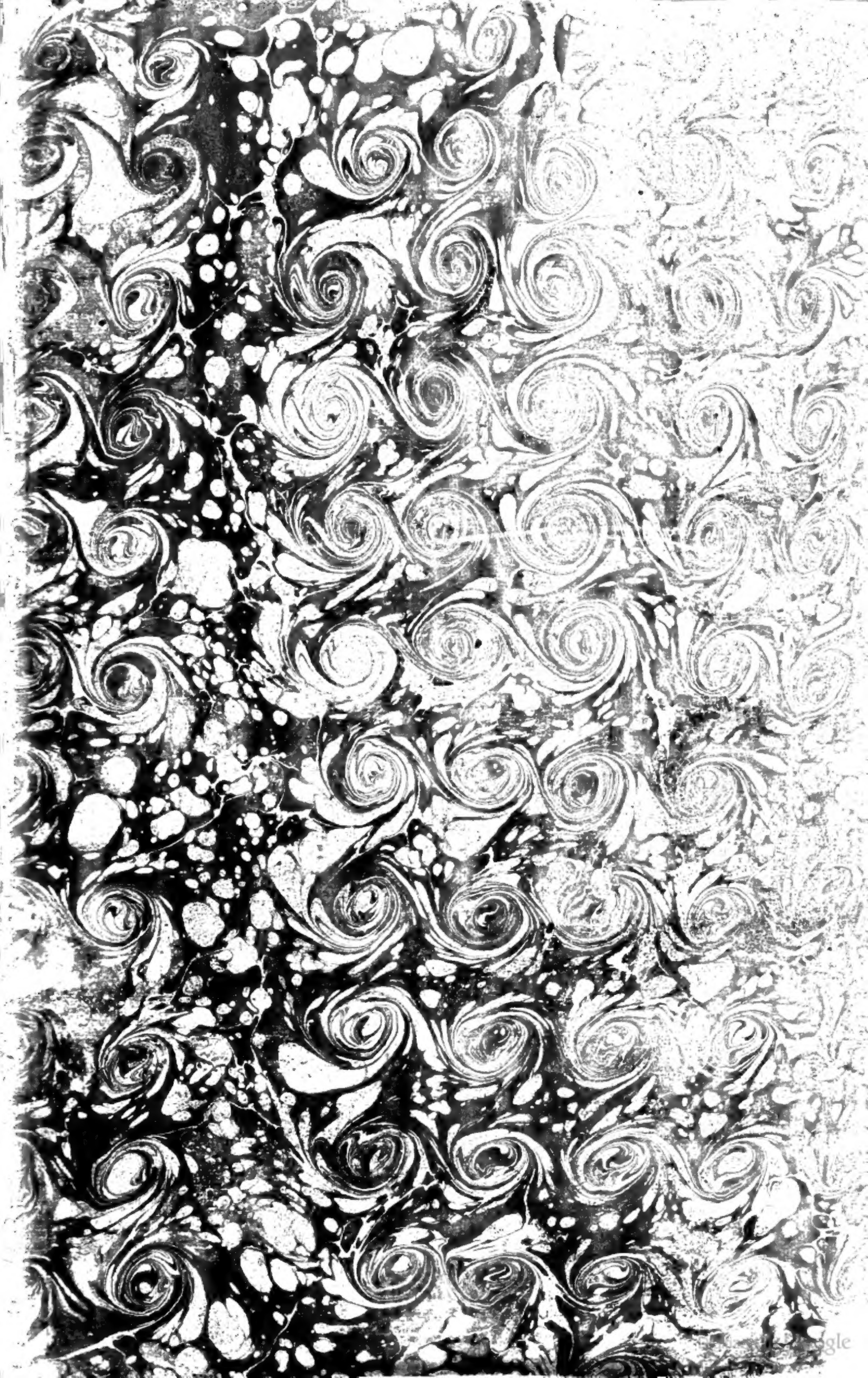

Bib. Cerrumi

DICTIONNAIRE

UNIVERSEL

FRANÇOIS ET LATIN,

VULGAIREMENT APPELLÉ

DICTIONNAIRE

DE TRÉVOUX.

TOME QUATRIEME.

G=L

NOMS
DES LIBRAIRES.

Veuve GANDOUIN, Quai des Augustins, *à la belle Image.*

LE GRAS, grande Salle du Palais, *à L. couronnée.*

Veuve CAVELIER, rue Saint Jacques, *au Lys d'or.*

VINCENT, pere, rue Saint Severin, *à l'Ange.*

GIFFART, pere, rue Saint Jacques, *à Sainte Thérese.*

LE MERCIER, rue Saint Jacques, *au Livre d'or.*

GISSEY, rue de la vieille Bouclerie, *à l'Arbre de Jessé.*

DESAINT & SAILLANT, rue Saint Jean de Beauvais.

HERISSANT, rue Saint Jacques, *à S. Paul & à S. Hilaire.*

BORDELET, rue Saint Jacques, *à S. Ignace.*

SAVOYE, rue Saint Jacques, *à l'Espérance.*

GANEAU, rue Saint Severin, *aux Armes de Dombes.*

BAUCHE, fils, Quai des Augustins, *à l'image de Sainte Geneviéve.*

DURAND, rue Saint Jacques, *au Griffon.*

D'HOURY, fils, rue de la vieille Bouclerie, *au Saint Esprit.*

LE PRIEUR, rue Saint Jacques, *à la Croix d'or.*

DICTIONNAIRE
UNIVERSEL
FRANÇOIS ET LATIN,

CONTENANT

LA SIGNIFICATION ET LA DÉFINITION tant des mots de l'une & de l'autre Langue, avec leurs différens usages, que des termes propres de chaque Etat & de chaque Profession. La Description de toutes les choses naturelles & artificielles; leurs figures, leurs espéces, leurs propriétés. L'Explication de tout ce que renferment les Sciences & les Arts, soit Libéraux, soit Méchaniques,

AVEC DES REMARQUES D'ÉRUDITION ET DE CRITIQUE;

Le tout tiré des plus excellens Auteurs, des meilleurs Léxicographes, Etymologistes & Glossaires, qui ont paru jusqu'ici en différentes Langues.

Dédié à Son Altesse Sérénissime Monseigneur

PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

NOUVELLE ÉDITION CORRIGÉE ET CONSIDERABLEMENT AUGMENTÉE.

TOME QUATRIEME.

A PARIS,

PAR LA COMPAGNIE DES LIBRAIRES ASSOCIÉS.

M. DCC. LII.

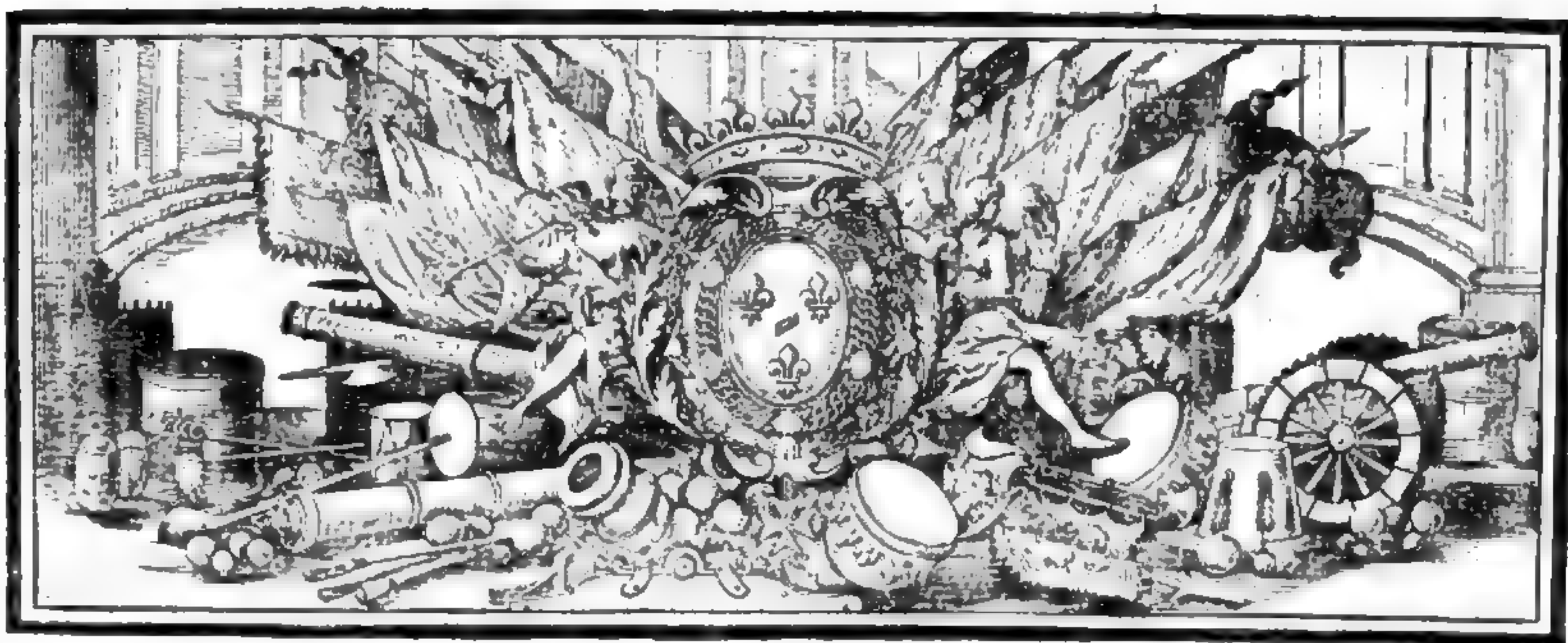

DICTIONNAIRE UNIVERSEL,

CONTENANT TOUS LES MOTS,

DE LA

LANGUE FRANÇOISE,

DES SCIENCES ET DES ARTS,

Avec les Termes Latins qui peuvent y convenir.

G

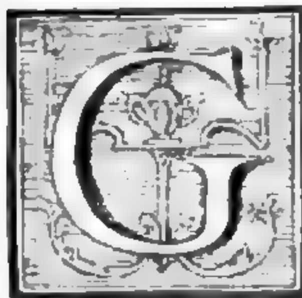

G Subst. masc. Septiéme lettre de l'Alphabet, cinquiéme des consonnes. Le *g* est la troisiéme lettre dans l'alphabet des langues Orientales, l'Hébreu, le Phénicien, le Chaldéen, le Syriaque, le Samaritain, l'Arabe; & dans la Grecque, qui l'avoit reçue des Phéniciens. Et cet ordre est fort ancien, comme il paroît par les Lamentations de Jérémie, & par le Pseaume CXVIII. Elle se nomme en Hébreu *ghimel* ou *gimel*, qui veut dire chameau, parce qu'elle a la forme du cou de cet animal. En Chaldéen, Samaritain, Phénicien, elle porte le même nom. En Syriaque on prononce *gomal*, & en Arabe *giim*. En François nous l'appellons *gé*, ou *jé*. Un petit *g*, un grand *G*. Faire la queue d'un *g*. Prononcez un petit *gé*, un grand *gé*, &c.

Cette lettre est souvent mise dans les lettres & Epitres dédicatoires, pour exprimer le titre de Grandeur que l'on donne aux Prélats & aux Chanceliers de France. *V. G. Votre Grandeur*. En Allemagne il se prend pour grace, *gnad*, qui est le titre que l'on donne aux Evêques, que l'on nomme *votre Grace*.

G

Le *g* est une lettre muette, dont on ne peut faire sentir aucunement le son sans le secours d'une voyelle. Elle se prononce en pressant l'air qui sort du gosier entre la langue & le palais, ensorte qu'il frappe contre le palais qui le réfléchit, & c'est par cette réflexion de l'air que se forme le son du *g*. C'est ce que Martianus Capella exprime ainsi, *G spiritus cum palato, L. III. de Arte Grammat. C. De formatione litterarum*. Ainsi le *g* est une lettre *palatale*. Les Latins ôtoient le *g* au commencement des noms devant une *n*, *gnatus*, *gnosco*, *gnobilis*, *gnarrat*, *gnoro*, *gnatura*, &c. *natus*, *nosco*, *nobilis*, *narrat*, *noro*, *natura*, &c. Il s'est changé en *C*, *gamelus*, *camelus*, *gragulus*, *graculus*, *quincentum*, *quingentum*, & de même *septingenta*, *quadringenta*, *octingenta*, *nongenta*. C'est une remarque de Festus sur le mot *Quincentum*, & après lui de Passerat, *De Litter. inter se cognat. p. 71.* mais on ne peut douter; car ce *g* se trouve dans tous les nombres depuis vingt, *vigenti*, jusqu'à *nonaginta*, quatre vingt-dix, où l'on ne peut pas dire qu'il vienne de *centum*. On le trouve quelquefois mis à la place d'une *n* devant un *c*, d'un autre *g* comme chez les Grecs, & de plus devant une *n*. *Agchises*, *agcora*, *agguilla*, *aggulus*, *iggerunt*, *ignocens*, *stagnum*, *stagneus*, *stagnare*; pour

Anchises, *ancora*, *anguilla*, *angulus*, *ing unt*, *innocens*, *stannum*, *stanneus*, *stannare*. G. pour p. *Magalia*, *mapalia*, G, pour q, & q, pour g *Anquina*, *angina*, *anguina*; *sancus*, *sanqualis*. G. en r, *Aquagium*, *aquarium*; *arger*, *agger*; *arna*, *agna*, *seges*, de *serere*, *sero*. G. en s. *spargo*, *sparsi*, *sparsum*; *mergo*, *mersi*, ou plustôt il se retranche en ces mots à cause de la cacophonie de *spargsi*, ou *sparsi*; car quand il ne se retranche point, il se change en c, & la syllable *si* qui s'ajoute est la terminaison du préterit, & *tus* ou *tum* des préterits & supins *fingo*, *finxi*, *fictum*; *rego*, *rexi*, *rectum*, l'*x* n'est qu'un *c* & une *s*, & *rexi* la même chose que *recsi*. *Fingo*, *finxi*, la même chose que *fincsi*. Le G. s'est aussi mis à la place du C. *Cneius*, pour *Gneius*, *Caius*, pour *Gaïus*, *Gaëta*, pour *Caieta*. On l'a même mis à la place d'un *V*. Dans Festus au mot *Ferocit*. *Fivere* est cité de Caton pour *figere*. Les Peuples du Septentrion changent le *G* en *V*, ou *W*; *Gallus*, *Wallus*, *Gallia*, *Wallia*: car sur cet exemple il ne faut pas dire que les François changent l'*W* en *G*, puisque l'on disoit *Gallus* longtemps avant que le mot *Wallus*, ou *Wallia*, fût connu, comme il paroit par tous les anciens Auteurs Romains & par les Grecs. Il est pourtant vrai que nous changeons aussi l'*W* des Septentrionaux & l'*V* consonne en G. *Wuilelmus*, *William*, *Guillaume*; *Wulphilas Gulphilas*; *Vasco*, *Gascon*; *Vapincum*, *Gap*. Les Gaulois avoient aussi changé le ו, ou *v* de la premiere langue en *g*. Encore aujourd'hui on dit en bas Breton *gouin*, du vin, de וין, vin, ou win, de l'Hébreu יין, changeant le premier י en ו.

Dioméde, *L. II. C. De Litera*, appelle le *G* une lettre nouvelle. C'est que les Romains ne l'avoient point avant la premiére guerre Punique. Cela paroit par la colonne rostrale érigée par C. Duillius, sur laquelle il y a toujours un *C*. au lieu d'un *G*. C'est Sp. Carvilius, qui le premier distingua ces deux lettres, & qui inventa la figure du G, à ce que dit Térentius Scaurus. Voyez Dausq. *Ortogr.* 1. 5. Noris *Cenot. Pis. Diss. IV. c.* 5. Ciaccon. *Column. Rostr. Thes. Antiq. Rom.* Græv T. *IV. p.* 1817.

Quand le *G*. se trouve à la fin des mots, & qu'il est suivi immédiatement d'un mot qui commence par une voyelle, on le prononce ordinairement comme un *c*. *Sang aduste*, *long hiver*.; & ce *c* a toujours en ces occasions le son du *k* même devant *e* & *i*; *long été*, *long hiver*, prononcez *lonk-été*, *lonk-hiver*. Il y a des mots où le *G* ne se prononce point du tout, comme dans celui d'*étang*, & même dans tous les autres, quand ceux qui les suivent commencent par une consonne; ainsi prononcez, *longtems*, *sang répandu*, comme s'il y avoit *lon temps*, *san répandu*.

Autrefois on mettoit un g à la fin de plusieurs mots, mais l'usage l'a retranché depuis assez longtems: ces mots sont *soing*, *besoing témoing*, *loing*, &c.

Le *G* se trouve au lieu du *C* sur quelques médailles. Vaillant, *Nummi Imp. T. I. p.* 39. Ainsi M. Béger produit une médaille de la famille Ogulnia, T. I. p. 568. où on lit Gar au lieu de Car, qui est sur celles de Patin. Le C s'est aussi souvent mis pour G, comme Aucustalis, Callaecia, Cartacinenses, Cemina. Ce n'est pourtant pas que la prononciation de ces mots eût changé, mais c'est que le G a été fait mal & négligemment par l'ouvrier, comme souvent en avc, avcc, avccc, &c. pour avg &c. sur-tout dans le bas Empire.

Le *G* s'est encore changé en *J* consonne, témoin, *Goia* dans la basse Latinité, dont nous avons fait *joie*: *Gaitia*, ou *Jaita*, ville de Bosnie; *Gala*, ou *Jala*, la Jale, petite riviére qui tombe dans la Garonne. Quelques-uns la nomment aussi en Latin, *Gealus*. *Gaveda* ou *Gavea*, La Joive nom de lieu.

Le G s'est mis encore pour le K des Grecs, Κύκνος, *Cygnus*, *Cygne*.

La figure du *G* nous est venue des Latins, qui l'avoient prise des Grecs: car le G Latin est surement une corruption, si l'on peut ainsi parler, du gamma, Γ, des Grecs. Il seroit aisé de le montrer, si l'on avoit dans l'Imprimerie tous les caractères, & toutes les formes de cette lettre, qui se trouvent dans les Manuscrits Grecs, & par lesquelles elle a passé, pour de Γ devenir G. Pour le gamma des Grecs, c'est manifestement le ג *ghimel* Hébraïque, ou comme on parle communément Samaritain. Voyez sur cela un Recueil de Dissertat. imprimé *in*-4°. à Paris en 1715. p. 142. Toute la différence qu'il y a, c'est que le ghimel des Hébreux est tourné vers la gauche, & le gamma des Grecs vers la droite, selon la différente maniére de lire de ces peuples. Ainsi tout ce que Saumaise a mis de temps à prouver dans son Ouvrage sur Solin, p. 891. que le *G* venoit du Kappa des Grecs, est un temps perdu.

Le *G* devant les voyelles *E* & *I* se prononce comme un *j* consonne: de sorte qu'on prononce, par exemple, *gerbe*, *gibier*, comme s'il y avoit *jerbe*, *jibier*, Excepté quand g est à la fin d'un mot, comme nous l'avons marqué ci-dessus. Mais devant les voyelles *a o*, *u*, le *G* se prononce rudement, comme on prononce le gamma des Grecs, ou le *c*, & le *k*, *gage*, *gorge*, *augure*. Il y a des mots où l'on met un *e* entre le *g*, & l'*a*, l'*o* & l'*u*, pour en adoucir la prononciation. Ainsi prononcez, nous *mangeâmes*, nous *mangeons*, *gageure*, comme s'il y avoit, nous *manjâmes*, nous *manjons*, *gajure*.

Le *g* devant une *n* se joint avec elle dans le même syllabe, pour former une prononciation mouillée, ou liquide, comme en ces mots *digne*, *signal*, *agneau*, *Seigneur*. ☞ Mais *G* avec *N* ne forme pas toujours une prononciation mouillée. Il y a quelques mots où la prononciation est plus dure & plus séche, comme *Gnomonique*, *Gnostiques*, *Progné*. *Acad. Fr.* Il y a d'autres mots où le *G* devant une *n* ne se fait presque point sentir, ou même point du tout, comme en ceux-ci, *signer*, *assigner*, que l'on prononce, *siner assiner*. Dans le seul mot de ga gna ge, on a un exemple de chacune des trois prononciations qui sont propres du *g* en François: le premier *g*, ou le *g* de la premiére syllabe, est dur & ferme; le second *g*, ou le *g* de la seconde syllabe, est mouillé & joint à l'*n*; & le troisiéme *g*, ou le *g* de la troisiéme syllabe se prononce comme l'*j* consonne dans le mot *je*, *ego*.

☞ *G* Dans le Comput Ecclésiastique, est la septiéme & derniére lettre Dominicale.

☞ *G*. On se sert de cette lettre pour distinguer la monnoie qui se fabrique à Poitiers.

☞ *G*. Cette lettre mise toute seule signifie un *Gros*, soit de poids, soit de monnoie.

☞ *G*. Le Γ dans les Médecins Grecs, est la marque d'une once.

Le *G* a signifie 400, suivant ce vers,

G *Quadringentos demonstrativa tenebit.*

Quand cette lettre étoit chargée d'un titre G, elle signifioit quarante mille. Les Romains ne se sont servis du G qu'après la premiére guerre de Carthage: avant ce temps-là ils se servoient du *c* au lieu du *g*. Le C est la troisiéme lettre de leur Alphabet, comme le g ou γ gamma est la troisiéme lettre de l'Alphabet Grec; c'est ce qui a souvent fait prendre l'un pour l'autre.

Dans la Musique le G sert à marquer une des clefs. *G-ro-sol*.

G A A

GAAIGNAULE. adj. Terme de Coutumes. Terres *gaaignaules*, sont des terres affermées, données par bail à un gaaignére. *Agri locati*.

GAAIGNÉRE. s. m. Terme de Coutumes Fermier, laboureur. *Colonus*. Ce mot & le précédent se trouvent dans Beaumanoir.

GAAS. s. m. Nom propre d'une montagne dont il est parlé dans Josué XXIV. 30. *Gaas*. Il paroit par l'endroit de l'Ecriture que l'on vient de citer, que c'étoit une partie de la montagne d'Éphraïm. Ziégler croit que celle de *Gaas* étoit proche de Thamna. M. Réland dit la même chose. La raison est que Josué y fut inhumé, & que du temps d'Eusébe, le tombeau de Josué se voyoit à Thamna.

Gaas, est aussi dans l'Ecriture un torrent, qui tomboit du mont *Gaas*, passoit à Lidde & à Arimathie, & se dé-

déchargeoit dans la Méditerranée. Il en est parlé au II. des Rois, XXIII. 30. & au I. des Paral. XI. P. Lubin. M. Réland n'en dit rien, sinon que ce n'est pas le mont *Gaas*, mais un fleuve, ou une vallée.

GAB

GAB, subst. masc. Vieux mot François, qui signifioit autrefois, Raillerie plaisanterie. *Jocus*. Les Chevaliers de l'Amadis se divertissoient à dire plusieurs *gabs* & joyeusetés.

Ce mot vient de l'Allemand *gabberen*, qui signifie *badiner*, comme dit Ménage après Vossius ; d'où est venu aussi *gabatine*.

GABA, s. f. Nom propre d'une ville de la Terre-Sainte. *Gaba*, *Geba*. Quelques-uns disent, *Géba*, ou *Gébah*, selon la prononciation Hébraïque. D'autres distinguent ces deux villes. C'est une ville de la Tribu de Benjamin. *Jos. XVIII*. 28.

Gaba, étoit aussi une ville située au pied du mont Carmel, entre Prolémaïde & Césarée. Voyez Joseph, *de Bello*, *L. II. c*. 19. *L. III. c*. 2. M. Réland croit qu'il est probable que c'est celle qui fut ensuite appellée Caïpha & Hopha. Le Géographe Etienne l'appelle ville de Galilée, & ses habitans Gabéniens. Le P. Lubin prétend que *Gaba* & *Gabaa*, sont la même ville.

GABAA, ou **GABAE**, & **GABÉE**. s. f. Nom propre d'une ville de la Terre-Sainte. *Gabaa*. Quelques-uns disent *Gibea*, selon la prononciation Hébraïque ; mais ce n'est pas l'usage de nos Traducteurs. *Gabaa* étoit de la Tribu de Benjamin, & la patrie de Saül : ce qui fait qu'on la nomme *Gabaa* de Benjamin, I. des Rois XIII. 3. & *Gabaa* de Saül, I. des Rois, XI. 4. Elle n'étoit pas éloignée de Rama. Jug. XIX. 13. Le P. Lubin la confond avec Gaba & Géba. Réland l'en distingue. Joseph dit qu'elle étoit à 30 stades de Jérusalem. On l'appelle aussi Gabaad & Gebeeth. P. Lubin.

Gabaa, ville de la Tribu de Juda. Au temps de S. Jérôme ce n'étoit plus qu'un petit village situé à l'Orient de Daroma. Id. Réland dit que c'est la même chose que *Gabaath*.

La *Gabaa* du II. Liv. des Rois, VI. 3. 4. est la même chose que la place de Nachon. Id.

☞ *GABAA*, en Hébreu, signifie une *Colline* ; ainsi on ne doit pas être surpris de voir dans un pays de Montagnes, comme la Judée, un si grand nombre de lieux nommés *Gabaah*, *Gabaon*, *Gabbata*, *Gabbathon*, *Gabbat*, *Gabé*, &c. Tout cela ne signifie qu'un *chanteur*, & quelquefois dans l'Ecriture des noms propres exprimés en Hébreu par *Gabaa*, sont rendus en Latin par les *Auteurs* ou les *Collines* par exemple ; Zacharie, c. 14. v. 10. dit ; *Revertetur omnis terra de colle Remnon ad austrum Jerusalem* ; on Traduit : *Toute la terre reviendra de la Colline à Remnon*, *au Midi de Jerusalem*. L'Hébreu porte, *depuis Gabaa jusqu'à Remnon*. Au contraire, *Gabaa* marquée au second Livre des Rois, c. 7. v. 1. Comme une ville, n'est autre que la *hauteur* de Cariat-Iarim. *D. Calmet*, *Dict*.

GABAATH, s. f. Nom propre d'une ville de la Terre-Sainte. *Gabaath*, *Gabaatha*. Elle étoit de la Tribu de Benjamin. Josué, XVIII. 28. Le Prophéte Isaïe, X. 29. l'appelle *Gabaath de Saül*.

GABACU, s. m. Nom propre d'un Lac de la Turcomanie en Asie. *Gabacuus Lacus*, anciennement *Thospites Lacus*. Il doit être aux confins du Diarbeck, le long du Tigre. Maty.

GABAE. Voyez GABAA. C'est la même chose.

GABALE, s. m. Nom d'un faux Dieu. *Gabalus*. Voyez ÉLAGABALE. On l'appelloit aussi *Genaus*, à ce que croit Tristan, *T. II. p*. 167. & il ne doute point que ce Dieu ne fût adoré à Émèse & à Héliopolis sous la figure d'un Lion à tête rayonnée, tel qu'on le voit sur plusieurs médailles de Caracalle que cet Auteur explique, *T. II. p*. 164. & *suiv*.

Gabale, s. m. & fem. ou **GABALIEN**, enne. Nom propre d'anciens peuples de la Gaule. *Gabalus*, *Gabalis*. Ils avoient les Arvennes au nord ; les Vélauniens & les Helviens au couchant ; les Volsques Arécomiciens au sud ; & les Ruténiens au couchant. Leur ville capitale portoit le nom d'*Anderitum*, & celui de *Gabali* ; & leur pays est celui qu'on appelle maintenant le Gévaudan. Maty. Les *Gabales* avoient des mines d'argent, Sidonius Apolinaris, *Carm. XXIV*. dit que le Pays des *Gabales* étoit sujet à être couvert de neiges.

Tum terram Gabalum satis nivosam.

Aujourd'hui la ville principale de ce pays est Mende. Il ne faut se servir du mot de *Gabale*, ou *Gabalien*, qu'en parlant de l'Antiquité. Quand il s'agit de nos temps il faut dire *Gévaudan*. Voyez ce mot, & Hadrien de Valois, *Not. Gall*.

GABAN, s. m. Manteau de feutre à long poil qu'on porte contre la pluie. *Chlamis*, *subcoacta*, *penula ex impilibus*. On fait à Mequinez au Royaume de Fez des Albornoses, qui sont les *Gabans* de Turquie, que l'on nomme Miquineses, qui ont pour marque une croix rouge & jaune, & sont les meilleurs de tout le pays. *Hist. des Chérifs*, *C*. 66.

Ils ont certes raison ces couriers lumineux,
De prendre leurs gabans & *leurs manteaux sur eux*. *P*. le M.

GABAON, s. m. Nom propre d'une ville de la Terre-Sainte. *Gabaon*. Avant la conquête des Israëlites, *Gabaon* étoit la ville capitale ou Royale des Hévéens. *Jos. X*. 2. Elle fut donnée ensuite à la Tribu de Benjamin. *Jos. XVIII*. 25. Ce fut une ville Lévitique & de réfuge. *Jos. XXI*. 17. Elle est aussi appellée *Geba*. Comparez les 2. L. des Rois, V. 25. avec le I. des Paralipom. XIV. 16. Il est fait mention de la vallée de *Gabaon*, Jos. XXVIII. 21. & dans Jérémie XLI. 12. d'un grand amas d'eau près de *Gabaon*. Joseph, *Antiq. L. VII. C*. 10. la place à 40 stades de Jérusalem. Selon S. Jérôme, *Gabaon* étoit près de Rama à quatre milles de Béthel.

GABAON, s. m. Nom propre d'une ancienne ville du pays de Chanaan en Syrie. *Gabaa*, *Gabaon*. Elle étoit située sur une colline, à trois lieues de Jérusalem, vers le nord-ouest. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un village qui porte le nom de *Garaandavid*. Cette ville est célébre dans l'Histoire Sainte, par la ruse des Gabaonites ses habitans, pour obtenir de Josué la paix & se conserver ; & par une grande victoire que Josué remporta près de-là sur plusieurs Rois confedérés du pays de Chanaan, dans laquelle Dieu combattit pour lui, en accablant ses ennemis par des pierres de grêle d'une grosseur extraordinaire, & par le prodige inoui qui arrêta le cours du soleil pour lui donner le temps d'achever de les détruire.

GABAONITE, s. m. & f. Qui est de Gabaon. Habitant de Gabaon. *Gabaonita*, *Gabaonites*. Lorsque Josué entra dans la Terre de Chanaan, les *Gabaonites* craignant d'être chassés de leurs villes, ou détruits comme les autres peuples Chananéens, envoyérent à Josué des Ambassadeurs en équipage de gens qui venoient d'un pays fort éloigné, pour faire alliance avec lui. Josué, qui ne crut point qu'ils fussent du pays de Chanaan, leur accorda l'alliance qu'ils demadoient, & tous les principaux Chefs des Israëlites la leur jurérent, sans consulter Dieu auparavant. Trois jours après Josué continuant sa route & ses conquêtes, arriva à leurs villes, qui étoient Gabaon, Caphira, Béroth & Kariathiarim, & reconnut qu'ils étoient Chananéens. Il ne voulut pas néanmoins les détruire à cause du serment qu'on leur avoit fait ; mais il les condamna à servir & à couper le bois, & porter l'eau nécessaire au tabernacle & au ministère des autels. Voyez Josué X. XI. Les *Gabaonites* étoient Hévéens comme il paroît par le Texte Hébreu, & Josué, IX. 7.

GABARA, ou **GABARE**, s. m. Nom de lieu dans la Terre-Sainte. *Gabara*, *orum*. pluriel. *Gabare*, étoit une ville de Galilée, & l'une des principales de cette Province. Joseph, *dans sa vie*. *Gabare* étoit éloignée de 40 stades de Jotapata. Joseph *au même livre*.

Voyez *Hadr. Relandi Palestina.* On la met dans la Tribu de Zabulon, où quelques-uns, après S. Jérôme, trouvent encore un bourg de même nom vers les confins de Diocésarée. M. Réland remarque qu'il est appellé *Gabaroth*, & *Gabara*, par Joseph, dans sa vie, d'où il conjecture que c'est la même chose que la ville de *Gabare*, dont nous avons parlé d'abord.

GABARDAN, ou GAVARDAN, s. m. Territoire de Gabaret. *Gabaretanus ager.* Le *Gabardan* est dans le Condomois, contrée de Gascogne, entre Euse & Bazas. Il prend son nom de Gabaret, sa capitale.

GABARDAN, ou GAVARDAN, ANE, s. m. & f. Nom propre des habitans de Gabaret, & du Gabardan. *Gabaretanus, a.* Voyez de Valois, *Not. Gall. p.* 9.

GABARE, s. m. Espèce de nacelle, ou bateau plat en usage sur les côtes, & les rivières de Guienne. On s'en sert aussi sur la rivière de Loire au-dessous de Nantes pour transporter les cargaisons des vaisseaux, qui ne sauroient monter la rivière faute de profondeur. *Navicula, cymba.* Elle sert particuliérement à lester ou délester les navires, & à la cargaison des vaisseaux. Ce bateau est plat & large, & va à voiles & à rames. Il y a aussi des *gabares* qui servent en Hollande à transporter les boues des canaux.

Ménage le dérive du Latin *carabus*, ou du Grec [illegible]; Borel du Grec [illegible]. Étienne Guichard, cité par Du Cange, dit, qu'il vient du mot Hébreu, עברה dont plusieurs en effet, prononcent la première lettre comme *gh.* Ce mot signifie un ponton, un bac, un bateau à passer une rivière. M. de Laurière dit, que de *carabus* on a fait garrabot, & ensuite *gabare* & gabarier.

GABARET, ou GAVARET, s. m. Nom propre d'une ville de France. *Gabaretum.* Elle est dans Condomois en Gascogne, aux confins de l'Armagnac. *Gabaret* est situé sur la Gelise, entre Condom & Roquehort de Marsan, à l'occident de la première & à l'orient de la seconde. *Gabaret* a eu ses Comtes particuliers, comme il paroît par une lettre de Geofroy, Archevêque de Bourdeaux à l'Abbé Suger.

GABARIER, s. m. Porte-faix qui sert à charger & à décharger les navires, ou celui qui conduit les gabares.

GABARIT, ou GABARI, s. m. Terme de Marine, est un modelle de charpente qu'on fait pour montrer la construction du vaisseau, & pour en prendre les mesures; qui représente toute la figure du vaisseau en petit. *Modulus, mensura.* On le nomme autrement *serse, calibre*, ou *modelle. Gabarit* signifie aussi, la figure d'un vaisseau, la forme que lui donne sa construction. On dit qu'un vaisseau est de bon *gabarit*, quand il est bien coupé & que la construction en est bonne. Le premier *gabarit* est la varangue qui se met sous le maître bau, & qui y répond. Le second & troisième sont la seconde & troisième varangue, tant du côté de l'avant, que de l'arrière. *Gabarit* de gouvernail, faire les *gabarits* d'un vaisseau.

GABAROTH. Voyez GABARA.

GABATHA, s. m. Nom d'un bourg de la Terre-Sainte à 12 milles d'Éleuthéropolis. *Gabatha.* Le sépulcre du Prophéte Abacuc étoit entre *Gabatha* & Kela. Voyez *Relandi Palestina.*

GABATHON, s. m. Nom propre d'une ville de la Terre-Sainte. *Gabathon.* C'étoit une ville des Danites, ou de la Tribu de Dan. *Jos. XIX.* 44. Elle fut assignée aux Lévites. *Jos. XXI.* 23. Elle fut prise par les Philistins. On ne sait pas à quelle occasion, ni en quel temps; mais elle est appellée ville des Philistins, & sous le régne de Nadab & d'Éla Rois d'Israël, elle étoit en leur pouvoir, 3. *L. des Rois XV.* 27. *XVI.* 15. 17. Joseph la nomme *Gabatho*, & les Hébraïsans *Gibbethon*, suivant la prononciation du texte Hébreu. On dit aussi *Gebbethon.*

GABATINE, s. f. Galimathias, promesse ambiguë, & faite en se moquant, qu'on ne veut pas tenir; tromperie, *Dolus, phalerata verba.* Il est en usage en cette phrase proverbiale. Donner de la *gabatine.* Il vient du Latin *gabbatina*, & semble avoir été introduit dans notre Langue par Sarrasin: quoi qu'il en soit, il ne se dit qu'en plaisantant.

Il est vrai, notre nation
Donne souvent la gabatine,
Mais je donnerai caution
De ne point tromper Socratine. SAR.
Galans fiéfés donneurs de gabatine,
J'ai beau prêcher qu'on risque à vous ouïr. M. DES H.
Par quoi privé du don de gabatine
Son gagne-pain, l'espoir de sa cuisine. R.

GABBARA, ou GABBARE, s. m. Nom que les Égyptiens donnoient aux corps morts qu'ils conservoient chez eux au lieu de les inhumer. *Gabbara, Cadaver.* Les Égyptiens, par une coutume qu'ils avoient reçue de leurs Ancêtres, & qui venoit en partie de la situation du pays sujet aux débordemens du Nil, ensevelissoient & enveloppoient de quantité de linges les corps des personnes qui mouroient dans la piété, particuliérement ceux des Saints Martyrs. Mais au lieu de les enterrer ensuite, ils les mettoient sur de petits lits, & les conservoient ainsi dans leurs maisons, croyant leur rendre beaucoup plus d'honneur. C'est ce que Saint Augustin dit, qu'ils appelloient *Gabbaras.* TILLEM. *T. VII. de l'Hist. Eccl. p.* 132. après Bollandus, 17. *Janv. p.* 240. Voyez S. Augustin, *Sermon CXX. de Diversis, C.* 12.

C'est ce Pere qui nous apprend le nom de *Gabbares*, qu'on donnoit à ces corps morts embaumés. On le trouve aussi dans Pline, *L. VII. C.* 16. où il dit que sous Claude on apporta d'Arabie un *gabbare* qui avoit près de dix pieds de long. Le P. Hardouin a cru que Pline avoit pris ce mot pour un nom propre, il cherche dans Tacite un Abbare Roi des Arabes; cependant, il croit que ce n'est point un nom propre, mais c'est le נבור, *ghibbor*, des Hébreux, ou le נבאר, *ghabbar*, des Arabes, qui signifie un géant. Mais le P. Roswey Jésuite, a expliqué ce que c'est, dans ses savantes & excellentes Notes sur la vie de S. Antoine, *Ch.* 57. & dans son *Onomasticon*, au mot Gabbara, où il montre qu'on trouve *Gabbera, Gabbares, Gabarus, Gabbarus*; que par-là on entend un corps d'homme embaumé, & où par des témoignages de Cicéron, 1. *Tuscul. Quæst.* de Pompon. Méla, *L. I. C.* 9. de Sextus le Philosophe, ou l'Empirique, *L. III. Pyrrhon. hypothes. C.* 24. de Lucien, *De Luctu*, de Silius Italicus, *L. XIII.* de Corippus, *L. III. De funere Justiniani, Imp.* de S. Augustin, à l'endroit que nous avons cité, d'Orientius *in Commonitorio*, de Cassien, *Collat. XV. C.* 3. qui dit, que c'étoit l'inondation du Nil qui avoit été cause de l'établissement de cette coutume, de S. Jean Damascène, *Orat.* 1. *de Imagin.* de Baronius, à l'an 358. de David Hoeschelius, dans ses Notes sur la vie de S. Antoine, d'Hérodote, *L. II.* & de Diodore, *L. I.* il explique cet usage des Égyptiens, & prouve que les *Gabbares* n'étoient autre chose que ce que nous avons dit, & qu'on n'en peut rien conclure contre la conservation & la vénération des reliques des Saints; parce que S. Antoine ne la blâmoit pas, mais seulement la coutume des Égyptiens de garder & d'honnorer toutes sortes de corps, de les embaumer, &c. Voyez aussi Gretser, *De fun. Christ. L. I. C.* 7. & *Apol. II. contra Lithum Misenum. L. II. C. II.*

Ce mot est Arabe, Syriaque & Hébreu, נבר, *Gaber*, un homme.

GABE, s. f. Nom propre d'une ville de la Terre-Sainte, dont parle Zacharie, *XIV.* 10. *Gabe.* Elle étoit à 16. milles de Césarée proche de la grande campagne que l'on nommoit *de la Légion.* On dit encore, qu'elle étoit à 40. milles au midi d'Antioche, & à 40 au nord d'Antaradus. S. Jérôme la place dans la demi-Tribu de Manasses d'en deçà du Jourdain, Eusébe en parle aussi au mot [illegible].

Il y a une autre *Gabe* dont Pline fait mention, *L. V. C.* 13. après avoir parlé des villes de Décapolis, ou de la Syrie Décapolitaine. Le P. Hardouin croit, que c'est celle que Joseph appelle Gabban, *L. II. De Bello, C.* 19. Pline *L. XII.* Sect. 41. & Étienne de Byzance,

Byzance, *Gabba*. Il rapporte aussi à cette ville les Médailles, dont nous avons parlé au mot GABÉNIEN.

☞ GABELAGE, s. m. Temps que demeure le sel dans le grenier. Il y a souvent bien du déchet pour le *gabelage*. Il signifie encore certaine marque que les Commis des greniers mettent dans le sel pour reconnoître s'il est sel de grenier ou de faux-saunage. Ils se servent ordinairement pour cela de paille ou autres herbes hachées, qu'ils ont coutume de changer très-souvent.

GABLER, v. act. C'est, mettre égoutter & reposer le sel dans les greniers, où il doit être deux ans pour le moins, pour l'essuyer & sécher, avant que d'être exposé en vente; suivant la dernière Ordonnance des *gabelles*. *Insolare*, *arefacere*, *siccare*.

On appelle aussi du sel non *gabelé*, celui qui n'a point passé par les greniers, & qui n'a point payé l'impôt.

Gabeler (se), Vieux mot, qui signifie railler, se moquer. *Gabeler* est un diminutif de *gaber*, qui signifie la même chose. *Ridere*, *irridere*.

☞ GABELÉ, part. pass. du sel *gabelé*.

GABELEUR, s. m. Qui se dit des menus Officiers qui sont commis pour empêcher qu'on ne fraude les impôts du sel. *Salinarum manceps*, *custos*, *accensus*. Le peuple en a fait un mot odieux, pour nommer tous ceux qui lévent les impôts, & prononce *Gableux*, & *Gablou*.

GABELLA, s. f. Nom propre d'une petite ville de l'Hertzegowine, en Dalmatie. *Gabella*. Elle est sur le bord oriental de la rivière de Narenza, au-dessus de la ville de ce nom, & vis-à-vis de la forteresse de Ciclut.

GABELLE, s. f. Impôt sur le sel. *Vectigal ex sale venali*. Il y a plusieurs Fermes des *Gabelles*, la Ferme Générale, celle des *Gabelles*, de Languedoc, Provence, Dauphiné, Lyonnois. Il paroît que les Empereurs Romains prenoient des impôts sur le sel, qu'on a depuis nommés *gabelles*, par la Loi 11. au Cod. *de vectigalib. & commissis*. On prétend que cette imposition commença en France sous le régne de Philippe le Bel en 1286. Le Roi Philippe le Long prit un double pour livre de sel, par un Édit de l'an 1332. qu'il promit d'ôter dès qu'il seroit délivré de ses ennemis, par un Édit du 15. Février 1345. Il fut rétabli par le Roi Jean en l'an 1355. & à Paris il fut accordé au Dauphin en l'an 1358. pour être levé pendant un an pour la rançon du Roi Jean. Charles V. ordonna que ce droit seroit levé à perpétuité. Charles VII. imposa six deniers; Louis XI. douze deniers; François I. 24. liv. par muid de sel. On a encore depuis augmenté ce droit, ensorte que c'est à présent la seconde source des Finances du Roi, qui vend le sel au minot; & c'est Philippe de Valois qui a institué les greniers & *gabelles*, & qui a interdit le trafic du sel au peuple. On appelle les Officiers de la *gabelle*, les Officiers des greniers à sel. Il y a une Ordonnance particuliére nouvellement faite pour les *gabelles*. Les Provinces de Poitou, Saintonge, pays d'Aunis, le Périgord, l'Angoumois, le haut & bas Limousin, sont exemptes de la *gabelle*. Elles ont acheté de Henri II. cette exemption. On les appelle Provinces de *franc-salé*. Il y a trois fermes de la *gabelle*. La première comprend la plus grande partie du Royaume, & s'appelle le grand parti. La seconde est celle du Lyonnois & du Languedoc. La troisiéme, est celle du Dauphiné & de la Provence. Les Boulonnois, & la ville de Calais, jouissent aussi du droit d'exemption des *gabelles*; les pays reconquis jouissent du même privilége. Ceux qui demeurent dans l'étendue des greniers d'impôts, sont obligés de prendre tous les ans une certaine quantité de sel, proportionnée à leur famille: en ce cas la *gabelle* est personnelle. Ceux qui sont sous les greniers volontaires, ne prennent du sel qu'autant qu'il leur plaît: & en ce cas la *gabelle* est réelle. Schroters a donné en 1714. un Traité Latin de la *Gabelle*, à Leipsick.

On appelle, Frauder la *gabelle*, quand on fait passer du sel sans payer l'impôt. On le dit aussi des fraudes qu'on fait pour s'exempter de payer toutes sortes d'impositions: & quelquefois on le dit même des fraudes qui se font dans les marchés & conventions.

On a aussi appellé dans les Coutumes, *gabelle* du vin, *gabelle* de draps, *gabelle* de tonlieu, diverses impositions: car ce mot étoit d'abord général pour tous les impôts. On appelle aussi *gabelle*, le grenier où l'on paye l'impôt du sel. *Officina salaria*. Il faut aller prendre le sel à la *gabelle*. Le faux sel est celui qui n'a point passé par la *gabelle*. Pays de *gabelle*, est celui où l'impôt du sel est établi, où il y a des greniers. Voyez sur les *gabelles* les Ordonnances de Fontanon, & celle du mois de Mai 1680.

Ce mot vient, selon quelques-uns, & entre autres Guichart, de l'Hébreu *gab*, qui signifie *présent*. Les Bollandistes, *Act. Sanct. April. T. III. p. 738. B. not. d.* disent *Gabella*, *quasi munusculum à* gabe *munus*; mais ils ne disent point que ce soit en Hébreu que *gab* signifie *présent*, & je ne sache point qu'en Hébreu ce mot ait ce sens. Il vaudroit mieux dire, avec Guichard, que *Gab*, en Chaldéen & en langage Rabbinique, signifie *mulcta*, ou même *tributum*: car cela est vrai; & que de-là a été dit en François *gabelle*; autrement de קבל, mot Hébreu, qui signifie *tradere*, donner. Guich. ou de קבלה, *Kabbalah*, qui signifie *Recette*. *Ce qui passe de l'un à l'autre*; de קבל, *Kibel*, qui est la même chose que *tradere*. Mézeray dit, que la *gabelle* fut inventée par les Juifs. Les Espagnols disent, *Alcavalas*, qui marque la même racine, qui signifie la même chose, & qu'ils ont reçu des Arabes. Quelques-uns le tirent de *ghavel*, ou *gabe*, qui signifie *loi inique*, ou *Publicain*: selon d'autres, de *gabelle*, qu'on a dit pour *garbe*, qui signifioit autrefois *gerbe* & *javelle*: car on en prenoit une sur chaque tas de denrée, comme disent Ragueau & Bodin; ou de *gabella*, dont on s'est servi dans la basse Latinité, ou de *gablum*, signifiant *tribut*, mot tiré du Saxon, comme le croit du Cange. On trouve dans la vie de S. Bernard, fondateur de l'Hôpital du Mont Jouy, *gabella*, pour une pension Cléricale ainsi que remarquent les Bollandistes; enfin, Mézeray dit qu'il pourroit aussi venir de *gabielle*, espèce de fortification, parce que le prétexte de la lévée de cet impôt fut la fortification des frontiéres & l'entretien des gens de guerre. Mais il y a plus d'apparence que ce mot vient des ouvriers qui font le sel, qui l'appellent *gabelé*, ou *gavelé*, quand il est essuyé.

La grande *gabelle* de Romans. On l'appelloit ainsi en Dauphiné au temps de nos Peres, le péage qui avoit été crée dans le Comté d'Albon en faveur de Guillaume, Marquis de Montferrat, & que Frédéric II. confirma pour Béatrix de Montferrat, dont il avoit fait une partie considérable de la dot. Chorier, *Hist. de Dauph. T. II. p.* 117. Cet Auteur dit, p. 330. qu'on appelloit *gabelle* toute sorte d'imposition extraordinaire. Il faut entendre cela du Dauphiné. Cette grande *gabelle* consistoit à faire payer dans le Viennois, douze deniers sur chaque bête chargée. Voyez les Mémoires de M. de Valbonais pour l'Histoire de Dauph. p. 77.

☞ *GABELLUM*, s. m. Mot Latin dont on se sert en François pour signifier l'espace qui est entre les deux sourcils, & qui doit être sans poil. On le nomme autrement *Taroupe*. M. de Turenne avoit le *gabellum* chargé de poil; ce qui lui faisoit une physionomie malheureuse au rapport de Bussi-Rabutin. Voiture qui avoit de même les sourcils joints, dit, Lettre 42. que c'est la marque d'un fort méchant homme. Nos Anciens avoient une opinion toute contraire, comme le rapporte M. de Longepierre dans ses Notes, sur la vingt-huitiéme Ode d'Anacréon, & Ovide nous assûre que quand quelqu'un avoit le *gabellum* dénué de poil, on se servoit de l'artifice pour y en faire naître & réunir les deux sourcils.

Arte supercilii confinia nuda repletis.

GABÉNIEN, enne, s. m. & f. Habitant de Gaba en Palestine. *Gabenus*. Il y a des médailles des *Gabéniens*, ΚΛΑΥΔΙΟΓΑΒΗΝΩΝ ΖΟΡ, d'autres ΖΙC, C'est-à-dire, 177. & 217. Cette ère commença à l'an de Rome 693. dit M. Réland, après le Cardinal Noris; le P. Hardouin la fait commencer en 691. Voyez les

époques

époques Syromacédoniennes du Card. Noris, *Differt. IV.* Vaillant, *Numm. Imp. Aug. & Cæf. p.* 31. & 339.

Il y avoit aussi des *Gabéniens* en Cœléfyrie, Réland.

GABER, v. act. Vieux mot, qui fignifioit autrefois, Railler, fe moquer de quelqu'un. *Jocari.*

Bochart tient que ce mot vient du bas-Breton. M. Huet le dérive de l'Arabe *gabana*, *frauder*, *tromper*. Bovillius dit, que c'est un mot arbitraire, qui n'est point dérivé d'un autre, & Guichart le dérivé de גב les Italiens difent *gabbare*, & les Flamans *gabberen*.

☞ *GABES.* Ce font des enceintes de jonc plantées dans les lacs de l'Égypte, où l'on fait la péche du poiffon, dont les œufs fervent à faire la boutargue.

GABET, f. m. Nom qu'on donne à une girouette en certains lieux de la Manche.

GABIANO, f. m. Nom propre d'un ancien bourg d'Italie. *Gabianum.* Il est dans le Montferrat, près du Pô, à une lieue au-deffous de Vérue.

GABIE, f. f. Terme de Marine. C'est la hune ou la cage qui est au haut d'un mât. *Mali corbita, carchefium.*

Ce mot vient de l'Italien *gabbia*, qui fignifie *cage*, & est en ufage fur la Méditerranée. À Marfeille on appelle *gabie*, l'arbre de hune.

GABIEN, enne, f. m. & f. Nom propre de peuple. *Gabius, a.* Les *Gabiens* étoient une portion des Volfques. Ils habitoient une ville appellée de leur nom *Gabii*, & fituée à 70 milles de Rome. Elle étoit dans ce que nous appellons aujourd'hui la Campagne de Rome, & qu'on nommoit alors le *Latium*, ou le pays des Latins, vers le lieu qu'on nomme encore Campo Gabio. Vigenère dit, que c'est, à ce qu'on croit, *Gallicano.*

On dit qu'elle fut bâtie par deux freres Siciliens nommés Galactus & Bius. Voyez Solin, *c.* 8. mais Virgile dans fon Énéide *L. VII. v.* 773. & Servius fur cet endroit, en attribue la fondation aux Rois d'Albe. Les *Gabiens* étoient à mi-chemin de Rome à Prénefte, felon Appien, *L. IV.* des Guerres civiles. Strabon, *L. V.* & Denys d'Halicarnaffe, *L. IV.* mettent les *Gabiens* fur le grand chemin de Rome à Prenefte à 12 milles de Rome. Cependant Servius, fur le VII. Livre de l'Énéide, *v.* 682. écrit que ce furent les *Gabiens* eux-mêmes, qui, auparavant difperfés en la campagne ça & là en divers hameaux, la bâtirent pour s'y retirer.

Du temps de Denys d'Halicarnaffe, fous Augufte, cette ville étoit prefque déferte, mais fes ruines marquoient que ç'avoit été une affez belle ville. Voyez, *L. IV.* avant que Rome fût bâtie, il y avoit dans la ville des *Gabiens* une école célèbre où l'on enfeignoit tous les beaux Arts & les Sciences à la jeuneffe. Plutarque, *dans la vie de Romulus.* Cicéron, dans fa II. Philippique, la met au nombre des villes municipales. Voyez Vigenère fur Tite-Live, *T. I. p.* 1764. Il paroît par le 682 & 683. vers du VII. Livre de l'Énéide, que Junon y étoit particuliérement honorée. C'est pour cela qu'il l'appelle *Gabina Juno.*

GABIER, f. m. Terme de Marine. C'est un matelot qui est fur la hune, qui fait le guet, & la découverte pendant fon quart. *Speculator carchefio.* Quelques-uns donnent le nom de *gabier* à un matelot qui a foin de vifiter tous les matins les manœuvres du vaiffeau, pour voir fi rien ne fe coupe, ou ne fe gâte.

GABIES. Nom d'une ville du pays des Volfques. *Gabii.*

Le nom de la ville de *Gabies* est formé & compofé des noms abrégés de fes deux fondateurs *Galactus* & *Bius*; ils étoient frères & Siciliens de nation. Voyez GABIEN. Sextus Tarquinius s'étant retiré à *Gabies* comme au lieu de fa domination, y fut tué. Du Rier.

☞ GABIEU. Voyez TOUPIN.

☞ GABILLAUD, f. m. Nom que l'on donne à une forte de morue verte qui vient de Hollande & d'Iflande en barils.

GABIN, f. m. Nom propre d'un Bourg ou petite ville de la grande Pologne. *Gabinium.* Ce lieu est fur la rivière de Bfura dans le Palatinat de Rava, & à douze lieues de la ville de ce nom.

GABINIEN, enne, adj. *Gabinianus, a.* La voie *Gabienne*, en Latin *Via Gabiniana*, étoit un chemin qui conduifoit de Salone à Cliffa, anciennement dite *Andetrium.* Voyez M. Spon, Voyage de Dalmatie, *p.* 108. & dans fes voyages, *Part. III. p.* 79.

GABIO ou Campo Gabio. Nom propre, c'est un lieu de la Campagne de Rome, en tirant vers Paleftine. *Gabinius Campus.* On croit communément que c'est la place où étoit l'ancienne ville appellée Gabies, en Latin *Gabii* ou *Gabina Civitas.* Tarquin le fuperbe s'en rendit maître par l'artifice d'un de fes fils. Voyez Tite Live, *L. I.* Cette ville fut Epifcopale vers l'an 745. de Jesus-Christ. Maty.

GABION, f. m. Panier d'ofier de figure cylindrique, haut de cinq à fix pieds, & large de quatre, qu'on emplit de terre pour couvrir des batteries fur le raiz de chauffée, ou pour fervir de parapet à des lignes ou à des logemens, quand la terre est difficile à remuer. *Qualus, fporta terrâ oppleta, fufferta, vas vimineum terrâ oppletum.*

☞ Gabion. *Les travailleurs munis contre le jet des traits d'un rang de gabions enchaînés près à près pouvoient planter les pieux, arranger les fafcines.* P. Le Moine.

Guichart, qui rapporte tout à l'Hébreu, le dérive de גב, qui veut dire boffe, dos, quelque chofe d'élevé; mais ce rapport ne fuffit pas dans un mot comme celui de *Gabion*, pour remonter jufqu'à l'Hébreu, & y chercher fon origine. Ce mot vient auffi de *gabbia.*

GABIONNADE, f. m. Ouvrage de gabions. *Terrena fportarum corbitarum munitio.* Pomey.

GABIONNER, v. n. Couvrir de gabions. *Sportis prætentis munire, terreno aggere ftructorum qualorum obfepire.* Ce quartier étoit bien *gabionné.* Il fe dit par extenfion de toute forte de retranchement, de barricade, ou de défenfe contre l'ennemi.

GABE, f. m. Le bout d'une maifon.

GABON, f. m. Nom propre d'un Royaume fitué dans la Région de Biafara en Afrique. *Gabon, Gabum Regnum.* Il est baigné au couchant par le Golfe de S. Thomas, & il est borné au nord par le Royaume de Biafara, au levant par celui de Macoco, & au midi par celui de Loango. On n'en fait aucunes particularités. Maty.

☞ GABORDS, f. m. Terme de Marine. C'est une des premieres planches d'en bas qui font le bordage extérieur du vaiffeau, & qui forment par dehors un coude en arc concave, depuis la quille jufqu'au deffus des varangues. Le coude ou retraite qui adoucit infenfiblement le plat de la varangue, le long du bordage depuis l'avant jufqu'à l'arrière, s'appelle la coulée du vaiffeau. Le rang de planches qui fe met au deffus du *gabord* s'appelle ribord. Il est bon que la largeur des *gabords* foit de dix-huit, vingt ou vingt-deux pouces, fi le bois le leur peut permettre, & pour leur épaiffeur, elle doit être la même que celle du franc bordage.

☞ GABRICU. Terme fpagirique, qui fignifie le *mari philofophique*, c. à d. le foufre des Philofophes, dont la femme est appellée *Brya*, c. à d. *eau mercurielle.*

GABRIEL, f. m. Nom propre d'un S. Archange. *Gabriel.* L'Ange *Gabriel* est celui dont Dieu s'est fervi pour annoncer aux hommes le myftère de l'Incarnation. C'est l'Ange *Gabriel* qui fut envoyé à Daniel pour lui apprendre le temps auquel le Meffie devoit paroître, & les LXX. femaines fi célèbres. Daniel, *VIII.* 16. *IX.* 21. C'est *Gabriel* qui fut envoyé à Zacharie, pour lui apprendre la naiffance du Précurfeur du Meffie. Luc, *I.* 26. Enfin, c'est *Gabriel* qui fut envoyé à Marie pour lui apprendre que Dieu l'avoit choifie pour être mère de fon fils. Luc, *II.* 26. Dieu envoya l'Ange *Gabriel* dans une ville de Galilée nommée Nazareth, à une Vierge qui avoit pour époux un homme de la maifon de David, appellé Jofeph. Bouh.

Ce nom est compofé de deux mots, de גבל, qui vient de גבר, *valuit, potens fuit*, & peut fignifier deux chofes, *homme*, ou *fort, puiffant*, & *force, puiffance.* L'autre diction dont il est compofé, est אל, *El*, Dieu. Ainfi il fignifie *homme Dieu*, ou *homme de Dieu*, ou bien *force, puiffance de Dieu.*

☞ Congrégation de S. Gabriel. Elle doit fon origine à Céfar Bianchetti, Sénateur de Boulogne, & neveu du Cardinal Laurent Bianchetti. Ce faint homme voyant les écoles fort négligées, établit une Congrégation de

de Gentilshommes, qui s'engageassent à procurer l'avancement de la doctrine Chrétienne, & qui sans demeurer en communauté, s'assemblassent à certains jour dans un lieu marqué, pour y vaquer aux exercices de piété, & prendre des mesures efficaces touchant l'exécution de leur dessein. Cette Congrégation fut d'abord établie dans l'Eglise Paroissiale de S. Donat, sous le nom de Jésus & de Marie, & ensuite transférée dans un autre lieu, où les Confrères firent bâtir une Chapelle sous l'invocation de S. *Gabriel*, dont le nom est demeuré depuis à cette Congrégation. Il fit encore dans la suite une seconde institution, composée de personnes zélées, qui vivant en communauté, concouroient au pieux dessein des premiers. Ces seconds furent appellés *Conviventi*, comme vivant ensemble, à la différence des premiers qu'on appella *Confluenti*, comme personnes qui se rendoient à certains jours dans un même lieu pour leurs assemblées. Le Cardinal François Barberin, Légat *à latere*, & Vicaire Général d'Urbain VIII. son oncle, approuva cette Congrégation, qui fut fondée en 1644. & établie à Boulogne l'an 1646. dans le lieu où elle est encore aujourd'hui. P. Helyot. T. VIII.

Gabriel est aussi un nom d'homme. C'est celui du S. Ange, dont nous venons de parler, que l'on donne au baptême à plusieurs enfans. *Gabriel*. Il y a un Théologien que l'on nomme souvent *Gabriel* tout court, c'est Gabriel Biel de Spire, dont nous avons des Commentaires sur le Maître des Sentences. Gabriel de Lorges, Comte de Montgommeri, blessa Henri II. Roi de France, & pour cela la Reine Catherine de Médicis, sa femme, sollicita pour lui faire couper la tête. Voyez *Colomesii opuscula*.

GABRIELLE, s. f. Nom propre de femme. On nomme ainsi celles qui ont pour Patron S. Gabriel Archange *Gabrielis*. *Gabrielle* de la Tour d'Auvergne, fut femme de Louis de Bourbon I. du nom, Comte de Montpensier. *Gabrielle* de Bourbon, leur fille, épousa le 9. Juillet 1485. Louis de la Trémouille II. du nom, mort devant Pavie l'an 1525.

Gabrielle, terme de Fleuriste; nom d'une anémône dont les grandes feuilles sont blanches, la peluche verte, blanche & incarnate. Morin.

☞ GABRIL, s. m. Place de Perse, autrefois très-importante au Royaume de Lar. C'étoit une forteresse presque imprenable, appellée *Gabril*, du nom d'une fort haute montagne, au sommet de laquelle elle avoit été bâtie.

GABUERIBA, s. m. Arbre du Bresil qui se trouve dans le gouvernement du S. Esprit, plus qu'en aucun autre lieu. Il est spacieux, & son bois est compté entre les plus excellens pour sa dureté & sa pesanteur, & pour l'usage qu'il a en charpenterie. Les Portugais l'estiment beaucoup, & ils appellent *baûme*, une liqueur qu'il rend, & qui découle peu à peu dans du coton qu'on y met après qu'on a légerement entamé l'écorce. Ce baûme approche du vrai, & guérit les plaies nouvelles. Il a une bonne odeur qu'il communique aux forêts où ces arbres croissent. Les bêtes sauvages voulant se guérir de quelque mal, vont à cet arbre, dont ils entament l'écorce à force de s'y frotter.

GABURONS. Pièces de bois qu'on applique contre un mât, ou contre une vergue, pour le fortifier. On les appelle autrement *gémelles*, *jumelles*, ou *clamps*.

G A C.

GÂCHE, s. f. Terme de Serrurier. C'est la pièce de fer carrée, ou ronde, percée, où entre le pêne de la serrure, scellée, ou fichée dans le bois, ou dans le mur, & qui y sert à tenir la porte fermée. *Lamina pessuli receptrix*, *admissaria*. Il y a des *gâches* de fer scellées en plâtre, d'autres qui ne consistent qu'en un crampon de fer, d'autres en un trou dans un poteau de bois.

Gâche, se dit aussi des cercles de fer qu'on attache le long des murs pour soutenir & arrêter les tuyaux de plomb, & les descentes des goutières. Il y a de ces sortes de *gâches* qui s'ouvrent à charnière, & se ferment à clavette, ensorte qu'on peut démonter & nettoyer le tuyau sans déceller les *gâches*.

Gâche, est aussi un terme de Pâtissier. C'est un petit instrument de bois, long d'un bon pied, large & mince par le bout d'en bas, dont les Pâtissiers se servent pour manier leurs farces. *Rutrum*, *rutabulum*. Quelquefois on entend par le mot de *gâche* une spatule. On le dit aussi de l'instrument dont les Maçons se servent pour remuer leur mortier, leur plâtre, qu'ils détrempent pour en faire du mortier. Le P. Ménétrier a fait une savante Dissertation sur ces *gâches*, à l'occasion de l'ancienne formule, *sub ascia dedicare*, qui se trouve en plusieurs Épitaphes, c'est en son Histoire de la ville de Lyon.

La *gâche* est un instrument de bois composé de deux pièces, dont l'une est un bâton d'environ quatre pieds, au bout duquel s'enclave un autre morceau de bois, long d'un demi pied, large de trois ou quatre pouces, épais de deux ou trois, & auquel le premier sert de manche. On s'en sert pour courroyer la chaux, & faire le mortier en remuant le sable, la chaux & l'eau, & les mêlant ensemble. Quelques-uns ont cru que l'*ascia* des Anciens étoit une *gâche*. On l'appelle aussi *Rabot*. Voyez les Mémoires de Trévoux, 1715. *pag.* 104. & 1044.

Gâche, est aussi un vieux mot qui signifioit *aviron*, qui est encore en usage dans son verbe dérivé, *gâcher*, dont les Bateliers se servent pour dire: Tirer un bateau avec des avirons ou rames. *Remus*. On a dit aussi dans la basse Latinité, *gachum*; pour signifier la même chose.

GÂCHER, v. act. Jetter de l'eau sur quelque matière pulvérisée pour en faire un ciment, ou liaison des pierres d'un bâtiment. *Subigere*, *aquâ macerare*, *temperare*. A Paris il se dit plus ordinairement du plâtre, à cause que c'est la matière dont les Maçons se servent le plus.

Gâcher, signifie aussi: Égayer, mettre en pleine eau, *Gâcher* du linge, c'est le laver en grande eau.

Gâcher, signifie aussi: Remuer la rame, se servir de l'aviron, ou gâche. *Naviculum remo, seu conto, regere, subigere*.

☞ Gâcher, en terme de négoce, signifie faire bon marché de sa marchandise, & la donner à vil prix pour faire de l'argent, ou tenir à honneur de faire de grosses affaires. En ce sens on dit: Je ne fais pas comparaison avec mon voisin, je vends, & il *gâche*.

Ce mot, selon Nicod, vient de l'Allemand *Wasser*, qui signifie *eau*, parce qu'on bat l'eau avec la gâche, ou l'aviron.

GÂCHETTE. Petite pièce d'une serrure qui se met sous le pêne. *Laminula pessuli receptrix*.

☞ GÂCHEUR, s. m. Marchand qui vend à vil prix. Je n'étrenne pas dans ma boutique, je suis au milieu de deux *gâcheurs* qui me ruinent.

GÂCHEUX, euse, adj. Il se dit d'un lieu boueux, ou rempli d'une boue liquide qui donne de la peine à marcher, *Limosus*, *lutosus*. Chemin *gâcheux*. Terres *gâcheuses*.

GÂCHIÈRES, s. f. *Novalia*. Vieux mot, qui signifioit des terres nouvellement défrichées & labourées, & non semées, qu'on nomme maintenant *novales*, en Latin *gascaria*. Du Cange.

GÂCHIS, s. m. Lieu où l'on a répandu de l'eau qui le rend sale ou bourbeux. *Aqua profusio inanis*, *fœda*, *incommoda*. Il ne faut pas rincer les verres sur le plancher, de peur d'y faire du *gâchis*.

Borel dérive pareillement ce mot de l'Allemand *Wasser*, qui signifie de l'*eau*.

GACIM. Voyez MANDOUA.

GACQUIÈRE. Vieux mot, qui signifie, sillon d'un champ qui n'est pas ensemencé. *Sulcus proscissus non satus*. Les *gacquières* sont donc les sillons que forment les premières façons qu'on donne à une terre devant que de l'ensemencer.

Bovilius conjecture que *gacquières* s'est dit pour *gagrières*, & que ce dernier mot a été formé du mot Latin *agri*, *champs*.

G A D.

GAD, s. m. Nom propre d'homme. *Gad*. *Gad* est le nom du septième des fils de Jacob, & l'un des douze Patriarches du peuple d'Israël. *Gad* étoit fils de Zelpha, servante de Lia, femme de Jacob, & il est attribué à Lia, &

compté

compté parmi ses enfans. *Genèse*, XXX. 9. Il fut nommé *Gad*, גד, qui signifie Félicité, Bonne fortune ; parce que quand il naquit, Lia dit, de joie, ou par manière de souhait, בגד, *Bagad*, c'est-à-dire : A la bonne heure, à la bonne fortune. Il donna son nom à ses enfans, & à une des douze Tribus.

C'est aussi le nom d'un Prophète qui vivoit du temps de David, qui dissuada ce Prince de demeurer au pays des Moabites, 1. *L. des Rois*, XXII. 5. *I. des Paral. XXI.* 9. & lui annonça qu'il avoit encouru la colère de Dieu, en faisant le dénombrement du peuple, 2. *L. des Rois*, *XXIV.* 11. 18. *I. des Paral. XXI.* 11.

Gad. La Tribu de *Gad*. L'une des douze Tribus d'Israël, composée des descendans du Patriarche *Gad*. *Tribus Gad Gaditica Tribus*. La Tribu de *Gad* étoit à l'orient du Jourdain, entre la demi-Tribu de Manassé au nord, la Tribu de Ruben au midi, au couchant le Jourdain qui la séparoit des Tribus d'Issachar, d'Éphraïm, & de la demi Tribu de Manassé d'en deçà du Jourdain, & les montagnes de l'Arabie au levant. Elle occupoit une partie des Royaumes des Amorrhéens Orientaux, qui furent conquis par Moïse. La Tribu de *Gad* devoit être forte & vaillante, *Genèse*, *XLIX*. 19. C'est pour cela qu'elle fut placée à l'orient du Jourdain, comme pour servir de rempart aux autres, *Nombres*, *XXXII*. 1. *&c.* *Deut. III.* 12. *Josué*, *XII.* 6. *& XIII.* 8. 24.

C'est de cette Tribu que le pays qui est à l'orient du Jourdain est appellé Terre de *Gad*, 1. *L. des Rois*, *XIII.* 7. *& I. des Paral. V.* 11. 16. Après même la destruction du Royaume d'Israël, & le transport des Israëlites fait par les Rois d'Assyrie, le nom de *Gad* se prend encore pour les villes qui avoient autrefois appartenu à cette Tribu, *Jérém. XLIX.* 1. *Gad* étoit, selon Maty, la ville capitale de cette Tribu. Il est vrai que le 2. *L. des Rois*, *XXIII.* 36. fait mention de Bani, qu'il appelle Gaditer, גדי, mais ce pouvoit être parce qu'il étoit de la Tribu de *Gad*, & non point qu'il fut d'une ville nommée *Gad*, dont il n'est parlé en aucun lieu de l'Écriture. Le Rabbin Benjamin fait mention dans son Itinéraire, de deux villes de *Gad*, dont l'une s'appelloit de son temps *Niphas*, & l'autre *Schizeria* ; mais l'une & l'autre étoient dans la Palestine, & en-deçà du Jourdain. Ainsi on ne peut dire qu'il y eût une ville de *Gad* dans la Tribu de ce nom. Andrichomius & d'autres mettent un lieu nommé Gaddi dans la Tribu de *Gad* ; voyez GADDI. Les autres villes étoient Dibon, Arroer, Arnon, Rabba, Jazer, Rogel, Masphа, Ramoth-Galaad, Casbon, Thesba, Dabir, Sucot, Phanuel, Mahanin. Ce pays fut ensuite une partie de l'Iturée, & il est maintenant de l'Arabie.

Gad, est aussi, selon quelques-uns, dans le 2. *L. des Rois*, *XXIV.* 5. le nom d'un torrent, qui traversoit la Tribu ou le pays de *Gad*. On croit que c'est le torrent d'Arnon. Au lieu du torrent de *Gad*, la Vulgate traduit vallée de *Gad*.

Gad, s. m. La *Félicité*, la fortune, si l'on en croit quelques Auteurs, étoit une Divinité des Syriens. Les Rabbins même semblent attribuer à Lia d'avoir en quelque manière reconnu cette fausse Divinité ; car dans la *Genèse*, XXX. 11. lorsque sa servante Zelpha mit au monde le premier des enfans qu'elle eut de Jacob, Lia dit בגד, *Bagad*, mot que ces Rabbins, selon la remarque de la Massore, croient être composé de בא, *ba* : Il vient ; & גד, *Gad*, Félicité, Bonne fortune, comme si Lia eût voulu dire : Voilà une bonne fortune, un bonheur qui me vient. Et ces Rabbins interpretent גד, *Gad*, par, מזל טוב un bon astre, une bonne étoile, proprement une bonne influence ; expressions qui ont le même sens dans leur langue que dans la nôtre, & qui signifient bonheur, félicité, bonne fortune. Plusieurs prétendent que cette bonne étoile מזל est la planète de Jupiter, que les Rabbins appellent כוכב צדק *Etoile de justice*. Ainsi la bonne fortune dans l'Orient ne différoit point de Jupiter, suivant cette opinion. Il est certain que *Gad* signifie félicité. La version des Septante & la Vulgate y reconnoissent ce sens à l'endroit de la Genèse que nous avons indiqué. Et Abenezra, sur ce même endroit, le prouve par la langue Arabe qu'il entendoit parfaitement, & dans laquelle جد, *gad*, signifie bon & bienfaisant. Mais tout cela ne prouve pas que Lia ait reconnu cette fausse Divinité, ni qu'elle eût même déja été inventée de son temps. Ce qu'elle dit, est simplement une exclamation par laquelle elle se félicite de la naissance de ce fils, disant : Bon, ou heureusement, *féliciter*, comme traduit Saint Jérôme ; à quoi revient l'ἐν τύχῃ des Septante, ou bien le bonheur me vient, comme l'ont entendu les Auteurs de l'ἐντυχῶ, qui se trouvoit autrefois dans beaucoup d'exemplaires Grecs, comme il paroit par les Pères qui le citent : *Je suis heureuse*. Théodoret & S. Augustin sont pourtant de ce sentiment, accusant ici Lia de quelque impiété, qu'ils attribuent à son éducation, & à l'idolâtrie de sa famille, & marquant que Jacob eût été bien éloigné de parler ainsi.

Mais quoi qu'il en soit de ces premiers temps, il semble qu'on ne peut douter qu'au moins dans la suite, *Gad* n'ait passé pour une Divinité en Syrie. Isaïe, *XLV.* 10. crie contre ceux qui dressoient une table à *Gad*, & qui faisoient dessus des libations. On reconnoit là une Divinité nommée *Gad*. La Vulgate l'appelle la *Fortune* ; les Septante en général Δαιμόνιον, *Démon*, *Génie*. Une ancienne Version Arabe qui se conserve dans la Bibliotheque d'Arondel, traduit aussi en général *les Idoles*. Saint Jérôme nous assure sur cet endroit d'Isaïe, que le culte dont parle ce Prophète, s'observoit en Egypte, & il insinue que c'étoit de-là que les Juifs l'avoient pris, & qu'il subsistoit encore sur-tout à Alexandrie ; qu'on le pratiquoit le dernier jour de l'année, ou pour remercier ce Dieu de la fertilité de l'année qui finissoit, ou pour la lui demander pour celle qui alloit commencer. Mais il resteroit à savoir, si l'objet du culte des Egyptiens étoit aussi le Dieu *Gad*. Les Desmarets disent que *Gad* étoit une Idole militaire ; que les uns l'entendent de Mars, les autres de Jupiter, & les autres de la Bonne fortune. Ceux qui n'attribuent point d'idolâtrie à Lia, l'accusent au moins de marquer par-là beaucoup de crédulité aux influences des Astres, & aux visions de l'Astrologie. Voyez sur cette Divinité entre les Auteurs cités, Seldenus, *de Diis Syris*, *Synt. I. c.* 1. Bochart, *Chan. L. I. c.* 33.

GADAIRE, s. m. Nom propre d'un faux Dieu. *Gadarius*. Saint Nicétas, Evêque de Romaciane dans la Dace, qui mourut vers le commencement du cinquième siècle, remarquoit dans un petit Traité sur les erreurs du Paganisme, que depuis peu, & presque de son temps, on avoit mis au nombre des Dieux un Paysan nommé *Gadaire*, à cause de sa force extraordinaire.

GADARA ou GADARE, s. f. Nom propre de villes de la Terre-Sainte. *Gadara*, *Gadàris*. Il y a deux *Gadares*. La première étoit sur la rivière de Jarmoch, que Pline appelle *Hiéromiace*, selon l'édition du P. Hardouin, & la *Hiéromace*, selon M. Réland. Pline, *L. V. c.* 18. Celle-ci étoit Métropole de la Pérée. Joseph, *De Bello L. V. c.* 5. Etienne de Bysance la met dans la Cœlesyrie, & Ptolomée, *L. V. c.* 15. dans la Décapolitaine. Joseph, *De Bello*, *L. II. c.* 19. joint *Gadara*, Heppos, & la Gaulanitide, comme des lieux voisins. Elle étoit à l'orient de la mer de Tibériade, à soixante stades de cette ville. *Gadare* avoit un des cinq Conseils ou Tribunaux de toute la Terre d'Israël. C'est ce qu'on nomme Synédrion. Joseph, *Antiq. Liv. XIV.* 10. Voyez la Palestine de M. Réland. Il appelle celle-ci *Gadare* de Pérée, ou de la seconde Palestine, pour la distinguer de l'autre dont nous allons parler, & il croit que celle-ci est celle que Joseph & Étienne de Bysance mettent dans la Cœlesyrie, & Varron dans la Syrie. *L. I. De Re Rustica*. Cette ville avoit des Thermes. *Epiphan. L. I. adversf. Hær.* Elle étoit située sur une montagne, & quoique bien fortifiée, selon le temps, elle se rendit à Vespasien avant qu'il l'eût attaquée, & ses habitans en abattirent les murailles, pour lui marquer la sincérité de leurs soumissions. Elle est aujourd'hui ruinée, & ses ruines portent le nom de Gaddi.

L'autre *Gadare*, qu'Étienne de Bysance met dans la Palestine, étoit près d'Azore, du côté du Septentrion, selon Strabon, *L. XVI.* Elle se nommoit tantôt *Gadara*, & tantôt *Gazara*. Comparez 1. *Machab. XV.* 28.

28. avec *XV.* 35. Le même Livre, *VII.* 45. l'appelle *Gazera.* Jonathan la fortifia. 1. *Machab. IX.* 52. & Simon son frère la choisit pour y faire sa résidence. 1. *Machab. XIII.* 54. Elle étoit aux confins d'Azote, 1. *Machab. XIV.* 34. 2. *Machab. X.* 32. Elle bornoit la contrée d'Ephraïm du côté de l'ouest. Joseph, *Antiq. V.* 1. Voyez *H. Relandi Palestina, T. II. p.* 678. *& suiv.*

GADARÉNIEN ou GADARIEN, ENNE, s. m. & f. Nom propre de peuple. Qui est de la ville ou du territoire de Gadare. *Gadarenus, Gadareus.* Les *Gadaréniens* sont dans le texte Grec du nouveau Testament, ceux que la Vulgate appelle *Gérazéniens*, & S. Matthieu, *VIII.* 28. *Gergéséniens.* Le pays des *Gadaréniens*, dont ces Évangélistes parlent, avoit la Galilée au couchant & il en étoit séparé par le lac de Généfareth & le Jourdain, la Cœlesyrie au nord, & l'Arabie au midi & au levant. C'étoit le territoire de Gadara de Pérée, ou de la seconde Palestine. Il y a des médailles de cette ville ΓΑΔΑΡΗΩΝ. Ménippe Oenomaüs, Philosophe Cynique, & Théodore, Précepteur de Tibère, étoient *Gadaréniens*, Voyez *Relandi Palest. T. II. p.* 774. *& suiv.*

GADDA, s. f. Ville de la Tribu de Juda, Joseph, *XV.* 26. *Gadda.* Eusebe & S. Jérôme la nomment ainsi La Vulgate y joint le nom חצר, & l'appelle *Aser-Gadda.* La Notice de l'Empire la met dans le département du gouverneur de l'Arabie, & l'appelle simplement *Gadda.*

GADDI ou GADI, s. m. Nom propre d'un lieu de la Terre-Sainte. Le 1. *L. des Paral XII.* 8. l'appelle *Gaddi*, le 2. *des Rois, XXIII.* 36. *Gadi.* Adrichomius dit que ce lieu étoit dans la Tribu de *Gad.*

GADELLE, s. f. Sorte de groseille, dont on fait des confitures liquides. *Uva spina acinus.*

GADELLIER, s. m. Arbrisseau qui porte les gadelles. *Uva spina, spina racemaria.* C'est une espèce de groseiller.

GADEMÈS ou GADEMIS, s. m. Nom propre d'une contrée du Biledulgérid en Afrique. *Gademessa.* Elle est une partie du désert de Métavalet, & située dans le Mont Atlas, entre le pays de Guerguéla & celui de Fezzen. On y voit une petite ville de ce même nom, située à la source de la rivière de Capos.

GADER, s. m. ou GÉDÉRA, s. f. Nom propre d'un lieu de la Terre-Sainte. *Gader. Joseph*, XII. 13. *Gedera. Jos.* XV. 3. Elle étoit de la Tribu de Juda, & située dans une plaine. *Jos.* XV. 35. Il ne faut point la confondre avec la Gadora d'Eusebe, village aussi de la Tribu de Juda; mais voisin d'Hébron, & sur les montagnes. *Reland. Palest.* Les habitans de *Gader* s'appellent Gadérites ou Gédérites, 1. *Paral.* II. 18. Sous les Chananéens, *Gader* étoit ville Royale, *Jos.* XII. 13. Quelques-uns la nomment *Gadir.*

GADÉROTH, s. f. Ville de la Terre-Sainte, 2. *Paralipom.* XXVIII. 18. *Josué*, XV. 41. l'appelle *Gidéroth*, *Gadéroth*, *Gédéroth.* C'est une ville de la Tribu de Juda, dont les habitans sont appellés *Gadérothites* au 1. *L. des Paralipom.* XII. 4.

GADERSLÉBEN, autrement *Ascherlében*, s. m. Nom propre d'une ville du Cercle de la haute Saxe en Allemagne, *Ascherleba.* Elle est près d'un lac qui porte son nom. *Gaderslében* est situé sur la rivière de Wipper, dans la Principauté d'Anhalt, à cinq ou six lieues au couchant de Bernbourg. *Ascherlében* a été presque ruiné dans les guerres du dix-septième siècle.

GADÈS, s. m. C'est la même chose que Cadis, en Latin *Gades.* On peut se servir de *Gadès* en parlant de l'Antiquité. Hercule étoit honoré à *Gadès.* Quelques Auteurs François en ont usé ainsi. *Gadès* étoient deux petites Îles de l'Océan sur la côte d'Espagne, près du détroit de Gibraltar & de l'embouchure du fleuve Guadalquivir ou Bœtis. Elles n'étoient éloignées l'une de l'autre que de six-vingt pas. La plus petite avoit des pâturages si gras, que Strabon dit, L. III. que l'on ne pouvoit faire de fromage du lait des animaux qu'on y nourrissoit, à moins qu'on n'y mêlât de l'eau pour le détremper. C'est-là, selon les Poëtes, que Geryon avoit ses troupeaux. Maintenant ces deux Îles n'en font plus qu'une. Voyez CADIZ. *Gadès* étoit une Colonie des Phéniciens, qui l'avoient nommée *Gadir*, c'est-à-dire, Munition, lieu muni, fort, forteresse de גדר, *gader*, en Latin *septum*, muraille, enceinte de murailles. Il y avoit à *Gadès*, comme à Tyr, un temple d'Hercule qui étoit célèbre. Voyez Vigenère, sur César.

GADGAD, s. m. Nom propre de lieu & de montagne. *Gadgad*, *Gadgada.* Ce lieu étoit dans l'Arabie déserte. Ce fut le vingt-neuvième campement des Israélites dans le désert, *Liv. des Nomb.* XXXIII. 32. *Deut.* X. 7. L'Hébreu & les Hébraïsans disent *Gudgod.*

GADHA, ou GADHAT, s. f. Espèce d'arbre assez semblable au Tamarim, lequel croit en Orient dans les sables d'Aderdéserts. Les chameaux sont fort friands des feuilles de la *Gadha*, qui leur donnent néanmoins des tranchées. Le bois de ces arbres est fort propre à faire du charbon, qui conserve long-temps le feu. Les loups se retirent ordinairement sous ces arbres. Voyez d'Herbelot. *Bibl. Orient.*

GADI. Voyez GADDI.

GADIR. C'est la même chose que *Gadez* ou *Cadiz.* Voyez ces mots. Tristan dit *Gadir.* T. I. p. 487. & suiv. où il y a beaucoup de remarques sur cette ville. On trouve en Andalousie des médailles qui semblent représenter une tête d'Hercule d'un côté, & de l'autre deux poissons, sur lesquels on voit quelques lettres Phéniciennes, que quelques Antiquaires ont cru être le nom de cette ville גדיר, *Gadir*; mais il y auroit plutot אגדר, *Agder.* M. Réland en a fait graver une dans sa Dissertation sur les médailles Samaritaines, & j'en ai vu plusieurs en différens cabinets. Rufus Avienus, *Descript. Orb.* l'appelle aussi *Gadir.*

GADIS. Voyez CADIS. Nous ne disons point autrement.

GADITAIN, AINE, s. m. Nom des anciens habitans de Cadis. *Gaditanus, a.* Le secours que les *Gaditains* avoient demandé contre leurs voisins, & que les Carthaginois leur envoyerent comme à un peuple leur parent & leur allié (car les Tyriens étoient aussi les fondateurs de Gadès) réduisit sous l'obéissance de Carthage quelques contrées voisines de l'Espagne. Du Ryer. Vigenère se sert aussi de ce mot. Voyez cet Auteur sur César au mot Gadès. Tristan dit aussi *Gaditains*, & *Gaditaines.* Et en parlant de l'Antiquité, on ne doit point faire difficulté de se servir de ces mots, surtout parmi les Antiquaires.

GADITE, s. m. & f. Qui est de la Tribu de Gad. *Gadita.* Le pays de Galaad fut donné aux Rubénites, aux *Gadites*, & à la demi-Tribu de Manassé. Desmarets.

GADOR ou GÉDOR, s. m. Nom propre d'une ville de la Terre-Sainte. *Gador, Gedor, Gedrus.* C'étoit une ville de la Tribu de Juda. *Jos.* XV. 58. *I. des Paral.* IV. 39. Eusebe dit que c'étoit un village à dix milles de Diospolis sur le chemin d'Éleuthéropolis. Réland, *Palest. p.* 803. Le P. Lubin après Adrichomius ne doute point que ce ne soit la ville, qui dans le I. Livre des Machab. XV. 39. & 40. est appellée *Cédron*; car *Gédron* qui est dans la Vulgate, est, dit-il, une faute. Le Grec a toujours Κεδρών; & dans le Chap. XVI. 9. la Vulgate elle-même l'appelle *Cédron.* Mais cet Auteur se trompe, & dans la Vulgate, I. Machab. XVI. 39. & 40. il y a *Gédor.* Ainsi cette ville étant manifestement la même que celle dont il est parlé au Chap. XVI. 9. & qui y est appellée Cédron, il est clair que *Gador* ou *Gédor* est la même chose que Cédron; peut-être même qu'il y a faute à *Cédron*, & qu'il faut lire *Gédor. Gédor* étoit dans la Pérée, peu éloigné de Jamnia. Reland.

Saint Jérôme la nomme *Gedrus* en Latin. Quelques-uns disent qu'elle fut donnée à la Tribu de Dan, & qu'au temps d'Ézéchias la Tribu de Siméon la possédoit. P. Lubin Elle fut habitée par les descendans de Phanuel & de Jared. I. Paral. IV. 4. 18.

Gador ou Gédor, est aussi le nom d'une vallée fort fertile, dont les habitans originaires de Cham furent extirpés par les descendans de Siméon, I. Par. IV. 39. 40. & 41. Desmarets. Il n'y a point de nécessité de donner ce nom à la vallée dont l'Écriture parle là; c'est la ville qui est ainsi nommée.

GADORA. Voyez GADER.

GADOUARD, ſ. m. Celui qui vuide & cure les retraits & les puits. *Sterquilinii expurgandi curator.* Il s'appelle d'un nom plus honnête : *Maître des baſſes œuvres*, ou *Maître Fifi.*

GADOUE, ſ. f. Ordures, matiéres fécales qu'on vuide des privés. *Stercora.* Par la Police on ne peut tranſporter les *gadoues* que la nuit, aux lieux & voiries qui ſont deſtinés à cela.

G A E.

GAËTAN, ſ. m. Nom propre d'homme. *Cajetanus*, *Gaëtanus*, dans les livres d'Egliſe nous diſons toujours en François Cajétan, excepté quand nous parlons du Saint Fondateur de l'Ordre des Théatins, dans le nom duquel nous ſuivons l'uſage Italien, & nous diſons *Gaëtan.* Ainſi l'on dit, le Cardinal *Cajétan* fut envoyé en Allemagne, lorſque Luther commença à troubler l'Égliſe. Le Commentaire de *Cajétan* ſur S. Thomas. La Verſion de l'Écriture par *Cajétan.* Le Cardinal *Cajétan* étoit entêté des Traductions de la Bible purement littérales. Mais on dit *S. Gaëtan*, Inſtituteur des Clercs Réguliers appellés Théatins, étoit de la famille des Thieni, l'une des plus conſidérables du Vicentin. Saint *Gaëtan* naquit en 1480. à Vicenze ; il commença l'établiſſement de ſon Ordre en 1524. & mourut en 1547.

Comme on a dit Gaëte & Caiete, on a dit auſſi *Gaëtan* & *Cajétan*, & ce nom ne ſignifie apparemment rien autre choſe dans ſon origine que, qui eſt de Gaëte.

GAËTE ou GAËTA ou GAÏETE, ſ. f. Nom propre d'une ville d'Italie dans le Royaume de Naples. *Cajeta.* C'eſt une ancienne ville, qui, ſi l'on en croit Virgile, *Enéid. L. VI. v.* 1. avoit pris ſon nom de Cajete, nourrice d'Énée, ſelon lui, & ſelon d'autres de Creuſe, ou d'Aſcanius, & qui mourut là, & y fut inhumée par Énée. Servius, ſur cet endroit dit, qu'il a lu dans des Philologues que les vaiſſeaux des Troyens furent brulés en cet endroit, & que c'eſt pour cela qu'on lui donna le nom de *Caieta*, du verbe Grec [illegible], *bruler.*

Diodore de Sicile dit, *L. IV.* qu'elle a pris ſon nom de *Aeta*, Roi de la Colchide. Strabon, *L. V.* dit qu'il lui vient de l'anſe que fait ſon petit golfe, ou ſon port ; que les Lacédémoniens appelloient *Kaia*, ce que les autres Grecs appelloient [illegible].

Pluſieurs de nos Cartes écrivent *Gaeta*, qui eſt le mot Italien. M. Corneille dit *Gaëte.* Sanſon, dans ſa Carte de la Méditerranée dit *Gaeta*, & golfe de *Gaëte.* Berthelot dans ſa Carte Marine dit *Gaeta.* Michelot & Thérin dans la leur diſent *Gaïete.* Ce dernier n'eſt pas le moins ordinaire. En parlant de l'Antiquité il faut dire *Caiete.* Du reſte, voyez GAËTE.

G A F.

GAFFE, ſ. f. Terme de Mer, eſpèce de croc de fer à deux branches, dont l'une eſt droite, & l'autre courbe, & eſt emmanchée d'une perche de dix à douze pieds de long. *Contus ferro armatus.* On s'en ſert pour éloigner, ou pour approcher la chaloupe.

☞ Gaffe, ſ. f. C'eſt la plus grande de toutes les ſortes de morues vertes, & qui tient le premier rang dans le triage qui ſe fait en Normandie des différentes eſpèces & qualités de morues.

GAFFER, v. act. C'eſt, accrocher quelque choſe avec la gaffe. *Conto arripere.*

GAFFES, en termes de Marine, ſont des inſtrumens pour pêcher.

G A G.

☞ GAGATE, ſ. f. Pierre noire & dure quoique bitumineuſe, ce qui ſe remarque en la brulant. La *Gagate* eſt ramollitive & réſolutive. Elle eſt appellée JAY, JAIS ou JOYET. Voyez ces mots dans le Dictionnaire.

GAGE, ſ. m. Nantiſſement, ſûreté que l'on donne pour quelque dette. *Pignus.* Il ne ſe dit proprement que des meubles ou choſes mobiliaires ; & hypotheque ſe dit des immeubles. Il lui a donné ſon lit en *gage.* Si le *gage* périt, celui qui l'a reçu, n'eſt point tenu du cas fortuit : il ne répond que du dol, ou d'une extrême négligence. Le créancier ne peut retenir le *gage ;* il le faut vendre. On le dit auſſi quelquefois des héritages. Je ne veux pas laiſſer vendre cette terre ſans m'y oppoſer ; c'eſt mon *gage.* Il vaut mieux dire *engagement* dans le dernier ſens.

☞ Il y a de petits jeux où l'on donne des *gages.* Jouer au *gage* touché. Qu'ordonnez-vous au *gage* touché ?

☞ Il ſe dit quelquefois d'une ſimple perte qu'on aura faite. J'eus peine à me tirer de cette foule, mon manteau, mon chapeau y demeura pour les *gages.*

Ce mot vient de *vadium*, & de *vadiare*, Latin. Ménage. On a dit dans la baſſe Latinité *wadium*, *guadium*, & *guadia*, & *invadiare*, pour dire, *engager ;* & *diſvadiare*, pour dire, *dégager.* Guichart trouve dans la langue Hébraïque la racine de ce mot, comme celle de preſque tous les autres, יגע veut dire travailler, & יגיע travail & ſalaire, bien, récompenſe de travail. A la vérité יגיע ſignifie travail, fatigue, laſſitude, défaillance ; mais non pas ſalaire, récompenſe du travail.

Gage, ſe dit auſſi au figuré de toute ſorte d'aſſurance, de quelque nature que ſoient les choſes que l'on donne pour en ſervir, pour en tenir lieu. Ce Prince a donné une telle place au Roi pour *gage* de ſa fidélité. Un Général qui ſe marie, baille des *gages* à la Fortune, & ne haſarde plus tant. Pal.

On le dit auſſi quand il s'agit d'une ſimple promeſſe, ou gageure. Je ne me fie pas à votre parole, je veux des *gages.* Il faut mettre les *gages* en main tierce.

Quand on dit abſolument : Prêter ſur *gage*, on entend que c'eſt : Prêter à uſure. On fait le procès à tous les prêteurs ſur *gages.*

Gage, ſe dit encore pour : Raiſon de croire ou d'eſpérer quelque choſe, pronoſtique, ſigne. *Signum*, *argumentum.* Avoir des *gages* sûrs de la victoire.

Il vous doit ſouvenir des gages *de beau temps,*
Que la flotte reçut des aſtres & des vents. P. le Moine.

On le dit des témoignages ou aſſurances d'amitié. *Indicium*, *pignus*, *argumentum*, *monimentum.* Il faut qu'un teſtateur laiſſe quelques préſens à ſes amis pour *gages* de ſon amitié. L'enfant qu'il a eu de cette femme eſt un *gage* de ſon amour.

Ce fils, ma ſeule joie, & l'image d'Hector ;
Ce fils, que de ſa flâme il me laiſſa pour gage ? Racine.

Je te laiſſe mon fils pour gage *de ma foi,*
S'il me perd, je prétends qu'il me retrouve en toi. Id.

Gage, ſe dit auſſi du défi qu'on faiſoit autrefois pour un combat. Il y a une Ordonnance de Philippe le Bel touchant les *gages* de batailles, ou combats : c'étoit un *gage* que l'accuſateur, ou l'aſſaillant jettoit à terre, & que l'autre relevoit pour accepter le défi, comme un gant, ou un gantelet, ou un chaperon, &c. Voyez DUEL. C'eſt ce que fait encore le Gaſter d'Angleterre, à l'avenement de chaque Roi à la Couronne.

On appelle en termes de Coutumes, Prendre *gage*, lorſqu'on prend le chapeau, ou quelques pieces de l'habit de celui qu'on trouve qui fait dommage en l'héritage d'autrui, afin de l'accuſer & de le convaincre en Juſtice.

Autrefois le mot de *gage* ſignifioit ſaiſie.

Gage-Pleige ou *gage-pleige*, comme on le trouve écrit dans les anciens livres imprimés & manuſcrits. Terme de Coutumes. Aſſemblée de tous les vaſſaux relevans d'un même fief pour élire un Prévôt, & reconnoître les rentes dont ils ſont redevables. Le Seigneur féodal outre ſes pleds ordinaires, peut tenir en ſon fief, un *gage-pleige* par chacun an. *Art.* 185. *de la Coutume de Normandie.* Voyez Baſnage, ſur cet article de la Coutume de Normandie.

Le mot de *gage-pleige* eſt composé de deux mots, dont le dernier ſignifie *caution*, *garant ;* on a joint & uni ces deux mots pour déſigner celui qui s'oblige à payer des redevances à un Seigneur, ſi le vaſſal qui les doit n'eſt pas reſſéant ſur le fief pour lequel il les doit.

Clameur de gage-pleige. Terme de Coutumes. C'eſt une action propriétaire & poſſeſſoire tout enſemble, quand aucun ſe doute qu'un autre faſſe entrepriſe ſur ſaiſine poſſeſſoire,

possessoire, ou droiture à lui appartenant. Ragueau.

Gage-pleige de duel, est aussi un terme de Coutumes. Ceux qui se battoient en duel, donnoient des gages, ou ôtages à leurs Seigneurs. Ces ôtages, ou *gages-pleiges de duel*, étoient des Gentilshommes de leurs parens ou amis. Si celui qui avoit donné *gages-pleiges* étoit vaincu, il payoit une amende réglée. On disoit pleiger un tenant, pour dire, se faire son *gage-pleige de duel*. Cette amende des vaincus a commencé à Lorris, en Gâtinois, comme l'a remarqué feu M. de la Thaumassiere, & a donné origine à ce proverbe si usité, *Les battus payent l'amende*, comme dans la Coutume de Lorris.

On appelle *Mort-gage*, ou *gage-mort*, celui dont on laisse jouir un engagiste, ensorte qu'il profite des fruits, & néanmoins n'en compte rien sur la dette; & *Vif-gage*, celui dont les fruits sont comptés sur le principal de la dette, qui diminue à proportion, ou comme dit Pomey, celui qui s'acquitte en reprenant son fonds. Dans plusieurs Coutumes les pères avantagent quelques-uns de leurs enfans par des *morts-gages*, en leur donnant la jouissance d'une terre jusqu'au temps qu'un autre enfant le puisse racheter pour un certain prix. Pomey prend aussi *mort-gage*, pour la jouissance d'un bien, à condition de la rendre au bon plaisir de celui qui l'a donné. *Fiduciaria possessio. Juris fiduciarii hæreditas.* Donner un bien à titre de *mort-gage*. Tenir une hoirie à titre de *mort-gage*. Pomey appelle aussi *gage-mort*, celui qui a ses fonds engagés à titre de *gage-mort*, & ne s'acquitte de rien; il prend encore *gage-mort* pour le *gage* qu'on donne pour la délivrance du bétail pris en dommage. *Pignus redimendo captivo pecori, pauperiei facta nomine.*

On a appellé *Contre-gage*, une espèce de représailles que quelques Seigneurs ont prétendu avoir droit de prendre pour leur sureté, quand on leur avoit fait quelque tort.

On appelle aussi *Gages*, les salaires, ou les sommes dont on convient avec les valets pour le payement d'une année de leurs services; & aussi des appointemens qu'on donne à des Officiers pour les faire subsister honorablement. *Præmia mercedes.* C'est un valet à *gages*, & non pas à récompenses. Cette charge a tant de *gages*, & tant d'augmentation de *gages*.

Mais je ne puis souffrir ces Auteurs affamés,
Qui se mettent sans honte aux gages *d'un Libraire.* Boil.

☞ Casser aux *gages*, c'est ôter à quelqu'un son emploi, & les appointemens qui y sont attachés.

☞ On le dit aussi figur. En parlant de quelques autres disgraces. Il avoit beaucoup d'accès auprès du Prince, de ce Ministre; mais depuis quelques temps il est *cassé* aux *gages*. Il est du style familier. Acad. Fr.

☞ GAGES & augmentations de *gages*. Droits attribués aux Officiers de Finances, pour raison de leurs *gages*, ou pour quelque supplément de Finance qu'ils ont donné au Roi. Lorsqu'ils sont en exercice, ils se payent de leurs *gages* par leurs mains; & lorsqu'ils sont hors d'exercice, ils les reçoivent par les mains de leur compagnon d'Office.

Dans les Loix Palatines de Jacques II. Roi de Majorque, imprimées par les Bollandistes dans le III. T. des *Acta SS.* du mois de Juin au titre *De falliis*, n. 1. on lit *gagium*, pour les *gages* des Officiers du Prince. *Si absentes à Curia sua gagia & quitationes reciperent.*

☞ GAGES INTERMÉDIAIRES, Terme de Finance. Ceux qui sont dûs au Roi, depuis le jour du décès d'un Officier, jusqu'au jour de la réception du nouveau pourvû. Le Roi accorde ordinairement les *gages intermédiaires* à la veuve ou aux héritiers du défunt, pouvû qu'ils aient la précaution de les demander dans les six mois.

Soldats a gages menagers. C'étoient autrefois en Flandre, sous Louis XI. des hommes qui devoient être prêts à marcher aux premiers ordres du Prince, qui passoient en revue tous les mois dans les lieux de leur demeure; mais qui jusqu'à ce qu'ils fussent en campagne, ne recevoient qu'une très-petite paye. *Minimi stipendii milites.* Il assembla tous ses soldats *à gages ménagers*, ainsi qu'on parloit en Flandre. P. Daniel, *Hist. de France*, T. II. p. 1341.

GAGEMENT, s. m. Prise à gage. *Conductio.* On le dit aussi pour la saisie de gage. *Pigneratio, pignoris ademptio.* Il se trouve dans Pomey, mais il n'est guere en usage en aucun de ces deux sens.

Dans la Coutume d'Orléans, *gagement* signifie l'obligation & l'hypothèque des biens d'un débiteur obligé. *Gagement* de bataille, s'est dit autrefois pour gage de bataille, engagement à combattre.

On dit encore, il est demeuré pour les *gages*; pour dire, il a été retenu, ou il a payé pour les autres. Les soldats s'en sont enfuis, les plus braves Officiers y sont demeurés pour les *gages*. De quatre qu'ils étoient à faire cet écot, il n'y en a eu qu'un qui est demeuré pour les *gages*.

On dit proverbialement à un homme qui se mêle de donner son avis sans qu'on le lui demande, que les Conseillers n'ont point de *gages*. On dit aussi, qu'un homme est cassé aux *gages*; pour dire qu'on a rompu avec lui, qu'il n'est plus en faveur. On dit pour se moquer d'un incrédule, qu'il ne croiroit pas Dieu sous bons *gages*. Entre les petits jeux il y en a un qu'on appelle *Au gage touché*.

GAGER, v. act. Donner des *gages*, des appointemens à quelqu'un, pour en tirer quelque service, pour exercer quelque charge. *Dare mercedem, mercede conducere.* Le Roi *gage* assez bien ses Officiers, il n'entend point qu'ils fassent des exactions. Un Suisse doit être assidu. à la porte, il est *gagé* pour cela.

On le dit aussi de ceux qui font avec affectation quelque chose qui ne plaît pas aux autres. Il semble que cet homme soit *gagé* pour suivre mes pas, je le trouve par tout.

Gager, signifie aussi, Parier; faire une gageure sur la vérité de quelque chose, à condition que la chose appartiendra à celui qui aura raison. *Pignore certare, contendere, sponsionem facere.* Voulez-vous *gager* cent écus, *gager* le dîner de la compagnie? Je *gage* que si, que non. On dit aussi familiérement, *gage* que si, *gage* que non. Acad. Fr. *Gageons.* Vous n'oseriez *gager*.

Il y en a qui dérivent le mot de *gager* pris dans le sens qui vient d'être expliqué, du Grec γαιω, se vanter, se faire valoir.

Gager, en termes du Palais, se dit à l'égard des témoins pour les coutumacer & les obliger à venir faire leur déposition. *Capto pignore multare, coercere, cogere.* Ces témoins ont fait défaut sur l'assignation, pour le profit il est ordonné qu'ils seront *gagés* de 20 livres, de 100 livres; c'est-à-dire, qu'ils payeront cette peine, s'ils ne comparoissent au premier jour.

On dit aussi en style de Notaire en tous les contrats, qu'un tel promet & *gage* de fournir & payer tant.

Gager, est aussi, Faire une saisie & arrêt de meubles sans transport pour assurance d'une dette, en attendant qu'on obtienne condamnation pour les vendre. *Auferre pignora, pignerari.* Il a été dit que les meubles qui ont été ci-devant *gagés* & exécutés seront vendus.

Gager, en termes de Coutumes, signifie aussi, Prendre, gage & assurance, comme on fait quand on prend des meubles par éxécution. Il signifie aussi, payer, consigner, ou faire des offres réelles. *Judicatum solvi pendere, satisdare.* Ainsi on dit, *Gager* l'amende. *Gager* & offrir le rachat au Seigneur, pour empêcher sa saisie. Rachat *gagé* est un rachat payé.

Dans l'ancienne Coutume de Normandie, *gager* la loi, c'est offrir de faire serment. L'offer de faire le serement est appel le *gager* del ley, dit Rastal. *Gager* est ici un nom substantif. La loi, suivant cette Coutume, n'étoit *gagée* qu'en simple action personnelle de fait ou de droit, qui se nommoit desrene. *Gager* partage, signifie dans la Coutume de Normandie, offrir en jugement partage à ses freres puinés.

Autrefois *gager* s'est dit pour saisir.

On dit en proverbe, J'y *gagerois* ma vie, ma tête à couper, qui est la gageure d'un fou.

Gagé, ee. part. & adj. Outre les significations qu'il tire de son verbe il a celle-ci dans la Coutume de Normandie,

die, où clameur *gagée*, & clameur de bourse *gagée*, se dit quand celui qui est assigné en retrait acquiesce, & déclare qu'il est prêt de recevoir son remboursement, auquel cas il doit être fait dans les vingt-quatre heures en or ou argent monnoyé ayant cours.

GAGÉRE, s. f. Terme de Coutumes. Voyez *Gagerie* qui suit.

GAGERIE, s. f. Terme de Palais. C'est une simple saisie & arrêt de meubles qu'on fait pour assurance d'une dette procédant d'une promesse non reconnue, ou pour des loyers. *Pigneratio.* Il est permis par la Coutume de Paris au propriétaire d'une maison de se pourvoir même sans bail, par simple *gagerie* sur les meubles de ses locataires pour sureté de ses loyers, au titre des arrêts, éxécutions & *gageries*. Cette saisie se fait sans transporter les meubles hors de la maison. *Gagerie* de rachat, ou gageure, c'est l'offre réelle que le vassal fait au Seigneur feodal du droit & du profit de rachat.

GAGEUR, EUSE. adj. Celui qui gage. *Sponsor, sponsione certans.* Il est malhonnête à un *gageur* qui est bien assuré d'une chose de prendre l'argent.

GAGEURE, s. f. (On prononce *gajure.*) L'argent ou les gages qu'on a parié sur quelque contestation. *Sponsio.* On ne reçoit point d'action en Justice pour les *gageures*. D'Expilly, 4. Pl. soûtient que les *gageures* sont licites & obligatoires, pourvû qu'elles ne soient pas faites pour causes illicites. Il est sûr que les *gageures* sont permises & en conscience, & dans le for extérieur : mais elles ne sont permises que sur des choses honnêtes. Les *gageures* d'une somme qui passe cent livres ne produisent d'action que lorsqu'elles sont écrites, & pour quelque somme que ce soit, lorsque les gages sont consignés. Voyez le D. de Droit. La Jurisprudence des arrêts varie sur les *gageures*. Il n'y a que deux loix dans le Digeste qui parlent des *gageures*. La premiere est la loi 3. *De Aleatorib.* la seconde, est la loi 17. *De Præs. verb.* On voit par ces loix que les *gageures* n'étoient permises que pour des jeux permis par la loi, c'est-à-dire, où il s'agissoit de faire paroitre l'adresse, la force & le courage. La *gageure* n'est obligatoire qu'en cas que le gage eût été déposé entre les mains d'un tiers. Voyez le Traité de la Preuve par témoins en matière civile, fait par M. Danti, Avocat au Parlement de Paris.

☞ On dit figur. Soûtenir la *gageure*, pour dire, persister, persévérer dans une entreprise, dans une opinion où l'on s'est une fois engagé.

☞ On dit que gager sa tête à couper, c'est la *gageure* d'un fou.

☞ Il se prend quelquefois pour la chose gagée. Quand me payerez-vous ma *gageure* ? ACAD. FR.

GAGHÉTI. Voyez KACHÉTI.

GAGIE, s. f. Selon d'Herbelot, Bibl. Or p. 358. col. 2. C'est la même chose qu'ACACIA. Voyez ce mot.

GAGIER, s. m. Marguillier d'un village. *Æditũus.* Les *Gagiers* d'une telle Paroisse ont procès contre le Curé.

GAGIER s'est dit autrefois pour homme soudoyé, soldat enrôlé & aux gages d'un Seigneur. *Conscriptus miles.*

GAGIÉRE. Terme de Coutumes. C'est un *mort-gage* qui ne s'acquitte point de ses issues & de ses fruits. Dans les Coutumes de Lorraine, *gagiére* signifie une sorte de biens qui en certains cas sont meubles, & en d'autres immeubles.

Ce mot de *gagiére* vient de *gageria*, qui se trouve en cette signification dans le ch. 3. *Extra de feudis.*

GAGISTE, adj. Qui gagne des gages. *Mercede conductus.* Il se dit des valets de Comédiens, comme portiers, décorateurs, souffleurs, &c.

☞ GAGISTE, s. f. se dit aussi dans les Cathédrales & Collégiales des Chantres qui sont à gage. Procurer aux Bénéficiers & *gagistes* du bas Chœur, une subsistance convenable, & augmenter le nombre des *gagistes*. SARRAZIN. Il faut nécessairement ajoûter au bas chœur six *gagistes* pour soûtenir la Psalmodie. ID.

GAGLIANO, s. m. Nom propre d'un Bourg de la Vallée de Démora, en Sicile. *Gaglianum*, anciennement, *Galaria*, *Galarina*, *Galerina*. Il est situé au sommet d'une montagne, à cinq lieues du Mont-Gibel, du côté du couchant. MATY.

GAGNABLE, adj. Terme de Coutumes. Terres *gagnables*, sont des terres sauvages, ou sauvées de la mer. On entend aussi quelquefois par ce mot des terres qui se cultivent à grand'peine. Voyez ci-après GAGNAGES. Dans quelques livres on trouve *gaignable* pour *gagnable*.

Ce mot signifie quelquefois simplement, Labourable ; qui peut-être labouré. *Arabilis.* Et jouiront de la terre *gagnable* dudit parc. LOBIN. *Hist. de Bret. T. II. p.* 639. Voyez les étymologies du mot GAGNAGE. *Gagnable* se peut dire dans le style ordinaire & familier, pour qui peut être gagné. Cette partie n'étoit pas *gagnable*. *Is ludus fuit ut nequirem vincere.*

GAGNAGES, s. m. plur. Terres labourées où vont paître les bestiaux. *Pascua, arvum frumentarium.* Voyez Nicot. Quelquefois ce mot signifie les fruits qui proviennent de la terre, quelquefois les terres mêmes dont on perçoit les fruits. On trouve quelquefois *gaignages* pour *gagnages*.

Le mot de *gagnage* vient, selon quelques-uns, du mot de *gain*, *lucrum*, qui s'écrivoit autrefois *guaing* ; parce qu'on tire du gain des terres labourables. Mrs Guyet & Ferrari dérivent ce mot de *vas*, *vadis*. D'autres le font venir de *winen*, mot Allemand, ou de l'Anglois *winne* ; & comme les mots de *gains*, *reguains*, *gagnages*, & *gagneris*, se prennent pour les fruits de la terre, & les mots de *gagnages* & *gagneries* pour les terres mêmes que l'on cultive, & dont on perçoit les *gains* & *reguains*, il y a apparence que de *winne*, qui signifie un laboureur, on a fait *winnen*, *gagner* ; & que de ces mots en changeant le *w* en g, ce qui est fréquent dans notre langue, on a fait *gain* & *gagnage*. Ajoutez à cela, que dans Fleta, Matthieu Paris, & autres Anglois, il y a toujours *wanagium* pour *ganagium*. DE LAURIÉRE. Voyez Skinner, *in etymol.* M. de la Thaumassiére est de ce dernier sentiment, & prétend que *gagnage* veut dire *gain* & profit, lorsque citant différentes Coutumes, il dit, on met sa terre en *gagnage* par baux à rente. L'article 38. de l'ancienne Coutume de Paris portoit, que le Seigneur qui met en sa main le fief tenu de lui, auquel il y a des terres emblavées par aucun fermier, est tenu de lui rendre & restituer ses seurs & semences, s'il veut avoir les *gagnages* des terres. Du Cange est du premier sentiment, & dit, que ce mot vient de *gagnagium*, ou *wagnagium*, qui vient de *gain*, ou *gaaing*, vieux mot François, qui répondoit au Latin *lucrum* ; d'où vient qu'on appelloit *terræ lucrabiles*, les terres labourables. On appelloit aussi *Gaignage*, la récolte, & l'automne, *gain* d'où est venu le nom de *regain*.

GAGNAGES, en termes de Palais, se dit aussi des fruits des terres emblavées, des fruits pendant par les racines. *Agri fructus.* Par l'article 59. de la Coutume de Paris, le Seigneur peut prendre les *gagnages* de la terre par lui saisie, en rendant les labours & semences.

Boutillier a appellé Terres *gagnables*, celles qui se labourent & cultivent avec grande peine ; & ce mot est venu, par corruption, de *ahanables*, qui sont fortes, & qu'on laboure avec *ahan*.

Dans le Droit Anglois *gagnage*, ou *gainage*, est le droit de jouir d'un bien, d'une terre. *Wainagium.* Ce droit dépend entiérement & absolument de la volonté de celui de qui on tient le fonds.

GAGNAGES, en termes de Vénerie, se dit des terres chargées de grains où les bêtes fauves vont au viandis. Ce cerf a fait sa nuit aux *gagnages*, y est allé viander. Salnove & d'autres écrivent *gaignage*. *Gaignages* dit Salnove, ce sont les lieux où sont les grains, où les bêtes fauves vont la nuit se repaître. Pendant le mois de Janvier, dit un autre, les cerfs & les chevreuils vont au *gaignage*, aux blés verds, & se retirent dans les acculs du pays. Au mois d'Avril les cerfs sont à repos en leurs boissons, qui sont des taillis de cinq à six ans, & vont faire leurs nuits aux *gaignages*. Pendant le mois de Juin les cerfs achèvent de pousser leur tête, & vont au taillis & aux *gaignages*, & commencent alors à entrer en leur venaison.

GA-

GAGNANT, ANTE, adj. Qui gagne au jeu. *Lucrans, lucratus.* Les *gagnans* ont joué contre les perdans, qui se sont raquittés.

GAGNE-DENIER, s. m. Officier de ville qui est créé pour tasser & mesurer le bois dans les membrures en présence des Jurés. *Bajulus, gerulus corbulo.* Les *Gagne-deniers* Charbonniers qui aident à mesurer le charbon, sont appellés, *Garçons de la pelle;* & les valets des porteurs, *Plumets.* C'est aussi en général, un homme de peine ou crocheteur qui sert à porter des fardeaux par la ville. Faisons défenses à tous *Gagne-deniers* & Crocheteurs de prendre de plus grands droits pour le port desdits beurres, que ceux qui leur ont été par nous taxés, à peine du fouet. *Réglement général pour la Police de Paris du 30 Mars 1635.*

GAGNE-PAIN, s. m. Ce qui sert à faire *gagner* la vie à une personne. *Vitæ quærendæ instrumentum.* On ne doit point saisir les outils des artisans, car c'est leur *gagne-pain.*

Un Bucheron perdit son gagne-pain,
C'est sa cognée. LA FONT.

Quelques-uns burlesquement appellent un couteau, leur *gagne-pain*, parce qu'il leur sert à couper le pain.

GAGNE-PETIT, s. m. Pauvre garçon Coutelier qui mène une meule par la ville & par la campagne, propre à aiguiser les couteaux, lequel se contente d'un petit gain. *Circumforaneus semiator.* Les *gagne-petits* ne s'appellent pas entre eux de ce nom, mais de celui d'*Émouleurs à petite planchette*, pour se distinguer des Couteliers, qui sont aussi des Émouleurs.

GAGNER, v. act. Profiter; faire quelque gain ou profit *Lucrari. Gagner* des richesses. Il a *gagné* sur cette ferme dix mille écus, tous frais faits. Il a *gagné* tant sur l'achat de sa maison. Il ne faut pas retenir le salaire de ceux qui *gagnent* leur pain à la sueur de leur corps. On demande à celui qu'on loue, que voulez-vous *gagner?* c'est-à-dire, faire marché de ses gages. Un bon Ouvrier *gagne* tant par jour.

Ce mot de *gagner* vient, selon Icquez, des anciennes langues du Nord. *Genge beon* en langue Anglo-Saxone veut dire, avoir avantage, réussir, *geingur* en langue Irlandoise signifie la meme chose, & *gageinan*, en langue Gothique, signifie *gagner.* D'autres encore ont prétendu que ce mot est Gothique, & qu'on dit *ganar* en cette langue, comme un Espagnol, & dans le même sens. Il y a beaucoup d'apparence que les Goths ont porté ce verbe en Espagne, & que de-là dans la suite il a passé en France.

GAGNER-FRANC, se dit des Chanoines qui ayant quelque Office qui les dispense de résider, ne laissent pas de *gagner-franc* les gros fruits de la prébende, comme les Conseillers-Clercs, les Chantres, les Chapelains du Roi.

GAGNER, se dit aussi pour, Acquérir; tirer quelque utilité, quelque avantage. *Parare, acquirere.* Que serviroit-il à un homme de *gagner* tout le monde, s'il vient à se perdre soi-même? On ne *gagne* rien à mentir, que de n'être pas cru, quand on dit la vérité. ABL.

GAGNER, signifie aussi obtenir, remporter, vaincre, réduire, avoir avantage sur quelqu'un, tant au propre, qu'au figuré. *Mereri, obtinere, consequi. Gagner* la victoire. Alexandre se rendit maitre de l'Empire des Perses par trois batailles qu'il *gagna.* Un tel a *gagné* le prix de Poësie, de la dispute, a *gagné* son procès. Il m'a *gagné* une belle partie aux échecs. Il a *gagné* de bon jeu. On dit aussi, *Gagner* à la pointe de l'épée; pour dire, *Gagner* avec grande difficulté. L'Académie Françoise a approuvé la critique de cette expression, *gagner des combats:*

Le Prince, pour essai de générosité,
Gagneroit *des combats, marchant à mon côté.* CORN.

On dit, *gagner* une victoire, *gagner* une bataille, *gagner* la bataille & non pas *gagner* un combat. Pyrrhus après avoir *gagné* deux batailles contre les Romains, & voyant que son armée étoit presque ruinée, dit, Je suis perdu, si j'en *gagne* une troisiéme.

☞ GAGNER, s'attirer un malheur, une disgrace, au lieu de quelque avantage dont on se flattoit.

Je ne sais pas quel goût l'on trouve à la satire,
Ses traits vifs & perçans, ont-ils donc tant d'appas?
Hélas! Que gagne-t-on *après tout à médire?*
Grand nombre d'ennemis qu'on ne corrige pas.

GAGNER, signifie aussi, Se rendre maître peu à peu de quelque chose, y entrer, s'y mettre, s'y attacher. *Tenere, invadere.* Les ennemis ont *gagné* peu à peu le terrein. On *gagne* le pied de la muraille. Le feu commence à *gagner* la maison voisine. L'eau les *gagne* dans ce navire.

GAGNER, s'emploie aussi neutralement en ce sens; pour dire, Faire un progrès. *Progredi.* Le feu *gagne* jusqu'au toit de la maison. L'eau *gagne* jusqu'au second étage. La gangrène a *gagné* au-dedans.

On dit en Terme de Marine, *Gagner* au vent, ou *gagner* le-dessus du vent; pour dire, Prendre l'avantage du vent sur son ennemi, ou simplement prendre l'avantage du vent. Nous rangeàmes le petit rocher à la portée du fusil pour *gagner* au vent. FRÉZIER. Il nous importoit plus qu'à eux de *gagner* à l'est. ID. Avoir *gagné*, se dit d'un vaisseau par comparaison à un autre vaisseau, lorsqu'il a mieux cinglé que cet autre vaisseau, qu'il s'en est approché, qu'il l'a dépassé.

GAGNER, signifie encore, Faire diligence pour atteindre, pour parvenir à quelque chose; arriver en quelque lieu. Il faut *gagner* pays tandis qu'il fait jour; nous aurons de la peine à *gagner* le gîte. Il faut *gagner* ce village pour regagner le grand chemin. Ils *gagnérent* les vaisseaux à la nage. ABLANC. On le dit aussi des voyages de mer. Nous *gagnâmes* le 51 degré de latitude. FRÉZIER.

GAGNER, se dit en parlant du temps; pour dire, le ménager, & faire vite quelque besogne. On le dit aussi pour, éloigner quelque chose. Les criminels & les débiteurs ne cherchent qu'à *gagner* du temps. Cet Avocat a bien dit du galimathias, mais c'est qu'il vouloit *gagner* l'heure, faire consommer le temps de l'audience sans qu'on pût rien juger.

On dit encore, *Gagner* les devans, tant au propre; pour dire, Arriver le premier au logis, qu'au figuré, Prévenir, préoccuper les gens dont on a besoin en quelque affaire, & s'assurer d'eux pour avoir leur suffrage, ou pour donner l'exclusion au compétiteur.

GAGNER, se dit aussi au figuré des choses spirituelles. *Aucupari, captare, allicere demereri.* On *gagne* l'esprit des hommes par la douceur. *Gagner* le cœur de quelqu'un par ses assiduités. J'ai envie de vous *gagner* par mes bienfaits. ABL. *Gagner* l'inclination des soldats. VAUG. Ce que l'on dit de bon persuade l'esprit; mais la manière de le dire *gagne* le cœur. BELL. Il a *gagné* les voix, les suffrages de ses Juges par l'éloquence de son Avocat, ou par ses présens. Il est aisé de *gagner* les Indulgences, le Paradis. Cet homme est si dur, si opiniâtre, qu'on ne peut rien *gagner* sur son esprit, ni par prières, ni par remontrances. *Gagner* l'estime, l'amitié d'une personne.

GAGNER, se dit aussi en contre-sens, des désavantages qui arrivent en la poursuite de quelque chose. Ce Capitaine a attaqué cette ville, mais il n'y a *gagné* que des coups. Il a bien couru pour avoir cette charge, mais il n'y a *gagné* que la pleurésie. *Gagner* du mal, *gagner* un rhume, *gagner* la fiévre, *gagner* la peste. Il y a longtems que ce pendard avoit *gagné* la corde. S'engager dans un procès où il n'y a que de la honte & de l'infamie à *gagner.* PATRU. *Gagner* une fluxion sur la poitrine.

On dit, *Gagner* sa vie à filer, à chanter, *Tolerare, vitam quærere;* Pour dire, *Gagner* de quoi se nourrir & se vêtir en filant, & en chantant. On dit aussi dans le même sens, *gagner* son pain à la sueur de son corps.

GAGNER UN ŒILLET. Façon de parler usitée parmi les Fleuristes; pour dire, que de la semence qu'on a faite, il est venu quelque bel œillet nouveau. J'ai *gagné* cette année deux ou trois œillets. Voyez La Quintinie & Morin.

GAGNER, se dit proverbialement en ces phrases, qui bien *gagne*, & bien dépense, n'a que faire de bourse pour serrer son argent. On dit des hommes & des chevaux, qu'on leur a bien fait *gagner* leur avoine, quand on les a bien fait travailler. On dit, qu'on *gagne* la gageure, quand on est venu à bout de ce qu'on avoit entrepris. On dit aussi, *gagner* le taillis, *gagner* la campagne, *gagner* la guérite, *gagner* le haut, & *gagner* au pied; pour dire, S'enfuir. On dit aussi *gagner* la main; pour dire, Prévenir. Je voulois avoir cette charge, mais il m'a *gagné* la main. Cette expression est prise des jeux de cartes, où c'est un avantage d'avoir la main, de *gagner* la main, c'est-à-dire, de jouer le premier. On dit aussi, Jouer au coquimbert, où qui *gagne* perd. On dit aussi ironiquement, Je *gagne* gros en cette affaire-là; pour dire, J'y perds, au lieu d'y *gagner*. On dit encore, Il n'est par Marchand qui toujours *gagne*; pour dire, que tous les Marchands sont sujets à perdre. On dit aussi, que du dérober au restituer on *gagne* trente pour cent; c'est-à-dire, qu'on ne restitue jamais tout.

GAGNÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Lucratus*, *acquisitus*. Outre toutes les significations & tous les usages de son verbe, il a encore un usage particulier avec le verbe *donner*. Ainsi on dit, Donner *gagné*, *cedere*; pour dire, Quitter, céder, ne vouloir point avoir de contestation. Je vous le donne *gagné*; pour dire, Je vous le quitte, je confesse que vous avez l'avantage sur moi.

On dit aussi proverbialement, Il croyoit avoir ville *gagnée*; pour dire, Il croyoit être maître de cette affaire. Crier ville *gagnée*, c'est, Crier, se vanter que l'on a remporté l'avantage.

GAGNERIE, ou GAIGNERIE, s. f. Terme de Coutumes. Toute sorte de biens provenant de la terre. *Omne genus frugum*.

GAGNEUR, s. m. *Lucrator*. Ce mot veut dire qui gagne, qui a gagné, qui a remporté; mais il ne se dit pas seul, & même il ne se dit guère.

Ce gagneur *de tant de batailles*. VOIT.

☞ GAGNON, v. m. chien, mâtin. *Gloss. des Poës. Du Roi de Nav.* Ce mot ne se dit plus.

GAGO, s. m. Nom propre d'un Royaume de la Nigritie en Afrique. *Gagum*. Il a au couchant celui de Mardinga, au midi la Guinée, au levant le Royaume de Guber, & au nord le Nigor, qui le sépare du Royaume des Agades, & de celui de Tombut, lequel en dépend, comme l'assurent quelques Voyageurs modernes. *Gago* a une ville capitale de même nom, qui est assez grande, mais qui n'est pas des mieux peuplées.

GAGUEY, s. m. Arbre de la nouvelle Espagne dont le fruit a la forme d'une figue, quoiqu'il ne soit pas plus gros qu'une noisette. Il est au-dedans entiérement comme une figue blanche, plein des petits grains & d'un fort bon goût. La décoction de ses racines humecte la langue de ceux ont la fiévre, adoucit la douleur de poitrine, & évacue la bile & le phlégme. On cuit trois onces de ses racines avec trois livres d'eau, jusqu'à ce que la moitié soit consumée.

GAGUI, s. f. Terme populaire, qui se dit d'une femme belle, & agréable, qui a un peu d'embonpoint. Il a épousé une grosse *gagui* qui a bonne mine.

Ménage dit, qu'il ne sait d'où ce mot vient: peut-être de *gagi*, qui signifie *femme* en langue Nubien, & qui nous a été apporté par ces Nubiens, ou Bohémiens, qui sont venus en France.

GAI.

GAI, GAIE, adj. Qui aime la joie, ou qui en a effectivement, ou qui en donne. *Latus hilaris*. Il se dit non seulement des personnes, mais aussi de plusieurs choses. A la Cour tout est couvert d'un air *gai*, & vous diriez qu'on ne songe qu'à s'y divertir. BOSS. Il avoit l'humeur *gaie*, complaisante, & propre à se faire aimer. BOUH. Il est bon d'avoir une humeur *gaie* & enjouée; mais il faut modérer sa gaieté & son enjouement. BELL. La contenance d'un Philosophe doit être *gaie* & paisible. MONT. Tempérez toujours ce que la correction a de rude, d'un air *gai* & souriant, par des paroles honnêtes, & par une protestation sincère que l'amitié seule vous engage à ce que vous faites. BOUH.

Deux siens voisins se laissérent leurrer
A l'entretien libre & gai *de la Dame.* LA FON.

Une maison *gaie*, est celle qui est bien percée, exposée en bel air. Un temps *gai*, c'est un air serein & tempéré. Cet homme est dans ses *gaies* humeurs, il a l'esprit *gai*, l'œil *gai*, le cœur *gai*. Un air *gai*, c'est une chanson réjouissante. Les couleurs *gaies*, sont celles qui sont vives & éclatantes. On appelle le verd *gai*, la couleur du verd naissant.

Ménage, après Pontanus, dérive ce mot du Flamand *gai*, ou du Hollandois *gouw*, signifiant la même chose.

GAI, se dit aussi d'un homme qui se porte bien, & on le joint alors avec *gaillard*. *Promptus*, *firmus*, *vegetus*, *sanus*, *rectè valens*. Il est vieux, mais il est encore *gai* & gaillard. Une armée *gaie* & délibérée, se dit d'une armée de gens vigoureux & dispos qui vont avec joie au combat. On appelloit autrefois la Poësie, la science *gaie*.

Du Cange dérive ce mot de *gaium*, qui en vieux Latin signifioit une *forêt fort épesse*, parce que c'étoit un lieu *gai* où on prenoit le plaisir de la chasse & de la promenade. Ce mot, quand il se dit des personnes, vient, selon quelques-uns, du nom de l'oiseau qu'on appelle *geai*, parce que ceux qui sont *gais* parlent & se remuent beaucoup, & ressemblent par-là à cet oiseau.

GAI, en termes de Blason, se dit d'un cheval nud, & sans harnois. *Acer*, *nudus*. On dit un poulain *gai*, lorsqu'il est ainsi représenté sur les Écus montrant quelque ardeur, ou vivacité.

GAI, dans quelques Arts, se dit de ce qui est au large dans sa place, dans son lieu. Bois trop *gai*, mât trop *gai*, &c.

Il y en a qui écrivent *guai*, avec un *u*, mais cette orthographe est contraire à l'usage.

GAÏAN, ou GAÏEN, s. m. Nom propre d'un homme. *Gaianus*. *Gaïan* XXI. Évêque de Jérusalem au deuxiéme siécle, successeur de Julien & prédécesseur de Symmaque, fut un Prélat d'une grande piété. *Gaïan* élu par le peuple d'Aléxandrie pour Évêque de cette ville, & concurrent de Théodose Moine hérétique, que l'Impératrice Théodora avoit fait élire pour le même Siége, fut hérétique aussi lui-même, & chef des Gaïanites au sixiéme siécle. Je ne sais pourquoi quelques-uns de nos Auteurs font cet *j* consonne, & disent *Gajan* & *Gajanites*.

☞ GAÏANIEN, ENNE, subst. Voyez GAÏANITE. C'est la même chose.

GAÏANITE, s. m. & f. Nom de secte, branche des Euthychéens. *Gaïanita*. Cette secte étoit plus ancienne que Gaïan, ou Gaïen, dont elle prit le nom, & dont nous venons de parler. Elle suivit les erreurs de Julien d'Halicarnasse, chef des Incorruptibles & des Phantastiques. Ensuite ils prirent, ou on leur donna, le nom de Gaïan, qui se mit à leur tête. Ils nioient que J. C. après l'union hypostatique, fût sujet aux infirmités de la nature humaine. Voyez Leontius le Scholastique, *De sectis*, *Act. X.* & Baronius à l'an 535. Les Centuriateurs de Magdebourg qui en parlent, Cent. *VI. C.* 5. *p.* 307. appellent celui dont ils prirent le nom Gain, *Gainus*, & non pas Gaïan, *Gaianus*; sur ce pied-là il faudroit dire *Gainite*: & non pas *Gaïanite*, mais dans Léontius de Bizance, qu'il en faut plus croire que Flaccius Illyricus & ses collègues, il y a toujours *Gaïanus* & *Gaïanita*. Voyez *Act. V. & Act. X. De sectis*.

GAJANLAS, s. f. Nom de certaines racines dont les habitans de la Province d'Ambosine, ou Alta Terra d'Ambosi, font une boisson fort agréable, en les faisant cuire dans l'eau. Cette boisson leur tient lieu du vin de Palme qu'on n'y recueille pas. Dapper, *Descr. de l'Afriq. p.* 317.

GAJAZZO, ou CAJAZZO, s. m. Nom propre d'une ville du Royaume de Naples. *Cajacia*, *Calatia*, *Galatia*. La ville de *Gajazzo* est dans la Terre de Labour, sur une colline près du Vulturne, entre Capoue & Télése. Matt. *Gajazzo* est ancien, mais peu considérable aujourd'hui. Il y a un Évêché. Une carte de De Fer l'appelle *Carazzo*, mais mal.

☞ GAIDHAB, ou AIDHAB, s. m. Ville située sur le bord de la mer Rouge. Quelques-uns la mettent au nombre des villes d'Égypte, & d'autres entre celles de l'Éthiopie.

GAIDUROGNISSE, s. f. Nom propre d'une petite isle de la Mer Méditerranée. *Gaidurognissa*. Elle est près de la côte méridionale de l'isle de Candie, au midi de Girapétra. Quelques Géographes prennent cette île pour l'ancienne *Letoa*, que d'autres mettent à Chistiana, Cufognissa & Lafognissi, trois petites iles qui sont fort près l'une de l'autre, au levant de *Gaidurognisse*.

GAÏEMENT. Quelques-uns écrivent GAIMENT, adv. Joyeusement, d'une maniére gaie & joyeuse, de bon courage. *Latè, hilariter, festivè*. Se perdre *gaiement* par la galanterie, se perdre tristement par l'envie & par l'orgueil. La Br. Ces Soldats alloient *gaiement* à l'assaut.

GAIETÉ, s. f. Joie, belle humeur. *Lætitia*, *hilaritas*. Je n'appelle pas *gaieté* tout ce qui excite à rire; mais un certain charme, un air agréable qu'on peut donner à toutes sortes de sujets, même les plus sérieux. La Font. Si un honnête-homme raille quelquefois, sa *gaieté* ne tend qu'à donner de la joie à ceux-mêmes qu'elle met en jeu. Ch. de M. Les jeunes gens se moquent du sérieux des vieillards, qui osent se montrer dans des lieux où il n'y a que de la galanterie & de la *gaieté*. S. Évr.

☞ Gaieté, s. f. Il se dit aussi des paroles ou des actions folâtres que disent ou que font les jeunes personnes. Ce sont de petites *gaietés*. Ce n'est qu'une *gaieté*.

Ronsard a appellé quelques-uns de ses petits Ouvrages des *gaietés*, parce qu'ils traitent des choses gaies, ou des folies de jeunesse. *Juvenilia*, *musæ juveniles*.

☞ On dit aussi qu'un cheval a de la *gaieté*, pour dire, qu'il a du feu. Acad. Fr.

On dit proverbialement, de *gaieté* de cœur; pour dire, Sans sujet, & de propos délibéré. Il est malhonnête d'aller quereller un homme de *gaieté* de cœur; c'est-à-dire, qui ne nous a point offensés. Écrire de *gaieté* de cœur. Voit. La Comédie est une tentation recherchée de *gaieté* de cœur. Nic.

GAJETTE, ou GAETE, ou GAÏETE, s. m. Nom propre d'une ville du Royaume de Naples, située sur le Golfe de *Gajette* dans la Terre de Labour, entre Naples & Terracine. *Gajette* est une des plus fortes places du Royaume de Naples. Elle a un beau port défendu par deux forteresses, qui sont aux deux côtés de son entrée, & un Évêché, auquel on a uni ceux de Mola & de Mainturne. Matt. *Gajette* étoit autrefois dans le pays qu'on nommoit Campanie, ou Campagne d'Italie; elle est située sur un promontoire, partie sur son penchant, & partie dans la plaine. C'est une clef du Royaume de Naples du côté de l'État de l'Église. Le port de *Gajette* est grand, & à l'abri du promontoire. L'un des châteaux qui le défendent paroit extrêmement ancien par dedans. On dit qu'il a servi de mausolée à L. Minucius Plancus. C'est Ferdinand Roi d'Arragon, qui a fortifié *Gajette*, & qui a fait construire l'autre grand château au haut du Promontoire. On voit dans le Château de *Gajette* le tombeau du Connétable Charles de Bourbon.

Le Golfe de *Gajette*, *Cajetanus*, ou *Formianus sinus*. Ce Golfe qui prenoit anciennement son nom de la ville de Formies, & qui porte aujourd'hui celui de *Gajette*, est une partie de la mer Toscane. Il est renfermé entre les Iles de Ponza, de S. Maria, de Ventotiana, & d'Ischia au midi, & les côtes de la terre de Labour au nord. Matt.

GAIGNAGE. Voyez GAGNAGE.

GAIGNE, s. f. Terme de Coutumes, Gain, profit. *Lucrum*. *Gaigne* coutumiere, c'est ce que le survivant des conjoints par mariage a, selon la Coutume, des biens du prédécédé.

☞ GAIGNIÉRES, ou faiseuses d'étuis s. f. plur. espéces d'abeilles.

☞ GAIGNON, s. m. Vieux mot. Le petit d'une bête.

Là sont les dolentes sémelles
Qui le lait ont en leurs mammelles,
Dont elles paissent leurs gaignons.

GAILLAC, s. m. Nom propre d'une petite ville de France, ou bourg avec Abbaye. *Galliacum*. Il est dans l'Albigeois, Contrée du Languedoc, sur le Tarn au-dessous de la ville d'Alby. S. Michel de *Gaillac*, c'est une Abbaye de Bénédictins, qui est à Gaillac. Sainte-Marthe, de Vallois, *Notit. Galliar. p.* 215. M. Corneille écrit *Galhac*, mais mal.

Il faut distinguer *Gaillac* dans l'Albigeois, de *Gaillac* dans le Querci, où le Roi Pépin fonda un monastère à l'honneur de S. Quentin: ainsi que le P. Mabillon l'a dit dans ses Annales des Bénédictins à l'an 812. n. 3. L'Abbaye de *Gaillac* en Albigeois, *Galliacensis Abbatia*, n'est pas si ancienne; on n'en trouve aucune mention avant l'an 972. Personne ne doute, dit le P. de Sainte-Marthe, que cette Abbaye ne fût dès le commencement de l'Ordre de S. Benoit; sur la fin du onziéme siécle elle fut soumise à la Chaise-Dieu; & en 1536. elle a été sécularisée. C'est aujourd'hui un Chapitre composé d'un Abbé séculier, un Doyen, 12 Chanoines, 4 Hebdomadaires, 10 Probendés 2 Clercs, un Chantre, & 4 enfans de Chœur. *Gallia Christ.* Nouvelle Édit. *T. I. p.* 52.

GAILLARD, arde. adj. Enjoué, gai, qui ne demande qu'à rire, ou à faire rire. *Lætus*, *hilaris*, *facetus*. On ne fait jamais sentir le *d* final, pas même devant une voyelle. C'est un *gaillar* adroit, & non pas un *gaillart*-adroit. On dit de celui qui est entre deux vins, qu'il est un peu *gaillard*, & aussi de celui qui sans avoir bu est sujet à faire quelques folies. Goutons les plaisirs d'une *gaillarde* jeunesse. Passerat.

Soucis pressans chassent pensers gaillards. Des. H.

Mais treize vers, cinq en art, huit en ance,
Il m'est aisé d'en faire la dépense,
Quand votre vin sur-tout me rend gaillard;
Dès que j'en bois je suis plus fort d'un quart. De la Mon.

Borel observe que tous les mots terminés en *ard*, sont composés du Gaulois *ard*, qui signifioit *naturel*. Ainsi *Gaillard* veut dire *naturel gai*. On peut dire la même chose de *babillard*, *couard*, *pillard*, *paillard*, &c. Du Cange dérive ce mot de *goliardus*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour signifier, un *bouffon*, un *jongleur*. Voyez ci-après GOLIARD. Scaliger le fait venir à *Gallica audacia*; Vossius à *Gallico ardore*, d'autres de *validus* & de *validior*. Guichard de l'Hebreu, גול, se réjouir, d'où l'on a fait, dit-il, γαίειν, en Grec, & *Gaillard* en François, & l'Auteur du jardin des racines Grecques d'ἀγαλλιάομαι, je tressaille de joie, je me réjouis.

On le dit aussi des choses qui sont licencieuses, hardies, un peu libres. *Turpiculus*, *audax*. Ce conte est un peu *gaillard*, le trait est *gaillard*.

On appelle aussi *gaillard*, un homme qui se porte bien, qui est dispos & vigoureux. *Vegetus*, *firmus*. Cet homme est encore frais & *gaillard* pour son âge. Il est *gaillard* de corps & d'esprit. B. Rab.

Gaillard, arde. Éveillé, amoureux. *Lascivus*. Elle a la mine un peu *gaillarde*. Voit.

On dit aussi d'un homme, que c'est un *gaillard*, *Cautus*, *sagax*; pour dire, que c'est un adroit, un fourbe, un homme à surprendre les autres, dont il se faut défier.

☞ Gaillard, arde, adv. Il se dit aussi des choses hardies, périlleuses, nouvelles, extraordinaires. Il a attaqué lui seul six hommes l'épée à la main, cela est *gaillard*. Le coup est *gaillard*. Le trait, le tour est *gaillard*. Acad. Fr.

Gaillard, se dit aussi métaphoriquement des plantes, qui sont bien vertes & bien vives, qui se portent bien, qui sont vigoureuses. *Vivax*, *Vegetus*. Qu'on vienne à greffer heureusement une branche sur un pied bien

vif

vif & bien sain, il en viendra un arbre verd *gaillard.* La Quint.

En termes de Marine, le *gaillard* est le château, ou élévation qui est au-dessus du dernier pont. Il y a le *gaillard* d'avant la proue, & le *gaillard* d'arrière sur la poupe. On le dit aussi du vent. Nous navigeâmes par un vent frais & *gaillard.*

Gaillard. *Château-Gaillard.* Nom de lieu. *Gaallardum, Gaillardum Castrum, Rupes Gaillarda.* C'étoit autrefois un fort Château, aujourd'hui ce n'est qu'un village proche des Andeli en Normandie. Philippe Auguste ne put prendre *Château-Gaillard* qu'après plus de cinq mois de siége. Voyez Rigord à l'an 1211. & Guillaume le Breton dans sa Philippide, *L. VII. & De Gestis Philippi Augusti.*

GAILLARDE, s. f. Terme de Musique & de Danse. Espèce de danse ancienne qu'on dansoit tantôt terre à terre, & tantôt en cabriolant; tantôt allant le long de la salle, & tantôt à travers. On l'appelloit aussi *Romanesque*, à cause qu'elle venoit de Rome. Thoinot Arbeau dans son Orchésographie, dit que c'étoit une danse composée de cinq pas, & de cinq assiettes de pieds que faisoient les danseurs l'un devant l'autre avec plusieurs passages, dont il donne la tablature, qui est de six minimes blanches, & de deux mesures ternaires.

☞ Pas de *Gaillarde.* Pas de Danse ainsi appellée, parce que ce pas se répete souvent dans la *Gaillarde.* Le pas de *Gaillarde* est composé d'un assemblé, d'un pas marché, & d'un pas tombé. Rameau.

☞Gaillarde. s. f. Terme d'Imprimerie. C'est un des corps de caractères qu'on appelle interrompus, & qui n'ont pas de proportion avec les autres. Pour les distinguer, le Fondeur met ce qu'on nomme le cran au dessus, au lieu qu'aux corps réguliers ils le mettent dessous.

GAILLARDE, l'Abbaye *Gaillarde.* Voyez BRISTOL, le petit Bristol.

GAILLARDELETTES ou GALANS. Terme de Marine. Pavillons arborés sur la misaine & sur l'artimon.

GAILLARDEMENT, adv. Joyeusement, d'une maniere gaillarde & légère, ou de bonne volonté. *Læte, hilariter, festivè, facetè, alacriter.* Quand on veut faire plaisir, il le faut faire *gaillardement* & de bon cœur. Il lui a répondu *gaillardement;* c'est-à-dire, cavalierement, brusquement.

GAILLARDET, s. m. Terme de Marine, qui se dit du pavillon échancré qui est arboré sur le mât de misaine. On le dit aussi des pavillons qui se mettent aux mâts des galères.

GAILLARDISE, s. f. Gaieté, divertissement; sorte d'action où il y a quelque chose d'un peu hardi, d'un peu libre, d'un peu gaillard. *Hilaritas..* Ce n'est que *gaillardise.* Mol. Il n'a pas dit cela pour vous offenser, mais par simple *gaillardise.*

☞ GAILLEFONTAINE, s. f. Nom propre de lieu. *Gosleni*, ou *Goisleni fons.* Ce lieu est en Normandie dans le diocese de Roüen, à une lieue de Forges, & à trois ou quatre de Neuf-Châtel en Brai, vers les confins du Beauvaisis, dans lequel quelques-uns l'enferment. Quelques Récens le nomment *Gallionis fons;* mais mal. Voyez la *Description Géogr. & Hist. de la Haute Norm. T. I. pag.* 117.

GAILLON, s. m. Nom propre d'un Bourg de France, situé dans la Normandie, sur la Seine, à sept lieues au-dessus de Rouen *Gaillio* L'Archevéque de Rouen a un magnifique Château à *Gaillon*, & les Chartreux y ont un Monastère à une petite demi-lieue. C'est le Cardinal Georges d'Amboise, Archevéque de Rouen, & Ministre d'État sous Louis XII. qui a fait bâtir le château de *Gaillon* & son avantcour. Le Cadinal de Bourbon en a fait bâtir la gallerie. On trouve un Châtelain de *Gaillon* sous Philippe Auguste. *Gaillon* semble à de Valois être le nom de celui qui a le premier bâti ce château; car chez les Romains, dit-il, *Gallio* étoit un nom propre. Cependant Rigord à l'an ciↃcxcv. l'appelle *Castrum Gaallonii*, & Guillaume le Breton au cinquiéme Liv. de sa Philippide *Gaillo.* Il le dépeint comme un fort château posé sur une hauteur escarpée. Le Cartulaire de Fécamp l'appelle *Gaillum.* De Valois, *Not. Gall. p.* 220.

GAIN, s. m. Profit, avantage que l'on tire de son commerce, ou de son emploi, ou de son industrie. *Lucrum, emolumentum.* Il y a des *gains* honnêtes & légitimes, comme il y en a de sordides & d'infames. Le *gain* du jeu ne donne point d'action en Justice. On peut hasarder quand on joue sur son *gain.* Il n'y a eu ni perte ni *gain.* On dit, se retirer sur son *gain*, pour dire, Quitter le jeu dans le temps qu'on gagne. Le *gain* de la partie, en matière de jeu. Acad. Fr. Il a eu ce casuel en pur *gain*, il ne lui a rien coûté. C'est un *gain* que de savoir perdre à propos. Fl. *Pecuniam in loco negligere, maximum interdum est lucrum.* Ter. Il y a des gens que le désir du *gain* conduit à la gloire par des routes obscures, & qui y parviennent en fuyant seulement l'indigence. Fel. L'avidité du *gain* est le ressort qui met les hommes en mouvement. Saint Évremont. L'usure est un *gain* illicite. Ibid.

Travaillez pour la gloire, & qu'un sordide gain
Ne soit jamais l'objet d'un illustre Ecrivain. Boil.

Un vil amour du gain *infectant les esprits,*
Trafiqua du discours, & vendit les paroles. Id.

Ménage dit que ce mot vient de l'Allemand *gwein*, dont les Italiens ont fait *guadagno*, & Guichart dérive le mot Allemand, & le mot François, de יגע, *gagner*, comme si ce verbe Hébreu avoit jamais eu ce sens. D'autres le font venir avec peu de vraisemblance de [illegible], qui signifie la même chose, & gagner de κερδαίνω: mais il n'y a dans ces dérivés presqu'aucune des radicales de leur primitif.

On dit, qu'on fait une affaire à moitié perte, à moitié *gain;* pour dire qu'on s'est associé par moitié.

Gain, signifie aussi, Victoire, ou avantage qu'on remporte sur un adversaire, soit en matiere de guerre, soit en matiere civile. *Victoria.* Il faut souvent peu de chose pour causer le *gain* d'une bataille. Une petite circonstance donne souvent *gain* de cause.

Gains & épargnes des enfans de famille, sont la même chose que ce que les Romains appelloient *pécule.* Parmi nous, tous les biens qui arrivent aux enfans émancipés, ou non, leur appartiennent en pleine propriété, pourvu qu'ils fassent voir les titres de leur acquisition; car sans cela, ces biens sont censés appartenir aux peres, ou acquis des deniers des peres.

Gain de survie. Terme de Droit. Est une somme que le mari promet à sa femme outre sa dot, au cas qu'il prédécede, ce qu'on appelle proprement augment de dot. La femme promet aussi réciproquement quelque chose au mari. Voyez Colombet en son Abrégé de la Jurisprudence Romaine.

GAINE, s. f. Étui d'un couteau. *Vagina.* Il se disoit autrefois des épées, au lieu qu'on dit maintenant *fourreau*, dont viennent les composés *dégainer, rengainer;* & on appelloit aussi *traine-gaine*, ceux qu'on nomme encore *traineurs* d'épée, fainéans, batteurs de pavé. Maintenant il se dit seulement des étuis, des couteaux, ou de quelques autres menus ferremens.

Ce mot vient du Latin *vagina*, selon Ménage. Dans la basse Latinité on a dit *gaina.* Cambden le dérive de l'Anglois *gwain.* Voyez les Bollandistes, *Act. SS. Maii, T. I. p.* 347. *A.* De *vagina* en changeant l'*u* en *gu*, & adoucissant d'abord le *g* de la seconde syllabe, comme font les Grecs dans *Calogeros*, & ensuite le changeant en *i* comme dans *caloyer*, de *Calogeros*, & enfin réduisant les deux *ii* en un seul, s'est fait *gaina*, & de-là *gaine* en notre langue; les Italiens disent aussi *gaina.*

Gaine de flame, se dit sur la mer d'une espèce de fourreau de toile dans lequel passe le bâton de la flame. *Gaines de girouettes*, sont des bandes de toile par où l'on coud les girouettes au fût. *Gaine de pavillon*, est une bande de toile cousue à toute la largeur du pavillon, dans laquelle sont les rabans.

On dit en proverbe: Qui frappera du couteau, mourra de la *gaine*, pour exprimer cette pensée de l'Évangile: *Omnis enim qui acceperit gladium, gladio peribit;* mais ce n'est pas là bien exprimer.

Les

Les *gaînes* doivent être commencées de cuir & encharcées de cuir de veau, & couvertes de veau, suivant les statuts du métier.

Gaîne, en termes d'Architecture, se dit de la partie inférieure d'un terme, parce qu'il semble sortir d'une *gaîne*. *Gaîne de scabellon*, c'est la partie ralongée qui est entre la base & le chapiteau, & qui se fait de diverses manieres, & avec des ornemens différens.

Gaîne, en termes de Botanique, se dit en parlant des fleurons & des demi-fleurons, d'un petit tuyau qui commence par cinq petits filets qui naissent des parois internes des fleurons & des demi-fleurons.

On se sert aussi de ce terme pour exprimer certains fruits dont la figure approche de celle de la gaine d'un couteau; en général, des enveloppes de différentes choses qui ressemblent à une *gaîne*, au moins en ce qu'elles sont plus longues que larges. La *gaine* que la dure-mere fournit à la moëlle du dos. Journal de 1695.

GAINESBORROW. Voyez GAINSBOROUG.

GAINIER, s. m. Ouvrier qui fait toute sorte de gaînes & d'étuis, soit pour des couteaux, ou autres ferremens, soit pour de la vaisselle d'or & d'argent, des lunettes, des instrumens de Mathématique, ou autres choses qu'on veut conserver. *Vaginarum opifex, concinnator.* On trouve dans la basse Latinité *Gainarius.* Voyez *Act. SS. Maii, T. I. p.* 345. *C. & p.* 347. *A.* Il y a à Paris un corps de métier de *Gainiers*, fourreliers & ouvriers en cuirs bouillis, établi par une Ordonnance de l'année 1323. Ils ne peuvent travailler que sur du cuir bouilli écru, non tanné, ni corroyé, appliqué & collé sur éclisse, gommé par-dessus, sans aucune couture à deux chefs, comme portent leurs statuts.

Gainier, s. m. Arbre appellé autrement, Arbre de Judée, Arbre de Juda. *Siliquastrum*, *Arbor Judaica.* Il croît en Provence & en Languedoc, & il est de moyenne grandeur. Ses branches sont garnies de feuilles, qui sont alternes, arrondies, vertes en dessus & en dessous. Ses fleurs qui naissent du tronc & des grosses branches, paroissent au premier printemps avant les feuilles, & sont légumineuses, purpurines, aigrelettes, & suivies d'une gousse à deux cosses, qui renferment plusieurs semences taillées en forme de rein, & qui a la figure d'une gaine de couteaux: ce qui a donné lieu d'attribuer à cet arbre le nom de *Gainier.*

GAINSBOROUG ou GARNSBOROUG, s. m. Nom de lieu. *Genesboruvia.* Bourg d'Angleterre, situé dans le Comté, & à l'occident de la ville de Lincoln, sur la frontiere du Comté de Nottingham. Maty. De Lile écrit *Ganesburg*, comme les Tables de Spéed, Cambden, *Gainesborrow*, quoique dans sa Table du Comté de Lincoln il y ait *Ginsburg.* Du reste, ces trois Géographes mettent *Gainsboroug* sur le Trent au nord-ouest de Lincoln, & non pas au couchant, comme Maty; & je ne trouve nulle part *Garnsboroug.*

GAJOLA, s. f. Nom propre d'une petite île de la mer Toscane. *Gajola*, anciennement *Euplaa.* Elle est dans le Golfe de Naples, entre Naples & Pouzzol. Maty.

GAIOLE, s. f. *Cavea.* Vieux terme qui signifioit ce que nous appellons maintenant cage. On le trouve dans Nicot, aussi-bien que *gaioler*, pour dire, babiller & caqueter comme un oiseau en *gaiole*, c'est-à-dire, en cage.

GAISENFELD, s. m. Nom propre d'un Bourg du Cercle de Baviere en Allemagne. *Caisenfelda.* Il est situé sur la petite riviere d'Ilm, à une lieue du Danube, & à deux de la ville d'Ingolstat. Quelques Géographes prennent ce bourg pour le *Vallatum* de l'ancienne Vindélicie, que d'autres mettent à Feillembach, village de la même contrée. Maty.

GAISTING, s m. Nom propre de lieu. *Gaistinga*, anciennement *Augustana Castra.* C'étoit autrefois une petite ville de la Vindélicie, maintenant ce n'est qu'un village de la Baviere, il est près du Danube, au levant de Ratisbonne. Maty.

GAIVE. Voyez GAYVE.

GAJURE, s. f. Terme de Coutumes. C'est la même chose que *gagerie* de rachat. Voyez ce mot.

☞ GAJURE. Voyez GAGEURE.

G A L.

GAL, s. m. Il ne se dit qu'en cette phrase, *avoir le gal*; c'est-à-dire, avoir l'avantage. *Vincere.* Cette expression métaphorique est prise d'un jeu des enfans, où ils appellent *gal* le but vers lequel ils poussent une balle. Celui qui atteint le but gagne le *gal.*

GAL, s. m. Nom propre d'homme. *Gallus.* Saint *Gal*, premier du nom, Evêque d'Auvergne, sorti d'une famille très-qualifiée & fort ancienne dans les Gaules, naquit vers l'an 489. dans la ville à qui l'on a depuis donné le nom de Clermont. Baillet, 1. *de Juillet.* Il en fut fait Évêque en 527. & mourut vers l'an 554. âgé de 65. ans, dont il en avoit passé 27. dans l'Épiscopat.

Saint Gal. M. de la Chapelle écrit toujours *S. Gall.* Voyez Lettre neuviéme d'un Suisse, s. m. Nom propre d'une ville de la Suisse, *Fanum S. Galli.* Quelques-uns disent *Sangallum.* Elle est dans le quartier qu'on nomme l'Abbaye de *S. Gal*, à trois lieues du lac de Constance. Cette ville n'est pas fort grande; mais elle est bien bâtie, propre, bien peuplée, & riche par son commerce, & principalement par ses manufactures de toiles. L'Abbaye de *S. Gal* occupe un des quartiers de la ville; mais elle a son enceinte de muraille particuliere, & la porte de la ville par laquelle on y entre est fermée d'un côté par les officiers de l'Abbaye, & de l'autre par ceux de la ville. L'Abbaye de *S. Gal* du Diocèse de Constance est de l'Ordre de S. Benoît. L'Église en fut dédiée l'an 835. L'Abbé de *S. Gal* est Prince de l'Empire. Voyez *Francisc. Guillimannus, L. II. C.* 2. *Helvetiæ*, & les Sainte Marthe.

La ville de *S. Gal* est une République, indépendante de l'Abbé: elle est divisée en six compagnies, qu'on appelle Tribus; les Tisserans & les Gentilshommes marchent de pair, & forment la premiere de ces Tribus. On élit de chacune de ces Tribus douze personnes, qui composent le grand Conseil, en qui réside le droit de la Souveraineté: il y a encore un Sénat, ou petit Conseil, composé de vingt-quatre Sénateurs, & de trois Bourgue-mestres, ou Consuls, qui expédient les affaires en premiere instance. La ville de *S. Gal* s'allia l'an 1454. avec les Cantons de Zurich, de Bèrne, de Lucerne, de Zuits, de Zug & de Glaris. Elle embrassa la Réformation l'an 1529. & depuis ce temps, l'Abbé n'a plus fait sa résidence dans l'Abbaye, mais à Wyle, petite ville de Thurgow. Voyez sur cette ville & sur cette Abbaye, *Georg. Brudus, T. II. Civitatum; Mercus. C.* 19. *Franc. Guillimannus, Helvetia, L. IV. C.* 2. de la description de la Suisse par Simler.

L'Abbaye de *S. Gal*, *Sangallensis provincia*, contrée de la Suisse, qui n'est ni Canton, ni sujette des Cantons, mais alliée de quelques-uns. Ce pays, en y comprenant le Comté de Toggembourg, qui en est une dépendance, est renfermé entre le Lac de Constance, le Thurgow, & les Cantons de Zurich & d'Appenzel. Il contient deux Souverainetés distinctes, celle de l'Abbé de *S. Gal*, & celle de la ville, dont la premiere est la plus considérable en étendue, & en nombre de sujets. Les Abbés de *S. Gal* ont pris en 1226. la qualité de Princes de l'Empire, qu'ils portent encore aujourd'hui; ils sont assez puissans, & tout leur pays est sous la protection des Cantons de Zurich, de Luzerne, de Zuits & de Glaris, depuis l'an 1452. Un des Conseillers de ces Cantons fait la fonction de Capitaine Général du pays de cet Abbé, il assiste à tous les jugemens qui s'y rendent, & il retire la moitié des amendes. On le change tous les deux ans. Au reste, l'Abbé de *S. Gal* possede plusieurs terres dans le Thurgow, & en d'autres quartiers, qui sont sous la souveraineté des Cantons, & il fait sa résidence ordinaire à Wyle, dans le Thurgow, comme on l'a dit ci-dessus.

☞ L'Abbaye de *S. Gal* dans dans le Thurgow à un mille du Lac de Constance, a été ainsi nommée à cause que *S. Gal*, Irlandois de nation, & Disciple de S. Colomban, se retira en ce lieu, dans le septiéme siécle, & y bâtit un petit Monastere, qui après sa mort, qui arriva l'an 646. fut appellé la Celle de *S. Gal.* Les François s'étant rendus maîtres de ce pays en 710. Un certain Waltraun à qui appartenoit cette solitude, pria le

Comte Victor, Gouverneur du pays, de donner cette celle à S. Othmar, ce que ce Comte accorda l'an 720. & en demanda lui-même la confirmation à Charles Martel, Maire du Palais, qui l'accorda, à condition que S. Othmar y établiroit les observances régulieres, & ce Prince érigea pour cet effet cette celle en Abbaye, dont S. Othmar fut le premier Abbé. Pepin, à la priere du Prince Carloman son frere, assigna à cette Abbaye des revenus considérables. Grosbert élu Abbé en 816. fit exempter par l'Empereur Louis le Débonnaire son Abbaye de la jurisdiction des Évêques de Constance; & depuis ce temps-là ce Monastère devint puissant. Ulric d'Altson, que l'Empereur Philippe éleva à la dignité de Prince de l'Empire, étendit considérablement son domaine. Il possédoit alors Appenzel, Schvendy, Brusilow, Gontès, Nimkalbach, & Hasem, qui se sont soustraits de son obéissance. Les terres que possede présentement l'Abbé de *S. Gal* en souveraineté, outre la ville de *S. Gal* & son territoire, sont Wil, Gonshufulza, & le Comté de Tokembourg, qui renferment plusieurs villages, dont les habitans sont partie Catholiques & partie Protestans.

GALAAD, s. m. Nom de montagne dans l'Écriture. *Galaad, Mons Galaad; Galaaditicus mons.* Selon la prononciation Hébraïque *Galhed*, ou *Gilhad*, ou *Gilead*, dans Joseph *Galades.* On prétend que c'est l'Hippus de Ptolomée. Quoi qu'il en soit, dans les Livres saints, c'est une chaine de montagnes de l'Arabie, qui bornoit du côté du levant les Tribus d'au-delà du Jourdain. Le mont *Galaad* s'étend du septentrion au midi l'espace de cinquante milles, ou environ, depuis le Liban jusqu'à la ville de Jaër. Ce n'étoit proprement qu'une partie des montagnes qui environnent la Terre-Sainte de tous côtés, & qui s'appellent de différens noms en différens endroits, au midi les montagnes de Seïr, au couchant *Galaad*, au septentrion Hermon & Liban.

Le pays de la Terre de Galaad ou la Galaaditide, *Terra Galaad, Galaaditis.* C'est le pays qui est entre les montagnes de Galaad au levant, & le Jourdain au couchant; & où étoient les Royaumes d'Og & de Basan, ou des Amorrhéens orientaux, & où furent placées ensuite par Moïse les Tribus de Ruben & de Gad, & la demi-Tribu de Manassé d'au-delà du Jourdain.

Ce mot vient de גל *gal*, qui signifie un amas, un monceau, & de, עד *ed*, qui veut dire *témoin.* Jacob & Laban s'étant fait des promesses mutuelles de ne point passer ces montagnes pour se nuire, & en signe de ce traité ayant élevé un monceau de pierre qui en fut le gage & le monument, ils donnerent à ces montagnes le nom de *Gil-ed*, qu'on a prononcé *Galaad* en Grec & en Latin. Voyez *Genèse*, Chap. XXXI. v. 21.

Galaad. Nom d'une ville de la Terre-Sainte. *Galaad.* Cette ville étoit dans la Terre de Galaad, à l'orient du Jourdain; elle appartenoit à la demi-Tribu de Manassé d'au-delà du Jourdain, & étoit située dans les montagnes de Galaad, dont elle avoit pris le nom. D'autres disent qu'elle le prit de Galaad fils de Machir, & petit-fils de Joseph, *Nombres*, XXVI. 29. 30. *Jos.* XVII. 1. 3.

GALACTITE, s. f. Pierre à laquelle on a donné ce nom, à cause qu'étant broyée elle se résout en une liqueur blanche comme du lait, qui est appellé γάλα en Grec. *Galactites.* Elle est de couleur de cendre, & a un goût doux. On la trouve dans la Toscane, en Saxe, & en plusieurs autres endroits. Elle est bonne pour les fluxions des yeux & pour les ulcères, elle augmente le lait aux nourrices; & si on la pend au cou des enfans, elle leur fait venir la salive. Il faut la broyer avec de l'eau, & la serrer dans une boîte de plomb, pour la bien garder, à cause de sa viscosité.

☞ La *galactite* est de la longueur du petit doigt. Les Peintres s'en servent pour tracer des lignes.

GALACTOIRE, s. m. Nom propre d'homme. *Galactorius, Galacterius.* Un des Peres qui assista & qui souscrivit au célébre Concile d'Agde en 506. fut *S. Galactoire*, second Évêque de Béarn, & martyr.

GALACTOPHAGE, s. m. & f. Qui vit de lait. *Galactophagus.* On a donné ce nom dans l'Antiquité à des peuples de la Scythie Asiatique. Homere, *Iliad.* L. XIII. v. 6. les loue de ce que contens de peu ils ne faisoient tort à personne, & étoient très-justes. Ptolomée, & après lui le Pape Pie II. dans sa Cosmographie, part. I. de l'Asie, C. 14. les place entre les montagnes Rhimmiques d'un côté, & de l'autre la mer d'Hircanie & le fleuve Jaxartes, que quelques-uns appellent aujourdhui l'Hésel, & les gens du pays Organz.

Ce mot vient du Grec Γαλακτοφάγος, composé de Γάλα, γάλακτος, *du lait*, φάγομαι, *Je mange.*

☞ GALACTOPHORE, adj. m. & f. Qui porte le lait. Cette épithéte donne aux rameaux ou vaisseaux qu'on suppose porter le lait aux mammelles, ou plûtôt à de petits tuyaux ou conduits qui partant de la substance glanduleuse des mammelles, vont aboutir au mammelon. On donne aussi cette épithéte aux médicamens qui engendrent beaucoup de lait, & le déterminent vers les mammelles. De γάλα, lait, & φέρω, je porte. *Dict. de Janes.*

GALACTOPOTE, s. m. & f. Qui boit du lait. Buveur de lait. *Galactopota, Galactopotes.* On a donné ce nom à quelques peuples, comme aux Nomades & aux Géthes; parce qu'ils n'avoient point de blé, & ne vivoient que de lait. Ainsi *Galactopote* est la même chose que Galactophage.

Ce mot est Grec, & vient de Γάλα, γάλακτος, *du lait*, & de πόται, *buveurs* de πίνω, *je bois.*

GALACTOSE, s. f. Changement en lait; production du lait. *Galactosis.* C'est un terme Grec, γαλακτοῦμαι signifie se changer en lait, & de-là γαλάκτωσις, le changement qui se fait du chyle ou des alimens en lait. Les Medecins se servent de ce terme *Galactose*, & il se trouve dans le Journal des Savans, 1665. page 67.

GALACZ ou GALATZ, s. m. Nom propre d'une petite ville de la Turquie, en Europe. *Galatium.* Elle est dans la Moldavie, sur le Danube, entre les embouchures du Pruth & du Sérel.

GALAJON. Voyez GALEJON.

☞ GALAM, s. m. Royaume d'Afrique, dans la Nigritie, fort avant dans les terres, près du Senega, à 300. lieues de son embouchure.

GALAMMENT, adv. D'une maniere galante, de bonne grace, avec esprit, avec civilité, proprement. *Festivè, eleganter, lepidè, urbanè.* Cet homme écrit fort *galamment*, fait les choses fort *galamment.* Un appartement meublé *galamment.* La Comtesse de M.

La pure vérité souvent est moins aimable,
Qu'un mensonge dit galamment. Vil.

GALAN, s. m. Nom propre d'une petite ville de France dans l'Armagnac *Galanum.* Elle est entre Tarbes & S. Bertrand de Comminges, vis-à-vis de Bigorre, mais plus au nord.

GALANGA, s. m. Plante des Indes Orientales. Il y a le petit & le grand *galanga.* Le petit *galanga* croit à la Chine; il vient de la hauteur de deux empans. Sa racine est inégale, pleine de nœuds, grosse comme le petit doigt, semblable à la racine du souchet, rougeatre par-dedans & par-dehors, dure, solide, d'un goût fort âcre, qui pique extrémement la langue, & d'une odeur aromatique; ses feuilles ressemblent à celles du myrte. Le grand *galanga* croit dans l'Île de Java & en Malabar. Sa racine est aussi noueuse, de la grosseur d'un ou de deux pouces, cendrée, ou blanchâtre, d'une odeur forte, & d'un goût très-piquant: elle n'est pourtant pas si âcre, & n'a pas autant de vertu que celle du petit *galanga.* Ses tiges sont presque de la hauteur de deux coudées, semblables aux roseaux. Ses feuilles sont longues, pointues, approchant de celles de la flambe, noirâtres & plus étroites. Ses fleurs sont blanches & sans odeur. Sa semence est menue. Le *galanga* est un remede céphalique, cardiaque & stomachique. Il fortifie l'estomac, & aide à la digestion. Il est bon dans les maux de tête, dans la colique, pour dissiper les vents, & pour corriger la puanteur de l'haleine.

GALANT, ante, adj. Homme honnête, civil, qui a de l'esprit, qui fait les choses de bonne grace. *Urbanus, festivus, elegans, scitus.* Ce Capitaine s'est battu en *galant*-homme, en honnête homme. Montagne a écrit en *galant*-homme. Ce Chevalier reçoit fort bien les gens chez lui, & en *galant*-homme. Un *galant*-homme,

homme, c'est un honnête homme, un peu plus brillant & plus enjoué qu'à son ordinaire, & à qui tout sied bien. La Ch. de M.

Galant, se dit encore d'un homme qui a l'air du monde; qui est poli, qui tâche à plaire, & particulierement aux Dames, par ses manieres honnêtes & complaisantes; qui a beaucoup d'esprit, de délicatesse, de l'enjouement, des manieres touchantes, aisées & agréables. Il est difficile de bien définir toutes les qualités qu'on attache à la personne d'un *homme galant*, ou d'un *galant-homme*. Car, remarquez que ce mot mis devant, ou après, a des significations très-différentes. Vau. Bou. Il y a beaucoup de différence entre un *galant-homme*, & un *homme galant*. Un *galant-homme* est plus de tout dans la vie ordinaire, il a des agrémens plus profonds, & le temps a moins de prise sur lui. Un *homme galant*, devient à la fin le rebut & le mépris du monde. Le Ch. de M. *Galant*-homme veut dire, un homme poli, agréable : homme *galant*, est celui qui cherche à plaire aux femmes. L'air *galant* est ce qui acheve les honnêtes gens, & ce qui les rend aimables. Saint Évr. L'air *galant* de la conversation, consiste à penser les choses d'une maniere délicate, flatteuse, aisée, & naturelle, & à pencher plûtôt vers la douceur & l'enjouement, que vers le sérieux. M. Scud. Le Prince avoit un esprit *galant* & passionné; il donnoit un tour *galant* à tout ce qu'il disoit. P. de Cl. On a dit de Costar, qui avoit les manieres assez polies, qu'il étoit le pédant le plus *galant*, & le *galant* le plus pédant qu'on pût voir. Mén. La Cour de Henri II. étoit *galante* & polie : on n'y songeoit qu'à plaire, à aimer & à être aimé. P. de Cl. On dit : Le compliment n'est pas trop *galant*; c'est-à-dire, qu'il est un peu grossier, un peu incivil.

De ses sons le galant *Horace*
Parant ses accords avec grace,
Aux bords les plus fleuris va dérober le thim,
Plus diligent que n'est une abeille au matin.
Nouveau choix de vers.

Chez d'autres apprentifs on passe pour galant
Lorsqu'on écrit en l'air, & qu'on peint en parlant.
Sanlecq.

Cet Auteur écrit *galand* avec un *d*.

Quelques Seigneurs restés d'une Cour plus galante
Et moins dure aux Auteurs que celle d'aujourd'hui,
Sont encore, il est vrai, le généreux appui
De la science étonnée & mourante. Des Houl.

Galant, se dit aussi des femmes qui ont de l'esprit, des manieres agréables & engageantes; qui aiment le monde, qui sont bien aises de plaire, & de trainer des Amans après elles. Les personnes *galantes* sont bien aises qu'un prétexte leur donne lieu de parler à ceux qui les aiment. P. de Cl. Cette femme a le cœur peu tendre; mais en récompense elle a l'esprit fort *galant*. B. Rab.

Galant, signifie aussi, habile dans sa profession, qui entend bien les choses dont il se mêle. Vous lui pouvez donner votre affaire à conduire, il s'en acquittera bien, c'est un *galant*-homme.

On dit *galant* des choses aussi-bien que des personnes, & la suite du discours détermine la signification de ce mot. Il y en a qui l'écrivent avec un *d*, *galand*. Une fête *galante*. Je suis d'un temps plus *galant* que n'est celui-ci. La Comtesse de M. Une grotte *galante* ajustée par tout ce qu'on peut imaginer de plus gracieux. Mademoiselle de..... Rubans, nœuds *galans*.

Ce mot vient du vieux François *Gale*, qui signifie *réjouissance*, & *bonne chère*, qui vient de *Gallare*, c'est-à-dire, Boire d'autant, & se réjouir à la mode des Prêtres de Cybèle, qu'on nommoit *Galli* : d'autres disent de *Galéola*, qui étoit une coupe faite en forme de *galée*, d'où sont venus aussi les mots de *gaillard* & de *régaler*. D'autres le font descendre du mot Latin *elegans*. Les Espagnols disent aussi *gala*; pour dire, *enjouement*, bonne humeur, réjouissance, propreté, ajustement.

Galant, s. m. Amant; celui qui s'attache auprès d'une femme, qui lui rend des soins, qui feint ou qui ressent de la passion pour elle. *Amans, amator.* Une femme qui n'a qu'un *galant* croit n'être point coquette : celle qui a plusieurs *galans* se croit simplement coquette. La Br.

Galant, emporte ordinairement un Amant favorisé, & se dit de celui qui a de l'attachement pour une femme, avec laquelle il a un commerce familier. *Adulter, procus.* Quand on dit simplement, c'est une *galante*, c'est-à-dire, une Courtisane. Un Auteur François dit *galande* au féminin, pour *galante* : peut-être que la rime l'a obligé d'user de ce mot, qu'il fait rimer avec *Allemande*.

D. Lancelot dérive ce mot de καλὸς, qui veut dire beau, ou d'ἀγλαὸς, qui signifie beau brillant.

Galant, signifie encore, Amoureux, qui désire passionnément une chose. *Cupidus, studiosus.* Vous êtes le *galant* des Muses. Costar. Quoique Plutus (le Dieu des richesses) soit pâle & défait, il a bien des *galans*. Ablanc.

On dit aussi, qu'un homme est un *galant*, pour dire, qu'il est habile, adroit, dangereux, qui entend bien ses affaires; que c'est un fourbe, un fripon. *Sagax, cautus.*

Galant. Qui s'échappe, qui fait les choses légerement, égrillard. *Temerarius.* Gardez-vous de faire folie, ou je saurai vous châtier comme un *galant*. Voit.

On appelle un Verd-*galant*, un jeune homme sain & vigoureux, qui est propre au plaisir.

On appelle un *Colera morbus*, un *Trousse-galant*, parce qu'en peu d'heures cette maladie emporte son homme.

On appelle aussi *Galant*, des nœuds de rubans qui servent à orner les habits, ou la tête des femmes. *Taenia, vitta.* Une garniture, une touffe de *galans*. Il est vieux.

Galans. Terme de Confiseur. Ce sont des pelures de citrons, ou d'oranges tournées.

Le Mercure *galant* est le titre d'un livre qui paroît tous les mois depuis plusieurs années, & qui est rempli de beaucoup de choses très-bonnes & très-curieuses, quoique certains beaux esprits ayent pris à tâche de le décrier. M. de la Bruyere a dit dans ses Caracteres, que le Mercure *galant* étoit immédiatement au-dessous du rien. Ce livre est dédié à Monseigneur le Dauphin. M. de Vizé en a été le premier Auteur, ou le Collecteur; depuis sa mort, trois autres personnes ont fait successivement la même chose.

GALANTERIE, sub. f. Maniere polie, enjouée & agréable de faire, ou de dire les choses; fleurettes, douceurs amoureuses. *Elegantia, urbanitas.* La *galanterie* de l'esprit, est de dire des choses flatteuses d'une maniere agréable. La Roch. La *galanterie* Françoise vaut bien l'urbanité Romaine. Le Chevalier de M. Les lettres de B. ne contiennent qu'une fausse *galanterie*. La pudeur d'une fille ne doit pas s'alarmer à toutes les *galanteries* qu'on lui dit. Rien n'est plus ridicule que certains contemplatifs pleins de vanité, qui forment une *galanterie* bourgeoise & pédantesque, qu'ils produisent comme le modéle de la véritable. G. G. Combien voyez-vous de jeunes gens qui vont de ruelle en ruelle distribuer leur *galanterie* enjouée, sans avoir aucun dessein formé? M. Scud. Parmi les gens qui n'ont aucune politesse, & qui sont tout-à-fait ignorans de la belle *galanterie*, l'amour est plus grossier & plus brutal. Id. Répondre à une *galanterie*. Voit.

Les Chefs des partis différens
Préparent pour venir en pompe sur les rangs,
Tout ce que peut fournir à la galanterie,
Ou la valeur savante, ou la grace aguerrie. P. le M.

Galanterie, signifie encore, Amour, amourette, passion, attachement pour une personne. *Amor, res.* Il n'entendoit parler de tous côtés que de parties de jeu & de divertissemens, que de *galanteries* & d'intrigues; que d'engagement d'amour & d'intérêt, & que d'une infinité d'autres passions criminelles, que l'aveuglement des Grands a presque déguisées en vertus; tant leurs maximes sont corrompues & opposées à l'esprit de l'Évangile. P. Verjus. La *galanterie* qui étoit autrefois dans mon cœur, n'est plus que dans mon esprit. B. Rab. Les Romans & les livres de *galanterie*,

rie, corrompent la jeunesse. Nic. On peut trouver des femmes qui n'ont jamais eu de *galanterie* ; mais il est rare d'en trouver qui n'en ayent jamais eu qu'une. La Roch. La *galanterie* dans une femme semble ajouter quelque chose à la coquetterie. La Br. L'abandonnement de Henri IV. aux femmes étoit tel, qu'on ne pouvoit pas même lui donner le nom d'amour & de *galanterie*. Mez. Elle l'accabla d'avantures & de *galanteries* parmi l'embarras des armes, H. de M.

On dit aussi, qu'un homme a gagné quelque *galanterie* avec une femme ; pour dire, une vilaine maladie qui demande des remèdes, & qui est ordinairement l'effet de la débauche.

On dit aussi figurément & avec hyperbole : Cette affaire-là n'est qu'une pure *galanterie* : *Res nihili*, pour dire : Ce n'est pas une chose de conséquence.

Galanterie. Ce mot peut se prendre quelquefois pour un Ouvrage galant, plein d'esprit & d'amour, en vers, ou en prose. *Galanterie* à une Dame à qui l'on avoit donné le nom de souris. Sar. Il se dit aussi des présens. Son amant lui a envoyé mille *galanteries*. On a dit aussi *galantise* pour *galanterie*. Ils lui firent des présens d'une magnificence & d'une *galanterie* extraordinaire. Mademoiselle de .....

Et si vous faites cas de ces galanteries
Vous n'avez qu'à choisir ;
Disposez de mes pierreries. Rec. de vers.

☞ GALANTHIS, s. f. C'étoit, selon la Mythologie, la servante d'Alcméne. Elle rendit un grand service à sa Maitresse pendant qu'elle étoit dans les douleurs de l'enfantement. Elle soupçonna que Junon, qui étoit à la porte du logis à genoux & les mains jointes, n'y restoit que pour l'empêcher d'accoucher. Elle sortit donc avec un visage riant, & dit qu'Alcméne venoit d'accoucher heureusement d'un fils. Junon la crut & s'en alla, & Alcméne mit aussitôt Hercule au monde. La Déesse ayant reconnu la fourbe, en changea, de dépit, *Galanthis* en Belette, la condamna à faire ses petits par la gueule, pour la punir par le même endroit dont elle s'étoit servie pour la tromper. Ovide, *L.* 9. Métam.

GALANTISE, s. f. Voyez GALANTERIE. *Galantise* est vieilli.

GALANTISER, v. act. Courtiser les Dames. *Adulari, blandiri, amare.* C'est un galant universel, qui *galantise* toutes les Dames qu'il rencontre. Il est un peu vieux, aussi bien que le substantif *galantise* pour *galanterie*. La C. de B. s'est servi du mot de *galantiser* dans le voyage du Prince Orondate & de la Princesse Statira, c'est-à-dire, dans le voyage que Monsieur & Henriette d'Angleterre son épouse firent sur la Seine de Paris à S. Cloud.

Galantiser, se dit aussi avec le pronom personnel, pour signifier, Se faire la cour à soi-même, se regarder comme un Amant regarde une Maitresse. Mais il ne se peut dire qu'en badinant. Il s'adore, il se *galantise*. Main.

☞ LE GRAND GALARGUE, s. m. Bourg de France, en Provence, à trois lieues de Nismes, & qui dépend de son ressort. C'est en ce Bourg que se fait le tournesol ; seul endroit de l'Univers, à ce qu'on prétend, qui a cette propriété, qu'on ne peut imiter aux lieux les plus voisins, encore que les mêmes ouvriers qui le travaillent, y employent les mêmes matiéres. Gautier. *Hist. de Nismes.*

GALASO, s. m. Nom propre d'une petite riviére d'Ortrante, Province du Royaume de Naples. *Galesus.* Elle a sa source dans l'Apennin près de la ville d'Oria, & se jette dans le Golfe de Tarente près de la ville de ce nom.

GALATA. Voyez GALITE.

Galata, s. f. Nom propre d'une petite ville de la Turquie en Europe. *Galata*, anciennement *Chrysoceras*. Elle est dans la Romanie, sur le port de Constantinople, vis-à-vis de la ville de ce nom, dont elle passe pour un des fauxbourgs. *Galata* est assez bien bâtie, & a cinq Couvens de Religieux Latins. Elle est sur le petit cap de *Galata*, que les Anciens appelloient *Chrysoceras*, ou *Cornu Byzantiorum.*

☞ Quoiqu'on appelle Pera le Quartier qui est au-dessus de *Galata*, & qui est proprement son Fauxboug, où sont logés tous les Ambassadeurs Chrétiens, excepté ceux d'Allemagne, de Pologne & de Raguse, qui ont leurs maisons dans Constantinople, je crois qu'autrefois *Galata* n'avoit point d'autre nom, & les Grecs en voulant passer de Constantinople en cette ville disoient πέραν. Cette ville appartenoit autrefois aux Génois, & toute petite qu'elle soit, il y a encore plus de marque de Christianisme que dans Constantinople, la plus grande partie de ses habitans étant Chrétiens. Outre l'Église de S. Paul qui étoit grande, & dont les Turcs ont fait une Mosquée, il y en a beaucoup d'autres. Celle de S. François étoit la résidence du Vicaire Patriarchal de Rome, avant qu'elle fut brûlée il y a peu d'années. Les Cordeliers sont encore à Sainte Marie, les Jacobins à S. Pierre, & les Jésuites à S. Benoît, qui est une très-jolie Église peinte de Mosaïques plus riches que bien faites, où ils tiennent école pour les enfans des Arméniens & des Grecs, qui ont aussi des Églises particulieres à *Galata*. Duloir. *p.* 66.

GALATE, s. m. & f. Nom de peuple. Qui est de Galatie. *Galata*, *Gallo-Græcus*, *Græco-Gallus*. O *Galates* insensés ! qui vous a ensorcelés pour vous rendre ainsi rebelles à la vérité ? Port Royal. L'Épitre de S. Paul aux *Galates*. Nous lisons dans l'Épitre aux *Galates*. Les *Galates* sont un peuple de l'Asie mineure ; ils avoient été convertis à la foi par S. Paul, mais peu de temps après de faux Docteurs les séduisirent, leur persuadant, comme dit S. Augustin, que l'Évangile ne les sauvoit point, à moins qu'ils ne se fissent circoncire, & pour détruire dans leur esprit ce que S. Paul leur avoit enseigné, tâchant de le leur rendre suspect, en disant qu'il n'étoit point Apôtre. Ce fut pour prévenir les mauvais effets des discours de ces faux Docteurs, que S. Paul écrivit la lettre aux *Galates*. On croit communément qu'elle fut écrite l'an 55. ou 56. de Jésus-Christ.

Les *Galates* étoient originairement de ces Celtes ou Gaulois qui brûlerent Rome, & après avoir pillé l'Italie passerent en Asie, & s'y établirent.

Les Grecs changerent le nom de *Celta* en *Galata*. Telle est l'origine de ce nom. Il y en a qui croient que le nom de *Galates* vient de celui de *Galli*, *Gaulois*, parce que l'on nomma *Galates*, ces Gaulois qui se répandirent en Asie sous la conduite de Brennon, & s'établirent au long du Pont Euxin, entre la Bithynie & la Cappadoce, dans un pays qui fut appellé *Galatie* de leur nom.

GALATHÉE ou GALATÉE, s. f. Nom propre d'une Nymphe marine. *Galathea*, en Grec Γαλάθεια. La Nymphe *Galathée* étoit fille de Nérée & de Doris. Hésiode, Théogon, v. 250.

Le nom de *Galatée* vient du Latin *Galatea*, formé du Grec γαλάτεια : γάλα, *lait*, est la racine de ce mot. La blancheur de cette Nymphe lui fit donner le nom de *Galatée*. Eusthatius est d'un autre sentiment sur le quarantiéme de l'Iliade, p. 1131. Il croit qu'elle fut ainsi appellée, parce qu'elle donnoit la tranquillité à la mer, ou que c'étoit la mer même dont l'écume fait blanchir les flots.

C'est encore le nom d'une fille d'un Roi des Celtes, qui, dit-on, donna son nom aux Gaulois & à la Gaule. Elle fut femme d'un Roi des Gaulois, qu'on dit être l'Hercule de Libye, & mere de Galatus. Voyez Hérodote, *L. II.* Ammien Marcellin, *L. XV.* le faux Bérose d'Annius de Viterbe, *L. V.* & Diodore de Sicile, *L. IV.*

Galathée est aussi une ville de Thrace, dont parle Grégoire de Tours, & que l'on place à cent cinquante milles ; c'est-à-dire, à cinquante lieues de Bysance.

Galatée, Terme de Fleuriste. C'est le nom d'une tulipe qui est panachée d'une isabelle blanchissant, avec du jaune doré. Morin.

GALATI, s. m. Nom propre de lieu. *Calata*, *Galata*. C'étoit anciennement une petite ville de la Sicile : maintenant c'est un village de la vallée de Démona, au midi de la ville de Patti. Maty.

GALATIE, s. f. Nom propre de lieu. C'étoit anciennement une grande contrée de l'Asie mineure. *Galatia*,

tia, *Gallo-Græcia*, *Græco-Gallia*. Elle étoit bornée au levant par la Cappadoce, au midi par la Pamphilie, au couchant par la grande Phrygie, la Bithynie & le Pont, & au nord par le Pont-Euxin. Ce pays prit son nom des Gaulois, qui, après avoir brûlé la ville de Rome, allérent s'y établir parmi les Grecs qui y étoient déja, & qui portoient les noms de Phrygiens & de Paphlagoniens. Ce pays étoit divisé en trois contrées, la Paphlagonie, la *Galatie* propre & l'Isaurie. Maty. La *Galatie* étoit le pays qu'on nomme aujourd'hui *Chiancare*. *P. Lubin*. Maty, comme on le va voir, prétend que le Chiancare n'est que la *Galatie* propre. De Tillemont écrit *Galacie*.

Galatie propre, partie de la *Galatie* qui étoit au milieu des deux autres, ayant la Paphlagonie au nord & l'Isaurie au midi. *Galatia propria*. Ses peuples originaires étoient les Troēmes, les Proserliminitains, les Bycènes & les Orondicces. Les Gaulois, qui s'établirent parmi eux, portoient les noms de Tectosages, de Tolistobogiens, de Votures d'Ambians. Voyez GALATE, & GALLOGRÉCE. Aujourd'hui on appelle la *Galatie* propre le Chiangare. Sa ville capitale, qu'on appelloit anciennement Ancyre, est maintenant Angoury nom formé par corruption du mot Ancyre.

Ce mot vient du Latin *Galatia*, qui est le mot Grec γαλατία: écrit en caractères Romains.

☞ GALATINE, s. f. Vieux mot gelée à manger.

GALAUBANS. Voyez GALEBANS.

GALAVEYS, s. m. Nom propre de peuple. Les *Galaveys*, peuples d'Afrique, sont ainsi nommés, parce que les Colonies de Galas, qui avoient été chassées de leur pays par les peuples de Hondo, vinrent s'habituer sur les terres de Veys, & ne firent qu'un peuple avec eux. Ils demeurérent vers les sources du fleuve Mavah, à 30 ou 40 lieues de la côte. De la Croix, *Rélat. d'Afrique*.

GALAURE, s. m. Nom propre d'une petite riviere du Dauphiné. *Galaber*. Elle coule dans le Bailliage de S. Marcellin, & se décharge dans le Rhône, à une lieue de S. Vallier, du côté du midi. Maty.

☞ GALAXAUNE, s. f. Une des Nymphes Océanides, fille de l'Océan & de Téthis.

GALAXIE, s. f. *Via lactea*. C'est ainsi que les Grecs ont nommé cette longue trace blanche & lumineuse qui semble envelopper le ciel comme une écharpe, & qui se remarque aisément dans les nuits claires & sereines, principalement quand il ne fait pas de lune. Ce nom de *Galaxie* signifie, *Voie de lait* en notre langue, parce qu'elle ressemble à un chemin de couleur de lait. Les Anciens feignirent que c'étoit par-là que les Héros entroient dans le Ciel. Les Villageois & le peuple nomment cette Voie de lait, le chemin de S. Jacques, par erreur, parce qu'ayant ouï dire que S. Jacques est en Galice, où vont plusieurs pélerins, & entendant nommer *Galaxie* cette Voie de lait, ils ont confondu ce mot de *Galaxie*, avec celui de Galice. P. Menestrier.

☞ Galaxies, s. f. pl. Fêtes où l'on faisoit usage de gâteaux composés d'orge & de lait. *Galaxia*. Quelques-uns croient que ces Fêtes étoient consacrées à Apollon surnommé *Galaxius*, d'un certain canton de Béotie de même nom. *Meursius ex Procli Chrestomathia*.

GALYS, & GALOIS. Terme de Coutumes. Quelques Auteurs qui ont écrit sur les Coutumes disent, que ce mot signifie des espaves, ou choses trouvées dans une Jurisdiction, & qui ne sont point avouées.

GALBA, s. m. Surnom de la famille Sulpicia *Galba*. Ce surnom étoit ancien dans cette famille, mais on ne sait quel fut le premier des Sulpices qui le porta, ni les raisons qui le lui firent prendre, ou donner. On en rapporte différentes, dont quelques-unes paroissent même opposées entre elles & contraires. L'une est, qu'il étoit fort petit, & que *Galba* est le nom d'un ver extrêmement petit, qui se forme dans la viande. L'autre est, qu'il étoit fort gras; que ce mot étoit Gaulois, & qu'il venoit du mot *galb*, qui en Gaulois signifioit un veau. On pourroit le tirer de l'Hébreu חלב, *hheleb*, qui veut dire *graisse*, & vient de חלב, *hhalab*, lait. Il n'est pas difficile qu'on eût changé l'aspiration forte du ח, *hhet* en g, de sorte que Servius *Galba* veut dire la même chose que Servius le *Gros*, ou le *Gras*, comme nous disons Louis le *Gros*, Charles le *Gras*. Ceux qui prennent ce sentiment le confirment, en disant que *kalff* en Flamand signifie *gros*, *gras*, & qu'on a appellé *galbe* en François la partie de devant du pourpoint, laquelle couvre le ventre, & paroît presque toujours enflée, même dans ceux qui ne sont pas fort gros. D'autres disoient, qu'ayant assiégé longtems une place d'Espagne sans pouvoir s'en rendre maître, il y mit enfin le feu avec des fascines enduites d'une gomme nommée en Latin *galbanus*, ou *galbanum*, & que ce fut en cette occasion qu'on lui donna le surnom de *Galba*. Enfin, d'autres avançoient que ce fut, parce que dans une longue maladie qu'il eut, il usa beaucoup de certains remédes enveloppés dans de la laine ou du coton, & qu'on appelloit *Galbeum*. Outre tout ceci qui se trouve dans Suétone, Vie de *Galba*, C. 3. Cassiodore dérive le nom de *Galba*, de la couleur pâle & livide de Servius, *à lucido colore*; il y a des Auteurs qui lisent *lucido* pour *lurido*, ce qui peut revenir au même sens, & signifier la pâleur de ceux qui sont malades, qui ont beaucoup sué, dont la peau paroît lavée & frottée d'huile; ce qui vient des parties huileuses de la sueur, lesquelles se dissipant moins facilement que les parties aqueuses & séreuses, demeurent attachées à la peau, & la font paroître luisante. Enfin, ceux qui veulent que le nom de *Galba* nous appartienne, citent Suétone, lequel dit, dans la vie de *Galba*, Ch. 2. que ce mot étoit Gaulois. L'empereur Servius Sulpitius a moins disputé l'Empire à ses concurrens, qu'on n'a disputé sur son surnom de *Galba*. Servius Sulpitius *Galba* succéda à Néron, en qui la famille des Césars cessa de tenir l'Empire. *Galba* étant parvenu à l'Empire fit exposer dans son Palais une Généalogie qui le faisoit descendre par son pere de Jupiter, & par sa mere de Pasiphaé. Les *Galba* ne sont rares qu'en or; c'est-à-dire, les médailles de *Galba*. Voyez sur cet Empereur les Rech. de Spon, Diss. XXVI. C'étoit une injure parmi les Celtes d'être appellé *Galb*, parce que ce leur étoit une honte d'être trop replets. On dit encore aujourd'hui dans le Dauphiné, que celui-là est un bon *galb*, qui a beaucoup de santé & d'embonpoint. Mais Henri de Glariz croit que *Galb*, en cette ancienne langue, signifie un veau, & que les Gaulois appelloient veaux ceux qui étoient gras avec excès, comme les Suisses font encore aujourd'hui, se servant de ce même mot de *galb* qui leur est familier. Chorier, *T. I. p. 25*.

GALBANNONER, v. act. *Extergere*, *purgare leviter cretâ & aquâ*. Terme populaire, qui se dit seulement parmi les vitriers de Paris, & qui signifie nettoyer des vitres avec du blanc & de l'eau, sans en ôter le papier. *Galbannoner* des panneaux. Je ne veux pas qu'on nettoye tout-à-fait ces carreaux; il faut seulement les *galbannoner*, une autre fois on les nettoyera tout-à-fait.

GALBANUM, s. m. Terme de Pharmacie. C'est une gomme qui se peut dissoudre dans des liqueurs aqueuses. *Galbanum*. Elle découle par incision d'une plante férulacée dont elle porte le nom, qui croit en Syrie. Ses larmes sont blanches, grasses, & d'un goût amer, d'une odeur forte & désagréable. Le bon *galbanum* est cartilagineux, pur, & tirant à l'encens gras, qui n'est ni trop humide, ni trop sec, & qui a quelque graine ou espèce de férule mêlée parmi. On le sophistique en y mêlant des féves concassées, de la résine & de l'ammoniac. Le *galbanum* a une vertu ramollitive & résolutive. On s'en sert dans l'asthme & dans la toux invétérée. Il provoque les mois, & hâte l'accouchement. On l'emploie aussi extérieurement dans le vertige, dans les suffocations histériques, &c. Le *galbanum* entroit dans la composition du parfum, que Dieu ordonna de faire pour lui être offert dans le Tabernacle. Exod. *XXX*. 34. Le Seigneur dit à Moïse: Prenez des parfums, du stacte, de l'onyx, du *galbanum* odoriferant, & de l'encens le plus pur, & que

que je tout soit de même poids. Et vous ferez un parfum composé avec soin du mélange de toutes ces choses. SACY.

Ce mot, selon Martinius, vient de l'Hébreu *chelbenah*, qui signifie *graisse*. *Galbanum* vient de חלבנה, *chelbene*, nom Hébreu de cette drogue. Bochart, *Chan. L. I. C.* 36. & selon l'Auteur du jardin des racines Grecques, de χαλβάν.

On dit qu'un homme donne du *galbanum*, lorsqu'il promet beaucoup de choses pour en tenir peu, ou lorsqu'il parle en galimathias, qu'il ne satisfait pas sur une demande, ou une priére qui lui est faite; qu'il veut duper & tromper les gens. Ce proverbe est pris de ce que pour faire tomber le renard dans le piége, on y met des rôties frottées de *galbanum*, dont l'odeur lui plait extrêmement, & l'attire en des lieux préparés pour l'attraper. DE BRIEUX.

GALBE, Terme d'Architecture, qui se dit d'un membre d'Architecture qui s'élargit doucement par en haut, de même que les feuilles d'une fleur; on dit alors qu'il se termine en *galbe*, en forme de *galbe*, qu'il a beau *galbe*. On le dit du contour d'un dôme, d'un vase, d'un balustre, & on croit qu'on a dit *galbe*, au lieu de *garbe*, de l'Italien *garbo*, qui signifie bonne grace. *Huomo di garbo*, c'est à peu près ce que nous appellons un galant-homme.

Galbe en vieux langage, signifioit autrefois *pourpoint*. Voyez Nicod.

GALDIN, ou GAUDIN, f. m. Nom propre d'homme. *Galdinus*. *S. Galdin*, fils d'un Gentilhomme de Milan, Cardinal & Archevêque de Milan sa patrie, mourut le 18. Avril 1176.

GALE, f. f. Maladie du cuir, lorsqu'il se corrompt par l'issue de quelques humeurs âcres & piquantes qui causent de la démangeaison. *Scabies*, *impetigo*. La principale cause de la *gale* est une lymphe âcre & salée qui se jette sur la surface de la peau, & y produit des pustules accompagnées de démangeaison. La *gale* est contagieuse: elle se communique facilement. Il y a deux espéces de *gale*, l'une séche, & l'autre humide: la *gale* séche vient d'une humeur atrabilaire; la *gale* humide vient d'une pituite saline. Les causes générales & ordinaires de la *gale* sont une atrabile, ou une pituite saline, mêlées pour l'ordinaire d'un sang corrompu; les causes éloignées sont les mauvais alimens, ceux qui sont âcres, salés, faciles à se corrompre, l'intempérie chaude des entrailles, l'excès dans le manger, la mal-propreté du corps. Voyez dans Dégori plusieurs remédes éprouvés contre la *gale*. Il y a la grosse *gale*, & la petite *gale*. La petite est bien plus dangereuse & plus tênace que la grosse. Elle est très-commune en Bretagne. Quand les Bas-Bretons viennent à Paris, s'il n'ont pas la *gale*, ils ne manquent presque jamais de l'avoir, quelque temps après qu'ils sont arrivés.

Dans le Nouveau Choix des Piéces de Poësie il y a un éloge de la *gale*.

Ce mot vient de *calla*, qu'on a dit pour *callus*, comme *galeux* de *callosus*. MÉNAGE, après Nicod. On a dit aussi en la basse Latinité *galla* en la même signification.

GALE, se dit aussi des arbres, & signifie, Chancre. Le bois de bergamote & des petits muscats est sujet à avoir de la *gale*. LA QUINTINIE.

GALE, ou CHANCRE. Terme de Fleuriste. C'est une tache qui vient ordinairement sur les fanes de l'œillet, & gagne peu à peu jusqu'au cœur, si on n'a pas soin de couper celles qui en sont attaquées. Voyez la Quintinie & Morin.

On dit proverbialement, que la *gale* ni l'amour ne se peuvent cacher.

Ni galant, ni galeux, ne peut à rien toucher,
Chacun pense à cacher le penchant qui l'entraine;
Mais souvent leur contrainte est vaine.
La gale, *ni l'amour, ne se peuvent cacher.*
NOUVEAU CHOIX DE VERS.

☞ On dit d'un homme qui mange bien, qu'il n'a pas la *gale* aux dents. On dit encore: Qui a la *gale*, se gratte, pour dire, Qui se sent coupable, prenne ceci pour lui, & si la Renne dit: Ceux qui ont la *gale*, sentent beaucoup de démangeaison au coude; d'où vient qu'ils se grattent souvent de l'autre main: ce qui s'appelle le tour, ou le geste de Breton.

GALE, est aussi une noix qui sert aux teinturiers. *Galla*. Voyez NOIX DE GALE.

GALE, a signifié autrefois réjouissance, joie, plaisir. Alain-Chartier, dans son livre des quatre Dames,

Soit l'aventure bonne ou male,
Rire, plor, couroux ou gale,

Froissard s'en est aussi servi; là, dit le Duc de Joyeuse, paroles, & *galer*. Ceci est pris de M. Ménage. Voyez encore M. Ménage, aux mots de *galan* & de *galler*.

GALE, se dit encore autrefois pour *cal* & *callus*, & en ce sens le mot de *galle* vient de *callus*.

GALE. Voyez GALLO.

GALÉACE, f. f. *Navis longior depressioris oræ.* C'est un gros bâtiment de bas bord, le plus grand de tous les vaisseaux à rames. Amelot appelle une *Galéace*, un château & une forteresse en mer. Elle a les rameurs sous couverte, & elle peut porter 20 canons avec une poupe capable de loger un grand nombre de mousquetaires. Elle va à rames, & à voiles, & a trois mâts, Maestre, Misaine & Artimon, qu'elle ne désarbore point. Elle a 32. bancs, & six ou sept forçats à chacun, Guillaume de Tyr fait mention des *galéaces* qui ont 100 bancs de rames. Elle a trois batteries à proue l'une sur l'autre, de deux canons chacune, de 36, de 24, & de 10 livres de boulet. Elle en a deux à poupe, chacune de trois canons de 18. livres de boulet. Les seuls Vénitiens ont maintenant des vaisseaux de cette espéce. Autrefois la France en a eu.

De Ruffi, dans son Hist. de Marseille, L. XIV. ch. 2. T. II. p. 345. traite des galéres & des *galéaces* de France; car c'est ainsi qu'il orthographie ce mot, & non pas *galéasses*. Il dit que la France tenoit des galéres & des *galéaces* dans le port de Marseille depuis le Roi Charles IV. dit le Beau, qui vivoit en l'an 1321. quoique cette ville ne fût pas alors sous l'auguste domination de nos Rois, que les *galéaces* étoient commandées l'an 1470. par Thomas de Villages, qui en étoit le Capitaine général; que quelques années après Philippe de Comines, Seigneur d'Argenton, Pierre Briçonnet, Gouverneur du Languedoc, & Etienne de Vers, qui fut depuis Sénéchal de Beaucaire, avoient chacun une de ces *galéaces*, qui étoient très-bien munies d'armes; qu'il y avoit un magasin dans la ville qui leur servoit d'arsenal, où l'on mettoit toutes les munitions & l'équipage de ces bâtimens; que la *galéace* de Philippe de Comines étoit d'une grandeur considérable; que le Duc d'Orléans, qui fut depuis Louis XII. la montoit lorsqu'il défit à Rapalo, près de Génes, l'armée navale d'Alphonse Roi de Naples; & pour me servir, dit Ruffi, des mêmes paroles de ce fidéle Historien, *étoit chose nouvelle en Italie*. Les Vénitiens ne sont donc point les premiers, ni les seuls, qui ayent eu jusqu'ici des *galéaces*. Le Pelletier, qui a traduit l'histoire de la Guerre de Chypre, de Gratiani, écrit aussi *galéaces*: ils firent encore équiper douze bâtimens, qu'ils appellent *galéaces* à cause de leur prodigieuse grandeur. Ils vont à la voile & à la rame, & paroissent sur la mer avec tout leur canon comme des citadelles flottantes. La pesanteur de ces lourdes masses brave la violence des flots, & ne craint ni les orages ni les tempêtes. LE PELLETIER.

GALÉAIRE, ou GALIAIRE, f. m. Nom ancien que les Romains donnoient aux Goujats ou valets des soldats. *Galearius*, *Galiarius*. Voyez Végèce III. 6. Saumaise sur le 3. Chap. de la vie d'Hadrien, par Spartien. *Laz. Comm. Reipub. Rom. IV.* 13. *Stewech.* sur Végèce I. 10. Pignor. *De Servis*, p. 244.

☞ GALÉANTHROPIE, f. f. Délire mélancolique qui consiste à croire qu'on est métamorphosé en chat, ce qui fait qu'on en veut imiter les actions. C'est un mot

mot Grec, γαλανθρωπία, formé de γαλῆ ou γάλεη, chat, & de ἄνθρωπος, homme.

GALÉAS, ou GALÉAZ, f. m. Nom propre d'homme. *Galeatius. Galeaz.* Marie Sforze, Duc de Milan, succéda à son pere François Sforze I. l'an 1466. Jean-*Galeaz*-Marie son fils, lui succéda en 1476.

Ce mot s'est fait de l'Italien Galeazzo formé du Latin *Galeatius*. Nous y prononçons le z comme une *s*, ou même nous y mettons une *s*, & nous la faisons toujours sentir, même devant les consonnes.

☞ GALÉASSE, f. f. Il falloit remarquer que ce mot a été formé de *Galée*, qui signifioit ce que nous appellons galère, & *Galéasse* une espéce de grande galére.

GALEBANS, f. m. Terme de Marine. Ce sont deux cordages qui tiennent les mâts de hune dans leur assiette, & qui secondent les aubans. On les appelle aussi *Galaubans* & *Galans*.

GALÉE, en termes d'Imprimerie, est la planche qui sert à poser les lettres à mesure qu'elles sont arrangées par le Compositeur, avant que de les imposer pour en faire les formes. Et on dit, Travailler en *galée*, lorsqu'on compose tout de suite sans faire des divisions de pages.

Galée signifioit autrefois galère. Voyez Ménage, sur le mot *Galère*. ☞ Et advint que où le fleuve devant le Roi se trouva une *galée* de Genevois, en laquelle il ne paroissoit que ung fou, lequel quand il vit que le Roi fut au droit de leur *galée*, il commença à fiffler; & tantost veez cy sortir de la soulte de leur *galée*, bien quatre-vingt arbalestriers bien équippés, leurs arbalestriers tendus, & le traict dessus. Joinville. Et alors allérent monter en *galée* & à leur en venir en France. Id. l'Amiral des *galées*. Id. On écrivoit autrefois *gallée* & *galée*.

On en fera ou navire ou galée
Pour naviguer dessus la mer sallée. Marot.

Quelques-uns (Lilius Gyraldi, *lib.* de Navig. C. 12. Schefferus *de milt. nav. L.* 3. *C.* 3.) prétendent que ce mot vient du Latin *Galea*, qui signifie un casque, parce que c'étoit autrefois la coutume de représenter un casque sur ces sortes de vaisseaux. Il y a plus d'apparence que nos Historiens ont pris ce nom des Grecs du bas Empire. L'Empereur Léon s'en sert dans son Traité de la Guerre, & la Princesse Anne Comnéne dans son Alexiade. Quoi qu'il en soit, nos Auteurs François ne s'en servent pas avant les Croizades, & tous s'en servent depuis. On donnoit aussi aux *Galées* le nom de vaisseaux longs, de navire à bec. De *Galée* est venu *Galion*, *Galeode*, *Galéasse*, &c.

Guichard prétend que *galée*, & galère, vient de גלל qui signifie donner la figure ronde : cette signification détruit plutôt la conjecture de Guichard qu'elle ne l'établit; car les gros vaisseaux & les flutes, approchent bien plus de la figure ronde que les galères, ou les *galées*, comme on disoit autrefois, qui sont d'une construction plus subtile, & qui sont beaucoup plus longues à proportion de leur largeur, que ne le sont les vaisseaux à proportion de la leur.

☞ GALÉES, *Isnel*, & *Carolant*. Ces mots étoient en usage avant du Belloy. Je les ai trouvés non-seulement dans Marot, mais aussi dans plusieurs Poëtes fort antérieurs, dans Amadis de Gaule, ailleurs. *Carolant* vient de l'Italien *carolare*, qui signifie danser, & *Isnel* vient de *snello*, joli mot de la même langue, qui signifie agile, léger, gentil. Le Cavalier Marin emploie plusieurs fois ce mot dans son *Adonis*, & en différentes significations. *Biblioth. Fr. T.* IX. p. 18. Voyez l'explication de ces mots dans le Tome cinquiéme du même Ouvrage, p. 76.

GALEFRETIER, f. m. Homme de néant, qui n'a ni feu, ni lieu. On ne s'en sert qu'en termes de mépris, & pour faire injure. Il nous a présenté pour caution un *galefretier*.

Ce mot vient de *galefretier*, *à scabie fricanda*, selon Henri Étienne; selon d'autres, de *gallofero*, mot Espagnol, qui signifie un *gueux*. Ménage.

☞ GALEGA, subst. femin. C'est une plante qui pousse plusieurs tiges à la hauteur de trois pieds, cannelées, vuidées, rameuses. Ses feuilles sont semblables à celles de la vesse, mais plus longues, attachées par paires le long d'une côte terminée par une seule feuille, ayant en son extrémité une maniere de petite épine molle, d'un goût de légume. Ses fleurs naissent en épics, légumineuses, blanches ou violette-blanchâtres. Il leur succéde des gousses grêles & rondes, qui renferment des semences oblongues. Elle croît aux lieux humides & gras. Elle est sudorifique; elle résiste au venin. On s'en sert pour la peste, pour l'épilepsie, pour la morsure des serpens & pour les vers. Lemery. On s'en sert aussi pour les fiévres malignes, & les maladies du cerveau. On la cueille en fleur, on la broie dans un mortier, & on la met en digestion dans du vin blanc, pendant cinq ou six jours. Ensuite on la distille au bain de sable, & on donne son eau depuis une once jusqu'à quatre. On emploie aussi la plante en décoction, & en tisanne. Les Italiens la mangent en salade. Elle est spécifique contre le mauvais air.

GALÉGUE, f. m. & f. Natif, ou originaire, habitant de Galice en Espagne. *Gallecus*, *Gallaicus*. Ce nom est peu usité dans notre langue, & vient de l'Espagnol *Gallego*. Les anciens *Gallegos*, ou *Gallégues*, occupoient la partie septentrionale du Portugal, avec toute la Galice, laquelle a conservé leur nom.

GALEJON, ou GALAJON, f. m. Nom propre d'un Canal que C. Marius tira du Rhône à la Méditerranée. *Galejona fossa*, anciennement *fossa Mariana*. Il commençoit à quelques lieues au dessous de la ville d'Arles, & il aboutissoit à un petit Golfe, qu'on appelle le port de *Galajon*, & qui est entre les embouchures du Rhône, & dans la mer du Martigues. Ce Canal a été bouché par les sables.

GALEM, f. m. Nom propre de lieu. *Galem*, ou, selon S. Jérôme, *Galim*. Il en est parlé en Isaïe, X. 30. & dans la Version Grecque, Jos. *XV*. 60. On ne voit rien en ces deux endroits qui marque la situation de *Galem*. Eusébe & S. Jérôme le placent dans le voisinage d'Accaron.

GALEMBOLOU, ou *Ghallemboulou*. Nom propre d'une baie de l'Isle de Madagascar, située sous le 17 d. 30 min. de latitude, & peu éloignée de la longue pointe appellée Voulovilon. *Hist. de Madag. Ch.* 9. De la Croix, *Rélat. d'Afrique*, *T.* 4.

☞ GALENDÉ, ée. Adj. Vieux mot. Entortillé, ajusté, orné.

GALÉNÉ, f. f. Nom propre d'une Nymphe, fille de Nérée & de Doris. *Galene*. Voyez Hésiode Theogon. v. 244. Ce mot est Grec, & signifie *sérénité*.

GALÉNIQUE, adj. m. & f. Qui appartient, qui a rapport à Galien. *Galenicus*, *a*. La méthode *Galénique*. La science *Galénique*, pour dire, la Médecine. La Médecine, ou la méthode *Galénique*, est une méthode de traiter les maladies fondée sur les principes de Galien, sur les principes qu'il a établis. Ceux qui la suivent sont appellés Galénistes. On a donné souvent dans ces derniers temps un sens plus étendu à ce mot, & l'on oppose la méthode *Galénique* à la méthode & à la pratique des *Chymistes*. Blanchad, Harris.

GALÉNISTE, f. m. Médecin qui s'attache à Galien, qui suit sa méthode. *Galeni discipulus*, *sectator*.

GALÉNISTE, ou GALÉNITE, f. m. & f. Est aussi une Secte de Mennonites, ou d'Anabaptistes, qui ont embrassé la plupart des erreurs des Sociniens, ou plustôt des Ariens, touchant la divinité de Jesus-Christ. *Galena sectator*. Les *Galénistes* sont grands Tolérans, aussi-bien que les Arméniens. Ce sont les autres Mennonites qui les ont appellés *Galénistes*, du nom de Galénas, Médecin d'Amsterdam, qui étoit très-éloquent, & qu'on accuse d'avoir été entierement Socinien. Jovet, *T. I. p.* 413, 414. Il faudroit les appeller *Galénastes*, plustôt que *Galénistes*; l'Analogie seroit mieux observée, & l'on éviteroit l'amphibologie.

☞ GALEOPSIS. Voyez CHANVRE BÂTARD.

GALEOTE, f. m. Devin, Prophéte, homme qui fait profession de prédire l'avenir. *Galeota*, & en Grec Γαλεώτα

γαλεῶτα. Les *Galéotes* étoient autrefois une espéce de devins chez les Siciliens, comme nous l'apprend le Géographe Etienne. C'étoient les Interprêtes des prodiges.

Bochart, *Hieroz. P. I. L. IV. C. 7.* croit que ce mot vient de l'Hébreu גלה, *gala*, qui répond à *revelare*. *Galeota* dans des Auteurs plus récens, & de la basse Latinité, a un autre sens, il se prend pour galérien, rameur d'une galére.

GALÉOTES, s. m. Nom propre d'un faux Dieu des Anciens. *Galeotes*. Il étoit fils d'Apollon; il fut honoré par les Hybléens, comme Cicéron nous l'apprend. Golzius, & après lui M. Béger, *T. I. p.* 373. croient que c'est ce Dieu qui paroît avec son pere dans une bige sur les médailles de Sélinonte.

GALÉOTHE, s. m. & f. Nom propre d'un peuple de l'Attique, dans Étienne de Byzance. *Galeotha*.

GALER, v. act. Gratter aux endroits où il démange. *Scabere*. Il faut empêcher les enfans de se *galer*, si on veut qu'ils guérissent bientôt. Un gueux *gale* l'autre.

De plus la gale de tout temps
Fut un symbole de sagesse;
Un proverbe de vieilles gens,
Déja tout usé de vieillesse,
En prouve fort bien la noblesse:
Tout ainsi que trop galer *cuit,*
Tout de même trop parler nuit. N. Ch. de vers.

Ce terme est bas. Quelques-uns écrivent *galle* & *galler*.

Ce mot de *galer* vient, selon quelques-uns, de σκάλλω, qui veut dire, *fodio, scalpo*.

Bovillius dit que le mot *galler* vient de *galle*, en Latin *callus*, parce que le calus des mains est propre à frotter & à gratter les parties plus tendres. De *callus* on a fait *galle*, en changeant le *c*, en *g*, & ensuite *galler*.

Galer, signifie aussi, Battre, égratiner. Le Diable de Papefiguiére menaçoit un laboureur de le bien *galer* & étriller. Il signifioit aussi chatouiller faire du bien, ou du plaisir, donner de la joie, Voyez GALE.

GALERA, ou GALLERA, & GALLORA, s. f. Nom propre d'un Bourg de l'État de l'Église, en Italie. *Gallera*, anciennement *Cercia*. Il est dans le Patrimoine de S. Pierre, sur la riviére d'Arone, entre Bracciano & Rome, environ à deux lieues de la premiere, & à quatre de la derniere.

Galera, s. f. Nom du Cap le plus occidental de l'Île Mindanao, une des Philippines. *Promontorium Triremis*. Puncta della Galera.

La pointe la plus orientale de l'Île de la Trinité, une des Antilles, porte aussi le même nom.

GALÉRE, s. f. *Biremis, triremis, quadriremis, quinqueremis*. Vaisseaux à rames de 25 à 30 bancs de chaque côté: & de quatre, cinq ou six rameurs à chaque banc. Elle porte un canon d'une grosseur considérable, qu'on nomme *coursier;* deux bâtardes, & deux plus petites piéces, avec deux mâts & deux voiles Latines. Les *galéres* ont ordinairement 20, 22 toises de longueur, trois de large, & une de profondeur. Elles vont ordinairement terre à terre. Quelquefois elles font canal; c'est-à-dire, traversent la mer. Une Escadre de *galéres*. Le Général des *galéres* porte une double ancre posée en pal derriere l'Écu de ses armes pour marque de sa charge. Le Roi entretient 40 *galéres*, dont l'arsenal est à Marseille. *Galére* subtile, ou sensile, ou légére, est une *galére*, qui a la poupe aigue; on les faisoit ainsi autrefois. *Galére* bâtarde, est une *galére* telle qu'elles sont aujourd'hui encore en France. Toutes les *galéres*, tant les anciennes que celles d'aujourd'hui, sont d'une construction plus subtile que les vaisseaux. Aujourd'hui les *galéres* sont toutes semblables, la seule différence qu'il y a entre elles consiste dans la grandeur, & non pas dans la figure, ou dans le gabarit: la Réale & la Patrone étant plus grandes que les autres, elles sont aussi plus ornées. On disoit autrefois *galée* au lieu de *galére*. Les Auteurs Grecs du bas Empire disent γαλαία, & γαλία, & les Latins du même âge disent *galea*.

Plus voile au vent ne fera la Galée,
Pour trafiquer dessus la mer salée. Marot.

Ces vaisseaux s'appelloient en Latin, *Biremis, Triremis, Quadriremis*, non pas pour avoir deux, trois ou quatre rangs de rames les unes sur les autres, comme plusieurs Savans ont pensé, entre autres Scaliger & Snellius, quoique celui-ci ait d'ailleurs bien écrit de la Navigation; car cela seroit impossible: ce n'étoit pas non plus pour n'avoir que deux, trois ou quatre rames, car cela n'auroit pas eu assez de force; mais parce qu'il y avoit deux, trois ou quatre rameurs attachés à chaque rame, comme les *galéres* que nous avons, ainsi que l'a fort bien expliqué le Pere Deschales Jésuite dans sont art de naviguer. Cette erreur vient de quelques *galéres* anciennes qui sont représentées dans des médailles ou dans des bas réliefs avec plusieurs rangs de rameurs les uns sur les autres. Mais tous les Mathématiciens, les Officiers de marine, les Pilotes & les Architectes de vaisseaux traitent cette vision de ridicule, d'autant que Pline fait mention des vaisseaux qui avoient 15, 20, 30, 40 & 50 rangs de rameurs; de sorte que s'ils avoient été les uns au-dessus des autres, quand il n'auroit fallu que quatre pieds pour chaque pont, il auroit fallu 160 pieds de distance entre les plus bas rameurs & les plus hauts; cependant le plus haut navire n'a jamais été que de 53 coudées, qui ne font que 72 pieds de haut. Scaliger dit que la premiere *galére* à trois étages, qu'il appelle *Triremis*, fut fabriquée à Corinthe; & croit que ce que Pline appelle *Navires longs*, étoit ce que nous appellons *Galéaces*, dont la premiere fut celle des Argonautes. Végéce parle d'une *galére* de cinq étages; & Memnon fait mention d'une autre qui avoit jusqu'à huit ponts, & qui n'avoit qu'un rameur à chaque rame.

La France a eu des *galéres* à Marseille depuis Charles IV. Jacques Cœur, Argentier du Roi Charles VII. y en avoit quatre, qui après sa condamnation furent vendues à Bernard du Vaux de Montpellier: elles portoient le nom de S. Michel, S. Jacques, S. Denys, & la Magdeléne. Voyez de Ruffi, hist. de Marseille, L. XIV. C. 2. & ci-dessus au mot GALÉACE.

Ce mot vient du Latin *galea*, qu'on croit avoir été donné aux vaisseaux, à cause de la figure d'un casque qui étoit sur la proue, comme le témoigne Ovide dans ses Tristes. Les Grecs se sont servis aussi du même mot. Menage. Voyez encore les Bollandistes, *Act. SS. Mart. T. I. p.* 95. D. Meursius, *Gloss. Graecobarb.* Spelman, *Archao.* D'autres croient que les *Galéres* sont ainsi nommées, à cause que le haut bout de leurs mâts est ordinairement taillé en forme de chapeau, qu'en Italien on appelle *Galero*. Du Cange dit qu'elle a été ainsi nommée, *à galea tutela quæ in rostris erat*. D'autres disent qu'il vient d'un poisson que les Grecs nomment γαλεώτης, ou ξιφίας, parce que ce vaisseaux en a la forme & la figure. Les Italiens l'appellent *Pesce spada, chi a una spada del naso che somiglia a bocco d'una trireme:* c'est ainsi que parle Antoine Pigaféta. C'est le poisson que nous appellons Espadon. Voyez ESPADON. Mais la vérité est que les noms de *galére, galiote, galéace*, &c. sont dérivés des mots Syriaques & Chaldaïques *gaul* & *gallim*, qui signifient un homme exposé sur les eaux, & des vaisseaux de bois. Les forêts en général étoient aussi appellées *gaules*, & un bois en particulier *gaul*, dont on use encore à présent pour signifier une *houssine*, ou une *perche*. Et les Bretons, les plus anciens peuples des Gaules, retiennent encore le nom de *goy*, pour signifier un *bois*, ou une forêt; & appellent *gale* une *galére*.

Pour marquer la coopération nécessaire à la grace, Carlo Rancati a fait une devise d'une *galére* avec ce mot d'Ovide, (*II. De Ponto Eleg. 6.*) *Remo utar & aura.* Je me servirai de rame & de vent. Picinelli, *L. XX. n.* 42.

Galére Capitane. C'est la principale galére d'un État qui a des galéres. Voyez Galére Capitainesse.

Galére

Galère Capitainesse. C'est ainsi que s'appelloit autrefois la *galére* ou étoit le Général ou le Commandant en son absence ; cette *galére* est aujourd'hui appellée *Capitane*.

Galère Patrone. C'est la seconde des galères de France, de Toscane & de Malte. Le Lieutenant Général des galeres en France monte la *galère patrone* ; elle porte deux fanaux, & un étendard carré long à l'arbre de Mestre ; elle doit saluer la premiere le Vice-Amiral, mais elle est saluée la premiere par le Contre-Amiral, & lui rend le salut coup pour coup.

Galère Réale. *Regia*. C'est la premiere & la principale *galère* d'un Royaume. En France la *galère-réale* est distinguée des autres par l'étendard Royal, & par trois fanaux posés en ligne droite. On peint en noir la *galère-réale* dans les Œuvres mortes, afin que cette couleur fasse briller les rames. Le Général des *galères* monte la *galère-réale*.

Il y a une infinité de termes particuliers des *Galères*, & il y en a de quoi faire un beau Dictionnaire séparé des Dictionnaires de Marine, qui jusqu'à présent ne nous ont guère donné que les termes des vaisseaux de haut bord, & non pas ceux des *Galères*. M. de Barras, qui est un ancien Officier du Roi sur les *Galères*, travaille depuis fort long temps à un Dictionnaire particulier des termes propres des *Galères* ; & en attendant que ce bel ouvrage paroisse, il a bien voulu nous en communiquer quelques articles, que nous mettrons ici, comme un supplément à plusieurs endroits de Furetiére. Il y a des choses qui demanderoient des figures pour être bien entendues. C'est aussi le dessein de M. de Barras de ne point laisser paroître son livre sans les figures qu'il y croit nécessaires.

Abattre, en termes de *Galère*, a plusieurs significations outre celles de Décheoir, &c. On dit encore *abattre* tente, *abattre* le fer.

Abattre tente, c'est abaisser la tente, l'ôter & la mettre en courcie, ce qui se pratique ordinairement lorsqu'on veut serper ; quand on entre, ou qu'on sort d'un port ; quand le vent est trop frais, ou qu'il est contraire, & presque toujours en navigant ; car on tient rarement une tente à la mer, à moins que le vent ne soit très-médiocre, ou que l'ardeur du Soleil n'oblige de la mettre pour soulager la chiourme qui vogue.

Lorsqu'on veut *abattre tente*, le Capitaine ou un Officier de la *Galère*, en donne l'ordre au *Comite*, qui avec son sifflet avertit la *Chiourme* de se préparer ; alors tous les Forçats qui sont à la *Roujeole* dans les bancs où il y a des *Gabres*, en prennent la queue, pour les *moler* toutes en même temps, quand on leur en fait le commandement ; tous les *vogue-avents* & *apostis* se doivent tenir prêts pour *canonner* la tente quand elle sera abattue ; le vogue-avant du Banc où est la *carnal*, & celui où est la *carnaléte*, doivent aussi les tenir à la main pour les moler proprement quand on ordonne d'abattre ; un des *conniliers* de proue doit se tenir prêt pour *décrocher la casse* de la tente qui est accrochée à proue à son *Mézanin*, les autres conniliers, les *Espaliers* & les Forçats qui sont au banc du *Fougon*, doivent se préparer pour moler les *bognes* de la tente. Le Comite ensuite avec le sifflet commande d'abattre, les manœuvres que je viens de dire se faisant toutes à la fois, la tente tombe, chaque Forçat dans son banc la canonne en courcie, & tous ensemble *saillent* la tente à poupe, afin que le timonier puisse la faire sortir du *gauche* cloué sur le bout de la *fléche*, auquel la tente est accrochée par le Mézanin. On *décroche* en même temps les carneaux, on achéve de canonner la tente, on léve les *quartiers*, & on l'enferme dans le courcie ; pendant que les vogue-avants & les apostis font cette manœuvre, les *quarterols* & *quinterols* prennent les cabres, ils les prolongent le long de la *Galère* le petit bout à poupe, & après les avoir mis à la *bande* le long des *filarets*, ils les *arrissent* de maniére qu'elles ne puissent tomber à la mer.

Quelquefois on met la tente à la bande le long des filarets, lorsque le courcie est plein ou embarrassé, & quand on va dans un port où l'on est obligé de *conniler* ; d'autres fois aussi on laisse la tente sur le courcie lorsqu'on juge qu'il faudra bientôt la remettre, ou quand elle est mouillée pour la laisser sécher. On dit, par exemple : d'abord que la Réale eut *abattu*, toutes les *galères serpérent*. Le vent renforce, il faut *abattre tente*. Le coup de vent qui nous surprit dans le port de Gênes, fut si rude que les *Galères* auroient couru risque de virer, si l'on n'eût promptement fait *abattre*.

Abattre tente, est un honneur qu'on rend au *Général* des *Galères*, ou à quelque autre Seigneur distingué, lorsqu'il passe près des *Galères* ; à mesure qu'il approche, chaque *Galère* en particulier abat tente, & la chiourme salue trois fois de la voix. Les Matelots, au lieu de dire *abattre tente*, disent *caloumer*, ou *couloumer* la tente, mais ce terme est vieux, & n'est presque plus en usage que parmi les plus grossiers Matelots. Quand Monseigneur le Duc de Bourgogne passa sur le port de Marseille, chaque *Galère abattit tente*, salua trois fois de la bouche & de tout le canon.

Les *Galères* étrangéres doivent rendre le même honneur à l'étendard du Roi par tout où elles le rencontrent, avec cette différence toutefois qu'elles *abattent tente* aussi-tôt qu'elles apperçoivent l'étendard duquel elles approchent sans tente, & après avoir levé rame, elles le saluent trois fois de la mousqueterie & du canon, &c.

Abattre le Fer, c'est mettre l'ancre en son lieu ordinaire, la coucher dans la conille appuyé sur le *joug de proue*, les quatres pattes dehors.

Quand on tire l'ancre du fond de l'eau, on commande cette manœuvre par le terme de *Haler*, *hale la gume* ; mais lorsque toute la gume est dans la *Galère*, que l'ancre est moitié hors de l'eau, & que la *cigale* touche l'*Arganeau*, on se sert alors du terme abattre chiourme : *abattez le fer*, pour dire, achevez de le mettre à sa place, faites plus de force pour le mettre en son lieu, parce qu'alors elle fait plus de résistance. Avant que d'*Abattre le fer* quand il est où je viens de dire, le conniller doit passer dans la cigale un *cap* qui facilite l'entrée de l'ancre dans la connille, & qui empêche la cigale de s'embarrasser avec la gume.

Abattre, décheoir, tomber, ou deriver, est sortir de sa route, & s'écarter du rumb de vent qu'on veut tenir. Le mauvais gouvernement du timonier fait *abattre* une *Galère*. La mer lorsqu'elle prend ce bâtiment par le travers, ou même de biais, aussi bien que le vent & les courans, le font *abattre* ou dériver, c'est-à-dire, le détournent de sa droite route ; ensorte qu'une *galère* voulant faire le nord, supposé que le vent, la mer & les courans la poussent vers le nord-est, il faudra pour faire le nord, mettre la proue au nord nord-ouest, quelquefois au nord-ouest, & peut-être plus à l'ouest, selon la force de ce qui contribue à l'*abattre*, ce qu'il faut soigneusement remarquer pour rectifier sa route. Un Pilote qui n'auroit égard qu'à la dérive du vent, & qui négligeroit celle des courans & de la mer, feroit toujours une *fausse route* ; mais si le vent & la mer portoient d'un côté, & que les courans portassent de l'autre, ensorte que la *dérive* de l'un fût égale aux deux autres, il faudroit récompenser un déchet par l'autre, & selon les circonstances, balancer judicieusement toutes choses. C'est pourquoi il faut en navigant observer avec beaucoup de soin & de prudence tout ce qui se passe, & corriger avec exactitude les déchets de la route. Timonier tenez-vous ferme sur les *Palans* pour empêcher la *galère de s'abattre*. Toutes les fois que ce timonier gouverne, la *galère s'abat* d'un quart de vent. Il faut amener le *trinquet* qui fait abattre la *galère* ; avec la *meistre* seule nous ne tournerons pas tant. On ne dit rien ici de la variation de l'aiguille : car bien qu'il soit nécessaire de la corriger, cette correction ne doit point être comprise dans celle de la dérive, parce qu'elle est produite d'une autre cause dont nous parlerons en son lieu.

Amarrage n'est pas proprement signifier un ancrage, ni un mouillage, comme on l'a dit ci-dessus après Furetiére. Il y a une très-grande différence entre *amarrage* & ancrage. On ne dit pas non plus *ancrer en bon lieu*, mais mouiller dans un bon fond, on doit encore moins se servir de cette expression, *bien faire ses amarrages*.

Il faut entendre par *amarrages*, tous les cordages qui servent à *amarrer*; c'est-à-dire, à lier & à retenir un bâtiment dans son mouilliage, ce qui s'exécute par le moyen de divers cordages de différente grosseur & longueur, qu'on change & que l'on multiplie suivant la force du vent. On porte un bout de ces cordages à terre, on le roule autour d'un *auvail* ou d'un anneau destiné à cet usage, & on le lie avec d'autres cordes plus petites, qu'on appele sur les Galéres du Roi, *Mouisseaux* & *Treneles*; l'autre bout est retenu & arrêté dans le bâtiment avec d'autres cordages qu'on nomme *Bosses*. Tous ces *caps* en général sont compris sous le nom d'amarrages de ce bâtiment: si c'est une *galére*, on entend par-là qu'il faut changer les *gumes*, *gumenettes*, *caps de poste*, & les autres cordages qui servent à l'amarrer. On dit dans le même sens, qu'il ne faut pas employer dans le port de Marseille pour l'amarrage des *galères*, les mêmes cordages qui peuvent servir quand elles sont armées, mais qu'il faut prendre les plus usés, & ceux qui ont été condamnés, parce que ce port est si bon, qu'il seroit inutile d'en employer de meilleurs pour l'amarrage des *galeres*.

Bacala, ou *Bacalard*, on prononce *Bacala*; les Bacalas sont les principales parties qui composent l'œuvre morte d'une *galére*, leur figure est irrégulière, & naturellement courbe; on les fait de bois de pin, parce qu'il est plus léger; au défaut de pin on pourroit se servir d'orme, ou de fresne, comme on le fait en Italie; ce qui fait que leur *vogue* ne tombe pas si-tôt que la nôtre, parce que l'orme est plus solide que le pin.

Il y a soixante Bacalas de chaque côté d'une *galere*, on ne comprend pas dans ce nombre les *jougs* qui font office de Bacala; il n'y a pas long-tems qu'on n'en mettoit que cinquante-huit, quelques constructeurs conservent encore cet usage; il vaudroit mieux toutefois suivre la nouvelle pratique, parce qu'on évite par ce moyen un inconvénient très-nuisible, qui est d'empêcher que le *saume* se trouve directement sur la tête du Bacala, ce qu'il faut éviter autant qu'il est possible.

Une partie de chaque Bacala en particulier appuie sur la *couverte* par le travers de la *Galère*, on les met tout parallèles entre eux, également éloignés les uns des autres, comme on le voit dans le plan géométral des Bacalas; l'autre partie sort en dehors de la couverte, & *s'endente* sur la *tapière* par un *redan* qu'on fait à chaque Bacala, environ à deux pieds trois pouces du bout extérieur, lequel s'éléve pour soutenir l'apostis, & forme la vogue; cette élévation des Bacalas n'est pas égale par tout, elle est plus grande à celui du milieu de la *galère*, & diminue insensiblement de l'un à l'autre en allant à poupe & à proue: ensorte qu'elle décrit une ligne courbe d'un joug à l'autre, marqué par les apostis qui sont endentés sur la *tête* des Bacalas. La hauteur de celui du milieu est de trois pieds un pouce six lignes; celle du joug de proue, qui, comme j'ai déja dit, fait office de dernier Bacala, n'a que deux pieds trois pouces neuf lignes, & celle du joug de poupe deux pieds un pouce quatre lignes. Il ne faut pas être surpris si j'ai avancé que cette élévation décrit une ligne courbe d'un joug à l'autre, quoique je vienne de dire qu'on donne plus d'élévation au Bacala du milieu qu'à ceux des extrémités, cela n'empêche pas que ceux-ci ne soient plus élevés que l'autre, parce que le corps de la *Galère* est plus élevé à proue qu'au milieu, & qu'il est encore plus haut à poupe, ce qui fait que la ligne formée par les Bacalas est plus basse environ d'un pied au milieu de la *Galère* qu'à l'endroit des jougs. Ce n'est pas sans raison qu'on donne cette courbure, on le fait pour élever la vogue de poupe & de proue, & pour l'empêcher de *s'arquer* aussitôt qu'elle le feroit, si cette ligne étoit droite, parce que le poids des rames qui appuient toutes sur l'apostis, la force des rameurs, & principalement la longueur de cette ligne, contribuent à faire tomber la vogue de poupe & de proue, ce qui ne laisse pas d'arriver malgré la courbure qu'on lui donne.

On nomme *tête du Bacala* le bout qui sort hors du corps de la *galère*, & qui soutient l'apostis; le milieu s'appelle *fond*; & l'autre extrémité, par laquelle il appuie ou sur la couverte ou sur le *col de la latte*, se nomme la queue; c'est par cet endroit qu'il est cloué. Il y en a vingt-sept qu'on appelle Bacalas de fond, à cause qu'ils appuient directement sur la couverte, & qu'on est quelquefois obligé par le défaut du bois de leur ajouter une piéce au fond à l'endroit qui touche le *trinquenin*; les autres trente-trois, bien qu'ils soient au-dessus de la couverte, ont un col de latte entre deux, & se nomment simplement Bacalas. Les quatre premiers de poupe & de proue sont mis chacun sur un col de latte, & leur queue va toucher le courcie, les autres se mettent sur les cols de lattes l'un, & l'autre non; la queue de ceux-ci s'éloigne insensiblement du courcie, ensorte que vers le milieu de la *galère* elle ne passe point le milieu de la largeur de la couverte.

Tous les Bacalas sont placés à l'endroit des lattes, & cloués par des clous de différente longueur, qui percent le col de latte, la couverte & le milieu de la latte audessous de laquelle ils sont *rivés*, excepté le clou de dehors qui est le plus long. On met cinq clous à chacun des quatre premiers Bacalas de poupe & de proue, & quatre aux autres; on commence par clouer celui de la queue qui est le plus petit, on met ensuite le plus long & le plus éloigné du premier, qu'on nomme *clou de fond*, parce qu'il perce le Bacala à l'endroit du coude qui s'appelle fond; ou le cloue obliquement pour lui faire percer le *dormant*, sur lequel la tête de la latte s'appuie; les autres clous se mettent à une égale distance l'un de l'autre entre les deux que je viens de dire, ils sont uniquement destinés à clouer les Bacalas sur la couverte. On met trois autres clous par-dehors & par-dessus le Bacala, dont l'un perce l'apostis, le second la tapiére, & le troisiéme le col de latte; il n'est pas nécessaire d'observer qu'on retranche ce dernier clou aux Bacalas de fond, puisqu'ils n'ont point de col de latte. On concevroit mieux tout ceci en jettant les yeux sur une figure.

La longueur de chaque Bacala est différente, comme j'ai déja dit, excepté celle des quatre plus voisins de la poupe & de la proue, qui sont égaux & les plus longs, ayant environ onze pieds de longueur; les plus petits qui se trouvent au milieu n'ont que six pieds & demi, ils sont plus larges que les autres à l'endroit du fond, où leur largeur est d'onze à douze pouces; mais ils ont tous la même largeur à la tête aussi bien qu'à la queue, & la même épaisseur par tout, & ils ne différent entre eux que dans leur longueur, & dans la largeur du fond. La tête de chaque Bacala a trois pouces en carré, & la queue six pouces de large sur trois d'épaisseur.

J'ai déja dit qu'on donnoit aux Bacalas qui sont au milieu de la *galère*, onze à douze pouces de large à l'endroit du fond. Cette proportion n'est que pour les Bacalas de fond; les autres ont cette largeur moins que celle du col de latte, & on la diminue insensiblement à chaque Bacala à mesure qu'ils approchent de poupe & de proue, où les derniers n'ont à l'endroit du fond que trois à quatre pouces de large. Il faut remarquer que ce qu'on doit entendre par *largeur* du Bacala, est proprement sa *profondeur*; mais je suis obligé de m'accommoder à la maniere de parler des Ouvriers, qui la nomment largeur par rapport à leur travail, sans considérer que ce qu'ils appellent largeur du Bacala en le travaillant, devient sa profondeur lorsqu'il est mis en œuvre.

Quand par succession de temps on trouve dans une *Galère* quelques Bacalas rompus ou pourris, on les peut facilement changer. On éleve la vogue avec la même facilité lorqu'elle est trop tombée de poupe ou de proue, soit en changeant quelques Bacalas, ou en remettant des soles sur les apostis.

Ceci suffit pour donner au public l'idée de ce bel ouvrage que nous attendons de M. de Barras, & qui sera digne de sa grande capacité, de son expérience & de son application à tout ce qui regarde le service du Roi dans sa profession.

Condamnation aux Galères. Peine qu'on impose aux criminels; c'est de servir de forçat sur les *Galères* du Roi, ou à perpétuité, ou pour un temps fixe & limité. La condamnation aux *Galères* à perpétuité emporte la confiscation dans les Provinces où la confiscation a lieu; parce

parce qu'en France, Qui confisque le corps, confisque les biens. Un homme condamné aux *galéres* à perpétuité, est mort civilement ; il ne peut disposer de ses biens, qui ne lui appartiennent plus ; il ne peut succéder ; & s'il se marie, son mariage est nul, du moins par rapport aux effets civils ; & celle qu'il a épousée ne peut prendre sa dot sur les biens de cet homme condamné. Les Officiaux, ni les Cours Ecclésiastiques, ne peuvent prononcer une condamnation aux *Galéres*. Cela n'est pas de leur ressort. La condamnation aux *Galéres* par contumace, est seulement écrite sur un tableau, sans aucun effigie. Charles IX. par une Ordonnance de 1564. enjoint aux Juges de ne pas condamner les criminels à moins de dix ans de *galéres*, & Henri III. par celle de 1579. défend aux Capitaines de retenir les forçats quand ils ont fait leur temps. Ces loix, sur-tout la premiere, ne s'observent pas.

M. Frézier prend le mot de *galéres* dans un sens métaphorique, lorsqu'il dit dans sa *Relation du voyage de la mer du Sud*, que la *galére* des Blancs est d'être relégué à Baldivia ; on diroit dans même sens que la *galére* des sujets de l'Empereur est de travailler aux mines de Hongrie. Ces sortes de métaphores ne doivent pas être employées indifféremment, sur-tout dans le style grave & sérieux.

En géographie, on appelle pointe de la *galére*, une pointe de l'île de Saint Laurent, qui est vis-à-vis le Callao au Pérou. On a donné ce nom à cette pointe, parce qu'on condamne les Noirs & les Mulâtres à travailler en ce lieu-là à tirer des pierres pour les édifices publics, & pour ceux des particuliers, de même qu'on condamne en Europe à servir sur les *galéres*.

Galère, est aussi une espèce de Rabot dont se servent les Charpentiers & Menuisiers, dont le fût est traversé de deux grosses chevilles qui servent à le pousser & à le manier.

Galère, est encore le nom d'un petit poisson d'une espèce très-particuliere qu'on trouve assez communément vers les Iles de l'Amérique. La *galére* n'a ni tête, ni yeux, ni queue, ni pattes, ni ailerons, en un mot, aucune forme d'original. On ne sauroit remarquer en elle aucun mouvement ni sentiment, sinon par des conjectures. Elle naît de l'écume d'un petit limaçon de mer, qui étant exposé aux rayons du soleil le long de la rive, pousse cette écume dehors, de laquelle se forme comme une petite vessie claire, & transparente comme une feuille de talc bien fin. Dans son commencement elle n'est pas plus grosse qu'un petit œuf de pigeon ; sa forme est tant soit peu plus longue que celle de l'ovale, le dessus va en rétrécissant, comme la crête d'un coq. A son gros bout pendent certaines fibres, ou filamens gluants comme de l'emploix : elle est de couleur violette, & tout le dessus de la crête est bordé d'un filet incarnat. La marée venant à l'emporter en mer, elle croît avec le temps jusqu'à la grosseur d'un gros œuf d'oie, ou quelque peu davantage ; elle flotte sur l'eau au gré des vents & des ondes sans jamais s'enfoncer ; elle est très-agréable à la vue, mais très-dangereuse ; car quand on la touche ses fibres engluent toute la main, & à peine a-t-on senti la fraicheur (car elle est fraiche au toucher) qu'il semble que tout le bras soit brûlé, comme s'il étoit plongé dans de l'huile bouillante. Quand c'est le matin la douleur croît toujours jusqu'à midi. Après midi elle diminue à mesure que le soleil tombe, & quand il se couche on en est tout-à-fait garanti. Il n'y a de remède que la patience. *P. Du Tertre, hist. des Ant.*

On dit proverbialement, Vogue la *galère* ; pour dire, Mettre les choses au hasard, n'en considérer point l'événement. Vogue la *Galère*, tant qu'elle pourra voguer. *Jacta est alea.* On disoit autrefois, Vogue la *Galée*. On dit aussi, J'aimerois autant être en *Galère*, ou tirer la rame ; pour dire, Je suis misérable, je souffre beaucoup.

GALÈRE, s. m. Nom propre d'homme. *Galerius*. On dit aussi *Galerius* en François, quand on le joint à un autre nom Latin. *Galére* Maximien, Dace de Nation, fut fait César avec Constantius Chlorus par Dioclétien l'an 193. de J. C. Après l'abdication de Dioclétien & de Maximien, Constance Chlore & *Galére* Maximien, partagérent l'Empire en 305. *Galère* ne gouverna que sept ans, étant mort en 311. Il étoit gendre de Dioclétien.

GALÉRIA, s. f. Nom d'une Tribu Romaine. *Tribus Galeria*. On ne sait d'où la Tribu *Galéria* prit son nom. Sigonius, *De Antiquo Jure Civ. Rom. L. I. C.* 3. croit qu'il lui vient de quelque lieu qui nous est inconnu, parce que toutes les Tribus instituées par le Roi Servius avoient tiré leur nom de celui d'un lieu. Panvinius Onuphrius, *Comm. Rei Rom. L. II.* croit qu'elle put le prendre du fleuve *Galesus*, en Toscane, ensorte qu'on l'ait appellée d'abord Tribu Galésa, & qu'ensuite de *Galesa* on ait fait *Galéria*. Mais le Galése est-il un fleuve de l'Étrurie ? plusieurs le mettent en Calabre ; or il s'en falloit beaucoup que les terres de la dépendance de Rome s'étendissent jusqu'en Calabre sous le Roi Servius, ni même longtemps après. Il n'est donc pas vraisemblable que cette Tribu ait pris de-là son nom.

☞ GALÉRICULE, s. m. Tour de cheveux, espèce de petite perruque dont les Dames Romaines se servoient, & dont elles avoient emprunté l'usage des Dames de Grèce. M. Bernard dans l'extrait qu'il a fait de la dissertation Latine de M. Sperlingius sur la Médaille de Tranquilline, femme de l'Empereur Gordien III. se sert quatre fois du terme de *Galéricule*. Ce mot vient de *Galericulus*, dont s'est servi Suétone pour signifier la même chose.

GALERIE, s. f. Lieu couvert d'une maison plus long que large, qui est ordinairement sur les ailes, où l'on se promène. *Ambulacrum*. Les *Galeries* du Louvre. La *Galerie* des peintures. Un appartement Royal doit être composé de salle, antichambre, chambre, cabinet & *galerie*. Savot dans son Architecture, dit que la *galerie* est appellée du nom des anciens Gaulois, parce que ce sont eux qui en ont été les premiers auteurs, & qui en ont donné le modelle aux autres nations.

☞ Galerie. On dit aussi, la *Galerie*, pour dire : Ceux qui sont dans la *galerie*. La *galerie* ne lui est pas favorable. Acad. Fr.

Nicot dérive ce mot d'*aller*, comme qui diroit *allerie*. Du Cange le dérive de *galeria*, qui signifioit un appartement propre & bien orné. D'autres croient qu'il vient de *Galère*, à cause qu'elle lui ressemble en quelque façon par sa longueur. On pourroit le tirer de l'Hébreu *ghalal*, *ascendere*, *monter*. On plaçoit ordinairement les *galeries* au plus haut d'un édifice. Voyez Covarruvias & Guichart. On trouve dans la basse Latinité *Galilæa* pour la Galerie d'un Monastere, le cloître, lieu où l'on enterre les morts. Voyez Du Cange.

On appelle aussi *Galerie*, une petite allée ou corridor qui sert de dégagement pour aller en plusieurs chambres de suite. A la Charité de Lyon il y a plusieurs *galeries* les unes sur les autres. Aller à la *galerie*, c'est aller à ses nécessités, parce qu'on écarte, autant que l'on peut, ces lieux sujets à de mauvaises odeurs, & on les place aux extrémités les plus reculées des bâtimens, où l'on va par des *galeries*.

Galerie d'Église. Espèce de tribune continue, avec balustrade dans le pourtour d'une Église sur les voûtes des bas côtés, laquelle sert pour contenir plus de monde ; & dans les Églises Grecques pour séparer les hommes des femmes.

Galerie de Pourtour. Espèce de corridor au-dedans, ou au-dehors d'un bâtiment, qui est souvent porté par encorbellement au-delà d'un mur de face, & qui est plus bas que l'étage dont il sert à dégager les appartemens, pour n'en pas ôter le jour. *Galerie* de Peinture, est celle qui renferme des tableaux dans les panneaux d'un lambris. *Galerie* de Sculpture, est celle qui est ornée de statues, de bustes, &c.

On appelle aussi la *galerie* d'un tripot, le lieu par où on regarde jouer. Il faut faire juger ce coup sous la *galerie*.

On dit proverbialement d'un homme qui a souvent voyagé dans un même lieu, que ce sont ses *galeries*. Tavernier a fait sept fois le voyage des Indes, c'étoient ses *galeries*.

Galerie d'eau. Espace en longueur renfermé dans un bosquet, & bordé de jets d'eau dans un bassin continu, ou dans plusieurs séparés sur des lignes parallèles.

Galerie, en termes de Guerre, est une petite allée de charpente qu'on fait pour passer un fossé, qui est couverte de grosses planches de bois, & chargées de terre ou gazon, posées en angle aigu, afin de mieux résister aux pierres & aux feux d'artifices qu'on jette dessus. On se sert de la *galerie* pour faciliter le Mineur à s'attacher au bastion. On l'appelle quelquefois traverse.

On appelle aussi *Galerie*, le conduit d'une mine, qui est un chemin sous terre, qui va jusques sous le terrein des ouvrages qu'on veut faire sauter. On l'appelle aussi *araigné*, *rameau*, *branche*, *canal*, *retour* de la mine.

Galerie, en termes de Marine, est un passage en saillie qui est hors du bordage en forme de balcon vers l'arriere du vaisseau, il y a aussi des *galeries* à l'avent. Il y a aussi une *galerie* à fond de cale, qui est un passage pratiqué dans le vaisseau de l'avent à l'arriére, afin de donner moyen aux Charpentiers de remédier aux voies d'eau, & aux coups de canon. Les *fausses galeries* sont des ornemens de Sculpture, des ouvrages de menuiserie placés aux côtés, & à l'arriére du vaisseau, pour le décorer.

Il y a quelques livres qui portent le titre de *Galerie*, parce que les Auteurs ont voulu faire comme des descriptions des peintures de quelques *galeries*. Le P. le Moine dédia à la Reine Anne d'Autriche la *Galerie* des femmes fortes. Il y a aussi un livre de poësies du Cavalier Marin, sous le titre de *Galeria*. Ce sont des vers faits sur divers tableaux, statues, & autres ouvrages de sculpture & de peinture. On a fait la description de la *galerie* de Versailles peinte par le Brun, & de la *galerie* de S. Cloud peinte par Mignard. P. Menestrier.

GALÉRIEN, s. m. Forçat condamné aux Galères, qui est enchaîné, & tire la rame. *Remex*. On disoit autrefois *galié*. Espalier de Galère, est celui qui est le premier d'un banc, qui tient le bout de la rame, & qui donne le branle aux autres.

☞ Galérien. On dit, souffrir comme un *galérien*, pour dire, Etre fort contraint, & avoir beaucoup à souffrir dans son état. Acad. Fr.

GALERNE, s. f. Vent froid qui fait geler les vignes, qui souffle entre l'Aquilon & l'Occident. *Cacias*. Sur l'Océan on l'appelle *Nord-ouest*; sur la Méditerranée *Græco*, *Gregale*. C'est un vent qui est pareillement fort nuisible aux Chasseurs. Ce mot ne s'emploie gueres seul; & on dit plus ordinairement le *vent de galerne*, que la *galerne*.

GALESE, s. m. Nom propre d'une riviere du Royaume de Naples. *Galesus*. Elle a sa source près d'Oria, en la terre d'Otrante, & après avoir coulé vers le couchant, elle entre dans le Golfe de Tarente.

Galese ou Gallese, s. m. Nom propre de lieu. C'étoit anciennement une ville de l'Étrurie, maintenant c'est un bourg avec titre de Duché. *Galesium*, *Fescennia*, *Phescennium*. Il est dans le Patrimoine de S. Pierre, province de l'État de l'Église, près du Tibre, entre la ville d'Orta & Citta Castellana.

GALET, s. m. Jeu où l'on pousse un palet ou une clef sur une longue table, qui est entourée d'une grande rainure ou creux, où si l'on tombe, on perd le coup, aussi-bien que quand on est le plus loin du bord. *Lapillorum ludus*.

Ce mot en ce sens vient de *jaculum*. Ceux qui rapportent tout au Grec le font venir de ἰάλλω, je jette : ce qui convient, disent-ils, au mot de *galet* pris dans tous les sens.

Galet, signifioit autrefois le garrot du cheval.

Galet. *Lapillus teres*. Est un caillou de mer & de riviere, rond ou plat & fort poli, qu'on trouve surtout dans les ports & havres, & souvent en si grande abondance, qu'il les gâte & les comble, à cause que la mer le pousse d'un côté, & le courant de l'autre. Parmi les cailloux appellés *galets* que la mer roule sur nos côtes de Normandie, il y en a de certains dans lesquels se trouvent de fort beaux cristaux de différentes couleurs. Un habitant de la ville de Harfleur, qui savoit distinguer ces cailloux d'avec les autres, & les casser proprement, en avoit fait une garniture de cabinet que les curieux estimoient cinq ou six cents écus. Madame la Duchesse d'Aiguillon, Gouvernante du Havre de Grace, charmée de cette découverte, fit faire des marteaux pour casser de ces *galets*; mais comme ceux qu'on y employa ne savoient pas distinguer les bons d'avec les autres, l'entreprise fut abandonnée. De Vign. Marv.

☞ Galet. C'est aussi une des sortes de Verroterie dont on se sert dans la Traite sur les côtes d'Afrique. Il y en a de deux sortes; sçavoir, du *galet* rouge à cul noir, & du *galet* rouge rayé.

☞ On appelle *Galet* le bord de la mer où se trouvent les petits cailloux dont on vient de parler, & on dit se promener sur le *Galet*, pour dire se promener sur le bord de la mer.

Ce mot, selon Bochart, vient du mot Celtique *Kaled*, ou de l'Hébreu *Gaiad*, qui signifie *dur*. Les autres disent qu'il vient par corruption de *Calais*, à cause qu'il y en a grande quantité en cet endroit-là. On appelle *galette*, les tourteaux plats qui ressemblent à ces pierres; & le jeu de *galet*, parce qu'elles servoient à y jouer.

GALETAS, s. m. Étage pris dans un comble; grenier ou lieu qui touche à la couverture du logis. *Tegulis proxima contignatio*. Chambre en *galetas*, est celle dont le plancher n'est pas carré, mais lambrissé pour couvrir les chevrons & les tuiles. Il y a bien des savans logés dans un *galetas*.

Ce mot vient peut-être de l'Hébreu *galyat*, *chambre haute*, Huet.

GALETTE, subst. fem. Petit gâteau cuit sous la cendre, qu'on fait pour les enfans & les domestiques quand on cuit du pain à la maison.

Je fais ronger un pain, creuser une galette,
Entamer un jambon, ravager une assiette.

Nouv. choix de vers.

On a dit ce mot par corruption de *callette*, parce qu'on la mange toute chaude, ou de *galet*, parce que ces gâteaux ressemblent aux *galets*. Voyez ci-dessus. Guichard croit que ce mot vient de חלה, qui signifie *placenta*, *galette*. Il y en a qui le dérivent de γάλα, qui veut dire *lait*, parce qu'on en met assez souvent dans plusieurs sortes de *galettes*.

☞ Galette de Cocol, qu'on nomme autrement Pétéнuche. C'est une espèce de bourre de soie.

☞ GALEVESSE, s. f. Nom propre d'une petite contrée de France. *Vadicasses*, ou *Vadicassinus ager*, *Calivassinus ager*. Ce petit pays, que quelques-uns appellent Brie-Pouilleuse, & Brie-Galeuse, s'étend dans les Diocèses de Meaux & de Soissons, & plus encore dans celui de Châlons. Voyez BRIE.

Ce nom s'est formé du Latin *Vadicasses*, 1°. par transposition, *Vadicasses*, *Cadivasses*, puis changeant le *d* en *l* *Calevesse*, *Galevesse*, comme dans *Vadensis*, le Valois; & *cicada*, cigale. De Valois, *Not. Gall. p.* 137.

GALEVESSAN, ane. s. m. & f. Qui est de la Galevesse, natif, originaire, habitant de la Galevesse. *Vadicassis*, *Vadicassinus*, *Galivassinus*, *a*. De Valois, *Not. Gall. p.* 137.

☞ GALEURE, s. m. Vieux mot. Galant, dameret.

GALEUX, euse. adj. Qui a la gale. *Scabiosus*. Chien *galeux*, Enfant *galeux*. Il se prend aussi substantivement. C'est un *galeux*, c'est une *galeuse*.

Un galeux *est par tout distingué, respecté,*
Comme un homme de qualité.
Par exemple, veut-il manger, ou boire?
Il a toujours son fait à part;
Toujours son verre est à l'écart,
Aucun ne le profane, & n'y porte la bouche,
On n'ose toucher ce qu'il touche.

Nouveau choix de vers.

Galeux, euse. adj. se dit aussi des arbres en termes de Jardinier.

dinier. Le bois de bergamote est sujet à devenir *galeux*. La Quintinie.

On dit proverbialement, Qui se sent *galeux* se gratte, ou : Qui se sent morveux se mouche, de ceux qui se plaignent de ce qu'on les accuse sourdement de ce dont ils sont coupables en effet. C'est à propos de cela que Cicéron a dit, très-finement, *pro L. Man. Equidem neminem appello, itaque accusare me nemo poterit nisi qui de se priùs voluerit confiteri.* Cette pensée a été imitée par bien des modernes, & tournée en bien des manieres. On dit aussi, qu'une brebis *galeuse* gâte tout un troupeau, pour dire, qu'un méchant homme peut corrompre toute une compagnie où il se fourre.

GALFANACAR, s. f. Nom propre d'un ancien Bourg de l'Afrique propre. *Galfanacara*, autrefois *Gichtis* ou *Gita*. Il est maintenant dans le Royaume de Tripoli sur le Golfe de Capes, entre la ville de ce nom & l'île de Gerbes.

GALFAT, s. m. M. Frézier écrit ainsi, le plus grand nombre écrit & prononce *calfat*. Voyez ce mot. Quatre Maîtres *Galfats*. Frézier. Dans la place de Calao il y a trois Compagnies, qui n'ont point de gages. La troisiéme est des Maîtres Charpentiers *Galfats*, & autres ouvriers de ces deux maitrises. Frézier.

GALGAL, s. m. Nom propre d'une ville de la Terre-Sainte. *Galgal*. Sous la domination des Chananéens c'étoit une ville Royale. S. Jérôme la nomme *Gelgel*. Adrichomius la met dans la demi-Tribu de Manassé, qui étoit en deçà du Jourdain, ou à l'occident de ce fleuve.

GALGALA, s. f. Nom propre d'une ville de la Terre-Sainte, qu'on nomme aussi *Galgal*, ou *Gilgal*, suivant la prononciation Hébraïque, *Galgala*, *Gilgal*. Ce lieu est à l'orient de Jéricho, *Jos. IV.* 19. à dix stades de cette ville, & à cinquante du Jourdain. C'est à *Galgala* que Josué érigea douze pierres, pour être à la postérité un monument du passage miraculeux du Jourdain. *Jos. IV.* 19. 20. 21. Ce fut aussi là le premier campement du peuple dans la Terre Promise. *Au même endroit.* Ce fut encore à *Galgala* que Josué circoncit le peuple, & célébra la Pâque, *Jos. V.* 2. *& suiv.* Ce fut aussi dans la suite le lieu ordinaire des assemblées du peuple. Jug. II. 1. I. des Rois, VII. 16. X. 8. XI. 14. XIII. 4. XV. 21. 23. Les fils des Prophetes y avoient leurs assemblées, 4. L. des Rois, IV. Plusieurs distinguent de celui-ci le *Galgala*, dont il est parlé au Deutéron. XI. 30. Ce fut à *Galgala* que les Israëlites cesserent de manger de la Manne ; & Saül, le premier de leurs Rois, y fut solemnellement confirmé en la Royauté, qui lui avoit déja été conférée. Dans la suite, ils en firent un des principaux siéges de leur idolâtrie, *Jos. IV. & V.* 1. *des Rois*, II. *Os. IV.*

Ce nom est Hébreu, & signifie *dévolution*. Quelques-uns croient qu'il fut imposé à ce lieu, parce que Josué y vainquit les nations qui s'y étoient assemblées des environs ; mais c'est à cause du retranchement, & s'il faut parler ainsi, de la *dévolution* de l'opprobre de l'Égypte par la circoncision. *Jos. V.* 9.

☞ GALGAN, s. m. Ville de la Chine, à un quart de lieue de la grande muraille, qui enferme cet Empire du côté de la Tartarie.

GALHAC. Voyez GAILLAC.

☞ GALIA, s. f. Composition médecinale. Il y en a de deux sortes. Le *Galia* pur & l'aromatique ou odoriférant. Le pur ou simple est composé de noix de galle, de dattes cueillies avant leur maturité, & de myrobolans embliques. L'aromatique est un mélange de quelques parfums, comme le musc & autres. Saumaise. *Plin. Exerct.* Voy. le Dict. de James.

GALIBIS, s. m. Nom propre de peuples de la Caribane, en l'Amérique méridionale. *Galibi*. Ils habitent vers la côte septentrionale, entre la riviere de Cayene, & celle de Surnaname, en Surinam.

GALICE, s. f. Nom propre d'une province d'Espagne. *Galæcia*. Elle a été anciennement un Royaume particulier, & & on lui en donne encore le titre ; mais elle est maintenant une partie du Royaume de Léon, & une dépendance de la Couronne de Castille. La *Galice* a au couchant les Asturies, & le Royaume de Léon ; au midi le Royaume de Portugal ; ailleurs elle est baignée par l'Océan Atlantique. On lui donne quarante lieues du nord au sud, cinquante du couchant au levant, & cent ou six vingt de côtes, où l'on compte jusqu'à quarante & un ports. L'air de *Galice* est humide & mal sain, tant à cause du voisinage de la mer, qu'à cause des vapeurs, qui sortent de quantité de sources d'eaux chaudes, que l'on trouve dans cette province. Son terroir est montagneux, & peu fertile en bled & en huile, mais beaucoup en pâturages, & en vins délicats. Pline dit, *L. XXXIII. C.* 4. qu'il y avoit autrefois des mines en *Galice* ; mais il paroît, par les paroles mêmes de cet Auteur, qu'elles étoient alors peu abondantes ; aujourd'hui on y en trouve de plusieurs sortes, d'or, de cuivre, de plomb, de fer & de vermillon. On la divise en cinq territoires, qui prennent leurs noms des cinq Cités, ou Villes épiscopales ; Compostelle, capitale, Mondonego, Lugo, Orense & Tuy. On y remarque, outre ces cinq Cités, les Villes de la Corunna, de Bétancos, de Bayonne, &c. Maty.

Nouvelle Galice. Voyez GUADALARA, Audience.

GALICIEN, enne, s. m. & f. Natif, originaire, habitant de la Galice, Province d'Espagne. *Galæcus*. M. de Marca se sert de ce mot dans son Histoire de Béarn. Les Cantabres & les Asturiens, & les *Galiciens* leurs alliés. *L. I. C.* 19. *p.* 88.

GALIE, se disoit autrefois pour galérien.

Bien les ferai à galiées garder.

Roman de Guérin. *Galié* vient de *galée*, qu'on disoit pour galere. Voyez GALÉE dans Ménage, & ci-dessus.

GALIEN, s. m. Nom propre d'homme. *Galenus*. C'est le nom d'un Médecin célèbre, & non pas d'un Empereur. *Galien* étoit de Pergame en Asie ; & florissoit sous Trajan & sous Hadrien. Il étoit fils du plus habile Architecte de la ville. Il étudia la Médecine sous Satyron & Pélops, tous deux très-habiles Médecins. Il se fit connoître à Athenes, puis à Alexandrie, & enfin à Rome, où il écrivit beaucoup. On dit qu'il composa deux cents volumes. Il mourut l'an 140. de Jésus-Christ, âgé de 70 ans. Le P. Labbe, Jésuite, a fait un éloge chronologique de *Galien*, que M. Fabricius a réimprimé dans le troisiéme Tome de sa Bibliotheque Grecque. Il nous reste encore cent soixante & dix Traités de *Galien*. Il y a vingt-trois éditions de cet Auteur. La premiere est à Venise, *in-fol.* en 1525. La plus belle est celle de Paris, en treize volumes *in-fol.* par les soins de René Chartier, en 1639. Elle est Grecque & Latine.

L'usage qui a formé ce nom du Latin a ajouté l'*i*, & veut qu'on dise *Galien*, & non pas *Galen* ou *Galene*. Le nom de *Galien*, ce fameux Médecin, differe pourtant de celui de l'Empereur *Gallien*, en ce que celui-ci a deux *ll*, comme en Latin *Gallienus* ; mais dans la prononciation c'est la même chose. Au reste, quoiqu'on dise *Galien*, on dit Galéniste & Galénique, & non pas Galiéniste & Galiénique.

☞ GALIER, s. m. Rosse, haridelle, pauvre diable, misérable here. *Cotgrave. Strigosus equus.* Je vous conduiray seurement, répondit le paillard, jusques où voudrez, si bien que ne serez descouverts d'aucuns de nos *galiers* & confreres. *Sat. Mén. in-octav. tom.* 1. *p.* 261.

GALIFRE, s. m. Vieux mot, qui signifie *grand mangeur*. *Helluo, pantolabus.*

GALILÉE, s. f. Ancien nom propre d'une grande contrée de la Palestine, en Syrie. *Galilæa*. Elle étoit bornée au midi par la Samarie, au levant par le Jourdain, & par la mer de *Galilée*, au-delà de laquelle pourtant quelques Géographes lui assignent les villes d'Hippus, de Gadara & de Gaulon, avec leurs territoires. Elle avoit au nord les montagnes du Liban, & au couchant la Mer Méditerranée. Joseph, *Antiq. L. VIII.* écrit, qu'elle s'étendoit jusqu'à Sidon. M. Réland, dans sa Palestine, s'étonne que d'habiles gens ayent pu croire que la *Galilée* s'étendoit à l'orient du Jourdain. Si Judas est appellé Galiléen, *Act. V.* 37. & Gaulonite ailleurs, ce n'est pas, selon cet Auteur,

Auteur, que la Gaulonitide fit partie de la *Galilée*; mais que ce Judas étoit originaire de *Galilée*, & Gaulonite de demeure, ou de domicile. C'étoit un Galiléen établi dans la ville de Gaulon. Si Joseph met Bethsaïde dans la *Galilée*, c'est que la Bethsaïde de Joseph n'est pas la même que celle de l'Écriture. Du reste, Joseph distingue avec soin la Gaulonitide de la *Galilée*, & dit, *L. III. De Bello*, *C.* 2. que la Gaulonitide étoit à l'orient de la *Galilée*. Les Rabbins distinguent aussi dans la Gémare, *Menach.* C. 9. la *Galilée* du pays qui est au-delà du Jourdain. Après tout, cela n'est point démonstratif, & il se pourroit bien faire qu'il y avoit une *Galilée* générale, & une *Galilée* propre, & que c'étoit celle-ci qui ne s'étendoit point au-delà du Jourdain. La *Galilée* est fort célèbre dans l'histoire de l'Évangile; parce que Jésus-Christ y a été conçu, & élevé; qu'après son baptême il y a presque toujours demeuré, & qu'il y a fait la plus grande partie de ses prédications, & de ses miracles.

On divisoit la *Galilée* en deux parties générales. La basse *Galilée*, qui comprenoit les Tribus d'Issachar & de Zabulon, étoit une des plus fertiles contrées de la Palestine; on y voyoit les villes de Jifréel, d'Endor, de Tarichée, de Ramoth ou Jérimoth, de Cedes, de Tibérias, de Bethsaïde, de Nazareth & de Cana de *Galilée*. La haute *Galilée*, qui comprenoit les Tribus de Nephtali, & d'Aser, portoit aussi le nom de *Galilée* des Gentils, ou des Nations, parce qu'il y avoit un grand nombre de Payens parmi les Israelites. Ses villes principales étoient Capharnaüm, Dan, ou Césarée de Philippe, la grande Cana, Sidon, Sarepta, Tyr, Ptolémaïde; & Joseph ne met point Ptolémaïde en *Galilée*, mais à l'occident de la *Galilée*. *Antiq. L. XVII.* 12. *& de Bello, L. III. C.* 2.

La premiere fois qu'il est parlé de la *Galilée* dans l'Écriture, c'est dans Josué, XX. 7. & ensuite au 1. L. des Rois, IX. 2. au 2. des Rois, XV. 9. & au 1. des Paral. VI. 76. Isaïe, IX. 1. parle de la *Galilée* des Nations; c'est la premiére fois que ce surnom de la *Galilée* se trouve dans l'Écriture; ce qui me fait croire qu'elle n'eût ce nom que depuis que les Rois d'Assyrie eurent détruit le Royaume d'Israel, & qu'à la place des Israëlites, qu'ils transporterent dans l'Orient, ils eurent placé des Colonies de Syriens & d'Assyriens. Peut-être même est-ce le Prophete Isaïe qui lui a donné ce nom; car on ne le trouve point ailleurs dans l'Ancien Testament. Dans Tobie, L. 1. il est fait mention de la *Galilée* supérieure.

La mer de *Galilée*, ou de Génésareth, ou de Tibériade. *Mare*, ou *Lacus Galilaa*, *Tiberiadis*, *Genesaretha*, *Cenerethæ.* C'est un grand Lac de la Palestine, en Syrie. Il est entre la Trachonite & la *Galilée*, le long du Jourdain, qui la traverse dans toute sa longueur, du septentrion au midi. Il peut avoir, en ce sens, sept lieues de longueur, & trois & demi du couchant au levant. Le Sauveur du monde a fait sur ce Lac deux illustres miracles, en commandant à ses flots, & en calmant deux tempêtes.

Le nom de *Galilée* vient de l'Hébreu גלילה, dont les Grecs ont fait γαλιλαία, & les Latins *Galilaa*. Le mot Hébreu signifie *limites*, *confins*, & fut peut-être donné à ce pays, parce qu'il étoit aux confins de la Terre-Sainte.

Galilée, Terme d'Histoire Ecclésiastique & de Liturgie. Les Grecs appellent *Galilée* le temps qu'il y a depuis Pâque jusqu'à l'Ascension, parce qu'ils croient que Notre Seigneur passa ce temps-là en *Galilée*. Cedrénus appelle le troisiéme jour de la *Galilée*, ce que Zonaras appelle le troisiéme jour de Pâque: c'est le jour que Constantin fut couronné par le Patriarche avec l'Impératrice Hélene.

Galilée, s. m. Nom propre d'homme. *Galilaus.* C'est le nom d'un Mathématicien célèbre de Florence, que ses découvertes dans le Ciel & ses écrits ont immortalisé. C'est lui qui a découvert des taches dans le Soleil, la figure, & les différentes phases de Saturne, les changemens de Vénus semblables à ceux de la Lune, les satellites de Jupiter qu'il appella Astres de Médicis, &c. Il s'attacha à l'opinion de Copernic touchant le mouvement de la Terre. Cela lui fit des affaires à l'Inquisition, qui le tint cinq ou six ans en prison, & l'obligea à se rétracter. Il mourut en 1642.

☞ Galilée, s. m. C'est aussi le nom de la seconde tache de la Lune, suivant le Catalogue du P. Riccioli. Cette tache a pris son nom de celui du fameux Astronome Galilée.

GALILÉEN, enne, s. m. & f. Qui est de Galilée. Originaire, natif, habitant de Galilée. *Galilaus.* Le mot Galilée se trouve dans l'Ancien Testament dès le Livre de Josué, XIII. 2. mais *Galiléen* ne se trouve que dans le Nouveau Testament. En ce temps-là même quelques gens se trouverent-là, qui lui contèrent l'affaire des *Galiléens*, dont Pilate avoit mêlé le sang avec leurs sacrifices. Bouh. Luc, XIII. 1. Et il leur dit: Pensez-vous que ces *Galiléens* fussent les plus grands pécheurs de tous ceux de Galilée, parce qu'ils ont été ainsi traités? Port Royal. Des deux Souverains Pontifes, dont il est parlé dans le Nouveau Testament, le P. Hardouin croit que l'un étoit Pontife des Juifs, & l'autre des *Galiléens*.

Julien l'Apostat appelloit Jésus-Christ par mépris *Galiléen*, & les Chrétiens *Galiléens*. Dans le combat qu'il livra aux Perses, percé à mort d'une fleche décochée, dit-on, par une main céleste, il s'écria en mourant: Tu as vaincu, *Galiléen.* Voyez Théodoret, Hist. Eccl. L. III. C. 2. D'autres que Julien ont aussi appellé les Chrétiens *Galiléens*. Voyez *Act. II.* 7. Arrian. *L. IV. Dissert. Epictet. C.* 7. ou *Vita Epicteti & Actiones*, *C.* 7. Lucien, *in Philopatr.* Baron. à l'an 68. de Jésus-Christ, & surtout le savant *Onomasticon* de Rosweyd. Julien défendit même par une loi qu'on n'appellât les Chrétiens autrement que *Galiléens*.

Galiléen. Nom de Secte parmi les Juifs. Ils eurent pour Chef Judas de Galilée, lequel croyant qu'il étoit indigne que les Juifs payassent tribut à des étrangers, souleva ceux de son pays contre l'Édit de l'Empereur Auguste, qui ordonnoit de faire le dénombrement de ses Sujets. Le précepte de ces séditieux étoit que Dieu seul devoit être reconnu pour maître, & appellé du nom de *Seigneur.* Du reste, les *Galiléens* avoient les mêmes dogmes que les Pharisiens; mais parce qu'ils ne croyoient pas qu'on dût prier pour les Princes infidéles, ils se séparoient des autres Juifs pour offrir leurs sacrifices en particulier. Les *Galiléens*, dont l'Évangile dit que Pilate mêla le sang avec leurs sacrifices, étoient de cette secte. Parce que Jésus-Christ & ses Apôtres étoient de Galilée, on les soupçonna d'être de la secte des *Galiléens*; c'est pour cela, comme remarque S. Jérôme, que les Pharisiens lui tendirent un piége, en lui demandant s'il étoit permis de payer le tribut à César, afin d'avoir occasion de l'accuser, s'il le nioit. Voyez Joseph, *Antiq. l.* 18. 20. *&c.*

GALIMAFRÉE, s. f. Ragoût composé de plusieurs restes de différentes viandes. *Intritum ex variis cibis.* Il n'étoit autrefois en usage que parmi les goinfres; mais présentement il est devenu fort commun parmi les honnêtes gens: surtout quand ce mot se prend pour un hachis de haut goût, comme on le prend d'ordinaire aujourd'hui. Mettez-nous cette épaule de mouton à la *galimafrée.* Faites-nous une *galimafrée* de cette épaule de mouton.

Galimafrée. Ce mot se dit figurément & bassement d'un discours, d'un ouvrage fait de plusieurs parties différentes, qui le rendent obscur & embrouillé. On m'a rapporté cette avanture, mais on m'en a fait une *galimafrée* que je n'ai pu retenir.

☞ Galimafrée. Un Auteur estimable, & d'un très-bon goût (c'est celui qui a écrit les Entretiens sur la Musique) appelle *galimafrée* de musique, un concert, un jeu d'instrument de mauvais goût. Cela n'est bon que dans la conversation & dans le style Gamilien.

GALIMATIAS, s. m. Discours obscur & embrouillé, où on ne comprend rien, où les paroles sont mises confusément & sans ordre, & où il n'y a rien de naturel. *Gongeries verborum indigesta*, *volubilitas inanis*, *farrago*, *sermonis obscuritas.* Le *galimatias* renferme une obscurité profonde, & n'a de soi-même nul sens raisonnable: ce ne sont que ténébres de tous côtés.

côtés. Bouh. Lucien a fait un Dialogue contre ceux qui parlent un langage qu'on n'entend point, ou, comme nous disons, qui parlent Phœbus & *galimatias*. Abl. Vous me faites là un *galimatias* où je n'entens rien. Mol. Cela est un pur *galimatias*. La langue Françoise bannit les hyperboles trop hardies, les métaphores trop outrées, toutes ces fougues d'imagination, & ces transports déréglés, qui donnent dans le *galimatias*. Gil. La moins mauvaise des traductions de du Ryer est celle des Œuvres de Cicéron, quoiqu'il ait passé bien des endroits qu'il n'a point entendus, & qu'il y ait souvent mis de petits *galimatias*, propres à éblouir, & à embarrasser les jeunes gens. Bail. C'est un fanfaron de doctrine, & d'éloquence : il parle & écrit *galimatias* en perfection. Bal. Le lecteur prend d'ordinaire pour du *galimatias* ce qu'il n'a pas la force de concevoir. Boil. Homere ne guindoit pas son style jusqu'au *galimatias*, quand il vouloit l'élever jusqu'au sublime. Saint Évr.

On le dit aussi des affaires fort embarrassées, & des maisons qui sont en trouble & en désordre. Le mari plaide contre sa femme, le fils contre le pere ; c'est un *galimatias* où on ne comprend rien. M. Frézier appelle *galimatias* dorés, des ornemens de Sculpture, Peinture, Dorure, qui sont confus, mal rangés, de mauvais goût.

Ce mot vient de *polymathie*, qui signifie, diversité de sciences, à cause que ceux qui ont la mémoire chargée de plusieurs sortes de sciences sont d'ordinaire confus, & s'expliquent mal. La Nouvelle Allégorie rapporte un combat ingénieux de *Galimatias* contre la raison. M. Huet croit que ce mot a la même naissance qu'*Aliborum*, & qu'il a été formé dans les plaidoyers qui se faisoient autrefois en Latin. Il s'agissoit d'un coq appartenant à une des parties, qui s'appelloit Mathias ; l'Avocat à force de répéter souvent les mots de *Gallus* & de *Matthias*, se brouilla, & au lieu de dire *Gallus Matthiæ*, dit, *Galli Matthias*, ce qui fit ainsi nommer dans la suite les discours embrouillés.

☞ GALINAILE, s. m. Oiseau du Mexique, noir comme un corbeau, & grand comme un aigle. Son bec est fait comme celui du perroquet. Son front est couvert d'une peau ridée sans plumes. Ses ongles sont noirs & crochus. Il passe la nuit sur les arbres & sur les rochers. Le jour, il s'approche des villes, où il se nourrit d'immondices & d'excrémens. Il a une fort mauvaise odeur ; cependant, son cœur étant séché au soleil est fort odorant. Il a l'aile si forte qu'il vole contre le plus grand vent. Ses petits naissent blancs & noircissent en vieillissant. Ils volent ordinairement en troupe & assez haut. Ils ne font aucun cri. Sa chair étant mangée est propre pour la vérole. Ses plumes brulées sont détersives & vulnéraires, & propres pour empêcher le poil de croître, si l'on en applique la cendre sur la chair.

GALINDIE, s. f. Nom propre d'une Province de la Prusse Ducale. *Galindia*. Elle est entre la Sudavie, la Pomesanie, & la Mazovie. Le Bourg Ortelsbourg en est le seul lieu un peu considérable.

GALINTHIAS, s. f. Nom propre d'une femme que les Thébains honoroient comme une Déesse. *Galinthias, adis*. Elle étoit fille de Prœtus, & Antonius Liberalis, C. 39. dit, que son culte étoit plus ancien à Thèbes que celui d'Hercule le Thébain. Voss. *De Idol. L. I. C. 13. p. 56.*

GALION, s. m. C'est un grand vaisseau de haut bord qui a trois ou quatre ponts, & qui ne va qu'à voiles. *Navis regia, gaulus capacior*. Nicod dit, que le mot de *galion* convient surtout aux grands vaisseaux dont les Princes se servent pour mettre à la tête de leurs armées navales. Mais on ne se sert plus guéres de ce mot qu'en parlant de la flotte des Indes qui va dans le Golfe de Mexique pour escorter les vaisseaux marchands, & pour en rapporter les précieuses marchandises qui viennent de ce pays-là.

☞ Les *galions* ou vaisseaux de guerre sont ordinairement employés en Espagne, pour servir de convoi à douze ou quinze vaisseaux marchands.

On trouve dans la basse Latinité *Galeo*, & au pluriel *galeones*, en ce sens. C'est un augmentatif de *galea*, d'où s'est fait galere. Voyez ce dernier mot. *Galeones* se trouve dans la relation des miracles de S. Ferdinand, C. III. n. 43. *Act. SS. Maii, T. VII. p. 376.* Et *Galliones*, dans les Actes de S. Érasme, n. 20. *Acta SS. Jun. T. I. p. 218.*

☞ GALIONISTES, s. m. plur. On appelle ainsi en Espagne les marchands qui font le négoce des Indes Espagnoles par les galions ; & *Flotistes*, ceux qui le font par la flotte.

GALIOT, s. m. Vieux mot, qui signifioit pirate, corsaire, Voyez Nicod, Ménage, &c.

☞ Galiot, s. m. Espece de navire. Voyez GALIOTE. C'est ainsi que l'on dit & que l'on écrit aujourd'hui, & ce mot est féminin ; autrefois *galiot* étoit masculin.

> *J'ay brigantins*, galiotz *& caraques*,
> *Que sur la mer tient en ordre & en parques*. Marot.

GALIOTE, s. f. Petite Galere & fort légere, propre pour aller en course. *Minoris modi navigium*. Elle ne porte qu'un mât & deux ou trois pierriers. Elle n'a que quinze ou vingt bancs de chaque côté, & un homme sur chaque rame.

Galiote, est aussi un vaisseau de nouvelle invention, qui est très-fort de bois, à plate varangue, qui n'a que des courcives, sans ponts, & qui sert à porter des mortiers que l'on met en batterie sur un faux tillac que l'on fait à fond de cale. On l'appelle ordinairement galiote à bombe, & on s'en sert pour bombarder un port, &c.

Il y a aussi en Hollande une sorte de *galiote* qui est fort en usage. C'est un bâtiment de moyenne grandeur, qui est mâté en heu ; on lui fait faire de grandes traversées, & on l'envoie jusqu'aux Indes. La longueur ordinaire de ces *galiotes* est de quatre-vingt-cinq à quatre-vingt dix pieds, mais il y en a qui sont beaucoup plus grandes, & d'autres qui sont beaucoup plus petites.

☞ Galiote. C'est aussi un long bateau couvert dont on se sert pour voyager sur des rivieres. La *galiote* de S. Cloud. Acad. Fr.

GALIPOLI DE TOULOUSE. Terme de Fleuriste. Anémone de couleur de feu mêlée de blanc. Morin.

☞ Galipoli est une assez bonne ville, & plus considérable à présent que ses voisines, bien que les anciens en fassent peu de mention. Dans les premieres années de l'invasion des Turcs en Europe, elle s'est fait renommer ; parce que sa situation étant très-importante à la Chersonese, elle servoit d'arsenal à tous leurs vaisseaux, & étoit le siége de leur Empire avant qu'il eût été transporté à Andrinople. Duloir, p. 205. 206.

GALIPOT, s. m. Résine liquide, ou térébenthine grossiere, épaisse, blanchâtre, qui sort du pin par les incisions qu'on lui a faites, & qui n'a point été cuite. On l'appelle vulgairement *encens blanc*. *Thus album*.

GALISTEO, s. m. Nom propre d'un Bourg qui avoit autrefois titre de Duché. *Galisteum*. Il est dans l'Estremadûre d'Espagne, près la ville de Coria.

GALITE ou GALATA, s. f. Nom propre d'une île de l'Afrique. *Galata*. Elle est dans la mer Méditerranée, à dix lieues de l'île de Tabarca, & de l'embouchure du Gaude-il-Barbar. Cette île, qui n'a pas plus de dix lieues de circuit, est l'ancienne *Calathe*, ou *Galatha*, ou peut-être l'ancien *Ægimurus*.

GALIVE. Voyez GALWAY.

GALL ou GALLE, s. m. Nom propre d'un arbrisseau odoriférant qui naît dans l'Axelhome, ou l'Axolme, île que forment le Trent, l'Idell & le Dun, dans le Comté de Lincoln en Angleterre. Cet arbrisseau naît dans les endroits où cette île est plus basse, vers les bords des fleuves qui la forment. Cambden, *Britann. p. 408.*

☞ GALLAPAGOS (les Îles de) Îles de la mer du Sud, sous l'Équateur : quelques-unes sont plus au midi, & quelques autres sont plus vers le nord.

GALLARATO, s. m. Nom propre d'un Bourg du Duché de Milan, en Italie. *Gallorum Arca, Glareatum*. Il est à huit lieues de la ville de Milan, vers le couchant, en tirant vers Sesto.

GALLARDON, ou plutôt GALARDON, s. m. Nom propre d'un Château situé aux confins de la Beauce propre,

pre, & du pays Chartrain. *Galardo.* Il est sur une petite riviere qui se décharge dans l'Eure, entre Chartres & Nogent-le-Roi. De Val. *Notit. Gall.* p. 215.

GALLAUBANS. Voyez GALEBANS.

GALLE, s. m. Nom que l'on donnoit en Phrygie aux Prêtres de Cybèle. *Gallus, Sacerdos Cybeles.* Les Auteurs ne sont pas d'accord sur la raison qui fit donner ce nom aux Prêtres de Cybèle. Saint Jérôme sur le Chap. IV. d'Osée, dit, que c'est qu'on prenoit des Gaulois pour Prêtres de cette Déesse, & qu'en punition & en dérision de ceux qui avoient brulé Rome, on les mutiloit. Forcatulus soutient aussi ce sentiment, *L. V. De Gallor. Imp. & Philos.* mais Valla, *Eleg. L. V. C. 6.* & Vossius, *De Idol. L. I. C.* 20. le rejettent avec raison : quelle part les Phrygiens prenoient-ils au sac & à l'incendie de Rome, pour le venger sur eux ? Quelques-uns disent que ce nom leur vint du fleuve Gallus, parce qu'ils buvoient de ses eaux, qui leur inspiroient, je ne sais quelle fureur, & leur faisoient perdre le sens, jusqu'à se mutiler eux-mêmes. D'autres prétendent que le premier Prêtre de Cybèle s'appelloit *Gallus*, & que son nom passa à tous ses successeurs. Vossius propose ces deux opinions, & paroît pancher davantage vers la seconde. Étienne le Géographe la suit aussi ; mais Ovide au quatriéme des Fastes, & Hérodien, *L. I.* favorisent la précédente. Ces Prêtres se mettoient en fureur quand ils faisoient les cérémonies de la Déesse, apparemment pour imiter en cela le jeune Atys, son favori, comme ils l'imitoient en se mutilant. Car on racontoit que Cybèle aimant éperduement ce jeune Phrygien, elle le proposa à ses sacrifices, à condition qu'il garderoit la virginité ; que peu de temps après ayant oublié sa promesse, il eut commerce avec la Nymphe Sangaritis ; que Cybèle en fut si indignée qu'elle le rendit furieux, que dans les accès de sa fureur ayant voulu se tuer, elle en eut pitié, & le guérit ; qu'il ne se tua donc point, mais seulement il se fit eunuque ; & que depuis ce temps-là, les Prêtres de la Déesse suivirent tous l'exemple de ce malheureux. Leur fureur pendant les sacrifices consistoit à tourner la tête avec rapidité, & à faire des contorsions violentes de tout le corps. Ils avoient aussi des tambours & des flutes dont ils jouoient, comme on l'a dit, au mot CORYBANTE, & au mot CURETTE. On les nommoit encore Dactyles, Idéens, & Lares. Le premier d'entre eux se nommoit Archigalle, *Archigallus.* Il y a des inscriptions antiques qui font mention de l'*Archigalle.* On peut les voir dans Lilius Gyraldus, *Syntagm. IV. Hist. Deor.* & dans Onuphrius, qui les ont recueillies, aussi-bien que dans Gruter, p. XXX. 2. & p. CCCVIII. 7. Il y avoit deux *Galles* à Rome un homme & une femme, pour le service des autels. C'est Denys d'Halicarnasse, *L. II.* qui nous l'apprend. Voyez sur les *Galles*, Rosinus, *Antiq. Rom. L. II. C. 4.* Godwin, *Anthol. Rom. L. II. S. 2.* Vossius, *De Idolol. L. I. C. 20. p.* 80. *L. II. C. 53. p.* 302. Vigenere sur Tite Live, *T. I. p.* 780.

☞ GALLE, s. f. Tumeur, excrescence qui vient sur les feuilles & sur l'écorce d'une espece de Chêne. Ces excrescences s'appellent communément noix de *Galle.* On dit une teinture passée en *Galle.* On fait de l'encre avec des noix de *Galle.*

☞ GALLE, ou GALE, s. f. Espèce de jatte ou de sebille dont plusieurs ouvriers se servent, particulierement les sculpteurs, marbriers, & scieurs de long.

GALLE. Voyez GIAQUE.

☞ GALLÉ, ÉE, part. pass. Terme Burlesque pour dire battu. Il se peut dire encore. *Gloss. sur Marot.*

☞ GALLE, s. f. C'est le nom que M. de Reaumur a donné à une espèce d'insecte, dont il n'y a cependant que la femelle qui mériteroit de porter ce nom. Cette femelle passe la plus grande partie de sa vie immobile & fixée contre l'écorce d'un arbre. Elle est couverte d'une espèce d'écaille qui cache son corps de tout côté, ce qui lui a fait donner le nom de *Galle.* Le mâle de cette étrange créature ne lui ressemble en rien. C'est un moucheron dont elle ne peut voir les infidélités, & dont elle attend patiemment les caresses. Une petite fente presque imperceptible qui est pour la femelle la seule porte ouverte à la vie, est la seule aussi par laquelle elle acquiert de la fécondité. Après que l'insecte ailé a introduit son aiguillon dans la fente, cette fécondité devient telle, qu'il semble que son écaille & sa peau ne soient plus qu'un sac rempli d'une multitude innombrable de petits. La *Galle* insecte n'est pas la seule espèce d'animaux, dont le mâle vole dans les airs, pendant que la femelle, sans ailes & de figure toute différente, rampe sur la terre. Les vers luisans sont les femelles, d'insectes ailés qui les perdroient vraisemblablement de vûe dans l'obscurité de la nuit, s'ils n'étoient guidés par le petit flambeau qu'elles portent. *Hist. de l'Académie des Sciences*, année 1723. *p.* 9.

☞ M. de Reaumur, en parlant des insectes qui ont été pris par d'habiles Naturalistes pour des *Galles*, pour des portions d'écorce ou de bois, leur donne le nom de *Gallinsectes*, propre à faire entendre que quoiqu'ils ressemblent à des *Galles*, ils sont réellement des insectes. *Obs. sur les Écrits mod. tom. 16. p. 265. 266.* Le Kermés, appellé aussi *graine d'écarlate*, *vermillon*, dont on se sert pour teindre en rouge, & dont la Médecine fait usage, est une espece de *Gallinsecte*, qui naît sur un chêne si petit, qu'il n'est qu'un arbrisseau peu élevé ; ses feuilles sont épineuses comme celles du houx. Dans les pays où cette espece d'arbuste croît naturellement, & où le Kermés se nourrit dessus, les paysans font des récoltes de grains qu'ils n'ont point eu la peine de semer, & ces grains sont de petits animaux, *p.* 271. 272.

☞ GALLE, s. m. & f. Nom d'un peuple d'Afrique, voisin de l'Éthiopie. *Gallus, a.* Les *Galles*, peuple barbare & belliqueux, perpétuels ennemis des Éthiopiens. MÉM. DES MISS. DU LEV. *T. IV. p.* 294.

GALLÉE. Compagnie. Et veci bon chevalier qui s'approuchoit de la fenestre, où la *galée* étoit. Cent nouv. nouv. 36. & 69. On a écrit aussi *gallée* pour *galée*, qui signifioit galére, du Latin *galea.* Voyez GALÉE.

GALLÉ, s. m. ou *Punte de Gallé.* Forteresse dans l'Isle de Ceylan. Elle est sur une pointe de terre. C'est un rocher fort escarpé, dont la mer bat le pied. *Punte de Gallé* fut pris sur les Portugais par les Hollandois en 1640.

GALLÉGUE. Voyez GALÉGUE.

GALLERA. Voyez GALERA.

GALLES, s. f. Qui ne se dit jamais seul en notre langue, mais toujours avec le nom de pays, de province, ou de principauté ; ce qui fait que son genre n'est point déterminé. Le pays, ou la Principauté de *Galles*, qu'on nommoit autrefois la Cambrie. *Vallia, Cambria.* Province d'Angleterre. Elle est située en la partie occidentale d'Angleterre, & comprend cette étendue de pays qu'habitoient anciennement les Demétes, les Ordorices, & les Silures. Ainsi elle étoit divisée en trois parties occupées par ces trois peuples. Aujourd'hui la Principauté de *Galles* est bornée au levant par les Comtés de Chester, de Shrop, de Héreford, & de Monmouth, contrées de la Mercie. Elle a au midi le canal de S. Georges, ou de Bristol ; au couchant & au nord la mer d'Irlande. Ce pays, que les Romains avoient possédé sous le nom de Bretagne seconde, fut la retraite des Bretons, qui y eurent leur Prince particulier, tout le temps que les Princes Anglo-Saxons regnérent en Angleterre ; mais Édouard I. un des successeurs de Guillaume le Conquérant, les soumit l'an 1283. Larrey dit que les habitans du pays le nommoient Combrai, ou Zambre, & qu'il fit un État separé de l'Angleterre, jusqu'à ce qu'Henri II. en eut fait la conquête. C'est un pays fort montagneux, & abondant en bestiaux, plus qu'en grains. On y trouve des mines de plomb & de charbon. La riviere de Dowie le sépare en deux, & le divise aujourd'hui en septentrional & en méridional. Chaque partie est divisée en six Comtés, ou provinces principales. Flint, Dambi, Caernarvam, Marioneth, Mongommery, & Anglesey, qui est une Ile qu'on nomme aussi Mône, sont dans la partie septentrionale. Cardingham, Pombrok, Clamorgham, Radnor, Brecknock & Caermarden, dans la méridionale. Ces

Comtés

Comtés ont encore été subdivisés en plusieurs Marches, ou Seigneuries, jusqu'à plus de trois cents, qui avoient des loix fort différentes, selon leur différente situation, ou la différente dépendance où elles étoient, soit du Roi, soit des Seigneurs particuliers. Ces Marches furent abolies sous Henri VIII. & réunies aux anciens Comtés. La méridionale qu'on nomme Soutwalles, comprend six Comtés, qui sont Radnor, Brecknock, Glamorgham, Caermarden, Pombrock & Cardigham. La septentrionale, ou Nortwalles, en a aussi six; Marioneth, Caernarvan, Denbigh, Flint, Montgommery, & l'île d'Anglesey. Tous ces Comtés ont leurs villes capitales de même nom qu'eux, à la réserve de celui de Marioneth, dont la principale est Harlech; de celui de Glamorgham, qui a Cardif; & de l'île d'Anglesey, où est Beaumarisch. Depuis Edouard premier, l'héritier présomptif de la Couronne d'Angleterre porte le titre de Prince de *Galles*. Ce Prince le donna à son fils pour appaiser & s'affectionner les Gallois, jusques-là souvent révoltés. Larrey. Voyez sur le pays de *Galles*, Pasq. Rech. *L. I. C.* 2. où il montre que ce pays a pris son nom des Gaulois, premiers habitans de l'île de la Grande Bretagne.

Nouveau pays de *Galles*. Contrée d'Amérique septentrionale. Il y en a deux, l'un au sud de la Baie d'Hutson; & l'autre à son nord. L'un est appellé par les Anglois *New Southwalles*; c'est-à-dire, Nouveau pays de *Galles* au sud; & l'autre *New Nortwalles*, Nouveau pays de *Galles* au nord. Voyez les Cartes de Sanson & de du Val.

GALLESE. Voyez GALESE.

GALLEVESE, GALLEVESAN. Voyez GALEVESSE, GALEVESSAN.

GALLI, s. m. & plur. Nom propre de trois petites îles, ou écueils de la mer de Toscane. Li *Galli*, anciennement, *Sirenusæ Insulæ*. Elles sont près de la principauté citérieure, province du Royaume de Naples, dans le Golfe de Salerne, entre Amalfi, & le Cap de la Minerve.

GALLIAMBE, s. m. Terme de Poësie. *Galliambus*. Sorte de vers fort agréable qu'on chantoit à l'honneur de Cybèle. *Galliambe* est aussi un ouvrage en vers *Galliambes*. Voyez GALLIAMBIQUE.

Ce mot & le suivant, vient de *Gallus*, nom des Prêtres de Cybèle, & d'*iambus*, nom d'une sorte de pied des vers Grecs, & des vers Latins.

GALLIAMBIQUE, adj. Terme de Poësie. *Galliambicus*. On dit un Poëme & un vers *Galliambique*. Un poëme *Galliambique*, est un ouvrage en vers *Galliambiques*. Un vers *Galliambique*, est un vers de six pieds, qui sont: 1°. Un anapeste, ou un spondée. 2°. Un ïambe, ou un anapeste, ou un tribraque. 3°. Un ïambe. 4°. Un dactyle 5°. Un dactyle. 6°. Un anapeste. On peut encore mesurer autrement le vers *Galliambique*, & faire un arrangement de syllabes, qui donnera des pieds d'une autre espèce: les Anciens n'avoient guéres égard dans le vers *Galliambique* qu'au nombre des temps, ou des intervalles, sans se mettre en peine du nombre des syllabes, ou des espèces de pied qu'ils faisoient entrer dans sa composition. Voyez Éphestion, Térentien, Scaliger, &c.

GALLICAN, ane, adj. Qui se dit en quelques phrases seulement. L'Église *Gallicane*, *Ecclesia Gallicana*; pour dire, l'Assemblée des Prélats de France. Les libertés de l'Église *Gallicane* dont a traité M. du Puy.

Le Bréviaire *Gallican*, c'est le Bréviaire particulier, qu'avoit l'Église de Gergenti en Sicile, & que les Auteurs modernes de ce pays-là nomment le Bréviaire *Gallican*, en Latin *Breviarium Gallicanum*. Chastelain, *Martyr. T. I. p.* 772. Apparemment qu'ils le nomment ainsi parce qu'il y fut introduit par S. Gerlan, qui fut fait Évêque de Gergenti après que le Comte Roger en eût chassé les Sarrazins; & par les autres Évêques François que les Princes Normands y attirerent.

La Liturgie *Gallicane*, c'est la maniere dont on célébroit autrefois les saints Mysteres dans les Gaules. Elle étoit différente de la Liturgie Romaine. Voyez le P. Mabillon, *I. Liturg. Gall. c.* 5. & M. l'Abbé Fleury, *Histoire Ecclésiastique*, *L. XXXVI. p.* 212. le Lectionnaire publié en 1685. & les trois Missels, ou Sacramentaires publiés en 1680. Les Auteurs de la Liturgie *Gallicane* du six, sept, & huitiéme siécle, étoient, comme l'on croit, S. Hilaire, & Musée, Prêtre de Marseille.

☞ Les Géographes appellent Flandre *Gallicane*, cette partie de la Flandre ou l'on parle la langue Françoise. Acad. Fr.

☞ Il y a dans le tiers ordre de S. François une Congrégation qui s'appelle la Congrégation *Gallicane*. Quelques Communautés séculiéres du tiers ordre de S. François, de l'un & de l'autre sexe, demandérent permission à Léon X. de faire des vœux solemnels. Il leur donna une régle. Celle de Nicolas IV. fut toujours suivie par les Religieux de France, jusqu'à la fin du seiziéme siécle, qu'ayant été réformés, & ayant donné commencement à la Congrégation *Gallicane*, ils s'engagérent d'observer la régle de Léon X. P. Helyot. *T. VII. C.* 30.

Hors ces phrases, il ne faut point se servir de ce mot, ni donner cette épithete qu'à ce Bréviaire, à la Liturgie, & à l'Église de France, à une partie de la Flandre, & à une Congrégation. Je trouve néanmoins encore Chanoine régulier de la Congrégation *Gallicane*.

GALLICANO, s. m. Nom propre d'un Bourg de l'État de l'Église, en Italie. *Gallicanum*. Il est dans la Campagne de Rome, à deux lieues de la ville de ce nom, du côté du levant. On prend ce Bourg pour l'ancienne *Gabii*, Capitale des anciens Gabiens, ou pour *Latomia*, petit lieu qui étoit dans leur territoire.

GALLICISME, s. m. Phrase, ou régime particulier à la langue Françoise, qui a quelque chose contre les régles de la Grammaire des langues ordinaires. *Gallicismus*. Faire de la terre le fossé, c'est un *gallicisme* qui n'a pas un sens, une construction reguliere. Cet homme est sur sa bouche; pour dire, est fort friand, ou goulu. On dit aussi *gallicisme*, d'une phrase Latine qui suit la construction Françoise plutôt que la Latine; par exemple, lorsque dans un livre écrit en Latin on trouve beaucoup de phrases & d'expressions qui ne sont point du tout Latines, & qui semblent tirées du langage François, on juge que cet ouvrage a été fait par un François; on dit que cet ouvrage est plein de *gallicisme*.

DE GALLICO, adv. C'est un proverbe François écorché du Latin, qui veut dire: A l'impourvu, sur le champ. Les Archers ont pris cet homme *de gallico*, l'ont surpris de grand matin, comme au chant du coq, sans lui donner le loisir de se reconnoitre.

GALLIEN, s. m. Nom propre d'homme. *Gallienus*. L'Empereur *Gallien* fut adopté par Valérien son pere, l'an 254. de Jésus-Christ. *Gallien* fut un des plus indignes Empereurs qu'ait eu Rome. Il perdit la plus grande partie de l'Empire, toujours insensible à ses pertes, & s'en consolant par des railleries basses & plates. C'est ce qui a fait croire à quelques Antiquaires, que la médaille de cet Empereur qui a pour inscription GALLIENÆ AUGUSTÆ, & au revers une biche conduite par la victoire, avec PAX UBIQUE, étoit une critique & une satyre maligne & ironique de ses mœurs & de sa conduite; car jamais homme ne fut plus voluptueux & plus efféminé, & jamais l'Empire n'eut moins de paix. C'est sous lui que les trente Tyrans démembrérent l'Empire. Les revers de ses médailles donnérent sujet de croire qu'il étoit fort superstitieux: ce ne sont que vœux aux Dieux. Elles sont très-communes, surtout en petit bronze. Celles de *Gallien* Salonin son fils, sont rares en tous métaux.

Ce nom differe de celui du Médecin Galien, en ce qu'il s'écrit par deux *ll*.

GALLIM, s. m. Nom propre d'une ville de la Terre-Sainte. *Gallim*. Le P. Lubin la place dans le pays des Moabites, à l'orient du Jourdain, & au-delà même du torrent d'Arnon, dans un lieu marécageux, & l'attribue à la Tribu de Ruben. Selon les Desmarets, c'est au contraire une ville de la Tribu de Benjamin. *Isaïe*, *X.* 30. Ce passage d'Isaïe fait aussi croire la même chose à M. Réland. S. Jérôme trouve encore un autre *Gallim* près d'Accaron: M. Réland croit que c'est Galem.

☞ GALLINA PANA, s. f. Nom d'un oiseau de l'Amérique méridionale. Il ressemble au coq d'Inde, il en a la chair, le goût, & le corsage.

GALLINASSE, s. f. *Gallinassa.* C'est une espèce de corbeau du Mexique, qui approche en grandeur d'une aigle ; les Indiens l'appellent *Tropillo* ; sa couleur est noire, son bec est fait comme celui du perroquet, son front est couvert d'une peau ridée sans plumes : il est armé d'ongles noirs crochus. Cet oiseau est commun dans la Nouvelle Espagne : il se tient la nuit sur les arbres & sur les rochers ; mais il vient le jour vers les villes : il se nourrit d'immondices, d'excrémens. On dit que ses petits sont blancs, mais qu'ils noircissent en grandissant : ils volent en troupe assez haut ; ils ne font aucun cri : leur odeur est mauvaise. La chair de cet oiseau étant mangée, est propre pour la vérole ; ses plumes brulées sont détersives, vulnéraires, & propres pour empêcher le poil de croitre, si l'on en applique la cendre sur la chair.

☞ GALLINSECTE, s. m. & f. Voyez GALLE.

GALLIOT, s. m. Plante qu'on appelle autrement Benoiste. Voyez BENOISTE.

GALLIPOLI, s. m. Nom propre d'une bonne ville épiscopale, & bien fortifiée, du Royaume de Naples. *Callipolis, Gallipolis.* Elle est sur le Golfe de Tarente, dans la terre d'Otrante, à huit lieues de la ville de ce nom, dont son Évêché est suffragant. *Gallipoli* est sur une pointe de terre, qui est toute environnée de la mer, & qui n'est jointe à la terre ferme que par un pont, qu'on a construit sur des rochers, & qui est défendu par un bon château.

Gallipoli, s. m. Nom propre d'une ville de la Turquie, en Europe. *Callipolis, Gallipolis.* Elle est dans la presqu'île de la Romanie, sur le détroit de *Gallipoli*, ou des Dardanelles, entre Sesto & la mer de Marmara, à deux lieues de celle-ci, & à six de l'autre. Cette ville peut avoir deux lieues de circuit ; mais elle n'est pas bien peuplée, & n'est pas environnée de murailles. Il y a un vieux château, & un arsenal assez bien pourvu, & le Bacha de la mer, qui est une espece d'Amiral parmi les Turcs, y fait sa résidence.

Il y a apparence que ce nom vient de Καλὸς, beau, belle, & πόλις, Ville ; & que le *K*, ou *C*, s'est changé en *G*, ce qui est assez ordinaire.

Gallipoli. Détroit. Voyez DARDANELLES, détroit.

☞ GALLIQUE. Vieux adjectif François, appartenant à la France. *Gallicus, a, um.* Les troupes *galliques*, les provinces *galliques*.

Gallique, s. f. Chaussure des anciens Gaulois, sandale qui ne couvroit point le dessus du pied. *Gallica.* Cicéron reproche à Antoine dans sa II. Philippique, n. 76. de se servir de *Galliques*, car il faut lire *gallicis*, au lieu de *caligis*, qu'un Scholiaste, ou quelque ignorant, a mis au lieu de *gallicis*. Quelques-uns croient que les *Galliques* étoient de bois.

☞ GALLIUM blanc & jaune. Il y en a de deux sortes, & leurs différens noms viennent de la diversité de leur couleur. Quelques-uns nomment le blanc *petite Garance*, & le jaune *petit Muguet*, & *Caille-lait*, parce qu'étant mis dans le lait, il le fait cailler. Ces deux plantes croissent dans les prés, dans les buissons, & dans les haies ; elles sont astringentes & dessicatives. On s'en sert dans l'hémorrhagie du nez en y soufflant de leur poudre. Le *gallium* à fleurs blanches est excellent pour l'épilepsie. *Dict. de Commerce.*

☞ GALLO, s. m. Monnoie d'argent du Royaume de Camboya dans les Indes Orientales, elle pese un mas cinq condorins Chinois. Le titre de cette monnoie étoit autrefois de quatre-vingt tocques ; en 1718. il étoit descendu à soixante.

GALLO, ou GALE, s. m. Nom propre d'une petite ville des Indes. *Galum.* Elle est dans l'île de Ceylan, sur une pointe de terre qu'on appelle *punto Gallo*, qui joint la côte méridionale de cette île avec l'occidentale. Cette ville a été prise aux Portugais par les Hollandois, qui en sont les maitres. Elle est bien fortifiée, & a un port assez fréquenté, quoiqu'il soit fort dangereux, à cause des rochers à fleur d'eau qui se trouvent à ses environs.

Gallo, est encore le nom d'un Cap du Belvédere, en Morée. *Gallum promontorium*, anciennement *Acritas.* Capo di Gallo. Il est entre la ville de Modon, & celle de Coron, à l'entrée du Golfe de Coron, & vis-à-vis de l'île de Sapienza.

Gallo, est aussi le nom d'un Bourg de l'État de l'Église. *Gallorum mons.* Monte Gallo, ou S. Maria in Gallo. Il est dans la Marche d'Ancone, vers les sources du Tronto, & les montagnes d'Apennin, à trois ou quatre lieues de la ville d'Ascoli.

GALLOCHE. Voyez GALOCHE.

GALLOGLASSE, s. m. Nom d'une milice d'Irlande. *Galoglassius.* Cambden, dans ses Annales d'Irlande, p. 792. dit, que la milice des Irlandois est composée de Cavaliers, qu'on appelle *Galloglasses*, qui se servent de haches très-aigues ; & d'Infanterie, qu'on nomme Kernes.

GALLOGREC, ecque, s. m. & f. Nom d'un peuple de l'Asie mineure composé de Gaulois, & de quelques Grecs qui s'y établirent, comme nous l'allons dire au mot suivant. *Gallogræcus.* Nous disons Gallate, il ne faut pas dire *Gallogrec* en notre langue.

GALLOGRECE, s. f. Nom propre de pays. *Gallogræcia.* C'étoit autrefois une région ou province de l'Asie mineure, située entre la Bithynie, la Cappadoce & la Pamphilie. On le nommoit autrement Galatie. Voyez ce nom. Ce nom lui fut donné des Gaulois, qui chassés d'Italie par Camille, passerent en Grece & en Macédoine, & de-là sous la conduite de Léonorius & de Luthaire, accompagnés de quelques Grecs que leur donna Nicomede, Roi de Bithynie, ils se jettérent dans l'Asie, & s'établirent dans ce pays, auquel ils donnerent ce nom. Voyez Strabon, *L. II. p.* 130. & *L. XII. p.* 566. & 567. & Vigenere sur César. Galatie se dit plus ordinairement que *Gallogrece.*

M. de Cordemoy a dit, comme Favyn, *Gaule Grecque*, qui est encore moins en usage que *Gallogréce.* Comme la petite armée de Gaulois qui se jetta dans l'Asie étoit composée de Tectosages, de Tolistoboges, & de Troćmes, qui étoient trois peuples venus de l'endroit des Gaules, qu'on appella depuis la Gaule Narbonnoise, & des environs, cette partie d'Asie, qu'on nomme maintenant la Natolie, fut partagée en trois. Les Troćmes eurent toute la côte de l'Hélespont ; les Tolistoboges, l'Éolide avec l'Ionie ; & les Tectosages prenant le pays qui est le plus avant en Terre ferme, imposérent tribut à toute l'Asie deçà le mont Taurus : ils établirent leur demeure sur les bords du fleuve Halis, & ce que ces trois peuples occupérent, fut appellé *Gaule Grecque*, tant que l'Empire Romain dura. Cordemoy, *Tom. I. p.* 21.

GALLORA. Voyez GALERA.

GALLOWAY, s. m. Nom propre d'une contrée ou province d'Écosse. Le Comté de *Galloway. Gallovidia, Galdia.* Province de l'Écosse méridionale. Elle est bornée au levant par la Nithasdale ; & au nord par les provinces de Kyle & de Carrick. La mer d'Irlande la baigne au midi & au couchant. Cette province est une des plus grandes de l'Écosse, ayant vingt-deux lieues de longueur, & sept ou huit dans sa moyenne largeur ; son terroir est bon & bien cultivé. On en tire quantité de laines, & des chevaux assez estimés. On la divise en trois parties : la mitoyenne, qui est entre la riviere de Dée & celle de Crée, l'orientale & l'occidentale, qui prennent leurs noms de leur situation. Ses villes sont Kirkudburigt, Wigtoun, & Withern, capitale de la province.

Cambden, dans sa Description d'Écosse, *p.* 692. écrit, que le *Galloway* est une partie du pays des anciens *Novantes*, qui outre cela comprenoit encore celui de Carrick, de Kyle, & de Cunningan, en montant au nord le long de la côte. C'est pour cela que quelques-uns l'ont appellé *Novantum Chersonesus.* Les Auteurs du moyen âge l'appellent *Galwalia* & *Gallonidia.* C'est un pays montueux, & par-là plus propre à nourrir des bestiaux qu'à recueillir des grains. Il s'y fait une pêche fort abondante d'anguilles excellentes vers l'équinoxe d'Automne. On y nourrit des chevaux, qui sont petits & trapus, mais forts, qui soutiennent le travail, & sont estimés pour cela. Le Comté de *Galloway*

loway a eu autrefois ses Seigneurs particuliers. Le premier, dont l'histoire fasse mention est Fergus sous Henri premier, Roi d'Angleterre, qui donna tant d'affaires à ses Rois, & qui ensuite vaincu par Malcome, se fit Chanoine régulier. Dans la suite les Douglas ont possédé ce Comté.

Galloway est un nom donné à ce pays par les Irlandois, lorsqu'ils le conquirent. Les Irlandois l'appellent dans leur langue par abréviation *Gael*, d'où s'est fait *Galloway*. Camden.

Galloway, est aussi une petite presqu'île du Comté de Galloway, en Écosse. Bec de *Galloway*. *Gallovidia. Caput*, anciennement *Novantum Chersonesus*. Elle tient à la Terre ferme par un isthme, qui a environ deux lieues de largeur; le reste baigné par la mer d'Irlande, par la Baie de Glenluce, & par celle de Rion. Il n'y a rien de considérable dans cette presqu'île, que la mule de *Galloway*, qui en est la pointe la plus méridionale, & qui passe pour le *Novantum promontorium* des Anciens.

Galloway. Voyez GALWAY.

GALLURA, f. f. Nom ancien d'une province de Sardaigne. *Gallura*. Elle a eu autrefois ses Princes particuliers, qui portoient le titre de Juges. Elle est maintenant la partie orientale de la province de Logudori, où l'on voit encore les contrées de *Gallura* de Geminis, & de *Gallura* de Posada, qui en ont conservé le nom.

GALMIER. Voyez GARMIER, & GERMIER.

GALMIER, f. m. Nom propre d'homme. *Baldomerus*, *Valdomerus*. Saint *Galmier* étoit Serrurier à Lyon; & il y fut fait Soudiacre vers l'an 650. par Gaudry, qui en étoit Évêque. Il fit ce qu'il put pour ne pas entrer dans cet Ordre, dont il se croyoit indigne. S'étant enfin laissé ordonner, il alla demeurer près S. Just, pour rendre service à cette Église, dans les fonctions subdiaconales. Chast. *Martyr. T. I. p.* 797. On nomme ce Saint dans le Lyonnois S. *Galmier*, & il y a une ville de ce nom à Tarascon, où il y a une Paroisse sous l'invocation de ce Saint; on l'appelle S. *Geaumier*. Id.

Saint Galmier. *Fanum S. Galmerii*, ville de France, située dans le Forès, près de la Loire, à trois lieues au-dessus de Feurs. Il y a à S. *Galmier* une fontaine d'alun, qu'on appelle la fontaine forte.

GALOCHE, f. f. Chaussure de cuir, ou couverture de soulier pour le tenir plus propre, ou pour avoir le pied plus sec. *Gallica solea*.

☞ On appelle encore *Galoche* une espèce de souliers dont le dessus est de cuir, & dont un même morceau de bois forme la semelle & le talon.

Ce mot vient de *Gallica*, employé par Cicéron, pour signifier une sorte de souliers, suivant Nébrisse, Baïf, & Favyn, cités par Ménage. Baïf a cru que ce que les Anciens appellent *gallica*, & *gallicula*, étoit ce que nous nommons *galoches*. Voyez l'*Onomasticon* de Rosweyd au mot Gallica. D'autres le dérivent de *calones*, qui sont aussi des souliers dont Festus fait mention. Postel le fait venir de *γαμάνδιον*, qui veut dire chaussure des Gaulois.

Au Collége, on a appellé *Galoches*, les écoliers qui ne sont pas logés dans le Collége; parce qu'ils portoient des *galoches*, pour se défendre du froid & des crottes. Pasquier, *Rech. L. IX. C.* 18. dit, qu'outre les écoliers qui demeurent dans les Colléges de l'Université de Paris, & dont les uns sont appellés Pensionnaires & les autres Caméristes; il y en a d'autres qui demeurent en ville hors les Colléges, qui vont ouir les leçons des Régens qu'il leur plaît, ou qu'il plaît aux maîtres qui les gouvernent; & il ajoute que de cette derniere espèce les jeunes sont appellés Martinets, & les autres du nom de *Galoches*; & que tout cela étoit en usage dès le temps de Charles VII. Ces distinctions, ou différentes espèces d'étudians, se trouvent encore; mais les noms ne subsistent plus.

Et même à la Cour on a appellé *Galoches*, les filles de la Reine qui n'étoient pas logées dans le Louvre. Voyez aussi Pasquier, *Recherc. L. VIII. C.* 2.

Galoche, en termes de Mer, est un trou dans le panneau d'une écoutille pour faire passer un cable.

Galoche, est aussi une poulie dont le mouffle est fort plat, & particulierement d'un côté, lequel s'applique sur les grandes vergues, pour y passer des carques-boulines.

Galoche, se dit encore de deux petites pieces de bois, concaves, qui servent de couverture aux hulots de la fosse au cable.

On appelle menton de *galoche*, un menton qui s'avance trop, & qui est tout d'une venue, en forme de *galoche*, ou talon de sabot.

GALOIS, oise, f. m. & f. Qui est dans du pays de Galles, en Angleterre. *Camber*, *Wallus*, *Gallus*. Larrey se sert de ce mot, comme on le peut voir dans l'article de la principauté de Galles, ci-dessus.

☞ Galois, f. m. Vieux mot. Réjouissance, divertissement.

GALOISE, f. f. Vieux mot, qui signifioit autrefois, une jeune fille gaie & éveillée. Cela peut venir du mot *galer*.

GALON, f. m. Ruban assez épais & peu large, qui sert à border ou à orner les habits. *Taeniola textilis*. On couvre de *galons* veloutés les habits de livrées. Les Officiers du Roi ont de gros *galons* d'argent sur leurs casaques. Un Tailleur compte tant pour la soie & le *galon*.

Galon, est aussi une sorte de boëte ronde qui vient de Flandre, & dont les Épiciers se servent pour mettre leurs marchandises, comme poivre, muscade, alun, &c. On s'en sert aussi pour y mettre des confitures séches, ou liquides.

Galon, est aussi une mesure de choses liquides, un *galon* de vin tient deux pots, ou quatre pintes de Paris. En Angleterre, surtout à Londres, on mesure par *galons*. Il y a deux cents vingt-cinq *galons* au tonneau, soixante-trois *galons* à la barique. Le *galon* pese environ sept livres & demie, poids de Londres.

Galon, se prend aussi en Angleterre pour une mesure de grains, qui pese cinquante-six à soixante livres.

Quant à la France, ce terme n'est guéres usité qu'en Normandie, & surtout à Caën. Il est venu de l'Anglois, ou peut-être que c'est un ancien terme Gaulois, que les Normands ont porté en Angleterre, comme beaucoup d'autres. Voyez M. de Brieux, cité par M. Ménage. Guichart le fait venir de l'Hébreu לוג, par la transposition de quelques lettres, ou du Chaldaïque אלוג, qui sont des noms de mesures dans ces langues.

GALONNER, v. act. Orner de galons. *Taeniolis textilibus ornare*. *Galonner* un collet de pourpoint, des poches; c'est les border avec de petits galons. Sous le regne de Louis le Jeune les Dames Françoises avoient les cheveux tressés avec de l'or, & cela s'appelloit crigne, ou criniere *galonnée*.

> *Bien fut vestue d'une propre robe,*
> *A un fil d'or sa crigne* galonnée.
> Roman de Guarin le Loh.

Galonné, ée, part. pass. & adj. *Vittis*, *taeniolis textilibus ornatus*, *variatus*. On appelle un homme *galonné*, un homme dont l'habit est couvert de galons. Acad. Fr.

GALOP, f. m. Allure d'un cheval qui court en faisant un saut en avant, & levant presque en même temps les deux jambes de devant; & ensuite celles de derriere. *Equi cursus*. Grand *galop*, ou *galop* de chasse, *galop* étendu, c'est une course de vitesse à toutes jambes. Petit *galop*, c'est celui qui est plus lent. *Galop* à l'Angloise, ou qui rase le tapis, c'est *galop* près de terre, quand le cheval ne leve guéres les jambes. On dit aussi, *galop* racourci, ou *galop* dans la main, *galop* écouté, *galop* d'école.

Ce mot vient de *calupare*, ou *calpare*, que les Latins ont dit pour *courir*, comme montre Saumaise, cité par Ménage. Quelques-uns le dérivent du Latin *caballicare*. Il peut venir aussi du Grec καλπάζειν, ou κάλπη, *piquer un cheval*, Budée est le premier qui a fait cette remarque.

On dit proverbialement, qu'un homme va le grand *galop* à l'Hôpital; pour dire, qu'il dépense beaucoup. Il s'en va le grand *galop*; pour dire, Il mourra bientôt. La mort nous poursuit au *galop* S. Amant.

GALOPADE, s. f. Action de galoper. Ce cheval a la *galopade* belle. Une *galopade* unie, d'école. Une belle *galopade*, est celle qui se fait suivant les loix du Manége.

☞ Galopade. Il se dit aussi d'un certain espace qu'on parcourt en galopant. D'ici-là il n'y a qu'une *galopade*. Acad. Fr.

GALOPE ou GULPE, s. f. Nom propre d'une petite riviere des Pays-Bas. *Galopia*, *Golopia*. Elle coule dans le Duché de Limbourg, près de Sainte Croix, & se décharge dans la riviere de Geul, au-dessus de Fauquemont.

GALOPER, v. neut. Aller au galop. *Currere*, *incitare*, *gressum urgere*. Faire *galoper* un cheval. Ce cheval *galope* bien. Il *galope* à l'Angloise; c'est-à-dire, il *galope* près de terre, & sans lever beaucoup les jambes. *Galoper* uni, ou sur le bon pied, c'est lorsque le cheval continue à *galoper* sur le bon pied qu'il a entamé le chemin. *Galoper* faux, ou sur le mauvais pied, ou se désunir, c'est quand il change de pied.

En vain (un fou) monte à cheval pour chasser son ennui,
Le chagrin monte en croupe & galope avec lui. Boil.

Galoper, est aussi quelquefois actif, & signifie, Mettre au galop, *Galoper* un cheval. L'Acad.

On dit aussi, qu'on a bien fait *galoper* quelqu'un; pour dire, qu'on l'a bien fait courir pour quelque affaire.

Galoper, se dit aussi pour, Poursuivre, & il est actif. Il le *galope* jour & nuit. Les Sergens l'on bien *galopé*. L'Acad.

Galoper, act. se dit aussi pour, Courir, traverser en allant vîte. Il a *galopé* tout Paris pour cette affaire. L'Acad.

Ils galopent *déja les humides sillons.* Desmarais.

Galoper, signifie figurément, Se tourmenter; se donner beaucoup de peine. C'est un homme qui *galope* jour & nuit. Il est neutre en ce sens.

Le beau ragoût qu'un misanthrope,
Tel qu'un Poëte morfondu,
Qui dans son chagrin s'envelope,
Tandis que son esprit galope
Après un vers qu'il a perdu. P. du Cerc.

Tu Dieu! *notre future*,
Comme vous galopez *la petite aventure!* R.

GALOPIN, s. m. Petit marmiton qui sert dans les maisons des Princes à tourner la broche, & aux autres menus services de la cuisine; ou petit garçon que l'on envoie çà & là pour différentes choses. *Culinæ administer*, *famulus culinarius*. On appelle aussi les *Galopins*, enfans de cuisine.

☞ Galopin. On donne aussi ce nom à un homme qui est toujours par voie & par chemin; & à un commissionnaire, à un homme que l'on fait galoper, c'est-à-dire courir çà & là par la ville, pour faire des commissions. Ce mot est bas & populaire.

On appelle aussi *galopin*, le demi-setier de vin qu'on donne au déjeûner des écoliers & des Clercs.

Du Cange dérive ce mot de *galo* & *galona*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour une mesure de choses liquides, qui est encore en usage chez les Anglois; mais qui contient huit pintes, & leur muid huit de ces mesures. Spelmannus le dérive de *gallon*, qui signifie un *bocal*, ou une bouteille.

GALTELLI, s. m. Nom propre de lieu. *Galtellis.* C'étoit autrefois une ville épiscopale, aujourd'hui ce n'est qu'un village de la Sardaigne, situé sur la côte orientale de l'île, environ à vingt lieues d'Algeri & de Bosa. Son Évêché a été uni à l'Archevêché de Cagliari, dont il étoit suffragant.

GALVARDINE, s. f. Sorte d'habillement. Quelques-uns disent que c'est une jaquette de Paysan; d'autres prétendent que c'est une cape pour la pluie, comme on en porte dans le Béarn. *Galvardine* vient de *galvardina*, formé, selon quelques-uns, de *gaban*, ou *gavan de agua*.

GALVAUDER, v. act. Poursuivre quelqu'un, & le maltraiter. *Infestari*, *vexare*. Ce mot est bas, & quelques-uns le dérivent du Latin *cabalicare*, qui signifie, *galoper*.

GALUMBATZ, s. m. Nom propre d'une petite ville de la Turquie, en Europe. *Columbarium.* Elle est dans la Servie, sur le Danube au-dessous de Semendria. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Tricorarium*, petite ville de la Haute Mœsie, que d'autres placent à Semendria.

GALWAY, GALLOWAY, ou GALLIVE, s. m. Nom propre d'une ville de la Connacie, en Irlande. *Galliva.* Elle est capitale du Comté de *Galway*, & située sur la Baie de ce nom, environ à seize lieues d'Athlone du côté du couchant. Cette ville est fortifiée, & a un bon port des plus fréquentés de l'île: elle est assez belle & assez peuplée.

Le Comté de *Galway*. *Gallivensis Comitatus.* Contrée de la Connacie, en Irlande. Ce Comté est borné au nord par ceux de Maye & de Rolcomen; & au midi par celui de Clore. Il est baigné au couchant par l'Océan Atlantique, & séparé au levant par le Shannon du Comté de Kings en Lagénie, & de celui de Tiperari, en Momonie. Ce pays a environ trente-deux lieues du couchant au levant, & dix dans sa largeur médiocre. Il y a plusieurs Lacs; ceux de Malxe, de Carble & d'Horrib, en sont les plus grands & les plus poissonneux. Ses villes, sont, Galway Capitale, Clonefort, Kilmacagh, Athenry, & quelques restes de la ville Archiépiscopale de Toam.

☞ GALZA, s. m. Ordre militaire de Venise, que quelques-uns prononcent *Calza* & d'autres *Galxa*. Il fut institué à l'occasion de la bande d'Espagne pour dresser la jeunesse aux exercices de la guerre. Quelques-uns en marquent l'institution en 1562. mais ce n'en fut que le renouvellement. On croit qu'il le fut vers le milieu du quatorziéme siécle.

G A M.

GAMACHE ou GAMACHES, s. m. Nom propre de plusieurs lieux. *Gamapium. Gamapius vicus. Gamache* en Véxin, est un village du Véxin, Normand, situé entre Estrépigni & Danput. Quelques Cartes Géographiques l'appellent Garnache; mais mal: c'est *Gamache*. *Gamache* sur l'Ou est en Picardie du diocése d'Amiens, & dans le Vimeu entre Ou & Blangy. Celui-ci a titre de Marquisat. Monstrelet l'appelle *Gamache* en Vimeu, pour le distinguer de *Gamache* en Véxin. *Gamache* en Vimeu est situé entre Dieppe & Abbeville, à trois lieues ou environ de la ville d'Eu, & à demi-lieue de l'Abbaye des Bernardins de Lieu-Dieu. *Gamache* est renommé par le grand Marché franc, que l'on y tient le premier Mercredi de chaque mois. Le Château de *Gamache* a été bâti par des Princes du sang Royal de la branche de Dreux. On y voit leurs armes. En 1622. Louis XIII. érigea *Gamache* en Marquisat.

Ce mot s'est formé de *Gamapium*, en changeant le *p* en *ch*, comme dans *apium*, ache; *rupes*, roche; *Attipiacum*, Atichy; *Gasnapia*, Ganache; *propè*, proche, & *propinquus*, prochain; *Sepia*, séche; *spina*, eschine. De Valois, *Not. Gall. p.* 228.

GAMACHES, s. f. Bottines, ou bas de drap, ou de toile cirée, qu'on met par-dessus les autres pour les garantir des crottes, & qui s'attachent avec des boutons, ou agrafes. *Perones lanei.* On les appelle aussi *Triquehouses*, dont on se sert à cheval & à pied.

Ce mot vient de *gamacha*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour signifier la même chose. Du Cange.

GAMAHÉ, ou GAMAHEU, s. m. *Gamahaus*, *gamathaus*. Nom qu'on donne aux figures qui sont formées naturellement sur des pierres; elles sont de trois sortes, de peintes de reliefs & de gravées. Il y en a qui représentent des oiseaux, des rats, des arbres, des serpens, &c. Pline parle d'une agathe du Roi Pyrrhus, laquelle représentoit les neuf Muses, & Apollon au milieu qui tenoit une harpe, ce qui étoit un

un pur effet de la nature, où l'art n'avoit aucune part. On trouve des *gamahés* très-singuliers dans les cabinets des Curieux. On peut voir plusieurs autres exemples semblables dans les curiosités inouies de Gaffarel, chap. 5. Le *Gamaheu* a, dit-on, une force astrale pour mouvoir les esprits & les élémens du corps humain. Paracelse a beaucoup de foi à ces images ou caractéres tracés sur les *Gamahés*, comme étant visiblement produits par l'influence du Ciel ; & il appelle *Gamaheos* la quatriéme espèce de magie, qu'on nomme autrement *Art Talismanique*. *Gamaheum conjugium*, étoit une expression familiére aux Mages ou Magiciens, pour signifier la conjonction des vertus célestes avec les propriétés élémentaires. *Castelli* cité par *Jonas*.

GAMALA, s. f. Nom propre d'une ville de la Palestine. *Gamala*. Elle étoit à l'orient du Jourdain dans la Gaulanitide, & donnoit le nom à une petite contrée. Elle s'appelloit *Gamala* de גמל, *gamal*, chameau. Joseph, *De Bello*, IV. 1. Pline nomme une ville *Gamala* entre celle de Samarie, *L. V. C.* 13. mais apparemment cet endroit est corrompu. *Réland. Palestin.* Le P. Hardouin n'est pas de cet avis-là. Selon lui, ce sont deux villes différentes du même nom. Celle de la Gaulanitide étoit une des plus fortes places de la Judée, dit Suétone dans la vie de Tite. Celle de Judée étoit sur une montagne fort escarpée. Joseph, *L. IV. De Bello*, *C.* 1. Il l'appelle la ville des Chevaliers, ou des Cavaliers, parce qu'Hérode y en avoit mis une Colonie. L'une & l'autre furent appellées *Gamala*, parce que placées sur le sommet d'une montagne, elles sembloient représenter la bosse d'un chameau.

Gamala étoit anciennement une ville très-forte par sa situation sur le haut d'une montagne, & défendue par un château encore plus fort que la ville, & qui la dominoit. Ce lieu étoit dans la Trachonitide, province de la Palestine, entre la mer de Galilée, & les montagnes de Galaad, à quatre ou cinq lieues de la ville de Julias & de celle de Corosaïm ou Corasin. Vespasien s'étant rendu maître de cette place, après un mois de siége, & beaucoup de perte, la ruina entiérement.

GAMAUT ou GAMMAUT, s. m. Terme peu usité de Chirurgie ; il vient de l'Italien, nous disons ordinairement *Scalpel*. Voyez ce mot.

GAMBADE, s. f. Saut ou posture qui se fait dans l'ardeur de la jeunesse, par gaieté & emportement. *Jactatio*, *saltus*.

> *En ces lieux où le Roi n'est pas*,
> *Où l'on ne voit ni mascarade*,
> *Ni jeux*, *ni foire*, *ni* gambade. Div. de Sc.

Ce mot vient de *jambe*, que les Picards prononcent *gambe*. Nicod. Mais Ménage prétend qu'il vient de *campa*, que les Auteurs de la basse Latinité ont dit pour *crus*, & qu'ils ont fait du Grec καμπή, car les Grecs appellent ainsi toutes les jointures & articles qui servent à l'inflexion des membres, comme a observé Périonius.

On dit proverbialement, Payer en monnoie de singe ; c'est-à-dire en *gambades*. ☞ On a un Tarif de Saint Louis, dont un Article porte que si un joueur (jongleur) portoit à Paris un singe, il en joueroit devant le Péager, & que par ce jeu il seroit quitte du péage. C'est de-là que vient le Proverbe cité.

GAMBADER, v. neut. Faire des gambades. *Saltare*, *jactare crura*. Ces jeunes gens se divertissent à sauter & à *gambader* tout le jour. Ils reçurent Vulcain entre leurs bras comme il *gambadoit* par l'air. Ablan.

> *Rien ne s'offre à leurs yeux surpris*
> *Que les gazons verds & fleuris*,
> *Il replie & serre son linge*,
> *Sautant*, gambadant *comme un singe*. Rec. de vers.

☞ GAMBAGE, s. m. Droit que payent les Brasseurs de biére. On le fait venir de l'Allemand *Cam*, ou *Comba*, Brasserie. On a appellé *Cambum*, le vaisseau où se fait la biére, & *Cambarin*, un Brasseur. Ce droit s'est aussi appellé *Bicheria* & *Bercaria*.

GAMBE, s. f. Vieux mot, qui s'est dit pour jambe. Aujourd'hui c'est un terme bas, & du style burlesque, il n'est presque point en usage. *Tibia*. Voyez son origine au mot de GAMBADE. *Gambette* est un diminutif de *gambe*, & un aussi mauvais mot. Quelquefois par le mot de *gambette*, on entend un instrument tranchant de fer, comme un canif, ou quelque autre instrument semblable. Ce mot de *gambette* dans tous ces sens n'est point de l'usage ordinaire de la langue Françoise.

Gamba se trouve dans des actes du quatorziéme siécle pour la jambe ; ce qui montre qu'on disoit alors *gambe*, & que nous avons changé le *g* en *j* consonne. Voyez *Act. Sanct. April. T. II. p.* 823. *D. p.* 831. *C. T. III. p.* 524. *C.* Les Italiens le disent encore, & les Espagnols *Gambada* pour *gambade*. C'est aussi de-là que viennent en notre langue *gambade* & *gambader*.

GAMBEA, ou GAMBIA, s. & nom propre d'un Royaume. Le Royaume de *Gambea*. *Gambia Regnum*. Petit Royaume de la Nigritie. Il est entre la riviére de Sénéga & celle de *Gambea*, qui sont deux branches du Nil, à l'orient des peuples Jalofes. On n'y remarque rien qu'une petite ville, qui porte le même nom que le Royaume. Maty. Dapper le décrit fort au long *Descript. de l'Afrique*, *p.* 219. 240.

Gambea, ou Gambia, est aussi une des principales branches du Niger, riviére de la Nigritie, en Afrique. *Gambia*. Elle se décharge dans l'Océan Atlantique, au midi du Cap verd, entre les embouchures qu'on nomme Sénéga, & Rio Grande. Maty.

GAMBES DE HUNES. Terme de Marine. Ce sont de petites cordes tenues à une hauteur déterminée des haubans des deux grands mâts, & qui se terminent près de la hune à des barres de fer plates, dont l'usage est de retenir les mâts de hune. *Carchesii crura*.

GAMBÉSIÉ, ée, adj. Vieux mot, muni d'un gambeson. Revêtu d'un gambeson. *Gambesone munitus*, *fultus*. Une cotte *gambesiée*, dans Guillaume Guiart, est une cotte d'armes, ou cotte de mailles qui a son gamboison. Voyez les assises de Jérusalem, C. 95.

GAMBESON, s. m. Terme de l'ancienne milice. Guillaume le Breton a dit *gambeso* en Latin. C'étoit une espèce de cotte d'armes ou de grand jupon qu'on portoit sous la cuirasse, pour empêcher qu'elle ne blessât, qui étoit composée de laine, ou de coton piqué entre deux étoffes. On les appelloit aussi, *Cottes gamboisiées*, & *Contrepointes*. Les ouvriers qui les faisoient s'appelloient *Courpointiers*. D'autres disent gambison, ou gamboison, & le définissent un habillement doux & mollet qu'on portoit sous la cotte de mailles, *Gambesa*, *gambicum* en Latin barbare, ou bien une espèce de vêtement contrepointé, le long & pendant sur les cuisses, sur lequel le Chevalier endossoit le haubert, ou la cotte de mailles. On disoit aussi *Gaubisson*, *Goubison* & *Gambison*. Le Sire de Joinville dans l'histoire de S. Louis, Je trouvé illec près un *gaubisson* d'estoupes, qui avoit été à un Sarasin, & je trouvé le fendu de vers moi & en fils un escu. Guillaume de Guigneville, Moine de Chalais, en son Pelérinage de l'ame.

> *Et tout ainsi comme fait est*
> *Le pontures de* goubisson,
> *Pourquoi pourpoint l'appelle-t-on ?*

D'autres exemplaires manuscrits portent *gambeson*, ou gambison. Et ailleurs le même Auteur dit,

> *Car dessous va le* gambison,
> *Qui se vent armer par raison*.

Il semble que ce vêtement fut ainsi appellé de l'étoffe qui étoit forte & épaisse, afin que la cotte de maille ne blessât point. Nicetas, dans Isacius, L. I. C. 8. dit, que c'étoit un drap épais replié en dix-huit doubles & battu

battu avec du vin pur & du sel. Guillaume le Breton, en sa Philippide, L. XI. l'appelle en Latin *Cambeso*, *onis*. Du Cange.

Ce mot vient du vieux Allemand *wambon*, ou du Saxon *wambes*, qui signifie le *ventre*, *quasi wambasium*; c'est-à-dire, Couverture du ventre & de la poitrine. On l'appelle encore en Flamand, *wambais*, en Anglois *doblet*, en Espagnol, *jappon*, & en Italien *guipone*.

GAMBILLER, v. n. Frétiller, remuer souvent les jambes, les jetter deçà & delà, soit assis, soit dans le lit. *Movere, inquietum esse, quietem non pati*. Il ne se dit que des enfans, ou des jeunes gens. On a mille peines à remuer cet enfant, il ne fait que *gambiller*.

☞ GAMBIT, s. m. Ce Terme est en usage parmi les Joueurs d'échecs, pour signifier la maniére de jouer, où après avoir poussé le pion du Roi ou de la Dame, deux cases le premier coup qu'on joue, on fait ensuite autant avancer le pion de leur fou : ce que le Calabrois appelle *gambetto*. Son Traducteur dit, dans son Avertissement, que comme il est impossible de trouver aucune signification de ce mot, qui puisse quadrer à son sujet, il a été obligé de l'habiller à la Françoise, & de l'appeller *gambit*, ainsi qu'il se nomme parmi tous ceux qui savent & pratiquent ce jeu.

Il me semble pourtant que le mot Italien *gambetto* pourroit être rendu en notre langue par celui d'*enjambée*, les pions doublent alors leur pas. Toutes les maniéres de jouer le *gambit* sont rassemblées dans le second Livre de la Traduction du Jeu des Échecs de *Gioachino Greco Calabrois*.

GAMBON, s. m. Nom propre d'une petite riviére ou ruisseau de Normandie, qui a sa source au village d'Arcanci, à neuf lieues d'Éconis. Il se jette dans la Seine, après avoir passé aux deux Andelis.

GAMBRIVIEN, enne, s. m. & f. Nom propre d'un peuple de l'ancienne Germanie. *Gambrivius*, *a*. Les *Gambriviens* étoient compris sous les Chérusques, & dépendoient des Cattes. Quelques-uns les prennent pour les Hambourgeois. Quelques-uns ayant toute liberté de feindre & de mentir en des choses si anciennes, font venir les *Gambriviens* de Man, fils de Taiston. D'Ablancourt, dans la Germanie de Tacite.

GAMBULO, ou GAMBALO, s. m. Nom propre d'un ancien bourg d'Italie, *Gambolatum*, *Campolatum*, anciennement, *ad Columnas*, ou *duæ Columnæ*. Il est dans le territoire du Vighean, du côté du midi.

GAMÉLIEN, enne, ou Gamelius, Gamelia, adj. Surnom de Jupiter & de Junon. *Gamelius*, *a*. Jupiter *Gamélien*, Junon *Gamélienne*, ou Jupiter *Gamelius*, Junon *Gamelia*. Ces Dieux étoient ainsi nommés en tant qu'ils présidoient aux noces. γάμοι en Grec, noces, & γαμήλιος, nuptial, qui appartient aux noces.

GAMÉLIES, s. f. & pl. Nom de Fêtes chez les anciens Grecs. Fêtes des noces, des mariages. *Gamelia*. Elles se célébroient au mois Gamelion, auquel on honoroit aussi Junon *Gamelia*.

Ce mot vient de γάμος, noces.

GAMÉLION, s. m. Terme d'Histoire, de Chronologie, de Compute. *Gamelion*. Nom d'un mois des Athéniens, il étoit, avant Méton, le commencement de leur année. Le Solstice d'hiver étoit dans le mois de *Gamélion*, selon Théophraste. Depuis Méton l'ordre des mois changea, & *Gamélion* étoit le septiéme mois, selon le P. Pétau, & le huitiéme selon Gaza. Voyez ces Auteurs, Scaliger, Fabricius, &c.

Ce mot vient de γαμηλιών. Ce mois fut ainsi nommé parce qu'on y célébroit les Gamélies. Voyez ce mot

Gamélion, ou *Gamélium*, est aussi le nom d'une piéce de vers faite sur un mariage; autrement Épithalame; ce mot est celui dont nous nous servons communément en notre langue. *Gamélion* pourroit néanmoins se dire dans un discours d'érudition.

GAMELLE, s. f. Terme de Marine est une jatte de bois, dans laquelle on met le potage destiné pour chaque plat de l'équipage. *Gamella*. Être à la *Gamelle*, c'est manger des vivres du fond de cale, qui sont fournis par le Munitionnaire du Roi. Les meubles des Ilinois se réduisent à quelques pots de terre mal cuite, des *gamelles* ou plats de bois, à quelques siéges de bois; & s'ils peuvent avoir un coffre de matelot, ils s'estiment bien meublés. Mém. de Trévoux.

☞ Toutes les Troupes seront obligées, tant en garnison qu'en route, de porter avec elles leurs marmites, *gamelles* & barils, comme si elles alloient à l'armée. *Ordonnance du Roi du* 15. *Avril* 1718.

Du Cange dérive ce mot de *gamelum*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour signifier la même chose. Il vient du Latin *camella*, qui signifie un panier fait d'un osier fort serré, ou un vase, dont on se servoit chez les Romains pour mettre du miel & du vin cuit, appellé *Sapa*. Il se trouve en cette signification dans le quatriéme L. des Fastes. *V*. 776.

Dum licet appositâ, veluti cratere, camellâ,
Lac niveum potes, purpureamque sapam.

☞ GAMELO, s. m. C'est le nom que les Indiens donnent au Baume que l'on appelle en France Baume de Copaü.

GAMMACORURA, s. f. Nom propre d'une montagne qui est dans l'île de Ternate, une des Moluques. *Gammacorura*. On dit que cette montagne fut presque toute bouleversée le 20 Mars 1673. & qu'elle remplit l'air d'une si prodigieuse quantité de cendres, que les hommes avoient peine à se voir les uns les autres. Maty. Voyez Mandeslo, *Voyage des Indes*.

GAMMALAMME, s. f. Nom propre d'une petite ville de l'Asie. *Gammalamma*. Elle est sur la côte méridionale de l'Ile Ternate, une des Moluques. Les Portugais s'en étoient emparés, & l'avoient fortifiée, mais ils l'ont ensuite abandonnée.

☞ GAMMAROLITHE, s. f. Pierre figurée de couleur cendrée de nature du Talc.

GAMME. Quelques-uns écrivent GAME, s. f. Terme de Musique. C'est une table ou échelle, sur laquelle on apprend à entonner juste les notes de la Musique, *ut*, *re*, *mi*, *fa*, *sol*, *la*, suivant leurs diverses dispositions. Elle est divisée en trois colonnes, dont la premiere s'appelle *B mol*, la seconde *Nature*, & la troisiéme *B quarre*. Elle sert à faire les muances ou passages du B mol en B quarre par le moyen du demiton qui est du *mi* au *fa*. On l'appelle *gamme*, parce que Guy Arétin, (c'est-à-dire, qui étoit d'Arèse en Toscane) qui inventa ces notes, ajouta un *g*, ou le *gamma* des Grecs aux premieres lettres de l'Alphabet qui lui avoient servi à coter ses tons ou intervalles, pour témoigner que les Grecs étoient les premiers auteurs de la Musique. On l'appelle aussi, *Main harmonique*, parce que Guy Arétin se servit d'abord de la figure d'une main pour expliquer ce qu'on a réduit en cette table qu'on nomme la *gamme*. Dans cette table, ou main harmonique, il y a six sextes majeures, dont chacune commence par *ut* & *la*. On ne se sert plus de cette table, depuis que Le Maire a trouvé l'invention d'une septiéme note nommée *si*, par le moyen de laquelle on peut chanter sans avoir besoin de ces muances.

Gamme. Ce mot se dit au figuré, mais il est bas & burlesque. Il signifie, Science, capacité. C'est du Latin qui passe votre *gamme*. Voit. Répondre à quelqu'un en même *gamme*. Mascur. C'est-à-dire, en même style qu'il a parlé.

Gamme, se dit aussi quelquefois pour Maniére, coutume.

Introduisit la sotte gamme.

On dit proverbialement, Chanter la *gamme* à quelqu'un; pour dire, le quereller, le reprendre, ou lui reprocher sa faute. On dit aussi, qu'un homme est hors de *gamme*; pour dire, qu'il ne sait plus où il en est, comme un Musicien qui a perdu son ton.

☞ GAMME, s. f. Terme burlesque pour dire affaires particuliéres, défenses. Il signifie aussi *Excès*. Mais dans tous ces endroits il est pris au figuré. *Gloss. Sur Marot*. Il est inusité en ce sens.

☞ Gamme. Marot a dit la haute *gamme*, pour dire le plus haut point, le plus haut dégré d'une qualité, ou d'un vice. Excès. *Culmen*, *fastigium*.

Je suis jeannin sans avoir femme,
Et sol jusqu'à la haute gamme.

GAMOLOGIE, s. f. *Gamologia.* Discours, traité, ouvrage sur le mariage, sur les noces. Mylerus a fait un traité de la *Gamologie*.

Ce mot de *Gamologie* se trouve dans Furetière, au mot de Mariage. Il vient de γάμος, *noces*, & λόγος, *discours*.

☞ GAMOUTY, s. m. Il est sous le nom de *Gamuto* dans le Dictionnaire de Commerce, où l'on dit que c'est une espèce de chanvre que l'on tire du cœur de quelques palmiers des Indes ; & que les cordages qu'on en fait ne résistent pas longtemps à l'eau.

Timor est une Ile proche des Moluques, d'où l'on tire de la cire jaune & blanche, de l'or de trois touches, des esclaves, du *gamouty* noir, dont on se sert pour faire des cordages... *Chev. de Chaumont, Voyage de Siam, p. 42. redoublée.*

GAMRON. Aujourd'hui *Bender Gamron*. s. m. Nom propre d'une ville de Perse, située sous le 27 degré de latitude nord, sur le golfe Persique. Voyez Mandeslo, *Voyage des Indes*.

☞ GAMUTO, s. m. Espèce de chanvre que l'on tire du cœur de quelques palmiers des Indes : on en fait des cordages, mais qui ne résistent par longtemps à l'eau. On en trouve surtout aux Philippines.

GAMZO, ou selon la prononciation du texte Hébreu *Gimzo*. s. m. Nom propre d'une ville de la Terre-Sainte. *Gamzo, Gimzo.* Il n'en est parlé qu'au I. L. des Paral. XXVIII. 18. Ce n'étoit pourtant pas une ville du dernier ordre des bourgs dans sa dépendance. Elle étoit ou de la Tribu de Dan, ou dans les confins de celle de Juda, comme toutes les autres que les Philistins occupent dans l'endroit de l'Écriture qu'on vient de citer. Ziégler l'appelle Gimson, & ne dit point sa situation, n'en parlant même que dans sa table. *P. Lubin.* M. Réland croit qu'elle étoit de la Tribu de Juda.

GAN.

☞ GAN, s. m. Royaume d'Afrique, en Ethiopie, dans la partie Méridionale de l'Abissinie. Les Portugais le nomment *Ganbe*.

GAN, ou GAND. Voyez GON.

☞ GANA, s. f. Ville de l'Arabie-heureuse, sur le haut d'une montagne, au milieu de Pays, à soixante lieues de Macha, au Septentrion.

GANACHE, s. f. La *Ganache*. Nom propre d'un lieu en Poitou, Province de France. *Gasnapia.* La *Ganache* est entre Montaigu & Beauvoir sur mer. Hadr. Val. *Not. Gall. p. 223.*

GANACHE, ou GARNACHE, s. f. Nom propre de lieu. La *Ganache*, ou la *Garnache*. *Ganachia, Ganapia.* Bourg ou petite ville de France, dans le Poitou, sur les confins de la Bretagne, à douze lieues de Machecou; & à trois de la mer de Gascogne. Dans ce mot, comme dans *Gamache*, & plusieurs autres, le *p* s'est changé en *ch*.

GANACHE, s. f. La mâchoire inférieure du cheval. Ce sont deux os qu'a un cheval de part & d'autre du derriére de la tête, opposés à l'encolure, & qui forment la mâchoire inférieure & la font mouvoir. *Æquina gena, mala.* Ce cheval est chargé de *ganaches*; c'est-à-dire, il a la mâchoire grosse & fort charnue.

Ce mot est venu de l'Italien *ganascia*, ou de l'Espagnol *ganassa*, signifiant la même chose. Borel le dérive de *gena*, comme qui diroit, *grande joue*.

On dit figurément d'un homme grossier, & qui a l'esprit lourd, qu'il est chargé de *ganaches*.

☞ GANAH, s. m. Ville d'Afrique, Capitale du Pays des Négres.

☞ GANARAH, s. f. Ville d'Afrique, dans la Nigritie.

GANCE. Voyez GANSE.

GANCHE, s. f. Terme de Marine. Petit instrument au bout duquel y a deux crochets, il sert à tenir la tente des galéres. Il y a une autre sorte de *ganche* de proue pour la tente ; elle ressemble à une cheville un peu courbe, dont la tête est percée d'un trou. La *ganche* de poupe est faite comme une tergette à long fer pour manche, afin de la faire jouer. La *ganche* pour pêcher les robes est un fer long qui a trois trous, un au milieu, & un à chaque bout ; de chaque trou sort un fer long, au bout duquel il y a des pointes en façon de pattes pour accrocher.

GANCHING, s. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Ganchinga.* Elle est la dixiéme de la Province de Nanquin, & elle a cinq autres villes sous sa jurisdiction ; elle est grande, fort marchande, & située sur la riviére de Kiang, aux confins de la Province Kiansi.

GAND, s. m. Nom propre de ville, que les gens du pays écrivent Ghent. *Ganda, Gandæ, Gandavum, Gandavium.* Ville du Pays-Bas, Capitale du Comté de Flandre, & située au confluent des riviéres de Lys, de Liére & de Moere, avec l'Escaut, à dix lieues au-dessus d'Anvers, & à peu près à la même distance de Bruxelles. *Gand* est une des grandes villes de l'Europe. Elle a au-delà de trois lieues de circuit ; les riviéres qui la traversent, ou les canaux qu'on en tire, la séparent en vingt-six iles, jointes par autant de grands ponts, outre lesquels il y en a un grand nombre d'autres. Cette ville a quelques legéres fortifications, une citadelle, que Charles-Quint lui fit bâtir, un Évêché suffragant de Malines, un Parlement, dont les jugemens ressortissent de celui de Malines, qui est le Tribunal Souverain des Pays-Bas Espagnols. Charles-Quint y est né, & on y conserve son berceau dans la Cour du Prince, grand-Palais, où l'on dit qu'il y a autant de chambres que de jours en l'an. Le célèbre Jansénius en a été le premier Évêque. Le Roi de France prit *Gand* en six jours de siége l'an 1678. mais il la rendit aux Espagnols par la paix de Nimègue : elle est aujourd'hui à l'Empereur. Voyez Maty, de Valois, *Not. Gall. p.* 220. *Gand* est, selon Mrs de l'Académie des Sciences, à 21 d. 30 m. de longitude, & à 51 d. 2 m. de latitude nord. Maty.

Le quartier de *Gand*, ou le Gantois, s. m. *Gandavensis Tetrarchia*, ou *Pagus*. C'est une des quatres parties du Comté de Flandres, & la premiére en ordre. Elle renferme le Landgraviat, ou la Châtellenie de *Gand*, le pays de Waes, les Châtellenies d'Oudenarde & de Courtray, & le Comté d'Alost. Autrefois la contrée qu'on appelle les quatres Offices y étoit aussi comprise ; mais elle en a été séparée par la conquête qu'en ont fait les Provinces-Unies, qui la possédent encore aujourd'hui. Voyez GANTOIS.

☞ GANDASTOGES. (les) Peuples de l'Amérique Septentrionale, entre la côte Orientale du lac Erié & la nouvelle Yorck. Ce peuple est compris sous les Iroquois.

GANDERSUNDT, ou GANDERSHEIM, s. m. Nom propre d'une petite ville du Cercle de la Basse-Saxe, en Allemagne. *Gandersunda, Gandersheimium.* Elle est située dans la basse partie de la Principauté de Wolfenbuttel, aux confins de l'Évêché d'Hildesheim, entre la ville d'Eymbecke, & celle de Goslar, à trois lieues de la premiére, & à six de la derniére. Il y a dans *Gandersundt* une Abbaye de filles nobles ; fondée par Lutolph le Grand, Duc de Saxe, l'an 842. Cette Abbaye étoit autrefois fort riche, & fort considérable. Elle comptoit, dit-on, parmi ses vassaux les Électeurs de Saxe & de Brandebourg, & les Ducs de Brunswick. Elle est aujourd'hui Protestante, & réduite à quatre Canonicats.

☞ GANDICOT, s. m. ou GANDICOTE, s. f. Ville de la Presqu'isle de l'Inde, à l'extrémité méridionale du Royaume de Carnate, aux confins des terres de Chila Naiken, dans l'angle que forment à leur jonction les deux sources de la riviére de Palaru.

GANDIE, s. f. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Valence, en Espagne. *Gandia.* Elle est sur le Golfe de Valence, à dix lieues de la ville de ce nom, du côté du midi. *Gandie* a titre de Duché, & une Académie fondée par François Borgia, Duc de Gandie, & ensuite Général des Jésuites. Au reste, il ne faut pas dire en François *Gandia*, comme Maty, mais *Gandie*, comme font le P. Bouhours dans la vie de Saint Ignace,

ce, & le P. Verjus dans celle de Saint François de Borgia.

GANDOIS. Voyez GANTOIS.

GANDOLF. Castel *Gandolfe*. Voyez CASTEL.

☞ GANDOLIN, s. m. C'est le nom qu'on donne dans quelques Provinces à ces gens désœuvrés & sans génie, qui s'amusent à badiner, qui touchent à tout, qui cassent ou laissent tomber les choses qu'ils manient, ou du moins qui les salissent & les fripent. *Insulésu*. Il est venu ici un grand *Gandolin* qui a cassé la plus belle de mes porcelaines.

☞ GANELON, s. m. Ce fut un fameux parjure, contre lequel nos Peres ont eu tant d'indignation qu'ils ont fait servir son nom à exprimer un traître, un perfide. On a dit par corruption *Guénelon*, pour signifier, un trompeur. *Gloss. des Poës. du Roi de Nav.*

GANEON, s. m. Vieux mot. Débauché. Il est fait du Latin *ganeo*.

☞ GANETA DE JESU, ou GANEA DE JESU. Lieu d'Afrique, en Abissinie, au Royaume de Dambée, à l'Orient de l'extrémité septentrionale du grand lac de Tzana, ou mer de Dambée. Il y a aussi une ville fort considérable appellée *Ganea de Jesu*, ou Paradis de Jesus. Cette ville est à douze lieues (lieues Portugaises de trois milles d'Italie chacune) de Dancation, & à autant de la nouvelle Gorgogne.

☞ GANFO, s. m. Ville de la Chine, dans la Province de Kiangsi, au département de Kiegan, neuviéme Métropole de cette Province.

GANG. Golfe. Voyez NANQUING. Golfe.

☞ GANGA, s. m. C'est le nom que l'on donne dans le Congo & aux environs, aux Ministres des Idoles. le P. Labat.

☞ GANGAMON, s. m. Nom que l'on donne à l'épiploon, à cause de la multitude de veines & d'artéres différentes dont cette membrane est parsemée; ce qui la fait ressembler à un filet à pêcher, qu'on appelle en Grec γάγγαμον. Quelques-uns appellent de ce nom le *Plexus nervorum*, ou cette contexture de nerfs qu'on voit auprès de l'Ombilic. Gorrée.

GANGARA, s. Le Royaume de *Gangara*. *Gangara Regnum*. Ce Royaume est dans la Nigritie, en Afrique. Le Royaume de Cessena le borne au couchant; le Nil le sépare vers le midi du Royaume de Zanfara; il a au levant le lac de Borno, & au nord le Royaume de ce nom, avec le désert de Lempta. *Gangara*, qui lui donne le nom, en est aussi la ville capitale. On y remarque encore Marassa, Segmora, Semegonda & Tireque. On dit que ce pays est riche en or, & que les troupes du Roi sont estimées les meilleures de la Nigritie.

GANGARIDE, s. m. & f. Nom propre d'un ancien peuple des Indes en Asie. *Gangarida*, *Gangarides*. Ils prenoient leur nom du Gange, & on croit qu'ils habitoient autour des embouchures de ce Fleuve, où est aujourd'hui le Royaume de Bengale. Maty. D'autres les placent entre l'Inde & le Gange.

GANGE s. m. Nom propre d'une des plus célèbres riviéres de l'Asie. *Ganges*. Elle prend sa source dans les montagnes de Caucase, aux confins de la grande Tartarie, & des États du Mogol. Elle traverse du septentrion au midi toute l'Inde, qu'elle divise en Inde en-deçà, & Inde delà le *Gange*, & après avoir reçu plusieurs riviéres, dont les principales sont, le Gémini, le Kanda, le Persély, & le Caor; elle se décharge dans le Golfe de Bengale, par plusieurs embouchures, qui forment un fort grand nombre de petites Iles. Cette riviére baigne les villes de Sérénégar, d'Élades, de Banara, de Gouro, de Patane, de Da-Ca, d'Ougely, & plusieurs autres moins considérables.

> *Plus loin que les flots du* Gange
> . . . .
> *L'écho parle à la louange*
> *De ce Héros sans pareil.* Rec. de vers.

Le Golfe du *Gange* Voyez BENGALE. Golfe.

GANGÉA, s. f. Nom propre d'une ville de Perse. *Gangea*. Elle est fort considérable par le commerce, & située dans la Géorgie en une belle plaine très-fertile, entre la ville d'Iruân & celle de Scamachie. Avril, *voyage de divers Etats d'Europe, d'Asie, p. 65. &c.*

GANGELA, s. Le Royaume de *Gangela*. *Gangela Regnum*. On met ce Royaume dans la basse Éthiopie, vers le Royaume d'Angola; mais on ne le trouve pas sur les Cartes, à moins qu'il ne fût le même que celui de Bengela, qui est entre celui d'Angola & la côte des Cafres.

☞ GANGES. Petite ville de France, au Bas-Languedoc, dans le haut Diocèse de Montpellier, aux confins de celui d'Alais, sur la riviére d'Aude, à sept lieues de Montpellier au Septentrion, à quatre d'Anduse au couchant, & à dix-neuf d'Avignon, en allant vers Lodéve.

☞ GANGIN, s. m. Ville de la Chine, dans la Province de Kiangsi, au département de Joacheu, qui en est la seconde Métropole.

GANGINUOVO, s. m. Nom propre d'un Bourg de Sicile. *Ganginovus*. Il est au pied des montagnes de Madonia, & à la source de la riviére de Salso, dans la vallée de Démona. On voit à une lieue de ce bourg les ruines de Gangi Vecchi, où quelques Géographes mettent l'ancienne petite ville d'*Engyum*, ou *Enguium*, que d'autres mettent à Enguini, port du territoire de Léontini sur le Golfe de Catania.

GANGIR, s. m. Nom propre d'un Cap de Syrie, en Asie. *Rhossicus Scopulus*. Capo *Gangir*. Il est à l'entrée du Golfe de l'Ajazzo, entre la petite ville d'Aléxandrette, & l'embouchure de la riviére de Farfar, qui baigne Antioche.

GANGLIFORME, adj. Terme de Médecine. Qui a la forme, la figure du ganglion. *Gangliformis*.

GANGLION, s. m. Terme de Médecine. C'est une tumeur inégale qui se forme sur les nerfs, & sur les tendons, & qui est sans douleur & sans changement de couleur. *Ganglium*, *gangilium*, *gangilion*. La cause du *ganglion* est la trop grande distension des pores de ces parties, ou leur trop grande compression, ou leur déchirement; ce qui donne lieu au suc nutritif de s'y arrêter, de s'y épaissir, & de produire cette sorte de tumeur. Quelquefois il est causé par les coups, par le trop grand travail; la plupart des Auteurs veut que la cause prochaine du *ganglion* soit une pituite lente & visqueuse. Pour résoudre les *ganglions* on se sert ordinairement d'une plaque de plomb, enduite de Mercure, ou bien de la gomme ammoniac, ou de l'emplâtre de Vigo avec le mercure. Quand le *ganglion* s'attache aux parties membraneuses, aux os, aux tendons, aux nerfs, aux articles, il retient son nom; hors de ces parties quelques-uns le nomment *nodus*. Voyez dans Degori plusieurs remédes pour le *ganglion*.

Ce mot vient du Grec γάγγλιον, qui signifie la même chose.

☞ GANGNIERRE, s. m. Vieux mot. Artisan, Ouvrier.

GANGRENE s. f. Prononcez CANGRENE. Men. Corn. l'Ac. Regn. le P. Bouh. &c. M. Ménage, qui est du même sentiment, pour la prononciation, dit qu'il faut écrire *cangreine*, Maladie qui vient dans les chairs, qui les corrompt, & qui gagne les parties voisines, qu'on ne peut guérir que par l'amputation du membre pourri. *Gangrena*, *tabes*, *tabum*. On a observé par le microscope, que la *gangrene* consistoit en un nombre infini de petits vers qui naissent de la chair morte, & qui en produisent sans cesse d'autres qui corrompent les parties voisines. Quelques-uns tiennent qu'on la peut guérir en arrosant continuellement la partie d'esprit de vin. La *gangrene* est causée par l'interception du mouvement circulaire du sang, qui porte les sucs nourriciers & spiritueux dans toutes les parties, & y conserve la chaleur, la force & la vie. Cette interception du mouvement du sang qui est la cause prochaine de la *gangrene*, est elle-même causée par les grosses tumeurs, les éréfipèles, les grandes inflammations, le grand froid, les fortes compressions, les dépots subits d'une sérosité maligne, les morsures d'animaux vénimeux. ☞ M. Ruthvront a trouvé dans le quinquina une vertu surprenante d'arrêter les progrès de la *gangréne*. *Transf. Phil.* 1732. *p.* 164. &c. M. Douglas

glas a éprouvé la même chose. Il prétend que le quinquina n'arête la *gangréne*, que parce qu'il ôte la fiévre. Is.

Ce mot, selon quelques-uns, vient du mot Paphlagonien, *gangra*, qui signifie, *chévre*. Le propre de la chévre c'est de brouter l'herbe qui est autour d'elle avec grande vîtesse & sans s'arrêter. La *gangréne* gagne bientôt les parties voisines, si l'on n'y apporte du remède. Il est plus sûr de tirer ce mot du verbe Grec γράω, γραίνω, *manduco*, *absumo*, *je mange*, *je consomme*, & plus sûr encore & plus vrai de le faire venir du mot γάγγραινα, qui signifie la même chose, & auquel on n'a fait que donner la terminaison Françoise.

Gangréne, se dit figurément en choses spirituelles des erreurs, & des mauvaises doctrines ; comme aussi des désordes contagieux, des semences de division dans un État. Un mauvais citoyen est un membre pourri qu'il faut retrancher, de peur que cette *gangréne* ne gagne le corps de l'État. C'est fait des loix, si pour arrêter cette *gangréne*, vous n'employez le fer & le feu. Pat. Un Poete a dit de l'amour dans une piéce sur la galle,

C'est la gangréne *de notre ame*,
C'est le farcin de la raison. N. ch. de vers.

GANGRENER, v. n. ou v. act. en le joignant avec le pronom personnel, *se gangrener*, ou être *gangrené*. *Tabe*, *lue infici*, *vitiari*. Être atteint de gangrene. Les plaies qui sont faites par des armes à feu sont sujettes à *se gangrener*.

Gangrené, ée. part. pass. & adj. *Tabe infectus*.

On dit figurément, qu'un homme a la conscience *gangrenée*, pour dire, qu'elle est corrompue, & disposée à faire toute sorte de mal.

☞ GANGRÉNEUX, EUSE, adj. Qui appartient à la gangrène. Des inflammations *gangréneuses* ruinoient le tissu du cerveau & de la poitrine.

GANGRES, s. m. Nom propre d'une ancienne ville de l'Asie mineure, située dans la Paphlagonie. Elle étoit Archiépiscopale & Métropole de cette Province. On y célébra un Concile, entre 325, & 341. contre Eustathius, moine, qui condamnoit le mariage, & excluoit du salut toutes les personnes mariées. Cette ville subsiste encore aujourd'hui, & on dit que les Turcs l'appellent *Cangri*, ou *Kiengare*. Sanson dans ses petites Cartes, la met dans la Natolie propre, à la source du Sangari, entre Chiotaye & Cheangare. Maty.

GANGUE, s. f. C'est le nom que les ouvriers donnent à des parcelles de pierre dure qui se trouvent parmi l'antimoine, lorsqu'on le tire de la mine. On sépare la *gangue* de l'antimoine par le moyen de la fusion.

GANGUI. Terme de Marine. Voyez BREGIN, c'est la même chose.

GANHAY, s. m. Nom propre d'une ville de la Chine. Elle est sur la côte de la Province de Fokien, aux confins de celle de Cantung. Cette ville est grande, & a de magnifiques bâtimens, entre autres un pont de pierre de deux cens cinquante pas de long, bâti sur de fort hautes arcades. Elle est fort peuplée & fort marchande ; mais parce que c'est une ville de guerre, les Chinois ne lui donnent que le nom de Fort. Maty.

☞ GANIAR, s. m. POIGNARD. Voyez MAHOMET DÉPOSSÉDÉ, p. 148.

GANIF. Voyez CANIF.

Le mot de *ganif* vient des langues qu'on parloit autrefois dans l'Occident & dans le Nord. *Gnyf* dans la langue des Cimbres signifie un petit couteau, *cultellus*, & les Anglois dont la langue a été formée de celle que parloient les Anglo-Saxons qui habitoient la basse Saxe & le pays qu'elle a au nord, les Anglois, dis-je, appellent *Knife* ce que nous nommons un *ganif*.

GANIMÉDE. Voyez GANYMÉDE.

GANI L'ÎLE, s. m. Nom propre de lieu dans le Diocèse de Rouen. *Vadiniacum*. Ce lieu est dans une île de l'Epte. Il y a un Prieuré de Bénédictins. De Valois dit qu'il a trouvé des Auteurs qui l'appelloient *Vadum Nicasii*, parce qu'on dit que S. Nicaise y passa l'Epte à pied. *Not. Gall. p.* 580.

Ce mot s'est formé de *Vadiniacum*, en changeant l'*V* en *G*; & par abréviation.

GANIVET, s. m. Ganif, petit ganif. *Cultellus*. Les Chirurgiens se servent de *ganivets* dans leurs opérations. Leur *ganivet* lenticulaire a le fer à peu prés fait comme la moitié de celui d'une fléche.

☞ GANKING, s. m. Ville de la Chine, dans la Province de Kiangnan, ou de Nankin, dont elle est la dixiéme Métropole : elle est de 20 m. plus orientale que Pekin, & située à 31 d. 20. min. de latitude, au bord septentrional du grand fleuve Kiang.

GANNAN, ou ANAM, s. m. Nom propre de Royaume. Le Royaume du *Gannan*. *Annanum*, ou *Annamiticum Regnum*. C'est la partie orientale de la presqu'île de l'Inde, de-là le Gange. Voyez TUNQUIN.

GANNAT, s. m. Nom propre, d'un Bourg de France, *Gannatum*, *Gannapum*. Il est dans le Bourbonnois, aux confins de l'Auvergne, sur une petite riviére, entre Moulins & Clermont, à sept lieues de l'une & de l'autre.

☞ GANNEGARD, s. m. Espèce de toile propre pour le négoce des côtes d'Afrique.

GANO. Terme indéclinable du jeu d'hombre, qui veut dire, laissez-moi venir la main, ne prenez pas sur moi, *Abstine*, *sine me*, &c.

GANSE, s. f. Petit cordon d'argent ou de soie qui tient lieu de boutonnière, qui sert à arrêter & à boutonner des boutons. *Nodus*, *nexus*. Je n'ai pu me boutonner, parce que la *ganse* de mon collet de pourpoint est trop étroite. On s'en sert aussi pour faire quelques ornemens sur les habits, & sur-tout aux boutonniéres. Une aune de *ganse* de soie. Une aune de *ganse* d'argent. Une aune de *ganse* d'or.

Quelques-uns dérivent ce mot par métathèse de l'Hébreu *nasag*, qui signifie, *apprehensum retinere*.

Ganse de diamans. C'est une boutonnière garnie de diamans.

GANT. Nom de ville. Voyez GAND. *Gant* se trouve ainsi écrit dans nos vieilles Annales. De Valois. *Not. Gall. p.* 220.

GANT, s. m. Ce qui sert à couvrir la main pour la tenir chaudement, ou proprement. *Chirotheca*. *Gants* de Rome. *Gants* d'Epagne. *Gants* parfumés. *Gants* cirés. *Gants* de cerf, de daim. *Gants* fourrés. *Gants* de Fauconnier. *Gand* bourré ; c'est un *gant* qu'on se met à la main quand on fait assaut, de peur que les coups de fleuret qu'on se porte ne blessent la main. Jetter le *gant*, se disoit autrefois de ceux qui appelloient une partie adverse en duel. Voyez Favyn, dans son histoire de Navarre, L. II. p. 96. Encore aujourd'hui le Garter en Angleterre jette son *gant* à l'avénement d'un nouveau Roi à la couronne. Voyez GARTER. Favyn, déja cité, p. 96. croit que cette coutume vient des Orientaux, qui dans les ventes & cessions de terre, ou de dettes, donnent le *gant* aux acquéreurs, comme par forme de nantissement & de prise de possession, & cite sur cela Ruth IV. 7. où la Paraphrase Chaldaïque & Syriaque, dit cet Auteur, portent le *gant* & non le soulier, comme il est dans la version commune ; il falloit ajouter, & dans l'Hébreu : Quant à la Paraphrase Chaldaïque, ce que dit Favyn est vrai, mais le Syriaque, non ; car il y a מסאנה, qui signifie soulier, & non pas un *gant*. Il ajoute que les Rabbins interprétent du *gant* ce passage du CVII. Pseaume, *In Idumæam extendam calceamentum meum*. Ainsi chez nos François celui qui relevoit le *gant*, signifioit par cette action qu'il acceptoit le combat & défi, & par cette même cérémonie, continue Favyn, il déchaussoit son *gant* droit de la main, & le jettoit par terre, pour être pris & relevé par celui qui l'avoit défié, promettant l'un à l'autre de se trouver au jour & lieu que le Roi & son Parlement ordonneroit. Il prétend que la cérémonie qui s'observe au sacre de nos Rois, de leur bénir des *gants* & de les leur mettre, est une suite de l'ancienne coutume de prendre possession par le *gant*. Voyez au même Ouvrage, L. XVI. p. 1017. & 1018.

Il étoit autrefois défendu aux Juges Royaux de porter des *gants* dans leur Siége. Et aujourd'hui encore il n'est pas permis d'entrer dans la grande, ni dans la petite

Écurie du Roi, sans se déganter : autrement on est exposé aux insultes, & aux avanies des Pages & des Palfreniers. La même chose s'observe aussi dans les Écuries des Princes. Cependant, cette pratique s'abolit peu-à-peu. On dit que pour qu'un *gant* soit bon & bien fait, il faut que trois Royaumes y contribuent ; l'Espagne, pour en préparer la peau ; la France, pour le tailler ; & l'Angleterre, pour le coudre. Men.

Quelques Auteurs surannés, comme Favyn, écrivent *gand* ; mais mal.

Ce mot vient de *Wante* Flamand, ou ancien Allemand, signifiant la même chose, comme on le peut voir dans le premier livre des miracles de Saint Maieul Abbé de Cluny, n. 3. *Acta SS. Maii. T. II. p. 691.* où les Bollandistes ont très-bien restitué *guanti*, au lieu de *quanti*, qu'on y lisoit. Quelques-uns l'ont dérivé de *vagina* ; Du Cange, de *Wantus*, *Wanto* & *gwantum*, mot de la basse Latinité.

Dans la plupart des Coutumes il y a un droit Seigneurial qu'on appelle, *Ventes & gants*, qu'on doit aux mutations. Ces *gants* sont estimés deux sols en quelques lieux, & en d'autres quatre deniers. Dans la coutume de Châteauneuf ils appartiennent au Sergent. Boutillier écrit dans sa Somme rurale qu'il y a des fiefs pour lesquels on doit au Seigneur *blancs gants*.

On dit en proverbe, quand un homme apporte une nouvelle qu'on fait déja, qu'il n'aura pas les *gants* ; pour dire, la paraguante, le présent qu'on donne aux messagers qui apportent quelque bonne nouvelle. On dit, il est souple comme un *gant* ; pour dire, qu'il est doux & humilié, qu'on le manie comme on veut. On dit aussi en saluant quelqu'un à la hâte & sans se déganter, que l'amitié passe le *gant*.

☞ On dit figur. d'une fille qui a déja eu quelque commerce de galanterie, qu'elle a perdu ses *gants*.

On dit d'un homme qui a obtenu le premier les faveurs d'une femme, qu'il en a eu les *gants*. Acad Fr.

☞ On nomme *fil à gant*, du fil bis que l'on tire de Lille, & qui se teint en soie à Paris de diverses couleurs.

☞ GANTS de canepin, ou GANTS de peau de poule. Ce sont des gans faits d'un cuir très-délié qui se léve de dessus la peau des agneaux ou chevreaux, après qu'elle a été passée en mégie.

Gans de Frangipane. *Gans* parfumés d'un parfum inventé par le Marquis de Frangipane.

Gans de Néroli. *Gans* parfumés d'un parfum inventé par la Princesse de Nérola, qui depuis a été Duchesse de Braciane. M. Ménage dit que ces *gants* s'appellent en François *gans de Néroli*, quoique la Princesse s'appellât *de Nérola*.

Le Gant, ou Gan, est aussi une fleur qui vient de graine ; il s'en trouve de trois couleurs, car on en voit de blanc ; de rouge & d'incarnat. La feuille de cette fleur est comme la bourrache, sinon qu'elle est plus grande, & moins rude : la tige qui s'éleve quelquefois à trois pieds de terre, se couvre dès le fond de quantité de boutons qui sont comme une longue pyramide ; & quand les fleurs sont ouvertes, il semble que c'est autant de gans, & c'est aussi pourquoi on leur a donné ce nom par le rapport de leur figure. Cette plante veut beaucoup de soleil, & une terre à potager : on l'arrose quand elle en a besoin. Morin.

Gans Notre-Dame. Terme de Botanique, qui se dit de l'ancolie. Voyez ANCOLIE.

On le dit aussi d'une autre plante qu'on appelle autrement *digitale*. Voyez DIGITALE.

On le dit encore de la gantelée, qui est une espèce de Campanule. Voyez GANTELÉE.

GANT, ou GAN, s. m. Nom propre de lieu. *Gantum.* Bourg de France, situé dans le Béarn sur la petite rivière de Nès, à une lieu & demie de la ville de Peau, du côté du midi. *Gant* a donné la naissance au célèbre Pierre du Marca, nommé à l'Archevêché de Paris.

☞ GANTAN, s. m. Poids dont on se sert à Bantam, une des Capitales de l'Isle de Java, & dans quelques autres endroits des Indes Orientales. Le *Gantan* revient environ à trois livres, poids de Hollande.

☞ Gatan. C'est aussi une mesure de continence, ou espèce de litron pour mesurer le poivre ; il en contient trois livres juste. Il faut dix-sept Gantans pour faire le baruth, autre mesure des Indes.

☞ GANTAS, s. m. Poids dont on se sert à Queda ville située dans les Indes Orientales sur le détroit de Malaca.

☞ GANTE, s. f. Vieux mot. Cicogne.

☞ GANTE, s. m. Terme de Brasseur & de Brasserie. C'est un des faux bords de bois que l'on ajoûte au-dessus des bords des chaudiéres de cuivre, afin d'en contenir & arrêter le bouillon. Ces *Gantes* par les Ordonnances des Aydes, ne doivent être que de quatre pouces de hauteur.

GANTELÉE, s. f. Espèce de Campanule, dont la racine est vivace, blanchâtre, & du goût de la Raiponce. Elle pousse plusieurs tiges hautes de deux à trois pieds, cannelées, garnies de feuilles alternes, semblables par leur figure à celles de l'ortie, rudes au toucher, sans être piquantes, & d'un verd foncé. Ses fleurs naissent des aisselles des feuilles, & ont la figure d'une cloche. Elles sont bleues, ou blanches, échancrées en cinq parties sur leurs bords. Le calice de ces fleurs devient un fruit qui renferme des semences fort menues. *Campanula vulgatior, foliis Urticæ, major & asperior. C. B.* C'est celle-ci qu'on nomme grande *gantelée*. On appelle petite *gantelée*, une autre espèce de Campanule qui vient dans des bois & dans les prés : elle ne s'élève guère plus d'un pied & demi. Ses feuilles sont plus petites, plus étroites, & d'un verd moins foncé : ses fleurs sont aussi beaucoup plus petites, & entassées dans les aisselles des feuilles vers le haut de la tige. *Campanula pratensis flore conglomerato. C. B.* Ces deux plantes, de même que presque toutes celles de ce genre, donnent du lait lorsqu'on les coupe. On se sert quelquefois de la décoction de ces deux plantes dans les maux de gorge, & pour les ulcères de la bouche.

GANTELET, s. m. Gros gant pour armer la main d'un Cavalier armé de toutes pièces. *Cæstus.* Il est de fer, & les doigts sont couverts de lames par écailles. On portoit autrefois le casque & les *gantelets* dans les manches en cérémonie. On commença à prendre des *gantelets* vers l'an 1300. Le Gendre.

On dit proverbialement, ce que le *gantelet* gagne, le gorgerin le mange : c'est un mot qui étoit ordinaire au Chevalier Bayard ; pour dire, qu'on ne met guère à profit le gain qui se fait à l'armée.

On dit prêter le *gantelet*, pour accepter un défi.

Gantelet. Terme de Relieur. Sorte de manique qu'on se met à la main, & dont on se sert pour mieux foueter les livres lorsqu'ils sont couverts. ☞ Les Chapeliers, Cordonniers, & autres Artisans s'en servent.

Gantelet. Terme de Chirurgie. Sorte de bande fait d'une bande de quatre ou cinq aunes de long, dont on enveloppe la main & tous les doigts l'un après l'autre, ce qui forme une enveloppe qui couvre la main.

Ce mot dans toutes ses significations vient de celui de *gant*.

GANTER, v. act. Mettre des gants. *Chirothecas induere.* Les Dames se masquent & se *gantent* pour aller à l'air. Ces gants-là ne me sont pas propres, je ne les sçaurois *ganter*. Souffrez que je vous *gante*.

Ganter, est aussi neutre, mais il ne se dit guère que par rapport à la main. *Facere ad manum.* Ces gants *gantent* bien, c'est-à-dire, conviennent bien à la main.

Ganté, ée. part. pass. & adj. *Chirothecis instructus.*

GANTÉRIA, s. f. Terme de Marine usité sur la mer Méditerranée. Les *gantérias* sont la même chose que ce qu'on âppelle barres de hune sur l'Océan.

GANTERIE, s. f. Marchandise de gants ; métier de faire & de vendre des gants. *Chirothecarum officina.* Les Gantiers sont obligés de vendre dans leurs boutiques leurs marchandises de *ganterie*.

GANTIER, iere. Marchand qui fait, ou qui vend des gants. *Chirothecarius*, *chirothecarum propola*, *sutor*.

GANTOIS, s. m. Qui ne se dit point sans l'article. Le *Gantois*, du *Gantois*, &c. Nom propre d'une contrée de Flandres, qu'on appelle Le Quartier de Gand. Voyez au mot GAND. Quelques-uns par analogie à ce mot disent *Gandois*.

GANTOIS, OISE. s. m. & f. Nom propre de peuple. Originaire ou habitant de Gand. *Gandavus*, *a*, *Gandensis*, *Gandavius*, *Gandavensis*. Marlien prend les *Gantois* pour les peuples que César appelle *Gorduni*, & qu'il dit avoir été sous la protection des Nerviens, ou leurs clients. Sanson prétend que les *Centrones* de César sont les *Gantois*. Tout cela n'est que conjecture sans autre fondement que quelque ressemblance de nom; si cependant il y en a, comme a fort bien remarqué De Valois, *Notit. Gall. p.* 221. Le P. Daniel dit dans son histoire, Les Bourgeois de Gand, & non les *Gantois*; mais plusieurs autres ont dit *Gantois*. S. Amand fut l'Apôtre des *Gantois*. Il fit ordonner par Dagobert que tous les Payens se convertiroient. S. Amand ayant reçu l'ordre du Roi, & la bénédiction de l'Évêque, marcha hardiment chez les *Gantois*: mais il ne laissa pas d'y souffrir des peines incroyables. FLEURY.

☞ GANXUN, s. m. Cité de la Chine, dans la Province de Queicheu. Elle est de 12 dég. 6 min. plus Occidentale que Péking, & compte 25 dég. 25 min. de latitude.

☞ GANY, s. m. Ville de la Chine, dans la Province de Kiangsi, au département de Nankang, quatriéme Métropole de cette Province.

GANYMÉDE, s. m. Nom propre d'un jeune berger Troyen, d'une grande beauté, que Jupiter fit enlever par son aigle, ou que lui-même caché sous la figure d'un aigle enleva lorsqu'il chassoit sur le mont Ida. *Ganymedes*. Les Fables disent qu'Hébé servant les Dieux au festin que Jupiter leur donnoit en Éthiopie, *Iliad. I.* fit un faux pas, & tomba d'une manière qui choqua Jupiter, qui pour cela la disgracia, & fit enlever ou enleva *Ganyméde*, pour lui verser à boire dans la suite. Car quoique tous les Dieux eussent approuvé ce changement de Jupiter, comme il paroit par l'Iliade Υ, ou L. XX. *Ganyméde* ne servoit cependant que Jupiter, *Iliade* Δ ou *L. IV.* & *Eustathius. Cicero, De Nat. Deor. L. I. Ganyméde* étoit fils de Tros Roi de Troye. Homère l'appelle Ἀντίθεος, *Egal à un Dieu. Ganyméde* est appellé l'Échanson de Jupiter, l'Échanson des Dieux. Quelques-uns disent, que le Jupiter qui ravit *Ganyméde* fut Tantale, Roi de Phrygie & de Paphlagonie, qui, selon Eusébe, vivoit du temps du Juge Aod. L'aigle qui le ravit marque la vitesse avec laquelle il fut emporté. Voyez Vossius, *De Idolol. L. I. C.* 14. *L. VIII. C.* 5. & Gaspar Barthius sur Stace, *Thébaid. L. I. v.* 548.

☞ GANYMÉDE. C'est dans le langage mystérieux des Chymistes, le soufre blanc, à cause qu'il est élevé, sublimé & ravi au Ciel, comme les Poëtes prétendent que *Ganyméde* le fut. *Jhonson* cité par *James*.

GANYMÉDE, s. f. Nom de Déesse. *Ganymeda*. Pausanias dans ses *Corinthiaca*, dit, que la Déesse Hébé, ou Déesse de la Jeunesse, s'appelloit aussi *Ganyméde*, & qu'elle étoit honorée sous ce nom dans un bois de cyprès, qui étoit dans la Citadelle des Phlyasiens.

GANYMÉDE, s. m. Bardache. C'est son *Ganyméde*. Ce mot vient du Grec γανυμήδης.

☞ GANZ, s. m. Royaume d'Afrique, dans l'Abissinie, dont il fait partie, dans sa partie méridionale, au nord d'un lac qui se décharge dans la riviére de Beto, qui tombe ensuite dans le Nil.

☞ GANZAS, s. m. Monnoie d'alliage de cuivre & d'étain, qui se fabrique dans le Royaume de Pegu. Les espèces ne se font point dans les Monnoies Royales; mais il est libre à chacun d'en faire en payant les droits du Roi. La valeur des *Ganzas* n'est pas fixe, mais ordinairement ils valent depuis deux jusqu'à trois sous de France.

G A O.

GAOGA, ou KAUGHA, s. m. Le Royaume ou le désert de *Gaoga*. *Gaoga Regnum*. C'est une contrée de Zaara, en Afrique. Elle est entre le désert de Barca, le Royaume de Berdoa, celui de Borno & la Nubie. Il prend son nom de la ville de *Gaoga* sa capitale, qui est sur le bord d'un grand lac, vers le milieu du pays. On assure que ce Royaume a été fondé, il y a environ deux cents ans, par un Esclave Négre, qui ayant volé son maître, acquit quelques richesses par le commerce qu'il fit en chevaux & en esclaves; & par ce moyen se rendit maître du pays. On dit qu'une partie des peuples qui l'habitent ont été Chrétiens, comme les Egyptiens; mais qu'ils sont tombés dans une ignorance très-crasse, les autres sont Mahométans.

GAORE. Voyez GAURE.

G A P.

GAP, s. m. Nom propre de ville. Ancienne ville des Caturiges. *Vapincum*, *Vapincum Tricoriorum*, *Vapingum*. Elle est dans le Dauphiné, Province de France, sur la petite riviére de Bene, à sept lieues d'Ambrun, du côté du couchant, & à huit ou neuf de Sisteron, du côté du nord. Cette ville n'est pas grande, mais elle est assez peuplée, & assez riche, ayant le Siége d'un Bailliage, une Cour d'Élection, & un Évêché, suffragant d'Aix en Provence. Le Duc de Savoye, à la tête des troupes des Alliés, entra dans cette ville, que les habitans avoient abandonnée, & il la brûla; mais elle a été rebâtie.

Le vrai nom Latin de cette ville est *Vapincum*. Quelques-uns changeant le *c* en *g* ont dit *Vapingum*. Quelques autres tirant mal à propos ce mot de *Vappa*, l'appellent *Vappinum*, ou *Vappencum*. D'autres disent *Vappicum* & *Vapicum*, ou *Vapigum*; mais peut-être est-ce une faute. On n'aura pas marqué le titre qu'il devoit y avoir sur l'*i* pour faire *in*. De *Vapincum* s'est formé *Gap*, comme *gâter* de *vastare*, guêpe de *vespa*, Gascon de *Vasco*, gaine de *vagina*, &c. DE VALOIS, *Not. Gall. p.* 584. Éthicus met *Gap* sur le chemin de Milan à Arles, ou à Vienne par les Alpes Cottiennes, & à deux cents cinquante-cinq milles, c'est-à-dire, vingt-cinq lieues de Milan.

GAPENÇOIS, s. m. Nom propre d'une contrée de France dans le Dauphiné. Bailliage de Gap. *Vapincensis Tractus*, ou *pagus*. Contrée du Dauphiné, laquelle est sous la Jurisdiction du Bailliage de Gap. Elle a le Bailliage de Grenoble au nord, celui d'Embrun au levant, le Diois au couchant; les Baronnies & la Provence, de laquelle elle étoit autrefois une partie, la confinent au midi. Gap est la seule ville de ce pays, où l'on remarque encore les Bourgs de Veines, de Serres, d'Orpierre, d'Upaix, & le Duché de Lesdiguieres. Le *Gapençois* a titre de Comté. Hugues dernier, Comte de *Gapençois*, fut excommunié par le Pape Urbain II. qui mourut l'an 1099. Sans doute que ce fut le prétexte qu'eurent alors les Comtes de Forcalquier d'usurper les terres de ce Comté. Ils tâcherent même par cette raison d'abolir jusqu'à son titre, pour l'unir plus inséparablement au Comté de Forcalquier. CHORIER, *T. II. p.* 25. Le Parlement de Provence a reclamé le *Gapençois* comme usurpé par le Parlement de Grenoble.

G A R.

GAR, s. m. Nom de lieu. *Garum*, anciennement *Cinterna*, ou *Cisterna*. C'étoit autrefois une petite ville de l'Afrique, maintenant ce n'est qu'un petit village, situé du côté du Royaume de Tripoli, près du cap de Mezrata, & du golfe de Sidra.

GARABUSE, s. f. & GARABUSA SALVATICO. Nom de lieu. *Garabusa*, anciennement *Corcyra insula*. Ce sont deux petites îles dépendantes de celle de Candie, & situées à demie lieue de sa côte occidentale, près du Cap Buso. La *Garabuse*, qu'on nomme aussi *Grabuse*, a un bon port, & une très-bonne forteresse. Les Vénitiens l'ont conservée jusqu'en 1691. que Lucca della Bocca, Messinois, Capitaine d'une des Compagnies qui y étoient en garnison, se saisit du Gouverneur, & ayant assommé ceux qui voulurent faire quelque résistance, livra la place au Bacha de la Canée. Au reste, quelques Géographes croient que la *Garabusa* est le Cap que les Anciens nommoient *Corycus Mons*, & *promontorium*, lequel d'autres mettent à la punta di Corace, & d'autres encore au Cap Buso.

☞ GARACH, s. m. Île du Golfe Persique, l'une des plus considérables qu'on y trouve.

GARADE, f. f. Terme de Relation. Espèce de sac en usage au Royaume de Fez. *Saccus.* Le Capitaine fit couper les têtes à tous les Chrétiens, qui étoient demeurés morts au champ de bataille, & puis les faisant mettre dans des *garades*, qui sont comme des sacs, il les envoya à Maroc. *Hist. des Chérifs*, C. 56.

GARAGUAY, f. m. Oiseau de proie de l'Amérique, gros comme un Milan. Il cherche aux bords des rivieres les œufs des crocodiles & des tortues, & il les emporte pour les manger: il va toujours seul.

GARAGIAU, f. m. Nom propre d'oiseau, qui se trouve dans le pays des Cafres en Afrique. Dapper, *p.* 385.

GARAIRE, f. m. Nom d'un Office monastique dont il est parlé dans les anciens Statuts de l'Abbaye de Corbie, recueillis par Adélard. *Gararius.* On conjecture que ce mot signifie Gardien, *Custos*; parce qu'en ancien Gaulois *garis*, ou *garer*, signifioit garder, *custodire*. Nous en avons retenu *gare*, pour dire, retirez-vous; & nous en avons fait *garder*.

GARAMANTE, f. m. & f. Nom d'un ancien peuple de la Libye intérieure. *Garamans, antis.* Ils avoient la Gétulie au couchant, l'Afrique propre & la Cyrénaïque au nord, l'Éthiopie sur l'Égypte au levant, & l'Éthiopie intérieure au midi. On juge qu'ils occupoient la partie occidentale du Zaara, en Afrique, où l'on trouve les Royaumes de Gaoga, de Borno, de Berdoa & de Lempta. Les *Garamantes* étoient les plus barbares des hommes, ils vivoient comme des bêtes, ils ne savoient ce que c'est que le mariage, & les femmes étoient communes parmi eux.

☞ GARAMANTITE, f. f. Pierre précieuse, qu'on appelle autrement *sandastros*. Elle est de couleur obscure en dehors, mais luisante, rayonnante, transparente en dedans, marquetée en plusieurs endroits de taches dorées en forme de goutes ou d'étoiles. On l'appelle *garamantite*, parce qu'on la trouve au pays des Garamantes, en Éthiopie. On la trouve aussi dans l'île de Zeylan dans les Indes.

☞ GARANÇAGE, f. m. C'est la teinte ou bouillon fait avec la garance.

GARANCE, f. f. *Rubia.* Plante dont la racine est d'un grand usage dans les teintures des laines, surtout pour les teindre en rouge; l'on ne sauroit guéres leur donner une belle couleur sans les garancer auparavant. La Flandre fournit à présent la plus grande partie des *garances* que l'on emploie dans le Royaume. La racine de *garance* est vivace, grosse au plus comme le doigt, & d'un rouge qui tire sur le jaune. Elle trace & s'étend beaucoup sans s'enfoncer fort avant dans terre, & elle pousse plusieurs tiges carrées, longues, branchues, rudes au toucher, & garnies en espaces assez égaux, de cinq, six, ou sept feuilles longues, étroites, rudes, disposées autour de la tige en maniere d'étoile. L'extrémité des branches porte des bouquets de fleurs éparpillées d'une seule piece, taillées en maniere de godet, jaunes. Le calice qui soutient ces fleurs, devient un fruit composé de deux baies qui se touchent, grosses comme celles du genevrier, d'un rouge obscur dans leur parfaite maturité, & qui renferment chacune une semence arrondie & creuse vers son milieu. Il arrive quelquefois qu'une de ces semences avorte, & que le fruit n'est composé que d'une seule baie tout à fait ronde; elle est verte d'abord, ensuite elle devient rouge, & elle est toute noire étant mure. La racine de *garance* est d'usage en Médecine; elle est apéritive. Il y en a d'autres especes qui sont moins connues que celle-ci, qui est appellée: *Rubia tinctorum sativa, C. B.* Elle croît dans des terres médiocrement humides, & se seme en Mars au décours de la lune. On l'arrache dix-huit mois après, on la fait sécher au soleil, & on la réduit en poudre avec un moulin, puis on l'enferme soigneusement dans des sacs. Les billons de *garance* sont souvent falsifiés par les étrangers, qui mêlent la terre rougeâtre avec quelque poussiere de *garance*.

Il y en a une sauvage qui croît d'elle-même, que quelques-uns appellent la *petite garance*, ou *alyssum*. Il faut donner un pied de *garance* à la plûpart des étoffes du bon teint. Il y en a de deux sortes; la *garance* de pipe, qui est la plus grossiere, & la *garance* en balle, qu'on appelle autrement *garance de crap*, qui teint en nouvelle écarlate exquise.

Ce mot vient de *varantia*, qu'on a dit par corruption pour *verantia*; pour dire que cette couleur est vraie & de bon teint. Ménage. En Latin *rubia sativa*. Voyez Ch. Bauhin, pinac. 333. En Grec ἐρευθεδανον.

GARANCER, v. act. Teindre avec de la garance. *Rubiâ imbuere, inficere.* Le noir doit être *garancé*, parce qu'il est meilleur, plus beau & plus sain.

☞ GARANCEURS, f. m. plur. Ouvriers qui avec les Guesdrons & les Noircisseurs composent le corps des Teinturiers de Rouen. Les *Garanceurs* donnent aux laines & aux étoffes le pied de garance.

GARANDE, f. f. Voyez GUÉRANDE.

GARANNE. Voyez GARENNE.

GARANT, f. m. & f. Celui ou celle qui est tenu, & responsable de l'éviction de quelque chose, & qui est obligé à en faire jouir paisiblement l'acquéreur, ou de l'indemniser. *Auctor.* On m'inquiéte pour cette terre que j'ai acquise; mais je vais faire appeller en Justice mon *garant*. Un *garant formel*, est le vendeur qui s'est obligé à la garantie. C'est celui qui en matiere réelle & hypothécaire est obligé de faire jouir le garanti, à cause & en vertu de la garantie de droit. En cas d'éviction d'un héritage, un *garant* doit rendre le prix, & est obligé à prendre le fait & cause de l'acheteur qui est troublé dans la possession de la chose acquise, ou échangée. Le *garant simple*, est celui qui s'est obligé à payer pour un autre, & à le décharger de quelque dette, ou action personnelle. Voyez le titre 8. de l'Ordonnance de 1667.

On dit, par maniere de proverbe, ou d'axiome, dans le style de quelques Cours, qui tire à *garant*, & *garant* n'a, sa cause perdue.

Ce mot vient de *warens, warantus*, dérivés de l'Allemand *ware*. Ménage, après Lindembrog. Borel, & Ragueau estiment qu'il vient de *créant*, ou *crand*, qui signifioit autrefois *caution*. Loiseau le fait venir de *galer*, vieux mot François, qui signifie: Mettre en sûreté, & Guichart de l'Hébreu ערב, promettre, s'engager, *Gaerand*, en Allemand, & *garant*, en François, est tiré du Celtique *goarant*. Pezron.

Garant, se dit aussi des choses dont on est responsable. *Sponsor, vas.* Un gardien de meubles en est *garant*, responsable. Un Avocat qui plaide une cause n'est point *garant* de l'évenement, n'est pas obligé de la faire gagner. On n'est point *garant* des faits d'un Prince, ni d'une force majeure. Allez, il ne vous en arrivera point de mal, j'en suis *garant*. Pasc. Ce qu'il y avoit de vrai dans cette histoire, sembloit être *garant* de ce qu'il y avoit de faux. H. S. de M.

Garant, en termes de Marine, est le bout des cordages ou manœuvres qui passent par des poulies, ou qui servent à quelque amarrage.

On le dit figurément des choses spirituelles, & qu'on assure sur la parole & le témoignage d'autrui. S. Thomas est *garant* de la proposition que j'ai avancée. Je ne suis point *garant* de toutes les nouvelles que je vous dis sur le bruit commun. Etre *garant* d'une opinion. Pasc. Vous pouvez demeurer méchant *garant* de tout le mérite dont vous leur avez fait bon en moi. Lac. D. B.

On dit proverbialement: A mal exploiter il n'y a point de *gagant*.

Garant du cerveau. Voyez GARDE, &c.

GARANTAGE, f. m. Terme de Coutumes, on le trouve au lieu du mot de *garantie*, il signifie la même chose; c'est-à-dire, assurance qu'on donne d'une chose. Voyez GARANTIE.

☞ GARANTER, v. act. Vieux mot. Promettre.

GARANTI, f. m. Ce mot, qui a l'analogie d'un participe adjectif, est aussi un substantif; il se dit de celui qui est opposé à garant. Le *garanti* est celui à qui le garant promet de réparer le dommage, en cas que le *garanti* soit évincé. Le *garanti* a l'avantage de pouvoir traduire le garant en quelque lieu que soit son domicile, pardevant le Juge de la demande originaire, sans aucun mandement, si ce n'est en Cours souveraines, où il est nécessaire pour appeller garant d'obtenir une commission, ou un arrêt.

GA-

GARANTIE, s. f. Obligation par laquelle on se rend garant de la chose qu'on a vendue & cédée, pour la faire valoir à l'acquéreur. *Auctoritas, cautio.* Il faut faire appeller votre vendeur, ou cédant, en sommation, ou *garantie.* Il y a *garantie* de droit, & *garantie* de fait. Par la *garantie* de droit, le garant est obligé de faire jouir le garanti de la chose vendue, échangée, ou transportée. Par la *garantie* de fait, le garant promet que les fruits de la même chose sont exigibles, & que le débiteur est solvable; mais il faut pour cela qu'il y ait une clause expresse dans le contrat, parce que la *garantie* de fait n'est jamais suppléée. Ainsi, par une simple *garantie* des faits & promesses, quelqu'un cede une dette, & garantit qu'elle lui est légitimement dûe; mais il ne répond pas qu'on en soit payé, parce qu'il doute de la solvabilité du débiteur: ce garant n'est point obligé à faire payer la dette, parce que cette clause a été omise, & ne peut être suppléée. Les louanges sont une drogue qui se livre sans *garantie.* G. G. *Garantie* d'un fief. Voyez GARANTIR un fief. Suivant l'Arrêt du Reglement rendu au Conseil privé du Roi, le 5. Avril 1686. l'action en *garantie* contre ceux qui ont tiré ou endossé des lettres de change, doit être intentée dans la quinzaine, s'ils sont domiciliés dans la distance de dix lieues; s'ils sont plus éloignés, le délai est augmenté à raison d'un jour pour cinq lieues; mais le jour pour les cinq lieues commence à se compter à dix lieues de l'endroit où la lettre a été protestée.

☞ Garantie *conventionnelle*, est une garantie à laquelle on s'est obligé par une convention particuliere; sur quoi il faut remarquer que l'on peut augmenter ou diminuer les engagemens naturels par les conventions.

☞ Garantie *de lots*, est une garantie qui a lieu de plein droit, & en vertu de laquelle les lots des cohéritiers sont garants les uns des autres, sans que la garantie soit stipulée dans le partage.

GARANTIR, v. act. Soutenir qu'une chose vendue, ou cédée, est bonne, & que l'acheteur ou le cessionnaire en jouira paisiblement, ou en sera payé, si c'est une dette. *Cavere, spondere, auctorem esse præstare.* Dans tous les contrats on met cette clause: Avec promesse de *garantir*, fournir, & faire valoir; ou simplement, *garantir* de ses faits & promesses, qui sont que la chose cédée lui appartient légitimement, & qu'il ne l'a point vendue à d'autres personnes.

On dit aussi, *Garantir* une étoffe, un cheval; pour dire, qu'une étoffe est bonne, & d'une certaine qualité; qu'un cheval n'a point de défauts cachés. On est obligé de *garantir* un cheval, de pousse, morve, ou courbature pendant neuf jours.

Quelques-uns dérivent ce mot, de *guerets*, parce qu'on disoit autrement *guerentir*, & que les premieres *garanties* ont été faites pour le partage de guerets & autres héritages.

Garantir, se dit figurément des choses spirituelles, & signifie, Assurer, affirmer. Je ne vous *garantis* pas cette proposition, cette nouvelle, cette invention, ni que cette machine réussisse en grand, comme elle fait en petit. Je vous *garantis* que ce passage est de S. Jérôme, de S. Augustin. Je vous *garantis* que votre ami ne fera jamais cela.

Parbleu, je garantis *la piece détestable.*

Moliere.

Garantir, se dit aussi pour, Dédommager, indemniser. Entreprenez hardiment cela, je vous *garantirai* de toute la perte qui en pourroit arriver.

Garantir, signifie aussi, Exempter, défendre, préserver de quelque mal, ou accident. *Tueri, tegere.* On lui a porté un coup d'épée, mais son buffle l'a *garanti.* Il n'y a point de remede qui puisse *garantir* de la mort. Faites cette affaire, je vous *garantirai* de tout le mal qui vous en peut arriver. *Garantir* une Province de ravage. Vaug. Comment pourroit-on se *garantir* des piéges d'un homme qui emploie pour vous tromper les signes même de l'amitié? Bell.

La seule fuite, Iris, nous garantit;
C'est le parti le plus utile à prendre
Contre l'amour. Des H.

Garantir un fief. Les Suzerains étoient obligés de *garantir* les terres de leurs vassaux, c'est-à-dire, de les défendre contre les ennemis, sinon ils perdoient le fief, & les vassaux n'étoient plus obligés de les servir, ni de leur rendre hommage. Les Rois seuls ne perdoient pas leurs fiefs faute de *garantie.* Cependant le Marquis Borel, Comte de Barcelone, menaça le Roi Hugues Capet, de jurer feauté aux Sarrazins s'il ne le *garantissoit*; & sous Louis le Jeune, le Comte de Champagne rendit hommage à l'Empereur. On voit pourtant dans le Roman de Guarin le Loherances, composé sous le regne de ce Prince, que faute de *garantie*, les Seigneurs ne pouvoient pas faire perdre au Roi leurs fiefs.

Or vien à vos Empéreres gentis,
Que vous ailliés vôtre fié garantir,
Se vos nel faites, mal en some baillis,
Et tuit Baron doivent de vos tenir,
J'en parlerai, ce dit le Roi Pepin,
Qui que je faille, vos ne dois je faillir.

Garantir un fief, a encore une autre signification dans les Coutumes, & cette expression y est employée pour marquer, que lorsqu'un fief étoit divisé entre l'aîné & les puînés, l'aîné seul faisoit hommage au Seigneur pour lui, & pour ses puînés, & *garantissoit*, par cet hommage, le fief entier au Seigneur. Garantie de fief, est l'hommage rendu au Seigneur par un aîné pour ses puînés. Cette garantie n'a lieu que pour le tiers du fief; car tous les puînés ensemble ne peuvent avoir dans le pays où cette garantie a lieu, que le tiers des fiefs, tandis que l'aîné, outre son préciput, en a les deux tiers. *Garantir de profit & de rachat*, se dit d'un aîné qui fait hommage au Seigneur pour les portions de fief que ses puînés tiennent de lui, sans qu'ils payent aucun rachat, ni à cet aîné, qui *garantit* pour eux, ni au Seigneur féodal. Cela s'appelle en quelques Coutumes, porter foi & garantie. *Fidem pro alio præstare, obsequium exhibere.*

On dit proverbialement: On peut bien *garantir* du mal, mais on ne sauroit *garantir* de la peur.

☞ GARAS, s. m. Grosse toile de coton blanche, qu'on tire des Indes Orientales, particulierement de Surate.

☞ GARATROINE, s. f. Pétrification. Voyez CRAUPAUDINE.

GARAZU, ou GARASU, s. m. Nom propre d'un Bourg ou petite Ville du Bresil, dans l'Amérique méridionale. *Garazua.* Ce lieu est dans la Capitanie de Pernambouc, à six lieues d'Olinda, du côté du nord. Quelques-uns l'appellent Iguruzu; mais *Garazu* en est le véritable nom.

☞ GARB, est le nom que les Maures donnent à une espèce de saule, *salix*, qui croit dans l'Arabie. *Roy.* cité par *James.*

GARBE, s. f. Apparence extérieure d'une chose. *Species.* Il n'est plus guéres en usage que dans le burlesque. Cet homme a bonne *garbe*; pour dire, a bonne mine.

Turban en tête & large barbe,
Gaillard, frais, & de bonne garbe. Div. de Sç.

Ce mot vient de *garbato*, qui est fort élégant en Italien; & Pasquier dit qu'il étoit nouveau de son temps. On dit aussi en Italien *huomo di garbo.*

☞ Garbe, s. m. Terme de Marine qui signifie la construction d'un navire, sa figure, sa constitution. Chaque nation a une maniere particuliere de construire ses navires; c'est ce que l'on nomme le *Garbe.* On l'appelle autrement *Gabarit.* Peut-être dit-on *Gabarit* sur l'Océan, & *Garbe* sur la Méditerranée. Un vaisseau nous donna la chasse, & nous força de courir: nos mariniers reconnurent à son *garbe* qu'il étoit Turc & de Salé. Cardinal de Retz. Une petite fregate que nous

nous voyions devant nous, étoit Turquesse, comme elle en avoit le *garbe*. Idem.

☞ GARBELAGE, s. m. Terme fort usité à Marseille. C'est une espèce de petit droit de quatorze sols par quintal, qui se compte parmi les frais qui se font pour les marchandises qui s'envoient dans les Échelles du Levant.

GARBIN, s. m. Terme de Marine. C'est le nom qu'on donne sur la Méditerranée au vent Sudouest, qu'on nomme autrement *Afero*, *Lebechio*, Vent du couchant d'hiver, Sudouest. Dans les Provinces méridionales de France, comme en Languedoc, on appelle *Garbin*, un certain petit vent frais qui s'éleve vers midi dans l'arriere saison, sans lequel il seroit impossible aux moissonneurs & aux vendangeurs de travailler.

Ménage dit que ce mot vient de l'Arabe *Garbi*, qui signifie *Occident*.

GARBON, s. m. Terme de Fauconnerie. C'est le nom que l'on donne au mâle de la perdrix, qu'on appelle aussi le *coq*, *mas Perdrix*.

☞ GARBOUIL, s. m. C'est, dit Ménage, la même chose que *grabuge*. De l'Italien *garbuglio*, trouble, brouillerie, confusion. Il y a un peu de *garbouil* entre Mesdames de Belin & Bussy, (femme du fameux Ligueur Bussy le Clerc) à l'occasion que l'une ayant lâché quelque mauvais vent pseudo catholique, Madame de Belin dit tout haut à la Bussy : Allons, Procureuse, la queue vous fume, vous venez ici parfumer les croix de Lorraine. . . . *Satyre Ménippée*, *in-octav.* 1709. & 1711 *tom.* 1. *p.* 30. 31.

GARÇAILLE. Voyez GARS.

GARÇAILLER, v. n. Hanter les garces & les mauvais lieux. *Scorta & meretrices adire.*

GARCE, s. f. Femme prostituée & de mauvaise vie. *Meretrix*, *scortum*, *prostibulum*. *Garce* de rempart. *Garce* à chien. Une *garce* infâme. Il s'est trouvé une Nation chez qui on prostituoit des *garces* à la porte des temples pour assouvir la concupiscence. Mont. Ce mot n'est devenu odieux que depuis quelque temps ; en plusieurs Provinces, surtout en Bretagne, on le dit encore pour signifier une petite fille, ou servante de chambre, *puella*, *ancilla*. On trouve *garcia* en ce sens dans le procès verbal de la vie & des miracles de S. Yves, C. 5. n. 38. *Acta Sanct. Maii*, *T. IV. p.* 553. On appelle en Latin corrompu *garsia* & *garzona*, les femmes qui hantoient les fripons & les débauchés, & qui vivoient à la maniere des garçons. Autrefois *gars* & *garce*, a signifié majeur ou majeure.

Le mâle est gars *à quatorze ans*,
Et la femelle est garce *à douze.*

Voyez GARS.

On dit en Bretagne la *garçaille*, pour dire, une troupe de petits enfans, garçons & filles. Une mere dit toute ma *garçaille*, c'est-à-dire, tout ce que j'ai d'enfans, soit garçons, soit filles, ou comme on dit encore en ce pays-là, soit *gars*, soit *garses*. On dit aussi les *garçailles*, & même *garçaille* pour un seul enfant.

Ce mot vient, selon Guichart, de גר, qui signifie, dit-il, *scortari*, mais il n'a pas fait réflexion que le mot de *garce* est plus ancien dans la langue Françoise, que la signification obscene qu'il a.

GARCETTE, s. f. Disposition de cheveux abattus & coupés au niveau du front, comme les portent les garçons. C'est une maniere dont les femmes & les filles se servoient, il y a quelque temps, pour se coëffer.

Ce mot vient de l'Espagnol *garcetas*, qui se trouve dans Covarruvias, qui signifie proprement des plumes de héron à faire des panaches. Du Cange dit, qu'un Roi d'Arragon défendit aux Sarrazins d'avoir des *garcettes*, & voulut pour les marquer qu'ils eussent les cheveux tondus en rond.

Garcettes, en termes de Marine, sont de petites cordes faites de vieux cordages qu'on a détressées, servans à freler les voiles, & à d'autres usages. La *Maitresse garcette* est celle qui est au milieu de la vergue, & qui sert à freler le fond de la voile. Les *garcettes de ris* sont des *garcettes* grosses par le milieu, & qui vont en diminuant par les bouts. Leur usage est de prendre les ris des voiles lorsqu'il fait trop de vent. Les *garcettes de voiles* ont une boucle à un bout, & vont en apetissant de l'autre. Leur usage est de servir à freler les voiles. Les *garcettes de cable*, sont de grosses tresses avec lesquelles on garnit, & on fourre les cables pour les couvrir, & les conserver. *Garcettes de tournevire*, sont celles qui servent à joindre le cable à la tournevire, quand on leve l'ancre, elles sont d'une égale grosseur par tout. *Garcettes de bonnettes*, sont de petites cordes qui amarrent les bonnettes à la voile. Serre la *garcette*, est un commandement pour faire bien joindre la tournevire au cable.

GARCILUIN, s. m. Nom propre d'une ville d'Afrique. *Garciluinum*. Elle est dans la Province de Cutz, du Royaume de Fez, au pied des montagnes du côte du midi, & sur la riviere du Zis. Elle a été fondée par les anciens Afriquains. *Marmol*, *L. IV. C.* 118.

GARCIS, ou GARSIS, s. m. ou GALAFE, s. f. Petite ville d'Afrique dans la Province de Cutz, au Royaume de Fez. *Galafa*, *Garcis*. Elle est près de la riviere Mulucan, à cinq lieues de Teurert. Elle a été bâtie par les anciens Afriquains de la lignée des Bénimérinis, pour serrer leurs blés & leur servir de forteresse, lorsqu'ils demeuroient dans les déserts ; c'est pourquoi elle est assise sur un roc. Elle est dans les Cartes de la Libye de Ptolomée, à onze dégrés de longitude, & à trente-deux dégrés quarante minutes de latitude, sous le nom de Galafe. *D'Ablancourt*, *Marmol*, *L. IV. C.* 109. On prend *Garcis* pour cette ancienne Galafe de la Mauritanie Tingitane. Maty.

GARÇON, s. m. Enfant mâle à qui ce nom demeure jusqu'à ce qu'il soit marié. *Mas*, *masculus*. La joie d'une Reine est grande, quand elle accouche d'un *garçon*. Il a résolu de vivre toujours *garçon*.

On voit arriver d'ordinaire,
Qu'un mari souhaite un garçon,
Qui voudra la mort de son pere,
Pour se trouver plutôt maître de la maison. S. Évr.

On dit, Mener une vie de *garçon* ; pour dire, Vivre dans la liberté & dans les plaisirs.

Ce mot, selon Pontanus, vient de *varo*, Espagnol, qui signifie *homme*. Il remarque qu'on a dit autrefois *warçon* pour *garçon*. Il y apparence que le nom de Baron, ou Varon, chez les Gaulois, signifioit un jeune homme, & que celui de *garçon* en est venu. Chorier, *T. I. p.* 94. Lipse dérive ce mot de *gariones à garritu* ; c'est un diminutif de *gars* : c'est une injure chez les Wallons, comme à Paris le mot de *garce*. Guichart le forme de זכר, qui veut dire un mâle, en transposant la premiere & la derniere lettre, ce qui fait רכז, pour זכר. Du Cange dit, qu'en la basse Latinité on appelle *garcio* & *garciones*, les valets, & surtout ceux qui suivoient l'armée. *Garcio* se trouve en effet pour valet dans Pierre de Blois, Ép. 102. dans Rigord ; *de Gestis Philippi Augusti*, & dans Guil. le Breton, L. X. & XI. de sa Philippide, dans la vie de S. Guillaume, P. I. C. 6. *Acta Sanct. Febr. T. II. p.* 458. *C.* Du Cange ajoute qu'on a donné ce nom aux fripons, aux débauchés & gens de néant qu'on appelle encore en quelques lieux *Mauvais garçons*. *Garcio* se trouve en ce mauvais sens, dans la vie de Charles le Bon, Comte de Flandre, P. IX. n. 56. *Acta Sanct. Mart. T. I. p.* 174. *D.* & dans la vie de S. Théodart, ou Audart, Archer de Narbonne, C. 3. n. 24. qui est écrite avant le seizième siécle, on lit *garsiones* pour des brigans, des voleurs. Voyez la Note des Bollandistes, *Acta SS. Maii*, *T. I. p.* 149. *D.* Les Italiens disent *garsone* dans le même sens, & nous pourrions bien avoir pris d'eux le mot de *garçon*, comme les Grecs modernes ont pris celui de γαρζόνι. Peut-être aussi que *garçon* n'est qu'un diminutif de *gars*. Martinius cherche l'étymologie de ce mot dans plusieurs langues, & ne prend point de parti. Il trouve *garrire* dans la langue Latine, les jeunes gens causent beaucoup ; dans la Chaldaïque גרס, *étudiant*, *apprenant*, on occupe les jeunes *garçons* à étudier, à apprendre quelque chose : dans la Françoise *garder*, & dans l'Allemande *warten*, *servir en observant*, les jeunes gens veulent être gardés & observés :

vés : dans la Grecque κοῦρος, *jeune homme* ; dans l'Arabe, à ce qu'il dit גריה, *jeune homme*, & dans l'Hébraïque גור, *le petit d'un animal*, *catulus*.

On appelle auſſi *Garçon*, un valet à tout faire, & particulierement quand il eſt ſeul à ſervir, & ſans porter de livrée. *Miniſter*, *famulus*. Ce Prêtre vit tout ſeul avec ſon *garçon*.

On appelle chez le Roi *Garçons* de la Chambre, de la Garderobe, &c. ceux qui ſont deſtinés aux menus ſervices de la Chambre, de la Garderobe, & qui ſont au-deſſous des Officiers des mêmes lieux. *Garçon* d'office, eſt un domeſtique dans les maiſons de qualité, dont l'emploi eſt de tenir la vaiſſelle d'argent bien propre, & d'en rendre compte au Maitre d'hôtel *Garçon* de cuiſine, ſont de bas domeſtique qui ont ſoin de tout ce qui concerne la cuiſine, de la tenir propre, de faire écurer & nettoyer la batterie, mettre le pot au feu, &c. *Garçon* de Cocher, eſt celui qui tient l'écurie propre, & rend ſous le Cocher des ſervices concernant les chevaux.

On appelle auſſi *Garçons* chez les Marchands & les artiſans, & dans quelques autres profeſſions, ceux qui ſervent à la boutique, ou à leur aider à travailler, juſqu'à ce qu'ils ſoient reçus Maitres. Ce Marchand, ce Tailleur a tant de *Garçons* ſous lui. Il faut payer le vin des *garçons*. Les billets cachetés que nous diſtribuions aux *garçons* Chirurgiens qui ſervoient les Maitres. Dionis. On commande à un *garçon* d'appuyer ſur les côtés pendant qu'on tire la peau, &c. Idem. L'Opérateur & les *garçons* qui ſont pour l'aider. Idem. Raphaël avoit auprès de lui un *garçon* qui ſervoit à broyer ſes couleurs. Félib. *Garçon* Barbier.

On appelle ſur les ports *Garçons* de la pelle, les valets & porteurs de charbon qui ſe trouvent dans les bateaux pour aider à le meſurer. L'Ordonnance défend aux *garçons* de la pelle le regrat de charbon. On appelle ſur les vaiſſeaux *garçons* de bord, de jeunes *garçons* plus âgés que les mouſſes, & qui ſervent comme les mouſſes, & commencent à travailler à la manœuvre. *Garçon* de riviere, dans le Traité de Police du Commiſſaire de la Mare.

☞ Garçon *Major*, ſ. m. C'eſt un Officier choiſi parmi les Lieutenans d'un Régiment, & établi ſans brevet & ſans appointemens, pour aider les Aides Majors dans la groſſe beſogne.

On dit, qu'un jeune homme eſt bon *garçon*, en deux ſens contraires : l'un, pour dire que c'eſt un ſot, ou qu'il eſt facile, qu'il ſe laiſſe mener comme on veut : l'autre, que c'eſt un éveillé, un bon vivant, qui aime la débauche & les plaiſirs.

On dit auſſi, qu'il fait le méchant *garçon* ; pour dire, qu'il menace, qu'il frappe, qu'il eſt brave & dangereux.

Le mot de *garçon* s'emploie dans le ſtyle familier pour celui d'homme. Le Roi le gronda comme s'il n'eût pas été le plus joli *garçon* du monde. Mademoiſelle de .....

☞ On dit d'un brave ſoldat, que c'eſt un brave *garçon*. On dit auſſi à un homme, vous êtes un brave *garçon*, dans le même ſens qu'on dit, vous êtes un galant homme. Acad. Fr.

On dit proverbialement, qu'un homme ſe fait beau *garçon* ; pour dire, qu'il ſe ruine, ou qu'il s'enivre, ou qu'il mange ſon bien en débauches, ou qu'il s'embarraſſe dans de méchantes affaires.

GARÇONNET, ſ. m. Diminutif de garçon. *Puerulus*. Ce mot ne ſe peut dire qu'en riant. C'eſt un petit *garçonnet*.

GARÇONNIERE, ſ. f. Injures qu'on dit aux petites filles qui ſe plaiſent à hanter les garçons.

GARD, ſ. m. Nom propre de riviere du Bas Languedoc, en France. *Vardo*. Le premier qui ait parlé de ce fleuve, eſt Sidonius Apollinaris, *L. II. Epiſt.* 9. Il le nomme *Vardo*. Ruricius, *L. I. Epiſt.* 7. *Guardo* ; d'autres *Wardo*. Catel le nomme en François le grand *Guerdon*. Communément on l'appelle le *Gardon*, & par abréviation le *Gard*. Ce fleuve ſe diviſe d'abord en deux branches, dont l'une coule à Anduſe, à Coudet, à Caſſinole, à Rivealta, & celle-ci s'appelle le *Gardon* d'Anduſe, *Vardo Anduſienſis*. L'autre baigne le Péage, le Maz-Dieu, Alais, & ſe nomme le *Gardon* d'Alais, *Vardo Aleſtenſis*. Il ſe rejoint à Rivealta, & prend le nom ſimple de *Gard*, ou *Gardon* ; paſſe à Souillac, à S. Privat, à Vacz, à Châtillon, au Pont du *Gard*, à Cabrieres, & va ſe jetter dans le Rhône à Beaucaire. De Valois, *Not. Gall. p.* 585.

GARD, ſ. m. C'eſt une abréviation du nom Gardon ; elle n'eſt en uſage qu'en cette phraſe : *Le pont du Gard*, en Latin *Gardinus pons*. Ce pont eſt un ancien ouvrage des Romains. Il eſt dans le bas Languedoc, ſur le Gardon, dont il a pris le nom, à quatre lieues de Nîmes, & à deux d'Uzez. Il eſt bâti avec des pierres de taille d'une groſſeur ſurprenante, & il a trois rangs d'arches les unes ſur les autres. Le premier rang n'a que ſix arches, & cent cinquante pas de long ; le ſecond a douze arches, & il eſt long de deux cents ſoixante-quinze pas ; & le troiſiéme, où l'on compte trente-cinq arches, eſt long de trois cents pas. Ce dernier pont eſt moins haut & moins large que les deux autres : c'eſt proprement un grand canal, couvert de groſſes pierres de tailles, & deſtiné à faire paſſer d'une montagne à une autre, des eaux que l'on conduiſoit enſuite à la ville de Nîmes. Quoique ce pont ſoit encore aſſez entier, il n'eſt pourtant aujourd'hui d'aucun uſage. Quelques-uns diſent au pluriel les *Ponts du Gard*, à cauſe des trois rangs d'arches & de piles. Bouche en ſon Hiſtoire de Provence, *L. I. C. V.* §. 1. écrit *Gar*, & non pas *Gard*. Voyez *L. II. ſect. II. p.* 464. où il parle du *Gar* & du Pont du *Gar*.

GARD. Lieu en Picardie. *Gardum*. Le *Gard* eſt dans le Dioceſe d'Amiens, ſur la Somme, proche de Séquigny. L'Abbaye du *Gard*, fille de Charlieu, dans le Dioceſe d'Amiens, fut fondée l'an 1139. par Gérard, Vidame d'Amiens, & Seigneur de Péguigny. Sainte Marthe, *T. IV. p.* 455.

GARDAGE, ſ. m. Vieux nom d'un ancien droit que les Seigneurs levoient, & que les titres appellent *garda* & *gardagium*. Voyez dans l'Hiſt. de Bretagne, *T. I. p.* 372. un titre de l'an 1213. & *p.* 334. un titre de l'an 1237. & *p.* 452. un autre de 1302.

GARDE, ſ. f. Terme de guerre, de chaſſe, &c. Défenſe ou conſervation de quelque choſe ; action par laquelle on obſerve ce qui ſe paſſe, afin de n'être point ſurpris ; ſoin, précaution, attention que l'on apporte pour empêcher que quelque choſe n'arrive contre notre intention, contre notre volonté. *Cuſtodia*. Il ſe dit au propre & au figuré. Le Roi a commis la *garde* de ce Château à un tel Capitaine. Cette ville eſt de grande *garde*. Les petis enfans ſont de difficile *garde*.

Une beauté parfaite eſt de mauvaiſe garde. Desp.

Sa beauté n'a-telle pas été ſous la *garde* de la plus ſcrupuleuſe vertu ? Fl.

La garde *de deux filles eſt un peu trop peſante*. Mol.

On le dit auſſi des gens qui ſont prépoſés pour aider à cette garde ; qui font la *garde* d'une ville, d'un camp. On dit en ce ſens changer la *garde*. Il faut bien deux mille hommes pour la *garde* de cette ville. Les Académiciens ſont exempts de guet & de *garde*. Châtillon entra en *garde* avec Conti, infanterie, & Condé, cavalerie. De Bussi. Le mot de *garde* peut ſe prendre ici en deux ſens, & pour les troupes qui faiſoient la *garde*, & pour leur action, ou le ſervice qu'ils faiſoient, qu'on appelle *garde*.

☞ GARDE NOIRE, ſ. f. On nomme ainſi à Bourdeaux une Eſcouade d'Archers, qui veille pendant la nuit pour empêcher qu'il n'entre dans la ville, ou qu'il n'en ſorte aucune marchandiſe en fraude. Elle eſt compoſée du Capitaine, d'un Lieutenant & de neuf ſoldats.

☞ Gardes de fatigue, ou corvées. Ce ſont celles qui ſont commandées avec des travailleurs non armés, peur conduire des fourageurs, mener les ſoldats au bois, à la paille, aux légumes, & autres choſes ſemblables.

Ce mot vient de *Warda*, mot de la baſſe Latinité, qui vient de l'Allemand *wahren*, qui ſignifie *garder*. *Garde*, ob-

observation, & l'Allemand *gaerde*, sont pris du Celtique *goard*. Pezron.

Garde, se dit aussi au figuré des choses qui nous tiennent lieu des personnes à la garde desquelles nous sommes commis. Votre fierté est une *garde* plus fidéle de votre cœur, que la douceur qui laisse tout à espérer. M. Scud. Quand une jeune beauté aime, la pudeur est une *garde* aisément subornée. Benserade.

Garde, est aussi la faction ou la vigilance qu'on a dans le service pour la défense d'une place. Ainsi on dit, Un tel régiment est aujourd'hui de *garde*, entre en *garde*, monte, descend, reléve la *garde*. ☞ Monter la *garde*, c'est être dans un poste, pour le garder. Descendre la *garde*, c'est sortir de ce poste & être relevé par d'autres, cesser d'être chargé d'une garde, & retourner à son corps. On dit aussi *garde montante*, *garde descendante*. Les Officiers subalternes doivent se trouver tous les matins à l'inspection qui se fera à la *garde montante*. Les sentinelles posées, la *garde descendante* partie, l'Officier qui commandera celle qui montera, doit la faire marcher quatre pas en avant. Bombelles. Dès que tout le monde aura rejoint la garde *descendante*. Id. Un Officier, un Sergent de *garde*. Un corps de *garde*, est un poste où l'on met plusieurs soldats qui se relévent de temps en temps, & qui relévent aussi les sentinelles. Il se dit non seulement du lieu, mais aussi des soldats qui y sont postés pour s'y défendre, soit au camp, soit dans la ville.

Faire *garde* de Capitaine, Lieutenant, &c. c'est servir sur le pied de Capitaine, de Lieutenant, &c.

On dit aussi chez les Grands, que des Officiers, des pages, des laquais, sont de *garde*; pour dire, qu'ils sont de jour, & obligés à être assidus au service de leur maitre, tandis que les autres se reposent.

Grande *Garde*, en termes de Guerre, est un corps de Cavalerie composé de plusieurs escadrons détachés à la tête d'un camp pour résister quelque temps à l'ennemi, jusqu'à ce que l'armée ait le loisir de se mettre en ordre pour combattre.

On dit aussi, *Garde avancée*, ou *Garde folle*, c'est d'un corps de quinze ou vingt Maitres, qui est au-delà de la grande *garde*, pour avertir des approches de l'ennemi.

On appelle *garde des côtes*, la *garde* qui se fait sur les côtes de la mer en temps de guerre, elle est différente du guet de la mer.

On dit en termes de Palais, Mettre à la *garde* de quelqu'un; pour dire, Charger quelqu'un de la conservation de quelque chose. On a mis ce prisonnier à la *garde* d'un Huissier; pour dire, qu'il sera tenu de répondre de sa personne. On a laissé tous les meubles saisis de cette maison à la *garde* d'un voisin qu'on en a chargé, qui a pris tout en sa *garde*. On a séquestré & mis cette fille à la *garde* d'une telle Dame.

En France, les *gardes* sont coutumieres; c'est-à-dire, sont déférées par la coutume, & selon la coutume des lieux. On dit par maniere d'axiome, ou de proverbe, qui bail, ou *garde* prend, quitte le rend; cela veut dire, que celui qui a la *garde* de quelque chose, ou de quelque personne, doit acquitter les dettes mobiliaires. La *garde* se perd par le mauvais usage, ou quand le gardien se remarie, elle finit par la majorité ou le décès du mineur.

On dit aussi, payer la *garde* de quelque chose; pour dire, le salaire qu'on donne à celui qui a eu le soin de garder & conserver quelque chose. On lui a taxé tant pour ses frais de *garde*.

Le droit de Garde, Ancien droit qui se levoit anciennement par les Seigneurs en France, & que les titres appellent *guarda*. Dans l'état des droits Seigneuriaux de la côte S. André, on voit un article pour le droit de *garde*, & sur la maniere de le lever: il se payoit tous les ans en grains par les contribuables. Valbonnais, *Hist. de Dauph. p. 76.* Il y en a aussi des exemples dans l'Hist. de Bretagne. Les Princes usurpérent les droits de *Garde* & de Sauvegarde, sous ombre de la protection qu'ils accordoient à ceux qui se soumettoient à leur justice, & qui se reconnoissoient leurs vassaux. Voyez les Mémoires de M. de Valbonnais, pour l'Histoire de Dauphiné, *p. 7.*

Garde-Bourgeoise ou *roturiere*, est un droit ou privilége accordé aux bourgeois de Paris par la Coutume, qui est le même à l'égard des peres & meres bourgeois, que celui de *garde-noble* à l'égard des Gentilshommes; excepté que la *garde-bourgeoise* finit à quatorze ans pour les mâles, & à douze ans accomplis pour les filles. La *garde-bourgeoise* est introduite depuis longtemps, mais elle n'a été bien établie que depuis les lettres patentes de Charles VI. du 5. Août 1390. qui confirment ce privilége accordé aux bourgeois par Charles V. le 9. Août 1371.

Garde Gardienne. Lettres accordées par le Roi à des Communautés, Chapitres, Colléges, Abbayes, Prieurés, Églises, portant attribution de jurisdiction. Ceux qui ont des *gardes gardiennes*, peuvent, en vertu de ces lettres, attirer leur partie adverse, qui n'a point de privilége, hors de sa jurisdiction naturelle, soit en demandant, soit en défendant, pourvu que les Lettres ayent été vérifiées au Parlement où le Juge conservateur ressortit. Les Lettres de *garde gardienne*, sont des Lettres de privilége, par lesquelles le Roi déclare qu'il prend en sa *garde* particuliere ceux à qui il les accorde; & pour cet effet il leur assigne des Juges particuliers, pardevant lesquels toutes leurs causes sont commises: anciennement c'étoit le Prévôt de Paris, & maintenant ce sont les Requêtes du Palais, & de l'Hôtel. L'Université de Paris, l'Abbaye de S. Victor, ont des Lettres de *garde gardienne* attributives de jurisdiction au Prévôt de Paris.

En termes de Jurisprudence féodale, denier de *garde* est une somme qui se paye les années qu'une terre chomme, la rente se paye les années de la récolte. *Garde* faite, dans quelques Coutumes, signifie la *garde* qu'on fait de bêtes qui sont en dommage dans l'héritage d'autrui, en sorte que le dommage doive plutôt être attribué à la malice de l'homme qui garde ces bêtes, qu'au hasard qui les a conduites.

Garde-Lige. Terme de Coutumes. C'est le service qu'un Garde-Lige doit à son Seigneur. Voyez Garde-Lige, plus bas.

Garde-Noble. Terme de Coutumes, est un droit que les peres & les meres nobles ont de jouir du bien de leurs enfans mineurs jusqu'à un certain âge, qui est de vingt ans pour les mâles, & de quinze ans pour les filles en la Coutume de Paris, sans être tenus d'en rendre compte, à la charge de les entretenir selon leur qualité, de tenir les bâtimens en bon état, & de payer toujours leurs dettes mobiliaires. La *garde-noble*, (il en est de même de la garde-bourgeoise) s'accepte en jugement, & ne se défere qu'une fois; c'est-à-dire, que si celui qui a la *garde-noble* meurt avant la majorité de son pupille, la *garde-noble* ne sera point donnée à un autre, & le pupille n'aura plus qu'un tuteur, & les biens profiteront au mineur.

En Normandie, le Seigneur féodal a la *garde-noble* des fiefs tenus de lui en hommage; & on distingue cette *Garde* en *Garde Royale*, & en *Garde Seigneuriale*. Les mineurs tombent en *garde* du Roi., lorsqu'ils ont un fief relevant immédiatement du Roi. Alors par privilége spécial il a la *garde*, & fait les fruits siens, non-seulement du fief à cause duquel le mineur est tombé en sa *garde*, mais encore de tous les autres fiefs appartenans aux mineurs, quoique non relevans de lui, & des rotures, & autres revenus, à la charge d'entretenir les mineurs, selon leur qualité. C'est ce qu'on appelle *Garde Royale*. Le Roi en fait d'ordinaire un don à la veuve, ou au plus proche parent, qui sont tenus d'en tenir compte au profit des mineurs. Cette *garde* a été introduite en Angleterre par les Normands, elle avoit aussi lieu anciennement en Bretagne; mais en l'année 1277. par un Traité fait entre Jean, Duc de Bretagne, & les Nobles du pays, elle fut changée en un droit de rachat. La *Garde Seigneuriale* a moins d'étendue. Le Seigneur féodal ne jouit que du fief relevant immédiatement de lui, & non des autres biens du mineur, lequel tombe à sa *garde*. Mais si les mineurs ont d'autres biens suffisans pour les entretenir, le Seigneur jouit du fief sans contribuer à leur entretien. La *Garde Royale* finit à vingt & un ans accomplis. La *garde-noble* n'appartient point aux Sei-

Seigneurs Ecléfiaftiques, parce qu'ils ne tombent jamais en *garde* eux-mêmes.

Quelques Auteurs difent que la *garde-noble* a été établie à l'occafion des fiefs. Comme les vaffaux étoient obligés de fervir à la guerre leurs Seigneurs, lorfque les vaffaux étoient mineurs, & incapables de fervir à caufe de leur âge, leurs peres alloient à la guerre pour eux, & jouiffoient des revenus de leurs biens. C'eft de-là, difent ces Auteurs, qu'eft venu l'ufage qui a établi la *garde-noble*, telle que nous la voyons aujourd'hui.

On dit dans les Coutumes par maniere d'axiome, ou de proverbe : Qui *garde* prend, quitte le rend ; c'eft-à-dire, qui prend la *garde* noble, bourgeoife ou roturiere d'un mineur, le rend quitte, parce qu'il doit payer fes dettes mobiliaires, tandis qu'il en a la garde.

Garde, en terme des Eaux & Forêts, eft une étendue de pays dans laquelle certains Gardes & Officiers font commis pour la confervation des bois. Les Grands Maîtres font obligés par l'Ordonnance de faire leurs vifites de *garde* en *garde*.

Garde, fignifie quelquefois, Protection. Toutes les Églifes du Royaume font en la *garde* fpéciale du Roi. Ainfi le Roi finit les Lettres qu'il écrit à fes fujets : Priant Dieu qu'il vous ait en fa fainte *garde*. On dit auffi à ceux qu'on éconduit : Allez vous en à la *garde* de Dieu.

Garde, fignifie auffi, Soin, confervation, défenfe, précaution ; on dit abfolument, Prenez *garde*, ou Prenez *garde* à vous, à votre conduite. Il faut fe donner de *garde* des furprifes des chicaneurs. Il faut être toujours en *garde* contre les tentations de l'Efprit malin. Il y a des gens fi raffinés qu'il faut toujours être en *garde* contre eux. Bell. Pour favoir fe taire, il faut être toujours fur fes *gardes*, & avoir beaucoup d'empire fur foi-même. Boq. A la Cour on n'eft en *garde* que contre le mérite & la vertu : on ne s'avife pas de craindre un homme qui n'en a point. S. Réal. On ne fauroit être trop en *garde* contre la malice du fiécle, S. Évr. La colere eft une paffion contre laquelle il faut être fans ceffe en *garde*. M. Esp. Plus une femme a de beauté, plus elle doit être en *garde* contre ceux qui l'affiégent, & qui lui tendent des piéges Bell. Il faut toujours être en *garde* avec cet homme-là ; pour dire, qu'il eft accoutumé à tromper, à furprendre les gens. Un homme prudent fe tient toujours fur fes *gardes*. On dit, Il n'a *garde* d'être auffi brave que fon aîné ; pour dire, Il s'en manque beaucoup. Je n'ai *garde* de manquer au refpect que je vous dois.

Garde, fignifie auffi, Confidération, attention, réflexion. Vous ne prenez pas *garde* que ce que vous dites fait contre vous. Quand on contracte, il faut bien prendre *garde* à ce qu'on fait. Quand une perfonne du commun fait une faute, perfonne n'y prend *garde*. La Pl. Quand on juge, quand on fait des expériences, il faut prendre *garde* jufqu'aux moindres circonftances, jufqu'aux moindres minuties. Il ne faut pas prendre *garde* à ce que dit un fou, un ivrogne ; pour dire, y avoir attention, s'en fâcher, y ajouter foi, &c.

☞ On dit qu'un homme prend *garde* à un fou, à un denier, pour dire qu'un fou, un denier ne lui font pas indifférens dans la dépenfe, qu'il y fait attention dans un compte.

Garde, en terme de Négoce, fignifie, Confervation, durée en même état. Le vin eft verd cette année, il fera de *garde*. *Feret ætatem, fervari tutò poterit.* Les fruits d'été ne font point de *garde*, il les faut confire pour être de *garde*. La mode de ces étoffes fe paffe, la *garde* n'en vaut rien.

☞ On dit qu'un homme eft de bonne *garde*, pour dire, qu'il garde long-temps ce qu'il poffede. Acad. Fr.

On appelle chez les joueurs de piquet, une *garde*, certaine petite carte de même couleur que le Roi qu'ils ont en main, & dont ils n'ont pas l'as. On perd fouvent une partie de piquet pour avoir écarté fa *garde*. Une double *garde*, ce font deux cartes de cette même couleur.

Garde, eft auffi une femme qui eft attachée au fervice d'un malade ou d'une femme en couche. *Cuftos.* Les parrains & marraines font un préfent à la fage-femme & à la *garde*.

Garde, eft auffi un terme d'efcrime, & on dit, Etre en *garde*, & fe mettre en *garde* ; pour dire, Se mettre en pofture pour fe défendre de fon ennemi les armes à la main.

Il y a quatre *gardes* générales de l'épée, que pour bien concevoir, il faut fe repréfenter un cercle décrit fur un mur à plomb, & divifé en fes quatre points cardinaux de haut en bas, & de droite à gauche. Quand on porte la pointe de fon épée au point inférieur du cercle avec le fort oppofé au point fupérieur du même cercle, & le corps fort panché en avant, c'eft ce qu'on appelle la *Prime*, ou la *premiere garde*. La *feconde garde*, que plufieurs nomment *Tierce*, mais improprement, fe fait en portant la pointe de l'épée au deuxiéme point du même cercle diftant d'un quart du premier point ; & montant à gauche le fort de l'épée tourne à droite en dehors, & le corps relevé à proportion. La *Tierce* ou la *troifiéme garde*, fe fait en pofant la pointe de l'épée au point fupérieur du même cercle, qui diamétralement oppofé à l'inférieur de la *prime* ; & alors le corps, le bras, & l'épée, font dans leur naturelle difpofition, & dans le milieu des extrémités de leurs mouvemens. La *Quarte* fe fait en portant la pointe de l'épée au quatriéme point du même cercle, directement oppofé à celui de la feconde, en defcendant à droite à un quart de la Tierce, le côté extérieur du bras & le plat de l'épée étant tournés vers la terre, le corps étant hors la ligne à droite, & le fort de l'épée vers la ligne à gauche. Il y a une *Quinte*, ou *cinquiéme garde*, qui n'eft que le retour de la pointe de l'épée à droite après la révolution de ce cercle, au point inférieur de la Prime, d'où elle étoit partie, & néanmoins avec une autre difpofition du corps, du bras & de l'épée.

Toutes ces *gardes* s'appellent auffi *Figures* & *Poftures*. Tout le centre de ces mouvemens doit être à l'épaule. En toutes ces fortes de *gardes* il y en a de *hautes avancées*, *hautes retirées*, *hautes moyennes*, quand elles font pofées devant la plus haute partie du corps, ayant le bras tout étendu, tout retiré, ou entre l'une & l'autre extrémité. Les *gardes moyennes avancées*, ou fimplement *moyennes*, font celles où l'épée eft pofé devant la partie moyenne du corps. Les *gardes baffes avancées*, *retirées*, ou *baffes moyennes*, font celles où le bras & l'épée font avancés, retirés, ou entre les deux extrémités, & font fitués devant la partie baffe du corps. Quelques-uns croient que la principale *garde* eft celle de *Prime* ; les autres la *Quinte* ; d'autres avec plus de raifon croient que c'eft la *Tierce*, parce qu'elle eft compofée de lignes droites, qui font plus aifées à défendre que les obliques, comme font du côté droit la Prime & la Seconde, & du côté gauche la Quarte & la Quinte.

Garde, fe dit auffi de la défenfe qui eft auprès de la poignée d'une épée, pour empêcher que la main ne foit offenfée par l'ennemi. *Scutula, cochlea, capularis.* Une *garde* d'argent, une *garde* damafquinée. Il lui a enfoncé fon épée jufqu'à la *garde*. Il lui en a donné jufqu'aux *gardes*. Il y a des *gardes* à branches, & des *gardes* à ponte.

Gardes, en terme de Venerie, fe dit des ergots du fanglier, ou des os de derriere les jambes proche les pieds. *Apri calcaria.*

En termes de Marchands, on appelle *garde forte* & *garde foible*, dans la balance Romaine, des broches de fer qui paffent au travers de fa branche, où eft attaché l'anneau qui foutient la balance. La foible eft la plus éloignée, & la forte la plus proche du centre de la balance. Celle-ci foutient un plus grand poids que l'autre.

Garde de peson, font des boucles qui font attachées aux broches du pefon.

Gardes, en termes d'Aftronomie, & de Marine, font les deux étoiles les plus voifines du Pôle Arctique, qui font le derriere du petit Charriot, ou de la petite Ourfe. Nous avons dit ailleurs que c'eft abufivement qu'on dit l'Étoile Polaire, parce qu'il n'y en a point précifément fur le Pôle, & qu'on ne l'appelle Polaire, que parce qu'elle eft maintenant la plus proche de notre Pôle. Quelques-uns mettent trois *gardes* au lieu de deux. La claire des *gardes*.

Gardes, en termes de Serrurier, se dit au pluriel de la garniture qui se met dans une serrure pour empêcher que toutes sortes de clefs ne l'ouvrent. Ces *gardes* consistent en de petites pointes ou lames de fer, qui sont tellement disposées pour entrer dans les dents, ou les fentes du paneton de la clef, que pour peu qu'il y ait de changement, la clef ne tourne plus, & quand on dit, Changer les *gardes*, c'est changer ces petites pieces de fer.

☞ Garde, terme de Relieur. La *garde* d'un livre est le premier feuillet blanc avant celui d'impression. Ce feuillet sert de *garde* au livre.

GARDE, s. m. Archer ou soldat détaché d'une compagnie pour protéger quelqu'un, ou pour l'arrêter, ou pour veiller à ses actions. *Vigil, accensus, excubitor, satelles.* Les Maréchaux de France ont envoyé un *garde* à chacun de ces Gentilshommes qui se vouloient battre. On le dit aussi de tout le corps des Compagnies, ou des troupes entretenues pour la garde du Roi, comme on le va voir dans les articles suivans.

Gardes du Roi. Ce sont des gens d'armes, ou des gens de guerre destinés, soudoyés & entretenus pour la garde de la personne du Roi. *Satelles, stipator Regis, Protector, satelles ad custodiam corporis; Prætorianus miles.* Ils servent aussi à la garde des Princes de la famille Royale: ainsi sous le dernier regne, c'est-à-dire, sous Louis le Grand, nous les avons vu servir auprès de Monseigneur le Dauphin son fils, des trois Princes ses petits-fils, Monseigneur le Duc de Bourgogne, depuis Dauphin, Monseigneur le Duc d'Anjou, avant qu'il fût Roi d'Espagne, & Monseigneur le Duc de Berri, jusqu'à son mariage, auquel temps il eut une maison particuliere; & enfin auprès des enfans de Monseigneur le Duc de Bourgogne, c'est-à-dire, auprès des deux Ducs de Bretagne qui sont morts, & du Roi qui regne aujourd'hui. Ces *Gardes* se nomment encore d'un nom commun les troupes de la Maison du Roi, ou tout court, la Maison du Roi. Ces *Gardes* se divisent en général en *Gardes* du dedans, & en *Gardes* du dehors; & les uns & les autres se divisent encore en différens corps. Comme on dit les *Gardes* du Roi, au pluriel & au masculin, & les *Gardes* du dehors, les *Gardes* du dedans; on dit aussi, parlant en général, la *Garde* du Roi, au singulier, & au féminin; *Satellitium Regium. Prætoriana cohortes*, la *Garde* du dedans & la *Garde* du dehors. Mais on ne dit point un *Garde*, sing. masc. de tout particulier qui est dans quelqu'un des corps qui composent la *Garde* du Roi; on ne le dit que des particuliers qui composent certains de ces Corps, qui sont les *Gardes* de la Manche, les *Gardes* du Corps, les *Gardes* de la Porte, les *Gardes* du Grand Prévôt de l'Hôtel, les *Gardes* Françoises, & les *Gardes* Suisses; & non des Gendarmes, des Chevaux Légers, des Mousquetaires, des Gentilshommes au bec Corbin, ni des cent Suisses.

Quand on parle d'un Corps entier des *Gardes*, l'usage l'a fait féminin, & nous disons, les *Gardes* Françoises. La *Garde* Écossoise. Bouh.

On ne peut douter que dès le commencement de la Monarchie, nos Rois n'ayent eu une *Garde* pour leur personne. Tous les Rois en ont eu l'usage, & l'antiquité la plus reculée nous en fournit des exemples. L'Écriture parle des *Gardes* de Saül, premier Roi du peuple de Dieu, 1. *L.* des Rois, *XIX.* 11. de ceux d'Achis, Roi des Philistins, 1. des Rois, *XXVIII.* 1. Les Rois Grecs avoient aussi leurs *Gardes*. Justin parle de ceux de Pisistrate, Tyran d'Athenes, *L. II. C.* 8. de ceux des Tyrans d'Athenes établis par Lysandre, *L. V. C.* 8. de ceux d'Agis, Roi de Lacédémone, *L. XII. C.* 1. de ceux d'Alexandre, *L. XII. C.* 8. *L. XIII.* 12. de ceux des Ptolomées, Rois d'Égypte, *L. XVI. C.* 2. &c. On dit que ce fut Tarquin le Superbe qui prit le premier des *Gardes* à Rome. Voyez Denys d'Halicarnasse, *L. IV.* Il est vrai pourtant que Romulus s'étoit fait une *Garde*; d'abord il se donna douze Licteurs, ou Portefaisceaux, & ensuite trois cents *Gardes* du Corps, qu'il nomma *Celeres*. Voyez ce mot ci-dessus, & Tite Live, *L. I.* Les Empereurs Romains eurent ensuite pour *Gardes* les Prétoriens, ou la Cohorte Prétorienne, ou les Cohortes Prétoriennes, qui furent établies par Auguste, à ce que disent Dion & Suétone. Les *Buccellaires* furent aussi les *Gardes* des Empereurs de Constantinople. Voyez tous ces noms en leur place, aussi-bien que ceux de *Domestiques*, de *Protecteur*, &c.

Il n'est point à croire que nos Rois n'ayent eu des *Gardes* dès l'établissement de la Royauté. Cependant Grégoire de Tours semble dire que Gontran, Roi d'Orléans, est le premier qui en a pris, quand il eut vu que ses deux freres, Chilpéric, Roi de Paris & de Soissons, & Sigebert, Roi d'Austrasie, eurent été tués. Philippe Auguste dans son expédition de la Terre-Sainte, établit des Portemasses, ou Sergens d'armes, pour la sûreté de sa personne contre les entreprises du Vieil de la Montagne, & de ses Assassins, ou Arsacides. Il garda ces Sergens d'armes en France, & ils lui rendirent service en 1214. à la Bataille de Bovines. On voit quatre de ces Sergens d'armes à l'entrée de l'Église de Sainte Catherine du Val des Écoliers à Paris, avec leurs habits & leurs masses. Ces *Gardes* ayant aussi pris l'arc, ils furent appellés Archers. Louis XI. forma une Compagnie de Lanciers, & François Premier une d'Archers. Les autres institutions des Corps qui subsistent encore se diront ci-dessous à leur place.

On dit Capitaine des *Gardes*, Lieutenant des *Gardes*, Exempt des *Gardes*, Brigadier, Sous-Brigadier des *Gardes*, ou des *Gardes du Corps*; & non point Capitaine aux *Gardes*, ou aux *Gardes du Corps*, Lieutenant aux *Gardes*, &c. Cet *au* ne se met qu'en parlant des Officiers du Régiment des *Gardes* à pied, ou *Gardes* Françoises, dont nous parlerons plus bas. Chaque Compagnie des *Gardes* du Corps a un Capitaine que l'on appelle Capitaine des *Gardes*. Ils servent par quartier. Le Capitaine des *Gardes* qui est de quartier se tient toujours immédiatement après le Roi, quelque part qu'il soit, ou qu'il aille. Il couche dans l'appartement du Roi, & la nuit il en garde les clefs sous son chevet. Chaque Capitaine des *Gardes* a sous lui trois Lieutenans & trois Enseignes. Chaque Compagnie est divisée en six brigades, qui ont chacune deux Exempts, deux Brigadiers, & deux Sous-Brigadiers. Ces quatre Compagnie servent par quartier. Les *Gardes* du Corps étant à pied sont armés de l'épée & du mousqueton, & étant à cheval ils ont de plus deux pistolets, comme tous les Cavaliers. Ils portent une bandouliere de la couleur de leur étendart, c'est-à-dire, blanche, jaune, bleue, ou verte. Les *Gardes du Corps* font garde jour & nuit immédiatement devant l'anti-chambre du Roi, dans une grande salle qu'on nomme la Salle des *Gardes*. La nuit ils gardent aussi toutes les portes intérieures du Palais où le Roi loge, à la place des *Gardes* de la Porte. Lorsque le Roi marche, ils vont devant & derriere, & aux côtés du carrosse, depuis l'ouverture de la portiere, s'ils sont à pied, les deux plus avancés tiennent chacun de leur côté les boutons de derriere de la portiere, & deux valets de pied tiennent les boutons de devant. Les seuls *Gardes* de la premiere Compagnie gardent les portes du chœur des Églises où le Roi va. Si le Roi passe une riviere en bateau, il n'y a qu'eux non plus qui entrent dans le bateau avec Sa Majesté.

On dit que c'est S. Louis qui a introduit la coutume de faire marcher les *Gardes* l'épée nue devant le Roi, parce que dans l'entrée magnifique qu'il fit à Lyon allant à la Terre-Sainte, il y eut cent Chevaliers, qui armés de toutes pièces sur leurs grands chevaux de bataille, caparaçonnés de leurs armes selon la coutume de ces temps-là, marchoient devant lui l'épée nue.

La Garde du dedans ou les Gardes du dedans. Partie de la *Garde* du Roi, ainsi nommée, parce que ceux qui la composent font la *Garde* dans le Palais où il est. La *Garde du dedans* est composée des Gardes du Corps, dont quelques-uns sont *Gardes* de la Manche; des cent Suisses, & des *Gardes* de la Porte, auxquels on a joint les *Gardes* du Grand-Prevôt de l'Hôtel.

La Garde du dehors, ou les Gardes du dehors. Autre partie de la *Garde* de nos Rois, ainsi appellée, parce qu'elle fait la garde dans les dehors du Palais, ou en Campagne. Les *Gardes du dehors* sont les Gendarmes,

mes, les Chevaux Legers, les Mousquetaires, les deux Régimens des *Gardes*, l'un de François, & l'autre de Suisses.

Garde du Corps. Homme de guerre à cheval entretenu par le Roi pour faire la garde auprès de sa personne. *Satelles ad corporis custodiam*, *Stipator*, *Protector*. Les *Gardes du Corps*. Milice, Corps de gens de guerre à cheval, qui font de la garde du dedans, & font la garde auprès de la personne du Roi jour & nuit. Ce Corps est composé de quatre Compagnies. La premiére étoit autrefois d'Écossois, & quoiqu'il n'y ait plus que des François, ils répréśentent encore les Écossois, répondent en Écossois quand on les appelle dans les revues, ou quand ils sont en faction, & portent toujours le nom de *Garde Ecossoise*. Les Auteurs Anglois & Écossois rapportent différemment l'établissement de ce Corps. La *Garde* Écossoise, selon Lesley, commença en France, sous Grégoire Roi d'Écosse. Charles le Gros fut le premier qui l'institua sur la fin du dixiéme siécle, & elle ne fut au commencement que de vingt-quatre Gentilshommes. Larrey.

Ce fut sur la fin du régne de David II. Roi d'Écosse que s'établit en France la *Garde* Écossoise, composée de cent Archers qui accompagnent toujours le Roi, & qui passent la nuit à la porte de la chambre où couche Sa Majesté. Lesley, Historien Écossois, rapporte cette institution à la valeur & à la fidélité de ceux de sa nation dans un combat qu'il y eut, dit-il, entre les Anglois & les François croisés pour la guerre de la Terre-Sainte. Les François, selon lui, ne remportérent la victoire sur les Anglois que par le courage des Écossois, qui prirent leur parti; & ce fut, ajoute-t-il, en considération de cette action que Charles V. prit à son service les cent Archers dont il fit sa Cohorte Prétorienne. Larrey. *T. I. p.* 774. *de l'hist. d'Anglet.* S. Louis en partant pour sa premiére Croisade, avoit mis auprès de sa personne vingt-quatre Écossois pour le garder nuit & jour. Leur fidélité avoit été éprouvée sous huit Rois de France, & Charles le Sage en fit encore venir soixante & seize pour composer une Compagnie de cent *Gardes*, à qui il accorda beaucoup de priviléges. Ab. de Choisy, *Vie de Charles V. p.* 257. Ce fut en 1371. D'autres disent que ce fut Charles VII. qui l'établit, retenant à sa garde une partie des Écossois que les Comtes de Boncan & de Douglas lui amenérent pour lui aider à chasser les Anglois du Royaume. Les trois autres Compagnies sont de François. Quoiqu'on nomme la premiére *Garde* Écossoise, on n'appelle point ces trois-ci *Gardes* Françoises; ce mot ne se dit que du régiment des *Gardes* à pied, dont nous parlerons ci-après. Les *Gardes* du Corps se nomment aussi simplement *Gardes*.

Garde de la Manche. *Latero*. Les *Gardes* de la Manche sont vingt-quatre Gentilshommes, *Gardes* du Corps de la Compagnie Écossoise, qui servent toujours aux côtés du Roi. On y joint le premier Homme-d'armes qui fait le vingt-cinquiéme. Ils ne servent point tous ensemble, mais deux à deux, & dans les grandes cérémonies ils sont six; & ne sont ordinairement qu'un mois en service. Ils portent sur le justaucorps un corselet, ou hoqueton magnifique, dont le fond est blanc brodé d'or, avec la devise du Roi au milieu. Ils sont armés de l'épée, qu'ils ont au côté, & d'une pertuisane, dont le bois est tout semé de clous d'argent doré, & orné de franges par le haut; ils la tiennent en main droite, & appuyée à terre, & sont toujours debout, excepté à la Messe, pendant l'élévation seulement. On les nomme Gentilshommes *Gardes* de la Manche, parce qu'ils sont toujours aux côtés & comme à la manche du Roi. Aux funérailles des Rois deux gardent aussi le corps, & sont aux côtés du lit debout, & avec leurs habits & leurs armes ordinaires, sans aucunes marques de deuil. C'est aussi eux qui mettent le corps dans le cercueil, & qui le placent à l'endroit où il doit demeurer.

Garde de la porte, ou Garde des portes. Homme d'armes qui fait garde pendant le jour à toutes les portes intérieures du Palais où est le Roi. Il y a cinquante *Gardes de la Porte*, qui porte outre l'épée une carabine, & autrefois une bandouliére chargée de deux clefs en broderie. Ils ont un justaucorps bleu, comme les *Gardes* du corps, mais le galon & les ornemens en sont différens. Ils portoient autrefois des hoquetons semblables à ceux des *Gardes* de la Prevôté de l'Hôtel, avec deux clefs en broderie, passées en sautoir, sur les quatre grandes basques. Ils sont commandés par un Capitaine, qu'on appelle Capitaine des Portes, ou Capitaine des *Gardes de la Porte*. Il a sous lui quatre Lieutenans qui servent par quartier. Les *Gardes de la Porte* servent aussi par quartier; ils gardent les portes du dedans du logis où est le Roi, le matin à six heures ils relevent les *Gardes* du Corps, & ne sont relevés que par eux le soir.

Garde de la Prevôté de l'Hôtel. Homme-d'armes, qui sert dans le lieu où est le Roi, qui y fait exécuter les ordres de Police. Les *Gardes* de la Prevôté de l'Hôtel sont commandés par le Prevôt de l'Hôtel du Roi, & qui est aussi Grand-Prevôt de France; & par quatre Lieutenans, qui servent par quartier. Outre le soin de faire observer les réglemens de Police dans le Palais où est le Roi, & dans lequel ils doivent toujours roder pour cela; quand le Roi marche en carrosse à deux chevaux, les *Gardes* de la Prevôté vont devant les cent Suisses, qui sont immédiatement devant le carrosse. C'est encore eux dont on se sert souvent pour arrêter les prisonniers d'État, & ceux qui font quelques désordres dans le lieu où est le Roi. Ils portent un hoqueton incarnat, bleu & blanc, avec broderie, & la dévise d'Henri IV. qui est une Massue, avec ces mots, *Erit hæc quoque cognita monstris*; c'est-à-dire, Celle-ci se fera aussi connoître aux monstres.

Garde, Soldat aux Gardes. Soldat d'un Régiment d'infanterie qui sert auprès du Roi. Il y en a un Corps composé de deux Régimens, l'un de François, & l'autre de Suisses, qu'on appelle en général, Les *Gardes* au masculin, ou les Régimens des *Gardes*, & en particulier les *Gardes* Françoises, & l'autre les *Gardes* Suisses au féminin. Du reste, quand on dit simplement, Les *Gardes*, soldat aux *Gardes*, les soldats aux *Gardes*, le Régiment des *Gardes*, c'est des *Gardes* Françoises que l'on parle; on ajoute toujours le nom de Suisses, quand on parle des autres. Le peuple de Paris appelle encore les soldats aux *Gardes* les Pierrots. Le Régiment des *Gardes* Françoises est le premier corps de l'Infanterie. C'est le feu Roi Louis le Grand qui lui a donné ce rang. Il est composé de 32 Compagnies qui sont commandées par un Colonel. Chacune a un Capitaine, un Lieutenant, un Sous-Lieutenant, un Enseigne, & quatre Sergens. La Colonelle a trois Lieutenans, trois Sous-Lieutenans, deux Enseignes & six Sergens. Le Major a toujours rang de Capitaine, & en a le brevet; les quatre Aides-Majors ont brevet de Lieutenant. Quand on parle de ces Officiers il faut dire Capitaine aux *Gardes*, Lieutenant aux *Gardes*, Sous-Lieutenant aux *Gardes*, Enseigne aux *Gardes*, toujours avec *aux*, & non point Capitaine des *Gardes*, &c. l'article *des* ne se dit qu'en parlant des Officiers des *Gardes du Corps*. On dit néanmoins Colonel des *Gardes* Françoises, & non point aux *Gardes*, parce que les *Gardes* du Corps n'ayant point de Colonel il ne peut y avoir d'équivoque. Je crois qu'on dit aussi Sergent aux *Gardes*, & Sergent des *Gardes*, & Sergent dans les *Gardes*: mais toujours soldat aux *Gardes*, & non point des *Gardes*. Tel est l'usage. On dit aussi Cadet *aux Gardes*; mais Cadet dans les *Gardes* quand on parle des *Gardes* du Corps. Les *Gardes* Françoises ont toujours la droite, & les *Gardes* Suisses la gauche. Les *Gardes* Françoises sont habillées de bleu.

Les *Gardes* Suisses ne sont que douze Compagneis. Leurs Officiers sont un Colonel, des Capitaines, &c. comme aux *Gardes* Françoises. Ce que l'on appelle la Colonelle dans le Régiment des *Gardes* Françoises, s'appelle la Compagnie Générale dans les Suisses. C'est Louis XI. qui à la recommandation de Charles VII. retint les Suisses à son service, & qui ayant fait alliance avec eux en 1481. prit le premier une Compagnie de cette nation pour sa garde ordinaire. Les *Gardes* Suisses sont habillées de rouge. Voyez l'État de France, & les Auteurs qui ont parlé de la Maison du Roi.

Garde-Blanc. *Candidatus*. Les *Gardes* blancs, *Schola Candidatorum, scholaris Candidatus*. Milice Romaine sous les Empereurs. On attribue à Gordien (le Jeune) l'établissement de la premiere Compagnie de ceux des *Gardes* qu'on appelloit les Blancs. Casaubon ne croit point que cela soit véritable, & il remarque plusieurs autres fautes que les nouveaux Grecs ont faites dans l'histoire de ce Prince. Tillem. *hist. des Emp. T. III. p.* 297. Cela n'est point exact. Casaubon dans ses Notes sur Jules Capitolin p. 189. col. 1. & 2. dit qu'il trouve dans les Fastes Grecs que le vieux Gordien avoit établi la Compagnie des Blancs, que l'on choisissoit parmi ceux qui étoient les plus grands & les mieux faits; que du nom de Gordien l'ancien, ou le vieux, on les appella les Blancs anciens, ou vieux, *Scholares seniores, Candidati seniores*; que Cédrénus dit la même chose du jeune Gordien, qu'il institua une autre Compagnie de Blancs, ou *Gardes Blancs*, qu'on appella les Jeunes, comme lui, *Candidatorum juniorum Schola*. Il ajoute qu'il croit que cela est inventé; mais c'est la seule faute qu'il reproche là aux Grecs. Quoi qu'il en soit, il paroît qu'il y eut deux Compagnies de cette milice, & qu'on prenoit pour la composer les plus grands & les mieux faits des autres Corps.

Garde Prétorienne. Voyez PRÉTORIEN.

L'Empereur Julien ne vouloit point de *Gardes* autour de sa personne, & son Panégyriste lui dit là-dessus, Ce n'est pas assez pour nous que personne ne vous veuille de mal, nous voulons encore que personne ne le puisse. Bouh.

On dit aussi les *Gardes* d'un Prince, d'un Général, d'un Gouverneur. Des *Gardes* de la Prevôté de l'Hôtel, du Prevôt de Paris. Les *Gardes* du Sel, des Aides. Les *Gardes* des Ports. *Gardes* des pertuis des rivières, &c. Il est fait mention aussi dans les Coutumes de *Gardes liges*, qui sont des vassaux obligés à garder le corps de leur Seigneur avec armes suffisantes.

Les *Gardes* de la Marine, sont des Gentilshommes destinés à servir sur les vaisseaux, & créés pour la *garde* de l'Amiral, ou pour aider aux Officiers dans leurs fonctions.

On appelle aussi *Garde*, celui qui a soin de quelque chose. Le *Garde* de la Bibliothéque du Roi. Le *Garde* du Trésor Royal. Le *Garde* des Chartres. Le *Garde* des Livres de la Chambre des Comptes.

☞ GARDES DES FOIRES. Ce sont des Officiers établis dans les foires pour en conserver les franchises, & juger des contestations en fait de commerce survenues par leur durée. On les nomme plus ordinairement Juges-Conservateurs.

☞ GARDES DE NUIT. Ce sont à Paris des Archers de Ville, commis par les Prevôt des Marchands & Echevins, pour veiller la nuit sur les ports à la conservation des marchandises qui y ont été mises à terre.

☞ GARDE-MOLE, s. m. Officier préposé à la Garde d'un mole. *Molis custos*. L'Officier *Garde-môle* de la ville de Sétubal. *Gaz.* 1723. *p.* 232.

☞ GARDE-VISITEUR, s. m. On nomme ainsi à Bourdeaux un Commis qui accompagne le Visiteur d'entrée de mer lorsqu'il va faire ses visites sur les navires & barques qui arrivent dans le port de cette ville, c'est comme son Controlleur.

Garde, dans les livres de Droit, se prend quelquefois pour *Gardien*. Voyez ce mot. Le *Garde* doit rachat & finances pour les fiefs dont il perçoit les fruits.

On appelle aussi dans les six Corps des Marchands, les Maîtres & *Gardes*. Ceux qui sont élus de ces Corps pour être Jurés & faire observer par les autres les statuts & réglemens de chacune de ces Communautés. Dans les Corps des Artisans il n'y a que des Jurés. Il y a aussi des *Gardes* & *Contregardes* des Marais, Iles & Salines.

Gardes, ou *Juges-gardes*, en terme de Monnoie, sont des Officiers considérables, & les premiers Juges des monnoies, dont les appellations ressortissent à la Cour. Il y en a deux établis dans chaque Hôtel où on les fabrique. Leur institution est ancienne, & auparavant l'an 689, comme il résulte d'un titre rapporté par d'Argentré. Leur fonction est de veiller sur tout le travail de la monnoie, à ce qu'il soit fait selon l'Ordonnance, de peser, rebuter & faire refondre les espèces trop foibles de poids & d'aloi, d'en tenir regiître, & en faire des procès verbaux, de les envoyer à la Cour avec les boites dans lesquelles ils enferment les pièces & échantillons, pour être jugées.

On dit aussi *Gardes* & *Contre-gardes* des Monnoies. *Gardes* & *Contre-gardes* des Marais, Iles & Salines. *Gardes* des ports, ponts & passages. *Gardes* des foires. Ce sont les noms de différens Officiers.

Gardes de Jupiter, ou *Satellites de Jupiter*. Ce sont quatre petites étoiles qui accompagnent toujours Jupiter, que Galilée a découvertes le premier, & qu'il a nommées les étoiles de Médicis. Ces *Gardes* de Jupiter tournent autour de cette Planète, tantôt du côté de l'Orient, & tantôt du côté de l'Occident, avec des éloignemens inégaux. Roh. M. Cassini a observé leur période avec plus de soin, & a rendu le calcul de leur mouvement fort aisé. Il s'est utilement servi des émersions & immersions du premier Satellite de Jupiter, pour la détermination des longitudes. Cette découverte si utile à la Géographie, à la Marine, à l'Astronomie, est une des plus belles de notre siécle, & mérite toute l'estime & toute la reconnoissance des siécles avenir.

Avantgarde, Arrièregarde Contregarde, Sauvegarde, Mégarde, seront à leur ordre.

Garde, se dit de plusieurs Offices, de plusieurs lieux & de plusieurs choses qui servent à la conservation des autres, comme on le va voir dans les articles qui suivent par ordre alphabétique.

Garde-bois, s. m. Sergent ou Archer commis à la *garde* des Eaux & Forêts.

Garde-Bonnet. C'est une coeffe de toile qu'on met sur le bonnet des enfans pour empêcher qu'ils ne le salissent. On appelle aussi *Gardemanches*, les fausses manches qui servent à même effet.

Garde-boutique, se dit chez les Marchands, de la marchandise frippée & hors de mode, qu'il est difficile de vendre, & qui demeure longtems dans la boutique. En général de toute marchandise de mauvais débit.

Je n'ai presque dans mes tiroirs
Que fidelles petits miroirs
Qui font voir les défauts. Fi, dit le Dieu Comique;
Un fidelle miroir est un garde-boutique.

Nouv. ch. de vers.

Garde du cerveau. Terme de Chirurgie. Instrument de fer, ou d'argent, qui n'est autre chose qu'une lame forte, bien polie, un peu courbée, dont on se sert dans les enfonçures du crâne lorsque l'on fait plusieurs trépans, on la passe entre le crâne & la dure-mère, pour empêcher que les trépans n'offensent cette membrane. Les Grecs l'appellent *meningophylax*, & Celse, *membranæ custos*.

☞ Garde-chaine. Terme d'Horlogerie. C'est une pièce d'acier faite en demi-cilindre, qui sert à empêcher que la fusée ne puisse tourner plus qu'elle ne doit, lorsqu'on monte la montre.

Garde-chasse, s. m. Sergent, ou Archer, que le Roi ou les Seigneurs commettent à la *garde* de leurs Chasses.

Garde-corps, s. m. *Gardacorsium*. Partie de l'habillement des femmes, qu'elles mettoient pardevant, & qui leur serroit le corps.

Garde-corps, en terme de Marine, sont de gros tissus fort épais faits de nattes ou de cordages tressées, qu'on étend avec les pavois sur le bord du vaisseau pour couvrir le soldat dans les combats de mer.

Garde-côte, s. m. Vaisseau armé en guerre qui croise la mer le long des côtes pour la préserver de la pillerie des Pirates, & escorter les vaisseaux marchands. Il y a aussi sur terre des Capitaines *Gardes-côtes* distribués le long des côtes de la mer, pour veiller à la conservation de la côte, & pour empêcher les descentes dans une certaine étendue de pays dépendant de leur Capitainerie. Les Capitaines *Gardes-côtes* sont exempts de l'Arrière-ban, comme il est porté dans la nouvelle Ordonnance de la Marine.

Garde-

Garde-Dieu, s. f. Nom propre d'une Abbaye de l'Ordre de Citeaux, fille d'Obasine, dans le Diocèse de Limoges. *Guarda-Dei*, *Custodia Dei*. L'Abbaye de la *Garde-Dieu* fut fondée en 1150. par Étienne Abbé d'Obasine. La *Garde-Dieu* est dans le Diocèse de Cahors dans la Sénéchaussée de Montauban, dans le territoire de Mirabel, & dans la Paroisse de Notre-Dame de Viminiez. Elle fut fondée en 1150. Raymont Comte de Toulouse y fit beaucoup de bien en 1181. Innocent IV. confirma par une Bulle les biens, les Églises, les dixmes, &c. que ce Monastère avoit avant qu'il fut à l'ordre de Citeaux. De-là le P. de Sainte-Marthe conclut dans sa nouvelle édition du *Gallia Christiana*, que cette Abbaye étoit donc d'abord aux Bénédictins. Il veut aussi que cette Abbaye ait été bâtie d'abord dans la Paroisse de S. Martin d'Ezernac ; parce que l'Abbé présente à cette Cure. Voyez cet Auteur, *T. I. p.* 185. où l'on trouve aussi la suite des Abbés que les premiers Éditeurs n'avoient point donnée.

Garde-feu, s. m. Grilles ou barre de fer qu'on met à une cheminée pour empêcher que les enfans ne tombent dans le feu.

Garde-feux, en termes de Marine, sont les boîtes où l'on met les gargousses pleines de poudres pour la charge des canons.

Garde-fou, s. m. Petit parapet ou barrière que l'on met aux bords des lieux, ou passages élevés, pour empêcher qu'on ne tombe, comme sur les ponts, quais, chaussées, terrasses des tours, ou des bâtimens. M. de... passant sur un pont, demanda à un de ses amis, pourquoi il n'y avoit point de *garde-fou*, son ami lui dit en riant, c'est qu'on ne savoit pas que vous y dussiez passer. Ménage.

On fait tant de faux pas dans la Jurisprudence,
Que pour en garantir ceux qui sont du métier,
On a fait au Palais sur le grand escalier,
Un garde-fou *de conséquence.*

Garde-infant, s. m. Grand vertugadin que portent les femmes Espagnols sur les reins, & qu'on portoit il y a quelque temps en France, qui sert à empêcher qu'elles ne soient incommodées dans la presse : c'est une espèce de ceinture rembourrée ou soutenue par de gros fils de fer, qui est fort utile aux femmes grosses.

Garde-joug. Terme de Marine. On appelle *garde-joug* de proue, une pièce de bois, un membre, une partie de la proue qui tient les balustres.

Garde de Justice, dans les Coutumes, signifie quelquefois le Prevôt ou Juge d'un Seigneur subalterne, ou du Roi, lequel est inférieur du Bailli ; on l'appelle *Garde de Justice*, parce qu'il a la justice comme en dépôt & en garde, & non à ferme. Quelquefois ce nom de *Garde de Justice* se donne aux Officiers de la Justice du Seigneur.

Garde-lige. Terme de Coutumes. Celui qui est obligé de servir de sa personne son Seigneur pour le défendre, qui lui sert de garde du corps. *Stipator*, *corporis custos*, *spatharius*.

Garde-magasin, est un Officier d'un arsenal qui tient registre des poudres, canons, armes, provisions, & de toute autre chose qu'on lui laisse en garde.

Garde-maneur, s. m. Terme de Coutumes. Il signifie des gardes qu'on établit pour des meubles saisis & arrêtés. Il signifie aussi des gardes ou archers, qu'on envoie chez un débiteur pour vivre à ses dépens, jusqu'à ce qu'il ait satisfait, ou donné caution. *Garde-maneurs* dans ce dernier sens se dit pour *gardes mangeurs*, parce que ces *gardes* mangent & vivent aux dépens du débiteur.

Garde-manger. Lieu où on serre la viande & autres choses bonnes à manger. Il se dit tant d'une petite chambre qui est à côté de la cuisine, que d'une armoire, ou même d'un grand bassin.

Garde-marteau, s. m. Officier des Eaux & Forêts, qui garde le marteau avec lequel on marque le bois qu'on doit couper dans les forêts du Roi, quand on fait des ventes. Le *Garde-marteau* assiste aux jugemens des procès ; & y a voix délibérative, même tient le siége en l'absence du Maître & du Lieutenant.

Garde-au-mast, se dit d'un matelot, qui est en sentinelle au haut d'un mât.

Garde-ménagerie. Nom qu'on donne sur mer à celui qui est chargé du soin de la volaille & des bestiaux qui sont sur le vaisseau.

Garde-nappe, s. m. Terme de Vanier. C'est un porte-assiette d'osier, dont se servent ceux qui ne veulent pas faire de la dépense, & qui aiment pourtant la propreté.

Garde-nappe, est aussi une grande plaque d'argent, d'étain, ou de fer-blanc toute plate, avec de forts petits rebords, qu'on pose sur la nappe, & où l'on met le pot à l'eau, le vin & le pain, pour tenir la nappe propre. Il sert aussi à mettre sous les réchaus.

Garde-note, s. m. C'est la qualité que prennent les Notaires, qui se disent Notaires & *Gardes-notes* du Roi ; c'est-à-dire, qu'ils gardent les minutes des contrats que les particuliers passent devant eux, & qui originairement s'appelloient *Notes Notæ*.

Garderobe, s. f. Petite chambre voisine de celle où l'on couche, qui sert à serrer les habits & les hardes d'une personne, ou à coucher les valets qu'on veut avoir près de soi la nuit. Dans les logis bourgeois, on appelle *Garderobe*, toute petite chambre qui en accompagne une grande. *Vestiarium*, dans la basse Latinité, & en termes barbares *garderoba*, *gardropia*.

Garderobe, chez le Roi & les Princes, est un appartement où l'on met les habits du Roi, ou des Princes, & tout ce qui sert à leur personne, & où se retirent les Officiers qui y servent.

On appelle aussi la *Garderobe*, tous les Officiers qui y sont en fonction. La *Garderobe* du Roi suit toujours sa personne. Le Grand-Maître de la *Garderobe*. Les valets de la *Garderobe*. Le premier valet de la *Garderobe*. Chez les personnes distinguées, on appelle valet de *garderobe*, l'Aide d'un valet de chambre ; il fait toute la grosse besogne qui concerne la chambre & la *garderobe*.

On le dit aussi des hardes & des habits de la *garderobe*. A la mort de ce Prince, sa *garderobe* fut estimée dix mille écus. Il donna sa *garderobe* à ses Officiers.

On appelle aussi *garderobe*, un aisement, un privé. Aller à la *garderobe*, c'est, Aller décharger son ventre. Ces pilules font aller deux ou trois fois à la *garderobe*.

☞ Garderobe, s. m. *Guardarobba* est le nom d'un Officier de la Maison du Pape. *Vasorum pretiorum custos*. Dans la basse Latinité *Jocatium custos*. C'est un Camérier du Pape, qui a le titre de *Garderobe*. Ce n'est pas qu'il ait à sa garde les habits & les ameublemens du Pape. Il n'a soin que des joyaux, des reliquaires, de l'or, de l'argent, & des *agnus Dei* bénis par le Pape. *Lunadoro dans sa Relation de la Cour de Rome*.

☞ Garderobe. Les Maîtres Coffretiers-Malletiers appellent ainsi les plus grands coffres qu'ils font, parce qu'ils sont propres à y serrer des hardes.

Garderobe, s. m. Tablier de toile que mettent les femmes de basse condition pour conserver leurs habits.

Garderobe, s. f. *Santolina*, *s. f.* Ou le petit Cyprès, autrefois *Abrotanum fœmina*. Plante à fleurs à fleurons, & qu'on distingue de l'Auronne par la disposition de ses fleurs, qui sont ramassées par bouquet, dans la *Garderobe*, & qui forment des épis dans l'Auronne. La *Garderobe* ou le petit Cyprès ordinaire, est ainsi appellé à cause de son usage, & par rapport à son odeur, & à la figure de ses feuilles. Cette plante est vivace, & donne des racines ligneuses, qui poussent plusieurs tiges droites, hautes d'un pied, vertes, d'une odeur de drogue, garnies de feuilles charnues, longuettes, étroites, découpées, ou plutôt dentelées des deux côtés : leur odeur est forte, & elles sont âcres, piquantes & amères au goût ; l'extrémité des tiges & des branches qui sont un peu ligneuses, est terminée par un bouton de fleurs à fleurons jaunes, d'une odeur forte. Chacun de ces fleurons est porté sur une semence qui est menue, longuette, rayée, & très-amère. Il y a plusieurs autres espèces de *Garderobe* qui se distinguent par la couleur de leurs fleurs plus ou moins jaunes, par leurs feuilles blanches ou vertes, & qui ressemblent à

celles du Romarin, de la Sabine, &c. & par leur odeur. Cette plante fait mourir les vers. Voyez Tournefort.

GARDE, se dit aussi de plusieurs Officiers de Justice, M. le *Garde des Sceaux*, est un grand Officier à qui le Roi commet la garde de son Seel Royal, quand il n'y a point de Chancelier, lorsqu'il ne lui est plus agréable, ou que par absence, infirmité, suspension, il ne peut avoir le sceau. Il a la même autorité que le Chancelier; avec cette différence, qu'on ne peut dépouiller le Chancelier de sa charge qu'en lui ôtant la vie, au lieu que le Roi peut ôter les sceaux au *Garde des Sceaux* quand il lui plaît. Il y a aussi des *Gardes du petit Seel* dans les Jurisdictions Royales, du nom desquels sont intitulés les contrats qui se passent dans le ressort.

On appelle le Prevôt de Paris simplement, *Garde de la Prévôté*, à cause que c'est le Roi qui est le premier Juge & Prévôt. *Præpositus*. Et pour cela il y a un dais au-dessus du siége du Prévôt de Paris, ou de son Lieutenant civil; ce qui n'est pas même dans les Parlemens, sinon quand le Roi y va tenir son lit de Justice. On l'appelle aussi, *Garde & conservateur des priviléges de l'Université, des Foires*, &c.

Garde-rôle, est un Officier de Chancellerie qui garde les rôles des oppositions qui se font au sceau à la résignation des Offices de ceux qui ont des créanciers. Il y en a aussi d'établis pour les rentes de l'Hôtel de Ville, qu'on appelle *Conservateurs des hypothéques*. Les *Gardes-rôles* rapportent à M. le Chancelier les provisions des Offices, & les *Conservateurs* les Lettres de ratification de la vente des rentes sur la ville. Les *Gardes-rôles* sont souvent appellés *Gardes des rôles*.

☞ Garde roue, Terme d'Horlogerie. C'est un morceau de cuivre que l'on met dans les montres auprès du tambour, pour empêcher l'effort que fait la chaine en se cassant, ce qui feroit fausser ou casser les roues voisines.

Garde-sacs, est un Greffier dépositaire & chargé des facs & des productions des parties, particuliérement au Conseil & dans les Parlemens.

Garde-vaisselle, est un Officier chez le Roi qui a soin de la vaisselle d'or & d'argent. *Vasorum custos*. Il y a plusieurs *Gardes-vaisselle* chez le Roi; il y en a aussi chez les Princes.

Garde-meuble. Officier qui garde les meubles dans une maison de qualité, on le dit principalement de ceux qui gardent les meubles du Roi, & dont il ne se sert pas actuellement. On le dit aussi du lieu où ces meubles sont conservés. Le *Garde-meuble* du Roi est la chose la plus magnifique qui soit au monde.

Garde du trésor Royal. Il y en a trois; ce sont des Officiers qui reçoivent tout l'argent qui entre dans le trésor royal, & qui le donnent suivant les ordres qu'ils en reçoivent. Les emplois de *Garder du trésor Royal* furent exercés par commission depuis 1664. jusqu'au mois de Février de l'an 1669. qu'ils furent créés en charges. Les *Gardes du trésor Royal* ont le titre de Conseillers du Roi, & quarante mille livres de gage. *Gazophylax*.

GARDE, s. f. Nom propre de lieu. C'étoit une ville construite par les Norvégiens sur la côte orientale de la Groënlande. *Garda*. Elle avoit un bon port, & un Évêché suffragant de Dronthain. Elle a été abandonnée depuis environ deux siécles, & on n'en trouve plus les vestiges. Maty.

Garde. Petite ville de l'État des Vénitiens en Italie. *Garda*. Elle est dans le Véronois sur le bord oriental du Lac de *Garde*, auquel elle donne son nom, & à six lieues de la ville de Vérone. Maty.

Le Lac de *Garde*. *Gardensis Lacus*, *Benatus Lacus*. Ce Lac est dans l'État des Vénitiens, entre le Véronois, le Bressan & l'Évêché de Trente. Il a environ dix lieues de long du sud au nord, & trois à quatre dans sa plus grande largeur. Il est sujet à de grandes tempêtes, comme la mer; il abonde en anguilles & en carpes. Le Mincio sort du lac de *Garde*.

Le Lac de *Garde*, ou de *Guarde*. *Guardia Lacus*, *Nigritis Palus*. Ce lac est dans la Nigritie, en Afrique, sur les confins des Royaumes de Gago, de Guber, de Cano & des Agades. Il est assez grand, & est traversé par le Niger.

GARDELABEN, s. m. Nom propre d'une petite ville de la vieille Marche en Brandebourg. *Gardelebia*. Elle est près d'une grande forêt, qui porte son nom, sur la Melde, à six lieues de la ville de Stendel, vers le couchant. Maty.

GARDER, v. act. Conserver, défendre quelque chose contre les attaques de ceux qui la veulent attaquer, détruire, ou endommager. *Servare, tueri, custodire*. Un Gouverneur doit *garder* sa place contre les ennemis. Un berger doit *garder* ses moutons, & les défendre des loups. Jean de Brogni, fils de François, paysan du village de Brogni, près d'Anneci, & ensuite Chartreux, Évêque de Viviers, Archevêque d'Arles, Cardinal, Évêque d'Ostie, & Vice-Chancelier de l'Église, *gardoit* les cochons, quand deux Religieux qui lui trouvérent de l'esprit, lui proposérent d'aller étudier à Rome. *Garder* un Prince. *Garder* un prisonnier à vue; pour dire, l'observer incessamment.

Mal est gardé *ce que* garde *la crainte*. Passerat.

Je croyois que l'amour n'oseroit aborder
D'un cœur, que le dépit sembloit si bien garder. Vill.

Les Confiseurs, & ceux qui ont soin de l'Office dans les grandes maisons, emploient ce verbe d'une maniere particuliere, quand ils disent *garder* au liquide, en parlant de fruits confits que l'on conserve en confiture liquide.

☞ Garder un vaisseau, cela se dit d'un vaisseau de guerre qui en observe un autre, soit de jour soit de nuit, afin d'empêcher qu'il ne s'échappe.

Ménage dérive ce mot de l'Allemand *Warden*, qui signifie la même chose, quoiqu'on trouve dans les Auteurs de la basse Latinité *guardium*, *guardia*, *guarda*, *guardianus* & *gardarobba*: l'*u* Germanique s'est changé en *g*, ou en *f*, en la plûpart des mots de la Langue. D'autres le dérivent de Latin *varare*, qui signifie *fermer avec des barres*.

Garder, signifie aussi, Se garantir, se défendre. *Cavere, providere sibi*. *Gardez*-vous du soleil, du serein. Dieu me *garde* des traitres & des envieux. Dieu me *garde* de me conduire jamais dans mes décisions par de pareils motifs. Let. Dion, averti d'une conspiration, répondit, qu'il aimoit mieux mourir une fois, que d'avoir toujours à se *garder* de ses amis & de ses ennemis. Abl. Cela apprend à se *garder* d'un Philosophe hypocrite, comme d'un traître. Idem. On le dit même absolument, *Gardez* de tomber. *Gardez*-vous; pour dire, Faites place. *Gardez*-vous des yeux de Silvie. *Gardez* de vous méprendre. Ce remede *garde* de la peste, en préserve. On dit aussi, Dieu vous *garde* de mal, tant lorsque nous souhaitons du bien à quelqu'un, que lorsque nous le voulons éconduire & chasser, & que nous ne sommes pas contens de lui.

On dit aussi par maniére de salut, Dieu vous *garde*, *Salve, ave*, entre gens fort familiers, ou quand un supérieur parle à un inférieur.

On dit aussi, *Garder* un malade, une accouchée; *Excubare, vigilare, ministrare*, pour dire, Veiller à tous ses besoins. On dit encore, Il a *gardé* cette maladie longtems; pour dire, il en a été longtemps malade. On dit, *Garder* le lit, *garder* la chambre; pour dire, Ne point sortir du lit, de la chambre. *Garder* une médecine, un lavement; pour dire, s'empêcher de les rendre. *Garder* les vignes au temps des vendanges.

Garder, signifie encore, Conserver, ou mettre en réserve. C'est un prodigue qui ne sauroit rien *garder*. Je veux bien *garder* cela pour l'amour de vous. De tout son train il n'a *gardé* qu'un laquais. On ne peut *garder* la viande en été. On *garde* la cuirasse & l'habillement de tête que portoit Henri II. quand il fut blessé, & l'on y voit encore du sang. Thuana. Ce vin se peut *garder* tant qu'on veut. Son estomac est si débile, qu'il ne peut *garder* aucun aliment, aucun remède. Je lui ai donné cent pistoles à *garder*. Ce fruit est excellent, j'en veux *garder* de la graine, il se *gardera* bien tout l'hiver. La terre grasse *garde* l'eau, la conserve. On dit aussi d'un homme qui a la gravelle, qu'il ne sauroit *garder*

garder son eau ; pour dire, qu'il est obligé d'uriner souvent.

Garder, se dit figurément des choses spirituelles & morales. *Garder* sa parole, sa foi, son honneur. *Garder* le silence, le secret. *Garder* des mesures ; pour dire, Agir avec circonspection. *Garder* le *decorum*, la bienséance. *Garder* sa gravité. *Garder* son rang ; pour dire, Se maintenir dans le poste où on a été placé, ou dans le lieu d'honneur où on a été mis.

On dit aussi, On ne sauroit *garder* son cœur contre ce qu'on aime, pour dire, son dépit, sa colere. On dit en ce même sens, *garder* son courage.

Il signifie encore, observer. *Garder* les Commandemens de Dieu, les Loix, les Ordonnances, les Fêtes, les Jeûnes. On dit aussi, *garder* son ban ; pour dire, Ne contrevenir pas à l'arrêt de son bannissement.

Garder les rangs ; c'est en termes de Guerre, Demeurer dans les rangs. *Servare ordinem*. *Gardez* vos rangs.

Garder, avec le pronom personnel, signifie, S'empêcher, s'abstenir. *Cavere, abstinere*. *Gardez*-vous de faire folie. Voit. Un Courtisan ayant dit à Auguste, Seigneur, le bruit court que vous voulez me faire un présent : *Gardez*-vous bien de le croire, répondit l'Empereur. Bons mots. Il faut bien se *garder* d'être Saint par amour propre. Ab. de la Trappe.

Prépare toi long-temps, garde toi bien de faire,
D'un impromptu sermon l'épreuve téméraire. Vill.

Garder, se dit proverbialement en ces phrases. Ce que Dieu *garde* est bien *gardé*. Quand chacun se mêle de son métier, les vaches sont bien *gardées*. Personne ne sait ce que la fortune lui *garde*. On dit aussi, Adieu bon homme, *garde* ta vache : ce qui est un proverbe tiré apparemment de la fable d'Argus. On dit, Faire *garder* le mulet ; c'est, Faire attendre long-temps. *Garder* les manteaux ; c'est, N'être pas de la fête, de l'affaire qui se fait. *Garder* une poire pour la soif, c'est-à-dire, Epargner quelque chose, quand on est riche, pour la nécessité qui peut survenir. Il vous en a bien donné à *garder*, pour dire, il vous en a bien fait accroire. Je lui *garde* bonne ; pour dire, J'attends l'occasion de me venger. On dit d'une fille qu'on marie à un petit Noble de campagne, qu'elle va *garder* les poulets d'Inde.

☞ De trois choses Dieu nous *garde*, de bœuf salé sans moutarde, d'un valet qui se regarde, & d'une femme qui se farde.

Gardé, ée, part. pass. & adj. *Servatus, custoditus*. Des viandes *gardées* sont celles qui ont déja été servies, & qu'on sert encore dans un autre repas.

☞ Gardé, ée, part. On dit en termes de jeux de cartes : un Roi *gardé*, une Dame *gardée*. Acad. Fr.

GARDEROBIER, s. m. Vieux mot. Officier qui avoit soin de la Garderobe. *Vestiarius*. Dans la Réformation des Ordonnances de l'hôtel du Duc de Bretagne Jean V. faite à Vannes en 1415. le même est Trésorier & *Garderobier*. Voyez la Nouv. hist. de Bret. T. *II. p.* 915.

GARDEUR, euse, adj. Qui garde des troupeaux. *Custos*. *Gardeur* de cochons. *Gardeuse* de vaches.

On a dit autrefois proverbialement, mieux vaut bon *gardeur*, que bon amasseur ; ou mieux vaut bon *gardeur* que ne fait bon gagneur.

GARDIAGE, s. m. Terme de Coutumes. *Gardiage* de Toulouse ; c'est, selon M. de Lauriere, la même chose que le dex, la messagerie ou viguerie de Toulouse, ou comme portent les anciens titres, sauveté, *salvitas*.

GARDIANAT, ou GARDIENNAT, s. m. Charge, Office de Gardien dans un Monastere de l'Ordre de S. François. *Præfectura, Monasterii Præfectûs dignitas*. On appelle *Gardianat* le temps qu'on est *Gardien*. *Præfecturæ tempus*. Le *Gardianat* est ordinairement triennal, c'est-à-dire, de trois ans. Le Gardien est vêtu d'un sac, comme le moindre Frere convers. Tout est égal entre eux, jeûnes, disciplines, cilices & cellules. Pourquoi donc le Gardien a-t-il tant remué pour être Gardien ? Pourquoi a-t-il fallu interposer l'autorité de l'Évêque & de l'Intendant, pour lui assurer le *Gardianat* ? Où vise son ambition ? à jeûner à la premiere place du Réfectoire, à placer son cilice & son sac dans la premiere chaire du chapitre, & à loger à la cellule cotée A ? *Réflex. sur les défauts d'autrui*.

GARDIATEUR, s. m. Nom d'un Officier établi autrefois à Lyon par le Roi. *Custos, Missus Regius*, ou *Dominicus*. Sous Philippe de Valois l'Archevêque de Lyon demanda que le *Gardiateur* ne fît point sa résidence dans la ville, prétendant qu'il troubloit sa Jurisdiction ; mais il fut débouté de sa demande par Arrêt de la Cour du 6. Juillet 1328. Voyez de Rubys, Hist. de Lyon, L. III. C. 43. Paradin, Hist. de Lyon, L. II. C. 78. Le *Gardiateur* avoit été établi à Lyon par Philippe le Bel en 1302. sur la plainte que les Bourgeois avoient faite, que les Officiers de l'Archevêque & du Chapitre les opprimoient ; par une Ordonnance que le Chapitre de Lyon appelle sa Philippine, il est porté que le Roi mettra un *Gardiateur* à Lyon qui sera changé tous les ans, & jurera de garder les personnes Ecclésiastiques, & ne point garder les habitans de Lyon contre l'Archevêque, sinon en cas d'indus, violens & manifestes excès ; que le droit de garde sera levé sur les habitans à raison de dix sols par tête, sur les riches, & au-dessous jusqu'à 12 deniers sur les pauvres. Ce *Gardiateur* étoit à peu près ce qu'on appelle à Lyon le Maitre des ports, dit de Rubys. Il avoit la connoissance de la sortie des marchandises de contrebande, de l'ancien droit de resue, & traite foraine, de la sortie de l'or & de l'argent, armes & autres choses, dont la sortie hors du Royaume est défendue. Il avoit ses gardes. Après que le Roi eut ses Officiers & sa justice à Lyon, la garde des citoyens cessant, au lieu de *Gardiateur* il fut appellé Maître des Ports. Mais le nom de garde demeura à ses Officiers ; ce fut le premier Officier Royal, qui fut résident à Lyon avant que le Roi y eût sa justice. De Rubys, *Hist. de Lyon, L. III. C.* 39. & 43. Afin que le *Gardiateur* exerçât sa commission avec plus d'autorité, le Roi la donnoit souvent au Bailli de Mâcon, au Sénéchal de cette ville, ou à quelque Seigneur du pays, qui prenoit non seulement la qualité de *Gardiateur*, mais encore de Gouverneur, de Capitaine, &c.

Ce *Gardiateur* avoit son Lieutenant, qui a dans quelques Actes publics la qualité de Viguier, Vicaire, Lieutenant, Juge *Gardiateur*, &c. parce qu'il rendoit la justice au nom du Sénéchal, ou Bailli de Mâcon, & de Juge des Appaux, parce qu'on appelloit à lui, comme Juge Royal des Sentences rendues par l'Archevêque & le Chapitre. A ces *Gardiateurs*, dont l'emploi répondoit à celui de ces Chevaliers Romains qui sont appellés dans les Inscriptions, *Patroni omnium corporum Lugduni licitè coeuntium*, succéda l'Office des Intendans. Menestrier. *Hist. Conf. de Lyon*, *p.* 399. & 400.

GARDICHI, s. m. Nom propre de lieu. *Gardichia*, anciennement, *Clitor, Cletor, Clitorium, Cletore*. C'étoit autrefois une petite ville d'Arcadie, Province du Péloponnèse, ce n'est maintenant qu'un village, situé dans la partie septentrionale de la Zaconie, en Morée, à trois ou quatre lieues de Longanico. Il est sur la rivière de *Gardichi*, qui se décharge dans la Dimizana. On dit que les eaux de la source du *Gardichi* ont la vertu de donner, à ceux qui en boivent, du dégoût pour le vin. En ce cas, les Turcs en devroient faire un grand usage, pour se mettre hors du danger de violer l'Alcoran, qui leur défend de boire du vin.

☞ GARDIE, s. f. Nom propre d'une des deux Provinces du Delta en Égypte. *Gardia*. La *Gardie* est dans la partie orientale du Delta. Sa Capitale est Mahalea.

GARDIEN, enne, s. m. & f. Celui qui est commis à la garde de quelque chose. *Custos*. Il étoit *gardien* du trésor. Vaug. Quand on exécute des meubles, il n'est pas permis de les transporter ; si on ne donne un bon *gardien*. La Sainteté s'est conservée dans l'Ordre de S. Benoît, pendant qu'il y a eu de la pénitence. L'une a été la *gardienne* & la conservatrice de l'autre. Ab. de la Tr. Cette veuve a été établie *gardienne* des papiers, lorsqu'on a fait Inventaire chez elle. Notre bon Ange est notre Ange *Gardien*. On ne doit point douter que sa mortification extérieure ne soit la *gardienne*, ou

ou même la cause de la mortification intérieure. Id.
Il y a des Lettres de garde *gardienne* expliquées ci-dessus à GARDE.

Gardien de meubles, est celui à qui l'Huissier, ou le Sergent, a laissé en garde les meubles saisis & exécutés. Quelquefois dans les Coutumes, *gardien* se dit des Nobles; & tuteur, ou curateur, de ceux qui ne sont pas Nobles.

☞ Gardien de la Régale. C'étoit un Officier préposé par le Roi pour percevoir au nom, & au profit de Sa Majesté les revenus des Abbayes & des Evêchés vacants. Cet Officier n'étoit pas unique, il y avoit plusieurs *gardiens* de la Régale.

Gardien. Nom propre à l'Ordre de la Jarretière en Angleterre. Le *Gardien* Souverain de l'Ordre de la Jarretiere, est ce qu'on appelle Grand-Maitre dans les Ordres de France; c'est toujours le Roi d'Angleterre qui l'est.

On appelle encore en Angleterre, *Gardien*, ou *Gardien* de la spiritualité, c'est-à-dire, du spirituel, celui qui dans un Diocèse a la Jurisdiction spirituelle pendant la vacance du siége; & ces *Gardiens* du spirituel le sont de droit & par les loix, tel est chaque Archevêque dans sa Province, où ils sont *Gardiens* par délégation, comme quand un Archevêque, ou un Vicaire Général, députe quelqu'un pour un temps. Harris. Les Doyens & Chapitre de Cantorbery sont *Gardiens* du spirituel dans tout le Diocèse pendant la vacance de cet Archevêché.

On appelle dans les Couvens de Franciscains le *Gardien*, Celui qui est le Supérieur du Couvent. *Gardianus Custos*. Le Pere *Gardien* des Capucins, des Cordeliers

☞ On se sert aussi de ce mot dans la Congrégation de la Sainte Trinité à Rome, Congrégation dont les commencemens sont dûs à S. Philippe de Néri. Ce n'étoit d'abord qu'une Confrérie, qui devint dans la suite si considérable, que la plus grande partie de la Noblesse de Rome, de l'un & de l'autre sexe, s'est fait un honneur d'être du nombre des Confréres, & que ses *Gardiens*, ou Administrateurs composent une Congrégation de douze Prêtres, laquelle ils firent approuver par Innocent XI. en 1677. comme on la peut voir dans le P. Hélyot, L. VIII. C. 6.

Gardiens, ou *Gardiens* du port, en termes de Marine, sont des matelots divisés en plusieurs brigades, qui sont commandés par le Capitaine d'un port pour la conservation des vaisseaux qui y sont. Il y a aussi des soldats *Gardiens* entretenus dans les ports. *Gardien* de la fosse au lion, est celui que l'on commet pour fournir ce qu'on lui demandera pour le service du vaisseau.

Gardien-noble. Celui qui a la garde-noble. On dit dans le même sens. *Gardien-bourgeois*, *Gardien-roturier*. *Gardien* de biens, *Gardien* de meubles, *Gardien* de Justice, est celui qui est dépositaire de biens, de meubles saisis par exécution sur un débiteur. Tous ces mots sont des termes de Droit & de Coutumes.

☞ Gardienne, s. f. Celle qui a la garde-noble. On ne trouvera aucun Auteur qui dise que Blanche de Navarre ait profité des revenus du Comté de Champagne comme *Gardienne-noble*. Le Roy, 2. *Mém. pour M. le Duc de Sully*.

GARDIENNAT. Voyez GARDIANAT.

GARDIENNERIE, s. f. En termes de Marine, est un nom qu'on donne à la Sainte Barbe, ou chambre des Canonniers. *Custodia, armamentarium, penus*.

GARDIER, s. m. Nom d'un Officier qu'avoient autrefois les Dauphins dans la ville de Vienne. *Procurator, Custos*. L'établissement du *Gardier* avoit pour fin la défense des droits que le Dauphin avoit dans Vienne, comme Comte. Chorier, *Hist. du Dauph. T. II. p.* 216. Ce n'étoit pas seulement le Dauphin qui avoit un *Gardier*; cet Officier, que l'on peut mettre parmi les Officiers de Justice, avoit aussi été établi par d'autres Seigneurs pour la conservation de leurs droits, & pour avoir sous sa garde leurs fonds, leurs forêts, leurs maisons, quelquefois même à titre de fief *Feudum Guardia custodia nomina datur ei, qui quasi custos prædio apponitur. Gloss. in leg. item Tit. de Feudo Guardia & Guastallia Feudodum, L. I.* ainsi qu'on le voit dans le Traité des Fiefs. Il paroît que cet Officier avoit quelque jurisdiction dans des causes de peu d'importance, suivant la remarque de M. du Cange; sa fonction la plus considérable étoit d'assister aux plaids, ou assises, qui étoient tenues par ceux qu'on nommoit les Pairs des Cours, autrement *Feudarii*, ou *Feudatarii*. C'étoient ceux qui possédoient les principaux fiefs dans toute l'étendue de la Seigneurie. On régloit dans ces assemblées les redevances, & autres droits féodaux; ce *Gardier* y étoit présent pour l'intérêt du Seigneur, & pour empêcher que ses Fermiers ou Tenanciers n'y fussent surchargés. Valbonnais, *Hist. du Dauph. p. 6. & 7.*

GARDINGUE, s. m. *Gardingus*. Nom d'un Officier considérable chez les Wisigots en Espagne. Vossius croit que c'étoit le Capitaine du château où le Roi logeoit. Garcias Loaisa fait entendre que c'étoit une grande charge: en effet, on trouve que le *Gardingue* étoit appellé avec les Évêques quand il falloit faire des loix, & il est nommé dans les loix après les Ducs & les Comtes.

GARDON, s. m. Petit Poisson d'eau douce qui est au rang des poissons blancs, & peu estimés. *Gardio, gobio*. On dit pourtant, à Paris, frais, ou sain comme un *gardon*; plus loin on dit, comme un *dard*, autre poisson qui n'en est guere différent. Il a le corps large, le dos bleu, la tête verdâtre, le ventre blanc, les yeux grands.

GARDON, s. m. Nom propre d'une riviere du bas Languedoc, en France. *Vardo, Vardus, Gardus*. Elle se forme de deux petites rivieres, qui naissent toutes deux dans les montagnes des Sévennes, & qui portent le nom de *Gardon* d'Alnis, & de *Gardon* d'Anduse, à cause de deux villes qu'elles arrosent, & après s'être jointes, elles coulent entre Uzès & Nîmes, sous le célèbre pont du Gard, & vont se décharger dans le Rhône, à une ou deux lieues au-dessus de Beaucaire. Maty.

GARE. Terme adverbial. Espèce d'interjection. Cri qu'on fait quand on veut avertir les passans de se mettre à l'écart, pour éviter le heurt, ou la chûte de quelque chose. *Cave, apage, secede*. Ainsi on dit *gare* le corps, *gare* l'eau.

La mort, sans dire gare, *abat tous les humains*. Mol.

On dit aussi *gare*, quand on crie de se retirer, & de donner passage à quelque personne de marque, ou en quelque cérémonie.

Ce mot, selon Saumaise, vient de *varare*, Latin, qui signifie *traverser*, d'où on a fait *guarare*, comme *gâter* de *vastare*; & de-là est venu aussi *égarer* & *garou*. Voyez Ménage. Borel dit, que *gare* & *garau* signifioient autrefois *rapide*, & qu'ils viennent de l'Hébreu *garaph*, signifiant la même chose, à cause, dit-il, qu'il se faut *garer* de ce qui vient avec rapidité. Voyez GARAIRE.

Gare, se dit aussi des avis qu'on donne des suites fâcheuses qui peuvent arriver d'une méchante affaire. Vous voulez vous battre en duel contre votre ennemi, *gare* la corde. Vous voulez plaider de gaieté de cœur, *gare* les dépens.

Et gare *un froid Grammairien*, &c. P. du Cerc.

Faisant le petit vagabond,
Cherchant toujours quelque aventure,
Et gare *quelque bosse au front*. Idem.

Mais gare, *dans cette conduite*
Que l'estafier de S. Martin,
De tout temps cauteleux & fin,
Quelquefois ne marche à la suite. Idem.

On dit proverbialement & bassement, *gare* le pot au noir, en jouant à des jeux où on a les yeux bandés; pour dire, qu'on est en danger de se faire quelque bosse qui deviendra noire. On dit aussi, Il frappe sans dire *gare*, en parlant de celui qui heurte ou blesse sans avertir de se retirer, ou de se défendre.

Gare, est aussi un nom subst. fém. Il se dit des lieux préparés

parés sur les rivières ou canaux étroits, afin que les bateaux s'y puissent retirer pour laisser passer ceux qu'ils rencontrent, ou bien afin que ceux qui sont arrêtés s'y retirent, & que les autres qui montent ou qui descendent passent librement. *Statio, Secessus.* Les *Gares* sont aussi les lieux où ils se mettent à couvert des glaces, & des inondations.

GAREB, s. m. Nom propre d'une colline, qui étoit proche de Jérusalem, du côté du septentrion, *Jérem. XXXI. 39. Gareb.*

GARED, s. m. Nom propre d'une ville de la Province de Suz au Royaume de Maroc. Elle est dans une plaine, à une lieue de Teceut. *Marmol. L. III. C. 23.*

GARENCE. Voyez GARANCE.

GARENCER. Voyez GARANCER.

GARENDIE, s. f. Autrefois on écrivoit ainsi le mot qu'on écrit aujourd'hui *garantie*. Voyez ci-dessus.

GARENNE, s. f. *Leporarium, vivarium cunicularium.* Bois ou bruyère où il y a beaucoup de lapins. Un Seigneur a droit de colombier & de *garenne*. Une *garenne privée*, c'est une *garenne* fermée de murs, ou de haies, où l'on fait des terriers exprès pour y nourrir des lapins. On oppose les lapins de *garenne* à ceux de *clapier*. *Garenne privilégiée*, ou *jurée*, est une certaine étendue de terre où le Roi a donné un droit de chasse à l'exclusion de tous les Seigneurs voisins ou enfermés dans ce territoire.

☞ Garenne forcée, un petit lieu clos de murailles ou des fossés pleins d'eau, où l'on met, & où l'on éléve des lapins. Acad. Fr.

Cette expression de *garenne jurée* vient de ce que ces sortes de *garennes* sont gardées par des Forestiers jurés. Les *garennes* non fermées de murailles ne sont point permises sans Lettres-patentes, & sans une concession expresse du Roi vérifiée en la Chambre des Comptes.

Dans les Coutumes on dit *garenne* d'eau, de bois, de forêt, cela signifie une eau, une rivière, un étang où il est défendu d'aller pêcher; un bois où il est défendu d'aller chasser.

Ce mot dans les vieux livres est écrit *garanne*.

Ce mot vient de l'Allemand *warende*, qui signifie, lieu gardé, ou fermé de clôtures, pour y enfermer des animaux. De l'Allemand *wehren*, munir, fortifier, défendre, s'est fait le mot de *garenne*. Huet., *Orig. de Caen.* Cette étymologie est bien plus naturelle que celle que donne Guichart, qui dérive ce mot de *garenne* de כר, qui veut dire pâturage.

Il y avoit autrefois des *garennes* à eaux, aussi bien que des *garennes* à connils. On les appelloit autrefois *Warennes*. Ainsi, dit le P. Lobineau dans le Gloss. de son Hist. de Bret. *Garenne* est un lieu privilégié & défensable, soit dans les bruyères, &c. pour y tenir des lapins; soit dans une rivière, pour s'en réserver la pêche. Et ce mot vient, continue-t-il, du mot Breton *goaren*, qui signifie la même chose. Il vaut mieux dire que c'est un mot Gaulois qui s'est conservé en François, en Allemand & en Breton.

On dit proverbialement & ironiquement de quelque hablerie, ou de quelque conte fait à plaisir, dont on découvre sur le champ la fausseté. Celui-là est de *garenne*. On dit aussi qu'un pays, une province est la *garenne* des sots, &c.

GARENNÉ, ée. Adj. Terme de Coutumes. Défendu, qui est en défends. On le dit des rivières, des bois, &c. où il est défendu d'aller pêcher, chasser. *Vetitus, interdictus, prohibitus.*

GARENNIER, s. m. Quelques-uns, comme Richelet, prétendent que *garannier* est aujourd'hui plus usité que *garennier*, quoique contre toute raison. L'Académie ne fait aucune mention de cet usage, & dit *garennier*. *Leporarii custos, redemptor, villicus.* C'est le Fermier, ou celui qui a soin d'une garenne.

GARENT. Voyez GARANT.

GARENTI. Voyez GARANTI.

GARENTIE. Voyez GARANTIE.

GARENTIGIONÉ, ée, adj. Terme de Jurisprudence, de Coutumes. Un instrument, un acte *garentigioné*, est un acte muni de tout ce qu'il faut pour exécuter le débiteur, comme s'il étoit convaincu & condamné. Les Auteurs de Droit disent en Latin, *instrumentum garentigiatum.*

GARENTIMENT. s. m. Terme de Coutumes. C'est la même chose que Garantie. Voyez plus haut.

GARENTIR. Voyez GARANTIR.

GARENTISSEMENT, s. m. Terme de Coutumes. Voyez GARANTIE.

GARENTISSEUR, s. m. Terme de Coutume. Celui qui garantit, garant. Voyez ce mot.

GARER, v. act. Qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. *Recedere, secedere.* Il faut se *garer* dans cette boutique pour laisser passer cet embarras. *Garez*-vous de ces taureaux qui viennent. Il est du langage populaire.

Garer, se dit aussi des bateaux qu'on lie, qu'on attache, qu'on amarre en des lieux où ils sont en sureté. L'Ordonnance des Eaux & Forêts veut que les épaves trouvées sur les riviéres navigables soient *garées* sur terre, & les pêcheurs tenus d'en donner avis.

GARET, s. m. Nom propre d'une Province du Royaume de Fez, en Barbarie. *Gareta.* Elle est bornée au levant par la riviére de Mulvia, qui la sépare du Royaume d'Alger; celle de Nocor la sépare au couchant de la Province d'Errif, & les montagnes & déserts de *Gared* la séparent au midi de la Province de Chaus. Elle est baignée au nord par la mer Méditerranée. Cette Province a de bonnes mines de fer, elle est fort montagneuse: ces montagnes qui sont vers le milieu de la Province sont fort bien peuplées, & cultivées, celles qui sont vers le midi sont désertes, parce qu'il n'y a point d'eau. Ses principales villes sont Melila, & Chasasa, possédées par les Espagnols, Tezota & Maggea, ou Mejea, qui sont entre les mains des Maures. Maty. Voyez aussi Marmol, *L. IV. C. 96.*

☞ GARGAISSE, s. f. Culotte. Il est toujours pluriel. Oudin écrit *garguesques*, & *garguesses*. On trouve au singulier *grégues que* interprété chausse dans les Dictionnaires de Rimes de la Noue & de Boyer. Ce mot est une extension de *Grèque*, ainsi dite parce que c'étoit une culotte à la Grecque. Voyez Furetière & Ménage au mot *Grèque. Glossaire Bourguignon.* M. Coste, note 3. cite aussi Ménage, au sujet du mot *Gréguesques*, dont Montagne s'est servi dans le premier Livre de ses Essais Chap. 35. où il dit: Si nous fussions nés avec condition de Cotillons & de *Gréguesques*, il ne faut faire doute que nature n'eust armé d'une peau plus espoisse ce qu'elle eust abandonné à la batterie des saisons, comme elle a fait le bout des doigts & plante des pieds.

GARGAMELLE, s. f. Terme bas & populaire, usité dans quelques Provinces, principalement dans le Languedoc, comme il est dit ci-après.

☞ Gargamelle, s. f. Gosier, gorge.

Je vais me rafraîchir un peu la gargamelle.
Hautbroche. *Dict. Com.*

Gargamelle pour *gorge*, *gosier*, qui est sa signification propre, est un mot burlesque.

Et de sa propre alumelle
Il se coupa la gargamelle.

☞ C'est un des quolibets du jeu de Trictrac, pour signifier qu'un homme s'est tué de son propre dé: c'est-à-dire que par le dernier coup qu'il a joué il a fait une faute, qui lui a fait perdre la partie. Il avala du potage si chaud, qu'il se brûla toute la *gargamelle*. Il est bas. *Gargante* en Espagnol, signifie la même chose, à quoi *Gargantua* & *gargamelle* font allusion. Dans le Languedoc, *gargamelle* & *grande gamelle* se disent d'une femme de mauvais air, & proprement d'une femme qui tend un grand cou: ce qui donne lieu de croire que *gargamelle*, dans la signification de *gorge* ou de *gosier*, pourroit bien être une corruption de *grande gamelle*. *Note 4. sur le troisième chapitre du premier livre de Rabelais.*

GARGAN, subst. m. Nom d'une montagne de la Pouille. *Garganus.* Le mont *Gargan* est célèbre par l'apparition de Saint Michel à l'Évêque de Siponte. Cet événement

événement a fait appeller le mont *Gargan*, mont Saint-Ange. On prend quelquefois cette montagne pour celle sur laquelle est bâtie la ville nommée Monte di S. Angelo, & d'autrefois pour toute la presqu'île de la Capitanate, qui est entre le Golfe de Manfredonia, & celui de Rodi, & où l'on voit les villes de Manfredonia, de Monte di S. Angelo, de Vieste & de Rodi.

GARGANTUA, s. m. C'est le nom Romanesque du géant de Rabelais. On le dit bassement d'un homme de haute taille. C'est un *gargantua*.

☞ GARGARE, s. m. C'étoit le plus haut sommet du mont Ida. Où Jupiter avoit un Temple & un Autel C'est-là que ce Dieu dans Homère va s'asseoir pour être tranquille spectateur du combat entre les Grecs & les Troyens.

GARGARISER, v. act. Se laver la bouche & l'entrée du gosier avec quelque liqueur préparée, pour guérir quelque ulcère, ou pour les nettoyer de quelque souillure. *Gargarizare, os colluere.*

Ce mot vient du Grec γαργαρίζειν, qui signifie la même chose, ou de l'Hébreu *gargherα*, qui signifie le *gosier*.

GARGARISME, s. m. Remède liquide destiné pour les maladies de la bouche, des gencives & du gosier, qui se fait avec du miel, des sels, des esprits, des syrops, du vinaigre, des eaux & des décoctions, qui guérit en gargarisant, & nettoyant la bouche *Gargarismus*. *Gargarisme* astringent, *gargarisme* détersif, &c.

Gargarisme, se dit aussi de l'action pour laquelle on se gargarise, & que Pomey appelle *gargarisement* & *gargarisation*. Trois ou quatre *gargarismes* emporteront cet ulcère.

☞ GARGETTE, s. f. Vieux mot. Gosier.

☞ GARGOILLE ou GARGOUILLE, s. f. qui signifioit autrefois une grosse bouteille. Amphora.

GARGOTAGE, s. m. Repas sale, & viande mal apprêtée. *Immundus ciborum apparatus.* Tout ce qu'on mange en cette hôtellerie n'est que *gargotage*.

GARGOTE, s. f. Mauvais cabaret; lieu où l'on prend des repas à juste prix, ou à bon marché. *Popina.* Un ordinaire de *gargote* est de trois sols. Les valets, les pauvres gens, vont dîner à la *gargote*.

Gargote, se dit aussi des lieux où les viandes sont mal apprêtées, & où on est servi mal proprement. Les gens délicats ne vont plus manger à cette table, ils la traitent de *gargote*.

GARGOTER, v. n. Aller boire dans de méchans cabarets, & dans les *gargotes*. *Popinam immundam adire.* Il se dit aussi de ceux qui boivent avec des gens de néant, & mal proprement, & en faisant petite chère.

GARGOTIER, ière, s. m. & f. L'hôte ou l'hôtesse d'une gargote, pauvre ou méchant Cabaretier. *Caupo, popinarius.*

GARGOUCHE, est un mot corrompu de *cartouche*, & est une charge de canon ou de fusil qu'on tient toute prête dans une enveloppe, ou rouleau de gros papier, pour charger avec plus de diligence. Voyez GARGOUSSE.

GARGOUILLE, s. f. Grosse gouttière de pierre ornée de plusieurs sculptures, comme têtes de serpens, de lions, & d'animaux, par où se déchargent les eaux pluviales des grands bâtimens. *Lapideus aquæ lapsus, canalis aquæ pluviæ emissarius, fistula aquam pluviam à pariete longe emittens.* Il n'y a que les gouttières de pierre qu'on appelle *gargouilles*; celles de plomb s'appellent *canons*. On le dit aussi de ces gouttières par où on fait couler des eaux qui se déchargent en abondance des fontaines & cascades dans les canaux, ou bassins des jardins de plaisance.

Gargouilles; ce sont aussi des petits trous de la cimaise d'une corniche, par où les eaux de la goulote s'écoulent. Les *gargouilles* sont ornées de masques, de têtes d'animaux, & particuliérement de musles de lion.

Ce mot vient du Latin *gargulio*, dont les Italiens ont fait *gargatolio*, les Espagnols *garguero*, & les Allemands *gurgel*. Mén. Le nom a été fait du bruit que fait l'eau en coulant par ces *gargouilles*. Nicod. M. Huet le dérive du Grec γοργύρα, *égout*, *canal souterrain*.

Gargouille, est aussi un vieux mot, qui se disoit des représentatons qui se faisoient en plusieurs villes dans les fêtes & réjouissances populaires, de Rois, de Reines, d'animaux étrangers & de monstres. On fait encore aujourd'hui la *gargouille* à Rouen, où on porte en Procession la figure d'un dragon dont S. Romain délivra la ville, à ce qu'on dit. On appelle la fierte, *feretrum*, la châsse de S. Romain, & on donne le nom de *gargouille* à la figure du dragon. Voyez sur cette *Gargouille* de Rouen Pasquier, *Rech. L. IX.* & la *Descrip. Géogr. & Hist. de la Haute-Norm. tom.* 2. *p.* 29. & *suiv.*

On appelle une femme, *gargouille*, vieille *gargouille*, par injure.

Gargouille, s. f. Terme bas & populaire, qui signifie, Noise, querelle, différent. *Lis, rixa.* Pasquier, *Rech. L. IX. C.* 42.

Gargouille, en termes de Blason, se dit de certaines figures de serpent que par corruption on a appellées *gringolées*: d'où vient qu'on a dit des croix *gringolées*, dont les branches sont terminées par des têtes de serpens. P. Menestrier.

Gargouille, est aussi un terme d'Éperonnier, qui signifie une manière d'anneau au bout de la branche de l'embouchure.

☞ GARGOUILLE. Vieux mot. Voyez GARGOILLE.

GARGOUILLÉE, s. f. Chute d'eau qui tombe d'une gargouille, ou de la même manière que si elle étoit jettée par une gargouille; manière dont l'eau tombe d'une gargouille. *Lapsus aquæ è canali emissæ.* Il y a des fontaines artificielles dont l'eau tombe en *gargouillée*, d'autres la jettent en nappe, &c.

GARGOUILLEMENT, s. m. Est le bruit agréable que fait l'eau en coulant sur les pierres & le sable, ou en sortant d'un tuyau. *Aquæ murmur, fremitus, lenis susurrus.* Au reste, *gargouillement* aussi bien que *gargouiller*, sont des termes qui vieillissent beaucoup en ce sens. *Gazouiller* & *gazouillement* sont aujourd'hui plus en usage. Il y a des occasions où l'on doit se servir du mot de *gargouillement*, & non pas de celui de gazouillement, comme en parlant du bruit que fait l'eau dans la gorge, dans l'estomach, & dans les autres viscères; dans ces occasions, & dans quelques autres semblables, le seul mot simple, dont on se sert, & dont on peut se servir, est celui de *gargouillement*. Une fluctuation & un *gargouillement* qu'on entend dans la poitrine. Dionis.

☞ GARGOUILLER, v. n. Ce terme n'a d'usage qu'en parlant de ce que font de petits garçons lorsqu'ils s'amusent à barbotter dans de l'eau.

☞ GARGOUILLIS, s. m. Le bruit que fait l'eau en tombant d'une gargouille. Acad. Fr.

☞ Gargoulette, s. f. Pot à l'eau, aiguière. On donne à chaque prisonnier de l'Inquisition de Goa, un pot de terre plein d'eau pour se laver, un autre pot plus propre, de ceux qu'on appelle *Gurguleta*, aussi plein d'eau pour boire, avec un *pucaro*, ou tasse faite d'une espèce de terre sigillée, qui se trouve communément aux Indes, & qui rafraichit admirablement bien l'eau, quand on l'y laisse quelque temps.... *Voyages de Dellon, tom.* 2. *chap.* 71. *pag.* 47. Deux grandes *gargoulettes* d'argent à la Chinoise, avec leurs bassins, ouvrage du Japon. *Chev. de Chaumont, pag.* 4. *des Présens du Roi de Siam au Roi de France.*

☞ Gargoulette. Espèce de bouteille faite avec la terre de Patna. Voyez *Terra de Patna*, pour ne pas répéter ici ce qu'on en a dit.

GARGOUSSE, s. m. ou *gargouche*. Terme de Guerre. C'est une enveloppe, ou rouleau pour mettre la charge d'un canon ou d'un fusil par mesure. Il y en a de toile, de carton & de gros papier, de bois, de fer blanc. On les appelle autrement *cartouches*, ou *gargouches*. On dit des *gargousses* de quatre, de six, de huit, de douze, de dix-huit, de vingt-quatre & de trente-six, selon le calibre des canons qu'on veut charger.

GARGOUSSIÉRE, s. f. Sorte de gibeciere, où l'on met les petites gargousses.

GARI, s. m. Terme de Relation. Nom d'une division du temps chez les Indiens. Heure des Indiens. *Hora Indica.* Les prédictions que les Indiens font des éclipses, sont assez justes aux minutes près, qu'ils semblent ignorer, & dont il n'est point parlé dans leurs livres, qui traitent des éclipses du soleil & de la lune : eux-mêmes quand ils en parlent, ils ne font aucune mention de minutes, mais seulement de *gari*, de demi-*gari*, d'un quart & d'un demi-quart de *gari*. Or, un *gari* est une de leurs heures, mais qui est bien petite en comparaison des nôtres ; car elle n'est que de 29 minutes & environ 43 secondes. Lett. édif. *T. X. p.* 36.

☞ GARI, s. m. Espèce de monnoie de compte dont on se sert dans plusieurs endroits des Indes Orientales, particulierement dans les États du Mogol. Un *gari* de roupies vaut environ quatre mille roupies.

GARIAN, s. m. Nom propre d'une montagne d'Afrique au Royaume de Tunis. *Garianus, Garianus mons.* Elle est au septentrion du Grand Atlas, séparée de Tripoli par de grandes plaines de sablons de seize lieues de longueur. Le *Garian* en a quatorze d'orient en occident, & sa largeur est de cinq. Le *Garian* est très-fertile, sur-tout en safran fort estimé. Marmol, *L. VI. C.* 58.

☞ GARIDELLE, s. f. Plante à qui M. Tournefort a donné ce nom, en l'honneur du Docteur Garidel, Professeur de Médecine à Aix, en Provence. On ne lui attribue jusqu'aujourd'hui aucune vertu médicinale.

☞ GARIEMENT, ou GARIMENT, s. m. vieux mot de Coutume qui signifie *garantie*, dit Thomas Corneille dans son Dictionnaire des Arts. Selon Cotgrave, qui le prend dans le même sens que Corneille, c'est un terme Gascon. Ce m'est plaisir, d'être désintéressé des affaires d'autrui, & d'être dégagé de leur *gariement.* Montagne.

Gariment est dans l'Indice de Ragueau, qui cite les Coutumes où ce mot se trouve. Voyez GARIMENT.

GARIEUR, s. m. Terme de Coutumes. Celui qui donne gariment, qui garantit.

GARIGLAN, ou GARIGLIANO, s. m. Nom propre d'une grande riviére du Royaume de Naples. *Garianus, Liris, Lyris.* Elle prend sa source dans l'Abruze Ultérieure, au couchant du Lac Celano, ensuite entrant dans la terre de Labour, elle y baigne Sora, & le territoire d'Aquino, & va se décharger dans le Golfe de Gajette, à trois lieues de la ville de ce nom, du côté du levant. Maty.

GARIGNON, s. m. Ce mot signifie la même chose qu'astragale en terme d'anatomie, ou le talon. *Astragalus.* Ce mot se trouve dans quelques vieux Auteurs. Autrefois on l'a dit pour signifier une sorte de jeu, que l'on joue avec des osselets.

GARIMENT, s. m. Terme de Coutumes. Protection, garantie, sauvegarde. *Tutela.* Tenir en *gariment*, c'est tenir sous sa sauvegarde. *Gariment* se prend dans une signification plus étroite, & signifie une espèce de garantie que donne le Seigneur d'un fief pour une partie de ce fief qu'il transporte à un autre, avec promesse de garantir sous son hommage cette partie aliénée.

☞ GARIOCH, s. m. Petite Contrée d'Ecosse, dans la Province de Buchan, dont elle fait partie.

GARIPO, ou *Calipo*, s. m. Petite ville de la Turquie en Asie. *Galipum, Galorum.* Elle est dans l'Anatolie, à l'embouchure du Lali dans la mer Noire, où elle a un assez bon port. Maty.

GARIPOT, s. m. est un arbre résineux dont le fruit ne vaut rien à manger. On l'appelle autrement *pesse*, ou *pignet.* Voyez PESSE.

GARIPPO, s. m. Nom propre d'une petite riviére de la Natolie, en Asie. *Gallus.* Elle prend sa source près de Chiangare, & elle se jette dans le Sangari près de Pessin. Maty.

GARIS, s. m. Nom propre de lieu. *Garisa, Carusa.* C'étoit autrefois une petite ville, maintenant ce n'est qu'un village de France, situé dans la basse Navarre, à une ou deux lieues de S. Palais, du côté du couchant.

GARISENDA, s. f. La Tour de *Garisenda. Garisenda Turris.* Cette Tour, qui est dans une des places de Boulogne, & en Italie, porte le nom de son Architecte. Elle est célèbre par la maniere dont elle est bâtie, son sommet avançant en dehors de neuf pieds au-delà du niveau de son fondement, en sorte qu'il semble, à ceux qui la regardent, qu'elle menace ruine, & qu'elle doit tomber à tout moment.

GARISON. Vieux mot, qui n'est plus usité aujourd'hui, & qui signifioit toutes les munitions de bouche que l'on mettoit dans une place. La *garison*, ou vivre d'une garnison, consistoit en biscuit & chair salée.

La garison *an ont à mont porté*
Le pein bescuit, & char salée assés.
Roman. de Guarin le Loh.

GARITE, s. m. Nom de peuple. Habitans du pays de Gaure. *Garita* dans César. Voyez GAURE. Quelques-uns disent que les *Garites* sont les anciens Gavaritains, ou habitans du pays de Gavardan.

GARITES, s. f. Terme de Marine. Ce sont des pièces de bois plates & circulaires, qui font le tour de la hune, & dans lesquelles sont passées les cadénes des haubans. On appelle aussi *garites* en certains pays ce qu'il vaut mieux appeller *guérites.* Voyez GUERITE, & Nicod sur le mot *garite.*

GARIZIM, s. m. Nom propre d'une montagne de la Terre-Sainte. *Garizim, Gerizim.* Cette montagne étoit dans la Samarie, & dans la Tribu d'Ephraïm, près de la ville de Sichar, ou Sichem, du côté du midi. Elle étoit séparée de la montagne d'Ebal par une vallée dans laquelle étoit la ville de Sichem. La montagne de *Garizim* étoit célèbre par le temple que les Samaritains y avoient construit pour l'opposer à celui de Jérusalem. Dans les Dissertations miscellanées de M. Réland, P. I. il y en a une sur la montagne de *Garizim.* C'est la troisiéme. Il y traite de cette montagne, de la ville de Sichem, des Idoles que les Samaritains adoroient sur le mont *Garizim.* Josué, selon l'ordre de Moïse, fit publier de la pointe d'Hébas, qui étoit stérile, les malédictions de la loi ; & les bénédictions de cette loi de la pointe de *Garizim*, qui étoit un lieu agréable & fertile : ce fut en ce lieu, & sous le régne d'Aléxandre le Grand que Manasses, dépossédé de la souveraine sacrificature pour avoir épousé une femme étrangere, fit bâtir avec le secours de Sannaballat son beau-pere, un temple opposé à celui de Jérusalem. Quoique ce Temple fut démoli deux cens ans après par Jean Hircan, fils & successeur de Simon Machabée, les Samaritains ne laissérent pas d'y aller adorer Dieu, & d'y offrir leurs sacrifices. C'est de cette montagne dont la Samaritaine parloit à Jesus-Christ, quand elle lui disoit, Nos peres ont adoré en cette montagne. Deut. XI. Jos. VIII. 2. Machab. VI. Jean II. 20. Joseph. *Antiq. L. XI. C.* 8. Godwin, *Moses and Aaron, L. I. C.* 11. Il me semble qu'on ne parloit point encore du mont *Garizim* du temps d'Ézéchias, comme d'un lieu de Religion, & le temple des Samaritains n'y a été bâti que du temps d'Aléxandre le Grand. Tillem. *Lettre au P. Lami, p.* 39. 40. Sur les médailles de Samarie, qui prit les noms de Flavie & de Néapolis, on voit une montagne, & dessus un petit édifice que les Antiquaires prennent avec raison pour le mont *Garizim*, & le temple que les Samaritains avoient sur ce mont. Les Rabbins disent qu'ils y adoroient une colombe. Les médailles de cette ville sont rapportées par Vaillant, *Num. Imp. T. II. p.* 244. *& suiv.* dans Philippe le pere. L'Empereur Zénon ôta le mont *Garizim* aux Samaritains, & le mit entre les mains des Fidéles. Godeau. Hircan prit Sichem aux Samaritains, & renversa de fond en comble le temple de *Garizim* deux cens ans après qu'il avoit été bâti par Sannaballat. Bossuet.

Garizim, selon M. Réland, vient de גרז, *garaz*, couper, & signifie Moissonneurs. On appelle cette montagne, la montagne des moissonneurs, à cause de sa fertilité. Quelques-uns disent *Gérizim* en François, mais mal, l'usage est contraire, comme on le voit par les Auteurs cités ci-dessus.

GARLANDE, s. f. Terme de Coutumes. *Corolla, sertum.* Ce mot de *garlande* s'est dit pour guirlande, qui étoit une couronne de fleurs qu'un pere donnoit à sa fille quand il la marioit sans lui donner sa légitime. Cette *garlande* est quelquefois nommée chapel, ou chapeau de roses. On a aussi appellé dans la suite du nom de *garlande* un léger présent qu'un pere fait à sa fille quand il la marie sans lui donner sa légitime. *Munusculum nuptiale.*

GARME, s. m. Nom d'un poids des Arabes, selon Vigenère sur Tite-Live, *T. I. p.* 1478. Le *Garme*, ou scrupule, vaut 11. oboles.

GARMIER, s. m. Nom propre d'homme. *Baldomerus, Waldimerus.* Baldomer, ou Waldimer, que le vulgaire appelle indifféremment Saint *Garmier*, Saint *Germeir*, Saint *Galmier*, Saint *Gaumier*, Saint *Géaumeir*, né en France dans le pays de Forès, se retira à Lyon en sa jeunesse, & y servit Dieu avec beaucoup de zele & de fidélité. BAILLET. Il vivoit dans le huitiéme siécle, fut d'abord serrurier, & ensuite Soûdiacre à Lyon. Voyez les Bollandistes au dernier *Tome de Février, p.* 683. & Baillet au 27[e]. *de Février.*

GARNACHE. Voyez GANACHE.

☞ GARNATHAH, s. m. C'est ainsi que les Arabes écrivent le nom de Grenade, ville d'Espagne. Chez eux *Garnathi* veut dire un *Grenadin*; & ils appellent encore ainsi en Afrique les familles Arabes qui y ont passé d'Espagne, parce que le Royaume de Grenade y a subsisté plus longtems que les autres Royaumes que les Maures y possédoient.

GARNEMENT, s. m. Fripon, vaurien; méchant homme & dangereux, qui est disposé à faire toutes sortes de crimes. *Ganeo, nebulo.* La ville est pleine de méchans *garnemens.* Ne hantez point cet homme-là, c'est un méchant *garnement.*

Je l'ai prédit cent fois à mon fils, votre pere,
Que vous preniez tout l'air d'un méchant garnement.
MOL.

Ce mot est bas, & ne s'emploie que dans le comique, ou le discours familier. Ainsi Larrey a mal fait de s'en servir dans son histoire d'Angleterre, *T. I. p.* 410.

Ce mot signifioit autrefois *équipage*, comme témoigne Fauchet. Il signifioit aussi ornement, ajustement, & il se disoit pour *garniement*, de *garnir.*

Belle robe & beau garnement,
Amendent les gens rarement. R. DE LA ROSE.

GARNI, s. m. Terme d'Architecture. Remplissage. *Cæmentum.* C'est la maçonnerie entre les carreaux, & boutisses d'un gros mur. Il y en a de moilon, de brique, &c.

GARNIMENT, s. m. Ce terme se dit quelquefois dans les Arts de ce qui garnit quelque chose. On le dit de la bordure d'en bas des voiles des galères.

GARNIR, v. act. Fournir toutes les choses nécessaires à quelqu'un, ou à quelque chose. *Munire, instruere.* Il faut bien *garnir* ses poches d'argent quand on va faire un grand voyage. Cet homme a *garni* sa maison de meubles précieux. On a *garni* cette ville de vivres & de munitions pour un an.

GARNIR UN VAISSEAU, c'est placer, & passer toutes les manœuvres, poulies, & autres choses qui servent à mettre un vaisseau en état de faire campagne, ou voyage. *Garnir* le cabestan, c'est y passer les barres & la tournevire, pour s'en servir dès qu'on voudra.

GARNIR, se dit aussi en termes de Guerre. C'est mettre dans de certains endroits tout ce qui est nécessaire pour les fortifier. *Garnir* de longs pieux, *Garnir* les endroits foibles avec des fraises. REL. DES CAMP. de ROCROI.

GARNIR, signifie aussi, Prendre des précautions contre les injures du temps, par des habits qui résistent au froid, ou à la pluie. Il s'est *garni* de camisoles, de fourrures, d'habits de drap, de grosses bottes pour aller à la campagne.

GARNIR, signifie encore, Ajuster, enjoliver quelque chose. *Ornare, addere.* *Garnir* des gants, un habit de rubans. *Garnir* une table, une cassette, un miroir de plaques d'argent. *Garnir* de boutons. *Garnir* un chapeau, y mettre une coëffe. *Garnir* une épée, c'est y appliquer une garde. ☞ *Garnir* des bas, pour dire, y mettre un morceau d'étoffe soit de laine ou de soie, afin de les conserver.

On dit aussi, *Garnir* des chaises; pour dire, les rembourrer, fournir le crin, la bourre & la toile qu'on met sur le bois sans autre ornement. Un Tapissier demande tant pour *garnir* ces chaises sans les housses.

☞ GARNIR un drap ou une étoffe de laine. C'est les lainer, y faire venir le poil par le moyen du chardon.

GARNIR, se dit aussi des choses qu'on applique à d'autres pour les faire durer davantage. *Garnir* une tapisserie, c'est y mettre des bandes de toile qui la soutiennent. *Garnir* des chausses, c'est y mettre de bonnes semelles.

En termes de Palais, *garnir* signifie, Donner assurance, payer par provision, déposer la somme requise entre les mains du Sergent, en s'opposant à la délivrance; cela s'appelle *garnir* la main de Justice. *Præstare, cautionem dare, satis dare.* Il faut *garnir* la main du Roi, quand on plaide contre lui. Le Roi plaide toujours main *garnie.*

GARNIR, chez les Traiteurs & les Officiers, se dit pour mettre des garnitures dans le sens qu'ils donnent à ce dernier mot. *Garnir* un ragoût, un mets; par exemple, c'est y mettre des champignons, &c. *Garnir* un potage, c'est ranger sur le bord du plat des oignons, des tranches de carottes, &c. *Garnir* une salade, c'est y mettre de petites herbes fines. *Garnir* un service, c'est mettre sur le bord & autour des plats, des feuilles, des fleurs, des bouquets.

☞ GARNIR le four. Terme de Boulanger & de Pâtissier. C'est, quand le pain en est tiré, y mettre sécher le bois qui doit servir à la fournée suivante.

GARNI, IE, part. pass. *Munitus, instructus, ornatus.* On dit, Chambre *garnie*; pour dire, une maison meublée d'ustensiles nécessaires, & toute prête à louer aux passans, ou aux hotes qui y arrivent. Les étrangers, les Provinciaux sont obligés de loger en chambre *garnie.*

On dit aussi qu'une étoffe est bien *garnie* de soie, un lit de plumes, un matelas de laine; pour dire, qu'ils en sont bien fournis, qu'on n'y a pas épargné la soie, la plume, la laine.

☞ Une boëte de portrait *garnie* de diamans. ACAD. FR.

On dit aussi, la Cour *garnie* de Pairs; pour dire, les Ducs & Pairs y étant présens. ☞ Cela vient de ce que *garni* s'employoit autrefois pour accompagné; d'où vient qu'on trouve dans un ancien Poëte qui raconte une pompe funèbre.

Puis vint Monsieur le Chancelier,
Garni *de Maîtres des Requêtes.*

On dit aussi, Il a la bourse bien *garnie*, son crochet est bien *garni*; pour dire, qu'il est riche, que sa cuisine est bonne. *Beati garniti*, vaut mieux que *Beati quorum.*

GARNI, en termes de Traiteur, se dit des mets qui sont accompagnés de certaines choses. *Instructus.* Un potage *garni.*

Ce mot vient de *warnitus* Latin, qui se trouve dans les Capitulaires de Charlemagne. Il est dérivé de *waren*, qui signifie, *garder, conserver.*

GARNI, IE, adj. en termes de Blason, se dit d'une épée, dont la garde ou la poignée est d'autre émail.

GARNI, IE. Se dit aussi en Agriculture. Les blés sont bien *garnis*; c'est-à-dire, sont par tout bien levés. Cet arbre est *garni* comme il faut, ce buisson n'est pas bien *garni*, c'est-à-dire, qu'il y a des vuides: c'est ainsi que parlent les Jardiniers. LIGER.

GARNISON, s. f. Corps de soldats qu'on met dans une place forte, ou frontiere, pour la défendre contre les ennemis, ou pour tenir les peuples dans l'obéissance, ou pour subsister pendant le quartier d'hiver. *Munitio, præsidium.* La *garnison* doit être plus forte que les bourgeois. Ce mot de *garnison* signifie aussi le lieu où les troupes sont établies pour le garder, & l'établissement des troupes dans un lieu pour le garder.

Trois

Trois Régimens serviront en campagne, & deux autres dans les *garnisons*. Cette ville s'est révoltée, on y a envoyé deux Régimens en *garnison*, en quartier d'hiver.

Ces mots de *garnison* & de *quartier d'hiver*, se prennent quelquefois indifféremment pour une même chose; quelquefois on les prend dans un sens différent, & alors, *garnison* marque un lieu où les troupes sont établies pour le garder, & où elles font garde, comme les villes frontieres, les citadelles, les châteaux, &c. & *quartier d'hiver* marque un lieu où les troupes sont durant l'hiver, sans y faire la garde, & le service de guerre. On met les troupes en quartier d'hiver dans les villes & les bourgs qui sont au milieu du Royaume. Les soldats aiment mieux être en quartier d'hiver qu'en *garnison*.

Du Cange dérive ce mot de *garnicio*, dont se sont servis les Auteurs de la basse Latinité, pour signifier, tous les vivres, armes & munitions nécessaires pour défendre une place, & soutenir un siége: & on l'a depuis appliqué aux soldats, même à ceux qui étoient dans des campemens. Il dit qu'on a aussi appellé *garnisons*, les lieux où l'on serroit tout ce qui étoit nécessaire pour la maison du Roi, comme les habits, la vaisselle d'argent, &c. On appelle jeu de *garnison*, un petit jeu où l'on joue seulement pour passer le temps, un jeu qui peut continuer. *Gaernisoen* Allemand, & *garnison* François, vient du Celtique *goarnison*. Pezron.

On appelle aussi *garnison*, les Archers & Sergens qu'on envoie dans une maison pour obliger les maitres à payer quelque taxe, ou deniers Royaux, ou pour être gardien d'un scellé, ou des meubles saisis. Poser *garnison*, établir *garnison*. Dans les anciens titres on appelle les Archers de ces *garnisons*, *comestores*, *à comedendo*; car c'étoient des gens qui étoient envoyés par le Juge dans la maison d'un débiteur, pour y vivre à ses dépens, jusqu'à ce qu'il eût payé la dette. Dans la Coutume de Tournai on les appelle encore *Mangeurs*.

Les Orfévres appellent, Pieces de *garnison*, les pieces qu'ils appliquent à leurs ouvrages avec de la soudure, comme les pieds d'une marmite, l'anse d'une aiguiere, &c.

☞ GARNISONNAIRE, s. m. Archer ou Sergent qu'on envoie dans une maison pour obliger les maitres à payer quelque taxe, ou deniers Royaux, ou pour être gardien d'un scellé, ou des meubles saisis. Cette explication est tirée de Furetiere au mot *Garnison*. Il se dit aussi d'un homme qui va en garnison de la part d'un Receveur des deniers du Roi, chez des débiteurs, pour y vivre jusqu'à ce qu'ils ayent payé. Les Collecteurs qui ont des *Garnisonnaires*, les redonnent à leurs redevables, pour accélérer le payement de la dette, qu'on s'efforce d'acquitter, afin d'éviter les frais. En France anciennement après la mort d'un homme, on observoit en plusieurs lieux de mettre garnison de Sergens (qu'on appelloit *Mangeurs*) en sa maison, jusqu'à ce qu'il y eût héritiers apparens: en d'autres lieux, le Juge ne partoit point de la maison, qu'il n'eût fait inventaire; & en d'autres, il se contentoit de sceller & enfermer les principaux meubles, & établir un gardien au scellé. Et certainement c'étoit un désordre de mettre garnison en la maison d'un homme, soit de son vivant pour ses dettes, soit après son décès faute d'héritiers apparens; car ce n'est pas conserver son bien, mais le manger. Aussi a-t-il été défendu par plusieurs Arrêts rapportés par *Joannes Galli* (ou Jean le Coq.) *Loyseau, des Offices, L. II. C. 4. n. 51.* On n'envoie plus de gens en garnison que pour contraindre les débiteurs au payement des deniers Royaux. *Furetiere au mot* Mangeur.

GARNISSEMENT, s. m. Ce mot dans quelques Coutumes veut dire remboursement.

GARNISSEUR, euse, adj. & s. Qui garnit. *Instructor, ornator.* Il se dit surtout de ceux qui garnissent les chapeaux. On a fait différence entre un Maître Marchand Chapelier, & un *Garnisseur* qui ne les fabrique pas.

☞ Plusieurs Artisans ont cette qualité dans les statuts. Les Fourbisseurs, les Doreurs sur cuir, & les Selliers.

GARNITURE, s. f. se dit des assortimens nécessaires à plusieurs choses pour s'en servir, ou pour les orner. *Ornamentum, ornatus, supellex, appendix, instrumentum.* Une *garniture* de chambre comprend une tapisserie, un lit, des siéges, des tables, &c. Une *garniture* de lit comprend le matelas, traversin, couverture & rideaux. Une *garniture* de chaises, est la bourre, le crin, la toile & les housses. Une *garniture* de tapisserie, se dit des bandes de toile qui servent à la doubler. Une *garniture* de bas, se dit des pieces & semelles qu'on y applique pour les fortifier. Une *garniture* d'épée, se dit de la garde & de la poignée qui servent à la monter. Une *garniture* de baudrier, se dit des boucles d'argent ou de cuivre qu'on y met par ornement.. Une *garniture* de toilette, une *garniture* de cheminée, de porcelaine, &c.

Garniture, se dit particulierement d'une certaine touffe, ou quantité de rubans qu'on met sur les habits, ou à la coëffure, pour les orner, qu'on applique en divers lieux, qui changent selon les modes.

On appelle *garniture* de diamans, un certain assortiment de diamans qu'on met pour orner ses habits, ou sa tête, à la place des rubans. Il n'y a que les femmes qui usent de celle-ci.

On appelle aussi une *garniture* de linge, ou de dentelle, le rabat, ou la cravate & les manchettes, & autrefois les canons, & le jabot.

Garniture, en termes de Traiteur, se dit de certaines choses qui accompagnent un mets, qui en font partie, qui entrent dans son assaisonnement, comme des champignons, &c. *Additamentum.* Le même mot de *garniture* se dit aussi des feuilles & des fleurs qu'on met autour des services de table pour les orner, les enjoliver, les rendre plus agréables à l'œil. Le même mot se dit encore des herbes fines qu'on met autour des salades. *Garniture* de citron, de pistaches, de grenade, de ris de veau, de foies gras, de jaunes d'œufs, durs, de cardes, de culs d'artichaux, de capres, de champignons, de persil haché, d'asperges rompues, de truffes, &c.

Garniture, se dit dans la Marine, d'un mât, d'un vaisseau. Il signifie les choses, & même les personnes nécessaires pour le service d'un vaisseau. Il est défendu de fournir des vivres aux Officiers Mariniers lorsqu'ils sont à terre, s'ils ne sont employés à la *garniture* & armement d'un vaisseau.

Garniture de comble. C'est en Architecture, non-seulement les lattes, tuiles ou ardoises; mais encore le plomb, ou l'enfaîtement & amortissement qui servent à garnir le comble.

☞ Garniture, en termes d'Imprimerie, sont les diverses sortes de bois avec lesquels les Imprimeurs-Compositeurs serrent les formes dans leurs chassis, tels que sont les bois de fond, les bois de tête, les biseaux, &c.

☞ Garniture, s. f. Terme d'Artificier. Il se dit des petits artifices dont on remplit les pots des fusées volantes, les pots à feu & à aigrette, & les ballons.

GARNSBOROUG. Voyez GAINSBOROUG.

☞ GAROCHOIR, ou *Corde de main-torse.* Ce cordage differe des autres en ce qu'on en tord les torons dans le même sens que les fils.

GAROÉ, s. m. Arbre de l'ile de Fer, nommé par les Espagnols Santo *Garoe, Arbor Sancta.* Le *Garoé* est d'une grandeur médiocre, ses feuilles sont toujours vertes comme celles du laurier, & un peu plus grosses que celles d'un gros noyer. Il porte un fruit qui est à peu près semblable au gland, principalement en son écorce, qui renferme un noyau d'un goût excellent, doux & aromatique. Dapper, *p.* 511. Cet arbre fournit de l'eau à toute l'ile, qui n'en a point; car le *Garoé* est toujours couvert d'un brouillard épais, ou d'une nuée qui ne se retire jamais, & qui ne change jamais de figure, si ce n'est pendant le jour, & surtout lorsque la chaleur est dans sa plus grande force, qu'elle semble se dissiper peu à peu & disparoitre. Ce nuage remplit si fort l'arbre de rosée, qu'il en distille continuellement goutte à goutte une eau claire, transparente & légere, jusqu'à dix ou douze tonneaux par jour, qu'on reçoit dans deux bassins de pierre, dont chacun a vingt pieds en carré, sur quatre de profondeur,

deur, que les Insulaires ont fait placer dans cette vue au côté septentrional de l'arbre. S'il arrive par hazard que cette nuée vienne à manquer au mois d'Août, cette perte est réparée par une vapeur qui vient du côté de la mer, & s'épand sur cet arbre, où elle se convertit en rosée, & coule le long de ses feuilles, comme il a été dit ci-dessus. IDEM. Cet arbre fournit une si grande quantité d'eau, que non-seulement les habitans & leurs bestiaux n'en manquent jamais; mais que même les vaisseaux qui y viennent aborder quelquefois, y peuvent faire leurs provisions IDEM. On a élevé une muraille de pierre tout à l'entour de l'arbre, comme si c'étoit une fontaine. IDEM. Il semble par-là qu'il n'y a qu'un *Garoé* dans toute l'ile. Tout cela paroit fabuleux.

GARON, s. m. Nom propre d'une petite riviere de France. *Calaro, Calarona.* Elle coule dans le Lyonnois, & après avoir baigné Brignais, elle se décharge dans le Rhône à deux lieues au-dessus de la ville de Vienne. De Valois, *Not. Gall. p.* 457. croit que *Calarona* est une faute, & qu'il faut dire *Calaro* seulement.

GARONNE, s. f. Nom propre d'une grande riviere de France. *Garumna, Gerumna, Garonna, Geronna, Varumna.* Elle nait aux Pyrennées, dans le Conserans, près de la Catalogne. Elle baigne une partie de la Gascogne & du haut Languedoc, & toute la Guyenne, & ayant reçu la Dordogne; elle prend le nom de Gironda, sous lequel elle se décharge dans la mer de Gascogne, près de la Tour de Cordouan. Cette riviere se grossit des eaux de plusieurs autres, dont les plus considérables sont l'Auriége, le petit Lers, le Jarn, le Lot, & la Dordogne, qui s'y joignent du côté droit, comme la Baise & le Giers du côté gauche. Elle passe à S. Bertrand de Comminges, à Rieux, à Toulouse, à Verdun, à Agen, à Bourdeaux, à Blaie, & à plusieurs autres villes moins considérables. On dit une chose remarquable de cette riviere; c'est que de temps à autre il y remonte de la mer un tourbillon d'eau, qu'on nomme Macaret. Il est de la grosseur d'un tonneau, & il roule sur ce fleuve avec une si grande impétuosité qu'il renverseroit les plus gros navires, s'ils se rencontroient sur son passage: mais comme on entend de trois lieues loin le bruit qu'il fait, & qu'on sait qu'il suit toujours le rivage, les bâtimens se mettent au milieu de la riviere, & les canards & les cygnes courent à terre pour éviter son choc. Voyez sur la *Garonne*, de Valois, *Notit. Gall. p.* 221. *& suiv.* La *Garonne*, selon l'ancienne Géographie, séparoit le pays des Celtes, de celui des Aquitains, & avoit son cours dans celui des Bituriges, dont les Aquitains faisoient partie.

Ce mot, selon Cambden, *Brit. p.* 15. s'est formé d'un ancien mot Gaulois, *Garrw*, qui est aussi de l'ancienne langue Britannique, & signifie, fort, rapide, véhément. Or on sait, dit-il, que la *Garonne* est fort rapide. C'est pour cela que les Poëtes lui ont donné les épithetes de *validus, aquoreus, rapidus.*

GAROU, adj. m. qui ne se dit point tout seul; mais on dit bien un *loup-garou.* C'est un homme travaillé d'une fureur mélancolique, nommée *lycanthropie*, qui le fait courir la nuit, & outrager ceux qu'il rencontre. *Gerulphus.* On appelle figurément un homme bourru, qui ne fréquente avec personne, & qui mene une vie cachée, un *loup-garou.*

Ce mot vient de *gare*, *à cavendo*, parce que ces loups sont dangereux. Du Cange le dérive, avec assez de vraisemblance, de *were*, mot Anglois, qui signifie *homme*: de *were* on a formé *warou*, & ensuite *garou*, en changeant *w* en *g*, comme on a fait dans *William*, que nous écrivons *Guillaume.* Ainsi, *loup-garou* signifie *loup-homme*; c'est-à-dire, homme transformé en loup, ou qui paroît sous la figure d'un loup: car on appelle *loups-garoux*, non-seulement ceux qui ont la maladie dont on vient de parler, mais aussi ceux qu'on croit être sorciers, & se transformer en loups. Le peuple qui leur donne ce nom fait la plûpart des mots dans toutes les langues, il a fait celui dont nous parlons, & l'usage l'a établi dans le sens que le peuple lui a donné, aussi-bien que dans l'autre. Pour l'Anglois *were* il pourroit venir du Latin *vir.*

☞ GAROU, s. m. C'est la même chose que GUILLEDOU. Il n'a guéres d'usage qu'en cette phrase: Courir le *garou.* Ainsi on dit par raillerie d'un jeune homme qu'on accuse d'avoir été en quelque lieu de débauche, qu'il a couru le *garou.* ACAD. FR. 1718. Regardez, regardez Maître Nicolas: Que diantre fait-il là? Je crois qu'il court le *garou. Théâtre de M. Destouches, tom.* 3. *acte* 5. *scen.* 3. *pag.* 96. *du Tambour nocturne.*

GAROU, s. m. *Thimelæa.* Petit arbrisseau dont le tronc est souvent gros comme le pouce, divisé en plusieurs branches longues d'environ un pied & demi, menues, belles, droites, garnies en tout temps de feuilles vertes, semblables à celles du lin, mais plus grandes, plus larges, visqueuses. Ses fleurs sortent du bout de ses rameaux, ramassées plusieurs ensemble, petites, blanches, chacune desquelles est un tuyau fermé dans le fond, évasé en haut, & découpé en quatre parties opposées en croix. Après que ces fleurs sont passées, il paroit un fruit gros à peu près comme celui du myrte, ovale, charnu, rempli de suc; verd au commencement, & rouge quand il est mûr: ce fruit renferme une semence oblongue, couverte d'une pellicule noire, luisante, fragile, sous laquelle on trouve une moelle blanche, d'un goût brulant. Sa racine est dure, ligneuse, longue, d'un goût doux au commencement, mais ensuite âcre & caustique. Le fruit du *garou*, que les plus célèbres Botanistes prennent pour le *granum cnidium* des Anciens, purge violemment, & a une âcreté corrosive; cependant les perdrix, & plusieurs autres oiseaux, en sont friands. On ne s'en sert plus, non plus que des feuilles, qui ont la même qualité. En Latin, *thimelæa foliis lini*, C. B. Il y a plusieurs autres espèces de *garou.* Voyez TRYMELEE, ou THIMELÉE.

GAROUAGE, s. m. Lieu de débauche & obscur, où on ne va que la nuit, ou en cachette. Il n'a pas couché chez lui, il est allé en *garouage*, cela signifie originairement, il a couru comme un loup-garou.

☞ GAROUILLE, s. f. Drogue propre à la teinture de la couleur fauve. Elle vient de Provence, de Languedoc, & de Roussillon. On l'emploie dans la nuance de la couleur gris de rat, où elle réussit fort bien; son défaut se purgeant dans le foulon, lorsque l'on y fait passer les étoffes pour les dégorger.

GARRABOT, s. m. Ce terme en Languedoc signifie un bateau. *Navicula, cymba.*

Le mot *garrabot* vient de *carabus*, qui se trouve dans les gloses d'Isidore.

GARRAF, s. m. Nom propre d'un Bourg d'Espagne, situé sur la côte de la Catalogne, entre Barcelone & Tarragone, à six lieues de la premiere, & à neuf lieues de la derniere. *Garrafa.* Il y a près de ce Bourg une montagne qu'on appelle la Costa de *Garraf*, & que l'on croit être le lieu appellé anciennement *Scala Annibalis.*

GARRE, s. f. Dans quelques Provinces on appelle *garre* une vache pie.

GARREAU, s. f. C'est le nom qu'on donne en quelques Provinces à un taureau pie.

☞ GARRER un vaisseau. C'est un vieux terme qui veut dire calfater. *Garrer* un bateau, *garrer* un train de bois. Les bateliers disent *garrer* un bateau, pour dire, l'attacher, & *garrer* un train de bois, pour dire, le lier.

☞ GARRIERE, GUARRIERE ou GARDIERE, s. f. Mot consacré par les paysans, pour signifier une espèce de terre creusée pour loger ou cacher la *guede.* Ce mot peut signifier, *gardiere* ou *gardienne*, que les paysans qui corrompent la langue, nomment *garriere.* On pourroit autrement l'appeller *guerdier* ou *guidiere.*

GARRIGUES, s. plur. Dans le Languedoc on appelle *garrigues* des broussailles, des landes. De-là est venu le nom de tortue de *garrigues*, qu'on donne à une espèce de tortue terrestre.

GARRO, s. m. Monte Garro, ou Gerro. *Mons Gaurus*, ou *Gallicanus.* Montagne du Royaume de Naples. Elle est dans la terre de Labour, au septentrion de la ville de Sessa.

☞ GARRON, s. m. Le mâle de la Perdrix.

GARROT, s. m. Il signifioit autrefois un trait d'arbalète,

lete, un matras. *Jaculum*. Guillaume de S. André, dans son Hist. en vers de Jean IV. Duc de Bret. dit,

> *Garotz, Saettez & englaignez*
> *Vouloient avoir en leurs enseignes.*

> *Mais plut à Dieu, dit l'autre, qu'Astarot*
> *L'apportast saine aussi-tôt qu'un garrot.* Marot.

C'est-à-dire, aussi vite qu'un trait d'arbaleste.

Ce mot, selon le Président Fauchet, vient de *quadrelli*, ou *carraux*, d'où par corruption on a dit *gareaux*. Voyez Ménage, qui le dérive de *veru*, *broche*, ou de *verutum*. Ducange dit, qu'on appelle en Latin, *garrotus*, ces gros traits qu'on lançoit avec des machines

Garrot, est un gros bâton assez court, avec quoi on serpe les cordes qui lient les fardeaux sur les mulets & sur les charettes.

Garrot d'un cheval, est l'assemblage ou jonction des os des épaules, au bas de l'encolure & des crins du cheval. Ce cheval est blessé, foulé au *garrot*, ou égarroté.

On appelle le *garrot* de l'arçon, cette arcade qui est élevée de deux ou trois doigts au-dessus du *garrot* du cheval. Bande de *garrot*, est la bande de fer qui tient en état les deux piéces de bois qui font l'arçon.

☞ Garrot. On dit figur. & famil. qu'un homme est blessé sur le *garrot*, pour dire qu'il a reçu quelque atteinte qui blesse sa réputation, & qu'on lui a rendu des mauvais offices qui l'empêchent de s'avancer. Acad. Fr.

On dit, en menaçant quelqu'un, qu'on lui donnera cent coups de *garrot*, pour dire qu'on lui donnera cent coups de bâton, ou de cotret.

> *Mais quel Auteur prenez-vous pour modèle?*
> *C'est une honte; y pensez-vous, Marot!*
> *Homme verreux & digne du* garrot. P. du Cerc.

GARROTER, v. act. Lier fortement un fardeau sur quelque voiture, en tournant la corde avec un garrot, ou bâton. *Fortiter alligare*, *vincire*.

On appelle aussi *garroter*, toute autre maniére de lier qui est serrée. On a mené ce prisonnier lié & *garroté*. Il se trouve pour jamais *garroté* contre un mur. Scar. Il se dit au figuré. L'esprit humain a besoin d'un frein pour le retenir; c'est pourquoi on le bride, & on le *garrotte* de religions & de loix. Mont.

GARS, f. m. Vieux mot, qui signifioit autrefois, un joli garçon. *Adolescens*, *masculus*. Il n'est plus en usage qu'en quelques Provinces. C'est un beau *gars*. Un bon *gars*, qui fait tout ce qu'on veut, un bon garçon. Buvons, mes *gars*. *Gars* en *gars* se dit en Bretagne parmi le peuple, pour dire un excellent garçon, comme on dit vin en vin, & bœuf en bœuf, pour du vin, & du bœuf excellent. Cette expression est propre de la Bretagne, & peut-être que le tour vient d'un idiotisme bas Breton.

Ce mot aujourd'hui est bas & populaire, ou du style burlesque.

> *Chacun d'eux ayant des livrées*
> *Fort brillantes & fort dorées*
> *Comme aussi douze francs Hussars,*
> *Qui ne sont pas de fort beaux* gars. Loret.

GARSAILLER. Voyez GARÇAILLER.

GARSE. Voyez GARCE.

GARSIS. Voyez GARCIS, Bourg du Royaume de Fez. *Garsis*. Il est dans la Province de Chaus, aux confins de celle de Gareta, sur la riviere de Milvia. On prend *Garsis* pour l'ancienne *Gala* & *Galapha*, ville de la Mauritanie Tingitane. Maty.

GARSON, f. m. Ce mot autrefois s'est pris dans un mauvais sens. Un de nos vieux Auteurs parle ainsi: Il trouva Renaud monté sur Bayard, lequel il ne tint pas pour ribaud, ni pour *garson*, mais pour un des meilleurs Chevaliers du monde.

☞ GARTACH, f. m. Il y a en Allemagne, dans la Suabe, deux endroits de ce nom. L'un nommé *Klein-Gartach*, est une petite ville à l'Occident du Neker, l'autre nommé *Grosz-Gartach*, n'est qu'un village.

GARTAMPE, ou GARTEMPE, f. f. Nom d'une petite riviere qui tombe dans la Creuse. *Vartimpa*. De Valois, *Not. Gall. p.* 612. Elle est dans la Marche, Province de France; tire sa source des étangs de la Commanderie de Maisommes, & se jette dans la Creuse au-dessous de S. Savin; & non pas dans la Vienne, comme disent le Grand Atlas & Corneille.

Gartampe, ou Gartempe, f. f. Nom d'un Bourg de France, dans la Marche. La riviere de Gartampe qui y passe lui a donné son nom.

GARTER, f. m. Nom d'Office en Angleterre. C'est ainsi que s'appelle le premier Roi d'armes d'Angleterre, l'un des quatre Officiers de l'Ordre de la Jarretiere, dont il porte le nom. Il en tient les registres, où il écrit les noms des Chevaliers qu'on reçoit, avec les armes de leur maison; & s'il arrive des contestations au sujet de ses armes, c'est à lui d'en décider. Il ordonne aussi les solemnités que doivent observer les Chevaliers. L'Office de *Garter* fut établi par Henri V. Voyez Stow. *pag.* 581. & Stat. 14. *Car.* 2. *Chap.* 33. Harris.

GARTZ, f. f. Nom propre d'une petite ville d'Allemagne. *Gartia*. Elle est dans la Poméranie, sur l'Oder, à quatre lieues au-dessus de Stetin. *Gartz* étoit autrefois fortifiée, elle fut démantelée l'an 1638. après avoir été prise & reprise plusieurs fois pendant les guerres des Suédois, en Allemagne.

☞ GARUM. *Γάρον*. C'est une espèce de marinade préparée avec du poisson assaisonné ou confit avec du sel. Le poisson dont on se servoit pour cet effet, est le *scombros*, ou maquereau; comme il paroit par Martial & Horace. *Serm. Lib.* II. *Sat.* 8. *Garo de succis piscis Iberi*. Il y avoit plusieurs espèces de *Garum*. Voyez le Dict. de James. *Garum* signifie chez les modernes la saumure dans laquelle on conserve le poisson, surtout le harang & l'anchois. Voyez SAUMURE.

GARZETTE, f. f. Nom d'un oiseau. C'est un héron blanc, & il y en a de deux espèces. *Ardua alba*, *Garzetta*. La premiere espèce se trouve en Italie. On l'appelle *Garzette blanche*, à cause de la blancheur de son pennage; ses jambes sont noires, aussi-bien que son bec, lequel est long & menu, & très-aigu à l'extrémité: entre les yeux & le bec on lui voit une certaine marque verte; la prunelle de ses yeux, qui est noire, est environnée d'un cercle jaune, ou pour mieux dire, doré, lequel est entouré d'un autre cercle qui est noir; son col & ses jambes sont longues, ainsi qu'aux autres espèces de hérons; les doigts de ses pieds sont semblablement longs; mais ils sont jaunes, celui de derriere est le plus petit de tous: ceux de devant sont proportionnés comme aux autres oiseaux; ses ongles sont longs & aigus, ses ailes sont très-grandes; sa queue est courte, & son corps en général paroit fort menu.

La seconde espèce est plus petite que la premiere, mais elle est plus charnue; son bec est petit, gros & aigu à l'extrémité, & de couleur jaune; le sommet & le derriere de sa tête est d'une couleur approchant de celle du safran, laquelle se voit aussi à la poitrine, bien qu'elle soit plus claire; son col est plus court que celui des autres hérons: il semble que ses yeux soient placés dans le milieu d'une tache jaune; l'iris qui environne la prunelle est jaune, & entourée d'un cercle noir; ses cuisses & ses jambes, qui sont assez longues, sont d'un jaune tirant sur le safran; les doigts de ses pieds à proportion de son corps paroissent plus grands que ceux des autres espèces de hérons, ils sont bruns avec des anneaux bleus qui les environnent. Les deux premiers sont joints avec une membrane, ainsi qu'aux autres; ses ongles sont longs, très-aigus & crochus; l'ongle du doigt du milieu qui est plus long que les autres, est dentelé: sa queue est assez longue.

Il y en a encore une autre de cette espèce qui a le bec court, gros & pointu; les doigts de ses pieds sont bruns, sont très-longs, particulierement ceux de devant; sa tête est d'un jaune fort couvert & foncé; son bec & ses jambes sont d'un jaune pâle, & toutes les autres parties du corps sont blanches.

pourdan & le Béarn. Voyez de Valois *Not. Gall. pag.* 380. *& suiv.* Cependant on appelle encore aujourd'hui souvent, mais populairement, *Gascon*, tout homme qui a le langage & l'accent des Provinces du midi; parce que le peuple ne distingue point le langage & l'accent *Gascon*, du Languedochien, du Perigourdin, &c. mais les confond tous sous le nom de *Gascon*. Le jeune Roi (Louis fils de Charlemagne, fait Roi d'Aquitaine par son pere) qui avoit alors sept ans, vint trouver le Roi son pere à Paderborn, & fit son entrée à cheval vêtu de la maniére des *Gascons*, portant un petit manteau rond, les manches de la chemise fort amples, des bottines où les éperons n'étoient pas liés avec des courroyes, mais enfoncés dans le haut du talon de la bottine & un javelot à la main. Il étoit accompagné dans cette cavalcade de quantité de jeunes gens de qualité du pays de même âge, habillés comme lui, & tous aussi à cheval. P. Daniel, *T. I. p.* 465. Tel étoit au hutiéme siécle l'habillement & l'équipage des *Gascons*. Les *Gascons* passent pour gens d'esprit, adroits, entreprenans, bons soldats, patiens & courageux, mais un peu fanfarons, comme les Espagnols leurs voisins.

Blonde & Genebrard ont cru que ce mot, *Gascon*, venoit de Visigot; mais comme a remarqué Pasquier, *Rech. L. I. C.* 13. longtems auparavant que le nom de Visigot fût en usage, celui de *Gascon* étoit connu. Corneil Tacite, au *dixiéme L. de ses Annales*; Lampridius, en la vie d'Alexandre Sevére, & Silius Italicus en parlent. Voyez Pasquier, *Rech. L. II. C.* 13. & Favyn, *hist. de Navarre*, *L. I. p.* 5. On imprima il y a quelques années un Recueil des bons mots des *Gascons*; mais il n'étoit pas bien fait, & ne fut pas bien reçu du public.

GASCON, s. m. Fanfaron, hableur, querelleur. *Gloriosus.* Cet homme se vante de bien des bravoures, mais c'est un *Gascon*, il hâble. Il est *Gascon*, & pourroit bien avoir querellé son bon Ange. Main. La Fontaine dit en parlant d'amour, Tout homme est *Gascon* sur ce point. Certain renard *Gascon*. Id.

GASCONISME, s. m. Façon de parler introduite par les Gascons, qui vient de Gascogne. Le Poëte Théophile est plein de *Gasconismes*. Ainsi dans la conversation, je crois qu'on peut user de ce mot *Gasconisme*; mais je ne voudrois pas l'employer en écrivant. Bouh.

GASCONNADE, s. m. Vanterie de quelque chose peu vraisemblable. *Vana ostentatio, phalera verborum* Il dit qu'il s'est battu lui seul contre trois hommes, c'est une *gasconnade*, une fanfaronade. On le dit quelquefois d'une excroquerie.

GASCONNER, v. act. Voler adroitement *Surripere.* J'avois une médaille sur ma table, quelqu'un qui y est entré me l'a *gasconnée*.

GASÉ. Voyez GAZÉ.

GASIDIE, subst. masc. & fem. Nom d'une nation en Perse. *Gasidius, a.* Les *Gasidies* sont des gens qui à la vérité conservent encore quelque connoissance du vrai Dieu & qui adorent même Jesus-Christ; mais qui n'ayant depuis longtems ni livres, ni Prêtres, ni instruction, ni aucun secours spirituel, en sont venus jusqu'à ce point d'aveuglement, que d'adorer le Soleil & le Démon. Ils n'ont point d'habitations fixes. Ils habitent dans les plaines de Mésopotamie durant l'hiver; & se rendent l'été aux environs d'Erzeron, vers les sources de l'Euphrate & du Tygre. Jovet, *T. III. p.* 51. Ne seroit-ce point la même chose que les Gaures?

GASMULE, s. m. Nom de faction & de parti. Les *Gasmules* étoient à Constantinople du tems que Baudouin y régnoit, ceux qui demeurérent neutres sans prendre parti, ni pour les Romains, c'est-à-dire, les Grecs ni pour les Latins. *Gasmuli, gens Gasmulica.*

Les Macri dérivent ce mot de *Gasmules* de *χάσμα* qui veut dire *ouverture, séparation, hiatus*, parce que les *Gasmules* demeurérent entre les deux partis, celui des Grecs & celui des Latins.

GASNY, s. m. Nom propre d'un Bourg de France, qui est dans le Vexin Normand, sur la riviere d'Ept, entre Baudemont & Giverny, à demi-lieue de la Roche-Guyon. *Gasny* a titre de Baronnie. Corn.

GASON, GASOUILLER. Voyez GAZON, GAZOUILLER.

GASPARD, s. m. *Gaspardus.* Nom d'homme. *Gaspard* de Coligny fut tué à la Journée de la S. Barthelemi. Il faut prononcer l'*s* dans ce mot, & dans les suivans.

☞ GASPARDE, s. f. Nom propre de femme. *Gasparda.* La Mere *Gasparde* de Ballon fut une des premieres Bernardines réformées de la Congrégation de la Divine Providence. P. Helyot, *T. V. C.* 42.

☞ GASPILLAGE, s. m. Déreglement, désordre, bouleversement. Rien ressemble-t-il mieux à un *gaspillage*, plutôt qu'à un exercice légitime & sage de la profession, tel que le demande la vie des hommes? *Le Brigandage de la Médecine.* *Gaspillage* est en italique: ce qui pourroit faire croire que l'Auteur n'a pas prétendu le donner pour un mot reçu; mais il est à présent en usage.

GASPILLER, v. act. Dissiper son bien imprudemment, & en plusieurs choses vaines & inutiles, sans que la dépense en fasse honneur. *Dilapidare, prodigere, vastare.* Ce jeune homme a tout *gaspillé* le bien que lui a laissé son pere. Ce mot n'est pas du bel usage, il est bas & populaire.

Gaspiller, signifie aussi, Mettre en désordre, ou gâter & désarranger. *Turbare, miscere.* Il a tout *gaspillé* dans mon cabinet, *gaspillé* mes papiers, *gaspillé* mon linge.

On le dit aussi de quelques autres dissipations. On a renversé toutes les confitures de cette noce, les valets ont tout *gaspillé*.

Ihrequez dérive ce mot de *gaspiller*, des langues du Nord. *Spilla* en Islandois, & *gespillan* en vieux Saxon, signifient la même chose que *gaspiller* en François

GASPILLEUR, euse, s. m. & f. Celui ou celle qui gaspille. *Prodigus, profusus.* Pomey.

GASSANIDE, s. m. *Gassanida.* Les *Gassanides* sont une dynastie des Rois Arabes, qui ont porté ce nom plus de quatre cents ans avant Mahomet. Ils étoient de la famille d'Azad, & de la postérité de Kahelan, fils de Saba, fils d'Ischhab, fils d'Iarab, fils de Cathan, qui est Jectan, fils du Patriarche Heber. Ils quittérent l'Arabie après le déluge d'Irem, & vinrent en Syrie auprès d'un lieu abondant en eau nommé Gassan, d'où ils chassérent d'autres Arabes nommés Dhagacmah, & s'y établirent; ce qui leur fit donner le nom de *Gassanide.* Voyez d'Herbelot, *Bibl. Orient.* au mot GASSANIAH. La plûpart des Rois *Gassanides*, portoient le nom d'Hareth, dont les Grecs & les Romains ont fait Arétas, que nous trouvons sur plusieurs médailles, & dans Saint Paul.

GASSAY, GASSEY, s. m. Nom propre d'un Bourg de France, en Normandie, dans le Diocese d'Évreux, entre S. Évroul, Hiesme & Argentan. *Guaccium, Vaccium.* Il est dans l'Hiesmois.

GAST, s. m. Ruine de pays qu'on fait pour incommoder l'ennemi. *Vastatio.* On fit le *gast* dans la Provence, lorsque l'armée de Charles Quint y voulut descendre; ce qui sauva la Province. Ce mot n'est plus usité que dans son dérivé *dégât*, qui signifie la même chose.

Gast vient de *vastum* ou *wastum*, qui signifie, *destruction.* Il signifie aussi la *plaine* qui est vuide d'arbres dans une forêt, qu'on appelle en plusieurs lieux *gâtine.* C'est assurément de là qu'est venu le nom du *Gastinois.* Voyez GATINE.

GAST, est aussi un ancien mot qui entre dans la composition de plusieurs autres. Wendelin croit que le mot de *Gast* signifioit chez les Francs, *Seigneur*, *Dominus*: il appuie sa conjecture de la raison suivante. La loi Salique fut faite par quatre Seigneurs nommés *Wisogast*, *Bodogast*, *Salegast* & *Windegast*. Bodo*gast* étoit un Seigneur de Bodoheim, Sale*gast* de Saleheim, Winde*gast* de Windeheim, &c. ce qui est marqué par ce mot commun de *gast*, qui entre dans tous leurs noms. Meibomius dit que *gast* est un mot de la langue Tudesque, qui signifie un homme propre à tout, Camerarius croit que ce mot signifioit un homme d'esprit, un homme sage, habile, prudent, savant.

☞ GAST, ou GAT, signifie aussi garçon. C'est un bon *gât.* Ce terme est provincial & populaire.

GASTADOUR, s. m. Pionnier, ou homme qu'on mene à l'armée pour applanir les chemins. *Fossor, munitor castrensis.* On disoit autrefois *Vastadour*: ce qui marque que le mot vient de *vastare.* Nicot. En Latin *vastator.*

GASTAL, ou GASTEREN, f. m. Nom propre d'une petite Contrée de la Suisse. *Gastalensis Tractus.* Elle est bornée au levant par le Comté de Sargans, au nord par celui de Toggembourg, & au couchant par le Canton de Zurich. Elle a au midi ceux de Suits & de Glaris, desquels elle dépend. Ce pays est divisé en trois Bailliages, qui portent les noms de *Gasteren*, d'Utanach & Quarten, qui en sont les Lieux principaux.

GASTALDE, ou CASTALDE, f. m. Nom d'un Officier de la Cour de différens Princes. Ce terme étoit en usage au temps du bas Empire. *Gastaldius*, *Gastaldus*, *Gastaldio*, *Gastaldatus*, *Guastaldus*, ou avec un *C*, au lieu du *G*, *Castaldus*, &c. Le *Gastalde* étoit ce qu'on appelle en Italie & en Espagne *Majordôme*, il avoit soin des hôtes du Prince, & étoit comme l'Intendant de sa maison. Il étoit Comte, ce qui prouve que sa charge étoit considérable. Il est souvent parlé des *Gastaldes* dans les loix des Lombards.

Macri croit que ce nom de *Gastalde* vient de l'Arabe *Chasendar*, qui signifie, Pourvoyeur d'une maison. Cette étymologie est trop recherchée, & Macri en la donnant n'a pas observé les régles nécessaires pour connoître l'origine des mots. *Gastalde* vient de deux mots Allemands, *gast* & *baldon*, qui veulent dire, *retenir des hôtes*.

Gastalde, ne signifie quelquefois que Courier, dans les Actes qui regardent l'Italie. On appelloit aussi *Gastalde* un certain Officier Ecclésiastique, ce qui faisoit craindre qu'il y eût simonie à acheter cette charge.

GASTANIN, GASTEIN, ou GASTING, f. m. Nom d'un village de la Baviere, situé sur le Danube, à quatre lieues au-dessous de Ratisbonne. *Gastanina*, *Gastanium*. On a trouvé dans ce village des inscriptions, qui marquent qu'il est l'ancienne petite ville de la Vindélicie, que l'on nomme en Latin *Augustana Castra*.

☞ GASTE, adj. f. Vieux mot. Stérile, inculte. Terre *gaste* & désertée.

☞ Gaste, f. f. C'étoit la coutume des réfugiés François en Hollande, de s'assembler tous les jours tantôt chez les uns, tantôt chez les autres, pour prendre le café & causer de nouvelles, & ils appelloient cela faire la *gaste*, aller en *gaste*. Mademoiselle de la Guerche étoit ce jour-là en *gaste* chez M. de Limeville. *Mém. de Mad.* des Noyers.

☞ GASTER, f. m. Il faut prononcer l'*r* & l'*s*. Mot Grec tout pur, qui signifie *ventre*. On le prend quelquefois pour l'*estomac*. C'est cette partie du corps où les alimens s'assemblent. Dérivé de *gein*, recevoir. Thevenin, *Diction. des mots Grecs de Médecine*.

Ce mot a été formé par Rabelais, lorsqu'il dit Maître-*Gaster* est l'inventeur des Arts, c'est-à-dire, que la nécessité ou la faim, désignées par le mot de *gaster*, qui veut dire *ventre*, a fait inventer aux hommes tous les Arts, pour avoir de quoi subsister.

☞ La Fontaine a emprunté de Rabelais le nom de *Messer Gaster*, qu'il employe dans sa Fable des membres & de l'estomac.

> *Je devois par la Royauté*
> *Avoir commencé mon ouvrage.*
> *A le voir d'un certain côté,*
> Messer Gaster *en est l'image.*

De-là vient sans doute le mot de *Gaste*: pour *repas*, *festin*, *banquet*, dans le Dictionnaire comique, où sont cités ces deux vers du voyage de Brem :

> *Parlons plûtôt de notre* gaste,
> *Qui se fit avec grand plaisir.*

Gaster, γαστὴρ dans Hippocrate, signifie souvent tout l'abdomene, qui compend le bas ventre & l'épigastre, ou toute cette région du corps qui est bornée par le diaphragme, les hypocondres & le pubis. Il le prend aussi pour le ventricule ou l'estomac, qui est le réservoir du boire & du manger, comme dans le sixiéme des *Epidem. sect. 4. Aph. 6.* Hippocrate appelle souvent ainsi l'utérus. James.

GASTEAU. Voyez GÂTEAU.
GASTE-MESTIER. Voyez GÂTE-MÉTIER.
GASTER. Voyez GÂTER.
GASTEUR. Voyez GÂTEUR.

GASTIER, f. m. Terme de Coutumes, qui signifie la même chose que *Messier*. Celui qui est commis pour la conservation des vignes & des autres fruits qui doivent empêcher qu'ils ne soient gâtés, *Frugum custos*. Il en est fait mention dans l'Édit de Henri II. de l'an 1559. Du Cange l'appelle en Latin *Gasterius*.

GASTINE. Voyez GATINE.

GASTINE, f. f. Minéral qui se trouve toujours en quantité dans les mines de fer, & qui en rend la fonte facile.

GASTINE, f. f. Nom propre d'une Abbaye de France, située dans la Touraine, à quatre lieues de Tours, du côté du nord. *Gastina*. Cette Abbaye est de l'Ordre de S. Augustin. Messieurs de Sainte Marthe ne marquent point l'année de sa fondation. Le premier Abbé qu'ils eussent pu trouver, vivoit vers le milieu du douziéme siécle.

GASTINE. f. f. La *Gastine*. *Vastinia*, *Gastinellum*. C'est un petit pays du Poitou, en France. On le met vers les sources de la Toue, entre les villes de Niort, de Fontenay & de Partenay ; mais on en ignore les bornes. On l'appelle aussi *Gâtinois*, mais ce nom se donne plus ordinairement au pays dont on parle au mot GATINOIS.

GASTINOIS. Voyez GÂTINOIS.

GASTIS, f. m. Terme de Coutumes. Dommages, ce qui gâte les biens de la terre. Matiere de *gastis*, veut dire matiere de dommage.

GASTON, f. m. *Gasto*. Nom propre d'homme. *Gaston* de Foix est très-fameux. *Gaston* de Bourbon, Duc d'Orléans, frere de Louis XIII. naquit en 1608.

☞ GASTOUNI, f. m. Ville de la Morée, à quinze milles de Castel-Tornese, & à cinq milles de la mer.

GASTRÉPIPLOIQUE, adj. *Gastrepiploicum*. C'est une veine qui va se joindre au tronc de la veine porte, & qui est faite de quelques rameaux qui viennent du ventricule, & de l'épiploon, & c'est de-là qu'elle a tiré son nom, γαστὴρ & ἐπίπλοον.

GASTRILOQUE, adj. C'est un homme qui parle de l'estomac, qui contrefait un esprit, & dont la voix semble venir de loin. *Ventriloquus*.

Ce mot vient du Grec γαστὴρ, *ventre*, & du Latin *loqui*, *parler*.

GASTRIQUE, adj. *Gastricus*. C'est un nom qu'on donne à quelques veines, à cause qu'elles viennent du ventricule, que les Grecs appellent γαστὴρ. Il y a la *gastrique* majeure, qui s'insere au rameau splénique, & la petite *gastrique*, qui se joint au tronc de la veine porte. ☞ Suc *gastrique*. Voyez SUC.

☞ GASTROCNEMIENS, f. m. plur. Terme d'Anatomie. Nom de deux muscles de la jambe. Ils sont épais, un peu larges, & oblongs, mis sur un même plan, l'un à côté de l'autre, au-dessus du jarret, & forment en partie ce qu'on appelle le gras de la jambe. On nomme interne celui qui est du côté du tibia, & externe celui qui est du côté du péroné. On leur a donné le nom de *Gastrocnémie*, parce qu'ils sont comme le ventre de la jambe. De γαστὴρ, ventre, & κνήμη, jambe. Voyez *le Dict. de James*.

☞ GASTROÉPIPLOÏQUES, adj. plur. f. On appelle ainsi les veines & les arteres qui se distribuent dans l'estomac & dans l'épiploon. *Blanchard* cité par James. De γαστὴρ, l'estomac, & ἐπίπλοον, l'épiploon.

GASTROLATRE, adj. Goulu, qui fait un Dieu de son ventre. *Cujus Deus venter est.*

GASTROMANCE, f. f. *Gastromantia*. Sorte de Divination qui se fait avec des paroles, lesquelles sortent, ou paroissent sortir du ventre. La *Gastromance* est quelque chose de fort extraordinaire, à cause de l'organe bizarre de la parole qu'on employoit dans cette sorte de divination.

Ce mot est dérivé de γαστρομαντεία, qui est composé de γαστὴρ, *ventre*, & de μαντεία, *divination*.

☞ On dit non-seulement *Gastromance*, mais encore *Gastromantie*. *Gastromantia*. La *Gastromantie* plaçoit entre plusieurs bougies allumées des vases de verre ronds & pleins d'eau claire : & après avoir invoqué & interrogé tout bas les démons, on faisoit regarder attentivement la superficie de ces vases par un jeune garçon, ou par une jeune femme grosse, & ils voyoient la réponse dans les images tracées par la réfraction de la lumiere

miere dans le verre. Une autre espèce de *gastromantie* se pratiquoit par le Devin, qui répondoit sans remuer les lévres, en sorte qu'on croyoit entendre une voix aërienne. De S. Aubin. C'étoit le ventre du vase au travers duquel on regardoit, qui fit donner à cette divination le nom de *Gastromantie*.

On l'appelle *gastromance*, parce que ces figures paroissent comme dans le ventre de ces vases.

GASTROMANIE, s. f. Friandise, passion pour la bonne chere, soin de contenter son ventre. *Gastromania*. On ne voit point à sa table cette *gastromanie* d'Archestratus, qui est appellée par Athénée Ὀψοδαίδαλος [illegible] *Opsodædalus & buellurnum Hesiodus aut Theognis*, tant il apportoit de délicatesse & d'industrie à diversifier ses fautes. Mascurat. Cela veut dire un Dédale en fait de mets, l'Hésiode ou le Théognis des gens de bonne chere.

Ce mot vient de γαστὴρ, *ventre*, & μανία *manie*, *folie*, *passion outrée*.

☞ GASTRORAPHIE, s. f. L'art de coudre le ventre, ou de faire une suture au ventre. Du Grec γαστὴρ, *ventre*, & ῥάπτω *je couds*.

Ce mot vient de γαστὴρ, ventre, & de ῥαφὴ, couture.

GASTROTOMIE, s. f. Section du ventre, ouverture de ventre. *Gastrotomia*. C'est la même chose que l'opération Césarienne. Harris. Voyez CÉSARÉE.

Ce mot vient de γαστὴρ, *ventre*, & τέμνω, *seco*.

GASUEL. Oiseau. Voyez CASUEL.

☞ GASULES, s. m. plur. Gardes qui ont la garde des portes de Fez, de Maroc, & de Tarudant, & que le Chérif de ces cantons-là entretenoit pour la garde de sa personne. Marmol en parle, *L. III. C.* 30. au sujet de Laalem Gesula, montagne de Gétulie, d'où on les avoit fait venir. C'est ainsi qu'en Europe nous avons des Souverains qui affectionnent des nations particulieres pour leurs Gardes; comme la Cour de Rome a les Corses, celle de France a les Suisses, &c.

GAT.

GATE, s. f. Les montagnes de Gate. *Gatæ montes*. C'est une longue chaine de montagnes. Elle est dans l'Inde, & s'étend du nord au sud, tout au travers de la presqu'île de l'Inde deçà le Gange, depuis le Royaume de Cambaie, jusqu'au Cap Comorin. Elle sépare aussi cette grande presqu'île en deux parties égales, dont l'une est au couchant, & l'autre au levant.

☞ Gate, s. f. Nom propre d'une riviere des Pays-Bas, qui arrose le Liégeois & le Brabant, & passe à Diest & à Soutlew.

GÂTEAU, s. f. Espèce de pâtisserie ordinairement plate, & ronde, faite avec du beurre & de la farine. *Placenta*. Gâteau des Rois. Voyez Pasquier, *Rech. L. IV. C.* 9. sur le *gâteau* du jour des Rois, où il décrit ce qui s'observe à cet égard, prétendant que ceux qui en furent les premiers introducteurs, fussent gens de Lettres. *Gâteau* feuilleté. *Gâteau* d'amandes. Les Amiénois sont tenus de présenter un *gâteau* au Roi quand il fait son entrée à Amiens. C'est une redevance pour le moulin du Pont Baudry, que Charles VI. donna au Chapitre d'Amiens. De la Morliere, *Antiq. d'Amiens*, *p.* 24. S'il y avoit parmi les Juifs des holocaustes, c'est-à-dire, des sacrifices, où la victime étoit entierement brûlée en l'honneur de Dieu, on les accompagnoit de l'offrande d'un *gâteau*, afin qu'en ces sacrifices même il y eût à manger pour l'homme. Pellisson.

Ce mot vient de *pastellum*, diminutif de *pasta*, d'où vient *pâté*. Ménage. Du Cange le dérive de *wastellus* ou *gastellus*, mot de la basse Latinité, qu'il dit venir du Saxon. Les Picards l'appellent encore *watel*. D'autres encore le dérivent de *goistel*, vieux mot Celtique, ou bas Breton, qui signifie *gâteau*. Nicod le fait venir de *vastus*, *quasi vastellum*, parce qu'un *gâteau* est de large étendue.

Gâteaux, terme de Fonte ou de Sculpture, sont des morceaux de cire dont on remplit les creux des moules où l'on veut jetter des figures.

☞ On appelle *gâteau* d'amandes, une sorte de *gâteau* fait avec des amandes.

☞ Gâteau. Aristote donne aux coquillages la faculté de s'engendrer de race par le moyen de certains *gâteaux*, comme celui des abeilles, lesquels se détachent des coquillages, & que les Anciens appellent *favago*. Les huitres, les buccins, les pourpres & les moules font de ces *gâteaux*, qui sont une espèce de fr.. ou un amas d'humeur visqueuse d'une nature semblable à la semence, & telle qu'en font les grenouilles.

☞ Gâteau de navette, de lin, & autres graines dont on tire de l'huile par la presse.

Gâteaux, terme d'Agriculture, sont des pieces de cire que font les Abeilles dans leurs ruches, qui sont pleins de petits trous qu'elles remplissent de miel. ☞ Le *gâteau* de miel est la gauffre où les mouches d'une ruche font leur miel & leur cire.

Gâteau, se dit proverbialement en ces phrases. Avoir part au *gâteau*; pour dire, Avoir part dans une affaire. On dit aussi, Il a trouvé la féve au *gâteau*; pour dire, Il a trouvé une bonne fortune, une bonne rencontre. Je ne mange pas mon *gâteau* dans ma poche; c'est-à-dire, Je veux donner part du profit de l'affaire à ceux qui me l'ont procurée. On dit aussi qu'il y a bien des gens à partager le *gâteau*, quand il y a plusieurs personnes à partager une succession, ou des intéressés en une affaire qui ont part au profit.

GATELIER, s. m. Nom propre d'une sorte de poire, & du poirier qui la porte. Le *gatelier* se met trop aisément en marmelade, quand on le cuit. La Quint.

GÂTE-MÉTIER, s. m. Est un ouvrier trop facile, & qui donne sa peine à trop bon marché.

Gâte-pâte, *Gâte-plâtre*, *Gâte-bois*, *Gâte-cuir*, se dit des compagnons ignorans qui *gâtent* les matieres qu'ils emploient; & surtout *gâte-papier*, se dit par plaisanterie d'un mauvais Auteur.

GÂTER, v. act. Ruiner, détruire. *Vastare*, *depopulari*. Les soldats ont *gâté* & ruiné tout le pays. La grêle *gâte* les blés.

Ce mot vient du Latin *vastare*, en changeant *v* en *g*. C'est le sentiment commun des Etymologistes.

Gâter, signifie aussi, Travailler mal à quelque besogne, qu'il faut refaire. *Corrumpere*, *vitiare*. On a *gâté* ce bâtiment, pour y avoir voulu conserver quelque vieille construction. Ce Tailleur m'a *gâté* mon habit, il l'a mal taillé. Ce Procureur a *gâté* mon procès par sa mauvaise procédure. Un méchant mot *gâte* toute une piece. On se mit à le supplier de ne vouloir rien *gâter* par la précipitation. Vaug.

Gâter, signifie aussi, Salir, tacher. *Inficere*. Vous avez tout *gâté* mon habit.

Gâter, signifie encore, Dépenser, perdre, dissiper, corrompre. *Perdere*, *dissipare*, *conterere*. Il a bien *gâté* du bien depuis un an. Il a bien *gâté* du temps à faire ce tableau. Il est bas en ce sens.

Gâter, signifie aussi, quand il est joint avec le pronom personnel, Se corrompre. La viande *se gâte* dans la chaleur. Ce vin *se gâte*, il s'évente. Le diné *se gâte*, *prandium corrumpitur*.

☞ Gâter. On dit que l'âge a *gâté* la main à un Écrivain, à un Peintre; pour dire, que l'âge leur a affoibli la main.

Gâter, se dit figurément en plusieurs choses, & de plusieurs manières, & signifie, Rendre moins bon, moins agréable; perdre, ruiner. Il y a un air de vanité & d'affectation dans Pline le jeune, qui *gâte* ses lettres. Bouhours. L'étude a je ne sais quoi de sombre qui *gâte* l'air enjoué. S. Évrard.

Je pris certain Auteur autrefois pour mon maître :
Il pensa me gâter, *&c.* De la Font.

Il s'agit ici de goût dans les ouvrages d'esprit. Votre air spirituel & vos manières fines m'ont *gâté* la Flandre, & enlaidissent à mes yeux toutes les femmes que je veux aimer. Le Ch. d'H. L'expression est singulière; pour dire, que par la comparaison qu'il fait d'elle avec les autres, il ne peut rien trouver d'aimable. Ceux qui ont de la naissance n'ont qu'à ne rien *gâter* pour leur conduite, pour recevoir les graces qui leur sont assurées par le crédit de leur famille. Le P. Gail. La science qui *gâte* bien souvent le naturel, ne fait qu'embellir le vôtre. S. Évr.

S. Evr. La précipitation *gâte* les affaires les mieux concertées. Bell. On a dit aussi du Maréchal de Clérembault, qui n'étoit pas savant, mais qui étoit un des plus beaux esprits de son temps, qu'il *gâtoit* la Cour. Men. L'une & l'autre étoient de ces femmes vertueuses que le monde ne *gâte* point, & qui trouvent le secret de se sanctifier à la Cour. Bouhours.

Un scrupule survint, & pensa tout gâter. La Font.

C'est un fort méchant plat, que sa sotte personne,
Et qui gâte *à mon gré tout les repas qu'il donne.* Mol.

J'aimerois mieux encor ces prêcheurs furieux,
. . . .
Et qui voulant prouver que le Seigneur est doux,
Gâtent *leurs argumens par des yeux en courroux.* Sant.

On dit aussi, *Gâter* un enfant, *gâter* un valet, lorsqu'on a pour lui trop d'indulgence, ou qu'on lui souffre tout, ou qu'on le caresse trop. On *gâte* les enfans en les accoutumant de trop bonne heure à être applaudis. Fen. Le C..... donnoit un peu dans la bonne fortune, & quelques Dames l'avoient *gâté* là-dessus. H. S. de M. On dit aussi, qu'un homme se *gâte* en la compagnie d'un autre, quand il y contracte de mauvaises habitudes, qu'il s'y corrompt. Don Quichotte s'étoit *gâté* l'esprit par la lecture des Romans. On dit à un homme qui survient en une compagnie, Entrez, vous ne *gâtez* rien. Son arrivée *gâta* tout le mystère ; pour dire, le découvrit. Si je l'entête de bel-esprit, la voilà *gâtée* : elle n'en reviendra jamais. Le Ch. d'H. Sénéque a *gâté* bien des esprits. G. G. Un air brusque & grossier *gâte* les meilleures qualités. S. Evr. Un Auteur *gâte* tout quand il veut trop bien faire. La Font. La fortune *gâte* & pervertit la nature. Vaug. Notre raison est *gâtée* par l'amour propre & par l'orgueil qui nous dominent. Cl. On a dit,

Une once de vanité
Gâte *un quintal de mérite.*

On dit aussi, Cet homme s'est bien *gâté* à la Cour, s'est bien *gâté* dans le monde ; pour dire, qu'il s'est bien décrié, qu'il a bien perdu sa réputation. On dit bassement, cela vous *gâtera* la taille, à un homme qui craint de se mettre au travail de peur de s'incommoder. On dit d'un homme qui a trop bu qu'il s'est *gâté*.

Gâter le métier. Faire trop bon marché de sa peine, ou de sa marchandise, en sorte que cela fasse tort aux autres du même métier.

Gâté, ée, part. & adj. *Vitiatus, corruptus, infectus.* On dit Esprit *gâté*. On dit aussi cœur *gâté*, imagination *gâtée* ; mais plus rarement. ☞ On dit qu'une femme, qu'une fille est *gâtée*, pour dire, qu'elle a quelque mal vénérien. On dit, il n'y a rien de *gâté* ; Tout est *gâté*.

Faites des vers comme Racine,
Passez les Dieux en bonne mine,
Et Mirtil en fidélité,
Soyez absent, tout est gâté. De Malezieu.

☞ On dit familiérement & ironiquement à un homme qui fait difficulté de faire une chose bien facile : Vraiment, vous voilà bien *gâté*, pour dire, Vous voilà bien à plaindre. Ac. Fr.

Un enfant *gâté*, c'est un enfant à qui l'on souffre tout.

Mais après bien du barbouillage,
Est demeuré pour arrêté,
Et voilà le fâcheux présage,
Que vous feriez l'enfant gâté ;
Oui, l'enfant gâté *de la mere,*
Voire du pere & du grand-pere,
Des oncles, grands oncles, cousins,
De tous parens, amis, voisins ;
A la maison comme au collége ;
De ceux qui sont, ou qui viendront,
De moi-même ; enfin que dirai-je ?
De tous ceux qui vous connoîtront.
Nouv. ch. de vers.

On dit du feu Roi, Louis Le Grand,

L'Espagnol est tout étonné,
Quand on parle de guerre ;
Le Roi est un enfant gâté,
On lui laisse tout faire.

GATES, s. m. Le Cap. de *Gates*, ou de *Gata*. Anciennement *Charidemum promontorium*. Ce Cap est dans le Royaume de Grenade en Espagne. Il a pris son nom de la pierre d'agate qu'on y trouve, & il est situé à cinq lieues de la ville d'Alméria, du côté du levant. Maty.

GÂTEUR, euse, adj. & subst. Qui gâte. *Corruptor, viciator.* Ceux qui donnent trop de louanges sont des *gâteurs* de gens. C'est un *gâteur* de papier.

GATH. Voyez GETH.

GÂTINE, s. f. Terre vaine, vague & inculte. *Vasta solitudo, plaga deserta & inculta.* On appelle en Poitou, Berri & d'autres Provinces, *gâtine*, ce qu'on appelle en Guienne *Landes*, un pays étendu, désert & stérile. C'est ce qui a donné autrefois le nom au Gâtinois. Il est en usage en Venerie. Voyez FOUILLOUX. Du Cange dérive ce mot de *gualdus* & *galtina*, qui dans la basse Latinité signifioit *forêt*, d'où on a fait d'abord *gaudine*, & puis *Gâtine*. Voyez GAST & GÂTINOIS.

GÂTINOIS, s. m. Nom propre d'une contrée de France *Vastinium, Pagus Wastinensis*, ou *Wastenensis*, ou *Vastinensis*, ou *Wastinisus, Gastinesium*. Le *Gâtinois* comprend le petit pays de Puisaye. Elle a au nord l'île de France, au couchant la Beauce, l'Orléannois & le Berri ; au midi le Nivernois, & au levant la Champagne, & la Brie. Montargis en est la ville capitale, on y met aussi dans les Cartes de Sanson Estampes, Gien, Briare, Cosne & Châtillon sur le Loing. Baudrand étend ce pays jusqu'à la Seine, en y comprenant Nemours, Moret & Milly, qui ont été unies au gouvernement de l'Ile de France.

Le pays de *Gâtinois* est séparé de l'Hurepois par la riviere de Vernison du côté de l'occident, qui se va joindre au Loing à Montagur, & du Sénonois par la riviere d'Yonne du côté d'orient : au midi il est limité par le pays de Puisaye & l'Auxerrois, & au nord par le pays de Sologne & de Beauce. Morin. Le *Gâtinois* comprend les Duchés d'Estampes & de Nemours, le Comté de Rochefort, &c. Id. Ses villes principales sont Montargis dit le Franc, Milly, Nemours, Fontainebleau, Ferrières, S. Mathurin de l'Archaut, Château London, Moret, Piziaux, Châtillon sur Loing, Lorris, Châteaurenard, Choisi, Malezerbe, Putiviers ou Pluviers, la Ferté-Alais, Beaune, Villeneuve la Guiard, & autres. Id. Jacques Spigel, en ses Annotations sur les Antiquités de Richard Berthelin, décrit aussi le *Gâtinois*. Il ne faut point confondre *Wastinium*, le *Gâtinois*, avec *Gastinetum*, *Gâtine* en Poitou. Le *Gâtinois* est médiocrement fertile, sablonneux en plusieurs endroits, mais fort agréable par ses belles forêts & ses rivieres, & abondant en bétail par l'abondance de ses belles prairies & pâturages.

Le mot *Gâtinois* vient du Latin *Wastinensis*, en changeant l'*U* en *G*, selon l'ordinaire. *Wastinensis* est dérivé de *Wastina*, qui en langage ancien des Germains & des Francs, signifie Terre inculte & déserte, & ce nom lui fut donné par les François, parce que c'étoit une contrée pleine d'étangs, de montagnes, de roches, de forêts, & presque par tout inculte & inhabitée. De Valois. *Not. Gal. p.* 630.

Le mot *Wastinois*, ou *Gâtinois*, vient de *Vastum*, large, & étendu, parce que du temps des Romains, & de Jules-César, qui se plaisoit au *Gâtinois*, il avoit une bien plus longue & vaste étendue qu'il n'a à présent. Il étoit presque tout couvert de bois & de pâturage, qui aboutissent à la Champagne d'un côté, & de l'autre au pays du Mans ; ou bien parce que le pays étoit vaste & sablonneux. Morin. C'est-à-dire, stérile ; car c'est le sens

fens de *vastus* en Latin. Lupus, Abbé de Ferrières, remarque que de son temps le *Gâtinois* étoit entiérement planté de bois. D. Guillaume Morin Abbé de Ferrières, a fait l'histoire générale des pays de *Gâtinois*, Sénonois & Hurepois. Il y en a qui disent que ce nom de *Gâtinois* vient de petites montagnes sablonneuses qui y sont, & que les habitans du pays appellent *gâtines*. Il y a dans le Poitou un petit pays appellé aussi *Gâtinois*. Le *Gâtinois* près de Paris est un ancien pays & Comté. On trouve dans les Registres des chartres du Roi un diplôme du Roi Philippe le Long donné à Forest-lès-Milly en *Gâtines*, l'an de grace 1320. au mois de Mai. Dans la coutume d'Auvergne il est parlé de *Gâtines*. Le Mire dans ses chartres Belgiques, *p.* 160. en rapporte une de l'an 1209. dans laquelle il est porté que les *Gâtines* sont des terres forestieres.

GATONISI & AGATONISI, f. m. Nom de lieu. Ce sont deux petites Îles de l'Archipel. *Gatonisiæ Insulæ*. Elles sont près de la côté de Natolie, vis-à-vis de la ville de Mélazzo. On met à la premiere l'ancienne Eleus, & à la derniere l'ancienne Trogelia. Elles n'ont rien de considérable. MATY.

GATONISI, Capo *Gatonisi*, ou Capo Trigua. *Gatonisium*, ou *Trogilium promontorium*. Cap de la Natolie en Asie. Il est au levant de la ville d'Éphèse, vis-à-vis de l'île de Samos. MATY.

GATOPOLI, f. m. Nom propre de lieu. *Gatopolis*, anciennement *Andriaca*. Ancien bourg de la Turquie, en Europe. Il est dans la Romanie, sur la côte de la mer Noire, entre la ville de Salamydi & l'embouchure de la riviére du même nom. MATY.

GATTE, f. f. Terme de marine. Retranchement de bordages que l'on fait au dedans à l'avant du Vaisseau, dont l'usage est de recevoir l'eau que les coups de mer font entrer par les écubières.

GATTES, sont des planches qui sont à l'encoignure; c'est-à-dire, à l'angle commun que font le plat bord, & le pont.

GATTE, f. f. Nom d'un jeu. *Ludus dictus à pueris Gatta, id est Porta, Janua*. Ce mot Anglois *Gatte*, qui signifie porte, est encore en usage parmi nous, dans un jeu que les enfans appellent *La Gatte*; c'est-à-dire, la Porte, à cause des rayes qu'on fait en terre, de la figure d'une porte. HUET, *Orig. de Caen*.

GAU.

GAVACHE, adj. Est un terme injurieux dont on se sert en Espagne en méprisant les personnes sans cœur, & mal vêtues. *Vilis*.

Ce mot vient de *gavache*, mot Espagnol. On nomme ainsi le peuple qui habite les montagnes qui séparent la France de l'Espagne, & ceux du Gévaudan & du Limosin, qui ont été appellés *Gabali* par Strabon, Pline & César, parce que ce peuple va gagner sa vie en Espagne, en s'appliquant aux métiers les plus vils. MÉNAGE, après Covarruvias.

GAVARDAN, f. m. Nom propre d'une ancienne Vicomté de France en Gascogne. *Gabardanus ager*, ou *Vicecomitatus*. Le *Gavardan* a été incorporé il y a plusieurs siécles à la Maison de Béarn, & joint au Marsan pour la Justice & pour les finances. Gavaret étoit la Capitale du *Gavardan*, qui dépendoit du Diocèse d'Auch. DAVITY, CORN.

GAVAS, f. m. Nom propre d'une petite riviére de France, qui vient du Béarn, entre dans les Lannes, & va se perdre dans l'Adour sous Montaut en Chalosse. DAVITY, CORN.

GAUBERT, f. m. Nom propre d'homme. *Waldebertus*. Waldebert, ou Valbert, vulgairement *Gaubert*, confondu mal à propos avec Walbert ou Vaubert, Évêque de Meaux, frere & prédécesseur de S. Faron, naquit vers la fin du sixiéme siécle à Nanteuil en Brie, ou plutôt à Vinant sous Meaux, de parens distingués par leur noblesse. BAILLET, 2 *Mai S. Gaubert* suivit d'abord la profession des armes; ensuite il se retira à Luxeu, & y fut élu Abbé en 625. & mourut en 665. Voyez le P. Henschenius, *Acta Sanct. Maii, Tom I. p.* 274 & *suiv.*

GAUBISSON. Voyez GAMBOISON.

GAUBURGE. Voyez VAUBOURG.

GAUCELIN, f. m. Nom propre d'homme, qu'on écrit *Gaucelin, Gocelin, Gausselin, Gosselin, Gauzlin, Goslin, Gozlin*, En Latin, *Gaucelinus*.

GAUCHE, f. m. Terme relatif. Le côté qui est opposé au droit. *Lævus, sinister*. La main droite, la main *gauche*. L'aîle *gauche* d'une armée, d'une Église.

Ce mot, selon Borel, est dérivé de *guencher*, vieux mot François, qui signifie, *se détourner, éviter, tourner*; ce qui arrive, quand on *gauchit*, quand on tourne à *gauche*, & selon Guichart, il vient de γαῦσος, ou de γαῦρος, tortu, oblique.

☞ GAUCHE. En termes d'Architecture, *gauche* se dit de toute surface qui n'a pas quatre angles dans un même plan, en sorte qu'étant regardée en profil, les côtés opposés se croisent; telle est une portion de la surface d'une vis & de la plûpart des arriéres-voussures. Ce terme est de tous les Arts, tant de Maçonnerie, que de Charpenterie & Menuiserie. Dans celui-ci Blanchart l'applique aussi à la ligne courbe à double courbure, qui est sur une surface. FREZIER.

On le dit figurément de ce qui est mal fait, & mal tourné. Cet homme a l'esprit *gauche*. Sa taille est assez *gauche*. MOL. Cet ouvrage, ce batiment est *gauche*.

On dit aussi, que du bois, est *gauche*, quand il n'est pas droit, & bien équarri. On le dit aussi d'une pierre qui n'est pas droite.

On dit quelquefois absolument, la *gauche*; pour dire, la main *gauche*. Il ne lui a laissé que la *gauche* dans cette marche. Il y avoit un marais sur la *gauche*. ABLANC.

A GAUCHE, adv. Du côté *gauche*. Demi-tour à *gauche*. La Cavalerie étoit à *gauche*. ABL. Cet homme a laissé la Géographie à *gauche*. Les ennemis frappoient à droite & à *gauche*. Il y a un outil d'artisan qu'on appelle un *tourne à gauche*. ☞ On dit figur. Prendre une chose à *gauche*, pour dire, La prendre de travers, La prendre autrement qu'il ne faut. AC. FR.

GAUCHE, f. m. & f. Nom de Secte. L'Antiquité a donné ce nom aux Novatiens, en Orient, & en Grec seulement; car ni en Occident, ni en Latin, je ne trouve point qu'on leur ait donné celui de *Sinister*. Les Ariens, les Macédoniens, les Sabbatiens, les Novatiens, ou *Gauches*, les Quartodécimans & les Apollinaristes. TILLEM *hist. Ecclef. T. IX. p.* 442. Le même Auteur, *T. III. p.* 478 les appelle Gauchers, mais mal; le nom Grec n'est pas ἀριστερός, *gaucher*, mais ἀριστεροί, *gauche*.

GAUCHER, ERE, adj. Qui se sert de la main gauche au lieu de la droite. *Scævola*.

☞ GAUCHER, ERE. Il est quelquefois subst. C'est un *gaucher*. AC. FR.

Il semble qu'en Orient on appella les Novatiens quelquefois les *Gauchers*. On ne rend point de raison de ce nom. TILLEM. *T. III. p.* 478. *ailleurs*, *T. IX. p.* 492. Le même Auteur les appelle *Gauches*, & non pas *Gauchers*. Cela est mieux. Voyez GAUCHE.

GAUCHIR, v. n. Prendre à gauche. *Pergere ad lævam*. En ce sens il est vieux. Mais on dit *gauchir*, pour dire, se détourner, *deflectere, divertere, declinare*. Comme on lui portoit un coup, il *gauchit* un peu, cela empêcha qu'il ne fût blessé.

On dit figurément en Morale, *gauchir* dans une affaire; pour dire, Biaiser, trouver des moyens pour éluder; n'aller pas franchement & son droit chemin; chercher quelque détour, quelque échappatoire pour surprendre son ennemi, ou se défaire de lui. Ces bons Peres vouloient *gauchir*, & alléguoient l'Écriture. MAUCROIX. *Gauchir* aux difficutés. ☞ Quelle misére de *gauchir* toujours, & de n'oser jamais parler franchement dans une affaire de religion! BOSSUET.

Contre son insolence il ne faut point gauchir. MOL.

GAUCHIR, au figuré, se prend aussi quelquefois dans un sens actif, & alors il signifie, Rendre gauche, & changer en pis. *Vitiare, corrumpere*. L'étude immodérée engendre une crasse dans son esprit, & *gauchit* tous ses sen-

fentimens. S. Évr. L'amour propre & l'intérêt, ont tellement *gauchi* les fentimens des hommes, qu'on ne doit rien attendre d'eux. Bell. On appelle cela *gauchir* aux coups que l'on ne peut éviter ; c'est-à-dire, les parer & éluder le mieux qu'on peut. Mascur.

☞ Gauchir, fe dit fimplement pour Eviter. De deux maux il faut *gauchir* le pire. Mad. Du Noyer. Il est vieux & inufité en ce fens.

☞ GAUCHISSEMENT, f. m. L'action de gauchir, de fe tourner d'un autre côté. *Flexio*, & l'effet de cette action. *Flexus*. Les vapeurs montant felon la perpendiculaire, ne peuvent plus que redreffer cette racine contre tous les petits *gauchiffements* que l'obliquité des pores de la terre l'a obligé de fouffrir pour trouver le moyen de pénétrer en fond. Dodart. *Acad.* 1700. *Mém. p.* 55.

GAUCOURTE, f. f. Espèce de robe courte, en ufage autrefois. *Veftis brevior, curta*, Pour robelongue, *gaucourte* & chaperon fept aunes & demie de noir. Déclaration des habillemens de beguin du Duc de Bretagne François, mort le neuf Septembre 1488. rapportée dans l'hiftoire de Bretagne par le P. Lobineau, *T. II. p.* 1502. Voyez la page 1503.

GAUD, f. m. Vieux mot, qui veut dire, *forêt*, *faltus*. Voyez GAUT.

GAUD, f. m. Nom propre d'homme. *Valdus*, *Waldus*, *Gualdus*, *Gaudus*. A Évreux Saint *Gaud* Évêque, fucceffeur de Saint Taurin. Chast. *au* 31 *de Janvir*. Les Chartreux de Cologne en leurs additions à Ufuard le nomment mal, *Gaudus*, & le font Évêque d'York en Angleterre, trompés par la reffemblance des mots d'*Ebroïcum* & *Eboracum*. Molan, Galefinius & Canifius, font les mêmes fautes ; mais à l'égard de l'équivoque du lieu, Molan fe corrige en fa feconde édition, & Galefinius dans fes notes. Id. *p.* 479. Sa propre Églife le nomme *Gaudus* en Latin plutôt que *Valdus*. Id. *p.* 818.

GAUDE, f. f. Plante dont les Teinturiers fe fervent pour teindre en jaune, & qu'on appelle par cette raifon en Latin *luteola*, de *luteus jaune*. C'eft une plante annuelle : elle a une racine qui n'eft pas profonde, & pouffe des feuilles longues, étroites, d'un verd gai, & courbées fur terre en rond. La tige qui s'élève d'entre elles, a trois à quatre pieds de haut, & eft branchue, garnie de feuilles étroites comme celles du bas, & moins longues à proportion qu'elles approchent des fleurs, qui font difpofées en épi, affez longues, & compofées chacune de trois petites pétales irrégulieres, d'un jaune verdâtre : ces fleurs font fuivies d'un fruit verdâtre arrondi, terminé de trois pointes, & qui renferme des femences menues, brunes, & prefques rondes. *Luteola herba falicis folio*, *C. B.* On la feme dans des terres légères en Mars, ou en Septembre. La *gaude* la plus menue & rouffette eft la meilleure. Les céladons, verd de pomme, verd de mer, verd naiffant & verd gai, doivent être alunés, & enfuite gaudés avec *gaude* ou farrette, puis paffés fur la cuve d'Inde.

GAUDÉ, f. m. Terme Latin, qui fe dit des prières qu'on dit à l'Églife. Cette vieille eft toujours une heure après les autres à l'Églife pour dire fes *gaudés*. C'eft comme qui diroit des Alégreffes, lefquels commencent toujours par ces mots, Réjouiffez-vous, & en Latin, *Gaude*.

GAUDÉAMUS, f. m. Terme Latin, qui fe dit en burlefque des réjouiffances des débauchés, & fur-tout de celles de table. Ce prodigue a diffipé tout fon bien à faire de grands *gaudéamus*. Ces termes de *gaudé* & de *gaudéamus*, font fort bas.

☞ GAUDEBILLAUX, f. m. plur. Mot de Rabelais qui fignifie de groffes tripes de bœuf gras.

GAUDENCE, f. m. Vieux terme de Coutume, qui veut dire jouiffance. *Gaudence* d'héritage. *Ufus*, & dans les Chartres *gaudentia*.

Le mot de *gaudence* eft dérivé du mot barbare *gaudentia*, qui a été formé de *gaudere*, qu'on a pris dans le fens de jouir, parce qu'il y a plaifir à jouir des biens, des héritages.

Saint GAUDENS. Nom propre d'un Bourg de la Gafcogne, en France. *Fanum*, ou *Caftrum S. Gaudentii*. Il eft dans le Comté de Comminges, fur la Garonne, à deux lieues de S. Bertrand, vers le nord. *S. Gaudens* appartenoit autrefois au Comté de Comminges, enfuite il a été du Béarn. Il n'eft pas loin de S. Girons, & de S. Lézé, ou Léger. De Valois, *Not. Gall. p.* 500.

GAUDER, v. act. Teindre une étoffe avec de la gaude. *Luteolâtingere*. Les bleus teints en indigo doivent être *gaudés*, & deviennent verd.

GAUDERON, f. m. Voyez GODRON.

GAUDERONNER. Voyez GODRONNER.

GAUDIN. Voyez GALDIN.

GAUDINE, f. f. Vieux mot, qui veut *forêt*. *Sylva* ; *faltus*. Voyez GAUT.

> *Cers i mift, & biffes, & dains,*
> *Puis connins, lièvres, & ferins,*
> *Et maniere de fauvegine,*
> *Tant que plaine en fut la* gaudine.
>
> Phil. de Mousk.

Un Auteur a écrit qu'on appelloit autrefois *Gaudine*, *Gaudina*, cette partie de la France qui eft entre la Seine & la Loire.

☞ GAUDINES, f. f. pluriel. Vieux mot expliqué par *Landes*, dans le Dictionnaire des Arts, & par *forêt* dans le Suplément au Gloffaire du Roman de la Rofe.

> *En près, en jardins, en* gaudines.

On voit par un autre vers, que c'eft un bois où demeuroient les Satyres & les Fées, que les eaux du Déluge contraignirent à chercher une retraite dans un endroit plus élevé.

> *Et les Satyres & les Fées*
> *Sont moult dolens en leurs penfées,*
> *Quand ils perdent par telle cretines,*
> *Leurs délicieufes* gaudines.

GAUDIR. Vieux mot, qui ne fe dit qu'en riant, & dans cette façon de parler, *Gaudir le papat* ; pour dire, Etre à fon aife. On difoit autrefois *fe gaudir* de quelqu'un, pour dire s'en moquer. On difoit auffi *gaudir* ; pour fe réjouir : d'où venoient les mots de *gaudiffeur* & de *gaudifferie*. Nicod.

> *Pendant ce tems, Iris pour fon tour de novice,*
> *Se* gaudiffant *d'un pareil coup d'effai.*

☞ GAUDISSEUR, f. m. Railleur, moqueur. C'eft un vieux mot, auffi bien que le verbe *gaudir*, que Menage dérive de *gaudire*, par métaplafme pour *gaudere*.

Nous étions au fouper en mon Hôtel, ung grand tas de bons compaignons & vrais *gaudiffeurs*, & frères de l'ordre.... 65[e] *Nouvelle nouvelle*.

Les Angevins ont pafsé de tout temps pour grands *gaudiffeurs*. *Rabelais réformé*.

On dit à préfent *gauffer*, *gaufferie*, & *gauffeur*, qui, felon l'Académie, font des termes bas.

GAUDIVAU, f. m. Terme de Traiteur. Chair de veau, hachée pour en faire un pâté. *Vitulina caro intrita*. Un pâté de *gaudiveau*, ou de *gaudiveaux*. Mettre des *gaudiveaux* en pâte. Voyez GODIVEAU. Le Cuifinier François écrit *gaudiveau*.

☞ GAUDIVIS, f. m. Toile de coton blanche, qui vient des Indes Orientales. Elles font du nombre de celles qu'on nomme Baffetas, mais, étroites & peu fines.

GAUDO, f. m. *Territorio di Gaudo*. Nom propre de lieu. *Gaudii terra*, *Laborià campi*. C'eft une campagne très-fertile du Royaume de Naples. Elle a donné autrefois le nom à la Province qu'on nomme aujourd'hui la terre de Labour, & elle fe trouve entre la ville de Capoue, de Pouzzole, & les ruines de Cumes.

GAUDRON. Voyez GODRON.

☞ GAUDY, adj. Réjoui, ou même moqué & raillé. *Gloff. fur Marot.*

GAVE, f. m. Nom de Rivière. *Gabarus*. Le *Gave* d'Offau, ou d'Oleron. *Gabalus Oleronensis*. Rivière de Béarn en Gascogne. Elle se forme à Oleron par le *Gave* d'Alise, & par celui d'Offau, reçoit celui de Suzon & de Sauveterre, & peu après il se décharge dans le *Gave* du Pau.

Le *Gave* Béarnois, ou de Pau, *Gabarus Benearniensis*, *Biarnensis*, ou *Palensis*. Rivière de Gascogne & de Béarn. Elle se forme dans la Bigorre par l'union des *Gaves* d'Azun, de Cauterès, de Lavedan, & de Baretge. Ensuite entrant dans le Béarn, elle arrose la ville de Pau, qui lui donne le nom, elle baigne encore Lescar & Outrès, & ayant reçu le *Gave* d'Oleron, elle se décharge dans l'Adour entre Bayonne & Dax.

☞ GAVELÉ, ÉE. adj. Vieux mot. Desséché.

GAVENNE, f. f. Droit que quelques Seigneurs prennent sur les terres des Églises, dont ils sont gardiens & protecteurs: ce droit consiste dans une certaine quantité de grains. *Tutela redemtio*. Monstrelet parlant de ce droit que le Duc de Bourgogne avoit à cause de son Comté de Flandres sur les terres & Seigneuries des Églises du Cambresis, dit, Et se nomme icelle Seigneurie appartenant audit Comte de Flandres la *Gavenne* du Cambresis.

GAVER, ou selon l'Hébreu GUR, f. m. Nom propre d'un lieu de la Terre-Sainte, où Ochozias Roi de Juda fut blessé à mort par les gens de Jéhu. 4. *L. des Rois*, *IX*. 27. *Gaver*, *Gur*. L'Écriture dit qu'Ochozias fut tué à la montée de *Gaver*. Les uns disent que c'est le nom d'une montagne, & les autres d'une ville sur cette montagne. Quoi qu'il en soit, ce lieu étoit vis-à-vis de Jéblaam; & dans la demi Tribu de Manassé d'en-deçà le Jourdain, selon le P. Lubin.

☞ GAVETTES, f. f pl. Sortes d'ouvrages d'argent, ou d'argent doré, que font les Tireurs & Ecacheurs d'or & d'argent. Elles sont avec les lingots affinés, le batu & le fil d'or & d'argent, du nombre des marchandises qu'il est défendu d'apporter & faire venir en France, des pays étrangers & des Principautés enclavées dans le Royaume.

GAUFFRE, f. m. Rayon de miel. *Favus*. On nous a servi du miel dans les *Gauffres*. L'Ac.

C'est aussi une menue pièce de pâtisserie faite de fleur de farine, d'œufs & de sucre, & cuite entre deux fers treillissés comme de petits carreaux.

Ce mot vient de *gafrum*, qui est dérivé de *wafel*, ou *wafre*, mots Allemands, Flamands & Anglois, selon Ménage, après Vossius. D'autres le dérivent de *calidivora*, parce qu'on la mange chaude; d'autres du mot Picard *Gaufre*, qui signifie *rayon de miel*.

On dit qu'un homme est la *gaufre*, ou entre deux *Gauffres*, quand il est pressé de deux côtés, quand il est persécuté par deux puissances contraires, quand il est au milieu de deux personnes dans un lit étroit, dans un fond de carrosse.

GAUFFRE, est aussi une façon qu'on donne à une étoffe en y faisant plusieurs figures avec un fer chaud: ce qui s'est dit à cause qu'on se sert de fers, comme les Pâtissiers, à faire des *gauffres*.

GAUFFRE, adj. m. & f. Terme populaire & bas, qui signifie, qui est de mauvais goût, mal entendu, mal bâti, ridicule. *Abnormis*, *incompositus*, *ridiculus*, *absurdus*. Cela est bien *gauffre*.

GAUFFRER, v. act. Imprimer sur un drap, sur un habit, avec des fers à gauffre, divers figures. *Formare figuras*, *imprimere*. On *gauffroit* ainsi autrefois les cheveux avec le fer pour y faire des boucles & des anneaux.

GAUFFÉ, ÉE part. pass. *Notatus*, *signatus*, *impressus*.

GAUFFREUR, f. m. *Signator*, *notator*. C'est un des titres que prennent les Découpeurs dans leurs Lettres de Maîtrise, où ils se nomment *Découpeurs*, *Gauffreurs*, *Egratigneurs*: c'est-à-dire, ceux qui piquent le taffetas, mouchettent & figurent les étoffes avec des fers propres à cela.

GAUFFRIER, f. m. Fer double, plat & treillissé, dans lequel on fait cuire des gauffres. *Forma*.

GAUFFRURE, f. f. La manière de gauffrer. *Formatura*. La *gaufrure* n'est plus à la mode.

GAUGE. f. f. Ce mot se trouve dans quelques Coutumes. C'est un nom de mesure des choses liquides, d'où l'on a fait *jauger*, & ses dérivés.

GAUGIER, v. act. & neut. Terme de Coutumes. Mesurer jauger. *Metiri*, *explorare*.

Ce mot est dérivé de *gauge*, qui est un nom de mesure.

GAVI, f. m. Nom propre d'une petite ville de l'État de Gênes en Italie. elle est sur la rivière de Lemo, vers les confins du Montferrat & du Milanois, à six lieues de la ville de Gênes, & environ à cinq d'Aléxandrie de la Paille & de Tortone. *Gavi* est une place importante par sa situation; mais ses fortifications sont fort mal entretenues.

SAN GAVINO, f. m. Nom propre d'un Fort avec une Église, situé dans la Sardaigne, à l'embouchure de la rivière de Torre, dans le Golfe de Porto-Torre. *Fanum Sancti Gavini*. Ce lieu est la place de la ville nommée anciennement *Turris Libissinis*, ou *Bissinis*, *Turres*, *urbs Turritana*, qui fut ruinée par les Lombards, l'an 596. Elle avoit un Archevêché, qui fut transféré à Sassari. MATY.

GAVION, subst. masc. Gosier. *Jugulum guttur*. Les deux côtés du *gavion* sont façonnés en guise d'un joug de bœuf. Il est si saoul qu'il en a jusqu'au *gavion*. On lui a coupé le *gavion*. Il est bas.

GAVITEAU, est un terme de Marine qui se dit sur les côtes de Provence, & qui signifie la même chose que bouée sur les côtes de l'Océan. C'est un morceau de bois qui flote sur l'eau, & qui marque quelque ancre, quelque pieu, quelque rocher auquel il est attaché.

☞ GAULADE, f. f. Coup de gaule. C'est un mot burlesque, employé par d'Aubigné, au commencement de sa confession catholique de Sancy, au sujet de l'absolution de Henri IV. " Il a fallu, dit-il, que „ ce brave Roi, se prosternant au pied du Pape, ait „ reçu les *gaulades* en la personne de M. le Convertisseur, (Cardinal du Perron) & du Cardinal d'Ossat, lesquels furent couchés de ventre à bechenez, „ comme une paire de maquereaux sur la grille, depuis *Miserere* jusqu'à *vitulos*. Encore dit-on qu'il a „ fallu depuis jouer le même jeu entre la personne „ de Sa Majesté & M. le Légat: toutefois ç'a été „ doucement & sous la custode. „

Voici sur quoi cette raillerie est fondée.

„ Entre autres cérémonies il falut que les Procureurs de „ Henri IV. se missent à genoux auprès du thrône de „ Clément VIII. & qu'ils courbassent la tête pendant „ que l'on récitoit le *Miserere*. A chaque verset le „ Pape les touchoit doucement de sa baguette; le Rituel le veut ainsi, selon la pratique des anciens „ Romains dans l'affranchissement des Esclaves...... „ *Dict. de Bayle*, *art*. BOTERO, *rem*. B.

GAULARD, f. m. Nom d'homme, vrai ou feint, qu'on a dit populairement & proverbialement de tout homme sot & ridicule. *Gallardus*. Le bon homme Hierocle faisoit passer toutes sortes de bêtises les plus grossières sous le nom de *quidam scholasticus*, comme nous avons fait en France sous celui de Monsieur *Gaulard*. MASCURAT, p. 223. Il ne paroît pas que l'usage de ce dictum dure encore.

GAULE, f. f. ou GAULES, f. f. & plu. Nom ancien d'une grande Contrée d'Europe. *Gallia*, *Gallia*. L'ancienne *Gaule* a été une des plus célèbres Regions de l'Europe. Elle avoit au levant la Germanie & l'Italie, les Alpes la séparant de celle-ci, & le Rhin de celle-là. La mer d'Allemagne & celle de Bretagne la baignoit au nord, l'Océan Aquitanique, ou Occidentale au couchant, & la mer Méditerranée au midi; les montagnes des Pyrénées la séparoient de l'Espagne, entre le midi & le couchant. Cette Région n'étoit pas une Monarchie particulière, elle étoit possédée par un grand nombre de peuples, indépendans les uns des autres, dont nous marquerons les noms, en décrivant les parties de la *Gaule*. Ses plus considérables montagnes étoient les Alpes, les Pyrénées, le mont Jura, & les montagnes de Cevennes. Ses principales rivières, le Rhin, la Meuse, la Seine, la Loire, la Garone, le Rhône & la Saone. Elle renfermoit le Royaume de France tel qu'il est aujourd'hui, la Savoye, la Suisse, une petite partie du pays des Grisons, & toute la partie de l'Allemagne, & des Pays-Bas, qui sont au couchant du Rhin. C'étoit la vraie *Gaule*;

Gaule; mais les Gaulois ayant passé les Alpes, & & conquis une partie de l'*Italie*, ils donnerent le nom de *Gaule* à leurs conquêtes; ce qui fit naitre la division de la *Gaule* en *Gaule* Cisalpine, ou Citérieure, & en Transalpine, ou Ultérieure; dont la première fut encore subdivisée en Cispadane, & en Transpadane, & la Transalpine le fut en *Gaule* Comata & Braccata; & après qu'elle eut été conquise, par les Romains en *Gaule* Narbonnoise, Aquitanique, Lyonnoise & Belgique. Ce fut à cause de ces différentes parties, qu'on fit de la *Gaule*, qu'on lui donna fort souvent le nom de *Gaules* au pluriel. Voyez Cluvier, *Germ. Antiq. L. I. C.* 2, 3, 4, 5, &c.

Ces différens noms viennent des divisions qui s'en firent sous les Empereurs Romains, divisions qui changerent plusieurs fois, comme nos Gouvernemens & nos Généralités changent. Jules César est le premier qui la réduisit en Province, & la divisa en Celtique, Belgique & Aquitanique. Auguste fit un second département. Il divisa la Celtique en cinq Provinces, qui furent appellées Lyonnoises. Il partagea la Belgique en quatre toutes Consulaires, qui sont les deux Belgiques & les deux Germanies. Enfin il divisa l'Aquitaine en trois, & la Narbonnoise en cinq, la première Consulaire & les autres Présidiales. Hadrien fit encore un nouveau département dans les *Gaules*; il subsista jusqu'à Constantin, qui introduisit les cinq Viennoises, dont nous parlerons plus bas. Honorius confirma en 418. ce nouvel établissement. L'Église suivit ces départemens des Empereurs dans ses Provinces, qu'elle régla sur celle de l'Empire. Voyez la *Notitia Episcopatuum Galliæ Papirii Massoni operâ.*

Cluvier dit que les *Gaules* n'étoient qu'une partie de l'ancienne Celtique, qui comprenoit l'Illyrie, la Germanie, la *Gaule*, l'Espagne & les Iles Britanniques. *Germ. Antiq. L. I. C.* 4. que tous ces pays furent peuplés par Aschenez, arrière petit-fils de Noé, & fils ainé de Gomer, *Ibid.* D'où vient que ces peuples avoient tous la même langue. *Ibid. C.* 5, 6, 7, 8.

Le Prêtre Sitfroy dit, que du tems de Charles Martel la *Gaule* s'appelloit *Gaudina*: sur quoi Chorier, histoire du Dauphiné, *Tom. I. p.* 499. remarque que les Latins auroient dit *Galdina*, & que peut-être leurs Auteurs en ont tiré le nom de *Gallia*. Mais qu'elle apparence? Et depuis quand ce mot de *Gaudina* étoit-il en usage? Voyez au mot GAULOIS les étymologies.

On prend quelquefois, sur-tout en vers, le nom de *Gaule* pour celui de France. On dit aussi au pluriel les *Gaules*, dans le style grave & sérieux, & dans le burlesque. Gratien laissoit Merobaude, Roi des François dans les *Gaules* pour les garder. Fléch. Gratien fit marcher les troupes qu'il avoit retenues dans les *Gaules*. Id.

On dit proverbialement, il a les armes du Roi des *Gaules* sur les épaules, façon de parler burlesque qui veut dire, il a une fleur de lis sur les épaules, ce qui est une marque d'infamie.

☞ La *Gaule* a pour symbole sur les médailles une espéce de javelot, que Virgile nomme *gasum*. Elle est vêtue d'une saie assez semblable au juste-au-corps qu'on y porte aujourd'hui. Le saie étoit un habit militaire Joubert, *Science des médailles.*

Gaule Aquitanique, ou Aquitaine. C'étoit anciennement une des quatre parties générales de la *Gaule* Transalpine, ou vraie *Gaule*. *Aquitania*, *Gallia Aquitanica.* Elle étoit renfermée du tems de César entre la Garone, les Pyrénées & l'Océan. On l'étendit ensuite jusqu'à la Loire, qui la séparoit de la *Gaule* Lyonnoise, depuis sa source jusqu'à son embouchure. Ainsi elle comprenoit toute cette partie de la France, où l'on trouve maintenant le Poitou, la Saintonge, le Périgord, la Guienne, la Gascogne, le Béarn, le Quercy, le Rouergue, l'Auvergne, le Limosin & le Berri. On divisoit cette *Gaule Aquitaine* en trois parties qui étoient distinguées par les nombres de premiere, seconde & troisieme. Maty. Voyez AQUITAINE.

Gaule Aquitanique premiere. C'étoit la partie la plus orientale de l'Aquitaine, & ainsi la premiere qu'on rencontroit en venant à Rome. *Gallia aquitanica prima.* Sa Capitale étoit *Avaricum*, aujourdhui Bourges, & ses peuples les Bituriges, les Cubes, les Arverniens, les Lémovices, les Gabaliens, les Éleutères, les Ruténiens, les Vélaunes & les Cadurciens. Elle comprenoit toute l'étendue des Archevêchés de Bourges & d'Alby, & des Evêchés qui en sont suffragans. Maty.

Gaule Aquitanique seconde. C'étoit la partie la plus septentrionale de la *Gaule* Aquitanique. *Gallia Aquitanica secunda.* Elle s'étendoit le long de l'Océan. Ses peuples étoient les Pictons, les Sanctons, les Bituriges, les Vibisques, les Nitiobriges, les Petrocoriens, & les Agesinates. Sa Capitale étoit Bourdeaux, & elle renfermoit l'Archevêché de Bourdeaux, & les Évêchés qui en sont suffragans.

Gaule Aquitanique troisiéme, ou Novempopulanie. *Gallia Aquitanica tertia*, ou *Novempopulana.* C'étoit la partie la plus méridionale de la *Gaule Aquitanique.* Elle étoit le long des Pyrennées & de l'Océan. & contenoit neuf peuples, qui lui firent donner le nom de Novempopulanie. Les Ausciens, les Bénéaniens, les Bigerriens, les Conséraniens, les Convenes, les Datiens, les Elusates, les Tarbelliens, les Vesates. Ausch en étoit la ville capitale, & elle renfermoit l'Archevêché de cette ville, & les Évêchés qui en sont suffragans. Maty.

Gaule Belgique. C'étoit anciennement la plus grande & la plus septentrionale partie de la *Gaule*. *Gallia Belgica.* Elle avoit au levant la Germanie, dont le Rhin la séparoit; au midi la *Gaule* Narbonnoise; au couchant la Lyonnoise, avec la mer de Bretagne, & au nord l'Océan Germanique. Elle renfermoit toute la partie de l'Allemagne, qui est au couchant du Rhin, avec l'Alsace, la Lorraine, la partie des Pays Bas qui est au couchant du Rhin, la Picardie, la plus grande partie de la Champagne & de l'Ile de France; & elle étoit divisée en Belgique premiere & Belgique seconde. Maty. Voyez BELGIQUE.

Gaule Belgique premiere. Nom de la partie de la *Gaule* Belgique qui s'étendoit vers le midi, & les sources du Rhin & de la Moselle. *Gallia Belgica prima.* Elle renfermoit la Germanie supérieure, & avoit Tréves pour sa Capitale. Ses peuples étoient les Vangions, les Nemetes, les Triboces, les Leuces, les Viroduniens, les Médiomatrices & les Tréviriens, & ainsi elle comprenoit l'Archevêché de Tréves, les Évêchés de Mets, Toul, Verdun, ceux de Strasbourg, de Spire & de Wormes, & une partie de l'Archevêché de Mayence. Maty.

Gaule Belgique seconde. Nom de cette partie de la *Gaule* Belgique qui étoit vers le nord, & les embouchures du Rhin, & de la Moselle. *Gallia Belgica secunda.* Elle comprenoit la Germanie inférieure, & avoit la ville de Rheims pour sa Capitale. Ses peuples étoient les Ubiens, les Bataves, les Tungres, sous lesquels on comprend les Aduaticiens & les Eburons; les Morins, les Atrebates, les Ambianiens, les Bellovaciens, les Sylvanectes, les Suessions, les Veromanduiens, les Remois, les Nerviens, auxquels on peut ajouter les Toxandres, qui occupoient les iles de la Zélande. La seconde Belgique comprenoit donc tous les pays qui sont entre la Loire & la Meuse, & entre la Meuse & le Rhin, depuis son confluent avec la Moselle jusqu'à son embouchure. Maty.

On distingue encore une troisiéme & une quatriéme Belgique, qui sont la Germanie supérieure, & la Germanie inférieure. Celle-là comprenoit les Vangions, les Némétes & les Tribocciens; c'est-à-dire, Vormes, Spire & l'Alsace; celle-ci les Tungres, les Aduatices, les Ubiens, les Sunices, les Condrusiens, les Ménapiens, les Ambivarites, les Toxandriens & les Bataves; c'est-à-dire, tous les pays qui sont le long du Rhin, depuis l'Évêché de Vormes jusqu'à l'embouchure de ce fleuve.

Gaule Braccate. C'étoit une partie de la *Gaule* Transalpine. *Gallia Braccata.* Elle prenoit son nom d'une espèce d'habillement que ses habitans portoient, & qu'on appelloit *Bracca*, ou *Braccæ*. Quelques-uns croient que cet habillement étoit un simple haut-de-chausse

chausse qu'on nomme encore brave du nom de *Bracca*; mais d'autres estiment que cet habit comprenoit le pourpoint, le haut-de-chausse, & les bas joints ensemble, qui est une espéce d'habit qu'on voit encore porter à la plupart des Paysans Suisses. Quoi qu'il en soit, cette *Gaule* est la même que la Narbonnoise. Maty. Voyez Gaule Narbonnoise.

Gaule Celtique. C'étoit une partie de la Gaule Transalpine. *Gallia Celtica*. Voyez Gaule Lyonnoise, c'est la même chose.

Gaule Comate, ou Chevelue. Nom ancien de la plus grande partie de la *Gaule* Transalpine. *Gallia Comata*. Elle fut nommée chevelue, parce que ses habitans laissoient croître leurs cheveux, & elle comprenoit ces trois grandes parties de la *Gaule*, la Belgique, la Lyonnoise & l'Aquitanique. Maty.

Gaule Circumpadane. C'étoit anciennement une partie de la *Gaule* Cisalpine. *Gallia Circumpadana*. Elle prenoit son nom de sa situation autour de la riviére du Pô, en Latin *Padus*.

Gaule Cisalpine, ou Citérieure. Nom de la partie de l'Italie que les anciens Gaulois occupérent. *Gallia Cisalpina*, ou *Citerior*. Elle étoit bornée au nord & au couchant par les Alpes; au sud par la mer Méditerranée, & au levant par la riviére d'Arsa, qui la séparoit de la Dalmatie; par la mer Adriatique; par la riviére d'Efino, qui les séparoit du pays des Picéniens; & par l'Arno, qui la séparoit de l'Étrurie. On comprenoit sous la *Gaule* Cisalpine la Subalpine, & on la divisoit en *Gaule* Cispadane & Transpadane, sur lesquelles on remarquera en particulier les pays compris aujourd'hui dans la *Gaule* Cisalpine des Anciens. On dira seulement ici qu'elle répondoit à peu près à la Lombardie. Maty. Voyez Cluvier, *Ital. Antiq L. I. C. 2. p. 22.* La *Gaule Cisalpine*, s'est aussi appellée *Gaule Italique*, *Gallia Italica*. Voyez Cluvier, *Ital. Ant. L. I. C. 2. p. 21.* & *German. Antiq. L. II. C. 1.*

Gaule Cispadane. Nom propre de la partie méridionale de la *Gaule* Cisalpine. *Gallia Cispadana*. Elle étoit au midi du Pô. Ses peuples étoient les Anamans, les Boyens, les Senonois, les Lingonois & les Liguriens; c'est aujourd'hui la plus grande partie de la Romandiole, les Duchés de Modéne & de Parme, la République de Génes, & une partie de la Toscane, du Milanois, du Montferrat & du Piémont.

Gaule Citérieure, *Gallia Citerior*. Voyez Gaule Cisalpine.

Gaule Gothique. On donna anciennement ce nom au Languedoc, parce qu'il fut possédé par les Goths. *Gallia Gothica*.

Gaule Grecque. Voyez GALLOGRÉCE.

Gaule Lyonnoise, ou Celtique. Nom ancien d'une grande partie de la *Gaule* Transalpine. *Gallia Lugdunensis*, ou *Celtica*. Elle avoit la Belgique au nord; l'Aquitanique, avec la Narbonnoise au sud; l'Océan au couchant; & les Alpes au levant. On la divisoit en cinq parties que nous allons décrire en particulier.

Gaule Lyonnoise premiére. C'étoit une partie de la *Gaule* Lyonnoise. *Gallia Lugdunensis prima*. Lyon en étoit la capitale, & ses peuples les Lingons, les Æduiens, les Segusiens & les Manduliens. Ils occupoient les Diocéses de Lyon, & des Évêchés qui en sont suffragans. On dit simplement Premiere, seconde Lyonnoise, &c. sans y mettre le nom de *Gaule*. La premiere Lyonnoise étoit Consulaire.

Gaule Lyonnoise seconde. C'étoit une partie de la *Gaule* Lyonnoise. *Gallia Lugdunensis secunda*. Rouen étoit sa capitale, & ses peuples les Abrincates, les Biducasses, les Caletes, les Éburovices, les Lexoviens, les Sessuens, les Unelles, & les Velocasses. Ces peuples possédoient les Diocéses de Rouen, & des Évêchés qui en sont suffragans. La seconde Lyonnoise & les suivantes n'étoient gouvernées que par des Présidens, c'est pourquoi elles portoient le nom de Présidiales.

Gaule Lyonnoise troisiéme. Nom d'une partie de la *Gaule* Lyonnoise. *Gallia Lugdunensis tertia*. Tours en étoit la ville capitale, & ses peuples portoient les noms de Cénomans, d'Andegaves, de Curiosolites, d'Osismiens, de Redonois, de Turonois & de Vénétes. Ils occupoient l'Archevêché de Tours, & les Évêchés qui en étoient suffragans.

Gaule Lyonnoise quatriéme. *Gallia Lugdunensis quarta*. Cette partie de la *Gaule* Lyonnoise avoit pour capitale *Agendicum*, qui est la ville de Sens. Ses peuples étoient les Parisiens, les Meldes, les Carnutes, les Aurélians, les Sénonois, les Tricasses & les Vadicasses. Et ils occupoient les Archevêchés de Sens & de Paris, avec les Diocéses de leurs suffragans. Maty.

Gaule Lyonnoise cinquiéme. *Gallia Lugdunensis quinta*. Cette partie de la *Gaule* Lyonnoise avoit Besançon pour sa capitale, & ses peuples étoient les Rauraciens, les Helvétiens & les Séquaniens. Ils possédoient la Franche-Comté, la Bresse, le Bugey & la Suisse, où l'on trouve l'Archevêché de Besançon, les Évêchés de Belley, de Lauzane & Bale, & une partie de celui de Constance. Maty.

Gaule Narbonnoise. C'étoit une des grandes parties de la *Gaule* Transalpine. *Gallia Narbonensis*, ou *Braccata*. Elle s'étendoit d'orient en occident, depuis les Alpes qui la bornoient au levant, jusques aux Pyrenées, & à la *Gaule* Aquitanique, qu'elle avoit au couchant. Elle avoit la *Gaule* Lyonnoise au nord, & la mer Méditerranée au midi. Elle renfermoit tous les pays suivans, le Languedoc, le Comté de Foix, le Gévaudan, le Velay, le Vivarois, la Provence, le Dauphiné & la Savoye. Cette *Gaule* fut divisée en trois parties, qui furent ensuite incorporées dans la *Gaule* Viennoise; la Narbonnoise premiere fut la Viennoise seconde; la Narbonnoise seconde fut la Viennoise troisiéme, & la Narbonnoise troisiéme fut la Viennoise premiere. Voyez Gaule Viennoise. Maty.

Gaule Novempopulane, ou la Novempopulanie. Voyez Gaule Aquitanique troisiéme, ou Novempopulanie.

Gaule Ripariense. *Gallia Ripariensis*. Voyez Gaule Viennoise premiere.

Gaule Subalpine. Nom d'une partie de la *Gaule* qui prenoit son nom de sa situation au pied des Alpes. *Gallia subalpina*. Elle porte aujourd'hui celui de Piémont, qui signifie la même chose. Ses peuples étoient les Salasses, les Segusiens, les Tauriniens & les Vagiens. Maty.

Gaule supérieure. C'est la même que la Belgique. *Gallia superior*. Voyez BELGIQUE.

Gaule Togate. *Gallia Togata*. La plupart des Géographes donnent ce nom à toute la *Gaule* Cisalpine; mais Baudrand prétend que la *Gaule Togate* n'étoit qu'une petite partie de la Cisalpine, & qu'elle ne s'étendoit que depuis Plaisance jusqu'à Ancone, ayant le Pô au nord, & l'Apennin au sud, Quoi qu'il en soit, ce pays reçut ce nom de la maniére dont s'habilloient ses habitans; portant, comme les Romains, une robe appellée en Latin *toga*. Maty.

Gaule transalpine, ou ultérieure. La *Gaule* Transalpine étoit la vraie *Gaule*. *Gallia Transalpina*, ou *ulterior*. Elle étoit appellée Transalpine, parce que les Romains devoient passer les Alpes pour y aller; & ultérieure, parce qu'elle étoit plus éloignée d'eux que la *Gaule* Cisalpine. Voyez GAULE.

Gaule Transpadane. *Gallia Transpadana*. C'étoit la partie septentrionale de la *Gaule* Cisalpine, & elle prenoit son nom de sa situation au-delà du Pô, par rapport à la ville de Rome. Ses peuples étoient les Carniens, les Cénomaniens, les Euganiens, les Insubres, les Istres, les Léves, les Lépontiens, les Libiciens, les Orobiens, les Salasses, les Ségusiens, les Tauriniens & les Vénétes. Ainsi elle renfermoit les États des Vénitiens en Italie, le Mantouan, la Valteline, les Préfectures des Suisses en Italie, & les parties du Milanois, du Montferrat & du Piémont, qui sont au nord du Pô. Maty.

Gaule Viennoise. *Gallia Viennensis*. Lorsque l'Empire Romain commença à tomber en décadence, on donna à une partie de la *Gaule* le nom de *Gaule Viennoise*, à cause de la ville de Vienne, qui en fut la capitale. Elle renfermoit la *Gaule* Narbonnoise, & la Subalpine; & elle étoit divisée en cinq parties, distinguées entre elles par les noms de Viennoise premiere, Viennoise seconde, &c.

GAULE VIENNOISE PREMIERE, ou NARBONNOISE TROISIEME. *Gallia Viennensis*, ou *Narbonensis tertia*. C'étoit une contrée de la *Gaule* Transalpine. Elle avoit Vienne pour sa capitale, & étoit habitée par les Allobroges, les Camatules, les Cavares, les Commones, les Déserviates, les Helviens, les Ségalauniens & les Vicontiens. Elle renfermoit les Archevêchés de Vienne, d'Arles & d'Avignon, avec les Evêchés qui en sont suffragans, en Provence, en Dauphiné & en Savoye. MATY. Ordinairement on dit, premiere ou seconde Viennoise, &c. sans le mot *Gaule*.

GAULE VIENNOISE SECONDE, ou NARBONNOISE PREMIERE. *Gallia Viennensis secunda*, ou *Narbonensis prima*. C'étoit une contrée de la *Gaule*. Elle étoit au couchant de la premiere Viennoise, avoit Narbonne pour capitale, & elle étoit la demeure des Volsques Arécomices & des Volsques Tectosages, & comprenoit les Archevêchés de Narbonne, & de Toulouse, avec leurs suffragans, situés en Languedoc. MATY.

GAULE VIENNOISE TROISIEME, ou NARBONNOISE SECONDE. *Gallia Viennensis tertia*, ou *Narbonensis secunda*. C'étoit une partie de la *Gaule*. Elle contenoit les peuples suivans, les Albiciens, les Caturiges, les Miménes, les Oxibiens, les Saliens & les Vulgientiens. Aix étoit la capitale, & elle renfermoit les Diocèses d'Aix, & tous les Évêchés de la Province, qui en sont suffragans. MATY.

GAULE VIENNOISE QUATRIÉME. *Gallia Viennensis quarta*. Elle étoit dans les Alpes Maritimes, avoit Ambrun pour capitale, & pour habitans les Brigantes, les Capillatiens, les Décéates, les Ébroduntiens, les Nérusiens, les Ségusiens, les Sontiens, les Sutriens, les Tauriniens, les Vaginiens & les Védiantiens. Ainsi ils occupoient l'Archevêché d'Ambrun, avec ses suffragans, & l'Archevêché de Turin.

GAULE VIENNOISE CINQUIÉME. *Gallia Viennensis quinta*. Cette partie de la *Gaule* étoit dans les Alpes Grecques & dans les Pennines, avoit Tarantaise, qui est Montiers en Tarantaise, pour capitale, & pour habitans les Centrons, les Salasses, les Soduniens & les Véragriens : elle occupoit l'Archévêché de Montiers, & les Évêchés qui en sont suffragans. MATY.

GAULE ULTÉRIEURE. *Gallia ulterior*. Voyez GAULE TRANSALPINE, c'est la même chose.

GAULE, s. f. Grande perche menue & longue avec laquelle on abat des noix, ou des pommes, pour faire du cidre. *Fustis*. En Normandie on fait vendange avec la *gaule*.

En termes de Manége, on appelle aussi *Gaule*, une petite houssine ou verge qui sert à manier un cheval. *Virga*. On se sert des aides de la *gaule* pour faire lever le devant à ce cheval.

Ce mot, selon Borel, vient de *caulis*, ou de *gualt*, qui signifie *bois*, ou *forêt*. On trouve dans la basse Latinité *Gulia* pour *scirpus*, du jonc. C'est une conjecture des Bollandistes, *Act. SS. Jun. T. V. p.* 138.

☞ On dit proverbialement, Qu'un homme donne de la *gaule* par-dessous l'huis, pour dire, Qu'il cherche à en faire accroire, qu'il amadoue les gens avec de belles paroles.

GAULENDA, s. f. Nom propre d'une montagne du Royaume de Candi, en l'Île de Ceylon. Elle est près de la ville de Deplígyneur, où le Roi de Candi fait sa résidence. Elle n'est accessible que par une avenue, qui est défendue par trois forts. Le Roi de Candi l'a fait fortifier pour s'y retirer en cas de sédition, que sa tyrannie lui fait craindre. MATY.

GAULER, v. act. C'est, Battre avec une gaule de certains arbres fruitiers pour en faire tomber les fruits. *Virgâ cadere*. *Gauler* les noyers, les pommiers. On dit aussi *gauler* des noix, des pommes ; pour dire, Abattre des noix, des pommes avec la gaule.

On dit figurément, qu'un pays est *gaulé*, quand on n'y recueillera plus de fruits, soit que cela vienne du froid, de la sécheresse qui ont rendu l'année mauvaise, soit qu'il ait été pillé ou ravagé par les gens de guerre.

GAULÉ, ÉE, se dit aussi de ce qui n'est plus à la mode, de ce qui n'est plus en usage. *Obsoletus*. Sa galanterie est tout-à-fait *gaulée*. SAR.

☞ GAULETTES, s. f. plur. Petites gaules. On nomme ainsi aux Îles Antilles Françoises, les perches où l'on attache le tabac, lorsqu'on veut le faire sécher à la pente.

GAULIS, s. m. Terme de Venerie. Branche d'arbre qu'il faut que les Veneurs plient, ou détournent, quand ils percent dans le fort d'un bois. *Virgula, ramus, fascis*.

GAULOIS, OISE, adj. Habitans de la Gaule, qui est l'ancien nom de la France. *Gallus*. Les Romains craignoient si fort les *Gaulois*, qu'ils avoient ordonné qu'on ne seroit point exempt d'aller à la guerre, quelque âge que l'on eût, quand elle se feroit contre les *Gaulois*. Salluste dit, que les Romains faisoient la guerre avec les autres nations pour la gloire, mais avec les *Gaulois* pour leur conservation. MÉNAGE. Les *Gaulois* occupoient toute la Gaule propre, & ainsi ils avoient plus d'étendue que les François d'aujourd'hui, auxquels ceux qui écrivent en Latin donnent encore leur nom. César décrit assez au long les mœurs des *Gaulois* dans son sixiéme Livre, *de Bello Gall.* Les *Gaulois* étoient partagés en autant presque de différens petits États, ou factions, qu'il y avoit non-seulement de villes & de bourgs, mais de familles. Les chefs de ces petits États avoient une autorité souveraine ; mais ils la perdoient, s'ils ne défendoient ceux qui leur étoient soumis, de l'oppression des plus puissans. Les *Gaulois* étoient partagés en trois ordres, & en trois corps ; les Nobles, ou Chevaliers, les Druïdes, & le peuple. Le peuple n'avoit aucune part au gouvernement, & vivoit dans une espèce de servitude. Les Druïdes avoient soin de tout ce qui regardoit la Religion, comme nous l'avons dit au mot DRUIDE ; & de presque tout le gouvernement civil & politique. Les Chevaliers faisoient la guerre, & chacun y amenoit ses vassaux, ou, comme parle César, ses Ambactes & ses Cliens, & ils en amenoient plus ou moins, selon qu'ils étoient plus ou moins puissans. Les *Gaulois* étoient fort attachés à leur Religion. Le principal de leurs Dieux étoit Mercure. Ils honoroient après lui Apollon, Mars, Jupiter & Minerve.

Les *Gaulois* se disoient tous descendus de Dis : c'étoit une ancienne Tradition des Druïdes. Ils comptoient par nuits, & non par jours. César débite sur cela une fausse conjecture, que c'étoit parce qu'ils étoient fils de Dis, ou de Pluton ; mais on ne peut douter que ce ne fût plutôt une ancienne coutume des premiers hommes, qu'ils avoient conservée, & qui venoit de ce que le temps, le monde, le premier jour, avoient commencé par une nuit, ainsi qu'il paroit par le premier Chapitre de la Genese. Ils distinguoient aussi des mois & des années, & les commençoient de même par la nuit. Les peres ne voyoient point leurs fils avant qu'ils fussent en âge de porter les armes. L'homme & la femme en se mariant mettoient en communauté une certaine somme d'argent, dont les fruits étoient aussi communs : celui qui survivoit à l'autre heritoit de ce principal, & de tous les intérêts qui en étoient provenus depuis le mariage. Les peres de famille avoient un pouvoir absolu & arbitraire sur leurs enfans. Si le pere mouroit, & qu'il y eût quelque soupçon qu'il eut été tué, on en rendoit la femme responsable, & après de cruelles questions, on la faisoit mourir par le feu, & toutes sortes d'autres supplices qu'on lui faisoit souffrir. Ils rendoient les derniers devoirs aux morts avec toute la magnificence dont ils étoient capables. Il n'étoit jamais permis de traiter d'affaire d'État qu'en public, & dans l'Assemblée de la Nation. S'il couroit quelque bruit, on étoit obligé de le rapporter au Magistrat, qui en faisoit son rapport au Conseil, suivant qu'il le jugeoit à propos. C'étoit-là une loi des villes les mieux policées. Outre César, voyez nos Historiens, & Cluvier, *Germ. Antiq. L. I. C.* 4.

Cluvier prétend que tous les Celtes dont les *Gaules* ne sont qu'une partie, descendent d'Aschenez arriere petit-fils de Noé. *Germ. Antiq. L. I. C.* 4.

Rudbecks, dans son Atlantique, prétend que les *Gaulois* étoient originaires de Suède : 1°. Parce qu'il y a eu en Suède une Province nommée *Gallia*, Gaule. 2°. Parce que plusieurs Historiens, en parlant des expéditions

ditions des *Gaulois*, disoient, que c'étoit un peuple venu du Nord. 3°. Il tâche encore de le prouver par le parallele de la langue des anciens *Gaulois*, & de celle des anciens Suédois.

Favyn, dans son hist. de Navarre, *L. V. p.* 262. *& suiv.* prétend que ce mot de *Gallus* peut avoir signifié un homme de bois, qui demeure, qui se retire dans les bois; que *gaut*, qui signifie un bois, en vient; qu'encore aujourd'hui en Breton on dit *goy* pour forêt, & en François, une *gaule*, pour une branche d'arbre propre à faire une perche.

Gallus, *Gaulois*, ce nom vient de *gallu*, que les *Gaulois* disoient & disent encore pour *posse*, pouvoir; & *valere*, valoir. Cela est si vrai, que le *valere* des Latins a été formé sur le *gallu*, ou *vallu*, des Celtes, & chez les mêmes Celtes *galluus* & *galluog*, est le même que puissant & valeureux. Chez eux *galloue* marque la puissance. Ainsi le mot *Gallus*, un *Gaulois*, veut proprement dire, un homme puissant, un homme de valeur. Et l'on peut presque assurer que le nom de *Celta*, qui est un Celte, ou Gaulois, signifie la même chose. Enfin, chez ces peuples anciens & renommés le mot de *gallec* veut dire *lingua Gallica*, & chez les Bretons Armoriques c'est la langue Françoise qui a succédé à celle des Gaules, dont elle a pris tant de choses. Pezron.

Ce mot *Gaulois*, vient du mot Latin *Gallus*, que les Romains donnoient aux peuples des Gaules, & qu'il avoit fait de *Celta*, qui étoit le nom que se donnoient dans leur langue, *Qui ipsorum linguâ Celta*, dit César au commencement de ses Commentaires, *nostrâ Galli appellantur*. Ils les ont aussi appellés *Celtes*, ou *Galates*; ce qui signifioit chez eux la même chose. Cambden soupçonne que *Celta* signifie un homme qui a de longs cheveux, parce que *Guait*, encore aujourd'hui en Anglois, signifie les cheveux, *coma*; & *Gualtoc*, *comata*: que l'on sait que les Celtes, ou *Gaulois*, portoient de longs cheveux, qu'ils entretenoient avec soin, & que le *C* & le *K*, le *Q* & le *G*, se changent aisément l'un en l'autre, & ont presque le même son. Voyez le *Britania* de cet Auteur. *p.* 15.

Cluvier croit que *Gallus* vient du mot Celtique *Gallen*, qui se dit encore en Allemand, & s'écrit *wallem*, & qui signifie voyager, *iter facere*; & il prétend qu'on commença à leur donner ce nom lorsqu'ils sortirent de leur pays; & qu'ils allerent s'emparer d'une partie de la Germanie, de l'Italie & de la Gréce. Voyez cet Auteur, *Germ. Antiq. L. I. C.* 3. *C.* 9. Vossius, *De Idolol. L. I. C.* 37. croit aussi *p.* 140. que les Romains avoient fait *Gallus* de *galen*, pour lequel on dit aujourd'hui *walen* Goropius, cité par Aldrovandus, dit que *galli* vient d'un mot Cymbrique *gali*, à cause que les *Gaulois* étoient hommes gais & aimans la joye & liesse: Borel le dérive de *Walon* & *Gallia* de *Wallia*. D'autres le font venir de γάλα, qui veut dire lait, & prétendent que le nom de *Gaulois* a été donné à ceux qui le portent à cause de la blancheur de leur teint.

☞ Voici l'étymologie de ce mot suivant M. Dunod dans son Histoire des Séquanois. Les Celtes, dit-il, qui s'établirent dans les Gaules s'appelloient *Gallen*, d'un mot Allemand qui signifie Voyageur, parce qu'ils avoient longtems erré dans la Germanie, de-là les Latins les nommérent *Galli*, & le pays qu'ils occuperent entre le Rhin, l'Océan, la Méditerranée & les Alpes. *Gallia*.

On dit d'un homme simple & âgé, qui est à la vieille mode, que c'est un bon *Gaulois*, un franc *Gaulois*. Une sincérité, une franchise *Gauloise*.

> *Le rondeau né* Gaulois *a la naïveté*. Boil.

> *Des proverbes les plus vulgaires*
> *Tu défends hautement les droits*,
> *En l'honneur de nos bons* Gaulois De Malézieu.

Le peuple ne voyant que fourberie & infidélité dans notre siécle, s'imagine que les *vieux Gaulois* étoient plus simples, plus loyaux, & plus gens de bien que nous. Mais on ne sait en quel tems il faut mettre ces *vieux Gaulois* si pleins de bonté, de candeur & de franchise. Les uns donnent le nom de *vieux Gaulois* aux gens de la vieille Cour. Les autres les placent sur la fin du dernier siécle; les autres sous le regne de Charles VII. & de Louis XI. D'autres les vont chercher sous la seconde race, & d'autres encore remontent jusqu'à l'origine de la Monarchie, & disent que c'étoient les Francs, qui faisoient voir dans leurs procédés cette droiture, cette bonté & cette simplicité qu'on ne voit plus dans nos actions. Mais qu'on aille de siécle en siécle, c'est vainement qu'on y cherche cette innocence & cette pureté qu'on loue sans fondement. Les *vieux Gaulois*, & les François d'aujourd'hui, ne sont différens que par leurs habits, & par leur langage. Ils n'étoient ni plus sinceres, ni plus gens de bien que nous. M. Esp. C'est-à-dire, qu'il y a eu des fripons & des honêtes-gens dans tous les temps, quoique de tout tems les Auteurs se soient plaints de la méchanceté de leur siécle, & ayent loué la bonté, la vertu, la franchise, la simplicité des siécles passés, & du bon vieux tems, qui tel qu'on le décrit, n'a jamais été qu'en peinture & dans l'idée des Poëtes.

Gaulois, signifie aussi, Antique, barbare, grossier. Ce Provincial a les manieres un peu *gauloises*. Qui voudroit maintenant regarder un Poëte *gaulois*, & qui n'a que des mots barbares? G. G.

> *Nos bons bourgeois débitoient leurs fleurettes*,
> *Pleurs & soupires*, *gémissemens* Gaulois. La Fon.

GAULOIS, s. m. Le langage *Gaulois*. Parler *Gaulois*. Ce livre est écrit en vieux *Gaulois*. Notre langue n'étoit dans son origine qu'un misérable jargon, demi-*Gaulois*, demi-Latin, demi-Tudesque. Dès que les Romains se furent rendus maitres des *Gaules*, la langue Romaine commença à y avoir cours. Les *Gaulois* oubliérent insensiblement leur langage; ils le corrompirent en le mêlant avec celui des Romains, & de cette confusion, il résulta je ne sais quel jargon qu'ils appellérent *Roman*, pour le distinguer du Latin. Les Francs qui chassérent les Romains, au lieu d'abolir ce langage barbare, s'y accommodérent eux-mêmes. Ils donnérent seulement le tour de leur langue à ce Latin corrompu, en l'assujettissant à l'usage des verbes auxiliaires *être* & *avoir*, qui sont propres à l'Allemand. Les Rois de la premiere race tâchérent de polir ce langage brute & rustique; mais l'entreprise fut inutile: outre que les François étoient encore assez barbares, ils furent si occupés dans les guerres, qu'ils n'eurent pas le loisir de cultiver les sciences. Le langage ne commença proprement à changer que vers la fin de la seconde race de nos Rois. Alors le *Roman* l'emporta tout à fait sur le Tudesque, qui étoit la langue naturelle de nos premiers Rois. Ce *Roman* prit une nouvelle forme. Par exemple, on y ajouta des articles dont on n'usoit point. La langue se fortifia sous le regne de Philippe Auguste, & les Poëtes qui parurent alors sous le nom de *Trouveres* & de *Jongleurs*, furent les premiers qui ôtérent à l'ancien *Roman* ce qu'il y avoit de plus grossier & de plus barbare. Les Auteurs qui vinrent sous Philippe le Bel commencérent à l'orner. Le Roman de la Rose est le premier livre François qui ait eu quelque réputation. ☞ Guillaume de Lorris en est l'Auteur; il fut surnommé le Pere de l'Éloquence Françoise: & Jean de Meun, surnommé Clopinel, fut le Continuateur du Roman de la Rose. La langue Françoise se purifia pendant le regne de Philippe de Valois, & acquit de nouvelles graces sous celui de Charles VII. Elle changea plus considérablement sous le regne de François I. & de Henri II. Les beaux Esprits qui se trouvérent en foule à la Cour de ces deux Princes, donnérent à la langue un caractere d'élégance & de doctrine qu'elle n'avoit point. Enfin, les soins que l'on a pris dans la suite à réformer & à polir la langue, l'ont amenée au point de perfection où elle est aujourd'hui. Pasq. Bouh. Bochard prétend que le vieux *Gaulois* étoit un demi Hébreu, parce qu'il en dérive plusieurs mots, come *chable* de *chebe*, *chiffre* de *siffra*, *valet* de *valed*, *baudet* de *badel*, &c.

☞ On dit d'un vieux mot, d'une vieille façon de parler, que c'est du *Gaulois*, quoiqu'elle soit de la langue Françoise. Acad. Fr.

GAULON, s. m. Nom propre de lieu. C'étoit anciennement une ville de Judée. *Gaulon*. Elle étoit dans la demi-Tribu de Manassés au-delà du Jourdain, laquelle porta ensuite le nom de Trachonite. *Gaulon*, capitale de la Gaulonitide, petit pays situé vers les montagnes de Galaad, étoit environ à quinze lieues de la mer de Galilée ; c'étoit une de ces villes qui avoient été destinées à servir de refuge aux meurtriers involontaires. Maty. Le pays où étoit *Gaulon* s'appelle aussi Basanitide, c'est-à-dire, dans le Royaume de Basan. Elle se nomme encore Golan, *Deut. IV*. 43. Il en est parlé, Jos. *XX*. 8. & 2. Paral. *VI*. 71. *Gaulon* fut ville Lévitique & ville de refuge. Joseph, *L*. 1. *de Bello*, *C*. 15. & Eusebe mettent *Gaulon* dans la Batanée : celui-ci dit, que de son temps c'étoit un gros bourg ; ailleurs, Joseph distingue la Caulanitide de la Batanée. Quelques-uns disent *Golan* au lieu de *Gaulon* ; parce que dans le texte Hébreu, Jos. *XXI*. 27. il y a un Keri, qui dit qu'au lieu de גלון *Galon*, il faut lire *Golan*, comme au Deutéronome, IV. 43.

GAULONITE, s. m. & f. Qui est de Gaulon. *Gaulonites*.

Gaulonite, s. m. & f. Nom d'une ancienne faction parmi les Juifs, & non pas de secte. *Gaulonita*, *Gaulonites*. La faction des *Gaulonites* eut pour Chef un certain Judas, que les Actes des Apôtres, v. 37. nomment Judas Galiléen, & Joseph tantôt Judas *Gaulonite*, *Antiq. L. XVIII. C*. 1. & tantôt Galiléen, comme S. Luc, *Antiq. L. XVIII. C*. 2. Ce Judas se révolta contre le Président Romain, à l'occasion d'un tribut qu'il voulut imposer. Ainsi ce fut un séditieux, qui fit une faction ; & non pas un hérétique qui fit une secte. Ce Judas périt, comme dit S. Luc, *Act. V*. 37. & son parti se dissipa. Voyez Joseph cité, & *de Bello*, *L. VII. C*. 28. Godwin, *Moses and Aaron*, *L. I. C*. 13.

GAULONITIDE, s. f. Nom propre du territoire de la ville de Gaulon *Gaulonitis*. La *Gaulonitide* étoit à l'orient du Jourdain. Joseph, *L. III. de Bello*, *C*. 18. dit, que la Gamalitique, la *Gaulonitide*, la Batanée & la Trochonitide, étoient entre le lac de Tibériade & le mont Liban. Au huitiéme Livre des Antiquités il étend la *Gaulonitide* jusqu'au Liban, & au troisiéme Livre de la Guerre des Juifs, il dit que la Galilée est terminée à l'orient par l'Hippene, par la Gadaride, & par la *Gaulonitide*. D'où il est aisé de voir que la *Gaulonitide* étoit le long du Jourdain. Reland. Cela est vrai ; car quoique Joseph semble quelquefois étendre la Galilée au-delà du Jourdain, de sorte qu'elle renferme la *Gaulonitide*, puisqu'il en distingue ici la *Gaulonitide*, ou il ne l'étend point jusques là, ou il n'entend parler que de la Galilée propre, qui étoit tout en-deçà du Jourdain.

☞ GAULT. Voyez GAUT.

GAULTIER, & GAUTIER, s. m. Nom propre d'homme. *Gualterius*.

GAUMER. Voyez VILMER.

GAUMIER. Voyez GARMIER.

GAVON, s. m. Terme de Marine. Petit cabinet vers la poupe d'un vaisseau, & qui tire sa lumiere des catanettes.

☞ GAVOT. (Le pays de) Petite contrée de Savoye, dans le pays de Chablais, dont elle est la partie orientale, le long du Lac de Geneve.

GAVOTTE, s. f. Terme de Musique & de Danse. Espèce de danse gaie, composée de trois pas, & d'un pas assemblé. Les anciennes *gavottes* étoient un recueil & amas de plusieurs branles doubles choisis par les joueurs, dont ils faisoient une suite : elles se dansoient par une mesure binaire avec plusieurs petits sauts. En ces danses on baisoit, & on donnoit le bouquet. La tablature en est marquée dans Thoinot Arbeau en son Orchésographie. ☞ La *gavotte* vient originairement du Lyonnois & du Dauphiné, & c'est de-là que l'on a tiré nombre de contre-temps que nous avons dans nos danses. Rameau.

GAUPE, s. f. Maussade & salope ; grosse femme mal bâtie, & mal propre. *Impura*, *fœtida*, *stolida*. Mén. C'est une vilaine *gaupe*. Marchez *gaupe*. Mol.

On dérive ce mot de *gausape*, vieux mot Gaulois, qui signifie une *couverture* dont les femmes mal propres ou débauchées se couvroient la tête. Borel le dérive d'un vieux mot de Languedoc, *gaupinet*, qui signifie *flatteur* & *fainéant*. Fripault dit que *gaupe* signifioit autrefois *paillarde*.

☞ GAUPINET, adj. Vieux mot. Fainéant. Borel dit, que c'est de là que vient *gaupe*, qui veut dire une femme mal propre & sale. D'autres veulent que *gaupe* vienne de *gausape*, qui signifioit autrefois une couverture dont les femmes mal propres se couvroient la tête. Borel dit pourtant que *gausape* veut dire un ancien habit des Gaulois.

GAUPLUME, adj. *Impexus*. On appelle ainsi en Normandie celui dont les cheveux sont mal peignés.

Ce mot vient de *gau*, qui signifie *coq*, & de *plume*. Huet. On peut le dériver de *gaupe* & de *plume*, les cheveux étant dans les hommes, ce que les plumes sont dans les oiseaux.

☞ GAUR, ou GOUR. Ce mot signifie proprement une plaine, & un pays plus bas que les autres ; mais il se donne à plusieurs Provinces de l'Asie. Voyez le Dict. de la Martiniere.

GAURA, s. f. Nom propre de lieu. *Gaura*, anciennement, *Cythnus*. C'est une Ile de l'Archipel. Elle est vers le détroit de Negrepont, entre l'île de Sdilles & celle de Zéa. *Gaura* est petite, fort montagneuse & mal peuplée.

GAURAY, s. m. Nom propre d'un Bourg considérable de Normandie, où il y a Siége & Vicomté. Il est à quatre lieues au midi de Coutances.

GAURE, s. m. Nom propre de lieu. Le pays de *Gaure*, ou le Comté de Verdun. *Gaura*, *Gaurensis*, ou *Verodunensis Comitatus*. Contrée de la Gascogne, Province de France : elle renferme le petit pays de Lomagne, est une partie de l'ancien Comté de Fésensac, &, selon quelques Géographes, le pays des Carites, ancien peuple de l'Aquitaine. Verdun en est la capitale, on y voit encore Lomagne. Ce pays est séparé du haut Languedoc par la Garonne, & il est borné ailleurs par le Comté de Comminges & par l'Armagnac, auquel il est annexé. Maty.

Le Comté de Gaure. *Gaurensis Comitatus*. Contrée de la Gascogne. Elle est dans l'Armagnac, vers le Condomois & la Garonne. On y voit Florence, Grenade, Sampuy & Sauvetat de *Gaure*. Cordemoy en appelle les habitans Garites. Les Garites ou le pays de *Gaure*, qui fait partie des Dioceses d'Auch & de Lectoure. Cordem. Sanson croit aussi que c'est le pays des Garites de César, L. III. situés entre les Eleusates & ceux d'Auch. Marlien pense que les Garites étoient dans le territoire de Lectoure. De Valois n'a osé prendre parti entre ces deux opinions. Voyez *Notit. Gall. pag*. 221.

Gaure, ou Gavere, s. f. Nom propre d'un bourg avec un château, & titre de Principauté. *Gavera*. Il est dans le Comté d'Alost, en Flandre sur l'Escaut, entre Oudenarde & Gand, à deux lieues de l'une & de l'autre. Maty. De Valois, *Notit. Gall. pag*. 223.

GAURE, ou GAVRE, s. m. & f. Terme de Relation. Nom de secte. *Gaurus*, *a*. Ce nom est originairement Hébreu, & vient de גור, *gour*, *peregrinari*, Voyager, demeurer dans une terre étrangere. De-là les Hébreux dans l'Ecriture Sainte, appellent les étrangers qui se faisoient Juifs גרים, *Gherim*, & les Chaldéens & les Rabbins, גר *Gher*, ou גיר, un Prosélyte, un homme d'une Nation & d'une Religion étrangere, qui embrasse le Judaïsme ; גיורא *Ghioura*, a le même sens en Syriaque. Voyez GIORE ci-dessous.

Ce mot a aussi passé dans la langue Arabe, & de-là chez les Musulmans, Turcs & Persans. En Arabe גיאר, *Giara*, dérivé de l'Hébreu גור, *peregrinari*, sortir, être hors de son pays, signifie, se détourner, sortir du chemin ; & de-là גורון, *gauron*, iniquité, perversité ; & גיוארתון, ou גיארתון *Giaraton*, ou *Givaraton*, des gens qui se détournent des routes de la justice, des impies, des scélérats. C'est de-là que les Turcs appellent les Chrétiens *Gaures* ; c'est-à-dire, des impies, des gens d'une fausse Religion, ou comme dit Leunclavius, des

des Payens, des Gentils; car *Gaure* est la même chose chez les Turcs, que parmi les Chrétiens les noms de Payens & de Gentils; & en général, quiconque n'est pas Mahométan.

Autre étymologie. Comme dans la signification de גור, *peregrinatus est*, s'est formé en Syriaque, en Chaldéen, & en Samaritain, celle d'*adulteravit*, être adultere, de même à peu près que nous appellons une femme ou fille de mauvaise vie, une coureuse; quelques-uns croient que *Gaure* pourroit marquer un homme d'une fausse Religion. Car l'apostasie, l'idolâtrie, l'impiété, est une espèce d'adultere en matiere de Religion, & cette expression est du goût & de l'usage des langues Orientales, comme il paroit par plusieurs endroits de l'Écriture, comme Ézéch. VI. 9. XVI. 26. XXII. 7. I. Paral. XXI. 11. Lévit. XIX. 29. Psalm. LXXII. 27. Lévit. XVII. 7. XX. 5. La premiere étymologie paroit néanmoins plus vraie. Vicquefort écrit *Gaore*, & Jovet *Gavre* par un *v* consonne. Voyez son troisiéme T. pag. 100. &c.

En Perse, *Gaure*, signifie la même chose, & se donne en particulier à une secte répandue dans le pays, que quelques-uns disent être les restes des anciens Perses adorateurs du feu. Mais ce nom vient de *Chebr*. Voyez ce mot. D'Herbelot croit que les Turcs ont fait de là *ghiaour*, *Gaure*. Si cela est, il ne vient pas de גור.

Ce qu'on rapporte des *Gaures* de Perse semble montrer que ce sont des Perses convertis, qui dans la suite abandonnés à eux-mêmes, ont mêlé leurs anciennes superstitions aux vérités & aux pratiques de la Religion Chrétienne, & se sont ainsi fait une Religion à part. Les *Gaures* disent qu'ils ont eu leur Religion d'un Prophete, fils d'un nommé Azer, Franc de nation, & Sculpteur de profession; que cet homme vint à Babylone, où ils demeuroient alors: qu'il s'y maria à une femme du pays nommée Dogdon; que cette femme après une visite qu'elle reçut d'un Ange que Dieu lui envoya, fut remplie d'une lumiere céleste; qu'ensuite elle se trouva grosse; que les Astrologues connurent par les Astres que le fils qu'elle mettroit au monde seroit un Prophete qui feroit une nouvelle secte. Ils en avertirent Neubrout, qui regnoit alors. Ce Prince ordonna qu'on mit à mort toutes les femmes qui se trouveroient enceintes dans son Empire. L'ordre fut exécuté; mais la grossesse de la mere du futur Prophete ne parut point. Elle fut sauvée; l'enfant naquit heureusement, & fut nommé Ébrahim-Zer-Ateucht. Nouveaux périls après sa naissance. Le Roi, qui en eut avis, se le fit apporter, & tirant son sabre le voulut tuer de sa propre main, mais le bras lui sécha sur le champ. Il fit allumer un grand feu, y fit jetter l'enfant, mais il y reposa comme sur un lit de roses. Il fut délivré des autres genres de mort qu'on lui prépara, par des moucherons dont le Royaume fut affligé, & dont un étant entré dans l'oreille du Roi le rendit furieux & le fit mourir. Cha-Glochtés son successeur, voulut aussi sévir contre l'enfant, mais il fut si touché des miracles qu'il lui vit faire, qu'il l'adora, comme faisoit déja tout le peuple. Ce Prophete, après plusieurs prodiges opérés, disparut. Les uns disent, qu'il fut transporté dans le Ciel en corps & en ame; d'autres qu'il trouva près de Bagdat un cercueil de fer, & que s'étant mis dedans le cercueil, il fut emporté par les Anges. Tel fut le Prophete que les *Gaures* reconnoissent pour le Docteur dont ils ont reçu leur Religion.

Après qu'Ébrain-Zer-Ateucht fut en possession de la gloire du Paradis, Dieu lui envoya, par son moyen, sept livres, qui contenoient la véritable Religion; puis sept autres de l'Explication des songes; & enfin, sept de Médecine. Aléxandre, devenu Maître de l'Orient, fit brûler les sept premiers, parce que personne n'entendoit la langue dans laquelle ils étoient écrits, & garda les quatorze autres pour son usage. Après la mort de ce Prince quelques Prêtres & Docteurs *Gaures*, rétablirent autant que leur mémoire leur put permettre les livres qu'ils avoient perdus, & en composérent, dit-on, un assez gros, que les *Gaures* d'aujourd'hui ont encore; mais qu'ils n'entendent plus, & dont ils ne connoissent pas même le caractére, qui est différent du caractére Arabe, du Persan & de l'Indien.

Les *Gaures* ont beaucoup de vénération pour le feu, à cause qu'il épargna leur Prophéte, & fit éclater par-là sa mémoire. Ils prétendent qu'on prit de ce feu, & qu'on le garde encore. Ils ne l'adorent pourtant point, & ne reconnoissent qu'un seul Dieu, créateur du Ciel & de la terre. Leurs Gazis, ou Prêtres, leur distribuent une fois le mois de ce feu, qu'ils nomment céleste, & par lequel ils jurent. Ils lavent leurs enfans après leur naissance, dans de l'eau chaude, pendant que le Gazi récite certaines priéres. Quand ils se marient le Gazi lave le front de l'époux & de l'épouse, d'une eau sur laquelle il a fait quelques priéres. Chaque *Gaure* peut avoir cinq femmes, mais il y en a toujours une qui a la supériorité sur les autres. Ils croient la résurrection universelle; & ils disent qu'auparavant tous les peuples se réuniront dans une seule religion, qui sera celle de leur Prophéte.

Il est clair que tout cela n'est presque qu'une corruption de la Religion Chrétienne. On y voit l'Annonciation de la sainte Vierge, les Mages, le massacre des Innocens, les miracles de J. C. ses persécutions, son Ascension au Ciel, le baptême, le mariage sacrement, l'unité d'une femme marquée jusques dans la polygamie, &c.

Les *Gaures* pendent les corps des morts, & observent quel œil les corbeaux mangent le premier: si c'est le droit, ils s'en retournent chez eux en grande joie; si c'est le gauche, ils s'en reviennent tout tristes. C'est-là, dit-on, toutes les obséques. Il y a des *Gaures* à Ispahan, à Kerman, & à quatre lieues de Kerman, où ils ont le principal de leurs temples; & où le Grand Prêtre fait sa résidence. Tous les *Gaures* sont obligés d'y faire un pélerinage au moins une fois en leur vie. Il y a aussi des *Gaures* dans les Indes. Là & en Perse ils sont tous artisans. Pietro de la Valle au II. Tome de ses voyages, Tavernier, p. 1. voyage de Perse, D'Herbelot, Biblioth. Orient. & Jean Forbès, *Instr. Theologic. histor. L. IV. C. XV. v.* 13. parlent des *Gaures*.

Tavernier dit *Gaure* & *Guebre*. Il croit que les *Gaures* sont les descendans des anciens Perses: il s'en trouve à Giulpha, fauxbourg d'Ispahan, dans la Province de Kerman en Perse, & à Surate dans les Indes. Les *Gaures* sont malfaits, basanés, & n'ont pas l'air des Persans; ce qui met cette différence entre les *Gaures* & les Persans, c'est que les *Gaures* sont tous artisans, & ne se marient point à d'autres qu'à des femmes de leur nation & de leur secte, au lieu que les Persans sont nés la plupart de Géorgiennes, qui sont les plus belles femmes du monde. On peut conjecturer de-là que les anciens Perses n'étoient pas de fort beaux hommes, & que leurs défauts se perpétuent dans leur race.

GAURIDE, s. m. Nom que l'on donne aux Princes d'une Dynastie de Sultan. *Gaurida*, *Gaurides*. Les *Gaurides* commencérent à régner l'an de l'hégire 545. de J. C. 1150. & finirent l'an 609. de J. C. 1214. La Dynastie des *Gaurides* s'éleva sur les ruines de celle des Gaznérides, & passa après 64 ans de régne sous cinq Rois dans celle des Khovarezmiens. Après que la famille de Sam Souri, que l'on nomme la Dynastie des *Gaurides*, fut finie, une branche de cette maison s'établit dans le nord de l'Inde, & y fit une seconde Dynastie de *Gaurides*. Voyez d'Herbelot, *Bibl. orient.* au mot GAURIAN.

GAVRIO, s. m. Nom d'un port de l'Île d'Andros dans l'Archipel. À la pointe de l'Île qui regarde Capadore, promontoire de Négrepont, est le port de *Gavrio*, capable de contenir une armée navale. Les environs du port sont fort déserts.

☞ GAUS, s. m. Sorte de tambours de cuivre qui se font à la Chine: ils entrent dans les cargaisons des vaisseaux qui vont de Canton à Siam.

GAUSSER, v. act. Railler quelqu'un, s'en moquer. *Joculari*, *ridere*, *cavillari*. C'est un plaisant qui *gausse*, qui raille tout le monde; un libertin, qui *se gausse* de toutes les remontrances qu'on lui fait. On dit que quand je vous tance vous me *gaussez*. La maniere de *gausser* en Latin ayant été reçue avec un applaudissement extraordinaire vers la fin du quinziéme siécle, ou le commencement du seiziéme, elle fut suivie par beaucoup d'Auteurs inconnus, ès piéces qu'on peut voir dans le Recueil des Pasquins contre la ville de Rome, & depuis

puis par Othoman & Bèze. MASCURAT. Voyez MACARONIQUE.

Ce mot est bas. Borel le dérive de *gavisus*. Guichart écrit *gaucer*, pour trouver l'origine de ce mot dans celui de גחך, qui signifie la même chose en Chaldaïque.

GAUSSÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Ridiculus, delusus, irrisus*. Personne ne prend plaisir à être *gaussé*.

GAUSSERIE, s. f. Moquerie, mépris raillerie. *Jocus, sales, joculatio*. Ils ont persécuté ce pauvre innocent par de continuelles *gausseries*.

GAUSSEUR, EUSE, adj. Celui qui se gausse, *Joculator*.

Ces mots viennent de *gaudere*, ou de *gavisare*. On disoit autrefois en France *gaudir*; pour dire, *se réjouir*. Quelques-uns les dérivent plus à propos de *gaudissal*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton signifie *se moquer*.

GAUT. *Saltus, sylva, lucus*. Vieux mot, qui signifioit un bois. On disoit faire retenir tout un *gaut*. On a aussi écrit *Gault*, & Borel prétend que c'est de *gault* que vient une gaule, & même selon plusieurs, le pays de Gaule, qui est le vieux nom de la France.

Et tot le bois, & le gaût *sont tentier*.
ROMAN DE GUARIN LE LOH

Du Cange dérive de *gaut* le verbe *s'esgaudir*, qui a signifié d'abord prendre plaisir à la chasse, & ensuite se divertir de quelque maniere que ce soit, sur-tout si les divertissemens qu'on prend demandent du mouvement & de l'agitation. Sur *gaut* voyez Favyn, *hist. de Navarre L. V. p. 263. & 264*.

GAUT, est aussi un mot du dernier bas, & plus connu des polissons, que des honnêtes-gens. Ce mot vient du Latin *gaudium*; & il est pris dans le même sens aujourd'hui. Ce n'est qu'un *gaut*, ce n'est qu'un plaisir. Le *gaut* des *gauts*, le plaisir des plaisirs. Ah! c'est le *gaut*. Le *gaut* des Baigneurs. On prononce *go*.

Ce mot vient de l'Anglois *Wood*, qui signifie la même chose. HUET.

☞ GAUTE, s. f. Espèce de boisseau dont les Maures se servent en quelques endroits des côtes de Barbarie. Il faut 30. *gautes* pour faire une mesure qui est d'un cinquième plus grande que celle de Genes.

GAUTIER, s. m. Homme de bois, habitant dans les bois, factieux. *Sylvestris, sylvarum incola, Factiosus*. De-là vient, dit Favyn, *hist. de Navarre, L. V. p. 263*. que les gens de factions & de brigandages sont du nom ordinaire appellés *Gautiers*, pour montrer que ces factions sont composées de gens de bois, de paysans, de brigands, qui tenant & ravageant la campagne, font leur retraite dans les bois.

GAUTIER, s. m. & nom propre d'homme. *Galterius, Gualterius*. Saint *Gautier* fut premier Abbé de Saint Martin de Pontoise dans l'onzième siécle. Voyez sur ce Saint les Bollandistes, *Avril, T. I. p. 753. & suiv.* Saint *Gautier, Gualterius*, ou *Gauterius*, Chanoine Régulier & Abbé d'Esterp en Limosin, vint au monde dans l'Aquitaine vers l'an 990, de l'une des bonnes noblesses du pays; il mourut le onze de Mai l'an 1070. Sa vie a été écrite par Marbodus Évêque de Rennes. Voyez les *Acta SS. Maii. T. II. p. 701.* & Baillet au onzième Mai.

☞ GAUTIER-GARGUILLE. C'est le nom d'un fameux Baladin, d'où est venue cette façon de parler: C'est un *franc Gautier-Garguille*; pour dire, un franc sot, un franc badin. D'autres disent, c'est un fin *Gautier*, & entendent ce proverbe d'un homme qui fait bien son marché & ses affaires. L'origine en vient, selon eux, de l'échange que *Gautier* de Coutances, Archevêque de Rouen, fit avec Richard I. Roi d'Angleterre, de la ville d'Andeli, pour la ville & la Seigneurie de Dieppe, la ville & la Seigneurie de Louviers, la terre & la forêt d'Alihermont, la terre & la Seigneurie de Boutelles, les moulins de Rouen, & le patronage des Bénéfices situés à Andeli même. *Descript. Géogr. & Hist. de la Haute-Normandie, T. I. p. 126.*

☞ GAUTRER, v. n. Vieux mot. Errer sur la mer.

☞ GAUVATERI, s. m. Isle de l'Amérique méridionale.

☞ GAUZA, s. f. Monnoie de cuivre & d'étain qui a cours dans le Royaume de Pégu: malgré le mauvais aloi de cette monnoie, on n'en a point d'autre pour payer l'or, & l'argent & autres précieuses marchandises.

GAY.

GAY, GAYE. Voyez GAI.

☞ GAY, s. m. On nomme ainsi le hareng qui n'a ni laitte ni œufs. *Dict. de Commerce*.

GAYAC, s. m. *Gayacum*. Bois qui vient des Indes, qui a une dureté & une pesanteur extraordinaire, dont on se sert pour échauffer, raréfier, attenuer, attirer & provoquer les sueurs & les urines. Les Médecins en font faire plusieurs distillations & décoctions pour divers remédes. Le meilleur est celui qui a le tronc gros, de couleur tannée tendant à noirceur, qui est récent, gommeux, pesant, & de bonne odeur, avec une saveur âcre & un peu mordicante, & une écorce fort adhérente au bois. On voit deux espèces de *gayac* dans l'Ile S. Domingue. L'écorce de toutes deux est assez épaisse, & est unie dans la premiere espèce, & séparée en plusieurs endroits par des larmes ou écailles assez larges & fort minces. Le dedans de cette écorce est pâle, & le dehors tout marbré par des taches, dont les unes sont cendrées, & les autres verdâtres. L'écorce de la seconde espèce est toute ridée en maniere de réseau, & est noire cendrée en dehors, & pâle en dedans, avec tant soit peu d'amertume, de même que la premiere. Leur bois est d'une consistance fort massive, pesante, huileuse, d'un goût amer & piquant, & d'une odeur assez agréable. Le bois de la premiere espèce a l'aubier pâle & le cœur teint d'un verd foncé tirant sur celui de l'olive encore verte. Celui de la seconde espèce est presque de couleur de buis sans aucun mélange. Les branches de la premiere espèce sont toutes noueuses, & divisées plusieurs fois en deux rameaux aussi noueux & garnis à chaque nœud de deux pédicules opposés, longs d'environ un pouce, & chargés chacun de deux paires de feuilles presque ovales & longues d'un pouce; & il y en a une paire sur l'extrémité du pédicule, & l'autre paire est située presque au milieu, elles sont étendues comme les ailes d'un papillon quand il vole. Elles sont un peu charnues, nerveuses, vertes, pâles, & attachées à leur commun pédicule par une petite tumeur rouge. Il naît bien souvent dans l'aisselle de ces pédicules un autre pédicule un peu plus court, & chargé de quatre ou cinq fleurs en son extrémité. Chaque fleur est fort semblable en grandeur & en figure aux fleurs de nos oranges, c'est-à-dire, qu'elles sont ordinairement à cinq feuilles azurées, disposées en rond, & soutenues par un calice à cinq petites feuilles vertes; du milieu de chaque fleur s'éleve un pistile de couleur de safran, & fait à peu près en fer de fléche, dont les barbillons sont arrondis. Ce pistile est entouré d'une petite touffe d'étamines bleues, & ornées chacune d'un petit sommet jaune, devient ensuite un fruit fait en cœur, presque aussi grand que l'ongle du pouce, un peu aplati & bossu par un côté, & creux de l'autre en façon de cuillier. Il est un peu charnu, uni, & de couleur de cire jaune, teinte d'un peu de couleur de minime. Cette chair est remplie d'une semence dure, un peu plus petite que le noyau d'une olive.

La seconde espèce de *gayac* de S. Domingue a ses branches fourchues de même que la premiere; ses pédicules sont chargés ordinairement de trois paires de feuilles, de même substance & de même couleur que les précédentes; mais elles sont plus petites, ovales, pointues, & relevées en-dessous par trois nervures. Il est à remarquer que les jeunes arbres de cette espèce ont leurs pédicules garnies de cinq à six paires de feuilles beaucoup plus petites & plus pointues. D'abord on le prendroit pour un lentisque, mais quand il devient grand, chaque pédicule n'est chargé que de trois paires de feuilles. Les fleurs sont de même structure, grandeur & couleur, que celles de la premiere espèce, excepté qu'elles sont toutes frangées, ses fruits sont aussi de même consistance, mais ils ressemblent aux fruits de nos fusins, ou bonnets de Prêtres. *Evonymus vulgaris granis rubentibus*. C. B. Leur couleur est aussi de

de cire jaune. Ils font remplis de quatre petits noyaux durs & rouges enchassés chacun séparément dans sa loge Le tronc de la premiere espèce devient beaucoup plus épais que celle de la seconde ; on en voit quelquefois de deux pieds de diamètre ; toutes les deux espèces jettent une résine noirâtre, mais un peu transparente & fort âcre, & qui a beaucoup plus de vertu pour les maladies vénériennes que le bois ou l'écorce : ceci est tiré d'un mémoire du R. P. Plumier Minime. On trouve presque à chaque pas de l'Ébène & du *gayac* sur les montagnes du pays des Moxes dans l'Amérique méridionale. *Lettres édif. & Curieuf. T. X. p.* 198.

Quelques Médecins disent que le *gayac* est une espèce d'Ebène & lui est semblable, à la réserve que le *gayac* tire un peu sur le blanc. Il y en a de trois sortes. Le premier est un bois massif & fort dur, qui étant scié se montre noir au dedans, & au dehors blanchâtre ; avec plusieurs veines tirant sur le tanné obscur. Le second est moins massif, son noir est plus petit, & son blanc plus grand. Le troisiéme, qui est celui qu'on appelle proprement *lignum sanctum*, à cause de ses merveilleuses qualités, sur-tout pour les maladies vénériennes, est plus menu que les autres, & tire sur le blanc, tant en dedans qu'en dehors. Ce dernier est le plus odorant & le plus pénétrant : & plus il est vieux, plus il devient noir. Cet arbre est haut comme un frêne, & de la grosseur d'un homme. Sa feuille est presque semblable à celle du plantain, courte & dure. Ses fleurs sont jaunes, & son fruit est gros comme une noix, & laxatif. Son écorce est jaunatre quand il est jeune, & noire quand il est vieux. Il est défendu aux Boutonniers d'enferrer dans leurs boutons des bois de buis, ou de *gayac*, à cause de leur pesanteur.

☞ GAYAC. C'est encore une gomme qu'on apporte des Indes en gros morceaux : elle est si semblable à l'arcançon, qu'il feroit impossible de les distinguer sans leur odeur qu'ils ont bien différente ; l'arcançon jetté sur les charbons ardens sentant la thérébentine, & la gomme de *gayac* exhalant une odeur agréable & balsamique

GAYAVE, f. f. Espèce de grenade douce qui se trouve dans la basse Éthiopie, & que les Chinois appellent *ciauco*. Les *gayaves* renferment plusieurs grains, & sont bonnes à manger, mais il n'est pas sain d'en prendre beaucoup, à cause qu'elles rafraichissent trop. Le Bengo en est presque tout bordé sur ses rives. Voyez Dapper, p. 363.

GAYDARONISSI, f. m. Nom de lieu. *Gaydaronissa*, anciennement, *Patrocleja*, *Patrocli insula*. Petite île de l'Archipel. Elle est dans le Golfe d'Égine, près de la côte de l'Attique, à une lieue & demie du cap delle Colomne, vers le midi, & au levant de l'île d'Égine.

☞ GAYE, f. f. Doyenné de France, en Champagne. Il est situé à dix lieues de Troyes.

GAYEMENT. Voyez GAIEMENT.

☞ GAYER, v. a. Vieux mot. Abreuver.

Tantôt après on veut tirer
De l'eau, pour gayer *les chevaux.*

GAYÉTANE, f. f. Terme de Fleuriste. Nom d'une Anémone. *Cajetana*. Ses premieres fleurs sont blanches à peluche pourpre, mais les dernieres deviennent colombines, mêlées de fleurs de pêcher.

GAYETÉ. Voyez GAIETÉ.

GAYOLE, f. f. Vieux mot, qui signifie *cage*. *Cavea*. La *gayole* d'un moulin, une *gayole* pour enfermer des oiseaux.

☞ GAYRA, f. f. Riviére de l'Amérique méridionale, au Gouvernement de Sainte Marthe.

GAYVE, adj. Terme de la Coutume de Normandie, où on appelle choses *gayves*, les Épaves, les choses égarées, délaissées, abandonnées, qu'aucun ne reclame pour siennes. *Res derelicta, quæ sunt nullius, quæ sunt primi occupantis*. On disoit autrefois *gayver*, pour dire, Délaisser.

Du Cange dérive ce mot de *waif*, *weyf*, *weif*, *wayvium*, qu'en la basse Latinité on a dit dans le même sens.

GAZ.

GAZA, f. f. Nom de ville. *Gaza*. Cette ville étoit en Palestine, près de la mer, sous la domination des Philistins. Samson emporta les portes de *Gaza*. *Jud.* 16. Aléxandre le Grand fut dangereusement blessé au siége de *Gaza*. Voyez GAZE.

☞ GAZAILLE, f. f. Contrat de *Gazaille*. Ce contrat qui en quelques Provinces s'appelle contrat d'Arréges est un louage de bétail de labourage. *Locatio pecorum ad arandum, colendum, stercorandum agros*. Remi donne à louage pour quatre ans à Benoit six bœufs estimés chacun à 40 livres, & dix vaches estimées chacune à 25 livres, afin qu'il s'en serve pour labourer, cultiver, & engraisser ses terres, c'est un contrat de *gazaille* ou d'arréges. Les conditions que l'on met au contrat de *gazaille* le rendent quelquefois usuraire. Voyez Pontas au mot *Louage*, cas 3. & au mot *Usure*, cas 25 & 26.

☞ GAZANA, ou GAZAVA, f. f. Monnoie d'argent des Indes Orientales. C'est une des roupies qui ont cours dans les États du Grand Mogol, particuliérement à Amadabath ; elle vaut 30 sols monnoie de France.

GAZE, f. f. Toile & étoffe fort déliées à travers lesquelles on voit le jour. *Textum subtilissimum*, *gazzatum* dans la basse Latinité. Toile de *gaze*. *Gaze* de soie crue. Il s'en fait aussi avec de la soie cuite & crue, & à jour, & même avec des filets d'or & d'argent. Un manteau de *gaze*. Vous ordonnerez qu'un grand pavillon de *gaze* me sera dressé. Voit. On peint les Anges avec de petits habits de *gaze*. La *gaze* se fait par le moyen d'un peigne à claires voies, & sert à faire des voiles & des habits légers.

Du Cange l'appelle en Latin *gazzatum*, & croit qu'elle a été ainsi nommée parce qu'elle est venue premierement de *gaza* ville de Syrie.

☞ GAZE, f. f. Petite monnoie de cuivre qui se fabrique & qui a cours en Perse ; elle vaut environ deux liards de France. Quelques-uns la confondent avec le Kabesqui : d'autres estiment que ce n'est que le demi Kabesqui, c'est-à-dire, le liard Persan.

GAZE, f. f. Nom propre d'une ville fort ancienne de la Palestine en Asie. *Gaza*. Elle est située sur la mer Méditerranée, à l'embouchure de la riviére de Bezor, que l'on nomme autrement le Torrent d'Égypte, à vingt-deux lieues de la ville de Jérusalem, vers le midi occidental. Cette ville fut conquise par Josué, mais dans la suite les Philistins s'en étant rendu maitres, Samson y donna deux grandes preuves de la force miraculeuse, dont Dieu l'avoit révêtu, l'une en arrachant les portes de la ville, & les transportant sur ses épaules jusques sur la montagne, qui étoit vis-à-vis d'Hébron. L'autre en abattant le temple de Dagon, & en faisant périr trois mille Philistins. Aléxandre le Grand fut blessé au siége de *Gaze*, & il la ruina après l'avoir prise. Elle fut rétablie du temps des Machabées, & elle eut ensuite un Évêché suffragant de Césarée. Elle subsiste encore aujourd'hui, & elle est capitale d'une Principauté tributaire des Turcs. Son Prince porte le nom d'Émir, ou de Bacha de *Gaze*. *Josué*, *X*. 16. *Jud. XVI*. 1. *Mac. XI*. *Gaze* fut assignée à la Tribu de Juda. *Jos. XV*. 47. Elle étoit sur les confins de la Terre-Sainte du côté du midi. Arrien dit que *Gaze* étoit éloigné de la mer de 20 stades au plus. Son port s'appelloit Majuma. Palmerius distingue deux *Gazes*, l'une près d'Égypte, & l'autre en Palestine : c'est une erreur grossiére. Reland.

Il y a des médailles de *Gaze* ΔΗΜΟΥ ΓΑΖΑΙΩΝ ΙΕΡΑΣ ΑΣ, sur lesquelles on trouve de différentes époques. La premiere commence à l'expedition de Pompée en Syrie & en Palestine, où l'année suivante, que Gabinius son Lieutenant, rétablit cette ville avec plusieurs autres, comme Joseph le rapporte, *L. XIV. des Antiq. C.* 10. L'autre époque commence sous Hadrien. Voyez les époques Siro-Macédoniennes du Card. Noris, & les médailles Grecques des Empereurs par Vaillant. Ces médailles montrent que quand S. Luc, *Act. VIII*. 26. dit que cette ville étoit ἔρημος, ce mot ne doit point

point se prendre pour déserte, mais, selon le sens qu'y donne Hésichius, pour [illegible], démantelée, une ville dont les murs avoient été abattus. C'est l'explication de M. Galland dans une lettre à M. Réland, *Palæst. p.* 788. Ainsi Simon n'a point eu de raison de rapporter le mot *déserte* au chemin qui y conduisoit, & que l'Eunuque de Candace Reine d'Éthiopie avoit pris. S. Porphire de *Gaze* étant tombé malade, fit son testament & mourut en paix avec les Saints, le second jour du mois de Dystre, l'an 480. selon la maniere de compter des *Gazéens*, dans l'onziéme mois de la 24[e]. année de son Épiscopat. Chast. p. 789.

Gaze: en Hébreu עזה, signifie forte, fortifiée, munie. *Gaze* étoit en effet très-forte comme l'assurent Mela, Arrien, *L. II.* & Q. Curce, *L. IV.* C'est donc là la véritable origine de ce nom, qui ne vient point d'Azon fils d'Hercule, ni de ce que le trésor de Jupiter, *gaza Jovis*, y fut gardé, ce sont des fables. Bochart, *Chan. L. I. C.* 13. *Gaza* fut appellée *Minoa*, parce que Minos y étant allé avec Eaque & Radamanthe ses freres, il lui laissa son nom, dit Etienne de Byzance.

GAZÉEN, enne, s. m. & f. Qui est de Gaze. *Gazæus*, *a*. Énée qui avoit succédé à Irénion dans le siege de Gaze, étant mort, les *Gazéens* envoyérent dix députés au Métropolitain, cinq du Clergé, & cinq du peuple, pour lui demander un Évêque, parce qu'ils n'avoient pu s'accorder. Chastel. *Martyr. T. I. p.* 778. Les *Gazéens* l'ayant consolé il s'appaisa. Id. *p.* 779. On dit néanmoins communément ceux de Gaze, plutôt que *Gazéen*. Ceux de Gaze. Procope de Gaze, Énée de Gaze, Porphyre de Gaze.

GAZELLE, s. f. Animal à quatre pieds qui est commun en Orient *Dorcas, capra Libyca*. Les *Gazelles* qu'on a vues par deçà sont fort douces, & ne se mettent point en fureur, si ce n'est quand on touche leurs cornes. Elles sont de la grandeur & de la forme d'un chevreuil, de poil fauve, à la réserve du ventre & de l'estomac, qu'elles ont blancs, & de la queue qui est noirâtre. Leur poil est fort court, sous lequel le cuir est noir & luisant, comme ébenne. Leurs oreilles sont grandes, pelées & noires en dedans, leurs yeux grands & noirs, le nez camus, sur-tout aux mâles, & la femelle a au bout de la queue un long poil qui ressemble à du crin. Leur pied est fort fendu, & muni en son extrémité de deux grands ongles joints par une petite peau. Elles ont deux cornes noires & creuses, grosses par le bas, fort droites & pointues, & rayées en travers, tournées vers le milieu en dehors, & se rapprochant en dedans selon la forme des branches d'une ancienne lyre: c'est pourquoi les Anciens lui ont donné le nom de *Strepsiceros*, qui signifie des *cornes tournées autour*, ce qui est particulier à ces animaux. Belon se trompe quand il croit que la *Gazelle* est l'oryx des Anciens. Gabriel Sionita dit qu'il y a en Arabie des *gazelles* de la grandeur des cerfs. Voyez encore d'Ablancourt, c'est-à-dire, Marmol, *Descript. de l'Afriq. L. I. C.* 23. *p.* 53. & Dapper, *Descr. de l'Afriq. p.* 86. *&* 256. Les Négres le nomment Wocy.

Ce mot vient de l'Arabe *algazel*, c'est-à-dire, *chevre*, dont on croit que c'est une espece: & il y a apparence que c'est la *Dorcas*, ou la *chévre Libyque*. Voyez Bochard, *Hieroz. L. III. C.* 26 *p.* 946.

La *gazelle* est un animal qui rumine, qui néanmois n'a que deux ventricules bien distingués; mais on trouve dans les membranes qui les composent les mêmes figures & substances que dans les quatre ventricules des autres animaux ruminans. Mem. de Perrault.

En Orient on dresse les Onces à chasser aux *gazelles*, qui se fient en leur vitesses, car ce sont des animaux de plaine & de brossaille. La chair de la *gaselle* est bonne à manger. Abl.

Du Cange dit qu'on nommoit aussi *gazelle*, un cheval de Sarrazins fort prompt à la course.

GAZER, s. m. ou **GAZARA**, ou **GAZERA**, s. f. Nom propre d'une ville de la Terre-Sainte. *Gazer*, *Gazara*. C'étoit sous les Chananéens une ville Royale, dont le Roi fut défait par Josué *X.* 33. *XII.* 12. Elle étoit dans la Tribu d'Éphraïm, & fut assignée aux Lévites, Josué, *XXI.* 21. mais elle ne put être enlevée aux Chananéens, Josué, *XVI.* 10. Juges, *C.* 21. Pharaon la prit dans la suite, & la donna en dot à sa fille, lorsqu'il la maria à Salomon, qui la rebâtit, *I.* des Rois, *IX.* 16. 17. *Gazer* étoit à une journée de Béthoron. Ce n'étoit qu'un bourg du tems d'Eusébe & de S. Jerôme, qui la placent à quatre mille de Nicopolis du côté du nord. C'est la même chose que Gadara de la premiere Palestine. Reland. On la nomme aussi *Gazera*, *I.* Paral. *IV.* 16. *Gezer*, *II.* *L.* des Rois, V. 25 & *Gezeron*, *I.* des Machab. *IV.* 15. elle étoit près des confins de la Tribu de Benjamin. P. Lubin. Elle étoit entre Jérusalem & Joppé. Maty.

GAZETIER, s. m. Celui qui compose la Gazette. *Gasula scriptor*. Théophraste Renaudot, Médecin de Montpelier, est celui qui a établi la *Gazette* de Paris dans son Bureau d'adresse. Il commença à la donner en 1631. Il étoit naturellement éloquent, & ses Gazettes étoient bien écrites & agréables.

GAZETIER, iére, adj. & s. On appelle ainsi un colporteur, ou une pauvre femme qui débite la gazette par les rues, ou qui va acheter la gazette au Bureau de la grande poste, & qui la distribue aux personnes qui la veulent lire, pour 30. sols par mois. La *Gazetiere* n'est point encore venue Loret appelle ses lettres en vers à Madame (Henriette d'Angleterre) épitres *gazetieres*, parce que c'étoit une gazette en vers burlesques, & en forme de lettre à Madame.

☞. GAZETIER. En style familier, on appelle *Gazetier* un homme qui court après les Gazettes, qui est des premiers à les lire.

☞ Gazetier, se dit encore parmi le peuple d'un homme qui se plait à faire des rapports, qui parle des uns & des autres, qui s'entretient de leurs actions, de leurs défauts.

☞ Gazetiers, se dit également de l'Ouvrier qui fabique la Gaze, & du Marchand qui la vent. On dit plus ordinairement *Gazier*. Dict. de Commerce.

☞ GAZETIN. s. m. Petite Gazette. La nouvelle mise dans le *Gazetin* manuscrit, & dans la Gazette d'Hollande, que M. Millain avoit remis la feuille des Bénéfices, à cause de la délicatesse de sa santé, n'a nul fondement. *Merc. d'Août*, 1725.

GAZETTE, s. f. Petit imprimé, cahier, feuille volante, qu'on débite toutes les semaines, qui contient des nouvelles de toutes sortes de pays. *Gazula, publici nuntii nova*. *Gazette* de France, de Hollande, d'Angleterre, de Flandres, de Bruxelles, &c.

> *Et cherchant sur la bréche une mort indiscrette,*
> *De sa folle valeur embellit la* gazette. Boil.

> *D'éloge on regorge, à la tête on les jette,*
> *Et mon Valet-de-Chambre est mis dans la* gazette.
> Mol.

La *gazette*, que la plupart des gens regardent comme peu de chose, est un des plus difficiles ouvrages qu'on ait entrepris de nos jours. Il demande une connoissance fort étendue de notre langue & de tous ses termes, une grande facilité d'écrire, & de narrer nettement & en peu de mots. Il faut pour bien faire la *gazette*, sçavoir parler de la guerre sur mer & sur terre, & ne rien ignorer de ce qui regarde la Géographie, l'histoire du tems, & celle des familles illustres, la Politique, les intérêts des Princes, le secret des Cours, les mœurs & les coutumes de toutes les nations du monde. Il n'y a point d'ouvrage qui puisse servir davantage à instruire les jeunes gens qui entrent dans le monde, qu'une *gazette* bien faite & bien écrite. Voyez de Vigneul Marville, *Tom. II. pag.* 200.

On appelle figurément *Gazette*, une femme qui sait toutes les nouvelles de son quartier, & qui les va débiter en tous les lieux de sa connoissance. En ce sens, il ne se prend qu'en mauvaise part.

Ce mot vient de *Gazetta*, qui signifie une espèce de monnoie de Venise, qui étoit le prix ordinaire du cahier des nouvelles courantes. Ce nom a été depuis trans-

transporté au cahier même. MÉNAGE. D'autres le dérivent du mot Hébreu corrompu & retourné *izgad*, qui signifie *nuntius*. Mais cette étimologie est trop forcée : & l'autre est la vraie.

GAZI, s. m. Terme de Relation. Prêtre des Gaures. *Gazis*, *Gaurorum Sacerdos*. Voyez GAURE.

GAZIE, s. f. Tribu que les Juifs payent dans les Royaumes de Fez. *Vectigal tributum Judaïcum in Regno Fezzano*. La *Gazie* est un droit qu'on léve uniquement sur les Juifs : il est fixé à la cinquantiéme partie des effets qu'ils possédent, & dont on a une connoissance certaine. DE LA NEUV. *hist. de Port. L. II. p.* 207. Les troupes de terre des deux Rois de Castille & de Portugal, avoient battu celles d'Albu-Hacen Roi de Fez (en 1340.) Abdumalic son fils périt dans ce combat. Le Roi de Fez en eut tant de douleur & de ressentimens, qu'il ordonna la publication de la *gazie* par toute l'Afrique, comme étant la plus prompte ressource pour faire une grande levée d'argent. ID.

☞ GAZIER, s. m. Le Fabriquant ou le Marchand de Gaze.

GAZNÉVIDE, s. m. Nom que l'on donne aux Princes d'une Dynastie de Princes Arabes, ou de Sultan *Gaznevida*. Les *Gaznévides* ont regné dans le Khorassan, dans la Perse & dans l'Inde. Ils ont tiré leur nom de la ville de Gaznah, située sur les confins du Khorassan, du Zablestan & de l'Inde de deçà le Gange, à cause que ce fut dans cette ville que commença la grandeur de Sebectegin, pere de Mahmoud qui éleva cette maison au plus haut degré de la souveraineté. D'HERBELOT, au mot GAZNAVIAH. La Dynastie des *Gaznévides* comprend quatorze Princes qui ont régné 155. ans depuis l'an de l'Hégire 384. ou 387. jusqu'en 539. ou 542. c'est-à-dire, depuis l'an de Jesus-Christ 994 ou 997, jusqu'en l'an 1144 ou 1147. ID. Cet Auteur rapporte cependant après, que Ben Schonah dit, qu'elle a regné 213 ans.

GAZOLA, s. f. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Fez en Barbarie. *Gazola*. Elle est sur la côte de la Province de Hea, près de l'embouchure de la riviere de Técétina, du côté du midi. On prend *Gazola*. pour l'ancienne *Tamusiga*, petite ville de la Mauritanie Tingitane.

GAZON, s. m. Motte de terre grasse, molle & fraîche, tirée d'une prairie ou d'une pelouse qui est couverte d'une herbe déliée & touffue. *Cespes*. Des siéges & des lits de *gazon* sont agréables dans les jardins. Les fortifications faites de *gazon* sont fort bonnes ; on les couvre de *gazon* pour empêcher que les terres ne s'éboulent.

> *Il se laissa surprendre aux charmes du repos,*
> *Sur un lit de* gazon, *qui s'offrit à propos.* PERRAULT.

Quelques-uns dérivent ces mots de *gaza*, parce qu'autrefois sa signification étoit étendue, & signifioit un pré entier, une vigne, un héritage ; & on a pris depuis la partie pour le tout.

Borel le dérive d'un mot Persan *gazen*, qui signifioit *richesse*. Du Cange de *Waso*, mot de la basse Latinité, signifiant la même chose, & Guichard de גזז, qui n'a guere de rapport avec le mot de *gazon*, même à la signification.

GAZONNAGE, s. m. Nom d'un ancien droit que les Gentilshommes levoient sur leurs vassaux ou sujets, pour faire rehausser & gazonner leurs fossés, les faire garnir de gazon. *Cespitaticum*. Voyez Mézerai, *hist. de Fr. T. I. p.* 360.

GAZONNEMENT, s. m. L'action de gazonner. *Cespitis aggestio*. Emploi qu'on fait de gazons pour quelque ouvrage. Faciliter le *gazonnement* de la demi-lune.

GAZONNER, v. act. Revêtir de gazon. *Cespitem aggerere*. On a *gazonné* ce bastion. Les bords de ce bassin de fontaine sont seulement *gazonnés*. Voici ce que c'est que *gazonner*, on coupe le dessus de quelque pré, ou de quelque pelouse pleine d'herbes fines, on le coupe, dis-je, par piéces quarrées de l'épaisseur d'environ trois pouces, & de la largeur d'environ un pied & demi, & avec la bêche on leve ces carreaux de gazon, puis on les place bien proprement à l'endroit qu'on veut *gazonner*, on l'en couvre en les arrangeant comme des carreaux l'un auprès de l'autre. Il faut les arroser & les tondre afin que le gazon soit toujours verd. LIGER.

GAZOUILLEMENT, s. m. Le bruit que font les petits oiseaux. *Susurrus*, *lene murmur*, *garritus*, *strepitus*, *cantus*.

> *Un rossignol inquiet & volage,*
> *Dont le* gazouillement *étoit touchant & beau,*
> *Voulut en apprendre un nouveau.* BOURSAULT.

GAZOUILLEMENT, se dit aussi du bruit que fait le cours d'un petit ruisseau entre des cailloux. C'est ce qu'on appelloit autrefois *gargouillement*.

GAZOUILLER, v. n. Faire un petit bruit doux & agréable, tel que celui du cours d'un petit ruisseau sur des cailloux, ou celui des petits oiseaux. *Garrire*, *susurros edere*, *strepere*. Il y a du plaisir à entendre *gazouiller* ces ruisseaux, ces petits oiseaux. L'Ortolan a un chant assez fort, quand il *gazouille*. LEMERY.

> *Dans cette retraite heureuse,*
> *Je vois de nouvelles eaux,*
> *Si leur course est moins pompeuse,*
> *Leurs jeux n'en sont pas moins beaux.*
> *Tendrement elles* gazouillent,
> *Près des arbres qu'elles mouillent.*
> RECUEIL DE VERS.

> *J'y laisse couler mon esprit,*
> *Comme cette onde* gazouillante,
> *Qui suit un chemin de sa pente,*
> *Que nulle loi ne lui prescrit.*
> NOUV. CH. DE VERS.

Quelques-uns ont dérivés ce mot à *gallinis*.

GAZOUILLER. Se dit en particulier du chant de l'hirondelle. *Garrire*. L'hirondelle *gazouille* de grand matin pendant l'été ; mais elle ne *gazouille* pas agréablement.

GAZOUILLER. Ce mot se dit aussi figurément des petits enfans qui commencent à parler. *Balbutire*. Les meres ne se sentent pas de joie quand leurs petits *gazouillent*, ou commencent à *gazouiller*.

☞ GAZOUILLER, Terme burlesque, pour mal parler, murmurer. *Gloss. sur Marot*.

☞ GAZOUILLIS, s. m. On dit quelquefois, le *gazouillis*, des oiseaux, mais ce mot vieillit. AC. FR. 1718. *au mot* Gazouillement. L'édition de 1740. marque que *Gasouillis* est vieux.

GAZUA, s. f. Terme de relation. Espece de Croisade chez les Maures, que l'on publie contre les Chrétiens. *Gazua*, *Hortatio ad bellum*. Publier la *Gazua* contre les Chrétiens. *Hist. des Cherifs*, *C.* 10. Plusieurs personnes accouroient spécialement ès lieux où passoient ceux qui prêchoient la *Gazua* ; le commandement de Cherifs ; & la multitude qui les suivoit, jointe à la superstition de la *Gazua*, y faisoit accourir tous les habitans des villages. ID.

☞ GÉ, s. f. Fille d'Hypsistus, selon Sanchoniaton, épousa Uranus son frere, dont elle eut plusieurs enfans, Chronos, ou Saturne, Bethylus, Dagon & Atlas. Comme Γῆ signifie terre de même que Οὐρανὸς signifie le *Ciel*, les Poëtes ont feint que Saturne & ses freres étoient fils du Ciel & de la Terre.

☞ GÉ ou JÉ, s. m. Mesure de longueur dont on se sert dans les Etats du Grand Mogol. Ce n'est pas une mesure réelle, mais pour ainsi dire, une mesure de compte, le *gé* revient à 34. aunes & demi de Hollande.

G E A

GEADA ou GEDA, s. m. Nom propre d'un Dieu des anciens habitans de l'Isle de la Grande-Bretagne. *Geada*. On le nomme aussi *Geda* ou *Geta*. Cœlius Sedulius, Poëte Écossois, c'est-à-dire, Hibernois, qui vivoit sous le jeune Théodose, en parle dans son Poëme

Poëme Paſchal, à l'Abbé Macédonius, & il le traite de *Geta*, ridicule. Ce fut d'un Roi du pays, pere de Fingodwulf, aïeul de Frithuwulf, vingtiéme Roi devant Alfrede, Roi des Anglo-Saxons, que Jean Aſſérus Évêque de Sarisbery vers l'an 900. de J. C. fait deſcendre *Geada* par Frithuwulf. Il tâche de prouver enſuite que ce *Geada* étoit la dixiéme génération depuis Noé. Voyez Voſſius, *De Idolol. L. I. C.* 36.

GEAI, ſ. m. Prononcez de même que *Jai*. Oiſeau d'un plumage bigarré, rouge, verd, bleu, blanc, noir & gris, & à qui on peut apprendre à parler. Il eſt de la groſſeur d'un pigeon. le *geai* n'eſt pas le *graculus* des Latins, mais on l'appelle *pica glandaria*, parce qu'il avale les glands tout entiers. Il y a cependant quelques Auteurs qui prennent *graculus*, & *pica glandaria*, pour la même choſe. D'autres l'appellent *Garrulus*. L'oiſeau dont Phédre a parlé, *Tumens inani graculus ſuperbiâ*, eſt regardé ordinairement comme le *geai* de la fable. Au lieu de *graculus*, Horace a mis une petite corneille, *moveat cornicula riſum*, *furtivis nudata coloribus*. On dit du *Geai* Cajoler pour exprimer leur chant, ou le ſon qu'il fait, & que les Latins appellent *garritus*, *garrire*.

☞ Le *Geai* a le pennage fort agréable, à cauſe de la diverſité de ſes couleurs: il parle & ſiffle comme l'homme, & plus franchement que le Sanſonnet, & pour cela on le tient en cage; il contrefait toutes ſortes d'animaux, & ſe rend tout-à-fait domeſtique. L'on prend cet oiſeau à la pipée; mais il eſt beaucoup meilleur pris niais. Il fait ſon nid dans des chênes & autres arbres, & fait quatre ou cinq petits. Il mange de toutes ſortes de viandes & de fruits. Le mâle a les couleurs plus vives, & la gorge noire. Il dreſſe la plume de deſſus ſa tête comme une huppe, il eſt grandement ſujet au mal caduc, ou à l'épilepſie, & plus qu'aucun autre oiſeau. Il ſe plaît à dérober, & cherche les lieux les plus ſecrets pour cacher ce qu'il a pris. On l'appelle *Ricard* en quelques lieux. *Diction. des Arts. Ricard* eſt mis-là ſans *h*, comme on le prononce en Picardie. Ménage a écrit Richard. On l'appelle *Gautrot* ou *Vautrot* en d'autres Provinces. Ce qui autoriſe l'étymologie de *Varius*, pluſieurs Écrivains Latins modernes ayant appellé le *Geai*, *pica varia*, à cauſe de ſon caquet & de la diverſité de ſes couleurs. On peut voir ſon article dans l'Étymologique.

Le *Geai* eſt tout à fait différent de la pie, ſoit en groſſeur, ſoit par la diverſité des couleurs de ſon pennage; car il a des taches bleues qui traverſent les ailes, qui ne ſe rencontrent point dans les autres oiſeaux. Il a l'ouverture du goſier ſi large & ſi ample, qu'il avale des glands tout entiers. Sa queue eſt beaucoup plus courte que celle de la pie; il a le bec noir, fort & robuſte, & long de deux doigts, ou environ. Ses narines ſont couvertes de plumes noires & blanches, qui s'élevent comme une crête; le champ de ſon pennage eſt diverſifié; le derriere de ſa tête eſt compoſé de roux & d'une couleur perſe; la couleur qui ſuit ſur le dos eſt plus pâle, & tire au cendré; les plumes qui ſont proches du croupion ſont blanchâtres; ſa queue eſt compoſée de douze pennes qui ſont d'une bonne longueur, cinq deſquelles ſont marquées de taches blanches, qui les traverſent; ſes ailes ſont longues, & compoſées de fortes pennes bien diverſifiées; quelques-unes ſont noires, d'autres ſont blanches & noires, les autres ſont bleues, & d'un ordre diſtingué des autres. Les grandes pennes ſont diverſifiées par le dehors; en dedans il n'y en a que deux ou trois, qui ſont de couleur de châtain, le devant de l'oiſeau eſt d'une couleur cendrée pâle, qui s'éclaircit davantage en approchant de la queue, ſes pieds & ſes doigts ſont cendrés, ſes ongles ſont noirs & un peu crochus.

Aux environs de Straſbourg, l'on voit un *Geai* qui eſt appellé, en quelques autres endroits de l'Allemagne, *Mercolfus*: il eſt de la même grandeur que le *Geai* commun; ſon bec eſt noir, & long de deux doigts, & un peu plus menu que celui du *Geai* commun, il eſt un peu courbé; ſa tête eſt groſſe, les plumes en ſont mêlées de bleu & de verd avec des taches blanches, qui vont en long, & qui ſont ſemées par toute la poitrine & le ventre. Les plumes, qui ſont proches du bec, ſont de châtain; ſes yeux ſont grands, ronds & noirs; ſes ſourcils ſont auſſi ronds, & d'un bleu jaunâtre; ſon dos eſt châtain, ou de couleur de rouille, depuis la ſeconde ou troiſiéme vertébre juſqu'au croupion; la couleur des ailes eſt diverſifiée. Les petites plumes qui couvrent les épaules ſont d'un bleu qui tire ſur le violet, celles qui ſuivent, qui ſont plus grandes, ſont vertes, & à leurs extrémités le verd eſt mêlé de blanc, qui les rend plus claires. Les grandes pennes ſont au commencement d'un bleu obſcur en dehors, le reſte eſt noir, & elles ſont toutes bleues en dedans, à l'exception des deux dernieres, qui ſont noires par-deſſous. Sa queue eſt verdâtre par le deſſus, & le deſſous eſt mêlé de violet & de bleu; ſes pieds ſont d'un jaune tirant ſur le brun. Ses ongles ſont noirs & crochus.

Geai de Bohéme. *Pica glandularia Bohemica*, ou *Garrulus Bohemicus*. Il y a eu pluſieurs Auteurs qui ont été fort en peine quel nom ils donneroient à cet oiſeau. Quelques-uns l'ont nommé Demi-phénix, à cauſe de la huppe qu'il a ſur la tête, & de la beauté de ſon pennage. D'autres ont cru que c'étoit l'oiſeau nouveau, duquel Pline avoit parlé. Un Auteur Allemand dit, qu'il y a des oiſeaux de cette eſpèce autour de Neuremberg, & qu'on le nomme Béhemle, comme qui diroit de Bohéme. Aldrovand, après avoir diſcuté toutes les opinions, & fait réflexion à ſa façon & à ſa maniere de vivre, lui donne le nom de *Ampelis*, comme qui diroit *mangeur de raiſin*, à cauſe qu'il l'aime extrémement, & qu'il s'en engraiſſe dans le temps des vendanges; mais à cauſe qu'à ſon aſpect il a beaucoup de reſſemblance avec le *Geai*, & qu'il vient du pays de Bohéme, nous ſuivons l'Auteur Allemand, qui le nomme *Geai de Bohéme*, encore qu'il ſoit beaucoup plus petit, ainſi qu'on le va voir.

Le *Geai de Bohéme* eſt plus gros que le Gros-bec, ou Pinſon Royal, & approche de la groſſeur d'un merle; ſon bec eſt tout noir, & grand comme celui du moineau domeſtique; ſes narines ſont environnées de poil de ſemblable couleur que le bec, qui forme une certaine tache noire, qui traverſe & qui environne le haut des yeux, qu'il a ronds & d'une belle couleur de cinabre, & luiſans comme l'eſcarboucle de Chalcédoine, que nous nommons rouge grenat. Sa tête eſt un peu plate par-deſſus, & couleur de châtain, ou de rouille, avec une crête comme l'alouette huppée; la couleur de cette crête proche du bec eſt de châtain clair, & par-derriére d'un cendré brun, comme la couleur de terre d'ombre; ſon col eſt court, noir par-devant & par-derriére, roux par les côtés, blanc, approchant du bec; ſa poitrine eſt de châtain, ou de couleur de rouille lavée, tirant ſur la couleur de roſe; tout le ventre eſt cendré, hormis en approchant du col, où l'on voit quelques plumes blanches, dont les racines toutefois, depuis le milieu juſques à la chair de l'oiſeau ſont noires, & pardeſſus elles ſont comme du duvet. Son dos eſt châtain, & proche du croupion gris cendré; les plumes des ailes ſont noires en dehors, & d'un cendré tirant ſur le noir en dedans; celles de dehors ſont ornées de taches très-agréables à voir, les premieres ſont blanches; ſavoir, ſept qui ont l'extrémité rouge comme du cinabre; celles qui ſuivent ſont marquées de taches jaunes qui compoſent la figure de la lettre L, & ſont diſpoſées en telle maniere que quelques-uns en ont ſept, d'autres ſix, & d'autres cinq; celles enfin qui ſont les dernieres ont des taches blanches, leſquelles plus elles ſont en dehors & moins elles paroiſſent, enſorte qu'il y en a quelques-unes des dernieres qui ont les unes trois taches, les autres deux, & les autres une ſeulement. Les plumes qui couvrent celles-là ſont tâchées de marques blanches à leurs extrémités. Les fémelles ont les taches jaunes, & au contraire où le mâle les a jaunes, elles les ont blanches. Le mâle a dix plume à la queue, & la fémelle douze, leſquelles ſont de gris cendré à la racine, ou de gris ſouris; en haut elles ſont noirâtres. Toute l'extrémité de la queue eſt jaune, mais plus luiſante au mâle qu'à la fémelle. Auprès du col il y a quelques plumes de couleur de châtain, qui ſemblent former une ſeconde petite queue, la couleur des cuiſſes eſt brune

brune tirant sur le bleu. La forme & la grandeur des pieds est semblable à ceux du Pinson Royal, mais ils sont toutefois d'une autre couleur; car le Pinson les a de couleur de chair, & celui-ci les a noirs, aussi bien que les ongles.

Cet oiseau est particulier au Royaume de Bohéme, encore que quelquefois il fréquente les lieux voisins & limitrophes de ce pays. Aldrovand rapporte que quand ils font leur passage en Italie ils viennent en grande quantité, particuliérement autour de Plaisance & de Modène; ensorte que l'on en prenoit des trente & quarante à la fois. Ils volent quelquefois plus d'une centaine ensemble; ils se rendent très-facilement domestiques, & leur chant n'est autre chose que comme si ils prononçoient ziziri. Ils vivent de toutes sortes de fruits, & principalement de raisins, de figues, de pignons, & autres semblables choses. La chair de cet oiseau est aussi bonne que celle des Grives.

Geai a pieds plats, dont parle Aristote, ou petit corbeau d'eau. *Graeculus palmipes Aristotelis.* Il a le bec crochu & aigu; il est blanchâtre proche du front, & le reste est noirâtre, & de pareille couleur par tout le corps, hormis au col, où l'on voit quelque peu de roux mêlé; ses jambes, ses pieds & leurs membranes sont de couleur brune. Quelques-uns l'appellent Plongeon noir, à cause de la ressemblance qu'il a avec le Plongeon. Voilà tout ce que j'ai trouvé de remarquable de cet oiseau. On dit en proverbe, Foireux comme un *geai*.

GEAIS, s. m. Sorte de pierre précieuses. Voyez JAIS. C'est la même chose.

GEALLOYE, s. f. Ce mot, qui se trouve dans les Coutumes, signifie une sorte de mesure de choses liquides; en quelques endroits elle contient douze pintes, en d'autres huit, & en d'autres seize.

☞ GÉAMAGIDID, s. m. Ville d'Afrique, dans la Province de Maroc, proprement dite. C'est la même que GÉMAAIEDID.

GÉANDE, s. f. Termes de Fleuriste. Nom d'une Tulipe colombin, rouge & blanc, qui n'est guére fautive.

GEANT, s. m. Homme d'une taille excessive & démesurée. *Gigas.* En ces temps-là les *Géans* étoient sur la terre, dit Moïse dans la Génèse. Og Roi de Basan étoit un *géant* qui avoit neuf coudées de haut. L'Écriture Sainte parle aussi de plusieurs autres *géants*, comme de *Samson*, de *Goliath*, &c. Les Poetes ont feint qu'il y avoit des *géans*, enfans de la terre, qui avoient fait la guerre à Jupiter. Les peuples du Pérou assurent qu'il est arrivé autrefois des *géans* dans leur pays, qui depuis le genou en bas égaloient la hauteur ordinaire de l'homme. Ils ont la même tradition au Bresil & au Méxique, & ils en montrent des os d'une démésurée grandeur. On en montre aussi dans le Château de Moulins en Bourbonnois. Mais le Pere Kirker témoigne qu'il y a de certaines pierres qui ressemblent si bien à des os, que le peuple les prend pour des os de *géans*, de sorte que la plus grande partie de ce qu'on voit dans les Histoires profanes des *Géans*, sont de pures fables. On trouve dans les voyages de Du Mont, dans les Journaux d'Angleterre, dans les Mémoires de Trévoux, &c. des dissertations sur ces Histoires prétendues, & sur les vérités qui sont rapportées dans l'Écriture. Cluvier, *Sicilia Antiq. L. I. C.* 2. croit que les Cyclopes sont des *Geans* qui furent les premiers habitans de Sicile, & qui l'occupérent toute entiére. Il rapporte, après Fasellus, qu'au quinziéme siécle on trouva des corps d'hommes d'une grandeur extraordinaire.

Il y a des *Géans* dans l'Amérique méridionale. Voyez Acosta, *L. I. C.* 19. *L. VII. C.* 3. le P. Alfonse d'Ovaglie dans son Hist. du Chili, *L. III. C.* 6. Au-delà du Chiloë en Amérique, & plus avant dans les terres est une nation d'Indiens *Géans* qu'on appelle Caucahues. Des témoins oculaires & dignes de foi ont assuré M. Frézier qu'ils avoient approchant de quatre vaores de haut, c'est-à-dire, près de neuf à dix pieds. Ce sont ceux qu'on appelle Patagons, qui habitent la côte de l'Est de la terre déserte, dont les anciennes relations ont parlé, & que l'on a ensuite traité de fables, parce qu'on a vu dans le détroit de Magellan des Indiens d'une taille qui ne surpassoit point celle des autres hommes: mais quelques vaisseaux ont vu en même temps les uns & les autres. Frezier. Cet Auteur confirme ceci par le témoignage d'Antoine Pigaféta, à qui nous devons le Journal de Magellan, de Barthelemi-Léonard d'Argensola, *L. I.* & *L. III.* de l'Histoire de la Conquête des Moluques; de Sébald de Wert, d'Olivier Noort, de George Spilberguen, & de Guillaume Schouten. Ceux qui dans l'Antiquité ont parlé de *Géans* en Historiens, & qui ont reconnu qu'il y en avoit, sont César, *de Bell. Gall. L. I.* Tacite, *de Moribus Germanor. & Annal. L. II.* Florus, *L. III. C.* 3. S. Augustin, *de Civit. Dei, L. XV. C.* 9. Saxon le Grammairien à la fin de sa Préface; & parmi les Récens, Hieron. Magius *Miscellan. De Gigantibus.* Chassagnonus, *de Gigantibus*; Kirker, *Mund. Subterran. L. VIII. S. II. C.* 4. &c. de sorte qu'il n'y a rien de plus extravagant, selon la remarque de Stephanius dans ses Notes sur la Préface de Saxon le Grammairien, que de nier, & de détourner à des sens allégoriques, ou moraux, ce que l'Antiquité, ou même ce que l'Écriture en dit.

Tu t'es flatté d'une espérance vaine,
Les monstres, les Géans, *peuvent être défaits:*
Mais tu ne peux vaincre ma haine. De la Mothe.

Ce mot vient du Grec γίγας, de γῆ, *terra, terre*, & de γάω, ou γίγνομαι *nascor*, je *nais*, comme qui diroit, *terra filius, fils de la terre.* Γίγας, *gigas*, un *géant*. Ce mot est pris du Celtique *gigas*, qui est la même chose. Et afin que l'on n'en doute pas, c'est que ce nom est formé de *gug*, qui chez les Gaulois veut dire superbe, insolent, arrogant, orgueilleux; & de *guas*, qui signifie *homme*. On avoit raison de les nommer ainsi, parce que les *géans* étoient des hommes fiers, superbes & arrogans, à cause de leur force. Mais prenez garde que Γίγας fait au génitif γίγαντος, à cause que les Celtes les nommoient encore *gïant*, d'où nous avons fait le mot de *géant*. Pezron.

On appelle maintenant *Géant*, *Géante*, un homme ou une femme qui est d'une taille extraordinaire. Si cette fille croît encore un peu, ce sera une *géante*. Beaucoup de femmes qui parlent bien, disent *géaune*, parce qu'elles le trouvent plus doux; cependant, comme il n'est pas encore établi, il vaut mieux dire *géante*, avec les hommes savans dans la langue. D'Herbelot en sa Bibliotheque Orientale, *pag.* 387. *col.* 1. l'a dit, pour une femme de taille gigantesque. Il parut sous le regne de Nouschirvan Cosroës une *géante* de sept coudées.

On appelle *Géants* de petits Gentilshommes, qui vexoient le peuple par mille impositions, qui détroussoient les passans, enlevoient les femmes & les filles, & emmenoient les marchandises dans les châteaux. Ces brigandages les ont fait nommer *Géants* dans nos anciens Romans, & les Gentilshommes qui alloient de province en province pour délivrer le monde de ces monstres, Chevaliers errans, lesquels observoient certains statuts, & faisoient profession de venger les torts faits aux innocens, aux Dames, & d'abolir les coutumes tyranniques que ces *Géants* avoient établies. Voyez Mézerai dans Louis V. *Tom. I. pag.* 360.

☞ Géant. C'est le nom qu'on donne communément à une Constellation, qu'on nomme autrement Orion. Selon les remarques du P. Chérubin d'Orléans, avec le secours du Télescope, on découvre dans la seule Constellation d'Orion, appellée communément le *Géant*, plus d'étoiles, & selon Rheita, deux fois plus qu'on n'en voit avec les yeux dans toute l'étendue des Cieux. Observ. de Physiq. *Tom. III. pag.* 195. Voyez ORION.

Géant. Nom que les Fleuristes donnent à une tulipe qui est couleur d'agriote, tirant sur le colombin & blanc terni.

GEAUMIER. Voyez GALMIER, ou GARMIER.

GEB.

GÉBA, f. f. Ville de la Terre-Sainte, située entre Scythopolis & Dothaïm. *Gaba*, Γαβά. *Judith*, *III.* 11. Holoferne vint, campa entre *Géba* & Scythopolis, près de Dothaïm. C'étoit une ville de la Tribu de Benjamin, *Jos. VIII.* 24. *XIV.* 5. *Jug XX.* 10. &c. Joseph la nomme *Gaba*, *Antiq. V.* 2. & *VIII.* 6. Elle étoit près de Ramatha, & à quarante stades de Jérusalem, Joseph, *Antiq. VIII.* 6. C'est quelquefois la même ville que *Gabaa*. P. Lubin.

GÉBAL, f. m. GEBALENE, f. m. Nom d'une contrée de la Terre-Sainte. *Gebal*, *Gebalene*, *Gebalena*. La région que l'Auteur du LXXXII. Pseaume, v. 8. appelle *Gébal*, semble être la partie de l'Idumée qui s'appelloit *Gébalene* au temps de S. Jérôme. P. Lubin. Mais Réland en doute. Elle se nommoit encore *Gobolitide*. Réland. *Palæst. pag.* 69. 82. C'étoit l'une des deux parties de l'Idumée, l'autre étoit le pays d'Amalécites. La *Gébalene* comprenoit les montagnes de Séir qui bornoient la Judée du côté du midi. Eusebe dit que c'étoit le territoire des environs de Pétra. Voyez Réland, *Palæst. L.* 1. *C.* 15.

Gébal est encore une ville de Phénicie, dont les habitans sont nommés *Gibliens*. Les vieillards de *Gébal*, *Ezéch. XXVII.* 9. Le P. Lubin prétend que c'est Biblos, à l'embouchure de l'Adonis. Voyez GIBLIEN.

GÉBALITE. Voyez GIBLIEN.

GEBBETHON. Voyez GABATHON. C'est la même chose.

☞ GEBECIER, v. n. Vieux mot qu'on trouve dans le sens de s'exposer.

Il se lairoit ainçois par membres détrencher,
Qu'il osast au péril de péché gebecier.

GÉBELE, f. f. *Gabala*. Ancienne petite ville épiscopale de la Syrie, elle est sur la côte, entre Tripoli & Antioche, son Évêché est suffragant de la derniere.

GÉBEL-ELHADICH, f. m. Nom propre d'une montagne du Royaume de Maroc, en Barbarie. *Gebelelhadilus*, ou *Ferreus mons*, anciennement, *Phocra* Elle est dans la Province d'Héa, aux confins de celle de Maroc, & de Ducala. Elle s'étend beaucoup du midi au nord, le long de la riviere d'Assinual, & elle forme le Cap qui est à l'entrée méridionale du Golfe d'Azafia.

GEBHA, ou GEBBA, f. f. Nom propre d'un Bourg du Royaume de Fez, en Barbarie. *Gebha*. Il est dans l'Errifis, sur le cap de *Gebha*, qui est à l'entrée occidentale du Golfe de Mézemma, & qui est pris, ou pour l'*Oleastrum promontorium*, ou pour le *Sestiaria extrema* de Ptolomée.

GÉBISE, ou LÉBUSSE, f. f. Nom propre d'un village qui est sur une petite riviere de même nom, dans la Natolie, entre Nicomédie & Chalcédoine. *Libyssa*. Ce lieu étoit anciennement une ville de Bithynie, & ce fut là même où le fameux Annibal de Carthage s'empoisonna, & fut enseveli.

GÉBLOWA, f. f. Nom propre d'une petite ville de la Moscovie. *Geblova*. Elle est sur la riviere de Mologa, dans le Duché de Biella Gerozo, & aux confins de celui de Jéroslaw.

GED

GÉDA. Voyez GÉADA.

☞ GÉDENG, f. m. Mesure dont les Indiens se servent pour mesurer leurs grains; elle tient environ quatre livres pesant de poivre, la livre prise sur le pied de seize onces.

GÉDÉON, f. m. Nom propre d'homme. *Gedeo*. *Gédéon* est un des Juges du peuple de Dieu. *Gédéon* jugea, c'est-à-dire, gouverna quarante ans les Israélites, & gagna de grandes victoires sur les Madianites, qui sont décrites dans le L. des Juges, C. VI. VII. VIII. Il se nomma aussi Jérobaal, L. des Jug. VI. 32.

Gédéon est un mot Hébreu, qui signifie *Abscissio*, *demolitio*, de גדע, *gada*, *abscidit*, *demolitus est*.

GÉDER. Voyez GADER.

GÉDÉROTH, f. m. Nom propre d'une ville de la Terre-Sainte. *Gédéroth*. Elle étoit dans la Tribu de Juda. *II. Paral. XXVIII.* 18. *Gédéroth* est le pluriel de *Gédéra*, & *Gédérothaïm* son duel; ainsi quelques Auteurs croient que ce ne sont que trois noms différens de la même ville.

GÉDÉROTHAÏM, f. m. Nom propre d'une ville de la Terre-Sainte. *Gederothaïm*. Elle étoit dans la plaine de la Tribu de Juda. *Jos.* XV. 16. Voyez GÉDÉROTH.

GÉDOIN, f. m. Voyez GILDUIN. C'est la même chose.

GÉDOR. Voyez GADOR.

GÉDROSIE, f. f. C'étoit anciennement une Province de l'Empire des Perses, en Asie. *Gedrosia*. Elle étoit bornée au nord par la Drangiane, & au couchant par la Carmanie. Elle avoit l'Océan Indien au midi, & la riviere d'Inde au levant. Ses principaux lieux étoient Arbis, Cuni, & Musarna. On appelle aujourd'hui cette Province Send. Voyez SEND.

GEE.

GÉELMUYDEN, GELEMUYDEN, ou GENEMUYDEN, f. m. *Gelemuydena*, anciennement, *Manarmanis portus*. Bourg des Provinces-Unies, situé dans l'Over-Issel, à l'embouchure de la riviere de Swarte-water dans la Zuider-Zée, à demi-lieue au-dessous de la ville de Swarte-Sluys.

GÉENNOM, ou GÉHENNOM, f. m. Vallée d'Ennom. Nom propre d'un lieu de la Terre-Sainte. *Gehennom*, *Renennom*, *Vallis Ennom*, *vallis filiorum Ennom*. Cette vallée étoit tout proche de Jérusalem du côté de l'orient. C'est de là qu'est venu le nom de *géhenne*.

GÉERSBERGHEN, ou GÉERTZBERG. Voyez GRANDMONT.

GEG.

☞ GÉGANIE, f. f. fut une des quatre premieres Vestales, instituées par Numa Pompilius.

☞ GÉGEMBACH, f. m. Ville libre Impériale d'Allemagne, au Cercle de Suabe, dans l'Ortenau.

GÉGO, f. m. Sorte de prunes qui croissent à de grands arbres sur les bords de Bengo, dans un des Royaumes de la basse Éthiopie. Elles ont un gros noyau & peu de chair, & la peau d'un verd jaunâtre. On en donne à manger aux malades, comme étant fort saine, quoi qu'elles soient si aigres qu'elles agacent les dents. Voyez Dapper, *p.* 363.

GEH.

GÉHAN-ABAD. Voyez DELLI.

GÉHAN PÉHÉLÉVANI, f. m. Nom d'une Charge que les anciens Rois de Perse avoient coutume de donner aux plus vaillans hommes de leurs États. Elle répond à l'Émir des Kalifs, à l'Omara des Mogols, & à celle de Connétable parmi nous. D'Herbelot.

GÉHENNE, f. f. *Gehenna*. Terme de l'Écriture qui se trouve en S. Matthieu V. 22, 29, 30. X. 28. XVIII. 9. XXIII. 15. 33. Marc IX. 42, 44, 46. Luc XII. 5. & dans l'Épître de S. Jacques III. 6. Les Traducteurs de Geneve & les Lovanistes se sont servis du mot *géhenne* en notre langue. Qui dira à son frere Racha, sera punissable par conseil. Qui lui dira, fol, sera punissable de la *géhenne* du feu Trad. de Geneve, *Matth.* V. 22. Il t'est profitable qu'un de tes membres périsse, & que tout ton corps ne soit point jetté en la *géhenne* de feu. Lovanistes, *in Matth.* V 29. Monsieur Simon est le seul que je connoisse de nos Traducteurs modernes du N. T. qui se soit servi de ce mot. Celui qui l'appellera fou méritera le feu de la *géhenne*. Simon. *Matth.* V. 22. Il vaut mieux pour vous que vous perdiez entiérement un de vos membres, que non pas que tout votre corps soit jetté dans la *géhenne*. Idem. *Matth.* V. 29 & 30. Ne craignez point ceux qui tuent le corps, & qui ne peuvent tuer l'ame, Mais craignez plutôt celui qui peut faire périr l'ame & le corps les jettant dans la *géhenne*. Id. *Matth.* X. 28. Il vaut mieux pour vous que vous entriez dans la vie avec un œil, que d'être

d'être jetté dans le feu de la *gébenne* ayant deux yeux. Id. *Matth.* XVIII. 9. Malheur à vous, Scribes & Pharisiens hypocrites, parce que vous faites le tour de la mer & de la terre pour faire un prosélyte, & quand vous l'avez fait, vous le rendez deux fois plus digne de la *gébenne* que vous n'êtes. Idem. *Matth.* XXIII. 15. Serpens, race de Vipere, comment éviterez-vous d'être condamné à la *gébenne*. Id. *Ib.* 33. Allez dans la *gébenne*, dans le feu qui ne s'éteind point. Id. *Marc.* IX. 42. & de même 44. & 46. Et *Luc.* XII. 5. où il remarque que le mot de *gébenne* signifie l'enfer mais que comme il a quelque chose de particulier, il a été à propos de le conserver.

Les Traducteurs de Mons, & le P. Bouhours, n'ont pas cru qu'il fût si nécessaire de conserver ce mot de *gébenne*. Ceux-là traduisent toujours l'enfer, ou le feu d'enfer. La langue est aussi un feu. C'est un monde d'iniquité: & n'étant qu'un de nos membres, elle infecte tout le corps: elle enflamme tout le cercle & tout le cours de notre vie, & est elle-même enflammée du feu d'enfer Port-R. *Jacq.* III. 6. Le P. Bouhours traduit *supplice du feu*. Celui qui lui dira homme insensé, méritera le supplice du feu. Bouh. *Matth.* V. 22. Et au v. 29 & 30. il traduit l'enfer aussi bien qu'en S. *Matth.* XIII. 15, 23. *Marc.* IX. 42. *Luc.* XII. 5. en S. *Matth.* XXVIII. 9. l'*abysme du feu*. Si votre œil vous est une occasion de chute, arrachez-le, & jettez-le loin de vous. Il vous est plus avantageux de parvenir à la vie avec un œil seul, que d'être jetté dans l'abysme du feu ayant deux yeux. Bouh. & de même *Marc* IX. 44, 46. Et certainement ces traditions sont meilleures, car *gébenne* n'est point en usage dans notre langue; & d'ailleurs, *gébenne* ne signifie autre chose en tous ces endroits du N. T. que l'enfer, le feu d'enfer, l'abyme du feu éternel, qui ne s'éteindra jamais, ainsi qu'en conviennent ceux mêmes qui retiennent le mot de *gébenne* en notre langue.

En effet, les Traducteurs de Geneve, sur S. *Matth.* V. 22. disent que de la vallée du fils de Hinnon, dont il est souvent parlé au vieux Testament, comme *Jer.* VII 31. est tiré ce nom de *gébenne*, pour représenter le feu d'enfer. Et sur l'Épitre Canonique de S. *Jacques* III. 6. la langue est enflammée de la *gébenne*, disent-ils, dans leur Note, du feu d'enfer. J. C. dit M. Simon, sur S. *Matt.* V. 22. s'est servi de ce mot, qui signifioit de son tems métaphoriquement, le feu d'enfer, pour marquer un très-grand supplice.

Ce mot a été pris de *Géhinnom*, c'est-à-dire la vallée de Hinnom. Dans cette vallée qui étoit proche de Jérusalem il y avoit un lieu nommé Tophet, où quelques Juifs sacrifioient leurs enfans à l'idole Moloch en les faisant passer par le feu. Le Roi Josias, pour rendre ce lieu abominable, en fit un cloaque, où l'on alloit jetter toutes les immondices & les cadavres. Les Juifs remarquent qu'on y entretenoit un feu continuel pour brûler ces immondices, & comme ils n'avoient aucun mot qui signifiat l'enfer, ils se servirent de celui de *gehenna*, ou *gehinnem*, pour marquer un feu qui ne s'éteind point. Et sur S. *Matthieu* XVIII. 9. J. C. dit-il, appelle ici *gébenne*, ce qu'il a nommé feu éternel dans le verset précédent, d'où l'on connoît ce que c'est que *gébenne* dans le N. T. Il eût parlé plus exactement en S. *Matth.* V. 22. s'il eût dit, que des cadavres confondus avec toutes les immondices, & brûlés continuellement pêle-mêle avec elles dans le feu, leur exprimant assez naturellement l'image que la foi leur faisoit de l'enfer, ils donnerent à l'enfer le nom de ce lieu qui le représentoit si bien. Car cette attribution d'idée & de nom, est une preuve de la foi des Juifs sur l'enfer, & conséquemment de la nôtre. Voyez sur ce mot Origène, L. VI^e. contre Celse, S. Jérôme sur Jérémie, C. VII. & sur S. *Matth.* C. X. où parlant d'un endroit de *Job*, C. XXIV. il distingue deux *gébennes*, ou supplices dans l'enfer, une de feu, & une de froid. Le Cardinal Tolet, sur S. *Luc.* XII. *Annot. VIII.* Seldenus, *de Diis Syris Synt. I. C.* 6. & Vossius, *De Idolol. L. II. C.* 81. *p.* 361.

Fils de *gébenne*, en S. *Matth.* XXIII. 15. suivant le style de l'Écriture, & ce que nous avons dit au mot FILS, signifie *digne de la gébenne* de l'enfer, comme ont traduit les Traducteurs de Mons, le P. Bouhours, Simon, &c. Geneve & Louvain ont dit fils de *gébenne*; c'est parler Hébreu en notre langue.

Les Arabes appellent aussi l'enfer *Gébennem*. Voyez d'Herbelot, *Bibl. orient.* à ce mot.

☞ GÉHINE, s. f. Vieux mot. Gêne. On a dit aussi autrefois *Gebir*, qui signifioit, Parler, y étant contraint par les tourmens.

GÉHIR. Vieux mot. v. act. Faire dire la vérité par force. *Cogere veritatem fateri.* L'Auteur du Roman de Pepin & Monstrelet s'en sont servis. Pasquier, *Rech. L. VIII. C.* 31. Brouette vainquit aussi-tôt son adversaire, & lui fit *gébir* de sa bouche le cas pour lequel il étoit appellé. Monstrelet, *C.* 23. Peut-être ce mot vient de *jacere*. *Gébir* se trouve dans les Poësies du Roi de Navarre.

GÉHON, s. m. Nom propre de l'un des quatre fleuves du Paradis terrestre. *Gehon.* Voyez la Déscription que Moïse a faite de ce lieu de délices dans la *Genèse*, C. II. v. 8. & suiv. Le *Gehon* a passé chez les uns pour le Gange; chez les autres, & particuliérement chez les Arabes, pour l'Oxus. On l'a pris pour l'Araxe, pour le Naharmalca, qui est un des canaux faits à la main, qui joignent l'Euphrate au Tigre, pour le Naharsarès, qui est le plus occidental de ces canaux, & pour le torrent du même nom de *Géhon*, qui est proche de Jérusalem. Huet, *Dissert. sur le Parad. Terr.* des deux opinions qui ont le plus de cours, la premiére, qui veut que le *Géhon* soit le Nil, est celle de Joseph, de la plupart des Peres de l'Église, & d'une infinité d'Interprétes de la Sainte Écriture. Les Abyssins même s'en flattent, & ne connoissent aujourd'hui le Nil que sous le nom de *Gichon*. Id. Cette opinion est établie sur un passage de l'Ecclésiastique XXIV. 35. & suiv. où il est dit de Dieu, qu'il remplit tout de sa sagesse comme le Phison & comme le Tigre au renouveau: qu'il remplit l'entendement comme l'Euphrate, & comme le Jourdain au temps de la moisson; qu'il fait briller la doctrine ainsi qu'une lumiere, & comme le *Géhon* au temps de la vendange. Dans ce dénombrement des cinq fleuves, le Phison, le Tigre, l'Euphrate, le Jourdain & le *Géhon*, comme on a cru que l'Auteur l'ayant commencé par l'Orient, il falloit que le Phison fût le Gange, on a cru aussi qu'il l'avoit fini par l'Occident, & partant que le *Géhon* étoit le Nil. On s'est persuadé de plus que c'étoit le sentiment des Septante, parce que dans le II. Ch. de Jérémie ils ont rendu le mot Hébreu שיחור, *schichor*, par celui de Γηῶν. Id. Les Mahométans croient que l'Oxus vient du Paradis qui est dans le Ciel, & ne distinguent pas celui-là de celui de la terre. Ils appellent l'Oxus *Géhon*. Un fleuve de Cilicie, nommé *Géhon*, a contribué à leur erreur. C'est le Pyramus des Anciens. Il passe par la ville d'Adana, dont le nom est le même que celui d'Éden. Il n'en a pas fallu davantage pour persuader à cette nation que cet Éden étoit le lieu où étoit situé le Paradis, & que ces fleuves en venoient. Abûl-feda, Géographe Arabe, a cru faussement que ces deux rivieres se joignoient près d'Adana, & entroient conjointement dans la mer. Id. Une autre opinion qui approche le plus de la vérité, prend pour le *Géhon* le canal le plus occidental des deux que font le Tygre & l'Euphrate joints ensemble, lors qu'ils se séparent pour entrer dans la mer. C'est le sentiment des Docteurs de Louvain, de Scaliger, & de la plupart des Interprétes modernes, qui tous en cela ont suivi Calvin. Leur principale raison est que le canal oriental est le Phison. Outre cela ils prennent la Province de Chus que ce fleuve arrose pour l'Arabie.

L'opinion véritable est que le *Géhon* est le canal oriental qui divise l'assemblage de l'Euphrate & du Tigre. 1°. Parce que le Phison est le canal occidental, comme nous le dirons à ce mot. 2°. L'origine du nom *Géhon* sert à le prouver. Nous la rapporterons ci-dessous. Moïse a moins apposé de marque au *Géhon* qu'au Phison, parce que ce dernier étant connu, la situation des autres suffisoit seule pour les faire connoître.

Car

Car le Phison se rencontrant le premier à l'égard de l'Arabie Pierreuse, où Moïse écrivoit le second, qui étoit le *Géhon*, ne pouvoit être autre que celui qu'on trouvoit ensuite; savoir, le canal oriental des deux qui divisent l'Euphrate: car de l'aller chercher plus loin, c'eût été contrevenir aux paroles de Moïse, qui marquent expressément que ce fleuve étoit joint aux trois autres dans le Paradis. Id. Peut-être le *Géhon* auroit-il été plus reconnoissable par les vestiges de son nom, si la postérité les avoit conservées; mais il est demeuré obscurci sous les noms de Phiso & de Pasitigre. Id. La terre de Chus dans laquelle le *Géhon* tournoie, est la Susianne. Car Bochart dans son Phaleg, *L. III. C* 5. & M. Huet dans sa Dissertation sur le Paradis Terrestre, ont prouvé que la terre de Chus est le pays des Cuthéens, ou la Cissie, ou le Chuzestan. Ce sentiment sur le *Géhon*, qui est sans doute le véritable, étoit celui de Bochard, comme Étienne Morin l'a montré dans une Dissertation qui est à la tête de l'édition d'Hollande des ouvrages de Bochard.

Jean Hopkinson, qui a fait une Dissertation sur la situation du Paradis Terrestre, prend pour le *Géhon* le bras de l'Euphrate, que Pline dit avoir été détourné par les Chaldéens pour arroser leurs campagnes, & desséché par le grand nombre de coupures qu'ils en firent. Il prétend que le nom de *Géhon*, qui vient de גוח, *educere*, *exire*, marque ces coupures, & signifie un fleuve qu'on a tiré, qu'on a fait sortir de son lit, pour le répandre ailleurs, qu'ainsi il ne faut point chercher d'autre *Géhon*.

Le mot de *Géhon*, vient de גיחון. *Gihhon*, nom Hébreu de ce fleuve qu'on dérive ou de גוח, *erupit effluxit*, ou de גחון, *gahhon*, ventre. Ceux qui suivent cette seconde opinion disent que ce nom fut donné à ce fleuve, parce qu'allant beaucoup moins vite qu'il ne faisoit quand il étoit joint à l'Euphrate, & au-dessus de sa jonction, quand il est simplement le Tigre, il semble que depuis sa séparation il ne fasse plus que ramper sur le ventre, comme font les serpens & les autres reptiles. L'autre opinion, qui est plus probable, est celle de M. Huet, qui l'explique ainsi, *Diss. du Paradis Terr. C. XII. n.* 8. Les débordemens de ce fleuve, lui ont fait donner le nom de *Gehon* ou comme l'écrivent & le prononcent les Hébreux, *Gichon*, du verbe גוח, *guach*, qui signifie *s'écouler*. Ce petit courant d'eau qui étoit proche de Jérusalem, a eu le même nom pour la même cause, parce qu'il arrosoit les Jardins voisins. Joseph explique *Géhon*, τὸν ἀπὸ τῆς ἀνατολῆς ἀναδιδόμενον, qui est produit, qui s'écoule de l'orient. Il ajoute que c'est le Nil, suivant l'erreur des Anciens, qui confondoient les Indes & l'Éthiopie, & les croioient ainsi que la source du Nil à l'orient d'Égypte. Il a fait voir en cet endroit comme en beaucoup d'autres que pour être Juif il n'en étoit pas plus savant en Hébreu; car il dérive le mot *Géhon* de נגה, qui signifie luire, éclater, d'où vient גיה, *giah*, l'éclat, la splendeur; & de *giah* Joseph a cru que se formoit le mot גיהון, *Gihon*, ne sachant pas que le mot Hébreu est גיחון, *gichon*, & non pas גיהון, *gihon*. Les Protestans prononcent ce nom *gihon*, ou *gichon*; c'est une vaine affectation d'habileté Hébraïque, ou d'un attachement inutile au texte Hébreu; car puisque l'usage est en notre langue, aussi-bien qu'en Grec & en Latin, de dire *Géhon*, il faut dire ainsi, de même que nous disons *Anvers* & non pas *Antwerpen*, *Londres* & non pas *London*, *Westphalie* & non pas *Westphalen*.

Géhon, est aussi un ruisseau, ou un petit torrent près de Jérusalem. Il arrosoit les Jardins voisins, & c'est pour cela, comme l'a remarqué M. Huet qu'il portoit ce nom. Voyez l'étymologie précédente. On l'appelloit autrement Siloé, שלוח. L'Evangile expose ce mot, par celui d'ἀπεσταλμένος, שלוח, *Scaluach*, c'est-à-dire, *envoyé*, *échappé*, *détourné*, *conduit* pour arroser les terres. De-là vient que lorsque le Paraphraste Jonathan a trouvé le mot de *Géhon* dans le texte Hébreu 1. *Reg. I.* 33. il l'a traduit par le mot *Siloa*. Huet. Voyez sur le *Géhon* 2. *Paralip. XXXII.* 30. & *XXXIII.* 14. & comparez ces endroits avec le 4. des Rois *XVIII.* 17. On l'appelle aussi *Gihon*.

Géhon est encore le nom d'un lieu voisin du ruisseau dont on vient de parler, où Salomon fut oint & sacré Roi. 3. des *Rois*, *I.* 33, 38, 45.

☞ GEHROM, s. m. Ville d'Asie, dans la Perse, dans la Province de Fars. Les Géographes Arabes lui donnent 80 d. de longitude, & 28 d. 30 m. de latitude.

GÉHUF, s. m. Arbre qui croît en l'Isle de Sumatra aux Indes Orientales, & qui a son écorse jaune, ses branches courtes, ses feuilles petites, son fruit rond, & gros comme une balle de jeu de paûme. Ce fruit renferme une noix dont le dedans est fort amer, & d'un goût de la racine d'angélique: il est fort propre pour étancher la soif, mais le noyau l'est beaucoup davantage, quoiqu'il soit amer. On tire de ce noyau une huile qui est très-bonne pour les douleurs du foie ou de la rate, soit qu'on en prenne par la bouche, ou que l'on en frotte les parties malades. On s'en sert aussi avec succès dans la goutte. En Latin, *arbor gehuf*, *sive cobban*. J. B.

G E I.

☞ GEINBRIEL. Lacque *geinbriel*: c'est une des sortes de lacque qui vient de la Chrétienté à Smyrne: elle paye d'entrée à la douane de cette ville, 2 aspres & demi l'oque.

GEINDRE, v. n. Terme populaire, qui signifie, Se plaindre languissamment tout bas & à diverses reprises, d'un mal qu'on souffre, sans pouvoir connoître en quel partie il est. *Gemere.* Cette fille ne fait que *geindre*, & on ne peut savoir quel mal elle peut avoir. On ne s'en sert gueres que pour blâmer ceux qui se plaignent de la sorte.

Ce mot vient du Latin *gemere*, ou *gemitare*.

Geindre, s. m. Terme de Boulanger. C'est le maître-garçon du Boulanger, celui qui gouverne la boutique, & qui a soin du travail, lorsque le maître n'y est pas, ou qui n'est pas en état de travailler. Ce mot est ancien dans la langue. Il se trouve dans les Réglemens donnés par Saint Louis aux Talméliers de Paris, & que M. de la Mare a imprimé dans son Traité de la Police, *T. II. p* 832.

Il y en a qui font venir ce mot de *gener*, gendre, parce que le maître-garçon épouse souvent la fille de la maison, & devient le gendre du maître. Voyez Ménage. M. de la Mare dans son Traité de la Police, *Tom. II. pag.* 835. trouve que cette étymologie de Ménage est tirée de bien loin, & qu'elle satisfait peu l'esprit. Il y a, dit-il, bien plus d'apparence que ce mot vient du Latin *juniores*, ou de l'ancien François *Joennes*. Le premier, parce que ces garçons commencent à faire leur apprentissage chez ces Maîtres, & qu'ensuite ils deviennent compagnons; & *junior* est synonyme de *tyro* dans les anciens. Mais ce qu'il y a de plus fort, c'est que les anciens Titres appellent *Juniores* les principaux garçons des Meûniers, qui est l'état qui approche le plus des Boulangers, & qu'un ancien Auteur François traduit ce nom *Juniores* par *Joennes*, prononcez *Joines*. Ainsi de *Joennes* on a pu faire *Joindre*, & *Gendre*. Quelques-uns écrivent *Gindre*. Par exemple, M. de la Mare dans son Traité de la Police l'écrit toujours ainsi, *Gindre*, & non pas *Geindre*. De quelque maniere qu'on l'écrive, il faut prononcer *Gindre*.

GEISLINGUEN, s. m. Nom propre d'une petite ville du Cercle de Souabe, en Allemagne. *Geislinga.* Elle est dans le territoire d'Ulme, à cinq lieues de la ville de ce nom, vers le Duché de Wurtemberg. Maty.

GEISMAR, s. m. Nom propre d'une petite ville d'Allemagne. *Geismaria.* Elle est dans le Lantgraviat de Hesse-Cassel, à cinq lieues de la ville de Cassel, du côté du nord. Maty.

☞ GEISMÉER, s. m. Ville des Indes, dans le pays des Hendowns.

GEIVISE, s. f. Nom propre de ville. *Geivisa*, anciennement *Astacus*, petite ville, aujourd'hui presque entierement ruinée. Elle est dans la Natolie propre, sur la mer de Marmara, à cinq lieues au nord-ouest de Nicomédie.

G E L.

GEL. Voyez GELÉE.

GÉLASE, s. m. Nom propre d'homme. *Gelasius.* Nous terminons souvent en *ais* les noms qui finissent en Latin ou en Grec en *asius*; comme *Gervais*, *Prothais*, &c. mais il en est aussi que nous terminons en *âse* avec un *â* long, *Athanâse*, *Anastâse*. *Gélâse* est de ce nombre. Le Pape *Gélâse*, qui mourut en 496. après avoir gouverné l'Eglise environ cinq ans, fit un Décret sur les Livres apocryphes, qui est célèbre parmi les Savans.

☞ GÉLASIE, s. f. C'est le nom qu'on donne à une des trois Graces qui se trouvent peintes au fond d'un ancien verre, avec leurs noms: les deux autres sont *Lecoris* & *Comasie*. C'étoit peut-être le nom de trois jeunes personnes, qui avoient mérité par les agrémens de leur esprit & de leur personne les attributs des Graces. Car les véritables Graces ne se trouvent ainsi nommées dans aucun Mythologue.

GÉLASIEN, ENNE, adj. Qui est du Pape Gélâse. *Gelasianus.* Dom Thierry en ses Notes sur ses Actes des Martyrs prend Sainte Sotère pour deux personnes de même nom, sans autre fondement que de ce qu'en la Messe *Gélasienne*, celle de ce jour n'est pas nommée Vierge. CHAST. *Martyr. T. I. p.* 601. Une Messe *Gélasienne*, est une Messe du Sacrementaire de S. Gélâse.

GÉLASIEN, s. m. C'étoit autrefois le nom de certains baladins bouffons, qui faisoient sur le théatre des grimaces du visage & des gestes du corps, propres à exciter le ris. Sidonius Apollin. *Carm. XXIII. n.* 301.

Ce mot vient de Γελάω, Je ris. Martial les appelle *Ridiculi. L. III. Ep.* 41. *vers* 15[e].

GÉLASIN, s. m. *Gena sulculus.* Terme de Médecine. C'est un nom qu'on donne à une petite fossette fort agréable qui se fait au milieu des joues par le moyen du ris. Les Médecins appellent aussi des dents *gélasines*, celles qui sont sur le devant de la bouche, qui se découvrent quand on rit. Ce sont les quatre dents du milieu.

☞ Le mot Latin *Gelasinus* semble signifier aussi la partie charnue & prominente de la joue, comme il paroit par ce vers de Martial:

Nec grata est facies, cui gelasinus *abest.*

Quelques-uns croient cependant que le Poëte parle des dents de devant. Ce mot vient de γελάω, je ris.

Ce mot vient du Grec γελασῖνος, de γελάω, *rideo, je ris.*

GELAUDAR, s. m. Terme de Relations. Les *Gelaudars* en Perse sont ce qu'on appelle en France *Valets de pieds. Pedissequus.* Le *Gelaudar Agasi* est un officier de la maison du Roi, qui est chef des valets de pied. *Pedissequorum magister*, ou *præfectus.*

GELB, sur le Rhin, *Gelb am Rheyn*, s. m. Nom propre d'un lieu situé sur le Rhin. *Gelduba.* Ce lieu est ancien, s'il est vrai que ce soit le *Gelduba* des Latins dont Pline parle, *L. XIX. C.* 5. C'étoit alors un Château sur le bord du Rhin où il y avoit un bataillon de la neuviéme légion, & où le légume appellé *Siser* étoit excellent; c'est-à-dire, le chervi: Tibère en faisoit venir tous les ans de-là. Simler dans ses Notes sur Æthicus, & Miræus, sont de ce sentiment. Mais Cluvier prétend aussi que *Gelduba* n'est point Gueldres, *Gelra*, que c'est *Geldub*, & par contradiction *Gelb. Germ. Antiq. L. II. C.* 17. Il a raison; car Gueldres n'est point sur le Rhin, mais sur le Néers. Voyez Hadr. Vales. *Not. Gall. p.* 224. Simler dans ses Notes sur Æthicus, & Miræus.

GELBOÉ, s. m. Nom de Montagne, dans la Terre-Sainte. *Gelboë.* Guillaume de Tyr, *L. XXII. C.* 26. dit que proche de la ville de Jezraël, au pied des montagnes de *Gelboë*, il y avoit une fontaine. Le P. Lubin ajoute que ces montagnes s'étendoient de-là jusqu'au Jourdain, qui en est éloigné d'onze lieues; & qu'elles étoient dans la Tribu d'Issachar. Eusèbe les place à six stades de Scythopolis, dans un bourg qu'il nomme *Gelbus*; M. Réland croit y voir des vestiges du nom des montagnes de *Gelboë*. La conjecture n'est point nécessaire: Eusèbe place ce bourg dans les montagnes de *Gelboë*. Saül fut défait par les Philistins sur les montagnes de *Gelboë*. I. des Rois *XXVIII.* 4. *XXXI.* 1. *II.* des Rois *I.* 6. 21. Le mont *Gelboë* a environ dix lieues d'étendue du couchant au levant, depuis l'ancienne ville Jezréel, jusqu'à celle de Bethsan. Cette montagne est fort stérile.

☞ GELBUM, ou GELFUM. Nom d'une marcassite, ou plûtôt d'une pyrite que l'on trouve en Hongrie, qui contient souvent de l'argent. C'est aussi le nom de la Pierre Philosophale, dans le *Théat. Chym. vol. IV. p.* 727.

GELDUB, s. m. *Gelduba.* C'étoit anciennement une petite ville des Ubiens, en Allemagne, maintenant ce n'est qu'un village, situé dans l'Archevéché de Cologne, sur le Rhin, à une lieue au-dessus d'Ordingen. Voyez GELB.

GELÉE, s. f. Froid excessif qui arrête le mouvement des choses liquides. *Gelu*, *gelicidium*, *gelatio*; *congelatio.* La *gelée* est si forte que la riviere est prise, que les pierres en sont gelées. Les *gelées* furent si grandes cette année (1570) & continuèrent dans la suivante, que le cours des plus rapides rivieres en fut arrêté, & quantité d'arbres brûlés, même dans les Provinces qui sont sous un climat plus chaud, comme la Provence. MEZERAY. L'hiver de 1709. où la *gelée* commença la veille des Rois au soir, fut encore plus violent: les oliviers, les orangers en Provence, les noyers dans tout le Royaume, & une infinité d'autres arbres fruitiers furent gelés, & les blés même périrent. Il ne faut pas exposer les orangers au vent, ni à la *gelée*. Les métaux se raccourcissent à la *gelée*. Un tuyau de fer blanc de douze pieds exposé à la *gelée*, devient plus court de deux lignes, comme M. Auzout en a fait l'expérience. La *gelée* ne resserre pas les liqueurs, comme on croyoit autrefois; au contraire elle les enfle d'une dixiéme partie, ou environ.

On a dit autrefois le *gel*, pour la *gelée*, & il y en a qui le disent encore, nous aurons demain du *gel*. Pour *gelement* qu'on trouve dans Pomey, on ne le dit plus du tout. On pourroit peut-être le rétablir pour expliquer en Physique la *congélation* des liqueurs, &c.

On dit proverbialement, Nous aurons demain un plat de *gelée*; pour dire, Il y a apparence qu'il gelera demain. La *gelée* n'est bonne que pour les choux.

GELÉE BLANCHE. *Pruina.* La *gelée* blanche est une premiere & médiocre *gelée* qui gèle la rosée dans les premieres matinées fraiches de l'automne. La *gelée* blanche est un amas de parcelles de glace qui ont des figures différentes, selon le différent état où le froid qui est survenu a rencontré les parties des vapeurs dont elles sont composées. RÉGIS.

GELÉE, signifie des sucs de fruits & de plusieurs parties d'animaux, qui ayant été privés par le feu d'une portion de leur humidité aqueuse, se congèlent au froid en consistance de colle, d'où vient qu'on les a appellés *gelée*, *glaciatum*, *concretum.* On fait de la *gelée* de chair, de la *gelée* de poisson, de la *gelée* de corne de cerf, de la *gelée* de groseilles, de verjus, &c. On fait aussi de la *gelée* des os amollis avec la machine de M. Papin, qui est bonne à manger, utile aux malades, & dont on a commencé à se servir sur les vaisseaux. On s'en servit aussi dans les dernieres années de disette à Paris. La *gelée* de chair se fait ordinairement d'un bon chapon, d'une rouelle de veau, ou de telles autres viandes qu'on veut. On les fait bien bouillir, & on coule le bouillon par un linge, en exprimant fortement la viande, & ôtant soigneusement la graisse qui surnage. Ensuite on le clarifie avec des blancs d'œufs, y ajoutant du suc de limon, & on passe le tout par la manche d'hypocras; cela fait, on le cuit en la consistance qu'il faut. On y peut aussi ajouter un pied de veau pour rendre la *gelée* plus ferme. La *gelée* de poisson se fait de poissons qu'on vuide, qu'on dégraisse, & qu'on fait bouillir, & dont on passe le bouillon par une étamine; après quoi on le met dans son pot, avec du sucre & plusieurs autres ingrédiens. La *gelée* des fruits se fait avec du jus de certains fruits & avec du sucre. La *gelée* est une espèce de restaurant, mais elle est plus alimen-

teuse

teuse que médicamenteuse, & celle du restaurant au contraire. La consistance de la gelée est ferme, & celle du restaurant liquide.

Gelée, en terme de Médecine, se dit de la partie lymphatique du sang, qui est ainsi nommée à cause qu'étant mise sur le feu, elle s'épaissit en consistance de gelée. On donne aussi ce nom à une liqueur claire & luisante qu'on observe dans l'œuf le second jour de l'incubation, entre les cercles de la cicatrice, & au milieu de laquelle est contenu le *fœtus* à qui elle sert de premiere nourriture. Harvée l'a appellée *collicamentum candidum*.

Gelée du loup. Terme du Grand Art. C'est la teinture de l'antimoine, lorsqu'elle est épaissie en forme de *gelée*.

GELEMENT, f. m. Voyez GELÉE.

GELER, v. act. Glacer, causer un grand froid qui arrête le mouvement des choses liquides, qui les endurcit. *Congelare, gelu adurere, astringere.* Quand la bise souffle, elle *gele* les riviéres; elle a *gelé* cette année tous les fruits de la terre; elle a *gelé* les vignes.

Geler, se dit aussi par exagération, pour dire, Causer du froid. Voilà une porte qui nous *gele*. Vous avez les mains si roides que vous me *gelez*. Je suis *gelé* de froid. Je suis tout *gelé*.

Geler, est aussi neutre. *Concrescere gelu.* L'eau *gele* au coin du feu. La roupie *gele* au bout du nez. L'eau de vie ne *gele* jamais, non plus qu'une forte saumure de sel marin. Les vignes, les riviéres ont *gelé*. Les pieds, les mains, lui ont *gelé* de froid.

Geler, s'emploie aussi impersonnellement. Il *gele* terriblement. Il a *gelé* bien serré cette nuit. Il *geloit* bien fort hier, mais aujourd'hui le temps s'est adouci.

Geler, se dit figurément d'un froid accueil. La mine froide & renfrognée de cet homme *gele* tous ceux qui ont affaire à lui. On le dit aussi des méchans Poëtes. Ses vers sont si froids, qu'ils *gelent* ceux qui les écoutent.

On dit proverbialement, qu'il *gele* à pierre fendre; pour dire, qu'il *gele* extrémement. Virgile s'est servi en Latin de cette expression. Géorg. IV.

Et cum tristis hyems etiam nunc frigore saxa
Rumperet, &c.

On dit d'un grand babillard, qu'il n'a pas le bec *gelé*. On dit aussi, plus il *gele*, plus il étreint; pour dire, que les derniers malheurs nous accablent, & sont plus difficiles à supporter que les premiers.

Gelé, ée. part. pass. & adj. *Gelatus, concretus gelu.* Des choux *gelés* sont fort bons. La pierre *gelée* ne vaut rien à bâtir. On dit aussi, Avoir les mains *gelées*, l'ame *gelée*, quand on parle d'un froid pénétrant. On dit aussi d'un Poëte qui ne fait plus de vers, qu'il a la veine *gelée*.

GELEUR, f. m. Qui ne se dit qu'en certaine phrase, Les *geleurs* de vignes sont Saint Marc, Saint George, Saint Urbain, &c. parce que souvent il arrive que les vignes sont *gelées* les jours de leur Fête.

GÉLINAGE, f. m. Ancien droit que les Ducs de Bretagne levoient sur leurs sujets. *Gellinagium.* Ce mot qui se trouve dans un ancien titre du Duc Jean de l'an 1267. vient de *Gallus*, coq, & *gallina*, poule, & montre que le *gélinage* étoit un droit sur les poules, & qu'on le payoit de ces sortes de volailles.

☞ GÉLINE, f. f. Poule ou Poularde. *Gallina.* Ce mot ne se dit plus qu'en quelques Provinces. Les *Gelines* affranchies ne pondent plus & engraissent beaucoup. Il en est comme des Chapons, *Dict. des Arts.*

Geline de Coutume, *Gallinagium, gallinium*, c'est un droit de recevoir d'un fermier une *geline* à certains temps de l'année, comme à Noël. *Geline* de Baronnie, est une *geline* dûe au Baron. Ces expressions se trouvent dans différentes Coutumes. La *geline* pond par le bec, est un vieux proverbe qui veut dire, qu'elle pond plus souvent quand elle est bien nourrie. On disoit autrefois, qui est extrait de *geline*, il ne peut qu'il ne gratte.

GELINOTTE, f. f. Petite poule engraissée dans une basse-cour. *Gallina junior.*

Gelinotte de bois. Poule sauvage qui ressemble à la perdrix, & qui est fort délicate à manger. *Gallina Corilorum, vel rustica.* M. de la Mare dit que les *Gelinottes* ne sont pas fort communes en France, qu'il s'en trouve néanmoins en quelques lieux, & principalement vers la Lorraine & dans les Ardennes. Un habile Fauconnier écrit qu'il y en a quantité dans la forêt d'Ardennes, qu'il y en a aussi dans les montagnes de Forêt & du Dauphiné, & au pied des Alpes. L'on en apporte en hiver quelques-unes, parce qu'elles ne se corrompent pas si facilement en ce temps. Leur chair est très-délicate & très-excellente. La *Gelinotte* a les plumes du dos comme celles d'une bécasse; celles du ventre & de l'estomac sont blanches, & tachées de noir; celles du col sont comme à une faisande; sa tête & son bec sont comme à la perdrix: elle a aussi de la rougeur sur les fourcils, comme les perdrix rouges; sa queue est de même que celle de la perdrix grise, blanche à l'extrémité, & puis noire de la largeur d'un pouce, & le reste comme la couleur des plumes du col du coq de bois; les grosses pennes de ses ailes sont madrées depuis la tige en dehors comme celles du Hibou, c'est ce qu'on appelle en termes de Fauconnerie Pennage chaluanné; les plumes qui sont sur les os du croupion sont longues & doubles comme celles de la perdrix grise en pareil endroit; ses jambes sont couvertes de plumes jusqu'à la moitié. Elle a le pied comme la perdrix grise; son bec est court, rond & noir; elle a aussi des plumes de couleur de dattes, qui paroissent aux deux côtés de l'estomac dessous l'aile.

Dans la mer de Gênes il y a une île que l'on a appellée l'Île des *Gelinottes*, *Gallinaria insula*, à cause de la grande quantité que l'on y en trouve. Bellon estime que ce sont des espèces de poules que les Paysans des Iles d'Hyeres nomment grosses perdrix.

Les *Gelinottes* fréquentent les lieux où il y a beaucoup de coudriers, qui produisent les noisettes, & les endroits les plus remplis d'épines. Elles font deux petits, l'un mâle & l'autre femelle, & lorsqu'ils sont grandelets & élevés, le pere & la mere les ménent hors de leurs pays & les abandonnent. Stumphius dit que l'on prend ces sortes d'oiseaux en Mars & en Automne avec un appeau qui sert à contrefaire leur chant, en leur tendant des filets ou des colets & des lacets.

La chair de *Gelinotte* est plus estimée que celle des perdrix, non seulement parce qu'elle est plus rare, mais encore parce qu'elle est d'un goût plus exquis & d'un usage plus sain. De la Mare, *Tr. de la Police, L. V. Tit. XXIII. C. 2. §. 6. p.* 1377. Il y parle aussi après Olaüs Magnus, *L. XIX. C.* 32. d'autres poules sauvages différentes de nos *Gelinottes*, & semblables aux faisans, lesquelles se trouve dans le Nord, & sont fort estimées. Il y a des *Gelinottes* de bois dans l'Amérique septentrionale.

Quelques-uns appellent aussi *Gelinotte*, la femelle d'un faisan. *Phasiana.*

Il y a aussi des *Gelinottes* d'eau, *Gallinæ aquatiles*, qui sont moitié poules & moitié cannes, de différent plumage & grandeur.

GÉLISE ou GÉLIZE, f. f. Nom propre d'une petite riviére de France en Gascogne. Elle naît à Éause en Armagnac, & se jette dans la Losse, ou, selon Davity, dans la Bayse, à demi-lieu de Nérac.

GELLHEIM ou GELLINHEIM, f. m. *Gellinhemum.* Village du Palatinat du Rhin en Allemagne. Il est dans le territoire de Wormes, près de Rosandal, & il est connu par la défaite & par la mort de l'Empereur Adolphe de Nassaw, blessé par Albert d'Autriche son compétiteur & son successeur.

GELLIUS, GELLIA, f. m. & f. Nom propre de famille Romaine. *Gellius*, *Gellia.* Cneius & Lucius sont des prénoms des *Gellius*. La famille *Gellia* étoit Patricienne. Cneius *Gellius* fut Lieutenant de Pompée dans la guerre des Pirates. Et L. *Gellius* étoit Consul la même année. On dit toujours *Gellius*, excepté en parlant de l'Auteur des *Noctes Atticæ*, que nous appellons *Aulu-Gelle*; & non pas *Aulus Gellius*. Quelques Savans & Juste Lipse le premier, ont douté si cet Auteur s'appelloit

pelloit *Gellius*, & s'il étoit de la famille *Gellia*, s'il ne falloit point lire en un mot Augellius, ou Angellius. Voyez sur cela la préface du P. Proust, sur l'*Aulugelle* à la Dauphine qu'il a commenté, & ci-dessus, *T. I.* au mot. AULUGELLE.

GELNHAUSEN, s. m. Nom propre d'une ville Impériale avec un château fort. *Gelnusa.* Elle est enclavée dans le Comté d'Hanaw en Vétéravie, & située sur la riviére de Kints, environ à huit lieues de Francfort du côté de l'orient, & à quatre ou cinq de celle d'Hanaw. *Gelnhausen* n'est pas une grande ville, mais elle est bonne & bien peuplée. Maty.

☞ GÉLON, s. m. Fils d'Hercule & de la Nymphe Gélanie, s'établit dans la Scythie d'Europe, & fut la tige des *Gélons*, Nation Scythe qui sembla pendant longtemps avoir hérité du courage & de la force d'Hercule leur Auteur.

GÉLON, one, s. m. & f. Nom propre d'un peuple de Scythie. *Gelo, Gelonus.* Les *Gélons* étoient de la Scythie Européenne, & voisins des Agathyrses. Ils se peignoient le visage pour paroître plus terribles dans les combats. Leurs armes étoient l'arc & les flèches. Ils souffroient aisément la faim, & se contentoient d'un peu du sang du cheval qu'ils montoient, mêlé avec du lait. La polygamie étoit en usage parmi eux. Ils avoient pris leur nom, à ce que l'on dit, de *Gélon* fils d'Hercule & frere d'Agathyrse.

Si l'on eût vu sur toi fondre de tous côtés
Les Gélons *furieux, les Daces irrités.* Brébeuf.

On confond quelquefois les *Gélons* avec les Gétes qui étoient aussi une nation de Scythie. Les petits Tartares d'aujourd'hui sont les *Gélons* d'autrefois.

GELONE ou GELLONE. Le Val de *Gellône*, nom d'une contrée du Languedoc, située dans le Diocèse de Lodève. *Vallis Gellonis*, ou *Agellonis*. Le Monastére que quelques Auteurs appellent de *Gellône*, en Latin *Gellonense*, est celui qu'on nomme communément saint Guillaume le Désert. Voyez GUILLAUME.

☞ GELOSER, v. act. Vieux mot. Désirer. On l'a dit aussi pour, Etre jaloux.

GÉLOSCOPIE, s. f. Divination par le ris. Connoissance des qualités & du caractère d'un homme qui s'acquiert par la considération de son ris. *Geloscopia.* La Métoscopie, la Chiromantie, la *Geloscopie*, l'Ophthalmoscopie, l'Idemgraphie. Mascur. *p. 607.*

GELVES, s. Nom propre d'une île de la Méditerranée, qui dépend du Royaume de Tunis. Les Anciens l'appelloient Menisse. *Menissa.* De la Croix, dans son Afrique ancienne & moderne, *T. II.* dit que les Géographes sont en contestation ; savoir, si l'île de Gerbes ou Zerbi, est le *Girba*, ou l'*Egimerus*, ou le *Zeta*, ou le Glaucon des Anciens. Il ajoute que les Arabes l'appelloient autrefois *Gézira*, qu'ils lui donnent aujourd'hui le nom d'*Agelbens*, & les Espagnols celui de *Gelves*. Voyez aussi Marmol. *Liv. VI. C.* 41.

G E M.

GÉMAA, s. f. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Fez en Afrique. C'est l'ancienne *Gontiane* de Ptolomée. Voyez Marmol *L. IV. C.* 33. La Croix l'appelle Gemne.

Gémaa el carvax. Petite ville du Royaume de Fez dans la Province d'Asgar, & sur le chemin de Fez à l'Arache. Marmol, *L. IV. C.* 39.

Gémaa el hamem. Ancienne ville du Royaume & de la Province de Fez. Elle a été détruite. Marmol, *L. IV. C.* 19.

Gémaa Jédid. Forte place d'Afrique dans le Royaume de Maroc, bâtie sur la haute montagne appellée Sicsiva, au pied de laquelle est la source de la riviére d'Ecifelmel. Marmol, *L. III. C.* 36.

GEMADIL-AKRER, s. m. Terme de Compute & d'Astronomie orientale. Le *Gemaldil-Akrer* est le septiéme mois des Persans.

GEMADIL-AVEL, s. m. Nom du sixiéme mois des Persans.

GÉMARE, s. f. Seconde partie du Thalmud de Babylone. *Gemara. Gemara* signifie supplément : C'est un Commentaire sur la Misne, ou premiere partie du Thalmud. Elle comprend toutes les traditions des anciens Rabbins, sur la Religion & sur la Morale des Juifs. Elle est comprise en onze volumes *in*-4°.

Gémare ne signifie point supplément. Il signifieroit plutôt complément, perfection ; car גמרה, *Gemara*, vient du Chaldéen גמור, *gemar*, ou *ghemar*, qui veut dire parfaire, achever rendre parfait, donner la perfection à quelque chose. Et c'est en effet ce que les Rabbins ont prétendu signifier par ce nom. Car ils appellent le Pentateuque simplement la Loi, ils nomment la premiere partie du Thalmud, qui n'est qu'une explication de cette Loi, une application de cette Loi aux cas particuliers, avec les décisions des anciens Rabbins sur cela ; ils la nomment, dis-je, *Mischne*, c'est-à-dire, seconde Loi. Et la seconde partie, qui est une explication plus étendue de la même Loi, & une collection des décisions des Rabbins postérieurs à la Mischne, ils la nomment *Gémare*, c'est-à-dire, perfection, complément, achevement, parce qu'ils la regardent comme l'achevement de la loi, & une explication après laquelle il n'y a plus rien à souhaiter sur cela. La *Gémare* se nomme aussi ordinairement Thalmud du nom commun de tout l'ouvrage. Il y a deux *Gémares*, ou deux Thalmud. Celui de Jérusalem & celui de Babylonne. Voyez THALMUD. La *Gémare* n'est autre chose que l'explication de la Mischne faite par des docteurs Juifs dans leurs Écoles, à peu près comme les commentaires de nos Théologiens sur le Maître des Sentences, ou sur S. Thomas, sont des explications des livres de ces deux Auteurs.

Quelques Auteurs écrivent *Ghémare*, & prononcent *Guémare* ; mais dans notre langue il est mieux de dire *Gémare*. La Mischne a été commentée par un Johanan, que les Juifs mettent vers la fin du deuxiéme siécle, ou du troisiéme. Mais le P. Morin prouve par son ouvrage même, où les Turcs sont nommés, qu'il n'a écrit au plutôt que sous Héraclius, vers l'an 620. ou même assez longtems après vers la fin du septiéme siécle. C'est ce qu'on appelle la *Ghémare*, ou le Thalmud de Jérusalem, que les Juifs lisent & estiment peu, parce qu'il est fort obscur. Ils font bien plus d'état de la *Gémare* ou Thalmud de Babylone, commencé par un Asé, discontinué durant soixante-treize ans, à cause des guerres des Sarrazins & des Perses, & achevé par un José, au commencement du huitiéme siécle, selon le P. Morin, ou vers l'an 686, selon le P. Pezron. Quoiqu'on comprenne sous le nom de Thalmud, & la Mischne & les deux *Gémares*, néanmoins c'est proprement à l'ouvrage d'Asé, & de José, qu'on donne ce nom. Les Juifs l'estiment plus que tous les autres livres ; ils l'égalent à l'Écriture, & lui donnent une autorité absolue, malgré les fables & les rêveries dont il est rempli. Tillem. Si les Juifs l'estiment & l'égalent à l'Écriture, c'est qu'ils le regardent comme parole de Dieu venue par tradition de Moïse, & conservée par tradition constante jusqu'à ce que R. Jehuda, & ensuite R. Jehohhanan, R. Asé, & R. José, craignant qu'elle ne se perdît à cause de la dispersion des Juifs, l'ont recueillie dans la Mischne & dans la *Gémare*. Au reste, ce n'est point R. José, qui continua le travail de R. Asé ; mais R. Marmar, & R. Mar, fils de R. Asé. Voyez Bartolocci, *T. III. p.* 349. *& suiv.* Buxtorf, *Synagoga Judæor. C. III.* Il faut encore remarquer que le P. Morin n'est pas un Critique fort sûr en ces matieres, & il est aisé qu'on ait ajouté à la *Gémare* quelques décisions faites après la mort de Jehohhanan.

GÉMARIQUE, adj. m. & f. Qui est de la Gémare, qui appartient, qui a rapport à la Gémare. *Gemaricus, a.* Les Docteurs Mischniques & *Gémariques*. P. Souc. *Recueil de Dissertations.*

GÉMATRIE, s. f. Nom de la premiere espèce de la Cabale artificielle des Juifs Cabalistes. Voyez au mot CABALE. *Gematria.* Le P. Kirker dit *Gametria*, ou *Gematria* ; mais ce dernier est plus usité. La *Gématrie* est une espèce d'explication géométrique ou arithmétique des mots, qui se fait en deux manieres, qui sont deux espèces de *Gématrie*. La premiere tient plus

plus de l'Arithmétique, & la seconde a plus de rapport à la Géométrie. Celle-là consiste à prendre la valeur numérique de chaque lettre dans un mot, ou dans une phrase, & à donner à ce mot la signification d'un autre mot, ou d'une autre phrase, dont les lettres prises de même pour des chiffres font le même nombre; car on sait que chez les Hébreux, comme chez les Grecs, il n'y a paint d'autres chiffres que les lettres de l'Alphabeth, qui marquent aussi le nombre. Ainsi donc, un Cabaliste prenant les deux premieres dictions de la Genese בראשית ברא, & faisant par addition une somme totale du nombre que signifie chacune de leurs lettres, il trouve que ces deux mots signifient la même chose que ces trois-ci, נברא בראש השנה, parce que les lettres des deux premiers font le même nombre que celles des autres; car pour les premieres ב, est 2, ר, 200; א, 1; ש 300; י, 10; ת 400; ב, 2, ר, 200; א, 1. Ce qui joint ensemble fait 1116. & pour les trois dernieres ב vaut 2; ר 200; א, 1; ש, 300; ה, 5; ש, 300; נ, 50; ה, 5; נ, 50; ב, 2; ר, 200; א, 1. Ce qui joint ensemble fait de même 1116. De-là un Cabaliste conclut que בראשית ברא, *Au commencement il créa*, signifie la même chose que נברא בראש השנה, Il a été créé au commencement de l'année. Ainsi c'est une opinion reçue chez les Cabalistes, que le monde a été créé au mois Thisri, qui étoit autrefois le premier de l'année. C'est le premier mois d'automne, qui répondoit à peu près à notre mois de Septembre. De même dans la Prophétie de Jacob, Gen. *XL. IX.* 10. יבא שילה, Celui qui doit être envoyé viendra, ils disent que celui qui est là promis est le Messie; parce que les lettres de יבא שילה font le même nombre que celles du nom משיח, qui veut dire Messie; car les unes & les autres font également 358.

La seconde espèce de *Gématrie* est plus difficile & plus obscure, aussi est-elle plus rare. Elle s'occupe à chercher des significations abstruses & cachées dans les mesures des édifices dont il est fait mention dans l'Écriture, en divisant, multipliant, &c. ces grandeurs les unes par les autres. En voici un exemple, pris de quelques Cabalistes Chrétiens, ou favorables aux Chrétiens. L'Écriture dit que l'Arche de Noé étoit longue de trois cents coudées, large de cinquante, & haute de trente. Le Cabaliste prend pour la base de ses opérations la longueur de l'Arche. 300, c'est en Hébreu un ש. Il divise cette longueur par la hauteur qui est de 30, il trouve 10, qui en Hébreu s'exprime par un י, qu'il met à droite du ש; il divise ensuite la même longueur par la largeur, qui est 50, ce qui lui donne pour quotient 6, qui en Hébreu s'exprime par un ו, qui étant mis au côté gauche du ש, fait avec les deux autres lettres le nom de JÉSUS, ישו. Ainsi par les régles de la Cabale, il s'ensuit qu'on ne peut se sauver que par Jesus-Christ, comme au temps du déluge personne ne fut sauvé hormis ceux qui étoient dans l'Arche. Le Cabaliste en fera de même des mesures du Temple. Il étoit long de 60 coudées, large de 20, & haut de 30. Il retranchera d'abord la largeur de la hauteur, il lui restera 10, qui s'expriment en Hébreu par un *jod*, י. Ensuite par ce restant il multiplie la hauteur, c'est-à-dire, 30 par 10, ce qui lui donne trois cents, qui s'expriment par ש. Enfin, il divise la longueur par ce même restant, c'est-à-dire, 60 par 10, le quotient est 6, en Hébreu ו. Ainsi il trouve encore le nom de JÉSUS, ישו, dans les dimensions du Temple. Telles sont les deux espèces de cet art frivole. Voyez le P. Kirker, *Œdip. Ægypt. Tom. II. L. I. pag.* 215. *&c.* Schickard, *Bechinat happeruschim*, *pag.* 64. 65. 66. Quelques Chrétiens ont voulu se servir de cet art contre les Juifs, & trouver Jésus-Christ dans l'Écriture par ces mêmes régles. On fait tort à la Religion de l'appuyer de ces vaines & ridicules subtilités.

Ce mot *Gématrie*, *Gematria*, est pris de l'Hébreu Rabbinique גימטריא, que les Rabbins ont fait par corruption, du Grec Γεωμετρία, *Géométrie*.

GÉMATRIQUE, adj. *Gematricus*. On dit l'Art *Gématrique*, c'est la même chose que Gématrie. Voyez ce mot.

GEMBLE, s. m. Nom propre d'homme. *Hyemulus*. A Gaune près de Varese, au Diocese de Milan, *S. Gemble*, massacré par des voleurs. On l'invoque dans les temps d'une trop grande sécheresse. Chastel. *au* 4. *de Févr. pag* 519. C'est tout ce que l'on sait de ce Saint; mais il faut que son culte soit d'une tradition bien ancienne, puisque son nom a eu le temps de devenir si bien limé. C'est apparemment sur ce nom, qui signifie Petit hiver, qu'on a commencé à l'invoquer pour la pluie. Idem.

GEMBLOURS, ou **GIBLOU**, ou **GEMBLOU**, s. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg, avec une Abbaye. *Geminiacum*, *Gemblacum*. Ce lieu est dans le Brabant, sur la riviere d'Orne, à trois lieues de Namur. Maty. *Gemblours* est le *Geminiacum* d'Éticus, que la Table Théodosienne ou Peutinger appelle *Geminicus vicus*. C'est une faute, ou une corruption pour *Geminiacus*, Les habitans sont appellés *Geminiacenses* dans la Notice de l'Empire, dont on a fait mal à propos *Germaniacenses* dans quelques Notices imprimées; on trouve aussi quelquefois *Geminacenses* pour *Geminiacenses*.

Le nom de *Geminiacum* s'est donné à ce lieu, à ce qui paroît à Hadr. de Valois, parce qu'il eut deux fondateurs. Ce qui suit est mieux. De *Geminiacum* des Auteurs plus récens ont fait *Gemelacum*, changeant l'*i* en *e* & l'*n* en *l*, comme il est arrivé souvent, quelquefois ils ont doublé l'*m*, *Gemmelacum*. Ensuite on a changé le second *e* en *b*, *Gemelacum*, *Gemblacum*. Mal: il falloit dire, ensuite le second *e* est devenu un *e* muet, & s'est retranché; mais parce que, selon les principes de M. l'Abbé Dangeau, dans ses Essais de Grammaire, l'*m* ne pouvant soutenir immédiatement après elle la liquide *l*, de labiale nazale, elle s'est changée en labiale simple, elle est devenue *b*, & l'on a fait *Gimblacum*, car *em* n'est qu'une voyelle pour le son. Geoffroy dans les Miracles de S. Bernard, dit aussi *Gembolium*, & *Gembloium*. Voyez de Valois, *Notit. Galliar. pag.* 224. 225.

GEMÉ. Voyez GEMMÉ.

GEMEAU, s. m. Frere besson. *Geminus*, *gemellus*. On prononce & on écrit maintenant *Jumeau*. Voyez JUMEAU, où l'on trouvera ce que l'on avoit à remarquer sur ce mot.

Ce mot vient de *gemellus*. Nicot.

Les Gemeaux. Terme d'Astronomie. C'est un des douze signes du Zodiaque, représenté par Castor & Pollux. *Gemini*. Il est le troisiéme à compter depuis *Aries*, & le Soleil y entre au mois de Mai. Voyez JUMEAUX. M. Blondel se sert du mot de *gémeaux* dans son Calendrier Romain, en parlant du signe qu'on appelle *Gemini* en Latin. M. Bouguet s'en sert aussi dans son Traité de la Navigation.

En termes de Médecine, on appelle *Gemeaux*, quatre muscles des cuisses qui font partie des six abducteurs, parce qu'ils sont tout à fait semblables. Il y en a aussi deux dans la jambe à qui on donne le même nom. Les *gemeaux* sont le troisiéme & le quatriéme des abducteurs de la cuisse. Ils prennent leur origine de deux petites éminences qui sont à la partie postérieure de l'ischion, & se vont insérer à une petite cavité, à la racine du grand trocanter. Ces deux muscles sont séparés par le tendon de l'obturateur interne: il fait faire conjointement avec le piriforme & le carré, l'abduction de la cuisse en l'éloignant de l'autre. Dionis.

Il y a aussi deux muscles de la jambe auxquels on donne le même nom. Le premier & le second des extenseurs du pied sont les deux *gemeaux*; ils sont placés à côté l'un de l'autre, ce qui joint à leur parfaite ressemblance, les fait appeller *gemeaux*. Ils prennent leur origine de la partie postérieure des deux condiles inférieurs de l'os de la cuisse, & se vont insérer par un tendon commun avec le solaire & le plantaire à la partie postérieure & supérieure de l'os du talon; ce sont ces muscles avec le solaire, qui forment cette grosseur que l'on appelle le gras de la jambe. Idem.

Gemeau, s. m. Nom propre d'un gros Bourg de France, en Bourgogne, à trois lieues de Dijon, & à une de Trechâteau, & d'Is-sur-Tille. *Gemeau* est situé sur le penchant d'une côte, & a un château vers le haut de la même côte.

GÉMELLE.

GEMELLE. *Gaburon*, & *Coston*. Terme de Marine. *Gemella*. Ce sont les pieces de bois qu'on assemble pour fortifier les gros mâts, qui sont appellés *gemellés*, *gaburonnés*, *furités*.

GEM-HEM, f. m. Nom du trente-neuviéme jour du cycle sexagénaire des Cathaïens & des Igurëens. D'Herb.

☞ GEMINÉ, ée, adj. Terme de Palais. *Iteratus*. Doublé, réitéré deux ou plusieurs autres fois. Il y a eu des arrêts *géminés*, des commandemens *géminés*, auxquels ce rebelle a refusé d'obéir.

Ce terme n'est pas restreint au Palais, il a un usage bien plus étendu. On en peut juger par l'exemple suivant, tiré d'une Lettre de M. le Président Bouhier, Homme de tous les talens, & Académicien du premier ordre.

Les lettres *géminées* dans les Inscriptions & dans les Médailles, marquent toujours deux personnes. C'est ainsi qu'on y trouve COSS. pour les deux Consuls, IMPP. pour deux Empereurs, AUGG. pour deux Augustes, & ainsi toujours de même. Quand il y en avoit trois, on triploit les lettres en cette sorte, IMPPP. AUGGG. &c. Les Monétaires avoient sur cela des formules invariables. *Let. MS. du 22. Janvier 1734*.

GEMINI, f. m. Terme d'Astronomie, qui se dit du troisiéme signe du Zodiaque, Aries, Taurus, *Gémini*. Bayer trouve vingt-trois étoiles dans le signe de *Gémini*, dont il y en a trois de la seconde grandeur, quatre de la troisiéme, sept de la quatriéme, & neuf de la cinquiéme.

On le dit aussi en Chymie d'un vaisseau circulatoire. Voyez JUMEAUX, & ci-dessus GEMEAUX.

GEMIR, v. n. Soupirer, pleurer; se plaindre tristement & languissamment. *Gemere*, *triste queri*. Si les gens du monde *gémissent* dans les afflictions, ce n'est pas une douleur qui les porte à recourir à Dieu, c'est une sensibilité mondaine. Fl. C'est une cruauté que de s'acharner à tourmenter un homme qui *gémit* sous le poids de sa mauvaise fortune. Bell. Le moindre souvenir de mes miseres me fait *gémir*. G. G. Les lamentations perpétuelles sont ennuyeuses: nous n'aimons pas à *gémir* si long-temps sur les malheurs d'autrui. Bell. Vous *gémissez* dans une sainte inquiétude pour le salut d'autrui, & cependant vous êtes tranquillement avare & vindicatif. Le Vill. L'Eglise désolée pouvoit à peine *gémir* librement, & pleurer sa gloire passée. Fl.

> *La plaintive Progné de douleur en* gémit. Boil.

Un Amant soupire & *gémit* pour l'absence de sa Maîtresse. On dit aussi des tourterelles, qu'elles *gémissent*, quand elles ont perdu leur compagne.

> *Que fais-tu dans ce bois plaintive tourterelle?*
> *Je* gémis, *j'ai perdu ma compagne fidelle.*
> De Fourcroy.

Ce mot vient du Latin *gemere*.

Gémir, se dit du cri touchant de la tourterelle, & c'est le terme propre dont on l'exprime en notre langue. *Gemere*.

Gémir, se dit aussi au figuré d'un certain bruit que font de certaines choses inanimées.

> *Et son corps ramassé dans sa courte grosseur,*
> *Fait* gémir *les coussins sous sa molle épaisseur*. Boil.

> *La rive au loin* gémit *blanchissante d'écume*. Rac.

Gémir, se dit figurément en Morale. Tous les Romains *gémissoient* sous la tyrannie de Néron. Cette Province *gémit* sous le faix des charges & des tributs qu'on impose sur elle. L'Orient *gémit* sous la tyrannie des Ottomans.

> *Tout se plaint, tout* gémit *dans ces tristes Provinces.*
> Capist.

> *A vaincre tant de fois les Etats s'affoiblissent;*
> *Le Prince est triomphant, & les peuples* gémissent.
> Corn.

GEMISSANT, ante; adj. Celui qui gémit. *Gemens*, *gemebundus*. Les peuples *gémissans* sous le joug de l'esclavage & de la tyrannie.

GEMISSEMENT, f. m. Soupir, cri plaintif de celui qui gémit. *Gemitus*. Les captifs poussoient de longs *gémissemens*. Les *gémissemens* de la colombe doivent être laissés à la solitude & au silence, à qui elle les a confiés. Flechier. Le Saint Esprit prie en nous avec des *gémissemens* inexplicables. S. Paul. Dans le Temple de la mort il est parlé des torrens.

> *Qui traînant des corps morts, & de vieux ossemens,*
> *Au lieu de murmurer font des* gémissemens.

☞ Gemissement. Bruit que font quelques corps quand le frottement en est rude; ce qui arrive aux bateaux, navires, manœuvres, &c.

> *Gemuit sub pondere cymba.*

☞ GEMME, f. f. Vieux mot tiré du Latin. Pierre précieuse. *Gemma*.

☞ GEMME. Voyez JAMÉ.

☞ Gemme. On appelle Sel *gemme*, le sel en pierre qui se tire des salines & mines de sel. Ce mot vient de *Gemma*, qui en Latin signifie Pierre précieuse; parce que cette espèce de sel en pierre est pour l'ordinaire transparente & brillante comme le crystal de roche, qu'on met du nombre des pierres précieuses.

Les mines où se trouve la plus grande quantité & la meilleure espèce de sel *gemme*, sont celles de Wilisca en Pologne, d'Eperies dans la haute Hongrie, & de Cardonne dans la principauté de Catalogne.

Le plus grand usage de ce sel est pour les salaisons dans les lieux où il n'y a point de sel marin, ou de celui des puits & fontaines salées. Les Teinturiers en consomment aussi quelque quantité dans leurs teintures; ce sont les Marchands Epiciers-Droguistes qui en font le trafic à Paris.

GEMMÉ, ou GEMÉ. Semé de pierreries. *Gemmatus*. Ce mot n'est plus usité. Les Chevaliers portoient des Haumes *gemés*. Roman de Gu. le Loh.

GEMMINGEN, f. m. Nom propre d'une petite ville du Palatinat du Rhin. *Gemminga*. Elle est dans la Préfecture de Bretten, entre Hailbron & Philisbourg.

GÉMONA, f. f. *Glemona*. Ancien Bourg de Carniens; il est dans le Frioul, Province de l'État de Venise, en Italie, près du Tajamento, environ à quattre lieues de la ville d'Udine, vers le septentrion occidental. Maty.

GÉMONIES, f. f. pl. Terme d'Histoire. Les *Gémonies* étoient a peu près chez les Romains ce que les fourches patibulaires sont en France. *Gemoniæ*, *scala gemonia*. D'autres disent, *gradus gemonii*, c'étoit, selon Publius Victor, ou Sextus Rufus, un lieu élevé de plusieurs dégrés, d'où l'on précipitoit les criminels. Les *Gémonies* étoient dans la dixiéme région de la ville auprès du temple de Junon. C'étoit un lieu élevé où l'on montoit par des dégrés, & où l'on exposoit les corps des criminels exécutés. On les y traînoit avec un croc, comme on fait en France aux fourches patibulaires, ou au gibet. Elles étoient assez près du mont Aventin. C'est Camille qui, l'an de Rome 358. destina ce lieu à l'usage qu'on a dit. Il prit son nom, ou de celui qui le construisit, ou de celui qui y fut exposé le premier, ou du verbe *gemo*, je gémis, parce que c'étoit un lieu de gémissement & de pleurs.

☞ GEMONIS, f. f. Pierre qui ne diffère point de l'Aétie de γέμω, *être enceinte*.

GEM-VU, f. m. Nom du dix-neuviéme jours du cycle sexagénaire des Cathaïens & des Igurëens. D'Herb.

GÉMUE. Voyez GÉMAA.

☞ GÉMUND, f. m. Les Allemands ont souvent donné ce nom, ou celui de *Gmund*, *Gmuind*, ou *Mund*, aux lieux qui étoient à l'entrée ou à la sortie d'une eau coulante. Le mot *Mund* signifie *Bouche*, ou *embouchure*. Tel est *Gemund*, ville d'Allemagne, dans la Haute Autriche, sur la Draun, & au nord d'un, lac que cette riviére forme en cet endroit. Tels ont encore *Ukermund*, dans la Marche, *Travemund* dans le Holstein, &c.

GÉMUND, ou GUÉMUND, f. m. Nom propre d'une

d'une petite ville de la Franconie, en Allemagne. *Gemunda*, *Gaudia mundi*. Elle est dans l'Évêché de Wurtzbourg, aux confins du côté de Reineck, sur le Mein, à sept lieues au-dessus de la ville de Wurtzbourg. Maty écrit *Gémunde*, Corneille *Gomunde*, & d'autres *Gtémund*; & de même en celles qui suivent.

Gemond, ou Guemond. Nom propre d'une ville Impériale d'Allemagne. *Gemunda*, *Gaudia mundi*. Elle est dans la Souabe, à onze lieues de la ville de Stutgard, du côté de l'orient. Cette ville a été originairement une Abbaye de Bénédictins. L'Empereur Frédéric I. la fit ville Impériale, & on dit qu'elle a pris son nom, qui signifie *la joie du monde*, de ce qu'elle étoit autrefois le lieu ordinaire des Carrousels de la Noblesse de Souabe. Les Catholiques Romains sont les seuls qui aient part aux Charges de cette ville. Son Territoire ne renferme que douze villages, dont celui de Belgen, orné d'un fort beau Chateau, est le plus considérable. Maty.

Gémund, ou Guemund, ou Gemunde. Bourg du Cercle d'Autriche en Allemagne. *Gemunda*. Il est sur le bord du lac qui porte son nom, à huit lieues de la ville de Lintz, du côté du midi.

Il y a un autre bourg de même nom dans le Palatinat du Rhin, entre la ville de Simmeren, & celle de Thaun. Maty.

GÉMUNDERZÉE, ou TRUNZÉE, s. m. Nom propre d'un lac de la Haute-Autriche, en Allemagne. *Gemundanus*, ou *Drabonius lacus*. Il prend son nom ou de la riviere de Traun qui le traverse, ou du bourg de *Gémund*, qui est situé sur son bord. Maty.

GEMUNNEM, s. m. Nom propre d'un bourg du Palatinat du Rhin. *Gemunda*. Il est dans le Duché de Sphonheim, sur la riviere de Simméren, à une lieue & demi de Bingue, en tirant vers Tréves. Maty.

G E N.

GEN, & *Tchen* suivant la prononciation Persienne, s. masc. Nom du cinquiéme cycle, ou Giag des Cathaïens; que les Turcs orientaux appellent *Loui*, & les Arabes *Tensah*; c'est-à-dire, Crocodile. D'Herbelot, *Bibl. Orient.*

GENAIS, (S.) L'île de Saint *Genais*. *Insula S. Genesii*. Cette île ou plûtôt cette presque île, est dans la Provence, entre la mer Méditérranée, & celle de Martigues. Il y avoit autrefois un gros bourg nommé *Saint Genais*; les habitans l'abandonnerent l'an 1211. parce qu'il étoit trop exposé aux courses des Pirates de Barbarie; & ils bâtirent l'île, qui est une partie de la Ville de Martigues.

GENANT, ante. *Molestus*. Qui donne de la peine, qui gêne, qui fatigue, qui contraint. Cet homme est fort *gênant* & fort incommode. Un corps de jupe est fort *gênant*. Souvent la grandeur est *gênante* & incommode.

GENAPE, ou GENEPE. Corneille a préféré *Genape* avec raison, s. m. Nom propre d'un bourg des Pays-Bas Espagnols. *Genapia*, *Geneppia*, *Genepum*, *Ganapius vicus*. Il est dans le Brabant, sur la Dyle, à sept lieues au-dessus de Louvain, & à six lieues de Bruxelles, vers le midi. Valois, *Not. Gall. p.* 229. dit qu'on écrit *Ghenepe*, *Gennep*, & en François *Guenepe* & *Genespe*. On ne dit plus ainsi. *Genape* est le plus ordinaire.

☞ GENAUX, s. m. pl. Vieux mot. Faiseurs d'horoscope. Ce mot vient de *Genethliaci*.

GENCIVE, s. f. Chair ferme & immobile qui occupe le dessus des alvéole, ou petits trous, dans lesquels les dents sont comme enchâssées. *Gengiva*. Il y a des personnes qui ont perdu toutes leurs dents, qui mâchent avec leurs gencives que la nature affermit en cette occasion.

Ce mot vient du Latin, *gengiva*, en changeant le second g du mot Latin en *c*.

GENDARME, s. m. Cavalier armé. *Eques armatus*. Il se dit particuliérement des *Gendarmes* du Roi, ou de la Reine, &c. qui ont succédé aux Hommes-d'armes des anciennes Compagnies d'Ordonnances qui étoient armés de toutes piéces & qu'on appelloit *Gendarmes*. Maintenant les Compagnies des Gardes du Corps, Mousquetaires, & des Chevaux-legers de la Maison Royale, tiennent rang de *Gendarmes*, & sont réputés du Corps de la Gendarmerie. Voyez GENDARMERIE.

Les grands *Gendarmes* sont des Gentilshommes qui forment une compagnie d'environ deux cents cinquante, pour garder la personne du Roi. Ils ont le Roi pour Capitaine, & le plus souvent un Prince pour Capitaine-Lieutenant. Quand le Roi marche avec toutes les troupes de sa maison les *Gendarmes* ferment la marche. *Gendarmes* se dit proprement de cette compagnie de la Garde du Roi, dont les Maitres servent par quartier. Quelques-uns écrivent *Gendarmes* au pluriel, quelques autres écrivent *Gendarme*. Capitaine-Lieutenant des *Gendarmes* est l'Officier qui les commande sous le Roi, & qui a sous lui deux Soû-Lieutenans, trois Enseignes, trois Guidons, & d'autres Officiers. La devise des *Gendarmes* sont des foudres qui tombent du Ciel avec ces mots, *Quo jubet iratus Jupiter*. Où Jupiter en colere ordonne. Lorsque les emplois de *Gendarmes* s'achetoient, ils pouvoient se démettre & disposer de leurs places en faveur d'un autre; mais aujourd'hui & depuis long-tems ces places ne s'achettent plus, & les *Gendarmes* n'en peuvent disposer. On appelle ceux-ci simplement *Gendarmes*. Pour les autres Compagnies, qui ne sont pas de la Garde du Roi, on ajoute de la Reine, de M. le Dauphin, & l'on dit *Gendarmes* de la Reine, *Gendarmes* de M. le Dauphin, &c. Et l'on dit au singulier, Un *Gendarme*, Un *Gendarme* de la Reine, un *Gendarme* de M. le Dauphin, &c.

Gendarme, se dit aussi de toutes sortes de gens de guerre. *Miles*. Voilà un beau *Gendarme*, c'est un bon *Gendarme*. Les *Gendarmes* ont bien causé du mal dans cette Paroisse.

On dit aussi proverbialement d'une femme hardie & hommasse, que c'est un vrai *gendarme*. On le dit populairement d'un enfant malin, méchant, libertin. Petit *gendarme*, te tiendras-tu en paix? C'est un vrai *gendarme*. Il n'y a guere que le peuple qui parle ainsi.

Gendarme, se dit aussi de certaines petites parties qui se trouvent en quelques corps, comme dans le cristal, les pierres précieuses, & sur-tout dans les diamans. On appelle *gendarmes*, certains petits grains qui en diminuent l'éclat, la perfection & le prix; dans le vin, ces petites parties qui s'y trouvent, quand il approche de la lie. Dans le feu, on le dit de ces petites parties enflammées qui s'élévent quand on tisonne, & qui meurent aussi-tôt, & se convertissent en suie, ou en cendre. Et pareillement certaines petites taies qui se forment dans l'œil, s'appellent *gendarmes*.

GENDARMER, v. act. Qui ne s'emploie qu'avec les pronom personnel & signifie, Se fâcher, se piquer, se mettre en peine de quelque chose, s'en effraier. *Irasci*, *succensere*, *excandescere*. Il ne faut pas se *gendarmer* mal à propos. Il y a à parier que celles qui se *gendarment* tant & qui font si fort les farouches, ne sont pas les plus modestes. Bell. Pour être sage il n'est pas besoin d'ensevelir ses charmes, ni de se *gendarmer* parce qu'on nous trouve belles. M. Scud. On pourroit dire aussi *gendarmer* quelqu'un pour le mettre en colere contre un autre.

Pasquier dit, dans une de ses lettres que, Montagne s'est servi du mot de *gendarmer*, pour dire *braver*. ☜

GENDARMERIE, s. f. Est la Cavalerie, & particuliérement celle de la Maison du Roi. *Æquitatus gravioris armatura*. Aujourd'hui c'est un corps de Cavalerie composé de 16. Compagnies, qui sont, 1. Les Gendarmes Écossois. 2. Les Gendarmes Anglois. 3. Les Gendarmes Bourguignons. 4. Les Gendarmes Flamands. Ces quatre premiéres compagnies sont celles du Roi, il en est le Capitaine; & l'Officier qui les commande n'est que Capitaine-Lieutenant; il en est de même des autres Compagnies, dont les Princes dont elles portent le nom, sont Capitaines. 5. Les Gendarmes de la Reine. 6. Les Chevaux Légers de la Reine. 7. Les Gendarmes de Monseigneur le Dauphin. 8. Les Chevaux-légers de Monseigneur le Dauphin.

phin. 9. Les Gendarmes de Bourgogne. 10. Les Chevaux-légers de Bourgogne. 11. Les Gendarmes d'Anjou. 12. Les Chevaux-légers d'Anjou. 13. Les Gendarmes de Berri. 14. Les Chevaux-légers de Berri 15. Les Gendarmes d'Orléans. 16. Les Chevaux-légers d'Orléans. Chaque Compagnie de Gendarmes, ou de Chevaux-légers, est de 76 Gendarmes, ou Chevaux-légers. Ce nombre augmente ou diminue, selon qu'il plait au Roi : aujourd'hui ils ne sont que 35. Durant la paix on diminue le nombre des troupes Il y a d'ailleurs une Compagnie de Gendarmes de la Garde du Roi. Elle est de 240. Maîtres.

On distingue la grande & la petite *Gendarmerie.* Le nom de petite *Gendarmerie* déplait à ceux de ce corps, parce qu'il semble diminuer le merite de tant de braves gens qui ont bien servi l'État en plusieurs occasions. Et puisque les Gendarmes de la Garde ne sont point du corps particulier de la *Gendarmerie*, on ne peut les comprendre sous ce nom, & il est inutile d'appeller ce corps la petite *Gendarmerie.* Les Gendarmes du Roi, les Gendarmes de la Reine, les Chevaux-légers de la Garde, &c. sont de la grande *Gendarmerie.* Officier Trésorier de la *Gendarmerie.*

Gendarmerie, se dit en général pour Cavalerie. *Equitatus.* Dans le combat des Anglois contre les Bretons sous le Roi Jean, il fut reglé que l'on combattroit à pied contre l'ancienne maniere de la *Gendarmerie*; mais l'usage changea vers ce tems-là. Dans le combat qui se donna auprès de Calais, lorsque Geoffroy de Charni voulut surprendre cette place, le Roi d'Angleterre & les Chevaliers qui l'accompagnoient étoient à pied, aussi bien que Charni Ribaumont & les autres Chevaliers François. P. Daniel, *Hist. de Fr. Tom. II. p.* 538. C'est ainsi que M. le Gendre, dans son Livre des Mœurs & Coutumes des François, p. 104 où il parle de l'ancienne Cavalerie Françoise, dit indifféremment Cavaliers & Gendarmes.

☞ GENDASSE, s. f. Espéce de gravelée dont les Teinturiers se servent.

GENDIVAR, s. m. *Gendivaria*, anciennement *Cinirìa.* C'étoit autrefois une petite ville de l'Ile de Cypre, ce n'est plus aujourd'hui qu'un petit village, situé vers le milieu de l'Ile.

GENDRAGE, s. m. Terme de Coutume. Par ce mot on entend le droit que les Seigneurs de quelques lieux ont usurpés, & qu'ils prennent à raison de l'argent que portent les nouveaux mariés, quand ils vont loger chez leurs beaux peres. Voyez M. Galland.

GENDRE, s. m. *Gener.* Terme relatif. Beau-fils, celui qui a épousé la fille d'un autre, qui à son égard s'appelle *beau-pere*, ou *belle-mere.*

A quel sujet aller avec tout votre bien,
Choisir un gendre *gueux!* Mol.

On dit proverbialement, que quand notre fille est mariée, nous trouvons trop de *gendres*; pour dire, que nous ne trouvons que trop facilement les choses dont nous n'avons plus que faire. On dit aussi, faire d'une fille deux *gendres*; pour dire, Promettre une même chose à deux personnes.

☞ On dit : Amitié de *Gendre*, Soleil d'hyver, pour dire que l'amitié que font paroître les *Gendres* n'a pas grande force, principalement quand ils ont épousé une héritiere.

Ce mot vient du Latin *gener*, qui signifie la même chose, & *gener* est formé de *genus*, *espece*, *race*, parce qu'on prend un *gendre* dans une famille pour la perpetuer. D'autres, contre toute vraisemblance, font venir le mot de *gendre* immédiatement du mot γαμέτης.

GENE. Quelques-uns écrivent GEHENNE, s. f. Question, torture. *Tormentum.* Les *gênes* & les tortures n'ont pas eu assez de force pour ébranler la constance des Martyrs. Les *gênes* ont été mises en usage pour arracher la vérité de la bouche des grands criminels. Ce mot commence à vieillir en ce sens, il vient du Latin *gehenna.* Nic. Mais la vraie origine de ce nom se voit dans S. Jérôme, qui dit qu'il y avoit une idole de Baal proche de Jérusalem dans une vallée qui s'appelloit *Gehennon*, c'est-à-dire, la vallée des fils d'Ennon. Les Israélites y venoient sacrifier, & brûler leurs enfans au nom & à l'honneur du Diable. De-là on a appellé l'Enfer, ou le lieu des flammes éternelles, *gehenne*: & de-là ce mot a été transporté à toute sorte de tourmens, de tortures & de douleurs. On tient que ce mot n'a point été employé par les Anciens, & qu'il a commencé d'être en usage dans l'Evangile. S. Jérôme dit, que c'est J. C. qui s'en est servi le premier, pour exprimer l'enfer, & les tourmens des damnés, qu'il appelle la *gehenne du feu.*

Gehene, se dit aussi des fatigues, des peines, ou des efforts du corps, ou de l'esprit *Molestia.* Ceux qui veulent être chaussés trop mignonnement, ont les pieds à la *gêne*, à la torture. Les méchans Poëtes mettent leur esprit à la *gêne*, à la torture, pour trouver des anagrammes, & des acrostiches. Ce passage obscur a donné la *gêne* aux Commentateurs. Il y a des gens concertés, qui se donnent la *gêne*, pour compasser toutes leurs actions. M. Esp. Quand on donne la *gêne* à son esprit pour trouver des pensées extraordinaires, on tombe dans l'extravagance, ou le galimatias.

Dis-lui donc quelquefois, mon illustre Mécène,
Qu'ici pour le louer je suis trop à la gêne:
Ah! tandis qu'en Auguste il régit l'Univers,
Que ne puis-je en Horace atteindre à de beaux vers!
Sanlecq.

Gene, signifie encore contrainte, mortification. Les vieillards peuvent s'exempter avec bienséance de toutes les *gênes* que l'opinion a sçu introduire dans le monde. S. Évr. Il n'y a point de plus cruelle *gêne*, que de n'oser dire ce que l'on pense. S. Évr. On se défait du souvenir d'un bienfait pour n'en plus sentir la *gêne* importune. Id. Que l'homme est misérable d'être forcé par sa vanité à se déguiser en tant de maniéres, & qu'elle *gêne* cette passion lui fait souffrir! M. Esp. Il faut de la *gêne*, & de l'attention sur soi, pour bien vivre avec les gens pointilleux. La Bruy. La constance est la plus belle vertu du monde pour ceux qui n'ont rien à souffrir, & c'est une nouvelle *gêne* pour ceux qui souffrent. S. Évr.

Un amant pour exprimer sa passion, dit aussi que l'amour lui fait souffrir les plus cruels *genes*; pour dire, des tourmens.

Genes. On appelle *gênes*, les cordes qui servent à bander un tambour. Pomey met *gêne* dans le sens propre pour le marc de raisins pressurés, *racemarius scopus*, *tortiva vinacea*; & prendre la *gêne*, *tortis vinaceis fimento curare morbum*, pour ce qu'on appelle aujourd'hui, se mettre au marc, prendre le marc, comme on le fait pour certaines maladies.

GENEALOGIE, s. f. Suite & dénombrement d'ayeux; histoire sommaire des parentés & alliances d'une personne, ou d'une maison illustre, tant en ligne directe que collatérale. *Genealogia*, *descriptio cognationis*, *stirpis.* Dresser la *généalogie* de quelque personne de qualité. Abl. Combien y a-t-il de gens qui ne sont nobles que parce qu'ils sont nés Gentilshommes, & qui auroient besoin d'avoir toujours leur *généalogie* en main pour faire connoître ce qu'ils sont. Boisault. Il faut faire apparoir de sa *généalogie* dans un procès de succession. Il faut prouver sa noblesse par sa *généalogie*, quand on entre dans des Ordres nobles & militaires, ou dans de certains Chapitres, comme Lyon, Macon, Brioude.

Ce mot est Grec, & n'a que la terminaison Françoise; il vient de γενεαλογία, qui est formé de γένος, *genus*, *prosapia*, *race*, *lignée*, & de λόγος, *sermo*, *discours*, *traité.*

Genealogie, signifie quelquefois noblesse, famille. Ce Provincial se pique de *généalogie.* Il parle toujours de sa *généalogie*, On se moque de lui, & de toute sa *généalogie.*

GENEALOGIQUE, adj. m. & f. Qui appartient à la généalogie. *Genealogicus*, *ad stirpem pertinens*, *ad stemmata.* Table *généalogique.* Arbre *généalogique.* Les dégrés *généalogiques* se marquent dans des ronds rangés au-dessus, au-dessous, & aux côtés les uns des autres : ce que faisoient aussi les Anciens, qui les appelloient

loient *stemmata*, d'un mot Grec qui signifioit une *couronne*. P. Menest.

En Architecture, on appelle colonne *généalogique*, une colonne dont le fut est en forme d'arbre *généalogique*, & qui porte aux branches qui l'entourent, les chiffres, les armes, ou les médailles d'une famille.

GENEALOGISTE, s. m. Faiseur de généalogie; savant en généalogie, qui écrit des histoires de généalogie. *Stemmatum, stirpium descriptor, censor.* Les *Généalogistes* ont fait plus de nobles que le Roi. Les Gentilshommes ruinés deviennent Nouvellistes & *Généalogistes*.

On dit en proverbe, Il ment comme un *Généalogiste*. S. Paul a dit, *Genealogias devita*, dont un Historien de nos jours a fait sa devise; parce qu'il fait profession de ne chercher que la vérité, & qu'il est persuadé qu'il est difficile de la dire impunément, quand on est *Généalogiste*.

Généalogiste des Ordres du Roi, ou de l'Ordre du S. Esprit, c'est un Officier de cet Ordre établi dans l'Assemblée générale du Chapitre le 9. Janvier 1595. par des Lettres Patentes en forme d'Edit, qui portent que ce *Généalogiste* dressera toutes les preuves & les généalogies des Chevaliers & Commandeurs, qu'il n'en sera admis aucunes qui ne soient faites & dressées par lui, qu'il aura entrée dans les Assemblées & Chapitres, pour y rendre compte desdites généalogies, & soulager le Chancelier, les Chevaliers & Commandeurs qui en feront le rapport, aux gages de quatre cents écus, augmentés jusques à neuf cens écus par délibération du Chapitre, le Roi y étant en 1619. P. Anselme. *Hist. des Grands Offic. de la Cour. pag.* 1647.

GENECH, s. m. Nom propre d'une contrée de la Natolie. *Genechus Tractus*, anciennement, *Pontus Cappadocius*. Elle est aux confins de la Turcomanie, le long de la mer Noire. Trébisonde, Tripoli, Chiristonde, en sont les lieux principaux. Maty.

GÉNÉE, ou GENAEUS, s. m. Nom propre de Dieu. Voyez GABALE.

GÉNÉHOA, ou GHÉNÉOA, s. f. Nom propre de Royaume. *Genehoa; Genehoa Regnum.* Pays de la Nigritie en Afrique. Il a au nord le Royaume de Gualata; au levant celui de Tombut; au midi la riviére de Sénéga, qui est une partie du Niger, qui le sépare du pays des Jalofes; & l'Océan Atlantique qui le baigne au couchant. Le pays de *Généhoa* a été un Royaume particulier. On assure que maintenant il n'est qu'une province de celui de Gago, de même que celui de Tombut. Le lieu principal de ce pays porte le nom de *Généhoa*, & il est sur la riviére de Sénéga, environ à quarante-cinq lieues au-dessous de la ville de Tombut. Maty.

GENEP, ou GENNEPE, s. m. Nom propre d'une petite ville avec un château fortifié. *Genebum, Genepum, Genapum.* Elle est dans le Duché de Cléves, en Westphalie, au confluent de la riviére de Niers, avec la Meuse, & à trois lieues de la ville de Cléves. Les Espagnols s'étant emparés de cette ville, les Provinces-Unies les en chassérent en 1641. Elle a été remise à l'Electeur de Brandebourg.

☞ GENEQUIN, adj. m. On nomme Coton *genequin*, une sorte de coton filé que les Marchands estiment peu, n'étant pas d'un grand débit.

GENER, v. act. Donner la gêne, la question. *Torquere.* On a eu beau *gêner* ce criminel, il n'a jamais voulu nommer ses complices. Il n'est pas en usage en ce sens.

Gener, signifie plus communément, Fatiguer, tourmenter le corps, ou l'esprit; les tenir en contrainte, les mettre dans un état violent, les forcer à faire ce qu'ils ne voudroient pas, & les empêcher de faire ce qu'ils voudroient. *Vexare, angere.* Cette femme est *gênée* dans ses habits, dans sa taille. Les cuirasses *gênent* beaucoup ceux qui en portent. La rime *gêne* fort les Poëtes. Cet homme s'est bien *gêné* l'esprit à trouver cette machine, il a fait un grand effort d'esprit. S. Augustin comprit par la seule méditation ce que les Philosophes ont inventé, pour *gêner* les esprits, plutôt que pour les instruire. Flech.

Sa grace naturelle
Blesse mes sens, me gêne & me brouille. Voit.

C'est un fâcheux qui me *gêne* fort. Scar. On est toujours *gêné* devant les gens à qui on doit beaucoup de respect. S. Evr. Nous devrions avoir la discrétion de nous cacher nos défauts les uns aux autres; mais cette contrainte nous *gêne* trop. Bell.

Ah! que vous me gênez:
Comment lui rendre un cœur que vous me retenez?
Racine.

Gener, signifie aussi, Se contraindre, s'incommoder. Faites cette affaire à votre aise, ne vous *gênez* point. Pour être poli, il faut se *gêner*, & prendre beaucoup sur soi. Bell. La justice a une régularité qui nous *gêne*, & nous nous sentons contraints par l'heureuse sujétion où elle nous tient. S. Evr. Je cherchai mille moyens pour écarter & pour dissiper des gens qui sembloient être payés pour me *gêner*. H. S. de M. Nous étions bien *gênés* dans ce logement, nous étions bien à l'étroit, fort incommodés. Quand on est en des lieux de cérémonies, on est fort *gêné* pour observer les bienséances. Il ne se faut point *gêner*, quand on est avec ses amis.

Toujours aux yeux du peuple (les Héros) en spectacle donnés,
Par leur propre grandeur se trouveroient gênés.
De l'Av.

On dit qu'un Architecte, qu'un Ingénieur est *gêné* par le terrein, par la situation de la place, quand il n'a pas la liberté d'exécuter ce qu'il voudroit. On dit même qu'un Orateur a été *gêné* par le peu de temps qu'on lui a donné pour parler.

☞ Gener. Quand on espalie des arbres, il ne faut *gêner* le bois que le moins qu'on peut: les branches *gênées* poussent de mauvais jets qu'on appelle *Branches gourmandes*.

Gené, ée, part. pass. & adj. On dit, qu'une femme est *gênée* quand elle danse, lorsqu'elle n'a pas un air libre & dégagé. On dit, qu'un homme a l'esprit *gêné*, quand son style n'est pas naturel & coulant.

GÉNÉRAL, ale. Qui comprend tout, qui s'étend à tout. *Generalis.* Le Roi a fait un Édit portant un réglement *général* sur les tailles & sur les monnoies. Toutes les sciences ont des principes *généraux*. Cette Coutume est *générale* par toute la France. Il y eut une inondation *générale* au temps de Noé l'an 1656. du monde.

On dit aussi, qu'un homme, qu'un Ouvrage ont une approbation *générale*; pour dire, qu'ils sont universellement estimés. On n'est guère touché des louanges *générales* à moins que de les aimer par excès. Bell. Le desir d'être aimé & estimé, est la passion la plus *générale*. Nic. Les actions particulieres des hommes démentent bien souvent leurs principes *généraux*. Bell.

On dit proverbialement, qu'il n'y a point de régle si *générale* qui n'ait son exception.

General, se dit au aussi de plusieurs charges; offices & dignités.

Lieutenant *Général* d'armée; c'est le premier Officier *Général* au-dessous des Maréchaux de France.

Colonel, Mestre de Camp *Général* de l'Infanterie, de la Cavalerie, c'est le chef qui commande ces corps.

On appelle Officiers *Généraux*, ceux qui ne commandent pas seulement sur une compagnie, ou un régiment, mais sur un corps composé de plusieurs régimens de Cavalerie & d'Infanterie, comme les Lieutenans *Généraux*, les Maréchaux, de Camp, &c. Valens donnoit ses ordres à ses Officiers *Généraux* qui se rencontroient sur sa route. Flech. Aujourd'hui on donne plus d'étendue à ce nom d'Officiers *Généraux*, & il comprend tous ceux qui peuvent commander en vertu de leur rang à plusieurs corps de troupes, quoiqu'elles soient

soient de même espèces ; & les Brigadiers sont Officiers *Généraux*, quoiqu'ils soient attachés à une espèce de troupes, la Cavalerie, ou l'Infanterie. Il y a des Brigadiers de Cavalerie, des Brigadiers de Dragons, des Brigadiers d'Infanterie.

Receveur *Général* des Finances, est un Officier préposé en chaque Généralité pour recevoir les Finances du Roi, des Receveurs, ou Commis particuliers, & les envoyer au Trésor Royal : & son Bureau s'appelle la Recette *Générale*. Un Trésorier *Général*. Un Commissaire *Général*.

Contrôleur *Général* des Finances, est un Officier qui contrôle toutes les quittances des Finances du Royaume.

Contrôleur *Général*, chez le Roi, ou absolument le *Général*, est l'Officier qui tient le contrôle de la dépense de la Maison du Roi.

Lieutenant *Général*, en termes de Judicature, est celui qui tient le siége dans un Présidial ou une Justice Royale, à la place du Prevôt, du Bailli, ou Sénéchal. Ils sont plusieurs quelquefois dans les grands Ressorts, un Lieutenant *Général* Civil, un Lieutenant *Général* Criminel, un Lieutenant *Général* de Police.

Procureur *Général*, est l'Officier sous le nom duquel se plaident toutes les affaires du Roi en Cour Souveraine, & qui a soin de conserver les intérêts du public, des mineurs, des Eglises, & des Communautés.

L'Avocat *Général*, c'est celui qui porte la parole pour le Procureur *Général* dans les affaires du Roi, & où il a quelque intérêt public.

On appelle encore la Jurisdiction des Trésoriers de France, le Bureau *Général* des Finances ; & on les appelle aussi *Généraux*.

On appelloit autrefois *Généraux*, les Officiers nommés par les trois États du Royaume pour la levée, & l'administration des Aides, ou Finances ; comme on appelloit *Elus* ceux qui avoient le même emploi dans les Provinces. Il y avoit d'abord trois *Généraux* des Aides, qui étoient nommés par les trois Ordres de l'État, & confirmés par le Roi. Depuis, le Roi seul y pourvut Il en nommoit tantôt un, tantôt quatre ou cinq, ou huit Ils eurent aussi le pouvoir de rendre la Justice sur le fait des Finances On sépara dans la suite les *Généraux* des Finances de ceux de la Justice. Les derniers composérent un tribunal fixe & régulier : c'est à présent la Cour des Aides : les Procureurs cotent encore sur les dossiers des causes qu'ils y ont à plaider, *Généraux*. Voyez AIDES.

On ne sait point précisément le temps de la premiere création des charges des *Généraux* des Finances, & des Trésoriers de France. On voit les Trésoriers de France dès le temps de Charles V. Roi de France : & des *Généraux* des Finances dès le temps de Charles VI. M. De Bras dit, que de toute l'Antiquité il y a eu en Normandie un Trésorier de France qui connoissoit du Domaine, & un *Général* des Finances, qui avoit l'administration des Finances extraordinaires, & que dans tout le Royaume il n'y avoit que quatre Trésoriers & quatre *Généraux*. Henri II. par son Édit donné en Janvier 1551 créa dix-sept Trésoriers *Généraux* pour les dix-sept recettes générales du Royaume. En l'année 1557 les Offices de Trésoriers de France & de *Généraux* des Finances qui étoient réunis & exercés par les mêmes personnes, furent séparés. Charles IX. en Novembre 1570 en créa dix-sept autres, pour en avoir deux dans chaque Bureau des recettes générales. Les charges de *Généraux* des Finances furent réunies aux Bureaux des Trésoriers de France par l'Édit d'Henri III. donné en Juillet 1577. Huet, *Orig. de Caën*, p. 158.

On dit encore, les *Généraux* des Monnoies ; pour dire, les Conseillers de la Cour des Monnoies. On dit aussi *Généraux* Maîtres des Monnoies. Arrêt du Parlement du 1. Mars 1475. entre le Prévôt de Paris & les *Généraux* Maîtres des Monnoies. Le Prevôt de Paris s'étoit plaint que les *Généraux* des Monnoies avoient entrepris de faire un cri dans Paris de par le Roi & de par eux. Que c'étoit une entreprise sur sa charge, qu'il ne se devoit faire aucun cri en cette ville que de par le Roi & le Prevôt de Paris. Sur quoi la Cour, après que les parties eurent été ouïes au Parquet, ordonna qu'en tous cris & proclamations qu'il conviendroit faire en vertu des sentences de la Chambre des Monnoies, après que le trompette auroit sonné, le Crieur diroit : Or, oyez de par le Roi Nostre Sire, & de par M. le Prevost de Paris ; & diroit ensuite : On vous fait à sçavoir de par le Roi Nostre Sire & de par Messieurs les *Généraux* Maistres des Monnoies que présentement, &c. De la Mare, *Traité de Police*, T. I. p. 263.

La premiere mention que l'on trouve des *Généraux* des Monnoies, c'est sous Philippe Auguste, & ils sont appellés dans tous les Titres de ce temps-là *Généraux* Maîtres des Monnoies. Voyez Boizard, p. 336. & suiv. Ces *Généraux* des Monnoies ont sous eux des *Généraux Subsidiaires* & des *Généraux Provinciaux*. Les *Généraux* Provinciaux étoient appellés *Généraux* Subsidiaires lorsqu'ils ne connoissoient que subsidiairement aux *Généraux* Maîtres des Monnoies, des matières & affaires, dont ils leur renvoyoient la connoissance. Ensuite nos Rois ont établi des *Généraux* subsidiaires en Languedoc, en Guienne, en Bretagne, en Bourgogne, en Normandie, en Dauphiné & en Provence, avec jurisdiction dans ces Provinces. Ils ont subsisté jusqu'en 1549. qu'ils furent supprimés. Henri III. les rétablit en 1577. avec titre de *Généraux* Provinciaux. Voyez Boizard, page 373, 374, 375.

Un Concile *Général*, ou Œcumenique, est celui où tous les Évêques de la Chrétienté sont convoqués ; Un Chapitre *général*, où tous les Chefs des Maisons ou Communautés doivent se trouver

États *Généraux*, ceux où le Clergé, la Noblesse & le tiers État sont assemblés. Voyez ÉTATS. Vicaire *Général*, celui qui a plein pouvoir de celui qui le commet.

On appelle Hôpital *Général*, le lieu où on donne retraite & nourriture à tous les pauvres de quelque nature qu'ils soient.

GÉNÉRAL, est aussi quelquefois substantif. Comme, Le *Général* de l'armée ; celui qui commande l'armée en chef, qui donne ses ordres par tout, & ne connoit d'autre maitre que son Roi, &c. *Imperator, præfectus, præpositus*. Il se fit déclarer *Général* contre les Perses. Abl. Un Maréchal de France est naturellement *Général* d'armée, & il conserve ce nom, quoiqu'il serve sous le Roi, ou sous quelque Prince de la Maison Royale. Cette conquête m'est d'autant plus agréable, que Dieu a pris soin d'y épargner le sang de mes sujets, & a bien voulu favoriser les ordres que j'avois donnés sur cela à mes *Généraux*. Louis XIV. écrivant en 1697. sur la prise d'Ath. De la tente du *Général* la confusion passa au reste de l'armée P. Catrou. J. Judith paroit dans le camp d'Holoferne, & l'on excite dans l'ame du *Général* la curiosité fatale de la voir. Roy.

Général des armes, est dans quelques pays étrangers un Officier qui a autorité sur les troupes, qui a la disposition des choses qui regardent les armes, la guerre. *Armorum Præfectus, rei bellicæ præfectus*.

Général des galeres. Officier de la Couronne de France, qui commande les Galères *Generalis Triremium Præfectus*. Le *Général des galères* a porté dans des temps le titre de Capitaine général des galères, & en d'autres celui d'Amiral de Provence, ou de Levant. Il n'a point à présent d'autre qualité que celle de *Général des galères*, & il a commandement sur la mer Méditerranée. Son pouvoir & son autorité sont réglés par l'Ordonnance du Roi Charles IX. donnée à Amboise au mois d'Avril 1562. registrée au Parlement le 8 Juin 1563. Le *Général des galères* commande les galères, & tous les bâtimens qui portent des voiles latines. Il ne reconnoît de supérieur en mer que l'Amiral. Il arbore l'étendard Royal. Il a une jurisdiction & police navale. Voyez le Reglement de 1665. Le *Général des galeres* porte pour marque de sa dignité un grapin en pal derrière l'Écu de ses armes. Voyez le P. Anselme, dans son hist. générale des Grands Officiers de la Couronne, *Chap. VI*. Le Chevalier d'Orléans pourvu de cette Charge en 1716. est le quinziéme Grand *Général des galeres*, depuis l'an 1410. que Jean de Chambrillac, qui est le premier, selon le P. Anselme, en fut revêtu.

De Ruffi, dans son hist. de Marseille, *L. XIV. C.* 2. dit, qu'il

qu'il lui a été tout-à-fait impossible de savoir le nom de ceux qui ont commandé les galères en qualité de *Généraux*, avant que la Provence fut réunie à la Couronne; que les titres ne lui ont fourni que Jean de Villages natif de Bourges, que Louis XI. n'étant encore que Dauphin de Viennois, créa Capitaine *Général* sur la mer, par Lettres patentes données à Valence le 8 de Janvier de l'an 1453. qu'en effet dix ans après Christophle Moro, Doge de Venise, lui écrivit en qualité de Capitaine *Général* du Roi de France, de vouloir donner sauf-conduit aux galères & aux vaisseaux de la République qui étoient dans le port d'Aiguemortes. Il ajoute que les galéaces étoient commandées l'an 1470 par Thomas de Villages, qui en étoit Capitaine Général. Depuis que la Provence fut réunie à la Couronne les titres & les Historiens nous donnent connoissance de tous les *Généraux* qui les ont commandées. Le premier est dès l'an 1497. Préjent de Bidoux, natif de Gascogne, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, qui fut ensuite Grand Prieur de Saint Gilles.

Général des galions, est celui qui commande les vaisseaux, la flotte des galions. *Navium Præfectus.* Le *Général des galions*, & le *Général* de la mer, ont les mêmes honneurs & les mêmes privilèges. Ces charges de *Général* des armes, *Général* des galions, *Général* de la mer, sont établies en Espagne. Celle de *Général* des armes l'est aussi ailleurs.

Général de la mer. Nom que l'on donne en quelques pays étrangers à un Officier qui a autorité sur les gens de mer, qui a la disposition des choses qui concernent la Marine. *Maris Præfectus, rei nauticæ Præfectus.*

On appelle un *Général* d'Ordre, celui qui est le Chef de toutes les Maisons établies sous la même Règle. Il y a quelques *Généraux* en France, comme celui de Cîteaux, de S. Maur, des Feuillans, des Chartreux, de S. Ruf de Valence, de Prémontré, de Grammont, des Mathurins, des Peres de l'Oratoire, de S. Antoine de Vienne, & de la Congrégation de la Mission. Selon le P. Thomassin, dans son Ouvrage de la Discipline de l'Eglise, *T. II. P. III. L. I. C.* 37. *n.* 1. l'origine des *Généraux* d'Ordres vient apparemment des privilèges que les Patriarches ont donnés aux Monastéres situés dans les Evêchés de leur Patriarchat, en arborant la croix Patriarchale à la fondation des Monastéres, qui vouloient bien se soumettre immédiatement au Patriarche; ce qui exemptoit ces Monastéres de la jurisdiction de l'Evêque diocésain. Le Supérieur Général s'appelle Exarque chez les Grecs, *Exarchus.*

Général, est aussi un titre de quelques Officiers du Roi pour les bâtimens. *Général* ancien des bâtimens du Roi. *Général* des bâtimes du Roi ès Œuvres de Charpenterie.

Général, s. m. Qui se dit collectivement, pour signifier l'universalité. Le particulier souffre, il est vrai, des subsides, mais le *général* s'en trouve bien. Le *général* du monde; pour dire, le plus grand nombre. La premiere partie traite du *général* des opérations. Lions.

En Général, adv. En gros, d'une maniere générale. *In universum, universim, generatim.* Ignorer *en général* les régles de son devoir. Pasc. Cela fait du bien à la nation, tant en *général* qu'en particulier.

Général Gouda. Nom d'une tulipe qui est un incarnat fort éclatant & blanc.

Général Picot. Les Fleuristes ont donné ce nom à une tulipe qui est d'un blanc de lait, panachée d'un beau pourpre.

GÉNÉRALAT, s. m. Charge d'un Général, *Præfectura, generalatus.* On lui a donné le *Généralat* de l'armée. Charles-Quint, pour tarir la source des désordres, joignit le *Généralat* à la Viceroyauté. Pat. Ce mot se dit aussi parmi les Religieux de quelque Ordre que ce soit. Il a été élevé au *Généralat* d'un tel Ordre. S. Ignace faisant réflexion que le Général pourroit mal user de son autorité, tempéra le *Généralat*, par des contrepoids & des correctifs. Bouh.

GÉNÉRALE, s. f. Terme de guerre. Battre la *générale*, c'est battre la caisse pour faire marcher toute l'Infanterie d'une armée. ☞ Quand les Régimens sont en marche, & qu'ils vont de ville en ville, on bat la *générale* pour les faire assembler & partir.

Générale, la *Générale*, la Compagnie générale. On appelle ainsi dans les Gardes Suisses la premiere Compagnie du Régiment qu'on nomme la Colonelle dans les Gardes Françoises & dans les autres corps.

☞ GÉNÉRALE, s. f. Dans quelques Congrégations Religieuses de fille, on donne ce nom à la Supérieure de toute la Congrégation. *Præposita generalis.* Ainsi les filles de Notre-Dame ou de la Compagnie de Notre-Dame, sont gouvernées par une *Générale.* Les Calvairiennes ont aussi une *Générale.* Voyez le P. Helyot, *Tom. VI. c.* 45. & 46. Dans le Tiers-Ordre des Religieuses de S. François, vivant en Communauté, il y avoit aussi une *Générale*; mais en 145 . elle fut supprimée par Pie II. Id. *T. VI. C.* 39.

GÉNÉRALEMENT, adv. En général. D'une maniere générale. *In universum, generaliter.* Il est vrai, *généralement* parlant, que les plus riches ne sont pas les plus contens. Toutes les procurations finissent par ce mot; & *généralement*, &c.

☞ GÉNÉRALEMENT, adv. signifie aussi Tous sans exception. Les grands, les petits, les vieux & les jeunes, & *généralement* tous les hommes, sont soumis à la loi de la mort.

☞ GÉNÉRALISER, v. act. Rendre général.

L'Auteur du Mémoire, pour diminuer le nombre des procès, p. 31. dit, que la seule bonne maniere de diminuer le nombre des Loix, est de les *généraliser. Dict. Néologique de la premiere édition.* Cela n'est point dans la seconde. Ce mot n'a rien qui puisse le faire rejetter.

GÉNÉRALISSIME, adj. Qui est au-dessus des Officiers Généraux. Balzac rapporte que le Cardinal de Richelieu fit ce mot de son autorité absolue, lorsqu'il alla commander les armées de France en Italie. Quand on envoie un Prince commander une armée où il y a des Maréchaux de France, on lui donne la qualité de *Généralissime.* On dit aussi, un genre *généralissime*, un genre supérieur, & éloigné, qui a sous lui d'autres genres & espéces.

☞ GÉNÉRALISSIME, adj. Dans l'Ordre des Freres Mineurs, ou de S. François, ce mot se dit des Chapitres, composés des Députés de tout l'Ordre. Jules II. fit assembler à Rome un Chapitre *généralissime* l'an 1506. P. Helyot, *T. VII. C.* 17.

GÉNÉRALITÉ, s. f. Universalité. *Generalitas, universitas, genus.* Si quelques particuliers sont méchans, sont rebelles, il ne faut pas que la *généralité* en souffre. La spécialité ne déroge pas à la *généralité* en matiere d'hypotheque, de mandemens & de commissions.

☞ Généralité. On appelle *Généralités* au pluriel, des discours qui ne satisfont pas précisément à la demande de quelqu'un, qui n'ont pas un rapport précis au sujet. Il n'a pas voulu entrer en matiere, il n'a dit que des *généralités.* Acad. Fr.

On se sert encore de ce mot au pluriel pour signifier des choses communes, qui ne sont inconnues à personne, ou qui ont été dites & écrites plusieurs fois & par divers Auteurs. M. le Clerc, en parlant de la Dissertation de Herman Conringius, sur la *Prudence de voyager*, dit, que comme on n'y trouve presque que des *généralités*, que tout le monde sçait, il ne s'arrêtera pas à en faire l'abrégé. La démangeaison de passer pour Auteur est si grande, qu'on aime mieux ne dire que des *généralités*, que de se dispenser d'écrire.

Généralité, est aussi une certaine division de la France faite pour la régie des Finances du Roi, en chacune desquelles il y a un Bureau des Trésoriers Généraux de France, établi pour en avoir la direction. Et c'est de-là qu'on les appelle *Généralités.* ☞ Le Bureau des Finances est ordinairement composé d'un Président & de vingt-trois Conseillers, qu'on nomme Trésoriers de France, d'un Avocat du Roi, & d'un Procureur du Roi. Les *Généralités* ont sous elles plusieurs Elections. C'est le Bureau des Finances qui fait la répartition de l'état des tailles, que l'on a reçu de la Cour, qui la fait, dis-je, sur

sur les Elections de son district, & les Elections en font la répartition sur les Paroisses. Il y a vingt-quatre Généralités en France, c'est-à-dire, dix-huit dans les pays d'Élections, & six dans les pays d'États.

Les vingt-quatre *Généralités* de France sont celles de Paris, d'Amiens, de Soissons, de Châlons sur Marne, de Lyon, de Montauban, de Bourdeaux, de Limoges, de Poitiers, de la Rochelle, de Tours, de Caen, d'Alençon, de Rouen, d'Orléans, de Bourges, de Moulins, de Riom; les suivantes sont dans des pays d'Etats, celles de Rennes, de Dijon, de Grenoble, d'Aix, de Montpellier, de Toulouse, celle de Lille est dans les pays conquis, & elle fait la vingt-cinquiéme *Généralité*. Il y a aussi un Receveur Général des Finances établi en chaque *Généralité*, & pareillement un Intendant de Justice, ou Commissaire départi dans chaque *Généralité*: c'est lui qui reçoit de la Cour l'état de ce qui doit être imposé sur chaque Election. Les *Généralités* se nommoient autrefois *Missies*, en Latin *Missatica*, ou *Missatici*. Le Roi Charles le Chauve par ses Capitulaires donnés dans le Palais de Sauvoy au mois de Novembre 853. délégua des Mis, ou Intendans dans les douze *Généralités* de son Royaume. On y trouve le dénombrement de tous les pays que formoit chaque *Généralité*. Ces Mis, ou Intendans, étoient principalement occupés à la réformation de la Justice, au rétablissement des droits du Roi, au soulagement du peuple & à la réformation des abus qui s'étoient glissés dans les Provinces. On les appelloit *Missi Dominici*. Voyez le Traité de *Missis Dominicis*.

☞ Généralité. Le Comte de Gage continue de lasser les Officiers de son Armée, à la faveur des plaisirs du Carnaval & d'un magnifique Opéra, dont la *Généralité* qui en fait les frais, régale souvent la Noblesse. Gaz. On dit que le Prince Charles est attendu à Burglenfeld, pour conférer avec toute la *Généralité*, pour concerter les opérations de la Campagne. *Généralité* est pris là pour le concours des Généraux.

☞ GÉNÉRATEUR, rice, s. m. & f. Terme de Géométrie, qui se dit des lignes ou des figures, qui par leur mouvement forment des plans ou des solides. *Generator*, *generatrix*. Une ligne droite qui se meut parallelement à elle-même, en quelque sens que ce soit, est la *génératrice* d'une surface. Un point même qui se meut de quelque maniere que ce soit, est le *générateur* d'une ligne. Un cercle qui fait une révolution sur son axe, est le *générateur* d'une sphere ou d'un globe. Un cercle qui se meut toujours perpendiculairement à lui-même, est le *générateur* d'un cylindre. Un prisme a pour *générateur* un triangle mu parallelement à lui-même, soit une ligne quelconque que j'appellerai dorénavant la *Génératrice* de ce vase, &c. Varignon, *Acad. des Sc. Mem.* 1739. *pag.* 52. Un triangle tournant autour d'une perpendiculaire, tirée de son sommet sur sa base, est *générateur* du cône. Une spirale quelconque étant donnée, on peut aisément trouver sa *génératrice*. Acad. des Sc. 1704. *Hist. pag.* 57.

Les Conchoïdes, les Développées, les Caustiques, les Roulettes, & généralement toutes les courbes, en tant qu'elles peuvent être rapportées à une seule autre ligne, qui est considérée comme leur *génératrice*, leur directrice, ou leur base, ne sçauroient manquer d'être d'un dégré relatif à celui de cette base, & qui s'éleve régulierement à mesure que les dimensions de celle-ci augmentent. *Mem. de l'Ac. des Sc.* 1740. *pag.* 29.

Génératrice tangentielle, *génétratrice* centrale, *pag.* 30. Toutes les fois que l'on forme des lignes ou des nombres par des mouvemens d'autres lignes, ou par des opérations sur d'autres nombres fixes & déterminés, ces nombres & ces lignes s'appellent *Générateurs* & *génératrices*; à l'égard de tout ce qui en résulte. La Cycloïde étant formée par un cercle qui se meut en même temps circulairement & en ligne droite, ce cercle est appellé *Cercle générateur* à l'égard de la Cycloïde; & l'on dit que l'espace compris entre la cycloïde & sa base est triple de celui du *cercle générateur*. Ce mot s'emploie dans toutes les occasions pareilles. De même en Arithmétique, on peut appeller dans les nombres polygones, *Nombres générateurs*, ceux qui composent la progression arithmétique, dont la somme fait le polygone.

GÉNÉRATIF, ive, adj. Terme de Physique. Qui a puissance d'engendrer, de produire. *Generativus*. Principe *génératif*. Faculté *générative*. Cause *générative*. La vertu *générative* qui est dans les semences ne peut pas être conçue par les hommes.

GÉNÉRATION, s. f. Terme Dogmatique. Production d'une chose, Changement qui se fait perpétuellement en la nature, conversion d'une chose en une autre. *Generatio*. C'est une maxime en Philosophie, que la *génération* de l'un est la corruption de l'autre. La *génération* des métaux dans la terre. La *génération* du feu dans le bois. Il est fort vraisemblable que l'air sert à la *génération* de la plus grande partie des esprits animaux. Lemery. Les *générations* qui arrivent dans la suite des temps, ne sont que des explications de la production des premiers germes. Idem.

☞ Par la vûe du genre humain on connoît avec évidence que la *génération* est nouvelle. Le petit nombre des hommes en est une preuve évidente. Si la *génération* étoit éternelle, comme le prétendent les Athées, la terre ne pourroit pas contenir les hommes qui y seroient actuellement: car il est certain, & toutes les histoires en font foi, que le nombre des hommes augmente tous les jours. Aussi plus un peuple est ancien, plus il est nombreux. Donc, quand la multitude des hommes ne s'augmenteroit que d'un homme chaque siécle, ou même chaque million de siécles, il est évident que par la suite des *générations*, la terre devroit être entierement habitée, & les hommes y devroient être les uns sur les autres; puisqu'une éternité est une étendue sans limites. Il faut donc nécessairement reconnoître un premier homme. Il ne sert de rien de dire qu'il arrive des accidens & des désordres, qui font que la *génération*, quoiqu'éternelle, ne multiplie pas à l'infini; puisque, nonobstant ces accidens & ces désordres, qui arrivent de tems en tems, la terre s'est toujours peuplée depuis 3000 ans, par exemple, qui est le temps dont nous pouvons parler avec plus de certitude. Abbadie.

☞ Génération. Stenon, grand Anatomiste, depuis Evêque *in partibus*, oncle du célèbre M. Winslow, est Auteur du sentiment de la *génération* par les œufs. M. Leuwenoeck prit le parti des vers: & ses raisons, & son autorité firent presque évanouir le systême des œufs; mais M. Malpighi lui donna de nouvelles forces, & M. Valisneri le remit tout à fait à la mode.

On dit en Théologie, que le Pere Eternel a produit son Verbe de toute éternité, *ab æterno*, par voie de *génération*. Démontrez-moi la *génération* éternelle du Verbe dans le sein de son Pere, ... & je souscrirai sans réserve à tous les articles que vous me proposez à croire. P. Catrou, Jés. rapportant les paroles d'Akebar.

Le mot de *génération*, quand on parle du Verbe, forme dans l'esprit une idée particuliere. Cette procession s'appelle *génération*, parce que le Verbe en vertu de sa procession, qui se fait par la voie de l'entendement, est semblable à celui dont il tire son origine, & comme dit Saint Paul, qu'il est la figure ou l'image de sa substance; c'est-à-dire, de son être, de sa nature. De-là vient qu'on appelle la seconde personne de la Sainte Trinité, Verbe & Fils.

Génération, se dit plus particulierement de la production des choses végétantes, & surtout de l'action des animaux qui leur fait produire leur semblable. On dissout les mariages, quand l'un ou l'autre des parties est inhabile à la *génération*. Aristote a écrit cinq Livres de la *génération* des animaux. Quelques Philosophes modernes ont prétendu, après M. Perrault, qu'il ne se fait dans le monde aucune nouvelle *génération*: que Dieu a tout créé d'abord: & que ce que nous appellons *génération*, n'est autre chose qu'une augmentation des petites parties du corps des semences qui en croissant se développent. Chez les anciens Romains les Dieux préposés à la *génération*, étoient Priape, Vénus, le Génie, & la Fécondité. Voyez Vossius, *De Idolol. Lib. VIII. C.* 4. Harvey, Anglois, a fait un excellent Traité, *De Generatione Animalium*, & Nigrisoli, des Considérations sur la *Génération*.

Génération, se dit aussi de la généalogie, & de la suite des enfans nés d'une même tige. Le Livre de la *génération* de Jesus-Christ est le commencement de l'Evan-

l'Évangile de S. Matthieu. Il est impropre dans ce sens : les Traducteurs du Nouveau Testament ont traduit, la *généalogie* de Jesus-Christ. Et le P. Bouhours a retranché l'article, qui n'est pas-là à sa place, & a traduit *Généalogie* de Jesus-Christ.

Génération, signifie aussi, un peuple, une race, surtout dans les traductions littérales de l'Ecriture Sainte, dans lesquelles on est accoutumé à voir le mot de *génération* presque par tout où le Latin porte *generatio*, & le Grec γενεά, ou γενεσις. Une *génération* méchante & illégitime, demande des miracles, & on ne leur en fera point voir, dit Jesus-Christ. Les *générations* des hommes passent, il en vient d'autres en leur place, mais la terre demeure toujours. Ecclesiaste.

☞ Génération. On dit par maniere de raillerie ou d'injure, en parlant d'un pere & de ses enfans, Lui & toute sa *generation*. Acad. Fr.

Génération, se dit aussi de l'âge, ou de la vie d'un homme. On fait des baux emphytéotiques à trois *générations*, ou trois âges d'homme. Les biens mal acquis ne passent pas à la troisiéme *génération*. Dieu venge & punit les péchés des peres sur leurs enfans jusqu'à la troisiéme & quatriéme *génération*. En ce sens, les Historiens comptent une *génération* pour trente ans, ou environ. Hérodote met trois *générations* pour cent ans, & ce compte se trouve ordinairement assez juste.

Generation, passe quelquefois pour une succession de temps. De *génération* en *génération* ; c'est-à-dire, de siécle en siécle.

☞ Génération se dit des Monasteres qui ont été établis par un autre Monastere, & qui en dépendent : & ce mot est en usage en ce sens au moins dans l'Ordre de Citeaux. *Generatio*. On dit Filiation au même sens. L'Abbaye de Citeaux a six filles immédiates qu'on appelle de sa *génération*, qui en ont produit d'autres, & sa filiation s'étend en France, en Espagne, en Savoye, en Flandre, en Angleterre, & en Dannemarck. P. Helyot, *Tom. V. C.* 33. Entre les filles de la *génération* de Citeaux, l'on compte l'Abbaye d'Obaline, qui a été chef d'une Congrégation. Idem. L'Abbé de Citeaux nomme quatre Définiteurs de sa *génération* spéciale, ensuite les quatre premiers Abbés, chacun cinq Abbés de leur *génération*, dont il choisit quatre de chacune, qui, avec les quatre qu'il a choisis de sa *génération*, font le nombre de vingt Définiteurs. Idem. L'Abbaye de Clairvaux a quatre-vingt-une filles de sa *génération*. Idem. *C.* 34.

☞ Génération. Terme de Géométrie, se dit de la formation des lignes courbes, produites par le mouvement de quelques autres lignes, soit droites ou courbes. La *génération* de la cycloïde, de la spirale, &c. On n'a d'ordinaire les lignes courbes que par des mouvemens composés que l'on imagine dans d'autres lignes. On dit aussi *Génération*, en parlant de solides. Ainsi l'on dit, *Génération* du cône, du cylindre, &c. c'est-à-dire, la formation ou production de ces corps par de certains mouvemens de lignes.

Ce terme de *génération* est fort en usage dans la Philosophie hermétique, il signifie dans cet Art, putréfaction, corruption ; ouvrage de la pierre lorsqu'il est parvenu au noir.

GÉNÉREUSEMENT, adv. D'une maniere généreuse *Generosè*, *fortiter*. Un Conquérant doit traiter *généreusement* les vaincus & leur pardonner.

GÉNÉREUX, euse. adj. Magnanime ; qui a l'ame grande & noble, & qui préfere l'honneur à tout autre intérêt. *Generosus*, *nobilis*, *magnanimus*, *fortis*. On appelle d'ordinaire *généreux* tous les sentimens où il paroît quelque grandeur d'ame ; comme de mépriser la faveur & les honneurs. M. Esp. La gloire que l'on acquiert par un procédé *généreux* est plus douce que la vengeance. Idem. Auguste fit une action *généreuse* en pardonnant à ses ennemis. Je ne suis pas moins *généreux* à ressentir cette faveur, que vous avez été à me la faire. Voit. Mon courage étoit une marque du *généreux* sang dont j'étois sortie. H. S. de M.

Endurcis-toi le cœur, sois Arabe, Corsaire ;
Ne vas point sottement faire le généreux. Boil.

Quoi ! faut-il qu'un dessein si grand, si généreux,
Passe pour le transport d'un esprit amoureux ? Rac.

Il y en a qui dérivent ce mot du Grec γενναῖος, qui signifie la même chose.

Généreux, signifie aussi, Brave, vaillant, courageux. *Animosus*. Alexandre étoit un Prince *généreux*, qui affrontoit hardiment les plus grands périls. C'est dans ce sens que l'Abbé Picinelli donne pour devise à un homme *généreux* un cheval tout équipé, & prêt à entrer dans la carriere, avec ce mot de Virgile, *Campo sese arduus infert. II. Georg. v.* 145.

Un généreux *depit vient de rompre ma chaîne.*
M. Scud.

Faisons pour l'oublier un généreux *effort.* Vill.

Généreux, signifie aussi, Libéral. *Liberalis*, *benignus*. Mécenas étoit fort *généreux* envers les gens de lettres. Vous m'avez témoigné une *généreuse* compassion.

Généreux, se dit aussi de quelques animaux belliqueux, ou qui vivent de proie : comme un cheval, un lion, un aigle, &c. sont des animaux *généreux*. On dit poëtiquement un *généreux* coursier.

Généreux, est aussi une épithete qu'on donne particuliérement à l'aiman, quand il est excellent & fort vif, pour faire une forte attraction. Cette aiguille a été touchée par un aiman fort *généreux*.

GÉNÉRIQUE, adj. m. & f. Qui appartient au genre. *Genericus*. Il y a des différences *génériques*, & d'autres spécifiques.

GÉNÉROSITÉ, s. f. Grandeur d'ame, de courage ; magnanimité, bravoure, libéralité, & toute autre qualité qui fait le généreux. *Animi magnitudo*, *generositas*. La *générosité* que la justice ne dirige pas, est le mouvement d'une ame véritablement noble, mais mal réglée. S. Evr. Il ne faut pas donner le nom de *générosité* à toutes les actions éclatantes & extraordinaires, comme l'on fait communément. La *générosité* est à parler proprement, cette vertu magnanime qui fait qu'on use bien de ses avantages, & qu'on ne se venge point d'un ennemi vaincu. M. Esp. Il est fâcheux d'avoir bésoin de la *générosité* des autres. S. Evr. La vraie *generosité* épargne à un ami la peine secrette qu'on sent toujours à expliquer ses besoins. Idem. On a placé la *générosité* entre les plus excellentes vertus, car il n'en est point qui demande une plus grande force d'ame, ni qui trouve plus de répugnance dans notre esprit. M. Esp.

Le Prince pour essai de générosité,
Gagneroit des combats marchant à mon côté. Corn.

La *générosité* dont les vainqueurs usent avec les vaincus est vanité, ou politique. Idem. De la maniere dont les hommes sont faits il ne faut point compter sur leur *générosité*. Bell. Les malheureux ne trouvent guéres de *générosité* dans leurs amis ; la mauvaise fortune les écarte. Idem. Dans la distribution des bienfaits, il faut moins d'éclat que de *générosité*. S. Evr.

☞ GÉNÉROSITÉ. *Generositatis Ordo*. Ordre de Chevalerie, créé en 1665. par Charles-Emile, Prince Electoral de Brandebourg, dont il fit Grand Maître son frere, qui fut depuis l'Electeur Frédéric III. puis Roi de Prusse. Grégorio Léti parle de cet Ordre dans son Histoire Généalogique de la Maison de Brandebourg : il en rapporte les régles, & dit que la croix ne differe pas beaucoup de celle de Malthe. Ce Capitaine a été honoré de l'Ordre de la *Générosité*.

GÉNES, ou GENNES, s. f. Nom propre d'une ville d'Italie, Capitale de la République qui porte son nom, & située sur la côte de la mer Méditerranée, environ à vingt-sept lieues de la ville de Milan, du côté du midi. *Genua*. Cette ville est fort ancienne, elle a environ deux lieues de circuit, bâtie en amphithéâtre, & pleine de bâtimens magnifiques, qui lui ont acquis le titre de *Génes* la superbe. Elle est fort bien peuplée, & une des plus marchandes de l'Italie : on compte qu'il

qu'il y a soixante-dix mille ames, dont plus de vingt mille familles travaillent à des étoffes, ou à des bas de soie. *Génes* a un Archevêché, & une Académie, dont les membres se nomment *Gli Addormentati*, un bon port, & de belles murailles, fortifiées aux endroits où elle peut être attaquée.

Génes a souffert un grand nombre de révolutions; les Romains, les Lombards, les Empereurs, les Rois de France, & les Ducs de Milan, en ont été les Maitres. Elle est maintenant République, son Gouvernement est purement Aristocratique; il n'y a que les Nobles qui puissent y avoir part. La Noblesse y est divisée en deux ordres; la vieille Noblesse consiste en vingt-huit familles, & la nouvelle en quatre cents trente-sept. De ces deux ordres de Noblesse on choisit quatre cents personnes, qui composent le Grand Conseil, en qui réside la souveraineté. Elle a outre cela un Sénat, composé du Doge, & de douze Sénateurs, qui ont l'administration ordinaire des affaires; le Doge est pris de l'ancienne & de la nouvelle Noblesse alternativement; il n'est que deux ans en charge, & il ne peut y revenir qu'après douze ans d'intervalle; il loge dans le palais de la République, & il a toujours deux Sénateurs logés avec lui pour observer sa conduite. On ne peut être élevé à cette charge qu'après l'âge de cinquante ans. Les Nobles Génois, de même que les Vénitiens, ne peuvent avoir aucun commerce avec les Ministres des Etats étrangers. On dit de *Génes* que la République est la plus pauvre, & que les particuliers sont les plus riches de toute l'Italie. L'Académie des Sciences place *Génes* à 27. dég. 30. min. de longitude, & à 44. dég. 27. min. de latitude.

L'Etat ou la République de *Génes*, que l'on nomme autrement la côte de *Génes*, ou la riviere de *Génes*. *Genuensis ditio*. Petit Etat de l'Italie, borné au levant par une partie des Etats de Toscane, par le Marquisat de Fosdinovo, & le Duché de Massa; & au couchant par la Principauté de Monaco, & par le Comté de Nice. Il a au midi la mer Méditerranée, & au nord le mont Apennin, qui le sépare du Piémont, & des Duchés de Montferrat, de Milan, & de Parme. Cet Etat peut avoir environ cinquante lieues de côtes, mais sa largeur n'excede pas huit ou neuf lieues; il est bien peuplé, cultivé, & fort fertile le long de la mer; mais le dedans du pays est extrémement montagneux, & inculte en plusieurs endroits. On le divise en côte du ponant & en côte du levant, la ville de *Génes* faisant la séparation entre les deux. Dans la premiere on trouve les villes de Vintimiglia, d'Albenga, de Nole, de Savonne, & la forteresse de Gavi; & dans la derniere il y a Rappallo, Brugnetto, Spezza, & Sarzano. Ce pays est l'ancienne Ligurie maritime, que les Latins nommoient *Liguria littora*, *Montana*, ou *Inalpina*. Ses habitans sont bons hommes de mer, & ils s'attachent beaucoup au travail & au commerce. La République de *Génes* possede, outre cet Etat de Terre ferme, la petite île de Capraia, & celle de Corse.

La mer de *Génes*. *Ligusticum mare*, *Ligusticus sinus*. C'est la partie de la mer Méditerranée qui baigne l'Etat de *Génes*. Elle a au couchant la mer de Provence, au levant celle de Toscane, & au midi celle de Corse.

Voyez sur *Génes*, *Jacobi Bracelii Gennensis Ora Ligustica Descriptio*, & *De Claris Gennensibus*; & *Ristretto delle Historie Ginovesi Di Paolo*. Il y a un Traité Latin du Domaine de la République de *Génes* sur la mer de Ligurie.

Ce nom *Genes*, vient du Latin *Genna*; & ce nom a été donné à cette ville, disent les Fables, de *Gennus*, fils de Saturne, & son Fondateur, ou selon d'autres de *Genninus*, compagnon de Phaëton, ou bien encore de Janus, Roi d'Italie. Quelques autres disent que le nom de cette ville vient de *genu*, genou, & qu'il lui a été donné parce qu'elle a du côté de la mer la figure d'un genou courbé.

GÉNÉSAR, s. m. ou GÉNÉSARETH, s. m. Nom propre d'une contrée de la Terre-Sainte. *Génésar*, *Génésareth*, *Genesaritis*. C'est une contrée de Galilée, à l'occident du Lac de Tibériade, ou de *Génésareth*. Luc V. I. Quelques-uns prétendent qu'il y avoit une ville de ce nom qui donnoit son nom au pays. Il n'y en a point de preuve, à moins que ce ne soit *Cennéreth*. Car quelques Auteurs croient que *Génésareth* s'est fait de Cennéreth, nom de cette contrée dans l'Ancien Testament. Voyez ce mot, & sur le pays de *Génésareth*. S. Matthieu XIV. 34. & S. Marc VI. 53.

Le Lac de *Génésareth*, autrement de Galilée, ou de Tibériade, & dans l'Ancien Testament, de *Cennereth*, est un Lac que forme le Jourdain à l'orient de la contrée de *Génésareth*, dans la Galilée. Il est entre la demi-Tribu de Manassé d'au-delà du Jourdain, à l'orient, & une partie de celle de Nephtali du côté du nord, une partie de celle de Zabulon à l'occident, & une partie de celle d'Issachar au midi. Il se nomme aujourd'hui Tabaria, selon le P. Lubin, ou mer de Tabarie; mot corrompu du Latin *Tiberias*. Solin, *C.* 35. & Pline, *L. V. C.* 15. donne au lac de *Génésareth* seize milles de long, & six de large. Il avoit à l'orient Juliade & Hippus; au midi Tarichée, nom que l'on donnoit aussi au Lac, & à l'occident de Tibériade, toutes villes jolies & agréables. C'est la description qu'en fait Pline, *L. V. C.* 15. Voyez encore CENNÉRETH, & mer de Galilée, au mot GALILÉE.

GÉNÉSARETH, Ville. Voyez TIBERIAS.

GÉNÈSE, s. f. Premier livre de la Bible, où la création du monde, & l'histoire des premiers Patriarches est écrite. *Genesis*. Les Hébreux l'appellent *Beresith*, parce que dans leur langue elle commence par ce mot, qui signifie, *au commencement*, *in principio*. Ce sont les Grecs qui lui ont donné le nom γένεσις, *Génèse*, qui dans leur langue signifie *Génération*, *production*, parce que ce livre commence par l'histoire de la génération, de la production, de la création de tous les êtres. L'Auteur de ce livre est Moïse. Il comprend l'histoire de 2367 ans, qu'il y a depuis le commencement du monde jusqu'à la mort de Joseph. Il est défendu chez les Juifs de lire le commencement de la *Génèse*, & le commencement d'Ézéchiel, avant l'âge de trente ans.

Petite Génèse. *Genesis parva*. C'est le nom d'un Livre apocryphe, que Cédrénus cite quelquefois, & dont il nous a conservé quelques traits; que voici: Que Caïn fut accablé sous les ruines d'une maison; qu'un Ange enseigna à Adam la langue Hébraïque; que Mastiphal Prince des démons vint trouver Dieu, & lui conseilla d'ordonner à Abraham le sacrifice de son fils, pour éprouver son amour; que les enfans des Israëlites ne furent jettés dans le Nil que pendant dix mois. On voit par-là le cas qu'on doit faire de ce livre. C'est le même qui fut aussi appellé l'Apocalypse de Moïse. Voyez Suicer dans son Trésor Ecclésiastique, au mot γένεσις.

Génèse en Géométrie, est la formation de quelque plan, ou d'une figure solide par le mouvement d'une ligne, ou d'une surface. Harris. Par exemple, un globe est formé par le mouvement d'un demi-cercle autour d'une ligne tirée d'un bout, ou d'une corne du demi-cercle à l'autre, & qu'on appelle son axe, ou axe de circonvolution. Voyez AXE. Ainsi le mouvement ou la révolution de ce demi-cercle est la *génèse* d'un globe. La ligne ou surface qui se meut, s'appelle le *Décrivant*, & la ligne autour de laquelle ou suivant laquelle la révolution ou le mouvement se fait, s'appelle le *dirigent*. Harris.

GÉNESSANO, ou GENEZZANO, s. m. Nom propre d'un bourg de l'État de l'Eglise, en Italie. *Genesianum*, anciennement *Juventianum*. Il est dans la Campagne de Rome, entre Frescati, & Palestrine. Maty.

GENEST, ou GENÉS, s. m. Nom propre d'homme. *Genesius*. Saint *Genés*, que plusieurs écrivent *Genest*, étoit d'une des premieres familles de la ville d'Auvergne, ou du château de Clermont qui en étoit proche. Il en fut fait Evêque malgré sa résistance vers l'an 656. & gouverna cette Eglise jusques vers l'an 662. qu'il mourut, selon le P. Henschenius, *Acta Sanctor. Jun. T. I. p.* 322. Il y a encore un Saint *Genes* Comté d'Auvergne, qui a vécu quelques années après Saint *Genès* Evêque de Clermont. Un autre Saint *Genès* martyr; un S. *Genès* Comédien de Rome. Il y a en Auvergne beaucoup d'Eglises dédiées sous le nom des trois premiers Saints *Genès*. Saint *Genès* Bâteleur & Comédien d'a-

d'abord, puis Chrétien & martyr, souffrit pour la foi vers l'an 285, ou 286. Voyez GENIES.

GENEST Voyez GENET.

GENESTE, subst. fém. Nom d'une plante qui jette des feuilles longues comme celles du lin : ses fleurs sont jaunes, faites en croissant, comme les gousses des pois, elle n'a point de pointes comme le genêt, duquel elle approche beaucoup. Elle produit d'une seule tige quantité de verges longues & fermes ; sa graine vient dans les gousses, comme celle de la vesce. Elle fleurit en Mai & Juin, & l'on en trouve presque par tout dans les collines & les bois. Chomel dit qu'elle provoque, subtilise, nuit au cœur & à l'estomac, que l'eau des fleurs distillée est bonne pour la pierre, aussi bien que la graine pillée & bue au poids d'une demi-drachme. On la corrige avec de la graine de fenouil, ou d'anis.

Geneste. Cosse de *Geneste*. Ordre de Chevalerie. Voyez au mot COSSE.

☞ GENESTRALE, s. m. *Spartium*. Arbrisseau dont il y a deux espèces. La premiere a la tige haute d'un pied & demi, grosse comme le pouce, l'écorce rude & canelée, se divisant en plusieurs rameaux verds de la même longueur, lesquels jettent de petites verges semblables à du jonc ; grêles, flexibles, chargées au commencement de quelques petites feuilles oblongues, qui tombent dès que les fleurs commencent à paroitre. Ces fleurs sont légumineuses, petites, jaunes, sans odeur, attachées à des pédicules qui sortent des petites verges. Il leur succéde des capsules courtes, oblongues, ou presque rondes, cartilagineuses, ressemblant à un petit haricot jaune rougeâtre. Il n'y a ordinairement dans chaque capsule qu'une semence en forme de rein, dure, noire. Sa racine est dure & ligneuse. La seconde espéce est beaucoup plus grande : elle égale ou surpasse la hauteur d'un homme. Ses verges sont plus pliantes & plus tendres. Il n'a point de feuilles. Ses fleurs sont plus grandes, & blanches ; & cependant les fruits & les semences sont plus petits. L'une & l'autre espéce croissent dans les pays chauds, principalement en Espagne, en terre sablonneuse & stérile. Les sommités, les fleurs & les fruits du *Genestrale* purgent par haut & par bas, comme l'Ellébore noir.

GENESTRAY. Ce mot se trouve dans quelques Coutumes ; il signifie une terre où il y a du genêt. *Ager genistis consitus*.

GENESTROLLE, s. f. est une plante qui vient naturellement & sans culture, qui sert aux Teinturiers à teindre en jaune. *Genista tinctoria*. Ils l'appellent aussi l'*herbe du pâturage*. Son port est le même que celui du genêt ordinaire, & c'est pour cela qu'on l'appelle *genêt* des Teinturiers. Ses verges sont plus minces & plus courtes, de même que ses feuilles, ses fleurs & ses gousses. C. Bauh. Pinac. 395. l'appelle *Genista tinctoria, tinctoria germanica*.

GENET, s. m. *Genista*. Arbrisseau dont les fleurs sont légumineuses. Le *genêt* ordinaire, *Genista scoparia*, ou *cytiso genista scoparia vulgaris*, *Inst. R. herb.* s'éleve jusqu'à la hauteur de trois à quatre pieds, quelquefois il est plus haut. Il donne plusieurs branches ou rameaux droits, longs, minces & verdâtres, à trois, à quatre ongles, & garnis de feuilles vertes, petites le plus souvent, au nombre de trois, portées sur une même queue, & quelquefois seules sur une queue. Ses fleurs sont jaunes, & suivies d'une gousse plate, composée de deux cosses d'un pouce & quelques lignes de longueur, sur un quart de pouce de largeur, & qui renferme des semences taillées en forme de rein. Ses fleurs sont vomitives. Les cendres de toute la plante sont diurétiques. Ses branches servent à faire des balais.

Le *genêt* d'Espagne, *genista juncea. J. B.* se distingue du précédent, non seulement par la grandeur de toutes ses parties, par l'odeur douce de ses fleurs, & par ses branches pleines d'une moëlle fongueuse, mais encore par ses feuilles, qui ne sont jamais par trois sur une même queue. On cultive dans les jardins le *genêt d'Espagne*.

Le *genêt* des Teintures se distingue pareillement du *genêt*, ordinairement par ses feuilles qui ne sont jamais par trois. Voyez GENESTROLLE.

Il y a un *genêt* à plusieurs coins dont on fait des balais, que C. Bauhin appelle *genista angulosa & scoparia* : Plin. 395. ou *Cytiso genista scoparia vulgaris flore luteo*. Tournefort, *Inst. rei herb.* 649. un *genêt* de l'Ile d'Elbe, &c. On fait des cordages de navire avec des *genêts* d'Afrique & de Murcie, qui sont de bon usage en eau douce & salée, & on en faisoit même des le temps de Pline.

Genista vient de *genu*, *genou* ; parce que le *genêt* est fléxible comme le genou.

Genet blanc. Le *genêt* s'éleve si haut & si promptement, qu'on le pourroit compter avec les arbres : il pousse plusieurs branches, desquelles s'éleve une quantité de petits brins délicats, & pointus, qui s'étendent jusqu'à la hauteur d'un pied & demi, ou douze pouces ; & ses brins jettent de certaines petites feuilles faites comme celles de la rue, & des fleurs en grande quantité, qui sont rouges par le fond, & toutes blanches au reste, lesquelles étant de près attachées aux branches, semblent autant de perles destinées pour leur ornement. Ce *genêt* veut le soleil médiocrement, une terre à potage ; dans les chaleurs il faut l'arroser, & parce qu'il vient de graine on en séme. Morin.

☞ GENET piquant, s. m. *Scorpius*. Arbrisseau qui s'éleve à différentes hauteurs, suivant les lieux où il naît. Il pousse des verges de couleur verte-brune, rayées, garnies de toutes parts d'un grand nombre d'épines de différentes grandeurs ; mais toutes dures & fort piquantes. Il y paroit aussi au printemps quelques petites feuilles étroites & pointues qui tombent en peu de temps, & font place aux épines. Ses fleurs sont légumineuses, petites, jaunes ou pâles ; elles sont suivies par des capsules fort courtes, où l'on trouve quelquefois des semences pâles, qui ont la forme d'un petit rein. Sa racine est ligneuse & pliante. Cette plante croît aux lieux incultes. C'est apparemment celle qu'on appelle *Vignon* dans plusieurs Provinces de France.

L'Ordre du genet. Ordre de Chevalerie que Favyn dans son Théatre d'honneur, & après lui l'Abbé Justiniani, *histor. di tutti gl'Ordini milit. P. II. C.* 42. *p.* 592, 593, disent avoir été institué par S. Louis l'an 1234. à l'occasion de ses fiançailles avec Marguerite fille de Raimond Comte de Provence, & non pas de Bérenger, comme dit Justiniani. L'habit des Chevaliers du *Genêt* étoit un manteau de damas blanc, avec un chaperon violet. Leur collier consistoit en une chaine ornée alternativement d'une fleur de *genêt*, & d'une plaque d'or carrée, sur laquelle étoit une figure de fleur-de-lys. De la chaine pendoit une croix terminée aux quatre bouts par des fleurs-de-lys.

On dit aussi *genêt* d'un cheval d'Espagne ; mais bien des gens croient qu'il faut dire en ce sens-là *genet*, & non pas *genest*. Voyez l'article qui suit.

GENET, s. m. La derniere syllabe est brève. Espèce de cheval venant d'Espagne, ou de Portugal, qui est de petite taille, mais bien proportionnée. *Equus Hispaniensis, Lusitanus*.

> *Comme un* Genet *furieux, qui porté de caprice,*
> *Franchit en bondissant les bornes de la lice.*
> P. Le Moine.

> *Deux* Genets *alezans ensuite sont menés,*
> *Vers le midi tous deux & sur le Tagenés.* Id.

Ce mot originairement signifie un *cavalier*, ou *homme de cheval*. Il a été transporté du Cavalier au cheval même. Mén. après Covarruvias. Quelques-uns le dérivent du Grec *εὐγενής*, qui signifie *bene natus*. Philippe de Comines fait mention de soldats nommés *génétaires*, parce qu'ils étoient montés sur des *genêts* d'Espagne.

Plantegenet, surnom fameux dans l'Histoire, pour avoir été porté par une illustre maison, qui a régné en Angleterre.

GENETHLIAQUE, s. m. Terme d'Astrologie. Celui qui dresse les horoscopes, ou qui fait les prédictions de ce qui doit arriver à quelqu'un par le moyen des astres qui ont présidé à sa naissance. *Genethliacus*. Rien n'est plus extravagant que cette prétendue science des *geneth-*

généthliaques ; cependant il y a eu des temps où les Princes mêmes étoient fort entêtés de ces gens-là. Les Anciens les ont appellé *Chaldæi*, & en général *Mathematici*. Les loix Civiles & Canoniques qu'on trouve contre les Mathématiciens ne regardent que les *généthliaques*. L'assurance que ces insensés se donnent de prédire l'avenir, fait qu'ils trouvent toujours des dupes, & que même après avoir été chassés par Arrêt du Sénat, ils trouvent assez de protection pour demeurer dans la ville. C'est ce que disoit un Ancien, *hominum genus quod in civitate nostra semper & vetabitur & retinebitur.*

On appelle aussi un Poëme *généthliaque*, les vers qui sont faits sur la naissance de quelque Prince, auquel on promet de grands avantages, de grandes prospérités, de grandes victoires, par une espèce de prédiction. On appelle de même Poëme *généthliaque*, ou vers *généthliaques*, ceux que l'on fait sur la naissance de quelque personne que ce soit. *Genethliacum carmen.*

GÉNÉTHLIOLOGIE, s. f. Science, Art qui apprend à connoître le passé & l'avenir par les astres. *Genethliologia.* Antipater & Achinapolus ont montré que la *Généthliologie* doit être fondée plutôt sur la conception que sur la naissance. Perrault, d'après Vitruve.

Γενεθλιαλογία. Voyez le Dictionnaire de M. Magniez, intitulé *Novitius*.

Ce mot vient de γενέθλη, origine, génération, & de λόγος, raisonnement, discours.

GÉNÉTHLIOLOGIQUE, adj. m & f. *Genethliogicus.* Science, Art *généthiologique* ; c'est la même chose que généthliologie. La Science *généthliologique* rend raison pourquoi l'on peut savoir par les astres le passé & l'avenir. Perrault, d'après Vitruve.

Ce mot a la même origine que le précédent.

GENETIN, s. m. C'est une sorte de vin blanc, qui vient d'Orléans. Nous avons bu de bon *genetin*.

Génetin se dit aussi du raisin d'où ce vin provient. Les *Génetins*, selon la Quintinie, *T. I. p.* 268. sont du nombre des bons raisins, dont il est à propos d'avoir abondance.

GENETTE. *Ordre de la Genette.* Ordre de Chevalerie institué par Charles Martel, après la victoire qu'il remporta sur Abdérame. Il n'étoit composé que de seize Chevaliers, qui portoient des colliers d'or à trois chaînons entrelacés de roses, au bout desquels pendoit une *genette* d'or. Favyn assure que cet Ordre étoit fort en vogue sous la seconde Race des Rois de France. Le P. Ménestrier tient que l'Ordre de la *Genette* fut institué par Charles VI. & qu'il étoit de deux gousses de *genêt*, l'une blanche & l'autre verte, avec ce mot *jamais* ; & que tout ce que Favyn a dit est purement imaginaire. Cela est hors de doute, les Ordres militaires n'ayant point commencé avant le douzième siècle, comme nous le disons souvent, après les Bollandistes. Cependant l'Abbé Justiniani, qui parle de l'Ordre de la *Genette*, T. I. C. 13. & Michieli, ne rebattent rien de cette prétendue antiquité. Favyn en parle aussi dans son *histoire de Navarre*, *L. I. p.* 59. Faut-il distinguer cet Ordre de la *Genette*, de celui de la Geneste, ou de la Cosse de Geneste, dont nous avons parlé ?

Genette, s. f. Terme de Manége. C'est un mors à la Turque, dont la gourmette est d'une pièce, & faite comme un grand anneau, mis & arrêté au haut de la liberté de langue. Il est aussi en usage en France en quelques occasions.

Genette. Maniere de se tenir à cheval. On dit, Porter les jambes à la *genette* ; c'est-à-dire, tellement raccourcies, que l'éperon porte vis-à-vis les flancs du cheval. On dit, Monter à la *genette*, courre à la *genette*. Les Espagnols & les Turcs courent ainsi, serrant le cheval des jambes & talons rétrécis sans étriers.

GENETTE, s. f. Animal d'un beau poil, & d'une odeur agréable, &c. c'est une espèce de fouine. Elle a le corps grêle, & souple comme un chat. Il y en a de deux sortes ; la rare & la commune. On l'a apportée d'Orient. Belon, au *C. LXXVI. de ses Observations*, & Favyn, *histoire de Navarre*, *L. I. p.* 59. ont décrit cet animal, ses espèces & ses propriétés.

☞ GENETTE, s. f. *Genetta.* Chat d'Espagne. Cet animal est fort estimé des Fourreurs. Il habite les lieux aquatiques en Espagne. Sa graisse est résolutive & nervale. Lemery, *des Drogues*.

☞ GÉNETYLLE, s. f. Fête d'une Divinité femelle, selon Hésychius célébrée par les femmes. C'étoit un chien qui servoit de victime. Cette *Génetylle* n'étoit autre chose que Vénus qui préside à la génération. *Genetyllis. Scholiaste d'Aristophane, ad nubes.*

☞ GÉNETYLLIDES, s. f. pl. Déesses qui avoient des statues dans le Temple de la Vénus Colliade, au rapport de Pausanias, qui ne nous en apprend pas davantage ; & il est le seul qui parle de ces Divinités.

GENÈVE, s. f. Nom propre de ville. *Geneva*, *Geneva Allobrogum*, *Civitas Genevensium.* Ville enclavée dans la Savoye, & située sur le bord occidental du Lac de *Genève*, à quinze lieues de Chambéri, & à douze de Lauzane. Le Rhône qui sort du Lac à l'endroit où cette ville est bâtie, la divise en trois parties : celle du milieu est une petite île, formée par deux branches du Rhône ; on y voit une vieille tour qui n'a rien de remarquable, que le nom de César, qu'on croit vulgairement en avoir été le fondateur. *Genève* est médiocrement grande, assez bien bâtie, fort peuplée, & fort riche, tant à cause du grand nombre d'étrangers, dont elle est toujours remplie, qu'à cause du grand commerce qu'elle a, & de ses manufactures d'étoffes de soie & de fil. Elle est fortifiée par de bons remparts, flanquée de bastions, & environnée d'un grand fossé à fond de cuve, le tout accompagné de plusieurs dehors. Cette ville, dont la situation est très-agréable, a été autrefois Impériale, maintenant elle est une République entiérement libre. Elle embrassa la Réformation l'an 1534. En même temps son Evêque en sortit, & alla établir son siége à Annecy. Elle est alliée avec les Cantons de Fribourg, de Berne & de Zuric, qui sont fort jaloux de sa conservation, à laquelle ils ont grand intérêt. Son gouvernement est purement Démocratique, la Souveraineté étant entre les mains du grand Conseil, qui est composé de deux cents Bourgeois. Elle a encore un petit Conseil, composé de vingt-cinq personnes, dont quatre portent le nom de Syndics, & sont changés toutes les années, leur élection se faisant par tous les Bourgeois, à la pluralité des voix.

La République de *Genève* est d'une très-petite étendue, ne renfermant, outre la ville, que quatre ou cinq petits villages ; ainsi ses revenus ne sont pas grands. Elle les tire principalement de la pêche des truites, qui y sont d'une grosseur extraordinaire, & très-bonnes ; ce qui fait qu'on les transporte presque toutes à Lyon, ou à Chambéri, ou même à Grenoble.

Le Lac de *Genève*, *Lacus Genevensis*, ou *Lemanus*. Ce Lac, qui prend son nom moderne de la ville de *Genève*, qui est sur ses bords, de même que celle de Morges, de Vevay, d'Evian, de Thonon, & quelques autres moindres, est situé entre la Savoye au midi, & le pays de Vaud, partie de la Suisse au nord ; sa plus grande étendue d'orient en occident, depuis l'entrée du Rhône jusqu'à la sortie de ce fleuve, est de dix-huit lieues ; sa largeur est fort inégale, la plus grande n'excédant pas quatre ou cinq lieues. Il est extrêmement poissonneux, & il a par tout une grande profondeur d'eau, capable de porter d'assez grosses barques ; mais il est souvent battu des vents, qui y excitent de grandes tempêtes : cependant les naufrages y sont très-rares, à cause de la proximité des ports, où les bateaux se peuvent retirer en fort peu de temps.

Genève étoit autrefois une ville des Allobroges. César en parle dans ses Commentaires, *L. I. C.* 2. Quelques-uns prétendent qu'elle fut fondée par un habitant de Numance, nommé Genabus, après que Scipion eut détruit cette ville ; mais ces Auteurs paroissent à d'autres confondre *Genève* avec l'ancienne ville des Gaules appellée *Genabus*, que l'on prend pour Gien, ou pour Orléans. Mercator, dans sa Géographie, dit qu'elle fut bâtie par Leman, de qui les Allemans sont sortis, & fils de Pâris, petit-fils par conséquent de Priam. Munster dans sa Géographie, *L. II.* rapporte encore d'autres contes semblables, ou plus merveilleux encore, mais dont aujourd'hui on est fort revenu. Le grand nombre d'inscriptions Latines qui s'y sont trouvées, & qu'on

qu'on y voit encore, font juger que ç'a été une Colonie Romaine. Des Romains elle passa sous la domination des Bourguignons, & Gondebaud leur Roi la répara & l'embellit. Elle fut ensuite soumise aux François depuis Clovis jusqu'à Charles le Simple sur la fin du neuviéme siécle qu'elle revint aux Rois de Bourgogne, qui la possédérent environ 144 ans. Raoul II. ayant laissé par testament son Royaume à Henri son neveu, fils de l'Empereur Conrad le Salique, les Evêques & les Gouverneurs se rendirent maitres de toutes leurs villes, & des terres de leur Gouvernement; ainsi depuis ce temps-là les Comtes du Génevois & les Evêques de *Genève* ont prétendu, chacun de leur côté, la Souveraineté de cette ville; avant le changement de Religion, l'Evêque en étoit en possession. *Genève*, ou le Génevois a eu des Comtes particuliers depuis le neuviéme siécle, comme nous l'avons dit. Le premier, à ce que l'on croit, fut Ratbert, qui vivoit en 880.

Les Suisses & les Allemans disent *Genff*; les Savoyards, les Italiens, *Gineva*. César l'appelle *Geneva*; la Table Théodosienne, ou de Peutinger, *Gennava*, Æthicus *Genava*; Grégoire de Tours, *L. IV. C.* 31. *Jenuba* & *Jenuva*; l'Auteur de la vie de Pepin, *Gesta Pipini*, la nomme *Janua*. Il ne faut pas la confondre avec la *Genava maritima*, qui est Gennes. Les Auteurs des *Gesta Caroli Magni* lui donnent le même nom qu'à *Gennes*, l'appellant tantôt *Genua*, tantôt *Jenua civitas*. Ces mots *Genua*, *Jenua*, ou *Janua*, doivent être dissyllabes, s'étant formés de *Geneva*, dont le second *e* devenant muet s'est retranché, ainsi il faut dire *Genva*, *Jenva*, *Janva*. *Genève* s'appelle aussi *Palustiria*, à cause qu'elle est sur un lac, de *palus*, *paludis*, marais. Quelques Auteurs l'appellent *Aurelia*, ou *Colonia Allobrogum*. Mais sur quoi fondé? De Valois a cru que les hérétiques ne lui donnoient ce nom dans le titre des livres qu'ils y imprimoient, qu'afin de cacher le vrai nom de la ville où ils étoient imprimés, & que les Catholiques trompés par ce faux nom, ne les rejettassent pas comme hérétiques. Voyez cet Auteur, *Not. Gall. p.* 229.

Genève. Monnoie que les Évêques & Princes de *Genève* faisoient frapper dans leur ville. Il l'a payé en *Genèves*. On apelloit de meme Parisis, Tournois, Provinsiens, &c. les monnoies frappées à Paris, à Tours & à Provins. Il est parlé des *Genèves* dans *le Citadin de Genève*, *p.* 177. Les anciens titres les apellent *Genevenses*.

GENEVIÉVE, autrefois GENEVIEFVE, f. f. Nom propre de femme. *Genovefa*. Sainte *Geneviéve*, Patrone de Paris, eut pour pere Sevére, & Géronie pour mere. Elle fut consacrée à Dieu dans les formes ordinaires de l'Église par l'Évêque de Paris, & vécut dans l'état de virginité. Elle étoit née l'an 422. sous l'empire d'Honorius, & elle mourut le troisiéme jour de l'an 512. cinq semaines après Clovis. Baillet, *Janv*. Voyez ses deux vies imprimées par Bollandus au même jour, & Chastelain, *Martyr. T. I. p.* 52. & *suiv*. L'Église que Clovis fit bâtir à Paris sous le nom & l'invocation de Saint Pierre, est appellée aujourd'hui l'Église de Sainte *Geneviéve*, à cause des reliques de cette Sainte qui y sont.

Chanoine regulier de Sainte Geneviéve, ou Pere de Sainte *Geneviéve*. Religieux, Chanoine Régulier de Saint Augustin de la Congrégation de France. Les Chanoines Réguliers de Sainte *Geneviéve*, ou les Peres de Sainte *Geneviéve*, sont une Congrégation de Chanoines Réguliers de S. Augustin en France, qui est une réforme établie par le P. Charles Faure, appuyé des conseils, du crédit & de la protection du Cardinal de la Rochefoucaud. Il commença cette réforme dans l'Abbaye de S. Vincent de Senlis, dont il étoit Profes; deux Religieux de la même maison se joignirent à lui; leurs discours & leurs bons exemples en attirérent encore quelques autres. On dressa des Réglémens, le P. Faure fut ordonné Prêtre en 1618. au mois de Septembre par le Cardinal de la Rochefoucaud, & chargé du gouvernement de la maison. La réforme y fleurit, & s'étendit ensuite en d'autres maisons, d'abord à Notre-Dame d'Eu, ensuite à l'Abbaye de Sainte *Geneviéve* à Paris, par les soins du Cardinal de la Rochefoucaud, qui en fut fait Abbé en 1619. En 1621. ayant proposé la réforme à un Religieux de son Abbaye, de dix-neuf il n'y en eut que cinq qui l'embrassérent. Le Cardinal fit venir de Senlis douze Religieux en 1624. & établit le P. Faure Supérieur. La réforme s'augmentant on élut un Général, & le Roi ayant renoncé au droit qu'il avoit de nommer l'Abbé, on poursuivit en Cour de Rome la permission de rendre cette Abbaye élective de trois en trois ans. Le Pape l'accorda en 1634. au mois de Février; & le Chapitre Général, composé des Supérieurs de quinze maisons, qui avoient reçu la réforme, élut le P. Faure pour Abbé Coadjuteur de Sainte *Geneviéve*, & Général de toute la Congrégation. Tels sont ses commencemens. Le P. Faure fit des Constitutions qu'il acheva pendant sa derniere maladie, & mourut le quatriéme Novembre 1644.

Après sa mort, sa Congrégation s'est fort accrue. Elle a plus de cent Monastéres, dans une partie desquels les Religieux sont employés à l'administration des Paroisses & des Hôpitaux, & en l'autre à la célébration de l'Office divin, & à l'instruction des Ecclésiastiques dans quelques Séminaires. Elle a en France soixante-sept Abbayes, vingt-huit Prieurés Conventuels, deux Prevôtés, & trois Hôpitaux; & aux Pays-Bas, trois Abbayes & trois Prieurés, outre un grand nombre de Cures. La même réforme a subsisté pendant quelque temps dans la Cathédrale d'Ufez.

Cette Congrégation s'appelle la Congrégation de France, ou de Sainte *Geneviéve*, parce que le Chef d'Ordre est l'Abbaye de Sainte *Geneviéve* à Paris, dont l'Abbé est Général de la Congrégation. Du reste, il n'y a qu'à Paris où l'on appelle ces Chanoines Réguliers, Peres de Sainte *Geneviéve*, ou Chanoines Réguliers de Sainte *Geneviéve*; ailleurs ils ont différens noms, pris pour l'ordinaire des noms de leurs Abbayes, ou Prieurés, & des titulaires de leurs Églises. Voyez sur cette Congrégation le P. Hélyot, *Hist. des Ordres Religieux*, *T. II. C.* 58.

GENEVION, f. f. Nom propre de fille, diminutif de Geneviéve. *Genovefa*. On appelle *Genevion* les petites filles qui ont reçu le nom de Geneviéve au Baptême. *Genevion* est déja grandelette.

GENEVOIS, oise, subst. & adj. Qui est de Genève, originaire, natif de Genève, habitant de Genève. *Genevensis*. Depuis l'an 1535. les *Genévois* sont Calvinistes. De Valois, *Not. Gall. p.* 230. dit que quelques-uns les appellent *Génois*, comme les habitans de Gennes en Italie, & d'autres *Génevois*. Ni l'un ni l'autre ne se dit aujourd'hui, à moins que ce ne soit en quelque Province, & l'un & l'autre est mal dit. Autrefois on appelloit *Génévois* ceux de Génes, les Génois.

Genevois, f. m. Le *Genevois*, ou le Duché de *Genevois*. *Tractus Genevensis*, ou *Gebennensis Ducatus*. C'est une Province de la Savoye. Elle est bornée au midi par le Duché de Savoye propre, au levant par la Baronnie de Faussigny, & au nord par le pays de Gex. Elle a au couchant le Rhône, qui la sépare du Bugey. Ses principaux lieux sont Annecy capitale, & Rumelly. La ville de Genève est située dans cette Province; mais elle ne dépend pas du Duc de Savoye; c'est une République, comme on l'a dit en son lieu.

Genevoise, f. f. Terme de Fleuriste. Tulipe d'un colombin obscur, colombin clair & blanc. Morin.

GENÉVRE, f. m. qui ne se dit point seul, mais avec *mont*. Le *Mont Genévre*, *Genebra Mons*. C'est une des montagnes des Alpes, & un des plus célébres passages de France en Italie. Elle est dans le Dauphiné, à une lieue de la ville de Briançon, sur le chemin de Suze, & de Pignerol.

☞ GENEVRETTE, f. f. Infusion de graine de geniévre, avec d'autres ingrédiens, dans de l'eau, dont on fait une sorte de boisson, pour suppléer à la disette du vin, lorsqu'il est trop cher. Boire de la *genevrette*. Voyez le *Journ. Hist. Avril* 1710. où l'on enseigne la maniere de la faire bonne.

Cette boisson a deux qualités fort estimables: elle est très-salutaire, & ne coute presque rien. C'est le vin de *geniévre*: on pourroit l'appeller le vin des pauvres, quoi-

quoique des personnes très-riches en fassent usage. Il se fait avec six boisseaux de graines de geniévre, & trois ou quatre poignées d'absynthe. On laisse infuser le tout durant un mois dans cent pintes d'eau. On peut en laisser tomber le marc, & tirer la liqueur à clair. Elle est beaucoup meilleure & plus gracieuse, étant vieille. C'est une boisson inventée ou perfectionnée par le Comte de Moret fils d'Henri IV.... *Spectacle de la Nature.*

GENÉVRIER, f. m. Arbre qui devient quelquefois assez grand, & dont les feuilles sont petites, fort étroites, roides, piquantes, toujours vertes. *Juniperus.* Ses fleurs sont de chatons à plusieurs écailles, dont le bas est garni de quelques bourses pleines de poussiére. Ces chatons ne laissent aucun fruit après eux, car les fruits naissent dans des endroits séparés, quoique sur le même pied qui porte les chatons; ces fruits sont de baies un peu charnues dans lesquelles on trouve ordinairement trois osselets durs voûtés sur le dos, & aplatis dans les autres faces. Ces osselets renferment chacun une semence oblongue. Ces baies sont rondes, deux fois plus grosses que des grains de poivre, vertes au commencement, ensuite bleues ou noires, de bonne odeur & d'une saveur douce. Le *Genévrier* produit une gomme semblable au mastic, qui est blanche quand on la cueille, & qui devient rousse avec le temps: on l'appelle *vernis* ou *sandaraque des Arabes*, pour la distinguer de la sandaraque des Grecs, qui est une espèce d'orpiment & un poison. Il y a un *vernis* sec, qui n'est autre chose que la gomme du *genévrier*, & un *vernis* liquide dont on se sert pour donner le lustre aux peintures. Quelques-uns disent qu'on le fait avec cette gomme & l'huile de lin; mais d'autres assurent que c'est une composition d'ambre jaune, & d'huile de lin. Le *genévrier* est d'un très-grand usage dans la Médecine. Il est propre pour rétablir les fonctions de l'estomac, pour dissiper les vents & les matiéres qui causent des tranchées, pour débarrasser les poumons, pour provoquer les ordinaires, pour faire passer les urines, & pour emporter les obstructions des viscéres. Il est d'ailleurs sudorifique, cephalique & histérique. On tire des baies du *genévrier* un esprit ardent, une teinture, un élixir, un extrait; l'on en prépare aussi un ratafia. Son bois dure plus de cent ans sans se corrompre. Les Chymistes assurent qu'un charbon de *genévrier* couvert des cendres du même bois, gardera son feu un an entier. En Latin, *Juniperus vulgaris fruticosa.* C. B. Pin. 468. Il y a plusieurs autres espèces de *genévriers.*

Il y a une espèce de *Genévrier* qui croît en Languedoc, & que l'on nomme *Cade*, *Juniperus major, bacca rufescente. C. B.* d'où est tirée l'huile de Cade employée par les Maréchaux pour les maladies des chevaux.

GENGEFÉ, f. m. Terme de Relations. Nom du jeu de cartes chez les Persans. Ce jeu a huit espèces de marques différentes, comme nous avons quatre couleurs dans nos cartes.

GENGEN. Voyez GIENG, ou GIENGEN.

GENGENBACH, f. m. Nom propre d'une petite ville Impériale du Cercle de Souabe, en Allemagne. *Gengenbachium.* Elle est située dans l'Ortnaw, sur la riviére de Kinseng, environ à deux lieues au-dessus d'Offenbourg. Il y a dans *Gengenbach* une Abbaye qui est sous la protection de la maison d'Autriche, de même que la ville.

GENGHIZKANIDE, subst. m. Descendant de Genghiskhan. *Genghiskhanida*, *Genghiskanis posteritas.* De tous les *Genghiskanides* il n'y a que la Dynastie qui a régné dans l'Iran ou la Perse, prise dans sa plus ample signification, qui soit bien marquée. Elle comprend quatorze Princes, & commença l'an de l'hégire 599, de J. C. 1202. & finit l'an de l'hégire 736, de J. C. 1335. D'Herbelot.

☞ GENGLEOUR, f. m. Vieux mot. Violon ou Menêtrier. On a dit aussi *Genglaresse*, pour Menêtrier.

☞ GENGLER, v. a. Vieux mot. Mépriser.

☞ GENGLERCEMENT, adv. Vieux mot. Opiniâtrement.

☞ GENGLERS. f. m. plur. Vieux mot. Discours vains, indiscrets.

GENGON, f. m. Nom propre d'homme. *Gengulphus*, *Gangulphus*, *Galgolphus*: & par une espèce de transposition, *Wolfgangus*, dit M. Baillet: mais je ne trouve point dans les Bollandistes que ce Saint ait porté ce mom. S. *Gengon*, que d'autres écrivent *Gengoul*, & *Gengous*, & que les Allemans appellent *Golff*, naquit en Bourgogne vers les commencemens de la Mairie de Charles Martel, de l'une des plus nobles familles de la Province. Il fut assassiné par sa femme, & par l'adultére qui l'entretenoit, & S. *Gengon* est reconnu pour Martyr. Henschen. *Acta. SS. Maii. T. II. pag.* 642. *& suiv.* Baillet. onziéme *Mai.*

GENGOUL, ou GENGOUS. Voyez GENGON.

GENHYOIDIEN. Terme d'Anatomie. Voyez GÉNIYOIDIEN.

GÉNIAL, ou plutôt GENIALIS, mot Latin dont il faut se servir en notre langue. C'est une épithète que l'on donnoit dans le Paganisme à quelques Dieux qui présidoient à la génération. *Genialis.* Les Dieux *Géniales*, dit Festus; étoient l'Eau, la Terre, le Feu & l'Air, que les Grecs appellent Élémens. On mettoit aussi parmi les Dieux *Géniales* les douze signes, la Lune & le Soleil. Et ils étoient ainsi appellés *à gerendo*, ou selon la correction de Scaliger & de Vossius, *à genendo*, produire. Cependant Festus ajoute que de-là on les nomma aussi dans la suite *gerules*, *gerulos*, ce qui demande qu'on lise *à gerendo.* Voyez la Note de M. Dacier, qui prouve que *gerere* a le sens de πράττειν.

GÉNIALIQUE, adj. M. Blondel s'est servi de ce mot en parlant des jeux qui se faisoient à Rome l'onziéme de Février. *Geniales ludi.*

GENICHISAR. Cap. Voyez NEOCASTRO.

GÉNIE, f. m. Bon, ou mauvais Esprit; Démon que les Anciens croyoient accompagner les hommes, présider à leur naissance, & être commis à leur garde. *Genius.* On appelloit *Génie*, dit Festus, le Dieu qui avoit la force de tout faire. *Deum qui vim obtineret rerum omnium gerendarum.* Vossius, *de Idol. L. VIII. C.* 4. aime mieux lire *genendarum* que *gerendarum*, qui a la force de tout produire; car Censorinus a souvent dit *genere* pour *gignere.* Il convient cependant qu'on peut retenir *gerendarum*, en prenant *gerere* dans le sens de πράττειν. Scaliger avoit déja fait cette correction, en remarquant aussi qu'on pouvoit retenir la leçon ordinaire pour laquelle M. Dacier se déclare dans ses Notes. Festus, ajoute qu'Aufustius disoit que le *Génie* étoit le fils des Dieux & le pere des hommes, qui leur donnoit la vie; que d'autres disoient que le *Génie* étoit le Dieu propre de chaque lieu. Il y avoit des *Génies* des peuples, des *Genies* des villes, des *Génies* des provinces, &c. Rien n'est plus commun que cette inscription sur les médailles GENIUS POPULI ROM. Le *Génie* du peuple Romain, ou GENIO POP. ROM. Au *Génie* du peuple Romain. S. Augustin de la Cité de Dieu, *L. VII. C.* 13. dit après Varron que le *Génie* est un Dieu qui a le pouvoir de faire engendrer toutes choses, & qui y préside. Le *Génie* & le Lare ont été pris pour la même chose, disent Censorin & Apulée. Voyez Vigenère sur Tite Live, *T. I. p.* 667. Apulée a fait un Traité du *Génie* familier de Socrate, à qui il se communiquoit. Les *Génies* habitoient dans la vaste étendue de l'air, & dans tout cet espace qui occupe le milieu entre le ciel & la terre. C'étoient des Puissances moyennes, qui faisoient la fonction de Médiateurs entre les Dieux & les hommes. Ils en étoient les Interprêtes, en annonçant aux hommes la volonté des Dieux, & en portant aux Dieux les supplications des hommes. Comme il n'étoit pas de la grandeur des Dieux d'entrer dans ces détails, c'étoit le partage de ces moyennes Divinités. Leur nature tenoit le milieu entre les Dieux & les hommes: ils avoient l'immortalité des uns & les passions des autres. Leur corps étoit de matiere aërienne. Enfin, ils étoient les ministres des Dieux, qui ne daignant pas se mêler directement de la conduite du monde, & ne voulant pas aussi la négliger tout-à-fait, en commettoient le soin à ces êtres inférieurs. La plupart des Philosophes ont cru que ces *Génies* naissoient & mouroient. Plutarque attribue à leur mort la cessation des Oracles. Les Payens regardoient les *Génies* comme des Divinités tutélaires attachées à la conduite

duite & à la fortune de chaque homme. Cette Divinité se réjouissoit, ou s'affligeoit, selon l'état de ceux à qui elle étoit liée. Ils étoient persuadés que ces *Génies* ne se montroient que rarement aux hommes, & que cela n'arrivoit qu'en faveur de quelques personnes d'une vertu, ou d'une dignité extraordinaire. Ils tenoient aussi qu'il y avoit une extrême différence entre les *Génies* de chaque personne, ensorte que les uns étoient plus puissans que les autres : c'est dans cette idée qu'un Devin répond dans Appien à M. Antoine, qu'il feroit bien de s'éloigner d'Auguste, parce que son *Génie* craignoit celui d'Auguste.

Il y avoit aussi de mauvais *Génies*, qui ne servoient qu'à tourmenter les hommes, & à leur annoncer des malheurs : ceux-ci avoient un air terrible, & funeste, au lieu que les *Génies* bienfaisans avoient un air riant & agréable.

Les Royaumes & les villes, aussi bien que les hommes, avoient leurs *Génies*. On appelloit *Grands Génies*, ceux qui présidoient aux villes & aux provinces. Vossius, *De Idol. L. II. C. 62. p.* 322. On adoroit à Rome le *Génie public*, ou la Divinité tutélaire de l'Empire. Le jour de la naissance des Césars on faisoit des libations à leur *Génie*, à qui ils devoient leur puissance & leur élévation. On représentoit diversement les *Genies*, tantôt sous la figure d'un jeune homme nud, tenant une corne d'abondance ; tantôt sous la figure d'un vieillard. Les *Genies* des villes, des colonies, & des provinces, portoient une tour sur la tête. On juroit à Rome par le *Genie* de l'Empereur. Les Poëtes ont souvent fait parler le *Genie* du lieu. Appaiser son *Genie* dans le style d'Horace, c'est se réjouir, bien boire, faire bonne chere. C'est que le *Genie* étoit un Dieu qu'il falloit honorer, & appaiser par des fêtes & par des sacrifices. Dac. Les Grecs après le souper buvoient une coupe de vin qu'ils appelloient *du bon Genie*. Chacun faisoit des sacrifices à son *Genie* le jour de sa naissance ; & on lui offroit des fleurs, du vin & de l'encens ; mais il n'étoit point permis de lui immoler des hosties vivantes, parce qu'il ne convient pas d'ôter la vie à quelque chose que ce soit le jour qu'on l'a reçue. C'est la raison qu'en apportent Varron & Censorin. Le Plane, ou Platane, étoit consacré au *Genie* : on lui faisoit des couronnes de ses feuilles, aussi-bien que de fleurs. Voyez sur ce Dieu, Vossius, *De Idolol. L. IX. C.* 28. & 39. Vigenere sur Tite Live, *T. I. p.* 665. *& suiv.* Spon, *Recherch. Cur. d'Antiq. Diss. II. p.* 49. Le P. Kirker, *Œdip. Ægypt. T. II. p.* 1. *Cl. VII. C.* 2. *& Chap.* 9. *Cl. XI. Chap.* 3. & dans le troisiéme Tome en plusieurs endroits. Vaillant. *Num. Imp.*

Le *Genie* n'étoit point l'ame de chaque homme, mais un Dieu tutélaire qui lui étoit donné, selon les Platoniciens, ou le Dieu tutélaire d'un lieu, d'un pays. On l'honoroit sous la figure d'un serpent, dit Isidore, *Orig. L. XII. C.* 4. Voyez aussi Virgile, Enéïde, *L. V. v.* 84. & Properce, *L. IV. eleg.* 8. On lui donnoit aussi la figure humaine ; sur plusieurs médailles, c'est un homme nud tenant d'une main une patere qu'il avance sur un autel, & de l'autre un fouet. On ornoit les autels du *Genie*, de bouquets & de chapeaux de fleurs, & on l'encensoit ; on lui offroit encore une espèce de tarte, ou pour parler avec Vigenere, de tartinage, appellée *libun*, que Caton décrit, *De re Rustica*.

L'Antiquité donnoit deux *Génies* à chaque homme. selon Polydore Virgile, *De Inv. Rer. L. I. C.* 1. ils avoient le nom de *Génies*, parce que c'étoient des esprits très-déliés. *Et quia spiritus erant tenues, sibi geniorum nomen assumebant.* Quoiqu'il en soit de ce qu'il entend par-là, il seroit bien plus raisonnable de dire qu'on leur donna le nom d'esprits, parce qu'on les croyoit d'une substance très-déliée & très-subtile.

Génie, se prend quelquefois dans le système de la fable pour le Dieu de la nature qui a la force & la vertu de produire toutes choses.

Génie, se dit, en Poësie sur-tout, d'une intelligence qu'on suppose attachée à une personne pour régler sa conduite, l'aider dans ses entreprises, le tirer des périls, &c.

Louis dont la fortune à la vôtre est unie,
Ordonne à son Génie
De seconder vos pas. De la Monnoye.

Le nom de *Genie* vient du Latin *Genius*, formé de *generare, engendrer, produire.*

Génie, se dit dans le Christianisme des bons Anges qui accompagnent les hommes, ou qui sont donnés aux Etats & aux Eglises pour les protéger. Le bon *Génie* de la France a préservé son Roi dans la bataille.

Genie, signifie plus ordinairement, l'esprit, ou la faculté de l'ame en tant qu'elle pense, ou qu'elle juge. *Ingenium, mens.* Un *génie* heureux, un *génie* supérieur, un *génie* élévé & capable des grandes choses. Il faut un *génie* vif & brillant pour la Poësie. Marot avoit un *génie* facile ; aisé, plein de délicatesse, & de naïveté. Bouh. Il faut pénétrer le *génie* qui anime les Ouvrages Anciens. S. Évr. Cet homme a un petit *génie*, un *génie* bien borné : c'est un pauvre *génie*. Vous avez détrompé le public, qui vous regardoit comme un *génie* du premier ordre. Bell. Cet Auteur a un *génie* superficiel ; il n'approfondit rien. S. Évr. Les *génies* les plus élevés tombent dans le badinage, quand leur force commence à s'éteindre. Boil. Toute la beauté du *génie* n'est qu'un pur effet du hazard, & d'un certain arrangement des parties de la machine. Val.

Je mesure mon vol à mon foible génie. Boil.

J'aime mieux trouver dans un Ouvrage une faute contre les régles, qu'un défaut d'esprit & de *génie*. S. Évr.

Malheureux mille fois celui dont la manie
Veut aux régles de l'art asservir son génie. Boil.

Je suis encore plus touché de la droiture de votre esprit, & de la bonté de votre cœur, que de l'élévation de votre *génie* & de la beauté de vos Ouvrages. Bouh. M. l'Ab. Reg. *Génie* Poëtique. Il y a une pièce sur le déclin du *Génie* Poëtique dans le nouveau Recueil des pièces de Poësie, *T. II. p.* 107.

☞ M. De Piles a défini le *génie*, une lumiere de l'esprit, laquelle conduit à la fin par des moyens faciles. Le *génie* est ce qui distingue les grands Peintres d'avec les Peintres médiocres ; le *génie* ne s'acquiert point. L'étude & les exemples formes les esprits ; mais la nature seule produit les *génies*. Le premier est capable de clarté & de méthode. Il sçait orner les sujets qu'il traite ; il peut même y faire des progrès & des découvertes. Le *génie* supérieur aux régles forme de grands projets, il porte partout des lumieres nouvelles, il se rend maître de ses propres idées & de celles des autres ; ses défauts même ont de l'élévation & de la noblesse ; il invente, il crée, pour ainsi dire. De S. Aubin. L'Académie qui connoît si bien le *genie* de notre Langue, a oublié d'expliquer le sens de ce mot *génie*, joint à celui de Langue. *Obs. sur les Ecr. mod. t.* 24.

Génie, se dit aussi du talent naturel, & de la disposition qu'on a à une chose plûtôt qu'à une autre. *Indoles, natura.* Cet homme a du *genie* pour les vers, ou pour les sciences, ou pour le jeu, &c. Admirez la diversité des *génies*. Il ne faut point forcer son *génie*. On dit, Travailler de *génie* ; pour dire, Travailler d'inclination, & d'une manière aisée. Il faut que chacun suive son *génie*.

Faut-il d'un froid rimeur dépeindre la manie,
Je sens que mon esprit travaille de génie. Boil.

Génie, se prend quelquefois pour la personne même.

Si j'osois, grand génie, *en croire vos paroles.*
Recueil de vers.

Le Cardinal de Richelieu étoit le plus grands *génie* qui ait paru pour le gouvernement.

Genie, signifie encore, l'humeur, le goût, les manières des gens. *Mores, institutum.* Il faut connoître le *génie* des personnes à qui l'on a affaire. Bell. On doit se

se conformer au *genie* de la nation où l'on vit. Voilà le *genie* des Barbares.

Génie, se dit en terme d'Agriculture, pour nature, propriété naturelle. *Indoles, natura, ingenium.* C'est le *genie* de cet arbre de donner ainsi ses branches. Le pêcher est d'un *genie* à mettre bien souvent à bout la patience des plus habiles Jardiniers. Liger.

Génie, est aussi l'art de fortifier d'attaquer, de défendre par des ouvrage les places, les postes, les camps, & l'exercice de cet art, les fonctions, les emplois de ceux qui l'exercent, qu'on appelle *Ingenieurs*. Se mettre dans le *genie*, entrer dans le *genie*.

Génies, en Sculture, Ce sont des figures d'enfans ailés, avec des attributs, qui servent dans les ornemens à représenter les vertus & les passions. On appelle *genies fleuronnés*, ceux dont la partie inferieure se termine en naissance de rinceau de feuillage. Il y en a de bas relief qui sont par grouppes.

GÉNIES, ou GENIEZ, s. m. Nom propre d'homme. *Genesius.* Saint *Genes*, que l'on nomme plus communément *Genies*, étoit Greffier, ou Notaire, à Arles, & y souffrit le martire dans le III^e siecle.

GÉNIÉVRE, s. m. *Juniperi bacca, granum, acinus.* Richelet prétend que *genévre* est plus usité que *génievre*: mais comme l'Académie dit *génievre*, sans parler de *genévre*, le plus sur est de dire *geniévre*; & il y a bien de l'apparence que Richelet se trompe. Quoi qu'il en soit, *geniévre* est le fruit ou la graine d'un arbuste, qu'on appelle *genévrier*. Voyez GENÉVRIER.

Génievre, se dit aussi de l'arbre même qui porte le *geniévre*, & qu'on appelle autrement *genévrier*.

Du mot de *geniévre* vient le nom d'une montagne des Alpes, appellée *Mont-genévre*, parce qu'il y croit beaucoup de *geniévre*; *quasi Mons Juniperius*, dit Bourgoin. Voyez GENÉVRE.

GENIFAR. Voyez ÉSÉRO.

GENIHYOÏDIEN. Terme d'Anatomie, nom que l'on donne à un des muscles de l'os hyoïde. Le *Genihyoïdien* prend son origine de la partie inférieure & interne du menton, & va s'insérer à la partie supérieure de la base de l'os hyoïde, qu'il tire en haut. Dionis.

☞ GÉNIOGLOSSE, terme d'Anatomie, adj. m. & f. qui se dit aussi substantivement de deux muscles externes de la langue. *Genioglossus; genioglottus, a, um.* Les muscles *genioglosses*, ou les *gedioglosses* sont des muscles situés l'un à côté de l'autre, le long de la face inferieure de la langue. Chacun d'eux, est attaché, à la face interne ou postérieure de la symphyse de la mâchoire inférieure, immédiatement au-dessus de l'attache du géniohyoïdien. De-là il va en arriére vers l'os hyoïde, auquel les fibres les plus inférieures tiennent en passant par une membrane ligamenteuse. Dans ce trajet il épanouit toutes ses fibres d'une maniére singuliére dans l'épaisseur de la langue. De toutes ses fibres, il y en a qui vont droit vers l'os hyoïde, jusqu'à la base de la langue. Il y en a qui se recourbent vers le devant, & se distribuent à la pointe de la langue. Les autres se dispersent en maniére de rayons en devant, en haut & en arriére dans l'épaisseur de la langue. Les moyennes de toutes ces fibres s'épanouissent même latéralement vers les côtés de la langue. Les deux *genioglosses* sont appliqués l'un contre l'autre, & forment ensemble comme une seule masse; mais ils sont distinctement divisés par une membrane cellulaire fort mince, qui fait une cloison mitoyenne entre ces deux muscles, & même pénétre fort avant entre les deux moitiés latérales de la langue; sçavoir, la droite & la gauche. Cette cloison membraneuse est dans le même plan & dans la même direction que la ligne médiante de la face supérieure de la langue. Les fibres muculeuses des muscles *genioglosses* & basioglosses, qui tous deux s'insérent l'un sur l'autre à la racine de la langue. Bernos.

Le premier des muscles de la langue est le *genioglosse*. Il prend son origine de la partie inférieure du menton, & va s'inserer à la partie antérieure & inférieure de la langue; c'est lui qui la tire hors de la bouche. Il y a deux *genioglosses*, un de chaque côté.

GÉNIO-PHARYNGIEN, adj. & s. m. Terme d'Anatomie. *Genio-pharyngius.* Voyez MYLO-PHARYNGIEN.

GÉNIPA, s. m. Arbre des îles Antilles, qu'on appelle autrement *junipa*, ou *junipapa*. Il vaut mieux dire *génipa*. C'est un arbre fort commun dans les iles de l'Amérique. Il devient aussi grand presque que nos chênes, son tronc est fort épais, fort droit, haut, solide, & couvert d'une écorce toute ridée & de couleur de cendre. Ses branches s'étendent d'espace en espace à peu près comme celles des sapins d'Europe, & portent de grosses touffes de plusieurs feuilles ondées, longues d'environ un pied, larges de près de quatre pouces vers l'extrémité, qui est pourtant pointue, d'une base étroite, elles viennent toujours en augmentant un peu plus haut que le milieu. Leur consistance est membraneuse, d'un verd un peu moins foncé par-dessous que par-dessus, où elles sont assez unies, quoique le dessous soit chargé d'une nervure un peu relevée. On voit au milieu des touffes de ces feuilles de gros bouquets de fleurs d'une seule pièce, larges de plus de deux pouces, découpées fort profondément en façon de molettes d'éperon à cinq pointes, chaque fleur a un trou au bas, traversé par un pistile qui sort du fond d'un calice fait presque en bonnet verd, long d'environ cinq lignes, & large de trois. Ces fleurs ont encore au milieu des étamines couchées chacune sur chaque échancrure. Le premier jour qu'elles épanouissent, elles sont très-blanches, avec une étoile jaune au fond. Le lendemain elles deviennent jaune-pâle, & le pâle de jaune devient roux-foncé. Le calice devient ensuite un fruit de la grosseur du poing, de figure ovale, également pointue aux deux extrémités. Il est terminé par un nombril en façon d'un petit tuyau, large comme une lentille. Sa substance est charnue, & son écorce épaisse grisverte, & comme couverte de poussière. La chair est tendre & blanche, & comme séparée en deux quartiers, remplis de semences enfoncées dans la chair même; semblables en grandeur & en figure à celles de nos gesses. *Lathyrus sativus flore & fructu albo.* C. B. Car elles sont presque carrées, ou demi-rondes, fort aplaties, & plus épaisses d'un côté que de l'autre. Le suc de ces fruits est blanchâtre, il ne laisse pas de bien teindre en noir, lorsqu'on s'en est frotté quelque partie du corps, la tache ne peut s'effacer d'abord, quelque effort qu'on fasse pour la laver, mais elle s'en va d'elle-même au bout de six ou sept jours. Ce fruit n'a pas trop bon goût, & il n'y a que les Négres & les petites gens qui en mangent. C'est le Janipaba de G. Marcgrave, *liv.* 8. *chap.* 5. & de G. Pison; *liv.* 3. *chap.* 1. Cet Auteur rapporte que ces fruit sont fort bons contre les ardeurs d'estomac & contre le cours du ventre, de même que le vin qu'on en tire, qui pourtant n'est pas si bon quand il est vieux, à cause qu'il acquiert une qualité plus chaude & moins astringente. Voyez le P. Du Tertre, *Histoire des Antilles.* James écrit Jenipat.

GÉNISCHECHER, ou GÉNISAR, s. m. *Genisaria*, anciennement *Nicapolis*. C'étoit autrefois une ville de la Bithynie, ce n'est maintenant qu'un petit bourg, situé dans la Natolie propre, sur la rivière de Sangar, au levant de Nicée. Maty.

GÉNISSE, s. f. Jeune vache qui n'a point souffert les approches du taureau. *Juvenca.* Les Anciens sacrifioient des *génisses* blanches à Junon.

Ce mot vient de *junix*, qui signifie la même chose, ou de *juvenca*.

GÉNITA MANA, s. f. Nom d'une Déesse des anciens Romains. *Genita mana.* Nous retenons ces deux mots Latins, à l'exemple d'Amyot dans sa traduction de Plutarque. Cet Auteur dit dans ses Questions Romaines, *quest.* 52. que *Genita Mana* présidoit aux enfantemens; qu'on lui sacrifioit un chien, comme les Grecs en sacrifioient à Hécate; que ces noms signifient production & émanation, tirant *mana* de *manare*: mais il se trompe, *manus, mana, manum*, est un vieux mot qui veut dire, *bon, bonne*. Dans le sacrifice qu'on lui faisoit, on prioit qu'il ne naquit rien de bon dans la maison, mais dit Plutarque, cela ne s'entend que des chiens, qui pour bien faire leur devoir, doivent être mauvais & féroces; ou bien *bon* signifie mort, ce qu'il montre par quelques exemples.

GÉNITAL, ale. adj. Terme de Médecine. Ce qui appartient ou qui sert à la génération. *Genitalis.* Les parties *génitales*.

☞ Qu'à fait l'action *génitale* aux hommes, si naturelle, si nécessaire, & si juste, pour n'en oser parler sans vergongne & pour l'exclure des propos sérieux & réglés? Nous prononçons hardiment, Tuer, dérober, trahir: & cela, nous n'oserions qu'entre les dents... *Essais de Montaigne*, in-fol. 1657. *p.* 627. & in-12. 1659. *to.* 3. *p.* 108, Les bêtes chevalines faillent, les ânes baudouinent, les chiens couvrent, les pourceaux souillent, les taureaux vétillent, les béliers empreignent les brebis, les cerfs rutent, les poissons fraient, les coqs cochent, les chats margaudent. *Moyen de parvenir; p.* 210. au mot *Tome*. Dans le Dictionnaire, au mot *Souer*, on renvoie à *Génital*, où *Souiller* a la même signification que *Souer*, pour marquer l'action des porcs qui couvrent les truies. Il ne falloit donc pas supprimer l'article que je redonne ici.

Les Dieux *Génitales*, ou Génitaux, en Latin *Dii Génitales*. Ennius avoit fait ce mot, comme Cicéron nous l'apprend 1. *Tuscul. Quest, n.* 28. Il paroît à Vossius, *de Idol. L. I. C.* 12. *p.* 45. que ce Poete prenoit ce nom pour *Indigetes*, & qu'Ausone dans l'argument du IV^e. L. de l'Eneïde l'a pris autrement; que ces Dieux appellés *Génitales*, n'étoient point ceux qui avoient des hommes pour pères & mères; & qu'ils n'étoient point ainsi appellés *quasi geniti ex hominibus*; mais plutôt parce que c'étoient eux qui avoient produit les hommes. Voyez encore Lambin sur Cicéron, *Quæst. Tuscul. L. I. n.* 28. Turnèbe, *Adv. L. XX. C.* 24. & Mérula, sur le 1. *L. des Annales d'Ennius*. J'aimerois autant me servir du mot Latin, & dire, c'est un Dieu *Genitalis*, les Dieux *Génitales*: que de dire en François, un Dieu *Génital*, les Dieux *Génitales*, ou *Génitaux*.

GÉNITE, ou GÉNITÉE, s. m. *Geniteus*. Les *Génites* étoient parmi les Hébreux ceux qui descendoient d'Abraham sans mélange d'un sang étranger. On distinguoit chez les Grecs par le nom de *Génites* ceux des Juifs qui étoient issus de parens, lesquels durant la captivité de Babylone n'avoient point pris alliance avec des familles étrangères.

Ce mot vient du Grec [illegible].

☞ GÉNITEUR, s. m. Vieux mot qui se trouve dans nos anciens Auteurs. Pere. *Genitor, pater, parens*.

GÉNITIF, s. m. Terme de Grammaire. *Genitivus*. C'est le second cas de la déclinaison des noms, qui se fait en François avec la particule *de* au singulier pour les deux genres, ou par l'article *du* pour le masculin, & pour le féminin par l'article *la* & la particule *de*, & au pluriel par l'article *des* pour les deux genres. Le fils *de* Pierre, le fils *de* Jean, la qualité *de* Roi, le titre *de* Reine, la santé *du* Prince, la beauté *de* la vertu, la valeur *des* soldats, le mérite *des* femmes, &c. Ainsi s'en expliquent nos Grammairiens: mais pour parler plus juste, il faut dire que nous n'avons point de cas dans notre langue, que nous varions les mots, & que nous en exprimons les différens rapports par des prépositions que nous mettons devant les noms; que l'article n'y contribue en rien, parce que ou bien on ne le met point devant les noms propres, & quand on parle indéfiniment, ou bien on le met également & toujours devant tous les noms dans toutes les autres occasions. Or, ce qui ne se trouve à aucun cas, ou ce qui se trouve à tous les cas de la même manière, ne peut faire la différence des cas, ou variations des noms. *La vertu, de la vertu, à la vertu.* Ce n'est point *la*, qui met de la différence entre ces trois variations, puisque *la* se trouve également dans toutes les trois, non plus que ce n'est point *vertu* par la même raison. Qu'est-ce donc? C'est ce qui se trouve à une de ces variations, & ne se trouve point aux autres. Dans toutes les trois je trouve la vertu, mais dans la première je ne trouve que cela sans aucune addition, à la seconde je trouve *de* ajouté devant la vertu, dans la troisième je trouve *à* aussi ajouté de même. Ce sont donc les prépositions *de* & *à* qui seules mettent de la différence, & qui font les variations. Ainsi il faut dire que le *génitif*, ou la variation qui dans notre langue répond au *génitif* des Grecs & des Latins, se forme en ajoutant devant le nom la préposition *de*. Et cela est vrai, même dans ce qu'on appelle l'article indéfini, & au pluriel. Car pour ne parler ici que du *génitif*, *du* est la même chose que *de le*, & *des* la même chose que *de les*. *Le Roi, du Roi, au Roi*, la même chose que *le Roi, de le Roi, à le Roi*. Et au pluriel *Les Rois, des Rois, aux Rois*, la même chose que *les Rois, de les Rois, à les Rois*. C'est donc toujours la préposition toute seule qui met la différence entre ces variations; & en particulier la préposition *de* qui est la marque de ce que l'on appelle le *génitif*.

Ce cas de *génitif* marque possession, jurisdiction, droits, Louis XV. Roi *de* France & *de* Navarre. Théodoric Roi *des* Goths, Archevêque *de* Lyon. Patriarche *de* Constantinople. Primat *des* Gaules. Pair *de* France. Marquis *de*, &c. La maison *de* M. située dans *la* rue Dauphine. Gouverneur *de* Normandie. Colonel *du* régiment *de* Navarre. Lieutenant *de* police. Capitaine *des* Gardes. Capitaine *de* vaisseau. Général *des* Galères. Grand Maître *de* l'artillerie. Tous ces *génitifs*, & les autres semblables, signifient droit, possession, jurisdiction: quand on dit qu'il signifie droit, cela doit s'entendre d'un droit vrai, ou prétendu, la signification grammaticale étant toujours la même. Le *genitif* marque encore naissance, origine, descendance, dépendance, & cette signification est très-ordinaire & très-étendue. Louis XIV. fils *de* Louis XIII. Marie mère *de* Jesus, le fils *de* Pierre, *de* Jean, &c. La cause *de* sa mort est une pleurésie, &c. La signification de *genitif* a été étendue par l'usage, & ce cas marque beaucoup d'autres relations différentes de celles qui viennent d'être rapportées. En voici des exemples. La porte *de* la Conférence. Le pont *de* la Tournelle. Le pont *de* bois. Un habit d'hiver. Un temps d'hiver, pour dire, tel qu'il est ordinairement en hiver. De l'encre *de* la Chine. Du vin *de* Champagne. Un soldat *de* l'armée *de* Flandre. Un Officier *d'*épée. Une personne *de* la Cour. Un homme *de* bien, une femme *de* mauvaise vie, un homme *de* qualité, *de* condition, *d'*honneur. Prevôt *de* robe-courte. Marchandise *de* contrebande. Bataille *de* Fleurus. Combat *de* Leuse. Siége *de* Fribourg. Pistolet *de* poche. Chaise *de* commodité. Habit *de* ville. Rue *des* Lombards, *des* Juifs. Docteur *de* Sorbonne. Robe *de* Palais. Escalier *du* Louvre. Jardin *des* Thuilleries. Rivière *de* Seine. Pont *du* Rhein. Forêt d'Orléans, d'Ardennes. Cheval *de* main, *de* parade, *de* manége, *de* bataille, *de* service, *de* fatigue. Page *de* la Chambre. Femme *de* charge. Valet *d'*écurie, *de* pied. Luc *de* Bruges, Raphaël *d'*Urbain. Ville *de* Paris. Parlement *de* Rouen. Université *d'*Oxford. Air *de* Cavalier. Peintre *de* l'Académie. Garçon *de* boutique.

GÉNITOIRES, s. m. plur. Terme d'Anatomie. Les testicules, ou parties qui servent à la génération dans les mâles. *Genitalia, testes, testiculi.*

GÉNITURE, s. f. Terme burlesque, qui se dit des enfans. *Genitura, soboles, progenies.* Voilà votre *geniture*. Marot l'a employé en écrivant au Dauphin, qu'il appelle en vers, Royale *geniture*, comme on diroit en Latin. *Regia soboles.*

> *Nourri je suis en la Maison de France,*
> *De qui tu es Royale* Géniture. MAROT.

C'est aussi un terme d'Astrologie, & il signifie alors, un horoscope, ou thème céleste dressé sur la naissance de quelqu'un. Le livre des cent *genitures* de Cardan est fort estimé.

☞ GÉNITURE, *Conceptus, ûs.* Terme de Médecine. C'est la semence ou l'œuf fécondé dans le sein de la mere, lorsqu'il n'est encore qu'une masse informe, & qu'il ne paroît aucun vestige d'organisation. Hippocrate étend ce tems-là jusqu'au sixième jour, après lequel la *géniture* prend le nom d'*Embryon*, & ensuite celui de *Fœtus*. COL-DE-VILLARS.

GENLIS, s. m. Nom propre d'un bourg de France, en Picardie. *Genliacum*, Il est à une lieue de Chauni. L'Abbaye de *Genlis* est une Abbaye de Prémontrés réformés; autrefois c'étoit une Abbaye de fille de l'Ordre de S. Augustin.

GENNADE, s. m. Nom propre d'homme. *Gennadius.* On retient aussi le nom Latin en notre langue. *Gennade* ou *Gennadius*, Prêtre, & non Evêque de Marseille, comme quelques Auteurs l'ont écrit, florissoit sur

sur la fin du cinquième siécle. *Gennade*, ou *Gennadius*, premier Patriarche de Constantinople, succéda à Antolius l'an 458.

NNADE s. f. Dans le Droit il signifie femme ou fille qui se mésallioit, qui épousoit un homme d'une condition inférieure à la sienne. *Gennas*. Les femmes de familles Patriciennes, qui épousoient un Plébéien, étoient *Gennades*. Voyez *l. 1. Cod. de dign. l. fœmina de Sen. & l. cum legitimæ ff. de statu homin.* Cujas, *Feud. L. 4. Tit. 23.*

GENNARE, ou *Gennaro*, s. m. Nom propre d'homme. *Jannuarius*. Le nom *Gennaro* est Italien, & répond au nom François *Janvier*. Nous retenons souvent dans notre langue le mot Italien, ou tout pur *Gennaro*, ou en l'habillant à la Françoise & disant *Gennare*. Témoin le *Gennare* de Naples, si fameux dans les Mémoires de M. De Guise.

Le Mont *Gennare*, il monte *Gennaro*, en Italien. *Gennarus Mons*. C'est une montagne de l'État de l'Église, en Italie. Elle est près de la ville de Tivoli ; & on y voit les ruines de l'ancienne *Corniculum*, petite ville ou bourg du Latium.

GENNES, s. f. Nom de ville. *Genua*. Voyez GÉNES.

GENNISSAIRE. Quelques vieux Auteurs écrivent ainsi. Voyez JANISSAIRE. C'est ainsi qu'on dit & qu'on écrit maintenant.

GÉNOIN, s. m. Nom propre d'homme. *Ingenuinus*. Saint *Génoin* Évêque de Seben, dont le siége a depuis été à Bressenon dans le Tirol, vivoit vers le milieu du septiéme siécle. Chastel. *Martyr. T. I. p. 542.*

GÉNOIS, oise, s. & adj. Qui est de Génes. *Genuensis*. Autrefois on appelloit les *Genois* du nom de *Génevois*. M. Ménage écrit *Gennois* avec deux *nn*. Les *Génois* ont été soumis aux Lombards, aux Empereurs d'Allemagne & aux François. Les Spinola sont *Génois*. Christophe Colomb étoit *Génois*. Un Noble *Génois*. Les *Génois* ont été puissans sur mer. Ils ont été maîtres de Chypre, de Scio, de Lesbos, îles, & de Pera ville de Thrace, &c.

GÉNOISE, s. f. Terme de Fleuriste. Nom d'une Tulipe qui est tristamin rougeâtre & jaune. Morin.

☞ GÉNOISE, s. f. qu'on nomme aussi Croisat. Monnoie qui a cours à Gènes, à Genève & dans quelques autres lieux d'Italie.

GÉNOSA, ou GINOSA, s. f. Nom propre d'un bourg du Royaume de Naples. *Genusium*. Il est dans la Terre d'Otrante, près de la riviere de Brandano, & de la Basilicate, entre la ville de Matéra, & le Golfe de Tarente.

GENOU, s. m. La partie de l'animal où finit la cuisse, & où commence la jambe. *Genu*. Il y a de l'eau à ce gué jusqu'au *genou*.

Ma force m'abandonne,
Et mes genoux *tremblans se dérobent sous moi.*
Racine.

On disoit autrefois *genouil*. L'Académie le dit encore, & l'admet aussi bien que *genou*.

Ce mot vient du Latin *geniculum*, ou *genuculum*, diminutif de *genu*. *Genu*, le *genou*, vient du Celte *glin*, duquel les Latins ont anciennement fait *clinare* puis *inclinare*, pour fléchir les *genoux*. Pezron.

On appelle le *genou* d'un cheval, la jointure du train de devant qui assemble le bras & le canon.

On dit, Plier les *genoux*, pour dire s'humilier, faire une action d'adoration, demander une chose en posture de suppliant. Le Concile de Nicée défendit de se mettre à *genoux* le Dimanche, & aux Fêtes de la Pentecôte : cette coutume s'étoit observée depuis le temps des Apôtres, comme on le prouve par S. Irenée, & par Tertullien. L'Église Éthiopique, scrupuleusement attachée aux anciennes cérémonies, observe encore celle de ne se point mettre à *genoux* durant le Service divin. Les Moscovites regardent comme une posture indécente d'adorer Dieu à *genoux*. En l'année 1717. le Czar étant à Paris, & célébrant la Pentecôte dans une salle de l'hôtel de Lesdiguières, le 20 de Juin qui étoit pour nous le cinquiéme Dimanche d'après la Pentecôte, il fut débout pendant tout l'office qui dura trois heures & demie ; excepté qu'à certaines oraisons il fléchissoit les *genoux* & se relevoit aussi-tôt, comme le Pope qui faisoit l'office, de la même maniere que nous faisons en disant *flectamus genua*, aux jours des Quatre-temps & du Vendredi Saint. Les Juifs prioient debout. Il n'a point plié les *genoux* devant la fortune. Il faut toujours s'humilier, toujours plier les *genoux* devant les Grands. Sept mille connus de Dieu, qui n'avoient point fléchi le *genou* devant Baal. Pélisson.

En vain pour satisfaire à nos lâches envies,
Nous passons près des Rois tout le temps de nos vies,
A souffrir des mépris, & plier les genoux. Malh.

A Genoux. Sorte d'adv. qui marque au propre & au figuré, la posture d'un homme qui plie les *genoux*, & qui s'humilie. *Flexo poplite, flexis genibus*. Les gens du tiers État ne haranguent le Roi qu'à *genoux*. On sert les Rois d'Angleterre à *genoux*.

Un Auteur à genoux, *dans une humble préface,*
Au lecteur qu'il ennuie, a beau demander grace.
Boil.

☞ On dit, Je vous le demande à *genoux*, à deux *genoux*, & quelquefois cela signifie simplement Demander avec un grand empressement. Ac. Fr.

Genou, est aussi un terme de Marine, & signifie, la pièce de bois courbe qui est entre les varangues & les alonges pour former la rondeur & la côte d'un navire. *Genu*. Il y a des *genoux* de fond qui font partie du fond du bâtiment, & des *genoux* de revers, qui servent vers les extrémités au-dessus des varangues le plus acculées, & fourçats. Ils font le même effet que les autres. On les appelle sur la Méditerranée *stamenay*. *Genoux* de porques, ils sont posés sur le serrage le long des porques par enbas, & ils s'empattent par le haut avec les éguillettes. *Genou* de la rame, c'est la partie de la rame qui s'étend depuis le bout que tiennent les rameurs jusques sur les bords du bâtiment où la rame est appuyée.

Genou, en termes de Mathématiques, se dit aussi d'une boule de cuivre, ou d'autre matière, emboitée de telle sorte, qu'elle peut tourner sans peine à toute sorte de mouvemens. On se sert d'un *genou* pour porter une lunette, un demi-cercle, ou quelqu'autre instrument de Mathématique, &c. Le *genou* est ce qu'on met au haut du pied qui soutient les instrumens pour faire les observations. Il est fait d'un morceau de cuivre ordinairement de forme sphérique, enfermé dans un demi-globe concave dans lequel il est mobile en tous sens, tant verticalement que horizontalement. Le *genou* d'un graphomètre, d'un compas de proportion, d'une lunette d'approche. Les anciens *genoux* se faisoient avec deux sortes de charnières : le mouvement des unes étoit vertical, & l'autre horizontal. Quelques-uns l'ont appellé *genouillière*, mais il vaut mieux dire *genou*, ou *genouil*.

☞ GENOU, s. m. *Genu*. Terme de Méchanique, que quelques Anatomistes modernes ont emprunté pour signifier deux espèces d'articulations, appellées *Enarthrose* & *Arthrodie*, dans lesquelles la tête d'un os est reçue par une cavité osseuse, de maniere qu'elle y roule, & peut se mouvoir en tous sens, comme le *genou* des Ouvriers. L'*énarthrose* est un *genou* profond. Telle est l'articulation de la tête du *fémur* avec la cavité cotyloïde de l'os ischion. L'*arthrodie* est un *genou* superficiel. Telle est la connexion de l'humérus avec la cavité glénoïde de l'omoplate, ou des premiéres phalanges des doigts avec les os du métacarpe. Col de Villars.

☞ Genou. Terme d'Horlogerie. C'est un globe serré entre deux plaques concaves, qui peut servir aussi pour suspendre une horloge dans un vaisseau ; on s'en sert encore pour faire mouvoir les aiguilles de cadran de grosses horloges.

On dit proverbialement, Rompre l'anguille au *genou* ; pour dire, Se servir de moyens peu convenables.

GENOU, s. m. Nom propre d'homme. *Gendulfus*. Saint *Genulf*, dit vulgairement Saint *Genou*, Évêque de

de Cahors. Quelques-uns prétendent que Saint *Gendulf* est le même que S. *Genou*, ou *Genulf*. Il faut dire *Genou*, non pas *Genulf*. C'est l'usage.

L'Abbaye de Saint *Genou*, de l'Ordre de Saint Benoît, dans le Dicèse de Bourges, a été fondée par Vuifroy, ou Guifroy, Comte de Bourges, & sa femme Ode, l'an 828. de J. C. la quinziéme année de l'Empire de Louis le Débonnaire, & la quatorziéme du régne de son fils Pepin, dit l'Auteur de la vie de S. *Genou*. Ce Vuifroy fut pere d'Agane, qui épousa Robert I. Comte & Duc de France, & qui est le chef de la Maison Royale. Cette Abbaye se nomme *Stradense Monasterium* dans les anciennes Chartres, & le lieu où elle est *Strada*, Estrée. Elle a pris le nom de S. *Genou*, parce que le corps de S. *Genou*, qui étoit dans le voisinage, y fut apporté sous Charles le Chauve. Voyez Chastelain sur le 17 de Févr. Mart. *T. I. p. 319. & suiv.* Catherinot croit que Montgenou, Villegenou, & Villegenon, tous en Berri, ont été ainsi nommés du nom de ce Saint. Il n'y a qu'à voir si les Églises de ces lieux ont ce Saint pour patron; car autrement ils auront été nommés d'un Seigneur qui aura porté le même nom que ce Saint. CHASTELAIN, *p. 321*.

GÉNOVÉFAIN, s. m. On appelle ainsi à Paris un Chanoine régulier de la Congrégation de Sainte Geneviéve.

GÉNOVESAT, s. m. État de Génes, République de Génes Voyez GÉNES.

☞ GENOUFRIÉRE, s. m. Vieux mot. Œillet de giroflée.

GENOUIL. Voyez GENOU.

GENOUILLÉE, s. f. *Germen*. Herbe.

Ce mot se trouve dans Pomey, aussi bien que *genouillée*, adj. Pour dire, qui a des nœuds, *geniculatus*, *geniculis distinctus*, *internodiis discriminatus*.

GENOUILLER, s. m. Ornement dont se servent les Évêques, les Abbés, & les principaux Officiers des plus considérables Églises d'Orient. C'est une piéce d'un palme & demi en quarré, sur laquelle est représentée en broderie, ou la face de JESUS-CHRIST, ou la Croix. Ils l'attachent par un coin à leur ceinture du côté droit, & elle descend jusqu'au genou. Ils ne s'en servent que quand ils sont à l'Autel. Le *genouiller* est fort honorable en Orient; on ne peut le porter sans la permission du Patriarche, ou de l'Évêque Diocèsain, qui seuls ont droit de le porter. LE P. GOAR.

GENOUILLÉRE, s. f. Terme de Cordonnier. La partie la plus haute de la botte qui couvrent le genou. *Genuale*. Les bottes Chinoises n'ont point de *genouillère*. P. LE COMTE.

En termes d'Armurier, c'est la partie de l'armure que les Gendarmes portoient autrefois pour couvrir & défendre le genou.

On le dit aussi quelquefois de toute autre piéce qu'on met sur les genoux, soit pour les défendre du froid, soit pour être à genoux plus commodément. Ainsi les Couvreurs ont leurs *genouillères*, &c.

Il y en a qui appellent *genouillère*, les genoux dont on se sert en Mathématique pour porter les instrumens. Voyez GENOU.

GENOUILLÉRE, en termes de Fortification, est la partie basse d'une batterie. Elle a depuis la plate-forme jusqu'à l'ouverture de l'embrasure, deux pieds & demi, & jusqu'à trois pieds de hauteur. On lui donne le nom de *genouillère*, parce qu'elle se trouve à peu près à la hauteur du genou.

GENOUILLET, s. m. Plante qui est ainsi nommée, à cause que ses tiges & ses racines sont noueuses. On l'appelle aussi *seau de Salomon*, & en Latin *polygonatum*, ou *sigillum Salomonis*. Voyez SEAU DE SALOMON.

☞ GENOUILLET, s. m. C'est aussi un ornement dont se servent les Evêques d'Orient.

GENOUILLEUX, EUSE, adj. Terme de Botanique. On appelle *plantes genouilleuses*, celles qui ont des racines épaisses, qui demeurent à fleur de terre, qui ne sont point unies, mais qui paroissent de plusieurs piéces, sont pourtant jointes ensemble à la maniere du genou qui joint la cuisse à la jambe.

☞ GENOUILLIÉRE, s. f. C'est un artifice aquatique qu'on appelle ainsi, parce que son cartouche (contre l'ordinaire des autres) n'est pas droit; mais plié d'un angle fort obtus, comme le genou, lorsque la jambe n'est pas tendue. C'est de cette figure que provient le mouvement d'immersion & démersion de son feu dans l'eau; ce qui lui a fait aussi donner le nom de Dauphin.

☞ GENOUILLON, s. m. On a dit *A genouillon* dans le vieux langage, pour dire A genoux.

GENOVOIS, OISE, s. m. & f. Voyez GENEVOIS.

GENRE, s. m. Terme de Métaphysique. Nature universelle, & tellement commune, qu'elle s'étend à d'autres idées qui sont encore universelles, & qu'elle contient sous soi deux, ou plusieurs espèces: idée générale qui contient d'autres idées générales. *Genus*. Une bonne définition consiste en *genre*, & en différence. Le *genre* supérieur est celui qui peut être divisé en plusieurs espèces, dont chacune est un *genre* à l'égard des autres espèces plus basses, comme la substance est *genre* à l'égard de la substance qui pense, qu'on appelle esprit, & de la substance étendue qu'on appelle corps. Le *genre* inférieur est celui qui n'a sous lui que des espèces qui ne se peuvent plus subdiviser, si ce n'est en individus. En général le *genre* est une classe plus étendue que l'espèce.

☞ Le *genre* est ce qui est commun à plusieurs espèces; ce qui a au-dessous de lui des espèces différentes, ce qui est plus étendu que l'espèce. Il y a un *genre* suprême ou supérieur, un *genre* subalterne ou mitoyen, & un *genre* inférieur. Le *genre* suprême ou supérieur est celui qui n'en a point au-dessus de lui, qui n'est point espèce d'un *genre* plus étendu, & auquel tout est inférieur. Il n'y a de *genre* suprême que l'être. Le *genre* subalterne ou mitoyen est celui qui a & au-dessus de lui un ou plusieurs *genres* plus étendus, & au-dessous de lui plusieurs espèces moins étendues que lui. Tel est le terme de substance, qui a au-dessus de lui l'être, & au-dessous substance spirituelle, substance corporelle, &c. Le *genre* inférieur ou le dernier *genre*, est celui qui en a d'autres au-dessus de lui, & qui n'a que des espèces & point de *genre*. Tel est le terme Animal, qui se divise en deux espèces, l'animal raisonnable & l'animal privé de raison, espèces qui n'ont sous elles que des individus. Quand on dit qu'une définition doit être composée d'un *genre* & d'une différence, cela s'entend du *genre* prochain & d'une différence propre. Le *genre* est un des cinq universaux.

On dérive le mot de *genre* des cas obliques du nom Latin *genus*, *generis*, qui vient du Grec γένος: tous ces mots signifient la même chose.

On dit particuliérement le *genre* humain, pour signifier tous les hommes, quoiqu'il n'y ait sous lui que des individus, & point d'espèces différentes. Pourquoi voulez-vous que l'on souffre cette autorité importune que vous vous donnez de censurer tout le *genre* humain? BELL. Une troupe de jeunes gens fort étourdis, grossiers, brutaux, pleins d'une vanité ridicule, toujours prêts à tirer l'épée mal-à-propos, toujours prêts à médire du *genre humain*. Mlle L'HÉRITIER. Le *genre humain* sort peu à peu de l'ignorance, l'expérience l'instruit, & les arts sont inventés ou perfectionnés. BOSSUET. Une Ode sur le Jugement dernier dit,

A cette voix menaçante
La mort même obéissante,
Ouvre son avare sein;
Et je vois par tout le monde
D'une poussière féconde
Renaître le genre *humain*. NOUV. CH. DE VERS.

Je veux qu'on me distingue, & pour le trancher net,
L'ami du genre humain *n'est point du tout mon fait.* MOL.

Le genre humain *sans Médecin*
Vivra plus longtemps & plus sain. REC. DE VERS.

GENRE, signifie aussi, Sorte, maniere; tout ce qui est d'une nature particuliere. Chaque chose est bonne en son *genre*. Le célibat est le *genre* de vie le plus tranquille. Ce qui nous détermine à embrasser un *genre* de vie plutôt

plutôt qu'un autre, est d'ordinaire si peu de chose, que nous en devrions avoir honte. Nic.

En ce sens, il sert à faire des divisions capitales dans les sciences. On divise la Musique en trois *genres*, la Diatonique, la Chromatique & l'Enharmonique.

On divise la Rhétorique en *genre* délibératif, *genre* démonstratif, & *genre* judiciaire; & pareillement le style, en *genre* sublime, *genre* médiocre & *genre* simple. Les pensées basses doivent être tout-à-fait bannies du *genre* grave & austère, Bouh. Le *genre* galant a ses licences aussi bien que le *genre* poëtique. Id.

L'Algébre se divise en deux *genres*, la Logistique & la Spécieuse.

En termes de Grammaire, on appelle *Genre*, la division, ou la distinction, selon les différens séxes. On a jugé à propos, pour rendre le discours moins confus, & aussi pour l'embellir par la variété des terminaisons, d'inventer dans les adjectifs une diversité, selon les substantifs ausquels on les appliqueroit. D'où il est arrivé que par rapport aux hommes & aux femmes, l'on a distingué tous les noms substantifs en *masculins* & en *féminins*. Mais parce qu'il y a une infinité de mots qui ne se peuvent rapporter ni à l'un, ni à l'autre séxe, on leur a assigné un *genre*, plutôt par caprice que par raison. C'est ce qui fait que le *genre* d'un même mot varie, ou change quelquefois: ensorte qu'étant mis par les uns en un *genre*, & par les autres en un autre, il demeure douteux. Du reste, ces institutions ne se sont point faites de propos délibéré, & par des Maîtres de l'art, comme on semble l'insinuer ici. Cela s'est introduit par l'usage. L'on a mis d'abord de la différence entre les noms des animaux, quand ils se disent d'un mâle, & quand ils se disent d'une femelle. Ensuite on l'a étendu aux autres choses. La Grammaire ne fait que remarquer & suivre ce que l'usage a établi. Les langues orientales négligent souvent les *genres*. La langue Persanne n'en a point du tout. Voyez Louis de Dieu, *Rudimenta Persic. L. III. C.* I. Cela est d'une grande commodité; car la distinction des *genres* est très-inutile.

La langue Françoise a si peu de régles constantes pour déterminer les *genres*, qu'on ne peut les apprendre que par l'usage. Ils ne se peuvent connoitre par la nature ou les qualités des choses, ni même par la terminaison des mots, il y en a très-peu qui soient affectés à un *genre* particulier; il n'y a que l'article qui soit une marque sure pour connoitre le *genre*; *le* est l'article du masculin, *la* est l'article du féminin; car la langue Françoise n'a que deux *genres*, par rapport aux deux séxes. Les Auteurs des Grammaires Françoises ont parlé des *genres* des mots de la langue Françoise, il faut s'en tenir à ce qu'en ont dit ceux qui ont écrit les derniers, & aux derniers Dictionnaires, parce qu'ils représentent l'usage présent. Richelet a fait un traité des *genres* François, il a été imprimé à Paris en 1695. Cet ouvrage contient des remarques & des exemples fort utiles.

Les langues Orientales, & les langues vulgaires de l'Occident, n'ont aussi que deux *genres*; le *genre* masculin, le *genre* féminin. Il y a aussi le *genre* neutre en Latin, & en Grec, le *genre* commun, & le *genre* douteux. Il y a aussi des mots *épicènes*, *epicænum*, *vel promiscuum*, qui sous un seul *genre* & une seule terminaison, comprennent les deux espèces.

On dit proverbialement d'un homme fort caché, & qui vit en particulier, qu'on ne sait de quel *genre* il est, s'il est mâle, ou femelle, s'il est chair, ou poisson, *Utrum sit albus an ater homo.*

Genre, signifie aussi quelquefois, Profession. Cet Horloger est fort habile en son *genre*; c'est-à-dire, au métier dont il se mêle. Vous êtes le premier homme du monde en ce *genre*. Boil.

Genre nerveux, expression qui est fort en usage dans la Médecine, pour signifier les nerfs. Le tabac contient une grande quantité de sel âcre & caustique, propre à causer dans le *genre nerveux* des irritations, &c. Lémery. Le vinaigre pris en trop grande quantité, incommode le *genre nerveux*, &c. Id. Ce qui a fait dire à quelques-uns que l'usage de la biére étoit pernicieux aux reins & au *genre nerveux*. Id.

Genre de plante, en termes de Botanique, est l'amas de plusieurs plantes qui ont un caractére commun établi sur la structure de certaines parties, qui distingue essentiellement ces plantes de toutes les autres.

Genre du premier ordre, est le nom qu'on donne aux *genres* dans l'établissement desquels on n'a égard qu'à la structure de la fleur & du fruit. Cette structure doit être la même dans toutes les espèces du même *genre*. L'aconit, la renoncule, le rosier, la mandragore, &c. sont des *genres* du premier ordre.

Genre du second ordre, est le nom qu'on donne aux *genres* dans l'établissement desquels on fait entrer, outre la fleur & le fruit, quelque chose de plus particulier, de quelque nature que cette chose puisse être. Le lis, la fritillaire, la râve, le safran, &c. sont des *genres* du second ordre, &c. Voyez la division établie par M. de Tournefort.

Genre commun. Terme de Philosophie hermétique, qui signifie *sel marin*.

GENSUI, s. m. Nom propre d'une rivière, que quelques autres nomment Chalib, & d'autres Cobacqueri *Gensius Fluvius*, anciennement *Melas*. Grande rivière de la Natolie, en Asie. Elle a sa source dans la Natolie propre, où elle baigne Angouri, ensuite elle traverse la grande Caramanie, & l'Aladulie, & elle se décharge dans l'Euphrate à quelques lieues au-dessus de Malatiag, ou selon d'autres Cartes à quelques lieues au-dessous de cette ville.

GENT, s. f. *Gens*, *natio*, *genus*. Ce mot, signifiant Nation, ne s'emploie plus, même en Poësie, ainsi que l'ont employé Malherbe & du Perron. Celui-là en parlant des Turcs, a dit:

O! combien aura de veuves
La gent *qui porte le turban ?*

Et celui-ci en faisant parler Junon irritée contre les Troyens, a dit:

Contre une seule gent, *le rebut de la terre*,
Je fais depuis tant d'ans incessament la guerre.

On a dit autrefois, la *gent* Mahon, pour la secte Mahometane. Rom. de Guar. le Loh.

Seigneur, dit-il, demain nous combattrons,
El non Jesu qui soffri passion,
Qui nos prêt force contre la gent *Mahon.*

Segrais s'en est aussi servi dans ce vers:

De cette gent *farouche adoucira les mœurs.*

La *gent* dévote, pour dire, les gens de bien. Autrefois on se servoit de ce mot en prose. Antoine de la Salle, Sécretaire du Duc d'Anjou, parle ainsi dans sa Chronique de Petit-Jean de Saintré qu'il écrivoit en 1459. Il fut jadis un Seigneur qui tout housé & éperonné à toute sa *gent* va en une Abbaye pour avoir Messe. Villehardouin & nos autres Auteurs anciens emploient partout ce mot pour ceux de *nation*, *peuple*, *troupes*, *monde*, quand nous le prenons pour *personnes*, & dans le sens que nous le disons maintenant au plurier. Et parti par nuit de Constantinople à grant partie de sa *gent*. Villehard. Nous dirions avec une grande partie de ses *gens*. Trosqua vint Chevalier de la meillor *gent* que il avoit. Id. Là ot si grant assemblée de *gent*. Idem.

Les Poëtes se servent encore de ce mot au singulier; mais il faut remarquer que ces Poëtes ne doivent point être imités aujourd'hui, & que ce mot de *gent* ne peut plus être d'usage que dans le burlesque. C'est ainsi que Scaron appelle plaisamment les pages, la *gent* à gregues retroussées; & que la Fontaine a dit, en parlant des souris, La *gent* trotte menu, la *gent* putaniere. Et M. Boivin dans sa Batracomyomachie,

Seigneurs, quoiqu'aujourd'hui perdant un fils unique,
Je sois seul outragé par la gent *aquatique;*
Mon malheur toutefois est celui de l'Etat. N. ch. de vers.

Il faut remarquer encore sur ce mot de *gent*, qu'il n'a de pluriel en cette signification, que dans cette phrase : Le droit des *gens*, *Jus gentium*. C'est violer le droit des *gens*, que de maltraiter les Ambassadeurs. Au lieu qu'il n'a point de singulier dans les autres significations qui suivent.

Ce mot *gens* vient du Nom Latin *gens*, *gentis* ; nation, qui se trouve dans la basse Latinité pour personne, homme. Voyez la vie de Sainte Colete dans les *Acta Sanct. Mart. T. I. p. 547. F. dans les Notes*.

Gens, se dit des assemblées de plusieurs personnes qui font un corps. *Viri, homines*. Les *gens* tenans la Cour de Parlement. Les *gens* tenans les Requêtes du Palais. Les *gens* du parti Espagnol ont attaqué ceux de France. Les *gens* d'Église doivent tenir un Synode. Les *gens* de guerre s'assemblent sur la frontière.

On appelle les *gens* du Roi, ou le Parquet, les Avocats & Procureurs Généraux dans les Cours Souveraines, ou simplement les Avocats, ou Procureurs du Roi dans les siéges inférieurs. C'est à Messieurs *les gens du Roi* à representer à la Cour les intérêts du public. Le Mait.

Gens, signifie quelquefois, Beaucoup, un nombre indéterminé de personnes. J'ai trouvé mille *gens* qui m'ont fait les mêmes offres que vous. Ce Meitre de camp se moque des *gens* de se mettre à tous les jours ainsi que de pauvres Aventuriers. De Bussi. Le mot de *gens* ne se dit point d'un nombre précis & déterminé de personnes. On dit bien beaucoup de *gens*, mais on ne dit pas dix *gens*, vingt *gens* on dit cependant mille *gens* font cela, mille *gens* croient cela, mais le mot de *mille* ne se prend point dans ces phrases pour un nombre déterminé : M. d'Ablancourt a dit : Il prit avec lui *dix* jeunes *gens* de sa faction ; peut-être que l'adjectif *jeunes* qui est entre l'un & l'autre, fait que cette façon de parler n'est pas mauvaise.

Le mot de *gens* est quelquefois joint dans la même phrase à deux adjectifs ou participes dont l'un est masculin & l'autre est féminin. Ce sont les meilleures *gens* que j'aye jamais vues. De certaines *gens* qui sont bien sots : mais si l'adjectif *tout* est joint avec celui de *gens*, on donne toujours à ce dernier le genre masculin. Tous ces *gens*-là sont-ils savans, sont-ils venus?

Gens, signifie aussi, une certaine division de personnes distinguées selon leur profession, & leurs bonnes ou mauvaises qualités ; & en ce sens il est tantôt masculin & tantôt féminin, selon les régles qu'en donne Vaugelas. Il est féminin si l'adjectif précéde, & masculin si l'adjectif suit : de *sottes gens* : des *gens* bien résolus. Il n'y a qu'une exception pour l'adjectif tout, lequel garde le masculin, quoiqu'il soit devant. *Tous* les honnêtes *gens*. Vaug. Encore y a-t-il des occasions où *tout* devient féminin, comme dans cette phrase : *Toutes* les petites *gens* ne sont pas capables de ces maximes. Il est impossible de marquer ici toutes les diverses & bizarres construction de ce mot : ainsi tout ce qu'il y a à faire là-dessus, c'est de consulter l'oreille, & les hommes habiles dans la Langue.

Des *gens* de robe. Des *gens* d'épée. *Gens* de main. *Gens* de service. *Gens* de pied, *Gens* de cheval. Tous les *gens* de bien, les honnêtes-*gens* se distinguent aisément des méchantes *gens*. Des *gens* sans aveu, sont *gens* qui n'ont ni domicile, ni emploi, & qui ne sont avoués de personne. Quand les *gens* sans aveu sont trouvés coupables de quelques crimes, on les juge en dernier ressort. Des petites *gens* sont les artisans, le bas peuple, ce qui est au dessous des bourgeois. *Plebs*, *infima sortis homines*. *Gens* de pote, ou poste, ou poeste, en termes de Coutumes, signifie *gens* non nobles, qui sont sous la puissance, & en la sujétion d'un Seigneur, à cause de leurs ténemens roturiers : dans quelques actes ceux de cette condition sont appellés *homo potestatis non nobilis*.

☞ GENS d'affaires, s. m. pl. On nomme ainsi ceux qui sont intéressés dans les affaires du Roi, qui sont dans les Fermes de S. M. & qui ont le maniment des Deniers royaux.

Gens de main-morte, sont des *gens de condition servile*, tels qu'il y en a encore plusieurs familles en Bourgogne. On les appelle aussi dans quelques Coutumes *gens de corps*, *gens de pote*, ou *gens de poste*, qui tiennent des héritages cottiers, ou en main ferme, qui sont roturiers & opposés aux nobles. On appelle aussi *gens de main-morte*, les Monastères, Sociétés & Communautés qui ne meurent jamais, qui se renouvellent toujours.

Gens d'honneur, sont les honnêtes *gens* qui ont de l'honneur, de la probité, qui sont incapables de faire une mauvaise action, une action indigne d'un honnête homme. Les *gens* d'eau ne valent rien, cela se dit de ceux qui ne boivent point de vin, ou qui en boivent très-peu. Et dans quel pays cela ce dit-il ?

On appelle, *Bonnes gens*, les personnes sans malice, sans pouvoir, sans capacité, qui n'ont ni la volonté, ni la force de faire du mal, & sur-tout quand ils sont fort âgés.

Bonnes gens, se dit par amitié, par compassion. Ces *bonnes gens*, ces pauvres *bonnes gens* sont bien à plaindre. Mes *bonnes gens*, écoutez un peu. *Pueri*. En Berri *bonnes gens* est devenu une espèce d'interjection de commisération que le bas peuple fourre par tout. *Heu ! Me miserum !*

☞ Bonnes Gens, en plusieurs Provinces des environs de la Loire, est une espèce d'interjection de pitié & de commisération. *Eheu, heu miserum !* Quand on dit à quelqu'un, Un tel a tout perdu, il est réduit à la mendicité ; il répond, *Bonnes gens !*

Regnier a dit, Je me connois en *gens* ; pour dire, Je sais discerner le mérite des personnes. *Gens* d'Église, sont tous les Ecclésiastiques, tous les clercs, de quelque rang qu'ils soient. Le Duc de Lorraine Charles IV. ne voulant pas qu'un Cardinal qu'il faisoit passer devant lui en prît avantage, fit passer un Aumônier devant le Cardinal même, en disant, Je ne passe jamais devant les *gens* d'Église. Bons mots. *Gens* à bréviaire, signifie la même chose, mais cette expression n'est que du style familier. O l'effroyable ! ô l'épouvantable journée ! Nous n'en vimes jamais de pareille. Pour nous autres *gens* à breviaire, ce n'est pas merveilles ; mais les marins, les pilotes tiennent le même discours. Voyage de Siam. Il y a d'autres expressions semblables qu'on emploie dans la conversation dans les lettres, mais elles ne doivent point sortir du style familier. *Gens* de mer, sont ceux qui fréquentent la mer, qui vont sur mer ; il y a dans les Ordonnances de 1681. un titre Des *gens* & des bâtimens de mer. *Gens* de l'équipage, sont ceux qui composent l'équipage d'un vaisseau. *Gens* du monde, se dit des Séculiers qui vivent dans le monde, en les opposant aux Religieux, en les distinguant des Religieux. Cette inutilité, qui passeroit pour peu de chose dans la vie des *gens* du monde, est considérable dans celle d'un Religieux. Ab. de la Tr. *Gens* du commun, se dit de personnes qui ne sont pas de qualité. Il avoit un certain air qu'on ne connoit point parmi les *gens* du commun. La Comt. de M. Molière a dit en parlant de vers ;

J'en pourrois, par malheur, faire d'aussi méchans,
Mais je me garderois de les montrer aux gens ;

pour dire, à tout le monde.

Gens de Lettres, sont ceux qui s'appliquent à l'étude, aux sciences, qui se font une occupation de l'étude. *Litterati*. *Gens d'affaires*, tous ceux qui sont dans les Fermes du Roi, ou dans le recouvrement des deniers Royaux. On appelle *gens de Cour*, ceux qui hantent la Cour du Prince : *gens de ville*, les bourgeois : *gens de village*, les païsans. On dit en pratique, qu'une estimation sera faite par experts & *gens* à ce connoissans.

Gens des ordonnances. C'est une espece de milice, ou *Gens* d'armes ou de guerre, établis par Charles, qui en fut le premier introducteur, dit Pasquier ; c'est la même chose que Compagnie d'Ordonnances, dont nous avons parlé au mot COMPAGNIE. Pasquier dit qu'il furent appellés *Gens d'ordonnances*, mais non pas d'abord. Voyez COMPAGNIES D'ORDONNANCE, & *les Rech.* de Pasquier, *L. II. C. 16.*

Gens, signifie encore, Tous ceux du même parti. A la bataille de Raab nos *gens* défirent les Turcs.

Gens, signifie aussi, les domestiques d'un même maître. Où sont mes *gens* ? Il m'en coute tant pour la nourriture de mes *gens*.

Elle est à bien prier exacte au dernier point ;
Mais elle bat ses gens, *& ne les paye point.* Mol.

En ce sens, on appelle *gens de livrée*, les pages, laquais, cochers, portiers, &c. qui portent les couleurs du maitre.

Gens, se dit aussi des personnes d'une même société, qui se doivent trouver en un même lieu. Faites servir la table, tous nos *gens* sont arrivés.

On dit proverbialement, Il y a *gens* & *gens* ; pour dire, que les personnes sont bien différentes. On dit en parlant d'un homme habile, que fines *gens* se mêlent de ses affaires. Vous vous moquez des *gens*. C'est se moquer des *gens* ; pour dire, faire des propositions déraisonnables. Vous nous prenez pour des *gens* de delà l'eau ; pour dire, pour des *gens* qui ne savent ni nouvelles, ni affaires. A *gens* de village trompettes de bois ; pour dire, qu'il faut que chacun ait des meubles proportionnés à sa condition. Il n'y a ni bêtes, ni *gens* ; pour dire, qu'un lieu est désert. On dit aussi par défi & ironiquement, en parlant à plusieurs personnes ensemble, Vous êtes de belles *gens* ; pour dire, je ne vous crains guère. On dit aussi, Voilà de mes *gens* ; pour dire, de ceux dont j'ai entendu parler, quand j'ai fait quelque raillerie ou critique, de ces *gens*, dont je ne veux point, que je ne puis souffrir. On appelle des *gens* de sac & de corde, des scélérats qui méritent les châtimens de la Justice, parce que les genres de supplice les plus communs étoient autrefois la corde pour attacher les criminels à la potence, ou le sac dans lequel on les renfermoit quand on les jettoit à la rivière. On doit honorer les *gens* de bien & supporter les fols.

GENT, Gente, adj. Vieux mot, qui signifioit autrefois *gentil*. *Elegans, festivus, decorus*.

Lors ce dit la fille au corps gent, Salel.

Gente *de corps & de façon*. Mar.

Il gâta tout, & prit tout au rebours
Du gent *amour la belle trame.* Parn. Nou.

Gente *Épigramme, & plaisante Satyre.* R.
Mais au milieu de ses gentes *ouailles*. Id.

GENTE, s. f. *Canthus apsis*. Terme de Charron. Voyez JANTE.

Gente, est aussi une sorte d'oies petite & blanche.

GENTIANE, s. f. *Gentiana*. Plante médecinale que l'on trouve sur les montagnes. Il y a plusieurs espèces de *gentiane*, la plus employée se nomme grande *gentiane*, *gentiana major lutea*, *C. B. Pin.* Ses racines sont longues, charnues, jaunâtres, un peu branchues & fort amères. Elles poussent des feuilles de la figure de celles du plantin & de l'ellébore, mais bien plus grandes, lissées, & d'un verd qui tire sur le jaune. La tige qui sort du milieu de ces feuilles est haute de trois à quatre pieds, grosse comme le doigt, creuse & entrecoupée de nœuds d'espace en espace, d'où sortent des feuilles pareilles à celles du bas de la plante, plus petites, à proportion qu'elles approchent du haut de la tige, opposées deux à deux par paire, de manière que la paire supérieure croise l'inférieure. Ses fleurs naissent dans le milieu des aisselles des feuilles par tas au nombre de huit ou de dix, & forment une espèce d'anneau autour de la tige. Elles sont jaunes, d'une seule pièce, fort évasées, & découpées jusqu'à leur centre en cinq ou six quartiers longs & étroits. L'extrémité de la tige est terminée par un bouquet de ses fleurs. Le pistile qui s'élève de leur centre est long au moins d'un pouce, d'un jaune verdâtre, divisé en deux loges qui renferment des semences aplaties, bordées d'un feuillet membraneux, & sont semblables en quelque manière à celles du giroflier. La racine de la grande *gentiane* entre dans la thériaque & dans plusieurs compositions aléxipharmaques. Elle est fébribuge, & employée dans les maladies de l'estomac. Extérieurement elle sert pour les blessures. Ses autres espèces ne sont guère d'usage. Il y en a une qu'on appelle *cruciata*.

Le premier usage de la *gentiane* est rapporté par plusieurs Auteurs à *Gentius* Roi d'Illyrie, d'où elle a pris son nom de *gentiana*.

GENTIEU & GENTIOU, adj. Vieux mot, qui s'est dit pour gentil, noble. De Beaumanoir dit *gentieu* fame, nous dirions aujourd'hui Demoiselle. Héritages *gentioux* sont des Maisons Nobles. Ce dernier mot de *gentioux* ne se trouve que dans les Coutumes & autres semblables monumens concernans les Provinces de France qui sont du côté des Pyrenées. *Nobilis*.

☞ GENTIFEMME, s. f. Femme d'extraction noble. Ce mot est vieux. Dict. de l'Ac.

GENTIL, s. m. Payen, qui adore les Idoles. *Gentilis, ethnicus*. C'est ainsi que les Juifs appelloient tous ceux qui n'étoient pas de leur Religion. Il ne faut pas craindre les signes du ciel que craignent les *Gentils*, dit Jésus-Christ en Saint Matthieu. Le Docteur des *Gentils*, Le Maître des *Gentils*, l'Apôtre des *Gentils*, c'est S. Paul, qui dit lui-même, *Rom.* XI. 14. Je vous le dis à vous, *Gentils* ; tant que je serai l'Apôtre des *Gentils*, je travaillerai à rendre illustre mon ministère. Nos Prédicateurs usent souvent de ces périphrases, au lieu de dire S. Paul. La vocation des *gentils* à la foi a été prédite dans l'ancien Testament, comme elle s'est accomplie dans le nouveau. Voyez *Ps.* II. 8. XIX. 48. *If.* II. 2. LXVI. 18. *Joel*, II. 29. *Matth.* VIII. 11. XII. 17. *Act.* II. 40. XIII. 47, 48. XXVIII. 8. *Rom.* I. 5. III. 29. XI. 12. 13. 25. *Ephes.* II. 11. *Apoc.* XI. 2. XXII.

Dans le Droit & dans l'Histoire Romaine, le nom de *Gentil*, *Gentilis*, signifie quelquefois ceux que les Romains appelloient *Barbares*, soit qu'ils fussent leurs alliés, soit qu'ils ne le fussent pas. Dans le Code Théodosien il y a un titre des noces des *Gentils*, *De nuptiis Gentilium*. Dans Ammien, dans Ausone, & dans la Notice de l'Empire, il est parlé des *Gentils* dans le sens qui vient d'être expliqué.

Ce mot est fait du Latin *gentes*, qui signifie les *nations*. Les Romains ont aussi appellé *Gentils*, les étrangers qui n'étoient pas sujets à l'empire, comme on voit dans le Code Théodosien, au T. *de nuptiis Gentilium*, où *Gentiles* est opposé à *Provincialibus*, c'est-à-dire, aux habitans des Provinces de l'Empire. Voyez Loyseau. Ce mot ne s'est introduit dans le Latin & le Grec, où il est aussi en usage, que depuis l'établissement du Christianisme, & il est pris de l'Écriture. Les Hébreux appelloient גוים, *Gentes* Nations, tous les autres peuples de la terre, tout ce qui n'étoit pas Israëlite, ou Hébreu. Il y en a qui disent que les *Gentils* ont été appellés de ce nom par opposition aux Juifs & aux Chrétiens, qui ont une loi positive qu'ils suivent dans leur religion, au lieu que les *Gentils* n'ont que la loi naturelle, & celle qu'ils s'imposent librement à eux-mêmes. *Gentiles, quia sunt ut geniti fuerunt*.

GENTIL, ille, adj. L'*l* de ce mot ne se prononce au masculin que lorsqu'il suit une voyelle, & alors elle se mouille. Et au féminin les deux *ll* se prononcent comme dans le mot de *fille*. Il signifie, Beau, joli, mignon. *Lepidus, venustus, elegans*. Il se dit non-seulement des personnes, mais aussi des animaux & des choses, & n'est en usage que dans le style bas, familier & burlesque ; car dans le style sérieux on dit *joli*. Voilà un *gentil* enfant. *Gentil* cheval. Maison *gentille*. Un *gentil* ouvrage.

Gentil, se dit aussi de ce qu'on veut louer, mais non dans l'excès. C'est un *gentil* esprit, un fort *gentil* Cavalier. Cette Comédie est fort *gentille* ; & en ce cas il est opposé à *grand*, à *excellent*, à *parfait*. Nos anciens Auteurs se servent souvent de ce mot. Tout est *gentil* parmi eux. Le *gentil* rossignol, &c. mais l'on n'en use plus dans les livres, & il est renfermé dans la conversation. Une femme dira, en parlant d'elle-même, Je ne suis ni jeune, ni *gentille*. Bouh.

Le nom de *gentil* a été donné autrefois à la Noblesse par préférence : il n'est guéres de terme plus usité chez nos Romanciers que celui de *gentil* Chevalier. Dans le Roman de Guarin le Lohérancs ; qui est le plus ancien des Romans que nous ayons, on trouve *gentil* Damoiseau.

La veissiés maint Damoisel gentil.

C'est

C'est de là qu'est venu le terme de *Gentilhomme*, pour signifier un homme noble d'extraction.

On dit ordinairement d'une chose grande, excellente, que cela passe le *gentil*, comme on dit, Cela passe le joli.

Gentil, se prend quelquefois en mauvaise part avec certains mots, comme, Vous êtes un *gentil* compagnon. Vous jouez un *gentil* personnage ; pour dire, Vous faites un vilain métier.

Vraiment, vous me traitiez de gentille *mignone.*
Moliere.

Faucon *gentil*. Voyez FAUCON.

☞ Gentil, s. m. Sorte de chien qu'on nomme autrement Allant.

☞ GENTILDONNES, s. f. plur. Nom de Religieuses à Venise. *Nobiles Moniales*. Il y a à Venise trois Monasteres de l'Ordre de S. Benoit, composés de filles de Sénateurs, & des premieres Maisons de Venise. On les appelle *Gentildonnes*, (Dames Nobles) & on leur donne le titre d'Illustrissimes. Saint Zacharie qui est le premier de ces Monasteres, fut fondé par Ange & Justinien Participace, Ducs de Venise, l'an 819. Ils y mirent le corps de S. Zacharie, pere de S. Jean-Baptiste, qui leur avoit été envoyé de Constantinople par l'Empereur Léon V. dit l'Arménien. P. Hélyot, *T. VI. C.* 40.

☞ GENTILE, s. m. Terme Latin, & que l'usage a francisé, pour exprimer le nom qu'on donne aux peuples par rapport aux pays ou aux villes dont ils sont habitans. Le *gentile* d'un seul homme peut être de trois manieres & de trois sortes de dénominations. Le *gentile*, par exemple, du Peintre Jean Rotenamer est Allemand, Bavarois & Munichien. Allemand signifie qu'il est d'Allemagne ; Bavarois, qu'il est de la Province ou du Cercle de Baviere, & Munichien, qu'il est de Munich. Beauval Basnage dit que le Dictionnaire d'Étienne Byzance enseigne le *gentile* des habitans des villes & des pays dont il parle. Il se plaint de ce que c'est une richesse qui manque à notre langue ; ce qui nous oblige souvent à nous servir de circonlocutions, parce que nous n'avons point de dénomination tirée du nom de plusieurs villes. On seroit bien embarrassé, dit-il, de trouver le *gentile* des habitans d'Amiens, de S. Omer, d'Arras, & d'une infinité d'autres J'ajouterai deux choses à son observation : la premiere, qu'il y a plusieurs pays & villes qui ont leur *gentile* ; mais que tout le monde ne connoît pas. Tels sont les habitans du Berry, de Salé, & de Candie, qui s'appellent Berruyers, Saltains, & Candiots ; & la seconde, qu'on peut trouver dans un Auteur le *gentile* de certains peuples, sans pouvoir les deviner, comme *Guespins* & *Hennuyers* ; tout le monde ne fait pas que l'on entend par-là les habitans d'Orléans & du Haynaut. Voyez Ethnique.

GENTILE. Le marbre appellé *Gentile* est blanc, beau & précieux, & celui qui étoit ordinairement employé à faire les statues & les bas reliefs. Une autre espèce est nommée Marbre de sel, *salinum* ; parce qu'il est d'un plus gros grain & plus grossier, qui ressemble au sel, & qu'étant cassé il devient le plus souvent friable, ou se réduit aisément en poudre, & il est moins dur. Ficoroni, *Mém. de Trév.* 1712. *p.*2064.

GENTILHOMME, s. m. La lettre *l* se prononce & se mouille en ce mot, quand il est au singulier ; mais quand il est au pluriel, & que par conséquent on y ajoute une *s*, (*Gentilshommes*) l'*l* ne se prononce point, mais seulement l'*s* : ainsi on prononce comme si on écrivoit *Gentiz-omes*. Un *Gentilhomme* est un homme noble d'extraction, qui ne doit point sa Noblesse ni à sa Charge, ni aux Lettres du Prince. *Nobilis, scutifer, patricius*. Un vrai *Gentilhomme* ne doit point manquer de parole, ne doit faire que des actions d'honneur. Il est pauvre, mais il est bien *Gentilhomme*. Un *Gentilhomme* a le privilége de n'être jugé au criminel en premiere instance que par des Juges Royaux ; & en cas d'appel, que par le Parlement les Chambres assemblées. Par la derniere Ordonnance de la Marine, un *Gentilhomme* peut faire toute sorte de trafic sur mer, pourvu qu'il ne vende point en détail.

Car être Gentilhomme, *& porter la besace,*
Il n'est rien de si malheureux. Le Roubin.

Ce mot de *Gentilhomme* vient de *gentilis homo*, qui se disoit chez les Romains d'une race de gens nobles de même nom, nés de parens libres, & dont les Ancêtres n'avoient point été esclaves, ni repris de Justice. Quelques-uns disent qu'il vient de *Gentil*, ou Payen, à cause que les anciens François, qui conquirent la Gaule, qui étoit déja Chrétienne, furent appellés *Gentils* par les originaires, parce qu'ils étoient encore Payens. Voyez Ménage & Loyseau. Quelques-uns disent, que sur le déclin de l'Empire, comme témoigne Ammien Marcellin, il y eut deux braves Compagnies de guerre, l'une appellée *Gentilium*, & l'autre *Scutariorum*, & que de-là sont venus les noms de *Gentilhomme* & d'Ecuyer. Il vient peut-être aussi de *Gentil*, parce qu'une *gentille* action signifioit une action noble & glorieuse. Bouh. Pasquier croit que ces noms de *Gentils* & d'*Ecuyers* nous sont restés de la milice Romaine ; parce que c'étoit aux *Gentils* & aux *Ecuyers*, comme aux plus braves soldats, à qui l'on distribuoit les principaux Bénéfices, & les meilleures portions des terres qu'on donnoit pour récompense aux gens de guerre. Les Gaulois, qui avoient vu durant l'Empire des Romains les Écuyers & *Gentils* entre les autres soldats, emporter sur les frontieres les plus belles pieces de terre, commencérent, comme il est à présumer, par une accoutumance tirée de ce qu'ils avoient vu observer entre les Romains, d'appeller *Gentilshommes* & Écuyers ceux qu'ils virent être pourvus par nos Rois de tels bénéfices. Pasq. *Rech. L. II. C.* 15.

On appelle *Gentilhomme* de nom & d'armes, celui qui porte le nom de quelque Province, Bourg, Château, Seigneurie, ou Fief noble qui ont des armes particulieres, quoiqu'il ne soit point Seigneur de ces terres, comme prouvent Jean Scohier, Géliot, & autres. Car tel est Seigneur d'une telle terre, qui n'a rien aux armes, lesquelles appartiennent à un autre qui n'a rien à la Seigneurie, vu que les armes ne se peuvent donner à une Terre ou Seigneurie que par concession du Prince. D'autres croient qu'un *Gentilhomme* de nom & d'armes, est celui qui porte un nom & des armes connues, quoiqu'il ne puisse pas justifier les seize quartiers par quelque défaut d'alliance, & cela n'empêche pas qu'il ne puisse être reçu Chevalier.

Premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, est un des premiers Officiers de la Cour. Il y en a quatre. Chacun sert une année. Il est maître de la Chambre durant son année. La charge de *premier Gentilhomme* ordinaire de la Chambre fut instituée par François I. à la place du Chambrier. C'est Louis XIII. qui en a augmenté le nombre à quatre. Il n'y en avoit que deux auparavant. Ils font toutes les fonctions du Grand Chambellan, en son absence. Ils donnent la chemise au Roi. Ils ordonnent de ses habits, & du deuil de sa maison, &c. Voyez encore l'article suivant.

Gentilhomme de la Chambre du Roi. Officier de la Maison de nos Rois, servant auprès de leur personne. *Nobilis Regis Cubicularius*. On dit simplement *Gentilhomme* de la Chambre. Les *Gentilshommes* de la Chambre ont succédé à l'office & aux fonctions du Grand Chambrier, supprimé par François I. en 1545. à sa place, ce Prince créa une charge de premier *Gentilhomme* de la Chambre. On en ajouta une seconde après lui, & Louis XIII. en créa deux autres. Ainsi, il y a présentement quatre premiers *Gentilshommes* de la Chambre, qui sont toujours des personnes du premier rang, & ordinairement des Ducs & Pairs. Ils servent alternativement par année. Le premier *Gentilhomme* en exercice reçoit les sermens de fidélité de tous les Officiers de la Chambre, leur donne les certificats de leurs services ; donne l'ordre aux Huissiers pour laisser entrer dans la chambre du Roi ceux qu'il faut. Il se trouve au lever & au coucher du Roi, & a droit de coucher dans sa chambre. C'est lui qui fait faire les premiers habits de deuil. Il a la surintendance de tous les divertissemens du Roi, mascarades, ballets, comédies, opéra, théatres, habits, ornemens qui en dépendent ;

&

& de toute la dépense, les menus plaisirs, & autres affaires de la Chambre. Il ordonne le deuil pour tous les Officiers à qui le Roi le donne. Le premier *Gentilhomme* pendant son année d'exercice a toujours au moins six Pages de la Chambre du Roi auprès de lui. Voyez l'État de France.

Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi. Officier qui sert auprès de la personne de nos Rois, & qu'on appelle communément *Gentilhomme ordinaire*, tout court; ou *Gentilhomme ordinaire de chez le Roi*, ou *ordinaire*, sans rien ajouter. Les *Gentilshommes* ordinaires de la Maison du Roi furent créés par Henri III. au nombre de quarante-cinq. Henri IV. les réduisit à vingt-quatre. La Reine, mere de Louis le Grand, en ajouta deux pendant sa Régence, en sorte qu'ils sont vingt-six. Les *Gentilshommes* de chez le Roi servent par semestre, treize à chaque semestre. Leur devoir est d'être toujours auprès de Sa Majesté pour exécuter ses ordres. Elle les emploie, soit à les porter dans le Royaume aux Parlemens, aux Cours Souveraines, aux Généraux d'Armées, soit à les envoyer faire des complimens tant hors du Royaume aux Princes étrangers, qu'au dedans aux Princes de sa Maison, ou autres, & aux Grands du Royaume. Le Roi s'en sert aussi pour faire porter aux Seigneurs les marques des dignités ou des charges auxquelles il les nomme. A l'armée, les *Gentilshommes ordinaires* sont Aides de Camp de Sa Majesté. Ils conduisent les prisonniers de guerre de conséquence dans les lieux où ils doivent être gardés, & ils demeurent quelquefois auprès d'eux, aussi-bien qu'auprès des Princes & Princesses, & autres personnes de distinction arrêtés par ordre du Roi, ou exilés. Aux funérailles des Enfans de France quatre *Gentilshommes* ordinaires portent les coins du poêle, & quatre le corps. Ils n'ont point de chef qui les commande, & ne prêtent point serment de fidélité. Ils ont bouche à Cour. Voyez l'État de la France.

Gentilhomme du Drapeau Colonel du Régiment des Gardes Françoises. En 1680. Le Roi Louis le Grand créa cet Office. Ils étoient quatre qui devoient accompagner le Roi par tout, & combattre pour sa défense. Ils portoient une pertuisanne dorée, & avoient un baudrier de buffle, bordé de deux galons d'argent fort larges. Ils ne subsistent plus.

☞ Gentilhomme d'Artillerie. Terme de Guerre. Les *Gentilshommes* d'Artillerie ont la charge de garder les piéces, & d'empêcher qu'elles ne soient gâtées. Ils hâtent les Canonniers pour faire tirer les coups, suivant la diligence requise. De la Fontaine. *Tormentorum bellicorum Custos*. On les appelle autrement Sous-commis. Il y en a un chaque canon. On les nomme *Gentilshommes* du premier, du second, du troisiéme genre, selon le genre du canon qu'ils gouvernent. Idem.

Gentilhomme au bec Corbin. Voyez BEC CORBIN, & CORBIN.

Gentilhomme servant, c'est celui qui porte les plats de la table du Roi, & qui le sert à table, ou les Princes seulement qui mangent avec le Roi. Ils servent l'épée au côté. Par la Déclaration de 1654 ils ont été réduits à trente-six. Ils servent par quartier. *Gentilhomme servant Panetier*, est celui qui fait l'office de Panetier.

On appelle *Gentilhomme à lievre*, un pauvre *Gentilhomme* qui vit à la campagne du gibier qu'il prend.

On appelle aussi *Gentilhomme*, une personne qui s'attache par honneur au service d'un Prince, ou d'un Grand Seigneur, qui n'a point d'emploi particulier, ni servile, quoiqu'il ne soit point noble. Chez les Grands Seigneurs, ceux qui font ces fonctions de *Gentilshommes* pour l'ordinaire, sont *Gentilshommes* par la naissance. Il a envoyé son *Gentilhomme* faire un compliment à ses parens.

On dit proverbialement, faire un troc de *Gentilhomme*; pour dire, Troquer but à but sans retirer d'argent. Il est *Gentilhomme* comme le Roi. On dit, c'est un *Gentilhomme* de Beauce, il est au lit quand on refait ses chausses; c'est-à-dire, un pauvre *Gentilhomme*. Maynard a dit de S. Amant, qui étoit fils d'un *Gentilhomme* Verrier,

Gentilhomme *de verre*,
Si vous tombez à terre,
Adieu vos qualités.

☞ La Croix, dans son article de la Poësie, & le Dictionnaire de Moreri.

☞ Lorsqu'un homme de néant prend de grands airs, & qu'on demande s'il est homme de qualité, on répond: C'est un *Gentilhomme* Bas-Breton, fils de Meunier.

☞ GENTILHOMMEAU, s. m. Petit Gentilhomme. Gentillâtre. C'est M. de Saint Alvar qui fait faire à Clarice toutes ces folies. Ces *Gentilshommeaux* de Province aiment les fêtes, & il me souvient d'avoir ouï dire à ce vieux roquentin, qu'il vouloit danser aux noces de sa fille. *Com. du Grondeur*.

GENTILHOMMERIE, s. f. Qualité de Gentilhomme. *Nobilitas* Il est du style bas & comique. Mettez un peu votre *Gentilhommerie* à part. Mol.

GENTILHOMMIÉRE, s. f. Petite maison de campagne où loge un Gentilhomme. C'est n'est pas une fort grande maison, mais c'est une fort jolie *Gentilhommiére*. Il est du style bas.

GENTILISME, s. m. La Religion des Payens. *Ethnicismus*. Prononcez l's. Ce mot est peu dans l'usage; on dit communément Paganisme.

GENTILITÉ, s. f. Le temps du Paganisme, & le lieu où il a été en vogue. *Gentilitas*. Les Dieux de la *Gentilité*. Il se dit principalement des personnes, & signifie les Gentils, toutes les nations Payennes. La conversion de la *Gentilité* étoit une œuvre réservée au Messie. Boss.

☞ GENTILLÂTRE, s. m. C'est ainsi qu'il faut écrire, & mouiller les *ll*. Petit Gentilhomme de noblesse douteuse qu'on méprise, & qui n'a ni bien, ni mérite. Je me suis trouvé à la campagne avec une société de *Gentillâtres*, qui faisoient profession de s'enivrer dans les repas qu'ils se donnoient les uns aux autres. Ch. de Rior. Votre bonne Amie fut visitée l'autre jour par un *Gentillâtre* campagnard. Mad. du Noyer.

GENTILLE, s. f. Nom d'une tulipe chez les Fleuristes. Elle est colombin changeant & chamois. Morin.

GENTILLEMENT, adv. Voyez GENTIMENT.

GENTILLESSE, s. f. Ce mot est du stye familier. Il signifie, ce qui est gentil, agréable, soit en beauté, soit en délicatesse, ce qui a de l'agrément. *Elegantia, urbanitas, lepos. Veneres, venustas*. Cette femme a beaucoup de *gentillesse*. Cette piéce est louable par la *gentillesse* de l'invention. Cet homme fait faire mille tours de cartes, mille *gentillesses*, pour réjouir une compagnie. Cléopatre rioit des bons mots & des *gentillesses* d'Antoine. Ch. de M. Toutes ces *gentillesses* que j'admire en votre lettre, sont des preuves de votre bon esprit, plutôt que de votre bonne volonté. Voit. Je vous donne des instructions séches, sans *gentillesse* & sans ornement. Bal. Elle leur donna des habits de Bergers d'une *gentillesse* infinie. Mlle de...

Peste! où prend mon esprit toutes ces gentillesses?
Mol.

☞ Gentillesse. *Gentillesse* s'entend quelquefois en mauvaise part, & signifie Friponnerie, filouterie, fausseté, & autres choses pareilles. Le Gascon qui trouva son Camarade aux fourches patibulaires, dit que c'étoit quelque coquin de Normand qui lui avoit fait faire quelque *gentillesse*. L'Auteur de la Critique des Mémoires du Comte de Grammont, parlant de la maniére infidéle dont on l'accuse de jouer, & des libéralités qu'il faisoit de l'argent qu'il gagnoit de cette maniére, demande s'il est permis de laisser glisser sa main dans le jeu, afin de répandre ensuite sur plusieurs personnes le fruit de ses *gentillesses*.

☞ Gentillesse, signifie aussi Agrément, jolies choses. Il se disoit en ce sens dès le temps de Marot.

Gentillesse, se dit aussi de plusieurs petits ouvrages travaillés mignonnement. Il a acheté mille petites *gentillesses* à la foire.

GENTILLESSE. Ce mot se dit quelquefois en riant, pour signifier de certaines choses libres & gaillardes. Il y a là de certaines *gentillesses* qui ne se peuvent dire en François. Bou.

GENTILLESSE, s'est dit autrefois pour Noblesse, état, qualité de Gentilhomme. *Nobilitas*. Etienne Goyon, Chevalier nommé par le Duc, Capitaine de la ville & chastel de Rennes, noble homs Jean Tournemine, & lui donnent leurs scellés au Duc, de les garder fidélement & le lui promettent en foi de *gentillesse* & ordre de chevalerie, le 10 Septembre 1392. Lob. *Hist. de Bret T. II. p.* 1631. La *Gentillesse* vient d'hoirie, & la noblesse vient aussi par le bénéfice du Prince. Ragueau

GENTILLY, s. m. Nom propre d'un village de l'Île de France, situé à une demi-lieue de Paris. Ce lieu est connu dans l'histoire par un Concile qu'on y célébra l'an 767 sous le régne de Pépin, qui y assista, de même que les Nonces du Pape, & les Ambassadeurs de Constantin Copronyme, Empereur d'Orient. Voyez l'Histoire des Iconoclastes par Maimbourg. Nos Rois de la premiere & seconde race avoient un Palais à *Gentilly*. François I. se qualifioit Seigneur de *Gentilly*, & premier Bourgeois de Gonesse. Masson.

GENTILLY, s. m. Terme de Fleuriste. Tulipe qui est rouge, flamete & blanc. Morin.

GENTIMENT, adv. D'une maniere gentille, adroite, agréable. *Venusté*, *eleganter*. Il est du style bas, & ne se dit guére que des choses qui s'acquiérent par art, par exercice. Il chante assez *gentiment*. Il peint, il écrit *gentiment*. Elle est *gentiment* coiffée. Il étoit habillé fort *gentiment*. Il s'est *gentiment* tiré de prison sans payer: pour dire, subtilement. Il boit, il mange *gentiment*; pour dire, beaucoup. On trouve *gentilement* dans Pomey, & dans quelques autres Dictionnaires & Écrivains, mais il ne se dit plus du tout.

☞ GÉNUFLECTEUR, s. m. Terme d'Histoire Ecclésiastique. Qui fléchit les genoux. *Genuflectens*. On donnoit ce nom dans l'ancienne Église à une classe de Catéchuménes, qu'on appelloit autrement Compétens, & qui, après avoir été suffisamment instruits, demandoient le Baptême, & étoient en état de le recevoir. On les appelloit *Génuflecteurs*, parce qu'ils se mettoient à genoux, quand on récitoit sur eux des priéres.

GÉNUFLEXION, s. f. Fléchissement de genoux. *Genuflexio*. Il ne se dit que de la révérence qui se fait par les Ministres de l'Autel dans les cérémonies de l'Église, particuliérement en passant devant le Saint Sacrement, quand il est exposé, & en mettant un genou en terre. Il faut faire une *génuflexion* toutes les fois qu'on passe par devant lui. Il fit plusieurs *génuflexions*.

Le P. Rosweyd Jés. dans son *Onomasticon* sur les vies des Peres, au mot *Génuflexion*, montre que la *Génuflexion* dans la priére est un usage très-ancien dans l'Église, & même dans l'Ancien Testament, que cet usage se gardoit toute l'année excepté le Dimanche, & pendant le temps qui est depuis Pâques jusqu'à la Pentecôte. Il rapporte les raisons de cette différence, tirée de S. Augstin, de S. Basile, d'Anastase de Nicée, de S Germain, &; montre par S. Justin que cette différence vient des Apôtres; qu'il semble néanmoins à Baronius qu'elle n'étoit point établie l'an 58 de J. C. à cause de ce qu'on lit de S. Paul dans les Actes, C. XX. mais que Lorin a montré qu'on n'en pouvoit rien conclure. Il finit en remarquant que les Saints avoient porté si loin l'exercice de la *Génuflexion*, que l'Auteur du *Pré spirituel* remarque, que quelques-uns en avoient usé le plancher à l'endroit où ils se mettoient à genou, & que S. Jérôme dit, que S. Jacques avoit par-là contracté une dureté aux genoux égale à celle des chameaux.

GENUNIEN, enne, s. m. Nom propre d'un peuple de la grande Bretagne. *Genunius*. Les *Genuniens* habitoient dans la partie septentrionale du pays de Galles, qu'on appelle le Nort-Walles.

GENZANO, s. m. Nom propre d'un ancien Bourg d'Italie. *Gentianum*, *Cynthianum*. Il est dans la Campagne de Rome, sur le lac de Nemi, entre la ville de Rome, & celle de Vélestri. Maty.

GENZANO, Lac. Voyez NEMI.

GEO.

GÉOCENTRIQUE, adj. m. & f. Terme d'Astronomie. Concentrique avec la terre. Qui a la terre pour centre, ou qui a le même centre que la terre. *Geocentricus, a*. Toutes les Orbites des Planètes ne sont pas *géocentriques*. La latitude *géocentrique* d'une Planète, est sa latitude vue de la terre; ou bien c'est l'inclinaison de la ligne qui passe par la planète & par la terre, son inclinaison, dis-je, au plan de l'écliptique, ou autrement, c'est l'angle que cette ligne fait avec une autre ligne tirée perpendiculairement au plan de l'écliptique. Harris. Le lieu *géocentrique* d'une planète, c'est le lieu où elle nous paroitroit en la considérant de la terre, si notre œil y étoit fixé. Id.

☞ GEODE, s. f. Γεώδης, *Geodes*. Pierre métallique qui est une espéce d'Aétite, quoique Dioscoride la regarde comme une espéce qui en est distinguée. Elle contient une terre, qui ordinairement est blanche, quelquefois d'un gris paillet & quelquefois jaune; elle ne différe de la Bélemnite que par la figure; car quelquefois cette derniére est oblongue, & figurée comme une fléche, au lieu que la *Géode* est ronde. La glébe qui y est adhérente, sent une odeur de violette. Cette pierre, à ce que dit Dioscoride, est astringente & dessicative; elle déterge les substances qui obscurcissent la vûe; & frottée sur les parties avec de l'eau, elle guérit les inflammations au sein & aux testicules. Dioscoride, *Lib. V. cap.* 169.

GÉODÉSIE, s. f. C'est la seconde partie de la Géométrie, qui sert à mesurer les surfaces, & ce que contiennent toutes sortes de figures planes. *Geodæsia*. Le peuple l'appelle *Arpentage*, quand il s'agit de mesurer des terres, des bois, ou autres héritages.

Ce mot est tiré du Grec γεωδαισία, de γῆ, *terra*, *terre*, & du verbe δαίω, *divido*, *je divise*, *je partage*.

☞ GÉODÉSIQUE, adj. Opérations *géodésiques*. *Hist. de l'Ac. des Sc.* 1742. *p.* 90.

GEOFFROI, ou GÉOFROI, s. m. Nom propre d'homme. Prononcez *Joffroy*. Il s'est fait de *Godefroy*, & c'est la même chose. *Godefridus*. S. Godefroy, que le Vulgaire nomme plus volontiers *Geoffroy*, naquit vers l'an 1066. au bourg de Molimourt dans le Soissonois. Il fut fait Évêque d'Amiens en 1104. après la démission volontaire ou la retraite de S. Gerwin: & mourut en 1115. Voyez Baillet au 8e. de Nov. *Geoffroy* est le nom de plusieurs Comtes d'Anjou; *Geoffroy* Martel, *Geoffroy* Férol, *Geoffroy* Plantegenêt. C'a été un nom fort commun en France, où il est devenu nom de plusieurs familles, *Geoffroy* Grisegonelle, Comte d'Anjou, fut Grand-Maitre de la maison de Hugues Capet, & mourut sous son régne en 988. Voyez encore GODEFROY.

GÉOGRAPHE, s. m. Celui qui enseigne ou qui posséde bien la Géographie, qui fait la description de la terre; Qui a écrit sur cela. *Geographus*. Les fameux Géographes mordernes ont été Gérard Mercator, Abraham Ortelius, Paul Mérula, Pierre Bertius, Guillaume Janson de Blaew, Philippe Cluvier, & M. Sanson, M. Duval & M. de l'Isle, en France.

GÉOGRAPHIE, s. f. Description du globe terrestre; science qui apprend la connoissance de la surface de la terre, & de la situation de ses Provinces, villes, rivieres, mers, &c. & à en faire la description. *Geographia*. Elle comprend aussi la connoissance des cercles de la sphère qui ont rapport avec la terre, des zones, climats, &c. Il y a une *Géographie Physique* pleine de recherches sur les effets du *déluge*. Elle est d'un Anglois nommé Wolvard.

Ce mot est Grec, il vient de γεωγραφία, qui est formé de γῆ, *terra*, *terre*, & de, γράφω, *describo*, *je décris*.

GÉOGRAPHIQUE, adj. m. & f. Qui appartient à la Géographie. *Geographicus*. Les cartes *géographiques* de Bertius; de Hondius, de Magin, de Messieurs Sanson, du Val, de l'Isle, &c. Les longitudes & latitudes sont des termes *géographiques*.

☞ Géographique, s. f. *Concha geographica*. Nom d'une espéce de coquillage marin, dont les traits ou lignes tra-

tracées dessus ressemblent à une carte de Géographie.

GEOLAGE, s. m. Prononcez *jolage*. Droit qu'on paye aux Géoliers pour l'entrée & la sortie des prisons, & pour les gîtes des prisonniers. *Merces carceraria, vectical, jus ostiarium carcerarii*. Il est défendu aux Géoliers de retenir les prisonniers pour leurs gîtes & *géolages*. Autrefois on a dit *géoliage*, *cathenaticium* en Latin du bas Empire, droit de celui à qui la garde des prisons est confiée.

GEOLE, s. f. Prononcez *jole*. Prison. *Carcer, ergastulum, custodia, geola*, & *gaola* dans la basse Latinité. Le Greffier de la *geole*. La *geole* s'afferme par le Seigneur. Cette nouvelle *geole* n'étoit guère moins fâcheuse que la première. Patru. On dit au palais, On a élargi ce prisonnier à la garde d'un Huissier pour y demeurer comme en vive *geole*; pour dire, comme s'il étoit prisonnier. Voyez sur *geole* & sur *Geolier* le Titre XV^e^. des Observations & Maximes sur les matières criminelles par Bruneau.

GEOLIER, ière, s. m. & f. Prononcez *jolier*, *jolière*. Celui qui garde les prisonniers dans les prisons, qui tient ou qui afferme la geole. *Carcerarius, ergastularius*. Un *Geolier* est responsable de tous les prisonniers qui s'évadent.

Ce mot viennent de *gabiola*, diminutif de *gabia*, suivant Ménage Nicod tient qu'il vient de *caveola*. Du Cange dit que dans la basse Latinité on dit *geola* & *gaola*.

Ce mot de *geole* vient de *gayola*, vieux mot, qui veut dire une cage. Les Picards appellent encore *gayolle*, une cage où on enferme des oiseaux. Dans la Coutume d'Arras on appelle encore la *gayolle* d'un moulin à vent, ce qu'on appelle ailleurs la *cage*: & le *Geolier* a été appellé *Gaularius* & *Cajularius*. Voyez GAIOLE. Scaliger dit que *Geolier* vient de *Janicularius*. En Picardie on appelle encore *geole* une cage, d'où sont venus les mots d'*enjoler* & *cajoler*, par une métaphore tirée des oiseaux. Borel & Ragueau disent qu'on appelloit autrefois un *Geolier*, *Chepier*, ou *Clerfellier*. Quelques Auteurs Latins l'ont appellé *Commentariensis*, parce qu'il tient registre ou mémoire de tous ceux qu'on met sous sa garde. Ce registre s'appelle proprement l'écrou, en Latin *commentarius*. Le mot *geole*, prison aussi bien que l'Alleman *ghioole*, vient du Celtique *geol*. P. Pezron.

GÉOMANCE, mieux Géomantie, s. f. Espèce de divination, qui se fait par le moyen de plusieurs petits points qu'on marque sur un papier au hazard, sans les compter: car alors on prétend sur ces diverses figures que le hasard fait trouver à l'extrémité des lignes, fonder un jugement de l'avenir, & décider de l'événement de toute question proposées. *Geomantia*. Polydore Virgile définit la *Géomantie* une divination qui se fait par le moyen des fentes, ou des crevasses qui se font à la terre. Il croit que les Mages des Perses en ont été les inventeurs. Voyez *De Invent. Rer. L. I. C.* 23. Il n'y a rien de plus vain que l'art de la *Géomantie*. Quelques-uns disent *Géomance*. Robert Flud, quoique d'ailleurs habile homme, s'est laissé infatuer de la *Géomance*, dont il fait un gros traité. Les Musulmans attribuent à Édris, c'est-à-dire, à Énoch, l'invention de la plume & de l'aiguille, de l'Astronomie & de l'Arithmétique, & encore plus particulièrement de la *Géomance*. D'Herb.

Ce mot vient du Grec γῆ, *terra*, & de μαντεία, *divinatio*, c'est-à-dire, *Divination par le moyen de la terre*; car aurefois on se servoit de petits cailloux, qu'on jettoit sur terre au hazard: au lieu qu'à présent on se sert de points.

GÉOMANTIEN, s. m. Celui qui fait la Géomantie ou qui en a écrit. *Géomantes*. La vanité ridicule des *Géomantiens*. Quelques-uns écrivent aussi *Géomantien* contre l'étymologie; mais il faut prononcer *Géomancien*.

Ce mot est aussi adject. Thême *géomancien*, est un thême tracé & formé suivant les faux & ridicules principes de la Géomance. *Géomanteus*, *Géomanticus*. Les figures *géomanciennes*.

GÉOMANTIQUE, adj Qui a rapport à la Géomantie. *Géomanticus*. Le Traducteur de Peucer dit vanité *géomantique* découverte & condamnée.

GÉOMÉTRAL, ale, adj. Épithète qu'on donne au plan d'un bâtiment, où des lignes en font voir la figure telle qu'elle paroît quand il est au raiz de chaussée. *Ichnographicus*, *géometralis*. Un plan *géométral* est celui dont les solides & les espaces sont de leur naturelle proportion. En perspective on doit mettre le plan *géométral* au-dessous de la ligne de terre.

GEOMÈTRE, s. m. Celui qui sait, ou qui pratique la Géométrie. *Geometra*, *geometres terræ mensor*. Entre tous les Philosophes, les *Géomètres* ont seuls cette avantage d'avoir banni de leur École & de leurs livres la contestation & la dispute: on ne peut leur ôter la gloire d'avoir suivi une voie beaucoup plus assurée que les autres pour trouver la vérité. Log. Les *Géomètres* accoutumés à ne rien conclure sans avoir repassé, & manié leurs définitions, & leurs principes, se perdent dans les choses de finesse, où les principes ne se laissent pas ainsi manier. Pasc. Les esprits fins ne sont pas d'ordinaire bons *Géomètres*, parce que ce détail sec & stérile de définitions & de principes, les rebute & les dégoûte. Id. Archiméde, Euclide, Apollonius, Pergæus, Pappus, ont été de grands *Géomètres*; & de notre temps, Viete, Descartes, &c. Les *Géomètres* raisonnent sur des idées claires, & les Philosophes sur des Systèmes arbitraires. Menage. L'Académie écrit. *Géomètre*.

Ce mot est tiré du Grec γεωμέτρης, qui signifie la même chose, & est composé de γῆ, *terra*, & du verbe μετρεῖν, *meteri*, *mesurer*. C'est la nécessité de mesurer la terre qui a fait trouver les principes & les régles de la Géométrie, qu'on a depuis fait servir à beaucoup d'autres choses, en sorte que la Géométrie est maintenant le fondement de toutes les Mathématiques. Les mots de *géométral* & de *Géométrie* ont la même origine.

GÉOMÉTRIE, s. f. Science qui enseigne à mesurer la superficie, ou la matière en toutes ses dimensions, longueur, largeur & hauteur, *Geometria*. Ce mot signifie à la lettre, l'art de mesurer la terre. La *Géométrie* est la fille de l'intérêt. Font. La *Géométrie* se sert de figures, de démonstrations évidentes & indubitables. Les principes de la *Géométrie* sont si gros & si palpables, qu'il est presque impossible qu'ils échappent. Pasc. L'esprit de *Géométrie* consiste à comprendre beaucoup de principes ensembles, sans les confondre. Id. La *Géométrie* consiste en quatre parties: *Planimetrie*, *Altimetrie*, *Longimétrie* & *Stéréométrie*. La *Géométrie* se distingue en théorique & en pratique. La théorique démontre la vérité des propositions, qu'on appelle *theorêmes*; & la pratique enseigne la manière de les appliquer à quelque usage particulier, par la résolution des *problèmes*. On démontre les théorémes, & on fait les problèmes. Quelques-uns disent après Hérodote, *L. II.* & Strabon, *L. XVII.* que les Egyptiens sont les inventeurs de la *Géométrie*, & que les inondations du Nil en furent l'occasion; car ce fleuve enlevant toutes les bornes des héritages, & ôtant aux uns pour donner aux autres, les Égytiens furent contraints, disent-ils, de mesurer souvent leurs campagnes, & de s'en faire une méthode & un art qui fut l'origine & le commencement de la *Géométrie*. Joseph semble attribuer cette invention aux Hébreux. Voyez ces Auteurs, & Polydore Virgile, *De Invent. Rer. L. I. C.* 18. M. Harris adopte la première opinion. D'autres parmi les Anciens disent que Mercure a inventé la *Géométrie*. M. Harris a donné dans son Dictionnaire Anglois des Arts & des Sciences une liste des bons ouvrages de *Géométrie*, qui comprend une cinquantaine d'Auteurs ou d'Éditions différentes sur cette matiere. Voyez *T. II.* de son Dictionnaire au mot Geometry.

☞ Géométrie. La *Géométrie*, dit M. De Piles, est le fondement de la perspective & de l'Architecture pittoresque. Elle sert aussi pour trouver les justes proportions des membres & des figures; mais il faut prendre garde de pousser l'exactitude trop loin, & l'esprit géométrique peut tout gâter dans la Peinture comme dans la Poësie.

☞ Géométrie Sublime, s. f. *Geometria sublimis*. Quelques nouveaux Mathématiciens comme Wolphius, appellent *Géométrie sublime*, la partie de la *Géométrie*, qui

qui traite des lignes courbes, & des solides qu'elles produisent.

GÉOMÉTRIQUE, adj. m. & f. Qui appartient à la Géométrie, *Geometricus*. Démonstration *géométrique*, autrement *infaillible*. Cette construction de problemes n'est pas *géométrique*, elle est seulement méchanique, & se sert de compas & de machines. Le pas *géométrique* est composé de cinq pieds. Proportion *géométrique*, ce mot de *géométrique* ici marque l'égalité des proportions, & non pas l'égalité des différences : les nombres 2, 4, 8. sont en proportion *géométrique*.

GÉOMÉTRIQUEMENT, adv. A la manière des Géomètres. *Geometricè Geometrarum more*. Cette proposition a été démontrée *géométriquement*, avec toute la précision imaginable. Les preuves de la Religion ne sont pas telles, qu'on puisse dire qu'elles sont *géométiquement* convaincantes. Pasc.

GÉOPONIQUE, adj. Qui a rapport à l'Agriculture, qui en traite, qui y appartient. Ce mot se trouve dans M. Ménage, qui appelle Caton, Varron, Columelle, Pline, Palladius, des Écrivains *Géoponiques*. *Geoponicus*. Cet Auteur a fait quelques mot semblables, comme *Biographe*, &c.

GEORGE, s. m. Nom propre d'homme *Georgius*. Prononcez *Jorge*. Saint *George* est un grand Saint dans toute l'Église d'Orient. Les Grecs l'appellent Μεγαλομάρτυς, *Grand Martyr*. Sur quelques médailles ou monnoies de Jean & de Manuel Comnéne on voit une figure de S. *George* armée, qui tient d'une main une épée, ou un javelot, & de l'autre un bouclier, & pour inscription sur une monnoie de Manuel un O dans lequel il y a un petit Λ, & $\Gamma E^{O}_{P}\Gamma IOC$. Ce qui fait O ΑΓΙΟΣ ΓΙΟΡΓΙΟΣ. *Saint George*. Sur un cachet rapporté par Octavius Strada, il paroît debout en habit militaire, s'appuyant sur son bouclier qui est posé à terre, & orné d'une croix. Pour une inscription O ΑΓΙΟCΓΕ. Ordinairement on le represente à cheval, parce qu'on croit qu'il a souvent ainsi apparu dans les combats. Son culte s'est étendu dans l'Arménie, la Moscovie, & tous les pays du rit Grec. Voyez Du Cange, *Dissert. Le posterior. ævi numismatis*. Son culte a passé aussi depuis fort longtems dans l'Église Latine ; & l'Angleterre & le Portugal l'ont choisi pour patron. Voyez les Actes de ce Saint, & les *Analecta* ramassés par le P. Papebroch. entremélés de savantes Notes du même Pere, avec les dissertations qui précèdent les Actes. *Acta Sanct. April. T. III. p.* 100. *& seq.* Le Cri d'armes de Vendôme est S. *George*, apparemment à cause de l'Église de S. *George* de Vendôme bâtie par Agnès de Bourgogne.

☞ S. Georges, s. m. Nom d'un Ordre militaire institué vers l'an 1390. ou 1400. qu'on a aussi appellé Ordre de Rougemont, ou de Franche-Comté. Il fut institué par Philbert de Miolans Gentilhomme du Comté de Bourgogne, à son retour d'un voyage d'Orient, d'où ayant apporté quelques Reliques de S. *Georges*, il fit bâtir une Chapelle proche de l'Église Paroissiale de Rougemont, dont il étoit Seigneur en partie, & les ayant fait mettre dans une riche châsse, il convoqua l'an 1390. un grand nombre de Gentilshommes de ce Comté, pour assister à la translation de ces reliques. Ces Gentilshommes, pour témoigner la dévotion qu'ils avoient à ce Saint martyr, s'unirent dès-lors ensemble, & s'engagerent à assister à tous les Offices que Philbert de Miolans avoit fondés dans cette Chapelle. Ils firent quelques réglemens, & donnerent à leur Chef le titre de Bâtonnier, qu'on a changé depuis en celui de Gouverneur ; & ils élurent pour premier Bâtonnier Philbert de Miolans, qui donna sa maison de Rougemont à cette Confrérie. En 1485 on fit des statuts pour cet Ordre, ausquels on fit des additions en 1487 & 1494. Les assemblées se tiennent maintenant dans l'Église des Carmes de Beṡançon. Les Chevaliers portent pour marque de cet Ordre, un S. *Georges* à cheval, tenant un dragon sous ses pieds, attaché à un ruban bleu. Voyez Gollut, *dans les Mém. de Bourg. & le* P. Hélyot, *T. VIII. C.* 50. Ces Chevaliers sont preuve de quatre quartiers ; deux du côté paternel & deux du côté maternel.

S. George. Ordre militaire fondé par Frédéric III. Empereur, & premier Archiduc d'Autriche, l'an 1470. Ces Chevaliers de S. *George* furent établis pour garder les frontieres de Bohême & de Hongrie, contre les Turcs. Voyez Wolfgang, *Hist. Aust. L. III.* Favyn Théatre d'honneur & de Chevalerie.

Chevalier de S. George. Ordre militaire de S. George. C'est un Ordre militaire en Autriche & en Carinthie. *Eques Sancti Georgii*, *Ordo militaris Sancti Georgii*. L'Abbé Justiniani, Schoonebek, M. Hermant, & quelques autres, en attribuent l'institution à Rodolphe d'Hapsbourg, premier Empereur de la Maison d'Autriche ; mais il n'a été établi que par l'Empereur Frédéric III. en Autriche vers l'an 1468 Ce Prince étant allé à Rome la même année fit eriger cet Ordre par Paul II. en l'honneur de Dieu, & de la Sainte Ville, & pour donner du lustre à la maison d'Autriche. La bulle de l'érection de cette Ordre est de la même année. Il fut encore confirmé par Leon X. Frédéric prit le Monastere de Millestad au Diocèse de Saltzbourg pour en faire le chef de cet Ordre. Il y avoit dans cet Ordre des Chevaliers & des Prêtres. Frédéric pour la premiere fois nomma le Grand-Maître, mais il voulut que dans la suite il fût élu par les Chevaliers, du consentement néanmoins du chef de la Maison d'Autriche. Les Chapelains étoient gouvernés par un Prevôt ; les Chevaliers, le Prevôt & les Prêtres, obéissoient au Grand-Maître. Le Grand-Maître, les Chevaliers, le Prevôt, & les Prêtres, faisoient vœu de chasteté & d'obéissance ; mais ils ne faisoient point celui de pauvreté. Ils retenoient la propriété de leurs biens, tant du patrimoine, que des acquêts, avec la permission néanmoins de leur Superieur, & disposoient des revenus, sans cependant qu'il leur fût permis de rien vendre, ni des meubles, ni des immeubles qui apres leur mort appartenoient à la Maison où ils avoient fait profession, ou à quelqu'autre qui en dépendoit. L'habillement des uns & des autres consistoit en une robe, ou soutanne de quelque couleur que ce fut, excepté de rouge, de verd & de bleu. Les vigiles, toutes les fêtes de la Sainte Vierge & tous les samedis, ils mettoient par-dessus cette robe, ou soutanne, une autre robe ou soutanne blanche de la même longueur, sur laquelle il y avoit une croix rouge. Les gueres civiles de la Religion causérent la ruine de cet Ordre dans le XV^e. siécle. Les Ducs d'Autriche & les autres Princes s'emparérent des biens qu'ils avoit dans leurs terres, & en 1598. l'Archiduc Ferdinand, qui fut depuis Empeur sous le nom de Ferdinand II. donna avec le consentement du Pape le Monastère de Millestad aux Jésuites. Voyez les Bollandistes, *Acta Sanctor. April. T. III.* p. 155. & le P. Hélyot, *T. IV. C.* 11. & Justiniani, *P. II. C.* 46. *p.* 610.

☞ Cet Ordre de Chevalerie a été rétabli ou crée de nouveau par l'Electeur Charles Albert de Baviére en 1728. La croix de cet Ordre représente d'un côté la Sainte Vierge écrasant le serpent, & de l'autre *S. George* à cheval. Sa devise est : *In fide, justitia & fortitudine.* Outre la croix étoilée que les Chevaliers portent, brodée sur leurs habits, au côté gauche, comme les Chevaliers du S. Esprit, ils ont encore un ruban bleu en écharpe, allant de droit à gauche, où pend la croix de l'Ordre.

S. George d'Alfama. Ordre militaire de la Couronne d'Aragon. Il fut fondé vers le commencement du XIII^e. siécle. Benoit XIII. Antipape, dont l'Aragon suivoit le parti, réunit cet Ordre à celui de Montésa.

Chanoine regulier de S. George in Algha, à Venise. *Canonicus Regularis Sancti Georgii in Algha.* Congrégation de Chanoines Réguliers, dont quelques-uns disent que Barthélemi Colonne fut le fondateur, d'autres Gabriel Gondelmaire ; d'autres Antoine Corrario & Gondelmaire ensemble ; & d'autres enfin Saint Laurent Justinien. La vérité est que ce fut par la force des prédications & par le conseil de Colonne, que Corrario & Gondelmaire, tous deux neveux de Grégoire XIII. & dont le second fut un de ses successeurs sous le nom d'Eugène IV. résolurent de se donner entièrement à Dieu,

Dieu, & d'établir une Communauté où ils menoient une vie apostolique, & où plusieurs nobles Vénitiens se joignirent à eux, entr'autres S. Laurent Justinien, qui avant que d'être Patriarche de Venise, fut premier Général de cette Congrégation, & en dressa les Statuts; ce qui est apparemment cause que Clement VIII. & Paul V. lui ont donné le titre de fondateur. Corrario, Évêque d'Ostie, & Cardinal de Boulogne, porte le même titre dans son épitaphe, qui se voit dans l'Église de Saint *George in algha* à Venise; & Eugéne IV. dans le sien, en l'Église de S. Laurent *in lauro* à Rome.

Ce fut en 1404. que ces deux grands hommes se retirerent dans une Église du titre de S. Augustin, près de Vicenze. Plusieurs s'étant joints à eux, & le lieu qu'ils occupoient étant trop petit, ils se transportérent à Venise au Monastere de S. Nicolas au Lido; & de là à celui de S. *George in Algha*, que leur donna le Prieur Louis Barbo; qui y étoit resté avec deux Freres laïcs, pour y rétablir la régularité; & qui sollicita Boniface IX. de les faire Chanoines de cette Église; ce qu'il fit par une Bulle du mois de Mars 1404. Ange Corrario ayant été élu Pape l'an 1406. sous le nom de Grégoire XII. confirma cet établissement par un Bref du 17. Juin 1407. En 1424. le premier Chapitre Général élut Laurent Justinien premier Général. Gabriel Gondelmaire, fait Cardinal par Grégoire XII. accorda plusieurs privileges à cette Congrégation, qui furent confirmés & amplifiés par Sixte IV. Nicolas V. Pie II. Paul II. Innocent VIII. Alexandre VI. & Paul III. l'an 1570. Pie V. obligea ces Chanoines à faire des vœux solemnels, en retenant pourtant le nom de Chanoines séculiers, pour avoir la préséance sur les autres Religieux. Leur réputation de sainteté les fit introduire dans plusieurs Collégiales qui formérent une Congrégation, dite de S. *George in Algha*, à cause que ce fut en ce lieu que se fit le premier établissement. Ces Chanoines s'étant ensuite éloignés de la sainteté de leurs prédécesseurs, Clément IX. les supprima en 1668. & donna les grands biens qu'ils possédoient à la Républiquede Venise pour les dépenses de la guerre contre les Turcs.

Les Chanoines de S. *George in Algha* portoient une soutane blanche, & par dessus une robe à la Vénitienne de couleur bleue, un chaperon sur l'épaule, qu'ils prirent à la place d'un capuce qu'ils portoient autrefois. La couleur bleue leur fut ordonnée par Clément VIII. en 1602. comme étant celle que portoit S. Laurent Justinien. Ils avoient pour blason un S. George à cheval tuant un dragon, avec ces mots pour devise: *Super aspidem & basiliscum ambulabis.* Jean Thomassius, Évêque de Citta Nova, & Jacques Philippe, Chanoine de S. *George in Algha*, ont fait les Annales de cette Congrégation; & plusieurs autres en ont parlé. Voyez le P. Hélyot, *Hist. des Ord. Rel. T. II. C.* 55.

Il y a eu une Congrégation du même Institut en Sicile, fondée par Henri de Siméon de Palerme, qui ayant suivi Alphonse Roi d'Aragon à Rome l'an 1433. obtint, de vive voix du Pape Eugene IV. la permission de porter l'habit des Chanoines de S. *George in Algha*, & qui étant retourné en Sicile assembla quelques Prêtres, & donna commencement à cette Congrégation. On leur donna l'hôpital de S. Jacques de Mazzara à Palerne, Eugene IV. approuva cette donation & confirma leurs Constitutions en 1437. Leur habit consistoit en une soutane de drap blanc, & un manteau ou chape de drap bleu fort grossier, avec un petit capuce. Ils alloient nuds pieds avec des sandales de bois. C'étoit sans doute là le véritable habillement des Chanoines séculiers de S. *George in Algha*, & la robe à la Vénitienne qu'ils ont portée depuis, étoit apparemment l'effet de quelque relâchement. Morigia dit, qu'Antoine Corrario fit porter des sandales aux Chanoines de S. *George in Algha.*

CHEVALIER COURONNÉ DE S. GEORGE. Les Chevaliers de S. *George* de Millestad, dont nous venons de parler, ayant souffert de grandes pertes, tant par les incursions des Turcs, que par la guerre de l'Empereur contre Matthias V. Roi de Hongrie, en 1493. Jean Sibenhirter, Grand Maître de cet Ordre, institua une Confrairie ou Société de personnes de l'un & de l'autre sexe, sous le nom de S. *George*, sans obligation d'aucune observance réguliere. Les uns devoient pendant un an combattre contre les Turcs à leurs dépens, ou à la solde de l'Empereur, & les autres contribuer, par leurs aumônes, à la construction & à l'entretien d'un fort qu'on bâtiroit pour servir de rempart contre les incursions des Infidéles. L'Empereur Maximilien I. approuva cette Société par ses Lettres Patentes données à Insprug le 18. Septembre 1491. & le Pape Alexandre VI. la confirma l'an 1494. ordonnant que pour le spirituel elle dépendroit du Grand Maître de l'Ordre militaire de S. *George*, & de l'Évêque de Gurck, sous le nom de Vicaires Généraux; & pour le temporel de deux, ou plusieurs Capitaines Généraux députés par l'Empereur Maximilien.

Cet Empereur ordonna que les membres de cette Société porteroient une croix d'or avec une couronne & un cercle d'or, que chaque Chevalier pourroit enrichir de pierreries à son gré, & qu'ils la porteroient à l'endroit qu'il leur plairoit; qu'ils auroient le pas sur tous les autres Chevaliers, qu'ils s'appelleroient Chevaliers Couronnés, & que leurs enfans porteroient une couronne sur leurs armes. L'Évêque en les recevant Chevaliers, leur attachoit la croix au bras, leur mettoit un cierge en main, & des Gentilshommes leur attachoient des éperons. P. HÉLYOT, *T. IV. C.* 11. Plusieurs Cardinaux entrérent dans cette Confrérie. Maximilien se fit aussi inscrire au nombre des Confreres. Justiniani fait de cette Confrérie ou Société un Ordre militaire. *Hist. di tutti gl' Ord. milit. P. II. C.* 76. *p.* 783. *& suiv.*

☞ Quelques Auteurs parlent d'un Ordre militaire de S. *George*, institué par Alexandre VI. en 1491. ou 1498. mais ce Pape n'a jamais institué d'Ordre de S. *George*, & celui que ces Auteurs lui attribuent, n'est autre chose que la Confrérie ou Société de S. *George*, dont nous venons de parler, qu'on a transportée à Rome & changée en Ordre de Chevalerie. Voyez Justiniani, *Hist. di tutti gl' Ordini milit. è Caval. C. XXXV. T. II. p.* 554.

On attribue encore l'institution d'un Ordre militaire sous le nom de S. *George* au Pape Paul III. qui assigna aux Chevaliers la ville de Ravenne pour leur demeure. Ils devoient travailler à la défense de cette ville, & donner la chasse aux Corsaires, qui venoient sur les côtes de la Marche d'Ancone. Cet Ordre fut aboli dans la suite par Grégoire XIII. à ce que dit l'Abbé Justiniani, qui prétend que cela se justifie par une Bulle de Sixte V. qui institua les Chevaliers de Lorette. P. HÉLYOT, *T. IV. C.* 11. JUSTINIANI, *Hist. di tutti gl' Ordini milit. è Caval. C. XXXV. T. II. p.* 556. 557.

Le P. Hélyot, *T. V. C.* 17. parle d'un Ordre de Chevaliers de S. *George*, dans le Comté de Bourgogne, où l'on ne peut être reçu qu'en faisant preuve de Noblesse de trente-deux quartiers du côté paternel, & autant du côté maternel.

ORDRE DE S. GEORGE, OU DE LA JARRETIERE. Voyez JARRETIERE. ☞ Dans l'Ordre de la Jarretiere on appelle S. *George*, une image de S. *George*, enchassée dans un cercle d'or, garni de diamans, avec quelques ornemens de l'autre côté, enchassés aussi dans un cercle d'or, garni de même de diamans. Le S. *George* est attaché à un cordon bleu, que les Chevaliers portent en forme d'écharpe, depuis l'épaule gauche jusqu'à la hanche droite.

L'ORDRE DE S. GEORGE DE MONTÉSA. Ordre militaire fondé en 1317. selon d'autres, en 1316. ou selon d'autres, en 1319. par Jacques III. Roi d'Aragon, & Jean XXII. Souverain Pontife, à Montésa, pour s'opposer aux Maures à la place des Templiers, dont l'Ordre venoit d'être aboli par Clément V. dans le Concile de Vienne, & dont on donna les biens à ces nouveaux Chevaliers de S. *George de Montésa.* On les appella aussi de S. *George d'Alfama.* Leur habit est semblable à celui des Chevaliers de Calatrava. Voyez Justiniani, *P. II. C.* 49. *p.* 621. *& suiv.*

On parle encore de plusieurs Ordres de S. *George* qui paroissent

paroissent supposés : entr'autres, un établi à Genes par l'Empereur Frédéric III. en revenant de Rome l'an 1472. & en reconnoissance de la magnificence avec laquelle la République de Genes le reçut. Justiniani, *P. II. dell' Hist. di tutti gl' Ord. milit. C. 70. p. 749.* Les Chevaliers, dit-on, portoient une croix rouge. On ajoute que le Doge que Frédéric avoit établi Chef, ou Grand Maître, changeant tous les deux ans, cet Ordre n'avoit pû subsister. Tout cela est faux. Ce qui y a donné occasion, c'est qu'apparemment Frédéric III. ayant établi à Millestad, comme nous avons dit, l'Ordre de S. *George*, & passant par Genes, il créa quelques Nobles Génois Chevaliers de ce nouvel Ordre. Voyez le P. Hélyot, *T. IV. C. II.* Un autre qui est celui dont Justiniani parle, *T. I. C. 2.* & qu'il appelle *Cavalieri Angelici Aureati Constantiniani di San Georgio*, & dont nous avons parlé au mot ANGÉLIQUE.

☞ Enfin l'Abbé Justiniani, & d'autres, parlent d'un Ordre de S. *George*, établi à Genes par Ferdinand II. Empereur, à son retour de Rome; mais cela n'est pas sûr. La marque de cet Ordre est une chaîne d'or, d'où pend une croix d'or émaillée. Ils portent aussi sur leurs manteaux la figure de cette croix en broderie. Il se peut faire qu'il donna seulement l'Ordre de S. *George* à quelques Nobles Génois. P. Hélyot, *T. IV. C. II.*

Morolic & Crescenze font aussi mention d'une Congrégation de Chanoines de S. *George*, dont le Chef d'Ordre étoit proche de Genes.

Saint George. Nom propre d'un Bourg fortifié. *Fanum S. Georgii.* Il est dans le Montferrat, en Italie, à une lieue de Cazal, vers le couchant.

L'Île de S. George. *Insula S. Georgii.* C'est une des Açores. Elle est petite, & située au nord de celle de Pico.

Saint George. Petite île à un demi-mille de Venise. *Sancti Georgii Insula.* On l'appelle ainsi d'une Église dédiée à S. *George*, & déservie par des Religieux de l'Ordre de S. Benoît, dont le Couvent, qui est magnifique, occupe l'île toute entiere.

La manche, ou le canal de S. George, qu'on appelle aussi le Golfe de Saverne *Sinus Bristoliensis S. Georgii æstuarium, sinus Sabrina.* Partie de la mer d'Irlande. Ce Golfe est renfermé entre la Principauté de Galles, & les côtes septentrionales des Provinces occidentales d'Angleterre. Maty.

Saint George de Bievre. Bourg de France, en Normandie, Diocese de Lizieux.

Saint George de Boucherville. Bourg & Abbaye de Bénédictins, située près de la Seine, deux lieues au-dessus de Rouen, & fondée en 1114. à la place d'un ancien Chapitre de Chanoines, par Guillaume, cinquième fils de Raoul de Tancarville. *Descript. Géogr. & Hist. de la haute Norm. T. II. p. 295.*

Saint George. Nom propre d'une Abbaye de l'Ordre de S. Augustin, située sur la Loire dans le Diocese d'Angers, & appellée S. *George sur Loire.*

Saint George de la Mine. Nom propre d'un Bourg avec un bon port, & un fort. *Arx S. Georgii de Mina.* Il est sur la côte d'Or, en Guinée, un peu au couchant du fort de Maure. Les François ont fondé le Bourg S. *George*, les Portugais le fort; les Hollandois possedent maintenant l'un & l'autre.

S. George de Rennes, est une autre Abbaye de Bénédictins à Rennes, en Bretagne, fondée par Geoffroy I. Duc de Bretagne, dont la fille Adele de Bretagne fut premiere Abbesse en 1006.

George, s. f. Nom propre de femme. *Georgia.* Sainte *George*, Vierge. Chast. *Martyr. T. I. p. 651.* En Auvergne on l'appelle communément ainsi, & non pas *Georgie.* Idem. *p. 655.* Voyez le Président Savaron, dans ses Origines de la ville de Clermont, *p. 15. 16. 124. & 349.* Grégoire de Tours parle de cette Sainte. *De Glor. Conf. C. 34.* Baronius dit, qu'elle vivoit vers l'an 480. mais sans en produire des preuves, dit le Président Savaron.

Ce nom propre, *George*, est venu en usage en ce proverbe. Laissez faire à *George*, c'est un homme d'âge. Il s'est fait du temps du Cardinal *George* d'Amboise, Ministre d'État de François Premier. Et parce que ce Ministre étoit extrêmement habile, on disoit, en parlant des affaires publiques : Laissez faire à *George*, il est homme d'âge; pour dire, qu'il s'en falloit rapporter à sa bonne conduite, & à sa grande intelligence.

☞ George. On dit d'un homme monté avantageusement, qu'il est monté comme un S. *George*. Cette expression est ancienne, & se trouve dans la vie du Chevalier Bayard. On appelle aussi un beau cheval, un cheval de S. *George*, parce que l'on dépeint toujours ce Saint monté sur un beau cheval.

GEORGET, s. m. Nom propre d'homme, diminutif de George. *Georgius.* Le peuple a un vieux proverbe, qui dit que *Georget*, Marcquet, Croiset & Urbanet, sont des jours funestes aux vignes & aux arbres, parce qu'il arrive souvent qu'il gele ces jours-là; c'est-à-dire, le 23. Avril, jour de S. George; le 25. du même mois, jour de S. Marc; le 3. Mai, auquel on célèbre l'Invention de la Sainte Croix, & le 25, Fête de S. Urbain. Ce proverbe vient, non pas de ce qu'il gele en ces jours-là plutôt qu'en d'autres, ou que la gelée qui vient ces jours-là soit plus dangereuse; mais de ce que la gelée qui vient depuis la fin d'Avril jusqu'à la fin de Mai, est la plus dangereuse pour les vignes & pour les arbres qui ont déja poussé, qu'en un autre temps, & de ce que ces Fêtes sont des jours plus remarquables aux Paysans que d'autres jours, parce que ce sont en plusieurs lieux des jours de foires & d'assemblées.

GEORGETTE, s. f. Nom propre de femme, diminutif. *Georgia.* Prononcez *Jorgete.*

GEORGIE, s. f. ou GURGISTAN, s. m. Noms propres d'un grand pays de l'Asie. *Georgia.* Il est borné au nord par la Circassie; au midi par la Turcomanie, & par l'Érivan; au levant par le Scirvan, & les Tartares de Daghestan. La mer Noire le baigne au couchant. Ce pays est divisé en deux parties par le mont Caucase; la partie orientale, qui est l'ancienne Ibérie, & le Gurgistan propre, est tributaire des Perses, & il est divisé en deux Royaumes, qui sont ceux de Carduel & de Zacheti. L'occidentale tributaire des Turcs, comprend le Royaume d'Imméretti, où est contenue la Samsée, le Royaume de Guriel, & la Mingrelie, qui répondent à l'ancienne Colchide; elle comprend aussi l'Abassie. Les peuples de *Georgie* sont Chrétiens Grecs; mais extrêmement ignorans, & libertins dans leur maniere de vivre. Leur pays vers le midi produit quantité d'excellens vins, qu'on transporte en Perse, & ailleurs. Ils ont aussi quantité de soie, qu'ils portent à Erzerum, n'ayant pas l'adresse de la travailler, quoique d'ailleurs ils ne manquent pas d'esprit. Téflis est la capitale de la *Georgie.*

La *Georgie* avoit autrefois ses Rois particuliers, mais les Rois de Perse, depuis environ cent ans, ont semé des divisions dans le pays pour s'en rendre maîtres, & ils sont parvenus à y établir deux Rois, ou Gouverneurs, qui sont toujours Mahométans; depuis ce temps-là, il y a quelques Mahométans parmi les Georgiens. Les deux Rois n'ont point d'autres Gardes que des Mahométans. La justice se rend en *Georgie* par les Chrétiens du pays, & les Mahométans n'y ont aucune part, pas même le Roi. Celui de Téflis fait battre monnoie au nom du Roi de Perse, l'argent qu'on y emploie est celui des réales d'Espagne, des écus de France, & des autres monnoies d'Europe que les Arméniens portent en *Georgie.*

GEORGIEN, enne, s. m. & f. Nom propre d'un ancien peuple d'Asie. Qui est de Georgie. *Georgianus, a.* Il a conservé son nom, & l'a donné à la Georgie, décrite dans l'article précédent.

Les *Georgiens* ont le plus beau sang du monde, leur teint est vermeil, & on ne voit point ailleurs d'hommes mieux faits. Les Princes d'Asie remplissent leurs serrails de *Georgiennes.* Les Tartares font des courses en Georgie pour enlever les filles & les femmes, & les vendent ensuite, les parens eux-mêmes font cet horrible brigandage, & ils se dérobent les uns & les autres leurs filles dès qu'ils les voient un peu grandes & belles. C'est pour cela qu'il y a beaucoup de Monasteres en Georgie, on y enferme les jeunes *Georgiennes*, pour les mettre à couvert de la violence de leurs parens

rens. Là, on les instruit de ce qui regarde la Religion, & elles en savent souvent plus que les hommes, qui s'occupent à cultiver la terre, à voyager, & à faire la guerre. Les *Georgiens* sont bons soldats, ils sont fort adroits à tirer de l'arc; à la guerre ils défendent un poste opiniâtrement, ne l'abandonnent jamais; ils passent pour fidéles, & le Grand Mogol en a beaucoup à son service. Ceux qui voyagent s'occupent au commerce, qu'ils entendent fort bien. Tant de bonnes qualités sont ternies par l'inclination qu'ils ont à l'ivrognerie, à laquelle ils sont fort sujets. Les *Georgiens* sont Chrétiens, mais fort ignorans, & pleins d'erreur sur le fait de la Religion. Quand les filles *Georgiennes* ont fait une espéce de Noviciat, & ensuite Profession dans un Monastere, & qu'elles sont parvenues à un certain âge, elles ont permission de baptiser, & même d'appliquer les saintes Huiles. Voyez Tavernier, dans ses Voyages de Perse, *l. 3. chap. 9.*

Les *Georgiens* suivent en partie la secte des Arméniens, & en partie celle des Grecs. Le Prince, quoique Mahométan, nomme aux dignités Ecclésiastiques, & y éleve ordinairement ses parens. Il y a beaucoup de *Georgiens* qui ne sont pas même baptisés, par l'ignorance des Évêques & des Prêtres, qui, la plûpart, ne savent pas la forme du Baptême. C'est beaucoup, lorsque le Catholicos, qui est le Chef du Clergé, sait lire. Le principal revenu des Évêques, plus ignorans encore que le Catholicos, consiste en ce qu'ils retirent de la vente des femmes & des enfans de leurs vassaux qu'ils vendent aux Turcs. Ces Évêques sont fort riches, surtout le Catholicos. La simonie est ordinaire parmi eux.

Les *Georgiens* & les Mingreliens reconnoissoient autrefois le Patriarche d'Antioche, maintenant ils obéissent à celui de Constantinople, & ont néanmoins chacun un Primat de leur Nation qu'ils appellent *Catholicos*. Ces Évêques ne mangent point de viande, non plus que les Grecs, & observent les mêmes Carêmes. C'est dans la pratique de ces jeûnes, qu'ils observent fort mal, qu'ils font consister tous les devoirs du Christianisme. Les Prêtres ne sont pas plus éclairés que les Évêques; si un homme sait lire, qu'il ait appris une Messe par cœur, & qu'il puisse donner à l'Évêque la valeur d'un cheval, il est ordonné Prêtre, & se marie autant de fois que bon lui semble.

On dit que les *Georgiens* ne croient point la vie éternelle, le jugement universel, ni la résurrection des morts. Les *Georgiens* observent mieux le jeûne que les Mingreliens, & font de plus longues oraisons. Le Prince contraint les Ecclésiastiques, & même les Évêques, d'aller à la guerre. Il donne son suffrage avec les Évêques dans l'élection du Primat, ou Catholicos, & tous élisent celui qu'il leur commande. Ce Prélat ne tient point le premier rang pour le spirituel, c'est le Prince, tout Mahométan qu'il est: car le Roi de Perse l'oblige d'embrasser la Religion de Mahomet pour conserver la dignité dans sa famille.

Les Religieux *Georgiens* sont un peu plus instruits que le Clergé, & la plûpart des Chrétiens de la Georgie sont instruits des Mysteres du Christianisme, dans les Monasteres, où ils apprennent aussi à lire & à écrire. Ces Religieux sont habillés comme les Moines Grecs, & se disent de l'Ordre de S. Basile.

Il y a aussi dans la Georgie des Religieuses; comme nous l'avons déja dit. Leur habillement n'est différent de celui des autres *Georgiennes* qu'en ce qu'il est noir, & qu'elles ont un voile & un linge qui leur couvre presque tout le visage, de sorte qu'on ne leur voit que les yeux. Les *Georgiennes* sont habillées à la Persanne. Il y a dans la Georgie beaucoup plus de Monasteres de filles que d'hommes, ce qui fait que les femmes & les filles sont mieux instruites, & savent mieux leur Religion que les hommes.

Les *Georgiens* étoient tous Chrétiens avant 1639. Depuis ce temps-là, ce pays étant tombé sous la domination de Perse, il y a des Mahométans. Les *Georgiens* Chrétiens suivent la secte des Arméniens, ou celle des Grecs. Les *Georgiens* sont les plus traitables de tous les Chrétiens de l'Orient. On tenta sous Urbain VIII. la réunion des *Georgiens* à l'Église Romaine. Des Missionnaires Théatins, sous la conduite du P. Avitabolis, en furent chargés. Galanus en a écrit la Relation, qu'il appelle Conciliation de l'Église Arménienne avec la Romaine. On trouve plusieurs lettres sur cela, & entre autres une du P. Avitabolis pleine de particularités curieuses sur les mœurs & la Religion des *Georgiens*. Le Prince de Georgie porte le titre de Gorel.

Voyez l'Histoire de la Compagnie de Jésus, *P. V. LXVII. n. 30. & suiv.* le Chevalier Chardin & Tavernier, dans leurs Voyages; le P. Lamberti, dans le Recueil de Thevenot, & Dom Joseph Zampy, Théatin, Religion de la Mingrelie.

GEORGIEN, ENNE, s. m. & f. Nom de secte en Allemagne. *Jovet, T. I. p. 462. Georgianus, a.*

GEORGIQUES, s. f. plur. Les *Georgiques* de Virgile, c'est ainsi que l'on appelle les quatre livres que ce Poëte a composés de l'Agriculture. *Georgica.*

Le mot de *Georgiques*, qui est un substantif pluriel dans notre langue, vient du Latin *georgicus*, formé de γεωργικὸς: ces deux adjectifs, tant le Grec que le Latin, signifient qui appartient, qui a rapport à la culture de la terre.

GÉOSCOPIE, s. f. Sorte de connoissance qu'on tire de la nature, des qualités de la terre en les observant, & en les considérant. *Geoscopia.* La *Géoscopie* n'est que conjecturale, mais ses conjectures sont assez sûres, aussi-bien que celles qu'on tire de la considération des autres choses naturelles.

Ce mot vient de γῆ, *terre*, & de σκοπέω, je considere.

G E P.

GÉPIDE, s. m. & f. Nom de peuple. *Gepida.* Les *Gépides* étoient un peuple de la Sarmatie Européenne, que l'on confond avec les Getes & les Daces. Isidore prétend qu'on les appelloit ainsi, parce qu'ils combattoient à pied. Vers 340. Ostrogotha, Roi des Goths, vainquit Fastida, Roi des *Gépides*. Voyez Jornande, & Tillemont, *Hist. des Empereurs, T. III. p. 306.* En 366. ils se joignirent aux Goths pour faire la guerre aux Romains. Probus leur offrit des terres, qu'ils acceptérent; ils se soulevérent encore après, durant qu'il étoit occupé ailleurs. On prétend que les Lombards ont fait long-temps un même peuple avec les *Gépides*, & qu'ils passérent ensemble le Danube vers l'an 400. sous Honorius, qui leur donna à habiter le pays d'autour de Sirmich, & de Singidon. Les *Gépides* faisoient alors profession de l'Arianisme. On ajoute même qu'ils étoient tous Vandales d'origine. Voyez Paul Diacre, dans son Histoire des Lombards, *L. I.* & Grotius, dans ses Prolegomenes de l'Histoire des Goths, où il le copie. Les *Gépides* entrérent dans les Gaules vers l'an 407. Voyez Cordemoy, *T. I. p.* 97. 120. 121. 134. 200.

GÉPIGIBASSI, s. m. Officier de l'Écurie du Grand Seigneur, Chef des Conducteurs des Chameaux. *Primus Camelorum ductor, Præfectus Camelorum ductoribus.* Le *Gépigibassi* a cinq Saracilers, ou Palefreniers sous lui, quand le Grand Seigneur est à la guerre. Il a soixante & dix aspres par jour. Vigenere, *Illustrat. sur Chalcondile, p. 347.*

☞ GEPPING, s. m. Ville d'Allemagne, dans la Suabe, au Duché de Wurtemberg, sur la riviere de Wils.

G E R.

GER, Le Cap de *Ger*, ou de *Guer*, ou d'*Aguer*, *Gerum promontorium, Atlantis montis promontorium.* Ce Cap est dans le Royaume de Maroc, en Afrique, aux confins des Provinces de Héa & de Sus. Quelques Géographes le prennent pour l'*Usadium promontorium* de Ptolomée, que d'autres placent au Cap Cantin, qui est au septentrion de celui-ci. Matt.

GÉRA, s. f. Nom propre d'une petite ville qui a un de ces Colléges qu'on appelle en Allemagne Écoles illustres. *Gera.* Elle est du Cercle de la haute Saxe, & située dans la Misnie, sur la riviere d'Elster, entre Plawen & Zeitz. Matt.

GÉRÆSTION, s. m. Terme d'Histoire, de Chronologie, &c. nom d'un mois des Lacédémoniens, on prétend

tend qu'il répond à notre mois de Janvier, *Geraſtius*, *Geraſtion*.

Ce mot eſt Grec, γεραςίων, ou γεράςιος, eſt le nom Grec de ce mois.

GÉRANCE, ſ. f. On appelle de ce nom une machine dont on ſe ſert en Hollande pour décharger les vaiſſeaux; c'eſt une eſpèce de grue. *Grus mechanica*, *tolleno*, *machinamentum*. On l'appelle en quelques endroits de France guindoule.

M. Perrault croit que le mot de *gérance* vient du mot Grec γέρανος, qui ſignifie grue.

GÉRANIE, ſ. f. Nom propre d'une ville que les Anciens ont placée dans la Mœſie, près du mont Hémus. *Gerania*. Ils ont dit que ſes habitans n'avoient qu'une coudée de haut, qu'ils avoient été chaſſés de leur pays par les Grues, que leurs femmes concevoient à cinq ans, & étoient vieilles à huit; mais ce ſont des fables, & cette petite race n'a jamais été.

☞ GERANIS, ſ. m. C'eſt le Nom d'un bandage pour les luxations de l'omoplate, ou les fractures des clavicules, dont Hippocrate, ou, à ce que d'autres diſent, Périgènes eſt l'inventeur. Γέρανις. Galien, *L. de Faſc.* Éginète, *Lib. VI. C.* 99.

GÉRANIUM, ſ. m. Plante. Bec de cigogne, Herbe-Robert. Voyez BEC DE GRUE; c'eſt la même choſe.

GÉRAR, ſ. m. ou GÉRARA, & GÉRARE, GÉRARES, ſ. f. Nom propre d'une ville de la Paleſtine. *Gérar*, *Gerara*. C'étoit une ville du midi de la Terre-Sainte, qui du temps d'Abraham & d'Iſaac avoit ſon Roi particulier, & proche de laquelle ces Patriarches habitérent, *Gen.* X. 19. XX. 1. XXVI. 17. Elle étoit aux Philiſtins, *Gen.* XX. 2. XXVI. 1. 8. Elle étoit entre Cadès & Sur. Elle donnoit ſon nom au territoire d'alentour, & à un torrent qui couloit le long de ſes murs. Elle échut à la Tribu de Siméon, & depuis le Chriſtianiſme, ce fut une ville épiſcopale. L'Évêque de *Gérar* ſouſcrivit au Concile de Chalcédoine. P. Lubin, après Holſténius. Le territoire de cette ville s'appelle auſſi la vallée de *Gérar*, *Geneſ.* XXVI. 27. S. Jérôme dit que *Gérar* étoit à vingt-cinq milles au midi d'Éleuthéropolis. Saint Cyrille, dans ſon *Comment. ſur Amos*, *p.* 299. la confond avec Berſabée, & Syncelle, *Chron. p.* 100. avec Aſcalon, & l'Arabique *Chaluz*, & M. Réland croit que ce ſont ſes habitans que le I. L. *des Machabées*, XIII. 24 nomme Gerréniens. De Tillemont dit *Gérarés*. L'Abbé Silvain, après avoir paſſé quelque temps ſur la montagne de Sinaï, s'en alla à *Gérares*, ville de Paleſtine, dont le nom eſt célèbre dans l'Écriture, & il y établit ſur le torrent de Béſor une très-grande & très-illuſtre Congrégation, remplie de beaucoup d'excellens hommes. Tillem. *Hiſt. Eccleſ.* T. *X p.* 453.

GÉRASA, ou GERASE. C'étoit anciennement une ville de la Paleſtine. *Geraſa*, *Geraſis*, *Gelaſa*. Elle étoit à l'orient du Jourdain, près de la ville de Gadara. Cette ville, qui fut honorée de la dignité Épiſcopale, eſt aujourd'hui entiérement ruinée. Maty.

De Valois, dans ſes Notes ſur Ammien Marcellin, diſtingue deux *Geraſes*; M. Réland croit qu'il n'y en a qu'une. Les uns la mettent dans la Coeléſyrie, comme Étienne de Byzance, & d'autres dans l'Arabie, comme S. Épiphane, *L. II. adv. hæreſ. p.* 451. Jamblique, dans ſon Commentaire ſur l'Arithmétique de Nicomaque, dit qu'elle fut appellée *Geraſa*, parce qu'Aléxandre y laiſſa une Colonie de vieux ſoldats, qui ne pouvoient le ſuivre. *Geron* en Grec ſignifie un vieillard. Saint Jérôme ſur Abdias, *C. I.* & la Verſion Arabe appelle *Geraſa*, pays de *Geraſe*, ce que l'Écriture appelle terre de Galaad. Origène ſur S. Jean, dit qu'elle n'étoit point voiſine du lac de Généſareth; il eſt vrai qu'elle n'étoit pas ſur ſon bord, mais elle n'en étoit pas beaucoup éloignée. L'Auteur de l'hiſtoire de Jéruſalem, inſérée dans les *Geſta Dei per Francos*, *pag.* 615. croit que l'ancienne *Géraſe* eſt la citadelle de Jarras. Joſeph, *de Bello*, *III.* 2. écrit que cette ville bornoit la Pérée du côté de l'orient. Elle étoit éloignée de trente-cinq milles de Pella, comme il paroît par Ptolomée; & Jamblique dit qu'elle étoit aux environs de Roſtra & de l'Arabie. Il y a des médailles de cette ville avec cette inſcription, ΑΡΤΕΜΙΣ ΤΥΧΗ ΓΕΡ ΚΩΜ, qui montrent que Dianne y étoit honorée. Voyez Réland, *Palaſt. p.* 806. *& ſuiv.* Cet Auteur croit que c'eſt de cette ville que Pline parle, *L. V. C.* 18. & qu'il faut corriger *Geraſam*, pour *Galaſam*. Le P. Hardouin l'avoit fait avant lui, fondé ſur Joſeph, *L. II. de Bello*, *C.* 19. quoiqu'il avoue que toutes les éditions & tous les manuſcrits qu'il a vus ont *Galaſam*.

GÉRASÉNIEN, enne, ſ. m. & f. Nom de peuple. *Geraſenus*. La Vulgate appelle *Géraſéniens*, & S. Matthieu, *VIII.* 28. Gergéſéniens, ceux que le texte Grec nomme Gadaréniens. Voyez ce nom. Ils avoient pris le nom de *Géraſéniens* de la ville de Géraſe, comme ceux de Gadaréniens & de Gergéſéniens des villes de Gadara & de Gergéſa.

GÉRAUD, ou GÉRAULD, ſ. m. Nom propre d'homme. *Geraldus*. Saint *Gérauld*, Moine de Corbie, premier Abbé de la Sauve près de Bourdeaux, au milieu de l'onziéme ſiécle, eſt honoré le cinquiéme d'Avril. Saint *Géraud* Comte & Baron d'Aurillac, Patron de la haute Auvergne. Le Comte *Géraud*, qualifié après ſa mort de Baron d'Aurillac, étoit fils du Comte *Géraud* & d'Adaltrude, l'un & l'autre iſſus de la premiere nobleſſe du Royaume. Il naquit en Auvergne l'an 855. & mourut en 909. le treiziéme d'Octobre. Voyez Baillet à ce jour.

GÉRAW, ſ. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg d'Allemagne. *Geravia*. Ce lieu eſt du cercle Électoral du Rhin & ſitué dans le Landgraviat de Darmſtat, qu'on nomme autrement le haut Comté de Catzenellebogen, ou le *Geraw*, entre la ville de Darmſtat, & celle de Mayence.

Geraw. Voyez DARMSTAT, Landgraviat.

☞ GERBADECAN, ſ. m. Ville d'Aſie, en Perſe, dans le Couheſtan. Les Géographes Orientaux lui donnent 85 degrés 25 m. de longitude, & 34 d. de latitude.

GERBE, ſ. f. Aſſemblage de pluſieurs javelles ou épis de blé coupés & liés enſemble. *Manipulus*, *faſcis*, *ſtrues*, *ſpicarum merges* & *garba*, dans les Titres. On trouve *gerba* dans la vie de S. Gilbert de Simpringham, *Acta Sanct. Febr. T. I. p.* 572. On dixme, on champarte à la dixiéme, à la treiziéme, à la vingtiéme *gerbe*, ſelon l'uſage des lieux. On dit qu'un Curé court la *gerbe*; pour dire, qu'il va lever la dixme en perſonne.

Quelques-uns dérivent ce mot de *germen*; les autres de *gerbe*, Allemand, qui ſignifie la même choſe. Du Cange dit qu'on a dit *Garba* en la baſſe Latinité, & qu'on dit encore *garbe* en Picardie.

Icquez trouve l'origine du mot de *gerbe* dans les langues du Nord ſur leſquelles il a travaillé; il le dérive de *ripan*, qui veut dire en langue Tudeſque, & en langue Anglo-Saxonne, *moiſſonner*, *rup* dans cette derniere langue ſignifie le blé qu'on recueille des terres, quand on moiſſonne. De ces mots, dit Icquez, on a formé le mot de *gerbe*, en mettant au commencement la ſyllabe *ge*: il devoit ajouter, & en faiſant quelque changement dans les lettres, & je doute qu'avec ces précautions il eût contenté ceux qui ne ſont pas accoutumés aux étymologies. Dans le Latin barbare on a appellé *garba* ce que nous nommons *germe*, & il y a des Provinces en France où l'on dit *garbi*, & d'autres où l'on dit *garbo*, au lieu de *gerbe*.

Gerbe, ſe dit auſſi des bottes d'oſier. L'Ordonnance de la ville veut que les *gerbes* d'oſier rond & rouge ſoient chacune de quatre pieds de liens, & pareillement les *gerbes* de ployon de la même moiſſon, ou meſure.

On dit proverbialement, Faire la *gerbe* de fouarre à Dieu; pour dire, donner au Curé la plus méchante *gerbe* pour la dixme, celle où il n'y a que du fouarre, & peu de grain. On a dit autrefois *Barbe*, & par corruption, faire *barbe* de fouarre à Dieu. On a dit depuis dans le même ſens, il ne faut pas faire à Dieu *gerbe* de paille. Voyez là-deſſus une Diſſertation d'un Profeſſeur Allemand, nommé Jacques Thomaſius.

En

En termes de Fontenier, on appelle *Gerbe* d'eau, un faisceau, ou une jonction de plusieurs jets d'eau peu élevés, qui représentent une *gerbe*.

N'est-ce pas de son sein superbe,
Que sort à gros bouillons une liquide gerbe,
D'où naissent des épis, &c. P. Buff. J.

☞ Gerbe. Terme d'Artificier. Il se dit d'un groupe de plusieurs fusées qui sortent en même temps d'un pot ou d'une caisse, & par leur expansion représentent une vaste *gerbe* de bled.

GERBÉE, s. f. Botte de paille à demi-battue, où il reste encore quelque grain propre à nourrir des bestiaux. *Manipulus spicarum jam aliquantum tritus. Gerbée* de froment.

GERBER, v. act. Engerber; mettre en gerbes. *Struere in fasces, alligare in manipulos.* Il faut *gerber* ce froment.

Gerber. Les Marchands de vin, qui ont quantité de muids dans leurs caves, se servent de ce mot pour signifier, Mettre les pièces de vin les unes sur les autres en maniere de gerbes. A moins qu'on ne *gerbe* ces quarts, ces feuillettes, ces muids, on ne les pourra arranger tous dans cette cave.

☞ Gerber, v. n. Terme de Génie & d'Artillerie, qui se dit des mortiers, des batteries de mortiers qui lancent des bombes sur les ouvrages d'une place, & font à peu près la même figure que ce qu'on appelle dans les jets d'eau une gerbe. *Jaculari.* Il y a là une batterie de mortiers pour *gerber* dans les différentes plateformes, qui sont dans les ouvrages de ce fort. D'un autre côté il y a deux pierriers pour *gerber* dans les ouvrages qui sont de l'autre côté. Ensuite une batterie de deux gros mortiers de dix-huit pouces de diamétre, pour enfoncer les voûtes, & pour *gerber* dans le château.

GERBEROY, s. m. Nom propre de lieu. *Gerboredum.* C'est une ville de l'Île de France, située dans le Beauvaisis à quelques lieues de Beauvais du côté du couchant. *Gerberoy* est connu dans l'histoire par une bataille que les François y gagnérent sur les Anglois l'an 1435. *Gerberoy* est placé sur une montagne au pied de laquelle coule le Térin.

GERBES. L'île de *Gerbes*, ou de *Gerbi*, ou de *Zerbi. Girba.* Ile avec une petite ville de même nom. Elle est du Royaume de Tripoli en Barbarie, & située sur le bord oriental du Golfe de Capès, & jointe à la terre ferme par un pont de bois. Les Espagnols s'en étant rendus maîtres, & y ayant construit deux forts, en furent chassés par les Infidéles avec grande perte, l'an 1560.

GERBIER, s. m. *Frumentaria meta.* Pomey.

GERBILLON, s. m. Diminutif de gerbe. Petite gerbe, de quelque chose que ce puisse être. Liger. *Manipulus, Parvus manipulus, Parvus merges.*

☞ GERBO, s. m. Petit animal de Barbarie, qui ressemble au liévre par son corps & sa couleur. Il a les jambes de derriére extrêmement longues, & ce sont les seules dont il se sert pour marcher. Celles de devant sont au contraire très-courtes, & forment une espèce de petite main dont il se sert pour prendre ce qu'on lui donne à manger, comme les Ecureuils & les Singes. Sa queue qui est extraordinairement longue, est tachetée de blanc & de noir par le bout. Corneille Le Bruyn dit qu'on lui fit présent d'un *Gerbo*.

☞ GERCÉ, ée, adj. Bois *gercé*, c'est du bois qui se fend; ce qui arrive à cause de sa grande humidité.

GERCE, s. f. Petite vermine qui ronge les habits & les livres. *Teredo*, d'où sont venus les mots de *gercer* & *gerçure*, que d'autres écrivent *gerser* & *gerseure*, ou *gersure*, aussi bien que *gerse* au lieu de *gerce*.

GERCER, v. act. Causer une petite fente, crevasse, ou galle aux lévres, au visage, & autres parties du corps qui sont découvertes. *Discendere.* Le froid *gerce* les lévres & le visage. L'exposition du midi grille la peau de plusieurs fruits, elle la *gerce*. La Quint. Les mains se *gercent*.

Il est aussi neutre: Les mains *gercent* au grand froid.

Gercer, se dit aussi du bois, lorsqu'il se fend, quand il se déjette; des murs & des métaux, lorsqu'il s'y fait des crevasses. L'enduit qui est exposé à l'air, se séchant plutôt que le dedans du mur, se *gerce*. Vitruve. On le dit encore du plomb, du fer, des enduits de plâtre.

GERÇURE, s. f. Crevasse qui se fait sur la peau par le froid, ou autre cause. *Scissura.* La *gerçure* se guérit avec de la pommade, du suif de chandelle.

Gerçure, se dit aussi des crevasses qui se font dans le bois, dans les enduits des murs, &c. On le dit aussi des défauts qui se trouvent dans le fer, qui consistent en de petites fentes ou découpures, qui vont en travers, & dans d'autres métaux.

GÉRENRODE, GÉRENSRODE, s. f. *Gerendoda.* Bourg avec une Abbaye libre & immédiate, dont l'Abbesse a rang parmi les Prélats de l'Empire. Ce lieu, qui embrassa la Religion Prétendue Réformée, de même que l'Abbaye, l'an 1521. est situé dans la principauté d'Anhalt, province du Cercle de la haute Saxe, environ à trois lieues de Quedlimbourg, vers le midi, Maty, Davity, Corn.

GÉRÉON, s. m. Nom propre d'homme. *Gereonis.* Ordre ou Chevalier de S. *Géréon*, *Ordo*, ou *Miles Sancto Gereoni sacer.* Jean Vanden-Hoevel, qui avoit beaucoup voyagé en Orient, rapporte qu'il avoit vu en Palestine des Chevaliers de S. *Géréon*; qu'ils avoient pour armes une croix patriarchale, à peu près semblable à celle qu'on voit dans les anciennes armoiries de Hongrie, & posée sur une triple coline verte. François Ménénius en parle sur le témoignage de ce voyageur, aussi bien qu'Ashmole dans son Livre sur l'établissement de l'Ordre de la Jarretiére, *C. II.* & l'Abbé Justiniani, *C.* 33. *Tome II. p.* 534. Ashmole dit, qu'on ne sait point quel a été l'Instituteur de cet Ordre, quelques-uns l'attribuant à Fridéric Barberousse, & d'autres à Fridéric II. pendant son expédition de la Terre-Sainte. Ainsi ce seroit vers l'an 1190 ou 1229. Si leur croix, comme le dit Ménénius, étoit la même que celle de Hongrie, elle étoit d'argent, en champ de gueules; mais Ashmole dit au contraire que les Chevaliers de S. *Géréon* portoient l'habit blanc, & une croix noire sur le manteau verd.

GÉRER, v. act. Faire les affaires de quelqu'un. *Administrare, gerere.* Il a *géré* une tutelle, dont il faut qu'il rende compte. Toute Procuration porte pouvoir de *gérer* & négocier les affaires de celui qui la donne. M. Ménage emploie ce terme d'une maniere particuliére dans la phrase suivante. M. le premier Président de Lamoignon étoit très-scrupuleux: il a *géré*, pour ainsi dire, une chaste magistrature.

☞ GÉRÈRES, s. f. pl. On appelloit ainsi les femmes qui assistoient à Athènes la Reine des Sacrifices dans ses fonctions sacrées: il y avoit quatorze *Géréres*.

GÉRESHEIM. Voyez GERNSHEIM.

GÉRESOL. Terme de Musique. Nom d'une des clefs. La clef de *géréſol*, en *géréſol*.

Sur le beau ton de géréſol,
D'une voix vive & claire,
Chantons cet aimable entresol. Le Duc de Never

GÉRESTO, s. m. Nom propre d'un ancien Bourg de la Turquie en Europe. *Gerestus, Gerestum, Geraestus.* Il est sur la côte méridionale de l'île de Négrepont, à l'endroit où elle tourne vers l'orient, & au midi de la ville de Carysto.

GERFAUT, s. m. Oiseau de proie & de leurre qui sert à la volerie. *Æsalon, Girfalco, Girofalco.*

Le *Gerfaut* ne se voit qu'entre les mains des Fauconniers des Rois: c'est une espèce de Faucon, mais il est de si grande taille que quelques-uns le prennent pour une espèce d'Aigle. Il a tant de cœur, & il est de si grande entreprise, qu'il ne refuse rien; mais il est très-difficile à assurer & à leurrer, étant extrêmement hagar; & s'il n'a la main douce, il ne sera jamais domestique. A cause de son étendue & de sa grandeur, il ne se tient pas debout, mais il demeure assis sur le poing, & il est très-beau, & particuliérement lorsqu'il est mué. Il a le bec, les jambes, & les mains de couleur

couleur bleue, les serres fort ouvertes, il lasse tellement les oiseaux de rivière, qu'ils sont contraints de se rendre ne pouvant plus faire le plongeon. Ces espèces de Faucons airent & font leurs petits en Prusse & en Russie, mais le plus communément ils se prennent en Allemagne en faisant leur passage.

Aldrovand en parle ainsi : Le *Gerfaut* a le haut de la tête aplani, de couleur cendrée, le bec gros, fort court, de couleur bleue & médiocrement courbé, mais très-aigu, robuste & crochu par le bout ; la prunelle de l'œil très-noire, l'iris bleu avec un cercle pareillement bleu, qui l'environnent ; le dos, les manteaux, le ventre & la queue sont bleues, mais les plumes du dos & des manteaux pour la plupart sont ornées de marques noires qui ont quelque ressemblance avec un cœur, ou avec les yeux qui sont sur les plumes de la queue des Paons. Les plus grandes pennes sont marquées vers leur extrémité d'une tache noire, grande & longue, qui est toutefois renfermée d'une bordure blanche ; il a le vol fort long, de sorte que peu s'en faut qu'il n'aille jusqu'à l'extrémité de la queue ; sa gorge, sa poitrine & son ventre, sont d'un blanc très-pur, sans être diversifiées d'aucunes taches ; sa queue n'est pas fort longue, au contraire à comparaison de son corsage & des autres espèces de faucons, elle est estimée courte, ainsi que l'a particuliérement remarqué Albert le Grand. Elle est embellie de marques noires, qui la traversent. Ses jambes & ses mains sont colorées d'un bleu lavé. Ses jambes sont longues & robustes : les doigts de ses mains sont longs & fermes, qui s'étendent bien loin, & sont tout couverts de tablettes d'un ordre continu.

Pour être bon, le *Gerfaut* doit être choisi de moyenne taille, la tête petite, de gros yeux à fleur de tête, les naseaux grands, le bec de corbin ; qu'il soit tout d'une pièce, les mailles bordées de feu, la taille esclame pour être léger ; qu'il n'ait point de haglures, & s'il en a, qu'elles soient au milieu des mailles, autrement il sera paillard ; qu'il ait les mains sèches, les doigts longs & déliés : ils sont sujets à avoir des fontaines sous les mains ; que le champ de son pennage soit gris ; que son vol soit bien affilé qu'il ne croise guère. Tout pennage bordé de blanc s'appelle Pennage d'oie, & il est sans courage & mol au vent.

Il faut choisir le Tiercelet de *Gerfaut* le plus grand que l'on peut trouver, & le plus approchant de la figure & du pennage du *Gerfaut* qu'il pourra être, ce sera le meilleur.

Il le faut assurer, & faire la tête avec un vieux chaperon, le leurrer comme le Faucon, & lui faire tuer une poule seulement de peur de le trop échauffer, & le traiter doucement. Sa volerie est pour le Milan, la Buse, le Héron. Il chasse aussi aux grues & aux cygnes. Il est extrémement courageux, de grande entreprise, & de longue haleine. Le *Gerfaut* est l'oiseau qui a le plus de force après l'aigle. Il est fier, hardi, passager, & fort bel oiseau. C'est le plus dépiteux de tous les oiseaux, & qui étant manié rudement, périra plutôt que de fléchir. Il est merveilleusement gaillard à la montée, comme on voit au vol du milan & du héron. Le tiercelet est plus difficile & plus délicat à gouverner ; il vole le milan, le héron, la perdrix, le chathuant, pour courlis & pour corneille. Le *Gerfaut* & le Tiercelet de *Gerfaut* doivent être mis à la mue en lieu retiré du bruit, où ils ayent peu d'air, & soient séchement.

Les pays des *Gerfauts* sont la Norvége, la Suéde, le Dannemarck, & principalement l'Islande : il ont des aires en Dace & en Prusse, qui sont des Régions fort froides. Les meilleurs viennent de Norvége, de Dannemarck, & d'Islande : ils sont excellens pour voler l'outarde, la grue, & tout le gros gibier. Voyez la description du P. Pomey, & le poeme de M. de Sainte-Marthe, qui donne au *Gerfaut* le nom de *Buteo*.

Il y a une aigle noire qu'on estime être le *Gerfaut*, & qu'on appelle en Latin *Melanetos* ; c'est la plus petite de toutes les aigles : elle a le bec aquilin, & fort crochu à l'extrémité ; le haut est de couleur de corne un peu bleuâtre ; au-dessus des ouvertures des naseaux il y a une membrane jaune, qui environne le commencement du bec, qui paroit en faire la jointure avec la tête, & qui va en descendant jusqu'aux deux côtés de son ouverture. La prunelle de ses yeux est noire ; le tour ou l'iris est d'un jaune roussâtre ; le dessus de sa tête est d'un jaune obscur ; tout le reste de son corps est noirâtre, à l'exception toutefois de trois petites marques blanches, qu'elle a sur le dos ; ses manteaux sont si longs qu'ils s'étendent presque jusqu'à l'extrémité de sa queue, qui est d'une assez bonne longueur ; ses jambes sont entierement couvertes de plumes, de sorte qu'il ne s'en faut que l'espace d'un doigt qu'elles n'arrivent jusqu'au-dessus de ses pieds ; mais ce peu de distance est coloré d'un très-beau jaune, & ses pieds semblablement, lesquels ainsi que ses jambes sont revêtus de petites tablettes ; ses ongles sont fort noirs. Aristote & Pline n'en disent autre chose, sinon, qu'elle est toute noire, & la plus petite de toutes les aigles, & qu'elle seule de toutes nourrit ses aiglons.

Il y en a une tout-à-fait semblable à celle dont ont vient de parler, à l'exception d'une seule tache blanche qu'elle a au bas dos, outre qu'elle n'a pas les pennes du col si fort élevées : quelques-uns ont estimé qu'elles n'étoient différentes que de sèxe seulement. Celle-ci est appellée par les Grecs *Lagophonos*, c'est-à-dire, *Leporaria*, à cause qu'elle prend les lièvres, & fait un essai de leur pesanteur avant que de les emporter. Les Latins la nomment *Pulla*, *Fulvia* & *Valeria*. Cette aigle est très-courageuse pour sa petitesse, & est autant estimée qu'aucune des autres, & l'on s'en pourroit servir à l'exercice de la fauconnerie plus facilement que d'aucune des autres.

Il y a encore une espèce de *Gerfaut* qu'on appelle Huart. Voyez ce mot.

Ce mot vient de *gyrofalco*, comme qui diroit, *faucon qui vole en tournant*, comme dit Albert le Grand au *sixieme Livre des Faucons*. Mais l'Empereur Frédéric, au *Livre II. de la Vénerie*, dit qu'il a été ainsi nommé de ἱερὸς, qui signifie *sacrée* ; ensorte que le Latin *hierofalco*, veut dire *sacerfalco* ; ou de κύριος, qui signifie *dominus*, d'où vient qu'en Grec on dit κυροφάλκων, c'est-à-dire, *Dominus falco*.

GERGEAU, ou JARGEAU, s. m. Nom propre d'une petite ville de France. *Gergogilum*. *Jargogilum*, *Gargolium*. *Gerbobeum*. Elle étoit autrefois fortifiée, & on la trouve dans l'Orléanois, à quatre lieues d'Orléans, sur la Loire, où elle a un pont de pierre.

De *Gargogilum*, & *Jargogilum*, on a fait *Gargoilum*, & *Jargoilum*, de-là *Gargolium* & *Jargolium*, & de-là non pas *Gergueil*, ou *Jargueuil*, comme l'analogie semble le demander, mais *Jargeau*, ou *Gergeau*. Voyez De Valois, *Not. Gall. p. 221.*

GERGENTI, GIRGENTI, ou AGRIGENTE, s. m. Ville de la vallée de Mazara, en Sicile. *Agrigentum*, *Agragas*. Elle est sur la côte méridionale de l'Ile, entre l'embouchure du Naro, & celle de l'Acraga. Cette ville a été autrefois très-considérable. C'est-là que régnoit le fameux Tyran Phalaris. Elle est encore aujourd'hui une des principales villes de l'Ile. *Gergenti* est défendu par un bon château, situé du côté du nord, qui est le seul endroit par lequel la ville est accessible. Il y a un Évêché, suffragant autrefois de Siracuse, & maintenant de Palerme. Son port, où l'on fait un fort grand commerce de blé, est à Emporio, bourg éloigné d'une lieue de cette ville, du côté du couchant. Maty.

Gergenti, s. m. ou Fiume di Naro Nom d'une petite rivière de la Sicile. *Agrigentinus fluvius*, ou *Agragas*. Elle coule dans la vallée de Mazara, & se décharge dans la mer Méditerranée, *Gergenti*, du côté du levant.

GERGÉSA, ou GERGESE, s. f. Nom propre de ville. *Gergesa*. Elle étoit à l'orient du lac de Tibériade, & donnoit son nom à une petite contrée. S. Jérôme en fait mention sur la Génèse C. XV.

GERGESÉNIEN, enne, s. m. & f. Nom de peuple *Gergesenus*, *Gergesaus*. Ce sont les mêmes que le Texte Grec du nouveau Testament appelle Gadaréniens, & la Vulgate Géraséniens. Ils étoient le long du lac de Tibériade du côté de l'orient, & occupoient, dit S. Jérôme, sur la Génèse C. XV. le territoire des villes de Gadara & de Gergésa.

GERGOIE, s. f. Montagne de France, située dans l'Auvergne, près de Clermont. *Gergovius mons*. On voit sur

cette

cette montagne les masures de la ville des Gaulois Boïens, qui porta les noms de *Gergobia*, *Gergovia*, *Arvernum* & *Augustonemetum*, des ruines de laquelle la ville de Clermont a été bâtie, ayant succédé à son Evêché, qui est suffragant de Bourges. Matt.

De Valois, dans sa Notice des Gaules *p. 46. col. 2.* dit qu'il y a en Auvergne près de Clermont une montagne qu'on appelle *Gergoie*. Il prétend que ce nom vient de *Gergovia*, & que c'est sur cette montagne qu'étoit située la *Gergovia* de César si célèbre par le siége qu'elle soutint contre ce Général Romain, & par la peine que les Savans ont à trouver sa situation, & leurs querelles sur cela. D'autres prétendent que la Gergovie de César est Clermont même. Voyez GERGOVIE.

GERGOVIE, s. f. Nom propre d'une ancienne ville des Gaules. *Gergovia*. Cette ville est célèbre dans les Commentaires de César, *L. VII.* par le siége qu'elle soutint contre lui. Quelques-uns prétendent que c'est Clermont en Auvergne. Mais le sentiment le plus vraisemblable & le plus suivi, est qu'elle étoit dans le lieu qu'on nomme encore Gergoie, à une lieue de Clermont. Ce sentiment est déja ancien & rapporté par le P. De S. Julien dans son Orig. & Antiquité des Bourguignons. Il est certain que c'étoit une place des Arvernes. Voyez GERGOIE. Le Président Savaron avoit suivi l'opinion contraire dans ses Origines de Clermont, mais Pierre Durand, qui les a imprimées avec des Additions & des Notes, montre fort au long & savamment que *Gergovie* étoit sur la montagne de Gergoie, Orig. de Clermont. p. 134. 290.

Il y a encore dans les Commentaires de César, *L. VII* une ville des Boyens qu'on nomme *Gergovie*, mais les Savans conviennent qu'en cet endroit le mot *Gergovie* a été ajouté par quelque ignorant, ou demi-savant.

GÉRI. Voyez GÉRY.

☞ GÉRION, s. m. Il y a eu un Ordre militaire qu'on appelloit de S. *Gérion*. Il n'y avoit que les Gentilshommes Allemans qui étoient reçus au nombre des Chevaliers de cet Ordre. Ils avoient un habit blanc, avec la croix pleine de sable dessus, & on leur faisoit suivre la Régle Saint Augustin. On tient que l'Empereur Frédéric Barberousse en fut l'Instituteur dans la Palestine.

GERLAND, s. m. Nom propre d'homme. *Gellandus*. Saint *Gerland*, natif de Besançon, fut fait Evêque de Gergenti, après que le Comte Roger Prince Normand, Duc de Calabre, en eut chassé les Sarrazins. Il mourut en 1101. Chastelain, *Martyr. T. I. p. 772*.

GERMAIN, aine. adj. Frére de pere & de mere. *Germanus frater*. Et il se dit à la différence des fréres utérins, qui ne sont fréres que du côté de la mere.

Germain, se dit aussi des proches parens collatéraux, ou cousins, qui sont les enfans de deux fréres, ou de deux sœurs. On les nomme cousins *Germains*; & issus de *germains*, cousins issus de *germains*, les enfans des cousins germains. Parmi les Romains il n'y a aucun exemple de mariages entre cousins *germains* jusqu'au temps de l'Empereur Claude, où ils furent très-fréquens. Théodose les défendit sous des peines très-rigoureuses, sous peine du feu & de la proscription.

On dit aussi, Il a le *germain* sur lui; pour dire, Il étoit cousin *germain* de son pere, il est plus proche d'un dégré. C'est ce qu'on appelle oncle à la mode de Bretagne.

☞ Frere Germain, s. m. Dans le Droit Romain les Freres *Germains* sont ceux qui sont freres de pere & de mere, & enfans du même lit; à la différence des freres consanguins qui sont d'un différent lit, c'est-à-dire qui ont le même pere, mais non pas la même mere; qui sont fils du même pere, mais d'un différent mariage; les uns, par exemple, d'un premier mariage ou d'un premier lit, & les autres d'un second ou troisiéme mariage. *Frater Germanus*. Les freres *germains* & consanguins ne pouvoient se plaindre d'un testament inofficieux, qu'en alléguant la turpitude de la personne qui y avoit été instituée. Wan-Wata, dans ses Observations sur le Droit Romain, prétend que les freres consanguins pouvoient se plaindre de l'inofficiosité, même quand le testament n'étoit point fait en faveur d'une personne incapable; car on voit, dit-il, par plusieurs exemples rapportés dans l'Histoire, qu'on admettoit quelquefois la plainte d'inofficiosité des parens éloignés, & qu'on jugeoit en leur faveur par un principe d'équité. Du temps d'Ulpien le pouvoir d'intenter cette action, ne s'accordoit en ligne collatérale qu'au frere & à la sœur. *L. 10. ff. De inoff. testam.* Les Empereurs Dioclétien & Maximien en ordonnent la même chose, *Leg. 21. Cod. eod. nov.* Cette Loi qui donne aux freres & aux sœurs sans distinction la querelle d'inofficiosité, a été réformée par l'Edit de Constantin, qui ne permet jamais au frere utérin d'intenter l'action d'un testament inofficieux, & qui ne le permet aux freres *germains*, que quand le Testateur a institué une personne infame, *detestabilis turpitudinis*. Dans l'Edit de Constantin le mot de frere *germain* est souvent pris pour celui de consanguin; ce qu'il dit dans la suite qu'il ne pourra intenter cette action que *agnatione durante*, en est une preuve bien sensible. Constantin n'ayant point révoqué le droit qu'avoient les freres *germains* de contester comme inofficieux les testamens par lesquels ils étoient deshérités, on devroit encore aujourd'hui leur accorder le même droit, dit cet Auteur, si l'erreur commune du Barreau & des Ecoles n'avoient établi un Droit nouveau. C'est aux Jurisconsultes à juger du mérite & des preuves de cette opinion.

☞ S. Germain des Vaux. Nom d'un bourg de France, dans le Cotentin, sur le bord de la mer. *Vicus sancti Germani de Vallibus*.

GERMAIN, aine, s. & adj. m. & f. Nom de peuple. *Germanus*. Les *Germains* sont les anciens peuples qui occupoient autrefois ce que nous appellons aujourd'hui l'Allemagne. Selon Cluvier, *Germ. Antiq. L. I. C. 2. & 4.* ils étoient une partie des Celtes, & descendoient de Noé par Japhet, Gomer, Aschenez, & ils ne sont point des *Germains* de Perses dont parle Hérodote, *L. I.* Les plus anciens Auteurs Grecs les comptent entre les Scythes & les Celtoscythes. Le nom de *Germains*, selon le même Auteur, ne fut donné d'abord qu'aux cinq nations qui composoient les Tongres; c'est-à-dire, les Eburons, les Condruses, les Segnes, ou Segniens, les Cérèses & les Pœmanes, ou Pœmaniens; & le nom de *Germains* ou Gaulois, après qu'ils en eurent été vaincus, chassés de leurs frontieres. Car, dit cet Auteur, *Germain* est composé de *gerra* & de *man*. *Gerra* dans l'ancien langage Celtique signifie *guerre*, nom qui en vient, & qui s'est conservé en François, en Espagnol, en Italien & en Anglois, nations ausquelles les Francs, les Bourguignons, les Goths, les Vandales & les Lombards l'ont porté. *Man* signifie homme, ainsi *Germain* est la même chose qu'homme de guerre, homme belliqueux. Voyez *Germ. Ant. L. II. C. 20.* Il n'étoit pas nécessaire que les Francs l'apportassent en Gaule, puisque les Gaulois l'avoient longtemps avant la conquête des Francs, & que c'est eux qui le donnérent d'abord aux Tongres. Quoiqu'il en soit de ceux-ci, ce nom passa à tous les autres peuples qui habitoient au nord du Danube, entre ce fleuve & la mer Baltique. Voyez aussi sur les *Germains* Vossius, *de Idol. L. I. C. 37. & 38.*

Les Dieux des *Germains* étoient, Theut, Wodan, Dan, Taran, ou Thor, Pin, ou Pen; Mars, qu'ils nommoient, Thies, Thésus, ou Hésus, Hercule & Vulcain, Castor & Pollux. Leurs Déesses étoient Isis, la mere des Dieux, & la Terre, qu'ils appelloient Hertus, dit Tacite, ou comme on lit dans quelques manuscrits, Nerthus, & dans d'autres Verthus, d'où Juste-Lipse conjecture que le véritable nom de cette Déesse étoit *Aerth*, nom qui vient manifestement de l'ארץ, *erets* des Hébreux, en Phénicien *ert*, & en Arabe *arth*, la terre. De-là les *Germains* avoient fait *aerth*, qui subsiste dans les différens dialectes de leur langue. Car les Allemans disent *erde*, les Saxons *eerde*, les Flamans *aerde*, les Anglois *earth*, & les Écossois *erth*. Cluvier croit que le véritable nom de cette Déesse étoit *Herte*, & que N & V ont pu plus aisément se mettre pour une H que pour un A. Mais après tout l'A est souvent dans les manuscrits & sur les médailles fort peu différent de l'H, & pour peu que ses deux bran-

ches ne soient pas jointes par en haut, comme il arrive souvent, c'est une H; ainsi la conjecture de Lipse n'est point à rejetter. D'ailleurs l'une ou l'autre leçon revient au même. *Frea* étoit encore une autre Déesse des *Germains*. Voyez ce mot. Cluvier prétend que sous tous ces noms ils n'adoroient que le soleil, la lune & le feu, & sous les noms de ces trois Dieux la Très-Sainte Trinité, dont, si l'on en croit cet Auteur, ils avoient connoissance. Voyez sa *Germania Antiqua*, *L. I. C.* 26. 27, 28, 29, 30.

Le mot Garman, qui se lit sur une médaille de bronze avec commios de l'autre côté, marque selon M. béger, *T. I. p.* 305. & *suiv.* que cette médaille a été frappée par les *Germains*, ou dans la ville des *Germains* appellée depuis Saint Goar, & qu'elle y fut frappée pour Comius, ce vaillant défenseur de la liberté des Arrébates, dont César a tant parlé, *L. IV. c.* 21. 27. *L. VI. c.* 6. *L. VII. c.* 76. *L. VIII. c.* 7, 12, 23, 47.

Il y a quantité d'opinions toutes différentes sur l'étymologie du nom de *Germain*. Strabon, *L.* 7. dit que les peuples qui habitoient au-delà du Rhin avoient les mœurs & les maniéres semblables à celles des Gaulois, & que les Romains les appelloient en leur langue *Germains*, c'est-à-dire, *vrais*, *francs* Gaulois, γνησίους Γαλάτας. Corneille-Tacite dit que leur nom étoit nouveau de son temps, & qu'ils l'avoient inventé, & se l'étoient donné eux-mêmes; ils l'avoient déja du temps de Jules César. Il y en a qui dérivent les noms de *Germanie* & de *Germain* de *gignere*, ou *gerere immania*, *produire*, ou *faire des choses étranges*, à cause que le pays appellé *Germanie* est bien peuplé, & que ses habitans sont grands, forts, robustes, belliqueux. Æneas Sylvius fait venir les noms dont nous parlons de *germinare*, en François *germer*, *produire*, à cause que le pays qu'habitent les *Germains* est fort peuplé. D'autres le tirent de *guerra*, *guerre*, à cause que ces peuples sont belliqueux. On trouve des Auteurs qui vont chercher dans les langues Orientales l'origine des noms dont nous parlons: ils disent que le mot de *Germani* est formé de deux mots Hébreux, גרים, *étrangers*, & עניים, *pauvres*; apparemment que les hommes sortis des premieres familles qui peuplerent le monde après la division des langues, se donnérent eux-mêmes ce nom, quand on leur demandoit, qui ils étoient, d'où ils venoient, ils répondoient, Nous sommes de *pauvres étrangers*. D'autres Hébraïsans font venir les noms de *Germanie* & de *Germain*, de *Thogarma*, malgré le peu de ressemblance qu'il y a entre le primitif & les dérivés: ils confirment leur sentiment de l'autorité de la paraphrase Chaldaïque, où on lit ces mots, *provincia Germania*, *province de Germanie*, pour expliquer ceux-ci, *domus Thogarma*, *la maison*, *la famille de Thogarma*. Ezéch. *ch.* 38. *v.* 6. Adrien Junius trouve dans la langue des *Germains* l'origine de leur nom. Selon cet Auteur de *germain*, *homme honorable* on a fait *Germain*. Bécan forme ce nom de *ger*, qui se prononce au lieu de *gar*, *tout-à-fait*, & de *man*, *homme*, d'où s'est fait le nom de *Germain*, qui dans son origine voudra dire, *tout homme*, *tout-à-fait*, *homme*, ἀνὴρ, c'est-à-dire, qui a des inclinations & des manières nobles; Ainsi les mots de *Germain* & Allemand signifiérent à peu près la même chose dans leur origine. Junius le fait venir de *geert man.* deux mots Allemans, qui signifient homme honorable, homme d'honneur; ou bien de *Thogarma*, fils de Gomer, dont les descendans ont peuplé l'Occident. Skiner rejette ces deux dernières étymologies, comme étant peu naturelles. Le mot *Germain*, selon Chrétien Juncker, vient de *Ger*, nom du fleuve de la Turinge, & de *man*, homme; ensorte que les *Germains* dans leur origine n'étoient que les Tongres, appellés depuis Turingiens, qui habitoient les rivages du fleuve Ger. Goropius Becanus le tire de *geren*, assembler, parce qu'ils assembloient, ils levoient, toujours des soldats. M. Béger, *T. I. p.* 307. est du nombre de ceux qui croient que German est la même chose qu'Alleman & qu'ils vient de *Gar*, *tout*, & *man*, *homme*; *Garman German*, tout homme; & que ces peuples furent ainsi nommés à cause de leur courage. Vetter est de même sentiment dans ses Notes sur la Germanie de Tacite. Rudbecks dans son *Atlantica*, dont l'extrait se trouve dans les Nouvelles de la République des Lettres de l'année 1685. au mois de Février, p. 119. prétend que le mot *Germain* est Suédois.

Germain, aine, se dit en vers pour Alleman, peuple qui habite aujourd'hui ce qu'on appelloit autrefois Germanie, le pays des anciens *Germains*. On ne s'en sert point communément en prose en ce sens; mais en poësie il a de la beauté.

> *Tel Louis triomphant de l'Ibère hautain,*
> *Chassoit de tous côtés ses troupes fugitives:*
> *Tel la Meuse & le Rhin le virent sur leurs rives.*
> *Terrasser le Batave, & dompter le* Germain.
> Traduct. *d'une Inscrip. Latine du P. Commire.*

> *Je vous enjoins de dormir en repos,*
> *Poëtes Picards & Poëtes de Champagne,*
> *Ni les* Germains, *ni les troupes d'Espagne,*
> *Ni le Batave, enfant de l'Océan,*
> *Ne vous viendront éveiller de cet an.* La Font.

> *Et l'horreur du péril animant son grand cœur,*
> *Aussi-tôt qu'il parut, le* Germain *fut vainqueur.*

R. parlant du Prince de Conti qui servoit en Hongrie:

> *Que ne fera-t-il point, quand la foudre à la main,*
> *Il ira dans ses forts attaquer le* Germain?

> *& Et le Lyon Belgique avec l'Aigle* Germain,
> *De ses feux ébloüis, & blessés de sa main.*
> P. le Moine.

Quoiqu'on ne doive point s'en servir en prose en parlant des Allemans, M. de la Chapelle n'a pas laissé de dire avec grace dans l'onziéme lettre du Suisse, Grandes guerres, affreuses dissensions s'émeuvent en Allemagne, Empereurs des deux côtés, aigles contre aigles, *Germains* contre *Germains*, &c.

Germain, s. m. Nom propre d'homme *Germanus*. *Saint Germain*, Évêque de Paris, vivoit sous Childebert, dont on dit qu'il fut Grand-Aumônier. Il mourut en 576. Voyez Grégoire de Tours. *S. Germain* Évêque d'Auxerre en 431. passa en Angleterre avec Loup Évêque de Troye, pour y combattre l'hérésie Pélagienne, qu'ils chassérent de cette Île. C'est dans ce voyage qu'en passant par Nanterre *S. Germain* vit Sainte Geneviéve. Il y a trois *Germains* Patriarches de Constantinople. Le premier fut chassé par Léon Isaurique en 730. Le second succéda à Emmanuel en 1222. & gouverna cette Église 17 ans. Le troisiéme la gouverna vers l'an 1255.

Ce nom est devenu le nom propre de plusieurs lieux où quelqu'un des Saints dont nous venons de parler a été honoré.

Saint Germain. Bourg du Comté de Cornouaille, en Angleterre. *Fanum S. Germani*. Il est près de la côte, à quatre lieues de Plimouth, vers le couchant. S. *Germain* est un des lieux où l'on marque l'étain de Cornouaille, & il a séance & voix dans le Parlement d'Angleterre.

Saint Germain d'*Auxerre*. Abbaye de Bénédictins dans la ville d'Auxerre; *Antissiodorensis Sancti Germani Abbatia*. Elle a porté aussi le nom de S. Maurice. Le premier Abbé fut Saint Aunaire, Évêque d'Auxerre, vers l'an 560. Ainsi S. *Germain* d'Auxerre est presque aussi ancien que l'Ordre même des Bénédictins.

S. Germain l'Auxerrois. C'est le nom d'une Église de Paris, où il y a Chapitre & Paroisse. Le Doyenné de Saint *Germain l'Auxerrois*. S. *Germain* l'Auxerrois est la Paroisse du Louvre.

S. Germain de Flay. Voyez GERMER. C'est une erreur de Mary d'avoir dit *Germain* au lieu de Germair, ou Germer de Flay.

S. Germain-Laval. Ville de France dans le Forez, située dans un terroir fécond en bons vins. C'est la patrie de Jean Papon & de Papire Masson.

S. Germain en Laye. *Fanum S. Germani in Laïa*. Ville de l'Ile de France, située sur une montagne au pied de

de laquelle la Seine coule, & près de la forêt de Laye, à quatre lieues de Paris du côté du couchant. Il y a dans S. *Germain* un magnifique palais de nos Rois, où la paix fut faite entre la France, la Suède & le Brandebourg, l'an 1679. C'est Charles V. François I. & Henri IV. qui l'ont bâti. Louis le Grand, qui y naquit en 1638. le cinq Septembre, y a fait faire des augmentations considérables.

S. Germain Lembrun. Nom propre d'une petite ville de France. *Fanum S. Germani in Lembruno.* Ce lieu est dans l'Auvergne, près de l'Allier, entre Issoire & Brioude.

S. Germain le Puis. Ville de France dans le Bourbonnois, près de la riviere de Bébore, à deux lieues de Varennes. *Sangermanum Podiense.*

S. Germain *des Prés.* Abbaye de Bénédictins de la Congrégation de S. Maur, fondée à Paris par Childebert après son expédition d'Espagne. Voyez Grégoire de Tours, *L. IV. C.* 20. & Aimon, *L. II. C.* 20. Ce Prince y fut enterré, & après lui, Chilpéric I. la Reine Frédégonde son épouse, Clovis son fils, Clotaire II. & plusieurs Princes. Childebert y mit l'étole de S. Vincent Martyr, qu'il avoit apportée d'Espagne, & de-là elle prit d'abord le nom de S. Vincent; depuis, S. *Germain* Évêque de Paris, y ayant été inhumé, elle prit son nom, qu'elle a conservé jusqu'ici. Comme elle étoit alors hors de Paris, & au milieu des prés, on l'appella, & on l'appelle encore S. *Germain* des Prés, S. *Germanus de Pratis*, ou *Pratensis*, quoiqu'elle soit maintenant & depuis long-temps au milieu du plus grand & du plus beau fauxbourg de Paris, égal lui seul aux plus grandes villes du Royaume. Elle lui donne son nom & à plusieurs autres places ou lieux. Le Fauxbourg S. *Germain*. La Foire S. *Germain*; c'est une foire qui se tient depuis la Purification jusqu'au Dimanche des Rameaux. C'est aussi le lieu où elle se tient, dépendant de l'Abbaye dont nous parlons. S. *Germain* des Prés est immédiatement soumis au S. Siége. Sainte Marthe, *T. IV. p.* 480.

S. Germain-*lès-Rhodez*. Abbaye de filles de l'Ordre de S. Benoît près de la ville de Rhodez.

S. Germain, s. m. & f. Nom d'une espèce de poirier, & des poires qu'il porte. Les saint *Germain* tiennent peu à la queue. La Quint. Elles ont un peu de parfum. Idem. Elles peuvent durer une partie de Novembre & tout Décembre. Idem. A voir la saint *Germain* fort longue, & assez grosse, les unes vertes & un peu tiquetées, les autres assez rousses : & toutes jaunissant en maturité, la queue courte, assez grosse, & penchée; on la prendroit pour une très-belle poire de virgoulé : à l'égard de celles qui restent petites, elles ressemblent assez à la saint Lézin. Idem. Cette poire de saint *Germain*, nommée autrement l'Inconnue de la Fare, a la chair fort tendre, point de marc, grand goût & beaucoup d'eau; mais cette eau a souvent quelque pointe de l'aigret de citron, qui plaît à certains, & déplaît à d'autres. Il y en a quelquefois qui en ont peu ou point du tout. Le coignassier & les terres fort séches augmentent ce défaut. Ce goût aigret ne se trouve que dans celles, qui pour être verreuses, murissent en Novembre; il ne s'en trouve guéres dans celles qui ne viennent à leur maturité que dans la fin de Décembre. Idem. Les saint *Germain* demandent un terrein raisonnablement humide. Idem.

☞ GERMAINE, s. f. Nom propre de femme. *Germana.* Ferdinand le Catholique, Roi d'Aragon, venoit d'épouser *Germaine* de Foix, que Louis d'Amboise, Évêque d'Alby, Hector Pignatelli, Seigneur Napolitain, & Saint André, Juge Mage de Carcassone, avoient conduite jusqu'à Fontarabie en qualité d'Ambassadeurs du Roi de France. Flech. *Vie de Xim. L. II. p.* 214. Louis XII. donna pour dot à la Reine *Germaine*, sa niéce, la partie du Royaume de Naples qui lui appartenoit. Idem. *Ibid.*

GERMAN, s. m. Nom propre d'homme. *Germanus.* Saint *German*, Abbé de Munsterthal au Diocèse de Bâle, Chastelain, *au* 21. *Fév.* Naturellement on diroit *Germain*, mais il faut que M. Chastelain ait trouvé, que pour ce Saint, ce soit l'usage de dire *German.*

SAN-GERMAN. Petite ville de l'Amérique. *Fanum S.Germani.* Elle est dans l'île de S. Juan de Porto-Ricco, sur le Cap de *San-German*, qui joint la côte occidentale de l'île avec la septentrionale.

GERMANDRÉE. *Chamadrys.* s. f. Plante Médécinale. La *Germandrée* ordinaire, autrement appellée petit chêne, ou chênette. *Chamadrys rupens, C. B.* est vivace. Ses racines sont ligneuses, fibreuses & rampantes. Elles poussent plusieurs tiges hautes de demi pied, menues, rougeâtres, un peu velues, & garnies de petites feuilles opposées deux à deux, dentelées & découpées à peu près comme celles du chene, dont elles ont un peu la figure, vertes en-dessus, pâles en-dessous, fermes, un peu velues, d'un goût amer, accompagné d'une petite âcreté aromatique. Ses fleurs naissent des aisselles des feuilles, & sont en gueule, & de la classe de celles, qui au lieu de lèvre supérieure, ont quelques petites pointes ou dents, & elles sont purpurines, & ont bonne odeur. Leur calice est long, étroit, & renferme dans son fond quatre petites semences. Cette plante est fébrifuge, diaphorétique, & entre dans la thériaque.

On a donné le nom de *Germandrée* d'eau, ou de chamarras, à une autre plante de même genre, appellée en Latin *scordium.* On distingue celle-ci de la précédente par ses feuilles qui sont fort velues & blanchâtres, & par son odeur d'ail. Elle croît dans les endroits marécageux, & elle est d'un aussi grand usage, puisqu'elle est fébrifuge, bonne contre les vers, & qu'elle entre dans la thériaque. Les autres espèces de *Germandrée* ne sont pas employées.

GERMANICOPLE, ou GERMANICOPOLIS, s. f. Nom propre d'une ville de l'Asie mineure. *Germanicopolis.* De Tillemont donne une forme Françoise à tous les noms de ville, composée du Grec πόλις, & les forme par analogie sur celui de Constantinople. C'est lui qui dit *Germanicople.* Pline place cette ville sur l'Hélespont, près du fleuve Gebes. Il dit qu'elle se nomme Helgas. C'étoit son premier nom, & celui qu'on lui donnoit dans le pays. Les Grecs l'appelloient *Booscotte*, Βοοσκοίτη, c'est-à-dire, *lit du bœuf*, ou *littiere du bœuf*. La Notice Ecclésiastique, *p.* 37. la met dans l'Isaurie, & Ammien Marcellin, L. XXVII. dans la Cilicie. Ceux de *Germanicople* tenoient le premier rang parmi les Isaures. Ils avoient un Évêque dans le cinquième siécle. Tillem. *Emp. T. V. p.* 90.

GERMANICUS, s. m. Nom propre d'homme. *Germanicus. Germanicus*, fils de Drusus & d'Antonia, neveu paternel de Tibere, à qui Auguste le fit adopter, commanda avec beaucoup de gloire les armées Romaines en Germanie & en Orient. Il fut deux fois Consul, il mourut à Antioche. On soupçonna Tibere de l'avoir fait empoisonner par Pyson, Gouverneur de Syrie. Il eut plusieurs enfans d'Agrippine, petite-fille d'Auguste, entre autres l'Empereur Caligula. Voyez Tacite, *Annal. L. I. C.* 3. *L. II. C.* 69. & Suétone dans Caligula, *C.* 1. 3. 5. &c. L'Empereur Vitellius eut aussi un fils qu'il nomma *Germanicus*. Il commanda à toute l'armée d'aller au-devant de son fils encore enfant, qui ne fut pas plutôt arrivé qu'il l'embrassa, & lui donna le manteau Royal, avec les autres marques de grandeur, l'appellant *Germanicus* par un excès d'honneur. D'Ablanc. Tacite, *Hist. L. II.*

GERMANIE, s. f. Ancien nom propre d'une grande Région de l'Europe. *Germania.* Elle étoit bornée au levant par la Vistule, qui la séparoit de la Sarmatie Européenne, au sud par le Danube, qui la séparoit de la Vindélicie & du Norique; le Rhin la séparoit de la Gaule du côté du couchant, & la mer de *Germanie* avec la Baltique la bornoit vers le nord. Outre les trois grands fleuves qui lui servoient de limites, on y remarquoit encore le Jader & l'Albis, nommés aujourd'hui l'Oder & l'Elbe. Ce pays étoit habité par un grand nombre de peuples, qui étoient tous renfermés sous ces trois, les Istevons, les Hermions & les Vindiles. Les Istevons étoient au midi occidental, s'étendans entre le Rhin & l'Elbe, depuis la mer de *Germanie* jusqu'aux sources du Danube. Les Hermions étoient au midi oriental, depuis le Danube jusqu'aux Vindiles, lesquels occupoient toute la côte de la mer Baltique

Baltique & la Chersonese Cimbrique. Il y a eu des Géographes qui ont donné une plus grande étendue à l'ancienne *Germanie*. Les uns y ont renfermé la Scandie & la Finningie, habitées par les Ingevons; & d'autres y ont encore ajouté la Sarmatie Européenne, jusqu'au Tanaïs, à la Palus Méotide, & au Pont Euxin.

On dit communément que la *Germanie* étoit anciennement ce que nous appellons aujourd'hui Allemagne. Cela n'est pas juste. Tout ce qui est au midi du Danube, entre ce fleuve & la mer Adriatique, est de l'Allemagne, & n'étoit point de la *Germanie*; qui ne comprenoit de ce pays que ce qui est entre le Rhin à l'occident, & la Vistule à l'orient, le Danube au midi, & la mer Baltique au nord; & on la borne ordinairement là. Cluvier y ajoute tout ce que nous appellons le Dannemarck, la Suede, la Norvége, & la Laponie jusqu'à la mer Glaciale. Voyez Cluvier, *Germ. Antiq. L. I. C.* 11. Méla néanmoins & Agrippa l'étendent du côté du midi jusqu'aux Alpes. On la divisoit en différentes parties, auxquelles on donnoit avec le nom de *Germanie* quelque épithete, qui la distinguoit, comme on le va voir.

La *Germanie* d'en-deçà du Rhin. *Germania Cirrhenana.* Cluvier appelle ainsi ce que nous appellons la Belgique, c'est-à-dire, le pays renfermé entre le Rhin, l'Océan, la Seine & la Marne, & il prétend que ce pays étoit occupé au temps de César par des Nations Germaniques; mais il se trompe, & tout cela étoit censé de la Gaule, comme il paroit par le commencement des Commentaires de César. C'est le sentiment de tous les autres Géographes.

La *Germanie* inférieure, selon Cluvier, c'est une partie de la *Germanie* d'en-deçà du Rhin, qui comprend les pays de ceux de Tréves, ou bien comme parle Ptolomée, ce qui étoit entre la mer, & la Moselle, en sorte que la Moselle soit les bornes entre la *Germanie* inférieure & la supérieure. Cluvier, *Germ. Antiq. L. I. C.* 11.

La *Germanie* supérieure, selon Cluvier, c'est le pays des Ubiens, qui comprenoit tout ce qui étoit entre celui de Tréves & la mer. Selon Ptolomée, la *Germanie* supérieure est la partie méridionale de la *Germanie* d'en-deçà du Rhin, depuis la Moselle. *Germania superior.*

La grande *Germanie*, dans Ptolomée, *Germania magna*, c'est toute la *Germanie* d'au-delà du Rhin, comprenant tout ce qui est entre la Vistule à l'orient, le Rhin à l'occident, l'Océan septentrional au nord, & le Danube au midi.

La premiere *Germanie*, c'étoit dans le moyen âge, ce qu'avoit été auparavant la *Germanie* supérieure. *Germania prima*; & la seconde *Germanie*, *Germania secunda*, étoit ce qu'on avoit appellé *Germanie* inférieure. Cluvier, *Germ. Antiq. L. II. C. 37. à la fin.* On les appelle aussi Gaule Belgique premiere, & Gaule Belgique seconde. Voyez au mot GAULE.

On se sert du mot *Germanie* quand on parle des évenemens de l'ancienne Allemagne; mais quand on parle des évenemens plus récens, on dit toujours *Allemagne*. M. de Choisi, en parlant des évenemens du douziéme siécle, emploie encore le mot de *Germanie*. L'Empereur Alexis, qui vouloit profiter des conjonctures, écrivit au Pape, qu'il avoit été sensiblement touché en apprenant de quelle sorte le Roi de *Germanie* l'avoit traité. De Choisi.

Le nom de *Germanie* est dérivé de celui de *Germain*. Voyez ce mot.

GERMANIQUE, adj. m. & f. Qui appartient à la Germanie. *Germanicus*. Les Nations *Germaniques*. Canisius a donné un Martyrologe *Germanique*. Le Corps *Germanique*. Ce sont tous les États, Princes, Seigneurs, Cercles, Provinces, Villes qui composent la République d'Allemagne, dont l'Empereur est le Chef. *Corpus Germanicum*, *Respublica Germanica*. Ce grand Corps *Germanique*, ces renommés Allemans, qui ont pris dans l'Univers la place des anciens Romains. De la Chap. *Lettre onziéme du Suisse*. Les Loix, les Constitutions de l'Empire *Germanique*. Idem. On appelle Empire *Germanique*, le nouvel Empire Romain, depuis qu'il a passé des François à des Princes Allemans en la personne d'Henri l'Oiseleur; ou même depuis Conrad I. par lequel il commença d'être électif, & de prendre la forme qu'il a eue dans les derniers siécles.

Germanique est un titre d'honneur donné à quelques Empereurs, pour les victoires qu'ils avoient remportées sur les Germains, ou dans la Germanie. *Germanicus*. Gallien a sur ses médailles le titre de *Germanique*, & la preuve que c'est pour quelque avantage remporté en Germanie, c'est qu'on trouve sur les revers Victoria Germanica. Victoria Ger. Victoria G. M. C'est-à-dire, *Germanica Maxima*. Claude le Gothique a aussi porté le titre de *Germanique*, & la preuve que c'est pour la même raison, c'est qu'on trouve aussi sur les revers de ses médailles, Victoria Germanica, tout de même qu'avec le titre de Gothique on trouve sur le revers Victoria Gothica.

Il ne faut point confondre *Germanicus* & *Germanique*. *Germanicus* est un nom propre, & *Germanique* est un adjectif & un titre d'honneur. Jamais on ne dit *Germanique*, quand c'est un nom propre; & il est mieux de dire *Germanique*, & non pas *Germanicus*, quand c'est un titre d'honneur. Cependant, les Antiquaires le disent quelquefois. Par exemple, Je suis étonné de ce que voyant si souvent sur les médailles de Valérien des marques des victoires qu'il a remportées sur les Allemans, Victoria Germanica: Victoria Ger. Victoria. G. M. (Car presque tous les revers, qui sont à ce sujet dans Gallien se trouvent également dans Valérien.) Je suis, dis-je, étonné de ce que Valérien n'est pas appellé Germanicus, ou Germanicus Maximus, aussi-bien que Gallien. P. Chamill. Pourquoi Valérien n'est-il donc pas Germanicus Maximus aussi-bien que Gallien? Idem. Mais dans ces exemples, c'est l'inscription Latine qui est citée, ce n'est pas le terme François dont on se sert. Car comme le même Auteur dit au même endroit, Claude le Gothique, selon l'usage, il eût dit aussi Gallien le *Germanique*, Claude le *Germanique*, s'il n'eût point rapporté les inscriptions mêmes des médailles.

☞ GERMANISÉ, ée, part. pass. & adj. Un Écrivain a employé ce terme, & a dit des François *Germanisés*, pour dire des François qui avoient passé en Allemagne, & qui y avoient pris les manieres du pays.

☞ GERMANISME, s. m. Façon de parler Allemande; expression particuliere aux Allemans. Madame des Noyers fait dire à un Alleman, dans sa soixante-dixneuviéme Lettre: Je vous demande quartier pour mon style, dans lequel il entrera sans doute bien des *Germanismes*, puisque le péché originel n'est pas une tache aisée à laver, & qu'un Alleman n'est pas obligé de parler aussi bon François que vous.

GERMANN, s. m. Nom propre d'homme, qui se dit d'un saint Abbé de Granfel, nommé Germain. *Germanus. Saint Germann* & S. Randau furent martyrisés vers l'an 666. par le Duc Boniface.

SAN-GERMANO, s. m. Bourg autrefois fortifié. *Fanum S. Germani*. Il est dans le Vercellois, en Piémont, à quatre lieues de Verceil, vers le couchant. Maty.

San-Germano. Nom propre d'un autre Bourg de la Terre de Labour, province du Royaume de Naples. Voyez CASSINO. Maty.

San-Germano, Fiume. *Fluvius S. Germani*, anciennement, *Vinius fluvius*. Petite riviere du Royaume de Naples. Elle coule dans la Terre de Labour, baigne *San-Germano*, & se décharge dans le Gariglan. Maty.

GERMASTE, ou ERMA, s. f. Nom propre d'une petite ville autrefois Archiépiscopale. *Germa. Therma.* Elle est dans la Natolie propre, sur le Sanger, audessous de Pessin. Maty.

GERME, s. m. Cette partie du grain qui pousse la premiere pour produire la plante, ou la partie de la semence qui commence à produire l'animal. *Germen*. Le *germe* de l'œuf.

On dit, que les fourmis ôtent le *germe* du grain dont elles font des magasins en terre, pour empêcher qu'il ne pousse.

En termes de Philosophie hermétique, *germe* se prend pour Mercure: ainsi quand les Sages disent, que la pierre ne peut croître ni multiplier sans le *germe*, ils entendent

tendent par ces termes obscurs & mystérieux, qu'on ne peut rien faire dans leur Art sans le Mercure.

Faux Germe, est une mole, ou masse informe de chair, qui provient d'une conception défectueuse, & que les femmes vuident avant le deuxiéme ou le troisiéme mois *Mola*. Lorsqu'elles gardent ce corps étrange plus longtemps, & qu'il vient à grossir, on l'appelle *mole*.

On appelle en termes de Manége, *Germe de féve*, la marque noire qui vient dans le creux des coins d'un cheval, qui s'y conserve depuis les cinq ans & demi jusqu'à sept ou huit, après quoi on dit qu'il ne marque plus.

Ce mot vient du Latin *germen*.

☞ GERME, f. m. Il se prend figurément dans les choses morales, pour la semence & la cause de quelque chose. Un *germe* de division, de procès, de querelle. Acad. Fr.

☞ Germe. Bâtiment de mer, se dit encore *Germandus*. Il y a des *germes* en Égypte. P. L. ayant pris un *germe*, examina la côte depuis Damiette jusqu'à Rosette. Journ. des Sçav. 1719. *p.* 638.

GERMEN, f. m. Nom propre d'une ancienne petite ville de la Morée. *Germena*, anciennement, *Gerenia*. Elle est dans la Zaconie, sur une montagne, environ à une lieue de Chielisa, du côté du nord. Il y a pourtant des Géographes qui mettent l'ancienne *Gerenia* à Passau, située à trois ou quatre lieues de Chielisa, du côté du levant. Maty.

GERMER, v. n. Pousser au dehors la partie de la semence dont se produit la plante. *Germinare*, *germen emittere*. Le blé *germe* dans le grenier, quand on l'a serré lorsqu'il n'est pas bien sec. Le blé *germé* n'est point de vente. On dit qu'en l'année 1657. on vit dans le Boulonnois du gland qui *germa* dans le ventre de quantité de bœufs & de vaches. Et le Pere Kircher a dit, dans son Livre de la Chine, qu'on avoit trouvé dans l'estomac d'un éléphant une canne de sucre qui avoit *germé*, pris racine & poussé des feuilles.

Ce mot vient du Latin *germinare*.

Germer, se dit figurément en François, comme en Latin, des choses spirituelles & morales, surtout en poësie.

> *Ainsi se répandant sur un cœur déséché,*
> *La Grace éteint les feux qu'y porta le péché;*
> *Et dans ce champ fécond, sa divine influence*
> *Fait* germer *les vertus, & fleurir l'innocence.*
> Nouv. choix de vers.

GERMER, f. m. Nom propre d'homme *Geremarus*. *Germer*, fils de Rigobert & d'Age, naquit à Warde sur la riviere d'Epte, aux extrémités du Diocese de Rouen & du Beauvaisis, sous le regne de Clotaire II. Baillet, *au vingt-quatriéme de Sept*. S. *Germer* fut premier Abbé de Flay, ou de Fly, ou Flix, & mourut l'an 658. le 24. Septembre.

Saint Germer, ou S. *Germer de Flay*. Nom du lieu. *Flaviacum. Sanctus Geremarus de Flaviaco*. C'est un village & une Abbaye fondée par S. *Germer*, sous le regne de Clovis II. & avec sa permission, dans le Beauvaisis, en un lieu qui se nommoit *Flaviacum*, Flay; & qui depuis a pris le nom de ce Saint, son Patron & son premier Abbé. L'Abbaye de S. *Germer*, *Flaviacum Monasterium*, ou *Sancti Geremari Abbatia*. De Valois, *Notit. Gall. p.* 196. écrit aussi *Germair*, au lieu de quoi Maty a mis dans son Dictionnaire Géographique, S. Germain de Flay. C'est une faute grossiére.

GERMERSHEIM, f. m. Nom propre d'une petite ville autrefois Impériale. *Germersheimium*, anciennement, selon Cluvier, *Vicus Julius*. Elle dépend maintenant du Palatinat du Rhin, & elle est située à l'embouchure de la riviere de Queie, dans le Rhin, entre Landaw & Philisbourg. Maty. Valois, *p.* 154. *Notit. Gall.*

GERMIAN, ou DARGUTILI, f. m. C'est une contrée de la Natolie, en Asie. *Germianus Tractus*, *Germiana*, *Dulgadiria*, *Phrygia magna*, ou *Palatiana*. Elle a le Chiangare au nord, le Sarcan au couchant, l'Aidinelli au midi, & la Caramanie au levant. On y voyoit autrefois les villes de Laodicée, de Hiérapolis & de Synnada, dont il ne subsiste plus que la derniere.

On donne en particulier le nom de *Germian*, à la montagne, dont le Sangari prend sa source, & qui est la même que les Anciens appelloient *Didymus*, *Dindymus*, *Dindyma*, & aussi *Cybelus*, parce que la Déesse Cybele y étoit adorée.

GERMIER, f. m. Nom propre d'homme. *Germerius*, *Geremarus*. Germer, ou *Germier* naquit à Angoulême dans le temps que les Wisigoths, sous Evaric, étoient les maîtres de l'Aquitaine. Il fut fait Évêque de Toulouse à trente ans, l'an de Jésus-Christ 510. ou 511. & mourut peu de temps après Clotaire I. c'est-à-dire, après 560.

Germier, f. m. Nom propre d'homme *Waldomeres*, *Baldomerus*. Saint Valdomer, maintenant *Germier*, est honoré dans le Lyonnois & dans le Forez. Voyez le Martyrologe d'Usuard au 27. de Février.

De Waldomer on a fait *Galmier*, de même que de *vespa* guêpe, de *vastare* gâter, de *Warnacharius*, ou *Varnacarius* Garnier, de *Vaifarius* Gaifier, de *Walterius* Gautier, de *wansis* gants, de *Wenilo* Ganelon, & de *Wasto* Gaston. De Valois. *Notit. Gall. p.* 627. Ensuite de *Galmier*, changeant l'*l*, en *r*, comme en cent autres, & l'*a* en *e*, s'est formé *Germier*. On dit *Germier*, ou *Galmier*.

Saint Germier, ou Galmier, est un Bourg du Forez, dans le Diocese de Lyon. Messieurs du Puy étoient originaires de S. *Germier*. S. *Germier* étoit la patrie de Clément du Puy, ayeul de Pierre & de Jacques, freres, & célèbres l'un & l'autre par leur érudition.

GERMIGNY, f. m. Nom propre de lieu. *Germiniacum*. *Germigny*, village de France dans la Brie, sur la Marne. *Germiniacum ad Matronam*. Il y a des Ordonnances de S. Louis de l'année 1253. & de Philippe le Bel de l'an 1319. datées de *Germigny*. On appelle aussi *Germigny*-l'Évêque, parce que l'Évêque de Meaux y a une belle maison. *Germigny* sur Loire, *Germiniacum ad Ligerim*, est dans l'Orléanois, proche de Fleury. Le Concile de *Germigny* y fut tenu l'an 843.

Il y a encore *Germigny* sur la Vesle, en Champagne, *Germiniacum ad Vidulam*, & *Germigny* près de Bourbone. Voyez la Diplomatique du P. Mabillon, *p.* 284. Voyez encore GERMINI.

GERMINATIF, ive, adj. Terme du grand Art. Il signifie la même chose que végétatif. Vie *Germinative*.

GERMINATION, f. f. Terme de Physique. Action par laquelle les plantes germent dans la terre. *Germinatio*, *emissio*, *eruptio*, *effusio germinis*. Les Philosophes sont maintenant fort curieux d'observer les *germinations* des plantes, aussi-bien que la formation du poulet dans l'œuf. Pomey met *germement*.

Ce mot vient du Latin *germinatio*.

☞ GERMINATION, f. f. Dans le sens des Spagiristes, c'est une espèce de végétation particuliere de métaux, surtout de l'argent, lorsque par le moyen de l'eau forte, du mercure, & d'une petite quantité d'argent, mis sur un feu modéré de charbon, on voit pousser dans le vaisseau une maniere d'arbre avec ses branches. Castelli, *cité par James*

GERMINI, ou GERMIGNY, f. m. Nom propre de plusieurs lieux en France. *Germanicum*, *Germaniacum*, ou *Germiniacum*. Il y a *Germigny* en Bourbonnois, entre Dun-le-Roi & Nevers, que Suger met dans le Berri, parce que le Bourbonnois est un démembrement du Berri & de l'Auvergne. *Germini* proche S. Benoit sur Loire, est appellé *Germiniacus villa*. Voyez Valois, *Notit. Gall. p.* 231. & GERMIGNY. On prononce assez indifféremment l'un ou l'autre.

☞ GERMOIR, f. m. L'orge germée doit être portée au cellier, qu'on appelle le *germoir*, où elle demeure étendue jusqu'à ce que le germe en sorte de chaque grain, de la longueur de quatre à cinq lignes. On la fait sécher ensuite dans un bâtiment couvert qu'on appelle la *touraille*, sur un plancher à claire voie, & dont les ouvertures sont couvertes de grandes pieces d'étoffes de crin de cheval. *Spect. de la Nat.*

☞ GERMURE, f. f. L'action de germer, ou l'effet de cette action. *Germinatio*. Les *germures* faites à l'air, & tendantes

tendantes vers la terre, font voir que ce n'est pas le contact de la terre qui cause la direction des racines, mais les seules vapeurs aqueuses élevées de la terre, ou plutôt de l'eau qui y est contenue. DODART, *Acad.* 1700. *Mém. p.* 55.

GERNESEY, ou GRENESEY. Les Anglois disent *Garnsey*, f. m. Nom propre d'une Île de la mer de Bretagne. *Garnesia*, anciennement, *Sarnia*, *Sarma*. Elle est à huit lieues de la côte de Normandie, du côté du couchant. Elle peut avoir environ quinze lieues de circuit, & renferme dix villages & un bourg fortifié, qu'on appelle le château Cornet. Cette île avec celles de Jarsey, de Sarck & d'Aldernay, sont annexées au Comté de Hant, province d'Angleterre, & c'est tout ce qui reste aux Rois d'Angleterre de la succession des anciens Ducs de Normandie. MATY. Guill. le Breton la nomme *Grenesis* dans sa Philippide, *L. VII.* DE VALOIS, *Notit. Gall. p.* 219. & 626.

GERNIA, f. f. Nom propre d'un ancien Bourg de l'île de Metelin, une de celles de l'Archipel. *Gernia*, anciennement, *Ægirum*. Il est vers la côte orientale de l'île, au septentrion de la ville de Metelin.

☞ GERNRODE, f. f. Nom de lieu en Allemagne, célèbre par une Abbaye de Chanoinesses. *Gerenroda*, *Gereroda*, *Gererotha*. L'Abbaye de *Gernrode*, dans la Principauté d'Anhalt, à trois lieues de Quetlembourg, fut fondée pour des Religieuses de l'Ordre de S. Benoit, par le Duc Géron, mort en 965. L'Abbesse de *Gernrode* est Princesse immédiate de l'Empire, & du Cercle de la haute Saxe. Élisabeth, Comtesse de Wied, qui en étoit Abbesse, y fit recevoir la Confession d'Ausbourg en 1521. Les Princes d'Anhalt ont depuis longtemps l'Avouerie de cette Abbaye, & ils payent les charges qu'elle doit à l'Empire. P. HÉLYOT, *T. VI. C.* 55. P. MABIL. *Annal. Bénéd. T. II.*

GERNSEY. Voyez GERNESEY.

GERSHEIM, f. m. Nom propre d'une petite ville du Cercle Électoral du Rhin, en Allemagne. *Gernsheimum.* Elle est défendue par un bon château, & située dans le Landgraviat de Darmstat, au midi de la ville de ce nom, & sur le Rhin.

☞ GÉROCOMIE, f. f. C'est cette partie de la Médecine qui prescrit un régime aux vieillards. De γέρων, vieillard, & κομέω, prendre soin. BLANCARD, *cité par James.*

GÉROESTE, f. m. Nom propre d'une ville & d'un promontoire de l'Eubée. *Geroestus.* Euripide & Callimaque disent, Les flots écumeux de *Géroeste.* Il y avoit dans cette ville un Temple fameux de Neptune. TOURREIL.

GÉROESTIEN, ENNE, f. m. & f. Qui est de Géroeste. *Géroestius.* Aristophane, dans sa Comédie des Chevaliers, appelle Neptune *Géroestien*, fils de Saturne. TOURREIL. D'autres écriroient sans difficulté *Géreste* & *Gérestien*: l'*oe* est plus exact. M. Tourreil ne manque point à le mettre.

☞ GÉROESTIES, f. f. plur. Fêtes qui se célébroient au promontoire de Géroeste, dans l'île d'Eubée, en l'honneur de Neptune qui y avoit un fameux Temple, dit Tourreil.

☞ GÉROFLE. Voyez GIROFLE.

GÉROLSTEIN, ou GÉRESTEIN, f. m. Nom propre d'une petite ville, ou bourg du Cercle Électoral du Rhin, en Allemagne. *Gerolstenia*, ou *Gerestenia.* Ce lieu est dans le Comté de Manderscheid, sur la riviére de Kyle, à dix lieues de la ville de Tréves, du côté du nord. MATY.

GÉROMLEA, f. f. Nom propre d'une riviére qu'on nomme autrement Aspropotame, Aspri, Aspro, Pachiciome & Carochi. *Aspropotamus*, *Asper Fluvius*, & anciennement *Achelaüs.* Cette riviere est dans la Turquie d'Europe; elle a sa source vers les confins de la Thessalie, au mont Pinde, l'un de ceux qu'on appelle aujourd'hui Mezzovo. La *Géromléa* traverse une partie de l'Épire & de la Livadie, & se jette dans le golfe de Patras à la ville de Dragumestro.

GÉRONDIF, f. m. Terme de Grammaire. C'est un temps de l'infinitif semblable au participe, & qui est indéclinable. *Gerundivus*, *Gerundium.* Il explique la maniere & le temps d'une action: comme, Il est tombé *en courant* la poste. Il differe du participe, en ce que le *gérondif* marque le temps, & le participe non. Le moyen sûr de distinguer en François le *gérondif* du participe, est de voir si on peut mettre devant la particule *en*, car alors c'est un *gérondif.* Nous n'avons en François qu'un *gérondif*, qui répond pour la signification au *gérondif* en *do* des Latins.

Les Grammaires sont fort embarrassés à résoudre ce que c'est que les *gérondifs*: ils ne sont pas des verbes, ni des modes distincts; parce qu'ils ne marquent pas un jugement de notre ame, ni une affirmation, ce qui est le propre du verbe; & de plus ils ont des cas, ce que n'ont pas les verbes: ce sont donc des noms verbaux, qui gardent le régime de leurs verbes.

On ne met plus le *gérondif* avec le verbe aller: cette riviere *va serpentant.* VAU. Quelques-uns n'approuvent point que Vaugelas ait condamné cette phrase si déterminément. Voiture a dit, Pour vos beaux yeux qui me *vont consumant.* M. Ménage prétend que le mouvement, ou de progrès, ou de succession, suffit en Poësie dans ces façons de parler pour les rendre agréables; cependant elles sont aujourd'hui également abandonnées, & dans la prose & dans les vers. CORN. Il y a pourtant des occasions où ce *gérondif* peut être placé: Ces gens qui se font un mérite de savoir toutes les nouvelles, & qui les *vont répandant* avec tant de diligence, le font quelquefois fort indiscrétement. M. SCUD. On dit assez ordinairement, Nous allions *badinant*, *causant*, &c. C'est une phrase Grecque, qui s'est introduite dans la langue Françoise. Mais on doit s'en servir avec choix & avec retenue, surtout dans le style noble. Vaugelas a observé que dans cette sorte d'expression il faut toujours se servir du *gérondif*, & non pas du participe pluriel; Ronsard a dit, Pour aller trop, tes beaux soleils *aimant*, & non pas *aimans.* Ainsi Malherbe a fait une faute en disant,

Tes honneurs florissans
De jour en jour aillent croissans.

Ménage ajoute que les *gérondifs* sonnent mal à la fin des vers & les finissent désagréablement: & encore plus lorsque le sens est fini, que lorsqu'il est suspendu.

Le mot de *gérondif* vient du Latin *gerundivus*, qui est formé de *gerere.*

☞ GÉRONDIN, ou GIRONDIN, f. m. Nom de Religieux. *Gerundinus*, *Girundinus.* Jean, Abbé de Biclare, & ensuite Évêque de Gironne, institua un Ordre, auquel il donna une Régle, que l'on appelle la Regle de Biclare, du nom de son Monastere, situé dans le pays de Valelara, qui tire son nom d'un bourg situé au pied du mont de Prades, dans l'Archevêché de Tarragone, en Catalogne. Depuis qu'il fut élevé à l'Évêché de Gerunde, maintenant Gironne, on donna le nom de *Girondins* à ses Moines, que l'on appella aussi Moines de Biclare. Ce saint Abbé vivoit au sixiéme siécle, sous le Roi Leuvigilde, Goth & Arien, qui le persécuta. Cet Ordre ne subsiste plus. Saint Isidore de Seville parle de la Regle de Biclare avec estime, & Tritheme en rapporte un fragment. P. HÉLYOT, *T. V. C.* 4.

GÉRONS. Voyez GIRONS.

GÉRONTE, f. m. Nom propre de Magistrature de l'ancienne Gréce. Sénateur. *Geron*, *Senator*, *Senex.* Les *Gérontes* étoient à Lacédémone ce qu'étoient à Athènes les Aréopagites. Les *Gérontes* furent institués par Lycurge. Il falloit avoir soixante ans pour être *Géronte.* Il y en avoit, selon quelques-uns, vingt-huit, & selon d'autres trente-deux. Ils gouvernoient avec le Roi, pour balancer son autorité, & veiller aux intérêts du peuple. On ne pouvoit déposer un *Géronte* que pour crime. Les Éphores leur succédérent. Le Sénat des *Gérontes* s'appelloit Gérusie, *Gerusia*, c'est-à-dire, assemblée, conseil de vieillards.

Ce mot vient du Grec γέροντες, qui signifie vieillards, parce qu'ils n'étoient reçus qu'à 60 ans.

GÉRONTES, est aussi le nom que les premiers Moines se donnoient.

☞ GÉRONTHRÉENNES, ou GÉRONTHRÉES, f. f. plur. Fêtes Grecques qui se célébroient tous les ans dans

dans une des îles Sporades, en l'honneur de Mars, par les *Géronthréens*, chez qui il avoit un Temple, où il n'étoit permis à aucune femme d'entrer pendant la solemnité. *Geronthraeorum festum*. Pausanias, *in Lacon*.

GÉRONTIQUE, f. m. *Geronticon*. Nom d'un livre célèbre parmi les Grecs, qui contient la vie des Peres du désert. Le P. Rosweide, Jésuite, a fait imprimer ce livre traduit en Latin.

Ce mot de *Gérontique* vient du Grec γέρων, *vieillard*, *ancien*.

☞ GÉROUIN, f. m. C'est le nom que l'on donne au Caire à une espèce de quintal le plus pesant de tous ceux dont on se sert pour peser les marchandises d'un grand volume & d'un grand poids. Le quintal *gérouin* est de deux cents dix-sept rotols du Caire, dont les cent dix font cent huit livres de Marseille.

GERRA, f. f. Ville ancienne de la Basse-Égypte. *Gerra*, *Gerrha*, *Gera*, *Gerrhum*. C'étoit une ville maritime, voisine des frontiéres de la Palestine, éloignée de Péluse d'environ cinquante milles, dit Sozomène; elle étoit dans la Cassiotide, sur le lac de Sirbon. Elle eut un Évêché. On l'appelle aujourd'hui Maseli. P. Lubin.

GERRÉNIEN, enne, f. m. & f. Nom propre du peuple. Habitans de Gerra. *Gerenus*. Le P. Lubin, & plusieurs autres croient que les *Gerréniens*, dont il est parlé 2. Machab. XIII. 24. sont les habitans de Gerra dans la Basse Égypte; & M. Réland que ce sont ceux de Gérar dans la Palestine.

GERRI, f. m. Nom propre d'un ancien Bourg des Lacetains, en Espagne. *Acerris*. Il est dans la Catalogne, sur la riviere de Noguéra, à six ou sept lieues de la Seu d'Urgel, du côté du couchant.

GERRO, f. m. Montagne d'Italie. C'est le mont *Gaurus* des Anciens; il étoit dans la Campanie, & faisoit partie du mont Massique. Tite-Live, *L. VII.* semble le mettre dans le pays des Samnites; mais c'est qu'ils joignoient la Campanie. Vigenère *sur Tite-Live*, *T. I. p.* 1764.

GERS, ou GIERS, f. m. Nom propre d'une riviere de Gascogne, Province de France *Ægircius*, *Egirtius*. Elle a sa source dans le Magnoac, traverse l'Esterac & l'Armagnac, & après avoir baigné Aux, Florence & Lectoure, elle se décharge dans la Garonne à une lieue au-dessus d'Agen. Maty. Valois, *Not. Gall. p.* 67. ne dit point *Giers*, mais *Gers*.

GERSE, &c. Voyez GERCE.

GERSEAU, f. m. Terme de Marine, est une corde qui sert à suspendre la poulie, ou à la renfoncer pour empêcher qu'elle n'éclate. On l'appelle autrement *étrope*, ou *herse de poulie*.

GERSÉE, f. f. C'est le suc de la racine d'arum, ou pied de veau séché au soleil. Il est aussi blanc que la céruse, ou le blanc d'Espagne. Les Dames d'Italie qui l'appellent *gersa*, s'en servent pour se dérider & nettoyer le visage, & pour s'embellir la peau. La *gersée* rend la chair fort blanche & luisante.

GERSER. Voyez GERCER.

GERSEY, f. m. Île de la mer de Bretagne. *Cæsarea*, selon le P. Briet, Valois & d'autres *Gerseium* & *Gersoium* dans Valois, *Not. Gall. p.* 219. *Gergia* dans d'anciens manuscrits. Cénalis la nomme *Gerseium*, *Gerseia insula*, *Insula Grisotii*, ou *Gersoii*; le P. du Moutier *Gerseium*, *Gersoium*, & *Grisogium*. L'Atlas écrit *Gearsey*, Guillaume Jans *Jarsée*, Ortélius *Jarsey*. Le P, Pomeraye dans la vie des Archevêques de Rouen *Greney*, *Insula Grenetiana*. C'est le seul Auteur où ces noms se trouvent. Nous écrivons *Gersey*, & nous prononçons *Gerzé*. L'Île de *Gersey* est vers la côte occidentale de la Normandie, vis-à-vis de la ville de Coutance. Cette Île, qui appartient aux Anglois, peut avoir dix lieues de circuit, & elle est divisée en douze paroisses. Elle est défendue par deux châteaux; celui de Montorgueil, qui est sur la côte orientale de l'île, & un autre que la Reine Élisabeth fit construire sur une petite Île, qui est un peu au midi de celle-ci. *Gersey* étoit autrefois de l'Évêché de Coutance; présentement elle dépend du Comté de Hant en Angleterre.

On tient que l'Île de *Gersey* a fait autrefois partie du continent du Cotantin, & qu'elle en a été séparée par la mer, qui a inondé le terrein qui joignoit cette île à la terre-ferme. Le lieu principal de cette île est Saint Hélier, ou Élier. Voyez Hardr. De Valois, *Not. Gall. p.* 219.

GERSURE. Voyez GERÇURE.

☞ GERTRUDEMBERG, GERTRUYDEMBERG, ou GURTRUDEMBERG, f. m. Qui signifie le mont Sainte Gertrude. Petite ville des Provinces-Unies. *Gertrudenberga*, *Mons S. Gertrudis*. Elle est fortifiée, & située dans la Hollande méridionale, sur le Golfe de Bies-Boschaux, confins du Brabant Hollandois, dont on prétend qu'elle a dépendu autrefois. Elle est au nord de Breda; célébre par les Conférence qui s'y tinrent en 1710 entre les Plénipotentiaires de France & ceux des Alliés, qui furent rompues par la hauteur des propositions faites par les Alliés. Moréri. *Dictionn.*

GERVAIS, f. m. Prononcez *Gervés*. Nom propre d'homme. *Gervasium*. S. *Gervais* & S. Protais souffrirent, à ce qu'on juge, le martyre dans la persécution de Néron. Voyez PROTAIS. L'an 386. Dieu permit à S. *Gervais* & à S. Protais de se réveler à S. Ambroise. Baillet, 19 Juin. Le portail de S. *Gervais*, Église paroissiale à Paris, est un des plus beaux morceaux d'Architecture qui se voyent. Le Martyre de S. *Gervais* & de S. Protais sont de beaux tableaux de le Sueur, qui sont dans la même Église.

GERVANE, f. f. Nom d'une riviere de Dauphiné, province de France. *Gervana*. La *Gervane* vient de la montagne de Bais, & entre dans la Drome au-dessus d'Aoste, à cinq lieues de Die. Depuis le mois de Mai jusqu'au mois de Septembre elle sort d'un rocher par une ouverture assez spacieuse, que le peuple appelle Bourne. Des pelottons de truites en sortent avec ses eaux, & le reste de l'année elle nait environ 1000 pas au-dessous. Chorier, *T. I. p.* 29.

GÉRUMENHA, f. f. Nom propre d'un Bourg du Royaume de Portugal. *Jurismenia*. Il est dans l'Alentejo, sur la Guadiane, à trois lieues au-dessous d'Elvas. Maty écrit *Grumenha*, mais M. de la Neuville, dans son histoire de Portugal, écrit *Gérumgna*. Les Portugais mouillent *nh*, comme nous faisons *gn*.

GÉRY, ou *Géri*. Nom propre d'homme. *Gaugericus*, *Gauricus*. Saint Gaugeric, appellé vulgairement S. *Géry* en France, & S. Guéric aux Pas-Bas, le cinquiéme des Évêques d'Arras, & de Cambray, depuis, S. Vaast, fils de Gaudence & d'Astridiole, tous deux de race noble & ancienne, naquit à Yvois, petite ville du Diocèse de Tréves, située maintenant dans le Luxembourg du côté de la Champagne & de la Lorraine sur la riviere de Chiers. Baill. onziéme d'Août. Il fut élu Évêque l'an 580. après la mort de Védulfen ou Gueru, Évêque d'Arras & de Cambray, & mourut lui-même en 619.

Saint *Géry* Évêque de Cahors, *Desiderius*, que quelques-uns nomment Saint Didier, comme d'autres Saints qui ont eu le même nom Latin, naquit dans la ville d'Alby vers l'an 580. Saint *Géry* fut fort avancé à la Cour de Clotaire II. & de son fils Dagobert, par son éloquence & son habileté dans la Jurisprudence. Il fut élevé à l'Épiscopat vers l'an 629. Il mourut l'an 654.

On voit que l'usage a formé ce nom également de deux noms Latins très-différens, en retranchant dans l'un & dans l'autre le commencement. De *Gaugericus* il a fait *Gaugeric*, *Géric*, *Géry*, & de *Desiderius*, *Desidery*, *Dsidery*, *Dsidry*, *Dsédry*, *Dséry*, *Zéry*, *Géry*. Le *Ds* & le *Z* diffèrent peu, sur-tout dans les Provinces méridionales de France, dans lesquelles on donne aussi au g le son du z.

S. GERY, f. m. Nom propre d'un bourg de France. *Sancti Desiderii vicus*. *Saint Géry* est dans le Querci proche de Cahors, & il a pris son nom de *Desiderius*, Évêque de Cahors. De Valois, *Not. Gall. p.* 501.

GÉRYON, f. m. Nom propre d'homme, ou de Demi-Dieu & de Héros. *Geryon*, *Geryones*. Hésiode, dans

R sa

sa Théogonie, *v.* 288, 979. le fait fils de Chrysaor, qui étoit né du sang qui découla de la tête de Méduse, quand Persée la lui trancha, & de Callirhoë. Ce Poëte dit, qu'il étoit le plus fort de tous les hommes, v. 981. Hercule le dépouilla cependant de ses armes, v. 290. tua son bouvier Eurythion & Orthus son chien, enleva ses bœufs, v. 291. & suiv. & enfin le tua lui-même, v. 982. Il habitoit l'Érythie, v. 281, 290. Les Poëtes ont dit, après Euripide dans son Hercule furieux, que *Géryon* avoit trois corps. On croit que l'origine de cette fable est, qu'il avoit deux freres, & que ces trois freres vivoient dans une union si parfaite, qu'ils sembloient n'avoir qu'une ame. D'autres Mythologues disent, que *Géryon* signifie le foudre, qu'on lui donne ce nom pour marquer le bruit & le fracas que fait le foudre, du mot Grec γηρύειν, qu'Hésychius interpréte φωνεῖν, λέγειν, *parler*, & que γηρύειν vient de l'Hébreu גרון, qui signifie la gorge, le gosier; qu'on lui donne un triple corps, comme on appelle le foudre en Latin, du moins chez les Poëtes, *trisulcum*, à cause de la triple force ou vertu du foudre, qui perce, qui renverse & qui brûle; que la fable lui donne des bœufs, à cause du bruit du tonnerre, que l'on appelle mugissement, par métaphore & par comparaison au mugissement des bœufs. Hercule emmène ces bœufs, cela marque la force du feu, qui créve la nue & tombe en terre. Voyez Silius Italicus, *L. XIII. v.* 200. où il décrit *Géryon*. Vossius, *de Idol. L. III. C.* 8. *p.* 382. *&* Nicol. Lloyd.

Il y avoit autrefois en Italie, près de Padoue, un Oracle de *Géryon*, dont parle Suétone dans Tibère, *C.* 14. Cet Empereur le consulta en allant en Illyrie. Cluvier croit qu'il y avoit aussi au même endroit un Temple de *Géryon*, par la raison qu'il n'y avoit point d'Oracle sans Temple. Voyez cet Auteur, *Ital. Ant. L. I. C.* 18. *p.* 151. *&* 152.

GÉRYS, s. f. Nom d'une fausse Divinité. *Gerys*. Hésychius dit qu'Achero, Opis, Helle, *Gérys*, la Terre, Cérès, sont la même. Vossius, *de Idol. L. II. C.* 59. *p.* 317. *col.* 1. croit que *Gérys*, aussi bien que Cérès, vient du mot Hébreu גרש, *Gheresch*, ou *Géres*, du blé moulu.

☞ GERZEAU, s. m. Mauvaise herbe, qui vient dans les blés au mois de Juin, croit en peu de temps, & abat l'épi. Elle a la feuille comme la lentille.

GERZI, ou GERZIEN, s. m. Nom de lieu ou de peuple de la Palestine. *Gerzi*. C'étoit un des lieux, ou des peuples sur lesquels David faisoit des courses, lorsqu'il étoit à Sicéleg chez le Roi Achis. M. de Saci dit dans sa note, que c'étoient des restes de Chananéens: mais quelle preuve y a-t-il qu'ils fussent Chananéens plutôt qu'Iduméens, Philistins, ou Madianites? D'autres veulent que ce soient les mêmes que les Gergésins du N. T. mais il n'y en a pas plus de preuves. Si cela étoit, il faudroit que ce peuple eût changé de place; car ceux du N. T. sont bien loin au nord, situés sur le lac de Galilée, du côté de l'Orient, au-dessus de la Pérée, & ceux-ci ont dû être au midi, entre l'Égypte & la Palestine, ou sur les confins de l'Idumée. Les Hébraïzans disent *Girzi*, *Girzien*.

G E S.

GÉSE, s. m. Nom d'une ancienne arme. *Gesum*, *gæsum*. Outre l'épée large & longue, dont l'usage est resté aux Suisses, les armes des Allobroges étoient les *géses* & les matères. *Gisa* & *gisela*, chez les Chaldéens, sont des dards. Chorier, *hist. du Dauph. T. I. p.* 85. Les *géses* n'avoient qu'une coudée de longueur; ils étoient à moitié carrés, de telle sorte néanmoins qu'ils finissoient par une pointe fort aiguë & fort ronde. Virgile, Én. *L. VIII.* appelle *Alpins* ce genre de traits, pour montrer qu'ils étoient propres aux nations voisines des Alpes, plutôt que par aucune autre raison, quoi que se soit imaginé là-dessus le docte Adrien Turnebe, sa pensée a peu de rapport avec des *géses* gravés dans l'airain du bouclier d'Énée, où ce Poëte feint que Vulcain avoit représenté les Gaulois qui assiégoient le Capitole. Les Romains & les Grecs reçurent d'abord l'usage des *géses* dans leurs armées. Les *géses* conservérent leur nom entier parmi ceux-là, mais il fut corrompu en celui d'*ysses* parmi les Grecs. Les soldats qui accompagnoient au supplice ceux qui étoient condamnés à la mort, ne s'armoient d'autre chose; & c'est au bout d'un *ysse*, pour parler comme les Grecs, que fut présenté au Sauveur du monde, attaché à la croix, l'éponge trempée dans du vinaigre & du fiel. Comment auroit-on attaché une éponge à l'hyssope? Id. Cette fin semble contraire à ce que Chorier a dit d'abord, que le *gése* n'avoit qu'une coudée de longueur. Il est encore contredit par Servius, sur l'endroit de Virgile cité ci-dessus, où il dit que le *gése* est une pique d'homme, *hasta virilis*; car les Gaulois, ajoute-t-il, appellent les hommes forts *géses*. Barthius interpréte le *virilis* de Servius par *robusta*; & Pollux dit, qu'il étoit tout de fer, ὁλοσίδηρον. Voyez Juste-Lipse, Poliorc. *L. IV. C.* 4. & Turnebe, *Adv. L. XXII. C.* 3.

Les Gessates Gaulois, dont parle Polybe, qui habitoient près des Alpes & du Rhône, étoient ainsi nommés, selon quelques-uns, parce qu'ils étoient armés de *géses*. Le *gese*, *gesus*, ou *gessus*, étoit une sorte de dard propre aux Gaulois, que quelques-uns interprétent *pertuisane*, d'autres *javeline*. Bouche, *hist. de Prov. L. II. C.* 4. §. 1. *p.* 82. Ce nom étoit encore en usage en Provence environ l'an 1300. car dans l'inventaire des meubles qui appartenoient aux Templiers, entre les armes & les instrumens de fer, il y est nommé un *gessus*, ou *gesus*, dans le procès verbal de la capture de ces Templiers, aux archives du Roi de la ville d'Aix. Id. Il croit aussi que c'est de cette arme que les Gési & les Gessates avoient pris leur nom, & cite Jules César sur le mot *gesi*. Kippingius s'est trompé, *Antiq. Rom. III.* 3. §. 2. quand il a dit que *gesa* & *pila* étoient la même chose.

Ceux qui ont traité du *gése* sont Juste-Lipse, *Polioc. L. IV.* 4. Hugo, *De Milit. Equest. II.* 4. Laurent Polym *IV. Synops*, *II.* §. 9. Thys, *de Oppugnat. urb. IV. p.* 185. Dempster *Paral. in Rossin. Antiq. Rom. X.* 10. Cerd. *advers. C. CXLI.* §. 4. Cluver. *Germ. Antiq. Liv.* 44. Vossius, *Lex. Etym.* Rodigin. *Ant. Lect. XXI.* 18. *Ulit. in Orat.* Cyneget. *p.* 141. Fruter Verisi. *II.* 22. Laz. Comm. *Reipub. Rom. VIII.* 17.

GÉSEKE, s. f. Nom propre d'une petite ville du Duché de Westphalie, en Allemagne. *Gieseca*, *Gesecena*. Elle est sur la riviere de Weyck, entre la ville de Lippe, & celle de Paderborn, environ à trois lieues de la premiere, & à quatre ou cinq de la derniere.

GÉSIER, s. m. On dit aussi *Gisier*; & le petit peuple *Jusier*. La seule maniere de prononcer ce mot est de dire *gésier*. Partie charnue qui se trouve dans le corps de la plupart des oiseaux, faite en façon de bissac, où l'on prétend que se fait leur digestion. *Aviarii stomachi fundula*, *ventriculus*. En Fauconnerie on l'appelle *Mulete*. Le *gésier* est une espèce d'estomac composé de quatre grands muscles, & d'une membrane dure, calleuse & raboteuse, disposée de telle maniere, qu'elle fait comme deux meules, qui à l'aide des muscles servent à écraser, & à piller les semences dont se nourrissent les oiseaux.

Ce mot vient du Latin *gigerium*, ou *zizerium*, qui signifie les *intestins* des volailles. Mén. D'autres le dérivent de *jecur* comme *gésir* de *jacere*.

GÉSINE, s. f. Vieux mot, qui signifie, l'état d'une femme en couche. *Puerperium*. Il est hors d'usage. *En gésine*, en couche. Il se dit encore quelquefois par une allusion badine aux femelles des animaux, de qui seules ont le dit. On le dit encore quelquefois au Barreau. Payer la *gésine*; c'est payer les frais de l'accouchement.

☞ Gésine. Hélas! hélas! Quelle *gésine* fit la bonne Dame, (femme de S. Louis, à Damiette,) il n'y eut pas grande gloire, comme l'on fait de présent, ès *gésines* de folles femmes, qui se veulent accomparer & faire semblables aux grandes. Anonyme, *vie de S. Louis*.

GÉSIR, v. n. Vieux mot, qui signifioit autrefois Etre couché. *Jacere*. Coucher. *Gloss. sur Marot*. On disoit anciennement *gésir*: de-là vient qu'il se dit encore des

morts

morts qui sont dans le sépulcre. Cy *gît*, cy *gisent* : *hic jacet*, *hic jacent*, c'est le commencement des épitaphes. Cependant il y a plus d'apparence que cela vient de *gir*, qui se conjuguoit ainsi : *je gis*, *tu gis*, *il git*, *nous gisons*, *vous gisez*, *ils gisent* ; *je gisois* ; *gisant*, &c. Ce verbe a encore aujourd'hui quelques-uns de ses temps en usage, soit qu'ils viennent de *gésir*, ou de *gir*. Car on dit encore, il *git*, ils *gisent*, il *gisoit*, ils *gisoient*, *gisant*. Ils firent un étrange ravage de tout ce qu'ils rencontroient ; car les membres coupés *gisoient* çà & là. Vaug. Il sortit du Louvre pour aller jetter de l'eau bénite sur le corps de son frere *gisant* à Saint Magloire. Vie de Henri III. Benserade commence l'épitaphe d'un Médecin par ces vers,

> Cy gît *par qui* gisent *les autres*.
> Cy gît *qui assez mal prêchoit*. Marot.
>
> Cy gît *ma femme, ah ! qu'elle est bien*
> *Pour son repos, & pour le mien.*
>
> *Pompée*
> *On n'a point de tombeau, ou* gît *dans l'Univers*.
> Bréb.
>
> *Abandonné des enfans d'Esculape*,
> *Boileau* gisoit *malade dans son lit*. N. ch. de vers.

On avoit écrit sur la porte de Vatia, le plus paresseux de son temps, Cy *gît* Vatia, Cy *gît* dessous, qui a bien bu dessus, c'est l'épitaphe d'un bon biberon, à qui on donna pour tombe, après sa mort, une table, de pierre sur laquelle il avoit souvent fait débauche pendant sa vie. L'Épitaphe suivante est fameuse, parce que c'est une énigme, on dit qu'elle est à Alincourt.

> Cy gît *le fils*, cy gît *la mere*,
> Cy gît *la fille avec le pere*,
> Cy gît *la sœur*, cy gît *le frere*,
> Cy gît *la femme, & le mari*,
> *Et n'y a que trois corps ici.*

Geust, c'est-à-dire, *coucha*, prêterit indéfini hors d'usage.

> *Lors va jusqu'à Charlac aller*
> *Jouxte la ville pour soy loger.*
> *En une vigne* geust *à ce jour.*
> *Où n'y avoit portaux ne tour*,
> *Fors des buissons & des épines.* Guill. de S. André, *dans la Vie du Duc de Bret. Jean IV.*

Voyez l'hist. de Bret. *T. II. p.* 721. De Beaumanoir a dit, on a *geu*, pour exprimer qu'on a couché.

Ce verbe se dit au figuré du point où consiste la difficulté d'une affaire, d'une question. Tout le différend de ces parties ne *gît* qu'à savoir l'usage de la Coutume. Cela *gît* en fait, c'est-à-dire, c'est un fait, cela consiste dans un fait, ou dans des faits.

En termes de Marine, on le dit des côtes, des terres, des montagnes, &c. & il exprime leur situation, le côté vers lequel elles sont tournées, vers lequel elles s'étendent ; & ce verbe est fort en usage en certaines phrases ; par exemple, ces îles *gisent* nord & sud à la distance de trois lieues, c'est-à-dire, sont situées l'une au nord, & l'autre au sud, & éloignées de trois lieues. Ce rocher *gît*, est avec ce port. Ces ports *gisent* SE. & NO. du monde. Frézier, c'est-à-dire, sont posés, ou situés. M. Frézier emploie ce mot ailleurs que dans la Marine, en parlant de la situation des lieux. Les montagnes de la Cordillère *gissent* ordinairement nord & sud. Frézier. On peut encore remarquer en ces exemples que l'on double l'*s*, non pas que l'on en prononce deux, mais parce que l'*s* a dans ce mot son propre son qui est dure & ferme, & non pas le son doux du *z*.

On dit proverbialement, C'est-là que *gît* le liévre ; pour dire, C'est-là le principal point de l'affaire. *Hic est nodus*, *hic cardo*, *&c.* Voyez GISANT & GISTE.

Ce mot de *gésir* vient, selon Bovillius, du Latin *jacere*, qui signifie la même chose, en changeant l'*j* en *g*, & le *c* en *s*.

GESNANT. Voyez GENANT.

GESNE. Voyez GENE.

GESNER. Voyez GENER.

☞ GESNERA, s. f. Plante de l'Amérique, à qui le P. Plumier a donné ce nom en l'honneur de Conrad Gesner, Botaniste fameux, & Historien Naturaliste.

GESOLE. Voyez HABITACLE, c'est la même chose.

GESSATE, ou GESATE, s. m. Chevalier. Gaulois allant faire la guerre hors de son pays, qui se louoit pour faire la guerre. *Gessata*, *Gæsata*. Quand la guerre n'étoit pas dans leur pays les Chevaliers Gaulois l'alloient chercher ailleurs ; & si quelqu'un de leurs voisins faisoit une levée, ils le suivoient, persuadés qu'on les auroit regardés comme des gens sans honneur, s'ils étoient demeurés en leurs maisons. On donnoit à ces aventuriers les noms de *Gessates*, à cause d'un grand dard appellé *gessum*, qu'ils portoient ; ou, comme dit Polybe, à cause de la solde qu'on leur donnoit. Cord. *T. I. p.* 5. d'autres disent, que c'étoit, une nation particuliére de Gaulois. Le premier sentiment est plus vrai semblable. On dit encore que ce nom vient de ce qu'ils s'appelloient tous entre eux *Gesell*, c'est-à-dire, *alliés*. Polybe, *L. II.* & *L. IV.* Plutarque, dans Marcellus, Strabon, *L. V.* Orosius, *L. IV. C.* 13. Sabellicus Ennead. *IV. L.* 9. ont parlé des *Gessates*. Polybe, qui parle des *Gessates* en plusieurs endroits de son histoire, écrit constamment en tous, que les *Gessates* habitent entre les Alpes & le Rhône, & sur le rivage même de cette riviere. Polybe les nomme *Gaissates*, & Plutarque aussi *Gairates*. De *Gaissates* les Latins ont fait *Gessates*, Servius a remarqué que *Gessate* étoit un titre d'honneur parmi les Gaulois, qui n'étoit donné qu'aux plus vaillans. Chorier croit que de-là peut s'être fait le nom de *guerre* & celui de *guerrier*. Voyez cet Auteur, hist. du Dauphiné, *L. III. p.* 140.

GESSE, s. f. *Lathyrus*. Plante à fleurs légumineuses & annuelles. Les racines de la *gesse* ordinaire, *Lathyrus*, *sativus*, C. B. dont on mange les semences, qu'on nomme *gesses* au pluriel, sont fibreuses & annuelles ; elles poussent des tiges branchues, aplaties, ou un peu anguleuses, hautes d'un demi-pied environ, garnies de feuilles longues, étroites, d'un verd pâle, & deux à deux au bout d'une côte qui est terminée par une vrille, ou main, par le moyen de laquelle elle s'accroche aux corps voisins. Ses fleurs, qui sont blanchâtres & tachées dans leur milieu d'une couleur de pourpre noirâtre, donnent des gousses composées de deux cosses, qui renferment des semences anguleuses & blanchâtres. On seme les *gesses* parce qu'on les mange comme les pois. Les autres espèces de *gesse* ne sont pas d'usage.

Gesse, sauvage, est une espèce de *gesse* qui croît aux bords des chemins, & qu'on appelle autrement *gland de terre*. Voyez GLAND DE TERRE.

Gesse. Ce mot dans quelques Coutumes signifie gouttière.

GESSEN, s. m. Nom propre d'un Quartier d'Egypte. *Gessen*, *Goschen*. Les Hébraïsans disent *Goschen* ; c'est la ponctuation Hébraïque. Pharaon donna à Jacob & à ses enfans, la Terre de *Gessen*, pour y demeurer, lorsque Joseph les appella en Égypte. *Gén.* XLV. 10. XLVI. 28, 29. XLVII. 1, 4, 27. & où ils demeurèrent jusqu'à leur sortie d'Égypte. *Exod.* IX. 26. Les Septante dans la *Gén.* XLVI. 28. insinuent que la terre de *Gessen* étoit aux environs de la Ville des Héros ; il paroît au moins par cet endroit quelle étoit à l'orient du Nil, & au nord de Memphys. Quelques Interprètes, même depuis peu, ont prétendu qu'elle avoit ce nom de גשם, *gheschem*, qui signifie pluie, parce que c'étoit le seul endroit de l'Égypte où il plut. Il y a pourtant bien de la différence entre גשם, *gheschem*, & גשן, *goschen* ; & nous savons qu'il pleut en plus d'un endroit d'Égypte. La terre de *Gessen*, est appellée Terre de Chan dans le *Ps.* civ. dit le P. Lubin. C'est plutôt l'Égypte entiere ; c'est cette contrée, dit-il encore, que Judith,

Judith, I. 9. appelle Terre de *Jessé*; car les Septante ont mis Γεσέμ, *Ghesem*; mais *Jessé* & *Gessen* sont fort différens; & si *Jessé* étoit la terre de *Gessen*, l'Écriture eût dit plutôt qu'elle étoit aux confins de l'Égypte, qu'aux confins de l'Éthiopie comme elle fait, c'est-à-dire, de l'Arabie heureuse.

GESSORIAQUE, s. m. Ancien nom propre de la ville de Boulogne en Picardie. *Gessoriacum*, ou *Gessoriacum navale*. Cette ville quitta ce nom pour prendre celui de Boulogne sous l'Empire de Constantin.

Gessoriaque, s. m. & f. Nom de peuple qui habitoit la ville dont nous venons de parler & son territoire. *Gessoriacensis*.

GESSUR, ou GESCHUR, s. m. Nom propre de lieu, dans la Terre-Sainte. *Gessur*, *Geschur*; *Gessura*. C'étoit une ville Royale, située aux frontieres de la Terre-Sainte du côté du nord, & à l'orient du Jourdain P. Lubin. Les Septante la prennent quelquefois pour *Gergesa*, traduisant Γαργασὶ, *Jos*. XII. 5. & Γαργασι *Jos*. XIII. 11. Du nom de cette ville, qui peut signifier, Vallée du bœuf, en Hébreu, גי שור, quelques-uns concluent que *Gessur* étoit dans une vallée. Le pays de *Gessur* étoit une petite province de Syrie, qui confinoit au pays de Galaad en la Trachonite, 2. *des Rois* XIV. 23. XV. 8. 1. *des Paral*. II. 23. Tholmai aïeul maternel de Salomon en étoit Roi, 2. *des Rois* III. 3. XIII. 37. 1. *des Paral*. III. 3. Desmar. Ce pays étoit dans la demi-Tribu de Manassé d'au-delà le Jourdain Réland. *Pal. p.* 77. qui le distingue de *Gessur*, dont Tholmaï fut Roi, & où Absalon se refugia, 2. L. *des Rois* XIV. 37. Il ne croit pas cependant que ces deux *Gessur* fussent éloignés, parce qu'au 1. *des Paral*. II. 23. il est dit que Jaïr fils de Manassé prit ce *Gessur*; & que par conséquent il étoit aussi dans la demi-Tribu de Manassé: mais cela même semble montrer qu'il n'y a point de nécessité d'en distinguer deux.

GESSUR, s. m. Nom propre d'une ancienne contrée de la Palestine. *Gessuria*. Elle étoit dans le pays, qui fut appellé la Trachonitide le long du mont Liban, entre la source du Jourdain, & le mont Hermon. Ce pays étoit du partage de la demi-Tribu de Manassé, de-là le Jourdain; mais elle n'en chassa pas les habitans naturels, puisqu'au tems de David ils avoient encore leur Roi, dont David épousa la fille, qui fut mere d'Absalon, 2. L. *des Rois* III. 13.

GESSURI, s. m. ou s. m. & f. Nom de lieu. *Gessuri*, *Geschuri*. Au 1. L. *des Rois* XXVII. 8. *Gessuri* est un des bourgs, sur lesquels David, pendant qu'il étoit à Sicéleg chez Achis, faisoit des courses. Ces lieux, dit l'Auteur sacré, étoient sur le chemin de Sur, en tirant vers l'Égypte. Ils appartenoient apparemment aux Amalécites ou aux Iduméens. Saci prétend que c'étoient des restes des Chananéens; mais sans preuve.

GESSURIEN, enne, s. m. & f. Nom propre de peuple. *Gessuraeus*, *Geschuraeus*. Les *Gessuriens* sont premierement les habitans de Gessur, au nord de la Terre promise. *Jos*. XII. 5. XIII. 11. *Deut*. III. 14. L'Écriture les joint avec les Macathéens. Ils étoient de la demi-Tribu de Manassé d'au-delà du Jourdain, & ils n'en furent point chassés par les Israëlites, *Deut*. III 13. *Jos*. XII. 5. XIII. 13. Isboseth fut fait Roi des *Gessuriens* & de la Galaadite, 2. *des Rois* II. 8. Réland. *Palest*. *p.* 77. Secondement, les *Gessuriens* sont les habitans de Gessuri, entre la Palestine & l'Egypte, ou plutôt l'Éthiopie Arabique, 1. *des Rois* XXVII. 8. L'Écriture les joint aux Philistins, *Jos*. XIII. 3. & aux Amalécites, 1. *Rois* XXVII. 8. Réland. *Pal. p.* 77. ce qui montre qu'ils étoient entre les uns & les autres, ou limitrophes des uns & des autres.

GEST, s. m. Vieux mot. Lien, attache. *Ligamen*, *vinculum*. *Gest* de courte robe, de panne, de martres. La même chose est encore exprimée par le mot de *giet*; & signifie proprement des liens, des attaches. Elles vient à une perche où étoit l'espervier, & lui délie les *giets*, & le voulut emporter. Rom. de la Lancelot du Lac. Lobin. *Gloss. de l'hist. de Bret.*

GESTATION, Terme de l'ancienne Médecine. *Gestatio*. Asclépiade avoit mis en vogue les frictions & la *gestation*. La *gestation* n'étoit proprement que pour recouvrer les forces, & ne se pratiquoit, qu'après que la fiévre étoit passée; elle consistoit à faire marcher un malade, ou à le promener dans un char, ou en bateau, ou du moins à le bercer dans sont lit, s'il ne pouvoit souffrir une plus grande agitation.

☞. GESTATION, s. f. C'étoit aussi une espéce d'exercice de la gymnastique. *Gestation* se dit encore de la grossesse d'une femme, ou du temps pendant lequel elle porte un enfant dans son sein. Castelli *cité par James*

☞ GESTATOIRE, adj. f. Chaise *gestatoire*, chaise à porteurs, se dit particuliérement de la chaise à porteurs du Pape.

☞ GESTE, s. m. pl. *Gesta*, *orum*.

GESTE, s. m. Mouvement du corps qui se fait pour signifier quelque chose. *Gestus*. Il consiste plus ordinairement dans l'actions des mains & du visage. Il y a des gens en qui tout est concerté: les *gestes*, les démarches, les paroles. Bell. Un bon Acteur joue du *geste* & du visage. S. Évr. Tout ce qu'on fait de la mine & du *geste*, est bien reçu, pourvu qu'on le fasse de bonne grace, & qu'il y paroisse de l'esprit. Ch. de M. A la Cour l'amitié n'est que dans les *gestes*: les perfides les plus adroits y passent pour les meilleurs amis. S. Évr. Les derniers *gestes* de ce géant robuste & féroce eurent quelque chose de fier, de superbe & de terrible. Bouh. Pour être poli, il faut être le maitre de soi-même, de ses *gestes* & de ses passions. Bell. Ce Prince témoigna par un *geste* approbatif, qu'il agréoit notre present. Le *geste* est la principale partie de l'Orateur. La sarabande a des postures & des *gestes* lascifs. Un Prédicateur ne doit pas avoir les *gestes* d'un Acteur de Théatre, ni aussi une action trop lente & trop morte. P. Verjus. Le Faucheur a fait un beau Traité du *geste*, ou de l'action de l'Orateur. Le P. Lucas, Jésuite, en a écrit aussi deux livres en vers Latins. Le Pere Sanlec, Chanoine Régulier, a traité en vers François des *gestes* du Prédicateur. Voici comme il commence:

C'est en vain qu'un Docteur qui prêche l'Evangile,
Mêle chrétiennement l'agréable & l'utile,
S'il ne joint un beau geste *à l'art de bien parler.*

. . . .

Chez les nouveaux Acteurs c'est un geste *à la mode*
De nager à la fin de chaque période. Id.

Geste, *gestus*, vient du Celtique *gest*. Pezron.

Gestes, au plur. est un vieux mot dont ont se servoit autrefois en parlant de l'histoire & des actions mémorables des grands hommes. *Gesta*, *orum facinora*, *egregia facta*, *res praeclare fortiterque gesta*. Les faits & *gestes* de Charlemagne, de *Gargantua*. On ne s'en sert guère que dans le comique, le style badin & l'usage ne l'a point introduit dans le sérieux, encore faut-il qu'il soit joint avec le mot fait. On dit en raillant, Voilà l'histoire de ses faits & *gestes*: sans répéter le pronom. Vaug. Corn. Cependant il y a des Auteurs qui prétendent qu'on s'en peut servir dans le style sublime, à l'exemple d'Ablancourt, qui dit, Ces miracles ne se rencontrent que dans les *gestes* du Duc d'Enguien & d'Aléxandre; & de Sarasin qui dit, Chanter les *gestes* des Dieux. Mais on doute que leur sentiment soit suivi.

☞ *Mais que diroit l'Europe, & que diroient ses Rois*
Spectateurs & rivaux des gestes *des François!*
P. Le Moine.

GESTÉ, ée, adj. *Eodem in gestu perstans*, *gestus ejusdem retinens*. Qui ne change point de geste. On trouve ce mot avec cette explication dans Pomey, qui cite Scudery. Je ne sais où il l'a pris; car *gesté*, ni en ce sens, ni en un autre, ne me paroît pas être reçu en François, & je ne me souviens pas de l'avoir jamais entendu, ni lu ailleurs.

GESTICULATEUR, s. m. Qui fait trop de gestes. *Gesticulato*. Les Prédicateurs ont mauvaise grace, quand ils sont trop *gesticulateurs*.

GESTICULATION, s. f. Action de gesticuler. *Gesticulatio*. La *gesticulation* ne sied pas bien à un Orateur sérieux.

☞ Gesticulation, s. f. C'est une espéce d'exercice de la Gymnastique,

Gymnastique, qui consiste dans une agitation spontanée des parties, & à faire prendre différentes postures au corps. La *gesticulation*, dit Oribase, est un exercice moyen entre la danse & l'escrime, mais qui tient plus de ce dernier, & sert au même effet. Il est propre aux enfans, aux femmes, aux vieillards & aux personnes foibles.

GESTICULER, v. n. Faire des gestes indécens, mal-à-propos, & en trop grand nombre. *Gesticulari* Ce jeune homme ne se peut tenir assis, & modestement, il *gesticule* toujours. C'est un vice à un Orateur de *gesticuler*.

☞ Le prétendu Vigneul-Marville, *p.* 359. du *tom.* 2. de ses Mélanges, dit que les Romains veilloient pour empêcher les enfans de tirer leurs bras de dessous la robe virile, & de se porter à *gesticuler*, ce qui leur paroissoit fort indécent.

☞ GESTICULEUR, s. m. Qui gesticule. Si l'on ne pouvoit se faire part de ses pensées, que par des signes & des gestes, les *gesticuleurs* seroient aussi insupportables qu'ils sont déplaisans. *Obs. sur les Ecrits mod. to.* 11. *p.* 122. 123.

On ne trouve que *Gesticulateur* dans les Dictionnaires.

GESTION, s. f. Administration des affaires de quelqu'un *Gestio, Administratio.* Il a rendu bon compte de la *gestion* de cette tutelle, de la gestion des affaires de cette communauté. Rien en ce monde n'est au-dessus de la *gestion* & de la charge que Dieu lui a donnée. (Au Supérieur) Ab. de la Trap.

GESTRAW, s. m. Nom propre d'un petit pays du Duché de Mecklebourg en basse Saxe. *Gestravia.* Il est entre les villes de Weismar, de Rostock, du Gustrow & de Suérin, de l'Évêché de laquelle il dépendoit autrefois. Butzow en est le lieu principal.

GESTRICIE, s. f. Nom propre d'une province de la Suéde. *Gestricia.* Elle est une de celles qu'on appelle Nordelles; c'est-à-dire provinces du nord. Le Golfe de Bothnie la baigne au levant; & elle est bornée au nord par l'Helsingie, au couchant par la Dalecarlie, & au sud par la Westmanie, & par l'Uplande. Ce pays, quoique septentrional, est fertile en froment: on y trouve de bonnes mines de fer & de cuivre: Gevals en est la ville capitale; on y remarque encore Koperlberg, ou Fielun & Folker.

GESULE. Nom propre d'un pays d'Afrique, fort peuplé de Bérebères de la Tribu de Muçamoda. *Gesula.* Il est borné de la province de Dara vers le levant, & du côté du couchant de la montagne de Laalem, dans la province de Sus, & s'étend presque vers le nord jusqu'au pied du mont Atlas. Il n'y a que des villages dans cette province. Marmol, *L. III. C.* 51.

GÉSULE, s. m. & f. Nom propre des peuples qui habitent la province de *Gésule Gesulus.* Les *Gésules* s'estiment les plus anciens peuples de toute l'Afrique, à cause qu'ils ont conservé le nom de Gétules. Marmol, *L. III. c.* 51.

G E T.

GET. Voyez JET.

GET, s. m. Ce mot qu'on nous a demandé, est un mot Hébreu, qui signifie en général un acte, un contrat écrit, l'instrument d'un acte, & d'un contrat. Il se dit en particulier & par Synecdoque de l'*acte de divorce* que le mari donne à sa femme, ainsi que parle le P Bouhours, ou comme a dit le Port-Royal, Matth. V. 31. de l'*écrit par lequel il déclare qu'il la répudie*; dans l'Écriture *Libellus repudii.* Delà vient que le Traité des Divorces dans le Thalmud est intitulé *Gittin*, qui est pluriel de *Get.* Voyez la Synagogue de Buxtorfs, C. 40. où il donne une formule de cet acte, qui se fait en Hébreu, ou en Chaldéen. On la trouvera aussi dans le *Jad hhazaka* de Maïemonide, *P. II. du Divorce, c.* 4.

GÉTA, s. m. Nom propre d'homme. *Geta.* L'Empereur *Géta* étoit fils de Septime Sévère, & frère de Caracalle, qui étoit d'un premier lit. *Géta* ne paroit rien avoir de mauvais dans la Physionomie. Spon. *Rech. Diss. XXIV^e. p.* 394. *Géta* étoit sage, doux & aimé du peuple, ce qui fut la cause de sa perte; car son frere envieux & méchant ne pouvant souffrir qu'il fût plus aimé que lui, le sacrifia à sa passion. Id. Il le tua dans les bras de Julie sa mère l'an 212. de J. C. Voyez des *Géta*; c'est-à-dire, des médailles de *Géta* expliqués dans Spon à l'endroit cité & dans les voyages du même Auteur, *P. III. p.* 183, *&* 185.

GÉTA, s. m. Nom de peuple. *Géta.* Les *Gétes*, selon Strabon, habitoient le pays qui est au-delà de celui des Suéves à l'orient le long du Danube; c'est ce que nous appellons aujourd'hui la Transsilvanie, la Valachie, & la partie de Bulgarie qui est à la droite du Danube. Les *Gétes* parloient la même langue que les Thraces. Le nom de *Gétes* étoit le nom commun à toute la nation dont nous parlons, & le nom particulier d'un peuple de cette nation; l'autre peuple étoit composé de *Daces*, *Daci*, que Strabon appelle Δάοι, *Davi*, *Daves.* De ces noms de *Gétes* & de *Daves*, sont venus les noms de valets *Geta* & *Davus* si communs dans les Comédies Latines. M. Sperlingius dans son livre sur le Borée, *Boreus ejusque laudes*, prétend que les *Gétes* étoient des Goths, & que le nom est le même. Bien d'autres Auteurs n'ont pas distingué les *Gétes* des Goths; mais ils se sont trompés. Les Goths habitoient près de la mer Baltique, à l'occident de la Vistule, & les *Gétes* dès le commencement ont été sur les bords du Danube, près de la Dacie. Ce qui a causé cette erreur, c'est que que sous l'Empire de Marc Aurèle les Goths quittérent le septentrion, & se jettèrent dans le pays des *Gétes*, de sortes qu'on les a pris pour un même peuple. C'est une remarque des Bollandistes, *Act. SS. Febr. T. II. p.* 611. *D.*

Dion remarque que quelques Grecs donnoient aux Daces le nom de *Gétes*; mais que les Romains les appelloient Daces, & que c'est le nom qu'ils prenoient eux-mêmes; outre qu'il y avoit d'autres *Gétes* qui demeuroient au-delà du mont Hæmus, sur le Danube, & ce semble au midi; au lieu que ceux-ci étoient au nord du même fleuve plus à l'occident; car pour l'ancienne Dace, c'étoit à la fin du I. siécle le pays des Goths. Tillem. Les Grecs confondoient souvent les noms de Daces, de *Gétes* & de Goths. Id.

GETER, v. act. Vieux terme de Coutumes. *Dejicere*, *depellere.* *Geter* de garantie, c'est débouter de témoignage. *Jure testimonii deturbare, Testimonium repudiare.*

GETH, ou GATH, s. m. Nom propre de lieu. *Geth*, *Gath.* C'étoit anciennement une ville de la Palestine, située sur une montagne, près de la mer de Syrie, à quatre lieues de Joppé du côté du midi. Cette ville, qui donna la naissance à Goliath, terrible Géant que David tua, fut un des cinq Gouvernemens des Philistins.

Geth n'est point mise au nombre des Satrapies des Philistins. Jos. XV. & ailleurs, ce qui faits croire à M. Réland qu'elle ne fut célèbre que vers le tems de la destruction du premier temple; cependant, Josué *XIII.* 3. elle est un des cinq petits Royaumes des Philistins, & Ozias le leur prit, 2. Paral. *XXVI.* 6. & avant lui David, 2 Rois *VIII.* 1. *XV.* 18. 19. M. Réland croit encore que *Gath* pourroit être la Cadytis d'Hérodote, *L. II. c.* 159. & *L. III. c.* 5. que plusieurs Savans prennent pour Jérusalem, & qui étoit dit Hérodote, aussi grande que Sardes. Joseph, *Antiq. L. V. c.* 11 la met dans la Tribu de Dan. Ce n'étoit qu'un bourg du temps d'Eusèbe & de S. Jérôme. Il étoit à 5 milles d'Éleuthéropolis. Elle s'appelloit alors Diocésarée. Elle eut aussi les noms d'Antédon & d'Agrippie, & eut un Évêque sous le Patriarche de Jérusalem. Aujourd'hui elle se nomme Zaph, & Ybelim, ou Iblim. Ce nom lui fut donné du temps des Croisades. Aujourd'hui ce n'est qu'un petit village, qu'on appelle Ybna.

Gath, ou *Geth*, en Hébreu signifie *pressoir.* Peut-être *Geth* étoit-elle dans un vignoble renommé.

GÉTHAÏM, s. m. Nom propre d'un lieu, d'une ville de la Terre-Sainte. *Gethe.* Elle étoit de la Tribu de Benjamin. 2. *Rois IV.* 3. 2. *Esd. XI.* 33. C'est à *Gitthaim* que les Béérothiens se retirèrent.

GÉTHÉPHER, ou GÉTHOPHER, ou *Geth*, qui est dans le pays d'Opher. Nom propre d'une ville de Galilée. *Géthépher*, *Géthopher.* Josué *XIX.* 13. la nomme *Gétépher.* C'étoit le même qu'Épher, ou Opher. P. Lubin. Mais il semble plutôt que Épher fut une contrée. Certainement, 3 *Rois IV.* 10. il est fais mention de la terre d'Épher. *Gétépher* étoit de la Tribu de Zabulon,

lon, *Josué XIX.* 13. Jonas étoit de *Géthépher*, 4. des *Rois XIV.* 25.

GÉTHREMMON, ou GATHRIMMON, s. m. Ville de la Terre-Sainte. *Geth*, ou *Gath. Rimmon.* Elle étoit du partage de Dan, *Jos. XIX.* 45. S. Jérôme dit que de son temps c'étoit un grand village à dix milles de Diospolis, sur le chemin d'Éleuthéropolis.

Il y a, 1. *Paral. VI.* 10. une autre *Géthremmon*, qui est la même chose que Balaam. Les Septante l'appellent *Jebatha. Josué XXI.* 25. Elle étoit dans la demi-Tribu de Manassé d'au-deçà du Jourdain. Ce fut une ville Lévitique. P. Lubin. Les Desmarets la confondent avec la première, & M. Réland n'en parle point.

GETHSÉMANI, s. m. Nom propre d'un village de la Judée situé sur la montagne des Oliviers, vis-à-vis de Jérusalem. *Gethsemane.* Il y avoit dans ce lieu un Jardin, où Jésus-Christ souffrit son agonie, & fut pris par les Juifs. Sainte Hélène, mère de l'Empereur Constantin, y fit ensuite bâtir une Église magnifique, dédiée à la bienheureuse Vierge Marie, dont on y voit encore le tombeau. Le Père Nau, Jésuite, dans son voyage de la Terre-Sainte, *L. III. C.* 11. ne met point le sépulchre de la sainte Vierge dans *Gethsémani*, mais auprès de *Gethsémani*. Après être sorti du S. Sépulchre de la Vierge, on s'avance dans un chemin, qui d'abord se divise en deux du côté du midi. Celui d'enhaut mène à Béthanie, celui d'en bas mène presque droit au village de Silouan, & dans la vallée en détournant un peu à main droite.... Le village de *Gethsémani*, qui consistoit en peu de maisons, comme la petitesse du lieu le fait croire, en étoit éloigné de quelques centaines de pas. On en montre l'endroit à main droite dans le champ, où l'on voit plusieurs Oliviers assez près d'un pont qu'on passe pour aller à la ville près du sépulchre d'Absalon. P. Nau. Quelques Auteurs prétendent que ce n'étoit point un village, mais une vallée. Le Jardin de *Gethsémani*. Nous disons *Gethsémani*, & non pas *Gethsémané*. Un peu après Jésus alla avec eux dans le lieu qu'on appelle *Gethsémani*. Bouh. Ils allèrent ensuite en un lieu appellé *Gethsémani*. Port-R. On croit qu'il avoit ce nom dès le temps d'Isaïe, & que ce prophéte en parle, XXVIII. 1. ☞ Plusieurs écrivent *Getsémani*. Que fait donc notre adorable Maitre, retiré dans le Jardin de *Getsémani* &c. Bourd. *Exh. T. I. p.* 387.

Ce mot vient de גי, *Ge vallée*, & de צמן, *tsemen graisse*: vallée de graisse est un Hébraïsme, pour vallée grasse & fertile, ou bien de גת, *gath*, qui signifie *pressoir*, & שמן *semen*, en Hébreu de l'*huile*. Quelques-uns le tirent de סמן, *siman*, signal, סמנין, *sémanin*, signaux, parce que selon eux, c'étoit de dessus cette montagne que l'on donnoit les signaux, quand la nouvelle lune paroissoit. Mais il ne paroît pas, dit M. Réland, que J. C. pour se retirer, allât sur une montagne. Pourquoi ? une montagne est quelquefois plus solitaire qu'une vallée. Il vaut mieux dire que cela est sans preuve, & que les autres étymologies sont plus naturelles.

GÉTIQUE, adj. m. & f. Qui appartient, qui a quelque rapport aux Gétes. *Geticus, a.* L'Empereur Antonin Caracalle fut surnommé, *Gétique*, & Maxime, c'est-à-dire, très-grand, *Geticus Maximus*, par une ironie satirique, & parce qu'il avoit tué son frere *Géta*; comme s'il eût dompté les Gétes. Voyez Spartien dans sa vie.

☞ GETTEIS, s. m. Vieux mot. Assaut qui se faisoit à coups de pierre qu'on jettoit à coups de frondes, mangoneaux, & autres machines anciennes.

GÉTULE, s. m. & f. Nom propre de peuple. Habitans de la Gétulie. *Getulus, a.* Les *Gétules* se divisoient en *Gétules* & en *Gétules* noirs, *Melanogetuli.* Les *Gétules* d'aujourd'hui prétendent descendre des anciens *Gétules*. Les *Gétules* étoient des peuples d'Afrique cruels & barbares.

GÉTULIE, s. f. Ancien nom propre d'une contrée de l'Afrique. *Getulia Gaetulia.* Elle avoit au nord les deux Mauritanies, au levant le pays des Garamantes, au midi celui des Négres, & au couchant la mer Atlantique. Il contenoit les Gétules, les Mélasso-Gétules; c'est-à-dire, les Gétules noirs, les Dares, les Autolates & les Natembles. On prétend que ces peuples furent des premiers qui entrèrent dans l'Afrique. Ils vivoient, dit-on, de chair crue, & d'une maniere tout-à-fait sauvage. Le Roi Jugurtha s'en servit contre les Romains, qui les subjuguérent dans la suite. On prétend que la *Gétulie* s'étendoit depuis le désert de Lempta jusqu'à l'océan, & qu'elle occupoit la partie occidentale du Saara & du Biledulgérid.

GÉTULIQUE, adj. m. & f. Qui appartient, qui a rapport aux Gétules. *Getulicus.* Il y a dans Tacite, *Annal. L. IV. C.* 42. & 46. *L. VI. C.* 30. un Lentulus surnommé le *Gétulique*. Apparemment, ou lui, ou quelqu'un de ses ancêtres s'étoit acquis ce surnom par quelques victoires sur les Gétules, peuples d'Afrique. Cn. Lentulus Cossus le *Gétulique* étoit Consul l'an 752. de Rome.

G E V.

GÉVALIE, s. f. ou GÉVALS, s. m. Nom propre d'une ville du Royaume de Suéde. *Gevalia.* Elle est capitale de la Gestrice, & située à l'embouchure de la riviere de Gévals, dans le Golfe de Bothnie.

GÉVAUDAN, ou GIVAUDAN. Le premier est mieux. s. m. Nom d'une contrée de France. *Gabalensis provincia.* Elle est une des trois parties des Sévénes. Elle est bornée au levant par le Vivarais & par le Velay, au nord par l'Auvergne, au couchant par le Rouergue, & au midi par le Bas-Languedoc. Le *Gévaudan* a retenu le nom de ses anciens habitans, qu'on appelloit *Gabali*, ou Gabales. C'est un pays assez fertile, quoique fort montagneux. Les rivieres de Tarn, de Lot, & d'Allier, y ont leurs sources, & ses lieux principaux sont, Maurenge & Mende, capitale.

De *Gabalus*, nom du peuple qui habitoit ce Pays, on a fait *Gabalicus*, nom du pays, le *Gévaudan*, & *Gabalitanus, Gabalitana regio.* De *Gabalitanus*, *Gabaldanus*, *Gavaldanus*, qui se trouvent dans les Annales de Saint Bertin, & dans celles de Mets, &c. & *Gavaldanus* dans Éginard, & de *Gavaldanus*, nous avons formé *Gévaudan*. De Valois, *Not. Gall. p.* 214. Il ajoute qu'on dit *Givoudan*, *Givaudan*, ou *Gévaudan*. Le premier est mal. S'il se dit, c'est un mauvais usage de quelques Provinces; le dernier est le meilleur.

Gévaudan, ane, s. m. & f. Nom de peuple, Habitant, ou natif du Gévaudan. *Gabalus*, *Gabalitanus.* Nous appellons les *Gévaudans*, ceux que les Latins appellent *Gabali*. De Valois, *Not. Gall. p.* 213.

GÉVIO, s. m. Nom propre d'une petite ville des Suisses. *Gévium.* Elle est du Milanois, & située dans le Gouvernement de Val-Madia sur la riviere de Madia, à cinq lieues au-dessus de la ville de Locarno.

☞ GEUM, s. m. Plante dont parlent Messieurs de Tournefort & Lemery. Elle pousse des tiges à la hauteur d'un pied, rondes, un peu tortues, vertes & velues, se divisant vers leurs sommités en plusieurs petits rameaux. Ses feuilles sont larges, rondes, grasses, fort velues, dentelées autour, d'un goût astringent tirant sur l'âcre, les unes attachées à la racine par des queues longues, rougeâtres, velues; les autres jointes aux tiges sans queue, ou une queue très-courte. Ses fleurs naissent trois ou quatre sur chaque petit rameau, composées de cinq feuilles oblongues disposées en rose, blanches, marquetées de plusieurs points rouges, qui paroissent comme des gouttelettes de sang. Il leur succede des capsules membraneuses divisées en deux loges remplies de semences menues. Cette plante croît aux lieux montagneux & ombrageux, sur les Alpes & dans les bois. Elle est détersive & vulnéraire.

GEUMELLE. Voyez JUMELLE.

GÉWINAR, s. m. Le Comté de *Géwinar. Gewiniariensis Comitatus.* Contrée de la haute Hongrie. Elle est entre les Comtés de Cepuss, d'Abanwivar, de Torna & de Bistricz, vers les montagnes de Grapack; on n'y remarque aucun lieu considérable.

GEX, s. m. Nom propre de Contrée. Le pays ou le Bailliage de *Gex. Gesia.* Petit pays de France, borné au nord par la Franche-Comté, au levant par le pays de Vaud & par le Lac de Genève, au midi par la petite

tite République de ce nom, & par la Savoye, dont le Rhône le sépare, & au couchant par le Bugey, sous lequel il est souvent compris. Ce pays qui a dépendu des Ducs de Savoye, fut cédé à la France l'an 1601. Il n'y a rien de considérable que la ville de Gex, nommée en Latin *Gesium*.

G E Y.

GEYL, ou GEYT, s. m. Nom propre d'une riviere d'Allemagne. *Geyla. Julia.* Elle prend sa source vers les confins du Tirol, dans la haute Carinthie, qu'elle traverse toute entiere du couchant au levant : elle se décharge dans la Drave, un peu au-dessous de Villach.

G E Z.

GÉZAIRA, s. f. Nom propre d'une île de la Turquie d'Asie. *Gezaira*, anciennement *Eden*. Elle est de trois lieues de circuit, & située dans le Tigre, à quatre lieues au-dessous de Bagdad. On donne aussi le nom de *Gézaira*, qui signifie une ile, à tout le Liarbech, parce qu'il est presque renfermé entre l'Euphrate & le Tigre. Ce fut la cause que les Anciens l'appellérent Mésopotamie, c'est-à-dire, un pays situé entre les fleuves.

Alger est aussi nommé *Gézaira* par les Africains.

☞ GEZE, s. m. Angle rentrant qui est entre deux combles, & qui sert de gouttiere aux deux. On dit aussi *Noue*. Les Couvreurs taillent de l'ardoise fort étroite pour les *gezes*, si le Bourgeois refuse d'en fournir le plomb. *Dict. des Arts*.

GÉZELIN, s. m. Nom propre d'homme. *Gotzelinus, Scotzelinus, Getzelinus, Jescelinus.* Saint *Gezelin*, que d'autres appellent Scocelin, vivoit dans les bois d'autour de la Moselle, vers le Rhin, du temps de l'Empereur Lothaire II. & du Roi Louis le Gros. Baillet, *au sixiéme d'Août*.

GÉZER, ou GEZERON, s. m. Ville de la Terre-Sainte dont parle l'Auteur du 1. L. des Machabées, *IV.* 15. C'est la même chose que *Gézara*. Comparez 1. Machab. *IV.* 15. avec *VII.* 45. P. Lubin. Voyez GAZER, & GADARA.

GÉZIRA, GÉZIRAT, ou GÉZIRÉ, s. f. Ce nom qui est Arabe, & qui signifie une *ile*, est devenu dans l'Orient le nom propre de plusieurs lieux; car, 1°. les Arabes appellent la Mésopotamie *Gézirat*; parce que l'Euphrate & le Tigre en font comme une ile. D'Herbelot. 2°. *Gézirat* est une ville située dans le quartier de la Mésopotamie appellée *Diar Raliat*, *Gézira*. On la nomme *Gezirat ben Omar*, ile des enfans d'Omar, parce qu'elle a été bâtie par les enfans d'Omar dans une île du Tigre.

Gézira, ou Géziré, s. f. Nom propre d'une ancienne ville de la Mésopotamie. *Gézira, Zégira, Zigira.* Elle est dans l'Arzerum, contrée de la Turquie, en Asie, sur une petite ile formée par le Tigre, entre Diarberckir & Mosul. Tavernier, *Voyage de Perse, L. III.*

Gézire, Île d'Afrique qu'on trouve au-dessus de l'embouchure du fleuve Lycus. Elle est dans le Royaume de Fez; les Espagnols la nomment *Gratiosa*. De la Croix, *Histoire d'Afrique*, *T. I.*

Gézirat-addered. Île d'Afrique, située au-delà du Nil, à une lieue de Foa. On l'appelloit autrefois l'Ile de Mathos, ou l'Ile d'Or. De la Croix, *Histoire d'Afrique*, *T. I.*

Gézirate Souaquent, Île, ou presqu'île dans laquelle est la ville de Souaquen, sur la côte occidentale de la mer Rouge.

G H A.

GHAMMA, s. m. *Ghammar*. C'est un grand fleuve que Samson fait couler vers le milieu de la grande Tartarie, prenant sa source près du Lac de Carentia, & se jettant dans la mer des Kaimachites, qui, selon ce Géographe, baigne la côte orientale de la grande Tartarie. Il y a beaucoup d'apparence qu'elle est la même que le Pere Avril dans ses voyages, & M. de Wirsen dans sa nouvelle Carte des parties septentrionales de l'Asie & de l'Europe, appellent *Amur*, *Amoer*, ou *Yamour*.

☞ GHAN. C'est ainsi qu'on nomme en Moscovie ce qu'on appelle Caravansera dans tout l'Orient.

☞ GHANA. Ville d'Afrique, dans la Nigritie, sur le Niger, qui la sépare en deux villes, en entrant dans un assez grand lac, nommé lac de Sigismes, & lac de Guardre.

GHÉBR, ou GHÉBRE, s. m. Nom de Secte chez les Perses, qui signifie particuliérement un Zoroastrien, un Adorateur du feu, celui qui fait profession de l'ancienne religion des Perses : c'est pourquoi on lui donne aussi le nom de Parsi : mais en général ce mot se prend pour un Idolâtre, & pour un Infidéle, qui ne reçoit ni l'ancien ni le nouveau Testament, qui vit sans loi & sans discipline. Les *Ghébres* sont les mêmes que les Magious, ou Mages. D'Herbelot. Voyez cet Auteur. C'est de *Ghébr* que l'on a fait Gaures, en prononçant le *b* en *v*. Voyez ce mot ci-dessus.

GHÉLÉYDE, s. m. Ce mot qui se trouve dans quelques Ordonnances écrites en françois pour les Pays-Bas, est purement Flamand; il signifie sauf-conduit, convoi, escorte.

GHÊME, s. f. Nom propre d'un ancien bourg, réduit en village. *Ghema*, *Agamium*. Il est dans le Novarois, contrée du Duché de Milan, près de Sessia, à quatre ou cinq lieues de la ville de Novare, du côté du nord.

GHÉRA, ou GHIÉRA D'ADDA, s. f. Nom propre d'un petit pays de l'Italie. *Addua Glarea*, *Furcheri Insula*. Il est en partie dans le Milanois propre, & en partie dans l'État de Venise, & il est renfermé entre les rivieres d'Adda & de Serio. On y voit les bourgs de Calvenzano & de Caravaggio, & le village d'Agnadel, célébre par la bataille que Louis XII. Roi de France y gagna sur les Vénitiens l'an 1509.

☞ GHÉRON. Ville de Perse, dans le Fars. Les Géographes Orientaux lui donnent quatre-vingt-neuf dégrés de longitude, & vingt-huit dégrés trente minutes de latitude.

GHIAOU, ou GHIAOUR. Terme de Relation. Nom que les Turcs donnent à ceux qui sont d'une autre Religion qu'eux; Payen, Infidéle. *Alienus à Turcicâ Religione*, *Impostor*. Les Persans appellent *Ghiaours*, ou *Ghiabers*, ceux qui retiennent l'adoration du feu, & de l'ancienne Religion des Perses idolâtres. Voyez Ricaud, *de l'Emp. Ottom.*

Ce mot est Persan, גיאור, *Ghiarou*, ou *Ghiarau* en cette langue signifie *fourbe*, *imposture*. C'est apparemment de-là que ce nom vient.

☞ GHILAMS. Étoffes de soie qui se font à la Chine : elles sont propres pour le négoce du Japon.

☞ GHILAN. Province d'Asie, dans l'Empire des Perses, au bord de la mer Caspienne, & au nord du Khouestan.

GHILLHE, s. f. Vieux mot. Voyez GILLE.

GHIR. Voyez GIR.

GHISLAIN. (SAINT) Voyez SAINT GUISLAIN.

GHIVIRA, s. f. Nom propre d'une petite ville du Duché de Milan en Italie. *Gaviratium*. Elle est dans le Comté d'Aghiéra, environ à trois lieues de la ville de ce nom, vers le nord oriental, sur le bord du Lac de Ghivira, qui se décharge dans le Lac majeur, par la riviere de Bozza.

☞ GHNIEF. Ville de la Prusse Polonoise, au Palatinat de Culm, sur la Vistule. Le nom Polonois s'écrit *Gniew*. Le Chevalier de Beaujeu, *Mémoires*, *p.* 289. écrit *Ghinief*, selon la prononciation. Les Allemands l'appellent *Meve* : sur quoi il faut remarquer que tous les Lieux de la Prusse ont deux noms.

G I A.

GIABARE, plutôt GIABARITE. Prononcez, Jabarite.

GIABARIEN,

GIABARIEN, ENNE, f. m. & f. Nom d'une Secte Mahométane. Hérétique qui croit que toutes les actions des hommes font de Dieu, que Dieu nécessite les hommes dans leurs paroles & actions, que l'homme n'en est point le maître. D'Herbelot, Hottinger, *Hist. orient. p.* 354. Castel. au mot גבר, *Gabarita*, *Gabreus*. Ricault parle aussi de cette Secte dans son Livre de l'Empire Ottoman. Les Aschariens sont une branche de cette Secte; mais plus modérée. D'HERBELOT.

Quelques Auteurs écrivent *Jabarite*, parce que ce nom se dit en Arabe גבריתון, *Gabariton*, & que la premiere lettre est un *Giim*, ou *g* Arabe, qui se prononce comme notre *j* consonne, ou comme le *g* en notre langue devant *e* & *i* Ce mot vient de גבר, *giabara*, être fort puissant, prévaloir sur quelqu'un; verbe que les langues Arabe, Syriaque, Chaldéene, ont reçu de la langue Hébraïque, où le même verbe גבר, *gabar*, signifie la même chose. D'Herbelot dit aussi *Giabarien*.

☞ **GIACHAS**. Peuple d'Afrique, dans la basse Éthiopie.

GIACOTIN, f. m. Espèce de faisan qui se trouve dans l'île de Sainte-Catherine sur la côte occidentale de l'Amérique, par les vingt-sept degrés de latitude sud. Les *Giacotins*. de cette Île sont des espèces de Faisans, mais d'un goût bien moins délicat que les autres. FRÉZIER.

☞ **GIAFARIAH**. Ville d'Asie, dans l'Iraque Arabique.

GIAFARIEN, ENNE, adj. Terme de Relation, ou d'histoire orientale. La Chronique *Giafarienne*. C'est une histoire composée par Iman Abugiafar al Thabari, dont Elmacin nous a donné l'abrégé. Erpénius l'a imprimé; elle a pris ce nom de son Auteur Abugiafar

L'or *Giafarien* est une monnoie d'or que le Kalife Abugiafar Almonsor fit battre à plus haut titre que celle qui couroit. Voyez d'Herbelot, *Bibliot. orient.* au mot *Giafari*, & au titre *Soliman fils d'Abdalmaleck*.

GIAGANNAT, f. m. Nom propre d'une Idole des Indiens, qui a donné son nom à une ville située sur le golfe de Bengale, où ce Dieu a un Temple, & où il y a un aussi grand concours d'Indiens, que de Mahométans à la Mecque, où il se pratique des prostitutions affreuses. D'HERBELOT, *Bibl. Orient.*

GIAGH, & **TEHAGH**, f. m. Nom d'un cycle de douze ans, qu'ont les Catayens & les Turcs. *Cyclus annorum duodecim apud Cathaeos & Turcas*. Chaque année du *Giagh* porte le nom d'un animal, la premiere de la souris, la seconde du bœuf, la troisiéme du lynx ou léopard, la quatriéme du liévre, la cinquiéme du crocodile, la sixiéme du serpent, la septiéme du cheval, la huitiéme du mouton, la neuviéme du singe, la dixiéme de la poule, la onziéme du chien, & la douziéme du pourceau.

Ils divisent aussi le jour en douze parties, qu'ils appellent encore *Giaghs*, & ils leur donnent les noms des mêmes animaux. Chaque *giagh* contient deux de nos heures, & se divise en huit parties, qu'ils nomment *Keh*, de sorte que leur journée contient quatre-vingt seize *Keh*, autant que de quarts d'heure chez nous. D'HERBELOT, *Bibl. Orient.*

Giagh Schabath est le nom du douziéme mois de l'année des Mogols. Ce mot, composé de *Giagh*, mot Tartare, & de *Schabath*, mot Syrien, ou Chaldéen, montre que les Chaldéens, ou Syriens, ont porté leur langue avec la Religion Chrétienne bien avant dans la Tartarie. D'HERBELOT.

GIALLO, **CAPO GIALLO**. Nom d'un Cap de la Morée. *Giallum Caput*, *Junonis promontorium*. Il est dans la Sacanie, sur la côte du golfe de Lépante, au nord de la ville de Wasilica.

☞ **GIALOUS**. Île de la mer des Indes, dont les habitans sont Négres, marchent nuds, & s'entremangent les uns les autres. D'HERBELOT, *Bib. Orient.*

SAN-GIAN. Nom propre de lieu. C'est-à-dire, Saint Julien. Bourg bien fortifié. *Arx S. Juliani*. Il est dans le Portugal, sur l'embouchure du Tage, à trois lieues de Lisbonne, vers le couchant.

GIANICH, f. m. Nom propre d'une ancienne ville fondée par Pompée le Grand. *Gianicha*, anciennement *Nicopolis*. Elle a été Épiscopale, & on la trouve dans l'Amasie, contrée de la Natolie, entre la ville de Saustia & celle de Tripoli.

GIANUTI, & **JANUTI**, f. m. Nom propre d'une petite île de la mer Toscane. *Gianutum*, *Dianium*. Elle est à trois lieues de la côte de l'État delli Presidii, dont elle dépend; mais elle est presque déserte, pour être trop exposée aux courses des Pirates.

GIAOUR, ou **GHIAOUR**, f. m. Nom de mépris & de haine que les Turcs donnent aux Chrétiens; c'est-à-dire, *Infidéles*.

GIAQUE, **GIAGUE**, ou **GALLE**, f. f. Nom propre d'un peuple d'Afrique. *Giaci*, *Galla*, *Gala*. On dit qu'ils sont sortis de la Guinée. Ils s'établirent d'abord au Congo, dans les montagnes du Soleil, au couchant du Lac Zaire, & de l'Abyssinie, qui est le lieu où Samson les place dans ses Cartes; mais s'étant jettés dans l'Abyssinie l'an 1537. ils en conquirent les Provinces méridionales, qu'on a marquées dans l'article de l'Abyssinie; & ils auroient, dit-on, entierement détruit ce grand Empire, s'ils ne se fussent divisés entre eux. Ils sont belliqueux, ils épousent plusieurs femmes, & ils vivent de lait & de chair, n'ayant pas d'autres richesses que leurs bestiaux. Avant leurs conquêtes dans l'Abyssinie, ils étoient tous plongés dans le Paganisme; mais on assure que depuis ce temps-là, plusieurs ont été portés à embrasser le Christianisme, par le commerce qu'ils ont eu avec les Abyssins.

GIARMACIDE, ou **GIURMACIDE**, f. m. Nom d'une Nation de Mogols, qui est la postérité de Giarmagin, ou Giurmakin. *Giarmacida*. Les *Giarmacides*, ou *Giurmacides*, ont fait autrefois des incursions dans la Perse, & dans la Mésopotamie, plusieurs siécles avant le Mahométisme. Les Histoires Orientales portent que l'Empereur Carinus fut défait & tué par ces peuples, qui s'étoient en ce temps-là rendus maîtres de Mosul, ou Ninive. D'HERBELOT.

GIARRE, ou **JARRE**, f. f. Terme de Marine. Cruche où l'on conserve de l'eau douce sur la mer. *Amphora*.

Ce mot vient de *jarro*, qui signifie un *pot*.

L'ORDRE DE LA GIARRE, autrement du Griffon, ou du Lys. Voyez JARRE.

G I B.

☞ **GIBADOU**. Ville d'Afrique, au désert de Barbarie, au Royaume de *Gibadou*. Elle est presque sur le Tropique du Cancer, vers les trente dégrés cinquante minutes de longitude. DE L'ISLE, nouvelle Carte d'Afrique.

GIBAL-TARIF, ou **GÉBAL-TARIF**. Voyez GIBRALTAR.

☞ **GIBBECIER**, f. m. Celui qui fait des gibbecieres. Il y a à Paris une Communauté dont les Maîtres se qualifient Maîtres Boursiers, *Gibbeciers*, &c.

GIBBECIERE, f. f. Vieux mot, qui signifioit autrefois une bourse large qu'on mettoit au devant du ventre : maintenant elle n'est en usage que parmi les Charlatans, qui font plusieurs tours de passe-passe, qu'on appelle *tours de Gibeciere*. *Marsupium*. Ils ont plusieurs petites machines & inventions qu'ils tirent de leur *gibbeciere*.

Ce mot vient, selon M. Ménage, de *gibiciaria*, dérivé de *gibbus*, qui signifie *bosse*. Quelques-uns le dérivent du Grec κίβισις, d'autres du Grec κίβα, qu'on trouve dans Hésychius, & qui signifie *pera*, *sacculus*, *bursa*; & prétendent qu'on a dit autrefois *sibbaciere*.

☞ Monsieur Leibnitz dérive ce mot François d'*Ægyptia*, Égyptienne, en supposant que ces coureurs, nommés vulgairement Bohémiens ou Égyptiens, ont été les premiers Joueurs de gobelets : au lieu que M. Eccard fait venir ce mot, avec assez de vraisemblance, de l'Allemand *Schibbecher*, composé de *Schieben*, cacher, serrer, & de bécher, gobelet, une *gibbeciere* étant en effet un sac destiné à serrer les gobelets & le reste de l'attirail de ces faiseurs de tours. *Journal des Sav.* 1717.

☞ M. Huet en confondant la *gibbeciere* des Joueurs de gobelets avec celle des chasseurs, dit que *gibbeciere* vient de *gibier*, parce que les chasseurs y serrent leur gibier. *Disc. rec. par M. l'Abbé* de Tilladet. Mais cette faute est pardonnable à un Prélat, qui n'est pas obligé de savoir que la *gibbeciere* se dit d'une sorte de grande bourse, où les chasseurs mettent leur poudre, leur plomb, leur bourre, leurs pierres à fusil, leur tire-bourre, & généralement tout ce dont ils ont besoin pour aller à la chasse.

On appelle *Carnaciere* le sac où se met le gibier.

Gibbeciere, est aussi une grande poche, ou un petit sac de cuir ou de toile, où les Bergers mettent leur pain, & qu'ils portent à leur côté. Il y a plusieurs lieux où le mot de *panetiere* est le seul en usage parmi les Bergers.

Gibbeciere, se dit quelquefois en raillant pour Bourse à mettre l'argent. Je n'ai plus rien dans ma *gibbeciere*.

☞ Gibbeciere, s. f. se dit dans le figuré. Voilà un plaisant tour de *gibbeciere*. C'est un tour de *gibbeciere* de sa façon. Il lui a joué un tour de *gibbeciere*. Cet égrillard a toujours quelque tour dans sa *gibbeciere*.

GIBBETHON. Voyez GABATHON.

GIBBEUX, euse, adj. Terme de Médecine, qui signifie, Bossu & élevé. *Gibbosus*. On appelle aussi la partie *gibbeuse* du foie, celle d'où sort la veine cave. On appelle aussi l'extrémité du tour de l'oreille enfoncée du devant au dedans, *gibbeuse*, ou *cubiforme*.

GIBBEYER. Voyez GIBECER, & GIBOYER.

GIBBOSITÉ, s. f. C'est, dit M. Dionis, une courbure de l'épine. *Gibbus*. La *gibbosité* n'est pas toujours un mal héréditaire qui passe du pere à l'enfant. Dionis.

GIBBOYER. Voyez GIBECER, & plus bas GIBOYER.

GIBEATH. Voyez GABAATH.

GIBECER, v. actif. Vieux mot. Chasser à l'oiseau. *Aucupari*. Voyez GIBIER. Nicod dit *gibboyer*, ou *gibbeyer*, au lieu de *gibecer*. Voyez le Dictionnaire de cet Auteur au mot *Gibier*. *Gibecer* & *Gibbeyer* sont hors d'usage. *Gibbeyer* se dit encore quelquefois. Voyez ce mot.

GIBEL, s. m. Nom propre. C'étoit autrefois une ville de la Cœlesyrie. *Gibela*, anciennement *Gabala*. Elle étoit Épiscopale, suffragante d'Antioche. Elle est maintenant peu considérable, & située sur la côte de la Phénicie.

GIBEL, s. m. Le MONT GIBEL, qu'on nomme aussi Ethna. C'est une des plus célèbres montagnes de l'Europe, & la plus haute de la Sicile. *Ætna*. Elle est située dans la vallée de Démona, à quatre lieues de Catania vers le couchant. ☞ Le Mont *Gibel* a cent milles de circuit. En y montant par la ville de Randazzo, qui est l'ancienne *Trinacria*, il y a jusqu'au sommet vingt milles; mais en y montant du côté de Catane il y en a trente. Le sommet de la montagne a cinq cents pas. Il est fort embarrassé & fort difficile & glissant, en sorte qu'à peine peut-on faire en deux heures le tour de sa bouche, ou de l'ouverture par laquelle il vomit le feu. Scarfo *Sermo I. Geogr. prop.* 1. Il ajoute que le sommet de cette montagne a quatre mille pas d'étendue. *Patet passibus quatter mille*. Cependant il disoit quelques lignes auparavant: *Jugum supremum montis est passuum D. quingentorum*. Comment cela s'accorde-t-il? Il conclut par la trigonométrie la hauteur de cette montagne de douze milles; mais, dit-il, comme la montagne n'est pas égale par tout, & que son dernier sommet est fort haut, il faut en rabattre à peu près huit milles. Ainsi la hauteur de quatre milles que Maurolis lui donne, & celle de cinq milles six cents six pas que le P. Riccioli trouve ne sont pas exorbitantes. Voyez le *Sermo I. Geographic.* de M. Scarfo, dans la *Racc. d'Opusc. XIV. prop.* 1. *p.* 142.

Le pied de cette montagne est bien cultivé, & tout couvert de vignes du côté du midi; mais vers le septentrion il n'y a que de grandes forêts; pour ce qui est du sommet, il est toujours couvert de neige. Il ne laisse pas de jetter presque toujours de la fumée & des flammes, & c'est ce qui l'a rendu fameux; les cendres qui sortent de cet abyme engraissent les terres voisines quand elles sont en médiocre quantité; mais la trop grande abondance les gâte. Il se fait de temps en temps de nouvelles ouvertures dans cette montagne, avec un si grand bruit, que tous les habitans du pays en sont allarmés. On remarque qu'elle a fait depuis peu d'années deux grands ravages: l'an 1669. elle poussa quatre torrens de flammes qui ruinérent quinze bourgs du territoire de Catania, & l'an 1693. elle produisit un tremblement de terre qui ruina un grand nombre de villes, bourgs & villages, comme on le remarquera plus particuliérement sur la Sicile. Il s'y fit alors une nouvelle ouverture d'une grande lieue de France de circuit. Les Poëtes ont feint que Typhon, enseveli par Jupiter sous cette montagne, étoit l'Auteur de ces incendies: mais leur véritable cause est sans doute que la terre est toute pleine de soufre.

GIBELET, ou GIBLET, s. m. Espèce de petit foret qui n'est point tourné en vis, qui a seulement une pointe dont on se sert pour goûter le vin. *Terebellum*. Au mot Foret on dit *gibelettes*. Les Anglois disent *gimblet*, dans les Provinces on dit *guimbelet*, & en Normandie *gibelet*.

On dit proverbialement, qu'un homme a un coup de *gibelet*, on sousentend à la tête; pour dire, qu'il est un peu fou.

GIBELIN, s. m. Nom d'une faction qui a duré longtemps en Italie, & qui étoit opposée à celle des Guelfes. *Gibelinus*. On n'a rien de certain sur l'origine de cette faction, ni sur la raison qui lui fit donner ce nom. Quelques Auteurs écrivent qu'elle ne commença que vers l'an 1240. lorsque Frédéric II. fut excommunié par Grégoire IX. Car alors ce Prince, dit-on, visitant les villes d'Italie, donna le nom de *Gibelins* à ceux qui lui étoient affectionnés, & celui de Guelfes à ceux qui s'attachérent au Pape; mais on ne sait quelle fut la raison & la signification de ces mots. Peut-être pourroit-on dire que *Gibelin* fut fait de *Ghebieder*, *Imperator*, d'où *guadbiedoliiken*, *Imperiose*. Au lieu de *Ghebiedelin* on auroit pu faire en Italie par corruption *Gibelin*, & les *Gibelins* seroit la même chose que les *Impériaux*, ceux qui tenoient pour l'Empereur, qui suivoient son parti. Quelques-uns prétendent néanmoins que plus de dix ans auparavant ces factions avoient commencé à éclater, mais cependant sous ce Pape & cet Empereur.

D'autres écrivent que Conrad III. passant en Italie en 1139. Roger, Comte de Naples & de Sicile, pour défendre ses États, appella à son secours Guelfe, Duc de Baviere; qu'un jour, lorsque les deux armées furent prêtes à en venir aux mains, les Bavarois se mirent à crier en Allemand *hie Guelff*, ou en Flamand, comme d'autres le rapportent, *hier Guelff*, c'est-à-dire, *Ici Guelfe*; que les Impériaux de leur côté répondirent par ces mots, *hie*, ou *hier Gibelin*, *ici Gibelin*, appellant l'Empereur du nom du lieu où il avoit été élevé. Hornius rapporte ces noms à la guerre que se firent vers l'an 1140. Henri le Superbe, Duc de Baviere & de Saxe, & Conrad III. Duc de Souabe; qu'un jour avant une bataille qui se donnoit près de Winsberg, les Bavarois se mirent à crier *Guelff*, c'étoit le nom du frere d'Henri, leur Duc; & les partisans de Conrad *Weiblingen*, nom du lieu où le Prince étoit né & avoit été élevé, dans le Duché de Wirtemberg, & qu'il porta en surnom; & que de Weiblingen, les Italiens ont fait *Gibelin*.

Martin Crusus dit, que le nom de *Gibelins* vient du nom de la patrie de Conrad. *Initium Gibelina* (*Weibelina à patria Conradi Regis*) *&* *Welfica concertationis*. Conrad II. étoit de *Weibelingen*, de ce nom on a fait celui de *Gibellingue*, & ensuite celui de *Gibellins*, *Gibelling*, *Gibellini*. Platine dit, que le nom de *Gibelins* vient du nom que portoit un Allemand qui étoit à Pistoye, & dont le frere nommé Guelfe, donna son nom aux Guelfes, faction opposée à celle des *Gibelins*. D'autres disent que l'Empereur appella *Gibelins* ceux de son parti, du mot Allemand *gipfel*, qui veut dire faîte, sommet; parce que l'Empereur s'appuyoit sur eux, de même que les chevrons d'une maison

son s'appuient sur le faîte qui les retient par en haut. Jean Kraus, Chanoine de Strasbourg, dans les Vies des Empereurs de la Maison de Brunswic, est du second sentiment que nous avons rapporté, & dit que ce fut dans une bataille entre *Welff*, ou *Guelff*, & Frédéric, que les gens du premier criant *hie Welff*, *hie Welff*, le second commanda aux siens de crier *hie Gibeling*, qui étoit le nom du lieu où il avoit été nourri, & dont étoit sa nourrice; que les François & les Lombards ayant demandé ce que signifioient ces mots, on leur répondit que par *Welff* on entendoit le parti du Pape, & par *Gibeling*, celui de l'Empereur. Quelques-uns prétendent, que *Gibelin* est un mot adouci, qui s'est dit pour *Gibertin*, ou *Guibertin*, & qu'il est venu de Guibert, Antipape fait par l'Empereur Henri III. en 1080. Voyez dans les *Acta Sanct. Propyl. Maii, pag.* 198.

Maimbourg, *Hist. de la Décad. de l'Emp.* dit, que ces factions & ces noms vinrent des différends de deux anciennes & illustres Maisons des confins d'Allemagne, celle des Henris de *Gibeling*, & celle des *Guelfes* d'Adorf. Cette opinion paroît plus vraisemblable. Les *Gibelins* furent ainsi appellés, du nom dont étoient les Empereurs Ducs de Souabe, & les Guelfes prirent le nom des ennemis de cette Maison. Les *Gibelins* & les Guelfes désolèrent l'Italie pendant deux ou trois siécles, dont l'Histoire n'est qu'un tissu de leurs violences & de leurs guerres mutuelles. Outre les Auteurs cités, Cuspinien dans Frédéric II. Villani, *L. IV. C.* 78. Sigonius, *L. XI. &c.* Biondo II. Dec. 7. Crantz, Saxon, *L. VIII. C.* 8. Paul Émile dans Louis IX. Naucler, *Gener.* 38. & 42. Sponde à l'an 1228. *n.* 4. & *suiv.* L. Joachim Feller, *Animadv. ad Georg. Hornii Orb. Imp. p.* 34. Félix Osius, *ad Hist. Mussati.* Jérôme Della Corte, *Hist. de Vérone*, *L. V.* parlent des *Gibelins*, & des Guelfes. Voyez Blondus, *Dec. II. L.* 7. Bucelin, *T. II. German. Sacr. & Prof.* Le P. Pétau, *Rat. Tem. L. IX. C.* 1. Bolland. *Acta Sanct. Maii*, *T. VIII. Paral. ad Conat. p.* 91.

GIBELOT, s. m. Terme de Marine. Piece de bois en forme de courbe, qui lie l'aiguille de l'éperon à l'étrave du vaisseau.

☞ GIBELOTTE, s. f. La *gibelotte* differe de la fricassée; il ne faut qu'ouvrir les Cuisiniers François pour s'en instruire. Voyez l'*Ecole parfaite des Officiers de bouche*, édition de 1742. On y voit *pag.* 340. la maniere de faire la fricassée de poulets; & *pag.* 341. celle de faire une *gibelotte*. Celle-ci est la moins embarrassante. Il ne faut que mettre les poulets par morceaux dans une casserole, avec du bouillon, du vin blanc, champignons, truffes & beure frais, le tout assaisonné de sel, poivre & persil, & lorsqu'elle est cuite, y ajouter du jus de bœuf.

GIBÉON. Voyez GABAON.

☞ GIBERNE, s. f. C'est une espèce de sac qui sert aux Grenadiers à mettre des grenades. Ils la portent comme le fourniment. Ils ont aussi comme les autres soldats une cartouche contenant dix-huit à vingt charges.

GIBET, s. m. Lieu destiné pour exécuter les criminels, ou le lieu où on expose leurs corps au public. *Patibulum.* Bocalini préféra le *gibet* à la longue & ennuyeuse guerre de Pise. S. Év. Attacher au *gibet*. Mener au *gibet*. Ablanc. A ce *gibet* Henri repose. Scar. Montfaucon est le *gibet* de Paris. Les fourches patibulaires sont aussi des *gibets*, qui ont diverses marques, ou nombre de piliers, suivant la qualité des Justices. On appelle la potence particulierement le *gibet*. Voilà un méchant homme, qui a la mine de mourir au *gibet*. La fausse monnoie conduit au *gibet*. L'Anglois dit aussi *gibet* en la même signification.

Ce mot vient de l'Arabe *gibel*, *montagne*, *élévation*. Les *gibets* sont ordinairement dressés sur des hauteurs.

On dit proverbialement, que le *gibet* ne perd point ses droits; pour dire, qu'un scélérat qui a échappé une fois de la potence, ne se corrige point, & fait quelque autre méchanceté qui le remene au *gibet*. On dit aussi que le *gibet* n'est fait que pour les malheureux; pour dire, que ceux qui sont puissans en amis, ou en argent, commettent des crimes impunément. On dit aussi, Malheureux comme un *gibet*; parce que plusieurs ont été pendus au *gibet* qu'ils avoient élevés eux-mêmes, comme Aman, au *gibet* qu'il avoit fait élever pour Mardochée. Enguerrant de Marigny fut pendu au *gibet* de Montfaucon qu'il avoit fait bâtir. Pierre Remy, qui l'avoit rétabli sous Philippe de Valois, y fut aussi pendu. Et Jean Moulinier, Lieutenant Civil, qui l'avoit réparé, y fit amende honorable.

Gibet a Fest. Terme de Coutumes. *Fastigiatum patibulum.* C'est un *gibet* qui a un faîte. Le *gibet à fest* est une marque de suzeraineté. Le grand Coutumier dit, que le Roi en signe de sa noblesse & de sa souveraineté, fait faire *gibet à fest*.

GIBIER, s. m. Venaison, toutes les chairs & animaux bons à manger qu'on prend à la chasse. *Preda venatica.* M. de la Mare, *Traité de la Police*, *L. V. Tit. XXIII. C.* 1. §. 1. distingue le mot de *gibier* de celui de venaison. Ce mot générique de venaison, dit-il, a été donné à ces quadrupedes champêtres, qui peuvent être chassés avec équipages, meutes de chiens courants, ou levriers, à la différence du nom de *gibier*, dont on se sert pour les volatiles. Cela est vrai, mais quelquefois on confond ces noms. A l'endroit cité, *C. II.* il écrit après Caseneuve & Nicot, que *gibier* venant de *gibecer*, qui signifioit chasser à l'oiseau, on a donné le nom de *gibier* à une proie prise à la chasse de l'oiseau. Nicot est aussi de cette opinion. *Gibier* se prend proprement en fait de Fauconnerie pour tout oiseau qu'on vole, & prend; & *gibboyer*, ou *gibbeyer*, pour voler & chasser aux oiseaux; mais il ajoute la remarque que nous avons faite. Voici ses paroles: Mais on l'étend aussi à toute bête poursuivie & prise à la chasse, soit avec oiseaux ou avec chiens, & soit rousse, soit noire. De Fouilloux parlant du sanglier: Mais il est le vrai *gibier* des mâtins & leurs semblables. Nicot. Il y a du gros & du menu *gibier*. Le gros comprend les bêtes fauves, cerfs & sangliers; le menu les liévres, les perdrix, bécasses, &c. ☞ Dès que le *gibier* passe sur une terre étrangere, on est obligé de rompre les chiens, ou l'on encourt les peines portées par les Ordonnances. Il en faut seulement excepter les Seigneurs suzerains, & la chasse à l'oiseau, auquel on laisse poursuivre sa proie.

Le *gibier* qui fréquente l'air marin, fait que le bec & la main des oiseaux qui s'en paissent deviennent bleus, & le *gibier* de terre leur rend la main jaune & dorée. Faire quelques présens de *gibier*, ou de venaison. *Visceraitionem facere.* Nicot. Les Statuts des Maîtres Poulaillers de Paris de l'an 1380. portent que les Jurés du métier visiteront trois ou quatre fois la semaine les maisons & boutiques des Poulaillers, les lapins, les liévres, les perdrix, & autre *gibier* mort, afin de connoître les viandes corrompues, qu'ils feront tenus de faire bruler en partie devant la maison, & de jetter l'autre en la riviere, ou la faire porter à la voirie, à peine d'être parjures, & condamnés à une amende arbitraire. De la Mare, *Tr. de Pol. T. I. p.* 573. Voyez tout le Titre XXIII. du II. Livre du Traité de la Police de M. de la Mare. Il traite ce qui regarde la Police du *gibier*.

Ce mot vient du Latin *cibarium*, c'est le sentiment de Turnebe & de Ménage; mais *cibarium* est générique. De la Mare, *Tr. de Pol. T. II. p.* 1372. On a dit dans la basse Latinité *gibecere*, & *gibossare*; pour dire, aller à la chasse, prendre du *gibier*, & dans le vieux François *gibecer*. C'est le sentiment de Nicot & de Caseneuve. Celui-ci remonte encore plus haut, & le tire de *gibbosus*, nom d'une espèce de Faucon qu'Albert le Grand éleve au-dessus de tous les autres. Voyez Borel & Ménage.

On dit figurément qu'une chose n'est pas du *gibier* de quelqu'un; pour dire, qu'elle n'est pas son fait; qu'elle est au-dessus de ses forces, de ses connoissances, de sa condition, & qu'il ne doit pas y prétendre, ni s'y amuser. Par exemple, on dira à un Théologien qui voudra disputer de Médecine: Demeurez-en là, cela n'est pas votre *gibier*. L'Histoire & la Poësie, sont mon *gibier* en matiere de livres. Mont. Les Œuvres de Marot ne sont point *gibier* à dévote. Charleval.

On le dit aussi de la Jurisdiction, & surtout de celle des

Prévôts qui vont à la quête & à la chasse des criminels. Un Prévôt peut suivre par tout son *gibier*; c'est-à-dire, qu'il peut aller prendre dans autre ressort un homme qui aura commis un crime dans sa Jurisdiction. Un domicilié n'est pas *gibier* de Prévôt. Toutes causes ne sont pas *gibier* des Juges ordinaires.

Gibier. Ce mot se dit aussi en parlant des femmes, ou des filles de mauvaise vie.

GIBLET, ou *Zibellet*, ou *Gibelay*, s. m. Ç'a été une ville Archiépiscopale de la Phénicie. *Biblus*, anciennement, *Erta*. Elle est maintenant ruinée, & on en voit les ruines près de la mer de Syrie, dans le Beglerbeglic de Tripoli, entre la ville de ce nom & celle de Bayrat, à dix lieues de la premiere, & à huit de la derniere.

GIBLEU, s. m. Nom de lieu. *Gemblacum*. Abbaye de Brabant, Ordre de S. Benoît, autrefois Diocese de Liége, maintenant Diocese de Namur. Elle fut fondée par S. Guibert, ou Gilbert, l'an 922.

GIBLIEN, enne, ou GEBALITE, s. m. & f. Nom propre de peuple, habitant de Gébal. *Giblius*. Les *Gibliens* étoient des Phéniciens, & habitoient un quartier de la Phénicie. C'étoient eux qui bâtissoient les navires de Tyr. *Ezéchiel, XXVII*. 9. Ils étoient fort experts dans l'Architecture. C'est eux qui préparérent le bois & les pierres pour la construction du Temple, & des autres édifices de Salomon. 3. L. des Rois, v 18. Dans l'endroit d'Ézéchiel que nous venons de citer au lieu de *vieillards Gibliens*, qu'on lit dans l'Hébreu, on traduit Οἱ πρεσβύτεροι βιβλίων, *Vieillards de Biblyens*. Le P. Lubin conclut-de-là que les *Gibliens* étoient des habitans de Biblos, ville maritime de Phénicie, à l'embouchure du fleuve Adonis; mais dans l'Hébreu, il y a Vieillards de Gébal; ainsi, si Biblos est la ville des *Gibliens*, elle se nommoit d'abord Gébal. Elle est détruite; on nomme encore aujourd'hui ce lieu *Gibelet* Bochard est du même sentiment que le Pere Lubin *Hieroz. P. II. L. IV. C*. 9. *p*. 501.

☞ GIBOA. Voyez GABAA.

GIBOULÉE, s. f. Guilée; ondée de pluie subite, qui ne dure guéres, & qui vient à plusieurs reprises. *Nimbus*. *Giboulées* de Mars.

Borel le dérive du Grec γυΐας, qui signifie *jaculatio subita*. Ménage le fait venir du Latin *nimbus*. Il faut un peu tirer pour cela, mais enfin il l'en fait venir par la route que voici; de *nimbus* on a fait successivement *nimbulus*, *nimbulata*, *gnimbulata*, *ghimbulata*, *ghibulata*, & enfin *giboulée*. Qui ne riroit de l'étymologie de M. Ménage, dit M. de Lauriere, lequel dérive le mot de *giboulée* de celui de *guillée*. Voyez ce mot.

☞ GIBOYA, s. m. Le plus grand de tous les serpens du Bresil. Il a quatre pieds qui lui servent à marcher, & il est quelquefois long de vingt pieds, fort beau à voir, & si gros qu'on lui a vu engloutir un cerf entier. Il n'a nul venin, & même ses dents sont fort petites pour la grandeur de son corps.

GIBOYER, v. n. Chasser avec le fusil, à pied & sans bruit. *Venari prædam aucupari, venatui indulgere, exercere feras*. Il ne se dit guéres que dans ces phrases, Poudre à *giboyer*, arquebuse à *giboyer*.

Giboyer, se dit en riant, & dans le style burlesque, des animaux qui vivent de proie.

> *Le Roi des animaux se mit un jour en tête*
> *De* giboyer. La Font.

> *Quand sur Bayard, par bois & par montagnes,*
> *A* giboyer *vous prenez vos ébats,*
> *Dieux des Forêts d'abord sont en campagnes*. R.

Giboyer, se dit aussi quand on chasse à l'oiseau, lorsqu'on vole le gibier.

GIBOYEUR, s. m. Chasseur avec l'arquebuse. *Venator*. Il ne se dit guéres que des valets qu'on envoie tirer du gibier pour fournir la table.

☞ Giboyeur. Ce mot se dit encore mieux de ces gens qui ne font point d'autre négoce que d'amasser du gibier en Province, pour le porter ou l'envoyer à Paris.

GIBRALEON, s. m. Nom propre d'un ancien Bourg d'Espagne. *Gibraleo*, anciennement, *Onoba*, *Onova*. Il est dans l'Andalousie, à l'embouchure de l'Odier, dans le Golfe de Cadiz, & à huit lieues de l'embouchure de la Guadiane, vers le couchant.

GIBRALTAR, GIBALTAR, s. m. ou GÉBAL-TARIF, c'est-à-dire, la montagne de Tarif. *Gibraltaria*, *Calpe*, *Calpa*. Ville d'Espagne, située dans l'Andalousie, sur le fameux détroit de Gibraltar, où elle a un grand & bon port, environ à dix-sept lieues de la ville de Cadiz, du côté du midi oriental. *Gibraltar* n'est pas grande; mais elle est fortifiée & défendue par une bonne citadelle. On voit environ à une lieue de cette ville *Gibraltar vejo*, qui n'est que les ruines de l'ancienne *Heraclea*. On y voit aussi celles de l'ancienne *Carteja*. Au reste, *Gibraltar* est bâtie sur une montagne de même nom, laquelle les Anciens ont pris pour une des Colonnes d'Hercule, ayant mis l'autre à la montagne des Singes, en Afrique, près de la ville de Ceuta.

Le nom de *Gibraltar* s'est fait par corruption de *Gibel-Tarif*, nom Arabe, qui signifie, Montagne de Tarif & ce nom vient des Maures. M. de la Neuville en apporte la raison dans son Histoire de Portugal, *T. I. p*. 17. Trois Seigneurs révoltés contre Roderic dernier, Roi des Goths, en Espagne, s'adressérent vers 712. à Maza, Lieutenant en Afrique d'Ulit, Calife. Ulit leur donna une armée de vingt-cinq mille hommes, sous la conduite de Tarif Abenzarca. Cette armée passa le détroit, & débarqua au pied du mont Calpée, que les Arabes nommérent en leur langue *Gibel-Tarif*, pour faire honneur à leur Général; & cette montagne donna son nom au détroit sur lequel elle est située. Cela est beaucoup mieux que ce que dit le P Dan en son Histoire de Barbarie, que ce détroit a été ainsi nommé d'un grand Capitaine qui s'appelloit *Gébal-Tarif*.

Le détroit de *Gibraltar*. *Herculeum Fretum*, *Gibraltaria Fretum*, ou *Gaditanum Fretum*. C'est un des plus célèbres détroits du vieux Monde. Il est entre l'Andalousie, en Espagne, & le Royaume de Fez, en Barbarie. Le détroit de *Gibraltar* a quinze milles de long & cinq de large, & il joint la mer Méditerranée avec l'Océan Atlantique. On voit à l'endroit le moins large de ce détroit, du côté de l'Espagne, la montagne de *Gibraltar*, qui lui donne le nom, & du côté de l'Afrique la montagne des Singes. Les Anciens ont pris ces deux montagnes pour les deux Colonnes d'Hercule, & c'est pour cette raison qu'ils ont donné au détroit le nom de détroit d'Hercule.

GIBRAMEL, s. m. Nom propre d'un Bourg du Royaume de Bugie, partie de celui d'Alger, en Barbarie. *Gibramela*, *Giberamela*. Il est entre Gigeri & Colle, sur le Cap de Gibramel, que l'on prend pour l'*Audum promontorium* de Ptolomée.

G I E.

GIEHUM, s. m. On dit aussi JIHUN, ou BIAMU, ALBIAMU. C'est une grande riviere de la grande Tartarie *Giehumus*, *Fluvius*, *Oxus*. Elle coule dans Lusbech Mawarasnahra, qu'elle sépare en quelques endroits du Chorassan, Province de la Perse. Elle baigne Thermed, & plusieurs autres villes, & elle va se décharger dans la mer Caspienne du côté du levant.

GIEN, s. m. Nom propre d'une bonne petite ville du Gâtinois, contrée du Gouvernement de l'Ile de France. *Giennum*, *Giemum*, *Giemacum*, *Gyanum*. Elle n'a rien de considérable que son pont de pierre, qui est sur la Loire, à dix lieues au-dessus d'Orléans. *Gien* est du Diocese d'Autun. *Gien* est une ville très-ancienne. *Gien* est un des anciens Comtés de Sens, qui a été possédé par des Seigneurs particuliers, jusqu'à ce qu'il a été uni au Domaine. Voyez l'Histoire du Gâtinois par Dom Morin, *Liv. I. pag*. 185. *& suiv*.

Gien le Vieux, *Giemum Vetus*, ou plutôt, selon de Valois, *Notit. Gall. p*. 234. *Gien* la ville, *Giemus Villa*, est entre *Gien* & Sulli, mais plus près de *Gien* que de Sulli. On le nomme ainsi pour le distinguer de *Gien* dont on a parlé d'abord, & qui dans les Titres est appellé *Giemum Castrum*, *Gien* le Château.

GIENGEN, s. m. Nom propre d'une petite ville Impériale

périale du Cercle de Souabe. *Gienga.* Elle est enclavée dans les terres de Wurtemberg, & située sur la petite riviere de Brentz, entre Ulme, & Norlingue, environ à six lieues de l'une & de l'autre. Quelques Géographes prennent *Giengen* pour l'ancienne *Rhinsiava*, que d'autres placent à Rosenfeld, bourg situé dans le Duché de Wurtemberg, environ à une lieue de Tubingue.

GIÉRA, s. f. Nom propre. *Hiera.* Île de l'Archipel, située près de la côte orientale de celle de Namphio, au nord de la ville de Candie, elle est fort petite & déserte.

GIÉRACI. Voyez GIRACE.

GIÉRAPÉTRA. Voyez GIRAPÉTRA.

GIESSEN, s. m. Nom propre d'une petite ville d'Allemagne, située dans le bas Landgraviat de Hesse sur le Lohn, entre Marpurge & Wetzlar. *Gissa.* Cette ville est fortifiée & défendue par une bonne citadelle. Les Landgraves de Hesse-Darmstat, à qui elle appartient, y ont érigé une Université l'an 1607.

GIESSEMBOURG, ou GIESSENDAM, s. m. Prononcez *Gissembourg*. Bourg des Provinces-Unies. *Giessemburgum.* Il est situé dans la Hollande méridionale, sur le Wahal, ou la Meuse, entre Gorcum & Dort, à deux lieues de l'une & de l'autre. Cluvier prend ce bourg pour l'ancienne *Caspingium*, ville des Bataves, laquelle Sanson met à Scherpenzeel, village de Welaw, à cinq lieues d'Utrecht, du côté du levant.

GIET, s. m. Vieux mot. Calcul. *Calculus.* Erreur du *giet*, c'est-à-dire, de calcul : nous disons encore jetter, pour calculer ; & jettons, pour les pieces dont nous nous servons à calculer.

☞ GIÉTER, s. m. Espèce d'escope ou pelle de bois creuse, dont on se sert dans les Blanchiries de Hollande pour arroser les toiles sur le pré.

☞ GIEUX, s. m. Vieux mot dont on s'est servi pour dire, Jeu. On a dit aussi *Gieu*, pour dire, Juif.

G I F.

GIF, s. m. Nom de lieu. *Gifum*, où est Notre-Dame du Val de Gif, Abbaye de Filles.

GIF, s. m. *Gifum.* Nom propre d'une Abbaye de Filles, Ordre de Saint Benoit. Elle se nomme Notre-Dame du Val de *Gif*, & est dans l'Ile de France, & du Diocese de Paris, à six lieues à l'occident de Paris. On la nommoit autrefois Notre-Dame de Clisé. Sainte-Marthe, *Gallia Christiana*, *T. IV*, *p.* 486.

☞ GIFFLES, s. f. pluriel. Cotgrave explique *Giffles*, par joue. Mais en Champagne on appelle *Giffles* ce qu'on nomme ailleurs *Oripeaux*, ou *Oreillons*, qui est une maladie d'oreilles, causée par une fluxion & enflure des glandes parotides qui sont au-dessous.

GIFISSIA, s. f. Nom propre. *Giphisia.* Ancien bourg, réduit en village, qui donne cependant son nom à une petite contrée de l'Achaïe, en Grece, & qui est située le long de la riviere de Céphiso.

GIFONI, s. m. Nom propre d'un Bourg du Royaume de Naples. *Geophanum.* Il est situé dans la Principauté citérieure, environ à deux lieues de Salerne, vers l'orient.

G I G.

GIGANTE, s. f. Terme de Marine. Grande figure qui se met à l'arriére des galères. *Gigantaa statua.*

GIGANTESQUE, adj. m. & f. Qui tient du Géant. On dépeint Saint Christophle d'une figure *gigantesque*. *Giganteus.* Une coëffure à triple étage vous rend d'une taille *gigantesque*. P. Com. Une de leurs fourbes (des Brames) est de persuader aux simples que les Pagodes mangent comme nous ; & afin qu'on leur présente beaucoup de viandes, ils font ces Dieux d'une figure *gigantesque*, & leur donnent sur-tout un gros ventre. Bouh. Ce mot n'est guére en usage que dans ces phrases.

Le P. le Moine a fait *géantin*, *géantine*, mais mal.

On voit un Chevalier de façon barbaresque ;
De taille géantine, *& d'armure moresque.*

La rime de *gigantesque* avec barbaresque & moresque l'a obligé à forger ce mot qui n'est point François.

GIGANTINE, ou FARNÉSIENNE, s. f. Nom propre d'une fleur. *Farnesiana*, *Gigantina.* Elle éleve sa tige à la hauteur d'un homme, & jette plusieurs branches qui se divisent encore en d'autres plus petites. Ces branches produisent grande quantité de fleurs jaunes : les feuilles qui sont autour sont frisées dans le milieu, & pendent à de petites queues. Elle fleurit dans l'Automne. Elle aime le grand soleil, & une terre grasse & humide ; on la plante à quatre ou cinq doigts, & tous les deux ans on la leve pour la détaler. Il faut l'arroser dans le temps. Morin.

GIGANTOMACHIE, s. f. Description du combat des Géans contre les Dieux fabuleux de l'antiquité. *Gigantomachia*, *gigantum pugna.* Plusieurs Poëtes ont fait des *Gigantomachies*. La *Gigantomachie* de Scarron est un de ses plus beaux Ouvrages.

Ce mot est Grec, il vient de γιγαντομαχία, formé de γίγας, γίγαντος, *Géant*, & de μάχη, *combat*, ou μάχομαι, *je combats*.

GIGERI, s. m. Nom propre d'une ville d'Afrique qu'on appelle aussi *Gilgil* & *Gegel*, dit Marmol, & *Gigel*, selon Maty. C'étoit anciennement une Ville Épiscopale de la Mauritanie Sitisense, en Afrique. *Gergelum*, *Igilgili*, *Igilgilium.* Maintenant ce n'est qu'un bourg avec un assez bon port, & un château situé dans le Royaume d'Alger, sur la côte de la province de Bugie, à vingt-deux lieues de la ville de ce nom, du côté du nord-est. Les François s'emparérent de ce lieu l'an 1664. mais peu de temps après ils l'abandonnérent. Voyez la Croix, *Hist. d'Afriq. T. II.*

GIGLIO, s. m. Le Lys, ou l'île du Lys, petite île de la mer Toscane. *Igilium*, *Egilium*, *Ægilium Iginium.* Elle est près des côtes de l'État delli Presidii, dont elle dépend : il y a un village de même nom avec un château fort, dans lequel les Espagnols entretiennent une petite garnison. Les François l'appellent l'île du Lys.

GIGOT, s. f. Eclanche, cuisse de mouton. On dit aussi membre de mouton. *Vervecis coxa*, *femur.* Un *gigot* roti, farci, à la daube, aux cardes.

Ce mot vient de *gigue*, vieux mot, qui signifioit une *cuisse*, & est dérivé par quelques-uns du mot Grec ἰσχίον. On le dit aussi des jambes de derriére du cheval. Ce cheval a de bons *gigots*. L'Acad.

Gigot, se dit aussi burlesquement des cuisses, ou des jambes des hommes. Il a de grands *gigots* qui incommodent dans un carrosse.

GIGOTTÉ, ée, adj. Terme de Manége, qui se dit d'un cheval qui a les cuisses fournies, & proportionnées à la rondeur de la croupe. ☞ Au contraire, un cheval mal *gigotté*, signifie un cheval qui a les cuisses maigres, & qui n'ont pas une juste proportion avec la croupe.

Gigotté, en termes de Chasse, se dit des lévriers qui ont les gigots courts & gros, & les os des jambes éloignés. On le dit aussi des chiens, quand ils ont les cuisses rondes, & les hanches larges.

☞ GIGOTTER, v. n. Il n'a guére d'usage qu'en parlant d'un liévre ou d'un autre animal semblable qui secoue les jarrets en mourant. On le dit encore familiérement des jeunes gens qui remuent les jambes à tout moment. Cet enfans ne fait que *gigotter*.

GIGUE, s. f. Fille gaie & enjouée qui saute, qui gambade. *Puella gracilis*, *juncea*, *expedita.* On dit à Paris & en Normandie, une grande *gigue* ; c'est-à-dire, une fille grande, maigre & alerte. Il est bas. On s'en sert aussi en badinant, & au pluriel pour signifier des jambes : Il a de grandes *gigues*.

☞ Ménage & Furetiére, au mot *gigot* disent que *gigue* est un vieux mot qui signifioit grande *cuisse*. On s'en sert encore aujourd'hui en parlant d'un gros gigot de mouton. Venez souper chez moi, j'ai une *gigue* que nous mangerons ensemble.

Gigue. Terme de Musique & de danse. C'est une sorte de composition de Musique qui est gaie & éveillée, quoiqu'elle soit de pleine mesure, aussi-bien que les Allemandes qui sont plus sérieuses.

Ménage croit que ce mot vient de l'Italien *giga*, qui est un

un instrument de Musique dont Dante fait mention.

GIGUE. Les danseurs sur la corde se servent aussi de ce mot pour signifier une espèce de danse Angloise, composée de toute sorte de pas, qu'on danse sur la corde, Danser une *gigue*.

GIGUEL, f. m. Nom propre d'homme. *Judicael. S. Giguel*, frere de S. Josse & fils de Juel, Comte, & comme quelques-uns disent, Roi d'une partie de la petite Bretagne, hérita des terres de son pere. Il vivoit du temps de Dagobert, à qui il fit hommage de ses terres l'an 635. L'année suivante il embrassa la vie Religieuse dans le Monastére de S. Jean de Gael, que nous appellons maintenant S. Méen de Ghé. Il y vécut pendant vingt-quatre ou vingt-cinq ans d'une maniere si sainte, que l'Église a consacré sa mémoire après sa mort, qui arriva vers l'an 660. BAILLET, *au 13. Décembre*.

GIGUER, v. n. Faire la gigue. Il ne se dit que des jeunes filles qui courent, & qui gambadent. *Cursitare puellariter*. Ce mot est bas, & assez vieux pour ne pouvoir plus entrer que dans le burlesque.

S'il faut giguer & se battre,
Elle en donne six pour quatre. Gon.

GIH.

GIHON. Voyez GÉHON. Les Arabes donnent le nom de *Gihon* à l'*Oxus* des Anciens, selon d'Herbelot, *Bibliot. orient.* au mot *Gihon*.

GIJON, ou GYON, f. m. Nom de lieu. *Gigia*. C'étoit anciennement la ville capitale de l'Austrurie d'Oviédo, en Espagne, ce n'est maintenant qu'un petit bourg situé sur la côte à sept lieues d'Oviédo, du côté du nord. Il est presque tout environné de la mer, & a un port défendu par un château.

GIL

GILAN. Voyez KILAN.

GILBERT, f. m. Nom propre d'homme. *Gilbertus*. On disoit autrefois *Giselebertus*, ou *Gisilebertus*, puis *Gisilbertus* & *Giselbertus*, ou *Gislebertus*, & enfin *Gilbertus*, *Gilbert*. Il est ensuite devenu nom de famille. Saint *Gilbert*, Gentilhomme d'une ancienne noblesse d'Auvergne, après avoir passé la plus grande partie de sa vie dans la profession des armes sous Louis le Gros & Louis le Jeune, s'être croisé sous ce dernier Prince en 1146. & avoir fait avec lui le voyage d'Outremer, embrassa l'état monastique, & fut premier Abbé de Neuffontaine en Auvergne. *Gilbert* De Hollandia est un Anglois Religieux de Citeaux & disciple de Saint Bernard, vers l'an 1160. *Gilbert* le Grand, ou le Théologien, est un autre Anglois Abbé de Citeaux dans le douziéme siécle.

☞ SAINT GILBERT de Simpringham. Nom d'Ordre Religieux en Angleterre. Il y a deux Ordres Religieux qui portent ce nom, l'un de Chanoines Réguliers, & l'autre de Filles, tous deux institués par S. *Gilbert* de Simpringham, fils d'un Gentilhomme de Normandie, nommé Jocelin, Seigneur de Simpringham & de Trington, dans le Comté de Lincoln. Il vivoit sous Guillaume le Conquérant. Il fut enveloppé dans l'affaire de S. Thomas de Cantorbie, & mourut en 1189. âgé de cent six ans.

Il donna aux Chanoines Réguliers qu'il institua, la Régle de S. Augustin, & aux Religieuses celle de S. Benoît. Les Religieuses furent les premieres qu'il institua en 1146. Il voulut les mettre sous la conduite des Moines de Citeaux, & ce fut sur leur refus qu'en 1148. il établit des Chanoines Réguliers pour avoir soin de ces Religieuses. Il dressa des Constitutions pour le gouvernement des uns & des autres. Elles furent approuvées par Eugene III. Adrien IV. & Alexandre III. Ses Monasteres étoient toujours doubles, comme ceux de S. Norbert. L'un étoit pour les hommes, & l'autre pour les femmes ; mais séparés par de hautes murailles. On n'y recevoit que des gens qui eussent été mariés. Avant que de mourir en 1189. âgé de cent six ans, il avoit vu sept cents Religieux de son Ordre dans treize Couvents, dont neuf étoient doubles, & près de douze cents Religieuses. Il paroît par là combien est fausse l'idée qu'en a voulu donner l'Historien récent d'Angleterre, lorsque dans la vie de Henri VIII. il dit que ces Religieux étoient mariés & contraires au célibat des autres Ordres. Quand la Religion fut bannie d'Angleterre par Henri VIII. il y avoit vingt & un Monasteres de cet Ordre dans ce Royaume, & un en Irlande. Simpringham en étoit le Chef. Voyez Roger Dodwordt & Guill. Dugdale, *Monast. Anglic. T. II.* Les Bollandistes au quatriéme de Février, & le P. Hélyot, *T. II. C. 29*.

☞ GILBERTE, f. f. Nom propre de femme. *Gilberta*. *Gilbert* est un nom venu du Nord. En Saxon, ou Anglo-Saxon *Gisle* signifie un hôtage, comme *homerus* en Grec, & *bert* illustre. *Gilbert*, hôtage illustre. CAMBDEN, *Brit. p.* 100.

Skinner dit, que ce mot vient de *gal*, blond-doré, *flavus*, & de *beorht*, brillant, éclatant ; le premier mot est Allemand, & le second est Anglo-Saxon, ainsi le nom de *Gilbert* vient originairement de l'ancienne langue Tudesque, & il signifie la même chose que *Rufus*, *Rufinus*, *Rutilius*, chez les Latins, & *Pyrrhus* chez les Grecs.

GILBERTIN, INE, ou Religieux de Saint Gilbert de Simpringham. *Gilbertinus, a.* Ordre de Religieux ainsi nommés de leur fontateur Gilbert. Voyez ci-dessus S. GILBERT de Simpringham.

GILDARD. Voyez GODARD.

GILDAS, f. m. Nom propre d'homme. *Gildas*. On dit par corruption GUEDAS. C'est en vain que plusieurs Auteurs ont voulu diviser S. *Gildas* en deux personnes, & qu'ils ont pretendu que *Gildas* d'Albanie, ou d'Écosse, qui est, selon eux, le Saint Abbé dont l'Église fait mémoire le 29 ou le 30 de Janvier, doit être distingué de *Gildas*, surnommé le Sage, dit Badonique, qui est mis au nombre des Écrivains Ecclésiastiques. Il naquit l'an 490. dans le pays d'Arcluyt, Principauté qui appartenoit à son pere, dans cette partie d'Écosse, qu'on nomme Albayn. BAILLET, 29 *Janv.* Revenant de Rome l'an 520. il s'arrêta sur les côtes de Bretagne en France, dans la petite île Horath, & ensuite au village de Ruis. Il y établit un Monastére, qu'il gouverna jusqu'en 585. qu'il mourut. ID. Voyez Bollandus, 29 *Janv.*

S. GILDAS DES BOIS. Nom propre d'un Bourg de France dans la Bretagne. *Fanum Sancti Gildasii in nemore*. Il est à dix lieues au nord-ouest de Nantes, & il y a une Abbaye de Bénédictins qui porte le même nom, Diocèse de Nantes, nommée *S. Gildas au Bois. S. Gildasius in nemore*.

S. GILDAS DE RHUIS. *Fanum* ou *Monasterium Sancti Gildasii Ruiensis*. Abbaye de Bénédictins, située sur le bord de la mer dans la même Province, à quatre lieues au nord-ouest de Vannes.

S. GILDAS DE RUIS. Nom propre de lieu, *Sancti Gildasius in agro Ruiensi*. Autre Abbaye du Diocèse de Vannes en Bretagne. Les Bénédictins de S. Maur y entrérent en 1646.

GILDUIN, f. m. Nom propre d'homme. *Gilduinus*. S. *Gilduin* étoit fils de Roalein, surnommé Chevre-Chêne, Seigneur de Dol & de Cambour, & d'une Dame de la maison du Puiset, près Janville-au-sel, Diocèse d'Orléans. Il fut fait Chanoine de Dol dès sa jeunesse. Il fut ensuite élu Archevêque de Dol, prit le titre d'Archevêque. Ne voulant point consentir à son élection si le Pape ne la confirmoit, il alla à Rome, Grégoire VII. le trouva trop jeune, & sacra à sa place Even, Abbé de Sainte Mélaine de Rennes, à la demande de ceux qui accompagnoient *Gilduin*. Il mourut à Chartres en revenant de Rome l'an 1077. Bollandus a donné sa vie au 26 Janvier. Elle est d'un Moine de S. Pere de Chartres. Albert de Morlaix, qui l'a aussi écrite dans ses Saints de Bretagne, l'appelle *Geldouin*, & de-là l'on a fait *Gedoin*, qui se dit pour *Gilduin*.

GILGALL. Voyez GALGALA.

GILGUL-HAMMETHIN. Ce mot est un de ceux dont on nous demande l'explication, nous ne l'eussions point mis

mis sans cela. Ce sont deux mots Hébreux, qui signifient le *Roulement des morts*. Pour entendre ce que cela veut dire, il faut savoir que les Juifs croient qu'au temps de la venue du Messie, aucun Israëlite ne ressuscitera que dans la terre d'Israël, ou la Terre-Sainte. Mais que deviendront tant de Justes, disent-ils, qui sont morts & enterrés ailleurs? Périront-ils? Non, répondent leurs Docteurs: mais Dieu leur creusera des cavernes souterraines, par lesquelles ils se rouleront de leurs tombeaux jusqu'à la Terre-Sainte, & quand ils y seront arrivés, Dieu soufflera sur eux & les ressuscitera. Ce prétendu passage des cadavres, ou des cendres des Juifs morts qui viendront de leur tombeau à la Terre-Sainte en se roulant, se traînant par des cavernes, que Dieu leur creusera sous terre, est ce qu'ils appellent *Gilgul-hammethin*, le Roulement des morts. Voyez la Synagogue de Buxtorf, *C.* 3.

GILHAD, GILEAD. Voyez GALAAD.

GILLA, s. m. Terme de Chymie & de Pharmacie. Vitriol vomitif préparé par plusieurs opérations réitérées jusqu'à quatre fois. Ces opérations sont la dissolution dans de la rosée du mois de Mai, la filtration & la cristallisation. Si l'on n'a pas de rosée, il faut prendre de l'eau de pluie. Le *gilla* est bon pour les fièvres tierces, & pour celles qui viennent de la corruption des humeurs de la premiere région; il tue les vers & résiste à la pourriture. La dose est depuis vingt grains jusqu'à une demi-drachme, qu'on prend dans un bouillon, ou dans des eaux cordiales.

GILLE, on a aussi écrit & prononcé *ghille* & *guille*, s. f. Vieux mot, qui signifie *tromperie*, *mensonge*. *Fraus*, *mendacium*, *illusio*.

Et il arrive en Pontiu,
Mais jou ne sai dire en quel liu
Fors tant que à cel port par gille
Le prist li Quens Guis d'Abbeville. Phil. Mousq.

Là fut occis par tele ghille
Là Quens Engorrans d'Abbeville. Idem.

Et puis, dit Dieu en l'Evangile
Qui ne parole pas de guille. Gautier de Mets.

☞ GILLE, s. f. Espèce de grand Épervier. Sorte de filet à prendre du poisson. Il a près du double de l'épervier commun. On ne s'en sert qu'en hyver & à riviere haute. Il est défendu par l'Ordonnance des Eaux & Forêts au titre de la Pêche.

GILLER, v. n. Terme bas & populaire. Se retirer promptement; sortir, quitter une place. *Exire*, *cedere loco*, *proripere se*, *subducere se*. Voyez faire *gille* au mot de GILLES. Ce terme est en usage parmi les Écoliers & les enfans, qui disent, Je te ferai *gilles*. On l'a fait *giller*, Il a *gillé* de sa place; pour dire, sortir, être mis hors de sa place.

☞ Giller. Voyez GUILLER, tromper. Vieux mot.

☞ Giller, subst. Vieux mot. Trébucher.

GILLES, s. m. M. Ménage croit qu'on peut écrire ce mot avec une *s*, ou sans *s*, *Gille*, ou *Gilles*. Nom propre d'homme. *Ægidius*. Sous le Pontificat du Pape Symmaque, vers les commencemens du regne des quatre fils du grand Clovis, il y avoit un Abbé du nom de *Gilles* dans la Gaule Narbonnoise, qui paroît avoir été attaché, ou à l'Église d'Arles, ou à la personne de S. Césaire, Évêque de cette ville. Baill. Le P. Mabillon, *Analect. T. III. p.* 433. & *Acta Sanct. Bened. Sac. I.* dans la Préface, & le P. le Cointe, an. 531. *n.* 10. & 12. & d'autres prétendent qu'il n'y a point eu d'autre Abbé *Gilles* que celui-là. Ce nom est venu en usage dans cette phrase proverbiale, Faire *Gilles*; pour dire, S'enfuir.

Quant aux poissons grands & petits
Que nourrit Madame Thétis
. . . .
. . . .
S'épouvantans dans ce moment
Firent Gilles *ailleurs prestement.* Loret.

Il a fait *Gilles*; pour dire, Il a fait banqueroute. Ce proverbe, selon quelques-uns, vient de ce que S. *Gilles*, Prince de Languedoc, s'enfuit secrettement de peur d'être fait Roi. M. Ménage dit, que cette origine est fabuleuse, & que cette façon de parler vient du mot de *guile*, qui en vieux Gaulois signifie, tromperie Quelques-uns croient qu'il vient par corruption de faire l'*agile*: ce qui arrive quand on s'enfuit promptement. M. Ménage trouve cette étymologie ridicule, Skinner propose différens mots d'où celui de *Gilles* peut venir; ces mots sont *Ægidius*, *Gelasius*, *Julius*.

Gille le niais. Ce mot en langage populaire a quelque chose de méprisant, & signifie un niais, un benais, un badaud. Cela vient de ce que dans les Farces & les Comédies celui qui fait le personnage de niais & d'imbécille se nomme *Gille*. On appelle aussi de ce nom le bouffon des danseurs de corde & des charlatans. Ce nom vient apparemment de quelque bouffon nommé *Gilles*, qui a donné le nom à tous les autres. M Ménage assure que dans sa jeunesse il en a vu un qui portoit ce nom.

☞ Gilles, ou Gé, s. m. C'est le nom d'un Jeu de cartes qui se joue entre quatre personnes qui sont chacun leur jeu en particulier. Ce jeu se joue avec le jeu ordinaire du Piquet, & les cartes y ont la même couleur. Il a beaucoup de rapport avec le Brelan. Voyez comme il se joue dans l'Académie des Jeux.

Gilles. Voyez GILLE.

Saint Gilles. Nom propre d'une petite ville du bas Languedoc, en France. *Fanum S. Ægidii*. Elle est près du Rhône, à trois lieues au-dessous de Beaucaire, entre Nîmes & Arles. S. *Gilles* est un Grand Prieuré de l'Ordre de Malthe. Quelques-uns la prennent pour l'ancienne *Anatalia*., & d'autres pour l'ancienne *Heraclea*. Elle a donné la naissance au Pape Clément IV. Voyez Catel, *Hist. de Lang. L. I. p.* 32. 39.

Saint Gilles. Bourg, avec Abbaye, situé sur le Rhône. *S. Ægidii villa*. L'Abbaye de S. *Gilles*, *Monasterium*, ou *Abbatia Sancti Ægidii in valle Flaviana*. De Valois, *Notit. Gall. p.* 500.

On appelle en Architecture, une vis S. *Gilles*, un escalier dont les rampes sont suspendues en l'air par le moyen d'une voûte fort artiste sur le noyau; & ce nom lui est demeuré de la premiere voûte qui a été faite de la sorte au Prieuré de S. *Gilles*, en Languedoc.

☞ GILLET, s. m. Espèce de camisole sans manches, de laine ou de basin, que l'on met par-dessus ou par-dessous la chemise pour se garantir du froid. *Subucula*, *interula lanea*. Quand la femme accosta Dom Baillimaitre, Bénédictin de l'Abbaye de Molesme, Diocèse de Langres, errant depuis longtems dans les bois, il n'avoit point de chemise, mais seulement un *gillet* (espèce de camisole) un bonnet de nuit sur la tête, une culote de peau déchirée par le bas, des bas & des souliers pourris: ses mains étoient pleines de mûres sauvages qu'il mangeoit... Le *gillet* dont il étoit vêtu étoit de serge blanche... *Merc. de Mars* 1736. Je n'ai qu'un méchant *gillet*, qui ne me tient pas assez chaud, j'en veux avoir un neuf.

GILLETTE, s. f. Nom propre de femme. *Ægidia*. Ce n'est pas un diminutif. On se sert de ce nom en parlant sérieusement d'une femme, ou d'une fille. *Gillette* est morte. Il ne se dit que des personnes de basse condition.

On dit une Reine *Gillette*, quand on parle par dérision d'une femme parée qui fait la grande Dame, quoiqu'elle soit de peu de considération. On appelle proverbialement un mauvais faiseur de livres, un historien de la Reine *Gillette*, Voyez Mascurat, *p.* 17.

GILLONNE, s. f. Nom propre de femme. *Gillonne* est vertueuse.

GILO, s. m. Nom propre d'une ville de la Terre-Sainte. *Gilo*. Elle étoit dans la Tribu de Juda. *Jos.* XV. 51. 2. *Rois* XV. 12. Adrichomius la met dans la partie méridionale de cette Tribu, mais l'Écriture n'en marque point la situation.

GILOGILE, s. m. & f. Nom d'une sorte de poire d'hiver qu'on fait cuire pour la manger. Le *gilogile* a un goût sauvage. La Quint. Cet Auteur le fait aussi quelquefois

quefois féminin, *La Gilogile*, *T. I. p.* 322. Il faut sous-entendre *poire*.

GILOLO, f. m. Nom propre d'une Île de l'Océan orientale ou Indien. *Gilola*, *Gilolum*. Elle est dans l'Archipel des Moluques, sous la ligne, entre l'Ile de Célebes & la terre de Papous, dont elle n'est séparée que par un petit canal. Cette Ile est assez grande, ayant environ cent lieues du septentrion au midi, & autant du couchant au levant; mais elle est fort irréguliére, étant composée de quatre presqu'îles, dont l'une regarde le nord, & les trois autres le levant. L'air y est fort chaud, la terre fertile en ris; on y trouve aussi quelques gérofles. Il y a une ville de même nom, qui est sur la côte occidentale, vis-à-vis de l'île de Ternate. Le Roi de *Gilolo* posséde la plus grande partie de l'Ile; les Rois de Ternate & de Loloda en tiennent aussi une partie, & les Espagnols, de même que les Hollandois, y ont quelques places. Il y a dans cette île quantité de sagous, qui sont des arbres, du fruit desquels les habitans tirent leur pain & leur vin, & de l'écorce ils en tirent du fil, dont ils font leurs étoffes.

GILOLO, f. m. Nom propre d'une ville de l'île de Gilolo. *Gilolum*. Elle est située sur la côte occidentale de l'île, & capitale d'un Royaume, qui porte le même nom, dont le Roi ne posséde qu'une partie de l'île.

☞ GILOTIN, f. m. Nom que l'on donne à des pauvres Écoliers, pour l'éducation desquels un Ecclésiastique nommé Gilot, Auteur d'un Ouvrage sur l'éducation des Enfans, a laissé des fonds. *Gilotinus*. Les *Gilotins* occupent une partie du Collége de Sainte Barbe, à Paris. Ces *Gilotins*, s'étant fort gâtés & entachés de mauvaise doctrine, le Roi les a fait réformer, & depuis ce temps, on ne les appelle plus guéres *Gilotins*, mais la Communauté de Sainte Barbe. Ils ne sont pourtant point érigés, en Communauté, c'est seulement une pension d'Étudians.

GIM.

GIM, f. m. Terme de Grammaire Arabique. Nom de la cinquiéme lettre de l'Alphabet Arabique, qui se prononce comme notre *g*, devant *e* & *i*, ou comme notre *j* consonne. Erpénius écrit *giim*, & l'appelle *g* François.

Gim est aussi dans la langue des Cathaiens le nom de la neuviéme partie d'un cycle composé de dix, lequel se joignant à un autre cycle composé de douze, va jusqu'à soixante, qui est le nombre d'autant de jours, qu'il s'en rencontre six fois dans leur année. D'Herb. *Bibl. orient.*

☞ GIMBLET. Voyez GIBLET.

GIMBLETTE, f. f. Petite pâtisserie ronde, faite en forme d'anneau, dure & séche, & ordinairement parfumée. L'Auteur de l'Instruction pour les confitures écrit *geimblette*. Voyez cet Auteur sur la maniere de faire cette sorte de pâte.

GIMIER, f. m. Nom propre d'homme. *Guimerra*. Saint *Gimier* a été, comme l'on dit, premier Évêque de Carcassone. En Languedoc on l'appelle Saint Guimerra. Catel. *hist. de Langued. L. V. p.* 1004. Voyez encore GUIMER.

GIMNOSOPHISTE. Voyez GYMNOSOPHISTE.

☞ GIMONE, f. f. Riviére de France, dans la Gascogne.

GIMONT, f. m. Nom propre d'un bourg avec Abbaye. *Gimontium*, *Gimontus*; il est dans le pays de Gaure en Gascogne, sur la riviére de *Gimont*, à quatre lieues d'Auch, du côté de l'orient.

L'Abbaye de *Gimont* est de Cîteaux, fille de Berdoues dans le Diocèse d'Auch.

GIMZO. Voyez GAMZO.

GIN.

GINBOT, f. m. Terme de Relation & de Calendrier. Nom du huitiéme mois des Éthiopiens; il répond au mois de Mai, parce que ces peuples commencent l'année dans le mois de Septembre. On écrit quelquefois *Ginboth*, & *Gunbueth*.

GINDANT, f. m. Terme de Marine. Étendue des voiles en hauteur, ou en longueur. Cette voile a tant de *gindant*. Voyez GUINDANT, c'est la même chose; il y en a qui prononcent *gindant*.

GINDES, ou GYNDES, f. m. Ancien nom propre d'une grande riviére d'Assyrie. *Gindes*, *Gyndes*. Cyrus la partagea en 46, ou, selon d'autres, en 36. canaux, pour y faire passer son armée, & la dessécha par-là, ainsi que rapporte Hérodote, *L. I.*

GINDRE, f. m. C'est ainsi qu'on appelle à Paris le maître-garçon d'un Boulanger. Mén. D'autres écrivent *geindre*. Voyez GEINDRE.

GINERCA, f. f. Nom propre d'une petite ville de l'île de Corse. *Ginerca*. Elle est près de la côte occidentale de l'île, entre le Golfe de Calvi, & l'embouchure de Limonie, dans le petit Golfe de *Ginerca*.

GINGEMBRE, f. m. *Zinziber*. Plante qui croît aux Indes orientales, & dont la racine est très-semblable à celle de nos Iris, quoique plus petite; car elle est toute noueuse, & couverte de quelques écailles rouge-pâles. Elle est blanche, tendre, & d'un goût presque aussi piquant que le poivre. Elle est accompagnée de plusieurs rejettons, comme bulbes, qui poussent presque chacun une tige ronde, épaisse à peu-près comme la moitié du doigt, & haute d'environ deux pieds. Ces tiges sont rouges en bas, & ne sont proprement composées jusques vers le tiers de leur hauteur que de quelques feuilles étroites, pointues, qui s'embrassent alternativement. Le reste de la tige est aussi formée par les pédicules des feuilles qui s'embrassent aussi alternativement l'un l'autre. Il y a toujours quatorze ou quinze feuilles sur chaque tige. Elles ressemblent à celles de nos roseaux, mais elles sont plus tendres, plus lisses, & non pas de hauteur plus de huit à neuf pouces de long sur un bon pouce de large. Ces tiges ne portent jamais que des feuilles, mais il en sort d'autres de la même racine, un peu plus courtes, & terminées par une maniere de massue, longue de deux à trois pouces, épaisse environ d'un pouce & demi, & formée de plusieurs écailles membraneuses un peu plus grandes que l'ongle du pouce, tantôt tout-à-fait rouges comme du carmin, & tantôt vertes & bordées de blanc. Toutes ces écailles ont un petit bec à l'extrémité, & poussent chacune de leur sein une fleur composée de dix feuilles, disposées presque comme celles de nos *orchis*, ou *satyrium*, ausquels elles ressemblent assez, tant par leur structure que par leur grandeur. De ces six feuilles il y en a trois extérieures & trois intérieures. Les extérieures sont pâles, & les intérieures sont teintes d'un rouge foncé, & toutes mouchetées de jaune. Il sort de leur milieu un petit pistile, ou filet blanc, terminé par une tête blanche presque aussi grosse qu'un grain de blé, & ornée d'un petit bec rouge. Toutes ces fleurs jettent une odeur forte, & se flétrissent presque aussi-tôt qu'elles sont épanouies. La semence murit rarement, & la plante ne vient que par les petits cayeux, qui sortent à côté de la racine mere. Le R. P. Plumier, Minime.

Les Indiens mangent en salade la racine de *gingembre* fraîche, hâchée & mêlée avec des herbes, de l'huile, du vinaigre & du sel. On s'en sert aussi en Médecine pour fortifier l'estomac, réveiller l'appétit, aider à la digestion, & pour résister à la pourriture & à la malignité des humeurs. On nous apporte des Indes non seulement du *gingembre* sec, mais aussi du verd confit dans le sucre, ou dans une espèce de miel qui a été tiré de certaines gousses. Voyez le P. Du Tertre, Hist. des Antilles, & M. Lonvillers de Poincy. Hist. Nat. des Antilles, *L. I. C.* 10. *Art.* 4.

Gingembre sauvage. C'est le nom que quelques-uns donnent à la Zédoaire, parce que ses feuilles sont longues, pointues, semblables à celles du gingembre. Voyez ZÉDOAIRE.

Ce mot vient de Ζιγγίβερι, ou de *Zinziber*.

☞ GINGEMBRIER, f. m. Vendeur de gingembre, Épicier. Pour convaincre de cette vérité, il ne faut que l'exemple du *Gingembrier* Semitte. *Ec. du monde.* Ce mot n'a été inventé, par le Galant de la belle Épicière,

re, que pour tourner son mari en ridicule.

GINGEOLE, s. m. Espèce de fruit qu'on appelle autrement *Jujube*. Voyez JUJUBE.

GINGEOLE, s. f. Terme de Marine, espace sur les galères vers la poupe où on place la boussole.

☞ Gingeole. Terme familier & proverbial, qui est toujours précédé du mot *cadet*. On appelle proverbialement un jeune homme, grand, mince, & élancé, Cadet la *gingeole*.

GINGEOLIER, s. m. Arbre qui porte les gingeoles. Voyez JUJUBIER. C'est la même chose.

GINGI, s. m. Nom propre d'une ville de la presqu'île de l'Inde deçà le Gange. *Gingis*. Elle est dans la côte de Coromandel, environ à quarante lieues de la ville de Meliapur, du côté du midi. Cette ville, qui est une des plus grandes & des mieux peuplées de toute la presqu'île, est très-forte par sa situation & par ses travaux, étant sur une grande montagne, dont les côtes sont coupées par de grandes ravines, & couvertes de bois, & dont le sommet est divisé en trois pointes, sur chacune desquelles il y a un bon château, au milieu desquels se trouve la ville. Le Mogol Aurengzeb assiégea cette ville l'an 1690. & il fut obligé de se retirer sans rien faire, après trois ans de siége. Au reste, quelques Géographes la prennent pour l'ancienne Orthura, ville de l'Inde deçà du Gange, que d'autres mettent à Orixa.

Gingi, s. m. Nom propre de l'État du Naïque, ou Prince de *Gingi*, *Gingianus principatus*. Contrée de la côte de Coromandel, en la presqu'île de l'Inde deçà du Gange. Elle est bornée au nord par le Royaume de Bisnagard; au midi par la principauté de Tanjaor; au levant par l'Océan Indien, & au couchant par les montagnes de Gate, qui la séparent de la côte de la Malabar. Ce pays a dépendu du Roi de Bisnagar; il a maintenant son Prince particulier, tributaire, dit-on, du Roi de Décan. Ses villes principales sont *Gingi*, capitale, Cindaboran, ou Candaboran & Coloran.

GINGIDIUM, s. m. ou *Visnaga*. Nom Latin d'une plante umbellifere annuelle, que M. Tournefort met au nombre des Fenouils, quoiqu'elle n'en ait ni l'odeur, ni le goût: ce n'est qu'à raison de ses feuilles finement découpées & de ses semences, qu'elle a été placée dans ce genre. Sa tige est droite, haute de deux pieds environ; ses feuilles sont découpées en plusieurs lanières, & ses fleurs sont à petites pétales blanchâtres, soutenues par des jeunes fruits, qui sont composés de deux semences menues, longuettes & âcres au goût. Les brins qui forment l'umbelle ou le parasol, ont un goût assez agréable, & deviennent durs lorsque la semence est mûre; on en fait des curedens. *Fœniculum annuum, umbellâ contractâ. Inst. R. Herb.* Le *gingidium* est apéritif, propre pour la gravelle, pour la pierre, pour exciter l'urine & les mois aux femmes

GINGIRO, s. m. Le Royaume de *Gingiro*. *Gingirum Reggnum*. Royaume d'Afrique. On le place dans la basse Éthiopie, vers la côte de Zanguebar, & le Royaume de Mélinde.

GINGLYME, ou Charniere, s. m. γίγλυμος, charniere ou gond. Terme d'anatomie. C'est une des espèces d'articulation. Le *ginglime* est l'espèce d'articulation en laquelle deux os se reçoivent mutuellement, de manière qu'un même os reçoit & est reçu, comme l'os du coude, qui est reçu par celui du bras, en même temps que celui du bras est reçu dans celui du coude. Telle est encore l'articulation de la partie superieure du fémur avec l'os des iles. Voyez au mot FÉMUR. Il y a trois sortes de *ginglimes*; la premiere est lorsque le même os, par la même extrémité est reçu par un seul os qu'il reçoit réciproquement, comme nous venons de le marquer dans les os du bras & du coude. La seconde est lorsqu'un os en reçoit un autre par une de ses extrémités, & qu'il est reçu dans un autre par son autre extrémité, comme aux vertèbres. La troisiéme espéce de *ginglime* est celle où un os est reçu en forme de roue, ou d'aissieu, comme la seconde vertèbre est reçue par la première. Dionis *I. Dem. des os en général.*

☞ Ginglyme, s. m. Terme de Conchyliologie. *Voyez* ARTICULATION.

GINGRAS, ou **GINGRIS**, s. m. Nom que les Phéniciens donnoient dans leur langue à Adonis. *Gingras Gingris*. Voyez Pollux, *L. IV. C.* 10. Hésichius, Eustathius sur le sixiéme de l'Iliade, Bochart, *Chan. L. II. C. 7.*

Ce dernier Auteur croit que ce mot vient du Phénicien נרגעה, *Girgara*, qui signifioit la même chose qu'Adonis, c'est-à-dire, Seigneur. Les Arabes disent encore נרגעה, *gargara* dans le même sens. En retranchant de נרגעה, *girgara*, le premier ר, ou *r*, comme on a retranché le premier *lamed* de נלגלה, *gilgala*, pour en faire נגלה, *gigla*, *une roue*, on a fait de נרגעה *girgara*, נענרה, *gigra*, Tel est le sentiment de Bochart. On peut ajouter qu'une lettre retranchée se compense ordinairement par un *dagesth* dans la suivante, & que quelquefois une *n* ajoutée prend la place du *dagesth*, ce qui se doit faire sur-tout quand la lettre qui devroit recevoir le dagesch, ne le peut comme ici. Ainsi s'est fait *gingra*. De ce nom d'Adonis, on avoit fait celui de gingre, qui étoit une espèce de flute, qui avoit un son fort lugubre, & sur laquelle on jouoit les gémissemens sur la mort d'Adonis aux cérémonies qu'on faisoit à son honneur, & dont nous avons parlé au mot ADONIES.

☞ **GINGRINE**, s. f. Terme d'Antiquaire. Sorte de flûte des Anciens, qui étoit courte, mais qui ne laissoit pas d'avoir des sons très-délicats. *Gingryna*. Solin, *C. XI.*

GINGUER, v. n Ruer du pied. Mén. Comme ce mot ne se trouve nulle part, on soupçonne que Ménage l'a confondu avec *giguer*. Voyez GIGUER. Peut-être aussi l'a-t-il ouï-dire à quelques Paysans, parce qu'il y a des provinces où ils disent, Ce cheval *gingue;* pour dire, ce cheval rue.

GINGUET, s. m. *Villum*. Petit vin qui n'a ni force, ni agréament au goût, mais qui est extrémement verd. Tout le vignoble d'Ivry, de Vitry, &c. ne produit que du *ginguet*, du vin à faire danser les chévres. Pasquier a remarqué qu'en 1554 on ne recueillit que des vins verds, & qu'on les appella *ginguets*. C'est apparemment de ce nom qu'on appelle à Paris Guinguettes les petits Cabarets des environs de Paris, où le peuple & les artisans vont se divertir, sur-tout les jours de fêtes.

☞ Ginguet, est aussi employé comme adjectif, & il signifie, qui a peu de force, peu de valeur. Du vin *ginguet*, un esprit *ginguet* On dit, un habit *ginguet*, pour dire un habit trop court & trop étroit.

☞ Ginguet. Terme de Marine. C'est un morceau de bois attaché au tillac, & mobile par-tout, pour arrêter le cabestan, quand on a levé l'ancre, ou quelque fardeau. Chaque cabestan a deux *ginguets*.

GINOPOLI, s. f. Nom propre d'une ville autrefois Épiscopale. *Ginopolis*, *Joniopolis*. Elle est dans la Natolie propre, au nord de la ville d'Angauri. Maty.

Ginopoli ou Quinobi. *Ginopolis*, anciennement *Cimolis Cinolis*. Petite ville anciennement Archiépiscopale. Elle est dans la Natolie propre, sur la mer Noire entre le Cap de Pisello & la ville de Sinabe, au couchant du bourg de Lesti. Maty.

GINOSA, s. f. ou *Cartero*. Nom propre d'une petite riviére de l'Île de Candie. *Cartero*, *Ginosa*, anciennement *Ceratus*. Le Cartero ou la *Ginosa*, se décharge dans la mer près de la ville de Candie. *Ginosa* est encore un bourg de la même Île. Voyez GNOSSE.

GIN-SENG, s. m. Nom d'une plante admirable que l'on n'a encore trouvée jusqu'ici que dans la Tartarie & en Canada. *Gin-seng*. On dit que parmi les présens que les Ambassadeurs de Siam apportérent au Roi, il y avoit beaucoup de *Gin-seng*. On connoissoit néanmoins assez peu jusqu'ici le *Gin-seng* en Europe; mais le Père Jartona, Jésuite, Missionnaire à la Chine, travaillant par ordre de l'Empereur à la Carte de Tartarie, eut occasion de voir cette plante en 1709. vers la fin de Juillet, dans un village qui n'est éloignée que de quatre petites lieues du Royaume de Corée, & qui est habité par des Tartares qu'on nomme *Calca-tatze*. Ce Père la dessina, & fit une description exacte de cette plante, des lieux où elle croit, de ses vertus & de la manière de la préparer. Le P. Martinius en parle aussi dans son Atlas, *p.* 35. & le Père Kirker dans sa *China*

China illustrata, *Part. IV. C. VI. n. 6. p.* 178. Le premier dit que les Japonois appellent le *Gin-seng* en leur langue *Nisi*. Le P. Tachard en parle encore dans son premier voyage, & le décrit, *p.* 370. *& suiv.* Il dit que *Gin* signifie homme, & que *seng* signifie tuer, & tantôt guérir, selon qu'on le prononce différemment; qu'il a ce nom, parce qu'il se rencontre quelquefois de ces racines qui ont la figure d'un homme; & parce que cette racine prise bien ou mal-à-propos, cause des effets tout-à-fait contraires. Dans l'Ambassade des Hollandois à la Chine, *Part. II. C.* 13. où l'on parle de même du *Gin-seng*, on dit aussi que les Japonois l'appellent *Nisi*; qu'on lui a donné le nom de *Gin-seng*, à cause qu'il a la forme d'un homme qui équarquille les jambes, nommé par les Chinois *Gin*, &c. Enfin, le P. le Comte dans ses Mémoires de la Chine, *T. I. p.* 496. écrit *Gin-Sem*. *Gin*, dit-il, veut dire homme, & *Sem*, plante, ou simple, comme qui diroit *simple humain* simple qui ressemble à l'homme. Ceux qui jusqu'ici ont donné une autre interprétation à ces mots, sont excusables, parce qu'ils ne connoissent pas la force des caractères Chinois, qui seuls renferment la véritable signification des termes. Le P. Jartoux paroît mieux instruit, ainsi nous le suivons, & nous écrivons *Gin-seng*. C'est aussi de lui que nous allons tirer ce que nous en dirons.

Le *Gin-seng* a une racine blanche & un peu raboteuse, comme le sont d'ordinaire les racines des plantes. Cette racine est deux ou trois fois plus grosse que la tige, & va toujours en diminuant. Assez souvent à quelques doigts de sa tête elle se sépare en deux branches, qui font que cette racine ressemble en quelque sorte à l'homme, dont ces deux branches représentent les cuisses : ce que nous remarquons, parce que c'est-là ce qui lui a fait donner le nom de *Gin-seng*, dont nous parlerons dans la suite. Soit que la racine se partage en deux, ou qu'elle ne s'y partage point, il en sort par les côtés de petites fibres en différens endroits, qui servent à recevoir le suc de la terre pour la nourriture de la plante.

De la racine s'élève une tige toute unie & assez ronde; sa couleur est d'un rouge un peu foncé, excepté vers le commencement, où elle est plus blanche à cause du voisinage de la terre. Au haut de la tige est une espèce de nœud formé par la naissance des quatre branches qui en sortent comme d'un centre, & qui s'écartent ensuite également l'une de l'autre sans sortir d'un même plan. Le dessous de la branche est d'un verd tempéré de blanc : le dessus est assez semblable à la tige; c'est-à-dire, d'un rouge foncé, tirant sur la couleur de mûre. Les deux couleurs s'unissent ensuite par les côtés avec leur dégradation naturelle. Chaque branche a cinq feuilles plus étroites & arrondies vers leur queue; elles s'élargissent ensuite jusqu'à leur milieu, de-là elles vont toujours en diminuant, & se terminent en pointe. Celle du milieu est plus grande que les deux qui sont à ses côtés, & celles-là qui sont égales entre elles, sont aussi plus grandes que les deux dernieres, qui sont petites, eu égard aux autres. Il est à remarquer que ces branches s'écartent également l'une de l'autre, aussi bien que de l'horizon, pour remplir avec leurs feuilles un espace rond à peu près parallèle au plan du sol. La plus grande feuille de la plante de *Gin-seng* que le P. Jartoux a décrite, pouvoit avoir vingt-huit lignes de long, & un pouce ou environ dans sa plus grande largeur. Je ne sache point, dit ce Pere, avoir jamais vu de feuilles de cette grandeur si minces & si fines : les fibres en sont très-bien distinguées; elles ont par-dessus quelques petits poils un peu blancs. La pellicule qui est entre les fibres, s'élève un peu vers le milieu au-dessus du plan des mêmes fibres. La couleur de la feuille est d'un verd obscur par-dessus, & par-dessous d'un verd blanchâtre & un peu luisant. Toutes les feuilles sont dentelées, & les denticules en sont assez finies.

Du centre des branches de cette plante s'élevoit une seconde tige fort droite & fort unie, tirant sur le blanc depuis le bas jusqu'en haut, dont l'extrémité portoit un bouquet de fruit fort rond, & d'un beau rouge. Ce bouquet étoit composé de 24 fruits. La peau rouge qui environne ce fruit est fort mince, & très-unie; elle couvre une chair blanche & un peu molle. Comme ces fruits étoient doubles (car il s'en trouve de simples) ils avoient chacun deux noyaux mal polis, de la grosseur & de la figure de nos lentilles ordinaires, séparés néanmoins l'un de l'autre, quoique posés sur le même plan. Ce noyau n'a pas le bord tranchant comme nos lentilles, il est presque par tout également épais. Chaque fruit étoit porté par un filet uni, égal de tous côtés, assez fin, & de la couleur de celui de nos petites cerises rouges. Tous ces filets sortoient d'un même centre, & s'écartoient en tous sens comme les rayons d'une Sphere, ils formoient le bouquet rond des fruits qu'ils portoient. Ce fruit n'est pas bon à manger : le noyau ressemble aux noyaux ordinaires; il est dur, & renferme le germe. Il est toujours posé dans le même plan que le filet qui porte le fruit. De-là vient que ce fruit n'est pas rond, & qu'il est un peu aplati des deux côtés. S'il est double, il a une espèce d'enfoncement au milieu dans l'union des deux parties qui le composent; il a aussi une petite barbe diamétralement opposée au filet auquel il est suspendu. Quand le fruit est sec, il n'y reste que la peau toute ridée, qui se colle sur les noyaux: elle devient alors d'un rouge obscur & presque noir.

Cette plante tombe & renait tout les ans. On connoit le nombre de ses années par le nombre des tiges qu'elle a déja poussées, dont il reste toujours quelque trace.

Au regard de la fleur, dit le P. Jartoux, comme je ne l'ai pas vue, je ne puis en faire la description : quelques-uns m'ont dit qu'elle étoit blanche & fort petite. D'autres m'ont assuré que cette plante n'en avoit point, & que personne n'en avoit jamais vu. Je croirois plutôt qu'elle est si petite, & si peu remarquable, qu'on n'y fait pas d'attention; & ce qui me confirme dans cette pensée c'est que ceux qui cherchent le *Gin-seng*, n'ayant en vue que la racine, méprisent & rejettent d'ordinaire tout le reste comme inutile.

Il y a des plantes qui outre le bouquet des fruits décrits ci-dessus, ont encore un ou deux fruits tout-à-fait semblables aux premiers, situés à un pouce & demi au-dessous du bouquet : & alors on dit qu'il faut bien remarquer l'aire de vent que ces fruits indiquent, parce qu'on ne manque guère de trouver encore cette plante à quelques pas de-là sur ce même rumb, ou aux environs. La couleur du fruit, quand il en a, distingue cette plante de toutes les autres, & la fait remarquer d'abord : mais il arrive souvent qu'elle n'en a point, quoique la racine soit fort ancienne.

Comme on a eu beau semer la graine sans que jamais on l'ait vu pousser, il est probable que c'est ce qui a donné lieu à la fable qui a cours parmi les Tartares. Ils disent qu'un oiseau la mange dès qu'elle est en terre, que ne la pouvant digérer, il la purifie dans son estomac, & qu'elle pousse ensuite dans l'endroit où l'oiseau l'a laissée dans sa fiente. Le P. Jartoux aime mieux croire que ce noyau demeure fort longtems en terre avant que de pousser aucune racine : & ce sentiment lui paroit fondé sur ce qu'on trouve de ces racines, qui ne sont pas plus longues, & qui sont moins grosses que le petit doigt, quoiqu'elles ayent poussé successivement plus de dix tiges & autant de différentes années.

On trouve des plantes de *gin-seng* qui ont quatre branches, on en trouve qui n'en ont que deux, d'autres qui n'en ont que trois, quelques-unes qui en ont cinq, ou même sept, & celles-ci sont les plus belles. Cependant, chaque branche a toujours cinq feuilles, à moins que le nombre n'en ait été diminué par quelque accident. La hauteur des plantes est proportionnée à leur grosseur, & au nombre de leurs branches. Celles qui n'ont point de fruit, sont d'ordinaire petites & fort basses.

La racine la plus grosse, la plus uniforme, & qui a moins de petits liens, est toujours la meilleure.

Je ne sais pourquoi les Chinois l'ont nommée *Gin-seng*, qui veut dire, représentation de l'homme : je n'en ai point vu qui en approchât tant soit peu, & ceux qui la cherchent de profession m'ont assuré qu'on n'en trouvoit pas plus qui eussent de la ressemblance avec l'homme, qu'on en trouve parmi les autres racines, qui ont quelquefois par hasard des figures assez bizarres. Les

Tartares l'appellent avec plus de raison *Orhota*, c'est-à-dire la première des plantes.

Au reste, il n'est pas vrai que cette plante croisse à la Chine, comme le dit le P. Martini, sur le témoignage de quelques livres Chinois qui l'ont fait croître dans la province de Péking sur les montagnes d'Yong-pinsou. On a pu aisément s'y tromper, parce que c'est-là qu'elle arrive quand on l'apporte de Tartarie à la Chine.

Ceux qui vont chercher cette plante n'en conservent que la racine, & ils enterrent dans un même endroit tout ce qu'ils en peuvent amasser durant dix ou quinze jours. Ils ont soin de bien laver la racine & de la nettoyer, en ôtant avec une brosse tout ce qu'elle a de matière étrangère. Ils la trempent ensuite un instant dans de l'eau presque bouillante, & la font sécher à la fumée d'une espéce de millet jaune, qui lui communique un peu de sa couleur. Le millet renfermé dans un vase avec un peu d'eau, se cuit à un petit feu : les racines couchées sur de petites traverses de bois au-dessus du vase se séchent peu à peu sous un linge, ou sous un autre vase qui les couvre. On peut aussi les sécher au soleil, ou même au feu: mais bien qu'elles conservent leur vertu, elles n'ont pas alors cette couleur que les Chinois aiment. Quand ces racines sont séches, il faut les tenir renfermées dans un lieu qui soit aussi bien sec, autrement elles seroient en danger de se pourrir, ou d'être rongées de vers.

A l'égard des lieux où croît cette racine, on peut dire en général que c'est entre le trente-neuvieme & le quarante-septiéme degré de latitude boréale, & entre le dixiéme & le vingtiéme dégré de longitude orientale, en comptant depuis le méridien de Péking. Là se découvre une longue suite de montagnes, que d'épaisses forêts, dont elles sont couvertes & environnées rendent comme impénétrables. C'est sur le penchant de ces montagnes & dans ces forêts épaisses, sur le bord des ravines, ou autour des rochers, aux pieds des arbres & au milieu de toute sorte d'herbes, que se trouve la plante *Gin-seng*. On ne la trouve point dans les plaines, dans les vallées, dans les marécages, dans le fond des ravines, ni dans les lieux trop découverts. Si le feu prend à la forêt, & la consume, cette plante n'y reparoit que trois ou quatre ans après ; aussi se cache-t-elle du soleil le plus qu'elle peut. Tout cela me fait croire, que s'il s'en trouve en quelqu'autre pays du monde, ce doit être principalement en Canada, dont les forêts & les montagnes, au rapport de ceux qui y ont demeuré, ressemblent assez à celles-ci.

Le P. Jartoux avoit bien conjecturé. Le P. Lafitau, Jésuite Missionnaire du Canada, vient de trouver cette précieuse plante dans les bois qui sont près du Sant. Il en a envoyé plusieurs pieds entiers avec racine, tige, feuilles, fleurs, & fruits. Ils ont été présentés à Monseigneur le Duc d'Orléans Régent du Royaume, & à M. l'Amiral. Ils sont si semblables à la description qu'en a fait le P. Jartoux, & à la figure qu'il en a envoyée, & qu'on a fait graver dans le Recueil des Lettres édifiantes, que les Sauvages mêmes en la voyant s'écrièrent que c'étoit la même plante. Les Iroquois la nomment *Garont-ogen* ; & ce qui est admirable, c'est que ce mot revient à peu près à la même signification que le mot Chinois *Gen-senk* : car *Garentogen* est composé d'*orenta*, qui signifie les cuisses, & les jambes, & d'*ogen*, qui dans la composition signifie l'entre deux & le milieu de deux choses séparées, & les Sauvages ont assuré au Pere Lafitau qu'on a donné ce nom à ce simple, à cause de sa ressemblance avec le corps de l'homme.

Les endroits où croît le *gin-seng*, sont tout-à-fait séparés de la province de Quan-tong, appellée Léaotum dans nos anciennes Cartes, par une barriere de pieux de bois qui renferme toute cette Province, & aux environs de laquelle les Gardes rôdent continuellement, pour empêcher les Chinois d'en sortir, & d'aller chercher cette racine. Cependant quelque vigilance qu'on y apporte, l'avidité du gain inspire aux Chinois le secret de se glisser dans ces déserts, quelquefois jusqu'au nombre de deux ou trois mille, au risque de perdre la liberté & le fruit de leurs peines, s'ils sont surpris en sortant de la Province, ou en y rentrant.

L'Empereur souhaitant que les Tartares profitassent de ce gain préférablement aux Chinois, avoit donné ordre cette même année 1709. à dix mille Tartares d'aller ramasser eux-mêmes tout ce qu'ils pourroient de *gin-seng*, à condition que chacun d'eux en donneroit à Sa Majesté deux onces du meilleur, & que le reste seroit payé au poids d'argent fin. Par ce moyen, on comptoit que l'Empereur en auroit cette année environ vingt mille livres Chinoises, qui ne lui coûteroit guéres que la quatriéme partie de ce qu'elles valent. Nous rencontrâmes par hazard quelques-uns de ces Tartares au milieu de ces affreux déserts. Leurs Mandarins, qui n'étoient pas éloignés de notre route, vinrent les uns après les autres nous offrir des bœufs pour notre nourriture, selon le commandement qu'ils en avoient reçu de l'Empereur.

Voilà l'ordre que garde cette armée d'Herboristes. Après s'être partagé le terrein selon leurs étendarts, chaque troupe au nombre de cent, s'étend sur une même ligne jusques à un terme marqué, en gardant de dix en dix une certaine distance : ils cherchent ensuite avec soin la plante dont il s'agit, en avançant insensiblement sur le même rumb ; & de cette maniere, ils parcourent durant un certain nombre de jours l'espace qu'on leur a marqué. Dès que le terme est expiré, les Mandarins placés avec leurs tentes dans des lieux propres à faire paître les chevaux, envoient visiter chaque troupe pour lui intimer leurs ordres, & pour s'informer si le nombre est complet. En cas que quelqu'un manque, comme il arrive assez souvent, ou pour s'être égaré, ou pour avoir été dévoré par les bêtes, on le cherche un jour ou deux, après quoi on recommence de même qu'auparavant.

Ces pauvres gens ont beaucoup à souffrir dans cette expédition ; ils ne portent ni tentes, ni lits, chacun d'eux étant chargé de sa provision de millet rôti au four, dont il se doit nourrir tout le temps du voyage. Ainsi ils sont contraints de prendre leur sommeil sous quelques arbres, se couvrant de branches, ou de quelques écorces qu'ils trouvent. Les Mandarins leur envoient de temps en temps quelques pieces de bœuf, ou de gibier, qu'ils dévorent, après les avoir montrées un moment au feu. C'est ainsi que ces dix mille hommes ont passé six mois de l'année. Ils ne laissoient pas malgré ces fatigues d'être robustes, & de paroître bons soldats. Les Tartares qui nous escortoient n'étoient guéres mieux traités, n'ayant que les restes d'un bœuf qu'on tuoit chaque jour, & qui devoit servir auparavant à la nourriture de cinquante personnes.

Les plus habiles Médecins de la Chine ont fait des volumes entiers sur les propriétés de cette plante, ils la font entrer presque dans tous les remedes qu'ils donnent aux grands Seigneurs, car elle est d'un trop grand prix pour le commun du peuple. Ils prétendent que c'est un remede souverain pour les épuisemens causés par des travaux excessifs de corps, ou d'esprit ; qu'elle dissout les phlegmes ; qu'elle guérit la foiblesse des poumons & la pleurésie ; qu'elle arrête les vomissemens, & qu'elle fortifie l'orifice de l'estomac, & ouvre l'appétit ; qu'elle dissipe les vapeurs ; qu'elle remédie à la respiration foible & précipitée, en fortifiant la poitrine ; qu'elle fortifie les esprits vitaux, & produit de la lymphe dans le sang : Enfin, qu'elle est bonne pour les vertiges & les éblouissemens, & qu'elle prolonge la vie aux vieillards.

On ne peut guéres s'imaginer que les Chinois & les Tartares fissent un si grand cas de cette racine, si elle ne produisoit constamment de bons effets. Ceux mêmes qui se portent bien en usent souvent pour se rendre plus robustes. Pour moi, je suis persuadé qu'entre les mains des Européens qui entendent la Pharmacie, ce seroit un excellent remede, s'ils en avoient assez pour en faire les épreuves nécessaires, pour en examiner la nature par la voie de la Chymie, & pour l'appliquer dans la quantité convenable, suivant la nature du mal auquel elle peut être salutaire.

Ce qui est certain, dit le P. Jartoux, c'est qu'elle subtilise le sang, qu'elle le met en mouvement, qu'elle l'échauffe, qu'elle aide la digestion, & qu'elle fortifie d'une maniere sensible. Après avoir dessiné celle que j'ai décrite

décrite dans la suite, je me tâtai le pouls, pour savoir en quelle situation il étoit: je pris ensuite la moitié de cette racine toute crue sans aucune préparation; & une heure après, je me trouvai le pouls beaucoup plus plein & plus vif, j'eus de l'appétit, je me sentis beaucoup plus de vigueur, & une facilité pour le travail que je n'avois pas auparavant.

Cependant je ne fis pas grand fond sur cette épreuve, persuadé que ce changement pouvoit venir du repos que nous prîmes ce jour-là. Mais quatre jours après me trouvant si fatigué & si épuisé du travail, qu'à peine pouvois-je me tenir à cheval, un Mandarin de notre troupe, qui s'en apperçut, me donna une de ces racines: j'en pris sur le champ la moitié, & une heure après je ne ressentis plus de foiblesse. J'en ai usé ainsi plusieurs fois depuis ce temps-là, & toujours avec le même succès. J'ai remarqué encore que la feuille toute fraîche, & surtout les fibres que je mâchois, produisoient à peu près le même effet.

Nous nous sommes souvent servi de feuilles de *gin-seng* à la place de thé, ainsi que font les Tartares, & je m'en trouvois si bien, que je préférerois sans difficulté cette feuille à celle du meilleur thé. La couleur en est aussi agréable, & quand on en a pris deux ou trois fois, on lui trouve une odeur & un goût qui font plaisir.

Pour ce qui est de la racine, (c'est toujours le P. Jartoux qui parle) il faut la faire bouillir un peu plus que le thé, afin de donner le temps aux esprits de sortir: c'est la pratique des Chinois, quand ils en donnent aux malades, & alors ils ne passent guéres la cinquiéme partie d'une once de racine séche. A l'égard de ceux qui sont en santé, & qui n'en usent que par précaution, ou pour quelque légere incommodité, je ne voudrois pas que d'une once ils en fissent moins de dix prises, & je ne leur conseillerois pas d'en prendre tous les jours. Voici de quelle maniere on la prépare; on coupe la racine en petites tranches, qu'on met dans un pot de terre bien vernissé, où l'on a versé un demi septier d'eau. Il faut avoir soin que le pot soit bien fermé: on fait cuire le tout à petit feu; & quand de l'eau qu'on y a mis, il ne reste que la valeur d'un gobelet, il faut y jetter un peu de sucre, & la boire sur le champ. On remet ensuite autant d'eau sur le marc, on le fait cuire de la même maniere, pour achever de tirer tout le suc, & ce qui reste des parties spiritueuses de la racine. Ces deux doses se prennent, l'une le matin, & l'autre le soir.

Le P. le Comte dit dans ses nouveaux Mémoires de la Chine, qu'outre le nom de *gin-seng* les savans Chinois donnent dans leurs Livres beaucoup d'autres noms à cette racine, lesquels marquent assez le cas qu'ils en font, comme le simple spiritueux, le pur esprit de la terre, la graisse de la mer, le remede qui communique l'immortalité, & plusieurs autres de cette nature. Quant à celui de *gin-seng*, il signifie, ressemblance de l'homme. Je ne doute point qu'il ne lui ait été donné de ce que plusieurs de ces plantes semblent avoir un corps & deux cuisses, comme l'homme, ainsi que nous l'avons remarqué ci-dessus.

☞ Le *gin-seng* est une petite racine qui croît à la Chine.... Il n'y en a point en aucun lieu du monde. Son principal effet est de rectifier le sang, & de rendre les forces à ceux qui les ont perdues. *Abbé de Choisi.*

M. Jussieu, célébre Médecin Botaniste, a fait présent d'une belle racine de *gin-seng* à un jeune homme de sa profession, auquel il dit en la lui donnant, que le nom étoit, *Aureliana, Sinensibus gin-seng, Iroquais Garent-ogen, R. Patris Laffiteau.*

G I O.

☞ GIOBLAH. Ville de l'Arabie heureuse, entre Aden & Sanaa.

GIODDA. Voyez ZIDDEN.

GIOGUE, s. m. Nom de Religieux Indien, Derwische, ou Fakir Indien. *Indicus Asceta.* Les *Giogues* vont tout nuds, & pratiquent des austérités presque incroyables. Voyez les Voyages de Tavernier, & la Biblioth. Orient. de d'Herbelot au mot *Ghioughi*, & au mot *Behergir.*

GIOIA, s. f. Nom propre d'un Bourg avec un château. *Gioia, Joia.* Il est dans la Calabre ultérieure, Province du Royaume de Naples, à l'embouchure du Marro, ou Metauro, dans le golfe *Gioia*, qui est entre celui de S. Euphémie, & le Fare de Messine, & qui répond à celui que les Anciens appelloient *Sinus Brutius*, ou *Brutiorum sinus.* On prend *Gioia* pour la petite ville des anciens Brutiens, qui se nommoit *Metaurus*, ou *Metaurum. Gioia* signifie *joie* en Italien.

Gioia. Bourg du Royaume de Naples. *Gioia, Joia.* Il est dans la terre de Bari, entre la ville de ce nom & le golfe de Tarente.

GIOIOSA, LA MOTTA GIOIOSA. Joyeuse, ou la Motte Joyeuse. *Gioisa, Motta Gioisa*, anciennement, *Mistra, Mistia, Mystia.* C'étoit autrefois une ville de la grande Grece, en Italie. Ce n'est aujourd'hui qu'un fort petit lieu, situé dans la Calabre ultérieure, vers la mer Ionienne, entre la ville de Girace & celle de Stilo.

Ce mot est Italien, & signifie Joyeuse.

☞ GIONULLUS, s. m. Terme de Relation. On appelle *Gionullus* chez les Turcs, certains Volontaires ou Avanturiers, qui s'entretiennent dans les armées à leurs propres frais, dans l'espérance d'obtenir par quelque belle action la succession des Zaims ou des Timariots, lorsque ces derniers sont tués à la guerre. Les *Gionullus* font des actions incroyables en fait de bravoure. Ils s'exposent avec tant d'ardeur, qu'on a vu dans une seule action le même *Timar* donné à huit de ces braves. Les sept premiers furent tués successivement dans un assaut, de sorte qu'il n'y eut que le huitiéme qui profita du *Timar.* On croit que *Gionullus* vient de *Gionum*, qui signifie Impétuosité furieuse.

☞ GIORASH. Ville d'Asie, dans l'Arabie heureuse, dans l'Yémen.

GIORE, s. m. & f. Terme d'Histoire Ecclésiastique & d'Antiquités Judaïques: Juif né de parens, dont l'un est Israélite, & l'autre Prosélyte. *Peregrinus.* Africain dans Eusebe, *Hist. Eccles. L. I. C. 7.* rapporte qu'il avoit appris de la tradition de ceux qui restoient en Palestine de la famille de Notre Seigneur, appellés en Grec par cette raison Desposynes, que le vieil Hérode, pour couvrir la bassesse de son origine, avoit fait bruler tous les mémoires que les Juifs conservoient pour connoître leurs généalogies, & pour distinguer les Israëlites d'origine d'avec les Prosélytes, & ceux qui étoient mêlés de l'un & de l'autre sang, & qu'ils appelloient *Giores.* Fleury.

SAN-GIORGIO, s. m. Nom propre d'un village de la Calabre ultérieure. *Fanum S. Georgii.* Il est près de la Calabre ultérieure, à trois lieues d'Oppido, vers le nord. Il étoit anciennement une petite ville des Brutiens, nommée *Morgetia, Morgentia, Morgentium.*

San-Georgio. *Fanum S. Georgii*, anciennement *Phara.* C'étoit anciennement une petite ville du Péloponese; maintenant c'est un village du Duché de Clarence, en Morée. Il est sur la riviere Pyro, environ à trois lieues au-dessus de la ville de Chaminitza.

GIORHAMIDE, s. m. & f. Nom propre d'une des plus anciennes Tribus des Arabes, qui a pris son nom de Gioram, qui en est le Chef. *Giorami Nepos, Gioramita, è Gioramitica Tribu.* Les *Giorhamides* avoient autrefois l'Intendance du Temple de la Mecque. Il y a près de la Mecque une montagne qu'on nomme la montagne des *Ghioramides*, parce qu'ils s'y retirérent & s'y fortifiérent contre les Ismaëlites, avec lesquels ils eurent de grands différends au sujet de l'Intendance du Temple de la Mecque. D'Herbelot. Quoique cet Auteur termine tous ces noms patronimiques en *ide*, on pourroit aussi les terminer en *ite*, & dire *Giorhamite*, & ainsi des autres. On peut aussi ôter l'*h*, *Gioramide.*

GIORM, *Mah* & *Giormrouz*, s. m. Terme de Relation ou d'Histoire Orientale. C'est le nom d'un mois que les Persans appellent aussi *Dimah* & *Dirouz.* D'Herb.

GIORZ, s. m. Nom propre d'homme. *Gelasius.* C'est ainsi qu'on nomme à Saint Savin de Plaisance un Saint Gélase qui vivoit vers 440. Son corps s'y conserve.

☞ GIOSTAH. Ville d'Afrique, dans le pays de Mosambique.

GIOU, ou *Tchiou*, s. m. Terme d'Histoire Orientale, qui a deux significations : 1°. C'est le second jour des douze qui sont principalement remarqués par les Cathaïens pour être heureux, ou malheureux ; & l'un des heureux. Il y en a quatre noirs, ou malheureux, quatre jaunes, ou heureux, du nombre desquels est *giou*, deux blancs qui sont très-heureux, & deux rouges bruns qui sont très-malheureux. 2°. C'est le second *giah*, ou cycle d'année dans leur Calendrier.

Giou schiou, est la quatorziéme partie des vingt-quatre de leur année, dont chacune est de quinze jours, & leur sert de semaine. D'Herbelot.

SAN-GIOVANI. C'est-à-dire, S. Jean. Nom d'un ancien village des Carniens. *Fanum S. Joannis*, anciennement *Diomedis Templum*. Il est dans le Frioul, à l'orient d'Aquilée.

San-Giovani in Forfiamma. Nom de lieu. *Forum Flaminii*. C'étoit anciennement une ville Épiscopale de l'Ombrie. Elle fut ruinée par les Lombards l'an 740. Le lieu de Saint *Giovanni in Forfiamme*, qui en conserve le nom, est dans le Duché de Spolette, à une lieue de Fuligno, tirant vers Nocéra.

GIOVENNAZZO, s. m. Nom propre d'une petite ville Épiscopale du Royaume de Naples. *Juvenacium*. Elle est sur la côte de la terre de Bari, environ à deux lieues, vers le couchant de la ville de Bari, dont elle est suffragante.

☞ GIOUR. Ville d'Asie, dans le Fars, ou la Perse proprement dite.

G I P.

GIP, s. m. Voyez GYP. Quelques Auteurs récens écrivent néanmoins *gip*, comme on le verra au mot GYP.

☞ GIPE, s. f. Sorte de Souquenille de grosse toile, que les palefreniers, paysans, vignerons, & autres gens de peine mettoient sur leur pourpoint. Comme la *gipe* étoit large, le pourpoint au contraire étroit, & pour l'ordinaire de drap, la coutume de ces gens-là, quand ils vouloient danser, sauter, folâtrer à leur aise, étoit de se mettre en simple *gipe*, d'où sont venus les mots *giper*, *gipailler*, qu'on a même appliqués en ce sens à tout âge, à tout état, & à tout sexe .... *Glossaire Bourguignon*, au mot *Gipaillé*. *Gipe* pour habit de toile, se dit communément parmi les Champenois ; mais au lieu de *giper*, ils disent, *giber*, pour s'ébattre, s'ébaudir.

GIPON, s. m. Terme de Corroyeur & de Cordonnier. Sorte de houppe de frange, avec quoi le Corroyeur & le Cordonnier cirent le cuir. On a dit autrefois *guipon* pour un pourpoint. Voyez Borel.

G I R.

GIR, ou GHIR, s. m. Nom propre d'une grande riviere de l'Afrique. *Gir*, *Giras*. Elle a deux sources, l'une dans le Dara, contrée du Biledulgerid, l'autre dans le désert de *Ghir*. Elles se joignent dans celui de Zuenziga. Cette riviere, ainsi formée, traverse le désert de Targa, & se jette dans le Lac de même nom, d'où resortant, selon quelques Cartes, elle baigne le désert de Lempta, le Royaume de Borno, & entrant dans le lac de Nuba, elle en sort sous le nom de Nubie, & va se décharger dans le Nil. *Carte de l'Afrique, par Wisscher*.

GIRACE, ou GIERACI, s. m. Nom propre d'une ville appellée autrefois Sainte Cyriaque. *Hieracium*, *Giracium*, *Fanum S. Cyriaca*. Ville Épiscopale du Royaume de Naples. Elle est dans la Calabre ultérieure, sur une colline, à une lieue du Golfe de Girace, & à douze de la ville de Rhégio, dont son Évêque est suffragant. On voit à un mille de cette ville le lieu Palepoli, c'est-à-dire, la vieille ville, où sont les ruines de l'ancienne Locri, Capitale de la grande Grece, & à laquelle *Girace* a succédé.

Le Golfe de *Girace*, *Giracius sinus*, anciennement *Locrensis sinus*, *Locridis sinus*. C'est un Golfe de la mer Ionienne : il s'étend le long de la côte septentrionale de la Calabre ultérieure, entre le Cap de Stilo, & celui de Bursano. Il prenoit autrefois son nom de Locri, & maintenant il porte celui de *Girace*, qui a été bâtie des ruines de la premiere.

GIRACUNDA, s. f. ou CACAGIONI, s. m. Nom propre d'une petite ville de la Tartarie. *Giracunda*. Elle est sur la côte de la Crimée, au couchant du Cap Carolqui, ou Imkermen. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne Charax ; petite ville de la Chersonese Taurique, laquelle d'autres croient être entierement ruinée.

GIRAFE, s. f. Animal farouche dont plusieurs Auteurs font mention, mais que personne n'a vu. *Girafa*. Belle-Forest en parle au Livre 6. de l'Afrique, & dit qu'il y en a dans l'île de Madagascar, mais on n'y en trouve point. Ceux qui la décrivent, disent qu'elle se trouve dans l'Inde Orientale au-delà du Gange ; qu'elle approche de nos biches par la figure de sa tête, que son col est long d'environ une toise, & fort menu ; qu'elle a les oreilles & les pieds fendus, la queue ronde qui ne passe point les jarrets, les jambes élevées plus qu'aucun autre animal. Elle a deux petites cornes longues d'un pied, ou environ, & la peau belle au possible. Quelques-uns croient que c'est ce que les Grecs ont appellé καμηλοπάρδαλιν. Cette bête est fort sauvage, & se retire dans des lieux secrets & déserts, ensorte qu'on ne la voit presque point. Elle est lente à la course, & quand elle est prise elle est fort douce. D'autres disent qu'on n'en trouve qu'en Éthiopie. Elle est si haute du devant, qu'elle ne sauroit boire si elle n'écarte les jambes. Mais la plupart des curieux croient que c'est un animal chimérique. D'Ablancourt écrit *Girafe*. Voyez Marmol, *Desc. de l'Afriq. L. I. C.* 23. où il la décrit aussi à sa maniere.

M. Huet croit que le nom de *girafe* vient de l'Arabe *Zoraphaton*, formé de la racine *Zorafa*, qui signifie *excéder* la mesure en parlant, parce que cet animal excéde la mesure ordinaire par la longueur de son cou.

GIRANDE, s. f. Terme de Fontenier. *Girande* d'eau est un faisceau de plusieurs jets qui s'élevent avec impétuosité, & qui par le moyen des vents renfermés imitent le bruit du tonnerre, la pluie & la neige.

☞ GIRANDE. Terme d'Artificier. On appelle ainsi un amas prodigieux de toutes sortes d'Artifices. *Mercure de Septembre* 1721. Une grande *girande*. De petites *girandes*. La grande *girande* étoit d'environ cinq mille fusées volantes. Description *des Fêtes*. Les deux petites *girandes* contenoient chacune trois cents fusées volantes. Id.

GIRANDOLE, s. f. Cercle garni de fusées dont on se sert dans les feux d'artifices. Le feu se prit aux vaisseaux : ils sautérent en élançant dans les airs une double *girandole*. Div. de Sc.

Girandole, est aussi une grande quantité de fusées volantes qui partent en même temps, qui s'écartent dans l'air, & qui font un fort bel effet.

Girandole, est aussi un chandelier composé de plusieurs branches & bassinets, qui aboutit en pointe, & qui a un pied servant à le poser sur des buffets, ou de hauts guéridons. Il est ordinairement garni de plusieurs morceaux de cristal.

☞ Girandole. On appelle aussi *Girandole*, un assemblage de diamans ou d'autres pierres précieuses, qui sert à la parure des femmes. Ac. Fr.

☞ Girandole, suivant l'étymologie de ce mot qui vient de l'Italien *girare*, ou du Latin *gyrare*, Tourner, doit signifier toute sorte d'artifice qui tourne sur son centre ; cependant les Artificiers modernes semblent en resserrer la signification aux feux qui tournent dans un plan horisontal, appellant *Soleils tournans*, ceux qui tournent dans un plan vertical.

☞ Girandole d'eau, ou Lustre. *Chara*. C'est une plante dont chaque fleur est incomplète, réguliere, monopétale & androgyne. Elle porte sur le sommet d'un ovaire, où par ses découpures elle forme une couronne antique. Par-là cet ovaire devient une capsule couronnée, laquelle est solide & monosperme. Les feuilles sont simples, sans queues & disposées en rayons qui accollent la tige d'espace en espace. Celles d'où naissent les fleurs sont toujours découpées de maniére que les segmens d'un côté sont directement opposés à ceux de l'autre ; pour former conjointement comme des

des mors de pincettes, dans chacun desquels un ovaire se trouve engagé. Vaillant, cité par James.

GIRAPÉTRA, GÉRAPETRA, GIÉRAPÉTRA. Nom propre d'une petite ville, sur un Cap, & un petit Golfe de même nom. *Girapetra*, *Hierapetra*, *Hierapitna.* Elle est en la côte méridionale de l'Ile de Candie, à huit lieues de la ville de Sétia, vers le sud-ouest.

GIRASOL, f. m. Pierre précieuse, sorte d'opale. *Opalus.* Cette pierre fait voir les mêmes couleurs que le bois néphrétique. Voyez OPALE. Il y en a qui écrivent *girasolle.* Une statue de *girasolle* couchée sur quatre piliers de saphirs. M. de....

GIRAUMONT, f. m. Fruit des Indes qui a la forme d'une calebasse, & le goût de citrouille. *Cucurbita indica.* Pour la chaleur de poitrine, & le crachement de sang, les Indiens enduisent un *giraumont* de pâte qu'ils font cuire au four, & boivent l'eau qui en sort. Lettr. édif. *Rec. IX. p. 429. Giraumont* est aussi le nom de l'arbre qui porte ce fruit. Il y a quantité de *giraumons* en l'Ile de Sainte Catherine. Frézier.

☞ GIRAUPIAIGARA, f. f. Sorte de couleuvre du Brésil, noire, longue, & qui a la poitrine jaunâtre. Ces couleuvres montent avec beaucoup de vitesse au haut des arbres, & y détruisent les nids des oiseaux. *Giraupiaigara* est un mot qui signifie dans la langue du pays Gourmande d'œufs.

GIRCONA, f. f. ou MARTIANI. Nom propre d'une petite ville de la Natolie propre. *Gircona Martiana.* Elle est l'ancienne *Myrina*, ville de l'Éolide. On la trouve sur le Golfe de Smirne, entre la ville de ce nom, & l'embouchure du Girmasti; & elle a encore un Évêché, suffragant d'Éphèse.

GIRÉFLUMAR, f. m. ou *Carapula*, f. f. ou *Bataglio*, f. m. Noms propres d'une petite ville du Royaume d'Alger, en Barbarie. *Carapula,* Elle est sur la Méditerranée entre Tenez & Oran.

☞ GIREFT. Ville de Perse, dans le Kerman, dont elle est la capitale, & la plus grande ville.

GIREL, f. m. Nom d'une pièce du harnois d'un cheval.

Leurs housses, leurs girels, *leurs bardes, leurs têtières,*
Et depuis leurs chanfrains, jusques à leurs croupières,
Tout paroissoit houppé de la blanche toison,
Tout brilloit du crystal de la froide saison. P. Le Moine.

L'argent par tout à l'or artistement mêlé
Faisoit sur les girels *& le long des houssures,*
Divers compartimens & diverses figures. Id.

☞ GIREL. C'est sur la mer du Levant la même chose que ce qu'on appelle sur l'Océan *cabestan*, & *vireveau* dans les vaisseaux Marchands. Voyez ces deux termes, afin que je n'en répète pas une troisième fois l'explication.

☞ GIRELLE, f. f. signifie en termes de Potier de terre, la tête, c'est-à-dire, le haut de l'arbre de la roue des Potiers, sur laquelle se place le morceau de terre glaise préparé pour en faire un vase, ou quelque autre ouvrage de poterie.

☞ GIRGÉ. Ville d'Afrique, dans la haute Egypte, dont elle est la capitale.

GIRGENTI. Voyez GERGENTI.

GIRGIO, f. m. Nom propre d'une ville de la haute Égypte. *Girgium*, *Georgia.* Elle est sur le bord occidental du Nil, à dix lieues au-dessus de Saïd; & elle est capitale du Cassilif, ou Gouvernement de *Gergio*, séparé au levant de celui de Minio par le Nil; & borné au midi par celui de Manfelon, au couchant par le désert de Barca, & au nord par la Nubie. On voit dans ce Cassilif, outre la ville de *Gergio*, celles de Saïd, de Barbanda & d'Asna.

☞ GIRIB, f. m. C'est la seule mesure géométrique des Persans. Elle contient mille soixante & six gueuses ou aunes Persanes quarrées, à prendre la gueuse à 35 pouces de long mesure de Paris, ou pour l'évaluer plus régulièrement, à deux pieds dix pouces onze lignes: le *Girib* ne sert qu'à mesurer les terres.

GIRINCBOMBA, f. f. Nom propre de Contrée. Le Royaume de *Girincbomba*, *Girincbomba Regnum.* Ce Royaume est dans le Biafara, Région de la Basse Éthiopie. Il a au nord le Royaume de *Métra*, au couchant celui de Mujac, au midi celui de Macoco, & au levant les Guiques, le lac Niger & l'Abissinie. On donne aussi à ce Royaume le nom de Giribuma, & on dit que son Roi est assez puissant, & qu'il a sous lui quinze Rois tributaires, qui apparemment ne sont que des Roitelets. On ne sait rien de particulier de ce pays; sinon que ses habitans sont noirs, payens & antropophages.

GIRMASTI, CASTRI, ou CHIAI, f. m. Nom propre d'une rivière de la Natolie, en Asie. *Caignos*, *Caycus.* Elle baigne la ville de Germasti, & celle de Pergame, & se décharge dans le Golfe de Smirne vis-à-vis de l'île de Mételin.

Girmasti, f. m. Nom propre d'une petite ville autrefois Épiscopale. *Hierogerma*, *Germa.* Elle est dans la Natolie propre, sur la rivière de *Germasti*, au-dessus de Pergame.

☞ GIRO, ou ACITO, f. m. Poids dont on se sert dans le Royaume de Pégu: le *giro* pése 25 teccalis, dont les cent font 40 onces de Venise.

GIROFLE. Quelques-uns disent *Gerofle*, mais mal, f. m. Arbre aromatique qui est gros & grand. *Caryophyllum.* Son écorce est comme celle de l'olivier. Ses feuilles ressemblent au laurier, & ont presque même goût que le fruit. Il ne souffre aucune herbe ni arbre près de lui, car sa chaleur attire toute l'humidité de la terre. Ses fleurs sont à huit feuilles disposées en rose, quatre petites & quatre grandes, & toutes presque rondes; les quatre intérieures & les plus petites sont dentelées tout alentour; mais les quatre extérieures sont toutes unies: au commencement elles sont toutes blanches, ensuite elles verdissent, & à la fin elles deviennent rousses. Le calice est fait en forme de clou, & c'est pour cela qu'on l'appelle Clou de *girofle.* Sa tête est terminée par quatre dents en croix avec un petit nombril au milieu, ce calice devient ensuite un fruit ovale, terminé par un nombril presque comme la couronne d'une grenade; elle contient en soi une semence oblongue & aussi grosse que le noyau d'une olive. Les fruits qui tombent des arbres s'enracinent aussi-tôt & portent du fruit dans huit ans, & durent plus de cent ans. Ce fruit s'engendre dans la fleur d'où il tombe quand il est mûr. Après qu'on l'a trempé dans l'eau de la mer, on le séche sur des claies avec du feu, & c'est de-là que de rouge il devient noir. Il ne croît qu'aux Moluques. Les cloux de *girofle* échauffent & dessèchent: ils sont propres pour corriger la puanteur de la bouche, aiguiser la vue, dissiper les taches des yeux, fortifier l'estomac & le foie, pour arrêter le vomissement: ils conviennent aussi dans l'apoplexie, la paralysie, la léthargie, & dans plusieurs autres maladies du cerveau. Les Cuisiniers en emploient aussi beaucoup pour les sauces, & pour les ragoûts. On dit que l'on a éprouvé, que mettant un sac de clous de *girofle* dessus un vaisseau plein d'eau, l'eau se consomme & diminue sans que le clou se gâte.

Le nom de *girofle* vient du Latin *Caryophyllum.*

Le Charpentier dans sa Traduction de l'Ambassade des Hollandois à la Chine appelle l'arbre *Giroflier*, & le fruit *girofle.* Voyez GIROFLIER, où nous avons mis la description que cet Auteur en fait.

☞ GIROFLE, f. m. Du Loir p. 51. dit *Girafle* & le fait féminin. Je vis le corps de la *Girafle*, qui peu de tems auparavant qu'elle fût morte, alloit par toutes les rues de Constantinople, portant sa tête à toutes les fenêtres pour quêter quelque chose à manger, de ceux qui la regardoient. Le corps de ce bel animal est haut comme celui d'un cheval, mais d'une taille plus déchargée, & plus basse un peu sur le derrière. La couleur de son poil est blanche, & en quelques endroits un peu grise, marquetée par-tout de grandes taches oranger. Du Loir.

GIROFLÉE, f. f. Espèce de fleur odoriférante. *Flos caryophylleus.* Il y en a de diverses couleurs: de blanches de jaunes, de rouges, de violettes, de marbrées. Il y en a de simples, il y en a de doubles. Les doubles ne produisent point de graines. Voyez GIROFLIER.

Giroflée. Ce mot se dit aussi de la plante même qui produit la fleur dont on vient de parler, & que l'on appelle

appelle aussi *Giroflier*, J'ai eu cette année beaucoup de belles *giroflées*. J'ai perdu cet hiver toutes mes *giroflées*. La *giroflée* élève sa tige, & a ses feuilles faites comme la sauge, à l'extrémité des branches & dans les nœuds par-ci par-là, il y vient quantité de fleurs ramassées en bouquet. Morin. Voyez GIROFLIER.

Ce mot vient, selon quelques-uns, de γυρίφυλλον, formé de γῦρος, *cercle*, & de φύλλον feuille, & il a été donné à cette plante parce que ses feuilles & ses branches s'étendent en rond.

Giroflée. Il y a des lieux où l'on appelle de ce nom l'œillet. Voyez ŒILLET.

GIROFLIER, s. m. *Caryophyllus*. Ce mot n'est point dans le Dictionnaire de l'Académie. On n'y trouve que celui de *giroflée*, pour signifier la fleur, & la plante. Le *giroflier* est une plante que l'on appelle aussi dans quelques provinces *violier*, & en Latin *leucoïum*. Il y a des *girofliers* à fleurs blanches, purpurines, rouges, violettes, marbrées, &c. Et il y en a à fleurs jaunes. Les uns & les autres, quand ils sont simples (car il y en a de doubles) ont leurs fleurs composées, chacune de quatre petites feuilles disposées en croix. Ces fleurs sont suivies de siliques longues & plates, qui contiennent des semences plates, rondes, & bordées d'une aille fort déliée. Les *gerofliers* à fleurs jaunes ont les feuilles un peu plus vertes & étroites que les autres *girofliers*. Il y a de ces *girofliers* à fleurs jaunes, qui sont les plus communs de tous; ils naissent sur les vieilles masures. On se sert particulierement des fleurs du *giroflier* jaune, pour faire couler les urines, pour désopiler les viscères, pour guérir les pâles couleurs, & pour provoquer les ordinaires. On en fait aussi une huile qui est résolutive, & bonne pour le rhumatisme.

Giroflier, se dit aussi en quelques lieux de l'œillet. Voyez ŒILLET.

Giroflier, s. m. Est aussi le nom de l'arbre qui porte le girofle. Le Carpentier, Auteur de la Traduction de l'Ambassadeur des Hollandois à la Chine, l'appelle ainsi, & le fruit girofle. *Caryophyllum*. On trouve à la Chine force *girofliers*, mais non pas en telle abondance qu'aux Moluques. Cet arbre vient assez gros, se peut soutenir tout seul, & a le tronc comme un coigner, mais non pas tortu. Il jette une grande quantité de fleurs blanches, qui après deviennent vertes, puis rouges, & enfin en s'épaississant s'endurcissent, & se revêtent de couleur noire. Les feuilles semblables à celles de nos poiriers, ne rendent pas une si bonne odeur que les clous. Les branches plus petites se terminent en filets fort déliés, au bout desquelles les clous croissent par dizaine & vingtaine l'un après l'autre.

On amasse les girofles depuis la fin de Septembre jusqu'en Janvier, en battant les arbres avec des perches; & faisant ainsi tomber ce fruit. Quand ils sont abattus on les laisse sécher trois ou quatre jours durant; on les trempent tant soit peu dans l'eau de mer, pour les garantir des vers, puis on les expose de nouveau au soleil cinq ou six jours, après quoi on les met dans des tonneaux, qu'on envoie aux pays étrangers. Les années séches rendent ces arbres fort fertiles. Lorsque les Indiens veulent vendre ces clous ils les font tremper dans des vaisseaux d'eau, dont ils s'abreuvent & s'enflent, ce qui fait qu'ils les vendent plus cher aux étrangers.

Les feuilles, les fleurs & les branches de *giroflier*, avec la gomme qui en distile, sont très-propres, tant pour la pharmacie, que pour les tables. Les Indiens appellent cet arbre *Chanque*, ceux de Java le nomment *Syamque*, les Arabes & les Perses *Karumfel*, & les Turcs *Kalafour*. Ils en préparent en diverses façons les fleurs & les fruits, & s'en servent contre les maladies du cerveau, du foie, des yeux, & contre même la paralysie. *Ambass. à la Chin. P. II. p.* 28.

GIROLA, ou GÉROLA, s. f. Nom propre d'un village de la Laumeline, contrée du Duché de Milan, en Italie. *Girola*. Elle est près du Pô, entre la ville de Pavie, & celle de Valence. Quelques Géographes prennent *Girola* pour l'ancienne ville de la Gaule Cisalpine, qu'on nomme *Acerra*, ou *Acherra*, que d'autres placent à Acère, village du Pavesan, & d'autres à Chierra, village situé dans le Lodesan, vis-à-vis de l'embouchure du Sario dans l'Adda.

GIRON, s. m. Ce mot s'écrit dans le propre, mais il ne se dit guère dans l'usage ordinaire. Espace qui est depuis la ceinture jusqu'aux genoux. *Sinus, gremium*. Il se dit particulierement des femmes, & du tablier qu'elles portent, & sur-tout quand elles sont assises. Elle a toujours un enfant, un petit chien sur son *giron*. Cette paysanne a apporté des champignons plein son *giron*; pour dire, plein son tablier. Les filles de Darius prisonnières étoient couchées dans le *giron* de leur grand'mère. Vaug.

Ce mot vient de ce que les habits longs s'élargissant par enbas, & se retrécissant par enhaut, forment vers la ceinture une espèce de *giron* d'Armories, ou de triangle, à l'endroit que les Latins appelloient *gremium*. Les Italiens appellent encore *gheroni* les *girons* des habits: & c'est un proverbe parmi eux, que ce qui ne va pas aux manches, va au *giron*, pour dire que ce qui ne sert pas à un usage, peut servir à un autre. Du Cange assure aussi, que ce mot a été premierement des habits longs, étroits par enhaut, & larges par enbas, ainsi nommés *ex eo quod vestis giret, & circuli formam efficiat*.

Giron, se dit figurément de l'Église, & on dit, qu'un Apostat est revenu au *giron* de l'Église, pour dire, s'est converti, & a reconnu sa faute.

Giron, en Architecture, est la largeur de la marche d'un escalier, ou le lieu où l'on pose le pied. *Giron* droit, est celui qui est entre deux lignes parallèles. *Giron* triangulaire, est celui qui s'élargit depuis le collet de la marche par lequel la marche tient au noyau, jusqu'à l'endroit où il termine dans la cage. Le *giron* triangulaire sert pour les marches des escaliers à vis, & pour les marches du tournant des escaliers carrés. *Giron* rampant, est celui qui a de la pente comme un glacis.

Ce mot dans la signification qui vient d'être expliquée, est dérivé de *gyrus*, *tour*, parce que les anciens escaliers sont la plupart en tournant. Daviler.

Giron; ou *Guiron*. Terme de Blason. C'est une figure triangulaire qui a une pointe longue faite comme une marche d'escalier à vis, & qui finit au cœur de l'Écu. *Triangulum*. On voit des Écus qui ont six, huit, dix, douze, & jusqu'à seize *girons*, qui se joignent par leurs pointes à l'abyme de l'Écu. Ils sont alternativement de métail, & de couleur. On l'appelle *giron*, parce que les femmes portoient sur leur sein une piéce d'étoffe taillée de même en triangle.

En termes de Coutumes, Tendre le *giron* en la Justice; se dit du Défendeur qui comparoît à l'assignation qui lui a été donnée, & qui accorde au Demandeur ses fins & conclusions.

GIRONDA, s. f. *Gironda*, anciennement, *Caretha*, *Dionisa*. C'est une petite Ile de la mer Méditerranée. Elle est sur la côte de la Natolie, près du Cap de Celidonia.

GIRONDE, s. f. *Gerunna*, ou *Girumna*. C'est le nom que l'on donne à la Garonne, après sa jonction avec la Dordogne. Voyez GARONNE.

GIRONDIN, s. m. Nom propre qu'on a donné autrefois aux Religieux du Monastère de Biclaro, dans les Pyrénées. *Girundinus*. Les Religieux du Monastère de Biclare dont parlent Schoonebeck & les Auteurs qu'il a suivis, ont pu être appellés, dans le VI[e]. siécle, *Girondins*, peut-être à cause que Jean, surnommé de Biclare, leur fondateur, fut élu Evêque de Gironde: ou comme on dit présentement, Gironne, & qu'il leur écrivit une régle, comme dit S. Isidore de Séville. Quoi qu'il en soit, cet Ordre avoit été confondu avec celui de S. Benoît avant même la destruction du Monastere de Biclare, dont il ne reste plus que les ruines. Voyez Biclare. P. Hélyot, T. I. *préf. p.* 10.

GIRONE, s. f. Nom propre d'une grande & ancienne ville d'Espagne. *Gerunda*. Elle est dans la Catalogue, au confluent de l'Onar, & du Fer, à sept lieues de la mer, du côté du couchant, & à seize de Perpignan, vers le midi. *Girone* est une ville épiscopale, suffragante de Taragone. Elle a une Viguerie, & le titre de Duché; elle est aussi fortifiée, & défendue par un château, qui est dans la ville, & par trois forts situés sur trois montagnes voisines, & nommés le Connétable, le fort rouge, & le fort des Capucins. Les François prirent cette ville l'an 1694. & ils l'ont gardée

gardée jusqu'à la paix de Ryswick.

GIRONNÉ, ÉE, adj. Terme de Blason, qui se dit d'un Écu divisé en plusieurs *girons*. *Angulatus*. Quand il est *gironné* de huit piéces, on l'appelle absolument *gironné*. D'autres l'appellent *parti*, *coupé*, *tranché*, & *taillé*, parce qu'il est fait par ces divisions de l'Écu, y ayant quatre girons qui forment un sautoir, & les quatre autres une croix. Quand il y a plus ou moins de girons, il en faut exprimer le nombre.

GIRONNÉ, est aussi un terme d'Architecture. On appelle *marches gironnées*, celles des quartiers tournans des escaliers ronds ou ovales.

GIRONNOR, v. act. Terme d'Orfevre. Donner a un ouvrage la rondeur qu'il doit avoir. *Girare; agere in girum, tornare, flectere. Gironner* un fuage.

GIRONS, s. m. Nom propre d'homme. *Gerontius*.

S. GIRONS. Nom propre de lieu. Ville autrefois du Comté de Comminges, & ensuite de Béarn. *Sancti Gerontii oppidum*. Elle est voisine de S. Gaudens & de S. Lézé, ou S. Léger. DE VALOIS, *Not. Gall. p.* 500. Le P. De Sainte Marthe trouve, dans le Nécrologe de S. Séver, qu'il y avoit autrefois une Abbaye & des Moines de S. *Girons*; mais il convient qu'il y a longtemps qu'il n'y en a plus. L'Église de S. *Girons* fut brûlée en 1569. par les Calvinistes. *Gall. Chr. nov. edit. T. I. p.* 1184. Cet Auteur dit *Gérons*, mais de Valois écrit *Girons*.

S. GIRONS. Nom propre d'un bourg de France dans la haute Gascogne. *Fanum sancti Gironis*. Il est du Comté de Conférans, sur la riviére de Sarlat, environ à une lieue au-dessus de S. Lizer.

GIROU, s. m. Nom propre d'une petite riviére du Languedoc. *Giro*. Elle a sa source à Puy-laurens, & se décharge dans le Lez.

GIROVAGUE, s. m. Terme Monastique. *Girovagus*. La quatriéme espéce de Moine dont parle S. Benoît dans sa régle, *ch.* I. Les *Girovagues* étoient des Moines qui ne s'attachoient à aucun Monastére, qui erroient toujours de monastére en monastére : l'amour de la liberté & de l'indépendance leur faisoit préférer ce genre de vie à celui des Cénobites. S. Benoît dit, que ces Moines, qu'il appelle *Girovagues*... sont pires que les Sarabaïtes. ABBÉ DE LA TRAP.

Ce mot de *Girovague* veut dire, *courreur*, *vagabond*; il vient du Latin *gyrovagus*, formé de *gyrum* & de *vagari*.

GIROUETTE, s. f. Plaque de fer blanc qui est mobile sur une queue, ou pivot, qu'on met sur les tours, & les pavillons, pour connoître de quel côté le vent souffle. *Bracteola venti index*, *pinnula versatilis*. Une maison si savante au-dedans, & au dehors, & qui a des sphères pour ses *girouettes*, méritoit d'avoir un tel hôte que votre esprit. BAL. Quand les *girouettes* ont des armes peintes, ou évidées à jour, on les nomme *panonceaux*. C'étoit autrefois des marques de noblesse sur les maisons.

Ce mot vient de *gyrus*, ou de *gyro*. NICOD. Quelques Auteurs l'ont appellé *ventilogium*, *quasi index venti*.

GIROUETTE, en Termes de Marine, est une piéce d'étoffe légère en guise de pavillon, qu'on arbore sur le haut des mâts, particuliérement dans les petits bâtimens. *Girouettes carrées*, sont celles qui ont la figure d'un carré long. *Girouettes à l'Angloise*, sont celles qui sont longues & étroites. *Girouettes Flamandes*, sont celles qui sont échancrées par-dedans en façon de cornette & qui sont rouges, blanches & bleues.

GIROUETTES, se dit figurément en Morale d'une personne changeante, légère; qui n'a ni fermeté, ni constance dans ses résolutions. *Levis*. Il va comme une *girouette*; pour dire, Il tourne à tout vent. M. Bayle a appellé M. Jurieu la *girouette* de la religion, à cause de son inconstance, & de ses variations sur les matiéres de Religion.

Une *girouette* est le symbole de l'inconstance. L'Abbé Ferro en a fait la devise de la docilité, avec ces mots Italiens, *Vaggirerà, se picciol aura spira*, que veut dire, Elle tournera pour peu qu'il y ait du vent.

☞ GIROYER, v. a. Vieux mot Tournoyer.

GIRVIC, s. m. Nom propre d'un ancien petit village d'Angleterre. *Girvicum*. Il étoit sur la riviére de Tine dans le Comté de Northumberland, & à ce que l'on croit là où est aujourd'hui la ville de Neuchastel. *Girvic*. n'est recommandable que pour avoir été la patrie du vénérable Béde, qui y naquit vers l'an 672.

GIRXI, GIRZIEN. Voyez GERZI.

G I S.

GISANT, ANTE, adj. Verbal du verbe *gésir*, ou *gir*. *Jacens*. Voyez GÉSIR. Il signifie, qui est détenu au lit par maladie. J'ai vu notre ami *gisant* en son lit, qui a bien la fiévre.

Le Médecin
Soutient que le gisant *iroit voir ses aïeux*. LA FONT.

On appelle dans les forêts, Bois *gisant*, le bois abattu; ou coupé, tandis qu'il est couché sur la terre.

Gisant signifie aussi, qui est arrêté dans un lieu, dans quelque endroit. Déclareront aussi le nom du vaisseau saisi & son port, & le lieu où il sera *gisant* & flottant. ORDONN. DE LA MARINE.

GISANT, s. m. Piéce de bois qui sert de brancard à un chariot, ou à un tombereau, qui porte d'un bout sur l'aissieu de devant, de l'autre sur celui de derriére.

☞ GISARMES, s. f. pl. Sorte d'armes anciennes. On a dit aussi *Guisarmes*. On trouve dans un Arrêt donné contre Jacques Cœur, sous le regne de Charles VII. un article où il est fait mention de *guisarmes*, de crenequins, de haches, &c. *Voyez* GUISARME.

GISCONZA, s. f. *Gisconza*, anciennement, *Saguntia*. C'étoit autrefois une petite ville des Turdétans, en l'Espagne Bétique, maintenant ce n'est qu'un village de l'Andalousie, situé sur la riviére de Guadalette, entre Xerès de la Frontera & Arcos.

GISEMENT, s. m. Terme fort usité sur la mer qui se dit de la situation des côtes, & parages de la mer les unes à l'égard des autres. *Positura, situs, aspectus*. Les Routiers marquent particuliérement ces *gisemens*. M. Frézier écrit *gissement*. Les courans sont déterminés à cette direction par le *gissement* de la côte du Bresil. FREZIER. Le *gissement* opposé de la côte ID. Les veines (des miniéres, qui courent du nord au sud, sont plus riches que les autres d'un *gissement* différent.) ID. Cet Auteur a employé dans cette phrase deux termes de Marine, *courir* & *gissement*, en parlant des miniéres de l'Amérique.

GISLEMÉRE. Voyez JESSELMÉRE.

GISORS, s. m. Nom propre d'une petite ville qui a titre de Comté. *Gisortium*, *Gisortis*. Elle est capitale du Véxin Normand, contrée de France sur la riviére d'Epte, entre Paris & Rouen, à 14 lieues environ de l'une & de l'autre. Quelques Auteurs, comme Maty, appellent *Gisors* en Latin *Casortium*, *Casarotium* comme si *Gisors* avoit pris son nom de *César*; mais cela est sans aucun fondement. Voyez sur cette Ville la *Description Géogr. & Histor. de la Haute-Norm. T. II. p.* 297, *& suiv.*

GISSE, Île. Voyez PAGO.

GISSEN. Voyez GIESSEN, & prononcez GISSEN.

GISYMBA, s. f. ou Batta Nom propre d'une Province du Royaume de Congo en Afrique. *Gisymba*, *Batta*. Elle est bornée au nord par la Province de Pango, & par celle de Sondo; au couchant par celle de Pemba; au midi par le Royaume d'Angola, & le lac d'Aquilunda; & au levant par les Giaques ou Galles. La riviere de Berbela la partage en deux.

G I T.

GÎT. C'est la troisiéme personne singulière du verbe *gésir*. *Jacet*. Voyez GÉSIR.

GÎTE, s. m. *Diversorium nocturnum*. Lieux où l'on couche. Il ne se dit dans les villes que de celui des pauvres gens, ou vagabonds, qui n'ont point de domicile, de lieu assuré pour coucher, & qui donnent tant pour leur *gîte*. On ne peut retenir les prisonniers pour le payement de leurs *gîtes* & geolages.

L'un à quinze ans, l'ame dolente,
Va prendre gîte au monument. P. DU CERC.

GÎTE, se dit, à l'égard des voyageurs, du lieu où ils doivent aller coucher. Sur la route d'Orléans il y a par tout

vous de bons *gîtes* c'est-à-dire, de bonnes hôtelleries. Il faut arriver de bonne heure avant le coche pour retenir un bon *gîte*. Nous aurons de la peine à arriver au *gîte*. Il le conduisit à pied jusqu'au *gîte*. Bouh. Molière fait dire à un homme qu'on alloit mettre prisonnier : Tout beau, vous n'irez pas fort loin pour trouver votre *Gîte*. Du Cange dit qu'on a dit dans la basse Latinité *gistum*, pour signifier la même chose.

Je veux être demain au gîte,
Voilà trois relais que j'ai mis,
C'est le moyen d'aller plus vîte. De Valinc.

Gîte. Droit de *gîte*. Ancien droit que les Rois levoient. *Jus hospitii*, & dans les titres *Gistum*, *Jus gisti*. Quand le Roi faisoit voyage, ce qui arrivoit assez souvent, les villages lui fournissoient des voitures pour ses équipages; il logeoit dans les Abbayes ou chez les principaux Seigneurs. Il y étoit défrayé magnifiquement, & ses hôtes ne manquoient jamais de lui faire, quand il s'en alloit, un présent en argenterie. Dans la suite cette honnêteté devint une obligation, & quand les Rois se dégoûterent de mener une vie errante, ils exigerent un droit de *gîte* des Évêques, Abbés & Seigneurs, chez qui ils ne logeoient plus. Le Gendre, *Mœurs des Franç. p.* 182, 184. Voyez le Gloss. de Du Cange au mot GISTUM. Pasquier en parle aussi dans ses Recherches. On a quelquefois appellé mangerie les *gîtes* & les droits de *gîte*.

☞ Gîte. On dit prov. d'un homme qui est revenu mourir en son pays: Il ressemble au liévre, il vient mourir au *gîte*. Ac. Fr.

☞ Gîte. Terme d'Artillerie. Les plate-formes des batteries doivent être composées de 5 à 6 *gîtes* par embrasures de bois.

Gîte, en termes de Chasse, est le lieu où le liévre retourne toujours. *Cubile*. Il faut attendre le liévre au *gîte*.

On appelle aussi *gîte*, le repaire des bêtes sauvages.

A la boucherie on appelle le *gîte*, le bas de la cuisse du bœuf qui se sépare en trois parties, le bas de *gîte*, la levée & le *gîte* à l'os. Dans le bas de *gîte*, il y a le morceau à la noix, semblable à la glande des éclanches de mouton, & ensuite le derrière du *gîte*.

On appelle aussi *gîte*, la meule d'un moulin qui est immobile, & qui est au-dessous de l'autre, qui tourne & écrase le grain. *Mola asinaria*.

GÎTER, v. n. *Divertere, versari*. Coucher. Il faut gagner du tems pour aller *gîter* en tel endroit.

Vous vous gîtez *fort à l'étroit*. P. du Cerc.

Il entre & va vîte au verger,
Où gîte *le perdreau, où sans aucun danger*. N. ch. de vers.

Là seulement gîte *félicité*. Idem.

GITSCHIN, s. m. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Bohême. *Gitzinum*. Corneille écrit *Gischin* sans *t*.

G I V.

GIVA, s. f. *Giva*, anciennement *Chyda*, *Ghyda*, *Lyda*. Nom propre d'une petite ville de l'ancienne Lycie. Elle est dans le Montefeli, sur le Golfe de Macre.

GIVAUDAN. Voyez GÉVAUDAN.

GIUBELEYN, ou *Guéblen*. s. m. Nom propre d'une montagne d'Afrique dans la Province de Cuzt, Royaume de Fez. Elle a vingt lieues de long sur cinq de large, & fait partie des montagnes de Tézar. Voyez Marmol, *L. IV. C.* 130.

☞ GIUDECA. Ile d'Italie, dans l'État de Venise, auprès de la Capitale, dont elle n'est séparée que par un canal.

☞ GIVET. Petite ville de France, aux Pays-Bas.

GIUGH, s. m. Terme de Relation & d'Histoire orientale. Cycle des Indiens, qui contient plusieurs lek, dont chacun est de plusieurs milliers d'années. *Cyclus annorum longè plurimorum apud Indos*. Les Philosophes Indiens disent que le monde doit durer quatre *giughs*; que nous sommes dans le quatriéme, & qu'il est fort avancé. Voyez d'Herbelot & Bernier.

GIULA, s. f. Nom propre d'une petite ville de la Haute-Hongrie. *Julia*. Elle est dans le Comté de Bihar, à l'embouchure du Fekierkéres, dans le lac de Strarkand, environ à huit lieues du grand Waradin, du côté du midi. Les Turcs prirent cette ville d'emblée l'an 1694. & ils en démolirent les fortifications. Maty.

GIULIA NOVA, s. f. Nom d'une petite ville du Royaume de Naples. *Julia nova*. Elle est dans l'Abruzze ultérieure, sur une colline, à une lieue du Golfe de Venise, & à six ou sept de Civita di Penna, du côté du nord.

GIULIALA ou GIULIANA, s. f. Nom propre d'une petite ville ou bourg de la Sicile. *Juliana*. Ce lieu est dans la vallée de Mazara, sur un rocher escarpé, près du Bélice, entre la ville de Palerme, & celle de Xacca, à douze lieues de la premiere, & à cinq de la derniere.

SAN-GIULIANO, *monte*. Nom propre d'une montagne. *Mons. S. Juliani*, anciennement *Epomeus mons*. Elle est au milieu de l'Île d'Ischia, qui est dans la mer Toscane, entre le Golfe de Naples, & celui de Gaëte.

GIUMAD, s. m. Terme d'Histoire, de Chronologie, de Calendrier. Nom commun aux mois d'hiver chez les Mahométans, Turcs & Arabes. *Giumad el evel*, c'est-à-dire, l'hiver commençant; c'est le nom qu'ils donnent au mois de Janvier. *Giumad el achir*, c'est-à-dire, l'hiver finissant; c'est le nom qu'ils donnent au mois de Février.

☞ GIUND. Ville d'Asie, dans la grande Tartarie, au Turquestan. Abulfeda lui donne 78 d. 4′ de longitude, & selon quelques-uns, 43 d. 30′ de latitude septentrionale.

GIUNEC, & GIUNEC-VEN, s. m. Terme de Relation & d'Histoire orientale. Second cycle de soixante ans chez les Cathaïens, qui en composent un de 180 ans de trois de ceux-ci. Le premier s'appelle *Schanek ven*, le second *Giunek ven*, & le troisiéme *Ka ven*. D'Herb.

GIUNLU, s. m. Terme de Relation ou d'Histoire orientale, quatorziéme portion des vingt-quatre qui composent l'année des Cathaïens, ou Turcs orientaux. D'Herb.

☞ GIUPON, s. m. Terme de Relation. Habillement des femmes Turques. *Interula*, *subucula mulierum Turcarum*. Elles ont en tout temps une petite chemisette de coton piqué, qu'elles appellent *giupon*, & qui leur sert de deshabiller ordinaire. Du Loir, *L. V. p.* 184.

☞ Ce mot ne leur est-il point venu d'Europe ? N'est-ce point le mot François *juppon*, qu'elles ont adopté?

GIVRE, GUIVRE, ou VUIVRE ou BISSE, s. f. Il ne se dit guére qu'en termes de Blason, & signifie une grosse couleuvre, vipere, ou serpent à la queue ondée, ou tortillée. *Boa*. Quand elle est en fasce, on l'appelle *rampante*. Quand elle est droite, on dit en pal. Le Duché de Milan a pour Armes une *givre* à l'enfant nud issant de gueules. Elles sont d'argent à une *givre* d'azur, couronnée d'or, *issante* de gueules, & d'autres disent *marrissante*. L'origine de ces Armes est différemment expliquée par Alciat, Paul Jove, Pétrarque, & autres Auteurs. On appelle aussi *givré*, ce qui est terminé ou défini en tête de *givres*, ou serpens, comme une croix *givrée*. M. Bauderon de Senecey fit imprimer à Maçon en 1680. un *in*-8°. de 161. pages à l'honneur de M. Colbert le Contrôleur général, & de sa famille, qui porte d'or à la *guyere* d'azur, ondoyante à sept replis, mise en pal. Il intitula son livre, la *guivre* mystérieuse.

Ce mot vient par corruption de *vivre*, en changeant *v* en *g*, comme on a fait *gui* de *viscus*. D'autres le dérivent du Latin *anguis* & *givre* de *vipera*.

GIVRE, s. m. Sorte de gelée blanche, qui est si épaisse qu'elle s'attache aux branches des arbres, & y fait même quelquefois des glaçons pendans. *Pruina*. Le *givre* fait assez souvent mourir les chenilles & la vermille; mais

mais il est aussi fort à craindre pour les arbres fruitiers. La Quint.

GIVRY, s. m. Nom propre de plusieurs lieux de France. *Giveriacum.*

GIUS-KORE ou GIUS-KARRA, s. m. Terme de Relation. Lecteur de l'Alcoran, Lecteur d'une section de l'Alcoran. *Sectionis Alcorani Lector.* Ce mot est Arabe, composé de גוש, *gius*, partie, portion, section, & de קרא, *Kurra*, Lecteur. Le premier vient de גוש, mot Hébreu, qui signifie, *incidit*, *partitus est*; & le second de l'Hébreu קרא, *Kara legit.* De-là ces mots ont passé dans la langue Arabe. Comme l'Alcoran est partagé en trente surates, ou sections, il y a dans les Mosquées Impériales trente Lecteurs, qui chaque jour lisent chacun une surate, ou section de ce Livre. C'est pour cela qu'on les nomme *Gius-Kore*, ou *Kare*, Lecteurs de section.

GIUSLÉVE, ou Coslow & Coslow. Nom propre d'une petite ville de la Krimée. *Coslovia.* Elle est sur la côte méridionale de cette presqu'île : on croit que c'est en ce lieu-là qu'étoit le *Chevronitarum portus* des Anciens.

GIUSTANDIL, s. m. Nom propre d'une bonne ville avec un château fort. *Giustandila.* Elle est située sur un rocher, dans la Servie, province de la Turquie en Europe. On la place diversement dans les Cartes; les uns la mettent aux confins de la Macédoine, entre les rivières de Tempesca & de Morava, & les autres plus avant dans la Servie, entre les rivières de Lom & d'Agost, à dix-huit ou vingt lieues de Nissa, vers le Levant, & environ autant de Widdin, vers le midi oriental. Voyez encore OCRIDA.

☞ GIZERA. Rivière du Royaume de Bohême, dans le Cercle de Bunczel.

GIZON, s. m. Nom d'un Dieu des Japonnois. *Gizo.* Le P. Bouhours, *Vie de S. François Xavier*, L. V. en parle.

G L A.

☞ GLABRE, adj. Terme dont on se sert ordinairement en Botanique, pour signifier les plantes dont les feuilles sont lisses & n'ont point de poil. Le Dictionnaire s'en est servi sur les mots *Calebassier*, *Basilic*, &c. Ce mot vient du Latin *Glaber*, qui signifie la même chose.

GLACE, s. f. Corps dur & transparent; liqueur fixée & arrêtée par le froid, & qui a perdu son mouvement. Les *glaces* ont empêché qu'on n'ait découvert les terres du Nord. *Glacies.* Il est agréable, mais dangereux, de boire à la *glace*. Ce cheval est ferré à *glace*; c'est-à-dire, avec des clous à tête pointue qui l'empêchent de glisser. Si on expose au soleil de l'eau bouillie, & si on la couvre après, elle devient aussi froide que de la *glace*, comme on l'éprouve par l'expérince. Les Philosophes recherchent la cause pour laquelle les corps aqueux se dilatent par la gélee, & pourquoi le volume de *glace* est plus grand, & occupe plus de place que le volume d'eau. Le Cl. Voyez une excellente dissertation de Mayran sur la *glace*.

> *L'été n'a point de feux, l'hiver n'a point de* glace,
> *Qui puisse retenir sa vigilante audace.* Boil.

Ce mot vient de *glacies*, ou de *glacia*, qu'on trouve dans les Gloses. Ménage.

On appelle *blancs de glace*, des glaçons d'une fort grande étendue qu'on trouve dans la mer en approchant des poles.

Par les 58 deg. 40 min. de latitude-sud, & les 68 deg. 12 min. de longitude occidentale, nous apperçumes à trois quarts de lieues de nous à l'ouest, une *glace* qui pouvoit avoir au moins 200 pieds de hauteur hors de l'eau, & plus de trois cablures de long. On la prit d'abord pour une Ile inconnue; mais le temps s'étant un peu éclairci, on reconnut distinctement que c'étoit une *glace*, dont la couleur bleuâtre ressembloit en quelques endroits à une fumée; les glaçons que nous vîmes aussitôt flotter tribord & basbord du vaisseau, ne laissèrent plus lieu d'en douter. Frézier. On pense différemment sur la formation de ces *glaces*. Quelques-uns croient que lorsque la neige tombe abondamment pendant les grands froids de ces climats, elle se gèle en se fondant sur la mer, & s'accumule ainsi en monceaux de *glaces*. D'autres prétendent qu'elle ne se forme en mer que des eaux douces qui coulent des terres voisines. Si ce dernier sentiment, qui est le plus généralement reçu est vrai, il faut conclure qu'il y en a vers le pole australe : mais il n'est pas vrai qu'il y en ait plus au nord que les 63 deg. de latitude dans l'étendue de plus de 200 lieues, depuis les 55 de longitude jusqu'aux 80. Frézier.

Bartoli a fait en Italien un Traité de la *glace* & de la coagulation.

Le Lucarini a exprimé par une dévise que la vie retirée conserve la vertu. Le corps est de la *glace* renfermée dans une glacière, & l'ame, *Ne liquescat.*

Glace, se dit aussi des eaux calmes & unies. *Æquor.* La mer étoit calme, & paroissoit comme une *glace*. Ce bassin vient de source, & semble une *glace*.

> *Au milieu de ce bois un liquide cristal,*
> *Qui comme un beau miroir dans sa* glace *inconstante,*
> *Fait de tous ses voisins la peinture mouvante.*

On appelle étain de *glace*, le bismuth. Voyez BISMUTH & ALUN.

On appelle aussi *Glace* de miroir, une surface unie & polie, soit de verre, de cristal, ou de métal, qui réfléchit la lumiere. *Lamina cristallina.* On dit aussi des *glaces* de carrosses, qui sont de verres unis & transparens. Les *glaces* de Venise sont depuis long-temps les plus estimées, à cause qu'elles sont très-polies, & qu'elles sont par conséquent des miroirs très-fidéles. On a établi en France des Manufactures de *glaces*, à Cherbourg, à Paris, &c. On met des *glaces* dans les cabinets, sur les cheminées, sur les murailles, dans les plat-fonds; enfin par tout : c'est ce qu'a dit M. l'Abbé Regnier dans son Virelay.

> *Dans leurs cabinets enchantés,*
> *L'étoffe ne trouve plus place,*
> *Tous les murs des quatre côtés,*
> *En sont de* glace *incrustés,*
> *Chaque côté n'est qu'une* glace.
> *Pour voir par tout leur bonne grace.*
> *Par tout elles veulent avoir*
> *La perspective d'un miroir*, &c.

☞ On dit d'une chose fort polie, qu'elle est unie comme une *glace*.

Glace, signifie figurément ce qui est froid, sans passion, ou qui inspire de la froideur. Cette femme a le cœur de *glace*; pour dire, qu'elle n'est point capable d'aimer, qu'elle est insensible, indifférente. L'abord de cet homme est tout de *glace*; c'est-à-dire, froid. Avoir un visage de *glace*, un air de *glace*; pour dire, un visage sérieux, un air froid.

> *Ce discours véhément, cette fiere menace,*
> *De ces cœurs tout de feu fit des cœurs tout de* glace.
> Bens.

> *Mes larmes ont fondu la* glace *de son cœur.* Rac.

> *N'espere pas de telle race,*
> *La louange qu'as mérité,*
> *Toi qui par leurs vers à la* glace
> *Ne pus jamais être imité.* M. de la Fare.

Au second vers il devroit y avoir *méritée* au féminin.

Il se dit aussi du style & des vers.

> *Tout ce que ta plume trace,*
> *Robinet, a de la* glace,
> *A faire trembler Juillet.* Maynard.

> *Muses, qui dans vos vers laissez couler la* glace.
> Nouv. choix de vers.

On dit proverbialement d'un homme qui a le frisson, ou qui se meurt, qu'il est froid comme *glace* : qu'un homme

homme est ferré à *glace*; pour dire, qu'il est ferme, & difficile à vaincre sur une matiere. Rompre la *glace*; pour dire, Vaincre les premieres difficultés. On doit estimer les Anciens, parce qu'ils ont rompu la *glace*, quand ils ont écrit des sciences.

Glace. Terme de Pâtissier. Sucre & blanc d'œuf battus ensemble qu'on coule sur le biscuit, quand il est dans le moule. *Saccarum congelatum*. Ces biscuits ont une belle *glace*.

Glace. Les Confiseurs se servent aussi de ce mot pour signifier du sucre cuit, ou en poudre, qu'on mêle avec un peu de blanc d'œuf sur des fruits. Ainsi on dit une belle *glace* de confiture; une *glace* de cerises. *Glace* royale.

☞ On appelle *glace* dans un diamant, une petite tache qui en diminue considérablement le prix.

☞ On donne aussi le nom de *glaces* à des liqueurs glacées, ou à des fruits glacés que l'on sert en Été dans les collations. Prendre des *glaces*, servir des *glaces*.

Pomme de Glace. Espèce de Pomme. *Diaphanum, Pallucidum pomum*. Les pommes de *glace* sont de celles qui sont plus grosses que les autres. La Quint. Les pommes de *glace* sont ainsi nommées, parce qu'en murissant il semble qu'elles viennent comme transparentes, sans l'être pourtant; elles sont tout-à-fait verdâtres & blanchâtres. Idem. Elles ne sont pas estimées On dit aussi Pommes Glacées, & les Glacées. Voyez GLACÉE.

☞ Glace. Poire de *glace*. C'est le nom qu'on donne en Gascogne à la Poire qu'on nomme à Paris *Virgoulé*, ou *Virgouleuses*.

GLACÉE, s. f. Nom d'une espèce de pomme. Les gelées sont du nombre des pommes qui sont plus longues que plates. Les *Glacées* sont plus grosses vers la queue que vers la tête. La Quint.

Glacée *noire*, autre espèce de pomme de la grosseur & de la figure d'une reinette ordinaire, & d'un rouge noir fort luisant, à la réserve du côté qui n'a pas été exposé au soleil, & qui colore si peu que rien. Elle se garde jusqu'en Avril, & a toujours un goût de verd désagréable. La Quint.

GLACER, v. act. & quelquefois neutre. *Gelare, conglaciare*. Fixer les liqueurs par le froid, leur ôter leur mouvement, leur fluidité, par le moyen du froid. C'est la bise qui *glace* les rivières. L'esprit de vin ne *glace* jamais.

On dit aussi, *Glacer* des fruits; pour dire, les apprêter avec de la glace. *Glacer* des confitures; pour dire, les faire d'une telle sorte qu'il y reste des morceaux de sucre candi glacé & luisant.

On dit en termes de Broderie, quand on veut ombrager un ouvrage d'or ou d'argent, qu'on le *glace*, & l'émaille avec de la soie.

On dit figurément d'un homme, que son esprit est *glacé*; pour dire, qu'il a un esprit stérile, qui n'est point animé: Que la peur lui a *glacé* le sang dans les veines; pour dire, qu'il est immobile & sans mouvement.

Surpris, comme tu peux penser,
Je sentis tout mon sang dans mon corps se glacer. Rac.

On dit aussi, que son entretien, que ses vers *glacent* les gens; pour dire, qu'ils sont extrêmement froids, & peu réjouissans.

La Norvége n'a point d'hyvers,
Qui soient glacés *comme tes vers*. Maynard.

On dit aussi, Son sérieux me *glace*. Scar. Son abord *glace* les gens.

Ses froids embrassemens ont glacé *ma tendresse*.
Racine.

Ai-je par un écrit
Pétrifié sa veine, & glacé son esprit? Boil.

☞ Glacer est aussi neutre passif. La rivière commence à se *glacer*. Acad. Fr.

Glacer, est aussi un terme de Tailleur & de Couturiere, qui signifie, Coudre de telle sorte la doublure avec l'étoffe, que l'un & l'autre tiennent proprement & uniment ensemble. *Glacer* une doublure.

Glacer, se dit aussi par les Cordonniers pour, Cirer un soulier avec une cirure claire & luisante. *Glacer* des empeignes.

Glacé, ée, part. & adj. Gelé, froid. *Gelatus, astrictus gelu, conglaciatus*. Les climats *glacés*. Cet enfant est tout *glacé*.

Au figuré, *glacé* signifie Froid, sévere, sans émotion, languissant. *Severus, tristis*. Un galant *glacé*:

Irois-je sans appui, briguant une audience,
D'un Magistrat glacé *soutenir la présence?* Boil.

Je hais ces vains Auteurs dont la Muse forcée
M'entretient de ses feux toujours froide & glacée.
Idem.

Glacé, se dit aussi de plusieurs choses polies & luisantes. *Æquus, politus*. Un taffetas *glacé*; pour dire, qui est bien lustré. Des gants *glacés*; pour dire, lavés, cirés & luisans. Des marrons *glacés*. Des confitures *glacées*, couvertes d'un sucre candi, ou luisant. Une tourte de massepain *glacée* Des biscuits *glacés*.

Or *glacé*, en termes de broderie, se dit d'un or plat & luisant. On mêle ordinairement dans les étoffes d'or ou d'argent, l'or ou l'argent *glacé*, avec l'or ou l'argent frisé, qui n'est point luisant & brillant, mais mat.

GLACEUX, euse, adj. En termes de Jouaillerie, se dit des pierreries qui ne sont pas tout-à-fait nettes, mais qui ont une espèce de petit nuage qui les brouille, & qui empêche qu'elles ne soient tout-à-fait diaphanes. *Glaciatus*.

GLACIAL, ale, adj. Qui abonde en glace, où il y a beaucoup de glace. *Glacialis*. Il ne se dit que des Zones *Glaciales*, de la mer *Glaciale*, qui sont vers les Poles, & presque toujours glacées. Zones *glaciales* ou froides. Voyez ZONE. La mer *Glaciale* ou Scythique. *Mare Glaciale*, ou *Congelatum*, anciennement, *Oceanus Cronius*, ou *Chronius*, & *Mare Sarmaticum*. C'est une grande partie de l'Océan septentrional. Elle baigne les côtes de la Laponie, de la Moscovie, & de la grande Tartarie, & s'étend bien avant vers le pole Arctique. Elle a pris son nom moderne des glaces, dont on l'a presque toujours trouvé couverte, quand on y a cherché un chemin pour aller de l'Europe au Japon, à la Chine, & aux îles de l'Océan oriental.

☞ Glacial se dit quelquefois au masculin par extension: Un vent *glacial*, un air *glacial*, & alors *glacial* signifie, extrêmement froid, qui glace. Acad. Fr.

☞ Glaciale, s. f. Plante sur laquelle en tout temps il paroît de la glace, tant sur sa tige que sur ses feuilles.

GLACIERE, s. f. Lieu sous terre & bien fermé, où l'on serre l'hyver de la glace, pour la conserver pendant l'Été. *Crymotheca*. On doit l'invention des *glacieres* à Alexandre le Grand, si on en croit Charles de Mitylene.

GLACIS, s. m. Pente douce & insensible. *Declivitas*. Les allées de ce jardin sont en *glacis*. La pente du *glacis* est plus douce que celle du talus. Il y a des *glacis* de gauchis qui sont talus dans leur commencement, & *glacis* vers leur extrémité, pour raccorder les différens niveaux de pente de deux allées paralléles. *Glacis de corniche*, est une pente peu sensible sur la cimaise d'une corniche, pour faciliter l'écoulement des eaux de pluie.

En termes de Fortification, le *glacis* de la contrescarpe, ou autrement *l'esplanade*, est le parapet du chemin couvert, dont la hauteur de six à sept pieds se perd dans la campagne par une pente insensible dans la longueur d'environ dix toises.

Glacis. Les Tailleurs se servent aussi de ce mot, qui signifie un rang de points pour faire tenir la doublure en état avec l'étoffe. Passer un *glacis*.

Glacis. Terme de Peinture. Les *glacis* se font avec des couleurs transparentes qui ont peu de corps; on les passe en frottant légerement avec une brosse sur un ouvrage peint de couleurs encore plus claires: les *glacis* servent à unir les couleurs ensemble, & à les mettre en harmonie.

GLAÇON,

GLAÇON, s. m. Morceau de glace. *Congelatum frustum.* Les *glaçons* de la riviere. Les *glaçons* qui pendent au haut des gouttieres & des toits. Il est devenu froid comme un *glaçon*. On le dit aussi au figuré. L'un est tout de feu, & l'autre tout *glaçon*. Benserade.

Vous passerez ici le regne des glaçons ;
Eleve de Louis moissonnez-vous la gloire,
Quand l'hyver pour tout autre en suspend les moissons ?
Nouveau choix de vers.

Glaçons, en Architecture, ce sont des ornemens de sculpture de pierre, ou de marbre, qui imitent les *glaçons* naturels, & qu'on met aux bords des bassins des fontaines, aux colonnes marines, aux montans des grottes, &c.

☞ GLAÇOYER, v. n. Vieux mot. Glisser. Borel fait venir ce mot de glace, à cause qu'on glisse en marchant dessus.

GLADIATEUR, s. m. Celui qui combattoit avec des épées nues sur l'arene à Rome, pour donner du plaisir au peuple. *Gladiator, Lanista.* C'étoient d'ordinaire des esclaves ; & quelquefois des personnes libres, qui en faisoient métier. Spartacus un esclave, un vil *Gladiateur*. Rac. Les combats des *Gladiateurs* étoient des plaisirs inhumains, & de cruels divertissemens. S. Réal. La coutume barbare des *Gladiateurs* étoit venue des Asiatiques. On en faisoit douze classes, selon le genre des armes dont ils se servoient. Quand les *Gladiateurs* avoient servi pendant trois ans dans l'arene, on leur donnoit leur congé, apres quoi ils n'étoient plus obligés à combattre. Dac. Les combats des *Gladiateurs* accoutumoient les Romains à mépriser les dangers & la mort. Mont. Les spectacles des *Gladiateurs* furent abolis par le Grand Constantin, ou, selon quelques-uns, par Théodoric, Roi des Ostrogoths, en l'an 500. Voici, à ce qui paroît, l'origine des combats des *Gladiateurs*. Dès les premiers temps qui nous soient connus dans l'Histoire prophane, c'étoit la coutume d'immoler des captifs, ou prisonniers de guerre, aux manes des grands hommes qui étoient morts en combattant. Ainsi Achille, dans Homere, *L. XXIII.* de l'Iliade, immole douze jeunes Troyens aux manes de Patrocle, & dans Virgile, Énéide, *L. XI. v.* 81. Énée envoie de même des captifs à Évandre pour les immoler aux funérailles de son fils Pallas. Ensuite on immola des esclaves aux funérailles des personnes de condition. Cependant, comme il parut barbare de les massacrer comme des bêtes, on institua qu'ils se battroient les uns contre les autres, & qu'ils feroient de leur mieux pour sauver leur vie, & l'ôter à leur adversaire. Cela parut moins inhumain, parce qu'enfin ils pouvoient éviter la mort, & ne devoient s'en prendre qu'à eux-mêmes s'ils ne l'évitoient pas. Cela fit que la profession de *Gladiateur* devint un Art : il y eut des Maîtres en fait d'armes, on apprit à se battre, on s'y exerça. Ces Maîtres, qu'on appelloit *Lanista*, chez les Latins, achetoient des esclaves, qu'ils formoient à ce cruel métier, & qu'ils vendoient ensuite à ceux qui vouloient donner cet horrible spectacle au peuple. On dit que Junius Brutus, qui chassa les Rois, fut celui qui honora le premier les funérailles de son pere de ces jeux inhumains. On les représentoit d'abord près du sépulcre du mort ; mais ils passérent ensuite au Cirque & à l'Amphithéatre, & devinrent très-fréquens. L'Empereur Claude les fixa à certains temps, mais peu après il cassa ce qu'il avoit réglé sur cela, & les Particuliers recommencérent à les faire à l'ordinaire, chacun à sa volonté, & il y en eut qui poussérent la cruauté jusqu'à s'en donner le plaisir brutal dans des festins. Outre les esclaves qu'on y engageoit, il y avoit quelquefois des gens libres, qui se louoient pour cet infâme métier. Les Maitres des *Gladiateurs* les faisoient jurer qu'ils combattroient jusqu'à la mort ; s'ils ne le faisoient, on leur faisoit perdre la vie par le fer ou le feu, ou sous les coups de fouet. C'étoit un crime à ces malheureux de se plaindre quand ils étoient blessés, ou de demander la mort, & de chercher à l'éviter quand ils étoient vaincus : mais communément alors, le Prince ou le peuple, leur donnoit la vie, s'ils sembloient ne point craindre, & attendre le coup mortel avec courage & avec intrépidité. Auguste ordonna même qu'on la leur accordât toujours. Néron fit paroître dans ces tragiques scenes jusqu'à quatre cents Sénateurs, & six cents Chevaliers Romains ; & Domitien, autre monstre de cruauté, donna des combats de femmes pendant la nuit.

Constantin abolit les combats des *Gladiateurs* en Orient ; du moins, il défendit d'y employer ceux qui étoient condamnés pour leurs crimes, ordonna au Préfet du Prétoire de les envoyer plutôt travailler aux mines. La Loi est datée du premier Octobre 325. à Béryte, en Phénicie.

L'Empereur Honorius abolit à Rome le combat des *Gladiateurs*, à l'occasion de S. Télémaque, qui étant venu de l'Orient à Rome dans le temps de ce spectacle, descendit dans l'arene, & fit ses efforts pour empêcher les *Gladiateurs* de continuer ; mais les spectateurs de ce carnage saisis de colere le lapidérent. Théodoret, *Hist. Eccles. L. V. C.* 26.

Ces affreux divertissemens durérent en Italie jusqu'à Théodoric, Roi des Goths, qui les abolit entierement. Honorius les avoit défendus, à l'occasion de la mort de S. Télémaque, mais apparemment sa défense ne fut point exécutée, au moins par tout.

Quelques temps avant le jour du combat, celui qui donnoit le spectacle en faisoit avertir le peuple par les programmes, ou affiches, où l'on marquoit les noms des *Gladiateurs*, & les marques qui devoient les distinguer ; car ils prenoient chacun quelque marque particuliere, le plus souvent, c'étoient des plumes de paon, comme le Scholiaste de Juvénal l'a observé sur le cent cinquante-huitiéme vers de la troisiéme Satyre, & Turnebe, *Adv. L. III. C.* 8. On avertissoit aussi du temps que les spectacles devoient durer, combien il y auroit de couples de *Gladiateurs*. Il paroît même par le cinquante-deuxiéme vers de la septiéme Satyre du II. Livre d'Horace, qu'on représentoit quelquefois ces choses dans un tableau, comme font ici les gens qui aux foires ont quelque chose à faire voir au peuple. Le jour du spectacle, on commençoit par apporter de deux sortes d'armes. Les premieres étoient des bâtons, ou fleurets de bois, qu'on appelloit *Rudes*, & les autres de véritables poignards, ou épées. Les premiers s'appelloient *arma lusoria*, ou *exercitoria* ; les seconds *decretoria*, parce qu'elles se donnoient par décret ou sentence du Préteur, ou de celui qui faisoit la dépense du spectacle. Ils commençoient par s'escrimer des premieres, & c'étoit-là le prélude ; ensuite ils en venoient aux secondes, avec lesquelles ils se battoient nuds. La premiere sorte de combat s'appelloit *Ventilare, Praludere*, & la seconde *dimicare ad certum*, ou *versis armis pugnare* ; & quelques Auteurs croient très-vraisemblablement que c'est aux deux espèces de combat que S. Paul fait allusion, I. *Cor.* IX. 26. 27. lorsqu'il dit : *Je combats, & je ne donne pas des coups en l'air : mais je traite rudement mon corps, & je le réduis en servitude.* Si le vaincu rendoit les armes, le vainqueur ne pouvoit pas lui donner la vie, ce fut au peuple, pendant le temps de la République, & sous les Empereurs, au peuple ou au Prince à faire grace. Le prix du vainqueur étoit une couronne, ou une branche de lentisque ; quelquefois on lui donnoit son congé, en lui mettant en main des fleurets de bois dont ils se battoient d'abord ; quelquefois même on l'affranchissoit. Le signe par lequel le peuple marquoit qu'il faisoit grace, étoit d'abattre le pouce, ou de le serrer sous les autres doigts ; & quand il vouloit qu'on achevât le combat, & que le misérable vaincu pérît, il élevoit le pouce & le tournoit vers les combattans. C'est ce que Juvénal indique, L. Satyre *III.* vers 36. Voyez encore Pline, *L. XXVIII. c.* 2. Prudence, *L. II. contra Symm. v.* 1098. Horace, *L. I. Ep.* 18. *v.* 66. Ange Politien, *Miscell. C.* 42. Turnébe *Adv. L. XI. C.* 6. Juste-Lipse, *Saturn. L. II. C.* 22. Les *Gladiateurs* se provoquoient en montrant le petit doigt, mais c'étoit s'avouer vaincu que de tendre le doigt pendant le combat.

On offroit à Rome du sang des *Gladiateurs* à Jupiter. Un Payen a dit, que pour établir les *Gladiateurs*, il falloit

falloit détruire le temple de la Miséricorde. Au reste, il y avoit différentes espèces de *Gladiateurs*. Les Andabates, dont nous avons parlé, & dont Juste-Lipse parle, *L. II. Saturn. C.* 19. On nommoit *Catervarii* ceux qui se battoient en troupe, plusieurs contre plusieurs, Juste-Lipse, *Saturn. L. II. C.* 16. On compte encore des *Gladiateurs* qu'on nommoit *Consommés*, qui étoient les Vétérans & les Rudiaires. On se fonde sur un endroit de Pline, *L. VIII. ch.* 7. mais on n'a pas entendu Pline, comme Lipse le montre, *Saturn. L. II. C.* 16. & Turn. *Adverf. L. XXX. C.* 36.

Les Cubiculaires, qui sont douteux, & ne sont fondés que sur un passage de Lampridius dans la vie de Commode, *p.* 47. *D. Hist. Aug.* où il dit de cet Empereur *Inter hæc habitu Victimarii, victimas immolavit, in arenâ rudibus, inter cubilarios gladiatores pugnavit lucentibus aliquando mucronibus*. Turnèbe, *Adverf. L. XXV. C.* 17. veut qu'on lise *Rudiarius* au lieu de *Cubicularios*; & il entend les *Gladiateurs* qui avoient eu leur congé & qu'on ne pouvoit plus obliger à se battre qu'avec des fleurets. Saumaise veut qu'on lise *gladiator*, le rapportant à l'Empereur qui se battoit non seulement dans l'arène avec des fleurets ou des armes courtoises, comme parloient nos pères; mais en particulier chez lui avec ses valets de chambre, & avec armes à outrance. Juste Lipse, *Saturn. Serm. L. I. C.* 6. prétend qu'il ne faut rien changer au texte; que les *Gladiateurs* Cubiculaires sont ceux qu'on faisoit battre dans les maisons en particuliers, & pendant les festins, comme nous disons ci-dessus; que Dion dit, que Commode se battoit quelquefois ainsi chez lui, jusqu'à tuer quelqu'un; mais en public, il ne se servoit que d'armes courtoises. Dion le dit en effet; mais il ne dit point avec qui Commode combattoit ainsi, si c'étoit avec des *Gladiateurs*, ou avec ses domestiques: ainsi il ne décide point entre Saumaise & Lipse. Le préjugé néanmoins semble être pour celui qui ne change rien au texte, d'autant plus qu'on ne cite aucun manuscrit où l'on trouve *gladiator*. Pour le *Rudiarios* de Turnèbe, c'est une hardiesse trop grande & sans fondement, que Turnèbe lui-même n'eût apparemment pas soutenue, s'il avoit su ce que Dion dit de Commode, conformément à Lampridius.

Les Dimachères combattoient armés de deux poignards, ou épées. *Saturn. serm. L. II. C.* 13. & l'inscription découverte il y a deux ans à Lyon, & rapportée dans les Mém. de Trév. au mois de Mai 1715. avec les explications qui suivent.

Les Essédaires combattoient en char, Lipse, *Sat. L. II. C.* 12. & dans les Mémoires de Trévoux à l'endroit qu'on vient de citer sur la même Inscription, qui porte Assidaire, & où l'on examine si c'est une espèce différente de *Gladiateurs*, ou si c'est une faute, pour Esédaire.

On appelloit *Fiscaux*, ou *Césariens*, *Fiscales*, *Cæsariani*, ceux qui étoient à l'Empereur, & parce qu'ils étoient plus adroits & plus robustes que les autres, on les demandoit souvent, & on leur donna pour cela le nom de *Postulatitii*. Juste-Lipse, *Satur. L. II. C.* 16.

Les autres espèces, dont nous parlerons en leur lieu, sont les Héplomaques, les Méridiens, les Mirmillons, les Ordinaires, les Provocateurs, les Rétiaires, les Rudiaires, les *Secutores*, ou Sécuteurs, les Spectateurs & les Thraces. Voyez tous ces noms chacun en leur place.

Quelques Auteurs, comme Vigénère, sur Tite-Live, *T. I. p.* 1432. mettent les *Obsequentes*, dont parle Spartien, dans Marc-Aurèle, au nombre des *gladiateurs*. Lipse s'en moque, *Saturn. L. II. C.* 16. & il a raison. Ce nom fut donné à des troupes que cet Empereur prit parmi les *gladiateurs*, que de *gladiateurs* il fit soldats. Hoffman, ou ses Continuateurs eussent dû profiter de la remarque de Lipse.

☞ Gladiateur. Le *Gladiateur* expirant est une des plus excellentes pièces de l'antique. Il étoit autrefois dans la vigne *Ludovise*, & on l'a vû depuis au Palais *Chigi*. C'est un homme qui vient de recevoir le coup mortel, mais qui a l'attention, à sa contenance, *Ne non procumbat honestè*. Il est assis à terre, & il a encore la force de se soûtenir sur le bras droit. *Dict. de Peint. & d'Arch.*

La guerre des *gladiateurs*. *Bellum gladiatorium*, ou *Spartacium*. Guerre que les Romains eurent à soutenir vers l'an 680. de Rome. Spartacus, Crinus & Œnomaüs s'étant sauvés avec trente autres *gladiateurs* de l'endroit, où ils étoient enfermés à Capoue, amassèrent des esclaves, se mirent à leur tête, se rendirent maîtres de la Campagnie, remportèrent plusieurs avantages sur les Préteurs Romains; mais enfin ils furent défaits l'an 682. à l'extrémité de l'Italie, ayant envain tenté de passer en Sicile. Voyez Florus, *L. III. C.* 20. La guerre des *gladiateurs* devint redoutable à la puissance Romaine: Crassus avoit peine à la finir, & il fallut envoyer contre eux le Grand Pompée. Bossuet.

L'Ordre des Gladiateurs, ou Porte-épées. Ordre Religieux supposé par Schoonebeck, & quelques autres Auteurs qu'il a suivis. P. Héliot, *Hist. des Ordr. Relig. T. I. Préf. P. X.*

On appelle en France *Gladiateurs*, ceux qui sont promps à tirer l'épée en toutes sortes de querelles & d'occasions, & qui provoquent de gaieté de cœur les autres au combat. C'est un *gladiateur*, qui peut vous battre comme tous les Diables. Scar.

Gladiateur, s'emploie aussi dans le style plaisant, & en parlant de ceux qui combattent de la plume. Voilà une belle matière qui se présente aux *gladiateurs* de plume. Mauc.

☞ GLADIATOIRE, s. f. Meurtrière, ou qui tient une épée. *Gloss. sur Marot.* Ce mot n'est plus usité.

☞ GLADIATRICE, fém. de Gladiateur. C'est un mot que M. Prevost, *p.* 289. du *T. I.* de son *Pour & contre*, a été obligé de faire à l'occasion de deux femmes Angloises, qui ont arraché le sabre des mains de leurs maris, & qui s'en servent l'une contre l'autre avec autant d'adresse que d'intrépidité. Les jours qu'elles doivent en venir aux mains sont annoncés dans les Gazettes, & un spectacle si rare ne manque point de leur attirer une assemblée nombreuse. L'une prend le titre de *Championne invincible*. L'autre se contente modestement de porter le nom de son mari. Soit excès d'adresse à parer les coups; soit qu'elles s'épargnent de concert & qu'elles imposent au Public, elles se sont séparées jusqu'aujourd'hui sans blessures. Cependant si elles veulent plaire longtems, il faut qu'elles éprouvent le tranchant du sabre. Les Spectateurs ne s'en retournent point satisfaits lorsqu'ils n'ont pas vu couler du sang.

GLAIRE, s. f. Humeur visqueuse & gluante qui ne se détache & ne se vuide qu'avec peine. *Glarea*. Quand on vuide les *glaires* par les urines, c'est signe qu'on est en danger de la pierre. Le blanc d'œuf, *albumen* est une *glaire* dont on fait quelquefois une colle fort déliée & luisante.

Quelques-uns dérivent ce mot de *clarum ovi*. Ménage. D'autres le tirent de *clarea*, dont les Médecins se servent en la même signification.

Glaire, se dit aussi des chairs & des fruits qui n'ont pas une consistance ferme. Les amendes vertes n'ont au-dedans que de la *glaire*. Les veaux, les cochons nouveaux nés, ne sont pas bons à manger, ce n'est encore que de la *glaire*.

On appelle aussi *glaire*, une eau qui se trouve dans les diamans imparfaits, & qui ne commencent qu'à se former.

GLAIRER, v. act. Terme de Relieur. C'est, Frotter la couverture d'un livre avec une éponge pleine de glaire. *Glareâ illinire*.

☞ GLAIRES de Coquillages. Il y a des Poissons à coquille qui font des *glaires* baveuses, ainsi que les autres poissons. De ces *glaires* fécondées par l'humeur prolifique que le mâle y répand, & échauffées par l'ardeur du soleil, il en sort des œufs qui éclosent dans la suite.

GLAIREUX, euse, adj. Qui est plein de glaires. *Glareosus*. Des matières *glaireuses*. Les fibres du sang dont la liqueur rouge a été détrempée par l'eau; forment des pelotons *glaireux* en maniere de tourbillons. Dionis. Une terre *glaireuse*. P. Le Comte, en parlant du fond de la mer à la hauteur de la côte de la Peschecherie. Peut-être a-t-il voulu dire *glaise*.

GLAIS. Voyez GLAS.

GLAIS. Voyez GLAYEUL. C'est la même chose.

GLAISE, f. m. Terre grasse, qui étant paitrie sert à faire des tuiles, des briques, de la poterie. *Argilla.* On la nomme autrement *argille*, *terre à Poitier*, ou *terre glaise.*

On s'en sert aussi pour faire des batardeaux, des bassins de fontaine, des chaussées d'étang, parce que l'eau ne peut passer à travers quand elle est bien foulée.

Pasquier, *Rech. L. VIII. C.* 2. croit que ce mot *glaise*, ou comme il dit, *glase*, pourroit venir de *galba*, qui en ancien Celtique signifioit un homme gras, dit Suétone en parlant de l'Empereur *Galba*. *Galba* venoit de l'Hébreu חלב, *cheleb*, qui veut dire *graisse.*

GLAISER, v. act. Enduire ou couvrir de glaise. Faire un courroi de glaise bien paitrie, & battue avec un pilon. *Argillâ induere.* Le fond de la fosse d'un privé doit être *glaisé* de six pouces d'épaisseur avec un bon courroi, & pavé à chaux & ciment.

Glaisé, ée, part pass. & adj. *Argillâ indutus.* Il a les significations de son verbe. On le dit des citernes, des batardeaux, des réservoirs, des privés, &c.

☞ GLAISEUX, euse, adj. Les terres *glaiseuses* sont peu propres à la végétation. *Jardins de propreté.*

GLAIVE, f. m. Vieux mot, qui signifioit autrefois toute sorte d'arme tranchante, comme couteau, épée, cimeterre, coutelas. *Gladius.* Il ne se dit plus dans le discours ordinaire qu'en riant; mais dans le beau style, soit en vers, soit en prose, soit au propre soit au figuré, il peut être encore d'usage. La mort qui, parmi les feux, les *glaives* & les dards, vous semble belle. Voit. Combien de Martyrs sont tombés sous le *glaive* des persécuteurs? Un Poëte a dit dans une ode sur le martyre,

> *Nulle rigueur ne les rebute;* (Les Martyrs)
> *Au* glaive, *qui les persécute,*
> *Impatiens ils vont s'offrir;*
> *Et jaloux d'un long sacrifice,*
> *Ils gémissent quand leur supplice*
> *Ne les fait pas assez souffrir.* N. ch. de vers.

Les Loix ne mettent point par force le *Glaive* à la main. Patru. Le *glaive* qui a tranché les jours de la Reine est encore levé sur nos têtes: nos péchés en ont affilé le tranchant fatal. Boss. Il paroît, par Saxon le Grammairien, que les anciens Chevaliers donnoient des noms aux *glaives* dont ils se servoient. Voyez les Notes de Stephanius sur cet Auteur, *p.* 73. *col.* 2.

Celui qui frappera du *glaive*, périra par le *glaive*, dit Jésus-Christ, en S. Matthieu.

Ce mot vient du Latin *gladius*. Le mot *glaive* & le *gladius* des Latins viennent du Celtique *glaif*. Pezron.

On appelle aussi, Puissance du *glaive*, le *glaive* temporel; le droit de vie & de mort qui n'est qu'en la main des Rois, ou des Juges auxquels ils la communiquent. Le Chancelier poursuivoit le crime, armé du *glaive* de la Justice, & couvroit l'innocence du bouclier des loix & de l'autorité Royale. Contre qui s'armer, contre qui tirer le *glaive* de la Justice? Patru.

Glaive, se dit figurément en Morale. Le *glaive* spirituel; pour dire, l'excommunication, le pouvoir qu'a l'Église sur les ames. Ce sont ceux-là que l'on doit retrancher de la société des Frères par le *glaive* de l'excommunication Ab. de la Tr. L'Empereur Frédéric dans une lettre écrite au sujet de son différent avec le Pape Hadrien & des Légats qu'il lui envoya en 1157. dit que Dieu, lors de la Passion de son Fils, a soumis le monde au gouvernement des deux *glaives*, sur quoi M. l'Abbé de Fleuri dit, qu'il est remarquable que l'allégorie des deux *glaives* fut reçue comme une doctrine constante, par ceux mêmes qui combattoient les prétentions de la Cour de Rome.

Ce mot se dit aussi des châtimens de Dieu.

> *Dieu vengeur, dont la colère*
> *Cause une juste terreur:*
> *De votre* glaive *sévère*
> *Qui soutiendra la fureur?*

Glaive, en termes d'Écriture-sainte, se dit aussi de la Parole de Dieu, qui est appellée un *glaive* à deux tranchans, *gladius anceps.*

En termes de Philosophie hermétique on appelle le Mercure *glaive* nu resplendissant; on donne les mêmes noms à la pierre quand elle est parvenue au blanc, à cause de son éclat. Épée nue, ou épée des Philosophes, signifie la même chose que *glaive* nu resplandissant.

Porte-Glaive. Voyez à la lettre P. & au mot GLADIATEUR.

GLAMORGAN-SHIRE. C'est-à-dire, Comté de *Glamorgan. Glamorgania, Morganucia.* Province de la Principauté de Galles, en Angleterre. Elle est bornée au levant par le Comté de Monmouth, au nord par celui de Brecknock, au couchant, par celui de Caermarden; le Canal de S. George, ou de Bristol, la baigne du côté du Midi. Cette Province peut avoir environ quinze lieues de longueur le long de la côte; sa largeur vers l'orient est de neuf lieues; mais vers l'occident elle se retrécit si fort, qu'elle n'est quelquefois que de deux lieues. A la réserve des côtes, ce pays n'est que des montagnes. Ses lieux principaux sont les bourgs d'Aberavon & de Neath, la ville Episcopale de Landaff, & celle de Cardiff, capitale du Comté.

GLANAGE, f. m. Action de glaner. *Spicilegium.* Les Coutumes de Melun & d'Étampes défendent aux Laboureurs, Fermiers, & à tout autre, de mettre par eux leurs gens, ou serviteurs, leur bétail dans les champs; ni d'empêcher en quelque manière que ce soit le *glanage*, sinon vingt-quatre heures après que les gerbes auront été enlevées, à peine de confiscation de leur bétail, & d'amende arbitraire. De la Mare, *Tr. de Police*, *T. II. p.* 671.

GLAND, f. m. Prononcez toujours *glan* sans faire sentir le *d*. Le *glan* est mur, & non pas le *glan-t*-est mur. Fruit de chêne qui est fait en forme de noyau, presque semblable à celui d'une aveline, sinon qu'il est de figure oblongue. *Glans.* Le *gland* est le fruit non seulement du chêne & de l'yeuse, mais encore, dit Matthiole, du hètre, du liége, de l'*esculus*, & de plusieurs autres arbres, qui se rencontrent dans les forêts, tant d'Italie que de France, & que les paysans nomment comme il leur plaît. Chom. *Dict. Œcon.* Dans l'usage ordinaire on n'appelle *gland* dans notre langue que le fruit du chêne. Les habitans de Chio soutinrent un long siége, & ne vécurent que de *gland*. Les cochons nourris de *gland* ont le lard plus ferme & meilleur. Quelques-uns appellent aussi *gland*, le fruit du fau, ou hètre, celui du liége, de l'esculus, de l'yeuse, du phellodrys, &c. car δρῦς en Grec signifie tout arbre qui porte *gland*, quoique ces fruits soient pourtant différens en figure, & sur-tout celui du hêtre. Le gobelet, ou la calote du *gland*, est la partie par où il tient à l'arbre, ou bien il y est suspendu par une queue longue & menue. Tous les arbres qui portoient du *gland* étoient consacrés à Jupiter, & même le noyer, appellé *juglans*, comme qui diroit *Jovis glans*, *Gland* de Jupiter. Vossius, *de Idolol. L. V. C.* 48. *p.* 91.

En termes de Blason, le *gland* s'appelle aussi *noix de chêne*, & il se représente toujours avec son gobelet & sa queue, qui tient sa noix attachée à l'arbre.

Gland de Terre. Espèce de gesse qui pousse plusieurs tiges foibles, longues d'environ un pied & demi, rameuses, se couchant à terre, accompagnée de feuilles semblables à celles de la vesce, rangées deux à deux l'une vis-à-vis de l'autre sur une queue terminée par une main. *Lathyrus.* Ses fleurs sont légumineuses, purpurines, odorantes: elles sont suivies de gousses grêles & étroites, composées de deux cosses qui renferment quelques semences presque cylindriques. Ses racines sont des tubercules en forme de *glands*, attachés par des filamens fort longs, elle sont remplies d'une chair blanche, douce, bonne à manger. En Latin, *lathyrus arvensis repens tuberosus*, C. B. pin. 344. ou, *chamæbalanus leguminosa.* J. B. 2. 324. On l'appelle autrement en François *gesse sauvage.* Sa racine est propre pour arrêter les cours de ventre & les hémorragies.

☞ Gland de mer. *Balanus.* Il ressemble fort au gland de terre. On le confond aisément avec la conque anatifère & le pousse-pied, dont il diffère, en ce qu'il est

est formé par un simple calice arrondi, plus ou moins grand, & dont l'orifice est plus ou moins ouvert. Le *gland* s'attache en forme de petit vase sur les rochers, sur les cailloux, sur les coquillages, sur les crables, les homarts & écrevisses de mer, &c.

GLAND DE MER. Poissons à test dur qui est couvert de deux coquilles, & qui a la figure d'un gland. Il y en a de deux espèces, l'une grande, l'autre petite; la grande ressemble aux tellines. Elle est composée de deux coquilles, & toutes deux comme articulées au milieu en travers. Le Poisson du dedans a plusieurs petites jambes crochues & barbées comme des brins de plume. La petite espèce ressemble à un gland de la grosseur du bout du doigt: il est cannelé en long, & ouvert par le haut, d'où le poisson montre des jambes semblables à celles de la grande espèce: l'une & l'autre naît sur les rochers, mais plus particuliérement sur les vieux vaisseaux, ou sur les bois qui ont demeuré longtemps dans la mer. Badani Roud. *de Testaceis*, *lib.* 2. *cap.* 29. & 30.

☞ GLAND. C'est aussi une espèce de tenailles de bois, dont les Ouvriers qui fabriquent les peignes se servent pour les tenir quand ils sont en façon, c'est-à-dire, quand après, les avoir dégrossis avec l'écouenne, & préparées avec l'écouennette, il ne reste plus qu'à y faire des dents.

GLAND. Petit ouvrage de cuivre, d'argent, ou d'or, en forme du fruit qu'on appelle *gland*, qui s'ouvre d'ordinaire en plusieurs endroits, & où les Dames mettent quelques senteurs agréables. Ce *gland* se pend à la ceinture par un petit anneau qui est attaché au haut, & au travers duquel passe une chaine, ou un ruban. Voilà un joli *gland*; un *gland* bien mignon.

GLAND, est aussi un gros bouton couvert d'or, de soie, de laine, de fil, autour duquel on fait plusieurs ouvrages. *Panicula glandulosa*. Il sert pour attacher un collet, une chemise, pour servir d'ornement à des mouchoirs, à des carreaux à s'agenouiller, à des carrosses & harnois. On nomme aussi *glands* les attaches d'un rabat, d'un surplis, &c. qui se terminent en houppes.

☞ GLAND de cravate, est une espèce de petite houppe composée de plusieurs branches de grains d'émail passé dans du fil ou de la soie fort fine. On en fait aussi de fil travaillé en nœuds. Ces *glands* & les cravates même ne sont plus de mode.

GLAND, en termes de Médecine, est le bout de la verge couverte par le prépuce. *Balanus*.

GLANDE, s. f. Terme d'Anatomie. C'est une partie molle, rare, spongieuse, destinée à séparer de la masse du sang quelque matière particuliére. *Glandula*. Malpighi, Bellini, Nuch, habiles Anatomistes, ont découvert que les *glandes* ne sont autre chose que des convolutions & des replis différens de petites artères, dont la dernière branche doit être cylindrique. Les *glandes* sont de différentes grosseurs, & il y en a une infinité dans les corps: elles ont des artères, des veines, des nerfs, des vaisseaux lymphatiques, & des conduits excrétoires. Les Anciens ont cru que les *glandes* ne servoient que comme d'un coussinet, pour appuyer les parties voisines, ou d'éponge pour en attirer les humidités superflues; mais les Modernes leur attribuent des usages bien plus considérables: ils croient que ce sont des cribles qui servent à la séparation de différentes matières; & que la partie corticale du cerveau, par exemple, qui n'est qu'un amas de petites *glandes*, sert à la séparation des esprits animaux; que les parotides servent à la séparation de la salive, les *glandes* du foie à celle de la bile, & qu'il en est de même des autres.

☞ GLANDE. Les *glandes* sont des organes particuliers, composés d'un peloton de vaisseaux assez compacte, où aboutissent des artères, des veines, des filets de nerfs, & des vaisseaux lymphatiques. La fonction de ces *glandes* est de séparer quelque humeur destinée à l'utilité du corps, & de la renvoyer par quelques vaisseaux particuliers aux autres parties. ANON. *Journ. des Sçav.* 1722. *pag.* 52. Les *glandes* lymphatiques different plus en situation qu'en volume & en figure, ce qui fait qu'on les nomme selon les endroits où elles se trouvent. Voici leurs noms. Parotides lymphatiques, maxillaires lymphatiques, jugulaires, cervicales, occipitales, claviculaires, axillaires, thorachiques, œsophagiennes, médiastines, cardiaques, ventrales externes, ventrales internes, stomachiques, hépatiques, cystiques, épiploïques, mésentriques, lombaires, iliaques, inguinales, crurales, &c. WINSLOW.

On divise ordinairement les *glandes* en *conglobées* & en *conglomérées*. Les *glandes conglobées* sont composées d'une substance continue, & ont une surface égale, comme sont les *glandes* subcutanées. Les *glandes conglomérées* sont un amas de plusieurs *glandes* renfermées dans une même membrane, & qui ont une surface inégale; telles sont les *glandes* maxillaires, la fagoue, le pancréas, &c. On divise aussi les *glandes* en *vasculaires* & en *vésiculaires*. Les *vasculaires* ne sont qu'un amas de petits vaisseaux entortillés qui se réunissent, & forment le canal par où coule la liqueur. Les *vésiculaires* sont un amas de vésicules qui communiquent entre elles, & aboutissent toutes à deux ou à trois, dont la prolongation fait le canal par où sort la liqueur. On divise aussi les *glandes* en *glandes* advantives ou aventices, *adventitiæ*, & *glandes* perpétuelles ou naturelles. On appelle *glandes* aventices, celles qui viennent quelquefois sous les aisselles, ou bien au cou, telles que sont les écrouelles, une tumeur qui vient au larynx, & au milieu de la trachée artere, &c. Les *glandes* perpétuelles, ou naturelles, sont comme le thym, le pancréas, la glande pinéale, &c. Les perpétuelles sont aussi de deux sortes: les conglobées & les conglomérées. Voyez ces deux mots en leur place, & M. Harris dans son Dictionnaire Anglois des Arts & des Sciences, au mot GLANDULA.

GLANDE de Guy, *Glandula Guidonis*: c'est une tumeur simple, mollasse, movible, sans racine & sans adhérence aux parties voisines. HARRIS.

GLANDES lumbaires ou des reins. *Glandulæ lumbares*, décrites par Bartholin, qui les nomme ainsi, parce qu'elles sont couchées le long des lombes ou des reins. Il les décrit à la p. 191. de ses Annot. Édit. de 1674. HARRIS.

GLANDES miliaires. *Glandulæ miliares*. Voyez MILIAIRE.

Les GLANDES mucilagineuses, sont des *glandes* découvertes, & ainsi nommées par le Docteur Havers, Anglois. HARRIS.

GLANDES myrtiformes. *Glandulæ myrtiformes*. Ce sont les contradictions de l'hymen rompu après le premier coït. HARRIS.

GLANDES odoriferes, *odoriferæ*. Ce sont de petites glandes découvertes par Tyson, Anatomiste Anglois; elles sont à la partie de la verge où le prépuce est contigu au gland. Tyson leur a donné ce nom à cause de l'odeur forte que jette leur liqueur quand elle est séparée. Il y a des gens en qui ces *glandes* sont non-seulement en plus grande quantité, mais encore plus grosses, & séparent une plus grande quantité de liqueur, qui y demeurant, fermente souvent, s'aigrit, & ronge les *glandes*. Ces *glandes* sont très-remarquables dans plusieurs animaux à quatre pieds, & en particulier dans les dogues & dans les pores.

GLANDE pituitaire, petit corps situé dans la partie du cerveau qu'on appelle selle à cheval, *sella equina*, & couverte du *rete mirabile* dans plusieurs animaux, mais non dans l'homme. La *glande* primitive reçoit les sérosités de l'*infudibulum* & du *rete mirabile*, & les décharge dans les veines jugulaires, & dans les vaisseaux lymphatiques. HARRIS.

GLANDES renales, autrement Capsules atrabilaires, *Glandulæ renales; Capsulæ atrabilares*. Ce sont deux *glandes* qui sont entre l'aorte & les reins, un peu au-dessus des vaisseaux émulgens: il y en a une de chaque côté, & elles sont enveloppées de graisse. Elles changent quelquefois de situation, & leur figure n'est pas toujours la même; car dans les uns elles sont rondes, dans les autres carrées, en d'autres triangulaires, ou de la figure d'un trapese, ou de quelque autre figure irréguliere. Celle qui est à droite est ordinairement plus grosse que celle qui est à gauche. L'une & l'autre est à peu près de la grosseur d'une noix vomique. HARRIS. Voyez CAPSULE ATRABILAIRE. On doit

doit à Barthelemy Eustache, ou Eustachio, natif de San-Severino, en Italie, la découverte des *glandes* renales.

Les GLANDES suivées, ou suiveuses. *Glandula sebacea*, sont sous la peau de la partie extérieure de l'oreille appellée *Auricula*. C'est Valsava qui les a le premier découvertes, & qui les nomma ainsi dans son Livre de l'Oreille, parce qu'elles séparent une matiere grasse semblable à du suif. HARRIS.

La GLANDE pinéale, où M. Descartes met le principal siége de l'ame, est une *glande* qui est dans le cerveau, faite en forme de pomme de pin : c'est pourquoi on la nomme *conus*, *conoïdes* & *conarium*. Il suppose que toutes les fibres du cerveau, & toutes les organes aboutissent là, afin qu'elle soit ponctuellement avertie de tout ce qui se passe dans les sens : l'ame est là comme sur un thrône, d'où elle commande à tous les autres membres. Bien des Cartésiens ont abandonné cette idée de Descartes.

Thomas Warton, Anglois, & Antoine Nuck, Professeur de Leyde, ont fait des Traités des *Glandes*, qu'ils ont intitulés *Adénographie*. Le célèbre Malpighi en a composé un de la structure des *glandes* conglobées. On prétend que Willis a découvert les *glandes* de l'estomac : mais Théodore Janson prétend qu'elles ont été connues de Galien. On prétend aussi que Peyer, Médecin de Schafouse, a découvert quelques *glandes* dans les intestins : mais le même Janson prétend qu'elles n'ont pas échappé aux yeux d'Hippocrate & de Galien. Dans l'Histoire de l'Académie des Sciences de 1711. il y a des Observations de M. Winslow sur les filtrations, ou sécrétions des sucs dans les *glandes*.

☞ GLANDE, se dit aussi de certaines tumeurs accidentelles qui se forment en quelque partie du corps. Il lui est survenu une grosse *glande* à la gorge. ACAD. FR.

Ce mot vient de *glans*, parce qu'elle a quelque ressemblance avec le *gland*.

GLANDÉ, ÉE, est un terme d'Armoiries. *Onustus glandibus*. Un tel portoit d'or au chêne *glandé* de synople.

On dit aussi au Manége, qu'un cheval est *glandé*, lorsqu'il a les glandes enflées & pleines de gourmes.

GLANDÉE, s. f. Abondance de gland, la recolte du gland. *Glandium messis*. On a vendu cette année cinq cents écus la *glandée* de cette forêt. On comprend sous le nom de *glandée* non-seulement le gland, mais aussi les autres fruits des forêts.

GLANDELEUR, ou GLANDELAGH, ou GLANDELAC, s. m. C'étoit autrefois une ville Épiscopale d'Irlande. *Glandelacum*. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un village du Comté de Dublin, en Lagénie. Son Évêché a été uni à l'Archevêché de Dublin, dont il étoit suffragant.

GLANDEVE, s. f. Nom propre de ville. *Glannativa*, *Glannateva*, *Glannatova*, *Glandis*, *Glandacum*, *Glandatum*, *Glandetum*. Ville de France, située dans la Provence, sur la riviere de Var, aux confins du Comté de Nice. Cette ville étoit si exposée aux inondations du Var, que ses habitans ont été obligés de l'abandonner, & de bâtir le bourg d'Entrevaux, à un quart de lieue de cette ville, où le Siége Épiscopal a été transféré, sous le nom, toutefois d'Évêché de *Glandeve*, suffragant d'Embrun. Cette ville a donné le nom à la maison de *Glandeve*, qui est une des principales de la Provence. *Glandeve* est une ville inconnue à Pline, à Strabon & à Ptolomée. On la trouve dans les vieilles Notices : elle y est appellée *Civitas Glannatina*, *Glannatena*, *Glannatica*, *Glannatera*, *Glamnatera*, & elle tient le sixiéme lieu entre les huit villes de la Province des Alpes maritimes. On trouve aussi *Civitas Glandis*, *Glandetum*, *Glandatum* & *Glandacum*. De Valois, *Notit. Gall. p.* 235. croit que *Glannatina*, *Glannatena*, &c. sont des fautes ; qu'il faut lire *Glannativa*, *Glannateva*, &c. que l'*n* ne se fut jamais changée en *v* ; que *Glandis*, *Glandetum*, *Glandatum* & *Glandacum*, sont des noms modernes ; que le véritable nom de cette ville est *Glannativa*, *Glannateva*, ou *Glamnateva*. Gassendi disoit qu'il n'en restoit plus rien ; mais il en attribuoit la cause aux guerres, ou à la chute de quelques montagnes, ou à quelque incendie, & non pas aux inondations du Var.

GLANDULE, s. f. Petite glande. *Tonsilla glandula*. Les amygdales sont des *glandules*. On dit aussi la *glandule* pinéale.

☞ GLANDULEUX, EUSE. Terme d'Anatomie, qui signifie, Ce qui tient de la glande, Qui a des glandes, Ce qui a la nature & la forme d'une glande, Semblable à une glande. *Glandulosus*. Les glandes buccales sont de petits corps *glanduleux* qui s'ouvrent par de petits trous ou orifices à travers la membrane interne de la bouche. WINSLOW.

Les mammelles sont des corps *glanduleux*. La substance corticale du cerveau est *glanduleuse*. Galien met les testicules entre les corps *glanduleux*. Sa substance *glanduleuse* est si mollasse que peu de violence suffit pour en rompre le tissu. DIONIS. Le venin de la vipere est contenu dans un sac *glanduleux* qui se trouve derriere la tête de cet animal. LEMERY. La tunique *glanduleuse* des intestins. HARRIS.

☞ Il paroit quelquefois à la glande thyroïdienne une trainée comme une espéce de corde *glanduleuse*, qui va devant le cartilage thyroïde & disparoit devant la base de l'os hyoïde. Cette corde *glanduleuse* part du milieu de la base commune des portions latérales de la glande thyroïdienne, & va se perdre entre les muscles sterno-hyoïdiens, derriere la base de l'os hyoïde, comme entre la base de cet os & la base de l'épiglotte. IDEM.

GLANE, s. f. Petit bouquet, poignée d'épis épars & négligés dans un champ, que les pauvres gens ramassent après qu'on a moissonné & lié les gerbes. *Spica derelicta*. Voyez GLANEUR.

On dit en proverbe, il y a encore assez de champ pour faire *glane* ; pour dire, qu'il reste encore assez de profit ou de travail à faire pour les autres dans une affaire, dans une science.

GLANE, en termes de Jardinier, est une longue botte d'oignons attachés avec leur vieille fane autour de quelques brins de paille, ou d'un bâton, d'un pied ou deux de longueur. Le peuple de Paris dit *glene*.

☞ GLANE, ou GLAINE. C'est ce que les Vicaires en certaines Paroisses vont chercher chez chaque Laboureur quelque temps après la recolte. Je n'ai point vu ce mot dans Nicot, ni dans Borel, ni dans aucun autre Dictionnaire, ce qui me fait juger que c'est une invention assez moderne, qui peu à peu se tournera en droit, & que la Dixme Ecclésiastique ne s'est peut être établie que de la sorte. *Dict. des Arts.*

GLANER, v. act. Ramasser les épis épars, & négligés dans un champ moissonné. *Spicilegium exercere*. Ruth étoit venue pour *glaner* dans le champ de Boos, quand il l'épousa. La Coutume de Dourdan fait défenses de se transporter sur les terres d'autrui pour y *glaner* dans le temps de la moisson jusqu'à ce que les grains en soient enlevés & portés hors le champ, à peine d'amende arbitraire. DE LA MARE, *Tr. de Pol. T. II. p.* 681. Un Arrêt du Parlement de Paris du treziéme Juillet 1662. défend la même chose. *Au même endroit pag.* 713. Les Coutumes de Melun & d'Étampes portent que tous Laboureurs ou Fermiers peuvent de leur autorité privée, par eux-mêmes, leurs gens ou serviteurs, ôter aux *glaneurs* les glanes trouvées sur leurs champs avant l'enlevement des gerbes, & conduire les glaneurs en prison, pour être punis par la Justice. DE LA MARE, *Tr. de Pol. T. II. p.* 681.

Ce mot vient *à glandibus colligendis*, d'où l'on a étendu la signification aux épis de blé.

GLANER, signifie figurément, Faire un petit gain dans une affaire, après que les autres y en ont fait de très-grands. Les premiers Fermiers ont eu toute la graisse de cette affaire, il n'y a qu'à *glaner* pour ceux qui viendront après eux. On le dit aussi pour traiter une matiére après que d'autres Auteurs l'ont déja épuisée. Tout est dit depuis sept mille ans que les hommes pensent, & l'on ne fait plus que *glaner*, après les Anciens. LA BR.

GLANÉ, ÉE. part. pass. & adj.

GLANEUR, EUSE, s. m. & f. Celui ou celle qui glane. *Spicilegus*, *spicarum legulus*. Les *glaneurs* ne viennent qu'après que les gerbes sont liées.

GLANFEUIL, f. m. Nom propre de lieu. C'eſt l'ancien nom de S. Maur ſur Loire. *Glandafolium Glandifolium*. L'Abbaye de S. Maur ſur Loire, *Glannafolium*, ou *Glannafolienſe Monaſterium*. Voyez SAINT MAUR ſur Loire à la lettre M. Pepin ayant donné en fief le Monaſtére de *Glanfeuil* à un certain Gaidulf, les Moines réduits à la derniére pauvreté prirent l'habit de Chanoines, dit Odon dans le Livre des Miracles de S. Maur; dans la ſuite on y remit l'État régulier, qui s'y eſt maintenu depuis. De Valois, *Not. Gall. p.* 235.

☞ Glanfeuil. Nom d'un lieu ſitué dans le Dioceſe d'Orléans, en France. *Glannafolium*. C'eſt à *Glanfeuil* que S. Maur bâtit le premier Monaſtere de l'Ordre de S. Benoit.

☞ GLANIS, f. m. C'eſt un grand poiſſon de riviere, dont la peau eſt liſſe, ſans écailles, brune, marquetée de taches noires: ſa tête eſt grande, ſes yeux ſont petits. L'ouverture de ſa gueule eſt ample, garnie de petites dents. Il a dans ſon palais de petits os qui font l'effet d'une lime. Il pend de ſa lévre d'en bas quatre petits poils de barbe, pâles, & à la ſupérieure il en a deux forts longs, durs, & de la même couleur. Son ventre eſt grand, laid, blanchâtre, avec des taches ou lignes brunes. Ce poiſſon croît à une grandeur ſi épouvantable, qu'on en a vû peſer plus de deux cents livres, occupant toute une charrette de dix ou douze pieds. Il habite dans les grandes rivieres, comme le Danube. Sa chair eſt dure, on la ſale & l'on en mange. Pline dit qu'on lui a donné le nom de *glanis*, d'une riviere de ce nom où l'on en trouvoit autrefois. Son foie eſt eſtimé bon pour diſſiper les verrues.

☞ GLANURE, ſ. f. Ce qu'on glane après les moiſſonneurs. C'eſt la moiſſon du ſavant M. Ménage: voyons ſi l'on pourra trouver des *glanures* après lui... *Dict. de Bayle, art. Jean* Barclai, *rem. L. au comm. de l'alinéa.*

GLAPIR, v. n. Faire un cri dont le ſon eſt aigu & perçant. *Gannire*. On le dit proprement des petits chiens & des renards. Mais figurément il ſe dit des perſonnes qui crient, qui hauſſent leur voix d'un ton aigre & perçant. Cette femme *glapit*. Le deſſus de ce concert ne vaut rien, au lieu de chanter, il *glapit*.

Ce mot vient de l'Allemand *Klappern*, ſignifiant la même choſe.

GLAPISSANT, ante, adj. Qui glapit *Ganniens*. Elle me parla d'un ton *glapiſſant*, où il entroit de la vieilleſſe, & de la tendreſſe. Le Ch. d'H.

L'un traine en longs frédons une voix glapiſſante.
Boil.

GLAPISSEMENT, ſ. m. Le cri des renards, ou petits chiens, ou des perſonnes qui ont la voix trop aigue. *Gannitus*.

☞ Glapissement. Repréſentez-vous ces jeunes bergers, qui s'en vont par la campagne chantant à pleine tête, & faiſant certains tours de goſier, certains *glapiſſemens*, & certains tremblemens chevrotant en caſcade, & coupés par un coup de gorge en fauſſet; voilà une image de l'art de chanter des Caſtrati, j'entens des Caſtrati, qui n'ont en art de chanter que l'habileté de l'Italie, & qui ne ſont pas venus en France. De Frén. *Hiſt. de la Muſ. T. IV. p.* 149.

GLARE, ſ. m. Bourg ou village du Diocèſe de Liège, dans la forêt d'Ardennes, près du Monaſtére de Saint Hubert. *Longolarium*, & *Conglare*, d'où par aphéreſe ou retranchement de la premiere ſyllabe s'eſt fait *Glare*. *Glare* étoit autrefois une maiſon de Chaſſe de nos Rois dans la foret d'Ardennes. C'eſt ce qui a trompé Aimoin, & qui lui a fait prendre *Glare* pour une forêt, & dire que Clothaire étoit allé chaſſer dans la forêt de *Glare*; au lieu de dire à *Glare*. Voyez de Valois, *Not. Gall. p.* 283.

GLARÉANA. *Ornithologi.* C'eſt un oiſeau qui vient en grande troupe avant l'hiver, ſon dos eſt d'une couleur brune, mais d'un brun qui tire ſur le verdâtre, ainſi que ſes côtés, & une partie des ailes; ſa poitrine, qui eſt blanche, eſt ſemée de taches noires; ſon ventre eſt blanchâtre ſans aucune tache; ſa queue par le deſſus, auſſi bien que les grandes pennes de ſes ailes, ſont noirâtres; ſes jambes ſont de couleur de roſée; ſon bec eſt droit.

GLARIS, ſ. m. Nom propre de lieu. *Glarona*, *Clarona*. Bourg de la Suiſſe, ſitué ſur la riviére de Lint, ou de Sarneff, à ſix lieues de Schwits, du côté de l'orient. Ce lieu n'a rien de conſidérable, que de donner le nom à la vallée, & à toute la contrée de *Glaris*, qui eſt un des treize Cantons.

Le Canton de *Glaris*, en Latin *Glaronenſis pagus*. C'eſt une des treize Républiques des Suiſſes. Elle eſt entre les Cantons de Schwits & d'Uri; le Bailliage de Gaſteren, les Comtés de Sargants & de Riva, & le pays des Griſons. Le Canton de *Glaris*, n'a pas plus de ſix lieues de long, & de cinq de large; ce ne ſont qu'affreuſes montagnes, à la réſerve de la vallée de *Glaris*, qui eſt le long de la riviére de Lintz. Il appartenoit au Monaſtére de Seckingen, mais l'Empereur Frideric Barberouſſe le donna à un Palatin de Bourgogne, d'où il entra dans les maiſons d'Habſbourg, & enſuite d'Autriche. L'an 1352. les trois premiers Cantons le conquirent, & le reçurent au nombre de leurs Confédérés. Il y a deux Cours de Juſtice, l'une de neuf Juges, qui connoit des affaires criminelles & des Succeſſions; l'autre de cinq, qui juge des autres affaires civiles. Ses affaires Politiques ſe réglent dans une aſſemblée générale du Canton, qui ſe tient tous les ans au bourg de Schwanden. Ce Canton poſſéde hors de ſes limites le bailliage de Werdemberg en particulier, & ceux d'Uſnac & de Gaſtel en commun avec le Canton de Schwits. Ses habitans ſont en partie Catholiques Romains, & en partie Réformés, & ſes bourgs principaux ſont *Glaris*, & Schwanden. Le Gouvernement du Canton de *Glaris* eſt démocratique. Les habitans y ſont Proteſtans & Catholiques, & font l'Office tour à tour dans la même Égliſe. Voyez les *Délices de la Suiſſe*.

GLAS, ſ. m. Quelques-uns diſent *glais*. Son de cloche qu'on tinte, lorſqu'une perſonne vient d'expirer, ou agoniſe, pour avertir qu'on prie Dieu pour elle. *Feralе claſſicum*.

Ménage prétend que ce mot vient de *leſſus* Latin. Il y en a qui le font venir de κλαίω, *clamo*, je crie, ou de κλαίω, *fleo*, je pleure; en effet il y a des endroits ou l'on dit un *clas* au lieu d'un *glas*. Quelques autres le dérivent de *claſſicum*, que Du Cange dit avoir ſignifié autrefois le ſon de toutes les cloches d'un clocher qu'on ſonnoit enſemble; & que Joannes de Janua dit avoir ſignifié principalement le ſon de pluſieurs inſtrumens qu'on touchoit enſemble, ſoit que ce fuſſent des trompettes, ou des cors, à la guerre & à la chaſſe, ſoit que ce fuſſent des cloches. Quoi qu'il en ſoit, *glas* eſt un vieux mot François; car on diſoit autrefois, Sonner à *glas*, par oppoſition à, Sonner à *carillon*. On diſoit auſſi un grand *glas* de chien; pour dire, un grand bruit de chiens, d'où apparemment eſt venu le mot de *glapir*. Le P. Pezron prétend que le mot *glas* eſt Celtique, & qu'il ſignifie proprement un ſon lugubre; que de-là s'eſt formé le κλαγὴ des Grecs; qu'on dit ſonner un *glas*, & ſonner un *lais*; que de-là vient le *leſſus* des Latins qui ſe trouve dans les douze tables, & qui eſt proprement *clamor*, ou *ejulatus lugubris*. Cet Auteur ne fait que changer l'ordre de la deſcendance de ces mots les uns des autres, pour rapporter tout au Celtique.

GLASCO, ou GLASQUOW, ſ. m. Nom propre d'une petite ville d'Écoſſe. *Glaſcua*, *Glaſcovia*, *Glaſcuum*. Elle eſt dans la Gluydeſdale, ou Clydſdail, ſur la riviére Cluyd, à ſix lieues de Sterling, & à cinq de Dunbriton. *Glaſco* a un Archevêché, une Univerſité, & titre de Baronnie. Son terroir eſt ſi beau, qu'on l'appelle le paradis de l'Écoſſe.

GLASSENBOURG, ou GLASTON, ſ. m. *Glaſtonium*, *Glaſconia*. *Avalonia*. C'étoit autrefois une ville, maintenant ce n'eſt qu'un village, ſitué dans le Comté de Sommerſet, en Angleterre, à deux lieues de Welles, du côté du midi. Il y avoit autrefois en ce lieu un Monaſtére, qui paſſoit pour le plus ancien d'Angleterre, & qui avoit été le lieu de la ſépulture des Rois Bretons. Il fut détruit par le Roi Henri VIII.

☞ GLASSHUTTE. Petite ville de la haute Saxe, à trois milles de Dresde, proche de Pirna.

GLATERON. Voyez GRATERON.

GLATZ ou GLADSCO, f. m. Nom propre d'une ville du Royaume de Bohême. *Glatium*, *Glacium*, *Glorium*. Elle est dans la Bohême propre, au confluent des rivières de Neiss, & de Stein entre Koningingretz, & Monsterberg, à douze lieues de la premiére, & à six de la derniere. *Glatz* est une ville bien fortifiée, & défendue par une bonne citadelle, elle est capitale d'un Comté qui porte son nom, & qui est aux confins de la Silésie & de la Moravie.

☞ GLAU, f. m. Vieux mot. Glayeul. On a dit aussi *Glay*

GLAUCÉ, f. f. Nom propre d'une Nymphe. *Glauce*. Elle étoit fille de Nérée & de Doris. Hésiode, *Theog. v.* 244.

☞ Glaucé. Fille de Créon Roi de Corinthe, que fut aimée & épousée par Jason au préjudice de Médée.

GLAUCIUM, f. m. Plante ainsi nommée, parce que ses feuilles sont de couleur de verd de mer.

Ce mot vient du Grec γλαυκὸς; verd de mer. Voyez PAVOT CORNU; c'est la même chose.

GLAUCOMA, f. m. Terme de Médecine. *Glaucoma*, *glaucedo*. C'est une maladie des yeux, qui arrive lorsque l'humeur cristalline se change en couleur verdoyante ou azurée. Ceux en qui cette maladie commence à se former, s'imaginent voir les objets au travers d'un nuage, ou d'une fumée, & quand elle est entierement formée, ils n'apperçoivent aucune lumière, & ne voient plus rien. Jul. Cæsar Claudinus, *Conf.* 74. donne un remède pour le *glaucoma*. Quand cet maladie est invérérée, elle est incurable.

Ce mot est tout Grec γλαυκὸς, *glaucus*, *cæsius*, est la couleur de mer.

GLAUCOME. C'est la même chose que *glaucoma*, qui vient d'être expliqué. Il faut seulement remarquer que nos Auteurs font le mot de *glaucome* du genre féminin M. Dionis parle ainsi de M. Brisseau, Médecin de l'Hôpital de Tournai: Il nous dit que la *glaucome* n'est point une maladie du cristallin, qu'elle est produite par l'épaississement de l'humeur vitrée, qui la rend opaque, &c.

GLAUCONOMÉ, f. f. Nom propre d'une Nymphe *Glauconome*. Elle étoit fille de Nérée & de Doris. Hésiode, *Theog. v.* 256.

GLAUCUS, f. m. Nom propre d'un Dieu marin. *Glaucus*. Les uns disent que *Glaucus* étoit un pêcheur, qui, voyant que les poissons qu'il péchoit ressautoient dans l'eau, aussi-tôt qu'il les avoit mis sur une certaine herbe, il en goûta, & fit comme eux: il fut changé en Dieu marin. Les autres disent que *Glaucus* étoit un fameux plongeur, qui, un jour ayant plongé plusieurs fois en présence d'une grande foule de peuple, & étant demeuré chaque fois fort longtems sous l'eau; enfin, pour la derniere fois ne reparut plus, ce qui fit juger aux spectateurs qu'il avoit été fait Dieu de la mer. Voyez Athénée, *L. VII.* qui le fait fils de Polybe, qui l'étoit de Mercure, & qui lui donne pour mère Eubée fille de Larymnus. Evante le faisoit fils de Neptune, & de la Nymphe Naïs.

GLAUDE, f. m. & f. Nom propre d'homme & de femme *Claudius*, *Claudia*. Isidore Isolani, Jacobin, a écrit le premier la vie de la B. Véronique Religieuse. Il la dédia au Roi François I. & à la Reine *Claude* son épouse, qu'il nomme par tout *Glaudia*, selon la prononciation Françoise, qui est fort ancienne comme on le peut voir en une épitaphe Gothique de l'an 1300. qui est au Mont-Saint Quentin près de Péronne, où ce nom en François est orthographié *Glaude*. Chastelain, *Martyr. T. I. p.* 202. Il n'y a au reste que le peuple qui dise *Glaude*; ceux qui parlent éxactement disent *Claude*, & il ne faudroit pas prononcer l'Empereur *Glaude*; mais on peut dire Saint *Glaude* Bien moins faudroit-il aujourd'hui orthographier *Glaude*, de qui que ce soit qu'il se dise, il faut toujours l'écrire par un C, *Claude*.

GLAUDI, f. m. Nom propre d'homme, diminutif de Claude, ou Glaude, selon la prononciation populaire. *Claudiolus*. On dit *Clandi*, ou *Glaudi*, & ces noms se donnent aux petits garçons qui portent le nom de Claude. Il n'y a du reste que le peuple qui en use ainsi.

☞ GLAUSEN. Ville d'Allemagne dans le Tirol, sur l'Adige.

GLAUX, f. m. Plante qui est ainsi appellée à cause qu'elle est propre à augmenter le lait aux nourrices, du Grec γάλα, lait. Voyez HERBE AU LAIT.

GLAYEUL, f. m. *Gladiolus*. Plante qui a les feuilles longues, étroites, pointues, faites comme la lame d'une épée, ou d'un glaive, appellé en Latin *Gladius*, d'où vient qu'on lui a donné le nom de *Gladiolus*, d'où s'est formé le mot François *Glayeul*. Chomel l'appelle aussi *Glais* en François. Il sort d'entre ses feuilles une tige haute de deux ou trois pieds, ronde, à laquelle sont attachées par ordre, seulement en un côté, six ou sept fleurs distantes les unes des autres, grandes, de couleur ordinairement purpurine, rougeâtre, & quelquefois blanche. Chaque fleur est composée d'une feuille retrécie en tuyau par le bas, évasée & divisée en haut en deux lévres qui forment une maniere de gueule. Son fruit est gros comme une aveline, oblong, divisé en trois loges remplies de semences presque rondes, rougeâtres, enveloppées d'une coëffe jaune. Sa racine est tubéreuse, charnue, soutenue par une autre racine. En Latin, *gladiolus floridus uno versu dispositis major*. C. B. *Pin.* 41. Il y a une autre espèce de *glayeul* qui est semblable au précédent, si ce n'est que ses fleurs sortent des deux côtés de la tige, & qu'elles sont un peu plus petites. En Latin, *gladiolus utrimque floridus*. C. B. *Pin.* 41. Ces plantes sont incisives, digestives, apéritives, propres pour exciter la suppuration.

Glayeul puant, en Latin, *gladiolus fœtidus*. C. B. *Pin.* 30. *Iris fœtidissima*, *seu xiris*, *Inst. rei Herb.* 360. Voyez ESPATULE. C'est la même chose. Il y a en Amérique une espèce de *glayeul* appellée Totora, dont on fait des fascines avec lesquelles on bâtit les maisons.

GLAZY, f. m. Vieux mot, qui se trouve rarement, il signifie glaive, *Gladius*, d'où s'est formé *glazy*, le *d* & le *z* ont beaucoup d'affinité, & se sont souvent changés l'un en l'autre.

G L E.

GLÉ, f. m. Vieux mot. Nom d'un petit animal appellé Loir, & en Latin *glitis*. Lobin. *Gloss*.

GLÉBE, f. m. Terme de Chymie. Motte de terre qui enferme quelque métal, ou minéral. *Gleba*. On apporte les *glébes* aux forges pour les laver, les épurer, & puis les fondre. Ce mot est tout Latin.

Glébe, s'est dit autrefois pour héritage, *Prædium*, *Heredium*. Autrefois en France parmi les gens non libres, les uns étoient tout-à-fait serfs, & d'autres n'étoient qu'hommes de Pôte. Les serfs étoient attachés à la *glébe*, c'est-à-dire, à l'héritage. On les vendoit avec le fonds. Le Gendre.

Gleba, motte de terre, vient du Celtique *gleb*, qui veut dire mouillé, arrosé d'eau, comme les mottes de terres, qui par-là deviennent fertiles. Pezron. Rien ne convient moins à une motte de terre que cette signification, & cette seule étymologie peut montrer combien peu il faut faire de fond sur la plupart de celles du P. Pezron.

Glébe, en terme de Jurisprudence & de Coutume, est le sol de l'héritage que l'on posséde. Les Esclaves étoient autrefois attachés à la *glébe*, on les vendoit avec le fonds. Quelques gens de main morte sont attachés à la *glébe*, ne peuvent aller demeurer ailleurs sans perdre leur fonds. Le droit de Patronage, qui est réel, doit être annexé à une *glébe*; celui qui jouit de la *glébe* jouit aussi des droits honorifiques du Patronage.

GLEICHEN, f. m. Nom d'une Contrée & d'un Château. Le Comté de *Gleichen*. *Gleichensis Comitatus*. Petit pays du Cercle de la haute Saxe, en Allemagne. Il est dans la Turinge, au couchant du territoire d'Erfurd. Ce pays a eu ses Comtes particuliers de la Maison de Schwartbourg, mais après la mort du dernier Comte de *Gleichen*, arrivée l'an 1639. l'Évêque de Mayence donna l'investiture des fiefs dévolus à son Église au Comte d'Hazfeld, & les Ducs de Saxe en investirent du reste le Comte d'Hohenloe: ce qui après de grandes contestations est demeuré dans ce même état.

Le château de *Gleichen* qui est entre Erfurd & Gotha, donne le nom à ce Comté.

GLENDELAGH. Voyez GLANDELEUR.

GLENLUZ, ou GLENLUCE. La Baye de *Glenluz*. *Glenlucensis sinus*. Petit Golfe de la mer d'Irlande. Il s'avance dans les côtes du Comté de Galloway Province d'Écosse, entre la Mule, ou le Cap de Galloway, & la ville de Witern. Il prend son nom du bourg de *Glenluz*, qu'on nommoit en Latin *Glenluca*, ou *Glenovium*.

GLÉNE, ou GLÉNOÏDE, s. f. Terme d'Anatomie. C'est un nom que l'on donne aux cavités externes des os, qui sont moyennes, c'est-à-dire, qui ne sont ni des plus profondes, ni des plus petites, & presque plates, mais moyennes entre les unes & les autres. Ainsi la cavité de l'omoplate qui reçoit l'humérus est une *gléne* ou *glénoïde*.

Ce nom se donne à deux cavités, qui sont à la partie d'en bas de la premiere vertebre du cou. Harris.

Ce mot est Grec, composé de γλήνη, qui signifie paupiere, & cavité, où un corps en reçoit un autre qui s'y emboîte; & de εἶδος, *forme*; *Glénoïde*, qui a la forme d'une cavité telle que nous venons de dire.

☞ GLETSCHER. Montagnes de Suisse, dans le Canton de Berne, au Crindervald. Les François les nomment les Glacieres.

GLETTE, s. f. Terme de Monnoie. *Fæx*, *scoria*. On appelle dans les Monnoies *glette*, ou litarge, l'impureté des matieres, qui a coulé de la coupelle d'affinage, comme il a été dit. Ces termes de *glette*, ou litarge, sont synonymes. Boizard. Mais le terme de *glette* est plus en usage dans les Monnoies que celui de litarge. Idem.

GLETTERON, s. m. Plante qu'on appelle autrement *glouteron*, ou *bardane*. Voyez BARDANE.

GLEU, s. m. *Palea*. On appelle *gleu* en Normandie, de la paille, en quelques autres Provinces on prononce *glui*.

M. Huet dérive ce mot du Syriaque *gelo*, qui signifie la même chose.

G L I.

☞ GLIC, s. m. Sorte de jeu, qui est dans la liste de ceux de Rabelais, *l. 1. c. 22. p.* 138. J'y joins la note de M. le Duchat, *n.* 17.

Le *glic* c'est la chance; de l'Allemand *glück*, hazard, chance. Henri Étienne, *c.* 7. de son Apologie d'Hérodote, rapporte un passage des Sermons d'Olivier Maillard, où ce Prêcheur reprochoit à de certains Prélats de son temps, qu'ils ne faisoient que paillarder & jouer au *glic*. *Ad taxillos & aleas*, dit-il ailleurs. (Sermon 19. de l'Avent.)

Corgrave y donne un sens allégorique. Il prétend que *glic* est un jeu d'amour, & que jouer au *glic*, c'est jouer à la navette, c'est-à-dire, prendre ses ébats; mais quelle apparence? Le mot paillarder l'exprimoit assez. Maillard, en parlant des Prélats débauchés, a voulu dire qu'ils étoient impudiques & joueurs. Voyez le passage entier sous le mot Goddon.

Ils ne bobent de leurs maisons :
Là jouent en toutes saisons
Au trinc, au plus pres du couteau,
Aux dez, au glic, *aux belles tables.*

☞ GLICEAU, s. m. Vieux mot. Peloton de fil. On a dit de là *Englinceler*; pour dire, Mettre en peloton.

GLICYNERO, s. m. Nom propre d'une riviere de la Romanie, Province de la Turquie, en Europe. *Aqua dulcis*, *Athiras Pydara*. Le *Glicynéro* (M. Corneille écrit *Glécinéro*) s'appelle autrement *Aqua dolce*, & *Athiras*. Il se décharge dans la Propontide, ou mer de Marmara, entre Selivrée & Péritho.

GLISKOVATZ, s. m. Nom propre d'une ville de la Turquie, en Europe *Gliskovatium*. Elle est dans la Servie, environ à douze lieues de Novibazar, du côté du couchant, & sur la riviére de Veternitza, qui se décharge peu après dans celle de Lepanar.

GLISSADE, s. f. Mouvement du pied qui appuyant sur un lieu glissant, glisse malgré qu'on en ait. *Vestigium lubricum*. Voilà une dangereuse *glissade*. Il fit une *glissade* & tomba.

Glissade. Terme de Maître d'exercice militaire. C'est un mouvement de la pique en avant, ou en arriére. Faire une *glissade* avec la pique.

☞ Glissade. Terme de Danse. C'est une espéce de coupé qui ne se pratique que pour aller de côté & sur une même ligne, soit à droite, soit à gauche. Si vous voulez faire des *glissades* en allant du côté droit, il faut plier sur le pied gauche pour faire un demi coupé du pied droit, en le portant à côté à la deuxiéme position, & en vous élevant dessus, vous tirez le pied gauche du même temps derriere jusqu'à la troisiéme position, en laissant poser le corps dessus pour en reprendre un autre de suite du droit; parce qu'ordinairement on en fait trois de suite, quoiqu'il n'en entre que deux dans une mesure. Rameau.

GLISSANT, ante, adj. Lieu où l'on fait des glissades. *Lubricus*, *fallens*. Chemin *glissant*. Il y avoit au fond de l'eau de gros caillous fort *glissans*. Ablanc. C'est un pas *glissant*, se dit tant au propre qu'au figuré. La finesse est l'occasion prochaine de la fourberie; de l'une à l'autre le pas est *glissant*. La Bruyère.

Le Théatre est un lieu glissant *pour une fille.*
Nouveau choix de vers.

En termes de Poësie Italienne, on appelle vers *glissans*, les vers qui ont une syllabe de plus que ceux qui sont de même mesure. Les vers *glissans* ont l'accent sur l'antépénultiéme syllabe du dernier mot, ce qui fait qu'on prononce vite les deux derniéres syllabes, au lieu qu'on les prononce lentement dans les vers qui ont l'accent sur la pénultiéme du dernier mot. Les vers *glissans* ont douze syllables quand les autres qu'ils accompagnent en ont onze, & huit quand ceux-ci en ont sept. Les vers *glissans* font dans la poësie Italienne le même effet, que les vers dont la rime est féminine dans la Poësie Françoise.

L'Invidia friglivol' mio se stessa macéra. San.

Ce vers est *glissant*, & a douze syllables dans sa mesure. On peut remarquer en passant que les vers Italiens sont bien plus rudes que les vers François ne le sont aujourd'hui, à cause de la quantité de voyelles qu'il faut entasser dans une même syllabe pour mesurer les vers, ce qui en rend la prononciation moins ferme, moins soutenue, & fort désagréable.

L'auteur du jardin des racines Grecques dérive ce mot du Grec γλίσχρος, qui veut dire la même chose.

☞ GLISSÉ, s. m. Nom d'un pas de danse. *Gliscens*. Le pas *glissé* consiste à passer le pied doucement devant soi, en touchant le parquet ou plancher très-légerement. Ce pas est très-lent.

GLISSEMENT, s. m. Terme de Physique. *Fluxus*, *lapsus lubricus*. Les corps ne sont liquides que par le *glissement* continuel de leurs parties les unes sur les autres.

GLISSER, v. n. C'est mettre le pied sur quelque endroit glissant, sur quelque chose de gras, ou d'uni, & chanceler pour tomber. *Vacillare*, *labi in lubrico*. Le pied *glisse* aisément sur le pavé gras, sur du bois moillé, sur des planchers frottés & cirés.

Ce mot vient de *glace*, parce qu'elle sert à *glisser*. Quelques-uns le dérivent du Grec γλίσχρος, qui signifie *lubricus*, ou *glissant*. Ménage.

Glisser. C'est aussi, Se pousser, se mouvoir de dessein formé sur la glace, ou sur une glissoire, en se servant de ses bras pour contrepoids. Ce petit garçon s'amuse à *glisser* tout le jour. C'est quelque chose de curieux de voir les Hollandois *glisser* sur les patins.

On le dit aussi de plusieurs choses qui s'échappent & se coulent aisément & par surprise. *Delabi*, *elabi*. Cette anguille a *glissé* & lui a échappé des mains. Le pied de cette échelle a *glissé*. Ce verre, ce couteau ont *glissé* de dessus cette table qui étoit en pente.

Glisser, à l'actif, signifie, Fourrer, couler adroitement quelque chose dans une autre, sans qu'on s'en apperçoive. *Penetrare*, *se serpere*. Ce coupeur de bourse

se a *glissé* la main dans ma poche, & puis s'est *glissé* dans la foule, & s'est sauvé.

Glisser, se dit aussi figurément en Morale, & signifie, Éviter, ou passer légèrement sur quelque chose. *Praeterire, attengere leviter.* Un Orateur *glisse* sur les actions de celui qu'il loue, quand elles peuvent être un peu blamées. Ce point de la cause étoit un peu dilicat, il a *glissé* dessus. Toute ma pensée *glisse* sur cela. M. de Sévig.

On dit figurément que le pied *glisse*, pour dire que l'on fait une faute. *Titubare, labi.* La piété est assez méprisable par elle-même aux yeux de ceux qui n'en ont point, sans que ceux qui font profession d'en avoir, la décrient & l'avilissent, faute de prudence & de sagesse : car pour peu que le pied leur *glisse*, on ne leur pardonne rien. Ab. de la Trappe.

Glisser, signifie aussi, Inférer insinuer adroitement. Il a *glissé* un passage, une autorité, un trait de louange, de satyre, dans son discours. On a *glissé* une clause dans ce contrat qui fait grand tort au vendeur. Il s'est *glissé* beaucoup de fausses opinions & d'erreurs populaires dans les livres des Philosophes. Il a laissé *glisser* une méprise.

Je sentois une secrette flamme,
Qui se glissoit *dans mes os.* Voit.

. . . . *Est mollis flamma medulis,*
Interea, & tacitum vivit sub pectore vulnus.
Virgile.

On dit proverbialement, C'est à vous à *glisser*, quand plusieurs personnes sont engagées dans quelque affaire, dans quelque travail, dans quelque péril, & que les autres y ont déja passé, & fait leur devoir.

Glissé, ée, part. & adj.

GLISSOIRE, subst. f. Lieu où l'on glisse par divertissement, & qu'ont unit exprès pour cela. *Locus lubricus.*

GLO.

GLOBE, s. m. Corps sphérique, corps tout rond, corps solide compris sous une seule superficie, qui a un point dans le centre, d'où si l'on tire des lignes à ses extrémités, elles sont égales. *Globus.* La terre & l'eau ne sont qu'un *globe*. Les Planètes sont des *globes* solides, si on excepte le soleil. Le *globe* du monde roule sur son axe, dont les extrémités sont les deux poles. On ne peut sans admiration contempler tous ces *globes* célestes, ces corps effroyables qui sont en marche, ils ne s'embarrassent point l'un l'autre ; ils ne se choquent, ils ne se dérangent point : tout au contraire, ils demeurent dans l'ordre qui leur est prescrit, & suivent la route qui leur est marquée. Est-ce par hasard qu'ils observent des régles si invariables ? La Bruyère.

Sur les médailles on y met un *globe* à la main des Princes, pour marquer qu'ils sont les maitres du monde. P. Jobert. La Providence porte une baguette dont elle semble toucher un *globe*, pour marquer qu'elle gouverne le monde. Id.

Le mot de *globe* est formé de *globus*, & ce mot est dérivé, selon quelques Auteurs, de *glomus*, qu'ils font venir de l'Hébreu גלל, qui signifie la même chose, ou, si l'on en fait un verbe en mettant les points convenables, ce même mot signifie *rouler*, *entourer*, La racine est גל, qui signifie la même chose.

Globe, vient du Celtique *globyn*, Pezron. *Globe* vient du Latin *globus*, & très-probablement *globyn* aussi.

On appelle *globe céleste*, & *globe terrestre*, deux instrumens de Mathématique où sont décrits en l'un, les diverses régions de la terre, & en l'autre les étoiles du firmament. Ils sont soutenus de deux cercles, dont l'un marque l'Horizon, & l'autre le Méridien ; sur le Méridien il y a un cercle polaire, au centre duquel est une aiguille de cuivre appellée *gnomon*, laquelle est attachée à l'axe. Il y a de ces *globes* dans toutes les belles Bibliothèques. Voyez la quatriéme Édition de *l'Usage des Globes*, par N. Bion.

Globe. Les Faïanciers se servent de ce mot pour signifier une phiole de verre étamée par-dedans, montée sur un pied, qu'on met sur la corniche de la cheminée, pour représenter en petit les objets qui sont dans une chambre.

On dit figurément & poëtiquement, que deux beaux yeux sont deux *globes* de feu.

☞ GLOBE de feu. On appelle ainsi toute sorte d'artifice sphérique, ou par son effet, ou par la figure de son cartouche.

En termes d'Anatomie, l'extrémité du nez, qui est cartilagineuse & mobile, est appellée le petit *globe* du nez. Dionis.

Globe, en termes de Pyrotechnie, se dit de toutes sortes de corps où l'on a enfermé de la poudre, pour faire des feux artificiels, de quelque figure & qualité qu'ils soient. On a vu même dans les magasins du Comte d'Oldembourg des grenades anciennes de forme cubique ou parallélopipède. Voyez Casimir *en sa Pyrotechnie.*

In-Globo. Expression Latine, qu'on emploie quelquefois en François dans le style bas & familier, en parlant de plusieurs personnes, ou de plusieurs choses considérées ensemble.

GLOBULAIRE, s. f. Plante qui a du rapport avec la Paquerette, ou *Bellis*, par ses feuilles, & qui s'en distingue par ses fleurs, qui sont ramassées en une petite boule blanche, composée de fleurons différens des ordinaires en ce qu'ils forment une lèvre découpée en plusieurs lanières. Ils sont soutenus chacun par un calice qui renferme une semence fort menue. *Bellis Caerulea caule folioso, C. B. Pin.* ou *Globularia vulgaris, Inst. R. Herb.* L'*Alypum montis Ceti*, arbrisseau commun au Cap de Cete & en Provence près de Marseille, est une autre espèce de *Globulaire* ; appellée *Glolaria fruticosa. Myrtifolio tridentato, Inst. R. Herb.* Ses feuilles purgent fort violemment.

Ce mot vient du Latin *globulus*, *globe*, *boule*, & on l'a donné à ces sortes de plantes, à cause de la figure de leurs fleurs.

GLOBULE, s. m. Petit corps sphérique, ou ayant figure de globe. *Globulus, sphaerula.* Le mercure épanché se forme toujours en *globules*, ou petits corps ronds. Les Cartésiens appellent *globules* du second élément, les particules de la matiére premiére qui se sont arondies. Un Poëte dit, d'une pilule qu'il avoit prise,

Lorsque je pris ce filtre merveilleux,
Sur le sommet de ce puissant globe,
Je vis s'asseoir la Déesse Santé, &c.
Nouv. choix de vers.

☞ GLOBULEUX, euse, adj. Qui est composé de globules. La matière *globuleuse* est, selon les Cartésiens, celle qui produit la lumiere.

GLOCER, v. n. Voyez GLOUSSER.

GLOCESTER, ou *Glocestre*. s. m. Nous prononçons ainsi. *Glocesteria, Glovernia.* Bonne ville avec titre de Duché. Elle est capitale du Comté de Glocester, & située sur la Saverne, à dix lieues de Bristol, du côté du nord. Cette ville fut appellée *Clevum* par les Dobunes ses anciens habitans, ensuite les Romains s'en étant rendus maitres l'appellérent *Claudia Castra*. Elle a un Évêché suffragant de Cantorbery. Du revenu de l'Abbaye de *Glocestre*. Henri VIII. fonda l'Évêché de la même ville en 1541.

GLOCESTER-SHIRE. C'est-à-dire, le Comté de Glocester, ou de Glocestre. *Glocestria, Glocestriensis Comitatus.* Province d'Angleterre. Elle est dans l'ancien Royaume de Mercie, & bornée au sud par le Comté de Sommerset ; au levant par ceux de Wilt & d'Oxford ; au nord par ceux de Warwick & de Worcester ; & au couchant par ceux d'Hereford & de Montmouth. La longueur de cette Province est de dix-neuf à vingt lieues, & sa largeur moyenne de sept. Son terroir est fort fertile en grains & en pâturages ; ses laines sont fort estimées, & elle a de bonnes mines de fer, si bien qu'on peut la mettre au rang des principales Provinces d'Angleterre. La Saverne la baigne, & les principaux lieux sont les bourgs de Tewkesbury & de Cirencestre, & la ville de Glocester. Le Comté de Glocestre est le lieu où demeuroient autrefois les Dobuniens.

niens. Camden. Le Chevalier Atkins a fait en Anglois l'Histoire de la Province de *Glocestre*, imprimée à Londres ces dernieres années.

GLOGAW, ou GLAOGAW, mais il faut prononcer *Glogaw*. Le Gros *Glogaw*. *Glogavia Major*, anciennement, *Lugidunum*. Ville bien fortifiée & défendue par une bonne citadelle, elle est la Capitale du Duché de *Glogaw*, en Silésie, & située sur l'Oder, à trois lieues de Pologne, & à dix-huit de Breslaw, du côté du nord. Il y a un autre *Glogaw*, qu'on appelle *Klin Glogaw*. Ce lieu est dans le Duché d'Oppelen, du côté du midi.

Le Duché, ou la Principauté de *Glogaw*. *Glogavensis Ducatus*, ou *Principatus*. Contrée du Royaume de Boheme. Elle est dans la Silésie, le long de l'Oder, qui la traverse dans toute sa longueur du sud au nord. Elle est bornée au levant par la Pologne ; au nord par le Duché de Crossen ; au couchant par celui de Sagan, & au sud par ceux de Lignitz & de Wolaw. Glogaw, qui lui donne le nom, en est aussi la ville capitale.

GLOIRE, s. f. Majesté de Dieu, éclat de sa puissance, de sa grandeur infinie ; la splendeur qui marque cette puissance & cette grandeur infinie. *Gloria*. Les yeux mortels ne peuvent voir Dieu dans sa *gloire*. Dieu a paru dans sa *gloire* sur le mont de Thabor. Les Bienheureux voient Dieu dans sa *gloire*, & face à face. Dieu viendra dans sa *gloire*, juger les vivans & les morts. Bertrand du Guesclin disoit que la *gloire* se devoit partager entre les hommes, aussi-bien que les richesses. Le moyen de vouloir des *gloires* & des grandeurs de la terre, si nous étions persuadés qu'il n'y a rien qui nous prive avec plus de certitude de celle de Dieu. Ab. de la Tr.

Le mot de *gloire* vient du Latin *gloria*, que quelques-uns dérivent du Grec κλέω, *je célebre*, ou de l'Arabe גגל, qui signifie la même chose. Ce mot *gloire* vient du Celtique *gloire*. Pezron.

Gloire, se dit aussi de la béatitude dont les enfans de Dieu jouissent dans le Ciel. Quelle *gloire* n'est point destinée pour ceux qui obéissent à l'Évangile ! La grace est un avant-goût de la *gloire* du Ciel. L'Écriture, pour nous donner quelque idée de la félicité du Paradis, nous dit que c'est un poids éternel de *gloire* excellemment excellente.

On appelle, en termes de Peinture & d'Opéra, *gloire*, un ciel ouvert & lumineux, ou une représentation imparfaite de la *gloire* céleste. Mignard a peint au Val de Grace une *gloire*.

Gloire, se dit aussi de l'honneur qu'on rend à Dieu des louanges qui lui sont dûes. Dieu est jaloux de sa *gloire* : Il a dit ; Je ne donnerai ma *gloire* à personne. *Gloriam meam alteri non dabo*. *Gloire* soit au Pere, au Fils, & au S. Esprit.

Gloire, se dit par emprunt, & par participation de l'honneur mondain ; de la louange, ou de l'approbation qu'on donne au mérite, au savoir & à la vertu des hommes. La *gloire* du monde n'est qu'une fumée. Le Roi est revenu comblé, ou tout couvert de *gloire*. Cet Ouvrage a acquis beaucoup de *gloire* à son Auteur. Le Prince a tiré beaucoup de *gloire* de cette action de clémence, de justice. Les vaincus travaillent à leur propre *gloire*, en relevant celle des vainqueurs. Bay. Un amour aveugle de la *gloire* violente l'instinct naturel, & nous transporte hors de nous-mêmes. S. Évr. Ceux qui ont témoigné du mépris pour la *gloire*, ne l'ont fait que pour acquérir de la *gloire*, par le mépris même qu'ils en faisoient. Le Ch. de M. La *gloire* est quelque chose hors de nous, & qui n'en dépend pas absolument. M. Scud. C'est proprement pour la *gloire* que la renommée est établie ; si elle ne s'étend & se répand par tout, elle s'affoiblit, & les actions éclatantes sont les seules qui lui appartiennent. Idem. L'amour ne doit pas prendre le pas sur la *gloire*. G. G. Alexandre aimoit éperdument la *gloire*. M. Esp. Salluste dit de Caton, que moins il cherchoit la *gloire*, plus il en acquéroit. Bouh. Les Philosophes qui ont écrit contre la *gloire* ne cherchoient peut-être que la *gloire* d'avoir bien écrit contre elle. Pasc. L'homme qui est toujours en proie au désir extrême de la *gloire*, perd le temps de la goûter. Des H. Alexandre avoit un désir de *gloire* immodéré, & une ambition vaste, qui ne lui laissoient point de repos. S. Évr. Mille gens préferent la *gloire* à la vertu. S. Réal. Godefroy de Bouillon mourut couvert également de la *gloire* des Héros, & de celle des Saints. De Choisy. Peut-être avez-vous sû (Messieurs de l'Académie Françoise) combien j'ai été touché dès ma jeunesse de cet éclat indépendant du hazard, inséparable de nous-mêmes, de cette *gloire* délicate que vous possédez, & dont vous êtes les vrais dispensateurs. Le Duc de la Force.

Les Dieux sont de nos jours les maîtres souverains ;
Mais enfin notre gloire *est dans nos propres mains.*
Ces esprits inquiets, & de gloire *affamés.* De l'Ab.

Ton intérêt, & sa (de Louis XIV.) gloire,
Le conduisoient tour à tour :
Mais quand il quitte les armes,
Il n'écoute que tes larmes,
Tes besoins, & son amour. Roy.

La véritable *gloire* est délicate & modeste ; plus elle est bien fondée, plus elle s'éloigne de l'ostentation : & elle n'a besoin pour se soutenir que de l'éclat des actions qu'elle fait faire. S. Évr. Une *gloire* ambitieuse ne souffre point les petites vanités. La *gloire* veut que ses Amans souffrent tout pour elle, & fait acheter bien cherement ses lauriers. Voit.

Quel chemin le plus droit à la gloire *nous guide ?*
Ou la [illegible] *science, ou la vertu solide.* Boil.

Pour exprimer en devise que la *gloire* fuit ceux qui la cherchent, & qu'elle poursuit ceux qui la fuient, Achile Bocchio, *Symbol*. 99. & Picinelli, *L. VI. n.* 52. mettent un crocodile, avec ce mot, *Fugientibus instas*, ou bien, *Sectantes fugitat*.

Il y a cette différence entre *louange* & *gloire*, que la *louange* se donne par les particuliers, & la *gloire* par le général du monde.

Gloire, signifie quelquefois, Orgueil, présomption, bonne opinion qu'on a de soi-même. Ce Noble a une sotte *gloire*. Ce qui gâte bien des Auteurs, c'est la vaine *gloire*. L'homme est un animal de *gloire*.

On dit, qu'un homme fait *gloire* d'une chose, lorsqu'il s'en vante, qu'il s'en fait honneur. Cet homme fait *gloire* de sa noblesse. Cet autre fait *gloire* d'être parvenu aux grands emplois malgré la bassesse de sa naissance. Un infâme fait *gloire* de son vice.

Gloire, se prend aussi pour, Ornement, honneur. Un tel étoit la *gloire* de son siécle.

Gloire. Terme de Liturgie. Dans la Liturgie Mosarabique, on appelle *gloire* une des neuf parties de l'hostie ; car on la divise à la Messe en neuf parties. La *gloire* est au milieu de la *résurrection* & du *regne*, & ces trois parties sont à côté des cinq, qui forment le montant de la croix qu'on représente par l'arrangement des parties de l'hostie. *Gloria*.

☞ Gloire. Terme d'Artificier. On donne ce nom à un soleil fixe d'une grandeur extraordinaire, comme on en a fait dans ces derniers temps aux grandes réjouissances de quarante jusqu'à soixante pieds de diametre.

GLOMAQUE, s. m. Ancien nom propre d'un peuple d'Allemagne. *Glomacus, Delemancus*. Le pays des *Glomaques* qu'on appelloit *Delemancia*, étoit le même que la Misnie d'aujourd'hui.

GLORIA, ou GLORIA PATRI, s. m. Terme de Liturgie. Ce mot est purement Latin : On l'emploie en François dans la suite du discours, comme les autres mots. Par ce mot, on entend le verset qui se dit à la fin des Pseaumes, & en tant d'autres occasions à la Messe, à l'Office, & dans toutes les prieres que l'Église récite. Le mot de *Gloria* est le premier mot de ce verset par lequel on glorifie la Sainte Trinité. On appelle quelquefois ce verset du nom des deux premiers mots par où il commence. Un *Gloria Patri*.

On tient que ce fut le Pape Damase qui dans l'année 368. ordonna qu'à la fin de chaque Pseaume on chanteroit le *Gloria Patri*, quoique Baronius croye que cela

cela étoit en usage du temps des Apôtres. C'est-à-dire, que l'usage n'en étoit pas si commun, qu'il l'a été depuis les commencemens de l'Arianisme. On dira l'hymne ensuite, & puis trois pseaumes, qui seront séparés par le *Gloria*. On y ajoutera une Leçon, &c. Ab. de la Tr. Dans la version en François de la Régle de S. Benoît. On dit le *Gloria Patri* à la fin de chaque Pseaume dans l'Office divin, excepté les trois dernieres féries de la Semaine-sainte. Le cinquiéme Canon du Concile de Vaison, tenu en 529. porte, On récitera dans nos Églises le nom du Pape, & après *Gloria Patri*, on ajoutera, *Sicut erat in principio*, comme on fait à Rome, en Afrique & en Italie, à cause des Hérétiques, qui disent que le Fils de Dieu a commencé dans le temps. Fleury. Le Concile de Narbonne en 589. *can.* 2. On chantera *Gloria* à la fin de chaque Pseaume, & de chaque division des grands Pseaumes. Sans doute on regardoit cette priére comme une profession de foi abrégée contre les Ariens. Id. Un *Gloria Patri* en Musique. Un beau *Gloria Patri*, bien chanté. Tous les *Gloria Patri* de ce Musicien sont fort beaux.

☞ *GLORIA PATRI.* On dit d'un homme qui fait se procurer des entrées, Qu'il est comme *Gloria Patri*, qu'il se fourre par tout.

Gloria in excelsis, s. m. Terme de l'Église, pour signifier le cantique que l'on dit à la Messe, excepté les jours de férie, & les Dimanches du Carême, &c. Il commence par les paroles que les Anges chantérent à la naissance de Jesus-Christ, *Gloria in excelsis Deo, & in terra pax hominibus bonæ voluntatis.* On le chante dans les grandes Messes. Chanter le *Gloria in excelsis.*

☞ GLORIETTE, s. f. On appelle *Gloriettes* à Bruxelles, toutes les Maisons de plaisance, & en Hollande on appelle *Gloriette* le cabinet le plus élevé d'une maison dans une ville, & un cabinet, ou un pavillon à la campagne. Les Espagnols disent de même *Glorieta*, pour dire, *un cabinet de jardin.* En Languedoc on appelle *Gloriette*, un retranchement qui renferme le derriére du mur d'un four, & qui fait une espèce de petite chambre. *Dict. Etym. de Ménage.*

GLORIEUSE, s. f. Terme de Fleuriste. C'est une tulipe, qui a pour couleur une isabelle qui tire un peu sur le jaune, & un rouge doré. Morin.

GLORIEUSEMENT, adv. D'une maniere glorieuse. *Egregiè, præclarè.* Il s'est tiré *glorieusement* de cette bataille. Combattre *glorieusement.* Abl.

GLORIEUX, euse, adj. Qui est dans la gloire céleste, qui jouit de la béatitude éternelle. *Beatus, Gloriosus.* La *glorieuse* Vierge Marie. Les corps *glorieux* ne sont plus sujets aux infirmités humaines.

Glorieux, est aussi celui qui a acquis de la gloire par son mérite, par son savoir, par sa vertu; illustre, éclatant. *Illustris, clarus.* Le Roi a fait plusieurs actions *glorieuses.* Cet Auteur est bien *glorieux* d'avoir fait un si bel Ouvrage. Il est mort au lit d'honneur, d'une mort *glorieuse*, d'une blessure *glorieuse.* Il est plus *glorieux* de se vaincre soi-même, que de vaincre les autres. M. Scud. Le métier de la guerre est le plus *glorieux*; mais on achete bien cher la gloire qui le suit. S. Evr. Est-il rien de plus flatteur & de plus *glorieux* que de régner sur un cœur tendre & délicat! M. Scud. La domination que les Romains exercent par l'équité de leurs loix, est la plus *glorieuse*, puisqu'elle s'étend sur les esprits & sur la raison. S. Evr. Ce mot pour être pris en bien, doit être déterminé, par ce qui précéde, ou ce qui suit. Si on dit simplement, Cet homme est *glorieux superbus, arrogans*, c'est une injure. On dit, Il a l'air *glorieux*, pour exprimer qu'il a l'air d'un homme vain & superbe. C'est un *glorieux* dans le même sens. Comme ce mot est un peu bas, quand il se prend en mauvaise part, il a besoin d'être relevé par la pensée; Boileau ne s'en est servi qu'en riant.

Je ne sais pas pourquoi l'on vante l'Aléxandre;
Ce n'est qu'un glorieux *qui ne dit rien de tendre.*
Boil.

Glorieux, se dit donc aussi d'un orgueilleux, d'un homme fier, superbe, qui a trop de vanité. En ce sens, on dit proverbialement, qu'il fait bon battre *glorieux*, car il ne s'en vante pas. On dit, en ce sens, il n'est pas *glorieux*, en parlant d'un homme qui ne s'en fait point accroire, qui rapporte de lui-même des choses qui ne sont point avantageuses, les mortifications qu'il a reçues, &c. C'est un *glorieux*; elle est extrémement *glorieuse.*

☞ On dit prov. & bass. d'un homme extrêmement glorieux, qu'il est *glorieux* comme un pet. Acad. Fr.

Glorieux, se dit encore des choses qui donnent, ou qui reçoivent de la gloire. Quoique je me sois un peu étendu sur la vie de Saint Louis, qui a été si *glorieuse* à l'Église & à la France, je crains, &c. De Choisi.

Le P. Bouhours remarque que ce mot de *glorieux* se prend en bonne part, quand on le joint avec un substantif qui ne soit pas une personne. Actions *glorieuses*, blessures *glorieuses*, nom *glorieux*, &c. mais il remarque un peu après qu'on dit cependant en mauvaise part, Il a l'air *glorieux*; pour dire, il a l'air d'un homme vain & superbe: ainsi il n'y a que l'usage qui détermine la signification de ce mot.

GLORIFICATION, s. f. Qui ne se dit que de l'élévation à la gloire éternelle que Dieu accorde à ses Élus après leur mort. *Gloria, beatitudo.*

GLORIFIER, v. act. Admettre à la béatitude éternelle. *Beare, cælestibus choris inserere.* Dieu *glorifie* ses Élus après leur mort.

Glorifier, signifie aussi, Honorer, donner de la louange à Dieu. *Laudare, extollere laudibus, laudes pendere, tribuere.* Il faut *glorifier* Dieu incessamment. *Glorifions* Dieu de toutes choses. Arn. Il ne se dit que dans les matières de piété. Les Philosophes, dont parle S. Paul, ayant connu Dieu, ne l'ont pas *glorifié* comme Dieu. Bouh.

Glorifier, avec le pronom personnel, signifie, Se vanter, tirer vanité de quelque chose. *Jactare se, gloriari.* Il se *glorifie* de ses Ancêtres, de son bien, de son esprit. Tous les biens de ce monde ne méritent pas qu'on s'en *glorifie.* Se *glorifier* de son ignorance. Ces scandaleuses voluptés que les premiers Chrétiens n'osoient nommer, & dont ceux d'aujourd'hui se *glorifient.* Roy.

Glorifier. Ce verbe se construit quelquefois avec la préposition *dans*, & alors il signifie plus particuliérement, Mettre son honneur & sa gloire en quelque chose. Un véritable Chrétien ne doit se *glorifier* que dans la croix de Jesus-Christ. *Gloriari in cruce*, &c.

Glorifié, ée, part. pass. & adj. *Beatus gloriâ donatus.*

Ces mots de *glorieux*, *glorieusement*, *glorification*, *glorifier*, viennent des mots *gloriosus*, *gloriosè*, *glorificatio*, *glorificare.*

GLORIOSE, s. m. Nom propre d'homme. *Gloriosus. S. Gloriose*, Prêtre Chastel. *au* 3[e] *de Févr.* Ce saint Prêtre est honoré de temps immémorial dans une Église du Diocèse de Soissons. Id. C'est ainsi qu'il faut dire, & non pas *Glorieux.*

GLOS, s. m. Bourg de France, en Normandie. Il est situé proche d'Évreux dans le pays d'Ouche, entre l'Aigle, Lyre & S. Évroul. Les rivières de Rille & de Carentone coulent aux environs de ce bourg.

GLOSE. s. f. Interprétation ou traduction qu'on fait de mot à mot d'un Auteur dans une autre langue. *Glossa commentarius, interpretatio.* Les écoliers ont besoin d'une *glose* interlinéaire pour entendre Cicéron, Virgile, Juvenal, &c.

Glose, est aussi un Commentaire qu'on fait pour expliquer plus au long, & plus intelligiblement le texte d'un Auteur, soit en la langue même de cet Auteur, ou en une autre langue. La *Glose* de la Bible, qu'on appelle *Glose ordinaire*, a été faite par Nicolas de Lira en six volumes. Les *Gloses* du Droit sont les Commentaires marginaux d'Accurse, sur quoi Rabelais a dit, que *c'étoit une belle robe bordée de merde*; c'est-à-dire, que le texte est excellent, & que la *glose* ne vaut rien.

On dit en ce sens proverbialement d'un méchant Commentaire, que c'est la *glose* d'Orléans, plus obscure que le texte, ou pire que le texte; ou bien qu'il est plus

plus difficile que le texte, parceque dans l'Université d'Orléans l'interprétation des loix étoit plus difficile que le texte des loix. Le Maire. Juvénal des Ursins, Evêque & Comte de Beauvais, y donne un autre sens dans la plainte qu'il fit à Charles VII. aux États d'Orléans, en 1433. Car se plaignant de ce que les troupes qui avoient été envoyées dans le Beauvoisis pour repousser les Anglois, s'accordoient fort bien avec eux, & faisoient bonne chère ensemble, il dit qu'il y faut mettre la *glose* d'Orléans, comme si dans ce temps-là les Orléannois eussent passé pour être doubles & traîtres, ce qui n'est pas. Voyez le Maire, *Hist. d'Orléans*, p. 54 & 55. Ce proverbe est ancien & l'on n'en sait point la véritable origine. L'Éditeur des Remarques de M. Ménage, qui sont connues de tout le monde, sous le nom de *Ménagiana*, parle ainsi de l'origine de ce provèrbe, Le Maire, *dans le chap.* 19 *de ses Antiquités d'Orléans*, n'a pas trop mal rencontré, quand il dit que l'esprit railleur des Orléannois peut avoir donné lieu au proverbe; le propre de ces sortes de gens étant de coudre toujours quelque mensonge de leur invention aux faits qu'ils rapportent, ce qui s'appelle broder, & conformément au proverbe, détruire le texte par la *glose*. Mén. T. I. p. 179.

Le mot de *glose* vient selon quelques-uns du mot Grec γλῶσσα *langue*, parce que la *glose* sert à expliquer un texte comme la langue a fait connoître les sentimens de l'ame par le moyen de la parole. On peut aussi, dit Macri, dériver ce mot du latin *glos*, qui signifie la sœur du mari, & qui se prend dans le Droit pour *sœur*, parce que la *glose* est comme la *sœur* du texte.

Glose, se dit aussi de certaines critiques, ou additions qu'on fait sur les événemens & les histoires du monde. Il est vrai que ses amis racontent l'affaire comme cela, mais la *glose* ajoute que, &c. Dites la vérité tout simplement, point de *glose*, s'il vous plaît.

Glose, est aussi une espéce de Poësie faite à l'imitation des Espagnols, comme une espèce de Commentaire, ou de Parodie de la pièce d'un autre Auteur, dont on répéte un vers à la fin de chaque Quatrain, ou Strophe qu'on fait contre lui; ou simplement un Sentence, une pensée mise en en vers, (on l'appelle *texte*) sur laquelle on fait une piece de vers en différentes stances, à la fin de chacune desquelles on répéte un vers de la sentence, lequel entre dans le sens de la stance dont il fait partie. Il y en a des exemples dans les Poësies de Sarrasin: en paraphrasant le sonnet de Job, fait par Benserade, il finit par cette strophe, dont le dernier vers est du sonnet de Job.

J'aime les vers des Uranins,
Dit-il, mais je me donnne aux Diables,
Si pour les vers des Jobelins
J'en connois de plus misérables.

Glose de sainte Thérèse, dont la reprise, ou refrain, est *que muero porque no muero.*

GLOSER, verb. act. Mettre de la glose sur un Auteur, sur des feuilles de Collége. *Interpretari.*

Gloser, signifie aussi, Commenter. *Commentarios scribere.* Plusieurs Auteurs ont *glosé* la Bible.

Gloser, signifie encore, ajouter quelque chose à une histoire qu'on raconte, pour la rendre plus agréable & plus divertissante; c'est ce que Cicéron appelle *narrationem mendaciunculis aspergere*: car la plûpart de ces *gloses*, ou broderie sont autant de petits mensonges. On dit aussi *gloser* une action, pour l'expliquer à sa fantaisie, & d'ordinaire en mauvaise part, la critiquer. *Carpere, vellicare, mordere, reprehendere.* Il ne faut point donner à *gloser* sur ses actions

Quoi! pour un maigre Auteur que je glose en passant,
Est-ce un crime après tout & si noir & si grand? Boil.

Pourquoi faut-il (c'est ainsi que l'on glose)
Que comme un simple Cavalier
A tout péril, à toute heure il s'expose?
C'est trop faire & trop s'oublier. Perrault.

Glosé, ée. part. & adj. *Interpretatus, explicatus.*

GLOSEUR. s. m. Critique qui censure les actions des autres, *Censor, patruus.* Il se fait peu de choses qui ne soient à l'épreuve des *gloseurs*, des gens qui trouvent à reprendre sur tout.

GLOSINDE. Voyez GLOSSINE.

GLOSSAIRE. subst. m. Dictionnaire servant à l'explication des mots obscurs, ou barbares d'une langue corrompue. *Glossarium, lexicon.* Le *Glossaire* de Spelman est appellé *Latino-barbarum*, & est un savant Ouvrage, quoique cet Auteur n'ait commencé à étudier qu'à cinquante ans.

Le *Glossaire* Latin de M. Du Cange en trois volumes, & son *Glossaire* Grec en deux volumes *in-folio*, est un travail merveilleux, & plein d'une érudition extraordinaire. Le *Glossaire* de Lindenbrok sur les Loix de Charlemagne & de Louis le Débonnaire. Il y en a un de François Pithou sur la Loi Salique. Henri Spelman Anglois, en a publié un en 1626. sous le nom *d'Archéologue.*

☞ Ce Dictionnaire-ci tient du *Glossaire*, en ce qui regarde les mots anciens, factices, ou provinciaux: mais il en renferme quantité d'autres qui sont en usage par toute la France. Le *Glossaire* alphabétique de M. de la Monnoie; pour l'intelligence des mots Bourguignons, & autres qu'il a employés dans ses Noëls, est un ouvrage rempli d'érudition, & de recherches intéressantes sur la Langue Françoise. Qu'on ne s'étonne donc pas si on le cite souvent. Ceux qui voudront une explication plus particulière de *Glossaire*, n'auront qu'à lire la remarque suivante, que M. de la Monnoie a mise à la fin du sien. Ce mot vient de *Glossa*, qui en Grec originairement signifie *langue*, mais qui depuis a signifié non seulement toute locution obscure, étrangère, inusitée, mais, ce qui est assez singulier, l'interprétation même de ces sortes de locutions; d'où il résulte que par *Glossaire* on doit entendre un recueil de termes difficiles, barbares, hors d'usage, accompagnés de l'explication dont ils ont besoin, laquelle de-là est appellé *Glose.*

GLOSSATEUR, ou GLOSATEUR. s. m. Auteur qui a glosé quelque livre. *Interpres.* Les *Glossateurs* de la Bible. Il n'est guerre en usage qu'en cette phrase. On dit cependant *Glosateur* en d'autres matières. Un Savant d'Allemagne prétend que certains mots barbares de la Loi Salique, que Vandelin a pris pour des noms de villes & de bourgs Taxandriques, sont des formules ajoutées à la marge par un *Glossateur* né dans les Gaules, accoutumé au langage Romance, & à une prononciation différente de la Tudesque Mém. de Trév.

GLOSSEPÉTRE. ou GLOTTEPÉTRE. s. f. Langue pétrifiée, pierre ou pétrification qui a la figure & la forme d'une langue. *Glossopetra.* Il s'en trouve en assez grand nombre dans l'Île de Malte. Stenonius, *De corpore solido intra solidum contento.* Olaüs Wormius, *Dissert. de Glossopetra*, imprimée en 1686. Reyschius, *de Glossopetris Luneburgensibus*, & d'autres ont écrit de ces pierres. On prétend que ce sont des dents de chien marin, appellé par Théophraste & par les Grecs Καρχαρίας, parce qu'il a les dents extrêmement aiguës & tranchantes; que, ou les dents ou le poisson lui-même, a été jetté là par des inondations, ou même dans le temps du déluge; que ces dents se sont ensuite pénétrées & impregnées dans la terre d'un suc pétrifiant qui leur a donné la dureté, & les a mises dans l'état qu'on les trouve à présent. Voyez Chorier, *Hist. du Dauphiné*, T. I. p. 72. & 73.

Ce mot est composé de deux noms Grecs, γλῶσσα *langue*, & πέτρα *pierre*, & on l'a donné à ces sortes de pétrifications, parce qu'on a cru que c'étoient des langues de serpent. On dit que les *glossepétres* sont bonnes contre le venin. Le peuple dit que ce sont celles de l'Île de Malte, & que depuis que l'aspic qui mordit saint Paul ne lui fit point de mal, elles ont cette vertu, qu'il n'y a même plus de serpens dans cette Île, & que ces *glossepétres* sont les langues de ceux qui y étoient autrefois. Ce sont des fables que l'inspection seule de ces *glossepétres* réfute; car elles n'ont point la figure d'une langue de serpent, & elles sont trop grosses.

grottes. Il y a plus d'apparence que ce sont des langues de poissons que les eaux du déluge abandonnèrent dans les terres, & dont les langues s'y sont pétrifiées. Camérarius ne sauroit se persuader que les *glossopétres* qu'on nous apporte d'Angleterre, de Malte, d'autour de Montpellier, & de divers autres endroits, soient des dents de chien de mer, ou de quelqu'autre poisson. Ce qui lui fait de la peine, c'est la petite quantité de sel volatille & d'huile que l'on tire de ces mixtes par la distilation. Mais M. Woodward, qui croit comme le commun des Savans, que ces corps sont enfouis dans la terre depuis le déluge, répond qu'il n'est pas étonnant qu'enfouis dans la terre depuis tant de temps, ils ayent perdu la meilleur partie de leurs principes volatiles. Tire-t-on des os & des crânes humains enterrés depuis long-temps, la même quantité des principes qu'ils auroient fournis immédiatement après la mort des sujets? Une seconde objection de M. Camérarius est que les *glossopétres* exposées à un feu nud, se réduisent non pas en charbon, mais en chaux, contre ce que témoigne Fabius Columna. M. Woodward répond que ces *glossopétres* peuvent fort bien en brûlant prendre d'abord la forme de charbon, pour passer ensuite à celle d'une matiere calcinée ; que c'est ce que dit Fabius Columna. D'ailleurs, il est fort possible que quelques-unes de ces *glossopétres* ayent absolument changé de nature. Voyez Woodward, *Naturalis historia Telluris*.

GLOSSER. Voyez GLOUSSER.

GLOSSINE. f. f. Nom propre de femme. *Chlodesindis, Glodesindis* Sainte *Glossine*, ou *Glosinde*, étoit une fille du Duc de Wintron, l'un des principaux Seigneurs de la Cour d'Austrasie, sous le Prince Carloman frere du Roi Pepin. *Glossine* vint au monde dans le territoire de Mets sous le régne de Childeric III. peu de temps après que la retraite de Carloman eut rendu Pepin l'arbitre de toute la Monarchie Françoise. Elle fut Abbesse d'un Monastere qu'elle bâtit à Mets vers 772. quatre ans après s'être fait Religieuse à Tréves sous Rhotilde sa tante. Elle mourut vers l'an 778. D. Mabillon *sæc. II. p.* 1078. Baillet *au* 25^e^ *Juillet*. Sainte *Glossine* eut pour mere Godila. Elle se consacra à Dieu dans un Monastère de Tréves, sous la conduite de Rhotilde sa tante.

De *Glodessindis* on a fait *Glodsinde*, *Glossinde*, *Glossine*.

Sainte Glossine de Mets, Abbaye dans la ville de Mets, commencée par les libéralités de Vintron pere de sainte *Glossine*, qui en fut premiere Abbesse, & lui a donné son nom. Voyez les Sainte-Marthe, *Gall. Christ. T. IV. p.* 488.

☞ GLOSSOCATOCHE, f. m. Instrument de Chirurgie, Espéce de *speculum oris*, ou de pincette dont on se sert pour abaisser la langue, & la coller, pour ainsi dire, contre les parties inférieures de la bouche & du gosier, afin de découvrir jusques dans son fond les maladies qui peuvent y survenir, y appliquer les remédes, & y pouvoir opérer.

Γλωσσοκάτοχος formé de γλῶσσα *langue*, & de κατέχω, *j'arrête, je retiens*.

GLOSSOCOME. f. m. Terme de Méchanique, est un nom que Géron donne à une machine composée de plusieurs roues dentées, garnies de leurs pignons, qui sert à élever de grands fardeaux. *Glossocomum*. Voyez-en les figures dans le huitiéme livre de Papus, & dans l'*Apiarium* de Bettinus.

Glossocome, est aussi un instrument de Chirurgie fait en maniere de coffre, dont on se sert pour remettre les cuisses, & les jambes rompues & disloquées, & pour les étendre quand elles se trouvent trop courtes après qu'elles ont été remises, & que le calus est formé. Cette machine consiste en un coffre où l'on étend la jambe ou la cuisse ; au bas du coffre il y a un tour, & à côté vers le haut deux poulies, une de chaque côté : on attache des courroies à plusieurs chefs au-dessus & au-dessous de l'endroit où étoit la fracture, les courroies d'en bas sont attachées à l'aissieu dont elles sont près ; celles d'en haut après avoir passé par les poulies reviennent à l'aissieu, auquel elles sont aussi attachées, de sorte que par le même mouvement en faisant tourner le tour, on tire en haut la partie de la jambe ou de la cuisse, qui est au-dessus de l'endroit de la fracture, & en bas la partie qui est au-dessous. Voyez Galien, *Comm.* 2. *& lib.* 6. *met med.* Scultet, *Arcenal de Chirurgie*, *&c*.

Les Anciens appelloient *glossocomon* un petit coffre dans lequel ils mettoient les langues des hautbois pour les conserver.

Ce mot est Grec, il vient de γλῶσσα *langue* & de κομεῖν *avoir soin*.

GLOSSOGRAPHE, subst. m. Auteur de Glossaire. Voyez DICTIONNARISTE. Qui écrit sur une langue, ou sur les langues. *Glossographus*. Faiseur de Grammaire & de Dictionnaire.

Ce mot vient du Grec γλῶσσα *langue*, & γράφω *j'écris*.

☞ GLOSSOPÉTRE, f. f. Terme de Lithologie. *Langue de pierre*. C'est une pétrification qui représente une langue. Voyez Glossepétre.

☞ GLOSSO-PHARINGIEN, adj. &. f. m. Terme d'Anatomie. Nom que l'on donne à des muscles du pharynx. *Glosso-pharyngius*. Les *glosso-pharyngiens* sont des fibres qui vont le long de l'un & de l'autre bord latéral de la langue, & ensuite s'en détachent en arriére, & descendent sur les côtes du pharynx sous les stylo-pharyngiens. Winslow. Γλῶσσα en grec signifie *langue*.

☞ GLOSSO-STAPHILIN, adj. & subst. m. Terme d'Anatomie. Nom de muscle. *Glosso-staphylinus*. Les *glosso-staphylins* sont deux petits muscles attachés chacun au bas de la partie latérale de la base de la langue, & qui de-là montent latéralement en arriére le long des demi-arcades antérieures de la cloison du palais, & se terminent insensiblement de côté & d'autre vers la luette, où quelques-unes de leurs fibres s'épanouissent dans la largeur de la cloison. Ces deux muscles forment principalement l'épaisseur des demi-arcades antérieures. Winslow.

GLOTTE, f. f. Terme d'Anatomie. Glotta.

☞ Dans notre gosier, & au haut de la trachée artére est une petite fente ovale, capable de s'ouvrir plus ou moins, c'est ce qu'on appelle la *Glotte*. Acad. 1700. *Hist. p.* 19. Le long canal de la trachée artére terminé à son extrémité supérieure par la *glotte*, ressemble si fort à une flûte, que les Anciens n'ont pas hésité à croire que la trachée produisoit la voix, comme le corps de la flûte produisoit le son. Galien est le premier qui a cru que la *glotte* étoit le principal organe de la voix, sans ôter cependant à la trachée artére une part considérable de la production du son. Id. *p.* 19. Dans la plûpart des oiseaux de riviére qui ont une voix très-forte, la trachée résonne, mais c'est que la *glotte* est placée au bas de la trachée, & non pas au haut. Id. *p.* 20. 21. Pour tous les tons & les demi-tons d'une voix ordinaire, pour toutes les petites parcelles de ton, dont elle peut hausser une octave sans se forcer, pour le plus ou le moins de force qu'on peut donner au son sans changer de ton, il faut nécessairement supposer que le petit diamétre de la *glotte*, qui est de moins d'une ligne, & qui change de longueur à tous ces changements peut être & est actuellement divisé en 9632. parties ; que même ces parties ne sont pas toutes égales ; & que par conséquent quelques-unes sont beaucoup plus petites que la $\frac{1}{9632}$ partie d'une ligne Id. *p.* 23. La figure de cette fente, lorsqu'elle est mise en état de produire la voix, semble être composée de l'intersection de deux cercles égaux. Dodart, *Ac. des Sc.* 1700 *Mém. p.* 238.

Ce mot est Grec, & signifie *langue* ou *languette*.

Glotte se dit aussi du quatriéme des cartillages du larinx. Quelques-uns le confondent avec l'aritenoïde ; mais lorsqu'on le dépouille de sa membrane, l'on voit qu'il en est séparé ; c'est ce cartilage qui fait la partie postérieure & supérieure du larinx, qui est l'endroit où il est le plus étroit ; c'est lui qui, suivant qu'il se resserre ou qu'il se dilate, forme la voix, ou plus grêle, ou plus grosse. Dionis.

☞ GLOUGLOUTER, ou GOUGLOTER, v. n. C'est le terme dont on se sert pour exprimer la maniere de crier des dindons. Le dindon *glougloutte*.

Comme les Anciens ne connoissent point cet oiseau, il n'y a point de mot Latin pour exprimer ce mot. Il faut ou en forger un, ou user de périphrase. *Glugluttire*,

tire, Galli Indici, ou *Persici*, ou *Meleagris sonum exprimere*. Il n'y a qu'à montrer du rouge à un Coq d'Inde, il fera la roue & *glouglouttera*. La Poule d'Inde ne *glouglotte* pas, il n'y a que le mâle. Pour la femelle, on peut dire plutôt comme du poulet, qu'elle pepie, ou qu'elle piole, que de dire qu'elle *glouglotte*.

GLOU-GLOU, s. m. Terme burlesque, qui ne se met que dans les chansons bachiques, pour signifier le bruit ou le murmure que fait le vin en sortant d'une bouteille : ce n'est pas que toutes les autres liqueurs ne fassent le même bruit. Madame des Houlières dit, en parlant de vin :

C'est un secours contre plus d'un tourment,
Il n'en est point qui ne céde aisément
Au doux glou-glou *que fait une bouteille.* Des-H.

Qu'ils sont doux,
Bouteille jolie!
Qu'ils sont doux
Vos petits gloux-gloux. Mol.

Ce mot vient de *gluttus*, qui signifie la partie du col par où passent les viandes ; ou plutôt il a été fait par onomatopée du son de la liqueur qui passe au travers d'un canal étroit. Ménage.

GLOUCN, s. m. Vieux mot. Sorte de mesure.

GLOUSSEMENT, s. m. Bruit sourd que font les poules prêtes à couver. *Gemitus gallinæ glocitantis.*

GLOUSSER, v. n. Danet & Pomey disent *Glosser* ; mais l'Académie dit *Glousser*. Ce mot se dit des poules qui veulent couver, ou qui ont des poussins. *Glocitare, glocire.* Il vient du Latin *glocire*, qui se trouve dans Festus, pour signifier la même chose. Si cette poule avoit des petits elle *glousseroit* bien plus qu'elle ne fait. Il y a des poules qui *gloussent* sans cesse sous mes fenêtres.

Glousser, se dit par extension, des personnes qui sentent quelque douleur ou incommodité, ou qui s'en plaignent sourdement. On ne sait ce qu'a cette fille, mais elle *glousse* toujours.

☞ GLOUT, s. m. Glouton, gourmand.

Donnez-lui, fourrez-lui, le Glout *demande encore.*

La Fontaine.

Les Latins ont dit *Gluttus* : & de-là, notre ancien mot *Glout*, pour Glouton. Ménage, *Dict. Etym.* au mot *Glouton*.

GLOUTERON, s. m. Plante qu'on appelle autrement Bardane. *Lappa.* Voyez BARDANE.

☞ Petit Glouteron, s. m. *Xanthium.* Plante dont la tige croît à la hauteur d'un pied & demi, anguleuse, velue, marquée de points rouges, rameuse, s'étendant au large. Ses feuilles sont beaucoup plus petites que celles de la bardane, vertes, approchant de celles du pas d'âne, dentelées en leurs bords, d'un goût un peu âcre tirant sur l'aromatique. Sa fleur est un bouquet à fleurons semblables à de petites vessies, & contenant chacun une étamine, le plus souvent à double sommet. Ces fleurons tombent facilement, & ne laissent après eux aucune graine ; mais il naît sur les mêmes pieds qui fleurissent des fruits oblongs, gros comme de petites olives, hérissés de piquans qui s'attachent aux habits. Chacun de ces fruits est divisé en sa longueur en deux loges qui renferment des semences oblongues. Sa racine est petite, blanche, garnie de fibres assez grosses. Cette plante croît dans les terres grasses, contre les murailles, dans les fossés dont l'eau a été desséchée. Elle est digestive & résolutive ; on l'emploie intérieurement & extérieurement contre la grattelle, les tumeurs scrophuleuses, & les écrouelles. Lemery. Voyez BARDANE.

GLOUTON, onne, adj. Goulu, gourmand, qui mange avec avidité, qui engloutit. *Vorax, helluo, gluto.* Le brochet est fort *glouton*. Les loups sont *gloutons*.

. . . . *Or l'animal* glouton (le loup)
D'un endroit assez proche entendoit la harangue,
En tirant un grand pied de langue
Rouge encore du sang d'un mouton, &c. Le Noble.

Ce mot vient du Latin *gluto*. Nicot. Il vient plutôt de *glouft*. Vieux mot Celtique ou bas Breton, qui signifie *gourmand*, ou du Latin *glutire*, *engloutir*, *avaler*. *Gloiot*, en Breton, signifie *glouton*, & vient du mot Breton *glout*, goulu. Lobin. *Gloff.* Il est formé du Celtique *gluth*, qui veut dire gourmand, *goulu* : de-là est venu le verbe *glutire*, dévorer, *engloutir*.

Glouton, onne, se prend aussi substantivement. Il mange tout, le gros *glouton*. Gon. Il n'est rien tel que d'être *glouton*. Scar. Cette femme est une franche *gloutonne*, qui avale tout ce qu'on met devant elle. Le temps, ce *glouton* enragé. Dalibrai. *Tempus edax rerum.*

C'étoit autrefois une injure qu'on disoit par raillerie. Un faux *glouton*. Ce failli *glouton* d'Arnaldus. Voiture.

☞ GLOUTON, s. m. Animal semblable au blaireau. Voyez VIÉTÉRAS.

GLOUTONNEMENT, adv. D'une maniere gloutonne. *Voraciter, avidè.* Il n'y a rien de si dégoûtant que de voir manger *gloutonnement*. Les loups mangent *gloutonnement*. La Fontaine.

☞ GLOUTONNERIE, s. f. Vice de celui qui est glouton. *Gula, voracitas.* Manger avec *gloutonnerie*.

GLOUTONNIE, s. f. Avidité de manger. La *gloutonnie* est un des sept péchés capitaux. Il est vieux.

☞ GLOUTTE, adj. m. & f. Glouton, gourmand. *Vorax, huello, gluto.*

GLU.

GLU, s. f. Composition visqueuse & tenace, pour prendre les oiseaux, & pour enduire les ceps de vigne, afin de les garantir des chenilles. *Gluten, viscum.* Elle se fait avec les écorces du bois de houx qu'on lui ôte dans le temps de la séve, lesquelles après avoir été bien battues dans un mortier, & mises pendant quelques jours à pourrir dans la terre, on lave, & on paîtrit en eau courante, & elles laissent cette matiere gluante & verdâtre qu'on appelle *glu*. On en fait aussi du gui de chêne, (Voyez GUI) & avec des racines de viorne. En Surie on en fait avec des prunes de Sébesten.

Sur vos rameaux la glu *perfide*
Trahit la tourterelle avide,
La grive, le rusé moineau. Nouv. ch. de vers.

Ce mot vient de *glusten*, ou de *glux*, qu'on trouve dans les Auteurs Latins. Voyez Ménage. D'autres le font venir de γλοιός, qui veut dire, lent, visqueux. Quelques-uns écrivent, glue. *Gluten* ; de-là, *glue*, en forme de Celtique *glu* & *glut*. Pezron.

Pour faire de la *glu* excellente, il faut prendre de ces grains d'herbe qui ont coutume de croître sur les hêtres, ou plutôt sur les vieux pommiers. Cette herbe a la feuille semblable à celle de l'olivier. Ses grains sont plus gros que des pois ; c'est ce que nous appellons communément Gui. Ayant amassé la plus grande partie que l'on pourra de ces grains, il les faut mettre ensemble dans une cave, ou dans le lieu le plus humide qu'il sera possible, en telle sorte que la grande fraîcheur les puisse faire corrompre ; il s'en fera une pâte, & quand les grains seront mêlés tous ensemble, & auront perdu leur consistance, il faut prendre cette pâte, & la bien battre avec un bâton ou spatule dans l'eau, jusqu'à ce qu'en levant le bâton l'on voye que cette matiere fasse un voile clair, auquel il n'y ait point d'ordure, & prenant de cette *glu* la quantité que vous en voulez préparer, vous la mettrez dans une terrine ; par exemple, si c'est une livre que vous ayez prise, vous y joindrez une once d'huile, & demi-once de térébenthine. Lorsque vous aurez bien incorporé la *glu* avec l'huile sur le feu, & qu'elle sera convertie en onguent, vous la tirerez du feu, & vous y mettrez la demi-once de térébenthine, vous l'incorporerez pareillement :

ment : puis vous vous en pourrez servir à prendre les oiseaux que vous voudrez. Cette *glu* est si bonne qu'elle sert à l'eau.

Après que les oiseaux sont pris à la *glu*, il arrive bien souvent qu'elle leur gâte tellement les plumes, que les oiseaux se laissent mourir de déplaisir, ou bien il faut les arracher : pour obvier à cet inconvénient & leur ôter la plume, il faut prendre du sablon menu qui soit bien sec, & de la cendre nette mêlée ensemble, & de cela saupoudrer les plumes engluées, & les laisser ainsi une nuit, le lendemain ayant battu des moyeux d'œufs, il faudra oindre avec une penne l'endroit où est la *glu*, & le laisser deux jours, puis il faut prendre du gras de lard, ou sain de porc, avec du beurre frais fondu ensemble, & en oindre les places engluées, & les laisser ainsi l'espace d'une nuit, & le lendemain faire tiédir de l'eau & en laver tout l'oiseau, puis l'essuyer avec un linge net & le laisser sécher.

On appelle aussi *glu*, certaine humeur qui vient sur l'écorce des arbres, qui se séche au soleil, & est faite comme des poireaux. La *glu* de cerisier & de prunier est la gomme qui découle de ces arbres, & que quelques-uns confondent mal à propos avec la gomme Arabique. Celle-ci sort d'un autre arbre qui vient en Égypte, appellée *cassie*, en Latin *accacia*.

Glu, se dit figurément de tout ce qui prend, ou peut attacher quelqu'un : témoins ces vers de Scarron.

Ce n'est que marroquin perdu,
Que les Livres que l'on dédie,
Depuis que Montauron mendie ;
Montauron, dont le quart d'Ecu
S'attrapoit si bien à la glu
De l'Ode & de la Comédie.

GLUANT, ANTE, adj. Ce qui est visqueux & tenace, qui s'attache aux mains, aux habits. *Viscosus, lentus, glutinosus.* La poix, la gomme, sont choses *gluantes*. Les limaçons ont une bave *gluante*, avec quoi ils s'attachent aux arbres, aux murailles.

Gluant. *Tenax.* Se dit aussi dans un sens figuré. La pauvreté est si *gluante* qu'on ne s'en sauroit dépêtrer. Ablanc.

On dit proverbialement, il a les mains *gluantes*, en parlant d'un Juge qui prend. Ce proverbe est fort ancien chez les Latins ; car on lisoit dans le Poëte Lucilius,

Omnia viscatis manibus leges, omnia sumet.

GLUAU, s. m. Danet dit *Gluon*. Branche menue enduite de glu, qui sert à prendre les oiseaux. *Virga viscata.* Tendre des *gluaux*.

GLUCKSTADT, s. m. Nom propre d'une petite ville du Cercle de la basse Saxe, en Allemagne. *Gluckstadium.* Elle est dans la Stormarie, contrée du Duché de Holstein ; & située sur le bord oriental de l'Elbe, à neuf lieues au dessous de la ville de Hambourg. *Gluckstadt* est une des plus fortes places d'Allemagne, & elle appartient au Roi de Dannemarck.

GLUCSKBOURG, ou LUCSKBOURG, s. m. Nom propre d'une petite ville avec un château. *Glucsburgum.* Elle est dans le Duché de Slefwick, en Dannemarck, à deux lieues de Flensbourg, du côté du levant, & elle est Capitale d'un petit pays, qui appartient aux Ducs de Holstein-*Glucskbourg*.

GLUER. Mot de peu d'usage, qui se dit en parlant des choses visqueuses, qui s'attachent aux mains, aux habits ; comme fait la glu. *Viscare, visco illinire, inficere.* Ces confitures m'ont *glué* toutes les mains. Il signifie aussi, Frotter de glu. Il faut *gluer* ces petits brins d'osier.

Glué, ée, part. pass. & adj. *Viscatus.*

☞ GLUI, s. m. De la paille, que l'on appelle encore du *Glu* en quelques endroits de la Champagne. *Gloss. des Poës. du Roi de Nav.*

GLURENS, s. m. Nom propre d'un Bourg du Comté du Tirol, en Allemagne. *Glorium.* Il est sur l'Adige, vers sa source, entre Bolzano & Coire, à onze lieues de la premiere, & à dix-huit de la derniere.

GLUSE. Voyez. GUEUSE.

☞ GLUTEN, s. m. Terme d'Histoire naturelle. C'est le mot Latin qui signifie Glue, & que nos Naturalistes retiennent en notre langue. Glue. *Gluten.* L'humeur gluante qui sort de l'anus des araignées, s'attache aux murs & aux autres corps par son *gluten* naturel. Homb. *Mém. de l'Acad. des Sc.* 1707. *p.* 343.

☞ GLUTINANT, s. m. Terme de Médecine, qui se dit des remedes qui épaississent, qui rendent comme de la glue, ou qui collent. *Glutinans.* Des désobstructifs, des *glutinants*, des balsamiques. Brémond, 1732. *pag.* 19.

Ce mot vient du Latin *gluten*, *glutinare*.

GLUTINATIF. adj. & subst. m. On ne trouve point ce mot au féminin. Terme de Médecine, de Chirurgie, de Pharmacie. Un remède *glutinatif*, ou un *glutinatif*, est un remède qui nuit, qui lie les parties séparées, divisées, qui aide à leur union, qui la procure, qui l'avance. *Glutinans, glutinosus.*

GLUTINEUX, euse, adj. *Viscosus, glutinosus.* Gluant, visqueux. Suc *glutineux*. La chair des limaçons est naturellement *glutineuse* & un peu fade. Lémery.

GLUI, s. m. Grosse paille de seigle dont on couvre les granges, & les maisons des paysans en plusieurs Provinces. *Palea, calamus.* Il faut douze nombres de *glui* pour réparer la couverture de cette bergerie ; c'est-à-dire, douze douzaines de gerbes de cette paille. On se sert aussi de *glui* pour lier les gerbes dans la moisson. Les Normands prononcent *glu*.

Ce mot vient, selon Joannes de Janua, de *gelima* mot de la basse Latinité, qui a signifié une *gerbe*, *à genu*, & *ligo*, *quæ genibus manibusque ligatur*, ou du Flamand *gheluys*, qui signifie une *botte de paille*.

G L Y.

GLYCONIEN, adj. Terme de Poësie Grecque & Latine. Un vers *Glyconien* est un vers composé de deux pieds & d'une syllabe. C'est le sentiment de Scaliger, qui dit que le vers *Glyconien* a été appellé *Euripidien*. D'autres disent que le vers *Glyconien* est composé de trois pieds, qui sont un spondée & deux dactyles, ou bien un spondée, un choriambe & un pyrrique. Ce sentiment est le plus suivi. *Glyconius.*

GLYCONIQUE, adj. Terme de Poësie, *Glyconicus*, vers *Glyconique*. Voyez GLYCONIEN, c'est la même chose. Ce vers, *sic te Diva potens Cypri*, est un vers *Glyconique*.

GLYPHE, s. m. Terme d'Architecture. C'est généralement tout canal creusé en rond, ou en anglet, qui sert d'ornement. *Glyphus.*

Ce mot vient de γλυφὴ, qui signifie gravure. γλυφὶς est la fente, l'entaille, qu'on fait en gravant, & en particulier la fente qu'on fait dans la flèche, pour passer la corde.

☞ GLYPTOGRAPHIE, s. m. C'est une science qui fait partie de l'Antiquariat. M. Spon, dans sa réponse à M. Guillet, *p.* 67. dit que la *glyptographie* est la connoissance des gravures en creux & en relief sur des cornalines, jaspes, agathes, onyx, sardoines, lapis, améthistes, & autres pierres précieuses qui étoient employées pour des bagues, des cachets, & autres ornemens.

G M.

GMUND. Voyez GEMUND.

G N A.

☞ GNAFLE. Terme ou quolibet du jeu de dez, où on dit proverbialement, Après rafle *gnafle*, pour dire qu'il est rare de faire deux bons coups de suite.

☞ J'ai toujours oui dire, Après rafle *niafle*, & je crois que c'est la véritable prononciation de *gnafle*, en prononçant l'*n* comme l'*n* mouillée des Espagnols, qui la distinguent par un tiret qu'ils mettent dessus, laquelle a le même son que notre *gn* dans les mots *agneau*, *ignorant*, &c.

GNAPHALIUM, s. m. Nom Latin qui a été donné à plusieurs

plusieurs plantes, parce qu'elles étoient cotoneuses; γναφάλιον en Grec signifie bourre, ou duvet. Aujourd'hui on en fait un genre qui est caractérisé par sa fleur & par sa semence. *Gnaphalium maritimum*, C. B. Pin. Cette plante croît au bord de la mer. Elle est vivace, & a des racines ligneuses qui poussent plusieurs tiges hautes environ de huit à dix pouces, quelquefois branchues, blanches, cotoneuses, & garnies de feuilles oblongues, & toutes blanches, ses fleurs viennent à l'extrémité des tiges en bouquets. Elles sont à fleurons jaunes renfermés dans un calice écailleux blanc & plus que demi-sphérique. Les fleurons sont portés sur des semences qui sont menues, courbes & enveloppées d'une coëffe.

☞ Gnaphalium. Herbe à coton, ou Immortelle.

GNESNE, s. f. Nom propre, *Gnesna*, anciennement, *Limiosaleum*. Ville de la Basse Pologne, située dans le Palatinat de Kalisch, à quinze lieues de la ville de ce nom, du côté du nord. *Gnesne* passe pour la plus ancienne ville de la Pologne. On dit qu'elle a été bâtie par Léchus, fondateur de cet État, & qu'elle en a été la capitale. Elle fut presque toute consumée par un embrasement l'an 1613. Elle ne laisse pas d'être le siége d'une Châtellenie, & d'un Archevêché, dont l'Archevêque est Primat du Royaume, Légat né du Pape, Président du Sénat, & Régent du Royaume pendant l'interrègne. C'est lui aussi qui proclame les Rois, lorsqu'ils sont élus, qui les couronne, & qui fait leurs funérailles. Il y a une histoire latine des Archevêques de *Gnesne* par Étienne Damalevicius Varta.

G N I.

GNIDE, ou CNIDE, s. f. Ville de la Doride dans l'Asie mineure. *Gnidus*, *Gnydus*, *Cnidus*. Cette ville s'appella d'abord Triopie, & ensuite Péguse, eut un Évêché suffragant de *Stauropolis*. Elle est sur un promontoire qu'on nomme aujourd'hui Capo Crio. *Gnide* s'appelle maintenant Stadia. P. Lubin.

GNIEW, s. m. Nom propre d'un bourg, qu'on nomme aussi Meawe, ou Mewe, *Gnevum*, *Meavia*. Il est de la Prusse Royale, situé à l'embouchure du Fers dans la Vistule, à cinq ou six lieues au-dessus de Marienbourg.

GNIOLE. Terme d'Écoliers, marque qu'une toupie fait sur une autre lorsqu'on la joue. Ah! quelle *gniole* il a fait à ma toupie. *Cicatrix*.

GNIOSA. Voyez LISTO.

G N O.

GNOÏTE, s. m. Nom de secte. *Gnoïta*. Les *Gnoïtes* étoient une secte d'Hérétiques formée de celle des Nestoriens. S. Grégoire parle des *Gnoïtes*. Regist. *L.* 8. *Ep.* 43.

GNOME, s. m. GNOMIDE, s. f. Nom que les Cabalistes donnent à certains peuples invisibles, qu'ils supposent habiter dans la terre, & la remplir jusqu'au centre. *Gnomis*. Ils feignent qu'ils sont de petite stature; ils les font gardiens des trésors, des minières & des pierreries. Ils disent que ces *Gnomes* sont ingénieux; amis de l'homme & faciles à commander. Les *Gnomides* leurs femmes sont petites; mais fort agréables, & leur habit est curieux. Ab. de Villars. Vigenère les appelle *Gnomons*. Voyez cet Auteur sur Tite-Live, *T. I. p.* 1316. *& suivant.* De Vigneuil Marville rapporte dans ses Mélanges d'Histoire & de Littérature, *Tome I. p.* 100. que dans une Conférence chez M. Rohault un Philosophe de l'École, apparemment du Comte de Gabalis, soutint qu'il y a une infinité d'esprits qui remplissent les élémens, le feu, l'air, l'eau & la terre; des Salamandres, des Silphes, des Ondins & des *Gnomes*; & que les *Gnomes* sont occupés à faire agir les machines des animaux, qui se proménent sur la terre. Il ajoutoit que quelques Philosophes de sa secte prétendent que ces esprits sont de deux sexes, pour les deux séxes des bêtes, ou machines mouvantes; que les plus grands, les plus ingénieux, les plus habiles de ces esprits, gouvernent les machines des bêtes, les plus grandes, les plus composées & les plus parfaites; que, quoi qu'il en soit de ce fait, qu'il n'osoit assurer, outre ces esprits de la premiere espèce, il y en a une infinité de fort déliés de toute espèce, qui font jouer le nombre infini d'insectes que nous voyons, ou qui échapent à nos yeux, à cause de leur extrême petitesse; que tous ces esprits en général gouvernent chaque machine selon la disposition de ses organes, de son tempérament & de ses humeurs, ne se saisissant pas indifféremment de toutes sortes de machines, mais de celles qui sont de leurs caractères, & qui vivent dans l'élément qui leur est propre. Croira-t-on que dans un siècle aussi éclairé on ait avancé de sang froid d'aussi grandes fadaises dans des assemblées de Philosophes? En couteroit-il beaucoup plus d'admettre une ame dans les bêtes, comme les Péripatéticiens? Et ces Silphes, ces Salamandres, ces Ondins, ces *Gnomes*, sont-ils mieux prouvés, que ne l'est cette ame?

Un *Gnome* fier & superbe, demeurant sur la terre, qui est son élément, se saisit d'un Coursier de Naples, ou d'un Genet d'Espagne: un autre qui est cruel se jette dans un Tigre, ou dans un Lion, & un qui est folâtre & badin va gîter dans un singe, ou dans une guenon.

☞ GNOMIQUE, adj. On appelle Poësie *gnomique*, celle qui s'applique à prononcer des maximes ou sentences. Telle étoit celle de Guy du Faur, Sieur de Pybrac. Il s'appliqua à la Poësie *gnomique* ou sententieuse, & fit ces Quatrains qui ne sont peut-être méprisés que des gens qui n'ont jamais pris la peine de les lire. Marvesin. Ce mot vient du Grec, γνώμη sentence.

GNOMON, s. m. Est le style qu'on met sur les cadrans pour marquer les heures. Ce mot est purement Grec, γνώμων.

Gnomon, signifie aussi, cette petite aiguille de cuivre qu'on met au centre d'un petit cercle polaire sur le méridien d'un globe, & qui a le même mouvement que l'axe. On l'appelle *gnomon*, parce qu'il est ordinairement accompagné d'un cercle sur lequel sont marquées les heures.

Gnomon, est aussi un terme de Géométrie. Si vous partagez un parallélogramme en quatre petits parallélogrammes par deux lignes qui se coupent, & que de ces quatre petits parallélogrammes vous en retranchiez un, les trois autres font un *gnomon*; c'est ce qu'on appelle ordinairement une équerre.

Gnomon. Voyez GNOME.

☞ Gnomon, s. m. En Arithmétique, on appelle *Gnomons*, les nombres ou progressions arithmétiques, dont on forme les nombres polygones, & ce nom leur vient apparemment de ce que ce sont eux qui réglent & font connoître par leur différente proportion la différente espéce du polygone qu'ils forment.

☞ GNOMONIQUE, ou HORLOGIOGRAPHIE, s. f. Science qui fait partie des Matématiques. *Gnomonica*, *Horlogiorum descriptio*. C'est l'art de tracer des horloges solaires sur un plan donné, & sur différentes supperficies données. On donne différens noms à cet art. On l'appelle Sciatérique, Photosciatérique, & Horologiographie. Wolphius. ☞ La *Gnomique* enseigne à trouver la juste proportion des ombres pour la contruction de toutes sortes de cadrans au soleil & à la lune, & pour connoître les heures par le moyen des ombres, & d'un gnomon, ou style, qui les marques. On y décrit tous les autres cercles de la sphère, si on veut. Clavius a fait un livre *in-folio* de la *Gnomonique*, qui comprend tout ce qu'on peut savoir sur les cadrans. M. de la Hire a fait un Traité de la *Gnomonique*. On a aussi écrit de la *Gnomonique* spéculiaire, ou réfléxe, qui enseigne l'art de faire des cadrans qui marquent l'heure par la réfléxion de la lumière sur toutes sortes de surfaces. Anaximene, disciple d'Anaximandre, dont Diogène Laërce a écrit la vie, inventa les cadrans au soleil, & il en fit un à Lacédémone vers la 58 Olympiade. Anaximandre inventa la Sphére & les Horloges.

On appelle cette science la *Gnomonique*, du mot Grec γνώμων qui signifie, *qui fait connoitre*; parce que le style, ou l'aiguille, fait connoître par son ombre les heures, & la hauteur du soleil.

COLONNE GNOMONIQUE, en Architecture. Cylindre où sont marquées les heures par l'ombre d'un style. Il y en a de deux sortes : l'une dont le style est fixe, & où les lignes horaires ne sont qu'une projection du cadran vertical sur une surface cylindrique. L'autre dont le style est mobile, & dont les lignes horaires sont tracées sur les différentes hauteurs du soleil dans les différentes saisons de l'année.

☞ GNOSE, s. f. Mot tiré du Grec Γνῶσις Connoissance, science. C'est-de-là qu'est dérivé le nom *gnostique*. M. Fleury, dans son Histoire Ecclesiastique, s'est servi de ce mot qui n'est nullement en usage dans notre langue, & que l'on ne peut employer que quand on ne veut pas mettre le mot grec pour expliquer la signification du mot *gnostique*.

GNOSIMAQUE, s. m. Nom de secte *Gnosimachus*. Les *Gnosimaques* rejettoient l'étude de la Sainte Ecriture. Baronius en parle aux années 68, 120, 145. & il examine s'ils étoient les mêmes que les *Gnoïtes* & les *Gnostiques*. Les *Gnosimaques* avoient pour principe que Dieu ne demandoit que les bonnes œuvres, & qu'ainsi on ne devoit songer qu'à bien vivre, & nullement passer son temps à l'étude de la Sainte Écriture, comme si nous n'étions pas obligés d'apprendre ce que Dieu demande de nous, en lisant les livres qui peuvent nous l'apprendre, ainsi il est nécessaire qu'il y ait dans l'Église des personnes qui s'appliquent à l'étude de la Sainte Écriture.

GNOSIMAQUE, s. m. Nom de secte. Hérétique qui se déclare ennemi de toutes les connoissances recherchées de la Religion. *Gnosimachus* S. Jean Damascène, *de haeres. C. VII. haer.* 88. *p.* 108. *du I. Tome de la dernière édition*, dit que les *Gnosimaques* étoient des gens opposés à toute la *Gnose* du Christianisme, qui disoient que c'étoit un travail inutile de chercher des *gnoses* dans les Saintes Écritures ; que Dieu ne demandoit rien autre chose du Chrétien, que de bonnes œuvres ; qu'il étoit donc beaucoup mieux de marcher avec beaucoup plus de simplicité, & de ne point chercher avec tant de soin tous les dogmes concernant la vie gnostique. On entend communément par *gnose* la science, & les interprétes de S. Jean Damascène traduisent ainsi ce mot. Je crois qu'il a un sens plus particulier, qu'il signifioit dans les premiers siécles de l'Église à peu près ce que nous appellons spiritualité, & la vie gnostique, γνωστικὴ πνευματικὰ ce que nous nommons la vie spirituelle. Ainsi les *Gnosimaques* étoient des ennemis des spiritualités, de la vie spirituelle, qui vouloient qu'on se contentât de faire de bonnes œuvres tout simplement, & qui blamoient les exercices de la vie spirituelle, & ceux qui cherchoient à se perfectionner par des Méditations, des connoissances, des exercices plus sublimes & plus recherchés. C'est pour cela que l'on appelloit *Gnostique* un parfait Chrétien, un homme qui est dans la spiritualité, comme il paroît par le portrait qu'en fait Clément Aléxandrin dans ses Stromates, & dans les fragmens de ses Hypotyposes, où il appelle le vrai Chrétien, Gnostique. C'est en ce sens qu'il dit que si par impossible la connoissance de Dieu pouvoit être séparée du salut éternel, le Gnostique choisiroit, sans hésiter, la connoissance ; & que si Dieu lui promettoit l'impunité, en faisant ce qu'il défend, ou lui offroit à ce prix la connoissance des bienheureux, ou s'il croyoit pouvoir se cacher de Dieu, il ne voudroit rien faire contre ce qu'il a une fois choisi, comme conforme à la raison, & bon par soi-même. Le *Gnostique* n'est point jaloux, il donnera à celui qui n'en est pas digne, plutôt que de refuser à celui qui l'est. *Gnosimaque* vient de γνωσιμάχος qui veut dire ennemi de la sagesse, des connoissances, de la spiritualité ; qui la combat. On donna ce nom odieux à ces Hérétiques, par la raison que nous avons dit ci-dessus.

GNOSSE, ou GNOSSUS, s. f. Nom propre d'une ville de Créte qu'on appelloit aussi *Gnoffe*, & en Latin *Gnossus, Gnosus, Cnosus* & *Cnossus*. Elle est célèbre dans l'Antiquité & fut la capitale du Royaume de Minos. Elle étoit entre Gortine & Lyctus, à 25 stades de la mer du Nord. Quelques uns croient qu'elle étoit où est aujourd'hui Castel Pediada ; & d'autres que c'est Ginosa, deux bourgs de l'Île de Candie assez voisins. Elle étoit sur la petite rivière de Ginosa, appellée autrefois *Ceratus*, dont Strabon dit qu'elle prit d'abord le nom. Voyez les *Tables Géographiques du* P. Lubin.

GNOSTIQUE. Nom d'anciens Hérétiques qui ont été fameux dès les premiers commencemens de la Religion Chrétienne, principalement dans l'Orient. Ce mot de *Gnostique* qui signifie *Savant*, avoit été adopté par ceux de cette secte, comme s'ils avoient eu seuls la véritable connoissance du Christianisme ; ils regardoient les autres Chrétiens comme des gens simples & grossiers, qui expliquoient les Livres Sacrés d'une manière basse & trop littérale. Ils étoient d'abord de purs Philosophes ; qui avoient formé une Théologie particulière sur la Philosophie de Pythagore & de Platon, à laquelle ils avoient accommodé leurs interprétations de l'Écriture. On a accusé les *Gnostiques* d'adorer un âne & un porc, ou plutôt de donner à leur Dieu Sabaoth la figure de l'un ou de l'autre ; car S. Epiphane dit que les uns disoient qu'il avoit la figure d'un âne, & les autres celle d'un porc.

Le nom de *Gnostique* vient de *Gnosticus*, qui est formé de γνῶ dérivé de γνῶσις dont la racine est γνώσκω *je connois*.

Le nom de *Gnostique* se prend quelquefois en bonne part dans les anciens Écrivains Ecclesiastiques, principalement dans Clément d'Aléxandrie, qui décrit en la personne de son *Gnostique* les qualités d'un parfait Chrétien dans le 7[e] livre de ses Stromates, où il prétend qu'il n'y a que le *Gnostique*, où l'homme *Savant* qui ait une véritable Religion. Il l'oppose aux Hérétiques de ce nom, assurant que le vrai *Gnostique* a vieilli dans l'étude de l'Écriture Sainte, & qu'il garde la doctrine orthodoxe des Apôtres & de l'Église. Voyez ce que nous avons dit au mot GNOSIMAQUE. Les faux *Gnostiques* au contraire avoient abandonné les Traditions Apostoliques, s'imaginant être plus habiles que les Apôtres. Ils en avoient forgé de nouvelles à leur manière.

Le nom *Gnostique* signifie, savant, éclairé, illuminé, spirituel, qui est dans la spiritualité.

Ce nom de *Gnostique* est un nom générique, que l'on donne quelquefois à plusieurs Hérétiques des premiers siècles comme les Nicolaïtes, les Simoniens, les Carpocratiens, & à d'autres, qui s'accordoient tous en ce qu'ils s'abandonnoient à toutes sortes d'infamies. Quelquefois c'est un nom particulier qu'on donna vers le commencement du second siécle de l'Église aux successeurs des premiers Nicolaïtes, & des premiers Carpocratiens qui quittèrent le nom des Auteurs de leur secte.

Simon le Magicien a été comme le pere des faux *Gnostiques*, qui ont été partagés en un grand nombre de Sectes ; mais toutes ces Sectes convenoient entre elles dans les principes généraux. Ceux qui voudront s'instruire à fond de leur doctrine & de leurs visions doivent consulter S. Irénée, Tertullien, Clément d'Aléxandrie, Origéne, S. Epiphane, & sur-tout le premier qui a rapporté au long leurs sentimens, qu'il a réfutés en même temps. Quoique S. Irénée parle plus en détail de Valentin que des autres *Gnostiques*, on trouve dans ses Ouvrages les principes généraux sur lesquels ces Hérétiques établissoient leurs fausses opinions, & la méthode qu'ils suivoient dans leurs explications de l'Écriture. Il les reprend d'avoir introduit dans la Religion de vaines & ridicules Généalogies : c'est-à-dire, de certaines émanations, ou processions divines, qui n'avoient d'autre fondement que leur imagination. Aussi les *Gnostiques* avouoient-ils que ces émanations n'étoient point expliquées clairement dans les livres sacrés. Mais ils disoient que JÉSUS-CHRIST les y avoit indiquées mystiquement sous des paraboles à ceux qui pouvoient les comprendre.

Les *Gnostiques* n'appuyoient pas seulement sur les Évangiles & sur les Epîtres de S. Paul leur fausse Théologie, mais aussi sur la Loi de Moïse, & sur les Prophétes. Comme il y a dans ces derniers Livres plusieurs paraboles, ou allégories, qui peuvent être interprétées différemment, ils s'en servoient avec adresse, comme l'a observé S. Irénée, afin de cacher avec plus de facilité l'ambiguité de leurs interprétations. Ils divisoient la nature en trois sortes d'êtres ; à savoir, en *hylique*, ou *matériel* ; en *psychique*, ou *animal* ; & en *pneumatique*,

pneumatique, ou *spirituel*. Ils distinguoient aussi trois sortes d'hommes, le matériel, l'animal, & le spirituel. Les premiers, qui étoient matériels, & incapables de connoissance, périssoient selon le corps, & selon l'ame; les spirituels au contraire, tels que se disoient les *Gnostiques*, étoient tous sauvés naturellement, sans qu'il en périt aucun. Les *Psychiques*, ou animaux, qui tenoient le milieu entre ces deux ordres pouvoient se sauver, ou se damner, selon les bonnes ou mauvaises actions qu'ils faisoient.

Les mêmes *Gnostiques* faisoient un grand fond sur le commencement de l'Évangile de S. Jean, où ils prétendoient trouver une partie de leurs émanations, parce qu'il y est parlé du Verbe, de la Vie, de la Lumière, & de plusieurs autres choses qu'ils expliquoient selon leurs idées. Ils cherchoient des mystères où il n'y en avoit point. Ils feignoient de certains sens cachés & profonds dans l'Écriture, qui les jettoient dans de grandes rêveries, qui ont été combattues fortement par S. Irénée. Consultez le chap. 4. de l'hist. crit. des Commentateurs du Nouveau Testament, d'où l'on a pris la meilleure partie de ce que l'on a dit ici touchant les *Gnostiques*. Le nom de *Gnostique*, qui est si beau dans sa vraie étimologie, est devenu infâme par les désordres ausquels s'abandonnèrent ceux qui se disoient *Gnostiques*, comme nous avons vu de nos jours le Quiétisme très-justement décrié & condamné, par les désordres & les sentimens hétérodoxes qu'on a cachés sous le nom d'oraison de quiétude. Voyez Eusébe, S. Épiphane, Théodoret, S. Jean Damascène, Tertullien, S. Augustin, S. Irénée, Philastrius, Baronius, M. Fleuri, &c. qui ont tous parlé des *Gnostiques*. Outre tous les Historiens Ecclésiastiques qui parlent des *Gnostiques*, on peut voir les Notes du P. Le Quien, sur la 25 & la 26^e^ Hérésie décrite par ce Pere; & Henri Hammond *Disser. Proœmial. de Antichr. C.* 3. *& seq.*

G O.

☞ GÔ. Tout de *gô*. Façon de parler adverbiale; pour dire, tout d'un coup, sans préparation. Eh! Monsieur, où allez-vous vous fourrer! Vous êtes bien hardi de vouloir vous présenter tout de *gô* à pareille fête . . . *L'Indigent Philosophe du Spectateur François.*

L'Auteur d'une Epître, imprimée dans le Mercure de Mars 1735. dit en parlant des cérémonies & des formalités du Mariage.

Jadis tout alloit plus de gô:
Une main mise l'une en l'autre,
Sans Curé ni sans, Conjungo,
Fit leur hymen, & rompt le nôtre.
On se marioit in petto
Quelquefois même incognito,
Sans cierges ni sans patenôtre.

GOA, s. f. Nom propre d'une ville de la presqu'île de l'Inde deçà le Gange. *Goa*. Elle est dans le Royaume de Décan, sur une petite île, que forment les rivières de Mandoua & de Guari en leurs embouchures, & à deux lieues de la terre-ferme. L'Île ou la Presqu'île sur laquelle est située *Goa* porte le même nom, & elle domine sur celles que forme la mer en entrant par divers canaux dans la terre-ferme de Canara. *Goa* avoit été bâtie par les Maures quarante ans avant que les Européens passassent aux Indes, & l'année 1510, Don Alphonse d'Alburquerque, surnommé le Grand, l'enleva aux Infidéles, & la soumit à la Couronne de Portugal. Bouh. Elle est assez grande & divisée en cinq paroisses, elle est défendue par six Citadelles, qui lui servent de murailles; son port passe pour un des plus beaux de notre continent aussi est-elle fort marchande. Elle a un Archevêché, qui porte le titre de Primat des Indes, une Université, un Tribunal de l'Inquisition, & elle est le Siége du Viceroi, & du Conseil des Indes pour les Portugais. L'Academie des Sciences donne 71 degrés 30. min. à la différence des méridiens de Paris & de *Goa*; mais le P. Noël, Jesuite, par des observations plus récentes & fort exactes, la met un degré plus à l'orient, & met 72 dégrés 30 min. de différence entre le méridien de l'Observatoire & celui de *Goa*. Ainsi, selon l'Académie, *Goa* est au 91^e^ d. 30 m. de longitude, & selon le P. Noël, au 92^e^ d. 30 m. Pour la latitude MM. de l'Académie la fixent à 15 d. 30 m. de latitude nord.

☞ GOACONEZ, s. m. C'est le nom d'un grand arbre de l'Amérique, qui donne une espéce de beaume. Dict. de James.

GOAL. Voyez GOAU.

☞ GOANA. dans l'Isle de *Goana* on met les coquilles dans des fourneaux bien allumés: leur cendre fait de la chaux très-propre à bâtir; on les pile à la Chine, dans la Province de Kiamsi, on les enterre, & au bout d'un certain temps elles se reduisent en une pâte très-propre à faire de belles Porcelaines.

GOAR, s. m. Nom propre d'homme. Voyez GUÉVRES.

Saint Goar. Nom d'une petite ville de la basse partie du Cercle du haut Rhin. *Fanum S. Goari*. Elle est dans le bas Comté de Katzenellebogen, sur la côte gauche du Rhin, entre Bingen & Coblentz. *S. Goar* est fortifiée & défendue par la forteresse de Rhinfeld.

GOARSHAUSEN. (SAINT) Nom propre d'une petite ville du bas Comté de Katzenellebogen, en Wéteravie. Elle est sur le côté droit du Rhin, vis-à-vis de S. Goar, & elle est défendue par le château de Katz ou Katzenellebogen, différent du vieux château de ce nom, qui est aux confins du Comté de Nassaw.

GOATHA, ou GOATH, s. m. C'est le mont Calvaire que Jérémie appelle ainsi XXXI, 39, P. Lubin. D'autres disent que c'étoit une citadelle ou une colline fort escarpée dans les dehors de la partie de Jerusalem qu'on appelloit ville de David, du côté du midi & du couchant. Voyez Grotius & Junius sur cet endroit du Prophète. C'est un lieu jusqu'où Jérusalem doit être rebâtie.

GOAU. s. m. Nom propre d'homme. *Gudualus* Voyez le Martyrologe de M. Chastelain, *T. I. p.* 543.

GOAU, s. m. Nom propre d'homme. *Gudwalus*, *Guthwalus*. S. Gudwal, que nous appellons S. *Goau*, & S. Goal, naquit au VII^e^ siécle dans la partie méridionale d'Angleterre qui regarde le couchant, peu de tems après que les Missionnaires de S. Grégoire le Grand eurent converti les maitres du pays à la Foi Chrétienne. Baillet. Voyez Henschen. *Act. SS. Junii*, *T. I. p.* 728.

GOAZIL, s. m. Terme de Relation Châtelain, ou Capitaine d'un fort. *Castro Præfectus*, *Castellanus*, *Castelli gubernator*. Le Gouverneur principal d'un fort s'appelle en Perse Visir ou *Goazil* Wicqfort, *Amb. de Figuer*, *p.* 201. Voyez ALGUAZIL. C'est le même mot avec l'Article Arabe *al*.

G O B.

GOB, s. m. Nom d'un lieu de la Terre-Sainte, ou d'un champ entre les Philistins & les Israëlites, 1. *Paral.* XX. 4. *Gob*. Les Interprétes Grecs lisent *Nob*, 1. *Paral.* XX. 19. & en d'autres exemplaires au v. 17. ils mettent *Geth*. Le P. Lubin veut aussi que ce soit Geth, & M. Réland semble pencher de ce côté-là, parce qu'au v. 20. cette guerre s'appelle la Guerre de Geth. Cela paroît plus probable que de dire avec Adrichomius que c'est Nobe que Sanson veut être la même chose qu'Anathoth.

GOBAIN. (Saint) Nom d'un gros village de Picardie, *Sangobanus vicus*: il est dans la forêt de Couci, à une lieue de la Fère. Il y a à *S. Gobain* un ancien château des Sires de Couci, où l'on a établi une manufacture de glaces.

GOBBE, s. f. C'est un morceau empoisonné que les bergers sement dans les champs où les moutons de ceux à qui ils veulent du mal viennent paître, & c'est ce qui fait croire que les moutons sont ensorcelés. *Offa veneno infecta*, *medicata*. Les chasseurs se servent aussi de *gobbes* pour faire mourir les bêtes puantes, comme les renards & autres. La noix vomique est une *gobbe* pour les chiens, qui les fait mourir.

☞ GOBBIN. Petit Bossu. De l'Italien *gobbino*, diminutif

tif de *gobbo*, fait de *gibbus*, mots de la même signification. . . . MÉNAGE, *Dict. Etym.*

GOBÉ, s. m. Mot bas, & du peuple de Paris. *Edulium.* C'est quelque chose de friand, d'excellent à manger. Nous avons mangé des *gobés* qu'on ne peut payer. Voilà un excellent *gobé*.

☞ GOBE, adj. Vieux mot. Vain, orgueilleux.

☞ GOBEAU, s. m. Gobelet. Le Duc de Moscovie devoit anciennement cette révérence aux Tartares, quand ils envoyoient vers lui des Ambassadeurs, qu'il leur alloit au-devant à pied, & leur présentoit un *gobeau* de lait de jument (breuvage qui leur est en délice ;) & si en buvant, quelque goutte en tomboit sur le crin de leurs chevaux, il étoit tenu de la lécher avec la langue. MONTAGNE. Cette espèce d'esclavage commença vers le milieu du treiziéme siécle, & dura près de deux cents soixante ans. M. *Coste*, not. 29. *Gobeau* & *Gobelet*, deux mots synonymes ; pour dire, *coupe*, viennent de *cupella*, coupe ; car anciennement on disoit une cope & un copelet. Borel, dans son Trésor d'Antiquités Gauloises. M. *Coste*, *note* 30. *Gobeau* est dans Monet, & dans le Dictionnaire des Arts.

GOBELET, s. m. Tasse qui sert à boire, qui est ordinairement de figure ronde, & sans pied ni anses. *Poculum.*

Ce mot vient de *cupa*, selon Ménage, après Saumaise. Budé le dérive du Grec κύπελλον, comme qui diroit *cupelet* ; d'autres de *gob*, mot Bas Breton.

Le *Gobelet*, est la premiere des sept Offices de la Maison du Roi. Il se divise en deux sortes de fonctions. La *Panneterie-bouche*, où l'on prépare tout ce qui regarde le couvert du Roi, le pain, le linge & le fruit : & l'*Echansonnerie-bouche*, où l'on a soin du vin & de l'eau pour servir à boire au Roi. Les Officiers du *Gobelet*, servent le Roi l'épée au côté. Les deux Chefs du *Gobelet*, l'un de Panneterie-bouche, & l'autre d'Échansonnerie-bouche, font l'essai de ce qu'ils apportent devant le premier Valet de chambre.

Jouer des *gobelets* ; c'est, Faire plusieurs tours de passe-passe & de subtilité de main, comme font les Charlatans, dont le principal est d'avoir trois *gobelets* de fer blanc, par lesquels ils font passer subtilement quelques petites balles ou boutons.

On appelle figurément, un joueur de *gobelets*, tout homme qui emploie la ruse & l'artifice pour tromper en toutes sortes d'affaires.

GOBELETS, se dit aussi de de cette petite tige qui tient plusieurs fruits, attachés aux arbres, comme le gland, la faine, les noisettes, parce qu'elle représente une petite coupe, ou bassinet : on le dit aussi de plusieurs fleurs qui ont cette figure.

☞ GOBELETS des pots de fusée. Terme d'Artificier. Ils doivent être inégalement grands en diametres ou en hauteurs pour la même fusée, puisqu'une garniture d'étoiles tient beaucoup moins de volume qu'une garniture de vétilles de même poids.

GOBELIN, s. m. Esprit, ou Démon familier, qu'on dit se divertir, faire quelque fracas la nuit, ou rendre quelques services dans les maisons, comme de penser & étriller les chevaux, &c. *Lemur.* On menace les enfans du *Gobelin*. Le *Gobelin* vous mangera.

GOBELINS, s. m. & plur. est un lieu du Fauxbourg S. Marceau, à Paris, où l'on fait plusieurs teintures, & surtout de l'écarlate fort belle, à cause d'une vertu particuliere de la riviere de Biévre, qui y passe. Cela sert à entendre ces vers de Regnier

Il faisoit un noir brun d'aussi bonne teinture,
Que jamais on en vit sortir des Gobelins.

La riviere des *Gobelins* est la petite riviere de Biévre, dont on tient que les eaux contribuent beaucoup à la teinture de l'écarlate. Voyez BIEVRE.

Saint Amant a dit aussi du Tibre,

Vous qui comblé de trois moulins,
N'oseriez attaquer en guerre,
La riviere des Gobelins.

L'Hôtel des *Gobelins* est aussi le lieu des Manufactures Royales, à Paris. Les tapisseries les plus estimées sont celles des *Gobelins*. Cet Hôtel a pris son nom d'un excellent Teinturier en laine appellé Gilles Gobelin, & non pas Jean, comme dit Corneille au mot BIÉVRE. qui l'occupoit sous François Premier. C'est lui qui trouva le secret de teindre la belle écarlate que l'on y teint encore, & fit bâtir une maison qu'on appella la Folie Gobelin. Voyez Ménage. Les *Gobelins* sont remplis aujourd'hui des plus habiles ouvriers de l'Europe en Teinture, en Tapisseries, en Orfévrerie, en Peinture & en Sculpture, en Marqueterie, sous la direction du Surintendant des Bâtimens. Ils ne travaillent ordinairement que pour le Roi Le Roi y loge aussi des Peintres, des Graveurs, &c. On dit écarlate des *Gobelins*, Tapisserie des *Gobelins*.

GOBELOTTER, v. n. Boire souvent, & à petits coups. *Pitissare.* Il ne se dit qu'en mauvaise part, des gens de débauche, ou de basse condition, qui sont long-temps à buvoter devant & après le repas. Il est bas.

GOBE-MOUCHE, s. m. C'est une espèce de petit lézard des Antilles, fort adroit à prendre des mouches, & c'est de-là que les Européens lui ont donné ce nom. Les Caraïbes l'appellent *Oulleouma*. C'est le plus petit des reptiles des Antilles. Il a la figure de ceux que les Latins nomment *stelliones*. Il n'est guéres plus gros que le doigt, & tant soit peu plus long. Les mâles sont verds, & les femelles toutes grises, & un tiers plus petites que les mâles. Il y en a qui semblent être couvertes de brocatel de fin or, ou d'argent, d'autres de verd doré & de diverses autres couleurs très-belles. Tout en est plein, non-seulement dans les forêts, où ils se mettent sur les arbres, mais aussi dans les maisons. Ils sont fort familiers, & ne font point de mal. Ces petites bêtes sont si polies & si nettes qu'elles ne donnent point d'aversion. Rien n'est plus patient que cet animal ; il se tiendra une demie journée entiere sans remuer en attendant sa proie. Il fait des petits œufs gros comme des pois, qu'il couvre d'un peu de terre, les laissant couver au soleil. Si-tôt qu'on les tue ils perdent incontinent tout leur lustre : l'or & l'azur, & tout l'éclat de leur peau se ternit, & devient pâle & livide. On pourroit prendre le *Gobe-mouche* pour une espèce de caméléon, à cause qu'il prend aisément la couleur de toutes les choses sur lesquelles il demeure. Car ceux qu'on voit à l'entour des jeunes palmes sont entierement verds, comme les feuilles de cet arbre ; ceux qui courent sur les orangers sont jaunes, comme leur fruit. Il s'en est même trouvé qui pour avoir été familiers dans une chambre où il y avoit un tour de lit de taffetas changeant, produisirent une infinité de petits, qui avoient tout le corps émaillé de diverses couleurs toutes semblables à l'ornement du lieu où ils avoient accès. Louvilliers de Poincy, *Hist. des Antilles, L. I. C.* 13. *art.* 6. P. du Tertre, *Hist. des Antilles.*

GOBER, v. act. Terme populaire, qui signifie, Avaler tout d'un coup. *Haurire, exsorbere.* Il a *gobé* ce verre de vin sans le savourer.

Ce mot vient de *cupare.*

GOBER, signifie figurément, Croire de léger, & sans y faire de réflexion. *Arripere temerè.* On lui a conté une histoire faite à plaisir, il a *gobé* cette nouvelle comme si elle eût été vraie. Ils sont propres à *gober* tous les hameçons qu'on leur veut tendre. MOL.

Amusez les Rois par des songes ;
Flattez-les, payez-les d'agréables mensonges ;
Quelque indignation dont leur cœur soit rempli,
Ils goberont *l'appas, vous serez leur ami.*

On dit proverbialement, qu'on a laissé un homme *gober* des mouches, quand on l'a laissé long-temps attendre en quelque lieu où il n'avoit rien à faire.

☞ GOBER, se dit en Fauconnerie d'une maniere de chasser la perdrix avec l'oiseau.

☞ GOBER. Il signifie aussi dans le style familier, Prendre quelqu'un, Se saisir de quelqu'un lorsqu'il s'y attend le moins. On l'a *gobé* au sortir de chez lui pour le mener à la Bastille. ACAD. FR.

GOBERGE, s. f. Outil d'artisan qui est fait d'une perche coupée

coupée de longueur, selon la distance du plancher, & de l'établi. Il sert à tenir ferme la besogne fraichement collée & assemblée jusqu'à ce qu'elle soit séche. Quand on travaille en Menuiserie, ou Marqueterie, on met l'ouvrage sous la *Goberge*.

Goberges, sont aussi des petits ais de quatre ou cinq pouces de large, qui sont liés avec de la sangle, & qu'on étend sur le bois de lit, pour mettre la paillasse, ou un sommier de crin. Quelques-uns appellent ces *goberges* du nom d'*enfonçure*; mais *goberges* est le terme de l'Art; & c'est ainsi que disent les Tapissiers.

GOBERGER, v. n. Terme bas & populaire, qui signifie, Se réjouir, se moquer. *Gaudere, tripudiari*. Ce libertin se *goberge*, se moque de ce qu'on lui dit.

GOBET, s. m. *Jugulum*. Terme populaire, qui ne se dit qu'en cette phrase, Prendre un homme au *gobet*; pour dire, au gosier, au collet, l'emprisonner.

Gobet, en terme de Fauconnerie, se dit d'une maniere de chasser ou voler les perdrix avec l'autour & l'épervier.

GOBETER, v. n. Terme de Maçon. Jetter du plâtre avec la truelle, & passer la main dessus pour le faire entrer dans les joints des murs faits de platras ou de moilons.

GOBEUR, euse, s. m. & f. Terme bas & populaire. Qui gobe, qui avale tout d'un coup. *Helluo, Liguriens*. Il se dit comme *gober* au propre & au figuré. Un tel est un grand *gobeur* de fausses nouvelles. C'est un grand *gobeur*, qui croit tous les faux bruits.

☞ Des deux Pélerins qui dans les Fables de la Fontaine disputoient à qui auroit l'huitre qu'ils avoient trouvée, il y en a un qui dit:

Celui qui le premier a pu l'appercevoir,
En sera le gobeur, *l'autre le verra faire.*
Part. 4. *liv.* 3. *Fab.* 9.

☞ Gobeur, s. m. On nomme ainsi sur la riviere de Loire les Forts & Compagnons de riviere qui servent à la charge, décharge ou conduite des bateaux.

Gobeur de Mouches. Oiseau. Voyez BOUVIER. Gobemouche est autre chose. Acad. Fr.

☞ GOBIN, s. m. Bossu. C'est un petit *gobin*. L'Acad.

... *Maudit* Gobin! *Que le Diable t'emporte.*
Voilà pour Euphrosine un amant bien tourné?
Comédie des Fables d'Esope.

☞ Il se dit aussi par mépris de gens qui ne sont pas bossus. C'est un plaisant *Gobin*. Acad. Fr.

GOBINAN, s. m. Nom propre d'une petite ville de la Perse, en Asie. *Gobinana*. Elle est dans la Province de Sigistan, au midi de la ville de Sitzistan, ou Sislan.

☞ GOBISSON, s. m. Vieux mot. Vêtement long qui descendoit jusqu'aux jambes, maniere de grand justeau-corps.

GOBOLITIDE. Voyez GÉBAL.

GOBOYA, s. m. Le plus grand de tous les serpens du Bresil. Il y en a de vingt pieds de longueur.

☞ GOBY. Province d'Afrique, au Royaume de Loango, dans la basse Guinée.

G O C.

☞ GOCÈS, & GOCET. Borel qui rapporte ces deux vers de Perceval,

Le lit fut sur gocès *assis,*
Et li gocet *sur quatre roues,*

dit qu'il n'entend point ces deux mots, si ce n'est que l'Auteur veuille parler de petits chiens dont on mettoit la figure sous les lits, sous les chenets & autres choses, d'où le mot de *chevet* est venu. Il ajoute qu'en Languedoc *gous* & *gousset* veulent dire, un chien.

GOCH, s. m. Nom propre d'un Bourg du Cercle de Westphalie, en Allemagne. *Gochum, Gocha*. Il est dans le Duché de Cleves, sur le Niers, entre la ville de Gueldre, & celle de Nimegue, à cinq lieues de l'une & de l'autre. Quelques Géographes prennent ce Bourg pour le *Mediolanum* des Gugerniens, lequel d'autres placent à Miyland, village situé à deux lieues de la ville de Cleves, vers le midi. Cluvier, *Germ. Ant. L. II. C.* 18. & de Valois, *Notit. Gall. p.* 238. croient que *Goch* est une des habitations des anciens Gugerniens, *Gugerni*, & que le mot *Goch* s'est formé de ce mot Latin. Valois conjecture que Tolbiac, qu'Æthicus appelle *Sucus Supenorum*, ou *Supernorum*, est aussi une habitation des mêmes peuples, & qu'il faut lire *Gugernorum*, au lieu de *Supernorum*. Ces Gugernes, ou Gugerniens, étoient, selon Rhénanus & Divœus, les habitans du territoire de Juliers.

GOCIANO, s. m. Nom d'une ancienne ville de l'Île de Sardaigne. *Guncianum*. Elle est dans la Province de Lughodori, sur la riviere de Thyrso, à dix lieues d'Alger, du côté du levant. *Gociano* a un château, & est Capitale d'un Comté qui porte son nom.

G O D.

☞ GODAH. Ville d'Asie, dans l'Indoustan, à quelques journées de Brampour.

☞ GODAILLER, vieux verb. neut. Boire avec excès, s'enivrer. *Inebriari*. Ce mot vient de *godale*, biere, cervoise.

☞ GODALE, s. f. Vieux mot. Petite biere. Biere médiocre. *Cervisia*. D'où l'on a retenu en termes populaire *godailler*, boire avec excès, s'enivrer. *Gloss. sur Marot*.

GODAN, ou GWODAN, ou WODAN, GOTAN, GWOTAN, ou WOTAN. Voyez WODAN, Dieu des Germains.

GODARD, s. m. Nom propre d'homme. *Godehardus, Gothardus*. *Godehart*, ou *Godard*, autrement *Gothard*, vint au monde vers l'an 960. dans un village de la haute Baviere nommé Ritembach au Diocese de Passau. Baillet. *Godard* est le mot François. *Godehart* & *Gothard* ne se disent point en notre langue. Il prit l'habit de S. Benoît dans l'Abbaye d'Altaich l'an 991. âgé de trente un ans. Il en fut fait Prieur en 992. En 995. Henri, Duc de Baviere, & les Évêques l'obligérent d'accepter l'Abbaye d'Altaich. L'an 1004. il fut appellé pour en établir une semblable à Hersfeld. En 1021. l'Empereur Saint Henri le choisit pour être Évêque d'Hildesheim. Il mourut en 1039. Voyez le P. Henschénius, *Acta Sanct. Maii*, T. I. p. 501. & *suiv.*

Godard est encore le nom que plusieurs en Normandie donnent à S. Gildard, Évêque de Rouen, que l'on a prétendu être frere jumeau de S. Médard, avoir été sacré Évêque, & mort le même jour que lui. S. *Gildard* ayant été ordonné Prêtre dès l'an 473. fut fait Évêque de Rouen l'an 488. ou au plus tard l'an 494. L'an 511. il assista comme Métropolitain de la seconde Celtique, ou Lyonnoise, c'est-à-dire, de la Normandie, au premier Concile d'Orléans tenu sur la fin du regne de Clovis. Baillet. Au reste, il faut dire *Godard*, & non pas *Gildard*, comme fait cet Auteur, c'est l'usage non-seulement en Normandie, mais encore ailleurs, *Gildardus*. Le P. Henschénius, *Acta Sanct. Jun. T. II. pag.* 67. montre que c'est une fable de faire ce Saint, frere, ou même contemporain de S. Médard. Hadrien Valois remarque aussi ce synchronisme, *Rer. Francic. Lib. VIII. pag.* 485. Les Actes de la vie de Saint Médard ne parlent point de Saint *Godard*.

Ce mot est formé de *gut*, ou *god*, & *hard*: ces deux mots de la langue Tudesque, ou de ses dialectes, signifient bon, naturel.

Godard, est le nom qu'on donne aux Cygnes. On leur dit quand on les appelle, qu'on veut les faire venir à soi, *Godard, Godard*; viens, *Godard*, viens. Tiens, *Godard*.

☞ On appelle populairement de ce nom celui dont la femme est accouchée.

GODARD, (SAINT) ou SAINT GOTHARD. Nom d'une montagne célèbre des Alpes. *Mons S. Gothardi, Adula mons, summæ Alpes*. Elle est sur les confins de la Suisse, du Valois, & du pays des Grisons; la montagne de la Fourche en est une partie, & ainsi elle est la source du Rhin, du Russ, de l'Aar, du Rhône & du Tesin. Voyez aussi GOTHARD.

☞ GODDON, s. m. Homme fort riche, qui a toutes ses aises,

aises, & qui vit dans la joie & dans les plaisirs.

Olivier Maillard, dans un de ses Sermons, *feuillet* 22 *col.* 4. apostrophe ainsi les Prélats vicieux : O gros *goddons* damnés, infâmes, écrits au livre du diable, larrons & sacriléges, (comme dit Saint Bernard) pensez-vous que les Fondateurs de vos Bénéfices vous les aient donnés pour ne faire autre chose que paillarder & jouer au glic? *Apologie pour Hérodote*, *t.* 1. *c.* 7. *p.* 83. *&* 84. *de l'édition de la Haye* 1735. Le bon Michel Menot, (*feuillet* 138. *col.* 1.) n'a pas oublié de reprendre le vice de ceux qui accusent le pauvre, & se taisent du riche & du gros *goddon*. » Sic hodie, » dit-il, fit communiter : pauperem accusabunt, & » divitem, & le gros *goddon* celabunt. » Lequel mot j'ai bien voulu expressément retenir, comme étant un très-bon mot François, combien qu'aujourd'hui il soit quasi du tout hors d'usage, *chap.* 9. *pag.* 102. *&* 103. Ici M. le Duchat renvoie à sa note de la page 381. du Fénelte de 1729. Un gros *goddon*, comme on dit aujourd'hui un gros Mylord. Henri Étienne dit, que c'est un bon mot François qui est aujourd'hui presque hors d'usage.

GODE, s. f. Sorte d'oiseau de la mer. Il a le plumage blanc & noir. On dit que le vol de la *gode* est aussi vite que celui d'une fléche.

☞ Gode, s. f. Mot du vieux langage, qui signifie une brebis qui ne vaut plus rien à cause de sa vieillesse.

☞ Gode. Mesure étrangere des longueurs, dont il est parlé dans les Tarifs de 1664. & de 1667. aux endroits où il est fait mention des frises blanches appellées de coton, qui se vendent à la *Gode*. Par ces Tarifs, qui ne disent point en quel pays cette mesure est en usage, il paroît que les cent *godes* font cent vingt cinq aunes mesure de Paris, en sorte que sur ce pied la *gode* contiendroit cinq quarts d'aune de Paris.

GODEFROY, s. m. Nom propre d'homme. *Godefridus*, *Gothofridus*. Ce nom est très-commun, & est devenu en France le nom de quantité de familles, aussi-bien que *Geoffroy*, *Goffridus*, *Goffredus*, qui en a été formé. *Godefroy* de Bouillon a été le premier Roi Chrétien de Jérusalem ; il fut élu par les Croisés après qu'ils eurent fait la conquête de cette ville. De *Godefroy* l'on a fait Geoffroy, qui est la même chose. Voyez ce mot.

Ce nom vient de *gut* ou *god*, qui signifie Dieu & bon, & de *frey*, qui veut dire libre, franc ; ou de *fried*, qui veut dire paix ; ces mots sont pris de la langue Tudesque.

GODEGRANC, s. m. & nom propre d'homme. *Godegrandus*, *Chrodogandus*. Saint *Godegranc*, ou plutôt Chrodegand, Évêque de Mets, étoit issu de l'une des premieres Noblesses du Royaume d'Austrasie. Baillet, *sixiéme Mars*. En 737. Charles Martel le fit son Référendaire, & son Chancelier. En 742. le Clergé & le peuple de Mets demandérent *Godegranc* pour Évêque au Prince Pepin, lequel quand il eut été sacré Roi en 752. l'envoya au nouveau Pape Étienne II. ou III. C'est ce Saint, qui au retour de ses négociations composa en 755. la premiere Régle des Chanoines Réguliers. Il mourut le 6. Mars 766. que l'on comptoit encore alors 765. Voyez les Bollandistes, *Mart. T. I. p.* 452. *& suiv.*

GODÉHARD. Voyez GODARD.

GODELEINE, s. f. Nom propre de femme. *Godoleva*. Sainte *Godeleine* étoit née au Diocese de Thérouenne, de parens distingués dans le pays par leur naissance & leur qualité. Baillet. Sainte *Godeleine* fut assassinée le 6. de Juillet de l'an 1070.

GODELIEVE. Voyez GODELEINE.

GODELUREAU, s. m. Jeune fanfaron, glorieux, pimpant & coquet, qui se pique de galanterie, de bonne fortune auprès des femmes, qui est toujours bien propre & bien mis, sans avoir d'autres perfections. *Temerarius*, *cerebrosus*, *imberbis juvenis*. Les vieux maris ont sujet d'être jaloux de ces *godelureaux* qui viennent cajoller leurs femmes. On ne s'en peut servir que dans le style comique & burlesque, & il ne se prend qu'en mauvaise part.

☞ *Le Prince a dit, surpris du tour nouveau,*
Il me prend donc pour un godelureau. R.

GODENOT, s. m. Petite figure, ou marionnette dont se servent les Charlatans pour amuser le peuple. *Persona*.

Godenot, se dit aussi par dérision des personnes laides & malfaites, de figures mal taillées ou dessinées. Cet hypocrite a un vrai visage de *godenot*. Ce curieux a beaucoup de bronzes & de bustes dans son cabinet, mais ce ne sont que des *godenots*. On a dit d'Énée en burlesque, qu'il avoit emporté son pere & ses *godenots* ; pour dire, les idoles de ses faux Dieux.

☞ GODENOT, s. m. C'est aussi un terme de débauché. Quand un de la compagnie l'a prononcé, il faut se tenir dans la même posture, comme si l'on étoit pétrifié, jusqu'à ce que le *godenot* soit levé en frappant sur la table.

GODERON. Voyez GODRON.

GODERVILLE, s. m. Nom propre d'un Bourg de Normandie. *Godervilla*. Il est dans le pays de Caux.

GODET, s. m. Petit vaisseau rond, qui n'a ni pieds, ni anses, & dont on se servoit autrefois pour boire : c'est la même chose que *gobelet*. *Poculum*. Sur ce mot, des Accords rapporte ce plaisant rébus : *Natura diverso gaudet ; Nature a dit verse au godet*.

☞ Godet, se dit aussi d'un vaisseau rond avec une queue longue environ d'un pied, en forme d'une cuilliere à pot. Ce vaisseau est communément de bois, la queue est ordinairement percée pour donner passage à l'eau, à l'effet de laver les mains. On se sert de cet instrument pour puiser de l'eau dans un sceau. En langage Limosin on l'appelle *gnode*, dénomination qui lui vient de sa longue queue.

Ce mot vient de *guttetus*, diminutif de *guttus*, vieux mot Latin, signifiant une *aiguiere*. Men. On a dit en la basse Latinité *godetus*.

Godet, se dit aussi des vaisseaux qui sont sur les roues hydrauliques, qui puisent l'eau pour l'élever. On vuide des batardeaux avec des roues à *godets*.

Godet, se dit aussi des petits vaisseaux où les Peintres & Enlumineurs mettent de l'huile, de la gomme, &c.

Godet, se dit aussi des petits canaux, par où les Fondeurs font couler le métal fondu dans les moules. On le dit aussi des ouvertures par où l'on fait couler le mortier dans les joints de pierre.

Godet de plomb. Petites gouttieres qu'on met aux chenaux pour jetter l'eau, lorsqu'il n'y a point de descente.

Godet, est aussi un terme de Jardinier & de Fleuriste. Il se dit de certaines fleurs, & signifie, ce qui contient la fleur. La jacinte a le *godet* incarnat.

Godet, chez les Maçons, se dit des ouvertures pour couler les joints montans & autres, des pierres, lorsqu'elles sont si serrées qu'on ne sauroit ficher.

Godet, est aussi un mot nouveau, qui se dit en parlant du chapeau, quand on le porte de telle sorte que le derriére réleve, & fasse une maniere de rebord. On dit, Porter son chapeau en *godet*. Il est du style bas & comique.

Il fait du coin de l'ongle ouvrir sa tabatiére,
Caresser son petit collet,
Tourner son chapeau de maniére
Qu'il fasse toujours le godet. Poete anonyme.

☞ GODICHE ou GODICHON, s. m. & f. Diminutif, du nom propre Claude, qui signifie la même chose que *Godon*, ci-après.

☞ GODIN, s. m. Veau déja fort, jeune torreau. Ce mot est usité dans quelques Provinces.

Cotgrave donne à *godin* la signification de beau, mignon, joli.

☞ GODINE, s. f. Vieux mot. Fainéante, femme de mauvaise vie. On a dit aussi *Godinette*. Ce mot vient de *Gode*.

☞ GODINETTE, s. f. Amante, Maîtresse. Ce mot ne se trouve que dans Cotgrave.

Dans le second tome du théatre de la Foire, Arlequin défenseur d'Homere, *Scene* 8. *p.* 33. dit au Bailli : Allons, baisez Homere en *godinette*, c'est-à-dire, amoureusement, comme font les amans.

☞ GODING, ou HODONIN. Ville de Bohême, dans le Marquisat de Moravie, aux confins de la Hongrie.

GODI-

GODIVEAU, f. m. Espèce de pâté qui se fait de veau haché, & d'andouillettes, avec plusieurs ingrédiens & ragoûts, comme asperges, culs d'artichaux, palais de bœuf, jaunes d'œuf, champignons, &c. Les pâtés de *godiveau* sont des déjeunés d'écoliers. Un *godiveau* tout brûlé. Boil.

Borel dérive ce mot de *godebillaux*, qui sont, selon Rabelais, de grosses tripes de bœuf gras, dont on faisoit autrefois ces pâtés.

GODMANCHESTER, f. m. Nom propre de lieu. *Godmanchestra*, ou *Godmancunium*, anciennement *Durolipons*, ou *Durosipons*. C'étoit anciennement une ville des Catieuchlans, maintenant ce n'est qu'un village d'Angleterre, situé sur la riviére d'Ouse, dans le Comté d'Huntingtong, vis-à-vis de la ville de ce nom.

GODON, f. m. & f. Nom propre. *Claudius*, *Claudia*. Ce mot étant un nom de petit garçon, qui signifie petit Claude, est masculin; *Godon* est mort: mais lorsqu'il est pour un nom de fille, qui veut dire petite Claude, il est féminin: *Godon* est fort spirituelle & fort enjouée.

GODON. Voyez GON.

GODREMOND, f. m. Nom propre d'homme *Godermundus*. Saint *Godremond* étoit Evêque en Islande.

GODRON, f. m. Pli en rond qu'on fait sur des manchettes empesées, & qu'on faisoit autrefois sur les fraises. *Collaris tegminis cultus*. On en fait encore sur quelques étoffes, & sur certains habits, & les fers dont on se sert pour cela s'appellent aussi *godrons*.

Godrons, se dit aussi des ornemens d'Architecture, ou moulures qui ont quelque figure d'œufs, ou d'amande. *Collari tegmine expolire*. Il y en a de creusés comme le dedans d'un noyau, & de fleuronnés de plusieurs sortes.

☞ GODRONNER. Faire de gros plis avec le doigt, sur une toile empesée, ou avec un fer propre pour cela, ou faire des godrons à des manchettes, à du linge de table, à des étoffes. *Godronner* une fraise, des manchettes. On le dit aussi des vases & autres ouvrages de poterie, de fayence, de Porcelaine, Sculpture, &c. qui ont les mêmes plis. Personne n'avoit su si bien quelle *godronner* des fraises & dresser des collets montés. Mlle L'Heritier.

On disoit autrefois & on écrivoit *goderonner*, & *goudéronner*. Tasses d'argent *goudouronnées*. Coupe d'or *goudouronnée*. On appelle aujourd'hui *goderons* certains sillons & enfoncemens, que l'on fait sur la vaisselle d'or & d'argent; &c. Lobin. *Hist. de Bret. Gloss.* M. Huet remarque que *Godreen* en la langue de Galles signifie des franges, ainsi *Goderon* pourroit venir de-là.

Godronné, ée, part. *Expolitus in collaris tegminis modum*. Il a les significations de son verbe.

G O E.

GOËGHY, f. m. & f. Nom de secte parmi les Banians Indiens. *Goëghyus*. Les *Goëghys* croient un Dieu créateur & conservateur de toutes choses, une providence, une vie future & heureuse en la compagnie de Dieu, sans métempsycose, comme les autres Banians. Ils n'ont ni temples, ni mosquées, vivent dans les bois & les déserts, prient dans les villages; ou dans les vieilles masures. Les temples de la secte de Samarath sont les seuls où ils entrent, & seulement pour y coucher. Ils ne possédent rien, vont nuds, excepté depuis la ceinture jusqu'au-dessus des genoux. Ils se défigurent & se frottent de cendre depuis les pieds jusqu'à la tête. Ils pratiquent beaucoup de jeûnes, & de grandes austérités. Ils honorent Mécis, qu'ils appellent le serviteur de Dieu. Ils vivent dans le célibat & dans une chasteté si grande, qu'ils ne souffrent pas qu'une femme les touche. Un *Goëghy* est en vénération à tous les Banians; excepté à la secte de Ceurewath qui les fuit. Il y a des femmes *Goëghys*, mais en petit nombre. Voyez Jovet, *T. III. p.* 156.

☞ GOËLLE ou GOUELLE, f. f. Nom propre d'une petite contrée de l'Île de France au nord-ouest de la ville de Meaux, & dont les bornes sont aujourd'hui inconnues. Le bourg de Dammartin en est le lieu principal, & on l'appelle quelquefois Dammartin en *Goëlle*. *Hist. de l'Eglise de Meaux*, *T. I. p.* 609.

GOÉMON, ou GOUÉMON. *Alga*. Terme de Marine. Voyez VARECH; c'est la même chose. M. Frézier donne un pluriel à ce mot, quand il dit, Il faut passer entre deux brisans, & ranger de près celui du tribord parmi des *goëmons*.

Le *goëmon* est une espéce d'herbe tirant sur le verd, assez semblable au foin, dont les brins sont entrelacés les uns dans les autres, & fort grands. Quelques-uns croient que cette herbe vient du fond de la mer, & qu'elle en est détachée par les flots qui la soulévent jusqu'à la superficie de l'eau. Il y en a qui veulent qu'elle croisse entre les eaux, parce qu'ils en voient bien avant en pleine mer, & ils ne peuvent croire que la mer soit assez agitée pour que ses flots creusent jusqu'au fond, & en aillent ainsi détacher le *goëmon*: outre qu'il s'en trouve sur la surface de la mer en si grande abondance, qu'elle ressemble à une grande prairie. D'autres enfin, soutiennent, & cette opinion me paroît plus plausible, & plus conforme à la vérité, que le *goëmon* vient des côtes voisines, & qu'il en est détaché par les vagues, & transporté en haute mer, mais non pas fort loin des terres, ou par les marées, ou par les courants, ou enfin par les vents qui régnent. C'est sur cette opinion que Christophe Colomb voyant une nuit devant son vaisseau une grande étendue de mer couverte de *goëmon* rassura ses gens, qui croyoient être perdus, prenant cette herbe pour des basfonds, & leur promit de leur faire voir la terre bientôt; ce qu'il fit en effet deux jours après. P. Tachard, *prem. voiag.* On ne peut pas semer commodément à la côte de Coquimbo, parce que le rivage est plein de pierres, la mer mâle, & mêlée de *Goëmons*. Frezier. M. l'Abbé de Choisi écrit *Goimon*.

GOËRÉE, f. f. Qu'on prononce gourée *Goderea Gorea* Petite Île de la Hollande méridionale. Elle est à l'embouchure de la Meuse entre les îles de Woorn, d'Overstakée, & de Schouwen. Elle a une petite ville de même nom, qui est sans murailles; mais qui est renommée à cause de sa rade fort grande, fort sûre, & connue sous le nom de Goereske Gate, c'est-à-dire, le trou de *Goërée*.

GOËRÉE, *Goderea*. Est aussi une petite île de la Nigritie, située dans l'Océan Atlantique, à trois lieues du Cap-verd. Les Hollandois lui ont donné ce nom, & y avoient construit le fort Nassaw. Les François le ruinérent l'an 1677. & y en ont bâti un autre, par le moyen duquel ils sont maîtres de l'île.

GOËRNER, v. act. Gouverner. *Gubernare*, *regere*. Voyez GOUVERNER, *Goërner* ne se dit que sur la riviére de Loire, & est un mauvais mot, ou une corruption de gouverner.

GOES, ou GOUET, f. m. Espéce de gros raisin blanc qui lâche le ventre. Il vient souvent sur des treilles, & on l'appelle du *Verjus mur*. Quand il est pressé avant sa maturité, c'est ce qu'on appelle du *Verjus*. En Latin, *una rabuscula*.

Ce mot est pur Celtique, ou Bas-Breton, & signifie *sauvage*.

GOËS, f. m. que ceux du pays prononce *Gous*. ou *Ter-Gous*. En Latin *Gorja*. Ville des Provinces-Unies. Elle est dans le Zuid-Bevelandt, en Zélande, entre Middelbourg, & Berg-Op-zoom, à quatre lieues de la premiére, & à cinq de la derniére. *Coes* est une ville assez grande, & assez belle, & elle a un bon port sur l'embouchure orientale de l'Escaut.

GOTIE, f. m. Le Traducteur de Peucer, qui écrivoit il y a plus de cent trente ans, dit *Goëtie*, *Goetia*. ☞ Espéce de Magie, qui n'avoit pour objet que de faire le mal: c'est pour cela que ceux qui en faisoient profession, n'invoquoient que les Génies malfaisans; leurs invocations se faisoient la nuit auprès des tombeaux, par des gémissemens & des lamentations. De γοητεία, *enchantement*, *prestige*. D'autres le dérivent de γοάω, qui veut dire, *je gémis*; la premiere étymologie est plus naturelle.

☞ GOËTRE, f. m. Voyez Bronchocéle. *Goëtre* ou *Gouëtre* est formé par corruption du Latin *Guttur*, Gorge. La moitié des habitans de Bergame ont la gorge

gorge boursoufflée d'un vilain *goêtre* qui rend les visages difformes. Misson, *lettre* 33. Voyez GOÊTRE.

GOÉTIEN, enne, GOÉTIQUE, adj. Magicien qui exerce la Goétie.

GOF.

GOF ; fe, adj. Vieux mot. Mouillé.

GOFFE, adj. m. & f. *Bardus*. Vieux mot. Lourdaut, mal fait, mal bâti ; grossier, enflé. Il se dit tant des personnes que des habits. On appeloit un habit *goffe*, un habit gros & velu.

Ce mot vient de l'Italien *goffo*, qui signifie la même chose ; & est dérivé de *gufa*, vieux Latin, qui signifioit une espèce d'habillement, ou de manteau fort gros & tout velu. Menage. Guichart en donne une étymologie peu vraisemblable, quand il dit, qu'il vient de l'Hébreu עב, qui signifie épaisseur, ou de עבה, qui veut dire épais, grossier.

GOFE se dit aussi du langage des gueux & autre canaille. L'argot est le *goffe* des filoux & des polissons. Catherine de Médicis parloit aussi bien son *goffe* Parisien, qu'une revendeuse de la place Maubert. Scalig.

GOFFEMENT. adv. *Bardè, insulsè*. D'une manière goffe & mal propre. Cela est *goffement* fait.

GOFRE. Voyez GAUFRE.

GOFRE, s. f. Sorte de Cartulaire à Fontevraud. Chastelain. *Cartularium quoddam Fontis Eberaldi*. Quoiqu'on ne fasse aucune mémoire de Robert d'Arbrisselles à l'Office dans l'Ordre de Fontevraud, on ne laisse pas de l'y nommer communément Bienheureux ; il est même nommé Saint dans celui des Cartulaires de cette Abbaye, qu'on appelle ordinairement la *Goffre*. Id. *p.* 743, 744.

GOG.

GOG, s. m. *Gog*. & Magog sont dans l'Ecriture des noms de Nations ennemies de Dieu & de son peuple. Quelques-uns prétendent que ce ne sont que des Nations futures, & qui ne subsistoient point encore quand les Prophétes en parloient. Voyez Ézéchiel, *XXVIII*. 2, 3, 14, 16, 18. *XXXIX*, 1, 6, 11, 15. Apocal. *XX*. 8, 9. Selon Bochart Phaleg. *L. III. C.* 13. *Gog* sont les Scythes. Ezéchiel les représente comme des gens toujours à cheval, ainsi qu'étoient les Scythes. Il leur en donne les armes, l'arc & les fléches. Arias Montanus a cru que *Gog* & Magog étoient dans la partie de la Tartarie qui touche la Chine par le nord ; & le P. Kirker dans sa *China illustrata pag.* 47. semble vouloir le confirmer par *la Géographie Arabe*, *P. IX. Climate.* 5. *lin.* 21. qui place-là même deux peuples qu'elle appelle Jagog & *Magog*. Quelques-uns disent que les Turcs descendent de *Gog* & de *Magog*.

GOGA, s. f. Nom propre d'une petite ville de l'Empire du Mogol en Asie. *Goga*. Elle est dans le Royaume de Guzarate, sur la côte occidentale du Golfe de Cambaie. Quelques Géographes la prennent pour la ville nommée anciennement Dunga, que d'autres placent à Dabus. Maty. Voyez Mandeslo, *Voyage des Indes. L. I.*

GOGAILLE. *Opiparum convivium*. Grande chère avec bruit & réjouissance. Quand les maîtres sont absens, les valets font *gogaille* dans la maison. Il est burlesque.

☞ GOGDEN, s. m. Pays d'Afrique, dans la Nigritie. Il confine au désert d'Azarad.

GOGHSHEIM, s. m. Nom propre d'une petite ville du Palatinat du Rhin en Allemagne. *Goghseimum*. Elle est sur la rivière de Creicht, à cinq lieues de Philisbourg, du côté de l'orient, & à six d'Heisdelberg du côté du nord. Maty.

GOG MAGOG-HILS, s. m. Nom de montagnes fort hautes, qui sont dans le Comté de Cambrige en Angleterre, au nord-est de la ville de Cambrige. Il y a sur ces montagnes les restes d'un Camp des Romains, ou des Danois. Cambden, *Brit. p.* 359.

GOGNA, s. f. Nom propre d'une rivière du Duché de Milan, en Italie. *Gogna*, *Agonia*. Elle a sa source dans le Novarois, où elle baigne la vallée de *Gogna*, ensuite elle traverse le Vigevan, & la Laumeline, & se décharge dans le Pô, vis-à-vis du village de Girola.

☞ GOGO, s. f. Diminutif. C'est un nom que l'on donne aux petites filles qui s'appellent Marguerite, & qui est une abréviation de Margot, autre diminutif de Marguerite.

A Gogo, adv. *Lautè, opiparè, splendidè*. Qui se dit en parlant des choses plaisantes & agréables qu'on a en abondance. Les gens riches vivent *à gogo*. Il a de l'argent *à gogo*, tout son saoul.

Ce mot est bas, il est dérivé de *gaudium*, d'où on a dit *godir*, ou *gaudir*.

GOGUE, s. f. Vieux terme de cuisine, qui se disoit d'un ragoût, ou farce d'herbes, de lard, d'œufs, fromage, épices, & sang frais de mouton, cuit dans la pance du mouton.

Gogues, au plur. signifioit autrefois, Plaisanterie, ou comme on disoit encore joyeuseté. *Joci, lautitia, lætitia*. Il étoit dans ses *gogues*.

GOGUELU, ue, ad. *Superbus pecuniâ*. Qui a du bien, qui est à son aisé ; ce qui le rend glorieux, ou insolent. Ce mot est populaire, duquel on a fait d'abord *gogelureau*, & depuis *godelureau*. Selon Bovillus, il signifie, *avide de gloire*. Selon Borel, il signifie un homme qui a double menton, & qui est fort gras. Ce mot signifie aussi un gros réjoui, un homme qui aime la joie, un rieur ridicule. Dans tous les sens ce terme est bas, populaire, ou burlesque.

Il vient, selon Guichart, de l'Hébreu גאה, qui donne par réduplication גאגא ; que cet Auteur écrit *gangag*, pour trouver quelque ressemblance avec le mot de *goguelu*.

GOGUENARD, arde, adj. Qui est plaisant, railleur, qui a coutume de dire des mots pour rire. *Jocosus*. Avoir un esprit *goguenard*, une humeur *goguenarde*.

> *A m'exercer sur le ton* goguenard,
> *J'ai du penchant autant qu'homme de France.*
> La Monnoye.

Il est aussi substantif. C'est un vrai *goguenard*. Une franche *goguenarde*.

> *N'allez pas*, goguenard *dangereux* ;
> *Faire Dieu le sujet d'un badinage affreux*. Boil.

> *Lucien*, *Auteur plaisant & goguenard*,
> *A dit en riant ; quelque part*,
> *Une fort bonne & naïve parole*. N. R. de B. M.

Ce mot, selon M. Huet, vient du Flamand *geoghloars*, *farceurs*.

GOGUENARDER, v. n. Railler, plaisanter, dire des mots pour rire. *Jocari*.

GOGUENARDERIE, s. f. *Dicta jocosa*. Plaisanterie, propos pour faire rire. Il nous a dit ce matin cent *goguenarderies*. Danet. Ce Mot est bas.

GOGUENETTE, s. f. Bagatelles, fadaises, *Nugæ*, *gerra*.

> *C'est un métier de grand tracas*,
> *De composer tant de fatras*,
> *De fadaises*, de goguenettes,
> *De bagatelles*, *de fornettes*. Mascur. *p.* 647.

GOGUER, v. act. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Se *goguer*, c'est se réjouir, être en belle humeur. *Gaudere*. Il est bas.

GOGUETTES, s. f. plur. Plaisanterie, propos pour rire. *Joci*. Cet homme étoit en bonne humeur, en ses *goguettes*. Il contoit *goguettes*, des fornettes. On dit aussi, il étoit en ses *gogues*.

On dit proverbialement, qu'on chante *goguettes* à quelqu'un quand on lui dit des injures.

Goguette, signifie aussi ripailles, festin libre ; on disoit autrefois *goguéte*. Cent. nouv. nouv. 93. Il est en *goguette*, il est en train de se réjouir. Quelques-uns disent, il est dans ses *goguettes*, dans ses humeurs gaies, en train de se réjouir.

☞ GOHARD. Voyez GUICHARD.

GOI.

GOJAME, ou GOIAME. Nom propre d'un Royaume de l'Abissinie. *Gojanum Regnum*. Il est situé sur la rive droite du Nil, vers l'endroit où ce fleuve sort du lac de Dambea. Il n'y a que des villages peu considérables.

GOIER. Voyez GOYER.

GOILLE, s. f. Nom de lieu. *Gollia*. Il est en Bourgogne proche de Salins, dans le Diocèse de Besançon. L'Abbaye de *Goille*, Ordre de S. Augustin, fut fondée en 1207. par Ganche, Seigneur de Salins, qui fit un Acte de sa fondation & de ses donations en 1219. ce qui a fait que quelques Auteurs ont marqué mal-à-propos cette année-là, cette fondation. Sainte-Marthe, *Gall. Christ. T. IV. p.* 490.

GOIMON s. f. Terme de Marine. M. l'Abbé de Choisi en parle ainsi dans sa Relation du voyage de Siam. On vient de voir du *goimon* : ce sont des herbes, des racines, du bois. On en voit ordinairement à quarante ou cinquante lieues des terres. Il y en a qui écrivent *goémon* & *gouémon*. Voyez ces mots, & celui de *varec*.

GOÏN, s. m. Paradin, dans son *Histoire de Lyon*, *L. II. C.* 98. en parlant du procès qui fut fait en 1429. aux Juifs de Trévoux par Amé de Thalaru & Marie de Berri, Duchesse de Bourbonnois, dit que dans les livres des Juifs, les Chrétiens sont nommés *Goïns*, Nozerin & Arrelin, parce qu'ils ne sont point circoncis. *Goin*, c'est-à-dire, *Nations*, de l'Hébreu גוים, *goim*, & en Hébreu Rabbinique ou Chaldéen גוין, *goin* : *Gentes*. Nozerin, c'est-à-dire Nazaréens, & Arrelin, incirconcis. Paradin semble faire un crime aux Juifs de ces noms. C'est qu'on ignoroit ce qu'ils signifient.

☞ GOINFRADE, s. f. Terme burlesque qui signifie repas de goinfre.

Pour les mettre tous deux d'accord,
Car ils ont disputé bien fort
A qui me pairoit la goinfrade ;
J'aidois à cette mascarade..
CHAPPUZEAU, *com. du Colin-Maillard*.

GOINFRE, s. m. Goulu, gourmand, qui ne se plaît qu'à faire bonne chere à la table. *Helluo*, *inurbanus*, *invenustus*, *ineptus*, *sordidus*. C'est un franc *goinfre*. On dit aussi à l'adjectif, une chanson *goinfre*, une humeur *goinfre*, un repas *goinfre* ; pour dire, sans cérémonie, sans préparation.

GOINFRER, v. n. Faire des actions de goinfre, des débauches de table sans propreté, sans préparation. *Sordide epulari. avidè, incomptè*. Vous ne songez qu'à *goinfrer*.

GOINFRERIE, s. f. Repas, ou débauche de goinfre. *Gula*. Je tâche à me ressouvenir de vos importantes leçons de *goinfrerie*, MAIN.

GOIR, verb. Vieux mot, qui est hors d'usage ; il signifie jouir. *Frui*, *gaudere*. S'il veut *goïr* dou marchié. DE BEAUM. Il *gorroit* de l'hiretage. ID.

Ce mot vient de *gaudere*, pris dans sa signification de jouir.

☞ GOIS, s. m. C'est ainsi que furent appellés les Bouchers séditieux qui firent de grands désordres à Paris. Voyez SAUVAL sur Paris, *Tom. II. L.* 5.

☞ GOISLAN, s. m. Nom d'une espèce d'oiseau, qui se trouve en abondance sur la côte de l'Acadie.

GOITO, s. m. Nom propre d'un bourg ou petite ville du Duché de Mantoue, en Italie. *Goitum*. Ce lieu est situé entre le lac de Mantoue, & celui de Garda, vers les confins de l'Etat de Venise, sur le Mincio, où il y a un port. MATY.

☞ GOÏTRE, s. m. Terme de Médecine & de Chirurgie. Enflure fort grosse qui vient à la gorge, ou grosse tumeur ronde qui se produit au-devant du cou ; elle est molle, pendante & mobile. On guérit cette maladie en fondant la tumeur avec l'emplâtre *Diabotanum*, ou en l'extirpant. Quelques-uns écrivent *Goêtre*, mais on doit écrire & prononcer *goître*, *gouêtre*. Naudé a écrit la *goêtre* du féminin dans son *Mascurat*, p. 600. Les habitans des Alpes sont sujets aux *goitres*, à cause des neiges fondues qui rendent les eaux qu'ils boivent mal-saines. On appelle en Médecine *Bronchocelle*, *Bronchocelus*, & chez les Latins *hernia gutturis*.

GOITREUX, EUSE, adj. Qui est sujet aux goitres. *Gutture herniosus*.

Ce mot vient de *guttur*. D'où l'on a fait *gutteria* & *gutturosus*, selon Ménage, après Spelman & Vossius.

GOL.

GOLAN, ou GAULON, s. m. Nom propre de lieu. *Golan*, *Gaulon*, *Gaulana*. C'étoit anciennement une ville de la Palestine. Elle étoit dans la demi-Tribu de Manassé delà le Jourdain, vers les montagnes de Seïr, à seize lieues de la mer de Galilée. Elle étoit du partage des Sacrificateurs, & une de celles où les meurtriers involontaires devoient se retirer, pour se mettre à couvert de la vengeance des parens du mort.

GOLCONDE, s. f. Nom propre d'une ville de la presqu'île de l'Inde deçà le Gange, capitale du Royaume de *Golconde*. *Golconda*. Elle est située au pied d'une montagne, environ à trente lieues de Doltabat, du côté du levant. Cette ville est une des plus grandes des Indes. Elle est divisée en trois parties, dont l'une porte le nom d'Hidrabant, ou de Badnaguer, & c'est en celle-ci qu'est le Palais du Roi de *Golconde* ; l'autre, nommée Emanpour, n'est séparée de celle-ci que par une rivière : la troisième, qui est la citadelle, & qui domine les deux autres, a proprement le nom de *Golconge*, que les Européens donnent à toute la ville, qui, dit-on, peut avoir en tout deux lieues de circuit.

Le Royaume de *Golconde*, *Golconda Regnum*, est dans la presqu'île de l'Inde deçà le Gange. Il est borné au nord par celui d'Orixa ; au couchant par celui de Balaguate, & au midi par celui de Bisnagar ; le Golfe de Bengale le baigne au levant. Ce Royaume est abondant en blé, en ris & en bestiaux ; mais ce qui le rend considérable, sont ses mines de sel, qui sont d'un fort grand revenu ; celle d'acier, qui est si fin qu'on en transporte à Damas, pour faire des épées, & la mine de Diamans de Colour, ou de Gani, où l'on trouve de ces pierres précieuses en plus grand nombre, & plus grosses qu'en aucun autre lieu. On dit qu'on en a trouvé une autre en une montagne qui est à deux lieues de la ville de *Golconde* ; mais que le Roi l'a fait fermer, de peur que la trop grande quantité n'en avilît le prix, ou ne donnât au grand Mogol l'envie de s'en rendre le maître. Ce Royaume a un fort grand nombre de villes, les principales sont *Golconde*, capitale, Condapoli, Condavera, Narsingapatan, Bimilipatan, Guadavari, Masulipatan & Nagund. Le Roi de *Golconde*, & la plûpart de ses sujets sont Mahométans. Il est maître de la partie orientale du Royaume de Bisnagar, ou de Narsingue, & de la partie septentrionale de la côte de Coromandel, jusqu'aux Etats de Gingi : il possédoit autrefois le Royaume d'Orixa, mais le grand Mogol, dont il est tributaire, le lui a enlevé il y a environ trente ans ; Baganager est la capitale du Royaume de *Golconde* : elle est située par les dix-neuf dégrés quarante minutes de latitude, & par les cent vingt-quatre degrés 40 minutes de longitude.

GOLDBERG, s. m. Qui veut dire la Montagne d'or. *Goldberga*. Petite ville ou bourg du Duché de Lignitz, en Silésie. Ce lieu a pris son nom d'une mine d'or qu'on y trouva environ l'an 1200. Il est sur la rivière de Katsbach, à cinq lieues de Lignitz, du côté du couchant ; & à trois de Jawer, du côté du nord.

GOLDINGEN, s. m. Nom propre d'une ville du Duché de Curlande, *Goldinga*. Elle est capitale de la Curlande propre, & située sur la rivière de Wela, à onze ou douze lieues audessus de la ville de Windaw.

GOLDRON, s. m. L'Ordonnance pour la Marine écrit ainsi, mais la plupart des Auteurs ne suivent pas cette orthographe, ils écrivent *godron*, *gaudron*, *goudron*, & quelquefois ils mettent un *e* après le *d*, *goderon*, &c.

GOLDRONNER, v. act. Voyez GODRONNER & GOUDRONNER.

GOLFE, s. m. Bras, ou étendue de mer qui se jette dans les

les terres. *Sinus.* Le *golfe* est plus grand que la baie. Le *Golfe* de Méxique. Le *golfe* de Venise, ou Adriatique. La mer est plus dangereuse vers les *golfes*, à cause des courans qui sont serrés par les rivages. Le *golfe* de Lion est appellé *mare Leonis*, à cause qu'en ce *golfe*-là la mer est furieuse comme un lion, par les fréquentes tempêtes qui y surviennent. Voyez dans la Table de la seconde édition de Baudrand en deux Tomes, une liste de tous les κόλπος du monde, qui ont des noms, & qui nous sont connus.

Ce mot vient de l'Italien *golfo*, dérivé du Grec κόλπος, qui est aussi l'origine du mot *gouffre*. MENAGE. Guichart est de même sentiment, mais il remonte du Grec κόλπος au mot עוב, *gob*, ainsi qu'il écrit. Du Cange dit qu'on a dit dans la basse Latinité *gulphum* ou *gulphus* en la même signification. Voyez les Actes de S. François de Paul, *Processus Calabricus*, C. 2. n. 26. *Acta Sanct. April. T. I. p.* 170.

GOLFF, Voyez GENGON.

GOLFICHE, s. f. Sorte de coquille qui a un éclat de nacre quand elle est entièrement découverte.

GOLGOTHA, s. m. Nom propre d'une petite colline sous les murs de Jérusalem. *Golgotha.* Quelques-uns placent la colline de *Golgotha* à l'occident de Jérusalem, d'autres au nord comme Eusébe & S. Jérôme, & d'autres au nord-ouest. C'est celle que l'on nomme Calvaire, du mot Latin *Calvaria*, qui signifie la même chose que *Golgotha* dans l'Hébreu corrompu du Chaldéen que l'on parloit depuis la captivité. JÉSUS chargé de la croix qui étoit pour lui, alla au lieu appellé Calvaire, qui se nomme en Hébreu *Golgotha* BOUH.

Ce nom vient de גלד, *galad*, qui signifie rouler, d'où se forme en Hébreu *Golgoleth*, & en Chaldéen *Golgotha*; delà on a dit *Golgotha*, en retranchant un ר, comme on a fait dans גלגלתא pour גלגולתא. *Golgotha* signifie, une boule, une chose ronde, propre à rouler, & il s'est dit du crâne de l'homme à cause de sa rondeur. On rapporte trois raisons pour lesquelles cette colline fut ainsi appellée. 1°. Parce qu'Adam y avoit été enterré, comme toute l'Antiquité presque l'a cru, ou l'a rapporté; Voyez S. Ambroise sur le Ch. XXIII. de S. Luc. S. Jérôme sur l'Epitre aux Éphésiens, v. 14. & dans la Lettre à Marcella appellée l'Épitaphe de Paule & d'Eustochium. 2°. Parce qu'il étoit plein des crânes des criminels qu'on y éxécutoit. 3°. Parce qu'il avoit la forme du crâne humain. Cette dernière raison paroit la meilleure.

GOLIARD, s. m. Vieux mot, qui signifie *bouffon*, *ribaud*. En Latin *scurra*, *joculator*, & dans la basse Latinité *Goliardus*, *Goliardensis*. Il y a des canons contre les Clers *goliards*, & la glose reconnoit que ce mot est François & qu'il nous appartient.

Il y en a qui dérivent ce mot de *goliard* du Latin *gula*, *bouche*, qu'on a changé en *gola*, d'où l'on a formé *goliard*, parce que ceux qui aiment la bonne chère sont ordinairement railleurs & bouffons. Ce pourroit bien être de *goliard*, que s'est formé gaillard. Voyez ce mot.

GOLILLE, s. f. Collet que les Espagnols portent au haut du pourpoint, ou du justaucorps, & qui entoure le cou. *Focale Hispanicum.* La *golille* contraint si fort ceux, qui la portent, qu'elle leur empêche le mouvement du cou. La plus fâcheuse nécessité à laquelle le Roi Philippe V. se trouva réduit en montant sur le Thrône d'Espagne, fut de porter la *golille*. *Hist. de la Cour de Madrid.* Les Espagnols ne portent presque plus la *golille*; ils s'habillent à la Françoise, ou comme ils s'expriment, *à la militar*. Philippe V. a fait une jolie Fable Latine sur la *golille*. Le P. Commire la mit en vers Iambes, & on traduisit les vers du P. Commire en vers François desquels sont tirés les exemples qui suivent.

Qui l'eût crû? la golille *est l'instrument fatal*
Qui nous a causé tout ce mal.
La golille *autrefois dans ces lieux inconnue*
Que mon Pére Saturne a toujours défendue;
La golille *que de sa main,*
Pour la perte du genre humain,
La noire Atropos a tissue;
Cette golille *est notre fléau!*
Et nous pourrons en faire encore notre parure!
Ah! si vous ne voulez me réduire au tombeau,
Que cette golille *maudite*
Soit dans tout l'Univers à jamais interdite. ANONYME.

Un nouvel Esculape habitant d'Ibérie,
De taille & de corps fort petit,
En récompense grand d'esprit,
Et de qui la golille *a fait une merveille,*
A l'aide de ce hausse-cou,
Outre une grace nompareille.
Il s'est donné deux pieds de cou. ID.

Ce mot *golille* est fait de l'Espagnol *golilla*, & *golilla* vient de *gola*, qui en Castillan signifie la gorge. La *golille* est ce qui enveloppe la gorge, ou le cou.

☞ GOLIS, s. m. Bois de 18 à 20 ans. On appelle aussi *Golis*, les arbres de ces sortes de bois.

GOLISANO, ou GOLLISANO, s. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg, avec un vieux Château. *Colisanum.* Ce lieu est en Sicile, dans la vallée de Démona, à trois lieues de celle de Mazara, de la mer Toscane, & de la ville de Termini.

GOLNOW, s. m. Nom propre d'une grande ville, mais presque ruinée. *Golnovia.* Elle est dans le Duché de Stetin, en Poméranie, sur la rivière d'Ihne, à cinq lieues de la ville de Stetin, & à quatre de celle de Damme.

GOLO, s. m. Nom propre. C'est une des principales rivières de l'île de Corse. *Goola*, *Tuola*, *Tavola*. Elle prend sa source dans le lac de Crena, qui est vers le milieu de l'île, passe près de Mariana distructa, & se décharge dans la mer de Corse, au côté oriental de l'île.

☞ GOLTSCHUT, s. m. Espèce de monnoie, ou plûtôt de petit lingot d'or qui vient de la Chine, & qui y est regardé comme marchandise, plûtôt que comme espéce courante. Ce sont les Hollandois qui lui ont donné ce nom, qui en leur Langue signifie *Bateau d'or*, parce qu'il en a la figure; les autres Nations les appellent *Pains d'or*.

GOLUMBATZ. Voyez GALUMBATZ.

GOLUNGO, s. m. Espèce de daim de la basse Éthiopie. Il est de la grosseur d'un mouton. Sa peau est roussâtre & mouchetée de blanc. Il a deux cornes fort pointues.

GOLUP, s. m. Nom propre d'une petite ville de la Prusse Ducale. *Golubia* Elle est sur la riviere de Dribentz, dans le Palatinat de Culm, aux confins de la Pologne, environ à six lieues de la ville de Thorn, vers le levant.

GOM.

GOM, s. m. Sorte de grain qui se cueille dans la Mingrelie, menu comme la coriande, & qui ressemble assez au millet, comme son tuyau aux cannes de sucre. On le séme au printemps, & on le cueille en Octobre. Quand on l'a cueilli, on le pend à des claies élevées, & exposées au soleil pour le faire sécher. CHARDIN.

GOMBAUD, s. m. Nom propre d'homme *Wunebaldus*, *Winnibaldus*. Saint *Gombaud*, qui dans sa langue maternelle s'appelloit *Wunebaud*, dont l'on a fait en François, *Guinebaud* & *Gombaud*, naquit vers l'an 772. dans le Pays de West-Sex en Angleterre. Vers l'an 739. il se joignit à Sebaud l'Apôtre de ceux de Nuremberg, & s'en vint de Rome, où il étoit allé pour la seconde fois, en Allemagne, avec S. Boniface. S. *Gombaud* travailla dans la Turinge, fut chargé de l'administration de sept Églises, ou paroisses, & vers l'an 752. il alla s'établir dans les bois d'Hesdenhim pour y vivre solitaire. Il y bâtit un Monastère, dont il fut le premier Abbé, & à l'âge de 60 ans l'an 761 de J.C. il y mourut saintement. D. MABILLON, *Act. Sanct. Bened. sec. III. P. II. p.* 179. *& seq.* où l'on trouvera la vie de Saint *Gombaud* écrite par une Religieuse sa parente..

GOMBETTE, s. f. Loi célèbre des Bourguignons. Elle a tiré son nom de Gondebaut, Roi & Législateur des Bourguignons. Voyez DROIT FRANÇOIS.

La loi *Gombette* étoit chez les Bourguignons, ce qu'étoit la loi Salique parmi les François. *Gombetta*, ou *Gondebaldi lex. Vetus Burgundionum lex.* La loi *Gombette* fut établie, ou renouvellée par Gondebaut, ou Gombaut, Roi des Bourguignons, au commencement du VI^e siècle. C'est du nom de ce Roi Gombaut qu'on a fait celui de la Loi *Gombette*. Gondebaut fit publier des Ordonnances, qui retenant son nom, furent appellées la

la Loi *Gombette*. Cordem. T. I. p. 147.

☞ GOMBO, s. m. Contrée d'Afrique, dans l'Abyssinie, au midi du Royaume de Ganz.

☞ GOMÈNE, s. f. Terme de Marine sur les Galères. C'est le cable de l'ancre. *Rudens*. Doria soûtint au Viceroi qu'avant que les Turcs eussent sarpé les ancres, & coupé les *gomènes*, par la force & la valeur de sa chiourme, il auroit gagné le grand port. Vertot, *Hist. de Malthe*.

Ce mot est Italien. On dit dans cette Langue *Gomena*, *Gomona* & *Gomina* pour le Cable d'un ancre. Aussi Doria, dans la bouche duquel l'Abbé de Vertot le met, étoit Génois & Général des Galeres de Gênes.

GOMER, s. m. Nom propre d'homme. *Gummarus*. Saint *Gomer* naquit vers le commencement de la Mairie de Charles Martel, dans le village d'Emblehem, au canton de Rien dans le Brabant, à une lieue de la ville de Lire. Saint *Gomer* se sanctifia dans l'état du mariage & mourut vers l'an 774. Le nom de Gomar, fameux Professeur de Leide & chef des Gomaristes, n'étoit probablement autre chose que le nom de ce Saint, qui comme beaucoup d'autres, de nom de baptême étoit devenu nom de famille, ou surnom.

GOMER, s. m. Nom propre d'une ville du Royaume de Fez. *Gomera*. Elle est, selon quelques-uns, capitale de la province d'Errisis, aux confins de celle d'Haba, sur le Cap de *Gomer* que les Anciens appelloient *Phœbi promontorium*.

GOMÈRE. s. f. Nom propre d'une des Îles Canaries, situées dans l'Océan Atlantique. *Gomera*. Elle est entre l'Île de Fer & la Téneriffe: son circuit est de vingt-deux lieues, son terroir est abondant en fruits, en sucre & en vin, & sa ville capitale porte son nom, & a un bon port. On la prend communément pour l'ancienne Théode.

☞ GOMER-FONTAINE. *Gomeri-fons*. Abbaye de filles de l'Ordre de Citeaux, fondée en 1209. dans le Vexin-François, entre Chaumont & Brie-le-Chateau, par Hugues de Chaumont & sa Femme Pétronille. *Descript. Geogr. & Hist. de la Haute-Norm. T. II. p.* 334.

GOMÉRITE, s. m. & f. Descendant de Gomer fils de Japheth & petit fils de Noé. *Gomerita*. Joseph, *Antiq. L. I. C.* 6. Eusèbe, Zonaras, Isidore, Cambden, *Britan. p.* 7. & d'autres croient que les Gaulois étoient *Gomérites*; mais ils n'étoient pas les seuls *Gomérites*. Les Cimmériens, ou les Cimbres, étoient aussi *Gomérites*. Ainsi les *Gomérites* occupèrent la Germanie & la Gaule. Cluvier, *Germ. Ant. L. I. C.* 4. dit que Gomer & sa famille occupèrent les terres de l'Asie qui sont entre le Paropamise, qui est le Calchistan, selon Castaldus & Moletius; ou le Pamer, selon Mercator, & la montagne Imaüs, entre le confluent de l'Oxus, que l'on nomme aujourd'hui Gichum, & de l'Obi; que c'est delà que les peuples qui habitoient ce pays font nommés Comares dans Ptolomée, *L. VI. C.* 13. & dans Mela, *L. I. C.* 2. où Vossius lit aussi *Comari*, & non pas *Bomarci*, comme dans quelques éditions. Cluvier croit qu'Ascenez fils de Gomer s'avança de ce côté-ci, & que sa postérité peupla la Germanie & tous les pays du nord de l'Europe, aussi bien que la Gaule, l'Espagne & les Îles Britanniques. Voyez au mot GERMANIE.

Bochart ne peut souffrir que les Paraphrastes Chaldéens donnent l'Afrique aux *Gomérites*. Ézéchiel place les *Gomérites* au nord de la Judée, près de Togorma, qui est la Cappadoce. La plupart des savans ont pris les *Gomérites* pour les Cimmériens qui sont au septentrion, au-delà du Pont-Euxin. Selon Bochart, Gomer est la Phrygie; sa preuve est qu'une partie de cette Province a été nommée Κατακεκαυμένη, comme qui diroit La Brussée, que c'étoit le mot Gomer exprimé en Grec; car *gomar* en Hébreu signifie *consumer*. Voyez encore Vossius, *de Idolol. L. I. C.* 33. Joseph dit que les Galates s'étoient long-tems appellés *Gomérites*, à cause qu'ils descendoient de Gomer fils de Japhet. Cordem. *T. I. p.* 2.

Naudé a dit *Gomériste* au lieu de *Gomérite*, que toute les autres emploient. Guillaume Postel passeroit pour l'un des habiles hommes de l'Europe, sans les folies qu'il publioit & imprimoit tous les jours, de sa mère Jeanne, & de l'excellence & antiquité des *Goméristes*, ou Gaulois. Mascur. p. 455.

GOMEZ, s. m. Nom propre d'homme. *Gumesindus*, *Gomesius*. S. *Gomèz* étoit Curé d'un village au Diocèse de Cordoue. C'est ainsi que l'on nomme ce Saint dans tous les lieux où il est connu, comme l'assure Martin de Roa, Jésuite, en son Histoire des Saints de Cordoue. Chast. *T. I. p.* 193.

GOMME, s. f. *Gummi*. Suc aqueux & gluant, qui se congèle sur les arbres d'où il sort, & qui est différent suivant leurs espèces; comme sont la *gomme* Arabique, la *gomme* adraganth, la sarcocolle, l'opoponax, le galbanum, l'euphorbe, l'ammoniac, le sang de dragon, l'assa fœtida, le sagapénum, &c. Les *gommes* sont différentes des résines: celles-là se dissolvent dans l'eau, & celles-ci dans l'esprit de vin.

Ce mot vient du Latin *gummi*, du Grec κόμμι, qui signifie la même chose. *Gummi*, de la *gomme*, est emprunté du Celtique *gomm*. Pezron.

Gomme, en termes de Jardinier, est une maladie qui arrive aux arbres de noyau; savoir, aux pêchers, pruniers, cérisiers, abricotiers, &c. C'est une espèce de gangrène, ou d'apostume, qui vient de la corruption de la séve, qui s'extravase, & s'épaissit: elle se forme d'ordinaire à quelque endroit écorché, ou rompu, & fait mourir toutes les parties voisines. Pour éviter qu'elle ne s'étende il faut couper la branche malade à deux ou trois pouces au-dessous de l'endroit affligé. La *gomme* se met aussi quelquefois à de grands arbres, à l'endroit de la greffe, ce qui fait mourir toute la tête. La Quintinie. Mes pêchers ont la *gomme*. La *gomme* a étouffé une partie des écussons que j'ai faits sur amandier. Cette *gomme* n'est autre chose qu'un suc grossier, mal conditionné & gluant, qui ne pouvant s'ouvrir un passage à travers les fibres du corps de l'arbre pour leur servir de nourriture, est obligé, étant poussé par d'autre matière qui lui succède, de se jetter hors de l'arbre, par l'écorce, où ce suc forme une espèce de glu Liger.

☞ Gomme. Il y a à Poulo Condor des arbres dont il coule des *gommes*, dont l'une ressemble fort au benjoin. *Obs. publiées en* 1729. *par le P. Souciet, p.* 117.

Gomme animée, s. f. *Gummi animi*. Les Portugais, au rapport de Pison, appellent ainsi une *gomme* Résine qui découle du Courbaril. Voyez COURBARIL. Hernandez croit que la *Gomme animée* est une *gomme* copal rougeâtre. Son odeur doit être agréable lorsqu'on la brûle.

Gomme d'Angleterre, qu'on appelle aussi *Gomme à friser*. C'est la *gomme* blanche d'Arabie ou de Sénégal, fondue dans un peu d'eau, & réduite en petites tables très-minces: elle sert à friser les cheveux.

Gomme Arabique, est une gomme qui sort d'un arbre qui croit en Egypte & qui est une espèce de cassie, appellé en Latin *acacia foliis scorpioidis leguminosa*. C. B. Cette *gomme* est claire, gluante à la bouche, d'un goût presque insipide, de couleur blanche, entortillée en forme de ver. Elle est propre pour incrasser, pour boucher les pores, pour émousser la pointe & l'acrimonie des médicamens trop violens, & pour adoucir l'âpreté de la trachée artère, & la toux.

Gomme de cochon. L'histoire des Flibustiers, *T. I. p.* 433. dans la Description des animaux & des plantes de l'Amérique, dit, qu'il y a un arbre que les Boucaniers François nommoient Gommier, & la *gomme* qu'il jette *gomme de cochon*, à cause que les sangliers s'étant mordus les uns les autres, vont avec leurs crocs donner des chocs à cet arbre, & le dépouillent entièrement de son écorce; aussi-tôt il jette une *gomme*, tout de même que la vigne au printems rend de l'eau lorsqu'on la coupe. Les sangliers se frottent contre cet arbre, aux endroits où il jette sa gomme, afin d'en faire entrer dans leurs plaies, & se guérissent parfaitement. Elle est aussi admirable pour guérir toute sorte de plaies; & les sauvages s'en servent communément dans leurs plus grandes blessures.

Gomme-gutte, ou *Gutte-gomme*, est une *gomme* résineuse qu'on apporte des Indes en morceaux assez gros, figurés le plus souvent en saucissons durs, mais cassans, extrémement jaunes; elle vient de Siam, & de la Province appellée *Cambaudia*, voisine du Royaume de la Chine: les Indiens l'appellent par cette raison *Ionan Camboudia*. Elle sort par incision d'une espèce d'arbrisseau épineux, rameux, rampant sur les arbres voisins. Son tronc est plus gros que le bras. Les Indiens

y font des incisions par lesquelles il sort un suc liquide qui s'épaissit en peu de tems au soleil. La *gomme-gutte* purge violemment par haut & par bas les humeurs séreuses : on s'en sert dans l'hydropisie, dans la gale & dans les démangeaisons. C'est un remède dangereux. On en fait aussi une couleur jaune qui sert à peindre en miniature. Elle est autrement appellée *gutta-gemou*, ou *gutta-gamba*. ☞ La *gomme gutte* est ainsi nommées d'une prétendue vertu spécifique, que l'on s'est flatté qu'elle avoit pour la goutte. Ac. d. Sc. 1701. *Hist.* p. 61. Ceux qui ont écrit de cette *gomme* lui ont donné différens noms : ils l'appellent *Gomme*, eu égard à sa substance, & *Gutte*, à cause de sa prétendue vertu spécifique pour la goutte, *Gummi ad podagram*, dit Monardus ; à cause de sa couleur jaune *Chrysopum* ; du lieu d'où on nous l'apporte, *Gummi de Goa*, *Gummi de Peru purgans*, & en général & par excellence, *Succus Indicus purgans*, & enfin *Scammoneum orientale*.

L'on convient assez d'où nous vient cette *gomme* ; mais non pas aisément de quelle plante elle découle, si c'est d'un arbre, d'un arbrisseau, ou si c'est le suc laiteux épaissi d'une herbe. M. Richer, dans son Voyage en l'Isle de Cayenne, dit avoir trouvé en Amérique des cantons de forêts entiers, où il n'y a d'autres arbres, que ceux qui produisent cette *gomme* ; qu'ils sont aussi grands que nos chênes ; que leurs feuilles sont grandes & pointues à peu près comme celles du laurier, mais plus grandes, &c.

Quelques uns ont prétendu que c'étoit une larme qui découle de l'arbre qui produit le pignon d'Inde, d'où ils l'ont nommée. *Lacryma Ricini Indici*. D'autres, que c'étoit un suc épaissi, composé d'une espèce Tithymale & de scammonée ; & véritablement Bontius *De Medicina Indorum*, dit que cette larme découle d'une espéce de Tithymale qui croît dans une Province de la Chine, appellée Candoïa. (Il falloit dire Voisine de la Chine, appellée Gamboïa.) Boulduc, *Ac. d. Sc.* 1701. *Mém.* p. 151. 152.

☞ Gomme de Pays. C'est celle que les Paysans des environs de Paris & d'ailleurs recueillent de différens arbres. Il faut la choisir séche & blanche.

Gomme-résine, est un suc concret qui découle de certains arbres, & qui tient de la nature de la *gomme*, & de la résine : elle se dissout dans les liqueurs aqueuses comme les *gommes*, & dans les oléagineuses, comme les résines : telles sont le mastic, le camphre, le storax.

Gomme-résine irrégulière, est une *gomme-résine* qui ne se dissout que difficilement & imparfaitement, avec les liqueurs aqueuses, ou oléagineuses, comme sont le bdellium, & la myrrhe.

Gomme Sénégal, est la *gomme* qu'on vend ordinairement chez les Droguistes sous le nom de *gomme Arabique*, & qui en approche fort, elle lui est presque semblable en figure & en vertu. Elle est blanche, jaunâtre, ou de couleur d'ambre foncée, transparente, aqueuse ; elle sort d'un arbre épineux qui croît fort communément en Afrique. Ses feuilles sont fort petites, toujours vertes, ses fleurs sont blanches ; ses fruits sont ronds & jaunes, semblables à des figues. Cette *gomme* nous est apportée du Sénégal, d'où est venu son nom : elle a les même vertus que la *gomme Arabique* ; elle est très-commune aujourd'hui chez les Droguistes.

Gomme Turis, ou Turique, est la véritable *gomme Arabique*, qui tombe quelquefois peu-à-peu des arbres, principalement en temps de pluie, & qui s'aglutine en s'amassant en gros morceaux, beaux, clairs, nets, transparens, blancs. Elle est employée par les Teinturiers en soie.

Gomme vermiculée, se dit des morceaux de la *gomme* Sénégal, menus, pliés & repliés en forme de vers : elle a pris cette figure en tombant de l'arbre, c'est celle qu'on estime le plus.

Gomme des Sages. Terme de Philosophie hermétique, qui signifie quelquefois le Mercure des Philosophes, & quelquefois l'ouvrage de la pierre hermétique lorsqu'elle est arrivée au noir.

Gomme de l'or. Terme du Grand Art, qui signifie la même chose que *gomme des sages*.

Gomme Rouge. En termes du Grand Art, signifie soufre.

GOMMER, v. act. Enduire avec de la gomme. *Oblinere gummi liquido*. Des rubans *gommés* sont de moindre prix que les autres. On *gomme* les cheveux avec des pepins de coin.

☞ Gommer. On dit *Gommer* une couleur, pour dire, Y mêler un peu de gomme, afin que la couleur ait plus de corps, & qu'elle tienne mieux sur la toile, sur le papier, &c. Ac. Fr.

☞ Gommer le tabac. C'est, après l'avoir mis en rolles ou rouleaux, l'humecter avec de l'eau dans laquelle on a fait bouillir des côtes de tabac ; ce qui attire sur la superficie du rolle une espèce de gomme, & achéve de lui donner la qualité nécessaire.

GOMMEREN. *Voyez* GUMMEREN.

GOMMEUX, euse, adj. Qui jette de la gomme. *Gummi oblitus*, *gummosus*. Il y a un grand nombre d'arbres *gommeux* & résineux. Le cachou est une pâte séche, rougeâtre, un peu *gommeuse*, presque aussi dure qu'une pierre, &c. Lemery. Par ces divers canaux coule le sang, liqueur douce, onctueuse, & propre par cette onction à retenir les esprits les plus déliés, comme on conserve dans des corps *gommeux* les essences les plus subtiles & les plus spiritueuses. Fénelon.

GOMMIER, s. m. Arbre des Îles-Antilles, qui est ainsi nommé à cause de la grande quantité de gomme qu'il jette. *Gummis*. Il se trouve deux sortes de *gommier* dans la Guadeloupe, le *blanc* & le *rouge*. Le *gommier blanc* est un des plus hauts & des plus gros arbres de cette Île. Il a les feuilles fort semblables au laurier, mais beaucoup plus grandes. Son bois est blanc, gommeux, dur, traversé, fort, & par conséquent difficile à mettre en œuvre. On en fait des canots. Il coule de cet arbre une si grande quantité de gomme qu'on en trouve quelquefois au pied plus de vingt livres ; elle est blanche, semblable au galipot, mais elle n'est pas si puante. Plusieurs habitans la brûlent au lieu d'huile. Elle est résolutive, nervale & fortifiante. Le *gommier rouge* est un arbre entièrement inutile. Il a ses feuilles assez semblables à celles de l'acajou, & l'écorce rouge, d'où sort une gomme qui est à-peu-près comme la térebenthine, sans être d'aucun usage. Son bois, qui est extrêmement tendre, se pourrit en peu de temps.

Le *gommier* rouge a le tronc assez gros, droit & élevé, son bois est fort tendre & blanchâtre, son écorce épaisse, verdâtre, & couverte d'une pellicule ou épiderme rousse fort déliée, & fort aisée à détacher par de grandes larmes en travers. Ses branches sont étendues à la manière de celles de nos grands pins. Elles sont garnies à leurs extrémités de quelques touffes de feuilles presque semblables à celles de nos frênes, quoique un peu plus larges & sans aucune dentelure. Elles sont lisses, vert-foncées plus par-dessus que par-dessous, & chargées de quelques petites nervures. Les fleurs naissent par bouquets au bout des branches ; elles sont blanches & menues, & le pistile qui est au milieu de chacune, devient un fruit charnu très-semblable aux pistaches, gros comme une olive, presque triangulaire, uni & verd du commencement, ensuite rouge-brun. Sa chair est tendre, & remplie d'une résine gluante & blanchâtre ; elle renferme un noyau dur, un peu pressé par les côtés, & gros presque comme un grain de maïs : lorsqu'on fait des incisions sur les troncs de ces arbres, il en sort une résine blanche fort limpide, & de même odeur que la véritable térebenthine de Chio. Il n'y a point de meilleur remède pour les coliques néfrétiques, & pour la rétention d'urine, que cette résine, en l'avalant toute pure par pilules. Il n'y a aussi guére de meilleur vulnéraire dans toutes les Îles de l'Amérique que les feuilles de cet arbre bouillies ou trempées dans de l'eau de vie bouillante. On trouve quantité de ces arbres dans les Îles de l'Amérique, particuliérement dans les lieux secs & arides. Hernandez, *lib.* 3. *chap.* 20. des plantes de l'Amérique, appelle cet arbre copaltic, & dit que les Méxiquains font une très-grande estime de sa résine pour la dyssenterie, & contre toute sorte de flux de sang, en la prenant simplement dans l'eau au poids d'une obole, c'est-à-dire, dix grains ou un

un demi scrupule, mais qu'il ne faut pas excéder cette dose. Cet arbre ne diffère de nos térébinthes que par la structure des fleurs qui ne sont point à étamines. Voyez le P. C. Plumier, Minime, le P. Du Tertre, *Hist. des Ant. III. P. Tr. II. C.* 1. §. 18.

GOMOR. Voyez *le Dictionnaire de* Calmet.

GOMORRHE, s. f. C'étoit anciennement une ville de la Palestine. *Gomorrha.* Elle suivit les débordemens de Sodome, & elle fut consumée comme elle par une pluie de feu & de soufre. Elles étoient, avec quelques autres dans une belle plaine, que la mer Morte occupe aujourd'hui.

Dans une Carte que l'on a mise dans la nouvelle édition de S. Jérôme à la tête de l'ouvrage de ce Père, *de Locis Hebraicis*, Sanson, qui en est l'Auteur, met *Gomorrhe* & les quatre autres villes hors du lieu qu'occupe la Mer Morte, & sur ses bords. Il est certain que cette ville étoit dans une plaine, & en un lieu fort fertile. *Gen.* X. 19. XIII. 10. 11. Elle fut pillée par trois Rois orientaux du temps d'Abraham. *Gen.* XIV. 2. 11. & peu de temps après brûlée du feu du Ciel, en punition de ses impudicités abominables. *Gen.* XIX. 24. 25. *Matth.* X. 15. *Rom.* IX. 29. II. *Pierre* II. 6. *Jude* 7. C'est de-là que son nom même, & sa mémoire étoit devenue infame, comme on peut le voir, *Deut.* XXXII. 32. *Isaie* I. 9. 10. XIII. 19. *Jérem.* XXXIII. 14. XLIX. 18. L. 4. *Sophon.* II. 9. Elle étoit à l'occident de l'endroit où est la mer Morte, & plus proche de Seboïm que les autres. P. Lubin. Par l'ordre dans lequel la Genèse les rapporte, X. 9. il semble qu'elle fût plus au sud que Sodôme Réland.

GOMPHI, ou GOMFI, s. m. Nom propre de lieu *Gomphi.* C'étoit autrefois une petite ville, aujourd'hui ce n'est qu'un village de la Thessalie, province de la Gréce, situé vers les sources du Penée, & les confins de l'Epire & de l'Albanie.

GOMPHOSE, s. f. Terme d'Anatomie, qui se dit d'une espèce de jointure des os, lorsqu'ils sont emboîtés l'un dans l'autre, & immobiles, comme sont les dents dans les mâchoires. *Gomphosis.*

Ce mot vient du Grec γόμφωσις, de γόμφος, *clavus*, un *clou*, γόμφωσις, *coagmentatio*, *coagmentum.*

GOMRON, s. m. ou *Bander Komrom*, & *Bander Abassi.* Noms propres d'une ville de Perse. *Gomroma*, *Bander-Abassium*, *Emporium Abassi.* Elle est sur le golfe de Balsora, vis-à-vis de l'Isle d'Ormus, dans la province de Farsistan, ou plutôt dans celle de Kirman. Maty.

☞ GOMS, s. m. Contrée de Suisse, & l'un des Départemens du Haut-Valais.

GON.

GON, s. m. Nom propre d'homme. *Godo.* S. Godon, que le Vulgaire appelle en quelques endroits S. *Gon*, & en d'autres S. Gan, selon M. Baillet, ou S. Gand, selon le Père Henschénius, *Acta Sanct. Maii T VI. p.* 444. étoit neveu de S. Wandrille du côté de sa mère, & fils d'un homme de qualité qui possédoit de grands biens dans le territoire de Verdun, & qui se trouvoit fort avancé à la Cour des Rois d'Austrasie. Baillet.

GONAGRE, s. f. Terme de Médecine. Goutte aux genoux. *Articularis genuum morbus. Gonagra.* Voyez GOUTTE, maladie.

Ce mot est Grec, formé de γόνυ, *genou*, & ἄγρα, *captura.*

GONARQUE, s. m. Terme de la Gnomonique des Anciens. *Gonarche.* M. Perraut, sur le *chap.* 9. *du liv.* IX. de Vitruve, croit que le *gonarque* étoit un cadran fait sur des superficies différentes, dont les unes étant horizontales, les autres verticales, les autres obliques, faisoient plusieurs angles: ce qui donna occasion d'appeller ces sortes de cadrans, *gonarques*, du mot Grec γόνυ, genou, ou du mot γωνία, angle.

GONÇALES, ou GONZALES, s. m. Nom propre d'homme. *Gondisalvius*, *Gonsalvius*, *Gonsalvus*, *Consalvus.* La vie de S. *Gonzales* écrite en Portugais par l'ordre de Dom Barthelemy des Martyrs, a été traduite en Latin par Etienne Sampaye, Jacobin. Chastelain, *T. I. p.* 163.

GOND, s. m. Morceau de fer coudé, dont une partie est arrêtée dans la feuillure d'une porte, & l'autre appellée *mamelon*, entre dans les pentures qu'on attache à cette porte pour la soutenir. *Cardo.* Un *gond* à bois. Un *gond* à plâtre. Un *gond* à repos. Un *gond* à vis, qui sert aux portes qui se ferment d'elles-mêmes. Haussez vos têtes, élevez-vous sur vos *gonds*, portes éternelles; voici le Roi de gloire qui va entrer. *Psalm.* XXIII. Pélisson.

Quelques-uns dérivent ce mot du Grec γόμφωσις, & d'autres de γω.

Quelques Médecins appellent *gond*, la première vertébre du col sur laquelle tourne la tête.

On appelle *gonds* de pierre, de certaines pierres extraordinaires qui se trouvent en Angleterre dans la plaine de Salisbury. Elles ont 28 pieds de haut, & 7 pieds de large. Elles forment trois cercles, ou enceintes. Leur pointe est taillée en forme de *gond*, elles sont jointes par d'autres grandes pierres posées dessus en travers, & qui ont des espèces de mortoises dans lesquelles entrent ces *gonds.*

On dit proverbialement & figurément, Sortir des *gonds*; pour dire, s'emporter; *non tenere modum, non servare.* Se mettre en une extrême colère. Votre modestie est sortie hors des *gonds.* Brés. C'est-à-dire, qu'elle est sortie de sa retenue ordinaire. Les Comédiens Italiens ont dit fort plaisamment, Vous me confusez, vous mettez ma pudeur hors des *gonds. Théat. Ital.* ☞ Qui ne sçait qu'il a des gens à qui la vûe des chats, des rats, l'écrasement d'un charbon, emportent la raison hors des *gonds*! M. Pascal.

☞ GONDAR, s. m. Ville d'Ethiopie, & Résidence Impériale de l'Empereur d'Abyssinie. *Voyez le* Dict. de la Martinière.

☞ GONDEBERE, adj. f. qui ne se dit qu'en cette phrase: La Loi *Gondebere.* C'est une Loi faite par Gondebaud, Roi de Bourgogne, dont elle a pris ce nom. On dit plus ordinairement la Loi *Gombette.*

☞ GONDEGAMBE, s. f. Drogue dont il est fait mention dans le Tarif de la Douane de Lyon.

☞ GONDEZEL, s. m. Espèce de coton filé, d'une moyenne sorte, & d'un débit peu considérable en France.

GONDOLE, s. f. Petit bateau plat, & fort long, qui est particuliérement en usage à Venise pour naviger sur les canaux, & qui ne va qu'avec des rames. *Navicula, scapha, cymba, phaselus.*

Les *gondoles* de moyenne grandeur ont un peu plus de trente pieds de long sur quatre de large. Toutes les *gondoles*, de quelque grandeur qu'elles soient, se terminent par les deux bouts en une pointe très-aiguë, qui s'éleve toute droite de la hauteur d'un homme. Les Nautoniers Chinois jettent quelquefois dans la mer des *gondoles* de papier doré, afin qu'étant occupée à renverser & à dévorer ces petits vaisseaux, elle épargne plus facilement le leur. P. Le Comte.

Il vient de l'Italien *gondola.* Du Cange le dérive du Grec vulgaire κονδέλαις, qui signifie une *barque*, ou un *petit navire*, & Lancelot de κόνδυ; ce mot dans Athénée signifie une sorte de vase

Gondole, est aussi un petit vaisseau à boire, long & étroit, & sans pieds ni anses; ainsi nommé seulement à cause de la ressemblance qu'il a avec les *gondoles* de Venise: car les Italiens eux-mêmes ne se servent point de *gondola* pour signifier un vaisseau à boire.

☞ GONDOLE, ou Bassin oculaire. *Scaphium oculare.* Petite soucoupe ovale, dont on se sert pour se laver les yeux. On y met un collyre, dans lequel on plonge l'œil. Col de Villars.

GONDOLIER, s. m. Batelier qui sert à mener les gondoles. *Scaphæ rector.* On admire l'adresse des *Gondoliers* de Venise à passer dans des canaux étroits. Il n'y a ordinairement que deux *gondoliers* dans une gondole: ces *gondoliers* rament en poussant devant eux, le *gondolier* de devant appuie sa rame du côté gauche de la gondole, le *gondolier* de derrière est élevé sur la poupe, afin de voir la proue par-dessus le couvert de la gondole, & il appuie sa rame, qui est fort longue sur le côté droit de la gondole.

GONDON, s. m. Nom propre d'homme. *Gondulfus.* S. Gondulfe, ou S. *Gondon*, Évêque en Lombardie, chassé de son siége par les Ariens au VI[e] ou VII[e] siécle,

se

se retira dans le Berri sous la protection de nos Rois, & y mourut.

GONDON, s. m. Nom propre de lieu. *Gondonium*. L'Abbaye de *Gondon*, de l'Ordre de Cîteaux, fille de Cadouin, dans le Diocese de Sarlat, fut fondée l'an 1123. Elle est du Diocese d'Agen. SAINTE MARTHE, *Gall. Christ. T. IV. p.* 490.

GONDOURONNER. Voyez GODRONNER.

☞ GONDOZOLETTIS, s. m. plur. On nomme ainsi à Alep les cotons dont le filage est le plus fin; les plus gros s'appellent *Filet-Payas*.

GONDRECOURT, s. m. Nom propre d'un Bourg de la Lorraine. *Gondrecurtium*, *Gondulphi Curia*. Il est dans le Duché de Bar, sur l'Orne, près de sa source, à huit lieues de S. Michel, du côté du midi.

GONDREVILLE, s. f. *Gondulphi villa*, *Gondrevilla*. Autre Bourg de Lorraine, situé sur la Moselle, un peu au-dessous de Toul.

GONELLE, s. f. Vieux mot François, qui signifioit une *casaque d'homme*, & un *cotillon de femme*. Je trouve aussi *Goneste* avec une *s*, mais il est mal, à mon sens.

Ce mot est dérivé de *guna*, Latin, & celui-ci de γυνὴ, *mulier*. Les Chevaliers portoient sur leurs armes des cottes longues qui alloient jusqu'au gras des jambes, & de-là fut surnommé Geoffroy *Grisegonelle*. Cluvier le dérive *à gonaco*, que Waleron dit être un *grand saie*. On peut le dériver de *gonne*, comme un diminutif. Voyez ce mot ci-dessous.

Autrefois *gonnelle* s'est dit de l'habillement des Moines, & de celui de plusieurs autres personnes.

Desi que vint à la jornée,
Dont a sa gonnelle *endossée.* LUSID.

Se vos estes si longuement,
Vous i laires votre gonnelle. P. DU RENARD.

Un Moine i ot une gonnelle. R. D'AUBERY.

Des Serjens aux noires gonnelles. GUYART.

Cet Auteur parloit ainsi au commencement du quatorziéme siécle.

GONESSE, ou GONNESSE, s. m. Nom propre d'un Bourg de l'Île de France, qui a titre de Châtellenie. *Gonessia*, *Gonissa*. Ce Bourg est dans la Prévôté de Paris, & du Chesne dans ses Antiquités & Recherches des Villes de France, *L. I. C.* 38. dit, qu'il se vante du glorieux nom de Fille & sous Bailliage de la Prévôté de Paris. *Gonesse* est au nord de Paris, à quatre ou cinq lieues, selon M. Corneille, & à trois seulement, selon M. de la Mare, *Traité de la Police, pag.* 978. Philippe Auguste naquit à *Gonesse*, & fut surnommé pour cela Philippe de *Gonesse*, selon la remarque des Historiens. CORN. Louis le Jeune son pere avoit une Grange à *Gonesse*. Du Chesne s'est trompé quand il a dit Louis le Gros. *Gonesse* est un gros Bourg, situé au milieu d'un terroir de sept mille arpens de terres labourables, & très-fertile en blés; il est environné de plusieurs grosses Fermes, qui s'étendent sur d'autres terroirs des meilleurs terres de l'Île de France. DE LA MARE *cité*. Ce Bourg est renommé par le bon pain qui s'y fait, & qui s'apporte deux fois la semaine à Paris. CORN. La plus grande partie de ses habitans sont Boulangers. DE LA MARE. *Gonesse* a deux Paroisses & un Hôtel-Dieu, ou Hôpital fondé l'an 1210. par Pierre, Seigneur du Tillet. CORN. Le droit de mesurage n'est à *Gonesse* que d'un sol par setier.

On dit pain de *Gonesse*, pour le pain qui se fait à *Gonesse*. Boulanger de *Gonesse*. Quand on dit *Gonesse* tout seul pour du pain de *Gonesse*, il est masculin. Je n'aime point le *Gonesse*. Donnez-moi du *Gonesse*.

On dit Mitron de *Gonesse*, & l'on appelle ainsi par raillerie & par une espèce d'injure, un garçon Boulanger, ou même un Boulanger, quelque part qu'il soit: l'usage du peuple de la Capitale, & quelques chansons, ont fait passer il y a long-temps ce dictum dans les Provinces. François Premier se qualifioit Seigneur de Gentilly, & premier Bourgeois de *Gonesse*. MASCUR.

GONFALON, s. m. Tente ronde qu'on porte à Rome devant les Processions des plus grandes Églises, en cas de pluie, dont la banniere est un racourci pour celles où il y a moins de monde à mettre à couvert. CHASTELAIN. Voyez GONFANON: cependant nous disons *Gonfalon* & *Gonfalonnier*, ou même *Confalon* & *Confalonnier*, plutôt que Gonfanon, & Gonfanonier.

☞ GONFALONNIER, s. m. Qui porte l'étendart. On écrit de Boulogne que le Sénateur Lambertini a été fait *Gonfalonnier* de Justice. GAZ. 1723. *p.* 164. Le 30. Juillet 1723. l'Empereur nomma des *Gonfalonniers* héréditaires du Royaume de Bohême. IDEM. *p.* 398. Voyez GONFANONIER.

GONFANIER, s. m. Vieux mot. C'est le nom de celui qui portoit le Gonfanon, ou l'Enseigne à trois pendans. Ce mot n'est plus en usage en parlant des armées & des cérémonies de France, ou d'ailleurs. Voyez GONFANONIER.

GONFANON, s. m. Terme de Blason. Quelques-uns disent *Gonfaron*, ou *Gonferon*, ou *Gonfalon*. *Vexillum*. C'est une forme de banniere d'Église à trois ou quatre *fanons*, ou pieces pendantes & aboutissantes, non pas en carré, comme les bannieres, mais en pointes à demi-rondes, dont les plus usitées sont à trois pendans, & quelques-unes bordées & frangées d'un émail différent. Ce *Gonfanon* étoit la banniere de l'armée Chrétienne prise par Baudouin, Comte de Boulogne & d'Auvergne, frere de Geoffroy ou Godefroy de Bouillon, auquel elle avoit été envoyée par le Pape, comme au vrai défenseur de l'Église contre les Infidéles. Les Comtes d'Auvergne portoient d'or au *gonfanon* de gueules de trois pentes.

☞ GONFANON. C'étoit une écharpe ou bandelette, dont les Chevaliers ornoient leurs lances. *Glos. des Poës. du Roi de Nav.*

☞ GONFANON. Drapeau, Enseigne. *Signum militare*. Ce mot ne se dit plus.

Lances, harnois, étendarts, gonfanons,
Salpêtre, feu, bombardes & canons. MAROT.

☞ GONFANON se prenoit autrefois au figuré, & signifioit quelque chose par excellence, qui doit servir de modéle aux autres. *Gloss sur Marot.*

Le *gonfanon* de l'Église de S. Pierre, est de gueules à deux clefs d'argent passées en sautoir. Le Pape, & d'autres Prélats, ont donné des *gonfanons* à des séculiers, en leur donnant le titre d'Avoués, & de Défenseurs des Églises & des Abbayes. L'Église de Lyon a un *gonfanon* rouge chargé d'un lion d'argent, qu'elle fait porter aux Processions.

Le *gonfanon* est la marque des Églises Patriarchales.

Ce mot vient de ce que le *gonfanon* est composé de plusieurs pieces pendantes, dont chacune se nomme *fanon*, de l'Allemand *fanen*, qui signifie une *piece de linge*, ou *d'étoffe*, & une *banniere*.

On appelle aussi *gonfanons* d'Église, des bannieres qui se font pour certaines solemnités & cérémonies, comme en celle de la canonisation des Saints, que l'on charge des Armoiries des Papes, des Cardinaux Patrons, des Légats, des Évêques & des Saints canonisés, comme aussi des Ordres, Communautés ou Confrairies, dont ils ont été membres, des Princes dont ils étoient sujets, ou qui ont fait le plus d'instance pour les faire canoniser.

Autrefois on disoit *gonfanon* dans l'usage ordinaire, & ce mot se trouve par tout dans nos vieux Auteurs. Aujourd'hui il n'est plus en usage que dans les occasions qu'on vient de marquer, & dans les sens qu'on a expliqués.

GONFANONIER, ou GONFALONIER, s. m. Qui porte l'Étendart. *Vexillifer*. Il vient du mot de *gunt fanonarius*, qui se trouve dans les Capitulaires de Charles le Chauve. MÉNAGE.

On appelle aussi *Gonfanoniers*, les Protecteurs que les Papes établirent dans les principales villes du Patrimoine de Saint Pierre, depuis que les Empereurs s'élevérent contre l'Église, & perdirent la qualité de ses Protecteurs. On a appellé aussi *Gonfanoniers* de l'Église de Saint Martin de Tours, les Comtes d'Anjou, depuis que par leur soin le corps de Saint Martin fut rapporté d'Auxerre en son Église. On appelloit

loit aussi les anciens Comtes du Vexin *Gonfanoniers* de l'Église de S. Denys en France ; parce qu'ils portoient la banniere, qui s'appelloit l'*Oriflamme*. Les Avoués de ces Abbayes se nommoient dans les titres *Vexilliferi*, & en François Porte-oriflamme à S. Denys, & Porte-banniere à S. Martin, comme dans tous les lieux où il y avoit des Vidames, ou des Avoués. En quelques endroits ils sont appellés *Porte-enseignes*, & *Gindonfers*. Les Ducs de Modene, d'Urbin & de Parme, se glorifient de ce que ceux de leurs familles ont possédé la Charge de *Gonfanoniers* de l'Église, & ils en portent le gonfanon dans leurs Écus.

Chez les Florentins il y a un Magistrat qu'on appelloit le *Confalonier de la Justice*. La ville de Sienne est régie par trois *Gonfanoniers*, dont chacun commande une troisiéme partie de la ville. Les Chefs des Républiques de Lucques & de S. Martin, en Italie, se nomment *Gonfanoniers* : celui de Lucques change tous les mois, & celui de Saint Martin toutes les semaines. Ils représentent dans leurs petits États ce que les Doges sont à Venise & à Gênes.

GONFLEMENT, f. m. Enflure. *Inflatio, tumor*. Cela cause de dangereux *gonflemens*. L'effet de ce remede est de dissiper les *gonflemens*. Un *gonflement* de rate. Les fruits doux causent quelquefois des *gonflemens* dans les premieres voies. Lemery. Il se fait alors dans les liqueurs un *gonflement* qui provient, &c. Idem.

GONFLER, v. act. Enfler par quelque indisposition passagere. *Inflare, tumefacere*. Ceux qui sont sujets aux vents ne doivent point prendre d'alimens qui *gonflent* l'estomac. Quand la rate se *gonfle*, elle envoie des vapeurs au cerveau. Les veines se *gonflent* par l'abondance du sang.

On le dit aussi des eaux qui s'enflent, quand elles trouvent quelque obstacle à leur mouvement. L'eau se *gonfle* auprès des ponts qui ont des arches étroites. *Tumet, turgescit*.

Ce mot vient de l'Italien *gonfiato*.

Gonfler, se dit figurément avec le pronom personnel, de ceux qui sont enflés de vanité, d'orgueil, de présomption. Cet homme se *gonfle*, c'est-à-dire, marque beaucoup de vanité, d'orgueil. *Tumet inani superbiâ*. Mais il est bien plus en usage dans le participe passif. Un homme *gonflé* de la bonne opinion qu'il a de son mérite, marque par son visage assuré combien il est content de soi. Bell. C'est un homme *gonflé* de l'amour de soi-même. Mol. Un fanfaron *gonflé* de son mérite, a des manieres bruyantes. Bell. C'est un homme *gonflé*, & bouffi d'orgueil. S. Évr.

☞ Gonfler, se dit métaphoriquement de l'esprit.

Ce fou superbe & ténébreux,
Qui, gonflé *d'une fierté basse*,
N'a jamais eu d'autre disgrace,
Que de n'être point malheureux. R.

GONNESSE. Voyez GONESSE.

GONGA, f. f. Nom propre d'une ancienne petite ville de la Turquie, en Europe. *Gonga, Gannum, Ganos*. Elle est dans la Romanie, sur la mer de Marmara, à quatre lieues de Rudisto, du côté du midi.

☞ GONGRONE. f. f. Tumeur dure & ronde des parties nerveuses ; mais particulierement le Bronchocele. Γογγρώνη, de γόγγρος, tubercule rond qui se forme sur le tronc des arbres.

GONIADE, f. f. Nom de Nymphe. *Gonias*. Les *Goniades* avoient un Temple sur le bord du fleuve Cythere. L'opinion étoit que les eaux des Nymphes *Goniades* rendoient la santé aux malades qui en buvoient. Strabon, *L. V.*

GONIGA, f. f. Nom propre de lieu. *Gonnus, Gonni, Gonusa*. Autrefois c'étoit une ville de la Thessalie, Province de la Grece ; maintenant c'est un village situé près du Pénée, entre la ville de Larissa, & le golfe de Saloniki. Maty.

GONIN. *Catus*. Ce mot n'est en usage que dans cette phrase populaire, C'est un *maître-gonin* ; c'est-à-dire, un homme fin, & rusé. Voilà un tour de *maître-gonin*.

☞ Hom ! J'appréhende fort que ce ne soit quelque tour de Maître *Gonin*, pour tromper ses créanciers. R.

☞ GONIOSE, f. f. de γωνία, un angle. *Goniosis*. C'est une espèce de pouls, auquel Archigene a donné ce nom avec assez de raison. Son battement, dit Galien, ne se fait point sentir dans toute la circonférence de l'artere ; mais seulement dans un de ses angles, comme si l'artere, au lieu d'être circulaire, formoit le sommet d'un triangle. La cause de ce pouls doit être attribuée à l'imbécillité de la faculté vitale, qui la rend incapable d'élever l'artere autant qu'il le faudroit. Dict. de James.

GONNÉ, f. f. Terme de Marine. Futaille à mettre de la biere, ou d'autres liqueurs, qui est un vaisseau d'un quart plus grand qu'un baril.

Autrefois on appelloit *gonne* une sorte d'habillement, une fourrure. *Vestis pellicea*, & dans la basse Latinité *gunna, guna*.

En vous auroit bêle personne,
S'aviés vestu la gonne. R. du Renard.

☞ Gonne. C'est aussi une sorte de futaille plus grande que le Hambourg, qui sert à mettre du saumon salé.

Ce mot pris dans ce dernier sens vient de l'Anglois *gowne*. On disoit en Angleterre dans des temps encore plus éloignés *gun*. Les Italiens disent *gonna*.

GONNEVILLE, f. f. Nom propre d'un Bourg de Normandie. *Gonnevilla*. Il est dans le pays de Caux, entre Montivilliers & Fécamp, près de S. Join & de la mer.

GONORRHÉE, f. f. Terme de Médecine. C'est un flux de semence involontaire, quelquefois sans usage de Vénus, sans délectation, & sans érection de la verge. *Gonorrhœa, seminis profluvium*. Il y a une *gonorrhée simple*, & une *virulente*. La *gonorrhée simple* est causée par des exercices violens, ou par l'usage immodéré des alimens chauds, & surtout des liqueurs fermentées, comme sont le vin, la biere, le cidre. La *gonorrhée virulente* est produite par un levain âcre & corrosif qu'on contracte dans un commerce impur, & qui ulcere les prostates : elle est accompagnée au commencement de douleur & d'ardeur d'urine, d'où vient qu'elle est appellée *chaudepisse*. La matiere qui en sort, est quelquefois blanche, quelquefois jaunâtre, quelquefois verdâtre, quelquefois sanguinolente, & quelquefois de mauvaise odeur : elle devient aussi quelquefois si âcre qu'elle ronge le conduit de l'urine, de sorte que le patient y sent comme une corde, ce qui fait nommer cette *gonorrhée cordée*.

☞ La *gonorrhée* est souvent causée par la foiblesse de la nature & des nerfs, aussi-bien que par la surabondance de l'humeur.

Ce mot est Grec & composé des γονή, *genitura*, & de ῥέω, *fluo*.

GONTEL, f. m. Nom propre d'un Bourg de Normandie, en France. *Gontherii Castellum*. C'étoit autrefois un château qui fut bâti vers l'an 1090. par Robert de Bélesme, comme écrit Odericus Vitalis au huitiéme Livre de son Histoire. *Gontel* est situé sur l'Orne, entre Argentan & Escouchi, dans le petit pays d'Oumoy.

Ce mot s'est formé de *Guntherius*, en changeant l'*n* en *l*, comme dans pélerin de *peregrinus*, temples de *tempora*, & tant d'autres. De Valois, *Notit. Gall. p.* 239. & 391.

GONTHILDE, f. f. Nom propre de femme. *Gundechildis*. La Vénérable *Gonthilde*, Vierge, Abbesse de Biblisheim au Diocese de Strasbourg, au douziéme siécle, mourut en 1131.

GONTRAN, f. m. Nom propre d'homme. *Guntegramnus, Guntramnus*. *Gontran*, ou *Gunt-chramne*, né l'an 525. étoit fils de Clotaire, Roi de France & d'Ingonde, petit-fils de Clovis I. & de Sainte Clotilde. Il avoit pour freres Charibert & Sigebert, & d'un autre lit Chilpéric, qui partagérent avec lui la Monarchie après la mort de leur pere, qui arriva en 561. *Gontran*, qui étoit le second, & qui avoit alors trente-six ans, eut en partage le Royaume d'Orléans, auquel on joignit celui de Bourgogne, & il établit sa demeure ordinaire à Châlons sur Saone. Il mourut le 28. de Mars de l'an 593. après avoir regné trente-un ans. Baillet, *au* 28. *de Mars*. Voyez les Bollandistes au même jour, *T. III. pag.* 718. & *suiv.* Au reste, il faut toujours dire

dire *Gontran*; c'est l'usage, & jamais Gunt-chramne, comme Baillet.

GONZALES. Voyez GONÇALES.

G O P.

GOPLO. Voyez GUPLO.

G O R.

GOR, f. m. Le Royaume de *Gor. Gorum Regnum.* Province du Mogolistan. Elle est au-delà du Gange, entre les pays de Kauduana, de Pitan, & la grande Tartarie. On y voit une ville de même nom, qui en est la Capitale.

☞ GOR. f. m. C'est, selon Scaliger, (*Exercit.*) un arbre qui croît sur les bords du fleuve Niger, dont le fruit est semblable à la châtaigne, mais beaucoup plus amer. J. Léo dit, que cet arbre est d'une hauteur extraordinaire, & qu'il croît à une grande distance de la mer sur le continent.

GORACHOUCAS, f. m. Nom propre d'un peuple du pays des Cafres. *Gorachoucha.* Les *Gorachoucas* demeurent tout près le Cap de Bonne Espérance, à quatre ou cinq lieues du Fort des Hollandois. De la Croix, *Relation d'Afrique*, T. IV.

GORANTO, f. m. Nom propre d'une ancienne petite ville de la Natolie. *Goranthus*, anciennement *Andriaco.* Elle est dans le Manteteli, sur la côte, environ à dix lieues de Patéra, du côté du nord est.

Goranto, f. m. Nom propre d'une montagne de la Natolie. Monte di Gorantho. *Cragus* & *Chimæra.* Elle est dans le Manteseli, le long du fleuve Xanthe, environ à quinze lieues de la ville de Patéra. Cette montagne, qui est le commencement du Mont Taur, & au sommet de laquelle on voit pendant la nuit du feu & de la fumée, a été célèbre parmi les anciens Poetes sous le nom de la Chimere, qu'ils décrivoient comme un monstre, ayant la tête & la poitrine d'un lion, le ventre d'une chévre, & la queue d'un dragon; parce que, peut-être le sommet de cette montagne étoit un repaire de lions, que le milieu bocageux nourrissoit beaucoup de chévres, & que le pied étoit rempli de serpens.

☞ GORAO, f. m. Étoffe de soie qui se fabrique à la Chine. Il y en a de cramoisi & de ponceau.

GOROCK, f. m. C'étoit anciennement une petite ville de la basse Pannonie. *Gorsio, Gursio.* Ce n'est aujourd'hui qu'un village de la basse Hongrie, situé sur la Zarwize, entre Albe-Royale, & Cinq-Églises.

GORCKUM. Voyez GORKUM.

GORCOPA, ou GORZOPA, f. f. Nom propre d'une ville de la presqu'île de l'Inde deçà le Gange. *Gorzopa.* Elle est dans la contrée de Canara, environ à treize lieues de la ville d'Onor, du côté du levant: *Gorcopa* est Capitale d'un petit Royaume qui porte son nom.

GORD, f. m. Construction faite de pieux fichés dans une riviere pour y étendre des filets, & y prendre du poisson. On défend les *gords* qui nuisent à la navigation. Cujas en parle au vingt-quatriéme Livre de ses Observations.

Ce mot vient de *gurges*, que quelques-uns croient être dérivé *ab orco.* On a écrit aussi *gors* & *guort.*

GORDE, f. m. Nom propre d'homme. *Cordius.* S. Basile a fait l'éloge de S. *Gorde*, T. I. Hom. 17. On y voit qu'il s'étoit retiré dans la solitude, & qu'il fut martyrisé pour avoir troublé par un saint zéle les jeux équestres, qui se faisoient en l'honneur de Mars. On ne voit pas pourquoi M. de Tillemont le nomme Gordie; vu que son nom Latin n'est pas *Gordias*, mais *Gordius.* Chastel. *T. I. p.* 51.

GORDIÉE, f. m. Terme d'Histoire, de Chronologie, de Calendrier. Nom du neuviéme mois des Achéens. Il répond à notre mois de Septembre. *Gordieus*, en Grec γορδιαῖος, d'où le nom Latin & le nom François ont été formés.

GORDIEN, f. m. Nom propre d'homme. *Gordianus.* Il y a trois Empereurs Romains de ce nom qui ont vécu dans le troisiéme siécle. Les deux premiers s'appellent *Gordiens* d'Afrique. Les médailles des deux *Gordiens* d'Afrique sont rares. Celles de bronze ne se trouvent qu'en grand bronze. Les médailles de *Gordien* III. petit-fils de *Gordien* le pere, par *Gordien* le fils, ou selon d'autres, par une fille, sont communes. Jules Capitolin a écrit l'histoire des trois *Gordiens.* Le premier *Gordien* fut élevé à l'Empire à l'âge de quatre-vingt ans & plus, l'an 237. ou 238. & il associa en même temps son fils *Gordien* II. âgé d'environ quarante ans. Vers l'an 238. le fils fut tué dans le combat qu'ils donnérent contre Capellien, Préfet de Mauritanie: & le pere se tua de désespoir. L'Aurélius Victor que Schottus a imprimé n'en distingue que deux, non plus que Eutrope, Eusebe, Zonaras & d'autres: mais peut-être que comme *Gordien* II. ne fut qu'associé à son pere, ils ne l'ont point compté. Peut-être aussi se sont-ils trompés comme bien d'autres, surtout de ceux qui ont écrit plus tard. Cédrénus, par exemple, est plein de fautes dans l'histoire de ce temps. Au reste, dès le temps de Capitolin il y avoit des Auteurs qui ne reconnoissoient que deux *Gordiens.* Cet Historien les traite d'ignorans. Les deux premiers *Gordiens* sont appellés *Gordiens* d'Afrique, parce qu'ils périrent en Afrique, comme on l'a dit ci-dessus.

GORDIEN, enne, adj. m. & f. Qui appartient à Gordius, ou à Gordie, ou à Gordien. *Gordius, a,* ou *Gordianus, a.* Ce mot se dit dans cette phrase, le nœud *Gordien.* Ce nœud étoit au char de Gordius pere de Midas; c'étoit une courroie entortillée de sorte qu'on ne voyoit & on ne concevoit ou pouvoit être ni le commencement ni la fin des tours qu'elle faisoit. Les habitans disoient que l'oracle avoit déclaré que celui-là seroit maître de l'Asie qui délieroit ce lien. Aléxandre s'étant mis en état de le faire, craignit que s'il n'en venoit point à bout on n'en tirât un mauvais augure, & que cela ne fût préjudiciable à ses affaires: ainsi il prit le parti de couper ce nœuf; par-là, dit Quinte-Curce, il accomplit où il éluda l'oracle. C'est-de-là qu'on dit encore proverbialement d'une affaire difficile, fort embrouillée, c'est le nœud *Gordien.* Couper le nœud *Gordien.* Il n'y a guére que les gens de lettres qui se servent de ces proverbes, qui ne sont point bas, ni populaires, comme la plupart des proverbes.

On dit aussi ce mot *Gordien*, des jeux qui se faisoient à Rome à l'honneur de *Gordien* vers la fin du mois de Décembre. *Gordiani ludi.* Jeux *Gordiens.*

Le mot de *gordien*, quand on parle du nœud *gordien*, vient, du nom de *Gordius* Roi de Phrygie, qui fit ce nœud fatal qu'Aléxandre coupa, & selon d'autres du nom de *Gordium* ville de Phrygie, où étoit ce nœud.

Le Mont Gordien. Montagne de la Grande Arménie. *Gordiæus Mons.* Les Arméniens croient qu'elle est celle-là même que Moïse appelle Ararath dans la Génèse. Maty. Voyez ARARATH. Maty.

GORDIUM, f. & nom propre de lieu. C'étoit anciennement une ville d'Asie Mineure. *Gordium.* Elle étoit située dans la grande Phrygie, sur le Sangari. Elle fut célèbre par le nœud Gordien qu'Aléxandre le Grand coupa, ne pouvant le délier, comme l'oracle l'éxigeoit de celui qui devoit régner. Maty. Voyez Quinte-Curce, *L. III. C.* 1. Cette ville avoit apparemment pris son nom de Gordius, pere de Midas, dont la ville de *Gordie* avoit été la résidence.

GORE, subst. fémin. Vieux mot, qui signifioit autrefois une *truye*, *Porca*, *sus.*

Ménage dérive ce mot de *corretus*, que les Latins ont fait de χοῖρος, signifiant *porcus.* Borel le dérive de *goerme*, ou *choerm*, qu'il dit avoir signifié *pourceau* en vieux Gaulois. Le même mot signifioit autrefois *pompe* & *braverie*, du mot Grec γαῦρος, *superbus.* Les vieux Poëtes ont appellé rime *goret*, une rime non riche. Voyez GORRE.

☞ GORÉE, ou GOËRÉE, f. f. qu'on prononce *Gourée.* Petite île de la Hollande méridionale. L'île de *Gorée* est à 14°. de latitude septentrionale. Acad. des Sc. 1703. *Hist. p.* 131.

GOREL, f. m. Terme de Relation. C'est le nom qu'on donne au Prince de Géorgie. *Gorellus.* Voyez Sacchim, *Hist. Soc. Jes. P. V. L. XVII. n.* 31. Le *Gorel* est toujours Mahométan; le Sophi de Perse l'oblige de

de suivre la Religion de l'Alcoran, pour conserver la dignité de *Gorel* dans sa famille.

GORET, s. m. Petit cochon de lait. *Porcellus.* La peau du *goret* rôti est fort bonne à manger. Il ne se dit guére que par plaisanterie. On dit *goret* en Province, & même à Paris chez les Rotisseurs.

Quelques Auteurs dérivent ce mot de χοῖρος, qui signifie un porc, d'où les Latins ont fait *gorettus*, & les François *goret*, en retranchant la terminaison Latine.

☞ Un de mes amis le dérive, avec beaucoup de vraisemblance de *verres*, d'où, selon lui, on a fait *voret*, & ensuite *goret*. M. de la Monnoie, *Glossaire sur ses Noëls au mot* Gorai.

Goret. A Paris on appelle *Goret* le premier compagnon d'un Cordonnier. Ménage.

Goret, s. m. Terme de Marine. Balai plat, fait entre deux planches, & emmanché d'une longue perche, dont l'usage est de nettoyer la partie du vaisseau qui est dans l'eau. *Scopa nautica.* Les *gorets* des Flamands sont de gros balais cloués entre deux planches qui sont amarrées à une corde: on porte ces *gorets* à un bout du vaisseau, & on les tire par l'autre bout avec le cabestan, & en passant au long du vaisseau ils le nettoient.

GORETER, v. act. Terme de Marine. *Goreter* un vaisseau, c'est nettoyer avec un goret la partie qui est dans l'eau. *Tergere, verrere.*

GORGASE, s. m. Nom propre d'un faux Dieu. *Gorgasus.* Pausanias, *in Messeniacis*, dit, que ce Dieu fut honoré à Phére, ville de la dépendance des Messéniens, & que ce fut un certain Isthmius, fils de Glocus, qui y bâtit un temple à son honneur.

GORGE, s. f. Partie de l'animal qui est entre la tête & les épaules où est le gosier. *Fauces.* Les Médecins comprennent sous le nom de *gorge*, toute cette capacité creuse que l'on voit quand la bouche est ouverte. Ils l'appellent *isthme*, parce qu'elle est fort étroite, & ressemble à ces détroits de terre qui sont entre deux mers. Il y a deux glandules auprès de ce détroit qui arrosent perpétuellement de sérosité la bouche & la langue, qu'on appelle *amygdales*. Il lui est demeuré un os dans la *gorge*. Il faut couper la *gorge* à ces poulets, à cet agneau. On coupa la *gorge* à la garnison. Ablanc. Se *couper la gorge*, est aussi se battre en duel. Il n'est, lui dit-il, en lui laissant l'entrée libre, ni de la gloire de Dieu, ni du service de l'Empereur, ni de votre honneur, ou de votre avantage, ni du mien, que nous nous coupions ici la *gorge*. P. Verjus. Le rhume prend d'ordinaire à la *gorge*. Une *gorge* de porc salée est un bon manger. La jeune Sultane eut le courage de donner la mort à son fils encore à la mammelle.... elle lui enfonça elle-même dans la *gorge* une pièce d'or, qui lui ferma les organes de la respiration. P. Catrou. J.

M. Frézier, dans la Préface de son Voyage à la mer du Sud, appelle un coup de *gorge*, le mouvement qu'on fait pour prononcer les lettres aspirées. Les *x* (chez les Espagnols) sont des aspirations gutturales; ainsi Moxos se prononce comme s'il y avoit Mohos, avec un coup de *gorge* sur l'*h*. Frez.

Ce mot vient du Latin *gurges*. Covarruvias le dérive de *gula*.

Gorge, signifie aussi, le sein d'une femme. *Sinus.* Les honnêtes-femmes doivent avoir soin de cacher leur *gorge*. Une *gorge* bien taillée, une *gorge* plate. Un fil de perles orne bien une belle *gorge*.

☞ Gorge se dit de la partie supérieure de la chemise des femmes.

☞ Gorge. Terme d'Artificier. On appelle ainsi l'orifice d'une fusée, dont le cartouche est étranglé sans être fermé, & dont le trou est précédé par une espèce d'écuelle ou hémisphère concave, qui sert à y appliquer l'amorce pour donner le feu.

On dit, en termes de Chasse, qu'un chien a belle *gorge*, lorsqu'il crie bien, & qu'il a la voix grosse & forte.

Gorge, en termes de Fauconnerie, est le sachet supérieur de l'oiseau qu'ailleurs on nomme *poche*, *ingluvies*; & lorsque l'oiseau s'est repu, on dit qu'il *s'est gorgé*. On appelle *gorge chaude*, la viande chaude qu'on donne aux oiseaux, du gibier qu'ils ont pris. On leur a donné *grosse-gorge*, c'est-à-dire, viande grossiére, & non trempée dans l'eau, non estimée, on leur a fait mauvaise chère. On dit aussi, Enduire & digérer sa *gorge*, & lorsqu'elle passe vite & que l'oiseau émeutit incontinent sans prendre nourriture, on dit qu'il devient étique, & c'est ce qu'on appelle le *mal subtil*.

On se sert aussi de cette expression au figuré, quand on parle de ceux qui ont fait bonne chère de quelque succession, ou qui ont dissipé en peu de temps quelque butin, ou quelque argent qui leur est venu par hasard.

On dit aussi par une double figure, quand quelqu'un a fait une sottise, ou imprudence, qu'on a fait une *gorge* chaude dans les compagnies; c'est-à-dire, qu'on s'est raillé.

☞ Rendre gorge, signifie, Vômir, rendre le vin, les viandes qu'on a prises par excès, & dans la débauche. *Vomere, reddere esi ulenta, egerere.* C'est en ce sens que l'on dit qu il ne faut pas mettre *gorge* sur *gorge*, pour dire que quand on a fait un grand repas, qui a incommodé, il n'en faut pas faire un second, mais faire diète.

On dit figurément, Faire rendre *gorge*; pour dire, Faire rendre par les voies de la Justice les biens volés, usurpés, & mal acquis par quelqu'un. Les Chambres de Justice sont établies pour faire rendre *gorge* à ceux qui ont volé le Roi, & le public. ☞ Malgré la vûe de toutes nos misères, qui nous touchent & qui nous tiennent à la *gorge*, nous avons un instinct que nous ne pouvons réprimer, qui nous éleve. M. Pascal.

On appelle *Gorge de Pigeon*, en matière de couleurs, les couleurs qui changent suivant qu'on les expose diversement au soleil, comme sont certains taffetas qui imitent la *gorge* de pigeons qui fait le même effet au soleil. Les Eperonniers appellent aussi *gorge de pigeon* une sorte d'embouchure.

Gorge, en Architecture, est une espèce de moulure concave, plus large & plus profonde qu'une scotie, qui sert aux cadres, chambranles, & autres parties d'Architecture. *Gorge de cheminée*, c'est la partie qui est depuis le chambranle jusques sous le couronnement du manteau d'une cheminée. Il y en a de droites, ou à plomb, en adoucissement ou congé, en balustre, & en campane, ou cloche. Voyez GORGERIN.

Gorge, en termes de Fortifications, est l'entrée du bastion, ou des ravelins, ou autres dehors. Aux bastions qui sont sur les angles, c'est ce qui reste des côtés du polygone de la place, après qu'on en a retranché les courtines; auquel cas il se fait un angle au centre du bastion. Aux bastions plats, c'est une ligne droite, sur la courtine par où l'on entre au bastion. Aux dehors, c'est aussi l'ouverture par où on y entre, ou ce qui est enfermé entre les deux ailes, ou les flancs.

Demi-gorge, est la partie du polygone qui est depuis le flanc jusqu'au centre du bastion.

On appelle aussi *gorge* les entrées qui se trouvent en des pays serrés de montagnes. Les Latins les appelloient *fauces*, & les Grecs πύλαι, c'est-à-dire, les portes. On ne peut entrer dans la Valteline que par une *gorge* que laissent les montagnes. On appelle aussi *gorge* un petit vallon entre deux collines, qui par son échappée donne une agréable vue; comme la *gorge* de Marly.

On appelle aussi la *gorge* d'un vaisseau, d'une pinte, ou chopine, l'endroit qui est auprès de son ouverture, & qui est plus serré que le reste.

Gorge, est aussi l'ouverture, l'échancrure, ronde d'un bassin à barbe, dans laquelle on met le col quand on se fait raser. La *gorge* de ce bassin est mal faite, elle est trop étroite.

☞ Gorge, est le nom qu'on donne à un morceau de bois, qui a un cran & un rebord à chaque bout, pour y pendre deux seaux par l'anse, lequel se met sur l'épaule de ceux qui vont quérir de l'eau.

Gorge, est aussi un terme d'Imager. C'est un morceau de bois tourné qu'on met au-dessus des cartes de Géographie,

graphie, ou des images sur toile. Tourner une *gorge*.

Gorge-rouge, s. f. C'est un petit oiseau qui a la *gorge* rouge. *Erythacus*. Il a un beau ramage : on en trouve en différens endroits de l'Amérique, au Chily, &c. *Erytacus Rubecula*. La *Gorge-rouge* se retire l'hiver dans les villes & les villages, & en été elle s'en retourne dans les bois. Il semble qu'elle ait une affection particulière pour l'homme, parce que par tout où elle le voit elle s'en approche. Elle imite le chant de la fauvette. Le champ de son pennage est approchant de celui du Rossignol & du Roitelet par le-dessus, & lorsqu'ils sont dans le nid, il n'y a autre différence entr'eux que cette rougeur qu'elle a la gorge : l'on connoitra le mâle aux mêmes marques qui font discerner le Rossignol mâle d'avec sa femelle. Pour l'élever plus facilement il faut lui donner du cœur, de la pâte ou de la composition que l'on fait pour les alouettes, lorsqu'elles sont tout-à-fait élevées. Elles mangent de tout ce que l'on donne aux autres oiseaux. Elle a quelque rapport avec le Rossignol de muraille, mais elle est plus grosse. Elle a le bec noir, menu & grêle; le-dessus de son bec & toute sa poitrine sont ornés d'une très-belle couleur rougeâtre, ou pour mieux dire, orangée tirant sur la rouille. Son ventre est tout blanc; sa tête, son col, son dos, le haut de ses ailes & sa queue sont d'une couleur qui participe du cendré & du tanné. Ses jambes sont un peu rougeâtres : sa queue est composée de douze plumes qu'elle remue souvent, & qu'elle tient la plupart du temps élevée : sa langue est fourchue; toutes ses plumes sont noires à la racine.

L'on prendra la *Gorge-rouge* passagère avec une cage environnée de gluaux, dans laquelle on mettra une *Gorge-rouge* & il faudra se placer aux lieux ausquels elle fréquente. Cet oiseau se prend presque toujours des premiers à la pipée, parce qu'il est curieux de voir tout ce qui se passe dans le bois, aussi bien que par tout ailleurs. Il vit huit à dix ans. Il a un fort beau ramage. Il y en a en différens endroits de l'Amérique, au Chily, &c.

Coupe-gorge, s. m. Lieu où il est dangereux de passer à cause des voleurs; endroit écarté & sans secours, où l'on est en danger d'être volé, assassiné. *Locus latrociniis infamis, infestus*. Molière fait dire à son Misantrope, en parlant du peu d'équité qu'il y a dans le commerce des hommes.

Allons, c'est trop souffrir les chagrins qu'on nous forge,
Tirons-nous de ce bois, & de ce coupe-gorge.

On appelle aussi *coupe-gorge*, un lieu où l'on est rançonné, où l'on fait payer plus qu'il ne faut, où l'on trompe, où l'on fait quelque injustice, quelque friponnerie. Ainsi on peut appeller *coupe-gorge*, de certains bureaux, de certaines hôtelleries, & de certaines Académies de jeu.

Gorge, se dit proverbialement en ces phrases. Prendre un homme à la *gorge*, lui mettre le poignard sur la *gorge*; pour dire Exiger de lui quelque chose par violence : lui couper la *gorge*; pour dire, lui faire un préjudice notable qui le ruine, qui le met en état de mourir de faim. Arroser sa *gorge*, c'est une phrase plaisante, pour dire, boire. On dit encore, Rire à *gorge* déployée, *cachinnari*, *cachinum tollere*, pour dire, Rire de toute sa force; & au contraire, qu'un ris ne passe pas le nœud de la *gorge*, quand il est forcé, ce qu'on appelle autrement, *Rire du bout des dents*. On dit aussi, qu'un homme a menti cent pieds dans sa *gorge*, pour appuyer davantage le démenti qu'on lui donne. On dit aussi, qu'on lui fera rentrer ses injures dans la *gorge*; pour dire qu'on le punira, qu'on le fera repentir de les avoir dites. On dit aussi, C'est un franc mâle, il a la *gorge* noire, pour dire, C'est un bon Compagnon. Marot a dit de son valet, qu'il étoit chatouilleux de la *gorge*; pour dire, qu'il étoit en passe d'être pendu. On dit, Il en fera *gorge* chaude, pour dire, il en aura beaucoup de joie. Je ne vole point sur ma *gorge*; cette expression est prise de la Fauconnerie, selon Henri Étienne, pour dire, je ne danse point, je ne fais point un exercice violent incontinent après le repas.

GORGÉE, s. f. Ce qui peut tenir dans la bouche à une fois. *Esca*. Prenez une *gorgée* de vin, de bouillon.

Troupe humide à N.... dès longtemps obligée,
Ecoutez le son creux de ses béants tonneaux,
Et souffrez qu'à pleine gorgée
Pour la premiere fois il boive de vos eaux.
Rec. de vers.

On dit en Fauconnerie, qu'il faut donner bonne *gorgée* à l'oiseau; c'est-à-dire, bonne portion du gibier qu'il a pris, sur-tout quand il commence à voler.

GORGER, v. act. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Manger & boire avec excès. *Se gorger*, *ingurgitare se*, *refercire*, *farcire*. Les soldats se *gorgèrent* de vin & de viandes en pillant cette maison. Se *gorger* de boire & de manger. Pasc.

Gorger, se dit figurément de ceux qui s'enrichissent beaucoup, & aisément. Les gens de Finance se *gorgent* de biens, sont *gorgés*, comblés, remplis de biens en peu de temps. Se *gorger* d'or & d'argent. Vaug.

Gorger, verbe actif, est aussi un terme de Maréchal, qui signifie, Enfler. *Tumefacere*. Les mules, les poireaux, les crevasses, & les mauvaises eaux, *gorgent* les jambes des chevaux. Soleisel.

☞ Gorger. Terme d'Artificier. C'est remplir de composition le trou de l'ame; ce qui ne se fait qu'en peu d'artifices.

Gorgé, ée, part. & adj. *Gorgé* de richesses. *Plenus*, *refertus*, *oppletus*, *satur*.

Gorgé, signifie aussi, Enflé, & se dit particuliérement des chevaux. Ce cheval a le boulet *gorgé*, les jambes *gorgées*.

Gorgé, ée, se dit aussi pour, Plein, rempli. Langue *gorgée* d'humidité. Degori.

Gorgé, en termes de Blason, se dit de la gorge & du col du paon, du cygne, & autres semblables oiseaux, quand ils sont d'un autre émail.

GORGÉRES, s. f. Terme de Marine, Pièces de bois recourbées qui forment le dessous de l'éperon du côté de l'eau. On les appelle aussi *coupe-gorge*, ou taillemer.

GORGERET, s. m. Terme de Chirurgie. Petit instrument creux comme un canal, terminé en pointe, au long duquel on conduit la tenette dans l'extraction de la pierre : il a entre le manche & le canal une traverse qui empêche qu'il n'entre trop avant dans le corps. *Canalis*, *canaliculus*.

GORGÉRETTE. Quelques femmes disent *gorgettes*, s. f. Petit linge, ou collet qui sert à couvrir une partie de la gorge des femmes. *Fascia pectoralis*, *strophium*. Voyez GORGETTE.

GORGERIN, s. m. Partie d'une armure qui sert à couvrir la gorge, quand un homme est armé de toutes pièces. C'est presque la même chose que ce qu'on appelle maintenant *hausse-col*. Fauchet l'appelle aussi *gorgière*.

Gorgerin. On appelloit ainsi autrefois un ornement de gorge, & à peu près comme la gorgerette.

Gorgerin, ou Gorge, en Architecture, est la petite frise du chapiteau Dorique, entre l'astragale du haut du fût de la colonne & les annelets. Quelques-uns l'appellent *colarin*.

☞ GORGETTE, ou GORGERETTE, s. f. C'est le nom que l'on donne à cette ligature qui passe par-dessous le menton, & s'attache aux deux coins du bonnet, pour le tenir plus ferme. On donne des *gorgerettes* aux enfans, de peur qu'ils ne se décoëffent pendant la nuit. Dans plusieurs pays les servantes portent des *gorgettes* le jour & la nuit.

☞ GORGIAS, s. m. Vieux mot. Gorgeret, tour de gorge pour les femmes; linge ou autre chose qui se met autour du cou.

GORGIAS, ase, adj. Vieux mot qui signifioit autrefois une personne grasse, & de belle taille, qui avoit une belle gorge, une belle représentation. *Crassus*, *prapinguis*, *obesus*. En termes de Marine ce mot veut dire la même chose que clef des alétes, ou ailétes. C'est une

une petite pièce de bois triangulaire où l'on assemble les deux alétes.

☞ GORGIAS, ASE. Vieux mot. Il y a eu une sorte de danse qu'on appelloit *Gorgiase*, & ce mot, aussi bien que *Gorgiaise*, signifioit encore une chose plaisante & bouffonne. *Gorsiaseté* se disoit aussi pour Vanité, Luxe.

GORGONE, s. f. Termes de Mythologie. Nom propre de femme, ou Déesse. *Gorgo*, *Gorgon*. Les *Gorgones* étoient filles de Phorcys & de Céto, & sœurs cadettes des Græes, ou Vieilles. Les *Gorgones* habitoient les extrémités de l'Océan, du côté ou la nuit réside, & où sont les Hespérides. Les *Gorgones* étoient trois, Sthényo, Sthino ou Sthéno, Euriale & Méduse. Celle-ci étoit mortelle; les deux autres immortelles, & inaccessibles, à la vieillesse. Voilà tout ce qu'Hésiode dit des trois en général, dans sa Théogonie, *v.* 274. & *suiv.* Je ne sais où l'on prend le reste qu'on lui fait dire des *Gorgones*. Voyez encore Natalis Comes, *L. VII.* Virgile, *L. VI.* de l'Énéide vers 289. le quatrième L. des Metam. d'Ovide, & Barlæus dans ses Notes sur Hésiode. Je ne vois pas non plus pourquoi l'on appelle la premiere Stényo, ni comment le vers d'Hésiode pourroit souffrir ce mot au commencement comme il y est.

En termes de Grand Art, on dit que *Gorgone* pétrifie ceux qui la regardent, pour signifier la fixation qui se fait par l'élixir parfait. Les Sages prétendent que cette opération de leur Art a été cachée par les anciens Philosophes sous la fable de *Gorgone*, & des effets qu'elle produisoit en ceux qui la regardoient.

GORGONE, s. f. Nom propre d'une Ile de la mer de Genes, située près du Pisan, dont elle dépend. *Gorgon*, *Urgon*, *Margarita*. Elle est peu considérable, n'ayant que trois ou quatre lieues de circuit, un terroir montagneux, où l'on ne voit qu'un village, & un petit fort; autrefois il y avoit un Monastére célèbre sous le nom de Sainte Marie.

☞ GORGONELLE, s. f. Sorte de toile qui se fabrique en Hollande & à Hambourg : elles sont propres pour le commerce des Iles Canaries.

☞ GORGONIE, s. f. Nom propre de femme. *Gorgonia*. Sainte *Gorgonie* étoit fille du vieux Grégoire de Nazianze, & sœur du jeune, surnommé le Théologien.

GORGONIENNE, adj. f. Surnom qui fut donné à Pallas dans l'Antiquité, parce qu'elle portoit dans son bouclier, ou sur le plastron de sa cuirasse, la tête de Méduse, l'une des trois Gorgones, & non pas, comme dit Hoffman, parce que Persée armé du bouclier de Pallas tua Méduse & lui coupa la tête. On l'appelle aussi Gorgophore pour la même raison. Voyez ce mot.

GORGONZOLA, s. f. Nom propre. Bourg du Milanois, en Italie. *Gorgonzola*, *Gorgongiola*, *Argentia*. Il est sur le canal de Martesana, à quatre lieues au nord-est de Milan.

☞ GORGOPHONE, s. f. Fille de Persée, épousa Périéres, Roi des Messéniens.

GORGOPHORE, adj. Ce mot vient de Γοργὼ, Gorgone, & φέρω, je porte. C'est un surnom de Pallas. Voyez GORGONIENNE.

☞ GORGORA, s. m. Lieu d'Ethiopie, en Abyssinie, au Royaume de Dembée. L'Empereur d'Abyssinie y faisoit son séjour ordinaire au commencement du siécle passé; mais l'Empereur quitta ce lieu, & transporta sa Cour & la ville à Dancase, puis à Gondar où elle a été depuis.

☞ GORGORES, s. f. pl. Ce sont des piéces de bois recourbées en arc, qui s'élevent au-delà de l'atrave, & viennent regner sur l'éperon du navire du côté de l'eau. Ce mot au singulier se prend en général pour toutes les piéces ou *gorgores* ensemble; c'est-à-dire, pour le dessous de l'éperon, ou la partie inférieure qui regarde l'eau, & qui est formée par des courbes de charpenterie; & comme c'est la gorge du vaisseau qu'elles forment, on les a appellées Courbes de gorge; mais le vulgaire des Matelots dit par corruption Coupe-gorge ou la gorgère.

Les GORGOTOQUES, s. m. pl. Peuple de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans le voisinage de Santa-Cruz de la Sierra.

GORHAM, s. m. Nom propre d'un Royaume d'Afrique dans la Nigritie. *Gorhamum Regnum*. Il a le Nil au levant, le Royaume de Madra au couchant, Garga au nord, & une chaîne de montagnes le sépare de la terre de Gindel au sud. DE LA CROIX. *histoire d'Afriq. T. II.*

GORI, ou KORI, ou GORY, s. m. Nom propre d'une ville du Royaume de Carduel, en Géorgie. *Goria*, *Koria*. Elle est située sur le Kur, environ à vingt-deux lieues de Teflis du côté du nord, au pied d'une éminence, sur laquelle il y a une forteresse occupée par les Persans.

GORIAN, ou GORJAN, car les Sainte-Marthe écrivent des deux façons. s. m. Nom propre d'un petit territoire du Diocèse de Lodève en Gascogne, près de la ville de Clermont. *Glorianum*. L'Abbaye de *Gorjan* est une Abbaye de filles, Ordre de S. Benoît, qui fut fondée en 1250. dans la ville de Clermont, par un Seigneur de Loziéres, avec la permission de Clément VI. à la place d'une Collégiale appellée S. Étienne de *Gorjan*. SAINTE-MARTHE, *Gall. Christ. T. IV. p.* 490.

GORICE, s. f. Nom propre d'une ville du Frioul, capitale du Comté de *Gorice*, & située sur le Lisonzo, à six lieues de la ville d'Aquilée du côté du nord, & à sept de celle d'Udine, du côté du levant. *Goricia*.

Le Comté de *Gorice*, *Goritia Comitatus*. Contrée d'Italie, comprise sous le Frioul, pris en général. Elle est bornée au couchant par le Frioul Vénitien, au midi par le Carlo, & ailleurs par la Carniole. Ce Comté entra dans la maison d'Autriche par droit de succession l'an 1515. que mourut Léonard, dernier Comte de *Gorice*: ses villes principales sont *Gorice*, capitale & Gradisca.

☞ GORILLE, s. f. Nom des femmes d'un peuple découvert par le Carthaginois Annon. *Gorilla*. Cet Auteur, dans son Périple, c'est-à-dire, dans la Relation de sa navigation le long des côtes d'Afrique, dit qu'il découvrit une Ile, où les femmes avoient le corps entiérement velu, & que les Interprétes, qu'il avoit tirés du pays des Lixites, en Afrique, lui dirent que ces femmes se nommoient *Gorilles*; que ses soldats ne purent prendre aucun des hommes de cette Ile; qu'il y eut trois femmes de prises; mais que comme elles se jettoient sur leurs conducteurs, pour les mordre & les déchirer avec leurs ongles, on fut contraint de les tuer, & que leurs peaux furent apportées à Carthage. M. De S. Aubin croit que lorsqu'on remonte à la source de la Fable des Gorgones, il n'y pas lieu de douter que ce ne soient les *Gorilles* du Carthaginois Annon.

GORIN, s. m. Ce mot se dit en quelques provinces pour *goret*. Voyez ce mot.

GORINCHAIQUAS, s. m. Peuple Cafre, voisin du Cap de Bonne-Espérance, dont ils s'attribuent la propriété; ce qui les fait appeller Les Gens du Cap. DE LA CROIX, *Hist. d'Afrique*, T. II.

GORKUM, ou GORCKUM, s. m. Nom propre d'une ville des Provinces-Unies. *Gorconium*, *Goricomium*. Elle est située dans la Hollande méridionale, sur la Meuse, un peu au-dessous du confluent de Wahal, à cinq lieues au-dessus de Dort, & vis-à-vis de Worcum. *Gorkum* est une ville médiocrement grande, bien peuplée, & bien fortifiée à la moderne. On dit que de son clocher on voit vingt-deux villes murées, sans les bourgs & les villages qui sont en grand nombre. MATY.

GORLITZ, s. m. Nom propre d'une ville du Royaume de Bohême. *Gorlitium*. Elle est dans la Haute Lusace, sur la Neisse, à six ou sept lieues de Bautzen, ou Budissen, vers l'orient. *Gorlitz* est une ville forte par sa situation dans des marais, & par ses ouvrages. Elle appartient à l'Electeur de Saxe. MATY.

GORMAZ, ou S. STEPHAN de GORMAZ. Saint *Etienne de Gormaz*. Bon Bourg de la Castille vieille, en Espagne. *Gormatium Castrum*. Il est sur le Douro, à deux lieues au-dessous de Borgo d'Osma. MATY.

GORNABLE, ou GOURNABLE. Terme de Marine.

ne. Nom que l'on donne aux chevilles de bois qui ne sont point encore façonnées. Voyez GOURNABLER.

GORNAY. Voyez GOURNAY.

GORNO, s. m. Lieu de l'Asie, où l'Euphrate & le Tigre se mêlent ensemble. Voyez Tavernier, *Voyage de Perse. L. II.*

GORO, Porto di GORO, *Portus Gori*, anciennement, *Carbonaria*. C'est le nom d'une des embouchures du Pô d'Ariano dans le Golfe de Venise. Elle est dans le Ferrarois, & n'est séparée de la branche la plus septentrionale du Pô, que par un petit Golfe qu'on appelle *la sacca di Goro*, du nom d'une Tour qui y est bâtie. Matt.

GORRE, s. f. En Normandie ce mot signifie la *vérole*.

Dans la langue de Galles, & en bas-Breton, *goir* signifie *ulcère*, *pus*, *pustule*; c'est sans doute de-là que vient le mot de *gorre*.

☞ Gorre. Somptuosité, magnificence. Il signifie aussi Truie: d'où vient le diminutif. *Gorret*, petit pourceau, cochon de lait. On dit populairement qu'une personne fait la *gorre*, lorsqu'elle affecte d'enfler le dessous du menton.

☞ GORRIER, ere, adj. Superbe, magnifique. Nicot & Ménage. Les Prêcheurs crient contre les pompes des femmes. Maillard les appelle Femmes à la grand'gorre, & Femmes *gorriéres*; leur reprochant, entr'autres choses, les longues queues de leurs robes, les fourrures de martes, l'or qu'elles portent à la tête, au cou, à la ceinture. *Apolog. pour Hérodote, édit. de la Haye*, 1735. *to.* 1. *c.* 9. *p.* 104. Quant aux femmes, Madame, à la grand'gorre n'avoit-elle pas bonne grace, quand elle avoit vêtu sa robe, les manches de laquelle étoient si larges, qu'elles suffiroient maintenant à en faire une entiére? Ne les faisoit-il pas bon voir quand elles avoient les grandes queues troussées, ou quand d'icelles trainantes, elles balioient les Églises?

GORROCHEPOUR, s. m. Nom propre d'une ville des Indes dans le Mogolistan. Voyez Tavernier, *Voyage des Indes. L. III.*

GORT. Lieu serré d'une riviére, commode pour prendre le poisson. On disoit autrefois un *regort* de Mer pour un petit détroit.

☞ Gort, s. m. Vieux mot. Flux.

Quand le sang commence à grand gort,
Issir par les plaies au mort.

GORTHÉNIEN, enne, s. m. & f. Nom d'une secte parmi les Samaritains. *Gorthenus*, *a*. S. Jean Damascène hérésie 10 & 11. dit qu'entre les quatre sectes qu'il y avoit autrefois parmi les Samaritains, les *Gorthenes* & les Sébuens, qui sont les deux premieres, ne différoient entre eux qu'en ce que les premiers mettoient les fêtes à d'autres jours que les seconds. S. Épiphane, *hær.* 12. & Eusébe, *L. IV. C.* 22. Théodoret, *H. L. I. C.* 1. Hist. de l'Égl. *L. I. p.* 15. Hégésippe dans l'Histoire Ecclés. d'Eusebe, *liv.* 4. *ch.* 22. rapporte les noms de sept sectes qui étoient nées du Judaïsme, au nombre desquelles il met les Simoniens & les *Gorthéniens*, *Gortheni*. Ceux-ci avoient pris leur nom d'un certain *Gorthæus*. S. Épiphane, qui en a fait aussi mention, *hær.* 12. veut qu'ils ayent été Samaritains, & il les met dans la classe des Esséniens. Mais il n'y a que lui qui ait placé les Esséniens au nombre des Samaritains.

GORTINE, ou GORTYNE, s. f. C'étoit autrefois une ville considérable & Épiscopale, de l'Île de Candie. *Gortyna*. Elle étoit dans le territoire de la ville de Candie, à quatre lieues de la côte méridionale de l'île. Elle est entiérement ruinée. Tillemont écrit *Gortyne*.

GORZA, s. f. C'étoit autrefois une petite ville, maintenant ce n'est qu'un village de la Macédoine, situé sur la riviére de Vestrizza.

GORZE, s. f. Nom propre d'une petite riviére & d'un bourg avec Abbaye. *Gorzia*. Ce bourg est sur une petite riviere qui porte son nom, ou dont il a pris le sien, selon de Valois, au pays Messien dans la Lorraine, à une lieue de la Moselle, & à trois de Mets, du côté du sud-ouest.

L'Abbaye de *Gorze*, *Monasterium Gorzia*, *Cœnobium Gorziæ*, *Gorzense*, est une Abbaye de Bénédictins, du Diocèse de Mets, très-célébre autrefois, & où l'on venoit de fort loin prendre l'esprit & la discipline monastique. En 765. S. Chrodegang, Évêque de Mets, donna à l'Abbaye de *Gorze* l'Église de S. Gorgone Martyr. Le premier Abbé de *Gorze* qui soit connu est Droegang, qui mourut en 768. Voyez les Sainte-Marthe, *Gall. Ch. T. IV. p.* 490, 491. Paul, *Lib. de Episcopis Metensis Ecclesiæ*. dit de plus que Saint Chrodegang bâtit & fonda le Monastere de *Gorze*. De Valois, *Notit. Gall. pag.* 235.

GOS.

GOSACHO, s. m. Nom propre d'une ancienne petite ville, ou bourg de la Thrace. *Gosacha*, *Naulochus*, *Tetranaulochus*. Ce lieu est dans la Romanie, sur la mer Noire, près de la ville de Mesembria, & de la montagne d'Argentaro.

GOSE, s. m. Terme de relation. Nom que l'on donne aux principaux Marchands qui trafiquent pour le Czar. Ils sont aussi Officiers de sa Maison; dans les cérémonies, comme aux audiences d'Ambassadeurs, ils paroissent revêtus de tuniques de brocard magnifiques & de grands bonnets de marte. Oléarius en parle dans son voyage de Moscovie.

GOSEN, ou GOSCHEN, suivant la prononciation Hebraïque. Le pays de *Gosen*. *Terra Gosen*. C'étoit anciennement une contrée de l'Égypte. Elle fut donnée aux Israëlites pour leur demeure par le Roi d'Égypte, qui régnoit du temps du Patriarche Joseph. On la nommoit aussi Ramesès, du nom d'une ville qui y étoit située. Elle étoit à l'orient du Nil, vers les confins de l'Arabie Pétrée, où l'on met aujourd'hui le Cassisif de Mansoura.

GOSEN, s. m. Nom propre d'une ville de la Terre de Chanaam. *Gosen*. Josué prit *Gosen* sur les Chananéens, Josué, X. 41. XI. 16. & la donna à la Tribu de Juda, Jos. XV. 51. La Terre de *Gosen* est le territoire qui étoit de la dépendance de cette ville. En Hébreu ce nom est le même que celui de terre de Gessen en Égypte.

GOSIER, s. m. Conduit par où passent les alimens de la bouche dans l'estomac. *Juculum*, *œsophagus*. On l'appelle en Médecine *Esophage*. Les viandes trop poivrées mettent le *gosier* en feu. Si notre *gosier* avoit des yeux, notre estomac mourroit de faim.

On trouve dans les Procès verbaux des miracles du B. Simon de l'Ordre des Hermites de S. Augustin, faits en Italie l'an 1322. *gossus* pour le *gosier*. Voyez *C. V. n.* 50. *Act. Sanct. April. T. II. p.* 826. *D.*

On oppelle *grand gosier*, un homme goulu, un grand mangeur. On appelle aussi en Médecine *gosier*, la partie extérieure, & le devant du col.

On dit proverbialement, qu'un homme a le *gosier* pavé, quand il mange des viandes fort chaudes sans se brûler. On dit encore qu'un homme a toujours le *gosier* sec; pour dire, qu'il est toujours prêt à boire.

☞ Gosier. On dit d'une personne qui a une belle voix: Elle a un beau *gosier*, un *gosier* admirable, un *gosier* de rossignol, & absolument: C'est un beau *gosier*.

Grand-Gosier. Nom d'un oiseau qui se trouve dans toutes les Antilles. Il est de la grosseur d'une grosse cane, & d'un plumage cendré, & hideux à voir. Il a le bec long & plat, la tête grosse, les yeux petits & enfoncés, & un cou assez court, sous lequel pend un gosier si ample & si vaste, qu'il peut contenir un grand seau d'eau. C'est pour cela qu'on l'a appellé *Grand-gosier*. Ces oiseaux se trouvent ordinairement sur les arbres, qui sont au bord de la mer, où ils se tiennent en embuscade pour épier leur proie; car ils ne vivent que de poisson. Si-tôt qu'ils en voient quelqu'un à fleur d'eau & à leur avantage, ils se lancent dessus & l'enlévent. Ils sont si goulus qu'ils avalent d'assez gros poissons tout d'un coup, & puis ils retournent à leur sentinelle. Ils sont si attentifs à leur

peche qu'ils ne détournent point la vue de dessus la mer, ce qui fait qu'on les tire aisément. Ils sont mélancoliques, & ont les yeux si perçans qu'ils découvrent le poisson à plus d'une brasse de profondeur en mer; mais ils attendent qu'il soit à fleur d'eau pour fondre sur lui. Leur chair n'est pas bonne à manger. Voyez *Loncillers de Poincy, hist. des Antil. L. I. c.* 15. *art.* 5. & le P. Du Tertre. On a vu à la ménagerie de Versailles de ces oiseaux.

GOSLAR, s. m. Nom propre d'une ville du Cercle de la Basse Saxe, en Allemagne. *Goslaria.* Elle est dans la principauté de Wolfenbuttel, sur la petite riviére de Gose, entre la ville d'Hildesheim, & celle d'Alberstat, à sept lieues de la première, & à dix de la derniére. *Goslar* est une ville impériale, & considérable par les mines de divers métaux que l'on trouve dans son territoire.

GOSSAMPIN, s. m. Arbre des Indes qui croît souvent à la hauteur du Picca. Ses rameaux sont étendus en large, opposés les uns aux autres. Ses feuilles sont incisées profondément, & d'un beau verd gai. Ses fleurs sont rouges, suivies de petits fruits en tuyaux, qui produisent une espéce de laine & une semence noire, ressemblante au poivre. Cette laine est trop courte pour la pouvoir carder & filer; mais on en fait des lits fort mollets. Cette laine est si combustible, que lorsque le feu y prend, il n'est pas possible, de l'éteindre assez tôt. On a nommé cet arbre *Gossampin*, comme qui diroit Pin portant du coton. Le mot Latin *Gossipium* signifie Coton.

GOSSE, s. f. Terme de Marine. Anneau de fer coudé, que l'on garnit de petits cordages, pour empêcher que les gros cordages qui passent au travers, ne se coupent en entrant dedans.

GOSYNIN, s. m. Nom propre d'une petite ville avec Châtellenie & citadelle. *Gostinium*, *Gostina.* Elle est dans le Palatinat de Rava, en Basse Pologne, à deux lieues de Plosko, du côté du midi. Jean Démétrius Suiski, grand Duc de Moscovie, avec ses deux fréres, ayant été pris par les Polonois, furent renfermés dans la citadelle de cette ville, & y finirent leur vie.

GOT.

GOT, ou GOTA, s. m. Nom que les anciens Germains donnoient à Mercure, *Gota*, d'où vient qu'encore aujourd'hui en Alleman *got* signifie Dieu.

GOT, OTE, ou GOTH, OTHE, s. m. & f. Nom propre de peuple. *Gothus, a* Quelques-uns encore à présent mettent une *h* à la fin de ce mot; il y a déja long-temps que d'autres n'en mettent point. L'usage est partagé. Les Historiens font venir les *Goths* des Gutes, qui occupoient la partie de la Suéde, qu'on nomme aujourd'hui Gothie: d'autres croient qu'ils sont venus des Gétes, peuple de la Sarmatie Européenne, qui habitoient le long de la côte septentrionale de la mer de Zabache, & de la mer Noire, jusqu'au Boristhéne. Le premier sentiment est le plus vrai. Ces peuples étant sortis de leur pays pénétrerent jusqu'à l'embouchure du Danube; & de-là ayant traversé la Bulgarie, & la Romanie, ils ravagérent la Macédoine, la Gréce, la Dalmatie, l'Italie, désolerent la ville de Rome, & s'allerent établir dans le Languedoc sous le nom de *Wisigoths*, & ensuite dans l'Espagne, où leur Royaume après avoir duré environ trois cens ans, fut presque entiérement ruiné par les Maures. Les *Ostrogoths* fonderent aussi un Royaume en Italie qui fut détruit par Narsès l'an 552. apres avoir duré seulement cinquante-huit ans.

Les *Goths* sont fils de Gomer par Ascenez. Polydore Virgile, *de Invent. Rer. L. I. C.* 3. On tient que les *Goths* sont originaires de la Scandinavie, où leur nom se conserve encore aujourd'hui dans la partie la plus méridionale du Royaume de Suéde. Après avoir, diton occupé divers pays, & avoir laissé diverses Colonies dans l'Allemagne & vers les Palus-Méotides, ils vinrent dès le second siècle de l'Église au plus tard se rendre maîtres du pays des anciens Gétes, & des terres qui sont au nord du Danube, vis-à-vis de la basse Mésie. La première guerre que l'on trouve qu'ils ayent eue avec les Romains a été l'an 215. de Jésus-Christ sous Caracalla. TILLEM. *Hist. Eccl. T. X. p.* 1.

Tacite les appelle *Gethones. De Morib. Germ.* & Gotones, *Annal. L. II.* Strabon, Γούτωνες *Guthones.* Pline, *L. IV. C. XIV. L. XXXVII. C.* 7. *Guttones*, & Ptolomée Γύθωνες dit Cluvier; Γύθωνες, selon le P. Hardouin. Les anciens *Goths* habitoient le long de la Vistule, ce qui fait conjecturer au P. Hardouin, sur Pline, *L. IV. C.* 14. *ou sect.* 14. *p.* 478. *Not.* 3. qu'ils étoient où sont aujourd'hui en Pologne le Palatinat de Mazzovie & les deux Prusses. Cluvier, qui traite de ces peuples, *Germ. Antiq. L. III. C.* 34. dit qu'ils avoient au nord le golfe que Pline & Méla nomment *Codanus*, c'est-à-dire, la mer Baltique au nord-est, le Catthius, petite riviére qui se décharge dans la mer à quatre milles de l'embouchure de la Vistule; & une ligne tirée de la source de cette riviére à la ville d'Hamersteen; à l'occident & au midi ils étoient séparés des Bourguignons par les montagnes d'Asbourg, à l'orient ils avoient la Vistule. Voyez sur les expéditions de ces peuples en France, *Ægid. Laccary, Societ. Jes. de Coloniis Gall. L. I. C.* 9.

Il ne faut point confondre les *Goths* avec les Gétes. Voyez GÉTE. Les *Goths* étoient des peuples du Nord qui ont ravagé & conquis quantité de Royaumes en Europe. C'est un honneur en Espagne de descendre des *Goths*, qui en firent la conquête, parce que l'on ne connoît plus les familles des anciens habitans du pays, ni celles des anciens Romains, & qu'il y a une espéce d'infamie attachée aux familles descendues des Maures. Les *Goths* habitoient originairement une partie de ces terres sauvages & stériles qui sont entre l'Océan septentrional & la mer Baltique. Ils les quittérent, & descendirent jusqu'aux environs de la Vistule plus de trois cens ans avant Jésus-Christ. Là s'étant grossis d'une multitude de Vandales qu'ils avoient vaincus, ils s'étendirent dans les pays voisins, & s'avancérent depuis jusqu'aux Palus Méotides sous la conduite du Roi Filimer. La résistance qu'on leur fit en cet endroit les contraignit de s'arrêter, & de passer après plusieurs détours dans le pays des Daces & des Gétes, où ils demeurérent quelque temps en repos. Le commerce qu'ils eurent là avec des peuples plus humains & plus polis qu'eux leur ayant fait perdre un peu de leur grossiereté, ils s'imposerent quelques loix, & se partagerent en deux nations. Ceux qui occupoient les parties les plus orientales se nommérent Ostrogoths, ou *Goths* orientaux; ceux qui habiterent vers l'occident prirent le nom de Visigoths, ou *Goths* occidentaux. Il n'y a point eu de peuple plus redoutable à l'Empire Romain que les *Goths*, ils le ravagérent & l'ébranlerent en Orient, ils le détruisirent en Occident. Les *Goths* ouvrirent le chemin à cette multitude de peuples barbares, Vandales, Sarmates, Huns, Bourguinons, François, Allemans, Saxons, qui se répandirent dans les provinces de l'Empire, & donnérent commencement aux États qui partagent aujourd'hui l'Europe.

Le commencement de la Religion parmi ces peuples est assez obscur; on semble supposer que ç'a été du temps de Valens qu'ils reçurent la connoissance du vrai Dieu, & qu'ils ont passé du Paganisme à l'Arianisme, & cependant l'un & l'autre point ne paroît pas soutenable à M. de Tillemont, qui tâche de prouver le contraire par S. Basile, S. Cyrille de Jérusalem, Socrate, Eusèbe contre Sozoméne & Philostorge. Voyez *Hist. Ecclés. T. X. p.* 2. Voici ce qu'ils en disent. Audius, chef des Quartodecimains de Mésopotamie, qui de son nom furent nommés Audiens, ayant été banni en Scythie par Constantin pour son opiniâtreté dans le schisme, passa bien avant chez les *Goths*, en instruisit plusieurs du Christianisme, & y établit des Vierges, des Ascétes, & des Monastères très-réguliers; mais en les faisant Chrétiens il les fit schismatiques, & opiniâtres comme lui. Les *Goths* s'établirent à Toulouse, & en firent le siége de leur Empire avant l'an 417.

Le nom de *Goths* vient des noms Latins *Goti*, *Gothi*, *Gotti*, qu'on a donnés à ces peuples, ou plutôt c'est le nom même que ces peuples avoient dans leur langue. Skinner appelle en sa langue, qui a été formée de

de la langue Tudesque, ou d'un de ses dialectes Skinner, dis-je, appelle les *Goths*, *Gothi*, & il dit que ce mot de *Gothi* vient de *Got*, Dieu, & *thienen*, ou *dienen*, servir; ou seulement de *Got*, ou de *got*, ou *gut*, bon, ou bien; enfin, de *got*, ou *gut*, & de *joet*. Selon la premiére étymologie le nom de *Goths* signifie un peuple fort adonné au culte d'une Divinité, ou de plusieurs Dieux; selon la seconde il veut dire un peuple Divin; selon la troisiéme il désigne un bon peuple, simple & innocent; & selon la quatriéme il marque la force & la taille de ceux qui par ces qualités donnérent occasion de se faire appeller *Goths*. La premiére étymologie est la plus vraissemblable. Ce qui suit après *Gothi*, ou *Goth*, c'est-à-dire, *us* au singulier, ou *o* & *i*, ou *ones* au pluriel, ne sont que des terminaisons Latines, qu'il ne faut point chercher dans la langue Gothique. Joint que les plus anciens Auteurs qui rapportent leur nom les appellent *Gothones*, ou *Gythones*, & non pas *Gothi*. C'est Tacite, Strabon, Pline, Ptolomée, comme nous l'avons marqué ci-dessus. Cela rend inutile le *tienen*, ou *dienen*, ou pour le moins le *joet* de Skinner. Quelques Auteurs prétendent que ce nom *Goth* vient de l'ancien nom *Jod*, qui signifioit un *Géant*, que de-là on a fait *Vid*, ou *Wid*, d'où vient que les *Goths* sont appellés *Vitæ*, ou *Witæ* par Béde, & que de *Vit* ou *Wit* on fait *Goth*. Voyez Grotius, *Prolegom. ad hist. Gothor. historia Joannis Magni Gothi De omnibus Sueonum, Gothorumque Regibus*. Il y a une belle édition de cette histoire de l'an 1554. à Rome *in-fol*. Voyez Jornandez, *de Origine Gothorum*, *Isidor. Hispal. de Gothis; Vandalis & Suevis*, & Thormodus Torfæus, *Universi Septentrionis Antiquitates*, *Hafniæ*, 1705. *in-quarto*.

Got est aussi adjectif, comme tous les noms semblables. Dans les vers suivans il se met pour Gothique.

Ennemi des plaisirs dont le goût nous déprave,
Il fait sont lit d'un ais, son chevet d'un fagot:
Un sac est son habit, son repas une râve,
Tous ses meubles n'ont rien que de brut: & de Got.

GOTARD, ou GOTHARD. Voyez GODARD.

GOTEMBOURG, s. m. Nom propre de lieu. *Gotheburgum*. Ville de la Suéde, située sur la côte de la Westrogothie, à l'embouchure de la riviére de Trolheta dans le Categat à cinq lieues de Bahus, du côté du midi. *Gotembourg* a un bon port, elle est bien fortifiée, & défendue par la citadelle d'Elsbourg, placée sur des rochers escarpés & presque inaccessibles. Le Roi de Suéde Charles Gustave y mourut l'an 1660.

GOTEMBOURG. Nom propre d'un Bourg avec un château. *Gotheburgum*. Il est dans la nouvelle Suéde, contrée du Canada, sur la riviére du Sud, vers son embouchure. Les Suédois ont bâti ce lieu, & les Hollandois s'en étant rendu maîtres en ont été chassés par les Anglois, qui le possédent aujourd'hui.

GOTFICHE. Voyez GOLFICHE.

GOTHA, s. f. Nom propre d'une petite ville de la Thuringe, capitale du Duché de *Gotha*, & située sur la riviére de Line, entre Eysenach & Erfurd, *Gotha*. Cette ville est défendue par un bon château qu'on nomma autrefois Grimmestein, c'est-à-dire, le Rocher de la colére; parce que l'Empereur Maximilien II. le fit raser, après avoir mis au ban de l'Empire l'Électeur Jean Frédéric. Ce château a été rebâti par Ernest Duc de Saxe-*Gotha*, qui lui a donné le nom de Frédenstein, c'est-à-dire, le Rocher de la paix.

Le Duché de *Gotha*. *Gothanus Ducatus*, *Gothana Ditio*. Contrée du Cercle de la Haute Saxe, en Allemagne. Elle est dans la Thuringe, entre les terres de Saxe-Hall, le Duché d'Eysenach, le Comté de Gleichen & le territoire d'Erfurd. Ce pays peut avoir quatre lieues de long, & autant de large: ses lieux principaux sont les bourgs de Tonna, de Ham, de Tonnenberg & la ville de *Gotha*, capitale. Le Duc de Saxe-*Gotha* est de la maison de Weimar, & il possède, outre le Duché de *Gotha*, ceux d'Altembourg & de Cobourg.

GOTHARD (SAINT) Nom d'un village avec Abbaye. *Fanum S. Gothardi*. Il est dans la basse Hongrie à l'embouchure du Lauffnitz dans le Rab, à neuf lieues au-dessus de Sarwar.

GOTHARDSBEG. Voyez GODARD (S.)

☞ GOTHEBOURG, s. m. Nom propre d'une ville de Suéde. *Gotheburgum*. Elle est à 57°. 40. minutes 54 de latitude Septentrionale. Voyez GOTEMBOURG.

GOTHIE, s. Nom propre de contrée. Le Royaume de *Gothie*. *Gothia*, *Gothorum Regnum*. On donnoit autrefois ce nom à tout le Royaume de Suéde; mais maintenant la *Gothie* n'est qu'une partie de ce Royaume, décrite dans l'article suivant.

GOTHIE, ou GOTLANDE, s. f. C'est une des grandes parties du Royaume de Suéde. *Gothia*, *Guthia*, *Gothlandia*. Elle est bornée au nord par la Suéonie, ou Suéde propre, & par la Norvége; le canal de Danemarck & le détroit de Sund la baignent au couchant; & la mer Baltique au midi & au levant. Ce pays est le plus méridional, le moins froid & le plus fertile de toute la Suéde. On le divise en trois grandes parties, qu'on appelle *Westro-Gothie*, *Ostro-Gothie* & *Sund-Gothie*, noms pris de la diversité de leur situation. La *Westro-Gothie*, c'est-à-dire, la *Gothie* orientale, est au levant, & comprend l'*Ostro-Gothie* propre, & la Smalande, avec les isles d'Oeland & de Gotland. La *Sund-Gothie*, ou la *Gothie* Méridionale qu'on nomme quelquefois le Schonen, ou la Scanie, est au midi, & elle est divisée en Hallande, Bleking & Schonen propre. Elle a été possédée long-tems par les Rois de Danemark, mais par la paix de Roschild, faite l'an 1654. elle fut cédée aux Rois de Suéde, qui la possédent encore aujourd'hui. Les villes principales de la *Gothie* sont Calmar, Lanscroon, Christianopel, Dalebourg, Gotembourg; Helmstat, Lunden, Malmone & Vexsio. Maty.

Gothie, s. f. Contrée de Gaule ou de France, dans le Languedoc, ou dans la Gaule Narbonnoise, qui fut envahie par les Goths, vers le commencement du Ve siécle, & qui de leur nom fut appellée *Gothie*. Tout ce qu'on avoit appellé premiére Narbonnoise, & qui contenoit la meilleure partie de ce qui compose maintenant le Languedoc, s'appelloit alors *Gothie*, ou Septimanie. Condemoy, *T. I. p.* 160. Il parle du commencement du VIe siécle sous Childebert I. C'est de ces Goths qu'est venu le nom de Languedoc, comme nous le dirons en son lieu.

GOTHIQUE, adj. m. & f. Qui appartient aux Goths, qui a rapport aux Goths, qui est à la manière des Goths, *Gothicus*, *a*. Le Tyran Maximin étoit de race *Gothique*. Bossuet. Une écriture *Gothique*, le caractère *Gothique*, est une écriture & un caractère qui dans le fond est le même que le Romain, mais qui a beaucoup d'angles & de tortuosités, & sur-tout au commencement & à la fin des jambages de chaque lettre. Les manuscrits en caractères *gothiques* ne sont pas anciens. Les lettres Runiques ont été appellées autrefois *gothiques*, comme a remarqué le P. Mabillon, *de Re Diplom. L. I. C. II.* mais ceux qui croient que le caractère *gothique* est le même que le Runique se trompent: ils n'ont qu'à consulter les monumens qu'a donné Olaüs Vormius, la Préface de Junius, sur un livre des Évangiles écrit en lettres *gothiques*, & l'ouvrage de M. Hicquez sur la langue Runique.

Le Royaume *gothique*, c'est l'État que les Goths possédérent dans les Gaules en-deçà des Pyrénées. Le Royaume *gothique* fut ruiné dans les Gaules, & la meilleure partie fut incorporée à la couronne par Clovis; à-sçavoir, la premiére & la seconde Aquitaine, & la Novempopulanie, avec la ville de Toulouse; mais le reste de la premiére Narbonnoise, ou Languedoc, demeura sous le nom de Royaume de Narbonne, ou de Gothie, entre les mains des Goths d'Espagne, & des Sarrazins qui leur succédérent, jusqu'à ce que Charles Martel leur ôta, à force d'armes, cette province l'an 736. De Marca, *Hist. de Béarn*, *T. I. C.* 15. *n.* 6. Voyez GOTHIE.

Architecture *Gothique*, c'est celle qui est éloignée des proportions antiques, sans correction de profils, ni de bon goût dans ses ornemens chimériques. Elle a beaucoup de solidité & de merveilleux, à cause de l'artifice de son travail. Les Goths l'ont apportée du Nord. On distingue deux Architectures *gothiques*: l'une ancienne, & l'autre

l'autre moderne. L'ancienne est celle que les Goths ont apportée du Nord dans le V^e^ siécle. Les édifices construits, selon la *gothique* ancienne, étoient massifs, pesans & grossiers. Les ouvrages de la *gothique* moderne étoient plus délicats, plus déliés, pour légers, & d'une hardiesse de travail à donner de l'étonnement. Elle a été long-temps en usage, sur-tout en Italie: elle a duré depuis le XIII^e^ siécle jusqu'au rétablissement de l'Architecture antique dans le XV^e^ siécle. Toutes les anciennes Cathédrales sont d'une architecture *gothique*; d'un ordre *gothique*. Il y a quelques Églises très-anciennes construites à la pure maniére du goût *gothique*, qui ne manquent ni de solidité, ni de beauté, & qui sont encore admirées des plus habiles Architectes, à cause de quelques proportions générales qui s'y trouvent. Fel. On appelle *colonne gothique*, tout pilier rond dans un bâtiment *gothique* qui est trop court, ou trop menu pour sa hauteur; il a quelquefois jusqu'à 20 diamétres, sans diminution ni renflement; & il est fait sans régles, & sans aucunes porportions. Ulpilas, Évêque des Goths, fut le premier inventeur des caractères *gothiques*, & le premier qui traduisit la Bible en Langue *gothique*.

Les bâtimens *gothiques* sont de mauvais goût, quoique hardiment construits. Les inventeurs de l'Architecture *gothique*, & qui est, dit-on, celle des Arabes, crurent sans doute avoir surpassé les Architectes Grecs. Un édifice Grec n'a aucun ornement qui ne serve à orner l'ouvrage; les piéces nécessaires pour le soutenir, ou pour le mettre à couvert, comme les colonnes & la corniche, se tournent seulement en grace par leurs proportions: tout est simple, tout est mesuré, tout est borné à l'usage. On n'y voit ni hardiesse, ni caprice, qui impose aux yeux. Les proportions sont si justes que rien ne paroit fort grand, quoique tout le soit. Tout est borné à contenter la vraie raison. Au contraire, l'Architecte *gothique* éléve sur des piliers très-minces, une voute immense, qui monte jusqu'aux nues. On croit que tout va tomber, mais tout dure pendant bien des siécles. Tout est plein de fenêtres, de roses & de pointes. La pierre semble découpée comme du carton, tout est à jour, tout est en l'air. N'est-il pas naturel que les premiers Architectes *gothiques*, se soient flattés d'avoir surpassé, par leur vain raffinement, la simplicité Grecque? Changez les noms; mettez les Poëtes & les Orateurs en la place des Architectes. Fénelon.

Gothique. Se dit de tout ouvrage de mauvais goût, fait sans régle ou contre les régles, mal ordonné, mal construit. *Gothicus*; *inconditus, a, um*.

Gothique, figurément, signifie, Antique, grossier. Cette nation a les maniéres barbares & *gothiques*. Pour ceux qui n'ont la mémoire pleine que de mauvais mots, leurs pensées en se revêtant d'expressions prennent toujours un air *gothique*. Port-R.

On diroit que Ronsard sur ses pipeaux rustiques,
Vient encor fredonner ses Idyles Gothiques. Boil.

GOTHLAND, ou GOTHLANDE, s. f. Nom propre d'une Île de la mer Baltique. *Gothlandia*, *Gothia*. Elle est à quinze lieues des côtes de l'Ostro-Gothie, dont elle dépend. Elle peut avoir environ seize lieues de long du nord au sud, & cinq de large, & elle nourrit une grande quantité de bœufs & de chevaux. Les Danois se rendirent maîtres de cette Île l'an 1677. mais ils furent obligés de la rendre aux Suédois par la paix de Fontainebleau l'an 1679. L'Isle de *Gothland* fut autrefois habitée par les Goths.

Ce mot de *Gothland* est pris dans les langues du Nord, dans lesquelles il est composé de deux mots, qui signifient *pays des Goths*.

☞ GOTIN, s. m. Sorte de Myrabolans qui ne sont guére différens des Myrabolans Belleris.

GOTO, s. m. Nom propre d'une petite Ile avec une ville de même nom. *Gotum*. Elle est une de celles du Japon, & on la trouve dans la mer de la Chine, entre la côte occidentale de Ximo & la pointe de la presqu'île de Corée. Matt. Voyez Maffée, *Hist. Indic. L. XII.*

GOTON, s. m. Terme de Marine. Anneau de fer plat qui a des dents d'un côté, il sert au timon.

GOTTENBOURG. Voyez GOTEMBOURG.

GOTTINGEN, s. m. Nom propre d'une ville du Duché de Brunswick, en Basse-Saxe. *Gottinga*. Elle est située dans la Principauté de Calemberg, aux confins de la Seigneurie de Plesse, à cinq lieues de la ville de Duerstat, vers le couchant.

GOTTORP, s. m. Nom propre d'une forteresse du Danemarck. *Gottorium*. Elle est dans le Duché de Slefwick, tout auprès de la ville de ce nom, du côté du couchant. Ce lieu, qui est la résidence du Duc de Holstein-Gottorp, passe pour un des plus agréables séjours de tout le Nord. Il est sur une petite île, qui se trouve au milieu d'un petit lac, formé par la riviére de Sley, & dont les eaux extrémement claires, fournissent une très-grande quantité de poisson; on voit au-delà du lac des parterres, des jardins, des parcs, le tout embelli de jets d'eau, & des autres ornemens qui peuvent rendre un lieu délicieux. On y remarque en particulier dans le palais du Duc une très-belle Bibliothéque, composée d'un grand nombre de livres choisis, & que l'on a soin d'augmenter tous les jours.

☞ GOTTSBERG, s. m. Petite ville de Bohême en Silésie au Duché de Schwidnitz.

GOU.

☞ GOUACHE, s. f. Terme de Peinture. On appelle ainsi une peinture à l'eau, où les couleurs délayées avec de la gomme, sont couchées à plat, en quoi elle differe de la mignature, qui se fait en pointillant. *Dict. de Peint. & d'Arch.* Ce terme vient de l'Italien *Guasso*; aussi j'ai toujours oui nommer cette peinture *Gouasse*, & non pas *Gouache*.

☞ GOUALETTE, s. f. Sorte de navire en usage dans l'Amérique. C'est un navire d'une construction singuliere, & d'une mâture renversée, qui contribue à le faire bien aller.

GOUALIAR, GOUALEOR, s. m. Nom propre d'une ville de l'Empire du Mogol en Asie. *Goualeorium*. Elle est capitale d'une province qui porte son nom, & qui est située aux confins de celle d'Agra, & environ à 20 lieues de la ville d'Agra du côté du midi. *Goualiar* est une des fortes places du Mogolistan. Le grand Mogol y tient ses trésors. On y renferme, & assez souvent on y fait mourir les Grands-Seigneurs, de la conduite desquels il n'est pas satisfait.

☞ GOUARAMI, s. m. & f. Nom d'un peuple de l'Amérique méridionale. *Guaramius, a*. Les *Gouaramis* sont presque tous convertis. Avant leur conversion ils avoient la connoissance d'un Etre suprême, Créateur & Conservateur de toute la nature; mais ils ne se faisoient point alors une loi de lui rendre aucun culte. Drake.

GOUAVE, s. m. Le Grand *Gouave*. *Goavum majus*. Bourg & Colonie Françoise. Il est sur la côte méridionale d'un grand golfe, qui s'avance dans la côte occidentale de l'Île de S. Domingo. Les François ont une autre Colonie avec un bon port de même nom, sur la côte septentrionale du même golfe; pour la distinguer de celui-ci, ils l'appellent le petit *Gouave*, en Latin *Goavum minus*.

GOUBISON. Voyez GAMBOISON.

☞ GOUBOUR, s. m. Royaume d'Afrique, dans la Nigritie, au nord du Niger.

GOUCET, s. m. Voyez GOUSSET.

GOUDE, s. f. Nom propre de ville qu'on écrit aussi *Goede*, & qu'on prononce *Gaude*; on dit aussi *Tergaud*, *Gouda*. Ville des Provinces-Unies. Elle est dans la Rhénolande, contrée de la Hollande méridionale, au confluent de Gow avec l'Issel, à trois lieues de Roterdam, & à quatre de Leyde. *Goude* est médiocrement grande, & on y voit la plus grande place de toute la Hollande. Son Église Cathédrale est curieuse, à cause de ses vitres qui sont grandes & en grand nombre, & très-bien peintes, & qui représentent plusieurs histoires, déchiffrées dans un petit livre, qu'on a fait sur ce sujet. Au reste, cette ville, qui a entrée dans les États de Hollande, est très-considérable par ses grandes éclu-

ses, par le moyen desquelles elle peut, en peu d'heures, inonder tout le pays voisin.

☞ GOUDET, s. m. Riviere de Barbarie, au Royaume de Maroc.

GOUDRAN, s. m. Terme de Guerre. *Fascis pice illitus.* C'est une petite fascine trempée dans de la poix noire, cire neuve & colofane, servant à mettre le feu aux galeries & aux traverses.

GOUDRON, s. m. Plusieurs prononcent *godron.* Composition de poix d'Espagne, ou poix noire mêlée avec du suif & des étoupes, ou de vieux cables battus, dont on se sert à enduire les navires, & les bateaux pour les conserver, ou calfater. *Pix nautica.* Le *goudron* pour être bon ne doit point être brulé, ni mêlé d'eau, sa couleur doit tirer sur le jaune. Le *goudron* de Wibourg est estimé le meilleur. Celui du Mexique n'est bon que pour le bois, il brule les cordages.

Ce mot vient de *kitran*, qui signifie en Arabe de la *poix.* Les Espagnols le disent encore avec l'article *al alquitran*, & le mot *kitran* des Arabes vient, selon M Huet, de *cedria*, qui signifie la gomme du cédre. On disoit en France autrefois, *goudran.* Voyez GOULDRAN.

☞ Goudron. Il y a à Poulo Condor un arbre fort beau, d'où découle une espèce d'huile que Dampier appelle *Goudron.* Il est très-haut, fort droit & fort gros; le bois en est dur; les feuilles & l'écorce approchent beaucoup de celles du châtaigner. A trois ou quatre pieds au-dessus de terre on fait un trou à l'arbre en forme de calotte; on lui donne un pied de haut, un pied & demi de large, & un demi pied de profondeur. On y met le feu, & quelque temps après l'huile découle. Elle a d'abord la couleur de l'huile de noix; ensuite elle est blanchâtre, & dans sa consistence elle est roussâtre: elle a la consistence de beurre, & elle est d'une odeur fort suave. Toute l'année on peut avoir de cette huile; le bon temps est en Septembre, Janvier & Février. Les Insulaires en enduisent l'écorce d'un arbre, qu'ils mettent dans un fourreau fait d'aloès sauvage. Ce sont des flambeaux dont la lumiere est fort claire. Cet arbre, comme bien d'autres, est fort bon pour les mâts, vergues, bordages, &c. *Obs. pub. en 1729. par le P. Souciet, p. 117. & 118.*

☞ Goudron des Barbades. *Bitumen Barbadense; Pisselæum Indicum.* Le mot *Pisselæum* πισσέλαιον, signifie, *Huile de poix*: de πίσσα, *poix*, & ἔλαιον, *huile.* Le *goudron* des Barbades nous vient de l'île dont il porte le nom, & où il flotte sur la surface de l'eau: il est de couleur rouge noirâtre, d'une odeur désagréable, & de la consistence de la poix liquide. Il possede une qualité sudorifique, & il est bon pour les maladies des poumons & de l'estomac. Les Apothicaires de Londres préparent avec ce bitume & une petite quantité d'huile d'anis, un baume qu'ils vendent pour du baume de Chili. Dale. Voyez *le Dict. de James au mot* Pisselæum.

☞ Goudrons sont de petites fascines trempées dans une composition de cire neuve, de poix noire & de colophane. On les jette sur des matieres propres à bruler, telles que sont des madriers, traverses, galeries, pontons & fascines.

GOUDRONNER, en général signifie, Enduire de goudron. *Pice nautica illinere. Goudronner* un navire. (Il y en a qui prononcent *godronner.*)

Goudronner les cordages, c'est les enduire de *goudron*, qui est une liqueur qui distille du sapin, mais tout verd, dans un fourneau.

Goudronné, part. & adj. *Pice nautica illitus.* Les huit vaisseaux Hollandois qui sont à la rade en attendent encore quatre de Batavie, pour aller ensemble en Europe. Ils sont *goudronnés* & paroissent tout neufs. De Choisy.

GOUÉ, s. m. Outil dont se servent les Bucherons pour couper le bois, les Vignerons pour éguiser les échalas. C'est une espèce de grosse serpe. Ce mot n'est pas seulement usité aux environs d'Auxerre, comme le dit Liger, il l'est en Berri, & en d'autres Provinces. *Falx arboria*, ou *putatoria*, ou *lignaria major.* Quelques-uns ajoutent un *t* final, écrivant GOUET.

GOUELLE. Voyez GOËLLE.

GOUEMON. Terme de Marine. Voyez VARECH c'est la même chose.

GOUÉRE. Ce mot dans quelques Coutumes signifie gâteau. *Placenta, libum.*

GOVERNOLO, s. m. Nom propre. *Governolium*, anciennement, *Acroventum.* Village du Mantouan, en Italie. Il est sur la riviere de Menzo, à cinq lieues au-dessous de Mantoue, & environ à une du Pô. Ce lieu est connu dans l'Histoire par l'entrevue du Pape S. Léon avec Attila, Roi des Huns.

GOUETRE, s. m. (Plusieurs l'écrivent ainsi, mais l'Académie écrit *goître* & le fait masculin.) Terme de Médecine & de Chirurgie. Voyez GOITRE.

GOUET, s. m. Ce mot a différentes significations en différentes Provinces. Dans quelques-unes il signifie un petit couteau qui ne se ferme point, qu'on attache à la ceinture des enfans; dans quelques autres, il se prend pour une serpe à couper des raisins; il y en a où l'on appelle *gouet* une grande serpe & forte, dont les Bucherons se servent pour couper du bois, faire des fagots, &c. On s'en sert encore à différens usages. Il y en a qui écrivent *goy*: ces sortes de mots s'écrivent si rarement qu'il n'y a rien d'établi pour leur orthographe, & il suffit de représenter des caractères, lesquels étant prononcés forment le son qu'on entend, quand on dit ces mots. Quelques-uns ne mettent point de *t* à la fin. Voyez GOUE.

Ménage dérive ce mot de *culter*, mais il y a tant de différence entre *gouet* & *culter*, que quand on est arrivé à *gouet* on a perdu de vue *culter.*

GOUFFOUR, s. m. Vieux mot, vieux instrument de guerre qui servoit à jetter des pierres. *Gouffours & foudres à jetter pierres.* Guill. de S. André, dans la vie de Jean IV. Duc de Bret. *Hist. de Bret. T. II. p. 731.*

GOUFFRE, s. m. Creux vaste, ou profond, où les eaux se perdent, qui engloutit tout ce qu'on y jette. *Gurges, barathrum.* Il y a des abymes dans la mer qui sont des *gouffres*, dont on ne peut trouver le fond. Il y a des précipices dans ces montagnes qui sont des *gouffres.*

On appelle aussi les Volcans, des *gouffres* de feu, & l'Enfer, le *gouffre* infernal. Un *gouffre* béant.

Antre profond, gouffre *horrible*,
Où dans des feux éternels,
Sous la main d'un Dieu terrible,
Brule un tas de criminels.
Enfer que la Foi m'atteste.
Nouveau choix de vers.

Les noires vapeurs du soufre
Infectent ce triste gouffre;
Chaque sens a son bourreau. Idem.

Quelques-uns dérivent ce mot du Grec κόλπος, qui signifie *sinus, barathrum*; d'autres de *gulivorum*, comme qui diroit, *goulu* & *vorace.* L'Italien dit *gallofaro.* D'autres le font descendre du Latin *gurges*, & Guichart de גבנ.

Gouffre, se dit figurément en Morale. Un pécheur se jette dans un *gouffre* de malheurs. C'est un *gouffre* où la pudeur ne peut éviter un triste naufrage. Patru. Tire-moi du *gouffre* où m'a plongé le crime. Ab. Tetu.

Gouffre, se dit aussi de ce qui consomme, absorbe & engloutit beaucoup de choses. La guerre est un *gouffre* d'argent. Une forge est un *gouffre* de charbon. Paris est un *gouffre* qui consomme une infinité de vivre qu'on y apporte.

On appelle aussi *gouffre*, un grand dissipateur de biens. On ne sauroit fournir assez d'argent à ce débauché; c'est un *gouffre.*

Gouffre, en termes de Philosophie hermétique, veut dire la matiére devenue noire, ou la putréfaction de la matiére.

GOUGE, s. f. Terme injurieux qu'on dit aux femmes de néant qu'on veut accuser de débauche, comme si elles s'adonnoient à des goujats: car originairement il signifie *garce de soldats.* C'est une franche *gouge.*

Là dessus une perdrix rouge,

Des pieds de la céleste gouge
Partit. . . . . . Scar. *Virg. Trav. lib.* 1. *p.* 50. *de* 1700.

Le Compagnon mari de ladite *gouge* fut son ami. Cent. nouv. nouvelle 1. Vaillante *gouge*, Nouvelle 33. Ce mot est bas. Borel dit qu'en Languedoc *gouge* signifie simplement une *servante*.

M. Huet remarque que les Juifs appellent ainsi les femmes Chrétiennes ; il le dérive de l'Hébreu גויה, *goja*. Ce terme est injurieux, & signifie *gentilis*, *payenne*, *femme gentile*. Autrefois les Juifs regardoient avec mépris & avec horreur les autres peuples que l'Écriture appelle *Gentes*, *Gentils*, & c'est dans cet esprit qu'ils appellent aujourd'hui les femmes Chrétiennes גויה. Voyez Buxtorf.

Gouge, est aussi un outil servant à plusieurs artisans, qui est une espèce de ciseau rond tourné en forme d'un canal tranchant, dont s'aident les Menuisiers, Tourneurs, Sculpteurs, Plombiers & autres, en la plûpart de leurs ouvrages. Les Serruriers ont leurs *gouges*. Ils en mettent deux à tous les ressorts de fer que l'on met aux serrures, pour les faire décocher des crans du pêne.

Ce mot vient de *guvia*, vieux mot Gaulois, comme dit Ménage après Isidore, & qu'on est obligé de conserver en Latin, comme a fait le R. P. Plumier, dans son beau Livre Latin & François de l'Art de Tourner.

☞ GOUGÈRE, s. f. Espèce de gâteau qui se fait avec des œufs & du fromage affiné.

GOUGIER, s. m. Terme bas. Voyez GOYER, c'est la même chose.

GOUI, s. m. On prononce ainsi dans quelques Provinces le nom de *goué*, ou *gouet*. Voyez ce mot. Dans les lieux où l'on dit *goui*, on entend par ce mot une serpette à couper des raisins.

GOUJAT, s. m. Valet de soldat. *Liga*, *calo*. Les *goujats* font plus de désordre que les maîtres dans un village. Pison arma les *goujats* & les déserteurs. Ablanc. Il se trouva quantité de *goujats*. Vaug. Il y a aussi dans les atteliers des *goujats* qui sont des valets de Maçons, qui portent l'oiseau chargé de mortier.

☞ On dit prov. Mieux vaut *goujat* debout que Monarque enterré.

Ce mot vient de *galiarius*, dont les Anciens se sont servis pour dire, un *valet de soldat*. Ménage. Borel le dérive du mot de *goujon*, qui en Gascon signifie *fils*, ou *garçon*, comme *gouje* signifie *fille*, ou *servante*.

GOUJAVIER, s. m. Voyez GOYAVIER.

GOUIER, s. m. Terme bas. Voyez GOYER, c'est la même chose.

GOUINE, s. f. Femme prostituée qui hante les lieux de débauche. *Scortum*.

GOUJON, s. m. Petit poisson blanc de riviere qui ressemble à l'éperlan, qu'on frit, & qu'on apprête de même. On en trouve qui pese deux ou trois onces. *Gobio*. Il y a aussi un *goujon* de mer qu'on trouve sur ses bords, qui est petit, & fort bon, qu'on nomme autrement *bouillerot*.

Le mot de *goujon* vient sans doute de *gobio*, ou de *gobius*, les Grecs disent κωϐιὸς.

Goujon, est aussi un nom que donnent les artisans à quelques chevilles de fer qui servent dans les machines. *Goujon* de poulie. Il y a des *goujons* qu'on emploie dans les ouvrages ; par exemple, ces chevilles à tête & à pointe perdue, pour retenir les colonnes entre leurs bases, & leurs chapiteaux, les balustres entre le socle & la tablette. Les Sculpteurs ont aussi une espèce de ciseau de fer qu'ils appellent *goujon*.

Goujon, est aussi un terme de Charron, qui signifie un morceau de bois rond, qu'on met dans les trous des jantes pour les faire tenir ensemble.

☞ On dit familierement, faire avaler le *goujon* à quelqu'un ; pour dire, lui en faire accroire, le faire tomber dans quelque piége.

☞ GOUJONNÉ, ée, adj. Terme de Charron, de Charpentier, de Menuisier. Il se dit des pieces de bois qui sont assurées & liées ensemble par un goujon, soit de fer, soit de bois. Les madriers qui composent les mantelets, sont *goujonnés* l'un à l'autre, & tenus ensemble par deux traverses. Desprez de S. Savin.

GOUJURE, s. f. Terme de Marine. Entaille que l'on fait autour d'une poulie pour encocher l'erse. *Crena*. *Goujure* se dit aussi de l'entaille qui se fait autour d'un cap de mouton, où passent les haubans. *Goujure de chouquet*, se dit de l'entaille que l'on fait à chaque bout par où passe la grande itaque.

GOULAM, s. m. Terme de Relation. Les *Goulams* en Perse sont des esclaves, ou des fils d'esclaves de toutes nations, qu'on fait servir à la guerre. On dit que les *Goulams* sont bons soldats. *Servus militiæ addictus*. Le *Coular Agasi* est un Officier de guerre, & de la maison du Roi, qui est Général des *Goulams*.

GOULAN, s. m. Terme de Relation & de Chronologie. Nom du huitiéme mois des Curdes.

☞ GOULDE, s. f. Monnoie étrangere qui a cours en Allemagne. Elle vaut à ce que je crois, cinquante sols de notre monnoie. En Allemand *gulden*. Voyez ce dernier mot.

☞ GOULDRAN, ou GOULTRAN, s. m. qu'on nomme aussi *Tarc*, ou *Bray liquide*, & quelquefois *Goudron* & *Guitran*. C'est une liqueur claire & grasse, qui découle du tronc des vieux pins. Le *gouldran* sert principalement à calfater & enduire les vaisseaux. Le meilleur vient de Suede & de Norvege.

GOULDRON, s. m. Voyez GOUDRON.

GOULE, s. f. Vieux mot. Voyez GULE.

Goule, s. f. Nom propre de femme. *Gudila*. Sainte Gudile, ou Gudule, que le vulgaire appelle Sainte *Goule* & Sainte Ergoule, naquit en Brabant avant le milieu du septiéme siécle, & mourut en 670. Baillet.

De *Gudila* on a fait *Goudile*, *Goudele*, *Goudle*, *Goule*.

GOULÉE, s. f. Grosse bouchée. *Buccea*, *haustus*. Ce parasite ne fait qu'une *goulée* d'un pâté.

☞ Il est bas. On dit proverbialement, Brebis qui bêle perd sa *goulée*, en parlant de quelqu'un qui oublie de manger à force de parler.

GOULEEUR, s. m. Dans quelques Coutumes on joint ce mot à celui d'Arpenteur. Les Arpenteurs & *Gouleeurs*, sont ceux qui font les arpentages & mesurages.

GOULET, ou GOULOT, s. m. Le canal étroit par où une bouteille, une cruche se vuident. *Os*, *guttur*. Regnier a dit en ses Satyres,

Deux bouteilles sur cu,
Qui disoient sans goulet, *nous avons trop vécu.*

☞ Goulet est vieux en ce sens, & on ne dit plus que *goulot*. *Goulot* étroit. *Goulot* trop large. Une bouteille qui a le *goulot* cassé.

☞ On appelle maintenant *goulet* l'entrée étroite d'un port. On n'entre dans le port que par un *goulet*.

☞ Goulet. On appelle ainsi dans une bombe le trou où l'on introduit la fusée. On l'appelle aussi *Goulot*. C'est une espace qui est entre les deux anses.

GOULETTE, s. f. Terme d'Architecture. Petit canal taillé sur des tablettes de pierre ou de marbre, posées en pente, qui est interrompu d'espace en espace par de petits bassins en coquille, d'où sortent des bouillons d'eau, ou par des chûtes dans les cascades, & autres endroits, pour le jeu des eaux.

GOULETTE, s. f. Nom propre d'une forteresse importante du Royaume de Tunis, en Barbarie. *Gouletta*. Elle est sur le golfe de Tunis, à l'endroit le plus étroit, & destinée à en défendre l'entrée, & à servir de rempart à la ville de Tunis, qui est au fond du golfe. Elle est double. La vieille *Goulette* n'est qu'un bastion fortifié. La nouvelle est une petite ville forte, qui a un bon port. Charles Quint la prit l'an 1535. & les Turcs la reprirent l'an 1574. Maty. Voyez encore Thevenot, *Voyage du Levant*, *Chap.* 89. & de la Croix, *Hist. d'Afrique*, *T. II.*

GOULIAFRE, adj. & subst. Glouton, homme qui mange avec avidité. *Helluo*, *gulosus*. Furt. Rich.

☞ Sancho Pança frappant à la porte de Don Quichotte, & se plaignant qu'il l'avoit enjollé avec ses belles paroles, & en lui promettant une Ile qui étoit encore à venir. Que males Iles t'étouffent, chétif vaurien, repartit

partit la Gouvernante, que veux-tu dire avec tes îles? Est-ce quelque chose de bon à manger, dis, *Gouliafre?* Non pas à manger, dit Sancho, mais à gouverner, & meilleur que quatre villes, & que toute une province.... *Hist. de Don Quichotte, tom. 3. chap. 2. p. 23. 24.*

Ce mot peut venir de *gula*, & de *avarus*, en changeant l'*v* en *f*. Bourgoin le dérive de *gula*, que le peuple appelle quelquefois *goule* pour *gueule*, & d'*asper*, *âpre*, d'où l'on a fait *afre*. Suivant cette étymologie, *gouliafre* veut dire naturellement *âpre de la gueule*.

GOULOTE, s. f. Terme d'Architecture. Petite rigole taillée sur la cimaise d'une corniche, pour faciliter l'écoulement des eaux de pluie par les gargouilles.

☞ GOULOUSER, v. act. Vieux mot. Désirer ardemment.

GOULU, UE, adj. & subst. *Vorax, edax, gulæ serviens.* Gouliafre, glouton, gourmand, qui mange beaucoup & fort vîte. Chacun n'a pas cette amitié *goulue*, qui ne veut une femme que pour soi. Mol.

GOULU. s. m. Animal sauvage fort noir & fort luisant, qu'on trouve en Laponie & en Moscovie, qui vit dans l'eau & sur la terre. Il est gros comme un chien. Il a des dents de loup, le museau d'un chat, le corps & la queue d'un renard, les pieds courts & la tête ronde. Il ne vit que de charogne, & en mange tant qu'il devient gros comme un tambour. Il se presse alors entre deux arbres pour rendre ce qu'il a mangé; mais il ne l'a pas plutôt rendu qu'il s'en emplit. Les Lapons tuent le *Goulu* à coups de fleche, lorsqu'il se presse entre deux arbres pour rendre ce qu'il a mangé. Scheffer. *Hist. de la Lap.*

Goulu, s. f. Nom d'un oiseau. *Gulo.* Aldrovand parle d'un oiseau qui a quelque rapport avec le Cormoran, en ce qu'il dévore avec beaucoup d'avidité le poisson, & c'est la raison pour laquelle on lui a donné le nom de *Goulu*: il fréquente davantage la marine que les eaux douces, les Anglois le nomment *gul*; il est de la grandeur d'une oie, & sa couleur est d'un brun jaunâtre.

GOULUMENT, adv. D'une maniere goulue. *Voraciter.* C'est le propre des animaux voraces de manger *goulument*.

GOUMENES. Terme de Marine. Ce sont les cables qui servent à arrêter & affermir le navire contre l'effort des vents: il en faut avoir pour le moins quatre. Les plus petits s'appellent *Guerlins*. On le dit particulierement des cables des grapins ou hérissons qui servent au mouillage des galeres.

GOUNIFORT. Voyez CUCUFAT.

GOUPIL. Vieux mot François, qui signifie un *petit renard*, qui est dérivé du Latin *vulpeculus*, ou du mot Grec ἀλώπηξ, selon Borel. *Vulpes cunicularia.* On disoit autrefois en proverbe, A *goupil* endormi, rien ne lui chet en la gueule.

GOUPILLE, s. f. Petite clavette ou cheville qui sert à tenir & arrêter les pièces d'une montre, ou les canons d'un fusil sur le fût, ou de quelque autre ouvrage. *Acicula.* Les Tourneurs ont leurs goupilles, qui sont de petites clavettes de bois qui servent à arrêter les lunettes mobiles sur les fixes. *Clavus, clavulus.*

On nomme aussi *goupille* des cordages mis en croix de Saint André du derriere d'une charrette à une autre, lorsqu'on traine des poutres, ou grands fardeaux suspendus sous les deux charrettes. On le dit aussi d'un petit morceau de cuir tortillé, ou d'autre pareille chose que les Charretiers mettent au bout de l'aisse de l'aissieu, pour empêcher qu'elle ne sorte.

GOUPILLER, v. act. Terme d'Horloger. Mettre une goupille. *Goupiller* la cage d'une montre. *Aciculis firmare.*

GOUPILLON, s. m. Instrument qui accompagne un bénitier, qui sert à jetter de l'eau bénite au peuple, & qu'il nomme *aspergès*. *Aspersorium.* On l'appelle aussi *aspersoir*, du mot Latin qui vient d'être rapporté. On a dit autrefois *guipillon* pour goupillon. C'est ainsi que parle Vigénere dans ses Annotations sur Tite-Live, *T. I. p.* 1215. où il donne la figure du *guipillon*, dont les anciens se servoient dans leurs sacrifices. On la voit sur plusieurs médailles avec les vases pontificaux. *Aspergillum.*

Ce mot vient de *goupil*, *renard*, à cause de quelque ressemblance qu'il a avec sa queue; ou plutôt parce qu'on se servoit autrefois d'une vraie queue de renard pour un *goupillon*. On en trouve la preuve dans les vieux titres du Chapitre de Notre Dame de Paris. Du Cange le dérive de *vespilio*, *eo quòd ex caudis vulpium fierent*.

Goupillon, se dit aussi d'un bâton long d'un pied & demi, au travers du bout duquel on attache plusieurs brins de poil pour nettoyer les pots où l'on ne peut fourrer la main.

GOUPILLONNER, v. act. Nettoyer avec un goupillon. *Goupillonner* un pot.

GOUR, s. m. Dans quelques Provinces on appelle *gour* le creux que la chûte d'eau fait derriere la chaussée d'un étang, & à l'extrémité de cette chaussée: on garnit cet endroit de fagots pour retenir le poisson qui s'échape avec l'eau, dont il suit le mouvement, ou qui l'entraîne. Dans d'autres Provinces on appelle *gours* des creux profonds & pleins d'eau qui sont dans des pierres, des rochers, ou au pied des arbres, au bord des rivieres. *Cavus, scrobs.*

☞ GOURA, s. f. Ville de Pologne, sur la Vistule, à quatre ou cinq lieues de Warsovie, au Palatinat de Mazovie. On écrit d'ordinaire *Gura*. Elle prend son nom de sa situation sur une hauteur. Les Polonois appellent *gouri* tous côteaux, toute montagne, tout lieu un peu élevé.

GOURD, ou GOURDE, adj. Qui est roide & sans mouvement, pour avoir souffert trop de froid. *Frigore astrictus, stupidus, stupens.* Il n'est guéres en usage qu'au féminin. Avoir les mains *gourdes*, ne s'en pouvoir aider.

Ce mot vient du Latin *gurdus*, que Quintilien témoigne avoir été pris de l'Espagnol, qui signifie *fat*, ou *fou*, *obtus*, & *inutile*: & depuis il a été dit d'un homme lent, inutile & paresseux. Ménage, après Isidore, Ugotio & Papias.

Gourd, se dit figurément & proverbialement contre ceux qui sont avides de prendre ou d'aller pour gagner quelque chose. Un Procureur n'a jamais les mains *gourdes*. S'il y a à gagner, cet homme n'aura pas les pieds *gourds*.

Autrefois *gourd* se disoit pour *niais*, *sot*, *fat*. Octavien de S. Gelais l'a employé plusieurs fois dans un sens tout opposé.

Quand on joint le mot de *gourde* à celui de piastre, il a un sens tout différent de celui qu'il a ailleurs, une piastre *gourde*, est une piastre qui vaut trois livres quinze sols de notre monnoie.

☞ Gourd, de. Borel dit, que ce mot lui semble avoir signifié autrefois Propre, bien mis, & il en apporte cet exemple:

Pour entretenir les plus gourds,
Les plus frisques, les plus peignés.

Il croit aussi que *gourd* a signifié Pesant, endormi. Ménage qui l'explique pour Fat, le fait venir de *gurdus*.

GOURDE, s. f. Est une espèce de calebasse de courge qu'on a séchée, pour en faire un vaisseau léger pour porter de quoi boire en voyage, ou à la guerre. Il vient du Latin *cucurbita*. Quelques-uns disent *goubourde*.

☞ Gourde. Terme de Chirurgie, qui se dit d'une sorte d'hydrocéle. *Hydrocele cucurbita.* Quand l'hydrocéle est composé de deux tumeurs, l'une plus grosse dans le scrotum, & l'autre moindre plus haut; de sorte qu'il y ait un étranglement entre ces deux tumeurs, cet hydrocéle s'appelle une *Gourde*; parce qu'il ressemble à une *gourde*, & qu'il en a la figure. La *gourde* n'a rien de plus dangereux que l'hydrocéle simple. Les Chirurgiens qui n'ont pas d'expérience prennent la *gourde* pour une descente, & se trompent lourdement.

GOURDIN, s. m. Gros bâton & court. *Fustis.* Cet homme a été bien bâtonné, il a eu plusieurs coups de *gourdin*.

Ce mot est aussi un terme de Marine, & il se dit d'une manœuvre qui tient la voile d'une galère par le côté.

GOURDINER, v. act. Donner des coups de gourdin. *Fuste dolare.* Il a été *gourdiné* comme il faut. Il est bas.

GOURDINIÉRE, s. f. Terme de Marine. Nom d'une manœuvre des galères qui pend du mât de trinquet auquel elle est attachée par un cordage, qu'on appelle mère de *gourdiniére*.

GOURDON, s. m. Nom propre de lieu. *Gurto.* Le Monastere de *Gourdon*, *Monasterium Gurtonense.* Ce lieu est dans le Diocese de Châlons, en Bourgogne, ou Châlons sur Saone. Le Monastere de *Gourdon*, s'il subsiste encore, est fort ancien. Grégoire de Tours en parle, *L. de Glor. Confess. C.* 86.

Gourdon. Notre Dame de *Gourdon*. *B. Maria de Gordonio.* Nouvelle Notre Dame de *Gordon*. *Abbatia nova.* Abbaye de l'Ordre de Citeaux, fille d'Obasine, dans le Diocese de Cahors, sur une petite riviere nommée le Sceau, à une lieue au sud-ouest de *Gourdon*, & à cinq au nord ouest de Cahors. Elle fut fondée en 1241. par Guillaume de *Gourdon*. Voyez *Gallia Christiana*, *prim. edit. p.* 694. *secunda edit. p.* 187.

Gourdon, s. m. Nom propre d'un Bourg du Querci, en France, situé sur une montagne, non loin de la petite riviere du Sceau. *Sceaunis.*

☞ GOURE, s. m. Il se dit chez les Marchands Épiciers-Droguistes, des Tamarins qui ont été falsifiés avec de la mélasse, du sucre & du vinaigre.

☞ Goure. C'est encore de la térébenthine de Venise ou de Pise, contrefaite par les Colporteurs. Il se dit aussi de toutes les drogues sophistiquées. Dict. de Com.

GOUREAU. Sorte de figue qu'on appelle grosse violette longue. *Ficus crassior, violacea, oblonga.*

☞ GOUREURS, s. m. plur. Ceux qui falsifient les drogues en les mêlant de mauvais ingrédiens. C'est le nom que l'on donne ordinairement à ces petits Épiciers qui courent la campagne, & qui distribuent dans les villages du poivre, du gingembre & autres épiceries.

GOURGANDINE, s. f. Putain, coureuse, femme de mauvaise vie qui court dans les mauvais lieux. *Meretrix, scortum.* Il est bas.

☞ Gourgandine. Ajustement de femme. C'est un corset ouvert pardevant, & qui laisse voir la chemise. Ce terme a été en usage pendant quelque temps. On l'a rendu ridicule dans les Comédies, & on ne s'en sert plus.

GOURGANNES, s. f. Sortes de petites féves de marais qui sont douces.

☞ GOURLU, s. m. Terme de Relation. Purification, ablution. Nom d'une ablution en usage parmi les Turcs. *Ablutio, purificatio.* Le *gourlu* ne se pratique par les Turcs, que pour se purifier de tout ce qui peut leur être arrivé pendant la nuit, soit qu'ils ayent couché seuls, ou qu'ils ayent été en compagnie. Bruyn. Ce mot vient de l'Hébreu & de l'Arabe ערלה ערל, *praputium.*

GOURMADE, s. f. Coup de poingt donné en se battant. *Ictus pugni.* Ils se sont donnés plusieurs *gourmades.*

Ce mot vient de *gourmer*, que l'on trouvera ci-après.

GOURMAND, ande, adj. est quelquefois subst. Celui qui mange avec avidité & intempérance. *Vorax, gulosus.* Il y a des animaux qui sont bien plus *gourmands* les uns que les autres. Quand ce *gourmand* est à une table, il affame tous les autres.

Ce mot vient de l'ancien Breton *gormand*, signifiant la même chose, suivant le témoignage de Cambden cité par Ménage : & selon Guichart de *gumia*, qui signifie la même chose en Latin, & qu'il dérive de גמא, en ajoutant une *r* au mot Latin, il est probable qu'on a formé le nom de *gourmand*. Un homme d'esprit qui a voyagé en Orient, & qui nous a envoyé quelques fruits de ses voyages pour en faire des additions à ce Dictionnaire, croit que *gourmand* vient du Persien חורמנר, *Chourmand*, ou comme il écrit *Kourmand*, qui signifie *mangeur.*

GOURMAND, s. m. ou Branche gourmande. Les branches *Gourmandes*, que Liger appelle simplement des *Gourmands*, sont celles qui croissent de telle maniere, qu'elles absorbent la meilleure partie de l'arbre, & attirent à elles toute la séve. Elles ont toujours l'écorce unie depuis le haut jusqu'au bas, les yeux fort éloignés les uns des autres, & toujours fort plats. Voyez la Culture parfaite des Jardins par Liger. Il faut laisser peu de *gourmands* à un arbre. Liger.

GOURMANDER, v. act. Traiter quelqu'un rudement, impérieusement; le quereller, le reprendre avec aigreur. *Objurgare, reprehendere, vituperare, increpare.* Quand on est venu rendre compte de cette affaire au Roi, il a *gourmandé* ses Ministres. En servant ses amis, il ne faut pas les *gourmander*; c'est leur faire trop sentir le besoin & la dépendance. Bell. Je m'apperçois que vous prenez un certain plaisir à me *gourmander*. De Bussi.

Moi la plume à la main je gourmande *les vices.* Boil.

Alexandre voyant ses gens en déroute les *gourmande*, & les ramene au combat. Vaug.

Contemplez de quel air un pere dans Térence,
Vient d'un fils amoureux gourmander *l'imprudence.*
Boil.

Gourmander, dans ce sens, s'emploie quelquefois au figuré, & signifie, Abattre, dompter. *Domare, affligere.* Ne vous laissez point *gourmander* par vos malheurs. La Bruy. On dit qu'il ne faut pas se laisser *gourmander* par ses domestiques; c'est-à-dire, Dominer, maîtriser.

Il signifie encore, Contenir & modérer ses passions. Je prétens *gourmander* mes propres sentimens. Moliere. *Gourmander* la valeur indiscrette.

C'est ce Paul dont l'expérience
Gourmande *la mer & le vent.* Voyage de Bach.

Irois-je après Xerxès gourmander *la nature?*
Rec. de vers.

Gourmander, se dit aussi des chevaux qui sont difficiles à monter. Ce cheval *gourmande* son Cavalier; le jette à bas, s'il ne se tient bien ferme.

Liger dit, que *gourmander* est aussi un terme de Jardinier, qu'on dit, Vous ne *gourmandez* pas assez vos arbres. Il faut *gourmander* cet arbre davantage que vous ne faites; c'est-à-dire, continue-t-il, il n'y faut pas laisser tant de *gourmands.*

Gourmandé, ée, part. pass. & adj. *Increpitus, afflictus.*

GOURMANDINE, s. f. Nom d'une sorte de poire. La *gourmandine* est une poire assez grosse & verte, elle prend un peu de rouge, & jaunit en murissant.

GOURMANDISE, s. f. Avidité, intempérance au manger & au boire. *Gula.* La *gourmandise* n'est pas un vice des honnêtes gens.

☞ Gourmandise, se dit aussi des arbres, & comme l'on appelle une Branche gourmande, celle qui attire beaucoup de suc ou de séve, & qui se nourrit beaucoup, on dit aussi la *Gourmandise* d'une branche ou d'un arbre. L'on pourroit essayer, outre les moyens que l'on connoit déja, de diminuer la *gourmandise* d'un arbre ou d'une branche, en leur ôtant une partie de leurs feuilles. De Buffon.

GOURME, s. f. Mauvaise humeur & corrompue, qui sort du corps des enfans. Ce n'est pas un mauvais signe, quand les enfans sont galeux, il faut qu'ils jettent leur *gourme.*

Gourme, se dit plus particulierement des humeurs impures qui se forment dans le corps des jeunes poulains, & dont la suppuration se fait par les naseaux, & par des glandes qui sont situées entre les deux os de la ganache. La fausse *gourme*, est celle qui vient aux vieux chevaux qui n'ont point jetté leur *gourme.*

En langue de Galles *gormes* signifie *oppression, violence, pus, pustule.* Huet. C'est de-là qu'est venu le mot de *gourme.*

On dit figurément des jeunes gens qui entrent dans le monde, & qui ne savent pas encore vivre, qu'ils n'ont

n'ont pas encore jetté leur *gourme. Struma.*

GOURME, f. m. Vieux mot. *Gourme* de chambre, étoit le nom d'un bas Officier dans la maiſon des Ducs de Bretagne. Voyez la Nouvelle Hiſtoire de Bretagne, *T. II. p.* 915. où le *Gourme* eſt nommé après un Valet de chambre, & *pag.* 919. où il eſt nommé après le Pannetier & le Bouteiller.

GOURMER, v. act. Battre à coups de poing. *Multare, pugnis cædere.* Il n'eſt guéres en uſage que parmi les écoliers, les laquais & les gens de baſſe condition. Cet écolier a bien *gourmé* ſon camarade. Il y avoit plaiſir à voir ces laquais ſe *gourmer.*

Gourmer, ſe dit auſſi pour, Attacher la gourmette à un cheval. *Lupatos equi catellâ reſtringere. Gourmer* un cheval.

☞ Se Gourmer, v. act. S'enfler, ſe rengorger, faire l'homme d'importance. Liſimon, à la fin de l'avant derniere Scene du ſecond Acte du Glorieux, Comédie de M. Deſtouches, dit au Comte de Tufiere, ſon gendre futur :

Vien, & ſans te gourmer *avec moi de la ſorte,*
Laiſſe en entrant chez nous ta grandeur à la porte.

☞ Gourmé, ée, adj. & part. paſſ. Guindé, qui ſe rengorge, qui fait l'homme d'importance, fier, altier, s'eſtimant beaucoup & mépriſant les autres. M. Deſtouches s'eſt ſervi de cette expreſſion dans ſa Comédie du Glorieux.

La hauteur eſt par tout odieuſe, importune.
Avec la politeſſe un homme de fortune
Eſt mille fois plus grand qu'un Grand toujours gourmé,
D'un limon précieux ſe préſumant formé,
Traitant avec dédain, & même avec rudeſſe,
Tout ce qui lui paroit d'une moins noble eſpéce ;
Croyant que l'on eſt tout quand on eſt de ſon ſang,
Et croyant qu'on n'eſt rien au-deſſous de ſon rang.

Voici comment l'Académie explique ce mot dans la troiſiéme édition de ſon Dictionnaire, publiée en 1740. On dit figurément d'un homme qui affecte un maintien compoſé & trop grave, qu'il eſt *gourmé.* C'eſt un homme qui eſt toujours *gourmé.*

GOURMET, ette, f. m. & f. Qui ſait bien eſſayer, tâter le vin, qui connoit s'il eſt bon & de garde. *Peritus vini æſtimator, prægustator.* Les Tonneliers ſont des *gourmets* ſur l'étape. Cette Taverniere eſt bonne *gourmette.*

☞ GOURMETS, qu'on nomme auſſi Laptos, f. m. plur. Ce ſont des Maures dont on ſe ſert dans le Sénégal, & autres lieux des côtes d'Afrique, pour remorquer les barques que l'on envoie négocier le long des rivieres : ils tirent les barques avec des cordes en marchant ſur le rivage.

GOURMETTE, f. f. Petite chaînette de fer qui eſt attachée à un des côtés du mors d'un cheval, & qu'on accroche à l'autre côté, en la faiſant paſſer ſous la ganache du cheval. *Lupati catella, catenula.* Les mors à la Turque ont un anneau qui ſert de *gourmette.* Les bridons n'ont point de *gourmette.* On dit : Donner un ſaut à la *gourmette,* c'eſt-à-dire, accourcir la *gourmette,* en la retortillant pour faire paſſer une de ſes aiſſes, ou double mailles ſur les autres.

☞ Gourmette. On dit figurément d'un homme violent, qui s'abandonne à ſon tempérament, après s'être contraint quelque temps, & d'un homme qui s'abandonne au jeu, à la débauche, après avoir vécu dans la retenue, qu'il a rompu ſa *gourmette.* On dit auſſi figurément, Lâcher la *gourmette* à quelqu'un ; pour dire, Lui donner plus de liberté qu'il n'en avoit auparavant. Acad. Fr.

Gourmette. Terme de Marine. Valet de navire qui ſert à toute ſorte de travail tant dedans que dehors, ſpécialement à nettoyer le vaiſſeau, à tirer la pompe, à haler ſur les cordes, ſans aller au gouvernail, ni en haut.

Sur les rivieres on appelle *Gourmette,* le Garde que les Marchands mettent ſur des bateaux pour la conſervation de leurs marchandiſes : ce qui leur eſt permis par les Ordonnances de la Ville.

GOURNABLE. Voyez GORNABLE.

☞ GOURNABLER, v. act. On dit en termes de Marine, *Gournabler* un vaiſſeau ; pour dire, Mettre des chevilles pour la conſtruction du bordage d'un vaiſſeau.

GOURNAI, f. m. Il y en a pluſieurs de ce nom en France. *Gornacum. Gournai* ſur l'Epte, ville de Normandie, à cinq lieues de Giſors, du côté du nord, dans le pays de *Brai,* ſur lequel voyez la *Deſcript. Géogr. & Hiſt. de la haute Norm. Tom. I. pag.* 17. *Gournai* ſur l'Aronde, eſt dans l'Ile de France à deux ou trois lieues de Compiegne, vers l'occident ſeptentrional. *Gournai* ſur la Marne, à trois lieues au-deſſus de Paris, où il y a un Prieuré conſidérable.

GOURNAL, f. m. Nom d'un poiſſon très-délicat. Il s'en trouve dans la mer du Sud.

GOURNER, v. act. Voyez GOUVERNER. *Gourner* ne ſe dit que ſur la riviere de Loire, pour *gouverner.*

GOURO, f. m. Nom propre d'une ville du Mogoliſtan, en Aſie. *Gourum.* Elle eſt dans le Royaume de Bengale, ſur le Gange, environ à trente-cinq lieues au-deſſus de l'endroit où ce fleuve ſe partage en pluſieurs branches. *Gouro* eſt une ville aſſez grande. Maty.

GOUROU, f. m. Terme de Relation. C'eſt ainſi que les Indiens appellent leur Docteur, ou leur Pere ſpirituel. *Doctor, Inſtitutor.* Ils donnent auſſi ce nom aux Miſſionnaires Chrétiens. La ſeule voie d'éviter l'enfer, eſt d'embraſſer & de ſuivre la Loi que prêchent les *Gouroux* des Chrétiens. Let. Edif. et Cur. *T. IX. p.* 119. Il avoit fait une infinité de vers en l'honneur de ſes Dieux, il avoit chargé leurs autels d'offrandes & de préſens : il avoit même diſtribué de groſſes ſommes aux *Gouroux* Gentils, qui paſſoient pour avoir de l'empire ſur les Démons. Ibid. *p.* 193. Le reſpect que les Indiens ont pour leur *Gourou* eſt infini : ils ſe proſternent devant lui, & le regardent comme leur pere. Ibid. *T. X. p.* 12. Les *Gouroux Vichnouviſtes* ſont les Prêtres de la fauſſe Divinité des Indiens appellée *Vichnou* Idem. *p.* 256.

☞ GOURT, f. m. Vieux mot. Gré.

GOUSSAUT, adj. maſc. Terme de Manége. C'eſt une épithete qu'on donne à un cheval court de reins, qui a l'encolure épaiſſe & charnue, & les épaules groſſes. Les chevaux *gouſſauts* ſont bons pour faire des limoniers.

☞ Goussaut, ſubſt. & adj. C'eſt encore un terme de Fauconnerie, qui ſignifie un oiſeau court & bas aſſis. C'eſt peut-être des chevaux & oiſeaux *gouſſauts,* qu'on dit d'un homme ſtupide & peſant, que c'eſt un franc *gouſſaut.* Peut-être auſſi que ce terme mépriſant vient du Préſident *Gouſſaut,* qui étoit fort ignorant. On rapporte à ſon ſujet, qu'un homme de la Cour de Louis XIII. ayant fait une lourde faute en jouant, s'écria : Parbleu, je ſuis un franc *Gouſſaut.* Ce Préſident s'étant trouvé par hazard derriere ſon fauteuil, & s'entendant ainſi apoſtropher, lui dit : Mon ami, vous êtes un ſot. J'en conviens, répondit le Joueur : c'eſt auſſi ce que je voulois dire.

GOUSSE, f. m. Enveloppe qui couvre pluſieurs eſpèces de légumes, comme pois, fèves, veſce, &c. *Siliqua.* Voilà des pois qui ont de belles *gouſſes,* & ces *gouſſes* pour lors ſont les fruits, qui ordinairement ſont compoſées de deux coſſes plates, ou convexes, qui étant appliquées l'une ſur l'autre & collées par les bords, laiſſent entre elles un intervalle occupé par les ſemences. Liger.

On dit auſſi une *gouſſe* d'ail ; pour dire, une partie ou un rejetton de l'oignon. *Bulbus.*

Gousses, ſe dit auſſi en Architecture de certains ornemens qui ſont au chapiteau Ionique. Il y en a trois à chaque volute qui ſortent d'une même tige : ce ſont des eſpèces d'écoſſes de fèves.

GOUSSET, f. m. Qui ſignifie l'aiſſelle, *axilla,* & la mauvaiſe odeur qui en ſort, *Hircus, fœtor hircinus.* D'où vient qu'on dit communément, Sentir le *gouſſet ;* pour dire, Sentir mauvais, à cauſe des mauvaiſes humeurs corrompues qui ſortent par cette partie quand elle eſt échauffée.

Gous-

Gousset, est aussi une pièce de toile en losange, qu'on met à une chemise à l'endroit qui touche l'aisselle.

Gousset, est aussi une pièce de l'armure d'un Gendarme qui se met sous l'aisselle, faite en équerre, qui a une branche ouverte, & plus courte que l'autre. Elle sert quelquefois de meuble sur un Écu.

Gousset, signifie aussi une petite bourse ou petite poche qu'on attache à présent au haut de chausse, & qu'on mettoit autrefois sous l'aisselle, comme sont encore aujourd'hui les Paysans. *Marsupium, crumena*. Cet écolier a toujours le *gousset* garni.

Gousset, en termes de Charpenterie, est une pièce de bois échancrée, & posée diagonalement: on l'attache contre une muraille pour soutenir quelque autre pièces de bois. Les *goussets* de charpenterie ont d'ordinaire trois pieds de long, & dix pouces sur dix d'équarrissage, & sont attachés avec des chevilles.

Gousset, se dit aussi d'une espèce de petite console de menuiserie servant à soutenir des tablettes & autres choses de cette nature.

On appelle aussi les *goussets* d'un minot, plusieurs petites pièces de fer de tole également espacées sur le fond d'un minot pour le tenir ferme; ce qui se dit chez les artisans de plusieurs ouvrages semblables.

☞ Gousset. Terme d'Architecture navale. C'est un terme sur lequel on ne sçait quel parti prendre, à cause des différens sentimens qu'on trouve, tant dans les Auteurs, que parmi les Mariniers. Les uns disent que le *gousset* est la barre du gouvernail dans les petits bâtimens; d'autres disent que c'est la boucle de fer qui est autour du bout du timon du gouvernail, & où la manivelle entre pour le joindre. D'autres disent que c'est un morceau de bois, au bout duquel il y a deux tourillons qui entrent dans deux barrotins au deuxième pont du vaisseau. Ils ajoûtent qu'il est percé au milieu, pour laisser passer la barre du gouvernail, c'est-à-dire, la manivelle qui fait tourner & arrêter le timon.

Gousset, est encore un petit siége garni qu'on met à la portière d'un carrosse pour asseoir quelque survenant à qui on veut donner place.

Gousset, en termes de Blason, est une pièce irrégulière faite en façon de pupitre, qui prend en haut des deux angles du chef de l'Écu, & après avoir continué quelque temps ces angles inclinés, il forme un pal qui se termine à la pointe, & imite en quelque façon le *gousset* d'Architecture.

GOUT, s. m. C'est des cinq sens de nature celui par lequel on discerne les saveurs. *Gustus*. Les *goûts* sont différens. Il est bon d'avoir le *goût* exquis; mais il n'en faut pas faire sa principale volupté. M. Scud. On dispute sur l'organe du *goût*, s'il réside sur la langue, ou au palais de la bouche. Il est plus probable & plus conforme à l'expérience de dire que la langue est le principal organe du *goût*, mais que le palais sur-tout dans sa partie postérieure nous sert aussi à goûter les saveurs, comme on peut le remarquer en mangeant & en avalant, & en effet les nerfs de la troisiéme & de la quatriéme conjugaison, qui semblent être destinés pour le *goût*, se répandent non seulement dans la langue, mais aussi dans le palais. Les petites houppes nerveuses, qui se terminent à la surface de la langue en forme de mammelons, & dans lesquelles consiste l'organe immédiat du *goût*. Lémery.

On appelle un *goût* dépravé, celui qui est contraire au *goût* ordinaire des autres hommes, tel que celui des femmes grosses.

Gout, signifie aussi l'appétit, l'envie qu'on a de boire & de manger. Quand un malade commence à entrer en *goût*, c'est un bon signe.

☞ Goût. Car pour un certain nombre de personnes d'un *goût* malade.... je n'entreprendrai point de les guérir. R.

Goût, signifie aussi la qualité de la chose qu'on goûte. Les sauces de trop haut *goût* sont nuisibles à la santé. Ce vin sent un *goût* de terroir, un *goût* de fût.

☞ Goût se prend quelquefois pour Odeur. On sent ici un *gout* de renfermé. Ce tabac a un *goût* de pourri. Ac. Fr.

Goût, se dit figurément en Morale des jugemens, du choix, & du discernement de l'esprit. *Existimatio, judicium*. Les manières de cet homme-là sont au *goût* de tout le monde. Cet esprit a le *goût* fin. Le *goût* de Paris s'est trouvé conforme au *goût* d'Athènes. Racine. Le bon *goût* en matière d'esprit est une harmonie, ou un accord de l'esprit avec la raison. M. Scud. Le bon *goût* est un sentiment naturel qui tient à l'ame: c'est une espèce d'instinct de la droite raison. Bouh. Le *goût* est un sentiment qu'on ne sçauroit apprendre, ni enseigner: il faut qu'il soit né avec nous; ainsi il ne faut pas traiter de haut en bas ceux qui ne l'ont point: on n'a pas de pièces en main pour convaincre qu'ils ont tort. Saint Evr. Le bon *goût*, ne vient que d'une connoissance exquise & juste, à bien juger du bien & du mal, pour toute sorte de bienséance & d'agrémens: on ne l'acquiert qu'avec beaucoup de soins & de réfléxions. Le Ch. de M. Le bon *goût* d'Horace consistoit principalement à trouver ridicule celui des autres. S. Evr. Il y a beaucoup plus de vivacité que de *goût* parmi les hommes: il y en a peu dont l'esprit soit accompagné d'un *goût* sur, & d'une critique judicieuse. La Bruy. Le bon *goût* vient plus du jugement, que de l'esprit. La Roch. Une vue intérieure de Dieu lui ôtoit tout le *goût* des plaisirs du siécle. Fl. Un esprit sain puise à la Cour le *goût* de la solitude & de la retraite. La Br. On ne méprise quelquefois les Modernes que pour faire comprendre qu'on a le bon *goût* de l'Antiquité. Bell. Les mauvais Auteurs gâtent le *goût* du public, en l'accoutumant à des choses fades & insipides. La Br. On ne sauroit avoir le *goût* trop délicat pour remarquer les vrais ou les faux agrémens, & ne s'y point tromper. Le Ch. de M. Il n'est rien de plus rare que ce discernement exquis, & ce *goût* raffiné de l'ame pour sa véritable nourriture. S. Real. Nous n'avons point de *goût* spirituel pour discerner surement les bons alimens d'avec les mauvais. Nic.

On parle, & l'on entend parler sans cesse du *goût*, du bon *goût*, du mauvais *goût*. On dit qu'une personne n'a point de *goût*, sans entendre souvent ce que l'on dit. Car il est bien plus aisé de dire ce que ce n'est pas que le *goût*, & le bon ou mauvais *goût*, que de marquer précisément ce que c'est. En effet, il n'est pas difficile d'établir que l'esprit & le *goût* ne sont pas la même chose, à prendre ces mots dans la signification que leur donne l'usage; il n'y a rien de plus ordinaire que de voir des gens d'esprit avoir le *goût* très-mauvais, & des gens d'un esprit très-médiocre avoir le *goût* très-bon. Les derniers se donnent bien de garde de juger quand ils trouvent que la matière n'est pas du ressort de la portée de leur esprit, mais quand ils jugent, ils jugent sainement, & ils regardent & saisissent toujours les objets de la manière dont il faut les regarder & les prendre: il peut bien leur arriver de demeurer en chemin, & de ne pas aller loin; mais il ne leur arrive jamais de marcher à droite ou à gauche par quelque sentier qui les égare. Enfin, ils ont l'esprit borné, mais ils l'ont droit, en cela fort différens de ceux qui sont en même temps distingués par l'étendue & par le travers de leur esprit. Il est bien aisé de remarquer aussi que le *goût* ne vient pas du savoir: on peut avoir beaucoup de connoissances, de grandes lumieres, & un très-mauvais *goût*. Le *goût* est un sentiment naturel qui tient à l'ame, & qui est indépendant de toutes les Sciences que l'on peut acquérir. Il est bien vrai qu'il peut quelquefois se perfectionner par les connoissances, mais elles le gâtent aussi quelquefois; & même plus ordinairement l'esprit, par le savoir, s'assujétit à de certaines régles qui le ménent par des chemins détournés, le conduisant rarement au but; & si les sciences ne sont guidées par la raison, & soumises à son autorité, elles forment un amas de lumiéres qui l'éclairent trop. De tout ceci il semble qu'on peut aisément coucluré que le bon *goût* n'est autre chose que la droite raison, que l'on distingue sous le nom de jugement. En effet, qu'est-ce qu'avoir du *goût*? C'est donner le véritable prix aux choses, être touché des bonnes, être blessé des mauvaises, & n'être point éblouis par de faux brillans, & malgré tout ce qui peut tromper & séduire, juger sainement: le *goût* & le jugement sont donc la même chose; mais il n'est pas difficile d'en remarquer la différence:

férence: le jugement forme les avis par des réflexions, la raison en cette rencontre fait une espéce de circuit pour arriver à son but : elle suppose des principes, elle tire des conséquences; elle juge, mais c'est avec connoissance de cause, & après qu'elle a prononcé elle est toute prête à rendre compte de ses jugemens & de ses arrêts. Le bon *goût* n'observe aucune de ces formalités : avant que la raison ait réfléchi, & qu'il ait eu loisir de la consulter, il a pris librement & droitement son parti ; aussi-tôt qu'on lui a présenté l'objet, l'impression s'est faite, le sentiment s'est formé, ne lui en demandez pas davantage. Comme l'oreille est blessée d'un mauvais son, comme l'odorat est flatté par une bonne odeur, avant que la raison se soit mêlée de ces objets pour en juger, le *goût* s'explique, & prévient toutes ces réflexions : elles peuvent bien venir ensuite pour le confirmer, & lui découvrir les raisons secretes de sa conduite ; mais il n'a pas été à son pouvoir de les attendre. Il arrive même souvent qu'il les ignore, & quelque soin qu'il y apporte, il ne peut parvenir à savoir ce qui l'a déterminé à penser ce qu'il a pensé. Cette conduite ne ressemble pas à celle que le jugement tient dans ses décisions, si ce n'est que l'on voulût dire que le bon *goût* est le premier mouvement, ou pour ainsi dire, une espéce d'instinct de la droite raison qui l'entraine avec rapidité, & qui le conduit plus surement que tous les raisonnemens qu'elle pourroit faire. C'est un premier coup d'œil qui lui découvre en un moment la nature des choses. En un mot, le *goût* & le jugement ne sont en effet qu'une même chose, une même disposition, une même habitude de l'ame, à laquelle on donne différens noms, selon les différentes maniéres qu'elle prend pour agir. On l'appelle *goût* quand elle agit par sentiment, & à la premiere impression des objets ; on l'appelle jugement, quand elle agit par raisonnement, & après avoir examiné les ouvrages sur les régles de l'art & les lumiéres de la vérité. De sorte que l'on peut dire que le *goût* est le jugement de la nature, & que le jugement est le *goût* de la raison. La définition que Mademoiselle Scuderi : & Madame Dacier donnent du bon *goût*, revient à ceci : Le bon *goût* disent-elles, est une harmonie de l'esprit & de la raison, & l'on a plus ou moins de bon *goût*, selon que cette harmonie est plus ou moins juste.

☞ Ne pourroit-on pas encore s'en faire une autre idée, & dire que le *goût* n'est autre chose qu'un certain rapport qui se trouve entre l'esprit & les objets qu'on lui présente ? Une droite raison ne peut pas n'être point émue & touchée des choses qui lui sont conformes, & blessée de celles qui lui sont contraires. Il y a entre les choses raisonnables & la droite raison une espèce de sympathie, qui les unit aussi-tôt qu'elles se rencontrent ; leur union, leur intelligence se découvrent, & cela ne peut être autrement. Faites un beau discours, servez-vous de belles expressions, si elles renferment un raisonnement de travers, une pensée fausse, ce raisonnement, cette pensée se font sentir dans un moment à une personne de bon *goût*. L'antipathie se déclare par un mouvement d'aversion aussi subit, aussi prompt & aussi naturel, que celui que la nature inspire pour les crapauds, pour les araignées, & pour des choses semblables.

☞ Goût. Le *goût* trivial s'oppose au grand *goût*, & le mauvais *goût* au bon *goût*.

☞ Goût naturel, est celui qui se forme dans l'esprit à la vûe de la simple nature.

☞ Goût artificiel, c'est celui qui s'acquiert par la vûe des ouvrages d'autrui, par la réflexion, par l'étude.

☞ Goût signifie sentiment, plaisir. La raillerie rend la conversation moins fade : c'est une pointe qui en reléve, & qui en rehausse le *goût*. S. Év. Les adversités épurent nos desirs, & nous font perdre le *goût* du monde. Boss. Ses amis la voyoient avec assiduité & avec *goût*. Bell. La piété ne consiste pas dans le *goût* & la sensibilité ; mais dans la fidélité & la constance avec laquelle on se tient dans l'ordre de Dieu. Ab. de la Tr.

Dégoûtez des anciens usages ;
Entêtez de nos goûts *nouveaux,*
Loin de songer à nos troupeaux,
Nous détruisons nos pâturages. N. ch. de vers.

Interrogeant nos goûts, *consultant nos humeurs,*
La molesse à changé les régles de nos mœurs. Id.

☞ Goût. *Sensus*, *judicium*, *voluntas*. Cicéron dit, *Brut. n.* 83. *Cùm sint in dicendo varia voluntates*, *Lælius delectari mihi magis antiquitate videtur.* Il y a des *goûts* différens d'éloquence, Lélius a celui de l'antiquité.

Goût, signifie aussi dans les Arts le caractére particulier des ouvrages, & la maniére bonne ou mauvaise de ceux qui les font. Le *goût* Gothique. Le *goût* de l'École de Rome est bon pour le dessein, celui de l'École de Lombardie est charmant pour le coloris. Un grand *goût* de dessein, un *goût* tout nouveau, un *goût* particulier. On emploie ce mot en parlant des bâtimens, des statues, des tableaux, & de tout ce qui est bien inventé, & bien travaillé. Le *goût* des Grecs a été le meilleur pour les bâtimens. Les uns ont le *goût* des tableaux de Poussin, les autres de Rubens. Le bon *goût* consiste à se former une idée des choses la plus parfaite qu'on peut, & à la suivre. Un ouvrage du grand *goût* est un ouvrage où tout est noble & grand. On confond quelquefois ce mot avec *maniére* ; l'on dit, Voilà un Ouvrage de grande *maniére*, pour dire, du grand *goût*. Les bâtimens antiques sont de bon *goût*, quoique massifs. Blondel a fait un Traité du bon *goût* dans son livre de l'Achitecture.

☞ Goût de Nation, c'est celui qui domine chez chaque peuple. Les différens *goûts* de Nation peuvent se réduire à six. Le *goût* Romain, le *goût* Florentin, le *goût* Vénitien, le *goût* Lombard, le *goût* Flamand & le *goût* François : c'est-à-dire qu'il y a autant de *goûts* que d'Écoles. Le *gout* Romain est plus grand ; le *goût* Florentin plus sçavant ; le *gout* Vénitien plus naturel ; le *goût* Lombard plus moëlleux & plus coulant ; le *goût* Flamand plus simple, & souvent trop simple. Le *goût* François tient beaucoup du goût Romain. *Dict. de Peint. & d'Arch.*

Goût, se dit aussi pour marquer qu'un homme n'aime point quelque chose. Il n'a point de *goût* pour les vers, pour la Musique, il n'en est point touché. On dit de même, Il n'a point de *goût* pour le mariage, ou pour la guerre. François I. n'avoit ni le même *goût*, ni la même tendresse pour Henri II. son fils. P. de Cl.

☞ Goût. On appelle chez les Détailleurs une Etoffe de *goût*, non une étoffe riche, bien fabriquée, d'un beau dessein, & qui plait à tout le monde ; mais une étoffe de caprice & de fantaisie, dont ordinairement la mode dure peu, & dont un Marchand judicieux ne se charge ni volontiers, ni en quantité. Cette satinade n'est qu'une étoffe de *goût*, je n'en ai que pour l'assortiment.

On dit proverbialement, qu'il ne faut point disputer des *goûts* ; pour dire qu'ils changent selon les diverses inclinations. On dit d'un homme, qu'il a perdu le *goût* du pain ; pour dire, qu'il est mort. On dit d'une chose trop chére : que le coût en fait perdre le *goût*. ☞ Le morceau avalé n'a plus de *goût*, pour dire que Lorsqu'une affaire fâcheuse est passée, on n'y doit plus penser.

GOÛTER, v. act. Connoitre la qualité des saveurs de l'objet du goût. *Gustare*, *libare*, *prægustare*, *experiri*. Un bon gourmet *goûte* bien le vin, en connoit la bonté & la garde.

Goûter, signifie aussi, Essayer tâter de quelque chose pour juger de sa saveur, ou des ses qualités. Un Médecin *goûte* d'une herbe, d'une drogue, pour juger de la qualité qui lui est propre & naturelle. *Goûtez* un peu de mon vin, s'il est bon.

☞ Goûter. v. a. Il se dit aussi quelquefois des choses dont on juge par l'odorat. *Goûtez* de ce tabac, *goûtez* bien ce tabac. Acad. Fr.

Goûter, se dit figurément en choses spirituelles & morales, & signifie quelquefois, Approuver, agréer, ressentir, jouir, sentir avec joie, avec plaisir, avec reconnoissance.

connoissance. *Probare, frui.* On a bien *goûté* l'esprit, la doctrine de ce Prédicateur. On a fort *goûté* l'avis du Rapporteur. Il a bien *goûté* cet homme-là, il le trouve à son gré. Quelquefois il signifie, Essayer, tâter, éprouver, sentir. Cet homme est inconstant: il a tantôt *goûté* de toutes les professions. *Goûter* les douceurs de la vie tandis qu'on est jeune. Ces Amans *goûtoient* toutes les délices dont l'amour comble deux cœurs qu'il a unis. S. Évr. On *goûte* un plaisir exquis & délicat dans le commerce des personnes polies. Bell. Tibère lui dit, Et toi Galba, tu *goûteras* un jour de l'Empire. Abl. *Goûter* tranquillement les douceurs de l'amour. Vill. *Goûtons* mille innocens plaisirs. Id. L'innocence avec laquelle on *goûte* les plaisirs en redouble la douceur. S. Évr. *Goûter* les bons mots. Scar.

J'apprenois, il est vrai, que plusieurs grands esprits,
Lisoient avec estime & goûtoient mes écrits.
R. de vers.

Peuple si cher à ton Maître,
Objet de ses longs travaux,
Tes plus beaux jours vont renaître,
Goute *ses bienfaits nouveaux.* Roy.

☞ Ce mot de *goûter* vient de *gustare*.

☞ Goûter signifie aussi Faire un petit repas entre le dîner & le souper. Quand on *goûte* bien, on peut se passer de souper.

☞ GOUTER ou GOÛTÉ, s. m. C'est ce petit repas qu'on fait au milieu de l'après-dînée. Il n'est en usage que parmi le peuple & les enfans & dans le style simple & familier. *Merenda.* Les enfans & quelquefois les vieillards, ajoutent encore à ces deux repas le déjeûné, & le *goûté*. Lemery. A la Cour on dit *collation*, & non pas *goûté*.

On dit en proverbe *goûter* de commere, & souper de Marchand.

Ce mot vient de *gustatio*, qui est dans Pétrone en ce sens.

GOUTHIOU, s. m. Arbrisseau du Chily, qui sert à teindre en noir étant mêlé avec du maki & du lanil. On fait bouillir la racine du pauke, ou pauque, avec le maki & le *gouthiou*, pour l'employer à la teinture du noir. Frézier.

GOUTTANT, ante. adj. *Guttatim labens, cadens.* Ce mot se trouve dans Tachard, pour signifier, Qui tombe goutte-à-goutte. Du vin *gouttant*, de l'eau *gouttante*. Ce mot ne se dit apparemment que dans quelques Provinces.

GOUTTE, s. f. Parcelle d'eau, ou de quelque autre liqueur. *Gutta.* Le mauvais riche demandoit au Lazare une *goutte* d'eau au bout de son doigt. S. Luc. Une *goutte* d'huile fait une grande tache. Les larmes, la sueur lui tomboient à grosses *gouttes*.

Goutte, se dit hyperboliquement de ce qui est en petite quantité. Prendre une *goutte* de vin avant que de partir, c'est en boire un verre. Donnez à ce malade une *goutte* de syrop; pour dire, une cuillerée. Donnez-moi une *goutte* d'encre.

Mere-Goutte, est ce qui s'écoule le premier des choses qu'on foule, ou qu'on bat pour en tirer le suc, avant qu'on mette le marc sur le pressoir: c'est ce qui est opposé au *pressurage*, & se dit du vin & du cidre, de l'huile, &c. La *mere-goutte* est ce qu'il y a de meilleur, de plus pur, & de plus délicat dans ces liqueurs. On l'appelle dans les Chartes *Gutta-mera*, & c'est de-là qu'est venu le nom de *Mére-goutte*, *Mera gutta*, c'est-à-dire, *pura gutta*.

Goutte, se dit aussi des sucs & gommes qui distillent des arbres. Une *goutte* d'encens.

Goutte d'Angleterre, ou *Gouttes volatiles d'Angleterre.* Liqueur tirée par le moyen du feu de quelques ingrédiens, que l'on va marquer, & qui est un remède puissant contre la coagulation du sang, les obstructions, l'apopléxie, &c. *Gutta Anglica*, ou *Anglicana.* Les véritables *gouttes* d'Angleterre, ou *gouttes* volatiles d'Angleterre, sont préférables à celles que l'on tire de la soie, des araignées, & d'autres matières. En voici la composition. Il faut prendre cinq livres de crâne humain d'un homme pendu, ou mort d'une mort violente, deux livres de viperes séches, deux livres de corne de cerf, & deux livres d'yvoire. Coupez le tout par petits morceaux, & les mettez dans deux ou trois cornues pour distiller le tout dans un fourneau de reverbere, avec les mêmes précautions qu'on distille ordinairement la corne de cerf & les viperes pour en tirer le sel volatil. Les vaisseaux ou récipiens étant refroidis, vous les déluterez, & les agiterez bien, afin de détacher le sel volatil des parois des vaisseaux; vous verserez le tout dans une grande cucurbite de verre, pour filtrer ensuite la liqueur par le papier gris, afin d'en séparer l'huile, qui est inutile. Il faut mettre la liqueur qui sera filtrée dans une cornue de verre posée au feu de sable, à laquelle on adaptera une autre cornue de verre pour lui servir de récipient; il faut avoir soin qu'elle soit bien lutée, & faire cohober lesdites matieres par trois fois: il ne faut pas oublier d'y ajouter auparavant tout le sel qu'on aura pu séparer des balons, ou récipiens, & après lesdites trois cohobations, vous déluterez vos cornues, & vous verserez le tout dans un matras à long cou auquel vous adapterez un chapiteau convenable, & un petit récipient. Vous luterez bien toutes les jointures de part & d'autres avec la vessie de cochon mouillée, & poserez votre vaisseau au feu de sable avec un très-petit feu. Le sel volatil se sublimera, & s'attachera au chapiteau & à la partie supérieure du matras; continuez le feu, afin qu'il monte assez d'esprit ou d'humidité, pour fondre & dissoudre le sel qui a monté le premier, & aussi-tôt vous ôterez tout le feu de votre fourneau, afin qu'il ne distille rien de plus: c'est une circonstance très-essentielle à observer, pour que ce remede opere avec toute la force & toute la vigueur dont il est capable: car sans cette précaution il se trouveroit affoibli par trop de phlegme. Quant à la dose de ce remede, on commence par en donner sept ou huit *gouttes*, & l'on augmente jusqu'à quarante & cinquante dans les cas pressans, comme apoplexie, léthargie, assoupissement, foiblesse. Cela dépend de la prudence du Médecin. Ce remede est encore très-excellent dans les fiévres malignes, particulierement dans les petites véroles, rougeoles, &c. Biet, *Mém. de Trév.* 1713. *p.* 1409. *& suiv.*

L'Inventeur des *gouttes* volatiles d'Angleterre est un nommé Godoald, Médecin de Londres, où il exerçoit la Médecine avec réputation. Charles II. Roi d'Angleterre eut bien de la peine à obtenir de lui son secret, quoiqu'il lui en offrît vingt-cinq mille écus. Il le lui donna néanmoins; mais il crut faire une grace à son Prince de lui faire part de son secret pour cette somme. Idem. C'est-là ce qui a fait donner à ce remede le nom de *gouttes* d'Angleterre.

M. Chambon donne une autre composition des *gouttes* d'Angleterre dans ses Principes Physiques appliqués à la Médecine. Prenez, dit-il, de l'écorce de saxifrage, racine d'asarum, de chacune deux onces: bois d'aloës une once, opium de Thébaïde six gros: sel volatil de crâne humain, sel volatil du sang humain, de chacun un gros; esprit de vin rectifié deux livres. Mettez le tout dans un matras bien luté, & laissez digérer au bain marie pendant une quinzaine de jours. Laissez refroidir; filtrez à travers un papier gris. Si l'on veut distiller le tout, les *gouttes* seront blanches, au lieu que de cette maniere elles retiennent la teinture des matieres qui ont infusé avec de l'esprit de vin. Il y en a auxquelles on ajoute de la suie, & peu qui soient faites avec le sang humain: mais celles-là sont au-dessus de toutes les autres.

Au reste, il y a plusieurs sortes de liqueurs, ou teintures, auxquelles on donne mal à propos le nom de *gouttes* d'Angleterre, & que l'on confond souvent au grand préjudice des malades.

☞ Gouttes d'Angleterre. M. Tournefort, dans les *Mém. de l'Acad.* 1700. *p.* 73. dit que l'esprit volatile de la soie rectifié avec de l'huile de cannelle, ou avec quelqu'autre huile essentielle, fait ce qu'on appelle les véritables *gouttes d'Angleterre.* M. Lester, ajoute-t-il, de la Société Royale, & très-habile Médecin de Londres, m'a communiqué ce secret, que l'on tient encore assez caché en Angleterre.

☞ Goutte. Terme d'Horlogerie. Petite plaque ronde, convexe

convexe d'un côté, & un peu concave de l'autre. On l'appelle quelquefois *Goutte de Suif.*

☞ Goutte, ou Angoure de lin. Espèce d'Épithyme qui vient sur le lin. On la nomme aussi Cuscute, en Latin *Angina lini.*

Goutte, en termes de Relation, est une certaine rosée qui tombe en Égypte vers le mois de Juin. On ne la connoit qu'à du coton mis dans une boëte sur une fenêtre, lequel devient humide après que la *goutte* est tombée. Elle est si subtile, qu'elle pénetre le verre, & humecte du sable dans une bouteille bien bouchée. Dès qu'elle est tombée, toutes les maladies cessent, & on peut sûrement communiquer avec des pestiférés. Elle vient un peu avant la croissance du Nil au pays de Saïd, à sept ou huit journées du Caire, & est causée par des vents du Nord, & du Ponant, qui y portent des nuages de la Méditerranée. Ils rafraichissent tellement l'air, & rendent la terre si humide, qu'elle pese bien plus qu'auparavant.

Gouttes. Ornemens d'Architecture en forme de petits cônes, qu'on met sur le plafond de la corniche Dorique, ou sur l'architrave au-dessous des triglyphes, qui représentent en effet des *gouttes*, ou des clochettes, d'ordinaire au nombre de six. On les appelle aussi *larmes*, & *campanes*: Léon Baptiste Albert les nomme *cloux.*

On dit proverbialement, que la *goutte* d'eau cave la pierre; pour dire, que les moindres choses souvent réitérées causent enfin un grand effet. On dit, C'est une *goutte* d'eau dans une mer, d'une petite chose qu'on met dans une très-grande qui n'en paroît pas accrue sensiblement.

Goutte a Goutte, adv. Petit à petit. *Guttatim.* Le vin de ce tonneau s'enfuit *goutte à goutte* Les Italiens versent leurs graces *goutte à goutte*, dit Balzac.

L'eau qui tombe goutte à goutte
perce le plus dur rocher. Quin.

Gutta cavat lapidem, non vi, sed sæpè cadendo.
Ovid.

Goutte, adv. négatif, qui signifie, Point du tout. Un aveugle ne voit *goutte*. On ne voyoit *goutte* dans cette caverne. On le dit aussi en choses morales. Ce discours est un galimatias où on ne voit *goutte*. Ce dialogue est si obscur que les plus doctes n'y voient *goutte*. Abl. Parmi bien des paroles, il n'y a pas une *goutte* de bon sens. Id. La dépense de la Marine est une abyme où on ne voit *goutte*.

Tel fait métier de conseiller autrui,
Qui ne voit goutte *en ses propres affaires.*
La Font.

Goutte *n'y vois. Oh! que tout a changé*
Pour le langage! & que dans la grand ville,
Depuis le tems que j'en suis délogé,
On s'est rendu subitement habile! P. du Cerc.

On dit aussi, n'entendre *goutte*; pour dire, n'entendre point du tout. Hors en ces deux phrases, *ne voir goutte*, & *n'entendre goutte*, il ne se dit jamais.

GOUTTE, s. f. Maladie causée par la fluxion d'une humeur âcre sur les articles ou jointures du corps, & qui est fort douloureuse. *Arthritis.* Les *gouttes* proviennent de deux causes, de la superfluité des humeurs, & de la foiblesse des jointures. Quelques Médecins la définissent, Inflammation, tumeur, ou douleur des jointures. On lui donne divers noms suivant les parties où elle s'attache, comme de *chiragre*, *podagre*, *genagre*, &c. Voyez-les à leur ordre. On accuse le vin, la débauche, d'être la cause de la *goutte*. Que la *goutte* aille de la part de Dieu punir ceux qui le blasphément au cabaret: mais qu'elle ait de la considération pour la tempérance & pour la sobriété. Bal. Possidonius, que Cicéron appelle le plus grand des Stoïciens, souffrit aussi impatiemment qu'un homme du Vulgaire, & la *goutte*. fut l'écueil de sa constance S. Evr. Mâtiner la *goutte*. Sar. La *goutte* fait souvenir des péchés de la jeunesse. S. Evr. Votre *goutte* vous est venue comme à souhait à Balzac; un si bon service mérite que vous vous reconciliez avec elle, dit Voiture à Costar, parce que la *goutte* l'ayant pris à la campagne, & dans la terre de M. de Balzac, il étoit obligé d'y demeurer plus long-temps.

Fille des plaisirs, triste goutte,
Qu'on dit que la richesse accompagne toujours:
Vous que jamais on ne redoute,
Quand sous un toit rustique on voit couler ses jours.
Des-H.

Maint Auteur antique & récent,
Bien instruit en toute doctrine,
Soutient que la goutte *descend*
De copulation divine,
Et que de Bacchus & Cyprine,
Naquit cet enfant marpiteux. Conrard.

On dit, qu'un homme n'a pas les *gouttes* quand il s'enfuit de vitesse. Qu'il est perdu de *gouttes*, quand il est noué, & presque perclus. On n'a point encore trouvé de remède sûr pour la *goutte*; ceux dont on use ne sont guère que palliatifs, ils appaisent la douleur, ils la diminuent pour un tems, mais elle revient. Degori rapporte quantité de remèdes pour la *goutte*. Borrhy assure qu'ayant distillé la cervelle d'un veau, il en a tiré une quantité considérable d'huile combustible: & il dit que cette huile appliquée extérieurement est excellente pour appaiser les douleurs de la *goutte*. Jean Georg. Griselius a fait un Traité, *de Cura Lactis in Arthritide.*

Un Médecin moderne appelle l'apopléxie une *goutte*, parce que la cause de ce mal est la pituite, ou le phlégme. Et si cette abondance de pituite se jettoit sur les poumons, sur le foie, ou sur quelque autre partie, ce seroit, selon lui, apopléxie, ou *goutte* des poumons, du foie, de la rate.

Goutte caduque. Le mal de la *goutte caduque*. On trouve dans la vie de sainte Zite de Lucques en Italie, écrite au XIII[e] siècle, *malum gutta caduca*, pour mal caduc, épilepsie. On le trouve encore dans la vie de S. Raynier de Pise, *C. 6. n. 71. Acta SS. Jun. T. III. p. 442.* Il paroît que l'on a donné en Italie ce nom à l'épilepsie; mais en François on ne la nomme point ainsi. Dans la même vie on trouve, *C. XI. n. 123. gutta fantilia*, peut-être pour *infantilis*, comme remarquent les Bollandistes, ou pour la petite vérole. Quoi qu'il en soit, ces exemples montrent que *goutte* a été un nom générique de plusieurs maladies, au moins en Italie; car les ouvrages dont nous les tirons sont faits en Italie.

☞ Goutte-crampe. Voyez CRAMPES. Il faut dire *goutte grampes*. Les Provinciaux disent *goutte-crampe*, dit M. Ménage; mais si cela est, les Provinciaux parlent comme Danet, comme Richelet & comme l'Académie car ils disent tous *goutte-crampe*, & non *goutte grampe*. C'est-à-dire que l'étymologie est pour *goutte-grampe*; mais l'usage est pour *goutte-crampe*. Or il faut suivre l'usage.

☞ Goutte exquise, s. f. C'est la *goutte* ordinaire, celle qui ne vient d'aucune maladie. *Podagra exquisita.*

☞ Goutte irrégulière. C'est celle qui attaque d'autres parties du corps que les articles. C'est pour cela qu'on l'appelle *irrégulière*, parce qu'elle est contre les régles, & en quelque sorte contre l'intention de la nature.

☞ Goutte mignarde. On appelle *Goutte mignarde*, celle qui ne fait pas sentir de grandes douleurs.

Goutte régulière. La *goutte régulière* est celle qui se jette sur les articles. La *goutte* exquise, & la *goutte* symptomatique sont également régulières & irrégulières.

☞ Goutte remontée. Se dit lorsque la nature n'est pas assez forte pour pousser la fluxion qui fait la *goutte* sur les parties extérieuses du corps, & qu'elle se jette sur les parties nobles: ce qui cause la mort.

☞ Goutte rose est une maladie qui vient au nez, aux joues, & souvent par tout le visage, soit avec tumeur, soit sans tumeur, & quelquefois avec croutes & pustules. Elle vient de certaine humeurs salées & adustes, & est plus grande en hyver qu'en été.

☞ Goutte Sciatique est celle qui vient à la jointure des cuisses

cuisses à l'endroit de l'os qu'on appelle ἰσχίον, *ischion*.

☞ Goutte séreine est une privation entière de la vûe quoiqu'il n'y ait aucun vice apparent dans l'œil, si ce n'est que la prunelle paroit plus grande & plus noire. La cause de la *goutte-séreine* est l'interruption du cours des esprits animaux dans la rétine, qui provient de la compression ou de l'obstruction des nerfs optiques. En Latin, *gutta serena*, en Grec ἀμαύρωσις. La *goutte-séreine* est la plus dangereuse de toutes les maladies de l'œil. Pitcarn l'attribue à l'indisposition de la rétine obscurcie par le gonflement des vaisseaux trop pleins de sang. Voyez cet Auteur dans sa Théorie des maladies de l'œil.

☞ Goutte symptomatique. *Podagra symptomatica*. C'est celle qui tire son origine d'un autre maladie. Il y a plusieurs sortes de *gouttes symptomatiques* régulières. La première attaque les jeunes filles qui ont les pâles couleurs, & dont les régles n'ont pu encore se faire issue. Guillaume Musgrave appelle celle-ci *Goutte blanche*. La seconde qui a beaucoup d'affinité avec la première, attaque les filles déja adultes, dont les régles sont supprimées. La troisiéme survient quelquefois dans l'hydropisie. La quatriéme est une *goutte* mélancholique, hypocondriaque & hystérique. La cinquiéme tire son origine du scorbut; la sixiéme de la maladie vénérienne: la septiéme de l'asthme; d'autres de la fiévre, de la colique, de diverses maladies de la peau, &c. Voyez la Dissertation de Guillaume Musgrave sur la *goutte*.

☞ Les *gouttes symptomatiques* irréguliéres, autrement dites Symptomatiques internes, sont aussi de plusieurs sortes. Il y a dans ce genre des *gouttes* d'estomac, des coliques goutteuses, des diarrhées & des dyssenteries goutteuses. Les abscès des intestins, la mélancholie, les syncopes, la pierre du rein, l'asthme, le catarre, les douleurs de tête, les vertiges, l'apoplexie, la paralysie, les douleurs, ou vagues, ou fixes, que l'on sent dans le corps, les ophthalmies, les érésipéles, les douleurs de dents, sont souvent de véritables *gouttes symptomatiques* irréguliéres. Toutes ces notions sont du même M. Musgrave.

On dit proverbialement, qu'aux fiévres & à la *goutte* les Médecins n'y voient *goutte*.

> Goutte *bien tracassée*
> *Est, dit-on, à demi-pansée.* La Font.

On dit aussi, mais bassement, que les salines engendrent la *goutte*; pour dire, qu'elles font boire beaucoup, & jusqu'à la dernière *goutte*.

GOUTTELETTE, s. f. *Guttula*. Ce mot est peu en usage. Il signifie, Petite goutte. La rosée se forme de plusieurs *gouttelettes* d'eau. Ce jet retombe en plusieurs *gouttelettes* que le vent porte hors du bassin. On les appelle aussi, le *pulvérin de l'eau*.

GOUTTEUX, euse, adj. *Arthriticus, articulari morbo laborans*, & quelquefois s. Celui qui est travaillé de la goutte; qui est sujet à la goutte.

> *Le* goutteux *qui sa goutte sent,*
> *Fait triste chère, & laide mine;*
> *De tels j'en ai vu plus de cent;*
> *En marchant toujours il clopine;*
> *Et l'on me dit quand je chemine,*
> *C'est pauvre chose qu'un* goutteux. Conrard.

GOUTTIÈRE, s. f. Est une pièce de bois de sciage tirée de bois de brin bien sain, sans roulure, nœuds, ni gerçure, qui se fait d'une pièce de bois qui a huit à neuf pouces d'équarrissage en la sciant par les angles. *Stillicidium*. On la creuse ordinairement à angle droit, & on ne lui laisse qu'un pouce d'épaisseur. C'est dans ces pièces de bois garnies de plomb que se reçoivent les eaux pluviales, & par où elles s'écoulent à terre. Il y a des *gouttières* qui avancent dans la rue au-delà des toits; les autres qui sont attachées le long des murs, & qui sont des conduits de plomb. Une *gouttière de pierre* est un canal de pierre à la place des gargouilles dans les corniches. On fait aussi des *gouttières* de plomb. Les *gouttières* des bâtimens Gothiques sont formées de chimères, harpies, & autres animaux imaginaires. On dit; La pluie est cessée, il n'y a plus que les *gouttières*; pour dire, l'eau qui tombe de dessus les toits. Les chats font l'amour sur les *gouttières*.

> *Et quel fâcheux Démon durant les nuits entières,*
> *Rassemble ici les chats de toutes les* gouttières?
> Despr.

☞ Ce mot, selon Du Cange, vient de l'Allemand *gote*, d'où les Auteurs de la basse Latinité ont fait *gota*, & les François *goutte* & *gouttière*.

On appelle aussi *gouttière*, *mouchette* ou *couronnement*, le larmier ou la partie haute de l'entablement.

On appelle *gouttière* de carrosse les penneaux de cuir attachés à l'Impériale, qui empêche que l'eau n'entre dans le carrosse & sur ses ornemens.

☞ Gouttières, en termes de Marine, sont de longues & épaisses pièces de bois creusées, joignant les membres, ou côtes des vaisseaux tout au pourtour des ponts, qui servent à recevoir & écouler les eaux du navire. Il y a aussi des pièces de bois voisines & de la même étendue, qu'on appelle *serres gouttières*, qui contribuent à cet écoulement.

☞ Gouttière est aussi un terme de Relieur. C'est le creux qui se fait sur la tranche d'un livre, quand on le ferme après avoir été relié.

☞ Gouttière, en termes de Vénerie, se dit des fentes ou rayes creuses qui sont le long du marrein du bois du cerf, du daim, ou du chévrefeuil.

☞ Gouttière se dit aussi des choses par où l'eau distille comme si c'étoit une *gouttière*. Son chapeau fait une *gouttière*. Quand on est bien enrhumé; le nez distille comme une *gouttière*.

On appelle à Orléans *gouttières*, certaine pièce de cire blanche creuse en forme de bière, que les Seigneurs de Suilly, de Chéré, d'Achères & d'Yévre le Châtel, qui sont les quatre Barons de l'Évêché d'Orléans, sont obligés de présenter tous les ans à l'Église de Sainte Croix d'Orléans la veille de la Fête de l'Invention Sainte Croix. Lorsque les Barons présentent les *gouttières* en personne, elles sont attachées à leur cou avec des rubans de soie, si c'est leurs Procureurs elles sont liées avec des cordons de chanvre. On dit que cette cérémonie des *gouttières* est une espèce d'amende honorable de ce que ces Barons trempèrent dans le meurtre de Ferri de Lorraine Évêque d'Orléans. Guillaume de Nangis & Nicole Gilles disent, que ce Prélat fut tué en 1229. par un Chevalier. D'autres rapportent l'origine de la présentation des *gouttières* à une délivrance miraculeuse des quatre Barons, qui furent transportés dans l'Eglise Sainte Croix, comme on voit représenté dans une très-ancienne tapisserie, & comme on a tâché de le prouver dans le procès que M. Denez, Évêque d'Orléans, a eu avec le Baron de Suilly.

☞ GOW, ou GOU, ou GAU, s. m. Canton, contrée distinguée par ses propres bornes des cantons ou contrées du voisinage; mais qui d'ordinaire faisoit partie d'un autre peuple. Les Anciens nommoient *Pagi* en Latin, ce que les Celtes, c'est-à-dire, les Gaulois, les Germains appelloient *Gow*, ou *Gou* ou *Gau*, ou même *Go*: le peuple entier se nommoit *Civitas*, & se divisoit *in pagos*; c'est dans ce sens que Jules César, *de Bello Gallico*, L. I. dit que les Helvétiens étoient divisés *in quatuor pagos*, en quatre cantons. C'est de ces *Gou* ou *Gow* que plusieurs mots géographiques ont pris leur terminaison.

GOUVER-GUERN, s. m. Nom propre de lieu. *Oppidum Germanorum, Oppidum sancti Goaris, Oppidum sancti Goaris Germanorum*. Ce bourg est aux confins de Trêves sur le bord occidental du Rhin, non loin du confluent de la Moselle & du Rhin. Ce lieu s'est appellé d'abord, Bourg des Allemans, *Oppidum Germanorum*, puis S. Gourer, *oppidum sancti Goaris*, ou *ad sanctum Goarem*; & enfin par l'union des deux mots *Gouver-Guerin*. Voyez de Valois, *Not. Gall. p.* 231. Il croit que ce peut être le lieu qu'Ausone dans sa Moselle, désigne par ces mots, *Germanis in portubus*.

GOUVERNAIL, s. m. Qui a au pluriel *Gouvernaux*.

Tim

Timon qui sert à gouverner un navire, un bateau. *Gubernaculum, temo nauticus.* C'est une longue pièce de bois horizontale qui en fait mouvoir une autre qui est à plomb attachée à la poupe d'un navire, par des ferrures mouvantes, dont le mouvement fait tourner le vaisseau de quel côté on veut. Le P. Hoste définit ainsi un *gouvernail*, Pièce de bois qui tourne sur des gonds à l'arrière du vaisseau, & qui s'opposant à l'eau tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, pousse la poupe à droite ou à gauche, & gouverne le vaisseau. Dans l'usage ordinaire *gouvernail* se dit des deux parties prises ensemble, tant celle qui est en dehors du vaisseau & qui descend dans l'eau, que celle qui la fait mouvoir. Le Pilote se tient au *gouvernail.* Il ne faut pas embarrasser le port de *gouvernaux.* Ordon. de Paris. La force du *gouvernail* vient de la force du levier, comme montre Aristote en ses Méchaniques. Mais les Modernes ont raffiné sur ce qu'a dit Aristote. Voyez le P. Pardies, M. Regnault, le P. Hoste, &c. Le *gouvernail* est de la hauteur, ou un peu plus, de l'étambord, auquel il est attaché ; il est garni de plusieurs pièces, comme safran, barre, traversin, goussset, &c.

On appelle dans l'orgue *gouvernail*, un fil de fer qui sert à accorder des tuyaux d'anche, qu'on nomme autrement *rasette.* Ce fil de fer avance ou recule pour régler la longueur de la partie libre de la languette ; c'est pour cette raison qu'on l'appelle *gouvernail.*

Un *gouvernail* posé sur un globe, accompagné de faisceaux, marque la puissance souveraine sur les anciennes médailles P. Jobert.

Gouvernail, se dit figurément en Morale. C'est ce Ministre qui tient le *gouvernail* du Royaume, qui tient le timon des affaires ; pour dire, qu'il gouverne tout. *Clavum tenet, sedet ad clavum.*

Jules qui de l'Etat tenez le gouvernail. Marigni.

☞ GOUVERNANCE, s. f. Dignité dans certaines villes, comme en Flandre la *Gouvernance* de Douay, de Lille, &c. Le Gouverneur est à la tête de la *gouvernance*, qui fait un corps de Jurisdiction composé du Gouverneur, &c. La *Gouvernance* de Lille est composée, outre le Gouverneur, chef de cette *gouvernance*, d'un Lieutenant General civil, & criminel, d'un Lieutenant particulier, de six Conseillers, d'un Avocat & Procureur du Roi. *Edit de Mars* 1693. ☞ A Douay le Roi entendit trois harangues, de l'Université, de la *Gouvernance* & de la ville. M. Pélisson, *Let. Hist.*

GOUVERNANTE, s. f. La femme d'un Gouverneur de ville, de Province. *Gubernatrix, proregina, proregis uxor.*

On le dit aussi des femmes qui ont la conduite des enfans, ou des filles de bonne maison. *Custos.* La *Gouvernante* des enfans de France, des filles de la Reine, &c. Ces sortes de *Gouvernantes* ont sous elles des femmes qu'on appelle *Sous-gouvernantes.*

On appelle aussi *Gouvernante*, une femme, ou servante qui a soin d'un ménage, d'un homme veuf, d'un garçon. *Procuratrix administra.*

GOUVERNEMENT, s. m. Charge qui donne pouvoir de gouverner, de commander dans une place, dans une ville, dans une Province, au nom du Roi. *Administratio, provincia, imperium.* Ce Marquis a acheté le *Gouvernement* d'une telle place. Les meilleurs *Gouvernemens* sont ceux des places frontières

Gouvernement, est aussi la ville, le pays où s'étend le pouvoir de gouverner. Sanson, Géographe, a fait des cartes de la France divisées par *Gouvernemens.* Il y a en France 38 *Gouvernemens* des Provinces, indépendans les uns des autres. Les Gouverneurs de Province, font leur serment de fidélité entre les mains du Roi ; reçoivent les ordres directement de la Cour ; commandent les armées qui passent par leurs *Gouvernemens*, & ont une compagnie de Gardes dans leurs Provinces. Les Gouverneurs de Paris, de Dunkerque, du Hâvre de Grace & de Saumur, sont Gouverneurs de Provinces, & leur autorité s'étend sur quelque pays aux environs. Celui de Paris commande à la Ville, Prevôté, & Vicomté de Paris. Les Gouverneurs particuliers des Villes & Châteaux du Royaume dépendent des Gouverneurs de Provinces ; ils prêtent le serment de fidélité au Roi entre les mains de M. le Chancelier, & ils prennent les ordres immédiatement du Roi. Pendant la tenue des États Généraux, le grand nombre de Bailliages, de Prevôtés, & de Sénéchaussées qui devoient y assister, obligea la Cour de les ranger sous douze noms généraux, pour faciliter leurs Séances. C'est cette distribution que M. Sanson a suivie dans sa carte des douze *Gouvernemens* généraux de la France. M. de Lisle la suit aussi dans sa carte de France.

Les douze grands *Gouvernemens* sont ceux de l'Île de France, de Bourgogne, de Normandie, de Guienne, de Bretagne, de Champagne, de Languedoc, de Picardie, de Dauphiné, de Provence, de Lyonnois, d'Orléannois.

Les *Gouvernemens* de Provinces sont ceux de Paris, de l'île de France, de Picardie & d'Artois, de Champagne & Brie, de Bourgogne & Bresse, de Dauphiné, de Provence, de Languedoc, de Foix, Donesan & Andore, de basse Navarre & Béarn, de Guienne & Gascogne, de Saintonge & Angoumois, du pays d'Aunis, la Rochelle, Brouage, Îles de Ré, d'Oléron & autres adjacentes, de Poitou, de Bretagne, de Normandie, du Havre de Grace, du Maine, Perche & pays de Laval, d'Orléannois, de Nivernois, de Bourbonnois, de Lyonnois, Forêts & Beaujolois, d'Auvergne, de Limosin, de la Marche, du Berri, de Touraine, d'Anjou, du Saumurois, de Flandre, de Dunkerque, de la Sarre, de Metz & Verdun, de Toul, d'Alsace, de Franche-Comté, de Roussillon. Il y a eu après les Traités de paix quelques changemens dans la forme & l'étendue de ces *Gouvernemens.*

Hors de France il y a les *Gouvernemens* de la nouvelle France, ou du Canada, des îles Françoises & terres-fermes de l'Amérique méridionale ; il y a encore quelques autres *Gouvernemens* en Afrique, dans les Indes, &c.

☞ GOUVERNE, s. f. Ce terme, dont on se sert quelquefois dans les Écritures mercantilles, signifie Guide, Régle, Conduite. Ainsi, quand un Négociant écrit à son Correspondant ou Commissionnaire, & qu'il lui marque que ce qu'il lui mande doit servir de *gouverne* ; cela veut dire qu'il doit se gouverner, se guider ou se régler suivant & conformément à ce qui lui est marqué. Dict. de Com.

☞ GOUVERNEAU, s. m. Terme en usage dans les Papeteries. Voyez GOUVERNEUR.

☞ Gouvernement, se dit dans les places de guerre de la maison du Gouverneur de la place, comme Intendance se dit de la maison de l'Intendant dans les villes où il y en a. *Gubernatoris ædes.* La maison du Gouverneur, appellée le *Gouvernement.* D'Artezé. La Saline de Marsal étoit située dans la place d'Armes, vis-à-vis le *Gouvernement.* Id.

Gouvernement, se dit aussi de toutes les choses qui sont laissées sous la garde, sous la conduite & l'œconomie de quelqu'un. *Cura, custodia.* On a confié à ce valet le *gouvernement* des bouteilles. Cet Officier a toutes les provisions du logis en son *gouvernement.*

Gouvernement, se dit encore de la manière, & de l'action de gouverner. *Regimen, status.* Quand on fait l'histoire d'un pays, on en décrit les mœurs, la Religion, le *gouvernement.* Ils ont parlé sans crainte du *gouvernement.* Voit. Les Rois chargés du *gouvernement*, n'en auront-ils que les fatigues & les inquiétudes ? & veut-on qu'ils tremblent devant la loi qui est leur propre ouvrage ? Tour. Le Grand Constantin ne se portoit à châtier que pour le *gouvernement*, & non pour assouvir sa passion. Herman. Le *gouvernement* de France est Monarchique ; celui de Venise Aristocratique ; celui de Hollande Démocratique. Le *gouvernement* d'Angleterre est Monarchique, Aristocratique, & Démocratique tout ensemble.

C'est un commun dire, qu'en fait de Religion, de Médecine & de *Gouvernement*, chacun se pique d'être savant. Mascur.

La devise d'un *gouvernement* sage & prudent, est un navire voguant sur les flots, avec ce mot Italien, *Dà l'arte il volo*, c'est-à-dire, que son vol, sa course vient de l'art.

Gouvernement, se dit aussi sur la mer, de la conduite d'un

d'un vaisseau. Le succès d'un voyage dépend principalement du bon *gouvernement* d'un Pilote.

GOUVERNER, v. act. Commander, régir, conduire avec puissance, autorité. *Regere, moderari, gubernare.* Ce Prince *gouverne* sagement son Royaume. Il *gouverne* ses sujets avec justice. Il n'a d'autre soin que de bien *gouverner* ses États. Auguste disoit que ce n'est pas une moindre vertu de bien *gouverner* un État, que de le conquérir. Ablanc. Il ne seroit peut-être pas possible de *gouverner* les peuples, si par l'habitude où ils sont de la dépendance & de la soumission, ils ne faisoient la moitié de l'ouvrage. La Bruy. Auguste voulut enfin *gouverner* par la raison un peuple assujetti par la force. S. Évr. Les Stoïciens étoient persuadés que toutes choses étoient *gouvernées* par une fatalité immuable. Disc. d'El. Il faut se rendre vénérable à ceux qu'on *gouverne*; une trop grande simplicité rend méprisable. Fl. ☞ Comment *gouvernez*-vous la fortune, le jeu, les plaisirs? Ac. Fr.

☞ *Bel art de* gouverner, *sçû des seules personnes*
Qui sçavent que les cœurs sont l'appui des couronnes;
Que le sceptre peut moins que ne peut le bienfait,
Et que sans la douceur la force est sans attrait.
P. le Moine.

Ce mot vient de *guberne* qui est formé de κυβερνᾶν.

Gouverner, s'emploie aussi absolument, sans régime. *Imperare.* Dans les Monarchies ce sont les Rois qui *gouvernent*. Dans les Démocraties, c'est le peuple qui *gouverne*. Les Ministres *gouvernent* sous l'autorité du Roi. Le Cardinal de Richelieu a *gouverné* longtemps. Le moyen le plus puissant de *gouverner*, est de prier quand on a droit de commander. Men. ☞ Heureusement notre navire qui *gouvernoit* parfaitement bien, para. *Voyage de l'Arab. Heur. pag.* 208.

Gouverner, se dit aussi en parlant des conduites, des administrations particulières. *Curare, præesse.* C'est le pere de famille qui doit *gouverner* les affaires de la maison. La femme doit *gouverner* le ménage. Le Maître d'Hôtel doit *gouverner* la dépense. Un bon valet *gouverne* la basse-cour.

Gouverner, se dit aussi en termes de Mer. *Gubernare, regere.* Ainsi *gouverner* un vaisseau; c'est en tenir le timon, ou le gouvernail, pour le conduire où l'on veut. C'est le Pilote qui *gouverne* le vaisseau, qui tient le gouvernail; qui fait tourner le cap sur le rumb de vent qui est nécessaire. On dit aussi, *Gouverner* Nord, *gouverner* Sud; pour dire, Faire route de ces côtés-là. On dit au Pilote, *Gouverne* où tu as le cap. *Gouverne* à tel air de vent. Prens garde à *gouverner*. On dit absolument, nous ne pouvions plus *gouverner*. On a de la peine à bien *gouverner* sur les grands vaisseaux.

On dit aussi, en termes de Marine, non seulement du Pilote, mais du vaisseau. Ce vaisseau ne *gouverne* pas, c'est-à-dire, ne suit pas les impressions, le mouvement que le Pilote veut lui donner en tournant le gouvernail, qu'il n'obéit pas au gouvernail. Ce vaisseau *gouverne* comme un poisson, c'est-à-dire *gouverne* bien. Comment le navire *gouverne*-t-il? Le navire *gouverne*-t-il?

On dit sur la rivière de Loire *gourner* & *goerner*, par corruption pour *gouverner*, dans le même sens.

Gouverner, signifie aussi, Ménager avec œconomie. Ce valet a bien *gouverné* la bourse de son maître pendant son voyage. On lui a laissé le soin de *gouverner* les blés, les vins, les fruits; pour dire, qu'on lui a laissé le soin de les distribuer avec ménage, & de prendre garde qu'il ne se gâtassent.

Gouverner, signifie aussi, instruire, élever. *Instituere, erudire.* On a laissé à cet homme le soin de *gouverner* ce Prince dans sa jeunesse.

Gouverner, se dit figurément en Morale; pour dire, Avoir crédit sur l'esprit de quelqu'un, le manier, le conduire, le faire agir comme on veut. ☞ Si j'eusse pu *gouverner* plus longtemps notre sçavant Cavalier. A. Ce Secretaire *gouverne* l'esprit de son Maître. Ce Directeur *gouverne* la conscience d'une telle femme. J'ai trois Conseillers dans cette chambre que je *gouverne*. Il est plus difficile de s'empêcher d'être *gouverné*, que de *gouverner* les autres. La Roch. Un homme sage ni ne se laisse *gouverner*, ni ne cherche à *gouverner* les autres: il veut que la raison *gouverne*, & toujours. La Br. Que la Philosophie nous donneroit d'avantages sur les autres hommes, si elle nous apprenoit à *gouverner* notre cœur! Quand nous sommes jeunes, l'opinion du monde nous *gouverne*, & nous nous étudions plus à être bien avec les autres qu'avec nous. S. Évr. Il se trouve des hommes qui n'écoutent ni la raison, ni les bons conseils, par la crainte qu'ils ont d'être *gouvernés*. La Br. L'opinion *gouverne* tout le monde. Pasc.

☞ Gouverner, avec le pronom personnel, signifie se comporter. *Segerere, versari.* Il faut beaucoup de prudence pour se bien *gouverner* à la Cour. Une femme qui s'est mal *gouvernée* pendant sa jeunesse devient dévote quand elle est sur l'âge.

Gouverner, se dit aussi des principales pièces d'une machine qui fait agir & mouvoir toutes les autres. Le ressort d'une montre, d'une pendule, avec le balancier, est ce qui fait agir, ce qui *gouverne* toute la machine.

On dit en proverbe, qu'un homme a bien *gouverné* sa barque; pour dire, qu'il a conduit sagement sa fortune, qu'il s'est conduit prudemment en quelque affaire.

Gouverné, ée, part. pass. & adj. *Rectus, directus.*

GOUVERNERESSE, s. f. Vieux mot, qui s'est dit pour *Gouvernante. Institutrix, alicujus institutioni Præfecta.* Amette de Lesmon *Gouverneresse* de la Reine. Voyez la nouv. hist. de Bret. *T. II. p.* 1015.

GOUVERNEUR, s. m. Officier du Roi qui commande dans une Province, dans une Place. *Gubernator, Prorex, Præfectus.* Un *Gouverneur* de place autrefois étoit obligé de soutenir trois assauts avant que de se rendre. Un *Gouverneur* représente le Roi dans une place, & commande non seulement à la garnison, mais aussi aux bourgeois, & à toutes les troupes qui entrent dans sa place. Les *Gouverneurs* sont *Gouverneurs* & Lieutenans Généraux dans leurs Provinces: en qualité de *Gouverneurs* ils commandent pour le civil, en qualité de Lieutenans Généraux ils commandent les armes. Les provisions des *Gouverneurs* sont vérifiées aux Parlemens de leurs provinces, où ils ont séance, pour l'ordinaire, après le Premier Président. Les *Gouverneurs* de Dauphiné & de Franche-Comté précédent les Premiers Présidens des Parlemens de ces Provinces. Les Provisions des *Gouverneurs* ne sont que des commissions que le Roi révoque ou continue comme il le juge à propos. Les *Gouverneurs* de Provinces accompagnent le Roi aux Parlemens de leurs Provinces quand il y va.

Les *Gouverneurs* des maisons Royales ne prennent les ordres que du Roi, & ils ne dépendent point des *Gouverneurs* de Provinces où ces maisons sont situées. Voyez ci-dessus GOUVERNEMENT.

Gouverneur, est aussi celui qui a soin de l'éducation d'un jeune Prince, d'un Seigneur, des enfans de bonne maison. *Institutor.* M. le Maréchal Duc de Villeroi est *Gouverneur* du Roi Louis XV. comme son pere l'avoit été de Louis XIV. Les Pages du Roi ont un *Gouverneur*. Les Princes ont un *Sous-Gouverneur*, & il fait auprès d'eux les mêmes fonctions que le *Gouverneur*, quand il est absent.

☞ Gouverneur. Celui qui a soin du moulin & des piles à papier. On l'appelle plus ordinairement *Gouverneau*.

On appelle quelquefois sur la mer *gouverneur*, le timonier, ou le matelot qui tient la barre du gouvernail pendant son quart.

Gouverneur d'Armes, est le nom que les Espagnols donnent à un Officier du Chily qui est le premier après le Capitaine Général du Chily, & qui en dépend. *Armorum Præfectus, rei bellicæ præfectus.*

Gouverneur d'Hôpital, se dit de celui qui dans les Hôpitaux, comme à Bicêtre, a soin de quelque Dortoir, ou de quelque Pavillon, où sont les pauvres. Le *Gouverneur* a le soin de les faire prier Dieu, & de leur faire donner le pain, la viande, & le vin qu'ils doivent avoir. Quand il y a beaucoup de pauvres, on lui donne un *Sous-Gouverneur* pour lui aider.

On dit en proverbe, c'est un *Gouverneur* de lions, pour

pour se moquer d'un homme qui ne change jamais d'habit, parce que ceux qui gouvernent les lions n'osent changer l'habit auquel les lions sont comme accoutumés.

☞ Gouverneur. Sorte de petit poisson de la grosseur d'un goujon, qu'on dit ne point quitter la balaine. Il lui sert de conducteur, & se met dans sa gueule, quand il veut se reposer & dormir.

☞ GOWRAN, s. m. Nom propre d'un Bourg d'Irlande, situé en Lagenie, dans le Comté & à quatre lieues de la ville de Kilkenni du côté du Levant. *Gouranum. Gowran* est un des Bourgs qui ont séance au Parlement d'Irlande.

GOUVRE. Voyez GUEVRES.

GOY.

☞ GOY. Mot corrompu de *Got*, qui veut dire Dieu, de-là viennent *vertugoi*, *mortgoi*. Il y en a qui écrivent & prononcent *goy* pour *gouet*. Voyez ce mot.

☞ Goy, s. m. Nom propre d'un Royaume d'Afrique, dans la basse Éthiopie. *Goyum Regnum*. Il a la mer au couchant, le fleuve de Zaire au midi, & les terres de Cagondo au levant & au septentrion. La Capitale de ce Royaume se nomme aussi *Goy*. Voyez de la Croix, *Relat. d'Afrique*, T. *III*.

☞ GOYAVE, ou GOUYAVE, s. f. Fruit du *goyavier*. Voyez l'article suivant. Le P. du Tertre écrit *gouyave*, & M. Lonvilliers de Poincy *goyave*, d'autres *gayave*. La *goyave* approche assez de la poire. Lettr. Edif. T. *X. p.* 319.

GOYAVIER, ou GOUJAVIER, ou GOUYAVIER, s. m. Arbre qui croît en plusieurs Provinces de l'Amérique, & aux Indes Orientales, haut d'environ vingt pieds, gros à proportion. Son tronc est droit, dur, rameux. Son écorce est unie, de couleur verte-rougeâtre, d'un goût austere. Ses feuilles sont charnues, pointues, oblongues, un peu crêpées, de couleur verte-brune, longues de deux ou trois doigts, larges d'un doigt ou d'un doigt & demi. Ses fleurs sont à peu près aussi grandes que celles du cognier. Elles sont à cinq feuilles presque arrondies & disposées en rose, & accompagnées d'une belle touffe d'étamines blanches qui occupent tout le dedans. Leur calice est découpé en cinq pointes, & devient ensuite un fruit rond ou ovale couronné comme une nefle, il est à peu près gros comme une pomme de reinette, il est charnu, uni, & toute sa chair est remplie de petites semences graveleuses. Etant mûr, il devient jaunâtre par dessus, & rougeâtre en dedans. Les Créolles sont fort friands de ce fruit, on en fait de la marmelade fort bonne à la digestion. Sa racine est longue de cinq ou six aunes, rousse en dehors, blanche en dedans, pleine de suc, d'un goût doux. Cette racine est astringente, fort estimée pour la dysenterie, & pour fortifier l'estomac. Ses feuilles sont aussi astringentes, vulnéraires, résolutives. Son fruit fortifie l'estomac & aide à la digestion. P. Plumier. Voyez aussi le P. du Tertre, *Hist. des Ant.* & Lonvilliers de Poincy, *Hist. Nat. des Antilles*, *L. I. C. IV. Art.* 2.

GOYER, s. m. Terme bas & populaire. Celui qui s'attache à une gouje. On dit aussi dans le même sens *gougier* & *gouier*. *Scortator.*

☞ Goyer. Rufien. Dans la Comédie de la Fausse Coquette, Arlequin invoquant Apollon, l'appelle

Franc Goyer *de neuf jouvencelles.*
Théât. Italien. Dict. Com.

Ce mot est aussi dans l'Étymologique de Ménage.

☞ GOYE, s. f. Vieux mot. Épée.

☞ GOYÉRE, s. f. Vieux mot. Sorte de tarte.

Faisant tartes, flans & goyéres.

GOYLANDT, s. m. Nom propre d'un petit pays de la province de Hollande. *Goëlandia*. Il est entre l'Amstelland, la province d'Utrecht & la Zuiderzée. Naërden en est le lieu principal.

☞ GOYS, s. m. Séditieux de Paris, ainsi appellés d'un nommé *Goys*, Boucher, qui étoit leur Chef. C'est ce qui m'a été dit par le Pere Jourdan, Prêtre de la Compagnie de Jésus, Confesseur de Madame la Duchesse d'Orléans; car je n'ai lû nulle part cette particularité. Ménage. *Dict. Etymol.*

GOZ.

GOZA, s. f. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Maroc, en Barbarie. *Goza*. Elle est dans la province de Héa, aux confins de celle de Ducala, sur la côte. Quelques Géographes l'appellent Abet; & on y met l'ancienne Surgia, ville de la Mauritanie Tingitane. Maty.

GOZAN, s. m. Nom propre de fleuve. *Gozan*, 4. Rois, XVII. 6. Hoffman & les Desmarêts placent cette riviere dans la Mésopotamie. Le P. Lubin dit, qu'elle étoit dans l'Asie majeure, sur les confins de l'Arménie & de la Médie, qu'il coule de l'ouest au sud-est, & se jette dans la mer Caspienne.

GOZE, ou GAUDISCH, s. m. Nom propre d'une Ile de la mer Méditerranée. *Gaulos, Gaudisus*. Elle dépend des Malthois, & elle n'est séparée de l'Ile de Malthe que par un canal, large environ de deux lieues. Elle est du côté du couchant, son circuit n'est que de sept lieues; mais elle est bien cultivée. Il y a un Bourg de même nom défendu par une citadelle, placée au haut d'un rocher. Maty.

GOZO, ou GOZZI, s. m. Nom propre d'une Ile de la mer Méditerranée. *Claudus, Gaudos, Thera*. Elle est à quinze lieues de la côte méridionale de Candie, vers le cap Crio. Son circuit n'est que de huit à neuf lieues, & Cachivicha en est le Bourg principal.

GRA.

GRAAL, s. m. Le Saint *Graal* est un plat, ou vaisseau précieux qu'on montre à Gênes avec grande cérémonie & vénération, parce qu'on dit qu'il servit à la Cene de Notre Seigneur. Tous les vieux Romans en citent un intitulé, La conquête du Saint *Graal*; & prétendent que c'est le vaisseau où Joseph recueillit le sang qui sortoit des plaies de Jésus-Christ, lorsqu'il lavoit son corps pour l'embaumer à la maniere des Juifs.

Il est ainsi nommé de *sang réal*, ou *royal*, ou de *sang agréable*, à cause du mystere de la Rédemption. Quelques-uns dérivent ce mot de *gratiale*, qui étoit autrefois un *plat* où l'on servoit des dragées. Depuis on l'a dit des plats où l'on servoit les restes d'un festin, qui de-là ont été appellés *graillons*. Borel dit, que *graal*, ou *gréal*, est un mot Gascon, qui signifie un *vaisseau de terre*, ou *terrine*, qu'on nomme encore *grasal* à Toulouse & à Montauban: & ce mot vient de *grais*, parce que ces vaisseaux sont faits de *grais* cuit.

GRABAT, s. m. Couchette, méchant petit lit sans rideaux. *Grabatum*. C'est proprement un lit de salle où on fait la méridienne: & c'est ainsi que les Interpretes de Droit interpretent la Loi 20. *ff.* 8. *De instrum. Leg.*

Le mot de *grabat* vient du Latin *grabatum*, on dit en Grec γράβατος, qui signifioit un lit suspendu, de κρεμάω, *suspendre*. C'étoit le lit des esclaves, des pauvres, des Philosophes Cyniques, qui étoient ennemis du luxe & de la délicatesse.

On dit en burlesque, qu'un homme est sur le *grabat*; pour dire, qu'il est retenu au lit, qu'il est malade.

Gîté dans un chien de grabat,
Je passe de fort tristes heures. S. Amant.

J'étois seul l'autre jour dans ma petite chambre,
Couché sur mon grabat, *souffrant en chaque membre.*
Scar.

GRABATAIRE, s. m. Terme de Liturgie & d'Histoire Ecclésiastique. *Grabatarius*. On appelloit autrefois *Grabataires* ceux qui différoient à recevoir le Baptême jusques à la mort, & qui ne le recevoient que lorsqu'ils étoient dangereusement malades, & sans espérance de vivre plus long-temps. On les appelle aussi *Cliniques* & *Lectiçaires*.

Le

Le nom de *Grabataire* vient de *Grabatarius*, formé de *grabatum*, qui veut dire *lit*.

GRABEAU, f. m. Terme de Pharmacie, qui se dit des morceaux rompus des drogues & épiceries. Il est défendu aux Épiciers de vendre les pailles, poudres, criblures & *grabeaux* de leurs drogues.

☞ GRABELER, v. act. Examiner à fond, regarder attentivement. *Grabeler* un procès, c'est proprement l'éplucher piece à piece, aussi exactement qu'on trieroit grain après grain tout le gravier d'un tas de sable. *Note 79. sur le septiéme chap. du 2. liv. de Rabelais.* Le Sieur de Rieux, après avoir nommé comme braves & vaillans Ligueurs parmi les Robes longues, Machault, Bordeaux, le Président de Neuilly, Baston, Louis d'Orléans, Avocat du Roi, & désigné Antoine Hotman sous le nom de Compagnon d'Office de ce dernier; ajoute: Ceux-là sont des hommes justes & vertueux, non pas ces foireux, qui voyant qu'il n'y avoit plus rien à *grabeler* en leur Palais de cette ville, & que tous leurs sacs étoient vuides, ou pendus au croq, s'en sont allés à Tours & à Châlons, où ils sçavoient que la mangeoire étoit pleine, & les râteliers garnis. Bref, ôtez-en cinq ou six de toute cette megnée, tout le reste n'en vaut rien & au diable le meilleur. Je ne sçais ce que ces gens de Justice m'ont fait; mais je ne les aime point. *Sat. Ménip. in-octav. p.* 101. & 102. Voyez Foireux.

☞ GRABOW, f. m. Petite ville d'Allemagne, dans la basse Saxe, au Duché de Meckelbourg, sur le ruisseau de l'Elde.

GRABOWIZE, f. f. Nom propre d'une ville du Royaume de Pologne. *Grabovitia.* Elle est dans le Palatinat de Bélézo, en la Russie Rouge, entre la ville de Bétézo & celle de Chelm. Maty.

GRABUGE, f. m. Vieux mot, qui signifie, Débat & différent domestique. Il y a toujours du *grabuge* entre le mari & la femme. Ces deux amis sont en froideur, il est arrivé quelque *grabuge* qui les a brouillés. Ce mot ne s'emploie qu'en burlesque, & vient de l'Italien *garbuglio*, ou *grabulio*: en Italie on dit en proverbe, *Grabuggi fanno per noi*.

☞ GRABUSE. Voyez GARABUSE.

GRAÇAY, f. m. Nom propre d'une petite ville de Berri en France. *Crassacum*, *Crassacum Biturigum*. Guillaume le Breton à l'an 1186. l'appelle *Gracaium*, & dans sa Philippide *Crazaium*. D'autres disent *Grassaium*. Il est entre Issoudun & Châteauroux. Philippe Auguste prit Issoudun, *Graçay*, & plusieurs autres forts, & ravagea le pays jusqu'à Châteauroux. en 1186. Voyez La Thaumassiere, *Hist. de Berri.*

GRACE, f. f. *Gratia.* Don que Dieu fait aux hommes par sa pure libéralité, sans qu'ils l'aient mérité, soit que ce don regarde la nature & la vie présente, soit qu'il regarde la vie céleste & bienheureuse. La *grace* est naturelle, ou surnaturelle. Par la *grace* naturelle, on entend le don que Dieu nous fait de l'être, avec ses facultés & ses opérations, & tout ce qui est d'un ordre naturel, physique, ou moral. S. Jérôme Epitre 139. dit que c'est une *grace* de Dieu que l'homme ait été créé: *gratia Dei est quod homo creatus est*. C'est par la *grace* de Dieu que les Anges & les ames sont immortelles. Pélage vouloit bien reconnoitre la *grace* en ce sens là, sçavoir, pour le libre arbitre donné gratuitement de Dieu. La *grace* surnaturelle est un don surnaturel de Dieu, fait gratuitement aux créatures intellectuelles pour leur salut. Il n'y a que les *graces* surnaturelles que l'on appelle *graces* dans la rigueur Théologique. Dieu nous confère sa *grace* dans les Sacremens. La *grace* ingénieuse à prendre diverses formes ne se répand-elle pas sur tous les états?

On appelle aussi *graces* du ciel, tous les biens du corps, de l'esprit & de la fortune dont nous sommes redevables à la Providence. On appelle l'Évangile la Loi de *grace*, l'œconomie de *grace* par opposition à la Loi Mosaïque, qui étoit une Loi de rigueur. Il y a diverses sortes de *graces*. *Grace* justifiante, est celle qui nous rend Saints & Justes devant Dieu. On l'appelle autrement charité, & *grace* sanctifiante & habituelle, parce que quand on l'a une fois elle demeure toujours dans l'ame jusques à ce qu'on commette un péché mortel. C'est cette *grace* que les Sacremens produisent en nous, ou qu'ils augmentent, si nous l'avons déja. Elle nous éleve à un état & à un ordre surnaturel, elle ne se trouve point dans l'ame avec le péché mortel, elle la rend agréable à Dieu & digne du Ciel; c'est du côté de Dieu le gage qu'il nous donne de son amour, & de la béatitude éternelle. La *grace* actuelle, est un don que Dieu nous donne pour faire quelque bien, quelque bonne œuvre, pour nous convertir, pour résister à une tentation, &c. On la divise en *grace* prévenante, *præveniens*, en *grace* concomitante, *concomitans*, & en *grace* subséquente, *subsequens*. Il est de la foi, 1°. Que cette *grace* est nécessaire pour commencer, pour faire, & pour finir une bonne œuvre. 2°. Que la volonté peut résister à cette *grace*, & la rejetter; ce qui fait que les Théologien la divisent en *grace* efficace, *efficax*, & en *grace* suffisante, *sufficiens*: elle est efficace, quand elle a son effet; elle est suffisante, quand elle n'a pas son effet, quoiqu'elle puisse l'avoir. Nous ne saurions de nous-mêmes & par nous-mêmes mériter cette *grace*, mais nous pouvons l'obtenir par la prière, & nous devons la demander. Cette *grace* est du côté de l'entendement une lumière qui nous éclaire, qui nous fait connoître ce que nous devons faire; & du côté du cœur, c'est un penchant, un attrait qui nous porte à le faire. *Grace* nécessitante, *necessitans*. Il n'y en a point en effet de ce caractère: c'est la *grace* qu'admettent les hérétiques de ces dernires siécles, *grace* qui fait faire nécessairement le bien pour lequel elle est donnée. On appelle *grace* seulement gratuite, celle qui ne sanctifie point celui qui la reçoit, quoiqu'elle lui soit donnée par la gratification de Dieu. Elle lui peut être néanmoins utile pour son salut, mais elle regarde principalement la sanctification du prochain. Saint Paul en compte neuf especes différentes, *I. Cor. ch.* 12. *v.* 8. qui sont le don de science, le don de la foi, le pouvoir de guérir les malades, le pouvoir de faire des prodiges, des miracles, le don de prophétie, le don du discernement des esprits, le don de la connoissance des langues, & le don de l'intelligence des Écritures.

Ainsi se répandant sur un cœur desséché,
La Grace *éteint les feux qu'y porta le péché.*
Nouv. ch. de vers.

On appelle absolument *grace*, la disposition que la Providence fait des événemens, d'où il nous revient quelque avantage pour le corps, ou pour l'ame. J'espère que Dieu me fera la *grace* de prendre les Ordres à Siam, & de la main de ces bons Évêques successeurs des Apôtres. Voyage de Siam. J'espère que Dieu me fera la *grace* de recouvrer ma santé.

Grace, se dit aussi de l'état d'innocence, & est opposé à *péché mortel*. Adam fut créé en état de *grace*; il perdit la *grace* par sa désobéissance. On ne peut entrer en Paradis, si on ne meurt en état de *grace*.

☞ Grace, se dit aussi de la faveur, de la bienveillance, de l'amitié de quelqu'un. Etre dans les bonnes *graces* d'une Dame. Ce courtisan est rentré en *grace*, en faveur. Il est toujours dans les bonnes *graces* des Ministres. Regagner les bonnes *graces* du Roi. Quoiqu'on dise fort bien gagner les bonnes *graces*, mériter les bonnes *graces* de quelqu'uns on ne dit pas encourir les mauvaises *graces*. Etre comblé des *graces* de la cour; c'est-à-dire, de bienfaits.

☞ Grace se dit encore à l'égard des particuliers & des égaux, & signifie Don, libéralité, bon office, plaisir, *Beneficium*, *meritum*, *officium*. Les *graces* qu'on reçoit sont des chaînes qu'on ne doit jamais rompre. M. Scud. La justice doit présider dans la distribution des *graces*. S. Evr. L'opinion que nous avons de notre mérite nous fait regarder les *graces* que l'on nous fait comme une justice que l'on nous rend. Id. On dit: Faites-moi une *grace* (*Hoc mi do tribue, concede, largire.*) Je vous demande en *grace*, de croire que je suis votre serviteur.

☞ Grace est quelquefois opposée à *justice* & à *vigueur*, & signifie alors, pardon, remise, composition. *Æquitas*, *venia*. Si j'avois dit une pareille sotise, trouverois-je *grace* auprès de mes Lecteurs? La Font.

☞ Grace, dans le Droit, quand on parle de lettres de *grace*

ce est un terme général qui comprend les abolitions, les rémissions & les pardons qui sont trois espèces differentes de *graces*. L'abolition est une *grace*, par laquelle le Roi abolit, éteint, efface un crime avéré : une *grace* de cette nature demande que le Roi use de toute son autorité. Les crimes pour lesquels le Roi n'accorde pas la *grace* appellée abolition, sont le duel, l'assassinat prémédité, le crime de ceux qui à prix d'argent ou autrement se louent pour tuer, outrager, recourre des mains de la Justice, ou de ceux qui les louent pour cela : les excès & outrages commis contre les Magistrats, Officiers, Huissiers, Sergens, faisant quelque acte de Justice ; le rapt commis par violence. La *grace* appellée rémission, est une *grace* accordée pour les homicides involontaires, ou commis dans la nécessité d'une légitime défense : ces cas sont contre la lettre & les termes de la loi ; mais ils sont présumés n'être pas contre l'esprit & l'intention de la loi. La *grace* appellée pardon, est une *grace* qui remet une peine moindre que la peine de mort. Cette distinction de trois sortes de *graces* n'est en usage que dans le Droit : dans le discours ordinaire on dit qu'un tel a obtenu des lettres de *grace*, a eu sa *grace*, de quelque nature que soit le crime qu'il a commis, & les lettres qu'il obtient. Il y a cependant une différence réelle entre ces sortes de lettres, & par rapport au crime qu'elles supposent, & par rapport à la forme : il faut, par exemple, que dans les lettres d'abolition, le terme *d'abolir* s'y trouve ; il faut pour que les lettres de rémission ayent leur effet, que l'exposé que l'impétrant a fait, soit conforme aux charges & informations, sans quoi elles ne sont point registrées. Voyez l'Ordonnance de 1670. le Praticien François, le style criminel du Sieur Gauret, &c. Le Roi accorde des *graces* pour les crimes remissibles, & il n'y a que lui qui en puisse accorder ; les Reines, & les Princes de la Maison Royale ne le peuvent. Les créanciers ont fait *grace*, & composition à ce débiteur, & lui ont fait de grosses remises. Les Juges subalternes sont Juges de rigueur, les Souverains peuvent faire quelque *grace*. On appelle le coup de *grace*, celui qui achève l'exécution d'un criminel, qui l'empêche de languir sur la roue.

En ce sens on appelle des ventes à *grace*, celles qu'on fait à faculté de rachat, ou de réméré, pendant un certain temps.

On appelle aussi Chevaliers de *grace*, ceux qui sont dispensés de faire preuve de Noblesse à la rigueur dans les Ordres de Chevalerie de Malte, de S. Lazare & autres. Commanderie de *grace*, est celle que le Grand Maître de l'Ordre confere à qui il lui plaît. Les Commanderies de rigueur sont celles que chacun obtient en son ordre & en son rang.

Grace, signifie aussi, Remerciment, & se dit plus souvent au pluriel. *Gratia*. Il faut rendre *graces* à Dieu incessamment, lui rendre mille actions de *graces*. *Graces* soient rendues à la miséricorde divine : si elle nous épouvante par le danger des richesses, elle nous rassure en nous en apprenant l'usage. Roy. On emploie plus ordinairement rendre *graces* dans le style familier, dans les lettres, dans la conversation & rendre des actions de *graces* dans le style sublime & élevé. En ce sens on appelle absolument *graces*, la priere de remerciment qu'on fait après le repas. *Gratiarum actio post cibum*. S. Germain durant les heures de None & de Vêpres tint sa main sur la tête de la jeune Geneviéve, après quoi ayant soupé & dit *graces*, il l'envoya coucher chez elle, & dit à son père de le revenir trouver le lendemain. Chastelain, *Martyr. T. I. p.* 53. ☞ A l'inhumation de Charles IX. le Parlement envoya dire & commander à M. le Grand Aumônier, M. Amyot, de leur dire *graces* ; mais il le refusa jusqu'à trois fois & alla se cacher. Brantome. M. de Bautru qui aimoit les pointes, voyant le cantique *Benedicité* que M. Godeau avoit traduit en vers, dit : Voilà un *Benedicité* qui vaut bien *Graces* : il faisoit allusion à l'Évêché de *Grasse* que le Roi avoit donné à M. Godeau.

De bons Auteurs confondent quelquefois *graces*, lorsqu'il signifie remerciment, & *grace*, lorsqu'il signifie faveur. Par exemple. Je vous rends *graces de celles* que vous m'avez faites. Le mot de *graces* ne peut avoir la même signification dans cette phrase : c'est pourquoi l'expression n'est pas exacte. On dit en même sens, *Graces* à Dieu & à vous, pour remercier quelqu'un qui a contribué au succès de quelque affaire. *Graces* au bon sens je n'ai rien approuvé en toute ma vie G. G.

En termes de Chancellerie, on intitule toutes les Lettres avec cette formule, Louis par la *grace* de Dieu Roi de France & de Navarre. Les Évêques intitulent souvent leurs mandemens, Un tel par la *grace* de Dieu & du Siége Apostolique, Évêque de, &c. Les Souverains se disent aujourd'hui par la *Grace de Dieu* Empereurs, Rois, Princes, &c. Autrefois les Ducs, Comtes, & même les Grands Seigneurs, usoient de ce style. On peut voir dans la nouvelle collection du P. Martène, un Seigneur qualifié par la *grace* de Dieu Seigneur de Comborm. Louis XI. fit dire au Duc de Bretagne de ne plus s'intituler par la *Grace de Dieu*. Le même Roi permit à Guillaume de Châlon de se dire *Par la Grace de Dieu* Prince d'Orange. Du Chêne, *Hist. de Bourg. pag.* 647. Par lettres du 28 Janv. 1448. Charles VII. permit à Phil. le Bon Duc de Bourgogne de se dire *Par la Grace de Dieu*. On a dit quelquefois *Par la grace de Dieu* si je suis quelque chose. v. Ughellus *Mathilda Dei gratia, si quid sum*. Charles Duc de Lorraine, frère du Roi Lotaire, s'intitule par la seule *Grace de Dieu* si je suis quelque chose, dans une sanglante lettre qu'il écrivit à Tierri Évêque de Mets. Gerbert, Ép. 32.

En Jurisprudence Canonique on appelle *Graces*, & plus ordinairement provisions, celle que le Pape accorde pour les bénéfices vacans. On appelle *graces expectatives*, non *expectatives*, non seulement les mandats, & réserves de Rome qui n'ont point de lieu en France : mais aussi les Lettres d'indult, les Brevets de serment de fidélité, nominations de Gradués, &c. qui sont des rescrits du Pape par lesquels il donne droit à quelqu'un d'impétrer, & d'obtenir le premier Bénéfice vacant lequel est à la nomination des Collateurs à qui ces Lettres s'adressent. Par ces mandemens les Papes lioient les mains des Ordinaires, & conféroient les bénéfices à qui il leur plaisoit. Anciennement on ne connoissoit point ces réservations dans l'Église, & il n'en est fait aucune mention dans tout le Décret de Gratien. Au commencement ce n'étoient que de simples priéres, & pour un seul bénéfice. Depuis ce furent des commandemens exprès, & on ne se contentoit pas d'une seule réserve, ou *grace expectative* sur une même Église. On croit qu'Adrien IV. qui gouvernoit l'Église vers le milieu du douzième siècle, a introduit l'usage des *graces expectatives*. Il demanda aux Évêques & aux Chapitres quelques prébendes, pour en gratifier des particuliers, comme on l'apprend de plusieurs lettres de ce Pape : à sa recommandation Hugues Chancelier de France fut pourvu de plusieurs bénéfices. Les autres Papes envoyerent de semblables recommandations aux Évêques & aux Chapitres, tant pour les bénéfices vacans, que pour ceux qui viendroient à vaquer : ces recommandations se changèrent dans la suite en commandemens dans plusieurs États, mais on s'y opposa, sur-tout en France & en Angleterre. Les Évêques s'en plaignirent dans le Concile de Vienne en l'an 1311. néanmoins Clément V. ne laissa pas de se réserver l'Archevêché de Cantorbery, & de le donner en 1313. en excluant celui qui avoit été élu. En 1335. Benoît XII. publia la Décrétale *Ad regimen*, qui contient une infinité de réservations contraires à l'ancien usage pour la provision des bénéfices. Cette disposition fut confirmée par quelques Conciles, ce qui donna lieu à Charles VI. Roi de France, d'assembler le Clergé & le Parlement de Paris en l'an 1417. & de faire un Édit publié l'année suivante 1418. par lequel il fut arrêté que puisque les Conciles de Pise & de Constance n'avoient pas satisfait aux remontrances qui avoient été faites par la France, on pourvoiroit à l'avenir aux Évêchés & aux Abbayes par les élections canoniques, & aux autres bénéfices par la nomination des patrons, ou par la collation des ordinaires. Charles VII. confirma cet Édit en 1422. mais il se désista depuis de cet Édit. En 1433. le Concile de Bâle rétablit les élections, & abolit toutes les réservations, excepté celles qui

qui sont contenues dans le corps du Droit canonique. Le Concile abolit aussi les expectatives pour les bénéfices électifs ou collatifs. Ces décrets du Concile de Bâle furent reçus par l'Église Gallicane dans l'assemblée tenue à Bourges en l'année 1438. & ensuite insérés dans la Pragmatique-Sanction, mais avec quelques modifications. Charles VII. fit observer la Pragmatique-Sanction, nonobstant les remontrances au contraire d'Eugène IV. & de Pie II. Enfin Louis XI. par son Édit de 1464. abolit encore l'usage de ces *graces expectatives*, & depuis encore Henri III. par l'Ordonnance de Blois 1579. art. 3. révoqua toutes les réserves des bénéfices dépendans de sa nomination. Aujourd'hui on ne reçoit plus en France d'autres *graces expectatives* que celles des Indultaires, & celles des Gradués. Voyez EXPECTATIVES.

Graces Générales. C'est ainsi qu'on appelloit le Jubilé *au XIV. siécle*, comme il paroit par la déposition du XIX^e témoin dans l'Enquête faite à Angers pour la canonisation de Charles de Blois. Les *Graces générales* d'Innocent VI. Aller à Avignon aux *Graces générales*. Voyez la nouvelle *hist. de Bret. T. II. p.* 550.

Grace, signifie aussi, le bon air, la bonne mine d'une personne; ses manières d'agir, de parler, de s'habiller, qui plaisent aux autres. *Lepos, venustas, dignitas, decor.* Un habit magnifique donne de la *grace* & de la dignité à une personne bien faite. Bouh. Cette femme marche, danse, s'habille de bonne *grace*, cet homme fait un conte de bonne *grace*, récite de bonne *grace*. Il faut avouer qu'une adversité soutenue de si bonne *grace*, & avec autant de force, vaut mieux que beaucoup de prospérités. Voi. On ne pardonne rien si aisément qu'une flatterie dite de bonne *grace*. Scud. On disoit du Cardinal Mazarin, qu'il donnoit de si mauvaise *grace* qu'il déchargeoit les gens de la reconnoissance. B. Rab. Rien ne sied si mal que d'obliger de mauvaise *grace*, & de laisser voir que le cœur s'oppose quand il s'agit de faire du bien. S. Évr. C'est donner doublement, que de donner de bonne *grace*. Bell. Dieu en étoit le maître, il nous l'avoit donnée pour quelque tems; que pouvons-nous faire autre chose, que de lui rendre de bonne *grace* ce que nous n'avions de lui qu'en dépôt? P. Verjus.

En ce sens on dit, Trouver *grace*; pour dire, Plaire. L'Écriture dit que la Reine Esther trouva *grace* devant Assuérus.

☞ Grace. Monnoie de billon qui se fabrique & qui a cours à Florence, & dans tous les États du Grand Duc; elle vaut cinq quatrins ou un sols deux tiers. On n'en donne guéres dans les grands payemens, & l'on ne s'en sert que dans le négoce journalier des denrées & menues marchandises.

☞ Grace de S. Paul. Les Malthois donnent ce nom à une terre blanche ou bol qui se trouve dans leur Ile, & qu'ils prétendent être un remede contre la morsure des viperes. On attribue aussi la même vertu aux glossepetres qui se trouvent dans la même Ile; & l'on prétend qu'elles ont cette vertu depuis que S. Paul ayant été mordu d'une vipere dans l'île de Malthe, n'en fut point incommodé.

Les Tapissiers appellent *bonne grace*, les petits rideaux qui sont des deux côtés au haut du lit.

Grace, se dit figurément en Morale & en Rhétorique, & signifie, Agrément, beauté, charme. *Lepos, ornatus, ornamentum.* Cette transposition fait une *grace* dans ce discours. Les ouvrages de Voiture ont des *graces* fines & cachées, qui plaisent infiniment. Bouh. Les plus belles pensées perdent toute leur *grace*, quand on les exprime en termes communs & familiers. Cail. Mes afflictions ne me laissent tout au plus que de la raison; mais une raison sans *graces* & sans ornemens. B. Rab. Les *graces* les plus fines sont celles qu'on sauroit le moins définir. Bouh. Son style a des *graces* toutes particuliéres. Les ouvrages de Scaron ont des *graces* folâtres & badines, qui égalent les beauté graves & sérieuses de Virgile. S. Évr. Voiture, toujours accompagné des *graces* les plus riantes & les plus légères. De Fen. Arch. de Camb.

Tout reçoit dans ses mains une grace *nouvelle.* Boil.

Vous allez voir, ma Muse, une aimable personne,
Qui menant avec soi les graces en tous lieux,
De leur éclat brillant viendra frapper vos yeux:
Mais de vertus encore plus ornée & plus belle,
Tous les trésors des Cieux marcheront avec elle.
R. de Vers.

☞ Grace. La *grace* est un certain tour que l'on donne aux choses, qui les rend agréables. Une figure peut être dessinée parfaitement, & admirablement coloriée, sans avoir cette *grace* dont nous parlons. Elle sera belle, elle ne sera pas gracieuse: *Vultu pulchro magis quàm venusto*, comme Suétone le disoit de Néron. De Piles.

On dit aussi en Peinture, en Sculpture, des figures bien disposées, qu'elles ont de la *grace*, de l'agrément. Il faut donner de la *grace* aux figures. Fel. Dans ces arts, & lorsqu'on parle des personnes, le mot de *grace* signifie autre chose que celui de beauté. La beauté nait de la proportion & de la symmétrie des parties: & la *grace* s'engendre de l'uniformité des mouvemens intérieurs causés par les affections & les sentimens de l'ame, c'est dans cette harmonie que consiste la *grace*. On voit par proportion en quoi consiste la *grace* dans les figures des animaux, & dans les choses inanimées, telles que sont un bâtiment, un morceau d'Architecture, &c. On dit en terme de jardinage, Cet espalier a bonne *grace*, ce buisson a très-mauvaise *grace*; c'est-à-dire, est fort mal conduit, n'est point taillé dans les régles. Liger.

On le dit en ce sens ironiquement, Vous avez bonne *grace* de me reprocher cette faute, vous avez fait cent fois la même chose. On dit qu'une chose est venue de la *grace* de Dieu; pour dire qu'on ne fait d'où elle est venue: cette expression commence à devenir basse & populaire. On se sert aussi fort communément de cette formule, sauf votre *grace*, pour s'excuser lorsqu'on répond, ou qu'on contredit quelqu'un avec qui on veut agir civilement. Cette expression a vieilli. On dit aussi Dieu *grace*, au lieu de *grace* de Dieu. Il est bas.

Grace, est quelquefois un titre de dignité en Allemagne qu'on donne aux Princes qui ne sont pas du premier rang, & qui ne peuvent prétendent au titre d'Altesse. Ce titre de *grace* est fort commun dans la haute Allemagne, & sur-tout en Autriche, où les Barons se le font donner comme un titre inférieur à celui d'excellence. C'est aussi un terme d'honneur que l'on donne aux Évêques en Allemagne & en Angleterre, comme on leur donne en France celui de Grandeur. On dit sa *grace* parlant de l'Évêque de Bâle, de Wirtsbourg, &c. On le dit aussi des Ducs & Pairs d'Angleterre.

Grace, dans un compliment, signifie quelquefois la personne. Je me recommande à vos *graces*; pour dire, à vous. Je me recommande aux bonnes *graces* d'un tel.

De grace, adv. Par faveur, par pitié, par courtoisie. Hé *de grace*, ne lui faites point de mal. *Quæso, amabo.*

☞ Graces. Explication de ce proverbe: *Après* graces *Dieu but.* Un Auteur grave, Boëtius Épo dit, que les Allemands fort adonnés à la débauche, ne se mettoient point en peine de dire *graces* après leurs repas. On eut beau y exhorter les Chanoines & les Moines dans un Concile de Mayence tenu l'an 847. ces exhortations furent inutiles. Ainsi, pour réprimer cet abus, le Pape Honorius III. donna des Indulgences aux Allemands qui boiroient un coup après avoir dit *graces*. ☞ Les Allemands appellent cela l'Indulgence de Boniface. On dit la même chose en Bretagne, & on l'appelle l'Indulgence ou le Pardon de S. Guillaume. M. Brossette, *sur ces deux vers de la seconde Satyre de Regnier, qui sont le* 147. *& le* 148.

Or la table levée ils curent la mâchoire,
Après *graces* Dieu but, *ils demandent à boire.*
Merc. *de Déc.* 1729.

Les Poëtes le mettent quelquefois au singulier.

Rendez

Rendez grace *au seul nœud qui retient ma colere.*
RAC.

Ce mot *grace* vient du Celtique *grac*. PEZRON, & du Latin *gratia*.

GRACE. Dans le langage des Poëtes & des Payens, Divinité fabuleuse. *Gratia*, *Charis*. Il y en avoit trois qu'on peignoit toutes nues, & qu'on feignoit étre de la suite de Vénus; on les nommoit *Aglaïa*, *Thalie* & *Euphrosyne*; elles étoient filles de Jupiter, compagnes de Mercure. Voyez Vossius, *de Idol. L. XIII. C.* 15. *pag.* 201. Quelques-uns ont dit qu'il y avoit quatres *Graces*: & que c'étoient les heures, ou plutôt les quatre saisons de l'année. Un marbre du Cabinet du Roi de Prusse représente les trois *Graces* à la maniére ordinaire, avec une quatriéme figure assise, bien vétue & couverte d'un grand voile, avec ces mots au bas, AD SORORES IIII. M. Béger ne veut pas cependant que ce soit quatre *Graces*, mais les trois *Graces* & la troisiéme Vénus qui étoit leur sœur, puisqu'elle étoit fille de Jupiter & de Dione. Elles se tenoient toujours par la main, & ne se séparoient point. Si on les peignoit nues, c'étoit pour montrer que les *Graces* n'empruntent rien de l'art, & qu'elles n'ont d'autres charmes que ceux de la nature. BOUH. Dans les premiers temps on ne représentoit point les *Graces* nues, comme il paroît par Pausanias, *L. VI. & L. IX.* Il décrit leur temple & leurs statues; elles étoient de bois, à la réserve de la tête, des mains & des pieds, qui étoient de marbre blanc; leur robe étoit dorée. L'une tenoit une rose, l'autre un dé, & la troisiéme du myrte. Les Poëtes ont feint que les *Graces* étoient petites, & d'une taille fort menue; on a voulu montrer par-là, que les agrémens consistent dans de petites choses; quelquefois dans un geste ou dans un souris, quelquefois dans un air négligé. ID. Ce Prince, que les *Graces* sembloient elles-mémes avoir formé de leurs mains. BOSS. Aux funérailles de Voiture premiérement parurent les *Graces*, les chevaux en désordre, & sans leurs guirlandes accoutumées, pour témoigner leur déplaisir. SAR. Boileau dit, en parlant de Théocrite & de Virgile;

Daphné dans sa langueur a les Graces *pour elle;*

Et les Graces *toujours ne font pas tant de bruit.* FONT.

Les Graces *& les Ris parlent par votre bouche.* VOI.

On les nommoit autrefois *Charites*. Les *Charites* sont brunettes, dit un vieux Poëte. Le P. Vavasseur ne croit pas que *Charis* & *Charites* soient Latins. Tout au plus on l'a dit en vers; encore quelques endroits des Poëtes où il se trouve, lui paroissent-ils suspects. Voyez *De vi & usu quorumdam verborum*, *p.* 30.

La ville de Deulton en Thrace met les *Graces* sur quelques-unes de ses médailles. Voyez Vaillant dans l'Emp. Aléxandre.

Par la belle Conti, mes vœux sont prévenus,
Une des Graces, *qui pour elle*
A quitté la cour de Vénus,
M'apporte cinq louis. C'est une bagatelle;
Mais des mains d'une Grace *ils valent mille écus.*
NOUV. CH. DE VERS.

Et encore on dit en Poësie, les Jeux les Ris, les *Graces*, les Amours, en parlant des divers agrémens qu'ont les personnes qu'on aime. On dit, qu'un homme n'a point sacrifié aux *Graces*; pour dire, qu'il est grossier, & qu'il ne fait rien de bonne *grace*. Cette phrase est prise du Grec.

GRACE, ou GRASSE, f. f. Nom propre d'une ville Épiscopale de France. *Grassa*. On trouve aussi *Graca*, aussi bien que *Gracensis*, qui est de *Grace*. *Grace* n'est point une ville ancienne. Elle est en Provence à trois lieues au couchant d'Antibes, sur une colline, dans un fort beau pays. Elle est peuplée, & a une Sénéchaussée & une Viguerie. L'Évêché de *Grace* est l'ancien Évêché d'Antibes, qui y a été transféré à cause des fréquentes incursions des Corsaires. Son Évêque est suffragant d'Embrun. Au commencement du douziéme siécle elle étoit la derniére des villes de la Province d'Arles; apparemment qu'environ le même temps elle fut donnée à la Province des Alpes maritimes; car des Auteurs de ce siécle la mettent aussi la quatriéme sous la Métropole d'Embrun. Voyez De Valois, *Not. Gall. p.* 236.

GRACE ou GRASSE, f. f. Nom propre d'une petite ville de France avec Abbaye. *Grassa*. Elle est dans le Languedoc, à quatre lieues de Carcassonne, vers l'orient méridional. Charlemagne est le fondateur de l'Abbaye de *Grasse*. La *Grace* que Valois voudroit qu'on écrivit plutôt La *Grasse*, est dans le Languedoc, du Diocèse de Narbonne, près de Mont-Laur, & connu par un ancien Monastére que l'on nomme *Monasterium de Crassa*. DE VALOIS, *Not. Gall. pag.* 161. Pierre de Vaucernay, *Hist. des Albig. C.* 34.

GRACE A DIEU, f. m. Il y a un Saint Déo-Gratias, Évêque de Carthage, successeur de S. Quod vult Deus. L'Auteur du petit livre François, intitulé l'*Aumône Chrétienne*, le nomme incongruement *Graceadieu*. CHASTEL, *Martyr. T. I. pag.* 86. Voyez DÉO-GRATIAS, & ajoutez-y חנניה, *Hananias* à *Jehohhanan* & *Elhhanan*.

GRACE-DIEU, f. f. Nom propre d'une Abbaye de l'Ordre de Citeaux. *Gratia Dei*. La *Grace-Dieu* est en Franche-Comté, Province de France, & dans le Diocèse de Besançon. La *Grace-Dieu* est fille de la Charité, & fut fondée en 1139. SAINTE-MARTHE, *Gall. Christ. T. IV. p.* 507.

La *Grace-Dieu* est encore une autre Abbaye du même Ordre, fille de Clairvaux. Celle-ci est dans le Diocèse de Saintes, où elle fut fondée quatre ans avant l'autre en 1135. SAINTE-MARTHE, au même endroit.

GRACE-NOTRE-DAME, f. f. Nom d'un Monastére de l'Ordre de Citeaux dans le Diocèse de Troyes en Champagne, près de Montmirail. *Gratia Domina nostra*. C'étoit autrefois une Abbaye de filles; c'est aujourd'hui un Prieuré d'hommes.

GRACIABLE, adj. m. & f. Terme de Chancellerie, qui ne se dit qu'en cette phrase, Ce crime est *graciable*; pour dire, c'est un cas rémissible, sur lequel on peut expédier des Lettres de grace. *Dignus gratiâ*.
☞ Le cas me paroît *graciable*. LE SAGE.

☞ GRACIER, v. a. Vieux mot. Remercier.

GRACIEUSE. Nom propre de lieu. Voyez GRATIOSA.

GRACIEUSEMEMT, adv. D'une maniére gracieuse. *Venustè*, *comiter*. Cet homme est honête, il reçoit *gracieusement* ceux qui l'abordent.

GRACIEUSER, v. act. Faire des démostrations d'amitié à quelqu'un, pour gagner ses bonnes graces. *Comiter habere*, *excipere*, *gratulari*. Cette femme l'a fort *gracieusé*. Ce mot ne se trouve que dans le Dictionnaire de l'Académie. Il ne peut étre d'usage que dans le style simple & familier. On l'a depuis quelque temps introduit à la Cour, pour marquer le bon accueil que le Roi fait aux Officiers, aux Courtisans dont il est content. On croyoit un tel disgracié, mais il a paru aujourd'hui à la Cour, le Roi l'a *gracieusé*. Un tel est revenu de l'armée, a rendu au Roi compte de la campagne, le Roi l'a *gracieusé*. Il ne se dit guére que dans ces sortes de phrases, & hors de-là il est du style familer, badin ou métaphorique.

☞ J'eus le malheur de *gracieuser* cette vieille sans réfléxion, parce que vous veniez de me serrer la main, & que j'en avois une joie qui attendrissoit toutes mes expressions, & qui m'auroit fait *gracieuser* ma bisaïeule, si elle avoit été-là. M. de MARIVAUX. *T. I. du Spect. Fr.*

☞ Quand un supérieur *gracieuse*, il peut dire: Je ferai ravi de trouver des occasions de vous marquer combien je vous estime, & l'envie que j'ai de vous obliger... *Commerce de Lettres*.

☞ GRACIEUSETÉ, f. f. Petit présent qu'on donne à des gens qui ont rendu quelque service, quelque bon office. *Munusculum*. Ce pauvre homme vous a donné

l'avis de ce don que vous avez obtenu ; cela mérite quelque *gracieuseté*. Le mot *gracieux* est devenu si commun, qu'on a étendu aussi l'usage de *gracieuseté*, ensorte que l'on s'en sert quelquefois pour civilité, honnêteté, politesse ; & se dit même des petits présens que l'on fait en reconnoissance des services rendus. L'Ambassadeur m'a fait mille *gracieusetés*. Cela ne peut passer qu'en conversation. On doit s'en servir rarement, c'est-à-dire, comme du verbe *gracieuser*. Voyez ci-dessus.

GRACIEUX, EUSE, adj. Qui a de l'agrément, de l'honnêteté, de la douceur, de la civilité. On le dit des personnes & des choses. *Venustus, comis, urbanus, decens.* Un Prince qui a l'air & l'accueil *gracieux*, se fait aimer de tout le monde. Il (Le Roi) me parut si *gracieux* en me parlant. De Bussi. Il se contenta de me dire des choses *gracieuses*. La Comtes. de M. Un Poëte a dit de M. le Cardinal de Rohan,

Tu rends tout gracieux, *& parlant par ta bouche*
La science n'a plus un air sec & farouche.
Nouv. ch. de vers.

M. de la Mothe le Vayer, & M. Ménage, se sont déclarés contre M. Vaugelas, qui n'approuve point *gracieux*, quelque signification qu'on lui donne. On le peut pourtant dire des personnes qui ont des maniéres engageantes. Le P. Bouhours prétend qu'on ne s'en sert sérieusement que quand il s'agit de peinture : comme en cet exemple, Ces peintures ont toute la finesse de l'art, & je ne sais quel air tendre & *gracieux*, qui charme les Connoisseurs. M. Ménage l'a employé fort à propos en disant :

Pour moi de qui le chant n'a rien de gracieux.
Les Déesses toujours fiéres & méprisantes,
Ne rassureroient point des Bergeres tremblantes,
Par d'obligeans discours, des souris gracieux. Font.

☞ Le mot de *Gracieux* n'étoit guéres usité que parmi les Peintres. Il a passé de la peinture aux personnes. On dit fort élégamment : Madame la Princesse de Conti a le visage, le sourire *gracieux* ; elle a les maniéres *gracieuses* ; elle parle, elle s'exprime *gracieusement*. Le mot de *gracieux* qui vient de *grace*, a produit celui de *gracieuser*, qui est présentement du bel usage... *Mots à la mode.*

☞ Le P. Bouhours, dans sa derniére Remarque sur la langue Françoise, dit qu'on peut employer le mot de *gracieux* en vers, & il ajoute malicieusement que M. Ménage s'en est servi fort à propos dans son Églogue pour la Reine de Suéde.

Pour moi, de qui le chant n'a rien de gracieux.

☞ Je vis bien pendant le repas que la jeune Dame & le jeune Cavalier avoient envie de se plaire l'un à l'autre... A les entendre parler, je commençai d'abord par sentir qu'ils altéroient le son naturel de leur voix, pour y couler du *gracieux*, & qu'en prononçant il n'y avoit pas jusqu'au mouvement de leur bouche, qu'ils ne voulussent assortir avec leurs tendres idées... M. de Marivaux. *T. I. du Spect. Fr.*

Ainsi *Gracieux* ne signifie pas seulement, Civil, honnête, obligeant, mais encore, agréable, qui a bonne grace, qui plait. On en fait peut-être un usage trop fréquent. Quoi qu'il en soit, de bons Auteurs l'emploient dans tous ces différens sens, & aujourd'hui nul mot n'est plus à la mode dans le discours familier, & parmi les gens les plus polis. Il y a des gens qui à force de faire les *gracieux* dans leurs discours, en sont devenus fades. Cail. Ce Prélat savoit rendre ses refus si *gracieux*, qu'on étoit content de la politesse de ses maniéres, si on ne l'étoit pas de ses raisons. Le P. Gail. C'est bien la faute des Princes, s'il ne se font pas aimer, un regard, une parole *gracieuse* leur gagne les cœurs. Bouh. Les femmes sont naturellement plus complaisantes & plus *gracieuses* que les hommes. Bell. L'extérieur d'un Philosophe doit être armé d'une *gracieuse* fierté. Mont. Tous ces exemples, & une infinité d'autres qu'on pourroit rapporter, font voir que le P. Bouhours s'est trompé, quand il a dit, que le mot de *gracieux* ne se dit en prose sérieusement, que quand il s'agit de peinture.

Gracieux, se dit figurément du style, d'un pinceau. Un livre écrit d'un style *gracieux* se fait lire davantage. Il y a des Peintres qui ont le pinceau plus *gracieux* les uns que les autres. Une figure *gracieuse*. Fel.

On appelle en Chancellerie Romaine des Provisions de Bénéfice en forme *gracieuse*, *in forma gratiosa*, quand elles sont accordées sur une attestation de vie & mœurs, de la part de l'Évêque, ou du Supérieur, en vertu de quoi on se met en possession, sans examen, & sans demander le visa de l'Ordinaire ; excepté pour les Cures, à cause de l'examen rigoureux ordonné par le Concile de Trente. Quand les provisions sont accordées *in forma dignum* ; c'est-à-dire, si le Pape a apposé la condition, que l'Impétrant en soit digne, c'est à l'Évêque Diocésain à l'examiner, & à lui accorder, ou à lui refuser le *visa*, s'il le trouve capable, ou non.

GRACILITÉ, s. f. Qualité d'une voix grêle, telle que les femmes & les châtrés ont coutume d'avoir. *Gracilitas.*

GRACOWATZ, s. m. ou GRACHOVA, s. f. Nom propre. C'étoit anciennement une petite ville de la Liburnie. *Gracovatia*, anciennement *Burnum*, *Burnium*. Ce n'est maintenant qu'un village de la Bosnie, à cinq lieues de Tina, du côté du nord.

GRACZ, ou GRATZ, s. m. Nom propre. *Gracium*, *Gracium*. Ville d'Allemagne, capitale du Duché de Stirie, & située sur le Muer, à vingt-deux lieues de Vienne vers le midi. *Gracz* est le siége du Capitaine Général ou Gouverneur, & de la Chambre de la Régence de toute la Province. Elle est bonne, forte, ornée d'une Académie, & défendue par un beau château, où est né l'Empereur Ferdinand II.

GRACZ ou WINDISCHGRACZ, s. m. Nom propre. *Vinundria*, *Vendum*. C'étoit autrefois une petite ville de la haute Pannonie ; maintenant c'est un village du Comté de Cilley, en Stirie. Il est aux confins de la Carinthie, environ à quatre lieues de Lavamynd, du côté du levant.

GRADACCHIO. Monte Gradacchio. *Gradacius*, anciennement *Aureus mons*. Nom d'une montagne de l'île de Corse. Elle est vers le milieu de l'île, & l'on voit à son sommet le lac de Créna, d'où sortent les riviéres de Golo, de Tavignana & de Limone, qui sont les trois plus grandes de l'île. Maty.

GRADATION, s. f. Élevation qu'un homme acquiert petit à petit en montant de degré en degré. *Gradus*, *Gradatio*. De simple soldat il est devenu par *gradation* Colonel.

Gradation, est aussi une figure de Rhétorique, lorsqu'on apporte des preuves montant par degrés, & en disant des choses qui enchérissent sur celles qu'on a déja dites.

Gradation, en Architecture, signifie la disposition de plusieurs parties avec symmétrie par degrés, qui forment une maniére d'amphitéatre, ensorte que les corps de devant ne nuisent point à ceux de derriére.

Gradation, en termes de Chymie, se dit d'une opération qui appartient particuliérement aux métaux. C'est une exaltation à un plus haut degré de bonté, par le moyen de laquelle le poids, la couleur & la consistance sont menés à un degré plus excellent qu'ils n'étoient auparavant.

Les Peintres appellent aussi *gradation*, ce changement insensible de couleurs qui fait la diminution des teintes, & les nuances. ☞ Ce qui a été avancé mal à propos, car on ne dit point *gradation* des couleurs, des jours, &c. mais bien Dégradation des couleurs, des jours, des ombres, des lumiéres bien dégradées. Voyez Dégradation. *Dict. de Peint. & d'Arch.*

GRADE, s. m. Élévation à un degré d'honneur. *Gradus*. Il ne se dit guére qu'en matiére Ecclésiastique, de la Prêtrise, & des autres dignités plus élevées. L'Épiscopat est un des plus hauts *grades* où l'on puisse être élevé. On le dit aussi des degrés qu'on prend dans les Universités.

GRA-

GRADEAU, s. m. Poisson de mer. Il y a dans la mer du Sud, & sur les côtes des pays qu'elle baigne, des *gradeaux* que les Espagnols appellent poissons des Rois, à cause de leur délicatesse. On trouve une infinité de *gradeaux* dans quantité de petites anses de l'île de sainte Catherine. Frézier.

GRADIN, s. m. Petite marche ou degré. *Gradus minor*. On le dit particuliérement de ces marches qu'on met sur un autel, ou à un reposoir, quand on le veut parer, & y mettre plusieurs rangs de cierges ou d'argenterie, élevés les uns au-dessus des autres.

☞ Gradin, s. m. On appelle aussi *Gradin*, des bancs élevés les uns au-dessus des autres pour placer plusieurs personnes dans les grandes assemblées, aux bals, sur le théâtre. Ac. Fr.

Gradins de Jardin; ce sont de petites terrasses élevées en manière de degrés, où l'on met des caisses, des vases & pots de fleurs pour terminer une all e. On les fait de gazon ou de maçonnerie en ligne droite, ou circulaire, en maniére d'amphiteatre. Les fleurs fournissent les parterres & les *gradins* des amphitéatres dans chaque saison. Mém. de Trévoux.

GRADINE, s. f. Outil d'Artisan, qui est une espèce de ciseau dentelé & fort aceré, dont se servent particuliérement les Sculpteurs.

GRADISCA ou GRADISCH, s. m. Nom propre d'une forteresse du Frioul. *Gradisca*. Elle est dans le Comté de Gorice, sur le Lisonzo, à trois lieues audessous de la ville de Gorice, autant de Palma-nuova, vers le levant. Les Vénitiens bâtirent *Gradisca* l'an 1472. pour couvrir leur pays contre les irruptions des Turcs, mais présentement elle appartient à la maison d'Autriche, avec tout le reste du Comté de Gorice. Maty.

GRADISCA, ou GRADISCH. Ville de la Turquie en Europe. *Gradisca*, *Gratiana*, anciennement, *Servitium*. Elle est entre Possega, Zagabria, Creutz & Jaïck, sur la Save, qui la partage en deux parties, jointes par un pont; la vieille *Gradisca* est dans la Bosnie, & la nouvelle, qui est une place forte, se trouve dans l'Esclavonie. Maty.

GRADISKIA. Voyez VARHEL.

GRADIVE, s. m. *Gradivus*. Terme de Mythologie. Nom que les Anciens donnoient à Mars. Festus dit que ce mot vient de *gradiri*, marcher, avancer, parce qu'on va à la guerre, au combat *gradatim*, à pas mesurés & en ordre de bataille. D'autres le tirent du Grec κραδαίνειν, qui veut dire *Lancer un dard*.

GRADO, s. m. Nom propre d'une petite ville, mais bonne, bâtie sur une petite île de même nom, qui est au fond du Golfe de Venise, près de l'embouchure du Lisonzo, & au midi de la ville d'Aquilée. *Gradus*. Elle a été du Frioul; mais Baudrand assure qu'elle est aujourd'hui du Dogado. Les habitans d'Aquilée fonderent *Grado*, après la ruine de leur ville par Attila, & le Patriarche d'Aquilée y fit long-temps sa résidence. Mais Aquilée ayant été rebâtie, & le Patriarche y étant retourné, ceux de *Grado* en élurent un autre, dont le siége fut transféré à Venise, par le Pape Nicolas V. l'an 1455. Maty.

GRADO, s. f. Nom propre d'un village d'Espagne, situé dans les Asturies près d'Oviédo du côté du midi. *Gradus*. Quelques Géographes l'appellent *Malgrado*, & on y met la ville nommée anciennement Maliaca.

GRADUATION, s. f. Terme de Mathématiques; il est en usage en diverses parties de cette science. Division de quelque chose en degrés; il signifie aussi le mouvement, l'action par laquelle on divise quelque chose en degrés. Le marteau n'a commencé sa *graduation* sur la flèche que par environ 40 degrés. Bouguer. La *graduation* de la flèche étant faite. Id.

GRADUÉ, s. m. Celui qui a des degrés en quelque Faculté. *Graduatus*. Il y a le tiers des Bénéfices de France affecté aux *Gradués*; sçavoir, ceux qui vaquent aux mois de Janvier & Juillet, Avril & Octobre. Les *Gradués simples*, sont ceux qui ne sont pas *Gradués*, & qui n'ont que les Lettres de leurs degrés, avec leur attestation du temps d'étude, pour être pourvus des Bénéfices vacans aux mois d'Avril & Octobre, qui sont mois de faveur. Les *Gradués nommés*, sont ceux qui ont obtenu de l'Université des Lettres de nomination sur certains Collateurs, pour obtenir seuls les Bénéfices vacans au mois de Janvier & de Juillet, qui sont les mois de rigueur. Les *Gradués* Licenciés, ou Docteurs en Théologie, doivent avoir étudié dix ans; les Licenciés, ou Docteurs en Droit Canon, ou Civil, ou en Médecine, sept ans; les Bacheliers en Théologie, six ans; les Bacheliers en Droit Civil, ou en Médecine, cinq ans; les Maîtres-ès-Arts, cinq ans; c'est-à-dire, deux ans en Philosophie, & trois ans dans l'une des Facultés supérieures, parce que les études de Grammaire ne sont point comptées. Il suffit aux Nobles d'avoir étudié trois ans en Droit Canon ou Civil, pour être Bacheliers, le tout pour acquérir un Bénéfice Les privilèges des *Gradués* sont des graces expectatives. Tous les Bénéfices qui vaquent aux mois affectés aux *Gradués* leur doivent être conférés, à l'exception des Bénéfices consistoriaux, des électifs confirmatifs, & de ceux qui sont à la nomination, ou collation du Roi, ou d'un Patron laïque. Par l'article I[e] de l'Ordonnance de 1606. les *Gradués* sont exclus de prétendre aux dignités des Cathédrales, qu'avant ce temps-là ils pouvoient requérir en vertu du Concordat. Le droit des *Gradués* n'est pas plus ancien que le quinziéme siécle. ☞ Avant le Concile de Bâle les Universités donnoient des rolles de ceux de leurs membres qu'elles croyoient avoir mérité d'être récompensés; & quoique dans ces premiers temps elles n'eussent point encore un droit véritablement formé, ces rolles étoient si respectés, qu'en 1408 l'Assemblée des Prélats de France ordonna que l'on confèreroit des bénéfices à ceux qu'elles y comprendroient. Comme les gens de lettres étoient négligés par les Collateurs, & par les Patrons, dans la collation des Bénéfices, l'on en porta des plaintes au Concile de Bâle tenu en 1431, ce Concile fit une loi positive de cette récompense des *Gradués*, en ordonnant que chaque Collateur, après avoir conféré deux bénéfices librement, conféreroit le troisiéme à un *Gradué*. La Pragmatique sanction, dressée sous Charles VII. en 1438, adopta le décret du Concile de Bâle. Louis XII. en ordonna l'exécution en 1498, & enjoignit même aux Prélats & autres Collateurs de tenir des regiStres de leurs collations, qu'ils seroient tenus de montrer & exhiber aux *Gradués*, toutes les fois qu'ils en seroient requis.

☞ Le Concordat fait entre le Pape Leon & François I. a changé en 1510 l'ordre de cette alternative, en ordonnant, que les Bénéfices qui viendront à vaquer pendant quatre mois de l'année, c'est-à-dire, Avril & Octobre, seroient reservés aux *Gradués* simples, & Janvier & Juillet, aux *Gradués* nommés, laissant cependant aux Collateurs, sous cette condition, la pleine disposition de ceux qui vaqueroient dans les autres mois. Ce droit a été confirmé dans tous les temps par les Arrêts du Parlement, & il a même enregistré en 1676 & 1680 les Déclarations qui ont établi la préférence des Professeurs septennaires. L'expectative des *Gradués* est donc certaine: elle est établie sur les Loix les plus respectables; elle est l'ouvrage des deux puissances, c'est comme le dit Du Moulin: *Jus multis modis favorabile & prærogatum tum causâ Reipublicæ, tum favore Ecclesiæ, quæ viris litteratis indiget.* Gillet.

Les *Gradués* sont obligés de faire insinuer leurs noms, & de bailler copie de leurs lettres au Collateur, ou Patron; & de renouveller tous les ans leur insinuation dans le tems du Carême. Le Collateur n'est point obligé d'avoir égard au rang, & à l'ancienneté des *Gradués* simples. Il peut préférer celui qu'il lui plaît, entre ceux qui ont fait leurs insinuations dans la forme requise. Mais à l'égard des *Gradués nommés*, il est obligé de conférer les Bénéfices vacans aux mois de Janvier & de Juillet, au plus ancien *Gradué*; & c'est pourquoi on a appellé ces mois-là, des mois de rigueur. Entre *Gradués* prétendans la préférence, les Docteurs en Théologie précedent les Docteurs en Droit, & les autres de même, selon la qualité de leurs degrés. Les *Gradués* sont obligés de réquérir les Bénéfices dans les six mois du jour qu'ils ont vaqué: & le Pape même les peut prévenir dans les six mois.

mois. Un *Gradué* ne peut plus requérir un Bénéfice, lorsqu'il est rempli d'un Bénéfice de quatre cens livres de revenu en vertu de ses degrés, ou d'un Bénéfice de six cens livres, obtenu par une autre voie. Les *Gradués* doivent avoir la tonsure, & être séculiers, ou réguliers, selon la qualité qu'ils requierent. De-là vient qu'on ne prend plus guere de degrés en Médecine, parce qu'il y a peu de Clercs qui s'y appliquent. Ils peuvent s'adresser à un, ou à plusieurs Collateurs; le droit des *Gradués* n'a lieu qu'en cas de vacance par mort. Il n'est pas aujourd'hui extrémement favorable : ce ne sont pas d'ordinaire les plus Sçavans ni les plus pieux, qui sont les plus ardens à le poursuivre. Les *Gradués* n'ont souvent d'autre mérite que le temps, & l'ancienneté de leurs lettres.

Gradué, p. On appelle *Gradué* nommé, un *Gradué* qui a une nomination sur un bénéfice, en vertu de ses grades. Ac. Fr.

GRADUEL, elle, adj. Terme de Jurisprudence, qui ne se dit que des substitutions qui sont *graduelles* & perpétuelles. *Gradualis*. L'Ordonnance d'Orléans de 1560. a réduit toutes les substitutions *graduelles* à quatre degrés pour le passé, & à deux degrés pour l'avenir.

GRADUEL, s. m. Terme de Rubriques. On appelloit autrefois *Graduel*, un livre d'Église, & les priéres qu'il contenoit, & qui se chantoient après l'Épitre. *Gradualis*, *Graduale*. On va voir d'où venoit ce nom. Après la lecture de l'Épitre le Chantre montoit sur l'ambon avec son Livre nommé *Graduel*, ou Antiphonier, & chantoit le *répons*, que nous nommons *Graduel*, à cause des degrés de l'ambon, & *répons*, à cause que le Cœur répond au Chantre.

☞ On donne encore le nom de *Graduel* au livre d'Église où les Messes sont notées en plain chant, comme on appelle Antiphonier le livre où sont notées les Matines, Laudes, & autres heures canoniales.

Aujourd'hui on n'appelle plus *graduel* que certain verset qu'on chante après l'Épitre, qu'on chantoit autrefois sur les degrés de l'autel, ou, selon Ugotio, en montant de note en note, ou bien, selon Magri, pendant que le Diacre montoit au pupitre, qui étoit élevé sur plusieurs degrés, pour chanter l'Évangile. *Graduale*. Anastasius écrit, que ce fut le Pape S. Célestin qui le premier institua les *Graduels*. On tient que S. Ambroise composa plusieurs *Graduels*. Magri dit, que S. Ambroise, S. Grégoire & le Pape Gélase sont les Auteurs des *Graduels*. Cela ne peut être vrai, si c'est le Pape Célestin I. qui institua le *Graduel*, comme l'assure Anastase le Bibliothécaire dans la vie de ce Pape : car S. Ambroise mourut en 397. & Célestin I. ne gouverna l'Église que dans le siecle suivant, après Boniface I. qui ne mourut qu'en 423. Ainsi S. Ambroise étoit mort 20. ans avant que Célestin montât sur le siége Apostolique.

Rupert, au premier Livre des Offices divins, dit, que le *Graduel* est le symbole des travaux de la pénitence, & que c'est pour cela qu'on le chante d'un ton grave, & qu'il n'y en a point dans le tems Paschal, qui est un temps de joie spirituelle : il ajoute au huitième Livre, qu'on dit cependant un *Graduel* la première semaine de ce temps-là, à cause des Néophytes, pour les avertir que par le baptême ils se sont engagés aux travaux de la vie Chrétienne. Ces réfléxions font connoitre l'esprit & la discipline de l'Église. Quarti, dans l'explication des rubriques de la Messe, ne croit point qu'on récite le *Graduel* pendant l'octave de Pâques qui est le temps de la plus grande joie, à cause des nouveaux baptisés, puisque c'est un sujet de joie pour l'Église de voir augmenter le nombre de ses enfans ; mais il pense qu'on a conservé pendant ce temps le *Graduel*, qui est un symbole de douleur, pour marquer l'état où étoient les Apôtres : car ce ne fut que huit jours après la résurrection qu'ils furent tous consolés, lorsque Jésus-Christ se trouva au milieu de ses Disciples, se fit voir à eux, & convainquit S. Thomas de la vérité de sa résurrection, dont il avoit déja convaincu, mais en différens jours, les autres Apôtres. Voyez sur le *Graduel* le Pape Innocent sur les mystères de la Messe, Durand, Walafridus, Rupert, Gavantus, Quarti, &c. Du Cange dit, qu'on appelloit autrefois *gréel*, un livre à chanter la Messe.

On appelle aussi les Pseaumes *graduels* les quinze Pseaumes que les Hébreux chantoient sur les quinze degrés du Temple. D'autres croient que ce nom vient de ce qu'on élevoit sa voix par degrés en montant de tons. Le Cardinal Bona, dans son traité de la *Divine Psalmodie*, dit, que les 15 Pseaumes *graduels* nous font ressouvenir qu'on n'arrive à la perfection que par des degrés, ensuite il marque ces 15 degrés de vertu qui répondent aux 15 Pseaumes *graduels* ; de ces 15 degrés de vertu il y en a 5 pour les commençans, 5 pour ceux qui sont plus avancés, & 5 pour les parfaits : mais tous ces rapports & ces convenances sont arbitraires, & on ne les a imaginés que longtemps après que l'usage des Pseaumes *graduels* a été établi.

GRADUER, v. act. Terme de Géométrie. Diviser un cercle en trois cents soixante dégrés, qui est la division ordinaire des cercles. *Gradibus notare*, *gradus describere*. Les ouvriers ont un grand cercle *gradué* qui sert à *graduer* tous les autres. Une Carte Géographique est *graduée*.

☞ Graduer une clepsydre ou horloge d'eau, c'est la diviser en différentes parties, marquer les endroits où l'eau arrivera à chaque heure. Pour *graduer* une clepsydre de douze heures, supposé qu'elle soit par tout d'égale largeur, il n'y a qu'à diviser sa hauteur en cent quarante-quatre parties égales, en prendre vingt-trois pour la premiere heure de l'écoulement, vingt-une pour la seconde, dix-neuf pour la troisiéme, & enfin une pour la douziéme, toujours selon la suite naturelle des nombres impairs, & la proportion établie par Galilée.

☞ Graduer le feu. Terme de Chymie.

Graduer, signifie aussi, Conférer des dégrés dans une Université, ceux de Maître-ès-Arts, de Bachelier, de Licencié, de Docteur. *Gradus conferre*, *lauream tribuere*.

Gradué, part. pass. & adj Cercle *gradué*. Un homme *gradué*. *Gradibus distinctus*. Voyez ci-dessus GRADUÉ, subst. Quand il s'agit d'un homme qui a pris les dégrés dans une Université, on prend toujours ce mot substantivement, & l'on dit absolument un *Gradué*, les *Gradués*, les mois des *Gradués*.

On appelle aussi en Chymie, un feu *gradué*. Voyez Distillation à la cornue à feu de reverbere clos & *gradué*. Boulduc, *Acad. des Sc* 1701. *Mém. p.* 294.

☞ GRAÉEN, s. m. Ville de l'Indoustan, au Royaume de Visapour, sur la riviere de Corséna, qui est la même que la riviere de Coulour, qui tombe dans la mer à Masulipatan.

☞ GRAFIGNANA, s. m. Quelques-uns disent *Garfagnana*, d'autres *Carfeniana*. Petit pays d'Italie, dans l'Apennin, entre l'État du Duc de Modene & la République de Luques. Il prend son nom d'un Temple dédié autrefois à la Déesse Féronia, & qui étoit situé au même endroit où est Piétra-Santa.

GRAFIGNER, v. act. Egratigner. *Vellicare*. Il ne se dit que des chats. Quand un enfant tire les oreilles d'un chat il lui *grafigne* le nez. On doute que ce mot soit aujourd'hui en usage, si ce n'est parmi le plus petit peuple, au moins ne le trouve-t-on que dans Nicot qui dit, qu'il n'étoit usité de son temps que dans le Languedoc. Il le fait venir de l'Hébreu *garaph*, *arripere*, ou *prendre à force*, dont est venu aussi celui d'*agraffe*.

Grafigner. On apprend en Lorraine ce vieux dicton aux enfans : Grand'-mere vous avez de moult grans ongles, c'est pour mieux *grafigner* ; mais les Lorrains disent *grifigner*, en faisant une espèce de dérivé de *griffe*.

GRAFION, s. m. Nom que les François donnoient autrefois aux Juges pour les affaires qui concernoient le fisque. *Grafio*, *fiscalis Judex*, *rerum fiscalium Cognitor*. Il y avoit chez les François des Juges pour les affaires qui regardoient le fisque : on les appelloit *Grafions* ; & pour limiter leur pouvoir, on choisissoit en chaque pays des personnes de probité, que les Loix appellent Sagibarons, ou hommes de loi, qui jugeoient des Causes fiscales, & ce que trois de ces personnes avoient ordonné

donné ne pouvoit être changé par les *Grafions*. Cordemoy, *T. I. p.* 125. 126. Un Acte fait sous Clovis III. en 693. marque huit *Grafions*. Idem, *p.* 379.

Quelques Auteurs écrivent *Gravions*. Ainsi l'Auteur de l'État de l'Empire, traduit du Latin de Severinus de Monsambano, dit après Coringius, dans son Traité des Jugemens de l'Empire d'Allemagne : Du temps de Charlemagne les différends entre les personnes de la Maison Royale, ou entre eux & d'autres qui n'en étoient pas, se terminoient dans l'Assemblée des Grands & du Peuple, où se jugeoient aussi Causes importantes des Grands. Leurs affaires de moindre conséquence étoient jugées par le Roi ou par ses Envoyés. Car c'est ainsi qu'on appelloit alors ceux que l'on appelle aujourd'hui Commissaires, ou Subdélégués. Le reste des sujets étoit soumis au jugement des *Gravions*, ou Juges établis par le Roi dans chaque ressort ou détroit, & accompagnés d'Assesseurs choisis parmi la Noblesse, ou dans les plus honnêtes familles du peuple. Ces Juges connoissoient également du civil & du criminel, & à cause de l'étendue de leur ressort ils avoient dans la plûpart des villages des Lieutenans, ou Substituts, nommés Schultheiff, & du jugement desquels on apelloit aux *Gravions*. L'on ne permettoit pas d'appeller légerement, & ce n'étoit que quand les *Gravions* refusoient de faire justice. Les Allemands changent facilement l'*f* en l'*v* consonne, ou l'*v* consonne en *f*, parce que le son de ces deux lettres est très-approchant l'un de l'autre. Voyez GRAVE.

Il ne paroît pas qu'on puisse douter que ce mot ne vienne de γράφω, *j'écris*, comme celui de Greffier. En effet, Lipf. Windelin, & Jacq. Eyndius, dans sa Chronique de Zélande l'en dérivent ; cependant Besoldus veut qu'on l'ait pris de γραῦς, *une vieille*, & qui signifie des vieillards, *Seniores* ; parce qu'il est constant que les Grands, & les principaux des Villes & des Provinces, ont été ainsi nommés ; car c'est de-là que vient le mot *Seigneur*. Mais γραῖα signifie vieille, & non pas vieillard, & ne forme point de nom qui le signifie.

☞ Grafion, s. m. Vieux mot. Sorte de guigne qui approche du bigarreau.

☞ GRAGE, s. f. Espèce de rape de cuivre dont les Insulaires se servent pour mettre leur manioc en farine. La *grage* est composée d'une planche de trois pieds & demi de long, & d'un pied de large. On attache sur le milieu une piéce de cuivre de quinze à dix-huit pouces de long sur dix à douze de large ; non pas de toute la largeur du cuivre ; mais en lui faisant faire un cintre, comme on fait à nos rapes à sucre. Le Négre qui grage, met un bout de l'instrument dans une auge ou canot, & s'appuyant l'estomac sur l'autre, il rape les racines de manioc, & en fait une farine faite comme de grosse sciûre de bois fort humide.

☞ GRAGER, v. act. Se servir de la grage pour réduire le manioc en farine. Voyez l'explication de l'instrument & de l'action de *grager*, ci-dessus au mot GRAGE.

GRAIER, s. m. Nom d'un Officier des Forêts. Voyez GRUYER. Le nom de *Graier* se trouve dans quelques Ordonnances, & dans quelques Arrêts des derniers siécles.

GRAIGNEUR, adj. m. & f. Vieux mot. Plus grand. *Major*. Or, oiez une des plus grant merveilles & des *graignors* avantures que vos onques oissiez. Villehard. *n.* 35. Une des graignors dolors & des graignors domages. Id. *n.* 213. Les péchés & désordonnances descendent des *Graigneurs* aux petits. Alin Chartier. *Graigneur* de vingt ans. Cout. d'Auvergn. *Chap.* 1. *art.* 7. Et lui fut fait le *graigneur* honneur qu'on put. Froiss. 3. *vol. C.* 43. Dufresne, *Gloss. sur Villehard.*

Ce mot vient de *Grandior*, comparatif de *grandis*. On disoit & on écrivoit aussi *greignour* & *grener*. Voyez la Nouvelle Hist. de Bret. *p.* 427. & 453. & le Gloss. du P. Lobineau.

☞ GRAILLE, s. f. La remarque que j'ai faite dans mes Aménités de Droit sur le mot de *Graculus*, pour faire voir qu'il ne signifie pas un *Geai*, mais une *Corneille* ; est fort juste. Les Provençaux & les Marchands de Marseille, qui sont dans les Échelles du Levant, appellent les Corneilles des *Grailles*, ce qui marque infailliblement que ce mot vient de *Graculus*. Menagiana. C'est aussi de cette maniere qu'Adrien Junius nomme en François le mot Latin *Cornix*, pag. 15. de son *Nomenclator* en huit langues, imprimé à la suite du Dictionnaire de Nicot, *in-fol.* Il y joint même *Graillat*, diminutif de *Graille*, comme *Cornicula* l'est de *Cornix*.

GRAILLEMENT, s. m. Son cassé ou enroué. *Raucus clangor*.

GRAILLER, v. n. Terme de Vénérie, qui se dit quand on sonne du cor sur un ton cassé, ou enroûé, pour rappeller les chiens. *Raucum clangorem edere*.

GRAILLON, s. m. Viandes qui restent d'un grand repas. *Reporia*. On peut faire un bon déjeûner des *graillons* qui restent d'un souper qu'on a fait la veille. Voyez GRAAL pour l'étymologie.

Graillon, se dit aussi des guenilles. On dit une Marie-*graillon*, pour dire, une femme en guenilles.

☞ GRAILLONS, s. m. pl. Terme du commerce des marbres. On appelle ainsi les restes ou rognûres des marbres, dont les morceaux ne sont pas considérables ; on se sert particuliérement de cette expression dans les magasins du Roi. Les *graillons* ne se vendent par ordinairement au pied, mais en bloc.

GRAIN, s. m. Petit corps ou parcelle d'un corps pulvérisé. *Granum*. Dieu sait le nombre des *grains* de sable de la mer. Un *grain* de sel. Un *grain* de poussiére. Un *grain* de poudre à canon.

Granum, un *grain*, vient du Celtique *grennum*. Pezron.

Grain, sert quelquefois de négative, comme en cette phrase, Il n'est *grain* niais ; pour dire, Il n'est point du tout niais. Il est des plus bas. On dit *brin* dans le même sens, & dans quelques Provinces, ont dit pìece & miette. Il ne fait pièce, Il ne fait miette, il ne fait *grain*, il ne fait brin. Tout cela est très-bas.

☞ Grain de beauté. On donne le nom de *Grain* de beauté à ces petits trous gélasins qui paroissent aux joues lorsqu'on rit. Il se forme aussi quelquefois des *grains* de beauté dans le menton.

Grain, se dit aussi des petits corps ou fruits que portent les arbres & les plantes, & qui leur sert ordinairement de semence, soit qu'ils viennent en pepins, en gousse, ou en grappe. Un *grain* de grenade. Un *grain* de lierre, de laurier, d'aune, de *fileria*, de poivre. Un *grain* de raisin. Du verjus de *grain*. Le Royaume des Cieux est comparé à un *grain* de moutarde.

Grain, se dit des morceaux d'or qui se trouvent en quelques endroits sur la terre, ou dans quelques riviéres ; & quelque gros que soient ces morceaux d'or on les appelle *grains*. Herréra, *L. V. C.* 1. parle d'un *grain* d'or trouvé dans l'Île de Saint Dominique, si gros que le mineur Castillan ayant fait un festin d'un cochon à ses ouvriers après la découverte de ce *grain* d'or, ils coupérent le cochon sur le grain d'or, se vantant d'avoir mangé dans un plat d'or, & du plus fin. Cet or étoit entremêlé de pierre, comme enchassée & inséparable de l'or.

☞ Grain, s. m. C'est aussi une monnoie imaginaire ou de compte, dont on se sert à Messine & à Palerme pour l'évaluation des changes, & pour tenir les livres de commerce. Au-dessus du *grain* sont l'once & le tarin, au-dessous est le piccoli.

☞ Grain. C'est à Malthe une monnoie réelle dont il y a des piéces de valeur diverse, entr'autres, des piéces de 15 *grains*, qui valent sept sous six deniers de France : des piéces de 10 *grains*, qui valent 5 sous : des piéces de cinq *grains*, qui valent deux sous six deniers, & des piéces d'un *grain*, qui valent six deniers, le tout aussi de France. Les empreintes & les Légendes de ces monnoies, sont les mêmes que celles du pistor. Chaque piéce porte sa valeur marquée en chiffre.

☞ Grain. Cire en *grain*, c'est de la cire greloutée, qui à force d'être tournée & remuée sur les toiles, se réduit en *grains* de la grosseur d'une médiocre féve.

☞ Grain. On appelle *Grain* dans la traite qui se fait avec les Négres sur les côtes d'Afrique, une espèce de Verroterie bleue, quelquefois rayée de jaune, & quelquefois de blanc.

Grain,

Grain, signifie aussi le plus petit des poids, dont on se sert pour peser les choses précieuses. Un carat de diamans pése quatre *grains*. Cette pistole est légére de deux *grains*. Un *grain* est la vingt-quatriéme partie du denier. Il y a 180 *grains*. à l'once. Il faut 4608 *grains* pour faire un marc, 576 pour une once, 72 pour un gros, 24 pour un denier, 28⅘ pour un sterlin, 14⅖ pour une maille, 7⅕ pour un felin. Le *grain* se divise en demi, en quarts, en huitiémes, &c. Boizard.

Fernel, *L. IV. C. 6. Method. Medend.* assure & suppose comme certain que le *grain* est par tout de méme poids; il se trompe. En voici la preuve. Snellius dit qu'il a pesé des Philippes d'or, & qu'il les a trouvés de 179. *grains*. Cet Auteur écrivoit en Hollande, & se servoit des poids d'Hollande. Gréaves, dans son traité Anglois Du Pied Romain, dit, que ces 179 *grains* d'Hollande reviennent à 134⅔ *grains* d'Angleterre, & qu'en effet il a aussi pesé des Philippes qu'il a trouvés à peu près de ce poids. Les *grains* d'Angleterre sont donc différens de ceux d'Hollande. J'ai aussi pesé un Philippe avec nos poids de France, & je l'ai trouvé de 2 gros 14. *grains*, ce qui fait 158 *grains* de France. Nos *grains* sont donc plus pesans que ceux d'Hollande, & plus légers que ceux d'Angleterre. Car le *grain* de France est au *grain* d'Agleterre comme 158 est à 134⅔, & à ceux d'Hollande comme 158 est à 179. Du reste, les trois Philippes pesés l'un par Snellius, l'autre par Gréaves, & le troisiéme par moi, peuvent n'avoir pas été exactement de méme poids: mais on ne peut dire que la différence ait été grande, parce que l'or, & sur-tout les Philippes, sont toujours très-bien conservés.

Chez les Anciens le *grain* étoit la quatriéme partie de la silique, la douziéme de l'obole, & la soixante-douziéme de la dragme: le *grain* contenoit une lentille & demi. Voyez M. Perraut *sur Vitruve*, *L. III. C.* 1.

Grain, en Médecine, est le plus petit des poids, dont il en faut trois pour faire une obole, vingt pour faire un scrupule, & soixante pour faire la dragme, ou le gros. Ce *grain* s'entend d'un *grain* d'orge bien nourri, médiocrement gros, & point trop sec. Dans l'usage des mesures, le *grain d'orge* est la douziéme partie d'un pouce. On l'appelle autrement une *ligne*. Ce *grain d'orge* se divise encore en cinq *grains* de pavot, posés l'un contre l'autre, pour faire une plus petite mesure.

On appelle en termes d'Imprimerie, *grain d'orge*, de petites notes rondes, ou en losange, qui valent la moitié d'une mesure dans le plain chant.

Grain, se dit principalement des fruits, ou semences, qui viennent dans les épis, & qui servent à la nourriture des animaux. Des *grains* de blé, de froment, de seigle, d'orge, d'avoine, de mil, de lin, de chenevis, &c. On le dit particuliérement du froment. Le Diable a semé de l'ivroie parmi le bon *grain*. Seigneur, n'avez-vous pas semé de bon *grain* dans votre champ? D'où vient donc qu'il s'y trouve de l'ivroie? Bouh. Du Bartas fait ainsi la description d'une meule de moulin.

D'un moulin brise grain *la pierre ronde & plate.*

Grain, se dit aussi par excellence de la moisson & de la récolte; & en ce sens les pailles, les balles, & les gousses y sont comprises. Les *grains* sont beaux, sont touffus cette année. Les *grains* sont serrés en grange. Les *grains* sont battus. Dans le Droit les *grains* ne sont réputés immeubles, que lorsqu'ils sont pendans par les racines.

On appelle les *gros grains*, les blés qui servent à la nourriture de l'homme, & qui se sement en automne, comme le blé, le seigle: les *menus grains*, ceux qui servent à nourrir les animaux, comme l'orge, l'avoine, les pois, les vesces, qui se sement en Mars, & qu'on appelle autrement les *Mars*, & les *petits blés*. Voyez le Traité de la Police de M. de la Mare, *L. V. Tit. II, III, IV, V, VI, VII, & VIII.* où il traite de la Police des *grains*, du commerce, du criblage, du mesurage des *grains*, &c. Et dans le I. T. p. 122 & 202.

On appelle *poulets de grain*, les poulets qu'on éleve au printemps, & qu'on nourrit de *grain*.

Grain, se dit par représentation de plusieurs choses rondes & détachées l'une de l'autre, qui ressemblent aux pois & aux autres *grains*, quoiqu'elles soient bien plus grosses, comme un *grain* de musc, un *grain* d'encens, un *grain* d'ambre, de corail; même les Patenôtres, *grains* de chapelet, *grains* bénits, enfilés, &c.

Grain, se dit aussi en terme d'Anatomie. Le foie est composé de petits *grains* glanduleux. Les glandes gloméрées sont composées de plusieurs petits corps, ou *grains* glanduleux joints ensemble sous une même membrane; comme les glandes salivales, sudorales, lacrymales & le pancréas. Dionis.

Grain, se dit aussi de la figure des *grains* qui sont dans les étoffes, les cuirs, les pierres & les métaux. Le gros de Naples, de Tours, sont des moires qui ont un plus gros *grain* que les autres. On dit aussi de la futaine à *grain* d'orge. Le maroquin a un *grain* plus gros que le chagrin. Ce marbre a le *grain* bien fin. On connoît l'acier à son *grain*, qui est plus menu que celui du fer.

Grain, de lèpre, se dit de certains *grains* qui sont à la gorge des pourceaux, qui marquent qu'ils sont ladres.

Grain *de vérole*, se dit non seulement des boutons qui viennent dans la vérole, mais encore des vestiges & des cavités qu'elle laisse sur la peau.

En Artillerie, on appelle mettre un *grain* à une pièce, lorsque sa lumiére étant agrandie pour avoir trop tiré, on la remplit d'un métal nouveau, en chauffant la pièce presqu'au même dégré de chaleur que le métal fondu que l'on y coule. Quand ce métal est refrodi l'on perce une autre lumiére. Pour les autres armes à feu, comme les fusils, les *grains* s'y mettent autrement. On fait la lumiére encore plus grande qu'elle n'étoit, puis on la bouche avec une vis de fer, laquelle on perce aprés l'y avoir mise. Mon fusil a la lumiére trop grande, il y faut mettre un *grain*.

En termes de Marine, on appelle un *grain* de vent, ou simplement un *grain*, une tempête, un tourbillon qui se forme tout-à-coup, & qui désempare la manœuvre, si l'on n'y prend garde. Il dure peu: quelquefois il est accompagné de pluie. Endurer des *grains*, être pris d'un *grain*, il se forme des *grains*; au *grain*, est un signal par lequel on avertit qu'on est menacé de quelque *grain*. *Grain* pesant, ou *grain* qui pese, est celui qui est accompagné d'un gros vent. La marée nous devint contraire, & nous ne pouvions la refouler avec un bon frais qui devint un peu aprés en ire avec des rafales & des *grains* épouvantables. Frezier. Un bon frais mêlé de quelques *grains* de pluie & de grêle. Idem.

Grain d'orge, se dit des outils d'artisans qui sont de diverses façons. Les uns sont à fût, comme ceux des Menuisiers, qui servent à faire des moulures, à dégager des baguettes: les autres à manche, qui sont des ciseaux pointus, &c. Les *grains d'orge* dont les Tourneurs se servent ont la pointe en forme de triangle: les uns sont simples, les autres sont à trois quarts, ou taillans, comme disent les ouvriers. Chez les Serruriers, le *grain d'orge* est un fer carré avec lequel ils percent la pierre dure, lorsque le ciseau n'y peut entrer.

Grain d'orge, en Sculpture, est une petite cavité entre les moulures de Menuiserie pour les dégager. Elle prend son nom du rabot nommé *grain d'orge*, avec lequel on la creuse.

☞ **Grain-d'orge**. Terme d'Orlogerie. Figure d'un angle pointu dont la base est arrondie. Il y a des suspensions de pendule à *grain-d'orge*; autrement on dit à couteau, lime à *grain d'orge*, &c.

Grain d'orge, signifie quelquefois la même chose que ligne, ou la douziéme partie d'un pouce.

En termes de Brodeur de l'or, ou de l'argent, à *grains d'orge*, ou en *grains d'orge*, est une broderie d'or, ou d'argent, faite en petits compartimens qui représentent des *grains d'orge*, ou des losanges un peu allongées.

☞ **Grain** de Tilly. On donne ce nom au pignon d'Inde.

☞ **Grain** de Zélim C'est une espèce de poivre long.

On appelle Huile de petit *grain*, celle qui se fait avec de

de petites oranges vertes, que l'on nomme Orangelettes.

Grain, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Cet homme n'a pas un *grain* d'esprit, de bon sens, de jugement. *Nulla est in tanto corpore mica salis.* Catull. Pas *grain* de jalousie. La Font. Il est léger d'un *grain*; pour dire, qu'il est un peu fou. Il a un *grain* de folie. Il n'a pas un *grain* de foi, de charité, de dévotion. Il n'y a pas un *grain* de sel dans tout cet ouvrage.

On dit proverbialement, qu'un homme est dans le *grain*; pour dire, qu'il est en un poste où il peut faire fortune, où il gagne beaucoup. On dit d'un Eunuque, qu'il est léger de deux *grains*. On appelle Catholique à gros *grains*, un libertin, un homme peu dévot, qui ne va à l'Église que par maniere d'acquit, qui viole sans scrupule les loix de l'Église.

Un bon Catholique à gros grains,
Mal informé des loix de son Eglise,
Croyant Jeudi dernier que la chair fut permise.
N. R. de B. M.

On dit, qu'un homme en mangeroit un autre avec un *grain* de sel; pour dire, qu'il est bien plus fort que lui.

GRAINDIER, v. act. Vieux terme de Coutumes, qui veut dire augmenter. *Augere.* Li prix n'en doit pas être *graindiez.* De Beaum.

GRAINDRE, adj. m. & f. Vieux mot, plus grand. *Major, grandior.*

Car François, li graindre *& li mendre,*
Veulent à force terre prendre. Guill. Guiart.

Ce mot s'étoit formé de *grandior*, mot Latin, qui signifie la même chose.

GRAINE, s. f. Semence que produisent les plantes & les arbres pour la conservation de l'espèce. *Semen, granum.*

☞ Qu'est-ce que la *graine* d'une plante? C'est un bourgeon de plante abrégée, accompagné d'une pulpe qui lui tient lieu de placenta. Dodart, *Acad. des Sc.* 1701. *Mém. p.* 241.

On voit la *graine* des plantes, après qu'elles ont jetté leur fleur & leur fruit. Toutes sortes de *graines* ne réussissent pas en toutes sortes de terres & de climats. Les œillets de *graine* sont plus touffus que ceux qui viennent de marcotte. La *graine* de la tulipe est enfermée dans son pistille. Les aunes, & les phyllirea viennent de *graine* & de bouture. La *graine* d'écarlate se cueille sur le chêne verd. La *graine* d'Avignon est le fruit du nerprun, dont on tire trois couleurs, la jaune, la verte, & la bleue. Les Droguistes appellent *graines de corne de cerf*, les raclures du bois de cerf.

M. Grew, dans son Anatomie des Plantes, a fait de curieuses observations de plusieurs *graines*. Il dit en général, qu'elles ont quatre enveloppes, dont la premiere s'appelle la *capsule*, qui ressemble quelquefois à une petite bourse, comme celle du cresson; quelquefois c'est une gousse, comme sont celles des légumes; quelquefois elle est divisée en deux, comme dans l'oseille & dans la renouée. La seconde & la troisiéme de ses enveloppes s'appellent proprement les *peaux de la graine*, principalement dans les féves. La couleur de la peau est de diverses couleurs, depuis le blanc jusqu'au noir de jais. Sa figure est tantôt semblable à celle d'un rognon, comme en cette espèce de *ben* appellée *papaver spumeum*; tantôt elle est triangulaire, comme dans l'oseille & dans le sceau de Salomon; quelquefois entre ronde & triangulaire, comme dans la menthe & dans la mélisse: quelquefois elle est ronde-plate, comme dans les giroflées & les amaranthes: quelquefois sphérique, comme dans les navets, & dans la plante appellée *asperula*; quelquefois ovale, comme dans le *scandix*, autrement *pecten Veneris*, & dans les titymales; ou demi-ovale, comme dans l'anis & dans le fenouil; ou demi-ronde, comme dans la coriandre. On en trouve qui ont la figure d'une pique, comme dans la laitue; ou d'un cylindre, comme dans les jacobées; ou d'une pyramide, comme dans le bec de cigogne à feuilles de guimauve. Il y en a de lisses & polies comme celle de scandix; d'autres qui sont bouillonnées, comme celles de *blattaria* & de *ben*; d'autres qui sont remplies de petites fosses hexagones semblables aux rayons de miel, comme celles des pavots, de jusquiame, du musle de veau, de passerage, &c. d'autres qui sont percées comme des pierres ponces, comme celles de gremil & du *Phalangium Creta*. Les peaux des *graines* de coignassier, de l'herbe aux puces, du cresson, de la roquette, du basilic, de la cameline & de plusieurs autres, ont un mucilage qu'il n'est pas aisé de remarquer lorsqu'elles sont séches. La quatriéme & derniere enveloppe se peut appeller *secondine*, parce qu'elle est dans les plantes à peu près ce que sont dans les animaux les membranes qui enveloppent les fœtus. On la peut voir en coupant fort adroitement, & en morceaux fort minces, les peaux d'une féve nouvellement formée.

Les *graines* trempées dans du lait pendant quelque temps avant que d'être semées, produisent des fruits très-délicats.

☞ Graine d'Avignon, qu'on nomme autrement *Grainette*, ou *Graine jaune*. C'est la *graine* d'un arbrisseau connu des Anciens sous le nom de *Lycium*, de la Lycie où il croit en abondance; & aussi sous celui de *Pixacanta*, qui signifie Bois épineux. Il y a quantité de ces arbrisseaux aux environs d'Avignon. Les Teinturiers s'en servent pour teindre en jaune.

Graine d'épinars, en termes de Brodeur, signifie la même chose que grain d'orge. De l'or, ou de l'argent en *graine d'épinars.*

Graine de Paradis. C'est le grand cardamome, qu'on appelle autrement *maniguéte*, ou *maleguéte*. Voyez CARDAMOME.

☞ Graine de vers à soie. Ce sont les œufs de ces insectes: on les appelle *Graine*, à cause de la ressemblance qu'ils ont avec celle des plantes.

Graine, se dit figurément en mauvaise part d'une mauvaise engeance. On ne sauroit si bien éteindre une hérésie, qu'il n'en reste toujours quelque *graine*. Les laquais, les clercs, les gens de riviere, sont une méchante *graine*. Les charençons dans un grenier, les chenilles dans un jardin, sont une méchante *graine*.

On dit proverbialement d'une fille qui est déja un peu âgée pour se marier, qu'elle monte en *graine*. On appelle *graine d'andouilles*, une troupe de petits enfans qui sont amassés. C'est une expression de la Comédie du Pédant joué, & elle ne se trouve point ailleurs.

Graines, en Sculpture, ce sont de petits boutons d'inégale grosseur aux bouts des rinceaux de feuillages qui servent d'ornement.

GRAINER, v. n. Terme de Jardinier. Monter en graine. *Emicare, induere se in granum, semen.* Voyez GRENER. Cependant la Quintinie, Liger & Chomel, écrivent *grainer*.

Grainer, v. act. Terme de Coutumes. Mettre les porcs dans les bois pour la paisson, ou à la glandée. *Porcos in sylvis glande pascere, in sylvas ad pastum ducere.*

GRAINETIER, s. m. Marchand de grosses graines, comme blé, avoine, &c. *Frumentarius.* Voyez l'article suivant & GRENETIER.

☞ GRAINETTE, s. f. C'est le nom que les Botanistes donnent au fruit du *Lycium*. Quelques-uns l'appellent aussi *Graine* d'Avignon; mais comme on donne aussi ce nom à la semence du *Nerprun*, il vaut mieux l'abandonner, & conserver le seul nom de *Grainette* pour le fruit du *Lycium*.

☞ GRAINETTERIE, s. f. Commerce des grains, des graines, & des légumes secs, en détail & à petites mesures.

GRAINIER, iere, s. m. & f. N'est pas seulement un Marchand de graines, mais encore un Marchand de grains en détail, & à petites mesure. *Seminum, Granorum propola.* Il y a plus de trois siécles, dit M. de la Mare, dans son *Tr. de Pol. L. V. Tit. V. C.* 2. & *Tit. VI. T. II. p.* 738. que ceux qui composent l'ancienne Communauté des Bladiers ou Blatiers à Paris, ont été réduits à ne vendre des grains qu'à petite mesure, & qu'ils se trouvent nommés dans les Réglemens, Revendeurs

deurs de grains, Regratiers, ou *Grainiers*, & que ceux qui font le grand commerce ont pris le nom de Marchands de grains. Les *Grainiers* ne peuvent entrer aux marchés de Paris qu'après certaines heures, ni acheter que certaine quantité de *grains*. Voyez de la Mare, *Tr. de Pol. T. II. p.* 730. Par une Ordonnance de Louis le Grand du mois de Décembre 1672. art. VIII & X. il est défendu aux Maitres *Grainiers* d'entrer aux marchés qu'après midi, ni d'enlever plus de six septiers d'avoine & deux septiers d'autres grains. Idem, *p.* 731. On dit *Grainiers* & *Grainieres*, Marchands *Grainiers*, Jurés *Grainiers*. Un Particulier ayant obtenu un Brevet de *Grainier* privilégié suivant la Cour, les Marchands & Marchandes *Grainieres* se pourvurent au Châtelet, & après plusieurs Sentences pour & contre, un Arrêt du Conseil de l'an 1636. 11. de Janvier, régla qu'il n'y auroit aucun *Grainier* ou *Grainieres* privilégiés, & défendit au Grand Prévôt de l'Hôtel d'en donner des Provisions. Voyez de la Mare, *T. II. p.* 1118. & 1119. La Quintinie met de la différence entre *Grainier & Grainetier* : *Grainier*, selon lui, est le Marchand de graines, tant potageres que fleurs, & *Grainetier* est le Marchand des autres grosses graines ; & on l'avoit suivi dans la premiere édition de ce Dictionnaire. Cependant il paroît par ce que nous venons de rapporter, que *Grainier* est pris même pour un Marchand de blé, *Frumentarius*, pourvû que ce soit en détail. Voyez GRENIER.

GRAINVILLE-LA-TEINTURIERE. Nom & surnom fém. d'un bourg de France, au pays de Caux, en Normandie. Il est sur la Paluelle, petite rivière, une lieue au-dessus de Cani, à trois de Saint Valery & de la mer. Les Religieux de la Charité y ont un bel hôpital, fondé & bâti par M. le Président d'Hocqueville, Seigneur de ce lieu & de Cani, &c.

GRAIRIE, s. f. Terme des Eaux & Forêts. Partie d'un bois qui est possédé en commun. Il en est fait mention en la plûpart des articles de la nouvelle Ordonnance des Eaux & Forêts.

Grairie, est aussi un droit que le Roi prend sur les bois qui sont sur le très-fonds d'autrui, à cause de la justice qu'il fait exercer par ses Officiers des Eaux & Forêts pour leur conservation : comme à Orléans, on paye deux sols parisis d'une part, & dix-huit deniers d'autre pour ce droit, comme dit Chauffour. Ce droit est différent selon les lieux.

Quelquefois on prend indifféremment pour la même chose les mots de *grairie* & de *grurie*, ou *gruerie*, *gruirie* ; mais il ne faut pas les confondre, puisqu'ils ont des significations différentes, quoiqu'ils ayent quelquefois la même.

☞ Grairie. On écrivoit autrefois sur des tablettes couvertes de cire, avec un poinçon nommé Greffe, aigu par un bout, duquel on écrivoit, & plat par l'autre bout, avec lequel on effaçoit, quand on vouloit, ce qui étoit écrit. Pour telles tablettes on souloit dès le temps de la République de Rome prendre un droit dit *Cerarium* ; & combien qu'à la fin ces cires avec leurs poinçons ou greffes, ayent cédé au papier, & parchemin, & à la plume, on n'a pas toutefois laissé de recueillir ces droits en France sous le titre ancien ; desquels avec le temps la vraie cause étant ignorée, on leur en a controuvé d'autres. Et y a grande apparence que le droit de *grairie* est proprement celui de cire & greffe, & qu'il auroit été ainsi dit de *Cerarium*, pour dire *Kerairie*, & par contraction, le *c* changé en *g* ; lettre ayant presque même son, comme en gros de *crassus*, en guitere, ou guiterme, de *cithara*. Berault, *des Droits de tiers & danger, grurie & grairie.*

GRAIS. Voyez GRES.

GRAISIVODAN, s. m. Nom propre d'un Territoire de France, Bailliage de Grenoble. *Gratianopolitanus pagus*, ou *ager*. Contrée de France, située dans le Dauphiné, & bornée au nord par la Savoye, au couchant par le Viennois & par le Valentinois : au midi par le Diois & par le Gapençois ; & au levant par l'Ambrunois & par le Briançonnois. Ce pays est assez étendu ; mais il est fort montagneux, particuliérement vers le levant. Il est baigné par l'Isère, la Romagne & le Drac ; ses principaux lieux sont la petite ville nommée le Bourg-d'Oysans, Grenoble, capitale du Bailliage & de toute la Province, le fort de Barraux, les Bourgs de Pont en Royans, de Vif, de Mens, Corps & de Vizile, & la grande Chartreuse, Chef de son Ordre.

De Valois *Not. Gall. p.* 165. dit qu'on trouve *Graisivouldan*, *Grésivodan*, ou la vallée de *Grisivodan*, que quelques-uns écrivent *Graisivaudan* ; mais mal, parce que il n'y a qu'*al* qui se change en *au* ; mais *ol* se change en *ou*, qui dans la suite s'est changé en *o*, *Graisivoudan*, *Graisivodan*. Chorier écrit *Grésivodan*.

Ce mot *Graisivodan*, selon Chorier, vient de *Gratianopolitanus* par corruption.

GRAISSE. s. f. Terme d'Anatomie. C'est une matière blanche, grasse, huileuse, ramassée dans des capsules, ou petits sacs membraneux, destinée pour entretenir la chaleur des parties, & principalement pour adoucir les sels âcres de la masse du sang. *Adeps*, *pinguedo*. ☞ La *graisse* en un mot est un suc huileux, qui est séparé du sang par les glandes de la membrane adipeuse, & qui se fige & se congèle dans ces cellules. On est maigre, soit quand on a peu de suc huileux dans le Sang, soit quand ce suc est trop dissous, ou par la grande chaleur, ou par les autres principes du sang, ou par un grand & long exercice : soit quand les glandes destinées à le filtrer, font mal leur fonction. Ac. d. Sc. 1704. *Hist. pag.* 18. La *graisse* avec ses membranes fait une troisième enveloppe qui est au-dessous du cuir, & qui couvre toutes les parties du corps, à la réserve des paupières, de la verge & du scrotum. Il y a aussi de la *graisse* répandue en plusieurs autres parties. Les Médecins distinguent quatre sortes de *graisse* : la première, qui est molle & humide, que les Latins appellent *pinguedo*, s'appelle *axunge* ; le seconde, ou la vraie *graisse*, qu'on appelle autrement *oing*, ou en Latin *adeps* ; la troisième qui est plus ferme & dure, est le lard, en Latin *lardum* ; la quatrième qui est plus sèche & plus épaisse, est le suif, en Latin *sevum*. Quelques-uns font seulement deux espèces de *graisse*, l'une qui est plus ferme & coagulée, l'autre qui est molle, & faite comme de l'huile caillée. Sa matière est la partie la plus grasse & aërée du sang, laquelle sortant comme une sueur par les orifices des artères, s'arrête & s'épaissit dans les capsules adipeuses. Régnier a dit d'un potage maigre, qu'on n'y pouvoit trouver une étoile de *graisse*. De la *graisse* de rôt. Cet habit est usé & plein de *graisse*. La poudre desséche la *graisse* des cheveux. On dit en parlant des cailles, des ortolans, & des autres petits oiseaux, que ce sont des pelotons de *graisse* ; pour dire qu'ils sont bien nourris & bien gras. Ac. Fr. Une femme chargée de *graisse* & d'embonpoint est dégoûtante. Chiapin Vitelli, Marquis de Cétone, fameux Capitaine de son temps, devint à force de boire du vinaigre, si maigre d'extrêmement gras & replet qu'il avoit été auparavant, qu'il pouvoit s'entourer presque tout le corps des peaux vuides de son ventre & de sa poitrine, mais il ne put en se désaisant de quatre-vingt-sept livres de *graisse* se défaire en même temps de ses vices, & de son intempérance. P. Verjus.

La *graisse* des animaux pour l'ordinaire n'est pas un bon aliment, parce qu'elle est difficile à digérer, & qu'elle produit un suc épais & grossier ; mais elle est d'un grand usage dans la Médecine. La *graisse* de veau est employée dans les pommades : elle est résolutive, adoucissante & émolliente ; celle de cochon a les mêmes qualités, aussi bien que celle de sanglier, qui est encore fortifiante ; celle de cerf est bonne pour fortifier les nerfs, pour les rhumatismes, la goutte sciatique, les fractures. La *graisse* de lièvre appliquée extérieurement excite la digestion, & la suppuration des abscès ; celle de lapin est nervale & résolutive ; celle du coq, & de la poule sert à résoudre & amollir les duretés ; celle d'oïe a les mêmes qualités, elle adoucit les hémorroïdes, elle appaise les douleurs d'oreilles étant introduite dedans, elle lâche le ventre étant prise intérieurement, elle est bonne pour les rhumatismes. La *graisse* de canard adoucit, résout, amollit ; celle des outardes est anodine & résolutive ; celle de faisan fortifie les nerfs, résout les tumeurs, dissipe les douleurs de rhumatisme ; celle de caille est estimée propre pour emporter les taches des yeux.

La graisse de grue ramollit les duretés : on la tient propre pour la surdité étant mise dans l'oreille : celle de l'ortolan est résolutive, adoucissante, émolliente : on attribue à peu près les mêmes qualités à celle du brochet ; celle de l'anguille est estimée propre pour ôter les taches de la petite vérole, pour guérir les hémorroïdes, & pour faire croître les cheveux, on la met aussi dans l'oreille pour la surdité ; celle de truite, outre qu'elle est adoucissante, est propre pour les maladies de l'anus, & les ulcères du sein.

Graisse, se dit aussi de ce qui est visqueux & onctueux dans la terre. La *graisse* des montagnes tombe dans les vallées, & c'est ce qui rend celles-ci fertiles, & celles-là stériles.

Graisse, se dit aussi figurément de tout ce qu'il y a de meilleur en quelque chose. *Opimum.* Les précédens Fermiers ont emporté toute la *graisse* de cette Ferme, de cette affaire.

On dit proverbialement, qu'un homme se plaint de trop de *graisse*, quand il se plaint de quelque chose qui lui est très-avantageux. On dit qu'on ne fait les choses qu'à *graisse* d'argent, pour dire, en donnant bien plus d'argent qu'il n'en feroit dû légitimement. On dit aussi, Ce n'est pas le tout que des choux, il faut encore de la *graisse*, lorsqu'on a besoin encore de quelque chose pour achever une affaire.

GRAISSER, v. act. Frotter, enduire de graisse quelque chose pour la faire aller plus aisément. *Adipe illinere.* Si on ne *graisse* les roues d'un carrosse, le feu s'y met. Il faut *graisser* un poulain pour avaler du vin.

On dit proverbialement, *Graissez* les bottes d'un vilain, il dira qu'on les brûle ; pour dire, qu'il fait mauvais faire plaisir à un malhonnête-homme. On dit qu'on *graisse* la pate d'un Juge, d'un Intendant ; pour dire, qu'on lui donne de l'argent pour le corrompre, pour faciliter une affaire. On dit, *Graisser* le marteau d'une porte ; pour dire, donner de l'argent au Portier, afin de pouvoir entrer. On n'entroit point chez moi sans *graisser* le marteau. Rac. On dit aussi, *Graisser* les épaules à quelqu'un ; pour dire, le bâtonner : ce qui a fait dire aussi, de l'huile de cotrêt, pour dire des coups de bâtons. ☞ On dit d'un homme qui se prépare à un voyage, qu'il *graisse* ses bottes. On dit aussi d'un homme qui se meurt, qu'il *graise* ses bottes, par allusion au voyage de l'éternité.

☞ Graissé, ée. part. pass. & adj. *Illitus adipe.*

GRAISSERIE. Voyez GRESSERIE,

GRAISSET, s. m. Espece de grenouille qui vit sur terre & dans les buissons, qui est verte, & porte les yeux avancés en guise de cornes. *Rubeta.* Elle tient du crapaud, & a du venin. Son nom Latin vient de *rubus*, buisson.

GRAISSEUX, euse, adj. Qui est rempli de graisse, ce où il y a de la graisse. *Adipolis.* M. Dionis appelle l'épiploon une toile *graisseuse.* ☞ Goût fade, désagréable & *graisseux.* Ac. d. Sc. 1703. *Hist. pag.* 50.

GRAITZ, s. f. Nom propre d'une petite ville, ou bourg de la haute Saxe. *Gracium.* Ce lieu est dans le Voigtland, en Misnie, sur l'Elster, à trois ou quatre lieues au-dessous de la ville de Plawen.

GRAMALLE, s. f. *Gramalla.* Nom d'un habit de deuil, qui étoit long : on en voit encore sur quelques tombeaux, & dans les ouvrages de sculpture du bas Empire.

Ce mot vient, selon Magri, de *grandis mala*, le mot de *grandis* marque que cet habit étoit grand & ample, & celui de *malla*, qui veut dire la même chose que *villosa, velu, à long poil*, marque la qualité de l'étoffe dont on faisoit cette sorte d'habit. On appelle encore aujourd'hui *gramaglia* en Sicile & à Malte, un habit long de deuil.

GRAMPUSIA, s. f. Nom propre d'une petite Île de la mer Méditerranée. *Grambusa.* Elle est sur la côte de la Natolie, près du cap de Célidonia & du Golfe de Satalie.

GRAMEN. Sorte de petite herbe qui croît dans les cours & sur les terres, appellée autrement *chien-dent. Gramen.* Il y a un grand nombre d'espèce de *gramen.* Voyez CHIEN-DENT.

GRAMINÉE, adj. f. Qui se dit de la couronne de *gramen* qui se donnoit à Rome à quelques Généraux d'armée. *Gramineus, a.* La Couronne de gramen s'appelloit Couronne *graminée*, on ne l'accordoit que rarement, & pour quelque exploit signalé, quand par l'habileté & le courage d'un Général l'armée réduite aux dernières extrémités avoit été délivrée ou préservée d'une défaite évidente, & les ennemis mis en fuite. Voyez Pline, *L. XXII. C.* 4. Vigénère sur Tite Live, *T. I. p.* 997. La Couronne *graminée* se donnoit aux Conservateurs des armées. Plin. Les Couronnes *graminées*, étoient aussi appelées plus communément Obsidionales.

☞ GRAMM, s. m. Sorte de graine des Indes Orientales, qui ressemble à l'ivroie, ou qui tient le milieu entre l'ivroie & le pois. Bremond, 1732. *p.* 13.

GRAMMAIRE, s. f. Art qui enseigne à bien parler, c'est-à-dire à bien exprimer ses pensées par des signes que les hommes ont institués. *Grammatica.* Johnson, dans ses Commentaires sur la *Grammaire*, la définit ainsi : l'Art d'exprimer les rapports des choses en construction, par l'accent convenable, en parlant, & par l'orthographe réguliere en écrivant, le tout suivant l'usage de ce ceux dont on parle la langue. Harris. Elle enseigne à décliner & conjuguer ; à construire & à bien orthographier les noms, les verbes, & les autres parties de l'oraison. Elle apprend à bien connoître la propriété, & la force naturelle de chaque partie du discours, & la raison de toutes les expressions qui y doivent entrer. Les langues vivantes s'apprennent plus aisément par l'usage que par la *Grammaire.* Quelques-uns ont appellé la *Grammaire* la porte de tous les Arts, parce que sans son secours l'on ne peut parvenir à la connoissance des sciences. La *Grammaire* est, selon Quintilien, à l'égard de l'éloquence, ce que le fondement est à l'égard de l'édifice. Ceux qui s'en moquent comme d'un Art qui n'a rien que de bas & de méprisable, se trompent fort. Elle a plus de solidité que d'ostentation & d'éclat : & elle sert autant à exercer & à éprouver la suffisance des plus habiles, qu'à former l'esprit de ceux qui commencent. Lod. Ceux qui ne veulent point du tout de *Grammaire* sont des gens paresseux, qui se veulent épargner la peine, ou de l'apprendre, ou de l'enseigner. Nic. Il y a dans toutes les langues vivantes une infinité d'expressions irrégulières qu'on ne peut ramener aux régles de la *Grammaire.* Le Cl. Le Cardinal Bembo ne crut point ternir l'éclat de sa Pourpre parmi la poussiére de la *Grammaire.* Vaug.

La *Grammaire* de toutes les langues, est la même dans les principes généraux & dans les notions qu'elle emprunte de la Philosophie, pour expliquer de quelle maniere nous exprimons nos idées par des mots ; mais comme chaque langue a ses tours particuliers, son caractere & son génie, qui est différent du génie & du caractere des autres langues, il y a autant de *Grammaires* qu'il y a de langues. Un exemple suffira pour faire connoître ce que nous disons. On dit en François *tracer une ligne droite*, mais on ne peut pas dire *tracer une droite ligne*, quoiqu'on dise en Latin *rectam lineam*, ou *lineam rectam ducere*, ou même encore autrement. S'il y a quelque langue qui suive dans la phrase qui vient d'être rapportée la même analogie que la langue Françoise, elle s'en écarte en cent autres occasions.

Diogene Laërce rapporte, après un certain Hermippus, qu'Épicure étoit le premier qui eût donné des régles de *Grammaire* aux Grecs, & que Platon est celui qui fit le premier des découvertes & même des réflexions sur cela. A Rome, Cratès de Mallunte en Mysse, contemporain d'Aristarque, en fit le premier des leçons en cette ville, pendant qu'il y fut Ambassadeur d'Attalus, entre la seconde & la troisiéme guerre de Carthage, environ le temps de la mort d'Ennius. Avant lui on ne savoit à Rome ce que c'étoit que *Grammaire.* Polydore Virgile, *De Invent. Rer. L. I. C.* 7.

Périzonius a montré l'utilité de la *Grammaire* dans la Préface de l'édition qu'il a faite de la Minerve de Sanctius à Amsterdam 1714. sur laquelle il a fait des Notes. M. de Fenelon, Archevêque de Cambrai, a fait de judicieuses Réflexions sur la *Grammaire.*

On appelle une *Grammaire*, un livre qui contient les régles de la *Grammaire* de chaque langue. La *Grammaire* Hébraïque de Quincarboreus, la Grecque de Clénard, l'Italienne & l'Espagnole d'Oudin, &c. La *Grammaire* de Rabbi Judas Ching passe communément pour la premiere *Grammaire* Hébraïque qui ait paru. Cependant il est sûr que Rabbi Saadias Haggaon, qui vivoit avant Rabbi Judas, avoit fait deux Ouvrages en ce genre; l'un de la *Grammaire*, & l'autre des Élégances de la langue Hébraïque. Il s'en faut beaucoup aussi que la *Grammaire* de Rabbi David Kimhhi soit la plus ancienne *Grammaire* Hébraïque que nous ayons. Son pere Rabbi Joseph Kimhhi a aussi fait une *Grammaire* qui se trouve manuscrite; & nous avons huit Ouvrages d'Aben-ezra, qui vivoit avant Kimhhi le fils, & un peu même avant le pere; la plus ancienne *Grammaire* Grecque est celle de Gaze. Les Latines sont les Ouvrages de Martianus Capella, de Priscien, d'Asconius Pœdianus.

Les meilleures *Grammaires* faites dans ces derniers temps, sont, 1°. Pour l'Hébreu celles de Pagnin, édition de Robert Étienne, de Cévallérius, édition d'Henri Étienne, ou de le Preux à Geneve en 1592. celle de Petrus Martinius à la Rochelle 1591. de Buxtorf, de Louis de Dieu en trois langues, de Sixtinus Amama, qui est une compilation de Martinius & de Buxtorf, de Bellarmin avec les Notes de Muis; celle du P. Sglanther est utile pour commencer. Pour les Chaldéennes celles de Martinius, celle de Buxtorf, celle de Louis de Dieu en trois langues. Pour le Syriaque, celles de Amira, de Myricœus, de Waserus: la Chaldaïque & Syriaque de Buxtorf, celle de Louis de Dieu en trois langues, & celle de Lembden. Pour le Copte, le *Prodomus Coptus*, & *Lingua Ægyptiaca restituta* du P. Kirker. Pour l'Arabe, celle d'Erpénius, & celle de Golius, qui n'est que celle d'Erpénius un peu augmentée. Pour l'Éthiopien, celle de Ludolph. Pour le Persan, celle de Louis de Dieu. Pour l'Arménien, celles de Schroder, & de Galanus. Pour le Grec, celles de Martinus Ruclandus, de Silburgius, du P. Mocquet, de Vossius, de Port-Royal. Pour le Latin, celles de Despautere, la Minerve de Sanctius; celles de Vossius, celle de Port-Royal, qui n'est qu'une compilation des autres. Pour l'Italien, celles de Perger, d'Arnaud, de Lanfrédini, de Saulnier, de Port-Royal, de Vénéroni. Pour l'Espagnol, celles d'Ambroise de Salazar, de Port-Royal, de l'Abbé de Vérac, &c. Pour le Portugais, celle du P. Péreyra, Jésuite. Pour l'Allemand, celles de Heim, de Claius, de Hertber, de Léopold. Pour l'Anglois, celle de Wallis; celle de E. A. & de Manger ne sont pas bonnes. Pour le François, les meilleures sont celle de M. l'Abbé Regnier, celle du P. Buffier, Jésuite, & celle de M. Restaut; toutes les autres, ou ne valent rien du tout, ou sont fort défectueuses.

GRAMMAIRIEN, s. m. Celui qui sait, ou qui enseigne la Grammaire. *Grammaticus*. Un *Grammairien* n'a d'empire que sur les syllabes, & il n'y a que les mots qui soient de sa jurisdiction. G. G. Donat, Priscien, ont été de fameux *Grammairiens*.

La nation des *Grammairiens* est redoutable à tout le monde; si on la veut croire, sa jurisdiction s'étend jusques sur les Têtes couronnées, si elles veulent introduire quelque nouveau mot. Bal. Une partie de la science d'un *Grammairien*, vraiment habile, est de savoir, qu'il y a des choses qui ne méritent pas d'être sues. Port-Royal. Un *Grammairien*, occupé à une étude aussi séche & aussi triste que celle des mots, a toujours le front ridé. Mont. Un *Grammairien* ne songe qu'aux mots: il n'entre ni dans la délicatesse du sentiment, ni dans la finesse de la pensée. S. Évr. Suétone a fait un livre des plus illustres *Grammairiens*.

Et gare un froid Grammairien,
Qu traitant en homme capable,
Tout l'ouvrage de détestable,
Enverra d'un ton peu Chrétien,
Et la piece & l'Auteur au Diable. P. du Cerc.

Le titre de *Grammairien* étoit autrefois un titre d'honneur qu'on donnoit non seulement à ceux qui s'appliquoient à la Grammaire, ou qui excelloient dans la Philologie; mais à tous ceux qui passoient pour Savans en quelque sorte de science que ce fût; comme témoigne Gérard Vossius, dans son livre de la Grammaire. C'étoit un titre de littérature & d'érudition: on appelloit autrefois *Polyhistores*, ces sortes de Savans; c'est-à-dire, gens qui possédent diverses connoissances. Philoponus, fameux Philosophe du temps de Justinien, a été appellé *Grammairien*, quoiqu'il excellât en plusieurs sortes de sciences, comme on le voit dans la Bibliothéque de Photius. Saxon, Historien de Danemarck, dans le treiziéme siécle a été appellé le *Grammairien*, & encore en l'an 1580. Thomas d'Averse, Jurisconsulte Népolitain, fut surnommé le *Grammairien*. Voyez M. Baillet. Le titre de *Grammairien* se donnoit autrefois à tous ceux que nous appellons aujourd'hui Savans & Critiques, & sur-tout à ceux qui écrivoient bien & poliment en tout genre. C'est dans ces sens que Suétone a intitulé *Des Grammairiens célébres* le Livre où il traite des excellens Écrivains Latins, que Cornélius Népos appelle *Grammairiens* les Commentateurs des Orateurs & des Poëtes; & qu'enfin l'Antiquité le donne communément à Apion, à Joannes Philoponus & à Solin. Il se donne sur-tout à quelques Écrivains, dont il est devenu comme le surnom; qui sont Elfrique, Archevêque de Cantorbery, qui mourut l'an 1006. Galfridus, ou Géofroy, qui florissoit vers l'an 1490. Philoponus, dont nous avons parlé, Serlo, qui vivoit l'an 1160. & Saxon le *Grammairien*, qui écrivoit vers le milieu du douziéme siécle. Voyez sur ce nom & ses significations & usages les Centuries de Balœus Anglois, & les Prolégomenes de Stephanus Stephanius sur Saxon le *Grammairien*, C. 9. Polydore Virgile, *L. I. C. 7. Invent. Rer.*

Les *Grammairiens* les plus renommés (du deuxiéme siécle) furent Aper, Pollion, Eutychius, Proculus, Athénée, Julius Pollus, Macrobe & Aulu-Gelle. Les ouvrages de ces derniers Auteurs sont un ramas de beaucoup de choses différentes, qui regardent la Critique des Auteurs anciens, & les Belles Lettres. Le nom de *Grammairien* en ce temps-là étoit autant honorable, qu'il est vil & méprisé dans le nôtre. La faute en vient de ceux qui prennent ce nom, & qui traitent la Grammaire d'une maniére basse & pédantesque, la réduisant aux mots, aux syllabes, & à des censures tout-à-fait puériles; au lieu que son véritable usage est d'examiner les Auteurs à fond, de les expliquer, d'en remarquer les vices, ou les beautés, & de distinguer les faux des véritables; & dans ceux-ci ce qui est sorti de leurs mains, d'avec ce que les Copistes, ou les Imitateurs y ont fait couler. Godeau, *Hist. de l'Egl. T. II. p.* 197. C'est-à-dire, que *Grammairien* étoit alors ce que nous appellons aujourd'hui Critique; qui n'est point un nom vil & méprisé, mais honorable aujourd'hui comme alors. Et ceux qui n'enseignoient qu'à lire & expliquer & entendre les Auteurs, on les nommoit Grammatistes; *Grammatista*. Cette distinction se trouve dans Lampridius.

GRAMMATICAL, ale, adj. Qui appartient à la Grammaire. *Grammaticalis*. Une façon de paler est *grammaticale*, quand elle est construite selon les loix de la Grammaire. Quelque admirable que soit Voiture en ce qui regarde la délicatesse & l'enjouement, il n'étoit pas infaillible en matiére de construction & de pureté *grammaticale*. Bouh. C'est assez parler & de la différence des temps des verbes, quant à leur forme *grammaticale*, & de leur ressemblance, quant à la maniére de les employer les uns pour les autres. L'Ab. Regn.

GRAMMATICALEMENT, adv. D'une maniére grammaticale. *Grammaticaliter*. Cette phrase n'est pas bonne *grammaticalement*, mais c'est un gallicisme.

☞ GRAMMATISTE, s. m. Celui qui enseigne aux enfans les principes des langues. C'est ainsi qu'on appelloit chez les Grecs & les Romains ceux qui se bornoient à enseigner à lire & à expliquer les Auteurs Grecs ou Latins, pour les distinguer des Grammairiens

riens dont ils n'avoient pas les priviléges. ☞ Un *Grammatiste* est un demi-savant, *Obs. sur les Écr. mod. Tom. 24. p.* 175.

☞ Grammatiste. Écolier qui apprend la Grammaire. On appelle ainsi un Écolier qui apprend la Grammaire, de même qu'on donne le nom de Legiste à un jeune homme qui s'applique à l'étude des loix, qui fait sont Droit. *Grammatista.* Dans les Ecoles des Romains les Grammairiens étoient assis sur des chaires élevés, pendant que les *Grammatistes* ne remplissoient que les siéges les plus bas. Journ. de Sçav. 1720. *p.* 315.

☞ GRAMMATISTIQUE, s. f. M. Noblot distingue avec les Anciens la Grammaire & la *Grammatistique.* Celle-ci, dit-il, apprend seulement à lire & à écrire; mais la *Grammatistique* n'est point cela : elle consiste à chicaner sotement sur l'ordre & l'usage des termes : c'est l'abus de la Grammaire. *Obs. sur les Ecr. mod. to.* 24. *p.* 174.

GRAMMELOUC, s. m. Arbrisseau des Indes orientales qui croit de la hauteur d'un homme. Ses feuilles sont longues de trois pouces, finissant en une longue pointe d'un verd naissant : il porte des fruits dans une gousse triangulaire de la grosseur d'une petite noix, & un peu plus longue : en l'ouvrant on y trouve trois compartimens, & dans chacun un petit fruit assez semblable à celui du Palma-Christi : il est enveloppé d'une pellicule blanche fort transparente, qui en laisse voir une autre noire : le dedans du fruit est blanc, & d'un goût mordicant : c'est un très-violent purgatif, pour peu qu'on en goûte. Il purge par haut & par bas avec beaucoup de violence, & on ne peut arrêter son action qu'en se lavant sur-tout le visage, ou en mangeant du betel; c'est au moins le seul remède dont on se sert dans le pays où vient cet arbrisseau. Le *Grammelouc* vient à la côte de Malaga.

GRAMMONT. Prononcez presque comme s'il y avoit *Granmont.*

GRAMMONT, s. m. Nom de lieu qui a donné le nom à une célèbre Abbaye, Chef de son Ordre. *Grandis mons, Grandimontium.* Il est dans la Marche, province de France, à six lieues de Limoges, du côté du nord Maty. De Valois, *Not. Gall. p.* 236.

L'Ordre de *Grammont* est un Ordre Religieux fondé vers l'an 1076. par S. Étienne de *Grammont. Grandimontensis Ordo, Grandimontenses Monachi.* Cet Ordre a tiré son nom de *Grammont* dans la Marche. L'Ordre de *Grandmont* ne commença pourtant pas à Grandmont, mais à Muret, village du Limousin, l'an 1076. Étienne Muret en fut l'Instituteur. Après sa mort ses Religieux transportérent leur demeure à *Grand-mont*, dans le Diocese de Limoges. C'est une montagne très-froide & très-stérile. Voyez les Sainte-Marthe, *Gall. Christ. T. IV. p.* 492. Le Martyrol. de M. Châtelain au 8 de Févr. *p.* 577, &c. Polydore Virgile, *de Invent. L. VII. C.* 2. L'Ordre de *Grammont* fut gouverné par des Prieurs environ 240 ans. L'an 1318. Nicolas, Cardinal d'Ostie, en créa Guillaume Bellicéri Abbé.

Plusieurs Auteurs écrivent aujourd'hui *Grammont*, & il paroît que c'est l'usage. d'autres néanmoins écrivent encore *Grandmont.*

GRAMMONTIN, s. m. Religieux de l'Ordre de Grammont. *Grandimontanus, Grandimontensis.* M. Châtelain se sert de ce mot dans ses Notes sur le Martyrologe, *T. I. p.* 578. & d'autres bons Auteurs s'en sont servis aussi. On nommoit ces *Grammontins*, *Les Bons-hommes*, comme le dit Étienne de Tournay, Abbé de Sainte Genevieve de Paris, qui vivoit en 1160. dans une de ses Lettres à l'Abbé de Pontigny; & on pourroit croire que ce seroit par eux que ce nom auroit passé aux Minimes, si on ne voyoit que ce sont ceux de Nigeon que l'on appelle ainsi plutôt que ceux de Vincennes. Jean de Sarisbéry, *Policr. L. VII. C.* 23 met les *Grammontins* de pair avec les Chartreux. Chastel. On dit communément les Religieux de Grammont, les Moines de Grammont.

☞ GRAMONIE, s. f. Terme de Commerce en usage dans quelques Echelles du Levant, particulièrement à Smyrne. La *gramonie* signifie dans le commerce des soies une déduction de trois quarts de piastre par balle, outre & par dessus toutes les tares établies par usage.

GRAMPE. Petit instrument à deux branches, d'un seul morceau de fer, courbé de sorte qu'il forme deux crochets.

GRAMPE, ancien nom d'une montagne d'Écosse. Voyez GRANTZBAINE.

GRAMPOND, s. m. Nom propre d'un Bourg d'Angleterre. *Grampondium.* Il est dans le Comté de Cornouaille, entre le bourg de Truro & celui de Fowey, environ à trois lieues de chacun. *Grampond* est un de ces bourgs qui ont séance par leurs députés au Parlement d'Angleterre.

☞ GRAMS, adj. Vieux mot. Marri, fâché.

GRAN, s. m. Nom propre d'une riviére de la Haute-Hongrie. *Granus.* Elle prend sa source vers les monts Krapaks, & coulant vers le midi, elle baigne Lipeze, New-Sol, ou Bistrics, Tepliez, Bars, Lewenes, & elle se décharge dans le Danube à Parkam, ou Barkan, vis-à-vis de la ville de Strigonie ou de Gran.

GRAN, ville. Voyez STRIGONIE.

☞ GRANADILLE, s. m. Nom propre d'une fleur qui croit dans la Guayrane, au Paraguay. *Granadyllus.* Le *granadille* a les figures des instrumens de la Passion. Cette fleur produit un fruit de la grosseur d'un œuf médiocre, qui est d'une douceur & d'un goût admirable, quand on en a ôté l'écorce. *Hist. Parag. L. III. C.* 30.

☞ GRANAL, s. m. C'est le nom d'une plante de l'Amérique, qui n'a besoin pour son accroissement, ni de la terre, ni de l'eau, ni de beaucoup d'air; car elle croit suspendue ou attachée aux planchers dans les maisons, & même quelquefois assez près du feu. Elle demeure toujours verte : ce qui lui a fait donner le nom de *granal*, qui en Hollandois signifie Toujours verte, *semper vivum.* Ses rameaux sont de la grosseur du doigt. Elle ne porte ni fleur, ni fruit, ni semence, & son suc est venimeux.

GRANÇAY, ou GRANCEY, s. m. Nom propre de lieu. *Granceium, Granciacum.* Bourg de France, situé dans la Champagne, vers les confins de la Franche-Comté, à huit lieues de Châtillon sur Seine, & autant de Langres. *Grancey* a maintenant titre de Comté. De Valois, *Not. Gall. p.* 236.

☞ GRANCE, s. f. Vieux mot. Grange. Le mot de *grance* a été fait des grains qu'on y serre.

GRAND, Grande, adj. Terme de comparaison. Ce qui a plus d'extension qu'une autre chose à laquelle on le rapporte. *Magnus, grandis.*

Il faut remarquer sur ce mot de *grand* que le *d* se prononce comme un *t* devant une voyelle, ou devant une *h* qui n'est point aspirée, *grand* Aumônier, *grand* Écuyer, *grand* homme, &c. prononcez *grant* Aumônier, *grant* Écuyer, *grant* homme : M. Ménage dit, qu'on prononce aussi la *grant'* Écurie, & que c'est la seule occasion où le *d* se prononce comme un *t* dans le mot de *grande* : la prononciation de ces deux lettres est si ressemblante, qu'il est aisé de s'y méprendre.

Il faut encore remarquer qu'il y a des mots où l'on dit *grand'* avec l'apostrophe, au lieu de *grande* : A *grand'* peine; j'ai eu *grand'* peur; c'est *grand'* pitié; ce n'est pas *grand'* chose; *grand'* chére; *grand'* mere; *grand'* chambre; *grand'* salle; la *grand'* Messe; la *grand'* Bretagne. Quelques-uns ajoutent la plus *grand'* part. Et M. Châtelain dit, *grand'* Prieuré. Martyrologe, *T. I. p.* 747, *& suiv.* Mais quand ces mots sont accompagnés de l'adjectif, *une*, l'on remet l'*e*, une *grande* chére. Il n'y a que *grand' mere*, & *grand' Messe*, qui se disent avec *une*. Mén. Anciennement l'élision se faisoit selon le besoin des Poëtes.

Elle se plaît si fort en sa rigueur extrême,
Que je crois, sans mentir, qu'elle tient en soi-même
Une grand' *cruauté, pour une* grand' *vertu.* Bertaud.

☞ Ce n'est pas seulement au singulier féminin que nos anciens Poëtes font l'élision de l'*e* devant une consonne, comme grand'-Messe, grand'-chambre : ils le font même au pluriel.

Mais en palais, grands *villes & châteaux*,
Foi n'y est rien, langues y sont couteaux
Par trop médire. MAROT.

Pour *grandes* villes.

Tous mes regrets, tous mes grands *douleurs*. ID.

Aujoud'hui ces élisions ne seroient pas tolérables. Il y a même encore cette observation à faire ; c'est que quoique l'*e* du mot de *grande* se supprime devant plusieurs substantifs, comme on vient de le voir, il y a beaucoup d'Auteurs qui ne le suppriment que dans la prononciation, & nullement dans l'écriture.

GRAND se dit en toutes les dimensions. *Grand* colosse, *grand* puits, *grande* lieue, un *grand* feu : ce taillis est déja *grand* pour son âge. Un voleur de *grand* chemin. La *grande* allée des Tuilleries ; c'est-à-dire la plus large.

Le mot de *grand* se dit en ce sens des *vers* de quelque langue que ce soit. Les *grands* vers Grecs, ou Latins, sont les vers héxamètres. Les *grands* vers François, qu'on appelle aussi Aléxandrins, ont douze syllabes quand la rime est masculine, & treize quand elle est féminine. Les *grands* vers Italiens ont onze syllabes quand l'accent est sur la pénultiéme syllabe du vers ; ils en ont douze quand il est sur l'antépénultiéme, & dix seulement quand il est sur la derniére. Il en est de même des vers Espagnols.

GRAND, se dit figurément en choses spirituelles & morales, & signifie, Noble, élevé, illustre, extraordinaire, important, principal, de conséquence. *Excelsus, immensus, egregius, illustris*. Un *grand* génie. Une *grande* ame. Un *grand* cœur. Il a un *grand* orgueil, une *grande* passion, un *grand* dessein. Un *grand* saint. Je suis né un peu trop paresseux pour entreprendre d'avoir une de ces *grandes* passions, où il faut toujours faire de *grandes* choses. M. SCUD. Il faut avoir un *grand* fond de mérite pour se soutenir dans la disgrace. S. ÉVR. Il n'y a rien de plus froid que de raconter une chose en style bas. LA FONT. Vous avez un *grand* nom à soutenir. Un Acteur s'élevant sur le bout des pieds pour représenter un *grand* Agamemnon, on lui cria, qu'il le faisoit un homme *grand*, & non pas un *grand* homme. ABL. Un *grand* homme excelle par un *grand* sens, par une vaste prévoyance & par une haute capacité. LA BRUY. Dans la guerre il y a une distinction délicate entre le Héros, & le *grand* homme : César étoit un *grand* homme, & Aléxandre un Héros. ID. On voit des hommes aidés du hasard faire de *grandes* actions, sans être *grands* eux-mêmes. LE P. BOURD. Les *grands* hommes ne sont pas infaillibles : mais ils ne laissent pas d'instruire, lors même qu'ils font des fautes. MÉN. C'est dans le fond des cloîtres qu'il faut régler sa vie sur ces *grands* préceptes. AB. DE LA TR. L'histoire du douziéme siécle de l'Église que nous allons écrire, nous fournira de *grands* événemens. DE CHOISY. On ne joint point l'épithète de *Grand* avec la personne, quand il ne s'agit que d'un homme simplement célèbre dans un art : on a repris un Poëte pour avoir dit le *Grand* Apelles. C'étoit un *grand* Peintre ; mais ce n'étoit pas un *grand* homme. Cicéron étoit un *grand* Orateur ; mais il seroit ridicule de dire le *Grand* Cicéron. Il faut une certaine capacité, & un certain assemblage de belles qualités, ou de belles actions, pour faire un *grand* homme. S. ÉVR. ☞ Ce ne sont ni les *grandes* places, ni les *grandes* dignités qui font les *grands* hommes, c'est le *grand* mérite. MONGIN.

C'est un grand *homme dès l'enfance*, (LOUIS XIV.)
Plus équitable que la loi,
Plus illustre que sa naissance,
Plus grand *même que sa puissance*.

☞ GRAND-COMMUN, au figuré. M. Le Fort de la Moriniére n'a point donné place dans sa Bibliothéque à Boileau, à La Fontaine, à Racine, à Moliére, à Rousseau. Ces hommes illustres sont comme des Princes qui ont leur Cour à part, & qui ne logent point au *Grand-commun*. *Mémoires de Trévoux*.

Quand le mot de *grand* est joint avec celui d'homme, il se prend dans un sens naturel, ou dans un sens moral, il s'entend de la taille, ou du mérite, c'est la suite du discours qui en détermine la signification. C'est un *grand* homme : mais quand on joint le mot de *grande* avec celui de femme, il signifie toujours la taille. C'est une *grande* femme.

☞ *Elle a depuis cinq ans dû changer de figure*,
Et doit être à présent grande *comme nature*. R.

Enfin, quand on joint le mot de *grand* avec celui d'homme, & qu'on ajoute immédiatement après une qualité du corps, *grand* signifie la taille, & non pas le mérite ; c'est un *grand* homme brun. Il faut encore remarquer que le mot de *grand* étant joint avec le mot d'*air*, a des sens différens, selon qu'il est devant ou après ce mot. Avoir le *grand* air, veut dire, vivre en *grand* Seigneur & à la maniére du *grand* monde. Avoir l'air *grand*, signifie, avoir la physionomie noble, & la mine haute.

GRAND, se dit de ceux qui excellent dans un art, ou dans une profession. *Peritus*. C'est un *grand* Géomètre, un *grand* Jurisconsulte, un *grand* Anatomiste ; c'est-à-dire, excellent, très-habile.

GRAND, se dit encore de ce qui est outré, excessif dans le mal. *Ingens, immanis*. Une *grande* calomnie. Pour commettre un *grand* crime il faut de la vertu. CORN. Un *grand* Tyran ; un *grand* scélérat ; un *grand* coquin ; un *grand* buveur. On appelle de *grands* mots, des mots trop enflés, trop emphatiques. *Sesquipedalia verba, ampulla*. Vous m'étourdissez avec vos grands mots. MOL. Un *grand* mot est aussi une sentence, un apophthégme.

GRAND, se dit encore des titres d'honneur que l'on donne à quelques Princes, ou à des hommes illustres. Le *Grand*-Turc, ou le *Grand*-Seigneur. Le *Grand*-Mogol. Le *Grand*-Cham de Tartarie. Le *Grand*-Négus. Le *Grand*-Duc de Moscovie. Le *Grand*-Duc de Florence. Un Seigneur Espagnol voyant qu'on donnoit le nom de *Grand* à son Roi, qui avoit perdu plusieurs places considérables, dit que sa grandeur ressembloit à celles des fossés, qui deviennent *grands* à proportion des terres qu'on leur ôte. BONS MOTS.

GRAND, surnom pris par quelques-uns de nos Rois, mais avec plus juste titre par le Roi régnant, que par aucun autre. Charlemagne, ou le *Grand*, à cause de sa taille haute & avantageuse, si nous en croyons Gilles de Paris. Hugues le *Grand*, Prince des François, s'acquit ce surnom à cause de ses actions héroïques, au rapport d'Aimoin, ou plutôt, comme dit Helgau, pour sa piété, sa bonté & sa valeur, qui font trois belles qualités réunies en sa personne. L'Abbé d'Yeps attribue mal-à-propos ce surnom aux *grandes* Abbayes qu'il tenoit. Hugues Capet son fils porta aussi le surnom de *Grand* ; les Actes publiés & expédiés dans la Marche d'Espagne sous son régne portent, *regnante Ugone magno Rege*. Une Notice de l'Évêché de Baïonne & une Chartre de l'an 975. lui donnent le même surnom, qui lui est aussi attribué par la vie de S. Genou, les Actes des Archevêques de Rouen, la vie de S. Garnier de Dijon, Oldric Vital, un fragment de l'histoire de France qui finit l'an 1110. & la petite histoire de S. Étienne de Caen. Dans l'épitaphe d'Henri de France, Archevêque de Reims, le Roi Louis VI. son pere est surnommé le *Grand*. Le Roi Hugues le *Grand*, fils du Roi Robert, & petit-fils d'Hugues Capet, mourut avant son pere. Le Roi Philippe, que nous surnommons le Long, est appellé dans toutes les Chartres Philippe le *Grand*. On dit Henri le *Grand*. C'est Henri IV. premier Roi de la Branche de Bourbon. Louis le *Grand*, c'est le feu Roi Louis XIV. qui a porté ce surnom à si juste titre.

On a donné aussi ce titre à quelques autres Princes. Aléxandre le *grand*. Les Romains appelloient Pompée, le *grand* Pompée. Il ne faudroit pas dire Pompée le *grand* ; Lucain & d'autres Auteurs l'appellent simplement *magnus*, le *grand*.

GRAND, se dit aussi de quelques Charges qui ont la prééminence sur les autres. M. le *Grand* chez le Roi, c'est le

le *Grand*-Écuyer. Le *Grand*-Maître de la Maison du Roi, de l'Artillerie, de la Garderobe. Le *Grand*-Maître des Cérémonies. Le *Grand*-Echanson. *Grand*-Pannetier. Le *Grand*-Louvetier. Le *Grand*-Aumônier. Le *Grand*-Chambellan. Le *Grand*-Prevôt de l'Hôtel. On dit aussi en fait de Judicature, le *Grand*-Maître des Eaux & Forêts. Le *Grand*-Maître Chef & Surintendant de la Navigation. *Grand*-Audiencier. *Grand*-Voyer. *Grand*-Rapporteur & Correcteur des Lettres de Chancellerie de France. Voyez chacun de ces mots en leur place. Le *Grand*-Maître d'un Collége, c'est-à-dire, le Principal, celui qui en a tout le soin, qui est le maître des Professeurs, des Officiers, des Boursiers, des Pensionnaires, des autres écoliers, &c.

On dit aussi dans les Ordres de Chevalerie, le *Grand*-Maître de Malte. Les *Grands*-Commandeurs. Les Chevaliers *Grand-Croix*. ☞ En 1719. le Roi, par un Édit confirmatif de l'Ordre de S. Louis, y ajouta deux *Grands*-Croix; en sorte qu'il y en avoit dix. Il y en a maintenant douze, auxquels on a ajouté trois Officiers *Grands*-Croix, à quatre mille livres de pension.

On dit aussi dans les Histoires & Relations, le *Grand*-Prêtre, en parlant de la principale dignité Ecclésiastique chez les anciens Juifs. Le *Grand*-Visir est chez les Turcs le premier Ministre de Sa Hautesse. En Pologne on dit le *Grand*-Maréchal de la Couronne, c'est le Commandant des Armées; le *Grand*-Trésorier; le *Grand*-Général. Ce sont les trois *grandes* Charges de la Couronne. Le *Grand*-Enseigne. En Espagne le *Grand*-Inquisiteur, &c.

Grand, se dit encore de plusieurs choses, pour y marquer une autre qualité que l'extension, comme, La *Grande* Chambre; pour dire, que c'est la première chambre du Parlement où l'on tient les audiences. La *grande* Messe, est celle qui est dite plus solemnellement, soit à cause du plus *grand* nombre des officians, soit parce qu'elle se chante. Il faut prononcer *grand'* Chambre, & *grand'* Messe. La *grande* Église, c'est l'Église Cathédrale. *Grand*-pere, *grande*-mère, ou *grand'* mère, qu'on appelloit autrefois mère-*grand*, comme on fait encore en quelques pays, aussi bien que père-*grand*, pour *grand*-père; c'est l'aïeul, ou l'aïeule. *Grand*-oncle, *grande*-tante, ce sont le père ou la mère des oncles, des tantes. Ou mon *grand*-oncle, c'est l'oncle de mon pere, ou de ma mere, le frere de mon aïeul, ou de mon aïeule. *Avunculus, avi* ou *aviæ frater, germanus*. Ma *grande*-tante, ou ma *grand'*-tante, c'est la tante de mon pere, ou de ma mere. *Avi* ou *aviæ soror*, la sœur de mon aïeul, ou de mon aïeule. On dit, *grand*-cousin, pour dire, *grand*-ami; cela est du style familier & bas.

Grand'chambre, se dit en parlant de la première chambre d'un Parlement, mais on dit une *grande*-chambre, quand on parle d'une piéce d'appartement, dont on marque l'étendue par le mot de *grande*; il en est de même de *Grand'* salle, qui se dit en parlant de la salle du Parlement de Paris; mais en parlant en général d'une salle qui est *grande*, & dont on veut marquer l'étendue, on dit une *grande*-salle. La *grand'*-rue se dit de la principale rue de quelque endroit, à laquelle on a donné ce nom, parce qu'elle est plus *grande* que les autres; ailleurs il faut dire une *grande* rue, en parlant de quelque rue que ce soit, qui est *grande*. L'Auteur du nouveau recueil de bons mots dit la *grand'*-salle, en parlant de la salle du Palais qui est à Paris. C'est un *grand* cas; pour dire, c'est un cas étranger. C'est un *grand* secret; pour dire, bien particulier. On dit voir le *grand* monde; c'est-à-dire, le beau monde, les personnes de qualité. Il jure ses *grands* Dieux; pour dire, Il fait un grand serment.

> *Cloris reprend par un rare mystère,*
> *Jeune & vieille peau tour à tour:*
> *Et la Cloris de nuit feroit bien la* grand'-mere.
> *De la Cloris de jour.* R. D. M.

Mais si je voulois vous conter cette histoire entiérement dans les termes que les Conteurs de Provence l'ont apprise à nos *grand-mères*. Mlle L'Héritier.

Grand, en terme de Billard, se dit ironiquement de ceux qui ne sauroient atteindre à leur bille. Il est *grand*, je suis *grand*, c'est-à-dire, ma bille est au milieu de la table du billard, en un lieu où je n'y puis atteindre, je ne puis la pousser commodément.

Grand, est quelquefois substantif, & signifie les Seigneurs du premier rang, de la premiére qualité. *Princeps*. Les *Grands* du Royaume ont souvent causé des guerres civiles. *Primores, Primates*. On se moque d'un bourgeois qui veut trancher du *grand*; pour dire, faire le *grand* Seigneur. Dieu ne fait point de différence entre les petits & les *grands*, c'est-à-dire, de conditions. La qualité de *Grand* fait presque oublier qu'on est homme, & encore plus qu'on est mortel. Nic. Consolons-nous, disoit Socrate, de n'être pas comme les *Grands*, le sujet d'une tragédie. Ablanc. Les *Grands* se plaisent dans les défauts, dont il n'y a que les *Grands* qui soient capables, parce qu'ils les distinguent des petits. Nic. Les gens d'esprit méprisent les *Grands* qui n'ont que de la grandeur. La Br. Il faut toujours rendre aux *Grands* les devoirs que l'ordre des hommes a attachés à leur qualité. Nic. Tout est fait pour les *Grands*, & tout est né pour eux. Bréb. Qui ne riroit de voir les *Grands* étaler leur folie & leur vanité parmi leur pompe & leur magnificence? Ablanc. La haine entre les *Grands* se calme rarement. Corn. Être *grand*, n'est pas une chose en soi blâmable, ni criminelle, comme vouloir être *grand*. Etre *grand*, c'est l'ouvrage de Dieu, mais vouloir être *grand*, c'est l'effet de notre orgueil. P. Bourdal. Le P. Le Moine fait dire au Sultan Mélédin,

> *Suivons donc hardiment ces royales maximes,*
> *Les* Grands *font les hauts faits, les petits font les crimes.*
> *Oui, Dieu qui fit les* Grands, *sa plus visible image,*
> *Qui leur a prodigué ses trésors en partage,*
> *De finir nos malheurs leur céde le pouvoir,*
> *Et pour être nos Dieux ils n'ont qu'à le vouloir.* P. Tourn.

> Grands, *que vous vous trompez! l'inhumaine Mégère*
> *D'un noir flambeau vous offre une fausse lumière:*
> *Vous ne discernez plus ni le vrai, ni le beau,*
> *Bellône sur vos yeux attache son bandeau.* Id.

> *Plus on est près des* Grands, *& plus on est petit.* Le Brun.

> *D'un* Grand *nous payons les outrages*
> *Par un servile attachement:*
> *Souvent encore l'encens frivole,*
> *Que nous offrons à cette idole.*
> Nouveaux choix de vers.

L'Abbé Regnier Des Marais a fait une chanson sur les *Grands*, qui commence ainsi,

> *Il faut toujours aux* Grands *Seigneurs,*
> *Rendre toute sorte d'honneurs,*
> *Les aimer, c'est une autre affaire,*
> *Lère lan lère, &c.*

On appelle absolument *Grands*, en Espagne, les personnes qui tiennent le premier rang; c'est-à-dire, ceux à qui le Roi a ordonné une fois de se couvrir devant lui. Il y a des *Grands* à vie simplement: ce sont ceux à qui le Roi dit, simplement couvrez-vous. Il y a des *Grands* à race: ce sont ceux à qui le Roi dit, Couvrez-vous pour vous, & pour les vôtres. Ceux-ci se tiennent fort au-dessus des autres.

Grand, se dit aussi pour style relevé, style sublime. Le *grand* & le sublime est dangereux par sa propre grandeur, & il faut bien du génie pour le soutenir. Boil. Quand on cherche le *grand*, il est difficile de ne pas tomber dans l'enflure, qui est le vice le plus voisin: on tombe dans l'enflure dès qu'on outre le *grand*. Dac. Il faut du *grand* dans le Panégyrique. Il y a cinq sources du *grand* & du sublime dans le discours; l'élévation d'esprit, le pathétique, les figures, la noblesse de l'expression, & la composition, ou l'arrangement des paroles. Boil. Tout ce qu'on gagne à ne point faire de faute, est de

de n'être point repris; mais le *grand* se fait admirer. Fénelon.

Grand, dans le même sens, signifie aussi de la noblesse, de l'élévation dans l'esprit, ou dans les actions. Il y a du *grand* dans toutes les actions de ce Prince; il y a du *grand* dans sa manière de donner & de récompenser.

Dans quelques Coutumes *grand* signifie le total, la masse commune de quelque chose. La dernière Coutume de Bretagne appelle le *grand* des biens, la masse commune des biens, qui doit être partagée. L'ancienne Coutume de Bretagne appelle la même chose le *grand* de la terre.

On dit proverbialement, Service de *Grand* n'est pas héritage. On dit, Aller du petit au *grand*; pour dire, Commencer par de petites choses pour parvenir à de plus *grandes*; & Argumenter du petit au *grand*; pour dire, à plus forte raison, *à minori ad majus*. On dit: ☞ Qui a *grand*, *grand* lui faut; pour dire, que ceux qui ont beaucoup de bien, doivent épouser des personnes qui en aient beaucoup aussi. Voyez GRAND-MERCI.

On dit adverbialement, Entrer tout de *grand* en quelque lieu; pour dire, sans se baisser, ou sans faire quelque effort pour se contraindre: comme, Sa jambe entre tout de *grand* dans ces bottes, dans ces bas.

En Grand, se dit aussi adverbialement, pour signifier le volume plus étendu. Je ne veux point de ce livre en petit, je le veux en *grand*. Presque tous les Machinistes se trompent, quand ils ont fait une machine en petit, ils croient qu'elle réussira en *grand*.

☞ A La grande. Façon de parler adverbiale, pour dire, A la manière des grands Seigneurs; Vivre *à la grande*.

☞ Grand Acquit. On nomme ainsi à Libourne un droit qui se leve sur chaque vaisseau ou barque de sel, qui se met en coûtume. Ce droit est de quatre livres par bâtiment. C'est un des droits qui se payent au Convoi.

☞ Grand-aigle. Sorte de papier.

Grand Albardier. Terme de Fleuriste. Nom d'œillet. C'est un incarnat vif sur un fin blanc; il approche du Tertio de Paris, sauf que son feu n'est pas si vif, son blanc aussi est plus grand: sa fleur est assez large, mais ses panaches ne sont pas bien gros ni détachés; sa plante est vigoureuse, & sa tige s'éléve extrémement haut. Il vient de Flandres. Cinq boutons lui suffiront pour l'empêcher de créver & en recueillir la graine. Morin.

Grand Amiral de France. Terme de Fleuriste. C'est un œillet cramosi sur un beau blanc; il se trouve à Lille, sa fleur est hâtive, sa plante robuste & abondante en marcottes; il ne créve point si on lui laisse quatre à cinq boutons. Morin.

☞ Grand Argentier, *Grand* Maitre des Cuisines, *Grands* Officiers de la Maison de l'Empereur.

Grand Argentier. Terme de Fleuriste. C'est un œillet rouge-brun tout semblable au grand Maréchal. Morin.

☞ Grand Art, est le nom qu'on donne à l'Art qu'exercent ceux qui cherchent la pierre philosophale.

☞ Grand Barrage. Nom que l'on donne à une sorte de linge ouvré qui se fabrique à Caën.

Grande beauté. Terme de Fleuriste. Nom d'un œillet: il est un violet brun, sur un blanc de lait: sa fleur est large, ses panaches gros & fort détachés; sa plante vigoureuse, sujette néanmoins au blanc. Il faut la préserver des brouillards; elle graine, & se trouve à Compiegne. Il ne lui faut laisser que cinq boutons. Morin.

Grande Brabansonne. Terme de Fleuriste. Tulipe rouge-cramoisi, colombin & blanc, non d'entrée.

☞ Grands brins, ou Hauts brins, qu'on nomme ordinairement, en termes de commerce de toiles, *Toiles de Halle assorties*. Ce sont des toiles de Bretagne, dont la meilleure partie se fabrique à Dinan.

Grand-celle, s. f. M. de Tillemont s'est figuré le lieu de la *Grande-Celle* qui ne fut jamais, & qu'il eût donc dû nommer la *Grand-celle*, suivant le génie de la langue, qui dit *Grand-fontaine*, *Grand-salve*, *Grand-Messe*, *grand-salle*, *grand-pitié*, *grand-mère*, *grand-merci*, *Grand-Chambre*, &c. Chastel. *Mart. T. I. p.* 196.

Grand-César. Nom que les Fleuristes donnent à un œillet. C'est un violet & blanc, large; il est fort bien détaché, porte une grosse fleur, & il grène. Morin.

Grand-Chambellan. Terme de Fleuriste; c'est le même œillet que le beau cramoisi. Morin.

Grand-Champ, s. m. Nom propre d'une Abbaye de l'Ordre de Prémontré. *Grandis-Campus*. Elle est dans le Diocèse de Chartres, à deux lieues au sud-ouest de Montfort-l'Amaury.

Grand-Champ, s. m. Nom d'un Monastère, ou Abbaye, de l'Ordre de Prémontré, dans le Diocèse de Chartres. *Grandis-Campus*. Le fondateur de *Grand-Champ* est Simon IV. Comte de Montfort, père de Simon V. Duc de Narbonne & Comte de Toulouse. Sainte Marthe, *Gall. Christ. T. IV. p.* 492.

Grandes compagnies. Voyez MALANDRIN.

☞ Grand-commun, Petit-commun, se dit dans les Maisons royales des corps de logis pour les bas Officiers. On m'a assûré que quand Louis XIV. étoit à Versailles, il couchoit toutes les nuits environ vingt mille personnes, tant dans le corps du château, que dans le *grand-commun* & autres bâtimens, faisant tous partie du château. Pollnitz.

Grand-conquérant. Nom propre que les Fleuristes donnent à un œillet. C'est un violet-brun sur un blanc assez fin: sa fleur est fort grosse; & comme elle est garnie de beaucoup de feuilles, elle s'éleve en la façon d'un petit dôme; ses panaches ne sont point fort gros, ni fort détachés, ayant des mouchetures sur les feuilles, mais qui ne ternissent point la beauté de sa fleur. Sa plante est robuste, mais néanmoins susceptible du blanc: quoique son bouton soit gros, il ne se fend pas: il faut lui laisser cinq boutons, & voir s'il grénera. Morin.

Grand-Conseil. Jurisdiction supérieure établie par Charles VIII. en 1492, Voyez CONSEIL.

Grand-Cornard. Nom que les Fleuristes donnent à une tulipe. Elle est rouge, tirant sur le colombin & jaune-citron. Morin.

Grand-coup. Vieux adv. qui s'est dit pour beaucoup. *Multùm.*

> Grand-coup *avoient de perleries*
> *Et de nouvelles broderies.*

Voyez Guillaume de Saint André dans la nouvelle *Histoire de Bretagne*, *p.* 730.

Grand cramoisi de Lille. Terme de Fleuriste. Œillet dont le nom porte la couleur & le lieu de sa naissance: son blanc est admirable, tant il est fin; sa fleur large, tracée de gros panaches non confus. Il grène, & ne creve pas si on lui laisse six boutons. Morin.

Grand-cyrus. Les Jardiniers Fleuristes appellent ainsi un œillet, qui porte une belle fleur tracée d'un gros panache incarnat-pâle, sur un fin blanc bien détaché, il est sujet au blanc & à la pourriture; il ne créve pas si on lui laisse cinq boutons. Morin.

☞ Grand-écaille. Poisson de l'Amérique, auquel on a donné ce nom, parce que ses écailles sont grandes comme des piéces de trente sous, diminuent à proportion qu'elles approchent de la queue ou du milieu du ventre. Il a le dos rond, le ventre gros, la queue large, & a deux ou trois pieds de long. Ce poisson est bon, & a la chair blanche, ferme & grasse. Le P. Labat.

Grand-étendard. Terme de Fleuriste. Nom d'une Tulipe. Le *Grand-étendard* est tanné, rosé & jaune-blanchissant. Morin.

Grand Incarnat. Voyez INCARNAT.

Grand jour, signifie un temps où la lumiére du jour est grande, où il n'y a plus de ténébres, ni d'obscurités. Aux mois de Juin & de Juillet, il fait grand jour à Paris dès trois heures du matin. *Dies adulta, lux magna.* Il se dit aussi pour le public, le monde. Se montrer au *grand jour*, paroitre en public, *Prodire in publicum, in lucem; dare se in conspectum.* Ils furent se préparer dans l'obscurité d'un désert à souffrir avec moins de danger le *grand jour*, où ils devoient être ensuite exposés par leurs fonctions. P. Verjus.

On appelle les *Grands-Jours*, la justice qui se rend dans les

les Provinces par des Commissaires extraordinaires du Parlement, comme qui diroit les *Grands-plaids*. Comme le Parlement de Paris, à cause de son étendue, ne pouvoit faire sentir par tout les effets de sa justice, les Rois de temps en temps députoient des Commissaires tirés du Parlement même, pour aller dans les Provinces rendre la justice; comme les *Grands-Jours* de Troyes, les *Grands Jours* de Poitiers. On appella tenir les *Grands-Jours*, par rapport au *grand* jour du Jugement dernier, que Dieu rendra à la fin du monde. Dupleix. Loiseau dit au contraire, que les *Grands-Jours* ont été ainsi appellés au lieu de *Grands-plaids*. Les *Grands-Jours*, dit Coquille, sont une Assemblée, ou Tribunal composé de Présidens, Maîtres des Requêtes & Conseillers du Parlement nommés par Lettres Patentes, séant dans la ville marquée par le Roi, pour certaines Provinces spécifiées, avec pouvoir de juger en dernier ressort de toutes matieres criminelles, & des affaires civiles, jusqu'à la concurrence de six cents livres de rente, ou de dix mille livres en capital. Aujourd'hui par ce mot de *Grands-Jours*, on entend des séances extraordinaires de Juges assemblés par commission du Roi, pour réformer les abus qui se commettent dans les Provinces.

☞ Grande-main. *Voyez* MAIN.

☞ Grande-mere. *Magna mater*. Cybéle fut ainsi appellée, parce qu'on la regardoit comme la mere de la plûpart des Dieux: & comme représentant la terre qui est la mere commune de tous les hommes.

☞ Grand-lion. C'est encore du linge ouvré qui se tire du Beaujolois, particulierement de Raygnie.

☞ Grand-Maitre. Nom de la premiere dignité de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, ou de Malthe. *Magnus Magister*. Dans les commencemens de cet Ordre on disoit simplement le Maître, comme on le peut voir dans l'Histoire de Malthe de M. l'Abbé de Vertot. Voyez MAITRE.

Grand Maréchal. Nom que les Fleuristes donnent à un œillet. C'est un rouge-brun sur un blanc qui n'est point fin: ses panaches ne sont point entierement détachés; mais c'est une fleur large, ronde, & garnie de beaucoup de feuilles, qui sortent en dôme, & qui grene. Il se trouve à Lille, & ne casse pas, si on lui laisse quatre à cinq boutons. Morin.

Grand-merci, en parlant à ceux qui font quelque bien. Je vous rends graces, je vous remercie. *Est gratia, gratias ago*. On dit aussi *grand*-merci-panse, à ceux qui ne donnent que ce qu'ils ne peuvent manger, ou ce qui leur est inutile. Ces phrases sont du discours familier. Il s'emploie aussi substantivement. Cela ne m'a coûté qu'un *grand-merci*. *Gratis hoc habui*.

Mes beaux Peres Religieux,
Vous dinez pour un grand-merci :
O gens heureux ! ô demi-Dieux !
Plût à Dieu que je fusse ainsi. Mar.

Et pour le prix que j'en demande,
Il suffira d'un grand-merci.
Nouveau choix de vers.

☞ Quelques-uns écrivent *gram-merci*; mais il vaut mieux écrire *grand-merci*.

Grandmont, ou Géertzberg, s. m. Nom propre. Petite ville des Pays-Bas. *Geraldi mons*, *Gerardi mons*, *Grandimontium*. Elle est dans le Comté d'Alost, en Flandre, sur la Denre, entre la ville d'Ath & celle d'Alost. *Grandmont* a été fortifiée, mais les François l'ont démantelée. Maty. Voyez de Valois, *Notit. Gall. p.* 239. Cet Auteur dit que nous appellons ce lieu en François *Gérardmont*, ou *Gramont*; mais nous ne disons que *Grammont*, que nous avons fait de *Gérardmont*, qui s'est apparemment dit autrefois.

Grand-Mont. Voyez GRAMMONT.

Grand noir. Terme de Fleuriste. Nom d'un œillet. C'est un pourpre fort enfoncé, grand & large: sa plante est pourtant fort délicate, sa fleur n'est pas fort détachée, ayant des moucheżures sur son blanc, qui est fin; cinq boutons suffisent. Morin.

Grand-par-dessus. Nom d'une dignité, d'une Charge chez les anciens Gaulois. *Rex, supremus Gallorum Dynastes*. Depuis que la domination d'un seul fut devenue odieuse parmi les Gaulois, on essaya quelque temps le gouvernement de plusieurs; mais on fut forcé de rétablir quelque espèce de Monarchie, comme la plus digne, la plus sûre, & la plus excellente forme de bon gouvernement. Ainsi les Gaulois, pour retenir tant de Républiques particulieres en une bonne & stable union, créérent un souverain Magistrat, que Tite-Live appelle Roi, ignorant son vrai nom, & que notre vieux Roman nomme *Grand-par-dessus*. Mais de peur que son autorité devenant trop grande, il ne fût difficile de l'ôter quand on voudroit, on régla sagement que la domination de ce *Grand-par-dessus* des Gaules ne dureroit qu'un an; après quoi, les États généraux se tenoient en la ville principale de la cité ou canton, qui à son tour devoit donner le *Grand-par-dessus*. De S. Julien, *Antiquités des Bourg. p.* 42.

r s'inscrivit en faux contre ce *Grand-pardessus*, & on accusa De S. Julien d'avoir inventé ce Souverain Magistrat des Gaules; il répond à cette objection dans l'avertissement de son deuxième Livre, & prétend montrer la vérité de ce qu'il avoit avancé sur cela. 1°. Par César, qui dit que le pere de Vercingentorix, nommé Celetillus, avoit eu la souveraine domination de toute la Gaule. *cujus pater principatum totius Galliæ obtinuerat*. 2°. Par T. Live, *Dec. I. L. V.* qui dit que les Bituriges avoient la souveraine puissance au temps de Tarquin le Vieux, qu'ils donnoient un Roi aux Celtes, & que c'étoit Ambigat. C'est-à-dire, selon de S. Julien que c'étoit leur tour de donner le *Grand-par-dessus*. 3°. Enfin, Strabon, *L. IV.* dit que les Cités élisoient dans les premiers temps un Chef, dont l'autorité duroit un an. Voyez cet Auteur, p. 546. & 547. Du reste, quoi qu'il en soit de ce Magistrat, j'aimerois autant l'appeller Roi avec Tite-Live que *Grand-par-dessus*, avec l'auteur du vieux Roman que cite De Saint Julien; car où cet Auteur a-t-il pris ce nom?

Grand. pont, ou ponte-Grande. Nom propre. *Grandi pontium*, anciennement, *Athyra*, pluriel. C'est une petite ville, autrefois Épiscopale, maintenant Archiépiscopale. Elle est dans la Romanie, sur la mer de Marmara, entre la ville de Selivrée, & la riviére d'Aqua Dolce.

Grandpré, s. m. Nom propre d'un Bourg avec un château. *Grandi pratum*. Il est dans la Champagne, sur la riviére d'Ayr, entre la ville de Rheims & celle de Stenay.

☞ Grand Pré. Ville de France, en Champagne, au Diocèse de Rheims, & dans l'Élection de Sainte Menehout, sur la petite riviére d'Afr, qui se jette à deux lieues au-dessous dans l'Aisne. *Grandi pratum*.

Grand préaux. Terme de Jardinier Fleuriste. Œillet qui s'appelle autrement Paon Royal: il est un violet & blanc, qui porte une grosse fleur, le panache est fort & détaché, il grène, aussi sa plante est robuste, sujette pourtant à la gale, ou aux taches de couleur de grisâle. C'est assez de quatre boutons sur son maître dard. Morin.

Grand-Pretre, s. m. *Summus Sacerdos, summus, Pontifex*. On appelle *Grand-Prêtre* le premier Pontife des Juifs. Les Romains avoient aussi un chef de leur Religion qu'ils appelloient *Grand-Prêtre*, *Pontifex Maximus*.

Le Roi d'abord nous a caché l'oracle,
Mais malgré lui le Grand-Prêtre *a parlé.*
Corneille.

Voyez PRETRE.

Grand-prieur. Nom que les Fleuristes ont donné à un œillet. C'est un violet pourpré sur un blanc de lait, sa fleur est fort ronde, large, & tracée de gros panaches, il ne créve point; sa plante est forte, & son verd admirable, qui donne toujours espérance d'en voir sortir une belle fleur, pourvu qu'on ne lui laisse que quatre à cinq boutons sur son principal montant. Morin.

☞ Grand-Raisin. Sorte de papier.

☞ Grande-Rose, Grande-Venise, s. f. Ce sont deux sortes de linges ouvrés qui se manufacturent en Flandre & en Basse-Normandie.

Grande-selve, s. f. Nom propre de lieu. *Grandis sylva*, c'est-

c'est-à-dire, Grande forêt. Ce lieu est dans le Languedoc, du Diocèse de Toulouse près d'une grande forêt, situation qui lui a fait donner ce nom. *Grand-selve* est célèbre par une ancienne Abbaye de même nom, dont parle S. Bernard, *épitre* 242. Le Moine Geoffroy au troisiéme Livre de la vie de ce Saint, Guil. de Puy-Laurent dans sa Chronique, C. 39. L'Abbaye de *Grand-selve* fut fondée, ou plutôt unie à Clairvaux l'an 1144; car elle étoit de l'Ordre de S. Benoit. Voyez les Sainte-Marthe, *Gall. Christ. T. IV.* & de Valois, *Not. Gall.* au mot *Grandis sylva*.

☞ Grand-Teint, ou Bon-Teint. C'est ainsi qu'on nomme la Communauté des Maîtres Teinturiers, à qui il n'est permis que d'employer les meilleures drogues pour faire les bouillons de leurs teintures, & mettre les étoffes en couleur. Ils sont ainsi nommés, par opposition aux Teinturiers du *petit-teint*, qui peuvent se servir de drogues moins bonnes.

Grand-turc. Terme de Fleuriste. Nom d'un œillet. C'est un incarnat pâle sur un beau blanc, le panache est fort gros, mais confus, la fleur n'en est pas large, il pourroit passer pour un mouillon : sa plante est assez délicate, ne créve pas en lui laissant quatre boutons. Morin.

Grand-vé, s. m. Nom d'un passage dangereux de la Basse-Normandie, à l'endroit où la rivière de Vire se jette dans la mer. *Gande vadum*, *Magnum vadum*. Voyez VÉ DE S. CLÉMEMT.

☞ GRANDAM, s. m. & indéclinable. Terme de Relation. Verset, ou vers chez les Indiens. *Versus*. Un *grandam* contient 32. syllabes. Voyez VÉDAM.

GRANDAT, s. m. Qualité célèbre en Espagne qui donne pouvoir ou permission à quelques Grands Seigneurs de se couvrir devant le Roi. *Majoratus*. Il y a des personnes qui ont deux ou trois *Grandats* en leur maison.

GRANDÉ, Grande île, ou l'Ile Sacrée. En Italien, l'*Isola Grandé*, ou l'*Isola Sacra*. *Assis*, *Insula Sacra*. C'est une petite île de la Campagne de Rome. Elle est formée par les deux embouchures du Tibre, entre la ville de Porto & celle d'Ostie, & à quatre lieues de la ville de Rome.

Grandé. Voyez RIO GRANDE.

Grandé. Ile. Voyez GROSSA.

GRANDELET, ette, adj. *Majusculus*, *grandiusculus*, diminutif de *grand*. Cette femme a déja des enfans assez *grandelets*.

GRANDEMENT, adv. D'une maniére grande. *Multùm*, *valdè*. La riviére est *grandement* crue, débordée.

Grandement a été fait de *granditer*, qui se trouve dans Sidonius Apollinaris, & qui est fort fréquent pour *valdè* dans Saint Ambroise. Pasquier, *Rech. L. VIII C.* 4. *Grandement* a été fait comme tous les adverbes en *ment* de *grandis*, & *mens*, *mentis*, *grandi mente*.

☞ GRANDERSHEIM, s. m. Nom propre de lieu en Allemagne. *Grandersheimum*. Il est dans le Principauté de Wolfembutel, à trois lieues d'Eymbek, & à six de Goslar, dans l'Évêché d'Hildesheim. Il est célèbre par une Abbaye de Chanoinesses, l'une des plus considérables d'Allemagne. Yepès la met au nombre des quatre Abbayes Princesses, où l'on ne recevoit que des filles de Princes. Elle fut fondée vers l'an 852. par Lutolp le Grand, Duc de Saxe & Ode sa femme, & trois de leurs filles en furent successivement Abesses. Cette Abbaye embrassa l'hérésie de Luther au seiziéme siécle, lorsque toute la Saxe en fut infectée. Voyez le P. Helyot, *T. VI. C.* 55.

GRANDESSE, s. f. Qualité d'un Grand d'Espagne. *Majoratus*. C'est la même chose que *Grandat*. Ce Favori mit la *Grandesse* dans sa maison. L'Acad. Il y en a qui aiment mieux *grandesse*, les autres sont pour *grandat*. Dom Alfonse Carrillo a fait un savant Traité de la *Grandesse* en dix discours Espagnols.

GRANDEUR, s. f. Quantité étendue selon ses diverses dimensions. *Magnitudo*. Il n'y a point de *grandeur* infinie que celle de Dieu. Mesurer la *grandeur* d'une chambre, d'une forêt. Cette cour est d'une raisonnable *grandeur*. C'est le destin des Empires, de se ruiner par leur propre *grandeur*, lorsqu'elle est excessive. S. Évr. Il ne voyoit rien de plus grand que le mépris des *grandeurs* mortelles. Bouh.

Pourquoi tant rechercher les grandeurs *de la terre ?*
Nouveau choix de vers.

De notre ambition stérile,
Où nous conduit la folle ardeur?
Les noirs soucis ont leur asyle
Dans le sejour de la Grandeur. Ibid.

Grandeur, est proprement un terme de Mathématique. Car la Mathématique a pour objet la *grandeur*. Toute quantité étendue s'appelle *grandeur*. *Data qualibet magnitudine potest assumi major*. Quelque quantité que l'on suppose on en peut encore supposer une plus grande, plus étendue. Monsieur Prestet appelle *grandeur* littérale, une *grandeur* exprimée par lettres, & *grandeur* numérique, une *grandeur* exprimée par nombres; *Grandeur* rompue, est une fraction ; *grandeur* complexe, ou composée, est une *grandeur* formée par multiplication ; *grandeur* incommensurable, est une *grandeur* qui n'a point de rapport de nombre à nombre avec l'unité arbitraire. Tous ces mots sont des termes d'Arithmétique.

Grandeur, se dit figurément des choses spirituelles & morales, & signifie Hauteur, élevation, majesté. *Excelsitas*, *amplitudo*, *majestas*. Il y a de la *grandeur* d'ame à mépriser les injures. Pourquoi lit-on avec tant de curiosité les commencemens de Rome : c'est que les Historiens ont su y attacher une idée de *grandeur*, qui reléve ces foibles commencemens. Le P. Dan. Le Prince avoit un air de *grandeur* & de majesté, qui lui attiroit tous les respects. S. Évr. La Poësie céde à la prose par la *grandeur* des figures. Abl.

Grandeur, signifie encore, Importance, énormité : vous voyez la *grandeur* & la difficulté de l'entreprise. Pasc. L'incarnation montre à l'homme la *grandeur* de sa misére, par la grandeur du reméde qu'il a fallu. Id.

☞ Grandeur. On dit aussi, La *grandeur* d'un crime, pour dire, L'énormité d'un crime. Ac. Fr.

Grandeur, signifie encore, Puissance, dignité, autorité, richesse, éclat, magnificence. O Dieu! tout l'Univers annonce ta *grandeur*. God. La *grandeur* est une participation de la puissance de Dieu sur les hommes. Nic. Puisque nous ne pouvons parvenir à la *grandeur*, vengeons-nous à en médire. Mont. Il y en a plusieurs qui approuvent tout ce que disent les Grands, par un abaissement intérieur de leur esprit, qui plie sous le faix de la *grandeur*, & qui n'a pas la vue assez forte pour en soutenir l'éclat. Log. Il travailloit à humilier sa propre *grandeur* par des abaissemens volontaires. Fl. La fausse *grandeur* est farouche, & inaccessible : elle se cache, parce qu'elle sent son foible. La Br. La véritable *grandeur* est facile & familiére; elle se laisse approcher, parce qu'elle ne perd rien à être vue de près. Id. Il y a des Grands qui ne sont remarquables que par leur *grandeur*, & leur *grandeur* est toute au dehors, & toute séparée de leur personne. Bal. La *grandeur* a besoin d'être quittée pour être sentie. Pasc. Les Princes s'abaissent plus qu'ils ne s'élevent, en affectant une *grandeur* que personne ne songe à leur disputer. Ch. de M. Le mépris de la *grandeur* n'est d'ordinaire qu'un orgueil déguisé sous le nom de Philosophie. Nic. Nous envions le bonheur des riches, & nous sommes les adorateurs de leur fausse *grandeur*. S. Évr. Nous admirons de vaines *grandeurs*, & de trompeuses richesses, au lieu d'en rire comme on devroit. Abl.

Au-dessus des grandeurs *où vous êtes monté,*
Possédez-les, Seigneur, sans qu'elles vous possedent.
Corn.

On ne partage point la grandeur *Souveraine,*
Et ce n'est pas un bien qu'on quitte, & qu'on reprenne.
Rac.

Louis *les animant du feu de son courage,*
Se plaint de sa grandeur *qui l'attache au rivage.*
Boil.

Grandeur, se dit aussi des Puissances, & des Grands. Flat-

Flatter les *grandeurs* humaines. Les Courtisans adorent les *grandeurs*, les Ministres, les grands Seigneurs.

On dit aussi comme un titre d'honneur, Votre *Grandeur*, lorsqu'on parle, ou qu'on écrit à un grand Seigneur, qu'on ne traite point d'Altesse, d'Excellence, ou qui n'a pas caractere pour cela. Quelques-uns donnent le titre de *Grandeur* à un Duc & Pair en lui écrivant. On donne ordinairement ce titre aux Évêques, du moins en France ; car en Allemagne & en Angleterre, on dit *Votre Grace* aux Évêques, &c. Un Évêque étant à table laissa tomber quelque chose sur sa barbe, qu'il portoit longue suivant l'ancien usage, son Maître d'hôtel lui dit, Monseigneur, il y a quelque chose de mal propre sur la barbe de votre *Grandeur* ; mais voyant que l'Évêque le regardoit de travers, il crut s'être mépris, & lui dit, Monseigneur, il y a quelque chose sur la *grandeur* de votre barbe. *Nouv. Rec. de Bons Mots.* On donne en France le titre de *Grandeur* aux Ministres, & au Chancelier du Royaume.

Grandeur, en matiere de Médailles. On divise les médailles de bronze en trois *grandeurs*, qui forment les trois différentes suites qui remplissent les cabinets : le grand bronze, le moyen bronze & le petit bronze. On juge du rang de chacune par son volume, qui comprend l'épaisseur ; & l'étendue de la médaille ; la grosseur, & le relief de la tête : de sorte que telle médaille qui aura l'épaisseur du grand bronze pour n'avoir que la tête du moyen, ne sera que de la seconde *grandeur*. Chacune de ces *grandeurs* a son mérite. Le grand bronze excelle pour la délicatesse & la force du relief, & par les beaux monumens historiques qui y paroissent dans toute leur beauté. Le moyen bronze est considérable par la multitude, & par la rareté des revers. Le petit bronze est recherché, à cause de la nécessité que l'on en a pour le bas empire, où le grand & le moyen bronze abandonnent les curieux. Le volume des médailles, soit or, argent, ou cuivre, n'est que depuis trois pouces de diametre jusqu'à un quart de pouce. P. Jobert.

☞ GRANDEUR, s. f. En Géométrie & en Arithmétique on appelle *Grandeur*, tout ce qui est capable du plus & du moins, c'est-à-dire, d'augmentation & de diminution ; tout ce qui pouvant être comparé à d'autres choses de même nature, peut leur être égal ou inégal, c'est-à-dire, plus grand ou plus petit, & qu'on peut leur égaler, quand il leur est inégal, en le diminuant de ce qu'il a de surplus, s'il est plus grand, ou en l'augmentant de ce qui lui manque, s'il est plus petit. Ainsi tout ce qui a des parties est une *grandeur*. Par exemple, les trois dimensions de l'étendue, c'est-à-dire, les longueurs, les surfaces, les solidités des corps sont des *grandeurs*, le mouvement, la vitesse, le temps, les poids, &c. sont des *grandeurs*. Reyneau, *Sc. du C. Préf.* Il y a des *grandeurs* incommensurables, c'est-à-dire, qui n'ont de commune mesure que l'unité, des *grandeurs* littérales ou algébriques, c'est-à-dire, des *grandeurs* que l'on exprime par des lettres de l'alphabeth, comme on fait en Algebre, comme $a + b$, $c - d$, $m = abc - cd$, &c. Il y a des *grandeurs* positives & des *grandeurs* négatives. Dans le commerce, par exemple, le bien qu'a un Marchand est une *grandeur* positive ; les dettes qu'il a sont des *grandeurs* négatives. Dans les lignes & dans toutes les *grandeurs* qu'on peut représenter par des lignes, pour distinguer la maniere de prendre une ligne, comme CAB en allant de bas en haut, de la maniere de prendre la même ligne BAC ; dans le sens contraire, en revenant de haut en bas, on nomme la ligne prise dans un de ces sens *positive*, & *négative* prise en l'autre sens. Ainsi si l'on suppose que CAB prise en allant de C en B est positive, elle sera négative prise en sens contraire, en descendant de B en C. De même si l'on prend FDE pour positive en allant de gauche à droite, elle sera négative en revenant de droite à gauche, de E vers F. Idem. Il y a aussi des *grandeurs* entieres & des *grandeurs* rompues, qu'on appelle autrement Fractions. Idem. Il y a des *grandeurs* complexes & des *grandeurs* incomplexes. Idem. Une *grandeur* linéaire est une *grandeur* d'une seule dimension. Idem. Ainsi $a + b$, $a + b - c$ sont des *grandeurs* linéaires, qui n'ont qu'une dimension, comme la ligne en Géométrie. Une *grandeur* incomplexe est une *grandeur* simple, & qui n'est point composée de différentes parties. Une *grandeur* complexe est une *grandeur* composée qui a plusieurs parties différentes ab, abc, ab^2, abc^3 sont des *grandeurs* incomplexes ; $ab - c + cd + c^3 - d$ est une *grandeur* complexe.

B
A
C

F D E

Tome IV. Ff

☞ GRANDMONTAIN, s. m. Quelques-uns écrivent *Granmontin*, comme il est dit dans le Dictionnaire. Le Pere Hélyot écrit *Grandmontain*. Jean l'Évêque, Religieux *Grandmontain*, avoit fait une Apologie pour prouver que son Ordre étoit sous la régle de S. Augustin. Ses raisons étoient que Saint Étienne, Fondateur de cet Ordre, en avoit eu un pour modéle qu'il avoit vû en Calabre, & qui étoit de l'Ordre de S. Augustin ; que ce Saint avoit été pendant un temps Disciple de Gaucher, qui étoit Chanoine régulier ; que les *Grandmontains* sont appellés Clercs, & non pas Moines ; que depuis le Pape Jean XXII. ils se sont qualifiés Chanoines réguliers, Conventuels, Collégiates & Stables ; que dans l'Assemblée des Grands-Jours, qui se tint à Tours, on donna un de leurs Monasteres où le relâchement s'étoit introduit, à des Religieux réformés de l'Ordre de S. Augustin ; & enfin que depuis 1145. jusqu'à présent, les *Grandmontains* se servent au chœur de surplis & de bonnets quarrés, & que pendant un temps ils ont portés des aumuces. Dans ses Annales il se rétracte, & dit que l'Ordre de Grammont ayant été Érémitique, est devenu Cénobitique, & qu'il est maintenant mixte, ayant une Régle qui lui est particuliere. P. Hélyot, *T. VII. C.* 54.

☞ Grandmontain Réformé. L'Ordre de Grandmont s'étant beaucoup relâché, Dom Charles Frémont, Religieux de cet Ordre, entreprit de le réformer, & d'y faire observer la régle primitive, qui avoit été mitigée par Innocent IV. Secouru du Cardinal de Richelieu, il commença sa réforme le 4. Août 1642. malgré la résistance de l'Abbé de Grandmont, qui néanmoins lui accorda enfin une obédience pour se retirer au Prieuré d'Espoisses, près de Dijon, avec Dom Joseph Baboul, Religieux du même Ordre, qui fut le premier qui embrassa la réforme. Louis XIV. leur donna des Lettres Patentes ; la réforme s'étendit ; Dom Frémont fit des Statuts, & mourut en 1689. Sa réforme s'est maintenue dans les maisons où il l'introduisit de son vivant ; mais depuis sa mort elle ne s'est point étendue. P. Hélyot, *T. VII. C.* 55.

☞ GRANDO, s. m. En François *grêle*. Petite tumeur dure, ronde, mobile & transparente comme un grain de grêle, qui se forme à la paupiere supérieure. *Grando, inis*, f. est un mot Latin qu'on a retenu en François. Col. de Villars. Voyez GRELE.

GRANDIR, v. neut. Croître, devenir plus grand en hauteur par un principe naturel. *Crescere, augescere.* Les arbres, les plantes *grandissent* à chaque moment, mais cela est insensible. Cet enfant est beaucoup *grandi* en peu de temps, il est en âge de *grandir*. Les enfans qui *grandissent* toujours jusqu'au terme prescrit par la nature, &c. Lemery. Ce mot n'est pas de grand usage.

GRANDISSIME, adj. Terme superlatif de *grand. Maximus.* Vous me ferez un *grandissime* plaisir de .... Ces superlatifs, qui sont contre le génie de la langue, n'entrent point dans les livres ; c'est bien assez pour eux d'être soufferts dans la conversation, ou dans une lettre enjouée Bouh. Ablancourt a pourtant dit : Dans la Gaule de César, il y avoit un *grandissime* nombre de villes. Mais ce terme ne peut entrer tout au plus que dans un discours simple. Refl.

☞ GRAND'ŒUVRE. Prononcez *Grant-œuvre*. Terme d'Alchymie. C'est la pierre philosophale. *Lapis philosophicus.* Ce Magistrat s'est ruiné à travailler au *Grant-œuvre*. Voyez ŒUVRE.

GRANGE, s. f. Lieu où on serre & où on bat les blés. *Area.* La travée du milieu de la *grange* est l'aire où on bat les grains ; les autres sont pour les tas où on les serre.

GRANGE, en plusieurs provinces de France, se prend pour toute une Métairie. *Villa.* Il y a plusieurs Seigneurs qui s'appellent de la *Grange.* Je m'en vais à ma *grange*, c'est-à-dire, à ma maison des champs.

☞ GRANGE. On dit proverbialement que Les Batteurs sont bien près de la *grange*, quand on voit un homme presser une femme de près, ou quand un jeune homme couche dans la chambre voisine de celle d'une fille.

Ce mot vient de *grania*, vieux mot Latin : c'est le sentiment de Bovillius, qui dit qu'on devroit écrire *granje*, pour conserver plus de caractères de l'étymologie. *Grania* vient de *granum*, parce que les *granges* sont des lieux pour mettre, pour conserver les grains, les biens de la terre, les blés que nous appellons grains, comme on le peut voir au mot GRAIN. Voyez les *Indices Onomastici* des Bollandistes. Apparemment que de *grania*, en faisant l'*i* consonne, on a dit *granja*, puis *granjia*, & *grangia*. Les Auteurs de la basse Latinité ont dit aussi *grangia*. MÉNAGE. D'autres le dérivent de *granica*, comme du Cange.

GRANGEAGE, s. m. Maniere de donner une terre à ferme, ou à louage. La donner à *grangeage*, c'est la donner à un Laboureur pour la cultiver, à condition de partager avec lui les fruits qu'elle produira.

GRANGIA, s. f. Nom propre d'un village d'Italie. *Grangia.* Il est dans le territoire de Casal, partie du Montferrat. Les Anciens l'appellent *Carbantia*, *Carcantia.*

GRANGIER, s. m. D'autres disent *Granger.* Métayer qui a soin de recueillir les grains, & de les serrer dans la grange. En Latin *Grangiarius*, comme on le trouve dans les titres & monumens de la basse Latinité.

GRANICAIRE, s. m. Nom ancien d'un Office dans l'Église de S. Martin de Tours. *Granicarius.* Le P. Lobineau, *Hist. de Bret. T. II. p.* 390. rapporte un Bref de Grégoire IX. adressé au Doyen du Mans, & à Maitre Raoul, *Granicaire* de S. Martin de Tours. Et ce Pere remarque dans son Glossaire que ce mot vient peut-être de *Greigneur.* Voyez ce mot.

GRANIQUE, s. m. Nom propre d'une petite riviere de la Natolie, en Asie. *Granicus.* Elle a sa source au mont Ida, vers les rivieres de l'ancienne Troye, & se décharge dans la mer de Marmara, au levant de Lampsaco. C'est au passage de cette riviere, qu'Alexandre le Grand remporta sa premiere victoire sur les Perses, qui, dit-on, y perdirent cent mille hommes. MATY.

GRANIT, s. m. Sorte de pierre très-dure, rude & mal polie, qu'on appelle ainsi, à cause qu'elle a quantité de petites taches qui sont formées de plusieurs grains de sable condensés. *Granites.* Il s'en trouve en Égypte d'une grandeur prodigieuse. Elles sont presque aussi dures que le porphyre, & ont de petites taches grises, verdâtres, sur un blanc sale. Les Egyptiens s'en servoient pour éterniser la mémoire des grands hommes ; ce qu'ils faisoient en marquant leurs actions par des caracteres qu'ils prenoient soin de faire graver sur les aiguilles ou les pyramides que l'on élevoit sur leurs tombeaux. On voit des colonnes de cette pierre qui ont plus de quarante pieds de hauteur. On apporte aussi d'Égypte une autre pierre appellée *Granit violet*, à cause qu'elle est tachetée de violet & de blanc. Il y a un *granit d'Italie* qui a de petites taches un peu verdâtres. Il est moins dur que celui d'Égypte, & surtout quand on le travaille dans la carriere, où il est beaucoup plus tendre, & plus facile à tailler, que lorsqu'il est dehors. Il y a encore un *granit verd*, qui est une espece de serpentin mêlé de plus petites taches vertes & blanches. Le *granit de Dauphiné*, dont on a retrouvé la carriere, est une espèce de caillou fort dur.

GRANITELLE, adj. Qui ne se dit qu'en le joignant au mot de marbre. Marbre *granitelle*, est le nom qu'on donne à toute sorte de granit.

GRANIUS, GRANIA. Nom d'une famille Romaine. *Granius*, *a.* La famille *Grania* étoit Plébéienne. Il y a un *Granius* IIVIR de Calagure ; c'est-à-dire, de Calahorta, en Espagne, dans les médailles d'Auguste. VAILLANT, *Num. Imp. T. I. p.* 32.

GRANNE, ou GRANNUS, s. m. Terme d'Antiquaire. Surnom d'Apollon qui se lit dans une inscription trouvée en Écosse, près de Musselhorow, dans le Lothian, ou Lothien, ou Lauden, & rapportée par Napier dans ses Commentaires sur l'Apocalypse, & par Cambden, *Scotia*, *p.* 689. Elle porte,

APOLLINI
GRANNO
Q. LVSIVS
SABINIA
NVS
PROC
AVG
V. SS. L. V. M.

Cambden croit qu'Apollon *Grannus* étoit la même chose chez les Romains qu'Ἀπόλλων Ἀκερσεκόμης chez les Grecs ; c'est-à-dire, Apollon aux cheveux longs ; sa raison est qu'Isidore appelle *Granni* les longs cheveux des Goths. Peut-être est-ce aussi de là qu'on appelle *Grani* & *Granones*, la barbe de la lévre d'en haut, que nous nommons moustache, ou crochets. Voyez Ernulf, dans le *Spicilegium* du P. d'Achery, *T. II.* Saumaise sur Solin, *p.* 763. & du Cange, dans son Glossaire.

GRANSON, s. m. Nom propre d'une petite ville de la Suisse. *Gransonium.* Elle est dans le pays de Vaud, & située sur le Lac de Neuchastel, au midi de la ville de ce nom. Cette ville, capitale d'un Bailliage, qui appartient en commun aux Cantons de Berne & de Fribourg, est célèbre dans l'histoire, par une grande bataille, que les Suisses y gagnérent le deux Mai 1476. sur Charles I. dernier Duc de Bourgogne. MATY.

GRANTHAM, s. m. Nom propre d'un Bourg du Comté de Lincoln, en Angleterre. *Granthamum.* Il a droit d'élire deux Députés pour le Parlement, & il est situé à sept lieues de la ville de Lincoln, du côté du midi.

GRANTZBAINE, s. f. Nom propre d'une montagne d'Écosse, fameuse par une victoire d'Agricola, sur Galgaque Roi des Écossois. *Grampius Mons.* Cette montagne se nommoit autrefois *Grampe*, & aujourd'hui *Granzbain*, ou *Grantzbaine*, comme écrit Larrey ; & du temps que la forêt Calédonienne subsistoit, elle coupoit cette montagne par la moitié, en tirant de l'est à l'ouest. Tacite en parle dans la vie d'Agricola, *C.* 5. & il décrit la victoire d'Agricola, *C.* 5, 6, 7.

GRANVELLE, s. f. Nom propre de lieu dans la Franche-Comté, Province de France. *Grandis Vallis.* C'est un lieu célèbre par un ancien Monastere ; il est dans le Diocèse de Besançon. On le nomme aussi Granfel. DE VALOIS, *Not. Gall. p.* 236.

GRANVILLE, s. m. Nom propre d'une petite ville de France. *Grandisvilla*, *Magnavilla.* Ce lieu est sur la côte occidentale de la Normandie, entre Coutances & Avranches, à cinq ou six lieues de l'une & de l'autre. Cénalis l'appelle Macropolis. Les Anglois la bâtirent sous Charles VII.

GRANVILLIERS, s. m. Nom propre d'un Bourg de France. *Grande Villariacum.* Il est sur la frontiére de Picardie, entre Aumale & Crevecœur.

GRANULATION, s. f. *Granulatio.* Terme de Chymie, qui se dit des métaux, lorsqu'on les réduit en grenailles, ce qui se fait en les jettant dans de l'eau froide lorsqu'ils sont en fusion. La *granulation* est l'action de verser un métal fondu goutte à goutte dans de l'eau froide, en sorte qu'il se reduise en petits grains. La meilleure maniére de faire la *granulation* est de passer le métal dans une couloire, ou au travers d'un balai de genêt, ou de bouleau tout neuf. HARRIS.

GRANULER, v. act. Verser peu-à-peu dans l'eau froide quelque métal fondu, pour l'y faire congeler en grains, & en le divisant le rendre plus propre à être dissout. *In grana dividere.* *Granuler* du plomb.

☞ GRAP, s. m. Vieux mot. Sorte d'outil d'Artisan.

GRAPAZI (S.), s. m. Nom propre de lieu. *Vicus Sancti Caprasii.* C'est un bourg ou village de France, situé sur la Dordogne, en Guienne, près de celui de Sainte Foi.

Ce mot s'est formé de *Caprasius*, en changeant le *C* en *G*, & transposant l'*r*, c'est ainsi qu'en Normandie le Paysan & le peuple dit *vrespes* pour *vespres*, *ogre* pour *orgue*. De Valois, *Not. Gall. p.* 501. croit que le bourg de S. *Grapasi* a pris son nom de S. Caprais Martyr. Ce pourroit être aussi de S. Caprais, Abbé de Lerins au sixiéme siécle.

☞ GRAPHER, vieux v. a. qui s'est dit pour Gréver, par corruption & pour la rime. *Gravare.*

GRAPHOIDE, s. m. Terme d'Anatomie. C'est une appendice de l'os des temples, qui est longue, aiguë, déliée, tant soit peu courbée, comme les éperons ou les ergots d'un coq. Harris.

On donne aussi ce nom au muscle appellé digastrique. Harris.

On le dit encore d'une extension du cerveau, semblable à une plume à écrire. Elle part de la base du cerveau, & panche en arriére. Harris.

Graphoïde vient de γράφω, *j'écris*, & de εἶδος, *forme*, & se prend pour ce qui a la forme d'une plume, qui est l'instrument dont nous nous servons pour écrire.

GRAPHOMÉTRE, s. m. Instrument de Mathématique, qui est un demi-cercle divisé en 180 degrés, avec une alhidade, & des pinnules, & une boussole au milieu. *Graphometrum.* On le monte sur un genou, & il sert à prendre toutes sortes d'angles, à lever des plans, à mesurer des hauteurs, &c.

☞ GRAPIGNAN, s. m. Nom d'un jeune Procureur avide & fripon, introduit en diverses scénes Françoises de la Matrone d'Éphése, Comédie Italienne. Delà tous les fripons de cette espèce, recouvreurs de débets, gabeleurs, & autres maltotiers, peuvent être nommés *Grapignans. Gloss. Bourg. au mot* Graipeignan.

GRAPPE, s. f. Fruit ou semence de plusieurs arbres & plantes, qui se divise en plusieurs grains attachés ensemble. *Racemus.* Il se dit particuliérement de la vigne.

On dit aussi, que le lierre, le sureau, l'acacia, le filéria, l'aune, portent leur fruit en *grappe*. On peint l'abondance de la Terre de promission par une *grappe* de raisin portée par deux hommes.

☞ Grappe. Il y a à Poulo Condor un petit arbrisseau qui porte des *grappes* de raisin sauvage; c'est plutôt une espèce de groseilles. *Obs publ. en* 1729. *par le P. Souciet, pag.* 117.

☞ Grappe. Sorte de poisson dont usent les Négres qui travaillent aux Sucreries. C'est du vesoul ou jus de cannes, qu'ils prennent dans la seconde chaudiére, où il a été bien écumé, ou même passé par le drap. Ils y mettent le jus de deux ou trois citrons, & boivent cela tout chaud. Le Pere Labat dit qu'il a bû assez souvent de la *grappe*, & qu'il s'en est toujours bien trouvé: que cela est bon pour la poitrine, que cela désaltère & fait le même effet que feroit un bouillon bien succulent.

☞ Grappe se dit de certaines bosses qui viennent aux pieds des chevaux. Le tronc de l'orme & de l'érable pousse quantité de petites bosses, qui imitent celles qui surviennent à quelques chevaux, vers les pieds, & qu'on appelle *Grappes*. Dodart, *Ac. d. Sc.* 1700. *Mémoir. p.* 141.

Grappe de Mer. C'est une sorte d'insecte marin qui a l'air d'une *grappe* de raisin. Rond. Ou plutôt un paquet d'œufs, que la seiche jette dehors. Ces œufs tiennent tous ensemble comme une *grappe*. La seiche est un poisson.

☞ Grappe de raisin. Terme de Peinture, dont on se sert pour exprimer l'effet des grandes grouppes d'ombres & de lumiéres: c'est ainsi que le Titien disoit que dans la distribution des jours & des ombres, il prenoit pour régle la *grappe* de raisin, c'est-à-dire, qu'il tâchoit de disposer les objets de telle maniére que les grandes lumiéres se trouvassent ensemble, & que les grandes ombres fussent pareillement liées entr'elles, comme on le voit dans la *grappe* de raisin, dont les grains du côté de la lumiére font une masse de clair, & les grains du côté opposé font une masse d'ombre. Dictionnaire de Peinture & d'Architecture.

On dit proverbialement, Mordre à la *grappe*, lorsqu'on fait quelque discours, ou qu'on propose quelque affaire qui est agréable. Un envieux qui entend médire, mord à la *grappe*. Il signifie aussi, Mordre à l'hameçon, être dupe, donner dans le panneau. Cet homme *mord à la grappe* tant qu'on veut.

Ménage dérive ce mot de l'Allemand *traube*, qui signifie *raisin*. On l'a appellé aussi *grappus* en la basse Latinité, *botrus*. Il y a des gens qui appellent *grappes* les arrêtes qui viennent aux jambes d'un cheval.

GRAPPER, v. neut. On trouve ce mot dans quelques Coutumes au lieu de celui de *grapiller*, qui est le terme dont on se sert ordinairement. *Reliquias colligere.* Voyez plus bas.

GRAPPETER, v. n. Termes de quelques Provinces, & de quelques Coutumes. Il veut dire *grappiller. Reliquias colligere.* Voyez ce mot.

GRAPPETEUR, euse, s. m. & f. Celui ou celle qui grappéte, Grappilleur.

Ces mots de *grappeter* & de *grappeteur*, viennent de *grappe*; ils sont en usage en Berri, en Bourbonnois, &c. *Grappeter* se trouve même dans les Coutumes, ce qui montre que c'étoit autrefois un terme d'un usage ordinaire.

GRAPPEUX, euse, adj. Vieux mot, qui veut dire *gros*, *vilain*, *sale*. Il est hors d'usage. *Pinguis*, *sordidus*.

GRAPPILLER, v. act. Chercher les petites grappes que les Vendangeurs ont laissées dans la vigne. *Uvarum reliquias colligere*, *sublegere*.

Grappiller, se dit figurément des petits gains qu'on fait dans une affaire dont d'autres ont tiré le meilleur. Il n'y a plus qu'à *grappiller* dans cette affaire, on en connoît trop le fond.

GRAPPILLEUR, euse, s. m. & f. Celui ou celle qui grappille. *Vinearum sublegulus.* C'est un pauvre *grappilleur*. Voilà bien des *grappilleuses* dans ma vigne. Les Coutumes de Melun & d'Étampes font pour les *Grappilleurs* les mêmes réglemens que pour les Glaneurs. Voyez ce mot, & GLANAGE.

GRAPPILLON, s. m. Diminutif de *Grappe*. C'est une petite grappe, ou une partie qu'on détache d'une grappe. *Racemulus.*

GRAPPIN, s. m. Terme de Marine. Ancre à quatre ou cinq pattes, ou pointes, dont on se sert sur les Galères, & vaisseaux de bas bord. *Uncus*, *harpago*, *minor anchora*. On les appelle aussi, *hérissons*, *harpeaux*, & *rissons*. Il y a aussi des *grappins* à main, qui sont des crocs qu'on jette de dessus les haubans dans les navires des ennemis pour les accrocher, & les joindre avec l'aide du cabestan. On les appelle aussi *grappins* d'abordage. Les *grappins* des brulots sont des crochets au lieu de pattes que l'on met au bout du beaupré & des vergues des brulots, pour accrocher le navire que le brulot veut brûler.

Grappins, se dit aussi de certains crochets qu'on attache aux pieds, & qui servent à grimper sur de gros arbres. *Harpagines.*

Grappins, sont aussi certaines arrêtes qui viennent sur le nerf des jambes de derriére d'un cheval en forme de gales ou tumeurs, entre le jarret & le paturon.

Grappin, se dit en général de tout ce qui sert à retenir & à attacher une chose à une autre. Ils attachoient à des solives des crocs & des *grappins*. Vaug.

☞ Grappin. On dit figurément & familiérement, Jeter le *grappin*, son *grappin* sur quelqu'un, pour dire, Se rendre maître de son esprit en vûe d'en tirer quelque avantage. Ac. Fr.

Le mot *grappin*, & en Italien *grappo*, un croc, d'où s'est fait notre mot François agraffe, vient de l'Allemand *grypen*, *grypben*, prendre. C'est la remarque des Bollandistes sur la vie de S. Juvénal, *C. I. n.* 3. où l'on trouve *ferreis grappis*, pour signifier ces morceaux de fer dont on lie les pierres l'une à l'autre avec du plomb. *Acta Sanct. Maii*, *T. I. pag.* 398. *E. &* 399. *D. not.* 6.

GRAPPINER, v. act. Terme de Marine. *Unco alligare.* Il se dit d'un vaisseau qui s'approche d'une glace, & que les matelots qui ont des bottines aux jambes accrochent à cette glace en y jettant des grappins; cela s'appelle *grappiner* le vaisseau.

GRAPPU, ue, adj. Ce mot se trouve dans Pomey; pour dire,

dire, Qui est bien chargé, bien garni de grappes. *Racemosus.*

GRAS, GRASSE, adj. qui est chargé de graisse, plein de graisse, qui a de l'embonpoint. *Pinguis crassus.* On tua le veau *gras* au retour de l'enfant prodigue. Le songe interprété par Joseph des sept vaches maigres qui mangérent les sept vaches *grasses*. On tue les pourceaux, quand ils sont *gras* à lard. Un homme *gras* & replet. *Obesus.* On a vu des gens si *gras*, qu'ils rendoient la graisse par le nombril, par les urines, ou par les vomissemens, quelquefois pendant plusieurs années, sans en être incommodé. Les Médecins qui ont donné la maniére de guérir le trop grand embonpoint sont, Petrus Bayrus, *de Med. hum. corp. mal. L. XXIV. C.* 11. Dan. Sennert. *Med. Pr. P. I. C.* 4. Christoph. à Vega, *de Arte Med. L. II. S. VII. C.* 41. Roderic. à Fonseca, *Conf. Med. T. I. Conf.* 32. &c.

Ce mot vient du Latin *crassus* NICOT. D'autres le dérivent de γραῖος, qui veut dire la même chose que *gras*. Selon Pasquier, *Gras* vient de *glas*, *glase*, pour lequel nous disons aujourd'hui *glaise*, plus que de *crassus*; & *glas* pourroit venir de *gaba*, vieux mot Celtique, lequel, dit Suétone, signifioit un homme *gras*. Voyez *Rech. L. VIII. C.* 2.

GRAS, se dit aussi de plusieurs choses onctueuses; & de plusieurs liqueurs qui se gatent. *Adiposus*, *unctius* L'huile est *grasse* de sa nature. Le beurre, le fromage, le bitume, sont *gras*. Le vin, l'encre, deviennent *gras*, quand ils s'épaississent, & filent comme du syrop. Les Maçons appellent du mortier trop *gras*, quand il y a trop de chaux à proportion du sable.

GRAS, se dit absolument de la chair, & est opposé à *maigre*, ou au *poisson*, quelque *gras* qu'il soit. Ainsi on dit, Faire *gras*, Manger de la viande aux jours défendus. Les jours *gras*, le Mardi *gras*, les jours qui précédent & qui sont opposés au Carême & aux jours maigres.

GRAS, se dit aussi des choses où il y a de la graisse, soit qu'on l'y ait mise exprès pour les préparer & abonnir, soit par mégarde, par mal propreté, par usure. Ainsi on dit du cuir *gras*, des gants *gras*, qui ont été bien cirés. Un potage *gras*. Un chapeau *gras*, sale & usé. Bonnet *gras*, habit *gras*.

Coëffe d'un vilain bonnet gras. DES-H.

On dit aussi d'une personne qui a la langue épaisse, & qui ne peut prononcer quelques lettres, comme l'*r*, & le *ch*, qu'elle a la langue *grasse*.

GRAS, se dit aussi des herbages & pâturages. *Opimus.* C'est dans le *gras* pâtis qu'on met les bœufs à l'engrais.

On le dit aussi des terres d'une consistance ténace. *Tenax*, *pinguis*. Les terres *grasses* sont ordinairement fertiles. On ne se peut tirer des chemins de Flandres en hiver, à cause que les terres y sont *grasses*. On connoit si une terre est *grasse*, lorsqu'elle est comme gluante, & s'attache aux mains.

Et picis in morem ad digitos lentescit habendo. VIRG.

On appelle aussi de l'argille, de la terre *grasse*, dont ont fait les poteries, parce qu'elle est de même consistance.

☞ On dit qu'un cheval a la vûe *grasse*, pour dire que sa vûe s'épaissit, s'obscurcit.

☞ GRAS, adv. En termes de Maréchal, on dit qu'un fer est étampé ou percé *gras*, lorsque les trous sont trop avant dans le fer. C'est ce qu'on appelle Enclouer les chevaux sur l'enclume.

☞ GRAS. On dit en Fauconnerie, Voler haut & *gras*.

GRAS, se dit figurément en Morale; pour dire, Abondant, riche. C'étoit un pays *gras*, que la Terre de promission. Quand vous lui aurez fait cet affront, vous n'en serez pas plus *gras*; pour dire, plus riche. Il est entré dans une affaire *grasse*, où il s'est enrichi.

☞ On dit figurément & bassement d'un homme qui s'est enrichi dans une affaire, qu'il en est sorti fort *gras*.

☞ On dit aussi figurément & proverbialement, En ferez-vous plus *gras*? pour dire, En ferez-vous plus riche, plus content, plus à votre aise? ACAD. FRANÇ.

On dit aussi parler *gras*. *Balbutire*, *balbum esse*. Pour dire, grasséyer.

GRAS, se dit aussi des saletés & obscénités. *Verba dominantia*, *liberiora*, *fescennina licentia*, *obscœna*. Il faut être bien mal appris pour dire des mots *gras* dans une compagnie. On fuit cet homme-là, à cause qu'il a la langue *grasse*.

La cause *grasse*, est une cause que plaidoient autrefois les Clercs du Palais le jour du Mardi *gras*, qui étoit remplie de plusieurs paroles sales & scandaleuses. ☞ Non seulement les Clercs de la Bazoche plaidoient ce jour-là une cause *grasse*; mais que les Avocats en plaidoient eux-mêmes une à la grand' Chambre. Ils choisissoient exprès la cause de toute l'année dont la matiére étoit la plus disposée à être traitée d'une maniére licencieuse & obscure, & ils la gardoient pour ce jour-là. Cela se pratique encore dans plusieurs Jurisdictions de Province. Martin Husson, dans son Traité Latin de l'*Avocat*, déclame fort contre cette coûtume de plaider une cause *grasse* au temps du Carnaval.

☞ FIGUE GRASSE, c'est une figue qui avec le temps a contracté une espèce de graisse. Voyez FIGUE.

GRAS, signifie encore, chez les artisans qui travaillent en pierre & en bois, ce qui est trop épais. Cette pièce de charpente est trop *grasse*, il la faut amaigrir, la délarder; c'est-à-dire, en ôter. On dit aussi d'un angle obtus, qu'il est *gras*. Les Maçons disent que le mortier est *gras*, qu'il est trop *gras*, quand il y a trop de chaux.

☞ GRAS. On dit, en termes de Manufacture de Lainerie, qu'un drap est *gras*, qu'une serge est *grasse*, lorsqu'ils n'ont point été bien dégorgés de leur huile ou de leur graisse, ce qui vient de la faute du Foulon. Les vers se mettent plus ordinairement dans les étoffes *grasses*, que dans les autres.

GRAS, est quelquefois substantif. Servez-moi de ce bœuf, je ne veux point du *gras*, je veux du maigre. Le *gras* de la jambes, c'est l'endroit de la jambe le plus charnu, qu'on appelle aussi le *mollet*, le *pommeau*, en Latin *sura*. C'est cette partie *grasse* & charnue de la jambe qui paroît par derriére au-dessous du jarret. Le *gras* de la jambe est formé par trois muscles qui sont les deux gemeaux & le solaire.

GRAS, s'emploie proverbialement en ces phrases. On dit, qu'on tuera le veau *gras* à quelqu'un, dont l'arrivée fera un extrême plaisir; pour dire, qu'on lui fera quelque régal extraordinaire, grand' chère, bonne reception. On dit qu'un homme fait ses choux *gras* de quelque chose; pour dire, qu'il s'en sert, qu'il s'en donne au cœur joie. On dit, qu'une femme dort la *grasse* matinée; pour dire, qu'elle se leve tard, & qu'elle se tient au lit pour devenir *grasse*, pour faire du lard. On dit aussi, *Gras* comme un Moine; pour dire, fort *gras*.

GRAS de mer. Passage de mer: ce mot est plus usité dans la Méditerranée, & principalement sur les côtes de Languedoc qu'ailleurs. On le donne en particulier aux embouchures du Rhône. *Gradus*.

On prétend que ce nom vient du Latin *Gradus*, c'est-à-dire, degré, parce qu'anciennement on montoit par des degrés aux ports qui étoient à ces embouchures. C'est pour cette même raison, qu'on appelle aujourd'hui Échelles du Levant, les ports considérables de l'Asie, qui sont sur la mer Méditerranée.

Le GRAS, s. m. Nom propre d'une petite riviére de France dans le pays Chartrain. Elle prend sa source à Voise, & se perd dans l'Eure à Nogent-le-Roi. Quelques-uns l'appellent Loré.

GRAS-DOUBLE, s. m. Espèce de tripe que vendent les tripiéres: c'est le premier des quatre ventricules du bœuf, ou des autres animaux qui ruminent. *Omasum.* On l'appelle autrement la panse, l'herbier, ou la double. Voyez PANSE.

On dit qu'un homme est chargé de *gras double*, quand il a le ventre si gros, qu'il s'y fait comme des feuillets sur la peau, qui semble se redoubler.

GRAS-FONDU. Ce mot se dit d'un cheval malade de gras-fondure. Voyez l'article qui suit.

GRAS-FONDURE. Terme de Manége. C'est une maladie de chevaux gras, qui vient de la fermentation de la pituite

tuire & des mauvaises humeurs qui se dégorgent dans les boyaux : ce qui leur arrive quand on les surmène durant l'été. *Adipis fusio.*

On dit proverbialement d'un homme fort gras, il mourra de *gras-fondu*; d'un homme maigre, il ne mourra pas de *gras-fondu*. On devroit dire de *gras-fondure*, comme on le dit des chevaux.

☞ GRASSIS, s. m. pl. Oiseaux de passage, des plus sensibles au froid, & qui se retire dès le quinze Août aux pays méridionaux. Voyez Pupue.

GRASSALE. Terme du Grand Art. C'est une terrine, une écuelle. *Scutella.*

GRASSE. Voyez GRACE. Nom de lieu.

GASSEMENT, adv. D'une maniére grasse & riche. *Opimè.* Il paye *grassement.* Il vit *grassement.*

GRASSET, ette, adj. Diminutif de *Gras. Pinguiculus.* Elle est *grassette.*

GRASSETTE, s. f. Plante qui pousse six ou sept feuilles, & quelquefois davantage, couchées sur la terre, d'un verd-pâle, grasses, luisantes, longues de deux pouces, larges d'environ un pouce, un peu obtuses en leur extrémité. *Pinguicula.* Il s'éleve d'entre ces feuilles quelques pédicules hauts de trois ou quatres pouces, qui soutiennent chacun en son sommet une fleur purpurine, violette, ou blanche, semblable à celle de la violette, mais d'une seule piéce, coupée en deux lévres, & recoupée en quelques parties. Cette fleur est terminée dans le fond par un éperon. Lorsqu'elle est passée il vient un fruit qui est une coque enveloppée du calice dans sa partie inférieure. Cette coque s'ouvre en deux quartiers, & laisse voir un bouton dans lequel sont entassées plusieurs semences menues, presque rondes. Sa racine consiste en quelques fibres blanches, assez grosses. En Latin, *pinguicula Gesneri*, 1. B. 3. 446. ou *sanicula montana, flore calcari donato.* C. B. *pin.* 243. Cette plante est vulnéraire & détersive : elle consolide les plaies étant écrasée, mêlée avec du beurre frais, & appliquée sur le mal.

Pinguicula vient de *pinguis, gras*, parce que les feuilles de cette plante semblent graissées avec du suif, d'où vient qu'on l'appelle en François, *grassette.*

GRASSEYEMENT, s. m. Maniére de prononcer d'une personne qui grasseye. *Balbuties.* Le *grassement* est désagréable quand il est affecté.

GRASSEYER, v. n. Parler gras, ne pouvoir pas bien prononcer certaines lettres, & entre autres l'*r. Balbutire.*

☞ GRASSEYEUR, euse, s. f. Femme qui parle gras, qui grasseye.

Selon la disposition des organes, il y a des lettres qu'on ne prononce qu'avec peine ; ce qui oblige d'en substituer d'autres. C'est quelquefois par affectation, comme le fait cette Grasseyeuse de la Comédie de l'Après-soupé des Auberges, qui change tous les *g* en *d*, tous les *k* en *t*, tous les *j* en *z*, tous les *ch* en *s*. Elle dit *dalant* pour *galant*, *tour* pour *cour*, *zali* pour *joli*, *soux* pour *choux*..... *Rech. du P. Lamy.*

☞ GRASSIN, s. m. Les *Grassins.* Milice de nouvelle création qui s'est acquis beaucoup de gloire dans la derniere guerre. Ce corps fut formé pendant l'hyver de 1743 par M. de *Grassin*, Capitaine de Dragons, neveu du Directeur Général des Monnoies de France, célébre Partisan. Il fut d'abord de 1200 hommes, dont 300 étoient à cheval & 900 à pied ; il fut augmenté de 400 hommes. Il y a une Ecole à Furnes, où l'on dresse tous les surnuméraires, & à mesure qu'il en manque quelques-uns, ils sont aussitôt remplacés par les plus anciens de l'Ecole ; de sorte que ce corps est toûjours complet. Leur habillement est à peu près comme celui des Hussards ; leur bonnet & leur habit sont bleus.

GRASSOUILLET, autre diminutif de *Grasset.* Qui est gras, délicat & douillet.

GRASVILLE. Voyez GRAVILLE.

GRAT, s. m. Terme de campagne. Lieu où les poules grattent pour chercher des vers & des insectes dans le fumier & dans la terre.

On dit proverbialement, Je l'ai bien envoyé au *grat* ; pour dire, Je l'ai rebuté, je l'ai chassé, je l'ai envoyé promener.

☞ GRATECU. Voyez GRATTECU.

☞ GRATELLE. Voyez GRATTELLE.

GRATERON, s. m. Plante qui d'une petite racine pousse plusieurs tiges carrées, rudes au toucher, nouées, foibles, s'attachant aux corps voisins, branchues, longues de trois ou quatre pieds. *Aparine.* Ses feuilles sont longuettes, étroites, velues, au nombre de sept, disposées autour des nœuds des tiges en forme d'étoiles comme celle de la garance. Ses fleurs sont fort petites, blanches, découpées chacune en quatre parties. Lorsqu'elles sont passées, il vient un fruit sec à deux graines presque sphériques, attachées ensemble, un peu creuses vers le milieu, couvertes d'une peau noire, seche & remplie d'une pulpe blanche. En Latin, *aparine vulgaris.* C. B. *Pin.* 334. L'eau distillée de cette plante est bonne pour les maux de poitrine, & pour les vapeurs : quelques-uns la font boire dans la pleurésie. Il y a une autre espéce de *grateron*, qu'on nomme *asperula.*

GRATIAS A DIOS. Nom d'une petite ville de l'Amérique septentrionale. *Gratia Dei.* Elle est dans la Province d'Honduras, environ à quarante lieues de Comayaga, ou Valladolid, du côté du couchant. Il y a un cap de même nom dans cette province, & c'est la pointe qui joint sa côte orientale avec la septentrionale. *Gratias à Dios* en Espagnol, est la même chose que *Grace à Dieu* en François.

GRATICULER, v. act. Terme des Arts qui dépendent du dessein, terme de Dessinateur. Diviser un tableau qu'on prend pour modéle en plusieurs carreaux en forme de chassis, pour rapporter les parties enfermées en chaque carreau dans d'autres carreaux proportionnés, qu'on trace aussi sur l'ouvrage qu'on veut tirer & copier, soit pour le mettre en grand, ou le réduire au petit pied. On fait le même effet avec un chassis de réseaux, & plus facilement encore par le singe, ou le parallélograme, qui sert à copier proportionnellement & géométriquement. ☞ Voyez REDUIRE.

On dit aussi *graticule*, du chassis divisé par carreaux. Ce mot vient de l'Italien *graticola*, & du Latin *craticula*, qui signifie une grille. Les Italiens disent aussi *graticolare*, renfermer d'une grille.

GRATIEN, s. m. Nom propre d'homme. *Gratianus.* L'Empereur *Gratien* régnoit dans le IV[e] siécle. *Gratien*, Moine Bénédictin, vivoit au XII[e] siécle. Il a compilé le Decret en ramassant les Canons des Conciles, les Decrets des Papes, les Ordonnances des anciens Évêques, les décisions des Saints Peres, &c.

☞ GRATIENNE, s. f. Espèce de toile de lin qui se manufacture en quelques endroits de la Bretagne.

☞ GRATIFIANT, ante, adj. Quelques Théologiens ont employé ce mot pour ce qu'on appelle dans l'École *Gratum faciens*, qui rend agréable. Cela se dit de la grace sanctifiante, qui rend l'homme agréable à Dieu, *gratum faciens*, qui est *gratifiant.* L'autorité de ces Théologiens ne justifie pas ce mot, qui n'est point reçû de l'usage, & je ne voudrois point m'en servir.

GRATIFICATION, s. f. Don, présent, libéralité, bienfait. *Munus, donarium.* Ce Seigneur est riche des bienfaits, des *gratifications* de la Cour.

GRATIFIER, v. act. Faire quelque grace, don, faveur, ou libéralité à quelqu'un. *Remunerari, largiri.* Le Roi *gratifie* ceux qui le servent bien de charges, de pensions, de Bénéfices.

Gratifié, ée, part. & adj. *Donatus.*

GRATIGNAN, ou GRATINIEN, s. m. Nom propre d'homme. *Gratinianus.* Baillet, *au* 9. *d'Août.*

GRATIN, s. m. Ce qui s'attache au fond d'un plat, d'un poêlon, d'un chaudron, quand quelque chose y a cuit, & mitonné long-temps, comme le *gratin* d'une bisque, d'une soupe, de la bouillie.

La Félix, qui fait mon potage,
Mettra pour vous tout en usage,
Et pour achever le festin,
Mon frère offrira son gratin. Rec. de vers.

GRATINIEN. Voyez GRATIGNAN.

GRA-

GRATIOLE, f. f. Plante qui pousse plusieurs tiges à la hauteur d'environ un pied, rondes, entrecoupées de beaucoup de nœuds, & accompagnées de feuilles oblongues, étroites, à-peu-près comme celles de l'hyssope, crénelées en leurs bords, opposées vis-à-vis l'une de l'autre. *Gratiola*. Ses fleurs sortent des aisselles des feuilles, elles sont d'une seule piéce, découpées en deux levres purpurines, ou blanchâtres. Lorsque la fleur est passée, il vient un fruit, qui est une coque divisée en deux loges remplies de plusieurs semences menues. Ses racines sont grosses comme les plumes d'oies, rampantes, blanches, noueuses garnies de fibres blanches. Toute cette plante est fort amére : elle purge vigoureusement par haut & par bas ; c'est pourquoi on l'ordonne aux hydropiques, aux cakectiques, à ceux qui ont la fiévre tierce, ou quarte, ou qui sont sujets à la goutte & à la sciatique. En Latin *gratiola centauroïdes*, C. B. *Pin.* 279. ou *gratia Dei : seu digitalis minima gratiola dicta*. Moriz. *hist. oxon. part.* 2. 2. 479. Elle est ainsi appellée à cause de ses grandes vertus.

La *gratiole* se nomme encore *herbe à pauvre homme*, parce qu'il n'y a presque que les pauvres qui en fassent usage.

☞ GRATIOLI, ou GRACIOLI, f. m. C'est le nom de la poire qu'on appelle autrement *Bon Chrétien d'Eté* qui vient au mois d'Août. La Quintinie & Chomel la nomment *Gracioli* ; mais en Normandie on la nomme *Gratiori*.

☞ GRATION, f. m. Un des Géants qui firent la guerre à Jupiter : Diane le tua à coups de fléches.

GRATIOSA, ou LA GRACIEUSE, f. f. Nom propre d'une petite île de l'Océan Atlantique. *Gratiosa*. Elle est une des Açores, & elle est située à quinze lieues de la Tercére du côté du nord. Cette île est petite, mais elle est bien cultivée & agréable, & c'est de-là qu'elle a pris son nom.

GRATIOU, f. m. Terme de Marine. Garniment d'en bas des voiles des galeres, ce qui les garnit, les borde par en bas. *Limbus inferior*.

GRATIS, adv. Ce mot est purement Latin, & signifie, Par grace, sans qu'il en coute rien. Les expéditions qui se font en Justice pour les hôpitaux se font *gratis*. Les Cardinaux obtiennent leurs Bulles *gratis*. Ce paradoxe est avancé *gratis* ; pour dire, sans preuve.

A soupirer gratis *on perd plus qu'on ne gagne.*
Boursault.

Le faire *gratis*. Elle se veut donner *gratis*.

Tai-toi, dit Apollon ; le respect, le silence,
Sont les remercimens qu'on exige de toi ;
Faire du bien gratis, *c'est le plaisir du Roi.*
N. choix de vers.

Gratis, est aussi quelquefois substantif. Il demande le *gratis* de ses Bulles. Se flatter d'un *gratis*. Elle hait le *gratis*.

Gratis *est mort, plus d'amour sans payer ;*
En beau louis se comptent les fleurettes. La Font.

GRATITUDE, f. f. Reconnoissance d'une grace qu'on a reçûe ; disposition de l'ame à reconnoître un bienfait. *Gratus animus, & memor. Grati animi memoria.* Un honnête-homme témoigne en tous lieux sa *gratitude*. Par une *gratitude* affectée d'une grace qu'on n'a point reçûe, l'on se met industrieusement en état d'en recevoir. S. Évr.

☞ GRATTE, f. f. Coup : mauvais traitement. Bailler la *gratte* ; c'est frapper, maltraiter. Cette expression n'est en usage que parmi les villageois & le menu peuple. C'est aussi dans la bouche d'un paysan que M. Des Forges Maillart, déguisé-là & ailleurs sous le nom de Mademoiselle de Malcrais de la Vigne, met ces deux vers :

Morgué, tant mieux pour lui, j'eusse à ce trop tôt né
Tout exprès à Paris couru bailler la gratte.
Mercure de Mars 1733.

☞ GRATTEAU, f. m. Instrument d'acier dont se servent les Doreurs sur métal, pour préparer l'ouvrage qu'ils veulent dorer. Il est pointu, à quatre cornes tranchantes, monté dans un manche de bois. C'est aussi un instrument des Fourbisseurs.

☞ GRATTE-BOËSSE, f. f. Terme d'Horlogerie & d'Orfévrerie. Outil dont les Doreurs se servent pour éclaircir la dorure. C'est une brosse faite de fil de laiton.

GRATTEBOËSSER, v. act. Terme d'Horloger. C'est frotter une chose dorée avec la gratteboësse, pour rendre l'or plus brillant. On mouille la gratteboësse dans de l'urine, ou de la biére. *Gratteboësser* la platine d'une montre.

GRATTE-CU, f. m. C'est le nom qu'on donne communément au fruit de l'églantier. Il est ovale, ou oblong, gros comme un gland, devenant rouge à mesure qu'il meurit. On en fait une conserve, qu'on appelle *conserve de cynorrhodon*. On en met aussi dans les tisanes apéritives. Ce nom vient du poil dur qu'il contient, & qui s'attache, quand on le monde, aux doigts & aux autres parties qu'il touche, ensorte qu'il donne une démangeaison qui excite long-tems à se gratter. Sa semence est astringente, on s'en sert en décoction pour les injections. Un Poëte fait ainsi parler le chêne aux fleurs.

Canaille, taisez-vous, leur dit-il en colère,
C'est bien à vous de vous offrir ici ?
Votre beauté fragile est courte & passagère ;
Un gratte-cu *sur pied, vaut mieux, sans vous déplaire,*
Que toutes tant que vous voici,
Dès qu'on vous a tiré du sein de votre mère.

☞ Gratte-cu, f. m. On donne aussi ce nom au bouton qui reste à la queue de la rose, quand les feuilles sont tombées ; ce qui a donné lieu au proverbe : Il n'y a point de si belle rose qui ne devienne *gratte-cu*.

On appelle aussi *gratte-cu* un muscle qui fait mouvoir le bras en bas, qu'on nomme autrement le *grand rond*, ou le *grand dossier*.

GRATTELEUX, euse, adj. Qui a de la grattelle. *Impetigine laborans*.

GRATTELLE, f. f. Maladie du cuir qui fait que le sang picote, & que la chair démange, ensorte qu'il en vient de petites galles séches. *Impetigo*.

GRATTER, v. act. Faire une friction forte sur la peau avec quelque chose d'aigu, ou de raboteux, comme un ongle, une étrille, un peigne. *Scabere*. On ôte la démangeaison des chairs en se *grattant*, ceux qui se *grattent* la tête, témoignent qu'ils ont quelque chagrin.

Après qu'un galleux, *de la vue*
A parcouru ses belles mains ;
(Car tous les soirs & les matins
Il goûte le plaisir d'en faire la revue ;)
Après que ses regards ont su se contenter,
S'ensuit le plaisir de gratter. Nouv. choix de vers.

Ce mot vient de *gratare*, dérivé de *radere*, ou de l'Allemand *graten*. Ménage & Du Cange. D'autres le font venir de *Cryptare*. M. Huet le dérive de l'Hébreu *garad* : on dit en Grec γρίφω γεγραφίναι, d'où s'est fait *grapter*, puis *gratter*. Bovillius le fait venir de *graver*, d'où l'on a fait *gravetter*, & ensuite *gratter*. Guichart le dérive de l'Hébreu, comme M. Huet. Un Poëte a dit en badinant dans une piéce sur la gale.

Gratter *vient de* gratus, *il n'est rien plus certain ;*
Et gratus, *est un mot Latin,*
Lequel en bon François signifie agréable,
Voi-donc si je suis véritable,
Et si la dérivation
N'est par une conclusion
Qu'il n'est rien de plus délectable.
Nouv. choix de vers.

Gratter, se dit aussi de la terre. Il faisoit un temps si sec, que la charrue ne faisoit que *gratter* la terre. Les poules *grattant* la terre pour chercher à manger. Les chiens,

chiens, les chats *grattent* la terre, quand ils veulent faire leur ordure.

GRATTER, se dit aussi chez les Princes de ceux qui font un petit bruit avec les ongles à la porte, afin que l'Huissier leur ouvre. *Scapere fores*. Il n'est pas permis de heurter à la porte de la chambre du Roi, on y *gratte* seulement.

GRATTER, signifie encore, Ratisser; & se dit du papier & du parchemin, du cuivre & des autres métaux qu'on grave, qu'on polit, qu'on étame. Cette planche a été *grattée* & retouchée. Il y a de la fausseté dans ce titre, le parchemin a été *gratté* en deux endroits. Cette marmite est mal étamée, parce qu'elle n'a pas été bien *grattée*.

GRATTER, se dit aussi en Maçonnerie; pour dire, Reblanchir un mur en le ratissant. On le dit aussi en parlant des navires qu'on nettoie, & qu'on ratisse par dehors pour racler, & en ôter le vieux goudron.

On dit aussi, qu'un homme *gratte* le parchemin, lorsqu'il est Clerc, ou Copiste, qu'il écrit continuellement sur le parchemin.

☞ GRATTER un vaisseau, v. act. C'est le nettoyer par dehors, par ses ponts & par ses mâts, & en purger le bois par la racle du vieux goudron; ce qui doit se faire une fois l'an vers le printemps.

☞ GRATTER un livre. Terme de Relieur de livres. C'est ouvrir le dos d'un livre avec un instrument de fer dentelé, pour y faire mieux entrer la colle, avant que de l'endosser.

GRATTER, est aussi un terme de Tailleur, qui signifie, tirer, avec l'aiguille le poil pour en couvrir quelque couture, afin qu'elle soit plus propre, & qu'elle en paroisse moins. *Gratter* une rentraiture.

GRATTER, se dit proverbialement en ces phrases. Trop parler nuit, trop *gratter* cuit. On dit aussi, J'aimerois mieux *gratter* la terre, que d'aller demander de l'argent à mes proches. On dit de celui qu'on chasse, ou qu'on conduit, S'il n'a pas de quoi, qu'il en *gratte*. On dit aussi qu'on *gratte* quelqu'un où il lui demange, quand on flatte sa passion dominante. Naudé a dit, Tu me *grattes* justement où je me démange, mais il falloit dire, où il me démange. On dit qu'un homme se *gratte* où il ne lui demange pas, quand il lui arrive quelque chose qui ne lui plaît pas.

On se gratte *le plus souvent*
Tout autre part qu'il ne démange.
NOUVEAU CHOIX DE VERS.

On dit aussi, Qui se sent rogneux se *gratte*, à ceux qui s'appliquent un reproche fait en général, & qui s'en fâchent: tant *gratte* chévres que mal gît. On dit aussi, qu'un âne *gratte* l'autre, en Latin, *Asinus asinum fricat*, quand deux personnes de peu de mérite se louent réciproquement. On dit aussi, d'un valet paresseux qui ne fait rien qu'à force de coups, qu'il sent bien son vieux *gratté*.

GRATTÉ, ÉE, part. & adj. *Scalptus*.

GRATTOIR, s. m. Instrument de Graveur ou d'Orfévre, fait d'un morceau d'acier bien poli, taillé en forme triangulaire, & aboutissant en pointe, qui sert à ratisser le cuivre, l'argent ou autre matiere, quand on y veut refaire ou raccommoder quelque chose. *Scalpimentum*. L'autre bout sert ordinairement à brunir. Les Serruriers en ont aussi qu'ils appellent *grattoirs*. Ils sont de différentes figures, ils s'en servent pour former les anneaux des clefs. Les Plombiers ont pareillement leurs *grattoirs* dont ils se servent pour gratter, racler le plomb. Tous ces instrumens ont des angles, ou au moins un pour racler: ils sont d'acier plus ou moins dur, selon la nature de l'ouvrage, ou du métal qu'il faut racler. Les *grattoirs* des Graveurs sont les plus durs & les plus forts, ils sont d'aussi bon acier que leurs burins. Ceux des Plombiers sont gros. *Grattoir*, est aussi un instrument qu'on appelle autrement racle, qui sert à gratter les vaisseaux, & à ôter en raclant le vieux goudron, pour en mettre de nouveau.

☞ GRATTOIR. En termes d'Artillerie, est un petit ferrement dont on se sert pour nettoyer la chambre & l'ame d'un mortier, & le boulet du mortier à éprouver la poudre.

☞ GRATTOIR, est encore un instrument d'écritoire comme le canif. La lame est en espèce de feuille de sauge, coupant des deux côtés, pour gratter sur le parchemin ou le papier des lettres superflues, ou corriger des fautes en grattant quelques traits défectueux: on les enleve avec le *grattoir*, puis on frotte l'endroit avec de la raclure de parchemin ou du sandaraque, & on écrit dessus, ou on remet les lettres nécessaires.

☞ GRATTOIRE, s. f. Voyez RUGINE.

GRATUIT, UITE, adj. Qui se fait pour rien, sans considération d'intérêt. *Gratuitus*. Libéralité *gratuite*. Ce bon office qu'il m'a rendu est purement *gratuit*, il n'en a point profité.

En Théologie on appelle *prédestination gratuite*, celle qui se fait avant la prévision des mérites, *ante prævisa merita*.

☞ GRATUIT. On appelle en termes de Philosophie, Supposition *gratuite*, une supposition qui n'a aucun fondement. ACAD. FR.

DON GRATUIT, est un présent que l'Assemblée du Clergé fait au Roi tous les cinq ans, & qu'on appelle autrement *Décimes extraordinaires*. Le pays d'Etat, comme le Languedoc, la Bretagne, font au Roi un don *gratuit* qui s'impose sur la Province.

GRATUITÉ, s. f. Grace, faveur; chose nullement dûe, nullement méritée. *Gratia*. C'est la *gratuité* de l'amour de Dieu qui est la source de son choix, & de la différence qu'il met entre les hommes. PORT ROYAL.

GRATUITEMENT, adv. Sans profit, sans intérêt; d'une maniere gratuite. *Gratis, gratuitò*. On lui a donné *gratuitement* cet emploi. Les hommes ne louent jamais *gratuitement*: il faut qu'il leur en revienne quelque chose. S. ÉVR. Personne n'est bon officieux *gratuitement*. M. ESP.

☞ GRATUITEMENT. Il signifie aussi Sans fondement. Cela est supposé *gratuitement*. Vous avancez cela *gratuitement*. ACAD. FR.

GRATZ. Voyez GRACZ. Nous disons *Gratz*.

GRATZ. Voyez KONIGINGRETZ.

GRAU, s. m. Nom qu'on donne à l'embouchure d'une riviere sur la côte du Languedoc. *Ostium*.

GRAU DE PALAVAS. Voyez MAGUELONE. Lac.

GRAVAS, s. m. Terme de Maçon. C'est un petit morceau de plâtre, ou platras, qui vient de quelque démolition, & qu'on jette, parce qu'il ne peut servir. *Rudera*. Les Maçons disent *gravas*; mais les autres disent *gravois*. Voyez GRAVOIS.

GRAUDENTZ, s. m. Nom propre d'une ville de la Prusse Royale. *Graudentium*, *Grudentium*. Elle est située au confluent de l'Ossa, & de la Vistule, dans le Palatinat de Culm, entre la ville de ce nom, & celle de Mariembourg, à sept lieues de la première, & à quatorze de l'autre. Comme *Graudentz* est importante pour le passage de la Vistule, on l'a fortifiée, & on y a construit un bon château.

GRAVE, adj. m. & f. Terme de Physique. Pesant, qui est composé de parties solides. *Gravis*. Tous les corps *graves* tendent au centre de la terre.

GRAVE, se dit aussi en termes de Grammaire d'un accent opposé à l'*aigu*, & qui marque qu'il faut rabaisser la voix, & prononcer la syllabe d'un ton plus bas & plus sourd.

GRAVE, se dit aussi du son, & signifie, Creux, bas, profond. Une corde qui a le son *grave*. MERSENNE. Plus les cloches sont grosses, & plus leur son est *grave*; plus elles sont minces, plus il est aigu.

GRAVE, se dit figurément en Morale de ce qui est majestueux, sérieux, posé. Avoir la contenance *grave*. Les Magistrats doivent être *graves*. Les Espagnols sont *graves* dès leur jeunesse. Une gravité étudiée devient comique; cela ne s'appelle pas être *grave*; mais en jouer le personnage. LA BR. Une humeur douce & enjouée donne des entrées que l'air *grave* & sérieux ne donne pas. CH. DE M. Combien de gens *graves* qui ne sont que des hommes contraints & composés, qui paroissent en public avec un air sage & sérieux, & mesurent leurs

leurs pas, & pèsent toutes leurs paroles, afin qu'on croye que les mouvemens de leur ame sont aussi réglés que ceux de leur corps, & que leur extérieur est l'image de leur intérieur ? M. Esp. La plupart de ces gens *graves* & concertés, aux mines & aux contenances près, sont faits comme les autres hommes. Id. Ceux qui veulent être révérés se redressent, & prennent un air *grave*, comme pour avertir les gens qu'on doit s'abaisser devant eux. Nic. On prend une mine *grave*, pour persuader aux autres qu'on a un grand sens & une grande capacité. Id. On dit aussi simplement se mettre sur son *grave* & sérieux.

Grave, en ce sens, se dit aussi du style, du discours. Style *grave*. Discours *graves*. Paroles *graves*. Plutarque soutient les choses *graves* & sérieuses avec beaucoup de bon sens : mais aux choses d'esprit il n'est ni ingénieux, ni délicat. S. Évr.

On appelle un Auteur *grave*, celui qui est de grand poids, de grande autorité dans quelque science : ce qui se dit particuliérement en matiére de Théologie, de cas de conscience & de Morale. C'est une grande question, si l'autorité d'un *Auteur grave* peut rendre une opinion probable.

Grave, se dit aussi pour, Important, qui est de grande conséquence. La matiére étoit *grave*. Il ne faut point badiner dans un sujet si *grave*.

Grave, se dit aussi des péchés, des crimes. C'est un crime si *grave*, si énorme, qu'on n'en obtiendra point de grace. Les péchés les plus *graves* se doivent confesser les premiers. On se sert en la même signification du mot de *grief*.

Grave, se dit aussi des affaires, des matiéres qui méritent de l'attention, de l'examen, qui sont importantes. Le péché du larcin augmente, plus la matiére est *grave*. Quand il s'agit de juger un homme à mort, c'est une affaire *grave* sur laquelle il faut longtemps délibérer

Grave, en termes de Marine, ou plutôt *grève*, comme on le prononce maintenant, se dit aussi des espaces pleins de cailloux qui sont sur le rivage de la mer, où les pêcheurs font sécher au soleil les morues, & autres poissons qu'ils veulent vendre secs.

On appelle vin de *Grave*, un certain vin d'un rouge foncé, que beaucoup de gens trouvent excellent pour la santé, sur-tout quand il a été sur mer. Il croît dans un petit pays qui s'appelle *Grave*, & qui est aux environs de Bourdeaux. Je vous ferai boire de bon vin de *Grave*. On en boit beaucoup en Bretagne, en Hollande, en Angleterre, &c. Il y en a aussi de blanc, fort délicat, & fort agréable au goût à peu près comme le vin de S. Laurent.

Grave, s. f. Voyez GRÊVE.

☞ Grave. Ce qu'on appelle *grave* est un espace plein de cailloux mêlés de sable. Denys, *P. I. C. 9. Grave* s'est dit autrefois, comme il paroît par le mot de *gravier* qui en est dérivé, & parce que *grave* se dit encore d'un quartier du Bourdelois, qui est plein de gravier, ou de gros sable, d'où vient le nom du vin de *Grave* qui y croît.

Grave. Mot qui entre dans la composition de plusieurs noms qui sont des termes d'histoire, *Landgrave*, *Burgrave*, *Markgrave*, &c. Ce mot vient de l'Allemand *graf*, qui signifie *Comte*, *Comes*, & en Latin barbare *Gravio*, *Graphio*.

GRAVE, s. f. Nom propre d'une ville du Brabant Hollandois. *Gravia*, *Gravium*. Elle est bien fortifiée à la moderne, & capitale du pays de Cock, ou Cuick. Elle est située sur la Meuse, dont les eaux remplissent ses fossés, & elle n'est éloignée de Nimégue que de trois lieues, & de Boisleduc, que de six. Les siéges que *Grave* a soutenus, & sur-tout le dernier, l'ont rendu fameuse. Le Duc de Parme l'ayant prise en 1586, elle fut reprise par le Prince Maurice en 1602. & la possession en fut confirmée aux Provinces-Unies, par le Traité de Munster. Le Roi Louis XIV. se rendit maître de *Grave* en 1672. Elle fut reprise en 1674. après un siége de six mois, l'un des plus beaux qui ayent jamais été soutenus. Les François ne l'auroient pas même rendue, si le Roi n'avoit voulu épargner au Prince d'Orange, qui y étoit enfin venu lui-même, & qui n'y avançoit pas plus que les autres, la honte de se retirer, & de lever le siége. M. de Chamilly, depuis Maréchal de France, qui en étoit Gouverneur, & qui fit une si belle défense, a écrit l'histoire de ce siége.

GRAVEDONA, s. m. Nom propre d'un Bourg du Duché de Milan en Italie, *Grabadona*. Il est dans le territoire de Como, & sur le bord occidental de son lac, à deux lieues du fort de Fuentes, & du Comté de Chiavennes.

☞ GRAVELÉ, ée, se dit aussi adjectivement des cendres que l'on a tirées de la lie de vin séchée & brulée au feu de reverbere. Pour déphlegmer parfaitement & rectifier l'esprit de vin sans feu, sans distillation, sans cohobation, & en un moment, il n'y a qu'à mêler du sel de tartre, ou des cendres *gravelées* avec cet esprit. Par ce moyen, le phlegme tombe au fond du vaisseau, & l'esprit de vin qui surnage, peut en être aisément séparé, en le versant par inclination dans un autre vaisseau. Journ. des Sçav. 1717. p. 593.

La *gravelée* est corrosive. On en fait des pierres caustiques, étant mêlée avec de la chaux. Elle est aussi d'un grand usage pour les Teinturiers & les Blanchisseurs.

GRAVELEUX, euse. adj. Celui qui est sujet à la gravelle. *Calculo laborans*.

Graveleux, euse. Il se dit aussi de la terre, & signifie, Qui est mêlé de gravier. *Arenosus*. Terroir *graveleux*. Terre *graveleuse*. On le dit aussi du crayon, dans lequel il y a des endroits trop durs, & qui tiennent de la pierre. Ce crayon ne vaut rien, parce qu'il est *graveleux*. Il y a des fruits *graveleux*, la poire est *graveleuse*.

GRAVELINES, s. f. Nom propre. *Gravelina*. Ville des Pays-Bas, située en la Flandre Françoise, à l'embouchure de la riviére d'Aa, dans la mer d'Allemagne, entre Calais & Dunquerque, à trois lieues de l'une & de l'autre. *Gravelines* est une petite ville, mais très-bien fortifiée. Les François la prirent en 1658. & elle leur fut cédée par la paix des Pyrénées. *Gravelines* fut bâtie vers l'an 1160. par Théodoric Comte de Flandres, & Philippe son fils, dans la Paroisse de S. Villebrod. Ils la nommérent Nieuport, ensuite elle prit le nom de *Graveringue*, *Graveringa*. C'est ce que dit Joannes Iperus dans sa Chronique de S. Omer. Il la nomme aussi *Gravelinga* & *Graveningue*, & d'autres *Graveningbes*. Dans la suite on a dit *Graveninga*, ou *Grevenenga*, en Flamand Grewling, & en François *Gravelines*, qui s'est formé de *Gravelinga*, qui vient de *Graveninga*, par le changement d'une *n* en *l*, comme dans Château Landon de *Castrum Nautonis*, & dans licorne de *Unicornius*, Boulogne de *Bononia*, lamproie de *Nampreda*. De Valois, *Not. Gall. p.* 237.

GRAVELLE, s. f. Maladie des reins & de la vessie, causée par quelque gravier qui s'y forme, ou qui s'y arrête. *Calculus*.

☞ Gravelle. Terme de Chirurgien Oculiste. *Arenula*, *lapillus*. Tumeur qui vient sur les bords des paupiéres, qui est produite par une humeur endurcie, & se convertit en petites pierres ou sables. S. Yves.

☞ Gravelle. C'est aussi une espèce de tartre qui se fait à Paris & à Lyon.

☞ Gravelle. Vieux mot. Sable.

☞ GRAVELURE s. f. Obscénité. Il y a de la *gravelure* dans ce discours, dire des *gravelures*. Il est du style familier.

☞ GRAVEMACHEREN. Petite ville des Pays-Bas, au Duché de Luxembourg, sur la rive gauche de la Moselle, entre Sirk & Trèves.

GRAVEMENT, adv. D'une maniére grave. *Graviter*. Parler, marcher, écrire *gravement*, dans un grand sérieux.

GRAVENECK, s. m. Nom propre d'un gros Bourg de la Souabe. *Graveneccum*. Il est à trois lieues de la ville de Retling, vers l'orient méridional. *Graveneck* est chef d'un Comté, qui porte son nom, situé entre le Comté d'Hohenzollern, & le Duché de Wurtemberg. Ses Maîtres obtinrent à la Diéte d'Augsbourg l'an 1555. d'avoir séance & suffrage dans les Diétes parmi les Comtes de la Souabe.

GRAVER, v. act. Tailler, inciser le bois, les pierres,

ou les métaux, avec des ciseaux, burins, ou eaux fortes, ensorte que certains caractéres & images y demeurent tracés & figurés. *Sculpere.* Les Sculpteurs gravent des épitaphes, des figures, avec un ciseau. *Graver* au burin. On *grave* en eau forte sur un cuivre enduit de vernis, en découvrant la planche avec la pointe d'une aiguille, selon le dessein qu'on y veut tracer, & puis y versant de l'eau forte dessus, qui la ronge aux endroits qui sont découverts. On *grave* aussi les cristaux & les pierres précieuses, tant en relief qu'en creux, pour en faire des cachets.

Graver, *graver* en bois. *Graver* à l'eau forte. *Graver* en épargne. *Graver* en creux. *Graver* en bosse.

☞ Graver. Terme d'Artificier. Il se dit de l'effet d'un feu trop vif à l'égard d'un cartouche qui n'est pas de force suffisante pour y résister parfaitement, soit parce que les révolutions du carton ne sont pas exactement collées les unes sur les autres, ou qu'elles ne sont pas en assez grand nombre, ce qui fait que le cartouche se perce, ou se fend en partie.

Ce mot vient du Grec γράφω, qui signifie *j'écris.* Nicot. Ménage après Saumaise le dérive de *cavare*, d'autres du Latin *graphiare*; d'autres de l'Allemand *graben*, qui signifie *effodere.*

Graver, se dit figurément, dans les choses spirituelles & morales. Les exploits des Héros sont *gravés* au Temple de Mémoire. Les Amans disent qu'ils ont *gravé* dans le cœur le portrait de leur Maitresse. Il laisse malgré les Parques son nom *gravé* dans l'Univers. Voit. La loi de nature qui est *gravée* au cœur de tous les hommes, nous parle intérieurement. Patru. J'apprens, belle Célimène, que votre nom est *gravé* par les mains de l'Amour ailleurs que sur le hêtre. Vill. L'Amour a *gravé* dans mon cœur sa douce impression. Corn.

Gravé, ée, part. pass. & adj. *Sculptus, insculptus.* On appelle proverbialement & par injure, *Nez gravé*, celui à qui il est resté sur le visage & le nez des creux, des marques de petite vérole.

GRAVERIE, s. f. Vieux terme de Coutume, qui signifie *charge*, *service*, corvée que les sujets doivent au Seigneur. *Obsequium, clientelare.* Donner des terres exemtes des *graveries.*

> *Plait de gaajuz, plait de* graveries,
> *Plait de mellées, & plait d'ayes.* R. de Rou.

GRAVESANDE, s. f. Nom propre de lieu. C'étoit autrefois une ville considérable. *Gravesenda.* Ce n'est aujourd'hui qu'un village du Comté de Hollande, situé à une lieue de l'embouchure de la Meuse, & à deux de Delft & de la Haye. M. Corneille écrit *Gravesand*, qui feroit masculin.

GRAVESENDE, s. f. Nom propre d'une petite ville d'Angleterre. *Gravesenda.* Elle est dans le Comté de Kent, sur la Tamise, à six lieues au-dessous de Londres. Cette ville est défendue par un bon château, vis-à-vis duquel il y a une grosse tour. On tend entre ces deux lieux, qui sont bien garnis d'artillerie, une chaine, pour fermer le passage de la Tamise. Corneille le fait masculin, écrivant *Gravesend.*

GRAVEU, s. m. Vieux mot. *Obsequii clientelaris præfectus*, & dans la basse Latinité *Gravaringus.* Officier préposé dans les villes appartenantes à un Seigneur où il y a des troupes, pour le commandement de ces troupes. Officier de *graverie*, des troupes de *graverie*, de ceux qui servent leur Seigneur en vertu du droit de *graverie* qu'il a sur eux.

GRAVEUR, s. m. Celui qui grave. *Sculptor, calator, scalptor.* Un *Graveur* de cachets. *Graveur* en cuivre au burin, l'eau forte, en bois.

GRAVIER, s. m. Gros sable qui se trouve au fond & sur le bord de la mer & des rivières. *Arena, Glarea.* M. Perraut marque la différence qu'il y a entre le sable & le *gravier.* Le sable, dit-il, est menu, & composé de petits grains, & le *gravier* est plus gros, & composé de petits cailloux mêlés avec des fragmens de pierre. Le fleuve, &c. s'épand dans un lit de *gravier.* Vaug. Quand on a jetté la sonde, on connoît si le fond est de *gravier*, ou de roche. Il sert à faire les aires des grands chemins, ou à sabler les allées des jardins. On appelle aussi *gravier*, le sable qui se trouve dans le sédiment de l'urine. Urine sablonneuse, où il y a beaucoup de *gravier.* Degori. Il est peu de personnes qui ne vuident avec les urines du sable, ou du *gravier.* Dionis.

Du Cange dérive ce mot de *graveria*, qui a été dit dans la basse Latinité, pour signifier *arena, sabulum.*

☞ GRÂVILLE, s. f. Nom propre de lieu. Les Historiens de Normandie l'appellent *Gerardi Villa*, & Jean Paris, *Memor. Historiar.* la nomme *Grandis Villa*, Grandville. *Grâville* est près de la Seine, vers son embouchure, entre Harfleur & le Havre de Grace, au Diocèse de Rouen, dans l'Archidiaconé du Grand Caux, c'est un Prieuré-Cure & Conventuel de Chanoines Réguliers. On y voit le tombeau de Sainte Honorine. *Grâville*, qui appartient aux Princes de Conti depuis l'an 1698. avoit été érigée en Duché-Pairie au mois d'Avril 1567. mais le Brevet d'érection n'a point été enregistré. *Descript. Géogr. & Hist. de la haute Norm. T. I. p.* 168. & 213.

Ce mot s'est fait du Latin *Geraldi Villa.* On a dit *Géradville, Géraville, Grâville.*

GRAVINA, s. f. Nom propre d'une ville de Naples. *Gravina.* Elle est dans la terre de Barri, aux confins de celle d'Otrante & la Basilicate, à trois lieues de Matéra, du côté du couchant. *Gravina* est peu considérable, quoiqu'elle ait titre de Duché, & un Évêché, suffragant de Matéra.

GRAVION. Voyez GRAFION.

GRAVIR, v. neut. Grimper avec peine en des lieux hauts & difficiles, & où l'on a besoin de se servir de ses mains, aussi-bien que de ses pieds. *Adrepere.* Les chats, les ours *gravissent* aisément au haut des arbres & des rochers: les hommes n'y sauroient *gravir* que mal aisément.

☞ Gravir, v. act. *Conscendere, ascendere. Gravir* une montagne, *gravir* un rocher.

> *En lui faisant* gravir *roc ou montagne*,
> *Autant n'étoit que trotter en campagne.* Marot.

Ce verbe est encore usité en ce sens. *Gloss. sur Marot.*

Ce mot vient de *grapire*, ou *grapare*, Latin qui signifie *griper.* Ménage.

☞ GRAVITATION, s. f. Terme de Physique qui se dit depuis fort peu de temps, c'est-à-dire, depuis que l'on parle & que l'on écrit en François de la Philosophie de Newton. L'action de peser. *Gravitatio.* J'ai fait aisément comprendre à quelques personnes sans études, non-seulement toute la théorie de la lumière, mais celle de la *gravitation.* Volt. Les lignes d'attraction qui tendent vers le soleil, se resserrent à mesure qu'elles en approchent, & augmentent toujours la *gravitation* de la lune vers la terre. Idem. La *gravitation* démontrée par les découvertes de Galilée & de Newton. La lune parcourt son orbite par la force de cette *gravitation.* Idem. La *gravitation* & l'attraction dirigent toutes les planétes dans leur cours. Idem. M. Cheyne (& généralement parlant tous les Anglois) soutiennent les sentimens de Newton sur le vuide, & sur l'attraction mutuelle des corps, ou comme parlent ce Philosophe & ses Disciples, sur la *gravitation.* Hartsoeker a combattu ce systême général. Journ. des Sçav. 1722. *pag.* 465. Le pouvoir de la *gravitation* fait peser toute les planettes vers le soleil, de même que notre globe.... *Quinziéme Lettre Philosophique.* Ce pouvoir de *gravitation* agit à proportion de la matiére que renferment les corps: c'est une vérité que M. Newton a démontrée par des expériences..... Idem.

A-t-il prétendu qu'il y eût dans la matiére un principe de *gravitation*, inherent, interne? Le P. Tournemine. Convenons donc que la pésanteur des corps n'est pas un principe interne au corps; quand elle le feroit, peser n'est pas penser; de la *gravitation* à la pensée il y a une distance immense. Idem.

La *gravitation* est selon Newton la cause des inégalités du mouvement de la lune. *Institut. Astronom. p.* 132.

GRAVITÉ, s. f. Poids, pésanteur, impression que fait un corps dur, ou pésant, sur un plus léger, ou moins solide. *Gravitas*. Quand un corps est parvenu au centre de la terre, il perd sa *gravité*.

La *gravité*, ou, comme on doit plutôt l'appeller, la force centripéte, est une qualité par laquelle tout corps pésant tend au centre de la terre, accélérant son mouvement à mesure qu'il en approche plus. Harris.

Les sentimens sont fort différens sur la cause de la *gravité*, Aristote veut qu'il y ait dans tous les corps terrestres un penchant, une inclination naturelle à tendre au centre de la terre comme à leur lieu propre. Copernic a prétendu que la *gravité* étoit un principe inné, ou imprimé par la nature à toutes les parties de la matiére, qui les porte à se rejoindre à leur tout par la voie la plus courte, ou en droite ligne, quand par quelque moyen que ce soit elles en ont été séparées. Gassendi, Képler, & plusieurs autres, définissent la *gravité* un mouvement imprimé à tous les corps par une attraction magnétique du globe de la terre, qui fait qu'ils descendent. Descartes suppose que les particules de la matiére céleste étant réfléchies par la surface de la terre, & par conséquent remontant en haut, poussent, chassent de là en leur place tous les corps terrestres qu'elles trouvent en haut. Vossius, & quelques autres, veulent que le mouvement diurne de la terre sur son axe soit la cause de la descente des corps pésants. D'autres ont recours à la pression de l'athmosphére. Hook dans sa Mycographie, pag. 22. semble être dans la pensée qu'en supposant que le globe que forment la terre, l'air & l'eau, est environnée tout au tour d'un fluide parfaitement subtil & hétérogéne à tous les autres, & qui peut librement passer dans les pores non-seulement du verre, mais des métaux les plus denses; que dans cette supposition, dis-je, l'effort de ce fluide doit être de chasser hors de lui tous les corps terrestres, que par cette propriété, & quelques autres, il pousse tous les corps vers le centre de la terre. Or il soutient qu'il est prouvé par plusieurs expériences, qu'il est en effet un fluide tel qu'il le demande.

Edmond Halley, habile Mathématicien Anglois, avoue franchement que la *gravité* ne se peut expliquer dans aucun systême philosophique, & il a recours immédiatement à la volonté de Dieu, qui par un ordre, une loi qu'il a établie dans tout le monde matériel en le créant, conserve tous les corps dans leur place & leur situation; en sorte que sans lui le monde s'en iroit bien-tôt en piéces, & seroit entiérement détruit. Voyez les Transactions Philosophiques, n. 197.

M. Newton, *Liv. II. Prop. XIX. Corol.* 5. observe après beaucoup d'autres, que tout corps considéré dans un fluide a deux sortes de *gravité*; l'une vraie & absolue, l'autre seulement apparente & relative. La *gravité* absolue est toute la force avec laquelle un corps tend en bas. La *gravité* apparente & relative est le surplus de cette force pour tendre en bas, qu'il a plus que le fluide, dont il est environné.

Quant à la *gravité* absolue, les parties de tout fluide & de tout corps pésent réellement en leur propre place; c'est pour cela que jointes avec les autres parties, tous leurs poids ensemble font le poids du tout; car chaque tout pésant est un corps pésant, comme l'expérience le montre dans les vaisseaux pleins de quelques liqueurs; & le poids du tout est égal au poids de toutes ses parties, parce qu'il en est composé. Pour ce qui est de la *gravité* apparente & relative, eu égard à cette seconde espéce, les corps ne pésent point dans leur propre place; ou plutôt comparés l'un à l'autre, l'un ne l'emporte point sur l'autre, & n'est point plus pésant que l'autre: mais l'un empêchant & balançant l'autre dans l'effort mutuel qu'ils font pour descendre, chacun demeure dans sa propre place, comme s'ils n'avoient nulle *gravité*. C'est ce qui fait que le Vulgaire juge que les choses qui ne l'emportent point les unes sur les autres, n'en ont point en effet, & qu'il n'y a de corps pésants que ceux qui l'emportent sur les autres, & qui descendent en bas; parce qu'ils ne sauroient être soutenus par la gravitation du fluide, s'il est permis de parler ainsi, ou par la force qu'il a de péser & de presser en tout sens; en sorte que la notion de la *gravité*, selon le Vulgaire, n'est autre que le surplus de poids que tout corps a par dessus l'air. Et conséquemment il croit léger tout ce qui étant moins pésant que l'air, est élevé par cet élément, ou soutenu dans cet élément. Mais ces corps relativement légers ne le sont point réellement, puisqu'on a trouvé par les expériences que dans le vuide ils descendent aussi vite que font les autres corps pésants dans l'air.

Edmond Halley a très-bien expliqué les propriétés de la *gravité* dans les Transactions Philosophiques, n. 179. Voyez aussi M. Harris, au mot *Gravity*, *T. I.*

En termes de Méchanique, on appelle *Centre de gravité*, le point par lequel un corps étant suspendu de quelque maniére que ce puisse être, il demeure dans cet etat, & ne penche ni de côté, ni d'autre. Toutes parties du corps sont en équilibre par rapport au *centre de gravité*. Il faut entendre la même chose des surfaces & des lignes, de quelque nature qu'elles soient. C'est par ce point que passe la ligne de direction, qui vient du centre de la terre par les pieds, la basse ou le soutien du corps grave, car il doit tomber nécessairement quand il est hors de cette ligne.

De ta chute, ignorant, ne vois-tu pas les causes,
Et qu'elle vient d'avoir du point fixe écarté,
Ce que nous appellons centre de gravité. Mol.

Gravité, se dit figurément en Morale d'une contenance grave, sérieuse & majestueuse. La *gravité* n'est pas une lenteur affectée. M. Esp. La véritable *gravité* est l'air naturel de la vertu. Id. La *gravité* sied bien aux personnes élevées en dignité. Il faut prendre garde que la *gravité* ne dégénére en orgueil La *gravité* de bien des Magistrats n'est qu'une hypocrisie, & une imposture continuelle; leur composition extérieure n'est qu'une apparence trompeuse. M. Esp. La *gravité* est un mystére du corps, inventé pour cacher les défauts de l'esprit. La Roch. Le Roi n'a point une *gravité* forcée & tendue, à ne point froncer le sourcil, comme la plupart des Rois d'Orient, qu'on a peine à distinguer de leurs statues, quand ils se montrent en public. M. Scud. La vertu qui n'est pas soutenue par la *gravité*, n'acquiert point d'autorité parmi les hommes. S. Évr. Les gens trop sérieux, & qui ne descendent jamais de leur *gravité*, sont fort incommodes à ceux qui voudroient se livrer à la joie. Bell. La *gravité* peut donner du respect; mais la sévérité n'est propre qu'à s'attirer la haine. Ch. de M. Les Rois eux-mêmes sont bien-aises de se décharger d'une *gravité* pesante & incommode. Wicq. A voir la fausse *gravité* que tant de gens affectent, ne diroit-on pas qu'ils veulent mettre devant eux l'enseigne de la vertu! Mais leur *gravité* n'est qu'une singerie sérieuse, & une honnête pédanterie. M. Esp. Il n'y a point de Caton dont mes bons mots ne démontent la *gravité*. G. G. On dit aussi, la *gravité* d'une matiére, d'un sujet, pour en signifier l'importance.

Gravité, se dit aussi du style & du discours. Quelquefois l'Arioste de la plus haute *gravité* de son style, tombe dans des bassesses à peine dignes du burlesque. La Font.

☞ GRAVITER, v. n. Terme de Physique, s'appesantir, presser par son poids. Depuis que l'on parle de la Philosophie de Newton, quelques Auteurs emploient ce terme inusité jusqu'ici & fort peu nécessaire, puisque nous avons dans l'usage celui de peser, qui est précisément la même chose. *Ponderare, gravitare, premere, comprimere*. Le même qui fait *graviter* ici les corps vers le centre de la terre, retient la lune dans son orbite. Volt. Toute mer qui est au-delà des tropiques vers les pôles ayant moins de force centrifuge, parce qu'elle tourne dans un bien plus petit cercle, (que sous l'équateur) elle obéit davantage à la force centripéte; elle *gravite* donc plus sur la terre. Id. Toutes les eaux *gravitent* vers le centre de la terre. Id. Toutes les planettes *gravitent* sur le soleil, *gravitent* les unes sur les autres. Un oiseau qui vole est une masse qui s'éléve en l'air malgré le poids de cet air, malgré cette action puissante qui *gravite* sur tous les corps, & qui les pousse

se contre terre.... *Spect. de la Nat.* Quelques Philosophes prétendent que ce n'est point la lune qui *gravite* ou qui pése sur nos mers, mais que c'est le globe même de la terre & de l'eau qui *gravite* sur la lune, & qui tend à s'en approcher. Id. Chez nous c'est la pression de la lune qui cause le flux de la mer : chez les Anglois c'est la mer qui *gravite* vers la lune... 14^e. *Lettre philosophique.*

On ne peut mieux finir cet article que par ces six beaux vers tirés de l'Épitre des Élémens de Newton.

Dieu parle, & le Chaos se dissipe à sa voix,
Vers un centre commun tout gravite *à la fois.*
Ce ressort si puissant, l'ame de la Nature,
Etoit enseveli dans une nuit obscure;
Le compas de Newton mesurant l'Univers,
Léve enfin ce grand voile, & les Cieux sont ouverts.
Volt.

☞ Est-il vrai que la matiére *gravite*? Premiere question. Le P. Tournemine. L'athmosphére *gravite* sur la terre.

☞ GRAVOIR, s. m. Outil de Miroitier-Lunetier. C'est avec cet outil que les Maîtres de cette profession, qui s'appliquent à faire ces cercles d'écaille de tortue ou de corne, qu'on appelle les châsses des Lunettes, font cette rainure qui est au-dedans de chaque châsse, & dans laquelle se placent les deux verres de chaque lunette.

GRAVOIS, s. m. Menues démolitions de bâtimens, particuliérement de ceux qui sont faits de plâtre. *Rudera* Les Réglemens de Police veulent que les *gravois* soient emportés vingt-quatre heures après qu'ils sont dans la rue. On s'en sert pour affermir des allées, ou les grands chemins. Les Maçons disent *gravas.*

GRAVURE, s. f. L'art du Graveur, & sa maniére de graver. *Sculptura* ☞ Il est étonnant que les Anciens qui possédoient l'art de la *gravure* sur les pierres précieuses, n'aient pas inventé la *gravure* sur cuivre. Il faut avouer que de la première invention à l'autre le trajet étoit court; cependant on a été plus de deux mille ans à le faire. *Dict. de Peint. & d'Achitecture.* Il nous reste des Anciens des pierres gravées d'un goût excellent & d'une grande beauté : on les a imités & même égalés dans les derniers siécles. La *gravure* en cuivre a les traits enfoncés dans la planche, celle qui est en bois les a relevés. *Gravure* en pierre, *gravure* en bois, en cuivre, *gravure* au burin, à l'eau forte, *gravure* de relief, *gravure* en creux, *gravure* sur les pierres. La *gravure* des planches qui fournit les estampes, est une invention assez nouvelle, qui a suivi de près l'invention de la peinture à l'huile. La *gravure* des planches fut trouvée par Maso Finiguerra, Orfèvre de Florence, lequel ayant coutume de faire une empreinte de terre de tout ce qu'il gravoit sur de l'argent pour émailler, & de jetter dans ce moule du soufre fondu, trouva moyen d'avoir ses desseins sur du papier, en frottant d'huile & de noir de fumée cette empreinte de soufre. Ce sécret se répandit bientôt, & dans l'espace d'environ deux cens ans, cet Art a été porté au point de perfection où nous le voyons aujourd'hui. Les François excellent & surpassent dans cet Art toutes les autres nations.

Gravure, est aussi un terme de Cordonnier. C'est une raie qu'on fait autour de la semelle du soulier où l'on couche le point. Faire une *gravure.* Fermer la *gravure.*

GRAY, ou GREY, s. m. Nom propre d'une ville de France. *Gradicum, Gradicum Castellum.* Elle est dans la Franche-Comté sur la Saone, à cinq ou six lieues au-dessus de Dôle. *Gray* étoit une ville fortifiée, & défendue par un bon Château. Louis le Grand la prit l'an 1668. & il en fit démolir toutes les fortifications. C'étoit autrefois un château célèbre.

Au-dessous de cette ville, sur la Saône aussi, on trouve un bourg ou village nommé *Grey-la-ville.* Quelques Modernes disent en Latin *Greium, Greium, Greiacum, Gradianum Castellum;* mais mal. Ces noms ne se trouvent point dans les Auteurs plus anciens qui en ont parlé.

GRAYE. Voyez FREUX.

GRAYER, s. m. Dans quelques Provinces on appelle *Grayers* ceux qui ont charge de prendre garde aux eaux, aux étangs. *Stagnorum custos.*

GRE.

GRÉ, s. m. Bonne volonté qu'on a de faire quelque chose. *Animus, arbitrium.* On ne fait point de contrats que de son bon *gré*, mais on oblige à les exécuter de *gré*, ou de force. Il y a des marchandises qui se taxent, les autres se vendent de *gré* à *gré*. De bon *gré*, *ultro, sponte, ex animo.*

Ce mot vient de *gratum.* Nicod.

Gré, se dit aussi de ce qui nous plaît, de ce qui se fait selon notre desir, de ce qui est à notre goût, de ce que nous faisons à notre aise. Ils n'élevoient pas les enfans au *gré* des peres & des meres. Vaug. Quand une étoffe est à notre *gré*, elle est à demi-vendue. Cet homme est si aimable, qu'il est au *gré* de tout le monde. J'ai vu cette cérémonie tout à mon *gré*, fort à mon aise.

Et tu feras toujours au gré *de tes souhaits,*
Arbitre de la guerre, arbitre de la paix. Flech.

Gré, se dit figurément de plusieurs choses inanimées. Nous avons navigué longtems sans Pilote au *gré* des vents, des flots & de la fortune.

Gré, se dit aussi des choses désagréables que nous souffrons volontiers par vertu, & par résignation à la Providence. Ce patient a pris la mort en *gré*. Il faut prendre sa destinée en *gré*. On se sert aussi de cette expression par compliment.

Cependant faites-moi la grace,
De prendre en gré *mes vœux ardens.* La Font.

On dit aussi, qu'on se sçait bon *gré* d'une chose, quand on s'applaudit de l'avoir faite, qu'on est content de sa conduite, de son procédé. Il ne faut pas *se sçavoir trop bon gré* d'être Bel-esprit, pour l'être effectivement. Bouh. C'est-à-dire, qu'il ne faut point affecter de le paroître, ni s'en applaudir. On sçait toujours mauvais *gré* aux gens qui nous ouvrent les yeux pour nous faire appercevoir de nos défauts. Bell. Pourquoi sent-on une secrette indignation contre ceux qui ont de rares talens, si ce n'est qu'ils s'en savent trop *bon gré*, & qu'ils paroissent trop contens d'eux-mêmes. Bell. On dit encore fort bien, sçavoir *gré*, pour signifier, être obligé, marquer sa reconnoissance. Il m'en a su *gré*, je lui en sçaurai *gré*, &c.

☞ On dit qu'un homme a pris en *gré* de faire un mauvais tour à un autre, pour dire que de gaieté de cœur, il lui a fait un mauvais tour.

☞ Il vous prend quelquefois en *gré* de soûtenir le contraire. Morabin, *p.* 57.

☞ Il y a des volontés de Dieu, qui n'exigent de nous autre chose que le *gré* du cœur, qu'une acceptation volontaire & libre, que la patience à recevoir & à supporter. Bourd. *Exh. I. p.* 411.

Bon gré, Mal gré; c'est-à-dire, contre le desir & la volonté. Vouloir une chose *bon gré, mal gré*, c'est la vouloir absolument.

Il veut bon gré, mal gré,
Ne se coucher qu'en robe, & qu'en bonnet carré.
Boil.

☞ On dit De *gré* à *gré*, pour dire, A l'amiable, d'un commun accord. Ils ont fait cela de *gré* à *gré*. Acad. Franç.

☞ Gré. Un ancien Poëte a dit, Rendre *gré*, pour sçavoir *gré*.

GRÉAGE, s. m. Terme de Coutume. Droit qui est dû au Seigneur, droit qu'il prend sur certaines choses. *Greagium.* Vechi comment on prent le *gréage* en la ville d'Amiens *Tiré de la Chambre des Comptes de Paris d'un Compte de* 1301. Qui porte hanas à vendre en la chité d'Amiens, il doit quatre d. de *gréage*, &c. *Tiré d'une Chatte de Philippe, Comte de Flandre.*

☞ GREANTER, v. a. Vieux mot. Remercier.

GREC, ecque, s. m. & f. Nom propre de peuple. *Græcus*

cus. a. C'eſt un des plus fameux Peuples de l'antiquité. *Græci.* Les *Grecs* ont été célèbres par les Loix, par les ſciences, & par les armes. Les Romains apprirent d'eux toutes ces choſes. Ils réſiſtérent longtemps à la puiſſance formidable des Perſes, & ils ruinérent enfin leur Empire. Ils dominérent ſous Aléxandre le Grand, & ſous ſes Succeſſeurs dans une grande partie de l'Aſie. Le nouveau Teſtament a été écrit par les Apôtres en leur langue, qui étoit la plus commune de ce temps-là. Ils furent auſſi des premiers, entre les Gentils, qui furent éclairés des lumiéres de l'Évangile, & le Chriſtianiſme a longtemps fleuri parmi eux. Ils furent ſubjugués par les Romains, & ils tombérent enſuite ſous la puiſſance des Turcs, ſous laquelle ils gémiſſent aujourd'hui. Ils ſont encore Chrétiens, mais fort ignorans, & leur Chriſtianiſme eſt fort corrompu. Les Catholiques Romains les appellent Schiſmatiques ; parce qu'ils ne reconnoiſſent pas l'autorité du Pape. Ils ne dépendent pour la Religion, que de leur Patriarche, réſident à Conſtantinople. Au reſte, comme il y a dans la Turquie Européenne, en Aſie & en Afrique, un grand nombre de Chrétiens, qui ſuivent les ſentimens & qui pratiquent les Cérémonies des *Grecs*, de-là vient qu'on diviſe les *Grecs* ſous quatre Patriarches, qui ſont celui de Conſtantinople, ceux d'Antioche, d'Aléxandrie & de Jéruſalem.

Les *Grecs* s'appellérent ainſi du nom ou d'un petit bourg, ou d'un Roi fort obſcur ; mais ils quittérent bientôt ce nom pour prendre celui d'Helléncs, ou d'Achéens. Tourreil. Voyez Thucydide, *L. I.* Pline, *Hiſt. Nat. L. IV. C. 7.* Iſidore, *L. XIV. C. 4.*

Hellen, fils de Deucalion, régna en Phtie, pays de la Theſſalie, & donna ſon nom à la Gréce. Ses peuples auparavant appellés *Grecs*, prirent toujours depuis le nom d'Hellénes, quoique les Latins leur ayent conſervé leur ancien nom. Bossuet.

Les *Grecs* ont écrit tard, & voulant divertir par les hiſtoires anciennes la Gréce toujours curieuſe, ils les ont compoſées ſur des mémoires confus, qu'ils ſe ſont contentés de mettre dans un ordre agréable, ſans ſe trop ſoucier de la vérité. Bossuet. Si donc la plupart des *Grecs* & des Latins qui les ont ſuivis ne parlent point des Rois Babyloniens, de Teglatphalaſar, Salmanaſar, &c. il le faut attribuer ou à l'ignorance des *Grecs*, plus éloquens dans leurs narrations que curieux dans leurs recherches, ou à la perte que nous avons faite de ce qu'il y avoit de plus recherché & de plus exact dans leurs hiſtoires. Id.

GREC, Grecque. adj. Qui eſt du pays de Gréce. *Græcus.* Un homme *Grec*, une femme *Grecque.* La langue *Grecque* eſt fort belle. Un mot *Grec*, une phraſe, une expreſſion *Grecque*, les dialectes *Grecs*. L'Hiſtoire *Grecque*, &c. La Grammaire *Grecque* de Nicolas Clénard, d'Etienne Mocquot. Périonius a fait un Inventaire des mots *Grecs* dont on uſe en France, auparavant, & ſous François I. il y en avoit un autre fait par Guillaume Bouillie, Chanoine de Noyon. Et enfin Henri Étienne en a fait un autre ſous le nom de Conformité de la langue Françoiſe avec la *Grecque.* Le vin *Grec* eſt fort eſtimé. Le Rit *Grec* eſt fort différent du Romain, pour quelques cérémonies, mais dans les choſes eſſentielles il eſt à peu près le même. Un livre *Grec*, eſt un livre qui eſt écrit en *Grec*, en langue *Grecque.* Ce livre eſt *Grec*, je n'y entends rien.

☞ Grec. Nous ſommes un peu *grecs*, & on ne prend pas des chats comme nous ſans mitaines. R. *Caſſ. Com.* C'eſt-à-dire, Nous ſommes gens d'eſprit, gens fins, gens ſages.

Grec Grecque, eſt auſſi un ſubſt. m. & f. C'eſt un *Grec.* C'eſt une *Grecque.*

Quand les Grecs *agités de mortelles allarmes,*
Implorant à genoux le ſecours de vos armes.
Campist.

Grec, eſt auſſi un ſubſt. m. & ſignifie la langue *Grecque.* Cela eſt traduit du *Grec.* Le *Grec* porte, &c. Il ne faut point de *Grec* dans la Chaire ; cela ſent trop le Collége.

Il a des vieux Auteurs la pleine intelligence,
Et ſait du Grec *Madame, autant qu'homme de France.*
Mol.

Le fameux Budé fut fait Maître des Requêtes dans le ſiécle paſſé, parce qu'il ſçavoit le *Grec*, & dans celui-ci ſçavoir le *Grec*, c'eſt un moyen pour ne l'être pas. Mén. La traduction des caractéres de Théophraſte eſt belle & bien Françoiſe, & montre que ſon Auteur entend parfaitement le *Grec.* Id.

Grec, *ancien*, ou *littéral*, eſt la langue que parloient les Grecs anciens, c'eſt le *Grec* qui ſe trouve dans les ouvrages des anciens Auteurs, Platon, Ariſtote, Iſocrate, Démoſthéne, Thucydide, Xénophon, Homère, Sophocle, &c. Cette langue s'eſt conſervée plus longtemps qu'aucune autre, malgré les révolutions qui ſont arrivées dans le pays de ceux qui la parloient ; elle a été altérée peu à peu depuis que le ſiége de l'Empire Romain eut été transféré à Conſtantinople juſqu'au quinziéme ſiécle : ces changemens ne regardoient point d'abord l'analogie de la langue, la conſtruction, les inflexions des mots : ce n'étoit que de nouvelles richeſſes qu'elle acqueroit, en prenant des noms de dignités, d'offices, d'emplois, & les termes des arts qu'elle n'avoit pas. Mais dans la ſuite les incurſions des Barbares, & ſur-tout l'invaſion des Turcs y ont cauſé des changemens plus conſidérables.

Le *Grec* a une grande quantité de mots, ſes inflexions ſont autant variées qu'elles ſont ſimples dans la plupart des langues d'Europe. Il a trois nombres, le ſingulier, le duel & le pluriel ; beaucoup de temps dans les verbes, ce qui répand de la variété dans le diſcours, empêche une certaine ſécherеſſe qui accompagne toujours une trop grande uniformité, & rend cette langue propre à faire toute ſorte de vers.

L'uſage des participes de l'Aoriſte & du Prétérit, & les mots compoſés, qui ſont en grand nombre dans cette langue, lui donnent de la force & de la briéveté, ſans lui rien ôter de la clarté néceſſaire.

Les noms propres dans le *Grec* ſignifient quelque choſe comme dans les langues originales, & dans nos langues modernes, où les Savans trouvent encore dans les noms propres le caractére de leur origine.

Le *Grec* eſt la langue d'une nation polie, qui avoit du goût pour les ſciences & pour les arts, qu'elle avoit cultivé avec ſuccès. On a obſervé dans les langues vivantes quantité de mots *Grecs* propres des arts, & quand on a voulu donner des noms aux nouvelles inventions, aux inſtrumens, aux machines, on a ſouvent eu recours au *Grec* pour trouver dans cette langue des mots faciles à compoſer qui exprimaſſent l'uſage ou l'effet de ces nouvelles inventions. C'eſt ſur ce principe qu'ont été formés les noms d'*Acouſtique*, d'*Aréométre*, de *Barométre*, de *Thermométre* d'*Ecométre*, de *Logarithme*, de *Téleſcope*, de *Loxodromie*, de *Pyrotechnie*, &c. Quelques Auteurs ont prétendu que nos anciens Gaulois avoient beaucoup de *Grec* dans leur langue.

Aujourd'hui, dans l'état où ſont les choſes, le *Grec* n'eſt point une langue néceſſaire pour le commerce de la vie, on ne la parle que dans quelques pays, où d'autres langues ſont auſſi connues, & autant dans l'uſage que le *Grec* ; c'eſt un caractére de domination que les derniers Conquérans ont imprimé aux *Grecs*, qu'ils ont ſubjugués. Les Turcs, qui ſe ſont un mérite & même un principe de Politique & de Religion, de leur ignorance, en détruiſant les monumens de l'ancienne Gréce, ont négligé & mépriſé l'étude du *Grec*, qui pouvoit les polir, rendre leur Empire floriſſant, & faire oublier aux *Grecs* leurs premiers Maîtres, & leur ancienne liberté ; bien différens en cela des Romains, ces anciens Conquérans de la Gréce, qui s'appliquérent à en apprendre la langue, après qu'ils en eurent fait la conquête, pour puiſer la politeſſe & le bon goût dans les arts, & dans les ſciences des *Grecs*.

Quand nous n'aurions pas des livres écrits en *Grec* ſur preſque toute ſorte de matiéres, le nom ſeul des Arts & des Sciences, & la plûpart de leurs termes, nous feroient ſouvenir de leur origine. Ainſi le *Grec* eſt une langue dont la connoiſſance eſt néceſſaire aux Savans.

GREC *Vulgaire*, est la langue *Grecque* qu'on parle aujourd'hui en Gréce. Portius a donné au Public une Grammaire de cette langue, qui a été imprimée à Paris en 1638. Elle se trouve encore dans le Glossaire *Grec* de M. du Cange. Il y a plusieurs Dictionnaires de la même langue : le plus ample, & celui qui représente plus fidèlement la langue dans l'état où elle est aujourd'hui, est le Dictionnaire du P. Alexis de *Somavera*, Capucin François, qui avoit été long-temps dans les Missions de Gréce, il y a aussi une Grammaire de la même langue faite par cet Auteur. On a écrit peu de livres en *Grec* vulgaire, depuis la prise de Constantinople par les Turcs. Ceux que l'on voit ne sont guéres que des catéchismes, & quelques livres semblables, qui ont été composés ou traduits en *Grec* vulgaire par les Missionnaires Latins. Les *Grecs* naturels parlent leur langue sans la cultiver, la misére où les réduit la domination des Turcs les rend ignorans par nécessité, & la politique ne permet pas aux sujets dans les États du Grand Seigneur de s'appliquer aux Sciences.

On ne sauroit bien marquer ici la différence qu'il y a entre le *Grec* vulgaire & le *Grec* littéral : elle consiste dans les terminaisons des noms, des pronoms, des verbes, & d'autres parties d'oraison, qui mettent entre ces deux langues une différence à peu près semblable à celle qui se remarque entre quelques dialectes de la langue Italienne, ou entre quelques dialectes de la langue Espagnole. (Nous prenons des exemples de ces langues, parce qu'elles sont plus connues que les autres, mais on pourroit dire la même chose des dialectes des langues Hébraïque, Tudesque, Esclavone, &c.) Il y a aussi dans le *Grec* vulgaire plusieurs mots nouveaux qui ne se trouvent point dans le *Grec* littéral ; des particules qui paroissent explétives, & que l'usage seul a introduites pour caractériser certains temps des verbes, ou certaines locutions qui auroient sans ces particules le même sens, si l'usage avoit voulu s'en passer ; des noms de dignités & d'emplois inconnus aux anciens *Grecs*, & quantité de mots pris dans des langues vulgaires.

Ainsi l'on peut distinguer trois âges dans le *Grec* considéré en général. Le premier âge finit au temps que Constantinople devint la Capitale de l'Empire Romain : ce n'est pas qu'il n'y ait eu depuis ce temps-là plusieurs Ouvrages, & en particulier ceux des Peres de l'Église, qui sont écrits en *Grec* avec beaucoup de pureté ; mais parce que la Religion, la Théologie, le Droit, la Police civile & militaire commencérent alors à faire entrer dans la langue beaucoup de mots qui étoient auparavant inconnus : il est nécessaire de commencer à cette époque le second âge de la langue *Grecque*, qui a duré jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs, où commence le troisiéme âge. Les livres qui sont nécessaires pour apprendre le *Grec* littéral sont connus de tout le monde. Il y a plusieurs Dictionnaires & Glossaires pour le *Grec* du second âge, & nous avons marqué plus haut ceux qui peuvent servir à apprendre le *Grec* vulgaire tel qu'il est aujourd'hui.

VENT GREC, est le nom qu'on donne sur la Méditerranée au vent qu'on nomme *Nord-est* sur l'Océan.

Y GREC. Voyez au commencement de la lettre Y, au dernier Tome de ce Dictionnaire.

A LA GRECQUE, c'est-à-dire, à la maniére, & selon la coutume, la façon de faire & de vivre des Grecs. Il est vêtu, il vit *à la Grecque*. *Græcari*, *pergræcari*, signifioient chez les Romains, faire, bonne chère. On a appellée, en style badin & burlesque, un potage *à la Grecque*, un potage fade qui n'a point de goût, cela s'est dit par allusion aux épigrammes *Grecques*, que bien des gens n'estiment point, parce qu'ils n'y trouvent pas de pointe.

☞ GRECS. On nomme ainsi dans le Commerce des Peintres & Doreurs du Pont Notre-Dame & du Quai de Gêvres, certaines bordures d'une grandeur déterminée qui servent à encadrer des estampes.

GREC. Terme de Bonneteur, ou de filous. Ils appellent *Grecs*, ceux qui savent leurs tours infames, & qui les pratiquent. Et cela, dans ce sens *Grec*, est pris pour savant, habile, comme nous le dirons tout à l'heure dans les proverbes.

On dit proverbialement, qu'un homme est *Grec* dans une affaire, dans une science, quand il en connoit tout le fond. On dit aussi, qu'un homme n'est pas grand *Grec* ; quand il est ignorant ou peu industrieux. On dit aussi communément, Passez, c'est du *Grec* ; & en Latin, *Transeat*, *Græcum est*, ou bien *Græcum est*, *non legitur*. C'est du *Grec*, vous n'y entendez rien. Je sais un peu de Latin, mais pour du Grais j'en casse, par une fade équivoque de Grais & de *Grec*.

GREC. Ce nom depuis le schisme du Patriarche Photius est devenu un nom de sectaires, (*Græci schismatici*) parce que plusieurs de cette nation sont Schismatiques, par malice, ou par ignorance. Néanmoins plusieurs savans hommes ont remarqué, qu'on leur attribue plusieurs erreurs dans lesquelles ils ne sont point. C'est ce qui fut démontré avec évidence dans les assemblées qui se tinrent à Rome sur ce sujet sous le Pape Urbain VIII. où Léo Allatius, Lucas de Holstein, & le P. Morin de l'Oratoire de France, firent voir, qu'on condamnoit d'hérésie les *Grecs* en plusieurs choses, où il n'y avoit pas l'ombre d'hérésie. La méthode que ces trois savans hommes gardérent dans ces assemblées fut, de remonter jusqu'au Patriarche Photius : ils exemptérent d'erreur tout ce que les *Grecs* croyoient avant le Schisme de ce Patriarche. Caucus, Seigneur Vénitien & Archevéque de Corfou, a composé un Traité touchant les hérésies des nouveaux *Grecs*, adressé au Pape Grégoire XIII. Ce Traité, qui n'a point été imprimé, se trouve dans la Bibliotheque du Roi ; Léo Allatius, & un Auteur moderne sous le nom de Moni, en ont publié les principaux endroits, & ont fait voir en même temps que Caucus leur a imposé en plusieurs chefs. Allatius, qui étoit *Grec* de naissance, semble néanmoins avoir pris le parti des *Grecs* Schismatiques avec trop de passion contre Caucus, lorsqu'il dit, *liv.* 3. *de Consensu*, que Caucus a été un ignorant, un calomniateur, & un homme sans jugement, qui a crû obliger le Pape en multipliant les erreurs des *Grecs*, & qui a attribué à tous ce qu'il a vû & appris dans Corfou. Le Sieur de Moni prétend au contraire qu'il n'est pas difficile de justifier Caucus dans une bonne partie des choses qu'il attribue aux *Grecs*, & que ce n'est pas en cela qu'il leur a imposé ; mais en ce qu'il a condamné trop facilement d'erreur ce qui ne s'accordoit point avec les rites des Latins. Caucus s'étoit donc assez bien informé de ce que les *Grecs* avoient de commun avec l'Église Romaine, & de ce qui leur étoit particulier ; mais il a condamné avec trop de précipitation tout ce qui n'étoit point conforme aux usages de son Église, comme on le peut prouver par quelques exemples. Des sept Sacremens, dit Caucus, les *Grecs* ne reçoivent point la Confirmation, ni l'Extrême-Onction. Ils devoit dire qu'ils n'administroient point ces deux Sacremens de la même maniére que les Latins. Mais ne voyant point qu'ils observassent ce qui se pratiquoit dans son Église, il a crû qu'ils n'avoient point l'usage de ces deux Sacremens. Les *Grecs*, & même tous les autres Orientaux, ne donnent pas la Confirmation comme les Latins, long-temps après le Baptême ; mais ils ne l'en séparent jamais. Ce qui a encore trompé Caucus, c'est que dans l'Église Latine, il n'y a que les Évêques qui administrent ce Sacrement ; mais dans l'Église *Grecque* les Prêtres le donnent avec le Baptême, comme on le peut voir dans la Dissertation de Lucas Holsténius sur ce sujet, que le Cardinal François Barberin a fait imprimer à Rome. Ce savant homme assure, que cet usage est si ancien chez les *Grecs*, que le pouvoir de confirmer est devenu comme ordinaire aux Prêtres, & de droit commun. Caucus s'est aussi trompé sur le Sacrement de l'Extrême-Onction. Voyez le mot EXTREME-ONCTION.

Les *Grecs*, dit le même Caucus, ne portent ni respect, ni culte, ni vénération au Très-Saint Sacrement de l'Eucharistie. Il est vrai qu'ils ne l'adorent pas à la maniére des Latins, aussi-tôt que le Prêtre a prononcé ces paroles, *Ceci est mon Corps* ; mais ils l'adorent véritablement après les paroles dans lesquelles ils font

consister

consister la consécration, qui se fait après la prière qu'ils nomment *l'Invocation du Saint Esprit*. Si Caucus n'avoit pas pris pour régle l'usage de son Église, il n'auroit pas dit que les *Grecs* n'adorent point l'Eucharistie, mais seulement qu'ils n'ont point l'adoration cérémoniale, qui s'observe dans l'Église Romaine. Ils se contentent d'adorer Jésus-Christ dans l'Eucharistie, que le Prêtre éleve & montre au peuple avant la Communion.

A l'égard de la Confession sacramentelle, Caucus n'a point imposé aux *Grecs*, lorsqu'il a dit qu'ils ne la croient point de droit divin, mais seulement de droit positif & Ecclésiastique ; car on peut voir dans la seconde réponse de Jérémie, Patriarche de Constantinople, aux Théologiens de Wirtemberg, que les *Grecs* ne reconnoissent que deux Sacremens institués par Jésus-Christ ; savoir, le Baptême & l'Eucharistie. Ils croient que les autres ont été institués par l'Église. Il est cependant très-certain que les *Grecs* ont l'usage de la Confession auriculaire, aussi-bien que les Latins. Ils confessent leurs péchés en détail, afin de recevoir une pénitence conforme à la nature de ces péchés. *Il est nécessaire*, dit le Patriarche Jérémie, après Saint Basile, *d'exposer tous ses péchés à son Confesseur*. Cela se trouve expliqué plus au long dans le Livre de Christophe Angélus, touchant la discipline de son Église. Les *Grecs* ont plusieurs pénitenciels, où sont marquées les peines qu'on doit imposer aux pénitens pour chaque péché.

Pour ce qui est du mariage, Caucus n'a point aussi imposé aux *Grecs*, lorsqu'il a dit, qu'ils ne croient pas que ce soit un lien qui ne se puisse rompre ; car les *Grecs* soutiennent ce sentiment avec opiniâtreté. En quoi ils prétendent être conformes au Nouveau Testament, aux Peres *Grecs*, au Droit Canon Oriental, & aux Ordonnances des Empereurs. Ils soutiennent & appuient cela par les paroles de Jésus-Christ dans S. Matthieu : *Quiconque répudiera sa femme, sinon pour cas d'adultère, & en épousera une autre, il commet un adultère*. Il est manifeste, disent-ils, que l'Évangile permet de rompre le mariage dans le cas allégué. On peut prouver par les Histoires des Conciles de Florence & de Trente, que toute l'Église *Grecque* est dans cette pratique. Les *Grecs* sont néanmoins blâmables en cela, & encore plus en ce qu'ils rompent trop facilement leurs mariages, & non-seulement dans le cas d'adultère.

Caucus n'est point aussi un imposteur dans ce qu'il a dit de la croyance des *Grecs* sur l'article de la primauté du Pape, & Léo Allatius n'a pas eu raison de s'emporter si fort là-dessus contre lui. Il est certain que les *Grecs* Schismatiques & les Melchites, & même les autres Orientaux qui ne se sont point réunis avec Rome, ne reconnoissent point la primatie de Rome sur les autres Patriarches de la manière qu'elle est reconnue dans les Églises d'Occident. C'est même un des articles de leur Schisme. Ce n'est point aussi une chose particulière aux *Grecs* de Corfou de ne croire que sept Conciles Généraux : car tous les Grecs Schismatiques refusent de reconnoître pour véritables Conciles ceux qui ont été faits par les Latins depuis leur Schisme sous Photius. Ils diffèrent des Latins en plusieurs autres choses : tout cela se trouve expliqué au long dans l'Histoire de la Croyance & des Coutumes des Nations du Levant, chap. 1. Le mot de *Grecs* se prend encore dans un autre sens. Voyez HÉLLÉNISTES.

Grecs signifie aussi dans l'Écriture *Gentils*, par opposition aux Juifs, lesquels étoient seuls le peuple de Dieu.

En termes d'Architecture les ordres *Grecs* sont les ordres Dorique, Ionique & Corinthien. Les ordres Latins sont le Toscan & le Composite.

On nomme Saint Étienne des *Grecs*, que l'on prétend qu'il faut nommer des Grais, ou des grés, *de gressibus* ; ou d'égrès, *de egressu*.

☞ GRÉCALISER, v. neut. Terme de Marine sur la Méditerrannée. C'est se tourner du côté du vent gréco, ou du nord-est. Quand la déclinaison de la boussole est du côté de l'Orient, on dit qu'elle *grécalise*, c'est-à-dire, qu'elle nordeste, & quand elle est du côté de l'Occident, on dit qu'elle mestralize. *Grécaliser* sur la Méditerranée est donc la même chose que nordester sur l'Océan.

GRÉCE, s. f. Nom propre de la partie méridionale de la Turquie, en Europe. *Græcia*. Les Turcs l'appellent *Romelie*, ou *Rumelie*. Elle est bornée au nord par la Bulgarie, la Servie & la Dalmatie ; la mer la baigne de tous les autres côtés ; au couchant le golfe de Venise & la mer Ionienne ; au midi la mer Méditerranée ; & au levant l'Archipel, la mer de Marmara ; la mer Noire, & les détroits des Dardanelles & de Constantinople. Elle renferme plusieurs grandes Provinces, la Romanie qu'on appelloit autrefois Thrace, la Macédoine, l'Albanie, l'Épire, la Thessalie, l'Achaïe, ou la Livadie, la Morée, appellée autrefois Péloponese, l'île de Négrepont, & toutes celles de l'Archipel, qui sont vers le couchant. Ce pays jouit d'un air fort doux, & a un terroir fort fertile, aussi étoit-il anciennement très-peuplé, & plein de villes considérables ; mais aujourd'hui il gémit sous la domination du Turc, & il n'est plus que l'ombre de ce qu'il étoit autrefois, Constantinople en est la ville capitale. On marquera les autres en parlant de chaque Province en particulier.

Gréce Asiatique. *Græcia Asiatica*. On donnoit anciennement ce nom à toute la partie de l'Asie mineure, ou Natolie, qui est le long de l'Archipel. Elle renfermoit la Mœsie, la Phrygie, l'Éolie, l'Ionie, la Lydie, ou Méonie, la Carie & la Doride.

Grande Gréce. *Magna Græcia*. C'étoit anciennement une grande contrée de l'Italie. Elle comprenoit le pays des Lucaniens & des Brutiens, qui répond aux deux Calabres, & à la Basilicate d'aujourd'hui. L'Antiquité a ainsi appellé, & nos Antiquaires appellent encore ainsi la partie orientale d'Italie, que Pline appelle *frons Italiæ*, le front, la face d'Italie, & *Magna Græcia*, *Græciæ ora* dans Martianus Capella. Il paroît par Ptolomée & Pline, *L. III. C.* 10. que la *Grande Gréce* n'étoit au temps de ces Auteurs que la côte orientale du bout de l'Italie, le long des trois golfes de Tarente, de Squilace, & de celui qu'ils nommoient *Zephyrium*. Mais plus anciennement elle avoit eu des bornes bien plus étendues, comprenant la Lucanie, le pays des Brutiens, la Campagnie & la Sicile. Ces pays d'Italie, dit Festus, furent ainsi appellés, parce que les Siciliens les occupérent, ou parce que la plûpart des meilleures & des plus grandes villes de ces contrées étoient des Colonies venues de *Gréce*. On a même anciennement donné le nom de *Grande Gréce* à toute l'Italie. Voyez Cluvier, *Ital. Ant. L. IV. C.* 16. & surtout *C.* 17. où il traite de la *Grande Gréce*. La *Grande Gréce* de Goltzius est un recueil des médailles des villes & des peuples de cette partie d'Italie ; Nonus l'a augmenté.

Gréce propre. *Græcia propria*. Anciennement la *Gréce propre* ne comprenoit que l'Achaïe, qu'on nommoit l'*Hellas*, & aujourd'hui la Livadie ; mais maintenant on y renferme encore la Morée, avec les îles de l'Archipel, qui lui sont voisines.

La mer de Gréce. *Græcum mare*. On donne ce nom en général à toute cette partie de la mer Méditerranée, qui environne la *Gréce* ; mais en particulier & proprement la mer de *Gréce* n'est que la partie occidentale de l'Archipel, qui baigne les côtes orientales de la *Gréce*.

☞ GRÉCISER, v. act. Rendre Grec un mot de quelque autre langue. Si un homme qui auroit porté le nom *Avecpeleure*, eût voulu le *gréciser*, il auroit dû prendre celui de *Synalopecia*, plutôt que celui de *Synalopecius*, à l'exemple du Médecin *Sansmalice*, qui changea son nom en celui d'*Akakia*, qui signifie en Grec la même chose que *Sansmalice* en François. *Dict. de Bayle, à l'art. de Martin Akakia, rem. A.*

☞ Nous avons quantité d'Auteurs qui ont *grécisé* leurs noms. *Johannes de aqua veteri*, est un nom latinisé du Hollandois *Oulde Water*, & *grécisé* ensuite du Latin en *Palæonydorus*. Huet.

☞ Gréciser, v. neut. Parler d'une manière qui ressent le Grec, Imiter les tours & les phrases de la langue Grecque. Ce mot n'est point en usage ; on diroit plutôt *hellèniser*

lénifer, du Grec ἑλληνίζειν; mais ni l'un ni l'autre ne se dit. On dit, Cet Auteur est plein d'hellénismes. Il use d'hellénismes, il conserve dans sa langue les hellénismes de son original, & jamais on ne dit, il *grécise*.

☞ GRÉCISME, s. m. Expression Grecque, construction & tour de phrase propre à la langue Grecque. Chaque langue a ses tours particuliers; ainsi les Grecs ont leur *Grécisme*, comme les Hébreux ont leur Hébraïsme, les Latins leur Latinisme, les Gascons leur Gasconisme, les Italiens leur Italianisme, &c. Voyez HELLÉNISME.

☞ GRÉCISME, s. m. Expression Grecque transportée dans quelque autre langue. La quantité de *grécismes* qu'on trouve dans le Latin de Lucifer de Cagliari, pourroit faire conjecturer qu'il étoit Grec de naissance. MEM. DE TRÉV.

Desportes fut le premier de nos Poëtes François qui trouva des routes inconnues aux Poëtes anciens, & qui tâcha de se débarrasser de tout ce grand attirail de *grécismes*, de fables payennes, d'épithétes obscures, & d'expressions contraintes, que Ronsard & ses Sectateurs avoient introduits dans la Poësie Françoise, depuis le regne d'Henri II. Et plutôt que de travailler sur aucun de ces faux modéles des anciens Poëtes Grecs & Latins que chacun s'étoit forgés à sa mode, il aima mieux suivre l'air de la Poësie Italienne, qu'il avoit pris en ses voyages. BAILLET, *Jug. des Sçav. in-12. vol. 8. p.* 80. SAINTE MARTHE.

GRÉCO. *Capo Greco*, ou le Cap Chrétien. *Græcum Caput*, anciennement *Mastusia promontorium*. Ce Cap est à la pointe de la presqu'île de la Romanie, à cinq lieues des Dardanelles. Ce Cap avec celui de Janizzari, qui est en Natolie, forme l'entrée du détroit des Dardanelles.

Porto *Gréco*, *portus Græcus*, anciennement *Agasus*. Bourg avec un port du Royaume de Naples. Il est au pied du Mont Gargan, à la pointe de la presqu'île de la Capitanate, à trois lieues de Vieste, vers le midi.

☞ GRECO, s. m. Nom en usage sur la Méditerranée. *Vent Grec. Cecias, Euroaquilo.* C'est celui qu'on appelle Nord-est sur l'Océan, & *Gréco* dans la Méditerranée, parce qu'il vient du côté de la Gréce dans ces plages. Nous ne sçaurions partir pour Constantinople tant que le *Gréco* soufflera.

GRECQUE, ou GRÉQUE, s. f. Terme de Relieur. Petite scie dont on se sert pour gréquer les livres.

Le cap de la *Grecque*, ou della Griega. *Græcum Caput*, anciennement *Pedalium promontorium*. Ce Cap est dans l'île de Chypre, au midi de Famagouste; c'est le coin qui joint la côte orientale de l'île avec la méridionale.

GRECQUER, ou GRÉQUER, v. act. Terme de Relieur. C'est, Couper avec la gréque un livre sur le dos après qu'on l'a plié, afin d'y placer les nerfs en le cousant; en sorte qu'ils ne paroissent point en dehors, quand le livre est tout à fait relié. Ce livre est relié *à la gréque*; il s'ouvre jusqu'au fond.

GREDIN, INE, adj. & subst. Gueux, misérable, qui est de la lie du peuple. *Vilis*. On le dit aussi des avares, & de ceux qui vivent avec grande mesquinerie, qui font des actions de *gredin*. C'est quelquefois un terme de mépris, qui suppose que celui à qui on le dit, ou dont on le dit, est peu accommodé des biens de la fortune, est mal habillé, a méchant air, mauvaise grace.

☞ Allons, Messieurs, faisons serment que nous ne servirons jamais ces *gredins*-là. LE SAGE.

Il semble à trois gredins *dans leur petit cerveau,*
Que pour être imprimés & reliés en veau,
Les voilà dans l'état d'importantes personnes,
Qu'avec leur plume ils font le destin des Couronnes.
RECUEIL DE VERS.

GREDINERIE, s. f. État de gredin, ou action de gredin & de mesquinerie. *Sordes*.

GRÉE, s. f. Dans l'ancienne coutume de Bretagne faire *grée*, signifie s'accorder d'une chose litigieuse. *Rem controversam componere*.

GRÉE, ou GRÆE, s. f. Nom d'une espèce de Divinité des anciens Grecs. *Graa*. Les *Grées* étoient filles de Phorcys & de Céthois. On dit qu'elles étoient trois. Hésiode, qui en parle dans sa Théogonie, *v.* 270. *& suiv.* n'en nomme que deux, Péphrédo, & Ényo. Elles furent appellées *Grées*, parce qu'elles vinrent au monde avec des cheveux tous blancs. Γραῖα, *Graa* signifie en Grec une Vieille. On dit qu'elles n'avoient qu'un œil, & qu'une dent, dont elles se servoient tour à tour. Hésiode leur donne pourtant de la beauté.

GRÉEL, s. m. Vieux mot, qui s'est dit pour graduel. *Graduale*, on trouve quelquefois *gradale*. Ces deux mots ne sont Latins qu'en style de Rubriques. On trouve dans quelques vieux livres François *Grée* pour *Gréel*; c'est une méprise de l'Auteur, ou une faute de Copiste, ou d'impression.

GRÉER, v. act. Terme de Marine. Ce mot se trouve dans M. Frézier, & signifie préparer, employer, mettre. Nous fîmes signe d'incommodité à nos camarades, & ils mirent à la cape pour nous attendre. Nous *gréâmes* aussi-tôt un petit hunier à la place de la grande voile pour leur faire perdre le moins de temps qu'il seroit possible. FRÉZIER.

GREFFE, s. m. Dépôt public où se gardent les registres & les actes de Justice, & où l'on a recours quand on en veut avoir des expéditions. *Tabulæ publicæ, tabularium forense*. Les Édits qu'on vérifie s'enregistrent au *Greffe*. Tous les *Greffes* sont domaniaux. Il y a des *Greffes* civils, criminels, des présentations, des insinuations, des affirmations, &c. On a fait aussi des Offices des places de Clercs & Commis aux *Greffes*. Ce qui est cause que les *Greffes* sont réputés domaniaux, c'est que dans l'Empire de Rome les serfs & gens de main-morte étoient un domaine qu'on pouvoit vendre & aliéner. Entre les serfs il y en avoit de publics, pour le service des villes, dont quelques-uns furent Greffiers destinés à recevoir les sentences des Juges; & les autres Tabellions, pour recevoir les contrats des particuliers. Les premiers qui les voulurent affranchir furent les Empereurs Arcadius & Honorius, comme on voit dans la Loi unique *de Scribo & Holographis* au Code Théodosien.

GREFFE, signifie figurément la charge de Greffier. Le Roi fait souvent la vente & la revente des *Greffes* de son Royaume; pour dire, le pouvoir de tenir le *Greffe*, & d'en délivrer les expéditions.

GREFFE, s. f. Terme d'Agriculture, est une petite partie, un petit sion, un petit jetton d'un arbre, qu'on ente, qu'on insére dans un autre, pour lui faire produire des fruits de la même nature, de la même espéce, que celle de l'arbre dont on a pris la *Greffe*. *Insitum*. On donne aussi le nom de *greffe* à un œil que l'on leve à la branche de l'arbre, dont on veut avoir l'espéce, lorsqu'il est en séve, & qu'on insére dans l'écorce d'un autre arbre. On m'a donné des *greffes* de poires de bon Chrétien. Une *greffe* entée dans le tronc d'un autre arbre porte des fruits d'une nature différente du tronc, qui la nourrit. On attribue d'ordinaire cet effet à la diversité des pores de la *greffe*, qui font changer de figure aux particules du suc, lequel passe du tronc dans la *greffe*. S. ÉVR. On trouve des pommes qui tiennent de la poire, & cela vient des *greffes* que l'on a entées sur les pommiers. LEM.

Ce mot vient de la ressemblance qu'ont les *greffes* avec la pointe d'un canif, qu'on appelloit anciennement *greffe*, dérivé de *graphium*. MENAGE; ou selon Du Cange, de *graphiolum*. Au reste, ce mot de *graphium* signifioit chez les Latins, un petit stilet ou instrument de fer pointu d'un côté, & plat de l'autre: le côté pointu servoit à écrire sur la cire des tablettes, & le côté plat servoit à effacer ce qu'on y avoit écrit. Cette étymologie est bien plus vraisemblable que celle que Guichart donne, en faisant venir ce mot de גרף *garaph*, exposé, dit-il, en Chaldéen, *ramus plantula*; גרופית *gerufit, greffe*. Ce mot vient du Celtique *greff*, une ente. PEZRON. Pour autoriser cette étymologie, il faudroit prouver que *greff* est Celtique.

Pline & Théophraste rapportent d'une manière différente l'invention de la *greffe*, ou de l'art de greffer. Théophraste dit qu'un oiseau ayant avalé un fruit entier, le jetta ensuite dans le tronc d'un arbre creux, où mêlé avec

avec quelques parties de l'arbre qui étoient pourries, & arrosé par les pluies il germa, & produisit dans cet arbre un autre arbre d'une espéce différente. Les réfléxions qu'on fit sur cela firent trouver l'art de greffer, si l'on en croit Théophraste. Pline dit qu'un Laboureur voulant faire une palissade à sa terre, afin que la palissade durât plus long-temps, il s'étoit avisé de coucher en terre tout au tour de ce champ des troncs de lierre, pour y enchâsser l'extrémité inférieure des pieux de sa palissade. Il le fit, & ces pieux s'étant entés & greffés dans ces troncs, devinrent de grands arbres: ce qui apprit l'art de greffer.

Il y a plusieurs sortes de *greffes*, dont nous allons parler. La Quintinie a fait un Traité des *Greffes* dans la cinquiéme Partie de son Instruction pour les Jardins Fruitiers & Potagers. Virgile décrit élégamment deux maniéres de *greffes*, ou d'entes dans le II. L. des Géorgiques, *v.* 73. *& suiv.* Le P. Rapin dans son IV. livre des Jardins, décrit aussi différentes maniéres de *greffes*.

Greffe *en approche*, se dit de la maniére de greffer en approche, & de l'action même. Liger appelle l'un en Latin *Ramus appropinquatus insitus*, & l'autre *rami appropinquati incisio*; il a voulu dire *insitio*. On pourroit dire au premier *Ramus appropinquando insitus*. Cela se fait lorsqu'on ne coupe point la *greffe* ou branche d'arbre qu'on veut greffer sur un autre; mais que sans la séparer de son arbre, on l'approche seulement de l'autre, & qu'on l'y greffe. La Quintinie n'a point parlé de la *greffe* en approche; il faut qu'elle ne fût point encore pratiquée, ni connue.

Greffe *en couronne*. Il se dit de la maniére & de l'action de greffer en couronne. C'est quand on met quatre *greffes* en fente sur une tige, qui est assez grosse pour les recevoir commodément; mais plus particuliérement la *greffe* en couronne se dit, quand sur de fort gros sujets étronçonnés on met un plus grand nombre de *greffes* entre le bois & l'écorce; par exemple, 6, 7, 8. La Quint. Liger appelle cela *Truncus coronatus*, & *coronatio*. Dites *truncus insitis pluribus*, ou *inserendo coronatus*, *Insitio in modum coronæ*.

La seconde espéce de *greffe en couronne* ne se peut faire que sur des tiges qui excédent trois ou quatre pouces de diamétre, & qu'il n'est pas possible de fendre: mais l'une & l'autre maniére se fait assez rarement, parce que le succès en est fort incertain. C'est ce que la Quintinie en dit: Je ne sais si depuis on n'a point trouvé le secret de les faire plus souvent réussir; car on en voit plusieurs chez les bons Jardiniers. Quoi qu'il en soit, La Quintinie décrit comment la *greffe en couronne* se fait, *P. V. Chap.* 12. & ce qu'il y faut observer.

Greffe *à emporte-piéce*, autrement *entre le bois & l'écorce*. Ces sortes de *greffes* sont particuliérement pour les grosses branches, ou pour les grosses tiges des fruits à pepin étronçonnés, & ne valent rien pour les fruits à noyau, ni généralement pour toutes les branches ou tiges qui sont de médiocre grosseur, & par conséquent trop foibles pour serrer suffisamment leurs *greffes*. Pour les *greffes* à emporte-piéce, il faut faire des entailles dans l'écorce & dans le bois des tiges étronçonnées, prendre des rameaux qui ayant à peu près un pouce de tour, taillés en *greffe*, de la même maniére qu'on fait pour la fente, & proportionner si bien le rameau taillé avec l'entaille de la tige, que ce rameau y entre avec un peu de peine, que les dedans des écorces se rencontrent bien les uns avec les autres, & qu'il ne paroisse aucun jour entre les côtés de la *greffe*, & les côtés entaillés de la tige: cela fait on prend un ou deux gros bons osiers, pour lier le plus ferme qu'on peut le tour de la tête greffée, ensorte que les *greffes* n'en puissent être aisément ébranlées. On fait de plus pour garantir la tête des injures de l'air ce que l'on fait pour les *greffes* en fente en couronne, &c. La Quintinie. Liger écrit que *greffe* à emporte-piéce se dit de même que *greffe* en fente, parce que c'est toujours une fente dans laquelle on met les *greffes*, quand on fait cette opération.

Greffe *en fente*, ou *en poupée*. L'action & la maniére de greffer en fente, ou en poupée. *Insitio. Insitum.* C'est la seconde sorte d'ente décrite par Virgile, *II. Georg. v.* 78. C'est celle dans laquelle on coupe ou l'on étronçonne un arbre à l'endroit que sa tige est moins raboteuse; on fend cette tige assez avant avec des coins; on prend une *greffe* dont on coupe avec une serpette bien tranchante le gros bout en forme de coin de la longueur d'un bon demi-pouce, & on l'insére dans la fente de l'arbre étronçonné, ensorte que le dedans des écorces, tant du sauvageon que de la *greffe* s'affleure, & réponde si bien l'un à l'autre, que la séve venant du pied de l'arbre trouve autant de facilité à monter entre le bois & l'écorce de la *greffe*, qu'entre le bois & l'écorce de la tige, ou des branches greffées. Quant aux autres choses qu'il y faut observer, voyez La Quintinie, *P. V. C.* 12. & 14.

Greffe *en flûte*. C'est lorsque prenant un rameau de la grosseur de la branche, sur laquelle on doit greffer, avec le greffoir, ou autre outil bien tranchant, l'on coupe jusqu'au bois circulairement, tant par le haut que par le bas, l'écorce de la piéce qui est à enlever pour la *greffe*. Il faut ôter à ce rameau toute l'écorce qui est à sa partie plus menue, pour faire aisément sortir par-là cette piéce qui doit être enlevée, après qu'en l'agitant & la tordant doucement avec le pouce on l'aura déprise & détachée de son bois: mais avant que de l'enlever de sa place il faut raccourcir jusqu'à quatre ou cinq pouces de long la branche qui doit être greffée, & sans blesser le bois le dépouiller entiérement dans un endroit bien sain & bien uni jusqu'à la partie la plus basse où doit venir la *greffe*, pour l'occuper très-juste. On l'y fait donc entrer avec adresse; & pour empêcher que la pluie ne pénétre dans l'entredeux du bois de la branche greffée, & de l'écorce nouvellement appliquée, on entame dans le bois de la branche tout au tour de l'extrémité supérieure de cette *greffe* de petits copeaux sans les détacher, & on les fait retomber en maniére de fraise, ou de bourlet; sur l'extrémité de cette écorce pour la couvrir. Voyez le reste dans la Quintinie, *P. V. C.* 14. & dans Chomel *Dict. Œconom. Insitio in modum fistulæ.* L'écorce séparée qu'on insére dans l'autre arbre ressemble à une flûte. C'est de-là que vient ce nom.

Greffe *entre le bois & l'écorce.* C'est la même chose que *greffe à emporte-piéce.* Voyez ci-dessus.

Greffe *à œil dormant.* Voyez Greffe *à la pousse.*

Greffe *en poupée.* Voyez ci-dessus Greffe *en fente*; c'est la même chose.

Greffe *à la pousse.* Les *greffes à la pousse*, & les *greffes à œil dormant*, ne différent que par le temps de les faire. La mi-Juin est propre pour la *greffe d'écusson à la pousse*, & les mois de Juillet & d'Août pour la *greffe à œil dormant.* Du reste, elles se font toutes deux de la même maniére. Il faut prendre des rameaux bien aoutés, & où il paroisse aussi de bons yeux bien aoutés, qui sont les premiers qui ont été fermés au printemps. On en ôte les feuilles jusqu'auprès de l'endroit où elles tiennent à leur queue. On choisit sur la branche, ou sur le corps de la tige à greffer, un endroit bien uni; on y fait deux incisions qui représentent un grand T Romain. On fait sur le rameau à l'endroit où il paroît un bon œil, une incision à peu près en forme d'écusson; on détache du bois le morceau d'écorce ainsi incisée, & l'on insére dans l'incision faite à la branche, ensorte que le haut de l'écusson joigne bien l'écorce de la branche par en haut ou à la tête de l'incision. Voyez La Quintinie, *P. V. C.* 14. On l'appelle aussi ente en écusson. *Insitio in scuti modum, scuti formam referens, Scutula, emplastrum.* Le P. Rapin appelle plus simplement la *greffe*, ou ente à œil dormant, *ἐνοφθαλμισμὸς inoculatio.* C'est ce que Virgile décrit *II. Georg. v.* 73.

Marie Stuart dans sa prison, fit sa devise, une *greffe* attachée avec plusieurs liens à l'arbre où elle étoit entée en faisoit le corps; ces mots étoient l'ame, *Per vincula cresco*, Je crois par mes liens.

GREFFER, v. act. Enter un arbre; y insérer des greffes, des petites parties d'un autre arbre. *Inserere.* On *greffe* sur franc & sur sauvageon. On *greffe* en fente, en couronne, en écusson, &c. Voyez M. Liger, & autres. Chomel, dans son *Dictionn. Œcon.* rapporte la maniére de *greffer* la vigne sur un cérisier, pour avoir du raisin mur au printemps. On perce, dit-il, avec une tariére un trou dans le tronc d'un cérisier. On fait entrer

entrer dans ce trou la branche de la vigne. On l'y laisse croître jusqu'à ce qu'elle bouche le trou de tarière, & qu'elle soit intimement unie au cérisier. Alors on retranche ce sarment de son sep ; de sorte que dans la suite il ne tire plus de nourriture que du cérisier. La séve du cérisier accélérera la formation & la maturité du raisin, qu'on pourra manger deux mois plutôt qu'à l'ordinaire.

☞ Greffer, se dit en Médecine de l'insertion de la petite vérole. *Inserere*, *inoculare*. M. Harris a donné une description de la maniére de *greffer* la petite vérole.

☞ Greffer se dit au figuré. Les erreurs & les vices passent des peres aux enfans, se multiplient & se *greffent* les uns sur les autres. Mém. de Trév. Il est des Panégyristes, dit Cicéron, qui à la faveur d'une équivoque ou d'une ressemblance de nom, ennoblissent un homme nouveau, & *greffent* une branche ignoble sur un tronc illustre. *Idée des Oraisons funébres*.

Greffé, ée, part. pass. *Insitus*.

GREFFIER, s. m. Officier qui tient un Greffe, qui garde les depôts des actes de Justice, qui en délivre les expéditions. *Tabularius*, *tabellio*. Le *Greffier en chef*, est celui qui signe les expéditions des arrêts, sentences, & autres actes. *Greffier commis*, qui tient le plumitif à l'Audience, à la Chambre du Conseil, soit au civil, soit au criminel. Le *Greffier des présentations*, Celui où les Procureurs se présentent sur les exploits donnés ou reçus, qui délivre les défauts, & qui fait les rôles ordinaires des Provinces. *Greffier garde-sac*, qui reçoit les productions des parties, & qui s'en charge. *Greffier des affirmations*, Celui qui reçoit les affirmations que les parties sont obligées de faire. *Greffier qui met en peau*, Celui qui met en grosse les arrêts & sentences. *Greffier des insinuations*, Celui qui tient les registres des donations & substitutions dans les Justices séculiéres, & de tous les actes qui concernent les Bénéfices dans les Cours Ecclésiastiques, afin que tous ces actes soient publics. *Greffier de la géole*, C'est celui qui tient le registre des écrous & des décharges des prisonniers. *Greffier* de Police. *Greffier* des Insinuations. C'est l'une des attributions du *Greffier* des Insinuations d'être le dépositaire des Registres du Prevôt de Paris, distingués de ceux de ses Audiences, & nommés Baniéres (du verbe *bannire*) c'est-à-dire, registres publiques, & d'en délivrer les expéditions. De la Mare, *Tr. de Police*, *T. I. p.* 261. *Greffier* des grains. Il se doit trouver à la Police au Châtelet. Id. *6. p.* 120. *Greffier* des Commissaires-Examinateurs. Id. *p.* 190.

Au Conseil on appelle *Greffiers*, ceux-là seulement qui expédient les arrêts du Conseil des parties ; car ceux qui expédient les affaires des Finances s'appellent *Sécretaires du Conseil*.

Les *Greffiers* ont été nommés Clercs des Magistrats. De la Mare, *Tr. de Pol. T. I. p.* 191. & répondent à ceux que la Police des Romains appelloit Clercs domestiques des Magistrats, *Scribæ* & *Amanuenses*, *p.* 105.

Ce mot vient du Grec γράφεις, *scriba*, *scribe* : ou du Latin *graphiarius*, qu'on trouve dans les anciens Auteurs du Latin, qui est dérivé du Grec γράφω, qui signifie *j'écris*. On a dit dans la basse Latinité *graphiare* ; pour dire, *scribere*.

En termes de Chasse, il y a des chiens qu'on appelle *greffiers*, & autrement *bauds*. Voyez CHIEN.

On dit proverbialement, C'est le *Greffier* de Vaugirard, qui ne peut écrire quand on le regarde. Ce proverbe vient de ce qu'il tenoit son Greffe dans un lieu obscur, qui ne recevoit de lumiére que par une petite fenêtre de la grandeur de la tête d'un homme ; de sorte que quand on le regardoit par-là, il ne pouvoit écrire, parce qu'on lui bouchoit le jour.

GREFFOIR, s. m. Prononcez GREFFOI. Petit couteau dont on se sert pour greffer. *Cutellus insititius*. Le *greffoir* doit avoir le manche d'ivoire, ou de bois fort dur, dont l'extrémité soit plate, mince & arrondie, pour servir à détacher l'écorce des sauvageons, sur lesquels on veut appliquer les écussons. Les *greffoirs* les plus commodes se plient comme des serpettes. On les appelle aussi *entoirs* ; mais ce dernier mot est le moins usité.

GRÉGE, s. f. Terme de Marchand, qui se dit des soies telles qu'elles sortent de-dessus le coton, comme le chanvre & le lin avant que d'être filés. Ce Marchand a envoyé plusieurs balles de soies *grége* & en matasse.

☞ Grége. C'est aussi une espéce de petit peigne de fer, dont on se sert dans plusieurs Provinces de France, pour séparer la graine de lin de sa tige.

GRÉGEOIS, adj. m. est une épithète qu'on donne au feu d'artifice dont se sont servis les Anciens du moyen âge pour jetter sur les ennemis, avant que la poudre à canon fût inventée. *Græcanicus*. Voyez FEU. Anciennement on disoit *Grégeois* pour les Grecs. Le feu *Grégeois* étoit un feu d'artifice qui brûloit dans l'eau. Il fut inventé par un nommé Callinique, la seconde année de l'Empire de Constantin Pogonat, pour brûler les vaisseaux des Sarrazins, qui cette année-là s'établirent à Cyzique, d'où ils venoient attaquer Constantinople.

☞ Grégeois, oise. Grec, qui est de Gréce. *Græcus*. Homère le *Grégeois*. Marot.

☞ GRÉGER le lin. C'est en abattre la graine avec la grége.

GRÉGNEUR, adj. Vieux mot, qui se trouve dans les Assises, & dans plusieurs Coutumes ; il veut dire plus grand. *Major*. On trouve aussi *greigneur*, *gregnor*, *grennor*, qui signifient tous la même chose, *Gregnor*, péril ; *greigneur* de vingt-cinq ans, c'est-à-dire, majeur ; prescription *greigneur* ; *greigneur* prix ; partie *greigneure*, ou *greigneur*.

GRÉGOIRE, s. m. Nom propre d'homme. *Gregorius*. Ce nom, qui est Grec, a été porté par des Grecs & par des Latins. S. *Grégoire* de Nazianze, S. *Grégoire* de Nysse ; le premier s'appelle aussi S. *Grégoire* le Théologien. S. *Grégoire* de Nysse naquit en Cappadoce l'an 330. S. Basile son frere, Évêque de Césarée, en qualité de Métropolitain de Cappadoce, l'établit Évêque de Nysse en 371. & mourut, selon les apparences, vers les commencemens du regne d'Arcade, & par conséquent vers l'an 396.

S. *Grégoire* le Grand naquit à Rome sous l'Empire de Justinien, d'un pere Sénateur nommé Gordien, & distingué par sa noblesse. Il fut Sénateur, Préfet ou Gouverneur de Rome sous Justin II. ou Préteur, selon d'autres ; Diacre & Apocrisiaire du Pape Pélage II. à Constantinople auprès de l'Empereur Tibère ; Abbé du Monastère de S. André qu'il avoit fondé, & enfin Pape en 590. jusqu'au 12. de Mars de l'an 604. qu'il mourut. Voyez les Bollandistes au 12. de Mars, & le Pere Sainte Marthe dans son édition des Ouvrages de ce Pere, où il a mis sa vie. Il est le premier Pape de ce nom.

S. Grégoire de Nazianze ; surnommé le Théologien, naquit dans le territoire de Nazianze, petite ville de Cappadoce vers l'an 328. En 344. il alla étudier à Athènes, où il connut Julien, qui fut depuis Empereur, dont il prévit dès-lors l'impiété. En 381. il fut établi Evêque de Constantinople. Peu de temps après il se démit, & se retira à Nazianze.

Grégoire de Néocésarée est un saint Évêque de cette ville qui fut d'abord nommé Théodore, & fut depuis connu dans l'Église sous le nom de *Grégoire*, & surnommé Thaumaturge, c'est-à-dire, faiseur de miracles : il étoit de la ville de Néocésarée dans le Pont, dont il fut fait Évêque vers l'an 240. & qu'il gouverna jusqu'au commencement du régne d'Aurélien, c'est-à-dire, vers 270. qu'il mourut.

Grégoire de Tours est un Saint de Clermont, selon Savaron. Il étoit d'une des meilleures familles d'Auvergne. Après la mort de S. Euphrone arrivée l'an 573. il fut choisi par le Clergé & par le peuple de Tours pour remplir sa place, & mourut le 17 Novembre 595. après 51 années de vie, & 22 d'Épiscopat. *Grégoire* de Tours est le père de l'histoire de France. Odon a écrit sa vie, qui se trouve dans Surius ; & D Ruinart, Bénédictin, a donné une édition de ses ouvrages avec de petites notes.

S. Grégoire l'Illuminateur. Les Freres unis de S. *Grégoire*

goire l'Illuminateur. Voyez FRERE.

Le nom de *Grégoire* vient du Latin *Gregorius*, formé du Grec Γρηγόριος, qui est dérivé de γρηγορέω, *vigilo*, je veille. Ainsi le mot de *Grégoire* veut dire *vigilant*, & convient fort bien aux Saints qui l'ont porté.

GRÉGORIE, ou GRÉGORIA, s. f. Nom propre de femme. *Grégoria*, Sainte *Grégorie* Vierge. Chast. *au 23 de Janv. p.* 384. S. Grégoire a loué cette Sainte en ses Dialogues, *L. III. C.* 14. M. l'Abbé Fleury a mieux aimé retenir en François le nom Latin *Grégoria*. S. Grégoire écrivit en 597. à *Grégoria*, une des Dames de la Chambre de l'Impératrice. Fleury.

GRÉGORIEN, enne, adj. *Gregorianus*. Ce mot se dit de tout ce qui a rapport au Calendrier *Grégorien*, c'est-à-dire au Calendrier qui a été réformé par les ordres du Pape Grégoire XIII. en 1582, & c'est ce qu'on appelle réformation *Grégorienne*. Par cette réformation, on retrancha dix jours de l'année 1582. ce retranchement se fit en Italie au mois d'Octobre, & après le 4 de ce mois au lieu de compter le 5, on compta le 15. En France le retranchement de dix jours se fit au mois de Décembre, où l'on passa du neuviéme jour au vingtiéme, en comptant le 20 de Décembre au lieu du 10. Il y eut un Arrêt du Parlement qui ordonna que la chose se feroit ainsi. Les États Protestans n'ont point voulu recevoir le Calendrier *Grégorien*; excepté la Province de Hollande. C'est de-là qu'est venue cette différente maniére de compter, selon le vieux, ou selon le nouveau style. Depuis le commencement de ce siécle, les Protestans d'Allemagne sont convenus par déférence aux ordres de l'Empereur de se servir du Calendrier *Grégorien*. Ils commencérent à s'en servir en 1700. au mois de Février, qui ne fut pour eux cette année-là que de dix-huit jours, au lieu de vingt-huit que lui donnerent les nations qui avoient déja reçu la réformation. Ceux qui ne se servent point du Calendrier *Grégorien* comptoient dans leur style avant l'année 1700. dix jours moins que ceux qui se servent du nouveau style, & depuis 1700. ils comptent onze jours moins, de sorte que lorsque selon le Calendrier *Grégorien* on compte l'onziéme du mois, dans le vieux style on ne compte que le premier du mois. L'époque *Grégorienne*, est l'époque qui a commencé lorsque le calendrier Grégorien a commencé à être en usage. L'année 1780. sera la 152[e] de l'époque *Grégorienne*. ☞ Les *Grégoriens* sont les Mathématiciens qui travaillerent à cette réformation. Les équations des années solaires & des mois lunaires, proposées par les *Grégoriens*, sont aussi conformes aux Astronomiques qu'on le puisse souhaiter. Cassini, *Acad. des Sc.* 1704. *Mém. p.* 146. Les équations *Grégoriennes* sont celles qui se font dans le Calendrier *Grégorien*. La correction *Grégorienne*, c'est la correction du Calendrier faite par Grégoire XIII. Les équations des mois lunaires & des années solaires ont été introduites dans la correction *Grégorienne*, pour les accorder de temps en temps avec les Astronomiques. Cassini, *ibid. p.* 147. La régle des équations lunaires *Grégoriennes* attribua des épactes aux intervalles composés de cycles de 19 années Juliennes, auxquelles les Anciens n'en attribuoient point; & c'est dans cette épacte inconnue aux Anciens, distribuée proportionnellement aux années solaires Juliennes, en raison de 8 jours en 25 siécles, que consiste l'équation *Grégorienne* de la lune. Quoique les termes de cette équation *Grégorienne* soient des siécles entiers & des jours entiers, elle se trouve très conforme aux mois lunaires, moyens déterminés par d'excellents Astronomes à jours, heures, minutes, secondes & tierces. Id. *Ib.* Les Époques *Grégoriennes*, les Tables *Grégoriennes*. Id.

On appelle aussi le *Chant Grégorien*, celui qu'on appelle vulgairement le *Plain chant*, parce qu'on prétend qu'il a été introduit dans l'Église par S. Grégoire Pape, premier du nom. On dit aussi pour la même raison, *l'Office Grégorien*. Le Roi Pepin, pour mettre de l'uniformité dans les Églises de France, & en signe de l'union & de la concorde qu'il vouloit que ces Église eussent avec l'Église de Rome, avoit ordonné qu'on établit dans tous les Monastéres & dans toutes les Églises le chant *Grégorien*; c'est-à-dire, le chant Romain réformé selon la méthode du Pape S. Grégoire. Le Clergé avoit eu de la peine à obéir à cet ordre, & on ne l'observoit pas dans quantité d'Églises. Dans un voyage que Charlemagne fit à Rome en 789. il obtint du Pape des Antiphonaires notés à la maniére *Grégorienne*, & deux Maîtres de chant: il en établit un à Metz, & l'autre à Soissons, pour y tenir des Écoles où l'on apprit à chanter, & où l'on corrigeât tous les livres d'Église. P. Daniel, *Hist. de France*, *T. I. p.* 472.

Grégorien. Les Canonistes donnent ce nom à l'eau bénite avec laquelle on purifie les Eglises polluées. C'est de l'eau mêlée de vin & de cendre. Innocent III. consulté par l'Archevêque de Compostelle, qui lui représentoit que dans son Eglise il arrivoit quelquefois des meurtres, & des batteries par le concours des pélerins, répond qu'il faut dans ces occasions reconcilier l'Eglise avec de l'eau bénite mêlée de vin & de cendre, c'est ce qu'on appelle l'Eau *Grégorienne*. Voyez dans le *Pontifical* la maniére de bénir cette eau, & *Grimaud*, dans sa Liturgie sacrée.

GRÉGUE, s. f. Haut-de-chausses qui serre les fesses & les cuisses, que tous les hommes portoient au siécle passé, *Bracca*, *femoralia*. Les Pages ont porté plus long-temps que les autres des *grégues* sous le nom de *trousses*, ou de *culottes*. Ainsi le mot de *grégues* n'est plus en usage que dans le style burlesque. Nous voyons ici un éternel concours de la Noblesse en *grégues* d'écarlate, & jupes de velours. Sar. Quelques-uns croient que ce mot vient de chausses à la *Grécque*.

Aussi lorsque l'on voit un homme par la rue,
Dont le rabat est sale, & la chausse rompue,
Ses grégues *aux genoux, au coude son pourpoint,*
Qui soit de pauvre mine, & qui soit mal en point,
Sans demander son nom on le peut reconnoître,
Car si ce n'est un Poëte, au moins il le veut être.
Regnier.

On dit proverbialement qu'un homme en a dans la *grégue*: pour dire qu'il lui est arrivé quelque accident fâcheux en son corps, ou en ses biens. On dit, qu'il a de l'argent en *grégue*; pour dire, qu'il a d'argent en poche, ou qu'il n'est jamais sans beaucoup d'argent. On dit aussi à un homme qu'on veut chasser, Tirez vos *grégues*, ou tirez vos chausses, allez-vous-en.

Le renard aussi-tôt
Tire ses grégues, *gagne en haut,*
Mal content de son stratagême. La Font.

On dit aussi, Il y a laissé les *grégues*; pour dire, Il y est demeuré, il y est mort; comme on dit aussi, Il y a laissé les bottes.

Grègue vient de Brague par corruption.

GRÉGUER, v. act. Mettre en poche, mettre dans ses grégues. Il a *grégué* cent pistoles. Il est bas.

GREIFENBERG, s. m. Nom propre d'un Bourg de la Silésie. *Greiffemberga*, *Gryphi Mons*. Il est dans la Principauté de Jawer, à six lieues de Gorlitz, vers l'orient méridional.

GREIGNEUR, s. m. Vieux mot & hors d'usage, qui signifioit autrefois, *Seigneur*, un homme de qualité. *Dominus*, *princeps*. Un grand *Greigneur*; pour dire, un grand Seigneur.

Ce mot vient de *gandior*. Nicot.

Il s'est dit aussi à l'adjectif, pour signifier *plus grand*. *Melior*, *major*. La *greigneure* part; pour dire, la meilleure part. On disoit aussi, *Greigneur* de 25 ans; pour dire, *majeur*. Juge *greigneur*, *greigneur* prix; pour dire, *plus grand*, opposé à Juge *inférieur* & à *moindre prix*. Ce mot se trouve souvent dans les vieilles Histoires & Coutumes. M. Voiture l'a employé dans ses vers faits en vieux langage sur le quatrain de M. le Comte de Guiche.

Que plût à Dieu que fusse avec vous trois,
Point ne voudrois de graigneur *aventure.*

Ce dernier vers étoit de M. le Comte de Guiche.

Si Messieurs de Vassé se sont quelquefois dit *Graigneurs*, ils n'ont fait que ce que quelques autres Seigneurs ont aussi fait, & il est absurde de croire que Grognet en soit un dérivé. Grognet est constamment leur surnom, ou plûtôt leur sobriquet, & leurs armes en font foi. Voyez GRAIGNEUR.

GREIGNOUR. Voyez GRAIGNEUR, & GREIGNEUR. C'est la même chose.

GREILLE. Sorte d'instrument dont se servoient nos pères en forme de clairon. Sonner du *greille*, comme qui diroit jouer de la trompette. Cet instrument avoit le ton fort doux & fin, & c'est de-là qu'il étoit nommé *greille*, comme qui diroit *gracilis*. On dit encore aujourd'hui en ce sens, une voix *greille*.

Sonnent cil greille *& cil olifant cher,*
Cil menuel prennent à rechigner.
Rom. de Guar. le Loh.

☞ GREILLETS, s. m. pl. Vieux mot. Pendans d'oreille. Ce mot s'est dit aussi pour signifier de petits boutons, & des sonnettes.

GREIN, s. m. Nom propre d'un village de la Haute-Autriche en Allemagne. *Greyna.* Il est orné d'un très-beau Château, & situé sur le Danube, environ à six lieues au-dessous de Mathausen.

☞ GREITZ. Petite ville d'Allemagne, au Cercle de la Haute-Saxe, dans le Voigtland ; elle a un Château, & est située sur l'Elster.

GRÊLE, adj. m. & f. Qui est menu, mince, & délié. *Gracilis.* Il se dit premièrement de la taille des hommes. On le dit aussi des colonnes trop menues, trop déliées.

Ce mot vient du Latin *gracilis.*

Colonne *grêle*, en Architecture, est une colonne trop menue, & qui a plus de hauteur que l'ordre qu'elle représente. On appelle aussi colonne *grêle*, une colonne de la plus haute proportion.

Grêle, en termes de Médecine, se dit de la division des boyaux, ou intestins, dont les trois premiers s'appellent *grêles*; sçavoir, le duodenum, le jejunum & l'iléon. Les trois autres s'appellent *gros boyaux*, le cœcum, colon & rectum.

En termes d'Anatomie, l'un des onze muscles de la jambe s'appelle le *grêle*. C'est le second des adducteurs. Il prend son origine de la partie antérieure & inférieure de l'os pubis, & va s'insérer en descendant par le dedans de la cuisse à la partie supérieure & interne de l'os de la jambe. Ce muscle avec le premier adducteur nommé le long, fait l'adduction de la jambe, en la menant en dedans. Dionis.

Grêle, se dit figurément des sons déliés & aigus. Les châtrés ont la voix *grêle*. Les trompettes dans les pompes funèbres ont un son *grêle*.

GRÊLE, s. f. Est un météore fait d'une eau condensée, & congelée par le froid en tombant de la moyenne région de l'air. *Grando.* La *grêle* prend diverses figures selon les divers degrés du froid, ou de la chaleur de l'air que rencontrent les parties de la nue qui se fond & se dissoud. Ce sont quelquefois de petits globules sphériques; quelquefois les particules qu'on appelle *grêle* sont aiguës, ou en forme pyramidale, ou triangulaire, &c. Quelquefois la *grêle* est mince & plate, & taillée en forme d'étoiles à six pointes égales, &c. Voyez Rohaut. La *grêle* est dangereuse pour les blés & pour les vignes. La *grêle* tomboit dru & menu. Voyez sur la *grêle*, Vossius, *de Idol. L. III. C.* 12. *p.* 391. & Maiolus, *Dier. Canic. Coll.* 1. Descartes, Rohaut, &c. Agobard de Lyon a fait un Livre de la *Grêle*. En 882. au siége d'Hasson il tomba une effroyable quantité de *grêle*, les grains en étoient gros comme des œufs, & si pleins d'inégalité, qu'un seul pouvoit faire plusieurs plaies. Les hommes & les chevaux mêmes qui en étoient frappés demeuroient comme hébétés. Cordemoy. *T. II p.* 359. Voyez d'autres exemples de *grêle* extraordinaire dans Mézeray, *T. I. p.* 488. *T. II. p.* 339. Parlant de la guerre de Louis XII. en Italie l'an 1510. il dit qu'il y eut des ténébres plus épaisses que ne sont celles de la nuit ; puis les nuées qui obscurcissoient le soleil s'étant crevées en des éclairs & tonnerres épouvantables, il tomba de cet horrible fracas une grosse *grêle* de cailloux, qui assomma presque tous les poissons, les oiseaux, & les bêtes de la contrée. Ceux qui en ont vu disent, qu'ils sentoient le soufre, qu'ils étoient de couleur noire-bleuâtre, & d'une si prodigieuse grosseur qu'il s'en trouva dix pesant chacun cent livres. Mézeray. Socrate, *L. IV. C.* 10. dit, qu'il tomba à Constantinople sous Valens une *grêle* de pierres. Nicéphore, *L. XIII. C.* 36. parle d'une *grêle* plus grosse que le poing, & qui pesoit environ huit livres. Sigebert, à l'an 824. dit, qu'il en tomba à Autun un morceau long de 16 pieds, large de 7, épais de 2. C'est un conte.

Ménage dérive ce mot de *grandine*, ablatif de *grando*. Il vient plutôt de *grisil*, vieux mot Celtique, ou Bas-Breton, qui signifie la même chose.

Grêle, se dit figurément des coups redoublés & en grand nombre. Il pleuvoit une *grêle* de mousquetades sur ce bataillon. On lui a donné une *grêle* de coups de bâton. Une *grêle* de pierres. Ablanc. Quelle *grêle* de plaisanteries il lui a fallu essuyer ? & il y a répondu d'un ton si humilié, que nous avons eu pitié de lui. Le Ch. d'H.

☞ On dit figurément d'un méchant homme, qui fait bien du mal dans un pays, dans une ville, qu'il est pire que la *grêle*, qu'on l'appréhende comme la *grêle*. Ac. Fr.

Une grêle *de pierres vole,*
Etienne s'en voit accablé,
De l'injuste arrêt qui l'immole,
Son cœur constant n'est point troublé.
N. ch. de vers. *Ode sur le Martyre.*

On le dit aussi des Prédicateurs qui ont peu de monde à leurs sermons.

Tant de Prédicateurs à la grêle *sujets,*
En ont à cœur la honte. De Villi.

On dit proverbialement, la *grêle* est tombée sur votre jardin, ou sur vos vignes, pour dire, c'est un grand malheur pour vous, une grande perte, mais il faut vous en consoler, on n'y peut remédier, & vous ne devez vous en prendre à personne.

☞ Grêle. Outil dont les Maitres Tabletiers-Peigniers se servent pour dresser le peigne, c'est-à-dire, pour en achever les dents & les approfondir entièrement & également. C'est une espèce de scie à une seule feuille.

Grêle, s. f. Terme d'Oculiste. Tumeur blanche & dure qui vient aux paupieres. *Grando, tumor albicans & durus in palpebra.* Il y a de petites tumeurs, qui viennent sur les bords des paupiéres, & que l'on appelle *grêles* à raison de leur blancheur & de leur dureté. Leur volume n'est pas toujours le même. Si elles sont grosses, on les sépare de la paupiére avec une lancette, en faisant une incision à la peau qui les recouvre ; après quoi on tire le corps avec une petite curette. Elles sortiront d'elles-mêmes, si au lieu de l'incision, on touche une fois ou deux la peau qui les recouvre avec la pierre infernale. S. Yves.

☞ GRÊLEAU, s. m. On appelle ainsi dans la forêt d'Orléans un baliveau au-dessous de 3 pieds de tour. On l'appelle chéneteau dans d'autres forêts. *Conf. de l'Ord. des Eaux & Forêts.*

GRÊLER, v. Impersonnel qui se dit quand il tombe de la *grêle*. *Grandinare.* Il fait dangereux à la campagne quand il *grêle* bien fort. Il ne *grêle* point sur les hautes montagnes.

Grêler, est aussi quelquefois actif, & signifie, Gâter par la *grêle*. *Grandine urere, vastare.* Cette tempête a *grêlé* les blés & les vignes. Toute cette contrée fut *grêlée* en moins d'une heure.

☞ Grêler, v. n. En termes de Gabelle, on appelle *grêler* la maniere dont le sel tombe de la tremuie dans le minot ou autre mesure, lorsqu'on fait la livraison au peuple dans les greniers à sel. Il y a deux grilles de fer au bas de la tremuie qui empêchent le sel de tomber trop pesamment dans les mesures. Les amineurs ou mesureurs ont soin d'arrêter le sel de la tremuie avec une douille, lorsque le minot est plein, & de le rader sur le champ, parce que s'ils laissoient *grêler* long-temps, cela fouleroit le sel, & l'on auroit meilleur poids. Quand ils veulent favoriser quelqu'un, ils laissent *grêler* un peu de temps. Lorsque le Receveur voit *grêler* trop long-temps, il fait rejeter le sel sur la masse, & l'on remesure de nouveau. On appelle aussi *grêler*, lorsque le minot est si plein, qu'il en tombe des grains tout autour, & par le Réglement le peuple doit être livré à minot *grêlant*,

lant, c'est-à-dire, que le mesureur ne doit pas rader la mesure, qu'elle ne *grêle*, c'est-à-dire, qu'il n'en tombe des grains par-dessus les bords.

On dit aussi dans un sens figuré *grêler* un prédicateur, lorsqu'on lui ôte son auditoire, qu'on empêche les gens d'aller à son sermon, sur-tout si on prêche dans une Paroisse voisine, où on attire le monde. Ce Prédicateur a été *grêlé* ce Carême, c'est-à-dire, n'a pas eu beaucoup d'auditeurs, il a été peu suivi.

Grêler, est aussi quelquefois neutre, & signifie, Faire tomber de la *grêle* sur quelque endroit. Le Diable de Papefiguière ne savoit *grêler* que sur les choux & sur le persil, c'est-à-dire, il ne faisoit point de mal. D'où est venue cette façon de parler figurée & proverbiale, *grêler* le persil ; pour dire, Exercer son pouvoir, son ressentiment, contre des gens infiniment au-dessous de nous.

Grêler, se dit aussi figurément de tout accident qui arrive. Qu'il vente, & qu'il *grêle*, je me moque de tout. Scar. Pour dire, quelque chose qu'il puisse arriver, je ne m'en soucie point.

Grêlé, ée, part. pass. & adj. *Adustus grandine.* Ce pays a été *grêlé*, c'est-à-dire, gâté, ruiné par la grêle.

Grêlé, en termes de Blâson, se dit des couronnes des Marquis & des Comtes, lesquelles sont chargées d'un rang de perles grosses & rondes, que l'on appelle *de compte*, comme si une grêle de perle étoit tombée dessus.

On le dit aussi figurément de ce qui a été ruiné par quelque autre maniére que ce soit. Un homme *grêlé*, est un homme mal dans ses affaires. Cette Province a été *grêlée* par les soldats qui y ont passé.

On appelle aussi un visage *grêlé*, quand il y a plusieurs creux, ou marques de petite vérole.

GRELET, s. m. Sorte de marteau dont les Maçons se servent : il est pointu par un bout, & à la tête il y a un angle rentrant qui fait deux faces aiguës, pour rompre plus facilement les pierres. On l'appelle aussi Gurlet, & Testu à Limousin.

☞ GRÊLIER, s. m. Piéce de campagne qu'on charge de ferraille, bidons, balles, qui fondent comme une grêle sur l'ennemi.

GRELIN, s. m. Terme de Marine. Le plus petit des cables d'un vaisseau, & qui sert à l'ancre d'affourche. *Funiculus minimus nauticus.*

☞ GRÊLON, s. m. Gros grains de grêle. *Grandinis major grumus.* L'orage a été si grand, qu'il y a eu des *grêlons* qui pesoient une livre. ☞ Dans l'orage qui arriva, à Châlons en Champagne, la nuit du 30 au 31 de Juillet 1720. les *grêlons* pour la plûpart étoient aussi gros que des balles à jouer à la Paume, & les plus petits plus gros que les plus grosses noix. Baugier, *Mém. sur la Champ.*

GRELOT, s. m. Petite boule creuse d'argent, ou de cuivre, où l'on enferme quelque petit corps, qui étant agité fait l'office d'une petite sonnette. *Crotalum.* Les mulets sont chargés de quantité de *grelots*. Les pantalons, les mascarades, dansent avec des *grelots*. Les tambours de basques sont entourés de *grelots*.

Ce mot vient du Latin *crotalum*.

On dit communément, Trembler le *grelot*, quand on tremble si fort de froid, que les dents font un bruit semblable au *grelot*. Il est bas.

☞ Grelot. Les fils qu'on appelle fils au *grelot*, se tirent de Dorpt, en Hollande. Ils sont blancs & plats, & servent pour broder à l'aiguille des mousselines, des linons & des batistes.

☞ Grelot. On dit figur. Attacher le *grelot* ; pour dire, Faire le premier une chose qui paroît difficile & hazardeuse. L'avis est bon ; mais qui est-ce qui attachera le *grelot* ? Acad. Fr.

GRELOTTER, v. n. Trembler le grelot, avoir froid jusqu'à faire claquer ses dents. *Cohorrescere*, *fremere*. Un malade *grelotte* dans le frisson. Il est bas.

☞ GRELOUAGE, s. m. Action par laquelle on réduit la cire en grains.

☞ GRELOUE, s. m. C'est ainsi que l'on nomme une sorte de vaisseau de fer blanc, percé dans le fond de plusieurs petits trous, dont on se sert pour grelouer ou grainer la cire, avant que de la mettre sur les toiles pour y être blanchie.

☞ GRÊLOUER, grainer, ou grener la cire. C'est la réduire en petits grains pour la purifier & blanchir.

☞ GRELOUOIRE, ou GRELOIR. Instrument qui sert à réduire la cire en grains.

☞ GRELUCHON, s. m. Freluquet, jeune étourdi, ou petit gueux, en prenant *greluchon* pour un diminutif de *grelu*.

Mon aimable Moitié m'aimoit très-tendrement,
Et me garda deux mois la foi fidélement ;
Ensuite me planta fort proprement des cornes.
Si-tôt que je le sçus, ma fureur fut sans bornes :
Je voulus la tuer, elle & son Greluchon.

Poëme de Cartouche.

☞ GREMBDE, s. f. Lieu de Thuringe en Allemagne. Il est dans le territoire d'Iène. *Grembda.* Il y coule un ruisseau qu'on appelle le Ruisseau de *Grembde*. *Rivus Grembdanus*, dont les eaux sont souveraines pour la gale. Schut. *Oryctographia Ienensis.*

GRÊMENT, s. m. Ce qui sert à agréer un vaisseau, ce qui sert d'agrêts à un vaisseau. *Apparatus nauticus*, *instrumenta nautica*. Blé, chanvre & cordages pour le *grément* & le chargement des vaisseaux. Frezier.

GRÉMIAL, s. m. Est une espèce de toilette, ou tapis de soie, qui fait partie des ornemens Pontificaux, qu'on met sur les genoux du Prélat quand il est assis pendant une partie de l'Office. Du Cange & les autres Auteurs l'appellent en Latin *gremiale*.

GREMIL, s. m. Petite plante qui est autrement appellée *herbe aux perles*, à cause que ses semences approchent de la figure d'une perle : elles sont aussi assez dures, d'où vient que les Grecs la nomment λιθόσπερμον, comme qui diroit, *semence pierreuse*, ce mot étant composé des mots Grecs λίθος, *pierre*, & de σπέρμα, *semence*. *Lithospermum*. Les Apothicaires l'appellent *milium solis*, par corruption de *milium soler*, parce qu'elle croît en abondance sur les montagnes de *Soler*, & que sa graine ressemble à celle du millet. Il y a plusieurs espéces de *gremil*. Celui qu'on appelle *lithospermum majus erectum*, C. B. *Pin.* 250 a la cime ligneuse, de la grosseur du pouce, d'où sortent plusieurs tiges à la hauteur de deux pieds, droites, rondes, rudes, velues, accompagnées de beaucoup de feuilles longues, étroites, pointues, sans queue, velues, d'un goût d'herbe. A la racine de la tige & des branches naissent, des aisselles des feuilles, de petites fleurs blanches, d'une seule piéce découpée en cinq quartiers : elles sont suivies de quatre semences rondes, blanches, luisantes, polies & très-dures. Ces semences nettoient les reins, & sont fort diurétiques. On en fait des émulsions avec l'eau de chien-dent, ou bien l'on en concasse demi-once, & on les fait infuser pendant la nuit dans un verre de vin blanc que l'on fait boire le matin à jeun.

GRENADE, s. f. Fruit de Grenadier. Il est rond comme une pomme, garni d'une espèce de couronne sur la tête, & rempli intérieurement de plusieurs semences enveloppées d'un suc rouge, tantôt acide, tantôt doux. Les Languedociens disent *miograne*. *Granatum malum punicum.* Il y a des *grenades* douces, d'autres vineuses, & d'autres aigres. On les appelle aussi *pommes de grenade*. Quelques-uns les appellent *migraines*. Les *grenades* en général ont un bon suc, & sont propres pour l'estomac. Les douces sont bonnes aux toux opiniâtres. Les aigres sont froides, astringentes & stomachiques : on s'en sert principalement dans les fiévres bilieuses. Les *grenades* vineuses ont une nature moyenne entre les douces & les aigres : elles sont cardiaques & céphaliques. Au Pérou, on a vu une *grenade* aussi grosse qu'un baril, que les Espagnols firent porter par rareté à la Procession du S. Sacrement. Le Grand Prêtre des Juifs portoit au bas de ses ornemens des figures de *grenades*. Quand on mord dans une *grenade*, elle noircit les lévres extrêmement.

Sur les médailles, Proserpine a pour symbole une *grenade* ; parce que Cérès ayant pressé Jupiter de lui faire rendre sa fille, il le lui accorda, pourvu qu'elle n'eût encore rien mangé chez Pluton. Or, il se trouva qu'elle avoit mangé quelques grains de *grenade*. P. Jobert.

Ce mot vient du Latin *granatum*, qu'on trouve dans Pline.

Grenade, se dit aussi de la fleur de grenadier. La fleur de *grenade* sied bien au milieu d'un bouquet. Voyez GRENADIER.

Grenade en termes de Guerre, est un feu d'artifice enfermé dans un globe creux, ou boite de fer aigre, qui n'a qu'une ouverture pour y faire prendre l'amorce. *Granatum igniarium*, *bolis igniaria*. Elle fait un grand éclat en se crevant. Casimir dit que les *grenades* sont proprement des globes de fer ronds, & que ceux qui sont de forme ovale ou longue doivent être appellés *bombes*. Les bombes & *grenades* de fer ont d'épaisseur un huitiéme, un neuviéme ou un dixiéme de leur diamétre. L'orifice a de large deux neuviémes, comme enseigne Casimir dans son Artillerie. Il fut jetté en moins d'un mois pendant le siége d'Ostende plus de 50 mille *grenades* dans la ville, & ceux de la ville en jetterent bien 20 mille dans les travaux des assiégeans, comme a écrit Paul Piasceius, Évêque de Premisle. Le meilleur moyen pour éviter le feu d'une *grenade*, c'est de se coucher à terre avant qu'elle soit crevée, comme enseigne Casimir. Il y a des *grenades* de terre cuite, de fer blanc, &c. Charger des *grenades*, jetter des *grenades*.

☞ Grenade. Terme de Pyrotechnie & d'Artillerie. Quelques-uns distinguent la grande & la petite *grenade*. *Granata major*, *granata minor*. La petite *grenade* est celle que nous appellons simplement *grenade*, & qui se jette avec la main sur l'ennemi. La grande *grenade* est ce que nous nommons bombe, qui se jette avec un mortier. Wolphius.

☞ Grenade d'artifice. C'est une imitation des *grenades* de guerre, par un petit globe de carton à peu près de même grosseur, qu'on remplit de poudre ou d'autre composition, pour le jetter à la main ou avec une fronde, à l'instant qu'on y met le feu.

On appelle des *grenades borgnes*, ou *aveugles*, celles qui n'ont point besoin d'être allumées pour être jettées avec le mortier, mais qui s'enflamment quand elles tombent sur quelque objet dur & arrêté. On en voit la construction dans l'artillerie de Casimir, *livre* 4. M de Thou dit qu'on commença d'user de *grenades* en l'an 1588. au siége de Wachtendonck, qui est un bourg près de Gueldres; & que celui qui en fut l'inventeur étoit un habitant de Venlo, qui pour en faire l'essai fut cause de l'incendie des deux tiers de la ville, où le feu se mit par l'accident de la chute d'une *grenade*. Les boulets à feu ont été long-temps avant l'invention de ces *grenades*.

La *grenade* ordinaire, ou à la main, est une petite boule creuse, remplie de poudre fine, qui est de fer, de bois, de carton, &c. qui prend feu par une fusée attachée à sa lumiére, & qu'on jette à la main dans des bataillons, des tranchées, ou dans des postes qu'on attaque. Ces *grenades* sont de la grosseur d'un boulet de fer. Elles pesent depuis une jusqu'à trois livres. Ce nom de *grenade* vient de ce qu'elles sont pleines de grains de poudre, comme le fruit des *grenades* est plein de pepins. Les *grenades* à main ont été inventées long-temps depuis les grandes *grenades*. Les Anciens avoient des *olles*, ou pots à feu, qui étoient des espéces de petites *grenades* fort imparfaites.

Grenade, se dit aussi en termes de Marine, & est la même chose que *crevette*.

Grenade de mer, est un corps dur pétrifié qui naît dans la mer, contre les rochers, & qui ressemble en sa forme & en sa couleur à la *grenade*.

☞ Du Cange dit qu'on appelle *pome grenade*, une maladie qui est quelquefois fort violente; c'est une espéce de migraine. *Gutta malogranata*, *hemicraniæ species*.

☞ Grenade, est encore la soie la plus estimée pour la coûture, les franges & autres sortes d'ouvrages.

☞ Grenade. Espéce d'étoffe qui tient le milieu entre le basin & la toile. La *grenade* est faite de fil & de coton, & est figurée à peu près comme la toile ouvrée. La chaine en est de fil, & la treme qui forme l'ouvrage figuré & relevé est de coton. Le petit peuple qui trouve le basin trop cher, porte en été des vestes, des camisoles, des corsets & des jupes de *grenade*.

☞ GRENADE, s. f. Le Royaume de *Grenade*, en Espagne. *Granata*, *Granatense Regnum*.

Et le Maure eut les bras des mêmes fers chargés
Que la Grenade *avoit pour le Chrétien forgés.*
P. Le Moine.

Le Royaume de *Grenade* est une Province du Royaume d'Espagne, & une partie de l'ancienne Espagne Bétique. Elle est bornée au couchant & au nord par l'Andalousie; au levant par la Murcie; la mer méditerranée la baigne au midi. Ce Royaume est fort montagneux, le terroir est pourtant bon: mais est fort peu peuplé, & fort mal cultivé, depuis que les Maures en ont été chassés. La *Grenade* est le dernier pays de l'Espagne où les Maures ont régné: Ferdinand & Isabelle le soumirent par la prise de Grenade, l'an 1492. & Philippe III. le dépeupla en chassant les Maures l'an 1609. Ses villes principales sont Grenade, capitale, Guadix, Baca, Malaga & Almeria.

Le nouveau Royaume de Grenade, ou le Bogota. *Novum Regnum Granatense*. C'est une partie de la Région de la terre-ferme, en l'Amérique méridionale. Ce Royaume est borné au couchant par le Gouvernement de Popayan; au nord par celui de Sainte-Marthe; au levant par celui de Venezuela. & par la Paria. Il a au midi des terres inconnues. Ce pays, arrosé par la grande riviére de la Magdeléne, est environné & rempli de hautes montagnes, qui en rendent l'entrée difficile; mais les vallées en sont belles & fort fertiles en blés & en fruits. Il y a des mines d'argent, & on trouve de l'or parmi le sable de ses riviéres. Les Espagnols en sont les maitres, & ils y ont plusieurs Colonies: les principales sont S. Fé de Bogota, capitale, la Trinidad, S. Christoval, Pampelone & Mérida.

On donne aussi quelquefois ce nom au nouveau Méxique. Voyez MÉXIQUE NOUVEAU.

GRENADE, s. f. Nom propre d'une petite ville de la Gascogne. *Granata*. Ce lieu est dans le Comté de Gaure, sur la Garonne, entre Toulouse & Verdun. Il y a un bourg de même nom dans la Gascogne propre, sur l'Adour, entre S. Sever & Ayre.

Grenade, s. f. Nom propre d'une des plus grandes, & des plus belles villes d'Espagne, ayant dix-huit portes, & cinq lieues de circuit. *Granata*. Elle est située dans le Royaume de *Grenade*, sur le Xénil, au midi de Jaën. Cette ville, bâtie sur plusieurs collines, est divisée en quatre quartiers, qu'on nomme *Grenade*, *Albambre*, *Alvesin* & *Antiquerula*: dans le premier est la grande Église, où l'on voit les tombeaux de Ferdinand & d'Isabelle, qui conquirent cette ville sur les Maures l'an 1492. Dans le second est le palais des Rois d'Espagne, & l'ancien palais des Rois Maures, qui a un si grand nombre de chambres, qu'on s'y perdroit, comme dans un labyrinthe, si on n'étoit pas conduit: & dans la derniére, il y a l'Université: la troisiéme n'a rien de considérable. Cette ville est encore ornée d'un Siége Archiépiscopal, & d'un Arsenal des mieux pourvus de toute l'Espagne: mais avec tous ces avantages, elle est beaucoup moins peuplée, & moins riche que lorsqu'elle appartenoit aux Rois Maures, qui y faisoient leur résidence ordinaire.

Grenade. Ville de l'Amérique septentrionale. *Granata*. Elle est dans la Province de Nicaragua, sous l'Audience de Guatimala, sur le bord méridional du lac de *Grenade*, à vingt-deux lieues de la ville de Léon, du côté du levant. Cette ville est assez grande, bien bâtie & bien peuplée. Ses habitans font un grand commerce, par le moyen de leur lac, qui a communication avec la mer du Nord. L'Évêque de Léon y fait le plus souvent sa résidence, & il y a plusieurs riches Couvens de Religieux & de Religieuses.

Nouvelle Grenade. *Granata Nova*. Ç'a été une petite ville construite par les Espagnols dans l'île de S. Domingo. Elle est maintenant ruinée.

L'île de Grenade. *Granata*. Île de la mer du Nord. Elle est une des Antilles, & située vers les côtes de la terre-ferme, environ à trente lieues de celle de Tabago, du côté du couchant. Elle peut avoir environ trente lieues de circuit, & elle est bien cultivée. Les Espagnols qui l'ont possédée, lui ont donné le nom qu'elle porte. Les François en sont les maitres depuis l'an 1630. & ils y ont établi quelques Colonies de leur Nation.

Le Lac de Grenade, ou de Nicaragua. *Granatæ Lacus*, *Nicaraguæ Lacus*. Ce lac est dans la Province de Nicaragua, près de la ville de *Grenade*; de-là vient qu'on lui

lui donne indifféremment les noms de *Grenade*, ou de Nicaragua. On donne à ce lac 35 lieues de longueur, 20 de largeur, & 90 de circuit; il reçoit les eaux du lac de Léon par un petit canal, & il se décharge dans la mer du Nord par un autre, qui est beaucoup plus long, & qu'on nomme le *Désaguadero*. Il renferme plusieurs Îles, dont il y en a six bien cultivées. Il fournit une grande quantité de poisson; mais il nourrit aussi des crocodiles fort gros, & fort dangereux.

GRENADIER, f. m. Arbrisseau qui porte des grenades. *Malus punica, granata*. Il y a un *grenadier* cultivé, ou domestique, & un sauvage. Le *grenadier cultivé* a plusieurs rameaux menus, anguleux, armés de quelques épines, & couverts d'une écorce rougeâtre. Ses feuilles sont petites, semblables à celles du myrte, mais moins pointues, de couleur verte tirant un peu sur le rouge, attachées par des queues rougeâtres, d'une odeur forte quand elles sont écrasées. Sa fleur est grande, belle, de couleur rouge tirant sur le purpurin, composée de plusieurs pétales disposées en rose dans les échancrures du calice: ce calice est oblong, dur, purpurin, ayant en quelque manière la figure d'une cloche: on l'appelle *cytinus*. Son fruit est rond, garni d'une couronne formée par les découpures du calice. L'écorce de ce fruit est dure comme du cuir, de couleur purpurine, obscure en dehors, & jaune en dedans il est divisé intérieurement par des membranes en plusieurs loges remplies de grains entassés les uns sur les autres, charnus, de belle couleur rouge, d'un suc très-agréable au goût, renfermant chacun en son milieu une semence oblongue, le plus souvent irrégulière, jaunâtre. Ces grains, ou semences, sont enveloppés chacun d'une membrane propre, transparente, & qui renferme un suc dont la couleur est d'un beau rouge, lorsqu'ils sont bien murs. Ce *grenadier* cultivé porte quelquefois ses fleurs doubles, & pour lors il ne donne point de fruit. Ces fleurs sont appellées balaustes chez les Apothicaires. *Balaustia, punica flore majore pleno, inst. R. herb.* Le *grenadier* sauvage & ses fleurs se prennent aussi pour des balaustes. Les unes & les autres de ces fleurs sont astringentes. Le *grenadier sauvage* est un arbrisseau semblable au précédent, mais il est plus rude & plus épineux. En Latin, *malus punica sylvestris*. C. B. Ses fleurs sont ce qu'on appelle proprement balaustes. Les fleurs du du *grenadier*, tant domestique que sauvage, sont très-bonnes pour la dysenterie, pour la diarrhée, pour la lienterie, pour les hémorragies, pour le relâchement des gencives. L'écorce de la grenade a les mêmes vertus; elle servoit aux Anciens à préparer les cuirs, tout ainsi que le Sumach fait aujourd'hui

Punica, vient du Latin *puniceus*, rouge; on a donné ce nom au *grenadier*, à cause que sa fleur & sont fruit ont une couleur rouge. On l'appelle aussi *granatum, grenade*, ou parce que son fruit est rempli de grains, ou parce qu'il croit beaucoup de *grenadiers* au Royaume de Grenade.

GRENADIER, f. m. C'est un soldat qui a une gibbeciére pleine de grenades qui se jettent à la main. *Igniariarum bolidum jactator.* Il y a des Compagnies de *Grenadiers* à pied, & une de *Grenadiers* à cheval, qui marche à la tête des Gardes du corps du Roi dans les armées, & dans le service de la guerre, mais ils ne font pas le service de garde pour la personne du Roi comme les Gardes du corps. Chaque Compagnie des Gardes avoit autrefois dix *Grenadiers*, & celles des autres Régimens cinq. Cette disposition change selon la volonté du Roi, & aujourd'hui il y a dans le Régiment des Gardes trois Compagnies entiéres de *Grenadiers*, qui marchent à la tête de tout le Régiment. En temps de guerre elles servent tous les ans en campagne, & ne roulent point comme les trente autres Compagnies. Dans les autres Régimens il y a une Compagnie de *Grenadiers* par bataillon. Les Ribauds, sous Philippe Auguste, étoient une espèce de soldats semblables à nos *Grenadiers* d'aujourd'hui. Voyez RIBAUD.

GRENADIÉRE, f. f. Espèce de gibbeciere que l'on donne à chaque Grenadier, & qu'on remplit de grenades, pour les jetter à la main. *Granatorum igniariorum marsupium.*

GRENADILLE, f. f. Plante de l'Amérique qui a été ainsi nommée, à cause que son fruit ressemble à nos grenades. On l'appelle autrement *Fleur de la Passion*, en Latin *granadilla*, ou *flos passionis*. Voyez FLEUR DE LA PASSION. GRANADILLE.

GRENADILLES Voyez GRENADINES, Îles.

GRENADIN, INE, f. m. & f. Qui est de Grenade, soit Ville ou Royaume. *Granatensis*. Les Arabes ou Maures, chassés d'Espagne par Ferdinand & Isabelle, & réfugiés en Barbarie, s'appellent encore aujourd'hui *Grenadins*, parce que le Royaume de Grenade étoit le seul pays qu'ils tinssent encore en Espagne. D'HERBELOT, *Bibl. Or. p.* 360. *col.* 1. Les *Grenadins* sont les Mahométans d'Espagne, dont beaucoup ont passé en Turquie & en Barbarie, où ils arment en course contre les Chrétiens, & sont de langue Espagnole: il y en a encore beaucoup en Espagne, lesquels l'on ne connoit point, parce qu'ils contrefont les Chrétiens. DE LA BOULAYE. Il paroit que c'est ainsi qu'il faut dire; cependant Bouche, qui imprimoit son Histoire de Provence en 1664. dit *Granatin*. Cette même année 1610. apporta en Provence un grand abord de Maures & Sarrasins, sous le nom de *Granatins*, chassés d'Espagne avec leurs femmes & leurs enfans. BOUCHE, *T. II. p.* 850. A la marge il écrit *Grenatins*. De Russy dit aussi *Grenatins* dans son Histoire de Marseille, *L. IX. C.* 5. *n.* 46. *T. I p.* 454. En la même année deux vaisseaux Flamands abordérent aux îles de Marseille chargés de mille *Grenatins*. *Grenadin* est mieux, puisque nous disons Grenade, & non pas Grenate, changeant le *t* du Latin en *d*.

☞ GRENADIN, ad.

> . . . . *Raymond, sous qui l'Espagne*
> *Vit de sang* Grenadin *regorger sa campagne.*
> P. LE MOINE.

Le Continuateur du Roman de Don Quichotte dit toujours *Grenadin*.

GRENADINES, ou GRENADILLES, f. f. & plur. Noms propres de plusieurs petites îles de la mer du Nord. *Granatinæ insulæ*. Elles sont parmi les Antilles, entre l'île de Saint Vincent & celle de Grenade, dont elles ont pris leur nom. Celle de Bréquia en est la plus considérable. On pourroit dire au singulier, c'est une *Grenadine*, ou une *Grenadille*; mais il est mieux de dire, C'est une des *Grenadines*, ou *Grenadilles*; comme on dit, C'est une des Antilles, & non pas une Antille.

☞ GRENAGE. Terme en usage dans les moulins où se fabrique la poudre à canon. Il signifie l'action avec laquelle le Poudrier forme le grain de la poudre à canon.

GRENAILLE, f. f. Métal réduit en menus grains. *Granorum acervus, pulvis*. L'argent en *grenaille* est le plus épuré. L'argent se réduit en *grenaille*, lorsqu'étant fondu, on le jette dans de l'eau froide. On dit aussi de la cire en *grenaille*, quand on la réduit en menus grains pour la faire blanchir.

On appelle Rocher de *grenaille* dans les Monnoies, quand les grains d'or, ou d'argent s'amassent en une masse, au fond du bacquet où la matiére a été versée après avoir été réduite en bain dans le creuset. BOIZARD, *p.* 187. On appelle en termes de Monnoie, *grenaille* creuse & concave, des grains de métal fort connus. ID. *p.* 205.

☞ GRENAISON, f. f. C'est la formation de la graine des plantes, ce qui se dit particuliérement des gros & menus grains qui approchent de la muturité. Le temps chaud & sec est le plus propre à la *grenaison*.

GRENAT, f. m. Pierre précieuse fort rouge, ainsi nommée à cause qu'elle ressemble en couleur au grain de la grenade *Carchedonius*. On l'appelloit autrefois *rubis de Barbarie*, dont on faisoit grand trafic à Carthage. Il n'y a maintenant que les *grenats* Suriens qui soient estimés pour être d'une couleur violette mêlée de pourpre. On estime assez le *grenat* de Bohéme à cause de sa couleur vive & relevée. Le P. Le Moine a dit en décrivant des Dragons en broderie,

Dans

Dans leurs terribles yeux des grenats *arrondis*
De leur feu, de leur sang, font peur aux plus hardis.

☞ GRENAT. On appelle aussi *grenat* dans le commerce des drogues & de l'épicerie, l'écorce des citrons qu'on a étreinte, pour en tirer le jus.

GRENAUT, s. m. Sorte de poisson qui a la tête fort grosse. *Capitopiscis.*

GRENE. Voyez GRAINE.

☞ GRÉNELÉ, ée, adj. Corps dont les parties ont la forme de grains. *Granatus, a, um.* Le sternum ayant été levé, les poumons parurent pleins d'air, *grénelés* & adhérents du côté gauche. Ac. des Sc. 1704. *Mémoir. p.* 8.

☞ GRÉNELER, v. a. Faire paroître du grain sur quelque chose, principalement sur le cuir de chagrin. On trouve aux cuirs de chagrin des places luisantes qui ne sont point *grénelées.* Lémeri. La graine de moutarde qu'on emploie dans la préparation du chagrin, contribue à le faire *gréneler.* Id. Ce mot est différent de *grener.* Celui-ci signifie réduire en grains. On gréne du tabac, du sel, & toutes les autres choses qu'on réduit en poudre grenée ; mais *gréneler* signifie, Faire paroître du grain sur quelque chose.

GRENER, v. n. Monter en graine, produire de la graine. *Induere se in granum, in semen.* Il faut laisser grener ces laituës, ces asperges. Les pieds d'alouettes *grènent* abondamment. D'autres écrivent *grainer.*

☞ Grener, v. act. Réduire en petits grains. *Grener* du tabac. *Grener* de la poudre à canon. *Grener* du sel. Le premier *e* est muet dans celui-ci, & il est ouvert dans l'autre.

Grené, ée. part. *Indutus in granum, granis onustus, abundans.* On dit des épis bien *grenés*, c'est-à-dire bien fournis de grains. *Grené* se dit aussi de plusieurs choses qu'on réduit par art en petits grains. On le dit du tabac, du sel, de la poudre. Le tabac *grené* est un tabac mis en grains de la grosseur de ceux de moutarde, en quoi il différe du tabac en poudre, du tabac d'Espagne, du tabac pilé.

Grener. Voyez GRAIGNER. C'est la même chose.

GRENETERIE, s. f. Commerce de Marchand Grenetier. *Granorum, Commercium.* La *greneterie* n'est plus si bonne qu'elle étoit autrefois.

GRENETIER, iére, subst. Marchand qui vend des grains en détail, même du foin, de la paille, de la farine, du son, &c. *Granorum propola.* Dans leurs Lettres on les appelle *Greniers.* On distingue *Grenier* & *Grenetier.* Voyez ci-dessus GRAINIER & GRAINETIER, & ci-dessous GRENIER.

Grenetier, c'est chez les Célestins celui qui a soin des grains, & des fermes du Monastère. Le *Grenetier* rend compte une fois l'année au Supérieur. *Granatarius.*

Grenetier. Officier subalterne qui juge en première instance des différends & malversations qui arrivent sur le débit & transport du sel. *Judex salarius.* L'appel de leurs Jugemens se releve à la Cour des Aides. Il y a des *Grenetiers* anciens, alternatifs & triennaux.

Ce mot vient de *Granatarius*, qui se trouve dans les Auteurs de la basse Latinité, pour signifier un Officier qui a l'intendance des grains. Ménage.

GRENETIÉRE. La *Grenetiére*, s. f. Nom propre d'une Abbaye de l'Ordre de Saint Benoît située dans le Diocèse de Luçon. *Granataria Beata Maria.* Le premier Abbé connu de *Grenetiére*, nommé Thomas, vivoit en 1170. Sainte-Marthe, *Gall. Christ. T. IV. p.* 492.

☞ Grenetiére, s. f. mot en usage dans quelques Monastéres de Filles, où on donne ce nom à celle qui a soin des grains, c'est-à-dire, du bled & de la farine, & qui fait faire le pain. Il y a aussi une *Sous-Grenetiére.* Marie de Bauvilliers, nommée Abbesse de Montmartre en 1596. étant dans l'Abbaye de Beaumont, fut longtemps *Sous-Grenetiére*, travaillant avec les Sœurs converses à faire du pain. P. Hélyot. *T. VI. C.* 41.

GRENETIS, s. m. Bordure & ornement des monnoyes & des médailles ; c'est un petit cordon en forme de petits *grains*, qu'on appelle aussi le *chapelet.* *Granorum ordo, circulus.* Ce *grenetis* sert à rengrener les monnoies, quand elles ne sont pas bien marquées par les premiers coups de marteau ou de balancier.

On appelle aussi *grenetis*, le poinçon aceré qui sert à tailler & à marquer ces petits *grains.*

☞ GRENETTES d'Avignon. Ce sont de petites graines dont ont fait un très beau jaune : on les fait bouillir dans du vinaigre, ou dans de l'eau seulement. On s'en sert dans la Mignature, pour les lavis, &c. *Dict. de Peint. & d'Arch.*

GRÊNIER, iére, s. m. & f. C'est ainsi que l'Ordonnance de Paris appelle celui ou celle qui vend toutes sortes de grains. Les Maîtres *Grêniers* ne se pourront servir, pour leur grain, que de mesures étalonnées. Ord. de Paris. Cependant le peuple dit *Grenetier.* D'autres appellent *Grênier*, celui qui vend les menus grains, & *Grenetier*, celui qui vend les plus gros, comme le bled, &c. Voyez le premier article du mot GRENETIER ; & les art. GRAINIER & GRAINETIER.

GRENIER, s. m. Lieu où on serre, où l'on garde les grains battus ; & on le dit aussi des lieux où on serre les foins & autres provisions. *Horreum, fœnile, granarium.* Voyez la Police des Anciens, & la nôtre, par rapport aux *Greniers* dans La Mare, *Tr. d. Police, L. V. Tit. III. p.* 685. *Tit. IV. C.* 4. *p.* 696. *& suiv. T. V. C. I. p.* 705. *&c.* L'Empereur Aléxandre fit faire des *greniers* publics dans tous les quartiers où il n'y en avoit pas, afin que ceux qui n'en avoient point à eux y pussent serrer leurs biens. Casaubon l'entend des quartiers de Rome, où il remarque que ces *greniers* sont célèbres dans les Auteurs. Tillemont, *Emp. T. III. p.* 171.

Ce mot vient du Latin *granarium.*

Grenier, est aussi le plus haut étage d'une maison, non lambrissé, & qui n'a autre couverture que les tuiles. La pauvreté de plusieurs gens de lettres les oblige souvent de loger dans un méchant *grenier.* On l'appelle aussi *galetas.*

Grenier, se dit aussi d'une Armoire où les Marchands Greniers, ou Grenetiers, mettent leurs grains.

Embarquer en Grenier. Ce sont des termes de Marchand trafiquant sur mer, qui signifient, Embarquer sans emballer. Embarquer du poivre *en grenier.*

On dit figurément d'un pays qui a assez grande abondance de grains pour en fournir les autres, que c'est leur *grenier.* La Beauce est le *grenier* de Paris. La Sicile étoit autrefois le *grenier* de Rome.

On dit proverbialement d'une marchandise qui est de bonne garde, & dont on a bon débit, que c'est du blé en *grenier*, ou de l'or en barre. On dit aussi figurément, qu'un homme va du *grenier* à la cave ; lorsqu'il a des inégalités dans son humeur, qu'il est tantôt très-doux, tantôt très-violent dans son style ; lorsqu'il dit quelquefois de très-belles choses, & quelquefois de très-mauvaises. On dit aussi d'un enfant incorrigible, qu'on frappe souvent, que c'est un *grenier* à coups de poing, ou que c'est un *grenier* à fouet.

On appelle Grenier *à sel*, le lieu où on serre, & où on débite le sel au nom du Prince. Il y a des *greniers* d'impôts, & des *greniers* volontaires. Voyez GABELLE. C'est encore la Jurisdiction qui est établie pour juger des différends qui arrivent, & des malversations qui se commettent sur le transport ou le débit du sel, & pour les droits du Roi. C'est Philippe VI. dit de Valois, qui en 1331. établit les *greniers* à sel, & qui obligea le premier les peuples de certains pays à prendre du sel en ces *greniers.* Le Gendre, *Mœurs & Cout. des Fr. p.* 200.

GRENOBLE, s. f. Nom propre d'une ville de France. *Cularo Allobrogum. Gratianopolis.* La ville de *Grenoble* est l'ancien *Cularo Allobrogum*, dont parle Plancus à Cicéron, *L. X. Ep.* 23. car Scaliger, Manuce, le P. Sirmond & Hadrien de Valois, croient qu'il faut lire *Cularone in finibus Allobrogum*, au lieu de *Cujarone*, qui se trouve dans quelques exemplaires, & que de l'*l* on a fait un *i* ; que ce *Cularo* est *Grenoble*, & non pas Chambéri. De Valois croit encore que dans Stra-

Strabon il faut changer Κυλέων en Κυλάρων. Cette ville changea ensuite cet ancien nom en celui de *Gratianopolis*, ville de Gratien, soit que l'Empereur Gratien l'eût rétablie, ou ornée, ou pour quelque autre raison que nous ignorons. Dans les anciennes Notices, *Grenoble* est la troisiéme des 14. villes de la Province de Vienne. Quelques-uns ne la mettent que la quatriéme. C'est la capitale du Dauphiné, située sur l'Isére, près du confluent du Drac, à huit lieues de Chambéri, & à dix ou douze de Die, de Valence, de Romans & de Vienne. *Grenoble* est jointe par deux beaux ponts de pierre à celle de S. Laurent, qu'on prend ordinairement pour une partie de *Grenoble*. Elle est médiocrement grande, assez bien bâtie, fort peuplée & riche. Elle est le siége du Bailliage du Graisivaudan, & du Parlement du Dauphiné. Elle a une Cour des Comptes, une des Monnoies, une des Trésoriers de France, & elle avoit autrefois une Chambre de l'Édit, composée de Juges, en partie Catholiques-Romains, & en partie Protestans, qui jugeoient toutes les affaires où les Protestans étoient intéressés. Il y a aussi un Évêché, dont l'Évêque qui porte le titre de Prince de *Grenoble*, est suffragant de Vienne. On compte dans cette ville dix-huit à vingt couvents d'hommes, ou de filles. Celui de Montfleuri, qui est à un quart de lieue de la ville, n'est que pour des filles nobles. *Grenoble* a quelques fortifications, une petite citadelle dans son enceinte, & un château au haut de la montagne qui la domine, d'où l'on a tiré, jusqu'à la riviére d'Isére, une muraille d'environ une lieue de long, flanquée de plusieurs tours, qui ne sont pas aujourd'hui des fortifications considérables; *Grenoble* est trop dominée pour pouvoir être fortifiée.

On voit entre la ville & le château de *Grenoble*, sur la pente de la montagne une des merveilles du Dauphiné: c'est la Tour sans venin. On prétend qu'aucune bête vénimeuse n'y peut vivre; mais il y a beaucoup d'apparence, qu'on ne l'auroit pas laissé tomber en ruine, si ce qu'on en dit étoit une vérité, & non pas une erreur populaire. S. Augustin, de la Cité de Dieu, *L. XXI. C.* 7. parle d'une fontaine près de *Grenoble*, dans laquelle les flambeaux s'allumoient. S. François de Sales assure que le feu s'y entretient. Cette fontaine est à deux lieues de *Grenoble*. Quelques-uns disent que cette merveille dure encore, d'autres disent qu'elle a cessé depuis quatre-vingt ans environ; mais que dans un temps humide & pluvieux il sort de la terre du feu, de sorte qu'on y peut cuire des œufs, que la paille prend feu dans cette fontaine & s'y consume.

On trouve dans quelques anciens Manuscrits, *Granapolitana*, ou *Grannopolitana civitas*; mais c'est une faute. Les Copistes écrivoient par abréviation *Granapolis*, ou *Granopolis* avec un titre, pour *Gratianopolis*; au lieu duquel on a lu *Grannopolis*.

Il paroit par le Concile d'Éphese qu'il y a encore d'autres villes qui ont porté le nom *Gratianopolis*.

GRENOBLOIS, oise, s. m. & adj. Qui est de Grenoble, natif, originaire, habitant de Grenoble. Qui appartient à Grenoble. *Gratianopolitanus*. Ceux de Grenoble, natif de Grenoble est mieux que *Grenoblois*. Je ne l'ai point trouvé substantif; mais Naudé s'en est servi en adjectif. Il y a la Pastorale de Jannin, par J. Milet en vers *Grenoblois*. 1642. Mascurat.

GRENOIR, s. m. Terme d'Artillerie. *Cribum granarium*. Espèce de crible dans lequel on passe la poudre dans de petits trous ronds, & qui forment le grain en passant, quand la matiére vient d'être tirée des mortiers du moulin. Il y en a de plusieurs grandeurs.

☞ GRENOIR, s. m. Grand bâtiment ou attelier qui fait une des principales parties du moulin à poudre. C'est le lieu où les garçons Poudriers grennent la poudre, à mesure qu'on en tire la pâte des mortiers.

GRENON, s. m. Vieux mot, qui signifie *poil*. *Granus* dans la basse Latinité. Les *grenons* sont les poils du visage, la barbe, & sur-tout celle de la levre d'en haut qu'on appelle la moustache. *Grenon* s'est aussi dit des poils qui viennent au museau des animaux, comme des chats, des renards, &c. Nos anciens Poëtes ont pris le mot de *grenon* dans tous ces sens.

La barbe ot longue & les grenons *mellés*.
R. de Girard de Vien.

Cil qui n'avoit barbe ne grenons.
J'ay long grenon, *& grant barbe velue*. Millet.

Renars s'affranchie le grenon,
Si ne fet que il puisse faire. R. du Renard Cour.

S'ont les grenons *viex & chanus*,
Et les dens trenchans & menus.
Idem, parlant du chat.

GRENORE, s. f. Le Cap de *Grenore*. *Grenorium Caput*; anciennement, *Hieron*, ou *Sacrum promontorium*. Ce Cap est à la côte occidentale de l'Irlande, dans le Comté de Wexford, en Lagénie, & au midi oriental de la ville de Wexford.

GRENOT, s. m. Sorte de poisson qui est bon à manger.

GRENOUILLARD, s. m. Mot burlesque, que l'Auteur d'une Traduction de la Batrachomiomachie a employé pour Grenouille.

Les Ratapolitains sortants de leurs remparts,
Firent la guerre aux Grenouillards.

Et encore,

Le combat fut sanglant, les Dieux y prirent part,
C'étoit fait sans Jupin du peuple Grenouillard.

GRENOUILLE, s. f. Petit insecte qui naît dans les marais, les ruisseaux, les fossés, & autres eaux bourbeuses & croupissantes. *Rana*. Swammerdam dit, que la *grenouille* a un œuf pour son principe, enveloppé d'une membrane, dont elle se dépouille à la maniére des insectes. Elle ne commence à manger qu'après s'être dépouillée de cette membrane. Les jambes croissent & poussent au dehors de même que les boutons de fleurs hors de leur tige, ou comme les ailes des insectes. Après avoir quitté la forme d'œuf, de ver & de nymphe, elle devient un animal parfait. Il y a trois petites vessies qui paroissent proche la tête de la *grenouille*, qui sont particuliéres au mâle, qui a aussi une partie interieure du pied de devant quatre fois plus grosse que la fémelle. Jacobæus, dans ses Observations sur les *grenouilles*, dit, qu'au mois de Mars la *grenouille* jette plus de 1100 œufs: que d'abord elle ne paroît qu'une tête & qu'une queue. Il divise les *grenouilles* en terrestres, & en aquatiques; les premiéres en crapaux & raines vertes; il dit que parmi ces derniéres il y en a une espéce nommée *verdier*, qui est muette, & qui monte sur les arbres, dont le venin est si dangereux, que les bœufs en perdent les dents s'il le mâchent seulement avec les herbes. Il ne faut que mettre une chandelle allumée sur le rivage pour faire taire les *grenouilles*, & les empêcher de croacer, ou jetter dans l'eau un pot où on a enfermé un serpent d'eau. Il dit en avoir gardé sous l'eau une semaine entiére contre le sentiment d'Aristote. Il y en a qui nagent encore quelques heures après qu'on leur a arraché le cœur & la tête. Bartolin a observé que la *grenouille* demeuroit 40 jours dans le coït. Il faut éviter de manger des *grenouilles* au mois de Mai, parce que les crapaux frayent avec elles. Il y a des *grenouilles* qui, selon les Anciens, viennent de la corruption de la terre détrempée par les pluies d'été, qui ne vivent guére. Celles de la mer, des riviéres, des lacs & marais, sont bonnes à manger. Elles sont cendrées. On les appelle en Latin *rana*, en Grec βάτραχος, & en François proprement *grenouilles*. Il y en a d'autres qui sont venimeuses, qui vivent sous les buissons & sur les arbrisseaux, qu'on appelle *raines vertes*, & en quelques lieux *graissets*, & en Latin *rubeta*. Pline dit qu'elles font leurs petits comme une miette de chair noire, qui n'a autre marque de *raine* que les yeux & la queue: que leurs pieds se forment ensuite, & que leur queue se fend pour faire ceux de derriére. Il dit aussi que les *grenouilles* ayant six mois, se résolvent en limon

limon, & retournent en être aux premiéres pluies du printemps. Mais tout cela est contraire au sentiment & à l'expérience des Modernes. Il y a aussi des *grenouilles* de mer, qu'on appelle *diables de mer*. Les *grenouilles* ont deux dents canines mobiles & couchées, de même que les vipéres, qui se relévent quand elles veulent mordre. Quelques-uns ont crû qu'il pleuvoit quelquefois des *grenouilles* en Été. C'est une fable. Voyez Naudé, dans son Mascurat, *p.* 430, &c. Un Poëte a dit des Hollandois:

Ce peuple me parut, dans ces lieux aquatiques,
Un reste libertin des grenouilles *antiques*
Qui ne voulurent point de Roi.
NOUV. CHOIX DE VERS.

Ce mot vient de *ranunculus*, ou de *radula*, diminutif. NICOD.

GRENOUILLE, se dit figurément d'un méchant Poëte, qui a une verve importune. Il y a un marais au pied du mont Parnasse qui produit toutes les *Grenouilles* poëtiques dont nous sommes persécutés. SAR.

GRENOUILLE, en termes de Médecine, se dit d'une petite apostume, ou tumeur qui vient sous la langue, qui ôte la liberté de la parole. Les Latins l'appellent *ranula*, & les Grecs βάτραχιον. Elle est faite de matiére pituiteuse, froide, humide, grasse, visqueuse, & qui quelquefois se fige, & devient dure comme une pierre.

GRENOUILLE, signifie aussi chez les Artisans, un fer creux dans lequel le pivot d'une porte ou d'une écluse tourne, & qui en soutient le fardeau. On l'appelle aussi *crapaudine*.

Les Imprimeurs appellent aussi *grenouille*, la partie de leurs presses qui entre au sommet de la platine.

GRENOUILLER, v. neut. Ivrogner en buvotant dans de méchans cabarets, & à la maniére des gens de néant. Il est bas.

GRENOUILLÉRE, s. f. Lieu marécageux où il y a bien des grenouilles. *Ranis infesta palus, lacuna.* Il a bâti sa maison dans une *grenouillére*. La *grenouillére* de Paris.

Près de Batrachopolis,
Cette grande Cité que le discours vulgaire
Nomme tantôt marais, & tantôt Grenouillére.
BOIVIN.

GRENOUILLET, s. m. Diminutif. Petite grenouille. *Ranula, Girinus.* Grenouilles, ou *Grenouillets*, je te demande après ces grandes pluies en as-tu jamais trouvé sur ton chapeau ? En as-tu vû tomber sur les draps qui séchent dans les jardins, sur les piéces de toile qu'on blanchit à la savonnerie, sur la cire que l'on purge au temple ? &c. MASCUR. *p.* 430.

GRENOUILLET, est aussi, dans le Diction. Œconomique de Chomel, le nom d'une plante qu'il appelle autrement sceau de Salomon. Le *Grenouillet* a sa tige de la hauteur d'une coudée, ronde, unie, & qui a quantité de feuilles semblables à celles du laurier; mais plus larges, & avec plus de veines inégales. Elles sont d'un goût un peu astringent: ses fleurs sont blanches, & sortent à l'endroit des feuilles, trois à un seul pied. De ces fleurs naissent des grains gros comme un pois d'un rouge brun ou tout rouge Sa racine est blanche, tendre, longue, épaisse, peu profonde, d'une odeur forte, & nouée par tout comme celle des roseaux. Le *Grenouillet* croît dans les montagnes, & sur les collines: il fleurit en Mai.

Le *Grenouillet* est abstersif & quelque peu astringent. Les graines prises depuis 12 jusqu'à 16 purgent. Ses feuilles vertes cuites dans du vin, ou la poudre dessêchée, prise au poids de demi-dragme par la bouche, purges les phlegmes & les humeurs visqueuses. Sa racine arrête les mois des femmes.

GRENOUILLETTE, s. f. Sorte de plante qui est ainsi appellée, parce qu'elle naît ordinairement, comme la grenouille, dans les lieux humides & marécageux. *Ranunculus.* On la nomme plus ordinairement *Renoncule.* Voyez RENONCULE.

GRENOUILLETTE. Terme de Médecine. Tumeur qui vient sous la langue. Les *grenouillettes* tiennent un peu de la nature des loupes, elles sont ordinairement pleines d'une humeur glaireuse; & quand elles ont une fois commencé à paroitre, elles grossissent en peu de temps, & quelques-unes parviendroient à une grosseur dangereuse, si on n'y apportoit du rémede. L'humeur qui les compose est presque toujours contenue dans un Kiste. Voyez M. Dionis sur la maniére de guérir les *grenouillettes*. Voyez GRENOUILLE, on donne aussi ce nom à la tumeur dont il est parlé ici.

GRENTEMÉNIL, s. m. Nom de lieu. *Grentonis Mansio*, ou *Grentonis Mansionile.* Ce nom a pris son nom de celui de quelqu'un de ses Seigneurs nommé *Grento*, d'où s'est fait *Greme*, & de *mansionile*, petite demeure, petite maison, d'où s'est formé *misnil*, ou *mesnil*, comme maison de *mansio*.

GRENU, UE. adj. Chargé de grains. *Granis onustus.* Les épis d'orge sont plus *grenus* que les autres.

GRENU, signifie aussi, Réduit en petit grain. *Minutus.* La poudre à canon la plus *grenue* est la meilleure, & sert à amorcer.

GRENU, se dit aussi des cuirs & peaux qui ont un beau grain. *Granis distinctus.* Le chagrin est plus *grenu* que tout autre cuir.

On appelle aussi de l'huile *grenue*, celle qui est figée en petits grains, & qui est la meilleure.

GRÉQUE. Voyez GRECQUE.

GRÉQUER. Voyez GRECQUER.

GRES, s. m. Quelques-uns écrivent *Grais*, & d'autres *grez*, l'*e* se prononce ouvert comme *ai*. Pierre dure & grise, qui se fend & se réduit en poudre aisément. *Silex.* Le *grès* dur est propre à faire du pavé, à aiguiser les outils des ouvriers, & à écurer quand il est en poudre; & le *grès* tendre pour bâtir, on l'emploie par gros quartiers qu'il faut hâcher dans les joints de lit pour liaisonner. On fait quantité de vaisseaux qu'on appelle de *grès*, qui ne sont pourtant faits que de glaise, mais qui a une plus forte cuisson, étant 50 heures dans le fourneau, au lieu que la poterie ordinaire n'y est que douze. Il est défendu en Maçonnerie de se servir de *grès*, parce qu'il est trop dur, & n'est pas propre à bien prendre & haper le mortier.

On tient que ce mot vient de *craig*, vieux mot Celtique & Breton, qui signifioit *pierre*.

GRES, en termes de Chasse, se dit des deux dents supérieures d'un sanglier.

GRESIL, ou GRÉSIL, s. m. Mouillez l'*l* finale. Petite grêle, ou brouée qui brûle, & qui gâte les vignes. *Pruina grandinis, grunei minores.*

On dit proverbialement, il n'est si gentil mois d'Avril qui n'ait son chapeau de *gresil*, pour dire, qu'il y a toujours quelques giboulées dans le mois d'Avril.

On appelle chez les Marchands *gresil*, ou *greisil*, du verre cassé, ou du verre en poudre.

GRESILLEMENT, s. m. Action du feu qui rend quelque corps gresillé, comme de la peau, du parchemin, de la chair; c'est aussi l'effet du feu, & la disposition qu'il donne aux corps gresillés.

GRESILLER, v. n. Il se dit du gresil qui tombe. *Grandinare.* Il *gresille.* Il a *gresillé* tout le jour.

GRESILLER, se dit aussi figurément de ce qui se gâte, se racornit ou se roussit au feu. Ce parchemin est tombé dans le feu, il est tout racorni, tout *gresillé*. Il n'est guère en usage qu'au participe. On dit que le fer se *gresille* lorsqu'en le chauffant il devient comme par petits grumeaux.

On dit du verre *gresillé*, quand il est réduit en poudre avec le gresoir, ou autrement. Du fer *gresillé*, est celui que le feu a réduit comme par petits morceaux.

GRÉSILLON. Voyez GRILLON.

GRÉSILLONNER, v. n. Qui exprime le cri du Grésillon, ou Grillon.

GRÉSIVAUDAN. Voyez GRAISIVODAN.

GRESLE, adj. m. & f. Voyez GRÊLE.

GRESLER. Voyez GRÊLER.

GRESLON. Voyez GRÊLON.

GRESOIR, s. m. Outil de Vitrier qui sert à égruger les extrémités d'un carreau de verre, quand il a de la peine à entrer dans le plomb: c'est un fer qui a une petite entaille

entaille ou hoche à ses deux bouts. *Friabulum.*

Gresoir, est aussi chez les Orfévres une boite qui sert à recevoir la poudre de diamant, lorsqu'on frotte deux diamans l'un contre l'autre, & qu'on les égrise & polit. D'autres disent égrisoires. Voyez ÉGRISOIR.

GRESSERIE, s. f. Prononcez *graisserie.* Pierres de grès, & ouvrages faits de grès. *Opus silicinum.* Les maisons du Gâtinois sont bâties de *gresseries.* Les cruches, les pots à beurre, sont ouvrages de *gresserie.*

Gresserie, se dit aussi de la roche, de la mine, d'où on tire le grès. *Silicifodina.*

GRESTAIN, s. m. Nom de lieu, dans le Diocèse de Lisieux en Normandie. *Grestinum.* Le Monastère de N. D. de *Grestain. Gresteni Sanctæ Mariæ Cœnobium.* Voyez les Sainte-Marthe, *Gall. Christ. T. IV. p.* 507. & GRETAIN.

GRET, ou GREETZIL, s. m. Bourg avec un port. *Grethana.* Il est dans le Comté d'Embden en Westphalie, environ, à trois lieues de la ville d'Embden, vers le nord.

GRETAIN, s. m. Nom propre d'un bourg de Normandie dans le Diocèse de Lisieux, avec une Abbaye de Bénédictins. *Gretanum.* Il est à une lieue & demie au-dessus de Honfleur, & à pareille distance du port de S. Samson, vis-à-vis du château de l'Orcher, assis de l'autre côté de la Seine. *Gretain* est arrosé d'un petit ruisseau qui tombe dans la Seine devant les murailles de l'Abbaye, environ à une lieue de sa source, qui est au-dessus de S. Pierre du Châtel, où ses eaux traversent. Corn. Le Nécrologue de l'Abbaye de *Grestain* regarde Odon, ou Eudes I. du nom, trente-uniéme Évêque de Bayeux, comme son Fondateur, quoiqu'elle soit redevable de sa fondation à la piété d'Herluin de Courteville son père. Le même Herluin l'enrichit considérablement vers l'an 1040. Voyez Herman, *hist. du Diocèse de Bayeux, P. I. C.* 34. *p.* 130, *& suiv.*

☞ GREVAIN, ou GREVENS, en Latin *gravis*; grand, grief, pesant. *Poës. du Roi de Navarre.*

GRÉVANCE, s. f. Vieux mot. Tort, injure, dommage. *Injuria, damnum, detrimentum.* Quelque *grévance* qu'il lui fasse. *Hist. de Bret. T. II. p.* 647. *dans un Acte de* 1384.

☞ Grévance. Chagrin, peine. *Gravatio, molestia.* Ce mot se trouve dans Marot. Je crois l'avoir oui-dire encore à quelques gens du peuple, ou paysans, qui ont retenu beaucoup d'anciens termes, dont les meilleurs Auteurs se servoient, & qui aujourd'hui sont inconnus aux gens qui parlent un peu bien.

Ce mot vient de *gréver*, qui veut dire, Vêxer, faire tort, faire de la peine.

☞ GRÉVANT, ante, part. actif du présent. Fatiguant, chagrinant; qui fait de la peine. *Voyez* GREVER. Ce participe ne se dit plus, mais il se trouve dans nos anciens Auteurs.

GRÈVE, s. f. Plage unie & sablonneuse, ou rivage plat de la mer & des fleuves. *Salum, arena arcta.* Les Baleines endormies demeurent quelquefois sur la *grève* quand la mer s'est retirée.

☞ Grève est le terme dont tout le monde se sert en parlant des rivages de la mer, & des bords plats & unis des riviéres; mais *grave* est le mot usité parmi les équipages des bâtimens de Terre-neuve.

La place de *Grève* de Paris est sur le bord de la riviére de Seine. C'est une place publique où se font les feux de joie, les exécutions des Criminels. On dit figurément d'un homme qui fait de méchantes actions qui méritent le dernier supplice, qu'il prend le chemin de la *Grève*; pour dire, qu'il mourra en *Grève.*

Le chemin d'être riche est celui de la Grève. Boil.

Il a laissé sa tête en *Grève*, c'est-à-dire, qu'il a été décollé à la *Grève.* Louis le Jeune accorda ses lettres-patentes l'an 1141. aux habitans de la *Grève* & du Monceau S. Gervais, par lesquelles, moyennant 70 livres qu'ils payerent, il leur accorda, que la place de la *Grève*, l'un des anciens marchés de Paris, demeureroit toujours libre de tous bâtimens, & autres empêchemens: donc dès le temps de ce Prince, père de Philippe Auguste, le quartier de S. Gervais étoit bâti, & la *Grève* une place publique, & un ancien marché. De la Mare, *Traité de la Police, T. I. p.* 72.

On appelle proverbialement les Crocheteurs, des Anges de *Grève.* On appelle aussi Saints de *Grève*, des noms de guerre que prennent des filous qui meurent en *Grève*, comme Saint Germain, Saint Ange, &c.

Quelques-uns dérivent ce mot de l'Espagnol *greva.* Du Cange le fait venir de *greva*, mot de la basse Latinité, qui signifie le *sable de la mer.*

GRÈVE, signifie aussi, la partie antérieure de la jambe dénuée de chair, qu'on appelle autrement le *devant de la jambe*, & en Grec ἀντικνήμιον, *anterior tibiæ pars.* De-là vient qu'on a appellé autrefois *Grève*, une espèce de bottines, ou d'armure des jambes. *Ocrea.* Ainsi le P. Lobineau s'est trompé quand il a dit dans son Glossaire, *hist. de Bret. T. II. p.* 1799. que *grèves* pour le combat étoient pour munir la *grève* ou le gras de la jambe. Car c'étoit le devant & non pas le derrière de la jambe que l'on munissoit. Item, trois pairs de *grèves* d'acier, &c. tiré d'un inventaire de Philippe le Long en 1316.

Espées, bacinés, & hyaumes,
Gantelés, targes, lances, grèves,
Ne r'ont là endroit nules trèves. Guïart.

De plates, & de grèves *se fist bien atourner.*
Chron. de du Guesclin.

☞ Grève a été dit pour Péril dans le vieux langage, & a aussi signifié, selon Borel, une parure de cheveux ancienne.

C'est aussi un banc de sable dans la Loire, que le cours de l'eau change souvent, & qui incommode la navigation.

La vague y blanchit & s'y crève.
Là son écume à gros bouillons,
Y couvre & découvre la grève,
Baisant nos pieds sur les sablons. Malherbe.

☞ Grève. Vieux mot. Peine, fatigue, chagrin. *Labor, molestia.*

☞ N'oserions-nous dire d'un voleur, qu'il a belle *grève*? c'est-à-dire, la jambe bien faite. Montagne.

☞ GREVEN, s. m. Monnoie de Moscovie. Ne seroit-ce point la même chose que la *grive*? Le *greven* vaut dix sols.

☞ GREVENBROECK, ou GREVENBRUCH. Petite ville d'Allemagne, sur l'Erpe, au Duché de Juliers.

GREVEN MACHREN, s. m. Nom propre d'une petite ville des Pays-Bas, située dans le Duché de Luxembourg, sur la Moselle, entre la ville de Luxembourg, & celle de Tréves, à cinq de la première, & environ à trois de la derniére. Macra.

GREVENOS, DIMA, ou CAUCON. Ville de Morée, *Cauconia, Dima.* Elle est dans le Duché de Clarence, vers le Belvedére, sur la riviére de Caucon, à une lieue de son embouchure dans le golfe de Clarence. Elle est presque entiérement ruinée. On montre dans son voisinage les ruines de l'ancien *Chronium.*

GRÉVER, v. act. Faire tort, injustice à quelqu'un; le léser, lui faire de la peine. *Lædere, gravare.* Il y a été *grévé* par cette sentence en plusieurs chefs. Les peuples désertent une contrée trop *grévée* d'impôts. Le Pape par sa Bulle *gréva* le Clergé. Févret. Ce mot commence à être un peu suranné.

☞ Gréver. Terme de Jurisprudence, qui signifie Charger, & il est très-ordinaire de le joindre à substitution. Il se dit d'un Testateur qui donne à la charge de remettre. Lorsqu'un Testateur institue quelqu'un son héritier à la charge de remettre à un autre dans un certain temps son hérédité, on dit qu'il *gréve* son héritier. Il en est de même du Légataire qui est chargé sur son legs de donner quelque chose à un autre, de lui payer une certaine somme.

Gréver. Appesantir, fatiguer, maltraiter. *Gloss. sur Marot.*

Gréver, s'emploie aussi quelquefois impersonnellement. *Grave esse.* Il lui *gréve* fort d'être contraint à payer ce qu'il ne doit pas. Il commence à vieillir. Il vient du Latin *gravis.*

☞ Grevé,

☞ Grévé, ée, part. pass. & adj. *Gravatus*, *læsus*, *violatus*. Un héritier *grévé* de substitution est celui dont les biens sont substitués à d'autres. *Grévé* ou chargé de substitution. On se sert plus communément du part. pass. *grévé*, au fem. *grévée*. Le Testateur a institué une de ses filles, & l'a *grévée* de substitution en faveur d'un étranger, en cas qu'elle décédât sans enfans mâles. Catelan. Grévé de fiducie, d'un fidéicommis.

GRÉVETTE, s. f. Ce mot est un diminutif de grève, & signifie *bottine*. Voyez GREVE. Étienne De la Fontaine Argentier du Roi en 1351. dit dans un compte, Pour le harnois, gardebras, avantbras, cuissès, *grévettes*, sollers & gantellés.

☞ GRÉVEUX, euse, adj. Vieux mot. Pesant. Il a signifié aussi, Fâcheux, mal agréable.

☞ GREUGE, s. m. Vieux mot. Dommage.

☞ GRÉVIÉRE, s. f. *Grève* est l'os du devant de la jambe; & *gréviére* la blessure qu'on se fait quand on vient à se heurter en cet endroit, *Gloss. Bourguignon. au mot* Graive. Le petit peuple dit *Graiveire* en Champagne comme en Bourgogne; mais les Champenois un peu distingués disent *Gréviére*.

GREVURE, s. f. Est un nom que plusieurs donnent aux hernies, ou descentes. *Hernia*. Voyez HERNIE

GREY. Voyez GRAY.

GREZE ou GRESSE, s. m. Nom propre d'un lieu, situé au pied d'une montagne près de Mande dans le Rouargue. *Gredo*, *Gredonense Castrum*. De Valois, *Notit. Gall. pag.* 214. *& p.* 237.

G R I.

GRIBANNE, s. f. Terme de Marine. C'est un bâtiment de mer depuis trente jusqu'à soixante tonneaux, qui a un grand mât avec son hunier, une misaine & un beaupré.

☞ GRIBARNES, s. m. pl. Grands bateaux dont on se sert sur la riviére de Somme, depuis S. Vallery jusqu'à Amiens.

GRIBLETTE, s. f. Terme de Cuisine. C'est une tranche de porc frais, déliée, rôtie sur le gril. *Porcinæ carnis plagula*.

☞ GRIBOUILLAGE, s. m. Terme bas & populaire, qui se dit d'une mauvaise peinture & d'une écriture confuse, qui n'est pas lisible, dont les lettres sont mal formées. *Pittura aut scriptio incondita*, *mala*. Quel *gribouillage* est-ce que cela?

☞ GRIBOUILLE, s. m. qui signifioit autrefois un vendeur de petits meubles, se dit aujourd'hui d'une personne chagrine, revêche, maussade, boudeuse. C'est un mot du discours familier, & qui n'est guère connu qu'en Province. ☞ Borel fait venir ce mot du Grec γρυτοπώλης, fait de γρύτη, ou γρυτάριον, *choses frivoles*, & de πωλέω, *je vends*.

GRIBOUILLETTE. Terme populaire, qui se dit d'un jeu d'enfans qui jettent quelque chose de peu de conséquence, & l'abandonnent à celui qui le pourra le premier attraper. Ainsi on a dit métaphoriquement, J'ai jetté mon cœur à la *gribouillette*, l'attrape qui le pourra.

Ce mot vient de *gribouille*, que les Grecs appelloient γρυτοπώλης, d'où quelques-uns font venir les choses *frivoles* & *fariboles*.

☞ GRIBOURI, s. m. La vigne a trois dangereux ennemis dont on a bien de la peine à la garantir: ce sont le *Gribouri*, la bêche & le limaçon. Le *Gribouri* est un scarabée de la couleur & de la figure du petit hanneton; mais beaucoup plus petit. Il passe l'hiver en terre, attaché au pied des ceps, sur-tout des jeunes vignes, dont il ronge les racines les plus tendres, & les fait souvent périr. Il sort de terre en Mai, & se jette sur le feuillage. Il s'en nourrit & pique les boutons à fruits & les jeunes jets; ce qui fait souvent mourir tout le nouveau bois. On donne utilement le change au *Gribouri* en semant des féves en plusieurs endroits de la vigne, & en bonne quantité. Il quitte la vigne pour ce nouveau feuillage, qu'il est facile de multiplier en peu de tems.... *Spect. de la Nat.* On l'appelle *Écrivain* en quelques lieux.

GRIDELIN, inde, adj. Couleur d'un gris violet. Si l'on attendoit plus long-temps à les cueillir (les boutons de caprier) ils s'épanouiroient en des fleurs blanches, ou *gridelines*, à quatre feuilles. Lémery.

☞ GRIE, adj. Vieux mot. Fâcheux, incommode.

GRIÈCHE, adj. m. & f. *Varius*, *acerbus*. Qui est rude & piquant, importun. Ce mot n'a pas un usage fort étendu, Ortie *griêche*; la pie *griêche*, est celle qu'on nomme en Latin *Pica Græca*, ou *Gracissa*, qui vient de Gréce. On appelle aussi en quelques lieux des perdrix *griêches*, celles qui sont bigarées, grivelées.

On appelle aussi une femme criarde, & qui querelle toujours, pie *griêche*, à cause du bruit importun qu'elle fait comme une pie.

Quelques-uns dérivent ce mot de *crier*, comme qui diroit, pie *criêche*; ou du Grec κραυγή, qui signifie *criarde*. D'autres le dérivent de *agrestis*, parce qu'on dit aussi une poule *griêche*, ou en quelques lieux *griette*; pour dire, *sauvage*, & opposée à *domestique*. Du Cange dit, que *griêche* est un vieux mot François. Il y en a qui le dérivent d'ἄγριος, qui veut dire sauvage.

GRIECHE, subst. Vieux mot, qui signifie charge, assujétissement. *Gravamen*.

Ce mot, ainsi que le précédent, vient de *gravis*, ou de *gravedo*.

GRIEF, s. m. Terme de Jurisprudence. Un tort, un dommage qu'on fait à quelqu'un. *Injuria*. Les États, dans les remontrances qu'ils font aux Princes, déduisent leurs *griefs*.

Ce mot vient du Latin *gravis*. Du Cange dit, qu'en la basse Latinité on a dit *greugia*; pour dire, *grief*.

Grief, se dit plus particuliérement des torts que les parties souffrent par le mal jugé d'un Juge subalterne. Ce sont les chefs d'une sentence qui font tort à l'Appellant, & que l'on nomme ainsi, parce qu'il prétend avoir été grévé. Il y a quatre ou cinq *griefs* à proposer contre cette sentence; il en est Appellant pour les torts & *griefs* qu'il déduira en temps & lieu. On ne me veut donner qu'une petite part en cette affaire; c'est-là mon *grief*.

Au Palais, on appelle *griefs hors le procès*, une paire d'écritures qu'on fournit devant des Juges supérieurs sur des procès par écrit seulement, dans lesquelles on déduit les torts & *griefs* qui sont faits par la sentence du Juge inférieur. L'arrêt de conclusion appointe les parties à fournir *griefs* & réponses de huitaine en huitaine. On les appelle *hors le procès*, à cause qu'en effet on les met dans un sac à part, sans lequel on pourroit juger sur les productions faites pardevant les premiers Juges. Ces mêmes écritures sur des appellations verbales, s'appellent *causes & moyens d'appel*; & en matiéres criminelles *moyens de nullité*. Les Juges qui déboutent un Appellant, prononcent ainsi, Mal & sans *grief* appellé.

GRIEF, iève, adj. Douloureux, dangereux, qui se dit en cette phrase, Une *griève* maladie. *Gravis*, *molestus*, *enormis*.

On le dit aussi des péchés & des crimes, pour signifier Grand, énorme. L'adultére est un péché bien *grief*. Un assassinat est un crime trop *grief*, pour en pouvoir obtenir grace. Malherbe s'est servi de cette phrase,

Non qu'il ne me soit grief *que la tombe posséde*
Ce qui me fut si cher.

On ne le diroit pas maintenant. Et à propos de ce vers, on remarquera, après Ménage & Messieurs de Port-Royal, que *Grief* ne peut être monosyllable sans choquer l'oreille. Il le faut donc faire de deux, si on veut rendre supportable la prononciation du vers où il entrera; quoiqu'à dire vrai, le mot de *grief* soit trop bas pour entrer dans de beaux vers.

On dit aussi, qu'on a fait des défenses de faire quelque chose sous *griéves* peines; pour dire, sous grosses peines. Cette expression est encore d'usage, & on la regarde comme consacrée, ou comme un terme d'art. On dit aussi en se confessant, J'en dis ma coulpe, & ma très-*griéve* coulpe. Celui-là ne se dit plus.

☞ Grief, ève. Vieux adjectif. Triste, fâcheux, malheureux. *Tristis*, *molestus a*, *um*.

☞ GRIERS. On écrit & on prononce ordinairement

Gruyére. Sorte de de fromage qui vient de Suisse.

GRIES, adj. Vieux mot, qui signifie pesant. *Gravis.* Fes plus *gries*, *onus gravius*

☞ GRIET, adj. Vieux mot. Fâché, lésé, grévé.

☞ GRIÉTENIJE. Terme particulier dont on se sert en Frise pour signifier un Bailliage : de même on appelle *Grietman*, ce que nous appellons en François un Bailli. La Province de Frise est partagée en un grand nombre de *Griétenijes* ; & on en a publié une grande carte, où chacune a une feuille particuliére.

GRIETHUYSEN, f. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg du Cercle de Westphalie. *Griethusa.* Ce lieu est dans le Duché de Clèves, près du Rhin, à une lieue de la ville de Clèves.

GRIÉVEMENT, adv. D'une maniére griéve. *Graviter.* Il ne faut pas attendre qu'on soit *griévement* malade pour mettre ordre à sa conscience & à ses affaires. Celui qui porte un faux témoignage péche *griévement*.

☞ GRIÉVER, vieux mot, v. act. Gréver, peine, causer du chagrin. *Molestare*, *pungere*.

Le deuil qui est celé
Griéve *trop plus que s'il est révélé.* Marot.

Où l'on voit que ce mot n'est que de deux syllabes. Il s'est dit pour *gréver*. Voyez ce mot.

GRIÉVETÉ, f. f. Énormité. Un Confesseur doit proportionner la pénitence à la *griéveté* du péché. *Gravitas.* L'usage veut qu'en cette phrase on dise *griéveté*, & non pas gravité.

☞ GRIF, ou GRIVE. Monnoie de compte dont on se sert en Moscovie. Le *grif* vaut dix copecs, & il faut dix *grifs* pour un rouble. Un Auteur François n'évalue le *grif* qu'à un copec, c'est-à-dire, à quinze deniers de France.

☞ GRIFAIGNE, adj. Vieux mot. Cruel.

GRIFE, f. m. *Gryphus.* Discours énigmatique, description obscure & ingénieuse d'une chose. Un *grife* est une énigme en paroles. Le mot de *grife* est peu en usage, on ne s'en sert guére que dans les Colléges ; on l'appelle quelquefois *Logogrife* : il y a cependant de la différence entre ces deux choses. Cléarque dans Athénée définit ainsi le *Grife*. C'est un problême plaisant, qu'on propose à quelqu'un, & qu'on lui ordonne d'expliquer, ou de résoudre, avec promesse de récompense, s'il répond bien ; & sous quelque peine, s'il ne la trouve pas. Bochart appelle l'énigme de Samson un *grife*. Jug. *XIV.* 14. Athénée, *L. X.* & Julius Pollux, *L. VI. C.* 19. disent que la coutume étoit chez les Anciens de proposer pendant le repas des *grifes* à expliquer, qu'on servoit un plat de quelques mets particuliers à celui qui devinoit le sens, & qu'on faisoit boire un verre de saumure à celui qui n'en venoit point à bout. Athénée fait encore mention de quelques autres récompenses & de quelques peines. Voyez Bochart, *Hieroz. P. II. L. IV. C.* 12. Pollux dit que l'énigme & le *grife* différoient en ce que l'énigme étoit toujours gaie, au lieu que le *grife* étoit quelquefois sérieux.

GRIFFADE, f. f. Coup de griffe. *Unguium injectio.* Il m'a donné une *griffade*. Pomey. Il se dit sur-tout, en termes de Fauconnerie, de la blessure que fait une bête onglée & à serres.

GRIFFE, f. f. Partie de la patte de l'animal qui aboutit en ongles crochus & piquans, & se dit des bêtes qui ont les ongles longs, & les doigts séparés. *Unguis falcatus.* Les *griffes* d'un chat, d'un ours, d'un tigre, d'un lion, d'un griffon, & de plusieurs oiseaux. En fauconnerie on les appelle *serres*.

Ce mot vient de *gryphium*, qui signifie une *chose crochue*.

Griffe, se dit figurément des hommes méchans, qui abusent de leur pouvoir pour piller, & tourmenter les autres. Les Ministres représentent l'Église Romaine comme un monstre furieux, dont ils ont ressenti les *griffes*, & les atteintes cruelles. Sainte-Marthe. Il est bon d'accommoder ses procès pour sortir de la *griffe* des Procureurs & des Chicaneurs. Ce prisonnier s'est échappé de la *griffe* des Sergens. Vous ne sauriez croire les avantages qu'on m'a offerts pour me faire promettre de prêter mes *griffes* contre vous. Voit. Vos louanges ont des ongles & des *griffes*. Boileau.

On dit aussi dans ce même sens, que les pécheurs sont dans les *griffes* de Sathan ; pour dire, en la puissance du Démon. On fit cette épithaphe au célèbre Gryphius, Imprimeur Allemand qui mourut à Lyon,

Le grand griffe, *qui tout* griffe,
A griffé *le corps de* Griphe.

Griffe, est un crochet qui est la marque que les Essayeurs d'étain mettent sur les lingots, ou saumons, pour en marquer le plus ou le moins de bonté. Plus il y a de ces crochets ou marques, & plus l'étain est défectueux.

Les Orfévres appellent aussi *griffes*, les pieds d'une marmite, des chenets, &c. parce qu'on leur donne souvent la figure de *griffe*.

On appelle encore *griffes*, des outils en forme d'une *S*, qui servent aux serruriers à tracer les pannetons des clefs.

Griffe, chez les Tourneurs, est un morceau de bois taillé de maniére qu'il a deux crochets qui servent à assurer l'outil.

☞ GRIFFE, f. m. & f. Terme de Relation. C'est dans les Îles de l'Amérique méridionale & sur-tout à Saint Domingue, un homme ou une femme né de parents l'un Négre & l'autre Sauvage. Ils différent des Négres, des Mulâtres, des Sauvages, & des Quarterons par la couleur. Les Négres sont noirs, les Mulâtres jaune foncé, les *Griffes* jaune plus clair, les Sauvages encore plus clair, & les Quarterons seulement une nuance de jaune. *Lettre écrite de S. Domingue.* Ce sont les Espagnols qui leur ont donné ce nom, à cause de leur laideur ordinaire.

☞ Griffe d'ours, C'est une sorte de védasse ou cendre gravelée, qui se tire de Conigsberg. Elle se vend à Amsterdam depuis 18 jusqu'à 70 livres de gros le last, à 18 mois de rabat. Elle donne un pour cent de déduction.

GRIFFE. Terme de Fleuriste. Oignon de renoncule. *Renunculi tuber*, *bulbus*. J'ai bientôt planté mes *griffes*. Voilà des *griffes* de renoncule qui sont bien belles. Liger. Les oignons de renoncule sont appellés *griffes*, parce qu'ils ont en effet à leur racine une espèce de *griffe*. Id.

GRIFFENBERG, f. f. Nom propre d'une petite ville de la Poméranie propre, en Allemagne. *Griffenberga.* Elle est sur la riviére de Rega, entre Treptow & Regenwolde, & à cinq lieues de Camin, vers l'orient.

GRIFFENHAGEN, f. m. Nom propre d'une petite ville de la Poméranie Suédoise. *Griffenhaga.* Elle est sur le bord oriental de l'Oder, dans le Duché de Stetin, à trois ou quatre lieues de la ville de ce nom, vers le midi.

GRIFFENSÉE, ou GRIFFENZÉE, f. f. Nom propre d'une petite ville de la Suisse. *Griffensea.* Elle est située sur le Lac de *Griffenzée*, dans le canton de Zurich, & à l'orient de la ville de ce nom. Maty écrit *Griffenzée*. C'est que les Hollandois écrivent & prononcent *zée*, au lieu que les Allemans disent *sée*, un lac, un étang.

GRIFFER, en termes de Fauconnerie, c'est prendre de la griffe. Voyez GRIFFADE.

GRIFFIQUE, adj. m. & f. *Gryphicus*, *a.* On appelle en Poméranie, La famille *Gryfique*, ou du *Gryfe*, celle des Ducs de Poméranie, qui finit en Bogislas XIV, mort en 1637. le 10 Mars. On l'appelle ainsi, parce qu'elle portoit un griffe dans ses étendards. On appelle aussi une Académie de Grypswald, l'Académie *Griffique*, ou du Gryfe. *Academia Griffica* ; apparemment parce qu'elle a été fondée par les Princes de cette maison.

GRIFFON, f. m. Oiseau de proie semblable à l'Aigle *Gryphus*, *gryps*. Du Bartas décrit ainsi le *Griffon* dans le cinquiéme jour de sa premiére semaine.

.... *L'Indois* Griffon *aux yeux étincelans*,
A la bouche aquiline, *aux ailes blanchissantes*,
Au sein rouge, *au dos noir*, *aux griffes ravissantes*,
Dont il va guerroyant & par mots & par vaux,

Les

Les lions, les sangliers, les ours & les chevaux;
Dont il fouille souvent la féconde poitrine
De notre bisaïeule; & là dedans butine
Maint riche lingot d'or, pour après en plancher
Son lit haut élevé sur un âpre rocher;
Dont il défend hardi, contre plusieurs armées,
Les mines par sa griffe une fois entamées,
Se dépitant qu'à tort les convoiteux humains
Jettent sur ses trésors leurs larronnesses mains.

Ce mot vient du Grec γρύψ, qui signifie la même chose.

On appelle aussi *griffon*, un animal fabuleux ayant quatre pieds, des ailes, un bec d'oiseau; la partie supérieure de l'aigle, & l'inférieur du lion. Les anciens croyoient qu'il veilloit à la garde des trésors. M. Spon assure que le *Griffon* est fabuleux; & qu'il étoit consacré au Soleil. Il y a aussi une espèce de chien qu'on appelle *griffon*. Voyez CHIEN.

Il est parlé du *griffon* dans l'Écriture, mais on ne doit point entendre par ce mot un animal quadrupéde & ailé, que jamais personne n'a vu, quoique Servius, dans son commentaire sur la huitiéme Églogue de Virgile, & Isidore, en parlent. Le *griffon* de l'Écriture est une espèce d'aigle qu'on appelle en Latin *ossifraga*, & en Hébreu פרס, *péres*, du verbe פרס, *paras rompre, briser*. Dieu avoit défendu aux Juifs de manger de plusieurs sortes d'oiseaux de proie, qui sont le milan, le vautour, &c. & différentes espèces d'aigle, qu'on distingue en Latin par les noms d'*aquila*, *gryps*, *haliaetus*. Pausanias, *in Arcadicis*, dit que les *griffons* ont la peau mouchetée comme les Léopards. Voyez sur les *griffons* Bochard, *Hieroz. P. II. L. II. C.* 5, 6. & sur-tout, *L. VI. C.* 2. Vossius, *de Idol. L. III. C.* 99. p. 630. &c. Marmol, *L. I. C.* 23. *p.* 65. M. Spanheim, *Dissert. V.* §. 10.

Les *Griffons* étoient consacrés au Soleil, & les anciens Peintres Indiens peignoient le char du Soleil traîné par des *griffons*. Vossius, *cité p.* 364. Ils l'étoient aussi à Jupiter & à la Déesse Nemése, comme l'a remarqué M. Spanheim, & après lui M. Béger. Les Arabes appellent les *Griffons*, *ysrit*. Marmol. *L. I. C.* 23. où il écrit que sur les montagnes d'Éthiopie, & entre autres sur les montagnes de la Lune, on voit le *griffon* que les Arabes appellent *Ifrit*. Le *Griffon* passe pour être ennemi du dragon. Voyez Philostrate dans la vie d'Apollonius, *L. III. C.* 14. & une Antique du Cabinet du Roi de Prusse dans Béger, *T. II. p.* 368.

Les Sciotes ont un *griffon* sur leurs médailles. La ville de Smyrne en a aussi souvent, de même que les Panormitains, les Abdérites, les Teïens de Panorme, de Lilybée, &c. Les Yélites dans Goltzius, *Tab. IX. n.* 89. ont sur leurs médailles un *griffon* marin qui a la queue d'un dragon. Césarius, en son second Dialogue, Réponse 102ᵉ, met les *griffons* entre les animaux amphibies, comme les crocodiles, les hippopotames, &c. Tristan, *T. III. p.* 81.

L'Ordre du griffon. Ordre militaire, qui se nomme aussi l'Ordre du Lys, & plus communément l'Ordre de la Jarre. Voyez JARRE.

On a appellé figurément *Griffon*, un homme avare, qui prend, qui vole, qui enleve le bien d'autrui.

Sur la fin du douziéme siécle, on appella *Griffon* une race de bandits qui occupoient un château au-deçà du Phare de Messine, & que Richard I. Roi d'Angleterre, détruisit dans son Voyage à la Terre-Sainte en 1190.

Griffon, s. m. Nom propre d'homme. Mézeray & Cordemoy disent *Griffon*, & le P. Daniel, *Grippon*.

Griffon. Nom d'une ancienne monnoie de Liége, que l'on estime vingt florins, plus de vingt sols.

Griffon, est aussi une lime platte dentée par les bords, qui sert aux Tireurs d'or à canneler le lingot de cuivre rouge, qu'ils argentent pour faire de faux fil d'argent, en le tirant par la filiére.

Griffon, en termes de Blason, signifie Demi-aigle & demi lion, ayant la tête & le poitrail & les deux jambes garnies de mains comme une aigle, ou plutôt de *griffes*, pour en tirer le nom de *griffon*. Il a de grandes ailes, & le derriére en forme de lion avec des pattes, des ongles & une queue: son action ordinaire est d'être rampant comme le lion.

Nos vieux Auteurs appelloient les Grecs du nom de *Griffons*; ce mot, comme bien d'autres, ne prenoit quelquefois point d'*s* au pluriel dans ce temps-là. Et li *Griffon* orent mis d'Englois & de Danois à totes les haches à la porte tresciques al Palais de Blaquerne. Villehard. Lors veissiez *Griffon* abatre, & chevaux gaignier. Id. Et il a toz ses Boghres & *Griffons* s'en a la sor le Marquis à Salenike. Idem.

A tout lor Griffons, *& lor Turs*
S'iroient par la mer as murs. Phil. Mouskes.

Guiot de Provins emploie aussi ce mot dans sa Bible.

Du mot de *Griffon* on avoit formé autrefois le mot adjectif de *Griffoigne*. *Græcus, -a, -um.*

Je vi Hongres, & gens Griffoigne,
Les riches Constantinoblois,
Alemans, & ceux de la Gascoigne.
Recl. de Moliens.

Griffon des Philosophes. Terme de Philosophie hermétique, qui signifie antimoine.

☞ Griffon. Marot a appellé un Greffier, un *Griffon*; parce qu'il griffonne, c'est-à-dire, qu'il écrit. *Scriba*, *scriptor*,

Et en parlant un griffon *j'advisay,*
Qui de sa croche & ravissante patte
Écrivoit-là l'an, le jour, & la datte
De ma prison. Marot.

☞ Griffon, s. m. Terme de Canonnier. C'est un instrument dont les Canonniers se servent pour rafraîchir les canons, & pour les nettoyer avec le vinaigre. Le *griffon* est un long bâton au bout duquel il y a un bouton garni d'une peau de mouton avec sa laine, qu'on trempe dans l'eau ou le vinaigre, suivant l'usage qu'on en veut faire. On l'appelle autrement *Escouvillon*.

☞ Griffon. Terme de Papetier. Papier dont la marque est un *griffon*. *Carta gryphonotata*. Ce papier est *griffon* contrefait, ce n'est point du véritable *griffon*.

On appelle de même *Griffon*, une boutique dont l'enseigne est un *griffon*. La bonne cire d'Espagne se vend au *griffon*.

☞ GRIFFONIE, s. f. Griffonnage. Écriture mal faite. *Prava scriptura*. Cela est encore plus difficile à lire que toute ta *griffonie*. Masc. Griffonnage est mieux, & plus en usage.

GRIFFONNAGE, s. m. Écriture qu'on ne peut lire; dessein fort imparfait d'un apprenti Peintre. *Designatio rudis, perversa scriptura*.

GRIFFONNEMENT, s. m. Terme des Arts qui dépendent du dessein. Crayon, légére ébauche d'un morceau d'Architecture, de Peinture, &c. En Sculpture, *griffonnement* signifie encore un petit modèle de terre ou de cire, heurté d'art avec l'ébauchoir.

GRIFFONNER, v. act. Apprendre à écrire, à dessiner. Écrire mal. *Designare, adumbrare leviter, impolitè; scribere perversè*. Cet Écolier commence à *griffonner*. Ce Sergent de village donne des exploits si *griffonnés*, qu'on ne les peut lire. Ce Peintre n'a jamais sû que *griffonner*. Ce digne Écolier de notre Muret M. Antonius Bonciarius de Pérouse, se plaignoit un jour qu'il ne pouvoit lire que les deux ou trois premiéres lignes des lettres que Lipse lui écrivoit, parce que tout le reste étoit *griffonné* d'une étrange sorte. Mascurat, *p.* 363.

On dit aussi *griffonner*, en parlant des Auteurs qu'on méprise; pour dire, écrire, composer.

Le M. . . . . & P. . . . . d'une grossiére plume
Ont déja contre moi griffonné *maints volumes.*
P. S. F.

Ce mot vient de *griffe*, comme si on écrivoit avec les griffes d'un oiseau, fort mal propres pour écrire.

Griffonné, ée, part. pass. & adj. *Malè exaratus.*

Un

Un papier griffonné d'une telle façon,
Qu'il faudroit, pour le lire, être pis que Démon. Mol.

☞ GRIGALLUS, f. m. C'est le nom qu'Ulysse Aldrovandus donne à un certain oiseau que Jonston & quelques autres nomment Tétrax. Il y en a de deux espèces, le grand & le petit. Le premier est de la grandeur d'une Oie. Sa tête est plate, son bec est recourbé, inégal & noir. Le second ressemble à une perdrix, mais il est plus gros. L'un & l'autre vivent de grains & de fruits, & sont fort bons à manger. Leur chair est blanche, tendre & de facile digestion. Ils naissent aux pays chauds, & se retirent dans les lieux ombrageux. Il passe pour le plus stupide des oiseaux. Son cerveau est bon, dit-on, pour exciter la semence.

GRIGNAN, f. m. Nom propre d'une petite ville de France. *Grignanum.* Elle a le titre de Comté. *Grignan* est situé dans la Provence, aux confins du Dauphiné, à deux lieues de S. Paul-trois-Châteaux vers l'orient. Il donne le nom à une des principales familles de Provence.

☞ GRIGNAN, f. m. Nom d'anciens Religieux. *Grignanus.* Il y a eu en France la Régle des *Grignans*, qui est maintenant inconnue. Elle étoit observée par une Congrégation de Moines, qui étoient au nombre de quatre cents dans différens Monastéres, dont le principal étoit celui de Grigny, qui avoit donné son nom à la Congrégation, & étoit bâti hors des murs de Vienne, en Dauphiné; sur le bord du Rhône. P. Helyot, *T. V. C.* 4.

GRIGNON, f. m. Croûte de pain prise du côté qu'il est le mieux cuit, & le plus appétissant. *Delicatius panis frustulum.*

☞ Il ne se dit guéres en ce sens-là. Les *Grignons* de pain sont des croûtes & des morceaux de pain qui restent d'un repas. Les *grignons* sont dans le pain ce que les graillons sont dans la viande. M. le Sage qui sçavoit bien sa langue, a dit: Nous ne trouvâmes chez lui que des noisettes & des *grignons*. On appelle aussi *grignon*, du biscuit en morceaux, & non en galettes. Ce mot n'est en usage que dans ce sens.

Du Cange le dérive de *crignum*, qu'on a dit en la basse Latinité pour signifier du *pain*, ou un *mets* où il y avoit trois parties de grosse farine d'orge, selon Matthæus Silvaticus.

GRIGNOTER, v. act. se dit bassement pour Manger doucement & en rongeant, comme on fait, quand on mange des grignons de pain un peu durs. *Frustula corrodere.* Il ne faut pas donner à manger à un convalescent, mais on le peut laisser *grignoter.* Nous nous amusions à boire & à *grignoter.* Mascur.

Grignoter, se dit figurément, quand on ne fait que quelque gain fort médiocre en un emploi, en une ferme. Il est bas.

GRIGOU, f. m. Gueux, gredin, misérable, ou celui qui vit avec grande mesquinerie. *Vile caput, impurum; homo sordidus.* Il n'y a pas de plus grande infamie pour un homme qui a du bien, que de vivre en *grigou.*

Quelques-uns dérivent ce mot de *Græcus*, parce que les Grecs qui viennent en ces pays-ci sont d'ordinaire gueux & misérables, d'où est venu aussi que le nom de *Grégoire*, qui en approche, se prend souvent odieusement & burlesquement.

☞ GRIJALVA, f. f. Riviére de l'Amérique septentrionale, dans la Nouvelle Espagne.

GRIL, f. m. L'*l* finale ne se prononce qu'en vers & devant une voyelle, & non dans le discours familier & populaire, & se mouille dans une prononciation soutenue. Ustensile de cuisine qui sert à faire rôtir sur les charbons plusieurs choses qu'on mange. *Craticula.* Il est fait de plusieurs verges de fer soutenues par deux traverses, & il a une queue pour le mettre sur le feu. S. Laurent souffrit le martyre sur un *gril.*

☞ Gril, f. m. On dit figurément, Etre sur le *gril*; pour dire, Etre dans une situation fâcheuse & douloureuse. Acad. Fr.

☞ Gril, ou *petit saumon.* Nom que l'on donne à une sorte de Truite saumonée qui se trouve en abondance dans plusieurs riviéres d'Ecosse.

Ce mot vient du Latin *cratillus* ou *craticula.* Mén.

GRILLADE, f. f. Viande qu'on fait rôtir, réchauffer, ou achever de cuire sur le gril. *Assatura.* Il faut garder ces cuisses de volailles, nous ferons une *grillade* au réveillon.

GRILLANT, ante, adj. Ce mot pour signifier Glissant, est tout-à-fait bas & populaire. Il fait *grillant.* Voyez GRILLER.

GRILLE, f. f. Treillis de fer ou de bois, toute fermeture, ou clôture, ou barreaux entrelacés en hauteur & largeur, pour fermer quelque ouverture ou fenêtre. *Clathri.* Les Notaires ont des *grilles* en saillie à leurs études qui servent d'enseigne ou de montre. Par l'Ordonnance elles ne peuvent avoir plus de huit pouces de saillie. On appelle *grille hersée*, celle qui a des pointes en dehors. Il y a des *grilles* dans les parloirs des Religieuses, pour empêcher une communication trop familiére avec ceux de dehors. Il faisoit de temps en temps de petits discours à la *grille* des Religieuses. P. Verjus.

Ni les soins défians, les verroux, ni les grilles
Ne font pas la vertu des femmes, ni des filles. Mol.

On se sert aussi des *grilles* de fer pour fermer les égouts, des poternes, & autres entrées secretes dans les villes de guerre.

Grille d'eau, On appelle ainsi plusieurs jets d'eau rangés sur une même ligne dans un bassin long. On les appelle aussi *cierges d'eau.* Ces noms viennent de ce que les jets d'eau ainsi rangés ont quelque ressemblance avec une *grille*, ou avec des cierges.

Grille de feu, se dit des chénets attachés par une barre de fer, qu'on met dans les âtres entre deux chenets, pour soutenir les tisons, & faire mieux brûler le bois.

Grille, dans un jeu de paume, est un trou carré qui est sous le bout du toit hors du service. *Craticula.* Il a fait un beau coup de *grille*, il sauve la *grille.*

Grille, en Chancellerie, est un parafe fait en forme de *grille*, qu'on appelle la *parafe du Roi*, & que les Sécretaires mettent au-devant de leurs parafes particuliers quand ils signent quelques lettres.

Grille, en termes de Blâson, se dit des barreaux qui sont en la visiére d'un héaume en forme de *grille*, pour la défense des yeux du Cavalier. Casque sans *grille*, à *grille* fermée, à *grille* ouverte, &c. Mais à parler plus proprement & en Armoriste, on l'appelle *mézaill.* On appelle aussi *grille*, une porte, une coulisse & grillée qu'on voit quelquefois peinte sur les Écus.

Porte un casque sans grille,
Dont le pére autrefois a porté la mandille. Boursaut.

Grille, se dit aussi de la plaque de fer trouée qui est sur une rape, & qui sert à pulvériser le tabac, qu'on appelle tabac rapé, quand il est ainsi pulvérisé.

☞ Grille. Sorte de laine qui vient d'Espagne. C'est une espèce de prime ou de mére laine qui est fort estimée. On la compare à la pille des Chartreux, & même à la pille des Jésuites, qui sont les laines les plus fines que l'on tire de Castille & d'Arragon.

GRILLER, v. act. Faire rôtir des saucisses, du boudin, des côtelettes, ou autre chose sur le gril. *Torrere, assare in craticula.*

Griller, signifie aussi, Se brûler, s'approcher trop près du feu. Il s'est *grillé* les doits en voulant ratiser le feu. Les blés sont tous *grillés* par la trop grande ardeur du soleil. Ce livre est tout *grillé*, vous l'avez mis trop près du feu.

Griller, se dit aussi de l'action trop vive du soleil sur un corps. L'exposition du midi *grille*, gerce la peau de plusieurs fruits.

Griller, signifie encore, Fermer d'un grille. *Clathrare.* On a fait *griller* les fenêtres de ce Château de peur des voleurs. On a fait *griller* depuis peu ces Religieuses.

☞ Griller. On dit aussi *Griller* une fille; pour dire, La faire Religieuse. Il avoit trois filles, il en a *grillé* deux. Il est du style familier. Acad. Fr.

On dit aussi quelquefois, *Griller* pour *glisser*; mais il est bas & populaire, & ne se dit qu'en province.

Griller, se dit aussi figurément & bassement, Je *grille* d'im-

d'impatience : pour dire, je meurs, je brûle d'impatience. On le dit aussi quelquefois absolument, Je *grille* ; c'est-à-dire, je m'impatiente extrémement.

Griller, v. neutre.

> ☞ *La femme du Pondeur s'en retourne chez elle,*
> *L'autre* grille *déja de conter la nouvelle.* La Font.

Grillé, ée, part. pass. *Tostus*, ou *clathratus*. Ce mot se dit parmi les Confiseurs & les Officiers, des pommes & des poires dont on fait des pâtes.

☞ GRILLES, s. f. plur. On nomme à Génes Compagnie des *Grilles*, une association de Marchands pour la traite des Négres.

GRILLET, ou GRILLOT, en termes de Blâson, est une sonnette, ou petite cloche ronde qu'on met au collier des petits chiens, & aux jambes des oiseaux de proie. C'est ce qu'on appelle *grelot*. Voyez GRELOT.

Grillet, s. m. *Grillet* blanc, fleur, *Narcissus triphyllos* C'est une espèce de Narcisse. Il n'est point de Narcisse qui ait moins de feuilles, ni plus courtes que cette espèce ; quoiqu'elles soient assez épaisses, & qu'elles embrassent la tige des deux côtés jusqu'au milieu ; sa fleur est des plus petites, & n'a d'ordinaire que trois feuilles. Chomel. *Dict. Œcon.*

GRILLETTE, en termes de Blâson, se dit des oiseaux de proie qui sont peints avec leurs *grillets*, ou sonnettes d'un autre émail ; *crotalis distinctus* ; & quand ils sont sans un nombre certain, on les appelle *semés*.

GRILLON, s. m. Les Boulangers & petit peuple de Paris disent *Gresillon*, mais mal. C'est un petit insecte noir, espèce d'escarbot de la figure d'un haneton, qui se plait dans les lieux chaux, comme fours & cheminées, & qui fait un bruit fort aigu & fort importun. *Gryllus*. Les Écus en sont quelquefois chargés. Pline le place au nombre des escarbots, parce qu'il a le corps couvert d'une croute, & qu'il a ses ailes comme dans un fourreau. Voiture a fait une jolie piéce sur le *grillon*. En Latin *gryllus*, ou *blatta* ; en Grec γρύλλος, dit Isidore. Les Italiens & Espagnols l'appellent *gryllo*.

Il y a aussi des *grillons* des champs, ou *gryllus sylvestris*. Entre ces animaux il n'y a que le male qui chante, & qui rende un son fort importun de ses ailes. Il s'en voit quelquefois des campagnes toutes couvertes ; & dès qu'ils voient branler la moindre chose, ils se retirent au fond de leurs trous.

GRILLONS. Ce sont des cordelettes à serrer les doigts aux criminels. *Cruciaria fidicula*. Appliquer les *grillons* à quelqu'un. Pomey.

GRILLOTALPA, s. m. C'est ce que nous appellons en François la *Courtillière*, car le nom de *grillotalpa* est Latin ; on ne laisse pas néanmoins de s'en servir. Insecte des plus grands, & des plus voraces qui soient sur la terre. Il a trois ventricules, l'un desquels a quelque chose qui ressemble aux feuillets du troisiéme ou quatriéme ventricule des animaux ruminans. Il a quatre boutons sur le dos, où ses ailes sont renfermées, & vient d'un œuf, & d'un ver, comme les autres insectes.

GRIM, s. m. Nom propre d'une petite ville du Cercle de la Haute-Saxe. *Grima*. Elle est dans la Misnie, sur la Mulde, au midi oriental de Leipsic, à la distance de quatre lieues. *Grim* est défendu par une Citadelle.

GRIMACE, s. f. Disposition, mouvement du visage fait ensorte qu'il paroisse laid & hideux ; contorsion, ou du nez, ou de la bouche, ou des yeux, faite souvent par affectation, quelquefois par habitude, pour exprimer quelque sentiment de l'ame, & pour faire rire. *Oris depravatio, distortio*. Vilaine *grimace*. Plaisante *grimace*. Cette fille est jolie ; mais elle fait trop de *grimaces*. Les *grimaces* de Scaramouche étoient inimitables.

> *Vous dont le visage falot*
> *Est le trône de la* grimace. Sar.

Les bouffons font de vilaines *grimaces* pour exciter la risée du peuple. On dit qu'un pendu fait une laide *grimace*.

Bochard prétend que ce mot vient de l'Arabe *Kermas*, qui signifie *se tordre le visage*, *se rider*. D'autres le dérivent de *agrimensor*, parce que les Arpenteurs font plusieurs contorsions de corps en faisant leurs observations. Quelques-uns le font venir d'ἀγρία εἰκών, *agrestis*, ou *rustici imago*, figure, ressemblance d'un homme rustique, qui a quelque chose de sauvage.

Grimace, signifie figurément, Air, façon, maniére, feinte, hypocrisie. *Compositio, simulatio*. Les *grimaces* d'une pruderie scrupuleuse ne tiennent point lieu de vertu. Bell. Toute la dévotion des hypocrites n'est que *grimace*. Cromwel savoit mettre en usage mieux qu'un homme du monde, toutes les *grimaces* & les adresses des faux dévots. Fl. Vos actions démentent votre dévote *grimace*. De Vill. Le nombre de ceux qui sont assez éclairés pour démêler la vérité à travers la *grimace*, est bien petit. S. Réal. La dévotion ne consiste bien souvent qu'en quelques *grimaces* étudiées. Bell. Il semble que la politesse n'aboutit qu'à des *grimaces*, & à des maniéres compassées. Id. Celui qui s'efforce à faire paroître une passion qu'il n'a pas dans le cœur, fait la moitié plus de *grimaces*, pour mieux jouer son rôle. Costar.

> *Souffrez-vous qu'un fripon vous dupe avec audace*
> *Sous le pompeux eclat d'une austére* grimace ? Mol.

On dit, mais bassement, faire la *grimace* de dîner, de souper, pour dire, Se mettre à table, & faire semblant de manger. Je n'ai pu diner, je me suis mis à table seulement pour en faire la *grimace*. Les mauvais Chrétiens ne hantent les Églises que par *grimace*, & & par coutume.

> *Tel d'un Caton affecte la* grimace,
> *Qui feroit bien le Scarron en ma place.* Scar.

> *Mais que quand dans leurs yeux la jeunesse s'efface ;*
> *Ce qui fut agrément ne devienne* grimace ;
> *Je n'en crois rien.* L'Ab. Regn.

On dit, Faire la *grimace* à quelqu'un, ou lui faire la mine ; pour dire, lui témoigner qu'on est mal satisfait de lui, lui faire une froide réception.

On dit aussi, qu'un habit, qu'un rabat font la *grimace* ; pour dire, qu'ils sont mal taillés, mal empesés, qu'ils ne vont pas bien sur le corps. On le dit aussi des bottes & des souliers, quand ils font de vilains plis. Il est bas.

Grimace, s. f. est une boëte couverte d'étoffe dont les Dames se servent à leur toilette, & au couvercle de laquelle il y a une pelotte pour mettre des épingles.

☞ Grimace. Nom d'un coquillage de mer. Une grande *grimace*. Gersaint.

GRIMACER, v. n. Faire des grimaces. *Os distorquere, vultum componere*. Il faut prendre garde que la jeunesse ne s'accoutume point à *grimacer*.

> *Moliére de son art eût remporté le prix,*
> *Si, moins ami du peuple, en ses doctes peintures,*
> *Il n'eût point fait souvent* grimacer *ses figures.* Boil.

> *Mais quoique de la voix il faille s'efforcer,*
> *La bouche n'a jamais le droit de* grimacer. Sanlecque.

Grimacer, se dit aussi des habits, des bottes & des souliers, qui font des grimaces, de vilains plis. *Rimas agere, sinus invenustos*. Il est bas & comique. Votre habit n'est pas bien fait, il *grimace* trop.

Un de nos Poëtes l'a dit même des vers.

> *J'éprouve un travail que j'ignore,*
> *Et ne puis qu'à peine tracer*
> *Un vers froid qui me deshonore,*
> *Et qui ne fait que* grimacer. N. ch. de vers.

☞ GRIMACERIE, s. f. Grimace.

> *Il fit autour force* grimaceries,
> *Tours de souplesse, & mille singeries.* La Font.

GRIMACIER, iére, adj. & subst. qui fait des grimaces. *Simulator, hypocrita, vultum fingens, callidus*. Il se dit plus au figuré qu'au propre, & des femmes que des hommes. On ne peut vivre commodément

ment avec des personnes qui sont *grimaciéres*, hypocrites, cérémonieuses. Les femmes qui sont tant les *grimaciéres* ne sont pas les plus sages. Bell. Son caractére étoit composé d'une dévotion *grimaciére*, & d'une pruderie outrée. Mademoiselle l'Héritier. Il n'y a point d'amitié sur laquelle on doive moins compter que sur celle d'un dévot *grimacier*.

Et souvent tel qui croit les autres grimaciers,
Est au haut de ma liste écrit tout des premiers.
Sanlecq.

Sot grimacier, *fade rimeur*,
De grace, fait trêve à tes mines;
Tes mines me font trop d'horreur.
Nouv. choix de vers.

☞ GRIMALDUS, s. m. C'est le nom que les Astronomes donnent à une des taches de la Lune. C'est la premiére en nombre dans la liste qu'en a donné le P. Riccioli dans sa Sélénographie. Ce nom de *Grimaldus* vient peut-être du P. Grimaldi, qui étoit un sçavant Astronome de Boulogne.

GRIMAUD, s. m. Petit écolier. Terme méprisant, injurieux, dont les grands écoliers se servent pour injurier les petits. *Nebulo*. Tu es un vrai *grimaud* de collége. Mascurat. M. Ménage dit en se plaignant, Hélas! que les temps sont changés, les moindres *grimauds* veulent à présent écrire contre moi.

Quoiqu'un tas de grimauds *vante notre éloquence,*
Le plus sûr est pour nous de garder le silence. Boil.

Si bien que les petits grimauds,
Ne rencontrant point tous ces mots,
Suivant notre ordre alphabétique,
Qui retient l'orthographe antique,
Entrent aussi-tôt en courroux, &c. Ménage.

Ce mot est dérivé par quelques-uns de *grammaticus*, qui se dit des petits écoliers.

GRIMAUDER, v. n. Mot bas & satyrique, qui signifie, Enseigner des grimauds. *Puerulos docere, instituere*. Quelque esprit que l'on ait, on le perd, quand on est obligé de *grimauder*.

☞ Golfe de *Grimault*. *Samblacitanus, Samblacetanus, Semblacitanus sinus. Grimaldicus sinus*. On trouve aussi *Sabracitanus sinus*; mais c'est une faute, il manque un titre sur le premier *a*. Petit Golfe de la mer Méditerranée. Il est dans la côte orientale de la Provence, à cinq lieues de Draguignan, & à deux de Fréjus, du côté du midi: la petite ville de S. Tropès est bâtie sur ce Golfe, qui prend son nom du bourg de *Grimault*, (en Latin *Grimalum*) qui en est éloignée d'une lieue Quelques Géographes prennent ce bourg pour l'ancienne *Athenopolis*, que d'autres placent à la Napoule, & d'autres à Antibe. Le Golfe de *Grimault* a du côté de l'ouest le port de S. Tropès; à l'est celui de S. Maxime; au sud un cap nommé la tête de Can, & au nord le bourg de *Grimault*. On l'appelle aussi Golfe de S. Tropès, *Sancti Tropesii*, ou, selon d'autres, *Sancti Torpesis sinus, Torpesianus, Torpetianus sinus*. De Valois, *Not. Gall. p.* 217. Dans les *Acta Sanctorum April. T. I. p.* 171. les Bollandistes croient que le Golfe de *Grimault* est ce que l'on a appellé Golfe de Lyon. Voyez LYON.

GRIMAUT, s. m. Nom propre d'un bourg, ou petite ville de Provence, en France. *Grimaldum, Grimaldi vicus, Grimaltium*. Il est à une lieue de la côte, entre le port de S. Tropès au couchant & celui de S. Maxime au levant. De Valois, *Not. Gall. p.* 146. croit que *Grimaut* est l'*Athenopolis Massiliensium* dont parlent Mela, *L. II. C.* 5. & Pline, *L. III. C. IV.* & que d'autres placent à Riez, d'autres à Yres, comme Pinet, d'autres à Yères, comme Villanovanus & Molétius. Voyez BAUDRAND sur ce mot.

GRIMBERG, GRIMBORG, s. m. Nom propre d'un bourg avec un château qui domine. *Grimberga* Ce lieu est chef d'un des vingt-cinq bailliages de l'Archevêché de Trèves, & situé aux confins de la Lorraine & du Palatinat du Rhin, & à trois lieues de Birkenfeld.

GRIME, s. f. Quelques-uns le font masc. C'est un terme de Collége, qui signifie un écolier de basse classe. *Pusio*. ☞ Un prix remporté à la fin de l'année au son d'une trompette de bois à la vûe de mille *Grimes*. Le Pere d'Argonne.

GRIMELIN, ine. subst. Jeune écolier, petit garçon. *Puer*. Il ne se dit guère.

Grimelin, se dit aussi de celui qui fait un trafic, une affaire où il y a peu à gagner, ou de celui qui joue petit jeu. On le dit plus particuliérement de ceux qui au moyen d'une remise considérable prennent les billets des Marchands qui viennent vendre des bestiaux aux marchés; par exemple, à Sceaux. Le commerce de ces sortes de *grimelins* est défendu & déclaré usuraire par Arrêt de la Tournelle civile du 29 Avril 1694.

☞ Grimelin, s. m. Petite monoie d'argent d'un titre assez bas, qui se fabrique & qui a cours à Tripoli de Barbarie. Le *Grimelin* vaut un peu plus de quatre sols monnoie de France.

GRIMELINAGE, s. m. Petit jeu, ou petit gain, dans lequel on ne fait que grimeliner. *Lucellum*.

GRIMELINER, v. n. Jouer petit jeu & d'une maniére mesquine. *Parciùs ludere, lucrari*. Il signifie aussi, Faire un petit trafic, un petit gain. Ménager quelque petit profit, quelque petit avantage dans une affaire, dans un marché. Il n'est plus ni dans le grand jeu, ni dans les grandes affaires, il ne fait que *grimeliner*.

Grimeliner, est quelquefois actif: il tâche à *grimeliner* quelque chose sur cette affaire.

GRIME, s. f. Nom propre d'une ancienne petite ville de la Poméranie Suédoise. *Grimma*. Elle est dans le Duché de Bardt, à cinq lieues de la ville de Stralsunde, du côté du midi.

GRIMMI, s. m. Nom propre d'une ville de Géorgie, en Asie. *Grimma*. Elle est dans le Royaume de Zacheti, & assez bonne pour le pays où elle se trouve.

GRIMOALD, s. m. Nom propre d'homme connu dans l'Histoire de France & ailleurs. *Grimoaldus*.

Ce mot de *Grimoald* vient de *grim*, lequel, dans quelques langues du Nord, aussi bien que celui de *gram*, veut dire rude, facheux, robuste; ou du mot Allemand *grim*, fureur, colère, & du mot Anglo-Saxon *Wealdan*, modérer, régler, de sorte que suivant cette étymologie le mot de *Grimoald*, veut dire modéré, qui est maître de lui-même. On le dérive encore du mot *grim*, & de celui de *bald*, qui veut dire promptement & hardi; ce qui donne au nom de *Grimoald* la signification de prompt & colère, *iracundus*.

GRIMOIRE, s. m. Livre, dans lequel on prétend qu'il y a des conjurations propres pour faire évoquer infailliblement les Démons. *Libellus magicus*.

☞ Grimoire, se dit métaphoriquement de tout livre obscur, de tout écrit difficile à lire ou à entendre, de tout ouvrage dont on veut se moquer. C'est un terme méprisant & burlesque. Il faudroit être bien habile homme pour entendre le *grimoire* de ce Chymiste. On dit populairement d'un homme habile & intelligent, qu'il entend le *grimoire*. J'ai vu le livre du Pere Malbranche contre M. Arnauld, mais je n'y comprens rien, & quantité de gens m'ont dit la même chose, c'est un *grimoire* tout particulier aux Philosophes. Mén.

Un usurier sur son grimoire
Par son calcul tachant de m'affronter, &c.
Du Fresny.

J'ai feuilleté tous mes mémoires,
J'ai repassé tous mes papiers,
Et mis dans mes doctes grimoires
Tout le ciel en douze quartiers. P. du Cerc.

☞ Grimoire. On dit figur. & populairement, qu'un homme sçait le *grimoire*, entend le *grimoire*, pour dire qu'il est habile dans les choses dont il se mêle. Ac. Fr.

GRIMPER, v. n. Gravir, monter en quelque lieu difficile en s'agrippant avec les pieds & les mains. *Adrepere*. Ce paysan est si dispos, qu'il *grimpe* au haut d'un arbre comme un chat. Ils *grimpoient* sur le haut de la montagne. Ablanc. Quand il fallut *grimper*, les uns se soulevoient, & les autres se guindoient avec des cordes

cordes. Vaug. Une montagne inaccessible à tout autre qu'à vous qui vous y êtes *grimpé*. De Buss.

> *Ce chêne creux & toujours verd*
> *Qu'on voit en superbe étalage*
> *Dominer sur votre village,*
> *Semble m'offrir son flanc ouvert,*
> Grimpant *à son plus haut étage,*
> *C'est où je prétens me loger.* P. du Cerc.

Grimper, se dit aussi figurément, mais rarement dans le sérieux. Le monde ne peut laisser le Juste en repos dans ce sentier rude & solitaire, où il *grimpe* plutôt qu'il ne marche. Fl. Je vous ai appris à *grimper* sur le Parnasse. G. G. *Grimper* de charge en charge. Bay.

> *Quoi! cette vision nouvelle*
> *A* grimpé *dans votre cervelle?* Brés.

Quelques-uns dérivent ce mot du Latin *repere*, & d'autres de *χρίμπτω*; *je m'approche, je m'appuie.*

GRIMPEREAU, s. m. Est un oiseau qui ne vole guére, mais qui *grimpe* sur les arbres de branche en branche. Voyez TORCHEPOT, c'est la même chose.

Grimpereau piochet, ou petit *grimpereau*. *Certhia*. Le *grimpereau* est très-petit; il est néanmoins un peu plus grand que le Roitelet, il a le bec longuet, dans la figure qui est représentée par Bellon, il est trop court; il est noir & courbé, plus gros & plus long par le dessus que par dessous. Son gosier & sa poitrine sont blanchâtres; son dos & ses ailes sont fauves, & diversifiés de taches noires de tous côtés; il a la queue droite & roide, & à l'extrémité un peu aiguë, mêlée de fauve & d'une couleur verdâtre. La même couleur se voit encore à l'extrémité de son dos; ses jambes & les doigts de ses pieds sont jaunâtres, & ses ongles sont noirs & crochus.

Jamais il ne demeure en place, & ne se repose que fort rarement, voltigeant d'arbre en arbre, dans lesquels il fait son nid à la maniére des pies. Il fait grande quantité d'œufs, quelquefois jusqu'à vingt, & quelquefois moins; il demeure toute l'année dans un même canton, il s'attache au-dessous des branches, ainsi que les Mésanges, & monte & descend le long des arbres à la maniére des pies: il tire sa nourriture de toutes sortes de petits insectes, qu'il rencontre autour des arbres.

GRIMSBY, s. m. Nom propre d'un bourg du Comté de Lincoln en Angleterre. *Grimiburgus*. Il est sur le bord méridional de l'Humbre, à huit lieues de la ville de Lincoln, vers l'orient.

GRINAA, s. f. ou GRINSTAT, s. m. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Danemarck. Elle est dans la Jutlande septentrionale, sur la pointe d'une presqu'île qui s'avance dans le Categat, à sept ou huit lieues de la ville d'Arhus, vers le nord oriental.

GRINCEMENT, s. m. Action qui fait serrer les dents, & qui témoigne de la colére & de la douleur, de la rage, du désespoir. *Stridor*. L'Enfer est désigné dans l'Évangile par des pleurs & des *grincemens* de dents. *Ibi erit fletus & stridor dentium.* S. Matthieu.

GRINCER, v. act. Serrer les dents avec rage, ou douleur. *Stridere*. Les animaux colères *grincent* les dents quand ils menacent. Il *grinça* les dents, jura, gronda. Voit. Ils *grainçoient* les dents, écumoient de rage, & jettoient des regards furieux de tous côtés. Bouh.

> *Sortant d'une sombre tanière,*
> *L'ours* grince *sa dent meurtrière.*
> Nouv. choix de vers.

Ce mot vient de *rinxare*, formé de *ringere*. Ménage. Il y en a qui le dérivent de *χρίζειν*, qui veut dire, *pleurer, crier, gronder*.

GRINE. Voyez URLA.

GRINGOLÉ, ée, adj. Terme de Blâson, qui se dit de certaines croix dont les extrémités aboutissent en serpens, qu'on nomme autrement *gargouilles*, & depuis par corruption *gringoles*, d'où est venu le mot qui est encore en usage en Picardie & ailleurs, *dégringoler*; pour dire, tomber vite, comme fait l'eau qui tombe des *gringoles*, ou des *gargouilles*. *Cruce serpentinâ ornatus, distinctus.* On le dit aussi des sautoirs, fers de moulin, & autres choses pareilles qui se terminent en tête de serpens.

☞ GRINGORE. Vicieuse prononciation du nom de Grégoire, qu'on attribue avec plusieurs autres au Cardinal de Pellevé, lorsqu'il harangua les États de Paris.

> *Il a parlé en François renégat*
> *De l'Espagnol, du bonnet du Légat,*
> *Et de sa croix, & du Pape* Gringore,
> *De Luxembourg, & Pisani encore.*
> *Epître du sieur d'Engoulevent;*

P. 201. *du* 1. *t. de la Sat. Mén.*

GRINGOTTER, v. n. Fredonner. *Fringultire*. Il se dit au propre du chant des petits oiseaux.

On le dit par extension des hommes qui fredonnent à voix basse, & non articulée, pour prendre le ton, & chanter quelque air. *Argutè cantitare*. C'est une sotise fort commune en France aux jeunes gens, d'aller par la ville en *gringottant* quelque air nouveau. Il est bas.

Quelques-uns dérivent ce mot du Latin *fringultire*.

☞ Gringotter, vieux terme burlesque, qui se disoit autrefois pour moquer, railler. *Jocari irridere*.

☞ Gringotter, v. n. On s'en sert pour exprimer la maniére de chanter du Rossignol. Le Rossignol *gringotte*: ainsi quand on s'en sert à l'égard des autres petits oiseaux, ce n'est que par extension.

☞ Gringotter au figuré.

> *Linote,*
> *Bigote,*
> *Marmote,*
> *Qui couldz*
> *Ta note*
> *Tant sotte*
> Gringotte
> *De nous.* Marot.

☞ Gringotté, ée, part. pass. qui s'est dit burlesquement, pour mis en Musique.

GRINGUENAUDE, s. f. Petite ordure qu'on tire des émonctoires & autres parties du corps où elle s'attache par mal-propreté. S. Amand a dit pour injure à une femme, Excroqueuse de *gringuenaudes*.

☞ Gringuenaude. C'est aussi le nom qu'on donne à une portion de la matiere fécale qui reste attachée au derriere des animaux. On le dit aussi par extension de toutes les malpropretés qui sont attachées à quelque chose, comme des pendeloques.

GRINGUENOTTER, v. n. Qui se dit du rossignol, & qui exprime le ramage de cet oiseau. *Canere, cantillare*. Le rossignol ne *gringuenotte* que pendant un mois, c'est-à-dire, pendant que sa femelle couve ses petits.

GRINON, s. m. Terme de Médecine. Maladie des enfans. Les *grinons* sont la même chose que les dracuncules. Voyez ce mot.

GRINSEC. Terme de Fleuriste. Tulipe incarnat & blanc, printaniére. Morin.

GRINSTAT, s. m. Voyez GRINAA.

GRIOTTE, s. f. Grosse cérise à courte queue, ferme, plus douce que les autres, & qui tire sur le noir. La *griotte* est une espèce de grosse cérise noirâtre, assez ferme, très-douce & très-excellente. La Quint. La *griotte* fleurit beaucoup, mais elle est sujette à périr à la fleur. En Poitou & en Angoumois on appelle *guindou* ce que nous appellons *griottes*. La Quint. La *griotte* n'est parfaitement mure, que quand elle est presque noire. Il y en a aussi quelques-unes qui sont aigres. *Cerasium acidius*.

On dit que ce mot vient du Grec *ἀγριος*, qui marque l'acidité de ce fruit.

Griotte, se dit aussi de l'orge frais & nouveau, rôti médiocrement, & ensuite moulu. *Polenta*. Pline rapporte que les Anciens faisoient leur *griotte* de différentes maniéres. Ils arrosoient l'orge qu'ils laissoient sécher pendant la nuit, & le lendemain ils le fricassoient, après quoi ils en faisoient de la farine. Quelques-uns l'ar-

l'arrosoient encore d'eau s'ils le trouvoient trop rôti, & le séchoient avant que de le moudre. D'autres prenoient de l'orge cueilli fraîchement & battu, & l'ayant arrosé d'eau, ils le piloient dans un mortier, puis ils le lavoient en des corbeilles, & l'ayant fait sécher au soleil, ils le piloient encore une fois, le nettoyoient & le faisoient moudre. De quelque façon qu'ils préparassent la *griotte*, ils mettoient sur vingt livres d'orge trois livres de lin, demi-livre de coriandre, & environ deux livres de sel. Quand le tout étoit fricassé, ils le faisoient moudre ensemble. Les Italiens, sans arroser l'orge, le faisoient rôtir, & ensuite moudre bien menu, y ajoutant du millet, outre ce que les Grecs y mettoient.

GRIOTTIER, s. m. Arbre qui porte les griottes. *Cerasus*. Le *Griottier* fait son buisson gros, retroussé & assez serré. Il a la feuille large & noirâtre. La Quint.

GRIOU. Voyez PUY GRIOU.

GRIP, s. m. Vieux terme de Marine, qui signifioit un petit bâtiment pour aller en course, comme aujourd'hui le Brigantin. Les Corsaires qui partent pour courir les mers, disent encore qu'ils vont au cap de *Grip*.

☞ Grip. Terme de Fauconnerie. Tous les oiseaux de Fauconnerie sont de gros oiseaux qui ne vivent que de *grip*, de vol & de rapine; mais on les dresse, & on en fait des oiseaux de bonne afaire. Les Corbeaux & les Milans sont aussi des oiseaux de *grip*; mais on ne les peut afairer, principalement le corbeau.

GRIPAUME. Voyez AGRIPPAUME.

☞ GRIPELLER, v. n. p. Terme de Tisserands, qui signifie se froncer, se crêper. Les étoffes qui doivent être unies, restent quelque temps sur l'ensouple, ou ensuble, de peur qu'elles ne se *gripellent*. Quand on veut que les étoffes soient absolument lisses & tapissées, on les met à la calandre. Il y en a qu'on est bien aise qui se *gripellent*. Le crêpe de grand deuil est de ce nombre.

GRIPPE, s. f. Fantaisie, passion, inclination prédominante & forte. *Indoles, cupiditas*. Ce Gentilhomme ne se contente pas des chevaux qui lui sont nécessaires, il a la *grippe* d'avoir toujours un grand nombre des plus beaux chevaux de France. Ce Curieux s'est ruiné en tableaux, c'étoit-là sa *grippe*. Cet homme ne fait rien, cependant il fait beaucoup de dépenses en livres, il amasse une fort belle bibliothéque; voilà sa *grippe*. Un tel achette une Charge de Conseiller au Parlement à son fils; c'est la *grippe* des gens d'affaires. On veut passer pour homme de qualité, c'est une *grippe*. C'est la *grippe* du siécle où nous vivons.

On appelle *grippe*, une passion forte, apparemment parce qu'elle nous saisit, nous prend, nous entraîne, se rend maîtresse de l'esprit & du cœur. Du reste, ce terme est bas, & n'est bon que dans la conversation & le style familier.

☞ GRIPPEMINAUD, s. m. Nom de chat.

Aussi-tôt qu'à portée il vit les contestans,
Grippeminaud *le bon Apôtre*
Jettant des deux côtés la griffe en même temps,
Mit les plaideurs d'accord en croquant l'un & l'autre.
La Font.

☞ Rabelais a composé ce mot de *gripper*. Il est tout-à-fait bas.

Nous passâmes le guichet, où nous fûmes faits prisonniers, & arrêtés par le commandement de *Grippeminaud*, Archiduc des chats fourrés. Rabelais.

GRIPPER, v. act. Attraper; ravir subtilement & promptement, avec rapidité. *Subducere, subfurari*. Il se dit proprement du chat, & de quelques autres animaux, qui prennent avec la griffe. Ce chat a *grippé* un bon morceau de viande. Il a *grippé* la souris au sortir de son trou.

Ce mot, selon Guichart vient immédiatement de γριφάνειν qu'il dérive de l'Hébreu גרף. Selon Bourgoin, il vient de *rapere*, ou plûtôt de *corripere*, d'où l'on a fait *cripper*, puis *gripper*. Il y en a qui le dérivent de γριπίζειν, pêcher, *piscari*.

Il se dit figurément des hommes qui ravissent subtilement le bien d'autrui. Il lui a *grippé* sa bourse. Un filou qui entre dans un logis *grippe* toujours quelque chose. Je n'ai fait que poser ma montre sur la table, elle a été *grippée*.

☞ Gripper. On dit aussi dans un style familier, que les Sergens ont *grippé* un homme.

☞ Gripper, est aussi neutre passif, & se dit des étoffes qui se retirent en se fronçant. Ce taffetas est tout *grippé*.

☞ Se Gripper, signifie aussi, Se mettre fortement quelque fantaisie dans la tête. C'est un homme sujet à se *gripper*. Acad. Fr.

Du Cange dérive ce mot du Grec γρίπος, ou de l'Allemand *grippen*, qui signifie *ravir*.

GRIPPE-SOU, est un nom burlesque qu'on a donné à de pauvres Bourgeois qui gagnent leur vie à aller recevoir à l'Hôtel de ville les rentes pour autrui. *Æruscator*. On les appelle *grippe-sou*, à cause du sou pour livre qu'ils retiennent par leurs mains pour leur salaire.

GRIPPON. Voyez GRIFFON.

GRIPSWALD, s. f. Nom propre d'une ville Anséatique de la Poméranie Suédoise. *Gripswaldia*. Elle est près d'un petit Golfe de la mer Baltique, où elle a un bon port, à quatre lieues de la ville de Gutzkow, vers le nord, & un peu davantage de Wolgast, vers le couchant. *Gripswald*, autrefois ville Impériale, est bien fortifiée, & elle a une Université, fondée par Wratislas IX. Duc de Poméranie, l'an 1456. L'Électeur de Brandebourg prit cette ville aux Suédois l'an 1678. & il la leur rendit l'an 1679. par le Traité de S. Germain en Laye. ☞ Sa différence de Paris en longitude a été trouvée par une éclipse de soleil, tantôt de 52. min. 45. sec. tantôt de 52. min. 40. sec. Cassini, *Acad.* 1700. *Hist. p.* 106.

GRIS, grise, adj. & subst. Couleur qui est mêlée de blanc & de noir. *Cinereus, ex albo & fusco mixtus*. Le *gris* chez les Teinturiers est la nuance du noir, depuis la plus basse couleur qui est le *gris blanc*, jusqu'à la plus haute, qui est le *gris noir*; en cet ordre, le *gris blanc*, le *gris de perle*; *gris de plomb*, *gris lavande*, *gris de castor*, *gris de ramier*, couleur d'ardoise, *gris de moron*, *gris brun*, sur brun, & *gris noir*, autrement *gris minime*, *gris d'épine*. C'est un *gris* blanc semblable à celui de l'écorce des épines. Un *gris d'épine*, un drap *gris d'épine*, un habit *gris d'épine*, *Gris-maur*. Le *gris de fer* est le vrai *gris* qui ne se décharge point. Le tout doit être teint en cramoisi avec guède ou pastel & cochenille d'Inde, sans mélange de Bresil, ni d'orseille. Il y a aussi un *gris cendré*, un *gris sale*, un *gris de rat*, ou de *fouris*, qui a moins d'éclat que les autres. Un *gris argenté*, un *gris violet*, *gris vineux*, *gris de sauge*, & un autre nommé *pain bis*, ou *triste amie*, couleur de Roi, de Prince, ou de noisette. Il y a aussi un *gris d'eau*, un *gris verd*, ou *merde d'oie*, &c. Ces expressions servent à distinguer les différences du *gris*. Les Cordeliers sont vêtus de *gris*, parce qu'ils disent que c'est la couleur la plus simple qui est sans teinture.

Ménage tient que ce mot vient de l'Allemand *grijs* ou *graw*, qui signifie la même chose, qui a été fait de *grijsen*, qui signifie *pleurer*. Philander sur Vitruve le dérive de *cinericius*.

Gris, se dit aussi de la barbe & des cheveux, quand ils commencent à blanchir, & des personnes par rapport à la barbe & aux cheveux. *Canus, canescens*. Fi d'un Amant à barbe *grise*. Sar. Les Graces & l'Amour ont peur des cheveux *gris*. S. Évr. Guarini avoit acheté à Constantinople des Manuscrits Grecs dont il remplit deux caisses, le vaisseau sur lequel étoient ces caisses ayant malheureusement péri, le chagrin que Guarini en eut le fit devenir *gris* en une nuit. Mén.

Il n'est pas sûr que la sagesse
Suive toujours les cheveux gris. Quin.

Barbe grise, & jeune beauté,
Font ordinairement un mauvais assemblage.
S. Évr.

Moine gris. *Griseus Monachus*. C'est le nom qu'on a donné

donné aux Moines de Citeaux au commencement de leur institution, parce qu'ils avoient un cucullé *gris*. Les Freres *gris*, dans l'Ordre de Citeaux, les Freres lais, ou Freres convers, sont ainsi nommés. Voyez les Macri.

Gris pommelé, se dit seulement du poil des chevaux qui est mêlé de noir & de blanc.

On appelle du vin *gris*, un vin délicat, tel que celui de Champagne, qui est entre le blanc & le clairet: & on dit, qu'un homme est *gris*, lorsqu'il a bû beaucoup de vin, & qu'il commence d'être ivre.

Tu te trouves, dis-tu, surpris
Qu'au point du jour Blaise soit gris,
Tu vas t'imaginer peut-être
Que soupant hier chez le Maître
Il avoit trop pris de son vin.
Tu te trompes, ne t'en déplaise;
Compte que le compere Blaise
Boit du soir jusques au matin.
Nouv. choix de vers.

On appelle *gris-de-lin* une nuance violette qui a plusieurs dégrés depuis le plus clair jusqu'au plus brun. Nez incarnat & *gris-de-lin*. Bens. Quand on se sert du mot de *gris-de-lin*, le mot de *gris* ne change point de genre, & on ne dit point couleur *grise* de lin, mais couleur *gris-de-lin*, ces trois mots n'en font qu'un. On dit aussi *gridelin*, *grideline*, adjectif. Voyez ce mot.

On appelle *Papier gris*, un papier sans colle, qui sert aux Chymistes & Apothicaires à passer & filtrer plusieurs liqueurs.

On appelle *Petit-gris*, des fourrures de peaux de lapin, ou de la peau d'une espèce de rats ou d'écureuils, qui se trouvent aux pays froids, qu'on appelle aussi *écureuils d'Hollande*, dont la queue est couverte d'un poil blanc tirant sur le *gris*. C'est ce qu'en Blâson on appelle *menu vair*. C'étoit autrefois une fourrure précieuse que portoient les Dames, & les grands Seigneurs. Il étoit défendu aux Courtisanes d'en porter. L'animal, dont la peau fait les fourrures appellées *petit-gris*, se nomme en Latin *mus ponticus*, parce qu'on le trouve dans les pays qui sont le long du Pont Euxin du côté du nord: c'est une espèce d'écureuil.

On appelle *verd-de-gris*, la rouille de cuivre, laquelle est un poison, & dont on fait une peinture verte. Voyez *verd-de-gris* au mot VERD.

Ambre gris. Voyez AMBRE.

On appelle aussi un *temps gris*, quand il fait un temps froid, parce qu'alors la terre est plus *grise* qu'en autre temps; & le peuple appelle à Paris un *donneur de gris*, une statue qui est dans le Parvis Notre-Dame, où il fait extrêmement froid, à cause du vent.

Ce mot en ce sens vient du Grec ῥῖγος, *frigus*. En vieux François le mot *gris* signifioit proprement *froid & noirâtre*.

On dit figurément, Faire *grise mine* à quelqu'un, le regarder *gris*; pour dire, lui faire mauvaise réception, lui témoigner qu'on est mal satisfait de lui.

On dit en proverbe, La nuit tous chats sont *gris*; pour dire, que toutes les couleurs sont égales quand il n'y a point de lumière, qu'on ne distingue pas le plus & le moins de perfection & de beauté dans les choses de même espèce.

Grise orientale, ou Agate orientale. Tulipe qui est d'un beau *gris-de-lin*, & lacque obscur. Morin.

Grise orientale second. Terme de Fleuriste. Tulipe *gris-de-lin*, & lacque obscur & blanc. Morin.

☞ Gris ou Treillis. Voyez TREILLIS.

☞ Pénitent Gris. Voyez PÉNITENT.

☞ Gris-gris. Voyez Moréri, au mot *Marabous*.

GRISAC, s. m. Nom propre d'un Bourg de France, en Languedoc. *Grisacum*. Il est situé dans le Gévaudan, près de la montagne de Losère. *Grisac* a titre de Baronnie; il a donné la naissance au Pape Urbain V.

GRISAILLE, s. f. Peinture faite de blanc & de noir, que les Peintres appellent autrement *clair obscur*, de l'Italien *chiaroscuro*.

☞ Grisaille En termes de Perruquier, on appelle de la *grisaille*, un beau mélange de cheveux blancs & bruns pour les Perruques, ce qui compose un blond rembruni, qui fait un fort bon effet, & cette couleur ne change point. Cette perruque n'est pas du blond, naturel, c'est de la *grisaille*.

GRISAILLER, v. act. Enduire de couleur grise des murailles, des planchers. *Leucophao colore tingere, illinere, leucophaum tectorium inducere.*

GRISANO, s. m. Nom propre d'un ancien bourg de la Gréce. *Grisanum*, anciennement *Ctemene*. Il est dans la Thessalie, aux confins de la Macédoine, au couchant de Larissa.

☞ GRISARD, s. m. Vieux mot, qui selon Nicot, a signifié un Bléreau.

☞ GRISE, adj. f. En termes d'Imprimerie, on appelle Lettres *grises*, ces grandes lettres dont on se sert au commencement des chapitres. Elles sont gravées sur du bois, & sont historiées avec des ornemens & des figures.

☞ GRISER, v. neut. Devenir gris. Terme de Teinturier. Il se dit des bleus de mauvaise teinte, dont la couleur se change & tire sur le gris.

GRISÂTRE, adj. m. & f. Qui est de couleur tirant sur le gris. *Accedens ad colorem cinereum leucophæum.* Une étoffe *grisâtre*. Les grès & plusieurs autres pierres & minéraux sont *grisâtres*.

☞ Sœurs GRISES. Voyez SŒUR.

GRISET, s. m. Jeune chardonneret qui est encore gris; qui n'a point encore pris son rouge & son jaune vif. *Junior carduelis*, ou *acbantis*. Au mois de Juillet on prend les petits chardonnerets, nommés *grisets*.

GRISETTE, s. f. Femme, ou fille jeune, vêtue de gris. *Mulier cinereâ veste induta.* On le dit par mépris de toutes celles qui sont de basse condition, de quelque étoffe qu'elles soient vêtues. Des gens de qualité s'amusent souvent à des *grisettes*. Il aime les *grisettes* à la folie. Il court après la *grisette*.

Les Dames ont aussi mis à la mode des habits de petite étoffe grise qu'elles appellent des *grisettes*, du nom de l'étoffe. On a vû aussi des hommes habillés de *grisettes*. Sa casaque étoit de *grisette*. Scar.

Grisette, s. f. Nom d'un oiseau. *Grisola*. Cet oiseau vit de mouches, & d'autres semblables insectes, ainsi qu'il est facile de reconnoître par la disposition de son bec; car il est grêle, foible & longuet. Il a au col & à la poitrine des taches brunes qui descendent en long; son ventre est tout blanc; sa tête, le haut de son col, son dos & sa queue sont bruns, ainsi que ses ailes, les pennes desquelles par leurs côtés & leurs extrémités sont d'un blanc cendré; ses jambes & ses pieds sont bruns, ou pour mieux dire noirâtres. Voyez le Maire, Relation d'Afrique.

GRISO, ou GRISSO, s. m. Nom propre d'un ancien bourg de la Messenie. *Grisum*. Il est sur la côte du Belvedère, en Morée, entre la ville de Coron, & celle de Modon.

☞ GRISOLLER, v. n. se dit du chant de l'Alouette.

Déja l'ingénieuse abeille
Est aux champs à cueillir le miel,
Et l'Alouette vers le Ciel
Se guinde & grisolle *à merveille...*
Merc. de Mars 1718.

GRISON, onne. adj. & subst. Celui dont les cheveux commencent, à blanchir. *Canescens*. Il y a des gens qui sont *grisons* dès 25 ans. Il est *grison* sous le harnois. Bens. Quand on est *grison*, il faut faire banqueroute à l'amour. Voit. Ce *grison* a encore le cœur joyeux. S. Évr.

On appelle un cheval *grison*, lorqu'il est gris: & un âne s'appelle absolument un *grison*, parce qu'il est ordinairement gris. Ainsi Sancho Pança appelloit sa monture, son *grison*.

Je me vois en campagne rase,
Dominant sur tout l'horison;
Je pique des deux mon grison,
Et crois voler sur un Pégase,
Comme un autre Bélléróphon. P. du Cerc.

Grison, se dit aussi par raillerie des laquais, des gens de qualité qui ne portent point de couleurs, & qui leur servent

ſervent d'eſpions, ou de meſſagers ſecrets.

On appelle encore *griſons*, de gros grès dont on ſe ſert à bâtir dans les lieux où le grès abonde. Il faut tant de *griſons* pour faire le pied droit de cette porte.

GRISON, ONE, ſ. m. Nom propre d'un peuple de l'Europe. *Griſones*, *Rhæti proprii*, anciennement *Rhæti Alpini*, parce que leur pays eſt tout entier dans les Alpes.

Les GRISONS, ou le pays des *Griſons*. *Rhætia recens*, *Rhæti Alpini*. C'eſt une République de l'Allemagne, & une partie de l'ancienne Rhætie. Elle eſt bornée au midi par le Duché de Milan, & par l'État des Vénitiens. Elle a le Tirol au levant, & en partie au nord. Les Suiſſes la bornent encore du même côté, & au couchant. Ce pays peut avoir vingt-quatre lieues du couchant au levant, & vingt-deux du ſud au nord. Il n'eſt preſque par tout que montagnes affreuſes & inacceſſibles, où le Rhin, l'Inn & l'Adda prennent leurs ſources. Les *Griſons* ſont diviſés en trois ligues, dont les habitans ſont en partie Catholiques Romains, & en partie Réformés. 1. La ligue Griſe, qui a donné le nom à tout le pays. 2. La ligue de dix Droitures. 3. La ligue de la Cadée, ou de la Maiſon de Dieu, à laquelle la ville & l'Évêque de Coire ſont joints. Heiſſ les nomme autrement: la premiére, dit-il, eſt la haute ligue, qui comprend [illegible] communautés, auſſi bien que la deuxiéme appellée la ligue de l'Hôtel-Dieu. Et la troiſiéme, dite la ligue des dix Juriſdictions, comprend dix communautés. La haute ligue fit alliance perpétuelle avec ſept Cantons en l'an 1497. & celle de l'Hôtel-Dieu s'y joignit l'année ſuivante. La troiſiéme n'eſt point alliée avec les Cantons, mais elle ne laiſſe pas de vivre en bonne intelligence avec eux.

Il y a encore dans le pays des *Griſons* la Valteline, & les Comtés de Chiavenne & de Bormio; mais ces trois ne ſont pas du corps de la République, ils en ſont les ſujets. Quoique chacune des trois ligues des *Griſons* ait ſes Magiſtrats particuliers, pour l'adminiſtration de la Juſtice; elles ne forment pourtant qu'un corps de République, dont la ſouveraineté réſide dans un Conſeil compoſé de quarante-cinq Conſeillers, dont chaque Ligue fournit ſa portion, à proportion de ſon étendue. Quand il ſe préſente des affaires extraordinaires, elles font des aſſemblées générales, qui ſe tiennent tantôt à Coire, tantôt à Ilantz, & tantôt à Tafaas, ou Davos, qui ſont les trois principaux lieux de leur pays. Les *Griſons* ſe liguérent entr'eux l'an 1470. & ils s'alliérent avec les Suiſſes l'an 1491. On prétend qu'ils peuvent mettre ſur pied trente-cinq mille hommes de leur milice. MATY & HEISS, *Hiſt. de l'Emp.*

GRISONNER, v. n. Devenir gris. *Caneſcere*. Les cheveux lui ont *griſonné* de bonne heure.

GRIVE, ſ. f. Oiſeau de couleur plombée, grivelée ſous la gorge, de la groſſeur d'un merle, & qui eſt bon à manger à la ſaiſon des vendanges, parce qu'il s'enivre & s'engraiſſe de raiſins. *Turdus*. Les Anciens faiſoient ſi grand cas des *grives*, à cauſe de la délicateſſe de leur chair; qu'ils accommodoient des lieux propres à les nourrir & engraiſſer, ainſi qu'il ſe pratique pour les ortolans & les cailles. Pourquoi les *grives*, ſi eſtimées des Romains, ſont-elles ſi négligées maintenant? Nonius, qui ſe fait cette queſtion, *De Re Cibaria*, *L. II. C.* 29. répond que ce qui rendoit les *grives* ſi excellentes à Rome, c'étoit l'art qu'on avoit inventé de les engraiſſer, & d'en rendre la chair plus délicate. On les nourriſſoit dans des voliéres, de figues pilées & mêlées avec de la farine de froment, dont on faiſoit de petites boules qu'on leur jettoit. On leur donnoit auſſi quelquefois du millet, & il y avoit au milieu de la voliére une rigole, où couloit toujours l'eau la plus pure & la plus claire. Aujourd'hui, telles qu'un Chaſſeur les tue, elles ſont maigres. Elles ne laiſſent pas d'être encore recherchées, dans le temps que les raiſins ſont aux vignes. Voyez encore de la Mare, *Tr. de Police*, *T. II. p.* 1392. & 1393.

Les *Grives* ſont connues par toute la terre; l'on en voit quantité en France en été, & c'eſt pendant ce temps qu'elles font leurs nids; mais durant l'automne l'on en voit plus grande quantité, parce qu'elles aiment extrémement le raiſin. Cette eſpéce d'oiſeau eſt d'un naturel très chaud. Il y en a de trois ſortes. La premiére eſt la grande *grive*. La ſeconde eſt la petite, & le Mauvis eſt la troiſiéme. D'habiles Fauconniers mettent la Litorne & le Traſle au nombre des *grives*, & tiennent que ces oiſeaux ſont de l'eſpéce des *grives*, & qu'ils ont les mêmes façons de faire, & vivent des mêmes fruits. De plus il y a des *grives*, qui ſont de paſſage, & s'en vont, & d'autres qui demeurent: parmi ces derniéres les unes ſe cachent, & les autres ſe voient toujours.

Albert le Grand dit qu'elles ſe plaiſent dans les terres que l'on laiſſe repoſer du labour. Quelques Auteurs anciens ont écrit qu'elles apprenoient autrefois à parler, mais quant à préſent elles ont ceſſé, ou bien l'on a perdu l'uſage de les enſeigner: elles s'adonnent tout-à-fait aux raiſins, & à toutes ſortes de fruits qui viennent ſur les arbres. Aux pays où il y a des oliviers, elles s'engraiſſent d'olives; elles cherchent la farine, qui eſt produite par les hêtres & fouteaux: elles aiment auſſi infiniment le myrte, & fréquentent volontiers les arbres fruitiers ſur leſquels vient le gui, qui ſert à faire la glu. Quelques-uns ont dit que leur fiente produiſoit ce gui, mais j'eſtime que l'on a eu cette penſée à cauſe qu'elles font leur demeure ordinaire ſur les arbres, qui en portent.

Elles font leurs nids dans les lieux écartés, ombrageux & frais, pour éviter la grande chaleur, dans quelque aubepin bien feuillu, ou dans des geniévres, d'autant qu'elles en aiment la graine & s'en nourriſſent. Elles font quatre ou cinq petits, & ne ſont que dix jours à couver leurs œufs pour les faire éclorre; & parce que leurs nids ſont conſtruits avec de la terre, lorſqu'en Mai & Juin il ſurvient des pluies trop grandes & trop fréquentes, leurs nids s'empliſſent d'eau, & leurs petits ſont noyés & perdus; & c'eſt la cauſe qu'il y a des années qu'il n'y a pas beaucoup de ces oiſeaux, & qu'ils n'arrivent pas en ſi grande abondance.

Celles qui viennent des pays loingtains, & paſſent la mer en automne, étant battues de vents contraires, ſont ſurpriſes de laſſitude, & tombent dans la mer, & ſe noient; c'eſt encore là une ſeconde raiſon qui fait qu'il y a des années qu'il ne s'en voit guére. Venons aux eſpéces particuliéres.

Les *grives* ſont malades de trop de graiſſe, & ſont ſujettes aux apoſtumes, ainſi qu'au mal de croupion, qui eſt appellé la couée, & qui eſt commun à toutes ſortes d'oiſeaux qui vivent en cage.

GRANDE GRIVE DE GUI, ou Ciſerre. *Turdus viſcivorus major*. La *Grive* de Gui eſt plus grande que les autres; elle prend l'orgine de ſon nom, de la grivelure qui eſt ſur ſes plumes: elle eſt plus grande que la Litorne. Ariſtote dit qu'elle eſt de la taille d'une Pie, mais qu'il s'en faut beaucoup qu'elle ſoit auſſi grande, & que ſon pennage change quelquefois: l'expérience nous donne à connoître ce qu'Ariſtote en rapporte; ſavoir, qu'elle n'eſt pas toujours d'une même couleur, mais pour l'ordinaire elle eſt de la façon qui enſuit.

Sa tête, ſes ailes & ſon ventre ſont obſcurs, les plumes qui ſont vers la queue ont quelque peu de jaune, la peau qui eſt entre le bec, eſt d'une couleur pâle & rouge mêlée enſemble; ſes pieds & les doigts ſont jaunâtres, & particuliérement le nerf de derriére ſes jambes; ſes ongles & ſon bec ſont noirâtres; ſon col par le devant auſſi bien que tout ſon ventre, ſont marquetés de points noirs ſur un fond blanchâtre & jaunâtre en quelques endroits; les plumes de deſſous de ſes ailes ſont blanches, les extrémités des plumes de ſes ailes & de ſa queue, qui eſt aſſez longuette, ſont quelquefois bordées de blanc. Elle fait ſon nid de terre fangeuſe tout au haut des arbres, & fait quatre ou cinq petits.

PETITE GRIVE, ou *Grive* commune. *Turdus viſcivorus minor*, *vel communis*. Lorſque la petite *Grive* eſt priſe dans le nid, & qu'elle eſt bien relevée, elle a le chant agréable, & eſt bonne à mettre en voliére; c'eſt celle qui eſt la plus commune en France, & qui vole en troupe, & fait beaucoup de dégat de raiſins. Elle demeure auſſi l'hiver, & ſe retire dans les abris & les lieux forts des bois, dans les côteaux de montagnes; elle n'a autre différence d'avec la grande quant au pennage, ſinon

finon que la grande est plus madrée & a les taches plus petites: pour ce qui est du bec, des jambes, & des pieds, ils sont de couleur semblable. Bellon les assure de différentes espèces, & qu'elles sont d'une nature tout-à-fait distincte & séparée, & dit qu'il ne faut pas s'imaginer que les plus grandes soient les plus vieilles, & les petites les plus jeunes.

Elles composent leurs nids de terre fangeuse dans les lieux couverts, ainsi que j'ai dit au chapitre qui traite des *grives* en général.

Le mâle aura la poitrine marquetée & grivelée de noir, & aura la tête plus grosse que la femelle. Il vit cinq à six ans. Pour l'élever lorsque l'on le prend dans son nid, il lui faut donner de la même viande qu'aux rossignols, ou de la composition ainsi qu'aux alouettes.

Il est à remarquer que la *grive*, tant le mâle que la femelle, sont grivelés en été, & tout gris en hiver, & c'est à cause de cela qu'Aristote a dit qu'elles changeoient souvent de couleur.

Il y a encore une espèce de *grive* appellée Litorne. Voyez ce nom.

Les Mauvis sont des espèces de *grives*, dont il y en a de quatre sortes. La petite *grive*, qu'on ne voit guére que sur la fin de l'automne, & en hiver; la *grive* commune, qui vit de raisin; la grosse *grive*, qui vit de gui; & une autre sorte de la même grosseur, mais qui vit de graine de geniévre. Elles diffèrent un peu entre elles dans ce qu'elles ont de gris blanc, ou de plombé. Au mois de Janvier & de Février on peut prendre les *grives*, les merles, & les autres oiseaux semblables, qui cherchent les vers de terre, & leur nourriture aux abris, le long des buissons, aux fossettes, ou bien avec la petite rets. Cette chasse finit au mois de Mars.

Sur vos rameaux la glu perfide
Trahit la tourterelle avide,
La Grive, *le rusé moineau.*
NOUVEAU CHOIX DE VERS.

Au mois d'Octobre & de Novembre on prend les hautes *grives* appellées *grives* de gui avec les collets & les gluaux sur les arbres, où l'on voit du gui. L'on prend semblablement les petites *grives* & les merles au collet, & à la rejetoire. Au mois de Décembre on prend les *grives* & les merles aux fossettes, ou à la petite rets.

Il y a aux Antilles une si grande quantité de *grives*, qu'on ne sçauroit voir un fruit mûr qui n'en soit endommagé.

On dit proverbialement, qu'un homme est saoul comme une *grive*, quand il a mangé à crever.

☞ GRIVE. Poisson de mer. *Voyez* TURDUS.

☞ GRIVE, ou GRIF, f. m. Monnoie de compte de Moscovie. *Voyez* GRIF

GRIVELÉ, ÉE, adj. Qui est tacheté de noir & de blanc. *Nigro & albo colore distinctus, nigris & albis maculis.*

GRIVELÉE, f. f. Profit injuste & secret qu'on fait dans un emploi, & ce qu'on appelle en parlant des valets, des *feremules*. *Lucrum iniquum, per fraudem acquisitum.* Aussi ai-je coutume de comparer la Cour à cette ville de Crotone, des façons de faire & coutume de laquelle un bon paysan voulant informer Eumolpus & ses compagnons dans Pétrone, voilà de quelle façon & en quels termes il leur en parloit, *O mi hospites, si negotiatores estis*, c'est-à-dire, si vous êtes gens modestes, sérieux, qui alliez rondement en besogne, qui ne cherchiez qu'un gain honnête & modéré, qui ne fassiez point les muguets, les marjolets, les enfarinés, les fanfarons, qui soyez ennemis de toute sorte de *grivelées*, qui ne vouliez pas appauvrir le Roi ni le public pour vous enrichir, &c. MASCUR. Toutes ces *grivelées* qu'on peut qualifier voleries publiques & permises. ID.

Ménage tient que ce mot vient de *grive*, à cause que les Anciens se servoient de la variété des étoiles & bigarrures des lézards & autres animaux, pour marquer les fraudes & les impostures; & que le mot de *grive* vient de *gri gri*, qui imite le cri que font les *grives*. D'autres le dérivent du Latin *cribellare*, qui signifie *cribler*.

GRIVELER, v. n. Friponner, faire de petits profits secrets & illicites en quelque emploi, en quelque commission. *Per fraudem habere, quæstum facere.*

GRIVELÉ, ÉE, part. En ce sens est, *per fraudem acquisitus.*

☞ GRIVELERIE, f. f. Action de griveler. *Fraus mala in quæstu faciendo.* Le Roi Henri IV. avoit le don de développer les entortillemens & les nœuds dont les Financiers, quand ils ne sont pas de bonne foi, s'étudient à cacher leurs *griveleries*. *Perefixe, Hist. de Henri le Grand.* L'édition *in*-12. Amst. 1661. *p.* 268. porte *fripponneries*; mais le mot de *griveleries* revient, *p.* 271. dans l'exemple suivant. Il est bon de marquer un expédient qu'il trouva entre plusieurs, pour empêcher les *griveleries* des Financiers.

GRIVELEUR, f. m. Celui qui grivele, qui fait des grivelées. *Fraudulentus in quæstu faciendo.* C'est un franc *griveleur*.

GRIVOIS, f. m. Bon drole, bon compagnon. M. de Calliéres se moque de ce mot, & ne l'approuve point. Il est vrai qu'il est bas & populaire; mais il est François, & on s'en sert dans le style familier & dans le burlesque. Un bon *grivois*, un *grivois* de l'armée. Il trouva un *grivois* qui s'approcha fort modestement de lui, & s'insinua tellement sous sa brandebourg, qu'il s'en trouva revêtu, & le pauvre M. du Périer resta en juste-au-corps. MÉN. A la maniére des *grivois* de l'armée, ils commencent par s'emparer de ce qui les accommode. FREZIER.

GRIVOISE, f. f. Sorte de tabatiére faite en maniére de rape pour réduire en poudre le tabac qui est en rouleau; ces sortes de tabatiéres sont venues de Strasbourg en 1690. sans doute parce que les soldats, ou grivois s'en servent, & depuis sont devenues fort à la mode, même parmi les gens de Qualité & les personnes les plus sérieuses. *Scobina tabacaria.*

GRIVOISE, est aussi une fille libre, qui vit en débauche avec les grivois, les Soldats, ou les gueux.

Et la grivoise est avec eux.
Vivent les gueux.

G R O.

GROBIS, f. m. Vieux mot. Gros Seigneur. Borel dit que c'est de-là qu'on a dit, Faire le *ramina-grobis*. Madame Des-Houlières dit *romina-grobis*, & non pas *ramina-grobis*, & tout Paris le dit de même. On appelle un gros chat un *romina-grobis*, mais on ne donne pas ce nom aux chats vagabonds. Il est en bonne cuisine ce *romina-grobis*.

☞ GROCER, v. a. Vieux mot. Gronder.

☞ GROCH, ou GROCHEN, f. m. Petite monnoie de Pologne qui vaut huit deniers tournois: il en faut 90 pour faire l'écu de soixante sols de France.

☞ GROCHE, f. f. Les Turcs nomment quelquefois de la sorte la réale ou piéce de huit d'Espagne: elle a cours à Constantinople pour 80 aspres de bon aloi; mais si l'aloi est bas, on en donne six vingt pour la réale.

GRODECK, f. m. Nom propre d'une petite ville de Pologne. *Grodecia.* Elle est dans la Russie Rouge, entre la ville de Lembourg & celle de Sanock, à treize lieues de la première, & à quinze de la derniére.

GRODNO, f. m. Nom propre d'une ville de Lithuanie, capitale d'une Châtellenie du Palatinat de Troki, & située sur la riviére de Niemen, où elle a un beau port, environ à vingt-deux lieues de Novogrodeck, vers le couchant, & de Troki, vers le midi. *Grodna.* Cette ville est défendue par un bon château qui la domine, la Diète générale du Royaume de Pologne, qui doit se tenir tous les trois ans en Lithuanie, s'assemble dans cette ville. Les Moscovites la prirent, & la ravagérent en 1655. mais elle s'est rétablie.

GROENLAND, ou GROENLANT, f. m. ou GROENLANDE, f. f. Nom propre de Contrée. *Gronia, Gronelandia.* C'est un grand pays qui fait partie des terres Arctiques. Il est au septentrion de l'Europe, de l'Amérique, & de l'Ile d'Islande. On lui donna le nom de *Groenland*, qui signifie une *Terre verte*, parce qu'on en trouva les côtes toutes couvertes de mousse. On y établit un Évêché suffragant de Drontheim à la ville de Garda; mais

mais environ l'an 1416. les Norvégiens abandonnérent ce pays. Dans le dernier siécle, & au commencement de celui-ci on en a découvert les côtes, depuis environ le dixiéme degré de longitude, jusqu'au 260e; & depuis le 60e de latitude jusqu'au 78e; mais on ne connoît que quelques havres, où se retirent ceux qui vont à la pêche de la Baleine. On ne sait pas si ce pays est un continent, séparé de l'Amérique, ou s'il lui est joint vers le nord du nouveau Méxique, parce qu'en suivant ses côtes par les détroits de Forbisher, de David, & de Hudson, pour chercher un passage de la mer du Nord à celle du Sud, qui abrégeroit de beaucoup le chemin des Indes orientales, on n'a pu aller que jusqu'à la Baie de Button, les glaçons empêchant d'aller plus avant, & de sçavoir au sûr, si ce qui est au-delà est terre ou mer. On divise le *Groënlandt* en vieux & nouveau : le vieux est au nord de l'Islande, & le nouveau au midi. Parce que les Norvégiens l'ont découvert les premiers, les Rois de Danemarck s'en attribuent l'empire; & comme c'est un titre sans fruit, il n'y a personne qui le leur dispute. On dit que les Groënlandois font du pain avec des os de poisson, & qu'ils boivent de l'eau de la mer : mais il n'y a nulle apparence que dans un si grand pays on n'ait point d'autre aliment.

☞ GROËNLAND. La Peyrere a fait une Relation du *Groënland*. Il l'a tirée de deux Chroniques, l'une Irlandoise & l'autre Danoise. C'est Erric le Rousseau, Gentilhomme Norvégien qui découvrit le *Groënland* Jusqu'en 1539. le commerce subsista entre le *Groënland* & la Norvége. Il se perdit en ce temps-là, & quelque tentative que l'on ait faite depuis pour retrouver cet ancien *Groënland*, il n'a pas été possible d'y réussir Les Navigateurs arrivent à la vérité au *Groënland*, mais aucun ne trouve l'endroit autrefois habité par les Norvégiens, & où étoit la ville Episcopale de Garde Le dernier Évêque de Garde s'appelloit Henri. Il se trouva en 1389. aux États de Danemarck. Voyez le *Recueil des voyages au Nord*, imprimé à Amsterdam en 1715. Le Christianisme y a été introduit par Leif, fils d'Erric le Rousseau, ou Henri Rufus, ou le Roux.

Ce mot est composé de *Groën*, verd & *lande*, terre, *Groënlande*, terre verte. On sçait que les Norvégiens, gens de race Gothique & de la langue Teutonique, ont les premiers découvert & donné le nom de *Groënlande*. Huet, *Orig. de Caen*, *p.* 305. Maty prend la prononciation Hollandoise pour la prononciation Françoise, quand il dit que l'on prononce *Grounlandt*. Nous prononçons *Groënlande*, ou *Greenlande*. En 1554. les Danois équipérent un vaisseau qui étant parti de Coppenhague au commencement du printemps n'arriva sur les côtes de *Groënlande* que le vingt-six de Juillet. Les montagnes étoient encore couvertes de neiges, & le bord de la mer glacé. Thormodus Torfæus, Historiographe Royal de Norwége, a donné une histoire de *Groënlande* qui est curieuse. Elle fut imprimée à Coppenhague en 1707. sous le titre de *Gronlandia antiqua*, &c.

GROËNLANDOIS, oise, f. m. & f. Nom propre de peuple. Habitant, Originaire de la Groënlande. *Groenlandus*, *a*. Les *Groënlandois* s'habillent de peau de chiens, de veaux marins & de rennes, & portent sous ses habits des camisoles de peaux d'oiseaux, comme de cigne, d'oison, de canard & de cercelle, tournant les peaux en dedans ou en dehors, selon les saisons. Les *Groënlandoises* sont vêtues comme les hommes, à cela près qu'elles ont un morceau de peau qui leur pend devant & derriére jusqu'à mi-jambe, & que le capuchon de leur juste-au-corps est assez large, à cause de leurs cheveux, au lieu que celui des hommes qui en ont moins, est plus étroit. Le vaisseau Danois, dont nous avons parlé à l'article précédent, amena en Danemarck trois *Groënlandoises*. Elles étoient de fort petite taille, mais tout leur corps étoit bien proportionné, si ce n'est qu'elles avoient le visage un peu large, & les yeux petits, mais noirs & très-vifs. Leur couleur étoit d'un olivâtre brun; & tout leur corps étoit encore plus basané que leur visage. Elles avoient la peau très-douce, & les mains courtes, aussi bien que les pieds. Voyez Oléarius, *Voyage de Moscov. L. III*.

☞ GROFFES, f. m. Vieux mot. Sorte de dard ancien.

GROGNARD, f. m. Qui gronde, qui est chagrin, mécontent, qui marque son chagrin en *grognant*. *Querulus*, *morosus*.

> *Pour l'autre qui me reste ici,*
> *C'est un* grognard *froid & transi,*
> *Qui jadis a su par sa rime*
> *Acquérir quelque foible estime.* Rec. de vers.

Ce mot de *grognard*, & ceux de *grogne*, *grogner*, *grogneur*, qui suivent, sont des termes bas & populaires.

GROGNE, f. f. Chagrin, mécontentement qu'on témoigne en grondant. *Obmurmuratio*, *mussitatio*. Il est bas.

GROGNEMENT, f. m. Cri des pourceaux. *Grunnitus*. Danet.

Ce mot & le suivant sont formés par onomatopée du bruit que font ces animaux.

GROGNER, v. n. Qui se dit au propre du cri des pourceaux. *Grunnire*. On le dit par extension des hommes, quand ils font un bruit & murmure sourd, & qui n'est pas articulé, lorsqu'ils sont mécontens, ce qui imite assez le cri du pourceau. *Obmurmurare*, *mussare*, *mutire*.

☞ Grogner. Terme du jeu de la canette : c'est en poussant la canette du pouce avancer le poignet, ce qui est contre les régles du jeu, où l'on ne doit, pour pousser la canette, ne faire de mouvement que du pouce. Tu as *grogné*, le coup est nul, il faut recommencer, & ne *grogne* point.

Ce mot vient du Latin *grunnire*, & par onomatopée du cri, ou son que font les pourceaux.

GROGNEUR, euse, adj. Celui qui grogne, qui murmure tout bas, qui fait la mine, & qui témoigne du chagrin. *Obmurmurator*. Il est aussi substantif. C'est un vieux *grogneur*, une vieille *grogneuse*.

Chez les Religieuses les petites pensionnaires qu'elles élevent, appellent entre elles la mere *Grognon*, celle qui est chargée du soin de leur éducation, parce qu'elle les reprend de leurs fautes. On diroit au masculin *monitor*, dans le même sens qu'Horace a dit des jeunes gens, qui sont ordinairement indociles, *monitoribus asper*.

☞ GROGNON, f. m. Rude coup.

> *La Gent Troyenne par tout trote,*
> *Donne* grognons *à quiconque s'y frotte,*
> *Pille tout le pays, & fait mille dégats...*
> Le P. Du Cerceau, *dans sa Ravigote*.

☞ GROIGNETTE, f. f. Vieux mot. Sorte d'étoffe de drap, de fourrure.

GROIN, f. m. C'est le museau d'un cochon, la partie antérieure de la tête d'un *pourceau*, avec laquelle il fouille dans la terre. *Rostrum*. Un *groin* de cochon est quelque chose de fort bon à manger.

Ce mot se dit dans le style burlesque & badin du museau de tous les animaux, & par mépris du visage de l'homme.

> *Euterpe de son flageollet*
> *Sur son* groin *lui décharge un soufflet.* Rec. de vers.

Le peuple le dit par mépris des hommes, Il lui a donné sur le *groin*; pour dire, qu'il lui a donné un coup de poing sur le visage.

Ce mot, selon Bovillius, vient du Latin *grunnire*, *grogner*, parce que c'est par le *groin* que les cochons font entendre leur grognement. Selon le P. Pezron *groin* est un mot Celtique.

GROIRIE, f. f. Vieux mot. Forêt commune. Lobin. *Gloss. Sylva*, ou *Saltus communis*.

GROISSE. Voyez GROSSESSE.

☞ GROIZON, f. m. Sorte de pierre ou craie blanche réduite en poudre très-fine, dont les Mégissiers se servent pour préparer le parchemin.

GROL, f. m. ou GROLLE, f. f. Nom propre d'une petite ville des Provinces-Unies. *Grolla*. Elle est dans le Comté de Zutphen & de Doësbourg, vers l'orient. *Grolle* est fortifiée. Les François l'ayant prise l'an 1672. la firent raser deux ans après en 1674.

GROLLE, f. f. Oiseau du genre des corneilles, qui a le bec

bec gros & long, & les pieds noirs. Il se nourrit de grain, & ne mange point de charogne. Quelques-uns disent *grauls*, ou *graille*. En Latin *gracculus* : le geai c'est *galgulus*. D'autres écrivent *Grosle*. On l'appelle aussi FREUX. Voyez ce mot.

Ménage tient que ce mot vient de *garrula*, ou de *garriola*, qui se trouve dans la loi des Allemans.

GROMÉNARE, s. f. Terme de Relation. Salut, révérence qui au Japon consiste à frapper trois fois la terre de son front. *Salutatio Japonica*. Au moment que le Pere entra, tous s'inclinérent trois fois profondément, jusqu'à toucher la terre de leur front, en quoi ils (les Japonois) sont fort adroits & cette révérence, que les Japonois appellent *Groménare*, n'est que du fils au pere & du vassal au Seigneur. P. Bouhours, *Xav. L. V.*

GROMMELER, v. n. Murmurer secretement; gronder entre ses dents, témoigner du chagrin, sans en vouloir dire la cause. *Mussitare tacitè & apud se queri.*

Ce mot vient de *Gromellaat*, qui en langage Celtique, ou Bas-Breton, signifie la même chose.

GROMMELEUX, euse, adj. Voyez GRUMELEUX. La Quintinie & Liger écrivent *Grommeleux*. Un fruit *grommeleux* c'est la même chose que farineux. Une chair farineuse, *grommeleuse*.

GRON signifie en langue Saxonique un lieu aquatique & marécageux, & Cambden prétend que la ville de *Groningue* en a tiré son nom. Huet, *Orig. de Caen.*

GRONA, s. f. Nom propre d'un ancien bourg réduit en village. *Grona*, *Cremone*. Il est dans la Dalmatie, au nord de Spalatro, près des ruines de Salone.

☞ GRONDABLE, adj. Qui mérite d'être grondé.

Je suis ravie que vous me grondiez, quoique je ne sois point *grondable* : mais comme vous ne saviez pas mes raisons, j'aurois trouvé fort mauvais si vous n'aviez pas fait le diable à quatre ... Madame de Montmorenci, T. 5. *des Lettres de Bussy.*

GRONDE, s. f. Voyez TROMPE. Instrument de Musique ; c'est la même chose.

GRONDEMENT, s. m. Bruit sourd. *Murmur*. Le *grondement*. du tonnerre. Roh.

GRONDER, v. act. Reprendre un inférieur, lui reprocher qu'il a manqué à son devoir. *Increpare.*

☞ Gronder. La Fontaine a employé ce verbe pour signifier Chanter entre ses dents. *Cantitare.*

On ne va plus au bal, on ne va plus au cours :
Hiver, été, printemps, bref Opéra toûjours,
Et quiconque n'en chante, ou bien plutôt n'en gronde
Quelque récitatif, n'a pas l'air du beau monde.
La Fontaine.

Laisse gronder *tes Envieux.*
Ils ont beau crier en tous lieux,
Qu'en vain tu charmes le vulgaire :
Que tu n'es rien moins que plaisant,
Si tu sçavois un peu moins plaire,
Tu ne leur déplairois pas tant. Despréaux.

Ce mot vient du Latin *grondiare*, qu'on a dit pour *grunnire*. Ménage. D'autres le dérivent de γρύζω, qui veut dire, la même chose, ou à peu près la même chose en Grec.

Gronder, v. n. Murmurer secretement, donner des témoignages muets qu'on a du mécontentement de quelque chose ; & alors il se dit des égaux & des inférieurs. *Obmurmurare*. Ce valet ne sert qu'en *grondant*.

On dit figurément, que le ciel, que l'orage, que le tonnerre *gronde* sur nos têtes, quand il commence à se faire entendre dans la nue. N'entendez-vous pas la foudre, qui *gronde* sur votre tête. Bouh. *Ign. L. II. p.* 130.

L'aquilon en fureur gronda *sur les montagnes.* Boil.

On le dit aussi figurément, en parlant de la guerre, des préparatifs qu'on fait pour attaquer un ennemi, du fracas des armes, du bruit de l'artillerie, &c. parce que tout cela s'appelle par métaphore du nom de tonnerre.

Ce n'est que sur ses ennemis
Qu'on entend gronder *le tonnerre,*
Les peuples qui lui sont soumis
Sont les plus heureux de la terre. Ab. Bochart.

Grondé, ée, part. pass. *Increpitus, objurgatus, correptus.*

GRONDERIE, s. f. Chagrin, mécontentement qu'on témoigne, sans en dire la cause, en plusieurs sortes de maniéres ; action de gronder. *Objuratio, querela, obmurmuratio.* Elle s'en apperçut & l'en gronda, & voulant continuer sa *gronderie*. Mlle de..... Ce terme est du style familier.

GRONDEUR, euse. Chagrin, qui gronde, & qui a coutume de gronder. *Morosus, severus.* Les femmes sont coquettes, quand elles sont belles, & *grondeuses* quand elles sont sages. M. Scud.

Ce n'est qu'en mots fâcheux qu'éclate votre ardeur,
Et je ne vis jamais un amour si grondeur. Mol.

On a fait une Comédie intitulée le *Grondeur*. On y représente un homme toujours mal content, & de mauvaise humeur.

Du plus petit délai mon ame impatiente
Prend aisément le ton grondeur.
La vitesse même est trop lente,
Quand on desire le cœur.
Nouv. Choix de vers.

GRONDEUR, s. m. Poisson qui se trouve dans les petites riviéres des Îles de l'Amérique. On l'appelle *grondeur*, parce qu'il gronde à la maniére d'un petit cochon lorsqu'il est pris.

GRÔNE, ou GROSNE, s. f. Nom d'une riviére de France. *Grauna, Graona.* La *Grône* est une petite riviére de Bourgogne, sur les confins du Châlonnois & du Mâconnois. Elle se décharge dans la Saone, entre Châlons & Tornus. Elle passe au bas de la Busissa, & le long des murailles de Cluni, & se décharge dans la Saone, entre Senecey & Châlons.

GRONEBOURG. Voyez TAVASTHUS.

GRONELANDE. Voyez GROËNLANDE.

GRONESUND, s. m. Nom propre d'un petit détroit de la mer Baltique. *Fretum viride.* Il est entre l'île de Zélande, & celles de Falster & de Mona.

GRONINGUE, s. f. Nom propre d'une ville des Provinces-Unies, capitale de la Province qui porte son nom. *Groninga, Groëninga, Gruninga.* Elle est située sur la riviére de Dam, à quatre lieues de Dam, du Golfe de Dollert & de la mer d'Allemagne. *Groningue* a un Évêché suffragant d'Utrecht, & une Université. *Groningue* est assez grande, bien peuplée & extrémement forte. L'Évêque de Munster l'assiégea inutilement l'an 1672.

Ce nom *Groningue* a été donné à ces lieux, dit-on, à cause de Grunus, fondateur de la ville de *Groningue*. Quelques-uns prétendent que ce Grunus étoit Troyen. D'autres, comme Munster, se contentent de le faire Chef des Francs, & fils d'Antenor, un de leurs Rois. Il fonda disent-ils, *Groningue* vers l'an 374. ou 377. de Rome. Mais on verra par ce que nous avons dit au mot FRANC, que ce nom étoit inconnu dans ces temps-là, pour un nom de peuple.

La Province, ou la Seigneurie de *Groningue*, ou le *Groningerland. Ditio Groningensis, Groninganum.* Ce pays étoit autrefois une partie de la Frise. Il est maintenant une des Provinces-Unies des Pays-Bas. Elle est bornée au couchant par la Frise propre, & au midi par l'Ovérissel. Elle a au couchant le marais de Bourtanghe, & le Golfe de Dollert ; & au nord la mer d'Allemagne. Elle renferme la ville de *Groningue*, avec son territoire, qu'on nomme le Goerecht, & les Ommelandes, c'est-à-dire, les pays circonvoisins, qui sont divisés en cinq petites contrées, le Wester Quartier est aux confins de la Frise, l'Hunsingo le long de la mer d'Allemagne, le Fivelingo vers l'embouchure de l'Embs, l'Oldé-Ampt vers le Golfe de Dollert, & le Wester-Woldt vers le marais de Bourtanghe. La plus grande fertilité de cette Province consiste en ses grands pâturages, où l'on nourrit quantité de gros chevaux de tirage. Ses lieux principaux sont *Groningue* capitale, Dam, Delfzyl, Winschote & le fort de Bourtanghe.

☞ GRONNET, adj. Vieux mot qui se trouve dans Coquillard, & qui semble signifier Propre, bien fait.

GROS, Grosse, adj. Terme relatif. Ce qui est étendu en

en largeur & en épaisseur, qui est de plus grand volume qu'un autre corps à quoi il est comparé. *Crassus.* Un homme *gros* & gras, souvent mange moins qu'un maigre. Un Calepin est un *gros* volume. Louis le *Gros* fut brave & laborieux. Mezerai.

Ce mot vient du Latin *grossus*. Voyez Ménage. *Grossus* se trouve souvent dans la basse Latinité pour *rudis*, *magnus*, *crassus*. D'autres le dérivent de *crassus*. Les Auteurs appellent Louis le *Gros*, *Ludovicus Crassus*. Il vient de ces deux mots; car il s'est fait immédiatement de *grossus*; & *grossus*, s'étoit fait de *crassus*. Icquez trouve le mot de *gros* dans la langue des Francs, *gruoz* ou *groz* dans cette langue signifie grand, & *groß* a la même signification dans l'Allemand: quoique nous ayons attaché des idées différentes au mot de *grand*, & à celui de *gros*, ces idées conviennent en beaucoup de choses, & sur-tout en ce qu'elles marquent une étendue considérable, ou dans un sens propre, ou dans un sens figuré.

Gros, signifioit autrefois gras, c'est en ce sens que l'Empereur Charles le *Gras* Roi de France, de Germanie, de Lorraine & d'Italie, est quelquefois appellé Charles le *Gros*. C'est pour la même raison que le Roi Louis VI. a été surnommé le *Gros*, comme le rapporte Suger. M. de Caillères se plaint fort dans ses *mots à la mode*, de ce qu'on met le *gros* à toute sauce. Cette chanson a couru contre cet abus.

Qu'une grosse *beauté dérange la cervelle,*
Et fait pousser de gros *soupirs!*
La grosse *qualité peut flatter nos plaisirs;*
Mais avec un gros *bien, on a ce qui s'appelle*
De gros *honneurs, de* gros *plaisirs.*

Voyez le second volume des nouvelles remarques du Pere Bouhours.

Ce mot de *gros* a été quelque temps fort en usage, & tout le monde le disoit au lieu de *grand*; le Roi ayant témoigné un jour qu'il n'aimoit pas cette expression nouvelle, Despréaux, qui se trouva présent, dit, qu'il étoit surprenant que sous le régne de Louis le Grand, on voulût mettre par tout le mot de *gros* pour celui de *grand*.

Ce mot a beaucoup de significations, suivant les diverses choses à quoi on le rapporte.

Gros, est opposé à délié, délicat, peu épais. De *gros* pain qu'on appelle aussi du *gros Guillaume*, c'est du pain bis. Du *gros* vin, qui est fort épais. De la *grosse* viande, c'est de la viande de boucherie. Un *gros* habit. De *gros* souliers. Un *gros* mur, est celui qui soutient les planchers & la charpente d'un bâtiment, & est opposé à *cloisonnage*.

Ce mot de *gros* est quelquefois augmentatif; comme *Gros* piffre, *gros* pendard. *Grosse* carogne. *Gros* lourdaut.

☞ Gros vin. Celui qui est fort couvert & épais.

Gros s'oppose aussi à *petit*, foible, moins violent, moins fort dans son espèce. Une *grosse* armée, c'est-à-dire, forte & nombreuse. *Grosse* fièvre, qui est violente. *Gros* intérêt. *Gros* péchés. La *grosse* faim. Une *grosse* ville. Une *grosse* rivière. Une *grosse* tempête. Un *gros* orage.

Gros, se dit du bois en ce sens. Cette piéce de bois a tant de *gros*, c'est-à-dire, que ses deux plus courtes dimensions sont égales, & ont tant dans leur mesure, dans leur étendue.

Gros, signifie quelquefois, Riche, ou celui qui paroît l'être. Un *gros* Financier. Un *gros* Marchand. C'est dans ce sens qu'on dit d'un homme qui s'est fort enrichi, qu'il a fait une *grosse* fortune. Un *gros* Monsieur. Un *gros* Milord. Ce qu'on appelloit autrefois *grand*, s'est depuis quelque temps métamorphosé en *gros*. On l'a introduit par tout. M. de Caillères blâme qu'on dise, une *grosse* qualité, une *grosse* distinction, un *gros* mérite, une *grosse* affaire, &c. Il soutient que le terme de *gros* est affecté aux choses corporelles, dont la grosseur se peut mesurer; & qu'un *gros Seigneur*, ne doit s'entendre que de sa taille, & non pas de son crédit & de ses richesses. L'usage l'a pourtant autorisé en bien des phrases contre cette régle. La valeur du Maréchal de Gassion étoit vive & agissante; mais il est vrai qu'on la voyoit moins libre à la vue d'une *grosse* affaire. S. Évr. L'infidélité qui fait le mérite galant des Cours agréables, passe pour le plus *gros* des vices dans cette bonne nation. S. Évr. On dit quand on entend bien sonner une Paroisse, qu'il est mort quelque *grosse* tête, quelque personne considérable. *Gros* Seigneur, qui veut dire, grand Seigneur, personne fort considérable. Autrefois il n'y avoit que les *gros* Seigneurs qui ajoutassent à leur nom de baptême celui de leur terre, & de leur apanage, ce qui insensiblement est devenu le nom de famille. Mén. On dit fort bien *gros* gain; pour signifier un gain considérable. Faire un *gros* gain au jeu.

On dit qu'une femme est *grosse*, ou *grosse* d'enfant; pour dire qu'elle est enceinte.

On dit, que la Cour est *grosse*, quand il y a beaucoup de monde à la Cour, comme lorsqu'il s'y fait quelque grande cérémonie.

On dit qu'un homme a le cœur *gros*: pour dire, qu'il a le cœur plein de dépit, ou de colére, de chagrin, de douleur. Corneille a dit aussi:

Les yeux baignés de pleurs, le cœur gros *de soupirs.*

On dit, avoir de *grosses* paroles, une *grosse* contestation avec quelqu'un; pour dire, Se mettre en état de le quereller. Cette expression, *grosses paroles*, est ancienne dans notre langue, comme il paroît par un acte du trésor des Chartres, il est de Philippe de Bel en 1299. *Si quis alicui verba contumeliosa & grossa dixerit, &c.* Un Auteur Moderne, qui est de l'Académie Françoise, dit, Vous aviez fait un *gros* serment.

On dit, Jouer *gros* jeu; pour dire, jouer beaucoup d'argent, hasarder en jouant des sommes considérables.

Il n'est pas si facile qu'on pense,
D'être fort honnête homme, & de jouer gros *jeu.*
Mad. des-H.

En termes de Marine, on appelle *gros* temps ou *grand* temps, un temps de mer, ou un orage, une tempête, lorsque le vent souffle extraordinairement, & que la mer commence à devenir *grosse*, & à s'agiter. On ne se sert point de la voile de perroquet de *gros temps*. *Grosse* mer se dit de la mer, lorsqu'elle est fort agitée. La brume, le grand vent, & la *grosse* mer, ne nous auroient pas permis de nous relever. Frézier. Nous éprouvâmes combien ces vents, quoique foibles, rendoient la mer mâle dans la rade, nous conjecturâmes ce qu'il en devoit être dans les *gros* temps. Id.

Grosse Aventure. Terme de Marine & de Commerce, *Fortuna maris*. La *grosse aventure* se nomme autrement *Bodémerie. Journ. des Sav. 1714. p. 616.* On l'appelle aussi contrat à la *grosse*, ou à retour de voyage. C'est une convention entre deux particuliers, dont l'un envoie des effets par mer & reçoit une somme d'argent de l'autre, à condition de la lui rendre avec un certain profit en cas de bon voyage, & de ne rien payer si les effets périssent. Les contrats à la *grosse* qui se font dans le commerce de mer, ne sont assignés que sur le corps & la quille du vaisseau, & sur sa cargaison. Ces obligations à la *grosse* aventure, qu'on appelle autrement à retour de voyage, sont des contrats par lesquels un Maître de navire emprunte de l'argent à un gros intérêt, pour mettre son vaisseau en mer, & faire un voyage; si le vaisseau revient du voyage, les deniers prêtés sont rendus & payés au créancier, principal & intérêts stipulés: mais si le vaisseau périt, l'obligation est éteinte, & le débiteur ne paye ni principal, ni intérêts; ainsi tous contrats à la *grosse* demeurent nuls par la perte des effets sur lesquels on a fait le prêt, pourvu qu'elle arrive par cas fortuit dans le temps, & les lieux de risque, suivant l'Ordonnance de la Marine.

On dit aussi donner de l'argent à la *grosse aventure*; pour dire, Prendre un *gros* intérêt, à cause des risques qu'il y a à courir.

Pour le Grand Amiral, favori de Thétis,
Qu'il mette dix louis à la grosse *aventure.*
C'est moi qui les lui garantis,
La mer même n'est pas pas plus sûre.
N. ch. de vers.

Gros

Gros-aventurier, f. m. Terme de Mer. Celui qui met de l'argent à la *grosse-aventure*. Il est *Gros-aventurier*.

Gros-bec, f. m. Sorte de petit oiseau assez semblable au pinçon; mais qui a le bec d'une grosseur extrême, à proportion de son corps. Le *gros-bec* casse les noyaux des fruits. En Latin *fringilla rostrata*.

Gros-bec d'Inde huppé. *Coccothraustes Indicus cristatus*. Cet oiseau imite extrémement bien la voix des autres oiseaux, principalement du Rossignol. Il mange du millet, du pignon, & d'autres espèces de fruits semblables. Lorsqu'il se voit dans un miroir, il semble par les gestes & par les cris qu'il fait, qu'il se désespère en abattant sa crête, dressant sa queue comme les paons, battant des ailes, & en donnant de grands coups de bec contre le miroir. Il est d'un tempérament très-chaud, ce qui se connoît facilement à ce qu'il aime extrémement à se baigner. Quant à la forme, il a une huppe en tête, laquelle est de figure triangulaire, & de couleur d'écarlate; son col, sa poitrine & son ventre son éclatans; les extrémités de ses ailes ne sont pas d'une couleur de pourpre si éclatante, non plus que sa queue, qui est fort longue à proportion du corps; sçavoir, d'une paume, elle est un peu élevée, de la largeur du petit doigt; ses jambes sont courtes & blanchâtres; ses ongles sont robustes & un peu courbés; la longueur de tout l'oiseau est de deux paumes.

Dans les Antilles le *Gro-bec* a toute la forme d'un moineau, mais il a les plumes verdâtres. Comme il a le bec fort dur, il entâme l'écorce des Bananes, qui est fort dure, avant qu'elles soient mures, puis les autres oiseaux l'accompagnent à manger le dedans du fruit. P. Du Tertre.

Gros bois, est du bois à brûler taillé en buches, & qui est opposé à *fagot* & à *cotrêt*, quoiqu'il ne soit pas si *gros* que celui de charpente.

☞ Gros-bois, en vieux style signifioit des lances, de grosses & fortes piques. *Lancea validior, crassior*.

☞ Gros-bon, ou Bule. C'est ainsi que l'on appelle dans les Manufactures de papier la pâte commune faite de vieux chiffons ou drapeaux de toile de lin ou de chanvre qui s'emploie à faire le gros papier.

Gros canon. Terme d'Artillerie. C'est le canon de batterie. En termes d'Imprimerie, *le gros canon* simplement, est le caractère qui est entre le *gros double canon*, & le petit canon: & on appelle *gros Romain*, le caractère qui est entre le Parangon, & le Saint Augustin. Le *gros canon* est le plus *gros* de tous les caractères.

Gros dixme, se dit des *gros* fruits de la terre, comme blé, orge, avoine: & *gros Décimateur*, est celui à qui ils appartiennent. Voyez DÉCIMATEUR.

Gros dos, se dit d'un homme fort riche, d'un gros financier. Ce Fermier général est un *gros dos*, il payera bien la taxe.

Gros-fruits, sont les blés, les vins, les foins & autres choses semblables. Ce mot en ce sens n'a point de singulier, & *gros fruit* a un autre sens. Une poire de bon Chrétien est un *gros fruit*, en comparaison d'une poire de rousselet. Les blés, les vins, &c. sont les *gros fruits* d'une terre, en comparaison des légumes du jardin.

Grosse-jaune, f. f. Nom d'une espèce de figue. Les *Grosses-jaunes* sont un peu teintes & carnées dedans; elles rapportent peu de fruits au printemps, & rapportent assez l'automne; mais, à mon goût, elles ne sont guéres délicates, ni en premiéres ni en seconde. La Quintinie, *Tom. I. pag.* 415.

Grosse lettre, se dit non seulement des gros caractères, mais aussi de toutes les lettres capitales. *Majores littera*, ou *typi*.

Gros Lot, est le plus considérable billet d'une loterie, d'un partage.

> *Le bel esprit au siècle de Marot,*
> *Des dons du ciel passoit pour le* gros lot.
> Mad. des Houl.

Grosse Madelon. Terme de Fleuriste, autrement Tour de Babel, c'est un œillet d'une grosseur prodigieuse, mais c'est tout, car il créve; son blanc n'est pas fin, il est brouillé & confus, ne gréne pas, mais il porte quatorze à quinze pouces de tour; il faut lui laisser sept ou huit boutons, sa plante est extrémement forte. Morin.

Gros Mot, est un mot obscène. On appelle aussi un *gros mot*, un mot décisif & qui conclut, qui termine une affaire. Une *grosse* enchère. Une offre *grosse*.

Grosse queue. Sorte de poire. Voyez QUEUE.

Gros rateau gris. Sorte de poire qu'on appelle autrement Poire de Livre, ou Poire d'amour. Voyez LIVRE.

Grosse vérolle, est une maladie vénérienne, qui est ainsi appellée, à cause qu'elle est quelquefois accompagnée de grosses pustules, qui ressemblent aux grains de la petite vérole. *Lues venerea*.

Gros, se dit proverbialement en ces phrases, *Grosse* tête, peu de sens. On dit aussi, que les *gros* poissons mangent les petits; pour dire, que les foibles souffrent de l'injustice des puissans. On dit d'un enfant qui a beaucoup couté à élever, qu'il a plus couté d'or & d'argent qu'il n'est *gros*. On appelle un Catholique à *gros* grain, un homme peu scrupuleux. On dit, Parle à un homme des *grosses* dents, pour dire, le reprendre aigrement, lui parler fortement, en colére, ou avec menaces. On dit, Toucher la *grosse* corde; pour dire, toucher le point le plus important & le plus délicat d'une affaire. On dit, Se tenir au *gros* de l'arbre; pour dire, S'attacher à l'autorité légitime, suivre le parti le plus fort. On appelle des envies de femme *grosse*, des appétis déréglés, des goûts extravagans. On dit encore, Je suis *gros* de vous voir, je suis *gros* de savoir telle chose; pour dire, J'en ai une envie très-passionnée. On appelle un *gros* fin, par une contre-vérité, celui qui croit être bien fin, & qui ne l'est guére. On dit aussi, Faire le *gros* dos; pour dire, S'enfler de vanité, d'orgueil.

GROS, f. m. Signifie ce qui est grand en quantité, en étendue, en qualité, ce qui est important, considérable dans une chose, ce qui est de plus grand, de plus important, de plus considérable. Ce mot en ce sens se dit de plusieurs choses, & il est fort en usage. Le P. Feuillée par deux observations astronomiques à la côte du Chily, & une à celle du Pérou, confirmoit pour le *gros* la réforme de longitude que j'avois faite sur la simple estime. Frézier.

On dit le mot de *gros* d'un amas de troupes qui marchent ensemble. *Turba, manus, cohors*. Il parut un *gros* de Cavalerie sur la colline. Ce Régiment s'est rejoint au *gros* de l'armée. Le Roi commanda à tous ses gens dispersés de venir joindre le *gros* de l'armée. Fléch.

Le Gros de l'armée, ou d'une armée, dans ces phrases signifie la plus considérable, la plus grande & la plus *grosse* partie d'une armée. On le dit des armées navales, & des armées de terre. Le *gros* de notre armée a toûjours demeuré dans ses eaux: ce sont les ennemis qui ont voulu finir le combat, & s'éloigner de nous, en tenant le vent autant qu'il leur a été possible. M. le C. de Toulouse.

☞ Le gros d'un vaisseau, c'est le milieu du vaisseau. On y met les plus épais bordages, parce que le bâtiment souffre plus dans cet endroit, & qu'il a moins de force qu'à l'avant & à l'arriére. La hauteur du *gros* d'un navire se prend à la première préceinte, au milieu.

☞ Gros, en termes d'Architecture & de Charpenterie, signifie un excès d'épaisseur de pierre ou de bois, ou d'ouverture d'angle plus grand qu'il n'est nécessaire pour le lieu où la pierre, ou bien le morceau de bois doit être placé. Le défaut opposé s'appelle Maigre. Frézier.

On dit aux Eaux & Forêts, qu'un arbre a tant de *gros*; pour dire, qu'il a tant de piés de tour. On dit aussi en Charpenterie du bois équarri, qu'il a tant de pouces de *gros*; pour dire, qu'il a tant de largeur & d'épaisseur.

Gros, signifie aussi, Ce qui est le principal, la plus considérable, la plus grande partie d'une chose. Ce Ministre fait le *gros* des affaires. Il n'y a point de vie si uniforme, où des actions particuliéres ne démentent quelquefois le *gros* de la conduite. S. Evr. Ce Marchand fait le *gros* & le détail d'un tel négoce. Cet Artisan

tisan fait le *gros* de la besogne. Il faut ôter le plus *gros* de cette pierre, de ces ordures. On dit aussi, le *gros* du monde; pour dire, la plus grande partie du monde.

☞ Le *gros* d'une Chanoinie est la portion qui vient à chaque Chanoine du revenu du Chapitre, sans y comprendre les obits & les distributions manuelles. On dit le mot de *gros* dans le même sens, en parlant de toutes sortes de Prébendes. C'est le fonds même de la Prébende, qui est dû indépendamment de toute résidence.

Le *gros* d'une Curé, est une pension en argent, ou en fruits, que les *gros* Décimateurs donnent aux Curés pour & au lieu des dixmes. C'est aussi une portion congrue qu'un Curé Primitif qui prend toutes les *grosses* dixmes d'une Paroisse, donne au Vicaire perpétuel pour vivre, outre les menues dixmes & le creux de l'Église.

☞ Gros, en termes d'Aides, est un droit de vingtiéme, ou subvention qu'on prend sur le bien vendu. Les Sécretaires du Roi sont exempts du droit de *gros* sur le vin provenant de leur cru, ou pour la provision de leurs maisons. *Arrêt du grand Conseil du Roi du premier Mars* 1621. Les habitans de Couci jouissent d'une exemption du droit de *gros*, pour le vin qu'ils vendent depuis le Jeudi midi, jusqu'à pareille heure du Samedi de chaque semaine. *Hist. de Couci*, *pag.* 7. Voyez sur le droit de *gros* les Déclarations du Roi du premier Juin 1649. du 19 Mars 1655. du mois de Décembre.... du mois de Septembre 1684.

Dans la Coutume d'Artois, Greffe du *gros* signifie le greffe où l'on expédie les *grosses*, en retenant la minute des actes, afin d'y avoir recours en cas de besoin: ces grosses s'expédient au greffe du *gros*, lorsqu'on veut mettre à exécution les actes, les contrats qui y ont été passés.

Gros, est aussi la huitiéme partie d'une once, ou une dragme, qui pèse trois deniers, & le denier vingt-quatre grains; de sorte que le *gros* est de soixante-douze grains. En ce sens, il vient du Latin *grossus*.

Gros, est aussi une ancienne monnoie que Saint Louis fit battre à son retour d'Égypte en la ville de Tours, à onze deniers de fin, qui étoit une espèce de sols qui en valoient six des autres qui étoient noirs, plus petits & plus chargés de billon. Ils furent ainsi nommés, parce qu'ils pesoient une dragme, ou la huitiéme partie d'une once, qu'on appelle *gros*. M. le Blanc observe qu'on appella cette monnoie *gros Tournois*; *gros*, parce que c'étoit la plus grosse monnie d'argent qu'il y eût alors en France; & *Tournois*, parce qu'elle fut fabriquée à Tours. M. le Blanc observe aussi, qu'il avoit cru avec tout le monde, que Saint Louis étoit l'Auteur des *gros* tournois avec la bordure de fleurs-de-lis, mais depuis qu'il a vu une monnoie de Philippe d'Alsace, Comte de Flandres avec la même bordure, il a changé de sentiment, & il ne doute point que sous Philippe Auguste, au temps duquel ce Comte de Flandre vivoit, il n'y ait eu de ces *gros* tournois, & que ce ne soit à leur imitation que ce Comte ait fait battre ceux qui portent son nom. Car pourquoi ce Comte, qui n'étoit point du sang royal, auroit-il mis des fleurs de lis sur ses monnoies? Voyez cet Auteur, *p.* 173, 174, 175. Cette monnoie a eu différens surnoms, selon les différentes figures dont elle étoit marquée. Il y a eu des *gros* royaux, des *gros* à l'*O*, des gros à la queue, parce que la croix qui s'y voyoit avoit une queue, des *gros* à la fleur de lis, des *gros* à la couronne. Le *gros* a souvent changé de prix, & quelquefois plusieurs fois dans la même année. Voyez le Blanc, *p.* 240. & 255. Il y a eu aussi un *demi-gros* tournois, un tiers de *gros* tournois. Les Bollandistes disent *grossus*, *medius assis*, C'est-à-dire, qu'il valoit la moitié d'un sol. Ils parlent d'un *gros* d'Italie. Ce nom de *gros* s'est appliqué aussi à diverses monnoies. Ainsi on a appellé les testons *grossi capitones*; les *gros de nesle*, ou *nigelleuses*, qui étoient des piéces de six blancs; des *gros de Lorraine*, qui étoient des Carolus, &c.

Gros, est aussi une monnoie dont on use chez les Saxons, Silésiens, Polonois, Bohémiens, &c. qu'on dit avoir été du poids des vieux deniers Romains, & des dragmes Attiques. Il y a eu aussi des *gros* tournois, dont il est fait mention dans l'Extravagante du Pape Jean XXII. En termes de Négoce, à Amsterdam, Anvers, Cologne, &c. la livre de *gros* vaut six livres, le Scheling vaut six sols, & le sol 12 deniers; & c'est sur ce pied que les Marchands tiennent leurs livres, & en ce sens, c'est une monnoie de compte, comme les francs, les florins d'Allemagne, & les sterlings d'Angleterre.

Gros d'Allemagne. Les *gros* d'Allemagne, sont de différente valeur en différentes Provinces de l'Empire. Voyez sur cela Pfennigk, *De rei nummaria mutatione & augmento*, *L. II. c.* 9. *n.* 29.

Gros d'Angleterre, Monnoie d'Angleterre, valant deux sols trois deniers au XV[e] siécle. Lobin. *Gloss. hist. de Bret. T. II. p.* 1201. Le *demi-gros* valoit treize deniers & maille. Id. *p.* 1201.

☞ Gros d'Autruche. C'est le plus gros du duvet ou poil d'Autruche que l'on a séparé du fin, pour être employé aux lisiéres des draps fins de laine, destinés pour être teints en noir; on l'appelle aussi Laine ou ploc d'Autruche.

☞ Gros-pilé, s. m. On appelle ainsi en Guienne dans la fabrique des tabacs, le plus gros filage que l'on y fasse avec des feuilles de tabac sans côtes.

Gros de Lorraine, est une petite piéce de monnoie valant dix deniers de France.

☞ Gros-musc d'hyver, s. m. Espèce de poire qui a beaucoup de parfum, mais il est renfermé dans une chair dure, pierreuse & pleine de marc. La Quintinie. Cette poire ne vient en maturité qu'au mois de Février. Elle est longue & verte, mais elle jaunit en mûrissant. Id.

En termes de Marchands, *Gros de Naples*, ou *Gros* de Tours, est une étoffe de soie dont le grain est croisé, & qui paroît *gros* & enflé. On le faisoit venir autrefois de Naples: maintenant on en fait d'aussi beaux à Tours. C'est une espèce de moire.

☞ Gros de Verdun. Espèce de dragée.

En gros, adv. Sommairement, sans entrer en détail. *Summatim*. Il a raconté cette histoire *en gros*, sans en marquer les circonstances. Plutarque a jugé de l'homme trop *en gros*, & ne l'a pas cru si différent qu'il est de lui-même. S. Évr. Socrate se moquant d'un Orateur qui redoutoit de parler devant le peuple; Vous révérez, dit-il, *en gros*, ce que vous méprisez en détail. Ablanc. On appelle Marchand *en gros*, celui qui ne vend que les piéces, que les balles entiéres, qui ne détaille point. On dit aussi, Gagner *gros*, Coucher, *gros*; pour dire beaucoup.

Tout en gros, adv. Tout ramassé. C'est ordinairement un terme de mépris. De tant de gens invités à cette cérémonie, il ne se trouva que dix hommes *tout en gros* Sur mille écus qu'il me doit, il m'en a payé cinquante *tout en gros*.

GROS BOS, s. m. Nom d'une Abbaye de l'Ordre de Citeaux, fille d'Obasine, dans le Diocèse d'Angoulême. *Grossum boscum*. Elle fut fondée l'an 1166. Sainte-Marthe, *Gall. Christ. T. IV. p.* 508.

GROSEILLE, s. f. En bien des lieux on dit *grosselle*; à Paris on prononce *groseille*; autrefois on disoit *groiselle*, mais il faut prononcer *groseille*. Mén. Fruit du *groseillier*. Il est petit, agréable, sain & un peu acide, & vient presque au temps des framboises. *Uva spinea acinus, bacca*. Il y a une *groseille verte* dont le bois est piquant; elle jaunit en mûrissant. Il y en a de deux sortes, l'une *longue*, & l'autre *ronde*, dont celle-ci est plus grosse, & sert dans les sauces au lieu de verjus. *Groseilles* piquantes. Il y a encore deux espèces de *groseilles* dont le bois est piquant, l'une *violette*, & l'autre *rouge*. Il y en a une de Hollande qui fait mépriser les autres. On l'appelle *groseille* de Hollande, ou *groseille* blanche, ou *groseille* perlée. Il y a une *groseille blanche commune*, qu'on nomme *perlée*, parce qu'elle est ronde & blanche comme une perle. La *groseille de Hollande* est la plus estimée, donnant beaucoup de grappes grosses & longues. Son bois est gros, & ses feuilles larges. Il y a aussi une *groseille noire*. On remarque que la vigne suit les groseillers, soit pour nouer, soit pour couler chaque année. Les Apothicaires appellent le suc des *groseilles* rouges, quand il est confit, *Rob de ribes*.

☞ Groseille. On distingue deux espèce de *groseilles*. Les unes viennent à petites grappes, & les autres séparément une à une. Les *groseilles* à grappes que l'on nomme simplement *groseilles*, & en quelques endroits de pro-

province Groseillons, castilles, gardes, &c. sont ou blanches ou rouges. Ce fruit est petit, rond, acide & sain. Il contient de petits pepins, qui sont sa semence. Il est astringent, comme tous les acides. Il y en a une espèce qu'on appelle *groseilles* de Hollande, & qui est plus estimée que les autres. Elles viennent en grappes; leurs grappes sont plus longues & le fruit plus gros que les *groseilles* ordinaires.

Les *groseilles* à grappes rouges ou blanches, sont celles dont on fait le plus d'usage : outre qu'elles sont fort bonnes à manger, elles sont rafraichissantes. On les sert crues avec du sucre, on les confit & l'on fait de l'eau de *groseilles*, de la glace de *groseilles*, du syrop de *groseilles*. *Groseille* à confire.

Il y a encore, dit-on, des *groseilles* noires, qui sont plus douceâtres que les rouges, mais qui ne sont pas communes.

Les *groseilles* qui ne sont point à grappes, mais viennent sur l'arbrisseau séparément une à une, sont plus grosses que les autres. Elles sont rondes, pleines d'un suc douceâtre dans sa maturité. Quand ce fruit est mûr il est ordinairement jaunâtre. Il y en a cependant qui tirent sur le violet & sur le rouge. Il est plus gros sur un arbre cultivé que sur un groseiller sauvage. Avant la maturité il est aigrelet, & on l'emploie quelquefois dans les sauces en guise de verjus. C'est pour cela qu'à Paris le peuple nomme ce fruit *groseilles* à maquereau, parce qu'on en met dans la sauce du maquereau.

Ce mot vient de *grossularium*. Voyez Ménage.

GROSEILLIER, s. m. Arbrisseau qui est bas, & qui porte des groseilles. Il y a plusieurs espèces de *groseilliers*. Les uns sont épineux, & portent leurs fruits séparés les uns des autres; les autres ne sont point épineux, & leurs fruits sont ramassés en grappe. Le *groseillier* épineux, *Grosularia spinosa*, *Uva crispa*, a ses racines ligneuses, qui poussent plusieurs jets longs de trois pieds environ, ronds, branchus, ligneux, armés d'épines d'espace en espace, & garnies dans les mêmes endroits d'où sortent les épines; les feuilles arrondies, un peu velues, un peu échancrées, & légérement dentelées sur leurs bords. Ses fleurs, qui paroissent à peu près dans le même tems que celles de la vigne, sont composées de cinq petites petales, pâles, qui sont placées entre les échancrures de leur calice, dont la partie postérieure devient un fruit ou une baie arrondie, ou ovale, plein d'un suc douceâtre dans sa maturité. Ce fruit est petit & jaunâtre dans le *groseillier* épineux sauvage; il est du double plus gros dans celui qu'on cultive, & il y en a une espèce dont les fruits tirent sur le rouge. Le *groseillier* à grappes s'élève un peu plus que le précédent; ses feuilles sont beaucoup plus grandes, plus vertes, tout-à-fait lisses, & ses tiges ne sont point armées d'épines. Son fruit vient ramassé par grappes, & il est ordinairement rouge, aigre, ou acide, & ses semences, qui sont menues, sont astringentes. *Grossularia multiplici acino, non spinosa, hortensis, rubra, sive Ribas officinarum. C. B.* Celle-ci donne plusieurs variétés par ses fruits, qui sont ou plus gros, ou plus doux, ou blanchâtres. Le *groseillier* noir a beaucoup de rapport avec celui-ci; on le distingue sur-tout par ses fruits qui naissent par grappes, & qui sont douceâtres. Sa feuille a de l'odeur. On a mis en usage à Bourdeaux, depuis quelques années, la feuille de cette dernière espèce de *groseillier*, que l'on nomme *Cassis* dans cette ville-là : sa principale vertu est de provoquer un peu les urines. On a tellement étendu à présent ses vertus, que l'on en fait une panacée.

Il y a un *groseillier* de l'Amérique dont les tiges sont jaunes, rondes, deux fois grosses comme le pouce, & hérissées de petites étoiles piquantes, si près les unes des autres qu'il est presque impossible de les prendre sans se blesser. Il a en quelques endroits des feuilles assez petites, larges comme celles du filireus, mais un peu plus longues, & deux fois plus épaisses. Au haut de ses tiges croissent des bouquets de fleurs blanches comme neige, toutes semblables aux roses de Gueldres. A leur chute succédent des fruits gros comme des œufs de pigeon, de couleur de grosses groseilles, quand elles sont bien mures. Il sort de l'écorce du fruit cinq ou six petites feuilles pointues & fort étroites. Le dedans du fruit est comme les groseilles bien mures, & le goût ne s'en éloigne pas beaucoup : ce fruit n'est pas bon. *P. du Tertre, Hist. des Antilles.*

☞ GROSEILLON, s. m. On dit que ce mot se dit en quelques endroits au lieu de groseille; cela s'entend des groseilles à grappes, qui sont plus petites que les autres. C'est un diminutif.

GROS-JEAN, s. m. Nom propre. Terme bas & populaire. *Gros-Jean* est un des personnages des Comédies en proverbes; c'est un cabaretier que l'Auteur a ainsi nommé. Ces deux mots n'en font qu'un. *Gros-Jean.*

☞ GROSIL, s. m. Gros verre cassé qui sert aux manufactures de bouteilles. Cette marchandise vient des Pays-Bas Autrichiens, ou de Hollande. *Arrêt du Conseil du 18 Février 1727.* qui réduit le droit d'entrée du barril de cette marchandise de 300 livres pesant de 20 sols à 1 sol.

GROSLAY, s. m. Nom propre de lieu. *Groleum*, *Groslaum. Groslay*, bourg ou village de Normandie, dans le Diocèse d'Évreux, entre Lyre & Beaumont-le-Roger, sur la rivière de Rille, qui perd ses eaux & qui renait dans son voisinage. Il a titre de Baronnie. D'autres lieux portent encore ce nom.

GROSLE. Voyez FREUX, ou GROLLE.

☞ GROSNE, s. f. Rivière de France, en Bourgogne.

GROSSA, ou GRANDEISLE, s. f. *Grossa insula.* Cette Île est dans le Golfe de Venise, vers les côtes du Comté de Zara, en Dalmatie, duquel elle dépend. Elle appartient aux Vénitiens, & elle est assez étendue du couchant au levant; mais fort peu du nord au sud. Il n'y a que quelques bourgs ou villages.

GROSSE, s. f. Acte de Justice, ou procédures écrites en grosses lettres, qui est opposé à *minute*, & aux copies qu'on signifie. *Luculentior scriptura.* Les *grosses* des écritures de griefs se payent à vingt-cinq sols par rôle. La *grosse* d'un procès verbal, d'un inventaire, se délivre en papier.

Grosse, est aussi une expédition en parchemin des contrats, des obligations, arrêts & sentences que délivrent les Notaires & les Greffiers, & qui sont exécutoires quand elles sont scellées. On ne colloque point en ordre dans les décrets sur de secondes *grosses*.

Grosse, signifie aussi, un compte de douze douzaines. Une *grosse* de boutons, une *grosse* de balles, c'est 144 boutons, ou balles. *Duodeni*, *Duodenarii.*

☞ GROSSEMENT, vieux adv. Grossierement. *Rusticè.*

☞ GROSSE QUEUE, s. f. Espèce de poire du mois d'Octobre. C'est une poire jaune & assez grosse. Sa queue est aussi fort grosse, ce qui lui a fait donner son nom. Elle est extrêmement musquée, ce qui la fait rechercher & estimer de ceux qui aiment ce parfum; mais elle est séche & pierreuse, ce qui la fait mépriser. La Quintinie.

☞ GROSSERIE, ou GROSSIERIE. Ce sont les gros ouvrages que fabriquent les Maitres Taillandiers-Grossiers.

GROSSESSE, s. f. État d'une femme enceinte. *Graviditas*, *pragnatio.* La *grossesse* d'une femme dure neuf mois. Sa *grossesse* l'a mise en tel état, qu'elle n'a pu faire le voyage avec son mari. Laurens Joubert, Médecin, l'appelle *groisse*, & c'est ainsi qu'on parloit autrefois. Pasquier, *Recherc. L. VI. c.* 40. parle de la *grossesse* extraordinaire d'une femme de Sens, qui la porta 28 ans, fut mariée l'espace de 48 ans, & mourut au 68ᵉ de son âge : après sa mort on l'ouvrit, & on trouva dans la matrice le corps d'une petite fille tout formé, mais pétrifié.

GROSSETO, s. m. Nom propre d'une petite ville Épiscopale, & défendue par une bonne citadelle. *Grossetum*, *Rosetum.* Elle est dans le Siénois, en Toscane, entre le lac de Castiglione, & la rivière d'Ombrone, à deux lieues de la mer, & à quatorze de Siéne, dont elle est suffragante.

GROSSEUR, s. f. Étendue de ce qui est gros, la qualité de son volume. *Crassitudo.* La *grosseur* d'une colonne doit être proportionnée à sa hauteur. Ce livre est d'une raisonnable *grosseur*, il fait un juste volume.

Et son corps ramassé dans sa courte grosseur
Fait gémir les coussins sous sa molle épaisseur. Boil.

☞ Grosseur. Il signifie aussi quelquefois Tumeur. Il lui est venu une *grosseur* à la gorge, au bras, &c. Acad. Fr.

Être en *grosseur*. Termes de Jardinier, qui se disent des fruits, lorsqu'ils ont acquis toute la *grosseur* qu'ils doivent avoir pour entrer en maturité. On dit, Mes pêches sont en *grosseur*. La Quint.

Prendre la *grosseur* de quelqu'un; c'est en termes de Tailleur d'habits, voir avec une mesure combien un homme est gros, afin de lui faire un habit proportionné à sa *grosseur*.

GROSSEUVRE, s.m. Nom propre d'un bourg, ou village de Normandie, dans le Diocèse d'Évreux, avec titre de Baronnie. *Grosseuvre* est situé à une lieue de la rivière d'Iton, entre Damville, Bailleuil, Saint André de la Marche & Garenciéres.

GROSSIER, ière, adj. Qui vend des marchandises en gros. *Solida, magnaria mercis propola*. En ce sens il ne se dit point au féminin. Un Marchand *grossier* d'épiceries.

Grossier, se dit aussi entre les Horlogers, d'un Ouvrier qui ne fait que de la grosse besogne; comme des horloges de ville, &c.

Grossier, ière, Épais, qui a trop de grosseur. *Pracrassus, concretus*. Ce drap est trop *grossier*. Cet homme a la taille trop *grossière*. Cette femme est *grossière*, trop grasse, trop chargée d'embonpoint. On dit aussi, que l'air est *grossier*, quand il est épais, chargé de nuages, ou de brouillards. Un Artisan *grossier*.

Grossier, se dit aussi des ouvrages rudes, mal polis, des ornemens mal entendus, d'un travail peu délicat. *Impolitus, rudis*. Les montres d'Allemagne sont plus *grossières* que celles de France. L'Architecture Gothique étoit bien plus *grossière* que la Grecque.

Grossier, se dit figurément en choses spirituelles & morales. *Pinguis, rusticus, inficetus, inconditus*. Les Sauvages sont *grossiers* & mal polis. Rien n'est plus incommode qu'une sincérité *grossière*, qui dit tout sans ménagement. Bell. Les hommes consument leur temps en désordres *grossiers*. Nic. Lucien, tout ingénieux qu'il est, devient *grossier*, dès qu'il parle d'amour. S. Évr. Des obscénités *grossières*, sont des obscénites qui ne sont point enveloppées. Un siécle *grossier*, est un siécle où l'on n'a point de goût, de politesse dans les mœurs, dans les maniéres; où l'on ne cultive point les sciences & les beaux arts. *Saculum insipiens & inficetum*. Un artifice *grossier*. Un piége *grossier*. Un style *grossier*. La tentation est trop *grossiere*. Nic. Ils s'imaginent qu'il suffit pour obéir, que l'on ne résiste pas à ceux qui commandent, soit par une opposition *grossière*, soit, &c. Ab. de la Tr.

Le vin & le hasard,
Inspirent quelquefois une muse grossière. Boil.

Il y a des esprits si *grossiers*, qu'on ne leur peut rien faire apprendre. Les Provinciaux sont bien *grossiers*, en comparaison des gens de Cour. Cette femme est *grossière* & incivile, elle ne sçait pas vivre. On ne sçauroit user de termes *grossiers* sans donner mauvaise opinion de son esprit. Bell. Comment défendre une erreur si *grossière* & si choquante? Cl. Il suffit quelquefois d'être *grossier*, pour n'être pas trompé par un habile homme. La Roch. Les personnes polies souffrent beaucoup avec les gens *grossiers*. Bell. Ce n'est pas la raison qui frappe les esprits *grossiers*, & qui les fait agir: c'est l'émotion & l'ardeur avec laquelle on parle. Le P. Rap. Les sages ne se repaissent pas des applaudissemens du Vulgaire; c'est respirer un air *grossier*. Amelot. Rien n'est plus honteux que d'être *grossier*. S. Évr. Il y a dans les maniéres des Savans de profession je ne sais quoi de sauvage & de *grossier*. Bell. Je hais ces faux plaisans à *grossiere* équivoque. Une louange *grossière* est presque une injure. Bouh. Avoir le goût *grossier*. Il n'osa avancer un mensonge si *grossier*. Madem. L'Héritier.

☞ Grossier. On dit, Donner une idée *grossiére* d'une chose; pour dire, Une idée sommaire, sans entrer dans le détail. Acad. Fr.

GROSSIÉREMENT, adv. D'une maniére grossière. *Impolitè, ruditer, sine arte*. Les Paysans vivent, parlent *grossiérement*. Ce château est bâti *grossiérement*. Un homme se croit plus sot lorsqu'on le lui dit avec esprit que quand on le lui dit *grossiérement*. Bell. Louer les gens *grossiérement*; c'est les louer d'une manière qui ne ménage point leur pudeur. Bouh. Les Japonois sont *grossierement* superstitieux. Ab. de T.

Le P. du Cerceau dit dans le portrait du Roi de Suéde;

Comme un simple soldat vêtu grossièrement.
Pour la forme & pour la matière,
Un habit lui suffit une campagne entière,
Ses armes sont tout son ajustement.

GROSSIÈRETÉ, s. f. Qualité de ce qui est mal poli, mal orné, grossiérement travaillé. *Ruditas, asperitas*. On se dégoûta bientôt de la *grossiereté* des édifices Gothiques. Fel.

Grossiéreté, se dit présentement dans le figuré; & il est opposé à la politesse. *Rusticitas*. La *grossiereté* du langage, des mœurs, du peuple, des siécles passés, &c. Vous avez purgé notre langue de la *grossiéreté* & de la rudesse des siécles passés. Disc. d'Él. La *grossiereté* fait tout de mauvaise grace. M. Scud. La sincérité dans le monde passe pour rudesse & *grossiéreté*. Bell. Une marque de *grossiéreté* d'esprit, c'est de dire souvent des proverbes. Idem. Il l'éleva avec beaucoup de soin, mais selon la *grossiéreté* de sa profession. Mad. de..... Quoique la *grossiéreté* de leurs calomnies les rendit aisées à réfuter, & qu'elles se détruisissent toutes d'elles-mêmes, il en demeuroit pourtant toujours dans les esprits des peuples des impressions, &c. P. Verjus.

Grossiéreté, signifie aussi Saleté, ordure. Nous avons entendu bien des *grossiéretés*. On s'imagine que pour être exempt de la *grossiéreté* du péché, l'on peut nourrir des passions plus délicates. Cl. Comme ils avoient remarqué que des *grossiéretés* d'un certain caractére le faisoient rougir & le déconcertoient. Mad. l'Héritier.

GROSSIR, v. neut. & act. Croître en grosseur. *Crassescere*. On dit que les hommes *grossissent* jusqu'à trente-cinq ans.

Grossir, se dit aussi en matière de quantité discréte, quand plusieurs parties qui se joignent ensemble rendent une chose plus grosse & plus nombreuse. *Augere*. Les troupes qui ont de nouveau joint l'armée l'ont bien *grossie*. Là s'étant *grossis* (les Goths) d'une multitude de Vandales qu'ils avoient vaincus, & se trouvant trop resserrés, ils s'étendirent dans les États voisins. Fléch. Sa dette est bien *grossie* par le cours des arrérages. La fonte des neiges *grossira* bien-tôt la riviére. On a trouvé de nouveaux microscopes qui *grossissent* prodigieusement les objets. Ce livre *grossit* tous les jours par les additions qu'on y fait.

Grossir, se dit au figuré pour, Enfler, augmenter, faire paroître davantage, exagérer. *Exaggerare, amplificare, extollere*. Quelques Théologiens ont trop *grossi* le nombre des articles de Foi. S. Évr. L'amour-propre nous *grossit* l'idée de notre mérite. Bell. A mesure que les Princes croissent, les respects & la reconnoissance croissent pour eux; on déguise leurs vices, & on *grossit* leurs vertus. Fléch. Ce déclamateur chagrin *grossit* les moindres bagatelles pour se faire un sujet de crier. Bell. La renommée *grossit* toujours chemin faisant. H. S. de M. Les voyageurs *grossissent* toujours les choses pour les rendre plus merveilleuses. S. Évr. Quand on écrit aux autres ce qu'on a soi-même admiré, les idées *grossissent* encore beaucoup plus sous la plume, & deviennent avec le temps monstrueuses: soit qu'on veuille plaire à son Lecteur, ou qu'on se fasse une secréte vanité de lui enseigner ce qu'il n'avoit jamais appris de personne. P. le Comte.

Je suis sûr que Renommée,
A grossir *tout accoutumée,*
*Bien loin de l'avoir trop vanté** *Le Roi d'Espagne.
Comme quelque Prince vulgaire,
En aura fait le caractère
Au-dessous de la vérité. P. de Courbeville, J.

Grossir, se dit aussi avec le pronom personnel, pour S'enfler, s'enorgueillir, se donner un air plus fier. L'orgueil

gueil est une enflure de cœur, par laquelle l'homme s'étend & se *grossit* dans son imagination. Nic.

☞ Grossir, v. n. On dit prov. La pelotte *grossit*, pour dire, Que le trouble, que la sédition, que le péril augmente, que le nombre grossit. Ac. Fr.

Grossi, ie, part. pass. & adj. *Auctus, incrassatus.*

GROSSOYER, v. act. Mettre en grosse quelque acte ou procédure de Justice. *Luculentius scribere.* Le Clerc d'un Avocat a cinq sols par rôle pour *grossoyer* des écritures. Un Sécretaire de Conseiller pour *grossoyer* un procès verbal. Un Notaire *grossoye* une obligation, un contrat, tantôt en parchemin, quand on les veut faire exécuter; tantôt en papier, quand on n'en veut que produire une expédition.

Grossoyé, ée part. pass. & adj. *Luculentiùs descriptus.*

GROTESQUE, adj. m. & f. Figure capricieuse de Peintre, de Graveur, de Sculpteur, qui a quelque chose de ridicule, d'extravagant; de monstrueux, telles que sont celles dont on pare les grottes. *Miscellanea, varia, pictura.* Calot, Graveur Lorrain, avoit un merveilleux génie pour dessiner des *grotesques*. Il ne faut pas comparer la fantaisie extravagante d'une figure *grotesque*, à la beauté d'une figure sage & regulière. Au reste, il faut remarquer que ce mot n'a point de singulier quand il est substantif. Les *grotesques* sont de purs caprices de l'Ouvrier.

Vous dont le visage falot,
Est le trône de la grimace,
Vous avez droit de prendre place.
Dans les Grotesques *de Calot.* Sar.

Ce mot de *grotesque* vient du mot de *grotte*. Lorsque Raphaël & Jean Udiné étoient en réputation, on trouva dans les ruines du palais de Tite quelques chambres enfoncées sous ces ruines, comme des grottes, dans lesquelles il y avoit des peintures dans le goût & le caractére de ces ouvrages bizarres & plaisans qu'on a depuis appellé *grotesques*, à cause que ces peintures avoient été trouvées dans des espèces de grottes.

Grotesque, se dit aussi de ce qui est bizarre, extravagant, plaisamment ridicule, ou dans les personnes, ou dans les habits, ou dans les discours, &c. *Ridiculus, ineptus, ad risum factus, jocularis.* On peignoit les Dieux des Payens en mille figures *grotesques*. Les habits de masques, ou de ballets, sont plus estimés, plus ils sont *grotesques*. Planudes a fait une peinture *grotesque* d'Esope. S. Evr. Une imagination *grotesque*; c'est-à-dire, folle & plaisante. L'Arioste & les autres Poëtes Italiens inventent mille aventures *grotesques*, font des descriptions *grotesques*.

GROTESQUE, f. f. Ouvrage de Peinture, ou de Sculpture, fait d'une manière *grotesque*, c'est-à-dire, d'une manière capricieuse, bizarre, plaisante & ridicule. Vitruve n'en a pas été cru sur le jugement qu'il a fait des *grotesques*, & bien loin de persuader à la postérité que ce qu'elles ont de ridicule les doit faire rejetter, &c. Perrault *sur Vitruve.*

Grotesques, se dit encore en sculpture des ornemens répétés qui se taillent sur les moulures, dans des compartimens, &c.

GROTESQUEMENT, adv. D'une manière grotesque. *Ridiculè, jlocalariter.* Il y a été peint *grotesquement*.

GROTKAU, ou GROTKAW, f. m. Ville du Royaume de Bohême en Silésie, située sur la rivière de Neiss à quatre lieues de son embouchure dans l'Oder. Elle est capitale de la Principauté de *Grotkaw*.

Le Duché, ou la Principauté de *Grotkaw*, ou de la Neisse, *Ducatus Grotkanensis, Nissanus.* Contrée du Royaume de Bohême. Elle est dans la Silésie, au couchant du Duché d'Oppelen, aux confins de la Bohême propre & de la Moravie. *Grotkaw*, capitale, & Neisse, qui donne quelquefois le nom à la contrée, en sont les lieux principaux.

GROTONGUE, f. m. & f. Quand il est substantif, c'est le nom d'un peuple, d'une nation. Quand il est adjectif, il signifie ce qui a rapport à cette nation. Les *Grotongues*, peuple inquiet & farouche, étoient sortis du fond de la Scythie, à dessein d'entrer de gré ou de force dans les terres de l'Empire. Fléch. Un des Romains déchargea un si rude coup sur le *Grotongue*, qu'il lui emporta l'épaule. Id.

GROTTA DEL CANE, ou Grotte du Chien.

GROTTA DE LA SIBILLA. Voyez au mot CUMES.

GROTTA FERRATA. Nom de lieu. *Crypta ferrata.* C'est un célèbre Monastére de la campagne de Rome, situé près de la ville de Frascati. Il est desservi par des Moines Grecs, qui y font l'Office selon le rit Grec, & en langue Grecque.

Grotta Rossa, c'est-à-dire, *grotte rouge*. Nom d'un bourg de l'État de l'Église, en Italie. Il est dans le Patrimoine de Saint Pierre, sur le Tibre, à deux lieues au-dessus de Rome. *Rubra Saxa.*

GROTTARIA, f. f. Nom propre d'un ancien bourg de la grande Gréce *Crypta aurea, Crypteria.* Il est dans la Calabre ultérieure, sur la riviére de Proteriate, à deux lieues de Girace vers le nord.

GROTTE, f. f. Caverne; antre large, ou profond, creusé dans une montagne, ou un rocher. *Specus, caverna.* Les Anachorètes se retiroient dans les antres, & dans les *grottes*, pour y méditer plus attentivement sur leurs devoirs. Du Pin.

Au bruit qui trouble son onde,
Le Rhin frémissant d'éfroi,
Sort de sa grotte *profonde.* Bouh.

Il se trouve dans les *grottes* des christaux de roche, & plusieurs autres congélations.

Ce mot vient de *crypta*. Voyez Ménage & Nicot: mais il vient plus immédiatement de l'Italien *grotta*. Du Cange dit qu'en la basse Latinité on a dit aussi *grotta*. Voyez les *Acta SS. Maii, Tom. III. p.* 248. dans la vie du B. Gérard de Villamagna près de Florence, où on lit, n. 3. *In locum suum rediit, cui à grottis, id est cryptis, nomen erat.*

Grotte. Les Italiens appellent ainsi les Églises souterraines. Il y a à Rome la *Grotte Vaticane*.

Grotte, se dit aussi des petits bâtimens artificiels qu'on fait dans les jardins, & qui imitent les *grottes* naturelles. On les décore au-dehors d'architecture rustique, & au-dedans on les orne de coquillages, où l'on fait plusieurs jets d'eau. La *grotte* de Versailles est une excellente pièce d'Architecture. Salomon de Caux a fait un Traité des *Grottes* & fontaines.

GROTTE, f. f. Nom propre d'un ancien bourg, mais fort déchu. *Grotta*, anciennement *Herbessus*. Il est dans la vallée de Mazara, en Sicile, sur le Salso, à huit lieues de Gergenti, vers le nord.

Grotte du chien. Caverne qu'on trouve à quatre lieues de Naples vers Pouzzoles. *Antrum Canis.* On l'a ainsi nommée, parce que si l'on y jette un chien, il meurt bientôt, à moins qu'on n'aille le plonger dans le lac d'Agnano, qui en est proche. On l'appelle aussi pour la même raison, *Buca Venenosa*, Bouche venimeuse. Voyez le P. Kirker.

Grotte du Lait. C'est une caverne de la Palestine. *Crypta Lactea.* Elle est à douze cens pas de l'ancien bourg de Bethléhem. On lui a donné le nom qu'elle porte, parce que, dit-on, la bienheureuse Vierge y laissa tomber quelques gouttes de lait, en donnant la mammelle à Jesus-Christ. On s'est imaginé qu'à cause de cela la terre de cette Caverne avoit la vertu de redonner du lait aux femmes lorsqu'elles l'avoient perdu, & qu'elle guérissoit la fiévre; aussi en tire-t-on continuellement pour en vendre à ceux qui sont assez simples pour ajouter foi à ces contes. On y a bâti un autel, & on avoit construit tout auprès une Église sous le nom de S. Nicolas, qui est ruinée.

GROTTE DE NAPLES. Voyez POSILIPE.

GROTTES, (Les) f. m. Nom propre de lieu, qui fut la patrie de Sixte V. *Castellum Grottarum, cupra Maritima.* C'étoit anciennement une petite ville des Picéniens; maintenant ce n'est qu'un village de l'État de l'Église. Il est près du Château de Montalte, sur la côte de la Marche d'Ancone, à quatre lieues de Fermo vers l'Abruzze.

GROUAIS, f. m. Nom propre d'une petite île de la Bretagne, Province de France. *Groasia.* Elle est

sur la côte méridionale de cette Province, & a une bonne rade.

☞ GROUER, v. n. Vieux mot dont on se servoit autrefois, en disant que le vent avoit fait *grouer* les pommes, pour dire, qu'il les avoit fait tomber.

GROUÉTEUX, euse, adj. Pierreux. *Lapidosus*. Fonds chaud & *grouéteux*. Le Gendre, *Cult. des Jard.*

GROUILLANT, ante, adj. Qui grouille, qui remue, qui est en vie. *Vivens, spirans*. Cet homme a douze enfans tout *grouillans*. On dit aussi tout *grouillant* de vermines, pour dire tout couvert de vermines. *Verminibus scatens*. Les gueux sont tout *grouillans* de poux. Ce fromage est trop pourri, il est tout *grouillant* de vers. Tout cela est bas.

GROUILLER, v. act. Ce mot est bas, & signifie, Remuer. *Movere*. Il est si malade qu'il ne sçauroit *grouiller* la tête.

Grouiller, se dit plus souvent avec le pronom personnel, pour se remuer. Ce pauvre goutteux est entrepris de ses membres, il ne sçauroit se *grouiller*. Quand ce goinfre est assis à table, il ne se *grouilleroit* pas pour le Pape. Commandez à ce paresseux quelque chose, il ne se *grouillera* pas seulement. *Non discedet, non movebit se loco*.

Grouiller, se dit aussi absolument, ou neutralement, pour dire, Se remuer, se mouvoir, se lever, s'ôter d'un lieu, s'en aller. Dites-lui tout ce que vous voudrez, il n'en *grouillera* pas.

Et l'on demande l'heure, & l'on baille vingt fois,
Qu'elle grouille *aussi peu qu'une piece de bois*. Mol.

Grouiller, pris absolument signifie aussi, Abonder être plein; & il est pris toujours en mauvaise part. Les Avocats sont fort communs au Palais, tout en *grouille*.

On dit par une maniére de proverbe, la tête lui *grouille*, pour dire, lui tremble de vieillesse, de foiblesse. Un malpropre qui ne change point de linge, *grouille* de vermine. *Scatet*. On a reproché à un bon Auteur, qu'il s'étoit servi de cette phrase, il *grouille* de redites.

☞ Grouiller, v. n. En parlant des bruits que les flatuosités causent quelquefois dans le ventre, on dit de celui à qui cela arrive, que le ventre lui *grouille*. Ac. Franç.

Selon M. Huet, ce mot s'est formé par corruption de *crouller*. GROUIN. Voyez GROIN.

☞ GROUP se dit des paquets d'or ou d'argent en espèces, que les Marchands & Négocians s'envoient les uns aux autres par la Poste, par le Messager, ou par quelque autre commodité. Ainsi l'on dit en écrivant à son Corespondant: Je vous envoie par une telle voie un *group* de quinze cents louis dont vous m'accuserez la réception, c'est-à-dire, un paquet où est contenu ce nombre de Louis d'or.

GROUPADE, s. f. Terme de Manége. Espèce de saut d'un cheval qui bondit. *Saltus in sublime*. On dit aussi *Croupade*, & les Écuyers qui parlent le mieux tiennent pour le dernier. ☞ Le P. Le Moine dit que des chevaux dressés au manége par d'habiles Maîtres,

Se meuvent de tout air, tournent à toute main,
Vont tantôt terre à terre, & tantôt à groupades,
Ajoûtent à cent bonds, cent soudaines passades.
Les groupades, *les sauts, les voltes & les bonds.*
P. Le Moine.

GROUPPE, s. m. Terme que les Peintres & Sculpteurs ont emprunté des Italiens, qui se dit d'une piece de sculpture, ou d'un endroit de tableau où il y a plusieurs figures assemblées, soit d'hommes, d'animaux ou de fruits, qui ont quelque rapport ensemble. *Turba, congeries, massa*. Il y a dans les Tuilleries un beau *grouppe* de marbre. On dit aussi, Telle & telle chose font *grouppe* avec telle ou telle autre, quoique ce soient des corps de différente nature. Il faut que dans un tableau toutes les figures soient divisées en deux ou trois *grouppes* ou bandes.

Il y a deux sortes de *grouppes*, ou deux maniéres de considérer les *grouppes*, par rapport au dessein, & par rapport au clair-obscur. La premiere maniére convient aux ouvrages de Peinture & à ceux de Sculpture; la seconde ne convient qu'aux ouvrages de Peinture. Les *grouppes* par rapport au dessein, sont plusieurs figures qui ont quelque union entre elles, ou par l'action qu'elles font, ou par leur proximité, ou par l'effet qu'elles ont. Les *grouppes* par rapport au clair-obscur, sont des figures sur lesquelles les lumiéres & les ombres sont répandues de telle maniére, qu'elles attirent, & que l'œil est porté naturellement à les considérer toutes ensemble. *Grouppe* de trois ou quatre figures. Le Laocoon antique est un *grouppe* de trois belles figures.

Ce mot vient de l'Italien *groppo*.

Dans la Musique, *grouppe* signifie une des espèces de diminution des grosses ou longues notes, ce qui forme dans l'écriture une espèce de *grouppe* qui ressemble à une boule, à un nœud, ou à un petit buisson. Le *grouppe* est ordinairement composé de quatre notes noires, croches, ou doubles croches, selon le dessein du Compositeur.

GROUPPER, v. act. Terme de Peinture. C'est faire quelque grouppe. Mettre plusieurs corps en un peloton. Joindre avec adresse plusieurs corps ensemble. *In turmam congerere, conjicere*. Il faut que les membres soient *grouppés* de même que les figures. On dit aussi *agroupper*.

En Architecture, on appelle *colonnes grouppées*, des colonnes accouplées, & qui sur un même piedestal, ou socle, sont deux à deux. *Groupper* des colonnes, c'est les disposer deux à deux. On ne les dispose point par trois ni par quatre.

☞ Grouppé, ée, part. pass. Des figures bien *grouppées*, bien *agrouppées*, ingénieusement *grouppées*. *Dict. de Peint. & d'Arch.*

☞ GROUSSER, v. n. Vieux mot. Murmurer, gronder.

G R U.

GRU, s. m. Vieux terme des Eaux & Forêts, qui signifie les fruits sauvages qui se trouvent dans les forêts, qui se grugent par les cochons, ou autres bestiaux qu'on y nourrit, comme sont le gland, la faine, les châtaignes, pommes & poires sauvages, qui s'afferment sous le nom de *gru* par le Gruyer. *Sylvatici fructus*. Voyez Monet.

GRUAGE, s. m. Terme de Coutumes. Maniére de vendre & exploiter les bois. La coutume de *gruage* est celle, selon laquelle il faut mesurer, arpenter, laier, crier & livrer le bois. Droit de *gruage*, *gruarium*. Voyez GRURIE.

GRUARO. Voyez PORTO GRUARO.

GRUAU, s. m. Farine d'avoine séchée au four, & moulue en certains moulins faits exprès, dont on sépare le son sans bluteau. *Polenta, ptisanarium*; *grutellum* dans la basse Latinité. On fait de la bouillie excellente avec le *gruau*, en le faisant cuire dans du lait, & fort lentement. Il est fort sain, & il entretient le teint frais. Il paroît par le *Monasticum Anglicanum* que les Moines mangeoient du *gruau* d'avoine, les mercredis & vendredis de Carême.

Il y a aussi du *gruau* d'orge. Le *gruau* d'avoine est plus nourrissant que le *gruau* d'orge, ou orge mondée, & il restaure dans les maladies de consumption. De la Mare, *Traité de Pol. T. II. p.* 1098.

Ce mot vient de *grutellum*, diminutif de *grutum*. On a dit aussi de *grutellum*, par abbréviation, *Gruellum*. Voyez Colman, *Lexic*. Mursius, *Monastic. Anglic. p.* 149. Les Italiens disent *crusca*, & les Flamands *grutte*. En quelques lieux on dit *gruel* & *grut*: & on le prend aussi pour toutes autres choses pilées grossierement, c'est-à-dire, réduites en grain. Borel le dérive du Grec γρῦ, c'est-à-dire, très-petit. Du Cange dit qu'il vient de *gruelum*, qui s'est dit de la *bouillie* qui se faisoit avec de l'eau & toute sorte de farine.

Gruau, est aussi du gros pain bis de Boulanger, fait de farine dont on n'a pas ôté le son.

Gruau, est aussi une machine pour élever des pierres, ou autres fardeaux, qui n'est différente de l'engin, qu'en ce que son fauconneau, ou sa plus haute piece de bois, a plus d'extension, & paroît une petite grue; parce que le fauconneau ou étourneau, est posé de bas

bas en haut, comme l'échelier de la grue.

Gruau, est aussi le petit d'un oiseau qu'on appelle grue. *Gruinus pullus, vipio.* On dit aussi *gruon.*

GRUBENHAGUE, s. m. Nom propre d'un Bourg, avec un Château, & titre de Duché. *Grubenhaga.* Il est dans la Principauté de *Grubenhague*, sur la Leine, environ à quatre lieues de Goltingen, vers le nord.

La Principauté de *Grubenhague*, c'est une contrée du Duché de Brunswick, en basse Saxe. *Grubenhagensis Principatus.* Elle est divisée en deux parties, séparées l'une de l'autre. L'occidentale est entre la Principauté de Calemberg, & l'Évêché d'Hildesheim; Eimbecke en est la ville principale, à deux lieues de laquelle, du côté du midi, on voit le Château de *Grubenhague*, qui donne le nom à toute la Principauté. La partie orientale est vers les confins de la Principauté d'Anhalt, & de la Turinge. C'est un pays fort montagneux, mais considérable par ses bonnes mines de fer. Ses principaux lieux sont Lutterberg, Osterode, Andresberg. Le Duc d'Hanovre possede toute cette Principauté, de même que celle de Culemberg.

GRUBENHAIRES, s. m. & f. Nom de secte sortie des Protestans. *Grubenharius.* Les *Grubenhaires* & les Concubins ont presque les mêmes opinions. Les *Grubenhaires* ont leurs femmes communes, sous prétexte d'un mariage spirituel, & se mêlent indifféremment avec toutes sortes de femmes dans leurs synagogues, après avoir éteint la lumière. Jovet, *T. I. p.* 470.

GRUE, s. f. Gros oiseau de passage, qui vole en troupes rangées en triangle, & qui a un col fort long. *Grus.* La *grue* demeure d'ordinaire en des lieux marécageux, & se tient presque toûjours sur un pied. Elle vit de serpens & de grenouilles, aussi-bien que la cicogne. Elle n'est pas bonne à manger. On disoit autrefois que les Pigmées avoient guerre contre les *grues.* Aristote & Pline sont de cette opinion, & disent qu'elles combattent contre les Nains, qu'on appelle vulgairement Pigmées, & qu'elles obéissent à un conducteur pendant leur passage, lequel arrive tous les ans en Septembre, & leur retour est après les semailles. Elles viennent des parties les plus reculées de l'Occident, ou de l'Amérique. On dit qu'elles n'entreprennent rien sans avoir tenu conseil auparavant; elles élisent, dit-on, des chefs pour leurs voyages, auxquels elles obéissent. Lorsqu'elles sont arrivées en quelque lieu, elles établissent un guet, qui se fait tour à tour par l'une d'entr'elles, & qui pour ne pas se laisser surprendre au sommeil, se soutient dessus un pied seulement; de l'autre pied il tient un caillou, afin que sa chûte le réveille. Lorsqu'elles prévoient des vents impétueux, elles avalent quantité de sable, pour se rendre plus pésantes, ainsi que font les cailles, qui dans leur passage, prennent pareillement des cailloux dans leurs pieds, afin de n'être pas maitrisées du vent, & qu'elles puissent toûjours suivre leur route.

Les *Grues* viennent l'hiver des pays septentrionaux dans les pays chauds, où les eaux ne se glacent pas si facilement. L'été elles s'en retournent, ou vers la mer glaciale, ou aux pays froids, à cause que nos marais sont desséchés.

Pour ce qui regarde la figure & la hauteur de la *Grue*, si elle étoit étendue entierement, elle auroit depuis l'extrémité du bec jusqu'au bout de ses pieds, environ cinq pieds. Elle a quelques plumes sur le derriére de ses ailes, approchant de sa queue, qui sont belles & madrées, & que l'on portoit autrefois pour servir d'ornement au chapeau; les grandes pennes de ses ailes sont noires, celles qui couvrent le haut de ses ailes sont petites & cendrées; son col est fort long; sa queue est courte, en telle sorte que ses ailes la passent; les plumes qui couvrent ses cuisses sont cendrées, & elles descendent sur ses jambes de cinq bons doigts; ses jambes sont noires par dessous les plumes; ses doigts sont aussi longs que ceux d'un homme de moyenne taille; le devant de son col est un peu noirâtre en tirant sur les côtés, mais il est blanc par devant, tout le reste est cendré, à l'exception des grandes pennes de ses ailes; elle a le sommet de la tête noir, avec une tache rougeâtre, laquelle est d'un rouge beaucoup plus vif au mâle.

Elle aime & fréquente les lieux marécageux, & principalement les lacs & les étangs; on en voit par toute l'étendue de la terre, mais elles ne demeurent pas beaucoup de temps dans le même pays. Aldrovand rapporte que l'été elles vivent en Thrace, & que l'hiver elles se retirent dans la Lybie, & dans les régions éloignées.

La *Grue* pond deux œufs ordinairement, & met une pierre entre deux, lorsqu'ils viennent à éclorre ils se rencontrent mâle & femelle, & lorsqu'ils sont assez forts pour voler, ils s'en vont avec les autres.

La *Grue* a la voix fort haute, & la raison qu'en donne Bellon est, que son sifflet va jusqu'à ses poumons: lorsqu'elle vole en l'air & sans bruit, c'est signe de beau temps; & si elle se repose en terre, c'est signe de temps pluvieux. On dit que lorsque les *Grues* volent par le mont Taurus, qui est rempli d'Aigles, elles mettent des pierres dans leur bec, afin de s'empêcher de crier; & lorsqu'elles sont surprises de l'Aigle, elles se rangent en bataille, comme si elles devoient livrer le combat: les oies font la même chose.

Pline rapporte que les *grues* deviennent noires en vieillissant.

On dit des *Grues* qu'elles craquent, c'est-à-dire, que craquer est le verbe qui exprime leur cri en notre langue; comme en Latin *gruere*, dans Festus. On dit aussi qu'elles trompêtent, *Buccinare.* Ce mot n'a pourtant point cet usage en Latin. Voyez sur les *grues* Vossius, *de Idolol. L. III. C.* 82. 84. & 92.

☞ Grue. Constellation méridionale.

Grue. Nom que les Astronomes donnent à l'une des douze constellations Australes, qui ont été découvertes par les modernes.

La *grue* a servi de corps à beaucoup de devises. En voici quelques-unes des meilleures. Une *grue* qui, comme dit Solin, se charge d'une pierre quand elle veut voler, avec ce mot, *Juvat*, ou *firmat gravitate volatum*, marque que la maturité rend une entreprise plus sûre. Des *Grues* volant, selon leur coutume, sous la conduite de l'une d'elles, avec cet hémistiche, *Omnes dirigit una*, est la devise d'un Prince ou d'un Prélat, d'un Supérieur, &c. dont les peuples suivent la conduite. Une *grue* qui veille & qui fait sentinelle pendant que les autres dorment, avec ce mot, *Nihil me stante timendum*, est encore la devise d'un Prince, ou d'un Prélat soigneux qui veille sur son peuple. Pour une République où chacun à son tour tient le premier rang dans le gouvernement, des *grues* qui chacune à leur tour conduisent la bande, *Alternis agmina ducunt.*

Grue Baléarique. *Grus Balearica* La *grue* Baléarique est presque de la grandeur de la *grue* commune, & a toutes les mêmes façons de faire, elle est très-belle à la vûe; son bec est d'un cendré brun. Le sommet de sa tête est noir, duquel sort une crête ou huppe qui s'éleve, composée de quantité de plumes très-déliées & menues, qui sont dorées de part & d'autre des temples. Elle a une tache blanche assez longue, au bas de laquelle l'on voit deux pendans qui sont de chair, qui tirent sur la couleur de rose; son cou, sa poitrine, son ventre & ses jambes sont de couleur cendrée-obscure; son dos est couvert de plumes noires, qui approchent du verd, ainsi qu'au Vanneau; les petites ou les premiéres plumes de ses ailes, ainsi que les derniéres & les plus grandes, sont de même couleur que la poitrine; celles qui paroissent au second rang sont entiérement blanches, & sont suivies d'autres qui sont de couleur de rouille; elle n'a pas de queue, ou elle est extrêmement courte.

La femelle de cette espèce d'oiseau n'est en aucune façon différente du mâle, hormis qu'elle a le corps plus menu, & n'a pas cette beauté qui paroît dans le mâle: la prunelle de ses yeux est noire, environnée d'un cercle qui est de couleur jaune-paille; on voit communément de ces *grues* aux environs du Cap verd.

Grue du Japon. *Grus Japonica*, *Grus Japonensis.*

La *grue* du Japon a beaucoup de ressemblance avec la commune, elle est presque toute blanche, à l'exception du bec, du bas du cou, des pieds, & du dedans des ailes; son bec & ses pieds sont d'un verd brun, le sommet de sa tête est d'un rouge éclatant, semé de tâches noires;

noires ; la moitié du cou par le bas est noirâtre ; au-dessous des ailes on voit des plumes qui pendent, qui sont grandes, & garnies de quantité d'autres plumes noires ; tout le reste de l'oiseau est noir. Athénée dit que Mélanthius avoit une telle passion pour la bonne chère, qu'il souhaitoit avoir un col aussi long qu'une *grue*, pour goûter plus long-temps le plaisir de boire & de manger. Les Anciens appelloient la *grue*, l'oiseau de Palamède.

Ce mot vient de *grua*, qu'on a dit pour *grus*, & qui se trouve dans la Loi Salique. Mén. *Grus*, une *grue*, est un mot formé sur le *gru* des Celtes. Pezron.

Grue, se dit figurément de ceux qui sont stupides, niais, sots, ou aisés à tromper : mais on ne l'emploie guère qu'avec la négative. Cet homme n'est pas si *grue* que vous pensez.

Soupirs & pleurs feroient passer pour grue. Des-Houl.

Grue de Mer. Sorte de poisson qui a quelque chose de la *grue* terrestre.

On dit proverbialement, qu'un homme a le cou de *grue*, quand il l'a bien long, ou quand il fait effort pour l'alonger. On dit aussi, qu'un homme fait le pied de *grue*, quand il est long-temps debout en quelque lieu, & particuliérement quand on le fait attendre, parce qu'on dit que les *grues* ont coutume d'avoir un pied en l'air quand elles font sentinelle. Il étoit bien nécessaire de m'envoyer là faire le pied de *grue*. Mlle L'Héritier. On dit aussi, Maître Gonin est mort, le monde n'est plus *grue* ; à ceux dont on a découvert la finesse, & qui vouloient tromper.

Grue, est aussi un instrument de supplice dont on se sert dans les corps de garde des villes de guerre. Il est composé de deux morceaux de fer plats & larges, chacun de trois doigts, & épais d'un doigt, qui par le bas sont faits en forme de bec de *grue*, & par le haut en manière de carcan, avec des menotes de côté & d'autre. Mettre un soldat à la *grue*.

Grue, est aussi une machine pour élever des pierres dans les grands bâtimens. *Grus architectonica, tractoria*. Elle est composée de plusieurs piéces de bois. La principale est un arbre élevé perpendiculairement, & qui se termine en poinçon par le haut : cet arbre est empaté dans le milieu de huit piéces de bois posées en croix, & soutenu de huit bras, ou liens en contrefiche, qui s'assemblent vers le haut de l'arbre, & y sont joints avec tenon, & mortaise. La piéce de bois qui porte & qui sert à élever les fardeaux, s'appelle échelier, ou rancher. Il est garni de chevilles, ou ranches, & posé sur un pivot de fer qui est au bout du poinçon de l'arbre. Il est assemblé avec plusieurs moises à des liens montans. Il y a des piéces de bois que l'on nomme soupente, attachées à la grande moise d'enbas, & à l'échelier, & qui servent à porter & la roue & le treuil, autour duquel se dévide le cable. Le cable passe dans les poulies qui sont au bout des moises, & à l'extrémité de l'échelier. Tout le corps de la *grue*, c'est-à-dire, l'*échelier*, les *moises*, les liens montans, les *soupentes*, la *roue* & le treuil, tourne sur le pivot autour de l'arbre, pour placer les fardeaux où l'on veut. On l'appelle *grue*, parce qu'elle avance comme le cou d'une *grue*.

Grue, *Grus*, est aussi une espèce de danse que les jeunes Athéniennes dansoient tous les ans à Delphes le jour des Délies, autour de l'autel d'Apollon. C'étoit une danse dont les pas & les figures embarrassées & entremêlées les unes dans les autres, exprimoient les tours & détours du labyrinthe où étoit le Minotaure que Thésée tua. Voyez l'*Archaelogia Attica* de Fr. Rossæus.

GRUERIE, s. f. Petite Jurisdiction de campagne, où se font les rapports des moindres délits commis dans les forêts, pour les juger en première instance, & qui est subalterne à l'égard des Maîtres particuliers des Eaux & Forêts qui sont dans les villes. *Ditio minor*, *inferior sylvatica*.

Gruerie, se dit encore de la maison du Gruyer, & du lieu où s'exerce la jurisdiction appellée *gruerie*.

Gruerie. C'est aussi un droit en vertu duquel le Roi a part à la vente des forêts dans son Royaume ; un certain droit que le Roi prend en quelques forêts de son Royaume, comme le tiers & danger en Normandie, ainsi que dit Chauflour en son Traité des Eaux & Forêts. Mais Chopin dit que c'est seulement une Jurisdiction que le Roi a sur les bois des particuliers, dans lesquels il établit des Juges & des Gardes pour leur conservation ; en sorte que les Maîtres ne les peuvent faire couper qu'avec les solemnités requises pour les bois qui sont en tiers & danger, & que l'amende des délits appartient au Roi qui les fait garder, quoiqu'il ne prétende rien au fonds. Quelques Auteurs appellent aussi cela, *droit de gruage*.

Le Droit de *gruerie* dans son origine ne se levoit pas seulement sur les bois, mais aussi sur les terres labourables, sur ce qui vient des forêts, comme le charbon, d'où vient que le droit qui revint au Roi sur le charbon s'appelle *gruerie* de charbon.

Il y a des Auteurs qui dérivent ce mot de γρϋς, dont la racine est δρῦς, chêne. Voyez GRUYER.

GRUGER, v. act. Casser, réduire en menues parties des choses dures, séches & friables. *Comminuere*, *frangere*. Le grès est dur, mais on le *gruge* avec les marteaux. Les Sculpteurs disent *gruger* le marbre : ils le *grugent* avec la marteline dans les endroits où ils ne peuvent se servir du ciseau & de la masse. On fait sécher le sel, & puis on le *gruge* dans un mortier.

Ce mot vient du Grec γρύω, *manduco*.

Gruger, se dit aussi de ce qui est dur, & qu'on casse avec les dents. On *gruge* des croûtes, du biscuit de mer. On entend *gruger* toute la nuit des rats dans ce grenier.

Gruger, signifie simplement, Manger beaucoup. Cet homme a quatre valets qui *grugent* bien. Il a des parasites qui le *grugent*, qui auront bientôt *grugé* son bien. En ce sens il ne se dit guére que par raillerie.

Tant que j'aurai de quoi gruger,
Je veux dormir, boire & manger. S. Amant.

Dans la faim, de tous mets on gruge. Id.

Gruger, se dit figurément & burlesquement en Morale, de la chicane, qui consomme en peu de tems le bien d'un plaideur. On a remarqué que les Procureurs & Avocats ne laissent point transiger leurs parties tant qu'il y a quelque chose à *gruger* pour eux. La Fontaine dit en parlant de la chicane du Palais.

On nous mange, on nous gruge,
On nous mine par des longueurs.

Gruger, a une signification particuliére dans quelques Chapitres, où *gruger* la maison d'un Chanoine, signifie partager entre les Dignités & les Chanoines ce qui provient de la vente de la maison de ce Chanoine, quand il meurt avant de la résigner.

☞ Gruger, v. act. Terme qui se dit au Chapitre de Notre-Dame de Paris, pour Acquérir une maison par la mort d'un Chanoine, qui la possédoit, & ne l'a point requise en Chapitre ; l'attribuer à la manse ou aux revenants bons du Chapitre. *Attribuere*, *vindicare*, *quasi post liminio recipere*. Personne n'ignore le mauvais usage qui s'est introduit dans le Chapitre de Notre-Dame. Il faut qu'un Chanoine, pour pouvoir résigner sa maison, se fasse transporter en Chapitre, à quelque extrémité qu'il soit ; sans quoi, sa maison tombe, si l'on peut se servir de cette expression, aux parties casuelles des Chanoines ; ils la vendent & en partagent le prix entre eux. On appelle cela communément parmi eux *gruger* une maison. Gillet. Quand on gruge une maison les Dignités ont le double des Chanoines.

Grugé, ée, part. passif & adj. *Comminutus*, *fractus*.

☞ GRUGERIE, s. f. Action de gruger une maison, de l'acquérir par la mort du Chanoine possesseur. Ce mot est en usage dans le Chapitre de Notre-Dame de Paris. *Attributio*, *acquisitio domûs*. Ce Chanoine est mort subitement, il n'a pû résigner sa maison. Voilà une bonne *grugerie* qui nous vient. Les maisons qui tombent en *grugerie*. Gillet.

On appelle *grugerie* le revenant bon que les Chanoines de Notre-Dame de Paris retirent lorsque les Chanoines qui possedent des maisons dans le cloitre de cette Église meurent-

meurent en perte de maisons. MANOBBI.

GRUIRIE. Voyez GRUERIE.

☞ GRULLER, v. n. Trembler, grelotter de froid. Les mots François *crouler* & *grouiller* paroissent avoir la même origine que le Bourguignon *gruller*... *Glossaire de M. DE LA MONNOIE sur ses Noëls, au mot* Grulle. *Gruller* est un de ces mots également en usage en Champagne & en Bourgogne *Crouler, grouiller, gruller*, viennent de l'Italien *crollare*, secouer; & *crollare* vient du Grec Κρούω, *pulso*. MÉNAGE, *au mot* Crouller.

GRUME. Terme des Eaux & Forêts, qui se dit du bois qui est encore avec son écorce, qui n'est point équarri. Les Marchands vendent beaucoup de leurs bois en *grume*, comme les pieux pour les ponts, les limons, flèches, & autres bois de charronnage.

Ugotio dit que le mot *gruma*, est cette croûte qui s'attache aux douves d'un muid en dedans par les vapeurs du vin; d'où on a fait *grume*, *grumeau*, & *grumeleux*.

GRUMEAU, s. m. Partie du sang, du lait, ou autre liqueur qui se caille, qui s'épaissit, ou qui est mal délayée. *Grumus*. Les pulmoniques crachent quelquefois des *grumeaux* de sang. Cette colle, cette bouillie n'est pas bien délayée, elle est toute en gros *grumeaux*. On appelle *grumeau* de lait, de petites duretés qui demeurent aux mammelles des nouvelles accouchées. DEGORI.

Ce mot est formé de *grumulus*, qu'on trouve dans les gloses d'Isidore. HUET.

☞ GRUMEL, s. m. C'est ainsi qu'on appelle dans quelques Manufactures, particulierement à Amiens, la fleur d'avoine dont se servent les Foulons pour fouler les étoffes.

SE GRUMELER, v. n. passif. Devenir en grumeaux, se former en grumeaux. *Grumescere, abire in grumos, concrescere.* Quand la femme n'est pas assez tirée, son lait demeure dans ses mammelles, parce qu'il y demeure trop, il s'aigrit, il s'y caille, il s'y *grumele*. MAURICEAU.

☞ GRUMELER, v. neut. Crier comme les sangliers. Les sangliers *grumélent*.

GRUMELÉ, ÉE, part. & adj. Qui est en grumeaux. On le dit du sang. *Concrescens, concretus.* On met des tentes dans les commencemens, pour faire sortir le sang *grumelé*, ou extravasé. DIONIS.

GRUMELEUX, adj m. Est un épithète que l'on donne au bois, quand il est âpre & rude au maniment. *Scaber, asper.*

GRUMELEUX, se dit aussi de ce qui est plein de grumeaux. *Grumosus.* Mammelles dures & *grumeleuses*. Pituite *grumeleuse*. DEGORI.

GRUMELEUX. Ce mot se dit aussi des fruits. C'est la même chose que pâteux, farineux.

GRUMENHA. Prononcez l'*nh* mouillées; comme si nous écrivions *Grumegna*. s. f. Nom propre d'un bourg du Royaume de Portugal, dans la Province d'Alentejo. *Jurismenia*. Il est situé sur la Guadiane, trois lieues au-dessous d'Elvas.

GRUMER, v. neut. Terme de Coutumes. Les bêtes *grument*, lorsqu'il paroit par leur fiente qu'elles ont mangé des raisins dans les vignes. Les bêtes qui *grument* sont confisquées dans quelques Provinces.

GRUNDILE, ou GRUNDULE, adject. *Grundilis, grundulis.* Terme de Mythologie, qui ne se dit que des Lares *grundiles*, qu'on jugea à propos d'honorer à Albe, & selon d'autres à Rome, à cause d'une truie qu'Énée rencontra, qui avoit eu trente petits cochons d'une portée. *Grundiles*, ou *grundules Lares*.

Ce mot vient du Latin *grunnire*, *grogner*, c'est le cri que font les cochons.

GRUNINGUEN, s. m. Nom propre d'un bourg, ou petite ville d'Allemagne. *Gruninga.* Ce lieu est situé dans la principauté d'Halberstat, en Basse-Saxe, sur la rivière de Selke, à trois lieues de la ville d'Halberstat, du côté de l'orient.

GRUNINGUEN, est aussi le nom d'une petite ville, ou bourg de la Suisse. *Gruninga.* Ce lieu est dans le Canton de Zurich, sur la rivière d'Aa, à quatre de la ville de Zurich, vers l'orient méridional.

GRUNSFELD, s. m. Nom propre d'une petite ville d'Allemagne, dans la Franconie sur un ruisseau. *Grunfelda.* Elle est dans l'Évêché de Wurtzburg à trois de Marienthal, vers le nord.

GRUNSTAT, s. m. Nom propre d'une petite ville du Palatinat du Rhin, en Allemagne. *Grunstadium.* Elle est dans le Comté de Linange, entre le nouveau Linange & la ville de Vormes.

GRURIE. Voyez GRUERIE.

GRUYER, adj. m. Terme de Fauconnerie, qui se dit d'un oiseau dressé pour chasser aux grues. *Gruinus, gruis captator falco.* Faucon *gruyer*. Si vous voulez faire un Lanier *Gruyer*, faites une caverne ou chambrette obscure sous terre, mettez-y le Lanier; qu'il ne voye point la lumiére, sinon quand vous lui donnerez son pâts, & ne le tenez point sous le poing que de nuit; quand vous voudrez qu'il vole, faites du feu dans sa caverne, & quand elle sera chaude ôtez le feu, & baignez l'oiseau en vin pur, & le mettez dans la caverne, puis paissez-le de cervelle de poule & le portez voler

GRUYER, s. m. Est un Officier subalterne qui juge en premiére instance des délits & malversations qui se commettent dans les forêts. *Custos, saltuarius.* On l'appelle quelquefois *Verdier* & *Forêtier*, *Châtelain*, *Concierge*, *Maitre-Sergent*. Les *Gruyers* sont établis dans la campagne en des lieux éloignés des maitrises. Ils ont pouvoir de juger jusqu'à six livres, & l'appel de leurs jugemens se reléve pardevant les Maitres particuliers. Un *Gruyer* qui n'avoit guére de pratique, prétendoit que quand on avoit donné des coups de bâton à un homme, il en devoit connoitre, parceque le bâton se tiroit des forêts; & par la même raison, que lorsque l'on jettoit de l'eau sur quelqu'un par la fenêtre sans crier gare, cela le regardoit encore. MÉN. Le *Gruyer* est un Sergent ou Gardebois, selon Borel, & vient de Druide. Groirie est une forêt commune. LOBIN. *Gloss.* La Charge de Grand *Gruyer* de Franche-Comté étoit considérable. Les Seigneurs de Saux étoient Grand *Gruyers* héréditaires. GOLLUT, *L. II. p.* 138.

Ce mot vient de *gru*, ou fruit des forêts, dont le *Gruyer* doit avoir le soin, selon l'avis de Pithou.

☞ On déduit communément *Gruyer*, de *grue*, d'autant que ces oiseaux font guerre la nuit, comme l'on dit, soutenant d'un pied un caillou, lequel s'il chet à terre les avertit de leur mégarde. Mais de-là il faudroit plutôt appeller ces Officiers *Gruées*, par translation, que *Gruyers*, lequel nom appartiendroit mieux à un Oiseleur, ou Marchand de grues, & *gruerie* à un lieu qu'elles hanteroient. D'autres le tirent du mot Grec Δρῦς, qui signifie un chêne, comme qui diroit *dryer* au lieu de *Gruyer*.

Mais il est plus expédient d'en chercher l'origine en celle de *Verdier*: car l'un & l'autre, comme ils ont même sens, se pourront trouver de même race. Il est certain que sous le nom de *Viridia* pris non pour adjectif; mais pour positif, comme enseigne Macrob. 1. *Saturn. C.* 4. les Latins entendoient coutumierement les palissades, berceaux, rangées, touffes d'arbres délicieuses, & tout autre sorte de plant agréable pour sa verdure, comme en la Loi *Instrumenta. ff. De fundo instruct.* Le corps de tels plants, *viridaria* & *vireta*. Nos devanciers ont tourné ces mots en verger, verdage & verderie, dont ils ont aussi usé largement en signification de toute sorte de futaye; & de Verdier pour celui qui en a la charge & le gouvernement, & telle est l'origine de Verdier sans difficulté. Or quant à *gruerie* & *gruyer*, il faut entendre que de *viride* ou *viridis* a été formé non-seulement le nom de verd, mais aussi celui de gris; parce qu'on a changé l'*v* en *g*, comme on dit de *vagina* gaine, de *vastare* gâter.... A cet exemple, de *viridarium* a été formé & abrégé le nom de *gruerie* pris pour toute sorte de futoie, l'*i* changé en *u*, comme en buvant de *bibens*, & en fumier de *fimus*; & celui de *Gruyer* un *i* ajouté à l'*u*, comme on dit luisant de *lucens*. Ainsi de *viridis*, l'Allemand forme *grun*, & *grun farbig* est un verger, d'où il est manifeste que verderie & *gruerie* est une même chose: à sçavoir, plant ou futaye; & Verdier ou Gruyer, l'Officier qui en a soin. Partant, quand le Roy en son Ordonnance compte les bois sujets à tiers & dangers en sa *grurie*;

gruerie; c'est autant comme s'il disoit, en sa futaye, boiserie & forêterie, s'il faut ainsi parler, & ce qu'il perçoit à droit de sa *gruerie*, est en vertu du domaine qu'il a au bois. Christophe Bérault, *des Droits de tiers & danger, gruerie & grairie*.

Gruier, se dit figurément d'un homme qui est habile en son métier, en quelque profession. Il faut aller consulter ce vieux Avocat, il est *gruyer* en cette matière.

GRUYÈRE, s. f. ou GRIERS, s. m. Nom propre d'une petite ville de la Suisse. *Gruyera*. Elle est sur le Sana, dans le Canton de Fribourg, à six lieues de la ville de ce nom, vers le midi. Ce lieu avoit autrefois ses Comtes particuliers, dont le Domaine s'étendoit jusqu'au lac de Genève. Il est maintenant chef du principal Bailliage de Fribourg, & il a un beau château, où le Bailli fait sa résidence. Maty. Nous disons *Gruyère* en France, & non pas *Griers*, comme on le va voir dans l'article suivant. Quelques-uns écrivent *Gruyères*.

GRUYÈRE, s. m. Sorte de fromage à grands yeux. Voilà d'excellent *gruyère*. Il tire ce nom du pays de Gruyère en Suisse : & de-là vient qu'on dit aussi, Fromage de *gruyère*. *Gruïeranus caseus*.

GRY.

GRYFE, ou GRYPHE. Voyez GRIFFE.

GRYFIQUE, ou GRYPHIQUE. Voyez GRIFFIQUE.

GRYFON, ou GRYPHON. Voyez GRIFFON.

GRYMPE, s. f. Voile. Ce mot se dit d'un voile de sainte Agathe. *Grympa*. Bollandus, *Febr. T. II. p. 627.* dit que l'on trouve dans des Manuscrits, qui parlent de ce voile de sainte Agathe, *grympa*, que ceux de Catane appellent ce voile *grympa* & *grympia*; que quelques Savans le tirent de γρυμπάνειν, qu'Hésychius explique par γρυπῶσαι, & συσκάλλειν, c'est-à-dire, *courber*, rouler, parce qu'on montre ce voile plié en quatre au bout d'un bâton d'argent; que les Portugais appellent aussi *grympa*, ce que nous nommons une girouette; mais Bollandus ne croit pas que ces étymologies reviennent assez à ce nom, sur-tout il rejette le *grympa* des Portugais, & il a raison. Châtelain rejette à son tour l'étymologie de Bollandus, & la raison pour laquelle Bollandus croit que ce voile a été appellé *grympe*. Voici ses paroles. Le célèbre voile de sainte Agathe, qu'on a coutume d'opposer aux flammes du mont Éthna, est nommé communément la *Grympe* de sainte Agathe, & cela par toute la Sicile. Ce n'est pas le voile qu'elle avoit sur la téte; mais c'est le poile qui d'abord avoit été mis sur son tombeau, comme on voit par ses Actes, Γρυμπαίνειν, mal écrit par les Copistes γρυμπάνειν, est un vieux mot, qu'Hésychius interpréte par γρυπῶσαι, qui signifie courber, ce qui, selon le même Hésychius, est la même chose que συσκάμπτειν, (mal mis par les mêmes Copistes συσκάπτειν,) qui veut dire envelopper : ainsi une *grympe* est proprement l'enveloppe d'un tombeau. Cette interprétation paroît plus naturelle que celle que lui donne Bollandus, qui veut que ce voile ait été nommé *grympe*, parce qu'ordinairement il est ployé.

Cette *grympe* est de lin, avec une bordure de fil d'or. Elle est ordinairement ployée, & enveloppée d'un taffetas dans une grande bourse carrée, couverte de damas, faite comme un ancien corporalier, & enfermée dans une châsse d'argent. On la serroit autrefois dans le tombeau de sainte Agathe, comme on serre encore à présent la sainte Ampoulle de Rheims dans celui de S. Remy. Le lin dont est tissu cette *grympe* paroît de couleur de rose-séche. C'est de cette tissure que les Tisserans de Rome & de quelques autres lieux ont pris sainte Agathe pour leur patrone. Au reste, il ne faut pas croire que *grympe* ait été dit pour *guimpe*, non plus que *velum* pour voile de Religieuse, ou pour coëffe de femme séculiére. Les seuls noms qu'on lui peut donner, sont ou voile, mot générique, autorisé par ses Actes; ou poile, mot spécifique aux couvertures des tombeaux, fait de *pallium*, ou *grympe*, mot individuel à celui de sainte Agathe. Chast. *Mart. T. I. p.* 540.

GRYMS-EY, s. m. Nom propre d'une petite ville de l'Océan septentrional. *Grimsa*. Elle est sur la côte septentrionale de celle d'Islande, & elle est peuplée & cultivée.

☞ GRYNÉE, s. f. Ville de l'Éolide, dans l'Asie mineure. Apollon y avoit un temple & un bois sacré; c'est de-là qu'il est surnommé *Gryneus* dans les Poëtes.

GUA.

☞ GUABAM, s. m. C'est le nom d'un fruit doux & rafraîchissant qui croît dans les Indes Occidentales. Il a environ deux palmes de long, & renferme sous une écorce de couleur de cendre une pulpe blanche entremêlée de quelques amandes dures. Ray. *cité par James*.

GUABELER. Voyez GABELER.

☞ GUACA, s. f. Petite Province de l'Amérique méridionale, aux confins du Popayan & de Quito, qui est du Pérou.

☞ GUACATÉNE, s. f. Plante dont parlent Nicolas Monard, Lémery, & quelques autres. *Guacatena*. Elle croît dans la Nouvelle Espagne. Elle est petite & blanchâtre, & ressemble au pouliot des montagnes, excepté qu'elle n'a pas d'odeur. Elle est vulnéraire & bonne pour les hémorrhoïdes, en les lavant avec une décoction de la plante, puis en y appliquant l'herbe pulvérisée.

GUACOCINGO. Voyez GUAXOCINGO.

GUADAJARA. Voyez GUADIERO.

GUADALAVIAR, s. m. Nom propre d'une riviére d'Espagne. *Guadalaviara*, *Turia*, *Turias*, *Durius*. Elle naît aux confins de l'Arragon & de la Castille nouvelle, près des sources du Tage & du Xucar, & ayant baigné Abarazin & Tervel dans l'Arragon, elle traverse le Royaume de Valence, baigne la ville de ce nom, & peu après elle se décharge dans le Golfe de Valence. ☞ Ce nom qui lui a été donné par les Maures, signifie Eau pure. Les Anciens l'ont nommée *Turias*.

GUADALAXARA, ou GUADALAJARA, s. f. Nom propre d'une petite ville d'Espagne, capitale de l'Algarie, en la Castille nouvelle. *Guadalaxara*. Elle est sur la riviére d'Hénarès, à quatre lieues au-dessus de la ville d'Alcala. Il y a une histoire Espagnole de *Guadalaxara* par Don Alphonse Nuñez de Castro. Il dit dans la description qu'il en fait, qu'elle est au cœur du Royaume de Tolède; qu'elle est très-ancienne; que Jules César l'amplifia; qu'elle est dans une situation très-fertile & très-agréable; que toutes les grandes maisons de Castille en sont sorties. Quelques Historiens Espagnols disent qu'elle a été fondée par l'Hercule de Libye, 1668 ans avant J. C. D'autres, qu'elle le fut seulement 818 ans avant J. C. par les Phéniciens. Pierre de Médina veut qu'elle ne l'ait été que par les Grecs de Phénicie, c'est-à-dire, les Macédoniens établis en Syrie, ou les Syra-Macédoniens. D'autres enfin soutiennent qu'elle ne l'a été que par les Romains. De Castro s'en tient au premier sentiment. Voyez cet Auteur, C. 12.

Guadalaxara, est aussi le nom d'une ville de l'Amérique septentrionale, située sur la riviére d'Esquitlan, dans l'Audience de *Guadalajara*, environ à quarante-cinq lieues de la ville de Mechaocan, du côté du couchant, & à une pareille distance de la mer du Sud. *Guadalajara* jouit d'un air fort tempéré, & a un terroir très-fertile, où croissent tous les fruits de l'Europe, qu'on a pris soin d'y transporter. Aussi est-elle grande & belle, & le siége d'un Évêché, suffragant de Méxique, & celui d'une Audience ou Parlement dont le ressort est fort étendu.

L'Audience de *Guadalajara*, ou la nouvelle Galice. *Guadalaxara*, *Gallacia. Nova*. C'est un grand pays de la nouvelle Espagne, dans l'Amérique septentrionale. Il est borné au levant par le vieux Méxique, & au nord par le nouveau; la mer Vermeille le baigne au couchant, & celle du Sud au midi. Cette Audience renferme sept Provinces : on trouve ces quatre le long de la côte. Xalisco, Chiametlan, Culiucan & Cinaolos, au levant desquelles, & dans les terres, on trouve la nouvelle Biscaie, le Zacatecas, & la province de *Guadalajara*, où est la capitale de toute l'Audience.

GUADALCANAL, f. m. Nom propre de lieu. *Guadalcanalum*, anciennement, *Sisapone*, *Sisapo*. C'étoit anciennement une petite ville de l'Espagne Bétique, maintenant ce n'est qu'un village situé dans l'Andalousie, aux confins de l'Estremadoure, entre Seville & Ellema.

GUADALENTIN, f. m. Nom propre d'une riviére d'Espagne. *Guadalentinus*, anciennement, *Chrysius Fluvius*. Elle a sa source dans la Siéna Névéda, en Grenade. où elle baigne Gaudix & Baça, & ayant passé à Lorca, en Murcie, elle se décharge dans le Golfe de Cartagéne.

GUADALETHE, f. f. Nom propre d'une petite riviére d'Espagne. *Guadaleta*, *Lethes*. Elle coule dans l'Andalousie, & baigne Xérès de la Frontera, & Puerto de S. Maria, où elle se décharge dans le Golfe de Cadix, à l'opposite de cette ville. Mat. ☞ On croit que c'est de cette riviére que les Anciens ont fait leur fleuve Léthé, ou fleuve d'Oubli.

GUADALIMAR, f. m. Nom propre d'une petite riviére d'Espagne. *Guadalimarius*. Elle baigne Alcaraz, en la Castille nouvelle, & entrant dans l'Andalousie, elle se joint au Guadalquivir, vis-à-vis du village de Cazorla. Maty.

GUADALOUPE, f. f. Nom propre d'un lieu, qu'on nomme aussi Sainte Marie de *Guadaloupe*. *Guadalupia*, *Aqua Lupia*. Bon bourg d'Espagne, situé sur une petite riviére, qui porte son nom, & dans la Castille nouvelle, environ à neuf lieues de Truxillo, vers le levant. *Guadaloupe* est un petit lieu de dévotion, fort fréquenté par les pélerins. Maty.

GUADALOUPE, ou GUARDELOUPE, f. f. Nom propre d'une Île de l'Amérique. *Guadelupia*, *Aqua lupia*. Elle est une des Antilles de Barlovento, & située à douze lieues de la Dominique, du côté du nord. Elle peut avoir soixante lieues de circuit; son terroir est fertile, & sa ville principale porte son nom. Les François, qui en sont les maitres, y ont établi plusieurs Colonies, & construit quelques forts pour sa défense. Maty.

Voyez sur la *Guadaloupe* le P. Du Tertre, Histoire des Antilles.

GUADALQUIVIERO, f. m. ou GUADALMEDINA, f. f. Nom propre d'une petite riviére d'Espagne. *Guadalquivierus*, anciennement *Seduca*, *Fluvius fœderatorum*. Elle coule dans la Grenade, & se décharge dans la mer Méditerranée à Malaga. Maty.

GUADALQUIVIR, f. m. Nom propre d'une des plus grandes riviéres d'Espagne. *Guadalquivira*, *Bætis*. Les anciens qui l'appelloient *Bætis*, donnérent son nom à toute l'Espagne Bétique, & les Maures l'appellérent *Guadalquivir*, qui signifie un grand fleuve. Il coule tout entier dans l'Andalousie, prenant sa source vers les confins de Grenade, & de la Murcie: & baignant les villes de Baëza, d'Anduxar, de Cordoue, de Séville, de S. Lucar de Barraméda, il se décharge peu après dans le Golfe de Cadix. Maty.

GUADARRAMA, f. f. Nom propre d'une riviére de la Castille nouvelle, en Espagne. *Guadarrama*. Elle prend sa source à la Sierra Tablada, passe à *Guadarrama* & à l'Escurial, & se décharge dans le Tage, environ à trois lieues au-dessous de Tolède. Maty.

GUADAVARI, f. m. Nom propre d'une ville de la Presqu'île de l'Inde deçà le Gange. *Gudavarium*, *Guadavarium*. Elle est dans le Royaume de Golconde, sur le Cap de *Guadavari*, à l'orient de la ville de Masulipatan. Monsieur Baudrand assure qu'on doit nommer cette ville & ce cap *Gudavari*. Maty.

GUADEL, f. m. Nom propre d'une ville de Perse. *Guadela*. Elle est dans le Kherman, sur le Golfe d'Ormus, où elle a un bon port. Quelques Géographes estiment qu'elle est l'ancienne *Samydace*, ou *Samidaca*. Maty.

GUADIAMAR, f. m. Nom propre d'une petite riviére de l'Andalousie, en Espagne. *Guadiamara*, anciennement, *Menoba*. Elle se décharge dans le Guadalquivir, à six lieues au-dessous de Seville. Maty.

GUADIANE, f. f. Nom propre d'une des grandes riviéres d'Espagne. *Guadiana*, *Anas*. Elle prend sa source dans la Castille nouvelle, aux lacs de *Guadiana*, & elle porte d'abord le nom de Roidera; & passant au travers des hautes montagnes qui la dérobent à la vue pendant une heure, elle reparoit aux lacs qu'on appelle Ojos de *Guadiana*, d'où elle va baigner Calatrava dans la Castille, Médelin, Mérida & Badajos dans l'Estramadure d'Espagne; & après avoir coulé quelque temps dans l'Alentejo, en Portugal, elle va séparer le Royaume d'Algarve de l'Andalousie, & se décharger dans le Golfe de Cadix. On a dit que cette riviére couloit dix lieues sous terre, près de Médelin, & qu'ainsi elle avoit un pont, sur lequel on pouvoit faire paître dix mille moutons; mais les nouveaux Géographes & Voyageurs traitent cela d'erreur populaire. Maty. M. Corneille dit *Guadiana*, comme les Espagnols.

GUADIEL, f. m. Nom propre d'une petite riviére de la Castille nouvelle, en Espagne. *Guadiela*. Elle se décharge dans le Tage, près de Zurita.

GUADIERA, ou GUADIARA, f. f. Nom propre d'une petite riviére d'Espagne. *Guadiera*. Elle baigne Ronda, en Grenade, & ensuite traversant une petite partie de l'Andalousie, elle se décharge dans la mer Méditerranée, entre la ville de Gibraltar, & celle d'Estépona. Quelques Géographes prennent cette riviére pour la Barhesola des Anciens, que d'autres croient être le Rio Nerde, qui se décharge dans la mer à Marbella, en Grenade. Maty.

GUADILBARBAR, f. m. ou MAGRADA, Grande riviére d'Afrique. *Guadilbarbara*, *Magrada*. Elle prend sa source dans le Biledulgérid propre, aux confins du Téchort, puis ayant baigné Borgio, Pescare & Tebesse, dans le pays de Zeb, elle entre dans le Royaume de Tunis, y baigne Masti, & se divise en deux branches: l'orientale, sous le nom de *Magrada*, va se décharger dans la mer à Porto Farina; & l'occidentale, après avoir baigné Béja, se decharge aussi dans la mer près de Tabarca, sous le nom de *Guadalquivir*. Quelques Géographes croient que ce Guadalquivir est le Rubricatus des Anciens, que d'autres prennent pour le Jadog, riviére du Royaume d'Alger, qui se décharge dans la mer à Bone, du côté de l'orient. Maty. De la Croix, dans son Histoire d'Afrique, *T. II.* dit que le *Guadilbarbar* est une riviére du Royaume de Tunis, appellée autrefois *Tosca*: qu'elle prend sa source une lieue au-dessus de la ville d'Urbs; que de Tunis à Bone elle fait tant de détours qu'on la passe 20 ou 25 fois, & qu'elle se décharge dans la mer, près de Tabarca, à sept milles de Bugie.

GUADIX, f. m. Nom propre d'une ville Épiscopale du Royaume de Grenade, en Espagne. *Guadicia*, *Acci*. Elle est sur le Guadalentin, près de sa source, à dix lieues de la ville de Grenade, dont elle est suffragante. Elle fut conquise sur les Maures par Ferdinand & Isabelle l'an 1489. Maty.

GUAFO, f. m. Nom propre d'une ville & d'un Royaume d'Afrique dans la côte d'or. *Guafum*. Il a Tabon & Auten au couchant, & il en est séparé par une petite riviére. Adom lui est au nord-ouest; & Abrambo au nord, Fétu au levant, & la mer au midi. La capitale du Royaume de *Guafo* est *Guafo*, qu'on appelle aussi le Grand Commendo. Il est dans la Terre-ferme. Le principal lieu de la côte est à 4 lieues au levant de Sam, sur les confins du Royaume de Fétu. Son nom ordinaire est le petit Commendo. Les Négres l'appellent *Aitaki* ou *Agitaki*, & les Portugais *AliLea des Torres*. Voyez de la Croix, *Relat. d'Afriq. T. IV.*

GUAGIDA, f. f. Nom propre d'une petite ville du Royaume d'Alger, en Barbarie. *Guagida*, *Ladigara*. Elle est sur la riviére d'Aresgol, dans le Telensin, entre la ville de ce nom, & celle de Batha.

GUAHAM. Voyez GUAJAN, & GUAHAN.

☞ GUAHARD. *Voyez* GUICHARD.

GUAHEUX, f. m. Vache sauvage. C'est un animal de couleur de chataigne obscure, un peu moindre qu'un petit bœuf, avec des cornes fort noires & fort pointues. Le *guaheux* est fort vite, & sa chair est très-bon-

né

ne. Abl. D'Ablancourt dans sa Traduction de Marmol, *L. I. C.* 23. *T. I. p.* 53, dit *Guabex* & non pas *Guabeux*.

☞ GUAJACANA, s. m. C'est un grand arbre qui croît en Afrique, dont il y a deux espèces. La premiére a l'écorce mince, ridée, rousse. Son bois est de couleur cendrée ou bleuâtre. Ses feuilles sont larges comme celles du noyer, pointues, un peu velues, principalement en dessous, vertes, luisantes en dessus, blanchâtres en dessous, attachées par des queues courtes & rangées alternativement, d'un goût un peu austére, & d'un amer tirant sur le doux. Ses fleurs sont en petits godets évasés en haut, découpés en plusieurs parties, retrécis & percés par le fond. Il leur succéde un fruit mou, de la couleur & grosseur d'une prune sauvage, d'un goût doux, agréable. On trouve au milieu des semences plus grosses que celles des pommes, & de la même couleur. Elles sont si dures, que quelques-uns disent qu'elles sont cartilagineuses. La seconde espèce ne différe de la premiére, qu'en ce que ses feuilles sont plus étroites, ses fleurs plus petites, & qu'il ne porte point de fruit. M. de Tournefort dit qu'il a vû un vieux pied de *Guajacana* près de Poissy, aux environs de Paris.

☞ GUAÏCURU s. m. & f. Nom d'un Peuple du Paraguai, dans l'Amérique méridionale. *Guaicurans, a.* Toute la nation des *Guaïcuru* est divisée en deux parties; l'une s'appelle *Guaïcuru* & l'autre *Guaicuruti*. Les uns & les autres sont sur le bord du Paraguai, du côté du Pérou; le fleuve les sépare de la ville de l'Assomption, & ils n'ont point d'habitations fixes. Par tout où ils vont, ils portent avec eux leurs Villes & leurs Villages. Leurs maisons sont des nattes qu'ils plient & qu'ils portent par tout. Ils n'ignorent pas l'art de semer les grains, ils le méprisent, & ne vivent que de la chasse & de la pêche. Ils s'accoûtument dès l'enfance à manger toutes sortes d'animaux venimeux. Les vers, les vipères, les tigres, les lions, tout leur est bon. Les femmes sont vêtues à la barbare, mais honnêtement. Les hommes pour imprimer de la crainte, se barbouillent la moitié du corps nud, depuis le sommet de la tête jusqu'au bout des pieds, de couleurs très-puantes. Au lieu de barbe, ils se mettent au menton une pierre de la grosseur du doigt; ils frottent leurs cheveux de bitume; ils se rendent chauves, & s'arrachent tous les autres poils du corps; ils se défigurent le visage en s'y faisant des cicatrices, & s'estiment d'autant plus braves qu'ils sont plus difformes. Leurs principaux divertissements sont l'yvrognerie & la guerre. Ils achétent le nom & la dignité de soldat par les épreuves les plus cruelles : car ceux qui aspirent à ce titre sont obligés de donner des preuves de leur courage en se perçant avec une fléche, les jambes, les cuisses, la langue & les autres parties du corps, sans donner la moindre marque de douleur; s'il leur en échappe le signe le plus léger, on les rejette comme indignes de cet honneur. Pour y parvenir plus sûrement, un des jeux de leur enfance est de se percer les membres d'épines & d'aiguillons. Ils endurcissent leurs jeunes gens & leurs enfans par la course, les travaux, en imitant des combats. Ils ont des égards infinis pour leur Chef, contre l'usage de tous les autres barbares. Quand il crache, ils reçoivent ses crachats dans leurs mains; ils observent les moindres signes qu'il donne de sa volonté. Quand il prend ses repas, ils se tiennent debout tout autour de lui. Quand il marche, ils éloignent tout ce qui pourroit l'arrêter ou l'incommoder dans son chemin. L'yvrognerie & la fureur d'assouvir leur rage sont les causes ordinaires de leurs guerres; ils la font continuellement contre les Chiriguans, les Abipons, les Frontons, & leurs autres voisins aussi barbares qu'eux. Ils tuent tous les prisonniers de guerre qu'ils font quand ils sont adultes; s'ils sont plus jeunes, ils les élévent & les forment à leurs mœurs. Ils aiment les nuits les plus noires pour les combats, se battent sans ordre, & ne résistent point à un bataillon serré. *Hist. Paraq. L. III. C.* 37.

Ils ont quelques cérémonies diaboliques, & s'abandonnent publiquement aux plus honteux plaisirs. Ils sacrifient les personnes qui leur sont les plus chéres aux ames de leurs morts, quand ils font leurs obséques. *Hist. Paraq. L. III. C.* 39.

GUAINE, s. f. Voyez GAINE. Il y a des exemples de ce mot écrit avec un *u*. La fermentation donne occasion aux parties acides de se dégager des *guaines* qui les retenoient Lémery.

☞ GUAINUMBI, s. m. C'est le nom qu'on donne dans les Indes à un petit oiseau qu'on appelle encore *Guinambi*, & que les Portugais nomment *Pégafrol*. Il n'est guéres plus grand qu'une cigale, mais il est d'une beauté charmante. Sa tête est grosse comme une cerise, son bec est long, rond, droit, pointu, de couleur noire. Sa langue est fourchue, longue, blanche, menue comme un filet. Ses yeux sont petits & noirs; son cou est médiocrement long : ses jambes & ses pieds sont très-petits & noirs. Il a la queue longue, droite & composée de trois ou quatre plumes. Le reste de son corps est couvert & orné de plumes de différentes couleurs, si belles & si resplandissantes, principalement quand il est au soleil, qu'il seroit difficile d'en représenter les agrémens. Les Indiens s'en servent pour honorer leurs Dieux & pour se parer. Cet oiseau tire sa nourriture des fleurs, & quand elles sont passées, on dit qu'il fiche son bec dans le tronc d'un arbre, & qu'il y demeure comme immobile pendant six mois, c'est-à-dire, jusqu'au retour des fleurs. Il tire apparemment sa nourriture du tronc de cet arbre, si cette circonstance est véritable. On dit que cet oiseau pris en poudre dans du vin, est bon pour la goutte sciatique. Il y a des oiseaux de cette espèce que les Sauvages appellent *Guaraciaba*, Rayons du Soleil, & d'autres *Guaracigaba*, Cheveux du Soleil.

GUAINUMU, s. m. Gros cancre du Bresil. Il a la gueule fort large. Il se tient près du rivage. Il est bon à manger.

☞ GUAIRA. Voyez GUAÏRANE.

☞ GUAIRAIN, aine, s. m. & f. Nom propre d'une Nation de l'Amérique méridionale. *Guaranus, a.* C'est la Nation la plus grande & la plus étendue de ces vastes contrées. Les *Guairains* occupent tout le pays qui s'étend plus de mille lieues entre la riviére des Amazones & le Parana, & de plus tout le pays qui est entre le Parana & le Paraguai, jusques aux confins du Pérou. Ce n'est pas qu'on ne trouve parmi eux quelques Nations différentes de langue & de mœurs, mais les *Guairains* ne les regardent que comme des esclaves, & leur font continuellement une guerre mortelle. Ils engraissent leurs prisonniers de guerre avec des cérémonies prescrites, & les mangent ensuite. Dans ces repas pour conserver la mémoire de leurs actions guerriéres, ils prennent de nouveaux noms. Ils n'ont nul art dans la guerre, ils donnent brusquement quand leur impétuosité les emporte : s'ils la laissent refroidir, ils deviennent lâches. Leurs armes sont la massue & les fléches. Ils se peignent le corps d'une maniére affreuse; ils habitent par petits villages, dont chacun a son Cacique qui y commande. Leurs cabannes ne sont que de boue & de paille, & ordinairement elles sont assez grandes pour qu'une seule suffise à un village. Les mariages sont libres, & les hommes ont autant de femmes qu'ils en veulent avoir, ou qu'ils en peuvent nourrir. Communément ils abusent de leurs brus. Ce n'est point un crime à un homme de répudier sa femme, ni à une femme de répudier son mari; ç'en est un de rebuter un hôte. Ils reçoivent les hôtes avec des pleurs, & en faisant les louanges de leurs ancêtres; aux larmes succédent les ris & un festin. Ils portent à la ceinture un petit habillement fort court fait de plumes, ou de coquillages, & du reste ils sont nuds. Ils cultivent le maïs, les courges, les féves, & différentes autres légumes; ils vivent aussi de chasse, & mangent la viande presque crue. Ils n'honorent aucun Dieu particulier; mais les superstitions, les jongleries, la divination, la magie, tout cela est fort en usage parmi eux. Ceux qui sont jugés capables de ces arts, s'y préparent par des jeûnes & de longues macérations. Ils ne mangent qu'un peu de poivre & de maïs; ils errent seuls dans des forêts obscures, nuds, & sans se baigner ou se laver. Ils tiennent leurs cheveux en désordre & mal propres; ils laissent croître leurs ongles, &

& affectent d'autres mal propretés affreuses ; enfin ils affligent leurs corps par des rigueurs continuelles, jusqu'à ce que les forces leur manquant, & leurs sens étant affoiblis par le jeûne, ils voient le démon qu'ils invoquent. Leur office est de tourmenter les corps en jettant imperceptiblement sur les gens des os, des cheveux, ou des charbons. L'effet de ces sorts est d'amaigrir effroyablement ceux sur lesquels ils les jettent, & de leur causer même la mort, si ceux qui ont jetté le sort ne le lévent. Il est encore parmi eux une autre espèce de sorciers qui ne nuisent point : ils entretiennent seulement commerce avec le démon, & se vantent d'apprendre de lui les choses secrettes ou éloignées. Les femmes qui se mêlent de ce métier doivent garder la virginité ; si elles ont des enfans, elles perdent tout leur crédit. Au reste, le démon ne se montre jamais à eux sans fracas, & sans leur causer une horreur effroyable. Il y a aussi des jongleurs qui se disent Médecins ; ils parlent beaucoup, inventent mille fables, & n'opérent rien. Ils sucent les malades, & quand ils prétendent avoir attiré la cause du mal, ils font semblant de jetter par la bouche un pus fort puant. Quand un *Guairain* meurt, principalement si c'est un homme distingué, les femmes s'abandonnent à un deuil affreux. Elles jettent des cris épouvantables, qu'elles interrompent de temps en temps par un grand silence ; elles se jettent du haut des précipices ; elles s'arrachent les cheveux ; elles se frappent le front ; elles tournent & retournent le corps du mort, elles l'embrassent, elles lui parlent, elles lui bandent les côtés, elles lui étendent les mains, elles mettent les corps dans de grandes marmites ; & persuadées qu'elles sont, que l'on ensevelit les ames avec les corps, elles leur couvrent la bouche avec des plats concaves, de crainte qu'elles ne soient suffoquées, à peu près comme les anciens Romains prioient que la terre fût légére aux morts. *Sit tibi terra levis. Hist. Paraq. L. V. C.* 7. où l'on trouvera encore d'autres choses sur les mœurs & les usages de ce peuple.

☞ GUAIRANE ou GUAYRANE, s. f. Nous avons nommé cette Province *Guaira*, après quelques autres Géographes, c'est une faute. Son nom est *Guaïrana* ou *Guayrane*. C'est une Province du Paraguay. Elle a à l'orient le Bresil, à l'occident le fleuve Parana. Sa largeur depuis les campagnes de l'Uruaïque au midi, jusqu'à des forêts, & des marais impraticables qui la bornent au septentrion, est d'une étendue immense, & jusqu'ici inconnue. Elle est pour la plus grande partie sous le tropique du capricorne. Les chaleurs excessives qu'il y fait, & l'humidité de son terroir la rendent également fertile, & en fruits propres à la nourriture, & en maladies, & plus propre à nourrir des serpens & des bêtes que des hommes. Cependant Gusman dit, que quand les Espagnols y pénétrérent, on y comptoit trois cents mille ames, qui habitoient principalement sur les bords de l'Huibai, du Tibaxiva, du Paranapana, du Pirape, & du Parana, cinq fleuves qui l'arrosent. On n'y mange point d'autre pain que la manioque, ni d'autre chair que celle des animaux qu'on tue à la chasse. Il y a beaucoup d'élans. Les pierres de la *Guaïrane* sont célèbres : ce sont des espèces de matrices d'une forme ovale, de la grosseur de la tête d'un homme. Elles se forment dans la terre, & quand elles y sont parvenues à leur maturité, elles éclatent avec fracas comme une bombe, & jettent de tous côtés de leur sein des pierres très-belles à l'œil, diaphanes, les unes de couleur d'améthyste, les autres violettes, quelques-unes vertes, plusieurs de couleur de crystal, ou rouges, & la plûpart taillées en diamants, & si belles en apparence, qu'on les prendroit pour des pierres précieuses. Ce n'en est pourtant pas ; ce ne sont que des pierres telles qu'il s'en voit dans le territoire de Liége. Les forêts fournissent beaucoup de fraises & d'autres fruits ; parmi les fleurs, la plus singuliére est la Grenadille, dont nous avons parlé en son lieu. La guembe y est fort estimée ; il y a aussi des dattes beaucoup plus agréables que celles d'Afrique, dont on fait du vin. Dans la nécessité, on mange la moëlle du palmier au lieu de pain.

Entre les animaux qui se trouvent dans les forêts, il y a un porc fort singulier ; il a le nombril sur le dos, & si on ne le lui coupe aussi-tôt qu'on l'a tué, l'animal se corrompt sur le champ. Il y a une grande quantité d'abeilles de différentes espèces, mais qu'on ne peut jamais contenir dans des ruches, ni rendre domestiques. Leur cire se blanchit d'elle-même ; leur miel est excellent, on en fait de l'hydromel. Les vipéres sont plus dangereuses & plus animées dans ce pays que nulle part ailleurs. Il en est qui s'élancent sur les hommes de dessus les arbres, & s'entortillent autour du corps à plusieurs tours ; si on ne les coupe, elles tuent en un moment, & rongent le corps peu à peu ; quand elles ont trop mangé, elles présentent leur ventre aux rayons du soleil, qui en le pourrissant avec ce qu'elles ont dans l'estomac, leur rend ainsi leur premiére vigueur. D'autres sur le bord des riviéres ouvrent une grande gueule, & attirant par-là les poissons, elles les dévorent avec une vitesse & une voracité surprenante. D'autres sur le bord des marais se jettent sur certains oiseaux, qui, quand ils se sentent blessés, vont manger d'une herbe qu'on appelle Macagua, qui leur sert de contre-poison & les guérit, & dont pour cela ils portent le nom. Ils retournent ensuite au combat, & donnent en attaquant & en se défendant un spectacle assez agréable. Il y a aussi des singes & des tigres comme dans les pays voisins. *Hist. Paraq. L. III. C.* 30. Il y a plusieurs arbres dont on tire du baume. *Ibid.*

La *Guaïrane* n'a que deux petites villes Espagnoles, dont l'une est Villacica, l'autre *Guairania*, éloignées de quatre-vingt lieues l'une de l'autre.

GUAIRO. Mot indéclinable, & terme de Fauconnerie. C'est un cri qu'on fait à la chasse des perdrix, en les voyant partir, pour avertir le Fauconnier de lâcher l'oiseau.

GUAIVE, adj. Terme de Coutumes. Voyez GAYVE ; c'est la même chose.

GUALATA, s. Nom propre de Royaume. *Gualata Regnum.* Il est dans la Nigritie, en Afrique. Ses bornes sont au nord du Royaume de Zanhaga, au levant celui de Tombut, au midi celui de Génêhoa, & au couchant la mer Atlantique. Ce pays ne produit que du ris, du millet, de l'orge & des palmiers. Ses lieux principaux sont *Gualata*, Candia, Fulli & Hoden. Il se fait quelque commerce dans cette derniére ville, & les habitans en sont Mahométans ; ailleurs ils sont Idolâtres, & adorent le feu. Maty. Voyez de la Croix, *Hist. d'Afriq. T. II.*

GUALBOURG Voyez VAUBOURG.

GUALDO, s. m. Nom propre d'un bourg de l'État de l'Église, en Italie. *Galdum*, *Validum*. Il est dans la Marche d'Ancone, vers les confins du Duché de Spolète, & de celui d'Urbin, à trois lieues de Nocéra, vers le couchant. Ce bourg a été bâti des ruines de la ville de *Tadinum*, qui étoit Épiscopale, & qui fut détruite par les Lombards. Maty.

☞ GUALEOR. Quelques-uns écrivent *Goualeor*, selon la vraie prononciation, *Gualor*. Grande ville de l'Indostan, dans la Province de même nom, dont elle est la Capitale.

GUALID, s. m. Nom propre d'une montagne d'Afrique. *Galidus mons*. Elle est fort rude & fort haute, située dans la Province d'Érrif, au Royaume de Fez. On appelle les habitans de cette montagne *Beni Gualid*, mots Arabes qui signifient *Enfans de Gualid*. Marmol en parle, *L. IV. C.* 8.

GUAM, ou GUAHAM, s. m. Nom propre de la plus grande & la plus méridionale des Îles des Larrons, ou Marianes, que Dampier place au treiziéme d. 25 min. de latitude septentrionale, & qu'il décrit dans son II[e] Tome, C. 10. La Carte des Philippines & des Marianes qui se trouve dans le XI[e] Recueil des Lettres édifiantes & curieuses des Missionnaires Jésuites, la place à peu près de même, & écrit Guajan, & M. Corneille *Guanan*, après le P. Louis Morala Jésuite, dans l'histoire des Îles Marianes. Maty écrit *Guam*, ou *Guaham*.

GUAMANGA. Nom propre d'une petite ville qu'on appelle aussi Jean de la victoire de Guamanga. *Guamanga*. Elle est dans l'Amérique méridionale au Pérou, entre Gusco & Lima, environ à soixante lieues de

de l'une & de l'autre, & elle a un Évêché suffragant de Lima. Maty.

GUANA, s. f. Terme de Relation. Espèce de terre. L'Île d'Iquique est habitée par des Indiens & par des Noirs qu'on y occupe à tirer la *guana*, qui est une terre jaunâtre, qu'on croit être de la fiente d'oiseau, parce qu'outre qu'elle a la puanteur de celle des Cormorans, on a trouvé des plumes d'oiseaux fort avant dans cette terre. Néanmoins on a peine à comprendre comment il a pu s'en amasser une si grande quantité; car depuis plus de cent ans on en charge tous les ans dix ou douze navires, pour engraisser les terres, & à peine s'apperçoit-on que l'Île ait diminué de hauteur, quoiqu'elle soit petite d'environ trois quarts de lieues de tour, & qu'outre ce qu'on en porte par mer, on en charge quantité de mules pour les vignes & les terres labourées de Tarapaca, Pica, & autres lieux circonvoisins; ce qui fait penser à quelques-uns que c'est une qualité de terre particulière. Pour moi, je ne serois pas de ce sentiment; car les oiseaux de mer sont en si grande quantité que l'air en est quelquefois obscurci. Frézier. La *guana* fertilise la terre, de manière qu'elle donne 4 & 500. pour un de toute sorte de grains, blé, maïs, &c. mais particuliérement d'Agi, lorsqu'on sçait bien la ménager comme il faut. Id. On ne met à chaque pied de piment qu'autant de *guana* qu'en peut tenir le creux de la main. Quand la fleur se forme on y en met un peu davantage; enfin, quand le fruit est formé on y en met une bonne poignée, ayant toujours soin d'arroser, sans quoi les sels qu'elle contient, n'étant pas détrempés, brûleroient les plantes, comme l'expérience le fait voir.

GUANABANE, s. m. Grand & bel arbre des Indes occidentales: il porte un fruit très-beau, de la grosseur d'un melon médiocre, & quelquefois comme la tête d'un enfant. L'écorce de ce fruit est verte, & semble distinguée par certaines écailles comme la pomme de pin, mais qui ne sont pas si élevées, ni si rudes; car toute l'écorce est fort déliée, n'étant pas plus épaisse que celles des poires. Sa chair est fort blanche, & d'un goût très-délicat: elle se fond & se dissout dans la bouche aussi facilement que la crême du lait: elle renferme de grandes semences noirâtres, un peu plus grosses que celles des courges. Ce fruit est rafraîchissant, très-propre dans les grandes chaleurs. En Latin, *Guanabanus Oviedi*.

GUANACO, s. m. Animal de l'Amérique méridionale. Les *Guanacos* sont plus gros & plus matériels que les Vigognes. On les appelle aussi Viscachas. Frezier. Comme le bois est tres-rare au Pérou, les Indiens ne brûlent que de la fiente de mules, de *guanacos*, & de vamas, quand ils ont assez de troupeaux pour s'en fournir. Frézier.

GUANAHANI, s. m. Nom propre d'une Île nommée autrement S. Salvador. *Guanahanda*, *Insula S. Salvatoris*. Île de l'Amérique septentrionale. Elle est une des Lucayes, & située vers l'orient. Elle a un beau & grand port, & elle est la premiere terre de l'Amérique, où Christophle Colomb arriva l'an 1492. Il lui donna le nom de S. Sauveur, parce que cette découverte lui sauva la vie, que les Espagnols désespérant du succès de leur voyage lui vouloient ôter. Cette île étoit bien peuplée, quand les Espagnols y arrivérent; mais ils l'ont presque rendue déserte, en enlevant ses habitans pour les faire travailler aux mines de la Terre-ferme, ou par d'autres violences. Maty.

GUANAJOS. Le Golfe de *Guanajos*, ou Golfo Dolce. *Guanajus sinus*. Ce Golfe est le fond du grand Golfe de Honduras. Il est entre les côtes de la Presqu'île de Honduras, de celle de Jucatan, & les côtes de la province de Vera-Pax. On transporte sur le dos des mulets la plus grande partie des marchandises de l'Audience de Guatimala à ce Golfe, où il arrive tous les ans quelque vaisseau d'Espagne, qui vient les charger, & qui y apporte des marchandises d'Europe. Maty.

☞ GUANAPE. Vallée de l'Amérique Meridionale au Pérou, à l'orient du Port de même nom.

GUANCABALICA. Voyez OROPÉSA.

☞ GUANCABELICA, ou GUANCAVELICA. Ville de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans l'Audience de Lima.

GUANIMA, s. f. Nom propre d'une des Îles Lucayes. *Guamina*. Elle a environ douze lieues du nord au sud; mais elle est beaucoup moins large. Christophle Colomb la découvrit, & l'appella Sainte-Marie de la Conception. Maty.

GUANIN, s. m. Espèce de métal. *Metalli species, guaninum vocant*. Les habitans de l'île Espagnole avoient des Zagaies dont les fers étoient d'un certain métal, qu'ils appelloient *guanin*, qui par l'épreuve qui en fut faite se trouva de trente-deux parts, en avoir dix-huit d'or, six d'argent, & les huit autres de cuivre. Harréra, *L. III. C.* 9.

GUANUCO, *Ganuco* de los Cavaleros, Léon de *Guanuco*. Nom propre d'une petite rivière du Pérou. *Guanucum*. Elle est située au pied des montagnes, à la source de Xauca, ou Maragnon, au nord de la ville de Lima. Maty.

GUAO, s. m. Arbre qui se trouve aux Indes occidentales dans l'Île de S. Jean *Porto-rico*. Il porte des feuilles rouges, velues, & qui ne tombent jamais. Elles sont épaisses, & ont de petites veines de couleur de feu. Son fruit est verd, & ressemble en grosseur & en forme à celui de l'arboisier. Le suc de cet arbre est extrémement caustique, ce qui fait que les animaux qui s'y frottent perdent leur poil. La même chose arrive aux hommes aussi bien qu'aux bêtes, quand ils s'endorment dessous. On transporte de son bois en Europe pour sa couleur non commune, qui imite la verdeur du calchante, & on a coutume d'en faire des quenouilles de châlit, à cause que l'on croit ce bois ennemi des punaises; mais ceux qui s'appliquent à le mettre en œuvre, en ont le visage enflé, ainsi que les mains, quand ils le touchent, & cette enflure ne se dissipe qu'après quelques jours. Les Méxiquains, qui ont une fort grande quantité de ces arbres, les appellent *Thetlatian*.

☞ GUAPACHOS, (les) Peuple de l'Amérique méridionale, au Paraguay, aux confins du Tucuman.

☞ GUAPARAIBA, s. f. Plante commune dans les Indes occidentales. Sa racine est molle & humide: on la coupe par tranches, & après l'avoir fait rôtir, on l'applique sur la piquure d'un poison venimeux appellé *Niqui*. Ray, *cité par James*.

GUAPAY, ou GUAPAIX, s. m. Rivière de l'Amérique méridionale.

GUARA, s. m. Oiseau du Bresil de la grosseur d'une pie, avec un long bec recourbé, & de longs piés.

☞ GUARAIGUAZU. Rivière de l'Amérique méridionale, au Bréfil, dans la Province de Fernanbouc, où elle a son cours d'Occident en Orient.

GUARAL, s. m. Sorte d'insecte qui est semblable à la tarentule, & qu'on trouve dans les déserts de Libye. Ablanc. Le *Guaral* est beaucoup plus grand que la tarentule. Le *Guaral* est plus long que le bras, & plus large que quatre doigts. Il a du venin à la tête & à la queue; de sorte que quand les Arabes en veulent manger, ils coupent ces deux parties. Dapper, p. 17.

GORRAQUIMYA, s. f. Arbrisseau qui croît dans le Bresil, & qui ressemble au myrte de Portugal. Outre beaucoup de propriétés fort remarquables, on donne cette vertu particulière à sa semence, qu'étant mangée elle fait sortir aussi-tôt les vers des intestins.

GUARDA, s. f. Nom propre d'une ville de Portugal. *Gardia*, *Guarda*. Elle est dans le Béira, vers la source de Mondégo. On prend *Guarda* pour l'ancienne *Lancia*, & elle s'est accrue des ruines de l'ancienne *Igadita*, dont elle a le siége Épiscopal, suffragant de Lisbonne. Maty.

GUARDAFUN, ou GUARDAFUY, s. m. Nom propre d'un cap de l'Éthiopie en Afrique. *Guardafuum Caput*, anciennement *Aromata promontorium*. Il est à l'extrémité orientale de la côte d'Ajan, vis-à-vis de l'Arabie heureuse, & de l'isle de Zocotora, de laquelle il n'est éloigné que d'environ quarante lieues.

GUARDAMAR, s. m. Nom propre d'une bonne Forteresse d'Espagne. *Guardamara*. Elle est sur la côte du Royaume de Valence, à l'embouchure de la Segure. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne Lon-

Longuntica, petite ville des Conteftans, que d'autres placent à Oliva, village de la même côte; à deux lieues de Dénia, vers le nord.

☞ Montagne de la GUARDE. *Guardia mons.* C'eft le nom d'une montagne à trois lieues de Boulogne, en Italie, du côté de la porte Saragoce. On y conferve un tableau de la Ste Vierge, que l'on prétend être celui qui fut peint par S. Luc.

GUARDELOUPE. Voyez GUADALOUPE.

☞ GUARDER, v. act. Vieux mot. Regarder.

GUARDIA, f. f. Nom propre. C'étoit autrefois une ville des Orétains en Efpagne. *Guardia, Mentefa, Mentiffa.* Elle fut enfuite Épifcopale, ce n'eft maintenant qu'un village de l'Andaloufie fitué à deux lieues vers le midi de Jaën, qui lui a fuccédé en l'Épifcopat. Maty.

GUARDIA, *Guardia, Orrbea, Horreum margi.* C'étoit anciennement une ville de la haute Méfie, maintenant ce n'eft qu'un bourg de la Servie, lequel on place fur la Morave, à vingt lieues de Widdin. Maty.

GURDIA, f. f. Nom propre d'un boug du Belvedère, en Morée. *Guardia, Sela,* ou *Selas.* Il eft fur le Golfe de Zonchio, du côté feptentrional de la riviére de *Guardia*, que Sanfon nomme Mudari, & à onze au nord de Navarin. Maty.

GUARDIA-ALFARES. Nom propre d'une petite ville, mais prefque déferte, du Royaume de Naples. *Guardia alferia.* Elle eft fur la riviére de Tiferno, dans le Comté de Molife, à fix lieues de la ville de ce nom, du côté du levant: fon Évêché eft fuffragant de Bénévent. Maty.

GUARDIA-GIRARDO. Nom propre d'un bourg du Royaume de Naples. *Guardia. Girardi.* Il eft dans le Comté de Molife, à quatre lieues de la ville de ce nom, vers le couchant. Maty.

GUARDIANO. Voyez TRAPANO, île.

GUARGALA, ou GERGUELA, f. f. Nom propre. *Guargala, Guergala.* Royaume du Biledulgérid en Afrique. Il eft entre les pays de Gademes, de Téchort & de Lempta, & il prend fon nom de fa ville capitale. Maty.

GUARGOUILLE, GUARGOUILLÉE. Voyez GARGOUILLE, GARGOUILLÉE.

☞ GUARIGUE, f. f. qui fe dit en Provence des côteaux. *Collis.* Les *Guarigues* de cette ville (Nifmes) produifent le vermillon, que l'on va cueillir fur les feuilles de certains arbuftes, qu'un petit ver forme, & qui eft tant vanté pour faire cette belle couleur rouge de garance, & pour compofer le fyrop de Kermès qu'on envoie dans les pays les plus lointains. Ces *guarigues* ne font que des côteaux couverts de bois taillis, où croiffent pour l'ordinaire le thym, le ferpolet, la lavande, la fariette, le romarin, &c. Gautier, *Hift. de Nifmes.*

☞ GUARIQUIMYMIA, f. m. Arbriffeau femblable au myrte qui croît au Brefil. Sa femence eft eftimée bonne pour tuer les vers qui s'engendrent dans les inteftins. Lémery, *des drogues.*

☞ GUARMAY. Port, bourgade & vallée de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans la mer du Sud, fous le dixiéme dégré trente minutes de latitude méridionale.

☞ GUASACOALCO. Riviére de l'Amérique, dans la Nouvelle Efpagne, dans la province de Guaxaca, d'où elle va fe perdre dans la baie de Campéche.

GUASCO. Nom de lieu. Porto Guafco. *Portus Guafci.* Petite ville fituée fur un petit Golfe, & à l'embouchure d'une riviére qui portent tous deux fon nom. Elle eft dans la contrée de Séréna, province du Chili, en l'Amérique méridionale, entre la ville de Séréna & celle de Copiapo. Maty.

GUASTALLA, ou GUSTALLE, f. f. Nom propre d'une bonne petite ville avec titre de Duché. *Guaftalla, Guardiftallum, Vaftalla.* Elle eft fur le Pô, dans le Duché de Mantoue, en Italie, entre la ville de Mantoue & celle de Régio. *Guaftalla* a eu fes Ducs particuliers; mais par la mort du dernier, arrivée l'an 1677, elle fut dévolue au Duc de Mantoue. Maty.

GUASTALLINES, f. f. Nom propre que l'on a donné à deux fortes de filles vivant en communauté, & fondées par Louife Torelli, Comteffe de Guaftalle, fille d'Achille Torelli, Comte de Guaftalle, qui n'ayant point eu d'autres enfans, la laiffa feule héritiére de tous fes biens. Elle fut mariée deux fois, & fe trouvant veuve pour la feconde fois à l'âge 25 ans, elle renonça au monde, fe donna toute en entiére aux exercices de piété, & fonda deux maifons différentes de filles, qui de fon nom ont été nommées *Guaftallines. Guaftalline.*

La Comteffe de Guaftalle, à la perfuafion du P. Baptifte de Crème Dominicain, fon Confeffeur, affembla plufieurs Vierges à Milan. Ce fut apparemment vers l'an 1530. que cet établiffement commença. Les Supérieurs du P. Baptifte n'ayant point voulu qu'il fe chargeât de la conduite de ces *Guaftallines*, la Comteffe les confia aux foins du P. Antoine Marie Zacharie, le premier des trois Fondateurs de la Congrégation des Barnabites. Paul III. approuva cet établiffement par un Bref de l'an 1534. Elles prirent le nom d'Angeliques, qui leur fut confirmé par un Bref de Paul III. donné l'an 1536. par lequel il les exempta de la jurifdiction de l'Ordinaire, & les foumit à la vifite & à la direction du Général de la Congrégation des Clercs Réguliers de Saint Paul, ou Barnabites. Depuis ce temps-là ces *Guaftallines* ont ajouté à leur nom celui d'Angéliques, au lieu de celui de Mère, ou de Sœur. Elles n'eurent point d'abord de clôture, & elles faifoient miffion auprès des femmes, comme les Barnabites auprès des hommes. Paul III. approuva ces miffions, & leur accorda plufieurs priviléges, & entre autres de pouvoir entrer dans tous les monaftères de filles de la ville de Milan, même dans ceux de l'Ordre de fainte Claire. Ces *Guaftallines* ne portent prefque plus ce nom; on les appelle communément Angéliques. Leurs Conftitutions furent dreffées par Saint Charles Borromée, & approuvées par Urbain VIII. le 12 Mai 1625. Elles ont pris l'habit des Religieufes de l'Ordre de S. Dominique, parce qu'elles furent inftruites d'abord aux obfervances réguliéres par fix Religieufes de cet Ordre, qui leur furent envoyées du monaftère de S. Lazare. Il y a cependant cette différence que les *Guaftallines*, ou Angéliques ne portent le manteau noir que depuis le commencement d'Octobre jufqu'à Pâques, & qu'elles ont de plus une croix de bois fur la poitrine, & un anneau d'or au doigt, où au lieu de pierre précieufe, il y a un cœur fur lequel eft gravé un crucifix. Les Novices n'en ont point; les Profeffes le portent jour & nuit, & on ne le leur ôte que quand on les met en terre. Les Religieufes du chœur ont des fouliers blancs, ceux des Converfes font noirs, auffi bien que leur fcapulaire. Les unes & les autres ont toujours au cou une corde de chanvre de la groffeur d'un pouce. Elles portoient autrefois en tout temps une couronne d'épines; elles ne la portent plus que dans les cerémonies, pendant les huit jours qui fuivent la vêture & la profeffion de quelque Religieufe, & aux enterremens. La Supérieure la porte encore à certains autres jours.

Il y a encore d'autres *Guaftallines*. C'eft une Communauté fondée à Milan par la même Comteffe de Guaftalle, & qu'on appelle le Collége de Guaftalle. Elle eft entre la porte Romaine & celle de Tofa. La Comteffe y donna de quoi entretenir dix-huit filles nobles & orphelines: on les y tient douze ans, après quoi elles peuvent fe marier, ou fe faire religieufes: on leur donne à chacune deux mille livres pour dot. Ce Collége eft gouverné par des Gentils-hommes de la ville, comme Adminiftrateurs, qui ont le droit de nommer ces filles. Celles qui ont foin de leur éducation vivent en Religieufes fans cependant l'être, & fans faire de vœux folemnels. Ce font proprement ces filles qu'on appelle aujourd'hui les *Guaftallines*. Leur habit eft noir, & approche de celui des femmes féculiéres. Elles fe couvrent la tête d'un petit voile blanc d'une forme particuliére, qui fe termine en pointe par-devant. Elles portent au doigt un anneau d'or, fur lequel eft gravée une main, qui tient une croix. Les filles dont elles ont foin, font habillées de bleu. On peut appeller ces filles *Puellæ Guaftallinæ*, comme *Puellæ Fauftinianæ.*

GUASTÉCAN, f. m. Nom propre d'un grand pays de l'Audience du Méxique, en l'Amérique septentrionale. Il comprend les Provinces de Panuco, de Guaxaca, & la partie septentrionale de celle de Tlascala, jusqu'à la ville de los Angelos exclusivement. Maty.

GUASTO, ou GUASTO DI AMONE. Nom propre de lieu. *Histonium*, *Istonium*, *Vastum*, ou *Guastum Amonium*. C'étoit autrefois une ville des Fentaniens en Italie; maintenant c'est un bourg avec titre de Marquisat, situé dans l'Abruzze citérieure, à l'embouchure du Trigno, & à douze lieues de Molise & de Civita di Chieti. Maty.

GUATIMALA, subst. f. Nom de plusieurs différens lieux. L'Audience de *Guatimala*. *Guatimala præfectura*. est un des trois gouvernemens généraux de la nouvelle Espagne, en l'Amérique septentrionale. Il est entre la mer de Nord & celle de Sud, ayant au couchant l'Audience de Méxique, & à l'orient la province de Panama. Ce pays est traversé d'Occident en Orient par une chaine de montagnes fort hautes, & couvert en plusieurs endroits de grandes forêts. Il est sujet aux tremblemens de terre & aux orages, produits par les vents de nord & de sud, qui y soufflent fort souvent depuis le mois d'Avril jusqu'à celui d'Août. Il est pourtant assez fertile. On en tire quantité de cacao, de la cochenille, du coton, de la laine de vigogne. On le divise en huit provinces. Soconusco & *Guatimala* sont sur la mer du Sud, Véra-Pax & Honduras sur celle de Nord, Nicaragua, Costa Ricca & Véragna sur les deux mers, & Chiapa est toute dans les terres. S. Jacques de *Guatimala* est la capitale de cette Audience. Maty.

La Province de *Guatimala*, en Latin, *Guatimala*, est une grande contrée de l'Audience de *Guatimala*, en l'Amérique septentrionale. Elle est bornée au couchant par celle de Soconusco, au nord par celle de Vera-Pax & des Ondures, & au levant par celle de Ricaragna: la mer de Sud la baigne au midi. Elle peut avoir six vingts lieues de côtes, & quarante à cinquante de profondeur dans les terres. Les Espagnols y ont les villes de S. Jacques de *Guatimala*, capitale de toute l'Audience, avec la Trinidad, S. Salvador, S. Miguel & Xérès. Maty. La Province de *Guatimala* fut conquise l'an 1524 par Dom Pédro d'Alvarado, Chevalier de l'Ordre de Saint Jacques, & Lieutenant de Cortès. Il y fonda une ville dans un lieu que les naturels appelloient *Panchoy*, c'est-à-dire, *Grand lac*; & il donna à cette nouvelle peuplade le nom de S. Jacques de *Guatimala*, parce que la fondation commença le 25^e de Juillet, fête de ce Saint Patron d'Espagne. Voyez le *Theatro Ecclesiastico de la S. Iglesia de Guatimala*, par Gilles Gonzales Davila.

Le Volcan de *Guatimala*. *Guatimala vulcanus*. C'est une montagne qui vomit des flammes. Elle est près de S. Jacques de *Guatimala*, qu'elle ruina presque toute, l'an 1541. On l'a depuis rebâtie dans un lieu plus éloigné de cette terrible montagne. Maty.

La Baie de *Guatimala*. *Guatimala Sinus*. Gette Baie est dans la mer du Sud, sur la côte de la Province de *Guatimala*, à l'embouchure de la riviére qui baigne Saint Jacques de *Guatimala*, & environ à vingt lieues de la ville de ce nom, du côté du midi. Maty.

GUATIMALA. Ville. Voyez SANT JAGO DE GUATIMALA.

GUAXACA, f. f. Nom propre d'une ville de l'Audience de Méxique. *Guaxaca*. Elle est capitale de la province de *Guaxaca*, & située sur la riviére d'Alvarado, au-dessus de S. Ildefonse. Cette ville est sans murailles, & n'a qu'environ deux mille habitans, mais elle est riche, ayant un commerce facile avec S. Juan de Ulva, par le moyen de la riviére d'Alvarado. On y fait des confitures & du chocolat fort estimés. Il y a un Évéché, suffragant de Méxique, & plusieurs riches couvens d'hommes & de filles. Baudrand le confond avec Antéquéra, dont elle doit être distinguée. Maty.

Guaxaca, f. f. Nom propre d'une province de l'Audience de Méxique, en l'Amérique septentrionale. *Guaxaca*. Elle est bornée au couchant par la province de Tlascala, ou los Angelos, & au levant par celles de Tabasco, de Chiapa, & de Soconusco. Elle est baignée par le Golfe de Méxique au nord, & par la mer Pacifique au midi. On divise cette province en trois contrées; celle de Nixapa est le long de la mer de Sud; celle de Zapotécas le long du Golfe de Méxique, & la vallée de *Guaxaca* est au milieu des deux autres. La capitale de la province est *Guaxaca*. Maty. Le premier qui entra dans la Province de *Guaxaca*, par ordre de Cortès en 1522, fut Jean Nuñez de Mercado. Il peupla la ville d'Antéquéra, capitale de la Province, éloignée de Méxique de 80 lieues. Voyez le *Theatro Eccles. de Guaxaca*.

La vallée de *Guaxaca*. *Guaxaca vallis*. Contrée de la province de *Guaxaca*. Elle peut avoir cinq lieues de long, & trois de large. Elle est fertile en cacao, & en autres fruits, & elle nourrit quantité de brebis, & d'autre bétail; mais principalement des chevaux, qui sont les plus estimés de toute la nouvelle Espagne. Ses principaux lieux sont *Guaxaca*, capitale & Antéquéra. Cette vallée fut donnée à Ferdinand Cortès, le conquérant du Méxique, & en prit le nom de Marquis de la Valle Maty.

GUAXOCINGO, ou GUACOCINGO, f. m. Nom propre d'une petite ville de la nouvelle Espagne. *Guaxocinga*. Elle est dans la province de Méxique, entre la ville de ce nom, & celle de los Angelos. Cette ville, habitée par les Espagnols, & par des Indiens naturels, jouit de plusieurs privilèges, parce qu'elle se joignit à Ferdinand Cortès contre les Méxiquains avec lesquels il étoit en guerre. Maty.

GUAYABLE, ou GUÉABLE, adj. Ruisseau, riviére ou marais, qui se peuvent passer à gué & sans bateau. *Vadosus*.

☞ A la fin de l'été, presque toutes les riviéres sont *guayables*. Académ. La riviére étoit large, & n'étoit pas *guayable*. Ablanc. Il faut écrire Guéable, puisqu'on écrit Gué, *vadum*.

GUAYAQUIL, f. m. Nom propre d'une ville du Pérou, en l'Amérique méridionale. *Guajaquilum*. Elle est dans la province de Quito, environ à cinquante lieues de la ville de ce nom; & elle a un fort grand port, à l'embouchure de *Guyaquil* dans la mer de Sud, vis-à-vis de l'île de Puna. Maty.

GUAYAVA, f. m. Arbre des Indes, haut d'environ vingt pieds, & gros à proportion. Voyez GAYAVA. Son tronc est droit, dur, garni de beaucoup de branches couvertes d'une écorce unie, de couleur verte-rougeâtre, & d'un goût austère. Ses feuilles sont épaisses, pointues un peu crépées, véneuses, de couleur verte-brune, luisantes, longues de trois doigts, & larges d'un doigt & demi, attachées à des queues courtes & grosses. Ses fleurs sont grandes comme celles du coigner, blanches, de bonne odeur. Ses fruits sont gros comme nos pommes, ronds, couronnés comme les nesfles, verts au commencement & d'un goût acerbe, mais en murissant ils prennent une couleur jaune & un goût agréable: ils sont en dedans blancs, ou rougeâtres, divisés en quatre parties, dans chacune desquelles se trouvent plusieurs semences semblables à celles des nesfles. Sa racine est longue de cinq ou six aunes, rousse en dehors, blanche en dedans, pleine de suc, d'un goût doux. Cet arbre croit en plusieurs Provinces de l'Amérique & aux Indes Orientales. Ses racines sont astringentes, fort estimées pour la dysenterie, & pour fortifier l'estomac, Ses feuilles sont aussi astringentes, vulnéraires, résolutives. Son fruit fortifie l'estomac & aide à la digestion. En Latin, *Guayava pomifera indica*. C. B.

GUAYER ou GUÉER, v. act. Passer une riviére sans bateau & sans nager. *Vado trajicere*.

Guayer un cheval, C'est le promener dans l'eau pour le rafraichir en quelque gué ou eau courante où il ne soit point en danger de se perdre. On dit aussi, *Guayer* du linge; pour dire, le tremper, le laver en grande eau.

Quelques-uns dérivent ce mot de *aquare*. On a dit autrefois *aguayer*, *quayer* & *ayer*, en la même signification. Ce mot de *guéer* vient de *vadare* & *guadare*.

☞ GUAYNOMBI. *Voyez* GUAINOMBI.

GUAZEVAL. Petite ville d'Afrique, au Royaume de Fez, dans la Province d'Errif, sur le mont *Beni Guzival*.

☞ GUAZZA. On appelle peinture à *Guazza*, une espèce de détrempe faite avec des couleurs broyées avec de la rosée & une certaine colle. Cette peinture dure très-long-temps, & conserve une fraicheur admirable. Entre les tableaux qui ont appartenu à la Reine de Suède, & qui sont aujourd'hui dans le cabinet de M. le Duc d'Orléans, il y en a un où sont les trois portraits au naturel des Ducs de Ferrare, à genoux sur un prie-Dieu, accompagnés de deux autres hommes aussi à genoux. Cet ouvrage que les connoisseurs croient du Tintoret, est du Parmezan, selon l'inventaire des tableaux de la Reine de Suède, & est peint à *Guazza*. Mercure, *Mars* 1722. La peinture à *guazza* a cet avantage qu'elle est à l'abri des vernis, des frottements, & des autres supercheries des brocanteurs. On croit que les tableaux d'Apelles & des autres fameux Peintres de l'antiquité étoient peints à *guazza*. Id.

G U B.

GUBEL-HAMAN. Voyez GUEBELHANAN.

GUBEN, s. m. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Bohème. *Guba*, *Gubena*. Elle est dans la basse Lusace, aux confins de la Silésie, sur la Neisse, entre les villes de Corbus, de Crossen & de Soraw, desquelles elle est éloignée de six à sept lieues. Maty.

GUBER, s. m. Nom propre de Royaume. *Guberum Regnum*. Le Royaume de *Guber* est dans la Nigritie, en Afrique, entre le lac de Guarde & le Niger, qui le séparent du Royaume de Cano, du côté du nord. Il a celui de Gago au couchant, celui de Zegzeg au levant, & la Guinée au midi. Il prend son nom de *Guber* sa capitale, que quelques-uns prennent pour la *Nigra* des Anciens, laquelles d'autres mettent à Cano. Maty.

GUBER, Lac. Voyez GUARDE, lac de Guarde.

GUBIO, GUBBIO, EUGUBIO, s. m. Nom propre d'une ancienne petite ville & Épiscopale dans l'État de l'Église en Italie. *Eugubium*, *Iguvium*, *Inginium*. Elle est capitale d'une petite contrée du Duché d'Urbin, & située entre la ville de ce nom, & celle d'Assise; elle est suffragante d'Urbin. Le savant Augustin Steuchus étoit Évêque de *Gubio* : c'est de-là que le nom d'*Eugubinus*, sous lequel on le cite souvent, lui est resté.

G U C.

GUCHEU, s. m. Nom propre d'une des grandes villes de la Chine. *Gucheum*. Elle est la cinquième de la province de Kiansi, & située sur la rivière de Ta, aux confins du Quangtung. Elle a un grand territoire, qui renferme neuf autres villes, & où l'on trouve de bonnes mines de vermillon. Maty.

G U D.

GUDAVARI. Voyez GUADAVARI.

GUDESCIO. Voyez MATRIGA.

GUDGOD. Voyez GADGAD.

GUDILE, ou GUDULE. Voyez GOULE.

GUDIMINE, ou GÉDEMÉVE, s. Nom propre d'une montagne d'Afrique dans le Royaume de Maroc. *Gudimius*, ou *Gedemerus mons*. Elle commence à l'occident du mont Séméde, & s'étend vers l'orient l'espace de huit lieues, jusqu'à celui d'Imisimis. De la Croix, *Hist. d'Afriq. T. I.*

GUDULE, s. f. Nom propre de femme. *Gudila*. Sainte *Gudule*, Vierge, est patrone de Bruxelles, où ses reliques sont précieusement conservées en l'Église principale, qui porte son nom. Chastel. *Martyr. T. I. p.* 124. On l'appelle autrement sainte *Regoule*, & encore sainte *Goule*, ou sainte *Ergoule*. Sa vie écrite par un nommé Hubert vers l'an 1047. a été donnée par Bollandus sur un Manuscrit trouvé à Bruges. Chastel, *Tom. I. pag.* 138.

G U E.

La syllable *gue* commence plusieurs mots François, dans lesquels elle se prononce comme la syllable *ghe* dans la langue Italienne. *Guenille*, *guérir*, *guêpe*, &c. prononcez *ghenille*, *ghérir*, *guêpe*, &c.

GUÉ, s. m. Lieu où l'on peut passer un ruisseau, une rivière, un marais sans bateau, sans nager & sans s'embourber. *Vadum*. Un bon Capitaine doit savoir tous les *gués* d'une rivière qui couvre son camp.

Ce mot vient du Latin *vadum*. Dans la basse Latinité on a dit *guadum*, & les Italiens *guado*. On dit *vé* en Normandie, & en quelques autres provinces. Le grand *vé* & le petit *vé*, près de Carentan, &c. pour dire, le grand *gué* & le petit *gué*.

On dit figurément en Morale, Sonder le *gué* d'une affaire; pour dire, tâcher de découvrir adroitement les sentimens de ceux dont on a besoin pour la faire réussir.

A Gué. Espèce d'adverbe qui se dit du passage des rivières, lorsqu'on les traverse en passant dans l'eau; ce qui se fait, lorsque l'eau est assez basse pour que les chevaux ne nagent pas en la traversant. Les Huns prévinrent ces partis, & passerent le fleuve à la faveur de la nuit, partie *à gué*, partie à nage. Flech.

GUÉ D'AMOURS, *Vadum amoris*. Lieu en Berri, près d'Issoudun. Il fut ainsi nommé parce que Philippe Auguste & Richard Roi d'Angleterre étant sur le point de donner bataille se reconciliérent, & se virent en ce lieu-là. *Mézerai*, *T. I. p.* 537.

GUÉ DE JACOB. Nom d'un lieu de la Terre-Sainte. *Vadum Jacobi*. Ce lieu étoit sur le bord du Jourdain, & on le nommoit ainsi, parce que l'on croyoit que c'étoit l'endroit où Jacob, revenant de Mésopotamie, avoit passé le Jourdain. On le nommoit aussi la Maison de Jacob. En 1178. le Roi Baudouin fit bâtir un château au *Gué de Jacob*, pour arrêter les courses des voleurs Arabes, & des garnisons des places voisines. En 1179. Saladin prit la forteresse du *Gué de Jacob* & la démolit. Fleury.

Gué de Mauni. Voyez MAUNI.

GUÉABLE. Voyez GUAYABLE.

GUEBELHANAN, s. m. Nom propre d'une ville de l'Arabie heureuse en Asie. *Guebelhamana*. Elle est dans la principauté d'Alibinali, environ à trente lieues de la ville de ce nom, vers le midi, & à cinquante de celle de Farlach, du côté du levant. Maty.

GUÉDAS, s. m. Nom propre d'homme, Voyez GILDAS.

☞ GUÈBRE, s. m. & f. C'est le nom qu'on donne aux Persans qui n'ont point voulu recevoir le Mahométisme, & qui conservent leur ancien culte qui est d'adorer le feu, c'est pourquoi on les appelle aussi *Ignicoles*. Voyez ce mot, & GAURES. *Guèbre* en Persan signifie Infidèle. Il y beaucoup de *Guèbres* en Caramanie & dans l'Yerach-Agemi. C'est de ces Provinces que sortirent ceux qui vinrent s'établir à Ispaham, sous Abbas le Grand, dont il reste encore environ 300 maisons dans le fauxbourg de Julfa. Il y a une histoire d'un *Guèbre* avec sa sœur dans les Lettres Persanes, qui explique quelle est la Religion de ces Peuples.

GUÈDE, s. f. Plante qu'on appelle autrement *Pastel*. *Vitrum herba*, *isatis*, *glastum*. Voyez PASTEL. Elle est de grand usage chez les Teinturiers, qui se servent du suc de cette herbe pour teindre en couleur bleu-brun. Les anciens Bretons s'en peignoient le visage pour être plus terribles en guerre, comme témoigne César. Et Pline dit que les femmes en usoient de même en certains sacrifices.

☞ Guède ou Guide. Terme usité parmi les paysans, qui prennent les oiseaux des marécages, & principalement pour les preneurs de pluviers. C'est un baton, qui guide un filet tendu pour prendre des oiseaux avec un rez saillant.

Ce mot vient du Latin *guastum*, ou *guasdum*, qui signifie la même chose, & qui est un vieux mot Gaulois, comme on infere du passage de Pline. On appelle encore *vouede* en Normandie, & en Picardie *wede*, le petit *pastel*, ou *guède*. Il y a plus d'apparence que l'un de ces mots vient de la correction de l'autre. On l'appelle *isatis*, en Grec, & en Latin *isatis* aussi, ou *glastum*. Saumaise soutient qu'il faut dire *guastum*; & non pas *glastum*, comme il est écrit communément dans des livres.

GUÈDER, v. act. Préparer les étoffes avec de la guède.

Glasto temperare, medicare. C'est la même chose qu'*empaieler*.

GUEDER, v. act. Terme populaire, qui signifie *saouler*. *Saturare, exsaturare, explere.* Cet homme s'est bien *guedé*, il s'est bien saoulé, il ne peut manger davantage.

☞ *Notre vaillant guerrier tout rempli d'alégresse,*
Rhabillé, bien guedé, content de son Hôtesse,
S'en alloit cheminant & par vaux & par monts,
Et couroit à Paris chercher ses compagnons.

POEME DE CART.

☞ GUÊDRONS, f. m. pl. Une des trois sortes d'Ouvriers dont la Communauté des Teinturiers de la ville de Rouen est composée. Les *Guêdrons* sont ceux qui donnent aux étoffes le pied de guéde, qui est nécessaire, particuliérement pour les noirs.

GUEEBLEN, ou *Guibeleyn*, f. m. Nom propre d'une montagne d'Afrique, dans la Province de Chaus, Royaume de Fez. *Gueebleanum, Guibeleinum.* Elle confine à l'orient au mont Dubda, & à l'occident au mont Beni-Jasga, & à seize milles de long, sur deux de large. De la Croix, *Hist. d'Afr.* T. 1.

☞ GUÉER une riviére. D'autres disent *Gueyer*. L'Auteur du Voyage du Parnasse dit toujours *gayer*. Nous *gayâmes* le fleuve. Nous ne sommes pas loin de la source du fleuve, ses eaux qui sont-là fort basses, permettent de le *gayer*. Puisque l'on écrit *gué, vadum*, il faut écrire *Guéer*. ☞ Voyez GUAYER.

GUÉGUÉRE, f. f. Nom propre d'une Ile que toutes les Cartes ordinaires placent dans la haute Éthiopie, entre le Royaume de Tigre & la Nubie. *Gueguera.* Les Géographes la prennent pour la Morée, où les Anciens faisoient passer leur premier parallele; mais les nouveaux Voyageurs assurant que le Nil ne forme point d'île en ce lieu, on peut conjecturer, avec M. Robe, que ce que les Géographes anciens ont appellé Morée, & les modernes *Guéguére*, est une grande presqu'Ile que le vrai Nil forme autour de sa source; ou l'espace qui est entre le Nil & le Maleg; ou celui qui est entre le Nil & le Tagaze avant leur confluent.

☞ GUEI, f. m. Grande riviére de la Chine.

GUEIOHOEU, f. m. Nom propre d'une grande ville de la Chine *Gueihoeum*. Elle est la quatriéme de la province d'Honan, située sur le Guei, & capitale d'un territoire qui renferme cinq autres villes. MATY.

GUELDRE, ou GUELDRES, mais l'*s* ne se prononce jamais, f. f. Nom propre d'une Province des Pays-Bas, qui se divise en deux parties, dont l'une s'appelle la *Gueldre* Espagnole, & l'autre la *Gueldre* Hollandoise. *Gueldria.*

La *Gueldre* Espagnole, qu'on appelle autrement le Haut Quartier, ou le Quartier de Ruremonde. *Gueldria Hispanica, Tetrarchia Gueldriæ superior*, ou *Ruremondana*. C'est un des quatre quartiers de la *Gueldre*. Il est entiérement séparé des trois autres, étant enclavé entre le Duché de Cléves, le Comté de Meurs, le Diocése de Cologne, celui de Liége, & les Duchés de Juliers, & du Brabant. Cette partie de la *Gueldre* est aujourd'hui entre les mains de l'Empereur. Elle est baignée par la Meuse, & par une partie du Roer. Ses principales villes sont Ruremonde, Capitale du Quartier; Gueldre qui a donné le nom à tout le Duché; Venlo & Wachtendonk. On voit dans ce Quartier la fosse Eugénienne, ou le Canal de S. Marie. Il commence à Rhynberg sur le Rhin, passe à la ville de Gueldre, & il se joint à la Meuse à Venlo, les Espagnols firent ce Canal l'an 1627. dans la pensée d'y faire passer une grande partie du Rhin, & d'ôter aux Provinces-Unies le commerce qu'elles font en Allemagne par le moyen de ce fleuve; mais cela n'ayant pas réussi, on a laissé ruiner ce canal. MATY.

La *Gueldre* Hollandoise. C'est une des provinces-unies des Pays-Bas. *Gueldria fœderata.* Elle est la plus étendue de toutes, & la premiére en ordre. Sa situation est entre les provinces d'Hollande, d'Utrecht & de l'Overissel, la Zuiderzée, l'Evêché de Munster, le Duché de Cléves & celui de Brabant. C'est un pays fertile en grains, mais couvert en plusieurs endroits de bois & de bruyéres, qui diminuent sa fertilité. Le Rhin, la Meuse & l'Issel le baignent, & on le divise en trois Quartiers, celui de Zutphen, & ceux de Nimégue & d'Arnhem : ils prennent leurs noms de leurs villes capitales, outre lesquelles on y voit encore Harderwick, Tiel, Bomel, le fort de Schenck, Doesbourg & Grolle. La *Gueldre* Hollandoise a ses Etats particuliers, qui ne sont composés que de deux autres, les députés de la Noblesse, ceux des villes. MATY.

Jean Isaac Pontanus, *p.* 26, 27. avoue qu'on ne peut rien dire de certain sur l'origine de ce nom. L'opinion la plus ancienne & la plus commune est, qu'il y avoit dans ce pays un monstre affreux, d'une grandeur prodigieuse, qui ravageoit toute la campagne, dévorant les bestiaux & les hommes mêmes, & empestant tout de son souffle. Deux braves, Wichard & Lupold, entreprirent de défaire le pays d'un hôte si terrible, & en vinrent à bout avec beaucoup de valeur. Le monstre en mourant jetta plusieurs fois un soupir qui sembloit exprimer le mot gelre, gelre. Les deux vainqueurs voulurent qu'en mémoire de leur victoire, le peuple qui se soumit à eux, comme à ses libérateurs, prît le nom de *Gelre; Gelrius, Gelria*, d'où l'on a fait *Gueldres*, en ajoutant un *d* entre l'*l* & l'*r*. D'autres entendent cette histoire allégoriquement, & disent que par ce monstre on entend une révolte, une sédition du peuple, dans laquelle il cria souvent *Gelre*, ou *Gelt-rée*, pour demander qu'on lui donnât sa paye, qu'on lui donnât de l'argent. D'autres disent, que ce mot vient de *Gerlac*, nom d'un Gouverneur de ce pays. D'autres de Geldrus, roi Saxon, qui vivoit 100 ans avant J. C. selon Saxon le Grammairien; mais que Pontanus regarde comme un roi fabuleux. Bernard Furmérius, *Annal. Frisior.* prétend que ce mot vient de *Gala*, nom d'une petite riviére qui se jette dans le Niers. Deux fréres ayant fait des digues à cette riviére, bâtirent une ville, à ce qu'il prétend, qu'ils nommérent *Galdoir*, c'est-à-dire, embouchure du Gala, d'où s'est fait le nom de *Gueldre*. Pontanus préfere à tout ceci le sentiment de ceux qui croient que ce nom pourroit venir de l'ancien *Gelduba*. Jean Isaac Pontanus a fait en Latin l'Histoire de *Gueldres* en 14 Livres.

GUELDRE, f. m. ou f. Nom propre d'une ville de la Gueldre Espagnole, *Gueldria*. Elle est située sur la riviére de Niers, entre Rhinbergue & Venlo, environ à quatre lieues de l'une & de l'autre. *Gueldre* est une place forte par ses ouvrages, & principalement par sa situation dans des marais, & par son château. MATY. *Gueldre* n'est point l'ancienne *Gelduba*. Voyez GELB. Dans les Auteurs du moyen âge *Gueldre* est appellé tantôt *Gelre*, & tantôt *Gelra*, & non *Gueldria*. Les Allemans & les Flamans disent *Gelra*, ou *Gelder*.

GUELDRE, est aussi le nom d'un Fort de la presqu'Ile de l'Inde deçà le Gange. *Arx Gueldria*. Il est le long de la côte de Coromandel, dans le Royaume de Bisnagar, entre Calefut, Narsingue & Paliacate; il appartient aux Hollandois. MATY.

GUELDROIS, oise, f. m. & f. Qui est de Gueldres, soit de la ville, soit de la Province de Gueldres. *Gelrensis.* L'Auteur de la Chronique d'Hildensheim appelle les *Gueldrois* en Latin *Geldumi*. De Valois *Not. Gall.* *p.* 224. croit qu'il a dit *Geldunus* pour *Geldubensis*, & qu'il a cru que *Gueldres* étoit l'ancienne *Gelduba*, ce qui n'est pas. Les *Gueldrois* tenoient le parti de l'Empereur Henri III. contre son fils.

GUELFE, f. m. Nom de faction. *Guelfus.* Les *Guelfes* & les Gibelins ont rempli l'Italie de sang & de carnage pendant plusieurs années. Les *Guelfes* étoient pour le Pape contre l'Empereur. Voyez Villani, Ammirato, Blondus, &c. Cette faction s'éleva en Italie sous Frédéric I. ou selon d'autres, sous Frédéric II. Ce qui autorise l'étymologie que le célébre M. de la Monnoie donne des noms de *Guelfes* & de Gibelins dans le *Ménagiana, Tom. III. p.* 397. où il dit qu'elle est d'Oton de Freisingen. La faction opposée s'appelloit les Gibelins.

D'un côté Frédéric, & de l'autre Esselin.
Ici le parti Guelfe, *& là le Gibelin.*

P. LE MOINE.

Le nom de *Guelfes* vient de celui de *Welfe, Welfo*. Conrad

rad ayant ôté le Duché de Bavière à *Welfe* VI. frere d'Henri II. Duc de Bavière, *Welfe* aidé des troupes de Roger Roi de Sicile, fit la guerre à Conrad, & donna commencement dans le douzième siécle à la faction des *Guelfes*. Il y en a qui appellent ce *Welfe* du nom de *Guelfon*, dont il est encore plus aisé de former le nom de *Guelfes*. D'autres dérivent le nom de *Guelfes* du mot Allemand *Wolff*, qui veut dire loup, apparemment à cause des grands maux que causa cette cruelle faction. Enfin, quelques-uns disent que ce nom vient de celui d'un Allemand qui s'appelloit *Guelfe*; il demeuroit à Pistoie, & son frere, nommé *Gibel*, donna le nom à la faction des Gibelins, *Guelf*, ou *Welf*, en Allemand signifie un petit chien, *Catulus*. Bollandistes, *Act. SS. Maii*, *T. VII. Proleg. ad Conat. in Catal. Pont. p.* 91. Voyez GIBELIN.

☞ GUELLES, s. m. Terme d'armoirie. Mot qu'on a dit autrefois pour *gueules*, couleur rouge, appellée ainsi de la gueule des animaux.

☞ GUEMBE, s. f. Nom propre d'un fruit qui naît dans la Guaïrane, province du Paraguay. *Guembe*. C'est un fruit oblong, terminé en pointe des deux côtés. La *guembe* est de la grandeur d'une palme, elle renferme sous son écorce des grains jaunâtres; ce fruit a de la douceur, pouvû qu'en mangeant ces grains, on ne rompe point sous la dent les très-petites semences que ces grains contiennent. Si on les rompt, ils causent une douleur très-aiguë. *Hist. Paraq. L. III. C.* 30. Ces semences mises sur des écorces pourries au haut des arbres, jettent des fibres tortueuses semblables à des cordes, qui descendent jusqu'à terre, y prennent racine, & produisent des arbres qui se chargent de fruits. *Ib.*

GUÉMENÉ. Nom de famille. Il faut prononcer *Guimené*, suivant l'usage, quoique le véritable nom soit *Guémené*.

GUÉMENTER, v. n. Vieux mot, qui signifie, Se plaindre de quelque chose, & aussi, se mettre en peine de la faire réussir, s'en embarrasser. *Queritari*, *queri*. Il est bas, & n'est plus en usage qu'en quelques Provinces de France. On dit aussi *quémenter* & *quémander*.

GUÉNAU, s. m. Nom propre d'homme. *Guinailus*, *Guennailus Wenialus*. Saint *Guénau*, autrement Saint Guénoël, fils du Comte Romale & de Lettice, de la première noblesse de Bretagne, vivoit au sixième siécle. Il fut second Abbé de Landevenec en Basse-Bretagne, & successeur de Saint Guingalois, qui en étoit fondateur, & qui l'y reçut. Il mourut vers l'an 570. Baillet, *au* 3[e] *de Nov.*

☞ GUENAUT, s. m. Vieux mot, qui a été dit pour Gueux, fait de *Queux*, Cuisinier, à cause, dit Borel, que les Gueux suivent ordinairement la cuisine.

☞ GUENCHE, s. f. Vieux mot. Détour, subtilité.

GUENCHIR, v. n. Vieux mot. Fondre sur quelqu'un, se jetter sur lui. *Irruere in aliquem*, *impetum facere*. Ce mot vient de gauchir, qui signifie, se détourner. Ils *guenchirent* sur eux. Mireaux de Harnes.

> *Toutevoie je me* guenchi,
> *Et de mon bourdon le feri.*
> Guill. de Guigneville.

Voyez le Glossaire de Du Cange sur Villehardouin.

☞ GUENELON. C'est un vieux mot pour Ganelon. Voyez celui-ci.

☞ GUENEZERIS. Montagne d'Afrique, au Royaume de Tremecen, dans la Province de Tenez.

GUENGA, s. f. Nom propre d'une rivière de la presqu'île de l'Inde deçà le Gange. *Guenga*. Elle a sa source dans le pays de Balaguante, où elle baigne Dollabat, ensuite elle coule le long des confins du Mogolistan, qu'elle a au nord, & des Royaumes de Golconde & d'Orixa, qui lui sont au midi, & enfin elle se décharge par deux embouchures dans le golfe de Bengale. Maty.

GUENILLE, s. f. Habit déchiré, & tombant par lambeaux. *Panni detriti*, *centones*. On le dit aussi de ces mêmes lambeaux détachés, & de toutes sortes de vieux haillons. Il me tarde que je n'aie des habits raisonnables, pour quitter vîte ces *guenilles*.

Guenille, se dit aussi de tous les meubles peu considérables & de vil prix. Ce curieux n'a que des *guenilles* dans son cabinet. Ramassez vos *guenilles*.

Guenille, s'emploie aussi figurément, quand on veut marquer le mépris qu'on fait d'une chose.

> *Le corps, cette* guenille, *est-il d'une importance,*
> *D'un prix à mériter seulement qu'on y pense?* Mol.

Il y a aussi un certain jeu de cartes qu'on appelle la *guenille*.

GUENILLON, s. m. Vieux lambeau de linge, ou d'étoffe. *Lintei aut panni resegmen.* ☞ Mad. de Sévigné a dit: Je vous mandai avant hier par un petit *guenillon*, qui suivoit une grosse lettre; que Mad. de..... étoit exilée.

GUENIPE, s. f. Gueuse, mal-propre, femme de mauvaise vie. *Sordida*, *incompta mulier*. Il n'y a rien qui décrie tant un jeune homme qui entre dans le monde, que de hanter des *guenipes*. Il est bas.

Ce mot vient de guenon, ou plutôt de guenille. Selon la première étymologie, *guenipe* voudroit dire Laide comme une guenon: selon la seconde, il signifieroit une femme chargée de guenilles.

GUÉNOEL. Voyez GUÉNAU.

GUÉNOLÉ. Voyez GUINGALOIS.

GUENON, s. f. Petit singe femelle que les Dames de qualité prennent plaisir de nourrir. *Simia*.

On appelle aussi *guenon*, une femme vieille, ou laide; quand on lui veut dire quelque injure. Vieille *guenon*. Franche *guenon*. Laide *guenon*. Il est bas.

On dit proverbialement, pour épouser un singe il faut être *guenon*. Boursaut.

GUENUCHE, s. f. Diminutif de *guenon*. Petite guenon. *Simiola*. Il se dit aussi au figuré, quand on veut dire quelque injure. C'est une *guenuche* coëffée. S. Amant.

GUENUCHON, s. f. Diminutif de guenuche. Il est bas.

GUÉOU, s. m. Nom propre d'homme. *Vedulfus*. Saint Védulfe, ou *Guéou*, quatrième Évêque d'Arras, est celui qui transporta à Cambray le siége épiscopal que ses prédécesseurs avoient toujours tenu à Arras. Saint *Guéou* vivoit au sixième siécle, & mourut en 580.

Ce mot s'est formé du Latin *Vedulfus*. On a dit successivement *Vedulfe*, *Veduf*, *Guedulf*, que l'on prononçoit. *Guédoulf*, *Guédoul*, *Guédou*, *Guéou*.

GUÊPE, s. f. Grosse mouche qui est presque semblable à une abeille. *Vespa*. La piquure d'une *guêpe* cause l'enflure de la peau; parce que la *guêpe* verse dans la blessure qu'elle fait une liqueur, dont son aiguillon est plein, & laquelle excite une fermentation qui produit cette tumeur. S. Évr.

Il vient du Latin *vespa*, ou *guespa*, selon Du Cange & Guichart.

Les *guêpes* des Antilles sont grosses comme des mouches à miel, mais deux fois plus longues: elles sont grises, rayées de jaune, & armées d'un très-dangereux aiguillon. Elles composent une petite gaufre grande comme la main, & semblable à un rayon de miel, où il n'y a pourtant que les petites *guêpes* qui se forment chacune dans leur petite case, & toutes les grandes sont pardessus. Une partie couvre les petits, pendant que les autres travaillent à agrandir la ruche. Ces ruches sont attachées par de petits filets composés de la même matière que la ruche à des branches d'arbres & aux courtines des couvertures des maisons, principalement le long des rivières. Leurs piquures, qui sont très-mauvaises, se guérissent en appliquant la lame d'un couteau toute froide sur la plaie, ou de la racine de l'herbe aux flêches pilée. P. du Tertre, *Hist. des Antilles.* Voyez encore Lonvillers de P. *p.* 250.

GUÊPIE, s. f. Nom de lieu en France. *Guespia*. Il est dans l'Albigeois en Languedoc. Hadr. Vales. *Not. Gall. p.* 215.

GUÊPIER, s. m. Oiseau qui mange les guêpes. *Merops*, *apiastra*. Mén. Il ne s'en voit point en France, & fort peu en Italie. En Crête (à ce que rapporte Bellon) on en voit quantité. Il dit que les habitans de ce pays l'appellent Mélisophage. On l'appelle *Guêpier*, à cause qu'il

qu'il se nourrit de guêpes & d'abeilles. Les *Guêpiers* vont en troupe le long des montagnes ou croissent le thin & l'espoulet, il fait entendre un sifflet de fort loin.

Il est pareil en figure & en corsage au Merle, & un peu plus grand que l'étourneau : il a le bec long, dur, & coubé comme une faux, & composé en figure triangulaire ; son menton & son front sont jaunâtres, & audessous il y a une grande ligne noire & deux taches bleues, l'une desquelles est placée dessous l'autre ; ses yeux sont petits, ses paupières noires, & l'Iris en paroît enflammée, tant elle est rouge ; les conduits de l'ouïe sont couverts de plumes noires ; le dessus de sa tête, le haut de son col & son dos sont d'une couleur composée de jaune & de châtain. Il a la poitrine verte & les côtés bleus ; son ventre est verd jusqu'aux cuisses ; ses ailes sont en partie vertes, partie entre jaune & châtain, & en partie bleu ; sa queue est verte & bleue, mais elle a plus de bleu ; ses cuisses sont courtes & noires à la maniére des hirondelles ; ses pieds ont quatre doigts, un derriére & trois devant, ainsi que les ont communément les oiseaux, encore que Bellon dise le contraire.

La fémelle a toutes les mêmes couleurs, mais moins éclatantes ; son derriére paroît en quelque façon verdâtre, le dessus de sa queue est entiérement verd ; les grandes pennes sont d'un bleu tirant sur le verd ; tout le reste est semblable au mâle.

Cet oiseau se rencontre assez communément en Italie, bien que Bellon dise le contraire, ainsi qu'on a dit ci-devant. Il vole en arriére & à rebours, & en volant il prend les abeilles, ainsi que rapporte Aristote, & ne vit que de ces mouches & de petits vers. Les *Guêpiers* font leur nid dans des Cavernes, & font jusques à six ou sept œufs ; cet oiseau est de passage, & l'on n'en dit pas moins du *Guêpier* que de la cigogne. On les prend en Crête avec les cigales, attachant une cigale à l'hameçon, qui est retenu d'un fil, & la laissant voler, le *Guêpier* vient pour l'avaler, & se prend.

Il y a une autre espèce de *Guêpier* qui est un peu plus long que celui dont nous venons de parler, & a plus de grosseur universellement par tout le corps. Il a le bec long, aigu, & plus courbé en faux que l'autre ; sa tête, son cou, sa poitrine, & presque tout son ventre, sont jaunes ; il a une tache noire fort grande, qui commence depuis le bec, continue par les yeux en arriére, & va aboutir au commencement du cou ; son dos est châtain ; proche du croupion l'on voit une semblable couleur ; les plumes de ses ailes sont diversifiées de plusieurs couleurs. Les premiéres sont bleues, les secondes sont mêlées de bleu & de jaune, les troisiémes sont entiérement jaunes, les quatriémes, qui sont les plus grandes, sont noires & rouges par les extrémités ; sa queue est par le haut d'un verd fort éclatant par-dessous, elle est d'un beau jaune, en telle sorte qu'elle paroît à demi-verte & à demi-jaune, ses pieds sont jaunes, & ses ongles noirs.

☞ Guêpier, s. m. Ruche des guêpes. Bâtiment souterrain qu'elles se pratiquent pour y établir leur demeure. La matiére dont tout cet édifice est composé, n'est que du bois & de la glu. Les guêpes mulets vont arracher le bois aux fenêtres, aux treillages des jardins, aux extremités des toits : elles scient & enlèvent une multitude de petits brins : puis après les avoir charpis & hâchés fort menus, elles les amassent par petites bottes entre leurs pates : elles y versent quelques gouttes d'une liqueur gluante, à l'aide de quoi elles font du tout une pâte qu'elles pétrissent, & mettent en boule. De retour au logis elles posent la boule sur l'endroit du bâtiment qu'elles veulent allonger ou épaissir. Elles l'étendent avec leur trompe & avec leurs pates, en allant à reculons, & de cette espèce de charpie de bois elles font une petite feuille fort mince... Elles viennent encore en appliquer de nouvelles sur les premiéres ; & de toutes ces bandes ainsi collées & unies par la même glu, se forme la grande voûte, qui sert de couverture & d'enveloppe générale à leur demeure. C'est aussi avec la même matiére que se fabriquent les cellules & les colonnes... *Spectacle de la Nature.*

☞ GUÊPIÉRE, s. f. C'est le même que Guêpier. Voyez ce mot.

GUÊPIN, ine, s. m. & f. Natif, originaire, habitant d'Orléans. *Guespinus, a. Genapinus, a Genabensis, Cenapensis, Aurelianensis.* Hadrien de Valois, *Not. Gall. p* 228. *col.* 2. propose trois conjectures sur l'origine de ce nom, 1°. Que *Guepini* a été dit pour *Gepini*, & *Gepini* par syncope pour *Genapini*, & *Genapini* pour *Genabenses*, de *Genabum*, Orléans. 2°. Que *Guepini* s'est dit de *Vespini*, ou *Vespenses*, de *Vespa*, guêpe. Voyez la raison qu'il en rapporte. 3°. Il croit qu'il y a dans Matthieu Paris, à l'an 1251. un mot qui nous apprendroit la véritable étymologie de ce nom, s'il n'étoit point corrompu. Car il appelle un Orléanois *Caninus*, que de Valois croit avoir été mis pour *Cavinus*, ou *Capinus*, d'où *Guepinus*, & *Guêpin* se seroit fait. Mais le Maire, dans son histoire d'Orléans, suppose qu'il ne faut point changer *Caninus*, & rapporte la raison pourquoi ce nom fut donné aux Orléannois. Voyez ce que nous avons dit au mot CHIEN. & Fr. Le Maire, en son histoire d'Orléans, *c.* 19. *p.* 53 *&* 54.

Guêpin, ine, s. m. & f. Mot burlesque, ou sobriquet qu'on emploie quand on veut marquer qu'une personne est fine, adroite, rusée, *Catus, subdolus, solers, sagax.* C'est un *Guêpin.* Ne vous fiez pas à cette femme ; c'est une *Guêpine.* Voyez la Note de M. de Valois, *p.* 228. *c.* 1.

☞ Guêpin, ine, est aussi adj. & ne se dit pas seulement des personnes, mais encore des choses. A ce trait de liberté *guêpine*, M. Colbert prit feu. Amelot, *Mém.* Dans la Relation de l'entrée de l'Empereur Charles V. dans la ville d'Orléans en 1539. (Cérémonial de Fr. de T. Geoffroi, *t.* 2. *p.* 757.) *Guêpin* est pris pour suppôt de l'Université, ou pour les Écoliers. Voici les paroles : « Après venoient les Maîtres d'Écoles, les Médecins, puis les Officiers « de l'Université, les Conseillers & les *Guêpins* d'icelle. »

GUER, s. m. Nom propre de lieu en France. *Guader*, il est en Bretagne proche de Montfort-la-Canne, près de Rennes. Hadr. Vales. *Not. Gal. p.* 237. Voyez encore GER.

GUÉRANDE, s. f. Nom propre d'une ville de France. *Guaranda.* Elle est située dans le Comté de Nantes, en Bretagne, près de la côte où il y a de bonnes salines, entre l'embouchure de la Loire, & celle de la Vilaine, au couchant. Maty.

GUÉRANDE, s. f. Nom propre d'un bourg de Bretagne en France. De Valois, *Not. Gal.* croit que c'est le lieu qu'on appelle en Latin *Grannona* & *Grannonum.* Il le nomme aussi *Guéranda.* C'est un Château situé sur un cap, ou promontoire, entre l'embouchure de la Loire, & celle de la Vilaine. Voyez cet Auteur, p. 236.

GUERB. Vieux terme de coutumes. Droit, faculté de laisser paître les bêtes sur les terres de ses voisins. Selon l'ancienne coutume de Bretagne, les gens de basse condition qui ont leurs terres enfermées, n'ont pas droit de *guerb*, parce qu'il n'est pas juste qu'ils ayent sur les autres un droit que les autres n'ont pas sur eux : *Jus pastionis in alieno agro*, ou *facultas pascendi pecora in alienis agris.*

Le mot de *guerb* vient de *guerpir*, qui signifie ici délaisser son héritage pour aller dans un autre. De Laur.

GUERCHE, s. f. Nom propre de plusieurs lieux en France. *Guerchia.* Il y a *Guerche* petite ville en Bretagne, sur les frontiéres du Maine, à sept lieues de l'orient de Rennes ; *Guerche* en Touraine sur la Creuse, & *Guerche* en Nivernois près du Berri.

GUERDON, s. m. Vieux mot, qui signifie, Récompense, ou salaire de quelque travail, ou bon office qu'on a rendu. *Merces, præmium.* Est-ce là le *guerdon* de mes labeurs ! Ronsard. Il ne se dit qu'en burlesque.

Ménage tient que ce mot vient de l'Allemand *werdung*, qui signifie *estimation de prix.* Nicot croit qu'il vient du Grec κέρδος, qui signifie *gain.*

GUERDON. Voyez GARDON.

GUERDONNER, v. act. Récompenser. *Remunerari.* Il est aussi hors d'usage.

☞ GUERDONNEUR, s. m. Vieux mot. Celui qui récompense, bienfacteur. *Agonotheta, benefaciens.*

GUERE, ou GUÈRES, adv. qui se joint avec une négation, & qui signifie, Peu. *Parùm.* Il n'y a *guère* de gens qui n'aiment mieux leur profit que celui d'autrui Cette femme n'est *guère* jolie. Il n'y a *guère* que j'ai vu cet homme-là. Tous ces détours ne vous font *guère* d'honneur. Bouh. Dans le poste où vous êtes, vous ne pouvez *guère* vous cacher. Bell. Si je n'y demeure pas, (à Siam) j'aurai toujours fait un beau voyage. J'aurai appris bien des petites choses. Je n'aurai *guère* offensé Dieu pendant deux ans. De Choisi. L'on ne se trompera *guère*, quand l'on s'appuyera de la crainte, aussi bien que de la charité. Ab. de la Tr. Ailleurs le même Auteur écrit *guères* avec une *s*, quand il dit, les entretiens de piété n'ont *guères* de moindres inconvéniens ; on parle des choses de Dieu d'une maniére toute naturelle. M. de Balzac dit toujours, il ne s'en faut de *guéres* : c'est un Gasconisme. Il faut effacer le *de*, qui ne se met que quand il est question d'une quantité comparée avec une autre : comme, elle ne la passe de *guère*. L'*s*, que quelques-uns mettent à la fin, y est sans nécessité ; la Poësie l'a conservée pour la commodité, & cependant elle ne fait pas un très-bon effet dans ce vers.

Qui ne rend point de soins n'est guéres *amoureux.* Vau.

☞ Guère, ou Guères. On le met quelquefois dans le sens de *presque point*, & alors on le joint toujours avec *que*. Il n'y a *guére* que lui qui fût capable de faire cela, c'est-à-dire, Il n'y a presque lui. Acad. Fr.

Ménage le dérive de l'Italien *guare*, ou de l'Hébreu *gara*, qui signifie *retrancher* ; mais dans ses Observations sur la langue Françoise, il avoue qu'il a oublié de remarquer dans ses origines que *guére* a été formé d'*avare*, en passant par les dégrés qui suivent *avaré*, *varé*, *guaré*, *guère*. La ressemblance qu'il y a dans la signification de ces deux mots, a sans doute déterminé M. Ménage à croire que le mot François descend du mot Latin.

GUÉREC, s. m. Nom propre d'homme. *Varocus.* S. *Guérec*, Confesseur, Disciple de S. Tugal. Chast. T. I. p. 678. C'est de ce nom qu'est venu celui de *Lockirec*, pour *Loc-Guéret*, ou *Guérec*, qui est le lieu où ce saint Disciple de S. Tugal de Tréguier avoit commencé un Monastére, & où après sa mort son corps fut porté de Landernoc, au Diocese de Léon, où il étoit mort. Idem, *p. 678. Lockirec*, ou *Loc-Guéret*, est *Locus Varoci.* Cordemoy écrit *Guérech*, & le P. Lobineau aussi.

GUÉRESTIO. Le golfe de *Guérestio*, *Guerestius*, *Elaiticus sinus.* C'est une partie de l'Archipel, entre les côtes de la Natolie & les iles de Mételin, & Schio. Ce golfe prenoit autrefois son nom de la ville d'Élée des Pergaméniens, qui étoit sur ses bords. Maty.

GUÉRET, s. m. Terre qu'on avoit laissé reposer, & qu'on a fraîchement labourée pour l'ensemencer en la même année. *Novale.* Les *guérets* se lévent en Mars. Un Fermier est obligé de lever les *guérets*, encore qu'il quitte sa Ferme à la S. Jean, avant que les terres se puissent ensemencer. On prend ce mot en Poësie, pour champs, campagnes.

D'abondantes moissons les guérets *sont couverts.*
S. Évr.

Les épis dorent nos guérets. Racan.

Mais cent vases d'argent parent ses longs buffets,
Avec peine un milan traverse ses guérets.
Que faut-il davantage? Aujourd'hui la richesse
Ne tient-elle pas lieu de vertu, de noblesse ? P.

☞ Guéret. On dit proverbialement : Ce qui n'est bon en Mars, est bon en *guéret* ; pour dire, que Ce qui n'est pas bon dans un temps, est bon dans un autre : ou que ce qui n'est pas bon à l'un, est bon à l'autre.

☞ Guéret. Ville située, non pas à deux lieues au couchant, mais à quatorze lieues au nord-est de Limoges.

Ce mot vient, selon Saumaise, de *vervactum*, qui signifie en Latin la même chose, ou de *veteretum*, qu'il faut lire au lieu de *vervactum*, comme veut Scaliger ; d'autres soutiennent qu'on disoit autrefois *garet*, *tanquam campus aratus.* Du Cange le dérive de *vegri*, ou de *varecti*, qui dans la basse Latinité ont signifié des *champs mal cultivés*, & dans un autre lieu il le dérive de *warectum.*

GUÉRET, s. m. Nom propre d'une ville de France, Capitale de la Marche, *Waractum*, *Gueretum*, *Garactum.* Elle est située à la source de la riviére de Gartempe, entre cette riviére & la Creuse, à quatorze lieues au nord-est de Limoges, vers le couchant. *Guéret* est le siége d'une Élection, d'un Présidial, d'une Maréchaussée, & d'une Officialité. Maty. *Guéret* a commencé par le Monastére que Lothaire, Comte de Limoges, y bâtit en l'honneur de Saint Pierre, vers la fin du septiéme siécle, & dont Saint Pardoux fut premier Abbé.

De Valois, *Notit. Gall.* p. 629. dit, que les Latins ont appellé *Vervactum*, un champ qui se repose depuis long-temps, qu'on ne laboure point depuis long-temps, un champ en friche. Il croit que c'est-là le premier nom de ce lieu ; qu'ensuite de *Vervactum* on a fait *Veractum*, *Varactum*, *Waractum*, & *Garactum*, d'où est venu *Guéret.*

GUÉRÊTOIS, s. m. Territoire de Guéret. Ville de la Marche. *Pagus Varactensis*, ou *Garactensis.* Le *Guérêtois.*

GUÉRÊTOIS, oise, s. m. & f. Qui est de Guéret. *Waractensis*, *Garactensis.* S. Sulpice *Guérêtois* est un lieu du territoire de Guéret. S. Pardoux *Guérêtois* est le premier Abbé du Monastére dont nous avons parlé au mot GUÉRET.

GUERGUÉLA, s. f. Nom propre d'une ville de Numidie, en Afrique, à cent quarante lieues d'Alger, au midi. *Guerguela.* Voyez Marmol, *L. V. C. 57.*

GUÉRIC, ou GUÉRY. Voyez GÉRY.

GUÉRIDON, s. m. Meuble de chambre qui sert à porter des flambeaux, des vases, &c. *Pluteus.* Il est composé d'un pilier ou colonne de bois, ou d'argent, entre deux pieces rondes, l'une par bas pour le soutenir, & l'autre par en haut pour porter ce qu'on met dessus. On prétend que le mot de *guéridon* a été apporté d'Afrique par les Provençaux. Des *guéridons* à têtes de Maures. Mascur.

On appelle quelquefois dans la Marine du nom de *guéridon* ce qu'on nomme autrement *écope*, *escope*, ou *escoupe* ; c'est une pelle creuse, qui sert à jetter l'eau qui entre dans les chaloupes. On donne aussi le même nom à une autre sorte de pelle qui sert à jetter par dehors de l'eau sur le vaisseau, & à mouiller les voiles. C'est un brin de bois creusé à un bout, le reste est un manche fort long.

GUÉRIN, s. m. Nom propre d'homme. *Garius.* Le tombeau de S. *Guérin* est à Clermont. Voyez les Notes du Président Savaron sur les deux Livres d'un Anonyme, *de Sanctis, Ecclesiis & Monasteriis Claromontii*, que ce Président a imprimés dans ses Origines de Clermont. Voyez *p. 345.*

GUÉRIN, s. m. Nom propre d'homme. *Varinus.* En Valais, le Vénérable *Guérin*, de l'Ordre de Citeaux, premierement Abbé d'Antecombe, puis Évêque de Sion, à qui S. Bernard donne de grandes louanges dans une lettre qu'il lui écrit. Chast. *Martyr. T. I. p. 90.* C'est la deux cents cinquante-troisiéme lettre de S. Bernard, où la vie du Bienheureux *Guérin* est presque entiére. Ce nom propre est devenu le nom de plusieurs familles.

GUÉRIR, v. act. Rétablir un malade, lui rendre la santé. *Sanare*, *mederi.* La Médecine est l'art qui enseigne à *guérir.* Le quinquina *guérit* la fiévre. La plaie n'est pas *guérie.* Il n'y a point d'Empirique qui ne se vante de *guérir* la goutte. Un malade qui se *guérit*, qui commence à *guérir*, doit manger sobrement.

Ce mot vient, selon Ménage, de l'Allemand ou Flamand *waren*, qui signifie, *garder*, *sauver*, *conserver.* Nicod prétend que ce mot vient de *variare*, à cause que l'état du malade change quand il se *guérit.* M. Huet le dérive de *curare*, qui signifie la même chose en Latin. On trouve dans la basse Latinité *guarire*, *guérir.* Voyez *Acta SS. Jun. T. IV. p. 627. F.*

Guérir, se dit aussi des puissances surnaturelles. S. Main *guérit* de la gale ; S. Eutrope de l'hydropisie ; S. Laurent

rent du mal de dents. L'ombre de S. Pierre *guérissoit* les malades. On ne sçauroit *guérir* avec des enchantemens.

Guérir, se dit aussi en choses spirituelles, & signifie, Adoucir, soulager. Jésus-Christ est venu au monde pour *guérir* toutes nos infirmités. Il est mal-aisé de *guérir* une imagination blessée. Je veux *guérir* votre ennui. Voit.

Le temps qui guérit *tout*, guérira *vos douleurs*. God.

Guérir, en ce sens, signifie aussi, Quitter, se défaire de quelque chose. Se *guérir* du ridicule. S. Évr. Se *guérir* de fausses opinions, d'une prévention. Id. Qui vous a *guéri* du libertinage? M. Scud. On se peut bien *guérir* des vanités du monde; mais on n'est jamais bien *guéri* de l'amour propre, on ne s'en sçauroit défaire. Quand on n'a pas assez d'empire sur soi pour se *guérir* de ses foiblesses, il faut avoir la discrétion de les cacher. Bell. En Amour, celui qui est *guéri* le premier, est toujours le mieux *guéri*. La Roch. Avec un peu de bon sens on se *guérit* l'esprit de bien des choses. S. Évr. Un esprit vain s'applaudit, en se prétendant *guéri* des erreurs d'un peuple crédule. La Cl.

Hé! comment pourrois-je prétendre
De guérir *les mortels de cette vieille erreur!*
Des-Houl.

Je n'ai rien oublié pour *guérir* son cœur de son aveuglement. Idem.

Si-tôt que sur un vice ils pensent me confondre,
C'est en m'en guérissant *que je sçai leur répondre*. Boil.

Pour être détrompé de l'amour je n'en suis pas *guéri*: tandis que mes réflexions le condamnent, mon cœur se déclare pour lui. L. d'Ab. a Éloïse. La Comédie est dangereuse pour un cœur encore mal *guéri* de sa passion. Corn.

En vain tu me veux secourir,
Raison, je ne veux pas guérir. Vill.

L'amour est mal guéri *quand il l'est par la haine.*
Corn.

Guérir, est aussi quelquefois neutre, & signifie, Recouvrer la santé. *Sanari, valetudinem firmare, recipere, recuperare.* Il est malade, mais il *guérira* bientôt. J'espére *guérir* de cette maladie.

On dit proverbialement que la mort nous *guérit* de tous nos maux, qu'un homme est *guéri* de tous ses maux; pour dire, qu'il en est délivré. On dit, qu'une chose ne *guérit* de rien, lorsqu'elle ne rend pas une affaire meilleure, qu'elle ne l'avance pas. On dit aussi, qu'on ne sçauroit *guérir* de la peur On dit aussi; de quoi me *guérira* cela? On dit aussi d'un homme foible & inutile, que c'est un Saint qui ne *guérit* de rien. On dit, Médecin *guéris*-toi toi-même, par une sentence tirée de l'Évangile, & en proverbe on l'applique à celui qui reproche à un autre des défauts dont lui-même n'est pas *guéri*.

Guéri, ie. part. pass. & adj. *Sanatus.*

GUÉRISON, s. f. Recouvrement de santé. *Sanitas, sanatio, medela.* La plûpart des *guérisons* se font par la nature plûtôt que par l'art. On ne fait d'ordinaire entrevoir aux malades le danger où ils sont qu'à travers quelques feintes espérances de *guérison*. Fl. M. Pelisson a repris Malherbe pour avoir dit, *rendre la guérison*; C'est une expression impropre, on rend la santé; mais non pas la *guérison*. Mén.

Guérison, au figuré, se dit de l'esprit, de l'ame, & du cœur. On ne doit penser qu'à la *guérison* des blessures de l'ame. Arn. Pour achever ma *guérison*, ne me parlez plus de l'ingrate que j'ai si ardemment aimée. Vill. Il faut au moins qu'ils fassent en sorte qu'elle soit courte: (la colère) de crainte que si elle duroit, elle ne leur fit des blessures profondes, & que la *guérison* n'en devint plus difficile. Ab. de la Trape.

GUÉRISSABLE, adj. m. & f. Qui est capable de guérison. *Sanabilis, medicabilis.* La fièvre tierce est plus *guérissable* que la quarte.

☞ GUÉRISSEUR, s. m. Qui guérit. On voit dans cette ville, (Valladolid) dit le Docteur Sangrado, des échappés de l'Ecole de Paracelse, des adorateurs du Kermès, des *guerisseurs* de hazard, qui font consister toute la science de la Médecine à sçavoir préparer des drogues chymiques.... Gilblas, *t. IV. p. 7.*

Ce Sangrado, dont il est tant parlé dans cet ingénieux Roman, n'est autre que feu M. Hecquet, célébre Médecin de Paris, Auteur du Brigandage de la Médecine, & de beaucoup d'autres livres de sa profession.

GUÉRITE, s. f. On disoit autrefois *Garite*. C'est en général un petit lieu de retraite dans les forteresses pour mettre les sentinelles à couvert: c'est plus particuliérement une tourelle de pierre ou de bois sur les bastions revêtus, qui est bâtie sur les murs d'une ville, d'un château, pour y loger une sentinelle. *Specula.* On l'appelle aussi *échauguette*. Les *guérites* doivent être à l'épreuve du mousquet. *Guarita* dans la basse Latinité.

Et tenoit le Moustier qui étoit bien fermez,
Et de bonnes garites *étoit bien* garitez,
Chron. de B. du Guescl.

Ce mot a la même origine que *guérir*, de l'Allemand *warren*, qui signifie *conserver*. Covarruvias dit que c'est un mot Arabe, qui vient de *gar*, ou *gara*, qui signifie un *trou*, une *fosse*. On pourroit avec beaucoup de vraisemblance le dériver de *garire*, mot de la basse Latinité, qui veut dire *garantir*. Le P. Lobineau au Gloss. de son Hist. de Bret. croit que ce mot, qui dans les vieux titres s'expriment an Latin par *garita*, *garita, seu circulus mœnium urbis*, & qui se prend pour l'enceinte des murs d'une ville, peut venir de *garth*, qui signifie en vieux Breton *Promontoire, montagne*.

Guérite, est aussi une terrasse, ou un petit dongeon, qui est élevé au-dessus d'un bâtiment pour découvrir de loin. Un Astronome doit être toujours logé en une maison où il y ait une *guérite*, pour observer les astres.

On étend souvent la signification de ce mot, & on le dit de tout lieu élevé, d'où l'on peut découvrir le pays circonvoisin.

Je veux comme un autre Stilite
Me guinder dans une guérite:
Là, content, & loin du tracas,
Méprisant, comme il le mérite,
Le monde & ses trompeurs appas,
Je le verrai du haut en bas. P. du Cerc.

On dit proverbialement, Gagner la *guérite*; pour dire, s'enfuir & chercher quelque lieu de sûreté.

GUERLANDES. Termes de Marine, sont des piéces de liaison cintrées, qui se mettent au-dedans du vaisseau à travers de l'étrave, servant à fortifier, & entretenir la rondeur de la proue. On en met jusqu'à trois au fond de cale, deux entre les écubiers, & une sur le second pont. Les *guerlandes* doivent avoir la même épaisseur que les baux. Quelquefois on écrit & on prononce *guarlandes*, & *guirlandes*.

GUERLIN, s. m. Terme de Marine. C'est un moyen chableau qui sert à touer ou remorquer les vaisseaux, & à autres usages. On l'appelle aussi *hausière*, & *grélin*.

GUERMENTER. (se) Vieux mot, qui signifie se plaindre. C'est la même chose que *guémenter*. Voyez ce mot.

& se guermentassent
Des maux que nos deux cœurs entassent. Alain Char.

GUERNESEY. Voyez GERNESEY.

GUERNÉZIAISE, s. m. Nom que l'on donne en Bretagne à une espèce de lis, & que le P. Feuillée appelle *hemerocalis floribus purpurascentibus striatis*. Il se trouve dans les campagnes du Chili une fleur semblable à cette espèce de lis qu'on appelle *Guernéziaises*, son nom en Indien est *Liuto*. Il y en a de différentes couleurs, & des six feuilles qui la composent, il y en a toujours deux de panachées. De la racine de cette fleur, séchée au four,

four, on fait une farine très-blanche, qui sert à faire des pâtes de confitures. Frézier.

GUERNON, s. m. Partie de la Barbe, qui est sous le nez, sur la lévre d'enhaut: Moustache. *Gradus, granus, gernobada, Mystax.* Eustache Comte de Boulogne, & Baudouin le Gros, Seigneur d'Alost, sont surnommés en Latin *Gernabadatus*, que Du Chesne traduit par *aux Guernons*. Eustache Comte de Boulogne, surnommé *aux guernons*, pére d'Eustache, de Godefroi, & de Baudouin. Du Chesne, *Hist. de la Maison de Guines*, *L. III. C.* 2. Ailleurs il traduit Guernoné, ou Barbu, comme nous l'allons dire. Ce mot ne se dit plus.

Ce mot vient apparemment de *granus* : car il est certain que parmi les Goths le poil, les cheveux, étoient appellés *grani*.

GUERNONNÉ. Surnom d'homme. Qui a une longue barbe. *Longâ, prolixâ barbâ*, & en basse Latinité, *Gernabadatus*. Baudouin de Gand, III^e du nom, s'appelle indifféremment Baudouin d'Alost & Baudouin de Gand. Lambert d'Ardres écrit qu'on lui donna les surnoms de louche, & de *Guernonné*, ou Barbu, tant à cause qu'il étoit bicle, que pource qu'il portoit la barbe fort longue. du Chesne, *Hist. des Maisons de Gand & de Guines*, *L. IV. C.* 4. Ce mot n'est point en usage aujourd'hui, peut-être même est-il de la façon de Du Chesne. Lambert d'Ardres dit en Latin *Gernabadatus*.

GUERPIE, s. f. Terme de Coutumes. Délaissement, abandonnement d'un héritage serf, mortaillable, ou censuel.

Dans quelques anciens titres la *guerpie* signifie la veuve, c'est-à-dire, celle qui est abandonnée, délaissée. *Vidua, Relicta.*

GUERPINE, s. f. Terme de Coutumes. Abandonnement, délaissement. Voyez GUERPIE.

GUERPIR, v. act. Vieux terme de Coutumes, qui signifie, Abandonner & délaisser un héritage serf, mortaillable, ou censuel, *Delinquere, abdicere. Guerp* signifioit la chose délaissée, *guerpie* & *guerpison*, l'abandonnement. On disoit aussi, *Guerpir* la bataille; pour dire, S'enfuir, *Guerpir* la ville; pour dire, Quitter la ville, s'en retirer au plus vite, & comme furtivement.

☞ Guerpir. Suivre, obséder quelqu'un, le contraindre à se retirer, à s'enfuir. *Gloss. des Poës. du Roi de Nav.*

On dit aussi, *gulpir & guayver*, pour signifier la même chose.

Ce mot vient de *Werp*, Flamand, qui signifie *saisine & tradition*. Du Cange le dérive d'un mot Saxon *Werpen*, d'où on a dit en Latin *Werpire*, d'où sont venus ses composés qui sont encore en usage, *déguerpir* & *déguerpissement*. Les Écrivains du moyen âge ont dit *Werpire & guerpire*, pour *guerpir*, abandonner. Voyez Bignon dans ses Notes sur les Formules de Marculfe. Du Cange, *Gloss. sur Villehard.*

GUERPISON, & GURPIZON, s. f. Terme de Coutumes, qui signifie la même chose que *don*, *donum*, *traditio*, *Werpitio* dans la basse Latinité. Quelquefois *guerpison* veut dire chose donnée, délaissée.

GUERPISSEMENT, s. m. Ce mot dans quelques Coutumes & dans quelques Provinces signifie ce qu'on appelle ailleurs déguerpissement.

GUERRE, s. f. Différent, querelle entre des États, ou des Princes souverains, qui ne se peut terminer par la Justice, & qu'on ne vuide que par la force, par la voie des armes. *Bellum.* Un Académicien qui sçait fort bien la langue Françoise, prétend que le g dans le mot *guere*, car c'est ainsi qu'il écrit, est un g dur, comme il l'est dans *garentir*, dans *goret* ; mais il est visible qu'il est plus doux, mouillé dans *guerre*, & dans les autres mots qui commencent par la syllabe *gue.* Toujours victorieux (Théodose) jamais il ne fit la *guerre* que par nécessité. Bossuet. La *guerre* est un art de s'égorger, & de se détruire réciproquement. La Br. La *guerre* est du droit des gens, & un moyen légitime d'acquérir, selon le Droit civil. Les Titans ont voulu faire la *guerre* aux Dieux. Le Vieux Testament parle d'un livre des *guerres* du Seigneur. Les peuples se font une *guerre* sanglante; une *guerre* à feu & à sang. La Roi est l'arbitre de la paix & de la *guerre*. L'injustice des premiers hommes, & la nécessité où ils se sont trouvés de se donner des Maîtres, ont été la premiére source de la *guerre*. La Br. On a comparé ceux qui font un trafic du métier de la *guerre*, & qui se louent pour aller tuer des hommes, à des Bourreaux, d'autant plus inexcusables qu'ils vont tuer sans raison. Court. La *guerre* a quelque chose de sauvage & de farouche, qui empêche que les esprits ne se polissent Bouh. On sçait combien coutent aux peuples les *guerres*, lors même qu'elles sont les plus glorieuses à leurs Rois. Fl. La *guerre* a ses préceptes comme les sciences les plus utiles: on s'y tue méthodiquement. La Br. On dit qu'Othon ne pouvant plus supporter les inquiétudes & les incertitudes de la *guerre*, se hâta de la finir. Till. Les esprits ne se polissent point dans la *guerre* ; elle a quelque chose de trop féroce. Bouh. Le mérite de la *guerre* attire les yeux de tout le monde. Après celui-là tout autre mérite est morne & languissant. S. Evr. Les *guerres* temporelles ont des suites si funestes pour les armes mêmes, qu'on ne sçauroit trop les appréhender. Nic. Nous tenons celui avoir l'honneur de la *guerre* qui en a le profit. Mont.

☞ A la *guerre* le courage ne suffit pas, & l'héroïsme parfait demande peut-être encore plus de sagesse.

Il faut faire aux méchans guerre *continuelle.*
La paix est fort bonne de soi,
J'en conviens ; mais de quoi sert-elle
Avec des ennemis sans foi. La Fontaine.

On déclaroit autrefois la *guerre* par un héraut. François I. & Henri VIII. Roi d'Angleterre la déclarérent encore ainsi à l'Empereur Charles V. l'an 1528, comme on le peut voir dans l'hist. de Fr. du Père Daniel, *T. III p.* 239. Voyez aussi au mot HÉRAUT, ci-après. Grotius a fait un ouvrage du droit de la paix & de la *guerre*. Un Allemand, nommé Beier, donna il y a quelques années à Iene un Traité des Loix de la *Guerre. Adriani Beieri Juris militaris Prudentia in formam artis redacta.* Guillaume de Langey a fait un Livre de la Discipline militaire. Il y en a un autre fait par Louis XI. Roi de France, & intitulé *Le Rosier de la Guerre.* Le P. Antoine Thomas Schiara, Italien, a fait une Théologie militaire en deux vol. *in-fol. Theologia Bellica.*

On tient que ce mot vient de l'ancien Germanique *Werre*, d'où les Écrivains de la basse Latinité ont fait *Wera*, ou *Werra*, pour signifier *guerre*. Voyez Ménage & Du Cange. Mais le Sieur Rudbeks, cité dans les Nouvelles de la République des Lettres, & autres Journaux des Savans, fait voir que ce mot vient de l'ancien Suédois. Ceux qui rapportent tout au Grec font venir ce mot de γέρρον, qui est une espèce d'arme ou offensive, comme l'épée, ou défensive, comme le bouclier. Quelques-uns prétendent que ce mot vient de l'Hébreu, ou Punique, *Gara*, Combattre, D'autres veulent que nous l'ayons reçu des Goths & des Vandales; & qu'il vient de *Webr*, qui se dit encore aujourd'hui en Allemand, & signifie Rempart, Forteresse. Nos anciens Gaulois disoient *ger* pour guerre, comme les Saxons & les Anglois disoient *War* ; de-là s'est fait *guerre, guerra*. Bochart, *Chan. L. I. C.* 62. Chorier dans son hist. du Dauphiné, *L. III. C.* 10. *p.* 140. croit que *guerre* & *guerrier* vient de *Gaissate*, ou *Gairata*, qui selon Servius étoit chez les Gaulois un titre d'honneur, qui n'étoit donné qu'aux plus vaillans d'entre eux. On trouve très-souvent dans la basse Latinité *guerra* pour *bellum*, guerre. Selon ce que nous avons dit ci-dessus au mot GERMAIN, après Cluvier, *guerra* vient de *gerra*, vieux mot Celtique, qui signifioit guerre, *bellum*. Pour *guerra*, voyez les *Act. Sanct.* des Bollandistes Mart. *T. I. p.* 162. *C.* 414. *C.* 437. *C.* 488. *F.* 546. *B.* 558. *D.* 726. *A* 732. *A T. II. p.* 154. *B. &c.*

Guerre civile, ou intestine, est celle qui se fait entre les sujets d'un même Royaume, entre les parties d'un même Etat. Les *guerres civiles* des Romains ont enfin ruiné la République. Les *guerres civiles* de Grenade

en sautant ou en allant dans la blouse. Il est parlé de ce jeu aux mots Vuide, Devuider, & Passe. Voyez ces mots.

Guerre se dit aussi poëtiquement des choses qui se nuisent les unes aux autres. Ainsi dans la Métamorphose de Cérisi il est dit des vieilles forêts,

> *Qui jusques dans le ciel, sans craindre le tonnerre,*
> *Allez faire au soleil une innocente* guerre.

Guerre, se dit figurément des choses spirituelles & morales. La raison doit faire la *guerre* aux passions. Un Prédicateur fait la guerre aux vices; c'est-à-dire, les décrie, les censure.

> *Mon esprit agité fait* guerre *à mes pensées.* Regnier.

> *Je ne t'arrête plus, va prêcher, monte en chaire,*
> *Sans relâche au péché va déclarer la* guerre Vill.

> *Contente ton desir, puisqu'il t'est glorieux,*
> *Offense-toi des pleurs qui coulent de mes yeux,*
> *Tonne, frappe, il est temps, rends-moi* guerre *pour* guerre. Des Barreaux.

On dit aussi, Faire la *guerre* à quelqu'un; pour dire, lui reprocher par raillerie quelque petit défaut, ou lui témoigner qu'on sçait quelque secret de lui qu'il veut tenir caché. On lui fait la *guerre* de sa promptitude. On lui fait la *guerre* de ce qu'il va en secret chez une telle Dame. Je contai mon aventure à mon frère, qui m'en fit long-temps la *guerre* Ablanc. Nous lui fîmes une innocente *guerre* du trouble & de l'embarras où nous l'avions surprise. H. S. de M. On fit tant la *guerre* aux premiers Réformateurs sur leur esprit particulier, que leurs successeurs en ont eu honte. Pélisson.

Guerre se dit aussi des petites froideurs, des petites brouilleries, des petits démélés qui arrivent entre des amis, ou des Amans.

Guerre, se dit proverbialement en ces phrases. La *guerre*, la peste & la famine, sont les trois fléaux de Dieu. On ne fait la *guerre* que pour faire enfin la paix, pour dire, qu'il faut s'accorder à la fin. A la *guerre* comme à la *guerre*; pour dire, Souffrir la fatigue, ou prendre du bon temps, selon les occasions où l'on se trouve. La *guerre* nourrit la *guerre*; pour dire qu'une armée subsiste aux dépens du pays où elle se trouve. Il n'y a si grande *guerre* qu'il n'en réchappe. *Guerre* & pitié ne s'accordent point ensemble. Acad. Fr. On appelle aussi fruits de la *guerre* les pays désolés, les gens estropiés, & autres choses qui sont les effets de la *guerre*. On dit aussi, que la *guerre* est cause des troubles, à ceux qui demandent raison de quelque accident, quand on n'en peut pas donner. On dit encore. Qui terre a, *guerre* a; pour dire, qu'on ne peut posséder du bien sans avoir des procès à soutenir. On dit, La *guerre* est bien forte, quand les loups se mangent l'un l'autre; quand on voit deux personnes de même profession qui se querellent, qui se plaident, qui écrivent les uns contre les autres. On dit aussi, Faire la *guerre* à l'œil; pour dire, Épier tout ce qui se passe en quelque affaire où l'on a intérêt, pour y trouver ses avantages quand l'occasion s'en offre. Cette expression a ici un sens figuré; voyez plus haut le sens naturel qu'elle a en parlant de *guerre*. On dit, qu'une fille qu'un homme entretient, va à la petite *guerre*, quand elle va chercher quelque chose à profiter dans une passade; on dit encore, qu'elle a pris un nom de *guerre*, lorsqu'elle a changé son nom véritable, ou qu'on lui a donné quelque sobriquet. On dit aussi, que des gens affamés, & sur-tout des valets, viennent faire la *guerre* au pain; pour dire, qu'ils en vont manger beaucoup.

GUERRIER, iére, adj. & f. Qui appartient à la guerre, qui aime la guerre: vaillant, hardi. *Bellicosus*, *pugnax*, *bellicus*, *militaris*. Un brave *guerrier* sçait s'accoutumer aux fatigues de la guerre, coucher sur la dure, mépriser les délices, & les commodités de la vie, affronter le péril, & s'exposer sans crainte à une mort assurée. S. Évr. Le Chevalier Bayard étoit un fameux *Guerrier*. Alexandre a été nommé le *Guerrier* des *Guerriers*: Boileau l'appelle le Monarque *guerrier*. Quinte-Curce a écrit sa vie, & ses exploits *guerriers*. Les François sont des peuples *guerriers*. La *Guerriére* Pallas. Chanter les faits *guerriers* d'un Héros. Vol. Brébeuf fait dire par César gourmandant ses soldats qui vouloient l'abandonner;

> *De* Guerriers *généreux, changés en populace,*
> *Allez, allez croupir dans un calme odieux.*

Le mélange des Tyriens & des Africains fit que Carthage fut toute ensemble *guerriére* & marchande. Bossuet. Il le loua des belles qualités que la nature lui avoit données, surtout de cette inclination *guerriére* qui dès son bas âge lui avoit fait embrasser la profession des armes. Bouhours.

> *Aux plus sçavans Auteurs, comme aux plus grands* guerriers
> *Apollon ne promet qu'un nom, & des lauriers.* Boil.

> *Un* Guerrier *en Héros, n'a commencé de vivre,*
> *Que du jour qu'il a sçû se résoudre à mourir.* Duché.

> *Epouse du Dieu Mars, vous me parlez peut-être*
> *Pour vos* guerriers *présomptueux;*
> *La modeste raison chez eux n'ose paroître,*
> *Pensez-vous que mon goût sympathise avec eux?*
> Nouv. choix de vers.

> *Puissent les Alliés, surpris*
> *Qu'un si jeune* guerrier *soit un vieux Capitaine,*
> *Douter si c'est l'Ayeul, ou le Pere, ou le Fils.*
> Nouv. choix de vers.

La devise d'un *guerrier* vif & impétueux est un foudre, avec ce mot, *Tonitru velocior ictus*; ou bien *Præmisit damna timori*. La premiére fut donnée à Jean de Médicis, & la seconde fut faite par le P. Louis Ginglaria pour Victor Amédée de Savoye, *Picinelli, L. II. n. 199.* On dit communément, qu'un *Guerrier* doit avoir assaut de levrier, fuite de loup, & défense de sanglier; pour dire, qu'il faut qu'il assaille hardiment, qu'il fuie lentement, & en se conservant son haleine; & quand il est acculé quelque part, qu'il se défende courageusement comme le sanglier.

GUERROYER, v. n. Vieux mot, qui signifioit autrefois; Faire la guerre, & qu'on peut employer encore dans le burlesque. *Belligerare.*

☞ GUERROYEUR, f. m. Qui fait la guerre. Il est vieux.

GUERVA, f. f. Nom propre d'une riviére d'Espagne. *Guerva, Orba.* Elle coule dans l'Aragon, & se décharge dans l'Èbre, à Sarragosse, vis-à-vis de l'embouchure de Gallégo. Maty.

GUESCAR, ou HUESCAR, f. m. Nom propre d'une petite ville de la Grande Espagne. *Guescaria, Huescaria, Osca.* Elle a un château avec titre de Duché, & elle est située sur la riviére de Guadadar, à quatre lieues de Baça, vers les confins de l'Andalousie & de la Murcie. Quelques Géographes prennent *Guescar* pour l'ancienne ville des Turdules nommé *Vesci*, ou *Faventina*, que d'autres mettent à Vélez & Rubio, village situé sur le Guadalentin, à trois lieues de Guescar, vers le midi. Maty.

GUESDE. Voyez GUÈDE.

GUESDER. Voyez GUÈDER.

GUESPE. Voyez GUÊPE.

GUESPIE. Voyez GUÊPIE.

GUESPIER. Voyez GUÊPIER.

GUESPIN. Voyez GUÊPIN.

☞ GUESTE, f. f. Mesure de longueur dont on se sert en quelques endroits du Mogol: elle revient à une aune ½ de Hollande.

GUESTRE. Voyez GUÊTRE.

GUESTRER. Voyez GUÊTRER.

GUESVER, v. act. Terme de Coutumes. Abandonner, délaisser. *Derelinquere.* Il se dit des héritages qu'on abandonne au Seigneur censier pour en jouir en acquit des relevoisons.

GUET, s. m. Garde qu'on fait pour découvrir quelque chose, ou pour surprendre quelqu'un. *Vigilia, custodia, excubia.* Il se dit premiérement d'une personne qui espionne, & qui demeure en garde en quelque lieu pour voir ce qui s'y passe, & en donner avis. Faire le *guet*. Mettre un *guet* au clocher, au haut de la tour. Il se dit aussi de l'action par laquelle on observe, on épie ce qui se passe, ce qui se fait. Il est au *guet*. Il a l'œil au *guet*, l'oreille au *guet*. *Guet* se disoit autrefois pour Corps de garde, & Pasquier remarque dans ses *Rech. L. VIII. C.* 3. que dans les livres de la Discipline militaire de Guillaume de Langey, on ne trouve ni *corps de garde*, ni *sentinelle*; mais qu'au lieu du premier il dit *guet*; & au lieu du second, *être aux écoutes*.

Du Cange dérive ce mot de *wacta* ou *wagta*, mots de la basse Latinité, signifians la même chose, qu'il dit venir de l'Allemand *wache* ou *wecke*. Bovillius le dérive de *videre*, *voir*.

Guet, se dit aussi d'une compagnie entiére qui fait la patrouille, ou d'un corps de garde qu'on pose sur des passages, soit pour empêcher les surprises des ennemis, soit pour prendre les voleurs, ou ceux qui troublent le repos de la ville. Il y a des Charges qui ont le privilége d'exemption de *guet* & de garde. Du temps de Guillaume de Nangis on appelloit *guet*, ce qu'on a appellé depuis *corps de garde*. De Rubys en son *Hist. de Lyon*, *Liv. III. Chap.* 54. dit, qu'un *guet* général s'appelle, ou du moins s'appelloit autrefois à Lyon *Cherguet*.

Faire le *guet*, c'est se tenir en sentinelle, ou en poste, pour découvrir s'il ne vient personne qui puisse nuire à notre dessein. La suivante faisoit le *guet*, tandis que sa maîtresse parloit à un Cavalier.

Mot du guet, est une parole qui sert de signal pour discerner l'ami de l'ennemi. Il se donne par le Commandant aux Officiers; ce qui empêche les surprises des ennemis, les communications des traitres & espions. On change tous les soirs le *mot du guet*.

On le dit figurément des rendez-vous qui se donnent pour des conférences secrettes, pour des entreprises amoureuses. Ce valet avoit le *mot du guet*, avoit l'ordre de faire entrer telles & telles personnes.

Guet, se dit chez le Roi, de ceux d'entre les Gardes du corps qui demeurent près de sa personne, pour le garder pendant la nuit.

On trouve dès la naissance de la Monarchie, qu'il y avoit un *guet* de nuit dans chacune des principales villes du Royaume. Clotaire II. en régla l'exercice par Édit de l'an 595. Charlemagne le confirma par Ordonnance de l'an 803. & par Ordonnance de 813. il établit la peine de quatre sols d'amende contre ceux qui devoient y faire le service, & ne s'y rendoient pas assidus. Dans toutes les Coutumes qui prirent naissance au commencement du dixiéme siécle, & qui succédérent à l'ancien droit, il est fait mention expresse de l'obligation de faire le *guet*, que les nouveaux Seigneurs, qui s'introduisirent alors par les inféodations, imposérent à leurs sujets. Le calme étant rendu, il ne reste plus que la Compagnie du *Guet* de Paris, à l'instar de laquelle celles de Lyon & d'Orléans ont depuis été créées. Il est fait mention de ce *Guet* de Paris dans les *Olim* du Parlement, qui sont les plus anciens Registres du Royaume. Le service étoit partagé entre les Bourgeois, & une Compagnie du *Guet* entretenue par le Roi, composée de vingt Sergens à cheval, & vingt-six Sergens à pied. Des Bourgeois on formoit plusieurs corps de garde fixes; ce qui fit nommer ce service, *Le Guet assis*; *Vigiles sedentes*, *Guetum sedens*. Le *Guet* Royal étoit destiné à faire les rondes, *Guetum Regium*, *Vigiles Regii*. La Compagnie du *Guet* fut augmentée jusqu'à deux cents quarante hommes, & le *Guet bourgeois* ou *assis* supprimé par Édit du mois de Mai 1559. En 1561. les troubles de la Religion firent remettre aux Bourgeois la garde de Paris, sans que la compagnie du *Guet* en fit aucun exercice, qu'elle reprit tout entier par Édit du mois de Novembre 1563. après l'Édit de Pacification du mois de Mars de la même année. Elle fut alors fixée à 50 hommes à cheval, & à 100 hommes à pied. Il n'y a eu depuis ce temps-là d'autre changement que l'augmentation du nombre, à proportion des accroissemens de la ville, & des besoins du service. Voyez De la Mare, *Tr. de la Police*, *Liv. I. Tit. XIII. C.* 2. où il rapporte tous les Réglemens faits pour le *Guet* depuis Clotaire II. en 595. jusqu'à nos temps. Les Officiers du *Guet* étoient autrefois garans des vols qui se faisoient pendant la nuit, s'ils n'arrêtoient le voleur. C'est l'Ordonnance de Clotaire II. Il est enjoint aux Officiers du *Guet* de nuit, que lorsqu'ils arrêteront des personnes chargées de meurtre, de vols, ou d'autres crimes, ils en avertissent à l'instant le Commissaire, dans le quartier duquel le crime a été commis, de conduire, s'ils le peuvent avec sûreté, les accusés en sa maison, pour y être interrogés, &c. Ils doivent aussi l'avertir des incendies. Voyez De la Mare, *Tom. I. pag.* 205.

Archer du Guet. Garde de la Compagnie du *Guet*. *Vigil*; *Miles è Vigilum Centuriâ*. Par arrêt du Parlement du 9. Juillet 1668. il est ordonné aux Officiers & *Archers du Guet*, & à tous autres de la ville de Paris d'exécuter sans délai les jugemens & les ordres du Lieutenant de Police, à peine d'interdiction, & de plus grande peine, selon l'exigence des cas. De la Mare, *Tr. de Pol. T. I. p.* 231.

Chevalier du Guet. Commandant du *Guet*, Officier qui commande le *Guet*. *Præfectus Vigilum*, *Miles Gueti*. Le Commandant du *Guet* Royal se trouve nommé Chevalier du *Guet* dès l'an 1254. dans une Ordonnance de S. Louis, & dans un Arrêt du Parlement des Octaves de Pâques; & le titre de Chevalier ne lui vient point de ce qu'il a succédé aux Chevaliers de l'Ordre de l'Étoile. Voyez CHEVALIER & ÉTOILE, & *De la Mare*, *Tr. de Police*, *T. I. p.* 236. Tout ce qui regarde la conduite, le commandement & la discipline militaire du *guet*, lui appartient: mais comme le *guet* de nuit chez les Romains étoit subordonné au premier Magistrat de la ville, pour punir les coupables; ainsi toute la jurisdiction sur le *guet* appartient au Prevôt de Paris, *sicut Præfectus Urbis*. De la Mare, *cité*. Lieutenant du *Guet*, celui qui commande sous & à la place du Chevalier du *Guet*.

On appelle à Paris le Chevalier du *Guet*, celui qui commande à une compagnie qui fait la ronde dans les rues toute la nuit pour empêcher les vols. Le Lieutenant, les Archers du *Guet*. Il y a le *guet à pied*, & le *guet à cheval*. On appelle en Languedoc & Provence *Vighier*, celui qui commande au *guet*; & ce mot vient de *Vegghia*, Italien, qui signifie *veille*. Nicod. Nicod se trompoit en cela, & *Vighier*, ou plûtôt *Viguier*, est le Sénéchal, & ce mot vient de *vicarius*, comme nous le dirons en son lieu.

Guet, se dit aussi de quelques animaux. Il y a long-temps que ce chat est au *guet* pour prendre une souris. Ce petit chien est de bon *guet*, il aboie au moindre bruit. Parmi les grues on dit qu'il y en a une qui fait le *guet*, tandis que les autres se reposent; & pour cet effet, qu'elle a un pied en l'air, & une pierre dans ses ongles, de peur qu'elle ne s'endorme.

Guet. Nom d'un ancien droit que les Seigneurs, au moins en Bretagne, levoient sur leurs sujets. *Vectigal*, ou *Tributum pro custodia*. Le *guet* étoit la garde que les sujets étoient obligés de faire au château de leur Seigneur; que l'on changea depuis en redevance, qui conserva le nom de *guet*. Lobin. *Gloss*. On a aussi appellé ce droit *Guiez*. Id. Le droit du *guet* se levoit aussi en Dauphiné. Voyez les Mémoires pour l'histoire de Dauphiné, faits par M. le Président de Valbonnais, *p.* 76.

Guet et Garde. Service militaire qu'on rend en faisant le *guet*, en montant la *garde*. Ces deux mots joints ensemble ne se disent point à la guerre; on les emploie en parlant de ceux qui sont exempts de ce service dans les villes en vertu de quelque charge, de quelque privilége. Droit de *guet & garde*, signifie un droit qui est dû aux Seigneurs par leurs vassaux, lesquels sont obligés de faire le *guet*, & de monter la garde au château du Seigneur. Ce droit est aboli, ou évalué en argent depuis longtemps.

Guet de mer, est le *guet* que les habitans des paroisses, bourgs & villages qui sont le long des côtes de la

la mer, sont obligés de faire sur ces côtes. Le *guet de mer* diffère de la garde des côtes, en ce que le *guet de mer* se fait en temps de paix & en temps de guerre, & que la garde des côtes ne se fait qu'en temps de guerre.

GUET-A-PENS, s. m. Dessein prémédité d'assassiner quelqu'un, ou de lui faire quelque affront, quelque mal, lequel pour cet effet on prend à son avantage en quelque lieu où on le va attendre, ou à qui l'on fait ce mal, cet affront, après avoir pris secrétement des mesures pour cela. Les assassinats de *guet-à-pens* sont punis du supplice de la roue par l'Ordonnance. On a dit dans un sens burlesque & figuré d'une personne qui avoit trop de mollesse & de délicatesse,

Un pli, qui par hasard est resté dans ses draps,
Lui semble un guet-à-pens *pour lui meurtrir les bras.*

Ce mot vient de *guet-a-pensé*, c'est-à-dire, avec délibération, après y avoir bien pensé. Voyez Pasquier, *Rech. L. VIII. C. 32. guet-a-pensé.* Il y en a qui écrivent *guet à pens.*

On le dit figurément des surprises préméditées qui se font dans les affaires. Il y avoit six Juges ligués ensemble pour me faire perdre mon procès, c'est un *guet-à-pens*. Les Amans disent, que les yeux de leur Maîtresse ont fait un *guet-à-pens*, quand ils en ont été blessés.

GUÉTABLE, adj. Qui est sujet au guet. Sujets *guétables*, sont ceux qui sont obligés de faire guet & garde aux châteaux du Seigneur.

GUETARIA, GAJETARIA, s. f. Nom propre d'une petite ville avec un grand port & une citadelle. *Guetaria.* Elle est située sur la côte de Guipuscoa, en Espagne, à quatre lieues de S. Sebastien, du côté du couchant. Maty. C'est la patrie du fameux Pilote Sébastien Cano, le premier qui a fait le tour du monde.

GUÉTÉ, ou HUÉTÉ, s. f. Nom propre d'une petite ville avec un ancien château. *Gueta, Opta.* Elle est dans la Castille Nouvelle, à la source de la rivière de Cauda, audessus de Cuença. Maty.

GUÊTRE, s. f. Bas de Paysan fait de grosse toile, ou de treillis, qui n'a point de semelle, mais qui couvre seulement la jambe, & tombe sur le soulier. *Pero.* D'autres que les Paysans portent des *guêtres*. On en prend quand on va à la chasse, soit à pié, soit à cheval, ou même dans un voyage, sur-tout quand il n'est pas long, & qu'il n'y a pas d'apparence de mauvais temps. Il y a des *guêtres* de coutis, ou de toile, qui sont propres

Ce mot vient de *vastra.* Ménage. D'autres le dérivent de *gaitreux*, vieux mot François, qui signifioit un *pauvre*, ou *misérable* qui se plaint de ses douleurs, ou de sa nécessité. On dit encore en quelques lieux *chaitreux*, en la même signification. Borel dérive ce mot du Grec γέλτρον, qui signifie *indumentum.* Il vient plutôt de *gueltrou*, qui en langue Celtique ou Bas-Breton signifie, *guêtre*, & *gueltre souft*, *gamache.*

On dit proverbialement, Tirez vos *guêtres*, quand on veut chasser quelqu'un; Tirer ses *guêtres*, comme tirer ses chausses, c'est, S'en aller. Il est bas. On dit d'un homme qui a fait fortune, il est venu en *guêtres*, ou *guêtré* à Paris. C'est à peu près ce qu'on disoit à Rome, *nuper in hanc urbem pedibus qui venerat albis.* Les *guêtres* sont les bottes des Paysans, ou des pauvres gens.

GUÊTRER, v. act. Mettre ou chausser des guêtres. *Perones sumere, induere, pedibus inducere.* Il n'y a point d'apparence de pluie, je ne prendrai point mes bottes, je m'en vais seulement me *guêtrer*. Je me *guêtrois* pour aller à la chasse, lorsque l'orage a commencé, & m'a fait remettre cette partie de plaisir à un autre jour.

Guêtré, adj. *Perone tectus, peronibus munitus.* On dit proverbialement, Voilà un homme bien *guêtré*, lorsque les bas lui pendent. *Guêtrez*-vous mieux que cela. Il est bas. Virgile parle des soldats qui avoient un pié *guêtré*, & l'autre nud. *Crudus legit altera pero.*

GUETTE, s. f. Terme de charpenterie, qui se dit d'un poteau incliné qui se met entre deux gros poteaux qui servent de remplage, & qui prennent de l'angle d'en-bas à l'angle opposé d'enhaut en forme de diagonale; alors ce sont des *guettes* simples : & quand elles sont traversées par d'autres poteaux de remplage posés à plomb, on les appelle *guettes* & *guettrons*; & quand elles sont au-dessous de l'appui des fenêtres, on les appelle *petites guettes* ou *guettrons*. On nomme quelquefois les *guettes contrevents.*

☞ Guette. Action d'un homme qui observe, qui examine avec soin.

La mere, de sa guette *contente,*
Bon soir, dit-elle, adieu, la bonne nuit :
Ma fille, récitez l'antienne des Complies,
Pour éloigner le Démon qui rugit
Comme un Lion. M. de Thamiseul.

GUETTER, v. act. Observer les actions, les démarches de quelqu'un, pour en tirer quelque avantage, quelque éclaircissement, ou pour lui nuire. *Speculari, observare.* Un jaloux *guette* jour & nuit sa femme, comme le chat *guette* la souris. Ah ! certes je t'y *guettois*. Mol. La mort nous *guette.* Mainard. Les Archers ont *guetté* cet homme trois jours avant de le prendre. Il faut mettre un homme là pour *guetter* qui entre ou qui sort.

Un Renard guettoit *à toute heure*
Les poules d'un Fermier. La Font.

Or le mari par certaine ouverture,
Guettoit *sa femme, observoit son allure,*
Rioit sous cape, & comptoit par ses doigts
Qu'elle n'iroit jamais au bout du mois. P. du Cerc.

Ce mot est du bas style. Ménage croit qu'il vient de *captare*, Latin, qui signifie *voir, regarder, considérer.* Le P. Sirmond le dérive de *wacta*, qui vient de l'Allemand *wacht*, qui signifie *veille, garde*; d'autres du Latin *captare*; d'autres enfin du Grec [illegible], *je regarde.*

Guetter, signifie aussi simplement, Attendre. *Expectare, opperiri.* Il y a long-temps que je vous *guette* en ce passage pour vous donner une bonne nouvelle.

Guetté, ée, part. & adj. *Expectatus, custoditus.*

GUETTEUR, s. m. Celui qui observe, qui épie. *Speculator.* Il se dit seulement des voleurs, des *guetteurs* de chemin qui attendent les passans pour les détrousser.

GUETTRON, ou GUETTERON, s. m. Petite guette. Voyez GUETTE.

GUÉVER. Terme de Fief. C'est se dessaisir d'un fonds, ou d'un héritage, en faveur du Seigneur Féodal. *Vectigalem fundum beneficiario cedere.* Pomey.

Guévé, ée, part. adj. Laissé vacant. *Derelictus, vacuus relictus.*

GUÉVETLAN, s. m. Nom propre d'une ville de l'Audience de Guatimala dans l'Amérique septentrionale. *Guevelania.* Elle est capitale de la province de Soconusco, & située sur la mer de Sud, environ à trente-cinq lieues de Saint Jago de Guatimala, du côté du couchant.

GUEULE, s. f. Ouverture par où les animaux prennent leurs alimens. *Os, gula.* Il ne se dit point au propre de l'homme, ni des oiseaux, mais seulement de la plûpart des animaux à quatre piés, & des poissons qui sont grands & voraces. On dit la bouche d'un cheval, & non point la *gueule* d'un cheval; mais on dit la *gueule* d'un bœuf, d'un âne, d'un chien, d'un renard, &c. Samson trouva du miel dans la *gueule* d'un Lion. On dépeint tous les monstres avec une grande *gueule* & béante. On dit aussi la *gueule* d'un crocodile, d'un brochet, &c.

Qu'une horrible baleine ouvrant sa gueule *fière;*
Me fasse de son ventre une vivante bière. Ramp.

Ce mot vient du Latin *gula.*

Gueule, se dit aussi par dérision, ou burlesquement, de la bouche des personnes malfaites, insolentes, criardes, ou hableuses. Cette femme est laide, elle a la *gueule* fendue jusqu'aux oreilles. Les harengères ont toujours la *gueule* ouverte pour dire des injures : elles se donnent souvent sur la *gueule.* Elle n'a pas six dens

dents en *gueule*. Scar. On la charme par la *gueule*. Gomb.

La rieuse rit toute seule,
Tant que sa bouche devient gueule. Id.

Quelle gueule *! pour moi, je crois qu'il est sorcier.* Rac.

Cet Avocat n'a que de la *gueule*, & n'a point de fonds, de capacité.

On dit en termes de Chasse, qu'au bout de cinq mois un chien a fait sa *gueule*, lorsqu'il a été bien nourri avec du lait, & qu'il commence à être vigoureux. Et on dit qu'un chien chasse de *gueule*, lorsqu'il aboie & appelle ses compagnons quand il est sur les voies.

Gueule, signifie aussi, Gloutonnerie, gourmandise, intempérance au boire & au manger. *Gula*. La *gueule* a tué plus de gens que le glaive.

Gueule, se dit par extension de plusieurs sortes d'ouvertures. *Os*, *ostium*. La *gueule* d'un puits, d'un pot, d'une cruche, d'un four. Les écoliers vont manger des pâtés tout chauds à la *gueule* d'un four. Les Charpentiers ont aussi des assemblages qu'ils appellent à *gueule*.

Gueule d'Enfer, se dit du mont Ethna, & des autres Volcans qui jettent du feu. *Spiracula ditis*.

Gueule, se dit aussi de plusieurs choses monstrueuses & horribles, & que l'on représente comme animées.

D'une gueule infernale,
La chicane en fureur mugit dans la grand'-Salle. Boil.

Gueule. Ce terme est employé par les Botanistes dans la description de certaines fleurs d'une seule piéce, alongées & coupées à leur extrémité en deux lévres. *Flos labiatus*. Il est essentiel aux fleurs en *gueule*, d'avoir quatre semences dans le fond de leur calice. Voyez Tournefort, *Elémens de Botanique*.

Gueule-bée, est une futaille défoncée par un bout, & qui sert à mettre la vendange quand on l'apporte de la vigne.

On dit d'une porte, d'une fenêtre qui est toute ouverte, qu'on l'a laissé ouverte à *gueule-bée*.

Gueules, au plur. est un terme de Blâson, qui veut dire le Rouge. *Cinnabaris tesseraria*, *coccineus color*. Il faut toûjours dire *gueules* au pluriel, & non pas *gueule* au singulier, parce qu'il vient de *gula*, qui étoient certaines peaux teintes en rouge. Mén. Quelques-uns l'appellent *belie*, ou *belif*. Cette couleur signifie Charité, vaillance, hardiesse, générosité; la couleur sanguine, le cinabre & la vraie écarlate. C'est la premiére des couleurs dont on se sert en Armoiries, & est tellement noble, que par des loix anciennes il étoit défendu de porter de *gueules* dans ses armes, à moins que d'être Prince, ou d'en avoir la permission, suivant Barthole, Chasseneu & Bara. C'étoit aussi une couleur Impériale. Les Empereurs étoient vêtus, chaussés & meublés de rouge. Leurs Édits, leurs dépêches, leurs seings, & leurs sceaux, étoient d'encre & de cire rouges: c'est d'où vient que les titres de Droit sont nommés *Rubriques*. L'émail de *gueules* se fait remarquer dans les Écus gravés par des hachures en pal, tirant du chef à la pointe. La Maison de Vaubecour porte de *gueules* au chevron d'or.

☞ Ce mot vient de certaines peaux rouges qu'on appelloit autrefois *gueules*. Le P. Monet dit que ce mot de *gueules* vient de l'Hébreu *gulud* & *guludit*, qui signifie une plaque de petite peau rougeâtre qui paroît sur une plaie quand elle commence à se guérir; mais le Pere Ménestrier lui reproche que ces mots ne se trouvent point dans la langue Hébraïque. Cela n'est pourtant pas vrai. Toutes les langues Orientales, l'Hébreu, le Chaldéen, le Syriaque & l'Arabe disent גלד, *gheled*, pour *cutis*, *pellis*, d'où *gulud* en Arabe; au pluriel *pelles*. En général, le mot de *gueules* signifie la *couleur rouge* chez la plûpart des Orientaux: c'est le nom de la rose chez les Arabes & les Persans, & celui d'une plante étrangère & aromatique, dont ils se servent pour donner la couleur rouge à leurs viandes, comme on se sert de safran vers le Nord pour les rendre jaûnes. Clusius en fait mention sous le nom de l'*arbre triste*. Il y a plus d'apparence, selon quelques-uns, à ce que dit Nicod, que le mot de *gueules* s'est dit du rouge; parce que les *gueules* des animaux sont rouges ordinairement, ou qu'il vient du Latin *cusculium*, qui est le κόκκος des Grecs, ou la graine d'écarlate; mais puisque *gueules* dans le sens de *rouge* n'est usité que dans le Blâson, n'est-il pas plus naturel de croire que ce mot a été transporté dans la nôtre du temps des Croisades, & que nos peres l'ont emprunté des Orientaux qui disent *gul* pour *rose*, ou *rouge*? *Gulistan*, l'Empire des roses.

Gueule droite & gueule renversée. Terme d'Architecture. Ce sont deux parties de la cimaise, qui font un membre dont le contour forme une *S*. Celle qui est la plus avancée & concave, s'appelle *gueule droite*, autrement *doucine*; & celle qui est convexe s'appelle *gueule renversée*, autrement *talon*. Quelques-uns croient que ce mot est venu de l'ancienne maniére des habits, qu'on faisoit de plusieurs bandes qui étoient alternativement de fourrure, & d'étoffe de diverses couleurs, dont les entre-deux se nommoient *gueules*, *goules* ou *gules*; parce qu'elles représentoient un canal enfoncé sous ces fourrures, qu'on appelloit *angoulées*: ce qui a une espéce de ressemblance aux ornemens des cimaises, qui leur a pû faire appliquer le méme nom. M. Fréart de Cambrai dans son parallèle de l'Architecture ancienne & moderne, ne veut point se servir de ce mot de *gueule*, & il aime mieux celui de doucine, tant parce qu'il trouve que le mot de *gueule* ne sonne pas bien dans notre langue, que parce qu'il nous vient de la langue Italienne, dans laquelle *gola* signifie la gorge. En effet, ce qu'on appelle ordinairement *gueule* en Architecture, ressemble plus à la gorge qu'à la *gueule*. C'est la *cimaise* ou *cymaise*, κυμάτιον, c'est-à-dire, une onde, dont cette partie semble former quelques représentations par la sinuosité flexueuse de son contour. La premiére & la principale, que les ouvriers appellent *gueule* droite, a sa cavité en haut, & fait toujours le couronnement de la corniche d'un ordre: d'où vient qu'on l'appelle ordinairement *l'entablement*, parce qu'elle en est le premier membre. La seconde a son contour tout au contraire, & sa cavité en bas; de sorte qu'elle paroît renversée à l'égard de la premiére. C'est pour cela qu'on l'appelle *gueule* renversée, ou *gueule* reversée.

On dit proverbialement, qu'on met une personne à la *gueule* du loup, quand on la met sans défense à la merci de ses ennemis. On dit, qu'un homme est fort en *gueule*, ou qu'il a la *gueule* ferrée; pour dire, qu'il crie fort haut, qu'il est impudent, & outrageux en paroles. On dit qu'il n'a que la *gueule*; pour dire, qu'il ne fait que hâbler. Et l'on dit, qu'il a la *gueule* morte, la *gueule* démise, lorsqu'il est confondu par raison, ou qu'il est triste, & qu'il ne dit mot. On dit aussi, qu'il en a menti par la *gueule* & par les dents, quand on veut appuyer fortement un démenti. On appelle aussi, des mots de *gueule*, des paroles sales & obscénes. On dit aussi, qu'un homme est venu la *gueule* enfarinée, quand il est accouru en quelque lieu pour y faire bonne chère, ou pour prendre part à quelque gain. Les paysans disent aussi, que la *gueule* du Juge en pétera; pour dire, qu'ils veulent plaider, faire prononcer une sentence. On dit encore, qu'un ménage a la *gueule* bien grande; pour dire, qu'il faut beaucoup d'argent pour l'entretenir. On dit aussi des munitions de *gueule*, au lieu de dire des munitions de bouche. Mais tout cela est bas.

☞ On appelle prov. & figur. *Gueule* fraiche, un homme de bon appétit, & toûjours prêt à manger. Acad. Fr.

Gueule, s'est dit autrefois pour *bourse*. *Crumena*, *marsupium*. On lit ce qui suit dans une Histoire de France manuscrite, qui est dans la Bibliothéque de M. de Mesmès. Le filleul du Prévôt de Paris fut prévenu d'un larcin, & d'avoir renié une *gueule* de deniers, dont il fut condamné par son parrain à être pendu.

GUEULE, s. f. Nom propre. Petite riviére des Pays-Bas. *Gula*. Elle coule dans la Flandre Espagnole, & se décharge dans la mer à Ostende. Maty.

GUEULÉE, s. f. Paroles sales & obscénes. Il faut chasser

chasser des honnêtes compagnies tous ces impudens qui disent des *gueulées*. Il se dit aussi des injures, des reproches, &c. On le dit aussi d'une bouchée, de ce qui peut entrer tout à la fois dans la *gueule*, dans la bouche.

GUEULER, v. neut. *Debacchari, vociferari*. Parler fort haut, ou dire impudemment beaucoup d'injures, ou de sottises. Il est bas.

GUÉVRES, s. m. Nom propre d'homme. *Goar*. S. Goar, que les Allemands appellent S. *Gewer*, & S. *Gewers*, que nous prononçons *Gouvre* & *Guévres*, étoit sorti d'une illustre famille de l'Aquitaine. Il vint au monde sous le regne de Childebert II. Roi d'Austrasie. Baillet, *6. Juillet*. Il fut Prêtre & Solitaire au Diocése de Tréves. La vie de S. *Guévres* ou *Goar* a été écrite par le Diacre Vandelbert. Surius la rapporte au sixiéme de Juillet. Voyez encore Baronius sur le Martyrologe au même jour.

GUEUS, s. m. Nom propre de lieu. *Gaugiacum*. Ce lieu est dans le Rhémois, en Champagne, Province de France. De Valois, *Notit. Gall. p.* 551.

GUEUSAILLE, s. f. Canaille, troupe de gueux. *Egenorum, mendicantium turba*. Toute la *gueusaille* de la ville s'est assemblée. On dit aussi, il n'y a que de la *gueusaille* en cette famille; pour dire, Toute la parenté est gueuse.

GUEUSAILLER, v. n. Faire métier de gueuser. *Mendicare*. Il aime mieux *gueusailler*, que de gagner sa vie en travaillant.

GUEUSANT, ante, adj. Qui gueuse. *Mendicans*. C'est un gueux *gueusant*, un fainéant qui fait profession de gueuser.

GUEUSE, s. f. Terme de Fondeur, est une grosse pièce de fer, qui dans sa première fonte coule dans des canaux triangulaires, & se forme en gros lingots, du poids de trois, cinq, & jusqu'à six mille livres. *Porca, trabs, liquati ferri triangula*. On porte delà les *gueuses* à la forge ou à la fenderie où on les forge, & on les fend avec l'aide des moulins qui remuent un puissant marteau.

☞ Gueuse. Espéce de dentelle de fil blanc, très-légère, dont le fond est de réseau, & les fleurs de cordonnet fort délié, qui se fabrique sur l'oreiller avec des fuseaux & des épingles, de même que les autres dentelles.

Gueuse. C'est aussi une petite étoffe qui se fabrique en Flandre, où elle se nomme plus communément *Picote*.

☞ GUEUSE, Terme de Billard. Etre en *gueuse*, c'est lorsque la bille est placée du côté de la corde du billard vis-à-vis de la passe, en telle sorte qu'on ne sçauroit couper passe.

GUEUSER, v. act. Mendier, demander l'aumône. *Mendicare, victum quaritare, alienâ quadrâ vivere*. Il va *gueuser* son pain de porte en porte.

On le dit aussi d'un homme nécessiteux, quoiqu'il ne *gueuse* pas en effet. Je ne veux point de cette caution, c'est un homme qui *gueuse*.

Gueuser, se dit aussi au figuré, pour Demander, exiger.

Pour moi, je ne vois rien de plus sot à mon sens,
Qu'un Auteur qui par tout va gueuser *de l'encens.*
Mol.

GUEUSERIE, s. f. Indigence, misère, pauvreté, mendicité. *Pauperies, paupertas, egestas, mendicitas*. Il n'y a que de la *gueuserie* en son fait. Ce n'est que *gueuserie* dans cette maison. Pausanias regardant la magnificence des Perses après la bataille de Platée: A quoi songeoient ces gens-là dans leur opulence, dit-il, de venir attaquer notre *gueuserie*? Abl. Les loteries qu'on voit multiplier de jour en jour sont pour le siécle une marque sûre de *gueuserie*. Mén. Les Riches doivent s'occuper à soulager les pauvres, & non pas s'amuser à les contrefaire par une *gueuserie* affectée. Bouh. Si tu l'avois connu, tu aurois vû, non pas un pauvre homme tel que je suis, mais l'image de la *gueuserie*.

☞ *C'est un Héros en* gueuserie
Qui doit même être respecté,
Durant tout le cours de sa vie,
De votre libéralité. Pavillon.

On le dit aussi des hardes de peu de valeur, en comparaison d'autres de même espéce. Ce Curieux a beaucoup de tableaux dans son cabinet, mais ce n'est que de la *gueuserie* au prix de son voisin.

Gueuserie. On dit proverbialement, la *gueuserie* est une espéce de ladrerie que tout le monde fuit.

☞ GUEUSET, s. m. C'est le nom qu'on donne dans les grosses forges à une petite gueuse. Quand on n'a pas assez de métal pour faire une gueuse, on fait un *gueuset*. Nous coulâmes un *gueuset* d'environ trois cents livres. L'Abbé Des Fontaines, Quand nous eûmes notre *gueuset*, nous fimes, &c. Id.

GUEUSETTE, s. f. Terme de Cordonnier. Sorte de méchant petit godet, où les Cordonniers mettent le rouge, ou le noir, dont ils rougissent ou noircissent les souliers. *Vile vasculum*.

GUEUX, euse, adj. Indigent, nécessiteux, qui est réduit à mendier, à demander l'aumône. *Mendicus, planus*. Ces gens-là sont si *gueux*, qu'ils n'ont pas de pain. Cette famille est *gueuse*. Pourquoi choisir un gendre *gueux*? Mol. On dit que les *gueux* maudissent ceux qui leur souhaitent du bien, c'est-à-dire, ceux qui leur disent, Dieu vous assiste, Ménage.

Ce mot, selon Pasquier, vient de *gaueo*; selon Nicod, de l'Allemand *geiler*, qui signifie *mendiant*; & selon Ménage, de *quastor*, ou *quastor*. D'autres disent qu'il vient du mot de *heu*, le cri des pauvres & des misérables, dont les Italiens ont fait *guai* & *guaioso*, *mendiant*; d'autres, qu'il vient de *egenus*, ou *eguenus*, qui a donné le nom à des Hérétiques, qui ont été appellés *Pauvres de Lyon*; d'où est venu aussi le nom de *Gueuauts*, qu'ils étendent au mot de *Huguenots*, comme qui diroit *Egue nauts*. Borel le dérive de *gueux*, qui signifie *Cuisinier*, parce que les *gueux* suivent volontiers les cuisines. On a dit *queux* pour dire *cuisinier*, & le grand *Queux* est un des Officiers de la Couronne, du Latin *cocus*.

Gueux, se dit aussi hyperboliquement de ceux qui n'ont pas assez de biens de fortune pour soutenir leur naissance & leur qualité, & aussi de tout ce qui marque quelque indigence. Un Prince souverain qui n'a que cent mille livres de rente est un *gueux*. Un avare est toujours *gueux*: il a également besoin de ce qu'il a, & de ce qu'il n'a pas. Voit. Tout le bien de ce Marquis est saisi, il vit en *gueux*, son train est fort *gueux*. Dans toute cette Province les Fermiers sont *gueux*, ne payent point leurs maitres. M. de Bautru disoit, Il est aussi difficile de passer pour honnête-homme dès qu'on est *gueux*, qu'il est aisé de l'être lorsqu'on est riche. Mén. ☞ On dit d'un homme qui est fort incommodé pour un homme de condition, qu'il est *gueux* pour un homme comme lui. On dit aussi dans une pareille acception, Mener une vie fort *gueuse*. Avoir un équipage fort *gueux*.

Malgré ses titres pompeux
Et de ses qualités l'assortiment heureux,
Il n'avoit pourtant pas la plus essentielle;
C'étoit un grand Seigneur fort gueux.
Mlle L'Héritier.

☞ On dit aussi, en parlant d'Architecture, qu'une corniche est *gueuse*, pour dire, qu'elle est trop dénuée d'ornemens.

Dans l'Histoire, on a appellé *Gueux*, les premiers Hollandois qui ont commencé à secouer le joug de la monarchie Espagnole, parce que Brederode, & quelques autres Seigneurs se présentérent en habits gris devant la Duchesse de Parme; & du nom de *Gueux* que des Courtisans leur avoient donné par raillerie, ils se firent un nom d'honneur, & après un grand repas signérent leur union, sur laquelle ils firent frapper des médailles, où l'on voyoit une besace soutenue de deux mains entrelacées, avec ce mot, *fidéles jusqu'à la besace*. Larrey dit que l'inscription fut *serviteurs du Roi jusqu'à la besace*; mais il se trompe. Voyez l'histoire de *Strada*, & la Hollande Métallique de l'Abbé *Bizot*, &c.

Gueux, euse, est aussi un s. m. & f. qui signifie, Mendiant, caimand. C'est un *gueux* gueusant. Il mene une vie de *gueux*. On a fait un hôpital général pour y renfermer tous les *gueux* mendians, les *gueux* de profession. On dit que ces sortes de *gueux* font une espéce de République, qu'ils ont

ont un Roi, qu'ils appellent Le Grand Coutire ; & qu'ils tiennent des assemblées, qui sont comme leurs États, où ils règlent tout ce qui regarde leur République. Ils ont un langage particulier, qu'ils appellent l'Argot. On en a fait un Dictionnaire. Les mots de ce jargon n'étant ni de l'usage ordinaire, ni propres d'aucun Art, ou d'aucune science, ne se trouvent point ici. ☞ On dit d'une femme de mauvaise vie, que c'est une *gueuse*. Ac. Fr.

On dit proverbialement, qu'un homme est *gueux* comme un rat d'Église, *gueux* comme un Peintre; pour dire, qu'il est fort pauvre; que c'est un *gueux* revêtu, quand de pauvre qu'il étoit il est devenu riche. C'est un *gueux revêtu* des dépouilles d'Horace. Boil. On appelle aussi un *gueux fieffé*, un *gueux* qui s'attache à quelque endroit certain, à quelque coin d'Église pour y attendre l'aumône; & *gueux de l'ostière*, celui qui va par les rues, & qui gueuse de porte en porte, *qui vadit ad ostia*.

On appelloit autrefois *Gueux de l'ostière* un caimand, qui va heurter les huis des maisons, dit Pasquier, *Rech. L. VIII. C.* 42. & ce mot venoit du Latin *Ganeo ostiarius*.

☞ GUÈZE, s. f. Mesure des longueurs dont les Persans se servent pour mesurer les étoffes, les toiles & autres semblables marchandises.

GUGERNIEN, enne, s. m. & f. Nom propre d'un ancien peuple de la basse Allemagne, qui porta ensuite le nom de Sicambres. *Gugernus*. Les *Gurgerniens* avoient les Usipètes au nord, & les Ubiens au sud, & ils occupoient le pays qu'on nomme maintenant le Duché de Clèves.

GUGIDIME, s. m. Nom propre d'une montagne du Royaume de Maroc en Afrique, dans la Province d'Escure. *Gugidimus mons*. Elle touche à celle de Tensit, & n'est habitée que du côté du septentrion, qui est plein d'oliviers. Voyez Marmol, *L. III. C.* 77.

GUGUAN. Voyez GUAJAN.

GUI.

Cette syllabe, *gui*, se prononce dans les mots qui suivent & qu'elle commence, comme le *ghi* des Italiens, & sans faire sentir l'*u*. Il en faut excepter le mot *Guise*, quand c'est un nom de ville, ou le nom de la branche de Lorraine établie en France, qui a porté ce nom, & le mot de *Guide*, quand c'est le nom d'un Peintre célèbre qui s'appelloit en Italien *Guido Reni*. Apparemment on a conservé la prononciation de l'*u* dans ces deux mots pour les distinguer; le premier du mot de *guise*, quand il veut dire manière, façon d'agir; & le second du mot de *guide*, quand il veut dire conducteur.

GUI, ou GUY, s. m. Nom propre d'homme. *Vitus*. Saint Vit, que nous appellons communément *S. Gui*, & les Allemans S. *Weit*, étoit Sicilien de naissance, de l'une des premières familles du pays. Baillet, 15ᵉ Juin. S. *Gui* fut martyrisé sous les Empereurs Dioclétien & Maximien, avec S. Modeste & Ste Crescence. Voyez le P. Papebroch, *Acta Sanct. Jun. T. II. p.* 1013. *& suiv.*

Gui, se dit aussi pour Guidon. *Guido*. Saint *Guidon*, que plusieurs nomment aussi S. *Gui*, né dans un village de Brabant de parens fort pauvres, fut surnommé le Pauvre d'Anderlecht, Coutre-lay; c'est-à-dire, Bedeau & valet d'Église. Il vécut dans l'XIᵉ & XIIᵉ siècle. *Gui*, Vicomte de Limoges, ayant tenu prisonnier l'Evêque d'Angoulême, fut en 1063. condamné par le Pape à être attaché au cou de deux chevaux indomptés, jusques à ce que son corps fût déchiré, & ensuite à être jetté à la voirie. Mézerai, *hist. de France, vie de Robert*. L'histoire des Comtes de Poitou porte qu'il y en a eu huit, qui ont porté le nom de *Gui*.

Pour trois moutons qu'on m'avoit pris
J'avois procès au Bailliage:
Gui, *le phénix des beaux esprits*,
Plaidoit ma cause, & faisoit rage. De la Mon.

Il y a en qui croient que le nom de *Gui* dans son origine veut dire la même chose que *guide*, *dux*. C'est le sentiment de Skinner. D'autres disent que *Gui*, *Guido*, est la même chose que *Huguer*, *Ugo*, *Hugo*. Enfin, il y en a qui appellent en Latin *Luido* ceux que nous appellons *Gui*, & qui disent *Luido Spoletanus*, pour *Gui* Duc de Spolète.

GUI, s. m. Plante parasite qui naît sur le chêne. Excrescence d'arbre ou plante qui ne se trouve jamais sur la terre, & qui naît sur le chêne, sur le pommier, sur le poirier, sur le prunier, sur l'*acacia* d'Amérique, sur le hêtre, sur l'yeuse, sur le chataignier, & sur plusieurs autres arbres. *Viscus*. Le *Gui* croît à la hauteur d'environ deux pieds. Ses tiges sont couvertes d'une écorce verte, quelquefois jaunâtre, grosses ordinairement comme le doigt, dures, ligneuses, entrecoupées de nœuds, d'où sortent plusieurs rameaux plians, s'entrelaçant les uns dans les autres. Ses feuilles sont opposées deux à deux, semblables aux feuilles de pourpier, oblongues, épaisses, de couleur verte-jaunâtre, ou pâle, veineuses dans leur longueur, arrondies par le bout. Ses fleurs naissent trois à trois, disposées en treille dans la division & à l'extrémité des branches: chaque fleur est un bassin jaunâtre, d'environ trois lignes de diamètre, épais comme un marroquin, & recoupé en quatre piéces, arrondies en tiers point, & opposées en croix. Les fruits naissent aussi trois à trois, disposés en tréfle dans l'extrémité des rameaux; ce sont des baies ovales semblables à une petite perle, remplies d'une semence plate, de la figure d'un cœur, couverte d'une membrasse argentée très délicate, enveloppée de glu, c'est-à-dire d'une colle fort gluante, blanchâtre & douceâtre, dans laquelle la semence germe naturellement, & pousse deux œilletons à chaque côté de son échancrure. Ces fruits naissent sur des branches différentes de celles qui portent des fleurs. Les grives sont fort friandes des baies du *gui*: elles les avalent, & les vuident ensuite sur les branches des arbres où elles se perchent; par ce moyen elles donnent lieu à une nouvelle production du *gui*: mais en écrasant ces baies avec leurs pieds, ou avec leur bec, elles en font sortir la glu, par laquelle elles s'attachent aux branches: ce qui a fait dire à Plaute que la grive chie sa mort. *Ipsa sibi avis mortem cacat*. Les Druides faisoient de grandes cérémonies en cueillant le *gui* de chêne. M. Spon dit qu'ils le cueilloient au premier jour de l'an avec une serpe d'or. Voyez *A gui l'an neuf*. Le *gui* est d'une odeur forte & désagréable. Il est spécifique dans l'épilepsie. On s'en sert aussi dans l'apoplexie, dans la léthargie, dans la paralysie, dans le vertige. Le meilleur *gui* est celui du chêne. En Latin, *viscum, baccis albis*. C. B.

On appelle le *gui*, *viscum*, c'est-à-dire *glu*, à cause que son fruit est rempli de glu: & c'est, selon Guichart, du mot *viscum* que celui de *gui* a été formé.

GUI, s. m. Terme de Marine. Nom d'une piéce de bois ronde, & de moyenne grosseur, où est amarré le bas de la voile d'une chaloupe, ou de certains autres petits vaisseaux.

☞ GUI, dit BAROZAI. C'est l'ami de Blaizote, & l'Auteur des Noëls Bourguignons, intitulés par cette raison *Noei de Gui Barozai*. Gui est le nom, Barozai le surnom. M. de la Monnoie *en son Glossaire*, où l'on peut voir aussi l'article *Barozai*. Ce sont des noms sous lesquels il s'est caché.

☞ GUIABARA. C'est le nom d'un arbre qui croît dans l'Isle de S. Domingue, appellé *Uvero* par les Espagnols. Ses feuilles sont très-larges, & tiennent lieu de poivre aux habitans du pays.

GUIAGE, s. m. *Guidagium*, *Guidaticum*, dans la basse Latinité. Droit dû par les habitans de certains lieux pour la sûreté des chemins. On appelle aussi *guiage*, un droit en vertu duquel les habitans des côtes de la mer, en certaines provinces, sont obligés de tenir des flambeaux allumés sur les tours, pour servir de guides aux vaisseaux qui sont en mer.

GUIANE, s. f. Nom propre d'un grand pays de l'Amérique méridionale. *Guiana*. Il est tout entier dans la Zône Torride, s'étendant depuis la ligne équinoctiale, jusqu'au huitiéme degré de latitude Septentrionale, & depuis le 316ᵉ. degré de longitude, jusqu'au 328ᵉ. Il est borné au couchant par le pays qu'on appelle Terre-ferme; & au midi par ceux qui sont autour de la rivière de l'Amazone; la mer de nord le baigne au levant, &

& au septentrion. On divise ce pays en deux grandes contrées: la Caribane, qui occupe toutes les côtes; & la *Guiane* propre, qui est dans les terres. On met dans celle-ci le lac de Parime, & la ville de Manoa, qu'on a nommée Eldorado, à cause de la grande quantité d'or qu'on a cru qu'il y avoit; mais il y a très-grande apparence que l'un & l'autre de ces noms sont imaginaires. Il y a plusieurs peuples dans ce pays, dont les principaux sont les Caribes, les Galibis, les Aramaques & les Yaos; ils ont leurs Caciques, ou Capitaines, & peu de vestiges de Religion. Ils font leur pain, qu'ils appellent Cassave, avec une racine qu'ils rapent, & leur Ozacou, qui est une espéce de tisanne, avec des patates, qui sont une espéce de figues. Ils se font presque toûjours la guerre, & ils mangent les prisonniers. Les Européens François, Anglois & Hollandois, ont bâti quelques Forts, & établi quelques Colonies sur les côtes de la Caribane, & ils en tirent du coton, de la soie, du sucre, du tabac, du bois de brésil & d'aloës, du baume, des oranges, des citrons confits, & sans être confits. On ne s'est point apperçu qu'il y ait des mines d'or & d'argent, & ces peuples ne se soucient point de ces métaux, auxquels ils préfèrent quelques menues quinquailleries qu'on leur porte d'Europe. Maty.

On distingue la *Guiane* Indienne, la *Guiane* Françoise, & la *Guiane* Angloise, ou comme dit M. Corneille, Anglicane. La *Guiane* Indienne, qui n'est habitée que d'Indiens, s'étend 80 lieues, ou environ, depuis la ligne jusqu'au cap d'Orange. La *Guiane* Françoise qu'on nomme aussi France équinoctiale, contient environ 80 lieues aussi, en commençant au cap d'Orange. La *Guiane* Angloise est à la riviére de Maroni, où les Anglois ont un petit fort. De la Barre a fait une description curieuse de la *Guiane*.

☞ GUIARE. Ville d'Amérique, dans la Terre-ferme, sur la côte septentrionale, assez près de la ville de Caracos.

☞ GUIBERT, s. m. Espéce de toiles de lin blanches qui se fabriquent à Louviers près Rouen; il s'en fait de fines, de moyennes & de grosses.

GUIBORAT, s. f. Nom propre de femme. *Wiborada.* Viborade, appellée parmi nous *Guiborat*, & chez les Allemans *Weib-rath*, étoit née d'une famille noble & ancienne dans la Suabe. Baillet. Sainte *Guiborat*, Vierge recluse, fut martyrisée par les Hongrois l'an 925. avec sa compagne Sainte Rachilde. Voyez Henschenius Jes. *Acta Sanct. Maii. T. I. p.* 282. *& suiv.*

GUIBRAY, s. m. Nom propre d'un fauxbourg de Falaise en basse Normandie. Notre-Dame dite la *Guibray*, est une Chapelle de Notre-Dame qui donne son nom à ce fauxbourg.

La *Guibray*, subst. fémin. est aussi le nom d'une foire célèbre qui se tient dans ce fauxbourg. Elle commence le 16[e] Août, & dure huit jours. Il y a exemption de péage & d'impôts accordée par Guillaume le Conquérant, qui étoit né à Falaise. On dit aller à la *Guibray*: la *Guibray* a été fort bonne, ou n'a pas été bonne cette année.

☞ Guibray. On appelle Fil de *Guibray* un fil d'étoupe blanchi, dont les Ciriers se servent pour faire la méche des cierges, de la bougie filée, & des collets de flambeaux de poing.

☞ Guibray. On dit proverbialement; Voilà ma *guibray*, sans aller à Falaise, pour dire, que voilà ce qu'on cherchoit.

GUICH, s. m. Vieux mot Gaulois, qui signifioit bourg, village. *Vicus.* Ce mot s'est dit autrefois de quelques lieux, comme le *Guich* Aleth en Bretagne, car c'est ainsi qu'il faut dire, & non pas Quid-Aleth, comme fait Masson. C'étoit le siége de l'Evêché qui est aujourd'hui à Saint Malo.

Ce mot, selon la remarque de Hadrien de Valois, *Not. Gal. p.* 12. *col.* 2. s'est fait de *vicus*, comme *gouin* s'est fait de *vinum*.

☞ GUICHARD, s. m. Nom propre d'homme, qui se dit bien différemment en différens lieux. En quelques-uns on dit *Gobard*, en d'autres *Guahard*, & ailleurs *Gobord*. Celui-ci est le plus corrompu, *Guichard* est le meilleur & le plus en usage. *Guichardus.* S. *Guichard* étoit Evêque de Nantes dans le neuviéme siécle. Il fut massacré par les Danois ou Normans, en célébrant les saints Mystères, lorsque ces brigans prirent la ville de Nantes. L'Église de Nantes & l'Église d'Angers font la Fête de S. *Guichard*, comme d'un Martyr. Voyez le *Gallia Christiana* de MM. de Sainte Marthe, & Claude Robert, Chanoine de Langres.

GUICHE, s. f. Terme de Chartreux, & de quelques autres Religieux. C'est une petite bande large de deux doigts, & de la couleur de l'habit du Religieux, attachée à chaque côté de sa robe pour en joindre les deux parties ensemble. Coudre une *guiche*, tailler une *guiche*.

GUICHE, s. f. La *Guiche*. Nom d'une Abbaye de filles dans le diocèse de Blois, & près de Blois. *Guichia.* L'Abbaye de la *Guiche* fut fondée par Jean de Châtillon, Comte de Blois, & Alix de Bretagne sa femme, en 1277. Du Chesne en a rapporté l'Acte dans son Histoire Généalogique de la maison de Châtillon. Sainte-Marthe, *p.* 508. du IV[e] Tome du *Gall. Christ.*

GUICHET, s. m. Petite porte auprès d'une plus grande, ou qui fait partie de la grande. *Ostiolum, portula.* Quand les portes de la ville sont fermées, on entre par le *guichet*. Il faut fermer la porte cochère, & entrer par le *guichet*.

Borel dérive ce mot de *huichet*, diminutif de *huis*. Du Cange le dérive de *Wikettum*, qui dans la basse Latinité signifioit une *petite porte*.

Guichet, se dit aussi d'un petit passage dans une ville. Le *guichet* du Louvre est assez large pour y passer des harnois.

Guichet, se dit aussi des petites portes d'une prison. Quand un prisonnier est écroué, on lui fait passer le *guichet*. Il est défendu de garder un prisonnier vingt-quatre heures entre deux *guichets*. Les actes des prisonniers ne sont point valables, si on ne les améne entre deux *guichets*. Selon Bruneau dans ses Observations & Maximes sur les matiéres criminelles, *Tit. XV. Guichet* est synonyme de prison. *Carcer.*

Guichet, signifie aussi, le volet qui ferme une fenêtre, une armoire. Il a vendu une armoire à trois ou quatre *guichets*. On le dit encore de l'assemblage qui porte le chassis de verre dans une croisée.

Guichet, est encore une petite ouverture à la porte des cabarets pour donner du vin la nuit, quand on ne veut pas ouvrir la porte du cabaret.

Guichet, se dit aussi d'une sorte de petit volet qui se ferme sur la jalousie du confessional du côté du Confesseur.

GUICHETIER, s. m. Valet d'un Geolier commis à la garde des *guichets* de la geole, & qui a soin d'enfermer & garder les prisonniers. *Ostioli custos.*

GUIDAGE, s. m. Vieux mot, qui signifie bref de conduite, sauf-conduit, passeport.

Guidage, s. m. Nom d'un ancien droit appellé *Guidagium* dans les titres. Voyez *l'Hist. de Bret. T. II. p.* 1799.

GUIDE, s. m. Conducteur dans un chemin difficile & inconnu. *Dux, ductor.* Le Roi dans sa marche a des Capitaines, des *Guides* en titre d'office. Ils sont d'ordinaire deux. Le Capitaine général des *Guides* marche à la portiére du carosse du Roi, pour lui nommer les lieux où l'on passe. Les *Guides* portent les couleurs du Roi, & sont exempts de gens de guerre. Il y en a toûjours deux qui marchent loin devant le carrosse du Roi, pour préparer les chemins. Les provisions du Capitaine général des *Guides* sont adressées aux Maréchaux de France, ou leur Lieutenant général au siége général de la Connétablie. Ainsi Messieurs les Maréchaux de France peuvent bien le recevoir en leur siége de la Connétablie au Palais, quand ils y viennent, sinon il est reçu par le Lieutenant général de ce siége. Le sieur Lores, à présent Capitaine général des *Guides*, a été reçu dans ce siége le 6 Juillet 1741.

Le succès d'un exploit de guerre dépend de la fidélité des *guides*. Prendre un bon guide.

Guide, s. f. se dit d'une conductrice. Je serai moi-même ta *guide*. Ablanc. Il est juste que la Congrégation choisisse cette sainte *guide*. Pat.

Ce mot de *guide*, & celui de *guider*, viennent, selon Bovillius,

villius, du Latin *videre*, voir.

Guide, se dit figurément dans les choses spirituelles & morales. Il faut un bon *guide* à la jeunesse pour la direction de ses études, de sa conscience, de ses mœurs. La raison est un *guide* infidéle, est un juge incompétent dans les choses divines. S. Evr. Montagne est un *guide* qui égare: mais qui méne en des pays plus agréables qu'il n'avoit promis. Bal. Quoi! vous prenez vos caprices pour *guide*? Racine.

Enfin Malherbe vint, & ce guide *fidéle*
Aux Auteurs de ce temps sert encor de modéle.
Boileau.

Guide, se dit aussi au féminin, d'un cordon, ou longe de cuir qui sert aux cochers à guider leurs chevaux de dessus leur siége; ☞ & d'une espéce de rêne qu'on attache à la bride d'un cheval, &c. On dit, Payer les *guides*, payer les *guides* doubles, pour dire, Payer cinq sols, Payer dix sols au postillon pour chaque poste. Ac. Fr.

On appelle aussi la *guide* des chemins, un livre qui contient la route de tous les grands chemins. La *guide* des pécheurs, un livre qu'a fait Grenade sur la conduite de la vie spirituelle. On appelle vulgairement à Paris *guide* des pécheurs, un carrosse fermé de volets de bois au lieu de glaces. Voyez GUIDE des Pécheurs.

La crainte de Dieu est une sainte *guide*. Morale du Sage. Dans les choses spirituelles l'usage est de faire *guide* de féminin genre. La *guide* spirituelle du Pere Du Pont. Le P. Brignon, qui a traduit ce dernier livre, aussi bien que tant d'autres qu'il a mis en François avec beaucoup d'exactitude, d'onction & de pureté, a bien vû que selon la raison, il faudroit dire le *guide*, & non pas la *guide*. Mais l'usage l'a emporté, & cet usage est trop établi pour ne le pas suivre. Il est venu de ce que *guide* est de féminin genre en Espagnol, la *guya*, & les premiers Traducteurs ont par cette raison mis la *guide* en traduisant les livres Espagnols qui portoient ce titre. On l'a reçu sans l'examiner, & il s'est introduit. Voyez le P. Brignon dans sa Préface de la *guide* spirituelle. La *guide* du ciel est un ouvrage traduit du latin du Cardinal Bona.

La *guide*, en termes de Musique, est la partie qui commence la fugue.

Guide. Les Menuisiers nomment *guide*, un morceau de bois qui s'applique contre un rabot, ou autre outil à fût, lorsqu'ils veulent recaler, ou pousser quelque feuillure.

GUIDEAU, s. m. Terme de Marine, est un filet qui s'attache à deux pieux plantés aux embouchures des riviéres sur les côtes de l'Océan.

GUIDE-ÂNE, s. m. Terme ironique ou burlesque, pour dire le bref ou directoire pour apprendre chaque jour à dire le Bréviaire & la Messe. Petit livret dans lequel on marque l'Office & la Messe qu'il faut dire chaque jour, & ce qu'il y faut observer de particulier. *Directorium. Index Officii Ecclesiastici recitandi libellus.* J'ai perdu mon *guide-âne.* On l'appelle ainsi, parce qu'il guide ceux qui ne sçavent pas assez bien les Rubriques. Ce terme est bas. On le nomme ordinairement Bref.

☞ Guide. Terme d'Horlogerie. C'est un outil qui sert à conduire un foret, pour percer droit les platines de montres & de pendules.

☞ Guides. On nomme ainsi sur la riviére de Loire les Balises & enseignemens qu'on met dans les passages difficiles, pour marquer le véritable cours de l'eau, & assurer la navigation & le commerce de cette riviére.

GUIDER, v. act. Conduire, mener. *Ducere, praire, viam commonstrare.* Le sort *guidera* vos pas. Voit. *Guider* les troupes. Ablanc.

Guider, se dit aussi par les cochers, pour Conduire. Il sçait fort bien *guider* ses chevaux.

Guider, se dit aussi au figuré des choses spirituelles. C'est un tel Directeur qui *guide* ce dévot, qui le conduit dans toutes ses affaires. Les Poëtes modernes sont *guidés* par un grand nombre de règles, & de réflexions sur l'art Poëtique, qui manquoient aux anciens. Font. Pindare paroît plutôt entraîné du Démon de la Poësie, que *guidé* par la raison. Boil. Voyez par quel chemin la fortune me *guidoit* aux aventures H. S. de M. Une conduite divine a présidé à leur travail, (des Auteurs sacrés) & Dieu les a inspirés en tout, *guidant* leur plume, & leur faisant écrire ce qu'ils ont écrit dans la pure vérité. Pélisson.

Quel chemin le plus droit à la gloire nous guide,
Ou la vaste science, ou la raison solide? Boil.

Guidé, ée. part. & adj. *Ductus*.

☞ GUIDE DES PÉCHEURS. Les Fiacres à glaces de bois, c'est-à-dire, qui sont tous fermés jusqu'au haut des portiéres, se nomment des *Guides des pécheurs*, à cause que ces sortes de voitures servent aux jeunes gens à mener des Donzelles à la campagne pour se divertir. *Valesiana*. Ceux qui ont des intrigues de galanterie s'en servent pour n'être pas connus, ni vûs, parce que ces sortes de carrosses de louage n'ont pas les armes de ceux qui sont dedans, & sont entiérement fermés, au moins de trois côtés. ☞ Les Exempts & les Archers s'en servent aussi pour conduire en prison ou dans des maisons de correction ceux qu'ils ont ordre d'arrêter.

GUIDIMIVA, s. Nom propre d'une montagne d'Afrique dans le Royaume & la Province de Maroc. *Guidimiva mons*. Elle commence à celle de Comède du côté du couchant, & finit vers le levant à la ville d'Amizimizi, ayant au midi la montagne de Temmelet. D'Ablanc. *Marm. L. III. C.* 48.

GUIDON, s. m. Drapeau ou étendard d'une compagnie de Gendarmes, & de plusieurs compagnies de Cavalerie. *Vexillum equestre*. Il est large par un bout, & se termine en une pointe de l'autre côté, qui est divisée en deux comme les banderoles. Les Gendarmes du Roi ont un *guidon*. Les Archers de la ville, les Sergens à cheval dans leurs montres portent un *guidon*. Autrefois les drapeaux de l'Infanterie n'étoient que de toile peinte, les *guidons* de la Cavalerie étoient de velours, ou de taffetas, & selon que les Bannerêts étoient plus ou moins qualifiés, les *guidons* de leurs compagnies étoient plus ou moins brodés. Le Gendre, *Mœurs & Cout. des Fr. p.* 105.

Guidon, est aussi l'Officier qui porte le guidon. *Vexillifer*. *Guidon* se prend aussi pour l'Office, la Charge de *Guidon*. Le Roi lui a donné l'agrément pour le *Guidon* des Gendarmes. Voyez ENSEIGNE. Messieurs de Cotterceau, Marquis de Jausse, sont *Guidons* héréditaires des Pays & Duché de Brabant. Le Duc de Lorraine est Grand *Guidon* de l'Empire. On dit que dès le 14. Mars 1258. Alphonse Roi de Castille, élu Roi des Romains, donna à Ferri Duc de Lorraine l'investiture de cinq *Guidons*, pour marquer les cinq dignités qu'il devoit tenir en fief de l'Empire; le premier, comme Grand Sénéchal de Sa Majesté Impériale, quand il tient sa Cour deçà le Rhin; le second, pour être présent aux duels qui se font entre le Rhin & la Meuse; le troisiéme, pour le Comté de Remiremont; le quatriéme, pour la garde des grands chemins de ce Comté; & le cinquiéme, pour les Régales de quelques Eglises. L'Acte de cette investiture est dans le P. Vignier, & dans le *Codex juris gentium diplomaticus* de M. Leibnitz, *part. I. p.* 18. mais on en trouve la réfutation dans les curieux manuscrits de M. Chantereau le Févre, qui sont à la Bibliothéque du Roi. L'Électeur d'Hanovre est aussi Grand *Guidon* de l'Empire.

Guidon des Finances, est le titre d'un livre où on apprend le style des Finances, composé par Jean Hennequin Champenois, avec les Annotations de Vincent Gelée, Correcteur des Comptes.

Pren au lieu d'un Platon le Guidon *des finances.*
Boileau.

Il y a aussi un livre fameux en Chirurgie qu'on nomme le *Guidon*: & en termes de Marine on nomme absolument le *Guidon*, le Traité qui fait la seconde partie des us & coutumes de la mer, qui donne les règles de tout le commerce naval. Il a été fait en faveur des Mar-

chands de Rouen, mais il est sans date & sans nom d'Auteur.

Guidon, est aussi un terme d'Arquebusier. C'est un petit bouton de métal qui est au bout du canon de l'arme à feu, & qui sert à guider l'œil pour tirer plus sûrement.

Guidon. C'est aussi dans les livres de Musique, une marque faite en forme d'*f*, qu'on met à la fin de chaque ligne, & qui montre le degré où doit être située la première note de la ligne suivante.

Guidon. *Guido.* Les Guidons. Charlemage appella ainsi des Clercs qu'il établit à Rome pour conduire à Jérusalem les Pélerins qui voudroient visiter les saints Lieux, & les assister, s'ils tomboient malades; & leur rendre les derniers devoirs, s'il arrivoit qu'ils mourussent. On appelloit cette Société ou Communauté, l'École des *Guidons*, en Latin *Schola Guidonum*. Apparemment qu'ils furent ainsi nommés, parce qu'ils guidoient, qu'ils conduisoient les Pélerins.

☞ Guidon. Terme de Redresseur, Bonneteur, & proprement parlant, de Filou. C'est un petit point d'encre que les Pipeurs sçavent mettre adroitement au côté d'une carte, c'est-à-dire, sur sa tranche. Ils appellent cela *Guidon*, parce que cela les guide pour couper d'une manière que cette carte-là leur vienne. Cela les guide encore mieux, lorsque c'est à eux à faire, pour disposer les cartes d'une certaine manière que la carte guidonnée leur vienne toujours.

Guidon, dans tous ces sens, vient du verbe *guider*.

GUIDON. Voyez GUI.

GUIDONNAGE, s. m. Charge de Guidon. Mon fils est désespéré du *Guidonnage*. Notre pauvre Guidon se meurt d'ennui dans le *Guidonnage*. Mon fils se console fort aisément de la longueur du *Guidonnage*.... Il a traité de la Sous-lieutenance des Gendarmes de M. le Dauphin avec la Fare, pour douze mille écus, & son Enseigne. Cette Charge est fort jolie : elle nous revient à quarante mille écus : elle vaut l'intérêt de l'argent. Mad. de Sévigné, *Lettres de Bussi*.

☞ GUIDONNER, v. act. C'est appliquer le guidon dont on vient de parler à une carte, pour en faire l'usage ci-dessus. Les Bonneteurs ont une adresse si grande à *guidonner* les cartes, que dès le premier coup qu'ils jouent d'un jeu tout neuf, & qu'on vient d'ouvrir, ils y appliquent le guidon, de façon qu'en regardant le jeu de cartes par la tranche, vous appercevez sur le champ la carte qu'ils ont *guidonnée*.

☞ GUIE, s. m. Vieux mot. Guide. On a dit aussi *Guieur*, pour Celui qui guide.

GUIE, s. f. Nom propre d'une rivière de France. *Guetta*, *Gutta*. Elle est en Bourgogne près d'une autre rivière nommée la Creuse. De Valois, *Notit. Gall. p.* 164.

GUIENNE, s. f. Nom propre d'une Province de France, bornée au midi par la Gascogne, au levant par le Languedoc & par l'Auvergne, au nord par la Marche, par l'Angoumois & par le Poitou; la mer de Gascogne la baigne au couchant. *Aquitania*, *Guienna*. Cette Province peut avoir quatre-vingt lieues du couchant au levant, & environ trente-cinq du nord au sud. Elle est arrosée par un grand nombre de rivières, d'où les Anciens prirent occasion de la nommer Aquitaine. Les principales sont la Garonne, la Dordogne & le Lot : son terroir est fort fertile en grains, en vins & en pâturages. La *Guienne* a eu pendant longtemps ses Ducs particuliers. Éléonore, héritière de ce Duché, & répudiée par Louis le Jeune, Roi de France, le porta en dot à Henri, Roi d'Angleterre, & les Anglois après l'avoir possédé près de trois cents ans, en furent entierement chassés par les François l'an 1453. On divise ce pays en huit contrées; la *Guienne* propre, le Bazadois & l'Agenois sont autour de la Garonne; le Querci & & le Rouergne autour du Lot; le Limosin, le Périgord & la Saintonge, au nord de la Dordogne. Toutes ces contrées ont leurs villes capitales, Bourdeaux l'est de toute la Province, & même de tout le Gouvernement de *Guienne*, qui comprend la Gascogne. Matt. Voyez du Chesne, *Ant. des villes de Fr. P. II. L. III. C.* 2.

Guienne propre, ou le Bourdelois. *Guienna propria. Burdegalensis ager.* C'est une des contrées de la Guienne. Elle est autour de la Garonne, & bornée au nord par la Saintonge, au levant par le Périgord, au midi par le Bazadois & par les Landes, & au couchant par la mer de Gascogne. La ville de Bourdeaux est située dans cette contrée, Blaye, Libourne, Cadillac, Médoc & Buchen, sont les autres lieux principaux.

La mer de *Guienne*. Voyez GASCOGNE, mer.

Bovillius dérive ce mot d'*Aquitania*, d'où l'on a formé le mot d'Aquitaine, & ensuite celui de *Guienne*, en retranchant l'*a* & le *t*, & en changeant le *q* en *g*. Voyez ce que nous avons dit au mot AQUITAINE.

GUIER, v. act. Vieux mot, qui signifie *guider*, *conduire*, *diriger*. On l'a dit dans un sens physique & naturel : & dans un sens moral & métaphorique. *Ducere*, *dirigere*, *gubernare*, & dans la basse Latinité *guiare*.

Pinnac les guie *à une verte enseingie.* R. de Ronc.

A ceus qui la navie guient. Guiart.

GUIERVILLE, s. f. Nom propre de lieu. *Giardi villa*. Ce lieu est en Normandie, dans l'Évêché de Lisieux. Hadrian. Vales. *Notit. Gall. p.* 190.

GUIEZ. Voyez GUET, droit.

☞ GUIGE, s. f. Vieux mot. Anse par laquelle on pendoit l'écu.

GUIGNARD, s. m. Petit oiseau fort gras & fort délicat, qui approche de la grosseur d'un merle. *Pluvialis minor*. Le *Guignard* n'est autre chose qu'un pluvier d'une espèce bien plus petite que les autres. Les *Guignards* volent en troupe de même que les pluviers, & fréquentent comme eux les campagnes de terres labourées. Ils sont oiseaux de passage, mais ils reviennent plûtôt que les pluviers, & l'on en voit dès le commencement de l'automne. Le *Guignard* est un mets encore plus délicat & plus excellent que les pluviers. Il y en a tous les ans un fort grand nombre en Beauce, sur-tout aux environs de Chartres. Ce petit oiseau devient si gras que le transport en est difficile, sans qu'il se corrompe. De la Mare, *Tr. de Pol. T. II. p.* 1398. D'autres disent que le *Guignard* approche de l'espèce d'Œdicnemon que les Anglois appellent *Morinellus*, & les Allemans *Doterelle*, à cause qu'il est de la même grosseur, & que la façon dont il se laisse prendre a beaucoup de rapport avec lui; il s'amuse à regarder & à considérer si attentivement ce que fait l'Oiseleur, qu'il se laisse couvrir par un autre homme avec un filet. Apparemment qu'il a été nommé *Guignard*, à cause qu'il regarde ce que l'on fait dans la campagne, ce qui est expliqué par le mot François *guigner*, comme qui diroit regarder de côté sans faire semblant de penser à ce que l'on regarde. Ils viennent vers les vendanges, & mangent des raisins. Quand on a tué des *guignards*, tous les autres s'attroupent auprès, & donnent loisir au chasseur de recharger.

☞ GUIGNÉ, ée, adj. Vieux mot. Déguisé, contrefait.

GUIGNE, s. f. Espèce de cerise plus grosse que la cerise commune, & d'une chair plus dure & plus douce. *Cerasum crassius*, *cerasum album dulcius*. Il y a des *guignes* blanches & des *guignes* rouges. Il s'en trouve aussi de noires. On appelle autrement les *guignes*, des *bigarreaux*. C. B. Ou plûtôt les bigarreaux sont une espèce de *guignes* plus grosses, mieux nourries & plus fermes que les *guignes* ordinaires.

Quelques Latins ont appellé ce fruit *cesara Aquitanica*, & ont fait croire que ce mot étoit dérivé de *Guienne*. On écrit aussi *guisnes*. Ménage. Monet dit qu'il vient de *Guines* en Picardie, & l'appellent *Cerasum olivarium*. Quelques Auteurs appellent ce fruit *binula*, ou *bissula*, & les Italiens *bissole*, *quasi bina cerasa*. Charles Étienne l'appelle *guinea*, & dit qu'on appelle dans le Lyonnois, & dans quelques autres Provinces, *guignes* ce qu'on appelle cerises à Paris. Il l'écrit *guynes*.

Fleur de GUIGNE. Voyez POIRE *sans peau*.

GUIGNEAUX, s. m. pl. Terme de Charpenterie, qui se dit des piéces de bois qui s'assemblent dans la charpente d'un toit, & sur les chevrons, pour laisser une ouverture, & passage à la cheminée de la même façon que le chevêtre fait dans les planchers.

GUIGNEFAT, } GUIGNEFORT, } Voyez CUCUFAT. GUINEFOT, }

☞ GUIGNE-GALAND, s. m. C'est la même chose que Fripon & Mousquetaire. Voyez ces mots.

GUIGNE-QUEUE. Voyez LAVANDIÈRE.

GUIGNER, v. act. & n. Regarder du coin de l'œil. *Collimare, collineare.* Elle *guigne* un peu, & cela ne lui sied pas mal. Cet homme me *guigne* par tout. Il est du style bas.

On le dit aussi des louches & des borgnes, qui ne regardent que d'un œil, ou de travers. *Oculis limis, luscis.*

Ce mot vient de l'Espagnol *guinar*. Mén.

On dit aussi de ceux qui regardent quelque chose assidument, & avec envie de l'obtenir : Il y a long-temps que ce Cavalier *guigne* cette fille pour l'épouser.

☞ Guigner. Il signifie aussi Lorgner, regarder sans en faire semblant. *Guigner* le jeu de son voisin. Acad. Franç.

——— A minuict à la lune
Va faire en terre un grand cerne tout rond,
Guigne *le ciel, sa corde couppe & rond.* Marot.

Guigner. Regarder de côté. *Gloss. sur Marot.*

Guigné, ée. part. pass. *Collineatus.*

☞ GUIGNES-ROTES. Vieux mot. Instrument de Musique.

GUIGNIER, s. m. Arbre qui porte les guignes. *Cerasus duracinus.*

GUIGNOLE, s. f. Terme de Monnoie, dont on se sert pour signifier un petit bâton, ou latte percée, qui sert à suspendre les petites balances. Les ouvriers ont corrompu ce mot de *guindole* ; & les Espagnols l'appellent *Guindaletta.*

GUIGNOLÉ. Voyez VENNOLÉ.

GUIGNON, s. m. Malheur, accident dont on ne peut sçavoir la cause, ni à qui s'en prendre. *Infortunium, casus.* Tous les joueurs qui perdent disent toujours qu'il y a quelqu'un qui leur a porté *guignon*. Il est du style bas & familier.

C'est, malheureuse, toi, qui me porte guignon.
Régnier.

☞ GUIGNOT. C'est un mot Bourguignon qui signifie le présent que font les parreins & les marreines à leurs filleuls & filleules pour étrennes le premier jour de l'an après leur baptême. *Ménage, Additions à son Etymologique.* M. de la Monnoie, *p.* 264. du Glossaire Bourguignon, prétend qu'on doit lire *Quignot*. En Champagne on l'appelle *Cugnot*, qui pourroit bien venir de *Cuna*, berceau.

GUIGUES, s. m. Nom propre d'homme. En Latin *Guigo*. On trouve aussi *Guido* & *Vuido*, dit Morotius dans son *Theatrum Chronol. Sacri Carthusiensis Ordinis, P. I. N. V. p.* 20. *Guigues*, cinquiéme Prieur de la Grande Chartreuse, en prit le Gouvernement l'an 1110. Nous avons plusieurs ouvrages de lui. Voyez l'ouvrage que l'on vient de citer. Le Vénérable *Guigues* après avoir exercé cette charge 26 ans, mourut en 1136, laissant une telle réputation, qu'on l'appelloit simplement le Bon Prieur. Fleury. Voyez aussi Morotius.

☞ GUILAN, s. m. Nom propre d'une Province de Perse, voisine de la mer Caspienne, & qui comprend les Gouvernemens d'Astara, de Kesker & de Recht, ou Husum. *Guilanum.*

☞ GUILDIVE, s. f. C'est ainsi que l'on appelle dans les Manufactures de sucre des isles de l'Amérique, l'eau-de-vie que l'on tire des gros syrops de sucre, & des écumes que l'on enleve de dessus les premiéres chaudiéres. *Aqua è sacchari fæcibus aut spuma distillata.* On l'appelle aussi Taffia.

GUILEIN, GUILAIN, ou GUISLEIN, ou GUISLAIN, ou GHISLAIN, s. m. Nom propre d'homme. *Gislenus.* Saint *Ghislain*, que nous prononçons *Guilain*, étoit un Prêtre, qui se retira dans la solitude vers l'an 668. En 651. il commença en Hainaut à bâtir quelques cellules pour ses disciples ; il fut leur Abbé, & mourut vers l'an 681. Baillet. Il y a des familles en France qui portent ce nom, & l'écrivent *Guilain* ; ce qui montre qu'on pourroit aussi l'écrire en cette maniére. Saint *Guilain* en Hainaut a pris son nom de ce Saint, & nos Géographes & nos Cartes écrivent *Guilain*, *Guislain*, *Gislain*, & non *Guilein*.

S. Guilain. Nom propre d'une petite ville des Pays-Bas. *Sancti Gisleni fanum. Gislenopolis.* Elle est dans le Hainaut sur la Hayne à deux lieues de Mons, vers le couchant. S. *Guilain* a une Abbaye de Bénédictins. S. *Guilain* a été fortifié ; mais les François l'ayant pris l'an 1677. en démolirent les fortifications, & le rendirent aux Espagnols par la paix de Nimégue.

S. Guilain est aussi le nom de l'Abbaye de Bénédictins par où la ville a commencé, comme beaucoup d'autres, & qui lui a donné son nom. S. *Guilain* bâtit & gouverna ce Monastere sous Sigebert le jeune, Roi d'Austrasie & fils de Dagobert. Les Annales de S. Bertin l'appellent *Gillini monasterium*. Peut-être a-t-on mal lu *Gillini* pour *Gislini*, ou *Gisleni*. Dans les Capitulaires de Charles le Chauve, il est nommé *Culdini monasterium*. Voyez De Valois, *Not. Gal. p.* 234. & *p.* 624. S. *Guilain* est du Diocèse de Cambrai, entre Mons & Valenciennes. Baudry, ou Baldericus, dans sa Chronique de Cambrai, l'appelle *Cella*, ou *Monasterium Sancti Gislani*. Quelques-uns disent que Dagobert en est le fondateur.

GUILDFORD, s. m. Nom propre d'un bourg d'Angleterre. *Guildfordia.* Il est dans le Comté de Surrey, aux confins de celui de Hant, sur la riviére de Wey, environ à neuf lieues de Londres. *Guildford* a droit d'élire deux Députés pour le Parlement d'Angleterre.

GUILDIVE, s. f. Eau de vie, esprit tiré du sucre. La *guildive* est une liqueur très-forte & très-violente.

GUILLÉE, s. f. Petite pluie soudaine & de peu de durée, qui vient ordinairement au printemps. Elle surprend, & tombe tout d'un coup après un beau soleil ; ce qui arrive souvent au mois de Mars. On l'appelle autrement *giboulée. Nimbus, pluvia repentina, momentanea. Guillée* de Mars. Il se faut mettre à couvert pour laisser passer cette *guillée*.

Le mot de *guillée* vient d'un vieux mot François *guille*, ou *gille*, qui veut dire tromperie, parce que les *guillées* surprennent, & arrivent sans qu'on y pense comme les guilles ; c'est-à-dire, comme les tromperies.

GUILGAL. Voyez GALGAL.

GUILLAD, s. m. Nom propre d'homme *Willebadus*. Saint Willehad, ou Wilhéad, que nous appellons plus simplement *Guillad*, étoit né dans la partie septentrionale de l'Angleterre que l'on nomme Northumbrie, ou Northumberland. Baillet, *au* 8e *de Nov. S. Guillad* est le premier Evêque de Breme en basse-Saxe ; il fut créé en 787. comme nous avons dit à BREME. C'est Charlemagne qui mena S. *Guillad* en Saxe l'an 780. Ce Saint mourut en 789.

GUILLAUME, s. m. Nom propre d'homme. *Guillelmus*, & dans le Nord on dit *Willelmus*. Saint *Guillaume*, surnommé le Grand dans divers écrits, vivoit du tems de Charlemagne, & rendit des services si importans à ce Prince & à Louis Roi d'Aquitaine son fils, par les victoires qu'il remporta sur les Sarrazins, qu'ils ne crurent pouvoir mieux le récompenser qu'en lui donnant le Comté de Toulouse, avec le titre de Duc d'Aquitaine, dont ils le firent Gouverneur. Mais en 806. il quitta le monde, & se fit Moine à Gellone, & mourut saintement en 812, le 28 de Mai. On l'appelle par corruption S. *Guillem* du Désert. Il ne faut pas le confondre avec S. *Guillaume* de Moleval, Instituteur des Guillelmites, ou Guillemins, qui vivoit au XIIe siècle, & à Malevale en Toscane. Voyez Henschenius, *Acta SS. Febr. T. II. p.* 433. Mabillon, *Act. SS. Bened. Sæc. IV. P. I.* Bult. *hist. Bened. L. V. C.* 4. Baillet, au 10 de Févr. S. *Guillaume* Archevêque de Bourges. S. *Guillaume* l'Encuirassé. *Guillaume* le Conquérant. Le gros *Guillaume*, est une grosse cloche de l'Église cathédrale de Bourges, ainsi nommée du nom de S. *Guillaume*, Archevêque de cette ville.

Guillaume se disoit autrefois par mépris de gens dont on ne faisoit pas grand cas ; d'où vient que la farce de Patelin disoit,

Il est Avocat potatif
A trois leçons & trois pseaumes :
Et tient-il les gens pour Guillaumes?

Voyez

Voyez Pasquier, *Recherches*, *Liv. VIII. Ch.* 59.

S. Guillaume le Désert. Nom propre d'un Monastère de l'Ordre de S. Benoît dans le Diocèse de Lodeve. *Sanctus Guillelmus de Desertis*, *Sancti Guillelmi de Desertis Cœnobium*, *Monasterium*. Il fut fondé en 804. par S. *Guillaume* Comte de Toulouse. Voyez *Gallia Christ. T. VI. p.* 508. *première édition*. Il est dans le Val de Gellone, & quelques-uns l'appellent le Monastère de Gellone, *Monasterium Gellonense*. Les gens du pays l'appellent *Saint Guillem le Désert*, *Sancti Wilelmi Desertum*. Du Valois, *Not. Gall. p.* 583, 584. On dit même en Languedoc *S. Guillem-lou-Déjert*. Chastelain, *Martyr. T. I. p.* 604. Un très-ancien Martyrologe de Saint *Guillem-le-Désert*. Id. *p.* 620. Le monastère de *Saint Guillem-le-Désert* s'est appellé Gellon. Id. *p.* 621.

S. *Guillaume du Désert* est dans la vallée de Gellone en Languedoc, à deux lieues au nord-est de Lodève.

Guillaume Schouten. L'île de *Guillaume Schouten*, *Guillelmi Scouteni*, ou *Schuteni Insula*. Cette île est dans l'Océan oriental, ou Indien. Elle est située près de la côte septentrionale de la terre des Papous, & porte le nom d'un Hollandois, qui l'a découverte en faisant le tour du monde avec Jacob Maere l'an 1617.

GUILLAUME, s. m. Outil de Menuisier, qui est une espéce de rabot. Il s'en fait de différentes sortes suivant les ouvrages; ce qui dépend de la disposition de leurs fers & de leur fût. Les Serruriers se servent du petit *guillaume*. *Guillaume* à ébaucher; il sert a dégrossir le bois. *Guillaume* a platebande; il sert pour les panneaux. *Guillaume* à recaler; il a moins de jour dans la lumiére que les autres. *Guillaume* de bout; il est ainsi nommé parce qu'il a le fer débout.

On appelle proverbialement du gros *guillaume*, du gros pain destiné dans les maisons de campagne pour la nourriture des valets de cour.

☞ GUILLAUMET, s. m. Moine, que je crois le même que *Guillemite*, ou Augustin. Voyez GUILLELMITE. Un *Guillaumet* matinoit à confesse, un Sectateur de l'art du Titien. Rousseau

GUILLAUMINE, ou GUILLEMINE, s. f. *Guillelmina*. Les *Guillaumines* étoient deux grosses cloches, d'une grandeur & d'un poids immense, qu'un Evêque de Famagouste en Chypre nommé Guillaume y avoit fait faire, qu'il baptisa de son nom, & qu'il fit mettre dans l'Église de S. Nicolas. Jérôme Magius parle des *Guillaumines* comme de deux cloches extraordinaires dans son Livre *De Tintinab. c.* 14.

Quelques-uns disent *Guilemine*; mais ce mot est contraire à l'analogie.

GUILLAUMISTE, s. m. & f. Partisan du Roi d'Angleterre Guillaume III. auparavant Prince d'Orange. *Guillelmista*; *è Guillelmi Regis factione*. Je ne suis ni Jacobite, ni *Guillaumiste*, ni Thoris, ni Wigh, je suis Anglois, je ne tiens à aucune cabale; je suis tout à la patrie. De la Chap. Ce sont les Presbytériens, les *Guillaumistes*, les Wighs, les Hollandois tous nos ennemis, qui favorisés par le Roi defunt nous ont plongés dans cette guerre pour renverser notre Monarchie & notre Religion. Id.

GUILLE, s. f. Vieux mot. Voyez GILLE & GUILÉE.

☞ GUILLAUME, s. m. Ville de France, en Provence. Elle est chef d'un Bailliage qui porte son nom.

GUILLEBAUD, s. m. Nom propre d'homme. *Willibaldus*, *Bilibaldus*. Saint Wibaut, que nous appellons plus communément S. Guillebaut, étoit né en Angleterre dans le pays de Westsex, ou des Saxons occidentaux, près du lieu où se trouve aujourd'hui la ville de Southampton, vers l'an 700. Il étoit fils d'un homme de qualité, à qui l'on a depuis donné le nom de Richard, dont l'Église honore la mémoire, mais qui ne fut jamais Roi de son pays, comme plusieurs l'ont publié. Baillet, 7[e] *Juillet*. L'an 740. il fut ordonné Prêtre, & mis à Eischtet, ou Aischtet, au Palatinat de Baviére. Quinze mois aprés en 741. ce lieu fut érigé en Évêché, & S. *Guillebaud* en fut sacré Évêque. Il mourut le 7 de Juillet l'an 686, ou 787, âgé de 87. ans. Id.

GUILLEDIN, s. f. Cheval hongre d'Angleterre qui est extrémement vîte en sa course. Les courses pour des prix se font sur des *guilledins*. En Latin *Mannus tolutarius Anglicus*.

Ce mot vient de l'Anglois *gelding*, qui signifie un *cheval hongre*, & qui a été formé de *tagelde*, qui signifie *châtrer*.

GUILLEDOU, s. m. Terme burlesque dont on se sert pour exprimer la débauche des personnes. On dit, qu'une femme court le *guilledou*, lorsqu'elle se dérobe à son domestique, & qu'on ne sçait où elle va; ce qui fait présumer que c'est dans de mauvais lieux.

Ménage croit que ce mot vient de *gildonia*, qui étoit une espéce d'ancienne Confrérie qui a lieu encore en quelques endroits d'Allemagne, où on faisoit quelques festins & réjouissances: & comme ces assemblées étoient licencieuses, ou pouvoient servir de prétexte à d'autres débauches, on a appellé les débauchés des coureurs de *guilledou*.

GUILLÉE, s. f. Voyez GUILÉE.

☞ GUILLELMIN, ine, adj. qui se dit d'une des branches de la Maison de Baviére. *Guillelminus*, *a*. La Maison de Baviére est divisée en deux branches, dont l'une posséde le huitiéme Electorat & le Palatinat du Rhin, & l'autre est celle de Baviére, dont le Duc a été élû Empereur en 1742. La prémiére s'appelle la branche Rodolphine, & la seconde la branche *Guillelmine*.

☞ GUILLELMITE, s. m. Religieux de l'Ordre de S. Augustin. Les Religieux de l'Ordre des Augustins sont appellés Hermites de S. Augustin; & comme il y en avoit anciennement de plusieurs sortes, selon les diverses Réformes de l'Ordre de S. Augustin (comme les *Guillelmites* qui prenoient leur nom de S. Guillaume de Malaval, & les *Jeanbonites* de S. Jean Bon de Mantoue, & autres) en l'an 1256. Alexandre IV. unit toutes ces Congrégations ensemble, & n'en fit qu'une, leur ordonnant de porter un même habit, & un même nom. *Institution des Ordres Religieux*, *art.* 46.

☞ Guillelmite. S. Guillaume de Malaval, qui se retira dans la vallée de Malaval, où il mourut, aprés avoir demeuré quatre ans dans ce désert, il y donna commencement à l'Ordre des *Guillelmites*. Cette vallée s'appelloit l'Étable de Rhodes; on lui a donné depuis le nom de Malaval ou Maleval. Elle est dans le territoire de Sienne, dans le Diocese de Grosseto, à une lieue & demie environ de distance presqu'égale entre les villes de Châtillon, de Pescaire, de Buriano & de Scarino. Ce fut en 1155. qu'il se renferma dans cette solitude. L'an 1156. un de ses Disciples nommé Albert, se joignit à lui. Il mourut le dixiéme Février de l'année suivante 1157. Après sa mort, Albert & Renaud continuérent la vie solitaire & penitente de S. Guillaume; & quelques années aprés divers autres s'étant joints à eux, il s'y fit un Monastére, dont l'Oratoire fut tiré du nom de S. Guillaume, à cause des miracles qui se faisoient à son tombeau, sur lequel fut ensuite bâtie une grande Église par Grégoire IX. qui, dans le temps qu'il étoit Légat en Toscane sous le nom de Cardinal Hugolin, en 1217. avoit été témoin du concours qui s'y faisoit. Cette Église, nommée S. Guillaume, fut depuis érigée en Église Abbatiale. Les Religieux qui en sortirent, & dont se forma un Ordre, qui s'étendit en France & en Allemagne, en furent nommés *Guillelmites*, non pas du nom du Saint, mais du nom de son Église.

Grégoire IX. leur donna la régle de S. Benoît, ce qui fut confirmé par Innocent IV. & ce qui empêcha qu'ils ne fussent réunis, comme beaucoup d'autres Hermites, à l'Ordre des Hermites de S. Augustin. Les *Guillelmites*, qui avoient toujours suivi la régle de S. Benoît, ne voulurent point être incorporés avec les Augustins, lorsqu'Alexandre IV. réunit plusieurs Hermites, & en forma l'Ordre de S. Augustin. Ils demandérent au Pape de pouvoir demeurer toujours dans leur même état sous la régle de S. Benoît & l'institut de S. Guillaume; ce qu'il leur accorda par une Bulle donnée à Agnanie l'an 1256. P. Helyot, *T. III. C.* 3. Urbain IV. leur confirma cette grace, & Clément IV. les maintint aussi contre les entreprises des Augustins. Les *Guillelmites* obtinrent du Concile de Bâle

Bâle la confirmation de leurs priviléges. Cet Ordre n'a plus qu'environ douze maisons en Flandre. P. Hélyot, *T. IV. C.* 18.

Les *Guillelmites* sont plus connus sous le nom de Blancs-Manteaux. *Dict. des Arts.*

GUILLEM, s. m. Nom propre d'homme. *Guillelmus.* On dit par corruption *S. Guillem du désert* pour S. Guillaume, c'est S. Guillaume, Duc d'Aquitaine, que l'on nomme ainsi. Voyez GUILLAUME.

GUILLEMET, s. m. Terme d'Imprimerie. *Citationis nota.* Ce sont de petites virgules doubles, & quelquefois renversées, qu'on met en marge & à côté d'un discours, pour marquer qu'il n'est pas de l'Auteur. *Guillemet* a été dit d'un nommé *Guillimet* qui en fut l'inventeur; quelques-uns disent *Guimets.* Mén.

GUILLEMETTE, s. f. Nom propre de femme. *Guilelma*, ou *Gulielma*, *Guilielma*, comme dit Bossius. La secte de *Guillemette* de Bohême parut à Milan dans le treiziéme siécle *Guillemette* se contrefit si bien toute sa vie, que malgré ses impiétés elle mourut en odeur de sainteté l'an 1300. ainsi que porte la Chronique de Donat Bossius, & non pas l'an 1281. comme on a dit dans le Moréri, & elle fut enterrée comme une Sainte par les Moines de Cîteaux. *Guillemette* avec André Séramite avoient un lieu souterrain, où ils assembloient toute sorte de femmes, veuves & mariées, & de jeunes hommes. *Guillemette* habillée en Prêtre montoit à l'autel, y récitoit plusieurs priéres, après lesquelles on mettoit par ordre de *Guillemette* les chandelles sous le boisseau, & l'on commettoit toute sorte d'impudicités. Toutes les femmes qui venoient à ces assemblées, qu'on tenoit avant le jour, étoient aussi ordonnées Prêtresses, & portoient la tonsure cléricale. Ce fut un Marchand de Milan, nommé Curad, qui ayant suivi un jour sa femme dans ces assemblées, découvrit toutes ces abominations. Ayant donné un repas à ceux de ses parens, de ses amis & de ses voisins, dont il avoit vu les femmes dans l'assemblée où il s'étoit trouvé, il décolla sa femme, & persuada à tous les autres d'en faire autant chacun à la sienne, & leur montra la tonsure cléricale qu'elles portoient. Il donna avis de tout à Matthieu Prince & Vicomte de Milan: l'Inquisition fit saisir André Séramite, qui dans la question avoua qu'il y avoit onze ans que ces abominations duroient. André & plusieurs autres convaincus des mêmes crimes furent brûlés avec les os de *Guillemette* que l'on déterra. C'est ce qu'en rapporte à l'an 1300. la Chronique Bossienne, écrite environ 100 ans après. Puricelli n'accuse *Guillemette* que de fanatisme, & le procès fait par l'Inquisition ne parle point de crimes d'impureté. Ces malheureux soutenoient que *Guillemette* étoit le Saint Esprit incarné, qu'elle n'étoit morte que selon le chair, qu'elle ressusciteroit avant la résurrection générale, & monteroit au ciel à la vue de ses disciples; qu'elle avoit laissé un Vicaire en terre; que c'étoit une Religieuse de l'Ordre des Humiliés, nommé M... que Manfreda célébreroit la Messe sur le tombeau de *Guillemette*, qu'elle seroit élevée sur la chaire de S. Pierre, qu'elle éloigneroit tous les Cardinaux, & qu'elle n'auroit que quatre Docteurs qui composeroient quatre nouveaux Évangiles. Les disciples de *Guillemette* célébroient sur son tombeau, le jour de la Pentecôte, celui de sa mort arrivée le jour de S. Barthélemi, & celui de la translation de son corps du cimetiére de Milan, au couvent de Caravalle.

☞ GUILLEMETTE, s. f. Nom propre d'une femme qui a S. Guillaume pour patron. *Guillelma.* S. Dominique donna aux Religieuses Dominicaines pour première Supérieure *Guillemette* de Fanjaux. P. Hélyot.

Le nom de *Guillemette* se dit populairement par dérision de toute femme, ou fille à qui l'on veut marquer du mépris & que l'on blâme, & en synonyme de sotte, imbécille, *Fatua, stulta*, de même qu'on disoit autrefois Guillaume par mépris. Vous tairez-vous *Guillemette?* Belle *Guillemette!* apprenez à parler. Hé! Guillemette, Voyez la belle *Guillemette.*

GUILLEMIN, s. m. Nom propre que l'on a donné à Paris à des Religieux qui ont occupé autrefois le Monastère qu'on appelle des Blancs-manteaux. *Guillelminus, Guillelmita.* Quelques Auteurs ont cru qu'il y avoit eu des Servites aux Blanc-manteaux de Paris avant les *Guillemins*, Chastelain, *Mart. T. I. p.* 34. Voyez GUILLEMITES.

Vers l'an 1250. il y eut des *Guillemins* qui s'établirent à Montrouge, près de Paris, dans le monastère des Machabées, sous le régne de S. Louis. L'an 1298. en Février, Philippe le Bel leur donna le monastère des Blancs-manteaux au dedans de la ville, pour lors près les murs, où une partie de ces *Guillemins* de Montrouge alla demeurer. Cela se fit en exécution d'un canon du II. Concile de Lyon en 1274. qui avoit ordonné que tous les Ordres des Mendians établis depuis le Concile de Latran sous Innocent III. à l'exception des Jacobins, Cordeliers, Carmes & Augustins, sous le nom desquels les *Guillemins* sont compris, seroient abolis. Il y avoit aux Blancs-manteaux des Mendians de l'Ordre de Sainte-Marie des Arénes venus de Marseille en 1258. Leurs manteaux étoient blancs, & ils prenoient le titre de serfs de la Sainte Vierge, quoiqu'entiérement différens de ceux que l'on nomme Servites, dont les manteaux sont noirs. Quelques-uns de ces Mendians prirent l'habit des *Guillemins* dont les manteaux étoient noirs, les autres sortirent. Ces *Guillemins* ont été aux Blancs-manteaux de Paris jusqu'en 1618. que leur maison fut donnée aux Moines de la Congrégation de S. Vannes, & les *Guillemins* furent renvoyés avec ceux de Mont-rouge. Trois ans après Grégoire XV. par une Bulle unit le Prieuré de S. Guillaume des Blancs-manteaux à la Congrégation de S. Maur. Le dernier *Guillemin* des Machabées de Mont-rouge n'est mort qu'en 1680. Chastelain, *Martyrol. T. I. p.* 602. *au* 10. *Févr.*

Cet Ordre subsiste encore en Allemagne & dans les Pays-Bas. Quelques Auteurs ont prétendu qu'il avoit été fondé par Guillaume X. dernier Duc d'Aquitaine; mais on a fort bien montré que ce sentiment est faux. Quelques Auteurs au lieu de *Guillemins* les appellent *Guillelmites*, nom qui est autant & plus en usage que *Guillemins.* Le P. Helyot dit, Guillelmites Voyez ce nom.

GUILLEMINE, s. f. Religieuses de l'Ordre des Guillemins. *Monialis à Sancto Guillelmo dicta, Guillelmina.* Il y a eu des filles de cet Ordre (des Guillemins) & il y a encore à présent un Monastère de *Guillemines* à Montpellier. Chastel. *Martyrol. au* 10. *Févr. p.* 602.

GUILLEMITES, s. m. On appelloit autrefois les Augustins de ce nom, à cause de Guillaume de Gascogne, qui rétablit leur Ordre. Quelques-uns appellent encore *Guillemites* des Religieux *Guillemins*, mais mal. Voyez GUILLEMIN.

GUILLEMOT, s. m. Oiseau. Sorte de pluvier. *Parrus.* Voyez PLUVIER.

GUILLEMS, s. m. Nom d'une Monnoie que Jean XV. Comte de Foix, Gouverneur de Languedoc, fit battre à Pamiers au XIV^e siécle, pour payer l'armée avec laquelle il chassa, sous Charles VI. l'armée que le Duc de Bourgogne avoit envoyée en Languedoc sous la conduite du Prince d'Orange. Voyez Catel, *hist. de Langued. L. IV. p.* 698. Il ne dit point pourquoi on nomma cette monnoie. *Guillems*, c'est-à-dire, Guillaume, *Guillelmicus.*

GUILLER, v. act. & neut. Vieux mot, qui signifie *tromper. Decipere, fallere.*

> *Adès dient, Dame, on vous veut* guiller.
>
> Thibaud. R. de Nav.

> *Cil qui à* guiller *s'avoye,*
> *S'envait autres accointant.* Monjot.

☞ GUILLERET, ette, adj. Gai, gaillard, joyeux. Cotgrave *seul.*

> *Adieu, grand Prince: adieu, tenez-vous* guilleret.

C'est le dernier vers des Bouts rimés, imprimés dans le huitiéme tome des Œuvres de Molière, de l'édition de Paris, 1697. *p.* 120.

☞ GUILLERY, s. m. C'est le nom du chant du moineau.

neau. Cet oiseau a plusieurs maniéres de crier, ainsi que plusieurs autres oiseaux. Quelquefois il piaille d'une maniére désagréable; mais son *guillery* est réjouissant.

☞ GUILLESTRE, s. f. Ville de France, en Dauphiné, dans l'Embrunois, au pied des Alpes, sur la Durance.

☞ GUILLOCHÉ, ÉE, adj. Rangé artistement, avec symmétrie. Il ne s'agit pas, dans un Poëme sur la Religion, de fictions ingénieuses, ni de vers délicatement *guillochés*: il s'agit d'instruire & de peindre. *Obs. sur les Ecr. mod. tom.* 28. *pag.* 291.

GUILLOCHIS, s. m. Terme d'Architecture qui se dit des ornemens faits de filets, ou de deux réglets parallèles, qui taillent sur les faces, platebandes, & sofites d'architrave. Ils font plusieurs retours d'équerre, laissant un espace égal à leur largeur. Il y en a de ronds, de carrés, de simples, de doubles, d'autres entrelacés avec roses, & fleurons dans le milieu. Voyez M. Fréart de Cambrai.

Guillochis de parterre, sont des compartimens carrés de buis, ou de gazon dans les parterres, qu'on entrelace en plusieurs maniéres, dont on forme plusieurs carrés.

☞ Guilochis, Terme de Tourneur. C'est l'art de faire sur les tabatiéres différens compartimens, par le moyen du tour. Cet art ingénieux a été mis en vogue par la Dlle Maubois.

☞ GUILLON, vieux, s. m. Malheur, accident fâcheux. *Casus tristis, infortunium.* On dit aujourd'hui bassement & populairement Guignon au même sens.

GUILLOT, s. m. Gros vers qui se trouve dans le fromage quand il est corrompu. Ce mot est bas & populaire.

☞ Guillot, Nom propre formé de *Guillaume* par corruption. *Guillaume, Guillemot, Guillot...* Je ne doute pas que *Quiliet* & *Quillet*, noms de famille, ne soient aussi des corruptions de *Guillaume. Glossaire Bourguignon.*

GUILLOU, s. m. Nom propre d'homme. *Villalfus.* S. *Guillou* fut Évêque d'Irie. Chastel. *Mart. T. I. p.* 418.

GUIMARANES, s. m. Nom propre d'une petite ville de Portugal. *Guimanium, Vimaranum, Vimarana.* Elle est dans la province d'entre Douro & Minho, à trois lieues de Braga, du côté du levant. Cette ville, qui a été la patrie du Pape Damase & d'Alphonse Henriceus, premier roi de Portugal, est prise pour le lieu nommé anciennement *Egita*, ou *Ægita.*

GUIMAUVE, s. f. Sorte de plante fort semblable à la mauve, & dont il y a plusieurs espèces. *Bismalva, althæa, malva sylvestris.* La *guimauve ordinaire* a plusieurs racines longues, grosses comme le pouce, blanches en dedans, mucilagineuses. Ses tiges sont hautes d'environ trois pieds & demi, rondes, velues, creuses. Ses feuilles sont rangées alternativement, semblables à celles de la mauve ordinaire, incisées autour, plus longues, blanchâtres, cotonneuses. Ses fleurs sont aussi semblables à celles de la mauve ordinaire, plus petites, de couleur blanche tirant sur la couleur de chair. En Latin *Althæa, sive Bismalva.* J. B. 2. 954. La *guimauve* est d'un grand usage dans la Médecine; elle est très-adoucissante, & très-émolliente, propre pour les maladies des reins, de la vessie, pour la toux, pour les âcretés de la poitrine, pour les ardeurs d'urines, pour la colique néphrétique.

Althæa vient du Grec ἀλθαίνω, ἀλθεῖν, & ἀλθεῖν, *mederi*, parce que cette plante est propre à soulager plusieurs sortes de maladies. Quelques-uns prétendent que *gui* signifioit autrefois *bis*, comme en ce mot de *guimauve*: mais d'autres prétendent qu'il faut dire *vismalva, quia ex radice ejus viscus parabatur.*

GUIMAUX. Ce sont des prés qu'on fauche deux fois l'an, tels qu'il y en a plusieurs en Poitou.

Ce nom vient de *bimus.*

☞ GUIMBARDE, s. f. C'est le nom d'une danse ancienne qui n'est plus en usage. Danser la *guimbarde.*

☞ Guimbarde. Jeu de cartes, qu'on appelle autrement *la Mariée*, parce qu'il s'y fait un mariage entre le roi & la dame de cœur. Il se joue jusqu'à neuf personnes, & pour lors on se sert du jeu complet de cinquante-deux cartes. Lorsqu'on est moins, on ôte de petites cartes à proportion. La dame de cœur est la *guimbarde* & la principale carte du jeu.

☞ Guimbarde. Cette femme tombe ici comme une bombe avec une petite fille, une Demoiselle toute bouclée, une autre *guimbarde.* Mad. Du Noyer.

☞ Guimbarde, s. f. Nom que l'on donne du côté de Lyon à certaines espéces de longs chariots à quatre roues, qui servent à voiturer les marchandises, quand les riviéres ne sont plus navigables, à cause de la grandeur des eaux, ou à cause des glaces.

GUIMBERGE. Philbert de Lorme appelle *guimberge* les ornemens & culs de lampe qui se voient aux clefs des voûtes Gothiques.

GUIMBERLIN, s. m. Terme de Fleuriste. Nom d'un œillet. C'est un Morillon fort semblable au Morillon de Gand, ou au Tourisien rouge. Il vient de Normandie; sa fleur est autant large qu'un Morillon le peut être, son blanc est de lait; & son rouge si bien détaché, qu'on le peut admirer comme une rareté surprenante. Son défaut est, 1°. Qu'il est sujet au blanc & à la pourriture. 2°. Que son bouton créve si on n'a soin de l'en empêcher; il ne faut pourtant pas lui en laisser plus de cinq sur son montant, parce qu'il ne donneroit point une fleur aussi large qu'on le doit souhaiter. Sa fleur est très-fine; il est tardif à la fleur. Morin.

☞ GUIMBLET. Voyez GIBLET.

GUIMENÉ. Voyez GUÉMENÉ.

GUIMER, s. Nom propre d'homme. *Vithmarus, Withmarus.* Un Religieux nommé *Guimer* fut compagnon de S. Benoit d'Agnane, & commença avec lui un monastère sur le bord de la riviére d'Agnane, près la petite Église de saint Sernin. Chastelain, *Martyr. T. I. n.* 621, 622. On dit aussi *Gimier* pour *Guimer.* Id.

Il y a un autre S. *Guimer*, Évêque, qu'on nomme en Latin *Guimera*, *a.* Il y a une Église à Carcassone au Fauxbourg de Barbacanne bâtie au lieu où l'on croit qu'il est né. Dans la Cathédrale de cette ville on trouve gravé sur une pierre qu'il en a été le premier Évêque. Catel prétend qu'on le nomme S. *Gimier.* Chastelain, *Martyr. T. I. p.* 638.

GUIMPE, s. f. Partie de l'habit d'une Religieuse; petit mouchoir rond d'une toile fine qui s'attache des deux côtés de la tête, & sert à couvrir la gorge. *Vinculum lineum, Capitium Monialis, Monialium fascia pectoralis. Guimpe*, toile que les Religieuses ont sous le menton, autrefois *guimple*, de *vinculum.* Chastelain.

Ce mot vient de *vinculum*, selon Ménage: car on disoit autrefois *guimple*, qui signifie seulement un *lien*, ou *accoutrement de tête.* Du Cange le dérive du Latin corrompu *guimpa*, ou *vimpa*: c'est ainsi que ceux de Catane appellent encore le voile de sainte Agathe, qu'ils gardent parmi leurs reliques.

GUIMPER, v. n. Prendre une guimpe, se faire Religieuse. Ce mot est du style familier, & de la conversation.

> *Depuis un certain temps nuit & jour elle prie,*
> *Et comme un zèle ardent avec elle me lie,*
> *On me verra* guimper *par imitation.*
> Mademoiselle l'Héritier.

Le Comédien Poisson a fait ce verbe actif dans la quatriéme stance de sa Quête pour faire ses quatre filles Religieuses. Voyez l'Article suivant.

☞ Guimper, v. act. Mettre en Religion, enfermer dans un Couvent, faire prendre la guimpe à une fille, qui est une espèce de voile ou de bandeau dont les Religieuses se ceignent le front: c'est-à-dire, la faire Religieuse. *Habitum Monialium aliquem induere, alicui inducere, Monialem facere.* Ce mot est bas, & du style familier.

> *Que ne la* guimpez-*vous?*
> Hauteroche, Bourgeois de qualité. *Dict. Com.*

J'ajoûterai ce que le Comédien Poisson dit dans la quatriéme Stance de sa Quête pour faire ses quatre filles Religieuses.

> —— *Voyons donc ce que j'en dois faire.*

Guim-

Guimpons-les. C'est le mieux. Elles le veulent bien;
Mais on ne fait pas vœu de pauvreté pour rien.
Hé bien, quêtons: la Cour nous tirera d'affaire.
Ménagiana, *t. 1. p. 183. Nouv. choix de Pièces de Poës. t. 1.*

☞GUIMPLE, s. m. Droit qui se leve sur le sel dans quelques endroits de la Bretagne, particuliérement dans toute la Prévôté de Nantes.

☞ GUIN, s. m. Ville de Perse dans la Province de Perse proprement dite, dont néanmoins elle est séparée par de hautes montagnes.

☞GUINCHY, s. m. Ville de l'Indostan, sur la route de Cochin à Madrespatan.

GUINÇONNEAU, s. m. Terme de Marine. Partie des manœuvres d'une galère qui s'attache au bout d'en-bas des sartis.

☞GUINDA, s. f. Espéce de petite presse à moulinet & sans vis, dont quelques Tondeurs de draps se servent au lieu de presses ordinaires, c'est-à-dire, de celles que l'on appelle Presses à jumelles ou à vis.

GUINDAGE, s. m. Terme de Marine. C'est le travail & le mouvement qui se fait pour la charge & décharge des marchandises d'un vaisseau, & ce même terme est aussi pris pour les cordages qui servent à charger & décharger les marchandises. L'issas sert au *guindage* des vergues

Il signifie encore le salaire qu'on donne à ceux qui travaillent à décharger les marchandises d'un vaisseau. Action de *guindage*, c'est un différent, un procès au sujet de la décharge des marchandises d'un vaisseau. Les matelots se peuvent faire payer du *guindage* ou reguindage des marchandises. M. Perrault, dans sa traduction de Vitruve, s'est vanté d'avoir fait *guindage*; il étoit déja en usage parmi les gens de mer, dans la signification précédente, mais non pas dans le sens qu'il lui donne; car il entend par *guindage* la machine que Vitruve appelle *carchesium*, qu'il prend ici pour les machines qui servent à élever en haut.

GUINDAL, ou GUINDAS, s. m. Machine dont on se sert pour élever de gros fardeaux, comme des canons, des pierres, & autres choses. *Tollo, tolleno.* Elle est composée de trois pièces de bois jointes ensemble par le haut, où il y a une poulie attachée à une corde, ou cable, qui roule autour d'un rouleau qu'on fait tourner avec des leviers, & lequel est posé horizontalement. En tournant le cable sur ce rouleau, ou aissieu, on léve l'ancre, ou autre gros fardeau dans les vaisseaux.

GUINDANT, s. m. Terme de Marine, qui se dit pour exprimer la hauteur ou longueur des voiles. *Altitudo veli.* Et ainsi on dit, qu'une voile a 20 ou 25 aunes de *guindant*. Le *guindant* du pavillon d'un vaisseau, c'est la hauteur ou la largeur par où il est attaché au bâton. Dans les cornettes le battant est quatre fois plus grand que le *guindant*. Le battant des flammes est incomparablement plus grand que le *guindant*.

GUINDEAU, s. m. Machine qui sert à élever des fardeaux, ou à tirer. C'est la même chose que *vireveaut*, ou *cabestan*.

GUINDER, v. act. Terme de Marine. C'est, Hausser & élever, soit les voiles, soit quelque autre chose. *Attollere.* On le dit aussi dans plusieurs autres arts, & même dans l'usage ordinaire avec le pronom personnel. On ne sçait comment cet homme s'est *guindé* au haut de ce bâtiment. J'avois des ailes assez fortes pour me *guider* jusques-là. Abl. Je me suis *guindé* dans le ciel à l'aide d'un grand vent. Id. Les uns se soulevoient eux-mêmes, les autres se *guindoient* avec des cordes. Vaug.

Je veux comme un autre Stylite,
Me guinder *dans une guérite.* P. du Cerceau.

Guinder, se dit figurément en Morale. Cet homme est toujours *guindé*; pour dire, qu'il se veut toujours élever au-dessus des autres. Un style *guindé*; pour dire, enflé, ampoulé, hors du commun. Un esprit contraint & *guindé*. Il est bien plus aisé de se *guinder* sur de grands sentimens, & de braver la fortune en vers, que d'entrer comme il faut dans le ridicule des hommes. Mal. Les esprits faux & *guindés* cherchent à se distinguer par des singularités: ils n'aiment que les choses outrées & extraordinaires. Bell. Voiture audacieux, enflé & *guindé*, si vous voulez, n'est tout au plus que Balzac mitigé. Bouh. Il y a des Auteurs qui en voulant s'élever, se *guindent*, & se perdent dans les nues. Le P. le B. *Nubes & inania captant.* Ces esprits toujours *guindés*, & qui ne veulent jamais rien dire qui ne surprenne, & qui n'éblouisse, ne plaisent point aux gens de bon goût. Bouh. Ces gens qui étourdissent le monde de leurs belles actions, font voir par-là que la vertu ne leur est point naturelle, & qu'il leur a fallu faire un grand effort pour *guinder* leur ame jusques-là. Nic.

Sois noble sans te guinder, *naturel sans bassesse.* Vil.

Guinder, en termes de Fauconnerie, se dit des oiseaux qui s'élévent & se *guindent* au-dessus des nues: ce qu'on appelle aussi *faire pointe*.

GUINDERESSE, s. f. Terme de Marine. Manœuvre ou cordage qui sert à guinder, & à amener les huniers, ou les voiles d'étuy. *Funis attollens.*

☞GUINDERIE, s. f. Géne, contrainte. Que ditesvous de l'habile personne qui ne put du tout deviner quel jour c'est que le lendemain de la veille de Pâque?... Sa naïveté & sa jolie petite figure nous délassent de la *guinderie* & de l'esprit tichu de Mademoiselle Du Plessis. *Lettre de Madame de Sévigné.*

GUINDOULE, s. f. On appelle ainsi dans quelques ports la machine qui sert à enlever les marchandises qui sont dans les vaisseaux pour les poser à terre.

GUINDOUX, s. m. Nom d'une sorte de fruit. On appelle en quelques Provinces *guindoux*, ce qu'on appelle à Paris griotte. Quelques-uns écrivent *guindou*.

GUINDRE, est un petit métier servant à de pauvres gens, à qui les Manufacturiers donnent les soies qui ont été filées pour les doubler; après quoi elles retournent entre les mains du Moulinier.

☞ GUINE, s. f. Sorte de cerise, qui est la même chose que *Guigne*. Borel écrit *Guisnes*, & dit que ce sont celles que les Latins ont appellées *Cerasa Aquitanica*, de Guienne, Province qui en abonde.

☞ GUINÉATUF-LONGÉE, s. f. Toile de coton & de de soie qui se fabrique aux Indes Orientales.

GUINEBAUD. Voyez GOMBAUD.

GUINÉE, s. f. Nom propre d'un grand pays de l'Afrique. *Guinea.* Il est borné au couchant par le Royaume de Sierra Lionna, au nord par le pays des Négres, au levant par celui de Biafara, & il est baigné au midi par la mer de Guinée. Ce pays s'étend d'orient en occident, depuis le 9e degré de longitude, jusqu'au 38e, ce qui fait environ cinq cens cinquante lieues. Il en a cent quarante dans sa plus grande largeur, depuis le 4e degré de latitude septentrionale, jusqu'au 12e. L'air y est extrémement chaud, & le pays fort fertile en ris, en millet & en orge, qu'on y recueille deux fois l'année, parce qu'il y a deux hyvers, qui consistent en pluies, qui tombent avec rapidité pendant les deux équinoxes, & qui sont suivies de deux étés. Les habitans y sont extrémement noirs, robustes, spirituels, orgueilleux, & pourtant lâches & grands larrons. Ils vont sans aucune sorte d'habits, & ils sont gouvernés par un grand nombre de Rois, dont les plus puissans sont l'Empereur de *Guinée*, & le Roi de Benin. On divise ce pays en trois grandes parties; la Malaguette, qui est au couchant, le Benin au levant, & la *Guinée* propre au milieu des deux autres. Au reste les Portugais donnent une plus grande étendue à la *Guinée*. Ils appellent Haute-*Guinée* le pays que nous venons de décrire, & ils renferment sous le nom de Basse-*Guinée*, tout le pays de Biafara, & les Royaumes de Loango, de Congo & d'Angola. Matt. Les habitans de la *Guinée* sont idolâtres.

Guinée propre. *Guinea propria.* C'est la plus grande partie de la *Guinée*. Elle est séparée du pays de Malaguette par le Cap de Palmas, & du Royaume de Benin par la riviére de Volta. On divise ce pays en deux grandes contrées; l'occidentale, qui s'étend jusqu'au cap des trois pointes, porte le nom de Quaquacust, c'est-à-dire, côte des Dents, ou côte d'Ivoire: on

on appelle l'Orientale la Côte d'Or. On y met le Royaume de Sabou, de Fantin, de Fétu, d'Accara, d'Acanes, & quelques autres. Les François découvrirent ce pays l'an 1365. & ils y établirent quelques Colonies, qu'ils ont abandonnées. Les Anglois, les Hollandois, & les Danois y ont plusieurs forts pour la sûreté de leur commerce, & ils en tirent du coton, du sucre, des cuirs, du poivre long, de la cire, des Esclaves, de l'ivoire & de l'or, qui a donné le nom de *Guinées* à des piéces d'or qu'on fabrique en Angleterre. Maty. Voyez GUINÉE.

La Mer de *Guinée. Guinea Mare.* C'est cette partie de l'Océan Atlantique qui baigne les côtes de la *Guinée.* On croit que c'est la même Mer que les Anciens appelloient *Hesperium mare.* Id.

Nouvelle Guinée. *Guinea nova.* C'est une partie des terres Australes. Elle est dans la mer de l'Anchidol, à l'orient de la terre des Papous, dont elle n'est séparée que par un petit canal. On y a découvert quelques côtes l'an 1528. mais on ne sçait aucune particularité du pays, non pas même s'il est une Ile, ou une partie de la Terre-ferme. Id.

GUINÉE, f. f. C'est une piéce d'or qui a cours en Angleterre, & qui est un peu plus pésante que le louis d'or, & vaut un écu davantage. *Guinea.*

La valeur des *guinées* a changé en différens temps en Angleterre, comme celle des louis d'or ou d'argent en France. On nomme cette monnoie *guinée*, à cause que l'or, dont on la fabriqua, avoit été apporté de cette partie d'Afrique qu'on appelle *Guinée*; & pour marque de cela, il y avoit au commencement sur la *Guinée* la figure d'un éléphant.

☞ Guinée. C'est aussi une toile de coton blanche, plus fine que grosse, qui vient des Indes Orientales, particuliérement de Pontichéry.

GUINES, f. f. Nom propre d'une petite ville de France. *Guina, Guisna.* Elle est dans le pays reconquis en Picardie, à deux lieues de Calais, vers le midi. *Guines* est située dans des Marais, & capitale d'un Comté, qui étoit autrefois une partie de celui de Boulogne. Le Comté de *Guines* est une ancienne pairie du Comté de Flandre.

GUINGALOIS, f. m. Nom propre d'homme. *Guingaloëus, Winwaloëus.* Saint Riou est nommé Disciple de *S. Guingalois*, ou, comme ils disent en Bretagne, S. Guignolé. Chastel. *Martyrol. au* 12. *Fév. p.* 631. Le P. Lobineau, *Hist. de Bret. T. I. p.* 73. & *T. II. p.* 9. l'appelle *Winwaloé*, Guingaloé & *Guénolé*, & il se sert de ce dernier comme du mot vulgaire, & non pas de *Guignolé*, qu'on dit pourtant.

Guingalois. Voyez VENNOLÉ.

☞ GUINGAMBO, f. m. Le *guingambo* est une plante que l'on trouve en Afrique & en Amérique, qui croît à la hauteur de cinq ou six pieds. Ses feuilles qui sont grandes, rudes, ridées & découpées ressemblent assez à celle de la guimauve. Sa fleur est d'un blanc jaune & sans odeur : c'est une espéce de cloche composée de cinq feuilles rondes à l'extrémité, de couleur rougeâtre, qui renferme un pistil en forme de clou, avec des étamines jaunâtres. Ce pistil se change en un fruit de la grosseur d'un œuf, composé de plusieurs côtes, & qui s'appelle aussi *Guingambo.* Quand ce fruit est jeune, le peuple le fait cuire avec la viande pour donner du goût au bouillon. Les Créolles le font aussi entrer dans un ragoût particulier, qu'on appelle Callarou.

GUINGAMP, f. m. Petite ville de France en Bretagne. *Vinicampus.* Elle est sur une petite riviére, qui lui sert de fossé d'un côté. *Guingamp* n'est pas éloigné de Morlaix. Dans les titres de l'histoire de Bretagne il est écrit en Latin *Guengampum.*

GUINGANS, f. m. pl. Toile de fil de coton, quelque fois mêlé de fil d'écorce d'arbre, qui n'est ni fine, ni grosse. On la tire des Indes Orientales, particuliérement de Bengale. Il y en a de bleues & de blanches.

GUINGOIS, f. m. de travers; ce qui n'est point droit; ce qui n'a point la figure, la situation qu'il devroit avoir. *Transversum obliquatum.* Il y a un *guingois* dans ce jardin. On a tâché de cacher le *guingois* de cette chambre, par une cloison.

Il se dit quelquefois figurément & burlesquement; Il y a un *guingois* dans cet esprit-là qui choque tout le monde. Il est bas & burlesque.

De Guingois, adverbe, qui se dit de ce qui est de travers, qui est posé obliquement à l'égard de quelque autre corps. *Oblique.* Cette étoffe est mal coupée, elle est taillée de *guingois.* Ce cheval va de travers, de *guingois.* L'alignement de ce mur va de *guingois*, il ne fait pas un angle droit dans les deux faces du bâtiment. Il est bas.

☞ De Guingois. On dit figurément, Avoir l'esprit de *guingois.* Ac. Fr. Madame de Sévigné emploie souvent ce terme dans ses Lettres à sa fille. Une cérémonie de *guingois. Lett.* 435.

☞ GUINGUET, f. m. On appelle Camelots *guinguets*, de petits camelots très-légers, qui se font dans la Sayetterie d'Amiens. Il y en a d'unis & de rayés. Leur largeur est d'une demi-aune.

GUINGUETTE, f. f. Ce terme est nouveau & bas, mais il est fort en usage. Il a pris naissance avec le siécle. On entend par-là un petit cabaret dans les fauxbourgs & les environs de Paris, où les Artisans vont boire l'été les Dimanches & les Fêtes. *Taberna pauper & ignobilis.* Les honnêtes gens appellent quelquefois du nom de *guinguette* une petite maison simple & propre qu'ils ont dans les fauxbourgs & aux environs de Paris.

☞ L'Auteur du Poëme de Cartouche dit de ce fameux voleur, qu'il étoit,

Vaillant dans les combats, sçavant dans les retraites,
Ferme dans les malheurs, sobre dans les guinguettes.

Vaugirard est un village tout près de Paris, qui n'est composé presque que de *guinguettes* & de tavernes. On est surpris du grand concours de petit peuple de Paris, que l'on y voit les Fêtes & les Dimanches, sur-tout le jour de S. Lambert .... Piganiol de la Force, *Description de la France.*

Ce mot vient apparemment de ce qu'on ne vend dans ces cabarets que de méchant petit vin verd, que l'on appelle *guinguet*, tel qu'est celui qui se recueille aux environs de Paris.

☞ Guinguette. Jeu de cartes qui se joue depuis trois personnes jusqu'à sept ou huit. On joue ce jeu avec le grand jeu complet, dont on ôte cependant les petites, lorsqu'il y a peu de Joueurs. La principale carte est la Dame de carreau, qui s'appelle la *Guinguette.* On donne à chacun quatre cartes, & l'on pose le reste du talon sur la table. C'est le premier en carte qui a la liberté & le privilége de nommer la couleur de la triomphe; ce qu'il ne fait qu'après avoir vû ses quatre cartes, afin de nommer la couleur qui lui est la plus favorable, & dont il a le plus grand nombre. L'as à ce jeu est la moindre des cartes, & ne vaut qu'un. Voyez les autres régles de ce jeu dans l'Académie des Jeux.

☞ Guinguette, f. m. C'est le nom qu'on a donné à une espéce de tabatiére de parchemin ou de papier collé sur un carton. Les *guinguettes* s'ouvrent de la largeur de l'ouverture de la forme d'un chapeau; & tous les plis rentrant les uns dans les autres, elles se renferment sur le champ, & se réduisent à la grandeur du carton, qui est ordinairement de la largeur du creux de la main.

☞ Guinguette, se dit aussi d'une petite chaise roulante à deux roues, tout-à-fait découverte, qui se tire par un seul cheval: il n'y a guère que de très-jeunes gens qui s'en servent, & c'est pour cela qu'on leur donne aussi le nom de Phaëtons, à cause de la chûte trop ordinaire de leurs téméraires Cochers.

GUINIAD, f. m. Nom d'un poisson particulier, qui se trouve dans un lac que forme le Dwy dans le Mérioneth Shire, contrée de la Principauté de Galles en Angleterre, & qui ne se trouve point dans le Lwy, où l'on pêche des Saumons, & quoiqu'il n'y en ait aucun dans le lac qu'il forme. Cambden, *Brit. p.* 530.

GUINOLÉ. Voyez VENNOLÉ.

☞ La GUIOLLE, f. f. Ville de France, dans le Rouergue, sur les frontiéres de l'Auvergne, auprès des montagnes

tagnes qui portent le même nom de *Guielle*.

GUION, ou GUYON, f. m. Nom propre d'homme, formé, des cas obliques de *Guido*, *Guidonis*, par le retranchement du *d. Guido. Guion* de Clairvaux a fait l'Histoire des Hommes illustres de Cîteaux.

GUIONAGE. Droit que les Seigneurs levoient autrefois pour la sûreté du passage & du transport des marchandises par leurs terres. Les Marchands payoient ce droit, & les Seigneurs les garantissoient du vol.

GUIORANT, ANTE, adj. Ce mot se dit des souris & & des rats, lorsqu'ils font un cri qui leur est naturel. Les rats ont une voix *guiorante*.

GUIPER, v. act. Terme de Rubanier. C'est, passer un brin de soie sur ce qui est déja tors. On *guipe* l'or & l'argent comme on *guipe* la soie.

GUIPILLON, f. m. Vieux mot, Voyez GOUPILLON. C'est la même chose.

☞ GUIPOIR, f. m. Outil de fer crochu d'un côté, & chargé de l'autre d'un petit morceau de plomb pour lui donner du poids, dont les Passementiers Boutonniers & les Tissutiers-Rubaniers se servent pour faire des franges torses; en les attachant par le bout crochu aux fils pendans pour les tordre, ce qu'ils appellent *Guiper* la frange.

GUIPURE, f. f. Dentelle faite avec de la soie tortillée, qu'on met autour d'un autre cordon de soie & de fil. La meilleure *guipure* se fait avec de la cannetille. Quand on y mêle de la cartisane ou de la soie tortillée sur du parchemin, elle ne vaut rien, elle se gâte à l'eau & ne se peut blanchir ni savonner. La *guipure* accommodée sur une corde de lin s'emploie dans les broderies ou passemens.

GUIPUSCOA, f. f. Nom propre d'une contrée de la Biscaie, Province d'Espagne. *Guipuscoa*, *Jupuscoa*. Elle est baignée au nord par la Mer de Biscaie, & environnée des autres côtés par un grand cercle de montagnes, qu'on nomme les montagnes de S. Adrien, & qui la séparent de la Biscaie propre, & du Royaume de Navarre; la rivière de Bidassé la sépare vers son embouchure de la terre de Labour. Il y a plusieurs jolies villes dans ce pays, dont les principales sont Fontarabie, Saint Sebastien, Telosa & Placentia. MATY. Ignace naquit l'an, 1491 sous le regne de Ferdinand & d'Isabelle, en cette partie de la Biscaie Espagnole, qui s'étend vers les Pyrénées, & qui porte aujourd'hui le nom de *Guipuscoa*. BOUHOURS.

GUIPUSCOAN, ANE, f. m. & f. *Guipuscoanus*, *a*. Qui est de la Province de Guipuscoa en Espagne. En 1513. ceux de Guipuscoa ayant donné sur l'arrière-garde de l'armée du roi de Navarre, Jean d'Albret, la défirent, & prirent douze pièces de canon. En mémoire de la vaillance de ces *Guipuscoans*, le roi Ferdinand leur permit de porter en leurs armes d'azur à douze pièces de canon d'or. Favyn, *Hist. de Navarre*, *L. XII. p.* 690.

GUIQUEFAT. Voyez CUCUFAT.

GUIR, f. m. Nom propre d'une rivière du Royaume de Fez, en Barbarie, *Guirus*, anciennement *Dyos*. Elle coule dans la Province de Temesna, & se décharge dans l'Océan Atlantique, au midi de la ville de Salé, & de l'embouchure du Buragrag. MATY.

GUIRANHEANGETA, f. m. Oiseau du Bresil. Il est de la grosseur d'un Pinçon; il a le dos & les ailes bleues, la poitrine & le ventre jaunes, avec une couronne jaune sur la tête. Sa voix est si fléxible, qu'il imite celle des autres oiseaux.

GUIRANTINGA, f. m. Oiseau du Bresil. Il est de la grandeur d'une grue: ses plumes sont blanches. Il a le bec jaune, long & pointu: son col est couvert de plumes très-belles & très-fines.

GUIRAPANGA, f. m. Oiseau du Bresil. Il est fort petit, & tout blanc. Il a une voix fort éclatante.

GUIRATONTEON. Oiseau du Brésil. Il est blanc. On en remarque une chose singulière, c'est qu'il est fort sujet au mal caduc.

GUIRLANDE, f. f. Ornement de tête fait en forme de couronne, *Corona*, *corolla*. On fait des *guirlandes* de pierreries, de crêpe. Les Bergers font des *guirlandes* de fleurs. Janus passoit dans l'Antiquité pour inventeur des *guirlandes*. Athénée, *Dipnos. L. XV.*

Mêlez à vos lauriers des guirlandes *de fleurs*. SAR.

Quelques-uns ont censuré cette expression, Cueillir une *guirlande*; parce qu'on ne cueille point de *guirlande*, mais seulement on fait les *guirlandes*. Cependant l'expression est élégante & poëtique. MÉN. Cueillir une *guirlande*, se dit pour cueillir des fleurs pour faire une *guirlande*. C'est une des expressions abrégées qui sont souvent meilleures que les phrases entiéres. Ne peut-on pas aussi-bien dire recueillir une *guirlande*, que l'on dit lever un habit, acheter un habit, pour lever, acheter de l'étoffe pour faire un habit?

Un Académicien qui sçait parfaitement bien notre langue, dit que le *g* dans le mot de *guirlande* est un *g* dur, comme il l'est dans *garantir* & dans *goret*; mais assurément la prononciation du *g* n'est pas la même dans ces mots, elle est plus ferme dans *garantir* & dans *goret*, & plus douce dans *guirlande*, & dans les autres mots qui commencent par la syllabe *gui*.

Ce mot vient de *ghirlanda*, qu'on a dit dans la basse Latinité, & qu'on dit encore en Italien. On fait aussi des *guirlandes* d'or & d'argent. On a aussi appellé du nom de *guirlande*, des plumes que les Dames mettoient autrefois à côté de la tête. M. Ménage dérive ce mot *guirlande* de *gyrus*, d'où l'on a fait successivement *girus*, *girulus*, *girulare*, *girlare*, *ghirlare*, *ghirlandus*, *ghirlanda*, & enfin *guirlande*, qui, selon cet Auteur, descend au huitiéme dégré de *gyrus*. Icquez rejette ce sentiment de M. Ménage, & dérive le mot de *guirlande* de *gardel banda*, qui sont deux mots des langues du Nord, qui veulent dire, un bouquet fait de la main avec art: de ces deux mots on a formé *gardlanda* & *girdlbanda*. La racine de ces mots est *gyrdan*, ou *girdan*, *giorda*, ou *girda*, ces infinitifs des langues anciennes du Nord signifient ceindre, entourer en liant, & *giord*, *gyrdl*, *gyrdel*, dans les mêmes langues, veulent dire, ce qui lie, ce qui entoure, *cingulum*, *cinctorium*.

Les Bollandistes nous ont découvert la véritable étymologie de ce mot dans leurs notes sur les *Acta Sanct. Mart. T. II. p.** 112. *F.* Le mot *Guirlande* nous vient à la vérité d'Italie, mais les Italiens l'ont reçû des Lombards. Dans la langue de ces peuples *Wiren* signifie *tourner*, *entourer*, *rouler*, v. act. & de-là vient *virer*, que le peuple dit encore en France en ce sens. Dans la même langue des Lombards *rande* signifie *limbus*, une bande, de ces deux mots ils ont fait wir-rande, une bande qui entoure, *circulus*, une couronne, & comme en Grec un diadême. Ensuite on a changé une *r* en *l*, comme il est souvent arrivé, & l'*W* en *g*, ce qui a fait *guir-lande*. Peut-être aussi ce nom s'est-il formé de *Wil*, qui signifioit roue en langage Lombardique, & de *rande*, en transposant les deux liquides, ce qui est fort ordinaire. Matthieu Paris a dit *guarlanda*, au lieu de *guirlanda*.

Jean Ferro, pour signifier que le mérite ne suffit point pour réussir, qu'il faut encore de l'appui, a fait une devise d'une *guir-lande*, avec ces mots Italiens pour ame, *Di radice & d'humor priva*, *languisce*, sans racine & sans humeur, elle languit. La devise de Jean Galéaz, Duc de Milan, qui étoit trois *guirlandes* enfilées dans une pique, avec ce mot de Virgile Énéïde, *Liv. VI. vers.* 194. *Este duces*, soyez mes guides, n'est pas réguliére, parce qu'elle n'est point fondée sur la nature.

GUIRLANDE, se dit aussi d'un ornement de métal qui est une petite bande façonnée, qu'on met autour du bord du pavillon de la trompette, du cor, de la trompe.

GUIRLANDES. Terme de Marine. Fortes pieces de bois courbes que l'on applique en dedans de l'avant du vaisseau pour le lier, & le renforcer.

GUIRLANDES, en Architecture, sont de petits festons formés de bouquets d'une même grosseur, dont on fait des chûtes dans les ravalemens des pilastres, ou dans les frises.

☞ GUIROM, f. m. Terme de Blâson. Voyez GIRON: C'est la même chose.

☞ GUISARD, f. m. Du temps de la Ligue on donnoit le nom de *Guisards* à ceux qui étoient du parti des Ducs de Guise: au lieu qu'on appelloit les autres *Royalistes* ou Bour-

Bourboniſtes. Les *Guiſards* ſe feroient fait Proteſtans, ſi les *Bourbons* s'étoient fait Catholiques. Madame du Noyer.

GUISARME, ſ. f. Sorte d'arme ancienne dont on ſe ſervoit en France. C'étoit une hache à deux tranchans. *Bipennis*.

Skinner dérive ce mot de ces deux autres qui ſont Latins, *bis arma*, arme double, arme deux fois, c'eſt-à-dire, par deux endroits. De *bis armà* on a fait, dit Skinner, *viſarma*, & enſuite *guiſarme*.

GUISE, ſ. f. Maniére, façon d'agir. *Modus, ratio*. Ce ſeroit une belle choſe, ſi on laiſſoit vivre chacun à ſa *guiſe*.

S'il eſt un conte uſé & rebattu,
C'eſt celui qu'en ce vers j'accommode à ma guiſe.
La Font.

En bel eſprit qui creuſe & ſubtiliſe,
Je veux me faire un patois à ma guiſe. P. du Cerc.

☞ Guise. Quand c'eſt un nom appellatif qui ſignifie Maniére, façon d'agir, la premiére ſyllabe ſe prononce comme dans *guide*, dans *Guillaume*, ou comme ſi l'on écrivoit *ghiſe*; mais quand il eſt nom propre de ville, on prononce *Gu-iſe*; la Ville de *Gu-iſe*; la Maiſon de *Gu-iſe*; le Duc ou le Prince de *Gu-iſe*.

Le mot *guiſe*, maniére, & l'Allemand *ghiiſe*, qui ſignifie la même choſe, ſont pris du Celtique *guis*. P. Pezron.

Cluvier dit, que le mot de *guiſe* vient de l'Allemand *Weiſe*, qui eſt auſſi un mot Anglois ſignifiant *coutume*, ou *maniére*. Mais Ménage tient qu'il vient du Latin *conquiſitus*, comme ſi on diſoit *quiſe*, parce qu'un Conquérant diſpoſe de toutes les choſes en maître & à ſa maniére.

On dit proverbialement, que chacun ſe fait fouetter à ſa *guiſe*; pour dire, qu'il diſpoſe comme il lui plaît des choſes qui le regardent. Ce proverbe eſt venu d'une coutume d'Eſpagne, où ceux qui ſouffrent le ſupplice du fouet ſont conduits ſur un âne depuis un certain lieu juſqu'à un autre: & comme on ſe moquoit d'un Eſpagnol, qui de peur de perdre ſa gravité, ne piquoit pas ſon âne pour le faire aller plus vîte, il répondit que chacun ſe faiſoit fouetter à ſa *guiſe*. ☞ On dit auſſi prov. chaque pays, chaque *guiſe*; pour dire, que chaque pays a ſes uſages.

En guise, adv. De la maniére, de la façon. *Inſtar*. On vous a donné ce mêts en *guiſe* de poiſſon, & c'eſt de la viande.

J'ai donc d'abord un peu rongé mes doigts,
Mis en grondant mon eſprit à la gêne;
Mais le trouvant plus ſec que le parquet,
Que vous donnez en guiſe *de bouquet,*
A ſon défaut j'ai fait parler un chêne. P. du Cerc.

☞ Guises. Façons, maniéres. Gens de toutes *guiſes*, toutes ſortes de gens. *Gloſſ. ſur Marot*.

GUISE, ſ. m. Nom propre d'une petite ville fortifiée, *avec un château, & titre de Duché*. *Guiſia, Guiſium, Guiſium caſtrum*. Il faut faire ſentir l'*u* de la premiére ſyllabe, comme dans le mot *puiſſance*. Voyez ci-deſſus GUISE. *Guiſe* eſt dans la Picardie, ſur l'Oiſe, à quatre ou cinq lieues de la Fére & de S. Quentin. Cette ville qui a donné le nom à la célébre Maiſon des Ducs de Guiſe, fut aſſiégée inutilement par les Eſpagnols l'an 1650. De Valois la nomme *Guiſe* en Tiérache, parce qu'elle eſt dans la contrée de Picardie nommée Tiérache, mais on dit ſimplement *Guiſe*.

GUISLAIN. Voyez GUILEIN.

GUISLAIN. (Saint) Nom propre d'une petite ville des Pays-Bas. *Fanum S. Giſlenii, Giſlenopolis*. S. *Guilain* ou *Ghiſlain*, *Cella Sancti Giſleni*, *Cella Apoſtolorum*, *Cella* ou *Monaſterium Cellenſe*, anciennement *Urſidongus*. Voyez GUILLAIN.

GUISNES, ſ. m. Nom propre de lieu. *Giſnæ Caſtrum*.

GUISPON, ſ. m. Terme de Marine. Gros pinceau, ou eſpéce de broſſe qui ſert à ſuiver le fond d'un vaiſſeau. *Penicillum picearium*.

GUISTRE, ſ. m. Nom propre d'un village avec château, & Abbaye. *Guiſtrium, Aquiſtria*. Il eſt dans la Guienne propre, contrée de France, ſur la riviére de l'Île, à trois lieues au-deſſus de Libourne.

GUITERNE, ſ. f. Terme de Marine. Eſpéce d'arcboutant qui tient les antennes d'une machine à mâter avec ſon mât.

On a dit autrefois *guiterne* pour *guittare* ou *guittère*; mais aujourd'hui le mot de *guiterne* eſt tout-à-fait hors d'uſage en ce ſens.

Plaque de lit, corne à lanterne,
Manche de luth, corps de guiterne. Regn. *ſat.*

GUITRAN, ſ. m. Eſpéce de bitume, ou de poix, dont on enduit les navires. *Pix mollis*.

GUITRES, ſ. m. Nom de faction, dans une ſédition ſanglante ſuſcitée en Guienne à cauſe de la Gabelle, ſous Henri II. en 1548. Les Officiers qui recueilloient ce droit établi par François I. exercérent des vexations ſi grandes, que quelques payſans d'Angoumois ayant donné la chaſſe aux Gabeleurs de Cognac, s'enhardirent de faire ſonner le tocſin, au ſon duquel ſept ou huit Paroiſſes s'aſſemblérent, & choiſirent pour Capitaine un Bourgeois de Bianzac nommé Galafre. Auſſi-tôt les troupes s'étant groſſies, un Gentilhomme nommé Puy-Moreau s'en rendit chef en partie; & au mandement de ces deux Colonels l'Angoumois, la Saintonge, les Marennois, puis le pays d'Entre deux mers & le Médoc, ſe ſoulevérent avec une effroyable furie, & forcérent les villes de ſuivre leurs mouvemens. A l'exemple des peuples de deçà la Garonne ceux du Bourdelois ſe ſoulevérent auſſi, & prirent pour chef un certain Talemagne. On donna le nom de *Guitres* à toutes ces troupes mutines, parce qu'elles firent une aſſemblée au bourg de *Guitres*. Mézeray. *Hiſt. de Fr. T. II. p.* 608. & 609.

GUITTARE, ſ. f. Sorte d'inſtrument à cordes de boyau, dont le dos eſt plat. *Cithara*. Il ſe tient dans les bras, comme le luth. Il a huit touches, on en pince & on bat les cordes. Cet inſtrument eſt ſimple, & eſt venu d'Eſpagne. Il n'avoit d'abord que quatre rangs de cordes; dont le premier étoit une ſimple chanterelle, maintenant il y a juſqu'à dix cordes.

Pour une ſi belle aventure,
Prens la lyre de Chapelain,
Ou la guittare *de Voiture*. Sar.

Ce mot vient apparemment du Grec κιθάρα, qui a paſſé dans le Latin. Les Arabes diſent auſſi *kithar*, ou *kithara*, qu'on trouve dans les Verſions de l'Écriture.

☞ GUITTARISER, v. neut. Jouer de la guittare.

Il penſe, quand la nuit il a guittariſé,
Que j'en ai tout le jour le cœur martyriſé.
Scarron, *Jodelet Duelliſte.*

☞ GUITY-IBA, ſ. m. Arbre qui croît au Breſil, dont le fruit, qui eſt appellé *Guity-coroga*, contient un noyau de la groſſeur d'un œuf d'autruche, dans lequel eſt enfermée une amande, laquelle étant rapée & donnée au poids d'une drachme, eſt eſtimée bonne pour la dyſenterie. La double doſe miſe en infuſion, paſſe pour arrêter toutes ſortes d'hémorragies. James.

GUIVRE. Terme de Blaſon. Voyez GIVRE ou VIVRE.

GUL.

GULDEN, ſ. m. Mot Allemand, ou GOULDE, comme on le prononce en François. C'eſt une ſorte de monnoie d'argent qu'on fabrique en Allemagne, & qui vaut quarante ſols de France. Il y en a de diverſes ſortes, chacune avec l'effigie & les armes du Prince qui les fait battre. Ce mot eſt auſſi en uſage en Flandre; avec cette différence, qu'un *gulden* ou *goulde* n'y vaut que vingt-quatre ſols de France. On y prononce *gulde*.

GULE & GOULE, ſ. f. Vieux mot, qui ſignifie la partie de l'habit où l'on paſſoit la tête. *Gula*. *Gule* en ce ſens ſe prend pour ouverture.

Et tenoit un rous peliçon,

Dont les gules *étoient d'or,*
Et li mettoit par force el dos. R. du Renard.

Li sans en fille, que forment est maumis
Si que les goules *de son peliçon gris*
En sont mouillies, &c. R. d'Aubery.

GULFE, s. f. Nom propre d'une petite île de la mer de Bretagne. *Gulfa*, anciennement *Lissia*. Elle est située entre les Iles Sorlingues, & la côte occidentale de la Cornouaille, Province d'Angleterre.

GULISTAN, s. m. C'est le nom d'un Ouvrage fort estimé dans tout l'Orient, composé en langue Persienne, & mêlé de prose & de vers, par le fameux Saadi Schirazi Mosleheddin, l'an 656. de l'Hégire. Gentius l'a traduit en Latin, & lui a donné le nom de *Rosarium Politicum*. D'Herbel. *Gulistan* signifie Jardin, ou Parterre de Roses. idem. L'an 656. de l'Hégire commence le seiziéme Juillet de l'an 1277. de Jesus-Christ. Du Ryer a traduit le *Gulistan* en François.

GULLENE. Voyez CALCÉE.

GULPES, s. m. Terme de Blâson, qui signifie un tourteau de pourpre, qui tient le milieu entre le besan & le tourteau; parce que le besan est toujours de métal, & le tourteau de couleur: & comme le pourpre est pris tantôt pour métal, & tantôt pour couleur, on a nommé celui-ci *gulpe*.

GULPINE. Vieux terme de Coutumes. Voyez GUERPINE.

GULPIR & GURPIR, v. n. Voyez GUERPIR. C'est la même chose dans les Coutumes où ces mots se trouvent.

GUM.

GUMANAPI, s. m. Nom propre d'une Ile d'Asie. *Cumanapia*. Elle est dans l'Archipel des Moluques, au nord de celle de Néra & de Banda. Il y a dans cette Ile une ville qui porte son nom, & qui est située au pied d'une montagne qui vomit des flammes.

GUMÉNES ou GUMES. Terme de Marine, qui se dit au Levant de tous les grands cordages en général, & en particulier des cordes des ancres de galéres. Pomey. *Funis*.

En termes de Blâson, on appelle *guméne* ou *goméne*, les attaches, ou la corde d'une ancre qui est faite quelquefois du même émail que l'ancre, quelquefois d'un émail différent, aussi-bien que la stangue & la trabe, qui en sont les autres parties. Il portoit d'azur à l'ancre d'or, la *guméne* de gueules.

GUN.

GUNCZ ou GUNTZ, s. m. Nom propre d'une petite riviére d'Allemagne qu'on nomme aussi Benges *Guntius*, *Sabaria*. Elle a sa source dans la basse Autriche, où elle arrose *Guntz*, passe dans la basse Hongrie, & y baigne Sabarie, & après elle se joint au Raab à Rotenturn, ou Sarwar. Maty.

GUNCZ ou GUNTZ, s. m. Nom propre d'un Bourg d'Allemagne. *Guntia*. Il est dans la basse Autriche, sur la riviére de *Guncz*, aux confins de la Hongrie, à cinq lieues au-dessus de Sarwar. On croit que *Guncz* est l'ancienne *Bassiana*, ville de la haute Pannonie, que quelques Géographes placent à Posega, & d'autres à Bantz. Maty.

GUNDEBAUD ou GONDEBAUD, s. m. Nom propre d'homme. *Gundebaud*, Roi de Bourgogne. *Gundebaldus*.

Ce nom vient des mots Tudesques & Anglo-Saxons qui suivent; *gunde* autrefois, & aujourd'hui *gunst*, qui signifie faveur, *gewald*, qui signifie force, ou *wald*, qui signifie la même chose, qui étant adverbe signifie promptement, *gunnen*, qui signifie favoriser, & qui vient de l'Hébreu חנן, *Hhanan*, *Wealdan*, qui signifie commander: ces mots donnent au nom de *Gondebaud* la signification de *très-favorisé*, ou *très-favorable*, *bien-tôt favorisé*, *porté à favoriser*, *à faire du bien*.

GUNDEH ou GUNDAH s. Nom d'un monstre marin qui se voit dans les mers de l'Iemen & Herkend. D'Herb. c'est-à-dire, de l'Arabie heureuse & des Indes.

GUNDELFINGEN, s. m. Nom propre d'un gros bourg du Cercle de Souabe, en Allemagne. *Gundelfinga*. Il est situé sur le Danube, à trois lieues de la ville de Burgaw, vers le Nord, & il est chef d'une Baronnie, qui appartient aux Comtés de Furstemberg Blomberg.

GUNDEMAR ou GONDEMAR, s. m. Nom propre d'homme. *Gundemarus*. *Gundemar* roi de Bourgogne.

Ce mot est composé de deux mots de la langue Tudesque, *gunde*, ou *gunst*, qui veut dire faveur, & *mehren*, qui signifie augmenter. On peut connoitre par la signification de ces deux mots celle qu'a le nom de *Gondemar* dans la langue originale dont il est tiré.

GUNDIS, GONDES, ou GONTEY, s. m. Nom propre d'un bourg du pays de Valais, allié des Suisses *Gontacium*, *Contegium*. Ce bourg est sur le Rhône, un peu au-dessous de la ville de Sion, & il est considérable par ses mines de crystal, & par le safran & les bons vins qu'on y recueille. Maty.

GUNDON, s. m. Nom que les Éthiopiens donnent à une espéce de fourmis très-grosses. *Formica major Æthiopica*. Les *Gundons* marchent ensemble dans un ordre qui ressemble à celui d'une armée rangée en bataille. Ils ne font aucun amas de grains, mais ils dévorent tout ce qu'ils trouvent, & mordent même les hommes avec beaucoup de violence. Dapper, *p.* 420.

GUNEFORT. } Voyez CUCUFAT.
GUNIFORT. }

GUNOLO. Voyez VENNOLÉ.

GUNTRAM, ou GONTRAN, s. m. On prononce toujours *Gontran*, en donnant à la derniére syllabe un son nazal, comme quand on prononce le mot de *cran*. Le mot de *Gontran* est un nom propre d'homme. *Gontran* roi de Bourgogne.

Ce nom est formé de deux mots de la langue Tudesque, *gat*, ou *gut*, qui signifie bon, & *ram*, ou *ruhm*, comme on dit aujourd'hui en Allemand, qui veut dire gloire, louange, réputation.

GUNTZ, s. m. Nom propre d'une riviére du Cercle de la Souabe en Allemagne. *Guntia*. Elle a sa source dans l'Abbaye de Kempten, près du bourg de Guntzen, ou Guntzberg, baigne la petite ville de Guntzburg, & peu après elle se décharge dans le Danube. Maty.

GUNTZBERG, s. m. Nom propre d'un bourg de la Souabe. *Guntia*. Il est dans l'Algow, à la source du Guntz, entre Kempten & Constance. Maty.

GUNTZBURG, s. m. Nom propre d'une petite ville du Cercle de Souabe en Allemagne. *Guntia*, *Guntzburgum*. Elle est dans le Marquisat de Burgaw, sur la riviére de Guntz, environ à deux lieues de la ville de Burgaw, vers le nord. Il y a dans *Guntzburg* un château, où les anciens Marquis de Burgaw faisoient leur résidence, & où l'on tient encore la Chancellerie du Marquisat. Maty.

GUNTZENHAUSEN, ou GUTSENHAUSEN, s. m. Nom propre d'une petite ville du Cercle de Franconie, en Allemagne. *Gutsenhusa*, *Gutzenhausium*. Elle est sur la riviére d'Altmud, dans le Marquisat d'Anspach, aux confins de l'Évêché d'Aichstet. Maty.

GUO.

☞ GUOLDEN-PEPPIUS, s. m. C'est le nom d'une pomme qui ressemble fort à la pomme de Paradis. Les Anglois en font beaucoup de cas. Le *Guolden-Peppius*, qui est le nom que lui donnent les Anglois, est fort jaune & rond. Cette pomme n'a de l'eau qu'en petite quantité; mais elle est assez relevée. Elle n'a aucune mauvaise odeur.

GUP.

GUPLO, s. m. Nom propre d'un lac de la basse Pologne. *Guplo*. Il est dans la Cujavie, entre la ville de Gnesne, & celle de Brestie. On voit sur le bord septentrional de ce lac le Château de Kruswick, où l'on dit que Popielus II roi de Pologne, fut dévoré par les rats. Maty.

☞ GUPPAS, s. m. Poids dont on se sert dans quelques villes du détroit de Malaca, particuliérement à Queda. Quatre *guppas* font le guantas, & seize guantas font le hali ou nali; il faut quinze halis pour le bahar, pesant quatre

quatre cents cinquante livres poids de marc.

GUR.

☞ GUR, f. m. Toile de coton blanche, que les Anglois apportent des Indes Orientales : elle a quatorze aunes de longueur, sur sept ou huit de largeur.

☞ GURAES, f. f. plur. Toiles peintes de Bengale. Les Anglois de Madraail en enlévent beaucoup pour envoyer aux Manilles.

GURBAAL, f. m. Nom propre de lieu, en la Terre-Sainte. *Gurbaal.* Les Arabes qui habitoient en *Gurbaal. II. Paral. XXVI. 7.* Les Septante ont traduit, aux environs de Pétra, d'où le P. Lubin conclut qu'on ne peut douter que *Gurbaal* ne soit la même chose que Pétra, Métropole de l'Arabie Pétrée. D'autres, comme Hoffman & la Glose ordinaire, veulent que ce soit *Gérard.*

GURGK, f. m. Nom propre d'une riviére du Cercle d'Autriche en Allemagne. *Gurca*, anciennement, *Corcoras.* Elle coule dans le Windismarck, contrée de la Carniole, arrose Seissenburg & Rudolfwerd, & se décharge dans la Save, aux confins de la Croatie & du Comté de Celly. MATY.

GURCK, est encore une petite ville Épiscopale de la Carinthie, en Allemagne. *Gurcum, Gurca, Gurkium.* Elle est sur une petite riviére qui porte son nom, à six lieues de Clagenfirt, du côté du nord. L'Évêque de *Gurck* fait sa résidence à Strasbourg, petite ville à deux lieues de *Gurck.* Il est suffragant de l'Archevêque de Saltzbourg, dont les prédécesseurs ont fondé cet Évêché l'an 1073. C'est pour cela qu'autrefois ils nommoient à cet Évêché ; mais depuis Ferdinand I. de trois fois que cet Évêché vaque, les Archevêques de Saltzbourg n'y nomment plus qu'une fois, & les Archiducs d'Autriche les deux autres. MATY.

GURCKFELDT, f. m. Nom propre d'une petite ville de la Carniole en Allemagne. *Gurckfeldia.* Elle est dans le Windichsmark sur la Save, au nord du Rudolfwerd. Quelques Géographes prennent *Gurckfeldt* pour l'ancienne *Quadrata*, ou *Quadratum*, ville de la haute Pannonie, que quelques-uns pourtant mettent à Ratmansdorf, village de la même contrée, à l'embouchure de Gurck dans la Save. MATY.

GURESSI, f. f. Nom que l'on donne à des Lutteurs que le Grand-Seigneur entretient, ou qu'il entretenoit autrefois. *Athleta, Palæstrita, Luctator.* On les appelle aussi *Pehuanders.* Voyez ce mot.

GUREYGURA, f. f. Nom propre d'une montagne d'Afrique. *Gureycura mons.* Elle est près du grand Atlas, & en est séparée par les plaines d'Éceys. Marmol, *T. II. L. IV. C.* 37.

GURGIE, f. f. C'est la même chose que *Géorgie.* Voyez ce mot, qui est le seul dont on se sert communément aujourd'hui.

GURGISTAN, f. m. Pays des Géorgiens. Voyez GÉORGIE. On se sert quelquefois dans la Géographie, & dans les Relations, du nom de *Gurgistan* ; ailleurs on emploie celui de Géorgie.

Ce nom de *Gurgistan* est pris de la langue Turque sans aucun changement.

GURIEL, f. m. GHURIA, f. f. Nom propre d'une partie de la Géorgie, en Asie. *Guria.* Elle étoit anciennement la partie méridionale de la Colchide, & aujourd'hui on la comprend quelquefois sous la Mingrélie, dont elle est séparée au nord par le Phase. Elle a le Royaume d'Imirette au levant ; la Turcomanie au midi ; & la Natolie avec la mer noire au couchant. Ce pays a son Prince particulier, qui est sous la protection du Grand-Seigneur. Il n'y a point de ville, & ses lieux principaux sont les bourgs de Warthi & de Guni, ou Gonie. MATY.

GURLET, f. m. Voyez GRELET.

GURRÉA, f. m. Nom propre d'un bourg d'Arragon. *Gurréa.* Il est situé sur le Gallégo, entre la ville de Sarragosse & celle d'Huesca. On prend *Gurréa* pour l'ancienne *Gallicum*, ou *forum Gallorum*, ville de l'Espagne Tarragonoise. MATY.

GURULA, f. Nom propre. *Gurulis.* Il y avoit anciennement deux bourgs de ce nom dans la Sardaigne ; ils étoient vers le milieu de l'Île, & ils sont tous deux ruinés. MATY.

GUS.

☞ GUSBABUL, f. f. C'est le nom d'une pierre fine. Ce mot est Turc, & signifie Pierre de l'homme. C'est une Agathe tendre, quoiqu'Orientale.

☞ GUSELISSAR, f. m. Nom propre d'une ville de l'Anatolie. *Guselissar, is.* C'est l'ancienne Magnésie d'Ionie. Il y a des ruines d'anciens bâtimens, & à une lieue de la ville les restes d'un Temple superbe. *Voyez le troisiéme Voyage du P. Lucas.*

GUSE, f. f. Terme de Blâson, qui se dit des tourteaux de couleur sanguine, ou de laque, qu'on peut nommer aussi de *gueules.*

☞ GUSGUNÈCHE, f. f. On a donné depuis quelque temps ce nom à une nouvelle pierre fine, qui est une espéce d'œil de chat chatoyant, d'une couleur verdâtre foncée : ce nom est Turc, & veut dire pierre du soleil. C'est une Agathe tendre, quoiqu'Orientale.

GUSMAN, f. m. *Gusmannus.* Nom propre d'homme qui est commun en Espagne, & qui ne se donne point ou rarement en France. *Gusman* d'Alfarache est fameux.

GUSTATIF, f. m. Terme d'Anatomie, qui se dit du nerf qui sert au goût. *Gustui serviens. Gustatif*, nerf du goût. DIONIS.

GUSTATION, f. f. Terme de Physique. *Gustatio, saporis perceptio.* Sensation du goût, perception des saveurs. La *gustation* est une action de l'ame, comme les autres sensations, mais elle dépend du corps, en ce qu'elle suppose une impression faite dans une certaine partie du corps qui est l'organe du goût. La *Gustation* se fait lorsque les parties savoureuses des corps exprimées des corps savoureux & pressées s'insinuent à travers les pores de la pellicule déliée qui couvre la langue, & vont frapper les petites tubérosités qui sont entre cette petite peau, & la chair de la langue. Alors il y a dans l'ame une perception de saveur. Et parce que les parties de ces petits mammelons de la langue ne sont pas disposées de la même maniére dans différentes personnes, & dans la même personne en différens temps, il arrive que la *gustation* d'une saveur n'est pas la même dans différentes personnes, ou dans la même personne considérée en des temps différens.

L'usage du mot de *gustation* est rare ; on ne doit point l'employer dans le discours ordinaire, mais seulement dans les ouvrages de Physique & de Médecine.

GUSTAVE, f. m. *Gustavus.* Nom propre d'homme usité en Allemagne, & particuliérement en Suéde. Le grand *Gustave-Adolphe* Roi de Suéde fut tué à la bataille de Lutzen en 1632.

GUSTAVEBOURG, f. m. Nom propre. *Gustaviburgum.* C'étoit une forteresse d'Allemagne, que Gustave-Adolphe fit construire dans le Landgraviat de Darmstat, au confluent du Mein & du Rhin l'an 1632. Elle fut abandonnée l'an 1635. Et elle est maintenant ruinée. MATY.

GUSTROW, f. m. Nom propre d'une ville du Duché de Meckelbourg, en basse Saxe. *Gustrovium.* Elle est dans la Wandalie, à six lieues de Rostock, vers le midi, & à dix de Swerin, vers l'Orient. Elle est capitale du Duché de Meckelbourg *Gustrow*, & elle a un château, où les Ducs font leur résidence ordinaire. MATY.

GUT.

GUTE, f. m. & f. Nom propre d'un ancien peuple de la Scandie. Il habitoit dans les provinces de Suéde, qui portent maintenant le nom de Gothie. *Guta.* Quelques Géographes prétendent que les Anciens Goths prirent leur origine d'eux.

GUTLAND, sub. masc. ou GUTLANDE, f. f. Voyez GOTIE.

GUTTE-GOMME, f. f. Voyez GOMME-GUTTE.

GUTTENZEL, f. m. Nom propre d'une Abbaye de Souabe. *Guttencella.* Elle est dans un beau pays, sur la riviére de Rott, au levant de Biberach. Cette Abbaye fondée environ l'an 1330. a été fort riche ; mais elle est extrémement déchue. MATY.

GUTTONAIRE, f. m. Espéce de milice à cheval chez les Romains. *Guttonarius*. Ce nom ne se donnoit pas seulement aux Cavaliers, mais encore au cheval. Voici d'où ce nom venoit, & ce qu'il signifioit. *Guttus* en Latin est, comme nous allons le dire, un vase qui a une ouverture fort étroite, d'où la liqueur ne tombe que goutte à goutte, & lentement. De-là on avoit fait *Guttonarius*, pour signifier un cheval qui va lentement & pas à pas, ensuite on le donna au Cavalier même. Voyez Végéce, *L. I. C. 56. & L. IV. C. 6.* Et Sumaise sur Jule Capitolin, *p. 246. & 247.* où il remarque fort bien que dans Végéce il faut lire *Gottonarios*, au lieu de *Cottonarios*, que les Copistes y avoient mis.

GUTTURALE, adj. f. qui se dit en cette phrase grammaticale, Lettre *gutturale*, qui se prononce du gosier. *Gutturalis*. Les Espagnols ont des lettres *gutturales*, comme *x*, *j*, *g*, &c. La langue Françoise n'a point d'aspiration forte, ni aucune de ces lettres que les Doctes nomment *gutturales*. Bouh.

GUTTUS, f. m. Nom purement Latin, dont les Antiquaires sont obligés de se servir, parce que nous n'avons point de nom François qui y réponde. *Guttus*. C'étoit un vase dont le Sacrificateur se servoit chez les Romains pour prendre le vin des sacrifices, & le répandre goutte à goutte, d'où lui venoit le nom de *Guttus*, dit Varron, *L. IV. De Ling. Lat.* Voyez Vigenère sur Tite Live, *T. I. p. 1227.* Le vase que cet Auteur donne pour le *Guttus*, & qu'il a fait graver, est celui qu'on voit sur les médailles & d'autres monumens antiques, qui s'alonge d'un côté en couloir, ou en canal, comme pour faire tomber le vin.

GUTZKOW, f. m. Nom propre d'une petite ville de la Poméranie Suédoise, contrée du Cercle de la haute Saxe. *Gutzkovia, Gutzovium*. Elle est capitale du Comté de *Gutzkow*, & située sur la rivière de Péne, au midi de Gripswalde, & à l'occident d'Anclan. Maty.

Le Comté de *Gutzkow*, *Gutskoviensis Comitatus*, petit pays de la Poméranie Suédoise, en haute Saxe. Il est borné au sud par le Duché de Stétin; au levant par la rivière de Péne qui le sépare de l'île d'Usedon; au couchant par le Duché de Bard, & par celui de Meckelbourg: il a au nord la mer Baltique. Ses lieux principaux sont *Gutzkow*, capitale, Gripswalde, Loitz & Lassan. Maty.

GWODAN, ou GWOTAN. Voyez WODAN.

G U Y.

GUY. Voyez GUI.

GUYABO ou GUYAVA. Voyez GUAYAVA.

GUYER, ou GIAER, f. m. Nom propre d'une petite rivière du Dauphiné en France. *Guja*, *Guivia*. Elle prend sa source à la grande Chartreuse, coule le long des confins de la Savoye, arrose le Pont de Beauvoisin & S. Genis, & se décharge peu après dans le Rhône. Maty.

☞ GUYPUSCOA. Voyez GUIPUSCOA.

☞ GUYTIS, f. m. Arbre du Brésil, dont il y a plusieurs espéces. Le premier est nommé *Guytis-Iba*. Il est grand, rameux, & surpasse le chêne en hauteur, solidité & durée. Son écorce est grise; ses feuilles sont rangées alternativement, oblongues, lanugineuses, ayant presque la figure d'une langue. Son bois est employé par les Menuisiers. Ses fleurs sont disposées comme un long épi, petites & jaunes. Son fruit est plus gros qu'une pomme, rond, mais inégal & bossu, brun, rempli de pulpe molle, jaune, odorante, d'un goût doux & agréable, sentant le pain nouvellement cuit. On l'appelle *Guyti-coroya*. Il renferme un noyau gros comme un œuf d'oie & de la même figure; & une amande blanche.

☞ Le second est plus petit que le premier; mais il est plus beau. On l'appelle *Guyti-toroba*. Ses feuilles ressemblent à celles du Noyer, d'un verd agréable, épaisses & lisses au toucher. Il porte beaucoup de fleurs aux extrémités de ses rameaux. Elles sont belles, grandes comme celles du tillot, & de la même odeur, jaunes. Son fruit est gros comme une orange, mais de la figure d'une poire, inégal en sa superficie, de couleur purpurine, jaunâtre quand il est mûr, d'un goût doux. Son noyau est gros comme une noix grise luisante.

☞ Le troisiéme est plus menu & plus bas que les précédens. Ses feuilles sont oblongues, luisantes, garnies en dessous de laine blanche. Ses fleurs sont blanches & petites; ses fruits de la grosseur d'un œuf de poule, sont jaunes, peu charnus, & d'un goût doux. Son noyau est ovale, velu, & gros comme une noix, renfermant une amande séche, amère & astringente.

G U Z.

☞ GUZ, f. m. C'est l'aune dont on se sert à Mocha pour mesurer les longueurs. On l'appelle aussi Conit.

GUZARATE, Royaume. Voyez CAMBAYE. On dit aussi *Guzurate*. Voyez ce mot.

GUZUNTINA, f. f. Nom propre d'une partie du Royaume d'Alger, en Barbarie. *Numidia nova*. Elle comprend les Royaumes de Bugie & de Constantine.

GUZURATE, f. m. Nom propre d'un Royaume des Indes. La capitale de ce Royaume est Amadabat, située par les 23 dégrés de latitude, & les 116 dégrés 30 min. de longitude. Le Royaume de *Guzurate* est abondant en grains; on y fait des toiles d'or & d'argent, & des étoffes de soie; on y travaille en orfévrerie, & en joyaux de toutes sortes.

G Y.

GY LES NONAINS, f. m. Nom propre de lieu. *Gaïcum Nonnarum*, *Gaïcum Monasterium*. Ce lieu est dans le Gâtinois sur le Loin, à trois lieues de Montargis. Il est ainsi nommé *Gy les Nonains*, parce qu'il y a un Monastère de Nonains, c'est-à-dire de Religieuses; & *Gy* s'est fait de *Gaïcum*, *Gaïc*, *Gay*, *Gy*. Dom Morin, dans son histoire de Gâtinois, écrit *Gil*. A quatre lieues de Montargis est le bourg de *Gii*, où est un Prieuré & Monastère de Religieuses de l'Ordre de S. Benoit qui dépend de l'Abbaye de Farmoutier en Brie. Ce lieu est fort ancien. Morin. Le Prieuré a haute justice, moyenne & basse. Idem.

G Y F.

GYFHORN, f. m. Nom propre d'une petite ville, avec un beau château. *Gyfhornia*. Elle est dans le Duché de Lunebourg, en basse Saxe, au confluent de l'Isa dans l'Aller, au levant de Zell, & au nord de Wolfenbutel. Maty.

G Y G.

GYGÈS, f. m. Nom propre d'un faux Dieu. *Gyges*. Hésiode dans sa Théogonie, *v. 149. & suiv.* dit que *Gygès* étoit fils du Ciel & de la Terre, qu'il avoit cent mains & cinquante têtes, qu'il étoit puissant, qu'il se brouilla avec son pere, que Saturne en colère le lia & l'enferma sous terre, que Jupiter le délivra, qu'il lui confia & à ses freres Briarée & Cottus, la garde des Titans dans le Tartare. Voyez *Ib. v. 668. & 734.* Vossius, *de Idolol. L. III. C. 2.* dit que ces trois freres sont des vents, que le nom *Gygès* vient de ce qu'ils étoient renfermés sous terre, car γυγαῖος signifie *obscur*, *ténébreux*.

G Y M.

GYMNASE, f. m. Lieu d'exercice, lieu où l'on fait des exercices du Corps. Ce mot se dit des lieux où les Anciens s'exerçoient. *Gymnasium*. Des Bains de *Gymnases*. des vases de Corinthe, &c. Mén. ☞ Les *Gymnases* ou Palestres étoient des espéces d'Académies entretenues aux dépens du public. Là les jeunes gens étoient sous la direction de différens Maîtres, qui employoient les moyens les plus efficaces pour leur endurcir le corps aux fatigues des jeux publics. Burette, *Ac. des B. L. T. I. p. 220.*

Si l'on en croit Solon dans Lucien, *Anacharsis* & Cicéron, *de Orat. L. II. n. 8. ou 21.* les Grecs ont été les premiers qui ont eu des *Gymnases*; & entre les Grecs, les Lacédémoniens; après eux les Athéniens. Vitruve décrit fort au long, *L. XV. C. 11.* comme les *Gymnases* étoient construits, & la forme qu'on leur donnoit.

Ce mot vient du Grec γυμνάσιον.

☞ GYMNASIARQUE, f. m. C'étoit le premier des Officiers d'un Gymnase, & celui qui en avoit la surinten-

tendance. *Gymnasiarcha.* C'est lui que Plaute appelle *Gymnasii Præfectum. Bacchid. Act. III. Scen. 3. v. 20.* Ce *Gymnasiarque* régloit tout ce qui regardoit la police du Gymnase : il avoit jurisdiction sur les Athlétes & sur tous les jeunes gens qui venoient y apprendre les exercices ; il étoit le dispensateur des récompenses & des châtimens, & pour marque de son pouvoir sur ce dernier article, il avoit droit de porter une baguette, & d'en faire porter devant lui par ses Bedeaux, toûjours prêts à exécuter ses ordres, lorsqu'il s'agissoit de punir ceux qui contrevenoient aux Loix athlétiques.

Il paroit même que cet Officier exerçoit dans le Gymnase une espéce de sacerdoce, & qu'il y prenoit soin des choses sacrées. Pausanias témoigne que le *Gymnasiarque* d'Olympie célébroit tous les ans l'anniversaire d'Ætolus.

Les prérogatives du *Gymnasiarque* alloient jusqu'à lui permettre de célébrer des jeux en son nom, comme il est facile de le recueillir d'une ancienne inscription publiée par Fulvius Ursinus, où il est parlé de Baton le *Gymnasiarque*, qui avoit donné des jeux gymniques en l'honneur d'Hercule & de Mercure pour la santé du Prince, dans lesquels il avoit proposé des prix pour les Combattans. Plutarque, dans la vie de Marc-Antoine, nous représente ce Romain au milieu d'Athènes, se dépouillant de toutes les marques de sa dignité pour prendre l'équipage de *Gymnasiarque*, & en faire publiquement les fonctions. Burette, *Académ. des Bell. Letter. Mém. T. I. p. 234.*

Le *Gymnasiarque* n'étoit pas réputé Magistrat chez les Grecs. Le *Gymnasiarque* avoit sous lui deux Officiers qui l'aidoient au gouvernement du Gymnase. Le premier s'apelloit Xystarque, & l'autre Gymnaste. Voyez ces mots. Ils avoient sous eux plusieurs autres Officiers subalternes, ou valets, pour le service ou pour l'instruction de la jeunesse qu'on mettoit entre leurs mains. Le Citoyen préposé aux Athlétes s'appelloit *Gymnasiarque*, il fournissoit l'huile nécessaire pour la lutte, l'un des jeux de la Bacchanale. Tourreil.

Ce mot vient de γυμνάσιον, Gymnase, lieu d'exercice, & de ἀρχὴ, Gouvernement. *Gymnasiarque*, celui qui a le gouvernement, l'intendance d'un Gymnase.

☞ GYMNASTE, f. m. L'un des Officiers du Gymnase. Celui qui enseignoit l'Art gymnastique aux Athlétes. *Gymnasta.* On désignoit par différens noms les Officiers du Gymnase, destinés à l'instruction des Athlétes. Ils s'appelloient *Epistata*, *Pædotribæ*, *Gymnastæ*, *Alipta*, *Iatralipta.* Les anciens Auteurs emploient souvent ces termes à peu près dans la même signification ; cependant Galien établit une différence considérable entre le *Gymnaste* & le *Pædotriba.* Le *Gymnaste* joignoit à la science des exercices un discernement exact de toutes leurs propriétés par rapport à la santé, au lieu que le *Pædotriba*, peu inquiet sur ce dernier article, bornoit ses connoissances au détail méchanique de ces exercices, & ses soins à former de bons Athlétes. Néanmoins la plûpart des Auteurs confondent ces deux Officiers, & Pollux entr'autres, *L. III. C. 30. Sect. 154.* appelle Pédotribe & *Gymnaste* celui qui présidoit aux lieux d'exercice, & aux exercices mêmes. *Acad. des Belles Lett. T. I. Mém. p. 235.* Quoique les termes d'*Alipta* & *Iatralipta* ne marquent originairement que ceux dont l'emploi étoit d'oindre les Athlétes, ils se prennent aussi pour les Maîtres d'exercices, c'est-à-dire, pour le *Gymnaste* & le *Pædotriba.* Voyez Cicéron, *Epist. ad Famil. L. I. Ep. 9.* & Aristote, *Eth. ad Nicocl. L. II. C. 1.* On ne doit pas s'imaginer que pour être bon *Gymnaste*, il fût nécessaire d'avoir brillé dans les jeux publics, & l'on en trouvoit quantité de cette profession, au rapport de Galien, qui n'étoient que de très-médiocres Athlétes, & que nulle victoire n'avoit jamais illustrés. Idem. L'antiquité nous a conservé les noms de plusieurs de ces Maîtres de Palestre, que l'on trouvera dans l'Agonistique de Dufaur, *L. II. C. 6.*

GYMNASTIQUE, f. f. L'Art d'exercer le corps. *Gymnastica*, *Gymnastice.* La lutte, la course appartienent à la *Gymnastique.* La *Gymnastique* comprenoit tous les exercices du corps. La course, soit à pied, soit à cheval, l'escrime, le disque ou le palet, la paume, l'exercice de la lance, &c. Aujourd'hui nous y pouvons ajoûter le mail, le balon, le volan, la danse, la promenade, &c. On ne faisoit point ces exercices nud du temps d'Homère. On avoit toûjours un caleçon. On ne commença à s'en passer qu'à la trente-deuxiéme Olympiade, & ce fut un nommé Orsippus qui en introduisit la coutume ; car ayant été vaincu parce que son caleçon ou son campestre se défit & l'embarrassa, il n'en prit plus, & les autres l'imitérent dans la suite.

La partie de la Médecine qui régloit les exercices du corps par rapport à la santé, s'appelloit aussi *Gymnastique.* Elle traite des régles qui se doivent observer dans toute sorte d'exercices pour la conservation de la santé. On dit que l'invention en est dûe à un certain Hérodicus, originaire de Selymbre, ville de Thrace, ou selon quelques autres, de Lentine, en Sicile. Harris. Hoffman compte cinquante-cinq exercices de la *Gymnastique.* Jérôme Mercurialis a fait un excellent Traité Latin de la *Gymnastique*, intitulé *de Arte Gymnastica.*

☞ Gymnastique. Ceux qui cultivoient la *Gymnastique* par rapport à la guerre ou à la conservation de leur santé, ne s'appelloient point Athlétes. L'on désignoit la *Gymnastique* des Athlétes par différens noms : on l'appelloit Athlétique : Gymnique, à cause de la nudité des Athlétes : Agonistique, à cause des jeux publics (ἀγῶνες) qui en étoient le principal objet, & à l'institution desquels est dû l'établissement de cette profession. Burette, *Acad. des Belles Lett.* Le fréquent retour des jeux établis dans les principales villes de la Gréce, est ce qui contribua le plus à mettre en crédit la *Gymnastique* des Athlétes. Idem.

Ces mots & les suivans sont Grecs, & viennent de γυμνὸς, *nud* ; parce que pour faire ces exercices plus librement on quittoit ses habits, & qu'on se mettoit ou nud, ou presque nud. Voyez Martial, *L. III. Ep. 67.* & on se frottoit d'huile. Tous ces mots sont nécessaires, & d'usage dans des Ouvrages d'érudition.

GYMNIQUE, adj. *Gymnicus.* Qui appartient aux exercices du corps. Les jeux *Gymniques* sont ceux qui exercent le corps, comme la course, la lutte. Ces mots de *Gymnastique* & de *Gymnique* ne se disent que des exercices de corps des Anciens, & encore de ceux qui exercent tout le corps : on ne le diroit pas de la Musique, qui n'exerce qu'un organe particulier, &c. mais de la course des chariots, de la danse, de l'exercice de lances, du palet ou disque, & de la lutte, &c. *Gymnicus.* C'étoient ces exercices qui se faisoient aux jeux Olympiques, Néméens Pythiens & Isthmiens, chez les Grecs & chez les Romains, dans le Cirque, & qui s'appelloient πένταθλον en Grec, & *Quinquertium*, ou *Quinquatrium* en Latin. ☞ Les Athlétes sacrifioient toutes sortes de voluptés au désir de vaincre, & les Maîtres d'escrime poussoient les loix qu'ils prescrivoient sur ce point à ceux qui se préparoient aux combats *Gymniques*, jusqu'à leur défendre la vûe des belles personnes, comme nous l'apprenons de S. Basile. *Acad. des Belles Lett. T. I. Mém. p. 223.*

☞ Gymnique, f. f. se dit aussi pour Gymnastique. Voyez ce mot.

GYMNOPÉDICE ou GYMNOPÉDIQUE, f. f. Sorte de danse chez les Anciens. *Gymnopædice.* C'étoit une danse Bacchique, dit Athénée, que les jeunes gens dansoient tout nuds, avec un mouvement de corps, dit-il, assez agréable, mais interrompu, & figurant ensemble des bras & des pieds, d'une maniére plaisante, & qui représentoit une espéce de lutte.

Ce mot vient de γυμνὸς, *nud*, & παῖς, *enfant, jeune homme.*

GYMNOPÉDIE, f. f. Espéce de danse chez les Lacédémoniens. *Gymnopædia.* Elle se dansoit pendant les sacrifices par des jeunes gens nuds, qui chantoient en même temps une chanson à l'honneur d'Apollon. C'est un certain Terpandre, ou Terpander, qui l'inventa.

Ce mot vient de γυμνὸς, *nud*, & παῖς, *enfant.*

GYMNOSOPHISTE, f. m. Philosophe Indien fameux dans l'antiquité, ainsi nommé, parce qu'il marchoit nud. *Gymnosophista.* Ce nom est devenu commun à tous les anciens Philosophes des Indes. On prétend que les *Gymnosophistes* s'abstenoient de toutes sortes de volup-

tés,

tés. C'est dans l'île de Maqua en Éthiopie que demeuroient les anciens *Gymnosophistes*, qui avoient inventé les lettres hiéroglyphiques, & qui s'adonnoient à la contemplation des choses de la nature, sans se soucier d'habits, ni de la délicatesse du manger. Ablanc. Marmol, *L. X. C. 9*.

Le mot de *Gymnosophiste* vient du Grec γυμνοσοφιστής, qui signifie la même chose, c'est-à-dire, Sophiste, ou Philosophe nud. On donna le nom de *Gymnosophistes* aux Philosophes des Indes, que la chaleur excessive du pays faisoit aller nuds, comme on nomma Péripatéticiens ceux qui traitoient de la Philosophie en marchant.

G Y N.

GYNÉCÉE, f. m. Lieu séparé, & particulier chez les Anciens, où les femmes se retiroient pour n'être point vûes des hommes. Appartement des femmes. Ce mot vient du mot Grec γυνή, femme, & οἶκος, maison.

On a autrefois appellé *gynécée* en France, & dans quelques États voisins, des espéces de manufactures où plusieurs femmes & filles travailloient en soie & en laine. Nos manufactures de points de France étoient une espéce de *gynécée*. Le mot de *gynécée* a quelquefois été pris en mauvaise part, parce que les libertins y alloient pour satisfaire leur passion, & ils trouvoient assez souvent des filles & des femmes qui les écoutoient. Cet établissement de *gynécées* vient de ce qui se pratiquoit sous les Empereurs Romains qui avoient établi des manufactures sous le nom de *gynécée*, où l'on faisoit les habits pour la maison de l'Empereur. Il est parlé de *gynécées* dans le Code Théodosien, dans le Code de Justinien, & dans plusieurs Auteurs.

GYNÉCÉE est le nom d'un livre où le Récollet Artus du Moutier s'est donné la liberté d'assigner des jours à son choix aux saintes & aux femmes pieuses, dont il ne trouvoit ni la fête, ni le jour de la mort. Chastelain.

GYNÉCIAIRE, f. m. Ouvrier qui travaille dans le gynécée. *Gynaciarius*. Les hommes faisoient le métier de tisserand & de tailleur dans les gynécées, les femmes filoient la laine & la soie que les hommes employoient à faire des étoffes. Quelquefois on condamnoit les hommes à travailler dans le gynécée pour le Prince, à peu près comme on les condamne aujourd'hui à servir sur les galères : du moins ce travail étoit une corvée que les Princes exigeoient de leurs sujets, hommes & femmes, qu'ils faisoient travailler pour eux ; & c'étoient ces hommes qui travailloient dans les Manufactures nommées gynécées, qu'on appelloit *Gynéciaires*.

Le mot de *Gynéciaire* vient de *Gynaciarius*, & il a la même origine que celui de gynécée. On a donné le nom de *Gynéciaire* même aux hommes, parce qu'ils travailloient dans des manufactures où il y avoit plus de femmes que d'hommes, & qu'on appelloit pour cette raison gynécées.

GYNÉCOCRATIE, f. f. État où les femmes peuvent gouverner, ou gouvernent. *Gynaecocratia*. L'Espagne & l'Angleterre sont des *Gynécocraties*. Je ne trouve point dans nos Auteurs François *gynécocratie*, mais je trouve *gynécocratique*, comme on le verra tout à l'heure : mais si l'on peut dire celui-ci, on peut se servir de celui-là, qui est son primitif, & ce terme est utile pour éviter des circonlocutions.

Ce mot vient de γυνή, γυναικὸς, femme, & de κράτος, autorité, pouvoir, gouvernement : *Gynécocratie*, gouvernement de femme.

GYNÉCOCRATIQUE, adj. m. & f. qui se dit des États où les femmes gouvernent, ou peuvent gouverner, & avoir la souveraine autorité. *Gynaecocraticus*. L'expérience a toûjours fait connoître que les gouvernemens *Gynécocratiques* apportoient plus souvent des troubles & des changemens, que la paix & la tranquillité ; ce qui n'arrive pas si souvent aux États auxquels les hommes commandent, & dont la couronne passe de lance en lance, & non de quenouille en quenouille. Favyn, *Hist. de Nav. L. VII. p. 296*. ou de lance en quenouille, & de quenouille en lance : car le gouvernement *Gynécocratique* dit tout cela, & passe de mâle en femelle, & de femelle en mâle.

GYNÉCOCRATUMÉNIEN, f. ou plûtôt adj. m. Nom propre, selon Hoffman, Maty, &c. mais plûtôt selon Pline, *L. VI. C. 7*. surnom de quelques Sauromates, ou d'un ancien peuple de la Sarmatie Européenne. *Sauromatae Gynaecocratumenus*. Les *Gynécocratuméniens*, ou Sauromates *Gynécocratuméniens* habitoient sur le bord oriental du Tanaïs, vers son embouchure dans les Palus Méotides.

Le mot de *Gynécocratuménien* vient de γυνή, γυναικὸς, *femme*, & κρατούμενος, *vaincu*, de κρατέω, *vaincre*, qui a été vaincu par une femme. La cause de leur nom, selon quelques-uns, est qu'il n'y avoit aucune femme chez les *Gynécocratuméniens*. Ils se marioient avec les Amazones, à condition que les mâles seroient à eux, & que les femelles resteroient aux Amazones. Ils furent ainsi nommés, dit le P. Hardouin dans ses Notes sur Pline, parce qu'après un combat qu'ils perdirent sur les bords du Thermodoon, contre les Amazones, ils eurent commerce avec elles, pour leur donner des enfans. *Et quòd victricibus obsequantur ad procurandam eis sobolem*. Voyez l'Auteur du *Periplus Ponti Euxini*, Denys le Géographe, *v. 656*. & Avienus, *v. 865*. Maty écrit *Gynacratuménien*, mais mal ; il faut dire *Gynécocratuménien*. Pline les appelle maris des Amazones, *Amazonum connubia*. Car, comme le P. Hardouin l'a remarqué, il faut ôter, *unde*, que quelques gens peu intelligens ont ajoûté au texte de Pline, *unde Amazonum connubia*, mais qui ne se trouve point dans deux manuscrits de la Bibliothéque Royale, ni dans deux autres de celle de M. Colbert, & que le sens ne demande point. Ceux qui prennent les Amazones pour un peuple fabuleux, en disent autant des *Gynécocratuméniens*.

GYNÉCONOME, f. m. Nom d'un Magistrat d'Athènes. *Gynaeconomus*. Les *Gynéconomes* étoient les Censeurs des femmes. Il y en avoit vingt. Ils s'informoient de la vie & des mœurs des Dames de la ville, punissoient celles qui se comportoient mal, & qui sortoient des bornes de la pudeur & de la modestie qui convient au sexe. Ils exposoient dans un lieu public la liste de celles qu'ils avoient condamnées à quelque amende, ou à d'autres peines.

Ce mot vient de γυνή, γυναικὸς, *femme*, & νόμος, *Loi*.

GYNGLYME, f. m. Terme d'Anatomie, qui se dit de la jointure de deux os, lorsqu'ils sont mobiles l'un dans l'autre, & qu'ils se reçoivent réciproquement, comme l'os du coude qui est reçu par celui du bras, en même temps que celui du bras est reçu dans celui du coude. C'est une espéce de diarthrose. Voyez DIARTHROSE, GINGLYME.

☞ GYNIDE, f. m. Androgyne, ou Hermaphrodite, qui a les deux sexes. *Gynis*, *Androgynus*. C'est la même chose qu'Androgyne. A Émèse en Syrie les payens profanerent l'Église nouvellement bâtie, la dédiant à Bacchus, qu'ils nommoient *Gynide* ou Androgyne, parce qu'ils lui donnoient les deux sexes, & ils y placerent son idole. Fleury. Ce mot est Grec : γυνίς, de γυνή, *femme*. Étant masculin, il signifie un homme qui est femme.

G Y P.

GYP, f. m. Pierre transparente comme le talc & qui se trouve parmi celles de plâtre, qui se délaie, & dont on fait le plâtre très-fin. En Latin *gypsum*. Il y en a qui écrivent *Gip*, & d'autres qui disent *Gypse*.

Le *Gyp* est une espéce de pierre qui est presque semblable au spalt, excepté qu'elle est moins blanche. Le *Gyp* est propre à faire du plâtre, à être converti en plâtre. Dans les hautes montagnes du Pérou, outre les minières d'or, d'argent, &c. il y a une infinité de mines de sel, quelques-unes de *gyp* à faire du plâtre. Frézier. Il y a dans les montagnes des carriéres de *gyp*, dont on fait le plâtre. Id.

Ces mots & les deux suivans viennent du nom Latin, *gypsum*, plâtre.

☞ GYPSÉ, ée, part. pass. & adj. Qui est rempli, couvert ou enduit de plâtre. *Gypso vestitus*. Vigneul Marville dit qu'un homme mourut pour avoir trop mangé de champignons en ragoût, sa rate s'étant, dit-il, *gypsée* à l'excès.

GYP-

GYPSEUX, EUSE, adj. Terme de Médecine. *Lapidosus.* Les Médecins appellent une goutte *gypseuse*, celle qui produit des nœuds aux articles, remplis d'une matiére blanche comme du plâtre. *Lapidosa podagra.*

GYROMANCE, ou GYROMANTIE, s. f. Sorte de divination qui se pratique en marchant en rond. *Gyromantia.* Ce mot est formé de deux mots Grecs, γυρὸς, *cercle*, *rond*, & μαντεία, *divination.*

GYRON, s. m. Nom propre d'une petite riviére du haut Languedoc, en France. *Gyro.* Elle a sa source près de Puislaurens, & se décharge dans la Garonne, entre Toulouse & Verdun. MATY.

H

H

H Subst. f. Huitiéme lettre de l'Alphabet.

Varron, *de Re Rust. L. III. C.* 1. appelle l'*h*, *afflatus.* Martianus Capella dit qu'elle se prononce en serrant un peu le gosier. Voyez le Grammairien Dioméde, *p.* 46, & 83, sur la force de cette lettre.

Quelques Grammairiens ont douté si l'*h* étoit une lettre. Ils disent que ce n'est qu'une simple aspiration. Ce que nous avons dit au mot ASPIRATION, montre que l'*h*, comme toutes les autres aspirées, dès-là qu'elle est aspirée, & par-là même qu'elle est aspirée, est non seulement une lettre, mais encore une véritable consonne, puisque c'est un mouvement, un effort du gosier pour modifier le son de la voyelle qui suit, comme il paroit dans ces mots *hallebarde*, *héros*, *hibou*, *Hollande*, *hure.* Il est vrai que dans plusieurs mots qui commencent par une *h*, l'aspiration est très-foible, & même insensible, alors l'*h* ne fait point sa fonction, mais elle ne cesse pas plus d'être consonne pour cela, que plusieurs consonnes qu'on écrit & qu'on ne prononce point, comme l'*r*, dans l'infinitif des verbes, *chanter*, *parler*, &c. l'*s* finale du nom de *Jésus*, quand il est joint avec celui de *Christ*, Jésus-Christ, & la même lettre dans le mot de *Christ*, quand il est joint à celui de *Jésus*, le *p* dans le mot de temps, le *g* dans les mots de long, étang, &c.

M. l'Abbé Regnier n'est pas de ce sentiment, il prétend que l'*h* n'est pas une consonne, & qu'elle est seulement la marque d'une aspiration; il est visible qu'on doit conclure de cette notion, que l'*h* est une consonne, & par conséquent une lettre, car le son d'une voyelle est autrement modifié quand cette voyelle est aspirée, que quand elle ne l'est pas; par exemple, le son de l'*e* est autrement modifié quand on dit *un Héros*, que quand on dit un *étage*: donc le caractère qui sert à marquer cette modification est une consonne: autrement il faudroit dire que l'*s* & le *z* ne sont point des lettres, mais qu'elles sont seulement la marque d'un sifflement; l'*s* d'un sifflement rude, & le *z*, d'un sifflement doux. Et il n'y a point de consonne qu'on ne dût retrancher du nombre des lettres; les consonnes labiales *b*, *p*, &c. pourroit-on dire, ne sont point des lettres, mais seulement la marque d'un certain mouvement des lévres, & ainsi des autres: & si nous n'avions qu'une consonne labiale, elle ne cesseroit pas d'être une lettre, pour être seule de son espéce. On doit conclure de tout ceci que l'*h* est une lettre, & une lettre qui est consonne gutturale, c'est-à-dire, une consonne à la prononciation de laquelle le gosier concourt d'une maniére sensible & particuliére, & plus qu'aucun autre organe de la parole.

M. Ménage distingue deux sortes d'*h*: l'une aspirée, qui est consonne; & l'autre muette, qui est voyelle: il est hors de doute que l'*h* aspirée est une consonne, mais l'*h* muette n'est point une voyelle, puisqu'elle n'a point de son particulier & différent de celui de la voyelle, ni de la diphthongue qui suit.

L'*h* ne se prononce point dans les mots qui ont une *h*, quand ils viennent du Latin, & n'empêche pas l'élision, quand un *e* féminin précéde le mot; mais si elle est consonne, elle s'aspire fortement, & empêche l'élision. Cette régle souffre un petit nombre d'exceptions, comme *héros*, *harpie*, *hergne*, *haleter*, *hennissement*, & quelques autres où l'*h* est aspirée, bien qu'ils descendent du Latin. Voyez Vaugelas, au premier Article de ses Remarques. Quelques-uns ne l'aspirent point dans le nom de *Henri*, & écrivent le regne d'*Henri* le Grand. BOUH.

☞ Tous les mots François, dont l'étymologie est Latine, & qui commencent par une *H*, ne sont point aspirés: ceux au contraire dont l'origine est barbare, ont une aspiration. Pour voir que cette régle est simple & sûre, on n'a qu'à jetter les yeux sur la liste des mots aspirés, dressée par M. l'Abbé d'Olivet, dans son Traité de la Prosodie Françoise. (On trouve aussi une liste de ces mots dans la Grammaire Françoise du P. Buffier, & dans celle de M. Restaut.) Il est vrai qu'on aspire l'*h* dans *hauteur*, qui vient d'*altus*, dans *haleter*, qui vient d'*halitus*, dans *héros*, qui est un mot tout Latin. Voilà à quoi se réduisent toutes les exceptions.

☞ Ces exceptions sont fondées en raison. Si l'on n'aspiroit pas l'*h* dans *hauteur*, cela feroit une équivoque par rapport au mot *auteur*: d'ailleurs l'*h* n'est point dans le mot Latin. Le mot *haleter*, sans l'*h* aspirée, seroit moins expressif. A l'égard du mot *héros*, outre qu'il est originairement Grec, il est juste qu'un mot qui exprime un objet grand & admirable, se prononce avec cette espéce d'effort qui est dans l'aspiration: mais pour ce qui est en général des mots que nous avons empruntés des langues Barbares, c'est-à-dire, du Celtique, du Teutonique, & du Gothique, l'usage est invariable, & l'*h* est toûjours aspirée... *Obs. sur les Ecrits Mod.*

L'*h* étant précédée d'un *c*, ces deux lettres ont le son que l'on donne en Hébreu à la lettre ש quand elle a un point sur sa corne qui est à droite: ce son approche fort de celui de l'j consonne, & qui est encore plus fort, comme dans *charité*, *chérir*, *chicanner*, *chuchetter*, *chyle.* Dans la plûpart des mots qui sont dérivés du Grec, & qui commencent dans cette langue par la lettre χ, le *ch*, qui les commence en François, a le son du *k*, qui est un son dur, ferme & sec, comme dans *écho*, *choriste*, que l'on prononce *eko*, *koriste*, quelquefois le son s'adoucit, & est un peu mouillé, comme celui de *qu* dans *qui* & *que.* Tel est-il dans les mots *chiromancie*, *Chersonese*, *chœur*, &c. mais quand après *ch* il suit une *r*, le son de *ch* est toûjours ferme comme celui de la lettre *k*; par exemple, *Chrême*, *Christ.*

L'*h* se trouve dans certains mots après l'*r* & le *t*, comme *Rhétorique*, *Théologie*, &c. elle ne se fait point sentir dans la prononciation de ces mots, elle sert seulement à en faire connoître l'origine, & marque dans ceux où elle est après un *t* que ces mots en Grec son écrits avec un θ; ou s'ils sont Hébreux, Chaldéens, Syriaques, ou Arabes, qu'ils viennent du T aspiré de ces langues-là; par exemple, du ת, *thau* en Hébreu, en Chaldéen & en Syriaque, & du *tsé* en Arabe. Dans ceux où l'*h* est après une *r*, elle marque l'aspiration, ou l'esprit que l'on donne en Grec à la lettre Ρ. La même lettre *h* se trouve

trouve souvent dans les mots pris de la langue Gothique, ou de ses dialectes, elle ne se prononce point dans ces mots, elle en marque seulement l'origine, *Thibaud*, *Theodat*, *Thorismond*, &c. sont de cette espéce. On trouve aussi *Chlodovaus*, *Chlodomir*, & même *Hludovicus*, de la langue franche, comme on le dira ci-après.

L'*h* après un *p* se prononce avec le *p* comme une *f*, *phase*, *phénoméne*, *phlegmon*, *phlébotomie*, *Philistins*, *Phinées*, *Philosophie*, *Phocéens*, &c. Ces mots sont la plûpart des mots propres, ou des mots d'art, tirés du Grec, ou des langues Orientales, & en Grec ils s'écrivent avec un φ, & avec un ם dans les autres.

Il y a quantité d'autres observations à faire sur la maniére dont cette *h* se prononce, soit qu'elle se trouve au commencement, soit qu'elle se trouve au milieu des mots : mais comme il seroit trop long de les rapporter ici, on se contentera de les faire à mesure que ces sortes de mots se rencontreront dans leur ordre. Seulement remarquera-t-on ici, que lorsque l'on ne dira rien sur cette *h*, ce sera une marque qu'elle ne se devra point prononcer. Dans le dialogue des Lettres imité de Lucien, l'*h* se plaint qu'on la bannit presque de tous les mots, & demande son congé pour sortir de l'Alphabet.

L'*h* s'est mise souvent pour une *f*; car on a dit *haba* pour *faba*, & les Anciens disoient *farreum* pour *horreum*; mais c'est principalement dans la langue Espagnole que ce changement s'est fait. Presque tous les mots qu'elle a conservés du Latin, commençans par *f*, l'ont changée en *h*; par exemple, *hablar*, *fabulari*, parler; *habo*, *favus*, rayon de miel; *hado*, *fatum*, destin; *halcon*, *falco*, faucon; *hambre*, *fames*, faim; *harina*, *farina*, farine; *hava*, *fava*, féve; *haz*, face, *facies*; *hazer*, *facere*, faire; *hebrero*, *februarius*, février; *hender*, *findere*, fendre; *heno*, *fænum*, foin; *herir*, *ferire*, frapper; *hierro*, *ferrum*, fer; *hervor*, *fervor*, ferveur; *hez*, *fæx*, lie; *hiel*, *fel*, fiel; *higo*, *ficus*, figue; *hijo*, *filius*, fils; *hija*, *filia*, fille; *honda*, *funda*, fronde, &c. L'accent âpre des Grecs, qui est la même chose que l'*h*, s'est aussi souvent changé en *s*, ἅλς, *sal*; [illegible], *sestum*; ἕξ, *sex*; ἕρπω, *serpo*; ἑρπυλλον, *serpillum*; ἡμι, *semis*; ὗς, *sus* &c. l'*H* s'est mise encore pour quelques autres lettres à ce que l'on prétend. Voyez Passerat, *De Litterarum inter se cognatione ac permutatione*.

L'*H* s'est mise autrefois pour *Ch*. Ainsi de *Chlodovaus* on a fait & écrit *Hludovicus*, qui se trouve dans toutes les anciennes monnoies & sur les titres du IX & X^e^ siécle; car c'est pour cette raison que l'on écrivoit *Hludovicus*, avec une *h*. Dans la suite le son de cette *h* s'étant fort affoibli, ou entiérement supprimé, on a aussi retranché l'*H*, & l'on n'a plus écrit que *Ludovicus*. On trouve aussi *Hlotaire*, comme *Hlouis*. Sur quoi il est bon de remarquer, dit le P. Lobineau, dans le Gloss. de son Hist. de Bret. que cette diversité est venue de la différence de la prononciation. Ceux qui ne pouvoient prononcer la gutturale, par où ces deux mots commençent, substituoient un *c* à la place; mais ceux qui étoient accoutumés à la prononcer, l'écrivoient aussi. Il falloit ajoûter que ceux qui ne pouvoient prononcer cette gutturale, l'ont enfin retranchée entiérement, & ont dit *Louis*, *Lotaire*, &c. Quelques Sçavans ont conjecturé que cette *H* devoit être séparée du nom, & qu'elle signifioit *Seigneur*, du Latin *Herus*, ou de l'Allemand *Herr*. Comme le *D* que les Espagnols mettent souvent devant les noms propres, *D. Phelipe*, pour dire, *Dom Philippe*; mais comme elle se trouve aussi au commencement des noms de plusieurs villes, il est plus apparent que cette lettre n'étoit mise à la tête des noms que pour marquer la rude prononciation des vieux François. Le Blanc. De plus, la prononciation de la gutturale devant l'*L* est restée dans quelques cantons du diocèse de S. Malo, où les Paysans disent une *Hlef*, une *Hloche*, un *Hloistre*. On peut conjecturer de-là que les Paysans de ces cantons ne viennent point des anciens Celtes, ou des anciens Armoriques, mais que ce sont des Francs qui s'établirent dans ces quartiers-là.

On trouve aussi l'*H* devant le *C*, *Hcarolus*, *Hcalende*, pour *Karolus*, *Kalende*, dans la suite on a retranché l'*H*, & le *K* ne s'écrit plus depuis assez long-temps, si ce n'est dans fort peu de mots. L'*H* devant un *c*, *Hc* se trouve sur-tout dans les Chartres des Lombards.

Quelques-uns retranchent aussi cette lettre des mots où elle devroit être, *trésor*, *téâtre*, *métode*, *icnografie*, &c. pour *thrésor*, *théâtre*, *méthode*, *ichnographie*, &c. selon que l'origine Grecque de ces mots le demanderoit. Mais on la conserve surtout dans les mots des Arts, comme sont ceux de Philosophie, de Mathématique, de Médecine, d'Anatomie, &c. parce que ceux qui écrivent de ces Arts, sçavent l'origine, l'étymologie, l'orthographe des mots qu'ils empruntent des langues sçavantes, & que ces mots ne sont point assez dans l'usage du peuple, pour qu'il puisse prescrire contre celui des habiles gens.

Une *H* couronnée sur la monnoie, est la marque d'une monnoie d'Henri III.

Chez les Anciens l'*H* étoit une lettre numérale, qui signifioit 200, suivant ce vers,

H *quoque ducentos per se designat habendos.*

☞ H. C'est par ce caractère qu'on distingue la monnoie fabriquée à la Rochelle.

Et quand il y avoit un titre au-dessus, H̄, elle signifioit deux cents mille. Voyez ce qu'on a remarqué sur la lettre E.

H. Les Hollandois emploient cette lettre en leurs Gazettes avec ces deux autres, L. P. pour dire Leurs Hautes Puissances, L. H. P. titre que se donnent ces Républiquains.

On s'en sert aussi pour abréger le mot de Hautesse, titre du Grand-Seigneur, S. H. Sa Hautesse.

Hh. Quelques sçavans Hébraïsans expriment le ח, *hheth* des Hébreux, Chaldéens, Syriens, & le *hha* des Arabes, par deux *hh*, *Hhananias*, *Elhhanan*. Apparemment en cet endroit du *Jad Habhazakah* il y a de l'erreur des Copistes. P. Souc. *Rec. de Diss. Crit. p.* 254. R. Meïr, plus rigide en cela que les autres *Hhachamin*. Id. *p.* 256. *Johhanan*. Id. *p.* 261. *Muhhamed*, c'est-à-dire Mahomet, comme nous disons dans notre langue. Nous avons suivi cette pratique dans ce Dictionnaire, afin de faire sentir la différence du ה, du ח, du כ, c'est-à-dire, *h*, *hh* & *ch*.

Dans la prononciation familiére l'*h* de certains mots ne s'aspire point, quoiqu'elle soit aspirée dans une prononciation soûtenue, ainsi dans la prononciation ordinaire on prononce *une hallebarde*, comme s'il y avoit *un allebarde*, & alors l'*h* est muette.

Dans la langue Françoise il n'y a que les interjections *ah*, *eh*, *oh*, & quelques noms propres, qui finissent par une *h*. Dans les interjections l'*h* finale s'aspire; dans les noms propres elle ne se prononce nullement, *Abimélech*, *Goliath*, &c. & si elle est précédée d'un *p*, ces deux lettres prennent le son de l'*f*, *Joseph*. Voyez la Grammaire de M. l'Abbé Regnier, & celle du Pere Buffier.

H A.

HA, (l'*h* s'aspire) exclamation qu'on fait dans plusieurs passions, comme dans la douleur, *ha* le ventre, *ha* la tête, *ha* je me meurs; dans la colére, *ha* coquin, je te tiens; dans le desir, *ha* si je puis sortir d'affaire; & en cent autres occasions.

J'ai de l'esprit assez pour faire du fracas
A tous les beaux endroits qui méritent des has.
Mol.

Ha ha, Interjection admirative, qui se dit à la vûe de quelque chose qui surprend, ou qui donne quelque émotion. *Ha ha!* vous voilà donc de retour. *Ha ha!* vous en aurez. *Ha ha!* coquin, vous avez l'audace d'aller sur nos brisées. Mol. *Ha*, *ha*, *ha*! Ma foi cela est tout-à-fait drôle. Id. Les Procureurs disent, qu'ils prennent les liévres à la chasse du *ha ha*, parce qu'ils font ce cri quand on leur en fait présent. Dans Paris, par raillerie on appelle les culs de sac *rues de ha ha*, parce que ceux qui entrent dans ces rues n'y trouvant point d'issue, témoignent leur surprise en disant *ha ha*. Voyez encore plus bas Ha ha.

C'est encore par ce mot répété plusieurs fois qu'on exprime le son du rire, *ha*, *ha*, *ha*.

Guichart cherche dans la langue Hébraïque l'origine de ce

ce mot, ou de cette interjection, mais il ne la faut chercher que dans la nature: ce son est si naturel & si simple, que tous les hommes le forment sans peine d'eux-mêmes, & sans l'avoir appris: il est dans toutes les langues, parce que c'est la nature qui le forme sans réflexion.

H A A.

HAAG, HAG, s. f. Nom propre d'une petite ville du Duché de Baviére en Allemagne. *Haga*. Elle est située sur une colline, près de la riviére d'Iom, entre Burckhausen & Freisingue. *Haag* est capitale d'un Comté qui a eu ses Comtes particuliers jusqu'en 1667. qu'après la mort de Ladislas, dernier de sa race, il fut incorporé au Duché de Baviére. MATY.

HAAG. Voyez HAYE.

H A B.

☞ HAB, s. m. Lac de Prusse, long de quinze lieues, & large de deux, entre les villes de Mont-Royal & de Dantzick. Le vulgaire le nomme la Nouvelle mer.

☞ HABAANS, s. m. plur. Vieux mot, qui a été dit de ceux qui aspiroient à quelque chose, comme s'ils eussent été béans ou abboyans apres.

HABACHE ou HABÉCHE, s. m. & f. Nom propre du plus ancien peuple de la Libye. Strabon les nomme *Abaches*, & ceux du pays *Habachis*, ou *Habéches*. Ces peuples se divisent en cinq Communautés ou Tribus, dont la plûpart demeurent dans des maisons, d'autres errent par les campagnes, comme les Arabes, cherchant de l'eau & des pâturages pour leurs troupeaux. D'ABLANC. Marmol, *L. VIII. C.* 1. Ces cinq Tribus sont les Sénégues, les Quanézéris, les Terges, les Lénites & les Berdos.

HABACUC, ou HHABAKUK, s. m. Nom de l'un des douze petits Prophétes, dont les Prophéties sont dans les livres Canoniques de l'Ancien Testament. On ne sçait point précisément en quel temps *Habacuc* prophétisa; mais comme il prédit la ruine des Juifs par les Chaldéens, on conclut qu'il prophétisoit avant Sédécias, ou du temps de Manassès. La Prophétie d'*Habacuc* ne comprend que trois Chapitres. On écrit aussi *Abacuc*. En Hébreu c'est un ח, *hheth*, aspiration trés-forte. Ce nom signifie *Lutteur*, ou *qui embrasse*, *qui étreint fortement*. Les Traducteurs Grecs l'appellent *Ambakoum*.

☞ HABAD, s. m. Contrée d'Afrique, au Royaume de Fez. Il y a aussi dans la Palestine une ville de ce nom, selon Guillaume de Tyr, cité par Ortellius.

HABAR, s. m. Nom propre d'une ville du Royaume de Fez. *Habar*. Elle est dans la Province de Fez, à deux lieues de Fez, sur la pente d'une montagne. *Habar* avoit été fondé par un Morabite, premier Alfaqui de la grande Mosquée: il a été détruit dans la guerre de Said. Marmol, *L. IV. C.* 22.

HABAR, est aussi le nom d'une ville de Perse. Tavernier, *Voyage de Perse*, *T. I.*

HABAS. Voyez ABISSINIE.

HABASCON, s. m. Racine qui croît dans la Virginie, & qui est de la figure & de la grosseur de nos panais. Les Indiens en mangent. Elle est apéritive.

☞ HABASE, s. m. Nom du douziéme mois de l'année Éthiopienne. *Habase* ou *Habasus*. Il a trente jours comme les autres, & l'année Éthiopienne commençant au dix-neuviéme d'Août, le premier jour de ce mois répond au dix-huitiéme de Juillet.

HABAT, ou HASBAT, s. f. Nom propre d'une Province du Royaume de Fez, en Barbarie. *Habata*, *Hasbata*, *Tingitana*. Elle est environnée du côté du nord par la mer Méditerranée, par le détroit de Gibralthar & la Méditerranée; au couchant, par l'Océan Atlantique, & les Marais de la Province d'Asgar, & vers le midi elle confine avec les Provinces d'Errif & de Fez, dont la riviére d'Erguille, ou de Guasca, la sépare. Ses villes principales sont Arzille, Teteguina, ou Tetouan; Ceuta, qui est au pouvoir des Espagnols, Alcaçar Ceguer, ou Cazar Ezzagir & Tanger, que les Portugais ont possédées & ensuite abandonnées. C'est la Tingitane des Anciens. MARMOL, *L. IV. C.* 42.

☞ HABBE, s. m. Vieux mot. Havre.

HABDALA, HABHDALAH, s. f. Séparation, division. Nom Hébreu d'une cérémonie qui se pratique tous les jours de Sabbath chez les Juifs, sur le soir. *Habdalah*, *separatio*, *divisio*. A la fin du jour de Sabbath, lorsqu'il commence à paroître quelques étoiles, chaque pere de famille fait allumer un cierge ou flambeau, ou bien une lampe à deux méches: on prépare une petite cassette pleine d'aromates; on prend un verre de vin, on chante ou l'on récite une priére; on bénit le vin, & les aromates; on les flaire; & après quelques cérémonies qu'on fait auprès du cierge, ou de la lampe, on renverse un peu du vin bénit, chacun en goûte ensuite, & en se séparant, on se souhaite mutuellement, non pas le bon soir, mais la bonne semaine. Voyez Buxtorf, *Synag. Jud. C. XVI. p.* 340. *& suiv.*

Ce mot est Hébreu & signifie *séparation*; il vient de בדל, *badal*, *séparer*, *diviser*. Cette cérémonie s'appelle ainsi, parce que c'est la séparation du jour du Sabbath de la semaine qui commence, & elle a été établie pour empêcher les Juifs de précipiter la fin du Sabbath.

HABE. s. f. Terme de Relation. Habit des Arabes. *Vestis*, *toga*. Ils n'ont pour tous habillemens qu'une casaque, tout d'une venue, qu'ils appellent *habe*, qui est de gros camelot rayé de blanc & de noir. D. C. *Voyage de Levant*. Les Arabes de Barbarie qu'on nomme Arabes, & qui demeurent en troupes sous des tentes à la campagne, méprisant ceux des villes, ont aussi un habit à peu près semblable, au rapport de Figeéroa. C'est une grande veste blanche faite de poil de chévre & de lin, qui leur descend jusqu'aux talons, avec des manches aussi larges que celles des Moines de S. Benoit & de S. Bernard, & ils ont un capuchon comme celui de ces Religieux, sur la tête.

HABÉCHE. Voyez HABACHE.

HABETDEUM, s. m. Nom propre d'homme. *Habetdeum*. C'est le nom d'un Saint Évêque d'Afrique, qui dans la persécution des Vandales fut relégué dans la ville de Tamale, & y souffrit la mort pour la foi. Antoine, Évêque de Tamale, Arien, voyant que tous les tourmens n'étoient point capables d'ébranler *Habetdeum*, lui fit lier les piés & les mains avec de grosses cordes, & fermer la bouche, afin qu'il ne pût crier. Puis il fit répandre de l'eau sur lui, croyant par-là le rebaptiser: mais le saint Évêque se moqua de cette vision. BAILLET. *Habetdeum* de Mazarane, Diacre Donatiste, parle souvent dans les Conférences de Carthage. TILLEMONT.

Ce mot est composé de deux mots Latins, *habet*, il a, & *Deum*, Dieu. Mais j'ai déja dit ailleurs mon sentiment sur ces sortes de noms Carthaginois; car ce n'est qu'en Afrique, & aux environs de Carthage, qu'on en trouve. Je crois donc que ce ne sont point les véritables noms Carthaginois que portoient les hommes à qui on les donne, mais des traductions Latines de leurs noms Carthaginois. Ce nom est composé de deux mots Latins, *habet*, & *Deum*, & signifie, *il a*, *il posséde Dieu*. Je ne doute nullement que ce nom, & les noms semblables de quelques Africains, comme *Deogratias*, *Quodvultdeus*, &c. ne soient des traductions Latines de leurs noms Puniques; les noms Puniques aussi-bien que les Phéniciens & Hébreux, étoient souvent des compositions semblables, comme il seroit aisé de le prouver par un grand nombre de noms Puniques. Ainsi le véritable nom de S. *Habet Deum* pourroit être אחזאל, *Achazel*, *Achazael*, ou *Achaziel*; qui signifie en Hébreu, & par conséquent en Phénicien & en Punique, la même chose que *Habetdeum*.

HABILE, adj. m. & f. Qui a de l'esprit, de la science, de la capacité. *Peritus*, *doctus*, *eruditus*, *aptus*. Les plus *habiles* gens ne sont pas ceux qui font la plus grande fortune; il n'y a que ceux qui sont *habiles* à flatter, à tromper, &c. *Habile* ne suppose pas toûjours de l'érudition. Cela va plus aux affaires & à la conduite, qu'au sçavoir. Sans sçavoir ni Grec, ni Latin, on peut être fort *habile* homme. On a dit de deux grands hommes, que l'un sçait bien les siécles passés, & l'autre le siécle présent; c'est-à-dire, que l'un est fort sçavant & l'autre fort *habile*. BOUH. Il n'est pas étonnant si en étudiant, ni les

les maîtres ni les écoliers ne deviennent pas plus *habiles*, quoiqu'ils se fassent plus doctes. Mont. Cependant bien qu'*habile* dans sa fine signification n'emporte qu'adresse & industrie, il ne laisse pas d'avoir la signification commune de *sçavant*; & on dit tous les jours d'un Docteur qui sçait tout, hors qu'il ne sçait pas vivre, que c'est un *habile* homme : mais sa signification est déterminée par la matière ou par les substantifs qu'on y joint. Que l'ignorance rabaisse tant qu'elle voudra l'éloquence & la poësie, & qu'elle traite les *habiles* Écrivains de gens inutiles dans les États. Disc. d'El. Il signifie là, sçavoir & érudition. Le Prince de Condé tenoit pour maxime qu'un *habile* Général peut bien être vaincu, mais qu'il ne lui est pas permis d'être surpris. Boss. Il signifie là, sagesse & conduite. Peu de gens ont de cet esprit naturel, qui fait que l'on est *habile* & agréable. Le Ch. de M. Une main si *habile* eût sauvé l'État, si l'État eût pu être sauvé. Fl.

Un sot, qui veut faire l'habile,
Dit qu'en lisant il prétend tout sçavoir.

Ce mot vient du Latin *habilis*; mais *habilis*, selon le P. Pezron, est pris des Celtes, qui disent *habil*, pour signifier le même.

Habile, se dit aussi de tout Artisan qui excelle en son art. C'est un *habile* Peintre, un *habile* Sculpteur. On le dit aussi de ceux qui excellent en d'autres choses que dans les Arts méchaniques. Mondori étoit un des plus *habiles* Comédiens de son temps. Mén.

Habile, se dit aussi pour adroit, *sagax*, *solers*. Il étoit *habile* à cacher ses entreprises. Ablanc. Les hommes sont si *habiles* à se déguiser, qu'on ne peut pénétrer leurs véritables intentions. Bell. Les plus *habiles* à imposer passent pour avoir le plus de mérite. Id. Un Ministre *habile* à cacher ses desseins.

Habile, se dit aussi des gens expéditifs, diligens à faire quelque chose, qui font beaucoup de travail en peu de temps. *Promptus, facilis*. Ce Conseiller est *habile* & expéditif; il a bientôt vû & jugé un procès. Ce Courrier est *habile*, il est venu de Lyon à Paris en 36 heures.

Habile, se dit encore de celui qui a des dispositions propres pour faire quelque chose, ou des qualités suffisantes pour la recevoir : *aptus*. Un bâtard, un Étranger, ne sont pas *habiles* à succéder. Un eunuque, un borgne, ne sont pas *habiles* à recevoir les Ordres sacrés sans dispense. Cet homme n'a que tels & tels parens *habiles* à le porter, à se dire héritiers.

On dit proverbialement & ironiquement, qu'un homme est *habile* à succéder; pour dire, qu'il n'a pas la main sûre, qu'il prend tout ce qu'il peut attraper.

HABILEMENT, adv. D'une manière sçavante, adroite, prompte, expéditive. *Peritè*, *expeditè*. Cet écolier a répondu fort *habilement*. Ce prisonnier s'est sauvé fort *habilement*. Cet ouvrier travaille fort *habilement*. Jamais Auteur ne fut plus industrieux que Tacite à démêler *habilement* les intrigues du cabinet. Amelot. Souvent il y a plus de mérite à se tirer *habilement* d'un mauvais pas, qu'à ne point faire de fautes. Bell.

HABILETÉ, s. f. Capacité, science, adresse, promptitude. *Eruditio*, *peritia*, *facilitas*. Les livres de ce Docteur prouvent son *habileté*. Ce Médecin a une grande *habileté*, une grande expérience. Un Chirurgien doit avoir une grande *habileté* de main. Ce Charlatan fait des tours de Cartes avec une grande *habileté*. On emploie encore plus rarement *habileté* qu'*habilité*, quand il est question de litterature. C'est une grande *habilité* que de sçavoir cacher son *habilité*. M. de la R. L'art d'imposer & de se couvrir, passe pour une grande *habilité* parmi les Politiques. Le P. Ra. L'*habilité* qui n'est point conduite par la justice, doit passer pour fraude & pour tromperie, plutôt que pour *habilité*. M. du Bois. Il signifie conduite dans toutes ces phrases. Bouh. Il y a bien de la différence entre l'*habilité* & la finesse. S. Réal. Tacite ne reconnoît presque d'autre mérite que l'adresse & l'*habilité*. Amelot.

HABILISSIME, adj. superlatif. Très-habile. *Eruditissimus*, *peritissimus*. On ne s'en sert guère que dans le discours, ou dans une lettre. Il n'entre point dans un discours sérieux. Bouh.

☞ HABILITATION, s. f. Terme de Jurisprudence. Espèce d'émancipation. Comme en Provence le mariage n'émancipe pas les enfans de famille, on insère dans les Contrats de mariage une clause qu'on appelle d'*Habilitation* : elle rend l'enfant habile à faire toute sorte de Contrats, & à acquérir pour lui-même ; mais il n'acquiert pas la faculté de tester : c'est en quoi elle diffère de l'émancipation.

☞ HABILITÉ, s. f. Aptitude. Il n'a guère d'usage qu'en termes de Pratique, & dans cette phrase, *habilité* à succéder. Voyez HABILETÉ.

HABILITER, v. act. Rendre quelqu'un capable de faire, de recevoir quelque chose, lever les obstacles qui l'en empêchoient. *Aptum*, *idoneum reddere*. Un bâtard est *habilité* par la légitimation à recevoir des successions, des Bénéfices, à se faire Prêtre. *Habiliter* un procès, se dit, quand les parties dressent leurs procédures, leurs pièces, leurs productions, pour être mises entre les mains des Juges, pour avoir droit & jugement.

Habilité, ée, part. pass. & adj. *Aptus*, *idoneus*.

☞ S'Habiliter, v. act. Vieux mot. Être habile, se montrer habile à quelque chose ; être capable. *Posse*.

Le Roi du Ciel, dont la main merveilleuse,
Jette où lui plaît la foudre périlleuse,
Ne s'y pourroit lui-même habiliter. Marot.

HABILLAGE, s. m. Terme de Cuisinier & de Rotisseur. C'est la peine que le Cuisinier ou le Rotisseur a de plumer, de vuider, de larder, de piquer, de barder quelque oiseau. Il faut donner tant pour l'*habillage* de ces perdrix, de ces beccasses, &c. *Aptatio*.

HABILLEMENT, s. m. C'est la même chose qu'*habit*, excepté qu'on n'en use pas si communément. *Indumentum*. Ce Seigneur avoit un riche *habillement* le jour de cette cérémonie. Mouillez les deux *ll*.

Habillement de tête. *Capitis tegmen*, *ornamentum*, *insigne*. C'est un heaume, un casque. Il ne se dit guère que des armures de tête que portoient les Chevaliers à l'armée, & qu'ils mettent encore sur l'Écu de leurs armes.

On disoit aussi autrefois, qu'une Jacque de mailles étoit un *habillement* d'un homme de guerre.

HABILLER, Mouillez les deux *ll*. v. act. qui se dit ordinairement avec le pronom personnel. Mettre un habit sur son corps. *Vestire*, *induere*. Cet homme s'*habille* bien tout seul, il ne lui faut point de valet de chambre pour l'*habiller*. Il y a un Prêtre qui s'*habille* à la Sacristie ; c'est-à-dire, qui prend les habits sacerdotaux pour dire la Messe.

Habiller, se dit aussi en parlant d'un habit bien fait, bien taillé, bien propre, qui convient bien au corps. Le velours *habille* bien les femmes de taille effilée. Dites-moi qui vous *habille*. C'est un Tailleur qui *habille* bien, il assortit bien les habits, les ornemens, les garnitures, il suit bien les modes. Un Philosophe se laisse *habiller* par son Tailleur, & il y a autant de foiblesse à fuir la mode, qu'à l'affecter. La Br. Ce Provincial croit être bien mis, mais il ne s'*habille* qu'à la fripperie.

Habiller, signifie aussi, Fournir, donner des habits. *Habiller* ses gens de livrées. Ce valet gagne de bons gages, mais aussi il s'*habille*, c'est-à-dire, on ne lui fournit point d'habit. A cette pompe funèbre on a *habillé* cent pauvres, c'est-à-dire, on leur a donné un morceau de drap pour se couvrir en assistant à la cérémonie.

On dit aussi d'un Peintre, d'un Sculpteur, qu'il *habille* bien ses figures ; qu'il les *habille* à l'antique, à la moderne ; pour dire, qu'il entend bien les draperies, qu'il leur donne des habits convenables & bienséans.

Habiller, se dit figurément en choses morales. Quoique la tristesse soit une passion qui n'a rien d'estimable, on en *habille* pourtant la sagesse & la vertu. Mont. Moliére a *habillé* à la Françoise l'Avare de Plaute ; pour dire, qu'il a accommodé cette Comédie aux mœurs & aux façons de parler Françoises.

*Souvent s'*habille *en vers une maligne prose*. Boil.

Habiller, se dit aussi pour, Couvrir, envelopper.

Habiller *chez Francœur le sucre & la canelle*. Boil.

Ha-

Habiller, est aussi un terme de cuisine & de boucherie, qui se dit de la première préparation qu'on fait aux viandes destinées pour manger. *Purgare. Habiller* un veau, c'est en ôter la peau, les tripes, le mettre en état d'être coupé & cuit. *Habiller* des oiseaux, c'est les plumer, les vuider, les piquer, les larder, ensorte qu'ils soient prêts à mettre à la broche. *Habiller* du poisson, c'est le laver, en ôter les tripailles, l'amer, & ce qui n'est pas bon à manger, pour le cuire après comme on desire. *Habillez-moi ces poissons. Pisces caeteros purga.* Tr.

Habiller, est aussi un terme de Potier, qui signifie, mettre des pieds & des anses à un vaisseau de terre. *Ornare, instruere. Habiller* un pot.

On dit aussi, qu'on *habille* du chanvre, quand on le passe par le feran.

☞ Habiller, v. act. Les Pêcheurs de morue font des échafauds pour *habiller* la morue dessus. Denys, *P. I. C. 9.*

Habillé, ée, part. & adj. *Indutus, vestitus.* Les bons Officiers d'armée couchent tout *habillés.*

Habillé, en termes de Blâson, se dit seulement des figures de l'homme & de la femme qui sont couvertes de leurs habits. Il se faut donner de garde de dire vêtu; car ce mot, quoique d'ailleurs synonyme d'*habillé*, ne se dit que des Écus *chappés*, ou *chaussés*, comme il a été expliqué à ces mots-là. On dit aussi, un navire d'or *habillé* d'argent: ce qui s'entend de ses voiles & agrêts.

HABILLEUR, s. m. Ouvrier Pelletier qui habille les peaux. *Pellio.*

HABIT, s. m. Ce qui sert à couvrir la nudité de l'homme. *Vestis, indumentum, vestimentum.* Adam & Ève se firent les premiers *habits* de feuilles de figuier, parce qu'ils s'apperçurent qu'ils étoient nuds. L'*habit* long est l'*habit* décent des Prêtres, des gens de robe. L'*habit* court est celui des Courtisans, des gens de guerre, tant pour la ville que pour la campagne, & pour la chasse. Les François changent la mode de leurs *habits.* Pourquoi vous enorgueillissez-vous des honneurs qu'on rend, non pas à votre personne, mais seulement à la magnificence de vos *habits*? Fl. Un *habit* doré donne des entrées où l'on ne seroit pas souffert si l'on étoit mal vêtu. Bell. On respecte plus les gens par l'*habit* que par tout le reste. Mén. Bien des gens dans le monde ressemblent aux Comédiens, qui changent d'*habit* selon le rôle qu'ils ont à jouer. Bell.

L'éclat de ses habits *fait honte à l'œil du jour.*
La Font.

Telle sous ses habits *paroît & jeune & belle,*
Qui n'est rien moins au fond que ce qu'elle paroît :
Ses habits *cachent ce qu'elle est :*
Ce que tu vois ce n'est pas elle. Corn.

Oui, c'est ce qu'il a dit,
Il faut pour se sauver n'avoir qu'un seul habit.
Voit.

Attendez. Quoi ! si tard est-il encore au lit ?
*Non, pour aller aux champs Monsieur change d'*habit.
*Change d'*habit, *dit-elle, adieu je me retire,*
Puisqu'il a deux habits, *je n'ai rien à lui dire.* Idem.

☞ Habit. Vêtement. Chasseneuz, *vulgò* Chassanée, dans son Catalogue de la Gloire du Monde, *part. 12. consider. 96.* dit avoir vû à Milan une femme qui avoit trois cents soixante-cinq *habits*, & qui en changeoit tous les jours. Elle en auroit eu sans doute trois cents soixante-six, si l'année bissextile avoit eu cours dans ce temps-là. M. De la Monnoye, *tom. 4. du Ménagiana, p. 178.*

Ce mot vient de *habitus*, selon Nicod.

Couper un *habit* se dit par les Tailleurs; pour dire, Tailler un *habit.* Se donner un *habit*; pour dire, se faire faire un *habit.* Les proverbes sont comme les *habits* antiques, qui ne servent qu'à des mascarades. Bour. On dit, qu'un *habit* est gâté, non seulement lorsqu'il est taché, mais aussi lorsqu'il est mal fait. Votre Tailleur a gâté votre *habit. Habit* de ville, *habit* de campagne, de chasse, à la mode, à l'antique.

Dans les premiers temps de la Monarchie, l'*habit* royal étoit un manteau carré, tout blanc ordinairement, quelquefois mi-parti de bleu, long par devant jusques aux pieds, traînant beaucoup par derrière, & descendant sur les côtés à peu près jusques à la ceinture. Dans une Mosaïque faite du temps de Charlemagne, laquelle se voit encore à Rome dans l'Église de sainte Suzanne, ce Prince est représenté avec un manteau royal de la forme dont je le dépeins. Le Gendre.

Voici les *habits* d'un ancien Chevalier, ou Écuyer. Sa chemise étoit brodée d'or par le cou, & par les poignets. On lui mettoit sur sa chemise une manière de camisole faite de petits anneaux de fer joints ensemble en forme de mailles. Pardessus cette Jacque de mailles, autrement appellée Haubert, il avoit un pourpoint de buffle, une cotte d'armes, & sur le tout un grand manteau taillé comme est aujourd'hui celui des Rois & des Pairs. Id.

L'habit long étoit autrefois celui des gens de distinction; ils ne portoient l'*habit* court qu'à l'armée & à la campagne: l'ornement principal de l'un & de l'autre consistoit à être bordé de martre Zibeline, d'Hermine, ou de menu vair. On s'avisa sous Charles V. d'armoirier les *habits*, je veux dire, de les chamarrer depuis le haut jusques en bas de toutes les piéces de son écu. Cette mascarade dura cent ans. Louis XI. bannit l'*habit* long. Louis XII. le reprit; on le quitta sous François I. Un goût de ce Prince fut de taillader son pourpoint. Henri II. portoit un jupon, pour haut-de-chausses des trousses des Pages, & un petit manteau qui n'alloit gu're qu'à la ceinture. Les fils s'habillérent comme le pere. Depuis Henri IV. les *habits* d'hommes & de femmes ont si souvent changé de modes, qu'il seroit ennuyeux d'en faire ici le détail. Le Gendre.

Habit, se dit aussi des vêtemens qui servent d'ornement, tant à l'Église que dans les pompes & cérémonies. Les *habits* pontificaux, sont la mitre & la chape, que portent le Pape, les Évêques, & les Abbés Réguliers officians. L'*habit* Ecclésiastique, c'est l'*habit* que portent les Ecclésiastiques. L'*habit* Ecclésiastique commença vers le temps de Saint Grégoire, c'est-à-dire, au quatriéme siécle, à être distingué de l'*habit* laïque, l'établissement des nations Barbares en fut la cause; car les laïcs s'habillérent comme ces nations, ausquelles ils étoient soumis; mais les Clercs gardérent l'habit Romain. L'Abbé Boileau a fait un traité de l'*habit* ecclésiastique, dans lequel il prétend, contre les Réglemens des Prélats, la coutume, & le sentiment général, que l'*habit* ecclésiastique doit être un *habit* court, & que l'*habit* court est plus décent qu'un *habit* long. Les *habits* sacerdotaux ne se dit qu'au pluriel. Ce sont les ornemens ou *habits* dont les Prêtres sont revêtus, quand ils célèbrent le S. Sacrifice de la Messe. Les *habits* royaux, ceux que le Roi porte aux grandes cérémonies.

On dit aussi des cérémonies que font les particuliers, Il avoit son *habit* de noces, son *habit* des Dimanches, des bonnes fêtes. L'*habit* des jours ouvriers. Un *habit* brodé, chamarré. Un *habit* de deuil tout uni.

Habit, se dit aussi de ces vêtemens uniformes que portent les Religieux & Religieuses, & qui marquent l'Ordre dans lequel ils ont fait profession. L'*habit* de S. Benoît, de S. Augustin. En ce sens on dit absolument, que quelqu'un a pris l'*habit*, pour dire, qu'il commence son noviciat de Religion; qu'il quitte l'*habit*, quand il renonce à son Ordre. On dit aussi, le petit *habit* de la Vierge, qui est un scapulaire, ou autre marque qu'on porte per dévotion. Dans l'Ordre de Fontévraud on nomme la demeure des Religieux de l'Ordre qui servent de Chapelains & de Confesseurs aux Dames, ausquelles ils sont soumis, l'*habit.*

Les Religieux n'ont point introduit de nouveauté, & n'ont point cherché de singularité dans leurs *habits.* Les Fondateurs d'Ordre, qui ont d'abord habité les déserts & solitudes, n'ont donné à leurs Religieux que les *habits* communs aux Paysans. S. Athanase, parlant des *habits* de S. Antoine, dit, qu'ils consistoient dans un cilice, de deux peaux de brebis, & un manteau. S. Jérôme dit, dans la vie de S. Hilarion, qu'il n'avoit qu'un cilice, une saie de paysan, & un manteau de peaux. C'étoit alors les *habits* des gens de la cam-

campagne. Saint Benoit reçut des mains de Saint Romain un *habit* de peaux, dont il se revêtit dans le désert de Sublac. Grégor. *L. II. Dialogue*, C. 17. Il paroît qu'il donna à ses disciples les mêmes *habits*, avant que d'avoir écrit sa régle ; car S. Placide, après avoir été retiré de l'eau par S. Maur, dit, qu'il avoit vû dessus sa tête la *pélice* de l'Abbé ; ce qui marque, dit le P. Delle, *Antiq. Monast. T. II. C.* 4. que S. Placide prenoit S. Maur pour S. Benoit, parce qu'il étoit vêtu comme lui. Les peaux de brebis étoient alors en Orient & en Occident l'*habit* commun des bergers, des Paysans, des gens qui demeuroient dans les montagnes, comme il est encore en usage en Italie, parmi ces sortes de gens, qui appellent *pélices* ces sortes d'habillemens. Les Ordres Religieux, ou Communautés, qui ont été établis pour vivre dans les villes, & travailler auprès du prochain, ont pris l'*habit* que portoient les Ecclésiastiques au temps de l'institution de ces Ordres. Ainsi S. Dominique donna à ses Disciples l'*habit* des Chanoines Réguliers, tel qu'il l'avoit porté jusques-là lui-même. Les Jésuites, les Barnabites, les Théatins, les Oratoriens, &c. ont l'*habit* des Ecclésiastiques au temps de leurs fondateurs. Ce qui fait qu'ils sont différens aujourd'hui, ou même fort extraordinaires, c'est que les Ordres Religieux n'ont point changé comme les autres, & qu'ils n'ont point suivi les modes qui se sont introduites.

Habit, se dit encore des vêtemens étrangers, ou fantasques, qu'on prend pour se déguiser en des parties de divertissement, comme *habits* de masque, de ballet, de Comédie. En ce Carrousel il y avoit diverses Quadrilles avec des *habits* à l'Indienne, à la Turque, à la Romaine.

Habit de bord. C'est ainsi qu'on appelle l'*habit* que porte à la mer un homme de Marine. *Vestis nautica*.

On dit proverbialement, que l'*habit* ne fait pas le Moine ; pour dire, que ce n'est pas assez de marquer à l'extérieur sa profession, il faut encore en observer la régularité. Ce proverbe est ancien, & Jean de Mehun l'a employé dans son Roman de la Rose, comme Pasquier l'a remarqué dans ses Recherches, *L. VIII. C.* 11.

Ma foi les beaux habits *servent fort à la mine.*

C'est un proverbe mis en vers par Regnier.

*Et l'*habit *fait, sans plus, le Maître ou le valet.* Regn.

On dit aussi de celui qui porte toûjours un même *habit*, qu'il est comme un gouverneur de lions, qu'il a peur qu'on le méconnoisse. ☞ L'*habit* fait le Moine, se dit proverbialement d'un homme qui n'avoit aucun air, & qui a bonne mine, quand il est proprement vêtu.

HABITABLE, adj. m. & f. Qui est en état d'être habité. *Habitabilis*. Il faut faire bien des réparations dans cette maison pour la rendre *habitable*. On a trouvé dans ces derniers siécles que la Zone Torride, & la Glaciale, étoient *habitables*. Cet homme est le plus habile qui soit en toute la terre *habitable*.

HABITACLE, s. m. Pauvre lieu où on demeure. *Habitaculum, domuncula*. Il ne se dit guère que par raillerie, ou dans un sens odieux. Ce bon Hermite vit saintement dans son petit *habitacle*. Voici un méchant *habitacle*. L'*habitacle* des Démons.

☞ Habitacle. Habitation & demeure. Il ne se dit guère qu'en quelques phrases de l'Écriture, & dans le style soûtenu. L'*habitacle* du Très-haut ; l'*habitacle* du Tout-puissant ; les *habitacles* éternels ; l'*habitacle* des démons. A ces exemples, tirés de l'Académie Françoise, j'en joindrai un de la Satyre Ménippée, *in-octavo*, *p.* 2. où, en parlant du Louvre, on a mis en parenthèse (ancien Temple & *Habitacle* des Rois de France).

Habitacle, terme de Marine, est un petit logement fait de planches qui est en façon d'armoire auprès du mât d'artimon : c'est le lieu où on enferme l'aiguille aimantée, ou la Boussole ; & pour cette raison il n'y a aucun morceau de fer tout autour. On y enferme aussi la lumière, & l'horloge. Il y a quelquefois un *habitacle* pour le Pilote, & un autre pour le Timonnier ; on l'appelle autrement *Gésole*.

☞ HABITAGE, s. m. Vieux mot. Habitation.

HABITANT, ante, adj. & plus souvent s. Qui a établi sa demeure, sa résidence en quelque lieu. *Habitans, civis, incola*. On tient qu'il y a dans Paris sept à huit cents mille *habitans*. Les *habitans* de la campagne, les *habitans* d'un tel bourg, les *habitans* d'un tel village. On appelle les manans & *habitans*, ceux qui demeurent seulement dans les villages.

On dit poëtiquement des oiseaux, que ce sont les *habitans* de l'air ; des bêtes farouches, que ce sont les *habitans* des forêts, des déserts. On a appellé aussi les morts,

Noirs habitans *de ces demeures sombres*, &c.

Dans le Droit, le mot d'*habitant* a une signification plus particulière, & il veut dire celui qui a son domicile établi dans un lieu depuis un an & un jour, ou plus.

HABITATION, s. f. Logement, lieu où on demeure. *Habitatio, domus*. Un Philosophe fait bien de se retirer en une petite *habitation* à la campagne, pour mieux vaquer à la méditation. Une femme qui demande d'être séparée d'avec son mari de biens & d'*habitation*, doit prouver qu'il y a eu dissipation & sévice, *Sævitia*.

Habitation, se dit aussi du droit qu'on a d'occuper un logis. *Jus habitandi*. Un testateur peut léguer par un testament l'*habitation* dans une de ses maisons. On stipule d'ordinaire dans les contrats de mariages des nobles, un droit d'*habitation* pour la veuve.

On dit encore, qu'un homme a eu *habitation* charnelle avec une fille, ou simplement qu'il a eu *habitation* avec elle, quand ils se sont connus de près, lorsqu'ils ont eu ensemble les dernières privautés.

Habitation, se dit aussi de la qualité des lieux où on habite. L'*habitation* des lieux marécageux est mal saine. L'*habitation* chez les Infidéles est dangereuse. *Mansio, commoratio*.

Habitation, signifie aussi l'action de celui qui demeure, qui fait sa résidence actuelle en un lieu. Il faut dix ans d'*habitation*, de résidence actuelle dans les villes franches, pour exempter de la taille ceux qui y étoient contribuables, pour acquérir droit de bourgeoisie.

Habitation, signifie aussi, une petite colonie, un établissement qu'on va faire en des lieux déserts & inhabités. Ceux de Québec ont fait des *habitations* à Montréal, & aux trois Rivières ; ils avoient fait des *habitations* chez les Iroquois ; mais il y a longtemps qu'ils les ont abandonnées. Les *habitations* des Arabes dans la Libye, Marmol, *L. I. C.* 26. *&c.* c'est ce qu'on appelle aussi peuplades, sur-tout dans les pays que tiennent les Espagnols.

HABITER, v. act. Demeurer, établir sa résidence en quelque lieu. *Habitare, manere, incolere*. Les François sont venus *habiter* la Gaule. Le Sage est également disposé à *habiter* les palais & les cabanes. Voilà une maison qu'on n'*habite* point, elle est déserte, ou à louer. *Habiter* les bois. Ablanc. Les Italiens se contentent aujourd'hui d'être éclairés du même Soleil, & d'*habiter* la même terre qu'ont *habité* les vieux Romains. S. Evr.

*Dans cœur humain probité plus n'*habite. Des-H.

Habiter, est aussi neutre. *Habiter* dans un lieu, dans un palais. Les peuples qui *habitent* vers la Ligne, sous la Ligne. Les Amazones *habitoient* sous des tentes sur les rives du Thermodoon.

Habiter avec une femme, signifie, Coucher avec elle. Il y a plus de trois ans que cet homme n'a *habité* avec sa femme. On le dit aussi de la femme à l'égard du mari. Cela n'est guère en usage dans le style ordinaire.

Habité, ée, part. & adj. *Habitatus*. Une maison qui n'est point *habitée* dépérit facilement en peu de temps.

☞ HABITUATION, s. f. Place d'Habitué, de Prêtre desservant dans une Paroisse. C'est ce que Richelet appelle *habitude*.

HABITUDE, s. f. C'est en Médecine le tempérament, la complexion, les chairs, tout l'extérieur du corps hu-

humain. *Habitude*. Ce malade a toute l'*habitude* du corps, toute la masse du sang corrompue. On la mit au lait durant trois mois, cela a changé, a rétabli toute l'*habitude* de son corps. Le poison ne faisoit point de mal à Mithridate, parce qu'il s'étoit tourné en *habitude*. Ce mot ne peut avoir ici deux sens, celui qui vient d'être expliqué, & celui qu'il a en Philosophie. Voyez plus bas.

M. de la Chambre donne au mot d'*habitude* une signification particuliére, quand il dit dans son traité des couleurs de l'Iris, Bien que la lumiére se communique aux corps, selon toutes les dimensions qui leur conviennent; néanmoins il semble qu'elle ait quelque *habitude* plus particuliére avec leurs surfaces qu'avec leur profondeur & leur solidité. *Habitude* veut dire ici relation, rapport; c'est un terme & une expression de l'école, où l'on parle ainsi en Latin.

☞ Habitude. *Habitus*. *Habitude* en général est une facilité à faire quelque chose, une disposition à le faire aisément. Il y a des *habitudes* naturelles, & des *habitudes* surnaturelles. Les *habitudes* naturelles sont des dispositions à faire quelque chose avec facilité; dispositions qui s'acquiérent par la répétition fréquente des mêmes actes. Il y en a qui regardent le corps, & d'autres sont dans l'ame. L'*habitude* de danser, l'*habitude* de faire des armes, de monter à cheval, regardent le corps; l'*habitude* de la Logique, l'*habitude* de faire des vers, l'*habitude* d'écrire ou de parler une langue, sont des *habitudes* spirituelles qui résident dans l'ame. Les *habitudes* spirituelles sont ou naturelles ou surnaturelles. Les naturelles sont des dispositions à produire aisément des actes de l'ame, tels que ceux que l'on vient de dire. Les *habitudes* surnaturelles sont les vertus Théologales, la foi, l'espérance, la charité; la grace habituelle ou sanctifiante. Quand il s'agit des *habitudes* naturelles, usage & *habitude* sont synonymes. Ainsi, quand David dit à Saül qu'il n'avoit point l'usage de se servir d'armures de fer, de cuirasse, de casque, &c. *Usum non habeo*. Je n'ai point l'usage ou l'*habitude* de porter ces armes. Les *habitudes* naturelles spirituelles se divisent par les Philosophes en vraies & en fausses. Les *habitudes* vraies sont celles qui inclinent, qui portent l'esprit à la vérité. Il y en a cinq. L'intelligence, la sagesse, la prudence, la science & l'art. On les appelle Vertus de l'entendement. Les *habitudes* fausses sont celles qui inclinent à la fausseté, comme l'erreur. Les *habitudes* de la volonté sont aussi ou bonnes ou mauvaises. Les bonnes sont celles qui portent à la vertu; ce sont les vertus mêmes. Les mauvaises sont les vices.

Habitude, en Philosophie, signifie, les dispositions de l'esprit & du corps, qui s'acquiérent; coutume, accoutumance contractée par des actes plusieurs fois réitérés. *Assuetudo*. Les Logiciens mettent, après Aristote, les *habitudes* dans la troisiéme Catégorie, qu'ils appellent Qualité, parce qu'elle renferme les différentes espéces de qualités. L'*habitude* consiste dans la facilité que les esprits ont acquis de passer par certains endroits de notre corps. Maleb. L'*habitude* est en général je ne sçais quelle impression qui reste dans l'esprit; & qui fait qu'on a plus de penchant, de promptitude & de facilité à faire une chose qu'on a déja faite, parce qu'on en rappelle l'idée quand on veut, pour agir de la même maniére. Par exemple, on se forme une *habitude* de sobriété, lorsqu'on a présentes à l'esprit les raisons de s'abstenir de la débauche, & cette réflexion étant réitérée plusieurs fois, rend toujours plus facile l'exercice de cette vertu. Les *habitudes* de l'enfance, & les préjugés de l'éducation s'emparent de nous, avant que nous ayons le temps de réfléchir. J'ai vieilli dans l'*habitude* de ne dire jamais mon secret. Fén. Une longue *habitude* donne à l'erreur dans notre esprit tous les droits de la vérité. Les vertus, & les vices, sont appellés en Philosophie des *habitudes* bonnes, ou mauvaises. Il faut prendre garde à ne point contracter de mauvaise *habitude*; à acquérir l'*habitude* des vertus. Bell. Ce sont des maximes propres à entretenir les vicieux dans leurs mauvaises *habitudes*. Les vieux Romains, possédés seulement d'une âpre vertu, cherchoient à entretenir leurs dures & austéres *habitudes*. S. Evr. La longue *habitude* nous empêche de sentir les défauts de nos amis. La Roch. Il ne seroit peut-être pas possible de gouverner les peuples, si par l'*habitude* où ils sont de dépendance, & de soumission, ils ne faisoient la moitié de l'ouvrage. La Bruy. L'*habitude* nous rend fade ce qui nous a le plus piqué la premiére fois. Bell. Les préceptes corrigent plûtôt les défauts d'*habitude*, que le tempérament. Vill. Les *habitudes* du cœur ne se changent pas aisément. S. Réal. Je m'étois fait une douce *habitude* de vous aimer. H. S. de M. Je m'apperçois que vous prenez une certaine *habitude* à me gourmander. Bussy Rab.

Habitude, se dit en Théologie des vertus infuses, Foi, Espérance, Charité, non qu'elles s'acquiérent par des actes réitérés, puisqu'elles sont infuses, mais parce qu'elles sont inférieures, & que le principe surnaturel des actes de ces vertus est en nous d'une maniére permanente.

> *La constance est une chimére;*
> *En amitié tout amour dégénére,*
> *Si-tôt que l'*habitude *en corrompt les plaisirs.* Vill.

Habitude, signifie aussi Connoissance, familiarité, accès, fréquentation. *Necessitudo, conjunctio*. Cet homme a de bonnes *habitudes* à la Cour, il y a grand crédit. Quand on est long-temps absent, on perd toutes ses *habitudes*. Je n'ai pas grande *habitude*, grand accès en cette maison. Dans une vieille *habitude* le temps se consume ennuyeusement à aimer moins, ou à n'aimer plus. S. Évr. On se trompe dans la mauvaise fortune, si on compte sur de vieilles *habitudes*, qu'on nomme assez légérement amitiés. Idem. Heureux celui qui n'a point d'*habitudes* avec les méchans. ☞ On dit, Avoir une *habitude*; pour dire, Avoir un commerce de galanterie. Acad. Fr.

On appelle aussi un homme d'*habitude*, Celui qui ne se plaît qu'avec les gens qu'il connoît de longue main, qu'il est accoutumé de voir. Ce Prince n'aime point à voir de nouveaux Officiers, c'est un homme d'habitude. Je suis femme d'*habitude*, je n'aime point les nouveaux visages. Le Sage, dans la Comédie de Turcaret.

Habitude. Ce mot se dit de certains Prêtres de Paris qui sont habitués dans une Paroisse, & qui avec la permission du Curé, y font quelques fonctions Ecclésiastiques. Il a une *habitude* à S. Jacques de la Boucherie. Il avoit une *habitude* à S. Eustache, &c. On dit aussi HABITUATION. Voyez ce mot.

HABITUÉ, s. m. Prêtre qui s'attache volontairement au service d'une Paroisse, qui y va dire la Messe, l'Office. *Assistens*, *Mansionarius*. ☞ Un *Habitué* de Paroisse; un simple *Habitué*. Il y a tant d'*Habitués* en cette Église. Acad. Fr.

On prétend que c'est ce qu'on appelloit autrefois *incardinatus*, & que le nom des Cardinaux est venu de-là.

HABITUEL, elle, adj. Qui est tourné en habitude, qui est passé en habitude. Maladie *habituelle*, invétérée, que l'on garde depuis longtemps. Disposition *habituelle*, c'est la même chose qu'habitude; c'est une disposition acquise par des actes réitérés. On le dit aussi d'une disposition ordinaire où l'on est toujours de faire quelque chose.

Habituel, elle, adj. Terme de Théologie. *Habitualis*. La grace *habituelle*, est celle qu'on a reçue avec le Baptême, & qui nous est rendue ou augmentée par les autres Sacremens. On l'appelle ainsi, non pas que ce soit une habitude acquise, mais parce qu'elle est permanente comme une habitude acquise. Il faut avoir la grace *habituelle* pour être sauvé, & la grace actuelle pour agir méritoirement. Péché *habituel*, est celui qui se fait par une mauvaise habitude qu'on a contractée.

☞ HABITUELLEMENT, adv. Par habitude. Il s'enivre *habituellement*. Mentir *habituellement*.

HABITUER, v. act. Accoutumer, faire prendre une habitude. *Consuefacere*, *condocefacere*. Il faut *habituer* de bonne heure les enfans à prier Dieu. Je ne suis pas encore *habitué* à cela.

Habituer, s'emploie plus ordinairement avec le pronom personnel, & devient une espéce de neutre passif. *Assuescere*. Il signifie, Prendre une habitude, une accoutumance.

accoutumance. Il est aussi aisé de *s'habituer* au bien qu'au mal.

Habituer, signifie aussi, Etablir sa demeure en quelque endroit. *Figere domicilium, vita tabernaculum.* Plusieurs Hollandois se sont allés *habituer* aux Indes, à Batavia. Ce Prêtre s'est *habitué* dans cette Paroisse. Les animaux domestiques se viennent *habituer* dans les maisons où on leur donne à manger.

Habitué, ée, part. & adj. verb. En parlant d'un Ecclésiastique employé aux fonctions d'une Paroisse. *Assistens, Mansionarius, Assuefactus.*

HABLE, f. m. Vieux mot, qui s'est dit autrefois pour *havre. Portus, navale.*

Mariniers esloignoient le hable. Guil. Guiart.

Ce mot vient du nom Breton *Aber*, qui signifie la même chose. Lobineau, *hist. de Bret. Gloss.* Si cela est vrai, *hable* vient de l'Hébreu, car il ne faut point douter que le mot Breton *aber* ne vint de l'Hébreu עבר *abar*, qui signifie *passer*, & ne signifiât proprement passage en Hébreu עבר *eber*. On appelloit un port de mer passage, parce que c'est-là qu'on alloit & qu'on s'embarquoit pour passer la mer; de même que plusieurs endroits où l'on s'embarquoit pour passer une rivière, c'est-à-dire, des ports de rivière, ont été appellés *aber, eber*, &c. par nos anciens Gaulois. Nous en avons marqué quelques-uns à leur place.

HABLER, v. n. La premiére syllabe de ce mot, & de ses dérivés qui suivent, est longue, & l'*h* s'aspire. Mentir hardiment, parler trop, ou de choses qu'on ne sçait point; promettre plus qu'on ne peut tenir. *Mentiri, confidenter loqui.* A force de *habler*, on perd toute créance dans le monde. On dit que les Gascons sont sujets à *habler*.

HABLERIE, f. f. Vanterie, exagération, vaine promesse. *Jactantia.* Ne vous attendez pas à cet homme là, tout ce qu'il dit n'est que *hablerie*. Ce Provincial se vante d'être noble, riche, vaillant, c'est une pure *hablerie*.

HABLEUR, euse, f. f. Grand parleur, grand menteur, grand prometteur. *Mendax, magniloquus, gloriosus.* Ne vous fiez pas à tous ces Médecins charlatans, ce ne sont que des *hableurs*. Les femmes sont aussi *hableuses* que les hommes.

Dans Florence jadis vivoit un Médecin,
Sçavant hableur, *dit-on, & célébre assassin.* Boil.

Ce mot vient de l'Espagnol, *hablar*, qui signifie simplement, *parler*; & les Espagnols l'ont pris du Latin, *fabulari*.

HABOR, f. m. Nom d'une contrée d'Assyrie où furent transportés les Israélites, ou d'une rivière qui l'arrosoit. *Habor.* Suivant les Septante & la Vulgate, 4. *L. des Rois, XVII. 6.* c'est un fleuve d'une Province appellée Gozan; Au 2. *L. des Paralipoménes; V. 26.* il semble dans les Septante que *Habor* soit une ville située sur la rivière qui passoit dans la Province de Gozan; & quoique le texte Hébreu ne marque pas que ce lieu soit sur le fleuve de Gozan, cependant il l'en distingue; & au 4. *L. des Rois* il peut aussi s'entendre d'un lieu de la Province de Gozan.

HABOUT, f. m. Terme de Coutumes. *Limes.* Les *habouts* sont les tenans & aboutissans, les bornes & limites des fonds & héritages.

☞ HABRAN, f. m. Petite ville de l'Arabie Heureuse, à quarante-huit milles de Saada, & à trois journées de Sanaa, dans une plaine.

HABRILLE, f. f. Nom propre de femme. *Haberilla.* On lit aux Chroniques de Constance que Saint Gal fit Sainte *Habrille* Abbesse. Chastelain, *au* 30[e] *Janv. p.* 466.

HABSBOURG, HABSPOURG, HAPSBOURG, f. m. Nom propre d'un Château de la Suisse, situé près du lac de Lucerne, à l'orient de la ville de ce nom. *Habsburgum.* Ce Château étoit autrefois du Comté de *Habsbourg*, il l'est aujourd'hui d'un Bailliage du Canton de Lucerne. La Maison d'Autriche tire son origine de Rodolphe Comte d'*Habspourg*, né le 25. d'Avril 1218. élu Empereur l'an 1273. On dit que les Comtes d'*Habspourg* descendoient d'Erchinoald, Maire du Palais sous Clovis II. M. de la Chapelle de l'Acad. Franç. écrit *Hapsbourg*. Voyez les Lettres du Suisse, Lett. IX[e]; mais Let. XI[e] il écrit *Azbourg*. Le Comté d'*Habsbourg* porte d'or au lion de gueules couronné, lampassé & armé d'azur. Heiss.

HAC

HACA-CHAN, ou *Hangi-Chan*, f. m. Nom propre d'une Province de l'Indoustan en Asie. *Haga-chanum, Hangi-chanum.* On l'appelle aussi Royaume de Balochy. L'*Haca-chan* est situé à l'orient de l'Indus. Mandeslo.

HACELDAMA. *Ager sanguinis.* Champ proche de Jérusalem, ainsi appellé, parce qu'il fut acheté des trente deniers que Judas avoit reçus pour trahir son maître Jésus, & qu'il rapporta quand il eut reconnu son crime. C'est pour cela que jusqu'à présent on appelle ce champ *Haceldama*. Bouh. Ainsi écrit le P. Bouhours avec tous les autres Traducteurs. En effet ce nom est formé de חקל *hhakel*, mot Syriaque, dont la premiére lettre est une aspiration très-forte, & qui signifie *champ*, & de דמא *dama*, *sang*. Maty & M. Corneille l'écrivent donc mal par un *A* simple. C'est au C. I. des Actes des Apôtres, v. 19. qu'il en est parlé. On le place au midi de Jérusalem; mais je ne sçais pas trop sur quoi l'on se fonde, si ce n'est la tradition.

HACHA, f. f. Rio de la Hacha, ou Nostra Seignora de los remedios. *Hacha, urbs Fluvii Facis*, ou *Beata Maria de remediis.* Ville de l'Amérique méridionale. Elle est dans la région de Terre-ferme, à l'embouchure de la rivière de la *Hacha* dans la mer de Nord. Elle est capitale d'un Gouvernement qui porte son nom, située entre ceux de Sainte Marthe & de Vénézuéla, & considérable par la fertilité de son terroir, par le sel qu'on y fait, & par l'or & les pierreries qu'on y trouve. Maty.

HACHE, f. f. (L'*h* s'aspire) Espéce de cognée qui sert aux Charpentiers à tailler leur bois, qui a un manche court, & un fer large & aigu. *Dolabra, securis, ascia.* En plusieurs pays on coupe la tête avec une *hache*. Les ennemis brisérent les portes à coups de *hache*. La marque des Magistrats Romains étoit un certain nombre de *haches* entourées de faisceaux de verges. On l'appelle en Blâson *Hache Consulaire*, comme en portoit le Cardinal Mazarin, & comme en porte encore aujourd'hui le Duc Mazarin & le Comte de Nevers. Aimoin dit que Clovis portoit une *hache* pour son sceptre. On appelle *hache Danoise*, une *hache* d'armes d'argent, le manche arrondi ou ployé d'or, comme on en voit sur l'Écu de Norvége.

Ce mot vient de l'Allemand *hacchen*, selon Pontanus. Selon Ménage, il est dérivé de *ascia*: selon Bochart, il vient de *hatsin*, mot Ethiopique, qui signifie du *fer*. Le Poëte Dante dit *azza*, pour dire, une *hache*. Les François se servoient d'une sorte de hallebarde qui est décrite par Agathias, qui étoit faite en forme de *hache*. Les Flamands l'appellent encore *hacchen*; les Auvergnats *aichou*, que quelques-uns croient venir du Latin *ango*; & les autres, d'un vieux mot François *angon*, d'où avec plus d'apparence vient le mot de *hache*.

Hache d'armes, est une petite arme dont le manche est tout de fer, & qui est d'un côté taillée en forme de *hache*, & de l'autre ordinairement en marteau. Les anciens Hommes d'armes en portoient pour s'en servir quand ils avoient brisé leurs lances. Les anciens Maréchaux de France en accotoient leurs Écus, pour marque de leur dignité. Sur mer la *hache d'armes* est une *hache* coupante d'un côté, & pointue de l'autre, qui sert à armer un matelot, pour aller à l'abordage.

En termes d'Imprimerie, on dit qu'un livre est imprimé en *hache*, quand il y a des gloses qui commencent d'abord à la marge; mais qui étant trop grandes sont imprimées en retournant sous le texte, dont pour cet effet on retranche la page à proportion.

Les Commentaires d'Accurse sur le Droit Civil sont imprimés en *hache*. Ceux de Cajétan sur la Somme de

de Saint Thomas sont aussi imprimés en *hache*. Les Bibles Rabbiniques de Rombergue & de Buxtorf sont aussi imprimées en *hache*.

C'est aussi un terme d'Arpenteurs, dont ils se servent quand ils trouvent des héritages qui sont entés les uns dans les autres, à la maniére de la *hache* d'Imprimerie.

On appelle en termes de Marine un Charpentier, un Maître de *hache*.

☞ HACHE. Symbole de Jupiter *Labradeus* chez les Cariens, au lieu de la Foudre & du Sceptre. *Securis.*

En terme de Blâson, on appelle une *hache* sans manche, *doloire*.

Hache. L'Ordre de la *Hache*. *Equites hastati*, *hasta*, ou *hastatorum ordo*. C'est un ordre militaire établi en Arragon par Raymond Bérenger, dernier Comte de Barcelone, en mémoire de la victoire qu'il remporta sur ses ennemis, & de ce que les femmes de Tortôse armées de haches, défendirent courageusement leur ville.

On dit proverbialement, qu'un homme a un coup de *hache*; pour dire, qu'il est fou, qu'il a le cerveau blessé.

☞ On dit encore proverbialement de ceux qui oublient les choses nécessaires pour ce qu'ils entreprennent, qu'ils vont au bois sans *hache*.

Hache, est aussi une interjection populaire, dont on se sert pour témoigner qu'on est fâché d'avoir manqué quelque coup. *Hache*, soin de moi.

Hache Royale. Plante qui est une espéce d'Asphodéle, & qui a sa tige simple & sans rameaux. On l'a ainsi nommée, parce qu'on a prétendu qu'en fleurissant elle représentoit un sceptre Royal. En Latin *Asphodelus albus non ramosus*. C. B. ou *Hastula regia*. Voyez Asphodéle.

HACHÉE, s. f. C'est le nom qu'on donnoit autrefois à une peine qu'on imposoit aux gens de guerre, & même aux Seigneurs. *Harmiscara*, *Armiscara*. Cette peine consistoit à porter une selle, ou un chien, pendant un certain espace de chemin, & elle étoit infamante; d'où vient qu'Innocent III. L. XIII. ép. 135. appelle cela *portare opprobrium quod harmiscare vulgariter appellatur*. On l'appelloit donc *harmiscare*; il paroit aussi par une Chartre de l'an 1246. citée par Du Cange, qu'on la nommoit aussi en François *hachées*, & *Processions*, parce que l'on indiquoit une procession solemnelle, lorsqu'un coupable devoit subir cette peine, & pour son exécution. Voyez M. du Cange au mot Harmiscara.

HACHEMENT, ou HANCHEMENT, s. m. (L'*h* s'aspire) Terme de Blâson, qui se dit des liens de pennaches à divers nœuds & lacets, & à longs bouts voltigeans en l'air, dont les Allemands lient leurs lambrequins, qui doivent être des mêmes émaux. *Ornamenta insignia*. C'est par corruption qu'on l'écrit de la sorte, parce qu'il faut écrire *achement*, qui signifioit autrefois *ornement*.

HACHER, verb. act. (L'*h* s'aspire) Couper en menues parties. *Comminuere*, *incidere*, *minutim dissecare*. Les Cuisiniers *hachent* le veau pour faire des andouillettes, *hachent* le bœuf, le mouton, pour faire des haricots, des pâtés en pot. On dit aussi, *Hacher* du bois, lorsqu'on le coupe, qu'on le taille, qu'on le fend avec la hache.

Ce mot, aussi bien que *hachis*, est dérivé de *hache*, parce que c'est un instrument propre à *hacher*.

Hacher, se dit figurément de la grêle, quand elle a fait de grands dégats. La grêle est tombée avec tant de violence, qu'elle a *haché* jusqu'au bois des vignes, & aux branches des arbres. *Concidere.*

Hacher, signifie aussi, Couper, tailler mal-proprement quelque chose. Cet Écuyer tranchant sçait mal son métier, il *hache* les viandes, au lieu de les couper. Ce Gentilhomme a été *haché* par un Exécuteur mal adroit, qui a manqué sa tête deux ou trois fois. Ce Tailleur a *haché* toute cette étoffe, il en a perdu plus de la moitié. *Dissecare.*

On dit aussi d'un homme maltraité, assassiné de plusieurs coups, qu'il a été *haché* en morceaux, en piéces. *Dissectus.*

Hacher, se dit dans plusieurs Arts méchaniques de certaines façons que l'on donne à la matiére. Les Dessinateurs & les Graveurs appellent *hacher*, quand avec la plume, le crayon, ou le burin, ils font des traits qui se croisent les uns sur les autres: lesquels traits ainsi croisés font les ombres d'un dessein, d'une estampe. *Decussatim delineare*. *Hacher* une pierre, c'est avec la *hache* du marteau à deux laies, unir le parement d'une pierre, pour la rustiquer & la layer ensuite. Les Orfévres *hachent* quelquefois l'or, & c'est lorsqu'ils le veulent émailler. *Hacher* un anneau. Les Fourbisseurs & les Arquebusiers *hachent* aussi le fer, le cuivre & le laiton, lorsqu'avec le couteau à *hacher*, ils coupent par petits traits les endroits où ils veulent appliquer de l'or ou de l'argent. *Hacher* une garde, un pommeau d'épée. Les Maçons *hachent* le plâtre, lorsqu'avec la *hachette*, ils le coupent par petits morceaux pour faire un enduit, un crépi. Les Charpentiers disent aussi *hacher*, quand ils font des hoches dans le bois avec la *hache* pour hourder une cloison, un pan de bois, un plancher, &c.

☞ Hacher la laine. Terme de Manufacture de Tapisserie. C'est réduire en une poussiére presqu'impalpable les tontures des draps, & autres étoffes de laine que fournissent les Tondeurs, ou même couper ou préparer de la laine neuve de la même façon.

On dit proverbialement, *Hacher* menu comme chair à pâté. *Minutim dissecare.*

Haché, ée, part. pass. & adj. *Dissectus*, *minutim concisus.*

HACHEREAU, s. m. (L'*h* s'aspire) diminutif. Petite cognée. *Asciculа.*

HACHETTE, s. f. (L'*h* s'aspire) c'est un marteau tranchant d'un côté, dont se servent plusieurs ouvriers, comme Tonneliers, Couvreurs, Charpentiers, Maçons, &c. *Securicula.*

☞ HACHEUR de laine, s. m. Ouvrier qui prépare les laines pour être employées aux tapisseries de tontures.

HACHIE, s. f. Vieux mot, qui signifie peine, supplice. *Pœna*, *supplicium*, *mulcta*. On a aussi dit & écrit *hacie*, *haschie*, *hasquie.*

> *Et si ot la langue trancie*
> *Por soffrir plus grande* hacie. Phil. Mousk.
>
> *Là soffrirent doloreuse* hachie. R. de Garin.
>
> *Pesme chai, mult parot grande* haschie. Id.
> *En grans soupçons & grans* hasquies.
> Will. de Guigneville.

HACHILA, s. f. Nom propre d'une colline de la Tribu de Juda. *Hachila*. Elle étoit dans le désert de Ziph. C'est-là que David se retiroit lorsqu'il fuyoit Saül, 1. *L. des Rois*, *XXIII*. 19. *XXVI*. 13. Adrichomius croit que c'est la colline qui fut nommée Colline d'Achillas, sur laquelle on bâtit dans la suite la ville de Massade. Les Des-Marais écrivent HAKILLA, quoiqu'ils conviennent qu'en Hébreu c'est un *Caph*, & non point un *Koph*.

HACHIS, s. m. (L'*h* s'aspire) Terme de Cuisine. C'est une préparation de viandes hachées bien menues & assaisonnées. *Minutal*. Il se fait des *hachis* de poisson, aussi-bien que de chair.

> *Et fort dévotement il mangea deux perdrix,*
> *Avec une moitié de gigot en* hachis. Mol.

HACHOIR, s. m. Tronc, ou table de bois fort épaisse sur laquelle on hache la viande.

Hachoir. C'est aussi le couteau à hacher.

HACHTICUU. Terme de Calendrier. Nom du quatriéme mois des Finlandois, qui répond à notre mois d'Avril.

HACHURE, s. m. (L'*h* s'aspire) Terme de Gravûre. Ce sont des traits de plume, de crayon, ou de burin, croisés les uns sur les autres pour faire des ombres. *Incisura*, *sectio*. Ce qu'il y a de merveilleux dans la gravûre de Mellan & de Sadelers, c'est qu'ils marquent fort

fort bien les ombres sans faire aucunes *hachures*. Ces *hachures* sont de grand usage dans le Blâson, pour faire distinguer les émaux des Écus sans qu'ils soient enluminés. La premiére *hachure* en pal ou de haut en bas, signifie le *Rouge*, ou *Gueules*; la seconde qui est en fasce, & traverse l'Ecu, signifie le *Bleu*, ou l'*Azur*. La *hachure* en pal contrehachée en fasce, signifie le *Sable*; la quatriéme, qui est en bande ou de biais, qui va de droite à gauche, signifie le *Verd*, ou le *Synople*; celle qui est en barre de gauche à droite, signifie le *Pourpre*. L'Écu simplement pointillé, signifie l'*Or*; & quand il est blanc & tout uni, il signifie l'*Argent*. Cette invention est du Pere Piétra-Sancta, qui lui est pourtant contestée par le Sieur de la Colombiére. Quoi qu'il en soit, elle a été suivie par tous les Blâsonneurs qui sont venus depuis. P. Ménest.

☞ HACCC, ou HUCAC, f. m. Ville de la Palestine, dans la Tribu d'Aser.

☞ HACOTENA, ou HACOTINA, f. f. Ville d'Asie, à cinquante milles de Samosate, en venant de Satalie.

☞ HACQUENÉE, f. f. Cheval de parade, surtout pour les Dames: elles s'en servoient avant l'usage des carrosses. *Gloss. sur Marot*.

☞ HACTARE, f. f. Ville de l'ancienne Espagne, dans la Bétique, à trente-deux mille pas d'Acci, en venant de Castulon.

☞ HACUB, f. m. C'est le nom d'une espéce de chardon ou d'artichaut des Indes, qui ressemble à la caraline; mais qui est plus grand & plus élevé. Il pousse vers le printemps des rejettons tendres, que l'on mange comme des asperges; mais quand on les laisse croitre, ils portent des têtes épineuses qui soûtiennent de petites fleurs rouges. Sa racine est longue & grosse. Elle croit près de Halep, dans des lieux rudes & secs. Sa racine est vomitive, & lâche le ventre, étant prise en infusion.

☞ HACZAC, f. m. *Sarmisia vallis*. Petit pays de Transilvanie, sur les confins de la Valachie. Quelques Géographes écrivent *Harzag*, *Hatzag*, ou *Haczag*. C'est dans ce district que sont les ruines de l'ancienne *Ulpia Trajana*.

H A D.

HADA, ou ADA, f. f. Nom propre d'une Déesse des Babyloniens. *Hada*, *Ada*. C'étoit la Junon des Babyloniens. Hesychius. Selden écrit *Hada*, ou *Chada*, & croit que c'est la même qu'Atergatis. Il semble vouloir tirer ce mot de l'Hébreu, ou Chaldéen חדה, *Hhadah*, Une. Voyez *de Diis Syr. Synt. I. C. 6.* Il y a bien plus d'apparence qu'il venoit du Chaldéen, חדה, *Hhadah*, qui signifie se réjouir, se divertir; car Hésychius dit qu'il signifie la même chose que Ἡδονὴ, *plaisir, joie, volupté*. D'autres croient que *Hada*, comme Junon, n'étoit autre chose que l'air, ou la Lune. Voyez Vossius, *de Idolol. L. I. C. 22.*

HADAD-RIMMON, f. m. Nom propre d'une ville de la Terre-sainte. *Adadremmon*. Elle étoit dans la vallée de Mageddon. *Zachar. XII. 11.* Elle prit dans la suite le nom de Maximien, ou de Maximin, & fut appellée *Maximianopolis*, ou selon d'autres *Maximinianopolis*. Elle eut un Évêque, cela paroît par les souscriptions du Concile de Nicée, & de celui de Jérusalem de l'an 536. *S. Jérôme sur Zacharie XII. sur Osée I. Reland*. La Vulgate écrit *Adadremmon*. L'Hébreu *Hadadrimmon*.

HADAGIE, f. f. Nom propre d'une grande ville du Royaume de Fez en Afrique. *Hadagia*. Elle est dans une Île que font les riviéres de Mululo & de Mulman. *Marmol, L. IV. C. 108.* De la Croix, *Afriq. ancienne & moderne, T. I.*

HADAKIEL. Terme d'Astrologie. C'est, suivant le sentiment des Arabes, le nom de l'Ange qui préside au signe de la Balance.

☞ HADAMAR, f. m. *Hademarium*. Ville d'Allemagne, dans la Wétéravie, près de la riviére d'Els, à deux lieues de Lieta, dans les États de Nassaw. Cette ville a titre de principauté & deux châteaux, où deux branches de la maison de Nassaw-Siger font leur résidence. Maty. Il faut écrire *Hadamar* & non Hademar, comme font quelques-uns.

HADAR, ou HEDAR. Terme de Calendrier. Nom du troisiéme mois des Éthiopiens, qui répond du moins en partie au mois de Novembre. On l'appelle aussi *Chadar*.

HADARA, f. m. & f. Terme de Relation; habitant des villes. *Civis*, *urbicola*. Les Arabes appellent par mépris *hadaras* ceux de leur nation qui demeurent dans les villes. Ces *Hadaras* descendent de ceux que le Calife Otman envoya en Afrique vers la trentiéme année de l'hégire, la 551ᵉ de J. C. Ces Arabes laissant la garde des troupeaux & la vie de la campagne aux autres, se retirérent dans les villes, s'appliquérent au trafic & aux sciences; & parce qu'ils ont ainsi abandonné l'ancienne maniére de vivre des Arabes, les autres les méprisent. Voyez *Marmol, L. I. C. 27.*

Ce mot vient peut-être de האדיר, *hadir*, qui en Arabe signifie vil, méprisable; ou plutôt de חדר, *hhadar*, en Hébreu, *conclave*, *penetrale*, & de-là en Arabe, Maison du Prince, Palais, la Cour.

HADASSA, f. f. Nom propre d'une ville de la Tribu de Juda. *Hadassa* Jos. XV. 37. Adrichomius la nomme *Adasa*, & d'autres *Adesa*; les Des-Marais suivant la prononciation Hébraïque, *Hadasça*.

HADDINGTON, f. m. Nom propre d'une petite ville de l'Écosse méridionale. *Haddingtonia*, *Hadina*. Elle est située dans la Lothiane, à six lieues de la ville d'Édimbourg, du côté du midi. Elle a voix & séance dans le Parlement d'Écosse. Maty.

HADELLANDT, ou HADELEN, f. m. Nom propre d'une Contrée du Duché de Bréme, en Basse-Saxe. *Hadelia*. Elle s'étend entre le long Marais & la riviére d'Elbe, depuis la riviére d'Oest jusqu'à la mer d'Allemagne On le divise en deux parties; l'orientale, dont Nienhuis est la capitale, appartient à la Suéde; l'occidentale, où il n'y a rien de remarquable, dépend du Duché de Saxe Lawenbourg, à la réserve du bailliage de Ribenbuttel, ou Ritzenbuttel, qui est le long de la côte, & appartient aux Hamburgeois. Maty.

HADEMAR. Voyez HADAMAR.

HADEQUIS, f. m. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Maroc, en Afrique. *Hadequis*, *Hadequisa*. Elle est dans la Province d'Hea, à trois lieues au midi de Téculet. *Hadequis* fut pris par les Portugais en 1514 *Marmol, L. III. C. 7.*

HADERSLEBEN, f. m. *Haderslebia*, ou *Haberslebia*. Ville du Royaume de Danemarck, située dans le Duché de Sleswick, sur un petit Golfe de la mer Baltique, où elle a un bon port fort fréquenté, vis-à-vis de l'Île de Funen. *Hadersleben* appartient au Roi de Danemarck, & est commandé par la citadelle de Hansbourg, construite sur une petite Île, qui est au milieu du Golfe. Maty.

☞ HADHRAMOUT, f. m. *Hadharmutum*. Ville & Province d'Asie, dans l'Arabie Heureuse, connue des Anciens sous le nom d'*Hadramythena*, selon M. d'Herbelot, *Bibl. Orient.*

HADID, f. m. Nom propre d'une ville de la Tribu de Benjamin. *Hadid*. Voyez *2. L. d'Esdras, XI. 34.*

☞ HADOT, f. m. Espéce de poisson qui ressemble fort à la seiche.

HADRACH, f. m. Nom propre dans Zach. IX. 1. *Hadrach*. Le Prophéte dit la terre d'*Hadrach*; ainsi il paroît que c'est d'une contrée qu'il parle. Cependant d'anciennes Scholies Grecques disent que c'est une ville d'Arabie. De sorte qu'il faut conclurre, avec le P. Lubin, & selon l'usage de ces temps & de ces pays-là, qu'*Hadrach* étoit une ville qui donnoit son nom à la contrée dans laquelle elle étoit située. Le P. Lubin remarque qu'elle s'est encore appellée *Adrach*, *Adra*, *Adraon*, & *Adratum*; qu'elle fut dans la suite Épiscopale sous l'Archevêché de Bostre, aujourd'hui Buisereth, & qu'on la nommoit communément la ville de S. Bernard des Champs. Les Des-Marais, qui écrivent *Hadrac*, observent que quelques-uns veulent que ce soit le nom d'un Roi de Damas plûtôt que d'un lieu. Le premier sentiment est le plus probable.

☞ HADRIANÉE, f. m. Temple bâti par l'Empereur Hadrien. *Hadrianeum*. L'Empereur Hadrien avoit ordonné que l'on bâtît dans toutes les villes des Temples

ples sans statues, ni aucun simulacre. Son dessein étoit de les consacrer à Jésus-Christ ; mais il en fut détourné par des gens qui lui dirent qu'il étoit prédit que si on le faisoit, tous les peuples se feroient Chrétiens, & que tous les autres Temples seroient abandonnés. Ces Temples subsistérent encore long-temps après ce Prince, & parce qu'ils n'avoient aucun simulacre de Divinités, on les appella *Hadrianées*. Ael. Lamprid. *dans Alex. Sév.*

HADRIANÉES, ou HADRIANALES, s. f. & plur. Jeux institués à l'honneur de l'Empereur Hadrien. *Hadrianea, Hadrianalia.* Il y avoit des *Hadrianales* de deux sortes ; les unes qui se célébroient tous les ans, & les autres tous les cinq ans. M. Tristan explique dans son I. Tome une médaille qu'il croit conserver la mémoire de ces jeux. On y voit le bœuf Apis avec sa marque d'un croissant. Le Chevalier Marsham croit que cette médaille, & quelques autres semblables, furent frappées en Égypte l'année qu'on fit l'Apothéose d'Hadrien, après avoir célébré ses jeux.

HADRIANISTES, s. m. Nom d'Hérétiques des premiers siécles de l'Église : ils étoient disciples de Simon le Magicien. *Hadrianistæ.* C'est Théodoret, *L. hæret. fab.* qui à l'article de Simon met les *Hadrianistes* au nombre des disciples de cet Hérésiarque. Apparemment qu'ils prirent ce nom de celui qui le mit à leur tête, & qui s'appelloit Hadrien. Voyez aussi Baronius à l'an 35. de J. C. n. XIII.

On appelle encore *Hadrianistes* les Sectateurs de l'Anabaptiste Hadrien ; Hamstedius, Pratéolus, Lindanus & Spond, en parlent à l'an 1580. n. XIV.

HADRIEN, s. m. Nom propre d'homme. *Hadrianus.* Toutes les médailles Latines & les monumens antiques écrivent ce nom par une *H.* Ce n'est que dans des siécles postérieurs qu'on l'a retranchée. *Hadrien* fut adopté par Trajan, auquel il succéda dans l'Empire. Il y a six *Hadriens* Papes.

HADRUMÉTE. Voyez ADRUMÉTE. C'est ainsi que l'usage veut qu'on écrive.

HADWIGE, ou HEDUIGE. Voyez HÉDWIGE.

H A E.

☞ HÆMAGOGUE. s.m. Voyez HÆMANTHÈS.

☞ HÆMANTHÈS, s. m. Terme de Botanique. Nom d'une plante. *Hemanthes ; Hæmagogus ; Herba Galenica.* C'est une plante assez semblable à la sauge. Elle croit dans les Pyrénées. Quand on applique l'*hemanthès* sur la peau, elle en fait sortir le sang par les pores. Le P. Kirker l'appelle *Hemanthès.* D'autres l'appellent *Hæmagogue*, & d'autres *Herbe Galénique.* Ses vertus sont semblables, à quelques égards, à celles de l'hémorrhoïs ou de l'ibyara qui sont deux serpens dont les morsures causent des sueurs de sang. Ce mot est Grec, & vient de αἷμα, *sang*, & ἄνθος, *fleur.* Hæmagogue est aussi Grec, & vient de αἷμα, *sang*, & ἄγω, *je tire.* Une plante qui tire le sang.

☞ HÆMATITE, s. m. & f. Nom de Secte. *Hæmatita, Hæmatites.* S. Clément d'Alexandrie parle des Hérétiques *Hæmatites* dans ses Stromates, *L. VII. paragr.* 17. & n'en dit rien autre chose, sinon, que c'est une des hérésies qui avoient pris leur nom des dogmes qui leur étoient propres, & ne nous apprend nulle part quels étoient ces dogmes, ni quel en étoit l'Auteur ou l'origine. Leur nom vient d'αἷμα, *sang.* Ainsi on doit juger que le dogme qui leur avoit fait donner ce nom concernoit le sang : mais quel sang ? & en quoi consistoit ce dogme ? c'est ce que je n'ai trouvé nulle part. Philastrius, dans son Livre des Hérésies, à la fin du chapitre 49. rapporte que l'on disoit que les Cataphryges, à la Fête de Pâques, mêloient du sang d'un enfant dans leurs sacrifices. C'est peut-être eux, & pour cette raison que l'on nommoit *Hæmatites.* Du reste, il faut écrire *Hæmatites* : l'αι des Grecs se change en *æ*, & non en *ai.* Αἰνεας, *Æneas*, &c.

HÆMON, s. m. Nom propre ancien d'un fleuve de Béotie, qui passoit par la ville de Chéronée, & qui tomboit dans le Céphyse. *Hæmon.* Selon Plutarque on l'avoit aussi appellé Thermodon.

HÆMONIE, s. f. Nom propre que l'on donnoit autrefois à la partie septentrionale de la Thrace. *Hæmonia, Hæmimontus.* Elle s'étendoit entre le Mont Hemo ou Costegnazzo, & la Mariza, jusqu'au Pont-Euxin ; Andrinople, Anchialus & Nicopolis, en étoient les lieux principaux. Maty.

HÆMUS, s. m. Nom propre d'une montagne de Thrace sur les confins de la Thessalie. *Hæmus.* Elle avoit ce nom d'*Hæmus* fils de Boreas & d'Orithye.

On appelloit aussi *Hæmus* chez les Romains les victimes qu'on immoloit à Jupiter fulminant, sans qu'on sçache la raison de ce nom. Voyez Barthius sur Stace, *Thebaïd. L. VI. v.* 223.

HAENS, s. m. Nom propre d'un village situé entre Liége & Hui, mais plus près de Hui. *Ammanium.* Voyez De Valois, *Not. Gall. p.* 17.

☞ HÆRMIA, s. m. Petit fruit des Indes. Ce mot se prononce avec l'*h* aspirée : le *harmia.* Il ressemble au poivre en figure & en grosseur. Il est attaché, comme lui, à un pédicule court. Son écorce est ornée de beaucoup de belles raies. Sa couleur est rougeâtre ou citrine. Son goût est aromatique, approchant de celui du girofle. Le *harmia* contient beaucoup de sel volatil & d'huile. Il fortifie l'estomac, dissipe les flatuosités, & est propre pour les relâchemens de l'épiglotte ou de la luette.

☞ HÆSBROUK, s. m. Petite ville des Pays-Bas, à deux lieues de Cassel. *Dict. Géogr. des Pays-Bas.*

H A G.

☞ HAGADA, s. f. Sorte d'Oraison que les Juifs récitent le soir de la veille de leur Pâque. Au retour de la priére, ils se mettent à table, où il doit y avoir quelque morceau d'agneau tout préparé avec des azymes, des herbes améres, comme du céleri, de la chicorée & des laitues, & tenant des tasses de vin, ils récitent cette *Hagada*, qui contient les miséres que leurs Peres endurérent en Égypte, & les merveilles que Dieu fit pour les en délivrer.

HAGAR. Voyez FAUCON HAGARD.

HAGARD, arde, adj. (L'*h* de ce mot s'aspire) mais le *d* final du masculin ne se prononce jamais, pas même devant une voyelle. *Hagard* & féroce, dites *hagar* & féroce. Il signifie, Qui a quelque chose de rude, de menaçant, de furieux. *Ferus, ferox, immansuetus.* Il ne se dit au propre que du visage, des yeux, de la mine. Il a l'air *hagard.* Scar. Desmarêts a dit dans ses Visionnaires.

> *Doncques rigoureuse Cassandre,*
> *Tes yeux entre doux & hagards,*
> *Par l'optique de tes regards,*
> *Me vont pulvériser en cendre.*

Et Boileau dans une de ses Satyres,

> *Et le Barreau n'a point de monstres si* hagards,
> *Dont mon œil n'ait cent fois soutenu les regards.*

Hagard, se dit quelquefois figurément de l'esprit, & signifie, Rébarbatif, qui écoute peu la raison, peu sociable. Ce Juge a une humeur *hagarde*, & peu accessible.

Hagard, se dit aussi de tout ce qui a quelque chose de rude. *Asper.* Ses rimes sont trop *hagardes.* Voit.

Hagard, en termes de Fauconnerie, signifie un Faucon qui n'a pas été pris au nid, qui est difficile à apprivoiser. *Falco heteropterus.* Le contraire de *sor*, qui a plusieurs mues. Voyez FAUCON HAGARD.

Quelques-uns dérivent ce mot de *agreste*, qui signifie *sauvage, difficile à apprivoiser.* Il vient de l'Allemand *hag, clôture, forteresse, lieu fortifié* ; d'où l'on a fait *hagard*, pour signifier un homme que la forteresse où il se trouve rend fier & hardi. Huet. L'auteur du jardin des racines Grecques le dérive du Grec ἄγριος, qui veut dire *sauvage.*

HAGARÉNIEN, enne, s. m. Nom de peuple. Les descendans d'Agar par Ismaël. Voyez AGARÉEN.

☞ HAGEMAU ou HAGETMAU, s. m. Petite ville de France, en Gascogne, au nord de la riviére du Lout.

☞ HAGIBESTAGE, f. m. Lieu de la Natolie, sur la route de Quicher à Avanos, sur l'Ermac. Il est très-fameux par les pélerinages des Turcs.

☞ HAGIOGRAPHE, f. m. Auteur qui écrit sur les Saints; qui traite de la vie & des actions des Saints. *Hagiographus.* Les plus célèbres *Hagiographes* sont les Jésuites d'Anvers, que nous appellons communément en France Bollandistes, du nom du P. Bollandus, qui a le premier travaillé à l'ouvrage des *Acta Sanctorum.* Voyez BOLLANDISTE. Ce mot est originairement Grec, & vient de ἅγιος, *Saint*, & γράφω, *j'écris.*

HAGIOGRAPHES, adj. m. Terme Théologique. Nom que nous donnons à une partie des livres de l'Écriture que les Juifs appellent *Chetuvim*, & par lequel nous exprimons ce mot Hébreu. *Hagiographa.* Les Juifs divisent les livres sacrés en trois classes. La loi, qui comprend les cinq livres de Moïse. Ceux des Prophétes, qu'ils nomment *neviim*; & les *Hagiographes*, qu'ils nomment *chetuvim*, c'est-à-dire, *écrits*. Ces livres *hagiographes* sont les Pseaumes, les Proverbes, Job, Daniel, Esdras, les Chroniques, que nous appellons Paralipoménes, le Cantique des Cantiques, Ruth, les Lamentations de Jérémie, l'Ecclésiaste & Esther. Les Juifs appellent ces livres *écrits* par excellence, parce qu'ils ont été écrits par l'inspiration du S. Esprit, dit Kimhhi dans sa Préface sur les Pseaumes, Maimonides, *More Neb. P. II. C.* 45 & Élias Lévita dans son Thisbi à la diction כתב. Ils les distinguent pourtant des Prophéties, parce que leurs Auteurs n'ont point appris du S. Esprit ce qu'elles contiennent par la voie qu'ils nomment Prophétie, & qui consiste en songes, visions, paroles entendues, extases, ou ravissemens, mais par une simple inspiration & direction de cet Esprit Saint. Voyez le *Thesaurus Philologic.* de Hottinger, *L. II. C.* 1. *Sect. III.* la Critique de Pfeiffer, *C.* 1. *n.* 7. Simon, &c.

Les Hagiographes sont des écrits saints ou sacrés. Ce nom est fort ancien. Saint Jérôme s'en est souvent servi. Avant lui S. Épiphane appelloit ces livres simplement γραφεῖα, qui répond plus précisément à l'Hébreu כתובים; & n'y ajoute rien. Cependant l'ἅγιος n'a point été mal ajouté, & est renfermé dans l'idée du mot Hébreu, comme il paroît par ce que nous avons dit.

HAGIOLOGIQUE, adj. Ce terme est nouveau, mais il manquoit à la langue Françoise, & comme il est formé suivant l'analogie de cette langue, il a été reçu aussitôt qu'il a paru. Il signifie, Discours qui concerne les Saints, les choses saintes. *Hagiologicus.* M Châtelain a fait un Vocabulaire *hagiologique*, qui a été imprimé à Paris en 1694.

Ce nom est formé de deux mots Grecs, ἅγιος, saint, & λόγος, discours.

HAGIOSIDÈRE, f. m. Il y en a qui disent *hagiosidire*. Chez les Grecs, qui sont sous la domination des Turcs, l'usage des cloches étant défendu, on se sert d'un fer avec lequel on fait du bruit pour assembler les Fidèles à l'Église, & ce fer s'appelle *hagiosidère*; quelques Auteurs l'appellent *sementère*. Magius donne la description d'un *hagiosidère* qu'il a eu: il dit que c'est une lame de fer large de quatre doigts, & longue de seize, attachée par le milieu à une corde qui la tient suspendue; on frappe sur la lame avec un marteau de fer pour faire du bruit. Lorsqu'on porte le Saint Sacrement aux malades, celui qui marche devant le Prêtre porte un *hagiosidère*, sur lequel il frappe trois fois de temps en temps, comme on sonne ici une clochette en pareille occasion. On porte l'*hagiosidère* devant les Prêtres qui portent le S. Sacrement aux malades, pour avertir les passans de l'adorer.

Les hagiosidères qui servent à assembler les Fidèles, sont attachés à une chaîne à la porte de l'Église, en frappant dessus de certaine manière avec un marteau de fer, ils rendent un son qui a quelque harmonie.

Ce mot est Grec, il veut dire fer saint, ou sacré, étant composé d'ἅγιος, saint, & de σίδηρος, *fer.*

☞ HAGLEURE, f. f. Terme de Fauconnerie, qui se dit des taches qui sont sur les pennes. *Mascula supra pennas.*

HAGUE, f. f. *La hague.* Nom d'un petit Canton du Cotantin, qui tire au nord-ouest. Huet. *Haga.* Il vient de l'Anglo-Saxon *haeg*, qui signifie un lieu fermé & fortifié de pieux, ou de haies. *Vallum militare.* Les Allemans disent hag, les Anglois hedge, les Flamans haghe, & de-là vient le François haie. Huet. *Orig de Caën*, *C.* 21.

HAGUENAW, f. m. Nom propre d'une ville d'Alsace. *Hagenoa, Haguenoa.* Elle est capitale de la Prevôté qui porte son nom, & située sur le Motter, à quatre lieues de Strasbourg, du côté du nord. *Haguenaw* est le siége du grand Bailli d'Alsace. Elle a été Impériale; mais maintenant elle appartient à la France, qui en a fait démolir les fortifications. Maty.

Haguenaw est la première des villes d'Alsace dépendantes de la Préfecture, dont le Tribunal étoit établi dans la même ville. Après le Traité de Munster le Roi de France y avoit d'abord, à l'imitation des Landgraves d'Alsace, conservé ce Conseil provincial, auquel présidoit son grand Bailli, ou son Lieutenant; mais comme elle fut ensuite entiérement ruinée par la guerre, le Roi transféra ce Conseil à Brisac. *Haguenaw*, aussi bien que les neuf autres villes d'Alsace, ne reconnoissoit d'abord le Roi que comme Protecteur, & prétendoit demeurer État libre; mais elle reconnut après les autres le droit de Souveraineté du Roi. Heiss. *hist de l'Empire*, *L. VI. C.* 25.

La Prevôté ou Bailliage d'*Haguenaw. Haguenoensis praefectura provincialis*, ou *Hagenoensis Advocatia.* C'est une partie de l'Alsace. Elle comprend dix villes avec leurs ressorts, répandues par toute la province. Ces villes sont Landaw, Weissenbourg, *Haguenaw* capitale, Rosheim, Ober-Ehenhein, Kaisersperg, Durckheim, Colmar, Schélestadt & Munster en Grégorienthal. Cette Prevôté fut cédée par la paix de Munster à la France, qui la possède encore aujourd'hui. Maty.

HAGUSTAN, f. m. Nom propre d'une haute & froide montagne du Royaume de Fez en Afrique, dans la Province d'Errif. *Hagustanus mons.* Il en sort plusieurs fontaines, & sa pente est couverte de figuiers, qui produisent les meilleures figues de tout le pays. Marmol, *L. IV. G.* 87.

H A H.

HAHA, Espèce de subst. qui ne s'emploie que dans le burlesque, & qui étant joint avec le mot de Vieille, signifie décrépite, & méchante.

Vieille haha. Scar.

Haha. Voyez HA.

HAHALIS, f. m. Terme formé par onomatopée pour exprimer les cris qu'on fait à la chasse.

Enfin oyant les Hahalis
Nous nous approchons des Palis.
Voici le beau de l'aventure,
L'animal voyant, &c. De Maléz.

H A I.

HAI. (L'*h* se prononce.) Sorte d'interjection, qui sert à marquer quelque mouvement de l'ame, comme le rire. Il faisoit fort chaud dans ces lieux, mais il n'y faisoit pas si chaud qu'ici, *hai, hai, hai.* Mol.

HAÏ, f. m. Nom propre & ancien d'une ville fort ancienne du pays de Canaan. *Haï.* Elle étoit déja bâtie du temps d'Abraham. Josué après avoir été battu devant cette ville, à cause du crime d'Hacan, la prit, la brûla, & fit périr son Roi, & tous ses habitans. *Gen.* 12. *Jos.* 7. & 8. C'est la même qu'Isaïe appelle *Hajath. C. X.* 28. & Néhémie *XI.* 31. *Haïa.* Elle étoit entiérement ruinée du temps de Saint Jérôme. Maty. D'autres prennent Haïat dans Isaïe pour le territoire d'*Haï.*

HAÏA, ou HAÏAT. Voyez HAI.

HAJACAN, ou HAÏACAN, f. m. Nom propre d'un Royaume. *Hajacanum Regnum.* C'est une province de l'Empire du Mogol, en Asie. Elle est deçà la rivière d'Inde, entre les Provinces de Candahar, d'Astock, de Multan, de Buckor & de Sitzistan, en Perse. Chatzan en est le lieu principal. On voit dans cette province les Bal-

Balloches, ou Balloques, qui sont des peuples errans. Maty.

HAJALON, AJALON. Lieu de la Palestine. Voyez HAIALON

HAÏALON, ou AÏALON, f. m. Nom propre d'un lieu de la Palestine. *Haïalon, Aïalon.* C'est sur *Haïalon* que la Lune s'arrêta miraculeusement à la priére de Josué, Chef des Israëlites. *Jos. X. 12.*

☞ HAÏATELAH, f. m. Peuples d'Asie, entre les Indes & la Chine; les Anciens les ont nommés *Indoscytha.*

☞ HAICTITE, f. m. C'est le nom d'une Secte de la Religion des Turcs. Ceux qui la suivent croient que Jésus-Christ a pris un vrai corps, & qu'étant éternel, il s'est incarné, comme le croient les Chrétiens. Ils croient aussi qu'il viendra juger le monde au dernier jour, & pour le prouver, ils se servent de ce passage de l'Alcoran. *O Mahomet, tu verras ton Seigneur qui viendra dans les nues.* Ils n'osent interpréter positivement ces paroles de Jésus-Christ, mais ils assûrent que cela est prédit du Messie, & dans leurs discours familiers ils avouent que ce Messie ne peut être que Jésus, qui doit revenir au monde avec le même corps dont il s'est revêtu pour y regner quarante ans, & y détruire l'Ante-christ, après quoi la fin du monde arrivera. Pocok dit que cette derniére opinion est celle généralement de tous les Turcs, & n'est pas particuliére aux *Haïctites.* Voyez Ricault.

HAIDENHEIM, f. m. Nom propre d'une petite ville dominée par le château d'Hellenstain. *Haidenhemum.* Elle est dans la Souabe, sur la riviére de Brentz, environ à sept lieues d'Ulme, du côté du nord. *Haidenheim* est capitale d'une Seigneurie assez étendue, qui appartient à la maison de Wurtenberg. Maty.

HAÏE. Terme dont les Charretiers se servent pour faire avancer leurs chevaux. *Valde, Age.*

Ce mot est peut-être une corruption du verbe impératif *aille*, qu'il *aille*. *Eat, Incedat.* C'est au moins ce qu'il signifie dans la bouche des Charretiers.

HAÏE f. f. Terme d'Agriculture. (L'*h* s'aspire.) Clôture d'un champ, d'un jardin, d'un pré, faite par des branches d'arbres entrelacées qui en rendent l'entrée difficile aux bestiaux & aux passans. *Sepes.* En plusieurs Provinces tous les champs sont bordés de *haies*, ou de fossés. On l'a assassiné au coin d'une *haie.* Une *haie*, d'épines. Liger.

Ce mot vient du Latin *haia*, qui signifioit autrefois une *cloture*, ou *rempart*, comme il est porté dans les Capitulaires de Charles le Chauve. Ménage dit que *haia*, ou *haga* a été fait de l'Allemand *hag*, ou *haag*, qui signifie simplement *clôture*, ou de l'Anglo-Saxon *hegge*, ou *hæg*, qui signifie la même chose. D'autres le dérivent de *claie*, comme étant une clôture faite de branches entrelacées. Du Cange ajoûte que les anciens Allemans appelloient *hegin*, certain détroit ou étendue de terre, qu'on a depuis appellé *cercle*, sur ce que le Moine de Saint Gal assûre que les terres des Huns étoient enfermées par de certaines *haies* en forme de cercle, & en telle distance, que de l'une à l'autre la voix humaine se pouvoit entendre; & qu'il y avoit neuf habitations les unes autour des autres aussi en forme de cercle, dont de l'une à l'autre on pouvoit entendre le son d'une trompette. On prétend que c'est de-là qu'est venu le nom des *Cercles* de l'Empire.

Haie d'appui. On dit en terme de Jardinage, J'ai des arbres en *haie d'appui*, c'est-à-dire, en contre-espaliers doubles, qui étant taillés forment une espéce de *haie.* Liger. Et elle s'appelle *haie d'appui*, à cause de la conformité qu'elle a avec une muraille d'appui pour la hauteur & la largeur. Id.

Haie séche, ou Haie morte, celle qui est faite de fagots, d'échalas, ou de branches séches. *Sepes non viviradix.* Liger dit une *haie séche*, & non pas une *haie morte.* Faites une *haie* séche le long de ce chemin, c'est-à-dire, une clôture faite de fagots, ou d'autre bois coupé, ce qui fait une espéce de claie. Liger. On les appelle en Berri des *échaliers.*

Haie vive, est celle qui est faite d'arbres vifs & ayant racines. *Sepes viviradix*; c'est une *haie* de plan enraciné. Liger.

Quand on peint des *haies* sur des Écus, elles doivent toujours être en fasce, & traverser d'un côté à l'autre.

Haie, se dit figurément d'une, ou de deux files de personnes qui marchent, ou sont postés, & rangés quelque part pour quelque cérémonie. *In lineam rectam compositio hominum.* L'entrée du Roi se fit au milieu d'une double *haie* de milice bourgeoise fort leste. Les Reliques furent portées en cette procession au milieu d'une double *haie* de Pénitens.

☞ Haie. On dit proverbialement: Plus la *haie* est basse, plus on y passe; pour dire, qu'on ne nous fait du dommage, qu'à proportion de la facilité qu'on y trouve. On dit en menaçant quelqu'un, que Si on le trouvoit entre la *haie* & le blé, on lui feroit passer un mauvais quart d'heure; pour dire, Si on le trouvoit à l'écart & sans témoins.

En Guerre, *haie* se dit des soldats rangés sur une ligne droite, l'un à côté de l'autre.

Border la *haie*, est une façon de tirer qu'on fait pratiquer aux Mousquetaires quand ils ne sont point soutenus de piquiers, lorsqu'on les fait tirer les uns par-dessus la tête des autres: & pour cet effet on fait tirer le premier rang à genoux, le second rang un peu courbé, & le troisiéme tout debout. *Sese demittere ad explodendas catapultas.*

Haie, en termes de Marine, se dit d'un banc, ou d'une chaine de pierre qui est sous l'eau, ou à fleur d'eau. *Scopulus in latitudinem productus.*

Haie, est aussi un terme de Laboureur. C'est une piéce de bois planée & arrondie qui regne tout le long de la charrue. *Carrucæ latus.*

Dans quelques Coutumes & titres, *haie* signifie, 1°. Un droit dont un héritage est chargé. 2°. Une corvée qui consiste à réparer les *haies* du Seigneur du lieu.

Haie-au-bout. Façon de parler burlesque, qui signifie *& le reste.* Aimable Comtesse, pour qui tout le monde a par tout tant de respect, & *haie au bout.* Scar.

HAIE, f. f. Nom propre d'un Bourg de Hollande que nous ne disons point sans l'article, La *Haie*, De la *Haie*, A la *Haie.* En Latin, *Haga Comitum.* Il est environ à une lieue de la mer, à une de Delft, & à trois de Leyde. Il surpasse en grandeur & en beauté, un très-grand nombre des villes du pays. Il est traversé par plusieurs beaux canaux, & environné par un autre qui lui sert de murailles, les ponts sur lesquels on le passe pouvant être levés pendant la nuit On y voit un grand chemin, qui va en droite ligne jusqu'à la mer, & qui est tout pavé de briques, & garni d'arbres de chaque côté. Il y a encore un bois de haute futaie, dans lequel on a pratiqué un grand nombre de belles allées. La *Haie* étoit anciennement le séjour des Comtes de Hollande; de-là vient qu'on l'appelle en langage du pays *Gravenhague*, c'est-à-dire, la Haie des Comtes. C'est aujourd'hui le séjour ordinaire des Gouverneurs Généraux des Provinces-Unies, des États Généraux, de la Cour de Hollande, du Conseil d'État, &c. & de tous les Ambassadeurs qui sont envoyés aux Provinces-Unies. Maty.

Ce nom propre a la même origine que le mot de *haie*, quand il est appellatif. Il a été apparemment donné à ce lieu, parce que c'étoit autrefois ou un Chateau ou une maison de plaisance entourée de pieux & de *haies.* On appelle pour la même raison plusieurs lieux en France du même nom, comme on le va voir dans les mots suivans.

La Haie en Touraine. Bourg de la Touraine, Province de France. *Haga Turonica.* Il est sur la Creuse, à deux lieues de Chatelleraut, du côté du nord. Ce bourg donna le 31 Mai 1596. la naissance à René Descartes, si célébre parmi les Philosophes modernes.

La Haie du puis. Bourg de la Basse Normandie. *Haga Puteana.* Il a titre de Marquisat. La *Haie du Puis* est située dans le Diocèse de Coutances, entre Carentan, Saint Sauveur le Vicomte, Barneville & Lessay, près de la côte.

La Haie Paisnel. Bourg de France en Basse Normandie, dans le Diocèse de Coutances, entre Ville-Dieu, & la Luserne. On l'appelle autrement, La Hépénel.

☞ HAIFO, f. f. Ville d'Asie, au Royaume de Tunquin. Il y a aussi dans le même Royaume une riviére de ce nom.

HAIGERLOCH, f. m. Nom propre d'une petite ville

le du Cercle de Souabe, en Allemagne. *Haigerlochia.* Elle est dans la Principauté d'Hohenzollern, à quatre lieues de Rotweil, vers le nord. *Haigerloch* est capitale d'un Comté, que la Maison d'Hohenzollern a acquis de celle d'Autriche, en échange de la Baronnie de Rætzuns. Maty.

HAILBRON, s. m. Nom propre d'une ville du Cercle de Souabe, en Allemagne. *Hailbruna, fons salubris.* Cette ville, qui a pris son nom de ses eaux minérales, est située dans le Duché de Wurtenberg sur le Neckre, entre Stutgard & Heidelberg. Elle est Impériale, & le Magistrat, qui est Protestant, paye les dixmes au Duc de Wurtenberg. Les François la prirent au commencement de la guerre de 1688. & ils en démolirent les fortifications, en la quittant; mais le Prince de Bade l'a fait fortifier de nouveau. On prend communément *Hailbron* pour l'ancienne *Alisum*, que quelques-uns pourtant mettent à Harnstein, bourg situé sur le Neckre, dans la même contrée. Maty.

HAILDESHEIM, s. m. Nom propre d'une petite ville du Palatinat du Rhin. *Haildeshema.* Elle est dans la Préfecture de Bretten, sur la riviére de Saltza, aux confins de l'Évêché de Spire, environ à trois lieues de la ville de Philisbourg.

HAILLON, s. m. (L'*h* de ce mot s'aspire & se prononce, & les deux *ll* sont mouillées) Vieil habit, & fort déchiré. *Cento, lacinia panni detriti.* Les gueux affectent de n'être couverts que de *baillons*. Les *baillons* des Cyniques ne contribuent en rien à la tranquillité, ni à la modestie; l'ambition suivit Diogène jusques dans son tonneau. S. Evr. Quittez ces vieux *baillons*.

Surtout chez lui jamais de femme à vieux haillons;
C'est toûjours quelque Dame à carrosse, à bouillons.
Sanl.

Ce mot vient du Celtique, ou Bas-Breton, où il signifie *celui qui a de pauvres habits.*

Haillon, se dit aussi des habits mal-propres. Cet homme est si mal-propre, que ses plus beaux habits ne paroissent que des *baillons*.

Haillon, se dit encore des vieux meubles. Il n'y avoit en cet inventaire que des *baillons* qui n'étoient propres que pour des Frippiers.

Haillon, se dit aussi des vieux morceaux de toile & de drap, qu'on jette aux ordures, & que ramassent les Chiffonniers. Le papier n'est fait que de vieux *baillons*.

On dérive ce mot de *sale*, comme qui diroit *saillons*.

☞ HAIMBOURG, s. m. *Hamburgum.* Quelques-uns écrivent HYMBOURG. *Hamburga*, Ville d'Allemagne, dans la basse Autriche, au bord méridional du Danube, à la frontiére de la Hongrie, & environ à dix lieues de Vienne. Quelques Auteurs prétendent que *Haimbourg* est le *Comagenum*, que les Anciens mettoient dans la Pannonie. Maty. M. de Tillemont qui écrit *Haimbourg*, croit que ce pourroit être Carnoute, autrefois ville d'Illyrie, & fait de *Haimbourg* une ville, qu'il place onze lieues Françoises au-dessous de Vienne.

☞ HAIN, aïn, en ou ein, s. m. Ces mots signifient en Hébreu une Fontaine, & entrent dans la composition de plusieurs noms des villes de la Palestine. Les Arabes les emploient aussi dans le même sens.

HAIN, ou AIN, s. m. C'est la même chose que Hameçon. *Hamus.*

HAIN, s. m. Nom propre d'un bourg de la Misnie, en Haute-Saxe. *Haganoa.* Il est sur la riviére de Réder, à trois lieues de Meissen & de Dresde, au levant de la première, & au nord de la derniére. Maty.

HAINAN, s. m. Nom propre d'une Île de la Chine. *Hainana Insula.* Elle est située près de la province de Quantung, de laquelle elle dépend. Sanson dans sa Carte de l'Asie la représente comme un ovale, dont la plus grande longueur, du couchant au levant, est environ de cinquante lieues; & la plus grande largeur, du nord au sud, est de quarante, & il y met les villes de Cheu, d'Yai & de Zuncheu, qui est peut-être la même que Kiumcheu, que le Pere Couplet, dans sa Carte de la Chine faite à la main, dit être la Métropole, ou Capitale de l'Île. Maty.

☞ HAINAU ou HAINAUT, Nom propre d'une des Provinces des Pays-Bas. *Hannonia, Hainoum* dans les *Annales Bertiniani, Hanoium, & Hanioum*, dans les Capitulaires de Charles le Chauve de l'an 870. mais Hadrien de Valois croit que c'est une faute. L'Auteur de la vie de S. Ausbert de Rouen *Hagnawum*; Sigebert à l'an 953. *Haginoum*; & d'autres *Haginoia.* Quelques Anciens disent *Hannonia*, comme tous les Modernes. Hadr. de Val. *Not. Gall. p.* 240. Cette province est bornée au nord par le Brabant; au couchant par la Flandre & l'Artois; au midi par le Cambresis, la Picardie & la Champagne; & au levant par une partie du pays de Liége, & le Comté de Namur. Le *Hainaut* peut avoir quatorze lieues du nord au sud, & seize du couchant au levant. L'air y est tempéré, & le terroir fertile; l'on y trouve des mines de fer & de plomb, & des carriéres de marbre. On y compte vingt-quatre villes fermées, & vingt-six Abbayes: l'Escaut, la Sambre, & la Haisne l'arrosent; elle est possédée aujourd'hui par les François, & par l'Empereur. Les François occupent la partie méridionale, où sont Bouchain, Valenciennes, Condé, Bavai, Maubeuge, le Quesnoi, Landreci, Avesnes, Beaumont, Ghimay, Philippeville & Marienbourg. Le *Hainaut* qu'a l'Empereur est au nord. Mons en est la capitale; les autres villes sont S. Guislain, Binche, Roeulx, Soignies, Braine-le-Comte, Enghuien, Halle, Lessines, Ath, Chiévres & Leuze. Maty.

Ce pays a pris son nom de l'Haisne, *Haina*, ou *Aina*, ou *Hagina*, & *Hagna*, riviére qui le traverse. De *Haina*, on *Aina*, on a fait *Hainau*, ou *Ainau*, qui est l'ancien nom que Louis le Débonnaire emploie dans la division de son Royaume; car il y faut lire *Ainau*, & non pas *Amau*, comme a fort bien remarqué Hadrien de Valois, de *Hagina*, s'est formé *Haginoum* & *Haginoia*; & de *Hagna*, *Hagnawum*, ou *Hagnau*. Les Allemans disent *Henegau* ou *Hainegow*, Hadr. de Valois, *Not. Gall. p.* 240. De Valois ne veut point qu'on écrive *Hainaut*, mais *Hainau*, ou *Hénau*.

HAINAU. Voyez HONNEAU.

HAINE, s. f. (L'*h* s'aspire.) Aversion; passion de l'ame qui nous porte à vouloir du mal à autrui, & à lui en procurer. *Odium.* M. de la Chambre dit que la *haine* est un mouvement de l'appétit par lequel l'ame se sépare & s'éloigne du mal. Nourrir la *haine* des Hérétiques. Sainte Marthe. Les Vaudois n'avoient rien de commun avec les Protestans que leur *haine* pour l'Église Romaine. Boss. Les Tyrans attirent sur eux la *haine* publique. C'est la *haine* qui vous fait parler plûtôt que la vérité. P. de Cl. Le Cardinal Mazarin n'avoit ni *haine*, ni amitié; & ne témoignoit ni l'une ni l'autre que quand son intérêt l'y obligeoit. B. Rab. On sçait quels jugemens opposés l'amour ou la *haine* font porter à ceux qui sont préoccupés par ces deux passions. Une parole mal interprétée, un rapport douteux, un soupçon mal fondé, allument tous les jours des *haines* irréconciliables. Fl. La *haine* pour une personne qu'on a aimée, est un reste d'amour caché. Vill. Il n'y a point de *haine* plus vive, ni plus violente, que celle qui s'allume entre les personnes qui se sont aimées. Bell. Dans un vrai sujet de haïr on doit se défaire des sentimens de *haine* par le seul intérêt de son repos. S. Evr. La *haine* est d'ordinaire plus ingénieuse à nuire, que l'amitié à servir. S. Évr. Votre *haine* a des transports qui tiennent plus de l'amour que de l'indifférence. Vill. La *haine* la plus dangereuse est celle qui est déguisée sous les dehors & les apparences de l'amitié. Dac. Les fortes *haines* ne s'enracinent d'ordinaire que dans les personnes dominées par une abondance de bile. Fel. Les Publicains ont toûjours été l'objet de la *haine* du peuple Juif. On dit qu'Un homme a la *haine* du public, de tout le monde, pour dire, qu'il est l'objet de la *haine* publique. Ac. Fr. Il n'y a point de *haine* plus forte que celle qui a pris la place de l'amour. P. D'Orléans, *Vie de C. p.* 182.

La haine *entre les Grands se calme rarement.* Corn.

Comme entre les rivaux la haine *est naturelle.* Id.

L'amour est mal guéri quand il l'est par la haine;
L'indifférence est plus certaine,

On

On revient aisément de la haine *à l'amour.*
CORN. LE J.

La *haine* est souvent la fille de l'envie: il y a des *haines* héréditaires dans les familles. Il n'appartient qu'aux Barbares & aux Auteurs, d'avoir des *haines* immortelles.

J'aime mieux toute votre haine,
Que la moitié de votre amour,
Hélas! à me trahir tout conspire en ce jour,
Et ma haine *est plus tendre encor que mon amour.*
NOUVEAU CHOIX DE VERS.

HAINE, se prend quelquefois en bonne part, quand on en conçoit pour des choses mauvaises, ou dangereuses, & en ce sens c'est le sentiment de l'ame qui fuit le mal, & qui s'en éloigne. La *haine* du vice, & l'amour de la vertu, sont les deux fondemens de la Morale. La *haine* ou le mépris des grandeurs & des vanités mondaines, a souvent porté les hommes à la retraite. Le Misanthrope de Moliére veut que l'on ait pour les méchans,

Ces haines *vigoureuses,*
Que doit donner le vice aux ames vertueuses.

HAINE, se dit aussi de l'antipathie naturelle des animaux. *Discordia*. Il y a naturellement de la haine entre les petits oiseaux & les hiboux, entre les loups & les brebis, entre les chats & les souris, &c.

HAINE, se dit aussi de certaines aversions bien ou mal fondées, qu'ont les hommes pour certaines choses. *Fuga*. On a vû des gens avoir de la *haine* pour les roses, pour les parfums, pour les femmes, qui ne les pouvoient souffrir.

☞ HAINE d'abomination. Il y a une *haine* que les Théologiens nomment *Haine* d'abomination, qui a en horreur le péché du prochain, sans avoir d'aversion pour sa personne. BABIN, *Confér. d'Angers*.

EN HAINE, se dit adverbialement; pour dire, Par vengeance, en considération d'une chose mauvaise & odieuse. Les testamens, les exhérédations faites en *haine*, sont cassées en Justice. Les Esclaves Chrétiens sont maltraités par les Infidéles en *haine* de leur Religion.

☞ HAINE, ou HAISNE, s. m. Riviére des Pays-Bas, qui traverse le Hainaut, & lui donne son nom. *Hania*, *Henius*. Elle coule dans le Comté de Hainaut, près de Binche, & de Mons, baigne S. Guillen & Condé, où elle se jette dans l'Escaut. MATY.

HAINELGINUN, s. m. Nom propre d'une grande ville d'Afrique dans la Province de Cuz, Royaume de Fez. *Hainelginunum*. Elle est entre les montagnes du grand Atlas, sur le chemin de Sofroy en Numidie. *Hainelginun* étoit ancien, ayant été bâti par les Africains. Il y avoit un temple où ils commettoient des impuretés affreuses. Les Mahométans détruisirent cette ville à leur arrivée dans la Mauritanie; il n'y a plus qu'un lac qu'on appella Fontaine des Idoles. C'étoit autrefois une fontaine qui étoit à l'entrée du temple. Marmol, *L. IV. C.* 115. D'Ablancourt écrit *Hinelginun*.

HAINEUX, EUSE, adj. Vieux mot, qui signifioit autrefois *Ennemi*, qui a conçu de la haine contre quelqu'un; qui hait, plein de haine. *Inimicus*, *odiosus*; *infectus odio*, *incensus odio*. Il s'est toûjours maintenu en ce poste malgré tous ses *haineux*. Boutiller appelle le droit d'aubaine, un droit *haineux*. Dans cette phrase il est adjectif.

☞ Ce mot me paroît bien trouvé... Il me semble qu'il y a autant de différence entre le mot de *Haineux* & celui de vindicatif, qu'il y a entre ceux de haine & de vengeance dont ils tirent leur origine, & que par cette raison le mot de *haineux* est bon & utile. *Des mots à la mode*.

☞ HAINEUX, seroit un mot renouvellé s'il étoit en usage: Nicot & Monet l'ont mis dans leurs Dictionnaires. La Bruyére, qui à la fin du chapitre de quelques usages, nous a donné des réflexions très-sensées sur divers changemens faits dans notre langue, se plaint entr'autres de la proscription de *Haineux*. Valeur devoit, dit-il, nous conserver *valeureux*; haine, *haineux*; peine, *peineux*; pitié, *piteux*; foi, *féal*; vanterie, *vantart*; mensonge, *mensonger*. Il semble après tout que *haineux* valoit bien Rancunier qu'on a voulu substituer à sa place.

HAINUIER. voyez HENNUYER.

HAÏR, v. act. (L'*h* s'aspire.) *Je hais, tu hais, il hait; nous haïssons, vous haïssez, ils haïssent. Je haïssois, j'ai haï, je haïrai; que je haïsse, je haïrois, que j'eusse haï.* Sentir de l'aversion, avoir de la haine pour quelqu'un. *Odisse, odio habere, prosequi.* Les poltrons & les lâches *haïssent* plus fortement que les personnes généreuses & hardies. FEL.

Quoi! je te haïrai, *sans chercher à te perdre?* CORN.

La Loi Chrétienne ne souffre pas qu'on *haïsse* son prochain, ni même son ennemi. Les rivaux se *haïssent* naturellement. Il faut avoir un mépris éternel pour un Amant infidéle; car ce seroit lui faire trop d'honneur, que de le *haïr* toûjours. M. SCUD. Quelque *haine* qu'on ait pour les Tyrans, on s'aime encore plus qu'on ne *hait* les autres. S. RÉAL. Les amis impérieux nous tyrannisent; il faut *haïr* ce qu'ils *haïssent*. S. ÉVR. Pourquoi caresser des gens que vous *haïssez* dans le fond? BELL.

Je vous ai trop aimé pour ne vous point haïr. RACINE.
J'aime encor plus Cinna que je ne hais *Auguste*.
CORNEILLE.

Si je le hais, *Cléone, il y va de ma gloire.* RACINE.

Impuissant à trahir,
Il hait *à cœur ouvert, ou cesse de* haïr. ID.

On dit dans un sens plus fin, de deux personnes, qu'elles ne se *haïssent* point, c'est-à-dire, qu'elles s'aiment. Corneille fait dire, par Chiméne à Rodrigue: Va, je ne te *hais* point. Je vous demande pardon d'avoir voulu avoir de l'esprit en vous écrivant; quand on ne se *hait* pas, il ne faut que de la tendresse. M. SCUD.

M. Ménage dérive ce mot d'*odire*, ancien mot Latin, pour lequel on a dit *odisse*, dans le temps de la bonne Latinité; il signifie *haïr*.

HAÏR, se prend quelquefois en bonne part, & va quelquefois jusqu'à détester. Tous les gens de bien *haïssent*, détestent la tyrannie. On *haïroit* bien davantage le péché, si on en connoissoit toute la turpitude. Je *hais* l'ingratitude.

HAÏR, se dit aussi des antipathies, ou aversions qu'on a pour quelque chose, soit qu'elles soient naturelles, soit qu'elles viennent de caprice, ou qu'en effet la chose nous nuise, ou nous incommode. S'affliger du péché, & en gémir, ce n'est pas le *haïr*, comme le *hait* Dieu, qui n'en est ni affligé, ni contrit. BOSS. Les paresseux *haïssent* le travail, les enjoués la solitude, &c. *Oderunt hilarem tristes, tristemque jocosi.* Les chats *haïssent* les souris. La vigne *hait* le chou.

HAÏ, HAÏE, part. pass. & adj. *Odiosus, molestus, odio habitus.*

HAIR, s. f. Nom propre d'une petite ville du Zaara, en Afrique. *Hairum*. Elle est dans le Royaume de Targa, environ à soixante-quinze lieues de la ville de ce nom, du côté du couchant. Cette ville donne son nom au désert de *Hair*, qui est aux confins du Royaume de Zuenziga, & qui a au-delà de cent lieues d'étendue. MATY.

HAIRE, s. f. Prononcez HÉRE avec l'*h* aspirée. Petit vêtement, tissu de crin en forme de corps de chemise, qui est rude & piquant, que les Religieux austères, ou les dévots, mettent sur leur chair nue, pour se mortifier & faire pénitence. *Cilicium, cilicina subucula*. Il s'en fait en forme de réseaux, afin qu'il y ait des nœuds qui incommodent davantage. Les Chartreux portent perpétuellement la *haire*.

Laurens, serrez ma haire *avec ma discipline,*
Et priez que toûjours le Ciel vous illumine. MOL.

Ménage, après Pontanus, dit que ce mot vient de *biberriga*,

riga, qui est un petit vêtement fait de poils rudes, que les Allemands appellent *harich*, ou *beharich*, ou plutôt de *haer*, Allemand, qui signifie *poil*.

HAIRE, se trouve dans les Coutumes pour *aire*. *Haire* de marais salant.

☞ HAIRE. On appelle un drap de laine en *haire*, celui qui n'a point été foulé, & qui est encore en toile, & tel qu'il a été levé de dessus le métier. Ce terme est particuliérement en usage à Sedan ; ailleurs on dit plus ordinairement, Drap en toile.

HAIRE, s. m. Jeu de cartes qui se joue ordinairement avec le jeu entier, en faisant courir une carte de main en main. En ce jeu, c'est la carte la plus basse qui prend ; & quand il se rencontre un as, celui entre les mains duquel l'as demeure, a perdu. Jouer au *haire*. Voyez aussi HÉRE.

HAIRE, s. m. Ce mot se dit des hommes qui sont dans la misère, mais on ne s'en sert guère qu'avec le mot de *pauvre*. C'est un pauvre *haire* : vraisemblablement du Latin *herus*, ou comme le veut Ménage, de l'Allemand *haer*, pour dire, c'est un pauvre Seigneur. La Fontaine l'a employé, sans y ajoûter le mot de *pauvre*.

Vos pareils y sont misérables,
Cancres, haires *& pauvres Diables,*
Dont la condition est de mourir de faim.

Voyez HÉRE.

☞ HAIREMENT, s. m. Tondre en *hairement*, c'est tondre une piéce de drap de laine pour la premiére fois. Cette maniére de parler n'est guère en usage que dans les Manufactures de Sedan ; ailleurs on dit Tondre en premiére voie, en premiére coupe, en premiére eau, ou en premiére façon.

☞ HAIRETITE, s. m. Secte de Mahométans, qui doutent de tout, comme les Pyrrhoniens, pour quoi on les nomme *Hairétites*, du mot *Hairet*, qui signifie Étonnement, incertitude. Ils disent qu'on ne peut discerner le mensonge d'avec la vérité, & qu'il est inutile de chercher des démonstrations. Lorsqu'il s'agit de quelque controverse, ils n'ont autre chose à répondre que *Dieu le sçait, cela nous est inconnu*. Ceux de cette secte qui ont été élevés à la dignité de Mufti, écrivoient au-dessous de leur nom, lorsqu'ils signoient quelque sentence : *Dieu connoit seul ce qui est le meilleur*. RICAULT.

HAIREUX, ou HÉREUX, adj. m. Il se dit d'un temps froid & humide, accompagné de brouillards & de frimats, qui fait grelotter, & qui est plus incommode les inque la grande gelée.

Ce mot peut venir de la ressemblance que ce temps a avec les incommodités qu'apporte la haire.

HAIRON, HAIRONNIÉRE, &c. Voyez HÉRON, HÉRONNIÉRE.

☞ HAISNE. Voyez HAÎNE.

☞ HAISLER, v. n. & a. Crier pour appeler quelqu'un qui est bien loin, en disant plusieurs fois à haute voix : *Hais hais*. Les Marins sont accoûtumés à *haisler*, lorsqu'ils sont à portée de voix des navires qu'ils apperçoivent, pour sçavoir d'où ils viennent, où ils vont, & à qui ils appartiennent, de peur de surprise. On découvrit un canot qui nous *haisla*, c'est-à-dire, qui nous appella & qui vint à bord dès qu'il se fut assuré qui nous étions. Le P. LABAT. De Hais on a fait *Haisler*.

HAÏSSABLE, adj. m. & f. Qui est digne de haine, qui a de mauvaises qualités qui nous portent à le haïr. *Odio dignus*. Il se dit des personnes, & des choses. Les Chicaneurs qui content sans cesse leurs procès, sont des gens fort importuns & fort *haïssables*. Entre tous les vices il n'y en a point de plus *haïssables* que l'ingratitude. La malice des hommes n'est jamais plus *haïssable* que lorsqu'elle abuse des choses les plus excellentes. S. RÉAL. En cachant le vice sous des termes qui en déguisent l'atrocité, on le rend moins *haïssable*. S. EVR. Il n'y a rien de plus *haïssable* que les artifices & les déguisemens. M. ESP. Si les gens chagrins sçavoient combien ils sont *haïssables*, ils tâcheroient de s'humaniser. BELL.

HAIT, s. m. Vieux mot François, qui signifioit, Santé, bonne volonté, promptitude à faire quelque chose ; plaisir. *Jucundus habitus, sive animi, sive corporis*. Il est encore en usage en cette phrase. Je bois à vous de bon *hait*, & de *hait* ; pour dire, de bon cœur. Son composé *souhait* a pris sa place. On disoit autrefois, Je ne puis rien faire à ton *hait* : on dit à présent, selon ton *souhait*. On avoit aussi de *hait* le verbe *Haiter*. Voyez ce mot. *Note sur Marot*.

Borel dérive ces mots de l'Allemand *geheit*, qui signifie la même chose. Il y a bien de l'apparence qu'il vient du Latin *habitus*. Voyez Monet : Naudé dans son Mascurat écrit *het* avec un *e*. Voyez HET.

☞ HAITER, v. neut. Faire plaisir. *Delectare*. Ce mot est très-vieux & hors d'usage.

☞ HAITIÉ, HAITIZ, vieux adj. Aisé, joyeux, un homme à son aise, de bonne santé *Haitié* est joint ordinairement au mot *sain* ; il étoit sain & *haitié*. *Gloss. des Poës. du Roi de Nav.*

☞ HAIVE, s. f. La *Haive* est un lieu, une habitation de l'Acadie, sur la côte, près du Port Royal.

☞ HAJUL, s. m. Poisson qu'on voit à la Chine. Il a cela de particulier, que lorsqu'on a mis le feu à sa graisse, on ne la sçauroit plus éteindre. PAUL CASAT, Jésuite, *Traité du Feu*.

☞ HAIX ou HAIS, s. m. Cri à haute voix, dont on se sert pour appeller quelqu'un qui est bien loin. J'ai entendu plusieurs *hais* ; mais je ne sçavois pas à qui l'on en vouloit.

H A K.

HAKILA. Voyez HACHILA.

HAKIM-BACHI. Terme de Relation. Nom du premier Médecin du Roi de Perse. Il est chef de tous les Médecins du Royaume. *Archiater, Protomedicus Regis Persarum*. Voyez Tavernier, *Voyages de Perse*. Le *Hakim-Bachi* est celui de tous les Officiers de la Cour qui a le plus de crédit, d'honneur & de profit ; mais on le fait responsable de la mort du Roi, sa vie paye toûjours pour celle du Prince. Voyez Sanson, État présent du Royaume de Perse.

H A L.

HAL. Voyez LE HAL.

HALA, ou *Chale*, s. f. que l'on écrit aussi *Halad*. Nom propre d'une ville d'Assyrie où furent transportés les Israëlites. *Hala, Chale*. Quelques-uns veulent que ce soit la Chalcide, dans la Cœlésyrie.

HALABARQUE, ou plutôt ALABARQUE, s. m. Nom d'Office & de Magistrature autrefois à Alexandrie. *Halabarches, Alabarches*. Ce mot se trouve dans Joséphe. *Ant. L. XX. C. 3. & C. 5.*

HALABASS, HOLABASS, ÉLABASS, s. m. Nom d'une ville de l'Empire du Mogol, en Asie. *Halabassia, Holobassia, Elabassia*. Elle est capitale d'un pays qui porte son nom, & située sur le Gange, à cent lieues de la ville d'Agra, vers le levant. On la prend communément pour la ville nommée anciennement *Palimbothra*, dont parle Étienne de Byzance. Elle est fort grande, & défendue par une belle citadelle. MATY.

HALAGE, (L'*h* s'aspire.) Terme de Marine. C'est le travail qui se fait pour tirer un vaisseau, un bâteau, ou autre chose. *Helciatus*.

HALAGE, est aussi un droit de halle que le Roi ou les Seigneurs lévent sur les marchandises qui s'étalent dans les halles & foires.

☞ HALAPO, s. m. *Halapum*. Ville considérable de l'Amérique, dans la nouvelle Espagne, dans la Province de Tabasco.

HALAR, ou HOLEN, s. m. Noms propres d'une petite ville de l'Ile d'Islande. *Halara, Hola*. Elle est vers le milieu de la côte septentrionale de l'ile, sur le golfe de Schagafiord. Cette ville est fort petite, & sans murailles, quoiqu'elle ait un Évêché suffragant de Drontheim, en Norvége. MATY.

HALARD. Nom propre de plusieurs familles en différentes Provinces du Royaume. Ce mot est Tudesque d'origine : *hal* veut dire en Allemand *sain*, & *aerd* signifie *nature, tempérament* : de sorte que *Halard* est la même chose que *Hygin* chez les Grecs ; ces deux mots signifient *fort, vigoureux*, qui est de bon tempérament.

☞ HALATION, s. m. Ἁλάτιον. C'est le nom d'un reméde composé principalement de sels, dont parle Trallien,

lien, *Lib. III. cap. 6.* & d'un autre décrit par le même Auteur, *Lib. XII. cap. 7.* qui est cathartique.

☞ HALBERGE, s. m. Vieux mot. Auberge, Hôtellerie.

HALBERSTAT, s. m. Nom propre d'une ville du Cercle de la basse Saxe, en Allemagne. *Halberstatum*, *Halberstadium*. Cette ville est fort ancienne; on prétend qu'elle a été fondée par Albert Duc de Saxe, sur les ruines de l'ancien *Pheugarum*, cité des Chérusques. Elle a été Impériale, ensuite elle fut capitale de l'Évêché d'*Halberstat*, qui est aujourd'hui une Principauté séculière. Elle est située sur la riviére d'Hotheim, entre Magdebourg, Wolfenbuttel & Mansfeld. On voit encore dans cette ville la Colonne de Rolland, qui fut élevée l'an 778. & à quelque distance de la ville, la célébre Caverne de Baumonshol. Maty. *Halberstat* est peu forte, recommandable pourtant par son Eglise Cathédrale, qui est grande & bien bâtie, dédiée sous le nom de Saint Étienne. Heiss. *Histoire de l'Empire*, *L. VI. C. 11.*

La Principauté d'*Halberstat*. Petit État du Cercle de la basse Saxe, en Allemagne. *Halberstadiensis principatus*. Ce pays est environné vers le levant par la principauté d'Anhalt, & par le Duché de Magdebourg, & vers le couchant par le Duché de Brunswick, & par l'Évêché d'Hildesheim. Il peut avoir treize lieues de long, & quatre de large: le terroir en est fertile & bien peuplé, & ses lieux principaux sont *Halberstat* capitale, Osterwick, Oscherleben & Gruningen. Cet État a été un Évêché fondé par Charlemagne à Osterwick, & ensuite transféré à *Halberstat*. Les Seigneuries de Lora & de Clettemberg, situées dans le Comté de Hohenstein, en Turinge, en dépendent, le tout a été sécularisé, & cédé à l'Électeur de Brandebourg par le Traité d'Osnabrug. Maty. Voyez aussi Imhoff, *Not. Imp. L. II. C. 8. n. 14.*

Ce mot vient de deux mots Allemands, *halber*, qui veut dire *demi*, & *statt*, qui veut dire *ville*.

☞ HALBI, s. m. C'est le nom que l'on donne en Normandie à une certaine liqueur qu'on y brasse, qui n'est ni le cidre, ni le poiré des Normands, mais qui participe de l'un & de l'autre. Quand des particuliers ont si peu de pommes & de poires, que cela ne vaut pas la peine d'en faire deux brassages différens, ils mettent ces deux sortes de fruits ensemble, & c'est la liqueur qui en sort qu'on appelle du *Halbi*.

HALBRAN, ou HALLEBRAN, s. m. (L'*h* s'aspire.) Le *halbran* est un jeune canard sauvage. Un *halbran* bon & gras. *Anaticula*. Il est remarquable que dans le livre de Cosri, *Albrakia* est expliqué par Buxtorf *anas*, *canard*; & que *berakon* en Arabe signifie la même chose. Huet. Cet Auteur insinue par-là que le mot *halbran* pourroit bien venir de l'Arabe. Dans le jardin des racines Grecques on fait venir ce mot de ἅλς, qui signifie *mer*, & de βρένθος, qui est le nom d'une espéce d'oiseau; de sorte que ces deux mots joints ensemble signifient *oiseau de mer*, ou dans une signification plus générale, *oiseau aquatique*.

HALBREDA, s. f. (L'*h* s'aspire.) Grande femme de basse condition, & mal bâtie. On ne le dit qu'en raillerie & ironiquement des grandes femmes insolentes, & qui tiennent des harengeres. On le dit quelquefois au masculin, mais moins ordinairement. Voiture s'en est servi. On vit entr'autres un grand *halbreda* nommé Mars. L'Académie écrit *hallebreda*.

HALBRENÉ, ée. adj. (L'*h* s'aspire.) Terme de Fauconnerie, qui se dit d'un oiseau dont les pennes sont rompues. *Pennis mutilus*. Faucon *halbrené*.

Halbrené, ée, se dit au figuré pour, Être en mauvais état. Je suis tout *halbrené*. Il est tout-à-fait bas, & commence à vieillir. On écrit quelquefois ce mot sans *h*, & l'on dit *albrené*.

HALCATH, ou HELCATH, s. f. Nom propre d'une ville de la Tribu d'Aser. *Halcath*, *Helcath*. Les Septante la nomment *Exéléchath*, *Chelcath*, *Acac*, & en quelques Manuscrits *Hacoc*. *Helcath* fut donnée aux Lévites. *Jos. XIX. 25. XXI. 30.*

☞ HALCI, ie, adj. Vieux mot. Haussé.

HALCYON, s. m. *Halcyon*, *halcyone*, *halcedo*. C'est une espèce d'oiseau de mer. Les Anglois l'appellent aussi *halcyon*. L'*halcyon* couve ses œufs sur les eaux de la mer les jours de bonace. Les anciens Poëtes ont beaucoup parlé des *halcyons*. Voyez aussi ce qu'en ont dit, Aristote dans son histoire des animaux, *l. 9. c. 14.* Pline, *l. 10. c. 32* Plutarque, &c.

Le nom de cet oiseau vient de cette propriété qu'on lui attribue, de pondre & de couver ses œufs sur la mer; παρὰ τὸ ἐν ἁλὶ κύειν.

☞ HALCYONE, s. f. Ancienne ville de la Gréce, dans la Locride, sur le golfe Maliaque.

HALDE, s. f. Ville de Norvége, au Gouvernement d'Aggerhus, sur la côte de l'Océan, & du golfe d'Idesfiord.

HÂLE, s. m. (L'*h* s'aspire) & la premiére syllabe est longue. Vent qui souffle dans l'air, qui desséche. *Æstus*, *causon*. Il n'y a point de *hâle*, le linge de séche point en ce temps-ci.

Hale, signifie encore, cette qualité chaude & séche qui est dans l'air, quoique sans agitation, qui noircit & gâte la peau *Uredo*, *æstus*. Les Dames ne veulent point sortir sur le haut du jour, de crainte du *hâle*: elles se masquent de peur du *hâle*. Il fait un grand *hâle*, capable de gâter la viande & les fleurs.

Un de nos Poëtes a dit dans le Portrait du Roi de Suéde,

Le visage en ovale avec grace alongé
Frappé par de grands traits, qu'un air doux accompagne.
Un teint que le hâle *a chargé*
Est garant des exploits de plus d'une campagne.

Ce mot vient, selon Henri Etienne, du Grec ἄλη, qu'on a dit pour ἥλιος, le *soleil*. Ménage veut qu'il vienne de *assulatus*, ou *assulare*, qui signifie *brûler*. D'autres le dérivent de *afflatus*; d'autres simplement d'*haleine*, qui est un nom qu'on donne quelquefois aux vents; d'autres du Latin *exhalatio*.

☞ HALE à bord, s. f. Corde qui sert à la chaloupe pour s'appocher du vaisseau, quand elle est amarrée de l'arriére.

☞ HALEBARDE, s. f. s'est dit quelquefois pour *Hallebardier*, comme on dit *Trompette* pour celui qui en joue, & *Enseigne* pour celui qui la porte.

—— Et lui donna pour Gardes,
Un corps de cent Archers, un de cent Halebardes.
P. Le Moine.

Voyez HALLEBARDE. C'est ainsi qu'il faut écrire.

HALE-BAS, s. m. Terme de Marine. Corde ou manœuvre qui aide à amener la vergue quand elle ne descend pas facilement.

L'usage qu'on fait de cette manœuvre lui a fait donner le nom de *hale-bas*.

☞ HALECRET, s. m. Nom d'une ancienne arme défensive. Espéce de corselet de fer battu, composé de deux piéces, l'une qui se mettoit devant, & l'autre derriére, & qui étoit plus léger que la cuirasse. *Thorax levior*. Le mot de *Halecret* est hors d'usage aujourd'hui, & il ne peut servir qu'en parlant d'une certaine Cavalerie Françoise, qu'on appelloit *hommes-d'armes*, & qui étoit du temps du Roi Louis XI. ou que dans le burlesque & le satyrique. Les hommes-d'armes portoient le *hallecret* & le plastron. Gaia.

Quelques-uns dérivent ce mot de *alacer*, *eò quòd confidentia armorum alacrem & audacem hominem reddat*; comme si on disoit, *alaigret*. Borel croit que c'est un mot corrompu de *lorica*, ainsi appellé *à loris*, parce que c'étoit une ancienne sorte de cuirasse, ou de cotte de maille attachée avec des courroies de cuir. On se sert aujourd'hui du mot de *Corselet* en place de celui de *halecret*. Les Piquiers qu'il y avoit autrefois dans les Régimens des Gardes portoient la bourguignote & le *Corselet*. Guichart dérive ce mot, *halecret*, de l'Hébreu חלץ d'où חליצה est dérivé; il donne à ces mots une signification approchante de celle du mot de *hallecret*, & en prononçant חליצה, comme on prononce *aliça*. il trouve que *halecret* vient de l'Hébreu. Un Auteur qui sçait bien le Grec le fait venir de ἅλυσις, qui veut dire *chaîne*,

ne, & de κρότος qui signifie *bruit*. Scaliger le tire de ἀλυσίκροτον, dont les racines sont λύω, *solvo* ; ἅλυσις, *une chaine*, & κρότος, *battement*, *bruit*, *fracas*, à cause du bruit que font les armes dans le mouvement.

HALEINE, f. f. Souffle qui sort de la bouche, respiration, air que poussent les poumons après qu'ils en ont été rafraichis. *Anima*, *spiritus*. L'*haleine* d'un lépreux est contagieuse. L'*haleine* gâte la glace d'un miroir. Il a l'*haleine* douce, ou mauvaise. Chanter, crier, courir à perte d'*haleine*.

HALEINE, se dit aussi d'une force particuliére des poumons, lorsqu'ils n'ont pas besoin de reprendre si souvent leur vent. On choisit pour la pêche des perles les esclaves qui ont bonne *haleine*, qui peuvent demeurer longtemps sous l'eau sans reprendre leur *haleine*. Voyez une dissertation imprimée en Hollande en 1676. *Jo. Nicolai Pechlini de aëris & alimenti defectu, & vitâ sub aquis diuturnâ, meditatio ad D. Joëlem Langelotium.* ☞ On dit, Avoir beaucoup d'*haleine*, pour dire, Avoir la faculté d'être un temps considérable sans respirer. Ce Basque a l'*haleine* bonne ; il court une lieue sans que l'*haleine* lui manque, sans perdre *haleine*. La Fontaine a dit, en parlant d'un cheval,

D'haleine en le suivant manquent les Aquilons.

Boileau l'a employé dans le même sens au figuré, en disant au Roi que les méchans Poëtes osent chanter son nom sans force & sans *haleine*.

La *courte haleine*, est une maladie opposée à cette force, & vient d'une difficulté de respiration. *Anhelitus*.

HALEINE, s'emploie aussi pour signifier, Tout de suite, sans intermission. Il a récité ce Poëme tout d'une *haleine*. Il a écrit vingt lettres tout d'une *haleine*. Il nous fait des discours à perte d'*haleine* ; pour dire, fort longs, ou en galimatias. Cet Orateur fait ses périodes à perte d'*haleine*, c'est-à-dire, trop longues. Les anciens Rhéteurs appelloient πνεῦμα περίοδον, une période qui passoit quatre membres, & qui étoit poussée aussi loin que l'*haleine* de l'Orateur pouvoit aller.

HALEINE, se dit encore en ce sens d'une chose de longue durée, de grande discussion. L'entreprise d'un Dictionnaire est un ouvrage de longue *haleine*. Ce procès est de longue *haleine*, il tiendra longtemps le bureau. Le bâtiment du Louvre est un dessein de longue *haleine*.

HALEINE, en termes de Manége, se dit des chevaux, tant en parlant de la force de leur respiration, que du repos qu'on leur donne pour la reprendre. Il faut que les chevaux de chasse aient de l'*haleine*, soient maitres de leur *haleine*. Il faut donner *haleine* à son cheval, c'est-à-dire, le mettre au pas après l'avoir poussé au galop, afin de ne le pas outrer.

On dit aussi, qu'un cheval est gros d'*haleine* ; pour dire, qu'il a les conduits de la respiration fort étroits, & qu'il souffle extraordinairement quand il galope, quoiqu'il ne soit pas poussif.

On dit encore, qu'un cheval n'est pas en *haleine*, quand il est demeuré longtemps à l'écurie sans faire l'exercice, ou le manége. Il faut toûjours tenir les chevaux en *haleine*.

On le dit aussi des hommes qui ont été long-temps sans s'exercer en quelque chose, qu'ils sçavoient bien ; mais dont ils ont perdu en partie l'habitude. Cet homme a bien dansé, mais il n'est pas maintenant en *haleine*. Ce Poëte n'est pas en *haleine*, il y a trop longtemps qu'il n'a fait de vers.

Tenir en *haleine*, c'est-à-dire, Repaître quelqu'un de vaine espérance, l'amuser. *Lactare*. Les Grands tiennent en *haleine* les domestiques qui les servent, en leur faisant tous les jours de belles promesses. Il y a six mois que ce Conseiller tient en *haleine* ce pauvre client, & il ne rapporte point son procès. Tenir en *haleine* son ennemi ; c'est le harceler continuellement, ne lui donner point de relâche.

HALEINE, se dit aussi des vents & de l'agitation de l'air. Il fait aujourd'hui une belle soirée, il ne fait ni vent, ni *haleine*. Les vents retiennent leur *haleine*. ABLANC. C'est-à-dire leur souffle.

Seulement au printemps, quand Flore, dans les plaines,
Faisoit taire des vents les bruyantes haleines. BOIL.

HALEINE, se dit aussi des odeurs qui se répandent dans l'air. Les roses, les jasmins, la vigne en fleur, poussent une douce *haleine* dont l'air est toûjours parfumé. Il vient une mauvaise *haleine* de ce privé qui est ouvert.

On dit proverbialement, qu'un homme seroit bon trompette, qu'il a l'*haleine* forte ; pour dire, que son *haleine* est puante, vineuse, &c.

HALEMENT, f. m. (L'*h* s'aspire) Terme de Maçonnerie. C'est le nœud d'un cable qu'on attache à un fardeau qu'on veut élever.

HALEN, f. m. Nom propre d'un bourg, ou petite ville des Pays-Bas. *Halena*. Ce lieu est dans le Brabant, sur la Gête, à une ou deux lieues au-dessus de Diest. MATY.

HALENÉE, f. f. Air qui sort par la respiration. *Exhalatio*. Cet Ivrogne m'a jetté une *halenée* qui m'a empuanti. Les Harpies gâtoient tout d'une infecte *halenée*. BENS.

HALENER, v. act. (L'*h* s'aspire) Terme de Vénérie. Sentir le gibier. *Odorari*. Depuis que ce chien a *halené* la bête, il ne la quitte plus.

On le dit figurément des hommes. Dès qu'un filou a *halené* un Provincial riche & qui joue, il ne le quitte point qu'il ne l'ait entiérement plumé. Les flatteurs ne t'abandonneront point, depuis qu'ils auront une fois *halené* ton thrésor. ABL. On dit aussi, *Halener* quelqu'un, pour, Découvrir ce qu'il a dans l'ame.

HALENER se dit aussi pour, Corrompre l'esprit, l'infecter de mauvaises maximes. Dès que ces scélérats eurent *halené* ce jeune homme, il commença à s'adonner au vice, à la débauche.

HALENTE, f. f. Nom propre d'une petite riviére du Royaume de Naples. *Haletes*. Elle coule dans la Principauté Citérieure, anciennement la Lucanie, & se décharge dans la mer de Toscane.

HÂLER, v. act. (L'*h* s'aspire & la premiére syllabe est longue) Sécher. *Urere, siccare*. Le grand vent qu'il fait aura bientôt *hâlé* les chemins, les aura bientôt séchés.

HÂLER, se dit aussi de la chaleur qui fane les fleurs, qui noircit, qui brûle la peau, le teint du visage. Les paysannes qui ont toûjours le visage découvert, & au soleil, se *hâlent*. Il ne faut que deux heures de grand soleil pour *hâler* ces tulipes.

HÂLER, se dit aussi du linge qu'on passe légérement par le feu, soit pour achever de le sécher, soit pour en faire sortir le mauvais air. *Hâlez* un peu ces chemises sur le feu, il y a trop longtemps qu'elles sont enfermées.

☞ HÂLER le chanvre, v. a. Le dessécher pour le disposer à être broyé.

HÂLÉ, ÉE, part. pass. & adj. Noirci par le hâle. *Adustus*, *uredine turpatus*, *infectus*. Il est tout *hâlé*.

Ce mot vient d'*ardere*, brûler, être brûlé, au supin *arsum*, & au participe du prétérit *assus* ; d'où l'on a fait *assulus*, *assulatus*, & enfin *hâlé*. MÉN. *Obs.*

HALER. (L'*h* s'aspire, & la premiére syllabe est bréve.) Faire courir des chiens, des chevaux. *Incitare*. On a *halé* les chiens après lui. On dit aussi, *Haler* les chevaux ; pour dire, les faire tirer à mont. Il faut souvent *haler* les chevaux qui remontent les riviéres. On le dit quelquefois des Sergens qu'on lâche après un prisonnier.

HALER, signifie encore, Bander la corde que tirent les chevaux qui remontent les bateaux sur les riviéres. Et en ce sens la premiére est longue. Sur la riviére de Loire ce sont des hommes qui *halent* les bateaux.

En ce sens, Nicot dit qu'il vient du mot Hébreu עלה, *hala*, qui signifie *monter*, élever. C'est aussi le sentiment de Postel. Ménage dit qu'il vient de *agolare*, diminutif d'*ago*. On nommoit autrefois *haliers*, ceux qui remontoient des bateaux, du Latin *helcyarii*, qui a été employé par Martial en cette signification, & vient du Grec ἕλκω, *traho*, ou ἑλκύω. D'autres croient qu'il vient de *haleine*, ou *haleter*, parce qu'en effet dans ce travail on pousse son haleine avec effort.

En termes de Marine, *Haler* signifie généralement, Roidir, tirer à soi. *Trahere*, *attrahere*. Il signifie aussi

Peser

Peser sur un cable, ou une manœuvre, pour la bander & faire roidir: ce qu'on fait faire à plusieurs matelots qui pésent tous ensemble sur un cable à un signal qu'on leur fait. Et on appelle ironiquement les nouveaux matelots des *haleboulines*, quand ils ne sçavent pas les manœuvres difficiles. Les matelots disent *haler le vent*, pour dire, cingler le plus près qu'il est possible vers l'endroit d'où vient le vent. *Hale*, c'est le terme ordinaire de commandement.

Haler, se dit aussi à la rencontre de deux vaisseaux, lorsqu'ils demandent le Qui vive.

Haler, signifie aussi, Lâcher, faire couler la corde d'un navire, d'un bateau. *Haler* à la cordelle, c'est tirer sur une corde pour faire marcher un vaisseau sur une riviére. *Trahere.*

Haler, dans les atteliers, signifie, Attacher un fardeau à un cable. Il signifie aussi, Ranger les cables de part & d'autre, quand ils ne sont pas chargés. Et en général, il signifie tirer une corde pour faire venir ce qui y est attaché.

Il y en a qui prétendent que *haler*, dans la signification qu'il a dans les Arts méchaniques vient de l'Hébreu עלה, *bala, monter.*

Halé, ée, part. & adj. *Ustus, siccatus, tractus.* Il a toutes les significations de son verbe. Une corde trop *hâlée*, un visage *hâlé*, &c.

HALETANT, ante, adj. (L'*h* s'aspire.) Celui qui respire avec difficulté, avec palpitation. *Anhelus, agrè spirans.* Ce mot n'est presque plus en usage.

HALETER, v. act. Respirer avec palpitation & difficulté. *Anhelare, agrè spirare, animam ducere.* Les chiens *halétent* longtemps après avoir bien couru. Cet homme est venu vite, le pouls lui bat, il *halète* encore.

Ce mot vient du Latin *halare, souffler.* Il est vieux, & ne peut avoir d'usage que dans le burlesque. Ménage le dérive d'*halitare*, ou d'*anhelitare.*

HALEUR, s. m. Celui qui remonte un bateau avec un cable. *Helcyarius.* Sur la riviére de Loire, on appelle les *haleurs*, par raillerie, Arrache-persil. Il ne faut pas appeller les *haleurs* Arrache-persil; car ils disent mille injures. Il faut plus de trente *haleurs* pour remonter ce chaland, cette toue, chargée comme elle est.

HALHUL, s. m. Nom propre d'une ville de la Tribu de Juda. *Halhul.* On dit aussi *Alul.* Les Septante la nomment *Aeloua.* Voyez *Jos.* XV. 58. Du temps de Saint Jérôme ce n'étoit plus qu'un petit village, ou un hameau, nommé *Alula.*

☞ HALI, que quelques-uns prononcent Nali, s. m. Poids dont on se sert à Queda, ville considérable du détroit de Malaca, dans les Indes orientales. Un *hali* contient seize gantas, & un gantas quatre guppas; & 15. *halis* font un basar, pesant 450. liv. poids de marc.

HALICARNASSE, s. f. Ancien nom propre d'une ville de l'Asie mineure. *Halicarnassus.* Elle fut capitale de la Curie, & célébre par la naissance d'Hérodote, & de Denys d'Halicarnasse, Historiens célébres, & principalement par le mausolée, ou tombeau, que la Reine Arthémise fit construire à son Époux Mausole, ouvrage si magnifique, qu'on le mit entre les sept merveilles du monde. Alexandre assiégea *Halicarnasse*, & la fit raser après l'avoir prise. Elle est aujourd'hui ruinée, & l'on voit ses ruines sur la côte occidentale de la Natolie, vis-à-vis de l'île de Lango. Quelques Géographes donnent à ses ruines le nom de Tabia, & les autres de Castel S. Pietro. Maty.

HALIE, s. f. Nom propre d'une Nymphe fille de Nérée & de Doris, ou Doride.

Ce mot signifie *Marine*, & vient de ἅλς, mer.

HALIES, s. f. & pl. Nom d'une fête qui se célébroit anciennement à Rhodes, à l'honneur du Soleil. *Halia, orum.* Athénée parle des *haliés*, dans son XIII^e Livre.

Ce mot ne vient point d'ἅλς, la mer; mais d'Ἅλιος, qui dans le Dialecte Dorique se dit pour Ἥλιος, le Soleil.

HALIEUTIQUE, adj. Qui concerne la pêche. *Halieuticus.* Ce terme n'est point de l'usage ordinaire. M. Ménage s'en est servi en parlant des fragmens des *Halieutiques* d'Ovide. On peut l'employer en semblables occasions.

Ce mot vient du Grec ἁλιευτικὴ, qui signifie la pêche, l'art de pêcher.

HALIFAX, s. m. Nom propre d'un bourg d'Angleterre. *Halifacia, Sacri Capilli.* Il est sur la riviére de Calder, dans le Comté d'Yorck, au couchant de la ville de ce nom. Maty.

HALIME, s. m. Petit arbrisseau qui est une espéce d'Arroche, & qui pousse des rameaux longs d'environ un pied & demi, grêles, plians, se couchant la plûpart à terre, de couleur bleue, purpurine, ou blanchâtre. *Halimus.* Ses feuilles approchent de celles de l'olivier, ou du noir-brun, mais elles sont plus courtes, charnues, & aussi remplies de suc que celles du pourpier; blanchâtres, lisses, & d'un goût salé. Ses fleurs naissent ramassées aux sommets de ses branches, semblables aux fleurs de la Poirée ou de l'Arroche ordinaire: chaque fleur est à cinq étamines, de couleur verte, tirant sur le purpurin, soûtenues par un calice à cinq feuilles. Lorsque cette fleur est passée, le pistile qui se trouve au milieu de ces feuilles, devient une semence menue, plate, & presque ronde. Sa racine est ligneuse, vivace, de même que la plante, qui soûtient la rigueur de l'hyver, ne se dépouillant que de peu de feuilles. Elle croît non seulement auprès de la mer Méditerranée, mais aussi sur les dunes de Zéélande, de Hollande & d'Angleterre. En Latin, *halimus seu portulaca marina.* C.B. *pin.* 120. *atriplex maritima augustissimo folio. Mor. Hist. Oxon. part.* 2. 608. *Halimus de* ἅλς, *mare.* On confit les feuilles de l'*halime* dans de la saumure, pour les manger en salade.

HALIMEDE, s. f. Nom propre d'une Nymphe. *Halymede.* Elle étoit fille de Nérée & de Doride. Voyez la Théogonie d'Hésiode, *v.* 255.

Ce mot vient d'ἅλς, *la mer*, & μῆδος, *soin*, Qui aime la mer, qui fait ses délices de la mer, ou bien qui a soin de la mer.

HALITZ, s. m. Nom propre d'une ville, avec une bonne Citadelle, & une Châtellenie. *Halicia.* Elle est dans la Russie Rouge, ou Noire, au sud-est de Lembourg. Elle a été anciennement le siége des Rois de la Russie Rouge; & elle eut ensuite un Archevêché qui fut transféré à Lembourg. Maty.

Le Pays d'*Halitz*, petit pays de la Russie Rouge en Pologne. *Haliciensis ager.* Il a la Transylvanie au couchant, la Valaquie au midi; le Niester le coupe en deux. Il prend son nom de sa capitale. Sa partie méridionale est appellée Poconche.

HALL, s. m. HALLA, s. f. *Ernolatia.* C'étoit anciennement une petite ville du Norique, maintenant ce n'est qu'un village de la haute Autriche, situé sur la riviére de Krems, environ à dix lieues de Lintz, vers le midi oriental. Maty.

HALL, s. m. ou HALLE, s. f. Nom propre d'une petite ville des Pays-Bas Espagnols. *Halla, Halla, Hallense fanum.* Elle est dans le Hainaut, sur la riviére de Senne, à trois lieues au-dessus de Bruxelles. Cette ville a été fortifiée depuis peu par les Espagnols pour couvrir Bruxelles. Maty. Notre-Dame de *Hall* est une Église de *Hall*, dédiée à la sainte Vierge, & célébre par les miracles qui s'y sont faits. Le sçavant & pieux Juste-Lipse a fait l'histoire de Notre-Dame de *Halle*, & pendit une plume d'argent devant l'Autel de cette Église. On appelle aussi la ville même Notre-Dame de *Hall*, à cause de cette Église. Les Flamands disent *Hau.* Notre-Dame de *Hau*; mais nous disons toûjours *Halle*, ou *Hall.*

On dit assez vraisemblablement que les Grandes *halles* de Marchands, qui sont en cette ville, lui ont donné son nom.

HALL, s. m. ou HALLE. Nom propre d'une petite ville du Cercle de Westphalie, en Allemagne. *Halla.* Elle est dans le Comté de Ravensberg, à quatre lieues de la ville d'Hervorden; & à deux de Bilefeld. L'Électeur de Brandebourg y a fondé une Université, pour remplacer celle d'Heidelberg. Maty.

HALL EN INTHAL, C'est-à-dire, dans la vallée de l'Inn. *Halla ad Oenum*, ou *Salina.* Petite ville du

du Tirol en Allemagne. Elle est sur la riviére d'Inn, au-dessous d'Inspruck. *Hall* a une Citadelle, & des Salines, qui la rendent considérable, & qui ont donné le nom qu'elle porte.

HALL EN SAXE, Ville du Cercle de la haute Saxe, en Allemagne. *Halla Saxonum*, *Saxonica*. Elle est dans la Misnie, sur la Sala, à quatre lieues au-dessous de Mersbourg. Cette ville est bien peuplée, & défendue par le château de Mauritzbourg. Elle n'étoit autrefois qu'un bourg nommé Dobrebor; l'Empereur Othon II. la fit agrandir, & fermer de murailles, & il lui donna le nom de *Hall*, à cause de quatre fontaines sallées qui sont dans son enceinte, & dont on fait beaucoup de sel. Elle fut ensuite Épiscopale, suffragante, & dépendante de l'Archevêché de Magdebourg, & enfin Impériale. Elle est maintenant au Duc de Saxe-*Hall*.

Le Duché de Saxe-*Hall* est une petite contrée du Cercle de Leipsick, en Misnie. *Hallensis Ducatus*. Elle est le long de la Sala, entre le Duché de Mersbourg, le Comté de Mansfeld, & la Principauté d'Anhalt. Elle n'a rien de considérable qu'*Hall* sa capitale. Elle appartient en titre d'appanage au Duc de Saxe-*Hall*, qui est de la branche Électorale de Saxe. Maty.

HALL EN SOUABE, s. m. Nom propre d'une ville du Cercle de Souabe, en Allemagne. *Halla Suevicæ*, ou *Suevica*. Elle est sur la riviére de Kocher, aux confins de la Franconie, au levant d'Hailbron. Cette ville qui a pris son nom des fontaines salées qui sont à son voisinage, est fameuse dans l'histoire, pour avoir été le champ de bataille où la Noblesse Allemande alloit vuider ses différends. Elle a dépendu des Ducs de Wirtemberg: l'Empereur Charles IV. la fit Impériale l'an 1360. & elle l'a été jusqu'ici.

HALLAGE, s. m. Terme de Coutumes. Droit qui se prend sur les choses qui se vendent sous une halle, pour entretenir la halle.

HALLANDE, s. f. ou HALLAND, s. m. Nom propre d'une Province de la Sundgothie, en Suéde. *Hallandia*. Elle est entre la Westrogothie, le Schonen, & la manche de Danemarck. Sa longueur le long de la côte est environ de vingt-quatre lieues; mais elle n'en a pas au-delà de cinq de largeur. Elle a porté le titre de Duché, & étoit comprise dans le Schonen, & dépendante du Danemarck; mais elle a été cédée à la Suéde par la paix de Roschild l'an 1658. Ses villes principales sont Halmstad, capitale, Laholm & Wardberg. Maty.

HALLE, s. f. Place publique où on tient ordinairement les marchés de toutes sortes de denrées dans les villes & dans les bourgs. *Adrium*, *porticus nundinaria*. On le dit plus particuliérement d'un grand couvert où les Marchands mettent à l'abri leurs marchandises. A Paris il y a la *halle* au blé, la *halle* aux poirées, & la *halle* couverte, où on vend le poisson. La *halle* aux toiles, aux cuirs. On dit aussi les piliers des *halles*, où demeurent les Frippiers. La *halle* au vin. On appelle aussi, la *halle* de la Foire S. Germain, dans les vieux titres, le lieu où l'on tient cette Foire célébre; les Marchands disent que c'est le plus grand couvert qui soit au monde.

Nicot tient que ce mot vient du Grec ἅλως, qui signifie *aire*; ou *place*. Ménage & Du Cange disent qu'il vient de *halla*, qui signifie des *rameaux secs*, dont on couvroit anciennement les *halles*, ou de l'Anglois *hall*, qui signifie une *salle*, ou un grand lieu ou maison couverte de ces rameaux secs. La loi Salique, Titre 44. Des homicides des Gens libres, nombre 5. dit, *Si vero eum (hominem ingenuum interfectum) de* Hallis *aut de rama, superopertuerit*, &c. & les loix Ripuaires, Titre 67. *Ad staplum Regis in circulo, & in* Hasla, *hoc est in Rama*. Sur quoi Chiflet dit dans son *Glossarium Salicum Vocum Atuaticarum*, *halle* signifie en Allemand un lieu couvert de branches séches. Les *halles* n'étoient d'abord que des cabanes faites de ramée. Ce que dit Guichart peut encore revenir-là. Il dérive ce mot de *halle* de l'Hébreu אהל, qui veut dire tente, chose qu'on étend, apparemment parce que les *halles* sont des lieux étendus, ou parce que les premiéres *halles* étoient sous des tentes, avant que d'être sous des toits; comme elles sont aujourd'hui.

Goropius croit qu'il vient d'un vieux mot Allemand *hal*, qui signifie *conservare*, parce qu'en ces lieux les marchandises y sont conservées. Le bourgeois dit encore, quand il voit une chambre trop grande, ou un trop grand lit, que c'est une *halle*. Henri Étienne, dans son Traité de la conformité du langage François avec le Grec, le dérive de ἅλως, ou ἅλω. Le P. Pezron prétend qu'il est pris du Celtique *hall*, qui signifie la même chose; mais il reste toûjours à prouver que *hall* est Celtique.

On appelle le langage des *halles* les termes dont se servent les harengeres, & le bas peuple, & sur-tout celui qui est sujet à dire des injures grossiéres.

> *On ne vit plus en vers que pointes triviales;*
> *Le Parnasse parla le langage des* halles. Boil.

Il y a un petit livre *in*-12. intitulé le Dictionnaire des *halles*. C'est un recueil des proverbes & des expressions basses qui se trouvent dans le Dictionnaire de l'Académie Françoise: il est imprimé à Bruxelles en 1696. L'Auteur de ce recueil a fait une mauvaise préface, qui n'empêchera pas qu'on n'estime infiniment la célébre Compagnie qui a fait le Dictionnaire d'où les proverbes ont été tirés. Richelet avoit fait un recueil de ces expressions, aussi sous le nom de Dictionnaire des *halles*, mais il ne put obtenir de privilége pour l'imprimer.

On dit, cette maison est une *halle*, lorsqu'on y fait grand bruit, & que toutes sortes de gens y abordent indifféremment.

Le mot de *halle* s'est dit autrefois des grandes maisons, & en particulier des maisons ou hôtels de ville. *Basilica*.

☞ HALLE. *Hala*. Petite ville démantelée des Pays-Bas Autrichiens, dans le Hainaut.

☞ Halle ou Hallein, en Latin *Halista* ou *Hallula*. Petite ville d'Allemagne, dans le Cercle de Baviére, dans l'Évêché de Saltzbourg. Elle est située entre des montagnes, dans lesquelles il y a des mines de sel qui font la richesse du pays.

HALLEBARDE. (L'*h* s'aspire) s. f. Arme d'hast offensive, composée d'un long fût ou bâton d'environ cinq pieds, qui a un crochet, ou un fer plat & échancré aboutissant en pointes, & au bout une grande lame de fer forte & aiguë. *Hasta*, *securis*. La *hallebarde* est l'arme que portent les Sergens & les Caporaux quand ils vont poser des sentinelles. La hante, ou par corruption la hampe d'une *hallebarde*, est le bâton dont elle est emmanchée.

Hallebarde vient de l'Allemand *hallebard*, qui signifie une *hache des Gardes du Palais*; car *halle* signifie le *vestibule du Palais*, & *bard* une *hache*. Mén. & Du Cange. Caninius le dérive de l'Arabe *albarda*; Vossius de *bellebaert* Allemand, qui est fait de *bel*, signifiant *clarus*, *splendens*, & de *baert*, *bipennis*. D'autres le dérivent de *ala*, parce que ceux qui portent les *hallebardes* se tiennent sur les ailes d'une armée, & qu'elle sert plutôt à la ranger qu'à combattre, *quasi aliparatum*. On l'appelloit autrefois *Hache Danoise*, parce que les Danois s'en servoient. Elle étoit portée sur l'épaule gauche, comme on l'apprend de Guillaume de Malmesbury & de Roger de Hoveden. Ces sortes d'*haches* étoient passées des Danois aux Écossois, des Écossois aux Anglois, & des Anglois aux François.

On dit aussi, quand on fait un soldat Sergent, qu'on lui a donné une *hallebarde*.

On dit proverbialement d'une chose fausse; qu'elle est vraie comme les Suisses portent la *hallebarde* par-dessus l'épaule. Les Poëtes disent aussi en blâmant une mauvaise rime, que ces mots riment comme *hallebarde* & miséricorde.

> *C'est Notre-Dame de la Garde,*
> *Gouvernement commode & beau,*
> *A qui suffit pour toute garde,*
> *Un Suisse avec sa* hallebarde,
> *Peint sur la porte du Château.*
> Voyage de Bach. & de Chap.

HALLE-

HALLEBARDIER, s. m. Soldat armé d'une hallebarde. *Securifer*, *hastatus*. Il y a des compagnies où il y a plusieurs *Hallebardiers* à la tête, qu'on a nommé autrefois *Trabans*. Les *Hallebardiers* de l'Empereur font de sa garde, ils ont des casaques de deux couleurs, comme nos bedeaux d'Église.

On appelle aussi *Hallebardiers*, dans les grands atteliers, des manœuvres qui portent sur l'épaule de gros leviers pour aider aux Tailleurs de pierre à lever, & à retourner les grosses pierres.

HALLEBIK, s. m. Droit qui se levoit autrefois sur le poisson que les Marchands forains apportoient & vendoient à Paris.

HALLEBOTER, v. Ce mot est vieux; il se dit dans quelques Provinces pour *grapiller*.

☞ HALLE-BOULINE, s. f. est le nom qu'on donne par raillerie à un nouveau Matelot, qui n'entend pas encore les manœuvres difficiles.

☞ Halle-crès, ou crés. Sorte de toiles qui se fabriquent en Bretagne. Elles sont propres pour les Iles Canaries.

HALLEBRAN, s. m. Voyez HALBRAN.

HALLEBREDA, s. f. Voyez HALBREDA.

HALLEBRENÉ, adj. Voyez HALBRENÉ.

HALLECRET, s. m. Voyez HALECRET.

HALLIER, s. m. (L'*h* s'aspire.) Buisson, arbrisseau. *Dumus*, *rubus*. Ce liévre s'est sauvé parmi les *halliers*, à la faveur des *halliers*. On arrachoit d'entre les *halliers* ces riches dépouilles toutes déchirées. Vaug. Ils ne pourront manier leurs piques parmi les *halliers* & les troncs d'arbres. Ablanc.

Ce mot vient de *hasta*, qui dans les anciennes gloses est expliqué par *ramus aridus*. Huet.

Hallier, signifie aussi, le Garde d'une halle, qui a soin de la fermer, & d'y garder les marchandises qu'on y laisse. *Nundinarius custos*. Les Marchands forains de toiles sont tenus de les venir décharger dans la halle aux toiles, & de les laisser en garde au *hallier*, jusqu'à ce qu'elles soient vendues, sans qu'ils les puissent remporter.

☞ HALLIER, s. m. Marchand qui étale aux Halles.

☞ HALLIRHOÉ, s. f. Une des Maîtresses de Neptune, qui la rendit mere d'Isis, selon Plutarque.

HALLOIE, s. f. Nom propre de femme. *Hadelaugis*. Sainte *Halloie* fut Religieuse au Monastère de Kitzing en Franconie dans le huitiéme siécle. Tritême l'a prise pour l'Abbesse Thécle, dont parle Othon en la vie de Saint Boniface de Mayence. Bollandus fait voir qu'elle est différente. Voyez les *Acta Sanct. Febr. die* 2.

HALLUIN, ou HALLUVIN, s. m. Nom propre d'une ville de Flandres, dans les Pays Bas. *Haluinum*. *Haluin*, qui a donné son nom à une maison illustre, est situé entre Menin & Comines; près du Lys. Elle est fort ancienne. Corneille écrit *Hallevin*.

☞ HALMYRODÈS, adj. Ἁλμυρώδης. Salé. Hippocrate donne cette épithète à certaines espéces de fiévres, dans lesquelles, comme dit Galien, les parties externes causent, quand on les touche, une démangeaison pareille à celle que l'on sent, quand on touche des substances salées. Relativement à la peau, il signifie une certaine rudesse pareille à celle de la chair salée. On donne aussi la même épithète aux excrétions salées & acrimonieuses.

HALMSTAT. Voyez HELMSTÈDE.

HALO, s. m. Terme de Physique, est un météore qui paroît autour du soleil, qu'on appelle autrement *couronne* & *parélie*. Voyez ces mots à leur ordre.

☞ Halo, s. m. Terme d'Anatomie. C'est ce cercle rouge ou aréole qui est autour du mammelon. On lui a donné ce nom, à cause de sa ressemblance avec ces cercles qui se forment autour du soleil & de la lune, que l'on appelle *Halo*.

Ce mot vient du Grec ἅλως, ou ἅλων, *area*, une *aire*.

☞ HÂLOIR, s. m. Caverne où l'on desséche le chanvre par le moyen du feu, pour le disposer à être broyé.

HALONÈSE, s. f. Ancien nom propre d'une Ile de la mer Egée, sur la côte de Thrace. *Halonesus*. Il y en a encore une de l'Ionie qui porte le même nom.

☞ HALORIE, s. f. Lieu du Péloponnèse, (selon Strabon, *Lib.* 8.) dans l'Élée. *Halorium*. Il y avoit un Temple de Diane, surnommée Éléenne, dont la Prêtrise dépendoit des Arcadiens.

☞ HALOT, s. m. Terme de Chasse. *Cuniculatim*. Trou dans les garennes où se retire le gibier; & où les lapines font leurs petits: c'est-là vraisemblablement l'origine du nom de la *Halotiére*. Cette étymologie paroît préférable à celle que l'on trouve dans la *Descript. Géorg. & Hist. de la haute-Norm. T. II. p.* 585. L'Ordonnance veut que ceux qui seront convaincus d'avoir ruiné les *halots*, ou rabouillères des garennes, soient punis comme des voleurs.

☞ HALOTIÈRE, (La) Village du Roumois. Voyez HALOT.

☞ HALOURGIDES, s. f. pl. Ἁλουργίδες, *Halurgides*. Habits teints en pourpre. Il y avoit plusieurs sortes de teintures en pourpre. L'une dans la composition de laquelle on ne se servoit que du sang du poisson, ou du coquillage appellé *Murex* ou *Conchylium*: elle se nommoit *Holoporphyrum*, toute de pourpre. Dans l'autre on se servoit d'un certain rouge appellé *Coccus*, & les étoffes teintes de cette derniére façon portoient le nom de *Coccineæ vestes*. La premiére teinture venoit de la mer: ceux qui la sçavoient le mieux apprêter, étoient les Tyriens, & on la désignoit par l'épithète *Dibapha*, deux fois teinte. La seconde venoit de la terre, & n'étoit pas si estimée. Ἁλουργίδες sont proprement les habits teints en pourpre de mer, *Thalassiæ vestes*, comme le fait voir l'étymologie de ce mot, qui vient de ἅλς, la *mer*, & de ἔργον, *ouvrage*. (Plin. 9. 36.) Cette couleur étoit affectée au vêtement appellé *Candys*, que portoit le Roi de Perse. Les grands Seigneurs de sa Cour avoient aussi des robes de pourpre, mais d'une teinture différente & moins estimée. (Pol. 7. 13.) Jules César & Auguste défendirent à Rome l'usage de la pourpre proprement dite, & ne permirent qu'aux Magistrats en charge de la porter. (Dio. *l.* 49.) Ces Empereurs défendirent surtout les manteaux de pourpre, & les Dames n'osoient l'employer dans leurs habillemens; elle étoit réservée pour les robes prétextes, & les ornemens appellés *Clavi*. (Ferrar. *Analect. de re vestiaria*, *c.* 11).

HALPILANA, s. f. Ville maritime de l'île de Ceylan. *Halpilana*. Voyez Mandeslo, *L. I.*

HALQUE, s. m. Nom d'un arbre qui se trouve en Libye, en Numidie, & au quartier des Négres. C'est un grand arbre épineux qui a la feuille comme le geniévre, & jette une gomme semblable au mastic; aussi sert-elle à le falsifier, parce qu'elle est de même couleur, & presque de même odeur. Les arbres de cette nature qui viennent en Numidie, ont des raies blanches comme les oliviers sauvages & autres arbres de cette espéce. Ceux de Libye en ont de couleur d'azur; mais ceux du pays des Négres en ont de fort noires. On nomme ceux-ci Sangu, & ce bois sert à faire des instrumens, & des ouvrages polis. Le bois de ceux de Libye se transporte par toute l'Afrique pour la guérison du mal de Naples, & les gens du pays l'appellent Éhalque. Marmol., *L. VII. C. I.*

HALS, s. m. Nom propre d'une Forteresse de Danemarck, située dans la Nortjutlande, à l'embouchure du canal d'Alborg, à cinq lieues de la ville de ce nom, vers le levant. *Halsa*. Maty.

☞ HALSTER, s. m. Mesure pour les grains, dont on se sert à Louvain, à Gand & en quelques autres endroits des Pays-Bas. Huit *halsters* font le mudde, vingt-sept muddes le last.

HALTE, s. f. (L'*h* s'aspire.) Mieux que *Alte*. Terme de Guerre. C'est une pause que font les troupes dans leur marche. *Statio*. Dans les lieux coupés, & où il y a des défilés, il faut souvent faire *halte*. On a fait faire *halte* à l'armée pour la délasser. L'armée fit plusieurs *haltes*, avant que d'arriver.

Halte, est aussi fort souvent adverbe, & signifie, Demeurez-là, n'allez pas plus loin. *Halte-là*, *Halte*, *halte*. *Sta*, *state viri*. En ces maniéres de parler *halte* n'est point adverbe, à mon sens: il est nom; & il a un verbe sous-entendu. *Halte-là*, c'est-à-dire, faites *halte*-là. De même que quand pour imposer silence, on dit,

Silence, silence un peu là-bas, *silence* n'est point adverbe, mais il reste nom, & le cas d'un verbe sous-entendu, Faites silence.

Quelque-uns dérivent ce mot de *halitus*, parce qu'on fait *halte* pour reprendre vent & haleine : d'autres de *alto*, parce que dans les *haltes* on tient les piques hautes. D'autres disent que c'est un mot Allemand, car on dit *halten* en même signification.

Selon Vaugelas, il faut écrire & prononcer, Faire *alte* ; mais l'Académie est d'un autre sentiment, & veut qu'on dise, Faire *halte*. Richelet admet l'un & l'autre.

Halte, se dit par extension, quand on s'arrête en faisant quelque chemin. Faisons un peu *halte* en cet endroit pour faire repaître nos chevaux. La procession a fait *halte* en un tel endroit. On l'emploie aussi pour marquer l'interruption, la discontinuation d'un discours.

Halte-*là*, *mon beau frere*,
Vous ne connoissez pas celui dont vous parlez.
Mol.

☞ HALTER, v. n. Faire halte. Ce mot est d'usage.

☞ Halté, ée, p. pass. du verbe *Halter*. On passa la nuit en bataille, les soldats étant *haltés* le moins mal qu'ils avoient pû. Pélisson.

HALTEREN, s. m. Nom propre d'une petite ville de l'Évêché de Munster en Westphalie. *Haltera*. Elle est située sur la Lippe, au sud-ouest de Munster.

HALTÉRISTE, s. m. Nom que les Anciens donnoient à certains joueurs de palet, qui jouoient d'une espéce de palet particuliére appellée par les Grecs ἁλτήρ, & par les Latins *halter*. *Halterista* ; *Qui altere*, ou *alteribus ludit*. Budé *in pandectas*, & d'autres ont cru que l'halter étoit un poids, une balle, ou masse de plomb, que les Sauteurs prenoient dans leurs mains, pour s'assurer & être plus fermes en sautant ; & ces Auteurs ne reconnoissent point d'autre espéce d'*halter* que ce poids, ni d'autres *haltéristes* que ces Sauteurs. Cornarius, dans ses Commentaires sur Galien, a réfuté sur cela Budé. D'autres, comme Constantin & Portus, ont cru après Cornarius apparemment que l'halter étoit une masse de plomb, ou de pierre, qui avoit une anse par laquelle on la pouvoit prendre pour la transporter plus commodément, & que les *haltéristes* étoient ceux qui s'exerçoient à transporter ces masses d'un lieu en un autre. Et ceux-ci prétendent que le poids ou balle dont parle Budé, ne s'appelloit point ἁλτήρ, *halter* ; mais ἀλκτήρ, *alcter*, qui signifie *aide*, *secours*, de ἀλκεῖν, *aider*. Jérôme Mercurialis, dans son Traité sur la Gymnastique, *L. II. C.* 12. distingue deux sortes d'*haltéristes*, fondé sur un endroit d'Antyllus cité par Oribasius ; car quoiqu'il n'y eût peut-être qu'une sorte d'*halter*, il y avoit pourtant deux maniéres de s'en servir. L'une étoit de le jetter d'une certaine maniére, ou bien on le tenoit seulement dans les mains étendues sans les remuer, ou les remuant peu, & se donnant differens autres mouvemens, ou s'agitant & jettant les bras devant & derriére. Selon les figures qu'on en voit gravées dans Mercurialis à l'endroit cité, *p.* 83. de la seconde Édit. à Paris en 1577. *in*-4°. l'*halter* étoit de figure cylindrique, & d'un diamétre plus petit au milieu par où on ne le tenoit que par les deux bouts. Il ne devoit guère avoir qu'environ un pied de long. On en avoit un dans chaque main. Il étoit de fer, de pierre, ou de plomb. Les Anciens qui en ont parlé sont Galien, *de Tuenda valetud. L. I. L. V. & L. VI.* Paul d'Égine, *L. IV. C. I.* Artémidore, *L. I.* & selon quelques-uns, Platon, *de Legib. L. VIII.* en parlant des exercices propres des femmes. Galien dit que ces sortes d'exercices purgeoient le corps de ses mauvaises humeurs, & valoient la purgation & la saignée. Voyez Mercurialis, *Lib. II. C.* 12. *& L. V. C.* 10.

HALVA, s. f. Nom propre d'une ville du Royaume de Fez, en Afrique. *Halva*. Elle est à trois lieues au midi de Fez, sur les bords du Cébu. Marmol, *L. IV. c.* 26.

☞ HALY, s. m. Ville d'Asie, dans l'Arabie Heureuse.

HALYS, s. m. Nom propre d'un fleuve de Lydie dans l'Asie mineure. *Halys*. On varie sur sa source & son cours. On croit que c'est sur le fleuve *Halys* que se donna entre Aliattes & Cyaxares la bataille que fit finir la fameuse éclipse du soleil prédite par Thalès, & la premiére qui ait été prédite par des Grecs, selon Pline, *L. II. C.* 12. Voyez Hérodote, *L. I. c.* 74. Le Pere Petau, *de Doct. Temp. L. X. c.* 1.

H A M.

HAM, s. m. Vieux mot des Francs & des anciens Germains. Il signifioit peuplade, village. *Vicus*, *hammus*. Ce nom ne s'est conservé que dans des noms de lieu, où on l'écrit *ham*, ou *han*, & que les Picards prononcent *hen*. Ainsi on dit *Ham*, & communément *Han*, & en Picardie *Hen*, village sur la Somme. Il y a sur la même riviére le petit *Ham*, *Hammus minor*, & *Hanus*, *Hamus*. Il y a encore *Han* sur Sambre, *Hammus ad Sabim*, & près de Calets Hames, *Hammi*. De-là encore dans les Comtés de Boulogne & de Guines, tant de lieux qui finissent en *hen*, ou en *hem*, comme *Tarding-hen*, *Basing-hen*, *Waquing-hen*, *Leningham*, *Baing-hem*, *Heling-hem*, *Baling-hem*, *Roeling-hem*, *Torne-hem*, ou *Tourne-ham*, tous lieux que l'on croit avoir été bâtis par les Anglois, chez qui les Saxons ont porté ce nom. De même en Normandie *Estrehan*, *Stratahammus*, ou *vicus in via Strata*, *seu regia & militari positus*, est un village à l'embouchure de l'Orne. Il y a encore le Grand-*ham* & le Petit-*ham* dans le Liégeois, le *Han* sur la Meuse près de Méziéres, le Grand-*han* sur l'Aisne entre les deux Condés ; *Henoalt* en Champagne, *Hannus altus*, village situé sur une montagne, entre Stenay & Mouson. *Ham* dans le Brabant, près d'Alost. *Ham* dans l'Artois, entre Aire & Lilers. De Valois, *Not. Gall. p.* 240, 241.

Cambden a cru que *ham*, en Anglois, signifioit Maison, demeure, lieu, mais Ordericus Vitalis, *histor. L. XI.* le traduit par *vicus*. Il falloit dire en Allemand, & non point en Anglois ; car *ham* n'est dans l'Anglois que parce que les Saxons l'ont porté en Angleterre, comme nous avons formé *hamel* & *hameau* du même *ham* que les Francs ont apporté dans les Gaules. *Ham* venoit aux Germains & aux Francs de l'Hébreu עם, *Am*, ou *ham*, qui signifie *peuple* ; ils appellérent *ham*, ou *peuple*, une habitation, un lieu où quelques gens, quelques familles établissent leur demeure, comme nous l'appellons *peuplade*, à l'exemple des Espagnols. On a dit aussi *Am*, comme il paroit par *Amsleot*. Voyez HONFLEUR.

Ham, s. m. Nom propre. *Hamum*, *Hametum*. Petite ville fortifiée, située sur la Somme dans la Picardie, Province de France, entre Saint Quentin & Péronne. Du Chesne écrit *Hames*, pluriel. *Hamini*. Elle est dans le Vermandois. Il y a eu des Seigneurs de *Ham*, connus depuis l'onziéme siécle jusqu'au XIV. Les Auteurs du Moréri écrivent *Ham*, ou *Han*.

Ham. Petite ville du Cercle de la Haute-Saxe, en Allemagne. *Hammum*. Elle est dans le Duché de Saxe-Gotha, en Thuringe, près de la riviére de Néisse, entre la ville d'Eysenach & celle de Gotha. Maty.

Ham. Petite ville forte, capitale du Duché de la Marck, Province du Cercle de Westphalie. *Hammum*, *Hammona*. Elle est sur la Lippe, à cinq ou six lieues de Soest, vers le couchant. Les François prirent *Ham* l'an 1673. mais elle fut depuis rendue à l'Électeur de Brandebourg.

Ham-les-Lillers. Nom d'une Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, ainsi appellée parce qu'elle est proche de l'Illers, dans l'Artois. Elle est au septentrion de l'Illers, sur la petite riviére de Marsbec. Cette Abbaye, qui est du Diocèse de S. Omer, fut fondée par Enguerrand de Lillers l'an 1084.

HAMA, s. f. Nom propre d'une ville anciennement Épiscopale. *Hama*, *Apamea*, *Apamia*, *Epiphania*. Elle est dans la Syrie, en Asie, sur le Farfar, entre Antioche, Hems, Damas & Tripoli. Maty. D'Herbelot écrit *Hamah*.

☞ Hama. Ancienne ville d'Italie, dans la Campanie, à trois milles de Cumes. Les habitans de la Campanie y avoient un sacrifice réglé, qui se faisoit la nuit, & cette fête duroit trois jours.

HA-

HAMAC, f. m. Terme de Relation. C'est un lit de coton, qui consiste en une grande mante, ou couverture, dont on fait grand trafic en toutes les Indes occidentales. Pour s'en servir, on le suspend à deux arbres, & il garantit ainsi des animaux farouches & des insectes. *Lectulus pensilis*. Les Caraïbes sont si superstitieux, qu'ils les travaillent avec grande cérémonie. Ils mettent au bout du métier des paquets de cendre; faute de quoi ils croient que leur *hamac* ne dureroit pas. S'ils avoient mangé des figues, quand ils ont un *hamac* neuf, ils croiroient que cela le feroit pourrir; & ils n'osent manger d'un poisson qui a de bonnes dents, croyant que cela feroit cause que leur *hamac* feroit bientôt percé. On en a apporté plusieurs en France, où quelques-uns s'en servent. Selon le R. P. Plumier, Religieux Minime, qui a fait plus d'un voyage dans les Iles de l'Amérique, & qui s'est souvent servi de *hamac*, le *hamac* consiste en une grande mante, couverture ou linceul de gros fil de coton, carré, long & large presque de six à sept pieds. Ordinairement il n'est que d'une seule piéce; il a deux côtés opposés, garnis de ganses de la même étoffe, & de la même piéce On passe une cordelette dans toutes ces ganses, pour en composer d'autres ganses qu'on lie toutes avec une corde, qu'on appelle le raban. Et c'est ce raban qu'on attache entre deux arbres à la campagne, ou à deux crochets ou taquets dans les maisons. De sorte que ce linceul ou *hamac* est suspendu en l'air par le raban de chaque bout. On l'attache ordinairement en telle hauteur qu'on puisse s'y asseoir commodément. Cette maniére de lit sert en même temps de matelas, de linceul, d'oreiller & de couverture. Il n'y a point de couche plus commode, particuliérement pour des voyageurs, &c.

☞ HAMAC se dit aussi sur les vaisseaux des lits des Matelots, qui consistent en une toile suspendue par les deux bouts avec des cordes. Ce Matelot est tombé de son *hamac*, & s'est blessé. Deux Noirs, auxquels deux autres succédoient en se relayant, me portérent dans un *hamac*, machine faite d'une grosse toile de coton, plissée par les deux bouts, & suspendue à une longue perche qu'on fait traverser, & que les Noirs, l'un devant, l'autre derriére, portent sur l'épaule. *Voyag. à l'Arab. Heureuse*, 1708.

HAMADAN, f. m. Nom propre d'une ville du Royaume de Perse, en Asie. *Hamadanum*. Elle est dans l'Yerack-Agemi, entre Tauris & Hispaham, environ à quarante lieues de la premiére, & à cinquante de la derniére.

HAMADE, ou HAMAÏDE, ou HAMEÏDE. Terme de Blâson. C'est une fasce de trois piéces alaisées qui ne touchent point les bords de l'Écu. Ces trois fasces paralléles ne font qu'une piéce de Blâson qu'on appelle *Hamaïde*, de même que les jumelles sont de deux piéces. On croit que ce nom vient de la maison d'*Hameïde* en Angleterre, qui porta des armes de cette sorte, qui sont, selon Upton, une étoffe découpée en trois piéces en forme de fasce, qui laisse voir par ses ouvertures une étoffe d'une autre couleur mise au-dessous. D'autres croient que c'est une clôture ou barriére carrée, & à jour de trois piéces, qui sert à fermer les chemins des hameaux pour empêcher le bétail d'y entrer, ou d'en sortir, comme on en trouve quantité en Allemagne: d'autres, que ce sont des barriéres de manége qu'on nomme en Turc *atmeiden*; d'autres enfin disent que les *Hameïdes* représentent des chantiers qui supportent les vaisseaux à mettre du vin, qu'en Flamand on appelle *hames*, qui ont emprunté ce mot de *hama* ou *hamula*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour signifier *vase* & *bouteille*. P. MENEST.

HAMADRYADE, f. f. *Hamadryas*. Divinité fabuleuse des Payens, qu'ils croyoient présider aux Forêts, & être enfermée sous des écorces de chênes, comme témoigne le mot δρῦς, qui signifie *quercus*, *chêne*.

Ce mot vient du Grec ἅμα, *simul*, & de δρῦας, *Dryade*, Nymphe des bois. Les *Hamadryades*, ἁμαδρυάδες, vivoient & mouroient avec leurs arbres, comme dit Servius sur Virgile, *Ec. X. v.* 62. après Mnésimaque, le Scholiaste d'Apollonius, *L. II.* Argon. qui rapporte encore d'autres mythologies sur cela. Les Poëtes confondent néanmoins souvent le nom d'*Hamadryades* avec celui de Nayades & de Napées. Voyez Catulle, *Carm. L. XIII. v.* 23. Ovide, *Fast. IV.* 229. Properce, *Eleg. XX.* 32. Les *Hamadryades* sont appellées par Festus *Querquetulanæ*, comme étant issues des chênes. TRISTAN, *T. II. p.* 620.

Phérénicus, ancien Poëte, dit dans Athénée, *L. III* que la vigne, le figuier, & autres arbres fruitiers étoient appellés *Hamadryades*, du nom de leur mere.

☞ HAMAH, f. m. Ville de Syrie, à laquelle le Géographe Abulféda donne soixante dégr. & quarante-cinq min. de long. & trente-quatre dégr quarante-cinq min. de lat. Quelques Historiens prétendent que c'est la même dont il est parlé dans le vingt-uniéme chapitre de Josué, sous le nom de *Hamas*.

HAMAIGE. Voyez HAMAY.

HAMAMET ou HAMAMETHA, MAHOMETTA. Bonne ville & bien fortifiée, anciennement Episcopale & suffragante de Carthage. *Hamametha*, *Adrumetum*, *Hadrumetum*. Elle est située sur un Golfe qui porte son nom, dans le Royaume de Tunis, en Barbarie, environ à quinze lieues de la ville de Tunis vers le midi oriental. MATY. C'est l'ancien Adrumet. Voyez ce nom.

☞ HAMANS, f. m plur. Toiles de coton blanches, très-fines, & fort serrées, dont la fabrique approche assez des toiles de Hollande. Elles viennent des Indes Orientales. Les meilleures sont Bengaloises.

HAMATH. Voyez HÉMATH.

HAMATHÉEN ou HÉMATHÉEN, ENNE, f. m. & f. Nom propre de peuple habitant d'Émath ou d'Hamath. *Hamathæus*.

HAMAXOBE, ou HAMAXOBIEN, ENNE, ou HAMAXOBITE, f. m. & f. Les *Hamaxobes* étoient anciennement des peuples de la Sarmatie Européenne. *Hamaxobii*, *Hamaxobitæ*. Ils demeuroient dans la partie méridionale de la Moscovie, & n'avoient point d'autres maisons que des tentes de cuir, qu'ils portoient sur des chariots, & c'est de-là qu'ils prirent leur nom. Corneille dit *Hamaxobien*. Le Moréri dit *Hamaxobiens*, & Maty *Hamaxobies*. *Hamaxobe* est mieux, nous disons *Macrobe*, & non pas *Macrobie*; moins encore *Macrobien*.

Ce mot vient d'ἅμαξα, un char, un chariot, & de βίος, vie. Un *hamaxobe* est un homme qui vit, qui habite, qui demeure sur un chariot. Je ne sçais sur quoi fondé on dit dans le Moréri qu'*hamaxa* est un mot, qui dans l'ancien usage des Asiatiques, signifioit un chariot; ἅμαξα est Grec, & non point du langage Asiatique. Ce sont les Grecs qui le portérent en Asie avec leur langue, après la conquête d'Alexandre, & qui appellérent *Hamaxobites* les Sarmates, leurs voisins.

HAMAY ou HAMAIGE, f. m. Nom propre d'un lieu, & d'un Monastère qui y est. *Hamaticum*. Il est dans la Flandre, sur la Scarpe, Diocèse d'Arras. Hadrien de Valois, *Notit. Gall. p.* 240.

HAMBÉLIEN, ENNE, f. m. & f. & adj. Nom d'une des quatre Sectes anciennes du Mahométisme. *Hambelius*. Les *Hambéliens* ont pris leur nom de Hambel ou Hambeli, Chef de cette secte. Il n'y a plus que peu d'Arabes qui suivent la secte *Hambélienne*. Voyez RICAUT.

HAMBIE, f. f. Nom propre d'un Bourg & Abbaye de France. *Hambeia*. Il est sur la côte occidentale de la Normandie, à quatre lieues de Coutances du côté du midi. MATY. Voyez Du Chêne, *art. des Villes de France*, *p. II. C.* 14.

HAMBOURG, f. m. Nom propre d'une ville d'Allemagne, située dans le Duché de Holstein, en basse Saxe. *Hamburgum*, *Hammeburgum*. Elle est sur l'Elbe, environ à vingt lieues au-dessus de son embouchure, vis-à-vis de plusieurs petites iles, toutes pleines de jardins, & de maisons de plaisance, qui rendent le séjour de cette ville fort agréable. Elle est Anséatique, grande, fort peuplée, fort marchande & fort riche. Elle a un Archevêché fondé par Louis le Débonnaire, qui lui soumit toute l'Église de Nortalbinges, c'est-à-dire, des peuples qui étoient au nord de l'Elbe, & tout le reste des pays septentrionaux, pour y envoyer des Évêques & des Pré-

Prêtres. Il y mit Aufcaire qui en fut facré le premier Archevêque en 830. L'an 849. il y unit l'Évêché de Brême. Elle a été fujette à fes Archevêques, & enfuite au Duc de Holftein, dont elle racheta fa liberté, qu'elle conferve jufqu'ici, nonobftant les prétentions des Rois de Danemarck, qui y ont quelque péage, & une maifon franche, où les Hambourgeois n'oferoient faire prendre un criminel. *Hambourg* ne jouit pas des droits des villes Impériales, fon gouvernement eft démocratique, le Magiftrat ne pouvant régler aucune affaire importante, fans affembler les chefs de famille. Sa Religion dominante eft la Proteftante, il y a auffi des Juifs, des Catholiques Romains & des Réformés, qui n'ont aucun exercice public de leur Religion dans la ville. Les derniers, qui font en grand nombre, ont l'exercice de leur religion en Allemand & en François à Altena, petite ville du Roi de Danemarck, à la portée du canon de *Hambourg*. Maty, Fleury.

Ce nom, felon Junius, vient du mot Allemand *burg*, & de certains Peuples appellés *Gambrives*, qui habitoient autrefois le territoire, & bâtirent la ville de *Hambourg*. Les hiftoires fabuleufes difent que *Hambourg* eft *Hammonis urbs*; d'autres difent que ce nom vient de Hammon, reftaurateur de cette ville, & qu'il s'eft fait de *Hammonis burgum*. Crantzius croit qu'il vient de *hama*, nom d'un infigne lutteur, que le Géant Dan tua dans le lieu où cette ville fut depuis bâtie. D'autres difent qu'il vient de *Ham*, qui fignifie forêt; parce qu'il y en avoit une là, ou dans le voifinage. D'autres enfin prétendent que cette ville a pris fon nom des Seigneurs de Ham, qui la bâtirent fous Charlemagne; mais Crantzius foûtient que c'eft Charlemagne lui-même qui la conftruifit, pour arrêter les courfes des Danois.

☞ Hambourg, que l'on nomme quelquefois *Rambourg*. Sorte de futaille plus petite que la gorme, dont on fe fert pour mettre les faumons falés. Le *Hambourg* de faumon pêfe ordinairement depuis trois cents jufqu'à trois cents cinquante livres.

☞ Hambourg. C'eft auffi le nom des barils & tonneaux dans lefquels fe mettent les biéres d'Angleterre, de Hollande & de Flandre.

HAMBOURGEOIS, oise, f. m. & f. Qui eft d'Hambourg. *Hamburgenfis*. ☞ On difoit que les *Hambourgeois* avoient donné fecrettement à Steinbeck une groffe fomme pour acheter la ruine d'Altana. Voltaire.

HAMBRÉGE de fer. Vieux mot. C'étoit ce qui garniffoit en dedans les gantelets d'un Chevalier. Lobineau, *Gloff.*

HAMEAU, f. m. (L'*h* s'afpire.) Petit village qui eft dépendant d'un autre village ou Paroiffe. *Viculus*. Ce Curé dixme en plufieurs *hameaux* dépendans de fa Cure.

Vous allez donc quitter
De nos hameaux *la demeure tranquille*? Font.

Jamais dans nos hameaux *on ne vit d'infidéles*.
S. Évr.

Vous êtes de notre *hameau* l'honneur & la joie. Des-H.

Déja de tous côtés dans ces prochains hameaux,
J'entends le bruit confus de mille chalumeaux.
Vill.

On le dit auffi d'un bourg, d'un gros village ruiné où il eft refté peu de maifons. Ce n'eft plus qu'un *hameau*, c'étoit autrefois une groffe Paroiffe.

Ce mot vient de *hamel*, diminutif de *ham*, qui fignifie en Anglois une *bourgade*, témoin le nom de *Bubkingham*, &c. Ménage. D'autres le dérivent du Grec ἅμα, qui fignifie *fimul*, comme étant une habitation de plufieurs perfonnes enfemble. D'autres le dérivent du mot Flamand *hamme*, qui fe dit des maifons bâties de bois traverfés, comme font toutes les maifons des villages & des *hameaux*. Il fignifie auffi les barriéres dont font fermées toutes les avenues des villages & des *hameaux* en Suiffe & en Allemagne, qui font faites de ces piéces de bois croifées.

HAMEC. Voyez CONFECTION.

HAMEÇON, f. m. Petit fer crochu qu'on attache à des filets, à des lignes, pour prendre du poiffon avec l'appas qu'on y met. *Hamus*. Les poiffons les plus goulus font ceux qui mordent plûtôt à l'*hameçon*.

☞ Hameçon. Les Serruriers & quelques autres ouvriers qui travaillent les métaux fur le tour, appellent un *hameçon*, l'inftrument qu'on nomme communément un Archet, & quelquefois un Archelet.

Ce mot vient de *hamus*, dont on a fait *hamicio*; & s'eft tiré du Grec ἅμμα, qui fignifie un *ligament*, tout ce qui fert à attacher quelque chofe. Ménage & d'autres difent qu'il vient du Grec χαμὸς, qui fignifie *courbé*. En quelques lieux on dit encore *haim*, pour *hameçon*.

Hameçon, fe dit figurément & baffement des appas, des amorces qu'on préfente aux hommes pour les tromper, & les furprendre par quelque belle apparence. *Illex, illicium*. On a mené ce jeune homme fort riche voir une belle fille, il a pris à l'*hameçon*, il en eft devenu amoureux, il l'a époufée. Ils font propres à gober tous les *hameçons* qu'on leur veut tendre. Mol. Voyant que le Prince ne mordoit point à l'*hameçon*, il changea de deffein. Rab. La dupe mordoit à l'*hameçon*. P. Com. ☞ Tu vois avec quelle avidité l'homme à qui je m'attache a mordu à tous les *hameçons*. R.

Hameçons armés. Ce font de grands *hameçons* de près de deux pouces de long, que l'on met aux lignes pour pêcher le brochet.

HAMÉDAN. Voyez HAMADAN.

HAMÉDANAGER, ou ANDANAGER, f. m. Nom propre d'une ville d'Afie. *Andanagarium Omenagara*. Elle eft dans la prefqu'île de l'Inde deçà le Gange, à la fource de la riviére de Mondova, dans le Décan, aux confins de la Province de Balagrate. Maty.

☞ HAMEDIS, ou MALLEMOLLE, f. f. Mouffeline ou toile de coton blanche, claire & fine. Elle vient des Indes Orientales, particuliérement de Bengale.

☞ HAMÉE, f. f. Terme de Canonier. *Manipulum*. C'eft le manche du griffon ou efcouvillon. C'eft la même chofe que Hampe.

☞ HAMEIDE, f. f. Terme de Blâfon. *Voyez* HAMADE.

HAMEL, f. m. Vieux mot. Hameau. Petite peuplade, petit village. *Viculus, hammulus*. C'eft un diminutif de *ham*, auffi bien qu'hameau. Il ne fubfifte plus que dans ce nom de lieu *Hamel* du bois, *Hammulus fylva*, *vicus fylva*. Village proche de Lire. *Hamel* fur la petite riviére qui tombe dans la Somme à Corbie.

☞ HAMELN, ou HAMELA, f. f. Ville forte d'Allemagne, dans la Baffe-Saxe, au Duché de Calemberg, à l'extrémité du Duché de Brunfwick, au confluent de la riviére de Hamel avec le Wefer. *Hamelia*. Elle eft à neuf lieues, d'Hannovre & d'Hildesheim, du côté du couchant. Cette ville appartenoit autrefois à l'Abbaye de Fulde; elle eft maintenant au Duc de Hannovre, & elle eft célébre par une bataille que les Suédois y gagnérent l'an 1633. contre les Impériaux, qui prétendoient leur en faire lever le fiége. Maty.

HAMES. Voyez HAM.

HAMI, f. m. La Selva de *Hami*. *Sacer Lucus*. C'eft un petit bois du Royaume de Naples. Il eft dans la Terre de Labour, à l'embouchure du Gariglan. C'eft le lieu où étoit anciennement la ville d'Hama, dont il a confervé le nom. Maty.

HAMILTON, f. m. Nom propre d'un bourg de l'Écoffe méridionale. *Hamiltonium*. Il eft dans le Comté de Cluyd, fur le Cluyd, à quatre lieues au-deffous de la ville de Glafcow. Ce bourg a un château, & il eft chef d'un grand duché qui appartient à la Maifon d'Hamilton.

☞ HAMIR. Mot corrompu de la langue Écoffoife. La Compagnie Écoffoife n'eft plus Écoffoife que de nom, & depuis très-longtemps les charges & les places de Gardes ne fe donnent qu'à des François.... On y obferve cependant encore un ufage, comme pour conferver le fouvenir de ce qu'elle a été autrefois: c'eft qu'à l'appel du guet, les Gardes de la Compagnie Écoffoife répondent en écoffois *hamir*: c'eft un mot corrompu & abbrégé de *hhay hamier*, qu'ils répondoient autrefois, & qui veut dire, *me voilà*. Le Pere *Daniel*, *Hift. de la Milice Françoife*.

HAMIRAS. Terme de Calendrier. Nom du neuviéme mois

mois des Arméniens de Giulfa ; il répond à notre mois de Juin, leur année commençant au mois d'Octobre.

HAMISMÉTAGARA, s. f. Nom propre d'une ville d'Afrique, qu'on appelle aussi *Camis Metgare; Hamisinetagara*. Elle est dans le Royaume de Fez, entre Fez & Gennéael-hamen. Marmol, *L. IV. C.* 20.

☞ HAMLE, s. m. Nom de l'onziéme mois des Éthiopiens. *Hamlus, Hamleça*. Il a 30. jours comme tous les autres ; car l'année Éthiopienne est la même que l'Égyptienne, composée de douze mois qui sont 360. jours, & de cinq épagoménes, ou jours qui s'ajoûtent après les douze mois dans les années communes, & dans les bissextiles on en ajoûte six. Le mois *hamlé* commence le 14. de Juin. Les Éthiopiens l'appellent aussi *Kmali*.

HAMMELBOURG, s. m. Nom propre d'une petite ville de la basse partie du Cercle du Haut Rhin. *Hammeloburgum*. Elle est dans l'Abbaye de Fulde, sur la rivière de Saul aux confins de la Franconie, & à huit lieues de la ville de Wirtsburg, du côté du nord. Maty.

HAMMER, ou *Lille hammer*, c'est-à-dire, le petit *Hammer*. *Hammarium, Hamaria, Hameria* C'est une fort petite ville de Norvége. Elle est dans le Gouvernement d'Aggerhus, à vingt-huit lieues d'Ansio, du côté du nord. *Hammer* avoit autrefois un Evêché suffragant de Drontheim. Maty.

☞ HAMMITE, ou AMMONITE, s. f. Pierre graineue qui fait voir de petits œufs de poisson ou d'araignée.

HAMMON, s. m. On écrit aussi *Ammon*. Surnom de Jupiter ; on le lui donnoit en Libye, où il avoit un temple. *Hammon*.

Ce nom vient du Grec ἄμμος, *sable*, parce que ce temple de Jupiter *Ammon* étoit bâti au milieu des sables de la Libye. Voyez AMMON. Car on écrit communément ainsi.

HAMMON, & AMMON, sans aspiration, s. & adj. *Hammon, Ammon, Hammonius, Ammonius*. Nom d'un canton de la Libye, où il y avoit un temple consacré à Jupiter, d'où on l'appelle Jupiter *Hammon*.

Ce nom vient, selon quelques-uns, de ἄμμος, qui veut dire, sable, parce que ce pays est rempli de sables. Peucer le dérive du nom de *Cham* fils de Noé, qui eut l'Afrique en partage. Ce nom de *Cham* s'écrit & se prononce en Hébreu *Hham*, avec une aspiration forte.

HAMMONITE. Voyez AMMONITE.

HAMMOTH-DOR, s. m. Nom propre d'une ville Sacerdotale de la Tribu de Nephthali. *Hammoth-dor*. Jos. *XXI*. 32. Les Septante la nomment *Nemmath* & *Chamoth*, & S. Jérôme *Emathdor*, c'est-à-dire, Génération ou habitation d'*Hammoth*, ou d'Émath. On tient que c'est celle que le *I. des Paral. VI*. 76. appelle *Hamon*. Adrichomius en a fait deux villes, *Hammoth* & *Dor* ; mais sans raison.

HAMON, s. m. Nom propre de ville. *Hamon*. 1°. Voyez HAMMOTH-DOR. 2°. C'est une ville de la Tribu d'Aser. Jos. *XIX*. 28. Les Septante la nomment *Emémaon*. D'autres Amon. Les Des-Marais *Hamon*. Le P. Lubin conjecture qu'elle est sur les confins des Tribus d'Aser & de Nephtali, & qu'ainsi ce pourroit bien être la même qu'*Hammoth-dor* ; mais Josué ne l'attribueroit pas à deux Tribus différentes.

HAMONT, s. m. Nom propre d'une petite ville du Cercle de Westphalie. *Hamontium*. Elle est dans l'Évêché de Liége, aux Confins du Brabant Hollandois, entre Maestricht & Boisleduc. Maty.

HAMOUS. Voyez HAMA.

HAMPE, s. f. (L'*h* s'aspire.) Manche d'une hallebarde, le bois où est attaché le fer. *Hastile*. On le dit par corruption au lieu de *hante*. Voyez HANTE. On le dit aussi du bois qui sert de manche à plusieurs autres choses. La *hampe*, ou *hante* d'un pinceau.

Quelques-uns dérivent ce mot de l'Allemand *handhabe*, qui signifie toute sorte de bâtons, soit de fourche, de hallebarde, de mail, de marteau. Il est composé de *hand*, qui signifie *main*, & de *habe*, qui signifie *avoir*, *manier*, ce qui vient du Latin *habere*. Mais Ménage soûtient qu'il vient du Latin *ames*, *amitis*, signifiant un *bâton*, une *perche*, un *fût* auquel on a ajoûté une aspiration, en disant *hante*, ou *hampte*, & ensuite *hampe*. Du temps de Vaugelas on a dit *hante*, qui est hors d'usage présentement. Mén.

☞ Hampe. Terme d'Artillerie, s'appelle aussi Boëte ou Pilon. Lanternes ou cuillers à charger ; *hamper* ou boëtes, dites Pilons. De la Font.

Hampe, on dit sur mer la *hampe* d'écouvillon, de cuiller, de refouloir ; pour dire, le manche auquel ces choses sont attachées. *Hastile, manubrium*.

Hampe, en termes de Vénerie, se dit de la poitrine du cerf. *Cervi pectus*.

A la boucherie, on appelle *hampes*, les deux parties du poumon de bœuf, qui des deux côtés couvre le foie & la rate, & qu'on ne retranche pas aux fressures de veau & de mouton, mais seulement à celle de bœuf. *Pulmonis lobus, fibra, lacinia*.

HAMPTONCOURT, s. m. Nom propre d'un Bourg du Comté de Middelsex, en Angleterre. *Hamptoni Cors, Cortis*, ou *Curia*. Il est sur la Tamise, à deux ou trois lieues au-dessus de Londres. Il y a un Palais des Rois d'Angleterre, commencé par le Cardinal Thomas Wolsey, achevé & embelli par Henri VIII. Maty, Corn.

HAMPTON WATER. Voyez SOUTHAMPTON.

HAMSA. Voyez HEMS.

HAN.

HAN, subst. m. (L'*h* s'aspire) Terme de Relation & de Voyage. Le *Han* est un grand lieu couvert, à peu près comme une grange, où il y a plusieurs cheminées, & plusieurs petites séparations, pour loger les caravanes. Il y a des *Hans* plus grands les uns que les autres. C'est dans le Levant que l'on trouve de ces *Hans*. *Han* est un Serrail, ou enclos que les Arabes appellent *Fondoux*, où se retirent les caravans & les Marchands étrangers, & à Saïde, Halep, Alexandrie, les François en ont de particuliers de l'ordre du Grand-Turc. De la Boullaye.

Ce mot de *Han* est Turc, & est le même que *Kiarvansarai*, ou *Karbasara*, dont parle Bélon au *prem. L. C.* 59. De la Boullaye. C'est-à-dire, Caravanseras.

Han, est aussi une interjection. Souffle violent que fait un charpentier, un fendeur de bois, &c.

HAN. Voyez HAM. KAM.

HANAFAT, s. m. Vieux mot. Mesure de miel. *Gothus mellis*.

Ce nom vient du mot Breton *hanaf*, qui signifie coupe, d'où l'on a fait *hanap*.

HANAP, s. m. (L'*h* s'aspire.) Vieux mot qui signifie un grand vaisseau servant à boire, & qui ne peut plus être en usage que dans le style burlesque. *Patera*, *crater*. Vuider un *hanap*. Boire un grand *hanap* de vin. Ablanc. Prononcez *hana*. Ce mot est encore en usage dans les Pays-Bas, & dans quelques autres Provinces. Le Roman de Guarin le Loherancs met *hennepier*.

☞ *J'aime mieux les Turcs en campagne,*
Que de voir nos vins de Champagne
Profanés par des Allemands :
Ces gens ont des hanaps *trop grands ;*
Notre nectar veut d'autres verres. La Font.

☞ On conserve dans l'Abbaye de la Ville d'Eu une coupe d'argent appellée le *hanap* de saint Laurent, parce qu'on croit qu'elle a servi autrefois à S. Laurent de Dublin. *Desc. Géogr. & Hist. de la Haute-Norm. T. I. p.* 71.

Ce mot vient de l'Allemand *heinnap*, qui signifie une *écuelle à oreilles*. D'autres croient qu'il vient du Latin *aheneus*, parce qu'on les faisoit d'airain. Du Cange le dérive de *anax*, ou *anas*, qui étoit un vaisseau d'argent, dont Grégoire de Tours fait mention. Il dit aussi qu'il peut venir du mot Saxon *Hnap*, ou *Hnappa*, qui signifie un *vaisseau à boire*. Il ajoûte qu'on a dit aussi *anaphus*, qui signifie une *coupe dorée*, ἀνὰ, *sursum*, & φῶς, *lux*, *quasi in superiori parte vel superficie luceat*. Il y a plus d'apparence qu'il vient du Celtique ou Bas-Breton, *hanaf*, qui signifie *coupe*. L'Auteur du jardin des racines Grecques le dérive de ἀμμίνω, qui signifie *boire*, *humer*, *avaler*, ou de l'Allemand *heinnap*, une écuelle à oreilles. On trouve *hanaperium* dans la basse Latinité, pour l'étui d'un *hanap*, ou un coffre

coffre à mettre des vases, & à les garder.

HANAPIER, & HANEPIER, s. m. Vieux mot. Du Cange croit qu'il signifie le corps, la poitrine. *Pectus.*

Tout le pourfent desci en hanapier. R. de Roncev.

HANATHON, s. m. Nom propre d'une ville de la Tribu de Zabulon, au nord. *Hanathon.* Jos. XIX. 14. Les Septante la nomment Ἀμώθ, *Amoth*; les Des-Marais, *Hannathon.*

HANAW, s. m. Nom propre d'une ville d'Allemagne, capitale du Comté d'*Hanaw*, en Wétéravie. *Hanovia.* Elle est à quatre lieues de Francfort du côté de l'orient, sur la riviére de Kintzing, qui la partage en vieille & en nouvelle ville, & qui se décharge peu après dans le Mein. Cette ville est assez belle, & bien fortifiée; les Comtes d'*Hanaw* y font leur résidence ordinaire.

Le Comté d'*Hanaw*, petit État de la Wétéravie, en Allemagne. *Hanoviensis Comitatus.* Il est borné vers le levant par le Comté de Reineck, & par l'Abbaye de Fulde; vers le couchant par les Comtés d'Isenbourg & de Sols, par les terres de Mayence; & par le territoire de Francfort. Ce pays peut avoir 18. lieues de longueur d'orient en occident. Sa largeur est petite, & fort irréguliére. Son terroir est fertile. Ses principaux lieux sont, *Hanaw* capitale, Steinaw, ou Steinheim, Montzenberg & Bobenhausen; Fridberg & Gelenhausen enclavées dans le Comté n'en dépendent pas, ce sont des villes Impériales & libres. Maty. Les Comtes d'*Hanaw*, si l'on en croit les Auteurs Allemans, descendent d'Ulric, Comte d'*Hanaw*, qui au commencement du troisiéme siécle eut beaucoup de crédit auprès de l'Empereur Sévère; & d'Aubry, ou Alberic, Comte d'*Hanaw*, qui au VII^e. siécle épousa Hedwige, fille de Reimbold Duc de France. Voyez sur la famille d'*Hanaw*, Imhoff, *Not. Imp. L. VI. C.* 5.

HANBALITE, s. m. & f. Nom d'une des quatre Sectes, reconnues pour orthodoxes dans le Musulmanisme. *Hanbalita.* Les *Hanbalites* prenoient ce nom de Ahmed Ebn Anbal, leur Chef, qui naquit à Bagdet l'an 164. de l'Hégire, 785. de J. C. & y mourut l'an 241. de l'Hégire, 862. de J. C. Il enseignoit que Dieu devoit placer Mahomet sur son thrône, fondé sur un passage de l'Alcoran; mais les Musulmans des autres sectes regardoient cette explication des *Hanbalites* comme une impiété. La Secte des *Hanbalites* fit beaucoup de bruit l'an 317. de l'Hégire, 938. de J. C. D'Herbelot.

HANCE, s. f. Voyez HANSE.

HANCHE, s. f. (L'*h* s'aspire.) Partie du corps qui est entre les derniéres côtes & les cuisses: c'est le lieu où on met la ceinture des jupes & des haut-de-chausses. *Summa coxa.* On dit qu'une personne n'a point de *hanches*, quand ces parties n'avancent pas assez pour soûtenir les habits qui sont depuis la ceinture. On dit aussi, qu'un boiteux boite des deux *hanches*, quand il boite des deux côtés, quand il a les *hanches* foibles. Les *hanches* sont composées de trois os, qui sont joints ensemble par des cartilages, qui avec le temps se desséchent & même s'ossifient de telle maniére qu'ils semblent ne plus faire qu'un même os dans les adultes. Ces trois os sont l'os ilion, l'ischion & l'os pubis.

Ce mot vient du Latin inusité *anca*, qui a été fait du Grec ἀγκών. M. Huet remarque que Rabanus Maurus dans ses gloses Latinobarbares, rend le mot *illix* par *ancha*; l'*l* s'étant perdue, de *lancha*, on a fait *anche*.

Hanche, en termes de Manége, se dit du train de derriére du cheval, depuis les reins jusqu'au jarret. Mettre le cheval sur les *hanches*, le mettre bien ensemble; le mettre sous lui, c'est le dresser à plier, & baisser les *hanches*, & le rendre bien assis sur ses *hanches*. On dit aussi, Traîner les *hanches*; pour dire, Changer de pied en galopant, ou galoper faux.

Hanche de haut-bois, ou autre instrument de Musique *Lingula.* Voyez ANCHE.

Hanche, en termes de Marine, c'est la partie du bordage, qui est au-dessous des galeries, qui approche de l'arcasse, depuis le grand cabestan.

HANCHUNG, s. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Hanchunum.* Elle est la troisiéme de la Province de Xensi, & a quinze autres villes sous sa jurisdiction. Elle est grande & forte par sa situation entre des montagnes sur la riviére de Han, à cinquante lieües de la ville de Sigan, vers le midi. Il y a de l'une de ces villes à l'autre un grand chemin, qu'on a pratiqué au travers d'une longue chaîne de montagnes, en applanissant les lieux trop élevés, & en dressant sur les vallées de grands points garnis de gardefoux de fer. C'est l'ouvrage de Changliagus, Général Chinois, qui doit y avoir employé trois cens mille hommes, avec tous les soldats de son armée. On lui a consacré pour monument de cet ouvrage un temple magnifique dans la ville d'*Hanchung*.

Hanchung, s. m. Nom propre d'une ville de la Chine dans la Province de Xensi, dont elle est la troisiéme capitale. *Hanchungum.* Elle est sur la riviére de Han, & est entourée de hautes montagnes & de forêts. Voyez *l'Ambass. des Holland. à la Chine. p.* 246.

HANEBANE, s. f. Espéce d'herbe qu'on appelle autrement *Jusquiame.* En Latin, *hyoscyamus.* Voyez JUSQUIAME.

HANEBON. Voyez HENNEBON.

☞ HANEPEL, s. m. Vieux mot. Sorte d'ornement de femme.

HANES, s. m. Nom propre de lieu dans Is. XXX. 4. *Hanes.* S. Jérôme croit que c'étoit une ville de la haute Égypte sur le confins de l'Éthiopie. Quelques-uns croient que c'est *Daphnes*, ou *Taphnes.*

HANGAR, s. m. (L'*h* s'aspire.) Remise de carrosse, toit incliné en appentis qu'on bâtit dans les cours pour mettre à couvert les carrosses, chariots, charrettes, &c. On le dit aussi des appentis où l'on range du bois de construction.

Nicod dit que ce mot vient de l'Allemand *hangen*, qui signifie *appentis*; mais il y a plus d'apparence, à ce que dit Du Cange, qu'il vient de *angarium*, qui étoit le lieu où on gardoit les chevaux de louage, qu'on appelloit *equi angariales, & ad cursus publicos destinati.* Hérodote nous apprend que le mot de *angarium* en ce sens vient originairement de la langue Persane. On appelle encore en Flandres *angra*, un lieu couvert, & qui n'est point fermé, où l'on entre de tous côtés. Par cette raison on a tort de l'écrire avec une *h*. Mais l'usage ayant prévalu, on croit qu'il faut écrire *hangar* avec l'Académie, & non pas *angar* avec Richelet.

HANGCHEU, ou HAM-TCHEOU. s. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Hangcheum.* Elle est la premiére de la Province de Chekiang, ou Tcheguiam, & a sept autres villes sous sa jurisdiction. Cette ville, située sur la riviére de Che, vers son embouchure, est prise pour le Quinsay, ou Kingsu de Paul de Venise. Elle a été le siége des Rois de la Chine, lorsque les Tartares Orientaux envahirent le Cathai. Elle a quatre lieues de tour. Elle est traversée de beaux canaux couverts d'une multitude infinie de barques. Elle a des fauxbourgs immenses, & est environnée d'un très-grand nombre de maisons de plaisance, & n'est pas moins peuplée que les plus grandes villes d'Europe. On raconte cent autres choses de sa magnificence, dont on ne voit plus aucun vestige, ainsi que le remarque le P. le Comte. Voyez *les nouv. Mém. de la Chine par ce Père, lettre III*^e.

HANGEST. Cri d'armes de Picardie. *Hangest* est une Maison considérable de Picardie, au sujet de laquelle il est à remarquer que tous ceux de Picardie qui portoient la croix rouge, crioient *Hangest*; comme tous ceux qui portoient freté, crioient *Saucourt.* Ménage, *hist. de Sablé, L. X. C.* 5. *p.* 275.

HANGI-CHAN. Voyez HACA-CHAN.

HANGUSTALD. Voyez HEXHAM.

☞ HANICHEUR, s. m. C'est la même chose que Bourrelier. *Helciorum opifex.* Le *Hanicheur* ou Bourrelier de l'Artillerie a dix écus par mois. De la Font.

HANICROCHE, s. f. m. Terme populaire, qui signifie un accroc, un retardement qui arrive en quelque affaire par quelque difficulté qui survient. *Impedimentum, mora.* Quand on est prêt à partir, il y a toûjours quelque *hanicroche* qui retarde le voyage. Rabelais a dit *hanicrochement*, mais ce mot n'est point en usage aujourd'hui.

HANIFITE, s. m. & f. Nom d'une secte Mahométane. *Ha-*

Hanifita. Les Turcs suivent cette secte, & ils en donnent le nom à la Foi Orthodoxe des Musulmans, qu'ils appellent hanifioh. D'Herbelot, à ce mot.

HANIR, HANISSEMENT. Voyez HENNIR, HENNISSEMENT.

HANLU. s. m. Terme de Calendrier. Nom du dix-septiéme mois des Chinois, qui répond à une partie de Novembre.

Ce mot en Chinois veut dire froide-rosée; on a ainsi appellé ce mot à cause des rosées froides de cette saison.

HANNE, s. f. On appelle ainsi en Normandie une vieille cavale ruinée, de *annet*, qui en langue de Galles signifie une jeune vache. Huet.

HANNETON, s. m. (L'*h* s'aspire.) Insecte en forme de grosse mouche, qui a de grandes ailes jaunes, le cou, la tête & le dessous du ventre noir, avec six grands pieds, & deux cornes qui sont houppées au bout, & une petite queue noire & pointue. *Scarabæus creperus.* Les *hannetons* commencent à paroître au mois de Mai sur les arbres, & sur-tout sur-tout sur les noyers, ausquels ils font beaucoup de tort. Les enfans l'attachent au bout d'un filet pour le faire voler en rond. On amassera vos dépouilles, comme on amasse une multitude de *hannetons*, dont on remplit les fossés. Port-R.

☞ Hanneton. On appelle Soucis de *hanneton* dans le négoce des Maîtres Frangiers, une sorte de petite frange à houppettes, qui imite ces deux espéces de cornes houppées que porte l'insecte, en forme de grosse mouche, qu'on nomme un *Hanneton.*

Ce mot s'est dit par corruption pour *alleton*, & a été appellé par quelques Auteurs *alitonans*, *quòd alis intonet.* M. Ménage le dérive d'*asilus*, & il trouve moyen d'attraper son mot de *hanneton*, en mettant de nouvelles lettres à la place de celles du mot *asilus*, *asilinus*, *asilinettus*, *asilinetto*, *asilinettone*, *anetone*, & en François *hanneton.*

On dit proverbialement d'un homme prompt, & qui fait les choses inconsidérément, qu'il est étourdi comme un *hanneton.* On dit aussi de ceux qui sont toûjours ensemble, ou qui s'allient dans leur famille, qu'ils se tiennent par le cul comme des *hannetons.*

HANNIBAL, HANNIBALD, HANNIBALIEN. Voyez ANNIBAL, ANNIBALD, ANNIBALIEN.

HANNON, s. m. *Hanno.* C'est le nom propre de plusieurs Seigneurs Carthaginois, & par conséquent c'est un nom Punique. Il est en effet purement Phénicien, ou Hébreu, חנון *hhannun* ou *hhannon*, dans ces langues, signifie *Gracieux, clément, miséricordieux.* Voyez Exod. XXII. 27. Il a la même origine qu'*Anne*, c'est-à-dire, חנן, *hhanan*, *Gratificari.* *Hannon* fut opposé à la faction Barchine, qui favorisoit Annibal. Il y eut un *Hannon* qui voulut se faire Dieu, ainsi que rapporte Ælien, *L. XIV. C.* 30. Du Ryer écrit *Hannon* dans sa Traduction de Tite-Live, & il a raison plus que nos nouveaux Dictionnaires, qui écrivent *Annon.* Nous avons un ancien ouvrage Grec qui a pour Titre, Les Voyages d'*Hannon* Roi de Carthage, au-delà des Colonnes d'Hercule. Quelques Écrivains l'ont crû plus ancien qu'Homère. Athénée en parle comme d'une piéce supposée, & d'un Roman.

HANNOVER. Nous prononçons & nous écrivons aussi souvent Hannovre, s. m. Nom propre d'une ville du Duché de Brunswick en Basse-Saxe. *Hannovera.* Elle est située dans la principauté de Calenberg, sur la Leyne, entre Hildesheim & Neustat, environ à cinq lieues de l'une & de l'autre. *Hannovre* est une ville forte: elle a été Impériale; elle est la capitale de l'Électorat de Hannover qui appartient aujourd'hui au Duc de Brunswick-*Hannover*, Georges Auguste II. Roi d'Angleterre, Successeur de la Reine Anne.

☞HANNOVÉRIEN, enne, s. & adj. m. & f. Qui est d'Hannover, qui appartient à Hannover. *Hannoveranus, a, um.* Les troupes *Hannovériennes* desirent d'autant plus la confirmation de cette nouvelle, qu'elles ont beaucoup souffert de la dysenterie depuis qu'elles sont dans ce Bailliage. Gazette, 1739. p. 75. Les *Hannovériens* sont Protestans Luthériens.

HANNUYE, s. f. Nom propre d'un bourg des Pays-Bas. *Hannuïum.* Il est dans le Brabant Espagnol, sur la Géete, à deux lieues de S. Tron, vers le midi. Maty.

☞HANNUYER, ere, s. m. & f. Habitant du Hainaut. *Hannonius. Gloss. sur Marot.* On disoit aussi autrefois *Haynuyer, ère.*

> *Lourds* Haynuyers, *gent caustique & brutale,*
> *Voulant marcher sans raison péremptoire,*
> *Sur les climats de France occidentale.* Marot.

Voyez HENNUYER.

HANOUARD. s. m. Vieux mot, qui signifie porteur de sel. *Salis bajulus.* Il en est fait mention dans la grande Ordonnance du Roi Jean du 30 Janvier 1350. C'étoient alors des Officiers dépendans de la ville, au temps que la Gabelle n'étoit pas encore établie en France. Il y a encore maintenant des Jurés *Hanouards*, qu'on nomme simplement *porteurs de sel*, établis pour le porter du bateau au grenier, & du grenier aux maisons des bourgeois. Du Tillet appelle les *Honouards* porteurs de sel, briseurs de sel. Quand on faisoit autrefois le convoi des Rois jusqu'à Notre-Dame de Paris, on mettoit l'effigie du Roi sur le cercueil, où étoit le corps, afin, par cette représentation, d'émouvoir le peuple à honorer le corps clos audit cercueil; & par privileges, les *Honouards* de Paris, qui sont porteurs de sel, portoient par dessous lesdits cercueils & effigie. A l'exéque du Roi Charles VIII. vingt Gentilshommes ses favoris ne voulurent souffrir que gens de basse condition les portassent, & s'en chargérent au cou, méprisant le travail, pour l'affection qu'ils avoient à leur bon maître; quelque temps qu'il fît, porterent seuls à grand peine lesdits corps & effigie depuis Notre-Dame des Champs jusqu'au tombeau. Du Tillet, *P. I. p.* 341.

☞HANQUEBOS, s. m. Sorte de vaisseau dont parle Froissard, *I. vol. ch.* 51. D'autres les nomment *Hotrebos*, d'autres *Hecquebos.*

HANSART, s. m. Les Normands nomment ainsi des serpes toutes de fer, mais qu'on peut néanmoins emmancher de bois, selon qu'on le trouve plus commode.

HANSCRIT, s. m. C'est une langue sçavante chez les Indiens, qui n'est entendue que des Pendets & autres Sçavans. On apprend le *Hanscrit* dans l'Indostan, comme on apprend le Latin en Europe. Le P. Kircher a donné un Alphabet de cette langue, que les Indiens appellent Sainte & Divine, parce qu'ils s'imaginent que ce fut en cette langue que Dieu donna les Livres sacrés à Brama, leur Prophéte.

HANSE, ou ANSE, selon quelques-uns, s. f. Vieux mot François, qui se trouve dans les Ordonnances de Paris, & dans les Ordonnances militaires. Il signifioit autrefois Société & compagnie de Marchands. *Collegium, societas.* On ne le dit plus qu'en cette phrase, la *Hanse Teutonique*, qui est une Société de Marchands de plusieurs villes libres d'Allemagne & du Nord, qui ont fait une étroite alliance, & se sont fait une communication réciproque de leurs priviléges.

La *Hanse* Teutonique commença vers l'an 1260, après que les Danois, les Normands, les peuples du Nord eurent cessé leurs courses & leurs pirateries. Quelques-uns la font commencer dès l'an 1206 ou même en 920, sous Henri l'Oiseleur. Quoi qu'il en soit, elle se confirma & se fortifia l'an 1270. Il n'y eut d'abord qu'un petit nombre de villes qui entrérent dans cette société, & elles étoient toutes situées sur les côtes de la mer, ou près de la mer, depuis le Golfe de Finlande à l'orient, jusqu'à l'embouchure du Rhin à l'occident. Ces villes en associérent ensuite d'autres, & la *hanse* crût tellement qu'au temps d'Henri III. Roi d'Angleterre, elle en comprenoit 62, ausquelle quatre autres se joignirent encore dans la suite. La *hanse* se divise en quatre classes, ou membres, qui sont celles de Lubeck, de Cologne, de Brunswick & de Prusse, ou de Dantzic. Ces quatre villes sont les Chefs de chaque classe, & Lubeck l'est de toute la *hanse.* Outre cela la *hanse* avoit quatre Comptoirs, qui étoient Londres, dans la Grande Bretagne; Bruges, dans les Pays-Bas; Novogrod, en Moscovie; & Berg, en Norvége. Le Comptoir de Bruges a été transféré à Anvers; & aujourd'hui le Comptoir d'Anvers s'appelle l'hôtel des Osterlins,

lins, & c'est le plus beau bâtiment de la ville. Le Gouvernement de la *hanse* fut d'abord aristocratique. Ensuite on mit à la tête de la *hanse* le Grand-Maître de Prusse. Dans la suite différens Princes & Seigneurs briguérent cette place; ce ne fut point l'intérêt de la *hanse*. Son commerce commença sur-tout à déchoir au commencement du XVI^e siécle, par la division qui s'y mit, & depuis il a toujours diminué. L'établissement de la République & du Commerce de Hollande y a le plus contribué. Voyez Trithème, Angelius Werdenhagen, *de Fœderibus*, *L. II. C.* 2. n. 44. Conringius a fait une Exercitation sur cette société, *de Fœdere Hansico Exercitatio.* Les quatre premiéres villes qui formérent cette société, furent Lubeck, Cologne, Brunswick & Dantzic. Elles furent appellées Meres-villes. Depuis, plusieurs autres desirérent d'être comprises en cette alliance, & se dirent filleules de ces quatre. Il y en a qui se divisent en quatre classes, ou membres, ou Provinces, qui sont celles de Lubeck, celle de Cologne, celle de Brunswick & celle de Dantzic. Ces quatre villes sont chacune la Mere-ville, ou la premiére & la métropole de sa Province, ou de sa Classe. Hoffman fait deux dénombremens des villes hanséatiques qui sont sous ces quatre capitales. Dans le premier il en trouve 64. & dans l'autre il n'en compte que 62. Dans le premier il divise les villes hanséatiques en 6. Wandaliques, 7 de Poméranie, 6 de Prusse, 3 de Livonie, 13 de Saxe, 10 de Westphalie, 6 de l'État de Cléves ou de la Marche, 3 de l'Overissel, 7 de Gueldres, & 3 de Frise. Lubeck, la premiére des villes hanséatiques, a sous soi Hambourg, Rostoch, Visмar, Stralzund & Lunebourg, toutes villes Vandaliques. Outre cela, elle a dans la Poméranie Stetin, Auclam, Colnaw, Gripswald, Colberg, Stargard & Stolpe. Cologne, qui entra dans la *hanse* en 1481. & qui est capitale de la seconde classe, a sous soi dans Cléves, Wesel, Duisbourg, Émerick, Warbourg, Unna Ham; dans la Westphalie, Munster, Osnabrug, Dortmund, Soest, Herford, Paderborn, Lemgaw, Bilfeld, Lippe, Coesfeld; dans la Gueldre, Nimégue, Zutphen, Ruremonde, Arnhim, Venloo, Elbourg, Harderwick; dans l'Overissel, Deventer, Campen, Zwol; & enfin dans la Frise Groningue, Bolswerdt & Staver; Brunswick, capitale de la troisiéme Province, a dans son alliance les villes de Saxe-Magdebourg, Goslar, Eymbeck, Gottingen, Hildesheim, Hannovre, Ultzen, Bontéhud, Staden, Brémen, Hamelen & Minden. Dantzic, capitale de la quatriéme Province, a les villes de Prusse, Konigsberg, Colmar, Torn, Elbing, Brunsberg; & en Livonie, Riga, Derpt & Revel. Berg, en Norwége, a aussi les priviléges de ville Anséatique. D'autres disent qu'il y eut jusqu'à soixante-douze, ou même quatre-vingt-une villes *Hanséatiques*. Leurs Négocians prirent le nom d'Osterlins. Voyez le Livre intitulé, *Le Grand Thrésor Historique & Politique du florissant Commerce des Hollandois*, & Pontanus en son Histoire de Dannemarck, où il rapporte le nombre des villes Hanséatiques. Plusieurs Auteurs ont examiné si la *hanse* étoit légitime, & quelques-uns, entr'autres Conringius, soûtiennent que ces villes n'avoient pû s'allier ainsi dans l'Empire de leur propre autorité.

Lubeck a été reconnue enfin pour le Chef & la Mereville Hanséatique; & c'est-là que se font toutes les délibérations concernant le général de la *Hanse*. Elles ont dans leurs Comptoirs un Consul ou Juge, & un Greffier & Secrétaire, pour juger tous les différends de négoce, dont les appellations ressortissent aux Magistrats des villes de la *Hanse*, & que les Marchands nomment *Liberté de Cour*: car ce qu'ils affectent de plus, c'est de n'être point soumis à la jurisdiction des lieux, & c'est pour cela qu'ils n'ont point de Comptoir en France. Il y a néanmoins des Priviléges des Rois Louis XI. & Charles VIII. qui leur donnent pouvoir de disposer franchement, vivans & mourans, de tous les biens qu'ils ont en France, & d'être exempts de tous tributs & péages pour leurs marchandises.

Ce mot vient apparemment de *hanse*, vieux mot Allemand ou Teutonique, qui signifie *alliance*, *confédération*, *société*, *assemblée*; & ces villes le prirent à cause de la société de commerce qu'elles firent ensemble. C'est le sentiment de M. de Leibnitz, qu'on a semblé en faire l'Auteur dans les Mémoires de Trévoux, 1714. *p.* 7. mais cette opinion est beaucoup plus ancienne que cet Auteur, & elle est vraie. D'autres pourtant dérivent ce mot de deux mots Allemands, *Am-sée*, c'est-à-dire, sur mer, & prétendent que le nom d'Anséatiques fut donné à ces villes; parce qu'elles étoient toutes sur la mer, ou sur de grosses riviéres. Cette société fut nommée d'abord *aen zee steden*, c'est-à-dire, *villes sur mer*, & par abréviation on a dit *hansée*; & les François qui l'ont prononcé à leur mode ont dit *hanse*, & par-là ont entendu *compagnie* ou alliance; car on disoit autrefois, Chasser de la *hanse*; pour dire, Exclurre de la compagnie. Bésoldus dérive ce mot de *hansi*, qui se disoit en vieux Allemand de ceux qui surpassoient les autres en noblesse & richesse, pour marquer l'excellence de ces villes, à cause de leur commerce & de leurs alliances.

La derniére Ordonnance de la ville de l'an 1672. fait mention d'une Compagnie Françoise dont les droits ont été éteints, & supprimés sur la Seine, sans préjudice du droit de *hanse*; qui est un droit qui se levoit sur les marchandises. En la vieille Coutume de Paris on appelle Marchands *hansés*, ceux qui sont domiciliés, ou entrés dans la Société des Marchands. Le Privilége octroyé par le Roi Louis le Gros à la ville de Paris a retenu le mot *Anse*, qui est compagnie & société requise à l'étranger pour marchander. Il y a un Arrêt du Parlement de la Chandeleur 1264. qui déclare que le mot *Anse* signifie Compagnie & Société requise par ledit privilége pour marchander par la riviére; c'est-à-dire, pour commercer. En est sorti le proverbe d'avoir Compagnie Françoise. Les villes de la *Hanse* Teutonique sont celles de la société Teutonique encore ainsi nommée. Du Tillet. *P. I. p.* 5, 6. Il parle des villes Hanséatiques.

On a appellé aussi *hanse*, certaines impositions établies en quelques endroits sur des marchandises à péages. *Vectigal.*

HANSÉATIQUE, ou ANSÉATIQUE, adj. Qui est compris dans l'alliance, ou dans la Société de la Hanse. Ce mot se dit d'un certain nombre des villes d'Allemagne, qui se sont liguées ou alliées pour le commerce. *Urbes Hanseaticæ.* Lubeck est la première des villes *Hanséatiques.* Voyez ANSÉATIQUE & HANSE.

HANSGRAVE, s. Nom d'emploi, d'Office en Allemagne. C'est le chef d'une Compagnie. *Præfectus societatis*, *Hans-gravius.*

Ce nom est composé de deux mots Allemans, *hanse*, qui veut dire *Société*, & *Graf*, qui signifie *Comte.*

HANSIERE, s. f. Terme de Marine, est un gros cordage que l'on jette aux chaloupes & aux bâtimens qui veulent venir à bord d'un autre vaisseau. *Funis ductilis.* Elle sert aussi pour remorquer les vaisseaux, & les tirer sur la terre, après y avoir fait porter un ancre. Elle signifie aussi le cable du plus petit ancre, & celui dont on amarre l'esquif. On appelle, Collier de *hansiére*, une corde ou sangle pendante en écharpe du col de ceux qui hâlent, ou tirent. Ozanam écrit *haussiére*, & le Dictionnaire de Marine *ausiére*, & c'est ainsi qu'on le prononce parmi les gens de la Marine.

HANTE, s. f. Pique, vieux mot, qui étoit encore en usage au commencement du siécle passé. Les gonfanons, & banniéres, étoient attachées à des *hantes*. Le P. Doublet dit avoir vû à S. Denys l'oriflamme attachée à une *hante* de cuivre doré.

Brandist la hante *au gonfanon pendant.*
Guarin le Loher.

On dit maintenant *hampe*. Voyez HAMPE.

HANTER, v. act. (L'*h*, s'aspire.) Fréquenter, être souvent en la compagnie de quelqu'un, soit qu'on lui fasse des visites, soit qu'on reçoive les siennes. *Frequentare*, *uti familiariter*, *consuetudinem habere cum aliquo.* On juge des mœurs des hommes suivant les bonnes ou mauvaises compagnies qu'ils *hantent*. ☞ Personne n'osoit plus *hanter* des misérables, qu'on croyoit de-

devoir être brûlés au premier jour. Bouh. Il fut charmé dès qu'il fut instruit des Mystères de la Foi, par un Religieux de S. François qui *hantoit* sa Cour. Id.

Ce mot vient du Latin *habitare*, selon Ménage. D'autres le dérivent de l'Allemand *hantieren*, qui signifie la même chose. Icquez le fait venir du mot Tudesque *handelen*, qui veut dire *avoir habitude*, *fréquenter*.

Hanter, se dit aussi des lieux où l'on va ordinairement. *Frequentare*, composé de *frequenter*, & de *itare*, aller souvent. Il *hante* la Cour. Les dévots *hantent* les Églises, & les Couvents. Les débauchés *hantent* les cabarets. Les Avocats *hantent* le Barreau. Les Marchands *hantent* les Foires.

Mais outre qu'à jouer on dit qu'il est enclin,
Je le soupçonne encor d'être un peu libertin;
Je ne remarque point qu'il hante les Églises. Mol.

Qui hante *Grands, onques ne fut certain,*
Qu'ils soient le soir ce qu'ils sont le matin.
De Villiers.

Hanter, est aussi quelquefois neutre. *Hanter* chez quelqu'un. Il *hante* en bon lieu. Il *hante* en de mauvais lieux. *Hanter* souvent dans une maison, c'est y aller, y être souvent.

On dit proverbialement, qu'un homme a *hanté* les foires; pour dire, qu'il est rompu dans le commerce du monde.

Hanté, ée, part. pass. & adj. Outre les significations de son verbe, il a encore celle de Habité, peuplé. *Numerosus*, *populosus*, *frequens*. C'est l'endroit de la ville le plus *hanté*.

HANTISE, s. f. Fréquentation ordinaire qui se fait entre des personnes qui s'entrevisitent souvent. *Consuetudo*, *necessitudo*, *familiaritas*. La *hantise* des malhonnêtes gens est fort dangereuse. Ce mot est un peu vieux, & il se prend d'ordinaire en mauvais sens. Cail.

HANT-SHIRE, s. m. ou le Comté de Hant *Hantonia*. Province d'Angleterre. Elle est bornée au levant par les Comtés de Suffex & de Surrey; & au couchant par ceux de Dorcester & de Wilt; elle a celui de Barck au nord, & la mer de Bretagne au midi. Ce Comté peut avoir treize lieues de long, & autant de large; son terroir est fort bon, & on y fait beaucoup de commerce en draps & en fer. Winchester en est la ville capitale. On y voit aussi celle de Portsmouth, & Southampton, & plusieurs bons bourgs, qui ont séance au Parlement d'Angleterre. L'Ile de Wight dépend aussi de ce Comté. Maty.

HANYANG, s. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Hanyanga*. Elle est la deuxiéme de l'Huquang, & elle n'a qu'une autre ville dans son ressort. Voyez l'Ambassade des Hollandois à la Chine, *p.* 259.

H A O.

☞ HAOARES, s. m. p. Ancien peuple d'Afrique. Marmol, *Lib.* 4.

HAOAXE, s. m. Nom propre d'une rivière de l'Éthiopie, en Afrique. *Haoaxus*. Elle prend sa source dans les montagnes de l'Abissinie, traverse le Royaume d'Adel, baigne sa ville capitale, & se décharge dans le détroit de Babelmandel. Cette rivière, qui est la même, que Robbe, dans ses Cartes, appelle *Lharash*, est une des plus fortes de l'Éthiopie; elle se déborde comme le Nil.

H A P.

HAPAS, s. m. Terme de Relation. Pain des Persans. *Panis*. Voyez le voyage de Figuéroa, *p.* 69.

HAPHARAIM, s. m. Nom propre d'une ville de la Tribu d'Issachar. *Jos.* XIX. 19. Les Des-Marais écrivent *hapharjim*.

HAPHTARE, ou *haphtara*, s. f. & au pluriel *haptharoth*. C'est le nom que les Juifs donnent à la Leçon qu'ils font chaque jour du Sabbath, d'un endroit des Prophétes, après la Leçon d'un morceau de la Loi, c'est-à-dire du Pentateuque. *Haphtara*. Ils appellent les Leçons de la Loi Parasches, & celles des Prophétes *Haphtaroth*, parce qu'elles se lisent à la fin pour renvoyer le peuple. Les *Hapthareths* ne sont pas si anciennes que les Parasches. Voici ce qu'Élias Lévita dit de leur institution, dans son משבי, *Thischbi*. Antiochus ayant défendu aux Juifs de lire publiquement leur Loi, pour y suppléer ils lurent à la place de la section de la Loi, une section d'un Prophéte, qui eût du rapport avec la section de la Loi qu'ils devoient lire chaque jour. Après la mort d'Antiochus, lorsqu'il leur fut libre de reprendre la lecture de la Loi, ils ne cessérent point pour cela de lire les *Haphtaroths* avec les Parasches; & encore aujourd'hui ils lisent les unes & les autres, c'est-à-dire, une Parasche, & ensuite une *Haphtare*, chaque jour de Sabbath.

Ce mot est Hébreu, & signifie *missio*, *dimissio*, *renvoi*. Il vient de פטר, *phatar*, qui veut dire *liberare*, *dimittere*, *délivrer*, *renvoyer*, parce que ces leçons des Prophétes se font à la fin, lorsqu'on renvoie le peuple.

HAPPE, s. f. *Armilla ferrea*. Demi-cercle de fer, qu'on met au bout de l'aissieu des carrosses, afin que l'aissieu ne soit point usé à force de tourner. Garnir un aissieu de *happe*. Une *happe* de charrue est un morceau de fer, qui sert comme d'une espéce de cheville, pour arrêter par l'anneau, mis dans le timon de la charrue, la chaîne qui tient cette charrue avec les rouelles. Liger.

☞ Happe. Espéce de crampon qui attache & lie deux piéces de bois, deux pierres, &c. Les pierres de ce pont tiennent avec des *happes*. Ce gardefou est garni de *happes* de fer. Il y a apparence que c'est de-là qu'est venu *Happer*. Voyez ce mot.

HAPPÉE, s. f Terme de Coutume. Saisie, action par laquelle on prend, on happe par force un héritage. *Invasio*, *apprehensio*.

HAPPE-FOIE, subst. masc. *Hepatoprensor*. *Hepatharpagus*. Oiseau de mer, ainsi appellé, parce qu'il aime le foie de morue, & qu'il en est si friand qu'on le prend aisément à la ligne, en mettant un morceau de ce foie au bout de l'hameçon. Le *happe-foie* a le bec fort, le dessous du bec crochu, & le dessus un peu recourbé. Quand on va à la pêche de la morue, les navires, d'où on jette les foies dans la mer, à mesure qu'on habille les morues, sont environnés de ces *happes-foie*.

HAPPELOPIN, s. m. (L'*h* s'aspire.) Terme de Chasse. Chien âpre à la curée. *Carnivorus*. Il n'est plus en usage qu'au figuré, pour signifier un gueux, ou valet fripon & gourmand, qui tâche à attraper quelque bon morceau, soit en écorniflant ses pareils, soit en desservant les tables. Il est bas.

HAPPELOURDE, s. f. (L'*h* s'aspire.) *Adamas mentitus*, *simulatus*. Faux diamant, ou autre pierre précieuse contrefaite, ou qui n'est pas arrivée à sa perfection.

Ce mot est composé de *happer*, qui signifie *Prendre*, & de *lourd*, qui veut dire un *lourdaut*, un *sot*, parce que ces sortes de faux diamans prennent, trompent les sots.

Happelourde, se dit figurément, & en riant, des hommes & des chevaux, & de quelques autres choses qui ont du brillant, de l'éclat, qui paroissent valoir beaucoup, & qui étant bien examinées ne valent rien. *Fucus*, *simulacrum*, *inanis & fallax imago*. Il ne faut pas prendre les hommes à la mine, il y a bien des *happelourdes*. En ce sens, il se dit parce que les gens stupides & peu éclairés sont sujets à se laisser prendre & tromper par une belle & fausse apparence.

☞ On dit aussi *happelourde* figurément d'un cheval qui a belle apparence, mais qui n'a point de vigueur. On lui a vendu une *happelourde*. Acad. Fr.

HAPPER, v. act. (L'*h* s'aspire.) Se jetter sur quelque chose brusquement & avidement pour la prendre. *Prehendere*, *corripere*. Ces Sergens étoient à l'affût pour *happer* ce prisonnier. Si je n'avois fait le brave, ils n'auroient pas manqué de me *happer*. Mol. On ne sçauroit laisser tomber un morceau que ce larron ne le *happe*. Je n'ai fait que tourner le dos, & mon livre a été aussi-tôt *happé* sur ma table. Ce terme est bas, il n'est pas du bel usage. On trouve le dicton qui suit dans le Grand Coutumier de France de Boutilier, imprimé *in-fol.* en 1514.

Le Baillif vendange, le Prévôt grappe,

Le Procureur prend, le Sergent happe,
Le Seigneur n'a rien, s'il ne leur échappe.

☞ Happer. Prendre, se saisir. *Gloss. sur Marot.* *Happer* se dit métaphoriquement des chiens, des animaux voraces, qui saisissent & tiennent fortement les morceaux qu'on leur jette. On lui jetta un morceau, & il le *happa* Dict. de l'Ac.

☞ Happer. Terme de Doreur en huile & en détrempe. Il se dit de l'or couleur ou de l'assiette, lorsqu'ils sont l'un ou l'autre à un certain dégré de sécheresse, propre à retenir la feuille d'or qu'on applique dessus.

Ce mot vient de *hap*, Allemand, qui signifie la même chose. Ménage; ou plutôt du verbe Grec ἅπτω, *alligo*, *je tiens*, je lie. D'autres le font venir de ἁρπάζειν, qui veut dire *prendre*, *ravir*. C'est le sentiment de Périonius.

Happé, ée, part. pass. & adj. *Prensus*, *correptus*.

HAPPING, s. m. Nom propre de lieu. *Happingum*, *Abudiacum*. C'étoit anciennement une petite ville de la Vindélicie. Ce n'est maintenant qu'un village du Duché de Baviére, situé sur l'Inn, vers les confins du Tirol, près du bourg de Rosenheim.

HAPSBOURG. Voyez HABSBOURG.

HAPSEL ou HABZEL, s. m. Nom propre d'une petite ville, autrefois Épiscopale. *Hapselia*. Elle est sur la côte occidentale de l'Estonie, contrée de la Livonie, vis-à-vis de l'île de Dagho. Maty.

H A Q.

HAQUE, s. m. Vieux mot, qui signifie cheval. *Equus*. On disoit autrefois proverbialement: vin qui est; Clerc qui sçait; *haque* qui va: entendez la note; le vin ne vaut rien; le Clerc ne sçait rien; la haquenée trote.

Ce mot vient d'*aquus*, qui s'est dit pour *equus*, cheval.

HAQUEBUTE, s. f. *Catapulta igniaria*, *flammatus sclopus*. Vieux mot. Arme à feu assez pesante. On dit aujourd'hui arquebuse. *Sclopetus*, *ferrea fibula*.

Amour a faict à mon cœur une bute,
Et guère m'a navré d'une haquebute. Marot.

Donna l'aubade à coups de haquebutes. Idem.

☞ HAQUEBUTIER, s. m. Vieux mot. Soldat armé d'une arquebuse; Arquebusier. *Miles fistulâ ferreâ*, ou *sclopeto armatus*, *Sclopetarius*.

HAQUÈME, s. m. Terme de Relation. Nom d'un Juge, chez les Maures de Barbarie. *Prætor Maurus*. Les Jeudis, qui sont jours ordinaires pour les Maures, il y a certaines personnes qu'ils nomment *Haquêmes*, qui sont comme entre nous les Prévôts. Parmi eux c'est un Office d'une grande autorité, lequel connoit du civil & du criminel. Il y a un Lieutenant qu'ils nomment *Almocaden*, qui assiste d'ordinaire au Tribunal, qui est en la place. Pour le criminel il n'y a point d'appel, mais il y en a pour le civil Duc d'Angoulême, *Hist. des Chérifs*, *chap.* 75. Sa prison fut en la maison de Cede Muça, *Haquême* de Maroc, c'est-à-dire, premier Huissier. Idem. *C.* 60.

Ce mot est Arabe, & originairement Hébreu. חכם, *hhacham*, signifie *sage*, & en Arabe, *sage*, *habile*, *sçavant*, *homme de lettres*: & *Juge*, *Preteur*, *Prévôt*. C'est ainsi qu'autrefois en France les Magistrats & les Juges étoient appellés Clercs, mot qui signifioit Sçavans, Gens d'étude, Gens de lettres, ainsi que nous l'avons dit en son lieu.

HAQUENÉE, s. f. (L'*h* s'aspire.) Cheval qui va l'amble. *Equus tolutim incedens*, *tolutarius*, *gradarius equus*, *Hist. de Bret. T. II. p.* 827. Le Roi Jean vaincu & prisonnier entra dans Londres, comme vainqueur, sur un beau cheval, avec le Prince de Galles à son côté sur une petite *haquenée*. Choisi. Ce mot ne se dit plus guère dans les manéges.

Il vient de *hakinea*, diminutif de *haca*, qui est encore en usage chez les Espagnols pour une *haquenée*. On appelloit aussi autrefois un petit cheval *haquet*, du mot HAQUE, dont on vient de parler un peu auparavant à sa place. La *haquenée* du gobelet, est une cavalle, ou un cheval, qui porte par la campagne, dans une valise, du linge, du pain, des confitures, du fruit, & le couvert du dîné & du soupé du Roi. On dit qu'un cheval va la *haquenée*; pour dire, qu'il va l'amble. L'Ambassadeur du Roi de Naples est obligé de présenter au Pape, tous les ans la veille de Saint Pierre, une *haquenée* blanche & saine, pour marque de la vassalité du Royaume de Naples. Ce devoir féodal est prescrit dans les premiéres investitures du Royaume de Naples données par les Papes.

Quand Valdek apperçut l'armée
Du Maréchal de Luxembourg,
Il dit piquant sa haquenée,
Ce sont les restes de Valcours
Sans Brandebourg, (bis)
Ma foi la bataille est gagnée,
Nous tenons Du Maine & sa Cour.
Rec. de vers.

Haquenée, se dit aussi, en termes comiques, du bâton que portent ceux qui font des voyages à pied pour se soulager en marchant, *Scipio*, & est en usage en ce proverbe. Il est venu sur la *haquenée* des Cordeliers, sur la *haquenée* de Saint François; pour dire, Il est venu à pied, & avec un bâton à la main.

HAQUET, s. m. (L'*h* s'aspire) Charrette qui n'a point de ridelles, & qui fait la bascule. *Simplicis axis carrus*, *axe simplaria carruca*. Il sert à charger du vin, du fer & des ballots, dans les villes, & dans les lieux où il n'y a pas de grands cahots à craindre. On s'en sert aussi dans l'Artillerie pour porter les pontons de cuivre.

Quelques-uns dérivent ce mot *ab agendo* & *ducendo vehiculum quod agitur*. Borel croit qu'il peut venir de *haquenée*.

Haquet, signifie aussi en vieux langage un petit cheval.

Sus sus, allez-vous en, Jaquet,
Et pansez le petit haquet;
Et lui faites bien sa litière. Coquillart.

HAQUETIER, s. m. Charretier, ou conducteur de haquet, *simplaris Carrucarius*. Ce *haquetier* a renversé deux ou trois boutiques en voulant tourner dans cette rue.

H A R.

HAR, s. m. Nom d'une idole des Indiens, ou nom de Dieu dans la dixiéme Incarnation, suivant la Théologie des Indiens. *Har*. Les Indiens disent que la seconde personne de la Trinité s'est déja incarnée neuf fois, & à chacune de ces Incarnations ils lui donnent un nom particulier. Ils ajoûtent qu'il s'incarnera encore une fois, & que dans ce dernier avénement il détruira tous les Sectateurs de la loi de Mahomet. Ils le nomment en dernier avénement *har*, & ils croient qu'il y paroîtra d'abord sous la figure d'un paon, & ensuite sous celle d'un cheval ailé. Kirker, *China Illustr. P. III. c.* 6. Voyez le mot INCARNATION.

HARAD, s. m. Nom propre d'une fontaine de la Tribu d'Issachar. *Jos.* VII. 1. *Harad*. Dans les Septante Ἀγὶν, *Agin*. Elle étoit sur les frontiéres du côté du midi.

HARALDBOURG. Voyez ROSCHILD.

HARAME, s. m. Grand arbre qui produit la gomme Tacamaque. Voyez TACAMAQUE.

HARAN, ou *Charan*, & *Charran*. s. m. Nom propre d'une ancienne ville de la Mésopotamie. *Haran*, *Charres*. C'est celle que les Grecs & les Romains nommérent *Charres*, célébre par la défaite de Crassus. Elle étoit, dit-on, sur le *Chabur*. Elle eut un Évêché soumis au Métropolitain d'Édesse. Voyez CHARRES.

HARANG. Voyez HARENG.

HARANGUAISON, s. f. Voyez HARENGAISON.

HARANGUE, s. f. (L'*h* s'aspire.) Discours qu'un Orateur fait en public. *Oratio solemnis*, *concio*, *allocutio*. Chez les Romains les Orateurs montoient dans la Tribune aux *harangues*, quand ils avoient à parler au peuple. Les Professeurs dans les Universités font des *harangues*, lorsqu'ils sont reçus. Les Présidens & Avo-

Avocats Généraux en font dans leurs assemblées aux Mercuriales ; les Capitaines à leurs soldats avant la bataille.

Ce Marcellus armé seulement de la langue,
Et qui n'est généreux que dans une harangue. Bréb.

Ménage tient que ce mot vient de l'Allemand *huboring*, ou de l'Anglois *hearing*, qui signifie *audience, écoutement*. D'autres le dérivent de *ara*, parce que les premières *harangues* se faisoient devant les autels, d'où vient ce que dit Juvénal,

Aut Lugdunensem Rhetor dicturus ad aram.

Harangue, se dit aussi des complimens un peu étendus que les peuples, ou les Magistrats font aux Princes qui passent par leurs villes, ou en d'autres occasions, pour leur témoigner leur respect, & leur obéïssance, ou la joie qu'ils ont de leurs victoires, ou prospérités, ou de leur arrivée. *Oratio*. L'Académie Françoise va faire au Roi sa *harangue* à la suite des Compagnies Souveraines.

On dit d'un Historien, qu'il fait des *harangues* directes, quand il rapporte les *harangues* qu'ont dit, ou pu dire les Princes ou les Capitaines en certaines occasions; & des *harangues* indirectes, celles où il ne fait que rapporter les principaux points de ce qu'ils ont dit : par exemple, Il leur représenta que c'étoit leur intérêt, qu'il étoit de l'honneur de la nation, &c. On n'approuve point les *harangues* directes dans l'Histoire. Cicéron n'approuve point ces fastueux ornemens, & il est vrai qu'ils ne sont guere dans la vraisemblance de l'Histoire, sur-tout quand on suppose des *harangues* un peu longues faites à la tête d'une armée prête à combattre. On ne les pardonne pas à un Poëte tel qu'Homere, & bien moins à un Historien. De plus, on voit bien que ces *harangues* sont faites à plaisir, & qu'il n'est pas même souvent possible que l'Historien ait eu des mémoires pour les composer. Cependant il y a des Historiens Grecs & Latins, qui ont fait de si belles *harangues*, & les ont remplies de réflexions si justes, de faits si curieux, de termes si choisis, qu'on est ravi qu'ils se soient avisés d'en faire. On n'a pas les mêmes égards pour les Historiens modernes.

Harangue, se dit aussi en mauvaise part, des discours trop longs, fréquens & ennuyeux, ou de ceux qui contiennent quelque réprimande, quelque reproche. *Prolixa oratio*. Les vieillards sont sujets à faire de longues *harangues* aux jeunes gens, ils les étourdissent de leurs *harangues*, soit en leur voulant donner des instructions, ou faire des corrections. Aurez-vous bientôt fini votre *harangue?* pour dire, votre discours. *Satin, debacchatus es?* Ter. Faites-lui vous-même votre *harangue*, portez-lui cette parole, qui sans doute ne lui plaira pas.

Hé, mon ami, tire-moi de danger;
Tu feras après ta harangue. La Font.

HARANGUER, v. act. (L'*h* s'aspire.) Faire une harangue à une assemblée, à un Prince. *Dicere publicè, in concione*. C'est aujourd'hui à un tel Président à *haranguer* l'Assemblée. Celui qui a *harangué* le Roi, a fait merveilles. Dans Homère les Héros se *haranguent* avant que de se battre, comme on *harangue* en Angleterre sur l'échafaud avant que de mourir. S. Évr.

Haranguer, est aussi neutre. Il a *harangué* devant le Roi, devant le Clergé. Cet Orateur *harangue* parfaitement bien. Il se dit aussi fort souvent en riant. L'Orateur Démosthène ne fit toute sa vie que *haranguer* contre Philippe & contre Alexandre. La Font.

On dit aussi d'un grand parleur, qu'il *harangue* incessamment, lorsqu'il parle toujours dans une compagnie, ou qu'il affecte un ton de Maître ou d'Orateur; ou quand il se mêle de faire des remontrances, ou des corrections. J'évite la rencontre de cet homme-là, parce qu'il *harangue* toujours.

HARANGUEUR, f. m. (L'*h* s'aspire.) Celui qui prononce une harangue. Il ne se dit guère qu'en mauvaise part, & pour railler. *Orator prolixior*. J'ai aujourd'hui entendu un Pédant qui étoit un fort méchant *harangueur*. Agésilaüs, Roi de Lacédémone, importuné d'un long *Harangueur*, lui répondit ; Rapporte à ceux qui t'ont envoyé, que tu as eu bien de la peine à finir, & moi à t'entendre. Ablanc. Le Président Brissonnet étoit un assez mauvais *harangueur* ; quand il haranguoit, il regardoit toujours aux solives. Perroniana.

Des harangueurs *du temps l'ennuyeuse éloquence.*
Boil.

On le dit aussi d'un hableur, d'un grand parleur. Cet homme est fort incommode en conversation, car c'est un *harangueur* perpétuel.

☞ Harangueur. M. Rollin a pris ce mot en bonne part, quand il a dit : Quoique Tibérius Gracchus fût l'homme du monde le plus en état de parler sans préparation, & le *Harangueur* le plus hardi & le plus déterminé, il demeura muet. M. l'Abbé Le Gendre s'est aussi servi de ce terme en bonne part, dans la vie du Cardinal d'Amboise.

HARAS, f. m. (L'*h* s'aspire.) Logement, ou lieu destiné à mettre des jumens poulinières avec des étalons pour faire race. *Stabulum gregis equarum proletarii*. Le *haras* du Roi est à S. Léger en Yveline. Il arriva qu'un chameau d'un *haras* étranger entra dans les pâtis que les jeunes sujets du nouvel Empereur s'étoient attribués. P. Catrou. Cet Auteur, qui parle si poliment, a employé ce mot de *haras* en parlant de chameaux, & on peut, ce semble, l'employer en parlant des animaux qui servent de monture à l'homme.

Haras, signifie aussi les chevaux & cavalles de bon poil, qui font le *haras*. *Grex proletarius*. Les étalons d'Espagne, & les cavalles de Naples, font les meilleurs *haras*.

Du Cange dit que les Latins l'ont appellé *haracium*, & que ce mot peut venir de *hara*, qui signifioit une *étable*, ou un *troupeau de pourceaux*. D'autres le dérivent de l'Italien *razza*, parce qu'on assemble en ces lieux toutes sortes de bons chevaux qu'on distingue selon leurs races. Guichart dérive le mot François *haras*, & le mot Latin *hara*, de l'Hébreu, mais avec trop peu de vraisemblance pour rapporter ici une étymologie qui seroit contestée par les Sçavans.

HARASSER, v. act. (L'*h* s'aspire.) Lasser, fatiguer. *Fatigare, lassare, enervare, rumpere*. Il se dit au propre des chevaux d'un haras qui se sont trop fatigués après les cavalles ; & ensuite de ceux qui ont été fatigués par un grand travail, par une trop grande course.

Ce mot vient de *haras*. Nic. Mais Du Cange dit qu'il vient du mot de *harasse*, qui signifioit autrefois un grand bouclier que portoient les combattans à pied : c'étoit une espéce de targue qui étoit de demi pied plus haute que le soldat, en laquelle il y avoit deux trous par où il pouvoit découvrir son ennemi, ce qui la rendoit de grand poids, en telle sorte qu'elle fatiguoit beaucoup son homme. Il y en a qui font venir ce mot de ἀράσσω, qui signifie *heurter, froisser*.

Harasser, se dit figurément des hommes, & de toutes les fatigues & incommodités qu'ils souffrent. *Defatigare*. Les chevaux de Messager *harassent* beaucoup un Voyageur.

Harasser, en termes de guerre, se dit des travaux & fatigues qu'on fait souffrir aux ennemis par de fréquentes alarmes qu'on leur donne. *Lacessere*. Nous avions un camp volant qui empêchoit bien les ennemis de dormir, il les *harassoit* continuellement, il leur donnoit souvent des alarmes, il enlevoit leurs fourrageurs, &c.

On dit aussi, qu'une armée est fort *harassée*, quand elle a fait de trop longues courses, lorsqu'elle a été longtemps alerte en présence de l'ennemi, ou qu'elle a eu disette de vivres, ou souffert d'autres incommodités.

Harassé, ée, part. & adj. Las, recru, fatigué de voyages, de travail, d'affaires, *lassus, labore victus*, &c.

HARAULD. Voyez HÉRAULD.

☞ HARBERT, f. m. *Salamboria*. Ville d'Asie, dans le Diarbeck, proche d'Amid.

☞ HAR-

☞ HARBOU. Chiens. C'est un terme de chasse, dont le Piqueur doit se servir pour faire chasser les chiens courans pour le loup.

HARBOURG, s. m. Nom propre d'une ville d'Allemagne, située dans le Duché de Brunswick, en basse Saxe, sur l'Elbe, vis-à-vis de la ville de Hambourg. *Harburgum* Harbourg est une petite ville bien bâtie, fortifiée & défendue par une bonne citadelle. Elle est aussi fort bien peuplée, à cause des privilèges que le Duc de Zell a accordés à ses habitans.

HARCELER, v. act. (L'*h* s'aspire.) Incommoder quelqu'un en lui faisant de continuelles attaques, des querelles, des reproches, *Lacessere*, *vexare*, *affligere*. Cette femme *harcèle* toûjours son mari par ses crieries. Ce maître *harcèle* ses écoliers par de continuelles réprimandes. Le mérite est toûjours *harcelé* par les envieux. La. Br.

Nicot croit que ce mot vient du Latin *arcere*, signifiant *persécuter*.

Ménage, de *arcellare*. D'autres le tirent de *haïr*, ou de *ira*, & prétendent qu'on disoit autrefois *haireeler*, pour dire, *mettre en colère*. Borel le dérive du Grec *ἐρίζειν*, qui signifie *cavillari*. Périonius disoit *herceler*, & le dérive de *ἐγκαλεῖν*, *calomnier*.

On a dit à la guerre, *Harceler* les ennemis; pour dire, les fatiguer, les tenir toûjours alerte par de continuelles attaques, escarmouches, les faire changer souvent de poste. *Lacessere*, *divexare*. Ils n'ont fait que *harceler* l'armée dans sa marche. Ablanc. Il n'avoit pu souffrir que les Barbares nous *harcelassent* impunément. Id.

Harcelé, ée. part. pass. & adj. *Vexatus*, *provocatus*, *stimulatus*.

HARCELLE, s. f. Est un vieux mot François qui signifioit, échalas. Les titres Latins portent *scarescellus*. Dans la chartre de la Commune de Meaux de l'an 1179. Henri Comte de Champagne accorda l'usage dans la forêt de Maant, pour le chauffage des hommes de la Commune, & pour les *harcelles* de leurs vignes.

HARCOURT, s. m. Nom propre d'un bourg avec un château, & titre de Comté. *Harcurtium*, *Harecortis*, *Harecurtis*, *Hardicuria*, *Harcuria*, *Haricuria*, *Hericuria*, *Harcurium*. Il est dans la Normandie, Province de France, dans le Diocèse d'Évreux. Les Écrivains Anglois & quelques autres écrivent *Harecourt*, d'autres *Herecourt*. Anchetil Sire d'*Harcourt*, chef de Maison d'*Harcourt*, vivoit en 1024. Les Seigneurs de Montgommery, les Barons de Bonestable, & ceux d'Olonde, sont les anciennes branches de la Maison d'*Harcourt*. Philippe de Valois érigea *Harcourt* en Comté, l'an 1338.

Ce mot vient à mon sens, de *herr*, qui encore aujourd'hui signifie en Allemand Seigneur, maître, & *cortis*, qui s'est dit pour palais, maison de plaisance, château, demeure d'un Seigneur. Ainsi *Harcourt* signifie la maison, le palais, la demeure, la Cour du Seigneur.

Il y a encore en Normandie un autre bourg nommé depuis peu *Harcourt*. Il est sur la rivière d'Orne, six lieues au-dessus de Caën, dans le Diocèse de Bayeux. Il s'appelloit Thury; & avoit titre de Marquisat; mais en 1700. Louis le Grand l'érigea en Duché sous le non d'*Harcourt*, en faveur d'Henri d'*Harcourt* de Beuvron, depuis Maréchal de France, & Capitaine des Gardes. Corn.

HARD, s. f. (L'*h* s'aspire, & le *d* ne se prononce jamais.) Terme de Gantier & de Peaussier. C'est un morceau de fer de la grosseur de deux bons pouces, tortillé, plié en cercle, & attaché à un ais à la hauteur de trois ou quatre pieds. *Politorium*. La *hard* sert à adoucir les peaux, les passant & les frottant plusieurs fois autour de la *hard*. Voyez ci-dessous HART.

☞ HARDAM, s. m. Ville Épiscopale de Syrie, sous la Métropole de Damas, selon Guillaume de Tyr, cité par Ortelius.

HARDAR. s. m. Terme de Calandrier. Nom du troisiéme mois des Persans, qui répond du moins en partie au mois de Novembre. On l'appelle aussi *hardat*, *chordad-mah*, *cardaimech*.

HARDBERG, s. m. HARDBERGA, s. f. Nom propre. *Heorta*, *Eorta*. C'étoit anciennement une petite ville de la basse Pannonie, maintenant c'est un village situé dans la basse Hongrie, vers les confins de la Rascie.

HARDE, s. f. Terme de Vénerie. (L'*h* s'aspire.) Troupe de bêtes fauves, ou de bêtes noires, quand elles sont ramassées ensemble. *Grex*, *agmen fulvarum ferarum*, *nigrarumve*. Il est venu des *hardes* de cerfs d'une telle forêt. Dans les *hardes* les bêtes se mettent ensemble selon leur âge. On dit aussi *harpail*. Le Cerf se met en *harde* au mois de Décembre.

Ce mot a été apporté dans les Gaules par les Francs, lesquels appelloient en leur langue un troupeau *herda*. Le même mot se trouve avec quelque différence dans les anciennes langues du Nord, *heorda*, ou *heord*, en Saxon, *hirde* en Danois, *hairda* en Gothique, signifient la même chose.

Harde. Il y a des Auteurs qui emploient aussi ce mot en parlant des autres bêtes. *Harde* de chevaux. Vaug. *Harde* de chiens. Pomey.

En Fauconnerie, on le dit aussi des oiseaux qui vont de troupe.

HARDEAU, s. m. Vieux mot; c'est un terme injurieux, qui signifie la même chose que garnement, vaurien, qui a de méchantes qualités. *Nebulo*.

Il y en a qui dérivent ce mot de celui de *hart*, comme si *hardeau* vouloit dire digne de la hart. D'autres prétendent que *hardeau* s'est dit pour *fardeau*, parce qu'un *hardeau* est un fardeau pour soi & pour les autres; il est à charge à tout le monde.

HARDEBY, s. m. Nom propre d'un village du Comté de Lincoln, en Angleterre. *Hardebium*. C'est le lieu où mourut Éléonore de Castille, femme d'Edouard I. Roi d'Angleterre, l'an 1298.

☞ HARDÉES, s. f. plur. Terme de chasse, qui se dit des ruptures & fracas que font les biches dans les jeunes taillis où elles vont viander.

☞ HARDELLE, s. f. Troupe, multitude. Ce mot a encore d'autres significations qu'on peut voir dans Nicot. Allons, Messieurs de Lorraine, avec votre *hardelle* de Princes, nous vous tenons pour fantômes de protection, sangsues du sang des Princes de France, hapelourdes, fustes évantées, reliques de Saints, qui n'avez ni force, ni vertu... *Sat. Ménip. to* 1. *p.* 189. *Hardelle* est un terme de mépris qui signifie proprement un troupeau de bêtes chétives: c'est un diminutif de *Hardo*, ancien mot *Tiois*, qui veut dire *beaucoup* & *trop*, en la même manière que du François *trop* on en a fait *troupeau*. Il se trouva pour une fois treize Princes de la Maison de Lorraine à Paris en 1584, après la mort du Duc d'Anjou, lorsque la Ligue étoit à la veille d'éclater pour ravir à la Maison de Bourbon le droit qu'elle avoit de succéder un jour à la Couronne. Ib. *Tom.* 2. *p.* 374.

☞ HARDEMENT, s. m. Hardiesse, entreprise vaine. *Poës. du Roi de Nav.*

HARDER, v. act. (L'*h* s'aspire.) Troquer, échanger des hardes, de menus meubles, des chevaux. *Commutare*, *mutare*. Il est plus en usage entre Gentilshommes, qu'entre Marchands, & bourgeois. Voulez-vous *harder* votre cheval contre cette épée d'argent? Il commence à vieillir.

☞ Harder une peau. C'est la passer sur la hard.

Harder, en termes de Chasse, c'est, Tenir cinq ou six chiens courans couplés avec une longue laisse de crin, qui servent pour donner à relais. On *harde* les nouveaux chiens avec les vieux pour les dresser.

HARDERIC, s. m. Espéce de minéral qui sert à faire des couleurs pour peindre sur le verre. On l'appelle autrement *ferette d'Espagne*. Quoique ce soit un minéral, le *harderic* se peut faire avec de la limaille de fer & du soufre que l'on stratifie dans un creuset couvert, qu'il faut renverser & mettre au feu de roue pendant cinq ou six heures. C'est le fer calciné avec le soufre.

HARDERWICK, s. m. Nom propre d'une ville des Provinces-Unies. *Hardervicum*, *Hardrovicum*. Elle est dans le Wéluve, contrée de la Gueldre Hollandoise, sur la Zuiderzée, à neuf lieues d'Utrecht & d'Arnheim, à sept de Zutphen, & à cinq ou six de Déventer & de Campen. *Harderwick* a une Université, elle étoit autrefois fortifiée; mais nos troupes l'ayant prise l'an 1672. on en dé-

démolit les fortifications en l'abandonnant l'an 1674. Maty.

HARDES, s. f. & plur. signifie les habits & meubles portatifs qui servent à vêtir, ou à parer une personne, ou sa chambre. *Sarcinulæ, supellex.* J'ai donné à garder à l'hôte ma valise, où il y avoit mon linge, mon habit & toutes mes *hardes*. Je lui ai donné beaucoup de belles & bonnes *hardes* en troc. Il y avoit de bonnes *hardes* à cet encan. On appelle aussi *hardes* de nuit, la toilette, ce qui sert pour la nuit.

Borel croit que ce mot vient de *hare*, ou de *hard*, qui signifie *lien*, *attache*, parce que les *hardes* sont proprement des choses qu'on lie, & dont on fait des paquets lorsqu'on voyage. Icquez le fait venir du mot Tudesque *hord*, ou du mot Gothique *haurd*, qui signifient trésor, armoire, lieu à garder quelque chose.

On dit en proverbe d'un passant qui est sorti de l'hôtellerie sans payer, qu'il a troussé ses *hardes*.

Hardes, s. f. & pl. Terme de chasse, qui se dit des troupes de bêtes fauves ou noires qui s'assemblent.

HARDI, ie adj. (L'*h* s'aspire.) Brave, vaillant, courageux. *Audax, strenuus. Audaces fortuna juvat.* La fortune aide aux gens *hardis*. Cette femme est *hardie* comme une Amazone. Attila étoit sage & prudent dans le conseil, prompt & *hardi* dans l'exécution. Main. Les plus lâches deviennent *hardis* s'ils s'apperçoivent qu'on les craint. Bouh. Celui qui est *hardi* & courageux, ne s'effraie point des maux qu'il prévoit, & ne s'étonne point quand ils arrivent. Fel. C'est l'ardeur du tempérament qui rend les hommes *hardis*. M. Esp. A Sparte le peuple ne fut pas moins fier & *hardi* dans les combats, que ferme dans les calamités de la République. S. Evr. Philippe, Duc de Bourgogne, fils du Roi Jean, fut surnommé le *Hardi*. On dit que ce fut parce que pendant la prison du Roi Jean son pere en Angleterre, il donna un jour un soufflet au Gentilhomme qui servoit à table, pour avoir servi le Roi d'Angleterre avant le Roi son pere, & que ce fut Édouard Roi d'Angleterre qui lui donna ce surnom. Philippe Roi de France, fils de S. Louis, est aussi surnommé le *Hardi* par quelques Auteurs; mais comme a remarqué Du Tillet dans sa Chronique, il fut d'une si grande douceur, que ce nom lui convient peu.

Ce mot vient du Latin *arduus*. Icquez le dérive des langues du Nord, *hord* dans la Langue des Cimbres, & dans celle que les Francs parloient en Germanie, *hards* dans celle des Goths, *heard* dans celle des Anglo-Saxons, signifient *dur*, *ferme*. L'Auteur du Jardin des racines Grecques le fait venir de *καρδία*, *cœur*, en changeant la première lettre en aspiration; ou bien de *ardeo*, être vif & ardent, ou de *hare*, qu'on crioit, quand l'ennemi commençoit à paroitre, d'où vient *bareo*, inciter contre quelqu'un. Voyez le P. Labbe.

Hardi, signifie quelquefois, Téméraire. *Audax, procax.* Vous vous engagez dans une entreprise trop *hardie*. Ce soldat a fait des coups bien *hardis*.

> *Plus sage en mon respect que ces* hardis *mortels,*
> *Qui d'un indigne encens profanent tes autels.* Boil.

Hardi, signifie aussi, Audacieux, impudent, effronté. *Audax, impudens, procax, petulans.* Un *hardi* menteur, est celui qui allégue une chose visiblement fausse. Un *hardi* voleur, est celui qui vole en un lieu où il y a bien du monde, où il peut être aisément pris sur le fait.

> *Non, non, je ne suis point de ces femmes* hardies,
> *Qui goûtant dans le crime une tranquille paix,*
> *Ont sçu se faire un front qui ne rougit jamais.* Rac.

Hardi, signifie encore, Celui qui donne tout au hazard *Temerarius.* Un *hardi* joueur, est celui qui joue gros jeu. Un Marchand est bien *hardi*, qui met tout son bien sur un vaisseau. On le dit aussi de celui qui achette les marchandises plus cher que les autres.

Hardi, est quelquefois opposé simplement à Modeste *Protervus.* Cette fille est *hardie*, a la mine *hardie*; pour dire, qu'elle fait des choses qui ne sont pas dans la retenue qui convient à son sexe.

Hardi, signifie quelquefois Assuré, ferme. *Firmus, constans.* Si l'on regarde avec attention ces statues qui conservent encore la ressemblance de Pompée; ce geste *hardi*, & cet air martial donnent de l'émulation. Per. Toutes les figures de Jules Romain sont fiéres & *hardies*. Fel. Il se dit particuliérement de la main. Cet Écrivain a la main *hardie*, il fait des traits fort *hardis*, son écriture est *hardie*. Ce joueur de luth a la main *hardie*, il a un jeu fort & éclatant. ☞ En parlant d'un Joueur d'instrumens qui a le jeu ferme & brillant, on dit que Son jeu est *hardi*, qu'il a le jeu *hardi*. Acad. Fr.

En termes de Manége, on appelle Branche *hardie*, la branche de la bride qui raméne la tête du cheval; elle est opposée à celle qui reléve, & qu'on appelle Flaque. Pour faire une branche *hardie*, les Éperonniers placent le touret au-delà de la ligne du banquet; & pour faire une branche flaque, ils placent le trou du touret en-deçà de cette ligne. Voyez BANQUET, BRANCHE & FLAQUE. Dict. de Manége.

Hardi, se dit des oiseaux de proie, en terme de Fauconnerie. *Audax.* Rendre le faucon *hardi*, & faire qu'il aime son gibier. Faire l'oiseau *hardi* à la proie. Martino donne le moyen de rendre le faucon *hardi* comme un lion, & de lui faire aimer son gibier.

Hardi, se dit figurément des choses spirituelles. Une proposition *hardie*, est celle qui ne tombe pas dans le sens ordinaire du peuple, qui choque les préjugés communs. Une plume *hardie*, se dit d'un Auteur qui écrit sur des matiéres délicates, & difficiles à traiter. On dit aussi, qu'une expression, qu'une figure est *hardie*; pour dire, qu'elle est nouvelle, extraordinaire, & qu'on la hazarde. Les expressions de Montagne sont irréguliéres; mais *hardies* & agréables. Maler. Lucain est admirable par la noblesse *hardie* de son langage, & l'élévation de son discours. S. Evr. Dans l'éloquence d'aujourd'hui la vérité a fait place aux pensées brillantes & *hardies*. G. G.

Hardi, se dit encore de ces entreprises extraordinaires qui sont des chef-d'œuvres de l'Art. Ce mot dans l'Architecture se dit principalement des ouvrages extraordinaires de coupe de pierre ou de trait, comme des trompes de diverses sortes, des rampes d'escalier, des voûtes qui portent en saillie, &c. Les élévations des obélisques de Rome étoient des entreprises bien *hardies*. L'escalier que Philibert de Lorme fit au palais des Tuilleries pour la Reine Catherine de Médicis, la trompe du château de Ganet, celle qui est à Paris dans la rue de la Savaterie, sont des piéces d'Architecture fort *hardies*. On le dit aussi des ouvrages qui nonobstant la délicatesse de leur construction, de leur hauteur, & de leur étendue, subsistent avec admiration, comme les plus belles Églises Gothiques. On le dit des ouvrages d'esprit, de Peinture, &c. Corneille, grand & *hardi* dans ses caractéres. De Fénelon, *Arch. de Camb.*

Hardi, se dit proverbialement en ces phrases. Il est *hardi* comme un lion; pour dire, courageux. Le peuple appelle le vent *M. Hardi*, parce qu'il entre effrontément, & sans demander congé. On dit aussi, qu'un homme mange le pain *hardi*; pour dire, le pain d'un Maître, & pour marquer qu'il n'a point le soin de l'envoyer acheter, qu'il en est assuré. On dit aussi, qu'il n'y a rien de si *hardi* qu'une chemise de Meûnier, parce qu'elle prend tous les matins un larron au collet.

HARDI, s. m. Ancienne monnoie qui valoit trois deniers. On la nomme *Hardi*, du nom du Roi Philippe le Hardi, qui la fit battre.

☞ HARDIER, v. neut. On a dit autrefois Se *hardier*; pour dire, s'Enhardir: & *hardoyer*; pour dire, Attaquer, charger de coups.

HARDIESSE, s. f. (L'*h* s'aspire.) Résolution courageuse, par laquelle l'homme méprise les dangers, & entreprend des actions extraordinaires; assurance, confiance; qualité de ce qui est hardi. M. De la Chambre dit que la *hardiesse* est un mouvement de l'appétit, par lequel l'ame s'élance contre le mal pour le combattre. *Audacia.* Il se dit tant du courage que de l'insolence & de la témérité. Ils montérent à l'assaut avec une *hardiesse* qui intimida les assiégés. La *hardiesse* intrépide du soldat, qui affronte la mort sur la bré-

bréche est d'ordinaire brutale & étourdie. Pour parler en public, il faut de la *hardiesse* : c'est souvent à la *hardiesse* qu'on se laisse persuader. S. Évr. Il a eu la *hardiesse* de me contredire en face. Un Prédicateur qui a débité de fausses pensées avec **hardiesse**, s'imagine avoir laissé une grande idée de lui. Nicot. Il n'y a personne qui ait plus de *hardiesse* qu'un méchant Poëte, ou un méchant Peintre, qui ne connoissent pas leur ignorance. Fél. Je n'approuve point une *hardiesse* qui se précipite, & qui dédaigne la précaution. Tour. J'applaudis à cette *hardiesse* sage, qui mesure ses forces, & qui ne tente point l'impossible. Idem. Les Hérétiques promettent des récompenses à l'opiniâtreté, & des honneurs à la *hardiesse*. Herman. Appellerez-vous vaillant celui qui aura fait une belle action par une impétuosité de *hardiesse* ? S. Évr.

Hardiesse, se dit au figuré, des pensées ou des expressions qui ont quelque chose de grand, de sublime ou d'extraordinaire. Les petits esprits ne sont point touchés des *hardiesses* judicieuses d'Homère. Boil. La langue Françoise sçait tempérer les *hardiesses* des Italiens, pour ne pas donner dans leurs figures monstrueuses. Vaug. Euripide ne manque pas quelquefois de *hardiesse* à peindre les choses. Boil. La *hardiesse* de ses métaphores dégénère quelquefois en extravagance. Bouh. Eschyle a quelquefois des *hardiesses*, des imaginations tout-à-fait nobles & héroïques. Vaug. Il est bon d'apporter quelques adoucissemens pour excuser les *hardiesses* des figures dans le discours, & de ne s'en servir même que dans les grandes passions, & dans le sublime. Boil. Corneille ravit par la *hardiesse* de ses pensées, & par l'élévation de ses sentimens. S. Évr. Quintilien a dit d'Horace qu'il avoit d'heureuses *hardiesses*. *Feliciter audax*. Dans le même sens il se dit au pluriel ; mais d'ordinaire avec un adjectif qui en détermine le bon ou le mauvais sens. De nobles, d'heureuses *hardiesses*. Quand il est seul, il se prend en mauvaise part ; les *hardiesses* de la langue Italienne.

Hardiesse, se dit par modestie, & par civilité, de la liberté qu'on prend à faire quelque chose. *Libertas*. On dit, lorsqu'on écrit ou qu'on parle à des Supérieurs, Excusez, si j'ai pris la *hardiesse*, la liberté de vous écrire, de vous prier.

☞ HARDILLIERS, s. m. plur. Terme de Hautelissier. Ce sont des fiches ou morceaux de fer qui ont un crochet à un des bouts. Ils servent à soûtenir cette partie du métier des Hautelissiers, qu'on appelle la Perche de lisse ; c'est-à-dire, cette longue piéce de bois avec laquelle ces ouvriers bandent ou lâchent les lisses qui font la croisure de leur tapisserie.

HARDIMENT, adv. D'une manière hardie. *Audacter, ingenuè*. Marcher *hardiment* droit à l'ennemi. Abl. Rien ne choque plus qu'un jeune homme qui décide *hardiment*. Bell. Il lui a parlé fort *hardiment*, fort courageusement, fort insolemment. Que de gens prennent *hardiment* le masque de la vertu. M. Scud.

On le dit aussi, quand on veut lever le scrupule ou la timidité de quelqu'un. Dites *hardiment* ce que vous avez sur le cœur ; confessez *hardiment* la vérité ; c'est-à-dire, sincérement & sans crainte.

☞ HARDOIS, s. m. plur. Terme de Chasse. Ce sont de petits brins de bois, où le cerf touche de sa tête, lorsqu'il veut ôter cette peau velue qui la couvre ; on les trouve écorchés.

HARDOUIN, s. m. Nom propre d'homme. *Haduindus*, *Chadoenus*, *Caduindus*, & même *Harduinus*, *Hardwinus*, *Clodoenus*. Ce Saint qui fut le douziéme Évêque du Mans, & qui vivoit au septiéme siécle, se nomme de trois maniéres différentes en François, *Chadouin*, *Hudouin* & *Hardouin*. Nous avons le Testament de S. *Harduoin* dressé en 642. le sixiéme de Février, la cinquiéme année du regne de Clovis II. Bollandus, le P. Mabillon, le P. le Cointe & d'autres l'ont publié. Les uns veulent qu'il ait été 47. ans 11. mois & 24. jours sur le siége Épiscopal, d'autres lui donnent seulement vingt-neuf ans onze mois & vingt-trois jours d'Épiscopat. Suivant cette seconde opinion, que les Sçavans préférent à la première, il semble que Saint *Hardouin* est mort l'an 653. parce qu'il semble qu'il fut ordonné Évêque vers la fin du mois d'Août de l'an 623. deux mois environ après la mort de Saint Bertrand son prédécesseur. Voyez Bollandus, *Act. SS. Jan. T. II. Append. p.* 1140. &c. Le P. Mabillon, *Analect. T. III. p.* 47, 61, 62, 146, 158, &c. Le P. Le Cointe *an.* 624. *n.* 4.

HARDOYER, v. a. Vieux mot. Harceler. *Lacessere, provocare, irritare.*

Gléquin, qui Connétable étoit,
A tous les jours le hardoyoit. Guill. de S. André.

HARE. Mot dont les chasseurs se servent pour exciter les chiens, *Hare, hare. Eia, euge.*

Hare, s. f. Voyez HART.

HARED, ou HÉRED. Voyez ÉDER.

HARELLE, s. f. Vieux mot. *Harella*. La *harelle* de l'Évêque de Nantes, c'est l'armée qu'il convoque : au lieu que celle du Duc de Bretagne s'appelloit *Ost*, ou *Exercite*. Lobin. *Gloss.* Ce mot se trouve dans une Enquête sur les droits de l'Évêque de Nantes faite en 1206. par les termes de laquelle il semble que ce mot signifie secours, troupes auxiliaires, en Latin *auxilium*. Voyez la nouvelle *Hist. de Bret. T. II. p.* 329.

☞ Harelle. On a ainsi appellé une sédition arrivée à Rouen sous le regne de Charles VI. Ménage, en son *Etymologique*. Il y cite d'après M. Du Puy, la seconde partie du Rosier de France, & Juvénal des Ursins dans l'Histoire de Charles VI. en 1382. On peut voir les deux passages au long. Je m'en tiens à ce qu'en dit le Pere Daniel dans son Histoire de France, *tom.* 4. *pag.* 131. de l'édit. *in-quart.* 1722. Après avoir parlé de la sédition des Parisiens au sujet des impôts, il continue ainsi : » Ce méchant exemple fut suivi dans » les Provinces : mais il n'y eut point de ville où l'insolence & la folie fussent portées si loin qu'à Rouen. » Deux cents Compagnons de divers métiers s'étant attroupés, investirent la maison d'un Marchand Drapier, à qui sa grosse taille avoit fait donner le surnom de Gras. Ils le forcérent d'accepter le titre de » Roi, lui firent un thrône sur lequel ils le placérent, » le conduisirent comme en triomphe dans un char par » tous les quartiers de la ville, & l'amenérent au Marché, où ils lui présentérent une Requête, par laquelle » ils lui demandoient exemption de tous impôts. Il fut » obligé, de peur d'être massacré, de contribuer à cette » farce, en entérinant leur Requête, & l'exemption fut » aussi-tôt publiée par tous les quartiers de la ville. Ils » allérent de-là aux maisons de ceux qui levoient les » droits du Roi, les pillérent, & tuérent tous ceux qui » s'y rencontrérent. . . .

Il est fait mention de la *Harelle* de Rouen dans la Satyre Ménippée, *in-octav. p.* 17. & 18. M. Du Puy dit en sa trente-quatriéme remarque, que le mot de *Harelle* vient peut-être du cri de *haro*, lorsque les Normands invoquoient le secours du Duc Raoul, ou parce que l'auteur de la sédition se nommoit *Harelle*, dont il y a nombre en la Province, ou que *Harelle* étoit le nom de l'imposition.

HARENG, s. m. (L'*h* s'aspire, & le *g* ne se prononce point.) Petit poisson blanc qui se pêche à la saison d'automne & du printemps, & en temps de brouillards, qu'on trouve en grosses troupes dans la mer du Nord, dans la Manche, & non ailleurs. *Thrissa borealis, chetta, alosa minor*. Il est de la taille du dard ou gardon, & ressemble à une petite alose. Il est bleu sur le dos, & blanc sous le ventre. On dit qu'on n'a jamais vû un *hareng* en vie, car il meurt au sortir de l'eau. Le *hareng* est un poisson de passage, dont la pêche à cause de cela est permise les Fêtes & les Dimanches, suivant le Chapitre *Licet, de Feriis* aux Décrétales. Les *harengs* vont en troupe, & suivent les feux, & même en passant ils semblent un éclair : c'est ce que les Mariniers appellent l'*éclair des harengs*. La pêche & la préparation du *hareng* se nomme *droguerie*. Rondelet le nomme *harengus*, & c'est une erreur de croire que ce soit le *halec* des Romains. Le *halec* étoit une espéce de sausse de toute sorte de poisson salé, & mis en morceau, & n'étoit le nom d'aucun poisson en particulier. Le *hareng* n'a point été connu des Anciens. Ce n'est ni le *halec*, ou *halex*, ni le *mænis*, ni le *leucomænis*, ni

ni le *gerres* de Pline. Voyez Rondelet, *de Pisci. marin. L. V. c.* 13. & Vossius, *de Idolol. L. IV. c.* 2. qui l'appelle aussi *harengus* en Latin.

Ce mot vient du Latin *halec*, quoique le poisson appellé par les Latins *halec* soit différent de notre *hareng*. De *halec*, *halece*, on a fait *harece*, *harence*, en François *harenc*. Men. *Obs. Hareng*, Est un mot Écossois, Anglois, Allemand & Flamand. Belon dit qu'on leur a donné le nom de *harengs*, à cause qu'on les arrange dans des tonnes. Vossius, *de Idolol. L. IV. C.* 27. *p.* 56. croit qu'il pourroit venir de *τάριχ* *saumure*, parce qu'on sale le *hareng*. Aussi, dit-il, l'appelle-t-on en Flamand *pekelharing*, comme qui diroit *muriaticus harengus*, c'est-à-dire, *hareng de saumure*. Comme on fait ordinairement sécher ce poisson, on l'a appellé en François *haran*, *hareng* ou *harenc*, du Latin *harens* ou *harescens*, qui devient sec, mot tiré d'*hareo*, *haresco*, qui s'est dit autrefois pour *areo*, *aresco*. En sorte que *hareng* signifie Poisson qu'on fait sécher, d'où est venu le proverbe, sec comme un *hareng*. Andry.

Le hareng a ses usages en Médecine. Un *hareng* salé ouvert en long par le milieu, & appliqué sur une partie affligée de la goutte, en appaise les douleurs. La cendre de *hareng* bue jusqu'à un demi gros, ou un gros, dans un peu de vin blanc, est bonne pour détacher le gravier des reins.

On appelle *hareng frais* ou *hareng blanc*, celui qu'on mange au sortir de la pêche. *Hareng salé*, celui qu'on sale pour le pouvoir garder. *Hareng pec*, celui qu'on mange crud après qu'on l'a dessalé & laissé égoutter. *Hareng saur*, ou *sor*, *sauret*, ou *soret*, celui qu'on a fait sécher à la cheminée, & qui est de haut goût, que le peuple appelle de l'*appétit*. Elle n'a pû voir qu'avec envie la graisse des *harengs sorets*. Main. Willoughby, dans son Histoire des Poissons, dit que Guillaume Bukeldius s'est immortalisé pour avoir trouvé le secret de saupoudrer de sel les *harengs*, & de les encaquer, & que l'Empereur Charles V. étant venu dans les Pays-Bas, fut curieux d'aller voir la sépulture de cet homme, & que la Reine de Hongrie y alla avec lui.

Les Hollandois commencent la pêche du *hareng* le quatorziéme de Juin. Ils y emploient mille vaisseaux, qu'ils appellent buyses, & davantage, qui sont depuis quarante ou cinquante jusqu'à cent tonneaux. En temps de paix, ils leur donnent une escorte de quatre ou de six vaisseaux de guerre; en temps de guerre, elle est de trente ou quarante vaisseaux. Ce n'est que vers le commencement du quatorziéme siécle que Bukeldius, Flamand, trouva le secret de saler le *hareng*. L'Écluse & Bruges, qui communique par un canal, furent les ports où le trafic du *hareng* salé se fit long-temps.

Il y a une espéce de *hareng* marqué à chaque côté du corps d'une tache ronde, noirâtre aux uns, & jaune aux autres, lequel ne passe guère la longueur du doigt. Du reste, il ne différe de l'autre qu'en ce que le premier ne se nourrit que d'eau, & que celui-ci se nourrit aussi d'algue & d'herbes marines, comme on le voit en l'éventrant.

Le hareng salé, ainsi que le remarque le sçavant Horstius, de quelque maniére qu'on le mange, soit rôti ou autrement, est assez mal sain, & ne peut convenir qu'à des estomacs forts & robustes, parce que cette préparation l'a dépouillé des sucs doux & moëlleux qu'il renfermoit. Le *hareng* fumé ou soré, est encore pire, la fumée l'ayant rendu très-âcre. Celui que l'on a fait dessaler est moins mal sain, mais comme on ne sçauroit, en le dépouillant de son sel, le rétablir dans son premier suc, il est toûjours fort inférieur au *hareng* frais, & n'a jamais la chair si moëlleuse, ni si délicate. Le *hareng* frais est agréable au goût; il se digère facilement, & nourrit bien; il est fort sain, rôti sur le gril, & apprêté ensuite avec de bon beurre & un peu de verjus. Les jeunes gens & les personnes d'un tempérament chaud & bilieux doivent éviter les *harengs* salés ou fumés; ils le doivent surtout pendant le Carême, où le jeûne rend le corps plus susceptible des mauvaises impressions du sel. Andry.

Hareng, se dit proverbialement en ces phrases. On dit d'un homme maigre & sec, qu'il est maigre comme un *hareng soret*. On dit de celui qui vit sobrement ou mesquinement, C'est un homme qui vit d'un *hareng*. On dit que la caque sent toûjours le *hareng*; pour dire, que celui qui est de basse naissance, ou qui a eu une mauvaise éducation, fait toûjours quelque action qui marque le bas lieu d'où il vient, ou les mauvaises habitudes qu'il a contractées. On dit des gens qui sont fort engagés dans la presse, ou serrés dans quelque lieu, qu'ils sont pressés comme des *harengs* dans une caque. On dit quand on parle de plusieurs pendus en un gibet, qu'ils étoient pendus comme des *harengs*, parce qu'on pend des *harengs* à une broche pour les faire égoutter. On dit aussi, qu'on vend au marché plus de *harengs* que de soles; pour dire, qu'on a un plus prompt débit des choses communes que des précieuses. ☞ On dit encore: Toute la poche en sent le *hareng*, pour dire que toute une famille ou une Communauté est entichée de même vice.

HARENGAISON, s. f. (L'*h* s'aspire.) Je trouve un Dictionnaire qui écrit *harengeaison*. Terme de mer. La saison où on pêche les harengs, le temps de leur passage, ou de l'éclair des harengs, qui est en France depuis la fin de Septembre jusqu'en Décembre. On le dit aussi de la pêche même du poisson. *Harengorum*, *thrissarum*, *thettarum annona piscatus*. Le temps où l'on n'en pêche point est appellé par les Mariniers *morte-saison*. Il y en a qui écrivent *harangaison*; l'Auteur des notes sur l'Ordonnance de la Marine suit cette orthographe.

HARENGERE, s. f. (L'*h* s'aspire.) Femme qui vend du hareng, de la morue, du saumon & autres salines. *Mulier thrissopola Piscium propola mulier*, *Thrissopola mulier*; *quæ pisces vendit*. Les trempis des *harengères* doivent être éloignés du milieu des villes. Dans l'usage ordinaire ce nom ne se dit pas seulement des marchandes de poisson, mais de toutes les marchandes des halles. Voilà des femmes qui se querellent comme des *harengères*.

Ce mot est formé de celui de *hareng*; & se dit par synecdoque des revendeuses de poisson de mer, en prenant une espéce pour le tout.

On appelle figurément *harengères*; & par ressemblance on dit de toutes les femmes rustiques, fortes en gueule, qui disent des paroles, ou qui font des actions sales & insolentes, que ce sont des *harengères*, qu'elles disent des injures de *harengères*; parce que ces sortes de femmes sont grossiéres & insolentes. Scaliger devient une *harengère* dans ses emportemens, & s'abaisse jusqu'au plus bas étage du peuple, pour dire des injures à ses ennemis. Bal.

HARENGERIE, s. f. Marché aux harengs, Place où se vend le hareng. *Forum harengianum*. Comme il n'y a point, au moins dans la plûpart de nos villes, de marché distingué pour le hareng, ce mot est peu, ou n'est point d'usage.

HARENGS, s. pl. Ce terme ne s'emploie jamais seul: On dit la journée, la Déroute des *harengs*. ☞ On a donné ce nom dans notre histoire à une action qui se passa entre un parti de François & un autre d'Anglois pendant le siége d'Orléans, où ceux-ci mirent les autres en déroute. Les François faisoient conduire à leur camp un convoi de 500 chariots chargés de *harengs*. (C'étoit en Carême.) Les Anglois l'attaquerent, & ceux qui l'accompagnoient furent mis en déroute: c'est ce qu'on appelle la Déroute des *harengs*.

HARER, v. a. Vieux mot. Inciter contre quelqu'un. Port. R. *In aliquem concitare*, *irritare*. Voyez les étymologies de Hardi.

HARÈS ou HÉRÈS. La montagne d'*Harès*, ou *Harhérès*. Nom d'une montagne de la Tribu de Dan. Jug. *I*. 35. *Harès*. *Hérès*. Le P. Lubin la place aux limites de cette Tribu du côté de l'Orient. Saint Jérôme interpréte ce nom *Mons testaceus*, la montagne d'Argille, dit Sacy; & d'autres, montagne du Soleil.

HARESGOL, ou ARESGOL, s. m. Nom propre d'une ville, d'une riviére, & d'une province du Royaume d'Alger en Afrique.

☞ Haresgol, ou Aresgol. s. m. Ville du Royaume d'Alger, en Afrique. *Aresgolia*, *Haresgolia*, *Siga*.

Elle est dans le Téleusin, au septentrion de la ville de ce nom, & à l'embouchure de la rivière d'*Haresgol* dans la Méditerranée. Elle a un assez bon port & un château qui la défend. Maty. De la Croix, *Hist. d'Afriq. T. II.* Elle étoit autrefois des dépendances de la Province de Trémécen Voyez De la Croix, *Hist. d'Afriq. T. II.* Maty appelle *Haresgol*, le Tésene, sur lequel la ville d'*Haresgol* est située.

La Province d'*Haresgol* est l'une des Provinces maritimes du Royaume d'Alger. Corn.

HARET, s. m. Nom d'un bois, qui étoit autrefois dans la Tribu de Juda. *Saltus Haret*, *I. L. des Rois*, 22. 5. Au lieu de *Bois* d'*Haret*, les septante disent, *Ville de Sarich*, ou de *Sarech*.

☞ HARFLEUR, s. m. Nom propre d'une petite ville de France. *Harflevium*, *Harfiutum*, *Harefiotum*, *Harestium*. Dans le Cartulaire de Fécamp, & dans une Chronique manuscrite de Charles VI. *Herifloium*. *Harflou*, *Harofloth*, & *Heriflorium*, & même *Auriflorium* Adrien de Valois, *Not Gall. p.* 241. dit *Harfleu*, ou *Harfleur*. Cette ville est dans le pays de Caux en Normandie, vers l'embouchure de la Seine, entre le Havre de Grace & Caudebec, sur une petite rivière nommée la Lézarde qui y tombe dans la Seine. *Harfleur* est fort ancien. Voyez sur cette ville la *Descrip. Géogr. & hist. de la Haute-Norm. T. I. p.* 11.

HARFORD, ou HARTFORD, s. m. Nom propre d'une ville d'Angleterre, capitale du Comté qui porte son nom, & située sur la Léa, à six lieues au nord de Londres. *Harfordia.*

HARFORDSHIRE, s. m. Ou le Comté d'*Harford*. Province d'Angleterre. *Harfordiensis Comitatus*. Elle est bornée au couchant par les Comtés de Bedford, & de Buckingham ; au midi par celui de Middelsex ; au levant par celui d'Essex ; & au nord par celui de Cambridge. Ce Comté peut avoir neuf lieues de long, & six ou sept dans sa moyenne largeur. Il est un des plus abondans de toute l'Angleterre, en grains & en bestiaux. Ses lieux principaux sont, *Hardford*, capitale, & Saint Albans.

HARGNE. Voyez HERNIE.

☞ HARGNER, v. n. Se *hargner*, se gronder, se quereller. M. Vergier dit en parlant d'un petit chien & d'une petite chatte, qu'il envoyoit pour étrennes à Mademoiselle Herefort, qu'il appelloit sa femme :

> *Enfin à les voir se* hargner,
> *Gronder toûjours, & toûjours rechigner*,
> *On diroit qu'ils ne soient liés l'un avec l'autre*,
> *Que pour mieux s'entre-mordre & s'entrégratigner* ;
> *Ma femme, cet hymen, ressemble bien au nôtre.*
> Mercure *de Mai*, 1725.

HARGNEUX, euse, adj. (L'*h* s'aspire.) Qui est de mauvaise humeur, chagrin, querelleux, impatient, comme s'il étoit affligé d'une hergne. *Morosus*, *difficilis*. Il ne faut qu'un *hargneux* pour troubler toute une compagnie. Je fuis les complexions tristes, & les hommes *hargneux*, comme les empestés. Mon.

Ce mot vient de *haïr*, qui a été fait de *ira*. On disoit autrefois *hairigneux*, ou *érigneux* ; pour dire, un homme sujet à être en colère, soit par sa mauvaise humeur, soit à cause du mal qu'il souffroit. Les autres le dérivent du Latin *herniosus*, qu'ils ont aussi appellé *ponderosus*. Il est bas.

Hargneux, se dit aussi dans un sens propre, d'un cheval difficile à manier, qui ne sçauroit souffrir les autres chevaux. M. de Benserade fait parler ainsi les chevaux de la petite Écurie, dans leur plainte au cheval Pégase.

> *Tu remplis dans le Ciel un lieu considérable*,
> *Et parce qu'ici-bas on te change d'étable*,
> *Tu veux*, hargneux, *& fier*, *nous faire ici la loi.*

Il se dit encore des chiens.

Hargneux, se dit proverbialement en ces phrases. C'est un cheval *hargneux*, il lui faut une étable à part. Chien *hargneux* a toûjours l'oreille déchirée. La Font. Pour dire, qu'un homme querelleux est d'ordinaire battu, maltraité.

☞ HARIBOURRAS, s. m. Vieux mot. Fatras.

HARICOT, s. m. (L'*h* s'aspire. (Espéce de légume qui a les tiges longues, minces, & qui grimpent sur les perches voisines, autour desquelles elles s'entortillent. *Phaseolus*, *faba*. Ses feuilles sont larges par leur base, finissant en pointes, presque semblables à celles du lierre, lisses, de couleur verd-obscur : elles naissent trois sur une queue, comme le tréfle. Ses fleurs sont léguminenses, purpurines, blanches, ou rouges. Lorsqu'elles sont passées, il leur succéde des siliques longues, étroites, aplaties, charnues, qui contiennent plusieurs semences de la figure d'un petit rein, fort polies, de diverses couleurs : il y en a de blanches, de cendrées, de jaunes, de rouges, de verdâtres, de bleues, de marquetées. En Latin, *smilax hortensis*, *sive phaseolus major*. C. B. Il y a plusieurs autres espéces de *haricot*.

Haricot, se dit aussi des semences de *haricot*, qu'on appelle autrement *féveroles*, ou *féves de haricot*. On mange les *haricots* avec la gousse lorsqu'ils sont tendres. On en laisse aussi sécher après leur maturité pour les manger le Carême comme les pois.

Haricot, est aussi un hachis fait en gros morceaux de mouton, ou de veau bouilli, avec des marrons, des navets, &c. *Isitium*. L'Avare de Moliére demande un *haricot* bien gras, pour faire un repas à bon marché.

HARIDELLE, s. f. (L'*h* s'aspire.) Méchant cheval, soit qu'il ait le défaut de la taille, ou qu'il manque de graisse, de vigueur, ou de jeunesse. *Equus ignobilior*, *vecors*, *iners*. Il étoit monté sur une méchante *haridelle*.

Ce mot vient apparemment de ce que ces méchans chevaux sont le rebut & les plus méchans d'un haras.

On le dit figurément & par mépris d'une servante, ou autre personne foible, ou incapable de servir.

☞ HARIER, v. neut. Vieux mot. Arriver.

HARIMEDWAT, ou *Armadabat* & *Armadabath*, s. f. Ville du Mogolistan, en Asie. *Harimedabatha*, *Armadabata*. C'est la capitale du Royaume de Guzarate, située à dix-huit lieues environ de la ville & du Golfe de Cambaie.

☞ HARING-BUIS, s. m. Terme Hollandois, qui signifie Buche : petit bâtiment dont on se sert pour la pêche du hareng.

☞ HARLAI, s. f. Petite ville de France, dans la Franche-Comté, au bord de la petite rivière de Seille. *Baudr.*

HARLEBECK, s. m. Nom propre d'un gros bourg sans murailles, situé dans la Flandre sur la Lys, à une lieue au dessous de Courtray. Maty. *Harlebeck* a titre de Vicomté. P. Boussing.

HARLECH, s. m. Nom propre d'une petite ville de la Principauté de Galles, en Angleterre. *Harlecum*. Elle est capitale du Comté de Mérioneth, & située sur la mer d'Irlande, à six ou sept lieues de Carnarvan & de Bangor, du côté du midi. Il y a dans *Harlech* un château assez fort. M. De Lisle écrit dans sa Carte d'Angleterre *Harlegh*, mais mal ; Corneille, *Harlec* ; Cambden, Speed, Maty, *Harlech* : nous les suivons. Ce mot, dit Cambden, signifie *Belle-roche*. D'autres veulent qu'il s'écrivent *Arlech*, qui en ancien langage Britannique veut dire *sur une roche* ; l'un & l'autre marquent la situation de cette ville.

HARLEM, s. m. Nom propre d'une ville des Provinces-Unies. *Harlemum*. Elle est la deuxiéme en ordre du Comté de Hollande, & située sur la rivière de Sparen, à une lieue de l'Océan, & à trois d'Amsterdam. *Harlem* est une ville grande, belle & bien fortifiée, & considérable par ses manufactures de draps & de toiles. Quelques-uns disent que c'est Laurent Coster de *Harlem* qui inventa l'Imprimerie l'an 1420. & qu'un de ses valets lui ayant dérobé les caractères, les porta à Cologne. Les Espagnols mirent le siége devant *Harlem* l'an 1572. & après l'avoir continué huit mois, ils furent obligés de le lever. Maty.

Skinner dérive ce nom de deux mots de la langue du pays, dans laquelle *haer* veut dire *poil*, & *leme*, *paille*, ordure qui se trouve dans la laine.

La

La mer de *Harlem*, *Harlemensis lacus*. C'est un grand lac d'Hollande. Il est entre les villes d'Amsterdam, de Leyden & d'*Harlem*, dont il porte le nom. On assûre qu'il n'y a pas plus de trois siécles que ce lac s'est formé par des inondations qui ont englouti plusieurs villages. Maty.

HARLEPOLE, s. m. Nom propre d'un bourg d'Angleterre. *Harlepolium*. Il est sur la côte du Comté de Durham, au sudest de la ville de ce nom. *Harlepole* a une bonne rade, qui est fort fréquentée.

HARLEQUIN, s. m. Farceur, Bateleur. *Mimus*. C'est le nom qu'on donne au Bouffon de la Comédie Italienne, aux valets des Danseurs de corde, &c. qui ont des habits bigarrés, & chargés de piéces de différentes couleurs.

Ce mot vient d'un fameux Comédien Italien qui vint à Paris sous Henri III. qui hantoit souvent en la maison de Messieurs de Harlay; d'où vient que ses compagnons l'appellérent *Harlequino*; c'est-à-dire, *petit Harlay*, nom qui est demeuré à ses successeurs dans le même métier. Ménage.

HARLINGEN, s. m. ou HARLINGUE, s. f. Nom propre d'une ville des Provinces-Unies. *Harlinga*, ou *Harlingia*. Elle est dans la Frise, sur la Zuiderzée, où elle a un grand & bon port, à deux lieues de Francker, & à quatre ou cinq de Leuwarde, vers le couchant. *Harlingen* est considérable par sa grandeur, par ses richesses, & par la force de sa situation, dans un pays qu'on peut inonder. Maty. *Harlingen* est dans le Vestergo, qui est une partie de la Frise. P. Boussing. La Province d'*Harlingen* est composée des Pays d'Ésens, de Stedetdorf & Witmund. Imhof. *Not. Imp. L. V. C.* 8. *n.* 8.

HARLOU. Mot dont on se sert pour exciter les chiens qui chassent au loup. *Harlou*, *harlou*.

HARMA, s. f. Nom propre d'une ville de la Terre-Sainte, que les Septante appellent *Herma* & *Hermath*, le Texte Hébreu, & quelquefois la Vulgate *Horma*, suivant les voyelles Hébraïques de ce nom. *Harma*, *Herma*. Ce fut d'abord une ville de la Tribu de Juda. *Jos. XV.* 30. Ensuite elle fut donnée à celle de Siméon, *Jos. XIX.* 4 C'étoit sous les Chananéens une ville Royale. L'Écriture l'appelle *Horma*, 1. Paral. IV. 10. & *Séphaath*. L. des Juges, I. 17. C'est qu'elle s'appelloit d'abord *Tséphaath*, ou *Séphaath*; mais les Siméonites aidés de ceux de la Tribu de Juda, l'ayant prise & anathématisée, c'est-à-dire, l'ayant dévouée, ayant fait vœu de la détruire, elle fut appellée חרמה, *Hhormah*, qui signifie anathême.

☞ HARMALA, s. f. Ville d'Asie, sur le Méandre, selon Nicetas, cité par Ortélius.

HARMALE. s. f. Plante vivace dont les racines sont un peu ligneuses, & s'enfoncent dans terre. Elles poussent plusieurs tiges en partie droites, en partie couchées, longues d'un pied & demi environ, branchues, garnies de feuilles alternes, découpées en plusieurs laniéres jusques vers leur queue. Elles sont d'un verd foncé, charnues, & d'un goût amer. Ses fleurs naissent aux extrémités des branches; elles sont composées de cinq pétales blanches en dedans, verdâtres en dehors. Ses étamines ont leurs sommets jaunes. Le pistile qui occupe le centre de la fleur devient un fruit relevé de trois coins, divisé en trois loges, qui contiennent des semences anguleuses de courleur brune. Cette plante a une odeur forte. Elle croit en Espagne & en Égypte, aux environs d'Alexandrie, dans des lieux sablonneux. Les Arabes, les Turcs & les Égyptiens s'en servent à plusieurs usages, & particuliérement à se parfumer le matin, dans la croyance que ce parfum a la vertu de chasser les malins esprits. En Latin, *Ruta sylvestris*, *flore magno albo*. C. B. pin. 336. ou *Harmala* Dod. pempt. 121.

☞ HARMATE, s. f. Ancienne ville de l'Asie Mineure, vis-à-vis de Méthyme, dans le Continent. *Harmatus*.

☞ HARMATELIA, s. f. Ville des Indes, la derniére des Brachmanes, prise par Alexandre après un siége long & difficile. Diodor. de Sic. *Lib.* 17. *cap.* 102.

HARMEDONE, s. f. *Harmedone*. Voyez HERMEDONE. On trouve aussi *Harmidone*; c'est la même chose.

HARMISCARE. Voyez HACHÉE.

HARMONIE, s. f. Musique, mélange de plusieurs voix ou sons d'instrumens, qui font ensemble un accord agréable à l'oreille. *Symphonia*, *harmonia*, *concentus*. Quand ces sons ne sont pas suivis par d'autres, l'*harmonie* est simple, ou unie: c'est ce qu'on appelle accord; mais une *harmonie* multipliée & variée est une suite bien rangée de plusieurs accords, qu'on appelle symphonie. Les sons mesurés & en cadence, comme ceux des marteaux sur une enclume, font une espéce d'*harmonie*. Les Platoniciens ont cru que le mouvement des corps célestes faisoit une *harmonie* effective. Voyez là-dessus le mot CÉLESTE Ces accords, ces instrumens, rendent une agréable *harmonie*. L'*harmonie* doit être un accompagnement agréable dans une piéce de Théâtre; mais elle n'est point nécessaire, comme dans l'opéra. S. Évr. Zarlin, Salinas, Cérone, le Pere Mersenne, ont écrit de gros volumes de l'*harmonie*, & ce dernier a intitulé son livre *Harmonie Universelle*. Il faut au moins trois consonances pour qu'il y ait *harmonie*; quand l'accord n'est qu'entre deux parties, il n'y a point d'*harmonie*, mais seulement consonance. P. Parran.

Ce mot est tiré du Grec ἁρμονία, qui se prend en la même signification, & qui vient du verbe ἁρμόζειν, *convenire*, *congruere*, *convenir*, *s'accorder*.

Harmonie. Ce mot se dit aussi quelquefois d'une seule voix, lorsqu'elle est sonore, nette & douce; ou d'un seul instrument, lorsqu'il rend un son fort agréable. L'*harmonie* de sa voix. L'*harmonie* de son luth.

Harmonie, se dit aussi d'une certaine convenance entre les parties d'un discours, qui en rend la lecture agréable. *Harmonia*, *concentus*. Discours plein d'*harmonie*. Il y a dans les périodes de l'illustre Ablancourt une certaine *harmonie*, qui plait autant à l'oreille que celle des vers S. Évr.

Harmonie, se dit en Architecture, pour signifier l'union & le rapport qu'ont entr'elles les parties d'un bâtiment. *Concentus*, *symmetria*. Il se dit aussi en Peinture, tant de la composition & de l'ordonnance, que des couleurs d'un tableau. Dans l'ordonnance il signifie l'union, la liaison que les figures ont entr'elles par rapport au sujet du tableau. Dans le coloris il signifie l'union, l'amitié, le mélange agréable des différentes couleurs.

Tu connois des couleurs la sçavante harmonie:
Lorsque tu veux faire un tableau,
Minerve guide ton génie,
Et l'amour conduit ton pinceau.
Nouv. choix de vers.

☞ Harmonie. Le P. Castel prétend que l'*harmonie* des couleurs vient des mêmes proportions que l'*harmonie* des sons; c'est ce qui a donné lieu à son systême du clavessin oculaire: au reste, M. De la Chambre avoit eu la même idée avant lui, & prétend que l'*harmonie* des couleurs vient des mêmes proportions que l'*harmonie* des sons; il prouve cela fort au long dans son traité des couleurs de l'Iris; & suivant ce principe il dit que le verd qui est la plus agréable des couleurs, répond à l'octave, le rouge à la quinte, le jaune à la quarte. Il y a dans la peinture différens genres d'*harmonie*. Il y en a de douce & de modérée, comme l'ont ordinairement pratiqué le Corrége & le Titien. Il y en a de forte & d'élevée, comme celle du Giorgion, du Titien & du Caravage: & il y en peut avoir en différens degrés, selon la supposition des lieux, des temps, de la lumiére, & des heures du jour. De Piles.

Harmonie, se dit figurément en Morale des choses qui ont de l'union, de l'intelligence, qui tendent à même fin. En ce cas on dit l'*harmonie* du monde, l'*harmonie* du corps. Les corps politiques ne peuvent subsister sans une parfaite *harmonie*, ou une intelligence entre les chefs, & les membres.

Concevez-vous que ce génie,
Cet esprit par vous méprisé,

Ne soit que la simple harmonie
De votre corps organisé? N. CH. DE VERS.

On a appellé en ce sens *Harmonies Evangéliques*, les livres qui démontrent le consentement uniforme, & la concordance des quatre Évangélistes. On en attribue le premier dessein à Tatien, ou à Théophile d'Antioche dans le 2[e] siécle. On en a depuis fait plusieurs dans le même dessein, & quelques-uns portent le même titre d'*harmonie*.

Ammonius d'Alexandrie, Eusébe de Césarée, Jansénius Évêque de Gand, ont fait des *harmonies* Évangéliques. L'*harmonie* Évangélique de M. Toinard passe pour un chef-d'œuvre en fait d'impression. C'est Cramoisy qui l'a imprimée.

Harmonie, en termes d'Anatomie, est une espéce d'articulation. On dit que deux os sont joints par *harmonie*, lorsque leur jointure se fait par une seule ligne droite, ou circulaire, ensorte qu'ils ne paroissent pas liés ni emboités l'un dans l'autre, comme est celle de la mâchoire supérieure.

Harmonie, s. f. Nom propre d'une Déesse de l'Antiquité payenne. *Harmonia*. Les Poëtes font l'*Harmonie* fille de Mars & de Vénus; ils disent que Vulcain pour se venger de cet adultère, donna à *Harmonie* un collier qui lui fut fatal. Elle épousa Cadmus, & fut changée en serpent comme lui. Quelques-uns prétendent que la femme de Cadmus, Prince Phénicien, s'appelloit *Hermione*, du mont Hermon en Phénicie, & que de-là les Grecs firent *Harmonie*, au lieu d'*Hermion*. Voyez Hoffman, au mot. *Cadmus*.

HARMONIEUSEMENT, adv. D'une manière harmonieuse. *Musicè, numerosè*. Les rossignols chantent *harmonieusement*.

HARMONIEUX, EUSE, adj. Qui rend un son agréable à l'oreille. *Harmonicus, numerosus, musicus*. Il se dit non seulement des voix & des instrumens qui font des accords, mais aussi des instrumens mêmes, quand ils sont capables de rendre un meilleur son que les autres. Les airs de ce Maître de Musique sont fort *harmonieux*. Les Luths de Boulogne sont plus *harmonieux* que ceux qu'on fait ailleurs.

Je ne suis point surpris qu'Ulysse ait des Sirènes
Evité l'appas mensonger;
De ces harmonieuses *peines*,
De ces écueils mouvans il sçavoit le danger. Senecé.

Harmonieux, se dit aussi des discours où il y a de l'harmonie, & dont la cadence, ou l'arrangement plaît à l'oreille. *Canorus, numerosus*. Les bagatelles de Balzac étoient des bagatelles magnifiques & *harmonieuses*. Saumaise.

Il est un heureux choix de mots harmonieux. Boil.

Mais du discours enfin l'harmonieuse *adresse*
Rassembla les humains dans les forêts épars. Id.

Des vers dignes de moi, nobles, harmonieux.

Ce n'est pas assez qu'un discours soit *harmonieux*, pour le rendre agréable; car si ce qu'il a d'*harmonieux* paroît trop affecté, ou trop régulier, il produit un effet tout contraire.

Loin ces Prédicateurs dont l'exacte élégance
A l'oreille ennuyée offre tout en cadence;
Ce style harmonieux, *& me berce, & m'endort.* Vill.

HARMONIQUE, adj. Terme de Mathématique. *Harmonicus*. Proportion *harmonique*. Voyez PROPORTION. Progression *harmonique*, c'est lorsqu'en prenant trois termes, qui se suivent immédiatement, on trouve que le plus grand est au plus petit, comme la différence du plus grand & du moyen est à la différence du moyen & du plus petit; comme 30, 20, 15, 12, &c. sont en progression *harmonique*; car en prenant 30, 20, 15. la différence de 30 & de 20. est 10. la différence de 20 & de 15. est 5. or 10: 5: 30: 15. Pardies.

☞ Harmonique, adj. Terme de Musique. La division *harmonique* est une division de l'octave, où la quinte est dessous la quarte, & lui sert comme de base. M. Sauveur appelle *son harmonique*, un son fondamental, celui qui fait plusieurs vibrations pendant que le son fondamental n'en fait qu'une; ainsi un son à la douzième du son fondamental est *harmonique*, parce qu'il fait trois vibrations pendant que le son fondamental n'en fait qu'une. ☞ Descartes propose la division d'une corde en parties égales pour preuve de l'origine des consonnances, mais preuve que l'on ne peut tirer que sur le renversement de la progression naturelle des nombres qui marquent pour-lors la multiplication des longueurs qui résultent de cette division: ce qui dérange entiérement l'ordre & l'harmonie, en ce que l'octave qui doit être divisée naturellement par la quinte au grave, s'y trouve divisée par la quarte au grave. C'est aussi ce qui a donné lieu à ceux qui se sont attachés à ce renversement de progression, d'inventer une nouvelle proportion, qu'ils ont appellée *Harmonique*, pour rendre aux accords la forme naturelle. En effet, si l'on connoît la nature de cette proportion, l'on ne peut disconvenir qu'elle ne nous rende de point en point celle de l'Arithmétique, étant déja probable que si l'on renverse la progression des nombres, on ne peut se dispenser d'en renverser aussi la proportion, pour imiter en tout dans ce renversement les perfections attachées à la progression naturelle de ces nombres; & la preuve de l'uniformité de ces deux proportions est si évidente, lorsque l'objet de l'une ne diffère de l'objet de l'autre, que par un renversement, qu'il est inutile de s'y arrêter davantage. De-là vient que la plûpart des Arithméticiens & Géomètres, qui ne se sont point appliqués à la Musique, se sont contentés de citer cette proportion *harmonique*, sans en définir les propriétés, parce qu'apparemment ils ne lui en connoissent aucune. *Voyez* le R. P. Pardies, *L. VIII. p.* 100. & Dosermes, *L. I. de la Musiq. Théorèm.* 28. *p.* 237.

Zarlin, après avoir remarqué que la Musique est subordonnée à l'Arithmétique, que l'unité, qui est le principe des nombres nous représente le corps sonore, dont on tire la preuve du rapport des sons; & que l'unisson est le principe des consonnances; Zarlin, dis-je, oublie tout cela dans ses démonstrations & dans ses régles; & loin d'y suivre le principe qu'il vient de déclarer, plus il pénétre, plus il s'en éloigne; & s'il ne peut s'empêcher de nous le laisser appercevoir dans une corde entière, dont il propose la division, & qui est ce corps sonore dont nous venons de parler, il efface cet objet de notre idée par une nouvelle comparaison qu'il fait en particulier de chaque longueur qui résulte de cette division, en y confondant pour-lors la corde entière, qui bien loin d'y servir de principe, devient au contraire dépendante de ce qui en dépendoit auparavant. Comme s'il étoit principalement question de fabriquer quelques instrumens, il veut que l'on mesure des longueurs qui ont déja été déterminées, par les mêmes nombres qui ont déterminé la division de la corde en parties égales, sans prévoir que le rapport que ces nombres ont entr'eux suffit pour nous donner l'intelligence la plus parfaite que l'on puisse de l'harmonie, & qu'il ne s'agit, pour en venir à la preuve, que d'attacher une nouvelle idée à ces nombres, en disant que puisque la Musique est subordonnée à l'Arithmétique; & si la progression *harmonique* doit aller en diminuant, au lieu que celle de l'Arithmétique doit aller en augmentant, il n'y a qu'à s'imaginer que les nombres qui marquent la multiplication de l'unité dans l'Arithmétique, marquent au contraire dans l'harmonie la division de cette unité en autant de parties égales qu'il contiennent d'unités; desorte que tel qui ne s'attache qu'à la propriété des nombres, ne trouve rien ici que de simple & de naturel dans la Musique, & il en fait la preuve aussi facilement de cette façon que de l'autre. Mais pour n'avoir pas voulu hazarder cette supposition, Zarlin aime mieux fatiguer notre esprit par une seconde opé-

opération, où il renverse non-seulement la progression naturelle des nombres, mais encore tout ce bel ordre d'harmonie, qui s'étoit offert d'abord dans la division de la corde, comme cela paroîtra évident à tous ceux qui voudront en faire la preuve, & où l'on appercevra de plus que cet Auteur est tombé en quelque façon dans le défaut qu'il vouloit éviter par-là : car eu égard à la mesure commune qui doit servir à chaque longueur, que les nombres déterminent pour-lors par la quantité d'unités qu'ils contiennent, il faut appliquer cette mesure, & augmenter par conséquent la corde autant de fois que le nombre contient d'unités : donc les nombres marquent en ce cas la multiplication de la corde proposée, qui est ce corps sonore que nous représente l'unité, & non pas sa division. Il est bien vrai que le plus grand nombre pouvant marquer ici la corde entiére, les plus petits nombres en marqueront alors la division ; mais en même temps ce plus grand nombre ne peut servir de principe : partout il change de quantités à mesure que l'on divise la corde en plus ou moins de parties ; & à mesure que l'on augmente les divisions de cette corde, le principe qu'elle doit représenter s'éloigne de plus en plus, & se perd à la fin de vûe, comme cela se voit dans ces nombres 6, 5, 4, 3, 2, 1 ; car si l'on y regarde 6 comme le principe, il n'y a qu'à entendre l'effet de tous les sons qui nous seront rendus par chaque longueur que ces nombres déterminent, pour en être désabusé d'abord. Il en sera de même encore, si en retranchant 6, l'on prend 4, &c. Il y a autant d'imperfection dans cet ordre de nombres, qu'il se trouve de perfection dans celui qui lui est opposé, eu égard aux propriétés que nous supposons devoir être attachées à l'un & à l'autre ordre. C'est aussi pour remédier au défaut de cette seconde opération, que Zarlin a été obligé d'en venir à une troisiéme : si bien que pour retrouver ce qu'il avoit perdu par-là, il a eu recours à une certaine multiplication de ces nombres, dont il a formé une nouvelle progression, que lui ou d'autres ont appellée Proportion *harmonique*, laquelle ne nous rend que ce que la proportion arithmétique nous avoit offert d'abord dans les premiéres divisions ; mais avec cette différence que toute la simplicité de cette derniére proportion se trouve en obscurité dans la premiére. Il n'y est plus question de ces nombres radicaux, ni de ces longueurs qu'ils y avoient déterminées ; il faut recommencer par de nouvelles opérations, où il semble que tout ce que nous avions trouvé jusques-là devienne inutile, quoiqu'elles ne servent qu'à nous remettre dans le chemin que nous avions perdu ; mais pour s'être trop égaré, le principe s'est perdu de vûe, & on a peine à le reconnoître ici. Le R. P. Mersenne nous fait bien sentir toutes ces vérités, lorsqu'il s'attache à prouver que le nombre *harmonique* n'est autre que celui des mouvemens de l'air agité par les vibrations de la corde, & que ce nombre rend la division arithmétique plus douce, plus agréable, plus facile & plus familiére que l'*harmonique*.

Toutes ces difficultés que Zarlin fait naître dans ses opérations *harmoniques* ne seroient rien encore, s'il y rappelloit ce principe qu'il nous avoit d'abord proposé ; mais bien loin de nous le faire remarquer partout, il l'abandonne sur le champ : s'il le rappelle dans l'octave, ce n'est plus qu'en passant ; s'il dit que cette octave est l'origine de tous les intervalles, il oublie qu'elle l'est aussi du renversement de ces intervalles, dont il parle dans ses démonstrations *harmoniques* ; s'il convient de ce renversement, il oublie celui des accords qui n'en est qu'une suite ; s'il donne l'accord parfait pour principe, comme étant le seul qui se présente dans les raisons *harmoniques*, il n'y fait plus mention du principe de cet accord, ou du moins les applications n'y ont aucun rapport ; s'il parle des propriétés de la basse, qui est le lieu où ce principe doit toûjours résider, ce qu'il donne assez à connoître par la comparaison qu'il en fait avec la terre, il en use tout autrement dans ses régles & dans ses exemples ; s'il parle de la cadence parfaite & de la progression de la basse en ce cas, il n'en fait aucune allusion valable avec ces modes, quoiqu'on ne puisse finir une piéce de Musique que par une cadence parfaite dans un mode quelconque. Enfin, s'il parle des dissonances, c'est sans aucun fondement, & le principe se trouve confondu partout dans ses démonstrations, dans ses régles & dans ses exemples.

Voilà les grands fruits que Zarlin a tirés de cette proportion *harmonique*, au lieu qu'en attachant aux nombres l'idée que nous avons dit, tout y est simple, familier, précis, juste & correct. Rameau. La proportion & la progression *harmonique*, sont une sorte de progression géométrique, & arithmétique, qui est de peu d'usage, si ce n'est dans la Musique, dont elle exprime les principaux accords. On la nomme à cause de cela Proportion *harmonique*. Reyneau. *Voyez* Proportion & Progression.

Les nombres 3, 4 & 6 sont en proportion *harmonique*, parce que comme le plus petit 3 est au plus grand 6, ainsi l'excès du moyen 4 sur le plus petit 3, est à l'excès du plus grand 6 sur le moyen 4 ; car 3 : 4 :: 4 — 3 : 6 — 4. 3 : 6 :: 1 : 2. Cette proportion est composée de la proportion géométrique, puisqu'on y considére l'équimultiplicité, & de la proportion arithmétique, puisqu'on y considére l'égalité d'excès. Elle s'appelle Proportion *harmonique*, parce que les plus petits nombre où elle se trouve, étant 3, 4, & 6, les cordes de même matiére, de même grosseur, de même tension, & dont les longueurs sont comme ces nombres, forment les trois principaux accords. Le rapport de 3 à 6, ou de 1 à 2 forme l'octave ou le diapason ; & le rapport de 4 à 6, ou de 2 à 3 forme la quinte ou le diapente ; le rapport de 3 à 4 forme le diatessaron. Lagny.

☞ Harmonique, se dit aussi des cordes d'instrumens, & M. de Mairan l'a dit aussi des filets de l'air.

HARMONIQUE, s. m. Terme du Musique. *Harmonicon.* C'est un instrument de la grandeur d'une médaille de grand bronze, ou de la table d'une montre : il est à deux faces, & sur ces deux faces il contient en petit volume tout ce qu'il y a d'essentiel & de plus beau dans l'art de chanter ; c'est ce qu'en dit le P. Souhaity, dans son traité intitulé *Nouveaux Elémens de chant.* Voyez cet Auteur.

HARMONIQUEMENT, adv. Avec harmonie, selon la proportion, la division *harmonique. Harmonicè.*

☞ HARMONIQUEUR, s. m. Terme burlesque. Qui chante bien, qui sçait bien la Musique. *Musicus.*

Ce n'est pas tout ; car en chant harmonique,
Non moins primez qu'en rime poëtique ;
Et s'avez los de bon Poëtiqueur,
Aussi l'avez de bon Harmoniqueur. R.

HARMOSTE, s. m. Nom de Magistrat à Lacédémone. *Harmostes.* Il y avoit plusieurs *Harmostes.* Leur office étoit de faire bâtir des citadelles, & de faire réparer les fortifications des villes. Ainsi nous pourrions les appeller Intendans des Fortifications, ou Commissaires généraux des Fortifications.

Ce mot est Grec, & vient d'ἁρμόζω, *apto*. Ἁρμοστής, *aptator, concinnator.*

☞ HARNACHÉ, ée, adj. Trivelin monté sur un beau cheval d'Espagne bien *harnaché*, se laisse gagner par le sommeil. Ch. de Rior. Après avoir passé de ce quai à la porte de la Marine, nous trouvâmes douze chevaux parfaitement bien *harnachés*, & environ 200 soldats avec des tymbales à leur tête. *Voyag. de l'Arab. Heureuse.*

HARNACHEMENT, s. m. (L'*h* s'aspire.) Ce qui est nécessaire pour harnacher, & l'action de harnacher. *Apparatus, instructus equi, supellex.* Il a bien coûté pour le *harnachement* des mulets de cet Ambassadeur.

☞ Il avoit auprès de soi les os d'un cheval avec des piéces d'*harnachement.* Ch. Patin.

HARNACHER, v. act. (L'*h* s'aspire.) Mettre à des chevaux leurs selles, leurs bricoles, leurs harnois, pour les mettre en état de porter, ou de tirer. *Equum instruere, induere, ornare.*

Harnacher, se dit aussi figurément & ironiquement des habits de ceux qui sont mal mis. Cette femme est toûjours *harnachée* comme il plaît à Dieu.

Harnaché, ée, part. & adj. *Instructus, ornatus, indutus.*

HAR-

HARNACHEUR, s. m. Ouvrier qui travaille pour les Selliers, & qui fait pour eux les harnois des chevaux de selle. *Equini instructûs opifex.*

HARNDALL, s. m. Nom propre d'un petit pays de la Suéde. *Harnedalia.* Il est dans les montagnes de Daara-Field, aux confins de la Norvége, à laquelle il a appartenu, de même que le Jemptland, qui le confine; mais ils furent tous deux cédés à la Suéde par la paix de Bronsboë. Il n'y a que des villages peu considérables. Maty.

HARNEIX, s. m. Terme de Coutumes. Dans quelques pays on appelle *harneix* les meubles destinés à l'usage des personnes de certaine profession, comme les armes pour un Chevalier, les outils pour un Artisan, les livres pour un Docteur.

HARNLAND, s. masc. ou HARNLANDE, s. f. Voyez HARRIE.

HARNOIS, s. m. (L'*h* s'aspire.) Armure complette, la cuirasse, le casque, & tout l'équipage des armes d'un Cavalier pesamment armé. *Armatura, armatus.* Il y a des gens qui prononcent *harnois*, comme si on écrivoit *harnais*, mais mal; la prononciation *harnois* prévaut toûjours. Cléonime mourut d'un coup qui lui perça son *harnois*. Ablanc. Ce mot commence à vieillir en ce sens, & ce seroit plutôt dans la Poësie que dans la Prose, qu'on s'en pourroit servir. La mort vous sembla belle autrefois, à cheval & sous le *harnois*. Voit. Sous le *harnois* le plus riche que Vulcain ait inventé, marchoit le Prince. Scar. Dormir en plein champ le *harnois* sur le dos. Boil. Il est pourtant encore en usage dans ces phrases figurées: Endosser le *harnois*; pour dire, Embrasser la profession des armes. *Militiam amplecti, Militiæ nomen dare.* C'est aussi prendre ses armes, s'en couvrir, s'en revêtir. Henry IV. écrivoit à M. de Sully, Je veux bien vous dire l'état où je me trouve réduit, qui est tel que je suis fort proche des ennemis; & n'ai quasi pas un cheval sur lequel je puisse combattre, ni un *harnois* complet que je puisse endosser. Mém. de Rosny. Blanchir sous le *harnois*; pour dire, vieillir dans le métier de la guerre. Corneille a dit,

Sire, ainsi ces cheveux blanchis sous le harnois.

Borel, & quelques autres, dérivent ce mot du Grec *ἀρνακὶς*, qui signifie la *peau d'un agneau*, parce qu'on couvroit les boucliers de peau. Du Cange dit que le mot *harnesium* s'est dit en Latin en la même signification, & vient de l'Allemand *harnas* ou *harnisch.* D'autres le dérivent de l'Italien *arnese.* Il vient plutôt du langage Celtique ou bas-Breton, où *harnes* signifie *cuirasse.*

On le dit aussi figurément de la milice de robe. Il s'est fait recevoir Conseiller, Avocat; il a endossé le *harnois*. Cela ne se dit qu'en riant, & dans le style burlesque.

☞ *Là sont ces* harnois *enchantés,*
Dont la glorieuse dépouille
Se fait encor si redouter,
Que le temps même, ni la rouille,
N'ont jamais osé la gâter. P. le Moine.

Son trouble paroissoit à l'air de son visage,
Et son harnois *poudreux dégouttoit de carnage.* Idem.

Harnois, se dit aussi en riant, pour signifier un habit. *Vestis.* On ne vous connoît pas sous un tel *harnois*. On ne vous prendroit jamais pour ce que vous êtes avec un tel *harnois*.

Harnois, signifie aussi les traits qu'on met aux chevaux pour tirer un carrosse. *Loramentum.* Le Sellier m'a vendu une paire de *harnois* neufs. Des *harnois* dorés, de cuir de Roussi. Des *harnois* de timon. Des *harnois* de volée.

Harnois, se dit aussi des selles, des colliers, brides, croupiéres & traits qui servent aux chevaux, soit à porter, soit à tirer.

Harnois, signifie aussi la charrette & tout l'équipage pour la faire mouvoir. *Carruca instructus.* Il faut que ce Laboureur ait du moins trois *harnois* pour faire valoir cette Ferme. Il faut prendre en voyageant toûjours des chemins de *harnois*, par où les Rouliers ménent leurs *harnois*.

☞ Harnois, signifie aussi tous outils & instrumens propres pour quelques ouvrages ou quelques métiers. Il est défendu par les anciennes Ordonnances aux passagers des bacs, de s'entremettre de passer l'eau, s'ils n'ont *harnois* suffisans.

☞ Harnois, en termes d'Oiselier, signifie tout l'équipage qui leur sert pour la chasse des petits oiseaux.

☞ Harnois. Ce terme s'entend aussi des filets, ustensiles & instrumens qui servent à pêcher le poisson d'eau douce.

On dit proverbialement, qu'un homme sue dans son *harnois*, quand il est trop vêtu: & qu'un Orateur, ou un autre, s'échauffe dans son *harnois*; pour dire, qu'il parle avec beaucoup de chaleur & de véhémence.

Ne sert de rien au métier que vous faites
De s'échauffer si fort sous le harnois.
P. du Cerc.

On dit qu'il faut mourir dans le *harnois*, quand on a embrassé une vie pénible.

Dans son harnois *on a peine à tenir,*

dit un Poëte, d'une personne qui avoit grande envie de quelque chose.

HARO, s. m. (L'*h* s'aspire.) Terme de la Coutume de Normandie. C'est un cri qu'on fait en Normandie, pour réclamer le secours de la Justice, lorsqu'on trouve sa partie, & qu'on la veut mener devant le Juge; car alors elle est obligée de suivre celui qui a crié *haro* sur elle, & l'un & l'autre demeurent en prison, ou sont tenus de bailler caution. Voyez CLAMEUR. Les Lettres de Chancellerie portent ordinairement, Nonobstant clameur de *haro*, chartre Normande, & autres Priviléges à ce contraires. Le *haro* est interjetté non-seulement pour crime, mais aussi pour l'introduction de tous procès, même en matiére bénéficiale, tant pour meuble que pour héritage; & les parties sont tenues de donner respectivement caution, l'une de poursuivre, l'autre de défendre le *haro*, après quoi la chose est sequestrée, & le jugement emporte l'amende, comme il est porté dans la Coutume de Normandie, *art.* 54. & *suiv.* Le *haro* avoit autrefois tant de pouvoir, qu'un pauvre homme de la ville de Caën, nommé Asselin, arrêta, dit-on, en vertu du *haro*, la pompe funébre de Guillaume le Conquérant, jusqu'à ce qu'Henri, son fils, lui eût payé la valeur des héritages qui lui appartenoient, sur lesquels il avoit fait bâtir la Chapelle où il fut enterré, comme on voit dans la vieille Chronique de Normandie. Godefroi & Baronius en font aussi mention: mais ce trait sent bien la fable.

On trouve aussi *hareu* & *harou* dans les titres, & dans nos vieux livres.

Haro s'est dit aussi autrefois pour toute sorte de cri qui se fait dans un tumulte.

La voix de nul n'y est oïe,
Fors des Hérauts qui harou *crient,*
Et par le champ se crucéfient,
Harou, *disent-ils*, &c. Guil. Guiart.

Ailleurs, il dit que lorsque Philippe Auguste entra en Normandie les femmes crioient *Harou* à grant alaines.

Ce mot vient de *ha* & *Raoul*; comme étant une invocation du nom du Prince pour défendre le foible contre le puissant, à cause de *Raoul*, premier Duc de Normandie, qui se rendit vénérable à ses sujets par sa sévérité à rendre la Justice, vers l'an 912. du temps de Charles le Simple; en sorte qu'on le réclamoit après sa mort, quand on souffroit quelque oppression, *Et tristes querulo clamore lacessimus umbras.* L'Epitaphe de ce Duc enterré dans la Cathédrale de Rouen, semble prouver que les Normands l'invoquoient comme un Saint.

Dux Normanorum cunctorum Norma bonorum

Rollo

Rollo ferus, fortis, quem gens Normanica mortis
Invocat articulo, hoc jacet in tumulo.

Guillaume Guiart fait entendre que *ha Rous* (c'est-à-dire, *ha Raoul*) étoit une espéce de cri de guerre des Normands qui vinrent en Neustrie sous la conduite de Raoul, quand il dit,

Cis Rois iert Rous, pour se crioient,
Normans qui en son temps suivient
Droit vers Chartres comme garous,
De toutes parts, Hà Rous, Hà Rous.

D'autres disent que dès son vivant on crioit *à Raoul*; pour dire, Je t'assigne à comparoir devant *Raoul*, parce qu'il jugeoit lui-même les affaires de ses sujets. M. de Caseneuve prétend que cette origine est fausse, & que le mot *haro* signifioit *cri* & *clameur*, longtemps avant le Duc Raoul. D'autres croient que ce mot vient de *harouenna*, vieux mot François, qui signifioit le lieu où se tenoit la Justice. Borel dit, que d'autres dérivent ce mot de *Harola*, Roi de Danemarck, qui l'an 826. fut fait à Mayence le grand Conservateur de la Justice; d'autres d'un mot Danois *aa rau*, qui signifie *aide-moi*, qui étoit un cri que firent les Normands en s'enfuyant devant un Roi de Danemarck, nommé *Roux*, lorsqu'il se fit Duc de Normandie, se plaignant à lui d'être mal menés, comme témoigne Guiart. Icquez fait venir le mot de *haro* d'un mot de la langue qu'on parloit dans la basse Allemagne; c'est *hior*, qui veut dire, *glaive*, *épée*, comme si, en criant *haro*, on vouloit dire qu'il faut réprimer par les armes ceux qui font du mal. Enfin, on trouvera encore une autre étymologie, de ce mot dans le Tome IX. du nouveau *Gallia Christiana*, qui n'est pas encore imprimé, à l'Article de Henri II. Archevêque de Rheims

☞ Haro. Henri Étienne, comme beaucoup d'autres, a pris ce mot pour une corruption de *Ha Raoul*; mais c'est une erreur. *Haro* vient de l'Allemand *Heer*, armée: & crier *haro*, c'est appeller à son aide tout le peuple d'une ville ... *Apol. pour Hérodote, ch.* 39. *to.* 3. *p.* 339. Voyez Harelle.

Haro, est aussi un droit qui appartient au Seigneur Haut-Justicier, de faire payer l'amende à ceux qui ne se saisissent pas de la personne du malfaiteur sur lequel on a crié le *haro*, auquel cri tous les voisins doivent sortir pour prêter main-forte à la Justice.

Haro, se dit quelquefois au figuré de toutes sortes de cris, tumultes & émotions publiques. *Tumultus, clamor.*

On dit aussi figurément, crier *haro* sur quelqu'un; pour dire, se récrier en se moquant de lui: on s'en sert principalement quand plusieurs personnes se récrient tout à la fois. A peine eût-il parlé, que tout le monde cria *haro* sur lui.

On le dit aussi en termes comiques & burlesques, quand il s'agit de choses qu'on croit punissables & dignes de mort. A ces mots on cria *haro* sur le Baudet. La Font.

Quand Alcippe se présente,
Pourquoi tant crier haro?
Dans le nombre de quarante
Ne faut-il pas un zéro? S. Évrem.

J'ai ouïi dire à des gens qui parloient bien; J'ai *haro* sur vous, pour signifier, j'ai sujet de me plaindre de vous.

HARO, s. m. Nom d'une petite ville, ou bourg de la Castille vieille, en Espagne. *Harum.* Ce lieu est situé sur l'Èbre, à trois lieues au-dessous de Mirande d'Èbre. Maty.

☞ HAROD, s. m. Ancien lieu de la Palestine. C'est le lieu de la naissance de Semma & d'Égélica, deux vaillans hommes de l'armée de David.

HARODER, v. act. *Haroder* quelqu'un; c'est crier haro sur lui. Ce mot est vieux & bas, & ne peut entrer que dans le burlesque.

HARODI, s. m. Nom propre de lieu. *Harodi.* Au 2. L. des Rois, XXIII, 25. il est parlé de deux braves de David, Semma, & Élica, qui étoient de *Harodi*. Quelques-uns fondés sur la seule ressemblance des noms, disent que c'est Rhodes. Cette opinion est sans fondement.

HAROSETH, s. m. Nom de ville. *Haroseth.* C'est la capitale de Jabin, où résidoit Sisera, le Général de son armée. *Jug.* IV. 2, 13, 16. Elle est nommée *Haroseth* des Nations. Quelques-uns lisent *Hasoreth*, mais mal. Les Septante disent *Ariseth*. S. Jérôme *Asiroth*. Elle étoit sur les eaux, ou le Lac de Méron, à l'endroit où le Jourdain en sort, dans la Tribu de Nephthali.

On croit que cette ville prit ce nom des forêts qu'elle avoit dans son voisinage, parce qu'en Syriaque *haroseth* pourroit signifier *forêt*; mais il peut signifier aussi *Enchantement*, *maléfice*, *sortilége*.

HARPAGON s. m. C'est le nom que Moliére a donné à l'avare, dans sa Comédie de l'*Avare*: depuis on emploie quelquefois ce mot dans le style familier, comme un nom générique & appellatif, pour signifier un avare, un homme qui pille, qui acquiert des biens par des voies injustes.

D'un homme généreux la perte nous désole:
A peine un Harpagon *a-t-il fermé les yeux,*
Qu'à ses dépens on se console;
C'est-là le juste sort d'un avaricieux.
Nouv. choix de vers.

Enfin, dans la rapine il sçavoit des secrets
Que tous les Harpagons, *même les plus habiles,*
Ne pourront découvrir jamais.
Mademoiselle l'Hér.

On le donne aussi quelquefois comme nom propre à un avare.

Harpagon *est atteint de toute autre folie,*
Le Ciel l'avantagea d'une femme accomplie;
Il reçut pour sa dot plus d'écus à la fois
Qu'un balancier n'en peut réformer en six mois.
Sa femme se flattoit de la douce espérance
De voir fleurir chez elle une heureuse abondance:
Elle croyoit au moins que deux ou trois amis
Pourroient, soir & matin, à sa table être admis;
Mais Harpagon, *aride, & presque diaphane,*
Par les jeunes cruels ausquels il se condamne,
Ne reçoit point d'amis aux dépens de son pain,
Tout se ressent chez lui des rigueurs de la faim.
Renard.

Ce nom a été fait d'ἁρπάζω, *rapio*, à l'aoriste second ἥρπαγον, *rapui*; & au participe ἁρπάγων, *rapiens*, *qui prend.*

HARPAIA, ou *Arpaia*, s. f. Nom propre d'un village du Royaume de Naples. *Harpadium*, *Harpinum*. Il est dans la Principauté ultérieure, près de la terre de Labour, entre Avellino & Ste Agathe. *Harpaïa* est l'ancien *Caudium*, ville des Hirpins, célébre par le détroit, ou le col, dont l'on va parler.

Le détroit d'*Harpaïan*, ou le Col d'*Harpaïa*, autrefois les Fourches Caudines, *Caudinæ fauces*, *furcæ Caudinæ*. Ce sont deux passages extrêmement étroits de la vallée de Gardano, dans la Principauté ultérieure, Province du Royaume de Naples. On les appelloit anciennement Fourches Caudines, du nom de l'ancien *Caudium*, qui est aujourd'hui *Harpaïa*, dont ils prennent aussi leur nom.

HARPAIL, s. m. (L'*h* s'aspire, & la derniére syllabe, se mouille.) Chasse. Troupe de bêtes fauves. *Ferarum agmen.* Voyez HARDE, c'est la même chose.

☞ HARPAILLER, v. act. (L'*h* s'aspire.) Se jeter l'un sur l'autre. Après s'être querellés, ils se *harpaillérent*. Ce mot est vieux & étoit autrefois du style familier.

HARPAILLEUR, s. m. Vieux mot, qui signifie un gueux qui vole les gens de la campagne. *Latro, paganus.*

☞ HARPALICE, s. f. Fille d'Harpalicus, Roi de Thrace, fut nourrie de lait de jument, dit Hygin, & accoûtumée de bonne heure au maniment des armes.

HARPALUS, s. m. C'est le nom que les Astronomes donnent à la septiéme tache de la lune, suivant l'ordre du Catalogue du P. Riccioli. Elle est ainsi appellée d'un fameux Astronome de ce nom. La connoissance de ces taches,

ches, de leur nom & de leur place, est nécessaire dans le détail des éclipses.

HARPASE, f. m. *Harpasus*. Nom propre de deux riviéres d'Asie, l'une dans la Carie, sur le bord de laquelle étoient les villes de Trallicon & d'Harpasa. L'autre dans l'Asie Mineure: elle avoit 400 pieds de large à l'endroit où les dix mille Grecs la traverserent à leur retour de l'expédition de Cyrus.

HARPASTE, f. m. Sorte de jeu chez les Anciens. *Harpastum*. Ce jeu consistoit en ce que les Joueurs s'arrachoient une balle ou un ballon les uns aux autres. L'*harpaste* étoit un exercice très-pénible, & ne convenoit qu'aux personnes les plus robustes. Voyez Octavio Ferrari, dans sa Dissertation des Bains. *De Balneis*.

HARPE, f. f. (L'*h* s'aspire.) C'est un instrument de Musique de figure presque triangulaire, qu'on tient debout entre les jambes pour en jouer. *Cithara*. Elle est de trois parties. Le corps qui fait le côté droit est fait de huit pans de bois sur lesquels la table est posée, qui a deux ouies ou ouvertures faites en forme de tréfle. Elle est à 78 cordes en trois rangs. Il y en a 29 dans le premier rang, qui font quatre octaves. Le second rang fait les demi-tons; & le troisiéme est à l'unisson du premier rang; & cette harpe s'appelle *triple*. Il y a deux rangs de chevilles qu'on appelle *boutons*, du *côté droit*, qui servent à tenir les cordes fermes dans leurs trous, & qui sont attachées par l'autre bout à trois rangs de chevilles posées sur le côté supérieur, qu'on appelle le *clavier*. Cet instrument se touche à vuide des deux mains de la même façon en le pinçant. Son accord est semblable à celui de l'épinette, car toutes les cordes vont de demi-ton en demi-ton, & il peut approcher plus près de la parfaite justesse que celui du luth. Quelques-uns l'appellent une *épinette renversée*. On peint ordinairement une *harpe* entre les mains du Roi David, mais on ne trouve aucun mémoire dans l'Antiquité pour prouver que la *harpe* des Hébreux, qu'ils appelloient *chinnor*, fût semblable à la nôtre. Il y a sur quelques médailles Hébraïques de Simon Machabée des instrumens de Musique de deux sortes, mais ils sont fort différens de la *harpe*, & n'ont que trois ou quatre cordes.

Papias, & du Cange après lui, disent que cet instrument a pris son nom d'un certain peuple d'Italie chez lequel il a été inventé. Tous les Auteurs conviennent que c'est un instrument étranger, fort différent de la lyre dont se servoient les Romains. Et il est manifeste par ce distique de Fortunat, *L. VII. Carm.* 8. que c'étoit un instrument des Barbares.

Romanusque lyrâ, plaudet tibi Barbarus harpâ
Græcus Achilliacâ, Crotta Britanna canat.

La *harpe* à trois rangs a été inventée par Luc Antoine Eustache, Gentilhomme Napolitain, Chambrier du Pape Paul V. Aux Moluques ils ont des *harpes* dont les cordes sont de soie torse, & qui rendent un son aussi agréable que celles d'Europe.

☞ *Devant l'agneau regnant un parfum répandirent,*
A qui des saints vieillards les harpes *applaudirent.*
P. Le M.

Harpe. Sur les médailles une ou deux *harpes* marquent les villes où Apollon étoit adoré comme chef des Muses. P. Jobert. La *harpe* est le symbole naturel d'Apollon. Quand elle est entre les mains d'un Centaure, c'est Chiron, le Maître d'Achille. On sçait que Mercure en fut l'inventeur, & qu'il en fit présent à Apollon. Quand elle est jointe au laurier & au couteau, elle marque les jeux Apollinaires. Id.

Ce mot vient du Latin *harpa*, & de l'Allemand *herp*, ou *harpff*. Ménage. D'autres le dérivent du Latin *carpo*, parce qu'on touche avec les doigts les cordes d'une *harpe*. Ferrarius croit que ce mot vient de certains peuples, appellés en Latin *Arpi*, qui se servoient de cet instrument, & desquels les autres nations l'ont pris. Icquez le fait venir, ou du mot *harpa*, ou du mot *hearpa*, qui veulent dire la même chose; le premier dans la langue des Cimbres, le second dans celle des Anglo-Saxons: ces peuples étoient voisins, & parloient ou la même langue, ou des dialectes de la même langue. Le Prêtre Anglois qui a écrit la vie de S. Dunstan, & qui vivoit comme lui au dixiéme siécle, dit, C. 2. n. 12. *Sumpsit secum ex more citharam suam, quam linguâ paternâ hearpam vocamus*; ce qui semble marquer que ce nom est Anglo-Saxon. L'Auteur du jardin des racines Grecques le dérive de ἅρπη, qui veut dire *faulx*, *falx*, parce que les *harpes* étoient courbées en faulx. Ce mot semble au Pere Pezron venir des Celtes, qui disent *harp* pour signifier un appui, & *harpa*, pour appuyer; parce qu'on appuie cette sorte d'instrument pour le toucher. Les Armes d'Irlande sont une *harpe*. On dit qu'elles n'avoient pas été fixes jusqu'en 1540. que ce fut Henri VIII. qui ordonna cette année-là qu'on s'en tînt à la *harpe*.

On dit proverbialement & bassement, pour taxer un homme d'être voleur, qu'il est parent du Roi David, qu'il joue de la *harpe*.

☞ Harpe. Terme de Fortification. La *harpe* chez les Anciens étoit une espéce de pont levis, ainsi appellé de sa ressemblance avec l'instrument de ce nom. Ce pont de Membrures appliqué perpendiculairement contre la tour, avoit, comme la *harpe*, des cordes qui l'abaissoient sur le mur par le moyen des poulies, & aussi-tôt des soldats sortoient de la tour pour se jetter sur les remparts par ce passage.

Harpe, en termes de Vénerie, est la griffe d'un chien. *Falcatus unguis*.

Les Maçons appellent *harpes*, les pierres qu'on laisse sortir hors du mur pour servir de liaison, lorsqu'on veut les joindre à une autre muraille.

Harpe, se dit quelquefois dans les atteliers pour harpon, croc, main de fer. *Uncus ferreus*.

HARPÉ, ée, adj. Terme de Chasse. Ce mot vient de *harpe*. On dit qu'un lévrier est bien *harpé*, lorsque son estomac descend fort bas, & que son ventre remonte fort haut; parce que son estomac & son ventre ainsi disposés représentent le côté courbe d'une harpe, qui est fort large par le haut, & étroit pas le bas. C'est par cette même raison qu'on dit qu'il a le jarret bien *herpé*, par corruption, pour dire bien *harpé*. M. Huet, *Dissert. recueillies par M. de Tilladet*.

HARPEAU, f. m. (L'*h* s'aspire.) Terme de Marine. C'est un grappin, ou une ancre à quatre bras, qui sert dans un combat, quand on vient à l'abordage. *Harpago quadruplici unco instructus*.

☞ HARPÉDOPHORE, adj. m. Nom donné à Mercure à cause de la faulx dont il s'étoit servi pour tuer Argus. D'ἅρπη, *une faulx*, & φέρω, *je porte*.

HARPÉGEMENT, HARPÉGNEMENT, f. m. (L'*h* s'aspire.) Terme de Musique, qui se dit d'une certaine maniére délicate de toucher les instrumens, comme l'orgue, le clavessin, le luth, & autres, qui arrive lorsqu'en touchant un accord avec trois doigts, ils s'appliquent successivement sur les touches, ou sur les cordes, avec telle promptitude, qu'il n'y paroît pourtant aucun temps ou intervalle sensible qui change la mesure. *Aptus levisque organorum tactus*. ☞ Bourdelot dans son Histoire de la Musique, *C. XII. p.* 434. de l'édition de Paris, se sert d'*barpagnement* au lieu d'*harpégement*. Est-ce une faute, ou se dit-il? on l'a corrigé dans l'édition de Hollande, *p.* 298. L'on n'entend en général dans la Musique (Italienne) qu'une basse-continue toûjours doublée, qui souvent est une espéce de batterie, d'accords, & un *harpegnement*, (*harpegement*) qui jette de la poussiére aux yeux de ceux qui ne s'y connoissent pas, & qui réduite au simple, reviendroit aux nôtres. Il le répéte cependant encore, *pag.* 458. Il aime mieux entendre chanter *Sangaride*, *ce jour est un grand jour pour moi*, ou entendre jouer les songes agréables d'*Atys*, que toutes les batteries & les *harpegnements* d'un violon touché sçavamment, auquel il ne connoît rien; mais dans l'édition de Hollande on a encore corrigé *harpégements*, aussi-bien que dans cet autre endroit; La basse hérissée d'*harpegnemens* & d'accords, court toûjours la poste: où il écrit aussi *arpegnements* au lieu d'*harpégements*.

HARPER, v. act. (L'*h* s'aspire.) Mot qui signifie, Se quereller, se prendre au collet, aux cheveux. *Unguibus corripere*. Ces deux femmes se sont *harpées*, après s'être dit beaucoup d'injures. Il est bas & populaire.

Ce

Ce verbe *harper* vient du Grec ἁρπάζειν, prendre. Périonius.

HARPER, vieux v. n. Jouer de la harpe. *Citharâ canere, ludere*. En ce sens il est burlesque & peu usité. Dès le vieux temps qu'Orphée *harpa*. Voit.

HARPER, v. n. Terme de Manége, qui se dit d'un cheval, quand il léve les jambes du train de derriére précipitamment, & sans plier le jarret. *Posticorum crurum alterum nimis attollere*. Quelquefois un cheval *harpe* de deux jambes, & quelquefois d'une seule. Il faut donner le feu à un cheval qui *harpe*. Soleisel.

HARPES. Terme de Maçonnerie. (L'*h* s'aspire.) Pierres d'attente qu'on laisse sortir hors du mur pour servir de liaison quand on y en voudra joindre une autre. *Projectitii lapides*. On le dit aussi de ces pierres qui sont dans les chaînes des murs, qui sont plus larges que celles de dessus & de dessous, afin de servir de liaison aux autres qu'on y enclave.

On le dit aussi des crocs ou mains de fer qui servent à attacher une piéce avec une autre, qu'on nomme *harpes*, *harpins* & *harpons*. Voyez HARPON & HARPIN.

☞ HARPEUR, s. m. Joueur de harpe. Ce mot est vieux. *Citharœdus*.

Là étoient harpeurs, *fluteurs*,
Et de moult d'instrumens jongleurs.
Rom. de la Rose.

Toûjours y sont cistres mélodieux,
Gentils harpeurs *& menestrels joyeux*. R.

Il ne faut s'en servir qu'en style burlesque & marotique.

HARPIE, s. f. (L'*h* s'aspire.) Monstre, oiseau fabuleux dont il n'est fait mention que chez les Poëtes, qui lui donnent un visage de femme, & des pieds & des mains crochues. *Harpyia*. Voyez Virgile au IIIe de l'Enéide. C'est une sorte de monstre fabuleux que les Anciens regardoient comme une espéce de génie. Les *Harpies* étoient filles de l'Océan & de la Terre. De-là vient qu'elles habitoient dans une Ile, dit Servius, partie en mer & partie en terre. Valérius Flaccus dit qu'elles étoient filles de Typhon. On les représentoit avec des ailes, des oreilles d'ours, un corps de vautours, un visage de filles, & des mains, ou des pieds crochus. Il y avoit trois *Harpies*, Aëllo, Ocypété & Celœno, qu'Homère appelle Podargé. Hésiode dans sa Théogonie, *v.* 267 n'en compte que deux, Aëllo & Ocypété, & il dit qu'elles sont filles de Thaumas & d'Électre, qu'elles ont des ailes, & vont comme le vent, & avec la rapidité des oiseaux. Le Zéphyre les fit meres de Balius & Xanthus chevaux d'Achille. Phérécide écrit que les Boréades les chassérent de la mer Égée & de celle de Sicile, & les poursuivirent jusqu'aux Iles qu'on nommoit *Plota*, ou, comme Homère, *Calyna*, & que depuis on appella, à cause de cela, Strophades. Les *Harpies* se retirérent dans un antre de l'île de Créte. Voyez dans Cœlius Rhodigin, *L. XXIX. c.* 27. les significations de ces fables, & dans Vossius, *de Idol. L. III. c.* 99.

Vossius, *de Idol. L. III. c.* 99. *p.* 631. croit que ce que les Anciens ont dit des *Harpies*, ne convient à nul autre oiseau, si bien qu'aux chauvesouris qui se voient dans le territoire de Dacien, dans la Castille d'Or, au nord de l'Amérique méridionale. Ces animaux tuent non seulement les volailles, mais les chiens & les chats, incommodent beaucoup les hommes par leurs piquûres; il dit même qu'elles sucent leur sang. Herréra en parle, & nous avons rapporté au mot Chauve-Souris, ce qu'on en dit. Mais les Anciens, comme Vossius le remarque, ne connoissoient point ces oiseaux. Il prétend donc que par ces monstres ils n'ont entendu autre chose que les vents; que c'est pour cela qu'ils ont dit qu'elles étoient filles d'Electre, qui l'étoit de l'Océan. C'est ce qu'en pensent les Scholiastes d'Apollonius, d'Hésiode, & Eustathius. Leurs noms Aëllo, Ocypété & Celœno, en sont encore une preuve, mais historiquement ce sont des concubines du Roi Phinée, que Calaïs & Zétes, fils de Borée, c'est-à-dire, d'un Roi du Septentrion, chassérent de la Cour. Voyez cet Auteur, *de Idol. L. III. c.* 99. Les *Harpies* étoient insatiables. On voit des *Harpies* dans l'Architecture Gothique. La *harpie* sur les médailles est le symbole de la valeur. P. Jobert.

On dit figurément d'une personne qui mange avidement, qu'elle mange en *Harpie*.

HARPIE, se dit aussi de ceux qui sont affamés du bien d'autrui, qui le prennent avec avidité. Les gens de chicane, les Sergens, sont de vraies *harpies*.

On dit proverbialement d'une femme criarde & avare, que c'est une vraie *Harpie*.

Ce mot vient du Grec ἅρπυιαι, dérivé de ἁρπάζειν, qui signifie, *ravir*.

On prétend, dans la Bibliothéque universelle, T. I. tirer ce mot de l'Hébreu, ארבה, *arbeh*, qui dans cette langue signifie une sauterelle. On dit que les *Harpies* que les Argonautes trouvérent chez Phinée, n'étoient que des sauterelles.

HARPIGNER, v. act. (L'*h* s'aspire.) Ce mot est bas & burlesque. Il signifie, Quereller, battre, & ne se dit guère qu'avec le pronom personnel. *Altercari, rixari*. Ces femmes ne font que *se harpigner*.

HARPIN, est proprement le croc dont se servent les bateliers pour accrocher leurs bateaux à d'autres, ou aux piles des ponts, quand ils remontent, ou pour les pousser dans les lieux où les eaux sont basses. Dans le Lyonnois ils les nomment *harpis*.

HARPOCRATE, s. m. Nom propre d'un faux Dieu des Égyptiens. *Harpocrates*. C'étoit le Dieu du silence. Les Égyptiens disoient qu'il étoit fils d'Isis & d'Osiris, né après la mort de son pere. On dit qu'*Harpocrate* fut un Philosophe Grec, qui recommandoit fort le silence, & que c'est pour cela que les Égyptiens en firent le Dieu du silence. On a trouvé à Modène une statue d'*Harpocrate*. C'est un jeune homme nud, qui met le second doigt de sa main droite sur sa bouche, & qui de sa main gauche qui pend, tient une corne d'abondance pleine de fruits, entre lesquels paroît sur tout une pomme de pin. On offroit à *Harpocrate* des lentilles, & les prémices des légumes. Le pêcher lui étoit consacré, parce que ses feuilles ont la figure d'une langue, & son fruit celle d'un cœur. Voyez Natalis Comes, Rossæus, *Mystagog.* & les Images des Dieux de Cartari. On voit dans les Cabinets des Curieux plusieurs pierres gravées qui représentent ce Dieu. On ne l'oublie point non plus dans les figures Panthées, témoin celle que l'on a donnée dans les Mém. de Tr. 1715. *p.* 1258. On le reconnoît à son doigt qu'il a sur ses lévres. Quelquefois il est debout, quelquefois assis sur une fleur de *lotus*. M. Spon en a donné plusieurs figures dans ses *Rech. d'Ant. Diss. VII.* D'autres fois il a le *modius*, ou boisseau, ou panier sur la tête, comme Serapis; d'autres fois il a la tête rayonnante. Il est quelquefois vêtu d'une longue robe, qui lui descend jusqu'aux talons. Ailleurs il a une branche de pêcher sur la tête.

S. Augustin, *de Civit. L. XVIII. C.* 5. dit que dans tous les temples où l'on honoroit Isis & Sérapis, il y avoit une Statue d'*Harpocrate*, qui avoit le doigt sur ses lévres, pour marquer que l'on fît silence; c'est-à-dire, pour avertir les Prêtres de ne point dire que ces Dieux avoient été des hommes.

Les Graveurs représentoient *Harpocrate*, le Dieu du silence & des Mystères, en différentes façons sur diverses pierres précieuses, qu'on faisoit gloire de porter au doigt, comme le remarque Pline: Déja, dit-il, nos Romains commencent à porter dans leurs bagues *Harpocrate* & les autres Dieux Égyptiens.

Harpocrate étoit estimé fils d'Osiris & d'Isis, & parce qu'on le croyoit le Dieu du silence, on le représentoit ordinairement le doigt sur la bouche, pour faire signe de se taire, comme dit Varron, qui dit ne vouloir rien enseigner davantage de ce Dieu, de peur de violer le silence qu'il recommande. Le doigt qu'il met sur la bouche est le second doigt, appellé par les Latins *Salutaris*, dont on a coutume de se servir pour imposer silence. Apulée dit, Mettez le doigt qui est proche du pouce sur la bouche, & taisez-vous. Ausone pour recommander le silence s'exprime ainsi,

Aut tua Sigalion Ægyptius oscula signet.

Voyez ce que dit là-dessus Saint Augustin dans sa Cité de Dieu. Suidas rapporte qu'un certain Heraiscus, Égyptien,

Egyptien, étoit né le doigt collé aux lévres; ce qui pouvoit facilement arriver par l'imagination de quelque femme frappée de la vûe des *Harpocrates*, dont on voyoit les Statues dans leurs Temples & dans les places publiques. Spon.

Dans une gravûre rapportée par cet Auteur, *Harpocrate* est assis sur une autruche, & porte à son revers le soleil & la lune, dont il étoit cru le fils, puisqu'Osiris & Isis pere & mere d'*Harpocrate* étoient chez les Égyptiens ce que le soleil & la lune sont chez les autres peuples. Il y en a qui disent qu'Osiris est le même que Sérapis, Bacchus, le Soleil, Jupiter & Pluton; & qu'Isis étoit aussi la même que Junon, Cérès, la Lune & Proserpine. Macrobe dans ses Saturnales rapporte tous les Dieux à Apollon déguisé sous différens noms. Et nous pourrions dire sans trop moraliser, que les Anciens joignoient *Harpocrate*, le Dieu du silence, avec leurs autres Dieux, afin d'imposer silence à ceux qui auroient voulu soûtenir que tous ces Dieux n'avoient été que des hommes mortels comme les autres hommes; ou bien pour nous apprendre que tous les Dieux qu'on adoroit étoient renfermés en un seul, qui nous imposoit silence. Spon. Les Anciens avoient souvent sur leurs cachets la figure d'*Harpocrate*, pour apprendre qu'on doit garder avec fidélité le secret des lettres.

HARPOCRATIEN, enne, subst. m. & f. Voyez CARPOCRATIEN. Celse l'Epicurien dit que parmi les Chrétiens, il y avoit des Marcelliens, ainsi nommés d'une Marcelline; des *Harpocratiens*, qui venoient de Salomé; d'autres (ou *Harpocratiens*, ou Hérétiques) qui venoient de Mariamne; d'autres enfin qui venoient de Marthe. Il est assez aisé de croire que les *Harpocratiens* sont les mêmes que les *Carpocratiens*, comme *Hildéric* & *Childéric*, *Haran* & *Carres*; mais il n'est ni aisé, ni important de sçavoir ce qu'ils avoient de commun avec Salomé, Mariamne, ou Marthe, puisqu'Origène témoigne n'avoir jamais pu trouver aucun de ces hérétiques nommés par Celse. Tillem.

HARPON, s. m. Terme de Marine. Dard attaché à une corde, avec lequel on prend des baleines. *Harpago*. Ce *harpon* est un grand javelot forgé de fer battu, long de cinq à six peids, ayant la pointe acérée, tranchante & triangulaire, en forme de fléche. Au bout d'en haut est gravée la marque du Harponneur, ou du Maître, auprès d'un anneau où est attachée une corde qu'on laisse filer prestement après avoir blessé la bête; car d'abord elle se tapit, & cale à fond, & au bout de la corde tient une courge séche qui suit la baleine, & sert d'indice, ou de bonneau.

Harpon, est aussi un fer tranchant mis au bout des vergues, fait en forme d'S, pour couper à l'abordage les cables de l'ennemi. *Harpago acutus*. A Dieppe on l'appelle *cerpe*.

Harpon, se dit aussi pour, Main de fer. Ils font forger des mains de fer qu'ils appellent *harpons*. Vaug. Cneius Duellius les inventa, & s'en servit dans la premiere guerre de Carthage contre Himilcon, qui commandoit la flotte des Carthaginois.

Harpon, en terme d'Architecture, est une grosse piéce de fer, qui arrête & qui tient ferme les pans de bois d'un bâtiment de charpente. *Ferreum trabis retinaculum*. Il y a des *harpons* droits, & d'autres crochus, qu'on applique d'étage en étage, particuliérement aux pans de bois qui donnent sur les cours.

HARPONNER, v. act. (L'*h* s'aspire.) Darder avec le harpon, accrocher avec le harpon. *Harpagare*. *Harponner* une baleine. *Harponner* un marsouin. Même vent. La mer assez haute. Force poissons volans. On ne peut ni pêcher, ni *harponner*. De Choisi.

Harponné, ée. part. & adj. *Harpagone ictus*. Si-tôt que la baleine se sent *harponnée*, elle se tapit, & cale à fond. Le Marsouin *harponné* se prend aisément.

HARPONNEUR, s. m. Terme de Marine. C'est le plus robuste & le plus adroit des Pêcheurs qui vont à la pêche des baleines. *Qui harpagone utitur*, *harpagator*. Il se tient au bout de la pinasse, & commande le gouverneur aussi bien que les rameurs. C'est lui qui lance rudement le harpon sur la tête de la baleine, en sorte qu'il perce le cuir, le lard, & entre bien avant dans la chair, ce qui fait que la baleine cale à fond; & quand elle revient en haut pour respirer, il prend l'occasion de la blesser de rechef, quoiqu'elle puisse mourir à la longue du premier coup, parce que jamais le sang ne s'étanche, ni les plaies ne se consolident dans l'eau. Après cela les autres Pêcheurs l'approchent par les côtés, & lui poussent sous les bras, ou nageoires, une longue lance ferrée dans la poitrine à travers les intestins, & alors la baleine est aux abois, & fait rejaillir le sang par la fistule de l'évent: après quoi le cadavre flotte sur son lard, & les Pêcheurs touent la baleine, & la poussent à terre comme un vaisseau, ils la dépécent & la bonifient proprement, c'est-à-dire, ils en font fondre le lard sur la gréve. Il y a aussi des *Harponneurs* pour d'autres poissons de mer. Si-tôt que le *harponneur* apperçoit le ventre de l'éturgeon, qui se tourne tantôt d'un côté, & tantôt de l'autre, il le darde au défaut des écailles. Denis, *Histoire de l'Amérique*.

HARPYE. Voyez HARPIE.

HARRAN, ou CHARAN, s. m. Nom propre d'une ville de la Turquie en Asie. *Carrha*. Elle est dans le Durbeck, sur la riviére Chabur, à vingt-quatre lieues d'Opha, du côté du sud-est. Cette ville est une des plus anciennes du monde. Elle a été Archiépiscopale, & considérable; mais aujourd'hui elle est fort peu de chose. Elle est célébre dans l'Histoire-Sainte par le séjour qu'Abraham y fit, après qu'il fut sorti d'Ur de Chaldée, & dans l'Histoire profane par la défaite des Romains, & par la mort de Crassus leur Général. Maty.

HARRAVELLACOS, s. m. Nom de grosses prunes en Espagne, & particuliérement en la Province d'Estremadura, comme qui diroit foule, ou créve-vilains. *Prunum crassum*. On les nomme ainsi, parce que c'est la plus méchante & la plus grossiére de toutes les prunes. Figuéroa.

HARRIE, s. f. ou HARNLAND, s. m. ou HARNLANDE, s. f. Nom propre d'un petit pays de la Suéde, situé dans la Livonie, le long du Golfe de Finlande. *Harria*. Il n'y a de considérable que Rével, qui en est la ville capitale. Maty.

HART, s. m. (L'*h* s'aspire.) Vieux mot, qui signifioit autrefois le lien d'un fagot, un cotret, un morceau de bois menu & tortillé. *Ligneolum vinculum*, *lorum virgeum*. Autrefois on a dit aussi *hartelet*. Maintenant on dit la *hare* au féminin. Les *hares* qui lient les trains de bois flotté s'appellent *rouelles*, ou *riortes*.

Ce mot vient par corruption de *été*, mot Celtique ou Bas-Breton, qui signifie *lien*.

Hart, en termes de Palais, signifie la corde d'un pendu, le supplice du gibet. *Suspendii restis*, *laqueus*. On a défendu à ce criminel de récidiver à peine de la *hart*. On lui a enjoint de garder son ban à peine de la *hart*. Marot pour achever le portrait d'un valet qui l'avoit volé, dit,

> *Sentant la* hart *à cent pas à la ronde*,
> *Au demeurant le meilleur fils du monde*.

Cela vient de ce qu'on attachoit autrefois les criminels au gibet avec ces sortes de liens de bois menus & plians. On écrivoit autrefois *hard*, d'où vient le diminutif *hardeau*, qu'on trouve encore dans quelques Auteurs, pour signifier ou un petit lien de fagot, ou un arbrisseau propre à faire de ces sortes de liens. *Viburnum*. Ou même un jeune garçon, qui n'est pas encore bien noué, qui n'a pas pris son pli.

HARTENSTEIN, s. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg de la Misnie. *Hartensteinum*. Ce lieu est situé dans l'Ertzgeburg, en Misnie, sur une montagne, près de la Mulde, entre la ville de Chemnitz & celle de Plawen. Maty.

HARTFORD. Voyez HARFORD.

☞ HARTHALS, s. m. montagne de Danemarck, au Jutland, près de l'Océan, où elle fait une espéce de Cap.

HARTLAND-POINT, ou la pointe d'Hartland, *Hartlandum promontorium*, anciennement *Herculis*; ou *Herculeum promontorium*. C'est un Cap d'Angleterre. Il est sur la côte septentrionale du Comté de Dévon, aux confins de celui de Cornouaille, à l'entrée du golfe de la Saverne, & vis-à-vis de la petite île Lundye. Maty.

HARTZ,

HARTZ, s. m. Nom propre de montagnes du Duché de Brunswick, en basse Saxe. *Hartii montes*, anciennement, *Melibœus mons*. Elles séparoient les Chérusques des Chattes. Elles s'étendent aujourd'hui depuis la riviére de Leyne jusqu'à celle de Selke, dans la partie orientale de la principauté de Grabenhague, dans l'occidentale de la principauté d'Anhalt, & dans les Comtés de Reinstein & de Hohenstein. Le plus haut sommet de cette montagne, qui est entre Osterode & Wernigerode, porte le nom de Blochelberg. On voit dans ces montagnes la forêt de *Hartz-Wald*, que les Anciens appelloient *Bacenis sylva*, ou *Semana sylva*. Matt.

☞ Ce mot Hartz étoit anciennement un nom général dont les Germains se servoient pour signifier une forêt, non pas une forêt particuliére, mais quelque forêt que ce fût. Ce nom se conserve encore en Allemagne dans celui de la forêt de *Speshartz*, & en quelques autres.

☞ HARTZBOURG, autrefois HARTESBOURG, s. m. Ancien Château d'Allemagne, remarquable par le culte de Crodo, idole dont on trouve la description dans Schédius, *de Diis Germanis*.

HARTZERODE, s. m. Nom propre d'un bourg du Cercle de la Haute-Saxe, en Allemagne. *Hartzeroda*. Il est dans la Principauté d'Anhalt, sur la Selke, au midi d'Halberstat.

☞ HARVARD. Le Collége d'*Harvard* dans la Nouvelle Angleterre est à 42 d. 25 minutes de latitude nord, & à 4 heures 45. minutes de longitude de Londres. *Transf. Phil.* 1732. *p.* 57. c'est-à-dire qu'il est à 298 d. 33 minutes 18 secondes de longitude.

HARUDE, s. m. & f. Nom de peuple. *Harudis*. Les *Harudes* étoient les peuples qui occupoient cette partie de la Franconie & de la Souabe où sont les Seigneurs de Bamberg, de Culambach, d'Onspach & d'Œting. Cordemoy. Ils étoient sur les confins des Séquanois & des Héduens, après qu'Arioviste les eut fait passer dans les Gaules.

HARVIC, ou HARWICH, s. m. Nom propre. *Harvicum*. Petite ville d'Angleterre, située à l'embouchure de la Stoure, dans le comté d'Essex, & aux confins de celui de Suffolk, à cinq lieues de Colcester, & à trois d'Ipswiches. *Harwich* est une ville forte, & elle a un grand & bon port, où l'on s'embarque ordinairement pour passer en Hollande. Matt.

HARUPH, s. m. Nom propre d'un lieu qui semble avoir été dans la Tribu de Benjamin ou dans celle de Juda. *Haruph*. Les Septante l'appellent *Charaphiel*.

HARUPHITE, s. m. & f. Qui est d'Haruph. *Haruphites*. I. des Paral. XII. 5. Quelques-uns disent *Haruphien*, *enne*.

HARUSPICE, s. m. *Haruspex*. Sorte de Devin qui considère les entrailles des animaux, & sur-tout celles des victimes, pour y trouver des signes de ce qu'il veut connoitre. Cicéron, *de Divinat. L. II.* explique en quoi consiste l'*haruspice*, & en quoi il diffère de l'auspice.

Ce mot vient du Latin *Haruspex*, qui est formé de *hara*, ou *haruga*: le premier de ces mots signifie *un oiseau d'augure*; & le second *viscère*, *entrailles*; & de *inspicio*, je regarde. Dans Festus il y a *barviga*, ou *harniga*, qu'il définit une victime dont on considéroit les viscères adhérens, sur quoi M. Dacier remarque qu'*harviga* vient de ἀρὴν, *aries*, d'où s'est fait *harriga*, en inférant devant l'i le digamma Éolique ϝαρὴν. C'étoit donc proprement un bélier qu'on immoloit; mais ensuite il s'est dit de toutes victimes.

☞ HARUSPICINE, s. f. Sorte de divination. L'art de deviner par l'inspection des entrailles. *Haruspicina*. Voyez HARUSPICE, nom de ceux qui professoient cet art.

HARWATSIS. Terme de Calendrier. Nom du douziéme mois des Arméniens, qui répond au mois de Décembre. On l'appelle aussi *Huctis*.

H A S.

☞ HASAER DENARIE, s. m. Monnoie d'argent qui a cours en Perse: il vaux dix mamoudis.

HASARD, s. m. (L'*h* s'aspire, & le *d* ne se prononce jamais.) Il est mieux d'écrire *hasard*, avec l'Académie, & tous les bons Auteurs, que *hazard*. Il signifie, Cas fortuit, ce qui arrive sans cause apparente, ou nécessaire. *Casus*. On marque seulement par-là, qu'il n'est intervenu aucune cause qui ait produit nécessairement un certain effet; mais par ignorance on attribue au *hasard* des effets qui ont une cause déterminée & nécessaire. On ne donne point d'action en Justice pour les dettes des jeux de *hasard*, les cartes, les dés, &c. On desire remporter l'avantage en toutes choses, & même dans les jeux de *hasard*, où il n'y a nulle adresse, parce qu'on joint à son idée celle d'heureux, & qu'il semble que la Fortune ait fait choix de nous, pour nous favoriser. Log. Dire que c'est le *hasard* qui a fait le monde, c'est alléguer un grand mot vuide, & qui n'a point de signification: car le *hasard* qui n'est rien, est par conséquent incapable d'action. Val. Un homme sage n'abandonne pas une seule action au *hasard*, ou à l'emportement de l'humeur. S. Évr. Le moyen de se précautionner contre la bizarrerie du *hasard*. Bell. Profitez d'un tendre *hasard*. Vill. Toutes les parties qui composent la machine du monde, n'ont point été disposées, ni unies ensemble par un aveugle *hasard*: le *hasard* n'agit point si réguliérement. Ab. de T. Selon Boëce le *hasard* n'est rien, ce n'est qu'un mot vain, & sans signification. Car quel pouvoir peut avoir le *hasard*, puisque Dieu tient en ordre toutes choses? Le Cl. Ce n'est point le *hasard* qui conduit les choses du monde; mais la fortune se régle par l'esprit des hommes. Du Rier. Seroit-ce sans dessein & par *hasard* que l'institution de l'Eucharistie n'a pas seulement quatre Évangélistes, mais cinq, ce qui n'est arrivé à pas une des actions de J. C. Pélisson.

Ce mot vient de l'Espagnol *azar*, qui signifie un as, & qui se prend aussi pour le *hasard* du dé. Men.

Hasard se personifie quelquefois, & se prend pour certain Être chimérique auquel on attribue sottement les effets dont nous ne connoissons point la cause. *Casus, fortuna*. Voyez les Joueurs; ils honorent tous par un profond silence le *Hasard*, cette aveugle & farouche divinité, qui préside à leur cercle, & y décide souverainement. La Bruy. Attendrai-je du *Hasard* qu'il ose me venger? Corn. Le *Hasard* est une idée de notre façon, elle ne subsiste que dans notre cerveau. Le Cl. Les Anciens ont supposé le *hasard*, pour exprimer un je ne sçais quoi qui agit sans régle & sans intelligence. Id. Voyez FORTUNE. On dit que le *hasard* a bien des affaires, car il se mêle de tout. C'est un grand coup du *hasard* si cette affaire réussit.

☞ Hasard. Le démon des *Hasards*, c'est Mars, le Dieu de la guerre.

> *Soit que le Démon des* hasards,
> *Sur les pas des premiers Césars*,
> *T'appelle aux travaux de la guerre.*
> P. Le Moine.

Hasard se dit aussi des biens, ou des maux qui arrivent dans le cours de la vie, ou d'une affaire. *Eventus*. Ce Fermier s'est enrichi dans cette ferme, par bien des *hasards*; comme des lods & ventes, confiscations, & autres droits casuels.

Hasard se dit aussi à la Paume, lorsqu'une balle ne se réfléchit pas comme elle a de coutume, & qu'on ne la peut juger, soit par l'inégalité des carreaux, soit par autre cause.

On dit en ce sens, quand on a trouvé l'occasion d'acheter quelque chose à fort bon marché & qui accommode fort, qu'on a trouvé un *hasard*, un fort bon *hasard*; & au contraire, Ce n'est pas un grand *hasard*. C'est assez cher.

Hasard signifie aussi, Péril, danger. *Periculum*. Ce malade a couru *hasard* de la vie. Votre honneur avec moi ne court point de *hasard*. Mol. Je veux bien courir le *hasard* de cette affaire, en courir le risque.

Il se dit plus particuliérement de la guerre, & des périls qu'on y court. Il est nourri dans les *hasards*. Il va affronter les *hasards*. Il est intrépide au milieu des *hasards*.

> *Tout ce qu'affrontoit son courage*,
> *En forçant de Namur les orgueilleux remparts*,
> *Peignoit l'effroi sur le visage*

Des généreux Guerriers, dont ce Héros partage
Les pénibles travaux, les glorieux hasards.
Des Houl.

Hasard se dit adverbialement en ces phrases. Je l'ai trouvé par *hasard*. J'ai dit cela à tout *hasard*. Les plus heureuses saillies de l'imagination se présentent d'elles-mêmes, & comme par *hasard* S. Évr. Il est d'un homme prudent de flatter plutôt l'amour-propre des gens, que de se mettre au *hasard* de les offenser. ☞ C'est un malheur effroyable, que de vivre au *hasard*, & de suivre témérairement les opinions que l'on a reçues sans discernement. Nic. Les hommes vivent au *hasard*, sans principes & sans réflexion. Mont. On dit absolument, *Hasard*; pour dire, Il en arrivera ce qu'il plaira à Dieu.

☞ Hasard. C'est un terme de Jeu de Quinquenove. On appelle *hasard*, lorsque celui qui tient le dé, améne un doublet, ou trois ou onze, qui lui fait gagner toutes les masses nouvelles qu'il a taupées.

Hasard se dit proverbialement en ces phrases, *Hasard* à la blanque; pour dire, qu'on court le même risque que si on jouoit à la blanque. On dit aussi, *Hasard* sur les balais, pour se moquer de celui qui veut vendre trop cher une méchante marchandise. On dit encore, qu'il faut donner quelque chose au *hasard*; pour dire, que la prudence humaine ne peut pas prévoir tous les accidens qui peuvent arriver, ni y donner ordre.

HASARD. Terme de Fleuriste. Par ce mot, on entend une Tulipe, qui se trouve panachée, qui ne l'étoit point l'année précédente. Morin. Il se dit aussi d'un œillet & d'une anémone. Liger.

Hasard dru. Terme de Fleuriste. Tulipe incarnadin, couleur de rose incarnat, colombin & blanc d'entrée. Morin.

Hasard robin. 1. Terme de Fleuriste. Tulipe rouge, cramoisi & blanc. Morin.

Hasard robin. 2. Terme de Fleuriste. Tulipe col. gris de lin & blanc. Morin.

HASARDER, v. act. (L'*h* s'aspire.) Risquer, mettre au hasard, exposer à la fortune. *Periculo committere*. *Hasarder* la bataille. Abl. Personne n'osa se *hasarder* à lui donner un conseil fidéle. Maucroix. Un homme sage ne doit rien *hasarder*, ou *hasarder* le moins qu'il peut. Il faut *hasarder* son bien & sa vie pour le salut de la patrie. Il ne faut point *hasarder* l'honneur de son jugement, en décidant trop vîte sur des choses dont nous n'avons point d'évidence. Le Cl. Ils *hasardent* de lui apprendre la conduite de sa Maîtresse. Bussi. Prudemment il ne faut point *hasarder* le présent pour l'avenir. Cl. *Hasarder* sa réputation. Bussi Rab.

Souvent à marcher seul j'ose me hasarder. La Font.

Démêlez la vertu d'avec ses apparences;
Ne hasardez *jamais votre estime trop tôt*. Mol.

Quelques-uns dérivent ce mot de *alea*, comme étant la source de tous les hasards.

Hasarder, se dit aussi en parlant de ceux qui font des imprudences *Periculo exponere*. Il ne faut pas s'étonner si cet homme se ruine, il *hasarde* trop. C'est un indiscret, qui *hasarde* de se faire rompre bras & jambes.

On dit aussi figurément d'un Orateur, d'un Poëte, ou d'un autre Écrivain, qu'il *hasarde* un mot, pour dire, qu'il se sert d'un mot nouveau, étranger & factice, pour essayer s'il plaira à ses auditeurs avec les adoucissemens qu'il lui peut donner. Tout est extrémement *hasardé* dans cet Ouvrage; c'est-à-dire, qu'il y a des pensées nouvelles & hardies.

On dit proverbialement, *Hasarder* le paquet; pour dire, Mettre au hasard quelque chose que ce soit, après avoir été longtemps incertain du parti qu'on devoit prendre. Qui ne *hasarde* rien n'a rien.

☞ Hasardé, ée, part. Il a les significations de son verbe. En parlant d'une piéce de boucherie, ou d'une piéce de gibier, qu'on aura gardée longtemps pour la rendre plus tendre, ou pour lui donner plus de fumet, & qui aura commencé à prendre un goût de vieux, on dit qu'elle est *hasardée*. Gigot *hasardé*. Cette perdrix est *hasardée*.

HASARDEUSEMENT. adv. D'une maniére fortuite & hasardeuse, ou dangereuse *Periculosè*.

HASARDEUX, euse, adj. Celui, celle qui hasarde, qui risque. *Qui in periculum conjicit, qui dat aliquid in casum*. Les Marchands *hasardeux* sont en passe de faire banqueroute, ou d'acquérir de grands biens. Un soldat *hasardeux*, est celui qui ne craint point d'exposer sa vie, qui court aux plus grands hasards. C'est un Médecin trop *hasardeux*. Abl.

On dit aussi, qu'un coup est fort *hasardeux*, quand il est fort incertain, quand il peut manquer par cent inconvéniens qui peuvent arriver, ou quand les suites en seront fort dangereuses. On dit dans le même sens, action *hasardeuse*. Le mariage est un engagement trop *hasardeux*. Boileau dit en parlant des Médecins;

Pour moi, grand ennemi de leur art hasardeux.

HASARSUHAL, s. m. Nom propre d'une ville de la Terre-Sainte *Hasarsuhal*. Ce fut d'abord une ville de la Tribu de Juda, ensuite elle fut donnée à celle de Siméon. Les Septante l'appellent de plusieurs maniéres différentes, *Esersoual*, *Cholasæola*, *Asola*. La Vulgate l'appelle aussi *Hasersual*. Voyez Jos. *XV*. 28. *XIX*. 3. I. des Paral. *IV*. 28. II d'Esd. *XI*. 27.

☞ HASART. s. m. Forteresse & principauté de Syrie, dont il est parlé dans l'Histoire des Croisades.

HASBAIE. Voyez HASBAIN.

HASBAIGNE. Voyez HASBAIN.

HASBAIN, s. m. ou HASBAIE, s. f. Nom de lieu. Le Comté d'*Hasbain*. *Hasbania*. Dans Paul Lombard, au Livre des Évêques de Mets, *Pagus Hasbaniensis*; *Asbania*, dans la division du Royaume de Louis le Débonnaire; *Pagus Hasbanicus*, dans les Annales de Fulde; Charles le Chauve, dans la division du Royaume de Lothaire, *Pagus Hasbanius*. Contrée de l'Évêché de Liége, partie du Cercle de Westphalie. Ce Comté est entre la ville de Liége, & son territoire au levant; le Condrotz au midi: le Comté de Lootz au nord, & le Brabant au couchant. S. Tron en est la ville capitale. Autrefois ce Comté s'étendoit jusqu'à la ville de Louvain en Brabant. Maty. Les Allemands appellent ce Comté *Haspen-gow*; c'est-à-dire, *Harbania Pagus*, & nos Auteurs *Hasbaigne*, comme on écrivoit autrefois *Espaigne*, *Bretaigne*, *Allemaigne*. Aujourd'hui c'est *Harbain*, ou *Hesbain*; quelques-uns disent *Hesbaie*.

Ville en *Hasbain*, ou en *Hesbain*, *villa in Harbania*. Lieu près de *Hui*, entre la Meuse & le Brabant François. Quelques-uns le nomment la *Hesbaye*.

Ce nom vient du Latin *Hesbania*, que ce pays a pris de la riviére nommée *Haspen*, ou *Hespen*, qui l'arrose. Had. De Val. *Not Gall*. p. 242.

HASBAT. Voyez HABAT.

HASCHÉMITE, s. m. & f. Descendant, ou descendante de Haschem, aïeul commun des Ommiades, des Abassides & des Alides; c'est-à-dire, de la famille de Mahomet. *Haschemita*. On donne ce nom en particulier aux Abassides. Voyez d'Herbelot, *Bibl. orient. p.* 96. & 431.

HASCORA, ou ESCURE, s. f. Nom propre d'une Province du Royaume de Maroc, en Barbarie. *Hascora*, *Escura*. Elle est entre les Provinces de Maroc, de Ducale, de Tedle & le Darha. Cette Province est fort montagneuse. On y nourrit quantité de chévres, dont la peau sert à faire de beaux marroquins, & le poil des camelots. Ses villes sont Elmadine capitale, Tagodast, Elgimmuh & Bzo. Maty. L'*Hascora* confine à la riviére de Tensifs au-dessous du mont Animmey, & à l'occident de la riviére d'Elguadilhadidqui, qui la sépare de la province de Tedle. Voyez la Croix, *Hist. d'Afr. T. I.*

HASE, s. f. Terme de Chasse. (L'*h* s'aspire.) C'est ainsi qu'on nomme la femelle d'un lapin, ou d'un liévre, qui porte, ou qui a porté. *Cuniculus fœmina*.

Ce mot vient de l'Allemand *ein hase*, qui signifie un *liévre mâle*, ou *femelle*. Ménage; ou de l'Arabe *hazaz*, qui signifie un *liévre*.

On appelle figurément & par mépris une vieille femme, vieille *hase*.

☞ HA-

☞ HASELAC. f. m. Ancienne Abbaye de France, au Diocèse de Strasbourg, à deux lieues de Molsheim, fondée par Dagobert, Roi d'Austrasie.

HASELFELT, HASELFELD, f. m. Nom propre d'un bourg de la basse Saxe. *Haselfelta*, *Haselfelda*. Il est dans le Comté de Reinstein, aux confins de la Principauté d'Anhalt, entre la ville de Northausen & celle d'Halberstat. Maty.

☞ HASLI, (pays de) le Val-Hasel, ou le Haslethal, est un petit pays de Suisse, au Canton de Berne, dont il est la dernière partie. On y sème au printemps, & en trois mois au plus tard on moissonne.

HASÉLO, ou HASÉLOË, f. m. Nom propre d'une petite île du Danemarck. *Haseloa*, *Haselina*. Elle est située dans le Cattegat, à quelques lieues de la côte septentrionale de l'île de Zéelande. L'île d'*Haséle* est fort dangereuse, à cause des bancs de sable dont elle est environnée de tous côtés. Maty.

HASENCALE, ou CALICALA, f. f. Nom propre d'une ville de la Turquie, en Asie. *Calicala*. Elle est dans la Turcomanie, entre la ville de Cars, & le lac de Van, près de la source du Ross. Maty.

HASERIM, f. m. Nom propre d'une ville de la Terre-Sainte. *Haserim*. Deut. II. 23. Les Septante la nomment *Asédoth*, & par conséquent c'est celle dont il est parlé, Jos. XII. 8. Saint Jérôme dit que les autres peuples appelloient Aséroth les lieux que les Hébreux nommoient *Hasérim*. Ces deux mots en effet sont la même chose, tous deux pluriels dans les langues originales, & ne diffèrent que par la terminaison, qui est masculine dans *Hasérim*, & féminine dans *Haséroth*. *Hasérim* étoit une ville située sur les montagnes de Saïr à la frontière méridionale de la Terre-Sainte & de la Tribu de Juda, entre l'Égypte & cette Tribu. Le P. Lubin conjecture que c'est Azote, mais sans raison.

HASÉROTH. Nom propre de lieu dans l'Écriture. *Haseroth*. 1°. Voyez HASÉRIM. 2°. C'est le lieu du quatorzième Campement des Israélites, situé dans le désert de Pharan. Nomb. *XI*. 34. On y trouvoit beaucoup d'or, qu'apparemment les torrens entraînoient.

HASERSUAL. Voyez HASARSUHAL.

HASERSUSA, ou HASERSUSIM, f. m. Nom propre d'une ville de la Terre-Sainte. *Hasersusa*, *Hasersusim*. Elle se nommoit autrement *Sensenna*. Elle fut d'abord donnée à la Tribu de Juda, puis elle en fut démembrée, & passa à celle de Siméon. Confrontez Jos. *XV*. 31. & *XIX*. 5. I. des Paral. *IV*. 31.

HASFURT, ou HASTFURT, f. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg du Cercle de Franconie. *Hasfurtum*. Ce lieu est sur le Mein, dans l'Évêché de Wurtsbourg, entre Schweinfurt & Bamberg. Maty.

HASMONÉEN, ou HASSAMONÉEN, enne, f. m. & f. & adj. Ce nom se donne à Mathathias & à sa postérité, que l'on nomme plus communément Machabées. *Hassamonaus*, *Hasmonaus*. On écrit aussi le nom sans *H*, & l'on dit *Hasmonéens*, ou *Asmonéens*. *Asmonéen* est plus ordinaire en François qu'*Assamonéen*. Les Princes *Hassamonéens* gouvernèrent le peuple Juif, & commandèrent ses armées pendant 130 ans. L'ère des *Asmonéens* n'est pourtant que de 105 ans, parce qu'elle ne commence qu'à la première année de Simon Machabée, qui est l'an 170. des Grecs, & qu'elle finit à Antigonus, qu'Hérodes I. dépossèda l'an des Grecs 274. Voyez MACHABÉE. Vitrius, *Exercit. XI. n.* 29. & *suiv.* Ce sont les Juifs qui donnent ce nom à la famille de Mathathias. Il est Hébreu, חשמן, *Hhaschman*, qui signifie, Un Grand, un Seigneur, *Optimas*, *Magnas*, חשמנים, *Optimates*, *Magnates*. Les Rabbins appellent ainsi maintenant les Cardinaux de l'Église Romaine.

HASNA, ou CHASNA, f. m. Terme de Relation. Thrésor du Grand-Seigneur. *Ærarium Imperatoris Turcici* Le *Hasna*, ou Thrésor, est dans le premier département (appartement). L'on y met tous les ans six cents mille sequins, que l'Égypte rend au Grand-Seigneur toutes charges payées : & outre cela s'il reste quelque chose au bout de l'an dans le premier Thrésor qui est à la Cour du Divan, on l'apporte en celui-ci, dont l'Hasnadarbaschi, ou Thrésorier du Serrail, a une chef, & le Grand-Seigneur une autre. D. C.

HASNADARBASCHI, f. m. Voyez CHASNATARBASSI. D. C. dans son voyage du Levant fait en 1621. par ordre du Roi, écrit *Hasnadarbaschi*. Cependant c'est un *Kef* en Arabe.

HASN-EL-TAF, f. m. Nom propre d'une ville de Perse. *Hasneltaffa*. Les Géographes Persiens la placent à 72 d. 32 m. de longitude, & à 34 d. 40. m. de latitude. *Hasn-el-taf* veut dire, *Le centre de la beauté*, mais cette ville répond mal à un si beau nom. Tavernier.

HASNON, f. m. Nom d'un ancien village & d'un monastère fondé il y a plus de mille ans, sur la Scarpe, dans l'Artois. *Hasnonium*, *Hasno*; *Hasnoniense monasterium*. *Hasnon* fut d'abord de l'Artois, ensuite il fut attribué au Hainaut. Hadr. de Valois, *Not. Gall. p.* 242. *Hasnon* est placé sur le bord méridional de la Scarpe, dans la contrée d'Ostervant au sudouest de S. Amand.

HASPAHAM. Voyez ISPAHAN.

HASPEN. Voyez HASPAIN.

HASPEN-GOW. Voyez HASPAIN.

HASPEN, ou HESPEN, f. m. Nom propre d'une petite rivière des Pays-Bas, dans le Comté d'*Hasbain*, auquel elle a donné le nom. *Hasba*, *Hasbana*, *Haspinga*. Elle coule entre Tillemont & Landen, & arrose *Neer-Hespen*, *Cishasba*, & *Outern-Hespen*, *Transhasba*, ausquels elle donne ces noms. Hadr. de Val. *Not. Gall. p.* 242.

☞ HASSART, f. m. Espèce de hache qui a le tranchant arrondi. On le dit aussi des grandes serpes.

☞ HASSE-BROUCK. Petite ville des Pays-Bas, dans la Châtellenie de Cassel.

☞ HASSEK. Ville de l'Arabie Heureuse, sur la mer, vis-à-vis de Zocotora.

HASSELT, f. m. Nom propre d'une petite ville fortifiée. *Hasseletum*. Elle est dans l'Overissel, une des Provinces-Unies des Pays-Bas, entre Zwol & Swartessvis, sur le Vecht. Maty.

Hasselt. Autre petite ville du Cercle de Westphalie. *Hasseletum*. Elle est dans l'Évêché de Liége, sur la rivière de Démer, au couchant de Mastrich.

HASSÉMON, f. m. ou ASÉMONA, f. f. 1°. Nom d'un lieu de l'Arabie déserte, où les Israélites campèrent. *Nombr.* XXXIII. 29. 2°. Ville de la Tribu de Juda, sur la frontière méridionale, du côté du couchant, sur le chemin d'Égypte. Voyez *Jos.* XV. 5, 27. *Nomb.* XXXIV. 4. 5.

HASSIDÉEN, ASIDÉEN, enne, f. m. & f. & adj. *Hasidaus*, *Assidaus*. Ce nom se trouve deux fois dans le premier livre des Machabées, & une fois dans le second, I. *Machab.* II. 42. VII. 13. & II. *Machab.* XIV. 6. Lyranus a tiré ce nom du mot Latin *Assiduus*, assidu; & a cru qu'on nommoit ainsi parmi les Juifs ceux qui s'occupoient *assiduement* au service de Dieu; c'est une erreur ridicule. Le Jésuite Serrarius, & le Calviniste Drusius, qui ont beaucoup écrit l'un contre l'autre sur ce mot, conviennent pourtant tous deux que ce mot est Hébreu, qui vient de חסיד, *bienfaisant*, *miséricordieux*, *saint*, *homme de bien*, *homme pieux*. Junius, dans ses Notes sur le *ch. II.* du premier Livre des Machabées, prétend qu'il faut écrire *Aschidaus*, *Aschidéen*; que c'est un *Schin* en Hébreu, & qu'il vient du Chaldéen אשד, *Aschad*, *diffudit*. Mais, dit Drusius, c'est une faute, & cette correction est contraire à toutes les éditions & les manuscrits.

La difficulté est de sçavoir quels étoient ces *Hassidéens*. Drusius prétend que les *Hassidéens* étoient les Pharisiens. Sa raison est que Gorionides, *L. IV. C.* 29. appelle indifféremment Pharisiens, ou *Hassidéens*, ceux qu'il nomme les Sages d'Israël. Serrarius soutint que Gorionides distinguoit les *Assidéens* des Pharisiens; Drusius changea ensuite de sentiment, & dit que ce que l'Écriture appelloit *Assidéens*, c'étoient en général tous les gens de bien; que ce n'étoit point un nom propre, ni de secte. Serrarius a toûjours prétendu au contraire que c'est un nom de secte, & que les *Assidéens* sont les mêmes que les Esséniens. Scaliger a dit tan-

tantôt que les *Assidéens* étoient assez semblables aux Esséniens, & tantôt que ce nom se prenoit en deux sens, pour un nom de secte, & en général pour les gens de bien. Scaliger a cru aussi que la secte des *Assidéens* avoit commencé au temps d'Esdras. Ailleurs il dit qu'elle avoit été instituée par Jérémie.

Serrarius au contraire a prouvé que les *Assidéens* sont les mêmes que les Esséniens, & les Esséniens probablement les mêmes que les Réchabites. Le commun des Interprétes suit ce sentiment. Quant au temps qu'ils ont commencé, il croit que ce qu'on en peut dire de mieux, c'est que depuis l'entrée des Israëlites dans la Terre-Promise il y en a toûjours eu, tantôt plus, tantôt moins, & avec des changemens de temps en temps dans leurs coutumes & maniére de vivre; que ce sont eux qu'on appelle Cinéens dans le premier Ch. du L. des Juges. Que *Rechab* & *Hasid* sont synonymes; que les changemens qu'il y eut dans leur maniére de vivre firent cependant comme deux espéces d'*Hasidéens*, les anciens & les nouveaux; que ce furent les nouveaux qui portérent le nom de Réchabites que Jérémie leur donne, *Ch. XXXV.* 2, 3, 5, 18. Voyez cet Auteur, dans son *Tribaresium, L. III. c. 7. & 9. & dans son Minerval. L. V. c.* 9, 10, 11. & Drusius, *de Hasidais.*

Du reste, l'origine de ce nom demande qu'on l'écrive par une *H*, *Hasidéen.* C'est même en Hébreu une double aspiration חסיד, *Hhasid*; mais parce que les Grecs & la Vulgate l'écrivent sans aspiration, on n'y met ordinairement point d'*H* en notre langue.

HASSIOPORTO. Voyez PALATIA.

HAST, s. m. (L'*h* s'aspire & l'*s* se prononce.) Vieux mot, qui signifioit autrefois, Toute sorte d'arme offensive qui avoit un long bois, ou manche. *Hastile.* Les piques; les hallebardes, pertuisanes, javelines, sont armes de *hast.*

Ce mot vient du Latin *hasta.* En quelques Provinces, on appelle une broche une *haste*; & on appelle encore *contre-hastiers*, les chenets qui portent les broches. Voyez HÂTE.

HASTAIRE, s. m. Terme de Milice Romaine. *Hastarius.* Louis XIV. a employé ce mot dans ses Remarques sur la guerre de César contre les Suisses, lorsqu'il dit, Les Princes se mettoient flanc à flanc des *Hastaires.*

HASTE, s. f. Terme de Médaille. L's se prononce. *Hasta.* La *haste* est un javelot sans fer, ou plutôt un ancien sceptre plus long que les ordinaires, qui convient à toutes les Déités. Il marque la bonté des Dieux, & la conduite de leur providence, également douce, & efficace. Dans l'Apothéose d'Homére, représentée par Apollonius de Priéne sur un marbre qui est à Rome dans le Palais des Princes Colonnes, Jupiter est représenté une *haste* à la main. Mém. de Trév.

On appelle *haste pure* sur les médailles, la *haste* qui n'est point ornée, point entourée de rameaux, ou de bandelettes. *Hasta pura.*

☞ HASTE, s. f. Piéce de bois longue, arrondie & semblable à une lance qui porte l'Étendard Royal dans la Galére Réale. La *haste* est attachée par des bandes de fer au bord de l'espale vers la guérite à la main droite de la chambre de pouppe.

HASTER, s. m. Terme de Commerce, & non de mesure. Un *haster* de Gand contient 30 settiers de Paris moins ½.

HASTING, s. m. Nom propre d'une petite ville d'Angleterre. *Hastinga.* Elle est sur la côte du Comté de Sussex, où elle a un bon port, à trois lieues de la ville de Raye, du côté du couchant. C'est à *Hasting* que Guillaume le Conquérant vainquit Harald, Roi d'Angleterre, qui y fut tué l'an 1066. Maty.

HAT.

HÂTE, s. f. (L'*h* s'aspire.) Empressement, diligence, précipitation. *Festinatio.* Les gens chauds & impétueux, ont toujours *hâte*; rien n'est si ordinaire que la paresse d'examiner le fond des affaires, & une *hâte* indiscréte d'en juger. S. Réal.

Hâte, se dit adverbialement en ces phases. Il a envoyé en *hâte* un courrier; pour dire, diligemment. Ils se retirent en *hâte* vers la ville. Ablanc. C'est-à-dire, avec précipitation, imprudence.

> *Il ne craint point qu'à son réveil,*
> *Un plaideur vienne le surprendre;*
> *Et que l'assignant, sans délais,*
> *Il l'oblige, pour se défendre,*
> *De courir en* hâte *au Palais.* De Villiers.

Un Comédien fait *à la hâte.* Id. Les marchandises de balle sont faites à la *hâte*; pour dire, négligemment.

Hâte, en plusieurs Provinces, se dit d'une certaine mesure de pré qui est de 30 pas, qui vient, selon Du Cange, de *hasta*, ou du bâton avec lequel on les mesuroit: d'où vient qu'on disoit autrefois, Donner de la *hâte*; pour dire, Donner du bâton pour faire avancer; & c'est de-là, à ce que prétendent quelques Auteurs, que vient le mot de *hâte* signifiant *diligence.*

Hâte, dans quelques Provinces, est le nom qu'on donne au foie de cochon dont on fait des hâtereaux.

Hâte, se dit proverbialement en ces phrases. On dit qu'un homme est de Lagni, qu'il n'a pas *hâte*, pour dire, qu'il est mol & paresseux. On dit, qu'un Gentilhomme, qu'une Demoiselle sont faits à la *hâte*: pour dire, qu'ils n'ont aucune noblesse, qu'ils n'en ont que l'apparence ou les habits. On dit aussi à un homme impatient, qui fait l'empressé: Si vous avez *hâte*, courez devant.

Hâte. *Veru.* Ce mot signifioit autrefois *Broche*, mais en ce sens il est hors d'usage à Paris, où l'on dit broche: il n'y a que le peuple qui dise en quelques endroits *hâte.* Voyez HAST.

HÂTER, v. act. (dans lequel l'*h* s'aspire) & qui se dit souvent avec le pronom personnel. *Urgere, properare.* S'empresser, faire aller plus vite, avancer besogne. *Hâtez*-vous de partir. *Hâtez* votre retour. *Hâter* le courier. *Hâtez*-vous lentement. Boil. Les gens qui doivent ne se *hâtent* jamais trop de payer. On ne se *hâte* point d'annoncer les méchantes nouvelles. Nous voudrions bien *hâter* la lenteur de la colère de Dieu sur nos ennemis. Nic. Le Prince, quand il s'agit de multiplier, ou de *hâter* ses bienfaits, ne souffre ni détours ni lenteurs. Tour. Cette mauvaise nouvelle *hâta* ses destinées. H. S. de M. ☞ La foi vive du Cathécuméne *hâta* son baptême. Bouh. Saint Amant dit à un ruisseau;

> *Et si par mes regrets j'ai bien pu t'arrêter,*
> *Voici des pleurs pour te* hâter. S. Amant.
>
> *Le Ciel qui s'intéresse à mon juste courroux,*
> *Pour en* hâter *l'éclat n'a que faire de vous.* Bréb.
>
> *Fais du bien,* hâte-*toi, Damis:*
> *Tout est sous le pouvoir de l'aveugle fortune,*
> *Hors ce qu'on donne à ses amis.* Sénecé.

Ce mot vient de l'Allemand *hasten*, qui signifie la même chose. D'autres le dérivent du Latin *astitare*, ou de *adstare*, ou *instare*, ou du mot Celtique *hasta.* L'Allemand *hasten*, *hâter*, aller vite, est un mot tiré du Celtique *hasta.* Pezron.

Hâter, se dit aussi des soins que l'on prend pour faire avancer quelque chose. *Festinare.* *Hâtez* le souper, afin qu'on se proméne après. Les cloches qu'on met sur les melons les font *hâter* de mûrir. Si on ne *hâte* les ouvriers, ils font bien peu de besogne.

Hâter signifie aussi, Procurer, être cause. *Inferre, accelerare.* Ce mauvais reméde a *hâté* la mort de ce malade. Cette perte a *hâté* sa banqueroute.

On dit proverbialement, qu'on *hâtera* bien d'aller quelqu'un, pour dire, qu'on lui fera une forte réprimande sur quelque faute qu'il a faite, qu'on lui fera bien faire son devoir par les menaces, par les châtimens. On dit aussi, qu'un homme ne gagnera pas la pleurésie à force de se *hâter*, quand il va lentement en besogne.

On dit au Manége, *hâtez*, *hâtez*, lorsqu'un Écolier fait manier un cheval sur les voltes, & que l'Écuyer veut obliger l'Écolier à tourner la main plus vite du côté qu'il manie.

HATÉ, ÉE, part. & adj. Il a toutes les significations de son verbe. *Festinus*, *acceleratus*. On dit outre cela, que la saison est un peu *hâtée*; pour dire, qu'elle est avancée.

HATÉ, ÉE, signifie quelquefois, Qui hâte. Il est extrémement *hâté*. Elle est extrémement *hâtée*.

HATEMUTZLI. s. m. Terme deCalendrier. Nom du 15^e^ mois des Mexiquains, il répond à une partie de Novembre.

HÂTEREAU, s.m. Vieux mot. Ménage croit que ce sont les parties d'un animal, lesquelles sont proches du cou. D'autres disent que ce mot signifie le cou lui-même, & ils fondent leur opinion sur ce que le mot de *hasterel* signifie toûjours le cou dans nos vieux livres. *Collum*, *jugulum*, *cervix*.

HÂTEREAU. Terme de Traiteur, de Cuisinier. Ragout qui se fait avec des tranches de foie, qu'on saupoudre de poivre, & qu'on couvre de brins de persil, ensuite on les met sur un gril à un bon brasier, on les y laisse jusqu'à ce qu'elles soient bien grillées & médiocrement cuites, puis on les sale, & on les mange de broc en bouche.

Il y en a qui dérivent ce mot de *hâtereau*, de celui de *hâter*, parce qu'on se *hâte* de manger les viandes qui entrent dans la composition des *hâtereaux*, lesquelles se corrompent aisément, & ne peuvent se garder longtemps.

HÂTEREL, s. m. Vieux mot, qui signifie le cou. *Collum*, *jugulum*, *cervix*.

Ce mot a la même origine que celui de *hâtereau*. Voyez ce mot.

HÂTEUR, s. m. (L'*h* s'aspire) Officier chez le Roi qui sert aux cuisines, qui a soin du rôt, & de livrer les viandes rôties, comme le Potager les potages, & les Pâtissiers la pâtisserie. *Cui assa curæ sunt*.

Quelques-uns disent que ce nom vient de ce qu'ils ont soin des *hâtiers*, ou broches.

Il y a aussi des *Hâteurs* préposés dans les atteliers, pour faire travailler les Maçons, les Manœuvres, qu'on appelle aussi *Chasseavans*. *Instantes operariis præfecti*.

HATIER, s. m. (L'*h* s'aspire) Vieux mot, qui signifioit un grand chenet à plusieurs crans, où l'on mettoit plusieurs broches ensemble les unes sur les autres. *Assarius capreolus*. On disoit aussi *contre-hâtiers*, & même ce dernier a un peu plus d'usage.

HÂTIF, IVE, adj. (L'*h* s'aspire.) Précoce, qui vient de bonne heure, ou avant le temps ordinaire. *Properus*, *præproperus*, *præcox*. Les fruits *hâtifs* sont les fraises, les cerises. On fait par art des pois & des fruits *hâtifs*, quand on prend le soin de les faire mûrir plûtôt que les autres de même espéce; des pois *hâtifs*, des cerises *hâtives*. LIGER. Un potager où il ne manque rien, tant pour avoir du *hâtif* & du tardif, que pour l'abondance du milieu des saisons. LA QUINT. Les terres meubles n'ont pas de peine à être échauffées des rayons du soleil, & par conséquent à être *hâtives* dans leurs productions. LA QUINT.

On dit figurément, que l'esprit d'un enfant est trop *hâtif*, quand sa raison, son esprit commence à paroître avant l'âge ordinaire. Les esprits *hâtifs* ne sont pas ceux qui réussissent le mieux dans la suite.

Ce mot vient de *activus*.

HÂTILLE, s. f. (L'*h* s'aspire.) *Recentis suillæ frustum*. Vieux terme de campagne, qui se dit en cette phrase, quand on a tué son cochon, on envoie à ses amis de la *hâtille* & du boudin, c'est-à-dire, qu'on accompagne le boudin de quelque piéce bonne à rôtir, propre à mettre au *hâtier*, ou à la broche. Dans quelques Provinces on prend plus particuliérement ce mot, & on entend par ce terme les poumons, le cœur, les rognons, & la rate de porc, sans y comprendre le foie qu'on appelle dans les mêmes pays du nom de hâte.

On dit aussi au figuré & dans le style burlesque, Donner de la *hâtille* à quelqu'un, pour dire, donner des coups de bâton.

HÂTIVEAU, s. m. (L'*h* s'aspire.) C'est le nom d'une poire hâtive. Poires de *hâtiveau*. *Pira præcocia*.

On donne aussi ce nom à une espéce de raisin précoce, qui mûrit avant les autres.

Liger ne dit ce mot ni des poires, ni du raisin, dont on vient de parler: mais il dit seulement, qu'en terme de jardinage ce mot signifie *pois hâtifs*, *pisa præcocia*, & que les Jardiniers disent, J'ai semé des *hâtiveaux* sur des ados. Il fait bon semer des *hâtiveaux*.

HATIVEMENT, adv. (L'*h* s'aspire.) D'une maniére hâtive ou pressée. *Festinè*. Il est peu d'usage, & ne se dit guére que des fruits & des fleurs, qu'on hâte de mûrir, de fleurir. On a mis les melons sous la cloche, pour en avoir *hâtivement*.

HATIVETÉ, s. f. (L'*h* s'aspire.) Vieux mot qui signifioit autrefois, Diligence, avance de la maturité; précocité. *Festinatio*. Il n'est plus en usage, que lorsqu'il s'agit de fruits, de fleurs, de plantes, qui viennent avant le temps ordinaire. Il y a des fruits estimables pour leur *hâtiveté*, & d'autres pour leur tardiveté. LA QUINT.

☞ HATRA, ancienne ville d'Asie, dans la Mésopotamie, selon Ammien Marcellin, *lib.* 25. *cap.* 8.

HATTEN, s. m. Corneille dit *Hattem*, ou *Hattum*. Nom propre d'une ancienne petite ville des Provinces-Unies. *Hattemium*. Elle est dans le Véluve, contrée de la Gueldre, sur l'Issel, vis-à-vis de Zwol, & entre Campen & Deventer. MATY.

HATTINGEN, s. m. Nom propre d'une petite ville du Cercle de Westphalie. *Hattinga*. Elle est dans le Comté de la Marck, sur la riviére de Roer, à sept lieues de Duysbourg, & un peu moins de Dusseldorp, du côté du levant.

HATTON-CHASTEAU, ou CHASTEL, s. m. Nom propre d'une petite ville du Duché de Bar, en Lorraine. *Hadonis*, ou *Hattonis castrum*, *Haidonis castellum*. Elle est sur la riviére d'Hatton, à cinq lieues de Verdun, vers le sud-est. De Val. *Not. Gall. p.* 338. MATY.

HATUAN, s. m. Nom propre d'une petite ville, mais forte. *Hatuanum*. Elle est dans la haute Hongrie, sur la riviére de Zagywa, entre Pest & Agria. MATY.

HATUNCUZQUI AYMORAY, Terme de Calendrier. Nom du sixiéme mois des habitans du Pérou.

HATUR. Terme de Calendrier. Nom du troisiéme mois des Coptes, qui répond du moins en partie à notre mois de Novembre. Il y en a qui écrivent *hathur*, & qui le mettent l'onziéme dans le Calendrier des Coptes & des Abissins.

☞ HATUTE, s. f. Vieux mot. Allêchement, amorçe.

HATZFELD, s. m. Le Comté d'*Hatzfeld*. *Hatzfeldiensis Comitatus*. Ce Comté est dans la basse partie du Cercle du haut Rhin, entre le Comté de Wirgenstein, & le Duché de Westphalie. Son étendue est d'environ quatre lieues de long, & deux de large: *Hatzfeld*, qui est un gros bourg défendu par un bon château, en est le lieu le plus considérable. Ce pays a ses Comtes particuliers, qui possédent encore quelques Seigneuries en Franconie, en Wétéravie, en Silésie. MATY. Imhoff, qui traite des Comtes d'*Hatzfeld* dans sa Notice de l'Empire, *L. VI. C. 6.* écrit *Hatsfeld* ou *Hetzfeld*, & dit que ce lieu est sur l'Éder, que Tacite, *Annal. L. I. C.* 56. appelle *Adrana*. Rittershusius a fait la Généalogie des Comtes d'*Hatsfeld*, qu'il fait venir d'Éberhard, qui vivoit en 1296.

HAV.

HAVAGE, s. m. Vieux mot qui signifie un droit qu'on a de prendre sur les grains dans les marchés, autant qu'on en peut prendre avec la main. *Havagium*, *havadium*. Il vient apparemment du mot *havir*, qui n'est plus en usage au sens de *prendre*. Le Bourreau de Paris a un droit de *havage* dans les marchés; & à cause de l'infamie de son métier, on ne lui laisse prendre qu'avec une cuiller de fer blanc, qui sert de mesure. Le Bourreau a le même droit en d'autres endroits de France, & le prend de la même maniére.

☞ Ce droit appartenoit anciennement au Bourreau de la ville de Pontoise; aujourd'hui, par accommodement, il appartient à l'Hôpital Général. *Descr. Géogr. & Histor. de la haute Norm. T. II. p.* 205. En quelques lieux on a dit *havée*. Voyez ce mot.

HAVANA. *La Havana*, ou *La Havane*, s. f. Nom propre de ville, ou S. Christophe *De la Havana Havana*,

vana, Fanum S. Christophori. Ville de l'Amérique septentrionale. Elle est capitale de l'Ile de Cuba, une des grandes Antilles, & elle donne quelquefois le nom de *La Havana* à toute l'Ile. Elle est fortifiée & défendue par une bonne citadelle, où le gouverneur de Cuba fait sa résidence. Sa situation est sur la côte septentrionale de l'Ile, vis-à-vis de la presqu'Ile de Tegesta, en Floride. Elle a un port fort grand & fort sûr, dont l'entrée est si étroite qu'il ne peut y entrer qu'un vaisseau de front, & est défendue par deux châteaux, qui sont situés sur ses deux bords. C'est à *la Havane* que les flottes du Roi d'Espagne se retirent, & où s'assemblent les Galions, & les autres Vaisseaux marchands de l'Amérique, pour venir de compagnie en Europe, vers le mois de Septembre. Maty.

HAUBAN, s. m. Terme de Marine. Les *haubans* sont de gros cordages à trois tourons amarrés, ou attachés aux barres des hunes pour affermir les mâts. Ce sont les cordes qui tiennent les mâts à droite & à gauche, & un peu de l'arrière du vaisseau. Il y en a qui écrivent *haut-bans*, & d'autres écrivent *aubans*. *Funis scansorius, scansilis.* Ils sont attachés par bas aux vibords à droite & à gauche. Les grands *haubans* sont ceux des grands mâts, & les petits *haubans* ceux des mâts de hunes, ou de perroquets. Les cordes qui servent d'échelons pour monter aux hunes le long des *haubans*, s'appellent *figures*, *figules*, ou *enfléchures*. Celles qui servent à faire bander ou roidir les cordes des *haubans*, s'appellent *Rides*. A la réserve du beaupré, il n'y a point de mât qui n'ait ses *haubans*. Les *haubans* de beaupré sont deux espéces de balancines qui saisissent la vergue de Sivadiére par le milieu, au lieu que les balancines saisissent vers les bouts. Il y a pour tenir ce *hauban* un cap de mouton, qui est frappé au beaupré, & l'autre est frappé à la vergue de Sivadiére; c'est-à-dire, que ces manœuvres, au lieu de tenir les mâts, ainsi que les autres *haubans*, sont frappées à leurs mâts, & aident à soûtenir leurs vergues. *Hauban* de voile d'étai, est la manœuvre qui tient l'arcboutant en avant, lorsque l'on met ces sortes de voiles. *Haubans* de chaloupe, sont non seulement ceux qui tiennent les mâts de la chaloupe lorsqu'elle est mâtée, mais aussi les cordages dont on se sert pour saisir la chaloupe, lorsqu'elle est sur le pont du vaisseau.

Hauban, en termes de Maçonnerie, est un cordage qu'on attache d'un côté à un engin, & de l'autre à un arrêt solide, afin de servir de contrepoids aux gros fardeaux qu'on veut élever. *Sacomaticus restis.*

Hauban, étoit aussi une espéce de Droit. Ce mot vient du Latin *Halbannum*. L'an 1140. le Roi Louis le Jeune exempta l'Église de Notre-Dame des Champs du Droit de *hauban*, que prenoit son Prevôt. Le *hauban* avoit cours sous le regne de Louis le Gros.

HAUBANER, v. act. C'est, Attacher un hauban à l'engin, pour l'arrêter, & le tenir ferme, lorsqu'on monte quelque fardeau. *Sacomatico fune instruere.*

HAUBANIER, s. m. Qui est sujet au droit de hauban. On a écrit autrefois *haultban*, & *haultbanier*.

HAUBANNIER, ou HAUT-BANNIER, s. m. Seigneur qui a droit de hauban. *Dynastes Summæ jurisdictionis, jus nactus edicti & sanctionis.* Monet.

Haubannier, ou Haut-bannier. Nom d'un ancien Officier du Roi. Le *haut-bannier* du Roi ne doit être contraint d'acheter le métier de fripperie de Chambrier, ni de son Maire pour lui, puisqu'il s'est fait *haut-bannier* du Roi, & c'est de lui qu'il achette le haut-ban. Du Tillet, *Part. I. p.* 413. Le *haut bannier* du Roi est tenu d'acheter sondit haut-ban du Roi, ou de ses Officiers pour lui, & non d'autre, & il est tenu d'être estager dans la banlieue de Paris, & de payer au Roi, & à son Receveur pour lui, sitôt qu'il est fait *haut-bannier*, vingt deniers, & au Chambrier quatorze deniers; & outre cela de payer au Roi par chacun an six sols huit deniers parisis. Et partant ledit *haut-bannier* peut vendre & acheter toute maniére de pelleterie, vieille & nouvelle fripperie, linge & lange, vieille & nouvelle, tout cuir vieux & nouvel, par payant le tonlieu, que les choses dessus dites doivent, &c. Du Tillet, *ibid.* Il avoit tiré cela des anciens Registres du Châtelet de Paris.

☞ HAUBART, s. m. Poisson.

☞ HAUBELONNÉS, s. m. plur. Sorte de fromages qui se font en Hollande, & dont les Hollandois font un grand commerce dans le pays étranger.

HAUBEREAU, ou HOBEREAU, s. m. (L'*h* s'aspire.) Oiseau de leurre qui prend de petits oiseaux. *Pygargus, Halicetus, Subbuteo.* Il est marqueté sous le ventre, & a le dos & la queue noirâtres. On l'appelle aussi *falquet*, ou *aubrier*. Après l'émerillon le *haubereau* est le moindre, quant à la taille, de tous les oiseaux de proie; il est de leurre, ainsi que le faucon, le lanier & le sacre. Cet oiseau suit volontiers les chasseurs, d'autant que sa proie n'est autre que de petits oisillons, cochevis & alouettes, qui aiment mieux se laisser prendre à la main, & manger aux chiens, que de partir: lorsqu'ils l'apperçoivent, ils se fourrent jusques entre les jambes des chevaux pour se sauver du *haubereau*, leur mortel ennemi: lorsqu'il a suivi un espace de temps les chasseurs, il s'en retourne à son bois de haute futaie, où il se perche & fait sa demeure ordinaire. Quant à sa figure, il a le bec bleu, les pieds & les jambes jaunes, les plumes de dessous les yeux fort noires: le sommet de la tête entre le noir & le fauve, deux taches blanches pardessus le col, le dessous de la gorge & les deux côtés des tempes roux, les manteaux bien mouchetés; le dos, la queue & les pennes des ailes noires par-dessus, la queue fort bigarée par-dessous de taches rousses tressées en travers entre les noires: le voyant voler, on apperçoit le dessous de sa queue & l'entre deux de ses jambières rougeâtre. Aldrovand en a fait la description plus au long. La voici.

Il a le bec, dit-il, court, bleuâtre par le commencement, & noir à la fin; les narilles ovales & larges, le dessus du bec extrémement aigu & crochu; au commencement de l'endroit où il est crochu, paroissent deux pointes, lesquelles entrent dans les deux côtés du dessous du bec, qui est aussi coupé par le bout, & de même couleur que la partie supérieure. Il a la langue large, le palais presque de couleur de corne, les yeux noirâtres, les paupiéres jaunâtres, les plumes du menton & des environs du bec blanches, & cette couleur paroit au commencement & aux côtés de la tête après les tempes: ce qui est opposé au petit coin de l'œil à côté de la tête est cendré, & d'un châtain obscur tirant sur le noir. Il a une tache de même couleur, qui descend de la tête par les tempes aux côtés du gosier; il a aussi une pareille tache au commencement de l'ouverture du bec sous les yeux, qui s'étend en long aux deux côtés du gosier, le milieu du col est environné de plumes blanches en partie, & en partie rougeâtres; tout le dos, le col, les manteaux & la queue sont d'un jaune tirant sur le noir, mêlé d'un peu de châtain obscur, principalement au haut du dos, & à l'extrémité du col, qui paroit jusques à la superficie; les manteaux sont toutefois plus obscurs, & toutes leurs pennes en dedans, sçavoir, approchant du dos, sont couvertes de taches traversantes, tantôt rougeâtres, tantôt noirâtres, & ce par ordre, ainsi que toutes les dix pennes de la queue, excepté seulement les deux du milieu, toutes celles de la poitrine & du ventre sont marquées par le milieu d'une tache brune & longue; par les côtés elles sont blanchâtres, les cuisses jusqu'au genou sont garnies de pennes de couleur de rouille, semées de petites taches noirâtres; les jambes sont courtes, jaunâtres, couvertes de tablettes jusques sur les ongles; les doigts des pieds sont longs à proportion des cuisses, principalement des jambes; les ongles sont crochus, très-aigus & très-noirs, le dessous des pieds & des doigts est plein de calus: c'est ainsi qu'est décrite la femelle.

Cette espéce d'oiseau ne prend jamais sa proie qu'en volant, & jamais sur terre ni dans les arbres, ce qui est cause en partie qu'ils suivent les Veneurs qui font partir les oiseaux avec leurs chiens. Le *haubereau* est si léger qu'il attaque le Corbeau en l'air, & lui donne des atteintes.

Ce mot de *Haubereau* vient de *umberellus*, diminutif de *umber*, dont les Latins se sont servis pour *spurius*. Ménage. Borel le dérive de *hybrida*, *p.* 361. M. Huet remarque que *hobel* en langue de Galle, signifie une espéce de faucon.

Hau-

Hausereau, se dit figurément & ironiquement dans le discours satyrique & burlesque, des petits Nobles de campagne qui n'ont point de bien, & qui vont manger les autres, *nobilis inops* : on le dit aussi de ceux qui sont apprentifs, novices dans le monde. *Tyro, tyrunculus.*

Ce mot en cette signification vient de *Hober*, mot Picard, qui joint avec la négation, signifie *ne bouger d'un lieu*, parce que ces sortes de Gentilshommes sont casaniers, & n'ont jamais été à la guerre, ni vu le monde.

☞ HAUBERGENIER, s. m. Celui qui fait des hauberts ou cottes de mailles. Les anciens statuts des Maîtres Chainetiers de Paris leur donnoient la qualité de *Haubergeniers*.

HAUBERGEON, s. m. (L'*h* s'aspire.) Vieux mot. Il signifie aussi bien que *haubert*, une cotte d'armes ou cotte de maille. *Lorica annularis, paludamentum* ; dans la basse Latinité *Halbergium*. C'étoit une ancienne arme défensive en forme de cotte, qui venoit jusqu'à mi-jambes ; dont les François furent inventeurs, comme témoigne Varron. Elle est faite de plusieurs petits anneaux de fer, comme hameçons accrochés ensemble. Ce mot ne se dit plus qu'en cette phrase proverbiale, Maille à maille se fait le *haubergeon* ; pour dire, qu'il faut faire les choses à loisir, & les unes après les autres ; ou bien, qu'en faisant plusieurs petites épargnes on peut amasser beaucoup de bien.

HAUBERGIER, s. m. (L'*h* s'aspire.) Celui qui tient un Fief de haubert, qui est obligé d'accompagner son Seigneur à la guerre en cette qualité. *Primigenia clientela beneficiarius.* Les vassaux servoient autrefois leurs Seigneurs en qualité d'Écuyers, de *Haubergiers*, de Lanciers, d'Arbalétriers, &c.

HAUBERT, s. m. (L'*h* s'aspire.) Est une cotte de mailles à manches & gorgerin, que portoient autrefois sur leurs armes les Seigneurs de *haubert*, qui tenoit lieu de haussecou, brassarts & cuissarts. *Annularis lorica.* Autrefois on écrivoit *hautbert*, *haubers*, *hauberc*.

Spelman dit que ce mot, aussi bien que *haubergeon* son diminutif, vient d'un vieux mot François, *hame*, *haim*, ou *hameçon* & *crochet*, & de *berg*, qui étoit une armure de chainettes de fer entrelacées, & l'une harpant l'autre. On l'a nommée aussi *alecret* & *brigantine*, ou *brigandine*, parce que les voleurs s'en servoient. Nicot l'appelle aussi *écaille*, parce qu'elle étoit composée de certains ronds comme une écaille. Et enfin, on l'a appellée *jaque de maille*, qui est un *haubert* de coton. Ménage, après Beli, a réfuté l'opinion de Spelman, & de Loyseau, que l'on verra dans l'article suivant. Il dit que *hauberg*, arme, vient de *al*, ou *alba*, qui signifie *tout* en Allemand, & de *bergen*, qui signifie *couvrir*. Fauchet le dérive de *albus*, à cause que les mailles de cette armure étoient blanches, polies & luisantes ; & Du Cange de l'Allemand *halsberg*, qui signifie *défense du cou*, composé de *hals*, *collum*, & *berghen*, *custodire* ; & ajoûte qu'on a dit en la basse Latinité *halsberga*, *albergellum*, *ausbergotum* & *osbergum*.

Haubert, est aussi un terme de Jurisprudence féodale. *Primoris beneficii clientelare prædium.* C'est le plus noble fief après ceux de dignité, & immédiatement au-dessous des Baronnies. On l'appelloit aussi *Fief cheval*, ou *régalien*, selon Ragueau. Ce mot vient de *Hautber*, ou *haut-Baron*, qui devoit servir le Seigneur duquel il étoit relevant avec pleines armes, ou armé de toutes piéces. De-là est venu que la cotte de mailles a été nommée *hauber* ou *haubergeon*, parce que le *Hauber*, ou Seigneur du fief, en devoit être armé. Ainsi il est arrivé que le fief de *Haubert* a été pris pour toute sorte de fief duquel le Seigneur est tenu de servir le Roi avec le *hauber*, ou *haubergeon*. Voyez Loyseau, Spelman, & Du Cange. Quelques-uns distinguent le *Fief de hauber*, qui étoit tenu immédiatement du Roi avec Justice, de celui de *haubert*, qui étoit un Fief du moyen genre, non Royal, qui n'avoit pas la haute Justice unie au Fief avec le droit & jouissance des armes : desorte qu'il faut ajoûter au premier la qualité de plein Fief, ou de plein *haubert*. On ne connoît point cette distinction en Normandie ; il y a de *pleins Fiefs de haubert*, qui ne relévent point du Roi, & qui n'ont que basse Justice. Voyez l'Article 166. de la Coutume de Normandie.

Jean Bouteillier, Conseiller au Parlement de Paris, compilateur du Livre intitulé : *La Somme rurale*, dit que Ber & Baron sont synonymes. De-là, De Saint Julien a inféré dans son histoire de l'Antiquité & origine des Bourguignons, C. 24. que nos Anciens qui font souvent mention des haut-Barons, disoient aussi *haut-Bers* ; que de-là est venu le nom de fiefs de *haut-Bers*. Il ajoûte que ceux qui avoient récemment imprimé la Somme rurale de Bouteillier, avoient retranché tout ce qui concerne les différences des Seigneuries : que de-là il est arrivé que ces noms ont été ignorés & se sont corrompus ; que par ignorance, de deux mots on n'en a fait qu'un ; & qu'au lieu de fief de *haut-Ber*, qui signifie relevant immédiatement du Roi, on a dit fief de *Haubert*, comme si ce mot venoit de *Haubert*, sorte d'armure, d'où vient le diminutif *auberjon*.

Haubert, est aussi un vieux mot François qui signifioit *haut-Baron* ; car *Ber* & *Baron* étoit la même chose ; & quand on disoit *Hauberg*, c'étoit-à-dire, Haut & puissant Seigneur, comme on voit dans Villehardouin ; quelques-uns prétendent que c'est de-là qu'est venu le nom de Fief de *haubert*, comme on le vient de dire ; parce que les anciens Barons, pour se distinguer des autres Seigneurs du Fief inférieur, s'appellérent *hauts-Bers*, ou *hauts-Barons*. Selon ce sentiment qu'il seroit aisé d'appuyer de plusieurs preuves, les *hauts-Bers* étoient les vassaux immédiats. Un Fief de *haut-Ber*, étoit un plein Fief. Dans les Registres de la Chambre des Comptes de Paris, sont des lettres du Roi Charles VII. du 12 Février 1450. dans lesquelles il est porté que Hambuye, & le Ménil Serain étoient mouvans du Roi sans moyen en nature de plein Fief & *haut-ber*. Le Roman de Vasse dit que Tibault le Tricheur, Comte de Champagne, étoit un des plus *Hauts* Barons de France. Voyez ci-dessus HAUBERT.

HAUBERT-VILLIERS, s. m. Nom propre d'un village de France, à une lieue de Paris du côté du nord. On l'appelle aussi Notre-Dame des Vertus, du nom d'une Église de Notre-Dame, où il s'est fait plusieurs miracles, & qui est en ce village. Du Chesne écrit *Haubervilliers*, P. I. C. 29. *Clientclare primoris beneficii Villare*, ou peut-être *Alberti villare*.

☞ HAUBIN, s. m. Espéce d'habillement. *Gloss. sur Marot.*

HAUBIN, s. m. Voyez HOBIN.

☞ HAUBITZ. s. m. Piéce d'Artillerie dont il est souvent parlé dans les Gazettes de la derniére guerre. A la bataille de Friedbert, outre les canons, le Roi de Prusse s'empara de six *haubitz*. Le Grand Duc a fait un gros détachement avec vingt canons, quatre mortiers & trois *haubitz*. Gazette.

HAUBTWYL, s. m. Bourg de Suisse dans le Haut Turgow. Il s'y fabrique quantité de toiles, qu'on envoie dans les pays étrangers.

HAUDRIETTE, s. f. Nom de Religieuse de l'Ordre de l'Assomption de Notre-Dame. *Haldericeta*, *Aldericeta*, *Aldericiana*. Étienne Haudry, l'un des Sécretaires de Saint Louis, l'ayant suivi à la Terre-Sainte, & ensuite étant encore allé à S. Jacques en Galice, & sa femme Jeanne Dalone ayant été un temps considérable sans avoir de ses nouvelles, elle s'enferma dans une maison qui lui appartenoit dans la rue de la Mortellerie à Paris, avec quelques autres femmes, s'y consacra aux exercices de piété, & fit même vœu de chasteté. Son mari, qui à son retour voulut la reprendre, n'obtint du Pape la dispense du vœu de sa femme, qu'à condition qu'il laisseroit à la maison où elle s'étoit retirée, un fonds pour y entretenir douze pauvres femmes. Il le fit, & l'on appelle ces femmes les *Haudriettes*, du nom de leur fondateur. Les statuts de ces Religieuses furent confirmés par le Cardinal de Pise, Légat du Pape Jean XXIII. l'an 1414. Ces Religieuses, dont le nombre crut, y sont appellées les Bonnes-Femmes veuves de la Maison-Dieu, ou Hôpital & Chapelle fondée par feu Étienne Haudri, ou ses successeurs, auprès de la Gréve à Paris. Cet établissement fut confirmé par plusieurs souverains Pontifes. Le Grand Aumônier est Supérieur-né de ces Hospitaliéres. C'est en cette qualité que le Cardinal de la Rochefoucauld les réforma. Il obtint aussi de Grégoire XV. le pouvoir d'aggréger cette Communau-

té à l'Ordre de Saint Augustin, & de confirmer les nouveaux statuts, qu'on avoit ajoûtés aux anciens. En 1622. elles furent transportées dans la rue Saint Honoré, où elles ont bâti un fort beau Monastere, & une rotonde pour Église, sous le titre de l'Assomption de Notre-Dame, dont elles ont pris le nom, au lieu de celui d'*Haudriettes*, qu'elles avoient conservé jusques-là. Elles sont habillées de noir avec de grandes manches, & une ceinture de laine, & portent un crucifix sur le cœur.

HAVE, adj. m. & f. (L'*h* s'aspire) Maigre, pâle, défiguré. *Horridus, pallidus, macie supremâ confectus.* Il ne se dit que du visage, ou des yeux des gens qui ont été malades. Ils étoient tous *haves* & défigurés. Ablanc. Devant la calomnie marche l'envie au visage *have*, & aux yeux louches. Id. On le dit aussi en parlant de l'apparition des esprits qui sont *haves*, décharnés. L'ombre de son pere lui apparut avec un visage *have*, décharné & affreux.

☞ HAVÉE, s. f. Vieux mot. Une poignée de quelque chose. *Hapsus.* Une poignée de laine. *Hapsus lanæ.*

Havée. Droit que l'Exécuteur de la Haute-Justice prenoit autrefois sur les grains & denrées qui se vendoient dans les marchés de Paris. Les Abbés de Ste Geneviéve avoient racheté ce droit, moyennant cinq sols de rente annuelle qu'ils lui payoient le jour de leur fête. Ce droit subsiste encore en plusieurs endroits, mais sous un autre nom.

Item mon Procureur Fournier
Aura pour toutes ses corvées,
(Simple seroit de l'espergner)
En ma bourse quatre havées. Villon.

☞ Voyez HAVAGE qui est le même droit que celui-ci.

HAVEL, s. m. Nom propre d'une grande riviére du Marquisat de Brandebourg en Allemagne. *Havela.* Elle a sa source dans le Duché de Meckelbourg, où elle baigne Furstemberg, & après avoir séparé la Marche Vékerane du Comté de Rappin, elle coule dans la moyenne Marche, baignant Oranjenbourg, Spandaw, où elle reçoit la Spréhe, Potzdan, Brandebourg, Plaw & Ratenaw, & enfin Havelberg dans la Seigneurie de Pregnits, & à quelques lieues au-dessous elle se décharge dans l'Elbe. Maty.

HAVELBERG, s. m. Nom propre d'une ville du Marquisat de Brandebourg, en Allemagne. *Havelberga.* Elle est capitale de la Seigneurie de Rappin & située sur le Havel, aux confins du Duché de Magdebourg, au nord de Stendel. *Havelberg* a un Évêché fondé par l'Empereur Othon I. mais les peuples ayant embrassé l'Hérésie de Luther, l'Évêché fut incorporé au Domaine de l'Électeur de Brandebourg l'an 1628. Maty.

☞ HAVENEAU, s. m. Petit filet monté sur un cerceau pour prendre le poisson dans les bascules.

☞ HAVERFORD WEST. Ville de la Grande-Bretagne, dans la Principauté de Galles.

HAVERON, s. m. (L'*h* s'aspire.) Sorte d'avoine sauvage, qui est velue, dont on fait des hygrométres. *Ægilops, avena agrestis.*

HAVET, s. m. Vieux mot, qui veut dire crochet. *Uncus.*

L'hostel est seur : mais on le cloue.
Pour enseigne y mis un havet. Villon.

☞ *Si dit l'en que ce sont les diables,*
A tous leurs grans crocz & leurs chables,
A leurs ongles, à leurs havetz ;
Mais tel dit ne vault deux navetz.
R. de la Rose.

Du tems de Jocahim Périonius, c'est-à-dire, vers le milieu du XVI^e siécle, il se disoit encore à Paris pour signifier un instrument crochu avec lequel on tiroit la viande d'un pot, ou d'une marmitte. *Uncus ollaris.*

Le même Auteur dérive ce mot de ἅρπη, dérivé d'ἁρπαγὴ, qui vient d'ἁρπάζειν, prendre. Le *p* d'ἅρπη s'est changé en *v*.

HAVILA. Voyez HÉVILATH.

HAVIR, v. n. (L'*h* s'aspire. Il ne se dit plus que dans le sens de faire cuire les viandes avec un trop grand feu qu'on donne d'abord, qui en brûle le dehors avant qu'il ait pénétré le dedans pour les bien cuire. *Extima adurere.* On a dit autrefois, *Havi* de froid ; pour dire Saisi, *frigore adustus.*

Havir, Terme d'Agriculture. On dit, Ce blé est tout *havi* ; c'est-à-dire, surpris de chaleur, altéré. Liger.

Ce mot vient de l'Hébreu *habbah.* Men.

Le même Auteur, dans ses Observations sur la langue Françoise, dérive le mot de *havir* du Grec αὔω, qui veut dire *sécher, brûler, rôtir.* C'est aussi le sentiment de quelques autres Auteurs.

Havi, ie, part. *Adustus, fuscatus.*

☞ HAULCQUA, s. f. Sorte de milice qui servoit auprès des Soudans d'Egypte, dont Joinville parle dans l'Histoire de S. Louis. Les Chevaliers de la *Haulcqua.* Ceux que l'on appeloit de la *Haulcqua.*

HAULE, s. m. Vieux mot, qui s'est dit pour *havre.* Voyez ce mot.

☞ HAULSAIRE, adj. Vieux mot. Superbe, hautain.

☞ HAULTON, s. m. Nom propre d'un village du Comté de Chester, en Angleterre. *Haultonium.* Il est entre Chester & Manchester. On croit que *Haulton* est la petite ville de la premiére Bretagne, que l'on nommoit anciennement *Concangium.*

☞ HAUNET, s. m. Sorte d'arme antique.

HAVOISE, s. f. Nom propre de femme. *Hudoisa.* On dit aussi *Haduis.* Geoffroy Duc de Bretagne épousa *Haduis*, ou *Havoise*, sœur de Richard II. duc de Normandie. *Hist. de Bret. T. I. p. 86.*

☞ HAVOTH-JAÏR. Les villes de Jaïr. C'étoient une trentaine de villes de la Galaaditide, dont *Jaïr* le VIII^e des Juges des Israélites étoit le maître. La terre de Galaad, d'où il étoit, se trouve au-delà du Jourdain. *Havoth Jaïr, Urbes Jaïr.* Ziéglérus croit que c'est la contrée appellée Chenat. Voyez Nombr. *XXXII.* 41. Jug. *X.* 4. I. Liv. des Rois, *IV.* 13.

☞ HAUPOU-MAZAMET, ville de France, dans le Haut Languedoc, au Diocèse de Lavaur.

HAVRE. s. m. (L'*h* s'aspire) Port de mer. On le dit particuliérement de celui qui est fermé d'une chaine, & qui a souvent un mole, ou une jettée. *Portus.* Un *havre* d'*entrée*, est un port où il y a assez de fond pour y recevoir en tout temps les vaisseaux. *Havre de barre*, est celui où les vaisseaux ne peuvent entrer, ni en sortir qu'avec la marée, à cause des bancs de roche, ou de sable. *Havre de toutes marées*, est celui où l'on peut entrer de haute & de basse mer. On appelle *Havre* brute ou *Crique*, un *havre* sans art. Le port de Goa est un *havre* de barre, quoique ce soit un des plus beaux ports du monde.

HAVRE DE GRACE. Nom de ville. *Franciscopolis. Habulus, Portus Gratiæ.* Ville de France, dans la Normandie, sur l'embouchure de la Seine, à deux lieues de Harfleur, & à dix-huit de Rouen. Cette ville est fort marchande, fortifiée réguliérement, & défendue par une bonne citadelle. Son port passe pour une des merveilles de la Manche. C'est François I. qui a fortifié & bâti le *Havre* de Grace. On l'appelle simplement aussi le *Havre.* On ne sçait pourquoi on lui a donné ces noms. Val. *Not. Gall p.* 210, 211. François I. en fit une ville, à laquelle il donna pour armoiries la Salamandre de sa devise. P. Ménest.

☞ Dom Du Plessis, dans sa *Descript. Géograph. & histor. de la Haute Norm. T. I. p.* 193. *& suiv.* a parlé très-amplement du *Havre de Grace.*

Ce mot vient de *aber*, vieux mot Gaulois, qui signifie la décharge d'un fleuve dans la mer, ou dans un autre fleuve. Ce mot est aussi Breton ; & Bochart prétend qu'il vient de l'Hébreu, חבר, *hhabar*, qui signifie *s'associer.* D'autres le dérivent de l'Allemand *hafen*, qui signifie un *port.* On pourroit dire aussi qu'il vient de עבר, *abar, transire*, passer, parce que les *havres* sont des lieux de passage où l'on s'embarque pour passer ailleurs. Icquez, remarque dans plusieurs langues du Nord un mot qui approche de celui d'*hafen*, & qui signifie port aussi, *haven* en Anglois, *hafene* en Anglo Saxon, *havn* ou *hofn* en Irlandois, *hafn* en Danois. Guichart le

le dérive de l'Hébreu חוף, qui veut dire port; *hof*, étant prononcé avec une aspiration forte au commencement, & le mot Hébreu חוף, qui est presque la même chose que *hofn*. Nous ne prétendons point au reste prendre le sentiment de Guichart, mais ajoûter ce qui y a quelque rapport. L'Alleman *haven* pour *havre*, est un mot pris du Celtique *hafn*. Pezron. D'autres dérivent ce mot de *havre*, du Latin *aura* & *unda*, un port à l'abri du vent. Du Cange croit qu'il vient de *habulum*, mot de la basse Latinité, qui signifie un *port*, qu'on appelloit autrefois *hable*, ou *havle*; & que ce mot vient de l'Arabe *habala*, qui signifie *vincire*, *nectere*, ou de *habl*, qui signifie cable, parce que c'est dans les ports qu'on arrête les navires avec des cables.

HAVRESAC, f. m. (L'*h* s'aspire.) C'est un petit sac que les soldats portent sur leur dos quand ils vont à l'armée, où ils mettent leurs petites nécessités. *Saccus*. Les charretiers s'en servent aussi pour donner de l'avoine à leurs chevaux dans les rues.

HAUSSE, f. f. (L'*h* s'aspire.) Terme de Savetier. Morceau de cuir qu'on met à un côté d'un soulier, d'une botte. *Fartum soli calcearii*. Quand un soulier est plus haut d'un côté que de l'autre, on y envoie mettre une *hausse*.

Les Imprimeurs appellent aussi *Hausse*, le papier que l'on colle sur le grand tympan, pour que l'impression vienne également. *Tympani transenna*.

Hausse, est aussi un terme de Luthier. C'est un petit morceau de bois sous l'archet de la viole, du violon. *Fartum*. Une *hausse* d'archet.

Hausse, f. f. Terme de partisan, qui veut dire enchère. *Auctio, licitatio*. Je mettrai ma *hausse* tout d'un coup; quand il s'agit d'une adjudication. Ce mot & les suivans sont dérivés du verbe *hausser*.

HAUSSECOU. f. m. (L'*h* s'aspire) Partie de l'armure d'un homme de guerre, qu'on met alentour du cou. *Collare ferreum, vel argenteum, aut aureum*. Autrefois c'étoit une piéce de fer qui étoit bien grande par-devant, & souvent ornée & ciselée. Elle tournoit aussi par derriére, & couvroit les épaules. Maintenant c'est une petite plaque de fer, ou de cuivre doré, qui sert d'ornement ou de marque pour distinguer les Officiers d'Infanterie. Il y en a aussi qui sont de fer poli, d'autres qui sont d'argent. Il y en a de ciselés, & d'autres qui sont tout lisses. Les marques des Officiers d'Infanterie sont l'épée, la pique & le *haussecou*. Gaia.

HAUSSEMENT, f. m. (L'*h* s'aspire.) Élevation de quelque chose. *Sublatio*. Le *haussement* de ce mur voisin a ôté toute la vûe de cette maison. On dit aussi, le *haussement* de la voix, de la parole. ☞ Il se dit particuliérement du mouvement qu'on fait des épaules, pour marquer de l'indignation ou du mépris. Il a fait un *haussement* d'épaules. Acad. Fr.

☞ Haussement, se dit des monnoies dont on hausse le prix. C'est la même chose qu'Augmentation. Le Parlement représenta que le *haussement* des monnoies ne pouvoit qu'être d'un grand préjudice. M. de Polinitz.

HAUSSEPIED, f. m. (L'*h* s'aspire.) Terme de Fauconnerie. *Podocremastes*. C'est une sorte de sacre, appellé *haussepied*, parce que d'ordinaire il tient un pied en l'air. Pomet.

HAUSSE-QUEUE. Voyez HOCHE-QUEUE. *Motacilla*. C'est le premier des oiseaux, qui attaque le héron dans son vol Le second s'appelle *Tombisseur* ou *Attombisseur*, & le troisiéme *Teneur*.

HAUSSER, v. act. (L'*h* s'aspire.) Rendre plus élevé, plus grand, plus haut. *Attollere*. On a *haussé* d'un étage cette maison. On a *haussé* cette Église, ce jardin, qui étoient enfoncés au-dessous du raiz de chaussée. *Haussez* cette machine d'un cran.

Hausser, se dit encore absolument, & avec le pronom personnel. *Crescere, augeri, se extollere*. La riviére *hausse*; pour dire, s'enfle, croît. Cet homme se *hausse* sur le bout du pié pour être plus grand.

On dit aussi, que le temps se *hausse*, quand un nuage épais se dissipe, après que le ciel a été long-temps couvert.

Hausser, se dit aussi des actions qu'on fait pour invoquer, & demander justice, & il signifie, Lever en haut. *Altius elevare*. Il *hausse* les bras & les yeux au ciel pour demander grace, pour implorer son secours. Le sage voit les injustices, il en a pitié, il s'en étonne; il en *hausse* seulement les épaules, il s'en tait.

Hausser, signifie Augmenter, rendre plus grand, enchérir. *Augere, licitari*. On a *haussé* la paye des soldats. Son revenu est *haussé* de tant. Ces Fermes ont *haussé* à ce dernier bail. Le blé *hausse* à chaque jour de marché, c'est-à-dire, augmente de prix.

Hausser, s'emploie aussi figurément en plusieurs phrases. Ainsi on dit, *Hausser* le cœur, *hausser* le courage à quelqu'un.; pour dire, lui donner du cœur, du courage. On dit aussi, se *hausser* au-dessus de soi-même; pour dire, se surpasser, s'élever au-dessus de soi-même.

Hausser, se dit aussi de la parole. *Vocem contendere*. L'Orateur *hausse* sa voix dans les exclamations. Un Sçavant *hausse* la voix au-dessus des autres, comme prétendant avoir privilége de parler avec autorité. La Pl.

Hausser, en termes de Musique, signifie Élever d'un ou de plusieurs tons sa voix, ou ses instrumens. *Exaltare, attollere*. Il faut *hausser* ce luth, cette corde, d'un demi ton.

Hausser un vaisseau, en termes de Marine, c'est le découvrir de plus en plus quand on chasse sur lui avec vent arriére. *Deprehendere, intueri*. On dit aussi, *Hausser* les voiles.

☞ Hausser, v. neut. se dit en termes de banque, ou de monnoie, de change pour Augmenter, comme baisser se dit pour Diminuer. Les actions ont *haussé*, c'est-à-dire, valent plus qu'elles ne valoient. Le change *hausse* ou baisse, c'est-à-dire, est plus haut ou plus bas. On a *haussé* les monnoies, on a augmenté leur valeur.

Hausser, se dit proverbialement en ces phrases. C'est un homme qui ne se *hausse* ni ne se baisse; pour dire, qu'il est mou, tranquille, qu'il ne s'émeut ni ne s'inquiéte de rien. On dit aussi de celui qui s'enorgueillit pour être en quelque belle charge, ou emploi, que cela lui a bien *haussé* le nez, *haussé* le menton, *haussé* le courage. On dit aussi des gens qui font bonne chere, qu'ils *haussent* le temps. La salle est pleine de Colporteurs qui *haussent* le temps d'importance, Dieu sçait comme la Déclaration ira tantôt par les rues. Mascur. Cette expression vient, selon quelques Auteurs, de ce que quand on est long-temps à table, l'air durant ce temps-là change de disposition, & de couvert & sombre qu'il étoit, il devient clair & serein. On dit encore *hausser* le coude, pour faire débauche, bien boire, parce qu'on *hausse* en effet le coude quand on boit.

On dit d'une chose étonnante, inconcevable, à laquelle on ne s'attendoit point, qu'elle fait *hausser* les épaules. On ne trouve point que les Anciens aient eu ce geste de *hausser* les épaules en signe d'admiration, de pitié, &c. Ils *haussoient* les mains, les bras, comme nous, & dans les mêmes vûes que nous; mais on ne trouve ni dans les Histoires, ni dans les Comédies, ces *haussemens* d'épaule qui nous sont si fréquens.

Haussé, ée, part. & adj. *Elatus, sublatus*.

Haussé, en termes de Blâson, se dit du chevron & de la fasce, quand ils sont plus hauts que leur situation ordinaire.

☞ HAUSSIER, f. m. Grand bateau sur la riviére de Loire.

HAUSSIÉRE. Voyez HANSIÉRE.

☞ HAUSSOIRES, f. m. pl. Palettes de bois, qui retiennent l'eau aux écluses des Moulins, & qu'on léve quand on veut.

HAUT, Haute, adj. (L'*h* s'aspire.) C'est un terme relatif, qui se dit d'un corps considéré selon sa troisiéme dimension, ou son élévation au-dessus de l'horizon, ou raiz de chaussée. *Altus*. Le Pic de Ténériffe passe pour la plus *haute* montagne du monde. Nous étions de même taille, mais il est maintenant plus *haut* que moi de trois doigts. Le plus *haut* étage d'un logis. Un appartement *haut*. Les Tours de Notre-Dame sont *hautes* de 34 toises. Cette femme porte des souliers à talons *hauts*. On dit aussi que la riviére est *haute*, quand elle est enflée, débordée.

Haut, se dit aussi quelquefois à l'égard de la profondeur. *Altus, profundus*. Prenez-garde à ce précipice, il est bien

bien *haut*, bien profond. La riviére est bien *haute* en cet endroit-là ; pour dire, qu'elle est bien creuse, qu'il y a beaucoup d'eau.

Haut, se dit aussi de ce qui a quelque pente, quoique d'ailleurs il paroisse de niveau. *Declivis, acclivis.* Ainsi on dit, la source d'une riviére est plus *haute* que son embouchure. On appelle, *Prés hauts*, ceux qui ne sont pas les plus près des riviéres, ou ruisseaux.

On dit, qu'un homme tient le *haut* bout en quelque compagnie, quand il en a les honneurs & les prééminences ; & on appelle le *haut* bout d'une table, le lieu le plus honorable, celui où sont placés les gens de la plus grande qualité, & où on sert les meilleurs mets. Tenir le *haut* du pavé.

En ce sens on le dit des parties des Provinces qui sont les plus éloignées de la mer, à l'écard de celles qui en sont plus voisines. La *haute* & basse Normandie. La *haute* & basse Provence. Le *haut* & le bas Languedoc. La *haute* & la basse Bretagne. Le *haut* & bas Poitou. La *haute* & basse Arménie. On le dit aussi des riviéres & des fleuves. Le *haut* & le bas Rhin. Dans les pays qui sont éloignés de la mer, on se régle souvent sur le cours des riviéres qui traversent ces Provinces pour distinguer la partie *haute* de la basse, & on appelle *haut* ce qui approche plus de la source de la riviére ; & *bas*, ce qui est plus proche de l'embouchure. C'est ainsi qu'on dit le *haut* & le bas Maine, la *haute* & la basse Alsace, la *haute* & la basse Autriche, &c. Quelquefois on a égard aux montagnes & aux plaines, ainsi on appelle la *haute* Auvergne, celle qui est plus dans les montagnes ; & la basse Auvergne, celle qui est dans les plaines. Ce sont-là les régles générales, mais l'usage y est quelquefois entiérement opposé. Car on appelle *haute* Gascogne, celle qui est plus près de la mer ; & basse Gascogne, celle qui en est plus éloignée ; la partie de la Champagne qui est vers Rheims, s'appelle la *haute* Champagne ; celle qui est vers Troyes & Langres, s'appelle basse Champagne : l'usage le veut ainsi, & je n'en vois point d'autre raison. Voyez les noms propres de ces Provinces. CHAMPAGNE, GASCOGNE, NORMANDIE, RHIN, &c.

Haut, signifie aussi, Elevé en pouvoir, en dignité. *Excelsus, eminens, sublimis.* Ainsi Dieu est qualifié dans l'Evangile, le Très-*haut* ; & sur la terre on dit, *Haut* & puissant Seigneur. ☞ Ils se présenteront devant le thrône du *Très-haut*. Bourd. *Exhort. T. I. p.* 185. C'est une expression de l'Ecriture, & l'un des dix noms qu'elle donne à Dieu, comme S. Jérôme l'a remarqué dans sa Lettre à Marcella. Dans la langue originale ce nom est עליון *Elion*, qui signifie *haut*, & que les versions traduisent Ὕψιστος, *Excelsus, Altissimus*, & nous le *Très haut*. Voyez Gen. *XIV*. 18, 19, 20. Nombr. *XXIV*. 16. Deut. *XXVI*. 19. *XXVIII*. 1. *XXXII*. 9. Jos. *XVI*. 5. I. des Rois, *IX*. 8. II. Paral. *VII*. 21. Pseaume *VII*. 18. *IX*. 3. &c.

C'est à peu près dans ce même sens que l'on dit La maison ou la Chambre *Haute*, en parlant du Parlement d'Angleterre ; pour dire, la Chambre où sont les Évêques & les Seigneurs, par opposition à la Chambre-Basse, c'est-à-dire, la Chambre où s'assemblent les Communes, ou les Députés des villes qui représentent le Tiers État. Dans l'assemblée du Clergé d'Angleterre, il y a aussi une Chambre *haute* & une Chambre basse. La Chambre *haute* est composée de vingt-deux Évêques, & la Chambre basse des Débutés du Clergé. En France nous disons Premier & second Ordre du Clergé. Les Députés du premier Ordre sont les Prélats, Cardinaux, Archevêques, Évêques. Les Députés du second Ordre, sont les Prêtres, & autres Clercs inférieurs.

Haut, se dit aussi de tout ce qui a quelque degré de grandeur, d'excellence, d'élévation, en quelque chose que ce soit, tant en bonne qu'en mauvaise part. Le jeune Roi avoit la mine *haute* & fiére. Fén. Cet homme est dans une *haute* fortune, a poussé sa fortune au plus *haut* point. Vous êtes monté à un trop *haut* rang. La vie de ce Capitaine est pleine de *hauts* faits d'armes, de *hautes* entreprises, difficiles & périlleuses. Vous eutes l'adresse de ne placer de temps en temps que des choses simples, & pourtant fines, qui devoient la rappeller de ses *hautes* idées, si elle vous eût bien entendue. Le Ch. d'H. Les personnes fiéres, & qui ont une *haute* idée de leur mérite, n'ont que du mépris pour le reste du genre humain. Bell. Caton avoit des Dieux les *hauts* sentimens qu'une raison pure, & une sagesse élevée, en peuvent former. S. Évr.

L'éclat de mes hauts *faits fut mon seul partisan.*
Corn.

Vous à qui les neuf Sœurs au milieu du repos,
Ont appris à chanter les hauts *faits des Héros.*
De Scudéri.

Votre naissance vous doit inspirer de plus *hautes* pensées. Id. La *haute* opinion qu'on a de soi-même fait regarder l'offense qu'on a reçue comme un crime qu'on ne peut expier. M. P.

D'une si haute *place on n'abat point de têtes.* Corn.

Le sexe s'est beaucoup relâché de la *haute* sévérité dont il fait profession. Bell.

Jeune, & vaillant Héros, dont la haute *sagesse*
N'est pas le fruit tardif d'une lente vieillesse. Boil.

C'est un homme d'une *haute* piété, une Dame d'une *haute* pruderie. Ce Prédicateur est dans une *haute* réputation : & au contraire, C'est un Juge qui a fait une *haute* injustice ; un Cavalier qui a fait une *haute* poltronnerie. Ce filou a fait une *haute* impudence. Un crime de *haute* trahison. Une *haute* sottise. Autrefois on a dit *haut* mérite, pour grand mérite.

Au Collége, on appelle les *hautes* classes, celles où l'on enseigne la Théologie, & la Philosophie. Et les Sciences qu'on y enseigne s'appellent les *hautes* études. Le Préfet des *hautes* études est celui qui a l'inspection sur ces classes, & sur ce qu'on y enseigne. Les basses classes sont pour les Humanités.

On dit encore, qu'un homme est *haut* en paroles, *haut* à la main, lorsqu'il parle impérieusement, qu'il sçait bien se faire obéir, qu'il veut avoir tout de *haute* lutte par son crédit, par la violence.

On dit aussi, qu'il est venu en *haut* appareil ; pour dire, avec grand équipage, ou magnificence ; qu'il a pris un vol trop *haut*, quand il ne peut pas soûtenir ce qu'il a entrepris.

Haut, en termes de Musique, marque le degré des voix, & des parties. *Haute-contre, haut-dessus, haute-taille.* Voyez ces mots. On appelle un ton haut un son de voix, ou d'un instrument, qui est plus clair, plus aigu, & plus élevé qu'un autre. Il faut chanter d'un ton plus *haut*. Il faut monter ce luth plus *haut*.

Haut, se dit aussi des saveurs piquantes & relevées. *Sapor acutus.* Cette sauce est de trop *haut* goût, est trop salée, trop épicée.

En ce sens, on appelle un Cadet de *haut* appétit, Celui qui n'est point dégoûté, qui mange de tout.

On dit aussi à la chasse, des chiens de *haut* nez : pour dire, qu'ils ont l'odorat, le sentiment fort bon.

Haut, se dit figurément en choses morales & spirituelles. La raison, qui est la partie *haute* de l'ame, doit commander à la partie basse, qui est l'appétit. C'est un esprit *haut* & sublime. Cet Auteur traite des matiéres *hautes* & relevées.

On dit aussi, qu'un Auteur a écrit du *haut* style, pour dire, qu'il s'est servi de termes nobles & magnifiques. Balzac prend le *haut* ton jusques dans les plus petites choses. Bouh. On appelle une Dame de *haut* style, une Dame de la première qualité qui vit du bel air.

Haut, varie encore sa signification suivant les autres mots, ausquels il est joint, & les termes différens des arts. En Jurisprudence, on appelle Seigneur *Haut*-Justicier, celui qui a sur la terre une *haute* Justice ; c'est-à-dire, où on peut connoître des crimes, & juger à mort. La *haute* justice comprend aussi la moyenne & la basse justice. Le *Haut*-Justicier succéde à son sujet par faute de parens, comme le Roi aux Aubains. Chalinf. Voyez JUSTICE. Un Seigneur & Dame de *haut* parage, de *haute* Noblesse. Un fief de *haut*-bert. Voyez HAUBERT.

Haute Pratique, se dit dans les arts, de ceux qui ont beaucoup de pratique, qui sont fort employés. Il est dans la *haute pratique*.

On appelle aussi, Maîtres des *hautes œuvres*, l'Exécuteur de la *haute* Justice.

On appelle le Conseil d'en-*haut*, le Conseil où le Roi assiste & juge en personne, & dont les arrêts sont signés en commandement par un Sécretaire d'État. *Sanctius consilium*.

A l'Église, on appelle *hautes* chaises, le second rang des formes du Cœur, où se mettent les Dignités & les Prêtres. *Superiora subsellia*. Le premier rang est pour les Novices & les simples Clercs, parce que les chaises en sont plus basses & au-dessous des *hautes* formes.

En Peinture & Teinture, on appelle Couleurs *hautes*, celles qui sont voyantes & claires, comme le rouge, le nacarat, le bleu, le jaune. *Color vividus, splendidus*. Et on dit qu'un homme est *haut* en couleur, lorsqu'il est échauffé, ou qu'il a le visage rouge.

En Tapisserie, on appelle *haute* lice, la plus belle des manufactures de tapisserie. *Exquisitioris textura*. Elle se fait sur un métier où on attache de grandes chaînes de laine fort pressées, autour desquelles on applique les laines convenables au dessein qu'on veut représenter. La *basse* lice est seulement différente, en ce que les chaînes sont disposées perpendiculairement en la *haute* lice, & en la *basse* lice elles le sont horizontalement: en celle-ci on travaille courbé, & en l'autre debout On l'appelle aussi *basse marche*.

En fait de banque, on dit que les monnoies sont plus *hautes* en un lieu qu'en un autre; pour dire, qu'elles y sont de plus grande valeur. *Majoris pretii*.

En termes de Vénerie, on appelle un chien de *haut* nez, un chien qui a le sentiment, & l'odorat fort bon.

En Fauconnerie, on appelle *haute* volerie, celle du héron & du milan, de la grue, du canard, &c.

En fait d'habits, on appelle *haut*-de-chausses, la partie de l'habillement de l'homme qui est depuis la ceinture jusqu'aux genoux; & *haut* de manches, la partie du corps de jupe ou du pourpoint où on attache les manches.

Hautes fêtes; les grandes fêtes, les grandes réjouissances étoient appellées *Hautes* fêtes. C'est ainsi qu'en parle le Roman de Guarins le Loherancs.

Sor une table o Froment suet mangier
As Hautes *fêtes, quand il sa grant cort tient.*

En fait d'impôts, on dit qu'un homme est *haut* à la taille; pour dire, qu'il est taxé à une *haute* somme, à une grosse somme.

On dit à la Rôtisserie, un chapon de *haute* graisse; pour dire, qu'il est bien gras. On le dit aussi d'un Bréviaire bien feuilleté & usé.

A la Boucherie, on appelle *haut* côté de mouton, un carré qu'on coupe depuis le bréchet jusques sur les vertébres du dos, qui contient les côtes du mouton. En termes de Marine, *haut pendu* se dit d'un petit nuage, qui cause un gros vent.

Hauts lieux, dans l'Écriture Sainte. *Excelsa*. Sont les endroits où on immoloit à Baal. Voyez Scaliger sur Tibulle, Hérodote, les Interprétes de la Sainte Écriture, &c.

En termes de Médecine, on appelle le *haut-mal*, l'Épilepsie, que le peuple appelle le *mal Saint Jean*, ou le *mal caduc*, parce que le cerveau est attaqué, & que les malades tombent de leur *haut*. *Morbus comitialis, herculus*. Voyez ÉPILEPSIE.

Les oiseaux sont aussi sujets au *haut-mal*, que les Fauconniers appellent Épilance. L'on s'apperçoit de ce mal quand l'oiseau tombe soudainement du poing, ou de la perche, & demeure quelque espace de temps comme mort, & que cela lui arrive le matin & le soir; il a les yeux clos, les paupiéres enflées, l'haleine puante, & s'efforce d'émeutir. La cause de cette maladie vient d'une chaleur & fumée de foie, laquelle monte au cerveau & le trouble. Il faut purger l'oiseau, ou lui donner dans un peu de chair le poids de deux gros d'ancre d'Alexandrie; après faites de la poudre de lentille rousse, & prenez de la limaille de fer, bien menue autant d'un que d'autre, & de tous les deux composez-en des pilules de la grosseur d'un pois, & en faites avaler deux ou trois à l'oiseau; après tenez votre oiseau sur le poing au soleil, ou auprès du feu, jusqu'à ce qu'il ait émeuti une fois ou deux, & ne le paissez qu'après midi, & alors donnez-lui bon past & petite gorge; ou bien faites des pilules de poudre & de gerapigra avec du jus d'aluine, lesquelles vous donnerez à l'oiseau en sa cure, ou lui donnez de la poudre de Gomme balsami & Castorei avec du jus de Mautustre; autrement tenez le long du jour votre oiseau en lieu obscur, & lui tenez de l'eau devant lui qui lui est nécessaire; & de nuit tenez-le à la fraîcheur, & pratiquez cela l'espace de sept ou huit jours; & parce que cette maladie est contagieuse, ne le mettez pas parmi les autres oiseaux.

Haut, en termes de Blâson, se dit de l'épée droite. *Ensis rectus*. On dit aussi, la *haute*, la moyenne & basse Latinité; pour dire, les anciens Auteurs Latins, ceux du moyen âge, & les modernes; & le *haut* & bas Empire; pour dire, les premiers & les derniers Empereurs. Les Médailles du *haut* Empire, les médailles du bas Empire. Les médailles du *haut* Empire ne sont pas si belles, si bien gravées, si bien frappées que celles du bas Empire; mais souvent elles sont plus curieuses, & apprennent davantage. Le *haut* Empire commence à Jules César, ou même à Pompée; pour le bas Empire, quelques Antiquaires le commencent à Gallien, d'autres seulement à Aurélien. Voyez EMPIRE.

Il y a des Médaillistes & des Antiquaires qui disent *haut* relief, pour grand relief, en parlant des médailles dont les figures ont beaucoup de relief.

Le *haut*-Allemand. C'est le langage Allemand le plus délicat & le plus poli, tel qu'on le parle en Misnie. Parce que le *haut*-Allemand est plus pur, il est moins intelligible à ceux qui ne sçavent point l'Allemand; c'est pour cela qu'on dit en proverbe du *haut*-Allemand, pour dire, une expression, une langue qu'on n'entend point.

Au Manége on dit un cheval *haut* du devant, *haut* de talon.

On appelle l'exercice des *hautes* armes, celui de la pique, du mousquet, du drapeau, par opposition à *escrime*, qui ne se dit que de l'épée. En escrime il y a des gardes *hautes*, moyennes & basses, selon qu'elles couvrent les parties du corps, suivant les divisions qu'en font les Maîtres en fait d'armes. Voyez GARDE.

Au jeu, on appelle les *hautes* cartes, les peintures & les as; les *basses* cartes, les 2, 3, 4, 5, 6, 7, &c.

En termes de Guerre, on appelle *hauts* Officiers, les Généraux d'armées, les Lieutenans Généraux, Maréchaux de Camp, Brigadiers, Mestres de Camp. Dans les corps, les *hauts* Officiers sont les Capitaines, Lieutenans, Sous-Lieutenans, & Enseignes. *Majores duces*. Les bas Officiers sont qualifiés *hautes payes*, tels que sont les Sergens, Caporaux & Anspésades dans l'Infanterie, & les Sous-Brigadiers dans la Cavalerie.

Haut Appareil, en termes de Chirurgie, est une maniére d'extraire la pierre, qu'on appelle ainsi, parce qu'on tire la pierre par la partie supérieure de la vessie. Nicolas Franco, Chirurgien de Lauzane, est le premier qui l'ait pratiquée, elle n'est plus en usage aujourd'hui. Voyez M. Dionis, dans son traité *des Opérations de Chirurgie*.

En Maçonnerie, on dit les pierres du *haut* & du bas appareil, selon la hauteur dont elles sont taillées.

En termes de Marine, on appelle les vaisseaux de *haut* bord, les grands bâtimens avec lesquels on combat, on navige sur l'Océan, à la différence des Galères, des vaisseaux plats & des petits bâtimens qui rendent service aux autres. *Gravioris armaturæ navis*.

On appelle aussi dans un vaisseau les *hauts*, les parties qui sont hors de l'eau: on le dit encore des gaillards, des dunettes, & des châteaux; le *bas*, les parties qui sont au-dessous. *Hautes* voiles, ce sont les voiles de hune & de perroquet.

On appelle *Haute* somme sur la mer, la dépense qui ne regarde ni le corps du Navire, ni les loyers des hommes, ni les victuailles; mais ce qui s'emploie au nom de tous les intéressés pour l'avantage du dessein qu'on a en-

entrepris. Le Maître du Navire en fournit un tiers, & les Marchands le surplus.

Haute eau, est le vif de l'eau qui arrive deux fois le jour, la plus grande hauteur de la mer dans le flux. *Haute* marée a la même signification. *Mare exæstuans.*

On appelle aussi *Haute* mer, celle qui est fort éloignée de terre, *altum*: & *hautes marées*, ces flux extraordinaires, qui viennent dans les Équinoxes & autres pleines Lunes.

On dit encore *haute* côte. *Haute* côte & saine. Frézier. *Haut* fond. Voyez ci-dessous.

HAUT, est aussi s. m. & se dit du sommet de quelque chose élevée. *Fastigium, vertex, summitas.* Le *haut* du bâtiment c'est le faîte. Je veux avoir tout le bas, vous aurez tout le *haut*. Le *haut* de la page. Il y a bien du *haut* & du bas dans ce pays; pour dire, qu'il n'est guère uni.

On le dit aussi figurément d'un Ouvrage de prose ou de vers. Il y a bien du *haut* & du bas dans cette piéce. On le dit aussi des divers petits accidens qui arrivent dans la vie, & qui empêchent qu'elle ne soit tous les jours égale. Il faut qu'il y ait du *haut* & du bas dans la vie. Mol.

Haut, en termes de Marine, se dit d'un vaisseau en deux sens, 1°. les *hauts* d'un vaisseau sont les châteaux, les mâts, & tout ce qui est au-dessus du pont d'en *haut*. 2°. Les *hauts* d'un vaisseau sont les parties qui sont hors de l'eau, & les bas sont les parties qui sont dans l'eau. Nous employâmes ce temps à l'arimage du navire, qui pour être trop chargé par ses *hauts* ne portoit point la voile, &c. Frézier.

Haut et bas. Ces deux mots se joignent quelquefois ensemble dans le style familier, où ils se prennent dans un sens moral, pour signifier un état de constance & d'abattement qui se succédent, une disposition de fermeté, de tranquillité, & de chagrin & d'inquiétude. En vérité les *hauts* & les bas des prisonniers sont incompréhensibles. Bussy Rab. Cet homme a bien du *haut* & du bas dans sa conduite, c'est-à-dire, bien de bonnes & de mauvaises choses. Il y a bien du *haut* & du bas dans les ouvrages de cet Écrivain, dans cet Auteur. On le dit aussi de l'humeur & de l'esprit. Il m'a fallu essuyer tous les *hauts* & les bas de son humeur pendant un an; c'est-à-dire, les caprices.

Haut et bas, est encore un vieux terme de Droit. Se soumettre à l'arbitrage de quelqu'un de *haut & bas*, c'est-à-dire, entiérement. Les titres portent de *alto & basso*. Connoître d'une affaire de *haut & bas*.

En terme de Marine, *haut & bas* est un commandement qu'on fait à ceux qui font mouvoir la pompe, de remuer la bringuebale *haut & bas*, afin que l'eau sorte avec plus de force.

En Astrologie, on appelle le *haut* du ciel, le zénith, ou point vertical opposé au *bas* du ciel, qui est le nadir, ou celui que nous avons sous nos pieds; & le *haut* du jour, le temps où le soleil est le plus ardent: & on dit que le soleil est *haut* sur l'horizon, qu'il est *haute* heure, quand il est proche du Méridien.

Haut, se dit aussi figurément pour ce que les personnes ont de plus excellent, de plus élevé au-dessus des autres. *Sublimitas.* Ceux qui sont destinés à commander aux autres doivent descendre du *haut* de leurs dignités jusqu'à leur néant, & ramener leur vie tumultueuse à une simplicité de vie Chrétienne. Flech.

Haut, s'emploie aussi adverbialement en plusieurs phrases. Il y a un Juge là-*haut*, ou en *haut*; pour dire, au ciel. Un homme du monde veut à quelque prix que ce soit les plaisirs d'ici-bas; un Moine les abhorre, & n'en connoît point d'autres que ceux d'en *haut*. L'Ab. de la Tr. On dit qu'un homme parle fort *haut*, non seulement à l'égard du ton de ses paroles, mais aussi pour dire qu'il parle fort hardiment, avec fermeté, qu'il se plaint & qu'il menace. On dit qu'un homme le porte *haut*; pour dire, qu'il fait l'homme de qualité, qu'il fait les choses *haut* la main, avec supériorité; qu'il traite les gens de *haut* en bas, avec mépris. Le feu monte en *haut*. L'Aigle vole fort *haut*. On dit qu'un homme va par *haut* & par bas, lorsqu'il a un dévoiement, qu'il vomit, & qu'il a le cours de ventre. On appelle, Danser par *haut*, faire des sauts & cabrioles en dansant. On lui a dit cela *haut* & clair; pour dire, On s'est fort bien fait entendre. On dit aussi, *Haut* louer; pour dire, Louer hautement, & avec éclat.

> *Si haut je veux louer Silvie,*
> *Que toute autre en meure d'envie.* Voit.

Haut la main, signifie, avec empire, avec autorité, avec hauteur, bongré malgré qu'on en ait, par force, par contrainte, avec vigueur. Il lui a fait faire *haut la main* tout ce qu'il a voulu. Vous payerez la gageure *haut la main*. Cette expression est tirée du Manége.

On dit aussi, *Haut* le pied, pour dire, Partez sur l'heure, ou Sortez d'ici. *Haut* les bras, Commencez à travailler. *Haut* le bois, se dit à la guerre, quand on fait lever les piques ou les mousquets.

Haut, se dit proverbialement en ces phrases. Il nous donne le Carême bien *haut*; pour dire, Il prend un long terme, il nous veut bien faire attendre: car on appelle le Carême *haut* quand il ne commence que tard, ou au mois de Mars. On dit aussi, qu'un homme a le cœur *haut* & la fortune basse, quand il refuse de petits emplois, quoiqu'il soit en nécessité. On dit aussi, qu'un homme tombe de son *haut*; pour dire, qu'il est étonné, surpris d'admiration d'une chose qu'on lui dit, quand elle est extraordinaire. On dit de celui qui n'entend point une langue, une science, qu'il n'y entend que le *haut* Allemand. On dit, qu'un homme est fou de *haute* gamme; pour dire, qu'il est extrémement fou. On dit aussi à un homme qui mésoffre d'une chose qu'il marchande, qu'il faut bien chanter plus *haut*. On dit aussi, qu'un homme a été pendu *haut* & court; pour dire, que le procès & l'exécution ont été faits en peu de temps, comme on fait à la guerre. On dit aussi, qu'un homme joue du *haut*-bois, quand il abat de *hautes*-futaies, pour faire de l'argent. On dit d'un homme qui s'enfuit, qu'il a gagné le *haut*, le taillis. On dit aussi, qu'une femme porte le *haut*-de-chausses, quand elle commande à son mari, quand elle est maîtresse dans la maison. On dit d'un Banqueroutier, qu'il a fait *haut* le corps; pour dire, qu'il s'est enfui.

☞ **Haut-a-bas**, s. m. Porte-balle. Petit Mercier qui porte sur son dos une balle où sont ses marchandises.

HAUTAIN, aine. adj. (L'*h* s'aspire.) Grand, sublime, élevé. Il signifie aujourd'hui, Impérieux, orgueilleux, fier, arrogant, superbe, insolent. *Ferox, superbus, timidus. Gloss. sur Marot.* Les personnes fiéres & *hautaines* veulent qu'on les ménage, & qu'on les respecte toujours. Bell. Ce sont nos flatteries qui rendent les femmes *hautaines* & méprisantes. Id. On ne gagne point le cœur avec une mine fiére & *hautaine*, avec des paroles rudes & *hautaines*. Voilà ce que c'est que d'être écolier de Zénon, & d'avoir commerce avec ces ames *hautaines* de l'Antiquité, dont les extravagances mêmes sont nobles. Bal. La fierté & les maniéres *hautaines* sont les sources les plus naturelles de l'impolitesse. Bell. Pourquoi perdre le mérite d'une bonne action par des maniéres *hautaines* & rebutantes? Id. Malherbe dit, en parlant des Rois, que dans le tombeau leurs ames *hautaines* sont encore les vaines.

HAUTAINEMENT, adj. D'une maniére hautaine. *Elatè, superbè, ferociter.* Cet homme parle *hautainement*, avec un grand orgueil & fierté.

On appelle un faucon *hautain*, celui qui vole fort haut, & qui a de belles ailes.

HAUTBERGEON. Voyez HAUBERGEON.

HAUTBERGIER. Voyez HAUBERGIER.

HAUTBERT. Voyez HAUBERT.

HAUTBOIS, s. m. Les *Hautbois* sont des instrumens à vent & à anche faits comme de grandes flûtes douces, ou d'Angleterre. *Lituus musicus.* Leur patte s'élargit depuis le neuviéme trou. Le dessus a deux pieds de long. La taille descend d'une quinte plus bas, lorsqu'on la sonne à vuide & à trous ouverts. Elle n'a que sept trous. La base a cinq pieds onze trous, avec plusieurs boites ou clefs pour les ouvrir, ou fermer. Les *hautsbois* de Poitou sont de même figure, & ne différent des grands *hautsbois* qu'en longueur & dans la disposition de leurs

leurs trous & de leurs boîtes. Le nom de *hautbois* vient de ce que le ton en est plus haut que celui des violons. Mén.

☞ Haut-bois. On appelle aussi *haut-bois*, celui qui en joue. C'est un excellent *haut-bois*.

☞ On dit proverbialement, & en jouant sur le mot, Jouer du *haut-bois*, pour dire, Faire abattre de grands arbres. Ac. Fr.

HAUTE-BONTÉ, s. f. Nom d'une espèce de pommes. *Pomi species*. Les *hautes-bontés* sont blanches, cornues & longuettes, & durent longtemps : on les nomme en Poitou Blandilalie. Elles ont la chair assez douce, avec si peu que rien d'aigrelet. La Quint. Ce nom, comme on le voit par cet exemple, se dit au pluriel comme au singulier.

☞ HAUTS BRINS. Voyez GRANDS BRINS.

☞ HAUTE BRUYÈRE, s. f. Nom de lieu & d'un Monastère de Filles de l'Ordre de Fontevraud. Le dernier établissement que fit Robert d'Arbrissel, Fondateur de l'Ordre de Fontevraud, & l'un des plus célèbres fut celui de *Haute Bruyère*, à huit lieues de Paris, au Diocèse de Chartres, qui lui fut donné par Bertrade de Montfort, femme de Foulques de Réchin, Comte d'Anjou. Le Roi Philippe I. ayant scandaleusement épousé cette femme, du vivant même de son mari, elle fut convertie par les exhortations de Robert ; & se croyant obligée à réparer le scandale qu'elle avoit donné, elle se retira dans ce Temple qu'elle avoit présenté au Seigneur, où ayant non-seulement pris l'habit de Fontevraud, mais encore toutes les austérités de cet Ordre, qui pour-lors étoit dans toute sa ferveur, elle édifia autant l'Église par sa vie pénitente & mortifiée, qu'elle l'avoit scandalisée par sa vie molle & déréglée. P. Hélyot, *T. VI. C. 12.*

☞ HAUT DE CHAUSSE, ou HAUT DE CHAUSSES, s. m. La partie du vêtement de l'homme, qui le couvre depuis la ceinture jusqu'aux genoux. Mettre son *haut de chausse*.

☞ On dit proverbialement & figurément, qu'une femme porte le *haut de chausse*, pour dire, qu'elle est la maîtresse, & qu'elle a plus de pouvoir que son mari.

HAUTE-COMBE, s. f. Nom propre d'un bourg avec Abbaye de l'Ordre de Citeaux. *Alta-Comba*. Il est dans le Duché de Savoye, sur le bord occidental du lac du Bourget, au nord de Chambéry.

HAUTE-CONTRE s. f. C'est la partie qui est une espèce de second dessus, qui fait le même effet à l'égard du dessus, que la basse-taille à l'égard de la basse. *Symphoniæ sonus alter ab acutissimo.*

HAUTE-CONTRE, s. m. est aussi le Musicien qui chante cette partie. *Gracilium ab acuto partium cantor.* C'est aussi une des parties du violon qui est entre le dessus & la taille. Car dans les beaux concerts de violons, il y a d'ordinaire ces parties, le dessus, la *haute-contre*, la basse & la quinte. Toucher la *haute-contre*. Jouer de la *haute-contre*. Il faut dire *haute-contre*, & non pas *haute-conte*, comme les Provinciaux. Mén.

☞ HAUT ET BAS. C'est un commandement qu'on fait sur un vaisseau aux gens de la pompe, de mouvoir *haut & bas* la briguebale, afin que l'eau sorte avec plus de force.

HAUT-FOND, s. m. se prend quelquefois pour basse, ou basfond, & signifie un endroit de la mer où il y a peu d'eau D autres-fois il a une signification toute contraire Nous filâmes quarante brasses de sonde sans trouver fond, après quoi la mer reprenant sa couleur ordinaire, nous crûmes avoir passé sur un *haut-fond* qui n'est pas marqué dans les cartes. Frezier.

HAUTE-FONTAINE, s. f. Nom propre d'un village avec Abbaye. *Altus Fons*. Il est dans le Châlonois en Champagne, sur la rivière de Marne.

HAUTE-FUTAIE, en termes d'Eaux & Forêts, on appelle *haute-futaie*, du bois qu'on laisse parvenir à sa plus *haute* croissance ; & on l'appelle de *haut revenu*, quand il atteint l'âge de quarante ans.

Haute-Futaie, est aussi un nom de lieu situé dans l'Agénois. Du Chesne, *Antiq. des villes de Fr. P. II. chap. 9.*

☞ HAUT-GOURDIER, s. m. N'est-ce pas grand cas que tant de bons matois, banqueroutiers, saffraniers, désespérés, *haut-gourdiers* & forgeurs, tous gens de sac & de corde, se soient jettés si courageusement & des premiers en ce saint parti (de la Ligue) pour faire leurs affaires, & soient devenus Catholiques à double rebras, bien loin devant les autres ? . . . . *Sat. Mén. in-octav. tom. 1. pag. 67. 68.*

Le mot *Haut-gourdier* pourroit bien être un composé de *haut* & de *gourd*, qui veut dire *engourdi*, ou de *haut & court*, & en l'un & en l'autre cas il signifieroit *pendards*, c'est-à-dire, que ces hommes remuans & ces scélérats dont parle l'Archevêque de Lyon dans sa Harangue, méritoient d'être pendus haut & court, & rendus gourds & immobiles au gibet. *T. II. p. 184.*

HAUTS-HOMMES, dans les anciens titres, sont les grands vassaux. Dans un jugement de l'an 1356. il est porté que les Comtes de Deux Ponts & de Blamont présidoient aux journées Feudales, de l'Évêché de Metz en qualité de Pairs & de *Hauts-Hommes* de l'Évêché.

☞ HAUT-LE-PIED, s. m. C'est à l'Armée un Officier d'Équipage. Commis *haut-le-pied*. On ne doit point se formaliser de ce terme, qui est connu dans les armées d'une manière à ne point attirer de deshonneur sur celui qu'on qualifie ainsi dans les États. Autrefois les Commissaires des guerres sans charge & sans commission se nommoient de la sorte. On dit encore dans l'Artillerie, Commissaires *hauts-le-pied* ; & dans les Vivres, ceux qui ne sont attachés à aucun emploi fixe, & qu'on envoie de côté & d'autre, suivant les occurrences, se nomment ainsi.

☞ HAUTE-LISSEUR, s. m. Ouvrier qui travaille à la Manufacture des étoffes de *Haute-lisse* ou *Haute-lice*. Ce terme n'est guère en usage qu'en Picardie, particuliérement dans la sayetterie d'Amiens.

☞ HAUTE-LISSIER. s. m. L'Ouvrier qui travaille aux tapisseries de haute-lisse, ou le Marchand qui les vend & en fait commerce.

☞ HAUTE-LUTTE ne se dit qu'au figuré, Emporter quelque chose de *haute-lutte* ; pour dire, l'emporter d'autorité & avec grande supériorité. Acad. Fr.

☞ HAUTE-MARÉE, s. f. Haute-eau, ou le vif de l'eau. C'est le plus grand accroissement de la marée, qui arrive deux fois le jour de douze heures en douze heures, & qui paroît extraordinaire deux fois le mois, à la nouvelle & pleine lune, mais qui est encore plus remarquable proche des solstices & des équinoxes.

HAUT-MONT, s. m. Nom propre d'un lieu du Hainaut dans les Pays-Bas. *Altus Mons*. Il est sur la Sambre près de Maubeuge : il y a une Abbaye de Bénédictins.

☞ HAUTE-PAYE, s. f. Une solde plus grande que la solde ordinaire. Il est à la *haute-paye*.

On appelle aussi *Haute-paye*, celui qui la reçoit. Acad. Fr.

C'étoient autrefois dans les Compagnies de différens Régimens, des soldats engagés aux Capitaines sous certaines conditions ; par exemple, d'être payés par jour plus qu'il n'étoit réglé par l'Ordonnance. Comme sous ce prétexte il se commettoit quantité d'abus, Louis XIV. a jugé à propos de le défendre, à peine aux Officiers qui y contreviendroient d'être cassés, excepté dans le Régiment Royal d'Artillerie, ou dans les Compagnies de Mineurs & d'Ouvriers, où il y a différentes classes pour la solde ; mais il faut un Réglement particulier & un Ordre du Roi pour donner de la force à cette exception.

On entend aujourd'hui sous le terme de *hautes-payes*, les Anspessades, les Caporaux dans l'Infanterie, les Brigadiers ou sous-Brigadiers dans la Cavalerie, & même tous les Grenadiers & les Tambours, dont la paye est plus forte que celle des soldats.

HAUTE-PIERRE, s. f. Nom propre d'une Abbaye de Lorraine. *Alta petra*. Elle est sur les confins de Lorraine du côté de Senone. A moins que ce ne soit *Moustier haute-pierre* en Franche-Comté, sur la Louve. *Alta petra Monasterium*. Il est de l'Ordre de Citeaux. Ces lieux sont ainsi nommés parce qu'ils sont sur les montagnes. Voyez de Valois, *Not Gall. p. 238.*

HAUT-POUL, s. m. Nom ancien d'un lieu de l'Albi-

bigeois dans le Languedoc. *Altus pullus*, autrement *Gabaretum*, Gabaret. De Val. *Not. Gall. p.* 133.

HAUT-RHIN. Voyez RHIN, & Heiss, *Hist. de l'Emp. L. V. c.* 7.

HAUTE-RIVE, s. m. Nom propre d'une petite ville de France dans le Haut Languedoc. *Alta ripa.* Elle est sur l'Ariége au midi de Toulouse sur la route de Pamiers.

HAUTE-SAXE. Voyez SAXE, & Heiss, *Hist. de l'Emp. L. V. p.* 7.

☞ HAUTE-SOMME, s. f. Terme de Commerce de mer. Il se dit de la dépense extraordinaire qui ne concerne ni le corps du navire, ni les victuailles, ni les gages & payes des Officiers, Soldats & Matelots, mais qui se fait par tous les Intéressés à la cargaison d'un vaisseau pour le bien commun.

☞ HAUTEM. s. m. Bourg de la Flandre Impériale, au tier d'Alost. Il est remarquable par le martyre de S. Liwin, Apôtre du Brabant.

HAUTEMENT, adv. (L'*h* s'aspire.) *Elatè, audacter.* Courageusement, hardiment; d'une maniére haute, hardie, impérieuse. Il faut dire *hautement* la vérité en tous lieux. Il a délivré, & tiré *hautement* ce prisonnier. Défendre ses amis *hautement*; parler un peu trop *hautement*, avec trop de fierté. Ils donnérent des ordres précis aux Corses & aux Sbirres de se racquitter *hautement* sur les François à la premiére occasion qui s'en offriroit. L'Ab. Regn.

Hautement, se dit aussi pour, Clairement, manifestement, authentiquement. *Claré, manifestè.* L'amour que les Justes ont pour la vertu témoigne *hautement* que, &c. Pasc.

Faites voir hautement
Que vous êtes bien au-dessus des grandeurs.
Corneille.

HAUTESEILLE, s. f. Nom propre d'une Abbaye d'hommes de l'Ordre de Citeaux, filiation de Morimond. *Alta sylva.* Elle est sur la Vézouze dans la Lorraine Allemande, près de Blamont.

HAUTESSE, s. f. (L'*h* s'aspire.) *Celsitudo.* Titre d'honneur qu'on donne en ces quartiers au Grand-Seigneur, à l'Empereur des Turcs. Sa *Hautesse* arme puissamment par mer & par terre. Il déclara aux assiégés qu'il ne feroit plus temps de capituler, quand sa *Hautesse* feroit arrivée. Bouh.

Hautesse. Ce titre a été porté par nos Rois. Les Chartres l'expriment par le mot d'*Altitudo*. Il n'est guère en usage que sous la seconde Race, celui de *celsitude* étoit à peu près la même chose, mais il a eu beaucoup plus de cours.

Hautesse. Le P. Bouhours croit que ce mot a été mal employé par Mrs de Port-Royal, lorsqu'ils ont dit, Toute la *hautesse*, & tout l'éclat du monde, n'est que folie & vanité. Ce mot en effet ne se dit point en ce sens, autrefois il s'est dit pour hauteur, élévation.

HAUTEUR, s. f. (L'*h* s'aspire.) *Altitudo.* Troisiéme dimension d'un corps considéré à l'égard de son élévation au dessus du raiz de chaussée. La *hauteur* de cette muraille de clôture est de dix à douze pieds. L'Altimétrie enseigne à découvrir les *hauteurs*, tant des lieux accessibles, qu'inaccessibles. L'Ouvrage étoit élevé à la *hauteur* d'une montagne. Vaug. La *hauteur* des blés. Ablanc. On dit qu'un bâtiment est arrivé à *hauteur*, lorsque les derniéres arases sont posées pour recevoir la couverture.

On dit Hauteur d'appui, pour signifier trois pieds de *hauteur*, parce que ces sortes de *hauteurs* sont déterminées par l'usage. Il ne faut clorre cette terrasse que par une balustrade à *hauteur* d'appui.

Hauteur, signifie aussi, Largeur. *Latitudo.* Cette tapisserie a trois aunes de *hauteur*, & trente de cours. Ce rabat est trop échancré, il n'a pas assez de *hauteur* par derriére.

☞ Hauteur, se dit en termes de guerre pour l'étendue qu'occupe une ligne en largeur. Au lieu d'occuper le plus de terrein que je pourrois dans cette plaine, je range mes troupes à douze de *hauteur*. Critiq. *des voyages de Cyrus*. Il range son armée à 30 de *hauteur*: Id. Il donna beaucoup de *hauteur* à la bataille. Ablanc.

☞ Hauteur d'un escadron ou d'un bataillon. C'est le nombre des hommes de la file. La *hauteur* de l'escadron est toujours de trois hommes, & celle du bataillon est aujourd'hui réduite à six. Elle étoit autrefois de huit, mais on a remarqué que quand on commandoit quatre rangs pour faire feu, & qu'on faisoit tirer la moitié de cette *hauteur*, les premiers rangs étoient souvent blessés par les serres-demi-files, ce qui ne sçauroit presque arriver quand il n'y a que trois rangs qui tirent.

Hauteur, se dit aussi des éminences sur lesquelles on se poste d'ordinaire. *Locus editus, tumulus, collis.* Les ennemis avoient occupé toutes les *hauteurs*, ils parurent sur les *hauteurs*, ils avoient leur canon sur une *hauteur*; il vit une troupe qui tenoit une *hauteur* par où il devoit passer. Ab.

Hauteur, est aussi la profondeur, par rapport au fond des riviéres, ou de la mer. *Profundum, profunditas.* On jette la sonde quand on est près de terre, pour sçavoir la *hauteur* de l'eau, combien elle est profonde. Les matelots appellent *hauteur* d'entre deux ponts, l'espace qu'il y a entre deux tillacs.

On dit figurément en ce sens, que les hommes ne peuvent pas sonder la *hauteur* des jugemens de Dieu, les secrets de sa providence, la profondeur des mystères; qu'il se faut contenter d'en admirer la *hauteur*. Elle se moque de la *hauteur* de ses spéculations. Ablanc. On le peut dire d'une science, ou d'un art, pour en marquer la sublimité & la difficulté.*

C'est en vain qu'au Parnasse un téméraire Auteur
Pense de l'art des vers atteindre la hauteur. Boil.

Hauteur, en termes de Marine & d'Astronomie, signifie, Latitude, élévation du Pole, ou du soleil sur l'horizon, ou distance du vaisseau où l'on est à la ligne équinoxiale, cette distance est la même que celle du Pole à l'horizon. *Elevatio poli.* Un bon Pilote doit prendre tous les jours la *hauteur* du Soleil à midi, la *hauteur* des étoiles, la *hauteur* du Pole, de l'étoile Polaire, ou des Gardes, qui sont les deux étoiles les plus voisines du Pole. La *hauteur* du Pole, est l'arc du Méridien compris entre l'Horizon & le Pole. La *hauteur* du Soleil, est l'arc du Méridien compris entre le Soleil & l'Horizon. Par la *hauteur* Méridienne du Soleil on connoît sûrement la *hauteur* du Pole, pourvû qu'on sçache avec cela la déclinaison du Soleil pour le lieu & le jour de l'observation. On dit qu'une ville est à tant de degrés de *hauteur*, ou de latitude Boréale, Australe. Nous avons navigé longtemps par la *hauteur* de sept degrés, c'est-à-dire, à sept degrés de distance de la Ligne Équinoxiale. Prendre *hauteur* par-devant, c'est la prendre ayant l'instrument du côté de l'Astre. Prendre *hauteur* par derriére, c'est la prendre ayant l'instrument opposé à l'Astre. Avoir bonne *hauteur*, c'est-à-dire, que le ciel étoit net, & qu'on l'a prise avec justesse. Il y aura *hauteur*, c'est-à-dire, il y aura du soleil à midi, & l'on pourra prendre *hauteur*. Il n'y aura point de *hauteur*, c'est-à-dire, le ciel est couvert, on ne pourra trouver la *hauteur* du soleil, ni par conséquent l'élévation du Pole. La *hauteur* n'est pas bonne, il faut avoir recours à l'estime qui nous met à deux degrés. De Choisi. La *hauteur* n'a rien valu: l'horizon est plein de brouillards. Le mot de *hauteur* se prend dans ces deux phrases, pour l'opération que l'on fait pour connoître la *hauteur* du Pole. Il y a bonne *hauteur*, c'est-à-dire, il fait un temps propre à prendre la *hauteur*. On appelle *hauteur* de l'Équateur, l'arc du Méridien compris entre l'Horizon & l'Équateur.

Hauteur, se dit aussi à l'égard des Astres. C'est la distance d'un Astre à l'horizon. Cette *hauteur* ou élévation peut être véritable, ou apparente. La *hauteur apparente* est la distance du lieu apparent d'un Astre à l'horizon rationnel. Ou plutôt c'est la *hauteur* de l'astre telle qu'elle paroît. La *hauteur* véritable ou vraie est l'apparente dont on a ôté la réfraction: car la réfraction éléve les astres à notre égard, & les fait paroître plus hauts qu'ils ne sont en effet. Cette différence entre la *hauteur* vraie & la *hauteur* apparente diminue toujours à me-

mesure que l'astre s'éléve. On a cru longtemps qu'il n'y avoit plus de différence, c'est-à-dire de réfraction, lorsque l'astre étoit à la *hauteur* de 45 degrés. Mais M. Cassini par des observations très-exactes a trouvé que les Astres avoient toûjours quelque réfraction à toutes les *hauteurs*, excepté au Zénith, ou à 90 degrés. Il met 32 minutes 20 secondes pour la réfraction horizontale, 59 secondes pour la réfraction d'un astre à la *hauteur* de 45 degrés, une seconde pour la réfraction d'un astre à la *hauteur* de 89 degrés, & à proportion à toutes les *hauteurs*. On appelle *hauteur méridienne*, le point où un Astre est le plus élevé sur notre Horizon. Ce point est toûjours dans la partie de notre méridien qui est au-dessus de notre horizon. Voyez Élévation.

On le dit aussi du paralléle sur lequel on croit être quand on navige en pleine mer. Nous étions à la *hauteur* de Lisbonne, du Cap Verd, c'est-à-dire, dans le même degré de latitude qu'ont Lisbonne, le Cap Verd. On ne se sert de cette expression que quand on est non seulement dans le même cercle paralléle, c'est-à-dire, à la même élévation ou *hauteur* de pole, mais aussi assez près de ces villes, ports & caps, pour les pouvoir découvrir, & pouvoir y arriver bientôt si on le vouloit.

Hauteur, en Architecture, se dit dans les phrases suivantes. Un bâtiment est arrivé à *hauteur*, cela veut dire que les murs ont l'élévation qu'on vouloit leur donner, que les derniéres arases sont mises pour recevoir la charpente. *Hauteur* d'appui, c'est la *hauteur* de trois pieds; & hauteur de marche, c'est la *hauteur* de 6 pouces; l'usage qui a déterminé ces deux grandeurs, a établi ces deux expressions pour les marquer.

Hauteur, se dit encore figurément en Morale, & signifie, Grandeur, élévation, sublimité. *Magnitudo, altitudo, sublimitas.* Une grande *hauteur* d'ame, de courage. Pompone de Belliévre avoit une *hauteur*, & une fermeté d'ame que rien ne faisoit ployer. Bouh. La *hauteur* des pensées est l'ornement de la Tragédie. S. Évr.

Hauteur, se dit aussi de l'empire, de l'autorité qu'on a sur quelqu'un; d'une certaine maniére absolue de faire les choses, soit en paroles & menaces, soit en violences effectives. *Autoritas, Imperium despoticum.* Il a traité cet homme d'une grande *hauteur*. Il veut tout emporter de *hauteur*. Il se prend là pour fierté & pour orgueil. Si vous traitez les autres avec *hauteur*, ils font de leur côté ligue offensive & défensive pour vous détruire. Bell. Ils tâchérent d'emporter par *hauteur*, ce qu'ils ne pouvoient gagner par justice. Bouh. Dieu, pour humilier & pour applanir les *hauteurs* superbes de son esprit, permit qu'il tombât dans tous les désordres que cause l'erreur dans l'entendement & les passions dans la volonté. Fl. J'adore la grandeur de celui qui abat, quand il veut, les *hauteurs* de l'esprit humain. Id. Soyez honnête, & on vous rendra volontairement ce que vous exigerez sans succès par une *hauteur* affectée. S. Évr. Si vous prétendez enlever les suffrages de tout le monde avec *hauteur*, & en décidant avec un air d'autorité, vous ne persuaderez personne. Bell. Que voit-on dans vos raisonnemens & dans vos pensées, que mépris & aversion pour les autres, qu'estime & amour pour vous, qu'orgueil, que *hauteur*, qu'élévation au-dessus de tout le reste du monde? Pélisson. On dit, il a gagné son procès de belle *hauteur*, tout d'une voix.

On dit proverbialement, qu'un homme tombe de sa *hauteur*, quand il voit quelque chose dont il est surpris, étonné. Cet homme s'est tué; & si il n'est tombé que de sa *hauteur*.

☞ HAUTISME, adj. Vieux mot. Très-haut. C'est une syncope du superlatif Latin *altissimus*.

HAUTVILLERS, ou HAUTE-VILLIERS, s. m. Nom propre d'un village avec Abbaye. *Altumvillare.* Il est dans la Champagne, près de la Marne, à quatre lieues de Rheims, du côté du midi. L'Abbaye d'*Hautvillers*, Ordre de S. Benoît, fut fondée en 662. par Nivard, Archevêque de Rheims. Elle est de la Congrégation de S. Vanne. Les vins de *Hautvillers* sont estimés. *Altivillarense vinum.* On écrit aussi *Haut-villiers.* Alman, qui étoit Moine de *Hautvilliers*, lorsqu'on y apporta le corps qu'on croyoit de Sainte Hélène, ou qui le fut bientôt après, écrivit l'histoire de cette translation, que nous avons encore. Tillemont, *hist. Eccl. T. VII. p.* 18. Cet Alman étoit contemporain d'Hincmar.

HAUTURIER, s. m. Terme de Marine. *Nauta peritus observandæ altitudinis poli* C'est un nom qu'on donne aux Pilotes qui font les observations des hauteurs du Soleil & du Pole, qui sçavent manier l'Astrolabe & l'Arbalête, ou le Bâton de Jacob. Il est distingué des Pilotes Routiers, qui sçavent seulement les routes & les côtes. Voyez PILOTE.

Hauturier, ière. adj. Aussi terme de Marine. Navigation *hauturiére*, est la navigation qui se fait en haute mer. Navigation de long cours, ou *hauturiére*. Bouguer.

HAWAS, s. m. Nom propre d'une ville de Perse, à 75 degrés 40 minutes de longitude, & 33 degrés 15 minutes de latitude, selon les Géographes du pays. *Hawasum*. Voyez Tavernier, *voyage de Perse, L. III.*

HAUVASCH, s. m. Nom propre d'une riviére d'Afrique dans le Royaume d'Adel. *Hauvascus.* Elle a sa source dans les montagnes d'Abissinie, sur les confins des provinces de Xoa & d'Oge, & près Adar, les Paysans la divisent en tant de canaux qu'elle s'épuise avant que de parvenir à la mer. De la Croix, *Relat. de l'Afriq. T. IV.*

H A Y.

HAY, ou HAI, s. m. Animal du Brésil Il est grand comme un chien. Sa face ressemble à celle d'une guenon. Il s'apprivoise aisément. Les Sauvages croient qu'il vit d'air, parce qu'on ne le voit jamais manger.

HAYER. Terme de Coutumes. Dans la nouvelle Coutume de Bretagne, ce mot signifie mettre une terre en défense. Dans la Coutume de Franche-Comté, il signifie chasser.

☞ Hayer, v. n. Faire des Haies. Ce terme, presque inconnu dans les plaines, est fort en usage dans les pays couverts, où l'on est obligé d'entourer de haies tous les herbages, pour empêcher les bestiaux d'en sortir. Il est des haies vives, il en est de séches, il en est qui participent des unes & des autres. Les Fermiers sont obligés de *hayer*: on les y assujétit par les baux: on leur accorde pour cela les émondes des arbres de lisiére qui sont sur la terre, en tout ou en partie. Les paysans ont des moufles pour *hayer*, parce que le plus souvent on se sert d'épines, ce qui leur déchireroit les mains. La saison de *hayer* est sur la fin de l'hyver.

HAYN, s. m. Nom propre d'une petite ville, ou bourg, avec citadelle. *Hainovia, Hannovia.* Ce lieu est dans la principauté de Lignitz en Silésie, sur la riviére de Deischa, à trois ou quatre lieues au-dessus de la ville de Lignitz, vers le couchant.

☞ HAYNA, riviére de l'Amérique, dans l'Isle Hispaniola.

☞ HAYNEUX. *Voyez* HAINEUX.

☞ HAYNUYER, ère. *Voyez* HANNUYER & HENNUYER.

☞ HAYON, s. m. Terme de Chandelier. C'est une espéce de Chandelier double, à longues chevilles, sur lequel on met en étalage dans la boutique les chandelles communes encore enfilées à leur broche.

☞ Hayon. On nommoit ainsi autrefois dans les Halles de Paris, les étaux ou échoppes portatifs que les Marchands y avoient, & où ils étaloient leurs marchandises les jours de marché.

HAYR, s. m. Nom d'une des habitations des déserts de la Libye, où demeure une race d'Africains qu'on nomme Terga. *Hayr.* Elle a au couchant le Zuenziga; au levant le désert d'Iguid; au nord les déserts de Tuat, de Tigurérin & de Meszeb; & au midi ceux qui sont vis-à-vis du Royaume d'Agadez, au pays des Négres. Ce désert n'est pas si aride. L'air y est bon, & le pays tempéré produit beaucoup d'herbes. Marmol, *L. VIII. C.* 6.

HAYSNE. Voyez HAINE.

HAYTI, s. m. Ancien nom de l'Ile de S. Domingue, que Christophe Colomb, qui la découvrit, changea en celui d'Isa-

d'Isabelle, Reine de Castille, & qu'on nomme maintenant l'Ile Espagnole, ou de S. Domingue. Marmol, *L. IX. C. 29.*

HAYVE, s. f. Petite éminence de fer que font les Serruriers sur le panneton des clefs pour les portes bénardes, pour empêcher qu'elles ne passent au travers de la serrure.

H A Z.

HAZARD. Voyez HASARD.

HAZARDER. Voyez HASARDER.

HAZARDEUSEMENT. Voyez HASARDEUSEMENT.

HAZARDEUX. Voyez HASARDEUX.

HAZFELD. Voyez HATZFELD.

☞ HAZIRAM, s. m. Nom du neuviéme mois de l'année Syriaque, qui est la même que l'année Julienne. *Haziramus.* Le mois *Haziram* répond au mois de Juin.

☞ HAZON-MAINTHI, s. m. Nom que les habitans de Madagascar donnent à toutes les sortes de bois d'ébène.

H E.

HÉ ! Interjection qui exprime la plainte, l'admiration, & autres mouvemens de l'ame. *Heus ! Hé !* venez-çà que je vous embrasse. *Hé !* comment vous êtes-vous porté dans votre voyage ? *Hé !* que vous êtes timide de ne me pas avertir de vos besoins. *Hé !* qui vous a fait si hardi, &c. *Hé !* morbleu, ne me faites pas parler là-dessus. Mot.

Quelquefois on joint au mot de *hé* célui de *bien ; hé bien !* & alors ces mots servent à réveiller l'attention, à exciter à faire quelque chose. *Hé bien !* vous dormez : *Hé bien !* commençons.

HÉ. Parole ou son que proférent ceux qui appellent de loin quelqu'un. *Hem.* On prononce *hai*, comme dans le mot *haine.*

H E A.

HEA, s. m. Nom propre d'une Province du Royaume de Maroc, en Barbarie. *Hea.* Elle est le long de l'Océan Atlantique, qui la baigne du côté du couchant : les Provinces de Susa & de Cuzula la confinent vers le midi ; celle de Maroc au levant, & celle de Ducala au nord. Cette Province est pleine de montagnes, mais elles sont fertiles & bien peuplées. Ses lieux principaux sont Tednest, Capitale, Téouleth & Téfethna. Maty. Voyez *Marmol, L. III. C. 2.*

☞ HÉADON, s. m. Ville d'Angleterre au Comté d'Yorck.

☞ HÉAN, HEANA, ville considérable d'Asie, dans le Tunquin. *Heana.* C'est le siége d'un Mandarin. Les François y ont un Comptoir, avec un beau Palais pour l'Évêque Missionnaire.

☞ HÉAR, s. m. Vieux mot. Héritier. On dit encore *Hoir*, en termes de Pratique.

HEAUME, s. m. (L'h s'aspire.) Ancienne arme défensive que les Chevaliers portoient sur la tête, tant à la guerre que dans les tournois, & qui sert d'ornement ou de timbre sur les Écus des Armoiries. *Galea, helmus.* On a dit aussi autrefois *iaume, elme, héalme* Le mot de *heaume* n'est presque plus en usage. On l'a appellé de divers noms, *habillement de tête, casque ;* & sous François Premier *armet.* C'est une remarque de Pasquier dans ses Recherches, *L. VIII. C.* 3. Il est différent du morion, de la salade, cabasset, pot & bourguignote, dont on s'est servi seulement dans l'Infanterie. Le *heaume* couvroit le visage, & il n'y avoit qu'une ouverture à l'endroit des yeux, garnie de grilles & de treillis, qui servoit de visiére. Le *heaume* est un ornement & une marque de Noblesse, & des Fiefs nobles, & qui en fait voir les différens dégrés selon sa nature & sa situation à plus ou à moins de vûes sur les Écus. Les Rois & les Empereurs le portent tout d'or, brodé & damasquiné, tarré de front, la visiére entiérement ouverte sans aucunes grilles ni barreaux.

Les Princes & Ducs Souverains le portent d'or, & tarré de front sans visiére ; mais un peu moins ouvert, pour marquer une moindre dignité ; & quand il a des barreaux, ils en mettent onze.

Les Princes & Ducs non Souverains, Connétables, Amiraux, Généraux d'armée, Gouverneurs de Provinces, Chanceliers, &c. le portent d'argent avec la visiére, œillére, nazal & ventaille, bordure & clous d'or, tarré de front, & à neuf grilles ou barreaux.

Les Marquis le portent tout d'argent à sept barreaux, tarré de front.

Les Comtes, Vidames & Vicomtes, Premiers Présidens, Gardes des Sceaux, Colonels, Mestres de Camp, le portent tout d'argent, tarré de deux tiers, montrant sept barreaux.

Les Barons & anciens Chevaliers & hauts Justiciers le portent d'argent bruni, tarré seulement de côté, montrant cinq barreaux.

Les Gentilshommes de trois races paternelles & maternelles le portent d'acier poli, posé & tarré en profil, le nazal relevé, le ventaille abaissé, montrant trois grilles à la visiére.

Les simples Écuyers le portent de fer & de profil, & morné, le nazal & le ventaille joints ensemble sans aucune visiére, & néanmoins un peu entr'ouvert.

Les nouveaux anoblis, soit par armes, par office ou par finances, le portent de profil avec la visiére close & abattue.

Les Bâtards le portent de même, mais ils doivent être contournés, ou tournés à gauche. Mais le Pere Ménestrier, en ses Traités du Blâson, dit que ces différences sont inventions nouvelles inconnues avant la Colombiére. Tous ces *heaumes* doivent être surmontés d'un bourrelet, ou cercle cordonné, qui doit être toujours des émaux du champ, ou des figures principales de l'Écu.

Dans les Tournois, on donnoit le *heaume* pour prix à celui qui avoit le mieux fait du côté des Tenans, parce que c'est la premiére des armes défensives ; au lieu qu'on donnoit une épée à celui qui avoit vaincu du côté des Assaillans, parce que c'est la premiére des armes offensives. On crioit autrefois *As heaume*, comme on crie à présent *Aux armes.* On tient que les Curètes furent les inventeurs du casque & de l'épée ; & que ceux de Carie sont Auteurs de la créte sur le *heaume*, & des cuissars.

Ce mot vient de *helmus*, qui a été fait de l'Allemand *helm.* Men. L'Italien dit *helmo*, & l'Espagnol *yelmo*, l'Anglois *helm.* Lindenbrock dit que c'est un mot Allemand ; Spelmannus, que c'est un mot Saxon.

Heaume, en termes de Mer, se dit du timon, qui est un manche attaché au gouvernail, ou une grande barre que manie à son gré celui qui gouverne *Temo.*

HEAUMERIE, s. f. Lieu où on fait les heaumes, & où on les vend. *Galearum fabrica, officina.* Il y a encore à Paris la rue de la *Heaumerie*, où l'on faisoit toutes sortes d'armes défensives, dont le heaume étoit réputé la principale. Ce mot n'est plus guère en usage, parce que la chose n'y est plus.

☞ Heaumerie, s. f. Art de fabriquer des heaumes ; ce qui s'entend de toutes les autres piéces de l'armure, tant des Cavaliers & de leurs chevaux, que de l'Infanterie.

HEAUMIER, s. m. Armurier qui fait des heaumes. *Galearum artifex.* Ce mot s'est encore conservé dans les lettres des Armuriers, où on leur donne aussi la qualité de *Heaumiers.*

H E B.

HEB, ou CHEB. Voyez ÉGRA.

HÉBAL, s. m. Nom propre de l'une des pointes de la montagne de Garizim, en Palestine, *Hebal.* Voyez GARIZIM. Les Septante l'appellent Γαιβάλ, *Gebal.* Il étoit dans la Tribu d'Éphraïm. Consultez *Deut. XI.* 29, 30. & *XXVII.* 4, 5, 6, 13. *Jos. VIII.* 30, 31, 32, 33.

HEBDOMADAIRE, adj. de tout genre. *Quod per hebdomadam accidit, singulis hebdomadibus recurrens.* Il n'a guère d'usage qu'en cette phrase. Nouvelles *hebdomadaires ;* pour dire, nouvelles qui se distribuent toutes les semaines, & qu'on appelle communément *Gazettes.* On tient que Sarrasin est l'Auteur de cette expression, qui ne s'emploie ordinairement que par raillerie & par mépris. Ce sont des nouvelles *hebdoma-*

domadaires ; les billevesées *hebdomadaires*.

HEBDOMADIER, s. m. Celui qui est en semaine dans un Chapitre, ou dans un Couvent, pour faire l'Office & y présider, pour dire les Antiennes & les Oraisons, & faire les autres fonctions que font les Supérieurs, & les Dignités dans les Fêtes solennelles. *Qui munus aliquod obit per hebdomadam, hebdomadarius*. En plusieurs lieux on l'appelle *Semainier*, & en d'autres, *celui qui est à l'aigle*, qui est en tour ; il est le plus souvent le Collateur des Bénéfices qui viennent à vaquer pendant sa semaine. Il fut réglé dans le Chapitre de Meaux en 1283, que le Chanoine *hebdomadier* nommeroit seul aux bénéfices qui vaqueroient dans sa semaine. *Hist. de l'Egl. de Meaux*, *Tom. I. p. 99*. Quelques-uns prétendent que cet usage est un abus, & que l'élection se doit faire capitulairement. Le Parlement a quelquefois cassé les provisions données par le Chanoine *hebdomadier*.

Dans quelques Monastères l'*Hebdomadier* est celui qui sert à table les Moines pendant une semaine, ou pendant un certain temps marqué ; c'est aussi celui qui aide le cuisinier ou l'officier, ou qui rend quelque autre service dans le Monastère pendant l'espace d'une semaine.

On trouve dans l'Antiquité ecclésiastique neuf différentes sortes d'*Hebdomadiers*; l'*Hebdomadier* Chantre, *Hebdomadarius Cantor*; l'*Hebdomadier* du Chœur, *Hebdomadarius Cleri*, ces deux-ci ne sont que la même chose ; c'est celui qui préside à l'office : l'*Hebdomadier* de la cuisine, *Hebdomadarius coquinæ ;* c'est celui qui sert à la cuisine, qui aide le cuisinier pendant la semaine ; l'*Hebdomadier* des défunts, ou des morts, *Hebdomadarius defunctorum*, celui qui avoit soin de l'Office & des Services des morts ; l'*Hebdomadier* de l'Invitatoire, *Hebdomadarius Invitatorii*, celui qui chante l'Invitatoire ; *Hebdomadier*, Lecteur de table, *Hebdomadarius Lector ad mensam*, celui qui lit pendant les repas durant la semaine ; l'*Hebdomadier* de la Grand'Messe, *Hebdomadarius Majoris Missæ*, celui qui la dit pendant la semaine ; l'*Hbdomadier* du Pseautier, *Hebdomadarius Psalterii*, c'est apparemment le même que l'*Hebdomadier* du Chœur ; l'*Hebdomadier* du S. Autel, *Hebdomadarius sacri altaris*, est apparemment le même que l'*Hebdomadier* de la Grand'-Messe.

Ce mot vient du Grec Ἑβδομὰς, qui signifie le nombre septénaire : du Grec *ἑπτὰ*, *septem*, *sept*.

HEBDOMADIÉRE. s. f. Religieuse qui est en semaine pour dire l'Office, & y présider dans sa Communauté. *Hebdomadaria*. M. Chastelain en rapportant les Régles de Fontevrault, dans son Martyrol. *T. I. p. 746. & suiv.* dit tantôt *Hebdomadiére*, & tantôt Semainiére. L'*Hebdomadiére* commencera le *Pretiosa*, *p. 757*.

☞ HEBDOMÉ, s. f. Ἑβδόμη. Fête qui, selon Suidas & Proclus (*in Hesiodi Diebus*, *v. 768.*) étoit célébrée à Athènes le septiéme jour de chaque mois lunaire en l'honneur d'Apollon, à qui il étoit consacré ; parce que ce Dieu avoit pris naissance à pareil jour, d'où il en a retenu le surnom d'*Hebdomagénes*, (Plut. *Sympos. l. 8. Quæst. 1.*) La cérémonie consistoit à porter des branches de laurier, & à chanter des hymnes en l'honneur du Dieu. Aulu-Gelle (*l. 15.*) fait mention de certains repas que les Éphébes d'Athènes se donnoient entre eux, le septiéme jour de chaque lune.

Hebdome, ou Hebdomon, s. m. Nom d'un fauxbourg de Constantinople, qui en étoit éloigné de 7 milles. *Hebdomnm*. L'Empereur Théodose fit porter le chef de S. Jean à l'*Hebdome* au fauxbourg de Constantinople. Chast. *Mart. T. I. p. 736*.

HÉBÉ, s. f. Nom propre d'une Déesse de l'Antiquité payenne. *Hebe*, *Juventa*, *Juventus*. Homère vers la fin de l'onziéme Livre de l'Odyssée, & Hésiode dans sa *Théog. v. 922. & 952.* & Apollodore, *L. I.* font *Hébé* fille de Jupiter & de Junon. D'autres postérieurs à ces deux Poëtes disent que Junon la conçut sans avoir eu commerce avec aucun homme. Les uns disent que ce fut pour se venger de Jupiter, qui avoit produit Minerve tout seul. Les autres, qu'Apollon ayant donné un repas à Junon dans le palais de Jupiter, il lui servit entr'autres choses des laitues sauvages, que Junon donna sur ce plat avec avidité, & qu'elle en mangea tant qu'elle, qui jusque-là avoit été stérile, devint grosse d'*Hébé*. Jupiter, charmé de sa beauté, la prit pour verser à boire aux Dieux ; mais *Hébé* étant tombée d'une maniére peu décente en servant les Dieux dans un grand souper qu'ils faisoient en Éthiopie, il lui substitua Ganyméde, soit qu'il ôtât à *Hébé* toute sa fonction, soit qu'elle servît encore les Déesses, & Ganyméde seulement les Dieux, ou même Jupiter seulement, & *Hébé* tous les autres Dieux & Déesses. C'étoit la Déesse de la jeunesse. Depuis qu'Hercule eut été mis au nombre des Dieux elle fut sa femme, & à sa priére elle rajeunit Iolaüs, fils d'Iphicle, cocher d'Hercule. Dans *l'Iliade d'Homère*, *L. V. Hébé* attéle le char de Junon. Pausanias dit qu'on la nomma Ganyméde, *Ganymeda*. Les Latins, l'appellent *Hebe* & *Juventa*. Voyez Ovide *de Ponto*, *L. I. Eleg. XI. v. 11.* Tristan, *T. I. p. 626. & suiv.* Les Poëtes ont dit qu'*Hébé* étoit épouse d'Hercule, parce que la jeunesse est ordinairement jointe avec la vigueur & la force.

En la voyant jusqu'à ce jour,
Chacun l'a prise pour l'Amour :
Mais de la jeune Hébé *c'est à présent l'image,*
Telle dans le séjour des Cieux,
Cette Déesse a l'avantage
De verser le Nectar des Dieux.

Nouv. choix de vers.

Ce nom d'*Hébé* vient du Grec ἥβη, qui veut dire jeunesse ; en écrivant le mot Grec avec nos caractères, on a le mot *Hébé*.

HÉBERGE, s. f. Vieux mot, qui signifioit autrefois *logement*. *Domicilium*. Il se trouve en plusieurs Coutumes, & même en celle de Paris. Jusqu'à son *héberge*, c'est-à-dire, Jusqu'à l'étage où il est logé. Il y en a qui disent qu'*héberge*, dans la Coutume de Paris signifie la hauteur & l'étendue d'un héritage, par comparaison aux autres héritages voisins.

Borel dit que ce mot vient de *burgus*, *bourg* ; & celui-ci du Grec πύργος, qui signifie un *clocher*, ou *tour*.

HÉBERGEMENT, s. m. Nom d'un ancien droit. *Herbergiagium Jus. Epularum aliquot annuarum Procuratio*. Le droit d'*hébergemens*, ou Procurations, étoit un certain nombre de repas, que l'on devoit par an au Seigneur. Lobineau, *hist. de Bret. T. I. p. 200*.

Hébergement, signifioit autrefois une maison noble, maison logeable, qu'on appelloit autrement hôtel hébregé. *Viri nobilis ædes*, *domus*, *domicilium*. Voyez la derniére hist. de *Bret. T. II. p. 395. & p. 1151*, Un hôtel hébregé valant 100 livres, & dans le Glossaire, au mot *Herbergiagium*.

Hébergement, s. m. Dans la Coutume de Normandie ce mot signifie un manoir en route situé à la campagne.

HÉBERGER, v. act. & neut. Loger, retirer un passager, le recevoir chez soi, lui donner le couvert pendant une nuit. *Hospitio excipere*. Quand on est surpris de la nuit en quelque lieu, on se va *héberger* chez le Curé, ou chez quelqu'autre personne charitable qu'on peut trouver. Par-tout où nous avons *hébergé* nos hôtes n'ont point fait de difficulté de prendre de l'argent de nous. Voit.

Il fut jadis gent limoneuse
Hébergeant *en plage bourbeuse*.

Ce mot est vieux, & ne peut plus avoir d'usage que dans le style plaisant & railleur. Il vient de l'Allemand *herbergen*, signifiant la même chose. On trouve aussi dans Lipse *hereberga castra*. Mén. Borel dit qu'il vient d'un vieux mot François *hébergier*, qui signifie *se coucher sur l'herbe*. Pasquier croit qu'il vient de l'Italien *albergar*, ou que les Italiens l'ont pris de nous.

En Architecture on dit *s'héberger*, c'est-à-dire, s'adosser sur & contre un mur mitoyen.

Hébergé, ée, part. pass. & adj. Jamais gens ne furent plus mal *hébergés*. Il ne se dit qu'en raillerie. On a dit autrefois hébregé, hôtel hébregé. Voyez HÉBERGEMENT.

HÉBÊTER, v. act. Rendre bête & stupide. *Hebetare.* A force de crier des valets, on les *hébête*, ils ne sçavent plus ce qu'ils font. Le vin & la crapule *hébêtent* les plus beaux esprits. Le grand âge *hébête* les gens.

Ce mot vient du Latin *hebetare*, du primitif *hebes*, qui, selon quelques-uns, est tiré du Grec ἀμβλὺς, qui signifie *obtus*, *rebouché*.

Hébêté, ée. part. pass. & adj. C'est un homme tout *hébêté*, qui n'est plus capable de rien. Il est aussi substantif. C'est un *hébêté*. C'est une *hébêtée*, *Hebes*.

☞ HÉBICHET, s. m. On donne le nom d'*hébichet* aux cribles faits avec des lames de roseau ou de latanier entrelacées en forme de treillis. Dans les Îles on passe plusieurs fois le roucou à l'*hébichet* avant qu'il soit dans sa perfection. Labat. Dans les sucreries des Îles Antilles, on se sert de l'*hébichet* pour passer le sucre pilé, dont on veut remplir les bariques.

☞ HÉ BIEN. Espéce d'interjection dont on se sert également pour exprimer la joie & la tristesse, l'admiration, la surprise, les menaces, & plusieurs autres passions. *Hé bien*, qu'en dirons-nous? *Hé bien*, comment va la santé? *Hé bien*, ne vous l'avois-je pas dit, que vous perdriez votre procès? On dit d'un ton menaçant à un Domestique, *Hé bien*, partiras-tu tout à l'heure? D'un ton consolant à une veuve: *Hé bien*, Madame, parce que vous avez perdu votre Mari, faut-il vous désespérer, faut-il vous enterrer toute vive?

HÉBON, s. m. Surnom de Bacchus. *Hebo.* Ce nom avoit été donné à Bacchus du nom Hébé, Déesse de la Jeunesse, parce qu'elle étoit inséparable de ce Dieu, & les Napolitains l'honoroient sous ce nom. Tristan, *T. I. p. 626.*

HÉBRAÏQUE, adj. Qui concerne les Hébreux. *Hebraïcus.* Les Hébreux composent la nation *Hébraïque.* La Langue *Hébraïque* est appellée la *Langue sainte*, à cause que la Bible est écrite en cette Langue. Les caractères *Hébraïques.*

☞ HÉBRAÏSANT. Voyez HÉBRAÏZANT.

HÉBRAÏSME, s. m. Maniére de parler propre de la langue Hébraïque. *Hebraismus*, *Idiotismus Hebraïcus.* On ne peut entendre même les versions de l'Écriture sans sçavoir l'Hébreu; parce qu'elles sont pleines d'*Hébraïsmes.* Notre langue est pleine d'*Hébraïsmes* qu'elle a empruntés de l'Écriture, & consacrés; par exemple, fils de perdition, s'endormir dans le Seigneur, &c. ☞ M. Boyer a dit dans son nouveau Démocrite: Le manége du monde est un *hébraïsme* qu'il faut lire de travers, les choses y sont à rebours.

☞ HÉBRAÏZANT, ante, part. neut. Qui hébraïze, qui parle Hébreu. C'est aussi un substantif qui se dit des gens habiles en Hébreu; & dans les livres & les sciences des Hébreux. Un sçavant *Hébraïzant* a beaucoup d'avantages pour l'intelligence de l'Écriture. Cet Auteur est un grand *Hébraïzant.* Ce que M. Masclef, Chanoine d'Amiens, dit de l'ancienne prononciation des lettres Hébraïques, fera plaisir à tous les *Hébraïzans*, aussi-bien que la peine qu'il s'est donnée de réduire en vers techniques les régles des verbes défectifs. Journ. des Sçav. 1716. Je l'ai oui dire de la sorte à Messieurs de Muys & de Flavigny, qui étoient de très-doctes *Hébraïzans.* Vigneul-Marville, *t. 1. p. 246.* Ce mot doit naturellement s'écrire par un *z*, parce qu'il est formé d'un mot Grec qui s'écrit par un *ζ*, ἑβραΐζειν, Hébraïzer. Cependant comme dans notre langue l'*s* entre deux voyelles a le son du *z*, on substitue souvent l'*s* au *z*.

☞ HÉBRAÏZER ou HÉBRAÏSER, v. neut. Parler à la maniére des Hébreux. User de tours & de phrases propres de la langue Hébraïque. *Hebraïcè loqui.* Il ne faut point *Hébraïzer* en parlant Latin. Il y a beaucoup de phrases de l'Écriture Sainte que l'usage a consacrées dans notre langue & dans les autres, il est permis alors d'*Hébraïzer.*

HÉBREU, s. m. Nom propre de peuple. *Ebræus*, *Hebræus.* La première fois que ce nom se trouve, c'est au Chap. XIV. de la Gen. v. 13. lorsqu'un homme échappé de l'expédition des quatre Rois confédérés d'Orient, contre les cinq Rois de Sodome & des autres villes voisines, vint apprendre à Abraham *Hébreu* que Loth son neveu étoit pris captif, & qu'on l'emmenoit. Les *Hébreux* sont les douze Tribus qui descendoient des douze Patriarches fils de Jacob: on les appelle le peuple *Hébreu.* Lorsque Moïse fut devenu grand, il sortit pour aller voir ses freres. Il vit l'affliction où ils étoient, & il trouva que l'un deux, *Hébreu* comme lui, étoit outragé par un Egyptien. Saci. Sont-ils *Hébreux*? Je le suis aussi. Port-Roy.

Dieu même, disent-ils, s'est retiré de nous.
De l'honneur des Hébreux *autrefois si jaloux,*
Il voit sans intérêt leur grandeur terrassée,
Et sa miséricorde à la fin s'est lassée. Racine.

Tout ce qui reste encor de fidéles Hébreux
Lui viendront aujourd'hui renouveller leurs vœux. Id.

Ainsi l'on vit l'aimable Samuel
Croître à l'ombre du Tabernacle.
Il devint des Hébreux *l'espérance & l'oracle.*
Puisses-tu, comme lui, consoler Israël. Id.

Ce mot n'a point de féminin, & il faut dire, la femme, la fille d'un *Hébreu*, & point autrement. Nos Auteurs ne disent point au féminin, tant adjectif que substantif, *Hébreuse.* Au Livre de l'Exode, *I. 16. 19. II. 7.* Deut. *XV. 12.* où il y a dans le texte, les *Hébreuses*, une femme *Hébreuse*, Saci a traduit, Les femmes des *Hébreux*, une femme des *Hébreux.* Royaumont dit aussi, La sœur de l'enfant qui voyoit ce qui se passoit, s'approcha, & pria la fille de Pharaon d'agréer qu'elle allat chercher une femme des *Hébreux* pour servir de nourrice à ce petit; & non pas une femme *Hébreuse*, ou une *Hébreuse.*

☞ *Hébreu* au singulier n'ayant pas d'*x* à la fin, ne doit point faire *hébreuse.* Ainsi s'il avoit un féminin, ce seroit *hébreue*, de même que *bleu* fait *bleue.* On le trouve ainsi dans une histoire de Moïse, imprimée à Liége en 1699. Je connois une *hébreue* qui ne demeure pas loin d'ici, & qui est accouchée depuis quelques jours: Si vous l'envoyez querir, sans doute que cet enfant la tettera.

Ce nom est originairement *Hébreu.* Il s'est formé du Latin *Hebræus*, qui avoit été pris du Grec ἑβραῖος, qui s'étoit fait de l'*Hébreu* עבר, *Ibri*, nom de peuple dont nous parlons. Les Sçavans ne conviennent pas de l'origine de ce nom. Quelques Auteurs du moyen âge, qui ne sçavoient point la langue Originale de l'Écriture, ont cru sur quelque ressemblance de son qu'*Hébreu* venoit d'Abraham, & que ce peuple avoit pris ce nom, parce qu'il descendoit d'Abraham. C'est une erreur si grossiére, qu'elle ne mérite pas d'être réfutée. Il y a deux autres sentimens & dont certainement l'on doit reconnoître que l'un ou l'autre est le vrai. Le premier, le plus général, & aussi assurément le plus vrai, est que ce nom vient de עבר, *Eber*, ou *heber*, nom propre d'homme, & que les *Hébreux* ont eu ce nom du Patriarche *Eber*, ou *Heber*, fils de Salé, & trisaïeul du grand pere d'Abraham, qui naquit l'an du monde 1757, plus de 1260. ans avant J. C. On sçait que tous ces premiers peuples ne prenoient point d'autre nom que celui de quelqu'un des Ancêtres dont ils descendoient. L'autre opinion est que ce mot vient de la préposition עבר, *eber*, qui signifie *trans*, c'est-à-dire *au de-là*, & que ce nom fut donné premiérement à Abraham par les Cananéens, parce qu'il venoit d'au-delà du fleuve, d'au-de-là de l'Euphrate: car en effet il venoit de la Mésopotamie. Ainsi suivant cette étymologie, *Hébreu*, dit-on, est la même chose que *transfluvialis*, c'est-à-dire, si l'on peut user de ce mot, d'Outre-fleuve, comme nous disons d'Outremer. Ou plûtôt *Hébreu* est la même chose que *Par-delà*, pris substantivement, comme nous le prenons quelquefois dans le discours familier, pour marquer un homme d'au-delà de la Loire, & sur-tout des provinces d'où le langage & la prononciation sont plus corrompus; un Gascon, par exemple, un Languedochien, un Provençal, un Auvergnac, &c. C'est un *par-delà*, disons nous, Ce sont des *par-delà*; c'est-à-dire, des gens d'au-delà de la riviére de Loire. De même *Hébreu*, dans la terre de Chanaan, étoit un *Par-delà*, c'est-à-dire, un homme d'au-delà de

de l'Euphrate On pourroit ajoûter que la coutume qu'avoient les peuples de ces temps-là de porter le nom de quelqu'un de leurs Ancêtres, fut observée en ceci, parce que ce nom fut donné à Abraham, de qui ses descendans le prirent. Mais les peuples ne prenoient point leur nom des surnoms, ou des noms de la patrie de leurs Peres, mais de leurs noms propres & personnels. Voyez Des Pierres, *Tr. de Textu Hebr.* Buxtorf, *Dissert. De Ling. Hebr.* Walton, *Proleg. III.* Tostat & les Interprétes sur le v. 13. de l'Exode, Ch. XIV.

On varie sur la maniére d'écrire ce mot. Presque tous les Protestans l'écrivent, tant en Latin qu'en François, sans *H*. Quelques Catholiques, mais en petit nombre, le font aussi. M. Huet, par exemple, écrit toûjours *Ebreu*, comme on le peut voir dans sa Dissertation sur le Paradis terrestre, & dans ses autres ouvrages François. Il est certain qu'en *Hébreu* c'est un ע, *ain*, qui n'est qu'un *aleph* nasal, ou passé par le nez, & qui n'a point coûtume de s'exprimer par une *H*, ou par une aspiration forte; mais en ces mots *Heber*, & *Hébreu*, l'usage l'a emporté, les Septante, & depuis eux tous les Grecs y mettent un esprit âpre, les Latins & nos langues modernes une *H*.

Au reste, *Hébreu* & Juif sont fort différens : le premier se dit de tous les descendans de Jacob, & Juif n'en signifie qu'une partie, comme nous le dirons en son lieu.

Hébreu, s. m. Langue Hébraïque, langue que parloient les Hébreux, & dans laquelle sont écrits la plûpart des livres de l'Ancien Testament. *Hebræa lingua*. Préparez-vous à une lecture séche, à une recherche épineuse, à l'ennui des citations, & à essuyer quelque Grec & quelque *Hébreu*. Huet. Un bon Interpréte de l'Écriture doit sçavoir l'*Hébreu*. L'*Hebreu* n'est pas si difficile à apprendre qu'on se l'imagine. L'*Hébreu* des Pseaumes, du Livre de Job, & de tout ce qui est poëtiquement écrit, est le plus difficile. L'*Hébreu* d'Isaïe est élégant & noble, & digne d'un Prince de la Maison de David neveu & petit-fils de Roi. Un Livre farci d'*Hébreu*; un sçavant tout *hérissé* de Grec & d'*Hébreu*. Apprendre l'*Hébreu*, enseigner l'*Hébreu*. On dit par une espéce de proverbe, que pour être sçavant il faut sçavoir parler Latin, entendre le Grec, & lire l'*Hébreu*.

L'*Hébreu* n'a point de voyelles originairement. Les Massorétes les ont marquées par les points au-dessous des consonnes. Il n'y a aujourd'hui aucun ouvrage de l'Antiquité qui soit écrit en pur *Hébreu*, que l'Ancien Testament; il y a même quelques parties qui sont en Chaldaïque, & différens mots Chaldaïques, ou de quelques autres langues, répandus en différens endroits.

L'*Hébreu* est donc la plus ancienne langue qu'il y ait eu au monde, du moins par rapport à nous, qui n'en connoissons point de plus ancienne. C'est, disent quelques Sçavans, la langue dont Dieu se servit quand il parla à Adam dans le Paradis terrestre, & que les Saints parleront dans le Ciel pour louer Dieu durant toute l'éternité. Quoi qu'il en soit de ces avantages, l'*Hébreu*, tel que nous l'avons dans la Sainte Écriture, est une langue fort réguliére, & fort analogique; elle est sur-tout admirable dans les conjugaisons. A proprement parler il n'y en a qu'une qui soit simple, mais elle se varie dans chaque verbe en sept ou huit maniéres différentes, ce qui fait autant de conjugaisons différentes, & donne une fort grande quantité d'expressions pour représenter par un seul mot les différentes modifications d'un verbe, & plusieurs idées à la fois que nous n'exprimons dans les langues modernes, & dans plusieurs langues anciennes & sçavantes, que par des périphrases.

Les mots originaux, qu'on appelle *racines*, n'ont presque jamais que trois lettres, & deux syllabes, qui s'expriment par deux sons, ou par le même redoublé, qui se représente par deux voyelles qu'on appelle points.

Il y a dans l'Hébreu vingt-deux lettres, que les Grammairiens divisent en *gutturales*, *palatales*, *dentales*, ou *sifflantes*, *labiales*, & lettres de la *langue*; cette division est tirée de différens organes de la parole, dont quelques-uns contribuent plus que les autres à la prononciation de certaines lettres. On ne distingue ordinairement dans l'*Hébreu* que cinq voyelles, qui sont les mêmes que les nôtres, *a*, *e*, *i*, *o*, *u*; mais en *Hébreu* on divise chaque voyelle en deux, une longue & une bréve : on donne à celle qui est longue un son plus grave & plus long; & à celle qui est bréve, un son plus clair & plus court. Il faut cependant remarquer que les deux derniéres voyelles ont des sons tout différens qui différent autrement que par la quantité, & par le plus ou le moins d'élévation dans le son. A ces dix ou onze voyelles il en faut ajoûter quelques autres, qu'on appelle demi-voyelles, ce ne sont que de légers mouvemens qui servent à lier les consonnes, & à faire passer plus facilement de l'une à l'autre; ces demi-voyelles répondent à notre *e* muet, il ne s'écrit presque que dans le François; mais dans le François & dans les autres langues il le faut prononcer, & on le prononce en effet quand il y a plusieurs consonnes de suite qu'on veut faire entendre.

Dans l'*Hébreu*, le nombre des accens est prodigieux, on en compte près de quarante, & il y en a plusieurs dont l'usage n'est pas encore bien connu après toutes les recherches que les Sçavans ont faites sur cette matiére : on sçait en général trois choses des accens de l'*Hébreu*. 1°. Ils servent à distinguer les phrases, & leurs membres, comme les points & les virgules en François. 2°. A déterminer la quantité des syllabes. 3°. A marquer le ton qu'il faut prendre en chantant, ainsi on ne doit pas être surpris qu'il y ait plus d'accens dans l'*Hébreu* que dans les autres langues, puisqu'ils font dans l'*Hébreu* la fonction de trois choses qui ont des noms différens dans les autres langues. On donne aux accens les noms d'accens grammairiens, accens rhétoriciens, accens de musique, accens royaux, accens ministres ou auxiliaires; chaque accent qui est renfermé dans ces classes a son nom particulier.

Comme nous n'avons l'*Hébreu* que dans la Sainte Écriture, cette langue manque de beaucoup de mots, non seulement parce que dans les premiers temps les langues n'étoient pas si abondantes qu'elles sont aujourd'hui, mais aussi parce que les Auteurs sacrés n'ont pas eu occasion d'employer beaucoup de termes qui étoient en usage de leur temps, & même dans les temps plus reculés dont ils rapportent l'histoire. Du reste, l'*Hébreu* est susceptible de tous les ornemens du discours que demandent les différens sujets, & que peuvent donner les caractéres particuliers du génie des Auteurs.

Il est inutile de rechercher l'origine d'une langue qu'on regarde comme la premiére & la plus ancienne du monde, & que des Sçavans disent que Dieu communiqua à Adam quand il l'eut créé, comme il communiqua dans la suite la connoissance des langues aux Apôtres. Alberti, dans son dictionnaire *Hébreu*, qu'il appelle *Porte de la langue sainte*, prétend trouver dans chaque mot, dans sa racine, dans ses lettres, & dans la maniére de les prononcer, la raison de la signification de ce mot; mais il a poussé ses recherches trop loin, & on a fait voir dans les Mémoires pour les Sciences & les beaux Arts qui s'impriment à Trévoux, que des mots qui signifient des choses différentes, devroient dans les principes de cet Auteur signifier la même chose, ou des choses à peu près semblables. M. Neuman & Loescher ont encore poussé cette idée plus loin & plus réguliérement qu'Alberti; le premier, dans son *Genesis linguæ Sanctæ*; & *Exodus Linguæ Sanctæ*; & le second, dans son Traité, *de Causis linguæ Hebrææ*.

Les langues Chaldaïque, Syriaque, Éthiopienne, Arabe, &c. sont des dialectes de l'*Hébreu*, comme les langues Françoise, Italienne, Espagnole, Portugaise, sont des dialectes du Latin.

Hébreu Rabbin, ou Rabbinique, ou *Hébreu de Rabbin*, est la langue dont se servent les Rabbins, dans les ouvrages qu'ils composent. Ce qui en fait le corps & la principale partie, c'est l'*Hébreu* & le Chaldaïque, avec divers changemens dans les mots de ces deux langues, dont ils ont beaucoup étendu les significations. Ils ont aussi beaucoup emprunté de l'Arabe, le reste est composé de mots & d'expressions tirées la plûpart du Grec, quelques-unes du Latin, les autres de diverses langues modernes, sur-tout de celle qu'on parle dans le lieu où chaque Rabbin a vécu & écrit; ceux-mêmes qui ne lisent pas les Rabbins peuvent voir ce que l'on vient de dire dans le תשבי, ou Thesbi de Rabbi Élias Levita,

ta, dans le petit ouvrage de R. Cohen de Lara, intitulé עיר דויד, c'est-à-dire, *Civitas David: sive de Convenientia Vocabulorum Rabbinicorum cum Græcis & quibusdam aliis linguis Europæis*; dans le Dictionnaire Chaldaïque, Thalmudique & Rabbinique de Buxtorf, &c.

Au reste, l'*Hébreu* de Rabbin est une langue très-féconde; car comme a remarqué M. Simon, Critique de l'Ancien Testament, *L. III. C. 7.* il n'y a presque point de science dont les Rabbins n'aient traité. Ils ont traduit la plûpart des anciens Philosophes, des Mathématiciens, Astronomes, Médecins. Ils ont écrit eux-mêmes des livres sur toutes ces sciences. Ils ne manquent pas même de Poëtes, ni de Rhéteurs. Enfin, cette langue, toute remplie qu'elle est de mots étrangers, ne laisse pas d'avoir quelque grace dans les livres de ceux qui écrivent bien, & il n'est pas même impossible de la réduire en art, bien que quelques sçavans hommes qui ne l'avoient pas étudiée assez à fond, aient été d'un sentiment opposé. Simon. Non seulement cela n'est pas impossible, mais on l'a fait. Genébrar a commencé, dans son *Isagoge Rabbinica*, qui n'est pourtant guère que pour apprendre à lire. Buxtorf a fait de même à la fin de sa Grammaire Hébraïque, où l'on trouve une addition intitulée, *Lectionis Hebræo-Germanicæ usus & exercitatio.* D'autres ont été plus loin. Jean Maïus donna une Grammaire Rabbinique à Giessen ces dernières années, *Joannis Maii Grammatica Rabbinica.* Avant lui André Sennert en avoir imprimé une à Vittemberg en 1666. sous le titre *de Rabbinismus, h. e. Præcepta Targumico-Talmudico-Rabbinica.*

A l'égard des caractères des lettres, on dit, *Hébreu* ancien, *Hébreu* moderne, *Hébreu* carré, *Hébreu* de Rabbin. L'*Hébreu* carré a pris son nom de la figure de ses caractères qui sont plus carrés, & ont des angles mieux formés que l'*Hébreu* de Rabbin. On emploie l'*Hébreu* carré pour le texte de l'Écriture Sainte, & des principaux ouvrages, & quand dans un ouvrage il y a de l'*Hébreu* carré & de l'*Hébreu* de Rabbin, ce qu'il y a de principal, comme le texte, est imprimé en *Hébreu* carré, & ce qui est accessoire, comme la glose, le commentaire, est pour l'ordinaire imprimé en hébreu de Rabbin. Les plus beaux caractères d'*Hébreu* carré sont ceux qui sont imités des caractères des manuscrits Espagnols, puis ceux des manuscrits Italiens, ensuite ceux des François, & enfin ceux des Allemans dont les caractères sont à l'égard des autres caractères d'*Hébreu* carré ce que les caractères Gothiques ou Allémands sont à l'égard des caractères Romains. Plusieurs Auteurs prétendent que l'*Hébreu* carré n'est point le véritable & ancien caractère *Hébreu*, qu'on écrivit depuis l'origine de la langue jusqu'à la captivité de Babylone; mais que c'est le caractère Assyrien ou Chaldéen que les Juifs prirent pendant la captivité & auquel ils s'accoutumérent. Ils disent que l'ancien *hébreu* est celui qu'on nomme Samaritain. Le P. Souciet, Jésuite, dans la première Dissertation de son Recueil imprimé en 1715. prétend que c'est le caractère que l'on voit sur les médailles de Simon & autres qu'on nomme communément Samaritaines, mais qu'il soutient être des médailles Hébraïques faites par les Juifs, & non par les Samaritains. Voyez cette Dissertation & celle de Buxtorf, *de Litteris Hebræorum*, dans laquelle il défend le sentiment contraire, c'est-à-dire, dans laquelle il tient pour l'antiquité de l'*Hébreu* carré.

L'*Hébreu* de Rabbin est un caractère assez net formé sur l'*Hébreu* carré en l'arrondissant, par le retranchement de la plûpart des angles des lettres. Les Allemans ont leurs caractères particuliers d'*Hébreu* de Rabbin, qui sont assez différens de ceux de l'*Hébreu* de Rabbin qu'on emploie ailleurs qu'en Allemagne; mais qui ne sont pourtant au fond que les mêmes caractères formés sur l'*Hébreu* carré, mais plus mal formés qu'on ne le fait ailleurs. Souvent les Rabbins se servent de leur *Hébreu* de Rabbin, ou de l'*Hébreu* carré, pour écrire nos langues vulgaires. Il y a même des livres en langue vulgaire imprimés en caractères *Hébreux*. On en voit dans la Bibliothéque du Roi.

On dit proverbialement, quand on lit quelque chose qu'on n'entend point, Voilà de l'*Hébreu* pour moi. Les Imprimeurs appellent *Hébreu*, l'ouvrage auquel ils ne peuvent réussir.

Quelques-uns tiennent que ce mot n'est & ne signifie proprement qu'un descendant d'*Héber*, Patriarche, fils de Saala, un des descendans de Sem: l'Ecriture ne donne jamais d'autre signification à ce nom. C'est le sentiment le plus vrai, comme on l'a dit ci-dessus sur l'origine de ce nom. Ils soutiennent que c'est de lui que le peuple *Hébreu* a reçu son nom, aussi bien que la Langue Hébraïque. Ce Patriarche ne voulut point se joindre à ceux qui bâtirent la Tour de Babylone. C'est pourquoi il mérita de conserver dans sa pureté la Langue des premiers hommes, c'est-à-dire, celle-là même qu'Adam avoit parlé. ☞ Quelques Anciens, comme S. Clément d'Alexandrie, dans les *Strom. L. I.* Eusébe dans sa *Prépar. Evang. L. VII. C. 6* étendent ce nom à tous ceux qui depuis le commencement du monde jusqu'à Moïse ont pratiqué & suivi la Loi de Nature, qui étoit la vraie Religion en ces temps-là; mais c'est un sens abusif, qui n'est point dans notre usage. M. Morin, Professeur des Langues Orientales à Amsterdam, prétend que le nom des *Hébreux* vient d'*Héber*. De tous ses enfans il n'y a eu que ceux qui ont retenu sa Religion & sa Langue qu'on nomme *Hébreux* D'autres disent que ce mot vient du surnom d'*Hébreu* qu'on donna à Abraham, c'est-à-dire de *passager*, *d'étranger de-là l'Euphrate.* Le mot περάτης que les Grecs ont donné à Abraham, signifie la même chose, parce qu'il étoit venu en Syrie de de-là l'Euphrate. Voyez sur cela Jean Des-Pierres Docteur de Douai dans son Traité *de Textu Hebraïco, Disp. I. Dub.* 1.

HÉBREU, adj. Hébraïque. Qui appartient au peuple Hébreu. *Hebræus*, *Hebraïcus*. Le peuple *Hébreu*. Le Texte *Hébreu* de la Bible.

HÉBRIDES, ou HEBUDES. Voyez WESTERNES.

☞ HÉBRIEUX. s. m. Terme de Marine dont on se sert quelquefois pour signifier l'Officier ou Commis qui a soin de délivrer les congés ou brefs que les Maitres des navires sont tenus de prendre avant de sortir des ports du Royaume. Ce terme n'est guère en usage qu'en Bretagne, où ces brefs sont vulgairement nommés des Brieux. On dit en Bretagne Parler aux *Hébrieux*; pour dire, Observer les brefs que l'on nomme Brieux. Voyez BREF, BRIEUX. C'est demander aux Commissaires de l'Amirauté la permission de mettre en mer.

HÉBRO. Voyez HOBRO.

HÉBRON, s. m. Ancien nom propre d'une ville de la Palestine, en Asie *Hebron*, *Eleutheropolis*. Elle est dans la Tribu de Juda, à sept lieues de la ville de Jérusalem, du côté du midi. Cette ville est une des plus anciennes du monde. Elle portoit le nom de *Cirjatharbe*, & avoit son Roi particulier avant que les Israëlites entrassent dans le pays de Chanaan. Josué ou plutôt Caleb, la conquit; elle lui fut donnée, & prit le nom d'*Hébron*, d'un de ses fils ou de ses descendans. Abraham demeura en cette ville, & y fut enterré dans la Caverne de Machpela, de même que Sara sa femme, Isaac son fils, & Jacob son petit-fils. Ensuite David y fut élu Roi par les Israëlites, & y regna sept ans. Elle fut du partage des Lévites, & une des villes du Refuge; & quelques-uns croient que c'est-là que demeuroit Zacharie pere de Saint Jean-Baptiste. Depuis l'établissement du Christianisme elle eut un Évêque, & Héléne, mere de l'Empereur Constantin, y fit bâtir un magnifique temple sur le tombeau d'Abraham. Au reste, l'ancienne *Hébron* est ruinée, & les Sarrazins ont bâti de ses ruines la nouvelle, qui n'est point fermée de murailles, & qu'ils appellent Elchalil, ou Chalil. Ils ont converti l'Église bâtie par Héléne en Mosquée, où ils ne laissent entrer ni Juifs, ni Chrétiens, quoiqu'ils leur permettent d'en voir le dedans par les fenêtres. *El Chalib* n'est pas dans l'endroit même où étoit *Hébron*, mais il n'en est pas loin.

Les Septante la nomment χεβρὼν, *Chebron*, Ἀρβώκ, *Arbroch*, au lieu *d'Arbée*, ou Cariath-Arbé. Le P. Lubin prétend que dans la *Gen. XXXV.* 27. elle est aussi nommée *Mambré*, mais c'est plûtôt le lieu où elle étoit située, ou dont elle étoit voisine. A la vérité il y a, *Jacob vint trouver son pere à Mambré, ville d'Arbée, c'est Hébron*; mais il faut entendre ainsi ces paroles, *Jacob vint trouver son pere dans la contrée*, ou *la vallée*

lée de Mambré, Convallis Mambrè dans l'Écriture, ou bien, comme a ajoûté M. de Saci; en la plaine de Mambré, à la ville, ou proche de la ville d'Arbé, qui est la même qu'Hébron. Quelques-uns, au lieu du Cariath-Arbé, l'appellent d'un nom Grec qui signifie la même chose, Tétrapole, ville des quatre. On dit qu'elle fut bâtie sept ans avant Tanis en Égypte. Elle fut la demeure des Énacim, c'est-à-dire, selon quelques-uns, des Géants. Elle fut appellée ville des quatre, ou d'Arbé, selon quelques Auteurs, parce que quatre grands Patriarches y furent enterrés, Adam, Abraham, Isaac & Jacob. C'est une idée Rabbinique. Elle portoit ce nom sous les Chananéens, avant qu'Abraham fût venu dans la Terre de Chanaan, où Adam ne vint même jamais, suivant la plus saine opinion. D'autres disent plus sensément qu'elle fut appellée ville d'Arbé, d'un Géant, ou Prince, l'un des ancêtres d'Énac, qui y regna. Voyez *Genes. XIII. 18. XXIII. 2. 19. XXXV. 27. XXXVII. 14. Nomb. XIII. 23. Jos. X. 30. XX. 7. XXI. 13. I. des Rois XXX. 31. II. des Rois II. 1. 4. V. 3. 5. XV. 7. III. des Rois II. 11. I. Paral. XXIX. 27.* Réland, *Palæst. L. III. p. 709. & suiv.*
Joséphe, *de Bello, L. V. C. 7.* semble la mettre dans l'Idumée, & à la frontiére de cette Province. Les Arabes l'appellent Beth-*Hébron*. Elle étoit, dit Eusébe, à vingt-deux milles de Jérusalem, du côté du midi, & à vingt milles de Bersabée du côté du nord. Ligtfoot & Cellarius après lui, la mettent trop à l'orient.
Il est parlé d'un autre *Hébron*, disent les Des Marais, dans la Tribu d'Aser, *Jos. XIX. 28.* Les Septante l'appellent Ἐλών, & la Vulgate *Abran*. Il y a dans le texte Hébreu עברן, *Ebron*, & non pas חברן, *hhebron*. Ce sont deux noms fort différens. Voyez HELVA.

HÉBRONA, s. f. Nom propre d'un lieu de l'Arabie déserte, où les Israëlites campérent. *Hebrona*. Ce fut leur trente-uniéme camp. Il n'étoit pas loin de la mer Rouge. *Nomb. XXXIII. 34.*

H E C.

HÉCAERGE, s. f. Nom propre d'une Nymphe. *Hecaerge*. C'étoit une Nymphe de la Campagne & des Bois, qui aimoit sur-tout la chasse, & qui étoit terrible aux bêtes, parce qu'elle les atteignoit de loin. Elle étoit sœur de la Déesse Opis, Divinité favorable aux Chasseurs, quoiqu'on dise que c'étoit une fille Hyperboréenne, c'étoit Diane elle-même, ou la Lune, à qui l'on donnoit ce nom, aussi bien qu'à Apollon, ou au Soleil son frere, que les Poëtes appellent si souvent Ἑκάεργος, parce qu'il darde ses traits, ou ses rayons, & produit ses effets en des lieux fort éloignés de lui.
Ce mot vient d'ἑκὰς, *longè*, de loin, & Ἔργον, *opus*; *hécaerge*, qui opère, qui agit de loin.

☞ HÉCALE, s. f. Jupiter avoit un Temple à *Hécale*, Bourg de l'Attique, & y étoit honoré sous le nom de Jupiter *Hécale*, d'où ses fêtes prirent le nom d'Hécalésies.

☞ HÉCALÉSIES, s. f. pl. Fêtes de Jupiter surnommé Hécale, d'un Bourg de l'Attique, selon Étienne de Byzance, ou plûtôt d'une vieille femme de ce nom qui lui consacra une statue. Voyez Plutarque dans la vie de Thésée. *Hecalesia*.

HÉCATÉ, ou HÉCATE, s. f. Nom propre d'une fausse Divinité de l'Antiquité. *Hecate*. Hésiode dans sa *Théog. v. 411.* dit qu'elle étoit fille de Persa & d'Astérie. Bacchilide dans le dix-septiéme Fragment qui nous reste de lui, dit que c'étoit de la nuit, & ne rapporte point quel étoit son pere. Le faux Orphée, ou Onomacrite, la fait fille de Cérès; Phérécide dit qu'elle eut Aristée pour pere. Musée raconte que Jupiter donna Astérie à Persée, après avoir eu commerce avec elle, & que de-là naquit *Hécate*. C'étoit une triple Divinité, ou pour le moins elle avoit trois noms. Dans le Ciel, c'étoit la Lune, Diane sur la terre, & Proserpine dans les enfers. ☞ Le Scholiaste de Théocrite croit qu'*Hécate* fut surnommée *Trivia*, à cause qu'elle étoit la même que Junon, que Diane, & que Proserpine. Les sacrifices qu'on lui faisoit, étoient appellés *Trivia*. C'étoit encore la Déesse des Enchanteresses, des Magiciennes, des Sorciéres. Elle étoit leur Vénus, dit Selden, *de Diis Syr. Synt. 1. c. 2.* Comme elle chassoit beaucoup, on disoit qu'en courant les forêts & les montagnes, elle avoit appris à connoître les simples & les plantes, & leurs vertus. C'est pour cela que les faiseurs de maléfices l'invoquoient. On dit encore qu'elle étoit fille de Persa, & d'une femme de la Tauride, qu'elle empoisonna son pere, & se retira chez Aéte son oncle; qu'elle fut mere de Circé & de Médée. Hésiode la représente comme une Déesse terrible, pour qui Jupiter a plus d'égards que pour aucune autre, qui a le destin de la terre & de la mer entre ses mains, qui distribue les honneurs & les richesses à ceux qui l'honorent, qui préside aux combats & à la guerre, & qui accorde la victoire à qui il lui plaît; qui préside aux Conseils des Rois, qui a l'intendance de la mer & de la navigation, celle des étables & des troupeaux; celle même de la jeunesse, & qui lui donne la nourriture & l'accroissement. Eusébe dans le *III. L. de sa Prép. Ev.* rapporte un exemple d'une consécration d'*Hécate*, & décrit sa statue. Voyez sur cette Divinité Meursius sur *Lycophron*, p. 216. Barthius sur *Stace*, & Vossius, *de Idol. L. II. c. 29.*

☞ HÉCATÉSIES, s. f. pl. Fêtes d'Hécate célébrées tous les ans avec un grand concours par les habitans de Stratonice. *Hecatesia*. (Strab. *l.* 14.) Voyez HECATE.

☞ Les Athéniens avoient aussi pour Hécate une vénération particuliére. Ils croyoient qu'elle protégeoit leurs familles & leurs enfans. C'est pourquoi ils lui dressoient dans la rue devant leurs maisons des statues appellées de son nom Ἑκαταῖα, selon Aristophane & son Scholiaste (*in Vespas.*) A toutes les nouvelles lunes on donnoit un festin aux dépens des plus riches citoyens. Dès que l'on avoit servi les viandes dans le lieu destiné pour cela, les pauvres venoient les enlever, & l'on publioit qu'Hécate les avoit mangées. C'est pourquoi ce festin s'appelloit le repas d'Hécate, Ἑκάτης δεῖπνον, (Aristoph. *in Pluto.*) Ce repas étoit servi sur-tout dans les places où trois rues venoient aboutir, parce que ces rues étoient consacrées à la triple forme, ou triple nature d'Hécate, qui est la Lune au ciel, Diane sur la terre, & Hécate dans les Enfers. De-là les Epithétes de *Tergemina*, *Tritonia*.
Euripide, dans sa Tragédie d'Héléne, donne à Hécate le surnom de φωσφόρος, c'est-à-dire, *Lucifera*.
Selon le Scholiaste de Théocrite sur la seconde Idylle, Hécate étoit encore regardée comme la Déesse des Expiations, & c'est sous ce titre qu'on lui faisoit des sacrifices, & qu'on lui élevoit des statues dans les carrefours, où elle étoit appellée *Trivia*, & où on lui sacrifioit de petits chiens: car les Grecs qui vouloient expier leurs crimes & se purifier, s'appliquoient un petit chien autour des reins. Lycophron appelle Hécate κυνοσφαγὴς, *canum mactatrix*. Étienne de Byzance, Suidas & Lycophron parlent de l'antre où l'on faisoit ces sacrifices. Il étoit en Thrace, dans la ville de Zérinthe. Tzetzès sur Lycophron dit que l'on sacrifioit des chiens à Hécate, parce que ces animaux en abboyant dissipent les spectres nocturnes, auxquels Hécate présidoit.

HÉCATOMBE, s. f. Sacrifice de cent bêtes de même espéce, fait en même temps à cent autels par cent Sacrificateurs, comme de cent pourceaux, de cent brebis, de cent bœufs. *Hecatombe*. Les cent villes du Péloponnèse étant affligées de la peste, firent des *hécatombes*. Pourquoi se faire une idée assez basse de la Divinité pour croire qu'elle aime à être cajolée par nos louanges, & qu'elle s'appaise par nos *hécatombes*? Ablanc. Humer la fumée d'une grasse *hécatombe*. Id. Vous crucifiez celui qui est cause que vous avez des autels, & des *hécatombes*. Id.
Ce mot vient du Grec ἑκατόμβη, qui signifie proprement un *sacrifice somptueux*. Quelques-uns tirent ce mot du Grec ἑκατὸν, *centum*, *cent*; & de βοῦς, *bos*, *bœuf*. Selon ce sentiment l'*hécatombe* est un sacrifice de cent bœufs. Strabon dit qu'il y avoit cent villes dans la Laconie, & que chaque ville avoit accoutumé d'immoler un bœuf pour le salut commun du pays: d'où vint l'institution du célébre sacrifice de cent victimes appellé *hécatombe*. D'au-

D'autres le dérivent de ἑκατὸν, & de πούς, *pes*, *pied*. Selon ceux-ci, l'*hécatombe* pouvoit n'être que de vingt-cinq bêtes à quatre pieds. Encore selon ces derniers, il n'importoit pas quelle espéce de victime ce fût. Jules Capitolin dit que pour une *hécatombe* on dressoit cent autels de gazon, sur lesquels on immoloit cent brebis & cent pourceaux; & que quand les Empereurs en offroient, ils sacrifioient cent lions, cent aigles, & cent autres animaux de cette nature.

HÉCATOMBÉE, adj. m. Surnom de Jupiter & d'Apollon. *Hecatombæus*. Les Cares & les habitans de l'Île de Créte, appelloient Jupiter *Hécatombée*, dit Hésychius. Les Athéniens donnoient aussi ce nom à Apollon.

HÉCATOMBÉES, s. f. Nom propre d'une fête que l'on célébroit à Athénes le premier jour de Juin, à l'honneur d'Apollon. *Hecatombæa*.

HÉCATOMBÉON, s. m. est le nom d'un des mois des anciens Grecs, & sur-tout des Athéniens, dont tous les mois étoient lunaires. L'*hécatombéon* commençoit toûjours vers le solstice d'été, quelquefois peu de jours auparavant, mais jamais quatorze après, ensorte que la pleine lune, ou le milieu du mois étoit toûjours après le solstice d'été, & jamais devant. Voyez-en les preuves dans le P. Pétau, *de Doctr. Temp. l. 2. c. 13. & 20.* Ainsi l'*hécatombéon* étoit le premier mois de l'année civile, lorsque le commencement eut été fixé au solstice d'été.

Ce nom vient de ce qu'en ce temps-là on faisoit des sacrifices d'hécatombes.

Les Lacédémoniens comptoient ce mois pour le sixiéme; & dans leur calendrier, aussi bien que dans celui des Athéniens, il répondoit au mois de Juin; mais il étoit le premier mois chez les Athéniens.

HÉCATOMPHONEUME, s. m. Nom d'un ancien sacrifice qui se faisoit à Athénes à l'honneur de Mars. *Hecatomphoneuma*. Voyez Lil. Gyraldus, *Syntagm. XVII.*

Ce mot est composé d'ἑκατὸν, cent, & φόνευμα, de φονεύω, *occido*, qui vient de φόνος, *cædes*. Il signifie un sacrifice où l'on immole cent victimes.

HÉCATOMPHONIE, s. m. Nom d'un ancien sacrifice qu'offroient autrefois ceux des Messéniens qui avoient tué cent ennemis en guerre. *Hecatomphonia*. Pausanias rapporte d'un certain Aristoménes de Corinthe qu'il offrit jusqu'à trois *hécatomphonies*. Voyez Pausanias, *L. IV.*

HÉCATOMPHONIES, s. f. & plur. Fêtes que célébroient chez les Messéniens, ceux qui avoient tué cent ennemis dans des batailles. *Hecatomphonia*.

Ce mot vient d'ἑκατὸν, cent, & φονεύω, *Je tue*.

☞ HÉCATONCHIRES, s. m. pl. C'est le nom général qu'on donnoit aux trois Géants qui avoient cent mains, Briarée, Gygès & Cothis. d'ἑκατὸν, *cent*, & χεὶρ, *main*.

☞ HÉCATONPÉDON, s. m. On donnoit ce nom à un Temple que Minerve eut à Athènes, qui avoit cent pieds de long; d'ἑκατὸν, *cent*, & πούς, *pied*.

☞ HECATONPYLE, adj. f. C'est le surnom que l'on donnoit à l'ancienne Thèbes, Capitale de la Thébaïde. Cette dénomination lui venoit de ses cent portes, & par-là on la distinguoit de Thèbes en Béotie.

☞ HÉCATOMPYLE. C'est aussi une ancienne ville capitale des Parthes sous les Arsacides, qui y faisoient leur résidence. *Hecatompylus*.

☞ HÈCHE, s. f. Espéce de barrière dont on garnit les côtés d'une charrette, pour charroyer librement, sans occuper les roues. DICT. DES ARTS.

HÉCHING, s. m. Nom propre d'une petite ville du Cercle de Souabe. *Echinga*. Elle est à trois lieues de Tubingue, du côté du midi, dans le Comté dn Hohenzollern, & elle donne le nom à une des branches de la maison de Hohenzollern. MATY.

HÉCLA, s. f. Nom propre d'une grande montagne de l'Islande. *Hecla*. Elle est vers la partie méridionale de l'Île, & la ville de Schalholt. Quoique cette montagne soit dans un climat extrêmement froid, elle vomit pourtant des flammes avec la même violence que le mont Gibel. MATY.

☞ HECTÉE, s. f. Mesure Attique, égale à la sixiéme partie du Médimne, qui contenoit soixante-douze setiers, ou chopines. *Hecteus*. JAMES.

HECTIQUE, adj. m. & f. Prononcez *hétique*, on l'écrit ainsi dans l'usage, & il n'y a que les livres d'art où l'on écrive *Hectique*. Il est même encore plus ordinaire d'écrire *Etique*, comme l'Académie. Terme de Médecine. Épithéte qui se donne à une sorte de fiévre presque incurable, & qui consume le corps, & le mine petit à petit. Elle attaque la masse du sang, & toute l'habitude du corps. *Hecticus*.

Ce mot est Grec, ἑκτικὸς, & vient de ἕξις, qui signifie ce que Latins appellent *habitus*, qualité qu'on a peine à séparer du sujet. Voyez FIEVRE.

On appelle un homme *hectique*, celui qui est atteint de cette fiévre. Devenir *hectique*, mourir *hectique*. La chair de tortue est pectorale, convenable aux Phthisiques & aux *Hectiques*. LEMERY.

HECTIQUE, signifie aussi, Maigre, atténué. Voilà un visage maigre, ou *hectique*. *Macer*, *extenuatus*.

En ce sens, il se dit des animaux, chevaux, bœufs, moutons, volailles qui n'ont point de graisse. Les oiseaux deviennent *hectiques*, lorsque leur gorge passe vite, & qu'ils émeutissent incontinent; ce qu'on appelle *mal subtil*.

HECTIQUE, se dit aussi de la volaille maigre servie en un repas. Voilà des poulets *hectiques*. Les Satyres de M. Despréaux ont mis cette épithéte en vogue. Cet Auteur écrit *étique*, non seulement sans *c*, mais sans *h*.

Sur un liévre flanqué de six poulets étiques
S'élevoient trois lapins animaux domestiques.

Voyez ETIQUE.

☞ HECTISIE, s. f. *Tabes*, *is*, f. Maladie de consomption.

HECTOR, s. m. Nom propre d'homme. *Hector*. *Hector* fils de Priam, fut tué par Achille au siége de Troye. *Hector* fut adoré par les Iliens, anciens peuples de Sardaigne. C'étoit un de leurs Dieux. Voyez Athénagore, *Legat. pro Christ. Clem. Rom. Recogn. L. X.* Vossius, *de Idolol. L. I. C. 21.*

H E D.

☞ HÉDARD, ARDE, vieux adjectif. Vif, actif, léger. *Alluosus*, *celer*, *acer*, *levis*. C'est une qualité propre à tout bon cheval de selle. Il est employé en ce sens dans nos vieux Auteurs, où il se trouve souvent.

Grison suz hézard
Qui garrot & dard
Passoy de vitesse
En servant Vuyart.

dit Marot dans l'épitaphe d'un cheval.

Et mains soudards
Suivans guidons, enseignes, étendards,
Tant sur coursiers légers, hédards,
Que piétonnant, succombérent sous dards.
JEAN LE MAIRE.

Ce mot, selon M. Ménage, vient de *veredus*, d'où l'on a fait *vedardus*, *heredardus*, *hedardus*, hédard.

HÉDER. Voyez ÉDER.

☞ HEDÉRACÉ, ÉE, ou HÉDÉRAIRE, adj. Epithéte que l'on donne aux vaisseaux, préparans, ou au plexus pampiniforme, qui est composé de la veine & de l'artère Spermatique qui aboutissent aux testicules. *Hederaceus*, ou *Hederarius*, d'*hedera*, lierre. Dict. de James.

HÉDIN. Voyez HESDIN.

HÉDMORÉ, s. f. Nom propre d'un bourg de la Suéde. *Hedemora*. Il est situé dans la Dalécarlie, sur la riviére de Dalécarle, aux confins de la Gestricie & de la Westmanie. MATY.

☞ HEDO, s. m. Petite ville de France. Elle est dans la haute Bretagne & du Diocèse de Rennes, entre cette ville & S. Malo. Il y a à *Hédo* un Hôpital & un Couvent d'Ursulines.

HÉDRE, s. f. *Hedra*, *æ*. Espéce de fracture. *Voyez* VESTIGE.

☞ HEDRE. Espéce de gomme ou résine. C'est la gomme du lierre, qui en François a conservé son nom Latin. On

On l'estime propre à la guérison des plaies. On l'emploie aussi aux dépilatoires, pour faire tomber le poil. La meilleure vient des Indes. On en tire aussi d'Italie, de Provence & de Languedoc.

HEDWIGE, ou HADWIGE. s. f. Nom propre de femme, dont nous avons fait Avoye. *Hadwigis, Hedwigis.* Sainte *Hedwige* mourut en 1246. On écrit aussi *Héduige. Hadwide*, ou *Hadwige*, ou *Avoye*, fille de Henri de Saxe I. du nom, dit l'Oiseleur, & sœur d'Oton I. Empereur, fut mariée l'an 938. à Hugues le Grand, Le Blanc, & l'Abbé, Comte de Paris, & fut mere d'Hugues Capet, premier Roi de la troisiéme race de nos Rois. Il eut aussi une fille nommée *Hedwige*, ou *Avoge*.

HEDYCHROUM, s. m. Terme de Pharmacie. Espéce de trochisques composés d'amomum, de feuille d'Inde, de spicanard, de cassia lignea, de safran, de myrrhe, de canelle, & plusieurs autres ingrédiens. Ils sont ainsi nommés à cause de leur belle couleur jaune; car ce mot vient du Grec ἡδὺς, *jucundus*, agréable, & χρῶμα, *color*, couleur. Galien les appelle *magna hedychroon*, c'est-à-dire, pâte de couleur. Ils sont propres contre toutes les autres maladies malignes; ils résistent aux mauvaises humeurs, & les chassent par transpiration, & ils entrent dans la thériaque.

☞ HEDYPNOIS, s. f. Plante dont les feuilles qui ressemblent à la chicorée sauvage, sont sinueuses, rudes. Sa tige soûtient une tête presque cylindrique, courbée, garnie de fleurons qui étant tombés, la tête devient un fruit comme un petit melon, qui en mûrissant s'ouvre & laisse paroître deux sortes de graines. Celles du milieu ont un chapiteau en forme de brosse d'un poil fort rude; mais celles de la circonférence sont terminées par un petit rebord membraneux, & sont enchâssées dans une des feuilles qui forment l'extérieur de ce fruit. Elle croît dans les champs aux pays chauds proche de Montpellier. Lorsqu'on la cultive dans les jardins, elle perd presque toute son âpreté. Elle est apéritive, détersive & vulnéraire.

HEDYSARUM, s. m. Genre de plante. Plante qui pousse plusieurs tiges à la hauteur de deux ou trois pieds, assez grosses, se couchant à terre. Ses feuilles sont semblables en quelque maniére à celles de la réglisse, un peu plus courtes, plus larges, sans poil, excepté en leurs bords, où il y en a quelques-unes rangées par paires sur une côte terminée par une seule feuille. Ses fleurs sont légumineuses, ramassées en épi, semblables à celles du genêt, mais d'une belle couleur rouge. Elles sont suivies de gousses plates, rudes, dans certaines espéces, composées de plusieurs piéces presque rondes, attachées bout-à-bout, & renfermant chacune une semence qui a la figure d'un petit rein, ou d'un petit bouclier. Voyez Tournefort, *Elem. & Inst. R. herb.* L'*hedysarum* croît sur des lieux montagneux; il a une odeur assez agréable. En Latin *hedysarum clypeatum flore suaviter rubente.* Eyst. Il y a plusieurs autres espéces d'*hedysarum.*

H E E.

☞ HÉÉMÈR, s. m. Mesure des liquides dont on se sert en Allemagne.

HÉER, v. n. Vieux mot. Soûpirer, pleurer; *héer* exprime les sanglots que l'on fait en pleurant; hé! hé! hé! &c. *Gloss. des Poës. du Roi de Navarre.*

HÉÉR, v. a, Haïr. THIBAULT. *Roi de Nav.*

H E G.

HEGÉMOIN, s. m. Nom propre d'homme. *Hegemonius.* Chast. *p.* 135.

☞ HÉGÉMONE, s. f. Les Athéniens ne comptoient que deux Graces qu'ils nommoient *Auxo* & *Hégémone.*

Hégémone, adj. f. Surnom qu'on donnoit à Diane dans l'Arcadie, où elle avoit un Temple sous ce nom, qui signifie *conductrice*: d'ἡγέομαι, *je conduis*. Elle portoit des flambeaux, dit Pausanias, comme pour montrer le chemin.

HEGIN, s. m. Espéce de chameau différent du chameau ordinaire.

HEGIRE, s. m. Terme de Chronologie. C'est l'Époque des Arabes & des Mahométans, ou le point d'où ils commencent de compter leurs années. *Epocha Arabica.* Ce mot veut dire *fuite*; car en effet Mahomet fut obligé de s'enfuir de la Méque, parce que les Magistrats de cette ville craignant que ses impostures ne causassent quelque sédition, avoient résolu de se défaire de lui; cette fuite arriva l'an de grace 622. la nuit du quinziéme au seiziéme de Juillet. Cependant afin que cette époque eût un nom plus honorable, les Mahométans affectérent de prendre le mot d'*Hégire* dans un sens particulier, pour un acte de religion, qui fait que l'on quitte sa patrie, & que l'on céde à la violence des persécuteurs de la foi. Bayle. Les Mahométans disent que ce furent les Coraïchites, qui étoient alors les plus puissants dans la Ville de la Méque, qui obligerent leur faux Prophéte de s'enfuir, parce qu'ils ne pouvoient souffrir qu'il abolît l'idolatrie. Cette fuite ne fut pas la premiére, mais ce fut la plus célébre. Elle arriva la quatorziéme année depuis que Mahomet se fut déclaré Prophéte & envoyé de Dieu, & qu'il eut commencé à prêcher sa nouvelle Religion. D'Herbelot.

Les Orientaux ne s'accordent pourtant pas avec nous touchant ce calcul. Entre les Mahométans Amassi prétend que l'*hégire*, ou la fuite de Mahomet, se fit l'an 630. de J. C. 2347. depuis la mort de Moïse, & Ben-Cassem la met l'an du monde 5800. selon la supputation des Grecs. Entre les Chrétiens Saïd Ebn Batrik met le commencement de l'*hégire* l'an 614. de J. C. 338. de Dioclétien, 933. d'Aléxandre, & 6114. depuis la création du monde; mais laissant à part les années du monde qu'il compte selon les Grecs, son calcul n'est pas juste; car selon la supputation des années de Dioclétien, la premiére année de l'*hégire* concourt avec la 622^{e} de J. C. & non pas avec la 614^{e}. Et selon celle des années d'Alexandre qui commencent 309 & ou 310 ans avant J. C. la premiére année de l'hégire tomberoit à l'année 623, ou 624. Cette Critique est de M. d'Herbelot, mais c'est lui-même qui se trompe. L'Ére des Grecs, ou d'Alexandre, commence 311 ans avant J. C. Si à 311 vous ajoûtez 622, qui est la premiére de l'*hégire*, vous aurez 933. d'Alexandre pour la premiére de l'*hégire*, comme dit Saïd Ebn Batrik. Pour l'année de Dioclétien Ebn Batrik se tromperoit, si par l'année de Dioclétien il entendoit la premiére année de la persécution de Dioclétien, qui n'est que la 19^{e} de son Empire, & la 302^{e}, ou 303^{e}. de J. C. comme le P. Pétau le montre, *de Doctr. Temp. L. XII. c.* 32, & 33. & dans son *Rationar. Tempor. Part. Techn. L. IV. c.* 10. mais les Arabes, comme Abulfarage le dit positivement dans son Histoire des Dynasties, commencent l'ére de Dioclétien avec son empire. Ainsi Ebn Batrik a parlé juste; car la premiere année de l'empire de Dioclétien tombe l'an de J. C. 284, comme le P. Pétau l'a montré, *de Doctr. Temp. L. XI. c.* 30. & *Ration. Temp. P. Techn. L. IV. cap.* 9. & comme d'Herbelot en convient. Or si de 622. vous ôtez 284, il vous reste 338, ce qui est le compte d'Ebn Batrick. Il est cependant à remarquer qu'en ce calcul, on suppose les années de l'*hégire* égales aux Juliennes, ce qui n'est pas.

Khondemir écrit que ce fut Omar second Calife, qui ordonna que l'on supputeroit les années depuis la fuite de Mahomet. Il y avoit déja dix-sept années de cette ère écoulées, quand il fit cette ordonnance. Les Mahométans établirent cette époque à l'imitation des Chrétiens, qui comptoient alors leurs années depuis la persécution que Dioclétien avoit commencée l'an de J. C. 284, & la nommoient l'ère des Martyrs. D'Herbelot. Il y a encore ici une erreur, la persécution ne commença point l'an 284. de J. C. qui fut la premiére de Dioclétien, comme nous l'avons déja dit, mais seulement sa 19^{e} année, qui fut l'an 302 de C. J. Voyez Eusébe, *Hist. Eccl. L. VIII. c.* 13. & dans sa Chronique, & le P. Pétau aux endroits déja cités; mais on commença l'ère des Martyrs avec l'empire de Dioclétien, & non pas avec la persécution, quoiqu'elle en porte le nom.

Il y a encore une autre *hégire*, qui fut la première, mais qui

qui est moins célébre. Car Mahomet avoit 54 ans lorsqu'il se sauva à Médine, & il avoit commencé à prêcher sa fausse doctrine à l'âge de 40 ans. Dans cet espace de 14. ans il essuya beaucoup de contradictions de la part des Caraischites ses concitoyens, qui le regardoient comme un Novateur, & un Perturbateur du repos public. Plusieurs de ses disciples, qui ne pouvoient souffrir de passer pour les sectateurs d'un Imposteur, lui demandérent la permission d'abandonner la ville pour n'être pas obligés de renoncer à leur religion. C'est cette retraite qu'on appelle la premiére *hégire*. D'Herbelot.

Mahomet se retira à Jathreb; c'est ainsi que la ville de Médine s'appelloit avant que le faux Prophéte y eût établi sa demeure. Il y arriva le 12ᵉ du mois de Rabial auoal, qui est le 3ᵉ de l'année des Arabes. Cependant les Mahométans commencent l'*hégire* dès le mois de Moharroem précédent, qui correspond au 16ᵉ de Juillet de l'année de J. C. 622. D'Herbelot.

Les Mahométans appellent ces deux *hégires* en leur langue *hégiratan*. Ce mot est Arabe. Il vient de הגרה, *hagirah*, qui veut dire *fuite*, & qui vient de הגר, *fuir*, *quitter* sa patrie, sa famille, ses parens. Ce nom signifie, selon le Géographe de Nubie, *persécution pour la Religion*, comme si Mahomet n'avoit pris la fuite que parce qu'on le persécutoit pour la Religion.

M. Boisuet écrit *hégyre*, mais sans nécessité; il ne faut point d'y.

L'année de l'*hégire* n'est que de 354 jours. Et pour réduire le temps de l'*hégire* au Calendrier Julien, il faut faire une somme des jours de toutes les années de l'*hégire*, & y ajouter 561 jours, puis convertir ces jours en années Juliennes, & y ajouter 620 (ou plutôt 621 années;) & pour réduire les années Juliennes à celles de l'*hégire*, il faut opérer au rebours. De la Boulaye. On peut réduire les années de l'*hégire* à l'année Julienne, ou Grégorienne, c'est-à-dire, trouver à quelle année Grégorienne tombe chaque année de l'*hégire* en plusieurs maniéres. Premiére maniére, il faut prendre le nombre donné d'années de l'*hégire*, & le réduire en une somme de jours: réduire ensuite ces jours en années Grégoriennes de 365 jours: c'est-à-dire, voir combien 365 est dans le nombre de jours trouvé; puis du quotient retrancher les intercalations, c'est-à-dire, autant de jours qu'il y a de fois quatre années, excepté chaque centiéme, à laquelle on n'ajoute rien, c'est-à-dire, qu'à chaque centaine d'années il faut retrancher 24 jours; enfin, il faudra ajouter le nombre d'années Grégoriennes trouvé à 622. & le produit sera l'année Grégorienne à laquelle tombe l'année de l'*hégire* donnée. Autre maniére. Il faut ajouter le nombre d'années de l'*hégire* donné à 622; puis prendre autant de fois onze qu'il y a d'unités, ou d'années de l'*hégire* dans le nombre donné; c'est-à-dire, multiplier ce nombre par 11, ajouter au produit le nombre des jours intercalaires qu'il y a dû avoir dans le nombre des années de l'*hégire* donné; voir combien cette somme de jours fait d'années Grégoriennes, & les retrancher de la somme d'années trouvée d'abord; le restant donnera l'année Grégorienne à laquelle tombe l'année de l'*hégire* donnée. Troisiéme méthode. Prenez l'année de l'*hégire* donnée, ajoûtez-y 621; puis retranchez de la somme autant de fois 1, que 33 est compris dans le nombre de l'*hégire* donné. La raison de cette soustraction est que l'année Mahométane ne répond pas exactement à l'année Chrétienne, comme nous l'avons dit, & que sur 33 il s'en faut une à peu près, c'est-à-dire, que 33 années Mahométanes n'en font qu'environ trente deux des nôtres. De même, pour réduire les années de J. C. à celles de l'*hégire*, par la même raison, après avoir retranché 621 de l'année de J. C. donnée, il faut ajouter au restant autant de fois 33, que 33 est contenu de fois dans ce restant. Donnons des exemples. Vous voulez sçavoir quelle est l'année 960 de l'*hégire*, ajoûtez 621 à 960; vous aurez 1581. Or, 33 est 29 fois plus trois années dans 960; négligez les trois années de plus, & retranchez 29 de 1581; il restera 1552, qui est l'année de l'ère Chrétienne, qui répond à l'année de l'*hégire* 960. Voulez-vous sçavoir quelle année de l'*hégire* comptoient les Musulmans en 1742? retranchez 621 de 1142; il restera 1121. Or, 33 est 33 fois plus 32 années dans 1721; négligez les 32 années & ajoûtez seulement 33 à 1121, vous aurez 1154 pour l'année de l'*hégire* qui répond à notre année 1742. Le R. P. Riccioli, Jésuite, a donné des tables pour réduire exactement les années de l'*hégire* à celles de Jesus-Christ. L'époque de l'*hégire* est précisément un vendredi le seiziéme de Juillet 621 ans, 196 jours complets après J. C. le cycle solaire étant 23, le lunaire 15, l'indiction 10, l'an 622 de l'ère Chrétienne, de la période Julienne 5335 ans courans. Voyez le P. Pétau, *de doct. Temporum*, *l.* 4. *c.* 15. Les Places, *Ephemerides*, &c.

☞ HÉGOMÈNE. s. m Ce mot est Grec: Ἡγέμων, *dux*, d'ἡγέομαι, *duco*. Il signifie Chef, Conducteur, Commandant.

HÉGOW, & KLÉGOW, ou KLECKOW, s. m. Nom propre d'un petit pays du Cercle de Souabe. *Hegovia*, *Klegovia*. Elle est entre les terres de Furstenberg, de Constance & de Schaffouse. Ce pays comprend le Landgraviat de Nellembourg, dont Stockack est la capitale, & qui appartient à la maison d'Autriche. Il renferme encore une petite contrée, où l'on voit la forteresse de Hohen-Tivil, le bourg de Ballingen, & quelques autres lieux, le tout appartenant aux Ducs de Wirtenberg. On prend ce pays pour celui qu'on nommoit anciennement *Eremus Helvetiorum*. Maty.

HÉGUMÈNE, s. m. Archimandrite, Abbé, Supérieur d'un Monastère de Moines, parmi les Grecs. *Hegumenos*, *Hegumenus*. Le Supérieur de chaque Monastere s'appelloit Archimandrite, ou *Hégumène*, & tous obéissoient à un Supérieur général qu'on appelloit Éxarque. P. Helyot. *Dissert. Prél. p.* 63. L'on voit dans le Pontifical de l'Église Grècque une formule de l'institution des Éxarques & des *Hégumènes*. Id.

H E I.

HEIDELBERG. s. m. Nom propre d'une ville du Cercle Électoral du Rhin, en Allemagne. *Heidelberga*, *Edelberga*. Elle est capitale du Palatinat du Rhin, & située sur le Neckre, entre Hailbron, Philisbourg, Wormes & Darmstat. Cette ville a été florissante: elle étoit médiocrement grande & forte, bien peuplée & marchande. Elle avoit une Université célébre: c'est la premiére de toutes celles d'Allemagne. Le Clergé de cette ville s'appelloit le Clergé de la Sapience; plusieurs écoliers y étoient entretenus & instruits gratis. Enfin, elle avoit un fort beau château, où les Electeurs Palatins faisoient leur résidence ordinaire. Mais l'an 1622. Tilly, Général des troupes de Baviére, la prit, la ravagea, & enleva la Bibliothéque, qui étoit la plus nombreuse & la plus curieuse de la Chrétienté, & qui fut transportée partie à Vienne, & partie dans la Bibliothéque du Vatican de Rome. L'an 1689. les François la prirent par composition, & après l'avoir pillée, & détruit une partie du château, ils l'abandonnérent l'an 1693. l'ayant reprise, ils achevérent de ruiner le château & la ville. Depuis *Heidelberg* & son château ont été réparés. Maty.

On croit que c'est Valentinien qui commença *Heidelberg* l'an 369 de J. C. faisant faire un fort sur la montagne appellée pour-lors *Piri*, que quelques-uns croient être *Heidelberg*. Les Allemans s'y opposérent pourtant, & tuérent tous ceux qui y travailloient. *Heidelberg* est venue aux Comtes Palatins du Rhin l'an 1225. par le mariage d'Agnès, fille d'Henri le dernier des Princes de l'ancienne famille des Palatins du Rhin, avec Otton fils de Louis de Baviére. Imhoff. *Not. Imp. L. II. c.* 9. *n.* 8.

Quelques-uns croient que ce nom vient de Heidelber, qui signifie myrthe, *myrtillus*, & qu'il a été donné à cette ville parce que cette plante vient en abondance aux environs de cette ville, qui est dans un col de montagnes. Imhoff. *Not. Imp. L. II. c.* 9. *n.* 8.

☞ HEI-

☞ HEIDELSHEIM, ou HAIDELSHEIM. Petite ville d'Allemagne, dans le bas-Palatinat du Rhin. Elle fut presqu'entiérement brûlée par un incendie en 1621.

HEIDENHEIM. *Ara Flavia.* Ville d'Allemagne dans la Suabe, sur la Brentz dans le Brentztal, avec un beau Château appartenant à la maison de Wirtemberg, à neuf lieues d'Ulm.

HEIDÉOT, ou HEIDOTE, f. m. Nom d'une ancienne faction qui s'éleva à Liége contre Jean de Baviére, élu Prince de Liége. *Heideotus*, *Heidotus.* Cette faction se forma à Liége vers l'an 1403. Quelques habitans de Liége pour gagner le peuple, se mirent à parler mal des Magistrats, & à censurer leur conduite, & on les appella *Heidotes*; ils se révoltérent contre Jean de Baviére, élu Evêque de Liége. *Heidote*, *Heydoti*, *Hedrotii.*

La Grande Chronique des Pays-Bas, qui parle des *Heideots* à l'an 1403. dit que plusieurs disent que ce mot François signifie Ennemi de la Justice: Qui hait la Justice. *Osor Justitia.* Suffridus Petri, dans la vie de Jean de Bavière, *c.* 4. dit *Hedrot* au lieu de *Heideot*; *Hedrotius*, & non pas *Heideotus*. Ce mot reviendroit peut-être mieux au sens que lui donne la Chronique; car il pourroit s'être fait de haidroit, Qui hait le droit, *Osor Juris*; mais Suffridus dit qu'il leur fut donné à cause de la liberté effrénée qu'ils se donnoient de parler pour gagner le peuple.

HEIDOUT, ou HEIDON, f. m. Nom que l'on donne, dit Ricaut, à des voleurs fameux dans la Hongrie, & dans les Provinces voisines. *Latro*, *heidutus*, *heido.*

HEIDUQUE, f. m. Nom de milice. Voyez HEYDUQUE. *Pedes Hungarus.* Les Cavaliers Hongrois s'appellent Hussarts, & les Fantassins Hongrois s'appellent *Heiduques*.

HEILA, ou HEYLA, f. f. Nom propre d'une petite ville de la Prusse Royale, en Pologne. *Hela.* Cette ville est fortifiée, & située sur un Cap, qui est à l'entrée du Golfe de Dantzick, dont elle n'est séparée que par la Baie de Pautzko.

HEILBRON. Voyez HAILBON.

HEILIGENBERG, ou KNYTLINGERSTAIG, f. m. Nom d'une montagne du Palatinat du Rhin. *Heiligenberga*, *sacer mons* Elle est près du Neckre, vis-à-vis de la ville d'Heidelberg. On y voit encore les restes d'une ancienne ville qu'on nommoit *Pyrimons*.

Le Comté d'*Heiligenberg* en Suabe est venu aux Princes de Furstenberg par le mariage de Frédéric de Furstenberg avec Anne, fille & héritiére de Christophe, dernier Comte d'*Heiligenberg*. Imhoff, *Not. Imp. L. V. c.* 9. *n.* 2.

☞ HEILIGEN-HAVE. Port & petite ville d'Allemagne sur la mer Baltique, dans la basse Saxe, vis-à-vis l'île de Fermeren.

HEILIGENSTAD, f. m. Nom propre d'une ville du Cercle de la Basse-Saxe, en Allemagne. *Heiligenstadium.* Elle est capitale du pays d'Eichfeld, & située à la source de la Leyne, à cinq lieues de Mulhausen, du côté du couchant, & à trois de Duderstat, vers le sud-ouest. Maty.

HEILIGHLAND, ou HELGELAND, f. m. Nom d'une petite île, presque submergée. *Heiligelandia*, *Helgelandia.* Elle est dans la mer d'Allemagne près des côtes de la Dithmarse, contrée de Holstein, vis-à-vis des embouchures de l'Elbe. Il y a un bourg de même nom que l'île.

HEILIGPEIL, f. m. Nom propre d'une petite ville de la Prusse Ducale. *Heiligpeila.* Elle est dans la Natangie, près du Golfe de Frisch-Haff, entre Elbing & & Koninsberg. Maty.

HEILSBERG, f. m. Nom propre d'une petite ville de la Prusse Royale, en Pologne. *Heilsberga.* Elle est dans la Warmie, sur l'Aller, au levant de Marienbourg, & au midi de Koninsberg. *Heilsberg* est défendue par un bon château, & elle est le siége de l'Évêque de Warmie, qui est suffragant de Gnesne, & a le titre de Prince de l'Empire. Maty.

☞ HEINTZEMBERG, f. m. Montagne de Suisse, au pays des Grisons dans la communauté de Thusis. Dans cette montagne il y a un petit lac nommé *Paschalen*, qui tient lieu de barométre aux habitans, car il annonce les tempêtes par un grand bruit qui fait retentir la montagne. *Etat & Délices de la Suisse*, *t.* 4. *p.* 23.

HEIRE, f. m. Héritier, hoir. *Heres.* Ce mot se trouve dans le Traité de ligue offensive & défensive, en 1372. entre Édouard III[e] Roi d'Angleterre & Jean Duc de Bretagne. Dans la copie que le Pere Lobineau a fait imprimer on écrit leurs *heires*, nos *heires*, dans celle que M. Rymer a tirée de la Tour de Londres, & qu'il a fait imprimer dans son Recueil, *T. VI p.* 738. nos *heirs*, leurs *heirs*, & quelquefois *hoirs*. La copie du P. Lobineau est pleine de lacunes, il faudra daus une autre édition, si l'on en fait, les remplir par celle de M. Rymer qui est entiére.

HEIS, f. m. Nom ancien de l'île, qu'on appelle aujourd'hui Nermoustier. *Herius*, ou *Herus insula.* Voyez NERMOUSTIER

H E K.

HEKLA, ou HEKLI-PIAL. Voyez HECLA.

H E L.

HEL. Saumaise, dans ses Notes sur Vopiscus, *hist. Aug. p.* 367. *col.* 1. dit que le soleil étoit un Dieu commun à toutes les nations d'Orient, & qu'elles l'appelloient *hel*, ou Bel, ou Bélus. Je ne crois pas que Saumaise ait voulu dire que *Hel* & *Bel* fussent le même nom chez les Orientaux; ce seroit une erreur trop grossiére. *Hel* est le אל des Hébreux, & Bel, le בעל, Baal, des mêmes peuples, & des Assyriens, des Chaldéens, Syriens, Phéniciens; & ce sont par conséquent deux noms très-différens. Il y a encore une faute à écrire ce nom avec une aspiration, *Hel*, il faut dire *El*, c'est un א *aleph*, dans les Langues originales. Voyez EL, ci-dessus.

☞ HELA. Bourgade d'Asie, sur le bord occidental de l'Euphrate. Le Pere Texeira dans son retour des Indes en Italie, fait mention de ce lieu. Il dit que c'est une ancienne bourgade dans le lieu par où passérent les Israélites que l'on menoit captifs à Babylone.

HÉLAM, f. m. Nom propre d'une ville, ou d'une contrée, dans laquelle David gagna une bataille contre les Syriens, 2. L. *des Rois* X. 17. *Helam.* Quelques-uns la mettent proche du Jourdain. Le P. Lubin se persuade au contraire, sur le 1. L. *des Paral.* C. XVIII. que cette contrée est proche de Damas, & que c'est la même qu'Émath. L'un & l'autre est également incertain. Ce qui est sûr, c'est que David passa le Jourdain pour aller à *Hélam*; M. de Saci écrit Élam; cela est contraire à la Vulgate, & au mot *Hébreu*, qui s'écrit par un ח, la plus forte aspiration qu'il y ait. A la vérité dans le Grec il y a Αἰλάμ, mais il ne faut pas compter que les esprits ni les accens aient été mis par les Interprétes.

HÉLAS. Interjection qui témoigne un mouvement de plainte, de repentir, ou de douleur. *Heu. Hélas!* que pourrons-nous dire au jour du Jugement? *Hélas*, qu'un pauvre goutteux est à plaindre! Belle Hermione, *hélas*! puis-je être heureux sans vous? Quelques-uns dérivent ce mot de l'Hébreu *eloi*, qui est la parole plaintive que prononça le Sauveur en mourant. Les Italiens disent *ahilasso*, & c'est de ces deux mots que M. Ménage prétend que nous avons formé *hélas*.

Hélas, est aussi substantif masc. & signifie, Soupir. *Suspirium.* Voyez le bel *hélas*. Mol. Les Amans poussent de continuels *hélas*. Voilà un *hélas* bien passionné. Id.

Quand on veut dire j'aime,
Le cœur à point nommé nous fournit un hélas. Vill.

Quand d'une ardeur si peu commune,
On vous entend pousser tout bas
Et des soupirs & des hélas. N. ch. de vers.

HÉLAVERDE, f. f. Nom propre d'une ville de Perse. *Helaverda.* Elle a, selon les Géographes du pays, 91 d. 30 m. de longitude, & 35 d. 15 m. de latitude. Voyez, Tavernier, *Voyage de Perse*, *L. III.*

HELBA, f. f. Nom propre d'une ville de la Terre-Sainte,

te, appellée autrement *Abran*, *Ebron*, & par quelques-uns *Hébron*; *Acram* & *Achran*. Elle étoit au milieu de la partie orientale de la Tribu d'Aser, voisine de celle de Nephthali, dans la Galilée supérieure, ou des Nations. Le P. Lubin prétend que *Helba* est la même qu'*Abran*, dont nous avons parlé au mot HÉBRON, & que Sanson a tort de la confondre avec Elméleh. Les Septante la nomment χεβδὰ, *Chebda*, & ..., au lieu d'*Ebron*. Voyez *Jos.* XIX. 28. & *Jug.* I. 31.

HELCATH. Voyez HALCATH.

HELCÉSAITE, s. m. & f. Voyez ELCÉSAITE. Godeau l'écrit par une *H.* Nom d'hérétiques du second siécle de l'Église. *Halcesaita*, *Helcesai.* Ces hérétiques condamnoient la virginité, & obligeoient leurs sectateurs à se marier; ils disoient qu'il n'y avoit point de péché à renoncer extérieurement à la foi durant une persécution; que Jesus-Christ n'étoit qu'une créature qui avoit paru dès le commencement du monde sous la figure d'Adam, & ensuite sous celle de Jésus; qu'il ne falloit point se tourner du côté de l'Orient en priant, mais du côté de Jérusalem, en quelque endroit du monde que l'on fût; que le Saint Esprit, auquel ils attribuoient le sexe féminin, étoit la sœur de Jesus; ils établissoient sept témoins du serment, le sel, l'eau, la terre, le pain, le ciel, l'air & le vent; ils variérent dans la suite sur ce dogme ridicule. Voyez S. Épiphane, *hær.* 9. & 53. Philast. *ch.* 82. *des hér.* Euseb. 6. *hist.* 31. S. Aug. *ch.* 32. *des her.* 1.

☞ Helcésaite, s. m. & f. M. Fleury les distingue des disciples d'Elxai, & les fait commencer au temps d'Origène, c'est-à-dire, au commencement du troisiéme siécle: car il dit dans son Hist. Eccl. *L. II. n.* 21. Origène combattit aussi d'autres hérétiques, qui venoient de paroître, sçavoir les *Helcesaïtes*. Ils rejettoient quelques parties de l'Écriture, & se servoient de quelques passages tant de l'Ancien que du Nouveau Testament, mais ils rejettoient absolument S. Paul. Ils avoient un livre qu'ils disoient être tombé du Ciel, & que celui qui y croyoit recevoit la rémission de ses péchés, différente de celle de J. C. Ils soûtenoient que de renier la foi étoit une chose indifférente, & qu'on pouvoit adorer les idoles.

Ce nom vient de celui d'*Elxai*, ou *Helxeus*, qui est le nom du Chef de ces hérétiques.

HÉLÉAGABALE. Voyez ÉLAGABALE.

HÉLÉNE, s. f. Nom propre de femme. *Helene*, *Helena.* La belle *Héléne.* Il y en a qui écrivent *Hélène*, sans changer la prononciation. Madame Dacier & M. de la Motte écrivent toujours *Hélène.* La fameuse *Héléne*, qui fut cause de la guerre de Troye, étoit fille de Jupiter & de Léda, femme de Tyndare Roi de Laconie. Léda conçut de Jupiter, changé en cygne, deux œufs, de l'un desquels sortirent *Héléne* & Pollux; de l'autre, furent éclos Castor & Clytemnestre. *Héléne* fut honorée comme une Déesse par les Iliens, anciens peuples de Sardaigne. C'est Athénagore, *Leg. pro Christ.* & l'Auteur des *Recognitiones*, *L. X.* qui le disent. Les Epidauriens honoroient une *Héléne* comme Déesse, & sous la figure de Vénus, dont néanmoins elle n'étoit dans leur opinion que la servante; cette *Héléne* n'étoit pas celle de Troye; il paroît à Vossius, *de Idol. L. I. c.* 39. qu'elle étoit fille du fondateur de la ville d'Épidaure.

HÉLÉNE, mere de l'Empereur Constantin, avoit été Cabaretiére, selon S. Ambroise, femme de basse extraction, dit Eutrope; concubine de Constantius Chlorus, si l'on en croit Béde; selon d'autres, fille de Cœlus Roi de l'Île Britannique; & suivant Nicéphore, elle étoit de Bithynie. Son mari la répudia; mais son fils étant devenu Empereur, lui redonna par un Édit les titres d'Auguste & d'Impératrice. Ses médailles portent Fl. Helena. Augusta. Il y en a de fort belles d'or au Cabinet du Roi, & l'on en voit plusieurs de petit bronze fort bien conservées. *Héléne* fit chercher la Croix de Jesus-Christ, & bâtir le temple du S. Sépulcre.

Chevalier de Sainte Héléne. Ordre supposé, dont parlent quelques Auteurs, qui ont écrit des Ordres Militaires.

En ce nom l'aspiration s'est quelquefois changée en *s*, comme en *sex*, de ἕξ, *six*; & beaucoup d'autres. Ainsi l'on trouve *Héléne* ou *Séléne*, nom de cette concubine de Simon le Magicien qu'il eut l'impiété ridicule de vouloir faire passer pour l'Esprit de Dieu; & qu'il disoit être descendue du Ciel pour créer les Anges, qui la retinrent parmi eux, être la même que la fameuse *Héléne* de Troye, & la brebis égarée que le Pasteur étoit venu chercher, & à laquelle il donnoit les noms de Notion, de Minerve. Voyez S. Irénée, *L. I. c.* 20. S. Épiphane, *hær.* XXI. Baronius à l'an 34. de J. C.

Héléne, s. f. Terme de Fleuriste. Tulipe qui est de couleur fort approchante de la grande; sçavoir, rouge, colombin & blanc. Morin.

HÉLÉNE, s. f. Ancien nom propre d'une Ile de l'Attique. *Helena. Helene.* Cette île fut ainsi nommée, parce qu'Héléne y toucha en retournant en Gréce avec Ménélas après la guerre de Troye. Elle s'appelloit aussi *Macride*, à cause de sa longueur, Sophien l'appelle encore *Macronisi*, c'est-à-dire, l'Ile longue. C'est une des Sporades, située à la hauteur du Promontoire de Sunion, aujourd'hui le Cap de Colonni.

HÉLÉNIEN, enne, s. m. & f. Nom de secte. *Helenianus*, *a.* Les disciples de Simon le Magicien furent nommés *Héléniens*, du nom d'Héléne, ou Séléne, concubine de Simon, de laquelle nous parlons ci-dessus.

HÉLÉNOPLE, s. f. Nom propre d'une petite ville de Bithynie, dans l'Asie mineure; c'est-à-dire, *Ville d'Héléne. Helenopolis.* Constantin nomma *Hélénople*, en l'honneur de sa mere, une petite ville de Bithynie, nommée auparavant Drépane, qu'il érigea en cité, & lui donna exemption de tributs, en l'honneur du Martyr Saint Lucien d'Antioche, dont les reliques y étoient. Eusébe de Nicomédie, qui se vantoit d'être disciple de Saint Lucien, procura peut-être cette fondation. Fleury, *Hist. Eccl. L. XI. p.* 189.

HÉLÉNOPOLIS, ou HÉLÉNOPLE, s. f. Nom propre de ville. *Helenopolis.* Il y a eu deux villes de ce nom, toutes deux ainsi nommées par Constantin en l'honneur de sa mere Héléne. L'une étoit en Palestine, & avoit un Évêché. Une ancienne Notice Ecclésiastique, ou Notice Grecque des Patriarchats, la met dans la seconde Palestine, où Charles de S. Paul & Holstenius l'ont omise. Procope, qui en étoit Évêque, assista au Concile de Jérusalem tenu en 536. L'autre *Hélénople*, ou *Hélénopolis*, étoit en Bithynie; Constantin l'y bâtit deux ans après le Concile de Nicée, en 327. Voyez HÉLÉNOPLE; Sozoméne, *Hist. Ecclésiast. L. II. chap.* 2. *Chronic. Pasch. p.* 283. Glycas, *Annal. Part. IV. pag.* 327. Reland, *Palest. L. I. chap.* 34. *T. I. p.* 211. & *L. III. T. II. p.* 818.

HÉLÉNUS, s. m. Nom propre d'homme. *Helenus.* Nous retenons ce nom dans sa forme Latine, & nous ne disons point *Héléne*, pour ne le point confondre avec le nom féminin *Héléne. Helenus*, fameux devin, fils de Priam & d'Hécube, fut épargné par les Grecs dans le sac de Troye, parce qu'il leur avoit découvert les endroits par où ils pouvoient se rendre plus aisément maitres de la ville. Pyrrhus, après avoir répudié Andromaque, la maria à *Hélénus. Hélénus* est ici représenté (Énéide, *L. III. v.* 360.) comme un Prince universellement habile dans toutes les espéces de divinations. P. Catrou. Voyez les Notes de cet Auteur sur Virgile. L'Abbé de Marolles a dit seulement une fois Héléne, en faveur du vers où il faisoit une élision,

De Calipso, d'Héléne, il apprend les famines.

HÉLEPH, s. m. Nom propre de lieu. *Heleph.* C'est une ville, ou bourg, sur la frontiére de la Tribu de Nephthali, au septentrion. Jos. *XIX.* 33. Les Septante la nomment *Moolam*; Adrichomius, *Héleb*, ou *Béleb.* Voyez ÉLEPH.

HÉLÉPOLE, s. f. Terme d'Antiquaire. Machine propre à battre les murailles d'une ville assiégée. *Helepolis.* L'*hélépole* consistoit en trois espéces de béliers armés

més chacun de trois pointes de fer longues & fortes; on les faisoit avancer par des roues près de l'endroit qu'on vouloit abattre, & pour le faire sûrement, la machine étoit sous un toit en forme de voûte, & couvert de peaux crues, ou mouillées, puis avec des poulies & de cordes les Machinistes faisoient avancer les béliers, & frappoient rudement l'endroit qui leur étoit opposé. L'*hélépole* étoit construite en forme d'un grand toit composé de longues piéces de bois en travers, & attachées avec des chevilles de fer. On les couvroit de peau de bœuf récemment tués, & de claies d'osier tout verd, que l'on chargeoit de terre, pour empêcher encore mieux que le feu qu'on jettoit de la ville ne s'y attachât. A la tête de la machine étoient des pointes de fer semblables aux peintures que les Peintres nous font du foudre. Un grand nombre de soldats renfermés dans la machine la poussoient violemment à force de bras, & par le moyen des cables qu'ils y attachoient, & des roues sur lesquelles elle étoit portée, & la faisoient heurter contre la muraille, dont elle abattoit un grand pan. Mais cette description qu'on nous en donne ne paroît pas juste. Démétrius le Poliorcéte en fut l'inventeur, ou du moins s'en servit utilement au siége de Rhodes. Diodore de Sicile qui décrit l'*hélépole* de Démétrius, *L. XX. p.* 758. dit qu'elle avoit de chaque côté 405 coudées en large, & 90 de hauteur; qu'elle avoit neuf étages, qu'elle portoit sur quatre roues fortes & solides, de huit coudées de diamétre; qu'elle étoit armée de grands béliers; & qu'elle avoit deux toits, ou tortues propres à porter ces béliers; que dans les étages d'en-bas il y avoit différentes sortes de pierriers; dans ceux du milieu, il avoit placé les plus grandes catapultes pour lancer des traits, & les plus petites dans ceux d'en-haut avec force pierriers, & des hommes habiles à faire jouer toutes ces machines. Ainsi l'*hélépole* n'étoit proprement que le bélier mis à couvert, pour empêcher que les assiégeans, ou n'y missent le feu, ou ne tuassent ceux qui le faisoient mouvoir, & accompagné d'hommes & de machines pour le défendre & nettoyer la muraille, ou éloigner ceux qui y combattoient, & qui tâchoient de démonter, ou de ruiner le bélier, & d'en empêcher l'effet.

Il y en a qui disent qu'*hélépole* est un nom générique, qui signifie toutes les machines dont on se servoit autrefois en assiégeant les villes, comme aujourd'hui le nom d'artillerie signifie toutes les machines à feu qu'on emploie: l'origine du nom d'*hélépole* paroît favoriser ce sentiment; mais outre que les mots composés ne signifient pas toûjours ce que les mots simples dont ils sont composés signifient, les descriptions détaillées que nous avons de l'*hélépole*, ne permettent pas de douter que ce fût une machine particuliére.

Ce mot vient du Grec ἑλέπολις, qui est composé des mots ἑλεῖν, *prendre*, & πόλις, *ville*. L'invention & l'usage que fit Démétrius de l'*hélépole*, & d'autres semblables machines, & le grand nombre de villes qu'il prit par ce moyen, le rendirent célébre, & lui firent donner le nom de *Poliorcéte*, ou preneur de villes. Voyez Vitruve, *L. X. C.* 22. Ammien Marcellin, *L. XXIII. Chap.* 3. Juste-Lipse en parle aussi en différens endroits.

HÉLER. v.n. Terme de Marine. Crier aux gens d'un vaisseau qu'on rencontre pour sçavoir d'où il vient, où il va, à qui il appartient, &c.

Ce mot vient du cri qu'on fait pour avertir ceux du vaisseau qu'on rencontre, de répondre.

HELFENSTEIN, s. m. Nom propre d'une ville & Comté d'Allemagne, qui est dans la Suabe, au nord d'Ulm. *Helfensteinium*, *Helfensteinensis Comitatus*. Rodolf, le dernier mâle de la Maison d'*Helfensteinen*, mourut l'an 1627. le 20 Septembre. Une partie de ses biens passa aux Princes de Furstenberg. Le Comté d'*Helfenstein*, dit Crusius, *Annal. Suevic. P. I. L. III. C.* 11. avoit été vendu à la ville d'Ulm dès l'an 1630. Voyez Imhoff. *Not. Imp. L. VII. Introd. §.* 1.

HELGÉLAND. Voyez HELCHLAND.

HÉLIADE, s. m. Fils du Soleil. *Heliada*, *Heliades*. De tous les fils du Soleil on n'appelle *Héliades* que ceux qu'il eut de Rhodes, fille de Neptune & d'Hélia. Ces *Héliades* étoient sept, Ochimus, Cercaphus, Macar, Actis, Ténages, Triopas & Candalus. Ils furent sçavans dans tous les Arts, mais principalement en Astronomie. Ils perfectionnérent aussi beaucoup la navigation. Ténages surpassoit encore tous les autres par ses belles qualités. Ils en conçurent de l'envie, & le tuérent; mais ils furent obligés de se retirer en divers lieux, à cause de ce fratricide; Macar passa à Lesbos, Candale dans l'île de Co, Actis en Égypte, où il bâtit Héliopolis, & enseigna l'Astrologie aux Égyptiens. Triopas alla en Carie; & s'empara du promontoire appellé de son nom Triopion. Les deux autres, Ochimus & Cercaphus, qui n'avoient point eu de part au meurtre de Ténages, restérent dans l'île de Rhodes, où Ochimus l'aîné regna. C'est ce qu'en rapporte Diodore de Sicile, *L. V. p.* 227.

HÉLIADE, s. f. Fille du Soleil. *Hélias*. On ne donne pourtant pas ce nom à toutes les filles du Soleil, mais à celles qu'il eut de Climéne, mere de Phaëton. Ovide en parle, *Métam. L. II. v.* 341, 346, 381, *& L. X v.* 91. & n'en nomme que deux, Lampétie & Phaëtuse. Les Auteurs du Dictionnaire d'Hoffman & ceux du Moréri, disent que Diodore de Sicile, *L. V.* ajoûte d'autres *Héliades* à celles-ci, *Alias Heliades habet*; mais cet Auteur ne nomme pas même ces deux-ci, ni aucune autre, & ne dit point combien elles étoient. Il parle à la vérité d'autres *Héliades*, mais ce sont des mâles, fils d'Apollon & de Rhode, dont nous avons parlé dans l'article précédent, & non pas des filles du Soleil & de Climéne. Les *Héliades*, dont nous parlons ici, sont aussi appellées Phaëtontiades, parce qu'elles étoient sœurs de Phaëton. Elles furent si inconsolables de sa mort, que les Dieux les changérent en aulnes, ou selon d'autres en peupliers, & leurs larmes en ambre, ou en une gomme précieuse appellée par les Anciens Électre. Voyez Diodore de Sicile, *L. V. p.* 210. de l'édition d'Étienne.

☞ HÉLIANTHÉME, s. m. *Helianthemum*. Plante qui pousse de petites tiges grêles, rondes, velues, couchées à terre. Les feuilles y sont attachées à des queues courtes, apposées le long des branches. Elles sont oblongues, étroites, velues, un peu plus larges que celles de l'hyssope, finissant en une pointe obtuse, vertes dessus, blanches dessous, d'un goût glutineux. Ses fleurs naissent vers les sommités en longs épis, les unes sur les autres, suspendues par des pédicules, composées chacune de cinq feuilles en rose jaune, & de plusieurs étamines de même, soûtenues d'un calice à trois feuilles marqué de lignes rouges. Il leur succéde un fruit assez gros, presque rond, qui s'ouvre en trois parties, où sont des semences presque rondes, rousses. Sa racine est blanche & ligneuse. Elle croît dans les bois aux lieux montagneux: elle est vulnéraire. On la nomme autrement *herbe d'or*, & hyssope des Garigues. Son nom d'*Hélianthème*, vient du Grec ἥλιος, *soleil*, & ἄνθος, *fleur*, comme qui diroit fleur de soleil, parce que sa fleur est de couleur d'or.

HÉLIAQUE, adj. Terme d'Astronomie. *Heliacus*. On appelle le lever d'un astre *héliaque*, lorsqu'il sort des rayons du soleil qui l'offusquent de sa lumiére; & son coucher *héliaque*, lorsqu'il entre dans ses rayons, soit que cela arrive par l'approche du soleil vers l'astre, ou de l'astre vers le soleil. La lune a son lever *héliaque*, quand elle est éloignée de dix-sept degrés du soleil. Pour les autres planétes, il faut l'éloignement de vingt degrés. Il en faut plus ou moins pour les étoiles, à mesure qu'elles sont plus ou moins grandes. Les Anciens comptoient qu'il falloit quarante jours pour qu'une étoile qui est entre les tropiques commençât à sortir des rayons du soleil. Hésiode a compté là-dessus, & les autres l'ont suivi. Cela revient à notre calcul; car le soleil faisant à peu près un degré par jour, il est vingt jours à s'en approcher depuis le coucher *héliaque* de l'étoile, & trente autres jours à s'en éloigner jusqu'à son lever *héliaque*. ☞ Le lever d'une étoile est *héliaque*, lorsque s'étant peu à peu éloignée des rayons du soleil, elle s'en trouve suffisamment distante pour qu'on puisse l'appercevoir le matin avant le lever du soleil. Cet effet dépend du mouvement apparent du soleil qui s'éloigne chaque jour de l'étoile en s'avançant vers l'orient. De même le coucher d'une

d'une étoile est *héliaque*, quand le soleil commence à s'approcher tellement de l'étoile, qu'on commence à la perdre le soir dans ses rayons: on auroit donc pû donner le nom d'Occultation ou de Réapparition à ces sortes de lever & coucher *heliaques*. *Instit. Astronom. p.* 374.

Ce mot vient du Grec ἥλιος, *sol*, *soleil*.

HÉLIAQUES, s. m. & pl. Nom que l'on donnoit dans l'Antiquité à des sacrifices qui se faisoient à l'honneur du soleil. *Heliaca*, *Heliaca sacra*.

HÉLIASTE, s. m. Magistrat d'Athènes. *Heliastes*. C'étoit une compagnie de 500 Juges, l'une des dix qu'il y avoit à Athènes, l'une des six qui connoissoient des affaires civiles, & celle de laquelle ressortissoient les affaires les plus importantes en ce genre; ce qui faisoit que ce tribunal passoit pour le plus considérable de ces six jurisdictions civiles. Les fautes des gens de guerre étoient aussi portées au tribunal des *Héliastes*. Ces Juges en entrant en charge prêtoient un serment, dont Démosthène parle dans son Oraison contre Timocrate, & avant que de les recevoir on faisoit des informations de leurs vie & mœurs. Voyez Samuel Petit dans son Commentaire sur les Loix des Athéniens, *L. IV. Tit. I.* & Ulpien sur l'endroit de Démosthène qu'on a cité.

Ulpien nous donne au même endroit deux étymologies de ce mot. Quelques-uns, dit-il, le font venir d'ἥλιος, *Elios*, qui signifie Soleil, & disent qu'il fut donné à ce lieu, parce qu'il étoit en plein air, & exposé aux rayons du soleil. Pour lui, il croit qu'il vient de ἁλίζω, qui signifie *j'assemble*, & qui est dérivé d'ἅλις, *satis*, assez, & qu'il fut donné à ce lieu, parce que les *Héliastes* s'y assembloient. Les *Héliastes* furent ainsi nommés du lieu où ils tenoient leurs séances. Voyez HÉLIÉE.

HÉLICE, adj. & s. f. Terme de Géométrie & d'architecture. *Helice*. C'est une ligne tracée avec inclination, & en forme de vis autour d'un cylindre, qui est toûjours également distante de son axe. Cette ligne diffère de la spirale, en ce que la spirale est une ligne décrite en forme de vis autour d'un cône qui s'approche continuellement de son axe. La vis d'Archimède n'est autre chose qu'un tuyau posé sur un cylindre en forme d'*hélice*. ☞ Pour qu'un escalier soit en *hélice*, il n'est pas nécessaire que les marches gironnées soient attachées à une piéce de bois ou une pierre cylindrique, qui sert de noyau, ainsi qu'on l'a dit dans les précédentes éditions. Il y a une infinité d'escaliers en *hélice*, dont les marches gironnées sont seulement posées les unes sur les autres sans aucun noyau, sur-tout quand les escaliers sont de pierre. L'extrémité intérieure des pierres forme le noyau.

Hélice, en termes de Médecine, se dit de tout le circuit de l'oreille de l'homme, comme qui diroit *tour*, ou *tortis*, de ἕλιξ, *ab* ἑλίσσω, *involvo*, *j'environne*. Dionis dit *hélix*, & non pas *hélice*.

Hélice, est aussi un nom qu'on donne à une Constellation du Ciel, qui est la grande Ourse, à cause qu'on la voit toûjours tourner autour du Pole dans un petit cercle. Elle a trente-cinq étoiles, selon Ptolomée, dont il y en a vingt-sept qui composent sa figure, & huit qui sont au-dehors. Baïer n'en compte que trente-deux; mais Képler dit y en avoir observé cinquante-six. Il y en a sept principales de la seconde grandeur en forme de chariot: ce qui l'a fait appeller de ce nom par le peuple. C'étoit la Constellation Polaire des Phéniciens, qui ont été les premiers navigateurs, dont l'histoire profane fasse mention.

Cette Constellation est ainsi nommée d'*Hélice*, autrement Callistho, fille de Lycaon Roi d'Arcadie. Car, disent les fables, ayant été changée en ours par Junon, pour la punir de son adultère avec Jupiter, & son fils Arcas étant prêt de la tuer à la chasse, Jupiter les changea tous deux en Astres, & les plaça dans le ciel, la mere sous le nom d'*Hélice*, & le fils sous celui de Cynosure. D'autres disent que ce furent deux des nourrices de Jupiter. La véritable étymologie est le mot Grec ἑλίσσω, je tourne; la grande ourse ne se cache jamais à nos yeux, mais elle tourne autour du pôle. C'est ce qui l'a fait nommer des Grecs ἑλίκη, *hélice*, comme qui diroit *la Tournante*.

☞ Hélice. Dans les coquilles de limaçons de terre, de riviére & de mer, & même dans les plantes, les *hélices* sont toûjours tournées d'un même sens dans la même espéce, & du même sens dans presque toutes les espéces, & ce sens est de gauche à droite à les regarder la pointe en haut. C'est une remarque de M. Parent. *Hist. de l'Acad. des Sc.* 1703. *p.* 14.

☞ Hélice. Ancienne ville du Péloponnèse, dans l'Achaïe proprement dite. Elle fut engloutie dans la mer peu de temps avant la bataille de Leuctres. Strab. *lib.* 8. *p.* 385.

HÉLICES, ou VRILLES. On nomme ainsi en Architecture les petites volutes, ou caulicoles, qui sont sous la fleur du chapiteau Corinthien.

Le mot *hélice* vient du Grec ἕλιξ, espéce de liére, dont la tige se tortille, comme celle de la vigne. On appelle *hélices entrelacées*, celles qui sont entortillées ensemble.

HÉLICHRYSUM, subst. m. Plante qui est ainsi nommée, parce que lorsque le soleil donne sur ses fleurs, il les fait paroître de couleur d'or.

Ce mot vient du Grec ἥλιος, *sol*, *soleil*, & χρυσός, *aurum*, *or*. Voyez IMMORTELLE. C'est la même chose.

HÉLICITE, s. m. & f. Sorte d'hérétique, ou de faux dévot du VII[e] siécle. *Helicita*. Les *Hélicites* vivoient dans la solitude, & faisoient consister le service divin & la piété à chanter certains cantiques pieux, & faire de saintes danses avec des femmes, à l'exemple, disoient-ils, de Moïse & de Marie, suivant ce qui est rapporté dans l'Exode, *C. XV.* Alex. Rossæus en parle dans son Traité des Religions.

☞ HÉLICOÏDE, adj. m. & f. Terme de Géométrie. Qui est semblable à l'hélice. *Helicoïdes*. M. Bernoulli, Professeur à Bâle, dans les Actes de Leipsick de 1691. en roulant la parabole d'Apollonius, a formé une parabole qu'il appelle parabole *hélicoïde*. Ces paraboles donnent M = 2. Acad. des Sciences, 1704. *Mém. p.* 105.

Ce mot est Grec & composé de ἕλιξ, *hélice*, & εἶδος, *ressemblance*.

HÉLICON, s. m. Ancien nom propre d'une montagne de Béotie. *Helicon*. Elle étoit près de celle de Cithéron & du Parnasse, & elle étoit consacrée aux Muses, de même que cette derniére. On y voyoit la fontaine d'Hippocrène, ou d'Aganippe, & le tombeau d'Orphée. L'*Hélicon* est fort célébre dans les Poëtes: on le trouve aujourd'hui dans la Livadie, près du Golfe de Lépante, entre Thespie & Rossa, il porte le nom de Zagara, ou de Zagaya. Maty. C'est sur l'*Hélicon* que l'on dit qu'étoit le séjour d'Apollon & des Muses, parce qu'il leur étoit dédié.

D'encens, qui vient de ce petit canton,
Je prise plus cent fois la moindre dose,
Que tout celui que fournit l'Hélicon. P. du Cerc.

D'aller chez un voisin vuider plus d'un flacon,
Moi qui ne fus jamais qu'ivrogne d'Hélicon;
Je ne puis .... Sanlèque.

Sur le haut Hélicon *leur veine méprisée,*
Fut toûjours des neuf Sœurs la fable & la risée.
Boil.

Ce nom *Hélicon*, fut donné à cette montagne, si l'on en croit Casaubon, de l'Hébreu הליכה, *halica*, Promenade, parce que les Grecs alloient s'y promener, & s'y donnoient rendez-vous pour y parler d'affaire. Mais le nom d'*Hélicon* paroît à Bochart plus ancien que ce rendez-vous & ces assemblées. Ainsi il le tire de הליק, *halik*, ou הליקה, *halika*, qui en Arabe signifie une haute montagne. Voyez Gigæus, & Bochart, Chanaan, *L. I. C.* 16.

Hélicon, étoit aussi un fleuve de Macédoine que l'on prend pour celui que Ptolomée appelle *Pharibus*, Tite-Live *Baphyrus*, & Lycophron *Bephyrus*. Il y en avoit encore un en Sicile de ce nom. On croit que c'est l'Olivieri.

Hé-

Hélicon, est encore le nom d'un instrument de Musique chez les Anciens : il avoit neuf cordes ; c'est-à-dire, autant qu'il y a de Muses.

☞ Hélicon. C'est encore le nom que les Astronomes donnent à l'une des taches de la lune, qui est la douziéme dans l'ordre du Catalogue qu'en a donné le P. Riccioli.

HÉLICONIADES, ou HÉLICONIDES, s. f. plur. Habitantes du Mont Hélicon. Surnom que les Poëtes donnoient aux Muses, parce qu'on croyoit qu'elles faisoient leur séjour dans l'Hélicon. *Heliconides*, *Heliconiades*.

HÉLICOSOPHIE, s. f. C'est l'art de tracer toutes sortes de lignes spirales sur un plan. *Helicosophia*. Harris.

Ce mot vient d'ἕλιξ, ligne spirale, & σοφία, *Science*, *art*.

HÉLIÉE, s. f. Nom d'une place d'Athenes : c'étoit l'endroit où se tenoit le Conseil des Héliastes, le plus considérable des six qui connoissoient de matiéres civiles. *Helæa*, du Grec Ἡλιαία.

C'étoit aussi le nom du Conseil ou de la Compagnie des Héliastes. C'est Ulpien dans ses notes sur l'Oraison de Démosthène contre Timocrate, qui nous apprend ces deux significations, *pag.* 435. de l'édition de Paris de l'an 1570. L'*Héliée* n'étoit pas le premier des tribunaux d'Athenes pour les matiéres civiles, si l'on ne considére que le nombre des membres qui le composoient, quoiqu'ils fussent cinq cent ; car il y en avoit encore deux autres de même nombre : mais elle tenoit le premier rang, à cause de la qualité des causes qui lui étoient attribuées.

☞ HELINGUE, s. f. terme de Corderie. Bout de grosse corde qui est retenue par un bout à l'extrémité des manivelles du chantier par le moyen d'une clavette, & de l'autre à l'extrémité des torons qu'on veut tordre ou commettre.

☞ HELIOCENTRIQUE, adj. m. & f. Terme d'Astronomie. *Heliocentricus*, *a*, *um*. Le lieu *héliocentrique* ou excentrique d'une planéte, est le point de l'écliptique auquel cette planéte vûe du soleil se rapporte. C'est la même chose que la longitude de la planéte vûe du soleil.

Ce mot est Grec & vient de ἥλιος, *le soleil*, & κέντρον, *centre*. Une ligne droite tirée du centre du soleil, & passant par le centre de la planéte, & prolongée jusqu'à l'écliptique, tomberoit sur ce point. Le lieu *héliocentrique* d'une planéte est son lieu vû du soleil. Toutes les fois qu'une planéte supérieure nous paroit en opposition au soleil, alors sa longitude géocentrique est la même que sa longitude *héliocentrique* ; mais quand une planéte inférieure nous paroit en conjonction avec le soleil, ou avec quelque point de son disque lumineux, son lieu *héliocentrique* est alors directement opposé à son lieu géocentrique. *Institut. Astronom.* p. 536.

HÉLIOCOMÉTE, s. f. *Heliocometes*. C'est un phénoméne, qui a paru quelquefois au coucher du soleil, que M. Sturmius, Professeur d'Altdorf, & après lui, M. Pylen le fils, qui l'ont observé, ont ainsi nommé, c'est-à-dire, *Cométe du soleil*, parce qu'en effet il semble faire une cométe du soleil : car c'est une grande queue, ou colonne de lumiére attachée à cet astre, & qu'il traine après lui dans son couchant. Dans celle que vit M. Pylen à Grypswald le 15 Mars à 5 heures du soir l'an 1702. le bout par lequel elle touchoit au soleil, n'avoit qu'un demi-diamétre de cet astre de largeur ; mais à l'autre bout opposé au soleil elle étoit beaucoup plus large. Sa longueur étoit de plus de dix diamétres du soleil. Elle faisoit même route que cet astre. Sa couleur étoit jaunâtre du côté du soleil, & plus brune à l'autre bout. Cette lumiére étoit peinte sur de légéres nuées, qui étoient très-hautes, & la moindre lunette faisoit remarquer qu'elle ne l'étoit pas sur des nuées plus grossiéres & plus basses, quoiqu'à l'œil on ne distinguât point cela. Ce Phénoméne dura l'espace d'une heure, après quoi il diminua peu à peu, & disparut enfin entiérement, plûtôt qu'on ne s'y attendoit.

HÉLIODORE, s. m. Nom propre d'homme. *Heliodorus*. Plusieurs personnes ont porté ce nom. *Héliodore*, qui voulut piller le temple de Jérusalem, fut repoussé & chassé par des Anges. Un autre *Héliodore* a écrit l'histoire d'Éthiopie.

Ce nom est Grec, il est composé des mots ἥλιος, soleil, & δῶρον, don, présent ; ainsi *Héliodore* veut dire présent du soleil.

Héliodore. Terme de Fleuriste. Nom d'une Tulipe, qui est de quatre couleurs assez distinctes ; sçavoir, orangé, jaune, gris de lin & rouge. Morin.

HÉLIOGABALE. Quelques-uns mettent une *H*. Voyez ÉLAGABALE.

HÉLIOGNOSTIQUE, s. m. & f. Adorateur, ou adoratrice du soleil. *Heliognosticus*, *a*. Ce nom vient du Grec Ἥλιος, *Helios*, soleil, & γνώσκω, *je connois*. Le verbe Hébreu ידע, qui réponde à celui-ci, outre qu'il signifie *connoitre*, se prend aussi pour *honorer*. Voyez la neuviéme Dissertation d'un Recueil imprimé à Paris en 1715. *in*-4°. Ainsi le mot de *héliognostique*, par un hébraïsme, qui aura passé comme bien d'autres dans le mot Grec, veut dire, celui qui honore le soleil. *Héliognostique* se dit en effet des Hébreux, qui donnoient dans cette impiété défendue dans le Deutéronome, *XVII*. 3.

HÉLIOPOLIS, s. f. Nom propre de plusieurs villes. *Heliopolis*, & dans Solin, *Urbs solis*. La ville d'*Héliopolis* en Égypte étoit, à ce que l'on croit communément, après S. Jérôme, Gen. *XLI*. 45. *XLVI*. 20. & Ezéch. *XXX*. 17. celle que le texte Hébreu appelle און, *On*. Le soleil y avoit un temple célébre ; elle étoit entre Alexandrie & Copte ; & les Grecs croyoient qu'elle avoit été bâtie par l'Héliade Actis, ainsi que rapporte Diodore de Sicile, *L. V.* Voyez au mot HÉLIADE. Elle se nommoit aussi Thébes. Pline dit qu'elle avoit été bâtie par les Arabes, & parce qu'elle étoit sur les confins d'Arabie, on l'attribuoit souvent à l'Arabie.

Il y avoit une *Héliopolis* en Cilicie, une en Phénicie, une quatriéme en Thrace, & une cinquiéme en Cœlésyrie, qui étoit de la demi-Tribu de Manassé, d'au-delà du Jourdain, & qui dans la suite fut ville Episcopale. Postel dit que c'est Balbec, & Niger que c'est Mardech.

Ἥλιος, soleil, & πόλις, ville ; *Héliopolis*, ville du soleil, c'est la même chose que Rethsanes en Hébreu & en Phénicien. Voyez ce mot.

Corinthe a aussi été appellée ville du soleil, ou *Héliopolis*, & quelques-uns nomment aussi *Héliopolis* la ville de Soltwédel dans la Marche de Brandebourg.

☞ HELIOS ou HELIUS, s. m. Fils d'Hypérion & de Basilée, qui fut noyé dans l'Eridan par les Titans ses oncles, selon Diodore. Basilée cherchant le long du fleuve le corps de son fils, s'endormit de lassitude, & vit en songe *Hélius* qui lui dit de ne point s'affliger de sa mort, qu'il étoit admis au rang des Dieux, & que ce qui s'appelloit autrefois dans le ciel Feu sacré, s'appelleroit désormais *Hélius*, ou le Soleil. Cette fable paroît faite uniquement sur le mot *Hélius*, qui signifie Soleil.

HÉLIOSCOPE, s. m. Terme d'Optique. C'est une lunette à longue vûe qui sert seulement à observer le soleil, & qui est faite de verres colorés, ou enfumés, pour empêcher que sa grande lumiére n'éblouisse. *Helioscopium*. Le Docteur Hoog, Anglois, a fait un petit Traité des *Hélioscopes*. Il y dit qu'en mettant dans la lunette quatre verres réfléchissans, les rayons du soleil n'arrivent à l'œil qu'avec $\frac{1}{122}$ partie de leur force ordinaire, & il préfére cette sorte d'*Hélioscopes* à tous les autres. Mais sans tant de façons, la maniére de M. Huigens, qui consiste à enfumer d'un côté un verre plan, à la flamme d'une chandelle ou d'une lampe, & la placer entre le verre de la lunette & l'œil, fait un *Hélioscope* beaucoup meilleur, comme l'expérience le montre. Harris. Aussi est-ce de celui-là qu'on se sert communément.

Ce mot vient du Grec ἥλιος, *sol*, *le soleil*, & de σκοπέω, *considero*, *specto*, *je regarde*, *je considére*.

HÉLIOTROPE, s. m. Plante qui a été ainsi nommée parce qu'elle fleurit pendant le solstice d'été, lorsque le soleil retourne vers l'Équateur. On l'appelle par cette même raison *tournesol*. *Heliotropium*. On la nomme encore *Herbe aux verrues*, à cause qu'elle est

est propre à faire tomber les verrues.

Il y a plusieurs espéces d'*héliotrope*. L'ordinaire est annuelle, & n'a guère plus d'un pied de hauteur. Elle est branchue, blanchâtre, ou plutôt grisâtre, garnie de feuilles entiéres, oblongues, & un peu velues, de même couleur que la tige, & charnues; ses fleurs, qui sont à double rang, disposées en épi un peu recourbé & incliné vers son extrémité, sont d'une seule piéce, en maniére de petit bassin plissé en étoile, blanches, & ont peu d'odeur. Le calice qui les soûtient est découpé profondément en cinq parties, du milieu desquelles s'éléve un pistille qui enfile la fleur, & qui est garni à sa base de quatre semences menues, voûtées sur leurs dos, & grisâtres. *Heliotropium majus Dioscoridis*, C. B. *pin.* 253. Cette plante est résolutive, & propre à arrêter les ulcéres ambulans: son suc fait tomber les poireaux, & amortit les dartres vives.

Heliotropium vient de deux mots Grecs, ἥλιος, *sol*, *soleil*, τρέπω, *verto*, *tourner*. On croit aussi que cette fleur suit le cours du soleil, ce qui l'a fait servir à plusieurs devises pour marquer le penchant & l'inclination que l'on a à suivre quelques personnes, ou à les aimer.

Héliotrope, est aussi une pierre précieuse, verte & rayée de veines rouges. Pline dit qu'elle est ainsi nommée, à cause que si elle est jettée en un vaisseau plein d'eau, les rayons du soleil qui y tombent, semblent être de couleur de sang, & que hors de l'eau elle représente l'image du soleil, & fait bien observer son éclipse. On l'appelle aussi *Jaspe Oriental*, à cause des taches de sang, dont elle est marquée. On en trouve dans les Indes, dans l'Éthiopie, dans l'Allemagne & dans la Bohême. Il y en a une à Bruges qui pourroit servir de sépulchre. Les Romanistes ont feint qu'elle avoit la vertu de rendre invisibles ceux qui la portoient, ainsi qu'on dit de l'anneau de Gygès.

HÉLIX. Terme d'Anatomie. Voyez HÉLICE.

HELLADE, ou HELLADIUS, s. m. Nom propre d'homme. *Helladius*.

☞ HELLANODIQUE, s. m. Nom de ceux qui présidoient aux jeux & aux combats des Athlétes. Agonothéte Athlothéte. *Hellanodicus*, *Athlotheta*, *Agonotheta*. Les *Hellanodiques* avertissoient les athlétes des conditions sous lesquelles ils pouvoient être admis, & faisoient prêter serment aux athlétes; écrivoient sur un Registre le nom & la patrie des athlétes qui s'enrôloient.

☞ HELLAS. Ce nom a plusieurs significations différentes qu'il ne faut pas confondre. Tantôt il signifie une ville particuliére, tantôt un petit canton de la Thessalie, tantôt une grande partie de la Gréce, distinguée de l'Epire, de la Macédoine, du Péloponnése.

HELLEAA, s. f. HELLIG, s. m. Nom propre d'une petite riviére de la Sundgothie, en Suéde. *Hellus*. Elle coule sur les confins des Provinces de Bléking & de Schonen, baigne Christianstat & Ahuis, & peu après elle se décharge dans la mer Baltique.

HELLÉBORE, s. m. Plante Médecinale. Voyez ELLEBORE.

☞ HELLÉBORINE, s. f. Petit arbrisseau dont les feuilles sont extrêmement petites, & dont la décoction est bonne pour le venin, le poison, & les maladies du foie. Ἑλλεβορίνη. Dioscoride, *Lib. IV. cap.* 109.

HELLENE, s. m. & f. Nom de peuple. *Hellen*. Hellen, fils de Deucalion, regna en Phtie, pays de la Thessalie, & donna son nom à la Gréce. Ses peuples auparavant appellés Grecs, prirent toûjours depuis le nom d'*Hellenes*, quoique les Latins leur aient conservé leur ancien nom. Bossuet.

☞ Hellène, s. m. & f. Païen, Idolâtre, Grec. *Græcus*, *a*, *um*. La réputation de Tatien étoit grande même chez les Païens. Nous avons encore un Ouvrage qu'il écrivit contre eux, ou plutôt contre les Grecs: car le nom *Hellénes* signifie l'un & l'autre chez les Auteurs Ecclésiastiques. Fleury, *L. IV. n.* 7.

☞ Hellène n'est point un mot François, il est purement Grec. Ἕλλην, un Grec. Il n'est point vrai que les Auteurs Ecclésiastiques en général se servent de ce mot: il n'y a que les Grecs, les Latins ne l'emploient pas, & en Grec il signifie Grec; & parce que toute la Gréce étoit Païenne, les premiers Peres Grecs ont opposé ce nom à celui de Chrétien, & l'ont dit pour Idolâtre; & l'usage étant établi, il a subsisté dans les siécles même où le Christianisme a le plus fleuri en Gréce, de même que le mot Payen, *Paganus*, dans l'Europe occidentale, nom qui ne signifie nullement ce que l'usage l'a fait signifier: mais quoi qu'il en soit, *Hellène* n'a point passé dans notre langue; nous ne disons jamais *Hellène*, ni pour dire un Grec, ni pour signifier un Payen.

☞ HELLÉNES. Ville de l'Espagne Tarragonoise, au pays des Callaïques, selon Strabon. Mariana croit que c'est présentement Ponte-Vedra.

HELLÉNISME, s. m. Phrase qui a le tour Grec, la construction Grecque. Ce mot ne se dit point des Auteurs qui ont écrit en Grec; car il est visible que leur langage doit être un *hellénisme* continuel, mais on le dit de ceux qui parlant une langue différente de la Grecque, emploient des tours & des expressions propres de cette langue. Il y a des *hellénismes* dans la version Vulgate de la sainte Écriture. *Hellenismus*.

HELLÉNISTES, s. m. *Hellenista*. Mot qui se trouve dans le texte Grec du Nouveau Testament. Œcuménius, dans sa Scholie sur le chap. 6. des Actes des Apôtres, v. 1. a remarqué, qu'on ne le doit pas prendre comme s'il signifioit être de la Religion des Grecs; mais qu'on appella de la sorte ceux qui parloient Grec, τὶς ἑλληνιστὶ φθεγγομένους. L'Auteur de la Vulgate a traduit *Græci*; mais par ce mot de *Græci*, il faut entendre en ce lieu-ci les *Juifs Grecs*, comme ont traduit Mrs du Port-Royal, parce qu'il est parlé des Juifs qui parloient Grec, & qui sont distingués en ce même endroit des Juifs appellés *Hébreux*, c'est-à-dire, qui parloient la langue *Hébraïque* de ce temps-là: tels étoient les Juifs du territoire de Jérusalem & de là l'Euphrate. Les *Hellénistes*, ou les Juifs Grecs, étoient ceux qui habitoient l'Égypte & les autres lieux où la langue Grecque étoit répandue; c'est d'eux qu'est venue la version Grecque de l'Ancien Testament qu'on nomme la Bible des Septante, & dont ils se servoient. Saumaise est néanmoins d'un autre sentiment touchant ces *Hellénistes*. Isaac Vossius a cru que par les *Hellénistes* on ne doit entendre autre chose que ceux qui suivoient le parti des Grecs. On fait dire à Scaliger, dans les *Scaligerana* que les *Hellénistes* sont les Juifs qui habitoient dans la Gréce, & qu'ils lisoient dans les Synagogues la Bible en Grec.

HELLÉNISTIQUE. Langue *Hellénistique*. *Lingua Hellenistica*. Plusieurs sçavans Critiques, & entr'autres Drusius & Scaliger, ont cru que c'étoit la langue qui étoit en usage parmi les Juifs Grecs, & que c'est dans cette langue que la version Grecque des Septante a été écrite. C'est aussi dans ce même Grec que les livres du Nouveau Testament ont été écrits par les Apôtres. M. Simon l'appelle *Langue de Synagogue*, comme nous voyons encore aujourd'hui que les Juifs du Rit Espagnol se sont servis dans leur version de l'Ancien Testament d'un Espagnol de Synagogue. Ce n'est pas que la langue *Hellénistique* soit une véritable langue distinguée des autres langues, & un dialecte de la langue Grecque; mais on l'a ainsi appellée pour marquer que c'étoit un Grec mêlé d'Hébraïsmes & de Syriacismes. Saumaise s'est opposé à l'opinion commune des Critiques sur la langue *Hellénistique*; il a composé deux volumes là-dessus, mais il ne dispute souvent que sur des mots.

☞ HELLER, s. m. Petite monnoie qui a cours à Cologne. Le *heller* revient environ à un denier un treiziéme de denier de France.

HELLESPONT, s. m. Qui signifie *Mer d'Hellé*. Ancien nom propre d'un fameux détroit situé entre la Propontide & la mer Egée. *Hellespontus*. Ce qu'on appelle aujourd'hui le détroit des Dardanelles, ou de Gallipoli, est ce que les Anciens appelloient l'*Hellespont*.

Ce détroit fut ainsi nommé du nom d'Hellé, fille d'Athamas Roi de Thébes & de Néphélé, & du mot πόντος, *pontus*, mer; parce qu'Hellé fuyant la haine de sa belle mere avec Phryxus son frere, & voulant passer ce détroit sur un belier d'or que son pere leur avoit

avoit donné, elle fut fort épouvantée de la grandeur du péril, quand elle se vit au milieu de la mer, qu'elle y tomba, & depuis ce détroit fut appellé mer d'Hellé, ou *Hellespont*. Voyez Ovid. *Heroid. Epist. XVIII. v.* 137. *& suiv.*

Hellespont, étoit aussi anciennement une contrée de la Mysie, dans l'Asie mineure. *Hellespontus.* Elle joignoit le détroit de l'Hellespont, & ses villes étoient Cizique, Parium, Lampsaque, Abyde & Dardanum. Maty, Hoffman.

HELLÉVION, onne, s. m. & f. Nom d'un ancien peuple de la Scandinavie. *Hellevio*, *Hillevio*, *Helveo.* Quelques Géographes le placent dans l'Hallande, & d'autres dans la Dalécarlie, fondés sur l'étymologie du nom *Hellévion*, qui en langue Cimbrique, signifie des gens qui habitent dans les montagnes, tels que sont les Dalécarles.

☞ HELLOTIES, s. f. plur. Ἑλλώτια. Double fête, dont la première étoit célébrée dans l'île de Créte en l'honneur d'Europe, surnommée *Hellotia* en langue Phénicienne; ou du verbe ἑλεῖν, *être enlevé*, parce que la Fable raconte qu'Europe fut enlevée par Jupiter métamorphosé en taureau. On portoit en procession les os d'Europe, accompagnés d'une couronne de myrte qui avoit vingt coudées de circonférence, & qu'on appelloit ἑλλωτίς, selon Athénée (*l.* 15.)

Une fête de même nom étoit établie chez les Corinthiens. On y voyoit des Jeux & des Combats solemnels, où les jeunes gens couroient en tenant à la main des torches allumées. L'objet de cette fête étoit Minerve, surnommée *Hellotis*, qui étoit le nom d'une femme qui donna occasion à cette fête. Voici de quelle manière. Les Doriens, avec le secours des Héraclides, ayant fait une irruption dans le Péloponnèse, s'emparérent de la ville de Corinthe, & la brûlérent. Les femmes avoient pris la fuite avant le jour, & s'étoient sauvées où elles avoient pû. Quelques-unes, parmi lesquelles étoient les deux sœurs Hellotis & Eurytione, se retirérent dans un Temple de Minerve, espérant y trouver un asyle assûré; mais les Doriens ayant sçû le lieu de leur retraite, mirent le feu au Temple, qui ensevelit sous ses ruines Hellotis & Eurytione; les autres Corinthiennes se sauvérent. La mort d'Hellotis & d'Eurytione fut suivie d'une peste qui causa d'étranges ravages parmi les Doriens. Ils consultérent Minerve, qui leur répondit qu'ils n'avoient aucun soulagement à attendre, s'ils ne commençoient par appaiser les manes d'Hellotis & d'Eurytione. Les Doriens, pour satisfaction, instituérent cette fête, & bâtirent un Temple à Minerve Hellotis. D'autres prétendent que ce nom est dérivé du mot ἕλος, d'un marais de Marathon où l'on voyoit une statue de Minerve. Quelques-uns enfin croient que ce surnom de Minerve vient du verbe ἑλεῖν, *cepisse*; parce que ce fut par le secours de cette Déesse, que Bellérophon prit & domta le cheval Pégase. Quoi qu'il en soit, il faut s'en tenir à ce que j'ai dit au commencement de cet article. Athen. *Deipnosoph. l.* 15. *Etymolog.* Voyez surtout le Scholiaste de Pindare sur la treiziéme Ode des Olympioniques.

HELME. Voyez HERMÈS.

HELMICUU. Terme de Calendrier. Nom du second mois des Finlandois; il répond à notre mois de Février.

☞ HELMINTHIQUES, s. m. plur. & adj. Remédes contre les vers: vermifuges. *Helminthica*, d'ἕλμινθες, *vers.*

HELMONDEBLATHAÏM, s. m. Nom de lieu. *Helmondeblathaïm.* C'est le quarantième campement des Israélites, près de la ville de Madian, à l'orient de la mer Morte, & ensuite dans la Tribu de Ruben. *Jos.* XXXIII. 46.

HELMONT, s. m. Nom propre d'une petite ville avec un beau château. *Helmontium.* Elle est dans la Péelande, contrée du Brabant Hollandois, sur la rivière d'Aa, entre la ville de Boisleduc, & celle de Ruremonde. Cette ville a donné le nom à Jean-Baptiste Vanhelmont, qui s'est rendu fameux par les découvertes qu'il a faites dans la Chymie.

HELMSTAT, s. m. Nom propre. *Helmestadium.* Petite ville avec Université, fondée par Jules, Duc de Brunswick, l'an 1576. *Helmstat* est situé dans la principauté de Wolfembuttel, en basse-Saxe, entre la ville de Brunswick, & celle de Magdebourg. Maty.

HELMSTEDE ou HAMLSTAD, s. m. Nom propre d'une ville de la Suéde, capitale de la province d'Hallande. *Helmestadium.* Elle est forte, & a un assez bon port à l'embouchure de la riviére de Nis, dans le Cattégat, à dix-huit lieues de Lunden, du côté du nord. Maty.

☞ HÉLODES, adj. & subst. *Helodes, is*, ou *eos* Epithéte qu'on donne à une espéce de fiévre continue, accompagnée de sueurs colliquatives, avec une langue séche & dure comme du cuir. Ce mot est Grec, ἑλώδης, *paludum modo uliginosus*, humide comme les marais; il vient de ἕλος, *palus*, marais. *Dict. de Médecine.*

HÉLOISE, s. f. Nom propre de femme. *Heloïssa.* Ce nom s'est dit autrefois pour Louise, *Ludovica*, de même qu'Aloïsius se dit en Italie pour *Ludovicus*.

HELON ou AIALON, s. m. Nom propre d'une ville ancienne de la Palestine, dans la Tribu de Juda. Elle fut d'abord aux Amorrhéens, & ensuite à la Tribu de Dan. *Helon*, *Aialon.* Cette ville donnoit son nom à une vallée qui touchoit à celle qu'on nommoit la vallée de Thérébinthe. Ce fut une ville Lévitique. Voyez *Jos.* X. 12. XIX. 42. XXI. 24. I. des *Paral.* VI. 69. VIII. 13. Voyez encore HOLON.

Il y a un autre *Hélon* dans la Terre de Moab, qui fut donnée à la Tribu de Ruben. Car les Septante la mettent dans la terre de Misor, & Misor étoit de la Tribu de Ruben. Voyez *Jerem* XLVIII. 21. *Jos.* XXI. 36.

☞ HELOS s. m. Ancienne ville de Gréce au Péloponnèse. Les Lacédémoniens s'en rendirent maîtres sous le regne de Soüs, & en rendirent les habitans esclaves; ce sont eux qu'on connoît sous le nom de Hélotes, Heilotes ou Ilotes: nom qu'on donna depuis à tous les esclaves publics, comme aux Messéniens, après que les Lacédémoniens les eurent dépouillés de leur pays, & privés de la liberté.

☞ HÉLOSE, s. f. Maladie des yeux qui consiste dans un rebroussement des paupiéres. Ἥλωσις. Gorris cité par James.

HELPIDE, s. f. Qui est Grec, & signifie Espérance. *Helpis*, *Spes.* Ce nom se donne à la Déesse Espérance dans une ancienne inscription qui se voit dans Gruter, p. *CII. n.* 2. GENIO GENIALIS SPEI HELPIDIS. Quoique l'origine Grecque de ce mot demande une aspiration, ἐλπίς; *Espérance*, nous l'écrivons sans *h.* Voyez ELPIDE.

HELSINFORD, s. m. Nom propre d'une petite ville, avec un bon port. *Helsingfordia.* Elle est dans la Nylande, province de la Finlande, sur le Golfe de ce nom, à l'embouchure de la riviére de Winda, & vis-à-vis de la ville de Revel. Maty. Quelques-uns écrivent *Helsingfors.*

HELSINGBORG. Voyez ELSINBORG ou ELSINBOURG.

☞ HELSINGROS, s. m. Port du Duché de Finlande, que l'on a fait fortifier depuis peu, & dont on a fait une forteresse Royale.

HELSINGIE, s. f. HELSINGLAND, s. m. Nom propre de l'une des provinces septentrionales de la Suéde. *Helsingia.* Elle est bornée au nord par la Medelpadie, & la Jemptie; au couchant par la Dalécarlie, qui la confine aussi vers le midi avec la Gestricie; le golfe de Bothnie la baigne au levant. Elle peut avoir soixante-cinq lieues du couchant au levant, & vingt du nord au sud. Elle est pleine de montagnes & de forêts, & ses habitans ne s'occupent presque qu'à la chasse ou à la pêche. Il n'y a point de villes, & ses bourgs principaux sont Hudwickwald, Alta & Dilsbo. On assûre que cette Province a été anciennement un Royaume particulier, qui contenoit sous soi la Jemptie, la Meddelpadie, l'Angermanie & la Bothnie. Maty. Dans le Moréri on l'appelle *Helsingre.*

HELSINGOR. Voyez ELSENEUR.

HELSTON, s. m. Nom propre d'un bon bourg d'Angleterre, situé dans le Comté de Cornouaille, à deux lieues de Falmouth, du côté du couchant. *Helstonium. Helston* est un des quatre bourgs où l'on marque l'étain de Cornouaille,

nouaille, & il a féance & voix dans le Parlement d'Angleterre.

☞ HELT, f. m. Vieux mot. Poignée, pommeau d'épée.

HELVÉTIEN, ENNE, f. m. & f. Nom propre d'un ancien peuple de la Gaule Celtique. *Helvetii.* Les *Helvétiens* étoient bornés au nord par les Rauraciens & par la Vindélicie ; ils avoient la Rhétie au levant, les Séquaniens au couchant, & les Allobroges, les Séduniens & les Véragriens au midi. Ainsi leur pays répondoit à la Suisse, à la réserve du canton de Bâle, qui étoit occupé par les Rauraciens, qui passent aujourd'hui pour Suisses, & qu'on ne comptoit pas entre les *Helvétiens*. Les anciens *Helvétiens* étoient divisés en quatre peuples, qu'on nommoit Ambrons, Tigurins, Tugéniens & Urbigéniens, & leurs villes principales étoient *Aventicum*, *Eburodunum*, *Salodurum*, *Vindonissa*, *Vitodurum* & *Urba*, lesquelles on nomme maintenant Avenches, Yverdum, Soleure, Vindisch, Wintherthurn & Orbe. MATY. Pline, *L. XII. C.* 2. met les *Helvétiens* dans la Belgique. Baudrand remarque que dans la suite ils furent démembrés de la Gaule Lyonnoise, & attribués à la Germanie.

On distingue les anciens & les nouveaux *Helvétiens*. Les anciens sont ceux dont nous avons parlé, & dont parlent César, *Comment. de Bell. Gall. L. I C.* 1. 2. 3. Cicéron, Plutarque, Strabon, *L. IV.* Tacite, *L. I. C. 67.* Les nouveaux Suisses sont un peuple qui a succédé aux anciens. C'est un mélange d'anciens *Helvétiens* & d'Allemands. Ceux-ci commencérent sous Constantius Chlorus à se jetter dans le pays des *Helvétiens*. Ce Général Romain les réprima ; mais sous Constantin, sous Julien, sous Valentinien, sous Gratien, ayant fait de nouvelles entreprises contre les *Helvétiens*, ils conquirent une partie de leur pays, & se mélérent à eux, ne faisant plus qu'un même peuple. Ces nouveaux *Helvétiens* se sont appellés Suisses. Voyez ce nom.

Les Chroniques fabuleuses tirent le nom *Helvétien* d'un certain *Helvéticus*, fils d'Ervéton, & frere de Sequanus & d'Allobrox. Aventin le tire d'*Hlveticus*, fils d'Hercule, frere de Noricus, de Hannus & de Boius. C'est encore une fable. D'autres croient qu'*Helvettus* s'est dit d'*Helvetter*, c'est-à-dire, proches, ou parens de *Dis*, que les *Helvétiens* appelloient *Hellus*, & de qui, selon César, descendoient ou croyoient descendre les Gaulois, dont les *Helvétiens* faisoient partie. D'autres le dérivent de *Held-Watter*, c'est-à-dire, *Peres des Héros* ; d'autres de *helvus*, mot qui signifie une couleur entre le roux & le blanc ; blond ardent, parce que c'étoit la couleur qui leur plaisoit le plus. Simler croit que l'on ne peut rien sçavoir au vrai de l'origine de ce nom. César nomme un peuple des Gaules *Eleutheri* ; selon Chorier il falloit dire *helhuther*, & ce mot signifie *Gardien de Dis*, c'est le Dieu duquel les Gaulois disoient que venoit leur origine. *Helvetter* signifie de même les reproches de Dis. Les Celtes prononçoient indifféremment le *d* comme le *t*, ainsi *der*, ou *ter* est la même chose que *der* : & *Der* est le Dis des autres peuples. Le nom des *Helvétiens* naît de-là, se l'étant rendu propre, pour marquer combien leur nation étoit ancienne & noble ; c'est l'observation de Guilliman & de Henri de Glariz avant lui.

HELVÉTIQUE, adj. m. & f. Qui appartient, qui a rapport aux Helvétiens, ou aux Suisses. *Helveticus.* Le Corps *Helvétique*, c'est la République des Suisses, composée de treize Cantons qui sont autant de Républiques particuliéres. *Corpus Helveticum.* C'est à force ouverte, & pour ainsi dire, par assaut général, que l'Empereur attaque la liberté *Helvétique*, comme une place qu'on insulte & qu'on va prendre d'emblée. DE LA CHAP. Lettre neuviéme *du Suisse*. Rodolphe, Comte d'Azbourg, bornoit son ambition au titre de Protecteur de la liberté *Helvétique*, lorsqu'une faveur inespérée de la fortune lui inspira des pensées plus hautes. ID. *Lettre* onziéme. Par les usages & les loix du Corps *Helvétique* tous les différens doivent être jugés dans le pays, sans l'intervention des Puissances étrangères. *Gazette* 1717 *p.* 221.

☞ HELVIDIEN, ENNE, f. m. & f. Nom de Sectaires ou d'Hérétiques, qui l'avoient pris d'Helvidius leur Chef. *Helvidiani.* Cet Helvidius étoit Disciple d'Auxence, Arien.

Les *Helvidiens* nioient que Marie, Mere de JESUS-CHRIST, eût toûjours été Vierge, comme l'Eglise Catholique le croit ; & ils disoient qu'elle avoit eu des enfans de S. Joseph. Ils prétendoient encore que la virginité n'avoit aucun avantage sur le mariage. Voyez Saint Jérôme contre Helvidius. Saint Épiphane, *Hær.* 78. S. August. *Hær.* 56. & 84. & Baronius à l'an 382. *n.* 28.

☞ HELVIEN, ENNE, f. m. & f. Nom propre d'un ancien peuple de Gaule. *Helvius, a.* César en parle dans ses Commentaires, & place ce peuple dans la Province Romaine ou Narbonnoise. Strabon les met dans l'Aquitaine, mais Pline & Ptolémée sont du sentiment de César. La notice des Provinces & Cités de la Gaule, & la division des Diocèses fondée sur celle de l'état civil ancien font voir que les *Helviens* étoient habitans de la Gaule Narbonnoise. Leur pays étoit le Vivarais. La Roche d'Abis autrefois la Capitale du Vivarais est appellé par les Latins *Alba Helviorum*.

HELXINE, f. f. Plante qu'on appelle autrement *Pariétaire*. Voyez PARIÉTAIRE. Il y a une autre *Helxine* surnommée *cissampelos*, qui est le grand *liset*, ou *liseron*. Voyez LISET.

H E M.

HEM. Interjection. (L'*h* s'aspire.) Mot Latin devenu François, qui sert pour appeller quelqu'un, ou lui faire signe. Les Prédicateurs du temps d'Olivier Maillard affectant de tousser, comme une chose qui donnoit de la grace à leur déclamation, celui-ci n'a pas manqué dans un Sermon François, imprimé à Bruges vers l'année 1500. de marquer à la marge par des *hem*, *hem*, les endroits où il avoit toussé. DE VIGN. MARVILLE.

HEMACURIES, f. f. pl. Fêtes célébrées dans le Péloponnèse en l'honneur de Pélops, à l'autel de qui l'on fouettoit de jeunes gens jusqu'à ce qu'ils l'eussent teint de leur sang. C'est ce que veut dire le mot Grec *αἱμακουρία*, qui vient de *αἷμα*, *sang*, & de *κοῦρος*, jeune homme.

☞ HÉMAGOGUE, f. m. Antidote dont il est parlé dans Nicolas Myrepse, *sect.* 1. *cap.* 26. On s'en sert pour provoquer les régles & les flux hémorrhoïdal. Il est composé de drogues aromatiques & fétides, d'hellébore noir, de quelques autres simples & de miel. D'*αἷμα*, *sang*, & *ἄγω*, *faire sortir*. JAMES.

HÉMATH, EMATH, ou AMATH, f. m. Nom propre. C'étoit anciennement une ville de la Palestine. *Hemath.* Elle étoit dans la Tribu de Nephthali, sur un des passages du mont Liban, au levant de Tyr. C'étoit une ville Lévitique & considérable, comme il paroît par Isaïe, *Chap.* 10. *v.* 9. & II. Rois, 18, 34. Voyez EMATH.

HÉMATITE, f. f. *Hæmatites.* Sorte de pierre ainsi nommée, ou parce qu'elle ressemble à du sang sec & caillé, ou parce qu'elle a la vertu d'étancher le sang. La pierre *hématite* est dure, ferrugineuse, & sert à faire le rouge de sanguine.

Ce mot vient du Grec *αἷμα*, *sanguis*, qui signifie *sang*. On l'appelle aussi *pierre sanguine*.

L'*hématite* est fort dure, mêlée de raies brunes de même que l'antimoine. On dit qu'il s'en peut tirer du fer. Il y en a de quatre sortes, qui ne différent que par le plus ou le moins de dureté, ou de couleur plus ou moins rouge ; jusques-là qu'il y en a une qui semble être noire, & qui ne paroît rouge que quand elle est aiguisée. La meilleure, selon Dioscoride, est celle qui est friable, dure, noire & unie, & qui n'a ni crasse, ni veines. Il la tient chaude, & Galien froide. Celle qu'on voit communément, & dont se servent les Peintres, est artificielle, & faite avec le bol d'Arménie & autres drogues. La naturelle & fossile vient d'Égypte, de Bohéme, & d'autres lieux. Elle a plusieurs vertus en Médecine, entre autres celle d'arrêter le flux de sang. On en fait aussi les brunissoirs des Doreurs. Voyez Matthiole, Galien, Pline & Agricola. Laurentius Bauschus a fait un Traité exprès de la pierre *hématite*,

matite, où il a recueilli tout ce qu'on peut dire sur ce sujet.

☞ HEMATOCÉLE, s. f. On appelle ainsi une hernie causée par un sang extravasé. D'αἷμα, *sang*, & κήλη, *hernie*.

HÉMATOSE. s. f. Terme de Médecine. Action naturelle par laquelle le chyle se convertit en sang. On l'appelle autrement *sanguification*.

Ce mot vient du Grec αἷμα, *sanguis*, qui signifie *sang*. Les principales actions vitales sont la chilose & l'*hématose*.

☞ HEMERALOPS, s. m. Défaut dans les yeux qui consiste à n'appercevoir les objets qu'en plein jour seulement, & à ne plus voir le soir. De ἡμέρα, *jour*, & ὤψ, *œil*. L'*héméralops* est le contraire du *nyctalops*.

HÉMÉROBAPTISTE, s. m. & f. Nom d'une ancienne secte qui étoit chez les Juifs, & qui a été ainsi appellée parce qu'en quelque temps que ce fut, ils se lavoient ou baignoient tous les jours. C'est proprement ce que signifie *hémérobaptiste*, qui est un mot Grec : Ἡμεροβαπτισταί. S. Épiphane, qui a parlé de cette hérésie, qu'il marque la quatriéme de celles qui étoient parmi les Juifs, dit qu'ils avoient les mêmes dogmes que les Scribes & les Pharisiens, mais qu'ils nioient la résurrection des morts avec les Saducéens, & qu'ils retenoient une partie des impiétés de ces derniers. Il semble néanmoins avoir fait une secte particulière pour cela seul, qu'ils se baignoient ou lavoient tous les jours. Ce qui étoit commun à plusieurs Juifs, principalement aux Pharisiens & aux Esséens.

D'Herbelot, dans sa Bibliothéque Orientale, *p.* 472. au mot Iahia & au mot Mendai iahia en parle comme d'une secte encore subsistante. Les Disciples de Saint Jean-Baptiste qui furent appellés dans les premiers temps de l'Eglise *Hémérobaptistes*, & dont le nombre est considérable parmi les Juifs, ont fait depuis ce temps-là une secte, ou plutôt une religion à part, sous le nom de *Mendai Iahia*. Ces gens-là, que nos Voyageurs appellent Chrétiens de S. Jean-Baptiste, à cause d'une espèce de baptême fort différent du nôtre, dont ils se servent, ont été confondus avec les Sabiens, qui sont cependant une secte bien différente. D'Herbelot, *à la p.* 577. dit que les Sabis prétendent descendre de ceux que S. Jean baptisoit dans le Jourdain, que cependant ils ne sont ni Chrétiens, ni Juifs, & qu'ils prétendent avoir parmi eux les Livres d'Adam, qui sont écrits en ancien caractère Chaldaïque, assez différent du moderne.

HÉMEROCALLE, s. f. *Lilium purpureum majus*. Espéce de lis qui a des tiges tachetées, hautes d'environ trois pieds. Ses feuilles sont longues, moins larges que celles du lis blanc, plus fermes, plus nerveuses, d'un verd obscur, luisantes. Ces fleurs naissent au sommet des tiges, elles ressemblent à celles du lis pour la grandeur, pour la forme & pour le nombre des feuilles, mais elles sont de couleur d'or. La racine est blanche & bulbeuse. L'*hémérocalle* croit par toute l'Italie, & on ne voit presqu'autre chose dans le temps de la moisson dans les blés, dans les prés, sur les monts & sur les collines, que la fleur jaune de cette plante, que le peuple appelle *lis sauvage*. En Latin *lilium purpureo-croceum majus*, C. B. Pin. 76. ou *hemerocallis Dioscoridis*. Matth. Il y a une autre espéce de lis qu'on appelle aussi *hémérocalle* ou *martagon*, en Latin *lilium floribus reflexis montanum*. C. B. Voyez MARTAGON.

Hemerocallis vient de ἡμέρα, *dies*, *jour*, & de κάλλος, *pulchritudo*, *beauté*, comme qui diroit fleur belle pour un jour, parce que la fleur de l'*hémérocalle* dure peu dans sa beauté.

HEMERODROME, s. m. Terme d'Histoire. *Hemerodromus*. Les *Hémérodrômes* étoient chez les Anciens des Sentinelles, ou des Gardes, qui veilloient à la sûreté des places. Ils sortoient le matin de la ville quand on en ouvroit les portes, & pendant tout le jour ils marchoient de tous côtés autour de la ville, & s'avançoient même au loin dans la campagne, pour voir s'il n'y avoit point quelque corps d'ennemis qui approchât afin de surprendre la ville.

Ce nom d'*Hémérodrôme* vient du Grec ἡμεροδρόμος, qui est composé de ἡμέρα, *jour*, & de δρόμος, *course* : les mouvemens que cette garde faisoit pendant le jour, firent donner le nom d'*Hémérodrômes* à ceux qui la composoient.

HÉMERODROME, s. m. Courrier. Postillon, qui ne court qu'un jour, & donne ses paquets ou dépêches à un autre qui court le jour suivant, & ainsi de même jusqu'au terme. *Hemerodromus*. Les anciens Grecs avoient de ces sortes de Courriers. Ils avoient appris cela des Perses, qui en furent les inventeurs, comme il paroit par Hérodote. Auguste fit la même chose, ou du moins il institua des Courriers, lesquels, s'ils ne se relevoient pas tous les jours, se relevoient d'espace en espace ; & ces espaces n'étoient pas grands. Voyez Suétone, dans la vie de cet Empereur, C. 49. Mais tous ces Courriers n'étoient point à l'usage du public, comme les nôtres.

Ce mot vient d'ἡμέρα, *jour*, & de δρόμος, *course*.

HEMI. Ce mot entre dans la composition de quelques termes des Sciences & des Arts, il signifie *demi*, en Latin *dimidius*, & est un abbrégé du mot Grec ἥμισυς, *hemisys*, qui veut dire la même chose. Les Grecs retranchent la dernière syllabe du mot ἥμισυς, dans la composition des mots, & nous l'avons fait à leur exemple dans la composition des mots que nous avons pris d'eux.

HEMIARITE, s. m. & f. Les Arabes donnent ce nom aux peuples que Ptolomée appelle Homérites, & ils disent qu'ils descendent de Hémiar, un des enfans de Cathan, ou Joctan, qui fut le chef de la plus grande & plus noble Tribu des Arabes, de l'Iemen, ou de l'Arabie heureuse. Voyez d'Herbelot, au mot Hémiar. La langue & le caractère des *Hémiarites* sont très-anciens. Les Arabes *Hémiarites* prétendent avoir conquis l'Afrique avant que les Mahométans s'en fussent rendu maitres. Leur prétention est fort contestée par les Phéniciens. Id.

Hémiarite, est aussi le nom d'une Secte particulière parmi les Schiites, ou partisans d'Ali.

Ce mot vient de l'Auteur de cette secte, nommé Seid Hémiari, qui publioit que Mahomet, fils de Hanifah troisiéme fils d'Ali, n'étoit pas mort ; & qu'il devoit réparer toutes choses, soit dans la Religion, soit dans l'Etat. D'Herbelot, au mot Hémiar.

☞ HEMICRANIE, s. f. Espéce de mal de tête, qui n'affecte qu'un côté de cette partie. ἡμικρανία. Dict. de James.

☞ C'est l'étymologie du mot *migraine*.

HEMICYCLE, s. m. ou demi-cercle. *Semicirculus*. Cicéron appelle *hemicyclium*, un endroit où on étoit assis pour faire des espéces de Conférences.

Hémicycle, se dit particuliérement en Architecture, des arcs, des voûtes en berceaux, des cintres qui les forment, quand les voûtes ont leur plein cintre, & sont un parfait demi-cercle. Pour former & construire un arc de pierre de taille, on divise l'*hémicycle* en tant de voussoirs ; mais il faut qu'ils soient en nombre impair, afin que les joints ne se trouvent pas dans le milieu qui ferme la voûte, & qu'on appelle la *clef* de l'arc.

On appelle aussi *Hémicycle*, le panneau, le moule, ou cercle de bois qui sert à bâtir, & conduire les arcs.

On appelloit aussi *hemicycle*, *hémicyclium*, une partie de l'orchestre du théâtre des Anciens ; mais Scaliger remarque que cette partie de l'orchestre ne se trouvoit que dans les piéces où quelqu'un arrivoit de la mer, comme dans le *Rudens* (*câble*) de Plaute.

Les Anciens avoient une espéce de cadran au soleil qu'ils appelloient *hémicycle* : c'étoit un demi-cercle concave ; au bout d'en-haut qui regardoit le septentrion, il y avoit un style sortant du milieu de l'*hémicycle*, dont la pointe répondant au centre de l'*hémicycle*, représentoit le centre de la terre, & son ombre tombant sur la concavité de l'*hémicycle*, qui représentoit l'espace qu'il y a d'un tropique à l'autre, marquoit non-seulement les déclinaisons du soleil, c'est-à-dire, les jours des mois, mais aussi les heures de chaque jour. Perrault, *sur Vitr. lib.* 9. *chap.* 9.

Ce mot vient du Grec ἥμισυς, *dimidius*, *demi*, & κύκλος, *circulus*, *cercle*.

HÉMINE, s. f. Vaisseau servant de mesure chez les Romains, c'étoit la moitié du setier de Paris. *Hemina.* Le Pere Lancelot a fait une Dissertation exprès, pour prouver que l'*hémine* de vin que S. Benoît ordonne à ses Religieux par jour, ne revient qu'à un demi-setier ; d'autres la font monter à deux, ou même à trois. Il y a deux éditions de ce Livre. La derniére est la plus ample. De Vign. Marville. On a faussement attribué cette Dissertation à M. Arnaud. L'*hémine* étoit douze fois dans le conge. L'*hémine* contient huit onces de liqueur. M. Pelletier de Rouen en a fait aussi une qui est imprimée à la fin de sa Dissertation de l'Arche de Noé. Il a prétendu y prouver que vingt onces Romaines régloient la capacité de l'*hémine*, & la pesanteur de la livre de S. Benoît. Dans la Coutume de Dijon, l'*hémine* est une mesure de grains, contenant deux bichets. Il y en a qui écrivent *émine.*

Ce mot vient du Grec ἥμι, signifiant *moitié.* S. Benoît a établi l'*hémine* pour la portion de vin qu'on devoit donner aux Religieux de son Ordre à chaque repas: sur quoi a écrit aussi le Pere Mabillon, qui a fait voir que c'étoit une mesure particuliére à l'Ordre de S. Benoît ; de même que la livre de pain qui leur étoit accordée, étoit de 15 onces. L'*hémine* étoit aussi une mesure de froment qui contenoit environ deux bichets. C'est la même chose que la cotyle des Grecs.

HÉMIOLE. s. f. *Hemiolus.* Vieux mot, qui se trouve dans quelques Auteurs: c'est un terme de Mathématique, qui signifie la proportion que deux choses ont entre elles, dont l'une comprend & renferme l'autre toute entiére, & la moitié de plus ; c'est la proportion de trois à deux, de quinze à dix, &c. Voyez Macrobe sur le songe de Scipion, *L.* 2. *c.* 1. Cet Auteur dit que de cette proportion naît l'accord qu'on appelle en Musique *diapente*, & aujourd'hui *quinte.* Et fut la Musique serrée en la mesure plus que de *hémiole*, en intonation Phrygienne. Rab.

Ce mot est formé de deux mots Grecs, ἥμι, qui veut dire *demi*, & ὅλος, qui signifie *tout* : de sorte que *hémiole* signifie *le tout & la moitié.*

HÉMIONITE, s. f. *Hemionites.* Plante qui ne différe de la langue de cerf que par une ou deux grandes oreilles qui font à la base de ses feuilles, ses fruits & ses semences sont semblables à celles de la langue de cerf. Voyez LANGUE DE CERF. On trouve que sa graine est attachée sous sa feuille.

HÉMIOPE, s. f. & adj. Nom d'un instrument de Musique chez les Anciens. *Hemiope. Hemiopus.* On appelloit *hémiope*, ou flûte *hémiope*, celle qui avoit les trous petits.

Ce mot vient de ἥμισυς, *demi*, & ὀπή, *trou.*

☞ HÉMIPLÉGIE, ou HÉMIPLEXIE, s. f. *Hemiplegia, Hemiplexia, æ*, f. Paralysie de la moitié du corps. Plusieurs Auteurs confondent l'*hémiplexie* avec la *paraplégie* ou *paraplexie.* Voyez Gal. *Defin. med. Lexicon, Castello-Brunon.* Ces mots sont Grecs, ἡμιπληγία, ἡμιπληξία, *dimidii corporis resolutio*, résolution de la moitié du corps, composés de ἥμισυς, *dimidius*, moitié, & du verbe πλήσσω, ou πλήττω, *ferio, percutio*, je frappe. Dict. *de Médecine.*

HEMISPHERE, s. m. *Hemisphærium.* La moitié d'un globe divisé par un plan qui passe par son centre. Le plan qui sert de base à cet *hémisphère* est un cercle dont le diamétre est égal à celui de la sphere, & il est donc le même que celui de la même sphere. Cette éclipse ne paroitra pas sur notre *hémisphère*, c'est-à-dire, sur notre horizon. L'Equateur divise le monde en deux *hémisphères*. L'*hémisphère* Septentrional & le Méridional. Tous les grands cercles divisent le globe en deux *hémisphères*, comme le Méridien, l'Equateur, l'Horizon, le Zodiaque, &c. L'horizon sépare l'*hémisphere* supérieur de l'inférieur ; c'est-à-dire, cette moitié du monde que nous voyons, de celle que nous ne voyons pas. Le Méridien divise le ciel en deux *hémispheres*, l'un ascendant, ou Oriental: l'autre descendant, ou Occidental.

> *Peuples qui remplissez l'un & l'autre* hémisphère,
> *Jouissez du bonheur qui vous est présenté,*
> Philippe *a de* Louis *l'auguste caractere.*
> *Si vous connoissez bien votre félicité,*
> *Vous n'avez plus de vœux à faire.* Mlle Bernard.

Hémisphère, se prend aussi en général pour tout le monde, du moins tel qu'il étoit connu aux Anciens. Vous allez ranger sous vos loix tout ce vaste *hémisphère.* Boil.

Hémisphère, est aussi le nom d'un cadran au soleil dont les Anciens se servoient : il étoit composé d'un *hémisphère* concave & d'un style qui faisoit le même effet que dans le cadran appellé *hémicycle.* Voyez ce mot ; & M. Perraut, *sur Vitruve*, *L.* 9. *ch.* 9.

Ce mot vient du Grec, ἥμισυς, *dimidius*, demi, & de σφαῖρα, *globus*, globe.

HÉMI-SPHEROÏDE, adj. & s. f. Terme de Géométrie. Ce qui approche de la figure d'une demi-sphère. Le cocos s'ouvre, quand il est jaune & mûr, en deux grandes *hémisphéroïdes* de trois pieds de long. Frézier.

HEMISTICHE, s. m. La moitié d'un vers. En François il n'y a que les vers Alexandrins, & les vers communs, qui doivent avoir un repos à l'*hémistiche* : les vers Alexandrins l'ont après six syllabes, & les vers communs après quatre. M. L'Abbé Regnier a inventé une nouvelle espéce de vers communs qui ont le repos après cinq syllabes, ou après six, s'il y a élision.

> *Que toûjours dans vos vers, le sens coupant les mots,*
> *Suspende l'*hémistiche, *en marque le repos.* Boil.

Les vers Léonins sont rimés dans la fin, & dans l'*hémistiche.* Les faiseurs d'Anagrammes se donnent la gêne pour faire des vers acrostiches dans l'*hémistiche.* Il faut observer de ne point faire rimer le premier *hémistiche* d'un vers avec le premier *hémistiche* du vers suivant : cependant il y a quelquefois de la grace à le faire, mais il en faut user sobrement ; en voici un exemple.

> *Qui cherche* vraiment Dieu, *dans lui seul se repose :*
> *Et qui craint* vraiment Dieu, *ne craint rien autre chose.* Godeau.

Ce mot vient du Grec ἥμισυς, & de στίχος, *versus.*

HEMITERE. Voyez MADIR.

☞ HEMITOME, s. m. C'est une espéce de bandage dont Hippocrate fait mention, *Lib.* κατ' ἰητρ. On l'appelle aussi *semirhombus*, ou demi-rhombe, à cause de sa figure. *Hemitomon.* De ἥμισυ, *moitié*, & de τέμνω, *couper.*

HÉMITRITÉE, adj. Terme de Médecine, fiévre intermittente, irréguliére, dont l'accès revient deux fois chaque jour, ce qui en fait la différence d'avec la fiévre quotidienne. Harris.

Ce mot vient d'ἥμισυς, *demi*, & τριταῖος, *tierce*, comme qui diroit demi-tierce.

☞ HEMIXESTE, s. m. La moitié d'un *xeste*, c'est-à-dire, un cotyle ; car le *xeste* valoit deux cotyles. ἡμιξέστιον.

HÉMO, s. m. ou *Monte Argentaro. Costegna, Basilissa, Canovisa* & *Balkan.* Noms propres d'une montagne de la Turquie en Europe. *Hæmus.* C'étoit anciennement une montagne qui séparoit la Thessalie & la Thrace. On croyoit que Mars habitoit sur ces hauteurs, & elle s'appelloit, disoit-on, *hæmus*, de *Hæmus* fils de Borée & d'Orithye. Aujourd'hui l'*Hémo* s'étend entre la Bulgarie au septentrion, la Macédoine & la Romanie au midi. Il pousse une branche du septentrion au midi, depuis Dévelto jusqu'au voisinage d'Andrinople. Cette branche est ce que les Anciens appelloient le mont Rhodope.

☞ HÉMOCERCHNE, s. m. Eruption de sang par la gorge avec bruit & râlement, ou excrétions sanguinolentes, sous une forme séche, car κέγχνος signifie un bruit perçant, ou un râlement. James.

HEMONA, s. f. Nom propre d'un bourg ou d'une ville de la Tribu de Benjamin. *Hemona.* Les Septante l'appellent Méni. *Jos. XVIII.* 24.

☞ HEMOPTYIQUE, s. m. *Hæmoptyicus, ci.* Qui crache du sang. C'est un mot Grec αἱμοπτυϊκός, formé de αἷμα, *sanguis*, & sang, du verbe πτύω, *exspuo, excreo*, je crache. Dict. *de Médecine.*

HEMOPTYSIE, s. f. Crachement de sang causé par la rupture ou par l'érosion de quelque vaisseau du poumon,

mon, accompagné d'ordinaire de toux, & d'un sentiment de pesanteur sur la poitrine. L'*hémoptysie* différe du vomissement de sang, en ce que dans l'*hémoptysie*, le sang vient du poumon, & qui est par cette raison vif & écumeux, au lieu que dans le vomissement de sang, il sort du ventricule, & qu'il est noirâtre. L'*hémoptysie* est causée par des cris, ou par des efforts violens, par quelque chûte, par une toux véhémente, par la suppression de quelque évacuation ordinaire, ou par quelque humeur âcre & corrosive.

Ce mot vient de αἷμα, *sang*, & πτύω, *cracher*, c'est-à-dire, cracher le sang.

HÉMORRHAGIE, s. f. Terme de Médecine. *Hemorrhagia.* C'est une perte de sang qui coule par quelque partie du corps que ce soit, & qui se fait, ou par la rupture des vaisseaux, lorsque le sang y est trop abondant, ou pressé: ou par leur érosion, lorsqu'il est trop âcre. L'*hémorrhagie*, proprement prise par les Grecs, est le seul flux de sang par le nez: mais les Modernes la prennent plus généralement pour toute sorte de flux de sang, soit par le nez, la bouche, les poumons, l'estomac, les intestins, le fondement, la matrice, &c.

Ce mot est composé du Grec αἷμα, *sanguis*, c'est-à-dire, *sang*, & du verbe ῥήγω, ou ῥήγνυμι, *frango*, *rumpo*, *erumpo*, je fors avec violence.

HÉMORRHOÏDAL, ALE. adj. *Ad hæmorrhoïda pertinens.* C'est une épithéte qui se donne aux artères & aux veines de l'intestin droit & du fondement, dans lesquelles coule le sang qui cause les hémorrhoïdes. Il y a une artère *hémorrhoïdale* interne, & une externe. L'artère *hémorrhoïdale* interne est un rameau de la mésentérique inférieure, qui se traîne le long de l'intestin droit, & se termine au fondement. L'artère *hémorrhoïdale* externe vient de l'artère hypogastrique. Il y a aussi une veine *hémorrhoïdale* interne, & une externe: la veine *hémorrhoïdale* interne reporte le sang de l'intestin droit, & du fondement, lequel elle embrasse circulairement, & va s'insérer tantôt au rameau splénique de la veine porte, & tantôt au mésentérique. La veine *hémorrhoïdale* externe reporte le sang des parties musculeuses du fondement, & se termine à la veine hypogastrique. M. Dionis écrit *hémoroïdal* avec une r seule. C'est une faute.

HÉMORRHOÏDALE, s. f. C'est un nom qu'on donne à la petite chélidoine, ou parce que ses racines sont très-bonnes dans les hémorrhoïdes, ou parce qu'elles sont composées de quelques petites bulbes qui ont du rapport à des hémorrhoïdes enflées. En Latin *Chelidonia rotundifolia minor.* C. B. ou selon M. de Tournefort, *instit. rei herb. Ranunculus vernus rotundifolius minor.* 286.

HÉMORRHOÏDES, s. f. & plur. *Hæmorrhois.* Maladie qui vient au fondement par une abondance de sang mélancholique qui se jette sur les parties. Il y a des *hémorrhoïdes* ouvertes, d'autres fermées. Il y en a d'internes & d'externes. Il y en a de critiques, *critica*, & de symptomatiques *symptomatica*. La cause des *hémorrhoïdes* ouvertes, *fluentes*, vient de ce que les vaisseaux du rectum s'ouvrent. Les *hémorrhoïdes* fermées, *cæca*, viennent de ce que ces mêmes vaisseaux s'enflent, & qu'il s'y fait des obstructions. On demande si ces vaisseaux qui s'ouvrent dans les *hémorrhoïdes* ouvertes sont les artères, ou les veines; & l'on répond que ce sont les unes & les autres. La corruption du sang est le principe général qui les produit; mais l'air, les alimens & la boisson dont on use, les passions même de l'âme, peuvent aussi les donner, au sentiment de quelques Médecins. ☞ On appelle Racine d'*hémorrhoïde*, certaine racine faite comme des *hémorrhoïdes*, & qui sert à les guérir. Ac. Fr.

Ce mot vient du Grec αἱμοῤῥοΐς, *sanguinis profluvium*, de αἷμα, *sanguis*, de ῥέω, *fluer.*

HÉMORRHOÏS, s. f. ou HÉMORRHOUS, s. m. Espéce de serpent, dont la morsure fait couler le sang, sans qu'on puisse l'étancher. *Hæmorrhois*, *Hæmorrhoüs.* Il est de couleur jaunâtre, comme du sable, avec des taches noires & blanches par tout le corps. Il est fort semblable au Céraste en bien des choses; Bochart, *Hierozoïc. P. II. L. III. C.* 12. croit que les Hébreux les comprenoient tous deux sous le nom de שפיפון, *Sephiphon.* Lucain l'appelle en Latin *hæmorrhoïs*, & Brébeuf son Traducteur *hæmorrhoïs*, d'autres *hæmorrhoüs* en Latin, & *hémorrhoïs* en François. Lucain, *L. IX. v.* 805. & suivans, dit que ceux qui étoient piqués de l'*hémorrhoïs*, rendoient du sang, non seulement par la plaie, mais par toutes les parties du corps.

Tullus du grand Caton l'illustre adorateur,
De ses hautes vertus l'heureux émulateur,
Formé depuis longtemps sur ce parfait modéle,
Sent d'une hémorrhoïs *la piquure mortelle:*
Et comme sur les fleurs nous voyons vers le soir
L'onde par mille trous sortir d'un arrosoir:
Ainsi le sang ému du poison qui l'allume,
Plus prompt qu'auparavant, plus chaud que de coûtume,
En mille & mille endroits partageant ses efforts,
Par les pores ouverts coule sur tout le corps;
Les larmes sont du sang, la sueur est sanglante,
D'un poison rougissant la bouche est écumante,
Chaque veine se rompt au gré de la chaleur,
Et tout le corps n'est plus que plaie & que douleur.
Brebeuf.

*On voit l'*hémorrhoïs *& l'écumant Prester*
A longs plis & replis lentement serpenter. Id.

L'*hémorrhoïs*, selon Nicander, est de la longueur d'un pied, menu depuis la tête jusqu'à la queue. Sa couleur est rouge & vive comme le feu. Il a le col assez étroit, & la queue fort déliée. Il a deux cornes au front, les yeux blancs comme les sauterelles & mouches à miel sauvages. Sa tête est pourtant horrible, rude & inégale. Il se recourbe quand il marche, comme le serpent céraste; & se soûtient sur son ventre quand il veut ramper. Ses écailles ménent du bruit comme s'il passoit par des roseaux. La femelle est beaucoup plus dangereuse que le mâle; car elle cause une grande inflammation aux gencives & aux ongles, dont le sang sort en grande abondance.

HÉMORRHOÏSSE, s. f. Femme qui a une perte de sang. *Quæ laborat hæmorrhoïde*, *hæmorrhoïssa.* La guérison de l'*hémorrhoïsse* est un des miracles du Sauveur, rapporté dans l'Evangile. Il est rapporté au ch. 9. de S. Matthieu, & au 8. de S. Luc. Comme on ne trouve point dans l'Evangile ce que dit S. Ambroise, que J. C. a guéri sainte Marthe d'un flux de sang, Baronius, à l'an de J. C. 31 *n.* 74. a cru que ce Saint l'avoit prise pour l'*hémorrhoïsse*, qui fut guérie en touchant le bas de la robe de J. C. Mais il remarque en même temps, qu'il est impossible de soûtenir que sainte Marthe, qui certainement étoit Juive, soit la même que cette *hémorrhoïsse*, qui fit dresser une statue de J. C. comme nous l'apprenons d'Eusébe; ce que les Juifs ne croyoient point leur être permis. Il peut y avoir eu quelque tradition que l'*hémorrhoïsse* s'appelloit Marthe, comme d'autres l'ont appellée Véronique. Tillem. *Hist. Eccl. T. II. p.* 521. Ce mot vient de αἷμα, *sang*, & de ῥέω, *je coule.* Ce mot ne se dit que de cette femme de l'Evangile. Godeau & les Traducteurs de Mons l'ont employé. Le P. Bouhours ne s'en est point servi.

☞ HÉMORRHOSCOPIE, s. f. Inspection & contemplation du sang que l'on a tiré par la saignée, à dessein de connoître par son moyen l'état du corps. αἷμα, *sang*, ῥέω, *couler*, & σκοπέω, *contempler*, *examiner.* Dict. de James.

HÉMORRHOUS, ou HÉMORRHOIS. Voyez HÉMORRHOÏS.

☞ HEMOSTASIE, s. f. Stagnation universelle du sang occasionnée par la pléthore. Dict. de James.

HEMOSTATIQUES, s. m. pl. & adj. Remédes qui arrêtent les hémorrhagies. αἷμα, *sang*, & ἵστημι, *arrêter.* Dict. de James.

HEMPHTA, s. m. Nom propre que les anciens Egyptiens donnoient au Jupiter des Grecs & des Latins. *Hemphta.* C'est dans le Pimandre de Trismégiste que ce nom se trouve. Voyez aussi le P. Kirker. *Oed. Ægypt. T. II. P. II p.* 157.

HEMZ, CHEMPS, ou HAMS, s. m. Nom propre d'une ancienne ville de la Turquie, en Asie. *Emisa*, *Emissa*, *Hemesa*, *Emessa.* Elle est Archiépiscopale, & située dans la Syrie, sur la rivière de Farfar, vers sa source;

ce, environ à vingt-six lieues au-dessus d'Antioche.

Ce nom s'est fait par corruption de l'ancien nom *Emessa*. Quand nous parlons de l'antiquité, il faut toûjours dire *Emése*, ou *Emesse*, & non point *Hems*. La grande Eglise d'*Emése*, qui n'étoit bâtie que depuis peu, fut profanée par l'idole abominable de Bacchus que les Payens y mirent, & auquel ils la consacrérent. On brûla apparemment les autres Eglises où étoient les tombeaux des martyrs, puisque Julien dit que ceux d'*Emése* avoient mis le feu au sépulcre des Galiléens. TILLEM.

H E N.

HEN. Mot que prononcent, ou plûtôt son & bruit que font les personnes grossiéres, les gens mal élevés, quand ils n'ont pas bien entendu ce qu'on disoit, & qu'ils veulent le faire répéter. *Ais*? ce mot de *hen* se prononce d'un son nazal obtus.

HEN. Voyez HAM.

☞ HENAP, s. m. *Voyez* HENAS.

HENARES, s. m. Nom propre d'une riviére d'Espagne. *Henarius fluvius*, anciennement, *Caracca*, ou *Carraca*. Elle baigne Siguença dans la Castille vieille, Guadalaxara & Alcala de *Hénarès* dans la nouvelle, & peu après elle se décharge dans le Xarama. MATY.

HENAS, s. m. *Poculum*. Vieux mot, qui se trouve dans l'Inventaire des biens du Duc Jean II. Duc de Bretagne, fait en 1306. Le Pere Lobineau dit, dans son Glossaire, que c'est la même chose que *hanaps*, des coupes. Si cela est, *hénas* se disoit apparemment pour *hénaps*, & au singulier *henap* pour *hanap*.

HENDÉCAGONE, s. m. & adj. m & f. Terme de Géométrie & de fortifications. Qui a onze côtés. *Hendecagonus, a, um*. Une figure *hendécagone*, une place *hendécagone*.

☞ HENDECAN, s. m. ville de Perse, dans la province du Fars, ou dans la Perse proprement dite. Il y a un puits qui exhale une vapeur pestilentielle.

HENDECASYLLABE, adj. Terme de Poësie Grecque & Latine. *Hendecasyllabus*. Vers qui a onze syllabes. Les vers Sapphiques & les vers Phaleuques sont *hendécasyllabes*.

> Sap. *Jam satis terris nivis atque diræ*, &c.
> Phal. *Passer mortuus est meæ puellæ*, &c.

Mais on appelle plus particuliérement *hendécasyllabes* les vers Phaleuques. Voyez ENDECASYLLABE. On ôte aujourd'hui l'*h*.

Pasquier, qui croyoit notre langue capable de pieds longs & courts, comme il parle, & de toutes les espéces de vers des Latins, rapporte, dans ses Recherches, *L. VIII. C.* 12. que l'an 1555. le Comte d'Alcinois fit quelques vers *hendécasyllabes*, & sans rimes, dont il honora le Monophile de Pasquier. Les voici,

> *Or quant est de l'amour ami de vertu,*
> *Don céleste de Dieu, je t'estime heureux,*
> *Mon Pasquier, d'en avoir fidélement fait,*
> *Par ton docte Labeur, ce docte discours,*
> *Discours tel que Platon ne peut refuser.*

Pasquier fit ensuite lui-même une épigramme en vers *hendécasyllabes*, mais en vers rimés & mesurés, & la fit imprimer en 1578. dans ses Œuvres poëtiques qui étoient au bout de son Monophile. Elle commence ainsi :

> *Tout soudain que je vis, Bellone, vos yeux,*
> *Ains vos rais imitant cet astre des cieux,*
> *Votre port grave, doux, ce gracieux ris,*
> *Tout soudain je me vis, Bellone, surpris*, &c.

Voyez cet Auteur à l'endroit de ses Remarques cité ci-dessus, & encore le mot VERSIFICATION ci-après en sa place. Au reste, de tous les vers qu'on a voulu faire en notre langue sur les mesures des vers Grecs & Latins, les *hendécasyllabes* sont, à mon sens, ceux qui choquent le moins nos oreilles, surtout quand ils sont mesurés & rimés.

Ce mot est Grec ; il est composé de ἕνδεκα, *onze*, & de συλλαβὴ, d'où le mot de *syllabe* est tiré.

Ce mot est quelquefois substantif, & on dit des *hendécasyllabes*, comme on dit des élégiaques, sans ajoûter le mot de *vers*. Les *hendécasyllabes* de Catulle, de Flaminius, sont très-jolis.

☞ HENDEUX, adj. Vieux mot. Enragé. Borel dit que c'est de-là que vient le mot d'*Endêve*.

☞ HENDOUKECH. s. m. Montagnes d'Asie, au midi de la Tartarie. C'est une partie de l'Imaüs des Anciens.

HÉNECHEN, s. m. Herbe qui croît aux Indes Occidentales, dans le territoire de Panama. Elle a ses feuilles semblables au chardon, mais plus étroites & plus longues que celles du cabuia, qui est une autre herbe, dont les feuilles ressemblent au chardon. Les Sauvages font du fil assez beau & assez fort de l'une & de l'autre de ces herbes, mais celui du *héneehen* est plus fin. Ils font rouïr ces herbes sous l'eau des ruisseaux pendant quelques jours, après quoi les ayant tirées de l'eau, ils les font sécher au soleil, les froissant avec un bâton, jusqu'à ce qu'il n'y demeure que le seul brin comme au lin, & enfin ils en filent ou en tordent des cordes.

☞ HÉNÉPÉE, s. f. Vieux mot formé de *hénap*, coupe ou tasse. BOREL.

HÉNÉTE, s. m. & f. Nom d'un peuple Vandale, ou les Vandales mêmes. *Henetus, a*. Les Vénitiens ont aussi été appellés autrefois *Hénétes* ; & Venise *Venetia*, a été nommée *Hénétie*, *Henetia*. Il y a eu aussi des *Hénétes* en Paphlagonie. Les Grecs en font souvent mention. Voyez Hoffman.

HENGCHEU, s. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Hengcheum*. Elle est sur la riviére de Ching, dans la province d'Huquan, dont elle est la dixiéme. Elle a huit autres villes sous sa jurisdiction. MATY. *Ambassad. d'Holland. à la Chine*, C. 52.

HENGUEDI. Voyez ENGADDI.

☞ HENGXAN, s. m. Ville de la Chine, dans la province de Huquang, dans le district de Hengcheu. Elle est de quatre dég. cinquante min. plus occidentale que Péking, à vingt-huit dég. trois min. de latitude.

HENIOQUE, s. m. & f. Nom d'un ancien peuple de la Sarmatique Asiatique. *Heniochus*. Ils habitoient près du mont Corax, qui étoit une branche du Caucase, sur le bord du Pont-Euxin, à l'occident de la Colchide. C'étoit une Colonie de Lacédémoniens. Voyez Strabon, *L. XI.* & Pline, *L. VI. C.* 4. & 5.

HENLEY, s. m. Nom propre d'un bourg du Comté d'Oxford, en Angleterre. *Henleia*. Il a séance & voix dans le Parlement d'Angleterre, & il est situé sur la Tamise, entre la ville d'Oxford & celle de Windsor, à quatre ou cinq lieues de l'une & de l'autre. MATY.

HENNEBERG, s. m. Nom propre d'un château qui donne le nom au Comté d'*Henneberg*. *Henneb rga*. Il est sur la riviére de Strew, à deux lieues de Meiningen, vers le midi. MATY.

Le Comté d'*Henneberg*, qui renferme le Duché de Coburg, est dans le Cercle de Franconie, en Allemagne. *Hennebergensis Comitatus*. Il est borné au nord par la Thuringe, au couchant par la Hesse, au midi par l'Evêché de Wurtzburg, & au levant par celui de Bamberg. Ce pays peut avoir quinze lieues d'orient en occident, & sept ou huit du midi au septentrion : son terroir, quoiqu'entrecoupé de bois & de montagnes, ne laisse pas d'être assez peuplé & assez fertile. Ses villes principales sont Meiningen, Capitale, Smalkalde, Coburg, Schleusingen, & le château d'*Henneberg*, qui lui donne le nom, & qui est situé sur une colline à deux lieues de Meiningen, du côté du midi. George Ernest, dernier Comte d'*Henneberg*, étant mort sans héritiers mâles l'an 1583. ce Comté échut à la maison de Saxe, en vertu d'une espéce de substitution qu'on appelle en Allemagne confraternité héréditaire faite l'an 1554. cependant on en donna au Landgrave de Hesse-Cassel la ville & le Bailliage de Smalkalde, avec le Comté de Frankenstein pour ses prétentions, & à l'Évêque de Wurtzburg quelques fiefs qui dépendoient de son Église: le reste est possédé par diverses branches de la maison de Saxe. MATY. Heiss. *Hist. de l'Emp. L. VI. C.* 23. Imhoff, *Not. Imperii*, *L. IV. C.* 2. *n.* 13. Les armes du Comté d'*Henneberg* sont d'or

d'or à une poule de sable crêtée & barbée de gueules, sur une motte de trois coupeaux de synople en pointe. Heiss.

HENNEBONT, ou HENNEBOND, s. m. Nom propre d'une petite ville, qui étoit autrefois bien fortifiée. *Hennebontum*, *Hanebontum*, *Hannebontium*. Elle est dans la Bretagne, province de France, sur la riviére de Blavet, entre Pontdangan au nord, & Blavet, ou Port Louis au midi, ayant Auran à l'orient, & vis-à-vis de l'Abbaye de la Joie, Ordre de Citeaux.

☞ HENNER, v. a. Vieux mot. Incommoder.

☞ HENNIN-BOSSUT. s. m. C'est le même que *Bossut*, entre Condé & S. Guilain sur la Haine.

HENNIN-LIETARD, s. m. Nom propre d'un bourg avec Abbaye. *Henniacum Lietardi*. Il est dans l'Artois, province des Pays-Bas, à deux lieues de Douai, & à trois d'Arras. Maty.

HENNIR, v. n. (L'*h* s'aspire, & on prononce *hannir*.) Faire des hennissemens. Il se dit du cheval quand il fait son cri ordinaire. *Hinnire*. On n'eut point de nouvelles de l'approche des ennemis, que quand on entendit *hennir* les chevaux. Darius tint l'Empire des Perses de l'adresse de son Écuyer, qui fit *hennir* son cheval à propos. M. Scud. Il vient du son.

HENNISSEMENT, s. m. Cri des chevaux. *Hinnitus*. Les chevaux qui sentent les cavalles font de grands *hennissemens*.

HENNUIN, s. m. Le fort d'*Hennuin*. *Hennuinum*, ou *Hennuina Arx*. Ce fort est dans la Flandre, à deux lieues de Gravelines, entre Bourbourg & Ardres. Il est maintenant aux François, Maty.

HENNUYER, ère, ou HENNUIER, s. m. & f. Nom propre de peuple. Natif, originaire, habitant du Hainaut *Hainoius*, *Hainoensis*, *Hainoarius*, & dans le Recteur de Mons, *Rector Montensis Heinodarius*; mais il faut lire *Heinoarius*, suivant la remarque d'Hadrien de Valois. Les *Hennuyers* sont les Nerviens des Anciens, *Nervii*. De Valois, *Not. Gall. p.* 240. écrit *Hainuiers* ou *Hennuyers*: le dernier est mieux.

Ce mot s'est formé du Latin *Hainoius*. Voyez HAINAUT.

HÉNOCH, s. m. Nom propre d'homme. *Henoch*, *Henochus*, *Hhanochus*. C'est le nom du premier des fils de Caïn. *Gen.* IV, 16. 17. C'est aussi le nom du fils de Jared, *Gen.* V. 18. 19, 1. *des Paral. I. c.* 3. *Luc. III.* 37. le septiéme chef de famille depuis Adam, qui fut un grand serviteur de Dieu & un Prophéte. *Gen.* V. 22. *Hebr.* XI. 5. *Jud.* V. 14. & 15. Il fut enlevé l'an 365. de sa vie. *Gen.* V. 23, 24. Et l'on croit qu'il reviendra à la fin du monde avec Élie. C'est le sentiment d'un grand nombre de Peres, comme on peut le voir dans le Traité de Malvenda, Dominicain Espagnol, *de Antichristo*, *L. X. c.* 14. Saint Jude, dans son Épitre Canonique, *v.* 14. & 15. cite une parole d'Énoch, ce qui a fait croire à bien des gens que ce saint homme avoit laissé quelque chose par écrit; & les Abyssins se vantent d'avoir encore ce livre en leur langue: mais on pouvoit avoir reçu par tradition ce que S. Jacques a rapporté. Quoi qu'il en soit, dans les premiers siécles de l'Église il couroit un livre sous le nom d'*Hénoch*, qui étoit manifestement supposé, comme on le juge encore par les fragmens qui nous en restent. Le passage de S. Jude avoit donné occasion à la supposition. C'est apparemment une tradition Éthiopienne de ce faux livre d'*Hénoch* qu'ont les Abyssins.

HÉNOCH, s. m. ou HÉNOCHIE, s. f. Nom propre d'une ville que bâtit Caïn, & à laquelle il donna le nom de son fils *Henoch*. *Henochia*. On ne sçait pas précisément où elle étoit. Adrichomius la place dans la Tribu d'Aser; car elle dut être à l'orient de la Terre d'Eden: or en supposant même que la Terre d'Eden fut la Terre-Sainte, ou le territoire de Damas, cette ville ne feroit pas à l'orient d'Eden. La ville d'*Hénoch* dut être vers les confins de la Susiane. Quelques-uns écrivent ENOCH & ENOCHIE. Voyez ces mots.

HÉNOTIQUE, s. m. Quelques-uns disent *Hénoticon*. Le premier est mieux. Édit d'union. *Henoticum*. On donna ce nom dans le cinquiéme siécle à un édit de l'Empereur Zénon, par lequel il prétendoit faire la réunion des Eutychiens avec les Catholiques. C'est Acace, Patriarche de Constantinople, qui avec le secours des patrons de Pierre Mogus persuada à l'Empereur de faire cet édit. Le venin de l'*Hénotique* de Zénon est qu'il ne reçoit pas le Concile de Calcédoine comme les trois autres, & qu'il semble au contraire lui attribuer des erreurs. Fleury. Cet *Hénotique* est une lettre adressée au nom de Zénon aux Evêques, aux Clercs, aux Moines, & aux peuples de l'Egypte & de la Libye, mais elle ne parle qu'à ceux qui étoient séparés de l'Eglise, c'est-à-dire, aux Acéphales, ou Demi-Eutychiens. Tillemont, *Hist. Eccl. T. XVI. p.* 327. Pendant que les demi-Euthychiens s'opposoient au Concile de Chalcédoine, l'Empereur Zénon publia contre le Concile son *Hénotique*; c'est-à-dire, son *décret d'union* détesté par les Catholiques, & condamné par le Pape Félix III. Bossuet. Pierre surnommé Mogus, deux fois intrus dans le siége d'Alexandrie en 477. & 482. affectoit de parler de même (que Dioscore) lui qui étoit à la tête du parti; & ce fut en sa faveur que l'Empereur Zénon fit cet édit d'union, nommé *Hénotique*, condamné par le Pape Félix III. & détesté des Catholiques. P. du Bernat. *Nouv. Mém. des Miss. du Levant*, *T. II.*

Ce mot est Grec; *ἑνωτικός* veut dire *unitif*, *propre à unir*, il vient d'*ἑνόω*, *j'unis*.

HENOUARSY, s. m. Au livre de l'Echevinage de Paris ce mot se prend pour porteur de sel.

☞ HENQUISE. s. f. Montagne d'Afrique, au Royaume de Maroc, dans la province de Sus, & l'une des branches du Mont Atlas.

HENRI, s. m. Nom propre d'homme. *Henricus*. La vie de Henri le Grand a été faite par Mézerai sous le nom de Monsieur de Péréfixe. Il y a eu quatre Rois de France du nom de *Henri*, il y en a eu huit en Angleterre.

L'*h* de ce nom est aspirée dans une prononciation soûtenue, mais dans la conversation on n'a pas cette attention, & on prononce le regne d'*Henri* quatre, & non pas le regne de *Henri* quatre. *Henri* le Grand, c'est *Henri* IV. premier Roi de la branche de Bourbon, qui a regné glorieusement depuis lui.

> ☞ *Je vis-là ce fils de Bellone,*
> *Ce grand* Henri, *dont les exploits*
> *Ont redonné la vie aux loix,*
> *Et redressé cette couronne.* P. Le Moine.

> *Quand du thrône à son fils François quitta la place,*
> *Guise & Montmorency tombés dans sa disgrace,*
> *Mais du nouveau Monarque également chéris,*
> *Partagerent le cœur du second des* Henris.
> Le Noble Tenelière.

Le nom de *Henri* est le même que celui d'*Erric*, ou *Eric*, si connu dans les Etats & dans les langues du Nord, nous l'avons adouci en disant *Henri* pour *Erric*. On lit dans les inscriptions qui sont au pont-neuf à Paris sur le piédestal de la statue équestre de *Henri* quatre, appellée le cheval de bronze. Errico IIII. &c. Errici M. &c. Le nom d'*Erric* est formé de deux mots des langues du Nord; *ehr*, *honneur*, & *reich*, *riche*, *abondant*; de sorte qu'*Erric*, & son dérivé *Henri*, signifie, qui a de l'honneur, qui a beaucoup d'honneur, & répond au mot *Τιμῆς* des Grecs, & au mot *Honorius* des Latins. Il y en a qui croient que le nom de *Henri* vient originairement du Latin, & qu'il est formé d'*honor*, *honneur*; d'autres prétendent que *Henri* est un abbrégé du mot *Honeric*, ou *Huneric*, nom d'un Roi des Vandales qui regnoit en Afrique vers la fin du cinquiéme siécle. Kilian le dérive de *heym* & de *rick* qui veulent dire *domi dives*, riche, opulent. Skinner aime mieux le faire venir de *hohn*, *pudeur*, & de *rick*, que de *herr*, & *rich*, parce que le mot *herr* n'est point de l'ancienne langue Allemande, selon cet Auteur, mais dérivé du mot Latin *herus*. Voyez Cambden, Skinner, Kilian, &c.

Ce mot vient sans doute du Nord, où l'on dit *Erric*, *Erricus*. Nous avons changé le premier *r* en *n*, pour rendre la prononciation plus douce. Peut-être qu'originairement il est dérivé de *herr*, qui signifie *Maître*, *Sei-*

Seigneur, & que Erric, ou Herric, est la même chose que *Dominique*.

Henri. On a appellé ainsi des deniers d'or battus sous Henri II. qui d'un côté le représentoient armé & couronné de laurier, & de l'autre portoient une *H* couronnée. On les appella aussi ducats, & l'on en frappa de doubles. Il y en a eu d'autres sous le même Prince, dont le type étoit une figure de femme assise sur un trophée, ou monceau d'armes, avec une petite victoire qui présente une branche de laurier, & pour légende Gallia optimo Principi. Voyez le Glossaire de Du Cange.

☞ L'Ordre de S. Henri. Ordre militaire institué par l'Electeur de Saxe en 1736. le 7e Octobre, à l'occasion de l'anniversaire de l'avénement de ce Prince à la Régence de l'Electorat de Saxe. Il est établi à l'honneur de S. *Henri* Empereur. La marque de cet Ordre est une étoile à huit rais ou pointes, au milieu de laquelle on voit le buste de S. *Henri*. Sur le revers de cette étoile on lit ces mots: *Pietate & virtute bellicâ*. Cette étoile doit être attachée par un cordon d'argent à un ruban de velours cramoisi.

Cap Henri. Latitude nord 37 d. 6 minutes. *Transf. Philos.* 1732. *p.* 72.

☞ HENRIADE, s. f. C'est le nom que M. de Voltaire a donné à son Poëme de Henri IV. La *Henriade* est, dans son genre, le plus beau Poëme François qui ait paru jusqu'à présent. Il y en a eu tant d'éditions, qu'il seroit difficile de les compter toutes. Cela ne fait pas moins d'honneur au goût du siécle qu'à l'Écrivain même.

HENRICIEN, enne, s. m. & f. Nom de secte. *Henricianus, a.* Il y a deux sectes, ou partis qui ont porté ce nom. Car, 1°. on a appellé *Henriciens* dans le XIIe siécle les disciples de Henri, hermite de Toulouse, qui lui-même étoit disciple de Pierre de Bruys. Il enseignoit comme son maître qu'il ne falloit conférer le baptême qu'aux adultes; ne point bâtir de temples, détruire ceux qui étoient, briser les croix. Il défendoit de prier pour les morts. Il nioit la réalité du corps & du sang de J. C. dans la sainte Eucharistie. Il ajoûtoit à ces erreurs de son maître, que c'étoit se moquer de Dieu, que de chanter l'office de l'Eglise. Henri prêcha en Provence, aux environs de Lauzane en Suisse, & dans le Maine, d'où Hildebert, Evêque du Mans, le chassa. Il retourna en Languedoc, où S. Bernard le confondit en 1147. & détrompa les peuples qu'il infectoit de ses erreurs. On peut voir sur ces *Henriciens* la vie de S. Bernard, *L. II. c.* 5. Sanderus, *Hær.* 142. & Baronius à l'an 1147. *n.* 6, 7, 8, 9, 10. 2°. On a appellé aussi *Henriciens* les Partisans des Empereurs Henri IV. & Henri V. contre les Papes. Ces Princes envahissoient les droits de l'Eglise, & vendoient les Evêchés & les autres Bénéfices, sous prétexte d'en donner les investitures. Ainsi l'hérésie de ces *Henriciens*-ci étoit la simonie. Voyez Du Cange.

Le nom des *Henriciens* vient de celui de Henri.

☞ HENRIE, s. f. féminin de Henri, se trouve dans la dernière note marginale de la page 14. de la Satyre Ménippée, *in*-8°. *Henrie* de Savoye, Duchesse de Mayenne. On dit plus communément *Henriette*.

HENRIETTE, s. f. Nom propre de femme. *Henrica, Henricea. Henriette* Marie de France, Reine d'Angleterre, étoit fille d'Henri IV. & de Marie de Médicis femme de Charles I. Roi d'Angleterre, qu'elle épousa en 1625. le 11e Mai, & mere de Charles II. & de Jacques II. *Henriette*. Anne d'Angleterre, Duchesse d'Orléans, fille de Charles I. Roi d'Angleterre & d'*Henriette*-Marie de France, & première femme de Philippe Duc d'Orléans, frere unique de Louis le Grand. *Henriette*-Marie naquit le 25e Novembre 1609. *Henriette*-Anne sa fille naquit à Excester le 16e Juin 1644. & mourut à saint Cloud le 30 Juin 1670. M. Bossuet Evêque de Meaux fit les oraisons funèbres de ces deux *Henriettes*. La Reine d'Angleterre, *Henriette* de France, avoit l'esprit vif, & heureux en jolies reparties. A son arrivée à Londres, le Roi son époux lui montra son cabinet, qui étoit un des plus riches de l'Europe, lui fit remarquer entre autres un parfaitement beau portrait de Calvin peint par Vandek, la plume à la main sur un livre, & les yeux attachés au ciel. La Reine le regarda longtemps sans rien dire. A la fin, le Roi la voyant si appliquée, lui demanda à quoi elle pensoit. Je pense, Sire, (répondit cette Princesse) que ce n'est pas merveille si Calvin n'a rien fait qui vaille, puisqu'il ne regardoit pas ce qu'il faisoit. De Vign. Marv.

L'*h* de *Henriette* s'aspire comme celle du mot *Henri*. Voyez ce mot. Cependant Moliére a fait l'*h* de *Henriette* muette, mais il est repris par quelques-uns.

*Oui son cœur est épris des graces d'*Henriette.
Voyez Fem. Sçav. Act. 2. Scén. 3.

Je ne crois pas qu'il faille blâmer Moliére. C'est assûrément l'usage de dire d'*Henriette*, & non pas de *Henriette*; & de même deu-z-*Henriettes*. & non pas deû-*Henriettes*. Il y a un petit Roman intitulé, *Henriette Sylvie de Moliére*. Quoique le nom de *Henriette* paroisse être un diminutif à cause de sa terminaison, cependant ce n'en est pas un, & on donne ce nom aux femmes aussi bien qu'aux filles.

HENRIETTE-MARIE. Le cap de *Henriette-Marie*. *Henrica Maria promontorium*. Cap de l'Amérique Septentrionale. Il est en la côte du Neuw-South Walles, entre la Baie de Hudson, & celle de James. Matt.

HENTÉTE, s. m. & f. Nom d'un peuple Arabe de la Tribu de Muçamoda en Barbarie, comme on le va voir dans l'article suivant. Les *Hentétes* ont bâti la ville de Gémaa Jédid. Ils sont belliqueux, & ont beaucoup de cavalerie. Nacer Buchentuf Roi de Maroc étoit *Hentéte*. Ce sont les *Hentétes* qui ont donné leur nom à la plus haute montagne de l'Atlas, où ils habitent. Voyez Marmol, *L. III. C.* 36. *& C.* 49.

Hentéte. Nom de la plus haute montagne du grand Atlas. Elle commence à celle de Guidimira du côté du couchant, & s'étend vers le levant jusqu'à celle d'Animmey, par l'espace de seize lieues. Elle est peuplée de Bérébères de la lignée des *Hentétes* de la Tribu de Muçamoda, peuple riche & belliqueux, qui se pique d'être des plus nobles d'Afrique, & a quantité de cavalerie. Marmol, *L. III. C.* 49.

HENTS, s. m. Nom propre d'homme, qui se trouve pour Henri. *Henricus*. Au mois d'Octobre de l'année 1238. Henri, autrement *Hents*, fils naturel de l'Empereur Fridéric, passa en Sardaigne, épousa Adélasie veuve d'Ubalde, & Dame des deux Provinces de Galluri & de Torrès, qui faisoient la moitié septentrionale de l'île. Fleury.

H E P.

HÉPATIQUE, adj. m. & f. Terme de Médecine. Qui concerne le foie. *Hepaticus*. Un flux *hépatique*; Un homme *hépatique*, qui a des maladies du foie. On appelle aussi la veine *hépatique*, ou *jécoraire*, celle qu'on nomme autrement la *basilique*. Voyez BASILIQUE. Les plantes *hépatiques* sont pour la plûpart diaphorétiques & diurétiqnes. Harris.

☞ Hépatique, s. f. On appelle *Hépatique rouge*, des crystaux de tartre rouge qu'on trouve dans les boutiques des Apothicaires. Cet *hépatique rouge* est fort bon pour corriger les grandes chaleurs que l'on ressent en été, pour éteindre l'ardeur & la soif des fiévres tierces, & pour dissiper l'ivresse.

☞ Hépatiques, s. m. pl. ou Remédes *hépatiques*. *Hepatica, orum*, n. Ce sont des médicamens apéritifs, capables de donner de la fluidité au sang & aux humeurs qui s'en séparent, de rétablir le ressort des solides, & d'enlever les obstructions du foie. Tels sont l'aigremoine, la chicorée, le *taraxacum*, la grande chélidoine, le houblon, la langue de cerf, l'*Hépatique*, le cerfeuil, la racine de *lapathum acutum*, le *cortex winteranus*, les préparations de Mars, le tartre martial soluble, le sel de Mars de riviére, les sels de tamalise, d'epsom, de Seignette, l'aloës, la rhubarbe, &c. *Dict. de Médecine*.

En Chiromance on appelle aussi, Ligne *hépatique*, ou du foie, une ligne notable qui traverse toute la paume de la main, & commence dans l'espace qui est entre le pouce & le doigt indice.

Hépatique, s. f. Plante printaniére, espéce de renoncule,

le, dont les feuilles sont découpées en trefle, d'un verd obscur en dessus, plus pâles en dessous, & quelquefois purpurines comme celles du cyclamen, attachées à des queues longues d'environ un demi-pié. *Ranunculus tridentatus* Elle pousse plusieurs tiges minces, nues, plus courtes que les queues des feuilles, soûtenant chacune une belle fleur composée de six, & quelquefois de sept ou huit feuilles disposées en rose, le plus souvent bleues, plus rarement de couleur de chair, ou blanches : elles naissent au commencement du printemps avant les feuilles. Lorsque ces fleurs sont passées, il vient un fruit arrondi qui contient plusieurs semences longues, pointues. Sa racine est fibreuse, noirâtre. En Latin *ranunculus tridentatus vernus*, P. Tournefort, *Inst. rei herb.* ou *trifolium hepaticum flore simplici*. C. B. L'*hépatique* est ainsi nommée, parce qu'elle est bonne dans les maladies du foie : on s'en sert aussi pour consolider les plaies, pour purifier le sang, pour nettoyer les reins & la vessie.

Hépatique, Plante qui vient dans des endroits humides, auprès des fontaines. *Hepatica fontana*, autrement *lichen*, *à lichne*, parce qu'on s'en sert pour les maladies du foie, ou peut-être aussi parce que ses feuilles sont découpées en lobes, comme ceux de ce viscère. L'*hépatique* ne pousse que des feuilles, qui sont charnues, vertes, comme chagrinées en dessus, & garnies en dessous de plusieurs petites fibres chevelues qui lui servent de racines. De ces feuilles partent des pédicules d'un pouce environ de haut, qui soûtiennent des chapiteaux découpés, & garnis en dessous de petites fleurs jaunes qui ne donnent point de fruit dans l'espèce ordinaire : sur les mêmes feuilles s'élévent de petits bassins verdâtres, qui débordent la feuille d'une ligne ou deux, & qui s'évasent en murissant : ces bassins contiennent de petites coques noires, luisantes, presqu'aussi grosses que la semence d'amarante ; ces coques paroissent être pleines d'une poussiére brune, qui est la semence. Dans les autres espéces il y a quelques variétés dans la structure de la fleur & du fruit. Cette espéce est le *lichen petraus stellatus*, C. B. Cette plante est déterfive, apéritive. On s'en sert pour les maladies du foie & de la rate, pour la gratelle, pour les dartres. Elle est appellée *lichen*, à cause qu'elle guérit les dartres & les démangeaisons de la peau qu'on nomme *lichénes*.

Aloës Hépatique, est la meilleure espéce d'aloës. *Aloës hepatica*. On l'apporte ordinairement de l'Ile de Socotora, d'où vient qu'on l'appelle aussi *aloës Succatrina*, aloës de Socotora. On lui donne le nom d'*hépatique*, parce que sa couleur approche de celle du foie. Harris.

☞ HÉPATITE, s. f. *Hepatitis, is*. Maladie du foie qui consiste dans son inflammation, comme la pleurésie consiste dans celle de la pleure. Voyez le Lexicon Castello-Brunon. *Hippoc. coac. T. 446. & sequ.* Foes. *in Œcono. p. 263*. Ce mot est Grec, ἡπατῖτις, de ἧπαρ, *hepar*, foie.

☞ Hépatite. *Lapis comensis*. C'est une pierre de couleur verdâtre, parsemée de taches blanches & argentées. Sa nature est spongieuse : elle peut se tourner, & l'on en fait des vases. On la trouve communément près du lac de Côme, qui lui donne son nom.

Hepatite, s. m. *Hepatites*. Sorte de pierre précieuse qui a été appellée ainsi, à cause qu'elle a la couleur de foie, que les Grecs appellent ἧπαρ.

HÉPATOSCOPIE, s. f. Terme de Divination. *Hepatoscopia*. Art de deviner, de connoître les choses futures ou cachées, par l'inspection des entrailles. Les Latins le nommoient *Extispicine*.

Le nom d'*Hépatoscopie* veut dire proprement *inspection*, *considération du foie* ; il est formé du mot ἥπατος, qui est le génitif de ἧπαρ, *foie*, & de σκοπέω, *je considère*. La Divination par l'inspection des entrailles fut appellée *Hépatoscopie*, parce qu'on s'attachoit principalement à considérer le foie.

☞ HÉPATUS, s. m. Gros poisson de mer dont parle Jonston. Sa figure & sa couleur approchent de celles du foie d'un homme, d'où il a tiré son nom. Il est couvert d'écailles rudes ; il a le museau court, les dents en scie, les yeux grands. On trouve dans sa tête deux petites pierres. Sa queue est grande, large & marquée d'une tache noire. Ce poisson est stupide ; sa chair qui n'est ni dure ni tendre, est bonne à manger. Les pierres de sa tête sont astringentes pour le ventre, & apéritives pour les urines.

HÉPENEL, ou *la Haye-Paynel*. Nom d'un lieu situé sur les frontiéres de Bretagne & de Normandie du côté d'Avranches. *Haga Paganelli*. De Valois, *Not. Gall. p. 507*.

HÉPHA, s. f. Nom propre d'une ville de Palestine. *Hepha*. Elle étoit entre Césarée & Ptolémaïde, sur le bord de la mer, au pied du mont Carmel. Elle s'appelloit auparavant *Sycamine*, ou *Porphyreon*. C'est l'opinion de Guillaume de Tyr. Eusébe en fait mention dans son *Onomasticon* au mot Ἰεφὰ. M. Réland croit qu'au temps de Joseph elle se nommoit Gaba, & que c'est de-là que se sont formés les noms de *Hepha* & *Kepha*. Voyez cet Auteur, *Palæst. L. III. T. II. p.* 819.

☞ HEPHÆSTIAS. s. m. Emplâtre très-bon, lorsqu'il s'agit de faire cicatriser. On le prépare avec de la tuile, surtout avec celle qui a été cuite dans des fourneaux à chaux, parce qu'elle posséde à un plus haut point la qualité de déterger & de sécher. Castelli *cité par James*.

☞ HEPHESTÉES ou HEPHESTIÉES, s. f. plur. Fêtes de Vulcain, dans lesquelles trois jeunes garçons portant des torches allumées, couroient de toute leur force, & celui qui arrivoit au but sans éteindre sa torche, gagnoit le prix : si aucun n'y arrivoit avec sa torche allumée, la palme étoit mise au milieu d'eux, & n'étoit donnée à aucun des combattans. Cette course se faisoit le second jour de la fête des Lampes.

☞ HÉPHESTIE. s. f. Ville d'Asie, dans la Lycie, selon Solin. *Hephæstia* Pline l'appelle *Hephæstium*, & Sénéque *Hephæstion*, mais il en fait une contrée. Elle étoit auprès du mont de la Chimère.

HEPHTHEMIMÉRE, adj. m. & f. Terme de Poësie Grecque & Latine, qui se dit d'une espéce de vers. Un vers *hephthémimère*, c'est un vers composé de trois pieds & une syllabe ; c'est-à-dire de sept demi-pieds. *Scholiaste d'Aristoph.* Tels sont la plûpart des vers d'Anacréon.

Θέλω λέγειν Ἀτρείδας,
Θέλω δὲ Κάδμον ἄδειν, &c.

Et celui-ci d'Aristophane dans son Plutus,

Ἑπτὰ μετρὶ χοῖνιξ.

On appelle autrement ces vers trimétres Catalectiques.

Cesure *hephthémimère*. Terme de Poësie Latine. C'est une césure qui se fait après le troisiéme pié ; c'est-à-dire, au septiéme demi-pied. On ajoûte qu'il faut que cette syllabe étant bréve soit faite longue à cause de la césure, pour que ce soit une césure *hephthémimère*, comme en ce vers de Virgile,

Et furiis agitatus amor, & conscia virtus.

Au reste, cette césure ne doit point être au cinquiéme pié, comme en celui-ci, que M. Harris donne pour exemple,

Ille latus niveum molli fultus hyacintho.

Ce n'est point une césure *hephthémimère*, mais *hennéaémimère*, ou *hennaémimère*, c'est-à-dire, de neuf demi-pieds.

Ce mot est Grec, ἑφθημιμερὴς, composé d'ἑπτὰ, sept, ἡμισυς, demi, & μέρος, partie. M. Harris écrit mal *hephtémimeris*, il falloit écrire *hephthemimeris*. Il semble qu'il veut appeller cette césure une *hephthemiméris*, ou comme nous dirions, une *hephthémiméride*, s. f. Mais on ne trouve point en Grec, que je sçache, ἑφθημιμερὶς, ἑφθημιμερίδος, subst. mais seulement ἑφθημιμερὴς, ες, adj. qu'il faudroit écrire en Latin *hephthemimeres*. Voyez sur ces vers le Scholiaste Grec d'Aristophane sur le Plutus, *Act. II. Sc. I.* & dans les Nuées, *Act. I. Scen. 6.* sur le quatriéme chœur, où au lieu de τὰ τρίμετρα καταληκτικὰ, il faut corriger τρίμετρα καταληκτικά.

HEPPAC. Voyez HEYPACH.

HEPPENHEIM. f.m. Nom propre d'une petite ville, ou bourg, avec un château fort. *Heppenheimum*. Il est dans le Bergstrat, contrée de l'Archevêché de Mayence, entre Heidelberg & Darmstat, à cinq ou six lieues de l'une & de l'autre. Maty.

HEPTACORDE, adj. Terme de Poësie. *Heptachordus*. Les vers *heptacordes* se chantoient chez les Anciens sur sept cordes; c'est-à-dire, sur sept notes, ou sur sept tons différens, & apparemment sur un instrument à sept cordes.

Ce mot vient de ἑπτὰ, *sept*, & de χορδὴ, *corde*.

HEPTAGONE, f. m. *Heptagonum*. Terme de Géométrie. Figure qui a sept angles & sept côtés. Un *heptagone* régulier, dont tous les côtés sont égaux. On appelle aussi en Fortification *heptagone* une place fortifiée de sept bastions.

Ce terme est aussi adj. m. & f. *heptagonus*. Une figure *heptagone*, une place *heptagone*.

Ce mot est composé du Grec ἑπτὰ, *septem*, & de γωνία, *angulus*, angle.

☞ HEPTAMÉRIDE, f. f. Ce mot, dans son origine, signifie septiéme partie d'une chose divisée en sept. *Heptameris*. M. Sauveur, qui l'a mis en usage dans ses *Principes d'Acoustique*, entend par *Heptaméride*, la septiéme partie d'une méride; & dans son systéme la quarante-troisiéme partie de l'octave. *Heptaméride* est donc dans M. Sauveur un terme de Mathématique, & en particulier de Musique. Le genre de ce mot est sans doute le féminin; cependant on trouve *Heptaméride* tantôt de genre masculin, & tantôt de féminin dans M. Sauveur. Otez les *heptamérides* proposées pour avoir la différence, &c. Sauveur. Si les *heptamérides* sont plus grandes que, &c. Idem. Si l'on veut aller à des différences de ton beaucoup plus délicates, il faut diviser chaque méride en sept parties, qui s'appelleront *heptamérides*, & il y aura dans une octave trois cents une *heptamérides*. Acad. 1700. *Hist. p.* 133. M. Dodard se sert aussi de ce mot. Ibid. *p.* 263. 265.

Ce mot vient d'ἑπτὰ, *sept*, & μέρις, *partie*, de μείρω, *je divise*. Et par conséquent il faut écrire *heptaméride*, parce que ἑπτὰ a un esprit âpre. On voit cependant que dans les exemples cités, M. de Fontenelle écrit *eptaméride* sans *h*; mais comme on écrit & qu'il faut écrire hebdomadaire, hebdomadier, heptacorde, heptagône, heptateuque, heptarchie, &c. on ne voit pas pourquoi l'on écriroit *eptaméride*.

HEPTAMERON, f. m. Il vient du Grec ἑπτὰ, *septem*, sept; & de ἡμέρα, *dies*, jour, & veut dire sept journées. C'est le titre d'un livre de Marguerite de Valois, sœur de François Premier, & Reine de Navarre. On fait dans l'*Heptaméron* l'histoire des Amans fortunés. Il ne devroit contenir que sept journées, conformément à son titre; néanmoins il en a huit, parce qu'on y en a ajoûté une qui ne renferme que deux nouvelles, & les autres journées soixante & dix. L'*Heptaméron* est fait à l'exemple du Décaméron de Bocace, & toute la différence, c'est que les nouvelles de l'*Heptaméron* sont plus vraies. L'*heptaméron* est écrit en prose, & semble très-ingénieux. La meilleure impression de l'*heptaméron*, est celle dont Claude Gruget a pris soin.

☞ HEPTANOME, adj. f. L'ancienne Egypte étoit divisée en trois parties, la haute ou Thébaïde, la basse ou Delta, & celle du milieu appellée *Heptanome*, à cause des sept Nomes ou Gouvernemens qu'elle renfermoit.

☞ HEPTAPHARMACUM, f. m. Médicament laxatif, suppuratif & cicatrisant, ainsi appellé du nombre des ingrédiens dont il est composé. Ces ingrédiens sont la céruse, la litharge, la poix, la cire, la colophone, l'encens, & la graisse de bœuf. On en trouve la description dans Aëtius, *Tetrab. IV. Serm.* 3. *cap.* 27. De ἑπτὰ, *sept*, & φάρμακον, *remède*.

☞ HEPTAPHYLLUM. Voyez TORMENTILLE.

☞ HEPTAPLEURON, f. m. C'est le *Plantago major*, ou le grand plantin, nom qu'on lui a donné, parce qu'il a sept côtes. De ἑπτὰ, *sept*, & de πλευρὰ, *côte*.

☞ HEPTAPOLE, ou les sept villes. *Heptapolis*. Contrée d'Egypte qui comprenoit sept villes.

HEPTARCHIE, f. f. Gouvernement de sept personnes. Etat, Pays gouverné par sept Princes, divisé en sept Royaumes. *Heptarchia*. On a donné ce nom à la partie septentrionale de l'Angleterre, parce que les Saxons y établirent sept petits Royaumes différens. Il ne faut se servir de ce nom qu'en parlant de l'histoire de ces temps-là; c'est-à-dire, depuis l'an 428. jusqu'en 825. que le Roi Egbert réunit tous ces petits Etats, & n'en fit qu'un seul de l'*Heptarchie*. Voyez la Géographie du P. Briet.

HEPTATEUQUE, f. m. Terme concernant l'Ecriture Sainte. *Heptateuchus*. On entend par ce mot les sept premiers livres de l'Ancien Testament; sçavoir, les cinq livres de Moïse, qu'on appelle le Pentateuque, & les livres de Josué & des Juges, ce qui fait sept en tout: volume qui comprend sept livres, ouvrage en sept livres. Ce nom s'est donné à la première partie de la Sainte Bible, comprenant les sept premiers livres de l'Ecriture; la Genèse, l'Exode, le Lévitique, les Nombres, le Deutéronome, Josué & les Juges; c'est-à-dire, les cinq livres de Moïse & les deux suivans, qu'on avoit coutume de joindre ensemble, comme dit Yves de Chartres, *Ep.* 38.

Ce mot est Grec, & composé de ἑπτὰ, *sept*, & τεύχω, je fais, je travaille, je fabrique; d'où se fait τεῦχος, ouvrage, livre; ἑπτάτευχος, *heptateuque*, ouvrage qui a sept parties, sept différens ouvrages joints en un corps. Ce mot se trouve dans Eusébe d'Emèse, homélie sur le septiéme Dimanche après la Pentecôte, & homélie sur Saint Luc, *C. XV.* dans Sidoine Apollinaire, *L. V. Ep.* 15. dans Saint Grégoire, *L. VII. Ep.* 49. *L. XII. Ep.* 30. dans Hincmar. Dans l'Ordre Romain, & dans Alcuin, on trouve *heptaticus*, mais c'est une faute de Copiste: *heptaticum* est encore plus mauvais, il faut dire *heptateuchus*. Nos Auteurs se servent d'*Heptateuque* dans les ouvrages d'érudition.

H E R.

HÉRA, f. f. Nom que l'on donne quelquefois à Junon. *Hera*. C'est son nom Grec, Ἥρα. On le donne aussi à Diane, que Jean de Sarisbery appelle *Hera-Diana*.

HÉRACLAMMON, f. m. Statue ou figure d'une fausse Divinité, représentant tout à la fois *Hercule* & Jupiter Ammon, & ayant les attributs de ces deux Dieux. *Heraclammon*.

HÉRACLE, f. m. Nom propre d'homme. *Heraclas*. Saint Héraclas, Philosophe Chrétien, Évêque d'Alexandrie, que nous appellons *Héracle*, étoit frere de l'illustre martyr Saint Plutarque. Baillet, 14 *Juillet*. Saint *Héracle* & son frere, desirant connoitre la Religion Chrétienne, engagérent Origène à l'âge de dix-sept ou dix-huit ans, à leur faire des leçons sur la Religion, & l'obligérent ainsi à ouvrir l'école célébre des Catéchèses, dont ils furent les premiers disciples. Id. Origène partagea dans la suite le travail des Catéchèses avec *Héracle*. L'an 231. il en fut chargé seul, & sur la fin de la même année, Démétre étant mort, il fut élu à sa place Évêque d'Alexandrie, & mourut vers l'an 247. Idem.

HÉRACLÉE. Terme de Calendrier. Nom d'un mois de ceux de Delphes. Chez les peuples de Bithynie il étoit le cinquiéme mois de l'année, & répondoit à notre mois de Février, leur année commençant au mois d'Octobre.

HÉRACLÉE, f. f. C'est-à-dire, *Herculienne*, ou ville d'Hercule. Nom propre de plusieurs villes en différentes contrées. *Heraclea*, *Heraclia*. Il y avoit trois *Héraclées* en Égypte; l'une sur le Nil, qui étoit grande & considérable; l'autre sur le canal de Bubaste, & près de cette ville. Celle-ci étoit surnommée la petite. La troisiéme étoit sur la côte, à l'embouchure de la branche du Nil, qu'on nommoit le canal *Héracléotique*, du nom de cette ville, qui n'étoit pas éloignée de Canope, ou Canopus.

☞ Héraclée. On comptoit jusqu'à vingt-trois villes de ce nom dans l'Empire Romain; il leur venoit d'un Temple dédié à Hercule. Héra-

HÉRACLÉE, en Carie s'appelloit autrement *Lathmus*, du nom d'une montagne voisine. Elle étoit sur la côte de la mer Égée, entre Milet & l'embouchure du Méandre, à trente milles au midi d'Éphèse. Léunclavius dit que les Turcs la nomment Ergel.

Héraclée dans l'île de Créte, ou de Candie, que Strabon appelle *Heraclium*, étoit le port des Gnossiens; selon Pinet, c'est celui qu'on nomme aujourd'hui Mirabello.

Héraclée, dans la Bétique, au pied du Mont Calpé, sur le détroit de Gibraltar, est ce qu'on appelle aujourd'hui le vieux Gibraltar.

Héraclée, ville Épiscopale d'Italie, bâtie par S. Magne, Évêque d'Oderzo, & détruite depuis longtemps, étoit sur la côte de Venise.

Saint Gilles en Provence, entre Tarascon & Aiguemortes, ou selon d'autres, Les Saintes Maries à l'embouchure du Rhone, s'appelloient autrefois *Héraclée*. Voyez Pline, *L. III. C.* 4.

Il y avoit deux *Héraclées* en Macédoine; l'une entre Lychnide & Edesse, autrement Égéade; & l'autre surnommée Sintique, *Sintica*, *Sentica*.

Dans la grande Gréce, ou dans le Royaume de Naples, il y avoit une *Héraclée*, que quelques-uns placent à Pélicore, & dont le port, que l'on croit être *Amendolara*, se nommoit aussi *Héraclée*. Voyez Strabon, *L. X.*

Héraclée en Sicile, que Tite-Live, *L. XXIV. C.* 35. assûre avoir aussi porté le nom de Minoa, étoit sur la côte méridionale de l'île, vers *Capo bianco*, le Cap blanc, que Tite-Live appelle *Pachni promontorium*.

Héraclée du Pont, étoit une ville de Bithynie, & la capitale des *Mariandyniens*, bâtie par Hercule, si l'on en croit Méla, sur la côte du Pont-Euxin. C'est celle qu'on nomme aujourd'hui *Ponderachi*, à quarante lieues du Bosphore de Thrace, ou détroit de Constantinople, & à treize ou quatorze de l'embouchure de Sangari.

Héraclée dans la Pthiotide, étoit une ville sur les confins de cette contrée & de la Thessalie, dans le col des montagnes, qui donnoit passage de Gréce en Thessalie; elle étoit sur le bord de l'Asope. C'est proche de-là, dit-on, qu'Hercule se brûla.

La ville de Sini en Lucanie, contrée d'Italie, & sur l'Agri, *Aciris*, s'appelloit aussi *Héraclée*.

L'*Héraclée* de Syrie étoit dans la Cyrrhestique. Strabon l'appelle *Heraclium*, *L. XVII.* Il y avoit encore une autre *Héraclée* dans la même Province, au pied du mont Taurus, & aux confins de la Cilicie. Ce n'est plus qu'un petit bourg, situé au pied du mont Amanus, sur les confins de la Natolie, au levant de la ville d'Ana.

Dans la Chersonèse Taurique, que nous nommons la Crimée, il y avoit une *Héraclée* du côté du nord, & sur la côte des Palus Méotides, qui retient encore aujourd'hui son nom d'*Héraclée*. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un bourg situé sur la côte de la mer de Zabache.

Enfin, l'HÉRACLÉE de Thrace est la même chose que Périnthe, située sur la Propontide, aujourd'hui mer de Marmara, entre Byzance & Gallipoli. ☞ Son nom lui fut changé par un Héraclius, Prince de Constantinople. Elle est assez grande, & assez peuplée pour le pays, & il y a une belle Eglise de Grecs; mais elle n'a rien de considérable à présent comme étoit son amphithéâtre, que quelques-uns ont voulu faire passer pour une des sept merveilles du monde. Ce fut cette ville qui résista la premiére aux Perses, & dont la prise facilita à Mégabise, Lieutenant de Darius, la conquête du reste de la Thrace. Hérodote rapporte qu'il ne la put prendre que par le secours des Pœoniens, qui l'attaquérent à l'improviste par le conseil de l'Oracle. Vous avez lû le plaisant défi que les Périnthiens avoient fait alors aux Pœoniens. Ils les appellérent en trois sortes de duels, l'un d'hommes, l'autre de chevaux, & le troisiéme de chiens, & comme ils se réjouissoient en chantant l'hymne de la victoire qu'ils avoient déja remportée du second, les Pœoniens se ruérent dessus & les défirent. Du LOIR, *p.* 204. 205. Léunclavius place l'*Héraclée* de Thrace à Pantiro; mais elle a repris son ancien nom d'*Heraclée* ou *Aráclea*. Elle est dans la Romanie, entre Sélivrée & Rudisto. Elle a un siége Archiépiscopal, & un bon port. Voyez le Voyage de Constantinople de Grelot, & celui de M. Spon, *Part. I. p.* 217.

☞ HERACLÉES, s. f. plur. Fêtes qu'on célébroit en l'honneur d'Hercule, sur le mont Oëta où étoit son tombeau: elles furent instituées par Ménétius, Roi de Thébes.

☞ HERACLEONITE, s. m. & f. Nom de Secte. *Heracleonita*. C'étoit une secte des Valentiniens. Elle avoit pris son nom d'un Disciple de Valentin nommé Héracléon, dont il est parlé fort au long dans les Commentaires d'Origène sur l'Evangile de S. Jean. Tertullien dit qu'il pensoit comme son Maître, & qu'il étoit dans les mêmes erreurs que lui, qu'il vouloit seulement par une différente prononciation paroître dire des choses nouvelles. S. Irénée dit qu'il étoit compagnon de Ptolémée, autre Disciple de Valentin. S. Épiphane dit que les *Héracléonites* invoquoient les noms de certaines Principautés sur les corps des morts, qu'ils oignoient ces corps d'huile & d'eau & quelquefois de baume, pour les rendre incompréhensibles & invisibles aux Principautés, & les délivrer ainsi de leur puissance. Héracléon vivoit au second siécle, vers l'an 170. & 180. de JESUS-CHRIST. Voyez Tertullien, *De Præscriptionib. c.* 49. S. Irénée, *L. II. C.* 4. S. Epiphane, *Hæres.* 36. On peut voir l'histoire de ce Sectaire & ses sentimens dans Saint Epiphane, *hær.* 36. Il le représente comme un homme qui avoit réformé en plusieurs choses la Théologie des Gnostiques, mais qui dans le fond en avoit retenu les principaux articles; car dans la vûe d'être Auteur de secte, il avoit beaucoup raffiné sur les interprétations ordinaires de plusieurs passages de l'Ecriture, & il en avoit même réformé quelquefois les paroles pour les accommoder à ses idées. Par exemple, il prétendoit que par ces mots de Saint Jean, *Toutes choses ont été faites par lui*, il ne falloit pas entendre le monde & tout ce qu'il contient d'excellent. Le monde, qu'il appelle *Æon*, n'a point été fait, disoit-il, par le Verbe, puisqu'il a été fait avant ce Verbe. Et pour appuyer sa pensée, il ajoûtoit à ces paroles de Saint Jean, *Sans lui rien n'a été fait*, ces autres mots, *des choses qui sont dans le monde*. Il distinguoit deux sortes de mondes, dont l'un étoit divin, & l'autre étoit corruptible, & il restreignoit le mot de *πάντα*, *toutes choses*, à ce dernier. C'est pourquoi Origène lui a reproché avec raison la hardiesse qu'il avoit eue d'ajoûter, sans aucune autorité des mots au texte de l'Evangile, comme s'il avoit été lui-même Apôtre ou Prophéte. Le même Héracléon raffinoit selon les faux préjugés de sa Théologie sur plusieurs autres endroits de l'Evangile de Saint Jean, comme nous l'apprenons du commentaire d'Origène sur cet Evangile. Il disoit que le Verbe n'avoit pas produit immédiatement le monde; mais qu'il étoit seulement la cause que le *Démiurge* l'avoit produit.

Les HÉRACLÉONITES détruisoient toute l'ancienne Prophétie après leur Maître, qui disoit, que S. Jean étoit véritablement la voix qui indiquoit le Sauveur; mais que les Prophéties n'avoient été que des sons en l'air qui ne signifioient rien. Il n'épargnoit pas même S. Jean. Tous ces Gnostiques se croyoient supérieurs aux Apôtres dans la connoissance de la Religion: c'est pourquoi ils avançoient d'étranges paradoxes, sous prétexte d'expliquer l'Écriture d'une maniére sublime & relevée. Ils débitoient de grandes impertinences, jusques-là qu'Origène, qui aimoit tant les explications mystiques de l'Écriture, fut obligé de reprocher à Héracléon qu'il abusoit de ces sortes d'interprétations. Voyez S. Epiphane, *hær.* 36, où il explique le systéme particulier de la Théologie de cet ancien Sectaire qui avoit emprunté plusieurs choses d'une autre branche de Gnostiques nommés *Marcosiens*.

HERACLEOPOLIS, s. f. *Heracleopolis*. C'est-à-dire, ville d'Hercule. Ce nom se donne à trois des Héraclées, dont nous avons parlé, à deux d'Egypte, & à celle qui étoit sur la côte de Venise, près de Pérouse.

HERACLEOPOLITE, s. m. &. f. Habitant d'Héracléopolis, ou d'Héraclée. *Heracleopolita*. On donne

ce nom en particulier à deux Dynasties des Rois d'Egypte qui tinrent leur Cour à la ville, qui depuis fut nommée *Héraclée*, & qui s'appelloit alors Séthron, sur le canal Héracléotique du Nil; il y a deux Dynasties d'*Héracléopolites*. Voyez l'Antiquité des temps rétablie, par le P. Pezron.

HÉRACLÉOTIQUE, adj. m. & f. Qui appartient, qui a rapport à quelqu'une des villes nommées Héraclée. *Heracleoticus, a*. On a donné ce nom dans l'Antiquité à l'une des embouchures du Nil. La bouche *Héracléotique* du Nil étoit la seconde du côté de l'occident, entre la Canopique & la Bolbitique. Voyez les Cartes de Bertius gravées par Tavernier. Le Canal *Héracléotique* du Nil étoit le second en comptant du côté de l'occident. Les noix *Héracléotiques*, ou Pontiques, étoient ainsi nommées d'Héraclée du Pont, où elles croissoient. Voyez Théophraste, *hist. L. III. c. 2.*

HÉRACLIDE, f. m & f. Qui descend d'Hercule. *Heraclides*. Ce nom se donne particuliérement aux descendans d'Hercule qui regnérent dans le Péloponnése. Les *Héraclides* furent chassés du Péloponnése par Euristhée Roi de Mycène, après la mort d'Hercule. Le retour des *Héraclides* dans le Péloponnése est une époque célébre dans l'ancienne Chronologie, mais on l'a placée en différens temps, parce qu'on a pris pour leur retour, les tentatives qu'ils firent en différens temps pour retourner. Ils firent la premiére 20 ans avant la prise de Troye; la seconde cent ans après, ou 80 ans après la prise de Troye. Celle-ci leur réussit, selon le P. Pétau, qui ne marque que ces deux tentatives. Voyez *Rat. Temp. P. I. L. I. c. 12. & Doctr. Temp. L. IX. c. 30.* Scaliger en distingue trois, & fixe le premier 50 ans plus tard que le P. Pétau, c'est-à-dire, 30 ans après la prise de Troye. Il ne parle point du temps du second, qui fut encore malheureux, & place le troisiéme à la même année que le second du Pere Pétau, 80 ans après la prise de Troye. Voyez les Notes de Scaliger sur Eusébe, *nomb.* DCCCLXVI, DCCCCXVI, & DCCCCXIII. Le retour des *Héraclides* est l'époque du commencement de l'Histoire. Tout ce qui précéde sont les temps fabuleux. Aussi l'Ephore Cumanus, Callisthéne & Théopompus, ne commençoient que là leur Histoire. Ce retour fut cause d'un grand nombre de changemens & de Colonies dans la Gréce, comme l'a remarqué le P. Pétau aux endroits cités.

Quatre-vingts ans après la prise de Troye, on voit le retour des *Héraclides*, ou descendans d'Hercule, qui se remettent en possession du Péloponnése, d'où Eurysthée, l'implacable ennemi d'Hercule, & de toute sa race, les avoit chassés environ un siécle auparavant. Leur droit sur les Royaumes de Mycènes & d'Argos étoit incontestable. Amphitryon, pere d'Hercule, & petit-fils de Persée, Roi d'Argos & de Mycènes, ayant eu le malheur de tuer par mégarde Electrion, son oncle, & pere de sa femme Alcméne, fut obligé de s'enfuir à Thébes. Sthénélus aussi-tôt s'empara des Etats de son neveu fugitif, & les transmit à son fils Eurysthée. Celui-ci n'eut point d'enfans, & institua héritier son oncle maternel, Astrée fils de Pélops, & pere d'Agamemnon. C'est de la sorte que la Couronne étoit passée aux Pélopides, qui donnérent leur nom au Péloponnése, auparavant Apie. Les *Héraclides*, avant l'expédition de Troye avoient deux fois tenté inutilement de se rétablir; mais enfin ils eurent la fortune aussi favorable, qu'ils l'avoient jusqu'alors éprouvée contraire. Ils défirent les Pélopides, c'est-à-dire, Tisaméne & Penthile fils d'Oreste, aussi bien que les Néléides, ou les descendans de Nestors, & partagérent les Royaumes de Mycènes, d'Argos, de Messéne, & de Lacédémone. Une si grande révolution changea presque toute la face de la Gréce. Les habitans du Péloponnése jusques-là se divisoient proprement en Achéens & en Ioniens. Les premiers possédoient les terres que les *Héraclides* assignérent aux Doriens & aux autres peuples qui les avoient accompagnés. Les derniers habitoient la partie du Péloponnése, depuis nommée l'Achaïe. Ceux des Achéens qui descendoient d'Æolus, & que l'on chassa de Lacédémone, se retirérent d'abord en Thrace sous le commandement de Penthile, & après sa mort allérent s'établir dans le Canton de l'Asie Mineure, qu'ils appellérent Æolide, où ils fondérent Smyrne, & onze autres Colonies. Quant aux Achéens de Mycènes d'Argos, comme ils se voyoient contraints d'abandonner leur pays, ils s'emparérent aussi-tôt de celui des Ioniens. Ceux-ci se réfugiérent premiérement à Athènes, d'où quelques années après ils partirent sous la conduite de Nélée & d'Androcle, tous deux fils de Codrus, pour occuper cette côte de l'Asie Mineure, qui prit d'eux le nom d'Ionie. Ils y bâtirent Ephèse, Clazoméne, Samos, & plusieurs autres villes. Iphitus Roi d'Elide, Lycurgue Roi de Lacédémone, trois cents vingt-huit ans après le retour des *Héraclides*, rétablirent les jeux Olympiques, institués par Hercule à l'honneur de Jupiter; mais qui jusqu'alors n'avoient point eu de temps fixe, & qu'on ne célébroit qu'en certaines occasions. TOURREIL.

HÉRACLIDE, *Héraclides*, a aussi été le nom propre de plusieurs Philosophes, Médecins, Poëtes, &c. célébres dans l'Antiquité.

☞ HÉRACLIDES. C'est encore le nom d'une des taches de la Lune, & la huitiéme du Catalogue qu'en a fait le P. Riccioli.

☞ HÉRACLITE, f. m. & f. Nom d'Hérétiques. *Heraclita*. Les *Héraclites* condamnoient le mariage, pour autoriser davantage le célibat; ils nioient aussi que les enfans pussent par le moyen du baptême obtenir le Royaume des Cieux.

HÉRALDIQUE, adj. m. & f. *Scutarius*. Il ne se dit qu'en cette phrase, Science ou art *Héraldique*. C'est celle qui traite des blâsons, & des anciens jeux & fêtes des Chevaliers, comme les joûtes & les tournois, qui étoient réglés par les Hérauts; c'étoit leur principale fonction: car ils se trouvoient aux joûtes, emprises, tournois, & gardes de pas, & tenoient registre des noms & blâsons des Chevaliers qui se présentoient, dont ils composoient des recueils. Ceux qui ont écrit de l'art *Héraldique* & des Hérauts, Rois-d'Armes & Poursuivans, sont André Favin, Philippe Moreau, Vulson de la Colombiére, Louvan, Geliot, & autres. Il y a un Ouvrage sçavant de Philippe Jacques Spener, *de Arte heraldica*, en deux vol. *in-fol.* imprimés à Francfort.

En Architecture, on appelle *colonne héraldique*, une colonne qui a sur son fût les armes & blâsons des alliances de la personne pour qui elle est élevée.

HERAT, f. m. Nom propre d'une ville de Perse située dans le Chorasan, sur la riviére d'Héri. *Heratum, urbs Rosarum*. Cette ville est grande, défendue par une Citadelle, & célébre par le grand nombre de roses qui y croissent. On la prend communément pour l'ancienne *Aria*, ou *Alexandria Aria*, capitale de l'Arie. MATY.

HERAT, HERAH, KRACH, HAGIAR, anciennement, PETRA. *Heratum, Petra, Petra Deserti, Giriacopolis, mons Regalis*. Ville de la Turquie, en Asie. Elle est dans l'Arabie Pétrée, à laquelle elle a donné le nom. Cette ville qui a un Archevéché dépendant du Patriarche de Jérusalem, est prise pour l'ancienne Rabath, ou Arraba, qui étoit la ville capitale des Moabites. MATY.

HERATELÉE, f. m. Sacrifice que les Anciens faisoient le jour des noces. *Herateleum*. Dans ce sacrifice on offroit à Jupiter & à Junon des cheveux de la nouvelle mariée, & une victime, dont on jettoit le fiel au pied de l'autel, pour marquer que les époux seroient toûjours bien unis.

Ce nom vient de ἡρατέλεια, qui est le nom Grec de cette espéce de sacrifice. Ce nom Grec vient, selon quelques-uns, de ἥρα, *Junon*, & de τελεία, *parfaite*, épithéte qu'on a donnée à Junon qui préside aux noces, parce qu'on ne se marie que dans un âge parfait, qui est l'âge de puberté. Selon d'autres, ce nom vient de ἥρα, & de τέλος, qui se disoit dans les premiers temps de la langue Grecque pour γάμος, *noces*, de sorte que la signification du mot ἡρατέλεια est celle-ci, *Sacrificium Junoni pronubæ*, c'est-à-dire, *sacrifice à Junon qui préside aux noces*.

HERAULD, HERAULT, HARAULD, ou HAROLD, f. m. Nom propre d'homme, qui s'est formé du Latin *Heroldus*, ou *Haroldus*. En parlant des anciens Septentrionaux, qui ont porté ce nom, on a dit, & on peut dire encore *harault*, & *harold*, mais l'usage l'a changé en *hérauld*, ou *hérault*, dans les noms des familles Françoises qui le portent.

HÉ-

HÉRAULDERIE, s. f. Qualité, charge, dignité, office de héraut. *Fecialis dignitas, munus.* Prendre possession d'une *hérauldérie*. Le Roi baptisoit les hérauts en leur versant une coupe de vin sur la tête, & leur donnoit le nom de leur *hérauldérie*. Voyez HERAUT.

HERAUT, s. m. Ancien Officier de guerre & de cérémonie, qui étoit autrefois en grande considération, & qui avoit plusieurs belles fonctions, droits & priviléges. *Fetialis*, ou *fecialis*. Son principal emploi étoit de composer ou de dresser des Armoiries, des Généalogies, & des preuves de Noblesse. Les *Hérauts* étoient Surintendans des armes, & conservateurs des honneurs de la guerre, dont le blâson est un symbole. Ils avoient droit aussi d'ôter les Armoiries à ceux qui méritoient d'être dégradés de Noblesse pour leur lâcheté & trahison. Ils avoient le pouvoir de reprendre les vices des Nobles mal-vivans, & de les chasser des joûtes, tournois & behors. Ils recevoient & vérifioient les preuves du nom & des armes des Chevaliers, & faisoient peindre leurs quatre quartiers dans leurs livres armoriaux & cartulaires de Chevalerie. Ils avoient droit de corriger tous les abus & usurpations des couronnes, casques, timbres & supports, & connoissoient des différens entre les Nobles pour leurs blâsons, pour l'antiquité de leurs races & prééminences; & même la Cour les a quelquefois mandés pour avoir leurs avis sur les différens de cette nature qui y étoient pendans. Il alloient même dans les Provinces pour faire des enquêtes sur la Noblesse, & avoient droit de se faire ouvrir toutes les Bibliothéques, & de se faire communiquer tous les vieux titres des Archives du Royaume. Ils avoient l'entrée en toutes les Cours des Princes étrangers, pour y annoncer la guerre, ou la paix, & leurs personnes étoient sacrées comme celles des Ambassadeurs. Il étoit de leur charge d'aller publier les joûtes & tournois, de convier à y venir, de signifier les cartels, de marquer le champ, les lices, ou le lieu du duel; de faire les cris pour appeller tant l'Assaillant que le Tenant, & de partager également le soleil aux combattans à outrance. Dans la guerre ils avertissoient les Chevaliers & Capitaines du jour qu'on donneroit la bataille, où ils assistoient en haut appareil devant le grand Etendard; & dans le choc ils se retiroient en un lieu élevé pour voir ceux qui auroient le plus vaillamment combattu, & en faire le rapport au Roi. Ils faisoient le dénombrement des morts, relevoient les enseignes, redemandoient les prisonniers, sommoient les places de se rendre, & dans les capitulations ils marchoient devant le Gouverneur de la ville pour assûrer sa personne. Ils étoient les principaux juges du partage des dépouilles des vaincus, & des récompenses militaires. Ils publioient les victoires, & en portoient les nouvelles aux pays étrangers. Ils publioient la fête de la célébration des Ordres de Chevalerie, & s'y trouvoient vêtus du nom & des marques de l'Ordre. Ils faisoient la convocation des États Généraux, & y assistoient pour empêcher la confusion & les différens sur les préséances. Ils assistoient aux mariages des Rois, & souvent en faisoient la premiére demande, comme aussi aux festins royaux qui se faisoient aux grandes fêtes de l'année, quand le Roi tenoit cour pléniére, & grand tinel, où ils appelloient le Grand-Maître, le Grand-Pannetier, le Grand-Bouteiller, pour venir faire leur charge. Ils faisoient aussi les cérémonies des obséques des Rois, & enfermoient dans le tombeau toutes leurs marques d'honneurs, comme sceptre, couronne, main de justice, &c.

En France, il y a trente *Hérauts* sous le titre de Bourgogne, Normandie, Dauphiné, Bretagne, Alençon, Orléans, Anjou, Valois, Berri, Angoulême, Guyenne, Champagne, Languedoc, Toulouse, Auvergne, Lyonnois, Bresse, Navarre, Périgord, Saintonge, Touraine, Alsace, Charolois, Roussillon, Picardie, Bourbon, Poitou, Artois, & Provence. Le premier, qui est Roi d'Armes, se nomme *Mont-joie Saint Denys*. Il met une couronne Royale sur ses fleurs de lis. Le Roi, & les *Hérauts* d'armes sont revêtus aux cérémonies de leurs cottes d'armes, de velours violet cramoisi, chargées devant & derriére de trois fleurs de lis d'or, & autant sur chaque manche où le nom de leur Province est écrit. Ils portent une toque de velours noir, ornée d'un cordon d'or, & ont des brodequins pour les cérémonies de paix, & des bottes pour celles de guerre. Aux pompes funébres ils portent une longue robe de deuil trainante, tiennent un bâton, nommé caducée, couvert de velours violet, & semé de fleurs de lis d'or en broderie.

Le Roi baptisoit les *Hérauts* avec une coupe d'or pleine de vin qu'il leur versoit sur la tête en leur donnant le nom de leur Hérauldérie. Ils ne pouvoient obtenir la charge de *Héraut* qu'après sept années d'exercice de Poursuivant-d'Armes; & ils ne pouvoient quitter leur charge que pour monter à celle de Roi d'Armes, ou à la dignité de Chevalier.

Il y a aussi un *Héraut* des Ordres du Roi, qui porte une cotte-d'armes de velours violet semé de fleurs de lis & de flammes en broderie d'or avec les armes & les colliers devant & derriére. Il porte aussi la croix de l'Ordre pendue à un cordon de soie noire en écharpe.

Les Hérauts ont comme les Rois d'Armes leur cotte de velours violet, à la réserve que la broderie n'en est pas si riche; & ils portoient sur les manches le nom & les armes de la Province dont ils portoient le titre. On appelloit *plaques* ces cottes d'armes qui étoient particuliéres aux *Hérauts*; & *tuniques*, celles qui appartenoient aux Rois d'Armes. Ils portent encore un bâton appellé *caducée*, qui n'a ni fleur de lis, ni couronne au bout, & qui est seulement de velours violet semé de fleurs de lis d'or.

En Angleterre, il y a trois Rois d'Armes qui ont chacun un nom particulier, & six *hérauts*. Les Rois d'Armes sont le Garter, Roi d'armes d'Angleterre. Le Clarencieux, Roi d'armes des provinces méridionales, & le Norroy, c'est-à-dire, Roi du Nord, Roi d'armes des provinces septentrionales. Les *hérauts* portent les titres de Windsor, de Sommerset, de Chester, d'York, de Richemont & de Lancastre. Le Garter a été établi par Henri V. Le Clarencieux par Edouard IV. Les *hérauts* de Windsor & de Chester par Edouard III. Celui de Sommerset par Henri VIII. & ceux d'York & de Lancastre par les enfans d'Edouard III. L'origine des autres est inconnue.

L'origine des Hérauts est fort ancienne. Stentor étoit le *Héraut* des Grecs, qui avoit une voix plus forte que cinquante hommes ensemble. Les Grecs les nommoient κήρυκες, & ἱερoφύλακες, & les Romains *Féciaux*. *Feciales*. Les Romains avoient institué un Collége de *Hérauts*, dont l'emploi étoit d'examiner si la guerre étoit juste, ou injuste, & d'empêcher que l'on en vînt à une guerre ouverte, jusqu'à ce que l'on eût tenté de terminer le différent par la voie de la justice.

Ce mot de Héraut vient de l'Allemand *hérald*, qui veut dire *gendarme*. D'autres le dérivent d'un vieux mot François *baron*, ou *haro*, dont on se servoit pour un défi, pour une nouvelle & bruit de guerre, pour une semonce publique, & un ban où tout le peuple accouroit, parce que les *Hérauts* étoient les trompettes & clairons qui publioient par tout le monde les victoires & batailles les plus mémorables, d'où vient que Du Cange dit qu'on l'a appellé autrefois *Clarigarius*, aussi bien que *Heraldus*. Borel le dérive de *harus*, c'est-à-dire, *maître*, ou venant de la part du maître. Du Cange dit qu'il vient de *here* Anglois, ou de l'Allemand *heer*, qui signifie *armée*, & de *ald*, *servus*; parce que les *Hérauts* servoient principalement dans les armées. Voyez ce qu'il rapporte d'un Manuscrit du *Héraut* du Duc de Bourgogne qu'on appelle *Toison d'or*, où sont compris tous les devoirs de sa charge, & les cérémonies de son élection. Quelques-uns le font venir de *herhaut*, c'est-à-dire, haut *Seigneur*; d'autres de *hérold*, qui est la même chose que *Dominus Veteranus*, & d'autres de *heer-houd*, qui veut dire fidéle à son Seigneur, ou à l'armée. Voyez sur les *hérauts* l'Épitre 126. d'Énéas Sylvius, le *Glossarium Archaeol.* de Spelman, le Traité des Chevaliers de Fauchet, le *Hérault d'armes* imprimé à Paris en 1610. & la Science héraldique de la Colombiére, & Spéner, dont nous avons parlé au mot HÉRALDIQUE.

Les Généraux d'Armée se servent aujourd'hui de trompettes, & de tambours, qui ont succédé à la fonction des *Hé-*

Hérauts : c'est pourquoi ils jouissent de leurs droits & priviléges par rapport au droit des gens. Ils doivent jouir de toute sorte de sûreté, pourvû qu'ils portent publiquement les marques de leur fonction : c'est-à-dire, le Trompette sa trompette, & le Tambour sa caisse, comme le *Hérau* sa cotte. Voyez Wicquefort.

HERBAGE, s. m. Nom collectif, qui signifie, Toutes sortes d'herbes. *Olus, olusculum*. Les bons Hermites ne vivent que d'*herbages*. Ce qui fait le beurre & les fromages meilleurs les uns que les autres, c'est la différence des *herbages*. Ils sont devenus semblables à l'*herbage*, que les troupeaux paissent. Port. R. Les Jardiniers disent : J'ai semé beaucoup d'herbages, c'est-à-dire, des herbes de toutes sortes. Liger.

Herbage, signifie aussi, les prés où il croît de l'herbe en abondance, & où l'on met des bestiaux à l'engrais. *Herbarium pascuum, pabulum*. Il y a cent bœufs à l'*herbage* dans cette métairie. L'arpent d'*herbage* vaut tant. La richesse de la basse Normandie, de la Hollande, consiste en *herbages*. Mener à l'*herbage*. God.

Herbage, est aussi un droit que les Seigneurs prennent pour leurs pâtures, différent selon les lieux. *Jus pascuarium*.

On le dit aussi du droit que les particuliers ont de couper de l'herbe en certains endroits, ou d'y mener paître leurs troupeaux. *Jus herbas secandi, & greges pascendi in locis quibusdam. Herbagium* & *herbaticum*, dans la basse Latinité. *Herbage* vif & mort, le droit d'*herbage* vif est plus gros que celui d'*herbage* mort. Franc *herbager*, c'est l'exemption du droit d'*herbage* vif ou mort, qu'on ne paye point au Seigneur quand le bétail à laine est tenu en lieu & fief noble. Tous ces mots sont des termes de Coutumes. Le mot *herbagium* se trouve dans un titre de Savigné, rapporté par le P. Lobineau, *hist. de Bret. T. II. p.* 306. par lequel il paroît que l'*herbage*, ou le droit d'*herbage*, consistoit à pouvoir faucher l'herbe dans les forêts, & y envoyer paître ses bestiaux ; car Conan, Duc de Bretagne, accordant à l'Église & aux Moines de Savigné le droit d'*herbage*, s'explique en ces termes, *Do etiam prædictæ Ecclesiæ in omnibus forestis meis pannagium & herbagium ad falcandum & ad pastum animalium*, &c. Les droits de la Charge de Forestier étoient en grand nombre. On les appelle dans les titres l'*herbage*, le pâturage, le bois morts, le cocage, le septimage & le fanage. Lobin. *hist. de Bret. T. I. p.* 203.

☞ HERBAGES, s. m. plur. Vieux filets que les Corailleurs ou Pêcheurs de corail du Bastion de France défont & écharpient, pour attacher aux chevrons avec lesquels ils arrachent le corail du fond de la mer. Dict. de Commerce.

HERBAN, s. m. Vieux terme de Jurisprudence féodale. Ce mot a eu successivement trois significations : dans la première, il marquoit un cri public fait par le Roi à ses vassaux pour l'aller servir à l'armée ; ensuite il a signifié l'amende que les vassaux payoient pour n'avoir pas obéi à cette convocation ; enfin, on l'a étendu à toutes les charges, prestations & corvées que les Seigneurs avoient droit d'exiger de leurs sujets. *Herbanum*. Voyez HERBAUX.

Ce mot vient de *herr*, & *bann*, deux mots Allemans, dont le premier signifie *Seigneur*, & le second *cri public*. *Herban*, Ban du Seigneur.

Ce mot *Herban* se trouve dans Grégentius, Archevêque de Téphre en Éthiopie, comme si c'étoit un nom propre d'un Juif, si l'on s'en rapporte au moins aux Traducteurs. Mais le P. Souciet J. dans un Recueil de Dissertations sur l'Écriture, *p.* 783. prétend que le Juif contre lequel Grégentius dispute, ne s'appelloit point *Herban*, mais que quand Grégentius a mis le Juif Ἑρβάν, *Herban*, il a exprimé le mot חרבן, *Harabban*, qui est la qualité que les Juifs donnent à leurs Docteurs ; & que Grégentius disputoit non pas contre le Juif *Herban*, mais contre un Rabban, ou Docteur Juif, ou plûtôt contre le Rabban, ou Rabbin Juif de la ville, de la Synagogue, ou de l'Académie Juisve.

HERBAUGE, s. m. Nom de contrée. *Herbatilicum, Arbatilicum, Pagus Herbatilicus* ; ou *Herbatilicensis* ; *Herbatilica tellus, Comitatus Herbatilicus, Herbedilicus, Arbatilicensis*. Le Comté d'*Herbauge* étoit en France, dans le Pays Nantois, vers les confins du Poitou. François Chifflet a même cru qu'il étoit d'abord du Poitou. Voyez *de Val. Notit. Gall. p.* 245.

Herbauge, s. f. Nom propre d'une ancienne ville de France. *Herbadilla, Herbedilla*. Elle étoit voisine de Nantes, ville de Bretagne, en France. *Herbauge* fut abîmée vers l'an 580. par une ouverture qui se fit dans la terre & l'inondation de la mer.

HERBAULT, ou HERBAUT, s. m. Terme de Chasse. C'est un de ces noms qu'on donne aux chiens. Ce nom entre dans un proverbe François, quand on dit, il s'est jetté dessus comme *herbaut* sur pauvres gens, ce qui se dit des gens qui se jettent rudement sur quelqu'un, & le maltraitent, à peu-près comme ces chiens appellés *herbauts* se jettent sur les gueux qui sont aux portes des Gentilshommes. Du reste, il ne faut point chercher l'étymologie du nom d'*herbaut* ; on sçait que les noms qu'on donne aux chiens de chasse se terminent en *aut*, parce que cette syllabe a un son élevé qui s'entend de loin, & qui résonne beaucoup à la campagne, dans les forêts, & dans les montagnes.

HERBAUX, s. m. plur. Terme de Coutumes. Devoirs & charges dûes sur les héritages. Dans la Coutume nouvelle de Poitou les *herbaux*, que l'ancienne Coutume de la même Province appelle *arbaux*, sont les devoirs tant d'hommes que de bêtes qui sont dûs au Seigneur. En Latin dans la basse Latinité *herebannum, heribanum, herbannum, arribannum, airbannum, erbannum, arbannum, albannum*.

Ce mot d'*herbaux* vient des mots Latins qui viennent d'être rapportés, ils sont formés de deux mots Allemans, *herr*, qui veut dire *Seigneur*, & *bann*, qui signifie *jurisdiction*.

HERBE, s. f. Nom qui convient à toutes les plantes dont les tiges périssent tous les ans, après que leurs semences sont mûres. *Herba*. Il y a des *herbes* dont les racines vivent pendant quelques années, & d'autres dont les racines périssent avec les tiges. On appelle *annuelles* celles qui meurent dans la même année, après avoir porté leurs fleurs & leurs graines ; comme le froment, le seigle & les autres. On nomme *bisannuelles*, celles qui ne donnent des fleurs & des graines que la seconde, ou même la troisiéme année après qu'elles ont levé, & qui périssent ensuite, telles sont l'Angélique des jardins & quelques autres. Les *herbes* dont la racine ne périt pas après qu'elles ont donné leurs semences, s'appellent des *herbes vivaces* ; telles sont le fenouil, la menthe & les autres. Il y en a plusieurs parmi celles-ci qui sont toûjours vertes ; comme le cabaret, le violier jaune, &c. & d'autres qui perdent leurs feuilles pendant une partie de l'année, comme le pas-d'âne, le pied-de-veau, la fougère, &c. On distingue aussi les *herbes* en potagères & en médecinales. Des *herbes* à lavement. Des *herbes* fines, sont celles qui sentent fort. Il faut arracher les mauvaises *herbes* d'un champ, ou d'un parterre. Les agneaux bondissent sur l'*herbe* fraîche. Être couché sur l'*herbe*, on ne diroit pas bien, être couché sur les *herbes*. Une salade d'*herbes*. Un potage aux *herbes*.

Ce mot vient du Latin *herba*, qui, selon quelques-uns, est tiré d'*arvum*. D'autres le tirent du Grec φέρβειν, *pascere*, φορβή, *pabulum*. De φέρβω, l'on a fait *ferba*, & de *ferba*, *herba*, de même que les Espagnols ont changé toutes les *f* des mots Latins en *h* au commencement des dictions, comme nous l'avons montré au premier article de cette lettre. Cependant d'autres croient qu'il est plus probable que ce mot vient du Syriaque *herba*, ou de l'Hébreu *hesebb*, qui signifie la même chose.

On dit Aller à l'*herbe*, quand les Paysannes vont querir des faisceaux de méchantes *herbes* dans les vignes & dans les champs, pour servir de fourrage à leurs vaches en hyver.

Herbe, en terme de Manége, est le verd qu'on donne aux chevaux pour les rétablir, quand ils sont malades, ou maigres ; & c'est particulièrement de l'orge en verd. *Herbarium pabulum*. Il faut mettre ce cheval à l'*herbe*. On dit aussi, lui donner de l'*herbe*, quand on lui donne quelque peu d'*herbe* fraîche lorsqu'il a bien travaillé, ou qu'il a satisfait son cavalier. Quelques-uns l'ont employé figurément & en raillerie, en par-

parlant d'un homme qui a fait un mauvais ouvrage. On dit aussi en parlant de l'âge d'un cheval, qu'il prendra quatre ans aux *herbes*, c'est-à-dire, au printemps.

Herbe, s'emploie proverbialement en ces phrases. A chemin battu il ne croît point d'*herbe*. On dit aussi, Mauvaise *herbe* croît toûjours, en raillant des jeunes gens qui croissent trop vite. On dit aussi, Couper l'*herbe* sous le pied à quelqu'un ; pour dire, le supplanter, profiter d'un avantage qu'il avoit pris soin de se ménager. On dit aussi d'un homme adroit, & dans la nécessité, que l'*herbe* sera bien courte, s'il ne trouve à brouter. On dit aussi en raillerie à un homme, Sur quelle *herbe* avez-vous marché ? Pour lui reprocher la bonne ou la mauvaise humeur où il est. On dit aussi des affaires & des maladies, quand on a cherché toutes sortes de moyens & de remédes, qu'on y a employé toutes les *herbes* de la S. Jean. On dit aussi, Manger son blé en *herbe* ; pour dire, Manger son revenu avant qu'il soit échû. On dit aussi, en *herbe* & en gerbe, en parlant d'un côté de l'espérance, & d'un autre de la jouissance. ☞ Employer toutes les *herbes* de la S. Jean en quelque affaire, Y faire toutes les *herbes* de la S. Jean ; pour dire, Employer toutes sortes de moyens pour la faire réussir. On dit prov. & figur. d'un jeune Bachelier, que c'est un Docteur en *herbe* ; pour dire, qu'il parviendra un jour à être Docteur. On se sert aussi à peu près du même proverbe à l'égard de ceux qui sont en train de s'élever à quelque dignité, à quelque charge au-dessus de celle où ils sont. Acad. Fr.

Herbe de l'Ambassadeur. Voyez NICOTIANE. C'est la même plante.

Herbe des Aulx. Voyez ALLIAIRE.

☞ Herbe de Sainte Barbe. On en compose un baume spécifique pour les blessures, en la pilant légérement, & la faisant macérer dans l'huile d'olive pendant un mois de l'Eté.

☞ Herbe de Bengale. Cette *herbe* a une tige épaisse d'un doigt, du bout de laquelle sort un gros bouton en forme de houppe. On file cette houppe, & on en fait un fil fin & assez lustré, dont les Tisserans du pays font divers ouvrages, entre autres des tapis & des couvertures, où ils représentent sur le métier diverses figures. On en fait aussi ces sortes de taffetas qu'on appelle en Europe Taffetas d'*herbe*.

Herbe cachée. Voyez CLANDESTINE.

Herbe des Charpentiers. Plante qui est ainsi nommée, parce que les Charpentiers s'en servent pour arrêter le sang, quand ils se sont fait quelque plaie. On l'appelle par la même raison *herbe aux Voituriers* ou *Cochers*. On la nomme encore *mille-feuille*. Voyez MILLE-FEUILLE. On l'appelle aussi la Brunella, qui est une plante différente & vulnéraire, *herbe* aux Charpentiers, pour la même raison. On a encore donné ce nom d'*herbe aux Charpentiers*, à la Marguarite, à l'Orpin, &c.

Herbe aux chats, ou CATAIRE. Plante à fleur en en gueule & vivace. L'ordinaire, *Cataria major, vulgaris, Inst. R. herb.* jette une tige quarrée, haute de trois à quatre pieds, branchue, & garnie de feuilles, dont la figure approche de celle de la Mélisse, mais plus pointues, d'une odeur de menthe. Elles sont blanchâtres & velues, de même que la tige & les branches, qui portent à leurs extrémités des tas de fleurs ramassées en épi court. Ces fleurs sont blanchâtres, divisées en deux lévres, dont l'inférieure est creusée en cuilleron : à ces fleurs succédent quatre semences renfermées dans le fond du calice de la fleur. Il y a plusieurs autres espéces de cataire. Voyez Tournefort, &c. Cette plante est fort apéritive, & propre à provoquer les ordinaires, & guérir les vapeurs : il faut s'en servir à la maniére du Thé, ou la faire infuser dans du vin.

Elle a été nommée *herbe aux chats*, parce que l'on voit que les chats se plaisent à se rouler sur cette herbe, & à en manger.

☞ Herbe de S. Christophe. Cette plante que Tournefort, Dodoneus, Lémery & autres nomment en Latin *Christophoriana*, est un poison presque aussi puissant que l'aconit, mais on s'en sert extérieurement contre la galle & la vermine. On la trouve dans les bois montagneux. Elle pousse plusieurs tiges d'un pied & demi ou deux pieds de haut, menues, tendres & rameuses. Ses feuilles sont grandes & divisées en plusieurs parties oblongues, pointues & dentelées sur leurs bords, de couleur verd-blanchâtre. Ses fleurs viennent aux sommités des branches, disposées en grappes ou épis, composées chacune de quatre feuilles blanches, en maniére de rose. Il leur succéde des baies molles, ovales, peu charnues, qui noircissent en mûrissant, comme le raisin. Elles renferment deux rangées de semences plates, posées les unes sur les autres. Sa racine assez grosse, noire en dehors, & jaunâtre en dedans, est garnie de quelques fibres.

Herbe de Citron. C'est le nom qu'on donne à la mélisse, parce qu'elle a une odeur de citron. Voyez MÉLISSE.

Herbe a coton. Plante à fleurs & fleurons. *Filago, seu Impia Dod.* Sa racine est menue & fibreuse, & périt toutes les années. Elle pousse une tige haute de demi-pied au plus, branchue vers son extrémité, garnie de petites feuilles oblongues, velues, blanchâtres & cotoneuses, aussi-bien que la tige & les branches, sur lesquelles naissent par pelotons des fleurs à fleurons jaunâtres, soûtenues par des semences menues & aigrettées. Ces fleurs & ces semences sont renfermées dans des calices écailleux blanchâtres ; ce qui sert à les distinguer des immortelles, ou *Elychrysum*, plante dont les calices sont dorés, ou argentés, ou lavés de quelque couleur spécieuse. L'eau distillée de l'*herbe à coton* est bonne pour les Cancers. Cette plante vient dans les champs. Voyez GNAPHALIUM.

Herbe aux cuillers. Plante à fleurs en croix. L'*herbe aux cuillers* ordinaire, *Cochlearia folio subrotundo, C. B.* Ses racines sont menues, blanchâtres & chevelues ; elles poussent à leur collet plusieurs feuilles vertes, charnues, arrondies, de la figure quelquefois d'un cuilleron de cuillier d'où vient son nom ; elles sont âcres & piquantes au goût, & soûtenues par des queues assez longues pour la petitesse de la plante. Les tiges qui partent d'entre les premiéres feuilles, sont branchues, garnies de quelques feuilles plus petites que celles du bas. Ces tiges n'ont guère plus d'un pied de longueur, & elles sont chargées aussi bien que les branches de fleurs composées de quatre petites pétales blanches, opposées ; le pistile devient un fruit arrondi, composé de même que les siliques de deux panneaux appliqués sur une cloison mitoyenne qui le sépare en deux loges qui sont demi-sphériques, & qui contiennent des semences brunes, menues, arrondies & piquantes au goût. Il y a d'autres espéces de *Cochlearia* ; le *Raphanus rusticanus* est mis au nombre des *herbes aux cuilliers*, la plûpart de ces espéces ont une odeur pénétrante, & un goût très-piquant. L'*herbe aux cuillers* est un spécifique pour le scorbut. Son eau distillée, sa conserve, raffermissent les gencives, & sont employées dans les maladies qui ont rapport au scorbut. Plusieurs Auteurs ont traité des vertus de cette plante.

☞ Herbe flottante. C'est une *herbe* qui couvre une grande mer des Indes nommée par les Portugais Sargazo, qui comprend toute l'étendue qui est entre les îles du cap Vert, les Canaries & la Terre ferme d'Afrique, pourquoi ils ont donné le nom de *sargazo* à cette herbe que nous nommons en François *herbe flottante*. Elle s'éléve au-dessus de la surface de la mer environ à la hauteur de la main. Elle pousse plusieurs rameaux déliés, gris, s'amassant & s'entortillant les uns avec les autres. Ses feuilles sont longues, minces, étroites, dentelées en leurs bords, de couleur roussâtre, d'un goût approchant de celui de la Percepierre. Son fruit est une baie ronde, grosse comme le poivre, légère & vuide. Cette plante est fort tendre quand on la tire de l'eau, mais elle devient dure & cassante quand elle a été séchée. On n'y a jusqu'à présent découvert aucune racine, mais seulement la marque où elle a été rompue en la tirant de la mer. Apparemment que sa racine est au fond de la mer ; cette *herbe* par son abondance & son entrelacement, rend la navigation de cette

cette mer pénible & dangereuse. On mange cette plante en salade. Elle est bonne contre le scorbut, la colique néphrétique, la pierre, & pour exciter l'urine, car elle est fort apéritive, soit qu'on la mange ou qu'on la prenne en décoction.

HERBE AUX GUEUX. *Clematitis*, *Clematis*; *Flammula*. Plante vivace, & pour l'ordinaire sarmenteuse. La plûpart des espéces de ce genre sont très-âcres, appliquées sur la peau; elles l'ulcérent & y excitent des vessies. L'*herbe aux gueux* ordinaire jette des sarments longs, fort souples, anguleux, & de la grosseur d'une plume à écrire. Ils sont entrecoupés d'espace par des nœuds d'où sortent deux queues ou côtes branchues, qui soûtiennent de part & d'autre cinq feuilles, dont quatre sont opposées par paire, & le cinquiéme termine la côte. Ces feuilles sont ordinairement dentelées & d'un verd obscur. Ses fleurs sont à quatre pétales, & rarement à cinq, disposées en rond, & dépourvûes de calice. Le dedans est blanc de lait, & le dehors verdâtre. Une touffe d'étamines blanches à sommets jaunes, part du fond de chaque fleur, & entoure un amas d'embrions de graines ramassés en tête, lesquels deviennent, après que la fleur est passée, autant de semences brunes, applaties & terminées par un long filet blanc, soyeux, semblable en quelque façon à une petite plume. Cette plante est commune dans les haies. *Clematitis sylvestris, latifolia*, C. B.

☞ HERBE A PAUVRE HOMME, s. f. Plante qui pousse plusieurs tiges à la hauteur d'environ un pié. Ses feuilles sont oblongues, étroites à peu près comme celles de l'hyssope, canelées en leurs bords vis-à-vis l'une de l'autre le long des tiges. Ses fleurs sortent de leurs aisselles attachées à de petits pédicules de couleur ordinairement purpurine, quelquefois blanche & rarement jaune, ayant quelque rapport par leur figure à un dé à coudre. Il succéde à sa fleur une petite coque ovale divisée en deux loges qui contiennent des semences menues. Ses racines sont grosses comme des plumes à écrire, rempantes, blanches, nouées & entourées de fibres. Toute sa plante est fort amère & purge violemment. Les pauvres gens s'en servent pour leurs médecines & leurs lavemens, parce qu'elle est fort commune & ne coûte rien, ce qui lui a fait donner son nom. Les Latins la nomment *gratiola*.

HERBE JAUNE, A JAUNIR. Plante qui sert à teindre en jaune. Voyez GAUDE.

☞ HERBE DE JEAN INFANT. Petite plante de la Nouvelle Espagne, dont parle Nicolas Monard, dans son Histoire des simples médicamens apportés de l'Amérique. Ses feuilles ressemblent à celles de l'oseille, mais elles sont un peu velues & âpres au toucher. Elle est vulnéraire, & arrête le sang des plaies, étant écrasée & appliquée dessus. Elle tire son nom d'un Espagnol établi dans les Indes, nommé *Jean l'Infant*.

HERBE AU LAIT. Nom que l'on a attribué à plusieurs plantes qui donnent du lait lorsqu'elles sont coupées, ou brisées. Ce lait est douçâtre dans certaines plantes, très-âcre dans d'autres. La plûpart des plantes à demi-fleurons donnent du lait. Tous les Tithymales, les Figuiers, &c. donnent un suc laiteux.

Il y a une plante particuliére que les Botanistes appellent *herbe au lait*. Elle pousse des tiges grêles, basses, rempantes. *Glaux maritima*. Ses feuilles sont opposées deux-à-deux, semblables à celles de l'herniole. Sa fleur est un godet jaune, ou purpurin, sans calice, découpée en rosette à cinq quartiers. Lorsqu'elle est passée, il paroît une capsule membraneuse qui s'ouvre par la pointe en plusieurs parties, & qui renferme des semences rougeâtres assez menues. Ses racines sont des fibres déliées comme des filets. En Latin *glaux maritima*. *C. B.* pin. 215. Cette plante croît en des lieux salés & marécageux près de la mer. Elle est bonne pour augmenter le lait aux nourrices, d'où elle a tiré son nom.

☞ HERBE LANUGINEUSE. Petite plante du Brésil, dont parle Guillaume Pison. Elle est agréable à la vûe. Ses tiges sont basses, ses feuilles petites, oblongues & belles. Son fruit est rond, verd & fade. Sa racine est menue & d'un goût qui n'est pas désagréable, un peu amer, avec une petite astriction. Les tiges, les feuilles & les fruits sont chargés d'une laine longue & molle, d'où elle a pris son nom. Sa racine est fort bonne pour le flux de ventre provenant de cause froide.

HERBE MÉDECINALE. Terme de Philosophie hermétique, qui signifie, 1°. La matiére de la pierre. 2°. Le Mercure hermétique.

HERBE AUX MITTES. *Blataria*, s. f. Plante qui a reçu ce nom-là parce qu'elle est bientôt dévorée de Mittes. Il y a plusieurs espéces de ce genre; la plus commune, *Blattaria lutea folio longo laciniato*. C. B. a quelque rapport avec le Bouillon-blanc, ou *Verbascum*. Ses feuilles sont plus petites, plus étroites, dentelées, & découpées sur leurs bords, plus vertes; les tiges sont hautes de trois à quatre pieds, branchues, arrondies, garnies vers le bas de quelques feuilles, plus courtes que les inférieures. Ces fleurs qui accompagnent le haut de la tige & des branches, sont d'une seule piéce jaune, taillée en rosette, dont les cinq quartiers sont obtus & arrondis; des parois de ces fleurs, qui ont une odeur douce, s'élévent cinq étamines purpurines à sommets jaunes. Le pistile qui enfile la fleur devient une coque dure, arrondie, & qui s'ouvre en deux. Elle contient des semences menues & anguleuses.

☞ HERBE MOLUCANE, s. f. Plante de la Nouvelle Espagne dont parle Acosta. Elle croît ordinairement à la hauteur de trois à quatre pieds, & monte quelquefois à plus de sept. Elle est d'un beau verd. Sa tige est menue, tendre, un peu creuse, foible, ayant besoin d'être soûtenue avec des perches, jettant beaucoup de rameaux qui provignent lorsqu'on les laisse ramper, de sorte qu'une seule plante occupe quelquefois un grand lieu. Ses feuilles sont semblables à celles du sureau, fort molles & tendres, dentelées à l'entour. Sa fleur ressemble fort à celle de la camomille; mais elle est un peu plus grande, de couleur jaune. Cette plante demeure verte tout le long de l'année. Elle croît en Moluco, d'où elle prend son nom, que les Latins rendent par *herba Molucana*. Elle vient aux lieux fertiles & humides. On se sert de sa seconde écorce & de ses feuilles comme de puissans vulnéraires. Elles guérissent les ulcères les plus invétérés & les plus malins. On les applique en substance après les avoir pilées, ou bien on en fait un onguent avec de la cire & de l'huile. Elles adoucissent les douleurs & arrêtent le sang. On appelle communément cette plante dans les Indes, le reméde des pauvres & la ruine des Chirurgiens, à cause de ses grandes vertus pour les plaies.

HERBE DE MUSC, est une plante des Îles Antilles, qui porte sa tige assez haut, branchue, & garnie de feuilles presque semblables à celles de nos guimauves, mais plus grandes, plus rudes & plus anguleuses. Ses fleurs sont aussi les mêmes que celles des guimauves, hors qu'elles sont beaucoup amples & jaunes, avec les angles rouges. Le pistile qui sort du fond du calice s'emboite dans le trou qui est au bas de la fleur. Ce pistile devient ensuite un fruit, & enfin un bouton oblong, pointu & velouté, presque aussi gros qu'un œuf. Il est partagé en sa longueur en plusieurs loges remplies de semences presque rondes, mais semblables à de petits rognons de couleur de musc, & de même odeur que le musc, & toutes rayées légérement. Ce fruit s'ouvre ordinairement par la pointe en autant de parties qu'il a de loges. *Ketmia semine moschato*, *instit. rei herb.* 83. P. PLUMIER, *Minime*. *L'herbe de Musc* conserve l'odeur du musc fort longtemps, si on la tient en lieu sec, & dans un vaisseau où elle ne s'évente pas. C'est de-là qu'elle a pris le nom d'*herbe de musc*. C'est le *Bamia moschata*.

HERBE DU PARAGUAY, est une herbe qui croît au *Paraguay*, & dont on use fort au Pérou, comme on fait du thé à la Chine & en ces pays-ci. On ne la met point infuser dans l'eau chaude, mais on met dans un vaisseau quelques feuilles de cette herbe, sur lesquelles on verse de l'eau chaude, qu'on boit aussi-tôt sans laisser infuser, parce qu'elle deviendroit bientôt noire comme de l'encre: on y met cependant du sucre comme dans le thé. FRÉZIER.

HERBE PARIS, est une plante qu'on appelle autrement *Raisin de Renard*. Voyez RAISIN DE RENARD.

HERBE

Herbe aux Perles. Plante qu'on appelle autrement *gremil*, en Latin *lithospermum*. Voyez GREMIL.

Herbe aux Poux. Plante qui est ainsi nommée, parce qu'elle est bonne pour tuer les poux. Voyez STAPHISAIGRE.

Herbe aux Puces. *Psilium majus erectum*. Plante qui pousse une ou plusieurs tiges, à la hauteur d'environ un pied, rondes, velues, rameuses, garnies, de feuilles opposées deux à deux, étroites, pointues, velues, semblables par leur figure à celles de l'hyssope, mais plus étroites, nerveuses comme celles du plantain. Il sort des aisselles de ces feuilles des pédicules longs, grêles, portant en leurs sommités des épis courts, composés de plusieurs petites fleurs pâles, découpés en quatre parties. Ces fleurs sont suivies par des coques membraneuses, qui contiennent des semences semblables à des puces, d'où cette plante a pris son nom. Sa racine est simple, blanche, garnie de fibres. La semence de l'*herbe aux Puces* est en usage en Médecine ; on en tire un mucilage qui est fort adoucissant, & fort propre pour appaiser l'inflammation des yeux ; on les donne en lavement dans la dysenterie, & dans l'inflammation des reins. En Latin, *psyllium majus erectum*, *de ψύλλα, pulex*, C. B. pin. 191. Il y a quelques autres espèces d'*herbes aux Puces*.

Herbe de la Reine, ou à la Reine. Voyez NICOTIANE.

☞ Herbe Robert, ou Herbe à Robert. Voyez BEC DE GRUE.

Herbe de Saint Barthelemy, est une *herbe* dont on fait grand usage dans l'Amérique méridionale. Voyez Herbe du Paraguay.

Le nom d'*herbe de Saint Berthelemi*, vient de ce que quelques-uns prétendent que ce Saint est allé dans le Paraguay, où cette *herbe* croit, & qu'il l'a rendue salutaire & bienfaisante, de mauvaise qu'elle étoit. Frézier.

Herbe de Saint Jean. Nom qu'on donne vulgairement à l'armoise, parce que les Paysans s'en font des ceintures le jour de la Saint Jean. Voyez ARMOISE.

Herbe de Saint Pierre. C'est une espèce de bacille appellée autrement crête-marine, en Latin, *crithmum, sive fœniculum minus*. C. B.

Herbe de Saint Pierre, se dit aussi d'une espèce de primevère, qu'on appelle *primula veris odorata, flore luteo simplici*. J. B. Voyez PRIMEVÈRE.

☞ Herbe Sainte ou Sacrée. C'est un nom que l'on a donné au tabac, que l'on nommoit aussi autrefois *herbe à la Reine*.

Herbe du Siége. Espéce de scropulaire. Voyez SCROPHULAIRE.

Herbe aux Teigneux. Plante qu'on appelle autrement *bardane*, ou *glouteron*. Voyez BARDANE. Ce qu'on appelle *herbe-teigne* à Paris, est l'Orobanche ; les Italiens l'appellent *herba lupa*.

Herbe aux Verrues. Plante qui est ainsi nommée parce qu'elle est bonne contre les verrues. On l'appelle aussi *héliotrope*, ou *tourne-sol*. Voyez HÉLIOTROPE.

Herbe vive. Plante qu'on nomme autrement *sensitive* Voyez SENSITIVE.

Herbe aux Voituriers. Voyez MILLE-FEUILLE, ou Herbe aux Charpentiers.

☞ Herbes filées. On nomme ainsi aux Indes Oriental. une espéce d'étoffe ou toile lustrée, que l'on fait d'un fil tiré de diverses sortes d'*herbes*. Ces étoffes se coupent très-aisément dans les plis.

☞ Herbes lâches. Etoffes des Indes Orientales, moitié herbe & moitié coton. L'*herbe* dont on les fabrique se rouit, se bat & se file, comme les orties dont on fait des toiles en France.

☞ Herbes de soie. Les Anglois de la Virginie donnent ce nom à une espéce de chanvre, qui croit naturellement & sans culture dans cette partie de l'Amérique septentrionale. Les Européens en font de légères étoffes.

☞ Taffetas d'Herbes. C'est un taffetas des Indes, fabriqué avec une matière soyeuse, qu'on tire de différentes plantes qui croissent dans l'Indostan, & en quelques endroits de la Chine.

☞ HERBÉ, ée. adj. Terme de commerce de cheveux On appelle Cheveux *herbés*, des cheveux châtains que l'on a fait devenir blonds en les mettant sur l'herbe, & les y laissant long-temps exposés au soleil, après les avoir fait passer plusieurs fois dans une lessive d'eau limoneuse.

HERBEILLER, v. n. Terme de chasse, qui se dit du sanglier quand il broute l'herbe. *Herbam depascere, gramen carpere.*

HERBELINE, s. f. *Ovis macra*. On appelle ainsi une brebis maigre. Ce mot se dit pour *bermeline*, d'où s'est formé hermine. On a voulu marquer la petitesse & la maigreur d'une brebis, en la comparant à un si petit animal. Huet.

☞ HERBEMONT. s. m. *Herbemontium*. Petite ville des Pays-Bas, au pays de Luxembourg, dans le Comté de Chiny, avec un château sur une montagne près de la rivière de Semoi.

HERBER, v. act. se dit en parlant des chevaux, quand les Maréchaux leur mettent sous le poitrail quelque racine d'ellébore, qui leur fait enfler la partie, & suppurer, quand ils sont atteints de certaines maladies. *Equi pectori radicem ellebori alligare.*

☞ Herber des cheveux. C'est les mettre sur l'herbe, pour leur faire prendre une couleur autre que la naturelle.

HERBERGAGE, s. m. Terme de Coutumes. Il se dit quand un vassal, ou autre sujet, selon la nature de son tenement, doit avoir & tenir manoir & bâtimens.

HERBERGEMENT, s. m. Terme de Coutumes. Manoir, bâtimens. Voyez HERBERGAGE ; c'est la même chose.

☞ HERBERIE, s. f. L'on nomme ainsi dans le blanchissage des cires, le lieu où sont les toiles sur lesquelles on les fait blanchir, en les exposant au soleil & à la rosée.

HERBERT, s. m. Nom propre d'homme. *Herbertus*. Ce nom est de l'ancien Teuton & Celtique ; il est composé de *her*, Seigneur, & *bert* ou *ber*, noble. Apparemment Robert en a été formé par aphérese, ou par le retranchement des premières lettres.

Herbert, s. m. Le *Herbert*, Chemin dans les montagnes de la Principauté de Galles en Angleterre. *Herbertus*, *Herberti via*. Il a pris son nom de Guillaume Herbert, Comte de Pembroch, qui tint ce chemin avec ses troupes pour aller surprendre Herlech, que David Ap Jenkin, & Ap Énion défendoient opiniâtrement depuis longtemps pour la maison de Lancastre contre Édouard IV. Camden, p. 530.

HERBETTE, s. f. diminutif. Petite *herbe*. *Herbula*. Au printemps on voit les moutons & les bergéres couchés sur l'*herbette*. Il ne se dit guère qu'en Poësie, & en style Pastoral.

Vous qui gras & beau,
Me donniez sans cesse,
Sur l'herbette épaisse,
Un plaisir nouveau. Des-H.

Ma Musette | *Et fera*
Dans les bois | *Retentir*
A ma voix | *Les hameaux,*
Sur l'herbette | *Reverdir*
Se joindra ; | *Les Ormeaux.*

Nouv. choix de vers.

HEREEUR. m. f. *Olitor*. Pour les herboristes. Ce mot se trouve dans Ronsard. Il n'est point en usage.

HERBEUX, euse, adj. On le dit des lieux où il croît de l'herbe. *Herbosus*. La morille croit ordinairement au pied des arbres dans les bois, & dans les lieux *herbeux* & humides. Lemery. Ce mot est peu d'usage.

HERBIER, s. m. est le premier des ventricules du bœuf, & autres animaux ruminants, où se reçoit l'herbe qu'ils paissent. *Venter, alvus*. On l'appelle aussi la *panse*,

panse, ou la *double*. Voyez PANSE.

Herbier, se dit aussi d'un amas d'herbes ou de plantes séchées, que font les Botanistes. Les feuilles sont étendues entre deux papiers dans les *herbiers*. On conserve par-là les herbes dans leur état naturel autant qu'il est possible. *Herbarum aridarum codex.* ☞ M. de Tournefort parcourut en 1678. les montagnes de Dauphiné & de Savoye, d'où il rapporta quantité de belles plantes séches qui commencérent son *herbier*. Fontenelle.

Herbier, se dit aussi d'un Livre qui traite des plantes *Herbarum*, ou *Plantarum index Liber*. *Tractatus de Plantis*; *herbarium*. Le Grand *herbier*, contenant les qualités, vertus & propriétés des herbes, arbres, gommes & semences, &c. imprimé autrefois à Paris, *in-folio*.

Autrefois on a dit *herbier* pour Botaniste, qui est aujourd'hui en usage. Au lieu d'arboriser visitoient les boutiques des Drogueurs, *Herbiers* & Apothicaires. Rabel.

On appelle aussi en Fauconnerie *herbier*, le tuyau, ou canal de respiration qui est dans le col de l'oiseau.

HERBIÉRE, s. f. Vendeuse d'herbes dans les marchés. *Quæ herbas vendit*, *olitoria*. On appelle aussi *Herbiéres*, ces petites Paysannes qui vont à l'herbe, & qui dérobent les herbes des prés, si on n'y prend garde.

☞ HERBIS, s. m. Vieux mot. Lieu plein d'herbes, herbage, pâturage, prairie. *Locus herbidus*, ou *herbifer*, *pascuum*.

HERBLAND. Voyez ERBLAND.

☞ HERBORISATION, s. f. L'action d'herboriser. Recherche de plantes faite dans les campagnes, Course ou Promenade faite à la campagne pour y chercher, y examiner des plantes. *Plantarum inquisitio*; *Iter per agros & rura ad plantas exquirendas.* Les Botanistes doivent avoir égard dans leurs *herborisations* aux changemens qui peuvent arriver aux terres à raison de la culture, comme lorsque d'un pré l'on en fait une terre labourable, qu'on plante des arbres dans un terroir ci-devant inculte ou couvert de bruyéres. Ces sortes de changemens sont très-capables de déranger la nature dans la production de certaines plantes qui ne naîtront plus dans les lieux où elles se multiplioient auparavant, & qui feront place à d'autres, qu'on n'avoit pas coutume d'y rencontrer. Journ. des Sçav. 1720. *p.* 285. J'ai fait aujourd'hui une *herborisation* heureuse & abondante. Les *herborisations* sont souvent périlleuses dans les Alpes & les Pyrénées.

☞ HERBORISER, verbe neut. *Herbas investigare.* Quelques-uns disent *Arboriser*, d'autres *Herboliser*. Mais l'un & l'autre sont condamnés par l'Académie qui n'adopte que *Herboriser*. C'est, Aller dans les prés, les bois, les jardins & les campagnes, pour voir diverses sortes de plantes, pour apprendre à les connoître, & pour en découvrir de nouvelles. Ce Médecin curieux est allé *herboriser* aux Indes. M. Le Régent vient d'envoyer M. Jussieu *herboriser* en Espagne & en Portugal. En 1717. M. Tournefort avoit été *herboriser* en Gréce & en Égypte.

Ce mot vient du Latin *herbula*, ou de *herbarius*. Ménage.

HERBORISTE, s. m. On ne dit plus *arboriste*, ni *herboliste*. Celui qui connoît les plantes, ou qui en a écrit. *Herbariæ rei studiosus*, *Botanicus*. Dioscoride, & Matthiole qui l'a commenté, sont de sçavans *herboristes*. Les deux Bauhins ont beaucoup perfectionné cette connoissance, Tournefort l'a achevée.

Herboriste, se dit aussi de celui qui vend les plantes médecinales dans les marchés.

HERBORNE, s. f. Nom propre d'une petite ville ou bourg de la basse partie du Cercle du haut Rhin. *Herborna.* Ce lieu a un château & une Université, & est situé dans le Comté de Nassaw, sur la Dille, près de Dillenberg.

HERBOURG, s. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg de la Misnie. *Herburgum.* Ce lieu est dans le Duché de *Mersbourg*, sur l'Ester, entre la ville de *Mersbourg*, & celle de Leipsick.

HERBRÉGEMENT, s. m. Terme de Coutumes. Logis, maison. *Heribergum* dans les Chartres, les Titres, les Actes.

HERBREGER, v. act. & n. Terme de Coutumes. Donner herbregement. *Heribergare* dans la basse Latinité.

HERBREGERIE, s. f. Terme de Coutumes. Voyez HERBREGEMENT, HÉBERGER, HÉBERGEMENT, qui sont la même chose. Rien n'est si commun parmi le peuple que de transposer ou répéter la même lettre.

HERBU, ue, adj. Qui est bien garni d'herbes. *Herbidus*, *herbosus*. Il se dit des prés & des chemins.

☞ *Par les préaux toûjours* herbus *s'esbattre.*
Marot.

HERCAN. s. m. Terme de Fleuriste. Nom d'une Tulipe panachée d'un rouge brun avec chamois, qui blanchit en deux ou trois jours. Morin.

HERCE. Voyez HERSE.

HERCELER, v. act. Vieux mot, qui se disoit il y a deux siécles pour *harceler*, comme il paroit par Périonius, qui dérive ce mot d'ἐρκάζειν, calomnier.

☞ HERCER, v. act. Vieux mot. Déchirer.

HERCINIE, ou HERCYNIE, HERCINIENNE, adj. Nom d'une forêt de Germanie. La forêt *Hercynienne*. *Hercynia Sylva.* C'étoit anciennement une forêt renommée qui occupoit presque toute l'Allemagne, la haute Hongrie & la Pologne, du temps de Jules César, s'étendant depuis les confins de l'Alsace & de la Suisse, jusqu'en Transylvanie. On lui donnoit soixante journées de longueur, & neuf de largeur. Il en reste encore quelques parties : le Schwartz Waldt, ou la Forêt-Noire dans le Brisgow ; l'Oldennald près d'Heidelberg ; le Steigewald, entre Wurtzburg & Bamberg ; le Thuringerwald, aux confins de la Thuringe & de la Franconie ; le Spesshart, entre Francfort & Fulde ; le Westerwald en Wétéravie ; le Hartz-Waldt dans le Duché de Brunswick, & le Bohemer-Waldt, ou la Forêt de Bohéme, tout autour de la Bohéme propre. Maty. Le sort donna à Sigovése la forêt *Hercinie*, dont une partie a été depuis appellée la Forêt-Noire. Elle commençoit vers les Helvétiens, les Roraques & les Némétes, qui habitoient ce qu'on appelle maintenant la Suisse, avec cette partie de l'Alsace & celle du Palatinat qui sont au-deçà du Rhin, & alloit le long du Danube, jusques aux Daces & aux Anartes, c'est-à-dire, jusques à la Transylvanie, d'où se détournant sur la gauche, elle s'étendoit si loin qu'on n'avoit pu encore du temps de César, sçavoir où elle aboutissoit. Cordemoy. Une partie de la forêt *Hercinienne* se nommoit forêt Martienne.

HERCOLÉ. C'est Hercule en Italien, Porto-*Hercole*, *Portus Herculis*. L'île de *Hercolé*, *Herculis Insula*. Petite île de la mer de Toscane. Elle est fort près de l'État delli Presidii, dont elle dépend, à l'orient du bourg de Porto-*Hercole*, vers les confins de la Toscane & de l'État Ecclésiastique. Quelques Cartes disent *Port-Hercule*, & d'autres *Porto Herculi*. Communément on dit *Porto-Hercole*.

HERCOTECTONIQUE, s. f. Terme de Fortification. Partie de l'Architecture militaire qui enseigne à travailler à la défense & à la munition.

Ce mot vient du Grec εἴργω, *arceo*, éloigner, empêcher d'approcher, & de τεύχω, *struo*, construire.

HERCULE, s. m. Nom propre d'un Héros, ou d'un Demi-Dieu de la Gentilité. *Hercules.* Ce nom a été donné par l'Antiquité à tant d'hommes différens dans les temps fabuleux, qu'il est à croire que c'est un nom générique qui se donnoit à tous les Héros, ou les braves Aventuriers. Diodore de Sicile en distingue trois, *L. IV.* Cicéron, *de Nat. Deor. L. III. n.* 42. en distingue six. Le premier & le plus ancien, fils du premier Jupiter, & de Lyside, ou Lysidée ; le second est l'Égyptien fils du Nil ; le troisiéme est l'Idéen ; le quatriéme est le Tyrien ; le cinquiéme, qui est l'Indien, est le même que Bélus ; le sixiéme est le fils d'Alcméne & du troisiéme Jupiter. Arnobe, *L. IV.* en reconnoit aussi six. Varron en comptoit jusqu'à 43 ; mais parmi les-

lesquels il y en avoit plusieurs allégoriques & symboliques, qui n'avoient jamais existé.

Hercule porta chez les Gaulois le surnom de *Caran*. Ce mot, dit Vossius, est la même chose que ΚΟΙΡΑΝΟΣ, chez les Grecs, qui veut dire, *Seigneur*, & Caranus vient de l'Hébreu קרא, *vocavit*, d'où est dérivé קריא, *Kari*, *vocatus ad regnum*, *inclytus*, *celebris*; de même que קרואים, *Kerouim*, qui signifie *Inclyti*, *magnates*, *L.* des Nombres, *I.* 16. *II.* des Rois, *XV.* 11. & dans Ézéch. *XXIII.* 23.

L'Hercule Celtique, honoré aussi des Germains, & à cause de cela nommé aussi l'*Hercule* Germanique, étoit, selon Aventin, le dernier Roi des Germains, dont Bérose parloit, & le fondateur des Boïens. Voyez Élias Schédius, *de Diis Germanis*, pag. 476. Cœsius, *Cœlum Astron. Poëtic. pag.* 161, 162. Cluverius, *German. Antiq. L. I.*

L'Hercule de Créte, Crétique, ou *Telchinius*, étoit un Dactyle Idéen, ou Curéte, sçavant dans la magie, & dans l'art de la guerre, & instituteur des jeux Olympiques.

L'Hercule Égyptien passe pour le plus ancien. Diodore de Sicile le fait proche parent du vieux Osiris, qu'on prend pour Mitsraïm fils de Cham; il se nommoit Gigon ou Giguon. Il y a encore un autre *Hercule* Égyptien, vainqueur du pays de Chanaan, qui n'est autre que Josué. Voyez Vossius, *de Idolol. L. I. C.* 26.

L'Hercule Libyen ou Libyque, surnommé *Maceris*, fut pere de Sardus, qui conduisit une colonie dans l'Île appellée Ichnuse, & qui depuis prit son nom, & fut appellée Sardaigne. Le pere & le fils y étoient honorés.

L'Hercule de Maguse, *Magusanus*. C'étoit un titre qu'on donnoit à *Hercule* chez les Celtes Septentrionaux, comme il paroît par une pierre antique trouvée en Zélande, sur laquelle on lit Herculi Magusano. Vossius, *de Idolol. L. I. C.* 35.

L'Hercule Ogmien, *Ogmius*. Vossius, *de Idolol. L. I. C.* 36. croit que c'étoit plûtôt un symbole de l'éloquence qu'un Dieu. Quoi qu'il en soit, Lucien dit qu'il avoit appris d'un Prêtre Gaulois qu'ils ne regardoient point Mercure, mais *Hercule*, comme le Dieu de l'éloquence; par la raison qu'*Hercule* surpassoit tout en force; qu'il étoit le Dieu de la force, & que la force consistoit non seulement dans le corps, mais beaucoup plus dans l'éloquence; que c'étoit par-là qu'*Hercule* étoit venu à bout de tout ce qu'il avoit entrepris.

L'*Hercule* Phénicien, ou Tyrien, selon Cicéron, fils de Jupiter & d'Astérie sœur de Latone; selon d'autres, fils d'Athomante; selon Sanchoniaton, petit-fils de Jupiter fils de Demaroon, Roi de Phénicie, & de Cadmus par sa fille Ino, fut nommé Palæmon, & ensuite *Melicarthus*, ou *Melicerta*, c'est-à-dire, *Roi d'une ville*; & *Malica*, c'est-à-dire, *Roi*, dans Amathunte, à ce que dit Hesychius. En Phénicien, מלך, *melech*, ou מלכא, *malcha*, signifie Roi, & קריה, *Kiriath*, ou קרתא, *Kirtha*, une ville. Les Indiens le nommoient *Dosanes*, ou *Desonans*. Voyez ce mot, & Eusébe Diodas.

Un autre *Hercule* Tyrien, que Justin surnomme l'Asiatique, plus jeune que celui dont nous venons de parler, conduisit une Colonie à Gades, aujourd'hui Cadix, & vainquit Géryon. Quelques Antiquaires ont cru que c'étoit cet *Hercule* que l'on voit vêtu d'une peau de lion, sur des médailles Phéniciennes, ou Puniques, qui se trouvent en Andalousie. M. Réland en a fait graver une dans sa Dissertation sur les médailles Samaritaines.

L'Hercule Romain étoit le même que *Sancus*. Voyez ce mot.

Le dernier & le plus jeune de tous étoit l'*Hercule* de Thébes, ou Thébain, fils putatif d'Amphitryon & d'Alcméne; mais au vrai fils de Jupiter & d'Alcméne. C'est celui dont Junon & Euristée, Roi de Mycéne, exercérent tant le courage, & auquel ils fournirent la matiére de tant de travaux & de tant de gloire. Les travaux d'*Hercule* sont douze actions principales de ce Héros, célébrées par les Poëtes. Lucréce, *L. V. v.* 22. Ovide, *Métam. L. IX. v.* 182. Sénéque le Tragique dans Agamemnon, *v.* 806. dans l'*Hercule* furieux, *v.* 214. & 526. dans l'*Hercule Oetæus*, *v.* 15. Silius Italicus, *L. III. v.* 333. Sidonius Apollin. *Carm.* 9. Boëthius, *L. IV. Met.* 7. Claudien, dans la préface du *II. L. de Rapt. Proserpinæ*, Martial. *L. IX. ep.* 104. Ausone Idyll. *XIX.* Quintus Calaber, *Eurypili Clypeus*, *L. VI.* & Philippe de Byzance, les ont chantés, ou décrits. Ces douze travaux d'*Hercule* sont le Lion Néméen tué, l'hydre de Lerne tuée, le sanglier d'Érymanthe tué, la biche du mont Ménale prise, les étables du Roi Augie nettoyées, les Harpyes du lac Stymphale défaites; le Taureau de l'Île de Candie pris; Dioméde Roi de Thrace tué; les Amazones vaincues; les bœufs de Géryon emmenés; les pommes du Jardin des Hespérides enlevées; & le Cerbère tiré des enfers. Les Grecs ont attribué à cet *Hercule* toutes les belles actions des autres. On sacrifioit à *Hercule*, comme à Cérès, une truie pleine. Voss. *de Idol. L. IX. C.* 32. La caille & le peuplier lui étoient consacrés, & on faisoit ses sacrifices le long d'un grand chemin. Id.

Le nom d'*Hercule* vient du Latin *Hercules*, formé du Grec ἡρακλῆς, qui se dit par contraction pour ἡρακλέης; ce mot Grec est composé de celui de ἥρα, qui est en Grec le nom de Junon, & de κλέος, *gloire*, *honneur*, *louange*. Le nom d'*Hercule* veut dire que les travaux que Junon fit entreprendre à *Hercule*, lui donnérent occasion d'acquérir de la gloire & de mériter des louanges.

Les Colonnes d'*Hercule*. *Herculis Columnæ*. On croit communément que ces fameuses colonnes sont les deux montagnes qui forment le détroit de Gibraltar; celle de Gibraltar du côté de l'Europe, & celle des Singes du côté de l'Afrique. Cependant plusieurs Espagnols prétendent que ces colonnes sont deux tours situées dans l'Île de Cadix, lesquelles on nomme vulgairement les terres d'Ercolé.

L'*Hercule* François, est intitulé, *Mars Gallicus*. ☞ Jansenius d'Ypres le publia en 1636. sous le faux nom d'Alexandre Patrice d'*Armarch*. Voici le titre de l'ouvrage en entier: *Alexandri Patricii Armachani Mars Gallicus, seu de justitia armorum & fœderum Regis Galliæ libri duo.* L'*Hercule* François a aussi servi de titre à plusieurs piéces faites à l'honneur de Louis XIII. & du feu Roi.

Hercule, est aussi un nom propre d'homme dans le Christianisme. Il y a deux *Hercules* Ducs de Ferrare. *Hercule* de Gonzague, Cardinal de Mantoue sous Pie IV.

En termes du Grand Art, on dit qu'*Hercule* fuit Antée, pour marquer la préparation du soufre. *Hercule* a nettoyé l'étable pleine d'ordure; cela veut dire que l'Artiste a purifié la matiére de sa noirceur, & l'a rendue blanche.

Hercule ou *Héraclée*, est aussi le nom que l'Empereur Commode donna au dixiéme mois de l'année, qui est le mois d'Octobre.

☞ Hercule en Astronomie est le nom d'une Constellation. C'est une des 22 Constellations de la bande du nord. Elle est composée de 49 étoiles, & s'étend en longitude selon les Tables de Roger, depuis le 28 degré 12 min. 8. sec. de la balance, jusqu'au 12[e] degré 30 m. du capricorne.

☞ Hercule, s. m. Constellation Boréale qui contient vingt-huit étoiles, six de la troisiéme grandeur, 17 de la quatriéme, 2 de la cinquiéme, & 3 de la sixiéme. meaux. Hygin ne lui en donne que 19.

☞ Hercule-Pollux. C'est une étoile de la premiére grandeur, qui se trouve dans la tête du second des Ge-On la nomme quelquefois simplement *Pollux*. Les Astrologues la mettent au nombre des Royales.

HERCULÉE. s. f. Terme de Fleuriste. Tulipe panachée d'un rouge de sang, & de blanc de lait. Morin.

☞ HEUCULIEN, s. m. Nom que l'on donnoit anciennement à certain corps de troupes, qui étoient ordinairement auprès de l'Empereur. *Herculianus*. Le Comte Julien s'apperçut que Bonoze & Maximilien, Officiers des troupes que l'on nommoit *Herculiens*, n'avoient point changé le labarum. Fleury. Depuis le regne de Dioclétien il y avoit certaines compagnies que l'on nommoit Joviens de son nom, & d'autres Herculiens, de Maximien-Hercule. Id.

HERCYNE, s. f. Nom propre d'une des Compagnes de Proserpine. *Hercyna.* Elle avoit donné son nom à un fleuve. On lui consacroit des statues, qui la représentoient tenant une oie sur la main. Voyez Tite-Live, *L. XLV. C.* 27. & Turnébe, *L. XI. Adversf. C.* 18. C'est apparemment la même que l'*Hercyne*, dont parle Pausanias dans son neuviéme livre, & qu'il dit avoir été fille de Trophonius, & honorée à Lébadie, aujourd'hui Lévadia.

HERCYNIE ou HERCYNIENNE, adj. f. On écrit aussi *Hercinie.* Nom d'une célébre forêt de Germanie. *Hercynia Sylva.* Les Géographes Allemands l'appellent en leur langue *Schwartze Wald.*

☞ HERDER, s. m. village de Suisse dans le Thurgow. C'est une Terre Seigneuriale qui a ses Seigneurs particuliers.

HERDEREN, s. m. village de Suisse au Comté de Bade. L'Evêque de Constance y a la basse jurisdiction.

HÈRE, s. m. (L'*h* s'aspire.) Homme qui est sans bien, sans crédit. *Homo nullius authoritatis, nihili, flocci, vilis.* Il se joint ordinairement avec *pauvre.* Il n'a pas moyen de vous payer, c'est un pauvre hère Ne vous fiez pas à la faveur de ce Conseiller, c'est un pauvre *hère*, dont on ne fait nul état dans sa Chambre, qui ne sçait pas soutenir son opinion. Ces pauvres *hères* Alchymistes ne parlent jamais que par figure & par embléme. Mascur. On écrit aussi Haire. Voyez ce mot.

Il ne faudra point qu'on vous berce
De cet espoir trompeur & vain,
Que vous puissiez avoir commerce
Avec aucun visage humain,
Si ce n'est quelque pauvre hère,
Qui dans le rocher égaré
Vienne à vous d'un air éploré
Cherchant remède à sa misère. P. du Cerc.

Ce mot vient du Latin *herus.* Ménage dit qu'il vient de l'Allemand *Her*, qui signifie *Seigneur*, comme qui diroit un *pauvre Seigneur.* Quelques-uns le dérivent de *hirsutus*, parce que ce mot signifioit autrefois *hideux*, *vilain* & *malpropre.*

Hère, est aussi un jeu de cartes, où l'on ne donne qu'une carte à chaque personne. On la peut changer contre son voisin, pourvû qu'il n'ait pas un Roi, & celui à qui la plus basse carte demeure perd le coup Le *hère* est le jeu des peres de famille, parce qu'ils y font jouer jusqu'aux plus petits enfans. On écrit aussi Haire. Voyez ce mot.

Hère, est aussi le nom qu'en ce jeu on donne à l'as, qui fait perdre celui à qui il demeure dans la main.

Hère, signifioit en vieux François, *camp* & *armée*, d'où quelques-uns dérivent *Hérault* & *Hériban.*

☞ Hère. C'est aussi un vieux terme de mépris qui se trouve souvent dans Rabelais : il vient de l'Allemand *Herr*, sieur ou sire, comme celui de *bouquin* de *bouch*, pour dire un livre méprisable, tant il est vieux & mal conditionné. *Rem. sur la Sat. Mén.*

HERED. Voyez EDER.

HÉRÉDITABLETE, s. f. Vieux mot, qui signifie dans quelques coutumes fonds, héritage.

HÉRÉDITAIRE, adj. m. & f. Ce qui est affecté à une famille, qui lui appartient par droit de succession naturelle & de proche en proche. *Hæreditarius.* On distingue les biens de l'Empereur en terres *héréditaires* qui lui appartiennent par succession de ces Ancêtres, & en ceux dont il jouit comme Empereur par élection.

Héréditaire, se dit aussi des charges qui sont affectées à une certaine maison. *Munera hæreditaria.*

Héréditaire, se dit aussi de ce qu'on hérite, soit par un degré de parenté, soit par une institution testamentaire. Un héritier bénéficiaire n'est point tenu au-delà des forces *héréditaires*, ou de la succession. Ce légataire universel prétend qu'une telle rente, une telle maison fait partie des biens *héréditaires.* Il posséde cette terre par un droit *héréditaire.*

Héréditaire, se dit aussi des biens qui par leur nature passent à des héritiers, ou de ceux qui ont un privilége ou concession pour cela. Les Offices de leur nature ne sont point *héréditaires*, il faut que le Roi les crée *héréditaires* par Édit particulier. Le Droit Canon se sert de toutes les précautions imaginables pour empêcher qu'on ne rende les Bénéfices *héréditaires* dans les familles.

Il y a de certaines grandes charges qui n'ont presque plus aujourd'hui de fonctions, ausquelles le titre d'*héréditaire* est attaché. Connétable *héréditaire* de Normandie, de Dauphiné, Sénéchal *héréditaire.*

On dit aussi des degrés d'honneur & des emplois qui ont été long-temps dans une même maison, dans une famille, qu'ils y sont comme *héréditaires.* Le bâton de Maréchal de France est comme *héréditaire* à cette maison. La Charge de Président au Mortier est comme *héréditaire* dans cette famille.

Héréditaire, se dit figurément en Morale, des bonnes ou mauvaises qualités qu'on reçoit, ou qu'on croit recevoir de ses Ancêtres. La vertu, la piété sont *héréditaires* dans cette famille. La goutte, la folie, sont des maux *héréditaires* qui peuvent venir de nos peres. En Italie les haines des maisons sont *héréditaires.*

HÉRÉDITAIREMENT, adj. D'une maniére héréditaire, par droit de succession. *Jure hæreditario, hæreditate.* On jouit des charges de Sécretaire du Roi *héréditairement* : celles de la maison du Roi ne se possédent pas *héréditairement.*

HÉRÉDITÉ, s. f. Succession aux biens d'un défunt. *Hæreditas.* Par le Droit Romain, l'adition d'*hérédité* étoit nécessairement requise pour la validité d'un testament. On créé ici des Curateurs aux *hérédités* vacantes. On est obligé de payer les dettes d'un défunt, quand on s'est immiscé en son *hérédité.* Un héritier bénéficiaire ne les paye que jusqu'à la concurrence des forces de l'*hérédité.*

Hérédité, se dit aussi d'un privilége, d'un droit que donne le Roi pour rendre héréditaire une charge, ou un autre droit qui ne l'étoit pas de sa nature. *Jus hæreditarium.* Le Roi a fait des Édits pour donner l'*hérédité* à plusieurs charges. Celles de Sécretaire du Roi se possédent en *hérédité.* Il y a eu plusieurs Édits pour des confirmations d'*hérédité.*

HERÉE. Terme de Calendrier. Nom du premier mois des Grecs de Bithynie ; il répond au mois d'Octobre.

☞ HÉRÉE. s. f. Ville du Péloponnèse, dans l'Arcadie, au bord de l'Alphée. *Heræa.* Ælien dit que dans le territoire d'*Hérée*, en Arcadie, il se fait un vin qui rend les hommes insensés, & les femmes fécondes.

☞ HERÉES, s. f. pl. Fêtes de Junon à Argos, à Samos, à Égine, & en plusieurs autres villes de la Gréce : elles sont ainsi nommées du nom d'Hera que Junon portoit.

HÉREFORD, ou HAREFORD, HERTFORD, s. m. On prononce *Herford.* Ancienne Ville d'Angleterre, capitale de l'Hertfordshire, avec titre de Comté, & un château sur la riviére de Léa, à vingt milles de Londres. *Herefordia, Herfordia.* Elle n'est plus si considérable depuis qu'on a détourné le grand chemin pour le faire passer à Ware. Elle a un Évêque suffragant de Cantorberi ; Elle est située sur la Wye, dans le Comté d'*Héreford*, au couchant de Glocester & de Worcester. *Héreford* a été bâti par les Saxons des ruines de l'ancien *Ariconium*, ville des Silures, que quelques Géographes mettent à Kenchester, village situé à une lieue d'*Héreford.* Maty. Cambden, *p.* 461.

Hereford-Shire, HERTFORDSHIRE, s. f. ou le Comté d'*Héreford. Herefordiensis Comitatus.* Province d'Angleterre, d'environ 48 lieues de tour, & de quatre cents cinquante mille arpens. Elle est agréable & fertile : son plus grand commerce consiste en bled germé pour la biére. Elle est bornée au nord par le Comté de Shrop, au couchant par ceux de Radnor & de Brecnock, au midi par ceux de Monmouth & de Glocester ; & au levant par celui de Worcester. Ce Comté peut avoir douze lieues de long, & sept de large vers le milieu. Son terroir, arrosé par la Wye, & quelques autres riviéres, est des plus fertiles de l'Angleterre, & ses laines sont des meilleures du Royaume. Lemster, Webley & Rosse, sont ses principeaux bourgs. Maty. Cambden, *p.* 470. L'ancien nom de ce pays est *Freinuc.*

HÉREIGE, s. m. & f. Hérétique. *Hereticus, a.* M. Châtelain s'est servi de ce mot dans son Martyrolo-

ge; mais il n'est point François: il est pur Espagnol, *Herége*.

☞ HÉRÉMITAINE, s. f. Vieux mot Hermitage.

HEREMITIQUE, ou EREMITIQUE, adj. m. & f. Qui appartient aux Hermites, qui est à la façon des Hermites. *Eremiticus*. Dans les premiers siécles de l'Eglise, plusieurs grands Saints ont embrassé la vie *hérémitique*. On ne le dit guére qu'avec le mot *vie*.

Il vient d'ἐρημος, *eremus*, désert, d'où s'est fait *heremita*, Hermite, & de-là *hérémitique*.

HERENAQUE, s. m. Nom d'un office Ecclésiastique en Hibernie. *Herenachus*. Les *Hérénaques* étoient des Clercs à simple tonsure, qui étoient chargés de ramasser les revenus de l'Eglise, & d'en disposer en donnant une partie de ces revenus à l'Evêque, une autre aux pauvres, & réservant la troisiéme pour les réparations, & les dépenses de l'Eglise.

HERENTALS, s. m. Nom propre d'une petite ville, capitale d'une Mairie du Quartier d'Anvers dans le Brabant. *Herentalia*. Elle est sur la petite Néthe, à six lieues d'Anvers, & à trois de Liére, vers le levant.

☞ HERÈS. Voyez HARÈS.

HERES MARTEA. Divinité des Héritiers, Déesse des anciens Romains. *Heres Martea*; car c'est ainsi qu'on lit dans Festus, & non pas *Martia*. Quand il venoit à quelqu'un une succession, il faisoit quelque sacrifice à cette Déesse en actions de graces. Elle étoit appellée *hérès*, du nom *heres*, héritier, & *Martea*, parce qu'on disoit qu'elle étoit une des compagnes de Mars. C'est ce qu'en dit Festus. Peut-être la mettoit-on à la suite de Mars, parce que ce Dieu fait plus qu'aucun autre vaquer des successions, & ainsi fait bien des héritiers. Scaliger a cru qu'il y avoit une faute en cet endroit, & qu'au lieu de *herem* il falloit lire *Nerienem*; mais 1°. elle n'auroit pas pris son nom *à nomine hæredum*, comme dit Festus, & ne seroit pas compagne, mais femme de Mars. De plus, M. Dacier montre dans sa Note sur ce mot, que les Anciens ont dit *herim*, & *erem*, sans *h*, pour *hæredem*. Il croit néanmoins que Festus même s'est trompé, & que *Hérès* étoit compagne de Nérié, ou Nériené, femme de Mars, & non pas de Mars lui-même, parce qu'Ennius a dit *Nerienem Martis & Herem*; mais cela ne prouve rien, comme on le voit assez.

☞ HÉRESE, s. f. Vieux mot. Doute, opinion, qui ne s'accorde point à l'opinion commune. Ce mot vient du Grec αἵρεσις, *division, secte*.

☞ HÉRESENT, s. m. Vieux mot. Désertion d'armée, du mot *here*, qui a signifié *Camp*.

HÉRÉSIARQUE, s. m. Inventeur d'une hérésie, ou le chef d'une secte hérétique. *Hæresiarchus*, *hæresiarcha*. Arius étoit un fameux *Hérésiarque*. Socin est aussi un fameux *Hérésiarque*, c'est le Patriarche des Sociniens. Hist. Crit. du V. T. Simon le Magicien est le premier *Hérésiarque* qu'il y ait eu dans la nouvelle Loi.

Ce mot est Grec, composé d'αἵρεσις, *hæresis*, *hérésie*, & d'ἀρχὸς, *princeps*, prince, chef.

☞ HÉRÉSIDES, s. f. pl. Prêtresses de Junon à Argos, où elles étoient tellement honorées, que les années de leur sacerdoce servoient de dates dans les monumens publics. *Etymolog. magn.*

Hérésides. Nymphes attachées au service de Junon Hera, & dont la fonction principale étoit de préparer le bain à la Déesse.

HÉRÉSIE, s. f. Erreur en la foi Chrétienne, doctrine erronée, jointe avec l'opiniâtreté, contre quelque dogme de la Foi. *Hæresis*. C'est l'opiniâtreté qui fait le caractère de l'*hérésie*. Car lorsqu'on est prêt de se soumettre au jugement de l'Eglise, & qu'on l'attend avec respect, on n'est point dans l'*hérésie*. Mais quand l'Église a parlé, c'est une *hérésie* de soutenir encore les erreurs qu'elle a condamnées. Tertullien, dans son Ouvrage des Prescriptions, définit l'*hérésie* par le choix, suivant l'étymologie du nom. L'hérétique est celui, qui par son choix invente ou embrasse une doctrine: pour nous, il ne nous est permis, ni d'inventer, ni de choisir ce qu'un autre aura inventé. Nous avons pour Auteurs les Apôtres du Seigneur, qui eux-mêmes n'ont rien introduit par leur choix. Fleury.

L'hérésie a toujours eu soin de conserver quelque rapports avec la vérité, & d'en emprunter les apparences. Font. L'*hérésie* est naturellement indocile, indépendante, & fatale à la Royauté. Fl. C'est un excès fort ordinaire de faire des *hérésies* capitales, qui ne le sont point. Du Pin. Les *hérésies* sont d'utiles ennemis; elles excitent la diligence des Pasteurs. Cl. C'est au Prince à garantir le peuple du venin de l'*hérésie*, & à empêcher qu'elle ne ravage impunément l'Église. H. de l'Inq. Il y a une histoire des *hérésies* en François par M. Hermant, Curé de Maltot.

☞ Hérésie. Sentir l'*hérésie*, être suspect d'*hérésie*, approcher de l'*hérésie*, sont des phrases d'un usage très-commun en matière de Théologie. On condamne des propositions comme suspectes d'*hérésie*, comme sentant l'*hérésie*, comme très-approchantes de l'*hérésie*. *Suspectas de hæresi*, *hæresim sapientes*, *hæresi proximas*. Ces qualifications sont différentes, & ne doivent point être confondues. On appelle une proposition ou une doctrine suspecte d'*hérésie*, quand, eu égard aux circonstances, elle donne lieu de penser que l'Auteur est dans des sentimens contraires à la foi. On dit qu'une proposition sent l'*hérésie*, quand elle tient à l'*hérésie*, mais de loin, & que l'on sent bien qu'elle est tirée d'un principe hérétique. On dit qu'une proposition approche de l'*hérésie*, quand elle est contre une conclusion théologique, quand elle tient à l'*hérésie* comme une conclusion à son principe. Une proposition ou une doctrine favorise l'*hérésie*, est favorable à l'*hérésie* ou au schisme, quand elle donne des moyens, des facilités d'établir ou d'entretenir l'*hérésie* ou le schisme, en quelque manière que ce soit.

Hérésie, se dit par extension, des propositions notoirement fausses qu'on avance dans d'autres sciences. C'est une *hérésie* en Morale, de dire qu'il ne faille pas être reconnoissant. C'est une *hérésie* en Géométrie, de dire que deux triangles qui ont les angles semblables, ne soient pas proportionnels.

Ce mot vient du Grec αἵρεσις, qui n'avoit pas chez les Anciens Grecs une signification odieuse comme il l'a chez les Auteurs Ecclésiastiques. Il signifioit seulement *opinion particulière*: on disoit l'*hérésie* des Péripatéticiens, ou des autres Philosophes, c'est-à-dire, leur *secte*.

☞ Hérésie. On dit proverbialement d'un homme qui n'a point de génie, qu'il ne fera point d'*hérésie*. Ac. Fr.

☞ HÉRÉSIOLOGUE, s. m. Qui a écrit sur les hérésies, qui les a recueillies, qui en a fait le catalogue. Nous avons quantité d'Auteurs *Hérésiologues*, tels que S. Epiphane, Léonce le Scholastique, Bernard de Luxembourg, Philastre, Pratéole, Sainte Garde, Stanislas, Hosius Conrad, Schusserburg, Gaspard Francus, Guy Terreni, Varillas, Alfonse de Castro, Florimond de Raymond, Guy de Perpignan, George Arnold, Thomas Ittigius, Nicolas Antonin, Kenni, du Plessis, d'Argentré, & plusieurs autres qui ne reviennent pas à ma mémoire. Pour juger si une secte est Manichéenne, il faut bien connoître le Manichéisme. J'en avois l'idée qu'on en a d'ordinaire quand on a lû sans examen les Auteurs *hérésiologues*. Beausobre, *Lettre à M. De la Motte*.

HÉRÉTICITÉ, s. f. Terme dogmatique & nouveau. ☞ Qualité d'un écrit hérétique. Feu M. de Fénélon, Archevêque de Cambray, qui l'a fait, l'a souvent employé dans ses ouvrages, & ceux qui écrivent de Théologie ne font point difficulté de s'en servir après lui. Il signifie la qualité, le caractère d'une proposition, d'un texte, d'un ouvrage hérétique. *Heterodoxia*. Puisque l'*héréticité* de ce livre n'est que probablement vraie; & qu'il reste toujours quelque degré de probabilité opposée, il s'ensuit que l'*héréticité* de ce livre est probablement fausse. De Fénélon, Arch. de Camb.

HÉRÉTIQUE, adj. m. & f. Qui soutient, qui professe une hérésie, qui appartient à l'hérésie. *Hæreticus*. Une doctrine *Hérétique*. Une ville *Hérétique*. Une assemblée, un Synode *Hérétique*. L'*Hérétique* fait profession du Christianisme, & c'est en cela qu'il est différent de l'Infidéle, du Juif, de l'Idolâtre. Un homme n'est pas *Hérétique* lorsqu'il fait une mauvaise action condamnée par l'Évangile, & par conséquent contre la

la Foi ; mais lorsqu'il soûtient avec opiniâtreté une erreur opposée à la Foi Chrétienne, soit que cette erreur regarde la spéculation, soit qu'elle regarde la pratique.

Hérétique, est aussi fort souvent substantif. *Hæreticus*. Un véritable *Hérétique* est proprement celui qui soûtient une fausse opinion contre sa propre conscience, par hypocrisie, & par un esprit de faction & d'opiniâtreté. Philastrius, Évêque de Bresse, appelloit *faiseurs d'Hérétiques*, ceux qui multiplioient trop le nombre des hérésies. Maxime, qui usurpa l'Empire sur Gratien, est le premier qui a décerné la peine de mort contre les *Hérétiques*. H. de l'Inq. Les *Hérétiques* de bonne foi, supposé qu'il y en ait, sont plus dignes de compassion que de haine, parce qu'ils feroient pour la vérité ce qu'ils font pour l'erreur, si elle leur étoit connue. Il faut réprimer l'*Hérétique* qui empoisonne la société. Ju. L'injure d'*Hérétique* est équivoque : on se la renvoie de part & d'autre. Le. Cl.

☞ Hérétique. On distingue en Théologie des *hérétiques* qui le sont matériellement, & des *hérétiques* qui le sont formellement. On est matériellement *hérétique*, quand on soûtient une doctrine *hérétique* & contraire à la Foi, sans sçavoir qu'elle l'est, & l'on est *hérétique* formellement, quand on soûtient une doctrine connue pour *hérétique*, & contraire à une décision de l'Église qui est connue.

Hérétique, se dit aussi figurément & par extension, de tous ceux qui ne pensent pas comme les autres sur quelque chose que ce soit. Ce Marquis est un peu *Hérétique* sur le chapitre des femmes. Il est bas en ce sens.

HERÉVITE, f. m. Voyez HIZRÉVITE.

HEREUX, adj. m. qui se dit en cette phrase, Un temps *héreux* ; pour dire un temps froid, qui fait frissonner & hérisser le poil.

HERFORD, ou HERVORD, f. m. Nom propre de ville. *Hervodia*, *Hervordia*. Ville Anséatique du Cercle de Westphalie, située sur la riviére de Vehra, dans le Comté de Ravensbourg. Elle a une Abbaye, dont l'Abbesse a rang entre les Princes de l'Empire. *Herford* étoit autrefois une ville Impériale ; mais l'Électeur de Brandebourg s'en empara l'an 1647. comme d'une dépendance du Comté de Ravensbourg. Les François la prirent en 1673. & la rendirent par la paix. La plûpart des Géographes prennent *Herford* pour l'ancienne *Asialingium*, ville des Dulbiginiens, que d'autres mettent à Hildesheim, en Basse Saxe. Maty. *Herford* étoit une ville florissante sous Charlemagne, & avoit déja son Comte particulier. Ce fut le dernier de ces Comtes qui n'ayant point d'enfant fonda, à la persuasion de Charlemagne, l'Abbaye d'*Herford* vers l'an 790. L'Abbesse d'*Herford* se qualifie Duchesse de Curlande & de Sémigalle, Abbesse Impériale & Princesse de l'Empire ; & son Abbaye a le titre de Monastère Libre Séculier, *Liberum Sæculare Monasterium Herfordiense*. Voyez Imhoff, *Not. Imp. L. III. c.* 29. *n.* 13, 14, 15.

☞ HERGISWALD. f. m. Bois en Suisse près du mont Pilate, dans le canton de Lucerne. Il y a une Chapelle qui renferme une image de la Ste Vierge, que l'on prétend miraculeuse, & avoir été trouvée au milieu d'un rocher dans une pierre à fer, l'an 1660.

HERGNE, ou Hernie. On dit l'un & l'autre, mais *hergne* est plus usité parmi le peuple & les gens qui ne se mêlent point de Médecine ni de Chirurgie. *Hernie* est plus commun parmi les Médecins & Chirurgiens. Voyez HERNIE.

HERGNEUX, euse, adj. On prononce, & on écrit communément *hargneux*. M. Dionis dit, que ceux qui sont incommodés de hergne étant presque toûjours de mauvaise humeur, ont fait donner le nom de *hergneux* aux gens fâcheux & peu sociables. Voyez HARGNEUX ; car c'est ainsi qu'il faut dire & écrire.

HERI, f. m. Nom propre d'une Riviére de Perse. *Herius*, anciennement *Arius*. Elle coule dans le Chorasan, baigne Hérat, & va se décharger dans le lac de Burgian. On nomme aussi cette riviére Pulimalon. Maty.

☞ HÉRIBATH. Ville d'Asie, dans l'Indoustan, à cinquante lieues d'Amadabath.

HERIBERT, f. m. Nom propre d'homme qui est le même qu'Herbert. Voyez ce mot *Heribertus*.

HERICO, f. m. Terme de Relation. C'est le titre que porte le Roi des habitans de l'Ile de Horn.

HERICOURT, f. m. Nom propre d'un bourg d'Allemagne. *Hericuria*. Elle est située dans le Comté de Montbelliard, à deux lieues de la ville de ce nom, du côté du nord.

☞ HÉRIGEM. Ville Épiscopale d'Asie, dans le Patriarchat d'Antioche. Emesse en étoit la Métropole.

HERIGOTÉ, adj. m. *Talariis unguibus benè instructus*. Terme de Chasse. Chien qui a une marque aux jambes de derriére. Un chien retroussé & *hérigoté* est propre à faire un limier. On dit aussi un chien bien *harpé*.

HERIGOTURE, f. f. Marque qui vient aux jambes de derriére des chiens, qui est un bon signe quand il n'y en a pas plusieurs. *Posticarum falcularum instructio*.

HERILE, adj. Qui appartient, qui a rapport à un Maître. *Herilis*. Ce mot se dit rarement, & il n'est en usage qu'en certaines phrases. Puissance *hérile*, c'est le pouvoir qu'un Maître a sur ses serviteurs. M. Bernier appelle Puissance *hérile*, celle d'un Maître considéré par rapport à ses serviteurs.

☞ Hérile, f. m. Roi de Préneste, étoit fils de la Déesse Féronie. *Herilus*. Il avoit reçu de sa mere par un prodige inoui, dit Virgile, trois ames & trois armures, & pour lui ôter la vie, il falloit qu'il mourût trois fois. Evandre, Roi d'Arcadie, lui arracha toutes ses ames, & lui enleva sa triple armure.

☞ HÉRISAW. *Eritia*. Ancien & gros bourg de Suisse, le plus peuplé & le plus considérable qu'aient les Protestans au Canton d'Appenzel, sur la petite riviére de Brulbach.

HERISON, ou HIERSON, f. m. Nom propre d'une ville ou d'une forteresse de France, en Picardie. *Iritio*. Elle étoit sur l'Oise, vers la source de cette riviére, entre la Capelle & Aubenton. *Hérison* fut détruit vers le commencement du dernier siécle, pendant nos guerres avec l'Espagne. De Valois croit qu'il faudroit écrire Ériçon, ou Ierçon, formé du Latin *Iritio*, puisque nous disons Briançon de *Brigantio*, Alençon d'*Alentio*, leçon de *lectio*, maçon de *mactio*, & Briçon de *Brictio* ; mais il avoue que l'usage est d'écrire *Hérison*, ou *Hierson*. Quelques Cartes écrivent *Rirson* ; c'est une faute.

HÉRISSER, v. act. & n. (L'*h* s'aspire.) Dresser le poil, ou les cheveux. *Surrigere*. Un objet horrible fait *hérisser* les cheveux, les fait dresser à la tête. Le lion *hérisse* sa criniére.

D'une subite horreur mes cheveux se hérissent.
Boil.

Guichart dérive ce mot de *hérisser* du Grec ἔρι, qui veut dire poil, & ensuite il remonte jusqu'à l'Hébreu, selon sa coutume, mais il est inutile de le suivre si loin.

☞ Hérisser, ou Hérissonner, v. a. C'est recrépir, recouvrir, & ragréer un mur de mortier ou de plâtre. Les Entrepreneurs sont obligés de *hérisser* les murs, quoiqu'il n'en soit pas parlé dans le marché. Lorsqu'un mur est de pierres à paremens, on se garde bien de le *hérisser*. *Dict. des Arts*.

Hérissé, ée, part. pass. *Surrectus*. Au siécle passé la mode étoit de porter des cheveux courts, droits & *hérissés* sur le front. Un cheval qu'on manque d'étriller a le poil tout *hérissé*.

Hérissé, ée, part. pass. & adj. Il se dit aussi de ce qui montre plusieurs pointes ou piquans. *Inhorrescens*. Un bataillon tout *hérissé* de piques. Un rempart *hérissé* de fraises, de pieux pointus. On dit aussi, L'hyver *hérissé* de glaçons. Rac. *Hérissé* de froid.

Hérissé, se dit figurément en choses morales. On quitte souvent le chemin de la vertu qui est tout *hérissé* de ronces & d'épines, pour prendre la route du vice, qui est toute semée de fleurs. S. Évr. La vérité fait peur pendant qu'elle se montre *hérissée* de Latin & de préceptes. Tour. Il y a des gens qu'une certaine férocité rend intraitables, & qui paroissent *hérissés* d'épines de tous

tous côtés. Bell. On appelle un homme *hérissé*, un homme difficultueux, qu'on ne sçait par où prendre. Ac. Fr. Le style de cet Auteur est vicieux, il est tout *hérissé* de pointes & d'équivoques.

Un pédant enivré de sa vaine science,
Tout hérissé de Grec, tout bouffi d'arrogance. Boil.

HÉRISSÉE, s. f. Terme de Fleuriste. Nom d'une Anémone. Ses grandes feuilles sont rouges, & quelquefois mêlées de blanc; sa peluche est de couleur de feu. Morin.

HÉRISSON, s. m. (L'*h* s'aspire.) Petit animal qui a environ huit pouces de longueur, qui est armé de pointes, ou d'aiguillons, comme des épines. *Echinus, erinaceus, ericius, vel hericius.* Les Anciens l'ont pris pour une espéce de porc épic. Il a le museau court & rond, ressemblant à celui d'un chien. Cette espéce est appellée *canine* par Matthiole, qui est différente de celle qui tient du pourceau. Il a la tête, le dos & les flancs couverts d'aiguillons longs d'un pouce & demi, fort différens de ceux du porc épic, & semblables aux piquans des coques de châtaignes. Il a le museau, la gorge & les pieds parsemés d'un petit poil fort délié & clair semé. Sa peau & son poil sont, aussi bien que les aiguillons, d'un gris-brun jaunâtre. Ses pattes ont cinq doigts, & des ongles longs, pointus & creux. Son œil n'a point d'autre humeur que le crystallin qui touche à la rétine. Sa femelle a huit mammelons. Il a des muscles péauciers comme le porc épic, qui lui servent à faire ramâsser tout le corps comme en une boule; ce qu'il fait quand il ne peut se sauver à la course. Quelques-uns l'ont nommé pour cela le symbole de la prudence, parce qu'il se défend contre les autres bêtes; mais si alors on l'arrose d'eau, ses pointes se rabattent aussi-tôt. Il ne sort que la nuit, & se cache tout l'hyver, & vit de pommes & de raisins. Les Indiens vivent de chair de *hérisson* qui est fort blanche, & qui ne céde point à celle des poulardes engraissées; & les plus riches Espagnols en mangent le Carême, à cause qu'il vit d'œufs, de fourmis, d'herbes & de racines. On l'appelle en Latin *echinus, herinaceus terrestris*, ou *herix*, en Grec ἐχῖνος.

Ce mot vient du Latin *hirsutus*, aussi bien que celui de *hérisser*.

Hérisson, est aussi un poisson de mer dont le corps est fait comme un four, & fort épais devant & derriére. *Hericius marinus, piscis.* Il est fenêtré comme une lanterne dont on a ôté la corne. C'est le poisson le mieux armé qui soit, car son écaille est toute couverte de pointes, dont il se sert au lieu de pieds, & il marche en roulant. La partie par où il se nourrit est par bas, & celle par où il vuide ses excrémens est au-dessus de la coquille. Il a cinq dents creuses, & une petite langue. Son ventre est divisé en cinq parties, qui semblent plusieurs ventres séparés & pleins d'excrémens; mais il n'a point de chair de ce côté-là. Il y en a de noirs, de rouges, & de purpurins, qui sont plus grands que les autres. Quelques-uns ont l'écaille, les pointes & les œufs blancs. Il y en a de plusieurs espéces, dont la premiére, qu'on appelle à l'ordinaire *echinus marinus*, est bonne à manger, aussi bien que ses œufs. On met au rang de la seconde espéce ceux qu'on nomme *spatagi*, qui vivent en haute mer, & sont rares. Les *échinométres* sont la troisiéme, c'est-à-dire, la *mere* ou *matrice des hérissons*, qui surpassent en grandeur tous les autres. Matthiole. On dit que ce poisson présage la tempête, & qu'il se charge de pierres pour résister à son effort, & demeurer ferme en ce lieu. L'*hérisson* de mer, qui se trouve aussi en ces côtes (des Antilles) porte à bon droit ce nom là. Il est rond comme une boule, & tout revêtu d'épines fort piquantes, qui le rendent redoutable. D'autres le nomment Poisson armé. *Piscis armatus.* Quand les pêcheurs en prennent, ils les font sécher pour les envoyer aux Curieux, qui les pendent par rareté en leurs cabinets. L. de Poincy, *Hist. Nat. des Ant. L. I. C. XVII. art.* 10.

☞ Hérisson. C'est le nom d'un fruit des Indes, qui croît dans l'île Baly. Il a la grosseur & la figure d'une poire, mais il est couvert d'une écorce hérissée d'épines tout autour, & représentant un petit *hérisson*, d'où est venu son nom, que les Botanistes rendent en Latin par *Erinaceus*. Il croît par grappes abondamment à de grands arbres fort rameux. Ce fruit étant confit, est doux & savoureux. On en fait provision sur mer dans les voyages.

☞ Hérisson. *Iritio.* Petite ville de France, dans le Bourbonnois, sur le torrent d'Œvil, vers le Cher, à cinq Lieues de Bourbon l'Archambault.

Hérisson, en termes de Méchanique, se dit des roues dentelées, dont les dents, ou alichons, sont fichés dans la circonférence de la roue, selon la direction de son plan. *Denticulata rotula.* Lorsque les alichons sont fichés perpendiculairement sur la roue, cela s'appelle un *rouet*, & non pas un *hérisson*.

Hérisson, se dit aussi parmi les Menuisiers d'un morceau de bois de cinq ou six pieds de long, à deux ou trois branches, pour faire égoutter la vaisselle après qu'on l'a lavée. *Exstillatorius pluteus.* On l'appelle *égouttoir*. Dans le monde ce *hérisson* s'appelle *égouttoir*; mais ceux qui veulent parler dans les termes de l'art, disent un *hérisson*.

Hérisson foudroyant, c'est en termes d'Artillerie un morceau d'artifice qui est hérissé de pointes par-dehors, & chargé de composition par le dedans. *Trabs spiculis hirsuta, igniaria.* On s'en sert dans des brêches & des retranchemens.

Hérisson, est aussi une défense qu'on met aux passages pour servir de barriéres, & particuliérement à l'entrée des villes. *Trabs versatilis, spiculis hirsuta ferreis.* C'est une poutre garnie de clous, dont la pointe est en dehors, & qui tourne sur des pivots, ou perpendiculairement, ou horizontalement.

☞ HÉRISSONNE, adj. f. Maussade, chagrine, fâcheuse.

La Madame Grognac a l'humeur hérissonne.
Regnard, Com. du Distrait.

HÉRISSONNÉ, adj. m. Terme de Blâson, qui se dit particuliérement d'un chat ramassé, & accroupi. *Hirsutus, hirtus.*

HÉRISSONNER, v. n. Je trouve aussi se *hérissonner*: mais les autorités pour *hérissonner* sont meilleures. C'est redresser le poil, ou les plumes, à peu près comme un hérisson redresse ses pointes. *Pilis*, ou *plumis inhorrescere, horrescere, pilos, plumas, aculeos surrigere.* Terme de Fauconnerie, qui se dit des Oiseaux. Quand l'oiseau *hérissonne* il léve les ailes, puis les étraint, léve un pied, puis l'approche de l'autre. Il a les yeux enfoncés, & les couvre en partie ou tout-à-fait; il ouvre & ferme proprement la bouche. Ces deux derniers signes sont mauvais en cette maladie: le reméde qu'il y faut faire est de chauffer l'oiseau au feu, ou l'envelopper dans un drapeau, & le faire suer sur chaleur & vapeur de vin jetté sur cailloux rouges par grand feu, ensuite séchez votre oiseau au feu, & le tenez bien chaudement.

☞ Hérissonner. C'est la même chose que Hérisser.

HÉRITAGE, s. m. Succession, hérédité. *Hæreditas.* Tout le bien qu'il posséde n'est point acquis par son industrie, c'est l'*héritage* d'un pere, d'un oncle, d'un ami qui le lui a laissé par testament. On ne peut disposer par testament que du quint des *héritages* propres qu'on a reçus par succession de ses parens. Lorsque vous m'avez fait l'honneur de m'admettre parmi vous, par les suffrages unanimes de votre Compagnie,..... vous avez regardé la place d'Académicien comme une espéce d'*héritage* attaché à celle où le Roi m'appella dans les derniers instans de sa vie. De Fleury, *Précept. du Roi.*

Ce mot vient du Latin *hereditagium.*

Héritage, se dit plus particuliérement des fonds de terres, des maisons, parce que ce sont des biens qui se conservent davantage dans les familles, & qu'on laisse à ses héritiers. *Heredium, prædium.* Le bien vaut mieux en *héritages*, prés, vignes, terres, bois, qu'en rentes, en offices, en billets, qui sont sujets aux banqueroutes, ou aux suppressions. Leur Monastère n'étoit encore qu'un assemblage mal assorti de quelque *héritages* qu'elles avoient acquis. *Hist. de l'Egl. de Meaux, Tom. I. p.* 447.

On

On appelle Bail d'*héritages*, des maisons & terres aliénées à rente perpétuelle, ou à longues années.

On appelle figurément *héritage* céleste, le Paradis. Dieu a dit que les impies, les pécheurs, n'auront point part à son *héritage*, à la gloire éternelle.

On dit aussi, Il n'a eu pour tout *héritage* de ses parens qu'un grand nom à soûtenir, qu'une grande Noblesse, une grande bravoure.

On dit proverbialement, qu'on a mis la main à l'*héritage*; quand on a été obligé de mettre la main à terre pour s'empêcher de tomber tout-à-fait. On dit aussi, Promesses de Grand n'est pas *héritage*; pour marquer que les grands Seigneurs nous flattent souvent de vaines espérances. Dans quelques Provinces on dit, Il faut se loger en Sologne, & avoir son *héritage* en Beauce. Ce proverbe est fondé sur ce que la Sologne est plus agréable & plus diversifiée que la Beauce, & la Beauce plus fertile que la Sologne.

HÉRITANCE, s. f. Vieux mot, qui se trouve dans nos histoires, & signifie succession. *Hæreditas*.

HÉRITER, v. n. Entrer en jouissance des biens d'un défunt, soit par succession naturelle & de parenté, soit par une institution testamentaire d'un étranger. *Hæreditatem obtinere, cernere, nancisci*. Il n'a pas *hérité* de son oncle de grands biens. L'hôpital général a *hérité* de tous les biens de ce testateur.

Hériter, se dit aussi avant la mort, de ceux qui ont droit de prétendre la succession d'un parent. *Jus ad hæreditatem habere*. C'est un tel qui *hérite* de cette maison, c'est le plus proche à *hériter*.

Hériter, se dit aussi en choses morales. Ce cavalier a *hérité* de la bravoure de son pere, des vertus de ses ancêtres. Il a *hérité* de ses défauts, de ses maladies, de ses inimitiés. Nous *héritons* des mauvaises qualités de nos ancêtres comme de leurs biens. S. Évr.

Hériter, se dit aussi de quelques meubles qui nous demeurent par l'absence ou par la mort de quelqu'un. J'ai *hérité* d'un livre qu'un tel m'avoit prêté, qui est allé mourir aux Indes. Il a laissé chez moi un manchon, il a oublié de l'envoyer querir, j'en ai *hérité*.

Hérité, ée, part. & adj. se dit d'un bien venu par succession, & non pas acquis. *Jure hæreditario adeptus, possessus*.

HÉRITIER, iére, s. m. & f. Qui a recueilli, ou qui doit recueillir une succession par droit de parenté, ou par un testament. *Hæres*. Les enfans sont *héritiers* présomptifs de leur pere. L'institution d'*héritier* est nécessaire en Droit pour la validité d'un testament. Les peres & meres sont *héritiers* mobiliaires de leurs enfans La Coûtume dit, que le mort saisit le vif son plus prochain *héritier*; pour dire, qu'on peut se mettre en possession d'une succession de son autorité privée, sans être obligé d'en demander en Justice la délivrance, comme on est obligé à l'égard des legs. Il y a des *héritiers* des propres, & des *héritiers* des acquêts. Il n'y a point d'*héritier* nécessaire en France; suivant cette maxime, n'est *héritier* qui ne veut. Nous reconnoissons deux sortes d'*héritiers*, l'*héritier* présomptif, & l'*héritier* par bénéfice d'inventaire: l'*héritier* présomptif, est celui qui est habile à se porter *héritier*, & qui a un droit formé à l'appréhension de la succession d'un défunt. Se porter pour *héritier* de quelqu'un. Patru. Les femmes parmi nous sont les principales *héritiéres*. Id. Talestris, Reine des Amazones, avoua à Alexandre, qu'elle se croyoit digne de donner des *héritiers* à son Empire Vaug.

Ce mot vient du Latin *hæres*, tiré du verbe *hærere*, qui signifie, *être près de quelque chose, y être joint, suivre immédiatement après*. On appelle *héritier*, celui qui doit succéder à un autre dans la possession de quelques biens. Ce mot a pourtant beaucoup de rapport avec l'Hébreu *horisk*, qui signifie *celui qui a reçu sa part d'un héritage* Voyez Martinius. D'autres le font venir de *herus*, maître, parce que l'*héritier* devient maître des biens dont il hérite. Isidore dérive le mot *hæres* d'où celui d'*héritier* est dérivé, du mot *are, as, eris*.

Héritier bénéficiaire, ou par bénéfice d'inventaire, est celui qui accepte une succession en vertu de Lettres du Prince, qui lui permettent de prendre une succession, de faire acte d'*héritier*, sans être tenu des dettes que jusqu'à la concurrence du bien délaissé, à la charge d'en faire inventaire; ou comme disent nos Coutumes, il n'est tenu de payer les dettes que jusqu'à la concurrence de ce qu'il amende, c'est-à-dire, du profit qu'il retire.

Héritier fidéi-commissaire, est un *héritier* institué pour rendre la succession à un autre.

☞ Héritier sien, & Héritier étranger. Il y avoit par le Droit Romain cette différence entre l'*héritier sien* & l'*héritier étranger*, que l'*héritier sien* étoit celui qui étoit en la puissance paternelle du défunt au jour de son décès, sçavoir son fils, fille, petit-fils, ou autre entre les descendans, & l'*héritier étranger* étoit celui qui n'étoit pas dans sa puissance, ainsi le fils émancipé étoit *héritier étranger* au défunt.

☞ Héritier pur & simple, est celui qui s'est porté *héritier* de quelqu'un purement & simplement, & qui par conséquent est tenu indéfiniment de toutes les dettes du défunt; à la différence de l'*héritier* par bénéfice d'inventaire.

☞ Héritier des propres, sont ceux qui en pays Coûtumier succédent aux propres qui appartenoient au défunt, en qualité de ses plus proches parens, du côté duquel ils lui sont échus, suivant la régle, *paterna paternis, materna maternis*.

On appelle absolument un *héritier*, une *héritiére*, un fils ou une fille unique qui ont hérité, ou qui sont en passe d'hériter des grands biens de quelques maisons riches ou puissantes. C'est un riche *héritier*, une riche *héritiére*.

Héritier, se dit aussi pour un Enfant, parce qu'il n'y a point de plus proches ni de plus légitimes *héritiers*, que les enfans. Voilà mon *héritier*. Voilà mon *héritiére*.

On dit aussi figurément, qu'un homme est *héritier* de la gloire, des vertus, du courage de ses ancêtres, lorsqu'il a les mêmes qualités qu'ils avoient, qu'il les imite, & qu'il marche sur leurs traces. M. le Comte d'Eu, *héritier* des vertus de M. le Duc du Maine, guidé par ses conseils, excité par les grands exemples qu'il a devant les yeux, fera bientôt sentir à la Guyenne la douceur de son gouvernement. Mariotte.

On dit proverbialement, qu'un homme a affaire à la veuve & aux *héritiers*; pour dire, qu'il a affaire à plusieurs parties, qu'il faut qu'il réponde à plusieurs personnes.

Héritier. C'est un terme de Couvreur, & il appelle *héritier* un morceau d'ouvrage en équerre; c'est-à-dire, en pointe. Le Couvreur dit, Je viens de faire un *héritier*, il faut vîte l'enduire. Un *héritier* bien enduit, un *héritier* mal enduit. C'est ainsi que parlent quelques-uns, mais c'est mal parler. Les Couvreurs disent plus ordinairement *érétier*, & ce n'est que par une mauvaise allégorie, que quelques-uns ont dit *héritier*. Il faudroit dire *arêtier*, & non pas érétier, & encore moins *héritier*. L'*arêtier* est proprement la piéce de bois délardée qui forme l'angle d'une croupe sur un toit. On appelle aussi *arrêtier* de plomb la plaque de plomb qui couvre les deux portions du toit qui se joignent sur l'*arêtier*, & qui forment une croupe.

Ce mot vient de celui d'*arête*, qui est l'angle d'une piéce formé par deux de ses côtés.

HERLE, s. m. Nom d'un oiseau de riviére. L'on voit grande quantité de ces oiseaux sur la riviére de Loire, vers Cône, la Charité, Nevers, & autres lieux circonvoisins. Les habitans de ces pays le nomment *herle*, ou *harle*, sa grosseur est moindre qu'une oie sauvage, mais il ressemble plus à une cane, à cause qu'il a les jambes & le col court. Il est bien garni de plumes; celles qui sont autour du col, & dessous le ventre, sont orangées; les plumes de dessus la tête, du dessus du col & du dos sont noires. Il auroit les ailes entiérement blanches, si ce n'est que le bout des ailerons est noir. Son bec est long de trois doigts, & différent de ceux des oies & des canes, en ce qu'il est rond & crochu par le bout, qu'il est d'une couleur qui tire sur le rouge, & n'est point dentelé par les côtés, ainsi que sont ordinairement ceux des oiseaux de riviére, mais il a une cannelure noire; il est droit par le dessus, & sa langue est dentelée, ainsi que celle des autres oiseaux de riviére de cette espéce. Ses jambes & ses pieds sont rougeâtres, & semblables à ceux d'une cane-

Il

Il a pareillement la queue courte comme les oiseaux de rivière.

HERLINDE, s. f. Nom propre de femme. *Harelindis.* *Herlinde* & Renelle, filles d'Adalhard & de Griuswave, personnes distinguées par leur noblesse, & plus encore par leur vertu, naquirent au pays de Tongres vers les commencemens de la Mairie de Charles Martel. Elles furent Abbesses du Monastère d'Eike, à un quart de lieue de la Meuse.

HERMA. Voyez HARMA.

HERMA, ou ERMA. Voyez GERMASTE.

HERMAMMON, s. m. Figure de Divinité, représentant tout à la fois Mercure & Jupiter Ammon. *Hermammon.*

HERMAN, s. m. *Hermannus.* Nom propre d'homme; il est commun parmi les Allemans, qui disent *Herman*, & *Harman*, nous disons toûjours *Herman.*

Il y en a qui prétendent que *Herman* s'est dit par contraction pour *heartman*, qui veut dire homme de cœur, homme qui a le cœur grand: Skinner rejette cette étymologie, & il dérive ce nom de *here*, mot Anglo-Saxon, qui veut dire *armée*, & de *man*, mot des langues du Nord, qui signifie *homme*: ainsi *Herman* veut dire, soldat, homme d'armée, homme de guerre, & répond au *Straton*, & au *Polemon* des Grecs, & au surnom de Belliqueux qu'on donne à quelques Princes.

HERMAND, est un Singe que les Indiens tiennent pour Saint. De la Boulaye.

HERMANDURE, s. m. & f. Nom propre d'un ancien peuple de la Germanie. *Hermandurii*, *Hermundurii.* Les *Hermandures* étoient une partie des Hermions, & ils occupoient le pays qu'on appelle maintenant le Voigeland avec la partie septentrionale de la Franconie. Maty.

HERMANES, s. m. Nom propre d'un ancien bourg de l'Espagne Bétique. *Germani*, anciennement Orippo. Il est dans l'Andalousie, à trois lieues de Séville, vers le midi occidental. Maty.

☞ HERMANNIA, s. f. Plante dont le calice est d'une piéce, profondément découpé, & à cinq segmens. Sa fleur est pentapétale; ses pétales inférieurs sont étroits; les supérieurs sont plus larges; ils se replient, pour ainsi dire, d'un côté & enveloppent le fond de l'ovaire. Les étamines qui en partent sont au nombre de cinq. L'ovaire est situé au fond du calice; il est pentagonal ou à cinq angles, est composé de cinq vaisseaux séminaux, & garni d'un long tube. Boerhaave en compte sept espéces.

HERMANSAUL, ou HERMENSUL, & HERMESUL. Voyez IRMINSUL.

HERMANSTADT, ou ZÉBEN, s. m. Noms propres d'une ville du Royaume de Hongrie. *Cibinium*, *Hermannopolis.* Elle est capitale de la Transilvanie, & située sur la riviére de Zében, près de l'Alauta, à quinze lieues d'Albe-Julie du côté du levant. Cette ville est grande, belle & bien fortifiée. Elle est la résidence ordinaire du Prince de Transilvanie, & elle a un Évêché, suffragant de Colocz.

HERMANUBIS, s. m. Nom propre d'un faux Dieu des Égyptiens. *Hermanubis.* On trouve sur des médailles & sur des pierres gravées différentes figures de ce Dieu. ☞ Il est représenté de deux maniéres: le premier est dépeint avec une tête d'épervier, & le second avec une tête de chien. Cette Idole dont Plutarque fait mention, étoit une Divinité des Égyptiens, composée de Mercure & d'Anubis. Le caducée qu'elle portoit à la main étoit le symbole de Mercure, & la tête d'épervier celui d'Anubis, grand Chasseur, ce qui fait qu'on le représente aussi avec une tête de chien, & qu'Ovide l'appelle *latrator Anubis.* Ainsi *Hermanubis* est une Divinité composée de ces deux Divinités. D'autrefois l'*Hermanubis* est vêtu en habit de Sénateur, tenant d'une main un caducée, & de l'autre un sistre. M. Spon dit *Hermanubis*, & *Hermanube.* Voyez *ses Rech. cur. d'Antiq. P. III. & 112. Hermes* en Grec est le nom de Mercure, *Hermanubis* est Mercure Anubis.

HERMAPHRODITE, s. m. Celui qui a les deux sexes, ou deux natures d'homme & de femme. *Hermaphroditus.* La marque de l'un & de l'autre sexe est d'ordinaire imparfaite: on distingue de quatre espéces d'*Hermaphrodites.* La quatriéme sont les parfaits *Hermaphrodites*; il est très-rare d'en trouver; on prétend cependant qu'il y en a, qu'on a même vû deux *Hermaphrodites* mariés ensemble qui eurent des enfans l'un de l'autre. Voyez une Dissert. de M. Losshagon dans les *Nouv. Lit. de la Mer Balt.* 1704. *p.* 105. Bauhin, *de Hermaphrod.* Ludov. Bonaciot. *Tract. de part. form. Chap.* 9. Aldrovand, *de Monstr. Cap.* 1. Paul Zach. *Quæst. med. legal. tom.* 1. *L.* 7. §. 8. D'autres ne croient point tout ce qu'on en dit, & prétendent que la mauvaise conformation des parties qui servent à la génération, les testicules cachés dans les hommes, & le clitoris plus long qu'à l'ordinaire dans les femmes, ont trompé ceux qui ont fait ces remarques. ☞ James regarde toutes les histoires qu'on fait des *Hermaphrodites*, comme autant de fables, & dit qu'il n'a trouvé dans toutes les personnes qu'on lui donnoit pour telles, autres choses qu'un clitoris d'une grosseur & d'une longueur exorbitante, les lévres des parties naturelles prodigieusement gonflées, & rien qui tint de l'homme.

Les Interprétes du Droit prétendent que l'*Hermaphrodite*, lequel a choisi le sexe viril qui prévaloit en lui, ne peut plus faire l'office de femme: & rapportent un arrêt du Parlement de Paris, par lequel un jeune *Hermaphrodite* fut condamné à être brûlé pour cela.

Les Grecs l'appellent ἀνδρόγυνος, *androgyne.*

On dit aussi à l'adjectif au feminin, une femme *Hermaphrodite.* Les *Hermaphrodites* sont des monstres. A Athènes & à Rome on les précipitoit dans la mer, comme témoigne Alexander ab Alexandro. Gaspard Bauhin, Médecin à Bâle, a écrit un Traité exprès des *Hermaphrodites.* S. de Rennefort dit qu'à Surate il y a beaucoup d'*Hermaphrodites*, qui avec des habits de femmes portent le turban des hommes pour se distinguer, & apprendre à tout le monde qu'ils ont les deux sexes. Il est difficile de rendre raison de la production bisarre des *Hermaphrodites*: dans l'Astrologie judiciaire on l'attribue à la conjonction des planétes de Mercure & de Vénus.

En 1376. Albert, Évêque de Brême & frere du Duc de Brunswik, fut accusé par Jean de Tzstezulete, ou de Cestervel, Doyen de son Chapitre, d'être *Hermaphrodite*, mais il fut justifié. Jean Fréderick Mayer, Luthérien, a fait une Dissertation pour prouver qu'un *Hermaphrodite* ne peut être Ministre. Elle fut imprimée à Grypswald en 1705. Et Willenberg, autre Luthérien de Dantzic, qu'ils sont exclus, comme les femmes, de toutes les fonctions civiles qui conviennent aux hommes.

En termes de Philosophie hermétique, *Hermaphrodite* se dit du Mercure des Philosophes, parce qu'il a la vertu de se multiplier, ce que les Sages expriment en d'autres termes, quand ils disent que le Mercure est mâle & femelle, ou bien qu'il contient en soi le mâle & la femelle.

HERMAPHRODITE, s. m. Nom d'un faux Dieu des Anciens. *Hermaphroditus.* Il étoit fils de Mercure & de Vénus, éperduement aimé de la Nymphe Salmacide, à qui les Dieux accordérent de ne faire qu'un corps de leurs deux corps. Voyez Ovide, *Met. L. IV. v.* 347. *& suiv.* & Natalis Comes *en sa Mythologie.* Les Mythologues disent que l'on feignit qu'*Hermaphrodite* étoit fils de Mercure, parce que l'étoile de Mercure a des qualités, qui font dire aux Astrologues qu'elle est d'une nature mitoyenne; car ils distinguent les autres en étoiles masculines & en étoiles féminines.

M. Spon a donné deux figures d'*Hermaphrodite dans ses Recherches Cur. d'Antiquité*, *p.* 121. Par ce type, dit cet Auteur, les Anciens ont voulu faire une Divinité composée de Mercure & de Vénus, appellée des Grecs Aphrodite, pour joindre l'éloquence, ou le commerce, dont Mercure étoit le Dieu, avec les plaisirs; ou bien pour faire voir que Vénus étoit de l'un & de l'autre sexe. En effet le Poëte Calvus appelle Vénus un Dieu. *Pollentemque Deum Venerem*, de même que Virgile au II^e. L. de son Enéide,

Discedo ac ducente Deo flammam inter & hostes
Expedior.

Quelques Critiques qui n'avoient peut-être pas fait cette remarque y ont voulu remettre *Dea*. Lévinus en parlant de cette Divinité dit, ayant donc adoré Vénus, soit femelle, soit mâle, de même qu'est la Lune. Aristophane l'appelle *Aphroditon* au genre neutre, & Hésychius *Aphroditos*, selon la correction de Saumaise. Théophraste, dit-il, assûre qu'*Aphroditos*, ou Vénus, est *Hermaphrodite*, & qu'en l'île de Chypre proche d'Amathuse, on voit sa statue qui a de la barbe comme un homme, & ce n'est pas la seule Divinité payenne qu'on ait fait mâle, ou femelle. Spon.

Ce mot vient du Grec ἑρμαφρόδιτος, d'ἑρμῆς, *Mercurius*, & d'ἀφροδίτη, *Vénus*, comme qui diroit, *mêlé de Mercure & de Vénus*, du mâle, & de la femelle.

Hermaphrodite, se dit aussi adjectivement & métaphoriquement de plusieurs autres choses que les hommes. M. de Vaugelas appelle les substantifs des deux genres, des substantifs *hermaphrodites*. Morin dans son traité des Fleurs, parle aussi d'anémones *hermaphrodites*.

☞ HERMAPOLLON, s. m. C'étoit une figure composée de Mercure & d'Apollon, représentant un jeune homme avec les symboles de l'une & de l'autre Divinité, le Pétase & le Caducée, avec la Lyre & l'Arc.

HERMATHÈNE, s. f. Figure qui représente Mercure & Minerve. *Hermathena*. M. Spon a donné des figures d'*Hermathènes dans ses Rech Cur. de l'Antiquité*, *p.* 98. Ce sont des statues sur des pieds carrés à la maniére d'Hermès, mais qui représentoient Mercure & Minerve. Cicéron parle d'une *Hermathène*, *L. I. ad Attic. Ep.* 1. *&* 3. *Hermathène* étoit composé de Mercure, en Grec *Hermes*, & de Minerve, en Grec *Athene*, comme il paroît par le même endroit de Cicéron. Tristan dans son *T. I p.* 47. a fait graver une médaille des Triumvirs où sont d'un côté leurs trois têtes, & au revers une *Hermathène*, devant laquelle est un autel entouré d'un serpent qui s'éléve au-dessus, & derriére une aigle Romaine, ou Légionaire. Cette *Hermathène*, ou comme il parle, cette *Hermathena*, comprend en soi, selon Tristan, le Dieu Terme avec Minerve & Mercure; car c'est un terme, dont la partie supérieure représente un buste avec les attributs de ces deux Divinités. Mais si parce que ce buste est posé sur un pied carré, tel que celui du Dieu Terme, il faut dire, comme a cru Tristan, qu'il y a trois Divinités représentées, il y en aura toûjours dans ces sortes de figures ou presque toûjours trois: car presque tous les Hermes sont une tête ou un buste orné des attributs de deux ou plusieurs Divinités, & posé sur un pied carré tel que celui-ci.

HERME, s. m. Ancien nom propre d'un fleuve de l'Asie Mineure. *Hermus*. C'est celui qu'on nomme aujourd'hui Sarabat. Il avoit sa source proche d'une ville nommée Dorylans, & après s'être joint au Pactole il couloit dans les campagnes de Smyrne, & se jettoit dans la mer de Phocée. Virgile, Géorg. *L. II. v.* 137. Martial, *L. VIII.* Épigr. 78. Stace, *L. I.* Sylv. 2. *v.* 127. Claudien, *L. I.* contre Ruff. Carm. 3. *v.* 101. *& suiv.* disent que l'*Herme* rouloit de l'or. M. Spon assûre qu'aujourd'hui on n'y en trouve plus.

*Les richesses de l'*Herme *& celles du Pactole.*
Brébeuf.

HERME, ou HERMÈS, s. m. Terme d'Antiquaire. *Hermes*. Les *Hermès* dont on voit différentes figures dans les Recherches Curieuses de M. Spon, étoient des statues du Dieu Mercure faites de marbre pour l'ordinaire, & quelquefois aussi de bronze, sans bras & sans pieds, que les Grecs & les Romains mettoient aux carrefours. Spon. C'est pour cela qu'elles avoient un pied carré, tel que celui du Dieu Terme. Servius en donne l'origine dans son Commentaire sur le huitiéme livre de l'Énéide de Virgile, où il dit que les bergers ayant un jour rencontré Mercure, appellé des Grecs *Hermès*, endormi sur une montagne, ils lui coupérent les mains: d'où vient qu'il fut ensuite appellé Cyllénien, aussi bien que la montagne où se fit cette action, parce que κύλλος signifie qui n'a point de bras, ou qui est estropié de quelqu'autre membre; d'où vient, dit-il, qu'on appelle *Hermès* certaines statues sans bras. Mais cette étymologie de l'épithéte Cyllénien qu'on donne à Mercure est contraire aux Auteurs anciens, qui veulent que ce mot vienne de ce qu'il étoit né à Cyllène, ville d'Arcadie, ou sur la montagne du même nom. Aussi Pausanias, dans la description de la Gréce, *L.* 8. dit, que la montagne Cyllene est la plus célébre de l'Arcadie; qu'on voyoit au sommet de cette montagne, un temple de Mercure Cyllénien, & que ce nom de la montagne, & ce surnom de Cyllénien qu'on donnoit à Mercure, venoient de Cyllénus, fils d'Élatus, un des Héros du pays: ce qui paroît moins fabuleux que l'étymologie que Servius donne.

Suidas explique moralement cette coûtume, de faire de ces statues de Mercure sans bras. Les *Hermès*, dit-il, étoient des statues de pierre à Athènes, qu'on plaçoit aux vestibules des maisons & des temples: car comme on tenoit Mercure pour le Dieu de la parole & de la vérité, on faisoit des statues carrées & cubiques, pour signifier que de même que les choses qui ont cette figure, de quelque côté qu'elles tombent sont toûjours droites, la vérité est toûjours semblable à elle-même.

Il faut remarquer que Suidas parle des *Hermès* comme s'ils étoient particuliers à la ville d'Athènes. La raison de cela est, qu'ils y avoient été inventés, & qu'il y en avoit grande quantité. Eschine, dans son plaidoyer contre Ctésiphon fait mention du portique des *Hermès* qui étoient à Athènes de son temps, où il y en avoit entre autres trois considérables, mis en l'honneur des Athéniens qui avoient battu les Perses proche du fleuve Strymon. Il en rapporte les inscriptions, qui ne sont autre chose que des éloges de leur valeur; sans qu'ils y eussent néanmoins marqué les noms de leurs Chefs, par une sage politique qu'avoit ce peuple amoureux de la liberté, qui craignoit de donner trop de vanité à leurs plus grands hommes, & de leur frayer un chemin à se rendre maitres de la République.

Entre les principaux *Hermès* d'Athènes étoient ceux qu'on appelloit Hipparchiens, qu'Hipparchus, fils de Pisistrate, Tyran d'Athènes, avoit érigés dans la ville, & dans les bourgs & villages d'Attique, y ayant fait graver des Sentences & Instructions morales pour porter les hommes à la vertu; comme en font foi plusieurs Auteurs. Cornélius Népos, dans la vie d'Alcibiade, dit, que tous les *Hermès* qui étoient à Athènes furent une nuit jettés par terre, excepté celui qui étoit à la porte de l'Orateur Andocides: & cet Orateur, dans sa harangue des Mystères, dit, qu'il avoit été dédié par la Tribu Égéide. Ces *Hermès* se mettoient aussi dans les carrefours & grands chemins, parce que Mercure, qui étoit le Courrier des Dieux, présidoit aux chemins, ce qui lui faisoit donner le surnom de *Trivius*, du mot *Trivium*, qui signifie un carrefour, & celui de *viacus*, du mot *via*, chemin, dans une inscription de Gruter, *pag. LV.* 5. Parmi les Marbres anciens d'Oxford, il y en a un fort curieux.

Cicéron, grand amateur de l'antiquité, ayant appris, par les lettres de son ami Atticus, qui étoit pour-lors à Athènes, qu'il y avoit trouvé de ces *Hermès* dont il le vouloit régaler, le presse de lui tenir parole par la réponse qu'il lui fit, & apparemment étoient-ils alors fort rares à Rome. Voici ce qu'il lui en dit, dans la septiéme lettre du premier livre: Vos *Hermès* de marbre du Mont Pentelicus avec leurs têtes de bronze me réjouissent déja par avance. C'est pourquoi vous m'obligerez beaucoup de me les envoyer, avec les statues & les autres curiosités que vous trouverez à Athènes, qui seront de votre goût, & qui mériteront votre approbation, tout autant que vous en trouverez, & aussitôt que vous le pourrez faire; sur-tout celles qui auront du rapport à l'Académie, & aux Athlétes. Je remarque du discours de Suidas que nous avons déja cité, qu'il faut que l'origine des Termes que nous mettons aux portes & aux balcons de nos bâtimens, vienne de ces *Hermès* Athéniens qu'on plaçoit aux vestibules

les

les des maisons & aux ornemens des Temples ; & qu'on feroit mieux de les appeller des *Hermès* que des Termes; car quoique les Termes que les Latins appelloient *Termini*, fussent des pierres carrées, ausquelles ils ajoûtoient quelquefois une tête ; néanmoins ils étoient plûtôt employés pour marquer les limites des champs, & des possessions de chaque particulier, que pour servir d'ornement aux bâtimens.

Quoi qu'il en soit, notre langue qui craint les aspirations a plûtôt adopté le mot de Termes que celui de *Hermès*, & quoique le mot d'*Hermès* en Grec *Herma*, ou *Hermi*, vienne de *Hermes*, qui est, comme nous avons dit, le Dieu Mercure, il ne faut pas croire que dans la suite des temps, on n'ait aussi représenté d'autres Dieux, & même de grands hommes, sous ces formes de statue. C'est ce qui a fait inventer les mots d'*Hermathènes*, d'*Hermerates*, & d'*Hermanubes*, dont nous traitons en leur lieu.

L'on voit encore à Rome de ces statues carrées apportées de la Gréce, qui ont les têtes de plusieurs Poëtes, Philosophes, & Capitaines Grecs. On en a d'Homère, d'Aristote, de Platon, de Thucydide, d'Hérodote, de Thémistocle, & de plusieurs autres, que Fulvius Ursinus, Théodore de Galles & Caninius ont fait graver dans leurs portraits des Hommes illustres. Arnobe dit que les Athéniens en firent la plûpart avec le visage d'Alcibiade. J'en ai trouvé du Philosophe Xénocrates, de Théon, & de quelques autres, dont je crois qu'aucun Auteur n'a fait mention. Spon.

Cet Auteur a fait graver une figure d'*Herme* qui n'est pas fort commune. Il semble qu'elle ait à sa tête comme des oreilles d'âne, mais ce n'est apparemment autre chose que les ailes qu'on avoit coûtume d'attribuer à Mercure, & que le Graveur a mal dessinées, ou qui ont été effacées par le temps.

Le véritable *Herme* est représenté avec des ailes à la tête. Le même Auteur en a fait graver un qui a de la barbe, ce qui ne convient pas bien à Mercure; c'est une manière de Priape. Il y a une médaille d'argent d'Auguste, au revers de laquelle l'*Herme*, ou le Terme est représenté au-dessus du foudre, pour exprimer peut-être la devise de cet Empereur, *Festina lenté* ; le Terme qu'on ne devoit pas remuer de sa place, n'exprimant pas mal la lenteur ; & le foudre au contraire la vitesse qu'il lui falloit allier ; ou bien les Anciens ont voulu signifier par cet emblême que l'éloquence devoit être jointe à la force pour faire un Héros parfait. Oisélius, dans son trésor de Médailles, en donne encore une autre interprétation, qu'on peut lire & examiner. Spon.

ERMEDONE, s. f. Terme de l'Astronomie des Anciens. *Hermedone*. C'est une suite d'étoiles rangées par ordre qui sortent de la crête de la baleine.

Ce mot, selon l'étymologie, veut dire *délices de Mercure*, ἑρμῆς *Mercure*, ἡδονή, *plaisir*, *délices* : mais comme cette signification n'a point de rapport aux étoiles qu'on désigne par ce mot, il y en a qui prétendent qu'on doit dire *harmedone*, & ils dérivent ce mot de ἁρμόω, *je lie*, *j'assemble* ; ce qui convient, disent-ils, à ces étoiles, qui font la jonction & l'assemblage des liens qui attachent les poissons.

HERMÉE. Terme de Calendrier. Nom d'un mois des Thébains & des Béotiens : il avoit trente jours comme les autres mois, & répondoit au mois d'Octobre ; c'étoit le second mois de l'année chez ces peuples. Il étoit aussi le second chez ceux de Bithynie, mais dans leur Calendrier il répondoit au mois de Novembre. *Hermeus*.

☞ HERMÉES, s. f. plur. Fête de Mercure, célébrée chez les Crétois, durant laquelle les Maitres servoient leurs Esclaves, comme il se pratiquoit à Rome pendant les Saturnales : ἑρμαῖα.

HERMÉLAND. (Saint) Voyez AINDRE.

☞ HERMELINE, s. f. C'est un des noms que quelques Fourreurs donnent à la Marte zibeline.

HERMÉMITHRA, s. m. Nom propre d'une Divinité, composée d'un *Hermès*, ou Mercure, & d'un Mithra ; c'est-à-dire, d'un Apollon, ou du Soleil, nommé Mithra chez les Perses. Voyez dans les Recherches de Spon, la vingt-huitiéme Dissert. Ce que M. Chaillou y donne pour un *Hermémithra* n'a pourtant aucun des attributs de Mercure, & il paroît que c'est simplement un Dieu Mithra : aussi M. Spon l'appelle seulement Mithra, & non point *Hermémithra*.

HERMENEGILDE, s. m. Nom propre d'homme. *Hermenegildus*. S. *Herménégilde* étoit fils de Léovigilde, Roi des Visigots, en Espagne ; il fut martyrisé par ordre de son pere, pour n'avoir pas voulu recevoir la communion de la main d'un Évêque Arien.

Ce nom vient de la langue que les Goths parloient, & qu'ils portérent en Espagne : dans plusieurs langues du Nord *heer*, veut dire *armée*, *man* veut dire *homme*, & *gildan* signifie *payer* ; de sorte que suivant cette étymologie le nom d'*Herménégilde* signifie qui a des hommes d'armée ; c'est-à-dire, des troupes, des soldats à sa solde.

HERMENFROY, s. m. Nom propre d'homme. *Hermenfridus*. Quelques-uns disent aussi *Hermenfride* ; mais mal. Il faut dire *Hermenfroy*, comme nous disons Mainfroy, Godefroy, Geoffroy, Leufroy, &c.

HERMENSTEIN, ou ERENBREITSTEIN, s. m. Noms propres. *Hermansteinum*, *Hermanni*, ou *Erenberti Saxum*. Forteresse très-importante & très-forte, tant par sa situation sur un rocher, que par quantité d'ouvrages qu'on y a faits. Elle est dans l'Archevêché de Tréves sur le Rhin, vis-à-vis de la ville de Coblentz. On y voit au bas du rocher, sur le bord du fleuve, un magnifique palais, dans lequel l'Electeur de Tréves fait ordinairement sa résidence. Maty.

HERMENSUL, s. m. Dieu des anciens Saxons. Voyez IRMENSUL, ou IRMINSUL.

HERMERACLE, ou HERMERACLÈS, Voyez HERMHÉRACLÈS.

HERMEROS, s. m. Nom d'une Divinité payenne, ou d'une figure qui est moitié Mercure & moitié Cupidon, ou l'Amour. *Hermeros*. M. Spon a donné la figure d'un *Herméros*, dans ses Rech. d'Antiq. *p.* 98. *fig.* XIV^e. C'est un jeune garçon dépeint comme on nous représente l'Amour. Il tient une bourse de la main droite, & un caducée de la gauche, qui sont les deux caractères sous lesquels on a coûtume de désigner Mercure. M. Spon dit au pluriel *herméroter*, suivant la déclinaison Grecque. Pline, parlant des beaux ouvrages des Sculpteurs, fait mention des *Hermérotes* d'un certain Tauriscus. Spon.

Ce mot d'*Herméros* a été souvent donné en surnom par les Romains & par les Grecs. Il y en a plusieurs exemples dans les Inscriptions de Gruter. Spon. *Rech. d'Antiq. p.* 119. Il en rapporte aussi deux qu'il a trouvées à Rome & à Die.

Hermes est le nom de Mercure en Grec, ἑρμῆς, ἔρως ; *Eros*, *Erotis*, celui de l'Amour, ou de Cupidon.

HERMÈS, s. m. Nom propre d'homme. *Hermes*. Saint *Hermès*, que quelques-uns appellent S. *Helme*, souffrit la mort à Rome pour la défense de la foi dans le II^e siécle, sous l'Empereur Hadrien.

☞ HERMÈS, s. m. C'est encore le nom que les Astronomes donnent à la vingt-sixiéme tache de la lune, suivant le Catalogue du P. Riccioli. Cette tache emprunte son nom de ce fameux Philosophe *Hermès*, qui fut surnommé *Trismégiste*.

HERMÈS, ou HERMODATTE, s. f. Terme de Droguiste. Les Arabes appellent Assabi *hermès*, doigts de *hermès*, ou de Mercure, des racines séches & blanches d'une plante automnale nommée par les Grecs & par les Latins *Colchicum*. On les appelle vulgairement dans les boutiques *hermodattes*. Ce *Colchicum* est différent de celui qui porte le surnom de *Nigrum* & d'*Ephemerum*, & que l'on met au nombre des plantes dangereuses. D'Herbelot.

HERMÈS. Voyez HERME.

HERMÉTIQUE, adj. Terme de Chymie, *Hermeticus*, se dit en ces phrases, la science *hermétique*, la Philosophie *hermétique*, c'est-à-dire, la Chymie en laquelle Hermès Trismégiste a excellé. C'est ce qu'on appelle en d'autres termes le Grand Art. La Philosophie *hermétique*, c'est celle qui prétend expliquer tous les effets naturels par trois principes Chymiens, le sel, le soufre & le mercure. Harris. Ces trois prin-

cipes sont actifs, il y en a deux autres qui sont passifs le phlegme & la terre. La Physique *hermétique*, c'est en Médecine un systême qui rapporte toutes les causes des maladies à ces mêmes principes, le sel, le soufre & le mercure, & qui les explique par-là. Id. Le Sceau *hermétique*, ou d'*Hermès*, c'est la maniére de boucher les vaisseaux pour les opérations chymiques, si exactement que rien ne se puisse exhaler, non pas même les esprits les plus délicats : ce qui se fait en fondant à la lampe le bout du col du matras, & en le tortillant avec les pincettes propres à cela.

☞ Hermétique. Terme d'Architecture. On appelle *Colonne hermétique*, une espéce de pilastre en maniére de Terme, ayant une tête d'homme au lieu de chapiteau. C'est ce qui la fait appeller *hermétique*, à cause que les Anciens y mettoient la tête de Mercure, que les Grecs nommoient Hermès.

HERMETIQUEMENT, adv. *Hermeticè*. A la maniére d'Hermès. Un vaisseau scellé *hermétiquement*, c'est-à-dire, qu'on a bouché de sa propre matiére, en fondant au feu, & en tortillant son goulet, ou orifice.

HERMHARPOCRATES, s. m. Divinité, ou figure d'une Divinité, composée de Mercure & d'Harpocrates. *Hermharpocrates*. M. Spon a donné un *Hermharpocrate* dans ses Rech. *p.* 98. *fig.* XV. ☞ On représente ce Dieu avec des talaires & un caducée, à la main gauche comme Mercure, & tenant le doigt sur la bouche comme Harpocrate. Spon qui parle de cette Divinité dans ses Recherches curieuses, *p.* 220. dit que les Anciens ont peut-être voulu nous apprendre par-là, que le silence est quelquefois éloquent, parce que Mercure est le Dieu de l'éloquence, & Harpocrate celui du silence. Cet *Hermharpocrates* porte sur la tête le fruit du pêcher, arbre dédié à Harpocrate, & aux autres Divinités Égyptiennes. Id. A la p. 124. il donne la figure d'un *Hermharpocrates* assis sur une fleur de Lotus, & tenant d'une main un caducée.

☞ HERMHÉRACLES, s. m. Divinité composée de Mercure & d'Hercule. *Hermheraclès*. M. Spon, dans ses Rech. cur. de l'Antiq. *p.* 98. *fig.* XIII. a donné le type d'un *Hermhéraclès*. Cette Divinité est représentée en maniére d'Herme, avec la peau de lion & la massue d'Hercule, nommé par les Grecs Ἡρακλῆς. Ce qui a du rapport à la coûtume qu'avoient les anciens Grecs de mettre la statue de Mercure & celle d'Hercule dans l'Académie. Cette union de Mercure avec Hercule, signifioit que la force devoit être accompagnée d'éloquence, & que l'éloquence avoit l'art de domter les monstres. On représentoit souvent Mercure à Athènes par une figure quarrée de pierre toute simple, sur laquelle on mettoit la tête de tel autre Dieu qu'on vouloit. L'origine de cet usage étoit que dans les premiers temps, les statues de Mercure avoient cela de particulier, qu'on les plaçoit toûjours sur des bases quarrées, pour signifier la solidité des Arts méchaniques & libéraux, & surtout de l'Éloquence, dont il est aussi l'Inventeur. Il arriva de-là dans la suite que ces bases quarrées passérent pour sa représentation, sans même qu'il y eût aucune statue dessus, parce qu'elles lui étoient particuliéres. Spon, *Rech. cur. p.* 117. Tristan, T. *I. p.* 49. *Hermhéraclès*.

HERMIEN, enne, s. m. & f. Nom de secte; sectateur, disciple de l'hérésiarque Hermias. *Hermianus*, *a*. Hermias dogmatisoit vers l'an 170. de J. C. Il enseignoit que Dieu étoit corporel. Il avoit un compagnon, nommé Séleucus; de-là vient que les *Hermiens* sont aussi nommés Séleuciens. Voyez ce mot ; Philastrius, S. Augustin, *de Hær. c.* 59. & Baronius à l'an 170. de J. C. On les appelle aussi Hermiotites, *Hermiotitæ*.

HERMINE, s. f. Animal qui se trouve dans les pays froids, qui approche de la figure d'une belette, & dont le poil est blanc, & le bout de la queue noir, & qui fournit une fourrure précieuse. *Mus Ponticus*. Pline dit que c'est la dépouille d'un rat du terroir de Pont en Asie, de pélage blanc. Les Pelletiers & Fourreurs la mouchettent, & tavellent de petits morceaux d'agneaux de Lombardie renommés par leur noir luisant, pour faire paroître davantage la blancheur de l'*hermine*.

En morale, on dit que l'*hermine* est le symbole de la pureté. *Malo mori quàm fœdari*.

Hermine, se dit aussi des peaux dont on fourre les habits. *Pelles muris Pontici*, *vellus Armeniacum*. Les manteaux des Ducs & Pairs sont fourrés d'*hermines*.

Hermine, est aussi un terme de Blâson, & est la premiére des deux pannes ou fourrures qui y sont en usage. *Vellus ponticum*. C'est un émail blanc & noir, ou un champ d'argent semé de petites pointes de sable, en forme de triangle. Bretagne porte d'*hermines*. On appelle *contre hermine*, lorsque les couleurs sont posées au contraire des *hermines*, c'est-à-dire, que le champ est de sable, & la moucheture d'argent. Quelques-uns ont appellé ces Écus *poudrés*. ☞ On dit, Moucheture d'*hermine*, quand l'*hermine* est en nombre.

Ce mot vient de ce que ces petits animaux sont abondans en Arménie, où l'on trafique de ces fourrures, parce que les Arméniens sont appellés *Hermins* dans les anciens Auteurs ; & ces peaux *hermines*, comme peaux d'Arménie. Elles ont aussi été nommées *pelles Babylonicæ*, dont il est fait mention dans S. Jérôme. M. Ménage dérive le mot d'*hermine* de celui d'*Hermelin*, qui est, dit-il, un mot Gothique, & le nom de l'animal, dont la peau, quand elle est préparée, est ce que nous appellons *hermine*.

Hermine, se dit figurément pour ce qui est fort blanc. Votre peau est d'une *hermine*. Voit.

Ordre de l'Hermine. Ordre de Chevalerie, qui étoit autrefois celui des Ducs de Bretagne. *Ordo Velleris Pontici*. Cet Ordre fut institué par Jean IV[e], dit le Vaillant, ou le Conquérant, l'an 1381. & non pas 1363. comme on avoit dit dans la premiére édition de Dictionnaire. Le Collier de cet Ordre étoit composé de deux chaînes, dont les deux extrémités étoient attachées à deux couronnes ducales, chacune desquelles renfermoit une *hermine* passante, une des couronnes pendoit sur la poitrine, & l'autre étoit sur le cou. Les chaînes étoient composées chacune de quatre fermoirs, & ces fermoirs n'étoient qu'une *hermine* avec un rouleau entortillé autour du corps, sur lequel étoit écrit A ma vie. Les rouleaux étoient alternativement émaillés de blanc avec des lettres noires, ou de noir avec des lettres blanches. Au cou de chacunes des dix *hermines*, il y avoit un collier où pendoit un chaînon de quatre ou cinq anneaux. Les colliers, selon la qualité des personnes ausquelles le Duc en faisoit présent, étoient ou d'or ou d'argent doré, ou d'argent tout pur; ceux des Ducs étoient enrichis de pierreries. Ce qu'il y a de particulier dans cette Chevalerie, c'est que les Dames y étoient reçues, & s'appelloient Chevaleresses, honneur qui ne leur a été fait dans aucun Ordre. P. Lobineau, *Histoire de Bret. L. XIII. T. I. p.* 442. Les autres Ducs ajoûterent au collier de l'*hermine*, un autre collier de moindre prix, qu'ils nommérent le collier de l'Épi. Voyez ÉPI. Pour ce qui est des raisons qu'eut le Duc d'instituer cet Ordre, & de choisir la devise *A ma vie*, les Auteurs n'en ont rien dit. Il y a de l'apparence que le Duc voulut marquer par ces deux couronnes, & par la devise *A ma vie*, qu'il avoit conquis deux fois la Bretagne, & qu'il avoit exposé sa vie pour conserver sa dignité. Pour les *hermines* à collier & à chaîne pendante, s'il n'a pas voulu faire allusion par-là au levrier blanc de Charles de Blois, qui abandonna son ancien Maître avant la bataille d'Aurai, il est difficile de deviner pourquoi il fit mettre au cou de ces *hermines* une chaîne branlante & un collier. P. Lobineau, *ibid.* Le P. Hélyot, qui a parlé de cet Ordre, *T. IV. c.* 59. croit que le Pere Lobineau s'est trompé, quand il a dit que le collier de l'Épi fut ajoûté pour être donné aux Gentils-hommes moins distingués. Sa raison est que Isabeau d'Écosse, femme du Duc François I. est représentée dans l'Église cathédrale de Vannes avec le collier de l'Épi, quoiqu'elle eût reçu aussi en 1447 celui de l'*hermine*; & que le Duc François II. portoit aussi toûjours le collier de l'Ordre de l'Épi; mais cette raison n'est pas bonne. Le Roi porte le cordon de l'Ordre de S. Louis, avec celui de l'Ordre du S. Esprit, & il y a des personnes de qualité qui sont de ces deux Ordres, quoique celui de S. Louis n'ait point été institué pour la noblesse, mais seulement pour récompenser

compenser les services militaires, & que sans faire de preuves de noblesse il suffise d'avoir servi dix ans.

Pontanus, *L. I.* de la Guerre de Naples, fait mention d'un autre Ordre de l'*hermine*, institué l'an 1464 par Ferdinand Roi de Naples. Ces Chevaliers de l'*hermine* portoient un collier d'or, d'où pendoit une figure d'*hermine*, avec ces mots, *Malo mori quàm fœdari*; qui signifient, *J'aime mieux mourir que d'être souillée.*

☞ HERMINÉ, ée, adj. Terme de Blâson. Qui est d'*hermine*. De Gueules à la croix *Herminée*.

HERMINETTE, s. f. *Ascia*, *asciculа*. Outil de Charpentier, courbé & emmanché de bois: il sert à doler, & à planer le bois, sur tout le courbe.

HERMION, one, s. m. & f. Nom propre de l'un des trois plus célèbres peuples de la Germanie. *Hermion*. Il avoit les Vindiles au nord, les Istévons au couchant, le Danube au sud, & la Sarmatie Européenne au levant. Ce peuple en renfermoit plusieurs autres, les Chattes, les Hermundures, les Allemans, les Armalausiens, les Marcomans, les Quades, les Gothins, les Osiens, les Buriens & les Lugiens. Ils occupoient les pays où sont maintenant la Silésie, la Moravie, la Bohéme, les parties Septentrionales de l'Autriche & de la Baviére, le Nortgow, une partie de la Franconie, la Hesse & la Turinge. Cluvier, *Germ. Antiq. L. III.* Hoffman, Maty. Vadianus les place dans la Poméranie.

☞ HERMION, s. m. Divinité des anciens Germains. Il avoit été un de leurs Rois, & avoit mérité par sa valeur & par sa sagesse d'être mis après sa mort au rang des Dieux de la Germanie. On voyoit sa statue dans presque tous les Temples de ces contrées: il étoit représenté en homme de guerre tout couvert de fer, portant une lance en sa main droite, une balance en sa gauche, & un lion sur son bouclier.

☞ HERMIONE, s. f. Fille de Mars & de Vénus, épousa Cadmus, Roi de Thébes.

☞ Hermione, fille de Ménélas & d'Héléne, avoit été promise dès son enfance à Oreste, fils d'Agamemnon, par Tyndare, leur ayeul commun, qui en l'absence de Ménélas prenoit soin de son Royaume & de sa famille; mais Ménélas promit sa fille à Pyrrhus, fils d'Achille.

HERMIONÉ, s. f. Ancien nom propre d'une petite ville de l'Argie, contrée du Péloponnése. *Hermione*, *Ermione*. Elle est maintenant ruinée, & ses ruines, qui portent le nom de Maria, sont dans la Morée, sur le Golfe de Napoli, à quatorze lieues de la ville de ce nom, vers le levant. Maty.

HERMIOTITE, s. m. & f. *Hermiotita*. Voyez HERMIEN.

HERMITAGE, s. m. Petite maison, ou habitation en lieu désert, où un Hermite fait sa demeure. *Anachoreta cella*, *eremus*.

Hermitage, est aussi un lieu, ou une maison de campagne solitaire & écartée, que quelqu'un a fait bâtir pour y vivre en retraite, & hors du commerce du grand monde. Si vous venez chez moi, vous ne trouverez pas un château, mais un joli petit *hermitage*.

Déserts, où j'ai vécu dans un calme si doux,
Pins, qui d'un si beau verd couvrez mon hermitage,
La Cour depuis un an me sépare de vous. Main.

Malgré l'injustice des Cours,
Dans cet agréable hermitage,
Il coule doucement ses jours,
Et vit en véritable Sage. Chapelle.

HERMITAGE, s. m. Nom propre d'un village de l'Ecosse méridionale. *Eremus*. Il est le lieu principal de la Province de Lidesdale, & défendu par un château bien fortifié. Maty.

HERMITE, s. m. Homme dévot qui s'est retiré dans la solitude, pour vaquer à la contemplation, & se débarrasser des affaires du monde. *Eremita*, *anachoreta*. Un *Hermite* n'est point censé Religieux, s'il n'a point fait de vœux. L'*Hermite* reclus du mont Valérien. L'*Hermite* de la forêt de Compiegne. S. Paul l'*Hermite* est un de ces anciens Solitaires, & le Pere ou le premier des *Hermites*. S. Jérôme a écrit sa vie. Le P. Hélyot dans son histoire des *Ordres Relig. P. I. C. 1.* l'a aussi donnée. S. Jérôme, au commencement de la vie de S. Paul premier *Hermite*, dit que l'on ne sçavoit pas quel étoit celui qui avoit été le premier *Hermite*. Quelques-uns remontoient à Elie & à S. Jean-Baptiste; que l'opinion la plus commune parmi le peuple étoit que S. Antoine étoit l'instituteur de la vie érémitique; mais qu'il avoit plûtôt augmenté l'ardeur pour cet état: que des disciples de ce Saint disoient que c'étoit Paul de Thébes qui l'avoit le premier pratiquée. Saint Jérôme est de ce sentiment. Ce fut à l'occasion de la persécution de Déce & de Valérien. Les Centuriateurs de Magdebourg traitent des *Hermites*, *Cent. IV. C. 6. Cent. V. C. 10.* Ils reprennent sur-tout en eux la solitude & l'austérité de la vie. Le Cardinal Bellarmin les a solidement & sçavamment réfutés dans ses Controverses, *Tom. II. Contr. II. L. II. C.* 39. où il montre que cet état est louable, agréable à Dieu, saint. Les anciens *Hermites*, comme saint Antoine, vivoient dans les déserts; & ne laissoient pas d'avoir plusieurs Religieux avec eux. Arnaud d'Andilli a fait la vie des Peres *Hermites*. Tout homme est homme, les *Hermites* sur-tout. La Font. En France, les *Hermites*, quoiqu'ils ne soient pas Religieux, sont incapables de succéder. *Arrêt du 17 Février* 1633. Voyez encore au mot ERMITE; car c'est ainsi qu'il faudroit écrire, suivant l'étymologie. Beaucoup moins encore faut-il écrire en Latin *Heremita*, comme font les Centuriateurs de Magdebourg. Car du moins dans notre langue il y a quelque espéce d'usage quoique mauvais de mettre un *H*; mais il n'y en a point en Latin.

Plusieurs Religieux se qualifient d'*Hermites*. Les *Hermites* de S. Augustin. Les *Hermites* de Camaldoli. Les *Hermites* de S. Jérôme, d'autres que l'on va trouver ci-après par ordre alphabétique.

Hermite de S. Augustin. Nom d'un Ordre de Religieux, qu'on appelle communément Augustins. *Eremita sancti Augustini*, *Augustinianus*. Cet Ordre fut formé un peu après le milieu du XIII[e] siécle par la réunion de plusieurs Congrégations d'*Hermites* qui n'avoient point de régle, ou qui n'avoient point celle de S. Augustin, si l'on en excepte celle de Sainte Marie de Murcette. Ces Congrégations sont celles des Jean-Bonites, la plus ancienne de toutes, celle des *Hermites* de Toscane, celle des Sachets, ou Freres du sac, ou de la Pénitence de J. C. celle des *Hermites* de S. Augustin, celles de Vallersuta, de S. Blaise de Fano, de S. Benoît de Monte-Fabalo, de la Tour des Palmes, de Sainte Marie de Murcette, de S. Jacques de Molinio & de Loupcavo proche de Luques. Ce n'est point Innocent IV. qui fit cette union, comme la plûpart des Historiens de cet Ordre le prétendent; il avoit seulement uni ensemble quelques *Hermites* en Toscane, ausquels il avoit donné la régle de S. Augustin, qui faisoient une Congrégation séparée des Jean-Bonites, des Brittiniens, des Sachets & des autres, qui entrérent dans l'union générale. Ce fut Alexandre IV. qui fit cette union, comme il paroît par sa Bulle rapportée dans le *Mare Magnum* des Augustins. Ce Pontife travailla à cette union dès la première année de son Pontificat, c'est-à-dire, l'an 1254. Les Supérieurs de toutes les Congrégations nommées ci-dessus ne purent s'assembler qu'en 1256. Dans ce Chapitre Général l'union se fit. Lancfranc Septala, Milanois, fut élu Général, & l'Ordre fut divisé en quatre Provinces, sçavoir, de France, d'Allemagne, d'Espagne, & d'Italie. Le tout fut confirmé par une Bulle d'Alexandre IV. du 13 Avril de la même année. L'habillement des *Hermites* de S. Augustin consiste en une robe & un scapulaire blanc, quand ils sont dans la maison. Au Chœur, & quand ils sortent, ils mettent une espéce de coule noire, & par-dessus un grand capuce qui se termine en rond par-devant, & en pointe par-derriére, où il descend jusqu'à la ceinture, qui est de cuir noir. Voyez le P. Hélyot, *T. III. C.* 3. Dans la suite on a encore uni d'autres Ordres à celui de Saint Augustin, comme des pauvres Catholiques. Et maintenant cet Ordre comprend quarante-deux Provinces.

Après

Après toutes ces réunions cet Ordre s'est divisé en plusieurs Congrégations, ausquelles les relâchemens qui s'y introduisirent donnérent lieu.

La Réforme qu'on appelle Hermites de S. Augustin Déchaussés, & en France ordinairement Augustins Déchaussés, fut faite, selon quelques Auteurs, par le P. Louis de Léon, mais cette gloire est dûe au P. Thomas de Jesus, né à Lisbonne l'an 1520. de l'illustre famille d'Andrada, originaire de Castille, mais dont une branche s'établit en Portugal dès l'an 1302. Ce saint homme commença cette réforme, mais il ne l'acheva point. Dom Sébastien, Roi de Portugal, lui ayant ordonné de le suivre dans sa malheureuse expédition d'Afrique après la défaite de ce Prince, le P. Thomas demeura captif chez les Barbares, & fut d'abord esclave d'un Morabite, espéce d'Hermite Mahométan, qui lui fit souffrir les plus mauvais traitemens; ensuite il le fut du Roi de Maroc. La Comtesse de Linarès sa sœur, & ses parens, voulurent le délivrer, & envoyérent sa rançon, mais il les remercia, & écrivit à la Comtesse qu'il vouloit rester au service des esclaves Chrétiens de Maroc. Il y demeura en effet, & y mourut le dix-sept d'Avril 1532. âgé de cinquante-trois ans.

Après sa mort on continua le projet de la réforme, & l'an 1588. sous le Pontificat de Sixte V. & le regne de Philippe II. elle commença en Espagne sous le nom d'*Hermites* de Saint Augustin Déchaussés. Le P. Louis de Léon travailla aux Constitutions suivant les vûes du P. Thomas, qu'il avoit vû en Portugal. Le premier Couvent qui la prit, fut celui de Talavéra en Castille, la même année 1588. L'an 1590 le Comte de Pimentel fonda celui de Portilo. L'année suivante ces Religieux obtinrent celui de la Nava. L'an 1592. cette réforme fut portée par le P. André Diaz en Italie, où l'an 1624. Urbain VII. la divisa en quatre Provinces. En 1626. elle passa en Allemagne, où l'on bâtit un couvent à Prague. De-là Ferdinand III. les appella à Vienne. Ensuite la Province de Gennes fut divisée en deux, celle de Gennes & celle de Piémont. Celle de Naples le fut en quatre, qui portent les noms de Naples, de Calàbre, de Sicile, de Palerme & de Messine. Il y a eu des changemens dans ces Provinces, qui ne sont plus que huit, Rome, Naples, Gennes, Palerme, Allemagne, Piémont, Messine & Milan, soumises à un Vicaire Général que le Général lui accorda en 1612. Ces Provinces comprennent soixante & treize couvents.

En 1596. Cette réforme fut apportée en France par les Peres François Amet & Matthieu de Sainte Françoise. Ils furent d'abord introduits par Guillaume d'Avanson, Archevêque d'Ambrun, & Prieur commendataire de Saint Martin de Miseré dans la vallée de Givaudan en Dauphiné; ils furent, dis-je, introduits dans le Prieuré de Villar-Benoit dépendant de celui de Miseré, & qui avoit été ruiné par les Huguenots. L'année suivante Marseille les reçut, Avignon l'an 1610; Henri IV. leur avoit accordé des lettres patentes, Louis XIII. les confirma en 1613, & l'an 1619. tout fut regîstré au Parlement de Paris. Ils ont trois Provinces en France; sçavoir, de Paris, de Dauphiné, de Provence. Louis le Grand leur donna des Armes qui sont d'azur semé de fleur de lis d'or, chargées en cœur d'un écusson d'or à trois cœurs de gueules, surchargées de trois fleurs de lis d'or, l'écu surmonté d'une couronne de Prince du sang & entouré d'un chapelet, avec une ceinture de Saint Augustin, & timbré d'un chapeau d'Évêque. Ce Prince donna encore des armes particuliéres à chacune des trois Provinces de France. En 1603. ceux d'Espagne entrérent au Japon; en 1606. aux Philippines; en 1622. Grégoire XV. érigea la Réforme d'Espagne en Congrégation particuliére. Elle est plus austère que ceux de France & d'Italie, qui ont des Constitutions particuliéres. Ils différent aussi dans leurs habits.

Ceux de France ne sont différens des Capucins que par la couleur, qui est noire. De-là vient qu'on les appelle en France Capucins noirs, & même quelquefois en raillant Capucins d'ébéne. Les Italiens sont de même, mais ils se rasent la barbe, que les François portent longue. Les Espagnols ont aussi la barbe rase, mais ils n'ont point de capuces pointus, comme les autres, & ils portent un manteau plus long, avec des sandales de corde appellées *Alpergatas*, à la maniére des autres Déchaussés d'Espagne. Tous ont deux sortes de freres lais, les uns appellés Convers, & les autres Commis. Les Convers portent le capuce, & les freres Commis ont un chapeau & point de capuce. P. Hélyot, *T. III. C. 6*. On les nomme en France Augustins Déchaussés, Capucins noirs, ou Capucins d'ébéne; mais seulement en style populaire & familier, pour la raison qu'on a dite, & communément à Paris, Petits-Peres. Ils sont à présent comme les Espagnols.

Avant la réunion des Congrégations d'*hermites* qui formérent l'Ordre des Augustins, il y avoit une de ces Congrégations qui se nommoit les *Hermites* de S. Augustin. Voyez le P. Hélyot, *T. III. C. 2. p. 12*. Cette Congrégation avoit eu pour Supérieur le B. Jean de la Caverne, qui eut pour successeur le B. Jean de la Celle.

Il y a aussi des Religieuses de l'Ordre des *Hermites* de S. Augustin, que l'on appelle Augustines. Les premiéres, sont celles que S. Augustin établit à Hippone, & ausquelles il adressa la lettre qui est la 211^e dans la derniére édition des Ouvrages de ce Pere, & la 109^e dans les précédentes. Et quelques-uns croient que Félicité, à laquelle ce Pere écrivit sa 77^e lettre, ou la 210^e selon les derniers Éditeurs, étoit Supérieure de ces premiéres Augustines. On ne sçait combien ces Religieuses ont subsisté.

Dans ces derniers siécles il s'est formé plusieurs Monastères de filles, vivant sous la Régle de S. Augustin, les unes en Congrégation, & les autres sans être d'aucune Congrégation. Du nombre de ces derniéres sont les Religieuses des Vierges à Venise. Voyez au mot VIERGE. Les Religieuses de Sainte Agnès de Dordrecht, ainsi appellées parce qu'elles demeuroient proche d'une Église dédiée à cette Sainte, furent fondées en 1326 par une Dame de Norvége, qui avec quelques autres s'y consacra à Dieu par des vœux solennels, sous la Régle de S. Augustin. Ce monastère fut détruit par les Hérétiques dans le XVI^e siécle. Voyez Bonani, *P. II.* Schronebeck, & le P. Hélyot, *P. III. C. 7*. Telles étoient encore les Augustines de Champeau, fondées à Tourné par Pierre de Champeau, ou de Champion, l'an 1424. & réformées en 1632. par François de Wanderburch, Archevêque de Cambrai.

Il y a encore à Rome deux Monastères de Religieuses Augustines, dont l'institut est d'élever & d'instruire les jeunes filles. Le premier est situé sur les ruines du Cirque de Flaminius, qui auparavant servoit de place aux Cordiers pour travailler. Leur Église, dédiée autrefois à Sainte Rose, l'est maintenant à Sainte Catherine, ce qui fait qu'on les appelle les Augustines de Sainte Catherine des Cordiers. Saint Ignace de Loyola l'an 1536. obtint cette place de Paul III. & le Cardinal Donai Césy fit bâtir le Monastère, où l'on transféra l'an 1544. les filles que S. Ignace avoit assemblées dans un autre lieu, pour les retirer des occasions de se perdre. Cet établissement fut approuvé par Pie IV^e l'an 1559. & favorisé de beaucoup de graces & de priviléges par Pie V. & Clément VIII. Les Religieuses sont vingt; leur habillement consiste en une robe de serge blanche, serrée d'une ceinture de cuir, un scapulaire de même étoffe que la robe, & un voile noir doublé de toile blanche. L'habillement des filles qu'elles élévent est uniforme. Le Monastère est gouverné pour le spirituel & pour le temporel par une Congrégation de personnes pieuses, qui a pour protecteur un Cardinal. Voyez le P. Bouhours, *Vie de Saint Ignace*, *L. III.* & le P. Hélyot, *T. IV. C. 41*.

L'autre Monastère est celui des quatre Couronnés, destiné à élever de jeunes filles orphelines de pere & de mere, qui ont vécu honorablement. C'est encore un établissement de S. Ignace fondateur des Jésuites. Ces filles furent mises d'abord dans l'Île du Tibre, à l'endroit où étoit autrefois le temple des Vestales, & elles furent gouvernées par des Bénédictins. En 1560. Pie IV. les transféra sur le mont Cœlius, dans un Palais que

que Pascal II. avoit fait bâtir. Les Orphelines, dont le nombre est limité à cent, sont habillées de serge blanche, avec une ceinture blanche, à laquelle est attaché un chapelet; elles ont un voile blanc. Les Religieuses qui ont quitté la Régle de S. Benoît pour prendre celle de S. Augustin sont 43, habillées comme celles de Ste. Catherine des Cordiers. Voyez le P. Hélyot, *T. IV. C.* 41. Celles qui sont en Congrégation, sont les Augustines Déchaussées, instituées par le P. Alphonse d'Orozéo de l'Ordre des *Hermites* de S. Augustin, dont le premier Monastère fut achevé l'an 1589. Elles furent d'abord sous la jurisdiction des Augustins Déchaussés, qui y renoncérent l'an 1600.

D'autres Augustines Déchaussées, fondées par D. Jean de Ribéra Patriarche d'Antioche, & Archevêque de Valence, en un lieu appellé Alcoy, portent l'habit de Religieuses *Hermites* de S. Augustin, & ont les Constitutions des Carmelites Déchaussées. Cet établissement commença l'an 1597.

Les Augustines Déchaussées de Portugal, établies en 1663. par la Reine Louise femme de Jean IV. dans la vallée de Xabégras, hors les murs de Lisbonne, portent tous les jours un habit blanc, consistant en une robe serrée d'une ceinture de cuir, & un scapulaire; & les fêtes seulement elles ont un habit noir, avec un manteau aussi long que la robe, & vont nuds pieds, avec des sandales de corde. Elles couvrent leur tête d'un voile blanc qui leur prend jusques sur les yeux, & par-dessus ce voile blanc, elles en mettent un grand qui est noir, & qui descend par derriére de la longueur d'environ cinq palmes. Elles font un quatriéme vœu, de ne parler jamais aux personnes du dehors, non pas même à leurs parens; & si pour raison de maladies les Médecins, ou Chirurgiens, sont appellés dans le Monastère, elles se revêtent d'une grande mante, qui leur couvre tout le visage, & qui traine jusqu'à terre.

Les Religieuses Augustines de la Récollection furent fondées par la Mere Mariane Mançanedo de S. Joseph, au commencement du dernier siécle. Le P. Antonilez, Augustin, leur donna des Constitutions, qui furent approuvées par deux Nonces, & confirmées par Paul V. Voyez le P. Hélyot, *P. III. C.* 8. & 9.

Il y a aussi un Tiers Ordre des *Hermites* de S. Augustin. Le P. Bruno Sauvé, Augustin de la Communauté de Bourges, a composé un Livre qui traite de l'établissement de ce Tiers Ordre. Le P. Hélyot en traite aussi, *P. III. C.* 10. Le P. Sauvé croit qu'il en est parlé depuis l'an 1199. mais il prétend qu'il est plus ancien; que le B. Gérard, instituteur de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, étoit de ce Tiers Ordre, & que ce fut pour cela qu'il donna à ses Hospitaliers la régle de S. Augustin. Il croit encore que les sœurs Pénitentes, dont il est parlé dans les Bulles de Grégoire IX. de l'an 1227. étoit de ce Tiers Ordre; mais au vrai ce Tiers Ordre ne commença que sous Boniface IX. l'an 1401. par quelques femmes dévotes ausquelles par permission de ce Pape les Augustins commencérent à donner leur habit. En France il y a de ce Tiers Ordre des Hospitaliéres, dites de la Société de Saint Thomas de Villeneuve, dont nous parlerons au mot SOCIÉTÉ.

HERMITE BRITTINIEN. Religieux *Hermite* d'une Congrégation qui commença sous Grégoire IX, qui donna à ces *Hermites* la Régle de S. Augustin. Ils avoient établi leur première demeure dans un lieu solitaire appellé Brittini, dans la Marche d'Ancône, d'où on les appella Brittiniens. Ils étoient très-austères, ne mangeoient jamais de viande, jeûnoient depuis la fête de l'Exaltation de la Sainte Croix jusques à Pâques, & dans les autres temps tous les mercredis, vendredis & samedis, outre les jeûnes ordonnés par l'Église. Ils ne mangeoient du fromage & des œufs que trois fois la semaine, s'en abstenoient pendant l'Avent, qu'ils commençoient à la Saint Martin, & pendant le Carême, auquel temps il n'étoit pas même permis aux Voyageurs d'en manger dans les lieux où la coûtume étoit de le faire. Herréra & quelques autres Écrivains croient qu'ils n'étoient pas différens d'abord des Jean-Bonites. P. HÉLYOT, *T. III. C.* 2. *p.* 11.

HERMITE DE CAMALDOLI. Voyez CAMALDULE.

HERMITE DE SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA PÉNITENCE. Ordre Religieux en Navarre, dont le principal couvent, ou hermitage, étoit à sept lieues de Pampelune. Jusqu'à Grégoire XIII. ils vécurent sous l'obéissance de l'Évêque de cette ville. Ce Pape confirma cet Ordre, approuva leurs constitutions, & leur permit de faire des vœux solennels. Ces *hermites* étoient très-austères, marchoient nuds pieds sans sandales: ils étoient vêtus de bure, ne portoient point de linge, couchoient sur des planches, ayant pour chevet une pierre, & portant jour & nuit une grande croix de bois sur la poitrine. Ils habitoient une espéce de laure, plûtôt qu'un couvent, demeurant seuls dans des cellules séparées au milieu d'un bois. Ils mangeoient seuls, ne vivant que de légumes, buvoient rarement du vin, & ne mangeoient de la viande que dans les maladies, avec la permission du Supérieur, ou Prevôt. Ils avoient quelques Prêtres parmi eux, mais ils ne prêchoient ni ne confessoient. Voyez Sylvestre Maurolic, *Mare Ocean. di tutt. gli Relig. L. III. p.* 206. & le P. Hélyot. *T. IV. C.* 40.

Il paroît par un titre qui est au Trésor des Chartres du Roi, *Sac.* 4. *n.* 49. qu'il y avoit en France au XIII[e] siécle un Ordre qui portoit le nom d'*Hermite* de S. Jean. Ce sont des Lettres par lesquelles le Prince Général de cet Ordre s'oblige de faire dire tous les jours trois Messes pour Alphonse Comte de Poitiers & de Toulouse, pour la Comtesse Jeanne sa femme, & pour leurs peres & meres. Ces Lettres sont sans date; mais Alphonse mourut l'an 1270. P. HÉLYOT, *T. IV. C.* 40.

HERMITE DE SAINT JÉRÔME. Voyez JÉRONIMITE.

HERMITE DE NOTRE-DAME DE GONZAGUE. François de Gonzague, dernier Marquis de Mantoue, allant un jour se promener à une Maison de plaisance appellée la Gonzague, aux environs de Mantoue, son cheval se cabra, & le jetta par terre. On le crut mort. Alors Jérôme Raigni de Castelgioffre s'étant prosterné devant une image de la Sainte Vierge, fit vœu de quitter le monde, si Dieu rendoit la santé à ce Prince. Il fut exaucé sur le champ; & le Prince ayant sçu le vœu qu'il avoit fait, lui bâtit un monastère, où quelques autres se joignirent à lui. L'Évêque de Reggio leur donna une régle, qu'Alexandre VI. confirma; mais dans la suite ils prirent celle de saint Augustin. *Paolo Morigia, hist. dell. orig. di tutt. gli Relig. L. I. C.* 59. Pere Hélyot, *T. IV. C.* 40.

HERMITE DE PATACH, ou de S. Jacques de Patach. Nom de certains Religieux en Hongrie. Barthélemi, Évêque de Cinq-Églises en Hongrie, réunit au commencement du XIII[e] siécle plusieurs *hermites* qui vivoient dans son diocèse en grande réputation de sainteté, leur prescrivit une régle, & leur fit bâtir en 1215. un Monastère sous le titre de Saint Jacques de Patach, qu'il dota de quelques revenus, & dont il se réserva la conduite. Ils s'unirent ensuite à d'autres dont nous allons parler, & prirent ensemble le nom de l'Ordre de S. Paul, premier *hermite*.

HERMITE DE S. PAUL, premier *hermite*. Ordre de S. Paul premier *hermite*. *Eremita Paulianus*, *ex Ordine Sancti Pauli primi Eremita*. Les *hermites* de Patach & ceux de *Pisilia* s'étant réunis en 1250. ils choisirent pour patron & protecteur de leur Ordre S. Paul premier *hermite*, & en prirent le nom, au lieu de ceux d'*hermites* de Patach ou de Pisilie, qu'ils avoient eu jusqu'alors. Cet Ordre se multiplia beaucoup dans la suite en Hongrie, en Allemagne, en Pologne, & en d'autres Provinces, & ils avoient autrefois soixante & dix Monastères en Hongrie seulement, selon les Annales de cet Ordre. Ils parlent d'un Monastère qu'ils nomment de S. Laurent, où il y avoit cinq cents Religieux. Cet Ordre fut confirmé en 1317. par Jean XXII. Les révolutions & les guerres de Hongrie ont beaucoup diminué cet Ordre, qui suit la Régle de S. Augustin, & non pas celle de S. Benoît, comme l'ont voulu quelques Écrivains de ce dernier Ordre. André Eggérer en a fait les Annales, qu'il a intitulées, *Fragmen panis Corvi proto-Eremitici, sive reliquia Annalium Ordinis fratrum*

trum Eremitarum Sancti Pauli primi Eremitæ, &c. Elles furent imprimées à Vienne en 1693. Voyez aussi le P. Hélyot, *Part. III. C.* 42.

Il y a encore un Ordre de S. Paul, premier *hermite*, en Portugal, qu'Augustin Barbosa, Jurisconsulte Portugais, dit avoir été fondé par un nommé Benoît, citoyen Romain, qui se retira dans la solitude de Serra de Ossa. Dom Nicolas de Sainte-Marie, Chanoine Régulier de la Congrégation de Sainte-Croix de Conimbre, dit dans les Chroniques de sa Congrégation, que ce fut l'an 1186. sous le Pontificat d'Urbain III. & sous le regne de Sanche I. que cet Ordre fut fondé, non par Benoit, mais par Ferdinand Auèz ou Yanès, qui fut depuis Grand-Maître de l'Ordre militaire d'Avis. Le P. Hélyot, *Part. III. C.* 43. conjecture qu'il y aura peut-être eu quelques *hermites* en 1186. dont ce Grand-Maître aura bâti l'hermitage, où à qui il aura prescrit des réglemens; ou enfin dont il aura été Supérieur, comme l'Abbé de Morimond, Ordre de Cîteaux, l'est en Portugal des Ordres d'Avis & de Christ, & en Espagne de ceux d'Alcantara, de Calatrava & de Montésa: mais le véritable fondateur de ces *hermites* fut Mendo Gomez de Suubra, l'an 1481. Il convient cependant qu'il y avoit des *hermites* à Serra de Ossa, qui se voyant sans Supérieur par la mort de Jean Fernandez qui les avoit gouvernés long-temps, élûrent Mendo Gomez, retiré dans une solitude proche de Sétuval, où il s'étoit bâti un Oratoire, qui a depuis été appellé de son nom Mendoliva. L'an 1482. dans le Chapitre qui fut tenu après sa mort pour lui donner un successeur, on fit des statuts & des réglemens; on y fit quelques changemens dans la suite, & ils furent approuvés par Grégoire XIII. qui confirma cette Congrégation l'an 1578. Le Cardinal Henri étant Légat *à latere*, leur donna la Régle de Saint Augustin, pour les conformer aux *hermites* de Saint Paul en Hongrie. Il fit aussi quelques changemens à leurs statuts, après quoi ils firent des vœux solemnels, & prirent l'habit qu'ils portent, & qui consiste en une tunique de couleur tannée, un scapulaire, un manteau, & un chapeau noir. Voyez les Auteurs cités.

Il y a aussi des *hermites* de Saint Paul en France; on les appelloit Freres de la mort. Voyez FRERE.

Hermite de Pizilia. *Eremita Pisilianus*. Ordre Religieux fondé au treiziéme siécle par le P. Eusébe de Strigonie, qui prit le nom de l'Ordre de S. Paul premier *hermite*, après qu'il eût été uni à celui des *hermites* de Patach en 1250. M. Baillet dit dans la vie de S. Paul premier *hermite*, que la Congrégation des *hermites* de Saint Paul premier *hermite* ne commença que dans le quatorziéme siécle; mais il se trompe, comme le montre le P. Hélyot dans son histoire des Ordres Religieux, *Part. III. C.* 42. Ce fut en 1246. qu'Eusébe, né à Strigonie en Hongrie de parens nobles, après avoir distribué tous ses biens aux pauvres, se retira avec quelques Compagnons dans la solitude de Pisilia, forêt proche de Zante, dans le territoire de Strigonie. Il y bâtit un Monastère & une Eglise sous le titre de Sainte Croix de Pisilia, d'où ils prirent le nom d'*hermites* de Pisilia, ou de Sainte Croix de Pisilia; & pria le frere Antoine Supérieur des *hermites* de Patach de lui envoyer la Régle qu'ils avoient reçue de l'Évêque de Cinq-Églises, & lui proposa de faire union ensemble; ce qu'ils firent la même année 1250.

Religieux Hermite, Servite, ou Serviteur de la Sainte Vierge. Voyez SERVITE.

Hermite de Toscane. Nom d'une Congrégation d'*hermites*, qui n'avoient d'abord aucune régle, & à qui le Pape Innocent IV. donna celle de S. Augustin, par une Bulle du 17. Janvier 1244. Cela paroît encore par une autre Bulle de l'an 1252. Cette Congrégation fut une de celles dont l'union forma l'Ordre des Augustins, ou des *hermites* de S. Augustin.

Hermite. On appelle aussi *Hermite*, un homme retiré & solitaire, qui fuit la conversation du monde, & qui vit comme un *Hermite*. On appelloit Balzac l'*Hermite* de la Charente; & c'est ainsi que, dans ses poëmes, Mainard parle de ce grand homme, en s'adressant à la France.

Sans une ingrate cruauté,
Pourrois-tu cacher son mérite?
Ton langage n'a plus sa force, & sa beauté,
Que du charmant désert de ce fameux Hermite.

On dit proverbialement, Quand le Diable fut vieux, il se fit *hermite*, pour dire, que l'âge nous rend sages.

Le Diable eut tort quand il se fit Hermite.
Des Houl.

On appelle aussi les noix, des pâtés d'*Hermite*.

☞ Hermite, s. m. Espéce d'Écrevisse. Voyez BERNARD l'HERMITE.

Ce mot vient du Grec ἐρημίτης, d'ἔρημος qui signifie proprement une étendue inculte du pays, où chacun peut envoyer son bétail.

HERMOCHEMIE, s. f. Ancien nom qui fut donné à l'Égypte. *Hermochemia*. Ce Royaume fut ainsi appellé de son nom Chémie, qui lui vint de Cham, dont les descendans peuplérent ce pays, & de Hermès, nom Grec de Mercure, pour qui Osiris avoit beaucoup de vénération. Peut-être aussi joignoit-on le nom de ce Dieu à celui de ce pays, parce que les peuples qui l'habitoient furent les inventeurs des arts ausquels ce Dieu présidoit, & qu'ils y florissoient. Voyez Vossius, *de Idolol. L. I. C.* 2.

HERMODACTE, s. f. *Hermodactylus*. C'est une racine bulbeuse, grosse comme une petite châtaigne, ayant la figure d'un cœur, de couleur rougeâtre en dehors, fort blanche, de substance légère, fongueuse, sans fibres, facile à rompre, se réduisant en une poudre semblable à de la farine, d'un goût douceâtre, un peu glutineux. Elle nous est apportée séche d'Égypte, & de Syrie. On n'est pas bien sûr de l'espéce de plante qu'elle porte; la commune opinion veut que ce soit une espéce de colchique. D'autres croient que c'est une espéce d'iris tubéreux. Les *hermodactes* purgent doucement les humeurs pituiteuses du cerveau & des jointures; elles excitent aussi la sueur. En Latin *Hermodactylus*. Quelques-uns font ce mot masculin. M. Dionis écrit *hermodate*, & fait ce mot du genre féminin.

HERMOGÈNE, s. m. Nom propre d'homme. *Hermogenes*. Plusieurs personnes ont porté ce nom. *Hermogene* de Tarse a écrit en Grec un ouvrage sur la Rhétorique. Il y a un *Hermogène* chef des Hermogéniens.

Ce mot vient du Latin *Hermogenes*, qui n'est autre chose que le mot Grec ἑρμογένης, écrit en caractères Latins: ce mot dans son origine veut dire, qui est né d'Hermès, ou de Mercure.

HERMOGÉNIENS, s. f. pl. Nom d'Hérétiques. *Hermogeniani*. Hermogène, chef des *Hermogéniens*, établissoit pour principe la matière, & disoit que l'idée étoit la mere des élémens. Il y en a qui confondent un Hermogène, chef des *Hermogéniens*, qui vivoit à la fin du second siécle, avec un Hermogène contre lequel écrit S. Paul, quand il parle de ceux qui s'attachent servilement aux élémens, *elementis servientes*. Tous les disciples & les sectateurs d'Hermogène se sont appellés du nom commun d'*Hermogéniens*, quoiqu'ils fussent divisés en différentes sectes, qui avoient leurs dogmes, & leurs noms particuliers d'*Hermiotites*, d'*Hermiens*, de *Séleuciens*, de *Matériaires*: les Manichéens sont des rejettons des *Hermogéniens*. Voyez Saint Grégoire de Nysse, *hom.* 24. & 25. Philastrius, *C.* 55. & 56. *des Hérés.* S. Augustin, *C.* 59. *des Hérés.* Tertullien contre Hermogène, Lactance, *L. II. C.* 9.

HÉRMOLAIRE, s. m. Terme de Liturgie. *Hermolarium*. Chez les Grecs on appelle *Hermolaire* le livre qu'on appelle autrement *Hirmologe*. Voyez ce mot.

HERMON, s. m. Nom propre d'une montagne de la Palestine, qu'on nomme aussi Sanir, Senir, ou Sarion. *Hermon, Sion, Sarion, Sanis* C'est une branche du Mont-Liban. Elle s'étend en demi-cercle, depuis le Liban propre, jusqu'aux montagnes de Galaad, séparant la demi-Tribu de Manassé de-là le Jourdain, de la Syrie & de l'Arabie déserte. Les montagnes sont si hautes, que leurs sommets sont chargés de neige en tout temps; mais le bas est assez fertile, & on y voit quan-

quantité de vignes, des oliviers & des cyprès.. MATY. Les Septante le nomment 'Αερμών. Il s'appelle aussi Sion, *Deut.* IV. 48. *Sarion* étoit le nom que les Sidoniens lui donnoient ; & *Sanir* celui dont les Amorrhéens se servoient. *Deut.* III. 9. Avant la venüe des Israëlites il étoit du Royaume d'Og, qui étoit un Royaume d'Amorrhéens Orientaux. Le Livre des Juges, III. 3. l'appelle montagne de Baal. *Hermon*, très-vraisemblablement parce que Baal, ou Bel, y étoit honoré, & qu'il y avoit un temple, ou des Autels. Consultez sur cette montagne *Deut.* III. 8. *Jos.* XI. 13. 17. XII. 1. 5. XIII. 5. 11. *Psalm.* XLII. 7. LXXXIX. 13. CXXXIII. 3. *Cant.* IV. 8. 1. *des Paral.* V. 23. *Ezech.* XXVII. 5. Relandi, *Palest. L. I. C.* 49.

M. Réland croit qu'il y avoit une autre montagne nommée *Hermon*, ou comme il écrit, *Chermon*, située près du mont Thabor, & que c'est celle-là dont il est parlé au même endroit, *Ps.* CXXXIII. 3. Et les montagnes de Sion dont il est parlé au même endroit, sont, à ce qu'il croit, des collines voisines, mais plus basses. Voyez cet Auteur, *Palest. L. I. C.* 49. à la fin. D'autres disent qu'il y avoit dans la Galilée une montagne qu'on appelloit Le petit *Hermon*. Cela revient à peu près au même.

HERMONASSE, s. f. Nom propre de ville. *Hermonassa*. Il y avoit trois *Hermonasses* connues dans l'Antiquité ; l'une en Mysie, sur l'embouchure septentrionale du Danube. Le Noir croit que c'est Moncastro que les Moldaves appellent *Bialogrod*, & les Turcs *Bilagrad*, & Leunclavius *Nester alba* ; mais il se trompe, & confond ce *Bialogrod* avec un autre que les Turcs appellent *Akerman*, & qui est à l'embouchure du Niester. Un autre *Hermonasse* étoit, selon Ptolomée, dans la Sarmatie d'Asie, sur le Bosphore & le Cap Cimmérien. Molet la prend pour *Madaque*, & le Noir pour *Matriga*. Strabon, *L. XI. p.* 495. & *L. XII. p.* 548. en met une troisiéme sur la côte de Cappadoce, entre Polémonium à l'occident & Cérasunte à l'orient. C'est Lovana, si l'on en croit Niger.

HERMONDURE, s. m. & f. Nom propre de peuple. *Hermundurus, a.* C'étoit un ancien peuple de la Germanie, que Tacite, *L. II. Ann. C.* 63. *L. XII. C.* 30. *L. XIII. C.* 57. & *de Morib. Germ. C.* 41. joint aux Marcomans, aux Nérisques & aux Quades. Pline, *L. IV. C.* 14. dit qu'ils étoient l'un des quatre peuples, compris sous le nom général d'Hermions, & qu'ils étoient au milieu des terres. Le P. Hardouin, contre le sentiment des nouveaux Géographes, mais appuyé sur Tacite, qui dans son Livre *de Morib. Germ. c.* 41. dit que l'Elbe avoit sa source dans le pays des *Hermondures*, ce Pere, dis-je, prétend que les *Hermondures* occupoient la Bohème, & qu'ils s'étendoient jusqu'au Danube ; mais l'Elbe pourroit avoir sa source dans leur pays sans qu'ils occupassent toute la Bohème, & rien ne prouve qu'ils touchassent au Danube. Pline dit que les *Hermondures* étoient fidéles aux Romains. Les *Hermondures* sont les anciens habitans de la Misnie.

Junius dérive ce mot de trois mots Allemans, *arm*, *und*, *frey*, qui veulent dire, *pauvre & libre*.

HERMONIIM, s. m. Nom propre qui se trouve, *Ps. XLI.* 7. *Hermoniim.* Quelques-uns croient que c'est le pluriel d'*Hermon*, & qu'il signifie la même chose ; c'est pour cela que M. de Saci a traduit *Hermon*. D'autres pensent que c'est le nom des habitans de cette montagne. De-là vient qu'en Latin ils traduisent *Hermonii*, les Hermoniens.

HERMOPAN, s. m. Divinité composée de Mercure & de Pan. *Hermopan.* Tristan en parle, *T. II. p.* 634.

☞ HERMOPOLE. *Hermopolis.* Ville Épiscopale d'Asie, dans l'Isaurie.

HERMOSELLO, ou FERMOSELLO, s. m. Nom propre d'un bourg du Royaume de Léon en Espagne. *Hermosellum*, *Formosellum*, *Ocelis*, *Ocelum*, *Ocellum.* Il est fortifié & situé au confluent du Douro & du Tormes, au-dessus de Miranda de Douro. MATY.

☞ HERMOSIRIS, s. m. Statue d'Osiris & de Mercure, avec les attributs de ces deux Divinités, une tête d'Épervier avec un Aigle à son côté, symbole d'Osiris, & un Caducée à la main pour Mercure.

☞ HERMOTIME, s. m. Citoyen de Clazoméne, qui passa pour un grand Magicien. On disoit que son ame se séparoit de temps en temps de son corps qu'elle laissoit à demi-vivant, & alloit voir ce qui se passoit en des pays fort éloignés, d'où elle revenoit bien vîte ranimer son corps, & annoncer à ses concitoyens ce qu'elle avoit vû dans ses voyages. Il eut un Temple à Clazoméne, dans lequel les femmes n'osoient entrer. Voyez l'article suivant.

HERMOTIN, ou HERMOTINUS, s. m. Nom propre d'un Citoyen de Clazoméne, que ses concitoyens mirent au nombre des Dieux. *Hermotinus.* Apollonius Dyscolus en son histoire fabuleuse, *chap. III.* dit que les Clazoméniens honoroient en qualité de Dieu l'un de leurs anciens citoyens nommé *Hermotinus*, lui ayant construit un temple, dans lequel les femmes n'osoient entrer, TRISTAN, *T. I. p.* 133. Tertullien remarque la même chose dans son Livre, *de Anima*, *cap.* 44. La raison qu'on eut de le diviniser fut, comme il paroît par Pline, *Hist. Nat. L. VII. c.* 52. que son ame sortoit de son corps, qu'elle laissoit à demi-vivant, & revenoit annoncer des choses qui se passoient en des lieux fort éloignés, & qu'elle ne pouvoit sçavoir sans y être présente. Voyez les Notes de Pamélius sur Tertullien. C'étoit apparemment un Energuméne, ou un Magicien. Quoi qu'il en soit, quelques-uns l'appellent *Hermotinus*, & d'autres *Hermippus*, mais très-mal. Quelques-uns *Hermotime.*

HERMOTYBIE, ou HERMOTYMBIQUE, s. m. Nom d'une milice ancienne de l'Égypte. *Hermotybius*, ou *Hermotymbicus*. Le Géographe Étienne les appelle aussi Labaréens. Sésostris établit deux corps de milice, l'un appellé les Calasyriens, & l'autre les *Hermotybies*. Ceux-ci montoient jusqu'à 160000. Voyez Hérodote, *L. II. c.* 164. 165.

☞ HERMUS, bourg de Gréce, dans l'Attique. Il étoit entre Athènes & Eleusine.

☞ HERMUS. Nom propre de plusieurs rivières, dont l'une en Asie, dans l'Æolide, avoit sa source dans la Phrygie près d'Eucarpia ; l'autre dans le Péloponnèse, selon Pausanias.

☞ HERNANDIA, s. f. Plante très-commune à la Jamaïque, dans les Iles Barbades & de S. Christophe, & dans plusieurs autres contrées des Indes Occidentales. JAMES.

HERNDALL, ou HARNDALL, s. m. Nom propre d'un pays de la Suéde. *Herndalia.* Il est entre la Jemptie & la Middelpadie, & il comprend les pays des Fors, d'Indals, de Nomedal, d'Hellegelind & d'Herroa. Ce pays étoit autrefois de Norvége, mais il a été cédé à la Suéde avec la Jemptie par le traité de Bromsbroc l'an 1645. MATY.

☞ HERNGRUND, s. m. Petite ville de la haute Hongrie, proche de Neusoll, remarquable par ses mines de cuivre & de vitriol. Ceux qui travaillent dans ses mines, y ont formé une ville souterraine assez étendue, dont le nombre des habitans est très-grand. Il y a dans ces mines deux sources d'eaux vitrioliques qui changent le fer en très-bon cuivre.

HERNIAIRE, adj. Il se dit de certains Chirurgiens, il signifie, Qui est commis à la guérison des hernies, ou descentes. *Chirurgus herniarius.* Il faut pour être reçu Chirurgien *herniaire*, sçavoir faire des bandages qui puissent soulager les hernies, & être reçu Chirurgien *herniaire*, à l'école de Saint Côme à Paris, devant le premier Médecin & le premier Chirurgien du Roi, ou leur Lieutenant & leur Prévôt. Plusieurs gens s'occupent à Paris à la cure des hernies & à la fabrique des bandages ; ce qui les fait appeller Chirurgiens *Herniaires*. DIONIS.

☞ HERNIAIRE, adj. m. & f. se dit de ce qui appartient à la hergne ou hernie. *Herniarius, a, um.* On trouva deux aunes & demie d'intestins grêles renfermés dans le sac *herniaire*. BRAN. *Transf. Phil.* 1731. *p.* 286.

HERNIAIRE, s. f. Plante médecinale, la plus commune & la plus employée de ses espèces est annuelle. *Herniaria.* Sa racine est courte, fibreuse, & jette plusieurs tiges

tiges branchues, très-courtes, & couchées sur terre. Les branches sont noueuses, & garnies à chacun des nœuds de deux feuilles opposées, velues; d'un verd pâle, & jaunâtre, sur-tout lorsque la plante commence à se passer. Elles sont plus petites que les feuilles du serpolet, & sont accompagnées de très-petites fleurs à étamines jaunes; à ces fleurs succèdent des fruits aussi petits & cannelés dans leur longueur, & remplis de semences menues. *Herniaria hirsuta*, *J. B.*

L'Herniaire appliquée en cataplasme guérit les hernies, sur-tout si l'on en fait boire en même temps le suc, ou l'eau distillée.

☞ Herniaire. Cette plante a pris son nom des propriétés qu'elle a pour guérir la hergne. M. de Meuve, qui en parle dans son Dictionnaire Pharmaceutique, dit qu'outre cela elle est propre à provoquer les urines, & à rompre la pierre qui est dans les reins & la vessie; qu'on s'en sert aussi pour la guérison des plaies & des ulcères, & qu'on la nomme autrement Turquette ou Herbe du Turc, *Herba Turca*, ou *Herba cancri minor*, *millegrana*, ou *empetrum*. On ne se sert que de ses feuilles. Cette plante vient communément dans les champs.

HERNICIEN, enne, s. m. & f. Nom propre d'un ancien peuple du Latium, en Italie. *Hernicus*. Il occupoit la partie de la Campagne de Rome, qui est vers les sources du Gariglan, & du Tévérone. Ses villes étoient *Alatrium*, *Anagnia*, *Ferentinum* & *Verula*, nommées maintenant Alatri, Anagnie, Ferentino & Véroli. Maty.

HERNIE, ou HERGNE, s. f. M. Dionis remarque qu'on dit l'un & l'autre. Les *hernies*, dit-il, qu'on appelle aussi *hergnes*, ou descentes, sont, &c. mais ailleurs il remarque qu'on dit communément *hergne*. Quelquefois l'*h* s'aspire, & quelquefois on ne le fait pas, comme on le verra par les exemples suivans. J'aimerois mieux dire la *hergne* que l'*hergne*, mais au contraire, j'aimerois mieux dire l'*hernie* que la *hernie*. C'est une maladie causée par une descente de boyaux dans le scrotum, ou dans les bourses, ou dans les aines. *Hernia*, *ramex*. Toutes tumeurs qui sont causées par la sortie de l'épiploon & des intestins s'appellent du nom général de *hernies*. Dionis. Quand ces parties s'échappent dans quelque endroit de l'abdomen, sans tomber dans l'aine, ou dans le scrotum, ce sont des *hernies* ventrales. La cause de ces sortes de *hernies* est une rupture qui se fait au péritoine. Id. Quand l'*hernie* est petite, & qu'elle ne provient que de dilatation, elle est curable. Id. Dans cet exemple l'*h* n'est point aspirée dans le mot *hernie*. Les brayers sont nécessaires à ceux qui sont incommodés d'une *hernie*, ou descente. Il y en a plusieurs sortes, qui ont divers noms, suivant la partie où est la tumeur, ou suivant la substance qui la cause. Il y a des *hernies* qui sont faites de parties, il y en a qui sont faites d'humeurs. Quand elle n'est qu'aux aines, on la nomme *bubonole*, ou *inguinale*. Quand elle tombe dans les bourses, on la nomme *entérocéle*, ou *intestinale*, pourvû qu'elle soit causée par la descente de l'intestin: mais si c'est par la chute de l'épiploon, on l'appelle *épiplocéle*, ou *zirbale*, parce que les Arabes l'appellent l'épiploon *zirbus*. Si elle est causée par des eaux, on la nomme *hydrocéle*, ou *hernie* aqueuse; si elle est causée par une mole, ou masse de chair, on la nomme *sarcocéle*, ou *hernie* charnue. Si elle est causée par des vaisseaux dilatés en forme de varices, on la nomme *circoséle*, *kircoséle*, ou *hernie* variqueuse.

Ce mot vient du Latin *hernia*, qui est le même que *tumor scroti*, autrement appellé *ramex*. Les Marses, selon Priscien, appelloient *herna* les rochers. L'*hernie* a du rapport aux rochers, *propter duritiem*. Scaliger aime mieux tirer ce mot du Grec ἔρνος, *ramus*. *Hernia*, selon ce sentiment, vient d'*ernos*; comme *ramex* de *ramus*.

HERNIEUX, euse, adj. & s. qui est incommodé d'une hernie, ou d'une descente de boyau, ou de l'épiploon, dans les aines, ou dans les bourses. *Herniosus*, *ramicosus*.

☞ HERNIOLE. Voyez HERNIAIRE.

HERNIQUE, s. Nom de Peuple. Les *Herniques* habitoient autrefois une partie de la Campanie en Italie. *Hernici*. Voyez HERNICIEN.

HERNOSAND, s. m. Nom propre d'une petite ville de Suéde. *Hernosandia*. Elle est située sur une petite île de même nom, qui est près de la côte de l'Angermanie, & elle a un bon port, assez fréquenté.

☞ HERO, s. f. Jeune Prêtresse de Vénus, qui demeuroit à Sestos, ville située sur les bords de l'Hellespont du côté de l'Europe. Vis-à-vis de Sestos sur l'autre bord de la mer, étoit Abydos du côté de l'Asie, où demeuroit Léandre, qui pour aller voir *Héro*, traversoit de nuit le détroit à la nage. Leurs amours sont le sujet d'un petit Poëme Grec, qu'on attribue à Musée.

HEROA, ou HEROUA, s. m. Nom propre d'une ancienne ville d'Égypte. *Heropolis*, *Heroum*. Elle est dans le Casilif de Mansoura, à huit lieues du fond de la mer rouge, & de la ville de Suës. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne Héropolis. Maty. Méla l'appelle *Heropoliticum*.

HÉRODE, s. m. Nom propre d'homme. *Herodes*. *Hérode* le Grand étoit fils d'Antipater. *Hérode* le Tétrarque, fils d'*Hérode* le Grand, fit mourir S. Jean-Baptiste.

☞ On dit proverbialement, Vieux comme *Hérode*, à cause d'*Hérode* Ascalonite, qu'on appelle d'ordinaire *le vieil Hérode* par rapport à ses descendans. *Gloss. Bourguignon*.

HÉRODIEN, enne. Nom d'une secte qui étoit chez les Juifs au temps de Jésus-Christ. *Herodianus*. Il en est fait mention dans S. Matthieu, *ch* 22. *v.* 16. & dans S. Marc, *ch.* 3. *v.* 6. & *ch.* 12. *v.* 13. Les Commentateurs du Nouveau Testament sont fort partagés sur ces *Hérodiens*. Saint Jérôme, dans son Dialogue contre les Lucifériens, a cru qu'on donnoit ce nom à ceux qui avoient reconnu Hérode pour Messie. S. Épiphane & Tertullien ont aussi été de ce sentiment: mais le même S. Jérôme, dans son Commentaire sur S. Matthieu, traite cette opinion de ridicule. Il prétend que les Pharisiens avoient par moquerie donné ce nom aux soldats d'Hérode, qui payoient le tribut aux Romains. L'interprète Syriaque a traduit, selon ce sens-là, *les domestiques d'Hérode*, c'est-à-dire, ceux qui étoient de sa Cour. Il y a de l'apparence, dit M. Simon, dans sa note sur le chap. 22. de S. Matth. *v.* 12. qu'on donna ce nom à ceux qui s'attachèrent au parti d'Hérode pour maintenir le commandement dans sa famille, y ayant eu là-dessus de grandes divisions entre les Juifs. Le Chef de ces gens-là fut Ménahen, dont il est parlé au chap. 13 des Actes des Apôtres, qui étoit fort attaché aux opinions des Saducéens. Voyez ce que le Jésuite Sérarius a écrit contre Scaliger sur les *Hérodiens*. Le P. Hardouin prétend que les *Hérodiens* & les Saducéens étoient la même chose.

HÉRODION, ou HERODIUM, s. m. C'étoit anciennement un château fort de la Judée. *Herodium*. Il étoit à 60 stades, c'est-à-dire, sept lieues & demie de Jérusalem, du côté du sudouest. Hérode le grand, dont il portoit le nom, le fit bâtir en mémoire d'une victoire qu'il remporta en ce lieu-là sur les Parthes & sur les Juifs, qui vouloient l'empêcher de se retirer à Massada avec sa famille. Il y fut enterré après sa mort. *Hérodion* étoit dans la Tribu de Juda, situé sur une colline. Voyez Pline, *L. V. C.* 14. Jos. *Antiq. XIV.* 25. *XV.* 12. *XVI.* 2. *de Bello*, *l.* 21. *III.* 2. *V.* 7. *VII.* 25. Reland. *Palæst. L. III. p.* 820.

Il y avoit encore un autre *Hérodion* bâti aussi par Hérode sur les confins de l'Arabie, comme l'écrit Josephe, *de Bello*, *l.* 16. & apparemment au-delà du Jourdain, & à l'orient de la mer Morte. Reland, *Palæst. L. III. p.* 820.

HÉRODOTE, s. m. Nom propre d'homme. *Herodotus*. L'Historien *Hérodote* étoit d'Halicarnasse. Cicéron l'appelle le pere de l'histoire. Il a composé une histoire en neuf livres, dont chacun porte le nom d'une des Muses: on l'accuse d'avoir dit bien des fables dans son histoire, d'où est venu le dicton *Hérodote* qui radotte, &c. Mais ceux qui forment contre *Hérodote* cette accusation, l'ont peu lu, ou sont bien peu en état d'en juger. *Hérodote* est un Auteur, ou si l'on veut, un Voyageur habile, exact, judicieux, qui ne donne les choses que pour ce qu'elles valent, &c.

HÉROICITÉ, s. f. Caractère héroïque, qualité héroïque d'une chose. Ce mot est nouveau, & on ne le donne point comme un terme reçu par l'usage; mais il est commode, & exprime bien ce que l'on veut marquer. On le trouve dans les Actes de la béatification du Bienheureux Jean-François Régis, de la Compagnie de Jésus. Le mot d'*héroïcité* est formé sur le modèle & selon l'analogie de celui d'héréticité, que M. de Fénelon, Archevêque de Cambray, a créé, & qu'il a souvent employé.

☞ HÉROÏ-COMIQUE, adj. Qui tient de l'héroïque & du comique tout ensemble. Le *Dulot vaincu*, de Sarrasin, & le *Lutrin* de Despréaux sont des Poëmes *héroï-comiques*.

HÉROÏDE, s. f. Nom de l'une des trois fêtes que l'on célébroit à Delphes tous les neuf ans. *Herois*. Les deux autres se nommoient *Septerium* & *Charila*. Les cérémonies de l'*Héroïde* étoient des symboles qui représentoient différentes actions fabuleuses; mais il n'y avoit que les Thyades qui eussent l'intelligence de ces symboles. Ce que l'on y voyoit de plus clair, & de mieux marqué, c'est que l'on y représentoit l'enlévement de Semelé au Ciel.

Héroïdes. On appelle ainsi les Épîtres d'Ovide qui sont faites sous le nom de quelques Héros & Héroïnes de la fable. *Héroïdes*.

☞ HÉROIFIER, v. a. Mettre au rang des Héros. Il est vrai que peut-être un Seigneur que j'aurois *héroïfié* à tout hazard dans mon Épître dédicatoire, m'auroit régalé d'un Je vous remercie bien articulé, & de quelque embrassade un peu vive... *L'Eloge de rien, dédié à personne*.

HÉROÏNE, s. f. Fille ou femme qui a des vertus de Héros, qui a fait quelque action héroïque. *Heroïna, herois*. La Pucelle d'Orléans a été une *Héroïne*. Lucrèce étoit une *Héroïne* en matiére de chasteté. Notre *Héroïne* n'étoit pas insensible, mais elle sçavoit regner sur ses passions. Madem. L'Héritier. Les *Héroïnes* de nos Poëtes (Anglois) sont d'un choix aussi criminel que leurs *Héros*. P. de Courbe.

Il se choisit un palais habité
Par le bon sens & par la politesse.
Il fait plus : il choisit une antique maison,
Où de tout temps regna la parfaite raison,
Et qu'aujourd'hui gouverne une sage Héroïne.
(c'est la D. du Maine.) Div. D. S.

Voyez le mot HÉROS dans ses différentes significations. Quelques-uns ont douté si une femme pouvoit être l'*héroïne* d'un Poëme épique.

HÉROÏQUE, adj. m. & f. Qui appartient au Héros. *Heroicus, illustris, eximius, excellens*. Hercule, Alexandre, ont fait des actions *héroïques*. Avoir des vertus *héroïques*. Quand il s'agit de faire du bien, le procédé *héroïque* aime l'excès, & ne cherche ni régle, ni mesure. Ch. de M. Il est sorti de l'école d'Epicure des ames entiérement *héroïques*. S. Évr. Il y a de l'*héroïque* dans cet ouvrage, dans cette action. Une simplicité *héroïque* se montre dans toutes ses actions (Louis XIV.) De Fleury, *Précept. du Roi*.

Qu'allez-vous devenir, héroïques *vertus !*
Vous qui tremblantes, éplorées,
Après vos temples abattus
Chez lui vous étiez retirées. Des-Houl.

Héroïque, se dit aussi en Poësie, des Poëmes où l'on fait la description de quelque action, ou entreprise extraordinaire. *Carmen heroïcum*. Homère, Virgile, Stace, le Tasse, Lucain, ont fait des Poëmes *héroïques*. La France est malheureuse en Poëtes *héroïques*. On dit aussi un style *héroïque*; pour dire, sublime, élevé.

Les temps *héroïques*, temps fabuleux où ont vécu les Héros de la Fable. Cette époque de la ruine de Troye arrivée environ l'an 308. après la sortie d'Égypte, & 1164 ans après le déluge, est considérable, tant à cause de l'importance d'un grand événement célébré par les deux plus grands Poëtes de la Grèce & de l'Italie, qu'à cause qu'on peut rapporter à cette date ce qu'il y a de plus remarquable dans les temps appellés fabuleux ou *héroïques*; fabuleux, à cause des fables dont les histoires de ce temps sont enveloppées; *héroïques*, à cause de ceux que les Poëtes ont appellé les enfans des Dieux, & les Héros. Leur vie n'est pas éloignée de cette prise. Bossuet.

On appelle *Vers héroïques*, les vers Alexandrins de 12 syllabes pour les masculins, & de 13 pour les féminins; parce que les Poëmes *héroïques* en sont composés. Du temps de Ronsard ils étoient composés de vers de 10 à 11 syllabes. On le dit aussi des vers hexamètres Grecs, ou Latins. Le livre de M. de la Colombière est toûjours intitulé la science *héroïque*, quoiqu'il soit dit tout au commencement que son titre doit être la Science *héraldique*, & non pas *heroïque*.

☞ HÉROÏQUEMENT, adv. En héros, d'une maniére héroïque. Il a soûtenu *héroïquement* ce revers. Il s'est comporté *héroïquement* le jour de l'action.

HÉROÏSME, s. m. Grandeur d'ame au-dessus de la vertu ordinaire de l'homme; élévation de courage; disposition de l'ame à agir d'une maniére grande & ferme. *Heroïca fortitudo, magnanimitas*. Le P. Rapin, en usant du mot *héroïsme*, ajoûte, s'il est permis d'user de ce terme. Il s'est établi depuis. Q. Curce est un Historien agréable, & poli, qui donne trop dans l'*héroïsme* affecté. S. Évr. Les Stoïciens ont tracé aux hommes une idée de perfection, & d'un *héroïsme* dont ils ne sont pas capables. La Br. Il y a des gens qui ne se piquent point d'*héroïsme*. D'Aucour. Les Héros.

De leur propre grandeur se trouveroient gênés,
Si leur cœur quelquefois se découvrant sans feinte,
Ne sçait de l'héroïsme *adoucir la contrainte.*
De l'Am.

Cessez, Stoïque Paganisme,
De nous vanter votre vertu;
Votre fastueux héroïsme
D'un vain éclat est revêtu.
N. ch. de vers, *Ode sur le Martyre*.

HÉRON, s. m. (L'*h* s'aspire.) *Ardea, erodius*. Grand oiseau aquatique & sauvage, qui a le col long & un grand bec, de haut vol, qui vit de poissons.

Un jour sur ses longs pieds alloit, je ne sçais où,
Le Héron *au long bec emmanché d'un long cou.*
La Font.

Il y a des *hérons* blancs, cendrés, & crêtés, qui ont une aigrette sur la tête. Les butors & corlieux, ou courlis, sont des espèces de *héron*. Dans la Fauconnerie il y a le vol du *héron*. Quelques-uns écrivent *hairon*, *quasi aëronem dixeris*.

Ce mot vient du Grec ἐρῳδιός, encore qu'on puisse dire qu'il se tire du Latin *ardea*, formé de deux mots Grecs, ἀέρα δίειν, *prendre l'essor en l'air, voler fort haut*. D'autres aiment mieux tirer le mot Latin d'*arduus*, & disent qu'*ardea* a été dit comme *ardua petens*, *volant fort haut, montant aux lieux les plus élevés & inaccessibles*.

Petit Héron à bec courbé. *Ardea minor ostro arcuato*. Dans le pennage de cet oiseau il y a des couleurs fort agréables à la vûe; il a le col & la poitrine blanchâtre, avec plusieurs taches noires, qui descendent en en-bas, tout le reste de l'oiseau est de gris cendré pardevant plus clair, & en dessous plus couvert, les cuisses de celui-ci au contraire des autres sont revêtues de plumes.

Héron, appellé Bihoreau, & Roupeau. Voyez ROUPEAU.

Héron Blanc. *Ardea alba*. Cet oiseau est fort haut, il s'en rencontre quantité dans les marais voisins de la mer, & particuliérement dans les côtes de Bretagne, plus fréquemment qu'en quelque autre contrée de la France; il est de la grandeur du *héron* cendré, & lui ressemble en tout, excepté en couleur. Il a une crête composée de plumes; son bec est long & aigu, ses pieds sont noirâtres; mais environ sur le milieu de ses jambes cette noirceur finit tout à coup, & paroît d'un bleu verdâtre jusqu'à l'extrémité des doigts des pieds; le plus petit doigt est

est composé de deux articles, le suivant en a trois, celui du milieu quatre, & le dernier cinq ; sa crête est composée de grandes plumes qui lui tombent sur le dos.

Il y a un autre *Héron* qui est entiérement blanc, le dessus de son bec est toutefois noir, & le dessous bleu & assez long, sa queue courte, il a quelques plumes sur le dos, qui sont longues ; il y en a trois qui composent la hoppe de sa tête, mais elles sont courtes & blanches ; ses pieds sont noirs par-dessus, & au-bas verds, les Oiseliers disent que c'est un héronneau. La prunelle de ses yeux est noire, le cercle, ou l'iris jaune ; lorsqu'il se met en colère, il éléve ses plumes de sa tête & de son dos. Ces espéces de *Hérons* composent leurs nids à la maniére des autres.

Le Butor est aussi une espéce de *Héron*. Voyez BUTOR.

Héron cendré, ou Héron gris, *Ardea cinerea*. Il y a des *Hérons* de plusieurs sortes, desquels nous parlerons à leur ordre. J'en trouve de trois espéces distinctes & séparées. Le cendré est plus grand que les autres, son bec est jaune, long & robuste, gros proche de la tête, & va diminuant insensiblement, & fait en pointe comme une grosse aiguille ; la prunelle de ses yeux est noire, & environnée d'un cercle jaune, mêlé d'un autre jaune plus obscur; ses yeux sont placés comme au milieu d'une grande tache grise ; sa tête est grande, & ornée d'une huppe cendrée, composée de plumes très-délicates, lesquelles surpassent en longueur toutes les autres plumes de la tête, & cette huppe commence du derriére d'icelle, s'éléve par-dessus le sommet & au-dessus des yeux ; les plumes qui sont sous la huppe sont d'un gris cendré, qui tire à la couleur perse; derriére les yeux & au-dessous de son bec l'on voit quelque chose de blanchâtre. Le haut de son col, tout son dos & ses ailes, excepté les grandes pennes, ainsi que sa queue, sont d'un gris cendré ; les grands couteaux sont noirâtres ; son ventre & sa poitrine sont blanchâtres, aussi bien que le dessous de son col, qui est couvert par endroits de taches noires, qui sont longues, & vont en descendant ; ses cuisses sont jaunes & dénuées de plumes, ses jambes & les doigts de ses pieds sont bruns, ses ongles sont noirs ; entre ses doigts il paroît une petite membrane, celui de derriére est fort long, & presque de même longueur que ceux de devant, au contraire des autres oiseaux de riviére.

Ils font leurs nids sur des arbres extrémement hauts, situés aux environs des eaux, parce que ces sortes d'oiseaux se plaisent au bord des riviéres, & cherchent des lieux marécageux, d'autant que leur vie n'est entretenue que de poisson, de grenouilles, & autres insectes.

Aristote a fait mention de trois sortes de *hérons*, sçavoir, du cendré, du blanc, & du Butor, appellé *ardea stellaris* en Latin. En son temps l'on n'avoit pas encore trouvé l'invention de construire & bâtir des héronniéres, & l'on ignoroit pareillement la méthode de les y attirer, puisque nous ne voyons pas que les Anciens en aient écrit non plus que lui, & il n'y a pas beaucoup de temps que l'on en bâtit. Il y a quantité de héronniéres en Bretagne, & Billon rapporte qu'en ce pays il est tourné en proverbe de dire que les pourceaux sont engraissés de poisson, à cause que les *hérons* portent si grande quantité de poisson à leurs petits, qu'ils en laissent tomber la plus grande partie, qui est mangée des pourceaux.

Les Rois prennent beaucoup de plaisir au vol du *Héron*, ils se servent à cet effet de faucons, de sacres, & de gerfauts, qui doivent être bien dressés, parce que cet oiseau a l'adresse, lorsqu'il se sent maltraité de l'oiseau, de cacher son bec, qui est très-dangereux, sous ses ailes, & d'en présenter la pointe à l'oiseau, qui vient fondre sur lui, pour le choquer de son estomac avec beaucoup d'impétuosité, afin qu'il se perce de lui-même.

Lorsqu'il vole ses jambes paroissent plus longues que sa queue, parce qu'elle est fort courte. Les *hérons* sont d'une humeur fort solitaire, ils sont presque toûjours seuls. Aristote & Pline disent que le *héron* souffre beaucoup lorsqu'il en vient au coït, & que pendant ce temps il verse du sang par les yeux, & fait de grands cris, qui témoignent la douleur qu'il ressent. Pour ce qui est de la femelle, elle a beaucoup de peine à faire ses œufs ; l'on tient que son bec trempé l'espace de quelque temps dans du vin lui donne une vertu soporifique, qui excite au sommeil ceux qui en boivent.

Petit héron cendré, *Ardea cinerea minor*. Celui-ci est d'une taille plus petite, son bec est noir, long d'une paume, & gros comme le pouce, approchant de la tête, il est cannelé en dedans par les côtés, & fort pointu par le bout. Au coin de l'œil en dedans il y a une tache, ou ligne blanche, qui environne l'œil par-dessus, qui va jusqu'au derriére de la tête, laquelle, avec une partie du haut de son col, est de couleur brune un peu couverte & foncée, aussi-bien que le dos, qui pour sa grande noirceur paroît luisant & un peu verdâtre, ainsi qu'est le derriére d'un Vanneau ; les petites plumes qui sont vers son dos, lorsqu'il regarde en arriére, sont faites comme la crête qui est au haut de sa tête ; le dehors de ses ailes, le haut de son col & sa queue sont teints d'une fort belle couleur cendrée ; ses ailes sont par en-bas de semblable couleur, hormis qu'elle est plus claire ; son menton, son gosier, sa poitrine, son ventre, le dessous de son croupion, & le dedans de ses cuisses sont blanchâtres ; ses jambes sont longues de deux paumes, de couleur jaunâtre, qui tire un peu sur le verd, mais ses cuisses sont dénuées de plumes, deux doigts au-dessus du genou, ainsi que ses jambes ; ses ongles sont noirs, ceux du milieu sont dentelés en dehors.

Il y a une troisiéme espéce de *Héron* cendré. *Tertia species ardeæ cinereæ*. Son bec est pareillement gros comme le pouce, long d'une paume, large du petit doigt à l'endroit des narines, & cannelé en dedans ; il est par le bas de couleur de chair, ou de rose ; ses yeux ont la prunelle noire, & le cercle qui l'environne est jaune ; son col est très-long, les plumes de sa tête, de son col, de son dos, & le haut de ses ailes, sont d'un cendré brun, & toutes les derniéres sont marquées d'une tache rousse. Les grandes pennes des ailes sont diversifiées de blanc, celles dont sa queue est composée sont longues d'une paume & demie ; celles qui couvrent sa poitrine sont semées de taches longues, noires, rousses & blanches ; son ventre est presque d'un blanc cendré ; ses cuisses sont en quelque façon roussâtres, & environ un bon pouce au-dessus du genou elles sont sans plumes ; depuis ses genoux jusqu'à l'extrémité des ongles il y a plus de deux paumes de longueur. Ses doigts sont séparés, & ne laissent pas d'avoir une petite membrane, qui les joint par le commencement, ce qui est nécessaire aux oiseaux qui fréquentent les eaux ; son doigt de derriére est plus grand que les autres. Dans les plumes du derriére de sa tête il y a un toupet qui est composé de plumes faites comme des poils, tant elles sont menues & délicates.

Il y a un *Héron* de la grande espéce, qui a le bec d'une couleur jaunâtre, long de huit grands doigts, depuis la tête jusqu'à sa pointe, ses bouts sont tranchans, & un peu dentelés par le devant comme une scie, au lieu de dents : sa tête & son col blancs ; sa huppe est de plumes noires, qui tombent en arriére ; la prunelle de ses yeux est environnée d'un cercle luisant de couleur jaune tirant sur le roux ; ses paupiéres sont d'un verd jaunâtre, son col est long d'un pied & demi, ou davantage, & est composé de douze vertébres qui sont courbées d'une même façon ; hormis la quatriéme, qui est tournée d'un autre sens & à rebours des autres ; ses jambes sont brunes, & longues environ de cinq paumes ; l'ongle de son doigt du milieu est dentelé en dehors ; le haut de son col est d'une couleur cendrée, le devant est blanchâtre, & diversifié de taches noires, qui l'embellissent ; les plumes sont longues proche de la poitrine.

Héron châtain. Il y en a deux espéces. *Ardea coloris castanei*. Scaliger l'appelle *hæmatopus*, ou *Phœnicopus*, & prétend que c'est le *Cirris* de Virgile. Aldrovand suit Scaliger. Ceux de la premiére espéce sont plus petits que tous les autres *hérons*. Ils ont le cou fort court, & les plumes d'un jaune tirant sur le châtain : sur le dos la couleur est plus foncée, plus claire sous le ventre, & sur les ailes. La queue de ce *Héron* est si courte, qu'il semble qu'il n'en ait point. L'iris de ses yeux est jaune, entourée d'un cercle rouge, qui l'est à son tour d'un cercle noir. Sa tête & son cou sont couverts de plumes

plumes partie blanches & partie jaunâtres. Son bec, qui est fort long & pointu, est de deux couleurs. Depuis la tête jusqu'à la moitié de sa longueur, & au-delà, il est verd, ou d'un verd tirant sur le bleu; le reste est noir. Ses cuisses & ses pieds sont d'un rouge foncé, comme celles de plusieurs pigeons. Les doigts de ses pieds sont très-longs, & joints par une espéce de petite membrane.

Le *Héron* châtain de la seconde espéce est semblable en tout au *Héron* noir, dont nous ferons la description ci-après, si ce n'est qu'il a la couleur plus claire; la couleur des pieds est aussi différente, car elle est jaunâtre, outre que le col de celui-ci est semé de quantité de taches noires que l'on ne voit pas en l'autre.

Héron crêté, ou aigrette. L'Aigrette est d'une même espéce que les *Hérons*, car elle tire sa nourriture des mêmes animaux & insectes; elle a la même méthode de construire son nid, & a toutes les mêmes mœurs & façons de faire qu'eux; sa voix se fait entendre de fort loin, à cause que le son en est tout-à-fait aigre, le champ de son pennage est blanc, mais elle est plus petite de taille que le *Héron*; elle est composée, ainsi que les autres oiseaux qui fréquentent les eaux, c'est pourquoi ses jambes sont fort longues, & de couleur cendrée, ses pieds sont noirs, elle a le col long & courbé, la prunelle des yeux est ronde, & environnée d'un cercle doré; son bec est de même que celui du Butor, mais plus menu.

L'*Aigrette* fait son aire pour l'ordinaire dans les bois de haute-futaie, sa fiente fait perdre la verdure aux arbres sur lesquels elle tombe, & les fait mourir; elle a de certaines plumes aux deux côtés des ailes, qui sont très-fines, & très-belles, qui portent le nom de cet oiseau, desquelles l'on fait grand cas, parce que l'on s'en sert beaucoup dans les ornemens, & c'est la cause pourquoi elles sont fort recherchées, & se vendent très-cher.

Il y a d'autres petits *Hérons*, ou Aigrettes, dont Virgile & Scaliger font mention. C'est quasi la plus petite espéce de toutes; son col est très-court, & presque tout le champ de son pennage est d'un jaune coloré tirant sur le châtain; à la partie du devant il paroît plus foncé & plus couvert; dessous aussi-bien que dessus les ailes, cette couleur est plus claire: sa queue est si courte, qu'il ne semble pas qu'il en ait; la prunelle de ses yeux est environnée de trois cercles de différentes couleurs; le premier, que les Latins appellent Iris, est jaune; le second est de vermillon, & le troisiéme est noir; depuis le front, le sommet & le derriére de la tête, il a des plumes qui tombent en-bas, qui sont très-belles, en partie jaunes & en partie noires; son bec est long, robuste, & pointu à l'endroit auquel il avoisine la tête; il est verd, mais d'un verd tirant sur le bleu, & cette couleur vient jusques au-delà du milieu du bec, le reste est noir; ses jambes & ses pieds sont d'une couleur rouge assez couverte, semblable couleur se voit en plusieurs pigeons; ses ongles sont noirs, ses doigts sont fort longs, ils ont au commencement une petite membrane.

Petit Héron etoilé. *Ardea Stellaris minor.* Cet oiseau a la même forme que le *Héron*, ses jambes sont longues, plus courtes néanmoins que celles du *Héron*; son col est long & fort garni de plumes; son bec est assez long & moyennement pointu, sa tête est couverte de plumes très-noires, le reste de son corps est brun-pâle, & semé de quantité de taches noires; ses pieds sont très-longs; ses ongles sont semblablement fort longs, sur-tout celui qui sert d'éperon: le doigt du milieu de chaque pied qui est plus long que les autres, a un ongle très-grand, qui est dentelé & crenelé, il lui sert à retenir les anguilles qui sont très-glissantes, & c'est à quoi la nature semble avoir pourvû. Sa queue est très-courte, son estomac, qui est tout-à-fait ample, lui sert de planche. Il se tient au bord des lacs & dans les marais sans remuer, observant les poissons qui nagent de côté & d'autre, desquels il est très-friand, & principalement des anguilles. Il compose son nid de roseaux, & le fait dans les lacs & les étangs, & pond jusqu'à douze œufs. Bellon dit tout le contraire, & rapporte qu'il le fait sur les plus hauts arbres qui soient aux environs des marais, & qu'il fait seulement trois ou quatre œufs pour le plus.

Lorsqu'il a trouvé un endroit où il reconnoît qu'il y a du poisson, il y demeure avec tant de tranquillité, qu'il semble qu'il soit comme mort, & afin de ne lui pas donner de crainte, ni d'appréhension, il retire & cache son bec, afin que les poissons approchent plus facilement de lui, & qu'en allongeant son col avec vitesse, il les puisse prendre à l'impourvû. Albert ajoûte que lorsqu'il se sent pris dans le lac, il demeure semblablement immobile, & que lorsque le Chasseur vient pour le prendre, il lui darde un coup de bec, dont il le blesse dangereusement.

Héron, appellé Garzette. Voyez GARZETTE.

Héron gris. Voyez Héron cendré.

Héron noir. *Ardea nigra.* Encore que cet oiseau ait le bec beaucoup plus court que les *Hérons*, on ne laisse pas de lui donner place parmi eux, & Aldrovand l'appelle *Héron* noir, à cause que toute la disposition de son corps est semblable aux oiseaux de ce genre; car en premier lieu il a le bec & les jambes longues, les doigts des pieds très-longs, les ongles aigus, & la queue courte; la couleur de son pennage est noirâtre par tout son corps, à l'exception du col, qui est environné d'un collier blanc, & de son bec, qui est jaune au milieu, & à la moitié d'icelles il a une tache noire de laquelle il est marqué par en-haut, ainsi que par en-bas.

Héron, appellé Bihoureau, ou Rouveau. Voyez ROUPEAU.

Héron appellé en Italie Squacco. *Ardea aliud Genus quam* Squacco *vocant Itali.* Il a le bec plus court, toutefois robuste & de même couleur que tout le derriére de son pennage; sçavoir, d'un jaune tirant sur le rouillé; l'Iris de ses yeux est dorée, & environnée d'un cercle noir; sa tête & tout son col sont diversifiés de jaune, de blanc & de noir; tout le devant jusqu'au ventre est blanchâtre, tout de même que sa queue & une bonne partie de ses ailes, ses cuisses sont jaunes, ses jambes & ses doigts sont comme ceux de quelque poule d'eau de couleur verdâtre; l'on tient que cet oiseau est fort hardi & courageux.

Héron, appellé vulgairement Squajotte. *Ardea alia species quæ vulgo* Squajottà *dicitur.* Il a le bec jaune & noirâtre par le bout, sa queue est courte, ses pieds sont verds, la huppe de sa tête est composée de trente plumes, desquelles celles du milieu sont blanches, & celles de ses extrémités sont noires; il a aussi sur le derriére des plumes très-belles qui sont d'un beau rouge, & sont blanches à leurs racines.

☞ Héron. L'Empereur chassant le *héron* au mois de Mai 1723. en prit un, au pied duquel on trouva un anneau qui lui avoit été mis en 1651. par Ferdinand III. ayeul de Sa Majesté Impériale. On l'ôta pour en mettre un autre avec cette inscription, *pris par Charles VI. en* 1723. ensuite de quoi on le relâcha. Gazette, 1723. *p.* 255. Ce *héron* avoit été pris 72. ans auparavant, & il n'étoit pas apparemment sorti de la coque le jour qu'il fut pris par Ferdinand.

Masse de Héron, est un amas ou bouquet de plumes de *héron*. *Crista herodia.*

☞ HERONDER, ée, adj. Vieux mot. Maigre, décharné. *Macer, cra, um; Tenuis, e.* C'est un dérivé de Héron.

☞ HÉRONE. Promontoire de l'Inde, en deçà du Gange, selon Arrien. C'est une chaîne de roches hérissées à la droite du golfe de Barygaza, auprès du village de Cammoni.

HÉRONNEAU, s. m. Petit héron. *Parva ardea, ardeola.* Les *Héronneaux* sont fort estimés pour leur délicatesse.

HÉRONNER, v. n. Terme de fauconnerie. Voler le héron. *Ardeam*, ou *Erodium venari, aucupari, persequi.* Le faucon Gentil est bon à *héronner*, & à d'autres oiseaux plus grands que les hérons.

HÉRONNIER, adj. Qui est dressé à la chasse du héron. *Ad venandam ardeam eruditus.* Il y a des faucons *héronniers*. Un faucon *héronnier* s'appoltronit quand on le met à un vol plus bas. On appelle aussi un oiseau *héronnier*, qui est sec, vîte, bien dispos & alégre, qui n'est point chargé de cuisine, non plus que le *héron* qui a la cuisse

cuisse essuyée, l'aile séche & ferme, le corps bien cousu dans sa peau.

On dit d'un homme, qu'il a la cuisse *héronnière*; pour dire, qu'elle est maigre. ☞ Marot a dit d'une maladie qu'il avoit eue.

Tant affoibli m'ha d'étrange manière,
Et si m'ha fait la cuisse héronnière.

HÉRONNIÉRE, s. f. Le lieu où les hérons font leurs petits, & où on les éléve. *Ardeolarum aviarium.* François I. fit construire une *héronnière* à Fontainebleau, elle étoit dans le parc, sur le bord du grand canal.

☞ HÉROOPOLIS, s. m. Ville d'Égypte au fond de la mer Rouge. C'est en cette ville que se terminoit le fameux canal de Trajan, pour la communication du Nil & de la mer Rouge.

☞ HÉROPHILE, s. f. C'est le nom de la Sibylle Érythréenne. Elle étoit fille d'une Nymphe du mont Ida, & d'un Berger de la contrée, nommé Théodore. Elle fut d'abord gardienne du Temple d'Apollon *Smintheus*, dans la Troade. Elle passa une partie de sa vie à Charos, de-là à Samos, puis à Délos & à Delphes, & enfin elle revint au Temple d'Apollon *Smintheus* où elle mourut.

HÉROS, s. m. (Aspirez l'*h*.) C'étoit chez les Anciens un grand & illustre personnage, de nature mortelle, mais qui passoit dans l'esprit des peuples pour être participant de l'immortalité, & ils le mettoient au rang des Dieux après sa mort. *Heros, semideus.* Lucien définit un *Héros*, un milieu entre Dieu & l'homme; ou plûtôt un composé de tous les deux.

Ces antiques Héros *d'éternelle mémoire,*
Adorés sur la terre, & dans les Cieux admis,
N'auroient jamais trouvé de place dans l'histoire,
S'ils avoient manqué d'ennemis.
N. CH. DE VERS.

Héros, signifie plus généralement une personne illustre & extraordinaire. *Heros, magnanimus, excellens, singularis virtute.* Dans Virgile les Dieux ne valent pas des *Héros*, & dans Lucain les *Héros* valent des Dieux. S. Évr.

Les Héros *de l'antiquité*
N'étoient que des Héros *d'été,*
Ils suivoient le printemps, comme les hirondelles,
La victoire en hyver pour eux n'avoit point d'ailes;
Mais malgré les frimats, les neiges, les glaçons,
Louis est un Héros *de toutes les saisons.*
MADEMOISELLE DE SCUDÉRI.

On met de la différence entre un *Héros*, & un grand homme: toutes les vertus militaires font l'un & l'autre; mais le *Héros* est plus fier, plus entreprenant, & d'une plus haute valeur. Il marque du courage, de la valeur, de la fermeté dans les périls, de l'intrépidité. Alexandre étoit un *Héros*, & César un grand homme. LA BRUY. A une grande vanité près, les *Héros* étoient faits comme les autres hommes. LA ROCH. Un *Héros* est d'un seul métier, qui est celui de la guerre: il n'a que les vertus militaires LA BRUY. Énée étoit un pauvre *Héros* dans le Paganisme, & plus digne fondateur d'un Ordre Religieux que d'un État. S. EVR. De ce degré d'ambition qui fait les *Héros*, il y a peu de distance à celui qui fait des usurpateurs & des tyrans. LE P. DAN. Homère a plus songé à peindre la nature telle qu'elle étoit, qu'à faire des *Héros* fort accomplis. S. ÉVR. Énée n'est qu'un *Héros* transi, le premier péril le fait trembler. G. G. Pour être *Héros* faut-il être insensible? QUIN. J'oubliois de dire qu'il manque aux *Héros* de l'Iliade, une sorte de dignité inconnue au siécle, & dans le pays où Homère écrivoit. DE LA MOT. Homère donne à chacun de ses *Héros* des qualités propres & dominantes qui les distinguent. ID. Les anciens Romains n'ont aucune ressemblance avec les *Héros* bouffis & empesés de nos Romains. FÉNELON.

☞ Madame de Sévigné, parlant des morts prématurées, à l'occasion de celle de M. de Turenne, dit fort spirituellement: Quelquefois à force de vivre l'étoile pâlit. Il est plus sûr de couper dans le vif, principalement pour les *Héros*, dont toutes les actions sont si observées. Si le Comte d'Harcourt fût mort après la prise des Îles de Saint Honorat & de Sainte Marguerite, ou le secours de Casal; & le Maréchal du Plessis-Prâlin, après la bataille de Saumepuis, n'auroient-ils pas été plus glorieux? *Lettres de Bussy.*

Mais quelques vains lauriers que promette la guerre;
On peut être Héros *sans ravager la terre.* BOIL.

Car il est des Héros *d'une douce manière,*
Il en est de Justice, il en est de Bréviaire. SAR.

Cette expression est plaisante, & burlesque.

Faut-il que le Héros *fasse taire l'Amant?* CORN.

Ces deux fils de Léda, ces deux Héros*, mes frères;*
N'ont-ils point voulu voir ces rives étrangères!
DE LA MOT.

Trop heureux, si j'étois quelque jour en ces lieux
L'esclave d'un Héros *aussi grand que les Dieux.*
BETOULAUD.

☞ —— *Sa fierté magnanime*
Montre aux siens qu'il ne prend son lustre que de soi;
Et qu'en lui le Héros *est l'ornement du Roi.*
P. LE MOINE.

Fuyez, éloignez-vous . . . .
Un Héros *en tout lieu peut illustrer sa vie,*
Et l'Univers entier doit être sa patrie. DANCHET.

On appelle le *Héros* d'un Poëme, d'une Histoire, d'un Roman, ou même d'une aventure, celui qui en est le principal personnage; qui en fait le premier rôle. Le *Héros* de Virgile n'a pas un caractère assez brillant; & qui ne s'ennuieroit pas avec le pieux Énée? S. ÉVR. Tite-Live fait son *Héros* de Scipion, & lui donne une préférence délicate sur le reste des Romains. ID. Un faiseur de Roman est du moins obligé à habiller magnifiquement ses *Héros*, & à les loger dans de superbes palais. G. G. Le *Héros* du Roman comique fut pendu à Pontoise. SCAR. J'ai appris une intrigue d'amour dont vous êtes le *Héros*.

Du Héros *de l'Iliade*
N'imitez pas le courroux;
C'est Nestor qui persuade,
Empruntez son style doux. DE LA MOT.

On dit en général, Vous êtes mon *héros*, vous êtes mon *héroïne*, en parlant d'une personne que l'on admire, que l'on se propose, & aux autres, à imiter & à suivre, ou que l'on affectionne particuliérement. Je ne veux point de *héros* affecté, la vérité seulement sera mon *héroïne*. S. ÉVR.

Ce mot vient du Latin *héros*, du Grec ἥρως, *demi-Dieu*. Saint Augustin, *Liv.* 10. de la Cité de Dieu, dit, qu'il y a de l'apparence qu'il y a eu quelque enfant de Junon appellé de ce nom; car en Grec Junon s'appelle Ἥρα; ou bien que les hommes illustres ont été honorés de ce nom, parce que, selon l'opinion des Anciens, les personnes vertueuses après leur mort habitoient la vaste étendue de l'air, qui est du ressort de Junon, selon la fable. Isidore dit que les *Héros* ont été appellés de ce nom, comme *aëroes*, *aërei*, *Personnes relevées en mérite, & dignes du ciel.* Platon tire ce mot du Grec ἔρως, *amor*, parce qu'il dit que les *héros* venoient de la conjonction d'un Dieu avec une Mortelle, ou d'un Mortel avec une Déesse. D'autres tirent ce mot du Grec εἴρειν, *dicere*: Les *héros* étoient ceux qui par leur éloquence manioient les peuples comme ils vouloient, leur donnant de l'horreur pour le vice, en même temps que par leurs paroles & leurs exemples, ils les portoient à la vertu. Enfin, quelques-uns dérivent ce mot du Grec ἔρα, *terra.* Selon ceux-ci, les *héros* sont de petits Dieux, des Dieux terrestres.

Plusieurs anciens Grecs n'avoient accoûtumé de mettre sur les tombeaux que le nom des personnes avec le nom

nom de salutation ΧΑΙΡΕ, auquel ils ajoûtoient souvent le nom de ΧΡΗΣΤΟΣ, & aussi celui d'ΗΡΩΣ, quoique tous ceux pour qui ils les mettoient ne fussent pas des *Héros*, comme ce mot le signifioit. On en trouvera des exemples dans les inscriptions du troisiéme Tome de mon Voyage de Gréce. C'est ainsi qu'en France du côté de Picardie, en parlant des vieillards, on dit le bon-homme; & en Allemagne d'un pere & d'une mere défunts, on dit *mon bienheureux pere*, *ma bienheureuse mere*. Spon, *Rech. Cur. d'Antiq. p.* 236, 237.

HERPÉ, adj. Terme de Chasse. C'est une bonne qualité à un chien d'avoir le jarret droit & bien *herpé*. Fouilloux. Ce mot se dit pour *harpé*, il a la même signification, & la même origine.

HERPENNICH, s. m. Ce mot, qui n'est pas François, se trouve dans quelques titres François. C'est un droit de fouage qui est dû au Seigneur de Thionville par les habitans.

Ce mot vient d'*heerd, focus*, feu; & de *phening, pecunia*, argent. De Laur.

☞ HERPER, v. neut. Mot qui se trouve dans le vieux langage, & qui signifie ce qu'on entend, quand on dit que les cheveux hérissent. On dit aussi *héruper*, de *horripilare*.

HERPES MARINES, se dit de toutes les richesses que la mer tire de son sein, & qu'elle jette naturellement à terre, comme l'ambre gris en Guienne, l'ambre jaune sur l'Océan Germanique, le corail rouge, noir & blanc sur la côte de Barbarie. *Maris opes.* Elles sont ainsi appellées dans les jugemens d'Oleron, *art.* 34. ou autrement *gaymon*, ou choses *gaives*, qui sont proprement les épaves de mer, ou droit de côte.

Ce mot vient de vieux Gaulois *harpir*, qui signifioit *prendre*: son contraire étoit *werpir*, qui signifioit *laisser*.

Herpes, en termes de Marine, sont aussi des piéces de bois taillées en balustres, que l'on met à la proue, & en divers autres endroits du vaisseau. *Cancelli*, *chlatri.* Pomey.

Herpes, en termes de Médecine, se dit d'une ardeur, ou inflammation, qui cause une âpreté de cuir, par le moyen d'une longue suite de bourgeons errans çà & là qui le rongent & le dévorent. Il y en a de deux sortes; les unes qu'on appelle *Miliaires*, ainsi nommées, parce qu'elles font lever sous l'épiderme de petits boutons fort peu élevés, de la grosseur d'un grain de mil. Les autres sont corrosives, parce que ces boutons entament & ulcèrent le vrai cuir.

Ce mot est dérivé du Grec ἕρπω, *paulatim gradior*, *repo*, parce que ces boutons rampent, & se traînent d'un lieu à un autre. On l'appelle autrement *ignis sacer*.

☞ HERSAGE, s. m. (L'*h* s'aspire.) L'action de herser, de fendre & rompre les mottes de terre.. Dict. de Boudot, aux mots *occatio* & *deoccatio*. On trouve dans le même Dictionnaire, & dans celui du Pere Vaniére, *occatorius*, qui concerne le *hersage*.

Morel, Pomey, Danet, & plusieurs autres disent *hersement*, où Nicod prétend qu'il faut mettre un *c* au lieu d'une *s*, & lui-même n'écrit pas autrement que *herce*, *hercer*, *hercement*, *herceur*.

Il y en a enfin, tels que le Pere Joubert & l'Auteur du *Novitius*, qui par un scrupule mal fondé, aiment mieux se servir de circonlocution, que d'employer les termes de *hersage*, ou *hersement*. Nous avons laissé perdre quantité de mots utiles & même nécessaires, qu'il seroit à propos de rétablir: ce n'est pas-là le moyen d'en venir à bout.

HERSE, s. f. (L'*h* s'aspire.) Instrument servant à renverser les terres sur les grains quand on les a semés, afin de les couvrir, & de les faire germer, & empêcher que les oiseaux ne les mangent. *Occatoria crates*, ou *traha*. Elle est faite en treillis de piéces de bois qui se croisent, & où il y a des pointes, ou grosses chevilles en chacune des intersections. On attache un cheval à une *herse* pour la faire passer sur un champ semé.

Ce mot vient du Latin *hirpices*, ou *herpices*, dont parle Festus en la même signification; quasi *herpicia*, & par contraction *hercia*. On appelle aussi *occa*, *crates*, *herpix* & *hirpex*. Du Cange. Guichart le fait venir du mot Hébreu חרך, il devoit au moins ajoûter que de חרך, on forme en Hébreu le mot de חרכים, qui veut dire *treillis*, *cancelli*. Il vient de ἕρκος, *hercius*, barriére qu'on met devant les logis. Sa racine est εἵργω, *enfermer*. Port. R. Les Auteurs de Port-Royal écrivent *herce*.

Herse, en termes de Fortification, est une porte faite en treillis, qui est suspendue en haut avec une corde, & qu'on fait tomber par une coulisse dans les surprises, & lorsque la porte est rompue, où que le petard a joué, pour fermer le passage. *Cataracta.* On l'appelle autrement *Sarrasine*, ou *cataracte*. Quand elle est faite de pieux droits sans traverse, on l'appelle *orgues*.

☞ Herse, s. f. Machine de Guerre, pour rendre difficile la marche, tant de la Cavalerie que de l'Infanterie. La *herse* est faite de travées de bois, piquées de pointes de fer, la pointe en haut. On en met dans les défilés, à une bréche pour empêcher l'assaut. La *herse* est différente de l'hersillon, quoiqu'on emploie l'une & l'autre machine au même usage.

En ce sens Ménage le dérive *ab arcendo*, ou de *ericius militaris*; dont il est fait mention dans Salluste, ou plutôt de la ressemblance avec la *herse* des Laboureurs.

Herse, se dit aussi des piéces de bois qui sont dans les Églises, où l'on pose des chandeliers ou des cierges, lorsqu'on y veut mettre beaucoup de luminaires, comme aux Chapelles ardentes. *Tigillia digitata*, *clavata*, *fibulata*. Il s'en fait de toute sorte de figures qui portent une quinzaine de bougies, qu'on met au devant de la représentation du corps d'un défunt, quand on fait l'Office des morts.

Herse, en termes de Charpenterie, se dit aussi des barriéres qu'on met devant les grandes maisons, & le long des murs. *Claustra*.

Herse, en termes de Marine, est la corde qui sert à attacher les poulies aux lieux où l'on en a besoin, & aussi celle qui sert à la renforcer, & empêcher qu'elle n'éclate. *Septum*, *repagula*, *funis suspensorius*. On l'appelle aussi *étrope* & *gerseau*. *Herse* de gouvernail, est la corde qui joint le gouvernail à l'étambord.

☞ Herses d'affut, sur les vaisseaux. Ce sont des *herses*, avec des maniéres d'anneaux concaves, appellés Délots ou Cosses. Ces *herses* sont posées au bout du derriére du fond de l'affut d'un canon, où on accroche les palans.

Herse, est aussi un terme de Parcheminier. C'est une sorte d'assez grand chassis avec des chevilles, sur lequel on étend le parchemin en cosse pour le raturer. *Crates pergamentaria*.

HERSEMENT, s. m. (L'*h* s'aspire.) L'action & la peine de herser. *Occatio*. J'ai donné tant pour le *hersement* de mon champ. Pomey.

HERSER, v. act. (L'*h* s'aspire.) *Occare*. Donner la derniére façon à une terre, en faisant passer la herse après que les grains sont semés.

Hersé, ée, part. & adj. *Occatus*. Un champ semé & *hersé*. On dit en termes de Blâson, un château *hersé*, ou une porte *hersée*, lorsque leur herse ou coulisse est abattue.

HERSEUR, s. m. *Occator*. Celui qui herse quelque terre.

☞ HERSILIE, s. f. Femme de Romulus, fut choisie par ce Prince parmi les Sabines enlevées par les Romains. Après sa mort on lui donna le surnom d'*Horta*, parce qu'elle exhortoit les jeunes Romains à la vertu. On lui rendoit des honneurs divins dans le Temple de Quirinus.

HERSILLIÉRES. *Acci succubi*. Terme de Marine. Ce sont des piéces de bois courbes qui sont au bout des platbords d'un navire, ou d'un bateau, qui sont sur l'avant & sur l'arriére pour les fermer.

HERSILLON, s. m. *Craticula utrinque digitata*, *fibulata*. On donne ce nom à des planches longues de 10 à 12 pieds qui ont leurs deux côtés remplis de pointes de clous, dont on se sert pour incommoder la marche de la Cavalerie, ou de l'Infanterie.

HERSTAL, ou HERSTEL, s. m. Nom propre. *Heristallum*. Petite ville de l'Évêché de Paderborn, en West-

Westphalie. Cette ville, située sur le Wéser, aux confins du Duché de Brunswick, a été fondée par Charlemagne, qui y tint des États l'an 797. Elle étoit défendue par un bon Château, où les Évêques de Paderborn faisoient leur résidence; mais il fut ruiné par les Hessiens l'an 1637.

Ce nom, dit De Valois, signifie en Alleman un poste, un lieu où il y a des soldats, où il y a garnison. Quelques-uns, selon le même Auteur, le dérivent de *herr*, Seigneur, & *stall*, en Alleman, *stabulum*, écurie; *herstal*, en Latin *Domini stabulum*, l'écurie du Seigneur.

HERSTAL, HERSTEL, HERISTEL, f. m. *Harisstallium*, *Heristallium*, *Haristalium*; *Heristallum Franeicum*. Village où étoit autrefois un magnifique Palais, qui donnoit le nom à Pépin *d'Heristel*, pere de Charles Martel, Maire du Palais des Rois de France. Il est sur la Meuse, dans l'Évêché de Liége, à une lieue au-dessous de la ville de ce nom. Matt. De Val. *Notit. Gall. p.* 242. On ne dit plus qu'*Herstal*, & il a titre de Baronnie.

☞ HERTFELD, f. m. Petite ville d'Allemagne, dans la Suabe, entre Auvlen, Bopfingen, Kœnigsbrun, Giengen, & la Seigneurie de Graveneck.

☞ HERTFORD. Voyez HAREFORD.

☞ HERTFORDSHIRE. Voyez HÉREFORDSHIRE.

HERTHE, ou HERTE, f. f. Nom propre d'une fausse Déesse que les Rendignes, les Avions, les Anglois, les Varins, les Endoses, les Suardons & les Nithons, anciens peuples de Germanie, adoroient. *Herthus*. Tacite, *de Morib. Germ. C.* 40. dit que *hert* étoit la Terre: en effet, encore aujourd'hui les Anglois, peuples venus de la Germanie, disent *earth* pour dire la terre, & les Allemans disent *herth* pour *focus* & *solum*, au rapport d'Hoffman. Vossius conjecture que ce pouvoit être Cybéle. Tacite ajoûte qu'il y avoit dans l'Océan (c'est apparemment la mer Baltique qu'il nomme ainsi) une Île dans laquelle il y avoit un bois & un char dédié à cette Déesse, qu'il n'étoit permis qu'au seul Prêtre d'y toucher. Quand il sentoit que la Déesse étoit présente, il atteloit des vaches à ce char, & le suivoit avec grande vénération. Tout le temps que duroit cette cérémonie, c'étoient des jours de fêtes, & par-tout où le char alloit, on le recevoit avec beaucoup de célébrité. Toute guerre cessoit jusqu'à ce que le Prêtre eût reconduit la Déesse dans son temple. Alors on lavoit le char, les étoffes dont il étoit couvert, & la Déesse même dans un lac secret. On se servoit pour cela d'esclaves, qui étoient aussi-tôt après engloutis dans le lac. C'est-là tout ce qu'en dit Tacite. Il y a dans le Comté de Salisbery en Angleterre de grandes pierres disposées en rond, que quelques-uns croient avoir été un temple de la Déesse *Herthe*. On les appelle en Anglois *Stoncheng*; c'est-à-dire, *pierres suspendues*, parce qu'elles y sont mises les unes sur les autres, de sorte qu'elles paroissent être en l'air: & ils faisoient ainsi le temple de la Déesse *Herthe*, parce que la terre est suspendue au milieu de l'air. Voyez Spelman, *dans son Glossaire*, Vossius, *de Idol. L. IX. C.* 40. *Herthe*, *Earth*, disent quelques Auteurs, vient du Grec, ἔρα; je le crois plutôt dérivé de l'Hébreu ארץ, *Erets*. Quelques-uns doutent s'il ne faut pas dire *berta*; mais dans Tacite il y a *hertus*.

HERTHIM. Voyez HÉTHIM.

HERTZBERG, f. m. Nom propre d'une petite ville d'Allemagne. *Hertzberga*. Elle est dans le Duché propre de Saxe, à cinq lieues de la ville de Torgow, vers le levant.

HÉRULE, f. m. & f. Nom propre d'un ancien peuple d'Allemagne. *Herulus*, *a*. Il habitoit vers la mer Baltique, dans le Duché de Meckelbourg. Aimon dit qu'il venoit de la Scandinavie. On prétend qu'Udon Prince des *Hérules*, a été la tige des Ducs de Meckelbourg, & des anciens Ducs de Poméranie. Les *Hérules* étoient payens, & des plus barbares; ils ne couvroient de tout leur corps que les parties que la pudeur oblige de cacher. Ils sacrifioient à leurs Dieux des victimes humaines. Ils regardoient, comme une acte d'humanité, de tuer les vieillards & les malades incurables, & ils obligeoient les femmes à ne point survivre à leurs maris. Une partie des *Hérules* envahit l'Italie l'an 476 sous l'Empereur Auguste, qu'Odoacre leur Roi déposa. Odoacre lui-même, après un regne de dix-sept ans, fut tué par Théodoric, qui fonda l'Empire des Ostrogots en Italie, sur les ruines de celui des *Hérules*. Matt. Aimon dit que les *Hérules* sont les mêmes que l'on appelle aussi Lombards. Voyez sur les *Hérules* l'histoire universelle de M. Bossuet, *p.* 128, 129.

HERVORD. Voyez HERFORD.

HERZÉGOWINE, f. f. Nom propre d'une Contrée qu'on appelle autrement le Duché de S. Saba. *Herzegowina*; *Ducatus S. Saba*, anciennement, *Chulmia*, *Zalchumia*. C'est une partie de la Dalmatie; elle est située des deux côtés de la riviére de Narenta, entre la Bosnie, la République de Raguse & le Golfe de Narenta. Elle dépend des Turcs. Ses lieux principaux sont Narenta, Mostat, Ciclut & Clinovo. Matt.

H E S.

HESBAIE. } Voyez HASBAIN.
HESBAIN. }

☞ HESCHE. Voyez HÊCHE.

HESDIN, ou HÉDIN. C'est ainsi qu'on prononce, f. m. Nom propre d'une petite ville, mais forte, située dans des marais, en Artois, sur la riviére de Canche, environ quatre lieues au-dessus de Montreuil. *Hedena*, *Hedinum*, *Hesdinium*, *Hisdinium*. C'étoit autrefois un village nommé le Mesnil. *Hesdin* n'est pourtant pas un nouveau nom. Il est dans la Philippide, *L. I.* Les Espagnols l'agrandirent, & le fortifiérent l'an 1554. Elle a été cédée aux François par la paix des Pyrénées. Pour le temporel *Hesdin* dépend de l'Artois; pour le spirituel partie d'Amiens & partie de Boulogne. De Valois, *Not. Gall. p.* 246. Matt.

La ville d'*Hesdin* étoit autrefois à l'endroit qu'on nomme aujourd'hui le vieux *Hesdin*; mais Emmanuel Philibert Duc de Savoye & Général des troupes de Charles V. en Flandres, l'ayant prise en 1553, la détruisit, & fit bâtir l'année suivante la ville d'*Hesdin* d'aujourd'hui, un peu au-dessous de l'ancienne, dans un marais, sur la petite riviére de Canche. Sa fondation commença par des ouvrages que le Duc fit élever, & dans lesquels il comprit un village nommé le Mesnil. Il en changea le nom en celui d'*Hesdin*, à quoi il ajoûta les lettres symboliques de la devise de sa maison. F.E.R.T. C'est pourquoi on appelle cette nouvelle ville *Hesdin* le Fert. Larrey.

☞ HÈSE, f. f. Vieux mot. Clôture, ou barriére des cours des Métairies.

HÉSÉBON, f. m. Nom propre d'une ancienne ville de la Tribu de Ruben, en Palestine. *Hesebon*. Elle étoit sur une montagne, aux confins de la Tribu de Gad, & du partage des Lévites. Moïse la prit, après avoir défait Séhon Roi des Amorrhéens, dont elle étoit la capitale. Matt.

Les Septante ne mettent point d'aspiration; mais j'ai déja remarqué qu'il ne faut point attribuer aux Interprétes Grecs les esprits ni les accens qui se mettent dans leur version. Joséphe, *Antiq. XIII.* 23. l'appelle *Essebon*, & le I. *des Machab. v.* 26. & 36. Chasbon.

Avant les Israëlites elle étoit capitale d'un des deux Royaumes d'Amorrhéens Orientaux. Au temps de S. Jérôme elle se nommoit *Esbus*. Jérémie *XLVIII.* 2. semble la mettre dans le pays des Moabites, & Joséphe l'y place en effet. Si cela est, les Amorrhéens l'avoient prise sur les Moabites. Voyez *Relandi Palæst. L. III.* au mot *Chesbon*. Adrichomius la donne à la Tribu de Ruben; elle étoit aux confins de cette Tribu: mais elle appartenoit à celle de Gad, comme il paroît par *Jos. XXI.* 37. & par le I. *des Paral. VI.* 81. Il y avoit à *Hésébon* des piscines remarquables, dont il est parlé *dans le Cantique VII.* 4. Il est encore parlé de cette ville. *Nomb. XXI.* 25, 26. Jos. *XIII.* 15, 17. If. *XV.* 4. *XVI.* 8, 9. Jérem. *XLVIII.* 2, 33, 35. *XLIX.* 3.

HESER, f. m. Nom propre d'une ville de la Terre-Sainte, bâtie par Salomon. *Heser*. Voyez 3. *des Rois IX.* 15. Adrichomius croit que c'est la même qu'Asor.

☞ HESHUSIENS, f. m. plur. Hérétiques qui donnérent dans l'Arianisme, & d'autres erreurs que Tilman Hes-

Heshusius, Ministre Protestant d'Allemagne, soûtint par divers Traités qu'il publia dans le seiziéme siécle, pour avoir la gloire de se faire Chef de parti.

HÉSIODE, s. m. Nom propre d'homme. *Hesiodus*. Le Poëte *Hésiode* est un des plus anciens qu'il y ait: il étoit du bourg d'Ascre, en Béotie. Il fut berger, & ensuite Prêtre des Muses. Pausanias rapporte que de son temps on voyoit encore ses poësies sur des tables de plomb, dans le Temple des Muses qu'il avoit desservi. Quelques-uns font *Hésiode* plus ancien qu'Homère; d'autres disent qu'ils étoient contemporains, mais *Hésiode* un peu plus jeune. Velleius le met 120 ans après ce Prince des Poëtes.

☞ HÉSIONE, s. f. Fille de Laomédon, Roi de Troye, & sœur de Priam.

HÉSITANT, ANTE, s. m. & f. Nom de Secte. *Hæsitans, Hæsitabundus*. On a donné ce nom aux Eutychiens, & aux Acéphales. Voyez ce mot, & Léontius *de Sectis, Act. VI. & VII.* On leur donna le nom d'*Hésitans*, parce qu'ils rejettoient le Concile de Calcédoine en hésitant. Voyez Suicer, au mot Διακρίνω; car on les nommoit en Grec Διακρινόμενοι. On appelloit Synodites, ceux qui recevoient le Concile sans hésiter; & *Hésitans*, ceux qui ne s'attachérent ni à S. Cyrille, Patriarche d'Alexandrie, ni à Jean d'Antioche.

☞ HÉSITATION, s. f. Incertitude & balancement à dire, à faire ou à prononcer quelque chose. Ce terme-là n'est pas encore bien en usage. M. l'Abbé Goujet, qui le croit aussi bon & aussi nécessaire dans notre langue que plusieurs autres auxquels il est analogue, cherche à l'accréditer. Il dit, en parlant de M. de Lagny, que la derniére année de sa vie, on lui a entendu réciter sans *hésitation* un grand nombre de vers d'Homère & d'autres Poëtes.

HÉSITER, verb neut. *Hæsitare, hærere*. Être incertain & irrésolu; balancer à dire, ou à faire quelque chose. *Hésitant*, & tremblant, il ne dit que bien peu de ce qu'il avoit premédité. VAUG. Abraham se souvenant qu'il n'avoit ce fils que de Dieu, n'*hésita* point. PORT-R. Il *hésitoit* entre le desir & la honte. VAUG. Quand il est question de servir ses amis, il ne faut point *hésiter* à prendre parti. Un esprit foible ne conclut rien, il *hésite* toûjours. César n'*hésita* plus quand il eut passé le Rubicon. Cet enfant ne sçait pas encore bien lire, il *hésite* à chaque mot. Ce mot vient du Latin *hæreo*, du parfait duquel se fait le verbe *hæsito*.

HESMONA, s. f. Nom d'un lieu du Désert de Sinaï, dans l'Arabie Déserte. *Hesmona*. Ce fut le vingt-sixiéme campement des Israëlites. *Nombr. XXXI.* 29. 30. Les Septante l'appellent *Selmona*, & S. Jérôme *Asmona*, ou *Asemona*.

☞ HESN-MÉDI, s. m. Ville de Perse: elle est, selon Tavernier, à soixante-quatorze dégr. quarante-cinq min. de longitude, & à trente-deux dégr. cinq min. de latitude. Il croît quantité de beau fruit autour de cette ville, & on le transporte à Balsara.

HESPEN. Voyez HASPEN.

HESPER, ou HESPERUS, s. m. Nom propre d'homme. *Hesperus*. Le pere des Hespérides fut *Hesper*, ou *Hespérus*, fils de Japhet, & frere d'Atlas. *Hesper* chassé de son Royaume par son frere s'établit en Italie: & lui donna le nom d'Hespérie. Diodore de Sicile, *L. III.* dit qu'*Hespérus* étant monté sur le sommet du mont Atlas pour mieux contempler les Astres de-là, n'en revint point, & ne parut plus: ce qui donna occasion au peuple de croire qu'il avoit été changé en un Astre qu'on appelle le matin, *Lucifer*, & le soir, *Hesperus*, du nom de ce Prince Astronome. Voyez aussi Natal. Comès, *L. IV. C.* 7. Les Latins changent l'aspiration en V, *Vesper*. Quelques Poëtes font néanmoins l'Astre *Hespérus* fils de Céphale & de l'Aurore.

HESPÉRIDE, s. f. Fille d'Hesper, ou Hespérus, frere d'Atlas. *Hesperis*. Il y avoit trois *Hespérides*; Eglé, *Ægle*; Aréthuse, *Arethusa*; & Hespérarethuse, *Hesperarethusa*. Hésiode, *dans sa Théogonie v.* 215. les fait filles de la Nuit, & dit, *v.* 275. qu'elles habitoient au même endroit que les Gorgones, & par conséquent aux extrémités de l'Occident, & vis-à-vis d'Atlas, *Id. v.* 518. C'est pour cela qu'il les fait filles de la Nuit. Il loue leur voix claire. Il dit qu'elles avoient la garde de certaines pommes d'or au-delà de l'Océan. On leur donna un dragon pour veiller à la garde du jardin où étoient ces fruits. Pline & Solin disent que ce dragon n'est autre chose qu'un bras de mer dont ce jardin étoit entouré, & qui en empêchoit l'entrée. Varron prétend qu'au lieu de pommes c'étoient des brebis, parce que μῆλα en Grec a ces deux significations. D'autres disent bien vrai-semblablement que ces pommes sont des oranges qui viennent dans les Iles de l'Océan occidental. On a appellé *Hespérides* les Iles du Cap Verd, & il y a de l'apparence que c'est-là où les Anciens plaçoient les *Hespérides*. Diodore de Sicile, *L. V.* & Natalis Comès, *L. VII. C.* 7. parlent des *Hespérides*.

Le jardin des *Hespérides*, *Hesperii horti*, *Hesperidum horti*. Les Poëtes ont feint que les *Hespérides*, filles d'Hespérus, fils de Japhet, & frere d'Atlas, avoient un jardin, où croissoient des pommes d'or, gardées par un dragon qu'Hercule tua, & enleva les pommes. Quelques-uns ont placé ce jardin fabuleux à Larache, ville du Royaume de Fez, & d'autres à Berniche, ville du Royaume de Barca, ce qui convient mieux à la fable. D'autres croient que la Province de Sus dans le Royaume de Maroc est l'île où étoit le palais d'Anthée, & le jardin des *Hespérides*. MARMOL, *L. I. C.* 9. Rudbecks, dans son *Atlantica* place le jardin des *Hespérides* en Suéde, aussi bien que les Iles Fortunées. Voyez FORTUNÉES.

HESPERIE, s. f. Originairement Grec, qui signifie un pays occidental. *Hesperia*. Les Grecs appellérent l'Italie *Hespérie*, parce qu'elle étoit à leur couchant; & les Romains donnérent pour la même raison ce nom à l'Espagne, qu'on a appellé grande *Hespérie*. Voyez encore HESPER.

Ce mot vient du Latin *hesperus*, formé du Grec ἕσπερος qui est le nom d'une étoile qui paroît du côté du couchant: parce que cette étoile paroît du côté de l'Italie par rapport à la Gréce, & du côté de l'Espagne par rapport à l'Italie: on a donné le nom d'*Hespérie* à l'Italie & à l'Espagne. Il y en a qui font venir le nom d'*Hespérie*, quand on le donne à l'Italie, du nom d'Hespérus, lequel ayant été chassé de son Royaume par son frere Atlas, vint en Italie, & y regna.

HERSON, s. m. Nom propre d'une ville de la Terre-Sainte, *Hesron*, ou *Esron*. Les Septante la nomment *Asaron*, *Jos. XV.* 3. & *v.* 25. L'Auteur Sacré dit qu'elle s'appelle autrement *Asor*. La Vulgate écrit *Esron*; dans l'Original c'est un ח aspiration forte. *Hesrun* étoit dans la Tribu de Juda, vers le midi.

HERSWALDT, s. m. Nom propre d'une forêt de la basse Allemagne. *Hesera*, ou *Casia Sylva*. Elle est dans le Duché de Clèves, entre Wcésel & Cœsfeldt. MATY.

HESSE, s. f. Nom propre de contrée. *Hessia*. On donne quelquefois ce nom à toute la basse partie du Cercle du haut Rhin, parce que les terres de *Hesse* en sont les principaux États. Voyez RHIN, la basse partie du Cercle du haut-Rhin. Quelques Auteurs mettent *Hesse*, ou *Hessen*; mais nous ne disons jamais *Hessen*.

HESSE PROPRE. C'est un des États qui composent la basse partie du Cercle du haut Rhin. *Hessia propria*. La *Hesse* est bornée au nord par l'Évêché de Paderborn, & le Duché de Brunswick, au levant par l'Eichsfeld & la Thuringe; au midi par l'Abbaye de Fulde & la Wettéravie; & au couchant par les Comtés de Nassaw, de Witgenstein, d'Hatzfeld & de Waldeck. Ce pays peut avoir trente lieues de long, & vingt de large. Il est tout entouré de bois, & de montagnes, où il y a de bonnes mines de fer & de cuivre; mais vers le milieu il y a d'assez belles plaines, fort fertiles en grains & en pâturages.

La Maison de *Hesse*, qui posséde ce pays, est une des plus anciennes & des plus illustres d'Allemagne. Elle tire son origine des anciens Ducs de Brabant, & elle est divisée en deux branches principales. MATY. Le Chef de la Maison de *Hesse* est Henry, surnommé l'Enfant, ou le Jeune. Il étoit fils de Henri le Magnanime, Duc de Brabant, & de Sophie de Thuringe, seconde femme de ce Duc, & fille de S. Louis, Landgrave de *Hesse* & de Thuringe, & de sainte Elisabeth de Hongrie. Il naquit en 1245. & fut surnommé l'Enfant, ou le Jeune, parce que son pere mourut en 1247. & le laissa

laissa fort jeune. Sophie sa mere avoit hérité la *Hesse* & la Thuringe de Herman, son frere, qui mourut en 1240. sans héritiers, & Henri en hérita de Sophie, & commença la Maison de *Hesse*. Voyez Imhoff, *Not. Imp. L. IV. c. 7.* Il y a deux Princes souverains dans cette Maison, le Landgrave de *Hesse*-Cassel, & celui de *Hesse*-Darmstat. Heiss. Le Landgrave de *Hesse*-Cassel fait profession de la Religion Prétendue Réformée. Cette branche a été attachée à la France, & en a bien profité. Voyez Heiss, *hist. de l'Empire*, *L. VI. c XVI.*

Le pays de *Hesse* est un Landgraviat, qui veut dire un Comté Provincial, situé au milieu du pays d'entre le Rhin & le Wéser, coupé par des forêts, montagnes, prairies & terres labourables. Les montagnes ont des mines de fer propres à faire du canon. Heiss, *hist. de l'Emp VI. c. 16.* Les armes du Landgraviat de *Hesse* sont d'azur au lion couronné, burelé d'argent, & de gueules de dix piéces. Heiss, *hist. de l'Emp. L. VI. c. 16.*

Hesse-Cassel. Nom de la branche aînée de la Maison de *Hesse*. Elle possède tout le Bas Landgraviat de *Hesse*, une partie du Haut, avec la ville de Marpurg, la plus grande partie du Bas Comté de Catzenellebogen, la principauté d'Hirchsfeld, Smalkalde, avec son territoire, & le Comté de Frankenstein en Franconie, la Seigneurie de Plessen Basse Saxe, le Comté de Schwenbourg, & une partie de celui de Hoye en Westphalie. Cette branche étoit toute reformée de la Confession de Genève. Le surnom de *Cassel* vient à cette branche de la ville de *Cassel*, capitale du Landgraviat de *Hesse*.

Hesse-Darmstat. Nom de la branche cadette de la Maison de *Hesse*. Elle suit la Confession d'Augsbourg, & elle possède le Landgraviat de Darmstat, d'où elle prend son surnom, & nommé autrement le Haut-Catzenellebogen, avec une partie du Bas, une partie du Haut-Landgraviat de *Hesse*, le Bailliage d'Hombourg, la Seigneurie d'Eppstein, & le Comté de Nide.

Hesse-Rhinfelds, branche cadette de la Maison de *Hesse*-Cassel. Elle possède par droit d'appanage seulement une partie du Bas Comté de Catzenellebogen. Celle-ci est Catholique depuis 1652.

La Haute Hesse, qu'on nomme autrement le Landgraviat de *Hesse*-Marpurg. *Hassia superior*, *Landgraviatus Hasso-Marpurgensis*, *Principatus ad Lanum*. C'est la partie méridionale de la *Hesse* Propre. Elle est autour de la riviére de Lohn, & renferme le Comté de Nidda Marpurg en est la ville capitale, & on y distingue encore Giésen: pour Wetzlard, qui y est enclavée, c'est une ville Impériale. Maty.

La Basse Hesse, ou le Landgraviat de *Hesse-Cassel*, *Hassia inferior*, *Landgraviatus Hasso Cassellensis*. C'est la partie septentrionale de la *Hesse* Propre. Elle renferme le Comté de Ziegenheim, & s'étend autour des riviéres de Werra, de Fulde, & de Schwalm. Cassel en est la capitale: ses autres villes sont Ziegenheim, Treysa Eschwege, Allendorf, Liebenaw, &c. Maty.

Hesse Ebnéamade. Nom propre d'une ville de Perse, que les Géographes du pays mettent à 70 degrés 45 min. de longitude, & à 29 d. 20 min. de latitude. Tavernier, *Voyage de Perse*, *L. III.*

HESSÉEN, enne, s. m. & f. Nom que l'on donna à une partie des Esséniens, qui habitoit dans le pays des Moabites & dans l'Iturée, à l'orient de la mer Morte. *Hessaeus*. On les nommoit aussi *Hosséens*, *Hossæns*. Voyez S. Épiphane, *héres.* 19. & Saumaise sur Solin, p. 613.

☞ HESTIÉES, s. f. plur. Sacrifices solemnels qu'on faisoit en l'honneur de Vesta, aussi appellée *Hestia*.

HESTOUDEAU, ou HÉTOUDEAU, ÉTOUDEAU, ou HÉTUDEAU. s. m. Ménage est pour le dernier, comme le plus usité. On le trouve aussi dans Saint-Évremont. Gros poulet qui n'est pas encore chapon. En Latin, *pullaster*.

HESTRE. Voyez HÊTRE.

HÉSUS ou ÉSUS, s. m. Nom propre d'un Dieu des anciens Gaulois. *Hesus* dans Lucain, *L. I. v. 445.* *Esus* dans Lactance, & même dans les Manuscrits de Lucain, à ce que dit Grotius. Bochart dans son *Chanaan*, *L. I. C. 41.* croit que *Hésus* est le Mars des Gaulois, qu'ils disoient présider à la guerre, comme l'a remarqué César, *de Bell. Gall. L. VI.* Il croit que *Hésus* signifie proprement fort, qu'il vient de l'Hébreu, ou Phénicien, חזוז, *Hizzuz*; que les Phéniciens donnérent ce nom à Mars, & l'appellérent Ἄζιζος, comme Julien l'Apostat le dit, après Jamblique, dans son Oraison sur le Soleil, où il dit, & ailleurs encore, qu'*Hésus*, ou *Azizus*, étoit honoré par ceux d'Édesse en Syrie; qu'il se joignoit au Soleil; qu'il étoit le précurseur du Soleil. Il seroit mieux quant à l'*Esus* des Gaulois, de le tirer simplement de l'Hébreu עזז, *aza*, ou עז, *az*, qui veulent dire *fort*; car la derniére syllabe n'est qu'une terminaison Latine, & les Germains disoient sans terminaison *hes*, ou *hies*. Delà vient que l'on a appellé le Mardi *Mises-dag*, & par contraction *Hiis-dag*, comme en Latin *Martis dies*, le jour de Mars; & plus communément ajoûtant un T, que l'on a ensuite changé en D, *Thiis-dag* & *Diis-dag*. Ou peut-être d'abord a-t-on écrit *Chiisdag*, pour *Hiisdag*; car il n'étoit point rare autrefois de mettre indifféremment *H*, ou *Ch* l'un pour l'autre. Voyez Vossius, *de Idolol. L. II. c.* 13, 32, 33. Il ajoûte qu'*Hésus*, ou le Mars des Gaulois & des Germains, n'étoit point comme chez les Romains l'Astre de Mars, mais Jupiter, ou Apollon. De l'étymologie rapportée ci-dessus, il s'ensuit que l'*Esus* des Manuscrits est mieux qu'*Hésus*, puisque c'est un ע, *ain.* Voyez encore Vossius, *de Idol L. I. c.* 35. Chorier, *hist. de Dauphin. L. II. p.* 87. Sur l'un des monumens qui ont été trouvés dans les fondemens du nouvel Autel de Notre-Dame de Paris, il y a une figure d'*Esus*. Il est sans barbe, couronné de laurier, vêtu d'une simple tunique qui n'a point de manches, & depuis le cou jusqu'à la ceinture ne lui couvre que l'épaule & le côté gauche: la partie qui devroit couvrir le côté droit paroit ramassée autour de la ceinture. Il a le bras droit nud, pour pouvoir agir plus librement. La tunique ne descend que jusqu'aux genoux. Il appuie la main gauche sur un arbre tronqué; de la droite il tient une hache élevée, & dans la posture d'un homme qui en décharge un coup sur quelque chose. Au reste, son nom sur ce monument est écrit Esus, sans *h*. Bouche, dans son histoire de Provence, écrit *Heus*, ou *Hesus*; mais je ne sçais où il a pris *Heus*.

HÉSYCHASTE, s. m. & f. Personne qui se tient dans le repos, pour vaquer plus commodément & sans interruption à la contemplation des choses célestes. *Hesychastes*. Ce nom fut donné dans l'antiquité à ceux des Moines qui ne s'occupoient point au travail des mains, & qui renonçoient à toute action, pour se donner uniquement à la priére & à la contemplation.

☞ Hésychaste. Nom que l'on donna dans le quatorziéme siécle aux Moines du mont Athos, & qui signifie en Grec la même chose que Quiétiste. *Hesychastes*. Ces Moines prétendoient avoir poussé la perfection de l'Oraison jusqu'à voir des yeux du corps une lumiére qui étoit Dieu même, & être arrivés à l'état de la sublime quiétude; & par cette raison on les appella *Hésychastes*. On les nomma aussi Omphalopsyques, comme qui diroit des gens qui ont l'ame au nombril; parce qu'en priant ils se courboient & penchoient la tête contre leur nombril, qu'ils sembloient regarder. On les appella encore Palamites, du nom de Palamas, leur Chef, qui fut depuis Archevêque de Thessalonique. Le célébre Barlaam revenant d'Avignon en 1380. & passant la Thessalonique, eut avec eux une grande contestation. Arrivé qu'il fut à Constantinople, il les déféra au Patriarche Jean Bieux, qui assembla un Concile en 1391. où le sentiment des *Hésychastes* fut approuvé. Ce jugement fut approuvé par un autre Concile, tenu en la même ville; mais depuis ces *Hésychastes* furent condamnés par d'autres Conciles. Voyez le P. Pétau, dans ses Dogmes Théologiques, *T. I. L. I. C.* 12. Ce mot est Grec, formé d'ἡσυχάζω, *quiesco*, dont la racine est ἥσυχος, *quietus*. Prononcez *Hésycastes*.

HET.

HET, s. m. Vieux mot, bas & populaire, qui se disoit pour *cœur*. *Cor, animus*. Naudé l'a employé dans son Mascurat, en disant de bon *het*, pour de bon cœur. Si tu le veux, j'ai encore un teston à ton service, & tu m'obli-

bligeras extrêmement, sinon, je suis ton serviteur, & de bon *het*. Mascur.

Je crois que ce mot vient du Grec ἦτορ, dont Homère & les autres Poëtes se servent souvent pour signifier le cœur. *Cor*, *animus*.

☞ HÉTER, v. act. Vieux mot. Louer, caresser. On l'a peut-être dit au lieu de *haiter*, qui a signifié Avoir agréable, d'où est venu *souhaiter*.

HÉTÉRIARQUE, s. m. Nom d'un Officier dans l'Empire Grec. *Heteriarcha* Il y avoit deux Officiers qui portoient ce nom ; l'un s'appelloit l'*Hétériarque* tout court, & l'autre le Grand *Hétériarque*. L'*Hétériarque* étoit subordonné au Grand *Hétériarque*. C'étoient les Officiers qui commandoient les troupes des Alliés. Ils avoient différentes fonctions à la Cour auprès de l'Empereur. Codin les décrit, *chap.* 5. *n.* 30, 31, 32, 37. *de Officiis*. Voyez aussi Du Cange dans ses Notes sur l'Alexiade d'Anne Comnène, *pag.* 227.

Ce nom vient de ἑταῖρος, *socius*, & ἀρχη, *Imperium*.

HÉTÉROCLITE, adj. de tout genre. Terme de Grammaire, qui se dit des mots irréguliers, & dont la déclinaison, la conjugaison, ou le régime, ne suivent pas les régles de la Grammaire ordinaire. *Heteroclitos*. Le plus difficile dans une langue, c'est d'apprendre à décliner, & à conjuguer les *hétéroclites*.

☞ Hétéroclite. Il se dit aussi de certaines choses qui péchent contre les régles ordinaires de l'Art. Bâtiment *hétéroclite*. Acad. Fr.

Ce mot vient du Grec ἑτερόκλιτος, de ἕτερος, *autre*, & de κλίνω, *je décline*.

Hétéroclite, se dit figurément en Morale, de celui qui ne vit pas comme les autres hommes, qui est bourru & singulier dans ses mœurs & ses manières de vivre. *Irregularis*, *morosus*, *singularis*. Cet homme est un peu *hétéroclite* dans ses manières. C'est une chose incommode, quand on est obligé à vivre avec des esprits *hétéroclites*. Il est bas en ce sens. Le P. Théophile Raynaud a fait un traité sur *heteroclita spiritualia*, c'est-à-dire, sur les manières singulières dans la dévotion & la spiritualité.

J'ai dessein de me faire Hermite ;
Non de cette secte hypocrite,
Qui trouve toûjours cent raisons
Pour rendre & recevoir visite,
De ces gens à face bénite,
Qu'on voit en certaines saisons
Couverts d'un froc hétéroclite,
Et bridés comme des oisons, &c. P. du Cerc.

HÉTÉRODOXE, adj. de tout genre. Terme Dogmatique. *Heterodoxus* Qui est contraire aux sentimens reçus dans la véritable Religion. Il se dit des personnes & des choses. Docteur *hétérodoxe*, Opinion *hétérodoxe*.

Ce mot vient du Grec ἑτερόδοξος, composé d'ἕτερος, *alter*, *autre*, *différent*, & δόξα, qui se prend quelquefois pour *croyance*, *opinion*.

☞ HÉTÉRODOXIE, s. f. Terme dogmatique. Hérèticité, Qualité ou caractère de ce qui est hétérodoxe ou hérétique. *Heterodoxia*. L'*hétérodoxie* de cet Auteur ou de ce Livre, de cette proposition a été clairement & solidement démontrée. Un homme suspect d'*hétérodoxie*. L'*hétérodoxie* d'une proposition. M. Bayle dit en parlant du Livre intitulé : Réflexions critiques & théologiques sur la controverse de l'Eglise, que M. Jurieu est persuadé que les réflexions de cet Auteur sont pleines d'*hétérodoxies*. Négliger la langue de l'Eglise, c'étoit en quelque sorte, marquer de secrettes dispositions pour le schisme & pour l'*hétérodoxie*. Crousaz.

☞ HÉTÉRODROME, adj. m. & f. Terme de Méchanique, qui se dit du levier dans lequel l'hypomoclion ou point d'appui tient le milieu entre le lieu du poids & celui de la puissance. Wolph. Ce mot est Grec, composé de ἕτερος, *alius*, & δρόμος, *cursus*.

HÉTÉROGÈNE, adj. m. & f. *Heterogenus*, *a*, *um*. Qui est de différente nature ou qualité. Il est opposé à *Homogène*. Les choses artificielles sont composées de corps *hétérogènes*. Le lait est un corps *hétérogène* composé de beurre, de fromage & de lait clair. Il y en a qui prennent *hétérogène* dans un sens différent, & qui appellent seulement *hétérogènes* les corps dont les parties sensibles sont de différente nature, comme le corps des animaux, qui est composé de peau, de chair, d'os, &c. Les arbres qui sont composés d'écorce, de bois, de feuilles, &c. Ces différentes parties comparées les unes avec les autres, sont *hétérogènes*. En ce sens *hétérogène* est la même chose que dissimilaire.

En terme d'Arithmétique, des nombres *hétérogènes* sont des nombres composés de touts, ou de nombres entiers & de fractions. Les nombres sourds *hétérogènes* sont ceux qui ont différens signes radicaux, comme $\sqrt[4]{aa}$: & $\sqrt[5]{bb}$: $\sqrt[3]{7}$, & $\sqrt{19}$. Harris.

Newton appelle lumière *hétérogène* celle qui consiste en rayons, qui souffrent des réfractions à différens degrés ; c'est un mélange de toutes ces sortes de rayons. Harris.

Ce mot est Grec, & signifie, *composé de différentes parties* : il est composé d'ἕτερος, *autre*, & γένος, *genre*.

HÉTÉROGÉNÉITÉ, s. f. Terme de Physique. *Heterogeneitas*. Ce qu'il y a d'hétérogène dans une chose. Les *hétérogénéités* sont les parties d'un corps, lesquelles ne sont pas de même nature que celles qui le composent : on les appelle autrement impuretés. On n'a point trouvé ce terme dans un autre sens, quoiqu'il semble présenter l'idée d'une qualité, d'une disposition. ☞ La lumière homogène n'étant pas homogène absolument, & à toute rigueur, son *hétérogénéité* doit produire quelque petit changement de couleur ; mais lorsque cette *hétérogénéité* diminue jusqu'au point où on peut la réduire, ce changement de couleur est insensible. Newton, *Opt.*

☞ HÉTÉROSCIEN, enne, adj. Terme de Géographie. *Heteroscius*, *a*, *um*. Les *hétérosciens* sont ceux qui constamment à midi ont les ombres contraires & opposées, de sorte que ceux-ci les ont du côté du midi, & ceux-là du côté du nord. Les habitans des Zones tempérées, dont la latitude est moindre que 65°. 54'. ☞ sont *hétérosciens*, parce que le soleil se couchant & se levant tous les jours sur leur horizon, leur méridien est aux uns du côté du nord, & aux autres du côté du midi. Ainsi ceux qui, comme nous, habitent la Zone tempérée septentrionale, ont à midi les ombres du côté du nord, en même temps que les habitans de la Zone tempérée méridionale les ont du côté du midi. De la définition que nous avons apportée, il s'ensuit qu'il n'y a que ceux qui demeurent sous ces deux Zones, qui soient *Hétérosciens* ; & en effet dans l'usage il n'y a que ceux-là qu'on nomme *Hétérosciens*. Mais dans la réalité il y a toujours une partie de la Zone torride dont les peuples sont *Hétérosciens*, eu égard à ceux de l'autre ; & eu égard même à l'une des Zones tempérées, excepté dans le temps des solstices ; encore dans ce temps-là même, tous ceux de la Zone torride sont *Hétérosciens*, eu égard aux peuples de l'une des Zones tempérées. Mais parce que cela change, & que les peuples de la Zone torride ont l'ombre, tantôt d'un côté & tantôt de l'autre, l'usage est de les nommer Amphisciens, & non point *Hétérosciens*.

Ce mot est Grec, & vient d'ἕτερος, *autre*, & de σκιὰ, *ombre*.

HÉTÉROUSIEN, enne, s. m. & f. Nom que l'on donnoit à une secte d'Ariens, disciples d'Aëtius, & appellés de son nom Aëtiens. *Heterousius*, *a*.

Ce nom est Grec, composé de ἕτερος, *autre*, & οὐσία, *substance*. Il fut donné à ces hérétiques, parce qu'ils disoient, non pas que le Fils de Dieu étoit d'une substance semblable à celle du Pere, comme quelques Ariens qu'on nommoit pour cela Homoéousiens, *homoeousii* ; mais qu'il étoit d'une autre substance que le Pere. C'est ainsi qu'on nommoit les Catholiques *Homousiens*, parce qu'ils disoient que le Fils étoit ὁμοούσιος, de même substance que le Pere.

HETH, HÉTHY, s. Nom propre d'une des îles Orcades, située au septentrion d'Écosse. *Hetha*, *Eda*. Elle est entre celles de Mairland & de Sand. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne Occtis, que d'autres placent à celle de South-Ranals. Maty.

HÉTHALON, s. m. Nom propre d'une montagne dans l'Écriture. *Héthalon*. C'étoit une partie du mont Liban.

ban. *Ezech.* XLVII. 15. XLVIII. I. *Nombr.* XXXIV. 7. C'est le sentiment de S. Jérôme, & c'est sans fondement qu'Adrichomius en fait une ville. Cette montagne bornoit la Terre-Sainte en partie du côté du Septentrion en tirant vers la mer.

HÉTHÉEN, ENNE, f. m. & f. Nom propre d'un peuple Chananéen. *Hethaeus, a.* Ils tiroient leur origine & leur nom de Heth, fils de Chanaan. Les Septante les appellent χετταῖοι, Chétéens, & d'autres Céthéens. Les Des Marais disent *Héthien: Héthéen* est mieux, & plus selon l'usage observé par nos Traducteurs. Il en est parlé, *Gen.* XV. 20. XXIII. 3, 10, où ils sont appellés fils de Heth. *Exod* III. 8. 17. XIII. 5. XXIII. 23, 28. XXXIII. 2. XXXIV. 11. *Deut.* VII. 1. XX. 17. *Jos.* I. 4. III. 10. IX. 1. XI. 3. XII. 8. XXIV. 11. *Jug.* I. 26. III. 5, 2. *Paral.* VIII. 7, 1. *Esdr.* IX. 1. Ils demeuroient dans les montagnes, *Nombr.* XIII. 20 & à Hébron, *Gen.* XXIII. 1, 2, 3, 4. Ils ne furent point entiérement détruits par les Israëlites, III. *des Rois*, IX. 29. Abiméleech & Urie étoient *Héthéens;* & du temps de Salomon, III. *des Rois*, X. 29. II. *des Paral.* I. 17. & de Joram Roi d'Israël, IV. *des Rois*, VII. 6. les *Héthéens* avoient encore leurs Rois.

HÉTHIM, ou HÉTTHIM, f. m. Nom du pays, *Jug.* I. 26. *Hetthim.* Les Septante le nomment *Chettin:* d'autres *Etthim* & *Cethim.* Adrichomius le met dans la Tribu d'Ephraïm. Le P. Lubin croit que c'est la même chose que Céthim, contrée de Gréce, ou la Gréce.

HÉTICH, f. m. Plante qui se trouve en grande abondance dans le Bresil. Sa racine est longue d'un pied & demi, grosse comme les deux poings, ressemblant à un fruit, bonne à manger, agréable au goût. Elle pousse quelques petites tiges tendres, & des feuilles larges, semblables à celles de la coulevrée. En Latin, *Hetich Americum*, sive *rapum Americanum foliis bryoniae.* C. B. Sa racine est estimée apéritive.

☞ HÉTIQUE, adj. m. & f. Marot écrit ainsi au lieu d'*Etique*, & il le prend pour Vuide, dépourvû. *Vacuus, inops. Hétique* de sçavoir, dépourvû de science.

> *O povres gens, de sçavoir tous* hétiques,
> *Bien faites vray ce proverbe courant,*
> *Science n'ha haineux que l'ignorant.* MAROT.

Voyez ci-dessus HECTIQUE.

HÊTRE, f. m. (L'*h* s'aspire.) Arbre de haute futaie, qu'on appelle autrement *fau*, ou *fouteau. Fagus.* Il est grand, gros, branchu. Son bois est blanc & dur. Son écorce est unie, de couleur grise-cendrée, médiocrement grosse. Ses feuilles sont semblables en quelque maniére à celles du peuplier, ou plutôt de l'orme, plus fermes, unies, un peu luisantes. Ses fleurs sont des cloches dentelées en leurs bords, du fonds desquelles s'élévent quelques étamines jaunes. Ses fleurs sont ramassées en chatons arrondis, ou pelotons; mais elles ne laissent rien après elles. Les fruits naissent sur le même pied de *hêtre* dans des endroits séparés des chatons. Ces fruits commencent chacun par un petit embrion enveloppé de quelques feuilles menues. Cet embrion devient un fruit dur comme du cuir, hérissé de piquans: il s'ouvre par la pointe en quatre parties, & il renferme ordinairement deux semences oblongues, relevées de trois coins dans leur longueur. Ces semences, ou noisettes, qu'on appelle vulgairement *fouênes* ou *faines*, contiennent une moëlle blanche, bonne à manger, d'un goût doux avec quelque astriction. On fait de l'huile excellente des *faines* concassées, & pressées à froid. Ses racines ne sont nombreuses, ni profondes. Quelques-uns assûrent qu'ils ont guéri la galle, la gratelle, les dartres & les démangeaisons de la peau, avec l'eau qui se trouve dans les creux des vieux *hêtres*. Ceux de Chio soûtinrent autrefois un long siége, en ne vivant que de faine. Les rats velus, ou loirs, les souris, les écureuils, les merles, & autres oiseaux en sont friands, & s'en engraissent. Le bois de *hêtre* est sec, & pétille fort dans le feu. Il se débite en planches, poteaux & membrures, qui servent à faire des meubles, & autres ouvrages de menuiserie. On en fait aussi des goberges pour les faiseurs de coffres & layettes, & des ouvrages de Boissellier, Sellier & Bourrelier, comme ferchers, éclisses, pelles, cuilliers, sabots, arçons, atteloires, &c. Les cotrets de *hêtre* sont les meilleurs. Ce mot vient de l'Allemand *hester.* MÉNAGE.

Parce que l'écorce du *hêtre* est fort unie, & que son feuillage fait un agréable ombrage, on feint que les Amans y gravent leurs noms & leurs amours, ou qu'ils se vont plaindre sous son ombre de leur martyre amoureux.

> *Puisse durer, puisse croître*
> *L'ardeur de mon jeune Amant,*
> *Comme feront sur ce* hêtre
> *Ces marques de mon tourment.* DES-H.

> *Et dans mon cabinet assis au pied des* hêtres,
> *Faire dire aux Echos des sottises champêtres.*
> BOIL.

HÉTRURIE, f. f. Nom propre d'une grande contrée de l'Italie, qu'on a aussi appellée Tuscie. *Hetruria, Etruria, Thuscia, Tuscia.* Elle s'étendoit du levant au couchant, depuis le Tibre jusqu'à la Magre, ayant au nord le mont Apennin, & au sud la mer Méditerranée. Ce pays étoit habité par deux peuples différens. Les Ombrons étoient au levant, entre le Tibre & l'Ombrone, qui conservent encore leur nom; les Tusces, ou Tyrrhéniens, occupoient la partie occidentale. Ceux-ci chassérent les autres au-delà de l'Apennin, & se rendirent les maîtres de tout le pays. Il comprenoit ce que nous appellons maintenant la Toscane, le Pérugien, l'Orviétan, le patrimoine de S. Pierre, & le Duché de Castro.

L'*Hétrurie Circumpadane, Hetruria, Etruria Circumpadana*, étoit autour du Pô, & prenoit son nom des Hétruriens, ses premiers habitans; mais ceux-ci en ayant été chassés par les Gaulois, elle fut nommée, la Gaule Circumpadane, & elle fit une partie de la Gaule Cisalpine.

Le nom d'*Hétrurie* vient du mot Grec ὄρος, *montagne:* il fut donné autrefois par les Grecs à cette partie de l'Italie qui est entourée presque de tous côtés de l'Apennin.

HÉTRURIEN, ENNE, f. m. & f. Nom de peuple. Habitant de l'Hétrurie. *Hetruscus.* Les anciens *Hétruriens* étoient fort superstitieux. C'est d'eux que les Romains prirent la prétendue science des augures, & la plûpart de leurs cérémonies anciennes. Tertullien dans son traité *de Corona Militis*, parle de certaines couronnes nommées *Hétruriennes, Corona Hetrusca*, que l'on préféroit aux autres. Elles étoient de feuilles de chênes d'or, ornées de perles. On les prenoit lorsque l'on portoit les statues des Dieux, sur les espéces de petits chariots nommés *thensa.* Pline, *L. XXXIII. c.* 1. dit que ceux qui triomphoient en portoient aussi. Voyez *Paschal. de Coron. L. VIII. c.* 6.

HÉTRUSQUES, f. m. Nom d'anciens peuples d'Italie qui habitoient l'Hétrurie, aujourd'hui la Toscane. *Hetrusci.* Les *Hétrusques* étoient fort superstitieux.

HÉTUDEAU, f. m. Nom d'oiseau. Voyez HESTOUDEAU.

H E U.

HEU. *Heu.* Sorte d'interjection qui sert à exprimer quelque maniére d'admiration. *Heu!* voilà ce que c'est que d'étudier. MOL.

☞ Heu! Interjection interrogative. *Hui! hem!*

> D. *Elle est fille d'Albert.* P. Heu? *de qui, s'il vous plaît?*
> D. *D'Albert.* R.

HEU, f. m. Terme de mer, est un vaisseau du port de 300 Tonneaux, dont se servent ordinairement les Hollandois, Flamands & Anglois, qui tire peu d'eau, parce qu'il est plat de varangue. *Olca.* Il n'a qu'un mât avec une longue piéce de bois en saillie qu'on nomme la *corne*, qui porte une voile Latine. Il a un bourset, & porte des bonnettes en étui. Ses haubans viennent joindre

joindre à l'arriére à la chambre du maître. Il a beaupré & civadiére, & à chaque bord ou côté de grands bois en forme d'ailes ou nageoires de poissons nommés *platres*, attachés avec des chevilles de fer.

Ménage le dérive du Grec ὁλκάς. Les Allemands l'appellent *Hulck*, les Anglois *hulke*, les Italiens *hulca*.

Heu, s. m. Nom d'une plante qui croît à la Chine. *Heu*. Non loin de la ville de Hoang on trouve de l'absynthe blanc, qu'on appelle *Heu*, à cause de son excellence, & près de la ville de Fungiang on y en voit de rouge qui n'est pas moins estimé que celui-là. Les Médecins s'en servent contre plusieurs maladies bilieuses, & pour la brûlure. *Amb. des Holl. à la Chine, P. II. c. 13.*

HEUDRIR, v. n. qui se dit du linge sale qui se gâte quand on n'a pas soin de le blanchir, ou de le mettre en l'air. *Mucere, putrescere, turpi squalore ac situ corrumpi.* Le linge blanc qu'on enferme avant que d'être séché se *heudrit*, se pourrit. Il faut que ce mot soit peu en usage : au moins ne le trouvons-nous que dans Nicod.

On dit aussi, que le fruit se *heudrit*, lorsqu'il est trop pressé dans un pannier, ou qu'il est tombé de dessus l'arbre : ce qui lui donne un commencement de pourriture.

HÉVÉEN, enne, s. m. & f. Nom propre d'une nation Chananéenne. *Hevæus, a.* Les *Hévéens* étoient divisés en deux. Une partie habitoit au midi, entre Haserim & Gaza. *Deut.* II. 23. Les *Hévéens* qui habitoient en Haserim jusqu'à Gaza, en furent chassés par les Cappadociens. Sacy. Voyez encore *Jos.* XV. 4. L'autre partie étoit au nord, dans la contrée de Masphа, au pied du mont Hermon. *Jug.* XI. 3. dans les mont Liban. Au même Livre III. 3. & dans la ville de Gabaon, *Jug.* III. 19. il ne faut point dire *Héviens* comme les Des Marais.

☞ HÉVER, s. m. Baronnie aux Pays-Bas, dans le Brabant, au voisinage de Louvain.

☞ HÉVERLE, s. m. Beau château de plaisance aux Pays-Bas, près de Louvain, entre la Dyle & la Ture. Il appartient au Duc d'Arschot.

HÉVERSWERDA. Voyez HOJERSWERDA.

HEUFT, s. m. Le fort d'*Heuft*. *Arx Hostensis.* Bonne forteresse de la Pologne. Elle est dans la Prusse Royale, sur la Vistule, qui s'y partage en deux branches, entre Dantzick & Marienbourg.

HÉVILA, s. f. Nom propre d'une contrée de l'Arabie Pétrée. *Hevila.* Les Septante disent *Evilat.* Elle étoit au midi, près de la mer Rouge, ou Golfe Arabique.

HÉVILATH, ou HAVILA, s. f. Nom propre d'une ancienne contrée de l'Asie. *Havila.* Elle étoit à l'orient du Phison, qui est le canal occidental des deux, par lesquels le Tigre & l'Euphrate joints ensemble tombent dans la mer. Ainsi c'est la province de la Perse qu'on nomme aujourd'hui Chusistan, ou plutôt une partie de cette province. Aussi les deux plus communes opinions touchant *Chavilah*, sont que c'est la partie des Indes que parcourt le Gange, comme la plûpart des Peres l'ont cru, ou que c'est la Susiane qui est à l'orient de ce canal. Joséphe, suivi par Saint Jérôme & par plusieurs autres, a imaginé un autre *Chavilah* en Afrique, du côté du couchant, & a donné ce nom à la Gétulie, sans en apporter aucune raison. Je n'en vois point d'autre que la conformité qui se trouve entre les mots de *Chavilath* & de *Gétulie*, lorsqu'on en transpose les lettres. Si cette preuve a lieu, il faut recevoir tous les anagrammes, comme des argumens sans replique.

Pour trouver *Chavilah*, il falloit suivre les traces que les Écrivains Sacrés ont marquées. Dans le dixiéme chapitre de la Genèse, où la description des nations qui se fit après la confusion de Babel, est très-exactement décrite, & où on lit les noms des Patriarches & des fondateurs des nations, qui sont presque tous les mêmes noms que ceux de ces nations, on trouve deux *Chavilah*; l'un fils de Chus, & l'autre fils de Jectan. M. Bochart, qui a expliqué ce chapitre dans son Phaleg avec beaucoup d'érudition, montre que ce dernier *Chavilah* est fondateur de la nation qui habite le pays de Chautan, située sur la côte orientale du Golfe Arabique, à l'occident de l'Arabie Heureuse. Cette contrée n'a aucun rapport avec celle que nous cherchons ; mais bien l'autre, qui a pris son nom de *Chavilah*, fils de Chus, comme nous l'enseigne le même M. Bochart. Moïse, & l'Auteur du livre de Samuel, indiquent bien nettement la situation de ce pays de *Chavilah*, lorsque pour exprimer les deux extrémités de l'Arabie voisine de la Terre-Sainte, ils nomment *Chavilah* & Sur. Sur étoit un désert à l'entrée de l'Égypte, vers l'extrémité du Golfe Arabique. Il falloit donc que *Chavilah* fût à l'autre côté de l'Arabie, vers l'extrémité du Golfe Persique ; c'est-à-dire, commençant à l'occident de l'embouchure du canal que je prétends être le Phison, & s'étendant vers le midi, le long de la côte occidentale de ce Golfe, jusques vers le Catif. Et Joséphe rapportant les mêmes faits, qui sont exposés dans ces endroits de Moïse, & du livre de Samuel, & voulant marquer les mêmes bornes de cette distance, au lieu de Sur met Péluse, la première ville qu'on rencontre en allant de la Palestine en Égypte, le long de la mer ; & au lieu de *Chavilah*, il met la mer Rouge ou Érythréenne désignant clairement par ces paroles la situation de *Chavilah*. Les habitans de ces pays n'ont pas été inconnus aux Auteurs profanes. Ils les nomment *Chaulothéens*, *Chablasiens*, *Chavlasiens*, & *Chaveléens*, noms manifestement dérivés de celui de *Chavilah*, ou *Chavilath*, (ainsi que ce nom s'écrit, quand il est en régime) & ils les placent entre les Nabathéens, & les Agréens, peuples Ismaëlites d'origine, habitans l'Arabie déserte, assez près de l'extrémité du Golfe Persique. Plusieurs sçavans hommes modernes, Steuchus entr'autres, Béroalde, Grotius, Hornius & Bochart, ont reconnu cette situation de *Chavilah*, & ont bien vû que ces peuples, que je viens de nommer, en ont pris le nom & la situation. Peut-être Calathua, ville de l'Arabie Déserte, que Ptolomée place vers les mêmes lieux, a-t-elle ici quelque rapport. Huet.

Sanson, & le P. Lubin après lui, prennent *Hévilath* pour la Colchide, sur les fausses idées qu'ils avoient de la situation du Paradis terrestre. Voyez ce que nous en avons dit au mot ÉDEN.

☞ HEUKELUM, s. m. *Hukelum.* Petite ville des Provinces-Unies, dans la Hollande, sur la Linge, à deux lieues de Gorcum.

HEULER. v. n. Terme de la Manche. Crier, appeller un vaisseau qu'on apperçoit de loin. *Inclamare.*

HEUPING, s. m. Nom propre d'une ville de la Chine, dans la Province de Pékin. *Heupingum.* Voyez l'*Amb. des Holl. à la Ch. c.* 51. *p.* 227.

HEUR, s. m. Bonheur, bonne fortune, rencontre avantageuse. *Felicitas.* Ce mot est bas, & commence à être de peu d'usage, soit en prose, soit en vers. L'*heur* en veut à ce joueur, le jeu lui entre tel qu'il le désire. Je hais la solitude ; car elle pourroit me ravir l'*heur* de te voir, & de te servir. S. Amant.

Rodrigue, qui l'eût cru, Chimène, qui l'eût dit,
Que notre heur *fût si proche, & si-tôt se perdit?*
Corneille.

☞ La Bruyére, à la fin du chapitre de quelques usages, parmi plusieurs mots qui n'ont plus cours, regrette expressément celui-ci. *Heur*, dit-il, se plaçoit où *bonheur* ne sçauroit entrer ; il a fait *heureux*, qui est si François, & il a cessé de l'être. Si quelques Poëtes s'en sont servis, c'est moins par choix que par la contrainte de la mesure.

On dit proverbialement, qu'un homme a plus d'*heur* que de sagesse, que de science ; quand malgré son peu d'industrie & de prudence les affaires ne laissent pas de lui réussir. On dit aussi, qu'il n'y a qu'*heur* & malheur en ce monde ; pour dire, que la même chose qui fait la fortune des uns, ruine celle des autres.

Ce mot vient du Latin *hora*, qu'on a dit pour *horoscope*, d'où les Astrologues font dépendre toute leur fortune. Ménage. De ce mot on a formé Bonheur & Malheur

HEURE, s. f. *Hora.* Mesure de temps qui est la vingt-quatriéme partie du jour naturel, ou de la durée d'un mou-

mouvement journalier que fait le soleil autour de la terre. L'*heure* est composée de soixante minutes. Le soleil fait quinze degrés par *heure*. On dit vingt-quatre *heures*, pour signifier un jour naturel, composé d'un jour & d'une nuit. Il faut que cela se fasse dans les vingt-quatre *heures*, c'est-à-dire, dans l'étendue d'un jour naturel. Les *heures* qui partagent le jour en vingt-quatre parties égales, ont été inconnues aux Romains avant la première guerre Punique. Avant cela ils ne régloient leurs jours que par le lever & le coucher du soleil. Ils divisoient les douze *heures* du jour en quatre : prime, qui commençoit à six *heures*, tierce à neuf, sexte à douze, & none à trois. Ils divisoient aussi les *heures* de la nuit en quatre veilles, & chaque veille contenoit trois *heures*. La division du jour en *heures* est très-ancienne. Voyez le Pere Kirker, *Oed. Ægypt. T. II. P. II Class. VII. c.* 8. Les exemples néanmoins qu'il cite de l'Écriture ne le prouvent pas. Mais Hérodote dit, *L. II.* que les Grecs avoient appris des Égyptiens, entre autres choses, à diviser le jour en douze parties. On appelle en Gnomonique *heures* Babyloniennes, *heures* Judaïques, *heures* Italiques, *heures* Astronomiques, la maniére dont ces peuples ou les Astronomes divisent les parties du jour.

Les Poëtes ont feint que les *heures* étoient des Déesses, filles de Jupiter & de Thémis ; il y en avoit trois ; *Eunomie*, *Dicé* & *Irene* : on en ajoûta depuis deux autres, *Carpo* & *Tallote*. Homére les appelle les portiéres du ciel. Dac. Ovide leur assigne l'emploi d'atteler les chevaux du soleil : *Jungere equos Titan velocibus imperat Horis*. Voyez Vossius, *de Idololatr. L.* 8. *c.* 3. & *c.* 13.

A la Chine il y a un temple consacré à l'*heure*. On ne le ferme jamais, pour montrer qu'il faut être attentif au temps qui fuit, & que rien ne le retarde dans sa course précipitée. Anciennement les *heures* ne signifioient que les quatre saisons, & non point les portions du jour.

L'étymologie de ce mot vient, selon quelques-uns, d'un surnom du soleil pere des *heures*, que les Égyptiens appellérent *horus* ; d'autres du mot Grec ὁρίζειν qui signifie *terminer*, *distinguer*, & *diviser* ; d'autres du mot *urine*, que les Grecs nomment οὖρον, parce qu'ils disent que Hermès Trismégiste fut le premier qui fit la distribution des *heures* par l'observation d'un animal consacré à Sérapis appellé *Cynocéphale*, qui jette son urine douze fois par jour, & autant la nuit, & dans des intervalles égaux. Sans s'arrêter à des étymologies si éloignées & si recherchées, il est visible que le mot François d'*heure* vient du Latin *hora*, qui est formé du Grec ὥρα.

Heure, est aussi une mesure de chemin chez la plûpart des nations. On dit, Il y tant d'*heures* de chemin ; pour dire, un chemin qu'on peut faire en tant d'*heures* : cela se rapporte à une grande lieue de France.

Heure, c'est principalement en Allemagne que l'on mesure les distances des chemins par *heures* ; parce que leurs lieues sont de trois *heures* de chemin, ce qui tromperoit ceux qui sont accoutumés à des lieues beaucoup plus courtes.

☞ Heures planétaires. Terme d'Astrologie. Voyez PLANÉTAIRE.

Heure, se dit aussi d'une certaine partie de temps, sans marquer précisément sa durée. Il est venu passer une *heure* de temps à jouer, à se promener. Cette affaire lui a bien fait passer de mauvaises *heures*, l'a bien inquiété. Je vous prendrai dans vos *heures* perdues ; pour dire, dans le temps que vous n'aurez que faire.

☞ On appelle *Heures* dérobées, les *heures* qu'on dérobe à ses affaires, à ses occupations ordinaires. Je ferai ce mémoire à mes *heures* dérobées.

Toutes les *heures* de ce Ministre sont précieuses, il n'a pas une *heure* à lui. Dans mon humeur mélancolique je n'étois point fâchée qu'on vînt dérober quelques *heures* à ma cruelle rêverie. H. S. de M. Veillez, parce que vous ne sçavez pas à quelle *heure* le Seigneur doit venir. Port-Royal.

Dès que notre heure *aura sonnée,*
Cloton ne voudra pas grossir notre fusée. Main.

Heure, signifie aussi le temps convenable, ou une régle pour faire quelque chose. *Tempus, opportunitas.* *Heure* du dîner. *Heure* du petit coucher du Roi. Il est *heure* de se lever. Il est bien tard, le soleil est déja bien haut sur l'horizon. La Reine ayant demandé quelle *heure* il étoit, M. le Duc d'Usez, son Chevalier d'honneur, lui répondit, Madame, l'*heure* qu'il plaira à Votre Majesté : il y en a qui ont trouvé cette réponse badine, d'autres l'ont jugé fort spirituelle ; parce que les Souverains étant les maîtres de leurs actions, ils en avancent ou en retardent le temps comme il leur plaît. Le Chevalier de Méré, dans son Discours de la Délicatesse, rapporte une remarque de la Duchesse de Lesdiguiéres sur cet endroit de la dixiéme lettre de Voiture, où il est dit, que Madame la Princesse voulut aller voir les promenoirs en attendant l'*heure* du souper ; sçavoir, que ces derniers mots sentent le Bourgeois ; parce que les Princesses ni les personnes de la premiére qualité, n'ont point d'*heure* précise pour se mettre à table.

Heure, se dit aussi du temps précis d'une assignation. *Tempus præscriptum.* J'ai pris *heure* avec mon Avocat. Il m'a donné jour & *heure*. Ce sera à deux *heures*. Je vous ai attendu deux grosses *heures* d'horloge. Vous êtes venu à belle *heure*, pour dire, trop tard ; de bonne *heure*, pour dire, trop tôt.

Heure, se dit aussi d'un temps incertain, qu'on attend. Cette femme n'attend que l'*heure* d'accoucher. Je n'attens que l'*heure* qu'on m'annonce la mort de ce garçon, tant il est querelleur.

Heure étant joint au mot *une*, marque quelquefois un temps incertain, mais long, une durée de temps plus grande, que ne la demande la chose dont on parle, pour être faite.

Souvent la bouche ouverte on a beau s'efforcer,
Chaque lourde syllabe est une heure *à passer,*
Sanlecque.

L'heure du Berger. C'est le moment favorable auprès des Dames, ☞ celui où elles sont plus disposées à faire l'amour.

L'heure du Berger, se prend aussi figurément pour le temps où l'on peut réüssir en quelque chose que ce soit, ☞ une occasion favorable de faire une affaire, qu'on ne trouve plus quand on l'a manquée. *Tempus opportunum.* La Fortune a ses caprices & son *heure du Berger*, aussi bien que l'Amour ; mais on ne la trouve qu'avec de la persévérance & de l'assiduité. Pat. La naissance de l'Aurore est à l'égard des Muses l'*heure du Berger*. Sar.

La derniére Heure. C'est le moment où l'on cesse de vivre. La Reine arriva à sa *derniére heure*, sans apporter d'autre préparation, qu'une sainte vie. Boss.

C'est un arrêt du Ciel, il faut que l'homme meure,
Tel est son partage & son sort :
Rien n'est plus certain que la mort,
Et rien plus incertain que cette derniére heure.
L'Abbé Têtu.

On a mis sous des cadrans solaires, où les *heures* du jour étoient marquées, *Latet ultima*, la derniére est cachée, est inconnue.

Heure, signifie aussi quelquefois, l'horloge même. ☞ Avancer l'*heure*, retarder l'*heure* ; pour dire, avancer ou retarder l'horloge. On a avancé l'*heure* pour faire finir cette cause. Voilà deux *heures* qui sonnent ; pour dire, l'horloge qui sonne deux *heures*.

Heure Indue, c'est une *heure* incommode, mal propre pour faire ce qu'on prétend. *Hora intempestiva.* Vous êtes venu à une mauvaise *heure*, à une *heure indue*, pour parler à ce Président ; il dîne, on ne lui parle point. Je n'aime point la voiture des messagers, ils arrivent à des *heures indues*, & à trois ou quatre *heures* de nuit.

En termes d'Astronomie, on dit l'*heure* du lever & du coucher du soleil, des planétes, & des astres, en parlant des momens où le soleil & les astres paroissent sur l'horizon, ou disparoissent, qui sont marqués dans des

des tables faites exprès dans les livres d'Astronomie, dans les Ephémérides, la connoissance des temps, &c.

On divise les *heures* en égales, & en inégales. Les égales sont la vingt-quatriéme partie du jour & de la nuit précisément, c'est-à-dire, le temps que 15. dégrés de l'Équateur emploient à monter sur l'horizon. On les appelle *équinoxiales*, parce que leur mesure se prend sur le cercle équinoxial; ou *Astronomiques*, parce que les Astronomes s'en servent. On leur donne encore divers noms, selon la maniére dont chacun les compte. On les nomme *Babyloniques*, lorsqu'on commence à les compter depuis le lever du soleil. *Heures Italiques*, lorsqu'on commence à les compter depuis le coucher du soleil. *Heures Françoises*, lorsqu'on commence à les compter depuis minuit, ou depuis midi. Les inégales, ou temporaires sont la douziéme partie de la nuit, ou du jour artificiel. L'obliquité de la sphère les rend plus ou moins inégales, en sorte qu'elles ne conviennent avec les *heures* égales qu'au temps des équinoxes. Ainsi les *heures* diurnes d'hyver sont plus courtes que les *heures* diurnes d'été, & les *heures* nocturnes d'hyver sont plus longues que les *heures* nocturnes d'été. On les appelle *heures* antiques, ou Judaïques, parce que les Anciens, & les Juifs s'en sont servis. On les appelle aussi *heures planétaires*, parce que les Astrologues prétendent qu'à chaque *heure* il vient une nouvelle domination de Planéte, & que celle qui domine à la premiére *heure* du jour, est celle qui lui donne sa domination, comme la Lune au Lundi, Mars au Mardi, &c.

En Gnomonique, on appelle les *heures Babyloniennes* & *Italiques*, les *heures* qui sont marquées sur quelques cadrans, à compter depuis la partie de l'horizon orientale, ou occidentale, jusqu'à la même du jour suivant.

Heure signifie encore, Certaines priéres qu'on fait à l'Église en certaines parties du jour, comme Matines, Laudes, Vêpres, &c. Et on appelle *Heures canoniales*, celles que les Chanoines disent au Chœur, & les autres Ecclésiastiques en particulier en disant le bréviaire. *Hora canonica*. On appelle les *petites heures*, Prime, Tierce, Sexte & None. On les appelle ainsi, à cause qu'elles doivent être récitées à certaines *heures*, suivant les régles & canons prescrits par l'Église, en l'honneur des mystères qui ont été accomplis à ces *heures*-là. Je n'ai pas dit mes *heures*. Apportez-moi mon Diurnal, j'aurai le temps de dire une petite *heure* en attendant qu'on soit assemblé. Ces *heures* s'appelloient autrefois le Cours, *Cursus* comme on le peut voir dans Grégoire de Tours. *Hist. Francor. L. V. c.* 21. Le P. Mabillon a fait une Dissertation sur ces *heures* qu'il a intitulée *de Cursu Gallicano*. La première constitution qui se trouve touchant l'obligation des *heures*, est le vingt-quatriéme article du Capitulaire qu'Heiton, ou Aiton, Évêque de Bâle au commencement du neuviéme siécle, fit pour ses Curés. Il porte que les Prêtres ne manqueront jamais aux *heures canoniales*, ni du jour ni de la nuit, comme il est en usage dans l'Église Romaine.

On appelle des *priéres de quarante heures*, des priéres publiques & continuelles qu'on fait pendant trois jours devant le Saint Sacrement, pour demander le secours du Ciel en des occasions importantes. On a soin que pendant ces trois jours le Saint Sacrement soit exposé *quarante heures*, c'est-à-dire, treize ou quatorze *heures* chaque jour.

On appelle aussi *Heures*, les livres de priéres qu'on porte à l'Église, où sont comprises la plûpart de ces *heures*. *Preces diurna*. Des *heures à la chanceliére*, ce sont des livres de priéres, reliés de la même maniére qu'on en avoit reliés pour l'usage de Madame la Chanceliére. On appelle aussi des *Heures de la Vierge*, *de la Passion*, *du Saint Sacrement*, &c. les livres où sont contenus certains petits Offices distribués par *heures* pour ceux qui pratiquent ces dévotions. On dit d'une personne qui n'aime pas à lire, qu'elle ne lit que dans ses *Heures*.

Heure, se dit adverbialement en ces phrases, Je n'ai point d'argent pour l'*heure*; pour dire, à présent. Il s'est fait payer sur l'*heure*, tout à l'*heure*; pour dire, comptant, sur le champ. On envoie des Courriers d'*heure* en *heure*, coup sur coup. A cette *heure* que nous sommes en repos; pour dire, maintenant. ☞ On dit, à l'*heure* qu'il est, pour dire, Présentement, au temps où nous sommes. On dit, J'ai vû l'*heure* que, &c. pour dire, J'ai vû le temps, j'ai vû le moment que, &c. On dit, à deux *heures* de nuit, pour dire, deux *heures* après le coucher du soleil. On dit aussi, à deux *heures* de jour, pour dire, Deux *Heures* après le lever du soleil. Il est venu à la mal-*heure*, nous troubler; pour dire, mal-à-propos. Les exécutions militaires se font d'*heure* à autre, c'est-à-dire, sans délai à toute *heure*. Si vous gagnez votre cause, à la bonne *heure*. On donne aussi au Palais des défauts sauf l'*heure*, qui n'ont point de lieu, si on se présente avant la fin de l'audience. On dit aussi *de bonne heure* adverbialement, pour signifier, d'abord, dès le commencement. Il faut s'exercer *de bonne heure* à garder le secret. Fén. Les enfans qu'on a ccoutume *de bonne heure* à être applaudis, conservent l'habitude de juger avec précipitation. Id.

Heure, se dit proverbialement en ces phrases, Il va chercher midi à quatorze *heures*; pour dire, chercher une chose où elle n'est pas. On dit aussi des écornifleurs, qu'ils vont chercher midi où il n'est qu'onze *heures*; pour dire, qu'ils vont de bonne *heure* retenir à diner. On dit aussi en hyver, que les jours n'ont point d'*heures*; pour dire, que la nuit vient si-tôt, qu'on n'a pas le loisir de faire ce qu'on a à faire. On appelle un aloyau, *la piéce de huit heures*; parce qu'on la mange à déjeûner, quand on a bon appétit. On dit aussi, que toutes nos *heures* sont comptées; pour dire, que Dieu a réglé le cours de notre vie. On dit aussi d'un homme qui est dans une grande impatience, une grande affliction, qui souffre beaucoup de douleur, qu'il compte toutes les *heures*; pour dire, qu'il s'ennuie beaucoup. On dit aussi d'un homme bourru & inégal, qu'il a de bonnes & de mauvaises *heures*. On dit aussi d'un fantasque, qu'il est comme la mule du Pape, qui ne boit & mange qu'à ses *heures*.

☞ On dit d'un homme qu'on est toûjours bien aise de voir, & avec lequel on n'est jamais embarrassé, que C'est un homme, un ami de toutes les *heures*. On dit qu'un homme n'est point sujet à *heure*; pour dire, qu'il est maître de son temps. On dit qu'un homme a de bonnes & de mauvaises *heures*; pour dire, qu'il est d'humeur inégale & bisarre. On dit, Prendre quelqu'un à l'*heure*; pour dire, Faire travailler quelqu'un, à condition de le payer à tant par *heure*. Acad. Fr.

On dit d'un homme qui est adroit, qui en sçait long, & qui sçait bien saisir ses momens favorables, & même qui est un peu cauteleux, qu'il sçait mieux ses *heures* que Matines. On dit aussi par imprécation, Maudite soit l'*heure*, ou Bénie soit l'*heure* que je suis né, que j'ai fait une telle connoissance, pour témoigner le désespoir, ou la joie qu'on a de quelque chose. On dit aussi, A la bonne *heure* nous avons pris la pluie; pour dire, nous avons eu le temps de nous mettre à couvert; & au figuré, de nous garantir des maux qui nous menaçoient.

☞ Tout à l'Heure. Phrase adverbiale. *Mox, modò, hâc ipsâ horâ.*

☞ HEURÉ, ée, adj. Vieux mot. Heureux. Bienheureux. *Felix.*

Priant celui qui les ames heurées
Fait triompher aux maisons sidérées,
Que .... Marot.

☞ HEURETTE, s. f. Les Flamands appellent ainsi la demi-heure qui marque par avance l'heure à venir. M. Pélisson, *Let. Hist.* Je vous dirai que depuis le Quensy, à force d'entendre des horloges qui sonnent l'heure, l'*heurette*, le quart d'heure, le demi quart, avec leurs carillons divers, depuis le Quensy, dis-je, à force d'entendre toutes ces horloges, je n'ai jamais pû comprendre quelle heure il étoit. Idem.

HEUREUSEMENT, adv. Avec bonheur; d'une maniére heureuse. *Feliciter, faustè.* Il a vécu, & il est mort fort *heureusement*, c'est-à-dire, Il a mené une vie heureuse, sa fin a été heureuse. Il ose *heureusement*. Il imagine

gine *heureusement*. Il rime *heureusement*. Il vint *heureusement* à bout de son entreprise. On ne peut juger de la félicité de l'homme qu'après qu'il a *heureusement* fourni sa carriére. Abl. Le moment n'est-il pas bien saisi, & les caractéres *heureusement* changés! Madame Dacier. *Heureusement* nous avons ce livre depuis quelque temps, & je suis en état de vous contenter. P. Souciet.

L'esprit dans ce nectar heureusement *s'oublie*. Boil.

L'Art heureusement *téméraire*,
Sûr de tromper les yeux, se montre devant vous.
Nouv. Ch. de vers.

HEUREUX, euse, adj. *Felix, beatus, fortunatus.* La diphthongue *eu* de la premiére syllabe de ce mot *heureux*, & dans celui d'*heureusement*, ne se prononce pas tout-à-fait comme un *u*, ainsi qu'on le fait dans les mots suivans, nous *eûmes*, ils *eurent*, il *eut*, j'ai *eu*, nous *eussions*, &c. ni comme la même diphthongue se prononce dans les mots *deux, feu, feux*, &c. mais elle se prononce d'un son mitoyen, qui approche beaucoup de celui de l'*u*, & plusieurs prononcent cette diphthongue dans la premiére syllabe du mot *heureux* comme un *u* simple, M. Ménage croit qu'on le doit faire. Ce mot veut dire, satisfait, content; qui est en prospérité, qui jouit de toutes les félicités de la vie; à qui il ne manque rien. Les Stoïciens disoient qu'il n'y avoit que leur Sage qui fût *heureux*. On voit d'*heureux* scélérats triompher des gens de bien. S. Évr. Être *heureux* en biens, en dignités, en femme, en enfans, &c. Il y a des gens qui ne sçauroient souffrir un *heureux*. Scar. On est plus *heureux* par l'amour qu'on prend, que par celui qu'on donne. S. Évr. Le plus *heureux* en bien des choses est celui qui sçait se faire la plus agréable imagination. S. Évr. Les Rois sont estimés les plus *heureux*, parce qu'ils semblent hors du pouvoir de la Fortune. Ablanc. Peu s'en faut que le crime *heureux* ne soit loué comme la vertu. La Br. Voyez un *heureux*, & lisez au travers d'un calme étudié, & d'une feinte modestie, combien il est content, & pénétré de soi-même. La Br. Il vaut mieux être né *heureux*, que d'être né fils de Roi. Mademoiselle l'Héritier.

Et que pour être heureux *avec solidité*
Il faut l'être avec innocence.
Nouv. choix de vers.

Nous ne sçavons plus nous connoître,
Nous contenir encore moins.
Heureux, *nous faisons, par nos soins,*
Tout ce qu'il faut pour ne pas l'être. Ibid.

Il est aisé d'être *heureux* quand on a du bien, de l'esprit, & qu'on ne se soucie de personne. S. Réal. L'homme veut naturellement être *heureux*, mais il ne sçait pas le devenir. S. Évr. Si on sçavoit se borner, on seroit plus aisément *heureux*. Bell. Sylla, qu'on nommoit l'*heureux*, (*felix*) le fut trop contre sa patrie, que sa dictature tyrannique mit en servitude. Bossuet.

Et quelque soit l'appas des plus tendres amours,
Je ne suis point heureux *quand je le suis toûjours.*
Corn.

Il y en a qui dérivent ce mot d'εὔροος, qui signifie, *qui va bien, qui coule bien*; ou d'οὖρος, qui veut dire, *vent favorable*, d'où l'on a fait οὔριος, *qui a le vent favorable*, ou dans une signification plus étendue *heureux*. Il est plus naturel de faire venir immédiatement le mot *heureux* de *heur*, vieux mot, qui veut dire *bonheur*; car *heureux* signifie qui a de l'heur. Henri Étienne & Périonius dérivent ce mot du Grec οὔριος, *vent favorable*; mais le premier ne le fait que sur le sentiment d'autrui, & avoue que *heur* précéde *heureux*, or *heur* ne vient pas de οὔριος. D'ailleurs, οὔριος signifie qui a le vent favorable; & οὖρος, vent favorable. Ainsi il faut tirer heur, de οὖρος, & *heureux* de heur.

Heureux, signifie aussi Chanceux, à qui le hasard est favorable. *Fortunatus.* Je suis *heureux* à vous rencontrer. Il est *heureux* au jeu, en amour. ☞ On dit qu'Un homme a la main *heureuse*; pour dire, qu'il est *heureux* au jeu, & qu'il gagne ordinairement. Et figurément on dit, qu'Une personne a la main *heureuse* à quelque chose; pour dire, qu'elle réussit presque toûjours. Acad. Fr. Il a fait un coup *heureux*. Il ne suffit pas à un Capitaine d'être sage & vaillant, il faut encore qu'il soit *heureux*. On dit qu'un homme est *heureux*, lorsqu'il réussit dans des entreprises où il devoit échouer, ou lorsqu'un accident imprévû favorise ses desseins. César étoit si *heureux*, que les actions les plus téméraires lui réussissoient. Le Cl. Les gens *heureux* ne se corrigent guère; ils croient toûjours avoir raison quand la Fortune soûtient leur mauvaise conduite. La Roch. S'il est vrai que la Fortune n'aime point les vieillards, c'est une chose étrange qu'un homme cesse d'être *heureux*, quand il commence à devenir sage. Cail.

Heureux, se dit aussi plus particuliérement de celui qui méne une vie tranquille & paisible dans la retraite; qui jouit du repos & du contentement de l'esprit. *Felix, quietus.* Une ame seroit *heureuse*, si elle pouvoit se refuser à toutes sortes de passions. S. Évr. Pour vivre *heureux* il faut faire en sorte que les autres le soient avec nous.

*Qu'*heureux *est le mortel, qui du monde ignoré,*
Vit content de soi-même en un coin retiré! Boil.

Heureux *qui vit chez soi,*
De régler ses désirs faisant tout son emploi. La Font.

Heureux *qui satisfait de son humble fortune,*
Libre du joug superbe où je suis attaché,
Vit dans l'état obscur où les Dieux l'ont caché.
Racine.

Heureux *qui vit en paix du lait de ses brebis,*
Et qui de leur toison voit filer ses habits.
Racin. *Berg.*

Heureux, se dit aussi de ce qui a des qualités excellentes en son genre. Nous vivons dans un climat *heureux*, sous un regne *heureux*. Nous avons passé d'*heureux* jours. L'année a été *heureuse*, abondante, fertile.

Heureux, se dit figurément en choses spirituelles & morales, de ce qui est excellent, surprenant, ingénieux, &c. Il a la mémoire fort *heureuse*. Un génie fort *heureux*. Un tempérament *heureux*, une pensée *heureuse*: une *heureuse* imagination. N'est-ce pas une *heureuse* imagination, d'avoir transformé ces pleureurs & ces pleureuses en Prêtres qui chantent autour du corps? Mad. Dacier. Il est *heureux* en inventions, en expressions. L'*heureuse* expression, des Mânes traités en prophane! Mad. Dacier. Sa physionomie est *heureuse*. Vous avez trouvé le moment *heureux*; c'est-à-dire, favorable. On dit aussi, d'*heureuse* mémoire, en parlant des Princes depuis peu décédés, dont la mémoire est encore en vénération.

On dit en ce sens d'une pointe, d'une subtilité d'esprit; d'une repartie prompte & ingénieuse, que la rencontre est *heureuse*.

On dit aussi, qu'un vers est *heureux*, qu'une rime est *heureuse*, lorsqu'ils viennent fort-à-propos, & qu'on les a fait sans peine.

Heureux, se dit encore de ce qu'on croit être cause de quelque bonheur, de quelque avantage. *Faustus.* Jupiter & Mars sont des Planétes *heureuses*, on est *heureux* de les avoir dans l'ascendant. Il a trouvé une *heureuse* occasion, une *heureuse* conjoncture, qui a été cause de sa fortune. Les jours *heureux* & malheureux révélés au bon Joseph.

☞ Heureux. Il signifie aussi, Qui marque de la prospérité, qui promet de la bonne fortune. Un *heureux* présage. Il a la physionomie *heureuse*.

Heureux, se dit proverbialement en ces phrases, Qui est *heureux* au jeu, ne sera pas *heureux* en femme. C'est un homme qui est plus *heureux* que sage, qui réussit malgré ses imprudences. On dit aussi, n'est *heureux* que celui qui le croit être. On dit aussi, qu'un homme est *né heureux*,

reux, quand il est né coiffé. *Heureux* comme un enfant légitime.

HEURLEMENT. Voyez HURLEMENT.

HEURLER. Voyez HURLER.

HEURT, s. m. (L'*h* s'aspire.) Rude choc que font deux corps qui sont en mouvement, & qui se rencontrent. *Illisus, impressio, irruptio, impetus.* Le *heurt* d'un vaisseau contre un rocher le fait ouvrir. On le dit aussi d'un rude cahot. Cet aissieu s'est rompu par le *heurt* qu'il a souffert en ce rude cahot, dans cette profonde ornière.

☞ *Sa barque à son signal, poussée avec effort,*
Sous la grêle du fer heurte contre le bord;
Et de son propre heurt, *loin du bord repoussée,*
Est avecque péril sur l'onde balancée. P. le Moine.

Ce mot n'est pas si usité que choc.

Heurt, signifie aussi le haut d'un pavé, d'une chaussée; à côté, à droit & à gauche, est la pente pour l'écoulement des eaux.

HEURTER, v. act. Frapper. (L'*h* s'aspire.) Il se dit de deux corps durs qui se rencontrent & se choquent l'un l'autre. *Impingere in aliquid, allidere.* Si un pot de fer *heurte* contre un pot de terre, il le cassera. Ce bateau a *heurté* contre la pile d'un pont, & a péri. Ce brave s'est choqué de ce qu'on l'avoit *heurté* en passant avec le coude.

Ménage dérive ce mot de l'Italien *urtare*, ou du Flamand *hurten*, qui viennent du Latin *ortare*, qui se trouve dans la Loi Salique en la même signification. M. Huet remarque que *hurd* en langue de Galles signifie un belier, & qu'ainsi *heurter*, qui est proprement *arietare*, en vient peut-être.

Heurter, se dit aussi des armées qui se rencontrent & qui se battent. *Conserere manus.* En cet endroit les deux partis ennemis se *heurterent*, & s'entre-*heurtérent* rudement.

Heurter, signifie aussi, Frapper à une porte pour se faire ouvrir. *Pulsare fores.* On ne *heurte* point à la porte de la chambre du Roi, on y gratte. J'ai *heurté* longtemps chez vous, on ne m'a point ouvert. J'ai *heurté* en maître fort rudement.

On dit aussi en termes de civilité, J'ai été plusieurs fois *heurter* à votre porte; pour dire, J'ai été plusieurs fois pour vous rendre visite, sans vous avoir pû trouver.

On dit en ce sens figurément, que Dieu vient souvent *heurter* à la porte de notre cœur; pour dire, qu'il nous donne souvent des graces & des inspirations dont nous devons profiter pour notre salut.

On dit par maniére de Proverbe, d'un homme qui est revenu d'une grande maladie, qu'il a *heurté* à la porte du Paradis.

☞ On dit figurément qu'Un homme a *heurté* à toutes les portes pour faire réussir son affaire; pour dire, qu'il a sollicité tout le monde, qu'il a employé toutes sortes de moyens. Acad. Fr.

Heurter, signifie aussi Choquer. *Lædere, offendere.* Cette nouvelle entreprise *heurte* bien du monde, nuit à beaucoup de gens. ☞ On dit qu'on ne peut faire une chose sans *heurter* beaucoup de gens; pour dire, Sans choquer, sans désobliger, sans offenser beaucoup de gens. Il y a des paradoxes si extravagans, qu'ils *heurtent* tout-à-fait la raison & le sens commun. La transmission du péché originel est une doctrine qui nous *heurte* rudement. Pasc. Il y a des Mystéres dans la Religion qui pour être trop sublimes, ne *heurtent* pas directement la raison. Huet, *Evêque d'Avranches.* N'est-ce pas *heurter* l'honnêteté publique que de parler si ouvertement? Masc. ☞ J'ai fourni ma tâche, & suivant ma coûtume, j'ai *heurté* les préjugés d'un assez bon nombre de gens. Morabin, *p.* 131. Euripide, au hasard de *heurter* le goût dominant de la Gréce, parloit en ces termes. Burette, *Acad. des Bell. Lett. T. I.*

Cette grande roideur des vertus des vieux âges,
Heurte *trop notre siécle, & les communs usages.*
Mol.

☞ Heurter. On dit, en termes de Peinture, que deux couleurs se *heurtent*, lorsqu'elles ne sont pas adoucies, noyées & confondues ensemble.

Heurté, ée, part. & adj. *Læsus, illisus, pulsatus.*

☞ Il se dit en Peinture, en parlant du dessein. Un dessein *heurté* est un dessein fait avec une grande liberté, & qui n'est touché que de coups hardis, & peu prononcés. On le dit aussi de la couleur. Un tableau *heurté*, qui n'est fait que par touches.

HEURTEQUIN, s. m. *Malleolus.* Terme d'Artillerie. Les *heurtequins* sont deux morceaux de fer battu, qui ressemblent un peu au heurtoir, & qui se placent sur l'aissieu d'affut à l'extrémité de la fusée, à son plus gros bout en-dedans.

HEURTES. Terme de Blâson. *Globuli scutarii & cærulei.* Ce sont deux tourteaux d'azur que quelques Armoristes ont ainsi appellés, pour les distinguer des tourteaux d'autres couleurs.

HEURTOIR, s. m. Marteau qui sert à heurter à une porte. *Tudes ostiarius.* Il est fait ordinairement en anneau, ou en forme de console renversée. Les honnêtes-gens disent *marteau*, & non pas *heurtoir*; de même que *frapper*, & non *heurter*.

Heurtoir, est aussi en termes d'Artillerie, un morceau de fer battu fait comme une grosse cheville à tête percée qui s'enfonce dans l'épaisseur du flasque du bois d'un affut à canon, & qui soûtient la surbande de fer qui couvre le tourillon de la piéce. *Bractea ferrea.* On appelle encore *heurtoir* une piéce de bois de 9 pieds de longueur sur 9 à 10 pouces en carré, qui se place au pied de l'épaulement d'une batterie de canon au-devant des plateformes, pour empêcher les roues de ruiner cet épaulement.

HEUSAQUES, s. m. Nom propre de peuple. *Heusaquæ.* Les *Heusaques* sont une sorte de Cafres, qui outre qu'ils sont pasteurs, comme les autres, cultivent aussi la terre, & sément entre autres une racine appellée *Dacha*, qui contient un suc fort & piquant, & qui enivre, soit qu'on la mange, soit qu'on boive l'eau où on la fait infuser. De la Croix. *Relat. d'Afriq. T.* 4.

HEUSDEN, s. m. Nom propre d'une petite ville des Provinces Unies. *Heusdenum.* Cette ville, qui est bien fortifiée, est située dans la Hollande, sur la Meuse, vis-à-vis de l'île de Bomel, à deux lieues de la ville de ce nom, & à trois ou quatre de Gorcum & Gertruydenberg. Maty.

HEUSE, s. f. *Embolus.* Terme qui se dit sur mer d'un piston, ou de la partie mobile de la pompe.

☞ HEUSE, s. f. Ce mot se trouve dans le vieux langage, pour signifier une sorte de chaussure.

HEWECZ, s. m. Nom propre d'une petite ville de la Haute-Hongrie. *Hevesium.* Elle sur la Sarwize, à deux ou trois lieues d'Agria, du côté du couchant, & elle est capitale du Comté d'Herwecz, qui est entre les riviéres de Zagywa, l'Égerunze, & la Teisse, & qui outre sa capitale n'a rien de considérable, que la ville d'Hatwan. Maty.

HEUXTER, ou HOXTER, s. m. Nom propre d'une petite ville fortifiée. *Huxaria, Hoxaria, Hoxtera,* anciennement *Villa Regia.* Elle est sur le Wéser, qu'on y passe sur un pont de pierre, dans l'Abbaye de Corwey en Westphalie, environ à une lieue de la ville de Corwey. L'Empereur Louis le Débonnaire la donna à cette Abbaye l'an 822. Maty.

H E X.

HEXACORDE, s. m. Terme de musique. *Hexacordum.* C'est un intervalle de Musique, ou consonnance, qu'on appelle *sixiéme*. Il y a la *sixiéme* majeure, & la *sixiéme* mineure, qui ne different que d'un demi-ton. L'*hexacorde majeur* est composé de cinq intervalles; sçavoir, de deux tons majeurs, de deux tons mineurs, & d'un demi ton majeur; & sa proportion en nombre est de trois à cinq. L'*hexacorde mineur* a deux tons majeurs & un mineur, & deux demi tons majeurs; & sa proportion est de cinq à huit. L'*hexacorde majeur* est une sixiéme parfaite, le *mineur* imparfaite.

Ce mot est Grec, & est composé d'ἕξ, *sex, six*, & de χορδή, *chorda, corde.*

HEXAEDRE, s. m. *Hexaedron.* Terme de Géométrie. C'est un des cinq corps réguliers, qu'on appelle aussi cube. Il est compris de six carrés. Un dé à jouer est

est un *hexaédre*. C'est tout corps qui a six faces, ou côtés.

Le nom d'*hexaédre* est Grec, de ἕξ, *sex*, & ἕδρα, *sedes*.

HEXAGONE, s. m. *Hexagonum*. Terme de Géométrie. Figure de six angles, ou de six côtés.

Ce mot est Grec, & vient d'ἕξ, *sex*, six, & de γωνία, *angulus*, angle.

En matiére de Fortification, un *hexagone*, c'est une place fortifiée de six bastions.

HEXAMÉRON, s. m. On appelle de ce nom des ouvrages, l'un de saint Basile, l'autre de saint Ambroise, & d'autres encore de quelques Auteurs, tant anciens que modernes, qui sont des Commentaires ou Traités sur les premiers Chapitres de la Genèse, & l'histoire de la Création & des six premiers jours du monde que Moïse y décrit.

Ce mot est entiérement Grec ἑξήμερον : il est composé de deux mots Grecs, ἕξ, *six*, & ἡμέρα, en dialecte Dorique ἀμέρα, *jour*. La création & formation du monde se fit en six jours.

HEXAMÉTRE, s. m. Terme Poëtique. *Hexameter*. Il se dit d'un vers Grec, ou Latin, composé de six pieds, dont les quatre premiers peuvent être indifféremment dactyles, ou spondées ; le dernier pied est nécessairement spondée, & le pénultiéme dactyle. Tel est celui-ci d'Homère.

Ἐις ὕδωρ μέλαν ἧκε, ἔχει δ' ἄρ' ἔνδοθι ἕρμα.

Et celui-ci de Virgile,

Discite justitiam moniti, & non temnere Divos.

Les *hexamétres* se divisent en héroïques, qui doivent être graves & majestueux : & en satyriques, qui peuvent être négligés, comme ceux d'Horace. Les Poëmes Epiques, comme l'Iliade, l'Énéide, sont faits de vers *hexamétres* & pentamétres. Les vers *hexamétres*, ou saphiques de Rapin n'ont pas réussi en François, non plus que ceux de Passerat, qui vivoit aussi bien que lui dans le dernier siécle. Pasq. Étienne Jodelle fut celui qui fit le premier essai des vers *hexamétres* & pentamétres en François, en 1553. par un distique qu'il fit sur les Œuvres d'Olivier de Magny, & que Pasquier regarde comme un petit chef-d'œuvre. Le voici.

Phœbus, Amour, Cypris, veut sauver, nourrir & orner,
Ton vers & ton chef, d'umbre, de flamme, de fleurs.

Pasquier composa aussi une Élégie sur la même mesure. Mais ce genre de Poësie ne plût à personne. La langue Françoise n'est point propre à faire des vers, dont la cadence ne consiste qu'en syllabes longues & bréves. Sans la douceur de la rime, on ne réussira jamais sur quelque mesure que ce soit. Voyez le mot VERS, ou VERSIFICATION. Nous y rapporterons des exemples de ces vers que nos anciens Poëtes ont voulu faire sur les mesures des vers Latins & des Grecs.

Ce mot est Grec, & vient d'ἕξ, *six*, & de μέτρον, *mensura*, *mesure*, *pied de vers*.

HEXAMILI, HEXAMILE ou XAMILI, s. m. Nom corrompu du Grec, & qui veut dire six mille. *Hexamilium*, *Isthmus Corinthiacus*. On nomme ainsi l'Isthme de Corinthe, qui joint la Morée & la Gréce ; parce que dans l'endroit le plus étroit, entre le Golfe de Lépante & celui d'Engia, il n'a que six mille pas, ou deux lieues de largeur. Maty. ☞ Du Loir fait *Hexamile* féminin, comme on le peut voir au mot *Isthme*, où l'on trouvera aussi en peu de mots l'histoire de l'*Hexamile*. Du reste, cet Auteur se trompe : *Hexamile* doit être masculin.

HEXAMILI, est aussi le nom d'une petite ville de la Turquie en Europe. *Hexamilium*, anciennement, *Lysimachia*. Elle est sur l'Isthme, qui joint la Romanie avec sa presqu'ile, auquel elle donne le nom d'Hexamili. Elle a été bâtie des ruines de l'ancienne *Cordia*, & elle a un Évêché, suffragant d'Aracléa Maty.

HEXAPLES, s. m. pl. Voyez EXAPLES. C'est ainsi qu'il faut écrire *Hexaples*, & non pas *Exaples*. Tous nos Auteurs conservent l'*H*. Voyez Simon, *Hist. Crit. de l'Ancien Testam. L. II. c.* 3. M. de Tillemont, *Mém. pour l'histoire Ecclés. Tom. III. p.* 510. *& suiv.* Origène, *art. VIII. & IX.* M. Fleury, &c. Origène étant de retour d'un voyage qu'il fit à Rome sous Caracalle, reprit ses catéchèses qu'il faisoit avant son départ, & ajoûta à ce travail l'étude de l'Écriture. Eusébe, *Hist. Ecclés. L. IV. c.* 16. remarque en cet endroit qu'Origène apprit l'Hébreu, & qu'il commença à ramasser les différentes versions des livres sacrés, & à en composer ses Tétraples & ses *Hexaples*. Origène néanmoins n'y travailla pas seulement sous Caracalle, mais sous plusieurs de ses successeurs. Il y a même des raisons de croire qu'il ne les a commencés que sous Alexandre, depuis qu'il se fut retiré dans la Palestine, en l'an 231. & il y a au moins bien de l'apparence qu'il n'a pas achevé plûtôt ses *Hexaples*, quoiqu'il ait pu faire ses Tétraples dès ce temps là. Pour comprendre ce que c'étoit que les *Hexaples* d'Origène, il faut sçavoir qu'outre la Traduction des livres sacrés appellée des Septante, & faite sous Ptolomée Philadelphe, plus de 270 ans avant J. C. l'Écriture avoit encore depuis été traduite en Grec par d'autres Interprétes. La premiére de ces versions, (mais la seconde en comptant les Septante comme on fait) étoit celle d'Aquila, qui la fit vers l'an 140. La troisiéme étoit celle de Symmaque, qui parut, à ce que l'on croit, sous Marc-Auréle. La quatriéme étoit celle que Théodotion donna sous Commode. La cinquiéme fut trouvée à Jéricho, la septiéme année de l'Empire de Caracalle, 217 de J. C. La sixiéme fut découverte à Nicopolis sur le cap d'Aitium, en Épire, vers l'an 228. Origène en trouva une septiéme qui ne comprenoit que les Pseaumes. Nous donnerons des notions plus détaillées de ces versions au mot VERSION.

Origène, qui avoit eu souvent à disputer avec les Juifs en Égypte, en Palestine, remarquoit qu'ils s'inscrivoient en faux contre les passages de l'Écriture qu'on leur citoit des Septante, & qu'ils en appelloient toûjours à l'Hébreu. Pour défendre plus aisément ces passages, & confondre les Juifs, en leur faisant voir que les Septante n'étoient point contraires à l'Hébreu, ou du moins pour montrer par ces différentes versions ce que signifioit l'Hébreu, il entreprit de réduire toutes ces versions en un corps avec le texte Hébreu, en sorte qu'on pût aisément & d'un coup d'œil confronter ces versions & ce texte. Pour cela il mit en huit colonnes d'abord le texte en caractères Grecs, & ensuite les versions dont nous avons parlé. Tout cela se répondoit verset par verset, ou phrase par phrase, vis-à-vis l'une de l'autre, chacune dans sa colonne. Les versions étoient placées en cet ordre, Aquila, Symmaque, les Septante ; Théodotion, la cinquiéme & la sixiéme ; ces derniéres marquées chacune par le chifre de leur nombre. Dans les Pseaumes il y avoit une neuviéme colonne pour la septiéme version. Origène appella cet ouvrage *hexaples*, ἑξαπλᾶ, c'est-à-dire, sextuples, ou ouvrage à six colonnes, parce qu'il n'avoit égard qu'aux six premiéres versions Grecques ; car la septiéme n'étant que des Pseaumes, il étoit naturel de n'y avoir point d'égard, & de donner à l'ouvrage un nom pris de la forme qu'il avoit plus généralement. Le texte Hébreu n'y devoit pas être compté non plus, parce que c'étoit le texte expliqué par ses diverses Traductions. S. Épiphane l'y comptoit néanmoins, & il appelle cet ouvrage Octaple, à cause de ses huit colonnes. Vossius a même prétendu, contre M. Simon, *p.* 13 & 14. que le Texte Samaritain du Pentateuque y étoit aussi. Voilà ce que c'étoit que les fameux *Hexaples* d'Origène.

Plusieurs Anciens, comme S. Chrysostome sur les Pseaumes, Philopomes, dans son hexaméron, &c. nous ont conservé des morceaux des *Héxaples* d'Origène. Quelques modernes en ont aussi ramassé les fragmens ; entre autres Drusius & le P. Montfaucon, qui les fit imprimer en deux Tomes à Paris 1713. Il y a joint des Prolégoménes où il explique l'histoire & la forme des *Hexaples*. Outre les Auteurs cités, voyez encore le P. Petau, dans ses Notes sur S. Épiphane, Henri Valois, dans ses Annotations sur Eusébe, Hist. Eccl. *L. VI. c.* 16. & M. Huet, *Origenian. L. I. c.* 3.

HÉXASTYLE, adj. Terme d'Architecture. Qui a six colonnes de front. *Hexastylos*. Un temple, un portique

que *hexastyle*. Le temple de l'Honneur & de la Vertu, bâti à Rome par l'Architecte Mutius, étoit *hexastyle*.

HEXHAM, s. m. Nom propre. C'étoit anciennement une petite ville des Ottadins. *Hexamum*, *Axtelodunum*. Ce n'est maintenant qu'un village d'Angleterre, situé dans le Comté de Northumberland, sur la Tyne, près de l'ancienne muraille d'Adrien, au couchant de Newcastel. Matt. Bède l'appelle *Hangustald*. Voyez Cambden, *pag.* 665.

H E Y.

HEYDUC, s. m. Soldat Hongrois à pied, armé d'un sabre, & d'une petite hache. *Pedes Hungarus*. Il porte un bonnet garni de plumes, & un habit de livrées du Prince qu'il sert. Les *Heyducs* marchent d'ordinaire à côté du carrosse. Le mot est Hongrois. Quelques-uns écrivent *Heiduque*.

HEYLIGENBERG, s. m. Qui veut dire la montagne Sainte. *Heyliginberga*, *Mons Sanctus*. C'est un château situé sur une montagne, dans le Comté de Furstenberg en Souabe, entre l'Évêché de Constance, & le Comté de Konigseck. Ce château donne son nom à ceux de la Maison de Furstenberg, qui portent le titre de Princes de Furstenberg-Heyligenberg. Matt.

HEYPACH, ou HEPPACH, s. m Nom propre d'un bourg avec Abbaye. *Heyppachium*. Il est dans le Cercle de Souabe sur le Rottom, environ à deux lieues de Bibrac, vers le levant. Cette Abbaye a été fondée l'an 1233 par deux Dames; l'une de la Maison de de Rosenbourg, & l'autre de celle de Laudenbourg.

HEYSANT. Voyez OUESSANT.

H E Z.

☞ HEZ. Nom commun à deux petits cantons, l'un du Roumois, l'autre du Beauvaisis. On croit que ce n'est qu'un nom générique pour désigner un lieu aquatique, ou situé sur les eaux, ou enfin célèbre autrefois par la qualité des eaux de quelque source; & qu'ainsi il faudroit écrire S. Lucien en *Aix*, par exemple, ou la Neuville en *Aix*, plûtôt que S. Lucien en *Hez*, & la Neuville en *Hez*. La ville d'*Aix* en Provence est appellée *Aqua-Sextia*. Voyez la *Desc. Géogr. & Hist. de la haute Norm. T. II. p.* 241.

☞ HÉZARÉ ou HIZAREC, s. m. Ville d'Asie, dans le Sanganian, proche du Royaume de Catlan.

☞ HÉZAR-EHB, s. m. Ville d'Asie, dans le Khuaresm, à seize lieues de celle de Cal, sur le bord occidental de la rivière d'Oxus. Elle passe pour la plus forte de tout le pays.

H H A.

HHATIB. Voyez CHATIB; car c'est ainsi qu'il faut écrire, puisque c'est en Arabe un *Kef*, & non pas un *Cha*.

H I.

HI, HI, HI. Sorte d'Interjection, qui répétée plusieurs fois de suite sert à faire voir la joie de l'ame par le rire. *Hi*, *hi*, *hi*, comme vous voilà bâti. Mol. Je vous demande pardon; mais vous êtes si plaisant, que je ne sçaurois me tenir de rire, *hi*, *hi*, *hi*. Id.

H I A.

HIACINTE. Voyez HYACINTE. L'usage est partagé, on écrit aujourd'hui assez souvent *Hiacinte*, & même Jacinte; selon l'étymologie il faut écrire *Hyacinthe*.

☞ HIALME, s. m. Vieux mot. Heaume.

HIAMUEN, s. m. Nom propre d'une forteresse de la Chine, dans la Province de Fokien. *Hiamuenum*. C'est un port de mer dans une île, qui n'est pas fort éloignée du continent. *Ambass. de Holl. à la Chine*, c. 52. Cette île est au midi de Ganhay. Voyez la description de la Chine, par Martini.

HIAOY, s. m. Nom propre d'une ville de la Chine, dans la Province de Xansi, dont elle est la cinquième ville. *Hiaoium* Elle dépend de celle de Fuenchen, & dans son voisinage il y a quantité de bains & de puits, qui ressemblent en quelque façon à ceux de Pouzzole en Italie. *Ambass. de Holl. à la Chine*, c. 52.

HIATUS, s. m est un mot purement Latin, signifiant l'ouverture de la bouche. Les Poëtes l'ont rendu François pour expliquer un défaut qui se trouve quelquefois dans les vers: c'est quand on met dans le corps du vers un mot qui finit par une syllabe composée seulement d'un *e* féminin, sans qu'il y ait une voyelle ensuite qui la mange, ou en fasse l'élision; car elle ne passe que pour demi-syllabe dans la mesure du vers; & si elle n'est mangée, elle fait ce qu'on appelle un *hiatus*, qui violente la prononciation. En voici des exemples dans les vers suivans, qui sont vicieux,

Aux discours du flateur qu'on ne se joue *pas*,
Il vous loue *tout haut*, *& vous* joue *tout bas*.

Ma pie *qui dit mieux caquette*. Test. de Scar.

Mais elle bat les gens, *& ne les* paye *pas*. Mol.

Le même défaut se rencontre dans les pluriels des noms, des pronoms, des verbes, lorsqu'il y a un *e* muet à la dernière syllabe, comme dans ces vers.

. . . . . . *A ces* génies *vigoureux*. Théoph.

Ils croient *que le vin m'ayant gâté l'haleine*. Id.

De *meurtres & de sang ils* aient *couvert la terre*.

Pour éviter ce défaut il y a des Poëtes qui ne comptent point dans le nombre des syllabes du vers celle où est cet *e* muet, par exemple,

Mais quoiqu'ils n'aient *pas mis mon cœur dans tes liens*. T. Corn.

Je pousse & je me trouve en un fort à l'écart,
A la queue de nos chiens moi seul avec Drécard. Mol.

Nos anciens Poëtes retranchoient cet *e* dans l'écriture, & marquoient ce retranchement par une apostrophe.

Je vous pri' cependant
N'être ailleurs prétendant. S. Gelais.

Et jamais du péché l'adultère visage
Ne jou' de la vertu si bien le personnage,
Que l'âne revêtu du léonin manteau
Ne découvre à la fin son arcadique peau.

Il y a encore *hiatus* lorsqu'après une voyelle qui ne se mange pas, ou après une diphthongue il suit une *h* qui n'est point aspirée, comme dans ce vers,

J'ai horreur *d'un succès qu'il faut qu'un crime achète*.

Le vers seroit bon, & sans *hiatus*, en mettant, *J'ai* honte *d'un succès*, &c. parce que l'*h* est aspirée dans le mot de *honte*. Enfin, parce qu'on ne fait point sentir dans la prononciation le *t* de la conjonction *&*, il y a *hiatus* lorsqu'elle se trouve devant une voyelle, ou une diphthongue, ou une *h* qui n'est point aspirée; les vers suivans pèchent contre cette régle.

. . . . . . *Et en cent nœuds retors* (le serpent)
Accourcit & alonge & enlace son corps. Ronsard.

Il en est de même de quelques autres mots, comme de celui de *bled* dans ce vers de Sarrazin,

Pour subsister mange son bled *en verd*.

Le mot de *pied* n'est pas si rude, parce que l'usage est de prononcer un *t* à la fin de ce mot quand il est devant une

une voyelle dans un vers, & il n'y faut point manquer dans ces occasions.

L'enfant met pied *à terre, & puis le vieillard monte.*
De la Font.

On appelle aussi *Hiatus*, dans la Prose, aussi bien que dans la Poësie, la rencontre de certaines voyelles qui rendent la prononciation rude & choquante. Dans la Prose, comme qui diroit, il m'obligea *à* aller avec lui. *Y-a-t-il* quelque chose que je ne fasse pour votre service ? Et dans la Poësie, comme dans ces vers de Pybrac:

Dieu en courant ne veut être adoré,
D'un ferme cœur il veut être honoré,
Mais ce cœur-là il faut qu'il nous le donne.

Ce concours de voyelles fait un baillement, un *hiatus* si désagréable à l'oreille, que les Romains, pour l'éviter, faisoient à l'égard de toutes les voyelles ce que nous faisons seulement à l'égard de l'*e* féminin, c'est-à-dire, qu'ils mangeoient toûjours, même en prose, la voyelle du mot précédent, comme Cicéron le témoigne dans son Orateur. Port-R.

Dans la prose l'*hiatus* n'est point une faute dans les phrases reçûes par l'usage, quoique la prononciation soit rude, comme, il *y a*, il *y avoit*, il *y étoit*, il commen*ça à avouer*. Et dans les vers les interjections qu'on n'emploie que dans la passion, & le mot *oui* répété de suite, ne font point un *hiatus* vicieux.

Oui, oui, *je veux parler, & ce dessein m'améne.*
Ah ! il *faut moderer*, &c.

Hiatus, dans une piéce de Théâtre ; c'est lorsqu'il s'y trouve une scéne qui n'est point liée avec les autres, & qui rompt en quelque sorte le cours de l'action. Et dans la représentation des piéces, c'est lorsqu'un ou plusieurs Acteurs n'entrent point au moment juste qu'ils devroient, mais qu'ils font attendre ceux qui sont sur le théâtre, ou que le théâtre demeure vuide. Ces Acteurs étoient peu attentifs & s'amusoient derriére le théâtre. ils ont fait je ne sçais combien d'*hiatus* qui ont fort ennuyé la compagnie, & alongé la piéce.

Hiatus, se dit encore d'une interruption dans une Généalogie, dans une suite de génération, lorsque dans une suite d'aïeuls il en manque un ou plusieurs qu'on ne trouve point, ni dans l'histoire ni dans les titres. *Interruptio, hiatus*. Ces preuves de huit cents ans sont impossibles, parce que le *hiatus* est trop grand. Masc. Vouloir que toutes ces familles soient exemptes de cet *hiatus*, de ce grand espace rempli de vuide, qui te choque si fort en celle-ci, c'est proprement, au jugement de Sansonin, & des mieux versés en cette matiére, demander l'impossible, à cause des guerres civiles, des inondations Gothiques, & de l'étrange barbarie, lesquelles sur le déclin de l'empire ont bouleversé toute l'Europe. Id. Un si grand espace, un *hiatus* si profond qui se trouve entre deux familles. Id.

H I B.

HIBERNIE, s. f. Ancien nom propre de l'Irlande. *Hibernia*. Voyez IRLANDE.

Ce nom lui vient, si l'on en croit les histoires fabuleuses, de *Hiber* fils de Gathele & petit-fils de Cécrops. Gathele passa d'Égypte en Espagne, & son fils Hiber en *Hibernie*, à laquelle il donna son nom. On pourroit dire plus vraisemblablement qu'il vient de עבר, *eber*, qui signifie *trans*, fins, limites. On l'aura donné à ce pays, parce que c'étoit la derniére terre que l'on connût de ce côté-là.

HIBERNIEN, enne, s. m. Nom propre de peuple. *Hibernus, a*. C'est ceux qu'on appelle aujourd'hui Hibernois, ou Irlandois. Il ne faut dire Hibernien, si on le dit, qu'en parlant de l'Antiquité.

HIBERNOIS, oise, s. m. & f. *Hibernus*. Voyez IRLANDOIS. Il y a cependant des occasions où il faut dire *Hibernois*, & non pas Irlandois ; par exemple, un Philosophe, un Répétiteur *Hibernois*. S. Jérôme dit qu'il avoit vû manger de la chair humaine à des *Hibernois*, nation, dit-il, qui habitoit dans les Iles Britanniques.

HIBOU, s. m. (L'*h* s'aspire.) Oiseau nocturne. *Bubo, axus, nicticorax*. Les ducs, les chathuans, & les chouettes, sont des espéces de *hibou*. Le *hibou* est un oiseau de mauvais augure. Il a la tête d'un chat, & de grandes griffes fort aiguës. Il ne voit que la nuit. Ses yeux ne peuvent souffrir la lumiére du Soleil. Il prend les souris comme les chats. Quand on le voit par derriére, il est d'un fort beau plumage tanné, blanc & roux ; mais par-devant il fait peur. Il a deux plumes sur la tête qui sont comme des cornes. Son cri est fort lugubre & affreux. Tous les autres oiseaux sont ses ennemis. C'est en parlant du *hibou* que Boileau a dit,

Des désastres fameux ce Messager fidéle,
Sçait toûjours des malheurs la premiére nouvelle.

Il y en a de trois tailles ; de grands comme des chapons, de moyens comme des ramiers, & de petits comme des pigeons. Les Anciens donnoient à Pallas un *hibou* ; & Chapelle dit, en parlant de cette Déesse,

Courant par-tout le guilledou,
Avec son casque & son hibou.

Nous avons encore plusieurs monnoies d'Athénes, qui portent d'un côté la tête de Minerve, & de l'autre un *hibou*. Voyez Nonnius, *Græc. Univ. Tab. XIII.* Le *hibou* est autant respecté aujourd'hui des Tartares, qu'il l'étoit autrefois des Athéniens. *Ambass. de Holl. à la Chine, P. II. c.* 13. *p.* 98.

Ce mot, selon Guichart, vient peut-être du mot Chaldaïque אבו, *ibbou*, qui signifie la même chose, *noctuæ species*, dit Gesner.

Hibou vient de *Bubo*, qui signifie la même chose en Latin. Périonius.

Hibou cornu, Chat-huant cornu, ou moyen Duc, *Asius. Otus*. Aldrovand prétend que les anciens n'avoient la connoissance que d'une espéce de *Hibou cornu*, mais que par expérience il avoit reconnu qu'il y en avoit de deux espéces différentes. Il dit qu'il les a eu vivans, & les avoit fait peindre au naturel ; sçavoir, un grand & un petit. Il rapporte que le grand avoit le champ du pennage plus cendré & plus blanchâtre ; & que l'autre étoit plus fauve, & d'une couleur de rouille plus lavée. Voici la description exacte de l'un & de l'autre.

Le premier qui est le plus grand, a la tête ronde, ainsi que le *hibou*, & la plûpart des oiseaux de nuit ; elle est ornée d'oreilles, composées de deux cornes de plumes, elle est de plusieurs couleurs différentes ; sçavoir, de cendré, d'un brun lavé & de noir ; toute sa face depuis les sourcils jusqu'aux naseaux, & tout ce qui est autour des yeux & du bec, est d'un cendré blanchâtre. Ce sont de petites plumes déliées comme des poils dont sa face est toute environnée. Il a les yeux grands, la prunelle est noire, le tour jaune, son bec est courbé & d'un brun noirâtre, moins courbé toutefois que celui du *hibou* ; le champ de son pennage est cendré, ou pour mieux dire, tirant à la couleur de rouille un peu claire & lavée, semé de taches brunes, dont les unes sont grandes, d'autres menues comme des points, le dedans des manteaux approchant du ventre est mêlé de plumes blanches, dont l'extrémité est noirâtre ; les grandes pennes sont embellies de taches larges & obscures par intervalles longs & égaux, dont elles sont traversées. Les secondes pennes, qui sont placées au milieu des manteaux, sont d'un cendré blanchâtre, tachetées de petites gouttes ; celles du troisiéme ordre, qui sont proche du dos, sont traversées de lignes, ainsi que les grandes pennes, mais elles sont plus pressées & fréquentes ; le long du ventre il y a des taches brunes, qui sont tirées en long en descendant & finissant en pointe, le dedans des manteaux & les aisselles sont garnies de plumes argentées ; les pennes qui composent la queue qui s'étendent d'une demi-paume au-delà de l'extrémité du vol vers les deux côtés, sont d'un

d'un cendré de couleur plombée, & au milieu par espaces égaux, elles sont ornées de lignes noires menées de travers, comme si elles étoient peintes en ondes; ses serres sont longues & robustes, garnies de beaux ongles noirs & aigus, & beaucoup courbés. Ses jambes sont pareillement fortes & robustes; enfin, toutes ses parties sont beaucoup plus grandes que celles de celui duquel nous allons décrire la figure.

La seconde espéce de *Hibou cornu* est plus petite. On pourroit appeller celui-ci Chat-huant fauve, pour établir une différence avec l'autre. Tout le devant de la tête est blanchâtre au précédent; en celui-ci il est jaunâtre, & ses yeux pareillement, ainsi qu'en plusieurs oiseaux nocturnes, lesquels ont l'iris d'un jaune fort coloré; la prunelle est extrémement noire & très-éclatante; les plumes qui sont à l'endroit des oreilles sont noires pour la plûpart, & droites, principalement par le devant; son bec est noirâtre, courbé, & gros environ comme le doigt, à l'endroit par où il sort du front, & va finissant insensiblement en pointe, ce qui se voit mieux environ à la troisiéme partie, qui est l'endroit où il se courbe. Il a presque tout le devant du corps semé de taches brunes tirées en long, qui sont coupées par de certaines plumes blanchâtres qui se traversent en croix, ou pour mieux dire, qui composent la figure d'un lis, ainsi que la queue, dont les taches sont moins fréquentes & mieux formées, & ne sont pas tant interrompues, & sont disposées, tantôt par espaces égaux, & puis inégaux en partie; elles se répondent néanmoins sur les côtés, & c'est ce qui compose la différence des lignes, ainsi qu'au *hibou*. Les racines de ses plumes sont par-tout d'un brun plombé: celles dont le dos est revêtu sont marquées de taches longues, qui suivent ce tuyau; à leurs extrémités & au milieu elles sont noires; le reste en est blanchâtre & marqué de taches brunes; les pennes des manteaux qui avoisinent le dos ont des mailles blanches disposées en long; les jambes & les piés, ou pour mieux dire, les griffes, sont couvertes de plumes policées jusques dessus des serres, lesquelles sont d'une couleur jaunâtre tirant sur la rouille, ainsi que tout le champ de son pennage, mais particuliérement la partie du dessous. Celui-ci est plus court enjointé que le précédent, & a les jambes plus menues, aussi bien que les doigts, qui sont moins charnus: ses serres sont noires & très-aiguës, mais peu courbées, & presque droites, la queue ne passe le vol que d'environ un doigt.

Grand Hibou. *Eleos* en Grec, *Aluco* en Latin. Il y en a de deux sortes; sçavoir, de la grande & de la petite espéce, bien que Bélon & quantité d'autres Auteurs ne fassent mention que d'une.

Le grand *hibou* n'a ni cornes, ni oreilles; mais en récompense il a une espéce de couronne composée de plumes très-menues, & déliées qui environnent toute sa face, & commence au-dessus des yeux, ainsi que des sourcils fort élevés, & continue de part & d'autre le long des tempes & au-dessous du menton pareillement; elle compose un cercle parfait, & imite la figure d'un escoffion que portoient autrefois les femmes veuves, & dans le milieu de la concavité de ses petites plumes, qui s'élévent de part & d'autre, l'on apperçoit deux yeux enfoncés, très-grands, & entiérement noirs, sans qu'on y voie aucune variété, comme l'on en voit en ceux qui ont forme d'oreilles. La poitrine & le ventre sont blanchâtres, & semés de taches noires assez grandes; son bec est blanc & très-aigu, aussi bien que ses serres; ses jambes & ses griffes sont couvertes de plumes blanches très-menues; son dos est de couleur plombée, tacheté de marques blanches: tout son corps est garni d'une si grande quantité de plumes, qu'elles le font paroître gros comme un chapon, bien qu'habillé il n'ait pas plus gros de chair qu'un poulet. Son vol est si grand, qu'il surpasse l'extrémité de sa queue. Quand il vole il ne fait aucun bruit; c'est ce qui fait qu'il surprend les oiseaux dont il fait sa proie. Il voit mieux la nuit que le jour, & fait sa chasse environ le point du jour, & le soir quelque temps après le soleil couché, & tout le jour il se tient dans les lieux où il fait sa retraite ordinaire: il avale une souris ou un petit oiseau tout d'un coup, parce qu'il a l'ouverture du gosier extraordinairement large, & quand il a fait la digestion de la chair, il vomit la plume & les os en une plotte, tout ainsi que l'Alcyon rend les arêtes des petits poissons, & le Cormoran les arêtes & les écailles des poissons & des huîtres.

Petit Hibou. *Aluco parvus*. C'est l'autre espéce. Le petit *hibou* est semblable en plusieurs choses au précédent, mais il est plus petit, & n'a guère plus de corsage qu'un pigeon de colombier: il a tout le devant de la tête environné de plumes blanches qui composent une maniére d'escoffion, ou de couronne, ainsi que j'ai dit. Cette couronne est bornée par un cercle de plumes jaunes qui les enferme entiérement: ses yeux, qui sont extrémement noirs, ont vers le coin qui est en dedans de l'œil des plumes jaunes. Son bec est blanc & court, & médiocrement courbé: la poitrine, le ventre, le dedans des ailes, le dessous du croupion & les cuisses, sont couvertes de plumes cendrées: le ventre, par les côtés principalement, a de petites marques ainsi que des points noirs; le sommet de sa tête & toute la partie de dessus jusques aux grandes pennes sont revétues de plumes, dont la racine & le commencement est de cendré obscur, ou de couleur plombée: le reste est jaune, ou d'une couleur de rouille lavée; chacune des autres pennes est distinguée en son particulier par le milieu, le long du tuyau, de marques blanches & noires mises d'ordre les unes après les autres; toute la superficie de l'oiseau est semée de quantité de points noirs: les plumes du premier & second ordre, qui couvrent les grandes pennes, sont d'un roux obscur mêlé d'un peu de cendré clair avec quantité de ces points noirs, dont j'ai parlé, qui sont placés à leur extrémité: les grandes pennes & les grands couteaux sont traversés de lignes mises par ordre, composées des mêmes points, & à leurs extrémités elles en sont couvertes, comme si elles en étoient aspergées, & par le reste elles sont ornées de taches fauves & noires, qui les traversent semblablement avec ordre. La queue est rousse, & traversée de bandes brunes, les jambes & les griffes sont hérissées de poil fauve & rougeâtre. Il a deux doigts devant, & les deux autres derriére. Ils sont munis d'ongles noirs, qui sont très-forts & très-aigus.

☞ Hibou, s. m. Le *hibou*, qui comme le chat voit dans les ténébres, est sur les médailles le symbole de la sagesse. Il est consacré à Minerve, & placé quelquefois sur son casque, quelquefois à ses pieds. Dans une médaille de Néron on le voit sur un autel; il marque alors que ce Prince avoit célébré les jeux de Minerve, appellés *Quinquatria*. P. Jobert. Pour exprimer le cri du *hibou*, on dit hueu.

On appelle figurément *hibou*, un homme bourru, qui fuit la conversation des honnêtes gens, qui vit en retraite chez lui. *Morosus, non sociabilis*. Les femmes regardent un Sçavant comme un *hibou* de Bibliothéques. Com.

On dit aussi qu'un homme fait le *hibou*, quand il baisse la tête, & qu'il ne dit mot dans une compagnie. *Tacitus, taciturnus*.

On appelle aussi ironiquement une maison de campagne vieille & mal-propre, ou qui n'est pas habitée, une retraite de *hibous*.

☞ HIBRIDE, adj. Barbare & contre les régles ordinaires. Les Grammairiens appellent *Hibrides*, les mots qui sont composés de diverses langues, comme moitié Grec & moitié Latin, à cause que le mot *hibride* signifie un animal né de deux autres de différentes espéces, tel que le mulet. L'*Anti-tortor*, tout *hibride* qu'il est, ne laisse pas de plaire par sa bisarrerie. Baillet. Il trouvoit les mots moitié François & moitié Latins monstrueux; quoiqu'en toutes les langues il y ait beaucoup de mots *hibrides*, qu'ils appellent *Métifs*. Vaugelas. Ils ont péché bien grossiérement contre une autre régle, en formant des noms *hibrides*, composés de piéces rapportés, de termes moitié Barbares & moitié Latins. Huet.

H I C.

HIC, adv. & subst. Terme Latin, dont on se sert au Palais, pour marquer à la marge d'un contrat, d'un acte, la clause ou l'endroit notable dont on tire avantage, ou in-

induction, afin d'épargner la peine de lire toute la piéce: & l'on dit dans le discours, quand on est venu à la principale difficulté, au nœud d'une affaire, Voilà le *hic*; pour dire, ce qu'il faut décider.

☞ HICARD, s. m. Oiseau de riviére, gros comme une oie. On en voit en Canada. *Dict. des Arts*.

☞ HICESIE, s. f. Ancienne emplâtre fort bonne pour les écrouelles, & les abscès à la rate & aux articulations, dont Galien fait mention, *Lib. IV. de C. M. P. G* & dont on trouve la composition dans Paul Éginéte, *Lib. IV. cap.* 17. *Jamis*.

HICÉTE, s. m. & f. Nom de Secte. *Hiceta*. Nous écrivons *Hicéte*, & non pas *Hécétes*, ou *Eicétes*, parce que dans la derniére édition de S. Jean Damascéne, qui parle de ces hérétiques dans son Livre des hérésies, *n*. 87. Le Quien a écrit *Jamis*, *Hiceta*.

Le P. Le Quien, dans ses Notes sur S. Jean Damascéne, *T. I. p.* 108. dit qu'il ne douteroit point que les *Hicétes* ne fussent ceux des Massaliens qu'on appelloit *Chorenta*, au rapport de Timothée P. C. si S. Damascéne ne disoit que les *Hicétes* étoient Orthodoxes; car ajoute-t-il, *Hicéte* & *Euchéte* est la même chose en Grec. Théodoret nous apprend aussi que les Mélétiens dansoient dans leurs assemblées.

H I D.

☞ HIDALGUE, s. m. *Hidalgo*. Du Cange, au mot *Gentilhomme*, prétend que ce mot Espagnol n'est point ce que nous appellons en France *Gentilhomme*. C'est proprement ce que les Latins appelloient *Ingenuus*. En Espagne on tient pour *Hidalgues*, ceux qui peuvent montrer n'être descendus de Mores: étant tels, ils peuvent tenir Offices royaux, tant en Judicature & aux Finances, qu'en la Maison du Roi.

HIDE, ou HYDE, s. f. Nom de mesure. *Hida*, *hyda*. C'est la quantité de terres qu'une charrue peut labourer par an. Ce mot est Saxon; les Saxons l'ont porté en Angleterre, où il est fort en usage. Les terres s'y mesurent par *hides*. Ce que nous appellons une métairie, ou une ferme, à deux, trois ou quatre charrues, les Anglois l'appellent une ferme de quatre *hides*. Guillaume le Conquérant fit mesurer toutes les terres de son Royaume, & en fit compter toutes les *hides*.

☞ HIDEUR, s. f. Vieux mot. Difformité, ce qu'une chose horrible a de hideux.

HIDEUSEMENT, adv. d'une maniére hideuse. *Horride*, *hispidè*.

HIDEUX, EUSE, adj. (L'*h* de ce mot s'aspire.) Il signifie laid, affreux, difforme, défiguré; qui choque la vûe, qui est effroyable. *Horridus*, *hispidus*. Les spectres, les fantômes, apparoissent avec des visages *hideux*. La petite vérole a tellement gâté son visage, qu'il est *hideux* à voir. Regardez ces visages hâves, & ces corps *hideux* de plaies. Vaug. Avoir l'air *hideux*. Boil. Vous avez fait de nous un portrait *hideux*. Cl. Nous ne reconnoissons point la doctrine de la Société sous le masque *hideux* dont elle est couverte dans les Provinciales. Le P. Dan.

Mais le peintre l'a si bien fait,
Sec, *pâle*, hideux, *noir*, *effroyable*,
Qu'il semble bien moins le portrait
Du bon Lazare que d'un Diable. Chap.

Les Moines *hideux* ont de l'air des gens qui sortent d'une forge. Id.

Quelques-uns dérivent ce mot de *hydra*, parce que *hideux* signifie un *monstre qui fait peur*.

HIDOU, s. m. Nom propre d'homme. *Hidulphus*. Saint Hidulfe, que le Vulgaire appelle saint *Hidou*, étoit né en Baviére, selon l'opinion commune. Baillet, 11. *de Juillet*. Saint *Hidou* vivoit sur la fin du septiéme siécle, & l'on croit qu'il mourut en 707. Id.

HIDRABANT. Voyez GOLCONDE.

HIDROTIQUE, s. m. Médicamens sudorifiques qui en pénétrant jusques aux plus profondes parties du corps, ont la vertu d'incisер, & d'atténuer les humeurs, de sorte qu'ils entraînent avec eux tout ce qu'ils rencontrent, & le poussent à la superficie. *Hidroticus*, *sudorificus*. Le chardon-bénit, la zédoaire, le gayac, l'angélique, &c. sont de ce nombre.

Ce mot vient du Grec ἱδρὼς, *sueur*.

☞ Hidrotique, est aussi le nom d'une fiévre sudorifique.

HIDULFE. Voyez HIDOU.

H I E.

HIE, s. f. Instrument de Paveur, fait d'une piéce de bois ronde, pesante & ferrée par le bout, avec deux anses aux côtés pour l'élever. *Pavicula*. On s'en sert pour enfoncer le pavé, on l'appelle autrement *Demoiselle*. On appelle aussi *hies*, les billots de bois qui servent à enfoncer des pieux.

Ce mot vient du Latin *hio*, qui signifie *pousser son baleine avec effort*: ce qui se fait quand on se sert de la *hie*.

HIÉBLE, s. f. Plante qui est plutôt une herbe qu'un arbre. C'est une espéce de sureau qui ne différe du sureau ordinaire, qu'en ce qu'elle est beaucoup plus basse, car elle ne croît guére plus haute que trois pieds. *Sambucus*. Sa tige est herbeuse, anguleuse, moëlleuse en dedans. Ses feuilles sont semblables à celles du sureau, mais un peu plus longues, plus pointues, d'une odeur plus forte. Ses fleurs sont de petits bassins, ou des rosettes à cinq quartiers, de couleur blanche, odorantes, disposées en umbelles. Après que ces fleurs sont passées, il paroît des baies rondes, pleines de suc, qui deviennent noires en mûrissant, & qui renferment quelques semences un peu longues. Sa racine est grosse comme le doigt, longue, épandue au large. Cette plante croît dans les champs. En Latin *sambucus humilis*, *sive ebulus*, C. B. Pinac. 456. Les feuilles d'*hiéble* sont émollientes & résolutives; on les emploie en cataplasme pour la goutte & pour toutes sortes de tumeurs. Ses tendrons & son écorce purgent. On fait infuser ordinairement un gros de ses graines dans un verre de vin blanc: on les exprime un peu, & l'on fait boire le vin aux hydropiques. L'huile exprimée de la semence d'*hiéble* est adoucissante & résolutive. Voyez SUREAU.

☞ HIELM, s. f. Île de la mer de Danemarck, sur les côtes de Jutland, au Diocèse d'Arhus.

HIELMER, s. m. Nom propre d'un lac de la Suéde. *Hielmerus lacus*. Il est sur les confins de la Néricie & de la Sudermanie, entre la ville d'Orebro, & celle de Torsilia. Maty.

HIEMENT, s. m. C'est en charpenterie le mouvement involontaire d'un assemblage de piéces de bois causé par l'effort des vents, ou par le branle des grosses cloches, comme il arrive aux fléches & béfrois des clochers. *Hiatus*. C'est aussi le bruit que fait une machine qui éléve un gros fardeau. On appelle encore *hiement*, la maniére de battre les pieux avec l'engin pour les enfoncer, en guindant la hie par le moyen d'un treuil, & en la lâchant avec une *s* de fer en bascule. *Palorum fistucatio*.

HIENTO, s. m. Nom propre du lieu où sont les ruines de l'ancienne ville nommée *Hieum*. *Hientum*. Il est dans la Province de Logudori, en l'île de Sardaigne. Maty.

HIER, adv. de temps. La veille, le jour précédent de celui où l'on est. *Heri*. Il arriva *hier* un étrange accident. Je me souviens de cela comme si c'étoit *hier*.

Les Poëtes font *hier* tantôt d'une & tantôt de deux syllabes, selon le besoin du vers. L'usage n'est point encore déclaré. Cependant il est si rude quand on ne le fait que d'une syllabe, qu'il vaut mieux le faire de deux. Boileau l'a fait de deux syllabes.

Mais hier *il m'aborde*, *& me serrant la main*.

Sarrasin le fait d'une seule,

Mais à propos hier *au Parnasse*
De sonnets Phœbus se mêla.

Racan le fait de deux syllabes,

Je

Je sçai ce qui vous met la puce dans l'oreille,
Je vis hier ici *le loup qui vous réveille.*

Hier, se dit hyperboliquement d'une histoire depuis peu de temps en comparaison des anciennes dont on parle. *Nuper.* Cela est arrivé *hier*, en nos jours.

☞ Hier. L'*Autre-hier.* Vieux mot, qui se trouve dans Marot. Aujourd'hui, nous disons *Avant-hier. Nudius tertius.*

Ce mot vient du Latin *heri*; il est formé par la transposition de l'*i* & de l'*e*.

Hier, v. act. *Fistucare.* (L'*h* s'aspire.) Terme de Maçons & de Paveurs, qui signifie, Enfoncer des pieux ou des pavés avec la hie.

Ce mot en cette signification vient du substantif *hie*; nom de l'instrument dont on se sert pour *hier*.

HIÉRAC. Terme de Géographie & de Relations. Il y a en Perse deux Provinces du nom d'*Hiérac.* L'une s'appelle *Hiérac-arasi*, c'est l'ancienne Babylonie; l'autre s'appelle *Hiérac-agémi*: les Parthes habitoient autrefois ce pays. Hispahan, capitale de toute la Perse, est dans l'*Hiérac-agémi.* Voyez Tavernier, *tom.* 1. *l.* 3. *chap.* 1.

☞ HIÉRACIEN, enne, s. m. & f. Nom de Sectaires, qui vient d'Hiéracas, le chef de cette secte. Voyez HIÉRACITES.

HIÉRACITES, s. m. plur. Nom d'une ancienne secte qui s'éleva peu de temps après l'hérésie des Manichéens. *Hieracitæ.* Leur chef, qui s'appelloit Hiéracas, étoit Égyptien; & outre la langue de son pays il sçavoit la langue Grecque, & avoit cultivé les belles lettres. Étant né Chrétien, il s'étoit aussi appliqué à l'étude des lieux sacrés, dont il avoit une grande connoissance; & il a même écrit des commentaires sur quelques-uns. Mais abusant de sa science, il se jetta dans plusieurs erreurs qu'un grand nombre de Moines d'Égypte embrassérent. Il nioit absolument la résurrection de la chair, prétendant que l'ame seule ressuscitoit, & qu'ainsi la résurrection n'étoit que spirituelle. Ce sont les propres paroles de Saint Epiphane, qui conjecture qu'il avoit pû emprunter d'Origène cette erreur. Le même Hiéracas & ceux de sa secte condamnoient aussi les noces, étant dans cette pensée, qu'elles n'avoient été permises que dans l'ancien Testament, & jusqu'à Jesus-Christ; mais que dans la loi nouvelle il n'étoit plus permis de se marier, parce que le mariage étoit incompatible avec le Royaume de Dieu. Saint Epiphane rapporte, *hæres.* 67. les passages de l'Ecriture dont cet Hérésiarque se servoit pour appuyer sa fausse doctrine. Il remarque néanmoins, qu'il n'étoit point dans les erreurs d'Origène sur le mystère de la Trinité, & qu'il croyoit que le Fils étoit véritablement engendré du Pere, & qu'il avoit aussi les mêmes sentimens que les Orthodoxes touchant le S. Esprit, si ce n'est qu'il avoit embrassé là-dessus les erreurs des Melchisédéciens, sur lesquelles il avoit enchéri, s'appuyant principalement sur l'autorité d'un faux livre intitulé, *L'Anabatique d'Isaïe.* Hiéracas, qui étoit sçavant en Grec & en Egyptien, a écrit plusieurs livres en ces deux langues, & entre autres un sur les six jours de la création, qu'il avoit rempli de fables & d'allégories ridicules. Il a vécu fort longtemps, & sa vie a été toûjours fort austère, ne mangeant point de viande, & ne buvant point de vin. A l'égard de ses Disciples, la plûpart ne mangeoient point aussi de viande; ils faisoient profession d'une grande abstinence; mais ceux qui ont vécu après lui étoient, selon Saint Epiphane, de grands hypocrites. Comme il avoit la main très-bonne pour écrire, il s'étoit appliqué pendant toute sa vie à copier des livres, & il y réussissoit parfaitement. Quelques-uns ont dit *Hiéracien*; mais *Hiéracite* est mieux.

HIERACIUM, s. m. Genre de plante qui ne diffère de la Dent de lion que par ses tiges, qui sont branchues. Il y a plusieurs espèces d'*hiéracium*, & la plûpart se peuvent employer comme les chicorées & les dents de Lion. La plante qui porte ordinairement le nom d'*Hiéracium* pousse plusieurs tiges à la hauteur d'un pied & demi, ou de deux pieds, fortes, anguleuses, de couleur verte obscure, creuses, branchues, revêtues de quelques commencemens de feuilles. Ses feuilles sortent presque toutes de sa racine, couchées par terre, découpées, velues, obtuses par le bout, tendres, longues comme celles de la dent de lion. Ses fleurs naissent aux sommets des tiges & aux branches; chacune d'elles est un bouquet à plusieurs demi-fleurons jaunes, soûtenus par un calice composé de feuilles en écailles. Lorsque ces fleurs sont passées, il leur succéde des semences longues, menues, rousses, garnies chacune d'une aigrette. Sa racine est grosse, blanche, simple, remplie d'un suc laiteux amer. Cette plante croît dans les champs & dans les prés. En Latin *hieracium dentis leonis folio obtuso majus.* C. B. *pin.* 127. Elle est humectante, rafraîchissante, & un peu astringente. Il y a plusieurs autres espèces d'*hiéracium.*

Ce mot vient du Grec ἱέραξ, *épervier*, comme qui diroit herbe de l'*épervier*, car on dit que les éperviers s'en servent pour éclaircir leur vûe.

☞ HIÉRACITE, s. f. Nom d'une pierre. Cette pierre est précieuse selon Pline. Ce nom lui vient de sa couleur qui ressemble à celle de l'*hiérax*, ou épervier. Paul Eginète la recommande pour arrêter le flux des hémorrhoïdes, *Lib. VII. cap.* 3. Ἱερακίτης.

☞ HIÉRACOBOSCOS, s. m. plur. Prêtres d'Égypte, qui étoient chargés de nourrir les éperviers consacrés à Apollon ou au Soleil.

HIÉRAPOLIS, s. f. Nom propre de plusieurs villes. *Hierapolis* L'une étoit une ville Archiépiscopale de Syrie dans la Cyrrhestique, que plusieurs placent à Alep, comme nous l'avons dit à ce mot. *Hiérapolis* étoit du Patriarchat d'Antioche. On honoroit autrefois Derceto, ou Atergatis à *Hiérapolis.* Strabon, *L. XII. p.* 579. *L. XVI p.* 748. Pline, *L.V. c.* 23. parlent de cette ville. Pline dit qu'on l'appelloit encore Bambyce, & que son nom Syrien étoit Magog. Sur quoi le P. Hardouin remarque qu'elle avoit ce nom de Magog, fils de Japhet, & qu'elle a conservé ce nom jusqu'ici. Cependant cette ville n'est point dans les Terres que l'Ecriture attribue à Japhet & à ses descendans. Quoi qu'il en soit, le même Pere rapporte une médaille d'Antonin Pie, de moyen bronze, qui lui paroît un monument de la dévotion de cette ville pour Atergatis; elle porte au revers ΘΕΑC CΥΡΙΑC ΙΕΡΟΠ. Élien, *L. XII. Hist. Anim. c.* 2. dit que c'est Séleucus qui la nomma *Hiérapolis.*

Hiérapolis de Phrygie dans l'Asie mineure, étoit une grande ville voisine de Laodicée. Leunclavius croit que c'est le *Seidescéber* des Turcs, & d'autres *Bamboukkale*, c'est-à-dire, la *tour de soie*, & qu'ils la nomment ainsi à cause de la blancheur des rochers qui sont auprès; ou plutôt *Hiérapolis* étoit près de Bamboukkale de l'autre côté du Lyco, plus près de ce fleuve que Bambouk-kale, & vis-à-vis de Laodicée. On en voit encore des restes. Ce fut une ville Archiépiscopale du Patriarchat d'Antioche. Le marbre & les eaux d'*Hiérapolis* ont été célèbres dans l'Antiquité. Voyez Strabon, *L. XIII. p.* 629. Saumaise, sur Solin, *p.* 574. & les voyages de Spon, *Part. I. p.* 357. & 358. & *Part. III. p.* 150 & 151.

HIERAPOLITAIN, aine, s. m. & f. Citoyen, habitant de Hiérapolis. *Hierapolitanus, a.* Les *Hiérapolitains* de Phrygie avoient plusieurs temples magnifiques, un fort beau théâtre, grand nombre de fontaines minérales. On voit encore de superbes restes de tous ces édifices. Voyez Spon, cité au mot Hiérapolis.

HIÉRARCHIE, s. f. (L'*h* s'aspire.) Quelques-uns prononcent ce mot comme s'il s'écrivoit Gérarchie, ce que le bon usage n'admet pas. Terme de Théologie, qui se dit de la subordination qui est entre les divers Chœurs des Anges. *Hierarchia.* Selon Saint Denys il y a neuf Chœurs, ou Ordres des Esprits bienheureux, divisés en trois *Hiérarchies.*

Ce mot est purement Grec, & signifie, *Commandement en choses sacrées*, ou *sacrée principauté*, de l'adjectif ἱερὸς, & ἀρχὴ, *principatus*, ἱερὰ ἀρχὴ, *sacer principatus*, *sacrée principauté*, ou principauté des choses sacrées. Voyez le Pere Cellot, *L. I. de Hierarchia*, *chap.* 2. où il préfère le premier sens, après Henri Etienne.

Hié-

Hiérarchie, se dit aussi sur la terre de la subordination qui est entre les Prélats, & les autres Ecclésiastiques. *Hierarchia.* Le Pape, les Archevêques, les Evêques, les Curés, les Prêtres, composent la *Hiérarchie* de l'Eglise.

Le P. Cellot, Jésuite Parisien, a fait un ouvrage en neuf livres de la *Hiérarchie* & des Hiérarques; c'est-à-dire, de ceux qui composent la *Hiérarchie*, *de Hierarchia & Hierarchis*, *L. IX.* Il y distingue une *Hiérarchie* incréée, & une *Hiérarchie* créée; une *Hiérarchie* céleste, & une *Hiérarchie* humaine, ou Ecclésiastique; & dans celle-ci une *Hiérarchie* de Jurisdiction, une *Hiérarchie* d'Ordre, & une *Hiérarchie* de graces, qui est la plus sublime.

Il définit la *Hiérarchie* en général, Une principauté, ou un commandement, ou une supériorité dans les choses sacrées. *Principatus*, ou *Imperium in rebus sacris.* Il prétend que la *Hiérarchie* exclut tout autre que l'Évêque; qu'on ne peut appeller Hiérarques ni les Prêtres, ni les Diacres; que Bellarmin & Hallier se sont trompés en cela; que Gerson est même le seul Auteur de nom qui ait donné cette qualité aux Curés, & que Flésac, qui le cite, convient avec plusieurs autres qu'il faut les appeller Prélats, & non Hiérarques; qu'ainsi Pétrus Aurélius a mal entendu ce que c'est que d'être dans la *Hiérarchie*, être de la *Hiérarchie*, & être sous la *Hiérarchie.* Selon lui, être dans la *Hiérarchie*, ou de la *Hiérarchie*, sont la même chose, & ne se peuvent dire que de ceux qui gouvernent l'Église, ou qui ont quelque part dans le ministère & le gouvernement de l'Eglise. Au contraire, être sous la *Hiérarchie*, c'est être conduit & gouverné par la *Hiérarchie.* Cellot prétend que ces trois choses, ou ces trois expressions, ne diffèrent point; qu'elles ont le même sens. Il se sert de l'exemple d'une Monarchie, que Petrus Aurélius avoit employé, & soûtient que dans une Monarchie, tous, même les sujets, sont dans la Monarchie, de la Monarchie, & sous la Monarchie; qu'il n'y a que les étrangers qui en soient exclus, & qu'il en est de même de la *Hiérarchie.* A mon sens, cela tient un peu de la question de nom: l'usage qui la doit décider est pour le P. Cellot, au moins en notre langue. Être donc de la *Hiérarchie*, ou dans la *Hiérarchie*, selon lui, c'est par la consécration publique & hiérarchique de l'Église être constitué pour exercer ou recevoir des actes sacrés. Or, tous ces actes sacrés ne sont point joints à l'autorité & à la supériorité: & être sous la *Hiérarchie*, c'est recevoir immédiatement de la *Hiérarchie* des actes hiérarchiques. S. Denys, ou plûtôt le faux Denys l'Aréopagite, définit la *Hiérarchie*, Un ordre sacré, une science, une action qui représente autant qu'elle peut la Divinité, & qui par des illustrations qui viennent de Dieu monte par proportion jusqu'à la ressemblance de Dieu; mais dit Cellot, il ne définit que la *Hiérarchie* créée. Voyez *de Hierarch. & Hierarchis*, *L. I. c.* 2. 3.

La *Hiérarchie* céleste, selon le P. Cellot, comprend celle qui est entre les Personnes de la très-sainte Trinité, celle qui est entre J. C. & sa sainte Mere, & celle des Anges; & par conséquent elle est partie incréée, & partie créée. Voyez Cellot cité, *L. II.*

La *Hiérarchie* humaine, ou Eccésiastique, comprend celle de la loi de Moïse, & celle de la loi Évangélique; & elle est toute créée. *Id. Ibid. L. III. c.* 1. Dans cette *Hiérarchie* Ecclésiastique, la *Hiérarchie* de Jurisdiction est un Ordre sacré dans l'Église, qui par la puissance d'une action sacrée conduit ceux qui lui sont sujets à l'observation des commandemens & à la ressemblance de Dieu. Voyez Cellot, *Ibid. L. V. c.* 1. La *Hiérarchie* de l'Ordre est un Ordre destiné au ministère du culte divin par une consécration hiérarchique, & qui par la sanctification conduit à la ressemblance de la divinité, & y monte autant qu'il le peut par proportion. Id. *Ib. L. VI. c.* 2. La *Hiérarchie* des Graces est un Ordre sacré dans l'Église, qui par l'usage des graces gratuites conduit les hommes à la ressemblance de Dieu, & les y fait arriver, autant que la proportion qu'il y a entre Dieu & l'homme le peut permettre. Cellot, *de Hierarch. & Hierarchis*, *L. VIII. c.* 1. Toutes ces expressions & ces notions ont paru nécessaires ici, & sont du ressort d'un Dictionnaire.

HIERARCHIQUE, adj. Qui appartient à la Hiérarchie, qui la conserve. *Hierarchicus.* Les Hérétiques ont souvent troublé & attaqué l'ordre *Hiérarchique* de l'Église.

☞ Hiérarchique. Ordre *Hiérarchique*, se prend quelquefois pour le rang que chacun doit occuper.

> *Trop bien peu sçait de sa République*
> *Régler les rangs & l'ordre* hiérarchique. Voltaire.

HIERARCHIQUEMENT, adv. D'une manière hiérarchique. *Hierarchicè.* Il n'y a que trouble & confusion dans les Églises qui ne sont pas gouvernées *hiérarchiquement.*

HIERARQUE, s. m. Voyez au mot HIERARCHIE, qui sont ceux que l'on doit proprement appeller *Hiérarques*, tant selon Pétrus Aurélius & d'autres, que selon le P. Cellot. On donne quelquefois ce nom à quelques Ecclésiastiques qui troublent la bonne intelligence qui doit être dans l'Église entre le Clergé séculier & le Clergé régulier, & se servent du prétexte de l'honneur de la hiérarchie pour contenter leurs passions particulières.

Dans les Liturgies Grecques ce mot de *Hériarque* veut dire *Prélat*, *Pontife*: le nom de *Prélat* répond parfaitement à celui de *Hiérarque*, si on a égard à l'étymologie.

HIÉRE-PICRE, s. f. Terme de Pharmacie. *Hiera-picra.* C'est une espèce d'électuaire, décrit par Galien, composé d'aloès, de canelle, de xylobalsame, d'asarum, de spicanard, de safran, de mastic & de miel. La *hiére-picre* est composée pour purger l'estomac, pour lever les obstructions, pour exciter les mois & les hémorrhoïdes, pour purifier le sang. Il y a une autre *hiere* qu'on appelle *hiere diacolocynthidos de Pachius*, à cause que la coloquinte en est la base, & que Pachius d'Antioche l'a éprouvée avec un heureux succès en plusieurs maladies fâcheuses. Elle est composée de coloquinte, d'opoponax, d'aristoloche ronde, d'agaric, & de plusieurs autres ingrédiens. On s'en sert dans l'épilepsie, dans l'apoplexie, dans la paralysie, dans la léthargie, pour faire venir les mois des femmes, & pour pousser l'arrière-faix.

Ce remède a été ainsi nommé du Grec ἱερὸς, *saint*, *sacré*, à cause de ses rares vertus, & de πικρὸς, *amarus*, *amer*, parce que l'aloès qui en est la base, le rend extraordinairement amer.

HIÈRES, ou Éres, s. Nom de lieu. *Olbia*, *Area.* Jean Olivier, Gassendi, & d'autres, croient que l'ancienne *Olbia*, ville de la Gaule Narbonnoise dont Pomponius Méla parle, *L. II. c.* 5. est *Eres*, ou *Hières.* Guillaume de Nangis dit *Abires*, ou *Hires*; aujourd'hui on dit *Hières.* Voyez de Valois., *Gall. p.* 391.

Les Iles d'*Hières. Insula Arearum.* On les nomme ainsi parce qu'elles sont vis-à-vis d'*Hières.* Les Italiens les appellent *Isole d'Eri.* On les nomme aussi *Insula Areensium*, & *Insula Aurea.* Méla, *L. II. c.* 7. les met du nombre des Stoechades. Elles sont dans la Méditerranée sur la côte de Provence, entre l'embouchure du Var & Marseille. Il y en a trois, qui sont entre les Stoechades & Lérins. Pline, *L. III. c.* 5. Les Anciens les nommoient *Sturium*, *Phœnice*, *Phila.* Nos Cartes Géographiques varient prodigieusement dans les noms de ces Iles. Bouche, dans son histoire de Provence, *L. I. c.* 7. dit qu'elles se nomment *Ribaudas*, *Langoustier*, *Baqueou.*

☞ HIÈRES, s. f. Vieux mot. Lierre.

HIÉROCHIPE, s. f. Nom propre de lieu. *Hierocepia.* C'étoit autrefois une petite ville; ce n'est maintenant qu'un village, situé sur la côte occidentale de l'île de Cypre.

☞ HIÉROCORACES, s. m. plur. Ministres du Dieu Mithras. Ce nom signifie Corbeau sacré, parce que ces Prêtres se revêtoient des figures des animaux dont ils portoient le nom. D'ἱερὸς, *sacré*, & κόραξ, *corbeau.*

HIÉROGLYPHE, s. m. Figure, ou symbole mystérieux, qui servoit aux Égyptiens à couvrir & à envelopper

lopper tous les secrets de leur Théologie. *Hieroglyphum.* Un *hiéroglyphe* est un emblême, ou un signe des choses sacrées. C'est Hermès, ou Mercure Trismégiste, qui en est l'inventeur. Piérius a écrit un volume pour l'explication des *hiéroglyphes* des Anciens. Il y a des *hiéroglyphes* dans la Théologie Payenne, dans la Juive & dans la Chrétienne, parce que ce sont seulement des images des choses divines, sacrées & surnaturelles, comme les symboles le sont des choses sensibles & naturelles. Le P. Caussin a fait un livre sur les *hiéroglyphes* des Égyptiens. Le P. Kirker a prétendu donner l'explication de quelques *hiéroglyphes*. Les choses sacrées, dit Hippocrate, ne doivent être communiquées qu'aux personnes sacrées. C'est pour cela que les anciens Egyptiens ne communiquoient que par une espèce de cabale, aux Prêtres du Soleil, & à ceux qui devoient succéder à la couronne, ou au ministère, les secrets de la nature, & les particularités de leur histoire, & de leur morale... De-là vint parmi eux l'usage des *hiéroglyphes*, ou figures mystérieuses, sous lesquelles ils cachoient leur politique & leur morale. Spon. *Rech. d'Ant. p.* 125.

☞ Les *hiéroglyphes* s'écrivent curiologiquement & symboliquement. Les *hiéroglyphes* curiologiques sont une imitation de la chose, & les *hyéroglyphes* symboliques sont un changement de la chose. Ce changement est de deux espèces, tropique & allégorique. L'*hiéroglyphe* curiologique consistoit à mettre la partie principale pour le tout. L'*hiéroglyphe* tropique consistoit à substituer une chose qui avoit des qualités ressemblantes à la place d'une autre. La lune, selon Horapollo, étoit quelquefois représentée par un demi-cercle, quelquefois par un cynocéphale. Un Juge étoit représenté par un homme sans mains, & les yeux baissés, pour marquer qu'un Juge ne doit pas être sensible à l'intérêt, ni à la compassion. Ce sont deux *hiéroglyphes* curiologiques. En voici un tropique. Le débordement du Nil étoit représenté tantôt par des eaux répandues dans les cieux & sur la terre, tantôt par un lion; *hiéroglyphe* que les Égyptiens n'ont sans doute inventé, qu'après qu'ils eurent quelque connoissance de l'Astronomie.

On sçait que les Babyloniens, les Égyptiens & autres anciens peuples avoient leurs lettres hiéroglyphiques; mais je crois que la plupart n'étoient que de pures peintures énigmatiques, témoin l'inscription que l'on voyoit sur la porte du Temple de Diospolis: un jeune enfant, un vieillard, un épervier, un paisson & un crocodile, le tout pour exprimer cette sentence morale: *O vous, qui naissez, & qui mourez presque en même temps, souvenez-vous que Dieu a en haine l'impudence.* Du moins, c'est ainsi que Clément Alexandrin l'explique. *Essai sur les Hiérogl yp. p.* 563.

Voici, selon Sanchoniathon, la représentation hiéroglyphique de Chronus. Taautus ou Thot, qui est la même personne que le Mercure Égyptien, ayant perfectionné l'art d'écrire en peinture d'Ouranus, imagina, pour désigner Chronus, ces marques de Royauté: quatre yeux, deux devant & deux derriére; & de ces quatre deux étoient endormis. Quatre ailes tenoient à ses épaules, dont deux déployées, comme s'il eût été prêt à voler, & les deux autres reployées, comme s'il fût demeuré en repos. Le premier symbole signifioit que Chronus veilloit, quoiqu'il reposât, & reposoit en même temps qu'il veilloit. Le second symbole signifioit pareillement que Chronus voloit, en même temps qu'il paroissoit arrêté; & que lorsqu'il voloit, cela n'empêchoit pas qu'il ne restât en place. Taautus ne mit que deux ailes aux épaules des autres Dieux, comme n'étant compagnons de Chronus que dans ses courses. Chronus avoit encore deux ailes sur la tête, pour marquer les deux principes qui déterminent notre esprit, la raison & les passions. Idem, *p.* 26.

Les Égyptiens n'avoient pas seulement des colonnes & des pyramides élevées sur le sol de la terre, pour y graver ce qui avoit rapport à leur histoire ou à leurs usages; mais ils avoient encore en divers endroits de l'Égypte, des lieux souterrains où les rits de la Religion étoient inscrits sur les murailles, en caractères hiéroglyphiques, pour en conserver la mémoire contre les accidens des inondations.

HIÉROGLYPHIQUE, adj. m. & f. Qui contient un hiéroglyphe. *Hieroglyphicus.* On trouve encore plusieurs obélisques & tombeaux, qui sont chargés de caractères, & de figures *hiéroglyphiques.*

Il est aussi substantif, & alors il signifie la même chose qu'hiéroglyphe.

☞ HIÉROGLYPHIQUES. Caractères de Médecine, inventés, à ce qu'on prétend, par Hermès Trismégiste. On entend aussi quelquefois par ce mot les lignes & les autres traits de la paume de la main que l'on consulte dans la Chiromancie. James.

Ce mot est purement Grec, & est composé de ἱερὸς, *sacer*, *sacré*, & de γλύφω, *scalpo*, graver.

HIÉROGRAMMATÉE, f. m. Nom que les anciens Égyptiens donnoient aux Prêtres qui présidoient à l'explication des mystères de la religion & aux cérémonies. *Hierogrammateus.* Les *Hiérogrammatées* inventoient & écrivoient les hiéroglyphes & les livres hiéroglyphiques, & ils les expliquoient, aussi bien que toute la doctrine de la Religion. Si l'on en croit Suidas, ils étoient aussi Devins; au moins, il rapporte qu'un *Hiérogrammatée* prédit à un ancien Roi d'Égypte qu'il y auroit un Israëlite plein de sagesse, de vertu & de gloire, qui humilieroit l'Égypte. Ils étoient toûjours auprès du Roi, pour l'aider de leurs lumiéres & de leurs conseils; ils se servoient pour cela de la connoissance qu'ils avoient des astres & des mouvemens du ciel, & de l'intelligence des livres sacrés, où ils s'instruisoient eux-mêmes de ce qu'il y avoit à faire. Ils étoient exempts de toutes les charges de l'État; ils en étoient les premiéres personnes après le Roi, & portoient même aussi-bien que lui une espèce de sceptre en forme de soc de charrue. Ils tombérent dans le mépris sous l'Empire des Romains.

HIÉROLOGIE, f. f. Discours sur des choses saintes; Bénédiction. *Hierologia.* Il se dit plus particuliérement de la Bénédiction nuptiale chez les Grecs. On le dit aussi en parlant des bénédictions nuptiales qui se font chez les Juifs. Voyez Selden, *Uxor. Hebr. L. II. c.* 12.

HIÉROME. Voyez JÉROME.

HIÉROMNÉMON, f. m. Nom d'un Officier de l'Église Grecque. *Hieromnemon.* C'étoit un Diacre, dont la principale fonction étoit de se tenir derriére le Patriarche, dans les cérémonies, de préparer & de lui montrer les priéres & oraisons qu'il devoit dire. C'étoit encore lui qui revêtoit le Patriarche de ses habits Pontificaux, & qui assignoit les places à ceux qui avoient droit d'être autour de lui, quand il étoit dans son thrône, comme font les Maîtres des cérémonies chez le Pape. Si l'*Hiéromnemon* étoit Prêtre, comme il arrivoit quelquefois, il ne rendoit point au Pape, comme le Diacre, le service de l'habiller & de lui mettre les habits Pontificaux. Diacre, ou Prêtre, il avoit sous lui un Officier qu'on nommoit *Castrisius.* Il avoit aussi la garde du livre nommé *Contacion*, ou Livre d'Ordination; & de celui qu'on nommoit *Enthronianisme*, & qui étoit apparemment une espèce de Cérémonial contenant les cérémonies de l'Ordination de l'Évêque & la maniére de l'introniser, ou de le placer sur son siége. Voyez Codin, de *Offic. c.* 1. & la Note 26. du P. Goar, sur ce chapitre.

Ce mot vient d'ἱερὸς, sacré, & μνήμων, qui avertit, qui fait souvenir. Ce nom fut donné à cet officier, parce que c'étoit lui qui, comme nous avons dit, montroit au Patriarche les Oraisons qu'il devoit dire.

☞ HIÉRONIQUE, f. & adj. Consacré aux choses saintes, & qui regardent la Religion. Le Dictionnaire, au mot *Jeux*, dans l'énumération qu'il fait des anciens jeux des Grecs & des Romains, cite les jeux *hiéroniques*, & renvoie à ce mot, & cependant il l'a omis. Dans le sens qu'on vient d'expliquer, ce terme est adjectif; mais il est substantif, lorsqu'on dit absolument, les *Hiéroniques*, pour signifier ceux qui ont été vainqueurs dans les jeux *hiéroniques*; de même qu'on appelle *Olympioniques* ceux qui ont remporté le prix aux jeux Olympiques. Les Empereurs avoient accordé de grands Privilèges aux Athlétes Isélastiques, à l'exemple d'Auguste & des Athéniens, qui en donnoient

noient aussi à ceux qui étoient victorieux dans les jeux Olympiques, les Pythiens, les Isthmiens, & généralement à tous les *hieroniques* ou vainqueurs dans les combats sacrés. Ce mot vient du Grec ἱερὸς, *saint*, *sacré*.

HIÉRONYME, f. m. Nom propre d'homme. *Hieronymus*. *Hiéronyme*, Roi de Sicile, se déclara contre les Romains. Bossuet. Il faut dire Jérôme, quand on parle de Saint Jérôme Pere de l'Église. Saint *Hiéronyme*, ou même Saint Hiérôme seroit ridicule, en prononçant l'i, comme on fait à la fin des mots Chancelier, boursier, sanglier, sanctifier.

HIÉRONYMIQUE, adj. m. & f. Qui appartient à S. Jérôme. Le Martyrologe *hiéronymique*. Chastelain, *Mart. T. I. p.* 193. C'est-à-dire, Martyrologe de S. Jérôme, dont nous parlerons au mot MARTYROLOGE. Les exemplaires *hiéronymiques* de Corbie & de S. Vandrille. Id. *p.* 281. ce sont des Manuscrits du Martyrologe de S. Jérôme qui sont dans ces Abbayes.

HIÉRONYMITES, ou JÉRONYMITES, f. m. *Hieronymitæ*. C'est une espéce de Religieux qu'on appelle Hermites de S. Jérôme. Ils suivent la régle de S. Augustin, & sont habillés d'un gris tanné. Il y a de ces Religieux en Espagne, en Italie, & même en France, comme à S. Quentin de Vermandois. Voyez encore JÉRONYMITE.

Ce mot vient du Grec ἱερὸς, *sacer*, *sacré*, & de ὄνομα, *nomen*, nom.

HIÉROPHANTE, f. m. Nom d'un Prêtre chez les Athéniens. *Hierophantes*, *Hierophanta*. L'*Hiérophante* étoit proprement le Prêtre de la Déesse Hécate; ou l'on ne donnoit ce nom aux Prêtres, que lorsqu'ils faisoient les sacrifices de cette Déesse, ou seulement par rapport à elle. Saint Jérôme dit, que les *Hiérophantes* éteignoient en eux les feux de l'impureté en buvant du suc de ciguë, ou même qu'ils se faisoient eunuques. Apollodore, Livre des Dieux, dit que le *Hiérophante* avoit coutume de sonner une cloche à Athènes. C'étoit lui qui enseignoit les choses sacrées & les mystères à ceux qu'on initioit, & c'est de-là qu'il prenoit son nom. Pour cela encore on le nommoit *Prophéte*. Il avoit sous lui des Officiers, qui faisoient la même chose, ou qui l'aidoient en cela, & qu'on nommoit aussi *Prophetes* & *Exégétes*; c'est-à-dire, explicateurs des choses sacrées. L'*Hiérophante* ornoit les statues des Dieux, & les portoit dans les cérémonies. Voyez les Notes de Swertius, sur le *ch. X.* du Traité de Jér. Magius, sur les cloches, Saumaise sur Solin, *p.* 570, 571.

Ce mot vient de ἱερὸς, *saint*, *sacré*; & de φαίνω, *je parois*.

☞ HIÉROPHANTIES ou HIÉROPHANTRIES, f. f. plur. C'étoient des femmes consacrées au culte de la Déesse Hécate, & qui avoient des fonctions distinctes de celles des Hiérophantes. Quelques Auteurs les disent femmes de ceux-ci; mais comment s'accorderoit avec ce mariage l'obligation où ils étoient de vivre toujours dans le célibat? Il y en a qui disent qu'il leur étoit permis de se marier; mais que les secondes nôces leur étoient défendues, & que toute faute contre la chasteté conjugale les excluoit pour jamais de leur ministère. Voyez HIÉROPHANTRIE.

HIÉROPHANTRIE, f. f. Femme du *Hiérophante*, & Prêtresse de la Déesse Hécate. *Hierophantria*. Voyez les Notes de Saumaise sur Lampridius, *p.* 179 & 180. de l'*Historia Augustæ Scriptores*.

HIÉROPHYLAX, f. m. Nom d'Office dans l'Église Grecque. Gardien des choses Sacrées, Sacristain. *Hierophylax*.

Ce nom est composé de ἱερὸς, sacré, & φύλαξ, garde, gardien, de φυλάσσω, Je garde.

HIÉROSCOPIE, f. f. Terme de Divination. *Hieroscopia*. La *Hiéroscopie* consistoit à considérer les victimes, & tout ce qui arrivoit durant le sacrifice. ☞ C'étoit une sorte de divination qui consistoit à examiner toutes les cérémonies de la Religion, jusqu'aux moindres circonstances, pour en tirer des présages. De ἱερὸς, *sacré*, & σκοπέω, *je considère*.

Ce mot vient de ἱερὸς, *sacré*, & de σκοπέω, *je considère*.

HIERRO. Voyez FER, l'île de Fer. Ce mot est purement Espagnol, & nous ne nous en servons jamais. Nous disons l'île de Fer, & non pas l'île d'*Hierro*, mais supposé qu'on veuille l'employer, il faut dire, *Hierro*, & non pas *Hiéro*, comme Maty.

HIERSON. Voyez HÉRISON.

HIERSPERG, f. m. Nom propre d'un village de la Franconie. *Hiersperga*. Il est chef d'un Comté qui porte son nom, & situé dans l'Evêché d'Aichstet, dont il dépend, vers les frontiéres de la Baviére. Maty.

☞ HIERVILLE, f. f. Bourg de France en Normandie, au pays de Caux, dans le Diocèse de Rouen, entre Ouville-l'Abbaye, Englesqueville, Sursanne, Bourdinville, Hectot-l'Auber & Hecqueville.

HIÉRUSALEM, ou plutôt JÉRUSALEM, car c'est ainsi qu'il faut prononcer; & même qu'il faut écrire, sans mettre d'*H* au commencement. C'est dans les siécles d'ignorance que cette *H* s'est introduite en ce mot, à cause de la ressemblance de son commencement avec ἱερὸς, mot Grec, dont on a cru faussement que Hiérusalem étoit formé. Mais aujourd'hui tout le monde en François, & tous les gens médiocrement habiles en Latin, écrivent *Jérusalem*, *Jerosolyma*, *&c.* Voyez donc JÉRUSALEM.

☞ HIÉRY, f. m. Ville d'Asie, dans la Chorassane, dont elle est la Capitale. Quelques-uns croient que c'est la Rhéa de Ptolomée.

HIESMES, f. m. Nom propre d'une petite ville de France. *Hiesma*, *Oximus*, *Oximi*, *Uxoma*, *Uxuma*. Elle est dans la Normandie, à trois lieues de Séez, & à sept d'Alençon, du côté du nord. Maty. L'Évêque de Séez est quelquefois appellé Evêque d'*Hiesme* dans l'Antiquité. Voyez de Valois, *Not. Gall.* Ce qui a fait croire au P. Sirmond que *Hiesmes* avoit été le siége de cet Evêché; mais Hadrien de Valois, *Not. Gall. p.* 395. 396 & 495. remarque que les Evêques sont quelquefois appellés du nom du lieu où ils font leur résidence, quoique ce ne soit point celui de leur siége; & il en apporte des exemples. Cet Auteur dit *Hiesmes*, ou *Exmes*.

HIESMOIS, oise, f. m. & f. Qui est d'Hiesmes. *Oximensis*, *Oximus*.

Hiesmois, f. m. Nom de contrée. Territoire d'Hiesmes. *Oximensis pagus*, *Oxismus*, dans les Capitulaires de Charles le Chauve; *Oxonensis* dans ceux de Charlemagne; ailleurs, *Oximensis Comitatus*. On trouve aussi *Ossimensis* pour *Oximensis*, & *Ossismia*. Le pays d'*Hiesmois*, ou l'*Hiesmois*, s'étendoit entre le territoire d'Alençon & celui de Domfront. Autrefois il comprenoit celui d'Alençon & celui de Séez. Voyez de Valois, *Notit. Gall. p.* 395 & 495.

H I G.

☞ HIGH, f. m. Ce mot est Anglois, & signifie *Haut*. Il entre dans la composition de quelques noms géographiques. *Highland*, c'est-à-dire, le Haut pays. On appelle ainsi la partie de l'Ecosse qui est pleine de montagnes.

☞ HIGHAM FERRERS, f. m. Ville d'Angleterre, dans la province de Northampton. Elle envoie ses Députés au Parlement.

HIGH CROSSE, f. f. Nom propre de lieu. C'étoit anciennement une ville des Covitains. *High-Croassa*, *Vennones*, *Vennona*. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un village d'Angleterre, situé dans le Comté de Leicester, au midi de la ville de ce nom.

☞ HIGIENE. Voyez HYGIENE.

☞ HIGUCY, f. m. La plus orientale des cinq Provinces qui partageoient l'Île Espagnole, lorsque Christophe Colomb en fit la découverte, & qui avoient chacune leur Souverain.

HIGUERA. Village de l'Andalousie, en Espagne. *Higuera*. Il est au nord de Lucar la Major. On voit près de ce lieu les ruines de l'ancienne *Nertobrica*, petite ville de l'Espagne Bétique.

☞ HIGUÉRO, f. m. Grand arbre de la Nouvelle Espagne, dont le bois est fort & robuste, ressemblant à celui du citronier. Sa feuille est longue & étroite, principalement vers la queue, d'où elle va en s'élargissant jusqu'au bout. Son fruit est rond, quelquefois long, semblable

blable à une courge. On en fait des tasses à boire, & d'autres vaisseaux. Sa chair a le goût de notre courge. Les Indiens en mangent, faute d'autre aliment. Le plus grand de ces fruits peut tenir une livre d'eau, & le plus petit n'est que de la grosseur du poing. Ce fruit s'appelle *Macoquer*. Voyez ce mot.

☞ HIGUIERO D'INFIERNO, f. m. Il y a une longue explication des différens sens allégoriques de ce mot dans le premier tome de la Satyre Ménippée, *pag.* 226.-231. On dit, *pag.* 227. que *Higuiero d'infierno* ne signifie autre chose en langue Castillane qu'un Figuier d'enfer, les Espagnols, comme les Gascons, tournant les *f* en *h*, *hazer*, *harina*, *hijo*, *hogo*, *higo*; faire, farine, fils, feu, figue : & pour mieux marquer combien le nombre des Ligueurs s'étoit accru, on observe, *pag.* 229. que le figuier d'enfer est si fréquent en l'île Espagnole, nouvellement découverte aux Indes, qu'un Auteur Italien dit que tout en est plein, & qu'il y vient, comme par dépit, jusqu'aux cours des maisons.

Je finis par le texte de la Satyre Ménippée, *pag.* 3. » Au » petit échaffaut sur lequel étoit monté le Charlatan Espagnol, étoit attachée une grande peau de parchemin, » écrite en plusieurs langues, scellée de cinq ou six » sceaux d'or, de plomb & de cire, avec des titres » en lettres d'or, portant ces mots : Lettres du pou- » voir d'un Espagnol, & des effets miraculeux de sa » drogue, appellée *Higuiero de infierno*, ou Catholicon » composé.

H I L.

HILAIRE, f. m. Nom propre d'homme. *Hilaire*, Evêque de Poitiers, l'une des grandes lumières de l'Eglise des Gaules, étoit né à Poitiers de parens qualifiés & considérés dans la Province, mais engagés dans les ténèbres du Paganisme. Il y renonça, & fut baptisé, après s'être convaincu de la vérité dans la lecture du Nouveau Testament. Il fut fait Evêque de Poitiers en 352 ou 354. soûtint la vérité contre les Ariens dans le Conciliabule de Béziers en 358. Il y fut déposé, & exilé la même année en Phrygie par l'Empereur Constance. Il y défendit si vivement la foi Catholique, que les Ariens le firent renvoyer dans les Gaules. Il y revint en 360. & y soûtint encore de continuels combats qui durèrent jusqu'à deux ans environ avant sa mort, qui arriva, à ce que l'on croit, le 13 de Janvier de l'an 367. sept ans après son retour d'exil. Saint *Hilaire*, Evêque d'Agde, gouverna cette Eglise depuis l'an 429. jusqu'en 449. qu'il mourut. Il présida au Concile de Riez en 439. & au premier Concile d'Orange en 441.

Hilaire se dit encore pour *hilare*, *hilarus*. Aussi S. *Hilaire*, successeur de S. Léon & Pape depuis 461. jusqu'en 467. s'appelloit *Hilarus*, *Hilar*, ou plutôt *Hilare*, & non pas *Hilarius*, quoiqu'on l'appelle en François *Hilaire*.

☞ HILAIRE & PHŒBÉ, f. f. Filles de Leucippus, frere de Tyndare, étant prêtes d'être épousées par Lyncée & Idas, furent enlevées par Castor & Pollux, leurs cousins germains. Ces deux femmes, après leur mort, eurent les honneurs héroïques, sans doute à cause qu'elles avoient été femmes de deux héros.

Hilaire. Voyez HILIER.

HILARIES, f. f. plur. Nom d'une fête, qui se célébroit tous les ans à Rome le 8^e^ devant les Calendes d'Avril, c'est-à-dire, 25^e^ Mars, en l'honneur de la Mere des Dieux. *Hilaria*, *orum*, *Hilaris dies*. Les *Hilaries* se célébroient avec beaucoup de réjouissance & de pompe. Chacun alors s'habilloit comme il lui plaisoit, & prenoit les marques de quelle dignité il vouloit. Les Romains avoient pris cette fête des Grecs qui la nommoient ΑΝΑΒΑΣΙΣ, *Ascensus*; ils passoient la veille en pleurs & en lamentations, & la nommoient ΚΑΤΑΒΑΣΙΣ, *Descensus*. Ensuite les Grecs prirent des Romains le nom d'ΙΛΑΡΙΑ, comme il paroît par Photius dans les extraits de la vie du Philosophe Isidore. Joan. Rosinus, *Antiq. Roman. L. IV. c.* 7. Turnèbe, *Advers. L. XXIV. c.* 45. Casaubon sur Lampridius, *Hist. Aug. Script. p.* 167. & Saumaise sur Flavius Vopiscus, *Ib. p.* 345. traitent des *Hilaries*.

Casaubon prétend qu'outre cette signification particulière, *Hilaries* se disoit encore de tous les jours de fête & solennels, soit que ce fût une solennité publique, soit que ce ne fût qu'une fête particulière & domestique. Saumaise soûtient que non.

Tristan, *T. I. p.* 482. distingue *hilaria*, & *hilaria*. *Hilaria*, dit-il, étoient les réjouissances publiques, comme *hilaria* les priéres que l'on faisoit en conséquence de ces réjouissances, même les particulières, comme quand quelqu'un se marioit, ou qu'une femme accouchoit d'un fils. Les publiques duroient plusieurs jours, & tant que ces fêtes duroient, il y avoit tréve de tous deuils & & cérémonies funèbres. Voyez Saint Maxime sur la sixiéme Épitre du faux Denys Aréopagite, & la paraphrase de Georges Pachymère.

Ces fêtes furent premiérement instituées en l'honneur de la Mere des Dieux, disent Macrobe, *L. I. c.* 10. & Lampridius en la vie d'Alexandre Sévère, apparemment pour marquer leur joie de la naissance de leurs Dieux. Tristan, *T. I. p.* 482. & *T. II. p.* 566. Les *Hilaries* se célébroient à Hiérapolis en l'honneur de Cybéle, comme Damascius nous l'apprend.

☞ HILARIEUX, euse, adj. Vieux mot. Joyeux. *Jocosus*, *facetus*.

En qui reluit gentillesse, beauté,
Noblesse d'ame, hilarieux *génie*. Rousseau.

HILARODE, f. m. Terme de Musique & de Poësie. Nom propre d'une espéce de Poëte chez les Anciens. *Hilarodus*. C'étoient chez les Grecs des Poëtes qui chantoient des vers moins libres que les piéces Ioniques; mais gaies & plaisantes. Ils paroissoient vêtus d'un habit blanc, couronnés d'or; d'abord ils portoient des souliers, ensuite ils ne prirent plus que la chaussure appellée *crepida*, qui ne consistoit qu'en une semelle, liée dessus le pied avec des courroies. Les *Hilarodes* ne chantoient pas seuls. Ils avoient un jeune enfant, ou une fille, qui les accompagnoit en jouant de quelque instrument. On les introduisit ensuite dans les Tragédies, comme on introduisit les Magodes dans les Comédies. Scaliger traite de ces Poëtes au *L. I. de sa Poëtique*, *ch.* 52. Les *Hilarodes* furent dans la suite appellés Simodes, du nom d'un Poëte nommé Simus, qui excella dans ce genre de poësie.

Ce mot vient de ἱλαρὸς *joyeux*, *agréable*, & d'ᾠδή *chant*, *chanson*.

HILARODIE, f. f. Piéce de vers faite, ou chantée par ceux qu'on nommoit Hilarodes. *Hilarodia*. Scaliger prétend que l'*hilarodie*, l'hilarotragédie, la Phlyacographie, & la fable Rhintonique, sont les noms d'une même chose.

HILARO-TRAGÉDIE, f. f. Piéce dramatique mêlée de tragique & de comique, ou de sérieux & de plaisant, ou de ridicule. *Hilarotragœdia*. Scaliger, *Poët. L. I. c.* 52. prétend que l'*hilaro-tragédie* & l'hilarodie, sont la même chose. D'autres ont cru que l'*hilaro-tragédie* étoit à peu-près ce que nous appellons Tragicomédie, ou une Tragédie dont la catastrophe est heureuse, & fait passer le Héros d'un état malheureux dans un état fortuné. D'autres enfin croient que c'étoit, comme nous l'avons dit, un mélange de tragique & de comique, de choses sérieuses & d'autres ridicules. Ce dernier sentiment est le plus commun & le plus vraisemblable. Suidas dit que Rhinton fut l'inventeur de ces sortes de piéces. On les appella en effet *Rhintonica fabula*. Outre Scaliger, voyez Athénée, *L. XIV.* & la Pratique du Théâtre par l'Abbé d'Aubignac, *L. II. c.* 10.

HILARUS, f. m. Nom propre d'homme. *Hilarus*. Du nom *Hilarius*, parce qu'il est plus connu & plus usité, nous avons fait *Hilaire*; mais pour celui d'*Hilarus*, l'usage ne l'a point changé, parce qu'on ne le dit presque jamais dans l'usage ordinaire. *Hilarus*. Diacre fut Légat au II. Concile d'Éphèse, & s'opposa à la condamnation de Flavien, en disant *Contradicitur* : & cette opposition du Légat du Saint Siége contre presque tous les Évêques, a fait qu'on a appellé dans tous les siécles ce Concile, Le brigandage d'Éphèse.

☞ HILAS, f. m. Petite ville d'Espagne, dans la Castille Nouvelle : elle est située sur le penchant d'une colline ronde, au haut de laquelle est le château.

HILDEBERT, f. m. Nom propre d'homme. *Hildebertus*. *Hildebert* de Lavardin, Archevêque de Tours, disciple de Bérenger dans l'XI[e] fiécle, écrivit contre lui. *Hildebert* Archevêque de Maïence vers l'an 930. étoit Duc de France, frere de l'Empereur Conrad. Il écrivit la vie de quelques Saints, mais on écrit & on prononce *Childebert*, quand on parle de ceux de nos Rois qui ont porté ce nom, *Childebertus*. Le premier Roi de France qui a porté ce nom, étoit Roi de Paris & fils de Clovis I.

Ce nom de *Hildebert* est composé de deux mots de la langue Tudesque, *helde*, qui veut dire *Héros*, & *beorht*, qui signifie *illustre*, puis en ajoûtant un *c*, ou un *k*, qui est la premiére lettre du mot Allemand, qui veut dire Roi, on a fait le nom *Childebert*.

HILDÉMER, f. m. Nom propre d'homme. *Hildemarus*. Le Vénérable *Hildemer* est le premier des trois fondateurs de l'Abbaye d'Arrouaise près de Bapaume au diocèse d'Arras. Les deux autres furent Conon, depuis Cardinal, Évêque de Palestrine, & Roger, Laïque. Chatelain, *Mart. T. I. p.* 233.

HILDÉRIC, f. m. Nom propre d'homme. *Hildericus*. *Childericus*. *Hilderic* qu'on nomme aussi Huneric, étoit petit fils de Genseric, & fils d'Humerique & d'une fille de l'Empereur Valentinien III. Cet *Hilderic* fut Roi des Goths vers l'an 523. mais il s'en fit méprifer par sa douceur, & fut obligé par l'artifice de Gilimer de quitter le thrône. Aujourd'hui on écrit & on prononce *Childeric*, quand on parle de ceux de nos Rois qui ont porté ce nom. Le *c* n'appartient pas proprement à ce nom, on l'a ajoûté de même qu'à plusieurs autres noms, comme à ceux de *Clovis*, de *Chilpéric*, &c. ce *c*, ou ce *k* est la premiére lettre du mot *Cyning*, qui veut dire Roi dans les langues du Nord, aujourd'hui on dit *König* en Allemand dans le même sens. Trois Rois de France ont porté le nom de *Hilderic*, ou *Childeric* ; le premier fut prédécesseur de Clovis I. le second étoit fils de Clovis II. le troisiéme est le dernier Roi de la premiére race, dite des Mérovingiens Il y en a qui confondent les noms de *Hildéric* & de *Hilpéric*, ce qui est venu de la ressemblance qu'il y a entre le D & le P, dans l'écriture : il y a cependant de la différence entre ces deux noms.

Le nom de *Hildéric* est composé de deux mots Tudesques, *hilde*, qui veut dire *desir*, & *ric*, qui signifie *Royaume*.

HILDESHEIM, f. m. Nom propre d'une ville du Cercle de la basse Saxe, en Allemagne. *Hildesia*, *Hildesheimum*. Elle est située dans l'Evêché d'*Hildesheim*, sur la riviére d'Innerste, qui la sépare en vieille & nouvelle ville. *Hildesheim* est assez grande, bien bâtie, & fortifiée. Elle est Impériale, & elle embrassa la Confession d'Augsbourg l'an 1543. Il y a pourtant des Catholiques Romains qui sont en possession de l'Eglise Cathédrale ; les Jésuites y ont aussi un Collége. Maty. Les Magistrats, quoique Luthériens, reconnoissent l'Evêque pour leur Seigneur & Prince, & lui font serment de fidélité, à condition qu'ils seront maintenus en leurs franchises & priviléges. Heiss.

L'Evêché d'*Hildesheim*, *Hildesheimensis Episcopatus*. Petit Etat du Cercle de la basse Saxe, en Allemagne. Il est entre les Duchés de Luneboutg & de Brunswick, & peut avoir quinze lieues d'Orient en Occident, & douze dans sa plus grande largeur du Nord au Sud. Il est baigné par les riviéres de Leyne & d'Innerste. Son terroir est fort fertile, & ses lieux principaux sont Peine, Sarstéde, Bruggen & Alvéde. *Hildesheim*, qui lui donne le nom, se gouverne en ville Impériale. Cet Evêché, suffragant de Maïence, fut fondé par Charlemagne dans le bourg d'Elze, & transféré à *Hildesheim* par Louis le Débonnaire l'an 814. L'Evêque d'*Hildesheim* posséde encore un petit pays, qui est au midi de l'Evêché. Maty.

Le premier Evêque d'*Hildesheim*, nommé Gunther, mourut l'an 835[e]. Heiss, *hist. de l'Emp L. VI. c. 6.* Le quarante-sixiéme, qui fut le Duc Jean IV. de Saxe-Lawenbourg, eut une cruelle guerre à soûtenir contre le Duc de Brunswick, qui lui enleva plus de la moitié de son Evêché. Ce qui lui resta fut nommé *Le moindre Evêché* ; & ce que le Duc de Brunswick avoit pris, *Le plus grand Evêché*. Mais en l'année 1629. il intervint une Sentence de la Chambre Impériale de Spire, portant que le plus Grand Evêché seroit restitué à l'Evêque. Et par une Transaction passée en 1643. entre l'Evêque & les Ducs de Brunswick, & confirmée par les Traités de Westphalie, presque toutes les terres de l'Evêché occupées par la Maison de Brunswick, lui sont demeurées en propre, & l'Evêque n'y a profité que de neuf Monastères, appartenans aux Catholiques, qui ont été remis sous sa Jurisdiction, outre ce dont il se trouvoit en possession, Id. Voyez encore Imhoff, *Notit. Imp. L. III. c.* 11. On ne sçait pas précisément l'année que l'Evêché d'*Hildesheim* fut fondé ; mais Gonthier, qui en fut le premier Evêque, mourut en 833.

HILDESHEIM. Autre petite ville ou bourg d'Allemagne. *Hildesheimum*. Ce lieu, situé sur la riviére de Kill, à cinq lieues au-dessus de Kylburg, est chef d'un des Bailliages de l'Archevêché de Tréves, enclavé dans le Comté de Manderscheyd. Maty.

HILDEVERT, f. m. Nom propre d'homme. *Hildevertus*, *Ildevertus*, *Ildvertus*, & selon Baillet *Hildebertus* & *Datlevertus* Je ne trouve que les trois premiers dans les Bollandistes. C'est un Saint Évêque de Meaux, Patron de la ville de Gournai en Normandie. *Hildebert*, que nous prononçons *Hildevert*, nous est beaucoup moins connu par l'histoire de sa vie que par la célébrité de son culte. Il florissoit environ l'an 680. selon le P. Papebrock. *Acta Sanct. Maii. T. VI. p.* 712.

☞ **HILDUINISTE**, f. m. qui se trouve souvent dans les *Valesiana*, Sectateur de Hilduin, Abbé de S. Denys en France, défenseur de son sentiment sur S. Denys. *Hilduinista*. L'Abbé Hilduin passe pour le premier du sentiment de ceux qui soûtiennent que S. Denys l'Aréopagite est venu dans les Gaules. C'est pour cela que ceux qui tiennent ce sentiment sont appellés *Hilduinistes*.

HILÉLE, f. m. & f. Nom d'une nation Arabe. *Hilelus*, *a*. Le pays ou l'habitation d'Aca, dans la Numidie, appartient aux *Hiléles*, qui est une race d'Arabes, qui entra dans l'Afrique sous le regne du Calife de Carvan. Plusieurs de ces Arabes ont bâti des maisons comme les Bérébères, & se sont alliés avec les peuples du lieu, & ceux qui errent par les campagnes les reconnoissent pour Arabes, quoique les uns & les autres se prennent pour anciens Africains, & ne sçachent pas qu'ils viennent de l'Arabie Déserte, parce qu'outre l'antiquité de leur origine, ils n'ont aucune connoissance des lettres, & ont vieilli dans cette opinion. Marmol, *L. VII. C.* 8.

HILIER, f. m. Nom propre d'homme. *Hilarius*. S. Florentin & S. Hilaire, que le vulgaire nomme S. *Hilier*, furent du nombre de ceux qui répandirent leur sang en Bourgogne pour la défense de la foi Chrétienne au V[e] fiécle, lorsque les Vandales, les Suéves & les Alains, entrérent dans les Gaules.

M. Chastelain. dans son Martyrologe au 13[e] Janvier, p. 194. parlant de S. Hilaire de Poitiers, dit qu'il y a des lieux en France où on le nomme aussi Saint *Hilier*, & où il y a des Eglises sous ce nom.

HILIÉRE, f. f. Nom propre d'une poire de Bergamote. *Pyri species*. Il n'y a point d'autre différence dans les Bergamottes d'automne que celle qui est fondée sur la couleur ; car il y en a une qui est grise, verdâtre, & c'est celle-là qu'on nomme simplement la Bergamotte, ou la Bergamotte commune, ou de la *Hiliére*, ou de Recous, &c. tout cela n'étant qu'une même chose. La Quint.

HILLAR. Voyez ILAR.

☞ **HILLE**. Il y a quatre villes de ce nom, la premiére en Asie, dans l'Irac Arabique, à soixante-dix-neuf dégr. quarante-cinq min. de longitude, & à trente-un dégr. cinquante min. de latitude, entre Bagdad & Cousa. La seconde aussi dans l'Irac Arabique, près du Tigre, entre Vaset & Bassora. La troisiéme en Perse, dans le Courestan, auprès d'Ahouez. La quatriéme dans la Turquie, en Asie, auprès de Mosul ou Moussel.

HILLEL, f. m. Nom propre d'homme. *Hillel*. C'est un nom propre de plusieurs Juifs. Il y a un *Hillel* qui florissoit

rissoit avant Jésus-Christ, & dont il est souvent parlé dans le Thalmud. L'Ecole d'*Hillel*, terme qui se trouve souvent dans le Thalmud, dans les Rabbins, & dans les Critiques Hébraïsans ; ce sont les disciples du Rabbin dont nous venons de parler. Il avoit un Antagoniste nommé Schammaï, dont il est aussi souvent parlé dans les mêmes Livres. L'Ecole d'*Hillel* & l'Ecole de Schammaï sont presque toûjours opposées dans leurs décisions. Le manuscrit d'*Hillel* est un manuscrit de la Bible Hébraïque, revû & corrigé par un Rabbin nommé *Hillel*. Ce manuscrit est souvent cité à la marge des Bibles Hébraïques manuscrites dans la même colonne que la petite Massore.

Schickard, dans son Livre *de Jure Regis*, prétend que ce *Hillel* a écrit cet exemplaire au retour de la captivité de Babylone. Cunæus, *de Rep. Hebr.* attribue ce manuscrit à un autre *Hillel*, qui vint de Babylone en Syrie 60 ans avant la naissance de J. C. d'autres prétendent que cet *Hillel* vivoit vers l'an 340 de J.C. que c'est celui qui fut surnommé le Prince, & qui est un des Docteurs Mischniques. Il étoit petit-fils de Juda, surnommé le Saint. Buxtorf le fils, dans son Traité de l'Antiquité des points, *P. II. c. 7.* croit que c'est de cet *Hillel* que parle S. Epiphane, *L. I. de hæres.* L'Auteur du *Sepher Juhhasin*, qui vivoit sur la fin du XV^e siécle, dit qu'il y avoit 900 ans que cet exemplaire étoit écrit. Si cela est vrai, R. *Hillel* y travailloit sur la fin du sixiéme siécle. Le P. Morin soûtient que l'exemplaire d'*Hillel* n'avoit que 500 ans.

M. Simon réfute le P. Morin, *dans son hist. Critique du Vieux Testament*, *L. I. c. 22.* Les Manuscrits Hébraïques, à la marge desquels se trouvent les citations de l'exemplaire d'*Hillel*, ont au moins 500 ans, de l'aveu même du P. Morin, & par conséquent plus de 560 maintenant. Simon dit qu'on ne peut douter que cet exemplaire ne soit assez nouveau, sans déterminer le temps auquel il a été écrit : sa raison est que la plûpart des diverses leçons de cet exemplaire ne consistent qu'en des minuties, qui ont été inventées par les Grammairiens depuis quelques siécles. Ces minuties sont un *chirek*, un *patach*, un *dagesch*.

En supposant avec M. Simon que ce sont toûjours là des minuties, il resteroit encore à prouver en quel temps elles ont été inventées par les Grammairiens. R. Elias Lévita dans la III^e Préface de son *Massoreth hammassoreth*, dit que les premiers Grammairiens ont eu quelques noms pour les voyelles, & que les Grammairiens en ont ensuite augmenté le nombre. Or les premiers Grammairiens, selon M. Simon lui-même, étoient de la fin du IX^e siécle, ou du commencement du X^e. D'autres les feroient peut-être plus anciens. Mais à s'en tenir-là, un exemplaire qui marque les minuties dont parle Simon, pourra avoir huit à neuf cents ans. Est-ce là être assez nouveau !

Quoi qu'il en soit au reste de l'Antiquité du manuscrit d'*Hillel*, R. Abraham, Auteur du Sépher Juhhasin, dit qu'il étoit en Espagne dans la ville de Léon, & qu'il en avoit vû vendre une partie en Afrique. Voyez Buxtorf, *de Antiq. Punctor. P. II. c. 7.* Hottinger, *Thesaur. Philolog. L. I. C. II. Sect. IV.* Simon, *hist. Crit. du V. T. P. I. ch. 21.*

Ce mot vient de הלל, *laudare*, & signifie, qui est louable, *laudabilis*.

☞ HILLIERS, f. m. plur. Vieux mot. Les flancs : du Latin *Ilia*.

☞ HILLOT, f. m. Vieux mot. Valet, esclave. *Servus*. Ce terme est pris du nom que les Lacédémoniens donnoient à leurs esclaves, qu'ils appelloient *Hillotes*. Il falloit dire *Hélotes*, & non pas *Hillotes* ; Hélotes, dis-je, citoyen d'Hélos. Cette ville ayant été prise sur les Athéniens par les Lacédémoniens, ils en firent esclaves tous les habitans, & de-là ils nommérent leurs esclaves Hélotes. Voyez MARSHAM.

HILOIRES, f. m. Terme de Marine. Bordures des écoutilles, caillebotis, & baies d'un vaisseau, qui sont de longues piéces de bois qui leur servent comme d'un chassis, ou d'un quadre & bordure. *Ostiorum tabulati nautici fulcra lateralia*.

HILPERHAUSEM, f. m. Nom propre d'une petite ville, ou bourg du Cercle de Franconie. *Hilperusia*. Ce lieu est situé sur la riviére de Werra, vers sa source, dans le Comté d'Henneberg, entre la ville de Coburg, & celle de Smalcade. Maty.

HILPERIC, f. m. Nom propre d'homme. *Hilpericus*, *Chilpericus*. On écrit & on prononce aujourd'hui *Chilpéric* ; il y a longtemps que cet usage s'est établi, en joignant la lettre *c*, qui est la premiére du mot Tudesque, qui veut dire Roi, avec le nom propre de *Hilpéric*. Le quatriéme Roi de France est quelquefois appellé *Hilpéric*, ou *Chilpéric*, mais plus communément *Childéric*. Voyez ce mot. *Hilpéric* I. étoit fils de Clotaire I. & petit-fils de Clovis premier Roi Chrétien. *Hilpéric* II. succéda à Dagobert second.

Ce nom de *Hilpéric* est composé de deux mots Tudesques ; *helpe*, *secours*, & *ric*, *riche*.

HILPOLSTEIN, HIPOLSTEIN, f. m. Nom propre d'une petite ville du territoire de Nuremberg, en Franconie. *Hilpoſteinum*, *Hipoliſteinum*. Elle est sur une montagne, à la source de la riviére de Rote, entre la ville de Nuremberg, & celle d'Aichstet Maty.

☞ HILVAREMBEEK, f. m. Grand village des Pays-Bas, au Brabant Hollandois, dans le quartier d'Osterwick.

H I M.

☞ HIMANTOPE, f. m. Oiseau aquatique fort rare, dont la tête est petite, le corps grêle & long d'environ six doigts. Son bec est long de presque quatre doigts, & sa queue d'autant. Il est de couleur noirâtre. Son cou est long de cinq doigts. Il est haut, élevé sur ses jambes, qui sont longues & rouges comme du sang. Ses pieds ont chacun trois doigts. Sa tête & son cou sont de couleur brune ou obscure. Son dos & ses ailes sont noirs, tirant sur le verdâtre. Sa queue est cendrée. Il vit de petits insectes. Il tire son nom d'αἷμα, *sang*, & πούς, *pied*, comme qui diroit : *Oiseau qui a les pieds rouges comme du sang*.

HIMENÉE. Voyez HYMENÉE.

HIMÉRA, f. f. Nom propre d'une ancienne ville de Sicile, qui ne subsiste plus. *Himera*. Elle étoit sur l'*Himéra*, riviére qu'on nomme aujourd'hui Le Salso. Voyez ce mot. Strabon dit qu'elle avoit été bâtie par les Zancléens. Elle ne subsista que 140 ans. Les Carthaginois sous la conduite d'Annibal la détruisirent, & deux ans après en bâtirent une autre sur le bord du fleuve, & l'appellérent Thermes, parce qu'il y avoit là des Thermes. Il reste néanmoins des médailles ou monnoies d'*Himéra*. Voyez Goltzius, *Tab. XI. Himéra* étoit la patrie du Poëte Stésichore.

Himéra, fleuve. Voyez SALSO, & TERMINI.

☞ HIMÉRE, f. m. Fils de la Nymphe Taygéte & de Lacédémon : il deshonora un soir Cléodice sa propre sœur, sans le sçavoir. Le lendemain ayant appris la vérité, il en conçut tant de chagrin, qu'il se précipita dans la riviére de Marathon, qui fut nommée *Himére* à cause de lui.

HIMETTO, ou HIMETTE & HYMETTE, f. m. ou adj. Monte Himetto, ou Monte di Altina. *Hymettus*, *Cecropius mons*. Montagne de Gréce. Elle est dans la Livadie, à quatre lieues de la ville d'Athénes, du côté du levant. Maty. Les Abeilles du mont *Hymetto* & l'excellent miel qu'elles faisoient sont célébres dans les Poëtes de l'Antiquité. Le miel d'*Hymette*. Il y a encore des ruches & des abeilles, sur-tout dans un Monastère qui est au nord de la montagne, & que les Turcs appellent *Corbachi*, d'une tête de belier dont il sort une fontaine. Ils appellent aussi miel de Cosbachi l'excellent miel qui s'y fait & que les Grecs nomment ἀκάπνιστον, c'est-à-dire, miel fait sans fumée. Les principales plantes qui y croissent, sont la mandragore, qu'il produit en grande quantité, de la tithymale épineuse, une espéce de scorsonère inconnue dans ces pays-ci, & que les Grecs appellent *Galachorthon*, parce qu'elle est pleine de lait, & qu'elle en fait venir aux femmes. Voyez le Voyage de Spon, *P. II. p. 222.* Pline, *L. XVII. c. 1.* parle aussi du marbre du mont *Hymetto*. Les Francs appellent cette montagne *Montematto*, par corruption de *Monte himetto*. Du reste, Saumaise sur Solin, *p. 862.* prétend tirer d'un endroit de Théophraste, *L. de Sign. pluviar. ac tempestat.* qu'il y avoit autrefois deux montagnes de ce nom en Gréce. Voyez encore HYMETTE.

☞ HIMIFFIN, s. m. Rivière d'Afrique. Elle a sa source aux montagnes du Royaume de Maroc propre. Elle arrose le pays de Suz, & se perd dans l'Océan, auprès d'Ansulima.

HIMPOU, s. m. Nom d'un des Tribunaux Souverains de la Chine, qui résident à Peking, capitale de l'Empire. *Concilium supremum apud Sinas rerum capitalium judex.* Le *Himpou* juge souverainement des crimes. P. Le Comte.

H I N.

HIN, s. m. Nom de mesure des choses liquides chez les Hébreux. Saint Jérôme dit que le *hin* contenoit deux setiers d'Italie : selon le Thalmud, au traité *Menachot*, c'est-à-dire, au traité des oblations du soir, un *hin* contient douze *logues*, & chaque *logue*, ou setier, six œufs. C'est le sentiment de R. David Kimchi & des Hébraïsans.

☞ Hin. On nomme ainsi dans la Chine la drogue médicinale que l'on appelle en France *Assa fœtida*. Les Chinois en tirent beaucoup de Batavia.

HINAGOA, ou YNAGUA, s. f. Nom propre d'une île de la mer du Nord, en l'Amérique septentrionale. *Hinagua, Ynagua.* C'est une des Lucayes, & elle est située au nord de l'île de Saint Domingue, & au levant de celle de Cuba.

HINDELOPEN, s. m. Nom propre d'un bourg des Provinces-Unies. *Hindelopia, Hindelopa.* Il est dans la Frise, sur le Zuiderzée, au midi d'Hailinge.

☞ HINDERLAPPEN, ou INTERLACHEN, s. m. Bailliage en Suisse, au Canton de Berne, ainsi nommé d'un Monastère de Chartreux, dont on a fait un château.

☞ HINDOO. Ville des Indes sur la route d'Amadabat à Agra, à dix-neuf cosses de Nuali, & dix de Baniana. Il s'y fait de l'indigo plat, excellent. *Hindoa.*

☞ HINGGAN. Ville de la Chine, dans la Province de Quangsi, au département de Queilin, première Métropole de cette Province. Elle est de sept degr. trente-deux m. plus occidentale que Péking, à vingt-six degr. douze m. de latitude.

HINGHOA, s. f. Nom propre d'une ville de la Chine. *Hinghoa.* Elle est la septiéme de la Province de Fokien. Cette ville est fort bien bâtie, & n'a qu'une autre ville, avec quantité de bourgs dans son territoire, qui est très-fertile, principalement en ris & en soie. On voit sur une montagne de ce territoire un puits, qui croit & qui décroit comme le flux & le reflux de la mer. Maty.

HINGUET, s. m. Terme de Marine. C'est une piéce de bois qui sert à arrêter le cabestan, quand il a levé quelque fardeau. *Retinaculum.*

HINSE. Terme de Marine. Parole de commandement qui se fait sur mer ; pour dire, Tirer en haut, ou isser. *Attolle, Extolle.*

H I O.

HIO, s. m. Nom propre d'une petite ville de la Westrogothie, en Suéde. *Hio.* Elle est sur le bord occidental du Lac Wéter, à huit lieues de la ville de Fallekoping, du côté du levant. Maty.

H I P.

☞ HIPOSCENE, ou HIPOSCENION. Voyez HYPOSCÈNE.

D'abord tout le récit fut chanté par les chœurs ;
Mais Thespis rebuté des sons de l'hiposcène,
Produisit le premier un Acteur sur la scène...
Merc. Avr. 1725.

HIPOTÉQUE. Quelques Auteurs écrivent ainsi. Voyez HYPOTHÉQUE.

HIPPE', s. f. Nom d'une fille du Centaure Chiron. *Hippe.* Un jour qu'*Hippé* chassoit sur le mont Pélius, on lui fit violence ; elle conçut tant de crainte de l'indignation qu'auroit son pere quand il sçauroit son malheur, que les Dieux ayant pitié d'elle, la changérent en cavalle, & la transportérent au ciel. Quelques-uns disent qu'elle connoissoit & prédisoit l'avenir.

HIPPÈNE, s. f. Territoire d'Hippos. *Hippene, Regio Hippenorum.* Elle bornoit en partie la Galilée, & touchoit les territoires de Tibériade & de Scythopolis, Reland, *Palæst. L. III. p.* 821.

HIPPÉNIEN, enne, s. m. & f. *Hippenus.* Habitant d'Hippos, ou de l'Hippène.

HIPPIATRIQUE, s. f. L'Art de guérir les maladies des animaux. *Hippiatrice.* Beithar signifie en Arabe un Maréchal, ou Médecin des chevaux, que les Grecs appelloient *Hippiatros*, d'où le mot Arabe a été corrompu, ou du Latin *Veterinarius*, Al-Beitharah est l'art de guérir les maladies des animaux, ce que nous appellons *Hippiatrique.* D'Herbelot.

Ce mot vient de ἵππος, Cheval, & ἰατρὸς, Médecin. Quoique d'Herbelot se serve de ce mot, il n'est pas dans l'usage ordinaire ; on pourroit au plus s'en servir dans un ouvrage d'érudition.

HIPPOBOTE, s. m. Nom que l'on donne à une faction, ou à des gens qui eurent quelque temps l'administration du Gouvernement de l'Île d'Euboée, aujourd'hui Négrepont. Les *Hippobotes* avoient encore l'administration du temps d'Alexandre. Voyez Strabon, *L. X. p.* 447.

HIPPOBOTE, s. m. Nom d'une prairie, située à l'issue des Portes Caspiennes. *Hippobotes, Hippobotum.* C'étoit un terrein bas, & fort fertile dans la vallée. Tout y venoit fort bien, aux oliviers près, qui n'y croissoient qu'à peine, & qui étoient toujours maigres & sans vigueur. Ce terroir étoit fort propre à nourrir des chevaux ; c'est pourquoi les Rois Perses y avoient un haras de cinquante mille jumens. Quelques-uns disent que c'étoit de-là que sortoient les chevaux appellés Niséens, qui étoient grands & fort bons, & qui ne servoient qu'aux Rois seuls. Voyez Strabon, *Liv. XI. p.* 525.

Ce nom vient d'ἵππος, *cheval* ; & βόσκω, je pais, je nourris. *Hippobotes*, est un homme qui nourrit des chevaux, & *hippobotum*, un haras, un lieu où l'on nourrit des chevaux.

☞ HIPPOCAMPES, s. m. plur. Chevaux marins, ou chevaux à deux pieds, que les Poëtes donnent à Neptune & à toutes les Divinités de la mer. Ces animaux sont fabuleux ; mais Pline & d'autres Naturalistes donnent le nom de Cheval marin ou *Hippocampe*, à un animal qui ne ressemble en rien au cheval ; car c'est un petit animal, long d'environ six pouces, & qui mérite plutôt d'être mis au rang des insectes.

HIPPOCENTAURE, s. m. Monstre fabuleux, qu'on feint avoir été un demi-cheval. *Hippocentaurus.* Ce qui a donné lieu à la fable, c'est qu'il y a eu des peuples de Thessalie près du mont Pélion, qu'on a ainsi nommés, à cause qu'ils ont les premiers sçu l'art de monter à cheval : de sorte que leurs voisins ont cru que l'homme & le cheval ne faisoient qu'un corps. Ils sont différens des *Centaures*, en ce que ceux-ci ne se servoient que de bœufs, comme la différence du nom le fait voir. Pline témoigne de son temps avoir vû à Rome un vrai *hippocentaure.* On voit sur les médailles de Galien un *hippocentaure* tirant de l'arc, ou tenant un globe de la main droite, & de l'autre un gouvernail, avec cette inscription, Apollini cons. aug. *A Apollon Conservateur de l'Auguste.* Tristan tient que l'un & l'autre marquent la protection que Gallien croyoit recevoir d'Apollon contre les Perses. Voyez cet Auteur, *T. III. p.* 75.

Ce mot est purement Grec ; il vient de ἵππος, *equus*, cheval, & de κεντέω, *pungo*, je pique, & de ταῦρος, *taurus* taureau.

HIPPOCRAS. Voyez HYPOCRAS.

HIPPOCRATE, s. m. Nom propre d'un célébre Médecin Grec. *Hippocrates.* Ce célébre *Hippocrate* florissoit, selon Eusébe, vers l'Olympiade 86. Les Aphorismes d'*Hippocrate.* On dit d'un Médecin, c'est un *Hippocrate.* On dit aussi, c'est mon *Hippocrate* ; pour dire, c'est mon Médecin. Tout cela se dit un peu en raillant, & avec un peu d'ironie.

☞ HIPPOCRATIES, s. f. plur. Fêtes en l'honneur de Neptune Cavalier, qui se célébroient chez les Arcadiens.

diens. Pendant ces fêtes, les chevaux étoient exempts de tout travail, & on les promenoit par les rues & dans les campagnes, superbement enharnachés, & ornés de guirlandes de fleurs. C'est la même fête que les Romains célébroient sous le nom de *Consualia*. De ἵππος, *cheval*, & κράτος, *force*.

☞ HIPPOCRATIQUE, adj. m. & f. Il a toûjours le visage maigre, les yeux enfoncés & languissans, ce qu'on appelle un Visage *hippocratique*. Du Verney, fils, *Acad. des Sciences*, 1703. *Mém. p.* 172.

HIPPOCRÈNE, s. f. Nom propre d'une Fontaine du Mont Hélicon en Béotie. *Hippocrene*, *Caballicus fons*. On a feint qu'elle étoit dédiée aux Muses, & que le cheval Pégase l'avoit fait sortir d'un rocher, en le frappant de son pied. Maty.

Va près de l'Hélicon chercher ton Hippocrène.
Benser.

Ce nom vient de deux mots Grecs, ἵππος, *cheval*, & κρήνη, *fontaine*.

☞ HIPPODAMIE, s. f. Femme de Pirithoüs.

☞ Hippodamie. Maîtresse d'Achille.

☞ Hippodamie. Fille d'Œnamus, Roi de Pise, en Élide, épouse de Pélops. Elle fait le sujet d'un Opéra donné en 1708. par M. Roi.

☞ HIPPODÈTE, adj. Surnom donné à Hercule, au rapport de Pausanias; parce que l'armée des Orchoméniens étant venue dans la plaine de Ténérus, en Béotie, pour combattre les Thébains, Hercule attacha leurs chevaux à leurs chars, les uns à la queue des autres, & embarrassa si bien par cet artifice toute la Cavalerie des ennemis, que le lendemain ils ne purent s'en servir pour le combat. De ἵππος, *cheval*, & δετὸς, *lié*.

HIPPODROME, s. f. Lice où on dispute le prix de la course des chevaux, où on exerce les chevaux. En Latin *hippodromus*. ☞ L'*hippodrome* étoit un manége fameux de Constantinople, qui subsiste encore en partie aujourd'hui. C'est une grande place qui a cinq cents pas de long, & cent vingt de large. Elle étoit anciennement destinée pour la course des chevaux. On y voit encore cinq colonnes, au milieu desquelles est une pyramide remarquable par ses caractères hiéroglyphiques. Au bas de la pyramide on reconnoît l'Empereur Théodose, accompagné de ses deux fils Honorius & Arcadius. Les Turcs appellent cette place *Atmeidan*, mot qui dans leur langue répond à celui d'*Hippodrome*. *At* signifie Cheval, & *meidan*, Carrière. *Dict. de Peint. & d'Arch.*

Ce mot est Grec, & vient de ἵππος, *equus*, cheval, & de δρόμος, *cursus*, course, du verbe inusité δρέμω, *curro*, *je cours*.

HIPPODROME, est aussi le nom du septiéme mois des Béotiens, qui répondoit pour le temps de l'année au mois hécatombeon des Athéniens, c'est-à-dire, au mois de Juin.

HIPPOGLOSSE, s. m. Plante qu'on appelle autrement *Laurier Alexandrin*.

Ce mot vient d'ἵππος, *equus*, cheval; & de γλῶσσα, *lingua*, langue, comme qui diroit *langue de cheval*. On a donné ce nom à cette plante, parce qu'on a trouvé quelque ressemblance de la figure de sa feuille avec la langue d'un cheval. Voyez LAURIER ALEXANDRIN.

HIPPOGRIFE, s. m. Animal fabuleux que le Poëme de l'Arioste a rendu célèbre. *Hippogrifus*. On lui donne des ailes, & on le fait en partie cheval & en partie griffon.

HIPPOLAPATHUM, s. m. Espèce de patience, ou *lapathum*, qu'on appelle autrement *Rhubarbe des Moines*.

Ce mot signifie *grand lapathum*, parce que souvent ἵππος en Grec a la vertu d'augmenter dans les mots qui en sont composés. Voyez RHUBARBE DES MOINES.

HIPPOLYTE, s. m. & f. Nom propre d'homme & de femme. *Hippolytus*, *Hippolyte*. Ce nom est connu dans la fable & dans l'Histoire Ecclésiastique. *Hippolyte*, fils de Thésée & d'une Amazone nommée *Hippolyte*, fut mis en pièces par ses chevaux effrayés qui le renversérent de dessus son char. Il y a une belle Tragédie d'*Hippolyte* dans Euripide. C'est de-là que Racine a tiré le sujet & les plus beaux & les plus brillans morceaux de la sienne, intitulée, Phédre & *Hippolyte*.

☞ Hippolyte. Un des Géants qui firent la guerre à Jupiter. Il fut tué par Mercure, armé du casque de Pluton, dit Hésiode.

☞ Hippolyte, s. f. Reine des Amazones. Hercule après avoir défait son armée, l'enleva, & la fit épouser à son ami Thésée.

Saint-Hippolyte, Martyr, fut traîné à Rome par des chevaux indomptés sous l'Empereur Valérien, les Payens ayant voulu lui faire souffrir un genre de mort qui fût exprimé par son nom. On l'appelle *Hippolyte* de Porto, *Portuensis*, ou de Rome, *Romanus*. Il fut Évêque, mais on ne sçait pas de quelle ville. Nous avons dans les Chaînes Grecques manuscrites quelques Fragmens de lui. Il avoit été disciple de S. Irénée.

Saint-Hippolyte. Nom d'un bourg de la Haute-Alsace, *Fanum S. Hippolyti*. Il est aux confins de la Basse, à une grande lieue de Scheleſtat, vers le couchant. On le nomme S. Pilt par abbréviation. Maty.

Ce nom vient du Grec ἱππόλυτος, formé de ἵππος, *cheval*, & de λύω, *je romps*, *je mets en piéce*.

☞ HIPPOLITHE, s. m. Pierre ordinairement grosse comme un œuf, jaune, qui se trouve dans la vessicule du fiel, ou dans les intestins, ou dans la vessie du cheval. Elle se sépare par couches ou lamines, comme le bezoart. Elle est sudérifique, résiste au venin, tue les vers, & arrête le cours de ventre. Lémeri en cite une qui pesoit vingt-quatre onces. Celle dont parle Baudelot en pesoit vingt-huit; mais celle du Journal des Sçavans de 1666, pesoit quatre livres quatre onces. Le nom de cette pierre vient d'ἵππος, *cheval*, & λίθος, *pierre*, comme qui diroit *Pierre de cheval*.

☞ HIPPOLYTION, s. m. C'est le nom du Temple que Phédre fit bâtir sur une montagne près de Trézène, en l'honneur de Vénus, auquel elle donna le nom d'*Hippolyte*, & où, sous prétexte d'aller offrir ses vœux à la Déesse, elle avoit souvent occasion de voir son Amant, qui faisoit ses exercices dans la plaine voisine. Dans la suite on l'appella le Temple de Vénus la Spéculatrice.

HIPPOMANÈS, s. m. Venin célèbre chez les Anciens, qui entre dans la composition des filtres amoureux. *Hippomanes*. Les Auteurs ne sont pas bien d'accord de ce que c'est. Pline dit que c'est une caroncule noire qui est à la tête du poulain naissant, que la mere lui mange aussi-tôt qu'il est né. Que si elle étoit prévenue par quelque autre qui l'eût coupée, elle ne voudroit pas le nourrir. Servius & Columella disent que c'est un venin qui coule de la partie naturelle de la cavalle, tandis qu'elle est en chaleur. On trouve à la fin du Dictionnaire de M. Bayle, une sçavante Dissertation sur l'*hippomanès*, & sur ses vertus réelles, ou prétendues.

Ce mot vient du Grec ἱππομανὲς, qui est composé d'ἵππος, *equus*, *cheval*, & de μανία, *furor*, *fureur*.

Hippomanès, se dit aussi d'une plante qui est une espèce de stramonium, laquelle M. Tournefort appelle *stramonium fructu spinoso rotundo semine nigricante*. On la nomme autrement *Pomme épineuse*, ou *Pomme de Pérou*, ou *Noix methel*. Voyez STRAMONIUM. Elle a été ainsi appellée, parce qu'elle met les chevaux en fureur quand ils en mangent. ☞ C'est le *Cynocrambe*, ou l'*Apocynum*, ainsi appellé, parce qu'il rend furieux les chevaux qui en ont mangé. Théocrite, *Idyl. II.* C'est aussi le suc exprimé du Titymale. Theophraste, *Hist. Plant.* Il y en a d'autres qui font signifier à ce mot l'arriére-faix de la jument. Dict. de James.

☞ HIPPOMÈNE, s. m. Fils de Macarée & de Mérope, qui fut vainqueur & époux d'Atalante.

HIPPOMOLGUE, s. m. Qui tire du lait des cavalles, qui a coutume de traire les jumens. *Hippomolgus*. Ce nom est donné dans l'Antiquité aux peuples de Scythie qui vivoient de lait de cavalles. Homère le donne aussi aux Mysiens, & Callimaque aux Cimmériens.

Ce mot vient d'ἵππος, *cheval*, & ἀμέλγω, *traire*, *tirer le lait*.

HIP-

HIPPONE, f. f. Terme de Mythologie. Nom d'une Déesse qui présidoit aux cavalles & aux étables. *Hippona.*

Hippone n'est pas le véritable nom de cette Déesse, il faut dire *Epone.* Voyez ce mot, & Vossius, *de Idol. L. VIII. c.* 17.

☞ HIPPONE, f. f. Il y a beaucoup de villes qui ont porté ce nom, tant en Espagne, qu'en Egypte, en Palestine, & en Afrique. La plus connue est celle dont S. Augustin a été Evêque, qu'on appelloit alors *Hippone la Royale*, & à présent *Bone*, en Afrique.

HIPPOPHAES, f. m. Petit arbrisseau qui croît dans la Morée, proche de la mer, en des lieux sablonneux. *Hippophaes.* Il est garni d'épines fort dures, & ses sommités se répandent en forme de chevelure blanche. Ses feuilles ressemblent à celles de l'olivier, mais elles sont plus longues, plus étroites & plus tendres. Sa racine est grosse, longue, remplie d'un suc laiteux très-amer, d'une odeur forte. C. Bauhin l'appelle *Rhamnus catharticus oleæfolio.* Pinac. 478. La racine de l'*hippophaes* est fort purgative.

HIPPOPHÆSTUM, f. m. Plante dont parle Dioscoride. Quelques-uns la prennent pour l'hippophaes, & d'autres pour une espéce de chardon étoilé, qu'on appelle chaussetrappe, en Latin *Carduus stellatus foliis papaveris erratici.* C. B. Pinac. 387.

HIPPOPEDE, f. m. & f. Qui a des pieds de cheval, Pied de cheval. *Hippopus.* On donne ce nom dans l'Antiquité à des peuples situés sur le bord de la mer de Scythie, que l'on disoit avoir des pieds semblables à ceux des chevaux. Voyez Denys le Géographe. *v.* 310. Méla, *L. III. c.* 6. & Pline, *L. IV. c.* 13. S. Aug. *de Civit. L. XVI. c.* 8. La vérité est que cette épithéte leur fut donnée à cause de leur vitesse.

HIPPOPOTAME, f. m. Cheval de riviére qui se trouve principalement dans le Nil, dans l'Indus, & autres grandes riviéres dont parle Pline. *Hippopotamus.* Il a le pied fourché comme le bœuf. Il a le dos, les crins, & la queue comme le cheval, & il hennit comme lui. Il a des dents de sanglier, mais moins tranchantes. Il est quelquefois plus gros qu'un crocodile. Le cuir de son dos résiste à toutes sortes d'armes quand il n'est point mouillé. Scaurus, étant Édile, fut le premier qui en amena un vif à Rome avec cinq crocodiles. L'*hippopotame*, quoiqu'animal aquatique, ne nage point. On dit que c'est un animal fort grand, qui est gris-brun, & de la figure d'un cheval, qui se nourrit dans le Niger, & dans le Nil. Ce mot est formé de ἵππος, *equus*, & ποταμὸς, *fluvius*; ainsi *hippopotame* veut dire cheval aquatique.

Thévenot en avoit vû un; voici la description qu'il en fait dans son voyage, *P. II. c.* 72. Cet animal étoit de couleur quasi tannée, il avoit le derriére tirant fort à celui de Buffle, toutefois ses jambes étoient plus courtes, & grosses; sa grandeur étoit semblable à celle du chameau, son musle à celui d'un bœuf. Il avoit le corps deux fois gros comme un bœuf; la tête pareille à celle d'un cheval, mais aussi grosse: les yeux petits: son encollure étoit fort grosse; l'oreille petite; les nazeaux fort gros; & les pieds très-gros & presque ronds, & avec quatre doigts chacun, comme ceux du crocodile; petite queue, comme un éléphant, & peu ou point de poil sur la peau, non plus que l'éléphant. Il avoit en la mâchoire d'en-bas quatre dents grosses & longues d'un demi-pied, dont deux étoient crochues, & grosses comme des cornes de bœuf, & il y en avoit une à chaque côté de la gueule; les deux autres droites, & de même grosseur que les deux crocs, étoient entre ces deux crocs, & avançoient en long en dehors. Plusieurs disoient d'abord que c'étoit un buffle marin, mais je reconnus, avec quelques autres, que c'étoit un cheval marin, vû la description qu'en font ceux qui en ont écrit. Il fut amené mort au Caire par des Janissaires, qui le tuérent à coups de mousquets en terre, où il étoit venu pour paître. Ils lui tirérent plusieurs coups sans le faire tomber, car à peine la balle perçoit-elle toute la peau, comme j'ai remarqué; mais ils lui en tirérent un qui lui donna dans la mâchoire, & le jetta à bas.

Bochart, Hieroz. *P. II. L. V. c.* 15. & après lui Ludolf, dans son Commentaire sur son histoire d'Éthiopie, *Liv. I. N. LXXXV.* 6. *& suiv.* soûtiennent que l'*hippopotame* est le Béhémoth de Job. *XL.* 10. Voyez Vossius sur l'*hippopotame, de Idolol. L. III. c.* 7, 56, 62, 73, 85. & *L. IV. c.* 16 & 37.

☞ L'*hippopotame* sur les médailles est le symbole du Nil & de l'Égypte, parce qu'il naît dans ce fleuve. P. Jobert.

HIPPOS, f. m. Nom propre d'une ville de Palestine. *Hippos.* Joséphe, *Antiq. L. XVII. c.* 13. appelle *Hippos*, & Gadare, des villes Grecques. *Hippos* étoit à 30 stades, c'est-à-dire, à près de 4 lieues de Tibériade, & à 60 stades, ou 7 lieues & demie de Gadare. *Hippos* fut une ville Épiscopale, dont l'Évêque Pierre assista au Conciliabule de Séleucie en 359. Reland, *Palest. L. III. p.* 821.

☞ HIPPOS, f. m. Terme d'Oculiste. *Hippos.* Maladie de l'œil. Palpitation ou trémoussement de l'œil. Wolph. Ce mot est Grec, ἵππος.

HIPPOSÉLINUM, f. m. Plante. Voyez MACERON.

☞ HIPPOTHOUS, f. m. fils de Neptune & d'Alope, regna à Eleusis, après que Cercyon eut été tué par Thésée.

☞ HIPPURITE, ou EPHIPPITE, f. f. Pierre argilleuse avec trois canelures dans le milieu, lesquelles forment une selle de cheval.

☞ HIPPURUS, f. m. C'est le nom d'un poisson de mer qui a une figure approchante de celle de la queue d'un cheval. Il est de couleur de verd de mer. Il ne se trouve que dans l'Océan, & jamais dans la Méditerranée. Il nage vite, & est fort friand de chair. Son nom vient de sa figure, c'est-à-dire, d'ἵππος, *cheval*, & d'οὐρά, *queue*; comme qui diroit, *Queue de cheval*, parce qu'il en a la ressemblance.

H I R.

☞ HIRARA, f. f. Animal du Brésil, qui ressemble beaucoup à l'hyéne, que l'on appelle aujourd'hui Civette. Il y en a quelques-unes blanches, d'autres noires, & d'autres brunes. Elles vivent toutes seulement de miel, qu'elles sçavent tirer fort adroitement, en fouillant au-dessous des ruches qu'elles rencontrent, jusqu'à ce qu'il y ait un grand passage d'ouvert. Elles y ménent alors leurs petits, & en tirent le miel, dont elles ne mangent point, qu'elles ne les voient rassasiés.

☞ HIRAVERIE, f. f. Vieux mot. Haillon, méchant habit. On a dit aussi *Hiraudie* dans le même sens.

HIRCANE, f. m. & f. Nom de peuple habitant de l'Hircanie. *Hyrcanus.*

HIRCANIE, f. f. Nom propre de Province. C'étoit anciennement une Province de l'Empire des Perses. *Hyrcania.* Elle étoit renfermée dans le pays des Parthes, qu'elle avoit au midi; la Médie au couchant, la Margiane au levant, & la mer Caspienne au nord. Talebrote, Samarie, Carte & Tapé, ou, selon d'autres, *Hircanie*, Zadracarta & Adraspe, en étoient les villes capitales. Ce pays porte aujourd'hui le nom de Tabarestan, ou de Mazenderan. Il étoit autrefois si fertile, qu'un cep de vigne portoit une métrete de vin, & un figuier soixante boisseaux de figues.

> *Il met sous ses drapeaux, avecque la Scythie,*
> *Les Sauvages de Bactre, & ceux de* l'Hircanie.
>
> Brébeuf.

HIRCANIEN, enne, adj. Qui appartient à l'*Hircanie. Hircanius, a.* La mer *Hircanienne*; on appelle ainsi souvent dans l'antiquité la mer Caspienne, & on le peut faire dans notre langue en parlant de ces temps reculés. Du reste, voyez CASPIEN.

☞ HIRCULUS, f. m. Espéce de faux nard, que l'on trouve mêlé avec le nard Celtique.

HIRCUS, f. m. Terme d'Anatomie, qui se dit d'une partie de l'oreille. *Hircus.* L'éminence qui est proche des tempes a le nom d'*hircus.* Dionis.

Ce mot est Latin, & signifie *bouc.*

HIRETÉ, vieux mot, f. f. hérédité. *Hæreditas.* Dans nos vieux Poëtes je trouve *hireté*, pour hérédité. Pasquier, *Rech. L. VIII. c.* 37.

HIRME, f. m. Terme de Liturgie. *Hirmus.* Chez les Grecs on appelle *hirme* la premiére partie des tropaires sur le ton de laquelle on chante tous ces tropaires

res qui la suivent, & ausquels l'*hirme* sert d'antienne. Le P. Goar appelle l'*hirme*, trait, *tractus*. Voyez cet Auteur, Léon, Allatius, Rayœus, Meursius, Suicer, &c.

Ce mot vient du Grec εἱρμὸς, qui est formé d'εἴρω, je tire, je traine : parce que l'*hirme* entraine ce qui suit, & lui donne le ton, on l'a appellé de ce nom d'*hirme*.

HIRMOLOGE, s. m. Terme de Liturgie. *Hirmologium*. C'est un livre d'Église chez les Grecs, il contient les hirmes. Ce mot vient du Grec εἱρμολόγιον.

☞ HIRONDE ou IRONDE, s. f. Terme de Fortifications. Ouvrage à queue d'*Hironde*, ainsi nommé, parce qu'il est construit sur la forme d'une queue d'hirondelle qui vole, dont la tête est formée de deux angles saillans aux deux extrémités, & d'un angle rentrant dans son centre, très-obtus. Il y a deux flancs ou côtés qui ne sont point parallèles ; car en s'avançant vers la place, ils se rapprochent l'un de l'autre. En un mot, une queue d'hirondelle en représente parfaitement la figure.

On dit aussi d'un ouvrage cornu, d'un ouvrage à couronne ou couronné, qu'il est à queue d'*hironde*, quand il est plus étroit par sa gorge du côté de la place, que par sa face du côté de la campagne. Au contraire, quand il est plus étroit du côté de sa tête, & qu'il va en élargissant par sa gorge, pour embrasser & couvrir quelque grand ouvrage, on dit qu'il est à contre-queue d'*hironde*. Le bonnet de Prêtre est aussi à queue d'*hironde* du côté de sa gorge.

HIRONDELLE, s. f. Vaugelas examinant s'il faut dire *arondelle*, *hirondelle*, ou *hérondelle*, a choisi le dernier. Ce mot ne se dit point aujourd'hui. Tout le monde dit *hirondelle*, avec l'Académie. Le vieux mot François, est *aronde*. *Hirundo*. Mén. Corn. Coëffeteau a dit, une *arondelle* ne fait pas le printemps. *Una hirundo non facit ver*. C'est un petit oiseau qui paroit au printemps & en été, & qui disparoit en automne, soit qu'elle aille aux pays chauds, & delà les mers, comme on a cru jusqu'ici, & comme en effet il y en a plusieurs qui s'y en retournent ; soit qu'il se cache dans des trous pour y passer l'hyver, comme croient les Modernes qui en ont trouvé jusques dans des glaçons. L'*hirondelle* est un petit oiseau noir ayant quelques taches blanches, qui a la vûe excellente. L'*hirondelle* ne s'apprivoise jamais, & n'est bonne à quoi que ce soit. Il y a trois ou quatre sortes d'*hirondelles* : les uns qui nichent dans les maisons, les autres dans les trous & les cavernes des écueils de la mer, & les autres au bord des rivières : nous parlerons en particulier de ces différentes espèces ci-après. On l'appelle en Grec χελιδὼν : ce qui a donné le nom d'herbe qu'on appelle *chelidonium*, en François *éclaire* ; parce qu'on prétend qu'avec cette herbe l'*hirondelle* guérit la vûe de ses petits, même rétablit leurs yeux quand on les auroit crevés exprès. Les fumées de l'*hirondelle* font le contraire : car si étant encore chaudes elles tombent sur un œil, elles l'aveuglent, comme on voit en l'histoire de Tobie. Villugbey remarque dans son Ornithologie, que les cendres des *hirondelles* sont excellentes pour les yeux. Dioscoride dit, que si on fend les premiers petits des *hirondelles* dans le croissant de la lune, on trouvera en leur ventre plusieurs pierres de diverses couleurs qui ont beaucoup de vertus : le P. Kirker dit que les Pêcheurs de Pologne prennent souvent dans leurs filets de gros pelotons d'*hirondelles* qui s'entretiennent par le bec & par les pieds, & qui étant mis dans un lieu chaud commencent à se remuer. Cela revient à ce qu'on trouve dans le *Scaligerana* que les *hirondelles* qui sont en hyver toutes gelées, & comme mortes, revivent au printemps, & sont comme les autres.

Ce mot vient du Latin *hirundo*. Gesner tient que ce mot Latin vient *ab hærendo, quia hirundo nidum componit tignis adhærentem*. Scaliger tient qu'autrefois parmi les Latins on disoit *helundo*, qui venoit sans doute du Grec χελιδὼν : d'autres aiment mieux tirer ce mot du Grec εἰαρινός, *vernus*, *printannier*. L'*hirondelle* est un oiseau dont l'arrivée marque le printemps : d'autres le veulent faire venir du Grec εἴρω, *dicere*, *loqui*, à cause du gazouillement perpétuel & importun de cet oiseau. La fable raconte que Philoméle, ou Progné, femme de Térée, fut changée en *hirondelle*, & qu'elle aime les maisons par un reste d'amour pour Itys qu'elle cherche.

> *La paresseuse* hirondelle,
> *Qui n'imite pas mes chants,*
> *Ne revient pas quand il gèle*
> *Pour annoncer le Printemps.* Rec. de vers.

☞ Le chant de l'*hirondelle* s'appelle Gazouillis, ou gazouillement ; & l'on dit que l'*hirondelle* gazouille.

☞ On immoloit des *hirondelles* aux Dieux Lares, parce qu'elles font leurs nids dans les maisons, dont les Lares sont les gardiens. L'*hirondelle* étoit encore une victime ordinaire de Vénus.

Hirondelle domestique. *Hirundo domestica*. L'*hirondelle* est un oiseau très-léger, qui a le bec petit, la forme agréable, une très-belle noirceur, peu de chair, qui est pareillement noire, beaucoup de plumes ; elle a le ventre blanc, & quelque peu de bleu qui paroît à ses côtés, à sa tête & à ses ailes : on lui voit aussi quelque rougeur à la poitrine & à la gorge ; sa queue est longue & fourchue ; ses piés sont noirs, courts & foibles. Aristote dit que la nature lui ayant donné de bonnes plumes, & beaucoup de légéreté, elle n'avoit pas jugé à propos de lui accorder beaucoup de forces aux piés.

Elle a un petit gazouillis assez agréable, mais il est impossible d'en tenir en cage, ni en volière. L'on tient que lorsque l'on crève les yeux à leurs petits, le pere ou la mere leur redonne la vûe. Quelques-uns disent qu'elles avalent de petites pierres pour se purger.

Bellon rapporte qu'elles font deux fois l'an des petits ; ce qui se peut facilement croire, d'autant que l'*hirondelle* est six mois absente, & pendant les six mois qu'elle est avec nous elle en fait une nichée, tellement qu'il y a apparence qu'elle en fait pendant les six mois de son absence une autre.

Aldrovand parle de deux autres espèces d'*hirondelles*, dont l'une avoit le croupion blanc, contre la coûtume, & d'une autre qui étoit toute blanche.

Elles font leurs nids dans les cheminées des maisons, & sous les toits : elles sont de passage, & s'en vont au mois de Septembre. Quelques-uns les ont appellées semestres, d'autant qu'elles reviennent au mois de Mars. Les Cicognes s'en vont devant les *hirondelles*, & celles-ci après les cailles : les *hirondelles* arrivent le vingt-deuxième d'Avril, ou à la Notre-Dame pour le plus tard. Leur principale nourriture est de mouches & moucherons, qu'elles avalent en volant.

Hirondelle, appellée Petit Martinet, en Latin *argatylis hirundo rustica, vel agrestis, Acantylis* en Grec, ou *Acantyllis*. C'est une autre espèce d'*hirondelle*, qui fait son nid aux portes & fenêtres des Églises, & le construit de boue ainsi que les autres, lesquelles nous appellons en France petits Martinets.

Aristote la nomme *Argatylis*, à cause qu'elle bâtit son nid avec beaucoup d'industrie aux voûtes & portiques des bâtimens élevés, ainsi que nous voyons à nos Églises, & autres lieux semblables. Elles se servent de boue & de petites pailles, desquelles elles composent une espèce de mortier.

La couleur de dessus sa tête, de son col & de son dos, est comme celle de l'*hirondelle* domestique, excepté qu'elle n'a point de rougeur ; mais elle est entiérement blanche par-dessous, & même les doigts de ses piés : ses jambes sont couvertes de plumes blanches : les plumes de son croupion sont par-dessus & par-dessous blanches. Bellon remarque qu'elle seule des *hirondelles* bâtit son nid de figure sphérique, le couvrant dessus & dessous, y laissant seulement une petite entrée.

Pline rapporte de celles-ci qu'elles bâtissent leurs nids en Égypte, à l'entrée du Nil, en la mer appellée *Heracleoticum ostium*, & qu'elles composent une masse entiérement serrée, qui est d'une stade de longueur, & tellement dure, qu'à peine les hommes en pourroient construire une plus forte.

Hirondelle de rivage. *Hirundo Riparia*. La troisiéme espèce d'*hirondelle*, est celle de rivage, qui est ainsi

ainsi appellée, à cause qu'elle fait son nid aux bords des riviéres & des fleuves d'une maniére tout-à-fait différente des autres, d'autant qu'elle cave les bords des riviéres, ainsi que Pline le témoigne. Albert rapporte qu'elles font leurs nids avec beaucoup d'artifice; Bellon dit que c'est dans des trous qu'elles y rencontrent, dans lesquels elles portent des plumes & d'autres matiéres propres à cet effet, & y font éclorre leurs petits, & les y élévent ainsi que fait le Martinet-pêcheur: il dit ensuite que quelques-uns estiment que c'est dans les nids des Martinets-pêcheurs, qui ont servi l'année d'auparavant, qu'elles construisent les leurs.

La femelle a le ventre blanchâtre, ainsi que le col. Elle a la poitrine brune, & ce brun descend du commencement du dos jusqu'à la poitrine; mais toutefois il n'occupe pas entiérement la poitrine; elle a une tache de semblable couleur derriére les yeux, sçavoir, aux oreilles.

Le mâle est plus noirâtre pareillement par-tout le col, excepté sous le bec, où il y a une tache jaune: ses ailes sont fort longues; ces sortes d'*hirondelles* n'ont pas la queue si fourchue que les autres.

Grande Hirondelle, ou grand Martinet, Alérion, ou Montardier. *Apus, apodis.* Le grand Martinet, qui est la quatriéme espéce d'*hirondelle*, & la plus grande, a le dessus de la tête extrémement large, le col très-court, l'ouverture du gosier très-ample, en telle sorte qu'il avale tout d'un coup les papillons & les hannetons en volant: il a des paupiéres au-dessus & au-dessous des yeux, ainsi que les animaux terrestres: son bec est petit, noir & aigu proche de son extrémité; ses ailes sont longues, sa queue fourchue, ses jambes fort courtes, & couvertes de plumes jusques dessus les doigts, qui sont séparés comme les pics verts; sçavoir, deux devant & deux derriére. Bellon dit que les doigts que les autres oiseaux ont derriére sont à ceux-ci rangés à côté: ils sont armés d'ongles extrémement aigus, & qui serrent en telle sorte ce qu'ils attrapent, qu'ils le percent: pour ce qui est du reste, il semble que la nature qui a donné aux autres oiseaux des pieds & des jambes pour se soûtenir, n'en ait accordé à ceux-ci que pour ramper comme les reptiles.

Ils font leurs demeures ordinaires dans les grandes tours & les bâtimens élevés, & font leurs nids aux environs de ces édifices, & au-dessous des toits: ils vivent de toutes sortes d'insectes qui volent par l'air, & ne les prennent & ne les mangent qu'en volant.

Bellon rapporte qu'ils ont la vûe si pénétrante, qu'ils apperçoivent de mille pas une mouche qui vole, & la poursuivent aussi-tôt. Il dit pareillement que dans l'île de Zacinthe il y a un bourg situé sur le sommet d'un rocher proche d'une ville, où les enfans se mettent aux fenêtres de leurs maisons avec un bâton ajusté avec un hameçon comme une ligne de pêcheur, & qu'ils mettent au lieu d'appas une plume à l'hameçon, & que les Martinets venant pour la prendre & emporter à leurs nids, ils demeurent attachés à l'hameçon, & de cette maniére un enfant en prendra une centaine en un jour.

Hirondelle de Mer. *Hirundo Marina.* Elle est plus grande que les autres *hirondelles*, elle a tout le ventre blanchâtre jusqu'à la poitrine; sa tête, ses ailes & son dos sont rembrunis; sa queue & ses ailes sont très-longues à la maniére des autres *hirondelles*: le dessus en est noirâtre, & le dedans brun: sa queue est fourchue, son bec est robuste, & a l'ouverture très-grande & rougeâtre depuis le bec: tout le long des yeux jusqu'à la poitrine, ou approchant, l'on voit une ligne noire très-agréable qui fait comme une espéce de collier qui est proche de la poitrine: ses pieds sont très-noirs, & plus grands que ceux des *hirondelles* communes, que nous voyons dans nos maisons.

Voyez encore MOUETTE SANS PIEDS, c'est une autre espéce d'*hirondelle* marine. Voyez sur les *hirondelles* Vossius, *de Idol. L. III. c.* 15, 73, 82, 83, 84, 85.

Hirondelle de Mer, est aussi une espéce de poisson qui a de grandes nageoires semblables aux ailes des *hirondelles*. *Piscis pennatus.*

☞ Hirondelle. Nom d'une espéce de coquillage de mer. *Hirundo concha marina.* Une *hirondelle* parfaitement conservée, ce qui n'est pas ordinaire à cette espéce. Gersaint.

On dit proverbialement, qu'une *hirondelle* ne fait pas le printemps; pour dire, qu'un exemple ne suffit pas pour autoriser quelque chose. On dit aussi, il viendra avec les *hirondelles*, ou il s'en retournera avec les *hirondelles*, pour signifier le printemps ou l'automne. *Cum zephyris, si concedes, & hirundine prima.* Horat.

On appelle à Paris des *hirondelles* certaines Religieuses qui viennent y quêter pendant le Carême, & s'en retournent dans leurs Monastères à Pâques.

☞ HIRPIES, s. f. plur. Pline rapporte qu'assez près de Rome il y avoit un petit nombre de familles appelées *Hirpies*, lesquelles au sacrifice annuel qu'on faisoit à Apollon au mont Soracte, marchoient sur ce grand bucher enflammé sans se brûler, & qu'en considération de cette merveille, par un décret du Sénat, ils étoient exempts pour toûjours de toutes charges & impositions publiques.

HIRPIN, ine, s. m. & f. Nom propre d'un ancien peuple d'Italie. *Hirpinus.* Il étoit compris sous les Samnites, & habitoit la plus grande partie du pays qu'on appelle maintenant la Principauté ultérieure. Les villes des *Hirpiniens* étoient *Abellinum*, *Compsa*, *Aeculanum*, *Equus Tuticus*, & *Herdonia.* Maty dit Hirpinien, mais mal.

☞ HIRSAUGE, s. f. Nom d'une Abbaye & d'une Congrégation de l'Ordre de S. Benoît. L'Abbaye d'*Hirsauge. Hirsaugiensis Abbatia, Monasterium Hirsaugiense.* La Congrégation d'*Hirsauge. Congregatio Hirsaugiensis.* L'Abbaye d'*Hirsauge* est dans le Diocèse de Spire, en Allemagne. Mabillon, *Ann. Benedict. T. II. p.* 530. L'Abbaye d'*Hirsauge* a été autrefois Chef d'une florissante Congrégation, qui commença vers l'an 1080. par le zéle de S. Guillaume, qui fut le Restaurateur de la discipline monastique en ce pays. Cette Abbaye reconnoît pour Fondateur le Comte Erlafride, qui en jetta les fondemens l'an 830. & l'acheva en 837. ou 838. On y mit douze Religieux tirés de l'Abbaye de Fuldes. Le Comte Erlafride fit donation de ce Monastère à l'Abbé, à condition que la régle de S. Benoît y seroit observée. La régularité s'y maintint en vigueur jusqu'en 988. Il fut pillé plusieurs fois, & détruit en 1049. Le Pape Léon IX. étant en Allemagne, engagea le Comte de Calve à le rebâtir. S. Guillaume en fut élû Abbé, & le rétablit en son premier état. De plus, il en fonda vingt-trois autres, qui formérent la Congrégation d'*Hirsauge*, & il s'acquit le titre de Restaurateur de la discipline monastique en Allemagne. Sur la fin du douziéme siécle ce Monastère fut encore ruiné par le Comte Adelbert, & les Coûtumes de S. Guillaume, que l'on nommoit les Coûtumes d'*Hirsauge*, qui avoient servi de régle à tant d'autres Monastères, y furent abandonnées. En 1457. Wolfram, trente-huitiéme Abbé, y remit la réforme de Meleck, & ensuite celle de Bursfeld. P. Hélyot, *T. V. C.* 32.

HIRSBEG, s. m. Nom propre d'un bourg, ou petite ville de la Silésie. *Hisberga, Cervimontium.* Ce lieu est près de la riviére de Bober, dans la Principauté de Jawer, à huit lieues de la ville de ce nom, du côté du couchant. Elle a des eaux minérales qui sont estimées. Maty.

HIRSCHAW, ou HIRSHAW, s. m. Nom propre d'un village du Cercle de Souabe. *Hiscavia.* Il est dans le Duché de Wurtemberg, sur le Nékre, à une lieue au-dessus de Tubinge. Il y avoit autrefois en ce lieu une fort riche Abbaye, dont les revenus sont employés à l'entretien de l'Université de Tubinge, & d'autres œuvres pies. Maty.

HIRSCHFELD, s. m. Nom propre d'une petite ville de la basse partie du Cercle du haut Rhin. *Hirschfelda, Herosfelda.* Elle est sur la Fulde, à sept lieues au-dessous de la ville de ce nom. *Hirschfeld* a été autrefois une ville Impériale. Les Abbés d'*Hirschfeld* se l'assujettirent, & elle dépend maintenant du Landgrave de Hesse-Cassel. Maty. Voyez Imhoff, *Not. Imper. L. IV. c.* 7. *n.* 12. L'Ab-

L'Abbaye, ou la Principauté d'*Hirschfeld*, *Herofeldiensis Abbatia*, ou *Principatus*. Petit pays de la basse partie du Cercle du haut-Rin. Il est entre le haut-Landgraviat de Hesse, & l'Abbaye de Fulde. Il peut avoir cinq ou six lieues de long, & autant de large : la ville d'*Hirschfeld* en est le lieu le plus considérable. Ce pays étoit autrefois une Abbaye, fondée l'an 737. mais elle a été convertie en Principauté séculière, & cédée au Landgrave de Hesse-Cassel par la paix de Westphalie. Maty.

HIRSEMES, f. m. Nom propre d'une ville de la Terre-Sainte. *Hirsemes*, & quelquefois *Hairsemes*, & *Heirsemes*. Ce mot est Hébreu, & signifie ville du soleil. *Heliopolis*. Il faudroit l'écrire sans aspiration *Irsemes*; car en Hébreu c'est un ע, *ain*, mais la Vulgate met une *H*, & l'usage l'a suivie. C'étoit une ville de la Tribu de Dan, & sur sa frontière. *Josué*, XIX. 41.

H I S.

☞ HISAREC, f. f. Ville d'Asie, au Saganian, proche du Royaume de Catlan, dans la Tartarie, entre la Porte de Fer, & la rivière de Vacach.

☞ HISINGE, f. f. Petite île de Suéde, à l'embouchure de la rivière de Trolhéte, dans la Manche de Danemarck.

HISPAHAN. Voyez ISPAHAN.

HISPANIOLA, ou L'ESPAGNOLE. Voyez SAINT DOMINGUE au D.

☞ HISPANISME, f. m. Idiôme Espagnol. Façon de parler propre de la langue Espagnole. *Idioma Hispanicum*. Ce sont des façons de parler que l'usage a affranchies des régles de la Grammaire, comme les Gallicismes sont des façons de parler Françoises, qui sont indépendantes de ces mêmes régles. Abbé de Vairac. *Journ. des Sçav.*

HISPIDE. adj. Qui est affreux, mal-bâti, mal-peigné, qui a la barbe longue. *Hispidus*, *hirsutus*. ☞ Votre air *hispide* l'effrayera, au lieu de vous faire aimer. Burfier. L'usage de ce mot est rare, on ne le dit point dans le style grave & sérieux.

HISSER, v. act. Terme de Mer. *Attollere*. Hausser; *hisser* une vergue, c'est la faire monter au plus haut du mât. *Hisser* en douceur, c'est *hisser* doucement. *Hisse*, *hisse*, ce commandement redoublé marque qu'il faut *hisser* promptement. *Hisse* le perroquet de fougue.

HISTÉRIQUE, adj. Les passions *histériques* sont celles qui dépendent de la matrice des femmes. Voyez HYSTÉRIQUE.

HISTIODROMIE, f. f. C'est l'art de la Marine, ou de la navigation. Art de conduire les vaisseaux sur la mer. *Histiodromia*. C'est la même chose que la navigation. L'*histiodromie* est l'art de courir avec des voiles. L'*histiodromie* roule sur quatre choses, dont il suffit d'en connoître deux pour trouver les deux autres par les tables loxodromiques, par les sinus, tangentes & sécantes, par l'échelle angloise, par le quartier de réduction, par les cartes réduites, &c. Ces quatre choses sont la différence en latitude, la différence en longitude, l'estime, ou la distance, & le rumb de vent.

L'Histiodromie, ou l'art de la Marine & de la navigation, est d'une très-grande étendue & d'une utilité inestimable; toutes les nations de l'Europe qui s'appliquent au commerce sur la mer la cultivent avec soin; elle traite de l'origine des vaisseaux, de leur construction & proportion dans toutes leurs parties, de leur grandeur, de leurs courses sur les eaux, des maximes de la navigation que les Pilotes doivent sçavoir & garder dans leurs routes sur mer, des tables des rumbs, & des tables loxodromiques des longitudes & latitudes. Pour les latitudes, on les trouve facilement, mais la grande difficulté de la navigation, c'est de trouver la longitude. Plusieurs sçavans Mathématiciens s'y sont employés jusques à présent, mais inutilement, quoique plusieurs Etats souverains aient promis une grosse récompense à celui qui la trouvera. Un Hollandois, nommé Hendrix Vanderley, l'an 1615. en proposa une maniére par le moyen des rumbs de vents, mais il ne réussit pas. Il est vrai, que si la mer étoit unie & au niveau, comme les Auteurs des cartes hydrographiques la marquent, & la supposent, Hendrix eût démontré très-clairement sa proposition : si d'ailleurs le vaisseau pouvoit décrire par sa course un cercle tel que les vents font, la trigonométrie sphérique résoudroit exactement toutes les lignes; mais parce que la route d'un vaisseau dans la mer, est un arc composé irréguliérement de plusieurs parties d'un grand cercle, jamais on ne pourra par cette voie tirer une seule conséquence sûre & certaine.

L'an 1644. Michel Florentinus Valengréne, Flamand, Cosmographe, & Mathématicien du Roi d'Espagne Philippe IV. fit publier à Bruxelles un livre *in-folio*, en langue Espagnole, dédié à son Souverain, sous le titre de vraie longitude par mer & par terre démontrée. Valnegréne étoit fils d'un très-habile Mathématicien, qui avoit dressé avec beaucoup de soin plusieurs mappemondes, sous la conduite duquel Florentinus avoit beaucoup profité dès son enfance, & étoit devenu un très-habile homme; mais il ne fut pas assisté, ni par le Roi Philippe IV. ni par la Princesse Claire-Eugénie Gouvernante des Pays-Bas; c'est pourquoi il ne fut pas en état de travailler à mettre au jour ses belles observations sur la longitude. Il avoit exposé dans son livre combien la connoissance de la longitude étoit nécessaire. Il y avoit joint le catalogue de ceux de son temps qui avoient assuré avoir trouvé la méthode de montrer aux Pilotes les principes certains & une maniére infaillible, exempte d'erreur, pour trouver la longitude : tels ont été Louis Fonséca, Portugais, qui la voulut démontrer par l'aimant & la boussole marine, à qui Philippe III. Roi d'Espagne, avoit promis six mille ducats de rente perpétuelle, s'il pouvoit venir à bout de son dessein qui étoit de fixer l'aiguille du compas à regarder exactement le septentrion, sans décliner au levant ni au couchant, & qui détermineroit la longitude tant desirée. Le Docteur Arias de Loyola, Espagnol, proposa un autre secret au Conseil du Roi Catholique l'an 1612. Jean Caravial de Conimbre en proposa un autre l'an 1629. Christophe le Brun, de Milan, qui avoit parcouru toutes les mers de l'Orient, fit offre d'une spéculation fort curieuse pour le même dessein la même année 1629. Anthonius Ranus de Gènes proposa l'an 1630. une autre méthode sans regarder le ciel : tous ces gens se confioient à l'aimant, qui étant une pierre assez peu connue, & irréguliére, ne purent obtenir ce qu'ils desiroient. Caramuel de Lobkovits de Madrid, fit dans le même temps une semblable proposition au Conseil du Roi d'Espagne. Peirre de Hunegna, grand Géométre, entreprit de déterminer les longitudes par le mouvement de la lune; mais il mourut auparavant que de publier le livre qu'il en avoit composé. Galiléus Galiléi, de Florence, en l'an 1631. entreprit le même dessein par les étoiles qu'ils appelle Médicées. Renier voulut aussi corriger cette erreur de la longitude par les quatre satellites de Jupiter, & par le moyen de la longue vûe; mais il fut prévenu par la mort, de même que Jean Pironius de Florence, qui avoit travaillé durant plusieurs années à faire des observations sur les satellites de Jupiter, qui mourut sans avoir rien achevé. L'an 1632. Langeren proposa son secret d'une maniére sage & prudente. L'an 1635. un certain Mathématicien de Venise fut à Madrid pour proposer le même dessein; mais il s'en retourna sans rien faire. Joseph de Moura, Portugais, qui avoit fait deux fois le tour du monde, & qui avoit observé avec grand soin les variations différentes de l'aiguille aimantée, voulut l'an 1637. montrer par l'aide de l'aimant, les longitudes des lieux : on conçut d'abord bonne opinion de cet homme si habile, on fit plusieurs assemblées de Mathématiciens, mais sans rien conclure.

En Hollande, quelques-uns ont aussi travaillé à cela, comme Heindrix Jarech, Van-der-ley : mais il mesuroit la loxodromie dans la mer, il ne fit pas ce qu'il promettoit, & il ne promettoit pas ce qu'on demande; car on cherche la méthode de distinguer dans l'équinoxial, ou dans quelque autre paralléle, les dégrés de longitude. Depuis l'an 1634. Jean-Baptiste Morin s'appliqua fort sérieusement pour connoître la longitude des lieux par le moyen de la *lune*, mais les Mathé-

Mathématiciens de France ne voulurent pas admettre ses spéculations, pour trois raisons ; sçavoir, à cause des parallaxes, des réfractions & des tables, qui sont douteuses, & qui ne doivent pas par conséquent être prises pour tirer une conséquence démonstrative.

Ce sont-là les plus illustres Mathématiciens qui ont tenté de découvrir ce secret, pour ne rien dire de plusieurs autres téméraires & ignorans, qui excités par l'avidité de la récompense qu'on a promise à celui qui découvrira ce secret, ont osé se produire pour le découvrir. Deux Anglois prétendirent, il y a deux ou trois ans, avoir trouvé le secret de découvrir les longitudes par des coups de canon. Rien n'est plus frivole.

Quasi tous les Anciens & les Modernes qui ont travaillé à chercher ce secret, sont embarrassés par les parallaxes & par la réfraction ; & parce que l'un & l'autre sont incertains, ils ne peuvent rien conclure d'assuré. Langrénus, pour débarrasser ses observations de ces difficultés, a pensé que le moyen suivant étoit bien, qui est d'observer l'étoile avec laquelle la lune passe sous le méridien.

M. Noël Duret avoit travaillé par ordre du Cardinal de Richelieu aux Éphémérides Marines : cet ouvrage étoit très-commode pour trouver par les aspects des Planétes les longitudes ; mais le Cardinal étant mort, & M. Duret n'ayant plus ses pensions, cessa de travailler à cet ouvrage. Les Éphémérides d'Argole finissent en 1700. M. de la Hire fait celles des premiéres années de ce siécle. M. Des Forges, sous le nom de Beaulieu a recommencé d'en donner depuis 1702, jusques & compris 1714. & M. Desplaces a fait imprimer les siennes depuis 1715, jusques & compris 1734. en deux vol. *in-4°.* à Paris. Il a aussi paru des Éphémérides en Italie.

Pour aider les Pilotes à faire sur mer les observations justes & nécessaires, pour trouver les longitudes par le moyen des Planétes, soit par les observations de la lune, ou des satellites de Jupiter, ou autres signes célestes, il leur faut fournir des tables d'Éphémérides fidélement calculées sur les anciennes & nouvelles observations, où les lieux des planétes soient marqués par les degrés & minutes, & c'est à quoi ceux qui veulent avoir des régles certaines pour trouver la longitude, doivent faire une principale attention. Il faut leur fournir outre cela des instrumens sûrs, qui ne varient pas par le roulis & mouvement des vaisseaux ; mais cela est difficile, vû l'agitation continuelle de la mer, qui fait varier toutes leurs observations. On dit que M. J*** Mathématicien & Hydrographe, y travaille : mais son travail n'a pas encore paru, & il est homme à n'en rien faire voir, s'il ne trouve des gens fidéles & bien intentionnés pour le bien public, & en état de le faire connoître aux Puissances qui sont en disposition & en état de faire valoir son secret.

Ce terme vient du Grec, & il est composé de ἱστίον, & de δρόμος. Ἱστίον signifie une *voile* de navire, & vient de ἱστὸς, le *mât* d'un navire, qui est dérivé de ἵστημι, *sto* ; δρόμος signifie *course*, & vient du verbe inusité δρέμω, *je cours* ; ainsi l'*Histiodromie* est une course, une allure, qui se fait par le moyen des voiles. Au reste, c'est ainsi qu'il faut écrire *Histiodromie*, & non pas *Hystiodromie*, par un *y* à la première syllabe, comme on avoit fait dans la première édition de ce Dictionnaire : car on dit en Grec ἱστίον, une voile de navire, & non pas ὑστίον.

HISTO, s. m. Nom propre d'un ancien bourg de la Castille nouvelle, en Espagne. *Istonium.* Il est à neuf lieues de Cuença, vers le sudouest.

HISTOIRE, s. f. Récit fait avec art : description des choses comme elles sont par narration soûtenue & continuée, & véritable des faits les plus mémorables, & des actions les plus célébres. *Historia.* L'*histoire* est un miroir où les Rois voient l'image de leurs défauts. Cicéron dit que l'*histoire* est le témoin des temps, & la messagère de l'antiquité, *Testis temporum, nuncia vetustatis* : c'est elle du moins qui communique une espéce d'immortalité aux hommes célébres. Val. L'*histoire* est une morale réduite en actions, & en exemples pour la conduite des hommes. Fl. Ceux qui cherchent à s'instruire préférent le récit d'une seule vie à ces *histoires* vastes, qui embarrassent l'esprit par la diversité des images. Id. Sçavoir l'*histoire*, c'est connoître les hommes qui en fournissent la matiére. Étudier l'*histoire*, c'est étudier les motifs, & les passions des hommes, pour en connoître tous les ressorts, les tours & les détours. St Réal. Il faut faire voir aux hommes dans l'*histoire*, comme dans un miroir, les images de leurs fautes. Id. C'est dans l'*histoire* que les Rois dégradés par les mains de la mort, viennent sans Cour & sans suite, subir le jugement de tous les siécles. Boss. Il n'y a que l'*histoire* qui joigne naturellement le plaisir à l'instruction. S. Evr. L'*histoire* est plus chaste que la Poësie : elle n'ose employer les mêmes ornemens qu'elle, non plus qu'une honnête femme ceux d'une courtisane. Abl. Au lieu que les Princes n'apprennent qu'aux dépens de leurs sujets, ou de leur propre gloire, à juger des affaires dangereuses ; par le moyen de l'*histoire* ils apprennent à former leur jugement sur les événemens passés, & sans rien hasarder. Boss. Comme toute *histoire* bien digérée consiste principalement en deux points, dont l'un regarde la guerre, & l'autre l'ordre d'une paix, qui est celui qui après avoir quelque peu sauté sur les guerres, nous ait jamais discouru le fait de notre police ? Pasquier. *Rech. L. I. c. 1.* Les menus faits ne font qu'interrompre, qu'alonger, que faire une *histoire*, pour ainsi dire, hachée en petits morceaux, & sans aucun fil de vive narration. Fénelon. Plusieurs Auteurs ont écrit de la maniére d'étudier l'*histoire* ; entre autres Lucien, Vossius le pere, Patrici, Béni, Mascardi, De Silhon, le P. le Moine, le P. Rapin, l'Abbé de S. Réal, le P. Thomassin, &c.

> *Répondez, Morale active.*
> Histoire *rassurez-nous* ;
> *La vérité fugitive*
> *Trouve un asyle chez-vous,*
> *Quel asyle à cette Reine !*
> *La flatterie & la haine*
> *Ravissent la liberté.*
> *Adroites usurpatrices,*
> *Sous votre nom leurs caprices*
> *Trompent la postérité.* N. Ch. de vers.

Ce mot vient du Grec ἱστορία, qui signifie proprement *recherche des choses curieuses, envie de sçavoir.* Il signifie aussi l'exposition des choses dont nous avons été les spectateurs. Car ἱστορεῖν signifie précisément *connoître, sçavoir une chose comme l'ayant vûë.* Il est vrai que la signification de ce nom est devenue ensuite bien plus étendue, & signifie une *narration de plusieurs choses mémorables*, quand bien même nous ne les sçaurions qu'au rapport des autres. Ce mot vient du verbe ἴσημι, qui signifie *je sçais*, d'où vient que, parmi les Anciens, plusieurs grands hommes ont été appellés *Polystores* ; c'est-à-dire, *personnes d'une doctrine fort diversifiée*, tel qu'étoit ce fameux Appion contre qui Joséphe a écrit ; tel fut aussi Solin.

Au premier sens il se dit de la description des choses naturelles, des animaux, végétaux, minéraux, &c. Pline est le plus fameux Auteur de l'*Histoire* naturelle. Il y a dix-huit volumes d'Aldrovandus de l'*Histoire* naturelle. Acosta a écrit de l'*Histoire* naturelle des Indes. Aristote a écrit dix livres de l'*Histoire* naturelle des animaux. Mathiole a commenté l'*Histoire* naturelle de Dioscoride.

Histoire, à l'égard des actions, se dit de cette narration véritable, suivie, & enchaînée de plusieurs événemens mémorables soit par rapport à une seule personne, à une nation, ou à plusieurs ; soit qu'elle renferme ce qui s'est passé pendant un grand ou un petit nombre d'années. Baronius a écrit l'*Histoire* universelle de l'Eglise ; Mézerai l'*Histoire* de France, & depuis, le P. Daniel ; Coëffeteau l'*Histoire* Romaine. On a imprimé quantité de Mémoires servans à l'*Histoire*. Il posséde l'*Histoire* ancienne & moderne, l'*Histoire* sainte & profane. *Histoire* universelle.

Le P. Ménétrier a fort bien décrit le caractère particulier de toutes les espéces différentes d'*histoire*, dans sa préface de l'éloge historique de la ville de Lyon. Il distingue l'*histoire* par rapport à sa matiére, ou par rapport à sa

sa forme ; & il donne des exemples curieux de toutes les sortes particuliéres. L'*histoire* par rapport à sa matiére est, ou sacrée ou naturelle, ou civile, ou personnelle, ou singuliére. L'*histoire* sacrée, est celle qui nous expose les mystéres & les cérémonies de la religion, les apparitions divines, les miracles, & les choses surnaturelles, dont Dieu seul est le principe. Telle est la Genèse, l'Évangile, &c. L'*histoire* naturelle, est la description fidéle des singularités de la nature, de ses prodiges, des altérations qu'elle soufre dans la naissance, le progrès, la fin, & l'usage de chaque chose ; telle est l'*histoire* des animaux par Aristote, l'*histoire* des Plantes par Théophraste, & le corps entier de l'*histoire* naturelle par Pline, &c. L'*histoire* civile, est celle des peuples, des États, des Républiques, des Communautés & des villes. L'*Histoire* personnelle est celle qui ne fait que le portrait d'une personne, comme sont les vies de Plutarque, celles des grands Capitaines, des Peintres, des Saints, &c. L'*histoire* singuliére, est celle qui décrit une action particuliére, comme un siége, une bataille, un voyage, une intrigue, &c.

L'*Histoire* par rapport à sa forme est, ou simple, ou figurée, ou mêlée. L'*histoire* simple est sans artifice & sans aucun ornement, & n'est qu'un récit nu & fidéle des choses passées, de la maniére dont elles se sont passées. Telles sont toutes les chroniques du bas Empire, les fastes, les tables chronologiques, les journaux, &c. L'*histoire* figurée, est celle qui a reçu divers ornemens, de l'esprit & de l'adresse des Historiens, comme sont les *histoires* politiques & morales des Grecs, des Romains, & de la plûpart des Modernes. C'est une *histoire* raisonnée, qui sans s'arrêter à l'écorce & à l'apparence des choses, va jusques dans la pensée des personnes qui ont agi, découvre leurs intentions, & fait voir sur l'événement des choses qu'ils ont entreprises, la sagesse de leur conduite, ou leur défaut de jugement. Ces sortes d'*histoires* sont en même temps & agréables & instructives. L'*histoire* mêlée est celle qui outre les ornemens de l'*histoire* figurée, a des preuves qui sont tirées de l'*histoire* simple, & qu'elle donne sans art pour appuyer ce qu'elle expose avec plus d'artifice & d'appareil. Nous avons sur-tout en ce siécle beaucoup d'*histoires* écrites de cette sorte, comme l'*histoire* des Comtes de Toulouse par Catel, l'*histoire* de Béarn par Mr de Marca, les *histoires* généalogiques publiées par André Duchêne, & par plusieurs autres, les *histoires* de Bresse par Guichenon, de Châlons par le P. du Perry, du Cambresis par Carpentier, &c.

Quoi que vous puissiez dire en publiant sa gloire,
(de Louis XIV.)
Vous le ferez moins grand que ne fera l'histoire.
De Scuderi.

Histoire, se dit aussi des Romans, des narrations fabuleuses; mais vraisemblables, feintes par un Auteur, ou déguisées. L'*Histoire* d'Ursace dans l'Astrée, de Brutus dans Clélie. L'*Histoire* des guerres civiles de Grenade, l'*Histoire* Comique de Francion, l'*Histoire* d'Héliodore, l'*Histoire* de la Princesse de Clèves, l'*Histoire* du Prince de Condé. Ces sortes de petits Romans, ou de petites *Histoires*, sont fort à la mode depuis quelques années ; parce qu'elles sont plus vraisemblables, ou qu'on y voit plutôt la fin des aventures de ceux qui en sont les Héros, ou les Héroïnes.

Histoire, se dit aussi des récits particuliers qu'on fait de quelques événemens singuliers, tragiques, ou notables. *Historia, narratio.* Les *Histoires* de Bandel. Les *Histoires* prodigieuses de Boistuau, Launay, l'*Histoire* des Larrons, & autres, qui en ont fait des recueils.

Histoire, se dit aussi d'un petit récit de quelque aventure qui a quelque chose de plaisant, ou d'extraordinaire, qui est arrivé à quelque personne, & sur-tout quand elle est un peu de notre connoissance. Il nous a conté une *histoire* plaisante & récréative d'une telle personne.

Histoire, se dit aussi des aventures mêmes qui sont arrivées. *Casus.* Il est arrivé une *histoire* à une telle Dame ; c'est une femme à *histoires*. En ce sens on dit, Je sçais l'*histoire* de sa vie ; pour dire, toutes ses aventures, tout ce qu'elle a fait, comme elle a passé sa vie, l'*histoire* de ses amours.

Histoire, se dit aussi d'un discours long & ennuyeux. *Sermo prolixior.* Il nous a fait de longues *histoires*, & vains propos qui n'aboutissent à rien. Vous nous contez de plaisantes *histoires*, bien des fariboles. On dit aussi, C'est une autre *histoire* ; pour dire, C'est un autre discours, un autre article, un autre fait.

Nicot veut que ce mot vienne du Grec ἱστορεῖν, signifiant *considérer & connoître.*

Histoire, dans les anciens Auteurs qui ont écrit sur les Liturgies, signifie quelquefois *antienne & répons.*

Histoire, en Peinture, se dit d'un tableau qui représente une histoire, vraie, ou feinte. On distingue les Peintres en *histoire*, des Peintres qui ne peignent que des animaux, ou des fruits, ou des paysages, ou de l'Achitecture. Les Peintres en *histoire* tiennent le premier rang dans l'Académie Royale de Peinture, & dans l'estime du Public.

On appelle un *Peintre d'histoires*, celui qui peint des actions particuliéres, qui représente plusieurs personnes dans un tableau qui ont relation à l'action principale qu'il veut exposer à la vûe.

☞ Histoire. Faire l'*histoire*, se dit dans le même sens que Faire des animaux, Faire le paysage, c'est-à-dire, Peindre des sujets d'*histoire*, peindre des animaux, &c.

Histoire, se dit proverbialement en ces phrases. Il veut avoir cette femme, cette métairie, cette rente : ce sont bien des *histoires*, ce sont bien des choses ensemble. On dit aussi à ceux qui font plusieurs grimaces devant que de dire ou faire quelque chose, Voilà bien des *histoires*, vous faites bien des façons. On dit pareillement, L'*histoire* dit ; pour dire, C'est le bruit commun, on le conte ainsi.

HISTORIAL, ale, adj. Qui contient quelques points d'Histoire. *Ad historiam faciens, historicus.* Il ne se dit guère qu'en cette phrase, Almanach *Historial*, de celui où l'on marque quelques événemens notables de l'Histoire au jour qu'ils sont arrivés. Vignier a nommé son histoire en trois volumes, Bibliothéque *historiale.* Il l'a fait à l'exemple de Diodore de Sicile, qui avoit donné le nom de Bibliothéque à l'Histoire universelle qu'il avoit mise en 46 livres, & qu'il avoit tirée de tous les autres Historiens.

HISTORIEN, s. m. Celui qui a recueilli les Histoires, les actions des siécles passés. *Historicus.* Tite-Live, Corneille Tacite, Salluste, ont servi de modéle aux autres *Historiens.* Pour être bon *Historien*, il faut être exact, fidéle, sans partialité, éloquent, judicieux, & d'un esprit grand, vaste, & solide. S. Évr. Il y a communément dans nos *Historiens* un certain embarras, qui fatigue l'esprit, & qui le dégoûte. Le P. Dan. Je ne puis souffrir ces *Historiens* qui affectent de faire des réflexions, ou qui n'en font que de communes. Bouh. Tout *Historien* doit être menteur de bonne foi. Nic. L'*Historien* doit se souvenir que son but n'est pas de plaire, mais d'instruire. Abl. Tous les *Historiens* nous promettent la vérité, & pas un ne la donne sans la déguiser. S. Évr. *Les Historiens* qui chargent leurs compilations de circonstances, laissent languir l'histoire, en n'offrant que de petits objets qui ne touchent point. Le P. Dan. L'Orateur peut agrandir, & exagérer les choses ; l'*Historien* ne le doit pas. Abl. Un *Historien* qui est sec & aride, ne représente que la carcasse des choses : sa narration est maigre & décharnée. Le P. Lamy. Les grands mouvemens sont défendus à l'*Historien*, dont le devoir est d'écrire sans passion. Id. Voyez *sur les devoirs d'un Historien*, Pasquier, *dans son Pour-parler du Prince; les Réflexions du* P. Rapin *sur l'Histoire & sur les Historiens, & la Préface de l'Histoire de France du* P. Daniel.

HISTORIENNE, s. f. Ce mot est peu d'usage, & ne se dit que dans le style familier. Je suis *historienne* ; & une *historienne*, aussi bien qu'un historien, ne doit point prendre de parti. Mad. L'Héritier.

HISTORIER, v. act. Embellir, orner quelque chose. *Simulacris distinguere, ornare.* Il se dit quelquefois en mau-

mauvaise part, & des ornemens de peu de conséquence. Son cabinet est *historié* de mille petits colifichets. Cette épousée de village étoit *historiée* de cent petits affiquets. On le dit aussi en bonne part. On nomme la Colonne de Théodose le jeune qui est à Constantinople, la Colonne *historiée*, dont le P. Ménestrier a expliqué les figures gravées par le jeune Valet.

☞ Historier. Terme de Peinture, qui signifie Observer exactement toutes les choses qui dépendent de l'histoire. C'est mal *historier* un tableau de la Passion de Jésus-Christ d'y placer un Cordelier ou un Jacobin, ou de peindre un S. Jérôme avec un chapeau rouge de Cardinal, comme on le fait ordinairement. Ce seroit mal *historier* un tableau de Pharamond, premier Roi des François, de le peindre avec des fleurs de lis sur son manteau, & encore plus mal d'en mettre sur son armure, puisque les fleurs de lis & les armures n'étoient pas de ce temps-là. Le P. Léon, entre autres qualités qu'il demande dans un tableau, veut que le tout soit bien *historié*.

☞ Historié, ée, part. pass. & adj. En termes d'Imprimerie, on appelle Lettres *historiées*, celles qui sont gravées sur du cuivre ou sur du bois, avec quelques ornemens qui ont ordinairement relation à la matière que l'on traite, & dont on se sert au commencement des chapitres. On les appelle autrement *Lettres grises*, & pour-lors elles sont absolument gravées en bois. Autrefois elles étoient toutes en bois; mais aujourd'hui on fait des lettres en taille-douce. Les vignettes sont dites aussi *historiées*, lorsque les figures & les ornemens qui les composent, ont du rapport aux matières du livre où elles sont.

HISTORIETTE, s. f. Diminutif. Petite Histoire mêlée d'un peu de fiction, ou de galanterie. *Historiuncula*. L'*historiette* de l'Amour égaré. C'est grand signe que je vieillis, puisque je suis conteur d'*historiettes*. S. Évr. Il me semble que les circonstances sont souvent l'agrément des *historiettes* badines. Mad. L'Hérit. Je me suis amusé à composer l'*historiette* que vous voyez. La même.

HISTORIOGRAPHE, s. m. Celui qui a écrit, ou qui écrit l'Histoire, qui s'applique particuliérement à cette étude. *Historiographus*. Les anciens *Historiographes*.

Ce mot vient de ἱστορία, *historia*, *histoire*, & de γράφω, *scribo*, *j'écris*.

On le dit plus particuliérement de ceux qui ont une commission, un brevet particulier pour écrire l'Histoire de leur temps. Les Rois ont toûjours soin d'avoir de bons *Historiographes*. Il y a des *Historiographes* en titre d'office.

HISTORIQUE, adj. m. & f. Qui regarde l'Histoire. *Historicus*. C'est un point *historique* fort controversé que la Donation de Constantin. Henri Étienne a fait un grand Dictionnaire Poëtique & *Historique* augmenté, & amplifié par Moréri. M. Bayle a aussi fait un Dictionnaire *Historique* & Critique.

L'art *historique* consiste proprement dans l'arrangement, & dans la disposition, afin que les diverses piéces qui entrent dans la composition de l'Histoire, fassent un tout bien lié, & bien entendu. Le P. Dan. Les principales qualités du style *historique* sont la clarté & la briéveté. Le P. Lamy. Le style *historique* doit être coupé, dégagé des longues phrases, & de ces périodes qui tiennent l'esprit en suspens. Id.

Colonne Historique. C'est en Architecture une colonne dont le fût est orné d'un bas-relief, qui monte en ligne spirale dans toute sa hauteur, & contient l'histoire d'un homme illustre; comme la Colonne Trajanne. La *Colonne historique* se peut encore traiter par sujets séparés en bas-reliefs par bandes de la hauteur des tambours, en manière de frises tournantes avec des inscriptions au droit des joints.

HISTORIQUEMENT, adv. De la manière qu'une chose s'est passée. *Historicè*, *stylo historico*. J'ai conté cela *historiquement*, sans vouloir entrer dans la question de sçavoir qui avoit tort. Il y a des gens qui racontent *historiquement* leurs réflexions comme des faits. Nic.

HISTRION. s. m. Farceur, ou Bouffon. Il ne se dit que des personnages plaisans des anciennes Comédies de Térence, de Plaute, &c. *Histrio*. On le dit quelquefois odieusement, & en général, de tous ceux qui ont monté sur le théâtre pour donner du plaisir au peuple, quand on les veut mépriser, ou noter d'infamie.

On le dit aussi en Poësie, même dans le style grave & sérieux.

> *L'autre foulant aux pieds son rang & sa grandeur,*
> *Faire d'un* Histrion *l'objet de son ardeur.*

Ce mot, selon Festus, vient d'*Histria*, *Istrie*, nom de pays; parce que ceux qui se mélérent les premiers de ce métier étoient venus de cette contrée. Plutarque dit que les Romains ayant fait venir de la Toscane plusieurs habiles Danseurs, il s'en trouva un d'entr'eux plus habile que les autres appellé *Hister*, qui laissa son nom à tous ceux qui depuis ce temps-là furent de sa profession. On pourroit encore ajoûter, que parmi les Toscans ceux que les Romains appelloient *Ludios* étoient appellés *Histriones*.

H I T.

☞ HIT, s. m. Ville d'Asie, dans l'Irac Arabique, sur l'Euphrate, entre Cousa & Kerbela.

HITA, s. f. Nom propre d'un ancien bourg de la Castille nouvelle, en Espagne. *Cesata*, *Casada*. Il est sur la rivière d'Hénarés, entre Alcala de Hénarés, & Siguença. Maty.

☞ HITH ou HIETH. *Hita*. Ville maritime d'Angleterre, dans la province de Kent, l'un des cinq hauts ports dont les Députés au Parlement sont appellés Barons des cinq Ports.

H I V.

HIVER, s. m. (Plusieurs écrivent HYVER.) Une des quatre saisons de l'année, celle qui est la plus froide, qui vient en France au mois de Décembre, Janvier, & Février. *Hyems*, *bruma*. Quand nous avons ici l'été, nos Antipodes ont l'*hiver*. Un appartement d'été, un d'*hiver*. Voilà un habit d'*hiver*. Les fruits d'*hiver* sont ceux que l'on conserve pour l'*hiver*. L'*hiver* est fort rude en Norvége, & fort doux en Italie. Les Parisiens appellent l'année du grand *hiver*, l'*hiver* cruel de la fin de 1683. & du commencement de 1684. & celui de 1709. qui a été beaucoup plus rude, & plus long.

Ce mot vient de *hibernum*. Ménage.

On dit qu'on met les troupes en quartier d'*hiver*; pour dire, qu'on finit la campagne, & qu'on les met dans les villes & les villages, pour passer la rigueur de l'*hiver*.

Hiver, se dit figurément & poëtiquement de la vieillesse, comme le printemps se dit de la jeunesse. *Senium*, *senectus*. De quel front penser au mariage dans l'*hiver* de ma vie, où le froid de mon âge a glacé mon sang dans mes veines ? S. Évr.

> *Par maints* hivers *desirs sont refroidis*. Des H.

> *Quelques beaux jours qu'encor me laissera*
> *Le triste* hiver *qu'on appelle vieillesse.*
> Nouveau choix de vers.

On dit aussi, que l'*hiver* est armé de vents, de glaçons, de frimats. On dit d'un homme âgé, il n'a plus qu'un *hiver*.

> *Quand le sort t'a laissé conter cinquante* hivers.
> Des-H.

Il se prend aussi en Poësie & dans un style figuré pour année, comme les autres saisons qui reviennent une fois chaque année. Le P. Commire a dit dans des bouts-rimés sur Mademoiselle Scudery.

> *Sappho, dont au Parnasse on révère le buste,*
> *De quatre-vingts* hivers *a bravé les glaçons.*

Hiver, se dit proverbialement en ces phrases. On dit d'un homme à qui la fiévre quarte commence en automne, qu'il a un bon manteau pour son *hiver*. On dit de celui

celui qui est infirme, ou endetté, qu'il n'a pas besoin d'un fort *hiver*. Un grand *hiver* maint dommage nous porte. On a exprimé ainsi ce proverbe dans un rébus. Un homme à genoux tient en main un grand I, peint de couleur verte.

Hiver. Le Cap d'*Hiver*, ou Wintershoek. *Promontorium Hyemale*. Ce Cap est sur la côte septentrionale de la nouvelle Zemble. On lui a sans doute donné le nom qu'il porte, à cause de sa situation.

Hiver. Terme du grand Art. L'*hiver* Philosophique est le temps de l'humidité de la pierre.

HIVERNAL, ale, adj. *Hyemalis*. Terme de Fleuriste, qui est d'hiver, qui vient d'hiver. Cyclamen *hivernal*. Fleur *hivernale*. Morin, *Traité des fleurs*.

HIVERNER, v. n. Il ne se dit guère qu'en parlant des troupes, & des vaisseaux, encore plusieurs croient-ils qu'il commence à vieillir. Il signifie, Passer l'hiver. *Hyemare*. L'armée navale s'est retirée dans les ports pour *hiverner*. L'armée a pris ses quartiers pour *hiverner*. Les vaisseaux marchands furent obligés de se retirer dans les îles pour *hiverner*. Nous sortîmes de Valparaïso le Jeudi 11 Mai 1713. pour aller *hiverner* à Coquinbo. Frézier.

Ce mot vient du Latin *hybernare*.

Hiverner, avec le pronom personnel, signifie, s'exposer au froid pour s'endurcir à la fatigue & au froid. *Ad frigus assuescere*. Il faut laisser courir les enfans pour s'*hiverner*, pour n'être pas toûjours au coin du feu. Les femmes croient qu'il faut s'*hiverner* pour avoir le teint plus blanc, & plus uni. Il faut que les blés soient *hivernés*. Les choux ont plus de goût quand ils sont *hivernés*. *Cùm frigora senserunt*.

HIVOURAÉ, ou HYVORAHÉ, s. m. Arbre fort haut du Bresil, qui a son écorce épaisse d'un demi doigt, d'un goût fort agréable, de couleur argentine au-dehors, rougeâtre au-dedans. Lorsqu'on arrache cette écorce de l'arbre, elle jette un suc blanc comme du lait, d'un goût salé, approchant de celui de la réglisse. Son fruit est de la grosseur de nos prunes moyennes, de couleur de fin or: il contient un petit noyau doux & délicat, agréable aux malades, & fort propre pour ceux qui ont perdu l'appétit. L'*hivouraé* ne porte de fruit que de quinze en quinze ans. Son écorce a la même vertu que le gaïac. C. Bauhin l'appelle *Prunus Brasiliana*.

H I Z.

HIZRÉVITE, ou HÉRÉVITE, s. m. Espèce de Religieux Mahométan. *Hizrevitus*, *Herevitus*. On leur a donné ces noms de leur Chef, nommé *Hizr*, & *Hérévi*, sçavant Chymiste, qui changeoit les aspres en pièces d'or pour ceux qui entroient dans son ordre. Il portoit une veste verte, & vivoit dans une grande abstinence, que les *Hizrévites* n'imitent pas aujourd'hui: ils ont un Monastère à Constantinople.

H O.

HO! *Hem!* Interjection qui sert à appeller & à admirer; & en ce cas elle se redouble quelquefois. *Ho, ho*, vous voilà déja venu. *Ho! ho!* cela ira bien autrement. *Ho! ho!* qu'elle est égrillarde. Mol. *Ho*, quel chaud! la Ligne est toûjours la Ligne; & nous sentons bien ses approches. De Choisi. ☞ *Ho çà!* voici de quoi il s'agit. *Ho çà!* parlez. *Ho çà*, Pierre, écoutez.

H O A.

☞ HOA, s. f. Ville de la Chine, dans le Pekeli, sous le département de Taming, septième Métropole de la Province.

HOAICHING, s. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Hoaichinga*. Elle est la cinquième de la province d'Honan; & elle a cinq autres villes sous sa jurisdiction. Maty.

HOAIGNAN, s. m. Nom propre d'une des grandes villes de la Chine. *Hohaignanum*. Elle est la huitième de la province de Nanking, & elle est située à l'embouchure de l'Hoang dans le Golfe de Nanking, son territoire renferme neuf autres villes. Maty.

HOAKO, s. m. Nom d'une herbe qui croît à la Chine sur le mont de Pochung près de la ville de Cin. *Hoakum*. L'herbe *Hoako* rend les femmes stériles aussi-tôt qu'elles en goûtent. *Ambass. des Holl. à la Chine*, P. II. c. 13.

HOANCHEU, s. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Hoancheum*. Elle est la cinquième de la province d'Huquan, & située au pied des montagnes. Elle comprend sous sa jurisdiction huit autres villes. Maty.

HOANG, ou la rivière Jaune. *Croceus fluvius*. C'est le plus grand fleuve de la Chine. De Witsen, dans sa grande Carte de la grande Tartarie, en met la source dans un lac, qui est environ à 15 lieues de celui de Chiamay, du côté du levant, & il le fait couler du couchant au levant, entre le Royaume de Tangut, & l'Inde delà le Gange, jusqu'à la Chine; d'où prenant son cours vers le nord, il sépare le Royaume de Tangut, qui reste au couchant de la province de Xensi, jusques à la célèbre muraille de la Chine. Il traverse ensuite une partie du Xensi, passe la muraille de la Chine, & va couler dans le désert de Zamo, en Tartarie; là il se recourbe vers le midi, vient repasser la muraille, séparer le Xansi du Xensi, baigner l'Honan, le Xantung, le Nangking, & se décharger dans le Golfe de ce nom. Les Chinois ont joint cette rivière au Golfe de Cang par un grand canal, qui commence dans la province de Nangking, traverse celle de Xantung, & une partie de celle de Péking, & termine au fond du Golfe de Cang. Maty.

☞ HOANGCI, s. m. Ville de la Chine, la cinquième Métropole de la province de Huquang.

HOANGCIO, s. m. Nom d'un petit oiseau qui se trouve dans la province de Chekiang, à la Chine. *Hoangcio*. Les habitans trempent ces petits oiseaux dans leur vin fait de ris, & en font des confitures qu'ils vendent à bon prix. *Amb. des Holl. à la Chine*, P. II. c. 13. p. 98.

HOANGCIOYU, s. m. Nom d'une espèce d'animal de la Chine. *Hoangcioyus*. La province de Quantung produit un animal que les habitans nomment *hoangcioyu*, qui tient de la forme & de la nature du poisson & de l'oiseau. Durant l'été il est revêtu de jaune, & vole sur les montagnes comme un oiseau; vers l'hiver il se retire dans la mer, & c'est alors qu'on lui dresse des piéges & des filets pour l'attraper à cause que sa chair est fort délicate. *Ambass. des Holl. à la Chine*, P. II. c. 13. p. 101.

☞ HOANGNIEN, s. m. Ville de la Chine, dans la province de Chekiang, au département de Taicheu, dixième Métropole de cette Province. Auprès de cette ville est le mont Gueivu, qui a cela de singulier, que toutes les pierres, tant grandes que petites, y sont quarrées.

H O B.

HOBA, s. f. Nom propre d'un lieu qui étoit à la gauche de Damas. *Hoba*. Les Septante l'appellent *Choba*, & S. Jérôme *Chobaa*; il dit que c'est un bourg ou village du territoire de Damas. Adrichomius prétend qu'il se nomme quelquefois *Soba*. Ainsi au sentiment du P. Lubin ce seroit la même chose que *Soba*, métropole en Syrie.

HOBAL, s. m. Nom d'une Idole des anciens Arabes. *Hobal*, is. *Hobal* étoit entouré de 360 autres plus petites idoles, qui représentoient les Divinités qui pouvoient être invoquées, comme présidentes à chaque jour de l'année. Cette idole fut renversée par Mahomet après qu'il se fut rendu maître de la Mecque. D'Herbelot.

HOBER, v. n. (L'h s'aspire.) Vieux mot François, qui signifie, bouger. *Surgere, se movere*. Ne *hobez* point delà, c'est-à-dire, Ne quittez point cette place. Il est encore en usage parmi les Paysans. On le joint avec la négation.

Ce mot vient de l'Allemand *hoben*, qui signifie *lever*, ou, selon Port-Royal de *ciēn*, *concitare*, *persequi*. Du Cange le dérive de *hoba*, ou *huba*, ou *hobunna*, qui signifioient, dit-il, un petit *héritage*, & sur-tout en pâture avec son habitation où logeoit un Paysan.

HOBEREAU. Voyez HAUBEREAU.

HOBIN, s. m. Espèce de cheval. Ce mot se trouve dans Philippe

lippe de Comines. *Equus tolutarius*. Les *hobins* sont certains chevaux d'Écosse, dont l'allure est encore plus douce que l'amble des chevaux Anglois. Voyez le Roman de Perceforest, *ch.* 1. & M. de la Nove.

Ce mot de *hobin* s'est dit pour *haubin*, & *haulbain*, qui viennent du nom d'*Albanie*, *Albania*, que l'Écosse a porté autrefois. Guichart dérive ce mot de l'Hébreu, חבש, qui veut dire mettre le harnois à une bête de charge, à un cheval.

HOBO, ou HOVO, f. m. *Hovus Indica* Espéce de Prunier des Indes occidentales fort haut, touffu, faisant une ombre très-agréable. Son fruit est semblable à nos prunes de Damas, petit, peu charnu, de couleur jaune. Il renferme un noyau fort dur & assez gros. Les Indiens assûrent que ceux qui dorment à l'ombre de cet arbre ne sont jamais sujets au mal de tête. On tire de ses sommités & de son écorce une eau odorante, propre pour fortifier les membres fatigués. Son fruit est agréable, tirant sur l'aigre, de difficile digestion, mais nuisible aux dents, à cause de la grande quantité de fibres qu'il a. Si l'on fait des incisions à sa racine, il en sort une eau qui est bonne à boire. En Latin, *hovus Indica pruni facie*. J. B.

HOBRO, ou HÉBRO, f. m. Nom propre d'une petite ville du Danemarck. *Hobroa*, *Hebroa*. Elle est dans le Diocèse d'Arrusen en Jutlande, entre la ville d'Arhus & celle d'Alborg, à dix lieues de la première & à six de la dernière.

H O C.

HOC, f. m. (L'*h* s'aspire.) Jeu de cartes mêlé du Piquet, du Berland, & de la Sequence, qu'on appelle ainsi, parce qu'il y a six cartes qui sont *hoc*, ou assurées à celui qui les joue, & qui coupent toutes les autres cartes. Ce sont les quatre as, la Dame de pique & le Valet de carreau. Ce jeu a deux noms, & deux façons de jouer différentes. Le *Hoc Mazarin*, & le *Hoc de Lyon*.

On dit proverbialement, Cela m'est *hoc*; pour dire, Je suis assuré de gagner ce procès, d'avoir cette succession, de faire mon coup. ☞ Ce mot *hoc* se dit dans notre langue pour exprimer une chose certaine, ou qui ne peut nous manquer. La Fontaine dit dans la Fable du cheval & du loup.

Un loup, au sortir des rigueurs de l'hyver,
Apperçut un cheval qu'on avoit mis au verd.
Je laisse à penser quelle joie.
Bonne chasse, dit-il, qui l'auroit à son croc.
Eh! que n'es-tu mouton? car tu me serois hoc.

Ce terme est pris d'un jeu de cartes, & il signifie, Tu serois à moi.

Quand tu combats, la victoire t'est hoc. Des Houl.

Le Paradis vous est hoc,
Pendez le Rosaire au croc. S. Évr.

Artemise n'est plus, de qui la foi fut hoc,
La plus sage en amour n'abhorre point le troc.

☞ *Comptez, mon aimable bergère,*
Que mon tendre cœur vous est hoc.
Pour ne rien faire à la légère,
Il faut que ce soit troc pour troc.

Ce mot vient de *hoc* Latin, qui en Gascon veut dire *oui*, ou *ita est*: de sorte qu'en disant, Cela est *hoc*, c'est-à-dire, *Oui*, j'y consens. Le Languedoc est nommé ainsi comme Langue de *hoc*, parce qu'on y dit *hoc* pour *oui*.

HOCA, f. m. Jeu qui vient de Catalogne. D'autres disent que le *hoca* vient de Rome. Ce qu'il y a de sûr, c'est que ce sont des Italiens que le Cardinal Mazarin avoit amenés avec lui qui l'introduisirent à Paris; mais peut-être avoit-il passé de Catalogne à Rome. Quoi qu'il en soit, il y causa tant de désordre, que le Pape chassa tous ceux qui le tenoient, & ceux qui y jouoient. En France les six Corps des Marchands de la ville de Paris résolurent de demander au Roi qu'on l'interdît. On les en empêcha, en leur promettant d'y remédier. On supprima en effet beaucoup de ces jeux; mais le mal s'irritant par le reméde, le Parlement porta un Arrêt très-sévère contre ceux qui tenoient ce jeu, ou qui le jouoient. Il est composé de trente points marqués de suite sur une table, & il se joue avec trente petites boules, dans chacune desquelles on enferme un billet de parchemin où il y a un chiffre. Quand on joue, on remue ces boules dans un sac, on en tire une dont on fait sortir le billet, qu'on déplie aux yeux de tout le monde, pour voir ce qu'on perd, ou ce qu'on gagne. Le *hoca* est très-pernicieux, non seulement parce que le hasard seul décide de la perte ou du gain, mais encore par les tromperies ausquelles il est sujet. M. l'Abbé Genest écrit *hocca* dans les divertissemens de Seaux. M. de la Mare, dans son Traité de Police, & deux Arrêts du Parlement qu'il produit contre ce jeu, écrivent aussi *hocca*. Voyez cet Auteur, T. *I. p.* 461.

HOCHBERG, f. m. Nom propre d'un Château d'Allemagne situé aux confins du Brisgaw. *Hochberga*. Il est bâti sur une montagne au-dessus du bourg d'Emetingue.

HOCHBERG. f. m. Nom propre d'une contrée qui a titre de Marquisat. *Hochbergensis Marchionatus*. Petit pays du Cercle de Souabe, il est borné au couchant par la Seigneurie d'Usemberg, & ailleurs par le Brisgaw. Il prend son nom du château d'*Hochberg*, qui est bâti sur une montagne au-dessus du bourg d'Emetingue. Ce Marquisat d'*Hochberg* est l'ancien domaine de la Maison de Bade, & il appartient à la branche de Dourlach. Maty. Philippe dernier, Marquis d'*Hochberg*, mourut en 1490. Quatre ans auparavant il avoit fait un contrat de succession mutuelle avec le Marquis de Bade son cousin. Louis d'Orléans, Duc de Longueville, prétendit néanmoins que sa femme, Jeanne fille unique de Philippe, étoit son héritière légitime, & il ne céda ses droits qu'à condition d'avoir 250000 florins d'or & la Principauté de Neuchatel, qui entra ainsi dans la Maison de Longueville. C'est Charles-Quint qui érigea la Seigneurie d'*Hochberg* en Marquisat pour le Marquis de Bade-Dourlach, & qui lui donna séance & voix dans le Collége des Princes.

HOCHE, f. f. (L'*h* s'aspire.) Entaillure qu'on fait sur quelque chose d'uni pour y faire quelque marque, ou pour servir à y arrêter quelque chose. *Incisura, crena.* On l'appelle aussi *coches*. On fait des *hoches* sur une taille pour y marquer le pain ou le vin qu'on prend à crédit, ou autre chose qu'on veut marquer. Les Artisans font des *hoches* pour marquer leur besogne. On fait des *hoches* à une arbalète pour la bander, & y faire un arrêt, & souvent aussi sur les machines à roue. On dit, qu'un couteau, ou autre outil de fer, a des *hoches*; pour dire, qu'il a des dents, qu'il est ébreché.

☞ HOCHEBOS, f. m. Sorte de Soldats anciens, comme qui diroit *Hochebois*, Remuans la pique. Il a signifié aussi la Pique même, & une sorte de barque.

☞ HOCHEBRIDE, f. m. Vieux mot. Il se disoit d'un cheval fougueux qui secoue son mors.

☞ Hochebrides, f. m. plur. C'étoient ceux qui sollicitoient les Parisiens de renoncer à la Ligue, & de s'opposer aux pernicieux desseins des Espagnols. Telle est l'explication que M. le Duchat donne de ce mot dans le passage suivant de la Harangue de Rieux, *tom.* 1. *de la Sat. Ménip.* in-octav. *pag.* 102. » Il faut rabattre l'insolence de ces *Hochebrides*, & avaleurs de » frimats, & faire vos affaires pendant que le temps est » beau.

HOCHEMENT, f. m. (L'*h* s'aspire.) Mouvement dédaigneux de la tête, qui témoigne du mépris de la personne qui parle. *Capitis succussio.* Il n'a répondu qu'avec un *hochement* de tête.

☞ HOCHENWART. Voyez HOHENWART.

HOCHE-PIED, f. m. (L'*h* s'aspire.) Terme de Fauconnerie. C'est un oiseau qu'on jette seul après le héron pour le faire monter. Il y a dans le Pays-Bas une maison ancienne qui porte le surnom ou plutôt le sobriquet de *Hoche-pied*, parce qu'elle descend d'un Seigneur qui étoit boiteux.

HOCHEPOT, f. m. (L'*h* s'aspire.) C'est un hachis de bœuf qu'on fait cuire dans un pot avec des marons,

rons, des navets, ou autres assaisonnemens. *Minutal*. On l'appelle quelquefois *pot pourri*, *salmi*, *pâté en pot*.

HOCHEQUEUE, s. m. Sorte de petit oiseau qui remue souvent la queue. *Motacilla*. On l'appelle autrement *Bergeronnette*, *lavandière*, *batemare*, *battequeue*.

Ce nom vient de ce que cet oiseau hoche ou remue souvent la queue.

HOCHER, verb. act. (L'*h* s'aspire.) Secouer, branler. *Quatere*, *quassare* Il a fort *hoché* ce prunier pour en faire choir les prunes. *Hocher* la bride, le mors à un cheval.

On le dit proprement d'un mouvement de tête qu'on léve en haut & dédaigneusement, pour montrer qu'on ne se soucie guère de quelqu'un. On a beau lui donner de sages instructions, il n'en fait que *hocher* la tête.

Ménage, après Lipse, dérive ce mot de *hosc*, qui signifie *subsannatio*.

HOCHER LA BRIDE, se dit figurément, pour dire, Sonder les sentimens de quelqu'un, l'exciter à se déclarer, s'il veut dire, faire, ou entreprendre quelque chose. *Tentare*, *prensare*. Il ne s'est point découvert, quoiqu'on lui ait fort *hoché la bride*, sur ce point.

HOCHÉ, ÉE. part. & adj. *Quassatus*.

HOCHET, s. m. Petit jouet d'enfant encore à la mammelle. *Crepitaculum*. Il y a plusieurs petits grelots, & un bout de crystal, de corail, ou d'ivoire. Les enfans le mettent dans leur bouche quand les dents commencent à leur venir.

HOCHIEN, s. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Hochienum*. Elle est la troisiéme de la Province de Péking, & elle a dix-sept autres villes dans son territoire.

HOCHSTET, s. m. Que nous prononçons *Hochetet*. *Hochstetum*. C'est un bourg de Souabe en Allemagne, aux confins de la Baviére. Il est sur le Danube, entre Donavert & Dilingen, & est devenu célébre au commencement de ce siécle, par deux victoires remportées, l'une en 1703. par les François & les Bavarois; l'autre en 1704. par les Impériaux & les Anglois.

HOCKÉLEN, ou HOUCKÉLEN, s. m. Nom propre d'un bourg des Provinces-Unies. *Heuckelenum*. Il est dans la Hollande méridionale, sur la riviére de Linge, entre Gorcum & Léerdam. MATY.

HOCKERLANDE, s. f. Autrement Pogésanie. *Hockeria*, *Pogesania*. Petit pays de la Prusse Ducale; la Pomésanie le borne au midi, & le Palatinat de Marienbourg de tous les autres côtés. Mulhausen en est le seul lieu considérable. MATY.

Le Cercle d'*Hockerlande*, *Hockerianus Circulus*. C'est une des trois parties de la Prusse Ducale. Ce Cercle est environné par la Prusse Royale, excepté du côté du midi, où il confine avec la Galindie & le Palatinat de Ploczko, & renferme l'Hockerlande propre, la Pomésanie & la Sossavie. Holland en est la ville capitale. MATY.

HOCRENAILLE, s. f. Nom d'une espéce de poire qu'on appelle autrement *Ronville*, & *Martin-sire*. Voyez RONVILLE.

H O D.

HODÉGOS, s. m. Mot purement Grec, qui signifie *Guide*. C'est le titre d'un ouvrage d'Anastase le Sinaïte. M. l'Abbé Fleuri s'en est servi dans son hist. Eccl. *L. XXXVII. p.* 295. C'est environ le temps (619.) de la mort de Saint Anastase le Sinaïte, si connu par ses écrits, dont le plus considérable est l'*Hodégos*, ou *Guide*, qui est une méthode de controverse contre les Hérétiques, particuliérement contre les Acéphales. FLEURI.

HODEN. s. m. Nom propre d'une ville de Nigritie. *Hodenum*, *Hodena*. Elle est dans le Royaume de Gualata, à six journées du Cap blanc, à dix-neuf dégrés trente min. de latitude septentroinale. Voyez de la Croix, *hist. d'Afriq. T. II.*

Tome IV.

HODER, v. act. Vieux mot, qui n'est en usage que parmi le peuple, qui signifie; Lasser, fatiguer, incommoder. *Defatigare*. Une nourrice dit qu'elle est *hodée*, quand elle a eu tout le jour un enfant sur les bras.

Borel, & quelques autres dérivent ce mot du Grec ὁδὸς; qui signifie *via*, *chemin*. C'est aussi le sentiment des Auteurs de Port-Royal, qui disent que *hodé*, lassé du chemin, est un mot de Picardie.

HODSI, ou HADSI, s. m. Nom de Contrée. *Hodsi*, *Hadsi*. Elle étoit à l'Orient du Jourdain, & si l'on en croit le P. Lubin, dans la demi-Tribu de Manassé. Mais cela ne peut être, au moins avant David, s'il est vrai, comme le prétendent les Desmarais, que David l'eût conquise: mais au vrai ni l'un ni l'autre n'est marqué dans l'Écriture. C'étoit un pays bas, sous les montagnes de Galaad. *II. Livre des Rois*, *XXIV. 6.*

H O E.

☞ HOE, s. f. Vieux mot. Hoyau, bêche.

☞ HOECHTS, s. m. Ville d'Allemagne dans l'Électorat de Mayence, dans une plaine, sur la droite du Mein, à une lieue de Francfort.

☞ HOECKENSES, s. m. plur. Nom d'une faction qui s'éleva en Hollande en 1350. & qui étoit opposée aux Cabillaux. Jean de Leyden, qui parle des *Hoeckenses*, dit que ce mot signifie Hameçonniers; pour dire, qu'ils attraperoient les autres, comme on attrape les poissons avec des hameçons.

☞ HOED, s. m. Mesure de continence, dont on se sert pour les grains en plusieurs villes des Provinces-Unies. C'est une diminution du last.

HOEICHEU, s. m. *Hoeicheum*. C'est le nom propre de deux villes de la Chine, l'une est la quatriéme de la province de Quantung, & a neuf autres villes sous sa jurisdiction. L'autre n'en a que cinq, & n'est que la quatorziéme de la province de Nanking.

HOEN-EMS, s. m. Nom propre d'un Comté d'Allemagne. *Hohemensium*. Il est à l'extrémité de la Souabe, sur la frontiére des Suisses, confinant au Canton d'Appenzel, dont le Rhin le sépare, entre les Comtés de Montfort & de Grégens. Quelques cartes écrivent *Hohem-Ems*.

H O F.

HOFALISE, s. f. Nom propre d'une petite ville du Duché de Luxembourg. *Hufalisia*, *Ofalizia*. Elle est sur l'Ourte, entre la ville de Luxembourg, & celle de Liége. Baudrand assûre que ceux qui la nomment *Homfalisa*, se trompent. MATY.

HOFF, s. m. Nom propre d'une petite ville du Marquisat de Culembach, en Franconie. *Hoffa*, *Curia*. Elle est Capitale d'un petit pays, qui étoit autrefois du Voigtlandt, & située sur la Sala, entre Plawen, & Culembach. MATY.

☞ HOFMANISTES, s. m. plur. Hérétiques qui enseignent que Dieu prit chair de lui-même: ce qui est contraire à l'Écriture, qui dit que JÉSUS-CHRIST est né d'une femme. Ils refusent le pardon à ceux qui sont retombés dans le péché, & affoiblissent ainsi la grace de Dieu, qui veut que nous nous convertissions pour nous pardonner.

H O G.

☞ HOGHSHEAD, s. m. Mesure des liquides, dont on se sert en Angleterre. C'est proprement le muid.

☞ HOGNER, v. neut. C'est un mot trivial. Gronder, murmurer, se plaindre. *Queri*.

Il faut dire, puisqu'ainsi hogne,
Que je lui ai gratté sa rogne. MAROT.

Quelques-uns écrivent *Hoigner*: d'autres *Hongner*. Ce mot est bas & populaire. On ne le peut dire qu'en style Marotique. *Hongner* a été formé de l'interjection *Hon*. Bèze, dans son Livre *de Francica lingua prononciatione*, *pag.* 28. Hon. *Interjectio cum indignatione recusantis: unde* Hongner. DICT. ÉTYM. *de Ménage*.

HOGUE, s. f. *Collis*, *tumulus*, *locus editus*. Vieux mot

 qui

qui signifie une colline, un lieu élevé. Il vient de l'Allemand *hog*, & *hock*. Huet. M. Ménage le dérive de *hauca*, qu'on a dit pour *fauca*; ce dernier vient de *faux*, g. *faucis*, gorge, entrée; de sorte que *hogue*, suivant cette étymologie, signifie entrée de port, *fauces portûs*.

La Hogue, s. f. Nom de lieu. *Hoga*, *Hega*, ou *Oga*, *Oga*. La *Hogue* S. Vast. *Oga S. Vedasti*. Le Port de la *Hogue*. *Portus Oga*. C'est une fort bonne rade, qui est à l'embouchure de la petite rivière qui passe à Coutances. De Valois, *Notit. Gall. p.* 390. La *Hogue* est une grande rade nommée communément la *Hogue* S. Vast. Elle est sur la côte de Normandie, dans le Diocèse de Coutances, à quatre lieues environ de Valogne, entre Barfleur & Isigny. Le port de la *Hogue* est défendu par un fort nommé l'Île à Madame.

☞ Ce lieu est fameux par la bataille navale qui s'y donna le 29. Juillet 1692. entre la flotte des Alliés & la nôtre, commandée par M. de Tourville, & qui fut si fatale à notre Marine.

Le Cap de la *Hogue*. *Caput Oga*, ou *Ogavum*. Ce Cap est en Normandie, Province de France, près de la ville de Cherbourg, vis-à-vis de l'île d'Aldernay. Il joint la côte septentrionale de la Normandie avec l'occidentale. Maty.

HOGUETTE, s. f. M. Ménage dit que c'est un diminutif de *hogue*, & qu'il veut dire entrée de port. *Fauces portûs*.

H O H.

HOHENBERG, s. m. Nom propre d'une petite ville qui a pris son nom de sa situation sur une haute montagne. *Hohenberga*. Elle est en Franconie, dans le Marquisat de Culembach, sur les frontières du territoire de Nuremberg. Maty.

HOHEN-GEROLSECH, s. m. Nom propre d'un petit pays de la Souabe. *Hohengerolseccia*. Il est situé entre l'Ortnaw & la Seigneurie de Lorr. Il prend son nom du château de Gerolseck, porte le titre de Baronnie, & a son Seigneur particulier. Maty.

HOHENLOË. Le Comté d'*Hohenloë*. En Latin *Comitatus Helochius*, ou *alta flamma*. Petit État du Cercle de Franconie. Il est sur les confins de la Souabe, au midi du Marquisat d'Onspach, & de l'Évêché de Wurtzburg. Ce pays peut avoir douze lieues d'orient en occident; mais il est presque par-tout fort étroit, il n'y a que des villages & des bourgs, dont les principaux sont Sindringen, Ingelfing, Œringen, Langenberg & Waldenburg. Les Comtes d'*Hohenloë* possèdent aussi le Comté de Gleichen en Thuringe, & ils sont divisés en plusieurs branches, dont les deux principales se distinguent par les noms de Novenstein, & de Waldenbourg. Maty. Voyez Imhoff, *L. VIII. c.* 4. La Maison d'*Hohenloë* est fort ancienne. Elle prétend tirer son origine d'Italie, où elle portoit le nom d'*Alta flamma*, qui signifie la même chose en Italien qu'*Hohenloë* en Allemand. On dit aussi *Holach*, pour *Hohenloë*.

☞ HOHEN-RECHBERG, s. m. Petit pays d'Allemagne, dans la Souabe, avec titre de Comté.

HOHENSTEIN, s. m. Nom propre d'un Château d'Allemagne. *Hohenstenium* Il est dans la Thuringe, près de Neustat, & donne son nom au Comté d'*Hohenstein*.

Le Comté d'*Hohenstein*. Nom propre d'un petit pays de la Thuringe. *Hohenstenius Comitatus*. Il est dans la haute Saxe, sur les confins de la basse, & il prend son nom du château dont nous venons de parler. Outre cette ville on remarque encore dans ce Comté Loth, Klettenberg & Bliecherode, qui appartiennent à l'Électeur de Brandebourg, en qualité de Prince d'Alberstat, & Walkenried avec sa Prévôté, qui est à la maison de Brunswick. Il y a un bourg nommé *Hohenstein* dans le bas Comté de Catzenellebogen, en Vétéravie. Maty.

HOHEN-TWIEL, ou HONTVIL, s. m. Nom propre d'une forteresse de la Souabe. *Duellium*, *Hohen-duellium*. Elle appartient au Duc de Wurtenberg, & elle est construite sur un rocher, dans le Landgraviat de Nellenbourg environ à trois lieues de la ville de Schafouse, & à sept de celle de Constance. Maty.

HOHENWART, & HOCHENWART. s. m. *Hohenvarta*, ou *Summuntorium*, *Submontorium*, *Ripa prima*. C'étoit anciennement une petite ville de la Vindélicie, maintenant c'est un village avec un Monastère situé dans la Bavière, sur la rivière de Par, environ à trois lieues d'Ingolstat, vers le midi.

HOHEN-ZOLLERN, s. m. *Hohen-Zolera*, *Zolernum*, *Zolera*. C'est un château de la Souabe, situé sur une montagne, au pied de laquelle on voit la petite ville d'Heckinge, au midi de Tubingue. Il donne le nom au Comté d'*Hohen-Zollern*. Maty.

Le Comté d'*Hohen-Zollern*. Petit État de la Souabe. *Zolernensis*, ou *Zoleranus Comitatus*. Il est entre les terres de Wurtenberg, & de Walbourg, & il peut avoir douze lieues de longueur, & trois ou quatre dans sa plus grande largeur. Ses lieux principaux sont Heckingen, & Sigmaringen, qui donnent le nom aux deux branches de la Maison d'*Hohen-Zollern*, qui sont toutes deux Catholiques, & ont la qualité de Princes de l'Empire; & celle de Vicaires perpétuels de l'Électeur de Brandebourg, & la dignité de grand Chambellan de l'Empereur, dont pourtant il n'y a que l'aîné de la maison qui fasse les fonctions. Maty, Imhoff, *L. IV. Not. Imp. c.* 5. & *L. II. c.* 8. *n.* 18. Les Princes de *Hohen-Zollern* portent écartelé au 1. & 4. contrécartelé d'argent & de sable, qui est *Hohen-Zollern*; au 2. & 3. d'azur à un cerf d'or sur une motte de trois coupeaux de synople, qui est Sigmaringen; & sur le tout de gueules à deux sceptres d'or passés en sautoir, pour la charge de Chambellan héréditaire de l'Empire. Heiss, *hist. de l'Emp. L. VI. c.* 23.

HOHIO, s. m. OUYE, s. f. Nom propre d'une grande rivière de l'Amérique septentrionale. *Holius Fluvius*. Elle a sa source sous le deux cents quatre-vingt-treizième deg. de longitude, & sous le trente-septième de latitude, & coulant du levant au couchant le long des montagnes des Apalaches, elle va se décharger dans la rivière Missisipi, sous le deux cents soixante-quatorzième degré, & ainsi elle a près de quatre cents lieues de cours. Hennepin, *nouvelle découverte des pays de l'Amérique*. Maty. Corneille écrit Hoio.

H O I.

HOIAU, s. m. Voyez HOYAU.

HOJERSWERDA, ou HÉWERSWERDA, s. f. Nom d'une petite ville avec un château. *Hojerwarda*, *Heversverda*. Elle est dans la Lusace sur l'Elster, entre Cotbus, & Baudissen, à six lieues de la première, & à cinq de l'autre. Maty.

☞ HOIGNER, v. neut. Terme burlesque. Voyez HOGNER.

HOIR, s. m. Enfant, héritier. *Hæres* ou *heres*. Les Historiens disent qu'un tel Prince mourut sans laisser aucuns *hoirs* mâles issus de son corps. Ce mot n'est guère d'usage que dans la Pratique. Du Moulin dit que le mot *hoirs* ne comprend que les enfans mâles. Du Tillet, *P. I. p.* 288 dit plus exactement que de soi ce mot est général, mais qu'en fait d'appanages de France, il ne s'entend que des mâles. On a dit autrefois *heire* pour *hoir*. Voyez HEIRE.

Ce mot vient de *heres*, qui veut dire *héritier*.

Hoir, se dit aussi de toutes sortes d'héritiers, soit collatéraux, soit testamentaires. Quand on fait un contrat, on stipule tant pour soi que pour ses *hoirs* & ayans cause.

Hoir de quenouille, signifie dans quelques Coutumes une héritière.

HOIRIE, s. f. Succession, hérédité, soit en ligne directe, soit en ligne collatérale. *Hæreditas*. C'est une *hoirie* jacente, abandonnée; ce qui est donné en ligne directe est censé avancement d'*hoirie*. Donner en avancement d'*hoirie*, c'est donner par avance une somme à un de ses enfans, à la charge qu'elle lui sera diminuée dans le partage.

☞ Ce terme a quelquefois une signification plus étendue, comme dans le titre du Digeste & du Code *expilatæ hereditatis*, où il se prend pour les effets de la succession d'un d funt qui ont été volés.

HOIRIN, s. m. Terme de Marine. Voyez BOUÉE & GAVITEAU; c'est la même chose, aussi-bien que

que *Aloigne* & *Bonneau*. *Index latentis in imo mari anchoræ*. Les Maîtres des navires sont obligés de mettre leurs noms, & celui du havre d'où ils sont, sur les *hoirins* & bonneaux, afin qu'ils puissent revendiquer les cables & ancres qu'ils auront été obligés de couper & d'abandonner : ce que les Levantins appellent *defferrer un navire*.

HOK.

HOKIEN, f. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Hokienum*. C'est la troisiéme Capitale de la province de Péking. Elle se nommoit Tungiam sous la famille de Cheva; Pothai sous celle de Hana, & Ingcheu, & Inghai sous celles de Tanga & de Sunga. Elle a dix-sept moindres villes sous sa dépendance. Voyez l'*Ambass. des Holl. à la Chine*, c. 43.

HOL.

HOLA, adv. (L'*h* s'aspire.) qui signifie, Il suffit, arrêtez-vous. *Heus, heus tu, ohe*. Quand on fait des présens à un avare, il ne dit jamais *holà*, c'est assez.

Paix, holà.	*Faits pour vous*,
Sont-ce-là	*Ma Musette?*
Des objets,	*Indiscréte*,
Des sujets,	*Taisez-vous*.

Nouv. choix de vers.

On le met quelquefois substantivement. Ces gens se battoient, & il est venu quelqu'un qui a mis le *holà*, qui les a séparés.

Un Clerc pour quinze sols, sans craindre le holà,
Peut aller au parterre attaquer Attila. Boil.

Hola, est quelquefois interjection, qui sert pour appeller des gens de basse condition, des laquais. Regnier a dit :

Holà, ho *la Dreville*,
Qu'on ne m'attende pas, je vais dîner en ville.

☞ Ce mot est composé de l'interjection *ho!* qui sert à appeller, & de l'adverbe de lieu, *là*; de sorte que *holà* est la même chose que Écoutez, venez : vous qui êtes-là *Adesto*, *adesdum*.

Mettre le *holà*, c'est appaiser une querelle, mettre la paix *Pacificare*, *querelam*, *jurgium sedare*, *comprimere*. En ce sens il a un pluriel.

Pendant qu'on lit leurs vers, vos chiens ont beau se battre,
Vous mettez les holas *en écoutant l'Auteur*. La Font.

On crie ainsi sur mer, lorsqu'on veut parler à quelque vaisseau qu'on rencontre en mer, ou dans quelque rade On dit *holà* fort lentement, en prononçant l'*h*. *Holà ho* Ces deux termes sont usités sur la mer pour appeller quelqu'un, comme celui de *hà* est usité sur la terre. On dit *Ho* du soleil royal, *ho* de la chaloupe, *holà* en prononçant fort lentement.

☞ HOLA, LIGONDÉ; c'est un dicton qui tire son origine de M. de Ligondé. Ce Seigneur avoit eu un Régiment qui étoit très-beau : & comme on en parloit un jour à la Cour, & qu'on le louoit, M. de Ligondé eut la hardiesse de dire que la Maison du Roi n'étoit pas plus belle que son Régiment. Tous ceux qui étoient-là présens se mirent à crier, *holà*, *Ligondé*. Et aujourd'hui on se sert encore de ces mots pour relever quelqu'un de sentinelle, c'est-à-dire, pour reprendre une personne qui ment, qui se vante, ou qui s'en fait accroire. *Dict. Com.*

HOLACH. Voyez HOHENLOË.

☞ HOLANS, f. m. plur. Espèce de Baptiste qui se fabrique en Flandre. Les Flamands en envoient une assez grande quantité en Espagne, d'où elles passent aux Indes.

HOLBECH, f. m. Nom propre d'une ville, ou bourg de Danemarck. *Holbeca*. Ce lieu est dans l'île de Zélande, à cinq lieues de la ville de Roskild, sur un petit golfe, qui s'avance dans la côte septentrionale de l'île, & qui y forme un assez bon port. Matt.

☞ HOLDEMBY, f. m. Château d'Angleterre, en Northamptonshire, remarquable en ce que le Roi Charles I. y fut détenu prisonnier pendant quelque temps.

HOLDERNESSE, f. f. Nom propre d'un grand Cap de l'Angleterre. *Holdernessa*. *Ocellum*, *Ocelli*. Il est dans le Comté d'Yorck, & il s'avance beaucoup vers l'orient, entre la mer d'Allemagne & l'Humbre. Son extrémité porte le nom de Spunheat. Il est une partie du pays qu'habitoient les peuples qu'on nommoit anciennement *Parisii*. Matt.

HOLE, f. m. Nom propre d'un ancien lieu de la Gaule Celtique. *Hala*, *Olino*. C'est aujourd'hui un village de la Suisse, situé près de la ville de Bâle. On y déterre plusieurs antiquités, qui marquent qu'il a été anciennement considérable. Matt.

☞ HOLE-GASS. f. m. C'est-à-dire, Chemin creux. Lieu de Suisse, au canton de Schwitz, près du bourg de Kusnacht. Ce lieu est remarquable, parce que c'est où Guillaume Tell tua d'un coup de flèche le Gouverneur que l'Empereur Albert d'Autriche avoit dans ce pays-là : événement qui donna lieu à la naissance de la République des Suisses.

HOLEN. Voyez ALAR.

HOLER, f. m. Monnoie d'Allemagne de fort bas prix; c'est une espèce de denier.

Ce mot qui est Allemand, vient de *holh*, autre mot Allemand, lequel signifie *creux*, *concave* : cette monnoie est si mince, qu'afin qu'on la puisse prendre & lever de dessus une table, on lui a donné une figure concave, comme à une tête de clou.

HOLLAND, f. m. Nom propre d'une ville de la Prusse Ducale. *Hollandia*. Elle est située aux confins de l'Hockerlande propre, & de la Pomésanie, à deux lieues du lac de Drausen, & à quatre de la ville d'Elbing, vers le levant. Matt.

HOLLANDE, f. f. Nom propre d'une contrée d'Europe, qui a titre de Comté. *Hollandia*. *Comitatus Hollandiæ*. ☞ Dans ce mot l'*h* est aspirée avec l'article. La *Hollande*, & non pas l'*Hollande*. Au contraire, avec la préposition *de*, elle n'est point aspirée. La province d'*Hollande*; de la toile d'*Hollande*; d'*Hollande* en Angleterre le trajet est court. Tel est l'usage. C'est la plus considérable des Provinces-Unies des Pays-Bas, lesquelles les Étrangers appellent ordinairement la République de *Hollande*. Cette Province est baignée au couchant par la mer d'Allemagne; au nord par la Zuiderzée, laquelle, avec les provinces d'Utrecht & de Gueldre, la borne aussi au levant. Elle a au midi le Brabant & la Zélande. Son étendue n'est pas grande, on ne lui donne que soixante lieues de circuit. Son terroir est presque par-tout plus bas que la mer, & que le courant des rivières, & il n'est garanti d'une submersion générale, que par les dunes, & par les digues qu'on entretient avec un grand soin. Il est traversé par les embouchures du Rhin & de la Meuse, par plusieurs petites rivières, & par un très-grand nombre de canaux, sur lesquels on voyage jour & nuit à peu de frais, & avec beaucoup de commodité. La *Hollande* ne produit qu'une très-petite quantité de grains, de légumes & de fruits; point de vin Ce n'est proprement qu'une vaste prairie; cependant toutes les choses nécessaires y abondent par le moyen du commerce. Elle est fort peuplée pour son étendue. On y trouve quatre gros villages, dix-huit villes, qui ont entrée dans les États de la Province, & plusieurs autres qui n'ont pas le même privilége. On les marquera dans les deux articles suivans. Les maisons y sont assez bien bâties, & d'une propreté surprenante, à la campagne aussi-bien que dans les villes. C'est ce qui a fait dire dans une description de la *Hollande* en vers & fort ingénieuse,

En un mot, sans perdre le temps
En descriptions inutiles;
Rien n'est plus joli que les villes,
Et rien de plus grossier que sont les habitans.

Nouv. choix de vers.

Les Sciences y fleuriſſent, les Arts y ſont fort cultivés. On y fabrique particuliérement une grande quantité de beaux draps, & de belles toiles, & on y conſtruit un nombre incroyable de vaiſſeaux, grands & petits, tant pour l'uſage des habitans du pays, que pour vendre aux Étrangers. La ſource des richeſſes de ce pays, c'eſt le commerce. Les Hollandois ſurpaſſent en cela toutes les Nations du monde, comme il paroît par le grand négoce qu'ils font dans tous les États de l'Europe, & par les grands établiſſemens qu'ils ont faits le long des côtes de l'Afrique & de l'Aſie, dans les Indes Orientales & Occidentales, qui ont donné le nom à deux célébres & puiſſantes Compagnies de Marchands. Cette Province a ſa Cour de Juſtice, qui juge en dernier reſſort toutes les affaires civiles & criminelles, & ſes États, en qui réſide la ſouveraineté, & qui ſont composés des Députés de la Nobleſſe, de ceux des villes, & du Gouverneur Général, quand il y en a un. La *Hollande* eſt maintenant diviſée en deux parties, qui ſont ſéparées par le golfe d'Ye, & par un petit iſthme, qui eſt entre ce golfe & la mer d'Allemagne. On leur donne les noms de *Hollande* méridionale, & de *Hollande* ſeptentrionale, par rapport à la diverſité de leurs ſituations. Maty.

Hollande méridionale, ou *Zuyd-Hollande. Hollandia meridionalis.* On renferme aujourd'hui ſous cette partie de la *Hollande*, tout ce qui eſt au midi du golfe d'Ye. Elle eſt deux fois auſſi grande que la ſeptentrionale. Elle comprend les iles de Goérée, d'Over-flackée, de Woorn, d'Iſſelmonde, & la terre ferme, diviſée en un grand nombre de contrées, qu'il ſeroit trop long de marquer. Ses villes principales ſont Amſterdam, Roterdam, Leide, la Haie, Delft, Harlem & Gorcum. Elles ont toutes entrée dans les États. Celles qui ne jouiſſent pas de ce privilége ſont Bomméne, dans l'île de Schouwen, Goérée, Kiundert, Willemſtat, Sevembergen, Gertruydenberg, Heuſden, Workum, Hoekelen, Aſperen, Leerdam, Iſſeltein, Woërde, Oudewater, Delfhaven, Naërden, Muyden, Weſep & Viane, qui, quoique renfermée dans la *Hollande*, ne reconnoît pourtant pour Souverain que le Comte de la Lippe. Maty.

Hollande ſeptentrionale, ou *Nort-Hollande. Hollandia ſeptentrionalis.* Cette partie de la *Hollande* eſt une preſqu'île, qui n'eſt jointe que par un petit iſthme à la Hollande méridionale, au nord de laquelle elle eſt ſituée. Elle étoit autrefois toute couverte de lacs & de marais, dont les habitans par leur travail & par leur induſtrie ont fait de fort bonnes prairies. On la diviſe en trois contrées, le Kennermerland, le Waterland & la Weſtfriſe: cette derniére donne quelquefois les noms de Weſtfriſe à tout le pays. On y voit les villes d'Almaër, de Meddemblic, d'Enckhuiſe, d'Hoorn, de Moninkedam & de Purmerend, qui ont entrée aux États, & celle d'Édam, qui n'a pas le même droit. Les iles de Vieringen, de Texel, d'Eyerland, de Vlieland, & de Schelling, ſont des dépendances de cette partie de la Hollande. Maty.

La Nouvelle Hollande. *Hollandia Nova.* On donne ce nom à trois pays fort différens. 1°. A une grande région des terres Auſtrales, laquelle eſt au midi de la terre des Papous, & des iles Moluques. On y remarque les terres de Diéments, de Nuits, de Concorde, &c. Les Hollandois qui la découvrirent l'an 1644. lui donnérent le nom qu'elle porte, mais ils n'y ont point fait d'établiſſement. 2°. On le donne auſſi à une preſqu'île du Canada, qui eſt entre le Nouveau Pays-Bas & la Nouvelle Angleterre. 3°. A un petit pays de la Moſcovie, qui eſt le long du détroit de Weigats & de Naſſaw, vis-à-vis de la Nouvelle Zemble. Maty.

Le nom de *Hollande* eſt récent. Hermannus Contractus, qui a pouſſé ſa Chronique juſqu'en 1066. n'en fait aucune mention. Fridéric, Archevêque de Hambourg, en 1106. parle des Hollandois dans une Chartre rapportée par Lindenborn, *p.* 170. Un ancien Manuſcrit de l'Égliſe d'Utrecht diſtingue différens Doyennés, parmi leſquels eſt celui de *Hollande*. Godebalde, Évêque d'Utrecht, en 1126. marque une Égliſe en *Hollande*, nommée Fiezelines-Kerke, qui eſt dans l'île de Dordrecht. Il y a apparence, comme l'eſtime Huda, que de-là le nom s'eſt communiqué à toute la Province. Voyez les Prolégoménes du *Batavia Sacra*. De Valois, *Notit. Gall. p.* 341. 342. tire ce nom d'une contrée des Pays-Bas, ſituée entre le Duché de Friſe & le Comté des Bataves, ainſi qu'on parloit autrefois. On la nommoit *Hammolant*, *Hammelant* & *Hamarlant*, mot composé de *ham*, village, peuplade, & *land*, terre, comme qui diroit Terre des villages, ou de peuplades; & de *hammolant*, de Valois croit que s'eſt fait *Hollande*. Il ne paroît pas qu'on puiſſe rien dire de mieux ſur cela.

Ingulphe dérive ce nom de *Hollande* de deux mots de la langue Tudeſque ou Saxone, dont celle qu'on parle en *Hollande* eſt un dialecte: ces mots ſont *hol*, qui veut dire *creux*, & *land*, qui ſignifie *pays*. Suivant cette étymologie le nom de *Hollande* vient de ce que ce pays eſt creux, & coupé par une infinité de riviéres & de canaux. Adrien Junius, qui étoit Hollandois, croit que ce nom eſt composé des mots Hollandois *hoy*, ou *hey*, ou *houw*, qui veulent dire *foin*, & du mot *land*. Le nom de *pays*, ou *terre de foin*, c'eſt-à-dire, abondante en foin, convient fort à la *Hollande*, à cauſe de la quantité de pâturages qu'il y a dans le pays. Il ajoûte qu'on peut auſſi dériver ce nom de *holt* ou *hont*, qui ſignifie *bois, forêt*: mais Skinner rejette cette étymologie, en diſant que dans un pays marécageux comme la *Hollande*, il ne croît preſque point d'autres arbres que des ſaules, & quelques autres arbres qui viennent au bord des eaux. Enfin, Skinner approuve une troiſiéme étymologie que Junius donne du nom de *Hollande*, qu'il dit être le même que celui d'une île de la mer Baltique appellée *Olland*, dont les anciens habitans qui étoient Danois vinrent s'établir dans le pays que nous appellons aujourd'hui la *Hollande*. Le nom de *Olland* eſt composé de deux mots Danois; *Ol*, qui veut dire *biére*, & *land*, qui ſignifie *terre, pays*. Ainſi *Olland* veut dire pays de biére.

Des Hiſtoriens Hollandois prétendent que S. Pierre envoya en *Hollande* S. Égiſte pour y prêcher la Foi; mais il eſt plus probable que c'eſt S. Éloy qui l'y a porté le premier; car S. Ouen dit dans ſa vie, que des Friſons & des peuples barbares qui habitoient le rivage de la mer, reçurent de lui la lumiére de l'Évangile. Elle n'y fit pas grand progrès, & en 678. S. Wilfride trouva encore ce pays tout idolâtre. S. Bavon & S. Walframn travaillérent après lui à le convertir. S. Wilibord acheva.

L'uſage eſt partagé pour la prononciation de ce nom. Quelques-uns n'aſpirent point l'*H*, au moins quelquefois, ni jamais dans le mot *Hollandois*. Ainſi, quoiqu'ils ne diſent pas l'*Hollande*, ils prononcent pourtant en-n'*Hollande*, & toûjours les-Zhollandois, des-Zhollandois, aux-Zhollandois. D'autres aſpirent toûjours l'*H* dans l'un & l'autre mot; contre la régle générale, qui veut, comme l'a remarqué Vaugelas, que les noms qui en Latin commencent par une *H* ne ſoient point aſpirés en François; mais il eſt à remarquer que cette régle n'a lieu, comme le dit Vaugelas, que dans les noms qui viennent du Latin: or le nom de *Hollande* n'en vient point, étant un mot récent. Ainſi il ne ſera ni contre le régle, ni contre l'uſage, d'aſpirer l'*H*, comme on l'a dit dans la premiére Edition de ce Livre. Certainement on ne dit point l'*Hollande*, mais toûjours la *Hollande*. M. Péliſſon de l'Académie Françoiſe, aſpire l'*H*. Des perſonnes que nous eſtimons, & que nous aimons, nous ont envoyé d'Angleterre & de *Hollande* leurs objections. Pélisson. On dit pourtant, comme l'a remarqué Ménage, *Toile d'Hollande*, & non pas de *Hollande*, comme on le dira ci-après, fromage d'*Hollande*. Mais je crois que ce ſont les ſeuls exemples où l'*H* ne s'aſpire pas.

Hollande. On appelle ſimplement *Hollande*, de la toile blanche déliée, unie & ſerrée, dont on fait les chemiſes, & autre linge des perſonnes de qualité. *Tela Hollandica, Batavica.* Ainſi Maynard a dit:

Et ſur le nez des maris
Auroit trouſſé la Hollande
Des coquettes de Paris.

Ce-

Cependant il faut remarquer que ce n'est qu'entre les Lingères que l'on parle de la sorte, & que les gens qui parlent bien, disent *Toile de Hollande.* Quoique le mot de *Hollande* soit aspiré, on dit toile d'*Hollande*, & non pas toile de *Hollande.* Men.

On appelle aussi *demi-Hollande*, de la toile de même espéce, mais qui n'est pas si bonne, ni de si haut prix. Parmi les Fayanciers, *Hollande* signifie de la porcelaine de *Hollande.* Ainsi ils disent de la vieille, de la nouvelle porcelaine de *Hollande.* On dit aussi, du drap de *Hollande*, du fromage de *Hollande*, ainsi de plusieurs marchandises qui viennent de la Province de *Hollande.*

Les Levantins en leur Légende,
Disent qu'un certain rat, las des soins d'ici-bas.
Dans un fromage de Hollande,
Se retira loin du tracas. La Font.

On appelle encore du nom de *Hollande* une sorte de groseille qui est douce. La *Passe-Hollande* est une autre espéce de groseille qui est aigrelette. La *Hollande* blanche est une groseille blanche de *Hollande.*

On dit proverbialement à ceux qui font de belles promesses dont on ne fait pas grand cas, Je n'ai que faire d'aller *Hollande*, ma fortune est faite.

HOLLANDER, v. act. Donner une certaine préparation aux plumes en les passant dans des cendres chaudes, pour ôter la graisse & l'humidité du tuyau. *Calamum leviter ustulare, cineribus calidis admovere, perstringere, siccare.*

☞ HOLLANDÉE, adj. f. Ce terme, qui est particuliérement en usage chez les Marchands de toiles, & parmi les Lingères, ne se met ordinairement qu'après le mot Baptiste. Ainsi l'on dit une Baptiste *Hollandée*; pour dire, une Baptiste plus forte & plus serrée que la Baptiste ordinaire.

HOLLANDOIS, oise, s. m. Prononcez *Hollandais.* Nom propre de peuple. On donne ce nom, non seulement aux habitans du Comté de Hollande, mais aussi à tous ceux des Provinces-Unies. *Hollandi.* Les *Hollandois* ne sont point les anciens Bataves, quoiqu'on leur en donne le nom, principalement en Latin. Ceux-ci étoient renfermés dans l'île que forment le Vahal & le Rhin. Les *Hollandois* ne sont proprement que les habitans du Comté de Hollande; mais communément par *Hollandois* nous entendons tous ceux qui composent la République des Provinces-Unies; c'est l'usage. Les *Hollandois* sont fort jaloux de leur liberté. Les *Hollandois* sont les peuples de l'Europe qui entendent mieux le commerce.

Hollandois, oise. Est aussi adj. Prononcez *Hollandais*, *Hollandus*, *Hollandicus.* Un Marchand *Hollandois.* L'armée *Hollandoise* se retira. Les troupes *Hollandoises.* Un Régiment de Dragons *Hollandois.* Un vaisseau *Hollandois*, une flûte *Hollandoise.* Nous fîmes trois prises *Hollandoises* dans le trajet de France à la Martinique. Un Ministre *Hollandois.* Un Auteur *Hollandois.* Selon lui (Patin) qui dit *Hollandois*, dit glorieux. De Vign. Marv.

☞ A la Hollandoise. Durement, sans égard. J'admirerois le Roi, quand je serois Bourg-Mestre d'Amsterdam; & pour dire la vérité, il m'a un peu traité *à la Hollandoise*: cependant je ne laisse pas de le trouver un Prince merveilleux. Jugez ce que j'en penserois s'il m'avoit fait du bien. Le Comte de Bussy.

Hollandois, s. m. Prononcez *Hollandais.* C'est le langage qu'on parle en Hollande. *Lingua Batava.* Le *Hollandois* est un dialecte de la langue Allemande.

HOLLI, s. m. Espéce de baume, ou de liqueur résineuse qui découle par les incisions qu'on fait à un arbre appellé *Holquahuylt*, ou *chilli*, croissant dans la nouvelle Espagne. On y trouve deux espéces de cet arbre, l'un qui a le tronc poli, léger, moelleux, de couleur rousse. Ses fleurs sont blanches, larges. Son fruit a la figure d'une aveline; il est d'un goût amer, couvert d'une pellicule brune. L'autre a ses feuilles semblables à celles de l'oranger, mais un peu plus grandes. L'écorce de l'un & de l'autre étant incisée, rend une liqueur qui est au commencement de couleur de lait, brune ensuite, & enfin noire. La liqueur *holli* est employée dans la composition du chocolat des Indiens. Elle est propre pour fortifier le cœur & l'estomac, & pour arrêter le cours de ventre.

☞ HOLM, s. m. Ce mot dans la Langue Suédoise signifie une Isle, & toutes les fois qu'il se trouve composé avec d'autres syllabes, dans un nom géographique, c'est une marque que ce lieu est une isle. Ainsi Stockholm, Gaasholm, &c. sont de véritables isles.

HOLOCAUSTE, s. m. Prononcez *Olocoste.* Sacrifice où on consomme entiérement l'hostie par le feu. *Holocaustum.* Un saint *holocauste.* Arn. Que le Seigneur rende votre *holocauste* parfait. Port-R. De bons Auteurs ont fait ce mot féminin. Ces saintes *holocaustes* ne sont plus des *holocaustes* s'il en reste quelque chose. Pat. Alors tu recevras l'*holocauste* enflammée. God. S'il y avoit parmi les Juifs des *holocaustes*, c'est-à-dire, des sacrifices, où la victime étoit entiérement brûlée en l'honneur de Dieu: on les accompagnoit de l'offrande d'un gâteau, afin qu'en ces sacrifices même il y eût à manger pour l'homme. Pélisson.

Ce mot vient du Grec *ὁλόκαυστον*, *ὁλοκαύτωμα*, qui est composé d'*ὅλος*, *totus*, & de *καίω*, *uro*, *igne absumo*, *je consume par le feu.*

Holocauste, se dit figurément pour victime. *Victima.* Jesus-Christ s'est offert en *holocauste* à son Pere pour les pécheurs.

On dit aussi, Offrir à Dieu son cœur en *holocauste*; pour dire, lui sacrifier toutes ses affections, toutes ses pensées.

☞ HOLOCAUSTE. Commettre une rapine dans l'*holocauste.* Voyez RAPINE.

☞ HOLOCAUSTER, v. a. C'est un mot de la fabrique de Scarron dans son Virgile travesti, pour dire, sacrifier, offrir en *holocauste.* Il ne peut passer que dans le style burlesque.

Comme s'ils se fussent doutés
Qu'ils alloient être holocaustés.

HOLOCOTIN, s. m. Nom d'une ancienne monnoie d'Égypte. *Holocotinus.* Il en est parlé dans la vie de S. Pacome, *C.* 3. *n.* 21. *&* 22. Cinq artables & demie de blé ne valoient qu'un *holocotin*, comme il paroît par le 22. nombre de la vie que l'on vient de citer. Or l'artabe, selon quelques Auteurs, étoit de dix boisseaux. Ainsi cinq artabes & demie faisoient 55 boisseaux; il falloit donc que l'*holocotin* fût une fort grosse monnoie. Voici *sur cela les conjectures du* P. Papebrock, *dans les Acta Sanct. Maii, T. III. p.* 343. *Κότινος* dans Aristote signifie un Olivier sauvage. Il se peut faire que le fruit de cet arbrisseau ait eu le même nom, & qu'on ait donné le nom de ce fruit à une monnoie d'or, dont le poids étoit égal à celui d'une olive. Peut-être aussi *holocotin* est-il le nom d'une somme plutôt que celui d'une monnoie.

HOLOGRAPHE, adj. m. Terme de Pratique. *Holographum.* On prononce *Olographe.* Qui est écrit entiérement de la propre main de celui qui fait quelque disposition. On le dit particuliérement d'un testament, lorsqu'il est entiérement écrit, & signé du testateur, il est valable en France sans autres formalités: la raison est que le testament *holographe* est l'acte le plus libre du testateur, & le moins suspect de surprise & de suggestion. Les Romains n'approuvoient point les testamens *holographes*, & quoique Valentinien les ait autorisés par une Novelle, ils ne sont pas en usage dans les pays où le droit Civil tient lieu de Loi. Voyez OLOGRAPHE.

Monsieur de Langre est mort testateur holographe;
Et vous me promettez, si j'en fais l'épitaphe,
Les cent écus par lui légués à cet effet: &c.
Rec. de vers.

Ce mot est Grec, & composé d'*ὅλος*, *totus*, & de *γράφω*, *scribo.*

HOLOMÉTRE, s. m. Est un instrument de Mathématique, qui sert à prendre toutes sortes de mesures, tant sur la terre qu'au ciel. *Holometrum*, *pantometrum.* Son in-

inventeur est Abel Tullo, qui en a fait imprimer un Traité à Venise en 1564. Il est composé de trois bandes, ou régles mobiles, avec lesquelles on fait toutes sortes de triangles & d'observations; ensorte que cet instrument donne le triangle entier tout à la fois, au lieu que les autres ne donnent qu'un angle à la fois.

Ce mot est Grec; & vient d'ὅλος, & de μετρέω, *metior*, *je mesure*.

HOLON, s. m. Nom propre de ville. *Holon*. Jos *XXI*. 15. Elle est nommée *Helon* au 1. *des Paral. VI*. 58. & *Olon* en Josué *XV*. 51. Les Septante l'appellent *Cella*, *Chalon*, & *Ælom*. *Holon* étoit une ville Lévitique de la Tribu de Juda. Le Texte Hébreu l'appelle *Hilon*, 1. *Paral. VI*. 58.

Holon est encore une ville de Moab contre laquelle Jérémie prophétise *XLVIII*. 21. La Vulgate l'appelle *Helon*. Voyez ce mot.

☞ HOLOSTEON, s. m. C'est le nom d'un poisson du Nil, qu'on croit descendre de la mer. Il est long d'environ un pied, de figure pentagone, de couleur blanche ou pâle. Il est couvert d'un cuir fort dur, & approchant de l'écaille. Sa gueule est petite; ses machoires sont garnies de dents semblables à celles des rats; ses yeux sont blancs. Sa peau est utile dans les arts, parce qu'elle se garde sans se corrompre. Son nom vient d'ὅλος, *tout*, & ὀστέον, *os*; comme qui diroit, *tout os*.

☞ HOLOSTEUM, s. m. Espéce de plantain qui pousse des feuilles longues, étroites, nerveuses, dures, velues, cotonneuses, blanchâtres, éparses & répandues à terre, d'un goût stiptique Ses tiges sont hautes d'environ un pied, velues, portant des fleurs & des semences semblables à celles du plantain. Sa racine est longue, grosse, noirâtre, ligneuse. Cette plante croît dans les pays chauds, dans les champs & dans les olivetes, comme en Languedoc, vers Montpellier. Elle est détersive, vulnéraire, astringente & consolidante. On la nomme *Holosteum*, à cause de sa dureté, qui approche de celle d'un os. Ce nom a la même étymologie que le précédent.

HOLOTE, s. m. & f. Nom d'une nation Arabe. *Holotes*. Autour de ces lacs, (formés dans les plaines d'Azgar par les riviéres de Beth & de Behet) habitent plusieurs Arabes entre les *Holotes* & Beni-Melec-Sofian, qui paissent là leurs troupeaux, & ont une si grande abondance de lait & de poisson, que le trop fréquent usage leur cause une espéce de lépre. Marmol, *L. I. c.* 9.

☞ HOLOTHURION, s. m. Espéce de Zoophyte. Ortie de mer, fort commune aux Indes Orientales. *Holothurium*. ὁλοθούριον. L'*holothurion* est d'une nature si caustique & si venimeuse, qu'il suffit d'y toucher, pour sentir à la main une ardeur semblable à celle que causeroit l'eau bouillante, & qui excite une violente fiévre, à moins qu'on ne prévienne cet accident, en appliquant sur la partie malade de l'ail pillé dans de l'eau. Malgré cette pernicieuse qualité, les Chinois ne laissent pas de mêler le suc de cette plante avec leur arak, ou leur eau-de-vie de riz, pour la rendre plus piquante, sans se mettre en peine des crachemens de sang, du marasme, & de la phtisie qu'elle cause. D'autres font cuire cette plante dans de l'eau de mer, & après y avoir ajoûté le suc du limon, & l'écorce de ce fruit hachée fort menu, ils mettent ce mélange dans des roseaux creusés, & l'y conservent pour assaisonner leur viande, d'où il est arrivé qu'on l'a confondu avec le belilli, qui est fort différent. On ne sçait si l'*holothurion* est une plante, ou un animal, ou quelque substance de la classe des zoophytes. James en fait mention à propos d'une observation de Bontius. *Obs. Select. Med. Ind. Annex.* Cet Auteur dit que l'usage excessif d'une liqueur faite avec le riz & l'*holothurion*, & qu'on appelle *Arak*, causa dans un certain cas qui est venu à sa connoissance, une maladie chronique, compliquée & des plus terribles, ce qui a fait donner à l'arak le nom de Liqueur maudite.

☞ Héfychius dit que l'*holothurion* est un poisson marin. Aristote & Pline en font mention: le premier, dans son Histoire des Animaux, *l*. 4. & le second, *l*. 9. *ch*. 47. On ne sçait pas l'étymologie de ce mot. La première partie semble venir de ὅλος, *tout*, & la seconde de θοῦρος, *impétueux*.

HOLSACE, s. f. Voyez HOLSTEIN.

HOLSTEBRO, s. m. Nom propre d'une petite ville du Danemarck. *Holstebroa*, *Haisterbroa*. Elle est dans l'Évêché de Rypen, en Jutlande, à neuf lieues de la ville de Wibourg, vers le couchant.

HOLSTEIN, s. m. Nom propre de contrée qui a titre de Duché. *Holsatia*, *Holsacia Ducatus*. On dit aussi Holsace, s. f. mais en François nous disons communément *Holstein*, quoique nos Géographes dans leurs Cartes & dans leurs Livres, mettent l'un & l'autre. C'est une Province du Cercle de la Basse-Saxe, en Allemagne. Ce pays, qui étoit anciennement une partie de la Chersonèse Cimbrique, fut appellé la Nordalbingie, à cause de sa situation au nord de l'Elbe, qui le sépare des Duchés de Brême & de Lunebourg. Il a au nord celui de Slefwick, au levant celui de Lawembourg, & la mer Baltique, & au couchant la mer d'Allemagne. Il peut avoir trente-sept lieues de l'orient à l'occident, & vingt du midi au septentrion. Il est fort bas, & on y trouve plusieurs marais, & plusieurs bois; mais comme il est arrosé par un grand nombre de riviéres, dont les principales sont l'Elbe, le Stoër, l'Eyder, le Swetin & la Trave, & que la terre y est fort grasse, il est extrêmement fertile en grains & en pâturages; où l'on nourrit quantité de bœufs & de chevaux, les uns & les autres de grande taille, si bien qu'il peut passer pour l'un des meilleurs pays de l'Allemagne. Il est plein de Noblesse, dont presque tous les Paysans sont en quelque sorte les esclaves, chaque Gentilhomme ayant droit de vie & de mort sur ses sujets, & pouvant les maltraiter & les chasser de ses terres impunément: ce qu'ils ne font pourtant pas sans de grandes raisons, parce que leurs sujets sont leurs plus grandes richesses. Ce Duché appartient au Roi de Danemarck & au Duc de Holstein Gottorp; chacun d'eux a sa portion distincte du pays sur laquelle il peut mettre telles impositions qu'il lui plait; mais la Noblesse dépend de tous les deux en commun. Les Officiers du Roi & ceux du Duc président alternativement d'an en an à l'administration de la Justice, & les États du pays se tiennent alternativement sur les terres de l'un & de l'autre. On divise le *Holstein* en quatre contrées, qui sont Dithmarse; *Holstein* propre, Stormarie & Wagrie. Ses villes principales, outre Lubeck & Hambourg, qui sont libres, sont Kiel, au Duc de *Holstein*, Rensbourg, Glucstat & Krempe, au Roi de Danemarck. Maty. Le Duché de *Holstein* est fertile en toutes choses, excepté en vin. Heiss.

Les armes du Comté de *Holstein* que les Rois de Danemarck portent au 3^e du 3^e quartier de leur écu, & dans l'écu du grand sceau, dont ils se servent pour les Lettres patentes, & autres expéditions importantes, au 4^e sont de gueules à trois clous de la Passion d'argent posés en perle, à côté de trois feuilles d'ortie, aussi d'argent posées en triangle chevronné, & appointés au cœur de l'écu chargé d'un petit écusson d'argent, coupé de gueules. Heiss, *hist. de l'Emp. L. VI. c.* 14. Voyez sur le *Holstein* & sur ses Comtes & Ducs, Imhoff, *Not. Imp. L. IV. c.* 9. C'est Fridéric III. qui l'an 1474. érigea le Comté de *Holstein* en Duché. Id. *Ib. n.* 11.

La Maison d'*Holstein* est divisée en deux branches; la première est celle qui regne aujourd'hui en Danemarck. La seconde est celle de *Holstein* Gottorp, parce que le Duc d'*Holstein*-Gottorp, chef de cette seconde branche, fait sa résidence à Gottorp dans le Duché de Slefwick. Quelques Auteurs font descendre la Maison d'*Holstein* de Witikind le Grand. Voyez Heiss, *hist. de l'Emp. L. VI. c.* 14.

Holstein propre. Contrée du Duché d'*Holstein*, en Basse-Saxe. *Holsatia propria*. Elle a au couchant la Dithmarse, au midi la Stormarie, au levant la Wagrie; & au nord le Duché de Slefwick. Ce pays est divisé en deux parties, l'Orientale, où sont Kiel & Neumonster, appartient au Duc de *Holstein*; & l'Occidentale, où l'on trouve Rensbourg & Willter, est au Roi de Danemarck. Maty.

Ce nom, selon quelques Auteurs, vient de deux mots des lan-

langues de la basse Allemagne *boltz*, ou *holt*, ou *hout*, qui veulent dire *bois* & *ftecia*, ou *lleon*, qui signifie *pierre*.

HOLY HAVEN Voyez PORTE-SAINTE.

HOLY ILAND, s. m. Nom propre d'une petite île d'Angleterre, située sur la côte du Comté de Northumberland, dont elle n'est séparée que par la haute Marée. *Holylandia, Haugustaldia, Augustaldia, Lindisfarnia.* Il y avoit autrefois en cette île un Monastère avec une Église qui avoit titre d'Evêché, transféré ensuite à Durham. Elle étoit aussi la retraite d'un grand nombre de Solitaires, & c'est pour ces raisons qu'on lui donna le nom d'*Holy Iland*, qui signifie *l'île Sainte*.

HOLYCROSSE, ou, comme dit M. de Lisle, Sainte Croix. Bourg ou petite ville d'Irlande. *Holycrossa, Sancta Crux, Monasterium Sanctæ Crucis.* Ce lieu est dans le Comté de Tiperari, en Momonie, sur la rivière de Sheure, au septentrion *de la ville de Cassel*.

HOM.

☞ HOM! Exclamation.

Hom! *Valère est encor bien jeune à mon avis.* R.

☞ Hom! Cette condition-là rend mon payement fort équivoque. R.

☞ Hom, s. m. Vieux mot, dont on se servoit autrefois pour Homme.

But & mangea com mortels hom,
Par maint miracle & par raison.

C'est de cet ancien mot *hom* qu'on a fait *On*, qui a tant d'usage en notre langue. *On* dit, *on* fait, comme si on disoit, *Homme* dit, *homme* fait. C'est de-là aussi qu'est venu *Besson*, fait de *bis hom*. On a dit aussi *Homanée*, pour dire, la journée d'un homme.

☞ HOMAGUES, s. m. pl. Peuples de l'Amérique Méridionale, sur la rivière des Amazones, à l'orient du Pérou, & du pays de Los Paçamores.

HOMARD, s. m. (L'*h* s'aspire.) Grosse écrevisse de mer. En Latin, *astacus*. ☞ Quelques-uns écrivent *hommar*. Les *homars* sont une espèce d'écrevisse de même figure que celles de nos rivières; mais elles sont si grosses, qu'il n'en faut qu'une pour remplir un grand plat. Elles ont la chair blanche & savoureuse, mais un peu dure à digérer. Les Insulaires (des Antilles) les prennent pendant la nuit sur le sable, ou sur les basses de la mer, & à l'aide d'un flambeau, ou de la clarté de la lune, ils les enfilent avec une petite fourche de fer. L. de Poncy. *hist. Nat. des Ant. L. I. c. 19. art.* 1 ☞ A la baie de Sable, en Acadie, il y a des *hommars*, dont le coquillage de la parte de devant tient une pinte & plus. Denys, *Desc. de l'Am. Sept. P. I. C.* 3. Il y a aussi des *homars* dans nos mers & sur nos côtes.

HOMARRAIMI PONCHAIQUIS. Terme de Calendrier. Nom d'un mois chez les habitans du Pérou, c'est l'onziéme de leur année.

HOMBER AMFLAUM, s. m. Nom propre d'un bourg du bas Landgraviat de Hesse, en Allemagne *Hombergа*. Il est sur une petite rivière, à quatre lieues de la ville de Marpourg, du côté de l'orient, & à trois de Neustat vers le midi. *Homber* est défendu par un château, & appartient au Landgraviat de Hesse-Cassel.

HOMBERG, s. m. Nom propre d'un Bourg ou Comté du Cercle de la Westphalie, en Allemagne. *Hombergа* Il est situé dans le Duché de Berg, aux confins du pays de la Marck.

HOMBLIERES, s. m. Nom propre d'un lieu de l'Évêché de Noyon, en Picardie, Province de France. *Humolaria, Humularia*, & ensuite *Humblaria*. Ce lieu n'est remarquable que par un ancien Monastère, dont il est fait mention dans l'histoire de l'onziéme siécle. De Valois, *Not. Gall. p.* 247. On peut remarquer en ce nom ce que M. l'Abbé Dangeau dit des lettres foibles jointes aux lettres fortes, dans ses Essais de Grammaire.

HOMBOUR ANDER HOHE, s. m. Nom propre d'une petite ville du Haut Landgraviat de Hesse. *Homburgum.* Elle est dans les montagnes de Hohe, entre les terres de Mayence & de Nassau, à trois lieues de Francfort, du coté du nord. Cette ville appartient à un Cadet de la maison de Hesse-Darmstat, & elle est capitale d'un Bailliage, où l'on remarque encore le bourg de Cronebourg, ou de Cronbourg.

HOMBOURG, s. m. Nom propre d'une petite ville, forte par ses ouvrages, & par sa situation entre des marais, & sur une montagne, & défendue par un bon château. *Homburgum.* Elle est située dans le Duché de Deux-Ponts, environ à deux lieues de la ville de ce nom, du côté du nord. Les François la prirent l'an 1679.

☞ Hombourg, s. m. Château Suisse, au canton de Bâle, sur un rocher, à la descente du mont Jura, à l'orient de Wallebourg. Au-dessus de ce château les habitans de Bale ont un bain d'eau chaude minérale, nommé Ramser-Bad, & qui est bon contre la gale, les obstructions, la débilité des nerfs, & autres débilités de cette nature.

HOMBRE, s. m. Jeu de cartes. Il se joue à deux, ou à trois, ou à cinq personnes; mais presque toujours à trois. *Hominis ludus.* On donne neuf cartes à chacun, & celui qui joue doit faire cinq levées, ou quatre, lorsque les cinq autres sont partagées, ensorte que l'un des deux autres en ait deux, & l'autre trois. L'*hombre* vient des Espagnols: il le faut jouer avec le phlegme de ceux dont il tire son origine. Le jeu de l'*hombre* signifie le jeu de l'homme, car *hombre* signifie homme en Espagnol.

L'Hombre, signifie aussi dans le jeu de l'*hombre* celui qui fait jouer C'est M.... un tel qui est l'*hombre*. Si l'*hombre* nomme une couleur pour l'autre, il ne lui est pas permis de se retracter.

HOMBURG, s. m. Nom propre d'une petite ville de la Suisse. *Homburgum.* Elle est dans le Canton de Bâle, à cinq ou six lieues de la ville de ce nom, du côté du midi.

HOMEL, s. m. Nom propre d'une petite ville de la Lithuanie. *Homela* Elle est sur la rivière de Sosa, dans le Palatinat de Mscislaw, environ à huit lieues de la ville de Rzieziса, & des confins de la Moscovie.

HOMÉLIE, ou HOMILIE, s. f. Le premier est le plus, ou pour mieux dire, le seul en usage, nonobstant son étymologie, & quoique ses dérivés gardent l'*i* à la seconde syllabe. Il signifioit originairement, Conférence, ou assemblée, & ensuite il s'est dit des exhortations & des sermons qu'on faisoit au peuple Le nom Grec d'*Homélie* signifie un discours familier, comme le mot Latin de *Sermo*; & l'on nommoit ainsi les discours qui se faisoient dans l'Église, pour montrer que ce n'étoit pas des harangues & des discours d'apparat, comme ceux des Orateurs profanes; mais des entretiens comme d'un maître à ses disciples, ou d'un pere à ses enfans Fleury. Il nous est resté plusieurs belles *Homélies* des Peres, comme dit S. Jean Chrysostome, de S. Grégoire, &c. Photius distingue l'*Homélie* du *Sermon*, en ce que l'*Homélie* se faisoit familièrement dans les Églises par les Prélats, qui interrogeoient le peuple, & qui en étoient interrogés, comme dans une conférence: au lieu que les *Sermons* se faisoient en chaire, à la manière des Orateurs. Toutes les *Homélies* des Peres Grecs & Latins sont faites par des Évêques. Il ne s'en trouve point de Tertullien, Clément Alexandrin, & autres sçavans hommes, parce qu'aux premiers siécles il n'y avoit que les Évêques qui eussent la permission de prêcher, & elle ne fut ordinairement accordée aux Prêtres que vers le V[e] siécle. S. Jean Chrysostome fut le premier Prêtre qui prêcha Origène & S. Augustin ont aussi prêché comme Prêtres, mais c'étoit par un privilége particulier.

Ce mot vient du Grec ὁμιλία, qui signifie la même chose, & qui vient immédiatement d'ὅμιλος, *cœtus*, *concio*, *assemblée*.

Homélie, se dit aussi des leçons du Bréviaire qu'on chante à l'Église au troisiéme nocturne des Matines, pour l'explication de l'Evangile du jour; ce sont des extraits des *Homélies* des Peres ou Docteurs de l'Église.

HOMELISE. Voyez HOFALISE.

HOMENAGE, s. m. Vieux mot, qui s'est dit pour *hommage*.

mage. Voyez ce mot. *Hominagium*, dans la basse Latinité, dans les titres.

HOMENAS, s. m. Terme usité en quelques Provinces méridionales de France. Il signifie un grand fat, qui n'a ni monde, ni esprit. *Homo rusticus, stolidus, bardus*.

HOMER, s. m. Mesure Hébraïque. *Homer*. C'étoit la dixiéme partie d'un Épha. Sa grandeur étoit de 174 pouces cubiques. Je ne comprends pas bien comme vous pouvez dire qu'il n'étoit pas absolument défendu de moissonner avant l'oblation de l'*homer*. Je vois bien que Maïemonide soûtient ce sentiment avec des raisonnemens pitoyables. Vous dites que le Lévitique ne le défend pas. Je le veux, quoiqu'en appellant l'*homer* les prémices de la moisson, il puisse bien marquer cette défense. Mais vous venez vous-même de citer ces paroles du Deutéronome. Vous compterez sept semaines depuis le jour que vous aurez mis la faucille dans les blés: ces sept semaines se comptant certainement de l'oblation de l'*homer*, on ne commençoit donc point la moisson avant ce jour-là. Et pour la pratique, je n'en vois rien de plus formel que ce que vous avez cité de Joséphe, qu'après que l'*homer* a été présenté, il est permis à tout le peuple de faire sa moisson, & en particulier & en public. Thiers. *Lettre au R. P. Lamy*

HOMÈRE, s. m. Nom propre d'homme. *Homerus*. Le plus ancien Poëte Grec, dont il nous reste quelque ouvrage suivi, c'est *Homère*. Les sentimens sont aujourd'hui fort partagés au sujet du mérite d'*Homère*. Voyez M. & Mad. Dacier, & M. de la Motte. Ensuite parut *Homère*, génie sublime, & sans égal, qui par la grandeur de ses ouvrages, & les beautés brillantes de ses vers, a seul mérité le nom de Poëte, grand sur-tout en ce qu'il ne s'est trouvé personne avant lui qu'il pût imiter, personne après lui qui pût l'imiter, & que lui & Archiloque sont les deux seuls Écrivains, qui aient été tout à la fois, & les premiers, & les plus parfaits chacun en son genre. C'est le caractère qu'en fait Paterculus, dans son *I. L. c. V.* La ville de Smyrne avoit bâti un temple à *Homère*, dans lequel étoit sa statue. Voyez Strabon, *L. XIV.* Dans l'île d'Ios, l'une des Sporades, appellée aujourd'hui Nido, ou Nio, on l'honoroit aussi comme un Dieu. Varron dit, *L. I. de Imaginibus*, qu'on lui sacrifioit là une chévre blanche. Aulu-Gelle, *L. III. c. 11.* fait entendre la même chose. Etienne le Géographe dit que la mere de ce Poëte étoit de cette Ile. Voyez aussi Vossius, *de Idol. L. I. c.* 13. Les Anciens avoient tant d'estime d'*Homère*, que pour marquer un homme accompli en quelque genre que ce fût, ils disoient un *Homère*. Ainsi Cicéron rapporte, dans ses Questions Tusculanes que Panætius nommoit Platon, le divin, le très-sage, le très-saint; enfin, l'*Homère* des Philosophes.

Ce nom vient du Grec, ὅμηρος, *obses, hôtage*.

> *Clio vint l'autre jour se plaindre au Dieu des vers*
> *Qu'en certain lieu de l'Univers*
> *On traitoit d'Auteurs froids, de Poëtes stériles,*
> *Les* Homères *& les Virgiles.*
> *Cela ne sçauroit être, on s'est moqué de vous,*
> *Reprit Apollon en couroux.*
> *Où peut-on avancer une telle infamie?*
> *Est-ce chez les Hurons, chez les Topinamboux!*
> *C'est à Paris: c'est donc à l'hôpital des fous?*
> *Non; c'est au Louvre, en pleine Académie.*
> Anonyme.

> *D'où vient que Cicéron, Platon, Virgile,* Homère,
> *Et tous ces grands Auteurs que l'Univers révère,*
> *Traduits de vos écrits nous paroissent si sots?* &c.
> Anonyme.

Ces vers furent faits dans la querelle de M. Perrault & de M. Boileau sur les Anciens.

HOMÉRIQUE, adj. m. f. *Homericus*. Qui est d'Homère, qui appartient à Homère. ☞ On appelle Sorts *Homériques*, certaines divinations par lesquelles on prétendoit qu'à l'ouverture des Poësies d'Homère, le vers qui se rencontroit étoit un oracle certain, & une réponse à la question que l'on agitoit. Les sorts *Homériques* & Virgiliens succédérent aux sorts de Préneste: & à ceux-là les Chrétiens ont fait succéder les sorts tirés des versets de l'Écriture Sainte.

> *Perrault l'Antipindarique,*
> *Et Despréaux l'*Homérique,
> *Consentent de s'embrasser.*

☞ HOMÉRISTE, s. m. Partisan d'Homère. Voilà la folle illusion qui allume le zéle des *Homéristes*. *Lettre de M. l'Abbé de Pons sur l'Iliade de M. de la Motte.*

M. Despréaux s'est donné la qualité d'Homérique dans sa vingt-sixiéme Épigramme sur sa réconciliation avec M. Perrault.

> *Tout le trouble poëtique*
> *A Paris s'en va cesser.*
> *Perrault l'anti-Pindarique,*
> *Et Despréaux l'*Homérique,
> *Consentent à s'embrasser . . .*

Homériste & *Homérique* sont deux mots factices qui ont ici la même signification. Il semble pourtant que le premier convient mieux aux personnes, & l'autre aux choses. Par exemple, ne parleroit-on pas juste, si l'on disoit que Madame Dacier étoit une *Homériste* outrée; & que le Télémaque de M. de Fénelon renferme beaucoup de descriptions *Homériques*?

Pétrone appelle *Homéristes* les Comédiens qu'on fait venir dans les festins pour réciter les nouveaux endroits d'Homère. Sinius a supprimé *hilares* & *Homeristas speremus*. *Traduction de Pétrone avec des Remarques.*

HOMÉRITE, s. m. & f. Nom propre d'un ancien peuple de l'Arabie heureuse en Asie. *Homerita*. Les *Homérites* habitoient l'extrémité de l'Arabie heureuse vers l'Océan. On prétendoit que c'étoient les anciens Sabéens. Ils gardoient la Circoncision le huitiéme jour, comme descendans d'Abraham par Céthura, & ne laissoient pas d'adorer le Soleil, la Lune, & les démons du pays. Il y avoit au quatriéme siécle grand nombre de Juifs mêlés parmi eux. Constantius y envoya une ambassade avec des présens magnifiques, pour obtenir qu'on y pût établir le Christianisme. On conjecture que les *Homérites* habitoient le pays qu'on appelle maintenant le Royaume ou la principauté d'Aden. Saint Épiphane, *héres.* 30 dit que les *Homérites* avoient la Circoncision. L'Empereur Justinien voulut faire alliance avec les *Homérites*, afin qu'ils apportassent la soie des Indes, & qu'il ne fut pas obligé de l'acheter de ses ennemis: mais dans le temps que cette affaire se traitoit, deux Moines ayant apporté des Indes le secret d'avoir de la soie, c'est-à-dire, des vers, ou de la semence, & l'art de les gouverner & de préparer leur soie, ce dessein n'eut pas de suite.

HOMICIDE, s. m. Meurtre, action, qui cause la mort d'autrui *Homicidium, cædes, occisio*. Il se commet, ou volontairement, ou par imprudence, ou par nécessité, ou par cas fortuit. Il a été commis un *homicide* en la personne d'un tel. On a informé de l'*homicide*. Entre les *homicides* le plus atroce est l'assassinat. C. B. Dans l'*homicide* il faut plus regarder la volonté que l'action. Le Mai.

Homicide, signifie aussi, le meurtrier. *Homicida*. Les *homicides* méritent la mort par toutes les loix divines & humaines. Les Juges ne peuvent laisser un *homicide* impuni sans des Lettres de graces, de rémission du Prince. Si quelqu'un a été *homicide* de lui-même, l'on créé un Curateur au cadavre.

On appelle figurément *homicide de lui-même*, Celui qui ruine sa santé par trop de veilles, de fatigues, d'études, ou de débauches. On le dit même de ceux qui ne veulent pas se servir des remédes qu'on leur présente, & dont ils ont besoin.

Homicide, se met quelquefois adjectivement & figurément, & signifie Meurtrier, meurtriére. Les Amans se plaignent des yeux *homicides* de leur Maîtresse. Le trait *homicide* dont il fut blessé. La langue *homicide* du serpent.

Sa

Sa main mal assurée, & ses regards timides,
Firent sur moi l'essai de leurs traits homicides.
CERISY.

Il falloit s'immoler afin de se guérir,
Et par des conseils homicides
Pour vivre se faire mourir. REC. DE VERS.

Grace toûjours repoussée,
Reprochez à sa pensée
L'abus de votre secours.
De ce remords homicide
Se nourrit la dent avide
D'un ver qui vivra toûjours.
NOUV. CH. DE VERS. *Ode sur l'enfer.*

Loin de nous, fureurs homicides,
Et toi, Démon, qui leur présides. IBID.

Il se prend aussi substantivement dans le même sens.

Tout l'Erèbe entendit cette belle homicide,
S'excuser au Berger qui ne daigna l'oüir.
MAUCROIX.

Ce mot vient du Latin *homo*, *homme*, & de *cadere*, *tuer*.

HOMICIDÉ, ÉE, part. & adj. Il a les significations de son verbe. Ce mot est encore en usage dans le Droit. Les enfans qui se sont portés héritiers de leur pere *homicidé* sans vouloir se rendre partie contre le meurtrier pour la poursuite du crime, de ce faire interpellés, ont été jugés indignes de la succession du pere. D. DE DROIT.

HOMICIDER, v. act. Vieux mot, qui signifioit autrefois *tuer un homme*; *Homicidium perpetrare.* Et on disoit du mort, qu'il avoit été *homicidé*. Il est hors d'usage.

HOMILIAIRE, & **HOMILIER**, s. m. Terme de Liturgie. Livre qui contient les homélies des Peres qu'on lit à l'office. *Homiliare*, *homiliarius liber.*

HOMILIASTE, s. m. Faiseur d'homélies. Prédicateur. *Homiliastes*, *Homiletes*, *Homiliarum Autor*, *Concionator*, *Orator.* D'Herbelot s'est servi de ce mot dans sa Bibliothéque orientale, au mot FAREKI, *p.* 339. Ce fameux Prédicateur, ou *Homiliaste* des Musulmans, connu ordinairement sous le nom d'Ebn-Nobatah, étoit de la ville de Miafarckin en Mésopotamie.

HOMINICOLE, s. m. & f. Nom que les Apollinaristes donnoient autrefois aux Fidéles, adorateurs d'un homme *Hominicola.* Parce que les Catholiques soûtenoient que J. C. étoit homme-Dieu, les Apollinaristes les accusoient d'adorer un homme, & les appelloient *Hominicoles.* Voyez Facundus Herminianensis, *L. XIX. c.* 3.

Ce mot est composé d'*homo*, *hominis*, homme; & *colo*, j'adore.

HOMMAGE, s. m. Révérence, respect, soumission qu'on rend à son Roi, à son Maître, à son Supérieur. *Debitio clientelaris obsequii*, *clientelæ professio.* Les Mages d'Orient vinrent rendre *hommage* à l'enfant JESUS dans la créche. Il a beau faire le glorieux, il faudra bien qu'il vienne rendre *hommage* à ses Supérieurs, à ses Juges. Que vous sert d'immoler vos troupeaux, & de vous consumer en cérémonies, si cet *hommage* extérieur que vous rendez à Dieu n'est suivi de celui de votre cœur? S. ÉVR. Dieu ne juge de nos *hommages* que par le cœur. CL.

HOMMAGE, en termes de Jurisprudénce, est un serment de fidélité que doit faire tout vassal qui posséde un Fief au Seigneur dominant, *Professio clientelæ*; dans les titres & dans la basse Latinité *homagium*, *hominium.* Il est à genoux, nue tête, les mains jointes dans celles de son Seigneur qu'il baise, & il lui promet de le servir comme un vassal doit faire, dont il lui donne un acte par écrit: & c'est ce qu'on appelle *foi & hommage*, qui est dû à toutes mutations.

HOMMAGE & fidélité ou foi, sont deux choses distinguées, & deux devoirs différens. Autrefois l'*hommage* se faisoit par le Gentilhomme, & la foi par les Roturiers. Voyez un arrêt du 10 Déc. 1328. à Paris. L'Auteur des tenures dit, que l'*hommage* est fait au Seigneur même, & la fidélité à son Sénéchal, ou Bailli pour le Seigneur, & que celui qui ne tient l'héritage qu'à terme de vie, doit le serment de fidélité, mais non pas l'*hommage.* Les Prélats Ecclésiastiques doivent au Roi le serment de fidélité & loyauté pour le temporel de leurs bénéfices, mais sans *hommage* & vasselage.

HOMMAGE-LIGE, est un *hommage* plus étendu que rendent les vassaux relevant de leur Seigneur, non seulement par leurs terres, mais encore par leurs personnes; ensorte que le Seigneur les pouvoit employer envers tous, & contre tous, au-dehors, & au-dedans du territoire, fors contre le Roi. Voyez FOI. *Clientelare munus adstrictius.* Le mot *lige* peut venir du mot Latin *ligatus*; c'est-à-dire, *homme lié*: ou plutôt de l'Allemand *luiden*, ou *leuten*, parce que ces sortes de vassaux, qui sont presque comme des esclaves, sont plus fréquens en Allemagne. L'*hommage-lige* se fait tête nue, les mains jointes sur les Evangiles, un genou à terre, sans épée, sans ceinture, & sans éperons: c'est ce qui distingue l'*hommage-lige* de l'*hommage franc.* Ces cérémonies changent quelquefois selon les Coutumes. Mais ce serment de fidélité se fait par le vassal, étant debout, & en touchant les Évangiles. Tous les Fiefs se tiennent à foi & *hommage*; & les héritages roturiers à cens & à rentes.

Un jeune Prince aussi beau que l'Amour,
Enfant des Dieux, par ses graces exige
De tous les cœurs un juste hommage-lige.
P. DU CERC. *parlant du Roi alors Dauphin.*

Il y a aussi, *hommage* de fief, *hommage* plein, qui est celui auquel n'est point joint un serment de fidélité, ou s'il y en a, on excepte quelqu'un. Un *hommage* de dévotion, qui est un don fait à l'Église, & qui n'emporte aucun devoir. Un *hommage* de foi & de service, qui est expliqué en ces termes dans l'ancienne Coutume de Normandie, *ch.* 29. *Hommage* de foi & de service, est quand aucun reçoit autre à *hommage* à lui garder foi, & à lui faire service de son propre corps, ou soi à combattre pour lui, se mestier est, ou à faire aucun tel service. *Hommage* de paix, qui est quand aucun suit ung autre d'aucun crime, & paix est reformée entre eux, si que celui qui est sui fait *hommage* à l'autre de lui garder paix. Voyez la Coûtume de Normandie, *ch*, 29. Bouteiller en sa Somme, *pag* 419.

Ce mot vient de *hommagium*, qui se trouve dans les anciens Auteurs, & qui est dérivé de *homo*, qui signifie *serviteur*, *sujet*, d'où on a fait *hommage*, comme *finage* de *fin.* Par l'*hommage*, le vassal promet d'être l'*homme* de son Seigneur. Aussi l'on disoit autrefois, Vous êtes mon homme, je suis votre homme; pour dire, Votre vassal; & c'est de-là qu'est venu le nom d'*hommage.* Voyez Du Cange sur le mot *homagium*, où il a recueilli curieusement toutes les maniéres de faire la foi & *hommage.*

HOMMAGE, se dit aussi par extension de toutes sortes de devoirs. Le moineau de Lesbie venoit rendre à sa maîtresse une espéce d'*hommage.* LA CHAPELLE, *Amours de Catulle.*

Il fit ses plaisirs les plus doux,
D'aller rendre souvent en son petit ramage,
*A sa maîtresse une espéce d'*hommage.

HOMMAGE, se dit aussi figurément pour, Soumission, respect, obéissance, civilités, estime, considération, égards. *Honor*, *cultus*, *urbanitas*, *comitas.* Fleurs, allez rendre *hommage* au beau teint de Philis. VOIT. Tous les beaux esprits lui rendent *hommage.* ID. Il n'y a rien qu'elle aime tant que les *hommages* d'un cœur comme le vôtre. Un grand Roi (le Czar) après s'être instruit, comme Ulysse, des mœurs & des coûtumes de tant de peuples différens, est venu rendre un juste *hommage* au mérite naissant du jeune Louis. DE VALINC.

Je méprise un hommage *à mille autres offert,*
Et ne veux point d'un cœur de toutes parts ouvert.
RACINE.

Si nous les en croyons, on ne peut, sans foiblesse,
Rendre hommage *aux esprits de Rome & de la Gréce.*
De la Font.

HOMMAGÉ, ée, adj. Ce qui est tenu en *hommage*. *Clientelaris professionis lege possessus.* Ainsi on dit, une terre *hommagée.* Domaine *hommagé.* Lieu & héritage *hommagés.* Rentes & devoirs *hommagés*, &c. dans la plûpart des Coûtumes.

HOMMAGER, s. m. Qui doit hommage. *Clientelari muneri adstrictus, cliens.* Cette Seigneurie est si étendue, qu'il y a cent vingt vassaux *hommagers* qui en relévent.

☞ HOMMAR, s. m. Voyez HOMARD.

HOMMASSE, adj. fem. Femme grossiére, & qui tient quelque chose de l'homme, soit par sa taille, sa voix ou ses maniéres d'agir. *Fœmina vasta. Virago.*

HOMME. s. m. *Homo.* Animal raisonnable. C'est ainsi qu'on le définit en Philosophie. On disoit autrefois *hom.* Et il se trouve ainsi dans Guarins le Loheranes, le plus ancien des Romans, & dans celui de Vasse. Marot a dit, Noé le bon *hom.* Le privilége de la raison, est ce qui distingue l'*homme* de la bête, &c. Dieu a créé l'*homme* à son image & semblance; il l'a créé mâle & femelle; il l'a établi Roi des animaux. Dieu viendra un jour juger tous les *hommes.* Tous les *hommes* sont mortels. Montagne vous fera mieux connoître l'*homme* qu'aucun autre. S. Évr. Les Grands sont accoutumés dès leur enfance à se regarder comme une espéce séparée des autres *hommes*, leur imagination ne les mêle jamais avec la foule du genre humain; ils sont toûjours Comtes, ou Ducs à leurs yeux, & jamais simplement *hommes.* L'*homme* a été comparé à un État politique, qui a besoin de conseil & de force, pour subsister, & pour se conserver. S. Évr. C'est un sujet merveilleusement vain, divers & ondoyant, que l'*homme.* Mont. L'*homme* est vain & frivole plus qu'on ne sçauroit concevoir. M. Esp.

L'homme *a ses passions, on n'en sçauroit douter;*
Il a comme la mer ses flots, & ses caprices. Boil.

De tous les animaux. . . . . .
*Le plus sot animal, à mon avis, c'est l'*homme. Id.

L'homme *de la nature est le chef, & le Roi.* Id.

Tous les hommes *me sont à tel point odieux,*
Que je serois fâché d'être sage à leurs yeux.

L'on a dit souvent de Louis le Grand, & rien n'étoit plus vrai:

*L'*homme *en lui, l'*homme *seul, est plus grand que le Roi.* Nouv. choix de vers.

Le Pere Kircher prétend qu'il y a aussi des *hommes* souterrains, & rapporte une histoire de deux enfans tout verds, qui en l'année 1140. sortirent de terre en Angleterre.

L'Homme, en Médecine ne se considère que selon le corps naturel. L'*homme* est composé de parties solides, d'humeurs & d'esprits. On dit qu'on n'est pas *homme*, qu'on ne sent plus qu'on soit *homme*, quand on a retranché les parties qui distinguent le sexe. L'*homme* de Descartes est un livre où il explique la constitution & la machine du corps de l'*homme*, & comme l'ame y fait ses fonctions. Il y fait voir la circulation du sang, la perfection des esprits animaux, les effets de la glande pinéale, la communication des muscles & des nerfs, dans lesquels il suppose des valvules, la formation du fœtus, &c. C'est dommage qu'il soit imparfait.

Homme, signifie plus particuliérement le mâle, & est opposé à la *femme*, *Vir*, *mas.* Aristote dit que la femme reçoit sa perfection de l'*homme*, qu'elle est un mâle imparfait. En cette qualité il signifie quelquefois *mari.* Cette femme est en peine de son *homme*, est allée chercher son *homme.* La Loi Mosaïque défend expressément aux femmes de prendre l'habit d'*homme.* ☞ On dit en ce sens, qu'Un tel n'est pas *homme*; pour dire, qu'il est impuissant. Acad. Fr. Un Centaure est feint demi-*homme* & demi-cheval. Une Siréne demi-femme & demi-poisson.

Homme, se dit encore plus particuliérement de celui qui a atteint l'âge de virilité depuis 30 jusqu'à 50 ou 60 ans. Votre fils est un *homme* fait, il ne faut plus qu'il agisse en jeune *homme*, en étourdi. Age d'*homme*, signifie la durée de la vie jusqu'à 70 ou 80 ans. On dit aussi, Cela est fait de main d'*homme*, c'est-à-dire, n'est pas naturel.

Homme, se prend encore pour chaque individu. Il y a tant d'*hommes* en la compagnie. On dit que Xerxès amena en Gréce une armée d'onze cents mille *hommes.* Il faut tant d'*hommes* à sonner cette cloche. Cette machine ne se remue qu'à force d'*hommes.*

En ce sens, *homme* est pris quelquefois pour *ennemi*, pour *adversaire.* Ils ont fait un combat d'*homme à homme.* Combattre *homme à homme*, pour dire seul à seul. Celui-là a tué son *homme*: il a trouvé son *homme* qui lui a rompu en visiére. Il a joué au Piquet, il a plumé son *homme*, il a mis son *homme* à sec.

On dit aussi mon *homme*, son *homme* dans un autre sens. Voilà mon *homme*, c'est celui que j'attendois, avec qui j'ai affaire. On le dit encore d'une personne qui a les mêmes inclinations; C'est mon *homme*, il me convient, il aime la joie, je n'en suis pas ennemi, c'est mon *homme.* Il faut de la fermeté, de la vigilance dans cette affaire. Si vous avez cela, vous êtes mon *homme.*

Tatigué je vois bien que vous êtes mon homme.
Boursaut.

En termes de Guerre on appelle *homme d'armes*, un Gentil homme qui combattoit à cheval armé de toutes piéces dans les anciennes compagnies d'ordonnance. *Cataphractus eques.* Autrefois chaque *homme d'armes* avoit outre ses valets, deux cavaliers pour le servir, armés l'un d'une arbalête, l'autre d'un arc, ou d'une hache, de sorte que cent *hommes d'armes* faisoient au moins 300 chevaux. Le Gendre. C'étoit une sorte de Cavalerie Françoise, qui a été depuis le regne de Louis XI. jusques à celui de Henri II. armée de Hallecret avec plastron, de cuirasse avec les tassettes, de gorgerin, de grives entiéres, & qui étoit monté sur des chevaux bardés, & caparaçonnés avec la criniére & le chanfrain. Cette Cavalerie avoit pour armes offensives, l'épée d'armes au côté, l'estoc à l'un des jets de l'arc ou de la selle, la masse de l'autre, avec une grosse & longue lance à la main. Gaia, *Traité des Armes*; *L.* 14. Charles VII. avoit commencé à réduire la Noblesse Françoise en corps de troupes réglées de Cavalerie, en il composa quinze cents *hommes d'armes* & d'Archers, dont les compagnies plus ou moins fortes, furent distribuées aux Princes & aux plus expérimentés Capitaines du Royaume. L'*homme d'armes* avoit à sa suite quatre chevaux, dont deux étoient de service, & les deux autres, l'un sommier, l'autre pour le valet, appellé *Coutillier.* Voyez la vie de Louis XII. par Seyssel, *chap. dernier*, Fauchet, *l.* 2. *ch.* 1. de son traité de la Milice & des Armes. Compagnie de cent *hommes* d'armes, de cinquante *hommes* d'armes.

On appelle un *homme de cheval*, Celui qui se tient ferme a cheval; qui le sçait bien manier. Un *bon homme de mer*, celui qui entend bien la marine, qui a le pié marin. Un *homme de courage*, un *homme de main*, un *homme d'exécution.* Un *homme* hardi & intelligent, qui est capable de bien exécuter un ordre, de faire réussir une entreprise.

Pour louer un grand *homme*, on dit, C'étoit un *homme* que le Maréchal de Turenne, un homme de sens.

En terme de Blâson, quand on parle de l'*homme*, on lui donne un émail particulier, qui est de *carnation*, & quand il est peint de profil, on le blasonne *passant.*

L'Homme, en Morale, se distingue en *homme charnel*, & *homme spirituel*, selon qu'il se laisse commander par la raison, ou par l'appétit sensuel. *Homo animalis, homo spiritualis, spiritalis.* L'*homme charnel*, dit S. Paul, ne cherche point les choses de Dieu. Au contraire, on dit du *spirituel*, C'est un saint *homme.* Il a dépouillé le vieil *homme*, c'est-à-dire, il a renoncé au péché.

péché. L'*homme* nouveau est opposé au vieil *homme*, & signifie l'*homme* qui vit selon les maximes de la loi nouvelle. Le vieil *homme* est celui qui vit selon les inclinations de la nature, & s'y laisse entraîner. Cette expression a été prise de S. Paul, *Rom. VI. 6.* Notre vieil *homme* a été crucifié avec lui (J. C.) *P. R. Ephes. IV.* 21, 22, 23. Vous y avez appris à dépouiller le vieil *homme*, selon lequel vous avez vécu dans votre premiére vie, qui se corrompt en suivant l'illusion de ses passions; à vous renouveller dans l'intérieur de votre ame, & à vous revêtir de l'*homme* nouveau, qui est créé selon Dieu dans une justice & une sainteté véritable. *P. R. Coloss. III.* 9. 10. Dépouillez le vieil *homme* avec ses œuvres, & revêtez-vous du *nouveau*, qui se renouvelle pour connoître Dieu, selon l'image de celui qui l'a créé. Port-R. Notre langue a consacré ces phrases, & elles sont très-ordinaires en style de chaire, de spiritualité & de dévotion. On dispute trop quel est l'*homme* de bien, au lieu de le devenir. Dac. On a beau être détaché du monde, il entre bien de l'*homme* dans toutes nos actions.

Homme, dans ce sens signifie, Sensible, foible; sujet aux foiblesses attachées à la nature humaine. *Mortalis, debilis, infirmus.* M. Antonin ne prétendoit point que l'on cessât d'être *homme* pour être Philosophe. Dac. Les Rois sont *hommes*, & peuvent tomber dans les mêmes passions que nous. Corn. Il ne faut pas renoncer à l'*homme* en faveur du *Magistrat*. Mont. La qualité de Grand fait presque oublier qu'on est *homme*, & encore plus qu'on est mortel. Nic.

Les héros des Romains ne sont-ils jamais hommes?
Leur Mars a tant de fois été ce que nous sommes
Corneille.

De quoi s'enorgueillit un Souverain de Rome,
Si par respect pour elle il faut cesser d'être homme?
Idem.

Tout homme *est* homme, *& les Moines surtout.*
La Font.

Songez, en vous voyant si belle,
Que l'on n'est pas aveugle, & qu'un homme *est de chair.* Molière.

☞ Homme de Dieu. C'est une expression ou une phrase tirée de l'Écriture. Elle y signifie deux choses. 1°. Elle se dit d'un *homme* commis ou envoyé de Dieu pour quelque chose. C'est ainsi que dans Josué, XIV. 6. Caleb appelle Moyse *Homme de Dieu;* c'est-à-dire, que Dieu avoit donné à son peuple pour le conduire & le gouverner: de même que nous appellons *Homme* du Roi, une personne qui a du Roi charge ou commission pour quelque chose. *Homo Dei, vir Dei.* 2°. *Homme de Dieu* se prend dans l'Écriture pour un saint *homme*, un *homme* de vertu. Aujourd'hui dans les Livres de piété & les Sermons, il ne se prend que dans ce dernier sens.

L'Homme se distingue aussi selon ses mœurs, & ses qualités naturelles. Les Espagnols ont mis en question, si les Indiens étoient *hommes*, si on les devoit baptiser. Les Cannibales sont si cruels, qu'ils ne semblent pas être *hommes*, ils n'ont que le visage, la figure d'*homme*. C'est un méchant garnement, c'est un diable d'*homme*, un *homme* à tout entreprendre, à tout perdre, à tout massacrer. ☞ On dit d'un méchant *homme*, capable de faire toutes sortes de méchantes actions, que c'est un *homme* de sac & de corde.

☞ Quand le mot d'*homme* est joint avec un infinitif, ou avec un substantif par la particule *à*; alors il sert ordinairement à marquer en bien ou en mal de quoi un *homme* est capable. Il n'est pas *homme* à souffrir, à endurer un affront.

Le mot d'*homme* s'emploie aussi avec le même régime, pour marquer de quoi un *homme* est digne, soit en bien, soit en mal; & alors au lieu de dire, Il est *homme* à, on dit plus ordinairement, C'est un *homme* à. Ainsi l'on dit, C'est un *homme* à noyer.

Homme se distingue encore selon les professions qu'il embrasse, ou les choses qu'il est capable de faire. C'est un *homme* d'Église, un *homme* de guerre, un *homme* d'épée, un *homme* de robe, un *homme* de lettres, un *homme* de peine, un *homme* de journée. Cela sied bien à un *homme* de qualité. Le Viceroi étoit brave, mais il n'étoit pas *homme* de guerre. P. Catrou.

*Entre l'*homme *d'épée & l'*homme *de science,*
Les femmes au premier inclineront toûjours.
La Font.

On dit en ce sens, Ce Prince est un grand *homme* de cabinet, ce Ministre est grand *homme* d'État. Cet Ambassadeur est un *homme* d'expédient, d'accommodement.

Un *homme* de rien, c'est un *homme* de la lie du peuple, *Terræ filius, homo nihili.*

Si vous lisez dans l'épitaphe
De Fabrice, qu'il fut toûjours homme *de bien;*
C'est une faute d'orthographe:
Passant, lisez homme *de rien.* Le Brun.

☞ Homme d'honneur. Façon de parler adverbiale, en affirmant quelque chose; pour dire, En *homme* d'honneur.

On le dit aussi de ses qualités. C'est un galant *homme*. C'est un *homme* ferme, qui s'est montré *homme* en toutes les occasions. Ce n'est pas un *homme*, c'est un petit bout d'*homme*. C'est un *homme* plaisant & récréatif. On le dit aussi ironiquement. Vous êtes un plaisant *homme*, un bel *homme*. Venez-çà, *homme* de bien. *Homme* du vieux temps, *homme* du temps passé, celui qui conserve la simplicité ou les maniéres de nos peres.

*C'est un beau brin d'*homme. Molière.

Homme, signifie aussi, Qui a du courage, de la force, de la vigueur. *Vir strenuus, fortis, virilis animi.* Les Grecs & les Latins l'ont employé dans la même signification. La femme de Léonidas disoit qu'il n'y avoit que les Lacédémoniennes qui fissent des *hommes*. Abl. C'est-à-dire, de braves gens.

Je veux que l'on soit homme, *& qu'en toute rencontre,*
Le fond de notre cœur dans nos discours se montre.
Mol.

Diogène disoit au retour des jeux Olympiques, qu'il venoit de voir beaucoup de gens, mais peu d'*hommes*; il entendoit peu de personnes sages & raisonnables: c'est dans le même sens qu'il alloit en plein midi cherchant un *homme* avec sa lanterne. Abl. C'est aussi en quoi consiste la pensée & l'opposition, exprimées dans ces vers,

Si ce qu'on dit est vrai, rien ne manque à sa gloire;
Et dans lui, qui le pourroit croire?
*L'*homme *est aussi grand que* le Roi.
Et malgré sa force il montre
*L'*homme *à travers le Héros.* Des-H.

En termes de Théologie, on dit que tous les *hommes* ont péché en Adam, que Dieu s'est fait *homme* pour les racheter; qu'il est vrai Dieu & vrai *homme*. Jésus-Christ étant sur terre s'est appellé le Fils de l'*homme*. On dit aussi, les quatre fins de l'*homme*, la Mort, le Jugement, le Paradis & l'Enfer.

En termes de Jurisprudence féodale, on appelle *homme*, ou *homme de foi*, le vassal qui tient un fief dépendant d'un autre. *Clientelaris*. Un Seigneur fait saisir le fief relevant lui, & fait les fruits siens faute d'homme ou par défaut d'*homme*, & de devoirs non faits, c'est-à-dire, faute de lui avoir rendu la foi & hommage, lorsqu'il y a mort ou mutation de propriétaire.

Homme de commune. On appelloit ainsi ceux qui étoient compris dans une commune, qui en juroient les articles, & qui en avoient les privilèges.

Homme de corps. Les serfs qui étoient autrefois dans le Royaume sont nommés indifféremment *hommes* de corps

corps dans les Actes. On disoit un *homme* de corps, une femme de corps d'une telle Abbaye, pour dire un serf d'Abbaye.

HOMME FEUDAL, signifie deux choses dans les Coutumes, 1°. le Seigneur qui a des *hommes* tenans en fief de lui; 2°. *le Vassal*.

HOMME DE FIEF, étoit autrefois un Vassal ou Seigneur de fief qui étoit tenu de servir à la justice, & de donner conseil au Bailli, tant en son assise qu'aux plaids ordinaires, qui étoit même tenu de l'amende en cas de mal jugé. On appelloit ces *hommes de fief*, *Pairs* & *hommes jugeans*, *hommes de loi*, *hommes de la Cour du Seigneur* & *hommes feudeaux*.

HOMME GENTIL, s'est dit autrefois pour Gentilhomme. *Vir Nobilis*. Sçachent tous que comme nous eussons accoutumé nos, & nos anceseurs avant nous à prendre & à avoir par raison de bail les fruits & les essues des terres & des rentes à nos *hommes gentils* ampris leur déceiz, &c. Ceci est tiré d'un titre de l'an 1276. rapporté dans le II. T. de l'hist. de Bret. pag. 424. & suiv.

HAUT HOMME. Voyez HAUT.

HOMME D'INTELLIGENCE, Nom de secte. *Homo intelligens*, *Gnosticus*. Il parut l'an 1412. dans les Pays-Bas voisins de France des hérétiques qui se donnoient ce nom, qui revient à peu près à celui de Gnostique en Grec. Leur doctrine impure avoit aussi beaucoup de rapport aux excès que les Peres reprochent aux anciens Gnostiques. Ils eurent deux Chefs, un Carme Alleman, nommé Guillaume de Hildernissen, & un Séculier nommé Gilles Le Chantre. Gilles disoit qu'il étoit le Sauveur des hommes, que c'étoit par lui que les Fidéles verroient JESUS-CHRIST, qu'ils verroient le Pere; que les plaisirs charnels n'étoient jamais des péchés, parce que ce ne sont que des actions naturelles; que c'étoient même des avant-goûts du Paradis; que le temps de l'ancienne loi avoit été celui du Pere, que le temps de la nouvelle étoit celui du Fils, que celui du S. Esprit viendroit bientôt, & qu'il mettroit les hommes en liberté. Guillaume se rétracta dans les lieux où il avoit prêché, & la secte des *hommes d'intelligence* se dissipa.

HOMME-LIGE, Vassal qui est non seulement en foi d'hommage, mais aussi en la jurisdiction & domaine de son Seigneur, & obligé à un plus étroit serment que le simple Vassal.

HOMME DE MAIN-MORTE, est celui dont le Seigneur hérite quand il meurt sans enfans légitimes & mâles.

HOMME SANS MOYEN, est celui qui tient immédiatement du Roi en hommage.

HOMME DE PLEJURE, est celui qui doit se faire pleige & caution pour son Seigneur.

HOMME DE POTE. Autrefois en France parmi les gens non libres, les uns étoient tout-à-fait serfs, & d'autres n'étoient qu'*homme de Pote*. Les serfs étoient attachés à la glébe, c'est-à-dire, à l'héritage. On les vendoit avec le fonds; ils ne pouvoient s'établir ailleurs. Ils ne pouvoient ni se marier, ni changer de profession, sans la permission du Seigneur. Ce qu'ils gagnoient étoit pour lui, &c. Il s'en falloit beaucoup que les *hommes de pote* ne dépendissent autant du Seigneur. Le Seigneur n'étoit point le maître ni de leur vie, ni de leurs biens. Leur servitude étoit bornée à lui payer de certains droits, & à faire pour lui des corvées. LE GENDRE.

RICHE-HOMME. Titre de fiefs. Les *Riches-Hommes* d'Arragon, sont les Grands Seigneurs de ce Royaume qui possédent des Baronnies. Michel del Molino dit que les Comtes, Ducs, Marquis & Vicomtes d'Arragon, sont des *Riches-hommes*, parce qu'ils ont plusieurs Baronnies. Du Chêne dit que les *Riches-hommes* sont comme autrefois les Barons en France. Le Roman de Vasse dit que Thibaut le Tricheur avoit dans sa Baronnie plusieurs *Riche-homs*, c'est-à-dire, plusieurs grands Vassaux. L'an 1325. le Roi Philippe le Bel fit & créa Alphonse d'Espagne, Baron & *Riche-homme* de Navarre; & afin qu'il pût maintenir plus honorablement l'état de *Riche-homme*, il lui donna de grace spéciale soixante Chevaleries.

Homme de service. Voyez HOMMAGE de service.

Hommes allodiaux, sont ceux qui tiennent des terres en alleu.

Hommes profitables, sont ceux dont le Seigneur tire profit & revenus.

Hommes de servitude, sont des hommes de condition servile.

HOMME VIVANT, *mourant* & *confiscant*, est un *homme* que les Communautés, ou gens de main-morte, sont obligés de fournir au Seigneur de fief, afin que par sa mort, ou forfaiture, le Seigneur puisse jouir des droits qui lui sont acquis aux mutations, quand les héritages ne sont point amortis *Caducus cliens*, *vicaria & caducæ functionis cliens*. Cet homme s'appelle *Vicaire* en la Coutume d'Orléans, & en quelques autres. Au Seigneur qui n'a pas la justice on ne le donne qu'à l'*homme vivant & mourant*, & point l'*homme confiscant*.

HOMME, en terme de Palais, se prend quelquefois pour *caution*, pour *obligé*. *Præs*, *fidejussor*. Vous m'avez pris pour *homme*, vous vous étes fié à ma seule obligation. Je ne prendrai pas un tel pour *homme*, c'est un *homme* de paille, un *homme* de néant.

☞ HOMME. Bon *homme* sur mer, est un bon Matelot, un bon *homme* de mer. L'Ile de Rhé & l'Ile d'Oléron fournissent de bons *hommes*.

HOMME D'AFFAIRES, en termes de Finances, se dit de ceux qui traitent avec le Roi de ses revenus, du recouvrement de ses deniers & impôts. *Redemptores*. On a établi une Chambre de Justice pour la recherche des *hommes d'affaires*.

HOMME, se dit aussi relativement, en parlant de la dépendance de quelqu'un à l'égard d'un autre. *Curator*, *procurator*. Ainsi l'on dit, l'*homme du Roi* dans une armée: dans une Assemblée d'Etats, c'est l'Intendant de Justice: dans un Parlement, c'est le Procureur Général: chez les Étrangers, c'est l'Ambassadeur, le Résident.

Chez les particuliers, on appelle *homme de chambre*, Celui qui sert à la chambre. *Cubicularius*. Ou absolument on appelle un *homme* un valet âgé qui sert à tout faire, & qui ne porte point les couleurs. Un *homme d'affaires*, est celui qui sollicite les procès, qui reçoit le revenu de son maître.

HOMME, se dit aussi dans le même sens, pour signifier un Commis de Marchand, sur lequel il se repose de ce qui concerne son commerce. *Institor*.

Au jeu de cartes on appelle le *jeu de l'homme*, celui qu'on nomme autrement le *jeu de la Bête*, dans lequel si celui qui fait jouer ne gagne pas les cartes, il double l'argent qui est mis au jeu.

BON HOMME, signifie non seulement un vieillard fort âgé, mais encore un *homme* doux & facile; avec qui on traite aisément, & qui se laisse même tromper. *Homo facilis*, *familiaris*, *lenis*. On le dit aussi de celui qui est foible & sans défense: comme, Le Soldat vit avec licence chez le bon *homme*, c'est-à-dire, chez le paysan exposé à sa merci.

BONS HOMMES, est un Couvent de Religieux Minimes établis à Chaillot près Paris, ainsi nommé, parce que le Roi Louis XI. avoit coûtume d'appeller Saint François de Paule leur Fondateur, le *bon homme*. Voyez au mot BON.

BONS HOMMES DE VILLAR DE FRADES, ou de Saint Sauveur de Villar de Frades. C'est un nom qu'ont porté les Chanoines Réguliers de la congrégation de Saint Jean l'Évangéliste en Portugal. Voyez au mot JEAN. La Congrégation des Chanoines séculiers de Saint Jean l'Évangéliste en Portugal fut confirmée par Martin V. sous le titre des *Bons-hommes* de Saint Sauveur de Villar de Frades, & leur Congrégation ayant pris possession du Monastère de Saint Sauveur qui leur fut donné, on les appella les *Bons-hommes* de Saint Sauveur de Villar de Frades. Voyez JEAN L'ÉVANGÉLISTE.

HOMME, se dit proverbialement en ces phrases. L'*homme* propose, & Dieu dispose; pour dire qu'on fait des desseins hors de son pouvoir, dont la Providence empêche l'exécution. On dit d'un *homme* fort endetté, qu'il doit à Dieu & aux *hommes*. On dit aussi, Devant Dieu & devant les *hommes*; pour dire, qu'une chose est claire & certaine, & passera par-tout pour telle. On dit, qu'un *homme* de bien & d'honneur n'a que sa parole; pour dire qu'il faut tenir ses promesses. On dit aussi,

Tant

Tant vaut l'*homme*, tant vaut sa terre ; pour dire, qu'il y a de l'art à faire valoir son bien. Le Psalmiste a dit que tout *homme* étoit menteur, c'est-à-dire, la plûpart des *hommes*. On dit aussi, Jamais cheval, ni mauvais *homme*, n'amenda pour aller à Rome. On dit aussi, Bon *homme*, garde ta vache ; en raillant celui à qui on a attrapé quelque chose. On dit aussi, Face d'*homme* fait vertu ; pour dire, que les ouvriers travaillent avec plus de force en présence de leur maître. On dit aussi d'un *homme* franc & sincère, que c'est un bon cœur d'*homme*, une bonne pâte d'*homme*, un *homme* sans façon : & au contraire, on dit d'un sot, d'un idiot, d'un *homme* que l'on plaint, que c'est un pauvre *homme*. Le pauvre *homme*. On ne sçait quel *homme* vous êtes, on ne connoît point votre humeur. On dit aussi un *homme* tout d'une piéce ; pour dire, un *homme* sans finesse. ☞ Il n'y a tête d'*homme* qui ose, pour dire, Il n'y a personne qui ose, &c.

Homme marin. Animal, ou monstre ressemblant à l'*homme*, au moins par la partie supérieure, qu'on prétend qui se trouve en quelques endroits de la mer, & qui y vit.

On ne peut douter qu'il n'y ait des hommes marins ; c'est-à-dire des monstres marins semblables à nous, au moins depuis la tête jusqu'à la ceinture. En 1187. on pêcha à Oxford dans le Duché de Suffolk, un *homme marin*, que le Gouverneur garda six mois. Il avoit dans sa figure tant de conformité avec l'homme, qu'il sembloit ne lui manquer que la parole. S'étant un jour échappé, il se replongea dans la mer, & on ne le revit plus. Larrey, *histoire d'Angleterre, P. I. p.* 403.

En 1430. après une fort grande tempête, qui rompit les digues & donna passage à la mer dans les prairies, quelques filles de la ville d'Édam en Westfrise étant allées passer par Purmerand en bateaux pour traire des vaches, & l'eau venant à se retirer par le reflux, elles apperçurent une femme marine dans la boue avec fort peu d'eau. Elles la tirérent dans leur barque, & l'emmenérent à Édam. On l'habilla, on lui apprit, dit-on, à filer. Elle usoit de nos alimens ; mais elle ne put jamais apprendre à parler. On la mena à Harlem, & elle y vécut quelques années, ayant toûjours un instinct qui la conduisoit vers l'eau. Un Auteur rapporte qu'on lui avoit imprimé quelque connoissance de Dieu, & qu'elle faisoit la révérence en passant devant un crucifix. Voyez Parival, *Délices de la Hollande*. Ce n'étoit-là qu'un mouvement animal, & qui ne marquoit pas plus de connoissance de Dieu, que les tours qu'on apprend aux animaux à faire, & les signes qu'on leur enseigne à donner, marquent de raisonnement. En 1560. près de l'île de Manar dans les Indes, sur la côte occidentale de l'île de Ceylan, des Pêcheurs amenérent d'un coup de filet sept *hommes marins*, & neuf femmes. Des Jésuites & entre autres le P. Henry Henriquez, & Dimas Bosques de Valence, Médecin du Viceroi de Goa, en furent témoins. Le Médecin les examina avec beaucoup de soin, & en fit même l'anatomie. Il trouva toutes leurs parties tant intérieures qu'extérieures très-conformes à celles de l'homme. Voyez *l'histoir. de la Comp. de Jes. P. II. L. IV. N.* 276. où cela est rapporté fort exactement.

En 1671. un *homme marin* parut aux environs du grand rocher nommé le Diamant, sur la côte de la Martinique. Il ressembloit entiérement à un homme depuis la ceinture jusqu'en haut. Il avoit la taille d'un jeune homme de quinze ans, & la tête proportionnée au corps ; les yeux un peu gros, le visage large & plein ; le nez fort camus, & les cheveux gris, mêlés de blancs & de noirs. Ils étoient plats, & arrangés comme si on les eût peignés, & flottoient sur ses épaules. Une barbe grise large également par-tout lui pendoit sur l'estomac, qu'il avoit couvert de poil gris, comme l'ont d'ordinaire les vieillards. Il avoit le visage, le cou & le reste du corps médiocrement blanc, & paroissoit avoir la peau délicate, sans qu'on lui remarquât rien de particulier aux bras, aux mains, & à tout ce qu'il faisoit voir hors de l'eau. Sa partie inférieure, que l'on découvroit entre deux eaux, étoit d'un poisson, & se terminoit en une queue large & fourchue. Deux François & quatre Négres l'apperçurent une heure avant soleil couché. Cet *homme marin* parut la premiére fois à huit pas du rocher ; il se montra plus près la seconde fois, & vint enfin tout près du rivage, après quoi se retirant le long d'un herbage qui est au pied du rocher ; il tourna plusieurs fois, & s'étant arrêté longtemps sur l'eau, il ne disparut, que lorsque la nuit commença. Un des Négres lui jetta une grosse ligne sans pouvoir l'atteindre, & les témoins, qui le lendemain firent rapport de toutes ces choses pardevant Notaire, dirent qu'ils lui avoient vû passer la main sur son visage comme pour s'essuyer, & qu'ils l'avoient entendu souffler du nez, mais qu'il n'avoit fait aucun cri de la bouche qui pût donner quelque marque qu'il eût de la voix.

Homme Sauvage. *Homo ferus*, *sylvestris*. Les habitans de l'île de Borneo assurent, comme une chose constante, qu'on trouve dans les bois une espéce de bête, nommée l'*homme sauvage*, dont la taille, le visage, les bras, les jambes, & les autres membres du corps sont si semblables aux nôtres, qu'à la parole près on auroit bien de la peine à ne les pas confondre avec certains Barbares d'Afrique, qui sont eux-mêmes peu différens des bêtes.

Cet *homme sauvage* a une force extraordinaire ; & quoiqu'il marche sur ses deux pieds seulement, il est si vite à la course, qu'on a bien de la peine à le forcer : les gens de qualité le courent, comme nous courons ici les Cerfs ; & cette chasse fait le divertissement le plus ordinaire du Roi. Il a la peau fort velue, les yeux enfoncés, l'air féroce, le visage brûlé, mais tous ses traits sont assez réguliers, quoique rudes & grossis par le soleil. Je sçais toutes ces particularités d'un de nos principaux Marchands François, qui a demeuré quelque temps en cette île : cependant je ne crois pas qu'on doive aisément ajoûter foi à ces sortes de relations ; il ne faut pas aussi les rejetter entiérement, mais attendre que le témoignage uniforme de plusieurs Voyageurs nous éclaircisse plus particuliérement de cette vérité.

Pour moi, en passant par la Chine à la côte de Coromandel, je vis dans le détroit de Malaque une espéce de singe, qui me rendoit assez croyable ce que je viens de raconter de l'*homme sauvage*.

Celui-là marche naturellement sur ses deux pieds de derriére, qu'il plie tant soit peu, comme un chien à qui on a appris à danser. Il se sert comme nous de ses deux bras ; son visage est presque aussi formé que celui des sauvages du Cap de Bonne Espérance ; mais le corps est tout couvert d'une laine blanche, noire ou grise : du reste il a le cri parfaitement semblable à celui d'un enfant, toute l'action extérieure si humaine, & les passions si vives & si marquées, que les muets ne peuvent guère mieux exprimer leurs sentimens & leurs volontés. Ils paroissent sur-tout d'un naturel fort tendre, & pour témoigner leur affection aux personnes qu'ils connoissent & qu'ils aiment, ils les embrassent & les baisent avec des transports qui surprennent. Ils ont encore un mouvement qui ne se trouve en aucune bête, & qui est fort propre des enfans : c'est de trepigner de joie, ou de dépit, quand on leur donne ou qu'on leur refuse ce qu'ils souhaitent avec beaucoup de passion.

Quoiqu'ils soient fort grands, (car ceux que j'ai vûs avoient au moins quatre pieds de haut) leur légéreté & leur adresse est incroyable. C'est un plaisir qui va jusqu'à l'admiration, que de les voir courir dans les cordages d'un vaisseau, où ils jouent quelquefois, comme s'ils s'étoient fait un art particulier de voltiger, ou qu'ils eussent été payés, comme nos danseurs de corde, pour divertir la compagnie. Tantôt suspendus par un bras ils se balancent quelque temps avec nonchalance pour s'éprouver, & tournent ensuite tout à coup avec rapidité autour de la corde, comme une roue, ou une fronde qu'on a mise en mouvement ; tantôt prenant la corde successivement avec les doigts, qu'ils ont très-longs, & laissant tomber tout leur corps en l'air, ils courent de toute leur force d'un bout à l'autre, & reviennent avec la même vitesse. Il n'est sorte de figures qu'ils ne prennent, ni de mouvemens qu'ils ne se donnent, se couchant en arc, se roulant comme une boule, s'accrochant des mains, des pieds, & des dents, selon les différentes singeries que leur bizarre imagination leur fournit, & qu'ils font de la maniére du monde la plus diver-

divertissante : mais leur légéreté à s'élancer d'un cordage à un autre, à trente & cinquante pieds de distance, paroît encore plus surprenante.

Aussi pour en avoir plus souvent le plaisir, nous les faisions suivre par cinq ou six petits Mousses, ou Matelots, formés à cette sorte d'exercice & accoutumés eux-mêmes à courir dans les cordages. Alors nos singes, pour les éviter, faisoient des sauts si prodigieux, & se glissoient avec tant d'adresse le long des mâts, des vergues & des plus petites manœuvres, qu'ils sembloient plutôt voler que courir ; tant leur agilité surpassoit tout ce que nous remarquons dans les autres animaux. P. Le Comte.

HOMME, ou HUMS, f. m. Nom propre d'une petite ville défendue par un bon château. *Homma.* Elle est située dans la Marche, province de l'Écosse méridionale, à cinq lieues de la ville de Barwick, du côté du couchant.

☞ HOMMEAU, f. m. Petit homme. Cotgrave, dans son Dictionnaire François & Anglois. On trouve *hommet* & *hommelet* dans Nicot. Il est vieux.

Messire Bon eût voulu que le zéle
De son valet n'eût été jusques-là,
Mais le voyant si sage & si fidéle,
Le bon hommeau *des coups se consola.* La Font.

HOMMEBON. Voyez HOMOBON.

HOMMÉE, f. f. Terme d'Agriculture. C'est une portion de terre mesurée par le travail que peut faire en un jour un vigneron en cultivant les vignes. *Vinitoris opera diurna.*

Ce mot est fort en usage en Berri & en Lyonnois. Il faut environ huit *hommées* pour faire un arpent de Paris. On trouve dans les vieux titres *hominata terra.* On mesure aussi les prés par le travail du Faucheur ; & on dit qu'un tel pré contient tant d'*hommées* de fauche.

HOMOBON, ou HOMMEBON, f. m. Nom propre d'homme. *Homobonus.* Saint *Homobon*, ou *Hommebon*, & surnommé Tucenge, étoit un Marchand de Crémone, qui couronna une sainte vie par une mort précieuse devant Dieu l'an 1197. le treize de Novembre.

HOMOCENTRIQUE, adj. Terme d'astronomie, qui se dit de plusieurs cercles qui ont même centre. *Homocentricus, concentricus.* Les Hypothèses, ou Systêmes célestes de Ptolomée, & de Fracastor, ne s'expliquent qu'avec plusieurs cercles excentriques, & *homocentriques.*

Ce mot vient du Grec ὁμὸς, & de κέντρον, *centrum, centre*, c'est-à-dire, de même centre.

HOMOCULE. f. m. *Homuncio.* Terme de Médecine, qui veut dire petit homme. On dit que Raimond Lulle fit un *homocule* dans un matras, en donnant à du sperme qu'il y avoit mis un certain dégré de chaleur.

☞ HOMODROME, adj. m. & f. Terme de Méchanique qui se dit d'un levier. Le levier *homodrome* est celui dans lequel le poids tient le milieu entre le lieu de la puissance & l'hypomoclion, ou le point d'appui, ou celui dans lequel la puissance tient le milieu entre le poids & l'hypomoclion. Volfii. Ce mot est Grec, composé de ὁμὸς, *similis*, & de δρόμος, *cursus.*

HOMOGÈNE, adj. m. & f. Terme de Philosophie. Corps composé de parties similaires, ou de semblable nature. *Homogeneus.* Les corps naturels sont ordinairement composés de parties *homogènes*, ou de même qualité, comme un diamant. Les corps artificiels le sont de parties hétérogènes, ou de qualité différente, comme un bâtiment de pierre, de bois.

☞ HOMOGÈNE. En Arithmétique on appelle Termes *homogènes*, ceux qui sont exprimés par des nombres connus, ou par les mêmes lettres élevées au même dégré. Ainsi 7 est *homogène* à 18, 7*a* est *homogène* à 18*a*, 7*a*:*b* est *homogène* à 18*a b*. Lagny. Lorsque dans une équation il y a des termes *homogènes* dans les deux nombres, on les fait évanouir d'un côté, ou de tous les deux, en ajoûtant ou en ôtant également de part & d'autre. Idem.

☞ HOMOGÉNÉÏTÉ, f. f. Qualité d'une chose qui a du rapport à une autre, qui est à peu près de sa même essence, de sa même nature. *Homogeneitas.* Les Philosophes se servent beaucoup de ce terme d'*homogénéïté*, pour exprimer le rapport de parties similaires. L'*homogénéïté* des parties du fer & de l'aimant, est la cause de cette étroite union qui regne entre ces corps, & qu'ils recherchent d'une maniére si admirable. En général, l'*homogénéïté* des parties en rend la séparation plus difficile. Reaumur, *Art de convertir le fer en acier.* L'*homogénéïté* de la matiére qui compose la terre. *Exam.*

Ce mot vient du Grec ὁμὸς, *idem*, ou *æqualis*, & de γένος, *genus, ejusdem plane generis, de même genre.*

☞ HOMOÏOSE, f. f. *Homoiisis, is, vel eos*, f. Coction du suc nourricier qui le met en état de s'assimiler aux parties qu'il doit nourrir. Ce mot est Grec, ὁμοίωσις, *similitudo*, similitude, ressemblance, rapport : du verbe ὁμοιῶ, *assimilo*, *simile m efficio*, j'assimile, je rens semblable. *Dict. de Médecine.*

☞ HOMOÏOTÉLEUTE, f. m. Ce mot signifie Consonnance dans la fin des phrases. C'est une figure affectée à la Prose, & l'on avoit grand soin de la bannir de la Poësie. Notre rime a quelque rapport avec cette figure. *Obs. sur les Ecrits. Mod. tom.* 19. *pag.* 33. Ce mot vient d'ὅμοιος, *semblable*, & de τελευτή, *fin.*

HOMOLOGATION, f. f. Confirmation, & publication d'un acte en Justice, pour le rendre plus valable & plus solemnel. *Confirmatio publicâ auctoritate nixa.* Quand il y a des oppositions à une *homologation*, il faut les faire juger avec les opposans, obtenir un arrêt avec eux.

HOMOLOGÉTE, f. m. Confesseur. *Homologetes. Homologeta.* Ce nom est Grec, d'ὁμολογέω, Je confesse. M. Chastelain s'en sert dans son Martyrol. T. *I. p.* 814. & il écrit *Homologétes*, disant S. Maxime l'*Homologétes.* Pourquoi ne pas dire le *Confesseur?*

HOMOLOGUE, adj. Terme de Géométrie, qui se dit des côtés des figures semblables qui se répondent dans la proportion les uns aux autres, *Homologus* : comme la base d'un triangle est *homologue* de la base d'un autre triangle semblable. Aux triangles semblables les côtés opposés aux angles égaux s'appellent *homologues.* Bouc. Les triangles équiangles, ou semblables, ont leurs côtés *homologues* proportionnels. Id. Tous les rectangles semblables sont entre eux comme les carrés bâtis sur leurs côtés *homologues.* Pardies, *L. IV. n.* 33.

Ce mot en ce sens vient du Grec ὁμὸς, semblable, & λόγος, raison, proportion.

HOMOLOGUER, v. act. *Aliquid publicâ auctoritate confirmare.* Publier un contrat, une transaction en Justice, ou une sentence arbitrale, pour la faire confirmer par les Juges, enregistrer au Greffe, & la rendre exécutoire. Les créanciers ont signé le contrat, il ne reste qu'à le faire *homologuer.*

Ce mot vient du Grec ὁμολογία, *consensus assensus, aveu, consentement* ; composé d'ὁμὸς, *similis, semblable* ; & de λόγος, de λέγω, *dicere, dire* : ὁμολογεῖν, *idem dicere, assentiri, consentir, s'accorder.*

Homologué, ée, part. & adj. *Publicâ auctoritate firmatus.*

HOMONCIONISTE, f. m. & f. Voyez HOMUNCIONISTE.

☞ HOMONE, f. f. *Homona.* Ville d'Asie, près l'Isaurie.

HOMONOÉE, f. f. Nom propre de lieu dont Joséphe parle dans sa vie. *Homonoea.* Ce lieu étoit à trente stades, ou trois à quatre lieues de Tibériade.

HOMONYME, adj. Terme de Logique. Qui a même nom, quoique de nature différente, *homonymus*, *æquivocus*, comme un *loup*, qui signifie un *animal*, & un *masque.* C'est la même chose qu'*équivoque.*

☞ On confond souvent les Auteurs *Homonymes.* Démétrius Magnus a fait un Traité exprès des Écrivains & des Poëtes *Homonymes.* Vossius a tâché souvent de débrouiller ces Auteurs *Homonymes* ; mais il a laissé un vaste champ à défricher. Jousius a tenté la même chose. Journ. des Sçav. 1716. *pag.* 547.

Ce mot vient du Grec, ὁμὸς, & de l'Ionique ὄνυμα, pour ὄνομα, *nomen, nom.*

HOMO-

HOMONYMIE, s. f. *Homonymia, æquivocatio.* Terme de Logique Voyez HOMONYME.

HOMOOUSIEN, HOMOUSIEN, ENNE, HOMOUSION, ONNE; HOMOUSIONISTE, HOMOUSIASTE, s. m. & f. Ce sont les noms que les Ariens donnoient autrefois aux Catholiques, parce qu'ils soûtenoient que le Fils de Dieu est *Homoousios*, consubstantiel à son Pere. *Homoousianus*, *Homousianus*, *Homousion*, *Homousionista*, *Homousiasta*. Hunerie Roi des Vandales qui étoit Arien, a adressé un Rescrit à tous les Évêques *Homousiens*. Saint Augustin dit que les Catholiques ne doivent point rougir de ce qu'on les appelle *Homousiens*, comme ils ne rougissent point de ce qu'on les appelle *Chrétiens* du nom de Jesus-Christ.

Ce mot vient du Grec ὁμόουσιος, ou ὁμούσιος, qui veut dire, qui est de même substance.

HOMOPATORIES, s. f. Nom d'une ancienne fête, ou assemblée chez les Athéniens. *Homopatoria.* C'étoit le jour que se tenoient l'assemblée des peres dont les enfans devoient être reçus dans les Curies.

Ce nom vient d'ὁμῶ, ensemble, & πατὴρ, pere, assemblée des Peres.

HOMOPHAGE, s. & adj. *Homophagus.* Nom qu'on donne à ceux qui mangent de la chair crue. On ne le dit que de certains peuples qu'on appelle *Homophages* pour cette raison.

Ce mot vient d'ὠμὸς, qui veut dire *crud*, & φάγω, qui signifie, *je mange.*

HOMOPHAGIE, s. f. Usage des viandes crues. *Homophagia.* Pour l'étymologie voyez HOMOPHAGE.

☞ HOMOPHONIE, s. f. L'action de chanter à l'unisson. Le contraire d'*homophonie* est *antiphonie.*

HOMUNCIONATE, s. m. Nom que les Ariens donnoient dans le IV^e siécle aux Orthodoxes. *Homuncionates.* Ils leur donnoient ce nom, parce que les Catholiques admettoient deux substances & deux natures en Jésus-Christ.

HOMUNCIONISTE, ou HOMONCIONISTE, s. m. & f. Nom de secte. Photinien, Hérétique, Sectateur de Photin. *Homuncionista.* Il n'est pas vrai qu'il n'y ait que quelques Sectateurs de Photin à qui l'on ait donné ce nom, on appella ainsi tous les Photiniens en général, parce qu'ils soûtenoient que Jésus-Christ n'étoit qu'un pur homme. Voyez Baronius à l'an 357.

Ce nom vient du Latin *homuncio*, petit homme, diminutif d'*homo*, homme. Les *Homuncionistes* nioient qu'il y eût deux natures en Jésus-Christ; ils disoient qu'il n'étoit qu'homme, & c'est de-là qu'est venu ce nom *Homuncionistes.*

HOMUNCIONITES, s. pl. Nom d'Hérétiques. *Homuncionita.* Le P. Sirmond, Jésuite, remarque que les *Homuncionites* disoient que l'image de Dieu étoit imprimée sur le corps de l'homme, & non pas dans son ame.

H O N.

HON. Sorte d'interjection pour marquer quelque mouvement de l'ame. *Eho, heus, ain, tu. Hon, hon*, vous êtes un méchant Diable. Mol. *Hon, hon*, il a remis là à payer ses créanciers. Id. *Hon*, que cela sent bon! Id.

HONAN, s. m. Nom propre d'une Province de la Chine. *Honania.* Elle est bornée au nord par celle de Péking & Xansi, au couchant par celle de Xansi, au midi par celle d'Huquang, & au levant par celle de Xantan. Cette province est baignée par la grande riviére d'Hoang: son terroir est fertile en blé, en pâturages, & en fruits, semblables à ceux de l'Europe On dit que les Chinois appellent cette Province leur jardin de plaisance. On fait compte qu'outre les forts qui sont des villes à garnison, il y a cent Cités & huit villes principales, qui sont Caifung, capitale, Quecita, Changte, Gueihoei, Hoaiching, Honan, Nanyanga & Juninga.

HONAN, s. m. Nom propre d'une des grandes villes de la Chine. *Honanca, Honanum.* Elle est la sixiéme de la Province d'*Honan*, à laquelle elle donne le nom. La Jurisdiction de cette ville, située sur la riviére de Co, s'étend sur treize autres villes.

HONDO, s. m. Contrée d'Afrique, dans la Nigritie, au Royaume de Cuoja. Elle est à côté d'une grande forêt.

HONDURAS, ou les Hondures. *Hondura.* Province de l'Audience de Guatimala, dans l'Amérique septentrionale. Elle est bornée au couchant par la province de Véra-Paz, au midi par celles de Guatimala & de Nicaragua, au levant par la mer de Nord, & au septentrion par le golfe de *Honduras.* Cette Province est fort grande; elle est baignée par plusieurs riviéres qui engraissent la terre de leurs débordemens: aussi est-elle si fertile en maïs, qu'on en recueille en quelques endroits jusqu'à trois fois l'année. On trouve encore dans cette Province des mines d'or & d'argent, & on en tire les laines de Vigogne, renommées à cause de leur finesse. Ses villes sont Valladolid, ou Comaygua, capitale, Gratias à Dios, S. Pédro, Villa de Naco, Truxillo & S. Jorge d'Olancho.

Le Cap d'*Honduras*, *Hondura Caput.* Ce Cap est sur la côte septentrionale de la province de Guatimala, au nord de la ville de Truxillo, & vis-à-vis de l'île de Guanajos.

Le Golfe d'*Honduras. Hondura sinus.* C'est une partie de la mer de Nord. Il est entre les côtes d'*Honduras* au midi, de Jucatan au nord, & de Véra-Paz au couchant Il porte vers cette Province le nom de Golfe de Cunajos, ou d'Higuéras.

HONEK, s. m. Village de Suisse au Canton & à une lieue de Zuric, sur le chemin de Baden. Son terroir produit le meilleur vin de tout le canton.

HONEST, ou HONÉT. On prononce comme si l'on écrivoit *Aunais.* s. m. Nom propre d'homme. *Honestus.* S. *Honest*, Prêtre, fut converti à Nîmes par S. Saturnin, & ordonné à Toulouse par le même vers l'an 289. Chastelain, *Marr. T. I. p.* 664. C'est S. *Honét* qui baptisa S. Firmin, lequel fut ensuite premier Evêque d'Amiens. Id. S. *Honét* est honoré à Pampelune, & Patron de la Paroisse d'Hiéres au diocése de Paris. Id S. *Honét* fut le maître de S. Firmin Martyr, premier Évêque d'Amiens. S. *Honêt*, natif de Nîmes, fut disciple de S. Saturnin, qui après l'avoir ordonné Prêtre, l'envoya prêcher dans le pays de delà les Monts, que nous appellons la Navarre, & la Biscaie. Voyez Baillet, au 25 jour de Septembre.

HONFLEUR, s. m. Nom propre d'une petite ville de la Normandie, Province de France. *Hunneflotum.* Hadrien de Valois croit que d'abord on a dit *Hunefleotum.* On trouve qu'anciennement on a dit en langage vulgaire *Honeflou, Honefleu. Amfleot.* Les Auteurs plus récens l'appellent *Honflutum*, & *Hunflutum.* Elle est sur la Seine, vis-à-vis Harfleur, à quatre lieues du Havre de Grace, & à cinq lieues de Lisieux.

Ce nom vient de *ham*, village, & *fleot* ou *fleat*, que dans les Pays-Bas on prononce *Wliet*, ou *fliet*, & en Allemagne *fleet*, & qui signifie un golfe de mer, un lieu situé sur un golfe. De *Hamfleet*, on *Amfleat*, on a fait *Honfleu*; & à cause de la conformité avec le mot *fleur*, qui est connu, on a ajouté un *r* à *honfleu.* Voyez Hadr. de Valois, *Not. Gall. p* 241.

☞ HONGNER, v. n. Vieux mot. Grommeler, gronder. C'est un mot formé de l'interjection *hon.* Beze, dans son livre de *Francica lingua recta pronuntiatione, p.* 28. Hon. *Interjectio, cum indignatione recusantis: unde* hongner. *Dict. étym. de Ménage.*

Il faut dire, puisqu'ainsi hongne,
Que je lui ai gratté sa rongne. Marot.

☞ Voyez HOGNER.

HONGNETTE, s. f. Espéce de ciseau pointu, & carré, servant principalement aux Sculpteurs en marbre. *Scalpellum acutum & quadrilaterum.*

HONGRE, adj. (L'*h* s'aspire.) Cheval châtré, qui est coupé, qui ne vaut rien pour étalon. Il est opposé à *entier. Cantherius equus.* Un cheval *hongre.* Il est aussi subst. masc. Un *hongre.*

HON-

HONGRE, f. m. Nom d'une espéce de monnoie. *Hungaries*, & *ungaricus nummus*. Dinar se prend le plus souvent pour une piéce d'or du poids d'un methcal, c'est-à-dire, d'un peu plus que notre écu d'or, & répond aux *hongres* & aux séquins de Venise. D'Herbelot.

HONGRELINE, f. f. Sorte d'habillement de femme fait en maniére de chemisette qui a de grandes basques. *Sagulum Hungaricum.* On l'appelle ainsi, parce qu'il est venu de Hongrie. ☞ L'habillement des Ursulines congrégées de France consistoit en une *hongreline* de serge noire, avec un mouchoir de cou de toile blanche. P. Hélyot, *T. IV. pag.* 157. C'étoit aussi un habillement d'homme. Dans les Mémoires de la minorité de Louis XIV. dans un petit ouvrage intitulé: la Retraite de M. le Duc de Longueville, il est dit du Duc de Retz: Quiconque étoit assez heureux pour avoir un buffe, ou une *hongreline* de velours noir, pouvoit s'assurer de son amitié. *Stola muliebris.*

HONGRER, v. act. (L'*h* s'aspire.) Châtrer un cheval. *Equum castrare.* Ce cheval est trop vicieux, il le faut *hongrer*.

HONGRIE, f. f. Nom propre d'un Royaume d'Europe. *Hungaria*, *Hungariæ Regnum*. Il est renfermé entre le 39 & le 47ᵉ degré de longitude, & entre le 45 & le 49ᵉ de latitude; & il a environ cent lieues de l'orient à l'occident, & quatre-vingt du nord au sud. Ses bornes sont au septentrion les Monts Crapacks, qui le séparent du Royaume de Pologne, de la Silésie & de la Moravie, au couchant l'Autriche & la Stirie, au midi la Bosnie & la Servie, & au levant la Valachie & la Transylvanie. Ce pays est arrosé par un très-grand nombre de riviéres, dont les principales sont le Danube, la Save, la Drawe, la Teisse, le Maros, le Raab, le Gran & la Zarwize. Toutes ces riviéres sont si abondantes en poissons, que les habitans s'en servent quelquefois à engraisser les cochons; mais leurs eaux, à la réserve de celles du Danube, sont puantes & mal saines. L'air y est aussi mal sain; mais la terre y est extrémement fertile en grains, en vins, en fruits & en pâturages, qui nourrissent une très-grande quantité de bœufs & de chevaux estimés. Il y a une si grande quantité de gibier, gros & petit, qu'on est obligé, pour prévenir le dégât qu'il feroit, de permettre à tout le monde de chasser. On trouve aussi dans ce pays des fontaines minérales, & des mines d'or & d'argent, de cuivre, de fer & de sel. La *Hongrie* est fort désolée, étant le théâtre de la guerre, entre les Mahométans & les Chrétiens, depuis trois ou quatre siécles; aussi ses habitans sont fort courageux, mais féroces, cruels, vindicatifs, grands mangeurs, grands buveurs, & mal-propres, à la réserve de la Noblesse, qui est assez magnifique.

Ils sont partagés au sujet de la Religion. Il y a quelques Mahométans, & quelques Juifs, des Antitrinitaires & des Anabaptistes, grand nombre de Catholiques Romains; mais incomparablement davantage de Protestans de la Confession d'Augsbourg, & de celle de Genève. Le gouvernement de ce pays est monarchique; mais les Rois étoient autrefois électifs: la maison d'Autriche a possédé ce Royaume de cette maniére depuis l'an 1626. que l'Archiduc Ferdinand fut élu, jusqu'en l'an 1687. que les États de *Hongrie* ont déclaré la couronne héréditaire à la Maison d'Autriche, & ont couronné l'Archiduc Joseph, fils de l'Empereur Léopold. Imhoff, dans sa Notice de l'Empire, *L. I. c.* 6. §. 4. prétend néanmoins que la *Hongrie* est venue à la Maison d'Autriche, par le mariage de l'Empereur Ferdinand I. avec Anne fille de Ladislas, Roi de *Hongrie* & de Bohême.

☞ La *Hongrie* s'appelle le Royaume Apostolique, & la Couronne Angélique. *Voyez* Angélique, adj. En 1722 les États de *Hongrie* déclarerent que si l'Empereur venoit à mourir sans enfans mâles, le Royaume de *Hongrie* passeroit à ses filles & à leur postérité; & que si cette branche venoit à manquer, il passeroit aux filles de l'Empereur Joseph ou à leur postérité; & si elle manquoit, aux filles de l'Empereur Léopold, toujours suivant le droit de primogéniture; mais qu'enfin si la Maison d'Autriche venoit à manquer entiérement, les États du Royaume rentreroient dans leur ancien droit d'élection.

On divise la *Hongrie* en cinquante-quatre Comtés, qui sont tous renfermés sous trois grandes provinces, la Haute *Hongrie*, la Basse *Hongrie* & l'Esclavonie. Les Turcs possédent la plus grande partie de ces provinces, mais les conquêtes de l'Empereur Léopold les avoient dépouillés de plusieurs des plus fortes places. L'Empereur Charles VI. a achevé ces deux derniéres campagnes par le gain de deux batailles, & par la prise de Themeswar, en 1716. & en 1717. par celle de Belgrade, dont la conquête s'est faite d'une maniére si glorieuse, & avec une protection si visible du Ciel. Au reste, le Royaume de *Hongrie* avoit autrefois plus d'étendue qu'aujourd'hui; il comprenoit la Croatie, la Bosnie, la Dalmatie, la Servie, la Bulgarie, & les Principautés de Transylvanie, de Valachie & de Moldavie.

L'histoire de *Hongrie* a été écrite par Fumée, David Czvittinger, Noble Hongrois, a fait en Latin un Essai de la Littérature de *Hongrie*, marquant par ordre alphabétique le nom, la vie, l'éloge, les écrits des Hongrois, Dalmates, Croates, Esclavons, Transylvains, qui se sont rendus célébres par leur érudition; avec un catalogue des Auteurs qui ont parlé de la *Hongrie*. *Specimen Hungariæ litteratæ.*

Hongrie, Province. Elle se divise en Haute & Basse *Hongrie*. La Haute *Hongrie*. *Hungaria superior*, ou *Transdanubiana*. C'est la plus grande des trois Provinces du Royaume de *Hongrie*. Elle s'étend vers le nord, & vers l'orient, entre le Danube, & les Monts Crapacks, & elle renferme le pays des anciens Jaziges Métanastes, avec la partie occidentale de la Dace. Ses villes principales sont Presbourg, Neuhausel, ou Owar, Nitria, Alt-Sol, New-Sol, Cassovie, Epériers, Mongats, ou Munkats, Zathmar, Tokay, Agria, Zolnock, Ségédin, Pest, Colocz, Chonad, le grand Waradin, Giula, Lippa, Temeswar, &c.

La Basse *Hongrie*. *Hungaria inferior*, ou *Cisdanubiana*. C'est une des trois parties du Royaume de *Hongrie*. Elle est entre le Danube & la Drawe, ayant au nord la Haute *Hongrie*, & au midi l'Esclavonie. Elle renferme l'ancienne Pannonie inférieure, & la partie occidentale de la supérieure. Ses villes principales sont Altenbourg, Komore, Jawarin, ou Raab, Gran, ou Strigonie, Bude, capitale du Royaume, Albe-Royale, qui l'étoit autrefois, Torna, Darda, Cinq-Églises, Zigeth, Canisca, &c.

Hongrie Polonoise. C'est une contrée du Comté de Scépus, en la Haute *Hongrie*. *Hungaria Polonica*. Elle est renfermée dans les Monts Crapacks, consiste en une douzaine de bourgs, ou villages, & dépend des Polonois.

Le nom de Hongrie vient de celui des *Huns*, qui donnerent leur nom à la Pannonie, où les Gots s'étoient établis, & qu'ils chasserent ou qu'ils soumirent: elle conserva le nom de *Hongrie*, même après que les Huns en eurent été chassés par les Lombards, & il est toûjours demeuré depuis cette contrée. Voyez HONGROIS.

Point d'Hongrie, est une sorte de tapisserie faite par ondes, & qui est fort en usage parmi les femmes ménagères pour faire des ameublemens. *Aulæum opere ungarico textum.*

☞ HONGRIEUR, f. m. Celui qui fait ou qui vend des cuirs préparés à la façon de Hongrie. On dit aussi *Hongroyeur*. Il y a à Paris une Communauté de *Hongroyeurs*.

HONGROIS, oise, f. (L'*h* s'aspire.) Nom de peuple. *Hungarus*. Les *Hongrois* d'aujourd'hui sont les descendans des *Huns*, qui se répandirent dans les provinces de l'Empire Romain, & s'établirent en Pannonie. Les *Hongrois* étoient des barbares venus du fond de la Scythie, qui commencerent à paroître dans l'Empire François en huit cents quatre-ving-neuf. Ils entrerent d'abord dans la Pannonie & le pays des Avares, vivant de chasse & de pêche; puis ils firent des courses fréquentes en Carinthie, en Moravie & en Bul-

Bulgarie. Ils ne se servoient guère que des fléches qu'ils tiroient avec une adresse merveilleuse ; ils ne sçavoient ni faire des siéges, ni combattre de pied ferme, mais ils chargeoient leurs ennemis, & se dispersoient aussitôt. Ils étoient toûjours à cheval, en marchant, en s'arrêtant, en tenant conseil. Ils se rasoient la tête, mangeoient de la chair crue, buvoient du sang, coupoient en piéce les cœurs des hommes qu'ils avoient pris, & les mangeoient comme un remède. Ils étoient sans pitié, tant les femmes que les hommes, taciturnes, & plus prompts à faire qu'à dire. Ce fut Arnoul, Roi de Germanie, qui le premier fit venir à son secours ces barbares Payens, pour soumettre Quentibold Duc de Moravie, qui s'étoit révolté contre lui. Ils passérent bientôt ensuite en Baviére, & de-là en Italie, où ils arriverent au mois d'Août 899. Voyez Luitprand, *L. I. L. II.* Les *Hongrois* étoient une nation Scythique qui en comprenoit beaucoup d'autres, principalement les Turcs, les Tartares, les Alains. Plusieurs les prennent pour les Huns, & disent qu'ils furent connus d'abord sous ce nom en Europe, lorsqu'ils y entrerent sous Attila. Les *Hongrois* ont plus d'inclination pour la guerre que pour le négoce, ou pour les arts. Mor. Les armées de *Hongrois* ne sont pourtant point des troupes réglées. On dit qu'ils tiroient leur origine d'un autre peuple nommé les Ugres. Les *Hongrois*, selon Gutlingius, dans la vie d'Henri l'Oiseleur, sont les mêmes que les Huns ; mais il ne le prouve pas, & répond foiblement aux raisons de M. Leibnitz, qui croit que ces peuples sont différens, & que les Huns étoient une nation Esclavone.

Ce nom de *Hongrois*, qui est celui de tous les habitans de la Hongrie, l'est en particulier de l'un des trois principaux peuples de la Transylvanie. *Hungari.* Ces *Hongrois* sont au couchant des Saxons & des Sicules, vers les confins de la Hongrie, dont ils ont tiré leur origine & leur nom. Ils occupent les Comtés de Zotmarbania, de Clausenbourg, d'Huniade, & de Weissembourg, ou d'Albe-Julie. Maty.

Hongrois, *Hongroise*, est aussi adjectif ; il signifie qui concerne la Hongrie, ou les *Hongrois. Hungaricus.* La langue, la nation *Hongroise.*

Le nom de *Hongrois* vient de celui de Huns, *Hunni*, d'où l'on a fait *Hunugri*, *Hungri*, *Hungari*, & en François *Hunugres*, *Hongres*, *Hongrois.* M. Reland dans sa Palestine, *L. III. p.* 613. croit que le mot *Hungarus*, *Hongrois*, s'est fait par corruption de celui de Hunnugurus, qui étoit celui de cette nation, qui étoit composée de deux peuples, les Huns, *Hunni*, & les Ogures, *Oguri*, d'où s'étoit formé le mot *Hunnuguri*, *Hungari*, *Hongrois.*

HONGROIS, s. m. C'est la langue que l'on parle en Hongrie. *Lingua Hungarica.* Le P. Bernier, Jésuite, qui a vû à Constantinople beaucoup de *Hongrois* & de Tartares, dit que le *Hongrois* vient du Tartare ; mais il faut avouer que la langue que parloient les Huns, ou les anciens *Hongrois*, a bien changé depuis qu'ils ont parcouru différentes provinces de l'Empire Romain, & qu'ils sont en commerce avec les peuples qui les environnent, & qui parlent tant de langues différentes ; le Turc, l'Arabe, l'Esclavon & ses dialectes, le Grec, l'Italien, l'Allemand.

☞ HONGROYEUR. Voyez HONGRIEUR.

HONKIAR, s. m. Terme de Relation. *Honkiar* signifie en Turc Empereur, *Imperator.* Ce terme vient de *Konkiar* en Persan, qui signifie sanguinaire, parce que les Rois devant la justice à leurs peuples, ils ne doivent épargner personne en jugement. De la Boulaye.

HONNEAU, HOSNEAU, HAINEAU, s. m. Nom propre d'une riviére des Pays-Bas. *Hona.* Elle coule dans le Hainaut, prenant sa source à quelques lieues de Bavay, & se déchargeant dans la Haisne, au-dessus de Condé. Maty.

HONNECOURT, s. m. Nom propre d'un bourg avec Abbaye. *Hunnicuria*, ou *Hunnonis curia.* Il est dans la Picardie, sur l'Escaut, à trois lieues de Cambray, du côté du midi. Maty.

HONNÊTE, adj. m. & f. Ce qui mérite de l'estime, de la louange, qui est raisonnable, & selon les bonnes mœurs, conforme à l'honneur & à la vertu. *Honestus*, *probus.* La Reine aimoit tous les *honnêtes* plaisirs. H. S. de M. La vertu est *honnête.* Parmi bien des gens le parti le plus utile est le plus *honnête.* Cail. Cicéron définit l'*honnête*, tout ce qui est conforme à la raison & à la vertu. S. Évr.

Honnête, *honestus*, est formé du Celte *honest.* Pezron. Il faudroit auparavant montrer que *honest* est un mot Celtique. *Honnête* vient du Latin *honestus*, *honestus* vient d'*honos*, ou *honus*, selon Varron, *L. IV. de ling. Lat.* Et *honos*, ou *honus*, selon Vossius, vient de ὀνίω, & ὄνημι, *juvo*, *prosum*, & ὄνος, de l'Hébreu הון, *hon*, qui signifie *divitiæ*, *richesses.* Ou *honos* s'est fait par le changement d'une voyelle longue en bréve de ὦνος, *pretium*, *merx*, *prix*, *marchandise*, d'ὠνέομαι, *emere*, *acheter* ; c'est ainsi qu'en Latin *pretium* signifie premiérement le *prix* d'une chose & ensuite *honneur*, ou bien le prix, l'estime, le cas qu'on en fait, qui est le fondement & la cause de l'*honneur* qu'on lui rend.

On le dit premiérement de l'homme de bien, du galant homme, qui a pris l'air du monde, qui sçait vivre, qui a du mérite & de la probité ; mais il faut que l'épithete d'*honnête* précéde, autrement il y a bien de la différence entre un *honnête homme*, *vir probus* ; & un *homme honnête*, *vir urbanus*, *comis.* Un *honnête* homme est celui qui connoît les bienséances, & qui les sçait pratiquer. Ch. de M. Je mets toûjours un *honnête* homme au-dessus d'un grand homme. Id. L'*honnête* homme ne cherche point à monter sur le théâtre du monde ; mais si la naissance, ou la fortune l'y place, il joue parfaitement bien son rôle. S. Évr. On doit mettre de la différence entre l'*honnête* homme, & le galant homme ; le dernier a certains agrémens qu'un *honnête* homme n'a pas ; mais un *honnête* homme en a de plus profonds, & le temps n'a point de prise sur lui. Ch. de M. On n'est jamais tout-à-fait *honnête* homme que les Dames ne s'en soient mêlées. Id. L'*honnête* homme n'est point sujet aux préventions, & a plus d'égard au mérite qu'à la fortune. Id. L'*honnête* homme remplit bien tous les devoirs de la société. S. Évr. Ceux avec qui nous vivons en société n'exigent pas seulement que l'on soit *honnête* homme pour eux, ils veulent qu'on le soit aussi pour soi. Bell. L'*honnête* homme est celui qui ne se pique de rien. Pasc. On se met peu en peine d'être *honnête* homme dans le monde : on tâche de le paroître. Bell. Se cacher pour pécher est un reste d'*honnête* homme. M. Scud. Il en coûte trop au cœur pour être *honnête* homme. Bell. Le fourbe le plus adroit l'emporte tous les jours sur le plus *honnête* homme. S. Évr.

Qu'un honnête *homme une fois en sa vie,*
Fasse un sonnet, une ode, une élégie :
Je le crois bien. L'Ab. Regn.

Faret a fait un livre de l'*honnête* homme ; le Pere du Bosc un de l'*honnête* femme ; Grenaille un de l'*honnête* fille & de l'*honnête* garçon, qui contiennent des instructions pour ces différentes personnes. M. Ménage parle ainsi de l'*honnête* homme, dans le quatriéme tome du *Ménagiana.* Être *honnête* homme, c'est n'être point prévenu, avoir du discernement, juger bien des choses, avoir l'esprit & le cœur droit ; c'est louer avec chaleur son concurrent & son ennemi dans les choses où il est louable ; c'est le condamner sans aigreur & sans emportement quand il est condamnable : c'est enfin ne pas exagérer le mérite de son ami, & ne pas soûtenir ses sotises. Tout roule là-dessus, la justesse de l'esprit, & l'équité du cœur. L'une est une vertu en l'esprit qui combat les erreurs, & l'autre une vertu au cœur qui empêche l'excès des passions, soit en bien, soit en mal. L'une & l'autre sont nécessaires, car l'une sans l'autre fait un homme fort éclairé, & abandonné à ses passions, ce qui est un monstre ; ou un homme de qui le cœur est droit, mais qui manquant de lumiéres fait mille fautes, & s'abuse souvent. L'un péche par malice, & l'autre par simplicité. Des deux on fait un parfaitement *honnête* homme, sans passions au cœur, & sans erreurs en l'esprit.

☞ *Honnête homme* se dit aussi quelquefois par civilité d'un homme, qu'on ne connoît pas, ou dont on ne dit pas le nom,

nom, & qui paroît d'une condition *honnête*. Il y a là bas un *honnête homme* qui veut vous parler.

☞ *Honnêtes gens* se dit dans tous les sens d'*honnête homme*.

Honnête Femme, se dit particuliérement de celle qui est chaste, prude & modeste, qui ne fait point parler d'elle. *Mulier pudica, modesta, virtute prædita.*

Honnête, se dit quelquefois abusivement des vices. Un bretteur dira que son camarade est un *honnête* garçon, qu'il se bat bien, qu'il a fait trente duels. Un buveur, dira, que c'est un *honnête* débauché, qu'il boit bien.

☞ On appelle *honnête débauché*, un homme qui aime le plaisir; mais qui ne s'emporte point excessivement dans la débauche, & qui y conserve toûjours l'air & le caractère d'un *honnête* homme. Ac. Fr.

Honnête, quand il est mis après le substantif, signifie, Un homme obligeant, civil, qui sçait vivre. *Comis, urbanus, beneficus.* Un homme *honnête*. Cette femme a les maniéres si *honnêtes*. C'est son procédé *honnête* qui m'a fait donner dans le panneau; il faut du moins tromper le monde par un air *honnête*.

Honnête, se dit encore des choses inanimées, des actions, des passions, de l'extérieur, des ajustemens, des bienséances. *Honestus, decorus, conveniens, congruus.* Prévenir les demandes & les besoins de ses amis, c'est une action fort *honnête*. Il y a des amitiés & des amours *honnêtes*. Une *honnête* recherche d'une fille en mariage. L'ambition, le desir de la gloire, peuvent avoir des sujets, des bornes *honnêtes*. Cette Dame porte toûjours des habits *honnêtes*, modestes, &c. Il a pris d'*honnêtes* prétextes pour retirer sa parole. Un procédé *honnête*.

Honnête, se dit souvent de ce qui est médiocre; mais raisonnable & à couvert de reproche. Ce garçon est de naissance *honnête*, de condition *honnête*, c'est-à-dire, d'une famille à qui on ne peut rien reprocher. Il a acheté cette maison à un prix *honnête*, c'est-à-dire, ni trop haut, ni trop bas. Il lui a fait un présent *honnête*; pour dire, proportionné aux moyens de celui qui l'a donné, & de celui qui l'a reçu. Son habit est encore fort *honnête*, c'est-à-dire, n'est ni tout neuf, ni trop vieux, ni trop simple, ni trop magnifique.

Honnête, est quelquefois substantif, & se dit en ce proverbe tiré du Latin, Celui-là est venu au but, qui a sçu mêler l'*honnête* à l'utile. Il y a dans le Latin, *Omne tulit punctum, qui miscuit utile dulci.* Hor.

HONNÊTEMENT, adv. D'une maniére honnête. *Honestè, probè, urbanè, comiter, eleganter.* Il est vêtu *honnêtement*. Il s'est tiré *honnêtement* de cette affaire. Il en use fort *honnêtement* avec tout le monde. Il y a de certains tours par lesquels on exprime *honnêtement* des actions qui, quoique légitimes, tiennent quelque chose de la corruption de la nature. Log. Il faut du moins refuser *honnêtement*. On le dit aussi ironiquement. Cet homme a *honnêtement* bu, c'est-à-dire, excessivement. Cette femme est *honnêtement* laide; cela se dit par ironie, c'est-à-dire, beaucoup plus que médiocrement.

☞ *Le bon homme vous hait assez* honnêtement. R.

HONNÊTETÉ, s. f. Pureté de mœurs, ou de paroles. *Honestas, probitas, virtus, comitas, ingenuitas.* L'*honnêteté* n'est pas seulement la régularité des actions extérieures; c'est aussi la régle des sentimens intérieurs de l'ame. M. Esp. On ne doit pas souffrir l'impression des livres qui choquent l'*honnêteté* publique. Les régles de l'*honnêteté* sont les régles de la bienséance, des bonnes mœurs. L'*honnêteté* des femmes, c'est la chasteté, la modestie, la pudeur, la retenue. L'*honnêteté* des femmes n'est bien souvent que l'amour de leur réputation & de leur repos. Rochef. L'*honnêteté* des hommes, est une maniére d'agir juste, sincère, droite, bienséante, obligeante & civile. L'*honnêteté* n'est pas une simple spéculation, il faut qu'elle agisse. Le Chev. de M. Le Christianisme détruit, & anéantit l'amour-propre, & l'*honnêteté* le cache & le supprime. Nic. L'*honnêteté* dépend d'une infinité de choses qui la confondent avec la bienséance. Bell. Tout est en désordre dans ce monde, l'*honnêteté* n'y tient aucun rang. S. Évr. On étudie réguliérement la Philosophie; mais on se met peu en peine d'apprendre les régles de l'*honnêteté*. Bell. L'*honnêteté* humaine n'est qu'une ambition fine & délicate. Nic. L'*honnêteté* qui fait qu'un homme est honnête homme, est la justesse de l'esprit & l'équité du cœur. Ménage.

*Le Latin dans les mots brave l'*honnêteté;
Mais le lecteur François veut être respecté. Boil.

En ce sens *honnêteté* signifie la pudeur, *pudor*, & ce sens est ordinaire en François. On dit, Il m'a fait cent *honnêtetés*, il m'a fait beaucoup d'*honnêtetés*, c'est-à-dire, des complimens. Son procédé est tout plein d'*honnêteté*. Il m'a fait cent *honnêtetés* quand je l'ai été voir. J'ai trouvé de l'*honnêteté* dans toutes ses actions. C'est l'*honnêteté* même.

On appelle aussi une *honnêteté*, un présent médiocre qu'on fait à ceux qui nous ont rendu quelque service; une espéce de salaire dont on n'étoit point convenu, & qu'on donne de sa bonne volonté. *Merces, munusculum.*

HONNEUR, s. m. Témoignage d'estime, ou de soumission qu'on rend à quelqu'un par ses paroles, ou par ses actions, marque extérieure, par laquelle on fait connoître la vénération, & le respect qu'on a pour la dignité, ou le mérite de quelqu'un. *Honor, cultus, observantia, pietas.* Il faut rendre *honneur* à Dieu, & aux choses saintes, aux Rois & aux Magistrats, à ses parens & à la vertu. Un Philosophe dit, que l'*honneur* réside plus en la personne qui honore, qu'en celle qui est honorée, *honor in honorante*. L'idolatrie consiste à rendre des *honneurs* divins aux créatures. L'*honneur* est le prix de la vertu, & la récompense naturelle du mérite. Fl. Plus on a de cœur & d'esprit, plus on aime le véritable *honneur*. Ch. de M. Bien des gens ne sont vertueux que pour l'*honneur* qui y est attaché. Mont. Il est difficile que les Rois ne confondent la grandeur avec l'orgueil, & qu'enchantés de l'*honneur* qu'ils reçoivent des hommes, ils n'oublient celui qu'ils doivent à Dieu. Fl.

On dit également *en l'honneur* & *à l'honneur*, excepté que peut-être *à l'honneur*, est plus noble & plus soûtenu. Énée célébra des jeux *en l'honneur* de son pere Boon. Après avoir longtemps battu des mains *à l'honneur* du Poëte, ils commandérent tout haut aux juges de lui donner le prix. Charp. On a fondé une chapelle en l'*honneur* d'un tel Saint. Il faut assister les pauvres pour l'*honneur* de Dieu.

Ce mot vient du Latin *honos*, qui, selon quelques-uns, vient d'*onus, charge*, qui s'écrivoit autrefois par une *h* aspirée. Ce mot François *charge* pris pour *emploi honorable*, semble prouver cette étymologie. Cependant d'autres aiment mieux tirer ce mot du Grec ὤνη, qui signifie le *prix* qu'on vend une chose, parce que l'*honneur* n'est autre chose que le cas que nous témoignons faire d'une personne.

Honneur, se dit en général de l'estime qui est dûe à la vertu, & au mérite de la gloire & de la réputation. *Laus, Gloria.* On veut avoir l'*honneur* & la réputation de la vertu, sans en avoir la peine & le mérite. Bell. La Religion souvent sert de prétexte aux passions pour agir avec *honneur*. S. Évr. C'est une étrange manie que ce point d'*honneur* qu'un mari met dans la chasteté de sa femme. Vill. Il faut bien distinguer entre le vrai & le faux *honneur*. C'est un homme avide d'*honneur*, jaloux de son *honneur*. Il a acquis beaucoup d'*honneur* dans le monde. Au contraire on dit, C'est un homme perdu d'*honneur*, qui n'a eu aucun soin de sa réputation. On dit aussi, Cet homme a l'*honneur* de sa maison à soûtenir, la gloire de ses ancêtres.

Il y avoit lieu de s'étonner que le Roi (Louis XIV.) étant si sensible sur ce qui regardoit l'*honneur*, on eût osé se porter à lui faire une si grande offense. L'Ab. Régn.

Laissons aux ennemis le soin de notre gloire,
Il faudra que pour leur honneur,
Ils fassent dans leur propre histoire
L'éloge de notre valeur. Pavillon.

Honneur, se prend aussi pour la vertu, & la probité même: l'exactitude à tenir sa parole. *Probitas, fides, virtus.*

virtus. C'est un homme d'*honneur*. C'est un homme qui est sans *honneur*. Ce sont des gens d'*honneur*. La plûpart de ces gens d'*honneur* ont je ne sçais quoi de rigide, qui feroit préférer les insinuations d'un fourbe à une si austère fidélité. S. Évr. Chircha, qui véritablement étoit un grand Prince, & plus homme d'*honneur* que ne comporte la loi de Mahomet, &c. P. Catrou. C'est faire un éloge également véritable & glorieux de feu M. l'Évêque de Soissons, (Brûlart de Sillery) que de dire qu'il s'étoit attiré l'estime & l'amitié de tous les gens d'*honneur*. M. L'Abbé d'Estrées.

*Je veux qu'on soit sincère, & qu'en homme d'*honneur,
On ne lâche aucun mot qui ne parte du cœur. Mol.

☞ On appelle, Parole d'*honneur*, une promesse à laquelle on ne peut manquer sans se deshonorer. Acad. Fr.

☞ Honneur se prend aussi pour la gloire qui suit la vertu, pour l'estime du monde, & pour la réputation. On dit en ce sens, l'*Honneur* sauf. Je consens à cela l'*honneur* sauf. Il vieillit.

Honneur, s'applique plus particuliérement à deux sortes de vertus; à la vaillance pour les hommes, & à la chasteté pour les femmes. *Fortitudo, strenuitas, pudicitia, pudor.* Les braves sont délicats sur le point d'*honneur*; ils cherchent à mourir au lit d'*honneur*. Ils se piquent d'*honneur* pour combattre au premier rang. Il est sorti à son *honneur* de cette querelle. Mourir au lit d'*honneur*, se dit d'un homme qui meurt à la guerre pour le service de l'État.

De tous les cœurs l'horreur s'empare:
La mort vole de rang en rang;
*Et l'*honneur *devenu barbare,*
Ne demande plus que du sang.
Nouveau choix de vers.

Une femme de bien & d'*honneur*, c'est une femme sage, dont la conduite est régulière: car c'est ainsi qu'on parle d'une femme chaste, sans employer ce mot de chasteté, lors même qu'il détermineroit tout seul le sens de ce qu'on veut dire. Une fille qui a forfait son *honneur*, qui a fait faux bon à son *honneur*, ne doit plus paroître dans le monde. Si les femmes n'étoient pas retenues par la dure loi de l'*honneur*, & si les hommes n'avoient attaché la gloire & l'*honneur* des femmes à la chasteté, elles porteroient peut-être la licence plus loin qu'eux. Bay. L'*honneur* est quelque chose de si délicat, que les seules apparences mal ménagées le blessent. Bell. ☞ Qui ne sçait que l'*honneur* dans l'opinion du monde est un bien du premier ordre? Qu'est-ce qu'un homme sans *honneur*? Eût-il tous les autres biens, fût-il comblé de richesses, pût-il goûter dans son état tous les plaisirs, si c'est un homme noté & deshonoré, on le regarde comme le dernier des hommes. Bourdaloue, *Exh. II. p.* 12. Est-il bisarrerie pareille à la nôtre! Nous mettons l'*honneur* à la tête de tous les autres biens; nous sommes sur cet *honneur* sensibles à l'excès; il n'y a rien pour sauver cet *honneur*, à quoi nous ne fussions prêts de renoncer; nous nous en déclarons hautement, nous le témoignons dans toutes les rencontres, & la moindre atteinte faite à cet *honneur* est capable d'exciter dans nos cœurs les ressentimens les plus amers: mais par une contradiction qui ne se peut comprendre, & que nous ne justifierons jamais, nous traitons de péché léger ce qui enléve aux autres ce même *honneur*, ce qui le ternit, ce qui le détruit. Est-ce-là raisonner conséquemment? Idem, *p.* 13. Injustice d'autant plus condamnable, que l'*honneur* est un bien plus délicat, un bien plus difficile à acquérir, à maintenir, à rétablir. Idem. Dès qu'une fois l'*honneur* est endommagé, la taie est presqu'ineffaçable, & la tache sans reméde. Idem, *p.* 14. Il y a cent belles choses sur cette matiére dans ce dernier discours du R. P. Bourdaloue.

Seule régle des belles ames,
Et le premier Dieu de mon cœur,
Honneur, *vois, que je fais à ta sainte rigueur*
Un sacrifice de ma flamme. La Suz.

*L'amour, malgré l'*honneur, *t'a fait donner la vie;*
*L'*honneur, *malgré l'amour, t'a fait donner la mort.*

Honneur, dans le sens qui vient d'être expliqué, s'entend comme on l'a dit de la vertu même, & on l'oppose quelquefois au mot de *réputation*. M. de Bussy Rabutin marque fort bien la différence qu'il y a entre ces deux mots, quand il dit dans ses Mémoires. Elle me répondit fort honnêtement, que pour sauver son *honneur*, elle ne se soucioit pas d'hasarder sa réputation. Il parle d'une personne, laquelle, pour conserver sa chasteté, qu'elle croyoit exposée à la brutalité de quelques soldats, prit une précaution, & un moyen qui ne la mettoit pas à couvert de tout soupçon devant les hommes.

On dit au Palais, Réparer l'*honneur* d'une fille, sauver son *honneur*, quand on oblige un suborneur à l'épouser. On dit aussi, Faire réparation d'*honneur*, quand on condamne un médisant à se dédire, à demander pardon à la personne dont il a blessé l'*honneur*, qu'il avoit taxée en son *honneur*. On dit aussi dans le discours familier, qu'on doit réparation d'*honneur*, quand on a soûtenu opiniâtrement quelque chose contre le sentiment d'une personne, qui s'est trouvé bon par la suite. Les anciens Chevaliers couroient le monde pour soûtenir l'*honneur* des Dames.

Faire honneur, c'est attirer, donner de la gloire, du lustre, & de l'estime à quelqu'un, ou à quelque chose. *Illustrare, cohonestare.* Virgile & Horace ont fait *honneur* au siécle d'Auguste. La société des gens d'esprit fait *honneur* dans le monde. On fait *honneur* à l'affaire de Blenau de l'appeller un combat, ce ne fut qu'une déroute. Bussy Rab.

Honneur, se dit aussi de la chose qui honore, qui donne de la gloire. Lucréce a été l'*honneur* de son sexe. Cet Avocat est l'*honneur* du barreau, de la robe. Corneille, Racine & Molière ont été l'*honneur* du Théâtre François. Ce Gentil-homme est si accompli, que c'est l'*honneur* & la fleur de la jeunesse.

Honneur, signifie aussi la charge, la dignité qui attire les respects, & les soumissions des autres. *Dignitas, munus.* Ce Ministre est élevé à un haut point d'*honneur* & de fortune.

*Que de biens, que d'*honneurs *sur toi s'en vont pleuvoir!* Boil.

Vains *honneurs*, sortez de ma mémoire. M. Scud. Je ne brigue point les *honneurs*; ils coûtent trop de bassesses. S. Évr.

Les honneurs par moi seule versés,
M'attiroient des mortels les vœux intéressés. Rac.

HONNEUR. Divinité des anciens Romains. *Honor.* Q. Maximus lui construisit & lui dédia un temple pendant la guerre de Ligurie, & longtemps après M. Marcellus le répara. Le temple de la Vertu & celui de l'*Honneur* étoient tellement disposés, qu'il falloit passer par celui de la Vertu pour entrer dans celui de l'*Honneur*; & les statues de ces Divinités se plaçoient ordinairement à côté l'un de l'autre, pour faire entendre qu'on ne peut acquérir de l'*honneur* que par la voie de la vertu. Marius leur bâtit à chacun un temple; & voulut que l'un & l'autre fût fort bas. Voyez S. Aug. *de Civit. Dei, L. IV. c.* 20. Cicéron, *Tuscul. Quæst. L. II.* & Tite Live, *L. XXVII. c.* 27. & Vossius. *de Idolol. L. VIII. c.* 13. & *c.* 15.

On appelle *Chevaliers d'honneur*, les Écuyers, & ceux qui donnent la main aux Reines, & aux Princesses. *Eques honorarius. Dames d'honneur, Filles d'honneur*, celles qui ont cette qualité dans leur maison, dans leur suite. *Enfans d'honneur*, les Gentilshommes qui sont élevés Pages chez les Grands.

On appelle *Conseillers d'honneur*, *Honorarii*, ceux qui par un titre particulier, ou par une prérogative attachée à leurs places, ont droit d'entrer dans des Compagnies pour y juger, ou y avoir séance. Il y a des Ecclésiastiques, des gens d'épée, qui entrent au Conseil

 d'État

d'Etat comme *Conseillers d'honneur* : la plûpart des Gouverneurs, beaucoup d'Évêques, sont *Conseillers d'honneur* dans les Siéges des lieux de leur résidence. Ceux qui ont servi vingt ans dans une Compagnie, & qui ont des Lettres de Vétérance, y ont entrée & séance, quoiqu'ils aient vendu leur charge, & sont appellés *Conseillers honoraires*. Ainsi il ne faut pas confondre les *Conseillers d'honneur* avec les *Conseillers honoraires*.

On appelle aussi *Marguilliers d'honneur*, des personnes de qualité qu'on fait les premiers Marguilliers dans les grandes Paroisses, pour assister aux délibérations de leurs affaires, & les protéger, sans avoir aucun maniement de leur revenu, & entrer dans les petits détails.

On dit aussi des personnes qui n'ont qu'un simple titre; qu'ils sont Conseillers, Marguilliers *ad honores*.

En termes de Blâson, on appelle *point d'honneur*, une place dans l'Écu qui est au milieu de l'espace enfermé entre le chef & la fasce, ou le lieu où on les place d'ordinaire. *Locus primarius*. On appelle aussi *quartier d'honneur*, le premier quartier ou canton du chef.

Honneur, s'emploie aussi dans les paroles, & actions de civilité. Ce Prélat me fait l'*honneur* de me venir voir, de m'écrire, de m'aimer. Si vous venez dîner chez moi, vous me ferez *honneur* & faveur. Il l'a accompagné par *honneur* jusqu'à son carrosse. Il y a des gens excessivement civils qui placent ce compliment par-tout. Pour en faire voir le ridicule l'on conte qu'un Seigneur ayant demandé à un Gentilhomme s'il avoit vû ses chevaux, le Campagnard lui répondit, qu'il avoit eu l'*honneur* de les voir. Refl. On dit aussi, Sauf votre *honneur*, sauf votre respect, quand on veut reprendre ou contredire quelqu'un sans le désobliger.

☞ On dit, Faire *honneur* à un repas; pour dire, Y bien manger, & témoigner par-là qu'on le trouve bon.

Faire *honneur* à quelque chose, comme à une pointe, à un rocher, se dit sur mer; pour dire, n'en pas approcher de trop près. Parmi les Banquiers, faire *honneur* à des lettres de change. C'est les accepter.

Honneur, s'emploie aussi quelquefois burlesquement & ironiquement. Vous me faites bien de l'*honneur*, un bel *honneur*, de me croire capable de cette action. On appelle par antiphrase, un lieu d'*honneur*, un lieu de prostitution.

On dit aussi, pour jurer & affirmer une chose fortement, sur mon *honneur*, je vous engage ma foi & mon *honneur*, je vous dis cela en homme d'*honneur*.

Honneur, s'est dit autrefois d'une terre titrée, comme Duché, Marquisat, Comté & Baronnie. Les Comtes appelloient leur Comté leur *honneur*. Le Comté de Bourdeaux est appellé l'*honneur* de Bourdelois, dans le Roman de Guarins le Loherance. On disoit tenir son *honneur* de quelqu'un, comme on diroit aujourd'hui, tenir ses terres en fief. Les *honneurs* en ce sens se trouvent dans les titres Latins, nommés *honores*, c'est-à-dire, des fiefs.

Honneur, au pluriel, se dit non-seulement dans les significations précédentes, comme, il a été élevé aux grands *honneurs*, il faut renoncer aux *honneurs* mondains, on lui a decerné les *honneurs* du triomphe; mais encore dans les exemples que vous allez voir dans les articles suivans.

Les *honneurs du Louvre*, sont certains priviléges affectés à quelques dignités, ou charges, particuliérement à celles de Duc & Pair, de Chancelier, &c. comme d'entrer au Louvre en carrosse, d'avoir le tabouret chez la Reine, &c.

Les *honneurs de la maison, d'un repas*, sont certaines cérémonies qu'on observe en recevant des visites, en faisant des fêtes, & qu'on rend par soi-même, ou par quelque personne à qui on en commet le soin, comme d'aller recevoir les personnes, ou les reconduire avec soin, de les bien placer, de leur servir les meilleurs morceaux, &c. & de faire toutes ces choses d'une maniére agréable & polie. C'est une Dame qui a fait tous les *honneurs* de cette fête. On a fait à cet Ambassadeur tous les *honneurs* imaginables en cette assemblée. M. tel, qui paroît si bourru, sçait pourtant très-bien vivre, & fait très-bien les *honneurs* de sa maison, les *honneurs* de sa table.

☞ On dit figur. Faire les *honneurs* d'une personne, d'une chose; pour dire, En parler modestement, comme d'une personne ou d'une chose qui nous appartient.

Les *Honneurs*, est un nom qu'on donne aux principales piéces qui servent aux grandes cérémonies, aux Sacres des Rois & des Prélats, aux Baptêmes, &c. comme le crêmeau, les cierges, le pain, le vin, &c. *Honores, munia, munera*. C'étoient tels Seigneurs, telles Dames, qui portoient les *honneurs* en une telle cérémonie. ☞ Au Sacre du Roi les quatre *honneurs* de l'offrande, sont du vin dans un vase de vermeil doré, un pain d'argent, un pain d'or, & treize piéces ou médailles d'or dans une bourse de velours. Ces quatre *honneurs* sont portés & présentés au Roi par quatre Chevaliers du S. Esprit destinés à cela. Au Sacre de l'Empereur Charles VI. comme Roi de Bohême, fait à Prague le 5. Septembre 1723. les piéces d'*honneur* du Royaume furent portées; la couronne, par le Grand-Burgrave; l'habit royal, par le Grand-Chambellan; le globe royal, par le Juge suprême du pays; le sceptre, par le Vice-Chambellan, à la place du Secrétaire d'État du Royaume, & l'épée royale de S. Vincesłas, par le Grand-Maréchal. *Voyez la* Gaz. 1723. *pag.* 470.

Honneurs se dit aussi des personnes qui portent les *honneurs* dans les grandes cérémonies. Dans le Sacre du Roi, la Messe étant finie, le Roi retourne à l'Archevêché, dans la grande salle duquel on trouve cinq tables dressées pour le dîner, dont la cinquiéme est pour les *Honneurs*.

On dit aussi Piéces d'*honneur* pour *Honneurs*.

Dans le Sacre des Prélats on présente pour *honneurs* des pains argentés & dorés, & des barrils pleins de vin armoyés des armes du Prélat, comme il est porté dans le Pontifical Romain.

Dans les obséques on présentoit autrefois les *honneurs*, c'est-à-dire, l'écu, le timbre, l'épée, les gantelets, les éperons dorés, le pennon, la banniére, le cheval, &c.

Les *honneurs funébres*, sont les pompes & cérémonies qui se font aux enterremens des Grands, comme tentures, herses, oraisons funébres, &c.

Les *honneurs de l'Eglise*, sont les droits qui appartiennent aux Patrons de l'Église, & aux Seigneurs Hauts-Justiciers, comme la recommandation au prône, l'encens, l'eau bénite, la premiére part du pain bénit, &c.

Les *honneurs de ville*, sont des charges & fonctions que les bourgeois briguent pour parvenir à l'Échevinage. *Honores, munia*. Il a été Commissaire des Pauvres, Marguillier de sa Paroisse, Juge, Consul, Quartenier, Conseiller de ville, & enfin Échevin, il a passé par tous les *honneurs* de la ville.

Les *honneurs*, au jeu des cartes, ce sont les peintures, le Roi, la Dame, le Valet, les matadors à l'hombre.

Honneur, se dit proverbialement en ces phrases, Moins d'*honneur*, & plus de profit; pour dire, J'aime mieux le gain que la louange. On dit aussi, que les *honneurs* changent les mœurs; pour dire, qu'un pauvre enrichi est sujet à se méconnoître, *honores mutant mores*.

> *Le mot est bien vrai, Messeigneurs,*
> *Que les* honneurs *changent les mœurs*. Voit.

On dit aussi, A tous Seigneurs tous *honneurs*; pour dire; il faut rendre *honneur* à qui il appartient. On dit, qu'il n'y a ni profit ni *honneur* à faire une chose, quand elle n'est point utile, ni honnête. On dit encore, En tout bien & en tout *honneur*.

HONNIR, v. act. (*L'h s'aspire.*) Vieux mot, qui signifioit autrefois deshonorer, maudire, mépriser. *Ignominiam inurere, aspernari, contemnere. Honni soit qui mal y pense*, est la devise de l'Ordre de la Jarretiére en Angleterre. ☞ Je vis, il y a deux jours, *honnir* les appas d'une jeune Dame, qui fut fort mortifiée. *M. le Baron de Pollnitz.*

Or

Or en vos gens s'est voulois vous honnir,
Par conséquent le devez ici punir. Du Villiers.

Puis un chacun contre moi déchaîné,
Je fus honni, *reprimandé*, *berné*,
Des malheureux c'est assez le partage.
P. du Cerc.

Promesses sont des paroles de joie,
Chiche n'en suis, j'en ai toûjours en voie,
A tous venans je suis prêt d'en fournir,
Et pour si peu ne m'en ferai honnir. Id.

Ce mot vient de l'Allemand *honn*, qui signifie *deshonorer*.

HONNITS-ANCAZON, f. m. Petit arbrisseau qui croît dans l'Ile de Madagascar. Sa fleur rend une odeur semblable à celle du jasmin; mais elle est beaucoup plus grande & plus blanche, soûtenue par un pédicule blanc, long de plus de six pouces.

HONOIRE, f. m. Nom propre d'homme. *Honorius*. C'est ainsi qu'on appelle en Poitou un Saint qui est honoré à Tezenay comme Martyr. M. Catherinot de Bourges dit, en son Sanctuaire de Berri, qu'il étoit natif de Buzançois, & il le nomme mal *Honoré*, comme si en Latin il se nommoit *Honoratus*. Chastelain, *au 9. Janv.* Du reste, il n'y a qu'en parlant de ce Saint qu'il faille dire *Honoire*. Pour tous les autres il faut retenir le nom Latin, & dire l'Empereur *Honorius*, le Pape *Honorius*, & non pas l'Empereur *Honoire*, le Pape *Honoire*.

HONOLSTEIN, f. m. Nom propre d'une petite ville, avec un château qui la domine. *Honolsteinum*. Elle est dans l'Électorat de Trèves, chef d'un de ses Bailliages, & située à une lieue & demie de la ville de Weldentz. Maty.

HONORABLE, adj. m. & f. Qui est digne d'être honoré; qui mérite de l'honneur, du respect, des louanges. *Honorabilis*, *honore*, *laude dignus*, *honorandus*, *observandus*. La vertu est *honorable*, même dans les ennemis. Le mérite est *honorable* par-tout où il se trouve. Le devoir des Grands est de rendre les vertus *honorables*, & plus estimables par leur exemple. Nic. L'usage de ce mot n'est guère étendu en ce sens.

Honorable, se dit aussi de tout ce qui honore, qui procure de l'honneur, de la gloire, de la réputation, de l'estime, du respect. *Decorus*, *laude dignus*, *honorificus*, *gloriosus*. Cet homme est dans un poste, dans une charge, dans une profession *honorable*. Il est parvenu à une vieillesse *honorable*. Rang, condition, caractère *honorable*.

On dit à la guerre, qu'un homme a reçu une blessure *honorable*, quand il a été blessé par devant; & qu'il a fini par une mort *honorable*, lorsqu'il a été tué en combattant courageusement: qu'un Capitaine a fait une retraite *honorable*, quand il s'est retiré en bon ordre, & avec son bagage, d'un lieu où il étoit engagé. *Decorus*.

Honorable, signifie aussi, Honnête; & va quelquefois jusqu'au somptueux. *Splendidus*, *magnificus*, *ornatus*. Cet homme reçoit fort bien ceux qui le vont voir, il est *honorable*, il n'est point mesquin. On dit aussi, qu'il a fait un repas *honorable* & splendide au-delà de sa condition. On dit aussi, en parlant des Auteurs, des Historiens, qu'ils ont fait une *honorable* mention de quelqu'un; pour dire, qu'ils en ont parlé avantageusement, quand l'occasion s'en est présentée.

Honorable Homme, est un titre que l'on donne dans les contrats à ceux qui n'en ont point d'autres, & qui n'ont ni charge ni Seigneurie qui leur donne une distinction particulière. *Honestus*, *ingenuus*. C'est celle que prennent les Bourgeois, les Marchands & les Artisans. Ce titre est à présent avili, & est en quelque façon opposé à *noblesse*. Il se donnoit quelquefois à ceux qui avoient passé par les Magistratures, qu'on appelloit *personnes honorables*, de même que ceux dont il est fait mention dans le Code Théodosien, *de Comitibus vacantibus*, qui sont maintenant nos Vétérans ou Conseillers honoraires. *Honorable* homme & sage, étoit autrefois le titre que l'on donnoit aux gens de robe qui avoient dignité, & aux gens de lettres. On a donné autrefois ce titre aux Commissaires du Châtelet, qui n'étoient pas nobles. Aujourd'hui ce titre est aboli. Voyez le Commissaire La Mare, *Traité de la Police*, *L. I. Titre XI. c.* 5. C'est ainsi qu'on appelloit autrefois *Honorati* dans quelques Colonies Romaines, comme à Barcelone, ceux qui avoient été Duumvirs, ou s'il est permis de parler ainsi, les Exduumvirs. On les appelle aussi *Principales*. Il reste encore à Barcelone des vestiges de cet ancien titre; car il y a certains Bourgeois notables qui jouissent des privilèges de la Noblesse, & qu'on appelle encore *Hourados*, *Honorati*. Voyez M. De Marca, *Hispan. L. II. c.* 14. *n.* 13. Il est souvent parlé de ces *Honorati* dans l'un & l'autre Code, dans S. Augustin & dans S. Léon Pape, aussi bien que dans plusieurs inscriptions antiques; ainsi je ne voudrois point appeller en Latin *Honorarius*, ce que nous appellons *Honoraire*. Je dirois *Honoratus*.

En termes de Blâson, on appelle *piéces honorables* de l'Écu, les piéces principales & ordinaires, qui en leur juste étendue peuvent occuper le tiers de son champ. Quelques-uns n'en mettent que neuf; sçavoir, la croix, le chef, le pal, la bande, la fasce, le sautoir, le giron & l'écusson. D'autres y en ajoûtent trois, la barre, la bordure, l'essonnier ou le trecheur.

Amende Honorable, est un supplice infamant, où un criminel est livré entre les mains du bourreau, qui l'ayant mis nud en chemise, & la corde au col, avec une torche de cire ardente à la main du poids de deux livres, le méne à l'audience, ou devant la principale Église du lieu, & on l'oblige à demander pardon à Dieu, au Roi, à Justice, & à sa partie, de l'action par lui commise. *Animadversio honoraria*, *animadversionis honorariæ mulcta*. Quelquefois sa peine finit-là; quelquefois on ajoûte les galeres, ou la mort. On condamne à l'*amende honorable* dans les grands crimes, comme ceux de Lèse-Majesté, parricides, sacrilèges, faussetés, & autres.

On dit aussi, dans le discours ordinaire, & par raillerie, Faire *amende honorable* à quelqu'un, pour signifier qu'on se dédit de ce qu'on a dit de lui ou contre son sentiment.

Colonne *honorable*, en Architecture, c'est une colonne élevée en l'honneur des hommes illustres qui ont bien servi le public.

HONORABLEMENT, adv. D'une manière honorable. *Honoratè*, *honestè*, *ornatè*, *honorificè*. Ce Bourgeois vit *honorablement* chez lui, reçoit ses amis fort *honorablement*. Ce livre parle fort *honorablement* d'un tel Capitaine.

HONORAIRE, adj. m. & f. Qui posséde quelque titre, quelque qualité, seulement par honneur, sans aucun émolument, & sans aucune charge ni administration. *Honorarius*, *ad honores*. Ainsi on appelle Un Conseiller *honoraire*, Celui qui après avoir été vingt ans dans sa Charge, la vend, & en qualité de Vétéran se conserve le droit de séance, & de jugement aux audiences, sans pouvoir rapporter, ni participer aux épices. Ceux qui ont droit d'entrer dans les Compagnies, soit en vertu de Lettres du Prince, soit par les privilèges de leur charge ou de leur dignité, s'appellent Conseillers d'honneur. ☞ Dans le Parlement de Paris on distingue des Conseillers *honoraires* & des Conseillers d'honneur. Les Conseillers *honoraires* ont place après le Président; les Conseillers d'honneur n'ont place qu'après les Conseillers en pied. Les Conseillers d'honneur sont des Officiers ou en titre, ou qui ont des places auxquelles cette qualité est attachée. Les Conseillers *honoraires* sont d'anciens Officiers qui ont servi un temps compétent, & qui ont obtenu & fait enregistrer des Lettres de Vétérance. Dict. des Arts, 1731.

On appelle *Tuteurs honoraires*, des personnes de qualité qu'on nomme pour avoir l'œil & l'administration du bien, & des affaires des mineurs, tandis que des tuteurs onéraires en ont le maniement effectif & la sollicitation.

☞ Chanoine *honoraire*. Il y a deux sortes de Chanoines *honoraires*. Les uns sont d'anciens Chanoines, qui se sont démis de leur Canonicat, & auxquels on conserve une place de Chanoine. Les autres sont des personnes qui, sans être Chanoines, ni l'avoir été, ont la place & les honneurs de Chanoine.

HONORAIRE, f. m. est aussi le salaire qu'on donne aux

aux Avocats pour leur plaidoirie & consultation. *Pignus merces, pretium operæ*. Les Avocats peuvent bien recevoir leur *honoraire*, mais ils n'estiment pas qu'il soit honnête de le demander.

On le dit aussi de ce qu'on donne aux Curés, aux Ecclésiastiques, pour les devoirs Ecclésiastiques & spirituels dont ils s'acquittent, ou qu'ils rendent, & aux Médecins pour leurs peines.

C'est encore en Termes de Chancellerie le droit d'expédition & de signature. *Pretium solvendum ut tabulæ in Cancellaria obsignentur*. Il y a un Édit du Roi, du mois de Décembre 1697. qui fixe l'*honoraire*, ou droit d'expédition des lettres de la grande Chancellerie, dont moitié doit entrer en bourse commune. Il y a un autre Édit du mois de Mars 1704. qui attribue le droit de signature & d'*honoraire* à quarante Sécretaires du Roi que cet Édit crée. Voyez l'Histoire de la Chancellerie de France, *p.* 339 & 483.

☞ HONORAIRE, s. m. Titre que l'on donne dans l'Académie des Sciences, & dans celle des Belles-Lettres, à ceux qui sont la premiére des classes qui composent ces Académies. *Honorarius*. Il y a dix *Honoraires* dans l'Académie des Sciences, & autant dans l'Académie des Belles-Lettres. Les *Honoraires* ne sont point obligés à fournir des Mémoires ou des Dissertations à tour de rolle, comme les autres; mais ils le font, s'ils le souhaitent. Les *Honoraires* n'ont point de part aux pensions, & n'y parviennent point comme les autres.

HONORAT, s. m. Nom propre d'homme. *Honoratus*. L'Église cémétériale d'Arles porte le nom de S. *Honorat*. Saint *Honorat* est fondateur du célébre monastère de Lérins, il fut ensuite Évêque d'Arles.

Les îles de S. *Honorat*. Voyez LÉRINS.

HONORATE, s. f. Nom propre de femme. *Honorata*. Saint Ennode dit que sainte *Honorate* étoit sœur de S. Épiphane de Pavie. Ferrarius a dressé une vie de sainte *Honorate* où il y a bien des choses peu sûres. On dit *Honorate* & non pas Honorée, comme on dit Honorat d'*Honoratus*, aussi bien qu'Honoré.

HONORE, ou HONORÉ, s. m. Nom propre d'homme, *Honorarius*, & non *Honoratus*, Honorius, que nous appellons *Honore*, ou même *Honoré*, par une terminaison vicieuse, mais familière à notre langue, fut le cinquième des Évêques de Cantorbéri, depuis la conversion des Anglois. BAILLET, *au* 30 *de Sept. S. Honoré* fut sacré par S. Paulin, Évêque d'York, vers l'an 633. & il mourut le dernier jour de Septembre l'an 653.

M. de Tillemont appelle *Honoré* le second fils de l'Empereur Théodose le Grand. M. Fléchier & les autres l'appellent *Honorius*, & c'est le nom qu'on lui donne communément *Honorius* en Latin. Il en faut user de même à l'égard des Papes qui ont porté ce nom, & les appeller toujours *Honorius*; & vû l'usage ce seroit une faute de parler autrement.

Le nom d'*Honoré* dans l'usage ne se dit que de plusieurs Saints qu'on appelle en Latin du nom d'*Honorius*, ou d'*Honoratus*.

HONORER, v. act. Donner des témoignages de soumission, de respect, de vénération, d'estime. *Honore afficere, observare, colere*. La pompe qui accompagne l'état des Grands les fait *honorer*; parce qu'il est bon qu'ils soient *honorés*, il est juste aussi que la grandeur soit jointe à quelque magnificence extérieure. Nic. Les Dieux ne veulent point être *honorés* par la cruauté. FÉN. Pere & mere *honoreras*, afin que vives longuement, est le premier Commandement de la II. Table. Il faut *honorer* la mémoire des Saints Martyrs. L'Église *honore* les reliques des Saints.

HONORER, signifie aussi simplement, Estimer, faire cas. *Æstimare, in pretio habere*. C'est un homme que j'*honore* extrêmement. Croyez que personne ne vous *honore* plus que moi. J'*honore* son mérite, sa vertu.

HONORER, signifie aussi, Rendre estimable & digne d'être honoré; faire honneur. *Illustrare, honorem conciliare*. Un bon Magistrat *honore* plus sa charge, que sa charge ne l'*honore*. Il *honore* son pays, son siécle.

HONORER, signifie encore, Favoriser, gratifier en faisant honneur. *Favere, honore afficere*. Le Prince *honora* l'assemblée de sa présence. Le Roi a *honoré* ce Seigneur du Collier de son Ordre. *Honorer* quelqu'un de grands présens. ABLANC. Je vous prie de m'*honorer* de votre amitié. Il m'a *honoré* de sa confidence. On dit aussi par civilité, *Honorez*-moi, je vous prie, de vos commandemens.

HONORÉ, ÉE, part. & adj. *Observandus, honoratus*. Le Roi en parlant de la Reine Régente dit, Notre très-*honorée* Dame & Mere.

☞ *Ad HONORES*. Terme Latin, dont on se sert en François pour signifier que ce qu'on fait ne vient pas du cœur, ni d'une véritable inclination; mais seulement à cause de l'usage, ou pour sauver les apparences. Mari qui manque de pain & de vin, n'a guere de tendresse:

> *Tendresse alors est bien-tôt terminée;*
> *S'il en paroit, ce n'est qu'*ad honores
>
> MADAME DES HOULIÉRES.

☞ HONORIADE, s. f. *Honorias*. Contrée de l'Asie Mineure: elle fit long-temps partie de la Bithynie; mais dans la suite elle devint la onzième partie du Royaume de Pont, que les Romains avoient réduit en Province.

HONORIAQUE, s. m. Nom d'une espèce de milice dans l'Antiquité. *Honoriacus miles*. Ce furent les *Honoriaques* qui introduisirent les Vandales, les Alains, les Goths en Espagne. Didyme & Vérinien, deux freres, avoient défendu à leurs propres frais, & avec beaucoup de vigilance & de valeur, les passages des Pyrenées; mais ayant été tués, l'Empereur Constans mit en garnison dans ces passages les *Honoriaques*, qui non contents d'ouvrir ces passages à toutes ces nations du nord, qui ravageoient les Gaules, se joignirent à eux. Voyez Orosius, *l. VII. c.* 40.

HONORIFIQUE, adj. m. & f. Terme de Jurisprudence, qui ne se dit que des droits qu'ont les Patrons Fondateurs des Églises, d'y jouir de certains honneurs à l'exclusion des autres: comme d'être enterrés dans le Chancel, d'avoir des litres & ceintures funèbres, droit de nomination à la Cure, d'être recommandés les premiers au prône, d'avoir de l'encens, de l'eau bénite, & la première part du pain bénit. *Honorificus*. Voyez Maréchal, qui a écrit un beau Traité des droits *honorifiques*.

HONORIUS, s. m. Nom propre d'homme. *Honorius*. Quand on parle de l'Empereur *Honorius* & des Papes qui ont porté ce nom, il faut toûjours dire *Honorius*, & non point *Honoré*, comme fait M. Tillemont; cela est contre l'usage. Voyez HONORÉ.

☞ HONOSCA, s. f. Ville maritime de l'Espagne Tarragonoise, entre l'Ebre & Carthagène, selon Tite-Live. On soupçonne que c'est présentement *Villa Joyosa*, bourgade au Royaume de Valence, dans le golfe d'Alicante.

HONSCOTE, s. Nom propre d'un bon bourg des Pays-Bas. *Hondiscota*. Il est dans la Flandre Françoise, à deux lieues de Bergue-S. Winox, du côté du levant.

HONT, s. m. Le *Hont*. Nom propre de l'embouchure occidentale de l'Escaut. *Othonia fossa*. Elle s'étend depuis la petite ville de Sandvliet jusqu'à celle de Flessingue, entre la Zélande & la Flandre Hollandoise. Ce n'étoit autrefois qu'un canal, que l'Empereur Othon fit creuser l'an 980. Mais s'étant débordé l'an 1377. & ayant englouti plusieurs villages, il est devenu une espèce de golfe, par lequel la plus grande partie des eaux de l'Escaut se décharge dans la mer d'Allemagne. MATY.

HONTAGE. Affront. Vieux mot inusité à présent. On trouve dans le Roman du Renard,

> *Grant deshonneur & grant* hontage
> *Fist vous, &c.*

HONTE, s. f. (L'*h* s'aspire.) Passion qui excite de la tristesse, & du trouble dans l'ame, par le danger de souffrir quelque confusion, quelque mépris des hommes, & qui en donne des marques extérieures par une rougeur, ou une pâleur qui paroit sur le visage. *Pudor, verecundia*. La *honte* procéde de la douleur & de la crainte.

De

De la Chamb. La pudeur est une espèce de *honte* qui est louable.

Faites honte *à ces Rois que le travail étonne.* Boil.

Son visage étoit couvert du voile de la *honte*. Le Mai. Il y a une mauvaise *honte*, qu'Horace appelle *malus pudor*. Plutarque en a écrit un Traité. Il y a quelque *honte*, quelque pudeur à emprunter; mais il n'y a point d'infamie. Bien des gens ont la mauvaise *honte*, de n'oser s'informer des choses qu'ils ne sçavent pas; parce que c'est avouer qu'ils les ignorent. La Chet. Je n'aurai pas une assez sotte *honte*, pour ne pas dire de moi des choses avantageuses, quand ce seront des vérités. B. Rab. La Reine faisoit couler ses aumônes jusques dans ces retraites sombres, où la *honte* renferme la pauvreté Fl. Les jeunes gens font paroître une *honte* rustique devant les personnes qui sont au-dessus d'eux. Mén. La chasteté ne porta point Lucrèce à se tuer; mais la foiblesse de la *honte*. Le Mai. La *honte* est une vertu incommode à qui n'a pas de quoi. Costar. Une *honte* modeste fit rougir la Belle. ☞ Les gens qui ont toute *honte* levée. Fenel. *Perfrictæ frontis homines.*

Honte *auroit beau me prêcher là-dessus*;
Onc à Rimeur honte *ne fit dommage*;
Sur le Parnasse on tient que c'est abus.
P. du Cerc.

Guichart dérive ce mot du Grec αἰδώς, qui signifie la même chose, & le mot Grec il le dérive de l'Hébreu פחד, qui veut dire *craindre*, ou *crainte*; car il faut, à quelque prix que ce soit, qu'il trouve tout dans l'Hébreu.

Honte, signifie quelquefois, Confusion, affront, injure qu'on reçoit, infamie qu'on souffre. *Probrum, turpitudo, ignominia, infamia.* Il fuit plus que la mort la *honte* d'être esclave. Il a eu la *honte* d'être mandé à l'audience, & d'y être blâmé & réprimandé. Votre indiscrétion vous a attiré la *honte* d'être banni de la société de vos amis. La *honte* qui accompagne le vice, trouble toûjours un peu le plaisir que l'on y prend. Nic. Jésus-Christ fut couvert de *honte* & d'opprobre. A la *honte* de la raison humaine les plus grossiéres erreurs trouvent des défenseurs. Il y a des gens à qui la *honte* ne tient point lieu de supplice. S. Evr. La disgrace des époux trahis est si commune, qu'il n'y a que l'éclat qui en fasse la *honte*. Vill. Le Prince peut bien vous exempter de la peine dûe à vos crimes, mais non pas de la *honte*. Till.

On dit aussi d'un méchant homme, tel que Néron, ou Héliogabale, que c'est la *honte* de son siécle, qu'il est né à la *honte* du genre humain: c'est-à-dire, l'opprobre, le deshonneur. *Dedecus, infamia, opprobrium.* On dit d'un homme de mauvaises mœurs, que c'est la *honte* de sa maison, qu'il fait *honte* à sa famille. Anacharsis répondit à un Athénien, lequel lui reprochoit qu'il étoit Scythe; mon pays me fait *honte*, & tu fais *honte* au tien. Abl.

Ils verroient leurs écrits, honte *de l'Univers*,
Pourrir dans la poussiére, à la merci des vers.
Boil.

Vulcain des Dieux la honte *& la risée.*
Nouv. choix de vers.

Honte, se dit aussi en parlant de ceux qui attirent de la confusion aux autres par la comparaison de leurs bonnes qualités: ou en parlant d'une chose qui en avilit une autre par la comparaison. *Probrosus.* Cette femme a la taille fort belle; mais son visage lui fait *honte*. Le cadet fait *honte* à son aîné, il est plus sçavant que lui. Il y a des bourgeois qui font *honte* aux Gentilshommes, qui valent mieux qu'eux. Quelle *honte* de passer ainsi sa vie dans des cabarets! Vous maltraitez votre femme, quelle *honte*!

Honte, se dit métaphoriquement des choses inanimées & incapables de *honte*. On découvrit, il y a quelques années, dans les marais de Ccink, à une lieue de Douay, un gros chêne, lequel, par le long séjour qu'il a fait dans ces lieux humides, enfoncé 15 ou 20 pieds sous terre, a contracté une couleur noire, qui fait *honte* à l'ébène. Mém. de Tr. c'est-à-dire, qui est plus belle que le noir d'ébène.

On dit proverbialement qu'un homme a toute *honte* bue, qu'il a passé pardevant l'huis du pâtissier, en parlant d'un scélérat, d'un infame, de celui qui ne se soucie pas des affronts, des mépris. Ce proverbe vient de ce que les Pâtissiers tenoient cabaret sur le derriére de leur logis; & comme il y avoit de la *honte* à aller au cabaret, on disoit que celui-là avoit toute *honte* bue, qui au lieu d'y entrer par la porte de derriére y entroit hardiment par la boutique du Pâtissier. Monseigneur le Dauphin revenant de Compiegne, une de ses filleules lui présenta une ballade dont le refrain étoit,

Un peu de honte *est bien-tôt bue.*

On dit qu'un homme s'en retourne avec sa courte *honte*; pour dire, qu'il a reçu l'affront de n'avoir pu réussir en quelqu'entreprise. ☞ On dit, Que *Honte* ne vous fasse point dommage, pour dire, qu'il ne faut pas qu'une mauvaise *honte* empêche de faire une chose qui n'est point blâmable d'elle-même, & qui d'ailleurs peut être utile & avantageuse. Ac. Fr.

HONTEUSEMENT, adv. *Turpiter, probrosè.* D'une maniére honteuse. Cette armée a fui *honteusement* sans combattre.

HONTEUX, euse. adj. Confus, qui a de la pudeur, de la honte. *Verecundus, pudens.* Je suis *honteux* d'importuner mes amis. *Me pudet.* La charité est bien employée aux pauvres *honteux*, qui n'osent témoigner leurs nécessités. Une fille est toûjours *honteuse* le jour de ses noces.

Honteux *d'avoir poussé tant de vœux superflus*,
Vous l'abhorriez. Rac.

Laisse un peu modérer la fureur qui te dompte,
Et sois au moins honteux *de n'avoir point de honte.*
Breb.

Honteux, se dit aussi de ce qui manque de hardiesse. *Verecundens, verecundus.* Cet enfant est *honteux*, il n'ose dire sa leçon devant son pere Les écoliers qui ont eu une éducation pédantesque sont *honteux* Il faut que les jeunes gens qui entrent dans le monde soient *honteux*: un air capable & composé se tourne d'ordinaire en impertinence. La Roch. L'amour est timide & *honteux*. Gilbert. Les filles élevées en Religion sont *honteuses* quand elles viennent dans le monde.

Honteux, signifie encore, Malhonnête, infamant. *Turpis, fœdus, indecorus.* On lui a fait souffrir un supplice *honteux*, une mort *honteuse*. Il n'est point d'aventure *honteuse*, qui humilie, & qui dompte l'orgueil. M. Esp. Vous devriez rougir d'un procédé si *honteux*. Il est moins *honteux* d'avouer qu'on a fait des fautes, que d'avoir la vanité de soûtenir que l'on n'en fait point. Id.

On appelle les parties naturelles les parties *honteuses*, αἰδοῖα, *verenda, pudenda.* Les enfans de Noé mirent leur manteau devant leurs yeux pour ne point voir les parties *honteuses* de leur pere. On appelle en Médecine, l'artère *honteuse*, celle qui porte le sang aux parties *honteuses* de l'homme & de la femme. Elle sort de l'artère iliaque externe. Il y a aussi la veine *honteuse*, qui reporte le sang de ces mêmes parties dans la veine iliaque externe.

On dit aussi figurément, qu'un homme est la partie *honteuse* d'un corps, quand il le deshonore, ou par son ignorance, ou par ses vices.

On dit proverbialement, qu'un *honteux* n'a point belle amie, que les *honteux* le perdent: pour dire, qu'il y a des occasions où il ne faut pas être timide.

On appelle aussi le morceau *honteux*, le dernier qui demeure dans le plat, qu'on n'ose prendre de peur de passer pour trop goulu.

HONTON, s. m. *Hontonium.* Bourg d'Angleterre, situé dans le Comté de Devon vers les confins de celui de Dorcester, à quatre lieues de la ville d'Excester, du côté de l'orient. *Honton* a droit de nommer des

des députés pour le Parlement d'Angleterre. Maty.

HONTVIL. Voyez HOHEN-TWIEL.

H O O.

HOOCHSTRETEN, f. m. Nom propre d'un bourg avec un bon château, & un Comté assez étendu. *Hochstratium*. Il est dans le Brabant Espagnol sur la Merke, à quatre lieues au-dessus de Bréda, vers le nord. Maty.

HOORNE. Voyez HORNE.

H O P.

HOPITAL, f. m. En ce nom l'*O* ou la première syllabe est toûjours bréve, & si, souvent, on met un accent circonflexe sur l'*ô*, c'est pour marquer le retranchement de l'*s*, & non pour faire alonger l'*o*. Il paroit mieux de n'en point mettre, pour ne donner point occasion à une mauvaise prononciation. C'est pour cela que nous avons *retranché cet accent* dans tout cet article. *Hopital* est un lieu pieux & charitable, où on reçoit les pauvres pour les soulager en leurs nécessités. *Ptochodochium*, *ptochotrophium*. Les *hopitaux* sont des asyles de l'infirmité humaine contre les misères de la pauvreté. Le Mai. C'est dans les *hopitaux* que se ramassent toutes les infirmités & tous les accidens de la vie humaine : les gémissemens & les plaintes de ceux qui souffrent remplissent l'ame d'une tristesse importune ; & l'on y voit la douleur & la pauvreté exercer à l'envi leur funeste empire. Fl. Une sensibilité trop délicate nous fait frémir à la vûe d'un *hopital*. Id. Nicolas Rolin Chancelier de Bourgogne, ayant fait bâtir l'*hopital* de Beaune, le plus bel *hopital* de France, & Louis XI. voyant cet *hopital*, dit qu'il étoit juste que Rolin ayant fait tant de pauvres durant sa vie, fît avant que de mourir une maison pour les loger. Colom. Mel. Hist. L'*hopital* général est celui où on reçoit tous les mendians. L'Hôtel-Dieu est l'*hopital* de tous les malades. Les Petites-Maisons, c'est l'*hopital* des fous, Les Enfans rouges, les Enfans bleus, du S. Esprit, de la Trinité, sont des *hopitaux* pour les orphelins. Les Quinze-vingts, c'est l'*hopital* des aveugles. S. Jacques. de l'*hopital* étoit destiné pour les Pélerins de St. Jacques L'*hopital* du S. Esprit de Vienne est un très-fameux *hopital*. Au commencement l'Évêque étoit chargé du soin de tous les pauvres, sains, ou malades ; des veuves, des orphelins & des étrangers. Depuis que les Églises eurent des revenus assurés, on ordonna qu'il y en auroit au moins un quart pour les pauvres ; & pour les entretenir plus commodément, on fonda diverses maisons de piété, qu'on appelle aujourd'hui des *hopitaux*. Elles étoient gouvernées, même pour le temporel, par des Prêtres & des Diacres, qui en rendoient compte à l'Évêque. Quelques-uns fondérent aussi des *hopitaux* pour être gouvernés par des Religieux, ou Religieuses, avec l'exemption de la jurisdiction de l'Évêque : & c'est ce qui a restreint le droit d'inspection que les Evêques avoient originairement sur toutes les maisons de piété.

Dans le relâchement de la discipline, les Clercs, qui avoient l'administration des *hopitaux*, l'avoient convertie en titres de bénéfices, dont ils ne rendoient aucun compte, & appliquoient à leur profit la plus grande partie du revenu, ensorte que les intentions des Fondateurs étoient frustrées. C'est pourquoi le Concile de Vienne défendit de plus donner les *hopitaux* en titre de Bénéfices à des Clercs séculiers : & ordonna que l'administration en fût donnée à des Laïques capables & solvables, qui prêteroient serment comme tuteurs, & rendroient compte aux Ordinaires : le tout sans toucher aux droits des Ordres militaires, & des autres Hospitaliers : ce Decret a été exécuté, & confirmé par le Concile de Trente, qui donne aux Ordinaires toute inspection sur les *hopitaux*. L'Ordonnance de Blois ajoûte que les Administrateurs des *hopitaux* ne seront ni Ecclésiastiques, ni Nobles, ni Officiers ; mais de simples Bourgeois, habiles œconomes, & à qui il seroit facile de faire rendre compte. La nomination en appartient aux Fondateurs. Les Administrateurs ne doivent être que trois ans en charge. Voyez l'Édit de 1664. par lequel le Roi a uni l'Ordre de Notre-Dame du Mont Carmel à l'ancien Ordre de Saint Lazare de Jérusalem, & l'Édit de 1672. par lequel le Roi y a réuni l'administration, & la jouissance perpétuelle des biens de tous les Ordres hospitaliers, qui sont à présent éteints. Fleury.

La fondation des *hopitaux* est ancienne, il y avoit dans la maison de l'Evêque, ou dans quelque autre endroit, des lieux pour traiter les malades, & pour exercer les autres œuvres de charité ; on y employoit une partie des revenus des Églises. Mais dans la suite des temps on leur assigna des revenus particuliers. Plusieurs personnes donnérent des terres & des héritages pour en faire des lieux de piété & de charité ; on ne peut pas dire que ce soient proprement des Bénéfices, puisque leur bien n'est point destiné aux Ecclésiastiques, mais à tous ceux qui sont dans la misère. Cependant il est arrivé que des particuliers ont possédé des *hopitaux* en titre de bénéfices. Comme l'œconomie de ces biens ne regarde pas proprement le spirituel, l'on a jugé à propos en France d'en donner l'administration à des Laïques. On choisit ordinairement pour cela de bons Bourgeois qui soient solvables. L'ordonnance de Henri II. attribue la connoissance & la visite des *hopitaux* de tout le Royaume au Grand Aumônier de France, mais celle de François I. l'avoit attribuée auparavant aux Juges Royaux des lieux, où les *hopitaux* sont situés. Les Ordinaires formérent leur opposition contre cette Ordonnance, prétendant qu'elle préjudicioit à leurs droits : mais le Parlement de Paris n'eut point d'égard à leur opposition, si ce n'est qu'il fut arrêté qu'ils pourroient, eux, ou leurs députés, assister aux visites avec les Juges Royaux. Henri II. fit une seconde Ordonance qui est entiérement conforme à celle de François I. Depuis ce temps-là les Ordinaires n'ont plus de droit sur les biens des *hopitaux*. On les invite seulement à assister aux comptes. On remarquera qu'il y a plusieurs Bénéfices qui sont de véritables titres, ausquels on a donné le nom d'*hopital*, de *maison-Dieu*, *chaise-Dieu*, *casa Dei*, *Lieu-Dieu*, *loc-Dieu*, & d'*aumônerie*, quoiqu'ils ne soient point de véritables *hopitaux*. Cette équivoque de nom a causé des affaires à plusieurs personnes dans la recherche qu'on fit des *hopitaux*, il y a quelques années.

On dit d'un prodigue, qu'il court en poste à l'*hopital* ; que la folle dépense, le jeu est le chemin de l'*hopital*. Pégase est un cheval qui porte les Poëtes à l'*hopital*. Mainard. Un Magistrat disoit un jour, que si l'on fondoit un *hopital* pour les gens de lettres qui meurent de faim, il faudroit l'appeller l'*hopital* des Incurables, parce que la pauvreté est un mal, dont les gens de lettres ne guérissent jamais. De Vign. Marv.

Il est vrai que du Roi la bonté secourable
*Va tirer désormais Phœbus de l'*hopital. Boil.

Être réduit à l'*hopital*, c'est être réduit à une grande pauvreté, quoiqu'on n'aille pas en effet à l'*hopital*.

Ce vol & cette banqueroute
Mirent si fort Ernoux & sa fille en déroute,
Qu'on les crut par ce coup fatal
*Presque réduits à l'*hopital.
Mademoiselle l'Héritier.

Hopital. Le Grand-Maître de Malte se nomme Grand-Maître de l'*Hopital* de saint Jean de Jérusalem.

Hopital. Lieu où il n'y a que de la pauvreté. Cette maison est un vrai *hopital*.

Hopital d'armée, lieu propre & commode où l'on fait porter les blessés & les malades de l'armée, où l'on trouve tout ce qui est nécessaire pour le soulagement des blessés & des malades, & où il y a des Apothicaires, des Chirurgiens, des Confesseurs, & de toutes sortes d'instrumens, pour secourir les blessés & les malades. *Nosocomium castrense*.

On appelle aussi du nom d'*hopital* un vaisseau destiné à porter les malades d'une escadre, d'une flotte. Les ponts en doivent être hauts, & les sabords bien ouverts.

HOPLITE, f. m. Nom que l'on donnoit à ceux qui dans les jeux Olympiques & les autres combats sacrés couroient armés. *Hoplita*. Un des beaux ouvrages du fameux Parrhasius, étoit un tableau qui représentoit deux *Hoplites*, dont l'un couroit, & sembloit suer

suer à grosses gouttes, & l'autre mettoit bas ses armes & sembloit tout essouflé. Voyez Pline, *L. XXXV. c.* 10. & C. Paschal, *de Coronis*, *L. VI. c.* 14.

Ce mot vient du Grec ὁπλίτης.

☞ HOPLITE, s. f. C'est une pierre revêtue d'une croûte métallique & luisante comme l'acier.

☞ HOPLOCHRISME, s. m. L'action de préparer une arme, & d'y appliquer des médicamens, dans le dessein de s'en servir à la guérison de la plaie faite avec elle. D'ὅπλον, *arme*, & χρίσμα, *liniment*. Dict. de James.

HOPLOMAQUE, s. m. Espéce de Gladiateur. *Hoplomachus.*

Les *Hoplomaques* combattoient armés de pied en cap, ou du moins armés du casque & de la cuirasse.

Ce mot vient de deux mots Grecs, ὅπλον, qui veut dire, *armes*, & μάχομαι, qui signifie *je combats.*

☞ HOPLOMOCHLION, s. m. Nom d'un instrument qui embrassoit tout le corps, ainsi qu'une armure. On en trouve la figure dans les Écrits sur la Chirurgie de Fabricius ab Aquapendente.

H O Q.

HOQUALLA, s. m. Grand arbre qui se trouve au Royaume de Quoïa, pays des Négres. Il porte des gousses d'un pied & demi de long, dans lesquelles sont renfermées des semences plates.

☞ HOQUELLEUX, s. m. On prononce Hocleux. Vieux mot qui signifie, Trompeur, chicaneur. Voyez-en un exemple dans le Glossaire Bourguignon, au mot Hoquelle. En voici un autre, tiré du Roman de la Rose.

> *Et s'il vient aucun prometteur,*
> *Soit loyal, ou homme* hoquelleur.

Il paroît qu'en ce temps-là l'*r* finale se prononçoit.

HOQUET, s. m. (L'*h* s'aspire.) Inspiration subite dans laquelle le ventricule & les autres parties contenues dans le bas-ventre sont poussées en bas & en devant. *Singultus.* Le *hoquet* n'est pas une maladie de l'estomac, comme on le croit d'ordinaire. C'est un mouvement convulsif du diaphragme, par lequel ce muscle se retirant en bas avec impétuosité, pousse en même temps les parties qui sont au-dessous. Le *hoquet* est excité par quelque humeur âcre, par la trop grande plénitude de l'estomac, par un morceau arrêté à son orifice supérieur, & par tout ce qui peut irriter les nerfs du diaphragme. Le reméde du *hoquet* est de respirer à longues halenées, dit Hippocrate. L'éternument survenant au *hoquet* a coutume de le guérir, à cause que le diaphragme secoué par une forte expiration, chasse ce qui l'irritoit.

Ménage dérive ce mot de l'Anglois *hicket*, ou du Flamand *hick*, signifiant la même chose; d'autres *ab hiscendo & difficili anhelitu.* Guichart le fait venir de l'Hébreu אנחה, *enka*, qui veut dire *soupir*, *gémissement*, *sanglot*, la racine est אנח *soupirer.*

☞ Hoquet, signifie encore, heurt, choc, cahot.

> *Mes gens, s'en vont à trois pieds,*
> *Clopin, clopant, comme ils peuvent,*
> *L'un contre l'autre jettés,*
> *Au moindre* hoquet *qu'ils treuvent.* La Font.

Hoquet, se dit aussi des derniers soupirs qui se font à l'agonie. *Morientis anhelitus.* Il n'y a plus rien à espérer de ce malade, il est dans le *hoquet* de la mort

HOQUETER, v. n. Pousser de fréquens hoquets. *Singultire*, *singultare.* Il n'est pas fort en usage.

HOQUETON, s. m. (L'*h* s'aspire) Casaque d'Archer. *Colobion*, *sagum.* Il se prend figurément pour l'Archer même. Le Prévôt est en campagne avec douze *Hoquetons* à la quête des voleurs.

> Hoqueton *diapré de mon maître la Trousse,*
> *Je le suivois à pied quand il marchoit en housse.*
> Rec. de vers.

Bayf dérive ce mot du Grec χιτὼν, avec Henri Étienne & autres. C'étoit anciennement un habit de paysan. D'autres croient qu'il a été fait de *aketon*, ou *acton*, qui étoit un vêtement militaire. Le P. Lobineau l'explique par cotte d'armes, & il écrit *Hocquet* avec les titres du XV[e] siécle. Selon M. Huet, ce mot *Hoqueton* est un diminutif de *hoque* & *houque*, qui se trouvent dans Monstrelet. *Les Archiers du corps vêtus de leurs houques.* *Houque* se dit pour *huque*, qui se trouve dans Patelin, dans Villon, & dans Coquillard. *Ces grands Clercs à ses rouges huques.* *Huque* a été dit pour *huche*, qui étoit un habillement de femme. Merlin dit, *la Véronique en sa huche.* Ce mot est Flamand.

H O R.

HOR, s. m. Nom Hébreu, qui signifie Montagne, & qui est en particulier dans l'Écriture le nom propre d'une montagne de l'Arabie Déserte, où les Israëlites se porterent à leur 34[e] campement. *Nomb. XX.* 25. *XXXIII.* 37, 38. Elle servoit de bornes à la Terre promise. *Nomb. XXXIV.* 7. Aaron y mourut. *Nomb. XX.* 26.

Hor, s. m. Nom d'une montagne de l'Arabie. *Hor.* Elle est environ à dix lieues de la mer Rouge, du côté du midi. Elle est remarquable par la mort & la sépulture d'Aaron, frere de Moïse, & le premier Sacrificateur du peuple d'Israël. Maty. Quelques-uns croient que les Horréens prirent leur nom de cette montagne.

HORACE, s. m. Nom propre d'homme. *Horatius.* Le combat des trois *Horaces* contre les Curiaces est célébre dans l'histoire Romaine, aussi-bien que le jugement de celui des *Horaces* qui fut victorieux, & qui tua sa sœur, qui lui reprochoit le meurtre d'un des Curiaces son amant. *Horace*, Poëte Latin, qui a surtout excellé dans les Odes, & dans les Satyres, étoit de Vénuse, & il naquit sous le Consulat de L. Aurélius Cotta & de Manlius Torquatus. Il mourut la 34 année de l'empire d'Auguste, âgé de 57 ans, dit Eusébe dans sa Chronique. Cette année, 34 de l'empire d'Auguste, tombe à l'an 743. sous le Consulat de Fabius Maximus & de Q. Ælius Tubéron: mais de-là en remontant au Consulat de Manlius Torquatus & d'Aurélius Cotta qui fut l'année 688 de la fondation de Rome, il n'y a que 56 ans. Eusébe s'est donc trompé quand il lui donne 57 ans de vie; & ce n'est point le P. Pétau qu'il faut accuser de cette inadvertence, comme on a fait dans Moréri.

HORAIRE, adj. Terme de Gnomonique, qui se dit des cercles qui représentent, ou marquent les heures sur les cadrans au Soleil, soit en lignes droites, soit en lignes courbes. *Horarius.* Les Cercles *horaires*, ☞ ou Cercles des heures, sont de grands cercles de la sphère, qui passent par les pôles du monde, & sont éloignés de quinze dégrés l'un de l'autre. *Circulus horarius; circuli horarum.* Comme les cercles *horaires* passent par les pôles de l'Équateur, ils les coupent à angles droits, en sorte que la mesure de leur distance est un arc de l'Équateur de quinze dégrés. Ce mot se dit en général dans l'Astronomie, & ses parties, & dans les autres sciences qui en dépendent. Mouvement *horaire* des planétes, c'est le mouvement des planétes à chaque heure du jour. Cercle *horaire.*

☞ Horaire. *Horarius, a, um.* On appelle en Méchanique. Pied *horaire*, la longueur d'une pendule simple, qui fait chacune de ses oscillations ou vibrations en une seconde. Wolph.

Ce mot vient du Grec ὥρα, *hora*, *heure.*

HORAME, s. f. m. Voyez HARAME.

☞ HORATIEN, adj. Imité d'Horace. Ceux qui voudront faire quelque choix parmi les Poësies du Pere Cossart, doivent sçavoir que les deux qu'il a écrites en style *Horatien*, sont celles qu'il jugeoit les meilleures de toutes celles qu'il a faites, ou les moins mauvaises, pour parler conformément à sa modestie. Baillet, *Jug. des Sçav.* Furetière s'est servi de ce mot, page 67. de sa nouvelle Allégorique. Malherbe & Racan ayant pris, dit-il, la Boussole *Horatienne* pour guide, navigérent des mers auparavant inconnues, & en apporterent

terent de nouveaux brillans. M. de la Motte, qui a intitulé, *Odes Anacréontiques*, les Odes qu'il a imitées d'Anacréon ; & *Pindariques*, celles qu'il a faites à l'imitation de Pindare, auroit pu appeller *Horatiennes* les Odes où il a pris Horace pour modèle.

HORBOURG, s. m. Nom propre d'un gros bourg de la haute Alsace. *Horburgum.* Il est sur la rivière d'Ill, environ à une lieue de la ville de Colmar, vers le levant. On croit qu'il est les restes de l'ancienne *Argentuaria* ou *Argentaria*, ville de la haute Allemagne, des ruines de laquelle Colmar a été bâtie. Maty.

HORDE, s. f. Terme de Géographie, qui se dit de ces troupes de peuples errans, comme Arabes & Tartares, qui n'ont point de villes ni d'habitation assûrée ; mais qui courent l'Asie & l'Afrique, & demeurent sur des chariots, & sous des tentes, pour changer de demeure quand ils ont mangé un pays. *Turba*, *tribus*. ☞ C'étoit un plaisir que d'en voir des *hordes* & des caravanes arriver de tous côtés. La Font.

Il naquit sur les bords de ce fleuve Tartare,
Qui les hordes *arrose, & leurs bornes sépare.*
P. le Moine.

Il crut devoir quitter houlette & pâturage,
Et choisit dans sa horde*, entre tous les Bergers,*
Les plus hauts à la main, les plus prompts aux dangers.
Idem.

C'est proprement le nom que les Tartares, qui habitoient au-delà du Wolga, dans le Royaume d'Astracan, & de Bulgar, donnent à leurs bourgs. *Horda*, *Vicus*. Une *horde* est composée de cinquante ou soixante tentes, rangées en rond, & qui laissent une place vuide au milieu. Ces *hordes* se transportent de lieu en lieu, selon la commodité des pâturages. Les habitans de chaque *horde* forment une compagnie de gens de guerre, dont le plus ancien est ordinairement le Capitaine, & dépend du Général, ou Prince de toute la nation.

Horde est un mot Tartare, qui signifie *multitude*. Ce sont ordinairement plusieurs tentes de Tartares. De la Boullaie.

HORDEL, s. m. Vieux mot, qui veut dire claies. *Crates*, dans la basse Latinité, *burdicium*, *hordecium*.

HORDICALES, ou HORDICIDIES, s. m. & pl. Nom que les anciens Romains donnoient aux jours ausquels on sacrifioit des bêtes pleines. *Hordicidia*. Alexander ab Alex. *Genial. Die. L. IV. c.* 20. les appelle *Hordales dies*, & de-là quelques Auteurs récens on fait une fête, qu'ils appellent en Latin *Hordalia*, & en François *Hordales*. Je ne sçais où ils ont pris ces mots. On doit s'en rapporter à Pomponius Festus plutôt qu'à eux. Il dit *Hordicidia*. Varron, *de Re Rust. L. II. c.* 5. dit *Hordicalia*, & je ne sçache pas qu'aucun Ancien ait dit *hordalia*, ou *hordales dies*. Cette fête tomboit le 15 d'Avril, jour auquel on immoloit à la Terre trente vaches pleines.

Une partie de ces victimes étoit immolée dans le temple de Jupiter. C'étoient d'abord les Pontifes, ensuite ce fut la plus âgée des Vestales qui les brûloit. Alexander ab Alexandro dit qu'il étoit permis de faire ce sacrifice même les jours malheureux, mais je ne sçais si cette remarque peut avoir lieu, puisque les *fordicidies*, ou *hordicidies* se faisoient toûjours à la mi-Avril, ou le 15^e^ de ce mois.

Hordicidies vient de *horda* & de *cado*, j'immole. *Horda* comme on lit dans Festus, signifie *pragnans*, pleine. M. Dacier croit qu'il faut suppléer *bos pragnans*. Parce que Varron, à l'endroit cité, Ovide dans les Fastes, *L. IV. v.* 631. disent que *horda* ou *forda*, est *bos pragnans*, *bos ferens*, & non pas simplement *pragnans* ou *ferens*. *Horda* s'est dit pour *forda*, qui, selon Ovide, vient de *fero*, je porte ; ou plutôt, comme l'a marqué M. Dacier, de φορὰς, *gravida*, qui vient de φέρω. Ces fêtes s'appellent aussi *fordicidies*. Ovide les décrit à l'endroit cité.

HOREB, s. m. Nom propre d'une montagne de l'Arabie Pétrée, située entre la montagne de Sinaï au nord, & la mer Rouge au midi & au couchant. *Horeb*, *Oreb*. Cette montagne, qui étoit autrefois sur les confins des Madianites & des Amalécites, est célébre dans l'histoire sacrée, à cause de deux grands événemens. 1°. Ce fut sur cette montagne que Dieu apparut à Moïse dans un buisson ardent qui ne se consumoit point, & qu'il lui donna la charge d'aller délivrer son peuple de la captivité d'Égypte. 2°. Ce fut encore au pied de cette montagne que les Israélites sortis d'Égypte trouverent leurs premiers ennemis qu'ils combattirent & qu'ils vainquirent sous la conduite de Josué, pendant que Moïse prioit pour eux au sommet de la montagne. Il y a maintenant sur cette montagne le Couvent de Sainte Catherine, dont les Moines sont de l'Ordre de Saint Basile. Il a été construit par l'Empereur Justinien. On y voit aussi près du couvent la chapelle de Notre Dame du Buisson, que l'on prétend être le lieu où Dieu apparut à Moïse. Maty. Ce fut-là que Moïse frappa le rocher pour en tirer de l'eau. *Exod. XVII. 6.* que les Israélites fonderent le Veau d'or, *Psal. CV.* 19. & où Élie s'enfuit, 3. *des Rois*, *XIX.* 8. La montagne d'*Horeb* est appellée par excellence la montagne de Dieu. Elle étoit voisine de celle de Sinaï, mais beaucoup moins haute. Voyez le voyage de Mauconis au mont Sinaï. Quelques-uns néanmoins croient qu'il n'est pas certain si c'est la même montagne que Sinaï, ou si l'une étoit contiguë à l'autre, ensorte que le mont Sinaï fit le sommet, & que le mont *Horeb* fit la croupe.

Il ne faut pas confondre ce mont *Horeb* avec un autre rocher de même nom, qu'il tiroit d'*Horeb*, l'un des chefs des Madianites, que Gédéon y fit mourir. *Jug. VII.* 25. *Is. X.* 26. La Vulgate écrit *Horeb*. Voyez Pierre d'*Oreb*.

HORÉE, s. f. Bourrasque de pluie. *Nimbus*-Pomey, Nicot. Voyez HOUSSÉE.

☞ HORÉES, s. f. plur. Fêtes qu'on célébroit au commencement des quatre saisons de l'année. Dans chacune de ces fêtes on faisoit un repas solemnel des fruits de la terre.

HOREM, ou HORAM, s. m. Nom propre d'une ville forte de la Tribu de Nephthali. *Horem*, *Jeron*, *Magdalel*, *Horem*, &c. *Jos. XIX.* 38. Sanson & le P. Lubin croient que de *Magdalel* & *Horem* il ne faut faire qu'un mot, & dire *Magdiel Horam*, parce que dans les Septante il n'y a qu'un mot qui réponde à ces deux noms, *Megalaarim* ; mais ce peut être une faute de Copiste.

HORES, Vieil adverbe de temps. Maintenant, à présent. *Nunc*. On disoit de *Hores* en avant, d'où l'on a fait ensuite *Dorénavant*.

HORESTIEN, enne, s. m. & f. Nom propre d'un ancien peuple de la Bretagne seconde. *Horestus*. Les *Horestiens* habitoient au-delà du Tay, dans la contrée d'Écosse, qu'on appelle maintenant le Comté d'Angus. Maty.

☞ HORGEN, s. m. Bailliage de Suisse, au canton de Zurich, dans la partie orientale du lac de Zurich. Il est d'une fort grande étendue.

HORION, s. m. (L'*h* s'aspire.) Terme populaire & vieux, qui signifie un rude coup qu'on donne à quelqu'un, ou celui qu'on donne par hasard en se heurtant contre quelque chose. *Ictus vehementer impattus*.

Mimas d'un puissant horion,
Fit sauter la rondache à Mars. Scar.

☞ Horion. Vieux mot. Tassée, ou verrée de vin.

Donnez-moi à boire un horion,
Oyez-nous, Maître Aliborum.

Il a signifié aussi un casque, & c'est de-là qu'on a dit, Donner un *horion* ; pour dire, Donner un rude coup sur la tête, à cause que c'est comme qui appliqueroit un casque sur la tête pour la coëffer.

☞ Horion, s. m. C'est une maladie épidémique, qui parut en 1411. dont le Journal de Paris, sous Charles VI. fait la description. On la nommoit autrement le *Tac*. Voyez ce mot.

HORIZON, s. m. Grand cercle de la Sphère qui coupe

pe le monde en deux, en séparant la partie que nous voyons d'avec celle qui se cache à nos yeux. *Horizon.* Il fait jour quand le Soleil est sur notre *horizon.* Il y a des astres qui ne paroissent jamais sur notre *horizon*, d'autres qui y paroissent toûjours.

L'Horizon rational, ou Astronomique, se doit imaginer comme un plan qui passe par le centre de la terre, & qui a pour poles le zénith & le nadir. Il sépare l'hémisphère supérieur d'avec l'inférieur, & celui qui paroîtroit si la terre étoit vûe de son centre après avoir été coupée en deux, & une moitié réduite au néant.

Il y a encore trois sortes d'*horizon rationel*; le *droit*, qui coupe l'Équateur à angles droits, & passe par les Poles du monde; l'*oblique*, celui où un des Poles est élevé, & l'autre abaissé, & qui coupe l'Équateur à angles obliques & inégaux; & le *paralléle*, celui où un Pole est dans le Zénith, & l'autre dans le Nadir; c'est pour ceux qui habitent sous les Poles, & en ce cas cet *horizon* est l'Équateur même. Ces cercles font les trois différentes positions de la Sphère. Voyez Bion, *Usage des Globes*.

Ce mot est purement Grec, & signifie, *Finissant* ou *bornant la vûe*, du verbe ὁρίζω, *termino, definio, je borne, je limite.* Aussi l'appelle-t-on en Latin *finitor.*

Horizon visuel, & sensible, est la partie de la terre, ou de la mer, que nous pouvons découvrir de nos yeux. L'endroit où se termine notre vûe, & où le ciel & la terre semblent se joindre. Un *horizon* borné, un *horizon* étendu. On découvre de cette colline tout l'*horizon*. L'*horizon sensible* est environ de 50 lieues. L'*horizon* sensible se doit imaginer comme un cône dont la pointe est dans notre œil, & la base touche la terre de tous côtés. Les Voyageurs changent à tout moment d'*horizon*. Je dirai

Quand je verrai l'Aurore éclairer l'horizon,
C'est ainsi que la grace éclaira ma raison.
Rec. de vers.

En termes de Marine *horizon* fin, veut dire *horizon* net & & sans nuages; *horizon* gras signifie, *horizon* embrouillé, *horizon* embrumé.

Horizon, Terme d'Enlumineur. *Cœli prospectus.* C'est le bas du ciel de quelque Estampe enluminée, qui est fait avec du blanc & de l'ocre. Voilà un bel *horizon*

HORIZONTAL, ale. adj. Qui est de niveau à l'horizon; qui n'est point incliné sur l'horizon. *Horizontalis, horizonti ad libellam respondens.* En Gnomonique un cadran *horizontal*, est celui qui est décrit sur un plan qui n'est point incliné à l'horizon, & dont le style est élevé selon l'élévation du Pole du lieu où il est construit.

En Perspective, on appelle le plan *horizontal*, ou *géométrique*, celui qu'on entreprend de peindre en lointain & en perspective; & la ligne *horizontale*, celle où se trouve le point de vûe, la hauteur de l'œil, où toutes les autres lignes doivent aboutir, pour mettre les corps en perspective. *Delineatio horizontalis.*

En astronomie, on appelle *horizontal*, l'astre qui est sur le bord de l'horizon, lorsqu'il se léve, ou qu'il se couche. Les Astronomes ont grand soin d'observer la parallaxe *horizontale* de la lune. Ligne *horizontale*, parallaxe *horizontale*, projection *horizontale*. Harris.

Quelques Auteurs appellent en termes d'Architecture, *horizontal* le raiz de chaussée qui est plein pied, de niveau avec la cour, la rue, le terrein de la campagne. Ainsi ils disent, qu'un appartement est *horizontal*, quand il est bâti sur le niveau; mais ils ne le disent point des étages supérieurs, ni des terrasses, quoiqu'elles soient parallèles à l'horizon. Les bons Architectes ne parlent point ainsi.

HORIZONTALEMENT, adv. D'une manière, ou situation horizontale, ou de niveau, sans faire aucun angle, sans aucune inclination sur l'horizon. *Horizontaliter, rectè ad horizontem.* Un genouil sert à disposer un instrument de Mathématique, tantôt *horizontalement*, tantôt perpendiculairement, tantôt obliquement.

☞ HORLOGE, s. f. (Autrefois masc. A Rouen on dit encore aujourd'hui le *gros horloge*, & la rue du *gros horloge.*) Machine automate, ou qui a le principe de son mouvement en elle-même, qui sert à mesurer le temps, à marquer, & à faire sonner les heures. *Horologium rotatum, automa.* Elle est composée de roues, de contrepoids, d'un balancier, & d'un cadran ou montre, & d'un timbre ou sonnerie. Il y a aussi des horloges à pendules, dont l'invention est moderne, & dont Huigens a écrit un grand volume intitulé: *De horologio oscillatorio.*

Le nom d'*horloge* vient d'*horologium*; ce mot en Grec s'écrit ὡρολόγιον, & est composé de ὥρα, qui veut dire *temps*, & de λόγος, qui signifie *discours, parole.* L'*horloge* annonce & marque les temps différens, comme on fait connoître les choses par la parole & par le discours.

Les Chinois ont été si surpris des *horloges* qu'on leur a portées, qu'ils ont mis des gardes auprès pour épier si quelqu'un ne les venoit point faire sonner, comme dit le Pere Trigault.

On appelle aussi *horloge-sable*, *automa arenarium*, ce qui sert à mesurer le temps par l'écoulement du sable. Elle est faite de deux petites phioles accollées ensemble par les extrémités, dont l'une est pleine d'un sable fort délié qui s'écoule dans l'autre par le petit trou d'une lame de cuivre qui est à la jointure, pendant l'espace d'une heure, d'une demi-heure, d'un quart-d'heure. Cette sorte d'*horloge* s'appelle ordinairement *sable*, sans y ajoûter le mot d'*horloge*. On dit que l'*horloge* dort, lorsque le sable s'arrête; & que l'*horloge* moud, quand le sable continue à passer. On l'appelle aussi sur la mer, le *poudrier*. *Arenarium.* Les Anciens l'appelloient *Clepsydre*, parce qu'ils faisoient cette mesure avec de l'eau. On avoit coûtume de donner aux Orateurs, particuliérement dans le barreau, une certaine mesure d'eau, pour parler pendant qu'elle s'écouloit. Lucien en a parlé, & Cicéron aussi. Les Romains n'avoient rien d'abord pour régler le temps de leurs occupations, & ils ne le mesuroient qu'au hasard par le cours du soleil. Enfin, ils se servirent de ces *horloges d'eau*, qui ont été très-communes chez les Anciens, κλεψύδρα. Il y en avoit de plusieurs espéces dont Vitruve a parlé. Voyez aussi ce qu'ont dit Sinésius & les notes du P. Pétau sur cet endroit.

Pline écrit, *L. VII. c. 60.* que ce fut un nommé Ctésibius qui inventa chez les Grecs l'*horloge* d'eau. Voyez aussi Vitruve, *L. IX. c. 9.* Ce Ctésibius vivoit sous les Ptolémées. L'eau tomboit presqu'imperceptiblement par un petit trou dans un autre vaisseau, dans lequel en s'élevant peu à peu, elle élevoit un morceau de liége qui marquoit les heures en différentes maniéres. D'autres l'ont fait avec du mercure. La meilleure maniére est de la faire avec des coques d'œuf bien séchées & bien pilées, ou avec du plomb en poudre très-délié.

Le temps se mesure sur la mer par des *horloges* de demi-heure; & pour dire, Il y a deux heures, on dit quatre *horloges*. Ces *horloges* sont des images de notre vie, qui s'écoule insensiblement. Bouh. Lucien parle d'une *horloge* d'eau qui sonnoit, & qui marquoit les heures par l'eau & par le son. Hierôme Magius l'a décrite, & l'a fait graver dans son Traité *De Tintinnabulis, c. 6.*

Aujourd'hui on fait des *horloges* d'eau d'une structure particuliére. Ces *horloges* consistent en une boule d'étain applatie de deux côtés qui se répondent; ce qui forme une espéce de roue creuse, partagée en plusieurs cloisons, en partie pleines d'eau, laquelle passe de l'une dans l'autre, au moyen d'un petit trou: cette roue est traversée par un aissieu entouré d'une corde qui le soûtient: cette boule descend par son poids imperceptiblement le long d'une platine, sur laquelle les heures sont marquées, & elle marque par son aissieu quelle heure il est. Ces *horloges* sont sujettes à se détraquer l'hyver à cause de la gelée. Quelquefois ces *horloges* d'eau ont la figure d'une pendule; dans celle-ci la boule applatie est dans le coffre de la pendule, les heures sont marquées sur la tablette de devant par une aiguille que le mouvement de la boule fait tourner. On y ajoûte quelquefois un réveille-matin au haut.

Horloge, s'est aussi dit chez les Anciens, des cadrans sciatériques, ou au soleil, qui marquent l'heure par l'ombre d'un style élevé sur des surfaces différentes, en tombant sur des lignes disposées par l'art de la Gnomonique.

nique. *Horologium solare*, *sciotericum*. Ainsi on dit, une *horloge*, ou un cadran vertical, horizontal, déclinant, réclinant, Babylonien, bilimbate, &c.

Les *horloges* solaires ne furent inventées chez les Grecs que peu d'années avant le regne d'Alexandre le Grand. Le premier qui en ait fait mention est Baton, un des Auteurs de la Nouvelle Comédie. Quelques-uns disent que l'Auteur de l'*horloge* solaire fut le Caldéen Bérose ; d'autres, que ce fut Aristarque de Samos, celui qui inventa l'hémisphère.

Les Hébreux en avoient avant tous ces temps-là. Il est sûr qu'Achaz, qui regnoit vers la douziéme année de la fondation de Rome, & plus de 400 ans avant Alexandre, fit faire une *horloge* solaire à Jérusalem. *Isaïe*, XXXVIII. 8. Les Romains n'eurent d'*horloge* que 477 ans après la fondation de leur ville. Plaute qui mourut environ l'an 569 de la fondation de Rome, fait dire à un Parasite, que quand il étoit jeune, il n'y avoit point d'autre *horloge* que le ventre, mais qu'alors toute la ville étoit pleine d'*horloges*. C'étoient des *horloges* solaires. *Solaria*. Le premier qui en fit faire une dans le Marché, fut M. Valérius, au rapport de Pline. Ce fut en 468. de la fondation de Rome, qu'on fit en cette ville pour la premiére fois une *horloge* au soleil sur la muraille du temple de Romulus. Censorin dit pourtant qu'il étoit fort difficile de sçavoir quelle étoit la premiére *horloge* qui eût paru à Rome ; mais comme ces *horloges* ne pouvoient servir que le jour, ils inventérent les *horloges* d'eau pour la nuit.

L'Inventeur des *horloges* à roues a été un nommé Pacificus, Archidiacre de Vérone, qui vivoit du temps de Lothaire, fils de Louis le Débonnaire, si on doit ajoûter foi à son épitaphe, que rapporte Ughelli dans son Italie Sainte, & qui l'a tirée de Panvinius ; on l'a appellée *horloge nocturne*, pour la distinguer des cadrans qui marquoient l'heure par l'ombre du soleil.

☞ Quelques-uns disent qu'il paroît presque certain que le premier Inventeur de nos *horloges* à roues est Gerbert, qui fut depuis Pape, sous le nom de Sylvestre II. Il construisit la premiére à Magdebourg, vers l'an 999.

L'*horloge* du Palais est la premiére grosse *horloge* qui ait été faite à Paris. Charles VI. fit venir d'Allemagne Henri de Vic pour la faire ; car il n'y avoit point à Paris d'ouvrier qui en fût capable. Il avoit six sous parisis par jour, & son logement dans la tour du Palais, où cette *horloge* fut placée. Il y a pourtant quelques Annales de France qui disent que dès l'an 807. les Ambassadeurs d'un Roi de Perse, nommé Aaron, envoyérent à Charlemagne une *horloge* d'airain qui marquoit les heures par la chute de quelques balles de métal sur son timbre, & par des cavaliers qui ouvroient & fermoient douze portes suivant le nombre des heures. Du Cange. Éginard dit que les Ambassadeurs d'Aaron Roi de Perse firent présent à Charlemagne d'une *horloge* d'eau, qui marquoit les heures par douze petites balles qui tomboient à la fin de chaque heure, & qui en tombant frappoient un timbre, & le faisoient sonner. Il y avoit aussi douze figures de cavaliers, qui à la fin de chaque heure sortoient par des ouvertures ou fenêtres pratiquées à cette *horloge*, qui étoit d'airain, & en sortant fermoient ces fenêtres. D'autres *horloges* faisoient tomber à la fin de chaque heure de petites pierres dans un bassin de métal.

Il y a de célébres *horloges* par la diversité de leurs mouvemens, de leurs figures, & de leurs carillons. Celle de Strasbourg & de Saint Jean de Lyon sont des plus renommées. Un coq bat les ailes & annonce l'heure qui va sonner en chantant, l'Ange ouvre une porte & salue la Vierge, le S. Esprit descend sur elle, & le Pere Éternel la bénit. Celle de la Samaritaine de Paris, & plusieurs en Flandres & en Allemagne, sont remarquables par leurs carillons.

On fait des *horloges*-sables qui tournent d'elles-mêmes quand l'heure a passé.

☞ Horloge à répétition. Cette admirable invention est dûe à l'Angleterre, où elle prit naissance en 1676. Trompion fut le premier qui la pratiqua à Londres. Quare, averti que Trompion y travailloit, l'inventa aussi, & eut même le premier fini son ouvrage, qu'il présenta au Roi, & qui fut trouvé plus simple & plus parfait que celui de Trompion.

☞ Horloge est un terme générique, qui signifie toute machine qui sonne les heures. Mais ordinairement par ce mot on entend les grosses *horloges* à poids, faites grossiérement, pour les distinguer des pendules & des montres de poche.

☞ Horloge à mouvement apparent. On donne ce nom à des *horloges* d'une nouvelle invention, qui suivent les irrégularités apparentes du mouvement du soleil, & qui se conforment à l'irrégularité des jours & des heures. Au lieu que les *horloges* ordinaires s'appellent *Horloges* à mouvement moyen ou à équation. Les Sieurs le Bon & le Roi, habiles Horlogers de Paris, ont crû être les premiers Artistes de cette nouvelle sorte d'*horloges* ; mais le P. Kresa, Jésuite, cité par le Sieur Sully, & le P. Alexandre, Bénédictin, parle d'une pendule à mouvement apparent, trouvée dans le cabinet de Charles II. Roi d'Espagne, après sa mort en 1699. De plus, le P. Alexandre justifie par un Certificat daté de 1698. qu'il avoit présenté à l'Académie des Sciences un projet qu'elle avoit approuvé pour la construction d'une pendule à mouvement vrai ou apparent. Or les ouvrages des Sieurs le Bon & le Roi ne sont datés que de 1717.

On appelle figurément *horloge*, certaines observations de choses qui viennent en certain temps, qui apprennent à peu près l'heure à ceux qui sont loin de l'*horloge*, comme le chant du coq est l'*horloge* qui fait lever les Paysans. *Horologium naturale*. Un vieillard qui a des cors au pied qui lui font mal quand le temps veut changer, dit que c'est son *horloge*.

Sur les *horloges*, voyez Saumaise sur Solin, p. 641. & *suiv.* Masius, *de Tintinnabulis*, & le P. Kirker dans son *Musaum Romanum*, & dans son *Œdip. Ægypt. T. II. P. II. Class. VII. c.* 8. *p.* 224. & *suiv.* outre les Auteurs cités.

On dit proverbialement d'un paresseux, qu'il n'est jamais tard à son *horloge*. On dit aussi d'un impatient, qu'il demande quelle heure il est, quand l'*horloge* commence à sonner. Quand quelqu'un arrive trop tard à un rendez-vous, il dit que c'est la faute de l'*horloge*, que les *horloges* ne s'accordent pas, qu'on a avancé ou retardé l'*horloge*. On dit aussi, C'est l'*horloge* du Palais, elle va comme il lui plaît. On appelle aussi des heures d'*horloge*, celles qui sont comptées & mesurées à l'*horloge*.

Une *horloge* à roues avec ce mot de Virgile, *Enéide*, *IV. v.* 174. *Mobilitate viget*, est une devise pour marquer qu'il faut un exercice continuel à l'esprit.

☞ Horloge. *Horologium*. Les Grecs donnent ce nom à ce que nous appellons Bréviaire, parce que les priéres ordonnées par l'Église y sont partagées selon les heures.

HORLOGER, ou HORLOGEUR. Le premier est le plus en usage, s. m. Ouvrier qui fait des horloges. *Horologiorum opifex. Automatarius horarius*. Le dernier est plus en usage. Il y a chez le Roi trois *Horlogers*, qui ont dans leurs Lettres la qualité de Valets de chambre. Ils ont le soin de monter les montres & les pendules du Roi. M. Ménage dit que le mot d'*Horlogeur* n'est en usage que parmi ceux du métier. Peut-être seroit-il à propos de s'en servir quelquefois ; & dans Boileau l'*Horlogeur indigné*, en variant davantage la terminaison de ces deux mots, feroit ce me semble un vers meilleur que

> *L'*Horloger indigné *rougit en l'écoutant.*

C'est aux oreilles délicates à en juger.

HORLOGÈRE, s. f. C'est la femme de l'Horloger. *Horologiorum opificis uxor*. Une jolie *Horlogère*.

> *La renommée enfin, d'une course légère,*
> *Va porter la terreur au sein de l'*Horlogère: Boil.

HORLOGERIE, s. f. Commerce, trafic & métier d'Horloger. L'*horlogerie* n'est pas si bonne qu'autrefois. Il n'y a que la chirurgie & l'*horlogerie* qui soient reçues au Levant. Poulet, Rel.

Ce mot vient du Grec ὥρα, *hora*, & de λέγω, *dico*, *je dis*.

HORMA, s. f. Nom propre de lieu. *Horma*. C'est le lieu

lieu où les Israëlites furent battus par les Chananéens, lorsqu'ils voulurent entrer dans la Terre promise par le midi, contre l'ordre de Dieu. *Nomb. XIV.* 45. *Deut.* 1. 44. Ensuite ayant anathématisé ce lieu, & promis d'en ruiner toutes les villes, ils furent exaucés de Dieu, battirent les Chananéens, & nommérent pour cela ce lieu anathême, en Hébreu *Horma.* Voyez encore HARMA.

Horma est encore une ville de la Tribu d'Aser, située sur une colline au pié de laquelle passe le fleuve Éleuthère.

☞ HORMÉE, f. f. Pendant la minorité de Louis XIV. & les guerres civiles du commencement de son regne, il y eut à Bourdeaux deux factions, dont l'une fut appellée l'*Hormée*, du nom d'un lieu voisin du château où elle tenoit ses assemblées.

☞ HORMÉISTE, f. m. & f. C'est le nom que l'on donna à ceux qui étoient de la faction de l'Hormée, dont on vient de parler.

HORMINUM, f. m. Plante. Voyez ORMIN.

HORMIS, adverbe. Excepté. *Præter.* Ce mot signifie exception, & est souvent préposition, ayant le même sens, & les mêmes régimes que *hors*, lorsque ce mot signifie exception; c'est-à-dire, que *hormis* devant les noms & les pronoms régit un accusatif, & devant les verbes, il est suivi de la particule *de*, si les verbes sont à l'infinitif, & de la particule *que* s'ils sont à un autre mode. Il eut tous les suffrages *hormis* deux ou trois. Il a toute sorte de liberté *hormis de* sortir. C'est un très-bon pays pour la vie, *hormis* qu'il n'y croit point de vin. Tous les Conseillers sont sortis *hormis* le Président. C'est celle qui vous ressemble *hormis* qu'elle est moins belle. Voit. Capable de tout faire *hormis* une amitié. Id. On se sert aussi de *Hors* dans la même signification. Voyez HORS.

HORMISDAS, f. m. Nom propre d'homme. *Hormisdas.* M. l'Abbé Fleury écrit *Hormisda* sans *s*; cependant on prononce *Hormisdas* en appuyant sur l'*s*. Et sans parler des autres noms en *as* qui ne sont pas de même forme qu'*Hormisdas*, comme *Pallas*, *Hérodias*, *Astérias*, &c. dans lesquels nous prononçons l'*s*, nous en usons de même dans ceux qui sont de la même forme qu'*Hormisdas*. Ainsi nous disons *Phocas*, *Antipas*, *Cléophas*, *Théodas*, *Ibas*, *Nicétas*, &c. & non pas *Phoca*, *Antipa*, *Cléopha*, *Théoda*, *Iba*, *Nicéta*. Il en est cependant deux ou trois ausquels nous ne prononçons point l'*s*, parce qu'étant dans un usage fort ordinaire, & fort populaire, la prononciation forte & soûtenue de l'*s* ne s'y est point conservée, comme il arrive à presque tous les noms qui viennent de la bouche du peuple. Ces noms sont *Thomas*, & *Judas*, que nous prononçons *Thomâ* & *Judâ*, sans faire autrement sentir l'*s* qu'en alongeant l'*â*, si ce n'est devant une voyelle. On peut aussi ajoûter *Barrabas*; encore plusieurs de ceux qui parlent bien prononcent-ils l'*s* en celui-ci. Et du reste, quoique nous la retranchions de ces deux ou trois mots dans la prononciation, nous l'y laissons dans l'orthographe, & nous écrivons toûjours *Thomas*, *Judas*, *Barrabas*, & devant les voyelles nous la prononçons. M. Fleury lui-même écrit *Fritillas*, *Ménas*, *Sabas*, *Neonas*, *Nicétas*.

☞ HORMIZA, f. f. Village de l'Arabie. Joséphe en fait mention dans son Histoire de la Guerre des Juifs.

HORN, f. m. Nom propre d'une petite ville d'Allemagne. *Hornia.* Elle est dans la Basse Autriche, vers les confins de la Moravie, à six lieues de la ville de Krems, vers le Nord. Maty.

HORNFACH, ou HORNENBACH, f. m. Nom propre d'une petite forteresse du Cercle Électoral du Rhin, en Allemagne. *Horrenbachia.* Elle est au confluent d'une riviére, qui porte son nom, avec la Schwolbe, dans le Duché de Deux-Ponts, & à deux lieues de la ville de ce nom, vers le midi. Maty.

☞ HORNBERG, f. m. *Horneberga.* Ancienne Ville & Baronnie d'Allemagne, dans la Forêt Noire, au Duché de Wirtemberg, avec une forteresse sur une montagne.

HORNDIEP, f. m. Nom propre d'une petite riviére des Provinces-Unies. *Horndiepus Arnapa.* Elle naît dans le pays de Drenthe, baigne Groningue où elle se jette dans l'Huntes. Maty.

HORNE, f. f. Nom propre d'une petite ville, avec un beau château. *Horna.* Elle est dans le pays de Liége, près de la Meuse, vis-à-vis de Ruremonde. Maty.

Le Comté de *Horne*, *Hornanus Comitatus*, Contrée de l'Évêché de Liége. Elle est une partie du Comté de Lotz. Elle a eu ses Comtes particuliers, dont la race s'étant éteinte dans le XV[e] siécle, elle a été incorporée à l'Évêché de Liége. Ses lieux principaux sont *Horne* capitale, Wert & Wesen. Maty.

Horne, ou Hoorne, est aussi le nom d'une ville des Provinces-Unies. *Horna.* Elle est dans le Nort-Hollande, sur la Zuiderzée, entre Enkuise & Alcmar, à trois ou quatre lieues de l'une & de l'autre. *Horne*, qui a été autrefois une ville Impériale, maintenant est entrée dans les États d'Hollande. Elle est dans une belle situation, bien bâtie, & fort marchande, à cause de la bonté de son port.

Le Cap de *Horne. Hornanum Caput.* Ce Cap, qu'on nomme aussi le Cap de S. Sauveur, est la pointe la plus méridionale de la terre de Feu, en l'Amérique Méridionale. Jacques le Maire, qui étoit de *Horne*, en Nort-Hollande, le découvrit l'an 1616. & lui donna le nom de sa patrie. Maty.

L'île de *Horne. Hornia insula.* Cette île est dans la mer Pacifique, à plus de douze cents lieues des côtes du Pérou. Elle est petite, mais fertile, & elle doit son nom à Jacob le Maire, qui la découvrit la même année que le Cap de *Horne*. Maty.

☞ HORNOY, f. m. Bourg de France, en Picardie, dans l'Amiénois.

HOROGRAPHIE, f. f. ou *Gnomonique. Horographia.* C'est l'art qui enseigne à faire des cadrans. L'*horographie* est belle & curieuse.

Ce mot vient du Grec ὥρα, *hora*, & de γράφω, *scribo*, j'écris.

M. Harris dit *Horologiography* en Anglois, comme qui diroit en François *Horologiographie*, & il définit l'*horologiographie*, l'art de faire des cadrans, des horloges, ou d'autres instrumens propres à faire connoître le temps du jour. On pourroit dire *horologiographie* en notre langue.

HOROLOGE. C'est le nom que les Grecs donnent à un de leurs livres d'office, qui est ainsi appellé parce qu'il contient les heures, ou l'office qu'on doit réciter tous les jours, *horæ diurnæ*. On le nomme en Grec ὡρολόγιον, *Horologium*. Il y en a eu un grand nombre d'éditions, parce qu'il n'y avoit point de livre qui soit si commun parmi les Grecs, que celui-là. C'est proprement ce que nous appellons *Diurnal* en notre langue, & en Latin *Diurnum*. Il contient seulement tout l'Office Ecclésiastique qui se dit dans l'Église Grecque; mais on y joint encore d'autres priéres. Voyez Suicer au mot Ὡρολόγιον, le second Tome des *Acta Sanctorum* du mois de Juin, & ci-dessus au mot BRÉVIAIRE, & Bréviaire des Grecs. On retient aussi en François le mot Grec, ou Latin, & l'on dit l'*horologium* ou l'*horologion* des Grecs. Ce livre s'appelle ainsi, parce qu'il contient les priéres que l'on fait à chaque heure. Il y a un grand & un petit *horologe*, le petit est tiré du grand, & contient moins de priéres que le grand, les Grecs l'appellent ὡρολόγιον μικρόν.

Ce mot vient d'ὡρολόγιον, qui est le nom Grec de ce livre, & est composé de ὥρα, & de λέγω.

HOROLOGIOGRAPHIE, f. f. *Horologiographia.* ☞ Nom que l'on donne à la Gnomonique. *Horologiographia.* L'*horologiographie* est une description des horloges, l'art de tracer des horloges solaires sur toutes sortes de plans. On la nomme aussi Sciatérique & Photosciatérique. Voyez HOROGRAPHIE.

Ce nom vient de ὡρολόγιον, *horloge*, & γράφω, *je décris*. L'*horologiographie* est l'art de décrire, ou de faire des horloges.

HOROLOGION, ou HOROLOGIUM. Voyez HOROLOGE.

HOROMÉTRIE, f. f. Art de mesurer, & de diviser les heures & d'en régler le nombre. Harris. En Latin *horometria*.

Ce nom vient d'ὥρα, *heure*, & μέτρον, mesure.

HORONAIM, f. m. Nom propre d'une ville de la Terre-Sainte, que les Septante appellent *Aroneim* & *Oronaim*,

naim, aussi bien que la Vulgate. *Horonaim*. En Hébreu avec une aspiration très-forte הרנים, *Horonaim*. C'étoit une ville des Moabites, & ensuite de la Tribu de Ruben. Joseph l'appelle *Orone*, *Orona* & *Oronas*, & l'attribue à l'Arabie, à laquelle on la donnoit en effet de son temps, le peuple Moabite ne subsistant plus.

HORONITE, s. m. & f. habitant d'Oronajim ou Horonaïm. *Horonites*. *II. L. d'Esdras*, c. 11. La Vulgate écrit le nom de la ville sans aspiration. *Oronaïm*, *Is. XV*. 5. & le nom des *Horonites* avec une *H*. En Hébreu c'est un ח *Hheth*, aspiration très-forte, חרנים, *Hhoronaïm*. Voyez ce mot.

HOROPTERE, s. f. Terme d'Optique. C'est la ligne droite qui est tirée par le point où les deux axes optiques concourent ensemble, & laquelle est parallèle à celle qui joint les centres des deux yeux, ou des deux prunelles. Le plan de l'*Horoptère*, est un plan qui passe par l'*Horoptère*, & qui est perpendiculaire au plan des deux axes optiques. Ce mot est particulier à quelques Auteurs, & n'est guère en usage.

HOROSCOPE. *Horoscopus*. On n'est point d'accord du genre de ce mot. Ménage veut qu'il soit indubitablement du masculin. Richelet dit qu'il est masculin & féminin, mais plus souvent masculin; & l'Académie le fait seulement féminin. C'est le degré de l'ascendant, ou l'astre qui monte sur l'horizon en certain moment qu'on veut observer pour prédire quelque événement, comme la qualité du temps qu'il fera, la fortune d'un homme qui vient au monde, &c. Mercure & Vénus étoient dans l'*horoscope*. On étoit autrefois tellement infatué d'*horoscope*, qu'Albert le Grand eut la témérité de tirer celle de Jesus-Christ.

Je ne suis pas grand Astrologue,
Et je sçais peu l'art de mentir,
Quoique cet art soit fort en vogue;
Je m'entends bien moins à bâtir
Un horoscope *qu'une Eglogue*. P. du Cerc.

Ce mot est purement Grec, & est composé d'ὥρα, *hora*, *heure*, & du verbe σκέπτομαι, *specto*, *considero*; *je contemple*, *je considère*. En Latin on l'appelle *Cardo Orientalis*.

On appelle aussi *horoscope*, cette figure ou thème céleste contenant les douze maisons dans lesquelles on marque la disposition du ciel & des astres, en un certain moment pour faire des prédictions. On dit, Tirer l'*horoscope*, faire l'*horoscope*. Un diseur d'*horoscope*. On appelle aussi cela, *Dresser une nativité*, quand il s'agit de prédiction sur la vie & la fortune des hommes; car on fait aussi les *horoscopes* des villes, des États, des grandes entreprises, &c.

Horoscope lunaire, est le point d'où sort la lune, quand le soleil est au point ascendant de l'Orient. C'est ce qu'on nomme autrement la *partie de fortune* en Astrologie.

Horoscope, est aussi un instrument de Mathématique fait en forme de planisphère, inventé par Jean Paduanus, qui en a fait un livre particulier. *Horoscopium*.

☞ On dit figurément, Faire l'*horoscope* d'une affaire, d'une entreprise; pour dire, Prévoir, prédire quel en sera le succès. Cette entreprise n'a pas réussi, j'en avois fait l'*horoscope*. Acad. Fr.

☞ HOROSCOPER, v. neut. Tirer l'horoscope. Laissez-moi faire: je vais les *horoscoper*. Comédie *du Mariage précipité*.

☞ Le HORP, s. m. Bourg de France, dans le Maine, Diocèse & Élection du Mans.

HORRÉEN, enne, s. m. & f. Nom propre de peuple. *Horraeus*, *a*. Les Septante disent *Chorréen*. En Hébreu c'est un ח *hheth*, aspiration très-forte. Ce nom signifie Montagnard. C'étoit le peuple qui habitoit les montagnes de Séir; c'est-à-dire, les montagnes de l'Idumée, qui touchoient la Terre-Sainte, & bornoient la Tribu de Juda du côté du midi. Il prit ce nom, selon quelques-uns, du mont Hor. Voyez ce mot. Les descendans d'Ésaü les en chassérent, & prirent leur place. Les Des Marais disent *Horiens*, Les *Horiens*, mais contre l'usage; tous nos Interprètes disent *Horréen*.

HORRE-HEAD, s. m. Qui signifie Nort-Cap. *Promontorium Horreum*, ou *Boreale*, anciennement *Vinnienium promontorium*. Ce cap est sur la côte septentrionale de l'Ultonie, en Irlande, à l'entrée du petit golfe de Schipaven, du côté du couchant. Maty.

HORREUR, s. f. Terreur, épouvantement, frémissement, passion violente de l'ame qui la fait frémir, qui l'effraie par quelque objet nuisible & terrible. *Horror*. Il est impossible de n'être pas ébranlé, de n'être pas frappé de l'*horreur* sensible qu'excite en nous l'image de la mort. Males. Le bruit & le fracas de la mer agitée inspirent je ne sçais quelle *horreur* accompagnée de plaisir, & fait un spectacle également terrible & agréable. Bou. Le mal qu'elle trouvoit si insupportable, c'étoit la jalousie, avec toutes les *horreurs* dont elle peut être accompagnée. P. de Cl. On a une *horreur* naturelle pour la mort; qui est proprement ce que nous appelons *peur*. S. Réal. Quand l'*horreur* se joint à la pitié, elle donne à l'ame un ressentiment plus vif. Fel. L'*horreur* du trépas.

*Quel prodige est ceci, je suis saisi d'*horreur.
Desmarest.

*Mon cœur s'en effarouche, & je frémis d'*horreur.
Corneille.

La Tragédie doit exciter de l'*horreur*, ou de la pitié, selon Aristote, ἔλεον ἢ φόβον. Corneille a adouci l'*horreur* de la scéne des Anciens par quelques tendresses d'amour. S. Évr. L'*horreur* des supplices: cette phrase peut signifier, ou la crainte des supplices, ou la grandeur & la cruauté des supplices.

Ce mot vient du Latin *horror*, d'*horrere*, du Grec, ὀῤῥωδεῖν, *timere*, de ὄῤῥος, qui signifie, *l'extrémité de l'os sacré*. *Iis qui timent sudant ea loca quae sunt circa inter faemineum & os sacrum*.

Horreur, se dit aussi de la forte haine ou aversion qu'on a pour certaines choses. Détestation, abomination, exécration. *Horror*, *odium*, *destatio*, *execratio*. Le remors est la marque de l'*horreur* qu'on a pour le crime. On ne voit ici que des objets d'*horreur* & de haine. Le peuple avoit de l'*horreur* pour la personne du Cardinal. Roch. Il est important de donner au monde une sainte *horreur* pour vos opinions. Pasc. Les hypocrites s'empressent plus pour l'ordinaire à témoigner l'*horreur* qu'ils n'ont pas pour le vice, que les gens de bien ne font à témoigner celle qu'ils ont véritablement. Nic. C'est une funeste disposition que de ne pas sentir toute l'*horreur* d'un crime si énorme. Id.

Ce sont les douceurs de la vie,
Qui font les horreurs *du trépas*. Quin.

Loin ceux à qui du mal l'apparence douteuse,
Donne pour leur prochain une horreur *fastueuse*.
De l'Am.

Les expériences modernes ont purgé la Philosophie de l'erreur grossiére, que la nature a *horreur* du vuide. Per. Dans cette période, le mot d'*horreur* peut être également pris pour crainte, & pour aversion; parce que les Anciens avoient coutume de dire que la nature craignoit, ou abhorroit le vuide.

Horreur, en termes de Médecine, se dit d'un accident, ou symptôme qui arrive aux fiévres intermittentes, comme à la tierce, qui est une espéce de tressaillement de tout le corps, tel que celui qu'on sent après avoir uriné, & qui est plus fort que le frisson. *Tremor*.

☞ Horreur. Il se dit aussi au pluriel dans le style familier, pour signifier des choses deshonorantes, des actions flétrissantes. On m'a dit des *horreurs* de cet homme-là.

☞ Dans le style familier, on dit d'une personne extrêmement laide, que c'est une *horreur*. La même phrase se dit en parlant d'une chose extrêmement laide dans son genre. Vous vantez ce logement-là comme agréable & commode; mais c'est une *horreur*. Acad. Fr.

Horreur,

Horreur, se dit quelquefois d'un simple mouvement de crainte, ou de respect. *Pavor, trepidatio.* Je regarde les personnes secrétes comme ces grandes forêts, dont le silence remplit l'ame de je ne sçais quelle *horreur* religieuse. Bouh. Quand on descend dans les Catacombes, on est saisi d'une sainte *horreur.*

Du sein d'un Prêtre ému d'une divine horreur,
Apollon par ces vers exhala sa fureur. Boil.

Horreur, signifie encore, Désolation, fureur, ravage. *Clades, ruina, furor.* En moins de rien tout fut rempli d'*horreur* & de sang. Vaug.

Il traînoit après lui les horreurs de la guerre.
Boil.

*C'est-là que tant d'*horreurs *offensent la nature,*
Que ma main se défend d'en tracer la peinture.
Breb.

Horreur, signifie aussi une certaine obscurité profonde qui saisit, ou qui épouvante. *Pavor, obscuritas.* Je marchois en tremblant dans l'*horreur* des ténébres.

Docteur, va pâlir sur la Bible,
Perce la sainte horreur *de ce livre divin.*
Boil.

Objets lugubres & funébres,
Tombeaux, que j'aime votre horreur;
Que je me plais dans vos ténébres!
L'Ab. Têtu.

HORRIBLE, adj. m. & f. *Horrendus, horribilis.* Epouvantable, qui fait peur, ou horreur, ou qui donne une grande aversion. Mézence étoit un *horrible* Tyran, il avoit inventé un *horrible* supplice, d'attacher des corps morts à des vivans. La laideur *horrible* de cette femme la rend un remède d'amour. Chose *horrible* à imaginer! Pelisson.

Horrible, se dit aussi d'une chose excessive, soit en bien, soit en mal. *Exorbitans.* Cet homme fait une *horrible* dépense. Il attaque Dieu par des blasphêmes *horribles.* Le Mait. Un Ouvrage de dix-huit Volumes *in-folio*, est un *horrible* travail. Il y a un chemin *horrible* d'ici-là, c'est-à-dire, long & difficile. Il y a d'*horribles* déserts en Afrique.

HORRIBLEMENT, adv. *Horrendum in modum.* D'une maniére horrible, ou excessive. Ce Livre est *horriblement* mal écrit. Ce garçon est *horriblement* grand.

☞ HORRILAKÉRO, s. m. Nom propre d'une montagne de Laponie, sur le bord oriental du Torno, un peu au sud du cercle polaire. Une grande partie de cette montagne est d'une pierre rouge, parsemée de crystaux blancs, longs & assez paralléles les uns aux autres. Maupertuys.

HORS. (L'*h* s'aspire.) Il est adv. & quelquefois préposition. C'est un terme, généralement parlant, exclusif, soit qu'il s'emploie pour le temps, soit pour le lieu, soit qu'on le joigne après tous les mots de la langue. *Extra, foras, foris.* Quand ce mot *hors* marque seulement exception, c'est une préposition qui régit l'accusatif, *hors* cela je suis de votre sentiment; *hors* le Droit il s'est appliqué à toutes les sciences. Quand il marque exclusion de temps, ou de lieu & en quelques autres occasions, c'est une préposition qui régit le génitif, & qui est suivie des particules qui marquent le génitif, cela est *hors* de saison, quand nous serons *hors* de l'hyver, il est *hors* de la ville, de la maison, du Royaume. Quand *hors* est joint aux verbes, s'ils sont à l'infinitif, *hors* est suivi de la particule *de;* s'ils sont à un autre mode, il est suivi de la particule *que*, *hors* de le battre, il ne pouvoit pas le traiter plus mal. Il n'y a point de mauvais traitement qu'il ne lui ait fait, *hors* qu'il ne l'a pas battu. On dit, on l'a chassé *hors* d'ici. Il est *hors* de son bon sens, *hors* de soi. Un Juge n'a point de pouvoir *hors* de son ressort. Cet homme est *hors* de charge, c'est-à-dire, n'est pas en exercice. Cette injure l'a mis *hors* des gonds. Ce garçon est *hors* de page. On le dit d'un homme qui est devenu absolument son maître. Ac. Fr. C'est un homme *hors* de pair, cela est *hors* de propos, *hors* de saison. Cela est cher, *hors* de prix, *hors* de raison. Ces murs sont *hors* d'escalade, *hors* d'insulte. Je suis *hors* de vos atteintes, & propre à combattre vos erreurs. Pasc. Pindare, pour marquer un esprit entiérement *hors* de soi, rompt quelquefois, de dessein formé, la suite de son discours. Boil. Pour être heureux il faut faire peu de réflexions sur la vie; mais sortir souvent *hors* de soi. S. Évr.

Et chacun l'un de l'autre adorant les caprices,
Nous cherchons hors *de nous nos vertus, & nos vices.*
Boil.

Il y a de bons Auteurs qui croient que la préposition *hors*, quand elle est employée pour *hormis*, c'est-à-dire, pour *excepté*, est plus de la Poësie que de la Prose

Nul n'aura de l'esprit hors *nous & nos amis.*
Mol.

Mais on ne croit pas qu'il faille avoir beaucoup d'égard pour cette observation; vû sur-tout les exemples qui suivent. *Hors* cette occasion, il n'y a jamais eu de loi qui ait permis de tuer. Pasc. *Hors* cela, je suis de votre sentiment. L'Ac. Ils y sont tous allés *hors* deux ou trois. L'Acad.

Ce mot vient du Latin *foris*, ou *foras.* Guichart fait venir le mot François de *hors* & le Grec ἔξω, avec le Latin *foras* ou *foris*, de l'Hébreu חוץ.

On dit en Architecture, Cela est *hors* d'œuvre; pour dire, opposé à *dans* œuvre. Ce bâtiment a tant de toises *hors* d'œuvre, c'est-à-dire, mesuré en dehors, mesuré en comprenant non seulement l'espace qui est entre les murs, mais l'épaisseur même des murs.

On dit figurément d'une digression, d'une chose qui ne fait rien au sujet, qu'elle est *hors* d'œuvre, πάρεργον.

En termes de Manége, on dit *hors* la main, en parlant d'un cheval qui manie sans obéir à la bride. On dit aussi, qu'il est *hors* d'haleine, quand on l'a trop poussé. On dit qu'il est *hors* d'École, quand il y a fort longtemps qu'il n'a été exercé au manége. On dit aussi, que le pied droit du devant du cheval est le pied *hors* du montoir.

On dit aussi dans l'escrime, qu'on est *hors* de garde, ou *hors* de portée; & en dansant qu'on est *hors* de cadence, &c.

On dit au Palais, *Hors* de cour & de procès, quand on déboute un demandeur de sa demande. Cette façon de prononcer a été abrogée par la derniére Ordonnance. On dit aussi, qu'un homme est *hors* d'affaire, quand on a jugé son procès, qu'il est *hors* d'intérêt, quand on l'a dédommagé, ou quand on a assuré sa dette. On dit aussi qu'un préciput se prend *hors* part; pour dire, avant partage.

On dit proverbialement, *Hors* de l'Église il n'y a point de salut: & c'est en faisant allusion à cela que Moliére a dit: *Hors* de Paris, il n'y a point de salut pour les honnêtes gens. On dit encore qu'un homme est *hors* de combat, quand il ne peut plus agir.

☞ HORS-BOUTÉE, vieux s. f. Renvoi de justice, élargissement, sortie de prison. *Egressus*, ou *liberatio è carcere.*

☞ HORS-BOUTER, vieux v. act. Mettre hors de Cour & de procès, élargir, tirer de prison. *E judicio, è carcere emittere.*

Hors-d'œuvre, s. m. Terme usité chez les Traiteurs, & les Officiers. Les *hors-d'œuvres* sont de petits plats ou des assiettes qui accompagnent les grands, & remplissent les espaces qui sont entre les grands. Il faut tant de *hors-d'œuvres* pour ce service, pour accompagner ces plats. On appelle des *hors-d'œuvres* dans les grandes tables, des corbeilles de fruit, qui s'y servent au dessert sans faire de symmétrie avec le reste, & pour être mangées, & non pas pour être remportées saines & entiéres, comme les pyramides. *La Quint. T. I. p.* 257. Quelquefois cette expression s'emploie dans le même sens que dans l'usage ordinaire; par exemple, il y a dans ce service quatre assiettes *hors-d'œuvres*, alors *hors-*

hors-d'œuvre n'est point un substantif, mais une préposition & un nom, par-là on marque que les choses dont on parle, sont le complément des autres qui sont l'essentiel, ou la principale partie d'un service.

☞ HORS-D'ŒUVRE se dit aussi des ouvrages d'esprit, & signifie une digression, un morceau d'un discours qui est hors du sujet qu'on s'est proposé. *Parergon, Digressio.* Une instruction sur le Jubilé renfermée en six articles; une invective que la bienséance empêche de qualifier du nom qu'elle mérite, & un *hors-d'œuvre* sur la peste, font toute la matiére de ce mandement. AN. Je ne dis rien de l'*hors-d'œuvre* sur la peste. IDEM.

HORSENS, s. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg du Royaume de Danemarck. *Horsenium, Hornesium.* Ce lieu est situé dans le Diocèse d'Aarhus, en Jutlande, sur un petit golfe, qui lui sert de port, vis-à-vis de la pointe septentrionale de l'île de Fionie. MATY.

HORSHAN, HORESHAN, s. m. Nom propre d'un bourg du Comté de Sussex, en Angleterre. *Horshanum, Horeshanum.* Il est aux confins du Comté de Surrey, à sept lieues de la ville de Chichester, vers le nord, & il a droit d'élire deux députés pour le Parlement. MATY.

HORSMIS. Voyez HORMIS.

HORTA, s. f. Nom propre d'une Déesse des anciens Romains. *Horta. Horta* étoit femme de Romulus, fondateur de Rome. Elle se nommoit Hersilia pendant qu'elle étoit sur la terre. Elle se nommoit *Horta* de *Hortari*, exhorter, exciter, parce qu'on croyoit que c'étoit elle qui exhortoit, qui excitoit, qui poussoit intérieurement les hommes au bien, & aux grandes & belles actions. C'est pour la même raison que quelques-uns l'appellent aussi *Stimula*, de *Stimulus*, aiguillon. Le temple de la Déesse *Horte* ne se fermoit jamais, dit Plutarque, pour marquer qu'en tous temps les hommes pouvoient & devoient être excités au bien. Voyez les *Quest. Rom.* de cet Auteur, *quest.* 46.

HORTAGILER, s. m. Terme de Relation. Tapissier du Grand-Seigneur. *Tentoriorum artifex & curator, Scenopegus.* Il n'y a point de ville qui soit mieux réglée que le Camp du Grand-Seigneur: & pour connoître la grandeur de ce Prince, il le faut voir en cet équipage; car il est bien mieux logé qu'à Constantinople, ni qu'en pas une autre ville de son État. Il a toûjours deux garnitures de tentes, afin que pendant qu'il est dans une, l'on aille tendre l'autre au lieu où il doit aller. Il y a à cet effet plus de quatre cents Tapissiers appellés *Hortagilers*, qui vont toûjours une journée devant, afin de choisir un lieu propre pour les dresser. Ils tendent premiérement celle du Prince, & puis celles des Officiers & des Soldats de la Porte, selon leur rang, & celles des Béglerbeis, qui sont en quartiers différens du Camp. D. C.

☞ L'HORT-DIEU, s. m. *Hortus Dei.* Petit canton de France, dans les Sevennes, vers l'Aigoual ou l'Éperon, qui en sont les plus hautes montagnes. Il y croît naturellement toutes sortes de plantes & de fleurs, ce qui lui a fait donner le nom de Jardin de Dieu.

HORTENSE, s. m. Nom propre d'homme. *Hortensius.* S. *Hortense* est nommé Évêque dans tous les exemplaires du Martyrologe de S. Jérôme, sans qu'il soit marqué d'où il étoit. On ne le trouve point ailleurs. CHAST. *à l'11ᵉ de Janv.*

Hortense, ou *Hortence*, est aussi un nom propre de femme. *Hortensia.* On appelle en François du nom *Hortensius*, un célébre Orateur Romain contemporain de Cicéron: on lui conserve dans notre langue son nom Latin *Hortensius*.

HORTOLAGE, s. m. Ce mot se prend pour toutes sortes de plantes, de légumes, & d'herbes potagéres, qu'on cultive dans un jardin; mais la Quintinie, qui en doit être cru, dit que *hortolage* est provincial. Daviler dit qu'*hortolage* est la partie d'un jardin potager qui est occupée par des couches, & des carreaux de légumes & de plantes basses.

HORTOLAN, s. m. Voyez ORTOLAN. C'est ainsi que l'Académie écrit.

HORUS, s. m. Nom d'un faux Dieu des Égyptiens. *Horus.* Il étoit fils d'Isis. Macrobe, Saturn. *L. I. c.* 21. dit que c'est le Soleil que les Égyptiens appelloient ainsi; d'où vient qu'on lui donne aussi le nom composé d'*Horapollon.* Quelques Sçavans prétendent que ce nom vient de l'Hébreu חרס, *bheres*, qui signifie le Soleil, & que les Septante traduisent Ἄρης, Mars. Voyez Georg. Horn. *hist Philos. L. I. c.* 6. & ORUS.

☞ HORZAIN, s. m. Étranger, qui est de dehors, qui est d'ailleurs. *Extraneus.* Ce mot est vieux & inusité. On appelle *Horzain* occupant, celui qui fait valoir quelque bien dans un lieu, ou une Paroisse, & qui demeure ailleurs. *Voyez* AUBER, *Mém. sur les tailles.* Ce mot est formé de *hors*.

HOS.

HOSA, s. f. Nom propre de lieu, ou de ville. *Hosa*, ou *Osa.* Les Septante l'appellent *Jasiph.* Il étoit dans la Tribu d'Aser.

HOSAA, s. m. & f. Nom propre de peuple. *Hosaa.* Les *Hosaas* sont des Cafres, qui habitent près du Cap de Bonne Espérance. Ils sont Pasteurs. De la Croix, *Relat. de l'Afr. T. IV.*

HOSANNA, s. m. Terme de cérémonies des Juifs. *Hosanna, Oratio quæ die 7 Tabernaculorum recitatur.* Les Juifs donnent ce nom à des priéres qu'ils récitent le septiéme jour de la fête des Tabernacles, parce qu'on y répéte souvent le mot הושענא, *serva nunc*, ou *serva precor* Il y en a plusieurs. Il les nomment les *hoschannoth*; c'est-à-dire, les *hosannas.* Les unes se récitent le premier jour, les autres le second, &c. & s'appellent l'*hosanna* du premier jour, l'*hosanna* du second jour, &c.

Hosanna, ou *hoschanna*, est un mot Hébreu, composé de הושע, *hoschea*; impératif de la conjugaison hiphil du verbe ישע, *servare*, sauver; & de נא, qui signifie *maintenant*, & qui est en Syriaque une particule déprécative qui revient au *quæso*, *precor* des Latins. De sorte qu'*hosanna* est la même chose que *serva nunc*, ou *serva precor.* Le Pape Damase ayant lû diverses explications du mot d'*hosanna*, dans plusieurs Interprétes Catholiques Grecs & Latins, qui au lieu de s'éclaircir, se détruisoient les uns les autres, obligea S. Jérôme à lui composer l'écrit que nous avons encore de lui sur cela. C'est son épître 144.

HOSANNA, est aussi le nom d'une branche de saule qui est dans un faisceau de branches de plusieurs arbres différens. Ils appellent ainsi la branche de saule en particulier, parce qu'ils récitent sur elle un *hosanna*, ou priére appellée *hosanna*, dont nous venons de parler.

HOSANNA RABBA, ou *Grand Hosanna.* Terme de cérémonies Juives. *Hoschanna Rabba*, *Hosanna Magnum*, *Septimus Tabernaculorum festivitatis dies.* Les Juifs nomment ainsi leur fête des Tabernacles, qui dure huit jours, parce qu'ils y demandent fréquemment le secours de Dieu, la rémission de leurs péchés, & sa bénédiction sur l'année qui vient de commencer, & que pour ces demandes ils se servent des *hosannoth*, ou priéres, dont nous avons parlé dans les articles précédens.

Les Juifs donnent encore le nom d'*hosanna Rabba* en particulier, au septiéme jour des Tabernacles, parce que c'est ce jour-là qu'ils demandent plus particuliérement le secours de Dieu contre leurs ennemis, & sa bénédiction pour la nouvelle année. Voyez sur cela Seldenus. *de Synhedriis hebr. L. III c.* 15. Buxtorf le P. dans son Dictionnaire Chaldaïque au mot ישע. dans ses abbréviations Rabbiniques aux lettres הו, & dans sa Synagogue Juive, *C. XXI.*

☞ *HOSANNA*, s. m. Terme de Bréviaire. C'est le nom que l'on donne au Dimanche qui précéde celui de Pâques, & qu'on appelle autrement le Dimanche des Rameaux. On l'appelle le Dimanche *Hosanna*, à cause qu'il est ainsi marqué dans les Almanachs, & que l'on chante *Hosanna* dans l'Office de ce jour.

HOSCHE, s. f. Ce mot, dans quelques Coutumes, signifie une terre de peu d'étendue qui est autour d'une maison, & sert à ses commodités. *Oscha* dans les titres.

Ce mot, selon Coquille, vient d'*Osca*. qui se trouve dans Columelle.

HOSI, s. m. Ville de la Chine qui est de la dépendance de celle

celle de Lingan, troisiéme capitale de la Province de Junnan. Voyez l'*Ambaff. des Holl. c. 52*.

☞ HOSIES de Delphes, f. m. plur. C'étoient des Miniftres d'Apollon, au nombre de cinq, dont l'office étoit d'être auprès des Devins & de la Pythienne, & de facrifier avec eux. Cet office étoit à vie. On en faifoit remonter l'inftitution à Deucalion. La victime qu'on immoloit à leur imitation s'appelloit *Hofioter. ὅσιοι*, fignifie Saints.

HOSPICE, f. m. Petit Couvent que des Religieux bâtiffent en une ville pour y recevoir les étrangers du même Ordre qui auront befoin d'y venir féjourner quelque temps. *Hofpitium*. Cette maifon n'eft pas une ancienne fondation, ce n'eft qu'un *hofpice* bâti depuis peu. La plûpart des *hofpices* deviennent en peu d'années de grands Couvens fixes & bien rentés. Quelquefois *hofpice* fignifie la partie d'un Monaftère, d'un Couvent, où eft le logement deftiné à recevoir les hôtes.

Hospice, fe dit auffi d'une maifon bâtie dans une grande ville pour y retirer pendant la guerre, & dans des temps fâcheux, les Religieux & les Religieufes des Couvens bâtis dans la campagne. L'*hofpice* de Lille, l'*hofpice* d'Anchin à Tournai. En quelques endroits on les nomme auffi *Refuge*. *Refugium*.

HOSPICE, f. m. eft auffi le nom d'un Saint Reclus, qui vivoit dans le VI[e] fiécle, dans la Province d'Arles, près de Nice. *Hofpitius*. Voyez SOSPIS.

HOSPITAL. Voyez HOPITAL.

HOSPITALIER, ière, adj. & fubft. *Hofpitalis*. Qui loge, qui nourrit, qui foulage les pauvres, les paffans.

> *Les malades d'alors étant tels que les nôtres,*
> *Donnoient de l'exercice au pauvre* Hofpitalier,
> *Chagrins, impatiens, &c.* De la Font.

☞ Le Pere *Hofpitalier*, dans quelques couvens d'hommes, eft le Religieux prépofé à recevoir les hôtes & les étrangers qui viennent pour vifiter, ou pour affaire. *Otiandi aut negotiandi caufa*.

Ce mot fe dit proprement de certains Religieux Hofpitaliers. Ils fuivent la régle de Saint Auguftin, parce que tous les hopitaux étoient gouvernés par des Clercs.

Il y a auffi des *Hofpitaliers* qui font des Chevaliers des Ordres militaires : comme les Chevaliers de S. Lazare, & de Saint Jean de Jérufalem, qui ont été inftitués comme Religieux *Hofpitaliers*. *Hofpitalarii*. Voyez fur leur origine Guillaume de Tyr. On les nomme tout court *hofpitaliers*. On porta des plaintes au Pape contre Jean de Brienne, Roi de Jérufalem, & contre les Templiers & les *Hofpitaliers*, que l'on accufoit de tourner à leur profit les grandes fommes que l'on envoyoit d'Europe pour les frais de la Croifade. Voyez au mot JEAN.

La plûpart des Religieux *Hofpitaliers* prétendent que Sainte Marthe eft leur fondatrice ; c'eft-à-dire, qu'ils la prennent pour leurs patrone, parce qu'elle reçut Jesus-Christ chez elle D'autres remontent jufqu'au Patriarche Abraham. Les Religieux Croifiers, qui font auffi *Hofpitaliers*, ne vont que jufqu'au Pape S. Clet. Voyez *la Préface du* P. Hélyot, *p. XXIII*.

☞ Hospitalier, ou Grand-*Hofpitalier*. C'eft la troifiéme dignité de l'Ordre de Malthe après le Grand-Maître. Elle eft attachée à la Langue de France, dont le Grand-*Hofpitalier* eft le chef & le pilier. Le Grand-*Hofpitalier* eft le chef de l'hôpital que les Chevaliers de Malthe entretiennent dans cette Ile, dont la dépenfe eft de cinquante mille écus par an. Il préfente au Confeil l'Infirmier, le Prieur de l'Infirmerie, & deux Écrivains, pour y être agréés pour deux ans, temps que durent toutes ces charges. Pour les autres emplois, le Grand-*Hofpitalier* y pourvoit de fa feule autorité. Comme l'Ordre doit fa fondation aux François, les grandes charges étoient affectées aux Chevaliers François. Celles qui font attribuées à d'autres langues, font d'une création plus récente, & n'ont été érigées que pour appaifer des troubles que l'ambition & la vanité avoient fait naître. Telle eft celle de Grand-Chancelier.

Religieux hospitalier de l'hopital d'Aubrac. L'un des plus célébres hopitaux de France eft celui d'Albrac, ou d'Aubrac, qui eft devenu un bénéfice confidérable en commende fous le titre de Dommerie. Il eft fitué fur les confins de Guienne, de Languedoc & d'Auvergne, ou plûtôt du Querci, du Rouergue & de l'Auvergne, fur une rude & haute montagne, le plus fouvent inacceffible, à caufe des neiges & des brouillards épais dont elle eft couverte pendant huit mois de l'année, à fept lieues de Rhodez, & à trois de tout autre bourg, ou village, entouré de forêts & de marécages, & dans une affreufe folitude, où il n'y a point d'autre maifon qu'un méchant cabaret à la porte de l'hopital.

Cet hopital fut fondé par Adalard, ou Alard, Vicomte de Flandres qui à fon retour d'un pélerinage qu'il fit à S. Jacques en Galice, étant tombé fur cette montagne dans une embufcade de voleurs, & fe voyant en danger de perdre la vie, fit vœu, s'il réchappoit de ce danger, de fonder un hopital en ce lieu pour recevoir les pélerins, & de purger cette montagne de voleurs Il fe fauva, & exécuta fon vœu vers l'an 1120. Les Rois d'Arragon, les Comtes de Toulouse, de Rhodez, de Valentinois, de Cominge, d'Armagnac, les Seigneurs de Canillac, de Caftelnau, de Roquelaure, d'Efteing, & plufieurs autres contribuérent auffi beaucoup dans la fuite à la grandeur & la fplendeur de cet établiffement, par diverfes donations, ou fondations. Cette Communauté étoit compofée de Prêtres, pour deffervir l'Eglife, & pour affifter les pauvres, & leur adminiftrer les Sacremens ; de Chevaliers pour efcorter les pélerins, donner chaffe aux voleurs, & défendre la maifon ; de freres Clercs & Laïques pour le fervice de l'hopital & des pauvres ; de Donnés, qui avoient foin auffi de l'hôpital & des fermes qui en dépendoient ; & enfin de Dames de qualité, qui demeuroient auffi dans l'hopital, & avoient plufieurs fervantes par qui elles faifoient laver les pieds aux pélerins, & nettoyer leurs habits, & faire leurs lits. Alard s'y confacra lui-même au fervice des pauvres, & fut le premier Supérieur de cet hopital. En 1162. Pierre. II. du nom XXII[e] Évêque de Rhodez, leur donna une régle tirée en partie de celle de S. Auguftin, & qui fe trouve dans la Collection du P. Marténe. Elle fut confirmée par Alexandre III par Lucius III. l'an 1181. par Innocent III. l'an 1216. par Honorius III. l'an 1226. par Innocent IV. l'an 1246. par Clément IV. l'an 1267. & par Nicolas IV. l'an 1289. Les Chevaliers de Saint Jean de Jérufalem & les Templiers ont tâché de réunir cet hopital à leurs Ordres. Il y eut dans la fuite d'autres hopitaux qui dépendirent de celui d'Aubrac, comme il paroit par des réglemens faits l'an 1419. par Raymond Meyrofi Archidiacre de Touloufe en qualité de Commiffaire Apoftolique du Pape Martin V. Ce Commiffaire Apoftolique fixa le nombre des Religieux & Religieufes à foixante & dix, portant tous l'habit de l'Ordre. Quarante devoient être Prêtres; fçavoir, vingt pour faire l'Office divin à Aubrac, & les vingt autres pour gouverner les hopitaux particuliers, les Cures & les métairies qui en dépendoient. Vingt devoient être Clercs, ou laïques deftinés au fervice de l'hopital, avec dix femmes pour le même fervice, le tout fuivant la difpofition du Dom, ou Supérieur. Il y a plufieurs autres Réglemens faits par les Doms, principalement par Guillaume. Du Boufquet X[e] Dom, vers l'an 1300. Dans la fuite le relâchement s'introduifit. Les *Hofpitaliers* d'Aubrac partagérent entr'eux les biens de l'hopital, ils ne voulurent plus faire de vœux, & regardérent leurs places comme des bénéfices fimples. Feu M. Louis-Antoine de Noailles, Cardinal & Archevêque de Paris, ayant été pourvû en 1663. de cette Dommerie, tâcha d'y rétablir le bon ordre : mais quand il fut élevé à l'Archevêché de Paris s'étant démis de cette Dommerie, & M. Louis-Gafton de Noailles fon frere lui ayant fuccédé à l'Évêché de Châlons & à la Dommerie d'Aubrac, ce Prélat y introduifit en 1697. des Chanoines Réguliers de la réforme de Chancelade.

Les Chevaliers d'Aubrac portoient fur le jufte-au-corps au côté gauche une croix de taffetas bleu à huit pointes. L'habillement ordinaire des *Hofpitaliers* dans la Maifon confiftoit en une foutane noire, fur laquelle étoit au côté gauche une croix femblable à celle des Chevaliers ; au Chœur ils portoient une efpéce de coule noire à

à grandes manches, avec la croix sur le côté gauche de la coule. Cette maison a eu jusqu'ici trentetrois-Doms. Voyez le P. Hélyot, *P. III. c.* 19.

Hospitalier d'Ellefort dans le Comté d'Essex en Angleterre. Ils étoient institués pour les Lépreux. Ils étoient soumis à l'Abbesse de Berking, & ce ne fut que du consentement de cette Abbesse que l'Évéque de Londres leur donna des réglemens en 1346. Ils avoient été fondés par l'Abbesse & les Religieuses de Berking.

Les Religieux *Hospitaliers* du S. Esprit ont été institués en France par Guidon Comte de Montpellier. Voyez Sponde & Mrs de Ste Marthe.

Hospitalier de S. Jean-Baptiste de Coventri en Angleterre. Dodsworth & Dugdal en font mention dans leur histoire Monastique d'Angleterre, sans rien dire du temps de leur établissement. Il y a une bulle d'Honorius III. de l'an 1221. adressée au Recteur & aux freres de cet hopital. Les freres & les sœurs de cet hopital avoient une robe, un scapulaire par-dessous la robe, & un manteau de couleur brune, sur lesquels devoit être attachée une croix noire. Les Religieuses avoient un voile blanc. P. Hélyot, *T. I. c.* 38. Il y avoit beaucoup de ces sortes d'*Hospitaliers* en Angleterre, & quoique Dodsworth & Dugdal les aient mis au nombre de ceux qui suivoient la régle de S. Augustin, il paroit néanmoins qu'ils avoient des régles particuliéres, & qu'ils dépendoient des Évéques des lieux où leurs hopitaux étoient situés, comme on le peut voir par les réglemens rapportés par ces Auteurs. Io.

Hospitalier de S. Jean-Baptiste de Dotingham en Angleterre. Les freres & les sœurs de cet hopital avoient des tuniques grises tirant sur le roux, avec des manteaux noirs. P. Hélyot, *T. I. c.* 38.

Hospitalier de S. Julien en Angleterre. On trouve à la fin des Œuvres de Matthieu Paris les statuts de cet hopital. Ces *Hospitaliers* dépendoient de l'Abbaye de S. Alban, & faisoient vœu entre les mains de l'Archidiacre de cette Abbaye. Leur habillement consistoit en une robe & capuce de couleur tannée, & lorsqu'ils alloient au Chœur, ou par la ville, ils avoient une chape en forme de manteau, & une capuce de drap noir. Leurs robes & leurs capuces pouvoient être fourrés de peaux d'agneaux. L'habillement des Prêtres étoit noir. Voyez le *Monasticum Anglican. T. II.* & le P. Hélyot, *T. I. c.* 38.

Hospitalier de Saint Lazare. Voyez LAZARE.

Hospitalier de S. Léonard d'Yorck. Nom de Religieux *Hospitaliers* à Yorck en Angleterre. Ils étoient Religieux; & ne pouvoient être absous de péchés contre la chasteté & la pauvreté que par le Maitre de l'hopital, excepté à l'article de la mort. Voyez le *Monasticum Anglic.*

Hospitalier de la Charité de Notre-Dame. Nom d'Ordre Religieux. Il fut fondé vers la fin du XIII. siécle par Gui Seigneur de Joinville & du bourg de Dougens, dans un lieu appellé Boucheraumont, au Diocése de Chalons, où il fit bâtir un hopital pour y recevoir les pauvres malades, & les pauvres passans. Il en donna le soin à quelques séculiers du Tiers Ordre de S. François, qui dès-lors formérent entr'eux une Communauté sous la protection de la Sainte Vierge. De-là vient que cet hopital fut nommé La Charité de Notre-Dame; & ceux qui en avoient soin, les freres de la Charité de Notre-Dame. A la priére de Gui de Joinville, & d'abord sans permission du Saint Siége, ils firent des vœux de pauvreté, de chasteté & d'obéissance. Boniface VIII. confirma cet Ordre en 1300. & Clément VI. en 1346. leur donna la régle de S. Augustin; ils suivoient auparavant celle du Tiers Ordre de Saint François. Leur habit, qui étoit noir, consistoit en une robe, un scapulaire & une chape. Ces *Hospitaliers* étoient appellés vulgairement Billétes, & ils furent associés aux Servites; mais faisant un Ordre tout différent. Dans la suite le relâchement s'y introduisit, & l'Ordre s'éteignit peu à peu; de sorte qu'en 1631. le P. Antoine Payen, qui en étoit Général, transigea avec celui des Carmes, ausquels il céda le Couvent qu'il avoit à Paris, appellé des Billétes; ce qui fut confirmé par Louis XIII. & par Urbain VIII. en 1632. Voyez le P. Hélyot, *P. III. c.* 53. où il corrige les fautes des Antiquités de Paris par Du Breuil, de Giani Annaliste des Servites, & du P. Jean Marie de Vernon Annaliste du Tiers Ordre de Saint François, qui ont parlé de l'Ordre de la Charité de N. Dame.

Religieux Hospitaliers de Notre-Dame de l'Échelle, ou *della scala*. Barbosa, Tamburin, Creusénius, & quelques autres, donnent à ces *Hospitaliers* pour fondateurs le B. Augustin Novelli, Chancelier de Mainfroy Roi de Sicile, & ensuite Religieux de l'Ordre des Hermites de Saint Augustin, Général de cet Ordre, Pénitencier & Confesseur du Pape Boniface VIII. & ils prétendent qu'il les fonda vers l'an 1300. mais le P. Hélyot, *P. III. c.* 52. montre que ces *Hospitaliers* furent fondés à Sienne par le B. Soror, qui naquit en cette ville l'an 832. & mourut l'an 898. Leurs régles furent approuvées par l'Évéque de Sienne, & confirmées ensuite par Célestin III. l'an 1194. Plusieurs Hôpitaux se soumirent dans la suite à ces *Hospitaliers* de Sienne. Le Recteur de l'Hopital de Sienne y envoyoit des *Hospitaliers*, y faisoit visite, & en nommoit les Recteurs. L'habillement de ces *Hospitaliers* consiste en une soutane noire comme celle des Ecclésiastiques, sur laquelle ils mettoient une chape ou manteau, & par-dessus cette chape une espéce de camail, sur lequel il y avoit du côté gauche une petite échelle à trois échelons surmontée d'une croix en broderie de soie jaune; & pour couvrir leur tête ils avoient un beguin de toile noire qu'ils attachoient avec des cordes sous le menton, & sur ce beguin ils portoient un bonnet rond, large d'une palme & demie, replié de la largeur de quatre doigts, & ils n'ôtoient jamais le beguin qu'en présence du Pape. Dans certaines cérémonies la chape & le bonnet de leur Recteur étoient de velours, & l'échelle en broderie d'or. P. Hélyot, *P. III. c.* 52.

Les Freres de la Charité sont les Religieux *Hospitaliers*, dont la Congrégation a commencé à Grenade, & a été confirmée par une Bulle de 1572.

Voyez CHARITÉ, & FRERE.

Il y a des *Hospitaliers* établis par Innocent III. pour recueillir les pauvres pélerins, les voyageurs & les enfans trouvés. Leur habit est noir, comme celui des Ecclésiastiques, mais ils portent une croix blanche sur la robe & sur le manteau.

Voyez encore au nom JEAN, & au nom LAZARE.

Chanoines *Hospitaliers* de S. Jacques du haut pas, ou de Luques. Voyez JACQUES.

Religieux *Hospitaliers* Pontifes, ou faiseurs de Pont. Voyez PONTIFE.

On a donné le surnom d'*Hospitalier* à plusieurs Saints, à cause de leur charité pour le prochain. Saint Julien l'*Hospitalier*, Martyr du quatriéme siécle.

Il y a des Religieuses *Hospitaliéres*, Sœurs grises, ou filles de la Charité.

Hospitaliéres de S. André. Les Religieuses qui portent ce nom furent fondées à Rome vers le milieu du treziéme siécle, & mises sous la protection du Saint Siége, par une bulle d'Innocent IV. l'an 1249.

Les Augustines de Sainte Marthe à Rome, sont aussi des *Hospitaliéres*. Ce fut d'abord une maison établie par S. Ignace pour retirer des femmes pénitentes. Ces femmes furent ensuite transférées dans le Monastére de la Magdeléne de la même ville, & celui de Sainte Marthe fut changé l'an 1561. en une demeure de Saintes Vierges sous la Régle de Saint Augustin. On n'y reçoit que des personnes de la premiére qualité. Elles sont habillées de blanc, avec un scapulaire noir, & l'hyver elles mettent par-dessus une robe noire ouverte par-devant. Les Religieuses de Sainte Marie des Vierges dans la même ville, sont aussi habillées de blanc avec un scapulaire noir.

☞ Sœurs HOSPITALIÉRES, s. f. plur. C'est le nom primitif des Religieuses de l'Ordre de Malthe. Elles furent établies à Jérusalem au milieu de l'onziéme siécle par les mêmes Marchands d'Amalphi, qui établirent les Freres Hospitaliers de S. Jean de Jérusalem, pour avoir soin des Chrétiens d'Europe qui alloient visiter les saints Lieux. Elles renoncérent au siécle quelque temps après, comme les Freres Hospitaliers, & se consacrérent au service des pauvres & des pélerins. Ils prirent les uns & les autres l'habit régulier, qui consistoit

consistoit dans une simple robe noire, sur laquelle étoit attachée, du côté du cœur, une croix de toile blanche à huit pointes; & firent les trois vœux solemnels de Religion, qu'ils prononcérent aux pieds du S. Sépulchre, & que le Patriarche de Jérusalem reçut. Après la prise de Jérusalem par Saladin, les Sœurs *Hospitaliéres* de S. Jean de Jérusalem se retirérent en Europe, & y firent depuis des établissemens considérables. Leur naissance devoit être très-noble, & l'on exigeoit à leur égard les mêmes preuves que pour les Chevaliers. Leur habillement consistoit dans une robe de drap rouge, avec un manteau de drap noir, sur lequel on attachoit une croix de toile blanche à huit pointes, usage qui a varié en différentes Provinces & en différens siécles. Vertot.

Hospitaliére de la Charité de Notre-Dame. Religieuses d'un Ordre fondé à Paris par la Mere Françoise de la Croix, pour le soulagement & le service des pauvres femmes, ou filles malades, vers l'an 1624. Les Constitutions de ces Religieuses furent approuvées par Jean-François de Gondy, l'an 1628. & par Urbain VIII. l'an 1633. & par M. de Gondy une seconde fois l'an 1634. Leur habillement est gris maur, leur robe est ceinte d'un cordon blanc à trois nœuds; & dans les cérémonies elles ont un manteau de la couleur de leur habit, attaché par-dessus la guimpe avec un morceau de bois. Elles ont un Scapulaire de serge par-dessus leur robe. Leurs armes sont un cœur chargé de trois larmes, & enfermé dans une couronne d'épine. On les appelle aussi *Hospitaliéres* de Notre-Dame. Voyez le P. Hélyot, *T. IV. c.* 48.

Religieuses *hospitaliéres* de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem. Voyez JEAN.

Hospitaliére de S. Joseph. Nom de Religieuses d'une Congrégation qu'on nomme aussi les filles de S. Joseph. Elles ont commencé par une Communauté de filles séculiéres, établie par les soins de Mademoiselle de la Ferre, fille vertueuse, d'une bonne famille de la Fléche en Anjou. Elle prit soin de l'Hôpital de la Fléche l'an 1642. Mademoiselle de Ribére, fille d'honneur de la Princesse de Condé, se joignit à elle. Il leur vint encore dix compagnes. L'Évêque d'Angers, Claude Rueil, leur donna des Constitutions en 1643. Elles portoient une coëffe noire, avec un mouchoir de cou. Les sœurs domestiques avoient un capot d'étamine avec un mouchoir de cou d'une plus grosse toile que les filles *Hospitaliéres*, & quand elles avoient prononcé leurs vœux, on donnoit aux unes & aux autres une bague d'argent, autour de laquelle étoient gravés les noms *Jesus*, *Marie*, *Joseph*, & elles la portoient au petit doigt de la main gauche. En 1663. la plûpart de ces filles, qui avoient déja grand nombre de maisons, se déterminérent à prendre la stabilité, & à faire des vœux solemnels. La maison de Laval commença. Elles ont changé fort peu de chose à leurs Constitutions, au lieu de coëffe elles ont pris un voile noir, & une guimpe au lieu de mouchoir de cou. P. Hélyot, *T. IV. c.* 53.

Hospitaliére de la Société de Saint Joseph. Voyez au mot SOCIETÉ.

Hospitaliére, de la Miséricorde de Jesus. Religieuses sous la Régle de Saint Augustin, qui outre les trois vœux ordinaires fait un quatriéme vœu d'hospitalité. Leur habit consiste en une robe blanche, une guimpe, & un rochet de toile de lin. L'hyver quand elles vont au chœur, ou qu'elles suivent le Prêtre qui va administrer l'Extrême-onction à quelque pauvre malade, elles prennent un grand manteau noir par-dessus leur rochet.

HOSPITALIER. Les Anciens donnoient le surnom d'*hospitalier* à Jupiter. *Jupiter Hospes*, *Hospitalis*, ξένιος, *Xenius*, parce qu'il vengeoit les injures faites à des hôtes. *Jupiter, hospitibus nam te dare jura fatentur, &c.* Les Samaritains avoient consacré leur temple de Garizim à Jupiter *hospitalier*. Bossuet. Les Athéniens l'honoroient particuliérement sous ce titre, parce qu'ils avoient beaucoup d'égards & de considération pour les étrangers, & qu'ils observoient avec beaucoup de soin les droits de l'hospitalité.

Hospitalier, iére. Ce mot se dit aussi de toutes sortes de personnes qui reçoivent & logent volontiers les pauvres, les passans. *Hospitalis*. Cet homme est fort *hospitalier*. Saint Pierre nous exhorte à être *hospitaliers* les uns envers les autres.

HOSPITALITÉ, s. f. Charité qu'on exerce envers les passans & les pauvres, en les logeant & en les nourrissant. *Hospitalitas*, *charitas erga hospites*. Une des plus belles vertus, c'est d'exercer l'*hospitalité*. On a fait des Commanderies de Saint Lazare de tous les Hôpitaux, & maladeries, où l'*hospitalité* n'étoit point gardée.

Hospitalité, se dit aussi du devoir réciproque que les hôtes se doivent les uns aux autres. Cela étoit sur-tout en usage parmi les anciens Grecs & Romains, lesquels, par un droit réciproque, ou par une convention entre des familles éloignées, s'engageoient d'en recevoir, & loger les particuliers qui venoient dans leur pays, dans leur ville. Il y avoit *hospitalité* entre ces deux familles. Pâris viola l'*hospitalité* en ravissant Héléne. Celui qui décéle un autre qui s'est venu réfugier chez lui, péche contre le droit d'*hospitalité*.

☞ Prendre l'*hospitalité* chez quelqu'un, c'est aller demeurer chez lui en passant, en faisant voyage. *Hospitari apud aliquem*. Il alla au-devant de lui, & l'invita à prendre chez lui l'*hospitalité*. P. Hélyot.

Ce mot vient du Latin *hospes*, *hôte*, *étranger*.

HOSPITALITÉ. Voyez FARAMAN.

HOSPODAR, s. m. Titre porté par les Princes de Valaquie & de Moldavie. Les *Hospodars* de Valaquie & de Moldavie reçoivent du Grand-Seigneur l'investiture de leurs principautés. Il leur donne la veste & l'étendard. Ils sont sous sa protection, & obligés de le servir. Il les dépose quelquefois, mais d'ailleurs ils sont souverains dans leurs Etats.

HOSSÉEN. Voyez HESSÉEN.

HOST, s. m. Vieux mot, qui signifie Armée, camp, ennemi. *Exercitus*. C'est un vieux dicton, que si l'*host* sçavoit ce que fait l'*host*, souvent l'*host* déferoit l'*host*.

On l'écrivoit ordinairement *ost*, mais il faut *host*, car ce mot vient du Latin *hostis*.

☞ HOST ou HOCST, s. m. Ville d'Allemagne, entre Mayence & Francfort, sur le Mein, assez près du lieu où il reçoit le Nidda.

HOSTAGE. Voyez HÔTAGE.

HOSTE, HOTESSE. Voyez HÔTE.

HOSTEL. Voyez HÔTEL.

HOSTELAGE. Voyez HÔTELAGE.

HOSTELIER. Voyez HÔTELIER.

HOSTELLERIE. Voyez HÔTELLERIE.

HOSTÉRIA DE L'OSA. Nom d'un petit lieu de la Campagne de Rome. *Hospicium Osæ*. Il est sur la petite riviére d'Osa, à trois lieues de Rome, tirant vers Tivoli. On voit en ce lieu quantité de ruines, qu'on prend pour celles de la petite ville des anciens Latins, nommée *Peda* & *Pedum*. Maty.

HOSTIE, s. f. Victime qu'on immole en sacrifice à la Divinité. *Hostia*. L'Aruspicine des Anciens s'exerçoit sur les entrailles des *hosties* immolées. Ce mot d'*hostie* vient *ab hostibus*, à cause qu'on en immoloit devant la bataille pour se rendre les Dieux propices; ou après la victoire, pour les en remercier. Isidore sur ce mot, dit qu'on appelloit *hosties*, les sacrifices qu'on offroit auparavant que d'aller attaquer l'ennemi, *antequàm*, dit-il, *ad hostem pergerent*: à la différence des *victimes*, qui étoient les sacrifices qu'on offroit après avoir remporté la victoire. Cependant Ovide les confond tous deux, quand il dit,

Victima quæ cecidit dextrâ victrice vocatur;
Hostibus à domitis hostia nomen habet.

Mais Fronton dit que la *victime* étoit une grande oblation, & l'*hostie* une petite & moins considérable.

Quoi qu'il en soit de ces coûtumes, on convient que le mot d'*hostie* vient du mot Latin *hostia*, & celui-ci du mot *hosties*.

Hostibus à victis hostia nomen habet. Ovid.

Il y en a cependant qui dérivent le mot d'*hostie*, & celui d'*hostia*,

d'*hostia*, d'un ancien verbe Latin *hostio*, qui veut dire je frappe, je tue, *ferio*.

☞ HOSTIE, se dit aussi métaphoriquement d'autres choses, comme Victime. Un corps sacrifié comme une *hostie* vivante par la mortification. BOURDAL. *Exh. T. I. pag.* 301.

HOSTIE, se dit aussi de la personne du Verbe incarné, qui a été immolé comme une *hostie* en sacrifice à son Pere sur l'arbre de la Croix pour les péchés des hommes. *Hostia*, *victima*. C'est l'*hostie* immaculée, l'agneau sans tache.

HOSTIE, se dit aussi dans l'Église, du corps sacré de N. S. JESUS-CHRIST renfermé sous les espéces du pain & du vin; qui est immolé tous les jours sur les autels. La sainte *Hostie*. C'est le Pape Grégoire IX. qui ajouta le son d'une choche à l'adoration de l'*Hostie*. Le Saint Ciboire est le vaisseau où l'on garde les *Hosties* consacrées. Il faut recevoir dévotement la Sainte *Hostie* à la communion.

HOSTIE, se dit aussi improprement des pains à chanter qui ne sont pas consacrés, mais qui sont destinés à faire des *hosties*. *Hostia consecranda*. Un Pâtissier a des fers pour les grandes, & pour les petites *hosties*.

HOSTIEZ, s. m. & plur. Maisons. *Hospitia*, *domus*. Ce mot se trouve dans les Titres de Bretagne. Voyez *l'histoire de Bret. T. II. p.* 447. Les paysans appellent encore en Bretagne leur chaumiére l'*houstel*. LOBINEAU, *Gloss*.

☞ HOSTILE, adj. m. Ennemi, du Latin *hostis*, *hostilis*, *e*.

HOSTILEMENT, adv. A la maniére des ennemis. *Hostiliter*. Cet envoyé avoit de bons passeports; cependant on l'a traité *hostilement*, on l'a détroussé.

Ce mot vient du Latin *hostiliter*, du primitif *hostis*, qui signifie *ennemi*, & qui signifioit autrefois un *étranger*.

HOSTILINE, s. f. C'est le nom d'une Déesse des anciens Romains. *Hostilina*. La Déesse *Hostiline* présidoit aux blés lorsque les épis étoient formés. Saint August. *de Civ. Dei L. IV. c.* 8. Vossius, *de Idol. L. II. c.* 61.

Ce mot vient, dit Saint Augustin à l'endroit cité, de *hostire*, qui en vieux langage Latin signifioit entr'autres choses *égaler*, & l'on avoit donné ce nom à cette Déesse, parce que lorsque les épis sont formés, les blés sont à peu près tous égaux. Voyez Vivès sur l'endroit de S. Augustin qu'on a cité.

HOSTILITÉ, s. f. Action d'ennemi. *Hostilitas*. Durant une tréve tous les actes d'*hostilité* doivent cesser de part & d'autre. Cette ville est neutre, & n'a fait aucune *hostilité* à l'un ni à l'autre parti.

☞ HOSTUN, s. m. Terre & Seigneurie de France, en Dauphiné: elle fut érigée en Duché en 1712. en faveur du Comte de Tallard, & en Pairie en 1715. en faveur de son fils.

H O T.

HÔTAGE, s. m. On écrivoit ainsi autrefois, aujourd'hui on écrit *ôtage*. *Obses*.

Ce mot vient de celui d'*host*, & signifie dans son origine ce qu'on donne à l'ennemi pour sûreté de la foi promise. *Hostagium*, dans la basse Latinité. Voyez OTAGE.

HÔTE, HÔTESSE, s. m. & f. Terme relatif & réciproque, qui se dit, tant de ceux qui logent, que de ceux qui sont logés. *Hospes*. Celui qui prend un logis à louage, dit qu'il a un bon *hôte*, en parlant du propriétaire; & réciproquement le propriétaire dit qu'il est bien satisfait de ses *hôtes*, en parlant de ses locataires ou soûlocataires.

Ce mot vient du Latin *hospes*, qui est dit selon quelques-uns, comme *hostium petens*. *Ostium* s'écrivoit autrefois avec l'aspirée. Il faut donc sçavoir que la coûtume des Anciens étoit, que quand quelque étranger demandoit à loger, le maître du logis & l'étranger mettoient chacun de leur côté un pied sur le seuil de la porte, & là ils juroient de ne se porter aucun préjudice l'un à l'autre. C'étoit cette cérémonie qui donnoit tant d'horreur pour ceux qui violoient le droit d'hospitalité, car ils étoient regardés comme parjures. Au lieu d'*hospes*, les anciens Latins disoient *hostis*. C'est Cicéron lui-même qui nous apprend cela. Depuis *hostis* a signifié ennemi. Ovide en a fait un jeu de mots en parlant de l'entrée du jeune Tarquin chez Lucréce, *hostis ut hospes init penetralia Collatini: comiter excipitur, sanguine junctus erat*.

HÔTE, se dit aussi de ceux qui sont logés en même maison, encore qu'ils ne tiennent rien l'un de l'autre. Cette maison est grande, il y a plusieurs *hôtes*. Il est venu une jolie *hôtesse* dans notre logis, une femme qui y est logée depuis peu.

En jugeant le Palais destiné pour les Dieux,
Seul digne de loger une hôtesse *si belle,*
Soit qu'elle soit Déesse, ou qu'elle soit Mortelle.
NOUV. CH. DE VERS.

HÔTE, en termes de Fiefs, se dit des sujets d'un Seigneur féodal, censuel, ou rentier, des manans ou habitans dans sa Justice, que les Coûtumes appellent *ses hôtes & justiciables*.

HÔTE, se dit aussi des maîtres des logis où l'on tient auberge, hôtellerie, cabaret, où l'on est reçu pour son argent à loger, ou même à boire & à manger, tant à la ville qu'à la campagne. *Caupo*. Les *hôtes* sont commodes pour les voyageurs & passagers, & pour ceux qui ne tiennent point de ménage. Ainsi on dit, l'*hôte* de la Croix de fer, de la Croix blanche, du Lion d'or. Mon *hôte* de Lyon. Mon *hôte* de Marseille. Ce logis est fort achalandé, il y a toûjours quantité d'*hôtes*, des *hôtes* de qualité, en parlant de ceux qui y viennent loger.

En ce sens on dit, Vivre à table d'*hôte*, lorsqu'il y a un prix fixé pour chaque repas, & qu'on n'est pas obligé de compter par piéces. On dit aussi, Compter sans son *hôte*, lorsqu'on fait son compte tout seul à sa fantaisie, en l'absence de la personne qui a intérêt de le contredire: ce qui a donné lieu au proverbe, Qui compte sans son *hôte*, compte deux fois. Cette phrase se dit par extension, de toutes les affaires qu'on entreprend, sans prévoir les obstacles qui s'y formeront par des parties intéressées qui la traverseront.

HÔTE, se dit aussi des personnes honnêtes ou charitables qui reçoivent chez eux gratuitement ou leurs amis, ou les pauvres, soit qu'ils passent, soit qu'ils fassent quelque peu de séjour. *Hospes*, *hospita*. Les Juifs avoient grand soin de bien recevoir leurs *hôtes*, ils leur lavoient les pieds. Dans les Maisons Religieuses qui font profession d'hospitalité, il y a la chambre des *hôtes*. Saint Benoît a traité dans sa régle de la maniére de recevoir les *hôtes*.

HÔTE, se dit aussi de celui qui reçoit une compagnie chez lui, dont chacun apporte son plat, tandis qu'il ne fait que mettre la nappe. C'est en ce sens qu'on dit, qu'il n'y a personne plus foulée que l'*hôte*, à cause du débris & de la menue dépense qui se fait en telles occasions.

HÔTE, se dit aussi des paysans, ou bourgeois qui sont contraints de loger les soldats, ou les Officiers de la suite de la Cour, dans les passages, ou séjours qu'ils font dans la compagne, ou dans les villes. Les soldats sont de mauvais *hôtes*, ils tyrannisent fort leurs *hôtes*. On dit en ce sens d'un homme doux, simple & paisible, que c'est un bon Prince, qui ne foule guère ses *hôtes*.

HÔTE, se prend figurément pour habitant. *Incola*.

La peur avoit saisi les hôtes de ces bois. LA FONT.

☞ HÔTE. Un de nos Poëtes a dit ce mot d'un fleuve, par rapport aux lieux où il passe.

Et les bords où l'Euphrate, hôte *de Babylone,*
De châteaux sourcilleux en passant se couronne.
P. LE MOINE.

Cela seroit fort bien en Latin; je doute qu'on le souffrît aujourd'hui en François. Cette expression ne laisse pourtant pas d'être élégante & belle.

☞ HÔTE. Dans l'Ordre des Chartreux on appelle *Hôte*, un

un Religieux qui demeure dans une Chartreuse dont il n'est pas Profès.

Hôte, se dit figurément en choses morales. Les hommes ne sont qu'*hôtes* sur la terre ; pour dire, passagers, qui doivent faire leur demeure au Ciel. Cerisy a dit dans sa Métamorphose en parlant de Phyllis,

En qui les cieux versant tous leurs thrésors,
Firent une belle ame hôtesse *d'un beau corps.*

Qu'il est peu de beaux corps hôtes *d'une belle ame !*
La Font.

☞ On dit proverbialement & figurément d'un homme qui fait presque en même temps toutes sortes de fonctions dans une maison, qui se mêle de toutes sortes d'affaires, qu'Il est l'*hôte* & l'hôtellerie. On dit aussi proverbialement, Bon visage d'*hôte* ; pour dire, Bon accueil de celui qui donne à manger chez lui. Acad. Fr.

Hôte. Nom que l'on donna aux Gaulois naturels après l'entrée des Bourguignons. Voyez FARAMAN.

HÔTEL, s. m. En son ancienne signification il signifie, Logis, maison ou demeure. *Domus, ædes.* Ainsi on dit encore Maître des Requêtes de l'*hôtel*, en parlant du logis, de la maison du Roi, & au Palais on dit une comparution à l'*hôtel*, une assignation à l'*hôtel* ; pour dire, à la maison du Juge. Cette affaire n'est pas d'audience, elle est renvoyée à l'*hôtel*. Le Commissaire... faisoit appeller des témoins pour déposer en son *hôtel*, sis rue de la Savaterie à l'enseigne du pot d'étain à la seconde chambre.

Quand ce mot d'*hôtel* est joint à un nom propre, suivant la Grammaire, on devroit toûjours mettre la particule *de* devant le nom propre, mais l'usage l'a retranchée en plusieurs occasions, & l'on dit l'*hôtel* Séguier, & non pas l'*hôtel de* Séguier ; mais on dit l'*hôtel de* Longueville, de Bouillon, l'*Hôtel* de Guise, l'*Hôtel* de Sens, &c. Car on met la particule *de*, quand elle est jointe au nom propre indépendamment du mot d'*hôtel*.

☞ Dans certains Actes on appelle *Hôtel* Abbatial, la maison destinée pour le logement de l'Abbé. Acad. Fr.

Ce mot vient de *hospitale*. Ménage.

Hôtel, se dit plus communément des logis des Princes & Grands Seigneurs. *Palatium, ædes.* L'*Hôtel* de Condé. L'*Hôtel* de Conti. L'*Hôtel* de Guise. L'*Hôtel* de Longueville. Ce partisan est logé dans un bel *Hôtel*. Il a acheté cet *Hôtel*. On a bâti un bel *Hôtel* pour les Invalides.

Hôtel, s'est dit depuis quelque temps des maisons garnies, & des célébres hôtelleries, ou auberges. L'*Hôtel* d'Anjou. L'*Hôtel* du Pérou. L'*Hôtel* de Provence. L'*Hôtel* de Brissac, &c.

Hôtel, s'est dit par excellence de la Maison du Roi. *Basilica regia.* Le Roi étant en son *Hôtel* des Tournelles, en son *Hôtel* du Louvre. De-là vient qu'on dit encore, le grand Prevôt de l'*Hôtel*, c'est le premier Juge des Officiers de la Maison du Roi ; & la Prevôté de l'*Hôtel* est sa Jurisdiction. Elle s'étend sur le Louvre, & sur la maison du Roi. Le Grand *Prevôt de l'Hôtel* connoît de toutes les causes, tant civiles que criminelles, & de police, des Officiers, & Marchands privilégiés qui suivent la Cour. Il connoît aussi de tous les crimes & délits qui se commettent à la suite de la Cour, & à dix lieues aux environs. C'est lui qui donne les lettres aux Marchands privilégiés de la Cour. Il a quatre Lieutenans de Robe-courte, & deux de Robe-longue, qui exercent sa jurisdiction contentieuse, & jugent les procès. Ils tiennent leur audience dans la salle basse du Grand Conseil, & les appellations de leurs sentences se relévent au Grand Conseil.

Les Maîtres des Requêtes de l'*Hôtel* du Roi sont des Officiers qui recevoient autrefois les placets & requêtes qu'on présentoit au Roi, & qui rapportent encore les procès au Conseil devant lui. *Libellorum supplicum præpositi.* Ils ont aussi une Jurisdiction subalterne au Palais, pour les différends des Officiers commensaux de l'*Hôtel* du Roi.

Maître d'Hôtel, est un Officier chez le Roi, les Princes & les Grands Seigneurs, qui a soin d'ordonner les dépenses de la maison, de servir sur table, de commander aux Officiers qui servent à la bouche. *Cellario Præfectus.* Le premier *Maître d'Hôtel* du Roi a sa table chez le Roi fort bien servie. Il tient la table du Grand Chambellan. Il a jurisdiction sur les sept Offices, sans disposer des Charges. C'est lui qui reçoit l'ordre pour le boire & le manger du Roi. Il y a après lui un *Maître d'Hôtel ordinaire*, qui en l'absence du premier *Maître d'Hôtel* en fait les fonctions, & fait les honneurs de sa table. Au-dessous il y a douze *Maîtres d'Hôtel* servans par quartier, créés en 1654. Les *Maîtres d'Hôtel* de quartier font servir avec le bâton de *Maître d'Hôtel*. Chez les Seigneurs, le *Maître d'Hôtel* sert l'épée au côté, & sa serviette sur l'épaule. Le luxe est devenu si grand, qu'il y a des Bourgeois qui ont des *Maîtres d'Hôtel*. ☞ Le premier *Maître d'Hôtel* du Grand Seigneur s'appelle Tchenedgir-Bachi. Du Loir, *pag.* 93.

Hôtel de ville, est le lieu public où se tient le Conseil de la ville, où s'assemblent les Officiers de la ville pour délibérer sur les affaires de la ville, & les réjouissances publiques. *Civilis concilii basilica. Curia*, dans Vitruve signifie le lieu où se font les assemblées publiques. Les rentes sur l'*Hôtel de ville* sont des rentes aliénées par le Roi au Prevôt des Marchands & Échevins, qui se payent au bureau de la ville. L'*hôtel de ville* de Paris fut commencé sous François Premier, & achevé sous Henri II.

Hôtel-Dieu, est le nom qu'on a donné au grand Hopital, où on reçoit tous les malades dans la plûpart des villes de France. *Nosocomium, nosodochium.* Les Administrateurs de l'*Hôtel-Dieu*. Cet homme est menacé de mourir à l'*Hôtel-Dieu* ; pour dire, de mourir gueux & misérable.

La vertu n'a plus feu, ni lieu,
Autre part que dans l'Hôtel-Dieu. Main.

On appelle *Hôtel de Bourgogne*, un lieu où il y a un théâtre dressé, où l'on représente des Comédies & des Tragédies. Il a été acheté autrefois des Comtes de Flandres & de Bourgogne par une société de bourgeois, pour y représenter les mystères de la Passion, comme ils ont fait jusqu'en l'année 1540. qu'on leur a ordonné par arrêt de ne plus représenter que des choses profanes. Il n'y a pas longtemps qu'ils étoient encore possesseurs de cet *Hôtel* sous le nom de *Confréres de la Passion établie à la Trinité*. Les Comédiens Italiens y font aujourd'hui leurs représentations.

Hôtel. Ce mot employé seul signifie quelquefois l'*Hôtel* de Bourgogne ; & c'est lorsqu'il y a quelque chose qui le désigne, comme en ces deux vers,

Mieux que toi le Baron (célébre Comédien) *moins que toi criminel*,
Au métier que tu fais, réussit à l'Hôtel. Vill.

Hôtel de Mars. *Invalidorum domus*, ou *basilica*, il y en a qui disent *Taberna meritoria*. C'est l'*hôtel* des Invalides qui est près de Paris, où l'on entretient les soldats qui sont incapables de servir à cause de leurs blessures, ou à cause de leur grand âge.

Hôtel de la Monnoie, ou des Monnoies. Maison où se fabrique la Monnoie, & qu'on appelle *Monnoie* tout court dans le discours ordinaire. *Moneta.* Jusques à Charles le Chauve la Monnoie ne se fabriquoit que dans le Palais du Roi. Ce Prince fut le premier qui établit des *Hôtels de Monnoie* en plusieurs villes du Royaume, sçavoir, à Quentovic, à Rouen, à Rheims, à Sens, à Paris, à Orléans, à Châlons, à Mets & à Narbonne. Il fit cet établissement en 864. & non pas en 833. comme a dit Constant. Cela se justifie parce que Charles le Chauve ne commença de regner qu'en 840. le 20e Juin ; & secondement par ses Capitulaires, qui marquent la date que nous avons dite. Depuis ce temps-là nos Rois ont établi des *Hôtels des Monnoies* dans d'autres

d'autres villes du Royaume, dont il ne reste plus que ceux que voici, avec les lettres dont chacune mise sur les monnoies marque la ville où elles ont été fabriquées, selon une Ordonnance de François I. du mois de Janvier 1549. Paris A, Rouen B, Caën C, Lyon D, Tours E, Angers F, Poitiers G, La Rochelle H, Limoges I, Bourdeaux K, Bayone L, Toulouse M, Montpellier N, Riom O, Dijon P, Perpignan Q, Orléans R, Rheims S, Nantes T, Troyes V, Amiens X, Bourges Y, Grenoble Z, Aix & Rennes 9, Metz AA, Strasbourg BB, Bezançon CC, Lille W, Pau U. Voyez Boizard, *P. I. c.* 12. *&* 14.

HÔTELAGE, s. m. Terme de Coutumes. C'est un droit que les Marchands forains payent pour le louage des maisons & boutiques où ils mettent leurs marchandises qu'ils amènent aux foires, ou aux marchés. *Enoccion.*

Il signifie aussi un droit que les sujets payent au Seigneur pour le fouage & tenement, c'est-à-dire, habitation.

☞ HÔTELER, v. act. Vieux mot. Loger quelqu'un.

Sa femme, Euridice appellée,
Etoit en enfer hôtelée.

HÔTELIER, iére, s. m. & f. *Caupo.* Qui tient une maison garnie de meubles & de vivres, une auberge, un cabaret pour loger ou nourrir les voyageurs ou ceux qui n'ont point de ménage établi. Les *Hôteliers* & Cabaretiers payent le droit de huitiéme. Les *Hôteliers* sont responsables des hardes que les hôtes portent chez eux, & du vol de leurs domestiques. Si l'*Hôtelier* nie le dépôt des hardes, l'on est reçu à la preuve par témoins. Par le Réglement général de Police du 30 Mars 1635. est enjoint aux *Hôteliers*, Cabaretiers, Marchands débitans en cave, de garnir leurs caves de toutes sortes de vins, & en débiter au public à divers prix, bon vin, droit, loyal & marchand, sans être mélangé, n'excédant le prix qui sera mis d'année à autre. Par le même Réglement il est enjoint aux *Hôteliers* de s'enquérir de ceux qui logeront chez eux, de leurs noms, surnoms, qualités, conditions, demeurances, du nombre de leurs serviteurs, chevaux, le sujet de leur arrivée, & le temps de leur séjour; en faire registre, le porter le même jour au Commissaire de leur quartier, lui en laisser autant par écrit, & s'il y a aucuns de leurs hôtes soupçonnés de mauvaise vie, en donner avis audit Commissaire, & de bailler caution de leur fidélité au greffe de la Police; le tout à peine de 48 l. parisis d'amende. De la Mare, *Traité de Pol. L. I. Tit. VIII. c.* 3.

Hôtelier. *Hospes, accipiendis hospitibus Præfectus.* Est aussi un Office claustral dans les grandes Abbayes, ou la charge d'un Religieux qui a soin de recevoir & de nourrir les hôtes, les passagers. ☞ C'est le nom d'un Office de l'Abbaye de S. Wast d'Arras. *Hospitalarius.* L'*Hôtelier* de l'Abbaye de S. Wast d'Arras avoit autrefois la direction de l'hôpital; mais depuis l'érection de l'hôpital général de cette ville, & même peut-être avant ce temps-là, ce n'est plus qu'un office sans exercice. P. Hélyot, *T. VI. C.* 33.

HÔTELLERIE, s. f. Logis garni que tient un hôtelier, où on reçoit les voyageurs & les passans pour les loger & nourrir pour de l'argent. *Diversorium, caupona.* L'*hôtellerie* est plus honnête que le cabaret. Il y a de bonnes *hôtelleries*, de bons gites sur cette route. Quand on va manger chez un grand Seigneur à la campagne, il faut envoyer les gens à l'*hôtellerie*, au cabaret.

☞ Hôtellerie. Dans les grosses Abbayes on appelle *Hôtellerie*, le corps de logis destiné pour recevoir les étrangers. Acad. Fr.

HÔTESSE. ☞ On dit proverbialement : à belle *hôtesse*, mauvais vin. Voyez HÔTE.

HOTTE, s. f. *Sporta dossuaria.* Panier d'osier étroit par en bas, & large par en haut, qu'on attache sur les épaules avec des bretelles pour transporter plusieurs choses. La partie qui s'applique au dos est plate, & l'autre qui dans sa longueur lui est opposée, est ronde en demi-cône. Il y a des *hottes* qui ont un collet, d'autres qui n'en ont point. La *hotte* sert aux Terrassiers, aux Vendangeurs, aux Fruitiéres; &c.

Ce mot vient de l'Allemand *hotte*, qui signifie la même chose. Ménage.

Il y a des *demi-hottes*, qui ne sont grandes que la moitié des *hottes*. Leger.

☞ Hottes battues, ce sont les *hottes* des Vendangeurs, battues & serrées de maniére que le vin ne passe pas au travers. Il y en a qui sont poissées, d'autres glaisées, &c.

Hotte, se dit aussi de ce qui représente une *hotte*. La cheminée de la Grand'Chambre du Parlement étoit en *hotte*: on faisoit ainsi autrefois toutes les cheminées. Aujourd'hui encore on appelle *hotte de cheminée*, la pente, ou le mur inférieur, & incliné en dedans, par où le manteau se joint au tuyau vers l'enchevêtrure, & qui conduit la fumée jusques dans le tuyau. La *hotte* commence au-dessus des barres qui portent sur les jambages, & elle finit contre le haut du plancher.

HOTTÉE, s. f. Plein une hotte, ou ce qu'on porte à chaque voyage dans une hotte. *Quod sportâ continetur.* Il faut tant de *hottées* de raisin pour emplir cette cuve. Il y a tant de *hottées* de terre en une toise cube.

HOTTENTOT, ote, s. m. & f. Nom que les Européens donnent aux Cafres qui habitent auprès du Cap de Bonne-Espérance, en Afrique. *Hottentota.* On le leur a donné à cause de leur langage, qui est fort confus & presque inarticulé. Maty.

Les *Hottentots* sont de petite taille, laids, mal faits, plus semblables à des bêtes qu'à des hommes, dans leur maniére de vivre. Ils sont fort puants, ce qui vient de ce qu'ils se frottent d'huile de baleine, & qu'ils mangent de la chair crue. Ils ne couvrent de tout leur corps que les parties que la pudeur ne souffre point que l'on tienne découvertes. Quelques-uns disent qu'ils n'ont point de connoissance de Dieu. Voyez Mandeslol, *Voyage des Indes, L. III.* D'autres assûrent qu'ils rendent quelque culte à la Lune. Voyez CAFRE, & *de la Croix*, *Relation de l'Afrique*, *T. IV.* Cet Auteur assûre que les *Hottentots* reconnoissent qu'il y a un être souverain, qu'ils nomment *homma*; mais ils ne croient pas qu'on soit obligé de lui rendre aucun culte, parce, disent-ils, que tantôt il inonde les terres de pluie, & tantôt il les brûle par la chaleur & la sécheresse. Est-ce donc là n'avoir aucune idée de la Divinité?

HOTTEREAU, s. m. Formé de hotte. C'est un panier qui n'est construit que d'osiers, auxquels on n'a point ôté l'écorce, & qui est fait à plus claire voie; pour le reste c'est la même forme que la hotte. *Sporta dossuaria clathris laxioribus, laxiore textura, & cum cortice.*

☞ HOTTERET, s. m. Petite hotte. Mot de Province.

HOTTEUR, euse, subst. *Vector sportæ dossuariæ.* Qui porte la hotte. On loue en vendanges tant de *hotteurs* & tant de vendangeurs. Dans les atteliers il faut tant de *hotteurs* & tant de chargeurs.

HOU.

HOU, HOU. Terme dont le valet de Limier use en parlant à son Limier, quand il détourne le Loup, ou le cerf, ou une bête fauve. Saln.

Hou, Hou, espéce de substantif qui ne s'emploie que dans le burlesque, & qui étant joint avec le mot de vieille, signifie décrépite, bourrue & insupportable.

Vieille hou hou, *vieille ba ba.* Scar.

Hou. Voyez AOU.

HOUAC. Voyez HOUAT.

HOUAGE, ou HOUACHE. Terme de Marine. C'est la trace du navire en mer. *Navis in undis vestigium.* On l'appelle autrement *sillage*, & *ouaiche*, *seilleure* ou *aiguade*.

☞ HOUAL, s. m. Royaume d'Afrique, dans la Nigritie, au bord du Sénégal.

HOUAME, ou bien HHOUAME, s. m. & f. Scélérat, impudique. Nom d'une secte Mahométane. *Hhuamus, a.* Les *Hhouames* sont des Coureurs qui sont dans l'Arabie, & logent sous des tentes. Ils ont une loi particuliére: ils ne font point leurs cérémonies & leurs priéres dans

dans des mosquées, mais sous des tentes, & après les avoir finies, ils s'abandonnent aux plaisirs infames avec la première femme ou fille qu'ils y rencontrent. Il y a quelques *Hbouames* à Alexandrie; mais on les y brûle tout vifs, quand on les découvre. Thevenot & Ricaut parlent des *Hbouames*.

HOUAT, ou bien HOUAC, f.m. Nom propre d'une petite île de France, sur la côte méridionale de Bretagne, vis-à-vis de S. Gildas de Ruis. *Horata*. De Valois, *Not. Gall. p.* 471, 472.

HOUTE. Voyez OUATE.

HOUBLON. (L'*h* s'aspire) Plante qui a ses tiges menues, farmenteuses, flexibles, rudes, velues *Lupus salictarius*. On fait deux espèces de cette plante, qui ne sont que deux individus, dont l'un ne porte que des fleurs, & l'autre des fruits seulement. Le premier s'appelle mâle, *Lupulus mas*, & le second femelle, *Lupulus fœmina*. Ses feuilles sont larges, semblables à celles de la couleuvrée, mais d'un verd plus foncé, rudes, dentelées, attachées vis-à-vis l'une de l'autre sur leur tige par des queues assez longues, rougeâtres, âpres au toucher. Ses fleurs pendent en forme de grappe, petites, blanches, ou pâles. Elles sont composées chacune de plusieurs étamines qui naissent au milieu d'un calice formé de feuilles disposées en rose. Ses fruits naissent sur des pieds différens de ceux des fleurs. Ce sont des têtes ordinairement ovales, composées de plusieurs feuilles en écailles, de couleur blanchâtre tirant sur le jaune, d'une odeur forte, soûtenues sur un poinçon : elles contiennent une semence presque ronde, noirâtre, enveloppée d'une coiffe membraneuse. Ses racines sont menues, s'entortillant les unes avec les autres. Le *houblon* mâle se cultive soigneusement en Allemagne, en Angleterre, en Flandres : on l'appuie sur des échalas, ou des perches, comme les vignes. Ses fleurs & son fruit sont employés dans la composition de la biére. Pendant que le *houblon* est jeune & tendre, les sommités de ses tiges sont bonnes à manger, étant cuites comme des asperges. On se sert des tendrons & des têtes de *houblon* pour purifier le sang dans le scorbut, dans les dartres & dans toutes les maladies de la peau. On prépare des juleps & des apozèmes avec le *houblon* pour l'affection hypocondriaque, pour la mélancolie, & pour provoquer les ordinaires.

Ce mot est Flamand, & vient de *lupulone*, mot corrompu de *lupulus*.

☞ HOUBLONNER, v. a. Terme de Brasseur, qui se dit en parlant du mélange du houblon. On dit qu'on a trop *houblonné* la biére, ou qu'on ne l'a pas assez *houblonnée*.

HOUBLONNIÉRE, f. f. Terre où il vient du houblon. *Terra lupos salictarios ferens, lupularia*, ou *ium*, *ina*, *a*.

HOUCKIEN, ou bien HOECKIEN, f. m. Nom d'une faction qui s'éleva dans les Pays-Bas au milieu du XIV[e] siécle. *Houkius*, *Hoeckius*. En 1351. il se forma une faction dans les Pays-Bas, qui se nomma les Kabeljaues, ou les Kabeljauviens. *Cabilliavii* de Kabeljauw, nom d'un poisson qui dévore les autres, par où ils vouloient marquer qu'ils dévoreroient de même leurs ennemis. La faction opposée prit le nom de *Houckiens* ou bien *Hoeckiens*, de *Hoeck* en Hollandois, ou *Haeck*, comme on prononce en Brabant, qui signifie un *hameçon*, pour marquer qu'ils prendroient leurs ennemis, ou ceux de l'autre faction, comme l'hameçon prend le poisson dont elle avoit pris le nom. Voyez Bollandus, *Act. Sanct. Jan. T. I. p.* 352.

☞ HOUCOUAN, f. m. C'est ainsi que l'on prononce, & que l'on devroit écrire le nom de *Huquang*, province de la Chine.

HOUCRE, f. m. Voyez HOURQUE.

HOUDAN, autrefois HOUDENC, & HOSDENC, ou HOSDENCH, f. m. Nom d'une petite ville du Gouvernement de l'Île de France. *Hosdanum*, *Hosdencum*. Elle est sur la petite riviére de Végre, entre Paris & Dreux, à trois lieues de celle-ci, & à neuf ou dix de celle-là. Maty. Voyez De Valois, *Not. Gall. p.* 246, & Du Chesne, *Antiquit. des villes de France*, *P. I. c.* 45.

HOUDRY. Voyez ULRIC.

HOUE, f. f. (L'*h* s'aspire) Outil de Pionnier, ou de Vigneron, qui sert à remuer, à labourer la terre. *Ligo, rastrum, marrha*. La *houe* est un instrument de fer large & plat comme une bêche qui seroit renversée, & elle a pour l'ordinaire un manche de deux pieds de longueur. Liger. La *houe* diffère du *pic* en ce qu'au lieu de pointe, elle a un tranchant large par le bout. Les Vignerons ont des *houes* recourbées pour labourer les fosses des vignes.

Ménage dit que ce mot vient de *upupa*, dont les Latins se sont servis en cette signification, à cause de la ressemblance qu'a cet instrument avec la tête d'une hupe, comme les François ont appellé *pic*, l'instrument qui ressemble au bec d'un pic verd. D'autres le dérivent de l'Allemand *haw*, qui signifie la même chose.

Houe, se dit aussi d'une espéce de rabot dont on se sert dans les atteliers pour détremper le mortier. *Rastrum*, *bipalium*.

HOUER, v. act. *Pastinare*. C'est, Donner une façon aux vignes, labourer dans les fosses au pied des feps.

☞ HOUGUINES, f. f. plur. Vieux mot. Armes de fer, servant à couvrir les bras, les cuisses & les jambes.

HOUILLE, f. f. (L'*h* s'aspire.) Est une terre grasse & noire qui sert de charbon de terre aux Forgerons. *Hilla*. On dit que l'invention en a été trouvée au pays de Liége vers l'an 1200. On en trouve maintenant en plusieurs lieux. Du Cange l'appelle en Latin *hulla* ou *hylla*. Ce qui vient d'un mot Saxon qui signifie *charbon*.

☞ Nous y vîmes nombre de bateaux de *houille*, ou chargés de charbon. Pélisson.

Houille, est aussi un instrument à labourer la terre, qu'on appelle autrement *houe*. Voyez ce mot. La Quintinie se sert de celui de *houille*. Liger ne l'a point mis dans son Dictionnaire d'Agriculture, apparemment parce qu'en Auxerrois on ne dit que *houe*. Il se fait des labours à la bêche & à la *houille*, & cela dans les terres aisées. La Quint.

HOULE, f. f. *Fluctus maris se se invicem propellentes*. Terme de Marine. Vague longue & haute. On appelle *houles* les vagues d'une mer encore agitée par un vent précédent. On se sert aussi de ce mot sur les riviéres. On les appelle aussi *lames*. Il y en a qui font ce mot de *houle* du genre masculin. Le Saint Clément & son Pingre se virent à deux doigts de leur perte, quoique sans aucun vent, tourmentés seulement par le *houle* effroyable de la mer. Frézier.

Houle, chez les Clincailliers, se dit aussi des marmites ou vaisseaux à mettre sur le feu. *Olla*. Des *houles* de cuivre, de fer.

☞ Le HOULET, f. m. Riviére de France, dans l'Artois, dont le canal de Calais a bien dérangé le cours.

HOULET PANIAS. Nom propre d'un petit lac, formé par le Jourdain, riviére de la Judée. *Aquæ Meron*, *Samachonitis Lacus*. Il est à sept lieues au-dessus de la mer de Galilée, & il a si peu d'eau, qu'il se dessèche en été. Maty.

HOULETTE, f. f. (L'*h* s'aspire.) Bâton de Berger qui lui sert à lever des mottes pour jetter à ses moutons, quand ils s'écartent, & à les ramener dans le troupeau. *Pastorale pedum*. Les parties de la *houlette*, sont la hampe, le crochet, la douille, & la feuillette, qui est un fer taillé en demi-cylindre. Les Romans & les Pastorales ont rendu illustre le mot de *houlette*. Comme les Bergers que l'on introduit aujourd'hui sur la scène ne portent plus de *houlette*, il ne faut pas aussi les faire soupirer comme ceux du village. S. Évr. On a dit de Voiture, qu'il avoit aimé depuis le sceptre jusqu'à la *houlette*; c'est-à-dire depuis les personnes de la plus haute qualité jusqu'à celles de la condition la plus basse. Pel.

Mon Berger chantera mon nom sur sa musette:
Je graverai le sien du fer de ma houlette. Vill.

Ce mot de *houlette*, qui a une terminaison de diminutif, vient de *hule*, qui signifie la même chose dans la langue des peuples qui ont fondé la Monarchie Françoise.

Houlette, se dit figurément de l'autorité des Pasteurs de l'Église. *Pastoralis auctoritas*. Je respecte votre *houlette* pastorale. S. Évr.

Hou-

Houlette, est aussi un instrument de Jardinier, ayant un fer au bout d'un petit bâton, comme celui de la *houlette*, à la réserve qu'il est pointu. *Pedum*. Il leur sert à lever & transplanter leurs plantes & leurs oignons.

HOULEUX, euse, adj. Terme de Marine. Il se dit de la mer qui est agitée, non pas par une tempête présente, mais qui est remplie de vagues, comme il arrive après une tempête. *Æstuans, fluctuosus*. Les vents s'amortirent par un calme de mer fort *houleuse*. Frézier.

HOULIER, s. m. Vieux mot, qui signifie ce qu'on appelle aujourd'hui *Picoreur* dans les armées. *Predator, Hullarius*. Dans la basse Latinité Houlier, iére, a dans les Coutumes une autre signification, & veut dire un homme de mauvaise vie: & *houliére*, une femme débauchée.

HOULME, s. m. ou le Pays d'*Houlme*. Nom d'une contrée de Normandie en France. *Holmetia Regio*, *Holmetius pagus*. De Valois dit Le *Houlme*, & non pas L'*Houlme*. L'*Houlme* s'étend depuis Gontel jusqu'à Domfron, & comprend Ferriéres, Briouse, Rane, Carouges, La Ferté-Massé. Voyez de Valois, *Not. Gall. p.* 246. qui cite les Tables de le Vasseur.

HOULOUVE, s. f. Nom propre d'une petite Contrée de l'Ile de Madagascar. *Huluvia* Elle est à deux journées de l'embouchure de la riviére de Sacalite, qui se jette dans la mer à 24 d. 25 m. On tient qu'il s'y trouve de fort beaux crystaux, des aigues marines, & des améthystes de couleur de fleur de pêcher. L'*Houlouve* est abondante en bétail. Flacourt, *Hist. de l'île de Madagascar*, c. 14.

HOUMAR, s. m. Espéce de poisson de mer appellé en Latin *commarus*, ou *gammarus*. C'est un mot que les Normands ont apporté de Suéde.

HOUNCOURT, s. m. Nom propre d'un lieu situé dans le Cambresis sur l'Escaut. *Hunulfi curtis*. Dans les *Annales Bertiniani Hunulf-curt*, dans la division du Royaume de Lothaire, faite en 870 *Hunul-curt*: ailleurs *Hunol-curt*; tous mots formés du nom Latin. Il y a une Abbaye de Bénédictins. En 1642. il s'y donna une bataille entre les François & les Espagnols. Voyez De Valois, *Not. Gall. p.* 247. Jamais on ne prononce le *t* dans les noms qui finissent en *ourt*: pas même devant une voyelle, c'est l'*r* qu'on y joint; *Houncourt* est peu considérable.

HOVO, s. m. Arbre des Indes occidentales. Voyez HOBO.

HOUPÉE, s. f. Terme de Marine, mais bas, & qui n'est en usage que parmi le peuple. Élévation de la vague, de la lame de la mer. Prendre la *houpée*, c'est prendre le temps que la vague s'éléve pour s'embarquer d'une chaloupe dans un gros vaisseau, quand la mer est agitée.

HOUPOU, s. m. Terme de Relation. C'est le nom d'un des Tribunaux souverains de l'Empire de la Chine. *Concilium*, ou *Senatus supremus apud Sinas*, *Ærarii & vectigalium administrator & Judex*. Le *Houpou* léve tous les tributs, & tient compte de l'emploi des finances. P. Le Comte.

HOUPPE, s. f. (L'*h* s'aspire.) Petit nœud, ou assemblage de plusieurs brins de soie ou de laine, qu'on met par ornement en plusieurs endroits. *Paniculus*. On fait des boutons, des glands à *houppes*. On met des *houppes* sur les bonnets carrés. On met des *houppes* qui pendent sur les têtiéres des chevaux de carrosse, quand on va en cérémonie. On se sert de *houppes* à se poudrer les cheveux.

Quelques-uns dérivent ce mot du Latin *upupa*, à cause de la ressemblance qu'elle a avec celle que porte la huppe.

Houppe. Ce mot s'emploie aussi par les Aiguilletiers pour signifier un petit bout de ruban, ou de fil d'or, d'argent, de soie, de laine, qui passe au-delà du fer de l'aiguillette, ou du lacet. *Panicula*.

Houppe, est aussi l'extrémité d'une plante en bouquet, & ressemblante à une *houppe*. *Paniculus*. La *houppe* du fenouil, du millet.

☞ Houppe. En termes de Fauconnerie, la *houppe*, ou tiroir de dessus le chaperon, ou chapelet, s'appelle la Cornette.

Houppe, se dit aussi d'un petit plumage que quelques oiseaux portent sur la tête. *Crista*. Une *houppe* d'alouette.

Houppe. Tristan dit *houppe* au lieu de *huppe*. Voyez ce mot.

☞ Houppe, signifie aussi de la laine peignée & préparée par les Houppiers & Peigneurs de laine. Ce terme, dans cette signification, aussi-bien que les suivans, ne sont guère d'usage que dans la Sayetterie d'Amiens.

Houppe. Terme de Blâson. Bouquet, ou touffe de soie qui termine un cordon de soie entrelacé, & pendant du chapeau, lequel sert de timbre à l'écusson des Cardinaux, Archevêques, & Protonotaires. *Paniculus*. Le nombre des *houppes* de chaque rang augmente en descendant. Les Cardinaux portent le chapeau rouge avec des cordons de soie entrelacés, d'où pendent cinq rangs de *houppes* rouges dans cet ordre: 1, 2, 3, 4, 5. Les Archevêques portent un chapeau de synople avec des cordons de soie entrelacés, se terminans en quatre rangs de *houppes* de synople: 1, 2, 3, 4. Les Évêques en trois rangs de *houppes* de synople: 1, 2, 3, Les Protonotaires en deux rangs de *houppes* de même: 1, 2.

HOUPPELANDE, s. f. (L'*h* s'aspire.) C'étoit originairement une cappe, ou manteau de Berger fait de cuir, dont se sont servis ensuite les Voyageurs contre la pluie. *Pastoralis penula*. On trouve *hoppalanda* dans les titres. Olivier de Clisson dans un codicille ajouté à son testament, légue à Bertrand de Dinant fils de Charles de Dinant, Seigneur de Chateaubrient, entre autres choses sa *houppelande* rouge, fourrée de martre, *unam suam hoppelandam rubeam, martris foderatam*. Voyez *l'histoire de Bret. T. II. p.* 827. La *houppelande* étoit fendue, & boutonnée par les côtés. Depuis on s'en est servi comme d'un manteau de parade, qu'on a chargé de broderie le long des coutures, qui descendoient jusqu'en bas aux deux côtés des épaules par-devant & par derriére.

C'étoit aussi autrefois un habit de femme en forme de manteau à queue traînante, & grand collet, avec des manches renversées, garnies de fin gris ou de riches fournitures, & chargées de jais. Enfin, on a entendu par le mot de *houppelande*, une sorte de casaque à manches courtes. Une *houppelande* de gros drap.

M. Huet croit que cette sorte de casaque vient d'Uplande, Province de Suéde. L'usage en est fort ancien. Il est parlé d'une *Houppelande* dans l'inventaire des meubles de Charles V.

Un jeune Hermite étoit tenu pour Saint;
Mais sous sa houppelande,
Logeoit le cœur d'un dangereux paillard. La Font.

La cocarde, la houppelande,
Faisoient l'ornement de la bande. Div. de S.

☞ *Après vingt Estafiers qui terminoient la bande,*
Les flocons sur la tocque & sur la houppelande.
P. le Moine.

HOUPPER, v. act. (L'*h* s'aspire.) Terme d'Aiguilletiers. *Panniculos facere*. Faire la houppe des aiguillettes & des lacets.

☞ Houpper de la laine, v. act. C'est la peigner.

Houpper. Terme de Chasse. Ce mot se dit lorsqu'un Veneur appelle son compagnon pour l'avertir qu'il a trouvé une bête qu'on peut courre, qui sort de sa quête & entre dans celle de son compagnon. *Acclamare*. *Houpper* un mot long ou deux. Salnove.

☞ HOUPPÉ, ée, adj. m. & f. Qui a une houppe, ou touffe & bouquet de soie. *Panniculo ornatus, panniculatus*.

Linge blanc, ceinture houppée,
Le chaperon fait en poupée. Marot.

Leurs housses, leurs gicels, leurs bardes, leurs têtiéres,
Et depuis leurs chanfrains jusques à leurs croupiéres,
Tout paroissoit houppé *de la blanche toison,*
Tout brilloit du crystal de la froide saison.
P. le Moine.

On

On dit aujourd'hui *Huppé*. Voyez ce mot.

HOUPPIER, s. m. (L'*h* s'aspire.) Arbre ébranché à qui on ne laisse que la *houppe*, ou les petites branches qui sont à son sommet. *Quercus proletaria*. On appelle ainsi un jeune baliveau qu'on a ébranché pour le faire croître en hauteur.

On appelle aussi *houppiers*, les têtes des gros arbres que dans la coupe on ne peut façonner en bois de moule, & dont l'Ordonnance permet de faire des cendres. *Vertices, summitates*.

☞ Houppier, s. m. Ouvrier qui houppe ou peigne de la laine.

☞ HOUPPON, s. m. On nomme ainsi à la Chine un Mandarin établi Commissaire pour la perception des droits d'entrée & de sortie. C'est une espéce de Directeur Général des Douanes.

HOURAGAN, Voyez OURAGAN.

HOURAILLIS, s. m. (L'*h* s'aspire) Terme de Chasse. Méchante meute qui est composée de chiens galeux, maigres ou estropiés, qui ne peuvent rendre aucun service. *Canum indagatorum grex strigosus*.

HOURCE, s. f. (L'*h* s'aspire.) Corde qui tient basbord & stribord la vergue d'artimon, & qui ne sert jamais que d'un côté à la fois, c'est-à-dire, de celui du vent. *Artemonis ductarius funis*.

HOURDAGE, s. m. (L'*h* s'aspire.) Terme de Maçon. Le *hourdage* est une Maçonnerie grossiére. *Ruderatio*.

☞ HOURDEBILLER, v. a. Vieux mot qui signifie, Secouer. *Diction. des Arts*.

HOURDEIS, s. m. Vieux mot, qui signifie, 1°. Des claies dont on couvroit les murs d'une ville pour empêcher l'effet des machines de guerre. 2°. Une sorte de machine de guerre. *Hurdicium, hordacium*. On a dit aussi *hordel*, & *hourt*.

HOURDER, v. act. (L'*h* s'aspire.) Maçonner grossiérement *Luto obducere*. On dit qu'un mur est seulement *hourdé*, lorsqu'il n'y a point encore d'enduit, qu'il est encore rude & inégal. *Hourder* signifie aussi faire l'air d'un plancher sur des lattes.

On dit proverbialement, qu'un homme est crotté & *hourdé*, quand il revient de ville sale & crotté comme un Messager; ou *hourdé* comme s'il avoit travaillé à la maçonnerie à *hourder* un mur.

HOURDI, ou *Lisse de hourdi* Terme de Marine. C'est le dernier des baux vers la poupe. *Tabulati trabs ad puppim*.

☞ HOURDOYER, v. act. Vieux mot. Renforcer. Il a signifié aussi Border, doubler quelque chose.

HOURET, s. m. (L'*h* s'aspire.) Mauvais chien de chasse. Moliére raille ces Chasseurs qui suivis de dix *hourets* galeux, disent *ma meute*.

☞ HOURI, s. f. Terme de Relation. Les *Houris* sont les femmes que les Turcs espérent trouver dans le Paradis qu'ils se figurent. *Mulier cœlestis*, *Mulier Paradisi*. Les Turcs ne se contentent pas de laisser les femmes dans une ignorance tout-à-fait grossiére, de ne leur apprendre pas seulement à prier Dieu, & de leur fermer les Mosquées, ils ne veulent pas même qu'elles entrent en leur Paradis, où ils espérent en avoir d'autres qu'ils appellent *Houris*. Duloir, p. 178.

HOURQUE ou HOUCRE, s. m. Terme de Marine. C'est un vaisseau léger & plat de varengue, dont se servent les Hollandois, qui est rond de bordage comme les flûtes, ou fûtes, & mâté comme un heu, ayant quelquefois un beaupré. *Oneraria Batavica*. Il est du port depuis 50 jusqu'à 200 ou 300 tonneaux. Il est facile à conduire, & propre à louvoyer. On tient qu'il fut inventé par Erasme pour aller sur les canaux de Hollande; car il va à vent contraire, en faisant plusieurs petites bordées sur des canaux étroits qui n'ont que quatre ou cinq longueurs du bâtiment. L'an 1555. il y eut un furieux combat sur mer entre quelques navires de Dieppe, & vingt-quatre *hourques* Flamandes. L'Histoire de cette *bataille navale* a été imprimée à Rouen en 1557. & réimprimée à Dieppe en 1646. avec une lettre de Henri II. où ce Prince témoigne aux Dieppois la satisfaction qu'il avoit des bons services qu'ils lui avoient rendus en cette occasion. L'on emploie dans toute cette relation le mot de *hou..ue* & non pas celui de *houcre*.

Ce mot vient de l'Espagnol *orca*, qui signifie la même chose. Les Flamands l'appellent *hoeker*, les Anglois *hulche*, le tout dérivé du Latin *hulcus*, ou du Grec ὁλκὰς, qui signifie *navire de charge*.

☞ HOURS, s. m. plur. Terme de Scieurs de long. Ces Ouvriers nomment quelquefois de la sorte ce qu'on appelle plus communément Chevalets ou Treteaux.

HOURT, s. m. Vieux mot, qui signifie claie. *Crates*, & dans la basse Latinité *hurdicium*, & *hordecium*.

HOURVARI, s. m. (L'*h* s'aspire.) Terme de Chasse. qui signifie, Retour quand on rappelle les chiens pour courir d'un autre côté, quand ils sont hors des voies. *Canum revocatio*.

Ce mot vient, selon Ménage, du bas Allemand *herwaard*, qui signifie *en-deça*, ou impérativement, *retourne*, qui est le cri des Chasseurs Allemands en telles occasions. Il y en a qui écrivent *Ourvari*.

Hourvari, se dit aussi dans le langage ordinaire, des détours que donnent les chicaneurs, ou autres parties ennemies, pour traverser les desseins d'une personne, & rompre toutes ses mesures. Ce Gentilhomme croyoit faire juger son procès cette semaine; mais sa partie lui a donné un étrange *hourvari*, elle l'a fait renvoyer en un autre Parlement.

Hourvari, se prend généralement parlant de tout désordre. On dit, il y a un grand *hourvari*. Le vulgaire dit *hourvari*. *Tumultus*.

Hourvari, est aussi le nom qu'on donne à un certain vent orageux qui s'éléve dans quelques Iles de l'Amérique.

HOUSEAU, ou HEUSE, s. m. (L'*h* s'aspire.) Chaussure contre le froid, la pluie & la crotte. *Pero*. Les anciens disoient chausser les *heuses*, tirer ses *heuses*, une grande *heuse*, une petite *heuse*. Les Anglois appellent bandes de *houseaux* hose-gartiers ce que nous appellons jarretiéres. C'étoit une espéce de botte ou bottine. Les gens de guerre s'en servoient, comme aujourd'hui de bottes. On les faisoit d'abord de cuir de vache. Villehardouin parle de *heuses* vermeilles. Un Auteur qui vivoit sous Henri VI. Roi d'Angleterre dit, *Heuses sont faites pour soi garder de la boe & de froidure, quand l'on chemine par pays, & pour soi garder de l'eaue*. On quittoit ses *heuses* à la main. Il est vieux & n'a plus d'usage qu'en cette phrase basse & figurée. Il a quitté ses *houseaux*; pour dire, il est mort. ☞ Il y a des statuts de l'Ordre de la Jarretiére, en François, qui disent qu'un Chevalier étoit dispensé de porter la jarretiére quand il étoit housé pour chevanchier; & que pour-lors il étoit obligé de porter sous son *houseau*, en signifiance du jarretier, un fil bleu de soie.

Il y avoit deux sortes de *houseaux*; les uns n'avoient que la tige simple, les autres avoient un soulier, & quelquefois le soulier étoit à poulaine avec un long bec recourbé en haut.

On appelloit *houseaux sans avoir pied*, une espéce de chausses semélées, dont la tige se retournoit comme celle d'un gant. Voyez Marot sur le petit Testament de Villon. L'origine en est expliquée au long dans Pasquier. On a appellé Robert Duc de Normandie, *Courteheuse*, à cause qu'il avoit les jambes courtes étant de petite taille.

Houseaux, se dit aussi en quelques ports de Normandie des grandes bottes que les Matelots qui pêchent le poisson portent dans leurs bateaux & dans l'eau; elles sont faites d'un gros cuir passé avec de l'huile de poisson. Les Chasseurs qui veulent avoir des bottes qui ne percent point à l'eau, en font faire de cuir de *houseau* apprêté de la même maniére. Mais il ne faut point approcher du feu avec ces sortes de bottes, à cause de la puanteur de l'huile de poisson.

Ce mot vient de *hosellum*, diminutif de *hosa*, qui se trouve dans Paul Diacre, & qui a été fait de l'Allemand *hose*. Le mot *hosen* signifie encore à présent *haut-de-chausses* en Allemagne.

En Blason, on appelle *houseaux*, ou *houssettes*, les figures de bottes, ou de bottines.

HOUSER, v. n. & vieux, qui ne se dit qu'au participe.

pe. Il étoit *housé* & crotté comme sont les Voyageurs qui arrivent avec des houseaux.

HOUSPILLER, v. act. (L'*h* s'aspire.) Tirailler quelqu'un, le presser ensorte que ses habits soient déchirés, chiffonnés, ou soupis. *Trahendo alicujus vestem discerpere.* Les Sergens en prenant cet honnête-homme l'ont fort *houspillé*, ils ont déchiré ses habits. Les femmes évitent la presse, de peur d'être *houspillées*, d'avoir leurs habits chiffonnés.

Houspiller, se dit aussi des animaux mordans qui déchirent ou mordent les autres. *Dilacerare.* Ce vilain mâtin à long-temps *houspillé* ce petit épagneul.

☞ Houspiller. Il se dit figurément en parlant de deux personnes qui disputent avec aigreur & avec emportement. Ces deux Auteurs se *houspillent* dans leurs écrits. Acad. Fr.

☞ Houspillé, ée, part. pass. On hait d'être *houspillé* par la fortune. Mad. de Sévigné.

HOUSPILLON, s. m. Est un demi-verre de vin qu'on fait boire à ceux qui ont manqué à quelque cérémonie de table, comme lorsqu'ils ont bu une santé de la main gauche, &c. *Vini haustus.* Quelques-uns disent *gouspillon.*

HOUSSAGE, s. m. (L'*h* s'aspire. Terme de Charpenterie, qui se dit de la clôture ou fermeture d'un moulin à vent, qui se fait d'ais, couteaux, & de bardeaux. *Septum moletrinæ lineum.*

☞ Houssage, l'action de housser. L'Auteur du Spectacle de la Nature, nomme Salpêtre de *houssage*, celui qu'on housse & qu'on balaie de dessus les pierres & les platras des vieux bâtimens. ☞ Le salpêtre de *houssage* est le salpêtre qui vient des Indes Orientales, & qui est beaucoup meilleur que celui qui se fabrique en Europe. On l'appelle Salpêtre de *houssage*, parce que dans les lieux où il se forme naturellement, on n'a pour le recueillir qu'à le housser & le balayer. Acad. des Sc. 1717.

HOUSSARD & HUSSARD, s. m. (L'*h* s'aspire.) Est une milice en Pologne, & en Hongrie qu'on oppose à la cavalerie Ottomane. *Hungarus eques.* Ils ont force plumes, & peaux de tigres pour leurs habillemens. Le mot est Hongrois. Le Roi & l'Empereur ont des *Houssards* à leur service. En France ils ont des bonnets avec une espéce de plume sur l'oreille gauche. Ils portent le sabre & la baïonnette. Ils sont fort déterminés, grands pilleurs, bons partisans, & meilleurs dans une prompte expédition que dans une bataille rangée. Aujourd'hui on prononce *Houssard*, plusieurs même ne font sentir qu'une *s*, & la prononcent comme un *z*, *Houzard*, & personne ne fait entendre le *s* final.

☞ On dit, Couper les crins des chevaux à la *houssarde*; pour dire, les laisser depuis le bas de l'encollure jusqu'à la moitié, & couper le reste jusqu'à la tête. Acad. Fr.

HOUSSARDE, ou HUSSARDE, s. f. Terme de Danse. La *Houssarde* est une sorte de danse fort gaillarde, que depuis quelques années on a fait danser aux Marionnettes Françoises.

HOUSSAYE, s. f. Lieu où il croît quantité de houx. *Terra aquifoliis consita.*

HOUSSE s. f. (L'*h* s'aspire.) C'étoit autrefois une couverture que les paysannes mettoient sur la tête & les épaules, pour se défendre de la pluie & du froid. *Muliebris gausapa.*

On trouve même dans les anciens titres que la *housse* a été portée non seulement par les paysannes, maismême dans la ville, comme on peut voir dans les réglemens du Collége de Navarre, *omnes habeant habitus, videlicet tabeldos, seu houssias longas de bruneta nigra.* Launoy, *Hist. du Collége de Navarre.* Le Poëme du Renard couronné Roi les appelle *bauches.*

Housse, se dit maintenant des couvertures de meubles, de chaises, de lit. *Stragulum.* On met des *housses* de serge pour conserver les ameublemens de soie, ou de tapisserie, tant pour les siéges que pour les lits. On a ôté la garniture de ce lit, on n'y a laissé que la *housse.*

On appelle aussi un lit en *housse*, celui qui a des pentes qui vont jusqu'en bas, ou qui se suspendent sur des bâtons, qui n'a point de rideaux qui se tirent sur des tringles. *Pensile stragulum.*

Housse, se dit aussi de la couverture de velours ou d'écarlate que les Princesses, & les Duchesses mettent, quand il leur plaît, sur l'impériale de leur carrosse. *Stragulum pendulum.* On dit un carrosse à *housse.*

Housse, se dit aussi des couvertures qu'on met sur la selle des chevaux, pour la conserver; elle est ordinairement de cuir, ou de peau. Il y a des *housses* d'étoffe, qui sont attachées derriére la selle, & qui couvrent la croupe du cheval: elles servent tant pour l'ornement, que pour se garantir des crottes aux entrées, aux revûes & autres cérémonies. *Ephippii stragulum.* Les cavaliers paroissoient avec *housses* en broderie. Les Médecins & les bourgeois qui vont sur des Mules par la ville, ont des *housses* qui les défendent des crottes. Ainsi Despréaux a dit d'un Médecin,

.... avec la mort en trousse,
Courir chez un malade un Assassin en housse.

Les *housses* en bottes ne couvrent que la croupe du cheval. Les *housses* en souliers couvrent sa croupe & ses flancs, & descendent jusqu'à l'étrier, & quelquefois tout en bas.

Ces expressions viennent de ce que les *housses* doivent être plus longues, quand on est à cheval sans bottes, afin de conserver les bas, que lorsqu'on est en bottes. Les *housses* en soulier, s'appellent aussi *housses* de pié.

Housse, est aussi en usage parmi les Bourreliers & les Charretiers, pour signifier une peau de mouton, ou de chévre, qu'ils mettent sur le collier des chevaux de harnois. *Collaris stragula.*

HOUSSÉE, s. f. Vieux mot, qui veut dire grosse pluie, pluie d'orage qui passe vite & ne dure guère: par exemple, une heure seulement.

Ce mot s'est dit pour *horée*, qui se trouve dans le même sens dans quelques Auteurs: ils viennent l'un & l'autre d'*horata*, qui est formé d'*hora*, heure: en changeant l'*r* en *s* on a fait *houssée.*

HOUSSEPAILLIER, s. m. Vieux mot, & qui signifie, mal-propre: on s'en est servi pour signifier deux choses, 1°. Un marmiton, ou cuistre. 2°. Un soldat. Dans le Poëme de la Résurrection de N. S. Jésus-Christ, on lit,

Vive tel gent
Telz houspailliers, *telz fouldars.*

Ce nom est composé de *housse* & de *paille*, & signifie qui a son habit tout couvert de brins de paille.

HOUSSER, v. act. (L'*h* s'aspire.) Nettoyer avec un houssoir, un balai à long manche, les ordures, les araignées, la poudre des planchers, des murailles, des cheminées. *Detergere. Housser* des tapisseries, des appartemens.

On dit ironiquement, qu'un homme a été bien *houssé*; pour dire, qu'il a été bien battu.

Houssé, ée, part. pass. & adj. *Detersus.* Le Caraccio étoit autrefois traîné par trois paires de bœufs *houssés* & caparaçonnés de même couleur que le chariot. Mascur.

Houssé, en termes de Blâson, se dit d'un cheval qui a sa *housse. Stragulo instructus.*

☞ HOUSSET, s. m. Soie de Perse qu'on tire d'Alep.

HOUSSETTES. s. f. pl. Vieux mot François, qui signifioit des brodequins, ou bas de chausses. *Perones.* Il est encore en usage dans le Blâson. Voyez HOUSEAUX.

Les Serruriers appellent *houssettes*, des serrures qui servent pour des coffres, & qui se ferment à la chûte du couvercle. *Sera incitati pessuli.*

HOUSSEUR, euse, s. m. & f. Qui housse & nettoie les planchers, les murailles, les meubles. *Scoparius.*

HOUSSIÉRES, s. f. plur. Endroit d'une forêt qui n'est plein que d'arbrisseaux, comme de houx & autres semblables, qu'on nomme en Latin *virgulteta.*

HOUSSINE, s. f. (L'*h* s'aspire.) Gaule, branche déliée de houx qui sert à mener un cheval, ou à battre des meubles pour en faire sortir la poudre. *Virga, flagellum virgeum.* On le peut dire aussi des brins d'osier, ou d'autre menu bois.

Ce mot vient de Houx.

HOUS-

HOUSSINER, v. act. Terme bas & populaire, qui signifie, Battre avec une houssine. Il fut *houssiné* comme il faut. *Virgis plectere.*

HOUSSOIR, s. m. (L'*h* s'aspire.) Balai emmanché d'une perche, ou long manche, qui sert à housser les planchers, les murailles. *Lacunaria scopa.* Il y a des *houssoirs* de plumes pour nettoyer les tableaux placés en un lieu élevé.

HOUSSON, s. m. Plante. C'est une espéce de Houx-frélon, laquelle M. Tournefort appelle *Ruscus myrtifolius, aculeatus.* Voyez HOUX-FRELON.

☞ **HOUSSU**, ue, adj. Vieux mot. Épais, toufu.

☞ **HOUSSURE**, s. f. Vieux mot. Housse. *Ephippii Stragulum.* Leurs riches *houssures.* P. le Moine.

> *Tout flamboyoit sur lui, chanfrains, bardes,* houssures,
> *De chifres enlacés & de feux en figures.*
> P. le Moine.

> *Tout le camp qui les suit d'une modeste allure,*
> *Sans barde, sans cimier, sans plume & sans* houssure,
> *Fait voir ce que jamais on ne vit sous les cieux,*
> *Des braves sans fierté, d'humbles victorieux.* Idem.

HOUSTALAR, s. m. Terme de Relation. Chef d'un jardin du Grand-Seigneur. *Hortulanus, Olitor.* Tous les Vendredis les *Houstalars*, qui sont les chefs des jardins, viennent rendre compte au Bostangibaschi de leurs charges, & de la vente qu'ils ont faite, parce que tout ce qui croît dans les jardins est vendu au profit du Grand-Seigneur, & l'argent qui en provient est appliqué à sa dépense de bouche. D. C. *Voyage du Levant.*

HOUSTIL & OUSTIL, s. m. Vieux mot, qui signifie un homme qui est chez lui, qui est au logis.

HOUTARDE. Voyez OUTARDE.

HOUX, s. m. Arbrisseau qui croît en quelques lieux à la hauteur d'un arbre, & qui est toûjours verd. *Aquifolium.* Son tronc & ses rameaux sont flexibles, couverts d'une écorce double, dont l'extérieur est verd, & l'intérieur pâle: elles ont un goût & une odeur désagréables quand on les sépare. Son bois est blanc, dur, solide, pesant, noirâtre vers le cœur. Ses feuilles sont assez grandes, à peu près comme celles du laurier, fermes, charnues, garnies de piquans tout autour, de couleur verte & luisante, attachées à des queues courtes. Ses fleurs sont belles, petites, blanches, chacune desquelles ordinairement d'une seule feuille coupée en rosette à quatre quartiers. Ses fruits sont des baies molles, petites, rondes, rouges, d'un goût douceâtre, désagréable, dans lesquelles on trouve quatre osselets, ou semences oblongues, irréguliéres. En Latin *Aquifolium, sive Agrifolium vulgò.* J. Bauhin. 1. 114. Avec l'écorce de cet arbre on fait de la glu à prendre les oiseaux. Quelques-uns assûrent que dix ou douze baies de *houx* avalées guérissent la colique. D'autres rapportent qu'ils ont vû des personnes guéries de ce même mal, en buvant du lait & de la biére dans lesquels on avoit fait bouillir les pointes des feuilles de cet arbre. Ses racines sont fort émollientes & résolutives. Il y a quelques autres espéces de *houx.*

☞ Houx pennaché. C'est une espéce de houx, dont la feuille est vergetée de jaune. Acad. Fr.

Saumaise dérive ce mot du Latin *ilex*, sorte d'arbre qui s'appelle en François *yeuse*, ou *euse*, ou *chêne vert.* Ménage & plusieurs autres font venir ce mot du Grec *ὀξὺς, aigu*, à cause de la pointe de ses feuilles. Les mots de *housser* & *houssine* en sont dérivés.

Petit-Houx. Plante. Voyez HOUX-FRELON.

HOUX-FRELON, s. m. Plante dont il y a plusieurs espéces. Celle qu'on appelle *Housson*, ou *petit-houx*, en Latin, *Ruscus myrtifolius, aculeatus*, (P. Tournefort.) *Inst. rei herb.* 79. est un petit arbrisseau qui croît jusqu'à la hauteur de deux, ou trois pieds, poussant beaucoup de rameaux pliants & difficiles à rompre. Ses feuilles sont semblables à celles du myrthe, mais plus roides, pointues, piquantes, nerveuses, sans queue, d'un goût amer & astringent. Ses fleurs naissent sur le milieu des feuilles, attachées à un pédicule court: elles sont petites & formées comme en grelots. Ses fruits sont des baies rouges, un peu molles, grosses comme des pois, dans lesquelles sont contenues une ou deux semences dures comme de la corne. Ses racines sont grosses, tortueuses, garnies de fibres blanches & longues. Cet arbrisseau jette de sa racine au printemps certains rejettons tendres qui peuvent être mangés comme des asperges. Sa racine est une des cinq racines apéritives ordinaires, propre pour emporter les obstructions des viscères, & pour faire passer les urines: elle est aussi bonne pour l'hydropisie, la cakéxie, la jaunisse, le calcul & la rétention d'urine.

H O X.

HOXER, ou HOXTER. Voyez HEUXTER.

H O Y.

HOY, s. m. Nom propre d'une des Orcades. *Hoya*, anciennement *Dumna.* Elle est située entre celle de Mainland, & le nord d'Écosse, dont elle n'est séparée que par le détroit de Pichtland. Cette Ile a des montagnes si hautes, qu'elles servent d'enseignes à ceux qui font voiles dans les mers voisines. Elle est séparée en deux par un isthme de sable que la haute marée couvre. On trouve dans la partie orientale de cette île, nommée Wal, des chevaux sauvages; mais ils sont petits, laids, indomptables, & incapables de porter des fardeaux, à cause de la petitesse & de la foiblesse de leurs jambes. Maty.

HOYAU, s. m. (L'*h* s'aspire.) Outil de Pionnier, ou de Jardinier, qui est une espéce de pic, ou pioche, servant à remuer la terre, qui est large par le bout. *Ligo.*

HOYE, s. f. Nom propre d'une petite ville avec une Citadelle. *Hoya.* Elle est capitale du Comté de *Hoye* en Westphalie, & située sur le Wéser, à trois lieues de Ferden, vers le midi. Maty.

Le Comté de *Hoye. Hoyensis Comitatus.* C'est un pays du Cercle de Westphalie, en Allemagne. Il est entre la principauté de Minden au midi, & le Duché de Bréme au nord. Son étendue est environ de dix lieues de long & autant de large. Il a eu ses Comtes particuliers Feudataires des Ducs de Brunswick qui s'en sont mis en possession, ensuite de la mort d'Othon, dernier de sa race, arrivée l'an 1582. Le Landgrave de Hesse-Cassel y posséde pourtant des Bailliages d'Uche & de Frendenberg. Ses lieux principaux sont *Haye* & Nyenbourg. Maty.

H O Z.

HOZFELD. Voyez HAZFELD.

H R A.

HRADISC, s. m. **HRADISSE**, s. f. Nom propre d'une ville du Royaume de Bohême. *Hradisca.* Elle est dans la Moravie, à onze lieues au-dessous d'Olmutz. On croit qu'elle pourroit être l'ancienne *Arsicua*, ville des Quades, laquelle pourtant quelques-uns mettent à Brin. Maty.

HRASTIE, HORITABO. Voyez TABOR.

H U.

HU. Ce mot, ou ce son, répété plusieurs fois lentement & en l'entrecoupant de sanglots, exprime le bruit que font ceux qui pleurent. Quelquefois on exprime le même bruit par le son de *hi*, ou par celui de *hui*, répété plusieurs fois.

HU, s. m. Ce mot dans les Coutumes se prend pour cri, huée. Pourquoi ce n'étoit mie chasse si chaude à vûe d'œil continuée en poursuivant à cri & à *hu.* Bouteil.

HU. Terme du Calendrier. Nom du troisiéme mois des Tartares du Catai. Ce mot, dans leur langue, veut dire *tigre*, ou *léopard.*

☞ **HU**, s. m. Vieux mot. Sorte de Chasse.

> *Les prennent mieux qu'aux gresillons,*
> *Au bray, au* hu, *au trébuchet.*

H U A.

HUAGE, f. m. Terme de Coutumes. *Clamor venaticus* Cris qui se font à la chasse en certaines occasions pour faire aller les bêtes en quelque endroit. Devoir le *huage*, c'est être obligé de faire *heu*.

HUAPE. f. f. Volcan, montagne qui vomit des flammes *Huapeus Vulcanus*. Elle est dans le Chili, en l'Amérique méridionale, près de la ville de S. Jean de la Frontéra, dans la Cordillière des Anges, dont elle fait partie. Maty.

HUART, f. m. Nom d'une aigle appellée autrement *Gerfaut*. *Anataria*, *Navia*, *Morphnos*, par Aristote *Nitophonos*. L'aigle que l'on appelle *Gnesia* est la plus grande de toutes, & celle qui est nommée *Melanetos*, ou petite aigle noire, est la plus petite; les autres ainsi que celle que l'on appelle *Anataria*, en François *Huart*, ou Gerfaut, le *Pygargus*, l'aigle *Perenopterus* & l'Offifrage, sont moyennes entr'elles; le *Huart* est donc le plus petit aigle, excepté le petit aigle Royal, puisque Aristote rapporte qu'il approche de la grosseur du *Pygargus*: le champ de son pennage est bleuâtre, & cette couleur regne par tout son corps, où l'on voit néanmoins plusieurs taches semées en quelques endroits, & c'est de-là qu'elle a été appellée *Morphos* & *Navia*: elle vit de poules d'eau, d'oies sauvages & d'oiseaux de rivière; elle fait son aire proche des eaux. Quelques Anciens ont estimé que c'étoit l'oiseau que nous appellons Gerfaut. Cette aigle est une de celle qui porte la pierre nommée Ætite, ou pierre d'aigle, dans son aire.

HUART, ou Gerfaut de Bellon. Cette espéce est de la hauteur d'un coq, & son pennage est presque entiérement de couleur de rouille, si ce n'est qu'à l'extrémité de ses manteaux, approchant du ventre, elle a plusieurs taches blanches, en ovale, & les grandes pennes de son vol ont pareillement leurs extrémités blanches, ainsi que le bout de sa queue & son croupion; par le dessous ses cuisses sont toutes hérissées jusqu'au commencement de ses doigts, avec de pareilles taches brunes: ses pieds sont jaunes, & ses doigts tachés par-dessus: proche des ongles ils sont garnis de tablettes, ou d'anneaux; tout son pennage est blanc à la racine, le tour de ses yeux est brun, la prunelle en est noire. Cette espéce d'aigle aime extrémement les souris écorchées, elle les dévore avec beaucoup d'avidité; l'on n'en voit point en Italie, ni en France, elles font leurs passages dans la haute & basse Allemagne.

☞ Huart. Oiseau aquatique du Canada, dont parle Biron. Il est grand comme un coq d'Inde, mais son plumage est bien plus beau. Il est émaillé comme celui de la perdrix, & ses mouchetures sont d'un noir & d'un bleu plus vifs. Son ventre est tout blanc. Son bec est long comme celui d'une bécasse, mais beaucoup plus gros; son cou est long comme celui d'un cygne, de couleur de gorge de pigeon, qui change suivant qu'elle est diversement exposée au Soleil. Il a sous la gorge une espéce de petite cravate blanche & noire, qui produit un assez plaisant effet. Ses jambes sont fort longues, ses pieds comme ceux des autres oiseaux de rivière. Il vit dans l'eau, & mange le poisson qu'il peut attraper. On le trouve au bord de la mer, dans les rivières & les lacs: il est fort bon à manger. On dit qu'il s'en trouve beaucoup le long de la riviére de Missisipi. On lui a donné le nom de *Huart*, parce qu'il prononce si bien & si distinctement ce mot de *Huart*, qu'on diroit que c'est une voix humaine.

HUAU. Voyez MILAN.

H U B.

HUBAUD, f. m. Nom propre d'homme. *Huchaldus*, *Hugbaldus*, *Hubaldus*, *Hubaud*. Religieux Bénédictin du X^e siécle, est l'Auteur du Poëme de 300 vers à la louange des Chauves, qu'il présenta à Charles le Chauve, dont tous les mots commencent par la lettre *C*.

Carmina, clarisona, calvis, cantate, Camœnæ, &c

Naudé en a parlé dans son Mascurat. Nous avons encore de *Hubaud* un Traité de la Musique qu'il entendoit fort bien, & plusieurs vies des Saints. Il mourut en 930.

HUBAYE. Voyez UBAYE.

HUBERT, f. m. Nom propre d'homme. *Hubertus*. Le peuple croit que les descendans de S. *Hubert* guérissent ceux qui ont été mordus par un chien enragé. S. *Hubert* est le Patron des Chasseurs, parce qu'on dit que Dieu le convertit à la chasse en lui faisant apparoitre un crucifix entre le bois d'un cerf; mais tout ce qu'on raconte de ce Saint, avant qu'il fût Évêque de Mastricht, passe pour faux chez les nouveaux Critiques. Voyez le Traité des superstitions par Thiers. Il y a toujours chasse le jour de S. *Hubert*, quelque temps qu'il fasse.

Skinner dérive ce nom de deux mots Anglo-Saxons *hewe*, qui veut dire *couleur*, & *béorth*, qui signifie *éclatant*, *brillant*; puis il rejette l'étymologie qu'en donne Verstegan, qui fait venir ce nom de *heugh*, qui est une partie du mot *heughtide*, lequel signifie *fête*, & dans un sens métaphorique, *délices*, *plaisir*, & de *berithe*, qui veut dire *enclin*, *porté*. Selon la première étymologie, *Hubert* signifie qui a un teint brillant; & selon la seconde, il veut dire, qui aime le plaisir, qui est porté au plaisir.

L'Ordre de Saint *Hubert*, & les Chevaliers de Saint *Hubert*. Ashmole, dans son histoire de l'Institution de l'Ordre de la Jarretière, & après lui l'Abbé Justiniani, dans son histoire des Ordres de Chevalerie, disent que les Chevaliers de l'Ordre de S. *Hubert*, sont un Ordre militaire du Duché de Juliers, institué l'an 1473. par le Duc Girard V. & qu'il les mit sous la protection de S. *Hubert*, Évêque de Liége, dont pour cette raison il leur fit prendre le nom. C'est tout ce que l'on en sçait. Ashmole ajoûte seulement, que leurs statuts étoient écrits en Allemand, avec un catalogue des Chevaliers, depuis l'institution de l'Ordre, jusqu'à l'an 1587. Ce n'est que 14 ans au plus. Apparemment cet Ordre n'a pas duré longtemps.

HUBERT. (SAINT) Nom propre d'un bourg du pays de Liége. *Fanum S. Huberti*. Il est enclavé dans le Duché de Luxembourg, & situé sur la rivière d'Homme, à quatre lieues de Bastogne, vers le couchant. *S. Hubert* a une célèbre Abbaye, dont l'Abbé est Seigneur du lieu, & de seize villages qui sont aux environs. Il portoit autrefois le nom d'*Andainum*, & d'*Andagium*. Maty.

HUBET, f. m. Nom propre d'une ancienne petite ville, ou bourg du Royaume d'Alger en Barbarie. *Hubetum*, anciennement *Mniara*, ou *Mina*. Ce lieu est près de la ville de Telesin, environ à cinq lieues de la côte. Maty.

HUBIR, se HUBIR. (L'*h* s'aspire.) Hérisser la peau, le poil, la plume, comme font les oiseaux, & quelques animaux qui se mettent en colère. *Inhorrescere*, *surrigere*. Voyez ce chat, ce jai, comme il *se hubit*. Il est vieux.

Hubir, se Hubir, se dit figurément & populairement des personnes, en cette phrase, Il faut *se hubir* comme on pourra; pour dire, il faut s'accommoder, se passer de ce qu'on a, patienter jusqu'à ce qu'on se mette plus à son aise. Il *se hubit* comme il peut.

H U C.

HUCAC, f. m. Voyez HALCATH. C'est la même chose.

HUCHE, f. f. (L'*h* s'aspire.) Grand coffre de bois dans lequel les bourgeois & les paysans pétrissent le pain. *Mactra*. A Paris les Boulangers disent pétrin. Voyez PÉTRIN. Quelques Latins l'ont appellé *buchia*.

Huche, se dit aussi d'un coffre qui est dans la dépense, où on serre le pain & autres choses qui servent sur la table.

Huche de Moulin, est un coffre de bois dans lequel tombe la farine moulue en sortant de-dessous la meule. *Frumentaria molæ infundibulum*. En quelques lieux on le dit aussi de la trémie, où se met le grain pour le faire tomber sur la meule petit-à-petit.

Huche. Terme de Marine. On appelle un navire en *huche*, celui qui a la pouppe très-haute.

☞On

☞ On dit prov. d'un homme gros, gras, & bien nourri, qu'il est bouffi du vent de la *huche*. Acad. Fr.

HUCHEMENT, s. m. Vieux mot, qui veut dire cri, proclamation. *Vociferatio, promulgatio, publicatio.*

HUCHER, v. act. Vieux mot, qui signifioit autrefois *appeller, nommer. Clamore accersere.* Il n'est plus en usage que dans les Provinces. Il l'est aussi quelque peu à la chasse. L'Acad.

Nicot dérive ce mot du Latin *heus*. Mais Ménage & Périonius prétendent qu'il vient par corruption du mot de *vocare*, qui signifie *appeller*; ou de *levare huescum*, qui signifie *acclamare*. Du Cange dit, que dans la basse Latinité on a dit *bucciare, buccus*, signifiant un *cri violent*, d'où les Picards ont fait *huquer*, qui signifie *appeller à haute voix*. Il y en a qui dérivent ce mot de *hucher* de l'adverbe Latin *huc*, qui veut dire *ici*.

☞ Hucher, s. m. Celui qui fait des huches. Les premiers Statuts des Menuisiers de l'an 1396. leur donnent la qualité de Huchers-Menuisiers.

HUCHET, s. m. est le petit cor d'un Chasseur, ou d'un Postillon, qui sert à hucher, à appeller les chiens, les lévriers à la chasse. *Venatoria buccina.* Ce mot vieillit, & en sa place on dit *Cor*. On se sert du mot *huchet* dans le blâson. Horn porte d'or à trois *huchets* de gueules virolés d'argent.

HUCHEU, s. m. Nom propre d'une des grandes villes de la Chine. *Hucheum.* Elle est sur la rivière de Tay, dans la province de Chékiang, où elle tient le troisiéme rang. Elle a cinq autres villes sous sa jurisdiction. Maty.

HUCIPOCHOTL, s. m. Arbrisseau de la nouvelle Espagne, qui traîne par terre, & dont les feuilles sont à trois pointes. Ses fleurs sont menues, rouges, jointes ensemble au bout de ses branches. Ses fruits ressemblent à des noisettes, soit pour la forme, soit pour la grandeur: ils renferment trois noyaux blancs. Le *Hucipochotl* porte toute l'année des feuilles, des fleurs & des fruits. On assûre que cinq de ses noyaux, ou sept pour ceux qui sont plus robustes, après qu'on en a ôté une petite peau qui les couvre, purgent puissamment par les selles & par les vomissemens. C'est un remède si sûr, qu'en prenant un peu de viande, il cesse d'agir aussitôt. On l'appelle autrement *Huitpacotl*.

☞ HUCQUES, s. f. Vieux mot. Sorte de robe.

HUCUCA, s. f. Nom propre d'un lieu ou d'une ville de la Terre-Sainte. *Hucuca*, dans l'Hébreu *Huccoc*. S. Jérôme la nomme *Icoc*. On trouve aussi *Hucocas, Ucuca, Ucoca*. Ce lieu étoit dans la partie méridionale de la Tribu de Nephthali, & voisin des frontiéres d'Aser & de Zabulon. *Jos.* XIX. 34. 1. *des Paral.* VI. 75.

H U D.

HUDACHK. Voyez KUDACK.

HUDIA. Voyez ODIAA.

☞ HUDICOURT, s. m. Bourg de France, au Vexin Normand, au Diocèse de Rouen, avec haute Justice & Château; c'est le même qu'*Heudicourt*.

HUDSON. La Baie de *Hudson*. *Hudsonius sinus.* C'est un grand golfe de la mer du Nord. Il est au septentrion de l'Amérique, entre l'Estotilande, la nouvelle France, & le nouveau Southwalles. Il renferme les baies de James & de Délivrance. On y comprend aussi quelquefois celle du Button. Henri Hudson, Anglois, l'a découverte l'an 1612. en cherchant un passage pour aller de la mer du Nord en celle du Sud, & on dit que les Anglois ont quatre petites colonies sur son rivage. Maty.

Le détroit de *Hudson*. *Hudsonium fretum.* Ce détroit est une branche de la mer du Nord. Il est entre les terres Arctiques & l'Estotilande, ou la nouvelle Bretagne, il a environ cent cinquante lieues de long, & a été découvert par Henri Hudson, la même année que la baie qui porte son nom.

HUDWICSWALDT, s. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg de la Suéde. *Hudingswaldia*, ou *Hudwicswaldum*. Ce lieu est le principal de la Province d'Helsingie, il est situé sur le golfe de Bothnie.

H U E.

HUE. Sorte d'adverbe, dont les Chartiers se servent pour faire avancer leurs chevaux, ou plutôt pour les faire aller à main droite. *Vade*. Ou plutôt *dextrorsum*.

HUE, s. f. Vieux mot, qui s'est dit pour huée. *Hue* & crie est un poursuit de un ayant commis félonie par le hault chemin. Rast. *Vociferatio*.

HUE, ou HUES, s. m. Nom propre d'homme, qui s'est dit autrefois, & se dit encore pour *Hugues*, de quelques personnages du treiziéme & quatorziéme siécle. *Hugo*. Ainsi on dit *Hues* de Brajeselve, ancien Poëte François, qui a fait des fables. *Hues* li Maroniers, ou le Maronier, qui composa les Jeux partis d'Amour, vivoit vers l'an 1300. aussi bien que *Hues* de Cambrai, Auteur d'un fabliau intitulé *La Malebonte*; c'est une espéce de Satyre contre Henri Roi d'Angleterre. *Hues* Piancelles, ancien Poëte François, l'an 1260. ou environ. Il a fait le fabel, ou fabliau de Sire Hams & Dame Avieuse, sa femme, c'est-à-dire, un conte fabuleux de Sire Jean & de sa femme nommée Avoye. Celui-ci dit de soi,

> Hues *Piancelles qui trova*
> *Cil fabel, par raison prova*
> *Que cil qui a femme rubeste,*
> *Est garnis de mauvaise beste.*

De la Croix du Maine écrit *Hue*, & du Verdier *Hues*. Voyez ces Auteurs. Il y a de l'apparence que ce n'est qu'une corruption du nom *Hugues*. Du Verdier appelle *Hue* de Brajeselve le même Poëte, que la Croix du Maine nomme *Hugues* de Brajeselve.

Du Tillet dit encore *Hue* pour *Hugues*. Arnoul, Archevêque de Rheims, fut déposé par le Roi *Hue* Capet, après restitué par l'autorité du Pape. Du Tillet. L'an 960. Le Roi Lothaire donna à *Hue* Capet l'office de Meier, ou Maire du Palais. Id.

☞ HUED-YL-BARBAR. Grand fleuve d'Afrique: il tire sa source du grand Atlas, près de la ville de Lorbus, au Royaume de Tunis, & fait tant de tours & détours par ces montagnes, que les Voyageurs qui vont de Bone à Tunis, le passent vingt-cinq fois, sans que dans un si long cours il ait ni pont ni barque. C'est le *Rubricatus* de Ptolomée.

HUÉE, s. f. (L'*h* s'aspire.) Cri de la multitude après quelqu'un, qui a dit, ou fait quelque chose de ridicule. *Multitudinis inconditus clamor.* Dans cette dispute il avança une proposition qui excita de grandes *huées*. ☞ Les enfans le montroient au doigt, lui jettoient des pierres & le suivoient dans les rues avec de grandes *huées*. Bouhours.

> *Et Socrate autrefois dans un cœur de nuées,*
> *D'un vil amas de peuple attira les* huées. Boil.

Huée, se dit proprement du cri qui se fait après la prise du sanglier. *Exsibilatio venatoria.* Les Chasseurs font de grandes *huées* après le loup.

Ces mots viennent de *hus*, ancien mot François, qui signifie le cri de plusieurs personnes après une autre. Le peuple étoit autrefois obligé de faire la *huée* sur toutes sortes de malfaiteurs par toute la France, de même qu'on a fait depuis en Normandie en la clameur du Haro. Du Cange.

☞ HUE pour HUGUE, se disoit autrefois par dérision & étoit devenu un terme de mépris, comme aujourd'hui Gille, Jean de Nivelle, Benoît ou Benais, Benêt, &c. Voyez les étymologies du mot Huguenot, & les *Valesiana*.

HUEIPACHTLI. Terme de Calendrier. Nom du douziéme mois des Méxiquains, qui répond à une partie d'Octobre; leur année commençant au vingt-six de Février, & étant de dix-huit mois, qui ont chacun vingt jours. On l'appelle quelquefois seulement *pachtli*.

HUER, v. act. Se moquer de quelqu'un par des cris & autres signes de dérision, ou crier après lui pour le faire arrêter, ou lui faire insulte. *Clamore & sibilis explodere.*

plodere. Quand on voit sortir quelqu'un d'un mauvais lieu, tout le monde le *hue*. On a arrêté ce filou, quand on a vû que tout le monde *huoit* après lui.

☞ *Par le chagrin d'entendre* huer *ses vers*,
Et de se voir tout vif rongé des vers. Rousseau.

Huer, en termes de Chasse, signifie, Poursuivre le loup avec de grands cris. *Clamoribus lacessere, ferire, provocare*. On le dit aussi à la pêche ; & on appelle du poisson *hué*, celui qui se prend sur les bords de la mer dans des filets, ou panneaux, où il est chassé par le grand bruit, & les *huées* que font un grand nombre de Pêcheurs dans plusieurs barques.

Huer, v. n. Terme de Fauconnerie, qui exprime le cri du hibou. *Bubonis clamorem edere, bubonis ululatum exprimere, imitari; ululare*. Le hibou *hue*. J'ai entendu *huer* les hiboux pendant toute la nuit.

☞ HUERIE, s. f. Du verbe *huer*, crier. On appelle ainsi en quelques villes de Champagne, la coutume établie en France de crier *Le Roi boit*, la veille ou le jour des Rois.

Voyez *Roi de la féve* dans le Dictionnaire comique. C'est un article curieux.

Le mot de *huerie*, cri de plusieurs personnes, est dans le Dictionnaire de Cotgrave, & c'est le seul livre où on le trouve.

HUERRI, & HURI. Terme de Calendrier. Nom du second mois des Arméniens qui répond au mois de Novembre.

HUESCA, s. f. Nom propre d'une petite ville d'Espagne, située sur la rivière d'Isuela, dans l'Aragon. *Osca, Ilergetum*. Il y a une Université, & un Evêché, suffragant de Saragoce, dont elle est éloignée de neuf lieues, vers l'orient méridional. Maty.

HUESCAR. Voyez GUESCAR.

☞ HUESNE, s. f. Petite île de la mer Baltique, dans le Sund. Elle n'a rien de remarquable que le lieu où étoit le fameux Observatoire de Ticho-Brahé.

HUESSEN, s. m. Nom propre d'un bourg du Cercle de Westphalie. *Huessenum*. Il est dans le Duché de Cléves, sur le bord gauche du Rhin, vis-à-vis du nouvel Issel, & à demi-lieue au-dessus d'Arnhem. On prend ce lieu pour l'ancienne petite ville de la Basse-Allemagne, qui porte le nom d'*Aarces Lobia*. Maty.

☞ HUET, s. m. Sorte de Hibou grand comme un coq, dont le plumage est cendré & tavelé de noir. Il a un gros bec verdâtre, les yeux noirs, les piés emplumés, les ongles crochus, & de longues ailes. On l'appelle aussi *Huot* ou *Hulot*, en Latin *Ulula*. Voyez HUETTE.

☞ Huet. Vieux mot. Un sot, un benais dont on se moque, qu'on hue, dont on fait des huées. *Ineptus, stolidus, a, um*.

☞ Huet, adj. C'est l'épithéte qu'on donne à une sorte de vin qui croît à Argences, proche la ville de Caën. M. Mosant de Brieux, dans une de ses lettres à M. de Prémont Graindorge, dit qu'on l'appelle vin *huet*, parce que ce fut Renaut *Huet* qui s'avisa le premier de cultiver des vignes dans ce canton de Normandie.

HUETIS. Terme de Calendrier. Voyez HARWATRIS.

HUETTE, ou HULOTTE, s. f. (L'*h* s'aspire.) Oiseau de nuit de plumage cendré, tavelé de noir, aux yeux noirs, à gros bec verdâtre, à longues ailes, ayant les pieds emplumés, & les ongles crochus. *Ulula*. Il est de la grandeur d'un coq. C'est une espéce de hibou. En Latin *ægolios, ulula*. Quelques gens disent *Huet*, ou *Hulot*, & le font masculin ; mais Pomey & l'Académie disent *Huette* & *Hulotte*. A quoi Pomey ajoûte qu'on dit aussi *Huotte*.

La *Huette* a la tête & toute la partie de dessus de couleur cendrée, distinguée de taches blanches & noires, & par le dessus elle est blanche avec des taches noires qui embellissent son pennage ; sa tête est prodigieuse, & d'une énorme grandeur & grosseur ; elle est bien garnie de plumes ; ses yeux, qui sont noirs, sont environnés de petites plumes blanches de part & d'autre tout en rond, autour desquelles, à l'extrémité des paupiéres, se voit un cercle rougeâtre. Lorsqu'elle ferme l'œil, elle ne le ferme qu'avec la paupiére d'en-haut. Son bec est courbé & luisant ; ses naseaux sont très-ouverts ; son vol est grand, & il s'étend jusqu'à l'extrémité de la queue ; ses jambes sont pelues jusques sur les ongles, qui sont de gris cendré, courbés & aigus ; elle a quatre doigts, deux devant & deux derriére.

Bellon en fait la description d'une autre sorte ; car il dit que toutes ses plumes sont grises, & semées de taches blanches à la partie de dessus, & que le bout des ailes est fort marqueté de taches noires, & qu'elle a les jambes pelues. Jusqu'ici je ne trouve point qu'il y ait de dissemblance d'avec l'autre ; mais il ajoûte ensuite, qu'elle est différente de la Chouette, en ce qu'elle n'a aucun poil dessus les doigts de ses pieds, & que ses yeux sont jaunes & luisans, & c'est en quoi il ne convient pas avec les autres qui ont écrit.

HUG.

☞ HUGON (Roi). Dans toutes les villes du Royaume il y a, suivant la remarque de M. de Thou, certains noms particuliers d'esprits & de fantôme, dont on se sert pour faire peur aux enfans. *Singulæ urbes apud nos peculiaria nomina habent, quibus mormones, lemures, manducos & cætera hujusmodi monstra inania anilibus fabulis ad incutiendum infantibus ac simplicibus feminis terrorem vulgò indigetant*. Lib. 24. tom. 4. pag. 160. de l'édit. *in-12*. Paris, 1609. Voici en particulier ce qui est dit du Roi Hugon, pag. 37. du septiéme tome de la nouvelle Description de la France par M. Piganiol de la Force. « Hugon, selon Éginard, dans la vie » de Charlemagne, & selon quelques autres Historiens, étoit Comte de Tours. Il y a apparence que » s'étant rendu redoutable par sa méchanceté & par la » férocité de ses mœurs, on en a fait après sa mort l'é» pouventail des enfans & des femmelettes, & le ca» nevas de beaucoup de fables. M. de Thou, malgré » sa gravité, n'a pas dédaigné d'en parler dans son » Histoire. *Cæsaroduni*, dit ce célébre Historien, *lib*. » 24. *Hugo Rex celebratur, qui noctu pomæria civita» tis obequitare, & obvios homines pulsare ac rapere di» citur*. Voyez FORTE ÉPAULE.

HUGUE. Voyez HUGUES.

HUGUENOT, ote, adj. & s. (L'*h* s'aspire.) C'est un nom qu'on a donné en France à ceux qui faisoient profession de l'hérésie de Calvin. *Calvinianâ labe infectus. Hugonotus*. C'est en 1560. qu'on commença de donner ce nom aux Calvinistes de France.

Pasquier, & Ménage rapportent diverses étymologies de ce mot, dont les Auteurs disputent encore : on n'en sçait pas trop bien l'origine. Du Verdier dit qu'il vient de Jean *Hus*, dont les *Huguenots* ont suivi la doctrine, comme qui diroit les *guenons de Hus*. Coquille dit qu'il vient de *Hugues Capet*, à cause que les *Huguenots* défendoient le droit de la lignée de Hugues Capet à la Couronne, contre ceux de la Maison de Guise, qui se prétendoient successeurs de Charlemagne. D'autres disent qu'il vient d'un certain *Hugues* Sacramentaire, qui avoit été du temps du Roi Charles VI. & qui avoit enseigné la même doctrine. D'autres le font venir d'un mot Suisse *hensquenaux*, c'est-à-dire, *gens séditieux* ; ou du mot *Eidgnossen*, qui signifie, *Alliés en la foi* : le mot de *eid* signifie *foi*, & *gnossen*, *associés* ; & c'est l'opinion qu'a suivi le P. Maimbourg, d'où il conclut que le mot de *Huguenot* n'est point injurieux, & que ceux à qui on le donne, ne s'en doivent point fâcher. Castelnau-Mauvissiére, dans ses Mémoires, dit qu'ils furent appellés par le peuple *Huguenots*, comme étant pires qu'une petite monnoie portant ce nom, qui étoit une maille du temps de Hugues Capet, & qu'on voulut signifier par-là qu'ils ne valoient pas une maille. D'autres disent, que ce nom leur fut donné par la dérision d'un Allemand, qui étant pris & interrogé sur la conjuration d'Amboise devant le Cardinal de Lorraine, demeura court dès le commencement de sa harangue, qui commençoit par Huc nos *venimus*. La plus plausible opinion est celle de Pasquier, qui dit qu'à Tours il y avoit une croyance populaire, qu'un Rabat ou Lutin qu'on appelloit le *Roi Hugon*, couroit

couroit la nuit ; & comme ces Religionnaires ne sortoient que de nuit pour faire leurs priéres, on les appella *Huguenots*, comme qui diroit, *Disciples du Roi Hugon* : car c'est à Tours qu'ils ont commencé d'être appellés ainsi, ☞ parce qu'ils s'assembloient près d'une porte de la Ville ou dans un quartier qu'on nommoit S. Hugues. Cette opinion paroît aussi la plus vraisemblable au P. Daniel. Ce Pere dit que, selon la plûpart de nos Historiens, ce fut dans le temps de la Conjuration d'Amboise qu'on commença à donner aux Calvinistes le nom de *Huguenots*. Pasquier traite de l'origine de ce nom dans ses Recherches, *P. VIII. c. 55.* ☞ Valois dans ses *Valesiana* suppose deux faits, dont l'un est certain, & l'autre paroît ne l'être pas moins. Le premier est que *hue*, *hues*, étoit autrefois la même chose que *hugue*, ou *hugues*. Le second est que dans la suite *hue*, ou *hugue* devint un mot de mépris, comme Gille l'est devenu ; & preuve de ceci, c'est que nous lisons dans nos Annales de France, que l'an 1384, un Frere Prêcheur dit en chaire qu'il vouloit être appellé hue, s'il ne prouvoit par de solides raisons que la Sainte Vierge a été conçue dans le péché, & que depuis ce temps-là dès que quelque Frere Prêcheur paroissoit dans les rues de Paris, le petit peuple, les enfans & les Ecoliers, couroient après lui en l'appellant *Hue* par mépris & par dérision. C'est apparemment, ajoûte M. de Valois, qu'on a appellé les Calvinistes Huguenots, comme qui diroit des *huets*, ou des *huguets*.

Ils ont été aussi nommés *Luthériens*, *Christodins*, parce qu'ils ne parloient que de Christ ; *Parpaillots* en Languedoc, & *Fribours* en Poitou, où l'on nommoit ainsi une espéce de *doubles* faux & décriés, dont on leur donna le nom odieusement ; pour dire, qu'ils étoient une monnoie de mauvais alloi. Les trois Seigneurs qui ont eu le plus d'aversion pour les *Huguenots*, ont eu tous trois des femmes *Huguenotes* ; le Duc de Montpensier, le Duc de Guise, le Maréchal de S. André. Le premier épousa Jaquette de Longvi, le second Anne d'Est, & le troisiéme Marguerite de Lustrac. Colom. Mel. Hist.

☞ Huguenot, ote. La populace *Huguenote* étoit si insolente, que les Prêtres ne pouvoient sortir de leurs maisons dans leurs habits Ecclésiastiques, sans se mettre en danger d'être insultés. P. d'Orl. *vie de Cot. p. 39.* Les Etats de 1614. & 1615. furent tenus à Paris pour appaiser les troubles que la Ligue des Princes & la faction *Huguenote* excita sur la fin de la Régence. Idem, p. 166. Le parti *Huguenot*.

HUGUENOTE, s. f. Petite monnoie du temps de Hugues Capet, de qui elle prit son nom. *Hugonota.* C'étoit la maille de ce temps-là.

HUGUENOTE, s. f. est un petit fourneau de terre, ou de fer, avec une marmite dessus, qui sert à faire cuire secrétement & sans bruit quelque chose. *Authepsa, fornacula testacea.*

Ce mot vient de ce que les Huguenots s'en sont premiérement servis pour faire cuire leurs viandes les jours défendus, sans faire de scandale.

On appelle des *œufs à la Huguenote*, ceux qui sont cuits avec du jus de mouton, ou de la graisse. *Ova pinguedine frixa, cocta.*

HUGUENOTISME, s. m. Profession de la Religion Huguenote. Doctrine des Huguenots. *Calviniana secta professio.* Cet homme est né dans le *Huguenotisme*, & y veut mourir. ☞ Ne me trouvant nullement suspecte de *Huguenotisme*, j'échappai à sa vengeance. Madame du Noyer.

HUGUES. On écrit aussi *Hugue*, comme *Gilles* & *Gille*, s. m. Nom propre d'homme. *Hugo, Ugo.* Le Roi de France (Louis XV.) vient de *Hugues* Capet par une succession qui n'a jamais été interrompue. Je suis persuadé que les Rois de Portugal sont du sang de *Hugues* Capet : la langue Françoise, & la langue Portugaise se ressemblent trop pour n'être qu'amies. De Choisi. Saint *Hugues* qui vivoit au douziéme siécle, étoit fils d'un Gentilhomme qualifié de Bourgogne, & fut Evêque de Lincoln en Angleterre. *Hugues* de Saint Cher, *Hugo Carensis*, ou *de Sancto Caro*, a donné quelques ouvrages, & entre autres un Commentaire sur l'Ecriture en VII Tomes. On l'appelle *Hugues* Cardinal, ou le Cardinal *Hugues*. Il reçut la pourpre d'Innocent IV. en 1245. & mourut en 1260. Il étoit Bourguignon. *Hugues* de S. Victor, &c. *Hugues* Capet, Comte de Paris & d'Orléans, Duc & puis Roi de France, est le chef de la troisiéme race de nos Rois. Voyez CAPÉTIEN. On dit *Hue* & *Hues* pour *Hugue*, ou *Hugues*. Voyez HUE.

Ce mot est formé contre l'analogie de notre langue, qui termine en *on* les noms Latins terminés en *o* ; de *Hugo*, nous avons fait *Hugues*, & non pas *Hugon*.

HUI.

HUI. adverbe de temps. Terme de Palais. Le jour présent où l'on est. *Hodie.* Il faut répondre à cette requête dans *hui*. La forclusion est donnée sauf *hui*. On lui a donné assignation d'*hui* en quinzaine pour comparoir devant tel Juge.

Hui. Les vieilles gens disent encore à Paris & en province en *hui* pour aujourd'*hui*. C'est en *hui* dimanche. D'*hui*, d'aujourd'hui, *ab hoc die.*

> *Disant que c'étoit vitupère*
> *De prendre rien sans congé d'eux ;*
> *D'hui à un bon an, ou deux.* Marot.

HUI, s. m. Terme de Marine. Piéce de bois ronde, & de moyenne grosseur, qu'on met au bas de la voile de quelques petits bâtimens, elle l'a tient étendue, & est appuyée contre le mât. *Tigillum.*

HUI, s. m. Nom propre d'une ville de l'Évêché de Liége, capitale du Condrotz, & située à sept lieues de Namur, & à cinq de Liége, au confluent de la petite riviére d'Hui avec la Meuse qui la sépare en deux. *Hoium.* Cette ville est fortifiée, & défendue par un bon château. Les François la prirent l'an 1693. & le Roi d'Angleterre la reprit l'année d'après, & la rendit à l'Évêque de Liége. Matt. Voyez De Val. *Not Gal. p. 246.*

HUIAU, s. m. Terme Picard, cocu. *Curruca.* Il se trouve dans cette épigramme en langage Picard :

> *Ici gît Nicolas Tuyau,*
> *Qui de trois femmes fut* huiau :
> *Il étoit né sous chel plateine,*
> *Qu'il l'eût été del quatrième.*

☞ Ménage, dans son Étymologique, au mot *Huiau*, croit que ce mot a été fait de *huer*, à cause de la huée qu'on fait aux Cocus.

☞ HUIBAI, s. m. *Huibaius.* Nom propre d'une riviére de la Guaïranne dans le Pareguay. L'*Huibai* se jette dans le Parana. Les Indiens navigent dessus dans des canots faits de troncs d'arbres creusés. *Hist. Paraq. Lib. II. C. 4. & Lib. III. C. 30.*

☞ HUICILOPUCHO, s. m. Bourgade de l'Amérique Septentrionale au Mexique, & au bord du lac de Mexico. Le plus grand trafic de ce lieu est de sel dont on se sert pour saler les provisions, & qui d'ailleurs n'est pas d'un goût assez agréable pour l'assaisonnement.

☞ HUIGNER, v. n. Gronder, murmurer. *Querimurmurare.* Un Auteur récent a prétendu que l'on peut encore s'en servir. Bien hardi seroit qui l'employeroit. Il seroit au moins bien populaire, & bien bas.

HUILE, s. f. Liqueur composée de plusieurs particules branchues, onctueuses, grasses & inflammables, qu'on tire, ou qui sort de plusieurs corps naturels. *Oleum.* Il y a de l'*huile* de pétrole qui sort de la terre par des fentes de rochers, qui est fort inflammable, & qui brûle dans l'eau. *Petroleum.* On en trouve dans plusieurs Iles de l'Archipel. Anciennement les Lutteurs se frottoient d'*huile*, afin de donner moins de prise à leur ennemi. Dac. C'étoit aussi pour empêcher la transpiration.

Ce mot vient du Latin *oleum*, ou du Grec ἔλαιον.

Huile, se dit aussi chez les Médecins des sucs qui découlent naturellement des plantes & des arbres, comme le baume & semblables. Tous les Médecins font ce mot masculin. Ainsi ils appellent *huile laurin*, celui qui est fait de baies récentes de laurier.

Huile,

Huile, se dit plus ordinairement du suc qu'on tire de plusieurs plantes & fruits par expression. *L'huile d'olive* est celle qu'on mange en salade, qui sert aux fritures. *Olivum.* On la nomme *huile* par excellence, & elle sert de base à toutes les *huiles* composées. *L'huile de noix* sert à peindre, parce qu'elle séche plûtôt que les autres. *Nuceum.* De l'*huile de lin*, *de navette*, *d'amandes douces*, *de chanvre.* *Lineum*, *Napinum*, *Amygdalinum*, *Canabinum.* *Huile d'aspic*, ou *de lavande.* L'*huile* à brûler se tire du poisson, des baleines. Un moulin à *huile.* Un pressoir à *huile.* Un potage à l'*huile.* De la friture, des rôties à l'*huile.* On tient que l'*huile* la plus vieille est la meilleure pour la Médecine, où l'on en a employé qui avoit cent ans. Les Médecins appellent *huile omphacin*, de l'*huile* tirée des olives vertes, dont se servoient les Anciens. *Omphacinum.*

L'*huile* des Chymistes se fait par résolution des corps en diverses maniéres, par distillation, putréfaction, liquéfaction à l'humidité, qu'ils appellent *per deliquium*, comme l'*huile de tartre*, l'*huile de soufre*, l'*huile de canelle*, &c. Ils font aussi de l'*huile* de briques, de l'*huile* de papier, de l'ambre jaune & du jais, &c.

Huile Vierge, est de l'*huile* épreinte de l'olive, ou des noix fraîches, &c. sans être chauffées ni pressurées. *Oleum mustium*, *lixivium*, *prodromum.* On appelle un *bouc d'huile*, celle qui est envoyée dans la peau d'un bouc, où elle se conserve mieux.

Huile, prend aussi son nom des drogues qu'on y mélange. De l'*huile rosat*, est celle où l'on mêle des roses. *Huile de jasmin* qu'on parfume avec du jasmin, qu'on met sur les cheveux. L'*huile* géle plûtôt que l'eau, mais elle ne devient jamais si dure.

Les *Saintes Huiles*, sont celles qui servent aux onctions sacrées dans les Sacremens de Baptême, de Confirmation, des Ordres & Extrême-Onction, aux Sacres des Princes & des Evêques. *Sanctum oleum*, *oleum Cathecumenorum*, *sanctum chrisma*, *oleum infirmorum.* On les bénit le Jeudi-saint avec plusieurs belles cérémonies.

En termes du Grand Art, le mot d'*huile* se dit dans les phrases suivantes. La vraie *huile* des Philosophes, c'est leur soufre, ou leur mercure, ou leur pierre au rouge parfait. L'*huile* de talc des Philosophes, c'est leur élixir au blanc parfait & accompli. L'*huile* fixe & incombustible des Sages, c'est le Mercure hermétique, duquel les Sages disent qu'au froid il se congéle comme de la glace, & qu'à la chaleur il se liquéfie comme du beurre : cette *huile* se fait par l'entiére extraction du fixe & du volatil ; c'est-à-dire, par l'entiére dissolution du corps d'où elle est tirée. L'*huile* de la nature, c'est le sel Albrot, c'est le plus noble & le meilleur des sels, il est fixe au régime, & ne fuit point le feu, il est fondant, pénétrant, entrant comme elixir complet. L'*huile* essentielle, c'est l'ame des métaux, ou le Mercure des Sages, ou l'eau ardente circulée. L'*huile* végétale, c'est l'*huile* de tartre.

☞ HUILE DE COLSA ou DE COLZAT. Cette Huile se fait avec la graine d'une espéce de chou rouge qu'on nomme *Colsa*, dont on séme en Flandre des campagnes entiéres. L'huile de *Colsa* sert à brûler, & à faire des savons gras, verds & noirs.

☞ Huile Grenue, est celle qui est figée en petits grains. C'est la meilleure & la plus estimée, particuliérement des *Huiles d'Olive.*

☞ Huile de rose, *Oleum rhodium.* Les Marchands Épiciers-Droguistes donnent ce nom à une *Huile* blanche & odorante que l'on tire du bois de rose par la distillation.

☞ Huile de Scorpion. C'est de l'*huile* d'Olive dans laquelle on a fait mourir plusieurs Scorpions. Ac. Fr.

☞ Huile. L'invention de peindre à l'*huile* est du quinziemesiécle. Jean de Burges, Peintre Flamand, en est l'Auteur, Les meilleures *huiles* qu'on puisse employer, sont l'*huile* de lin, & celle de noix.

Huile, s'emploie figurément pour, Peine, travail qu'on prend, ou qu'on a pris à faire quelque chose. *Opus*, *labor.* On reprochoit à Démosthene que ses Ouvrages sentoient l'*huile.* Ablanc. Il y a quelque chose de rude dans les Ouvrages trop travaillés ; ils sentent l'*huile.* Mont. Il se dit sur-tout du travail des gens de lettres, qui sont obligés de travailler non seulement le jour, mais aussi la nuit à la lueur d'une lampe d'*huile.* C'est de-là qu'est venu le proverbe Latin, *oleum & operam perdere.* Perdre son *huile* & son travail. Juvénal a dit de l'Histoire, qu'elle demandoit plus de temps & d'*huile* que tout autre travail. *Poscit plus temporis atque olei plus.* Les Grecs ont aussi employé ἔλαιον dans le même sens, & c'est à cela que le Poëte Aristophane fait allusion quand il raille Euripide sur la cadence de ces vers tragiques ληκύθιον ἀπώλεσεν. Il y a des communautés de gens qui font profession d'étude, dans lesquelles on appelle mangeurs d'*huile* & dépensiers d'*huile*, ceux qui passent souvent la nuit à travailler, à étudier. Il faut dépenser bien de l'*huile* pour faire un Dictionnaire un peu raisonnable.

Huile de Cotret. Expression tout-à-fait basse & populaire, pour dire des coups de bâton. Donner de l'*huile de cotret* à quelqu'un.

On dit proverbialement, qu'on tireroit aussi-tôt de l'*huile* d'un mur ; pour dire, qu'une chose est impossible, comme de tirer de l'argent d'un avare. On dit aussi d'un affront sanglant qu'on a reçu, que c'est une tache d'*huile*, qu'elle ne s'en va jamais. On dit qu'un Ouvrage sent l'*huile* ; pour dire, qu'il a été bien travaillé, qu'on a bien brûlé de l'*huile* en le faisant. On di aussi de celui qu'on voit mourir de vieillesse, qu'il n'y a plus d'*huile* dans la lampe.

HUILER, v. act. Enduire d'huile, ou assaisonner d'huile. *Oleo induere*, *inungere.* Ce Cuisinier ne *huile* pas assez ses salades. Il faut *huiler* le papier pour le rendre transparent. On *huile* les serrures rouillées pour les faire aller. ☞ Les Athlétes se faisoient *huiler* & frotter. Acad. des B. L. On les frottoit & on les *huiloit* de nouveau après le combat, & c'est ce qui s'appelloit ἀποθεραπεία, comme qui diroit *pancement postérieur*, ou qui succéde aux exercices. Id.

Huilé, ée, part. pass. & adj. *Oleo illinitus*, *illitus.*

HUILEUX, euse, adj. Qui rend beaucoup d'huile. *Oleosus.* L'olive est le plus *huileux* de tous les fruits. Les noix sont de difficile coction, à cause de leur substance *huileuse.*

Huileux, euse. Ce mot se dit aussi de l'urine, & de plusieurs autres choses ; & veut dire, Gras, en maniére d'huile. *Pinguis*, *crassus.* Urine *huileuse.* Deg. Principes *huileux* & balsamiques. Lemery. ☞ On appelle sauce *huileuse*, une sauce mal liée, & qui est devenue grasse en chauffant. Ac. Fr.

HUILIER, s. m. Ouvrier qui fait l'huile, Marchand qui vent de l'huile. *Olearius.* Il y a eu de gros procès entre les Marchands *Huiliers*, & les Chandeliers, pour les mesures & le débit des huiles.

Huilier. Ce mot se dit aussi pour signifier un vase à mettre de l'huile, pour s'en servir à table. *Vas olearium.* Un *Huilier* d'argent, de vermeil doré, de terre, de verre, &c.

HUILIÉRE, s. f. Petite cruche où l'on met l'huile dont on se sert sur un vaisseau.

☞ HUILLE. s. m. & f. Nom propre d'un peuple de l'Amérique méridionale. *Huillus*, *a.* Ce peuple habite proche le détroit de Magellan, plus au midi que les Chunes. Les *Huilles* sont plus barbares que ceux-ci. Ils habitent près du 40^e degré de latitude Sud, dans un pays très-froid, & sont néanmoins tout nuds. Ils se font des cabanes d'écorces d'arbres, en forme de cône. Ils ne mangent rien de cuit. Toute leur nourriture consiste en poissons & en coquillages crus. Ils sont presque noirs. Ils ont les cheveux si rudes & si dressés, qu'ils ressemblent à du crin bien plus qu'à des cheveux. Ils ne sont pas nombreux, soit que le climat qu'ils habitent en soit la cause, soit que leurs voisins les détruisent, ou plûtôt pour l'une & l'autre de ces causes. Car les Chunes poursuivent & chassent les *Huilles* comme on chasse des bêtes fauves ; les prennent, en font des esclaves qu'ils gardent chez eux, ou qu'ils vendent aux Isles de Chiloë.

HUINE, ou HUISNES, HUIGNE, s. f. Nom propre d'une riviére de France. *Idonea.* Elle a sa source dans le Perche près de Mortagne, & arrose Condé, Nogent

Nogent-le-Rotrou, la Ferté Bernard, Montfort, & tombe dans la Sarte, près du Mans. Dans les vieux titres elle est appellée *Ioguna*, *Iognia*, *Hiogina*, *Eucania & Eucanius*. Théodulphe, dans son Poëme l'Evêque Modoin l'appelle *Idonea*, & Guillaume le Breton, qui vivoit 400 ans après, *Hiena*. On trouve aussi deux fois *Odana* dans des lettres datées de la première année de Clotaire.

HUIR, v. n. Terme de Fauconnerie, qui se dit du son, du sifflement, ou du cri que fait le Milan, qui exprime ce cri. C'est pour cela que dans quelques vieux Dictionnaires le Milan est appellé un *Hua*. *Milvi sonum edere.*

HUIS, s. m. Vieux mot, qui s'est dit d'une moyenne porte pour entrer dans les salles, chambres & autres appartemens. *Ostium.* Car à l'égard de la principale entrée de la maison, on l'a toûjours appellée *porte*, comme il paroit en ce que chez le Roi on appelle *Gardes de la porte*, ceux qui gardent l'entrée du Louvre ; & *Huissiers*, ceux qui gardent la salle, la chambre, & le cabinet. Ce mot n'est demeuré en usage qu'en peu de phrases. Des audiences à *huis* clos, qui se dit, lorsqu'on fait entrer secrétement des Parties & leurs Avocats pour plaider, ou lorsqu'on donne des audiences pour l'instruction des affaires ; & alors les Juges sont assis sur les bas siéges, & on n'ouvre qu'un des battans de la porte. On dit aussi, Roide comme la barre d'un *huis*. Un *huis* verd, ou une porte de drap pour se garantir du froid.

Ce mot vient du Latin *ostium*, que nous avons déja dit avoir été écrit autrefois par l'aspirée. Du Cange le dérive du Saxon *hui*, ou de l'Allemand *huys*, qui signifie *maison*.

Huis. Ce mot, quoique vieux, se dit encore quelquefois en riant, & dans le style bas, populaire, burlesque. Pendons-nous devant son *huis*. Benserade.

Elle sort, & tire sur elle
L'huis qu'en dedans Biquet verrouille :
Puis ayant fait dehors sa petite patrouille. Le Noble.

Abandonné des enfans d'Esculape
Boileau gisoit malade dans son lit.
La mort s'approche, il frissonne, il pâlit,
Croyant déja qu'à son huis elle frappe.
Nouveau choix de vers.

On dit figurément & proverbialement, que le vent n'est pas toûjours à un *huis*, ou que le Diable n'est pas toûjours à l'*huis* d'un pauvre homme ; pour dire, que la mauvaise fortune ne dure pas toûjours. ☞ On dit aussi : C'est l'*huis* à belle femme, pour dire que C'est un endroit où tout le monde est bien venu, & bien reçu.

HUISSERIE, s. f. Garniture de bois qui sert à fermer ou à orner l'huis ou la porte. *Valvæ, ligneus instructus janua.* Ce sont d'habiles Menuisiers qui ont fait les *huisseries* du Louvre. On le dit plus ordinairement des chambranles, & autres ornemens qui sont autour de la porte.

HUISSIER, s. m. Officier qui garde la porte chez le Roi. *Accensus, aulæ Ostiarius.* Il y a deux *Huissiers* de l'anti-chambre ; c'est la salle où le Roi mange en public chez lui. Ces *Huissiers* servent l'épée au côté. Ils servent toute l'année. Ce sont eux qui ouvrent la porte aux personnes qui doivent entrer. Ils mangent à la table des valets de chambre. En l'absence des *Huissiers* de la chambre, ils en font les fonctions. Il y a plus de seize *Huissiers* de la chambre servant par quartier. Ils servent aussi l'épée au côté. Il y a encore deux *Huissiers* du cabinet, servant par semestre. Ils ont la qualité d'Écuyer aussi-bien que les *Huissiers* de la chambre. Enfin, il y a un *Huissier* de l'Ordre du S. Esprit, qui garde la porte de la chambre, où le Roi tient chapitre de l'Ordre.

Ce mot vient de *huis*, quoique Périonius le dérive de *hucher*, qui signifie *appeller*. Voyez Ménage & Pasquier.

Les *Huissiers* de l'Inquisition d'Espagne ou de Portugal, sont des personnes de la premiére qualité, qui font gloire de cette noble fonction, & qui n'ont d'autre récompense que l'honneur de servir un saint Tribunal. Inq. de Goa.

Dans les Compagnies de Judicature, les *Huissiers* sont ceux qui gardent les portes des chambres où l'on rend la Justice, qui tiennent la barre du Parquet, qui font faire silence, & qui exécutent les ordres des Juges & leurs jugemens. *Apparitor forensis.* *Huissiers à la chaine*, qui portent les ordres du Roi, ou de M. le Chancelier, qui ont une chaine d'or pour marque de leur Charge, qu'ils portoient autrefois au col, maintenant autour du poignet. Ils la portent encore au cou, au moins dans les cérémonies. Les *Huissiers* du Parlement, de la Chambre des Comptes, & autres Cours, sont des *Huissiers* qui rendent tour à tour le service à la Chambre ; & alors on les appelle *Huissiers de service*. Le *premier Huissier* est celui qui appelle les causes suivant les rôles ou les placets que lui donne le Président. Par Arrêt du Parlement de l'an 1405. fut fait défenses à tous autres de se qualifier *Huissiers*, excepté les *Huissiers* de la Cour.

Aux Présidiaux, on appelle *Huissiers audienciers*, ceux qui servent à l'audience : & les Sergens à verge ont aussi usurpé le nom d'*Huissiers* Il y a six vingts *Huissiers*-Commissaires, Priseurs & Vendeurs de biens-meubles. Il y a aussi grand nombre d'*Huissiers* à cheval au Châtelet de Paris. Tous les autres Sergens ne doivent point avoir ce nom. Les commissions de Chancellerie s'adressent au premier notre *Huissier*, ou Sergent sur ce requis.

Les *Huissiers* & Sergens ne peuvent faire exploit en la maison du Roi, sans demander *pareatis* aux Maîtres d'Hôtel. Du Tillet, *P. I. p.* 404. Il y a aussi des *Huissiers* dans les Ordres de Chevalerie, qui sont les moindres Officiers.

Huissier d'armes. Ancien Officier de la Maison de nos Rois. *Accensus, apparitor.* On les appelloit d'abord Sergens d'Armes. Quelques-uns avoient charge de porter le jour la masse devant le Roi, & ceux-là étoient appellés *Huissiers d'armes* ; aujourd'hui ce sont les *Huissiers* de la chambre du Roi. D'autres gardoient la chambre du Roi pendant la nuit, obligés d'exposer, s'il étoit besoin, leur vie pour la garde de sa personne sacrée, & d'être prêts à son commandement, tant à la guerre qu'ailleurs. Ainsi ils tenoient lieu de ce qu'on appella depuis Archers de la Garde, & qu'on nomme aujourd'hui Gardes du Corps. Voyez Du Tillet, *I P. p.* 395. Sur les *Huissiers* de la Chambre des Comptes, voyez les recherches de Pasquier, *Liv. II c.* 5. où il explique leur origine & leurs progrès. Cet *Huissier* ne fut d'abord que portier, il ne sçavoit au commencement ni lire, ni écrire ; ensuite on y annexa par forme de commission la charge de payer Messieurs des Comptes de leurs gages, & par succession de temps il fut appellé Receveur.

Henri II. par un Édit du mois d'Août 1555 regîtré le 24 Avril suivant, créa un Procureur du Roi & deux *Huissiers* en chaque Monnoie, ausquels il attribua les priviléges, franchises & libertés appartenant à leurs Offices, comme les autres Officiers des Monnoies. Ce sont les paroles de l'Édit. Les *Huissiers* des Monnoies sont obligés d'exploiter & mettre à exécution les Arrêts, Jugemens & Ordonnances, tant de la Cour des Monnoies, comme des Gardes, en leur détroit & jurisdiction. Boizard.

☞ HUISSIER-VISITEUR, s. m. On appelle ainsi dans les Siéges des Jurisdictions maritimes, de petits Officiers établis pour la visite des Vaisseaux Marchands.

Huissier, s'est dit par extension, des Bedeaux qui servent dans quelques Compagnies, comme les *Huissiers* de Notre-Dame, les *Huissiers* de l'assemblée du Clergé, &c.

HUISSIÈRE, s. m. Nom que les Menuisiers donnent à toutes les piéces de bois qui forment l'ouverture d'une porte. *Foris ligneus januæ instructus.* Fel.

Ce mot vient de celui d'*huis*, qui signifie *porte*.

HUISTACE, Eustace, ou Wistace, s. m. Nom propre d'homme, qui est apparemment la même chose qu'*Eustache*, au lieu de quoi l'on a dit autrefois *Huistace*, & Wistace en Picardie. *Eustachius.* Maître *Huistace*, auteur du Roman nommé Brut, au commencement duquel il s'appelle *Huistace*, & à la fin Wistace. Il florissoit vers le milieu du douziéme siécle. Du Verdier ajoûte une *s* à la fin de ce mot, *Huistaces* d'Amiens

miens a fait le Fabel du Boucher d'Amiens.

☞ L'HUISTRE, f. f. Riviére de France dans la Champagne pouilleuse, où elle a deux sources, l'une à Mailli, l'autre à Poivre.

HUIT, f. m. Terme numéral & indéclinable, qui est le double de quatre, qui excéde le 7 d'une unité. *Otto.* *Huit* est la racine carrée de 64. qui est la multiplication de *huit* par lui-même. Un *huit* de cœur, de carreau. Tous les *huit* jours il se fait raser la tête. D'aujourd'hui en *huit* nous aurons une telle Fête.

Observez que quoique l'*h* soit consonne dans le mot *huit*, & les dérivés, elle n'est pourtant point aspirée. Cependant il ne se fait point d'élision de la voyelle qui précéde. On dit *le huit* & *le huitiéme*, & non pas *l'huit* & *l'huitiéme*. Vau. Corn. On fait quelquefois un peu sentir l'aspiration de l'*h* dans ce mot, comme quand on dit un *huit* de carreau, de pique, &c. & l'on ne doit jamais prononcer *un uit*. Ce mot est formé d'*otto*, qui signifie la même chose en Latin, & qui vient du Grec ὀκτώ, *huit*. Autrefois ou conservoit le *c*, & l'on écrivoit *huict*, aujourd'hui on ne l'écrit plus.

On appelle un aloyau, la *piéce de huit heures*, qu'on mange à déjeûner. Les Espagnols appellent un écu ou patagon, une *piéce de huit*, parce qu'elle vaut *huit* petites réales de sept sols six deniers.

On dit aussi *huit*-vingts, pour dire 160. & dix-*huit*, vingt-*huit*, trente-*huit*, & *huit* cents, *huit* mille, &c.

HUITAIN, f. m. Piéce de Poësie comprise en huit vers, ou un couplet de huit vers. *Otto versus, octonarium carmen.* Le Poëte de Buscon avoit fait un Poëme pour les onze mille Vierges, & pour chacune cinquante *huitains*.

Nous avons deux espéces de *huitains* dans notre Poësie. Le *huitain* de la premiére espéce est composé de deux quatrains, où l'on fait rimer le premier vers avec le troisiéme, & le second avec le quatriéme, ou bien le premier avec le quatriéme, & les deux du milieu ensemble. Le *huitain* de la seconde espéce est composé de deux tercets, qui font un sixain, dont les deux premiers vers riment ensemble, & le troisiéme avec le cinquiéme, le quatriéme avec le sixiéme, puis on ajoûte deux vers masculins, ou féminins, selon que la derniére rime du sixain le demande. La premiére espéce de *huitains* est la plus simple, mais la seconde est la plus belle, & la plus diversifiée. Voyez le P. Mourgues.

HUITAINE, f. f. Espace de huit jours. *Otto dierum spatium.* Cette cause est remise à la *huitaine*. Les délais des forclusions d'écrire & produire vont de *huitaine* en *huitaine*. Une *huitaine* est bientôt passée. Il faut qu'une cause soit au rôle pendant une *huitaine* franche. Une adjudication sauf *huitaine*. ☞ Le Roi avoit renvoyé le Parlement à *huitaine*. M. Pelisson.

Un aigle sur un champ prétendant droit d'aubaine,
Ne fait point appeller un aigle à la huitaine. Boil.

Là d'un grand Tournois la journée
A huitaine *étoit assignée,*
Cent Chevaliers de tous côtés
Venus, &c. Div. de Seaux.

HUITANTE. Voyez OCTANTE.

HUITIÉME, adj. m. & f. & substantif. Terme numéral ordinal, qui est un rang où il en voit sept devant lui. *Octavus.* Le mois d'Août est le *huitiéme* de l'année. Le *huitiéme* de la lune est le premier quartier. Il a un *huitiéme* en cette affaire, c'est-à-dire, un demi-quart. L'*é* muet ne souffre point d'élision devant ce mot de *huitiéme*, ainsi l'*h* est un peu aspirée.

Le *huitiéme* est un terme d'Aides, une imposition qui se léve sur le vin vendu à pot & par assiette. *Vinarium vectigal.* Ragueau dit que cette imposition a commencé du temps du Roi Charles VI. par Édit du mois de Janvier 1382. & qu'elle peut avoir pris son origine dès le temps du Roi Chilpéric, qui exigea la *huitiéme* partie du vin du cru de ses sujets.

On appelle aussi *huitiéme denier*, un droit qu'on fait payer tous les trente ans aux Engagistes des biens aliénés des Ecclésiastiques, pour être confirmés dans leurs jouissances, ou pour permettre aux Bénéficiers d'y rentrer. *Bonorum Ecclesiæ pigneratorum pars octava.*

☞ HUITIÉME, f. f. Terme de Collége. C'est la derniére & la plus basse classe, & on la nomme ainsi parce qu'elle est la *huitiéme*, à compter par la Rhétorique qui est la premiére, & descendant de-là aux plus basses. *Octava classis.* Cet enfant est en *huitiéme*. Il n'est encore qu'en *huitiéme*. On l'a mis en *huitiéme*. Le Régent de *huitiéme* est celui qui donne les leçons aux Écoliers de cette classe. On appelle aussi *huitiéme* le lieu où le Régent & les Écoliers de cette classe s'assemblent. La *huitiéme* est trop petite, tant il y a d'Écoliers.

☞ Huitiéme, f. m. Terme de Collége, qui se dit des Écoliers de la *huitiéme* dont nous venons de parler. *Octava schola Auditor.* Cet enfant est un bon *huitiéme*, il peut monter en septiéme.

HUITIÉMEMENT, adv. *Octavò.* Il ne se dit guère. On dit en sa place, en huitiéme lieu.

HUITRAN. Voyez GOUDRON.

☞ HUÎTRE, f. f. Poisson de mer qui se nourrit entre deux écailles, qui est fort estimé par les friands, & qu'on mange tout en vie. *Ostreum, Ostrea.* Ouvrir des *huîtres*. On met aussi des *huîtres* en ragoût. Les *huîtres* jettent leur frai au mois de Mai, & dans vingt-quatre heures elles commencent d'avoir de l'écaille. Elles sont malades après avoir frayé, & ne sont parfaitement guéries qu'au mois d'Août. On parque les *huîtres* pour les engraisser. Il y a des *huîtres* vertes. Les Romains donnérent longtemps la préférence aux *huîtres* du lac Lucrin; ensuite ils aimérent mieux celles de Brindes & de Tarente; depuis ils ne purent souffrir que celles de l'Océan Atlantique. Dac. La ville de Dieppe est un entrepôt pour les *huîtres* que l'on fait venir de Cancalle, & qu'on y conserve toûjours en vie. *Descript. Géographique & Historique de la Haute-Normandie, T. I. pag.* 127.

En la Chine, il y a de petites *huîtres* qu'on séme dans les campagnes couvertes d'eau, ce qui ne se voit point ailleurs. On en casse quelques-unes, & on en jette les morceaux dans les champs, comme si c'étoit de la semence, d'où il en naît d'autres qui ont fort bon goût. Dans l'histoire des Antilles on trouve qu'il y a des arbres si chargés d'*huîtres*, que les branches en rompent. Ce ne sont pas les branches proprement qui en sont chargées, mais le pied même des arbres, ou la partie des branches qui touche l'eau. Les vagues de la mer y ont jetté de la semence d'*huîtres*, qui croissent & se nourrissent sur ces arbres. M. Childéré, Anglois, dans le livre qu'il a fait des merveilles d'Angleterre, assûre que la même chose arrive auprès de Pleymouth.

Ce mot vient de *Ostreum*, du Grec ὄστρεον, qui signifie le même. On disoit anciennement *oistres*. Ménage.

☞ Huître Épineuse. Nom d'un genre de coquillages marins. *Ostreum spinosum.* Une *huître* épineuse crûe & attachée dans le fond d'une autre coquille. Gersaint. Deux petites *huîtres* épineuses de diverses espéces. Idem. On dit aussi simplement *épineuse*. Une petite *épineuse* de la rare espéce à fond blanc & épines brunes. Idem.

☞ Huître Feuillée. Autre espéce de coquillage marin. *Ostreum foliatum.* Une petite *huître* feuilletée, tachetée de pourpre. Gersaint. Une *huître* feuillée bien tachetée de pourpre est la plus rare des *huîtres* épineuses. Idem.

☞ On dit proverbialement, parler, jouer, &c. comme une *huître* à l'écaille, pour dire, faire mal toutes ces choses.

☞ HUÎTRIER, f. m. Celui qui crie & qui vend des huîtres à l'écaille par les rues de Paris. Appeller l'*Huîtrier*. Faire venir l'*Huîtrier*. Acad. Fr. 1718. Cela a été retranché de l'édition de 1740. où l'on voit seulement Écailler, substantif masculin, qui a la même signification.

☞ HUITZITZIL, f. m. Petit oiseau, appellé ainsi par les Mexiquains. Il n'est pas plus gros qu'un papillon, & a le bec long, & les plumes fort déliées, & d'une beauté incroyable, dont ceux du pays ont l'industrie de composer des portraits de même que s'ils étoient peints avec des couleurs. Cet oiseau vit de la rosée qui est dans les fleurs, à la façon des abeilles.

les. Quand les fleurs se séchent, il fiche son bec dans le tronc des arbres, & il y demeure ainsi attaché pendant six mois, aussi immobile que s'il étoit mort, jusqu'à ce que les pluies revenant, fassent changer de face à la terre.

HUITZPACOTL, f. m. Voyez HUCIPOCHOTL

☞ HUIVRE, f. m. Vieux mot. Sorte de serpent. De l'Italien *Huivara*.

☞ HUKEU, f. m. Ville de la Chine, dans la province de Kiangsi, au département de Kieukiang, cinquiéme Métropole de cette Province. Près de cette ville est une montagne nommée *Xechung*, c'est-à-dire, *la cloche de pierre*; parce que les eaux agitées par le vent, & poussées contre cette montagne, font un mugissement qui ressemble assez au son des cloches.

H U L.

☞ HULÉE, f. f. Vieux mot. Huée, grand bruit, grand cri *Clamor, vociferatio*. Il se disoit des applaudissemens & des cris de joie, comme des cris tumultueux.

> *Et si tant peult en accuser aucunes,*
> *Qu'elles en soient pendues ou brûlées,*
> *Les Infernaux feront faultz & hulées.* Marot.

☞ HULEU. Il y a dans Paris deux rues de traverse, dont l'une donne d'un côté dans la rue saint Martin, & de l'autre dans la rue Bourg-L'Abbé: & dont l'autre aboutit de la rue Bourg-l'Abbé dans la rue saint Denys. Le petit peuple appelle ces deux rues du grand *Huleu* & du petit *Huleu*. On leur donna ce nom, parce que comme elles étoient toutes deux pleines de mauvais lieux, & que les honnêtes gens évitoient d'y passer, dès qu'on voyoit un homme entrer dans l'une ou dans l'autre, il étoit aisé de deviner ce qu'il y alloit faire, & on disoit aux enfans *Hue-le*, c'est-à-dire, *crie après lui*: car *huer* est un vieux mot François, qui signifie crier, d'où nous appellons le Hibou *Chat-huant*, c'est-à-dire, *Chat-criant*, à cause qu'il a la tête semblable à celle d'un chat, & qu'il a un très-vilain cri. *Valesiana*.

M. Piganiol de la Force, dans la seconde édition de sa description de la France, *T. II Part. I.* a parlé de ces deux rues remarquables par leur nom, & quoiqu'il observe après M. de Valois que c'est par corruption que le peuple les appelle *Huleu*, au lieu de *Hue-le*, il les nomme *Hurleur*, page 740. de la seconde partie du même tome.

☞ HULIN ou Mont-Hulin. Place de France, en Picardie, dans le Boulonnois, au-dessus du bourg de Devre, à la source d'un petit ruisseau qui baigne ce bourg, & se perd dans la Liane à trois lieues de Boulogne en allant vers Aire.

☞ Hulin. Petite ville de Bohéme, dans la Moravie, assez près de la ville de Cremsir.

HULL, f. m. Nom propre d'une ville du Comté d'Yorck, en Angleterre. *Hullum*, anciennement *Petuaria*. Elle est à l'embouchure de la riviére d'Hull, dans l'Humber. Cette ville, qui est forte, & qui a un bel Arsenal, & un bon port, fut la premiére du Royaume, qui ferma ses portes au Roi Charles I. l'an 1642. Ce Roi l'assiéga, & fut obligé d'en lever le siége, & ce fut là le commencement de la funeste guerre qu'il eut avec le Parlement d'Angleterre. Maty.

HULOT, f. m. Terme de Marine. C'est l'ouverture où est mis le moulinet, ou virolet de la manivelle. *Vinctoria fibula, armilla. Hulot*, se dit aussi des ouvertures qui sont faites dans le paneau de la fosse aux cables.

HULOTTE, f. f. (L'*h* s'aspire.) Quelques-uns disent HULOT, f. m. mais mal. Espéce de hibou, ou de gros oiseau nocturne. *Ulula*. On l'appelle aussi *Huette*. Voyez HUETTE.

Hulotte, signifie aussi une taniére de lapin. Mén. *Cuniculi, cubile, fovea*.

HULST, f. m. Nom propre d'une petite ville des Provinces-Unies. *Hulsta, Hulstum*. Elle est dans la Flandre Hollandoise, environ à quatre lieues de Gand & d'Anvers. *Hulst* est assez bien fortifiée, & elle a une Jurisdiction assez étendue, qu'on appelle l'Office d'*Hulst*. Maty.

☞ HULVAN ou Holvan. Ville d'Asie, dans l'Assyrie ou Chaldée, dans les montagnes qui séparent l'Iraque Babylonienne de l'Iraque Persienne. Les Musulmans croient que le Prophéte Élie, qui selon eux vit encore, fait sa demeure dans une montagne près de cette ville.

H U M.

HUMAGO. Voyez UMAGO.

HUMAIN, aine, adj. qui appartient à la nature de l'homme. *Humanus*. Le déluge noya tout le genre *humain*. L'objet de la Médecine est le corps *humain*. Il ne faut point s'élever par un jugement superbe au-dessus de tout le genre *humain*. Nic. Selon Épicure, les Dieux ne se mêlent point des choses *humaines*: ils les laissent aller à l'aventure. Le P. le B. Quelque impétueux que soient les vents, les passions *humaines* les surpassent en violence. M. Esp. Vous avez fait un acte de vertu au-dessus des efforts *humains*. M. Sc. La raison *humaine* est sujette à se tromper. L'Algébre est le plus haut point où la raison *humaine* puisse aller. Suivant le cours des choses *humaines*, c'est-à-dire, de la nature. On plaint ceux qu'un accident de la fortune accable, parce que c'est un malheur dans la condition *humaine*, à quoi tout le monde est sujet. S. Évr. Tout ce qui a figure *humaine* est pour certaines femmes un sujet de tentation. S. Évr. Beaucoup de gens tiennent à la Religion par des passions *humaines*. Nic. Les hypocrites ne prennent un extérieur de vertu que pour des intérêts *humains*. M. Scud. Une vertu ne mérite presque pas le nom de vertu quand on la pratique par des motifs *humains*. M. Esp. Tant d'erreurs où nous sommes sujets sont des suites inévitables de la fragilité *humaine*. La Pl. Dans les vertus les plus parfaites il y a toujours quelques traces, & quelques vestiges de la nature *humaine*. Cl. Les passions *humaines* qui sont l'ame des grands événemens, sont les mêmes en Asie qu'en Europe. P. Catrou. ☞ On dit qu'un homme n'a pas figure *humaine*, pour dire, qu'il est mal fait, ou qu'il est extrémement défiguré par la maladie. Ac. Fr.

Ce mot vient du Latin *humanus*, qui veut dire la même chose.

Humain, signifie quelquefois ce qui est *naturel*, & il est opposé à *surnaturel*, *divin*. Ces consolations n'ont rien d'*humain*, elles sont toutes pures, toutes saintes, toutes intérieures, & toutes célestes; elles sont des épanchemens & des effusions de l'Esprit Saint, &c. L'Ab. de la Trape.

On dit en Théologie, Jésus-Christ a pris la nature *humaine*, il s'est chargé des infirmités *humaines*. *Christus assumpsit naturam humanam*. On y distingue la foi divine d'avec la foi *humaine*. Voyez FOI. On dit aussi, qu'on ne peut être sauvé par les moyens *humains*, par les voies *humaines*; c'est-à-dire, sans la grace. C'est une illusion & une adresse de l'amour-propre, qui appelle sentimens *humains*, les desirs que la raison & la Religion condamnent. Port-R. Ce qu'on nomme sentimens *humains*, ce sont des sentimens conformes à la cupidité des hommes, ou à leur raison corrompue. Id. Les avantages *humains*, sont de faux biens qui nuisent infiniment pour le salut. Nic. C'est-à-dire, des avantages mondains. Peut-on appuyer un grand dessein sur les débris inévitables des choses *humaines*? Boss. c'est-à-dire, des choses du monde. Je me suis arraché aux douceurs de la gloire *humaine*, pour donner à mon esprit une nourriture plus solide. Boss.

☞ Humain. En morale on distingue dans l'homme des actes *humains*, & des actes de l'homme. Les actes *humains*, sont les actions qui se font avec connoissance & liberté. Les actes de l'homme sont les actions qu'il fait sans attention, sans délibération, sans liberté; ce sont des actions indélibérées. Donner l'aumône aux pauvres par amour pour Dieu, pour remplir le précepte de l'aumône, est un acte *humain*. Quand on chancelle, quand on penche trop d'un côté, que le corps est emporté de ce côté-là, avec danger de tomber, étendre, comme on le fait sans réflexion, la jambe ou le bras du côté opposé, pour garder ou remettre l'équilibre & empêcher la chute; c'est un acte de l'homme, & non pas un acte *humain*.

Humain, signifie aussi, doux, pitoyable, secourable, qui a de bons sentimens, convenables à l'humanité. *Humanus, lenis, misericors, officiosus.* La complaisance renferme je ne sçai quoi de doux, d'*humain*, & d'obligeant. Bell.

*Quoi! doit-on le nom d'homme à qui n'a rien d'*humain?
Corn.

Ce Prince est fort clément; il est *humain*, il épargne les ennemis vaincus. Cette femme est *humaine*. On dit dans le style familier, ou burlesque, c'est un bon *humain*, c'est-à-dire, un bon homme.

En Musique, on appelle *voix humaine*, un jeu de l'orgue qui imite la voix *humaine*. On l'appelle autrement *Régale*.

Au Collége, on appelle les *lettres humaines*, *litteræ humaniores*, l'étude des langues Grecque & Latine, la Grammaire, la Rhétorique, la Poësie, & l'intelligence des Poëtes, Orateurs & Historiens.

En Astrologie, on appelle les *signes humains*, les Constellations qui représentent quelque figure *humaine*, soit dans le Zodiaque, soit dehors, comme la Vierge, les Gemeaux, Persée, Andromède, Orion, &c.

Humains, au pluriel, & au substantif, se dit en général de tous les hommes. *Mortales, humanum genus.* Mais il est plus en usage dans le style sublime, ou dans la Poësie, que dans la Prose. Cet homme est si entêté de son mérite, qu'il méprise tout le reste des *humains*; il n'est pas au pouvoir des *humains* de le détromper. Ces beaux restes sont échappés aux Barbares qui ont été les fléaux des *humains*. La Chap.

Comme l'Etre éternel, dont les Rois sont l'image,
*Tu * fais sans cesse ton ouvrage* * Louis XIV
Du bonheur de tous les humains.
Mlle L'Héritier.

Bérénice est charmante, & de si belles mains
Semblent vous demander l'Empire des humains.
Racine.

Monarque tout-puissant qui conduis les humains,
Pourquoi nous laisses-tu lire dans tes desseins?
Bréb.

Si les Dieux aux humains *refusent leur présence,*
Ils daignent leur parler par la bouche des Rois.
De Fontenelle.

HUMAINEMENT, adv. *Humanitùs.* A la manière des hommes, comme font les hommes.

Humainement, signifie aussi, D'une manière *humaine*, & douce. *Benigne.* Ce Prince traite les vaincus fort *humainement*. Ce que vous entreprenez est impossible *humainement* parlant, c'est-à-dire, selon les forces de la nature. On se sert de ce mot pour couvrir le vice, & pour excuser la cupidité, en la représentant comme une foiblesse pardonnable, & conforme à la nature humaine. On dit tous les jours, *humainement* parlant, c'est un grand bien d'être riche. On cache sous ce terme, ce que la passion des richesses a de faux & de trompeur. Log. Il est bon qu'il y ait des emportés dans une secte; ils lui rendent de bons services, *humainement* parlant. Bay. Il y a une illusion secrete dans cette expression, *humainement* parlant: c'est une adresse de l'amour propre, qui ne pouvant étouffer la lumiére de la vérité, laquelle condamne ces sentimens humains, tâche de les excuser par ce détour. Nic. A parler sans détour, *humainement*, & *faussement* parlant, c'est la même chose, mais on veut joindre une secréte approbation à des actions conformes au naturel des hommes, & on couvre ce qu'elles ont de mauvais sous ce terme d'*humainement*, qui l'adoucit & le cache. Nic.

HUMAN, s. m. Nom propre d'une ville du Royaume de Pologne. *Humana.* Elle est dans la basse Podolie, environ à vingt-cinq lieues de la ville de Braclaw, du côté du levant.

HUMANA ROUINATA. C'étoit autrefois une ville Episcopale de l'État de l'Église. *Humana.* On en voit les ruines dans la Marche d'Ancone, entre Lorette & Ancone, à laquelle son Évêché a été uni par le Pape Martin V. l'an 1422.

HUMANISER, v. act. Rendre quelqu'un plus naturel, plus traitable, familier. *Mansuefacere, cicurare.* L'Évangile a *humanisé* les Cannibales & les peuples les plus farouches des Indes. Ne paroissez pas si sçavant, *humanisez* votre discours. Mol. Il se dit plus souvent avec le pronom personnel, & signifie, S'adoucir, se familiariser. Ce tyran étoit cruel & orgueilleux; mais enfin il s'est *humanisé*. Cette Dame s'est un peu *humanisée*. Si les gens chagrins sçavoient combien il sont haïssables, ils tâcheroient de s'*humaniser*. Bell. Ne permettre pas aux Rois de s'*humaniser* quelquefois, c'est les lier à la grandeur de leur condition, & les clouer sur le thrône. Bal. Les précieuses s'imagineroient s'abaisser, si elles s'*humanisoient* à parler comme les autres. Bell.

HUMANISTE, adj. *Qui litteras humaniores callet.* Qui s'applique aux lettres humaines, aux humanités, qui les sçait. Cet écolier est un bon *Humaniste*. Un tel est un grand *Humaniste*. Il se dit aussi de celui qui les enseigne.

HUMANITÉ, s. f. La nature humaine. Jesus-Christ a pris notre *humanité* pour nous sauver. *Humana natura.* Je vois l'ouvrage du S. Esprit en votre *humanité*, que nul péché n'a corrompue. God. Nestorius ne pouvoit consentir que l'on attribuât à la Divinité les infirmités & les bassesses de l'*humanité*, & à l'*humanité* les attributs de la Divinité. Du Pin. L'*humanité* n'a permis en aucun temps d'atteindre à une perfection absolue. Fénelon. Nos troupes ont fait dans ce combat des actions de valeur au-dessus de l'*humanité*.

Humanité, signifie en Morale, Douceur, bonté, honnêteté, tendresse. *Humanitas, urbanitas, comitas.* Les Sauvages, les Tyrans, semblent avoir renoncé à toute *humanité*. Il a dépouillé toute sorte d'*humanité*. Ablanc. Le zéle de la Religion vous fait-il fermer les oreilles à la voix de la nature & de l'*humanité*? Cl. Les François reçoivent les étrangers avec beaucoup d'*humanité*. Cette Dame commence à avoir de l'*humanité*, c'est-à-dire, de la sensibilité, de la tendresse. La clémence, l'*humanité* la justice, sont le plus beau & plus solide soutien de la Royauté. De Fleury, *Précept. du Roi.*

Humanités, au pluriel, signifient les lettres humaines, la Grammaire, la Rhétorique, la Poësie, &c. *Litteræ humaniores.* Cet écolier a fait toutes ses *Humanités*, n'a pas perdu son temps aux *Humanités*. Jean Calvin fit ses *Humanités* au Collége de la Marche à Paris, & il y réussit heureusement. Maimbourg.

On dit proverbialement en raillerie, Reposer son *humanité*; pour dire, Se mettre à son aise, chercher ses commodités. *Curare corpusculum.* ☞ On dit, Payer le tribut à l'*humanité*, pour dire, Mourir. Ac. Fr.

HUMATION, s. f. Terme de Philosophie hermétique. État de la pierre, de l'ouvrage des Sages, lorsque la putréfaction se fait, & que l'élément de l'eau est changé en celui de la terre.

Ce mot d'*humation* vient du Latin *humus*, qui veut dire terre.

HUMBER, s. m. Nom propre d'une riviére, ou plutôt d'un petit golfe d'Angleterre. *Abus, Habus, Humbrus, Umber.* Il est entre les Comtés d'Yorck & de Lincoln, & il est formé par le cours de plusieurs riviéres, dont les plus considérables sont le Trent & l'Ouse.

HUMBERT, s. m. Nom propre d'homme. *Humbertus.* Ce nom est célébre dans l'Histoire de France, parce que *Humbert*, dernier Dauphin de Viennois, voulant se retirer du monde, donna ses États à Philippe de Valois, Roi de France, l'an 1343.

Il y en a qui disent que *Humbert* s'est dit pour *Umwert*, ce mot veut dire *non charus*, qui n'est point cher: c'est le sentiment de Kilian, que Skinner rejette, il aime mieux dériver le nom de *Humbert* de *home* & de *beorht*, le premier mot est Anglois, & veut dire *maison, logis, demeure, habitation*, & le second est Anglo-Saxon, & si-

signifie *brillant*, *éclatant*, *magnifique*: ces deux mots ont une même origine, les Anglo-Saxons ont porté leur langue en Angleterre, & le mot de *Humbert* dans leur langue signifie, magnifique dans sa maison, ou qui a une maison magnifique.

HUMBLE, adj. & f. m. & f. Modeste, soumis, qui est sans orgueil, sans fierté. *Humilis*, *modestus*. L'humilité des faux *humbles* n'est qu'une dissimulation. M. Esp. Qu'il est difficile d'être *humble*, lorsqu'on considère son élévation comme un effet de son *mérite*, & qu'on se l'est procurée par son adresse! Nic. Le meilleur moyen de s'insinuer dans l'esprit des Grands, c'est d'être *humble* & souple. Je ne me trouve jamais si *humble*, que quand il faut répondre à vos lettres. Voi Elle étoit *humble* sans bassesse, & simple sans superstition. Fl. Mille gens conviennent des raisons qu'il y a de s'humilier sans être plus *humbles*. Idem. L'orgueil est bien souvent caché sous l'humilité même; on ne parle en termes *humbles* que pour se faire estimer davantage. S. Évr.

Humble, se prend aussi quelquefois pour Bas, qui est peu élevé de terre, & en ce sens il n'a guère d'usage qu'en Poësie. Les *humbles* bruyéres. Rac. *Humiles myricæ*. Les superbes palais, & les *humbles* cabanes. *Pauperum taberne*.

Humble, en ce dernier sens, se dit aussi figurément.

Lucile le premier
*Vengea l'*humble *vertu de la richesse altiére.* Boil.

Heureux qui, satisfait de son humble *fortune*,
Vit dans l'état obscur où les Dieux l'ont caché. Rac.

On dit en termes de civilité, Je vous rends de très-*humbles* graces. Il est allé rendre de très-*humbles* respects à son Maître, à son bienfacteur. On finit toutes les lettres avec cette formule, Votre très-*humble* serviteur.

Ce mot vient du Latin *humilis*; c'est-à-dire, *humi jacens*, *qui est à terre*, ou qui n'est guére élevé au-dessus.

Humble, se dit aussi parmi les Chrétiens, de la soumission intérieure du cœur, de l'anéantissement & du mépris de soi-même. *Humilitas*, *modestia*. L'Evangile nous enjoint d'avoir d'*humbles* sentimens de nous-mêmes. La Vierge dit dans son Cantique, que Dieu a humilié les puissans, & qu'il a élevé les *humbles*. Les *humbles* auront la terre pour héritage. Port-Royal.

Humble, nom d'un Ordre Religieux. Voyez HUMILIÉ.

Humble, f. m. Terme d'Anatomie, qui se dit d'un des quatre muscles droits de l'œil. *Humilis*. Il s'appelle autrement l'Abaisseur & le Capucin. Il tire l'œil en bas, & fait regarder la terre. Dionis.

Humble. Nom de Secte. Voyez HUMILIÉ.

Humble, f. f. Nom propre d'une petite riviére du Comté de Hant, en Angleterre. *Humbla*, *Homelea*. Elle se décharge dans la mer, vis-à-vis de l'île de Wight.

HUMBLEMENT, adv. D'une maniére humble & soumise. *Humiliter*, *suppliciter*. Toutes les requêtes qu'on présente aux Juges commencent par ces mots, Supplie *humblement*, à la réserve de celles au Procureur Général, où il y a simplement *supplie*. On dit à des gens qu'on veut saluer, & ironiquement à ceux qu'on veut éconduire, Je vous baise bien *humblement* les mains. La Magdeléne se prosterna *humblement* aux piés de Jésus-Christ pour les laver & les parfumer.

Il faisoit des soupirs, de grands élancemens,
Et baisoit humblement *la terre à tous momens.* Mol.

Humblement, s'emploie aussi quelquefois dans la Poësie, pour signifier d'une maniére basse & peu élevée de terre.

Et rampent humblement *dans le fond des vallées.*

☞ HUMBLESSE, f. f. Vieux mot. Humilité. On a dit aussi *Humlesse*.

HUMECTANT, ante, adj. Ce mot est fort en usage dans la Médecine. Il veut dire qui humecte, qui amollit, qui répand de l'humidité. La chair de veau est nourrissante, rafraichissante & *humectante*. Lémery.

☞ Humectant. Se dit aussi substantivement & est masculin. Plusieurs pestiférés ont été guéris par le seul secours des *humectans*, des adoucissens, des astringens & des narcotiques; en sorte que la dissolution du sang a eu souvent autant de part que la coagulation à la production des accidens pestilentiels. C'est le sentiment de M. Chicoyneau. *Observations sur la peste de Marseille.*

HUMECTATION, f. f. Terme de Pharmacie, est une préparation qu'on fait d'un médicament, en le laissant tremper quelque temps dans de l'eau pour l'amollir, s'il est trop sec, pour le monder, ou pour empêcher la dissipation de ses plus subtiles parties en le broyant, & en d'autres occasions. *Humoris suffusio*. On le dit aussi de l'application des remédes humectans, & de l'action par laquelle on humecte. Les médicamens (pour la suppression d'urine) sont les bains, les embrocations, les emplâtres, les onctions, les *humectations*, les fomentations, &c. Dionis.

HUMECTER, v. act. Rendre humide quelque chose, quand on la trempe dans quelque liqueur, ou quand on l'en arrose. *Humore imbuere*, *humectare*. La rosée *humecte* la terre. Il faut *humecter* le corps avec des tisannes, des bouillons rafraichissans, quand on a la fiévre. On humecte le corps par plusieurs bains pour le préparer aux purgations. Il faut *humecter* le papier, quand on veut coller bien proprement.

Humecter son pinceau, c'est en miniature le mettre sur le bord des lévres, & le serrer un peu avec la langue.

Ce mot se prend dans le style plaisant & burlesque pour *mouiller*. *Perfundere*.

Mais bien-tôt le Baigneur Céleste
Sur nous trois travailla du reste;
Et malgré notre gros manteau
Nous humecta *jusqu'à la peau.* De Malez.

Humecté, ée, part. & adj. *Humectatus*.

Les peuples de ces bords par le Rhin humectés.
Nouv. choix de vers.

HUMER, v. act. (L'*h* s'aspire.) Avaler en retirant son haleine. *Sorbere*, *haurire*. Il ne se dit guère que des corps liquides, comme des bouillons, œufs frais, syrops, ou autres choses qu'on avale par remède, ou par aliment. Il faut *humer* le caffé, le chocolat tout chaud. Il y a aussi des sauces ou apprêts de quelques mets, qu'on appelle au *chaud humé*.

Du Bois dit que ce mot vient de *sumere*, en changeant l'*s* en aspiration

On dit aussi *Humer* du vent, de mauvais air, quand il entre dans le corps par aspiration.

☞ Humer. C'est inspirer un liquide & l'air tout ensemble. La maniére de pomper la boisson en dilatant la poitrine se fait en inspirant, ou le liquide seul, ce qui s'appelle sucer, ou le liquide & l'air tout ensemble, ce qui s'appelle *humer*. Petit. *Mém. de l'Acad.* 1715.

Humer, se dit aussi figurément & comiquement en quelques phrases Ainsi on dit *humer* le vent, ou *humer* la parole à quelqu'un; pour dire, lui couper la parole. Il se dit aussi pour Prendre. Elle a *humé* l'air précieux. Mol. Quand ce Provincial aura *humé* l'air de Paris, il sera plus poli. Il n'aura pas plutôt *humé* l'air de Paris, qu'il sera tout changé. Sar.

☞ Humer. On dit proverbialement que, Quand le loup voit quelque personne le premier, il lui *hume* l'haleine; & cela se dit parce qu'on suppose qu'alors la surprise & la crainte font perdre en quelque sorte l'haleine. Ac. Fr.

Humé, ée, part. pass. & adj. *Haustus*, *sorptus*.

HUMÉRAL, adj. Terme de Médecine, qui se dit d'un muscle qui fait mouvoir le bras en-haut, qu'on appelle autrement *Deltoïde*. *Ad humerum pertinens*. Parce qu'il

qu'il représente la figure du Δ Grec. ☞ L'artère *humérale* naît d'abord inférieurement & un peu antérieurement du tronc de l'axillaire. Elle se jette de devant en arriére entre la tête de l'os du bras, ou humerus, & le grand rond, pour embrasser l'articulation, & gagner la partie postérieure du muscle deltoïde auquel elle se distribue. Winslow.

Ce mot vient du Latin *humerus*, *épaule*, qui se tire du Grec ὦμος, qui signifie la même chose.

HUMERUS, s. m. Terme d'Anatomie. Os du corps humain qui s'étend depuis l'épaule jusqu'au coude. *Humerus*.

Ce mot est purement Latin, les Anatomistes l'ont adopté sans y rien changer : il signifie la même chose dans l'Anatomie en Latin & en François.

HUMEUR, s. f. Substance fluide dont les parties sont en mouvement. *Humor*. Les plantes se nourrissent de l'*humeur* de la terre. Toutes les *humeurs* ont plus de parties aqueuses que de solides, ou terrestres.

Ce mot vient du Latin *humor*, qu'on peut tirer du Grec ὕεια, *pluvia*, ὕω, *pluo*.

En termes de Médecine, on appelle les quatre *humeurs*, les quatre substances liquides qui abreuvent tous les corps des animaux, & qu'on croit être les causes des divers tempéramens, qui sont le phlegme, ou la pituite, le sang, la bile, la mélancolie. Les modernes ne reconnoissent plus cette division. Il y en a de composées qui s'épaississent, & qui se corrompent, comme celles qui font le pus, les glaires, & autres qui causent les abscès, les obstructions, & généralement toutes les maladies. On les appelle de divers noms, *malignes*, *adustes*, *âcres*, *mordicantes*, *crues*, *peccantes*, &c. Le sucre subtilise les *humeurs* grossiéres. Le sel desséche les *humeurs*. Les *humeurs* du corps exercent successivement un empire secret en nous ; de sorte qu'elles ont une part considérable à toutes nos actions. La Rochef. Les *humeurs* dont notre corps est arrosé sont des *humeurs* alimentaires, ou nourriciéres, des *humeurs* qui se séparent du sang, & retournent dans le sang, des *humeurs* qui sont rejettées & poussées hors du corps.

En Optique, on distingue particuliérement trois *humeurs* dans l'œil, l'*aqueuse*, la *crystalline* & la *vitrée*. *Humor aqueus*, *crystallinus*, *vitreus*. L'*humeur aqueuse* a été ainsi nommée, parce qu'elle est fluide comme l'eau : elle est placée à la partie antérieure de l'œil qu'elle remplit. La *vitrée* a été ainsi appellée, parce qu'elle ressemble à du verre fondu : elle remplit la partie postérieure de l'œil. La *crystalline* a été ainsi nommée, à cause qu'elle est solide & transparente comme du crystal: elle est placée entre l'*aqueuse* & la *vitrée*, vis-à-vis de la prunelle. C'est la plus petite des trois *humeurs* : elle n'est pas exactement ronde, mais applatie pardevant, & un peu convexe par derriére. Ces trois *humeurs* sont nécessaires pour les différentes réfractions des rayons qui entrent dans l'œil.

Borrhy, dans une lettre à Bartholin dit, qu'ayant fendu la prunelle de l'œil à divers animaux, & en ayant fait sortir les *humeurs*, même la crystalline, il a rendu la vûe à ces animaux, & les a parfaitement guéris ; que les yeux des oiseaux sur lesquels il en a fait l'expérience, loin d'en avoir été gâtés, sont devenus beaucoup plus beaux & plus vifs qu'ils n'étoient naturellement ; qu'il a fait la même opération sur plusieurs personnes avec tant de succès, qu'il ne leur est demeuré dans les yeux aucune apparence de cicatrice. On voit dans les Auteurs anciens & modernes des exemples semblables de la régénération des *humeurs* de l'œil ; mais ces Auteurs n'ont parlé que de l'*humeur* aqueuse, ou de la vitrée. Borrhy explique son secret, qui consiste principalement en une certaine eau de chélidoine, & en un phlegme de vitriol de Mars.

Humeur, se dit aussi du tempérament particulier, qui vient du mélange de ces qualités. Ainsi on dit, qu'un homme est d'*humeur* bilieuse, colérique, emportée ; d'*humeur* phlegmatique, douce, posée, froide ; d'*humeur* sociable, grave ; d'*humeur* mélancolique, chagrine, inquiéte, triste, noire, sombre, bizarre, insupportable, hypochondriaque : d'*humeur sanguine*, gaie, enjouée, complaisante, volage, amoureuse ; d'*humeur* joviale, impérieuse.

Humeur, signifie en Morale, la disposition, la situation de l'esprit naturel, fantaisie, caprice : & en général les passions qui s'émeuvent en nous, suivant la disposition, ou l'agitation de ces quatre *humeurs*. *Indoles*, *libido*, *ingenium*, *corporis habitus*. Cet homme a une *humeur* fantasque, capricieuse. Il est esclave de son *humeur*. Le temps qui change tout, change aussi les *humeurs*. Boil. N'osant accuser la Providence, nous déchargeons notre mauvaise *humeur* sur les créatures. Nic. Une *humeur* fiére, dédaigneuse & impérieuse, ne plaît à personne. S. Evr. Jamais femme n'a eu tant de charmes, & tant d'agrémens dans sa personne & dans son *humeur*. P. de Cl. Ce qu'on appelle *humeur*, est une chose trop négligée parmi les hommes. La Br. Il y a des personnes d'un tempérament si froid, & si grave, que c'est plutôt par tempérament que par vertu qu'elles ne changent point d'*humeur*. M. Scud. Avec les gens d'une *humeur* triste & sombre, composez votre visage, & ne les abordez pas d'un air enjoué, qui semble désapprouver leur mine austère. Bell. Nous sommes assujettis à mille petits devoirs qui échappent à ceux qui agissent par *humeur*. Nic. L'âge apporte de grands changemens dans notre *humeur*, & du changement de l'*humeur* se forme bien souvent celui des opinions. S. Evr. L'*humeur* emporte bien souvent l'esprit, & le séduit selon son caprice. M. Scud. La complaisance s'accommode à toutes sortes d'*humeurs*. Bell. L'habile homme entre dans d'*humeur*, & dans le caractère de tout le monde. Amelot. L'*humeur* vaine & maligne des hommes les a toûjours portés à se contredire les uns les autres. Nic. Les habiles Courtisans n'ont point d'*humeur* propre, parce qu'ils empruntent leurs passions de ceux à qui ils veulent plaire. Id. Dans le monde il faut satisfaire à une infinité de petits devoirs qui échappent à ceux qui agissent par *humeur*. Id.

Bannissez donc cette humeur *noire.*
Nouv. choix de vers.

☞ Les tempéramens ne sont pas les mêmes, rien n'est plus différent que les *humeurs*. Il y a des *humeurs* douces & paisibles ; & il y en a de violentes & d'impétueuses ; il y a des *humeurs* agréables & enjouées, & il y en a de chagrines & de bizarres ; il y a des *humeurs* faciles & condescendantes, & il y en a d'opiniâtres & d'inflexibles. Bourdal. *II. p.* 341.

Il y a de la différence entre ces deux façons de parler, *être en humeur*, & *être d'humeur*. La derniére marque en quelque sorte l'inclination, le tempérament, la constitution naturelle : comme je ne suis pas d'*humeur* à rebuter les gens. La premiére ne marque qu'une disposition présente & passagère : je ne suis pas en *humeur* de recevoir d'importunes visites. On veut dire qu'on n'y est pas disposé dans le temps qu'on parle. Bouh. On dit, Entrer en mauvaise *humeur*. On dit en ce sens, être d'*humeur* à tout souffrir. Être en *humeur* de rire. Mettre quelqu'un en *humeur* de boire, de dire de jolies choses, de faire des vers, de chanter & de composer en musique : & c'est ce qu'on appelle, *exciter son génie*. C'est en ce sens qu'on dit, Entrer en mauvaise *humeur*. Il faut prendre cet homme en ses bonnes *humeurs*. Il faut essuyer les mauvaises *humeurs* de sa femme.

Interrogeant nos goûts, consultant nos humeurs,
La mollesse a changé les régles de nos mœurs.
Nouv. choix de vers.

Humeur de Hibou, se dit bassement de celui qui est chagrin, retiré & fâcheux. *Morosus*. C'est une vraie *humeur* de hibou.

☞ Humeur. Terme de Mégissier. On dit, Faire prendre l'*humeur* aux peaux de moutons qu'on passe en mégie ; pour signifier, les laisser s'humecter dans une cuve séche, où on les met après les avoir trempées dans l'eau claire, pour les préparer à cette façon qu'on appelle Ouvrir les peaux.

HUMIDE, adj. m. & f. Corps qui a des parties aqueuses, ou fluides, & en mouvement. *Humidus*. L'eau est le premier des corps *humides*, & la cause de tous les autres,

autres, qui sont plus ou moins *humides*, selon qu'ils en participent plus ou moins. Ainsi on dit que la mer est l'*humide* élément, le liquide élément.

Humide, se dit aussi de ce qui a quelque partie de ce premier *humide*. Ainsi l'air est liquide, & n'est *humide* que par accident: c'est-à-dire, au temps des pluies, ou du dégel, ou du brouillard, à cause des parties aqueuses qui sont répandues & dispersées dans ce liquide. On dit, qu'un homme est d'un tempérament *humide*, quand cette humeur y prédomine: qu'un pays, qu'un logement est *humide*, quand il est marécageux, ou sujet aux vapeurs & brouillards, & à l'abri du soleil.

Humide, signifie quelquefois, Moite, qui est trempé, ou imbu légérement de quelque liqueur. *Madidus*. Ainsi on dit, qu'un linge est *humide*, qu'il le faut sécher, passer par le feu. On dit aussi, avoir les mains *humides*, les yeux *humides*.

Humide, se dit en Poësie & en style poëtique pour aqueux, qui est d'eau, ou dans les eaux, qui est fait d'eau. L'Empire *humide* de Neptune. Dans le partage du monde entre les trois enfans de Saturne l'Empire *humide* des eaux échut à Neptune. Les grottes *humides* des Dieux marins.

De leur palais humide, *à ses chants attentives,*
Les Naïades en foule accouroient sur les rives.
Nouv. choix de vers.

On dit que le temps est *humide*, que la saison est *humide*; pour dire, que le temps est pluvieux, que la saison est pluvieuse. On dit qu'un homme a le cerveau *humide*; pour dire, qu'il a le cerveau abreuvé d'eaux, d'humeurs, de pituite.

Humide, se dit quelquefois substantivement. L'*humide* combat contre le sec. *Humidum. Pugnant humentia siccis*. Ovid. On appelle *humide radical*, une certaine humeur qu'on croit être la premiére en chaque chose, & qui est le principe de la vie & la cause de sa durée. ☞ *Humidum primigenium*. On entend par ce terme une humeur lymphatique, douce, onctueuse, balsamique, subtile, qui abreuve toutes les fibres du corps, & qui les entretient dans un état de souplesse & d'élasticité propre à leur faire exécuter, pendant le cours de la vie, leurs oscillations sur leurs liquides; d'où résulte la principale cause des fonctions, & leur durée. Col de Villars.

En termes du grand Art, *humide* radical de la nature, signifie le Mercure hermétique, tiré de sa prison, préparé & purifié de la maniére convenable.

HUMIDEMENT, adv. L'usage de ce mot ne s'étend guère au-delà de cette phrase. Être logé *humidement*; pour dire, Etre logé dans un lieu humide. *Humidum in modum*.

HUMIDITÉ, s. f. Qualité de ce qui est *humide*, qui rend humide le corps où il est enfermé. *Humidum, humor, humiditas*. L'*humidité* n'est autre chose que plusieurs parties d'eau qui se mêlent avec le corps. L'*humidité* différe beaucoup de la fluidité, & il paroît que ce n'est qu'une qualité relative qui dépend de la conformité des particules qui composent le fluide, avec les pores de certains corps particuliers, auxquels elles peuvent aisément adhérer, & les pénétrer. Ainsi, par exemple, le vif-argent n'est point humide par rapport à nos mains & aux étoffes; mais il doit passer pour humide par rapport à l'or, à l'étain & au plomb, à la surface desquels il s'attache. Et de même l'eau, toute humide qu'elle est, & mouillant presque tout, n'est pourtant pas humide par rapport à certaines choses, & ne les mouille pas. Car elle coule en globules, ou gouttes rondes sur les feuilles de choux, & ne mouille point les plumes des canards, des cygnes, & des autres oiseaux aquatiques. Harris. Voyez aussi M. Boile, *histoire des fluides*, &c. Le sel de tartre se fond dans l'*humidité*, quand il est en lieu humide. L'*humidité* est une qualité avantageuse au cerveau. Les lieux où il y a beaucoup d'*humidité* ne sont pas sains aux gens sujets aux fluxions. Les aulnes, les saules, les peupliers aiment l'*humidité*. *Gaudent aquis*.

☞ HUMIDITÉS, au plurier, se dit aussi de l'abondance excessive de la pituite dans le tempérament. Le tabac desséche les *humidités* du cerveau. Acad. Fr.

Dans la Philosophie hermétique, *humidité* visqueuse, ou *humidité* permanente des Sages, signifie la même chose qu'humide radical de la nature. Voyez ce mot. Rendre à la pierre son *humidité* radicale, signifie mettre du Mercure philosophal sur l'élixir lorsqu'il est parfait: cela signifie encore faire la multiplication; en cuisant de nouveau la matiére comme auparavant *Humidité* de la pierre, c'est son premier état, d'où elle passe à la fluidité pour parvenir à la siccité, qui est sa derniére perfection.

HUMIER, s. m. Dans quelques Coutumes il veut dire usufruitier. *Usufructuarius*.

HUMIERE. Terme de Coutumes, qui se prend pour usufruit. *Ususfructus*.

☞ HUMILE. Vieux adj. m. & f. Bas, rampant, dans le propre & dans le figuré. C'est le latin *humilis, e*, d'où nous avons fait *humble*.

HUMILIANT, ante, adj. Qui abaisse l'orgueil, qui humilie. *Superbiam frangens, despicientiam afferens*. Ce revers de fortune, cette dégradation de charge, sont des choses fort *humiliantes*. On ne veut point convenir qu'on s'est trompé; cela est trop *humiliant* à la vanité. La Pl.

HUMILIATION, s. f. *Contemptus, humilitas*. Terme de dévotion. Profond abaissement de cœur qu'on doit avoir devant la Majesté Divine. On se figure qu'après quelques *humiliations* Dieu engloutira dans sa miséricorde toutes les fautes qui échappent à la foiblesse humaine. S. Evr.

Humiliation, signifie aussi les pratiques extérieures, les actions viles & basses qui humilient; on le dit des reproches, des réprimandes, & généralement de tout ce qui abaisse, qui avilit devant les hommes, qui mortifie l'esprit; & en ce sens *humiliation* est opposé à *mortification*: l'*humiliation* dompte l'esprit, la mortification affoiblit la chair, châtie le corps. Les Monastères sont des lieux de pénitence & d'*humiliation*. L'Ab. de la Trape. La voie des *humiliations* est la plus assurée, c'est la voie royale. Id. Il faut que les Religieux soient humiliés dans leurs corps par des pénitences, &c. & il faut qu'ils le soient dans l'esprit par les *humiliations* que Dieu permettra qui leur arrivent. Id. L'*humiliation* est de l'essence de la Pénitence. La Reine aimoit tout dans la vie religieuse, jusqu'à ses austérités, & ses *humiliations*. Boss. Il n'y a presque point d'*humiliations* que l'amour-propre ne soit capable de pratiquer. Nic.

HUMILIÉ, s. m. Nom propre d'un Ordre Religieux. *Humiliatus*. L'Ordre des *Humiliés* fut établi par quelques Gentilshommes Milanois, au retour de la prison où les avoit tenus l'Empereur Conrad, ou selon d'autres, Frideric I. l'an 1162. Jean de Méda fut un de ceux qui travaillérent le plus à cet établissement vers l'an 1180. Sous Pie V. ils avoient quatre-vingt-dix monastères, & n'étoient que cent soixante & dix Religieux, ou environ, qui vivoient dans un relâchement extrême. Saint Charles Borromée voulut les réformer, mais trois d'entr'eux ayant fait attenter à la vie de ce Saint, Pie V. abolit entiérement l'Ordre, l'an 1570, & en donna les maisons aux Dominicains & aux Cordeliers. Voyez M. de Thou, *hist. L.* 50, Jacques de Vitri, *hist. Occid. c.* 28. Jérôme *della Corte, hist. de Vérone, L. X.* S. Charles Borromée voyant l'impossibilité qu'il y avoit de réformer les Moines *Humiliés*, voulut les unir à la Congrégation des Clercs Réguliers nommés Barnabites; mais les Clercs Réguliers ne voulurent point consentir à cette union, de crainte que les *Humiliés* ne corrompissent leur troupeau, ce qui fit que cet Ordre fut entiérement supprimé, comme nous l'avons dit. P. Hélyot, *T. VI. c.* 19. ☞ Ces Religieux s'appelloient d'abord Berretins; ensuite tant à cause de l'humilité de la Sainte Vierge, à laquelle ils avoient beaucoup de dévotion, & qu'ils prirent pour leur protectrice, qu'à cause que l'Empereur Henri V. lorsqu'ils se prosternérent à ses pieds, leur avoit dit qu'ils étoient enfin humiliés, ils prirent le nom d'*Humiliés*, & quittérent celui de Berretins. P. Hélyot, *T. VI. C.* 19. Cet Ordre fit tant de progrès sous la conduite de S. Jean de Méda, que cela lui acquit le nom de Propagateur de l'Ordre des *Humiliés*. Idem. Cet Institut fut approuvé l'an 1200. par le Pape Innocent III. & confirmé par ses successeurs

cesseurs Honorius III. l'an 1226. & Grégoire IX. en 1227. Nicolas IV. l'an 1289. & plusieurs autres. Le Supérieur de cet Ordre prit le titre de Général l'an 1246. Idem. Les Supérieurs des Maisons particuliéres s'appelloient Prévôts.

Humilié, ée, s. m. & f. Nom de secte. *Humiliatus*, sur la fin du XII^e^ siécle il parut des hérétiques, qui se firent nommer les *Humiliés*. Le Pape Innocent III. les condamna. Quelques-uns les ont appellés *Humbles*, au lieu d'*Humiliés*. De ce temps-là naquirent plusieurs Ordres de Moines dont les uns furent trouvés bons, & furent approuvés par le Pape, sçavoir, les Prêcheurs & les Freres Mineurs; les autres furent trouvés mauvais & abusifs, & furent condamnés, abrogés & extirpés, qui se nommoient les *Humbles* & les Pauvres de Lyon pour avoir été introduits par Valdo, citoyen de Lyon. De ces deux sectes derniéres; sçavoir, des *Humbles* & des Pauvres de Lyon, il se forgea une secte d'hérétiques qui ajoûtérent aux opinions des autres une infinité de choses exécrables. Ils blâmoient les mariages, & avoient les femmes communes. Ils nommoient l'Église la Congrégation des Diables, ils se permettoient toutes sortes d'impudicités contre nature, les larcins, homicides, rapts, usures. L'Auteur de l'histoire de Toulouse dit que c'étoit un reste de la secte Arienne, qui avoit continué de pere en fils entre les Princes des Visigots, dont les Comtes de Toulouse étoient extraits. Paradin, *hist. de Bourg. L. II.* Les Albigeois, qui est cette secte que l'on prétend ici être venue des *Humiliés* & des Pauvres de Lyon, n'étoient pas des Ariens proprement, mais Manichéens. Voyez le commencement de l'hist. des Croisades contre les Albigeois par le P. Langlois Jésuite.

☞ HUMILIÉE, s. f. Nom de Religieuses. *Humiliata*. Ce sont des filles de l'Ordre des *Humiliés*. Elles furent établies par les femmes de quelques-uns des Gentilshommes qui fondérent l'Ordre des Humiliés. Ce fut à Milan qu'elles commencérent dans le douziéme siécle; & comme elles étoient la plûpart de la famille des Blassoni, elles furent appellées d'abord les Religieuses de Blassoni. Voyez le P. Hélyot, *T. VI. C. 20.*

HUMILIER, v. act. Rabattre l'orgueil de quelqu'un, le mortifier *Superbiam frangere, humiliare.* Voyez le mot SIGNIFIER pour la régle de l'imparfait, & du subjonctif, nous nous *humilions* avec deux *ii*. Les ennemis ont été fort *humiliés*, par toutes les pertes qu'ils ont souffertes. Il faut *humilier* ce fanfaron. Dieu n'a permis la chute de l'homme que pour *humilier* son orgueil. Ab. de la T. Les hommes préoccupés de leur propre mérite ne veulent pas jetter la vûe sur ce qui est capable de les *humilier*. Bell. La connoissance de nous-mêmes nous *humilie*. Nic.

Ne puis-je pas d'Achille humilier *l'audace*? Rac.

S'Humilier, se dit aussi de cet abaissement volontaire qu'on fait devant quelqu'un, & sur-tout devant la Majesté de Dieu. *Demittere se, abjicere se.* L'Évangile dit, qu'il faut prendre les moindres places dans les assemblées, parce que celui qui s'*humiliera* sera élevé. On ne s'*humilie* point par humilité; ce n'est que pour se faire estimer davantage. S. Évr. Les hommes ont une répugnance naturelle à s'*humilier* sous les autres, & à les reconnoître plus grands qu'eux. Nic. Sylla s'*humilioit* devant ceux dont il avoit besoin, & se faisoit adorer de ceux qui avoient affaire de lui. M. Esp. Il faut s'*humilier* sous la main de Dieu. Boss.

☞ HUMILIER, se dit des choses insensibles pour s'abaisser, *subsidere, deprimi.*

Ces digues, ces freins des marées,
*Sous qui la mer s'*humilia,
Sous qui la tempête plia,
S'y voyoient aussi figurées. P. le Moine.

Humilié, ée, part. & adj. *Abjectus, demissus, humiliatus.* Le Psalmiste dit, que Dieu ne méprisera point un cœur contrit & *humilié*. Ils pensoient déjà nous voir *humiliés*. Voit. Il lui a fallu essuyer une grêle de plaisanteries, & il y a répondu d'un ton si *humilié*, que nous en avons eu pitié. Le Chev. d'H. Qu'il est beau de considérer Louis *humilié* sous la main de Dieu! De Fleury, *Précept. du Roi.*

HUMILITÉ, s. f. Vertu contraire à l'orgueil, laquelle nous porte à la soumission, à l'abaissement devant nos supérieurs, devant ceux à qui nous voulons faire honneur, & témoigner du respect. *Animi demissio, humilitas.* C'est une erreur de croire que les payens n'aient point eu d'*humilité*. Ils en avoient à leur maniére, comme les autres vertus; le principe leur manquoit. Cependant le mot Latin *humilitas*, ne signifioit point un sentiment modéré de soi-même. Il signifioit, bassesse, petitesse. Vau.

Humilité, parmi les Chrétiens, se dit d'une vertu intérieure qui les anéantit eux-mêmes devant Dieu; qui leur fait souffrir les injures, les affronts, & les persécutions sans impatience & sans murmure. L'humilité n'est qu'une connoissance de ses misères, & de son néant, qui fait que l'on est vil à ses propres yeux, & que l'on se juge digne de toutes sortes d'abaissemens. Nic. L'*humilité* seule va attaquer l'amour-propre directement, & entreprend de l'anéantir jusques dans le cœur. Disc. d'El. Il falloit, dit S. Augustin, que la rédemption se fît par la voie de l'*humilité*, afin que l'homme qui étoit tombé par la sollicitation d'un Ange superbe, se relevât par l'assistance d'un humble Médiateur, qui lui inspirât l'*humilité*. Pasc. L'*humilité* avilit l'homme à ses propres yeux. La Br. L'amour-propre peut compatir avec les autres vertus; mais rarement avec l'*humilité*. Disc. d'El. L'*humilité* est la base des vertus Chrétiennes. Jac. La vraie *humilité* est celle du cœur: elle ne consiste point en grimaces. M. Esp. La plûpart des gens dans leur abaissement extérieur représentent tout au plus, & n'imitent pas l'*humilité* de Jesus-Christ. Fléch. On est payé des autres vertus par l'admiration qu'elles causent; mais l'*humilité* obscure & inconnue n'excite point d'applaudissement. Disc. d'El. Il y a une *humilité* qui n'est qu'hypocrisie, & un mensonge continuel. M. Esp. On peut souhaiter l'*humilité* par orgueil. Nic. L'*humilité* évite les applaudissemens: elle ne se repaît ni de fumée, ni d'encens; elle ne s'occupe guère de soi, & se rabaisse infiniment. Bayl. L'*humilité* de bien des gens n'est qu'un orgueil déguisé. M. Esp. On ne peut gagner le Ciel que par l'*humilité*. L'*humilité* est une vertu nécessaire, sur-tout aux Grands, qui par leur élévation sont plus exposés aux tentations de l'orgueil. Fl. L'*humilité*, non plus que la foi, n'est ni timide, ni raisonneuse, elle se moque de ces discrétions qui marquent de l'orgueil, plûtôt que de la prudence. Id. Il faut bien prendre garde qu'il y a une vraie, & une fausse *humilité*. L'*humilité* n'est souvent qu'un artifice de l'orgueil qui s'abaisse pour s'élever plus haut. Roch. Il ne faut pas sous prétexte d'une *humilité* mal réglée, fermer tellement les yeux sur ses propres actions, que l'on n'y voie rien qui fasse croire que Dieu s'en mêle. Ab. de la Trap. L'*humilité* est comme la terre ferme, ou comme le rocher sur lequel le grand édifice de la vie Religieuse se doit construire. Id.

L'Abbé Certani a donné pour devise de l'*humilité* un microscope sous lequel il y a de petits grains, ou d'autres petits objets, avec ce mot Italien, *Chi mi copre, mi scopre.* D'autres ont mis une palme, avec ce mot Latin, *Inclinata resurgo.*

☞ HUMILITÉ, s. f. Nom propre de femme. *Humilitas.* Sainte Humilité fut Fondatrice des Religieuses de l'Ordre de Vallombreuse dans le XIII. Siécle. Voyez le P. Helyot, *T. V. C. 29.*

HUMORAL, ale, adj. Qui vient des humeurs, qui est causé par les humeurs. M. Dionis appelle *humorales*, certaines tumeurs qui viennent d'humeurs, pour les distinguer de celles qui ont une autre cause.

HUMORISTE, s. m. Nom des membres d'une Académie sçavante de Rome. *Humorista.* L'Académie des *Humoristes* a été établie par Paul Mancini, qui se servit de Gaspard Silvianus pour rassembler les gens de Lettres qu'il y avoit à Rome, & en former cette société, comme dit Janus Niceus dans l'éloge de Silvianus, *Part. I. p. 32. gli Humoristi.* Il ne faut pas les confondre avec *gli Humorosi* de Cortone.

La devise de l'Académie des *Humoristes*, est une nuée qui s'étant élevée des eaux salées de la mer retombe en pluie douce,

douce, avec cet hémistiche de Lucrèce, *L. VI. Redit agmine dulci*. Jérôme Alexandre, *Humoriste*, a fait trois discours sur cette devise. Les obséques de M. Peyresk furent célébrées dans l'Académie des *Humoristes*, dont il étoit, en plus de quarante sortes de langues. Gassendi, *de vita Peyreskii, L. VI. p.* 399. Voyez sur cette Académie l'Eudémia de Janus Nicius, Gassendi cité ci-dessus, & Naudé, *dans son Dialogue de Mascurat, & de S. Ange, p.* 128, *& suivantes, & jusqu'à* 151.

☞ HUMORISTE, s. m. C'est aussi le nom qu'Helmont donnoit aux Médecins de la secte Galénique. *Humorista*. Castelli cité par *James*.

HUMOROSI, s. m. & pl. Nom des membres d'une Académie établie à Cortone en Italie. *Humorosi*. Il ne faut point confondre *gli Humorosi*, les *Humorosi* de Cortone, avec les Humoristes de Rome, *gli Humoristi*.

HUMS. Voyez HOMME.

HUN.

HUNDERSBUHEL. Voyez ZASHALON.

HUNDRED, s. m. On nomme ainsi en Angleterre, ce qu'on entend ailleurs par le mot de quintal.

HUNDRÉDE. Les Shires, Comtés, ou Provinces d'Angleterre, se divisent en *hundrédes*. *Hundred* en Anglois signifie cent, & *hundréde*, comme subdivision des provinces d'Angleterre veut dire, cent familles. Tenir des *hundrédes*, ou assemblées particuliéres dans les Provinces. On appelloit autrefois Sergens de *hundrédes*, ceux qu'on a depuis appellés Baillis. Spelman.

HUNDSFELD, s. m. Nom propre d'un bourg de la Silésie *Hundesfelda*. Il est dans la Principauté d'Olse, sur la riviére de Weida, à une lieue de Breslaw, du côté du nord.

HUNDSRUCK, ou UNSRUCH, s. m. Nom propre d'une contrée du Cercle Electoral du Rhin. *Hunnorum Tractus*, *Sauromatum Arva*. Elle a pris son nom des Huns, peuples de la Sarmatie, qui y établirent quelques Colonies. Elle est bornée par le Comté de Spanheim, le Duché de Simmeren, la Moselle, & le Rhin, vers leur confluent. Ses villes principales sont Coblentz, Boppart, S. Goar & Obber Wesel. On donne quelquefois plus d'étendue à l'*Hundsruck*; on l'avance le long du Rhin jusqu'à la Nahe, & on y comprend le Duché de Simmeren, une partie du Comté de Spanheim, ce qui faisoit autrefois une des cinq Provinces du Palatinat du Rhin, laquelle on nommoit *Hundsruck*.

HUNE, s. f. (L'*h* s'aspire.) Terme de Marine. C'est une espéce de petite cage, ou guérite ronde en saillie, posée au sommet du mât, & portée par des barrots. *Mali corbita*, *carchesium*. Chaque mât a sa *hune*. *Hune* de beaupré. *Hune* de misaine. La grande *hune*. *Hune* d'artimon. Sur la mer Méditerranée on l'appelle *gabbie*. Le poste de Gabbier est ordinairement sur la *hune* du grand mât, ou sur celle de son perroquet. La grande *hune* est élevée en rond, & en forme de balcon, au haut du grand mât, environ à huit pieds du bout, & est quelquefois capable de contenir trente ou quarante hommes sans être fort pressés.

Navire *porte-hune*, ce nom se donne quelquefois aux grands vaisseaux, aux vaisseaux du haut bord.

Hune, est aussi une grosse piéce de bois sur laquelle une cloche est attachée, & qui sert à la sonner, & à la mettre en branle, au moyen de deux tourillons par lesquels elle est terminée. *Tintinnabuli sterebata*

HUNEBERT, s. m. Nom propre d'homme *Cunibertus* Quelques-uns disent en François *Cunibert* ou *Chunibert* S. *Hunebert* fut sacré, & installé Évêque de Cologne, le vingt-cinquiéme de Septembre, vers l'année 623. En 625. il assista au Concile de Rheims Dagobert le mit à la tête de son Conseil l'an 629. & le fit Ministre d'État après S. Arnoul, Evêque de Metz. Lorsque ce Prince établit son fils Sigebert, encore enfant, Roi d'Austrasie, en 633. il lui donna pour Gouverneur particulier S. *Hunebert*, auquel il joignit le Duc Adalgise. Il mourut le 12. de Novembre de l'an 663. Voyez sa vie dans Surius & dans Baillet à ce jour.

HUNERIC, s. m. Nom propre d'homme. *Hunericus*. Quelques-uns croient que ce nom vient de *Hun*, & *reich*, qui signifie *Centuriis dives*. D'autres disent que le nom d'*Huneric* ou d'*Honoric* vient du Latin *honor*, *honneur*. Quelques Auteurs disent aussi Honoric ou Ugneric; mais quoi qu'il en soit de la maniére dont on a prononcé ce nom dans les siécles précédens, il est certain qu'aujourd'hui l'on ne dit plus que *Huneric*. *Huneric*, Roi des Goths, fils de Genseric, & frere de Théodoric, fut Arien, & grand persécuteur des Catholiques.

☞ La Fontaine der HUNGERBERN. C'est-à-dire, la *Fontaine de la Faim*. C'est une *Fontaine* du territoire d'Iéne, en Thuringe, province d'Allemagne. On la nomme aussi la *Fontaine* du bon ou du mauvais augure, parce que suivant qu'elle tarit ou qu'elle coule abondamment, elle présage, ou la fertilité de l'année, ou la disette & la famine, ainsi que d'autres Fontaines en Allemagne & ailleurs, qui ont fourni à Jean-Guille-Bayer la matiére d'une Dissertation intitulée: *De Fontibus annonæ difficultatem portendentibus*, & imprimée à Altorf en 1709. Voyez Schut cité.

HUNGERFORD, s. m. Nom propre d'un bon bourg d'Angleterre. *Hungerfordia*. Il est dans le Comté de Barck, aux confins de ceux de Wict & de Hant, à sept lieues de la ville de Salisbury, & environ autant de celle de Winchester.

HUNIBAUD, s. m. Nom propre d'homme. *Hunibaldus*. L'ouvrage d'*Hunibaud*, Gaulois, qui vivoit sous Clovis I. est un ouvrage supposé.

HUNIER, s. m. Terme de Marine. Le mât qui porte la hune, ou la voile du mât de hune. *Malus ferens carchesium*, *carchesii velum*. On distingue particuliérement le grand *hunier*, qui est celui qui est porté par le grand mât; & le petit *hunier*, qui est porté par le mât d'avant, ou de misaine, qui sont les principales hunes. *Hunier* à mi-mât, se dit quand la vergue qui soûtient la voile n'est hissée qu'à la moitié du mât. Avoir les *huniers* dehors, c'est avoir les *huniers* au vent pour le recevoir. Mettre le vent sur les *huniers*, c'est mettre les voiles appellées *huniers*, de telle sorte que le vent donne dessus, & ne les remplisse pas. Hisser & amener les *huniers*, c'est hausser & baisser les voiles du grand mât de hune d'avant. Amener les *huniers* sur le ton, c'est baisser les voiles nommées *huniers* jusques à la partie du mât, qui s'appelle le ton.

HUNINGUE, s. f. Nom propre d'un village du Sundgow, province de France. *Huninga*. Il est sur le Rhin, environ à demi-lieue au-dessous de la ville de Bâle. Les François y ont construit une bonne forteresse. Matt.

☞ HUNNIWOUAR, s. m. Contrée de la Scythie, en Europe, auprès du Danube.

HUNS, s. m. plur. Nom de Peuple *Hunni*. On ne donne jamais de singulier à ce nom, ni comme substantif, ni comme adjectif: nos Auteurs ne le font point adjectif. Les *Huns* étoient des peuples féroces du Nord, qui habitoient une partie des terres de la Sarmatie, au-delà de la Vistule, & de la Scythie; Attila, surnommé le fléau de Dieu, étoit Roi ou Chef des *Huns*. Les *Huns* s'établirent en Pannonie, & donnérent commencement à la nation Hongroise. L'*h* est aspirée dans le nom de *Huns*.

Les *Huns*, anciens peuples de la Sarmatie Européenne, *Hunnus*, *Hunus*, habitoient auprès des Palus-Méotides; mais ensuite ils s'établirent dans la Pannonie Attila en conduisit une partie en Allemagne, en Italie, & en France, où ayant été défaits par Méroué, Roi de France, & par Aëtius, Général des Romains, ils se retirérent derechef dans la Pannonie, qui prit le nom de Hongrie, ou de ces *Huns*, ou selon d'autres, des Hongres, Nation Scythe, qui subjugua les *Huns*, & se confondit avec eux. Les *Huns*, peuples des Palus-Méotides, désolérent tout l'Univers avec une armée immense, sous la conduite d'Attila leur Roi, le plus affreux de tous les hommes. Bossuet. Les *Huns*, qui habitoient près de l'Océan Scythique, avoient fait éclater leur nom sous Attila. D'Ablancourt. Les *Huns* passérent les Palus-Méotides, s'étendirent jusques au Danube, & obligérent les Empereurs d'Orient à leur payer tribut. Sous Théodose le jeune ils pillérent la Thrace & l'Illyrie, & ensuite l'Achaïe & le reste de la Gréce. En 451. leur Roi Attila ayant soumis plusieurs autres

Rois barbares, & assemblé jusqu'à cinq cents mille hommes, passa de la Pannonie dans la Gaule, & la ravagea. Les Auteurs fabuleux disent que les *Huns* tirent leur origine de *Hun* fils de Tuiscon.

HUNSINGO, s. m. Nom propre d'une contrée des Pays-Bas. *Hunsingonia.* C'est une de celles qu'on appelle Ommelandes, qui font partie de la Province de Groningue. *L'Hunsingo* s'étend le long de la mer d'Allemagne, & de la riviére de Hunse, jusqu'au territoire de Groningue, & au Fivelingo. Il y a un grand nombre de villages, mais point d'autre lieu considérable, que la forteresse de Soltcamp. Maty.

HUNTEBOURG, s. m. Nom propre d'une petite ville du Cercle de Westphalie. *Hunteburgum.* Elle est dans l'Évêché d'Osnabrug, sur la Hunte, près de son embouchure dans le Lac de Damm, & à sept lieues de la ville d'Osnabrug. Maty.

HUNTINGTON, s. m. Autrefois *Huntendune. Huntingtonia, Hontingtonia.* Petite ville d'Angleterre. Elle est capitale du Comté d'*Huntington*, & située sur la riviére d'Ouse, à trois lieues de Cambridge, du côté du couchant. Cette ville avoit autrefois un bon château, le Roi Henri II. le fit raser pour avoir servi de retraite à des rebelles. Maty.

Huntington Shire, ou le Comté d'*Huntington. Huntingtonia.* Petite Province d'Angleterre, qui n'a pas au-delà de cinq à six lieues de long & de large. Elle est entre celles de Cambridge, de Bedford & de Northampton. Il y a quantité de Charbon de pierre dans ce Comté, *Huntington* sur l'Ouse en est le seul lieu un peu considérable. Maty.

HUO

HUON, s. m. Nom propre d'homme, qui s'est dit autrefois pour *Hugues*, & s'étoit formé des cas obliques du Latin *Hugo, Hugonis.* Car on dit *Huon*, ou Hugon, ou Hugues. *Hugon* ou *Huon* de Méry, ancien Poëte François, Auteur du Roman intitulé le Tournoiement de l'Antechrist. Il florissoit l'an 1227. De la Croix du Maine. Le même Auteur l'appelle aussi Hugues de Méry. *Huon* le Roi, *Huon* de Villeneuve. Voyez la Croix du Maine & du Verdier. Du Tillet a remarqué aussi, *P. I. p.* 183. que *Huon* est la même chose que Hugues.

HUOT, ou plutôt HUOTTE. Voyez HUETTE, ou HULOTTE. C'est la même chose.

HUP.

HUPPE, s. f. ou PUPUT, s. m. Le premier est le plus en usage. Je trouve cependant l'autre dans un bon Fauconnier. (L'*h* s'aspire.) Oiseau de la grandeur d'un merle. *Upupa.* Il a tête pointue, le bec en façon de faulx, noir, rond, & a un bouquet sur la tête composé de 26. plumes inégales en longueur. Le col proche la tête est un peu roux, ensuite vers le dos il est cendré. Le dos jusqu'à la queue est de couleur cendrée, ayant de temps en temps des taches blanches. Sa queue est longue de six doigts, coupée de travers par une ligne blanche large. Elle est composée de dix plumes. Ses cuisses sont courtes, de couleur de plomb. Ses ailes noires, ayant de travers des lignes blanches. La *huppe* est un oiseau fort remarquable & fort beau à voir, à cause de la couronne qu'elle a en tête, & de la diversité de ses belles couleurs. Ceux qui connoissent ses vertus en font grand cas; d'autres l'estiment peu, parce que cet oiseau n'a point de chant, & n'a qu'un cri enroué, qui s'entend d'assez loin, outre qu'il est très-sale. Turnerus en a fait une description si exacte, qu'au sentiment d'Aldrovand, on ne la sçauroit faire plus juste.

La *huppe*, dit-il, est de la grandeur de la grande grive; ses ailes sont distinguées par intervalles de brun, de blanc & de noir; elle a une crête sur la tête, ou plûtôt une *huppe*, qui commence dès le haut du bec, & qui s'étend jusqu'au derriére de la tête, qu'elle ouvre & ferme comme il lui plaît, ainsi qu'un cheval fait des oreilles; ses jambes sont fort courtes; ses ailes ne finissent pas en pointe, comme aux autres oiseaux, mais elles vont en arrondissant, ce qui fait qu'elle a le vol fort lent.

Pline l'appelle trimestre, à cause que l'on ne la voit que pendant trois mois, mais elle ne se branche que fort rarement, elle se retire le plus souvent dans les masures, & le long des chemins; quelques-uns estiment qu'elle tire sa nourriture des excrémens humains; d'autres disent qu'elle vit de vers, & de pareils insectes, & qu'elle compose son nid d'excrémens d'homme. Aristote dit qu'elle ne fait point de nid, qu'elle se retire simplement dans les trous d'arbres, & qu'elle y fait ses œufs sans aucun autre appareil. Bellon dit qu'elle fait son nid dans le tronc des arbres, & y met des excrémens humains, & qu'elle vit de vers, & d'autres nourritures immondes.

La *huppe* fait pour l'ordinaire trois œufs, qui ressemblent à ceux des perdrix. Turnerius & les autres Auteurs qui en parlent, disent qu'elle a le vol fort lent. Aristote en a donné la raison que j'ai ci-devant dite; l'on dit qu'elle se sert d'adianthe pour se désenivrer, mais pour moi je crois que si elle prend de cette herbe, c'est pour s'en servir à autre usage, puisque les ordures desquelles elle tire sa nourriture ne sont aucunement capables de la jetter dans l'ivresse. Elle a la même vertu que le pic, car elle sçait ouvrir son nid avec une herbe qu'elle connoît, lorsque quelqu'un lui a bouché l'ouverture du tronc de l'arbre où il est.

Albert rapporte des choses admirables de la piété & de l'affection qu'a cet oiseau envers ceux de son espéce. Il dit que lorsque la *huppe* est vieille, elle fait sa demeure avec ses petits, qui sont déja néanmoins avancés en âge, & qu'elle se dépouille entiérement de ses plumes, & pendant le temps qu'elle est déplumée, les petits la nourrissent jusqu'à ce que ses forces & ses plumes lui soient revenues, & que lorsque la trop grande vieillesse lui a ôté l'usage de la vûe, les petits vont chercher une herbe qui leur est naturellement connue, de laquelle ils touchent les yeux de leurs parens, ce qui leur rend la vûe.

Turnerus rapporte que dans toute l'Angleterre l'on ne voit jamais de ces oiseaux, & qu'en Allemagne il y en a grande quantité.

Pour distinguer le mâle d'avec la femelle, il faut observer que le mâle a la couronne plus haute, la tête plus ronde, & des couleurs plus vives & plus allumées que la femelle.

Ceux qui voudront nourrir des *huppes* par curiosité à cause de leur beauté, leur donneront du cœur par petits morceaux, & des vers dans un petit auget où il y ait de l'eau, mais elles ne vivent guére en cage.

Tristan dit *houppe* au lieu de *huppe*. Le Dieu Harpocrate est représenté ayant un sceptre derriére lui, sur lequel est assise en sa sommité une *houppe*. L'oiseau *Upupa* étoit le symbole de la piété & de la joie, dit Élien, *L. II.* Des Animaux, *c.* 16. & *L. XVI. c.* 5. C'étoit le symbole non seulement de la piété envers les Dieux, mais encore de la piété des enfans envers leurs parens. Tristan, *T. I. p.* 605.

Il y a un autre oiseau admirablement beau que l'on pourroit nommer Huppe d'Inde. Cet oiseau se rencontre en Amérique & principalement dans l'île de la Trinité & dans l'île aux Rats. Il est grand comme un Pivert, & on lui voit une huppe sur la tête, jaune comme de l'or très-pur; sa queue est noire, & le reste de son pennage est mêlé de jaune & de noir, ondoyé de diverses couleurs, il a le tour des joues rouges comme de l'écarlate; il mange pour sa nourriture du fruit d'un arbre appellé par les Sauvages Pené absou, lequel porte son fruit comme une pomme ronde. Ce fruit est un des plus dangereux poisons que l'on puisse trouver. Il contient six noyaux semblables à nos amandes, mais ils sont un peu plus larges. Les Sauvages se servent de leur jus à guérir leurs blessures.

En Latin on appelle cet oiseau *upupa*, de son cri *pupu*, d'où il tire son nom en François; en Grec ἔποψ, en Italien, *buba*, ou *upega, galio del Paradiso;* en Espagnol *abubilla.* Il fait son nid avec de la fiente humaine, & c'est de-là qu'on l'a appellé autrefois en François *put-put.*

Huppe, se dit aussi de la touffe de plumes que cet oiseau, & quelques autres, portent sur la tête. *Crista.* La *huppe* d'une

d'une alouette. Cet oiseau a une belle *huppe*.

HUPPÉ, ÉE, adj. Qui a une petite touffe de plumes sur la tête. *Plumis cristatus*. Il y a des alouettes *huppées*, des hibous, &c.

HUPPÉ, se dit au figuré, mais en style bas & familier, d'une personne qui est des plus considérables, des plus apparentes du lieu où il habite, ou dans la profession qu'il exerce; mais on ne s'en sert presque jamais sans quelque particule, comme *plus*, *bien*. *Superbus*, *illustris*. Il s'y trouva plusieurs Gentilshommes des plus *huppés*. Il y avoit quantité de femmes des plus *huppées*.

Combien en a-t-on vû, je dis des plus huppés,
A souffler dans leurs doigts à ma Cour occupés? RAC.

HUPPÉ, se dit aussi pour, Habile, rusé, fin, adroit. *Peritus*, *intelligens*. Les plus *huppés* y sont pris. Bien *huppé* qui pourra m'attraper sur ce point. MOL.

H U Q.

HUQUANG, s. m. Nom propre de Contrée. C'est la septiéme en ordre des Provinces de la Chine; mais la plus grande, & la plus fertile. *Huquania*. On l'appelle le grenier de la Chine, & elle est au milieu de ce vaste Empire, entre les Provinces de Honan, de Nanking, de Kiangsi, de Quantung, de Quangsi, de Queicheu, de Suchuen & de Xensi. La riviére de Kiang la traverse d'orient en occident, & la divise en septentrionale & en méridionale. On y compte quinze grandes villes, capitales d'autant de contrées, & cent huit moindres, sans compter les forts, les bourgs, & les villages qui sont en très-grand nombre. Uchang en est la premiére ville, & la capitale de toute la Province.

☞ HUQUE, s. f. Nom d'un habillement de femme. C'est une espéce de voile ou de manteau qui se met sur la tête, & qui descend jusqu'à terre. *Velum oblongum*. Quand les sœurs Noires sortent, elles mettent sur leur tête une *huque* ou manteau qui leur couvre presque tout le corps. P. HELYOT. *T. III. p.* 406.

H U R.

☞ HURA d'Amérique à la feuille d'Abutylon Indien. On l'appelle quelquefois Noyer de la Jamaïque. Sa fleur est en entonnoir: elle est composée d'une seule feuille qui s'ouvre par les bords, & qui est légérement découpée en douze parties. Le pistil est placé au fond du tube; il dégénère en un fruit globuleux applati, & divisé en douze cellules, dont chacune contient une semence plate & rondelette.

☞ HURCEL petite ville de France dans le Bourbonnois au Diocèse de Bourges.

HURE, s. f. (L'*h* s'aspire) La tête d'un sanglier, d'un ours, d'un loup, & autres bêtes mordantes. *Aprugnum caput*, *ursinum*, *lupinum*. On le dit aussi d'un saumon, d'un brochet. Ce chasseur a fait présent à son Avocat d'une *hure* de sanglier. Le meilleur morceau d'un saumon frais, c'est la *hure*. Ce nom se disoit originairement de la seule dent, ou défense d'un sanglier; & depuis on l'a transporté à toute la tête.

Plus d'un Poëte en Carême
Vient nous demander crédit
Avec son visage blême:
Mais qui nous refusera,
Notre République en jure
Par le saumon, par sa hure,
Jamais de crédit n'aura. P. DESMONTS. J.

Ce mot de *hure* vient, selon Guichard, d'ἐριξ, qui signifie *poil*, de sorte, que la *hure* est, comme dit cet Auteur, *pars cervicis villosa in animalibus quæ solet exasperari, & horrere, ut in porcis*, c'est-à dire, la partie de la tête dans les animaux, où le poil a coutume de se hérisser. Il va ensuite chercher l'origine d'ἐριξ, dans l'Hébreu, & il la trouve en faisant quelque transposition de lettres: c'est le moyen de trouver l'origine de tous les mots dans telle langue qu'on voudra.

HURE, se dit au figuré d'une tête mal peignée, des cheveux rudes, droits & mal en ordre. *Caput impexum, fœdum*.

☞ HUREPÉ, adj. Vieux mot. Hérissé. On a dit aussi *huriché*, dans la même signification.

HUREPOIX, s. m. Nom propre d'une contrée du Gouvernement de l'Ile de France. *Moripensis*, *Morivensis*, *Auripensis*, *Huripensis*, *Heripensis pagus*. Elle est entre la Brie, dont la Seine la sépare au levant, & la Beauce au couchant. On n'en connoît pas bien les limites, Corbeil & Chartres y sont renfermées; quelques-uns y mettent aussi la Ferté Alais, Melun & Mante. MATY. De Val. *Not. Gall. p.* 326.

☞ Fauchet prétend que ce nom a été donné à ce pays, parce qu'il étoit extrêmement froid, ou parce qu'il étoit hérissé de bois & de forêts. *Horrebat frigore*, ou *sylvis & arboribus*. D'autres croient que ce nom lui vient de ses habitans, qui avoient le poil hérissé, *quibus pili horridi*.

HURHAUT, adj. Mot populaire dont se servent les Charretiers pour faire tourner leurs chevaux à droite. Il est venu en usage dans cette phrase proverbiale. Il n'entend ni à dia, ni à *hurhaut*, pour dire, il n'entend point la raison, on ne le sçauroit gouverner.

HURLADE, s. f. Grand cri. *Ululatus*. Il est bas, & ne se peut employer que dans le style comique & familier. Il fit cinq ou six *hurlades*. VOIT.

HURLEMENT, s. m. Cri d'un loup. *Ululatus*. Quand on passe les bois la nuit, on est effrayé du *hurlement* des loups. Quelques-uns disent aussi *heurlement*, mais il n'est pas si usité.

HURLEMENT, se dit aussi des cris effroyables, comme ceux des gros chiens enfermés, des Sauvages quand ils viennent au combat, des gens qui souffrent de grandes douleurs, ou de cruels supplices, & enfin de toutes sortes de personnes, quand elles sont excessivement affligées. *Ejulatus*. Les Latins ont dit *ululatus* dans le même sens. *Fœmineus ululatus*. Elles pleuroient sa mort avec des cris & des *hurlemens* épouvantables. VAUG. Céphale mit son épouse Procris dans le monument avec *hurlemens* & cris. SCAR. Mon ombre viendra remplir ta maison de *hurlemens* funèbres. BOIL. ☞ S'imaginer entendre les *hurlemens* & les blasphêmes des damnés. BOUHOURS, *vie de S. Ignace*, *L.* 1.

Allez par de saints hurlemens,
Réveiller de ce par les Chanoines dormans. ID.

Quels hurlemens *effroyables!*
Quels spectres frappent les yeux!
Vous êtes moins redoutables,
Fiers lions, ours furieux.
NOUV. CHOIX DE VERS. *Ode sur l'Enfer*.

HURLER, v. act. (L'*h* s'aspire.) Faire des hurlemens, soit comme les loups, les chiens, les barbares, ou les gens qui souffrent. *Ululare*, *ululatum edere*.

☞ On dit d'un homme qui jette de grands cris de douleur, il ne crie pas, il *hurle*. ACAD. FR.

Je vois hurler *en vain la chicanne ennemie*. BOIL.

Ce mot vient du Latin *ululare*, ou de l'Italien *urlare*. On dit aussi quelquefois, que le chien *hurle* lorsqu'il sent le loup, ou les chiennes chaudes qu'il ne peut joindre.

On dit proverbialement, qu'il faut *hurler* avec les loups, pour dire qu'il faut faire comme les autres, faire le méchant avec les méchans.

HURLUBRELU, adv. Terme populaire, qui signifie, Brusquement, inconsidérément. *Temerè*, *inconsultò*. C'est un homme *hurlubrelu*, qui agit étourdiment & sans connoissance, qui ne prend point garde à ce qu'il fait. Il est entré tout *hurlubrelu* sans dire gare.

☞ HURLUBRELU. Sorte de coëffure à la mode en 1671. Les coëffures *hurlubrelu* m'ont fort divertie. Il y en a que l'on voudroit souffleter. Mlle de Choiseul ressembloit, comme dit Ninon, à un Printemps d'hôtellerie comme deux gouttes d'eau. Cette comparaison est excellente. *Lett. de Mad. de Sevigné*.

HURON, ONE, s. m. & f. Nom propre d'un peuple de la nouvelle France, en l'Amérique septentrionale. *Huro*.

ro. Les *Hurons* sont entre le lac Ontario, & celui des *Hurons*, ou de Karegnondi. On dit qu'ils sont féroces, & extrêmement larrons, & qu'ils sont devenus amis des François. Le Pere Hennepin, Récollet, assure que les Iroquois les ont presque entiérement détruits.

Le Lac, ou la mer Douce des *Hurons*, ou le lac de Karegnondi. *Huronum lacus*, *Huronum mare Dulce*. C'est un grand lac de la Nouvelle France, en l'Amérique septentrionale. On dit qu'il a deux cents lieues d'orient en occident, & sept cents de circuit. Le lac supérieur & celui des Ilinois se déchargent dans celui-ci. Au reste, ce lac est la source de la riviére de S. Laurent, qui en sortant du côté du sud, va traverser les lacs d'Erie, & d'Ontario, & de la riviére Françoise, qui après avoir traversé le lac des Nipissiriniens, se va joindre à la riviére de S. Laurent. Maty.

HURST, s. m. Nom propre d'un château du Comté de Hant, en Angleterre. *Hurstium*. Il est sur une presqu'île, qui n'est séparée de l'île de Wigth, que par un canal d'un mille de largeur. Ce lieu est connu dans l'histoire, pour avoir été la premiére prison de Charles I. Roi d'Angleterre. Maty.

☞ HURTEBILLIER, v. act. Suivant la leçon de Borel, c'est l'*arietare* des Latins. Ce mot est vieux, & employé dans le Roman de la Rose, v. 9556. & 9557.

Et eut-il yeux plus d'un millier,
Toutes se sont hurtebillier.

C'est-à-dire, que les femmes cherchent & appétent le mâle, ainsi que la brebis fait le bélier. *Sup. au Gloss. du Roman de la Rose*. Voyez BELINER.

HUS.

☞ HUS, hus: c'est-à-dire, en vieux François, hors, hors: selon la remarque du Président Fauchet, liv. 8. de ses Antiquités Françoises, chap 18. fol. 319. verso. *Ménage, Dict. Etym.*

HUS, ou UZ, s. m. Nom propre d'une contrée de la Palestine, située au levant du Jourdain, dans la demi-Tribu de Manassé, dite autrement la Trachonite. *Hus*. Sa Capitale portoit le nom d'Astaroth Carnaïm. On dit qu'elle étoit la patrie de Job, & qu'on y fait encore voir aujourd'hui le tombeau de ce célébre exemple de patience. Mais tout cela n'est pas fort certain, & il est beaucoup plus probable que la terre de *Hus* étoit vers les confins de la Chaldée, puisque les Chaldéens furent ceux qui enlevérent les chameaux de Job. Maty.

Les Septante la prennent pour l'Ausitide. On l'appelle *Hus*, *Us* ou *Uz*, & en suivant l'Hébreu *Huts*. Quelques-uns la placent à l'orient du Jourdain, entre la Terre-Sainte & la Célésyrie, aux confins de l'Arabie déserte, dans la Trachonitide, & la demi-Tribu de Manassé. D'autres la mettent dans l'Idumée, parce que Jérémie, *Lament. IV.* 21. l'appelle fille d'Edom; mais quelques uns en concluent seulement, qu'elle étoit habitée par des Iduméens. Ceux qui sont du premier sentiment disent que c'est un autre *Hus* que la patrie de Job. Le sentiment le plus probable est, que la terre de *Hus*, patrie de Job, étoit entre l'Idumée & la Chaldée ou l'Euphrate. Cependant la terre de *Hus* pourroit être à l'orient du Jourdain, sans que cela empêche que Job ne fût Iduméen; car l'Idumée a eu différentes bornes en différens temps. A la vérité, dans le commencement elle étoit toute au midi de la Judée; mais dans la suite elle s'étendit, & une partie des Iduméens monta au nord, où étoit une partie de l'Idumée, la terre de *Hus*, ou l'Ausite de Ptolomée, & Théman, où regnoit un des amis de Job. La terre de *Hus* avoit pris son nom de Hus, Horréen.

HUZAIRAN. Terme de Calendrier. Nom du sixiéme mois des Turcs, qui répond à notre mois de Juin, selon Jean Molini; le même Auteur donne aussi un autre nom au sixiéme mois des Arabes & des Turcs, & il arrange autrement leur Calendrier, de sorte que le sixiéme mois répond à notre mois de Février.

HUSATI, s. m. Nom de lieu. *Husati*. Le P. Lubin conjecture que ce lieu étoit dans la Tribu de Siméon. Sa raison est, que Sobochaï, que le 2. L. *des Rois*, XXI. 18. dit être d'*Husati*, étoit de la famille de Zarahi, comme il paroît par le 1. L. *des Paral.* XXVII. 11. Or les Zaréites étoient de la Tribu de Siméon; le Livre des Nombres le dit expressément XXVI. 12, 13. La conjecture est bonne.

HUSATITE, s. m. & f. Originaire, habitant, natif d'Husati. *Husatites*. 1. *Paral.* XI. 29.

HUSSARD. Voyez HOUSSARD.

HUSSARDE. Voyez HOUSSARDE.

HUSSITE, s. m. & f. Nom de Secte. Disciple de Jean Hus. Hérétique qui suit la doctrine de Jean Hus *Hussita*. Jean Hus, originaire d'un petit bourg de Bohéme, renouvella au commencement du quinziéme siécle les erreurs des Vaudois & de Wiclef. Quoique Hus eût été brûlé avec Jérôme de Prague, après avoir été condamné au Concile de Constance, ses disciples ne laissérent pas de se soutenir. Jean Zisca s'étant mis à leur tête en Bohéme remporta bien des avantages sur l'Empereur Sigismond; Procope Holy, un autre de leurs chefs, ne les soutint pas avec moins de courage, & ils causérent des maux infinis dans la Bohéme; ils se répandirent même dans la Pologne & dans la Silésie, où l'on dit qu'il y en a encore des restes. Cochlœus a écrit l'histoire des *Hussites*. Jean Hus commença à dogmatiser en 1407. Il fut brûlé en 1415. au mois de Juillet. Hus étoit le nom du bourg où il est né, qu'il avoit pris, comme on le faisoit assez souvent en ces temps-là. Ce nom signifie une oie, *Anser*. Voyez Jovet, *T. I. p.* 78.

☞ HUSSITISME, s. m. Doctrine des Hussites. Le *Hussitisme* faisoit de grands progrès. Le *Continuateur de M. Fleury*.

☞ HUSSO, s. m. Grand poisson de l'espéce Cétacée; c'est le *mario* de Pline. On le trouve principalement dans le Danube, où il est attiré de la mer, par les eaux fraîches: il a quelquefois vingt quatre pieds de long & pése quatre cents livres. Il est presque entiérement cartilagineux; il n'a des os qu'à la tête, & il est sans écailles; on en tire l'*Ichthyocolla*. James.

HUSUM, s. m Nom propre d'une ville du Duché de Sleswick, en Danemarck *Husimum*. Elle est sur la mer d'Allemagne, vis-à-vis de l'île de Nort-Strand, à six lieues de Gottorp, du côté du couchant. Elle appartient au Duc de Holstein-Gottorp, & elle a un bon port, & fort fréquenté. Elle étoit fortifiée, mais le Roi de Danemarck en a fait démolir les fortifications.

HUSZ, ou HUSWAERT, s. m. Nom propre d'un bourg de la Moldavie, situé sur le Pruth, au-dessus de Falesin, ou Falxin. *Husa*. On prend ce lieu pour l'ancienne *Zudidava*, ville de la Dace. Maty.

HUT.

☞ HUTERIE, vieux s. f. Hute, dispute de paroles, dispute opiniâtre, opiniâtreté. *Clamor*, *obstinatio*, *pertinacia*.

HUTIN. s. m. Vieux mot. Noise, bruit, querelle. *Altercatio*, *rixa*. Du Cange dit qu'on a appellé Louis X. Roi de France, Louis *Hutin*, parce que dans son enfance il étoit mutin, & querelleux. *Hutin* est la même chose que têtu, ou mutin, & le déclare l'Arrêt de la Commune de Ham, du dernier Avril 1351. auquel est mention faite de brigues, *hutins* & mêlées. Du Tillet, *P. I. p.* 191. Louis *Hutin* naquit en 1289. le 3e d'Octobre. Id. Voyez encore Pasquier en ses Recherches, *L. VIII. c.* 45.

HUTINER, v. n. Quereller. C'est un vieux mot. *Jurgari*, *conviciari*. Jean Molinet, en quelque passage de ses œuvres dit, *hutiner*, pour noiser, quereller. Pasquier, *Recherches*, *L. VIII. c* 45.

HUTLA, s. m. Petite bête qui se trouve dans les Indes occidentales. *Cuniculus Americanus*. Elle ressemble à un lapin.

HUTTE, s. f. (L'*h* s'aspire) Petit logement fait à la hâte, avec du bois, de la terre, de la paille, &c. *Casa*, *mapale*, *tugurium*, pour se mettre à l'abri de la pluie, du mauvais temps. Cet Hermite étoit logé dans une petite *hutte* qu'il avoit faite dans le bois. Les soldats campés se font de petites *huttes* avec des perches & de la paille. Il ne se trouvoit aux environs de Dunkerque

que ni bois ni chaume pour les *buttes* des soldats. Sar. Ce mot vient de l'Allemand *butte*, qui signifie *maisonnette*, diminutif de *haus*, qui signifie *maison*. L'Académie écrit *hutte*.

HUTTER, v. act. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Faire une hutte. *Casam struere, in casulis delitescere.* Il ne faut pas bien du temps aux soldats pour se *hutter*. Les soldats n'avoient aucune paille pour se *hutter*. M. Pélisson. On dit aussi, qu'un Chasseur se *hutte* dans un arbre, ou dans un buisson, pour dire, qu'il s'y cache & y est à l'affût.

Hutter, en termes de Marine, c'est dans un gros temps amener les grandes vergues, à mi du mât, & les mettre en croix de saint André, afin qu'elles prennent moins de vent, de peur que le vaisseau ne se tourmente. *Antennas deprimere & decussare.* Fournier.

HUTTITE, s. m. & f. Nom propre de secte. Hérétique Anabaptiste, suivant les erreurs de Jean Huttus *Huttita*. Les *Huttites* étoient une secte d'Anabaptistes, qui eut pour chef Jean Huttus, dont elle porte le nom. C'étoient des fanatiques qui se disoient descendans des Israëlites, qui venoient pour exterminer les Chananéens. Ils prêchoient que le dernier jour du monde approchoit, & qu'il s'y falloit préparer en faisant bonne chère.

H U V.

HUVEITOZCUTZLI. Terme de Calendrier. Nom du troisiéme mois des Mexiquains. Il n'est que de vingt jours, comme les autres mois, & répond à une partie d'Avril.

H U Y.

HUY. Voyez HUI.

HUYAU. Voyez HUIAU.

HUYS TE BRETTEN, ou HUYS TE BRITTEN. C'est un château de la Hollande. *Arx Britannica.* Il est sur le bord de la mer, fort près de Catwick, & à une lieue & demie de Leyde. On a connu par des Inscriptions qu'on y a trouvées, qu'il y avoit autrefois un lieu nommé *Armamentarium*, ou *Armentarium*.

☞ HUZ, s. m. Vieux mot. Criérie.

☞ HUZE à huze, est une corruption de hure à hure, c'est-à-dire, tête à tête, ou face à face.

Nicolas Rapin nous en a fourni un exemple dans la Satyre Ménippée, page 87, de l'édition in-8. en faisant ainsi parler le Recteur Roze au jeune Duc de Guise, fils du Balafré : » Que diriez-vous de ces impudens Politiques, qui vous ont mis en figure en une belle feuille de papier, déja couronné comme un Roi de carreau, par anticipation, & en la même feuille ont aussi mis la figure de la divine Infante couronnée en Reine de France, comme vous regardans *huze* à *huze* l'un l'autre.

H Y.

HY, s. m. Nom d'un ancien lieu de l'Hibernie, ou de l'Irlande, fameux par un ancien Monastère. Saint Adelman, Abbé de *Hy*, composa la vie de S. Colomban, premier Abbé de *Hy*, qui n'est pas le Grand S. Colomban, fondateur du monastère de Luxeuil en Bourgogne.

H Y A.

HYAC, s. m. Voyez YAC.

HYACINTHE. (Plusieurs prononcent & écrivent même *Jacinthe*.) Ce mot est subst. m. quand c'est un nom propre d'homme. *Hyacinthus*. Apollon tua *Hyacinthe* par la malice de Zéphire, en jouant au palet. Voyez l'article suivant. Le nom de ce jeune homme a été donné à la fleur qui est décrite dans l'article *Jacinte*. Voyez ce mot.

HYACINTHE, s. m. Nom propre d'homme. *Hyacinthus*. Amyclas Roi de Sparte eut un fils nommé *Hyacinthe*, qui fut aimé d'Apollon & de Zéphyre. Comme il marquoit plus d'inclination pour le premier, son rival en conçut de la jalousie, & pour s'en venger, un jour qu'Apollon jouoit au palet avec *Hyacinthe*, il poussa violemment contre la tête de celui-ci le palet que le Dieu venoit de jetter & de jouer, *Hyacinthe* tomba mort. Apollon le changea en fleur. Ovide a décrit cette métamorphose dans son dixiéme Livre. Nicandre en parle aussi *In Theriacis*, & Colutus dans son Poëme sur le rapt d'*Hélène*.

On voit parmi les fleurs, qui parent ce séjour,
Hyacinthe & *Narcisse*, & *tant d'autres encore*,
Qui Mortels autrefois, de l'empire d'amour
Ont passé sous les loix de Flore.
Nouv. choix de vers.

Il y a saint *Hyacinthe* Martyr d'Amastre en Paphlagonie, que quelques Auteurs disent être le premier qui a consacré ce nom ; Saint *Hyacinthe*, Martyr à Césarée de Cappadoce ; Saint *Hyacinthe* martyrisé à Porto près de Rome ; tous deux sous Trajan. Saint *Hyacinthe*, de l'ordre de saint Dominique au treiziéme siécle, étoit de l'ancienne famille des Oldrowanski, qui étoit de la premiére noblesse de Pologne. Saint *Hyacinthe* fut martyrisé à Rome l'an 304 de J. C. Les Actes de Sainte Eugénie disent que S. Prote & Saint *Hyacinthe* étoient ses eunuques, & qu'ils furent martyrisés sous Valérien. Tillemont, *T. III. des Emp. p.* 426.

Quand nous parlons de Saint *Hyacinthe* de l'Ordre de Saint Dominique, & de ceux qui ont reçu ce nom au baptême, l'usage ordinaire est de prononcer *Jacinthe*. Écoutez, *Jacinthe*, Venez à moi. La fête de Saint *Jacinthe*, Dominicain, se fait le 17 d'Août dans le Bréviaire Romain.

Hyacinthe, ou Jacinthe, s. f. Voyez JACINTE ; car c'est ainsi que tout le monde écrit & prononce, Botanistes, Fleuristes, Jardiniers, & autres.

Hyacinthe, s. f. est aussi une pierre précieuse, dont il y a de trois sortes. *Hyacinthus*. L'Orientale, qui vient de Calécut & de Cambaie, égale en dureté l'améthiste orientale. Elle est orangée, & haute en couleur. Celle de Portugal, un peu plus tendre, a la couleur tirant sur le souci. Il y en a une aussi qu'on appelle la *changeante*, qui est d'un jaune de citron. L'*hyacinthe la belle*, est celle qui a la couleur d'écarlate, ou de vermillon, tirant sur le rubis, ou le grenat de Bohême, & qui est une pierre achevée. En l'île de Taprobane il y a une *hyacinthe*, ou rubis, de la figure d'une grosse pomme de pin d'un prix inestimable, qui jette un feu qui surprend, & qui éblouit quand le soleil donne dessus. On a donné le nom d'*hyacinthe* à cette pierre, parce qu'on prétend en avoir trouvé quelques-unes qui avoient une couleur approchante de celle de la fleur de la plante appellée *hyacinthe*.

En Pharmacie, on appelle *confection d'hyacinthe*, une confection où il entre des *hyacinthes*, des saphirs, émeraudes, topases, perles, coraux, feuilles d'or, des os de cœur de cerf, de l'ambre, du musc, &c. *Hyacinthina compositio*. Elle est propre pour récréer les esprits, pour fortifier le cœur, pour résister à la corruption des humeurs, & pour arrêter les cours de ventre & le vomissement.

HYACINTHIES, s. f. pl. Nom propre d'une fête qui se célébroit autrefois à Lacédémone pendant trois jours, à l'honneur d'Apollon, & en mémoire de son favori *Hyacinthe*. *Hyacinthia*. Pendant les *Hyacinthies* on se couronnoit de lierre ; c'est, dit Vossius, *de Idol. L. II. c.* 14. parce que Bacchus & Apollon, ou le Soleil, sont la même chose. Les *Hyacinthies* duroient trois jours à Lacédémone, le premier & le troisiéme étoient employés à pleurer la mort d'Hyacinthe, & le second à faire des réjouissances & des repas. Cette fête se célébroit dans le mois hécatombée qui répondoit du moins en partie à notre mois de Juin.

HYADES, s. f. Terme d'Astronomie. Ce sont sept étoiles fameuses chez les Poëtes, qui amènent toujours la pluie. *Hyades*. Elles sont dans la tête du Taureau, dont la principale est l'œil gauche du Taureau, que les Arabes nomment *aldebaran*. Les Poëtes disent que les *Hyades* étoient filles d'Atlas & d'Ethra. Leur frere Hyas fut déchiré par une lionne. Elles pleurérent sa mort avec tant de douleur, que les Dieux touchés de compassion les transportérent au ciel, & les placérent

sur

sur le front du Taureau, où elles pleurent encore : cette constellation présage la pluie, & par cette raison on a appellé *hyades* les étoiles qui la composent, du mot Grec ὕειν, pleuvoir. Voyez le premier livre des Fastes d'Ovide. Les Poëtes disent encore que les *Hyades* furent les Nourrices de Bacchus, & qu'on les nommoit encore les Nymphes Dodonides, du nom de la ville de Dodone en Épire ; que craignant la colère de Junon, & fuyant la cruauté du Roi Licurge, Jupiter les transporta au ciel.

HYÆNE, s. f. Animal farouche dont parle Pline, qu'il dit être une année mâle, & une autre année femelle, *Hyæna*. Bellon se trompe quand il dit que c'est l'animal que nous appellons *civette*. Pline dit que des yeux de l'*hyæne* on tire des pierres précieuses appellées *hyaniæ*. Aristote & Élien disent qu'elle rend les chiens muets par son ombre, qu'elle imite la parole des hommes, & qu'elle les nomme par leurs noms, pour les faire sortir & les dévorer. Ils disent aussi qu'elle a les pieds de l'homme, & point de vertébres au cou. Ovide en fait aussi mention. On la distingue de l'*hyéne*, dont il est parlé ci-dessous. Après tout, je crois qu'il faut écrire *hyène* par un *é* long, & non pas un *æ*. Notre langue ne reconnoit point cette diphthongue Latine, & l'ôte de tous les mots qu'elle tire de cette langue, ou qui viennent d'un αι Grec ; *Enée, Egypte, hyménée, Coryphée*, &c.

Ce mot vient du Grec ὕαινα, qui vient, selon Gesner, du Grec ὗς, *sus*, *cochon*. Cet animal est un des plus immondes, ne vivant que de charogne, tirant hors de terre les corps morts pour les dévorer. Voyez HIÉNE.

☞ HYAGNIS, s. m. Pere de Marsyas, qui est regardé par quelques Anciens, comme l'inventeur du mode Phrygien & du Lydien.

HYALE, s. f. *Hyale*. C'est le nom d'une Nymphe de la suite de Diane. Ovide en parle, *L. III. des Métam v.* 171. Lorsque Diane fut apperçûe dans le bain par Actéon, *Hyale* puisoit l'eau dans les urnes, pour la répandre sur la Déesse.

☞ HYALODES, adj. f. Hippocrate, *Coac. p.* 150. donne cet épithéte à l'urine qui dépose beaucoup de phlegme vitré froid, blanc visqueux, & qui marque une crise favorable, dans les maladies qui proviennent d'humeurs crûes de la même nature, ce phlegme étant mis au nombre, tant des causes que des signes d'une solution critique, ὑαλώδης, d'ὕαλος, verre.

HYALOIDE, adj. Terme de Médecine, qui se dit de l'une des tuniques de l'œil. *Hyalinus*. On l'appelle autrement *vitrée*, parce qu'elle enferme de toute part l'humeur vitrée qui est au fond de l'œil ; de ὕαλος, *vitrum*.

HYAMAN, ou plutôt HIÉMEN, ou IEMEN. Voyez ARABIE HEUREUSE.

☞ HYAMPOLIS, s. f. Ville de Gréce dans la Phocide. Elle étoit située dans un défilé, par où l'on passoit de la Thessalie, & de la Locride Epicnémidienne dans la Phocide.

H Y B.

HYBLA, s. f. Nom propre d'une montagne de Sicile. *Hybla*. Le mont *Hybla* est fameux dans les Poëtes Latins de l'Antiquité par l'abondance du thim, & l'excellent miel qu'il produisoit.

Le Géographe Étienne de Byzance, *de urbibus*, met aussi trois villes de ce nom en Sicile. La première qu'il appelle *Hybla* la grande, étoit dans le territoire de Catane, proche du lieu qu'on nomme aujourd'hui Adragno. Thucydide en parle, *L. V.* Pausanias, *in Eliacis*, & Tite-Live, *L. XXVI.* Un autre *Hybla* portoit le surnom d'Hérée, *Heræa*. La troisiéme, surnommée Mégaride, *Megaris*, étoit près de l'embouchure du fleuve Alabus. Celle-ci donnoit le nom au mont *Hybla*, dont elle étoit voisine. Voyez Cluvier dans sa *Sicilia antiqua*, & Bochart dans son Chanaan, *L. I. c.* 28 & 29.

Cet Auteur prétend que ce nom a été donné à ces lieux par les Carthaginois, ou les Phéniciens, qu'il vient de חבל *hhebel*, qui veut dire proprement une *corde*, & figurément la portion d'héritage qui vient à un homme, parce qu'on la mesure au cordeau, que de חבל, *hhebel*, les Phéniciens avoient fait חבלא, *hhebla*, *hibla* ou *hybla* : que la seconde fut surnommée *Heræa*, c'est-à-dire, la montagneuse, parce que c'étoit un pays de montagnes.

☞ HYBOUCOUHU, s. m. C'est un fruit Américain de la grosseur d'une datte, qui n'est point bon à manger : on en tire une huile qu'on garde dans un vaisseau qui est fait d'un fruit creusé, ou dont on a retiré la chair, nommé *Carameno* en langage Indien. Cette huile est particuliérement employée pour une maladie du pays appellée *Tom*, qui provient d'un grand nombre de petits vers, à peu près aussi petits que des cirons, lesquels s'amassent sous la peau, & forment de petites tumeurs grosses comme des féves, qui font de la douleur, & causent des accidens fâcheux. Cette huile est encore propre pour fortifier les membres fatigués, & pour guérir les plaies & les ulcères. LÉMERY, *des drogues*.

☞ HYBRISTIQUES, s. f. plur. Fêtes qui se célébroient à Argos, en l'honneur des femmes qui avoient pris les armes, & sauvé la ville assiégée par les Lacédémoniens ; qui furent repoussés par les seules femmes d'Argos. La fête a pris son nom de ὕβρις, injure, affront.

H Y D.

☞ HYDAR, s. m. Nom propre du troisiéme mois de l'année Éthiopienne. *Hydar*, *Hydarus*. Il a trente jours, & commence le dix-huit d'Octobre.

☞ HYDARA, s. f. Place forte de la Grande Arménie. C'étoit une des soixante & quinze Forteresses que Mithridate Eupator avoit fait élever.

☞ HYDARIDE, s. f. Terme de Médecine. Matière aqueuse, semblable à de l'eau. *Hydaris*. Plusieurs écrivent *hidaride*, quoique l'origine de ce mot demande un *y*, & qu'il ne commence par une *h* qu'à ce titre. Cette grande poche n'étoit presque par-tout épaisse que d'une ligne & demi ; mais en sa partie inférieure elle avoit deux pouces d'épaisseur, & cette épaisseur étoit composée de glaires & d'*hydarides*. DUVERNEY fils, *Acad. des Sc.* 1703. *Mém. p.* 164. On découvroit une infinité d'*hydarides*, dont quelques-unes étoient grosses comme des noix. ID. *Ib.*

HYDASPE, s. m. Nom de rivière. *Hydaspes*. Il y en a deux de ce nom ; l'un dans la Susiane, & qui passoit par Suse ; l'autre dans l'Inde au-delà du Gange. Il tombe dans l'Indus, c'est aux bords de celui-ci que l'on dit qu'Alexandre termina ses conquêtes. On prétend que c'est celui qu'on nomme aujourd'hui Rowey.

*L'Inde où jette l'*Hydaspe *une vague assez forte,*
Sans lui faire sentir le tribut qu'il lui porte.
BRÉBEUF.

*Allez jusqu'où l'Aurore en naissant voit l'*Hydaspe
Chercher pour l'y graver le plus précieux Jaspe.
DESPR.

Qu'ont de grand à mes yeux les succès de ce Roi,
Qui par-tout a semé le désordre & l'effroi ;
*Qui plus loin que l'*Hydaspe *osant porter la guerre,*
A ces vastes desseins a vû manquer la terre ;
N. CH. DE VERS.

On écrit aussi *Hidaspe*.

HYDATIDE, s. f. Terme de Médecine, qui se dit des grosses vessies pleines d'eau qui viennent souvent en diverses parties du corps.

M. Dionis dit *hydatis*, & il entend par ce mot une maladie particuliére des yeux, qui consiste en une excrescence de graisse qui vient aux paupiéres. C'est la signification du mot *hydatis*, dans les anciens Auteurs. *Hydatide* est mieux, & plus selon l'analogie. L'usage est que nous formons des cas obliques les noms François qui viennent des noms Grecs terminés en ις, & qui ont ιδος, au génitif. Ainsi nous disons *Caryatides*, *Phocide*, *Hypoglottide*, dont Dionis lui-même se sert, &c. ☞ S. Yves dit qu'*hyatide* est une élévation, une petite vessie de la grosseur d'un pois ou d'une lentille, qui s'éléve sur le bord des cartilages des paupiéres, & ne renferme que de l'eau fort claire. *Hydatis*. On la nomme aussi Phlysténe.

tène. Le plus sûr remède est de la piquer adroitement avec la pointe d'une lancette, faisant l'ouverture de la longueur de l'élévation. Cette petite poche se vuide de son humeur, & la guérison suit sans autre remède. S. Yves.

Ce mot vient du Grec ὕδωρ, eau, qui fait au génitif ὕδατος, d'où l'on fait ὑδατὶς, *aquula*, ou *aquositas*, c'est-à-dire, *petite eau*, ou *aquosité*. Le nom d'*hydatis* a été donné à cette maladie, parce que la graisse fournit de l'eau aux parties qu'elle touche, ou dont elle est proche. Voyez le Cours de Chirurgie de Col de Villars, *Tome II*.

☞ HYDATISME, s. m. Bruit causé par la fluctuation des humeurs contenues dans quelque abscès extérieur, ou dans une vomique. Ὑδατισμός.

HYDATOÏDE, s. f. C'est en terme d'Oculiste & d'Anatomie, l'humeur aqueuse de l'œil, renfermée entre la cornée & l'uvée. Harris. On la nomme ainsi parce qu'elle ressemble à de l'eau. *Hydatoides*.

Ce mot est Grec, & vient d'ὕδωρ, ὕδατος, de l'eau, & εἶδος, forme, ressemblance.

HYDATOSCOPIE, s. f. Terme de Divination. *Hydatoscopia*. C'est l'art de prédire les choses futures, & de connoître les choses éloignées par le moyen de l'eau. Il y a une *Hydatoscopie* naturelle & permise; elle consiste à prévoir & à prédire les orages & les tempêtes sur certains signes, & certaines choses qu'on remarque sur la mer & sur les rivières.

Ce mot vient de ὕδατος, génitif de ὕδωρ, *eau*, & de σκοπέω, *Je considère*.

HYDRAGOGUE, s. m. Médicament qui purge les eaux & les sérosités, appellé ainsi de ὕδωρ, *eau*, & ἄγειν, *amener*, *tirer*. *Hydragogus*. Les *hydragogues* sont les sucs d'yèble, de sureau, de la racine d'iris, de la soldanelle, le méchoacan, le jalap, &c. & généralement tous les remèdes sudorifiques, apéritifs, & diurétiques sont des *hydragogues*.

HYDRARGYRE, s. m. C'est un nom que les Médecins & Chymistes donnent au Mercure. *Hydrargyrum*. Il est Grec, & signifie, *eau d'argent*, ou argent liquide, dont il a la ressemblance.

Ce mot vient du Grec, ὕδωρ, *aqua*, *eau*, & d'ἄργυρος, *argentum*, *argent* : *metallum instar aquæ mobile & liquidum*, *Métal mobile & liquide presque comme de l'eau*.

☞ HYDRARGYROSE, s. f. Friction mercurielle capable d'exciter la salivation. D'*hydrargyrosis*.

HYDRAULIQUE, s. f. Science qui enseigne la conduite des eaux, & le moyen de les élever, tant pour les rendre jaillissantes, que pour d'autres usages. *Ars hydraulica*. Sçavoir l'*hydraulique*. Quand on fait aller une rivière d'un lieu à un autre, on perd sans l'*hydraulique*, le tiers ou la moitié de l'eau. Morland.

Hydraulique, est aussi adj. de tout genre. *Hydraulicus*. L'Art *hydraulique* a quelque chose d'admirable.

On appelle *colonne hydraulique*, une colonne dont le fût paroît de crystal, étant formé par des nappes d'eau qui tombent des ceintures de fer, ou de bronze, en manière de bandes à égales distances, par le moyen d'un tuyau montant dans son milieu. *Columna hydraulica*. On nomme encore *colonne hydraulique*, une colonne du haut de laquelle sort un jet, à qui le chapiteau sert de coupe, d'où l'eau retombe par une rigole revêtue de glaçons qui tourne en spirale autour du fût. Héron a décrit plusieurs machines *hydrauliques*. ☞ On appelle Machine *hydraulique*, celle qui sert à conduire ou à élever les eaux. Une écluse, une pompe, sont des machines *hydrauliques*.

☞ On appelle, Orgue *hydraulique*, une orgue qui joue par le moyen de l'eau. Ac. Fr.

☞ Ce mot d'*hydraulique* signifie *eau sonnante*, parce que dans la première invention des orgues, où l'on n'avoit pas encore l'invention d'y appliquer des soufflets, on se servoit d'une chûte d'eau pour y faire entrer le vent, & les faire sonner. Vitruve fait mention de ces machines *hydrauliques*.

Ce mot vient du Grec ὑδραυλὶς, qui est composé d'ὕδωρ, *aqua*, *eau*, & d'αὐλὸς, *tibia*, *flûte*, ou instrument de Musique.

HYDRE, s. f. Serpent d'eau qui fait grande guerre aux grenouilles dans les marais taris. *Hydra*, *natrix*. Phèdre dit que les grenouilles demandèrent un Roi, & que Jupiter leur envoya une *hydre* qui les mangea toutes. L'*hydre* est une petite couleuvre, qui a le col fort délié, & la queue aussi. Il y en a quantité dans les déserts de Libye, & de si venimeuses, que le meilleur remède, quand on en est mordu, c'est de couper l'endroit avant que le venin ait infecté les autres parties. Marmol, *L. I. c. 23*. Quand ce serpent sort de l'eau pour se nourrir en terre, il s'appelle *chersydrus*; & alors il est semblable à l'aspic, & sa morsure est dangereuse, & fait mourir dans trois jours. Ce mot veut dire *hydre terrestre*. Elle a le col plus petit que les aspics. En Latin on l'appelle *natrix*, c'est-à-dire, *nageuse*, parce qu'elle vit ordinairement dans l'eau. Quand les Poëtes ont dit qu'Hercule avoit tué l'*hydre* de Lerne, c'est-à-dire, d'un marais de l'Argolide nommé Lerne, ils ont voulu marquer que le soleil, qui est le même qu'Hercule, avoit desséché ce marais. Voss. *de Idol. L. II. c. 15*.

Ce mot vient du Grec ὕδρος, ou ὕδρα, *serpent d'eau*, d'ὕδωρ, *aqua*.

Hydre, signifie aussi un monstre fabuleux que les Poëtes feignent avoir plusieurs têtes, qui ajoûtent qu'à la place de celle qui étoit coupée il en naissoit plusieurs autres. La défaite de l'*Hydre* est mise au rang des travaux d'Hercule. L'*hydre* est le symbole des procès & de la chicane.

Hydre, se dit figurément en choses morales, en parlant des séditions populaires, & autres choses qui pullulent & qui se multiplient d'autant plus qu'on s'efforce de les détruire. On vit renaître bientôt toutes les têtes de l'*hydre*. Patru. Le peuple est une *hydre* à cent têtes. On a dit de l'Allemagne que c'étoit une *hydre*, qu'elle produisoit plus de soldats qu'on n'en pouvoit défaire, & que pour la vaincre il y falloit mettre le feu. Mad. Des-Houlières, *écrivant au Roi sur la destruction de l'hérésie*,

> *Quelle* hydre *viens-tu d'étouffer !*
> *Contre une* hydre *indomptée un seul ordre suffit.*

Hydre, en termes d'Astronomie, est une Constellation qui est vers le Pole méridional, composée de 25 étoiles, selon Ptolomée, & selon Bayerus, de 29. Selon M. Harris, de 26. *Hydra*.

En termes de Blason, on appelle quelquefois *hydre*, une couleuvre, ou un serpent d'eau.

Hydre, en termes de Philosophie hermétique, se dit figurément de la pierre des Sages, laquelle à chaque multiplication augmente sa vertu de dix degrés. Cette pierre s'appelle encore *hydre* parce qu'on augmente sa quantité à chaque multiplication.

HYDRÉLÉON, s. m. Terme de Pharmacie. *Hydreleum*. C'est de l'huile commune & de l'eau mêlée ensemble.

Ce mot vient de Grec ὕδωρ, *aqua*, & ἔλαιον, *oleum*, *huile*. L'*hydréléon* étant pris par la bouche excite le vomissement, & étant appliqué au-dehors, il est anodyn, & aide à la suppuration.

HYDRENTEROCÉLE, s. m. Terme de Médecine. Descente des intestins avec des eaux dans le Scrotum. *Hydrenterocele*, en Latin. Blanchard, Harris.

Ce mot est composé d'ὕδωρ, *eau*, ἔντερον, *intestin*, ce qui est intérieur, & κήλη, tumeur. L'*hydrentérocéle*, est une tumeur, une enflure du scrotum causée par les intestins & les eaux qui y tombent.

HYDRIE, s. f. Cruche à mettre de l'eau. *Hydria*. Le P. Bouhours s'est fort moqué de ce mot, qui se trouve dans le Dictionnaire de Danet, & demande à quelle foire de France on vend des *hydries*. Il est vrai qu'on ne s'en sert presque point. M. de Saci l'a employé dans sa traduction de l'Ecclésiaste; & le P. Lancelot dans son Traité de l'hémine. Il vient du Grec ὕδωρ, *aqua*.

HYDROBÉLE, s. m. Terme de Médecine. C'est une enflure de la pellicule extérieure du scrotum, causée par des humeurs aqueuses qui s'y arrêtent ou s'y jettent. *Hydrobele*. Voyez Blanchard & Harris.

Ce mot vient d'ὕδωρ, de l'eau, & βάλλω, je jette.

☞ HYDROCARDIE, s. f. Mot fait par Hildanus pour désigner une tumeur séreuse, sanieuse ou purulente du péricarde. *Hydrocardia*.

HYDROCÉLE, s. f. Maladie des bourses enflées par une fluxion de sérosités. En Latin *hydrocele*. On distingue l'*hydrocéle* de la descente des intestins, en ce que l'*hydrocéle* se forme lentement, l'eau ne coulant que peu

peu à peu dans le scrotum, au lieu que les intestins y tombent tout d'un coup. On est plus sujet à l'*hydrocéle* dans la jeunesse que dans un âge plus avancé. On guérit l'*hydrocéle* par des remédes dessiccatifs, ou en faisant sortir les eaux avec la lancette, ou avec le séton, ou avec le trocar, mais parce que ces remédes ne sont que palliatifs, il faut avoir recours aux cautéres, l'on veut faire une cure éradicative. Voyez M. Dionis, *des Opérations de Chirurgie*

Ce mot vient du Grec ὕδωρ, *aqua*, & de κήλη, *tumor scroti*.

HYDROCÉPHALE, f. f. Hydropisie de la tête, dont il y en a de trois sortes; la premiére, quand l'eau se ramasse entre le crâne & la peau; la seconde, quand l'eau se ramasse entre le crâne & le cerveau, dessus & dessous les méninges; & la troisiéme quand l'eau se ramasse dans les ventricules du cerveau & les distend. *Hydrocephalos.* Les enfans sont plus sujets à l'*hydrocéphale* que les adultes, ce qui vient de ce que leur tête est fort molle, & qu'elle a été trop comprimée dans la matrice, ou bien parce qu'elle a été maniée trop rudement par la Sage-femme D'ailleurs, les enfans ayant les os de la tête tendres, & leurs sutures n'étant pas encore fermes, ces os s'ouvrent aisément, & donnent lieu à cet amas d'eau, au lieu que dans les adultes le os du crâne sont durs, & fortement joints par les sutures, ce qui ne leur permet pas de s'écarter & de faire place à l'eau. L'*hydrocéphale* est une maladie difficile à guérir: elle est souvent suivie de léthargie, ou d'apoplexie.

Ce mot est Grec, il vient de ὕδωρ, *aqua*, *eau*, & de κεφαλή, *caput*, *tête*.

HYDROCHOË, ou HYDROQUE Terme de Calendrier. Nom du douziéme mois des Achéens, qui répond à peu près à notre mois de Décembre.

Ce nom vient de ὕδωρ, *eau*, & de χέω, *je répands*, & il fut donné à ce mois à cause des pluies qui tombent en ce temps-là.

☞ HYDROCOTYLE, f. m. Plante qui pousse plusieurs petites tiges, grêles, sarmenteuses & s'attachant à la terre. Ses feuilles sont rondes, creusées, portées sur de petites queues. Ses fleurs sont petites, à cinq feuilles blanches, disposées en rose. Il leur succéde un fruit composé de deux graines fort applaties, qui ont séparément la figure d'un demi-cercle. Sa racine est fibreuse. Cette plante croît dans les marais; elle est un peu âcre au goût; elle est apéritive, détersive & vulnéraire. M. de Tournefort l'a nommée *hydrocotyle*, d'ὕδωρ, *eau*, & κοτύλη, *cavité*, parce que cette plante vient dans les marais, & que ses feuilles sont creusées.

☞ HYDROGALA, f. f. *Hydrogala*, *actis*, n Mélange d'eau & de lait, eau laiteuse. Ce mot est composé du Grec ὕδωρ, *aqua*, eau; & de γάλα, *lac*, lait. *Dict. de Médecine.*

HYDROGRAPHE, f. m. Auteur qui a écrit sur l'Hydrographie, qui a fait des cartes Hydrographiques. *Hydrographus.* M. Frézier se sert de ce mot, dont l'usage paroît assez rare, mais il est commode, & formé selon l'analogie de notre langue. Il semble qu'un *hydrographe* doit plûtôt pécher par l'excès, que par le défaut. FREZIER.

*Il porte titre d'*Hydrographe,
D'Ingénieur, de Géographe;
Mais avec ces trois qualités,
Il est gueux de tous les côtés. BOISROBERT.

HYDROGRAPHIE, f. f. Ce mot par son étymologie signifie seulement la description des eaux; mais dans l'usage ordinaire on entend par ce mot la science qui apprend l'art de naviger, de faire les cartes marines, de conduire les vaisseaux, & de connoître dans les voyages de long cours le lieu précis où l'on est. *Hydrographia.* C'est de toutes les sciences celle qui approche le plus de la perfection, & il ne lui manque guére que la connoissance des longitudes. Le Pere Fournier a amplement écrit de l'*Hydrographie*, & après lui le Pere Deschales. L'Ordonnance de la Marine, au titre 8. parle des Professeurs d'*Hydrographie* qu'elle veut être établis dans tous les ports Ce sont des Professeurs de Mathématique qui sont chargés d'apprendre aux jeunes gens qui se destinent à la Marine, le Pilotage, & les autres parties de Mathematique qui y ont rapport, comme l'Arithmétique, la Sphére, la Trigonométrie, &c. Ils sont Professeurs Royaux, & enseignent gratis, ayant des appointemens du Roi. Ils sont encore chargés d'examiner les Pilotes, & on ne doit recevoir les Pilotes au Greffe de l'Amirauté que sur le témoignage & l'approbation du Professeur d'*Hydrographie*.

Ce mot vient de *hydrographia*, composé d'ὕδωρ, *aqua*, *eau*, & de γράφω, *scribo*, *j'écris*, *je décris*.

HYDROGRAPHIQUE, adj. Qui appartient à l'Hydrographie *Hydrographicus.* Des cartes *hydrographiques*, c'est-à-dire, marines, ou dressées exprès pour les Pilotes. On y marque les rumbs de vents. Les Méridiens y sont paralléles les uns aux autres. Les cercles y sont représentés par des lignes droites paralléles, & qui sont distans les uns des autres dans la proportion du sinus complément de leur degré: ce qui fait exactement la même proportion dans ces Cartes que dans la Sphére. C'est ce qu'on appelle aussi Cartes réduites à grand point. On y marque aussi les basses, les roches & les bancs.

Christophle Colomb étoit un homme qui gagnoit sa vie à faire des Cartes *hydrographiques*. Il se trouva héritier des Mémoires d'un fameux Pilote nommé Alonso Sanchez de Huelva, Capitaine de vaisseau, lequel par hasard avoit été poussé par une tempête en l'Ile de S. Dominique, & qui mourut chez lui au retour de son voyage. Cela lui fit entreprendre la découverte des Indes Occidentales qui lui réussit.

César d'Arcons a enseigné la maniére de faire un vase qu'il appelle *hydrographique*, par lequel il explique le flux, & le reflux de la mer, & on y voit produire les mêmes mouvemens & régularités qu'on a remarqués par toutes les mers, suivant le systême qu'il en a donné dans son livre du flux & du reflux de la mer.

HYDROMANTIE, f. f. Divination qui se fait par le moyen de l'eau. *Hydromantia.* Varron dit que l'*hydromantie* a été inventée par les Perses, & que Numa Pompilius & Pythagore s'en sont fort servis. L'*hydromantie* est une des quatre espéces générales de divination; les trois autres ont rapport chacune à un des trois élémens, le feu, l'air, la terre; on les appelle Pyromancie, Aëromancie, Géomancie.

Il y a qui disent *Hydromance.* Il y a deux espéces d'*Hydromantie*, l'une est naturelle & permise; l'autre est fausse, incertaine & mauvaise. Voyez Peucer.

Ce mot vient du Grec ὑδρομαντεία, composé de ὕδωρ, *aqua*, & de μαντεία, *divinatio*.

HYDROMEL, f. m. Breuvage qui se fait avec de l'eau & du miel. *Hydromeli*, *aqua mulsa.* L'*hydromel* vineux se fait avec de l'eau de pluie & du miel de Narbonne, qu'on fait cuire & écumer jusqu'à ce qu'un œuf y surnage, & après que la liqueur qu'on tire a été exposée au Soleil pendant 40 jours; pour la faire bien fermenter, on y mêle du vin d'Espagne; & si on ne s'en sert que deux ou trois mois après, il aura alors un goût approchant de la malvoisie. On fait aussi de l'*hydromel* vineux sans y mettre du vin, & en le laissant seulement bouillir au soleil Les Polonois & les Moscovites en font leur boisson ordinaire. L'*hydromel* s'appelle en Grec μελίκρατον, & en Latin *aqua mulsa.* On l'a appellé aussi *medo* & *meda.* Il est appellé *simple*, quand il n'y entre rien que de l'eau & du miel, on le nomme *aqueux*, & il se peut faire en tout temps. Quand on y mêle quelques autres drogues, on l'appelle *composé.* Et on l'appelle *vineux*, quand sa force égale celle du vin, laquelle il s'acquiert non-seulement par la grande quantité de miel qu'il reçoit, mais aussi par sa grande coction & insolation; il ne se fait bien que durant les grandes chaleurs de l'été. Les Celtibéres, & les Taulantiens, peuple de l'Illyrie, buvoient autrefois de l'*hydromel* au lieu de vin, à ce que dit, des premiers, Diodore de Sicile, *L. V.* & Aristote, des seconds. Ludolf dit, dans son Hist. d'Éthiopie, que l'*hydromel* est excellent dans l'Abissinie.

Ce mot vient du Grec ὕδωρ, *aqua*, *eau*, & de μέλι, *mel*, *miel*, *aqua melle mixta*, *eau mêlée de miel*.

☞ HYDROMÉTRIE, f. f. C'est le nom qu'on a donné à la science des eaux. Il y a une chaire de Professeur en *Hydrométrie*, dans l'Université de Boulogne, qui y fut créée en faveur de M. Guglialmini. Le nom d'*hydrométrie* étoit nouveau, aussi-bien que la place, & l'un & l'autre rappelleront toûjours la mémoire de celui qui en a rendu l'établissement nécessaire. FONTENELLE.

HYDROMPHALE, f. f. Tumeur qui vient au nombril, & qui est causée par de l'eau. *Hydromphalos*. On distingue l'*Hydromphale* des autres tumeurs qui viennent au nombril, en ce qu'elle est molle, & néanmoins peu obéissante au toucher, & qu'elle ne diminue, ni n'augmente en la comprimant, & lorsqu'on la regarde à travers la lumiére, on la trouve transparente. On dissipe l'*Hydromphale* par des remédes résolutifs, on la guérit par la ponction qui se fait au milieu de l'ombilic. Voyez M. Dionis, *des Opérations de Chirurgie*. Les causes de l'*Hydromphale* sont des humeurs aqueuses dans l'abdomen. Blanchard, Harris.

Ce mot vient d'ὕδωρ, *de l'eau*, & ὀμφαλὸς, *nombril*, comme qui diroit *nombril aqueux, plein d'eau*.

HYDROMYSTE, f. m. Terme de Liturgie. *Hydromysta*. Dans l'Église Grecque on appelloit autrefois *Hydromystes*, ceux qui étoient chargés de faire l'eau bénite, & d'en faire l'aspersion sur le peuple.

Ce mot vient de ὕδωρ, *eau*, & μύστης, *personne consacrée aux fonctions de la Religion*.

HYDROPARASTATE. Quelques-uns disent HYDROPARASTE, mais mal. f. m. & f. Nom de Secte. Hérétiques Sectateurs de Tatien. *Hydroparastata*. Ce sont les mêmes que les Encratites, ou Aquariens. Voyez ces mots. C'étoient des Manichéens qui se déguisoient sous les noms spécieux d'Encratites, d'Apotactites, d'*Hydroparastates*, & de Saccofores. Les *Hydroparastates* ne mettoient que de l'eau au lieu de vin à l'autel, pour faire leur prétendue consécration de l'Eucharistie. On les nommoit aussi Sévériens. Ce sont eux que S. Augustin & S. Philastre appellent Aquariens; mais ils en font une hérésie particuliére.

Ce mot vient de ὕδωρ, de l'eau, & παρίστημι, Je présente, j'offre. *Hydroparastate*, est celui qui n'offre que de l'eau. On a donné ce nom aux Encratites, parce qu'ils n'offroient que de l'eau, & non point du vin dans leurs mystéres.

☞ HYDROPHOBE, f. m. & f. Qui a l'eau, & tout ce qui est liquide en horreur. C'est une suite de la rage *Hydrophobus, a*. Un jeune homme *hydrophobe*, ayant été ouvert, on trouva le dedans de l'œsophage enflammé, la trachée artère l'étoit même un peu. Il y avoit au fond de l'estomac environ trois cuillerées de glaires d'un brun assez foncé, semblables à ce que le malade vomissoit souvent. La vésicule du fiel étoit très-pleine d'une bile presque noire. Le péricarde avoit très-peu d'eau. Les artéres étoient fort remplies d'un sang très-liquide, & les veines en avoient très-peu. Il ne se trouva du sang caillé en aucun endroit. Le sang après la mort ne se coaguloit point à l'air froid, au lieu que celui d'une saignée qu'on avoit faite au malade quelques jours auparavant, s'étoit facilement coagulé. Le cerveau, & presque toutes ses parties étoient beaucoup plus séches qu'à l'ordinaire, aussi-bien que le commencement de la moëlle de l'épine, & tous les muscles du corps.

Sur ces faits M. Tauvry qui avoit ouvert ce jeune *hydrophobe*, fonda les conjectures suivantes. Apparemment la salive & la bile sont les premiéres liqueurs infectées du venin. Le malade en vomissoit un mélange qui avoit excorié & enflammé l'œsophage. De là pouvoit venir son aversion pour les alimens tant solides que liquides qui ne passoient plus qu'avec douleur, & principalement pour les liquides, parce qu'ils dissolvoient les sels nuisibles, enveloppés dans la bile ou dans la salive.

Mais pourquoi la difficulté de prendre des alimens qui est commune à d'autres maladies, produit-elle cette horreur insensée & furieuse pour les alimens, & sur-tout pour la boisson?

Une jeune fille de 20 ans *hydrophobe*, qui avoit été mordue à la main par un petit garçon enragé, eut tous les accidents de la rage, & enfin seize jours après la morsure on s'avisa de la baigner dans un grand bain d'eau de riviére plus froide que chaude, où l'on avoit fait dissoudre un boisseau de sel. On l'y plongeoit toute nue, & on l'en retiroit à diverses reprises, & après qu'on l'eut extrémement tourmentée de cette façon, on la laissa assise dans le bain, & toute étourdie. Quand elle vint à regarder l'eau où elle étoit, elle fut toute étonnée qu'elle la voyoit sans émotion. Après cela sa maladie ne fut plus qu'une maladie ordinaire; il lui vint de la fiévre que l'on traita selon la méthode commune. Elle avoit de fréquentes envies de vomir, & les vomissemens la soulageoient; & on aida la nature. On la remit plusieurs fois dans le bain. Enfin on la guérit parfaitement, & la maladie ne dura guére plus d'un mois. Ac. des Sc. 1699. *Hist. p. 46. & suiv.*

Il est fort vraisemblable que la nature du venin est de dissoudre la partie balsamique & nourriciére du sang, après quoi le corps ne se nourrit plus, & les veines desséchées, faute de nourriture, se resserrent, & ne donnent plus un passage aisé au sang qu'elles devroient recevoir des artéres. Ce sang contenu dans les artéres, & trop long-temps, & en trop grande abondance, y est sans cesse battu, comprimé, & encore plus dissous qu'il ne l'étoit d'abord par la seule dissolution de la partie balsamique.

D'un côté le cerveau & les parties nerveuses sont peu humectées par ce sang qui n'a presque plus que des esprits; de l'autre ces esprits s'envolent vers le cerveau en foule, & avec une rapidité extraordinaire. Il est aisé de voir que cela produit les convulsions & la fureur. Le siége de l'ame est en feu.

Palmarius, au rapport de M. Tauvry, dit que les *hydrophobes* ne peuvent regarder un miroir, ni rien de transparent. C'est que ces objets, qui naturellement font une impression vive, la font alors sur un cerveau trop tendu & trop allumé. L'eau & les liqueurs sont transparentes, & ont de plus un mouvement qui peut inquiéter des organes très-mobiles.

Quant à la guérison ou à la cure de cette maladie, M. Tauvry croit que les remédes âcres & chauds dont on se sert communément, sont très mauvais, si l'on en excepte le sel marin, qui peut en quelque façon entretenir la liaison des parties du sang. Il ne croit pas non plus que l'eau soit bonne à cette maladie; son *hydrophobe* s'est toûjours trouvé plus mal après en avoir bû. Apparemment les émétiques faciliteroient la guérison, si on pouvoit les faire rester quelque temps dans l'estomac; ce malade se sentoit toûjours soulagé après qu'il avoit beaucoup vomi. Peut-être le Mercure en grande quantité forceroit les obstacles que le resserrement des veines apporte à la circulation. Peut-être seroit-il à propos d'user de précipitants, qui corrigeroient l'âcreté de la salive ou de la bile, après quoi l'usage du lait rendroit au sang les parties nourriciéres dont il a été dépouillé.

Voici quelques remédes qui ont réussi: Une femme enragée ayant été saignée jusqu'à défaillance, liée sur une chaise pendant un an, & nourrie seulement de pain & d'eau, fut guérie.

De plusieurs personnes mordues, deux que l'on saigna au front guérirent, les autres moururent. De l'eau salée sur la plaie suffit.

On a ôté à des *hydrophobes* l'horreur de l'eau en les accablant d'une grande quantité d'eau. Un homme qu'on avoit lié à un arbre, & sur qui l'on avoit jetté cent seaux d'eau, sans autre préparation, guérit.

M. Astruc a fait une Dissertation de l'*Hydrophobie*. Le détail qu'il y fait de ce qui se trouve dans le cadavre d'un *hydrophobe*, est digne de l'attention des Médecins. Journ. des Sçav. *p. 170.*

HYDROPHOBIE, f. f. Terme de Médecine, qui signifie *crainte de l'eau*. *Hydrophobia*. C'est un symptome qui arrive aux malades mordus de bêtes enragées; de sorte qu'on appelle aussi la maladie de la rage, *hydrophobie*.

Ce mot vient du Grec, & est composé d'ὕδωρ, *aqua*, *eau*, & de φόβος, *timor*, *crainte*, φοβέομαι, *timeo*, *je crains*.

HYDROPHORIES, f. f. plur. Terme de Mythologie. *Hydrophoria*. Fête ou cérémonie funébre qui se célébroit chez les Athéniens, & chez ceux d'Égine, en mémoire de ceux qui avoient péri par le déluge. Ceux d'Égine la faisoient au mois de Delphinius.

Ce mot vient de ὕδωρ, *eau*, & de φέρω, *j'emporte*, ainsi *Hydrophories* veut dire fête en mémoire de ceux qui ont été emportés par l'eau.

☞ HYDROPHTHALMIE, f. f. *Hydrophthalmia, æ*. f. f. Hydropisie de l'œil. Ce mot est Grec, ὑδροφθαλμία, composé de ὕδωρ, *aqua*, eau, & de ὀφθαλμὸς, *oculus*, œil. *Dict. de Médecine.*

☞HYDROPHYLLE. Voyez FEUILLE d'eau de Morin.

☞HYDROPHYSOCÉLE ou Hydropneumatocéle, s. f. *Hydrophysocele, Hydropneumatocele, es*, f. Hernie fausse du scrotum causée par des eaux & de l'air. C'est une Hydrocéle mêlée d'air. Voyez la Chirurgie de Paray, *L. VII. c.* 14. Ce sont deux mots Grecs, ὑδροφυσοκήλη, ὑδροπνευματοκήλη. Le premier est composé de ὕδωρ, eau, φύσημα, *flatus spiritus*, flatuosité, soufle, & de κήλη, *hernia*, hernie. Le second est composé de πνεῦμα, qui signifie la même chose que φύσημα, & des deux autres mots ci-dessus. *Dict. de Médecine.*

HYDROPIPER, f. m. *Hydropiper.* Plante qui est une espéce de persicaire, & qui a été ainsi appellée, à cause qu'elle croit dans des lieux humides, & qu'elle a un goût poivré ou brûlant.

Ce mot vient du Grec ὕδωρ, *aqua*, eau, & πέπερι, *poivre*. On l'appelle autrement *curage*, en Latin *persicaria urens, sive hydropiper.* C. B. Si on s'en est frotté le cul, elle y fait rage.

HYDROPIQUE, adj. m. & f. Qui a les membres enflés par une abondance d'eaux ou de vents. *Hydropicus, hydrops.* Les *hydropiques* boivent beaucoup sans se désaltérer.

Ce mot vient du Grec ὕδωρ, *aqua*, & ὤψ, *facies, aspectus*, la *face* : ὑδρώψ, *hydropique*, d'*hydrops*, *hydropisie.*

HYDROPISIE, f. f. Maladie causée par un amas d'eau qui se fait dans quelque partie. *Hydrops.* L'*hydropisie* a des noms différens, suivant les différentes parties qu'elle afflige. Celle du bas ventre s'appelle *ascites* ; celle de l'habitude du corps, *anasarca*, ou *leucophlegmatie* ; celle de la tête, *hydrocephale* ; celle du scrotum, *hydrocéle.* Il y a aussi une *hydropisie* causée par des vents, appellée par Hippocrate *hydropisie séche*, & par les Grecs *tympanite*, parce qu'en frappant le ventre, il sonne comme un tambour. On peut voir l'explication de chacune en son lieu. Il y a encore une *hydropisie* de la poitrine, du péricarde, de la matrice, des ovaires, &c. Les obstructions & la constitution foible & aqueuse du sang sont les causes les plus ordinaires de l'*hydropisie.* On guérit quelquefois l'*hydropisie ascite* par la paracentèse, qui est une piqure qu'on fait à côté du nombril. L'*hydropisie* est une maladie très-dangereuse : elle est mortelle aux vieillards.

☞HYDROPISIE VÉSICULAIRE. Espéce d'*hydropisie* causée par quantité de globules ou vessies de différentes grosseurs, contenant une liqueur transparente & assez semblable à un blanc d'œuf cru. Voyez le JOURN. DES SÇAV. 1722. *p.* 532. *& suiv. p.* 537. *& suiv.* Voyez aussi *p.* 513. *& suiv.* Voyez aussi Jacob Muis, Christophe à Vega, Valleriola, Mercatus, Skenchius, Tulpius, les Ephémérides des Sçavans d'Allemagne & Stalpart Wander-Wiel.

☞HYDROPNEUMOSARQUE, f. m. Abscès qui contient de l'eau, de l'air & des matieres charnues. D'ὕδωρ, *eau*, πνεῦμα, *vent*, & σάρξ, *chair.* CASTELLI *cité par James.*

☞HYDROPOIDE, adj. Il se dit des excrétions aqueuses, telles que les ont les hydropiques. ὑδρωποειδής. D'ὕδρωψ, *hydropisie*, & de εἶδος, *ressemblance.* DICT. DE JAMES.

HYDROPOTE, f. m. & f. Terme de Médecine, qui se dit de ceux qui ne boivent que de l'eau. *Aquapotator* On a disputé en Médecine, si les *hydropotes* vivoient plus longtemps que les autres. ☞ Gui Patin, Lettre 134 à M. Belin, Médecin de Troies en Champagne, p. 95. du 5e vol. de l'édit. de Roterdam 1695. lui dit : Je ne sçais pourquoi vous me tenez pour un *hydropote* ; je bois un peu de vin, mais le plus sobrement qu'il m'est possible... Je dois à cette sobriété que je n'ai point encore besoin de lunettes, nonobstant mon âge & mes veilles. Cette lettre est datée du 10 de Mai 1653.

Ce mot vient du Grec ὑδροπότης, de ὕδωρ, & de πότης, *potor, buveur*, de πίνω, *bibo.*

☞HYDROPYRÉTE, f. f. Espéce de fiévre maligne, accompagnée de sueurs & de colliquation. Ὑδροπύρετος. De ὕδωρ, *eau*, & de πυρετὸς, *fiévre.* CASTELLI *cité par James.*

☞HYDRORRHODIN, f. m. Eau mêlée avec de l'huile de roses ; elle est rafraichissante, elle provoque le vomissement, & Galien l'ordonnoit à ceux qui avoient pris du poison. ὑδρόῤῥοδον, de ὕδωρ, *eau*, & de ῥόδον, *rose.*

☞HYDROSACCHARUM, f. m. Mélange d'eau & de sucre, qui revint à l'hydromel, en changeant le miel en sucre. JAMES.

☞HYDROSARQUE, f. f. *Hydrosarca, æ.* f. Tumeur aqueuse & charnue. Voyez M. A. Severin, *L. de nov. obs. Abscess.* Ce mot est composé de ὕδωρ, eau, & de σάρξ, *caro*, chair. *Dict. de Médecine.*

HYDROSCOPE, f. m. Instrument qui étoit autrefois en usage : c'étoit une espéce d'horloge d'eau composée d'un tuyau en forme de cylindre, au bout duquel il y avoit un cône : sur le tuyau on mesuroit le temps par des marques faites pour cela. *Hydroscopium.* Synesius décrit l'*hydroscope* dans une de ses lettres.

Ce mot vient de ὕδωρ, *eau*, & de σκοπέω, je considère, d'où les Grecs ont fait ὑδροσκόπιον.

☞HYDROSCOPIE, f. f. Il y a une *hydroscopie* vraie & naturelle, une autre fausse. On demande quelle est cette *hydroscopie* physique & vraie : ce sont tous les prognostics que l'expérience apprend prévenir certains événements physiques, & par lesquels on connoit qu'ils doivent arriver. Par ex. les matelots connoissent à la disposition de la superficie de la mer, qu'il y aura une tempête. Il n'y a rien là de faux ni de superstitieux. Au contraire, on va trouver un homme pour apprendre de lui une chose inconnue. Il met de l'eau dans un bassin, il prononce quelques paroles, & vous fait voir dans cette eau en quelque sorte que ce soit, ce que vous cherchez. Cela ne se peut sans sort ou sans pacte avec le démon.

HYDROSTATIQUE, f. f. *Hydrostatica.* Partie de la méchanique qui considère la pesanteur des corps liquides, & sur-tout de l'eau, ou des corps pesans posés sur des corps liquides, en les comparant les uns aux autres. Voyez le Dictionnaire des Arts de M. Harris au mot HYDROSTATICKS, où il explique sçavamment les principes de l'*hydrostatique* d'après Mrs Boile & Ditto.

HYDROTIQUE, adj. m. & f. Terme de Médecine. Sudorifique, qui fait suer, qui excite la sueur. *Hydroticus, sudorificus.* Les remédes *hydrotiques*. Nous disons sudorifiques, *hydrotiques* n'est pas en usage.

☞HYDROTIQUE est aussi le nom d'une fiévre sudorifique.

Ce mot est Grec, de ὕδωρ, *aqua.*

H Y E.

HYÉNE, f. f. Animal dont il est parlé dans le Vieux Testament. *Hyena.* Son corps est aussi grand que celui d'un loup : excepté que ses jambes ne sont pas si hautes, son poil est plus rude, & sa peau est mouchetée de diverses couleurs. BOCHART. On le distingue de l'*hyéne* de Pline dont il est parlé ci-dessus. Une *hyéne* apporta un jour son petit, qui étoit aveugle, à S. Paphnuce, qui le guérit ; le lendemain l'*hyéne* apporta au Saint une grande peau de brebis, qu'on appella le présent de l'*hyéne* ; Paphnuce la donna à sainte Mélanie l'aïeule. Pallade, *hist. Lausiaque, L. VIII. c.* 20.

L'an mille de Rome aux jeux Séculaires que donna l'Empereur Philippe, & qui durèrent dix jours, comme on le conjecture par les médailles, il parut le sixiéme jour une *hyéne*, animal célébre en Égypte par sa cruauté, mais qui jusqu'alors n'avoit point été connu dans l'Europe. On peut voir la figure de cet animal sur une médaille de cet Empereur, qui a pour inscription du côté de la tête, IMP. CAES. IVL. PHILIPPVS AVG. COS. III. & au revers SECVLARES AVGG. & dans l'Exergue VI. Voyez Mezzabarb. p. 346. Le P. Pagi à l'an 247. *n.* X. Spanheim, *T. I. p.* 207. Ce dernier Auteur en a aussi fait graver la figure à cet endroit. Il lui donne une tête de dogue, des oreilles courtes & triangulaires, une queue de lion, des pieds de même, & le poil tout moucheté comme un tigre. Il prétend encore que c'est une *hyéne* qui est marquée sur le revers de quelques médailles de Gallien, dont les inscriptions sont LIBERO P. CONS. AVG. Il dit que l'*hyéne* est semblable à un loup, mais moins haute sur ses jambes, & qu'elle a le corps aussi long, & tout tacheté de marques noires. Il y

y a encore d'autres remarques sur cet animal. Jules Capitolin, dans la vie de Gordien III. *c.* 33. dit qu'on tua jusqu'à dix *hyénes* dans les jeux Séculaires de Philippe, dont nous avons parlé. Bochart, & aprés lui Ludolf, dans son Commentaire sur son hist. d'Ethiopie, *L. I. n. LXXXI.* soûtiennent que le צבוע *Tseboa* des Hébreux, est l'*hyéne*. Voyez l'*Hieroïcon*, *P. I. L. III. c.* 11.

De Monconis assûre, dans son Voyage d'Égypte, qu'il y vit le reste d'une idole ancienne de ce pays-là, dont la tête seule a vingt-six pieds de haut. C'étoit la représentation d'une *Hyéne*, ou peut-être plûtôt d'un Sphinx, dont les statues étoient fort communes en Égypte. Cette idole étoit placée sur une voûte, par laquelle les Prêtres payens pouvoient entrer dans le vuide de la statue, & répondre à ceux qui consultoient l'oracle, y ayant même dans la tête un trou où un homme pouvoit demeurer sans être vû. Spon, *Rech. d'Antiq. p.* 497. Voyez les Voyages de Monconis, *P. I. p.* 195. Il ne parle point de tête : il dit que l'idole a vingt-six pieds de haut, & sa coëffure à long menton, qui fait une partie de l'épaisseur de sa tête, quinze pieds : c'est tout ce qu'il en dit ; il en donne la figure, *p.* 183. *fig.* 26.

On dit que ce nom *Hyéne*, vient du Grec ὕαινα ; dérivé de ὗς, un *porc*, parce que le dos de cet animal est hérissé de poils semblables aux soies d'un porc.

HYÉRES, ou HIÉRES, f. Nom propre d'une ville de France, située sur la côte de la Provence, vis-à-vis des Iles d'*Hyéres*, & à trois lieues de Toulon, du côté du levant. *Area*, *Hiersum*, anciennement, *Olbia*. Cette ville, qui est une ancienne Colonie des Marseillois, est le siége d'une Viguerie, & celui d'une Viceséneschaussée. Maty.

Les Iles d'*Hyéres*, ou les îles d'Or. *Hiersæ*, anciennement, *Stoechades Insulæ*. Ces îles sont dans la mer Méditerranée, près de la côte de la Provence, vis-à-vis de la ville d'*Hyéres*, dont elles prennent leur nom. Les trois plus considérables de ces îles portent les noms de Porquerolles, Portecros, & d'île du Levant, ou du Titan.

HYÉRINGEN, f. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg de la Jutlande septentrionale. *Hyeringum*. Ce lieu est situé dans le pays de Wensussel, à neuf lieues de la ville d'Alborg, du côté du nord.

H Y G.

HYGIE, ou HYGIÉE, f. f. Déesse de la santé. *Hygia*. Voyez SANTÉ, & Vossius. *De Idolol. L. VIII. c.* 6. & *c.* 18. & Tristan, *T. I p.* 629.

Les Anciens offroient à la Déesse Santé un gâteau qu'ils appelloient aussi *Hygiée*, ou Santé. Pline, *L. XXVII. c.* 7. On voit sur une médaille de M. Aurèle une figure de femme qui présente ce gâteau à la Déesse Santé. Tristan l'a fait graver, *T. I. p.* 628.

☞ HYGIÉNE, f. f. Partie de la Médecine qui traite de la manière de conserver la santé par l'usage convenable des six choses non naturelles bien conditionnées. *Hygiene*. Ce mot est Grec, ὑγιεινή, formé de ὑγίεια, *sanitas*, santé, ou de ὑγιής, *sanus*, sain. *Dict. de Médecine.*

☞ HYGROBLÉPHARIQUE, adj. m. C'est l'épithète que l'on donne à quelques conduits ou émonctoires que l'on a découverts à l'extrémité de chaque paupière. De ὑγρός, *humide*, & βλέφαρον, *paupière*. On appelle aussi ces conduits *hydrophthalmiques*. James.

HYGROCYRSOCÉLE, f. m. Terme de Médecine. C'est une branche de veine enflée par de mauvais sang & d'autres humeurs. *Blanchard*, *Harris*. En latin *Hygrocyrsocele*. Ce mot vient d'ὑγρός, *humidus*, & κιρσοκήλη ou plûtôt, κιρσοκήλη, *ramex varicosus*.

HYGROMETRE, ou HYGROSCOPE, f. m. Machine, instrument pour mesurer les divers degrés de sécheresse ou d'humidité de l'air. *Hygrometrum*. Il est composé de deux petits ais de bois fort déliés qui se meuvent dans une coulice, suivant que l'humidité ou la sécheresse de l'air les fait enfler, ou se retirer, & par leur mouvement ils font mouvoir une aiguille qui est au milieu, & qui marque dans un cadran les degrés de ces qualités. Voyez sa figure dans le Journal des Sçavans de l'an 1677. Il a été inventé en Angleterre. Il y en a de plusieurs sortes. L'*hygroscope* de l'invention d'Emanuel Magnan, est fait avec un seul brin de l'épi d'avoine sauvage qui est parfaitement mûr, sur lequel on met un Index. On se peut servir aussi de la gousse d'une vesse sauvage, qui se redresse suivant l'humidité, ou sécheresse de l'air, comme il est dit dans l'Histoire de la Société Royale d'Angleterre. Voyez Dalencé, qui propose plusieurs maniéres pour marquer la différence de la sécheresse, ou de l'humidité. Voyez aussi le Traité de Foucher.

Ce mot est composé du Grec ὑγρός, *humidus*, *liquidus*, & de μετρέω, *metior*, je mesure.

☞ HYGROPHTHALMIQUE, adj. D'ὑγρός, *humide*, & ὀφθαλμός, *œil*. Voyez HYGROBLÉPHARIQUE.

☞ HYGROSCOPE, f. m. Instrument propre à montrer l'humidité de l'air. *Hygroscopium*. Voyez HYGROMÉTRE.

Ce mot vient d'ὑγρός, *humide*, & σκέπτομαι, *je considère*, *j'observe*.

H Y L.

☞ HYLARCHIQUE, adj. C'est l'épithète que donne le Docteur Henri More, dans son *Enchirid. Metaphys.* à l'esprit universel répandu dans l'Univers, qui, selon lui, dispose & gouverne la matière première. Ὑλαρχικός : d'ὕλη, *matière*, & ἄρχων, *Prince*, *Chef*. Castelli *cité par James*.

☞ HYLAS, f. m. Fils de Thiodamante, Roi de Mysie, qui accompagna Hercule à l'expédition de la Colchide.

HYLE, ou HYLE, f. f. Terme du grand Art. *Hyle*. C'est la matière des Philosophes, considérée comme la nature seule l'a fait, on l'appelle autrement *cahos*, & *hylec*.

Ce mot est Grec : ὕλη en Grec veut dire *matiére*.

HYLEC, f. m. Terme de Philosophie hermétique. C'est la même chose que HYLE. Voyez ce mot. Le premier *Hylec* des Sages, c'est leur matiére premiére.

☞ HYLLIS. Presqu'Isle que l'on appelloit aussi le promontoire de Dioméde, cap de la Liburnie sur la mer Adriatique.

HYLOBIE, f. m. & f. Nom d'une secte de Philosophes Indiens. *Hylobius*. Ce nom vient du Grec, ὕλη matiére, & qui signifie aussi bois, forêt, & de βίος, vie. Les Grecs donnérent ce nom à ces Philosophes Indiens, parce qu'ils se retiroient dans les forêts pour vaquer plus commodément à la contemplation de la nature. Voyez Vossius, *de Sectis Philosoph.* Quelques-uns disent *Hylobiens*, mais puisque nous disons amphibie, il faut dire *hylobie*.

☞ HYLOGONES (les) c'est-à-dire, nés dans les forêts. Chasseurs d'Éthiopie, voisins des Hylophages.

H Y M.

HYMBOURG, ou HAIMBOURG, subst. masc. Nom d'un bourg de l'Autriche, en Allemagne. *Hamburgum*, *Hamburga*. Il est près du Danube, à la frontière de la Hongrie, & environ à dix lieues de la ville de Vienne. On prend ce lieu pour l'ancienne *Comagenum*, petite ville de la Haute Pannonie. Maty. De Tillemont écrit *Hainbourg*, croit que ce pourroit être *Carnoute*, autrefois ville d'Illyrie ; & fait de *Haimbourg* une ville, & la place onze lieues Françoises au-dessous de Vienne.

HYMEN, l'*n* se prononce d'un son clair comme l'*n* finale des noms Latins *flumen*, *certamen*, on dit aussi HYMÉNÉE, f. m. *Hymen*, *hymenæus*. Divinité fabuleuse des Payens, qu'ils croyoient présider aux mariages. C'étoit le Dieu qu'on invoquoit dans les Épithalames. Les Poëtes l'appellent le *blond Hyménée*. Le flambeau de l'*Hyménée*. Voyez sur l'*Hymen* Vossius, *de Idolol. L. VIII. cap.* 17.

Solennités & loix n'empêchent pas
*Qu'avec l'*Hymen *Amour n'ait des débats.* La Font.

La plûpart des Poëtes donnent au Dieu *Hyménée* un Chapeau de roses : ils représentoient ce Dieu ivre, languissant, affoibli par les plaisirs, ayant un flambeau à la main. Catulle, dans une de ses épigrammes, parle ainsi à ce Dieu,

Cinge tempora floribus,
Suave-olentis Amaraci.

C'est pourquoi les nouveaux mariés portoient le jour de leurs noces des guirlandes de fleurs. Cette coutume a été même en usage parmi les Hébreux, & ensuite parmi les Chrétiens dès les premiers commencemens de l'Église, comme on le peut voir dans Tertullien, *de corona militari*, où il dit, *Coronant & nuptæ sponsos*. Saint Chrysostôme fait aussi mention de ces couronnes de fleurs qu'on mettoit sur la tête des nouveaux mariés, & encore aujourd'hui les Grecs appellent le mariage στεφάνωμα, à cause de la couronne qu'on met sur leur tête. Les Poëtes donnent aussi au Dieu *Hymen* une robe jaune & des souliers jaunes. Cette couleur étoit particuliérement affectée aux noces; car on lit dans Pline, que le voile de l'Épousée étoit jaune. Les mêmes Poëtes, & entre autres Catulle, dépeignent le Dieu *Hymen* avec un flambeau à la main.

L'Amour marchoit à côté de sa mere,
Caché sous les atours
Du fier Hymen *son grave frere:*
Mais il sautoit, dansoit toûjours;
Et si ce n'étoit pas le plus vif des Amours,
*C'étoit du moins l'*Hymen *plus gai qu'à l'ordinaire.*
Nouv. choix de vers.

Hymen, ou Hyménée, signifie aussi poëtiquement, le mariage. Il est sous le joug de l'*Hymen.*

Vous sçaurez qu'il est marié,
Environ depuis une année,
Et qu'il est tout-à-fait lié
*Du sacré lien d'*Hyménée. Chapelle.

C. doit bientôt voir unir sa destinée
Par les nœuds d'un saint hyménée,
Aux jours du plus parfait Amant. Anonym.

*Dès qu'ils songeoient à l'*Hyménée,
Leur penchant conduisoit leur choix,
Et l'Amour soumettoit les loix
Aux devoirs de la foi donnée.
Nouv. choix de vers.

On dit encore en ce sens, passer un *hyménée*. Enfin l'*Hymen* vous a asservi sous les loix d'une épouse. S. Evr. L'*Hymen* a deux bons jours, l'entrée & la sortie. Id.

Charmé d'un doux hymen *un époux téméraire*
Par des vœux redoublés aspire au nom de pere,
Qui n'ayant que des fils ingrats, ou débauchés, &c.
Rec. de vers.

L'Hymen *ne fait des loix,*
Que pour autoriser la pudeur à se taire. Corn.

Les soupçons importuns
Sont d'un second hymen *les fruits les plus communs.*
Rac.

J'appelle bon, voire & parfait hymen,
Quand les conjoints se souffrent leurs sottises.
La Font.

On dit qu'il s'étoit passé,
Entre Didon & Maître Enée,
*Une maniére d'*hyménée. Scar.

Sçachez que d'une fille on risque la vertu,
Lorsque dans un hymen *son goût est combattu.*
Mol.

Hymen, en termes de Médecine, est une petite peau semblable à du parchemin délié, que quelques-uns disent être dans le cou de la matrice des vierges au-dessous des nymphes, & qui se rompt lors de leur défloration avec effusion de sang. Les Sages-femmes l'appellent la *Dame du milieu. Hymen.* Quand elle est retirée, elles disent que c'est une marque de la perte du pucelage. Les Anatomistes modernes disent qu'il ne s'en trouve point dans les filles les plus jeunes, même dans les fœtus. Les Anciens l'ont appellé *taie* & la *cloison*, la *porte*, & la *garde* de virginité. Les Hébreux avoient coutume de conserver ce sang comme une marque de la chasteté de leurs filles, & ils l'envoyoient montrer à la parenté le lendemain des noces. On le fait encore en Portugal, & en quelques autres pays. Voyez Laurent Joubert, Tauvry, Dionis.

Hymen, est aussi une peau déliée qui enveloppe les fleurs des jardins qui sont en bouton, & qui ne se rompt que lorsque la fleur s'épanouit. Ce qui se dit particuliérement des roses.

HYMETTE, s. m. Montagne de l'Attique. Les Poëtes en ont fort parlé; on y trouvoit d'excellent miel. *Hymettus.* ☞ Quelques Auteurs retiennent dans notre langue le mot latin *Hymettus*. Suivant l'opinion des habitans d'Athènes, la montagne qui se voit au levant de cette ville, seroit celle que Pausanias appelle *Pentelicus*; mais je doute qu'il faille les croire. Ce qu'ils nous assûrent de la qualité des plantes qu'elle produit, qui ont la force de purger par le seul odorat ceux qui en approchent, témoigne ce me semble plûtôt que c'est le mont *Hymettus*, où les abeilles faisoient du miel si délicat. Du Loir, p. 319.

Vous avez raison, Fauvette,
Répliquai-je en peu de mots,
De venir du mont Hymette,
Pour célébrer mon Héros. Rec. de vers.

Voyez HIMETTO, ou HIMETTE.

HYMNAIRE, s. m. Terme de Liturgie. Livre qui contenoit les hymnes qu'on chantoit à l'Église. *Hymnarium.*

Ce mot vient du Grec ὕμνος, *hymne*, d'où l'on a fait *Hymnarium*, comme *Antiphonarium* d'ἀντιφών.

☞ Le Cardinal Thomasi fit imprimer à Rome en 1683. sous le titre d'*Hymnarium*, une collection d'*Hymnes*, à laquelle on pourroit aussi donner en François le nom d'*Hymnaire*, comme on appelle le Livre des Leçons un *Lectionnaire*, & le Livre des Collectes un *Collectaire*.... M. le Bœuf, *Souchantre & Chan. de la Cathédrale d'Auxerre, Merc. d'Août*, 1736.

HYMNE, s. m. Louange en vers propres à chanter, composés à l'honneur de la Divinité. *Hymnus, ode.* Chez les Anciens ces *hymnes* étoient d'ordinaire composés de trois couplets, ou stances. L'une s'appelloit strophe, l'autre antistrophe, & la derniére épode. On chantoit des *hymnes* à l'honneur de Bacchus. Seigneur, quels *hymnes* de louange ne vous devons-nous point? L'Acad.

Hymne. Ce mot est d'ordinaire féminin, quand on parle des *hymnes* qu'on chante dans l'Église. *Hymnus.* Entonner une *hymne*. Chanter une *hymne*. Une belle *hymne*. Après que l'*hymne* fut chantée. L'Acad. On chante des *Hymnes* dans l'Église à Laudes, à Vêpres, & aux autres heures. Les *Hymnes* de la Passion, du Saint Sacrement. L'*Hymne* des Confesseurs, des Martyrs, des Vierges. Prudence a fait la plûpart des *Hymnes* du Bréviaire. MM. de Port-Royal ont traduit les *Hymnes* en vers François. On appelle aussi le *Te Deum*, une *Hymne*, quoiqu'il ne soit point en vers. Le premier qu'on dit avoir composé des *Hymnes* & Cantiques pour les chanter dans les Églises, fut Saint Hilaire, Évêque de Poitiers, & après lui Saint Ambroise Évêque de Milan. On appelle le *Gloria in excelsis*, l'*Hymne* Angélique. Le Pape Télesphore est celui qui a ordonné qu'on le diroit à la Messe: mais il n'en a fait que le commencement, & Saint Hilaire le reste. Quelques-uns disent qu'il avoit été composé par les Apôtres mêmes.

Dans la Liturgie Grecque on distingue quatre sortes d'*hymnes*, mais on n'entend pas par ce mot des louanges en vers, mais simplement des louanges. L'*Hymne* Angélique, ou le *Gloria in excelsis*, fait la première espéce; le Trisagion, la seconde; l'*Hymne* Chérubique, la troisiéme; par cet *hymne* l'Église imite les Chérubins qui louent sans cesse Dieu & le Sauveur dans le Ciel; l'*hymne* de victoire & de triomphe, ἐπινίκιος, fait la quatriéme espéce.

Hymne de Saint Ambroise. C'est le nom que l'on donne

ne à toutes les *Hymnes*, parce que ce Saint a eu plus de part qu'aucun autre à toutes celles qu'on a composées dans l'Église. L'Ab. de la Trape.

Ce mot vient du Grec ὕμνος, du verbe ὕδω, *celebro*. Isidore sur ce mot remarque que l'*Hymne* est un Cantique de joie, & rempli de louanges de Dieu. Et c'est en cela même, ajoûte-t-il, que l'*Hymne* est distingué du *Thréne*, qui est un Cantique lugubre qui ne contient que des lamentations.

Hymne, se dit aussi généralement des ouvrages de Poësie faits à l'honneur de quelqu'un. Les Poëtes Grecs ont fait plusieurs *Hymnes* à la louange des Héros. Ronsard est le premier qui en François a fait des *Hymnes*, & des Poëmes héroïques.

HYMNISTE, f. m. Terme de Liturgie. Auteur qui a fait des hymnes. C'est aussi celui qui est destiné à chanter les hymnes. *Hymnista*. Ce terme & beaucoup d'autres semblables ne se disent qu'en parlant des anciennes Liturgies.

HYMNOLOGIE, f. f. Terme de Liturgie. Récitation, ou chant des hymnes. *Hymnologia*.

Ce mot vient du Grec ὑμνολογία, composé de ὕμνος, *hymne*, & de λόγος, *discours*.

☞ HYNGHAM, ou HINGHAM. Petite ville ou bourg d'Angleterre, dans la province de Norfolck.

H Y O.

☞ HYO-ÉPIGLOTTIQUE, adj. m. & f. Terme d'Anatomie. *Hyœpiglotticus*, *a*, *um*. Les muscles *hyo-épiglottiques* sont des fibres qui vont de la convexité de la base de l'hyoïde à la convexité du cartilage hyoïde Winslow. Cet Auteur laisse à douter si ces fibres sont de véritables fibres charnues.

☞ HYOGLOSSE, f. & adj. & f. Terme d'Anatomie, qui se dit aussi substantivement de deux muscles externes de la langue *Hyoglossus*, *hyoglottus*, *a*, *um*. Les muscles *hyoglosses* ou les *hyoglosses* sont attachés chacun à trois portions voisines de l'os hyoïde; sçavoir, à la base ou principale piéce de cet os, à la base ou racine de la grande corne, & à la symphyse de cette corne, avec la base de l'os. C'est ce qui a donné lieu de regarder ces muscles comme deux ou trois muscles particuliers, sous les noms de basioglosses, de kératoglosses, & de condroglosses. Ils paroissent assez distingués, & comme simplement collés ensemble dans quelques sujets, mais on les peut comprendre sous le seul nom d'hyoglosses. Ainsi, ce n'est qu'un seul muscle situé au côté interne du styloglosse, & plus bas que celui-ci, avec lequel il forme la partie latérale de la langue. La portion qui est attachée à la base de l'os hyoïde est plus antérieure, & a plus de volume que les deux autres portions. Celle qui est attachée à la symphyse cartilagineuse de la corne avec la base en est la plus petite, & celle qui tient à la corne en est la plus reculée ou postérieure. Ce muscle est en partie soûtenu par le mylohyoïdien, comme par une sangle. La portion antérieure est distinguée des autres par les nerfs de la cinquiéme paire, & les artéres qui y passent. Winslow.

HYOÏDE, adj. Terme d'Anatomie. On appelle os *hyoïde*, un os qui est situé à la base de la langue sur le larinx. *Hyoïdes*. On lui a donné ce nom à cause qu'il a la figure de la lettre Grecque υ : ce qui fait qu'on le nomme aussi *Ypsiloïde*.

☞ HYO-PHARYNGIEN, adj. & f. m. Terme d'Anatomie. *Hyo-pharyngius*. Les *hyo-pharyngiens* en général sont les muscles qui sont attachés de côté & d'autre à l'os hyoïde. On les peut distinguer en trois de chaque côté; sçavoir, en basio-pharyngiens, en petits kérato-pharyngiens, & en grands kérato-pharyngiens, selon leur attache particuliére à la base, aux petites cornes & aux grandes cornes de l'os hyoïde. Winslow.

☞ HYOSCIAME, f. f. Plante somnifére. C'est la même chose que la *hanebonne*, autrement la *jusquiame* Voyez ces mots.

HYOTHYROÏDIEN, f. m. Terme d'Anatomie, qui se dit de deux des quatre muscles communs en larinx. *Hyothyroidius*. Les *hyothyroïdiens* naissent de la partie antérieure de l'os hyoïde, & s'inserent à la partie externe & intérieure du thyroïde. Ils servent à relever le larinx, en resserrant le haut & en dilatant le bas du tiroïde. Dionis.

Ce nom est composé de celui d'hyoïde, & de celui de thyroïde, parce que ce sont les parties ausquelles ces muscles aboutissent par leurs deux extrémités.

H Y P.

☞ HYPANIS, fleuve de la Scythie, en Europe. Son nom moderne est le *Bog*.

☞ HYPAR, f. m. Les Grecs exprimoient par ce nom, les deux marques sensibles de la présence des Dieux. Car l'opinion commune étoit que les Dieux se manifestoient aux hommes, ou par le songe, ou par quelque réalité, soit en se montrant eux-mêmes, ou en donnant des marques sensibles de leur présence par quelques merveilles.

HYPAITRE. Voyez HYPÉTRE.

HYPALLAGE, f. f. Changement. Figure de Grammaire, par laquelle de deux différentes expressions qui sont la même idée, on choisit celle qui est la moins usitée; ou par laquelle on change les cas, les mœufs, les régimes, les constructions l'une en l'autre. Par exemple, *Dare classibus austros*, pour *dare classes austris*, est une *hypallage*. Harris.

Ce mot est Grec, ὑπαλλαγή, changement: d'ὑπαλλάττω, je change, composé d'ὑπὸ, & d'ἀλλάττω, *je change*, qui vient d'ἄλλος, *autre*.

HYPANTE. Voyez HYPAPANTE, qui suit, c'est la même chose.

HYPAPANTE, f. f. est la fête de la Purification de la Sainte Vierge, ou Présentation de l'Enfant Jesus dans le Temple.

Ce mot Grec signifie *rencontre*, pour exprimer la rencontre du vieillard Siméon, & d'Anne la Prophétesse, dans le Temple, quand on y porta l'Enfant Jesus; c'est le nom que les Grecs donnoient à cette fête.

Ces deux mots d'*Hypante* & d'*Hypapante*, viennent de ὑπάντη, & de ὑπαπάντη, qui veulent dire *rencontre humble*, étant composés de ὑπὸ, qui signifie, *sous*, *dessous*, *au-dessous*, & d'ἀντάω, qui signifie, *je rencontre*, de ἀντὶ, *contre*. *Hypapante* renferme encore la préposition ἀπὸ, ἀπαντάω, *je* rencontre, & avec ὑπαπαντάω.

HYPECOON, f. m. Plante dont il y a deux espéces. *Hypecoon*. La premiére est appellée *Hypecoon*. C. B. Ses feuilles sont semblables à celles de la rue sauvage ou de la fumeterre. Ses fleurs sont petites, à quatre pétales disposées en croix, de couleur jaune. Lorsqu'elles sont passées, il paroit une gousse plate, composée de plusieurs piéces jointes ensemble bout-à-bout, & renfermant chacune une semence qui ressemble assez souvent à un petit rien, de couleur noirâtre. Sa racine est longue, quelquefois simple, quelquefois divisée, rougeâtre, garnie de petites fibres. La seconde espéce est appellée *Hypecoon altera species*. C. B. pin. 172. Elle est moins connue que la premiére. Ses feuilles sont semblables à celles du Carvi, découpées profondément. Ses fleurs sont jaunes, plus petites que celles de la précédente. Sa semence est aussi jaune, & sa racine menue. Elles sont l'une & l'autre narcotiques comme le pavot. ☞ L'une & l'autre espéce croit aux pays chauds, comme en Languedoc, vers Montpeilier. Elles sont narcotiques, comme le pavot.

HYPER. Ce mot entre dans la composition de quelques mots François qui sont tous dérivés du Grec, & la plûpart des termes des Arts & des Sciences. Ce mot *hyper*, & la préposition Grecque ὑπὲρ, qui veut dire, *au-dessus*, *au-delà*, marque quelque excès, quelque chose au-delà de la signification du mot simple auquel on joint cette préposition.

HYPERBATE, f. f. Terme de Grammaire & de Rhétorique. C'est une construction figurée qui renverse l'ordre légitime & naturel du discours. *Hyperbatum*, ou comme l'appelle Quintilien, *verbi transgressio*. C'est un vice dans la langue Françoise, qui aime particuliérement la netteté & la clarté. Cependant elle sert quelquefois à animer le discours, & elle est propre à exprimer une passion violente, & à représenter plus vivement l'agitation de l'esprit. Cela fait une *hyperbate* obscure. P. Souciet.

Souciet. On évite à la vérité des embarras de Grammaire, mais l'*hyperbate* est toûjours violente. Id.

Ce mot vient du Grec ὑπερβαίνω, *transgredior*, passer outre, de ὑπὲρ, *ultra*, & βαίνω, *eo*, je vais.

HYPERBÉRÉTÉE. Terme du Calendrier. Nom du douziéme mois des Macédoniens & des Grecs d'Asie, comme d'Éphèse, de Pergame, &c. On croit qu'il répond à notre mois de Septembre. Ce même nom est aussi celui du douziéme mois des autres Grecs d'Asie, comme de ceux de Symrne, d'Antioche, de Tyr, de Gaze, &c. des Syro-Macédoniens, &c. mais dans leur Calendrier, il répond à notre mois d'Octobre, parce que ceux-ci ne commençoient leur année qu'au mois qui répond à celui de Novembre, & ceux-là la commençoient au mois qui répond à celui d'Octobre. Ceux de Sidon, & les Lyciens, commençoient leur année à peu près comme nous, ainsi le mois d'*hyperbérétée*, qui étoit le douziéme, répond, selon leur Calendrier, à notre mois de Décembre. Voyez le P. Pétau, Scaliger, Usserius, Noris, Valois, &c.

HYPERBOLE, s. f. Figure de Rhétorique, qui augmente, ou qui diminue excessivement la vérité des choses dont elle parle. *Hyperbole*. L'exagération est propre pour ces deux différens effets. Les *hyperboles* sont des vérités enflées, & grossies. Il n'y a qu'à les diminuer pour les rendre justes : autrement ce seroient des faussetés. S. Évr. L'*hyperbole* exagère, ou exténue l'idée des choses au-delà des bornes de la vérité, ou même au-delà de la vraisemblance. Courtin. Les *hyperboles* les plus hardies sont quelquefois les plus heureuses. S. Évr. Une *hyperbole* froide & outrée est ridicule. Id. L'Apologie de Balsac contient une défense des *hyperboles*. L'Évangile n'a pas évité les *hyperboles*. L'*hyperbole* exprime au-delà de la vérité, pour ramener l'esprit à la mieux connoître. La Br. Les esprits vifs, & qu'une imagination vaste emporte hors des régles & de la justesse, ne peuvent s'assouvir de l'*hyperbole*. Id. Balsac n'a jamais prodigué ses *hyperboles* plus à propos que pour vous. Boil. Notre langue n'use que fort sobrement des *hyperboles*, parce que ce sont des figures ennemies de la vérité. Bouh. Aristote a remarqué que l'*hyperbole* est la favorite des jeunes gens, qui aiment les exagérations. Ainsi les Philosophes, ou ceux qui cherchent à persuader, ne doivent s'en servir qu'avec beaucoup de retenue. Chev. Les pensées qui roulent sur l'*hyperbole* sont toutes fausses d'elles-mêmes, & ne méritent point d'avoir part dans un ouvrage raisonnable, à moins qu'on n'y mette des adoucissemens qui en tempérent l'excès. Bouh. Les *hyperboles* mentent sans tromper ; elles raménent l'esprit à la vérité par le mensonge, en faisant concevoir ce qu'elle signifie à force de l'exprimer d'une maniére qui semble la rendre incroyable. Sénèque. Ne donnez point dans ces *hyperboles* ridicules qui assaisonnent d'ordinaire les déclarations des Amans. P. Com. L'*hyperbole* promet trop : elle affirme les choses incroyables, pour persuader celles qui sont croyables. S. Évr. Les *hyperboles* des flatteurs sont excessives. Abl. Dans la région des *hyperboles* tout est plein de merveilles ; tout y est plus grand, ou plus petit que nature. M. Scud. Il y a des *hyperboles* moins hardies, & qui ne vont pas au-delà des bornes, bien qu'elles soient au-dessus de la créance commune. Bouh.

Il y a des maniéres qui adoucissent ce que l'*hyperbole* a de dur, & qui même y donnent un air de vraisemblance. Virgile dit qu'à voir les flottes d'Antoine & d'Auguste dans la bataille d'Actium, on croiroit que ce soient les Cyclades qui flottoient sur l'eau ; & Florus en parlant de la promptitude avec laquelle les Romains firent bâtir un grand nombre de vaisseaux à la premiére guerre Punique, dit qu'il sembloit, non pas que les navires fussent construits par des ouvriers, mais que des arbres fussent changés en navires par les Dieux. Ils ne disent pas que les navires sont des Îles flottantes, ni que les arbres sont changés en navires : ils disent seulement qu'on croiroit que cela est, qu'il semble que cela soit. Cette précaution sert comme de passeport à l'*hyperbole*, si j'ose parler ainsi, & la fait recevoir jusque dans la prose ; car ce qui s'excuse avant que d'être dit, est toûjours écouté favorablement, quelque incroyable qu'il soit. Bouh. *Maniére de bien penser*, *Dial. I.* Voyez tout ce qu'il y dit sur l'*hyperbole*.

Il y a des occasions, où selon Quintilien, l'*hyperbole* la plus hardie est une perfection du discours, bien loin d'en être un défaut ; je veux dire, quand la chose dont il s'agit, passe en quelque sorte les limites de la vertu naturelle. Id. *Dial.* 3.

Un de nos Écrivains a appellé les longues queues des habits des femmes des *hyperboles* en drap. Ces pensées sont basses & un peu burlesques, & tiennent fort de l'énigme. Idem. *Dial.* 4.

Juvénal élevé dans les cris de l'Ecole,
Poussa jusqu'à l'excès sa mordante Hyperbole.
Boil.

L'hyperbole *plaît aux Amans* ;
Tout est siécle pour eux ; ou bien tout est momens.
B. Rab.

*Ne prenez point ceci sur le pied d'*hyperbole.
Sanlec.

Ce mot vient du Grec ὑπερβολή, *superlatio*, du verbe ὑπερβάλλειν, *exsuperare*, excéder, *surpasser de beaucoup*.

Hyperbole, en termes de Géométrie, est une surface plane, indéfinie, terminée par une ligne courbe ; ou une figure décrite par une section du cone, lorsqu'un plan le coupe sans être parallèle à un de ses côtés (comme est la parabole) & qu'au contraire il s'en éloigne en dehors ; car s'il s'en éloignoit en dedans, il décriroit une Ellipse. *Hyperbole*. Ceux qui ont défini l'*hyperbole* une section d'un cone par un plan parallèle à son axe, ont fait une mauvaise définition : car quoiqu'il soit vrai que cette section décrive en effet une *hyperbole*, néanmoins il s'en peut décrire du même point trente mille autres qui ne seront point parallèles à l'axe, & par conséquent qui ne seront point comprises dans la définition. L'*Hyperbole* a un axe déterminé, & un axe indéterminé ; une infinité de diamétres déterminés, & autant de diamétres indéterminés. ☞ L'*Hyperbole* n'est qu'une ellipse, dont un des foyers est enfermé dans une portion de la courbe posée à contresens de la portion où l'autre foyer est enfermé ; & par conséquent si un corps qui décrit une *hyperbole*, étoit tiré par deux forces égales placées dans les deux foyers, mais dont celle qui seroit dans le foyer de l'*hyperbole* opposée à l'*hyperbole* décrite, tirât à contresens, c'est-à-dire, de dedans en dehors, ce corps recevroit une impression d'autant plus forte, que le produit des distances des deux forces jusques à lui seroit moindre. Acad. des Sc. 1703. p. 75.

HYPERBOLIQUE, adj. m. & f. Qui contient une *hyperbole* ; qui est exagéré, grossi, enflé, excessif. *Hyperbolicus*. Quand on dit qu'un homme est un géant, c'est une expression *hyperbolique*. ☞ On dit d'un homme sujet à exagérer dans tout ce qu'il dit, qu'il est fort *hyperbolique*. Ac. Fr. Il y a des Auteurs qui affectent d'être *hyperboliques*. Voiture prenoit un ton railleur dès qu'il avançoit quelque chose d'*hyperbolique*. Bouh. Les pensées des esprits *hyperboliques* deviennent froides par l'excès de l'hyperbole. Id. Le style des contemplatifs est un style *hyperbolique* & figuré. Boss.

Los immortel que parfait héroïque,
Chevalerie en tout lieu acquéroit,
Vous fait aimer ces temps hyperboliques.
Des Houl.

En termes de Géométrie, on dit un miroir *hyperbolique*, une figure *hyperbolique*, quand ils sont taillés en hyperbole. La ligne courbe qui termine la surface plane de l'hyperbole, s'appelle *ligne hyperbolique* : on la confond d'ordinaire avec l'hyperbole. Une ligne *hyperbolique* ne peut jamais toucher une certaine ligne droite, qu'on appelle son asymptote, quoiqu'elle s'en approche toûjours.

☞ HYPERBOLIQUE, adj. m. & f. Galien, *Com.* 1. *in Prognost. num.* 13. appelle une posture *hyperbolique*, celle dans laquelle on est couché avec les bras, les jambes,

bes, & l'épine du dos, les vertébres du cou comprises, étendues ou retirées au-delà de leur mesure ordinaire. D'ὑπερβάλλω, j'excéde.

HYPERBOLIQUEMENT, adv. D'une maniére *hyperbolique. Hyperbolico modo.* Cet Auteur parle toûjours *hyperboliquement.* Couper un cone *hyperboliquement.*

HYPERBORÉEN, enne, f. m. & f. Nom de peuple dans l'Antiquité. *Hyperboreus, a.* C'est aussi un adjectif, qui se dit des lieux. Les Anciens appelloient *Hyperboréens* les peuples qui étoient au-delà des Scythes du côté du nord; & comme ils avoient peu de connoissance de ces régions septentrionales, tout ce qu'ils en disent est peu certain. Hérodote doute qu'il y en eût. Strabon croit qu'il y en avoit, & il prétend que *Hyperboréen* ne signifie pas qui est au-delà du Borée, ou du nord, comme Hérodote l'entendoit; mais que la préposition Grecque ὑπὲρ, ne sert là qu'à former un superlatif; ainsi dans sa pensée *Hyperboréen* est la même chose que très-septentrional; les *Hyperboréens* sont les peuples les plus septentrionaux. Il paroit par-là qu'ils ne sçavoient pas eux-mêmes trop précisément ce qu'il falloit entendre par ce mot. Les montagnes *Hyperboréennes*, qu'on nommoit autrement, *Riphaei montes.*

Diodore de Sicile dit que les *Hyperboréens* étoient ainsi nommés, parce qu'ils habitoient au-delà du vent Borée. Cette étymologie paroit toute naturelle; car ces peuples étoient certainement très-septentrionaux; ὑπὲρ, en Grec signifie *au-dessus*, *au-delà*, & βορέας, le vent Borée. D'ailleurs, Diodore de Sicile dit que les *Hyperboréens* sont ainsi nommés parce qu'ils habitent au-delà du vent Borée. Cependant Rudbecks prétend que c'est-là une bévûe des Grecs, qu'il est absurde de s'imaginer qu'il y ait de tels habitans au monde; que c'est une mauvaise coûtume des Grecs de donner des étymologies & des significations Grecques aux termes qu'ils empruntoient des autres nations; qu'il étoit facile à Diodore lui-même de s'en appercevoir, puisqu'il venoit de rapporter que celui qui commandoit dans ce pays étoit toûjours de la famille de Borée. Rudbecks prétend donc que ce nom *Hyperboréen* est Gothique, qu'il signifie non pas le lieu de la demeure, mais la noblesse du sang. Mais il est difficile de se persuader que telle est l'origine & la signification de ce mot, & que les idées de Rudbecks l'emportent sur l'étymologie Grecque si naturelle & si plausible.

HYPERCATALECTIQUE, adj. m. & f. Terme de Poësie Grecque & Latine, qui se dit des vers où il y a une ou deux syllabes de trop, au-delà de la mesure d'un vers régulier. *Hypercatalecticus, a.* Par rapport à la mesure des vers Grecs & Latins il y en a de quatre sortes; les uns qu'on appelle vers acatalectiques, ce sont ceux à la fin desquels il ne manque point de syllabes; les autres sont nommés catalectiques, ce sont ceux à la fin desquels il manque une syllabe; d'autres, qu'on appelle brachycatalectiques, sont ceux auxquels il manque un pied à la fin; enfin, les *Hypercatalectiques* sont ceux qui ont une ou deux syllabes de plus. On les nomme aussi *Hypermétres.* Harris.

Ce mot est Grec, & composé d'ὑπὲρ, *sur*, de καταλέγω, *mettre au nombre, ajoûter; Hypercatalectique*, surajoûté.

☞ HYPERCRISE, f. f. C'est une crise violente & excessive d'une maladie, qui se fait lorsque la nature étant opprimée par la quantité de la matiére morbifique, fait des efforts extraordinaires pour s'en débarraser par des évacuations immodérées, qui mettent la vie du malade dans un très-grand danger. Galien, *Com. III. in Prognost. T. I.* Ὑπέρκρισις. De ὑπὲρ, *sur*, & κρίσις, une *crise.*

HYPERCRITIQUE, adj. m. Censeur outré, critique qui ne laisse passer aucune faute, qui ne pardonne rien. *Nimiùm austerus censor.* Cet ouvrage doit être bien correct, il a passé par les mains des Docteurs *Hypercritiques.*

A nos Seigneurs Académiques,
Nos Seigneurs les hypercritiques,
Souverains arbitres des mots. Ménage.

Ce mot vient de ὑπὲρ, *super*, & κριτικὸς, de κριτὴς, *judex*, de κρίνω, *judico, je juge.* Quelques-uns le trouvent un peu pédantesque. Il est...

HYPERDULIE, f. f. Terme de Théologie. *Hyperdulia.* Culte qu'on rend à la Sainte Vierge. On appelle *dulie* le culte qu'on rend aux Saints, & *hyperdulie* le culte qu'on rend à Marie mere de Dieu.

Ce mot vient du Grec ὑπερδουλεία; ce mot est composé de ὑπὲρ, qui signifie *au-dessus*, & de δουλεία, qui veut dire *culte, service.* On appelle *hyperdulie* ce culte, pour marquer qu'il est au-dessus de celui qu'on rend aux Saints, à cause que la dignité de mere de Dieu éléve Marie au-dessus d'eux.

☞ HYPERICON, f. m en Latin *hypericum.* C'est une plante rougeâtre, chargée de branches, & haute d'un pied. Ses feuilles sont semblables à celles de la rue, toutes percées de petits trous. Ses fleurs sont jaunes comme celles du Leucoïon, lesquelles étant pressées entre les doigts, rendent une liqueur comme du sang. Ses gousses sont un peu velues, longues & rondes, de la grandeur d'un grain d'orge, au-dedans desquelles est la graine, qui est noire. Cette plante naît dans les lieux cultivés & sauvages. Elle fleurit aux mois de Juillet & d'Août. L'*hypéricon* est résolutif & apéritif. La graine bûe dans du vin est bonne contre la pierre & les venins, à ceux qui crachent le sang, comme aussi à la sciatique. L'eau distillée de toute la plante est bonne contre l'épilepsie & la paralysie.

HYPÉRION, f. m. Nom d'un Dieu. *Hyperion.* Les uns disent que c'est le pere du Soleil, les autres que c'est le Soleil. Diodore de Sicile dit qu'il étoit fils de Cœlus ou du Ciel, & frere de Saturne; qu'il observa le premier le mouvement du soleil, de la lune & des astres. Homère donne souvent cette épithéte au soleil.

HYPERMÉTRE, adj. m. & f. Terme de Poësie Grecque & Latine. *Hypermeter.* Voyez HYPERCATALECTIQUE, c'est la même chose.

Ce nom vient d'ὑπὲρ, *sur, au-delà*, & de μέτρον, *mesure.*

☞ HYPERMNESTRE, f. f. une des cinquante filles de Danaüs; elle fut la seule qui eut horreur d'exécuter l'ordre cruel de son pere, & qui se dispensa de garder le serment qu'elle avoit fait de tuer son époux la première nuit de ses nôces. La fable d'*Hypermnestre* a fourni le sujet d'une Tragédie Françoise par M. de Rioupéroux en 1704. & d'un Opéra de M. de la Font en 1716.

☞ HYPÉRO-PHARYNGIEN, adj. & f. m. Terme d'Anatomie. *Hypero-pharyngius.* Voyez PERISTAPHYLI-PHARYNGIEN.

☞ HYPERSARCOSE, f. f. *Hypersarcosis, is*, vel *eos.* Excrescence de chair superflue & contre nature qui naît en quelques endroits du corps par une abondance de suc nourricier, en conséquence d'un relâchement des parties, ou d'une solution de continuité.

HYPERTHYRON, f. m. Table qu'on met aux portes Doriques, au-dessus du chambranle, en forme de frise. *Hyperthyron.*

Ce mot vient de ὑπὲρ, *super*, & de θύρα, *janua.*

☞ HYPERTIME f. m. Garde du Trésor. Grand Trésorier. L'Empereur Andronic choisit pour remplir le Siége Patriarchal de Constantinople, Basile Camatère, qui étoit *chartophylax* & *Hypertime.* Fleury, *Hist. Eccl.*

HYPÉTHRE, f. m. Terme d'Architecture antique. *Hypæthros, hypæthron.* Espéce de temple découvert & exposé à l'air. C'est, selon Vitruve, un édifice, ou un portique à découvert, comme étoient anciennement quelques temples qui n'avoient point de toit. Il y avoit des *hypéthres* décastyles, il y en avoit de pycnostyles. Ils avoient tous en dedans des colonnes qui formoient un péristyle, & cela est essentiel à ce genre de temples. Le temple de Jupiter Olympien que Cossutius, Architecte Romain, bâtit à Athènes, étoit *hypéthre.* Voyez Vitruve, *l.* 3. *c.* 1. *l.* 7. *préf.* Perraut, &c.

Ce mot vient de ὑπὸ, *sous, dessous*, & d'αἰθὴρ, *air.*

☞ HYPHIALTES, adj. m. pl. Nom que les Grecs donnoient à certaines Divinités rustiques, qui étoient comme des espéces de songes que les Latins appelloient *Incubes.*

☞ HYPNE, f. m. *Hypnum.* C'est une espéce de mousse fertile, qui produit une infinité de petites têtes convertes

vertes de coëffes la plûpart obliques, qui tombent de travers, & dont les bords sont quelquefois dentelés, & quelquefois entiers. Elles sont portées sur de longs pédicules qui naissent des aisselles des feuilles, le long des tiges & des rameaux, & leur extrémité inférieure est entourée d'une peau écailleuse différente des feuilles; ajoûtez à cela que les tiges sont pour la plûpart plus branchues & plus fertiles que celles du bryon. *Dict. de James.*

HYPNOBATE, f. m. De ὕπνος, *sommeil*, & βαίνω, *aller*, *marcher*. Voyez SOMNAMBULE, dans le Dict.

HYPNOLOGIQUE, f. f. Partie de la Médecine qui régle le sommeil & les veilles.

HYPNOTIQUE, adj. *Quod somnum parit.* Médicament dont on se sert pour faire dormir.

Ce mot vient du Grec ὕπνος, *sommeil*.

HYPO. Mot qui entre dans la composition de plusieurs mots François, dérivé du Grec, c'est la préposition Grecque ὑπὸ, qui veut dire *dessous*, & dont la signification est variée en plusieurs maniéres.

HYPOBOLE, f. f. Terme de Rhétorique. C'est une figure de cet art. *Hypobole.* C'est quand on répond par avance à ce que l'on prévoit que l'adversaire objectera. Harris.

Ce mot vient d'ὑπὸ, *super*, & βάλλω, *jacio*.

HYPOCAUSTE, f. m. *Hypocaustum.* Lieu souterrain où il y avoit un fourneau qui servoit à échaufier les bains chez les Grecs & les Romains. C'est encore aujourd'hui ce qui échauffe les étuves.

Ce mot vient de ὑποκαίω, de la préposition ὑπὸ, *sub*, & du verbe καίω, *incendo*.

HYPOCHYMA, f. m. ou HYPOCHYSE, f. f. Terme de Médecine. Nom d'une maladie des yeux qu'on appelle plus ordinairement *cataracte*. Voyez ce mot. *Hypochyma, Hypochysis.* C'est une mauvaise disposition de la vûe ou de l'œil, qui fait que l'on croit voir des moucherons, des toiles d'araignées, ou de petits nuages nager devant les yeux. La cause de l'*hypochyma* sont les humeurs troublées, ou bien elle est dans le nerf optique, où il y a quelque obstruction, & dont quelques petits pores sont bouchés par une matiére étrangère. *Blanchard, Harris.* On l'appelle aussi *Hypochyse.*

Ce nom est Grec, ὑπόχυμα. Dans sa propre signification il veut dire épanchement de quelque humeur, & il est devenu le nom de cette maladie que les Anciens croyoient être un épanchement d'une humeur crasse sur la prunelle.

HYPOCISTE, f. m. *Hypocistis.* Maniére de réjetton qui naît environ le mois de Mai sur le pied d'une espéce de cistus assez commun dans les pays chauds. Il croît à la hauteur d'environ un demi-pied, de la grosseur d'un, de deux, & même de trois pouces, rond, plus gros en haut qu'en bas, tendre, de couleur jaunâtre, rempli de suc, ayant certains anneaux, ou nœuds bruns d'espace en espace, comme la racine de nénuphar. On pile cette plante, & l'on en tire par expression le suc, lequel on fait évaporer sur le feu en consistance d'extrait dur & noir, comme le suc de réglisse, puis on le forme en petits pains pour le transporter. On appelle aussi cet extrait *hypociste*, du nom de la plante. Il est d'un goût acide & astringent. On s'en sert pour arrêter les cours de ventre, les vomissemens, les hémorrhagies. Il en entre aussi dans la thériaque & dans quelques emplâtres.

Hypociste vient du Grec ὑπὸ, *sous*, & κίστος, *cistus*, comme qui diroit, plante naissant sous le cistus.

HYPOCŒLON, f. m. Terme d'Anatomie. C'est la cavité qui est au-dessous de la paupiére inférieure, qui répond au Cœlon, ou cavité qui est au-dessus de la paupiére supérieure: De ὑπὸ, *sous*, & κοῖλον, *cœlon*.

HYPOCOLE, f. f. Terme de Grammaire qui signifie le point & la virgule, & qu'on appelle autrement *Comma*. L'Auteur de la politesse de la langue Françoise dit qu'on se sert de l'*hypocole*, quand la période est trop longue, & qu'un sens est plus que demi-complet, & a besoin d'être un peu soûtenu. Le repos de l'*hhypocole* est un peu plus long que celui de la virgule, & plus court que celui des deux points.

HYPOCONDRE, f. m. Terme d'Anatomie, qui se dit proprement de chaque côté de la région épigastrique, ou partie supérieure du bas ventre. *Hypocondria.* En l'*hypocondre* droit est situé presque tout le foie; au gauche la rate, & la plus grande portion du ventricule, ou de l'estomac. Quelquefois Hippocrate a appellé *hypocondre*, tout le ventre inférieur. Les Médecins écrivent ce mot, & disent les flancs. Les *hypocondres* sont situés dans l'épigastre. Ils en composent la partie supérieure, ils sont près des cartilages inférieurs des côtes, ils se divisent par rapport à leur situation en *hypocondre* droit & en *hypocondre* gauche; Bauhin, Crollius, Fernel, du Laurans & Mainard, en parlent au long, & plusieurs autres fameux Médecins. Les *Hypocondres* sont élevés; ils sont sujets à de grandes maladies qui produisent souvent même la folie, & troublent l'esprit. Voyez ci-dessous HYPOCONDRIAQUE.

Ce mot est Grec, & signifie *sous les cartilages des fausses côtes*: il vient de la préposition ὑπὸ, *sub*, & de χόνδρος, *cartilage*, *cartilagini subjacens*, *qui est au-dessous du cartilage*.

Hypocondre, est aussi quelquefois adjectif, & signifie, Hypocondriaque.

Cent fois la bête a vû l'homme hypocondre
Adorer le métal que lui-même il fit fondre. Boil.

La Remarque de M. Brossette sur ce mot, doit être rapportée ici. Quelques Critiques (Pradon dans ses Remarques) ont prétendu qu'il falloit dire *Hypocondriaque*; mais on ne se sert de ce mot qu'au sens propre, pour signifier une personne malade des hypocondres, & c'est un terme de Médecine. *Hypocondre*, au sens figuré, signifie un fou mélancolique, un atrabilaire: & nos meilleurs Écrivains l'emploient en ce sens.

Jamais la Dame la plus belle
Ne charma tant son favori,
Que fait cette épouse nouvelle
Son Hypocondre *de mari.* La Font.

Est-ce en vûe du secret, ou par un goût *hypocondre*, que cette femme aime un valet, cette autre un Moine, & Dorinne son Médecin? La Bruy.

HYPOCONDRIAQUE, adject. Terme de Médecine, qui se dit d'une maladie assez commune & fort opiniâtre, qu'on appelle ordinairemement *affection* ou *passion hypocondriaque*, du nom de la partie affectée qu'on croit être les hypocondres. Les accidens de l'*affection hypocondriaque* sont en grand nombre & très-fâcheux: les plus ordinaires sont la douleur d'estomac, l'abondance des vents, les rapports, le vomissement fréquent, la distension des hypocondres, les bruits qu'on entend dans le bas ventre, les douleurs vagues, la constriction de la poitrine, la difficulté de respirer, la palpitation du cœur, les défaillances, les veilles, les inquiétudes, le vertige, la crainte, les soupçons, la mélancolie, le délire, &c. Tous ces accidens n'arrivent point à tous ceux qui sont atteints de cette maladie, ce sont tantôt les uns & tantôt les autres, suivant la constitution des personnes. *L'affection hypocondriaque* a son principal siége dans les esprits, & dans les parties nerveuses: elle est produite par un sel acide qui prédomine dans la masse du sang, à quoi contribue beaucoup la mauvaise disposition de l'estomac, & des autres parties contenues dans le ventre. Tous les remédes qui purifient le sang, les humeurs & les esprits naturels & sensitifs, sont bons pour les maladies *hypocondriaques*, tels que sont le cerfeuil, la mélisse, l'aigremoine, le camédris, & toutes les autres herbes céphaliques & cardiaques. Et ceux qui purgent la mélancolie, ou bile noire, & ceux qui dissipent les vapeurs & les ventosités, & les herbes & médicamens propres pour les affections des nerfs, sur-tout la verveine mâle & femelle. Mais principalement le syrop de longue vie, & les fréquentes purgations douces & anodynes. Le syrop de bourrache, de buglose, fait avec la racine de gentiane en vin blanc, & miel de Narbonne.

Hypocondriaque, adj. m. & f. & f. Se dit aussi de celui qui est travaillé de l'affection *hypocondriaque*, & sur-tout des

des accidens qui troublent le cerveau; d'où vient qu'on appelle un visionnaire, un fou mélancolique, un *hypocondriaque*, un fou par intervalles.

☞ HYPOCRANE, s. m. Espéce d'abscès ou de suppuration, ainsi appellée à cause qu'elle est située au-dedans du crane, entre le crane & la dure-mere. *Hypocranium.* Castelli *cité par James.*

HYPOCRAS, s. m. *Submistum vinum.* Breuvage qu'on fait avec du vin, du sucre, de la canelle, du girofle, du gingembre, & autres ingrédiens. On fait de l'*hypocras* framboisé, ambré. On fait de l'*hypocras* soudainement avec des essences. On fait aussi de l'*hypocras* d'eau. On en fait aussi de biére & de cidre. Il y a de l'*hypocras* blanc, de l'*hypocras* rouge, de l'*hypocras* clairet, de l'*hypocras* sans vin, &c. Voyez l'instruction pour les confitures, la maison réglée, &c.

On appelle *chausse d'hypocras*, le filtre par lequel on le passe plusieurs fois pour le purifier. C'est une piéce de drap ou d'étamine faite en pointe. On met dans la chausse un grain de musc ou d'ambre gris, pour le parfumer. L'*hypocras* passe pour vin de liqueur, & se boit par délices à la fin d'un repas. Autrefois les Nobles François faisoient leurs délices d'*hypocras*. Le Gendre.

Ménage approuve la conjecture de ceux qui dérivent *hypocras* d'Hippocrate, comme ayant été l'Inventeur de cette composition.

Hypocras. On fait une essence d'*hypocras* avec des clous de girofle, de la canelle, de la muscade, du poivre long, égales parties, concassés & mis dans une phiole de verre avec de la bonne eau-de-vie, qui aille jusques à la moitié de la bouteille, & puis on la bouche bien, & on la met sur la cendre chaude l'espace d'une heure à bouillir doucement, & mettant des charbons autour un peu au loin de la bouteille, où on voit à travers bouillir l'eau-de-vie avec les drogues, & sauter doucement la bouteille sans se casser; on la tire après de dessus les cendres, & on y met du sucre candi à proportion qu'on veut. Une goutte de cette essence mise dans une bouteille de vin, lui donne une excellente odeur, & un goût merveilleux & aromatique.

Ce mot vient du verbe Grec ὑπὸ, & κεράννυμι, qui signifie *mélanger*.

HYPOCRISIE, s. f. Déguisement en matiére de dévotion, de probité, d'amitié ou de vertu; feinte de ce que l'on n'est pas. *Hypocrisis, simulatio.* L'*hypocrisie* est un hommage que le vice rend à la vertu. La Roch. L'*hypocrisie* est presque la même chose que la dissimulation. M. Scud. On cache bien des méchancetés sous le voile de l'*hypocrisie*. Comme l'art est plus industrieux que la nature, l'*hypocrisie* va plus loin que la véritable piété. S. Évr. Combien d'*hypocrisies* se croit-on permises pour cacher ce qu'on est, & paroître ce qu'on n'est pas, surtout quand on croit avoir besoin de sa réputation pour le bien même du public. Fl. La vie des Courtisans est une *hypocrisie* continuelle, toute occupée à produire de fausses vertus, & à cacher de véritables défauts. Id. Bien des gens passent pour polis qui n'ont que des dehors empruntés; pour peu qu'on les pratique, on connoit aisément l'*hypocrisie* de cette fausse politesse. Bell. La gravité étudiée de certaines gens est une *hypocrisie*, & une imposture continuelle. M. Esp. L'*hypocrisie* est une double impiété: il n'y a rien de si opposé à la vérité & à la sincérité que l'*hypocrisie*. L'artifice & l'*hypocrisie* mirent Orangzeb sur le thrône, une politique raffinée l'y conserva. P. Catrou.

> *Dame Vénus, & Dame* Hypocrisie,
> *Font quelquefois ensemble de bons tours.*
> La Fontaine.

> *Il passe pour un saint dans votre fantaisie,*
> *Tout son fait, croyez-moi, n'est rien qu'*hypocrisie.
> Mol.

Ce mot vient du Grec ὑπόκρισις *simulatio, simulation, déguisement*, du verbe ὑποκρίνομαι, *simulo, je dissimule, je fais semblant.*

HYPOCRITE, adj. & s. m. & f. Qui contrefait le dévot, l'homme de bien, & qui ne l'est pas, qui en a l'extérieur & le dehors. *Hypocrita, simulator.* Tout homme masqué, & qui veut paroitre ce qu'il n'est pas, est *hypocrite*. M. Scud. Il y a des *hypocrites* d'amour, d'amitié, de générosité, aussi bien que de dévotion. Id. Je ne puis me résoudre à trahir mes sentimens par une contenance *hypocrite*. S. Évr. Un *hypocrite* sçait parfaitement bien déguiser les dehors, & garder les apparences. Idem. Les *hypocrites* se cachent sous les apparences trompeuses d'une piété plus pure, & plus raffinée. Fén. Jesus-Christ a toujours fait la guerre aux Pharisiens, parce qu'ils étoient *hypocrites*. Il a comparé les *hypocrites* aux sépulchres blanchis, beaux au dehors, & pleins de pourriture au dedans. L'*hypocrite* ou ne croit pas en Dieu, ou se moque de Dieu: parlons-en obligeamment, il ne croit pas en Dieu. La Br. Tout *hypocrite* qui joue bien son personnage aura toujours la multitude pour lui. S. Evr. On emploie le mot de *Dévot*, lorsque d'un *hypocrite* on parle avec respect. Des-H. Les *hypocrites* songent uniquement à surprendre l'estime & l'approbation des hommes, par de spécieuses apparences. S. Évr. Un *hypocrite* ne donne l'aumône qu'à regret, & ne paye ce tribut à Dieu que pour tromper les hommes. Id. Le métier de dévote, ou plûtôt d'*hypocrite*, devient presque toujours la ressource des femmes que la beauté quitte, ou qui n'ont qu'un mérite médiocre. Idem. La vie des *hypocrites* est une comédie perpétuelle, ils sont toujours sur le théâtre, & ne quittent guère le masque. Bell. Un *hypocrite*, est un homme qui prend par esprit d'ostentation les apparences d'un bien, ou d'une vertu qu'il n'a point, & qu'il ne desire point d'avoir. L'Ab. de la Trape. ☞ On dit, un zéle *hypocrite* pour dire, un zéle qui ne part pas d'un véritable mouvement de piété. Acad. Franç.

Le mot Grec signifie Comédien dans sa premiére origine. On ne peut se passer à la Cour d'être un peu dissimulé, ou même un peu *hypocrite*. M. Scud. Jesus-Christ dans l'Évangile, a maudit plusieurs fois les *hypocrites*: l'ancien & le nouveau Testament sont pleins d'imprécations contre les gens fourbes, déguisés, dissimulés & *hypocrites*, ce sont des perfides, des traitres. On les compare au démon, à des masques, à des loups revêtus de peaux de brebis, à des nuées stériles, à des voleurs & fourbes, à des serpens; ce sont des gens qui disent & qui ne font pas. Tôt ou tard les *hypocrites* sont découverts, puisqu'il n'y a rien de caché, qui ne se découvre. Les *hypocrites* sont des objets de la haine de Dieu, & de l'indignation de tous les gens de bien. Dans le sonnet contre les *hypocrites* sur les rimes de *temps* & de *comte* on lit ce vers.

> Hypocrite, *tu perds & ton compte & ton temps.*

> *D'être indolent chacun se félicite,*
> *Nul en amour ne daigne être* hypocrite. Des-Houl.

> *Aussi ne verra-t-on chez vous*
> Hypocrites, *ni loups garous,*
> *Torcols à grimassante mine,*
> *Ni cagots de telle farine,*
> *Mais bien des gens faits comme nous.* Chapelle.

Ce mot vient du Latin *hypocrita*, qui est formé du Grec ὑποκριτής.

HYPODROME, s. m. Lieu fameux à Constantinople, qui étoit une espéce de Cirque, ou de Carriére où l'on faisoit des exercices & des courses de chevaux. *Hypodromus.* Du Cange dit que ce mot a signifié aussi une longue galerie, & aussi un travail où on ferre les chevaux. Il faut écrire *hippodrome*. Voyez ci-dessus.

HYPOGASTRE, s. m. Terme d'Anatomie. C'est la partie inférieure du bas ventre, qui commence deux ou trois doigts au-dessous du nombril, & va jusqu'à l'os pubis. *Ventris pars infima, hypogastrum.*

Ce mot est Grec, & vient d'ὑπὸ, *sub*, & de γαστὴρ, *venter, ventre.*

HYPOGASTRIQUE, adj. Est une épithéte qu'on donne à une artère qui sort de l'artère iliaque interne, & qui se distribue à la vessie, à l'intestin *rectum*, & aux

aux parties génitales, surtout des femmes. *Ad partem ventris infimam pertinens, hypogastricus.* Il y a aussi une veine *hypogastrique* qui vient de ces mêmes parties, & qui va se rendre à la veine iliaque interne.

HYPOGÉE, s. m. Terme d'Astrologie. *Hopogæum.* C'est un point que les Astrologues imaginent dans la terre, entre le point du lever, & du coucher du soleil.

HYPOGÉE. Terme d'Architecture. Les Anciens appelloient *hypogées*, les parties des bâtimens qui étoient sous terre, comme les caves, les celliers, les garde-mangers, & autres semblables lieux où l'on serre quelque chose.

Ce mot dans ses deux significations vient d'*hypogæum*: il est formé d'ὑπὸ, qui veut dire *dessous*, & γῆ, *terre*.

☞ HYPOGLOSSE, adj. m. & f. Terme d'Anatomie. *Hypoglossus, a, um.* Les nerfs *hypoglosses* externes, ou grands *hypoglosses*. WINSLOW. Neuviéme paire (de la moëlle allongée) nerfs *hypoglosses*, communément nerfs gustatifs, linguaux. ID. Les nerfs appellés communément la neuviéme paire de la moëlle allongée, ou paire linguale, naissent de côté & d'autre entre les éminences pyramidales & les éminences olivaires, par plusieurs petits filets, qui se collent ensemble, & forment pour l'ordinaire à chaque côté deux petits cordons particuliers. Ces deux cordons percent la dure-mere par deux petits trous séparés, & s'unissent aussi-tôt après à chaque côté en un cordon ou tronc de nerf qui sort du crâne par le trou condyloïdien antérieur de l'os occipital. ID.

HYPOGLOSSIDE, s. f. Terme de Médecine. *Hypoglossis.* Blanchard & M. Harris appellent *hypoglossis*, une inflammation ou une exulcération sous la langue. Ils donnent aussi ce nom à un remède qui ôte, qui guérit la dureté du larinx.

HYPOGLOTTIDE, s. f. Terme d'Anatomie : nom de deux glandes de la langue. *Hypoglottis.* L'on trouve quatre grosses glandes à la langue, deux que l'on nomme *hypoglottides*, situées proche les veines ranulaires, & deux autres placées aux deux cotés de la langue. Elles filtrent toutes quatre une sérosité, comme une espéce de salive qu'elles déchargent par de petits canaux dans la bouche vers les gencives. DIONIS.

Ce nom est Grec, composé de ὑπὸ, *sous*, & γλῶττα, *langue*, parce que ces deux glandes sont situées sous la langue.

☞ HYPOGLOTTIDE, s. f. Terme d'Antiquaire. Couronne de laurier, faite non de laurier commun, mais de celui qu'on nomme d'Alexandrie, de Troade, & qui étoit très-odorant. *Hypoglottis, corona è lauru Alexandrina.* On voit la figure d'une *hypoglottide*, sur une médaille de la ville de Myrine, qui couronne l'Amazone de ce nom. Il en est parlé dans Athénée, *p.* 679. & Tristan l'explique dans son second volume, *p.* 141. BAUDELOT, *Vie de Ptol. Aul. P. II. C. VIII. p.* 355.

HYPOGNOSTIQUE. Les livres des *Hypognostiques* sont un ouvrage qui se trouve parmi ceux de S. Augustin. Érasme ne croit pas qu'il soit de ce Pere, mais de quelqu'un qui a ramassé en abbrégé ce que ce Saint avoit dit contre les Pélagiens. On croit aussi que le vrai titre est celui de *Hypomnistique*, qui veut dire ce qui fait ressouvenir, *commonitorium*, en Latin. Le mot d'*hypognosticum* voudroit dire, Livre des *sous-remarques*.

HYPOGRYPHE, ou HIPPOGRIFE, s. m. Ce mot vient du Grec, & signifie un animal qui est en partie cheval & en partie griffon, un cheval ailé qui a des ailes comme un griffon, mais cela est fabuleux. *Hippogriphus.* Lucien dit que les *Hypogrifes* sont des hommes montés sur des griffons ailés.

*Oui, l'*hypogriphe *est un oiseau fort laid,*
Tels palefrois font peur aux Demoiselles. SAR.

Il faut écrire *Hippogrife.* Voyez ci-dessus.

HYPOÏASTIEN. } Voyez { SOUSIASTIEN.
HYPOÏONIEN. } Voyez { SOUSIONIEN.

☞ HYPOLAPATHUM, s. m. Espéce de rapontic ou de rhubarbe. Il y en a de deux sortes, l'un sauvage, qui vient sans culture, l'autre qui se cultive dans les jardins.

HYPOMOCHLION, s. m. Terme de Méchanique. C'est le point qui soûtient le levier, & sur lequel il fait son effort, soit quand on le baisse, soit quand on l'éléve. Les ouvriers l'appellent *orgueil. Hypomochlion quod vecti subjacet.*

Ce mot est Grec, & vient d'ὑπὸ, *sub*, *sous*, & de μοχλὸς, *vectis*, *barre*, *levier*.

☞ HYPOPHASIE, s. f. Espéce de clignottement dans lequel les paupiéres se joignent de si près, qu'on n'apperçoit qu'une petite portion de l'œil, & qu'il ne peut y entrer qu'un petit nombre de rayons. De ὑποφαίνομαι, se montrer un peu.

HYPOPHORE, s. f. Terme de Médecine, ou de Chirurgie. *Hypophora.* C'est un ulcére profond, ouvert & fistuleux. *Blanchard & Harris.*

HYPOPHTHALMIE, s. f. Terme de Médecine & d'Oculiste. Douleur dans l'œil, sous la cornée. *Blanchard, Harris.*

HYPOPHYSES. Voyez HYPOCHYMA.

☞ HYPOPROPHÉTE, s. m. On appelloit ainsi les subdélégués des Devins, c'est-à-dire, de ceux qui publioient les Oracles, dont les *Hypoprophétes* faisoient les fonctions en leur absence.

HYPOPYON, s. m. Terme de Médecine. Nom d'une maladie des yeux, qui est un amas de pus derriére la cornée. *Hypopyon.* L'*hypopyon* couvre quelquefois toute la prunelle de l'œil & empêche la vûe ; quelquefois il entoure le cercle de l'iris, & paroit semblable à un ongle. De-là vient qu'on l'appelle *onyx* en Grec, & *unguis* en Latin. HARRIS.

Ce mot est Grec, ὑπόπυον est composé de ὑπὸ, *sous*, *dessous*, & de πύον, *pus*.

HYPORCHÉME, s. m. Terme de Poësie Grecque. *Hyporchema.* C'étoit un poëme composé de différentes sortes de vers, qui n'étoient pas de même longueur ; ils étoient fort courts, & remplis des pieds qu'on appelle pyrrhiques.

☞ HYPOSCÉNE, ou HYPOSCÉNION, s. m. C'étoit chez les Grecs une enceinte de colonnes autour du *Logeon*, où les Mimes & les Joueurs d'instrumens se tenoient ordinairement. De ὑπὸ, *sous*, & σκηνὴ, *tente*.

HYPOSILOIDE, adj. m. & f. Voyez HYOIDE, c'est la même chose. HARRIS.

HYPOSPATHISME, s. m. Terme de la Chirurgie des Anciens. M. Dionis dit que c'est une opération que pratiquoient les Anciens en faisant au front trois incisions en long jusqu'à l'os de la longueur de deux doigts, pour couper tous les vaisseaux qui étoient entre deux taillades. *Hypospathismus.* Cette incision se faisoit pour arrêter les fluxions sur les yeux.

Ce mot vient du Grec ὑποσπαθισμὸς, qui est formé de ὑπὸ, *dessous*, & de σπαθὴ, *spatule*, ce nom a été donné à cette opération, parce que les Anciens qui la pratiquoient, après avoir fait les trois incisions passoient une spatule entre le péricrâne & les chairs. Voyez Paul. *l.* 6. *c.* 6. Dionis, *Opérat. &c.*

HYPOSTASE, s. f. Terme de Théologie. Suppôt, personne. *Hypostasis.* Il n'y a qu'une nature en Dieu, & trois *hypostases*. Le mot d'*hypostase* est très-ancien dans l'Église, S. Cyrille le répéte souvent, aussi bien qu'*union selon l'hypostase*, dans la seconde lettre qu'il écrivit à Nestorius au mois de Méchir, indiction 13. c'est-à-dire, vers le commencement de Février 430. Il ne s'y contente pas du nom de πρόσωπον, que nous rendons ordinairement par celui de *personne*, & qui n'étoit pas assez expressif. C'est la premiére fois que ce terme d'*hypostase* se trouve dans ce qui nous reste de l'Antiquité Chrétienne. Les Philosophes, dit S. Cyrille, ont reconnu trois *hypostases*; ils ont étendu la Divinité jusqu'à trois *hypostases*. Ils ont même quelquefois employé le terme de Trinité. Il ne leur manqueroit que d'admettre la consubstantialité de trois *hypostases*, pour faire entendre l'unité de la nature divine à l'exclusion de toute triplicité, par rapport à la distinction de nature, & de ne plus prétendre qu'il soit nécessaire de concevoir aucune infériorité respective des *hypostases*.

Ce mot vient du Grec ὑπόστασις, *subsistentia*, d'ὑπὸ, *sub*, & de ἵστημι, ou, στάω, *sto*, *existo*.

Ce mot excita autrefois de grands démêlés entre les Grecs, & puis entre les Grecs & les Latins. Dans le Concile de Nicée *hypostase* est la même chose que substance, ou essence.

sence. Ainsi c'étoit une hérésie de dire que Jésus-Christ est d'une autre *hypostase* que le Pere, parce qu'*hypostase* signifioit *essence*, mais l'usage changea. Dans le besoin qu'on eut de s'exprimer contre les Sabelliens, les Grecs choisirent le terme d'*hypostase*, & les Latins celui de *Personne*. Ce changement fut la source de la contestation : car ceux qui prenoient le mot d'*hypostase* dans son ancienne signification, ne pouvoient supporter que l'on posât trois *hypostases* ; c'étoient trois essences divines, selon eux; mais ce mot fut expliqué: & ceux qui s'en servoient contre les Sabelliens déclarérent, qu'ils entendoient par-là trois individus, ou trois sujets qui subsistent également, & non pas trois substances, ou essences différentes. Dans ce sens ils reconnoissoient trois *hypostases* dans une seule essence. D'autres entendoient par *essence*, une nature commune & indéfinie, comme l'humanité à l'égard de tous les hommes en général, & par *hypostase* une nature singuliére, & propre à chaque individu : comme chaque homme en particulier est une modification de la nature, ou essence universelle. Mais cette derniére interprétation, que quelques-uns attribuent à Saint Basile, appliquée à la Divinité, emporteroit le Trithéisme ; parce que si les trois personnes de la Trinité sont trois *hypostases*, précisément comme Pierre, Jacques & Jean, il y a manifestement trois Dieux.

Hypostase, en termes de Médecine, se dit de la partie crasse qui tombe au fond de l'urine, & que l'on appelle aussi sédiment. *Sedimentum*.

HYPOSTATIQUE, adj. qui se dit dans le mystère de l'Incarnation, de l'union de la nature humaine avec la nature divine. *Hypostaticus*.

☞ Forme HYPOSTATIQUE, en Théologie Scholastique, se dit de ce qui constitue les personnes de la très-sainte Trinité dans la raison particuliére de personne, qui convient à chacune. La forme *hypostatique* du Pere est ce qui le constitue premiére personne de l'auguste Trinité. La forme *hypostatique* du Fils est ce qui le constitue seconde personne ; & de même la forme *hypostatique* du S. Esprit, ce qui le constitue troisiéme personne de la Ste Trinité. La forme *hypostatique* du Pere consiste à n'avoir point de principe, & à l'être des deux autres personnes ; celle du Fils à être engendré de toute éternité par le Pere, & à être avec lui le principe du S Esprit ; & celle du S. Esprit à procéder de toute éternité du Pere & du Fils, sans être le principe d'aucune autre personne, ou à être le terme de la Ste Trinité. Forme *hypostatique* est la même chose que personnalité. La forme *hypostatique* du Pere, ou du Fils, ou du S. Esprit, est la même chose que la personalité du Pere, &c.

HYPOSTATIQUEMENT, adv. D'une maniére *hypostatique*. *Hypostaticé*. Le Verbe a été uni *hypostatiquement* à la nature humaine en la personne de Jésus-Christ.

HYPOTÉNAR, s. m. Terme d'Anatomie. Nom d'un muscle du petit doigt. *Hypotenar*. Le petit doigt a deux muscles, dont le second, qui est le dernier de ceux du bras, est appellé *hypotenar*. Il prend son origine du petit os du carpe, qui est situé sur les autres, & va s'insérer extérieurement au premier os du petit doigt, qu'il éloigne des autres. Dionis.

Le sixiéme & dernier muscle propre des doigts du pied s'appelle aussi l'*hypotenar*, ou abducteur. Il est particulier pour le petit orteil, & prend son origine de la partie externe de l'os du métatarse, qui soûtient le petit doigt, & va s'insérer à la partie supérieure & externe des os du petit doigt, qu'il éloigne des autres. Dionis.

Ce nom est composé d'ὑπὸ, *sous*, & *tenar*, nom d'un muscle du pouce dont nous parlerons en sa place.

HYPOTÉNUSE, s. f. Terme de Géométrie. C'est le plus grand côté d'un triangle rectangle, ou la ligne subtendente de l'angle droit, ou obtus. On l'appelle autrement *la base*. *Hypotenusis*. Dans tout triangle le carré fait sur l'*hypotenuse*, ou sur le grand côté, est égal aux deux carrés faits sur les jambes. Pardies.

Ce mot vient du Grec ὑποτείνω, *subtendo*, ὑποτείνουσα, *subtendens*, en sousentendant γραμμή, *linea*.

☞ HYPOTHALATTIQUE, s. f. L'Art de naviger sous la mer, & généralement sous les eaux. *Hypothalattica*. Robert Flud, Médecin Anglois, a prétendu enseigner de nager sous les eaux, & de passer le fleuve le plus profond sous les eaux, sans respirer. C'est une imagination creuse, & un songe que Flud avoit puisé dans un Livre intitulé *Valda*, & imprimé à Venise en 1524. Le P. Mersenne a poussé les choses plus loin. Il a prétendu que non seulement un homme pouvoit nager sous les eaux, mais qu'un vaisseau même pouvoit naviger sous la mer. Voyez son *L. II. De Arte navig.* dans son Hydraulique, *prop. 40. corol. 2. p.* 207 & dans son Traité de l'Aimant, *De Magnete, pag.* 251. & *L. II. Harmonic. monit.* 5. *pag.* 308. On a tenté dans les Pays-Bas & en Angleterre de marcher sous les eaux, & la tentative a toujours réussi malheureusement pour ceux qui s'y étoient hazardés. Voyez Caramuel dans son *Hydrothalattique*, où il montre que cela est impossible.

Ce mot est composé de ὑπὸ, *sous*, & θάλασσα, *la mer*.

HYPOTHÉCAIRE, adj. m. & f. On appelle *créancier hypothécaire*, celui dont le contrat est reconnu en Justice, ou passé devant Notaires. *Hypothecarius*. Par le droit François toutes ces sortes de contrats emportent hypothéque sans stipulation. Les créanciers *hypothécaires* sont préférés aux Chirographaires. Les actions *hypothécaires* durent quarante ans. Chez les Romains l'action *hypothécaire* n'avoit pas le même effet qu'en France. Le créancier ne pouvoit pas saisir l'héritage hypothéqué. Son action *hypothécaire* tendoit seulement à demander qu'il fût envoyé en possession de l'héritage, pour en jouir jusqu'au plein payement de la dette. En France il y a trois actions *hypothécaires* ; l'une qui a lieu contre le tiers détenteur après discussion du principal obligé ; l'autre la simple déclaration d'hypothéque contre le tiers détenteur avant cette discussion ; & la troisiéme est l'action *personnelle hypothécaire*, qui a lieu contre l'héritier, & biens tenant ; lequel en cette qualité est tenu solidairement, sans division, ni discussion. Voyez Loiseau.

Hypothécaire se trouve aussi substantivement, & c'est la même chose qu'*hypothéque*. L'*hypothécaire* de la femme pour son préciput est du temps de son contrat de mariage. On n'oseroit pourtant assurer que ce mot soit aussi bon en ce sens, ou autant dans l'usage, que celui d'*hypothéque*, ou même qu'il soit en usage, quoiqu'on le trouve dans quelques Journaux.

HYPOTHÉCAIREMENT, adv. Par une action hypothécaire. *Hypothecarico modo*. On assigne un héritier pour se voir condamner à payer une dette du défunt personnellement, pour la part & portion dont il est héritier, & *hypothécairement* pour le tout. Agir *hypothécairement* contre quelqu'un. L'hypothécaire de la femme pour son préciput est du temps de son contrat de mariage ; en sorte qu'elle peut agir *hypothécairement* contre les créanciers envers qui son mari auroit aliéné des biens de la communauté.

HYPOTHÉQUE, s. f. Obligation par laquelle le bien du débiteur est obligé & affecté au créancier pour l'assurance de sa dette ; charge imposée sur les immeubles de celui qui emprunte, ou qui est obligé à faire quelque chose, soit par un contrat public & solennel, soit par sentence ou arrêt. *Hypotheca*, *pignus*, *oppigneratus fundus*. Un Traité des *hypothéques* est un recueil de précautions contre les fraudes & les infidélités des hommes. S. Évr. Comme l'*hypothéque* est un engagement qui se contracte pour la sûreté du créancier, l'on a cherché tous les moyens de lui assûrer l'effet de sa convention. L'usage du gage est le plus ancien. C'étoit presque la même chose dans le fonds. La différence consistoit en ce que le gage étoit mis entre les mains du créancier, au lieu que ce n'étoit qu'une simple *hypothéque*, quand la chose obligée demeuroit en la possession d'un débiteur. On trouva ensuite plus de facilité, & plus de commodité à engager les héritages par une simple convention, que par une tradition actuelle. Cela fut pratiqué par les Grecs, & les Romains emprunterent d'eux & le nom & la chose. Seulement, pour mieux prévenir les tromperies, ils apposoient des marques visibles pour instruire le public, que le fonds étoit hypothéqué par le propriétaire. Mais parmi les Romains on regarda ces affiches comme injurieuses aux débiteurs, & il fut défendu de s'en servir.

Les Jurisconsultes Romains distinguoient quatre espéces d'*hypothéques* : la *conventionnelle*, qui procéde de la volonté, & du consentement des contractans ; la *légale*, qui est introduite par la Loi, & que par cette raison l'on appelloit aussi *tacite* ; *le gage du prêteur*, lorsque par la suite, ou le refus du débiteur, le créancier étoit envoyé en possession de ses biens ; *le gage judiciaire*, lorsque pour l'exécution d'une sentence le créancier se faisoit envoyer en possession. De ces quatre espéces d'*hypothéques* nous en avons conservé trois, parce que le gage judiciaire est compris sous celui du prêteur. L'*hypothéque* conventionnelle se subdivise en *générale* & *spéciale*. L'*hypothéque* est générale lorsqu'elle contient l'obligation de tous les biens présens & à venir. L'*hypothéque* spéciale est terminée & limitée à une chose spéciale. Cependant quand il s'agit d'une préférence entre créanciers, l'*hypothéque* spéciale n'a point plus de prérogatives que la générale. Pour l'*hypothéque tacite*, les Docteurs en ont compté vingt-six espéces dans le Droit Romain. Quoi qu'il en soit, à l'égard du nombre, cette *hypothéque* accordée par la Loi a les mêmes effets que si elle étoit expresse & conventionnelle. Par exemple, un mineur a une *hypothéque* tacite, ou stipulée par la Loi, sur les biens de son tuteur, du jour de l'acte de tutéle. Le *gage judiciaire*, qui est la troisiéme espéce, emporte *hypothéque* du jour de la sentence ou du jugement. Il faut ajoûter une autre sorte d'*hypothéque* ; qui est l'*hypothéque privilégiée*. Par exemple, le vendeur d'un fonds a une *hypothéque* privilégiée sur son fonds pour ce qui lui est dû pour la vente, &c. On colloque les créanciers sur les biens de leur débiteur suivant l'ordre de leur *hypothéque*, selon l'ancienneté, la priorité ou le privilége de leur *hypothéque*. Les Notaires mettent dans tous les contrats, Sans que l'*hypothéque* générale déroge à la spéciale. Un décret purge les *hypothéques*, & non pas le douaire. Une action en déclaration d'*hypothéque*, est celle qu'on dirige contre un tiers détenteur d'un bien *hypothéqué*, & non décrété. Le demandeur le somme de déclarer s'il est détenteur & propriétaire de l'héritage, & en cas qu'il le soit, de payer au demandeur les arrérages de la rente par lui prétendue, de la continuer à l'avenir, & d'en passer titre nouvel, si mieux n'aime le détenteur déguerpir l'héritage pour être saisi & vendu. Voyez Basnage, Traité des *Hypothéques*. Loiseau, Négusantius, Coujet, l'Echassier, l'Auteur du Traité de la Subrogation, la Déclaration du 22. Octobre 1648. l'Édit du mois d'Août 1669. du mois de Janvier 1678. du mois de Novembre de la même année, la Déclaration du 4. Novembre 1680. C'est une maxime que les meubles n'ont point de suite par *hypothéque*. Contrats passés en Cour d'Église n'emportent point *hypothéque*. Lois. L'*hypothéque* expresse se constitue par l'autorité du Roi ; l'*hypothéque* tacite ou expresse vient de la Loi ou de la Coutume. Chaline. En fait d'*hypothéque* pour cens ou rentes, il faut payer ou quitter. Loisel.

Ce mot vient du Grec ὑποθήκη, qui signifie, *chose sujette à quelque obligation*, du verbe ὑποτίθεμαι, *suppono*r, *je suis sujet*, de τίθημι, *pono*, *je mets*.

On appelle aussi *hypothéque*, une eau-de-vie assaisonnée avec des cerises, & quelques aromats. *Aqua ardens aromatica*. Ce mot commence à être en usage parmi le beau monde. Ménage dit qu'il n'en sçait ni la raison ni l'origine. On en fait aussi avec du suc de coins, avec des noyaux d'abricots, &c. & avec tout ce que l'on s'imagine devoir être agréable & bon pour la santé. Cette sorte d'eau clairette s'appelle aussi quelquefois *Racabi*, mais aujourd'hui on l'appelle ordinairement *Ratafia*.

HYPOTHEQUER, v. act. Charger son bien immeuble d'une hypothéque. *Hypothecam dare*, *oppignerare*. Quand on contracte, on *hypothéque* tous ses biens présens & à venir. Quand on oblige son bien franc & quitte, qui est déja *hypothéqué* à un autre, on est stellionataire.

☞ Hypothéqué, ée, part. pass. & adj. On dit familiérement d'un homme dont la santé est ruinée, qu'il est bien *hypothéqué*.

HYPOTHÈSE, f. f. Supposition qu'on fait d'un principe, ou d'une proposition pour en tirer des raisonnemens & des conséquences. *Hypothesis*, *suppositio*. Cette *hypothèse* vous semble étrange. Pat. On fait souvent de fausses *hypotheses*, pour faire tomber un antagoniste en des absurdités ; & même en Géométrie on en tire des vérités. Si le ciel tomboit, il y auroit bien des alouettes prises ; voilà une bonne conséquence tirée d'une fausse *hypothese*, ou du moins conditionnelle. En bonne Logique il ne faut pas passer de l'*hypothèse* à la thèse, c'est-à-dire, il faut prouver le principe qu'on suppose, avant que d'en vouloir faire croire la conséquence.

☞ En termes dogmatiques il y a bien de la différence entre soûtenir une chose comme thèse, & la soûtenir comme *hypothèse*. Soûtenir une chose comme thèse, c'est la soûtenir comme vraie, c'est assûrer que la chose est ainsi comme on le dit : mais la soûtenir comme *hypothèse*, ce n'est point assûrer que la chose soit telle qu'on la suppose, mais c'est soûtenir que supposé qu'elle fût ainsi, tout ce qui s'ensuit s'expliqueroit fort bien ; c'est poser des suppositions comme principes, par lesquels sans assûrer qu'ils soient vrais, on soûtient, & l'on explique tout ce qui concerne la chose dont il s'agit. Par exemple : Soûtenir le sentiment de Copernic comme thèse, c'est assûrer que le systême de Copernic est vrai ; que réellement le soleil est immobile au centre de l'Univers, que la terre est une planète qui tourne autour de lui comme les autres ; mais le soûtenir comme *hypothèse*, c'est prétendre que supposé que cela soit, on explique aussi-bien qu'en tout autre systême tous les phénoménes des cieux. Dans le premier sentiment, on prétend que la chose existe & qu'elle est véritablement telle ; dans le second, on soûtient seulement qu'elle peut exister, quoique peut-être elle ne soit pas, ou même qu'on la croie fausse.

Ce mot vient du Grec ὑπόθεσις, d'ὑπὸ, *sub*, & de θέσις, *positio*, de τίθημι, *pono*, je pose.

Hypothèse, se dit en Astronomie, des différens systêmes du ciel, ou suppositions diverses des situations, & des mouvemens des parties du monde, suivant lesquelles on tâche d'expliquer & de sauver tous les phénoménes ou apparences célestes : en telle sorte que celle qui sert à les mieux expliquer, & qui est la plus simple, passe pour la plus vraie, ou du moins pour la plus plausible. *Hypothesis*. Les plus fameuses *hypotheses* sont celles de Ptolomée, de Copernic, de Tychobrahé, de Fracastor, de Descartes. Celle de Copernic est la plus suivie, parce qu'on la trouve la plus simple & la plus aisée à entendre. Celle de Ptolomée est rejettée tout-à-fait. Les bons Astronomes croient qu'il est impossible de trouver la vraie *hypothèse*. On le dit aussi des autres suppositions qu'on fait dans la Physique pour expliquer les autres phénoménes de la nature.

HYPOTHÉTIQUE, adj. m. & f. Ce qu'on suppose, soit qu'il soit vrai, soit qu'il soit faux. *Hypotheticus*. Une proposition *hypothétique* ou conditionnelle, est celle où l'on dit, si cela est vrai, ou, cela supposé.

HYPOTHÉTIQUEMENT, adv. D'une maniére hypothétique. *Hypotheticè*. La plûpart des choses physiques ne se prouvent qu'*hypothétiquement*, c'est-à-dire, en supposant certains principes.

HYPOTRACHÉLION, f. m. Terme de Médecine, C'est la partie inférieure du cou, *colli pars inferior*, de ὑπὸ, *sous*, & de τράχηλος, *cou*.

☞ Hypotrachélion. Ce mot est pris dans Vitruve pour le haut de la colonne, & l'endroit le plus menu qui touche au chapiteau. M. Félibien remarque que l'*hypotrachélion*, selon Balde, signifie aussi l'endroit du chapiteau des colonnes Toscanes & Doriques, qui est entre l'eschine & l'astragale. Il dit qu'on le nomme aussi *collier*, *gorge*, *gorgerin*, & que quelques-uns l'appellent la frise du chapiteau.

HYPOTYPOSE, f. f. Figure de Rhétorique qui fait la description d'une chose, qui la met devant les yeux, qui la fait connoître d'une maniére vive & pathétique. *Hypotyposis*. C'est ce qu'il y a de plus éclatant dans l'éloquence.

Ce mot vient du Grec, ὑποτύπωσις, du verbe ὑποτυπόω, *per figuram demonstro*, *designo*, *je représente*, *je fais voir*

voir quelque chose, de ... *verbero*.

HYPOZOMA, ou HYPOZOME, f. m. Terme d'Anatomie. Membrane qui partage deux cavités. *Hypozoma*. Le *mediastinum* dans le thorax est un *hypozoma* Harris, après Blanchard.

☞ HYPPA, subst. fémin. Une des nourrices de Bacchus, selon Orphée.

☞ HYPPOTES, f. m. Petit fils d'Hercule, qui tua à Naupacte le Devin Arnus, qu'il prit pour un espion des Pélopides.

☞ HYPSÈLE, f. f. Ville d'Égypte, au couchant du Nil, dans un Nôme dont elle étoit le chef-lieu, & qui en prenoit le nom d'*Hypselites Nomos*. Elle étoit Épiscopale. Socrate, Caliste, & saint Athanase, font mention d'un Évêque, dont le titre étoit *Hypsepolitanus*. Simler, dans ce qu'il a fait sur l'Itinéraire d'Antonin, croit que c'est l'*Hisopis*, ou *Hisoris* de cet Auteur.

☞ HYPSILOGLOSSE, f. m. Nom d'un des muscles de la langue, le même que le *cératoglosse*.

☞ HYPSIPYLE, f. f. Fille de Thoas, Roi de l'isle de Lemnos & de Myrine.

HYPSISTAIRE, f. m. & f. Nom de secte. Nom de certains hérétiques du quatrième siécle, ainsi nommés, parce qu'ils faisoient profession d'adorer le Dieu très-haut, en Grec Ὕψιστος, *Hypsistos*. *Hypsistarius*. La doctrine des *Hypsistaires* étoit un mélange de Paganisme & de Judaïsme. Ils adoroient le Dieu très-haut, mais ils révéroient aussi le feu & les lampes, & observoient le Sabbat, & la distin tion des viandes mondes & immondes, comme les Juifs. Grégoire, depuis Évêque de Nazianze, & pere du Théologien, étoit *hypsistaire*. Ils ressembloient fort aux Euphémites, ou Massaliens. Consultez Saint Grégoire le Théologien, dans la vie de Saint Grégoire de Nazianze son pere. S. Épiphane, *heref.* 80. le *Thesaurus Ecclef.* de Suicer au mot Ὕψιστος, & de Tillemont, *hist. Eccl. T. IX. p.* 312.

☞ HYPSISTE, f. m. selon Sanchoniaton, demeurant aux environs de Byblos, eut pour femme Béruth, dont il eut un fils nommé Uranus, & une fille qui porta le nom de Gé. C'est le nom de ces deux enfans, dit le même Auteur, que les Grecs ont donné au ciel & à la terre. *Hypsiste* étant mort à la chesse, on l'honora comme un Dieu, & on lui fit des libations & des sacrifices. Il fut regardé dans la suite chez les Phéniciens, comme le pere ou le premier des Dieux : ὕψιστος, signifie *très-haut*, d'ὕψος, *hauteur*.

☞ HYPSURANIUS, f. m. étoit, selon Sanchoniaton, fils des premiers Géants. Il habita à Tyr, & inventa l'art de construire des cabanes de roseaux & de joncs, & l'usage du Papyrus. Après sa mort, ses enfans lui consacrérent des morceaux informes de bois & de pierre, qu'ils adorérent, & établirent des fêtes en son honneur.

☞ HYPTIEN, adj. On appelle en termes de Grammaire un accent *hyptien*, celui qui fait une conjonction de deux mots, comme *male-sanus*. Voyez l'Art de la Poësie Latine du Sieur de la Croix.

H Y R.

☞ HYRCANIE, f. f. Province de Perse, grand pays d'Asie, au midi de la mer Caspienne, dont une partie en prenoit le nom de mer d'*Hyrcanie*, *Hyrcanum mare*. Elle avoit la Médie au couchant, la Parthie au midi : elle étoit séparée de cette derniére par le Mont Coronus. Ptolomée l'étend jusqu'à l'Oxus, & lui donne deux riviéres, l'Oxus, & la Maxera. Les Anciens avoient une fausse idée de l'*Hyrcanie*, & prenoient la longueur de la mer Caspienne d'occident en orient, au lieu qu'elle est du nord au sud, cela faisoit une étendue très-opposée à la vérité.

HYRIER (SAINT) ou S. IRIER. Nom de lieu. *Iredium*, anciennement, *Attanum*. Bourg de France, situé dans le Limousin, à cinq lieues de Limoges, en tirant vers Périgueux.

☞ HYRIUM, f. f. Ville de la Pouille Daudienne, en Italie, selon Ptolomée; & selon Celsus Citadinus *Hyrium* est aujourd'hui *Rhode*.

☞ HYRMINE, f. f. Ville du Péloponnèse dans l'Élide.

☞ HYRNETHIUM, f. m. Campagne couverte d'oliviers, au Péloponnèse dans l'Argie auprès d'Épidaure.

H Y S.

HYSSOPE, f. f. Plante qui pousse des tiges hautes d'un pied ou d'un pied & demi, branchues, garnies de feuilles longues, étroites, lisses, semblables à celles de la lavande, mais beaucoup plus courtes. *Hyssopus*, *hyssopum*. Ses fleurs naissent au sommet des tiges en maniére d'épi, tournées seulement d'un côté, d'une belle couleur bleue ; chacune d'elles est en gueule, formée en tuyau découpé par le haut en deux lévres. Ses semences sont oblongues, enfermées dans une capsule qui a servi de calice à la fleur : elles ont quelquefois une odeur approchante de celle du musc. Sa racine est grosse comme le doigt, ligneuse, dure. En Latin *hyssopus officinarum*, du Grec ὕσσωπος, *carulea seu spicata*. C. B. Elle est incisive, apéritive, détersive, vulnéraire, propre pour les maladies de la poitrine. Il y a plusieurs autres espéces d'*hyssope*. Voyez ce que Vossius dit de l'*hyssope*, *de Idol. L. V. c.* 21, 22, 23, 24.

Ce mot vient de l'Hébreu *Ezob*, qui signifie une plante de bonne odeur.

On dit proverbialement, Depuis le cédre jusqu'à l'*hyssope*, par imitation de ce qui est dit de la sagesse de Salomon, qui avoit la connoissance de toutes choses, depuis le cédre jusqu'à l'*hyssope*, c'est-à-dire, des plus grandes choses & des plus petites.

☞ HYSTASPES, f. pl. Nation d'entre les Perses, selon Étienne le Géographe. Il y a bien de l'apparence que c'est pour *Hidaspa*, ceux qui habitoient au bord de l'*Hydaspe*. Cette conjecture est d'Ortelius. *Hystaspa*

HYSTÉRALGIE, f. f. Terme de Médecine. *Hysteralgia*. C'est une douleur dans la matrice, causée par une inflammation, ou autrement. Blanchard, Harris.

Ce mot vient d'ὑστέρα, *matrice*, & ἄλγος, *douleur*.

☞ HYSTERA-PETRA, f. f. Pierre dont parlent Agricola, Boot, Olaüs Wormius & plusieurs autres. Elle est grosse comme une noix, dure, noire, ayant la figure de la partie naturelle de la femme. On la trouve dans la terre en plusieurs endroits de l'Italie & de l'Allemagne. On dit que pendue à la cuisse, elle abat les vapeurs & excite les ordinaires. Le mot *Hystera-Petra* est Grec, & vient de ὑστέρα, *matrice*, & *petra*, *pierre*, comme qui diroit, pierre de la matrice Il ne faut pas confondre cette pierre avec la pierre hystérique dont on parlera ci-après.

HYSTÉRIQUE, adj. Terme de Médecine qui se dit d'une maladie à laquelle les femmes sont fort sujettes, laquelle on appelle *passion hystérique*, ou *mal de mere*, parce qu'on a cru qu'elle venoit du vice de la matrice. *Hysterica suffocatio*. On l'appelle aussi *suffocation hystérique*, d'un de ses plus considérables accidens, qui est le resserrement de la poitrine & de la difficulté de respirer. Il y a des femmes qui s'imaginent avoir une corde au cou qui les étrangle, & d'autres un morceau à la gorge qu'elles ne peuvent point avaler, & qui leur ôte la respiration : quelques-unes mêmes demeurent comme étouffées pendant quelque temps sans sentiment & sans mouvement. Les autres accidens sont le vertige, les éblouissemens, les inquiétudes, les douleurs & les troubles de l'abdomen, les rapports, les nausées, le vomissement, le délire, les convulsions. On voit souvent des personnes qui sentent dans le bas ventre comme une boule qui y roule, & qui monte quelquefois jusqu'à la gorge, ce que quelques-uns attribuent mal-à-propos au mouvement, & à l'élévation de la matrice. La *passion hystérique* n'est pas toûjours accompagnée de tous ces accidens, il y en a tantôt plus, & tantôt moins, ils sont aussi tantôt plus & tantôt moins violens. Les causes qui l'excitent d'ordinaire sont les grandes passions, la colère, l'amour, le chagrin, les méchantes nouvelles, les bonnes odeurs. Les odeurs fortes, comme celles du castoreum, de la fumée des cornes

nes & des plumes approchées du nez, sont très-propres pour l'appaiser. Pour la cause prochaine, la commune opinion est que ce sont des vapeurs malignes qui s'élévent de la matrice, qui donnent lieu à tous ces différens symptômes : mais les plus habiles Modernes prétendent que le plus souvent la matrice n'y a nulle part, & que les hommes y sont aussi sujets que les femmes : de sorte qu'ils veulent que ce mal dépende du vice des esprits & du genre nerveux, & qu'il ne soit point différent de l'affection hypocondriaque. On défend le vinaigre dans les affections *hystériques*. Lémery. Les vapeurs *hystériques* & les affections soporeuses.

Ce mot vient du Grec ὑστέρα, qui signifie la matrice.

Hystérique, se dit aussi d'une femme qui est attaquée de la passion *hystérique*, ou du mal de mere. *Hystericâ laborans.*

Hystérique, se dit encore de certains médicamens propres à remédier aux incommodités de la matrice. On en fait de trois sortes, les uns qui évacuent la matrice, en chassant dehors les impuretés ; les autres qui arrêtent son flux immodéré, & d'autres qui la fortifient. On tire de la fleur d'orange par la distillation une eau de bonne odeur, & qui est très-usitée dans les potions cordiales, *hystériques* & céphaliques. Lémery.

☞ HYSTÉROCÉLE, s. f. Descente causée par le passage de la matrice à travers le péritoine. Blancard, *cité par James.* De ὑστέρα, *l'uterus*, & κήλη, *hernie.*

HYSTÉROLOGIE, s. f. Terme de Rhétorique. Maniére de parler, où l'ordre naturel des choses est renversé, c'est un grand défaut dans un discours, qui choque le bon sens, & confond les idées des choses.

Ce mot est Grec, ὑστερολογία, *discours renversé.* Les Grecs l'appellent autrement ὕστερον πρότερον, qui veut dire, mettre le dernier au lieu du premier.

HYSTÉROMOTOCIE, s. f. *Hysteromotocia.* Terme de Chirurgie. Opération qu'on appelle autrement & ordinairement en notre langue opération césarienne. Voyez CÉSARIENNE.

HYSTÉROTOMIE, s. f. *Hysterotomia.* Terme d'Anatomie, dissection anatomique de la matrice.

Ce mot vient d'ὑστέρα, *matrice*, & τέμνω, *je coupe, je dissèque.*

H Y T.

☞ HYTANIS, s. f. Riviére de la Carmanie, selon Pline, *L. 6. c.* 23. qui dit qu'elle a quelques ports, & qu'elle est fertile en or. *Flumen Carmaniæ Hytanis portuosum & auro fertile.* Martianus Capella, *L. 6. c. de India*, en parle aussi, si nous en croyons le R. P. Hardouin, & même il l'appelle *Hipanis.* Ce Pere se trompe. Martianus Capella ne parle, dans l'endroit cité, que de l'Hypanis des Indes où se borna la course d'Alexandre le Grand. *Hypanis ibi amnis immodicus qui Alexandri magni iter interclusit : sicut in ejus ripa locatæ testantur aræ.* Cela n'a aucun rapport avec l'*Hytanis* de Pline. On doute si cette riviére est différente de l'Andanis de Ptolomée.

HYTH, s. m. Nom propre d'une petite ville défendue par un bon château. *Hyta, Hide.* Elle est un des cinq ports, qui ont séance & voix dans le Parlement d'Angleterre, & elle est située dans le Comté de Kent, à quatre lieues de Douvres, & à cinq de Cantorbéri. Son port a été connu par les Anciens sous le nom de *portus Lemanus*, & on conjecture par un grand chemin pavé, qui se trouve depuis cette ville jusqu'à celle de Cantorbéri, que ce port fut fort fréquenté par les Romains. Il est aujourd'hui presque abandonné, à cause des sables dont il est rempli. Maty.

H Y V.

HYVER. } *Voyez* { HIVER.
HYVERNER. } { HIVERNER.

☞ HYVOURAHÉ, s. m. C'est un grand arbre du Brésil, dont l'écorce est d'une couleur argentée & le dedans rougeâtre, jettant, quand elle est séparée de l'arbre, un suc laiteux, d'un goût salé, approchant de celui de la réglisse. On dit que cet arbre ne porte du fruit que de quinze en quinze ans. Ce fruit est gros comme une prune médiocre, de couleur dorée, tendre, d'une odeur agréable, d'un goût fort doux. Il renferme un petit noyau. Les malades le souhaitent beaucoup, à cause de son bon goût. L'écorce de cet arbre est sudorifique, dessicative & apéritive. On s'en sert dans le Brésil pour la vérole, comme on se sert en Europe du bois de gayac. Son nom d'*hyvourahé* est le même que les Indiens lui ont donné, qui dans leur langue signifie chose rare.

I

I | I JA

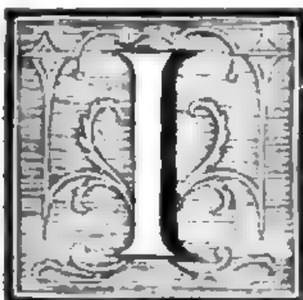

Subst. masc. La troisiéme lettre voyelle, & la neuviéme de l'Alphabet François. Un grand *I*, un petit *i*. Il y a dans la langue Françoise deux sortes d'*i*, un *i* voyelle, un *j* consonne : l'*i* voyelle n'a point d'autre son en François que celui que presque toutes les nations de l'Europe donnent à la même voyelle dans le mot Latin *inimici*, & que les François font entendre en prononçant le mot *Italie*, dont cette lettre fait la première syllabe, *I-talie*. Ce son n'est point plein & résonnant comme celui de l'*a* & de l'*o*, ni si uni que celui de l'*e* qui tient le milieu entre les sons des voyelles; mais il est bas & délié, & peu propre aux ports de voix. L'*j* consonne est une consonne sifflante qui modifie le son des voyelles de la même maniére que le *g* modifie le son de l'*e* & de l'*i* quand il les précéde, comme dans les mots *geste*, *giron*, &c L'*j* consonne dont nous parlons ici se marque ordinairement par un caractère alongé par en bas, *jamais*, *Jérusalem*, *j'irai*, *jovial*, *juste*, *jaune*, *jeûne*, *jour*, *Juif*, &c. Il y a dans la prononciation Françoise un autre *i* consonne qui est une lettre du palais aussi bien que le premier *i* consonne, dont on vient de parler, mais cet autre *i* consonne est beaucoup plus délié que le premier, & il se prononce comme les Sçavans prononcent le *jod* consonne des Hébreux : nous avons des exemples de cet *i* consonne dans les mots qui ont un *y* ou un *i* devant une voyelle, tels sont les mots suivans, *voyage*, *voyez*, *voyons*, *foyer*, *payer*, &c. lesquels se prononcent comme s'ils étoient écrits, *voi-iage*, *voi-iez*, *voi-ions*, *foi-ier*, *pai-ier*, *voi-ielle*, &c. Que l'*i* soit une consonne dans ces occasions, on n'en peut douter, puisque c'est une modification du palais qui donne le mouvement à la voyelle suivante.

Il semble que ce sentiment diminue beaucoup le nombre des diphthongues, car on appelle du nom de diphthongue les voyelles *ia*, *ie*, *io*, &c. qui sont dans les mots qu'on vient de rapporter, & dans les autres semblables; il est vrai qu'on les appelle ainsi, c'est le langage ordinaire, & le sentiment commun : cependant, si l'on se défait des préjugés, & qu'on examine la chose avec exactitude, on trouvera qu'il n'y a de véritables diphthongues que celles qui sont formées de deux voyelles dont les sons sont mêlés & confondus ensemble, comme les sons de l'*e* & de l'*u* sont confondus dans le mot *feu* : mais lorsque le son de chaque voyelle est entendu distinctement & successivement, les voyelles demeurent ce qu'elles sont d'elles-mêmes, & elles ne forment point de diphthongue; le plus ou le moins de rapidité dans la prononciation ne change point la nature des voyelles lorsqu'on les entend distinctement. Certainement les voyelles *ia* sont aussi réellement distinguées dans la seconde syllabe du mot *voi-iage*, qu'elles le sont dans les deux premiéres du mot *ïambe*, quoique, pour parler comme les autres, elles ne fassent une diphthongue que dans le premier de ces deux mots. C'est donc une pure équivoque de dire avec ceux qui ont écrit sur la versification Françoise, que les lettres *io* dans les mots terminés en *ion*, comme *dévotion*, font une diphthongue, & ne font qu'une syllabe dans la prononciation ordinaire de la prose, & qu'elles en font deux dans les vers; c'est comme si l'on disoit que ceux qui prononcent vîte, & qui récitent de la prose, parlent par diphthongues, & que ceux qui prononcent lentement & qui récitent des vers parlent par voyelles.

L'*i* se prononce comme *ai* lorsqu'il est devant une *m*, ou une *n*; ainsi le mot de *vin*, se prononce comme celui de *vain*, & la premiére syllabe de *mince* comme la premiére syllabe de *maintenant*. Il en est à peu près de même de la premiére syllabe des mots *important*, *importun*, & autres semblables.

Les Imprimeurs appellent *ï trema*, lorsqu'il y a deux petits points au-dessus de la lettre; & cette sorte d'*ï* s'emploie lorsqu'au commencement des mots il est suivi, ou au milieu précédé d'une autre voyelle, sans faire une même syllabe avec cette voyelle : comme en ce mot, *ïambe*, &c. & en ceux-ci *Athéïsme*, *Epicuréïsme*, &c. Comme aussi, mais mal, quand il se trouve entre deux autres voyelles, & qu'il se prononce comme s'il étoit double, & qu'il appartient à l'une & à l'autre voyelle, comme dans ces mots *païer*, *envoïer*, *déploïer* : & c'est pour cela qu'on les écrit plus réguliérement avec un *y*, *payer*, *envoyer*, *déployer* : sans quoi l'*ï trema* auroit deux usages tout contraires; *Païen* & *Païsan* se prononçant différemment, doivent être écrits avec les caractères qui leur conviennent. *Voyez la Grammaire du* P. Buffier, *& celle de* M. Restaut. Mais quand cet *i* ne se prononce pas double, on n'y met qu'un point, comme dans ces mots, ils *avoient*, ils *étoient*, ils *voudroient*. Dans le Dialogue des lettres de l'Alphabet, M d'Ablancourt fait dire à l'*i*, qu'on doit chasser l'*y*, qui est étranger dans la langue Françoise, & dont il peut faire lui seul toutes les fonctions.

Platon dit que l'*i* est propre à expliquer les choses délicates.

L'*i*, s'est mis pour un *u*, chez les Anciens. *Decumus*, pour *Decimus*, *Optumè*, pour *optimè*, *Maxumus*, pour *Maximus*, *Postumus*, pour *postimus*.

L'*J* consonne vient souvent du *G* Latin; ainsi de *Gavarciacum*, on a fait Javarçay, de *gaudium*, joie, de *ganza*, jars, de *Gengulfers*, Jangou, de *Gorgogilum*, Jargeau, & de *Gabro*, Jauron. Valois, *Not. Gall. p.* 223. *col.* 2.

I, chez quelques Auteurs, étoit une lettre numérale, & signifioit cent, suivant ce vers.

I. C. compar erit, & centum significabit.

I, signifie *un* dans le nombre Romain ordinaire. Et étant multiplié il signifie autant d'unités qu'il est multiplié de fois. I. un; II. deux; III. trois; IIII. quatre. On ne le multiplie pas davantage. Car cinq s'exprime par un V.

☞ I. On distingue par ce caractère la monnoie qui se fabrique dans la ville de Limoges.

I, dans les lettres entrelacées, & dans les mots abbrégés, marque souvent le nom de Jesus, dont il est la premiére lettre.

☞ I, f. m. On dit prov. pour marquer un homme vétilleux, & qui est exact dans les petites choses, qu'il met les points sur les *i*. Acad. Fr.

J A.

JA, adv. Vieux mot, au lieu duquel on se sert de *maintenant*, ou de *déja*. *Jam*. Il est *ja* temps de faire l'affaire. On ne se sert de ce mot aujourd'hui que lorsqu'on imite le vieux style.

Ja n'est besoin d'assembler coints chanteurs,
Rimeurs hardis, ne féconds Orateurs. Div. de S.

Ce mot vient du Latin *jam*.

Ja, sert quelquefois de négative absolue. Je ne le ferai *ja*; pour dire, je ne le ferai point. Je ne le ferai *maintenant*; c'est-à-dire, je ne le ferai plus. Il est bas & vieux, & ne peut entrer que dans le style burlesque.

Quand

ble cosse, comme celles du chanvre, de coûleur brune, plates, & semblables à un cœur tronqué. On ignore le lieu où cette plante croît, mais sa racine est estimée alexipharmaque.

JABOT, s. m. Sac ou poche qui est près du cou des oiseaux, qui est au bas de l'œsophage, pour garder quelque temps la nourriture qu'ils ont avalée sans mâcher. *Ingluvies*. Les corbeaux & les corneilles n'ont point de *jabot*. Le *jabot* sert aux oiseaux pour suppléer au défaut de la préparation qui se fait dans la bouche des animaux qui mâchent ou qui ruminent. Il leur sert aussi à garder quelque temps l'aliment qu'ils portent à leurs petits.

Jabot, se dit aussi burlesquement de l'homme. Ainsi Scarron a dit,

Amour nabot
Qui du jabot,
De Dom Japhet,
As fait,
Une ardente fournaise, &c.

☞ On dit figur. d'un homme qui a bien mangé, qu'il a bien rempli son *jabot*. Acad. Fr.

Jabot, se dit aussi chez les Marchands, d'une pièce de dentelle qu'on met pour ornement à la fente d'une chemise d'homme. Il a acheté une garniture de dentelles, les manchettes & le *jabot*. La chose est revenue en usage depuis quelque temps.

JABOTTER, v. act. Murmurer, gronder entre ses dents; marmoter. *Mussare, mussitare, mutire.* Que *jabottez*-vous là? Il est tout-à-fait bas. Il signifie aussi plus ordinairement caqueter, babiller en particulier & sans être entendu de tous ceux qui sont présens.

JABUTICABA, s. m. Arbre droit & grand qui croît au Bresil. Il porte des fruits si abondamment, & si fort serrés ensemble, depuis le bas du pied jusques au sommet, qu'on a peine à voir le tronc de l'arbre. Ce fruit est rond, noir, de la grosseur d'un petit limon, d'un suc doux comme celui des raisins mûrs, d'un tempérament fort sain, & très-bon pour ceux qui ont la fiévre. Il se trouve un grand nombre de ces arbres dans le territoire du gouvernement de Saint Vincent.

J A C.

IAC, s. m. Terme de Marine. Sorte de bâtiment, de vaisseau. On écrit rarement ainsi, mais plus ordinairement *iacht*, & *yacht*. Voyez le mot IACHT, & quelquefois on écrit *iaqt*, *yag*, & *yac*.

JACA, s. m. Grand arbre qui croît en quelques Îles des Indes Orientales, le long des eaux. Ses feuilles sont de la grandeur de la main, de couleur verte, ayant un nerf gros & dur qui s'étend tout de leur long. Son fruit, qu'on appelle aussi *Jaca*, naît sur son tronc & sur ses plus grosses branches: il est long & le moindre est aussi gros & même plus gros qu'une courge, sur-tout en Malabar, de couleur verte obscure, couverte d'une grosse écorce dure, & entourée de toutes parts comme de pointes de diamant, lesquels finissent en une épine courte, verte, & dont l'aiguillon est noir. Ce fruit étant mûr rend une bonne odeur. Il y en a de deux espéces: un appellé *Barca*, qui est de consistance solide, c'est le meilleur; un autre appellé *Papa*, ou *Gyrasal*, qui est mollasse, c'est le moindre. Le fruit du *jaca* est blanc en dedans; sa chair est ferme & divisée en petites cellules pleines de châtaignes, un peu plus longues & plus grosses que les dattes, couvertes d'une peau grise, blanches en dedans comme les châtaignes communes, d'un goût âpre & terrestre. Elles engendrent beaucoup de vents dans le corps, si on les mange vertes, mais si on les fait rôtir auparavant, elles ont un très bon goût. Toutes ces châtaignes sont environnées d'une chair jaunâtre & un peu visqueuse, ressemblante à la pulpe du Dorion, d'un goût agréable, principalement celle qui est dans le *jaca* appellé *Barca*, & semblable à celui d'un bon melon, mais de dure digestion, & excitant, quand on en mange souvent, une maladie pestilentielle, que les Indiens appellent *Morxi*. Les châtaignes de ce fruit sont fort astringentes, & propres pour arrêter le cours de ventre: étant cuites elles excitent la semence. ☞ Le fruit du *Jaca* est extrêmement gros, dit un Auteur Anonyme cité par Hoffman: & comme si la nature craignoit que les branches de l'arbre ne pussent le porter, quoiqu'elles soient très-fortes, il vient au tronc même de l'arbre. L'écorce du *jaca* est si dure, qu'il faut la rompre à coups de cognée. On dit aussi JAQUE.

JACA, ou JACCA, s. f. Nom propre d'une ville d'Espagne. *Jacca*. Elle est dans l'Arragon, sur une riviére du même nom, entre les montagnes de Jaca, qui sont une partie des Pyrénées. *Jaca* est défendue par une citadelle assez forte, & elle a un Evêché suffragant de Sarragosse.

☞ JACAPE, s. m. C'est une espéce de jonc du Brésil, qui ne porte ni fleurs, ni semences. Il passe pour efficace contre la morsure des serpens, étant attaché autour de la partie au-dessus de la plaie. Pison recommande la décoction de sa racine contre le poison, sur l'expérience qu'il dit en avoir faite. Ray, *Hist. plant.*

JACAPUCAIA, ou JACAPUCAIO, s. m. Arbre fort haut, dont l'écorce est grise, dure, inégale, comme celle d'un vieux chêne. Ses feuilles sont semblables à celles du murier, dentelées en leurs bords. Son fruit est de figure elliptique, gros comme la tête d'un enfant, couvert d'une écorce ligneuse, dure, de couleur jaune, suspendu par une grosse queue, du côté de laquelle il est applati, ressemblant à une coupe avec son couvercle. Lorsque le fruit est mûr, le couvercle se sépare de soi-même, & on trouve dans ce fruit des châtaignes grosses comme des prunes, dans lesquelles sont contenus des noyaux blancs, & qui sont de très-bon goût. Cet arbre croît abondamment au milieu des terres, son fruit mûrit pendant l'hyver, il a le goût de pistaches, & il est propre pour exciter la semence.

☞ JACARANDA, s. m. Arbre des Indes dont il y a deux espéces décrites par Pison: l'un a le bois blanc, & l'autre noir: tous deux durs, beaux & marbrés. Le blanc est sans odeur semblable au prunier. Ses feuilles sont petites, pointues, luisantes en dessus, & blanches en dessous, opposées les unes aux autres. Chaque rameau pousse plusieurs rejettons qui portent pendant plusieurs jours des boutons gros comme des noyaux de cerises, disposés en grappe, de couleur d'olive, qui en s'ouvrant se divisent en cinq feuilles inclinées en bas, qui en dedans représentent à la vûe & au toucher une petite robe de soie, couleur d'olive luisante. Il naît entre ces feuilles une fleur à une seule feuille, presque ronde, jaune, d'une odeur suave, poussant de son milieu plusieurs étamines blanches terminées par des sommets jaunes assez grands. A ces fleurs succéde un fruit grand comme la paume de la main, d'une figure fort irréguliére, bossu, tortu, inégal, & inclinant en bas par sa pesanteur, de couleur mêlée de blanc & de verd, rempli d'une substance verte tirant sur le blanc, dont les gens du pays se servent au lieu de savon. Ils font cuire ce fruit & en mangent. Ils l'appellent *manipoy*. Le *jacaranda* noir différe du blanc, en ce que son bois est noir, dur & compacte comme celui du gayac, mais odorant. Son bois est estimé sudorifique & dessiccatif, & son fruit stomacal.

☞ JACARD, s. m. L'animal que les Portugais appellent Adive, & les Malabares *Jacard*, ressemble assez au chien en grandeur & en figure, si ce n'est qu'il a la queue comme celle des Renards, & le museau comme le Loup. Les Adives ou *Jacards* se cachent pendant le jour & ne sortent guère de leurs taniéres que la nuit. Ils vont ordinairement plusieurs ensemble. Leur cri est plaintif, & à les entendre d'un peu loin, on diroit que ce sont des enfans de différens âges qui se plaignent & qui pleurent. Ils font une guerre cruelle aux poules & à toutes sortes de volaille. Ils sont aussi ennemis irréconciliables des chiens, qui ne manquent pas d'abboyer aussi-tôt qu'ils les sentent approcher. Ils attaquent quelquefois des enfans; mais pourvû qu'un homme soit armé d'un baton, il n'a rien à appréhender de ces animaux.... *Voyage de Dellon*, *t.* 1. *c.* 28. p. 222, 223.

☞ Lorsque nous pouvions découvrir leurs taniéres, nous y faisions une petite ouverture, par laquelle nous introduisions de la paille, où ensuite nous mettions le

 feu,

feu. De cette maniére tout ce qui se trouvoit dedans étoit étouffé par la fumée. J'ai trouvé de ces taniéres capables de contenir vingt personnes, dans lesquelles il y avoit jusqu'à trente *Jacards* & plus, qui avoient été ainsi suffoqués.... *p.* 224.

☞ JACARET, s. m. Crocodile. Les étangs & les riviéres de l'Isle Dauphine sont pleins de crocodiles que les Insulaires appellent *Jacaret*. Cet animal est amphibie; il sort assez souvent de l'eau, & se proméne sur la terre pour y chercher de quoi manger. Il y en a de différentes grandeurs, & il s'en trouve qui ont jusqu'à vingt & trente pieds de long.... *Voyage de Dellon, t.* 1. *c.* 10. *p.* 71.

ÏACATIT, s. m. Terme de Calendrier. Nom du sixiéme mois de l'année des Éthiopiens & des Coptes; il répond au mois de Février. On l'appelle aussi *Iachathtih*, *Iacatith*, & quelquefois *Lécabit*, mais ce dernier mot n'est pas le véritable nom de ce mois. On lit mal *Lécatith* dans Kirker.

JACATRA. Voyez BATAVIA.

IACCHUS, s. m. Nom que les Anciens donnoient à Bacchus, & qu'il faut prononcer en trois syllabes. *Iacchus*. Ce nom signifie proprement un *grand crieur*, un *brailleur*, du mot Grec l'Ἰάχω, *crier*, *brailler*; & il fut donné à ce Dieu, soit parce que les Bacchantes, ses Prêtresses, jettoient par-tout de grands cris en célébrant les Orgies en l'honneur de ce Dieu, soit parce que les grands buveurs font beaucoup de bruit & de tumulte dans leurs débauches.

Quelques-uns distinguent *Iacchus* de Bacchus, & disent qu'*Iacchus* étoit fils de Cérès; que cette Déesse l'ayant pris avec elle pour aller chercher sa fille Proserpine, quand ils furent chez la vieille Baubo à Éleusine, il divertit sa mere, la fit rire, lui fit oublier un peu sa douleur, & lui fit boire d'une liqueur qu'on nommoit *Cyceon*; que c'est pour cela que dans les sacrifices appellés Éleusiniens, on l'honoroit avec Cérès & Proserpine. D'autres écrivent qu'il n'étoit point fils de Cérès; quoiqu'elle eût été sa nourrice, qu'il étoit de l'Attique, fils de Baubo, & le même que le Héros Ciamite. D'autres le distinguent, ou semblent le distinguer de Ciamite, ainsi qu'on peut le voir dans Saumaise sur Solin, *pag.* 750. 751.

JACÉE, s. f. *Jacea*. Genre de plante, dont les fleurs sont à fleurons, soûtenus par des semences chargées d'une aigrette, & renfermés dans un calice écailleux, qui n'est point épineux. Il y a plusieurs espéces de *jacées*, autrefois on les nommoit ambrettes. La plus commune des *jacées* vient dans les prés, elle est vivace, ses racines tracent & poussent des feuilles, qui sont longues de quatre à cinq pouces, blanchâtres, découpées, ou comme ondées sur leurs bords; ses tiges sont droites, hautes de trois pieds environ, branchues, canelées, garnies de feuilles alternes plus étroites, plus entiéres, plus courtes en bas que les premiéres, & d'un verd brun ou noirâtre, & velues. Le haut des branches est herminé par des têtes écailleuses, brunes, dont les fleurs sont purpurines, ou pâles. *Jacea nigra, pratensis, C. B.* La plante appellée *Serratula*, est une espéce de *jacée*, dont les Teinturiers se servent. Elle naît ordinairement dans les bois. *Jacea nemorensis que serratula vulgo*, *Inst. R. herb.*

Ce mot vient de *jacere*, *être couché par terre*. On a donné ce nom à cette plante, à cause que plusieurs de ses espéces sont couchées par terre.

☞ JACENCE, s. f. Vieux mot. Jacinte. On a dit aussi *Jacente*.

JACENT, ENTE, adj. Terme du Palais, qui se dit des successions abandonnées, quand personne ne s'est voulu porter héritier d'un défunt. *Jacens*. Il faut faire créer un Curateur à une hérédité *jacente*, pour diriger contre lui ses actions. Les Romains faisoient plusieurs héritiers, de peur que leur succession ne fût *jacente*. On dit plus souvent aujourd'hui, des biens *vacans*.

JACHAL, s. m. Est un animal dont on voit de grandes troupes en Perse, qui percent les murailles des maisons pour y entrer, & ouvrent aussi les sépulcres pour en tirer les corps morts, & qui les dévorent comme des vautours. Herbert en fait mention dans ses voyages, & croit que ce sont des chiens, qui dans un autre air changent leur premiére nature. Dapper écrit *jak-hals*. On dit que le lion méne avec soi un animal que les Hollandois nomment *jakhals*, qui ressemblant à un renard, & qui, ayant l'odorat extrêmement fin, découvre la proie de fort loin, & le lion l'ayant prise lui en fait part. Dapper, *p.* 384.

Il faut écrire & prononcer ce mot, ou comme les Turcs, *Chacal*, ou *Ichacal*, ou comme les Perses, *Schacal*, ou *Schagal*. Bochart dans son *Hierozoicon*, prouve que ces animaux sont ceux que les Grecs appelloient θῶες. Oléarius, dans ses Voyages veut que ce soient des renards; Busbéque dit que ce sont des loups; d'autres les confondent avec les hiénes. Oléarius, *p.* 368. de son voyage de Perse, les dépeint couverts de laine au lieu de poil, le ventre blanc, les oreilles noires, & la queue plus petite que les renards de nos quartiers. L'Auteur de Gulistan les nomme *Siahcousch*, oreilles noires, *Siah* signifie noir en Persan, & *Cousch*, oreille. Les Arabes les appellent *Ibn awi*; Marmol, & Figuéroa *Adives*, & Vigénère *Adils*, ces deux noms peuvent venir de l'Arabe *Dib*, loup, & avec l'article *Addib*, un loup, ou de l'Arabe *dail*, ou *dil*, & avec l'article *addail*, ou *Addil*, qui est la même chose que *Schacal*. Au reste les *Schacals* ne sont ni Chiens, ni Renards, ni Loups, ni Hyénes, ni Loups-Cerviers, mais une espéce d'animal particuliére: il y en a de petits, de moyens, & de grands.

JACHANAM. Voyez JECNAM.

IACHATHITH, s. m. Terme de Calendrier. Voyez IACATIT.

IACATIT, s. m. Terme de Calendrier. Nom du second mois de l'année des Abissins, il répond au mois de Février.

JACHÈRE, s. f. Terre labourable qu'on laisse en friche, & reposer une ou plusieurs années sans y rien semer, pour la rendre plus fertile. *Vernacli à fata cessatio*. Il y a des terres qu'on laisse en *jachère* de deux années l'une; d'autres de trois ans en trois ans, &c.

Ce mot vient de *vacaria*, Ménage, comme qui diroit, *terres vacantes où on méne paître les vaches*.

JACHÉRER, v. act. Terme de Laboureur. C'est donner le premier labour à un champ. *Terram proscindere*.

☞ JACHERIE, s. f. Vieux mot. Terres en friche. Borel fait venir ce mot de *vaquer*, & dit qu'on appelle aussi ces terres *vacheries*, à cause des vaches qu'on y méne paître.

☞ JACHOS, s. m. On nomme ainsi un des animaux qui produisent le Bézoart occidental ou du Pérou.

ÏACHT, ou ÏACQ, s. m. Sorte de Bâtiment à mâts & à voiles. *Navis Anglica*. Il y a des *ïachts* Anglois, & des *ïachts* Hollandois. Ceux-là sont propres pour aller sur mer, & ceux-ci seulement pour aller sur les riviéres; mais les uns & les autres sont fort commodes, & embellis par-dedans & par dehors. L'usage de ces vaisseaux est plus pour la commodité que pour la guerre. *Iacq* est aussi un pavillon Anglois qui porte ce nom.

Ménage fait venir ce nom de *ïacht*, mot Hollandois qui signifie *chasse*, à cause de la légéreté de ces vaisseaux.

JACI, GIACI, ou ACI, s. m. Nom propre d'un bourg de Sicile, situé dans la vallée de Démona, près du golfe de Sainte-Técle, au pied du mont Gibel, environ à trois lieues au nord de Catane. *Jaci* est défendu par un bon château, construit sur un rocher escarpé de tous côtés.

JACINTHE, ou HYACINTHE, s. f. Plante bulbeuse qui a pris son nom d'*hyacinthus*, d'où vient *hyacinthe*, qui se dit encore; mais l'usage est pour *Jacinthe*. Les Botanistes en font un genre qu'ils distinguent des autres plantes bulbeuses, par sa fleur, qui est d'une seule piéce, découpée en six quartiers. Son pistile devient un fruit arrondi & à trois loges. Les fleuristes font cas des *Jacinthes* du Levant lorsqu'elles sont bien doubles, bien blanches, d'un beau bleu, ou de couleur de porcelaine, ou de turquoise; ils estiment aussi les doubles bien panachées de deux couleurs, celles qui donnent de gros bouquets & de grosses fleurs. De la graine de ces plantes naissent d'autres variétés ausquelles les Fleuristes attribuent des noms

noms arbitraires, lesquels n'ont quelquefois aucun rapport avec la couleur, ou les autres accidens de la fleur. Il y a outre ces *jacinthes*, celles qui viennent dans les bois, & qui pour être communes sont moins estimées. Sa racine est bulbeuse, oblongue, blanche.

La tubéreuse est une espéce de *jacinthe*, son odeur est très-forte. *Hyacinthus Indicus, tuberosus, flore hyacinthi Orientalis*, C. B.

Les Fleuristes font ce nom masculin, comme on le va voir par ce qui suit; dans la premiére édition de ce livre, on dit qu'ils ne doivent point être suivis en cela. Il est certain que dans l'usage ordinaire, on dit de la *jacinthe*, & non pas du *jacinthe*, de belles *jacinthes*, & non pas de beaux *jacinthes*; mais après tout les Fleuristes n'ont-ils pas leur usage? Et est-il art qui n'ait le sien? Ainsi quand je parlerai en style de Fleuriste, je ne ferai aucune difficulté de faire *jacinthe* masculin.

Les *jacinthes*, pour leur diversité, sont comme autant de Prothées dans les jardins, tant il s'en trouve de différentes sortes, & de différentes couleurs. Ces fleurs semblent de petits godets qui sortent de leur tige attachés séparément chacun sur une petite queue: elles forment par en-bas un petit bouton, au-dessus duquel il s'éléve comme de petits canaux plus étroits qui, s'élargissant à l'ouverture avec certaines petites feuilles découpées & renversées, font la figure d'autant de petits lis. Elles fleurissent la plûpart tout autour de la tige, les unes plus dures, les autres plus claires.

Il y en a qui n'aménent que peu de fleurs, & d'autres qui fleurissent en abondance, que l'on appelle pour ce sujet *Polyanthes*; c'est-à-dire, bien fleuries. Les unes ont des godets communs, & les autres en ont de plus grands, & on les appelle *Orientaux*. Il y en a qui ont des feuilles, & d'autres qui n'en ont point; il y en a de simples & de doubles. Il s'en trouve de hâtifs, de communs & de tardifs.

La couleur en est si différente, que l'on en voit de blancs, qui ont le godet incarnat, de rouges, de lavés, de bleus, de cendrés, de couleur de romarin, de verds, & de plusieurs autres couleurs; de sorte qu'il ne faut pas s'étonner, si étant si différens les uns des autres, ils ne demandent pas tous une semblable culture.

On les divise en trois ordres: dans le premier rang, ceux qui demandent une culture générale; dans le second, ceux qui en veulent une particuliére; & dans le troisiéme, les *jacinthes* qui ont été apportées des Indes.

Les *jacinthes* du premier rang sont le blanc commun, le blanc dont le godet est incarnat, le blanc clair qu'on appelle le *jacinthe* du parfumeur, le bleu tirant au romarin, le bleu couvert, qui est de la couleur d'une Turquoise, & très-odoriférant, on l'appelle *jacinthe* de Byzance, ou de Constantinople: le cendré, le violet-cramoisi hâtif, le violet à feuilles frisées, nommé le riche cramoisi: le violet marbré, le bleu mourant de ble, qui a quantité de petites feuilles. Tous ces *jacinthes* veulent être exposés au soleil, demandent la terre comme celle des potagers. Il leur faut donner la profondeur d'un demi-pied, & autant de distance de l'un à l'autre. Au bout de trois années on les léve pour les décharger d'une très-nombreuse multiplication.

Ceux que nous mettons dans le second rang, sont le blanc hâtif, le blanc tardif oriental, le violet feuillu, l'incarnat lavé tardif, le bleu polyanthe, le verd double, le résineux ou grenu de cyprès, le blanc de Flandre, l'incarnat tardif, le Turquois & le tanné d'Espagne.

Le *jacinthe* blanc hâtif se plaît assez au soleil, dans une terre comme celle des potagers: il lui faut quatre doigts de profondeur, & un empan de distance; & parce qu'il multiplie beaucoup, il faut le lever tous les deux ans pour en ôter les caïeux.

Le blanc tardif oriental veut aussi un lieu exposé au soleil, & une terre de même que le précédent, la profondeur d'un demi-pied, & autant de distance: celui-ci se léve tous les ans dès que les feuilles en sont séches, parce qu'il a l'oignon fort tendre; de sorte que si on le laisse en terre, ou le soleil le brûle, ou l'eau le pourrit.

Le violet feuillu & l'incarnat lavé demandent la même culture que le précédent.

Le bleu polyanthe veut le soleil, une terre neuve & maigre, un demi pied de profondeur & autant de distance; il faut en recouvrir les oignons avec deux doigts de bonne terre grasse & bien détrempée, afin que la maigre qui est dessous empêche la pourriture, & que la bonne & grasse de dessus leur donne un aliment tempéré: il faut les lever tous les trois ans pour en ôter les caïeux.

Le verd double se plaît plus à l'ombre qu'au soleil, parce que le grand soleil l'éclaircit tellement, qu'il devient cendré. Il veut le terroir des potagers, un demi-pied de profondeur, & autant de distance. Il s'éléve comme le précédent.

Le résineux, ou grenu, qui étend ses fleurs en forme de grappes, demande du soleil, la terre, la profondeur, la distance, & veut être levé comme les autres ci-dessus.

Le cyprès, qui est un *jacinthe* semblable à l'arbre de ce nom, est encore appellé *jacinthe de Sienne*, parce que c'est dans le jardin du Duc de Sienne qu'on dit qu'il a été premiérement élevé. Il ne veut pas beaucoup de soleil, mais une bonne terre forte, la profondeur de quatre doigts, & un empan de distance. Il ne veut point être mêlé avec d'autres fleurs, & veut être levé comme ceux ci-dessus.

Le blanc de Flandres, Le Turquois & l'incarnat, ne veulent pas beaucoup de soleil, demandent la profondeur de trois doigts, & quatre de distance; & comme les oignons n'ont point de robe, & qu'ils sont fort petits, ils ne sont pas trop bien hors de terre, c'est pourquoi il ne les en faut pas tirer, mais seulement ôter les caïeux.

Le tardif jaune d'Espagne demande de l'ombre, une bonne terre forte. Il faut le planter & le lever comme les autres.

Les *jacinthes d'Inde*. Il y a deux sortes de *jacinthes* qui ont été apportés des Indes en ce pays-ci. Le premier est le polyanthe étoilé, qu'on appelle encore le *jacinthe* du Pérou. Il produit à l'extrémité de sa cime, comme un gros épi composé de plusieurs boutons, qui s'écartant & se séparant les uns des autres, forment un bouquet rempli d'étoiles variées d'incarnat blanc & bleu: il est vrai qu'ils ne fleurissent pas tous à la fois, mais ils commencent par le bas, & quand les uns fleurissent, les autres passent, c'est ce que nous appellons *Jacinthe* des Poëtes. Cette fleur veut être à l'ombre, une terre de potager, quatre doigts de profondeur, & un empan de distance: & parce qu'elle multiplie beaucoup, il en faut lever les oignons tous les ans.

La seconde espéce de *jacinthe* d'Inde, c'est la tubéreuse. Voyez TUBÉREUSE.

Ce nom vient, selon Nonius, de ἴα, & κύνθιος, qui signifie *violette d'Apollon*; ou de ἴα, qui signifie *seule*, & de ἄνθος, qui signifie *fleur*, c'est-à-dire, fleur par excellence, comme dit Fulgence. On le tire communément du Grec ὑάκινθος, qui est le nom d'un jeune homme aimé d'Apollon, qui le tua en jouant au palet avec lui, & le métamorphosa en cette fleur. Voyez HYACINTHE.

Jacinthe, nom d'homme. Voyez HYACINTHE.

JACLA. Voyez JALA.

JACO, JACUM, s. m. Nom propre de lieu. *Jolcos.* C'étoit autrefois une petite ville de la Thessalie, en Gréce. Ce n'est maintenant qu'un petit village, situé sur le golfe de Vollo, près de la ville de Démétriade. Maty.

JACOB, s. m. Nom propre d'homme. *Jacob*, *Jacobus*. Ce nom est la même chose que *Jacques*; mais il y a cette différence dans l'usage, que *Jacob* ne se dit que des hommes qui ont vécu dans le vieux Testament, de tous les Juifs & Rabbins même récens, de quelques autres Orientaux qui ont porté ce nom; & Jacques se dit des hommes du nouveau Testament qui l'ont eu. *Jacob* est encore le nom de quelques familles de France. Le premier qui a porté le nom de *Jacob* est le Patriarche *Jacob*, fils d'Isaac, petit-fils d'Abraham, & pere de douze Patriarches du peuple de Dieu. L'histoire du Patriarche *Jacob* est comprise dans la Genèse, depuis le vingt-cinquiéme Cha-

Chapitre jusqu'à la fin. Il naquit l'an du monde 2168. & mourut l'an du monde 2315.

Rabbi *Jacob* Ben Nephthali est un Rabbin du cinquiéme siécle, & l'un des principaux Massoréthes. Rabbi *Jacob* Ben Habib est un Rabbin du quinziéme siécle. *Jacob* Jan Arménien Negeach Bacchi, ou Chef des Menuisiers du Sophi de Perse en 1641.

Ce nom est Hébreu, יעקב, *Jacob*. Il vient de עקב, *acab*, *supplantare*, dont il est le futur; & il signifie celui qui supplante. Il fut donné au Patriarche *Jacob*, parce qu'en venant au monde, il tenoit son frere Ésaü par le talon, qui en Hébreu se nomme עקב, *Ekeb*, d'ou עקב, *supplanter*, est dérivé.

Bâton de Jacob. Voyez BÂTON.

JACOBÉE, s. f. *Jacobæa*. Plante qui pousse une ou plusieurs tiges à la hauteur de deux ou trois pieds, rondes, branchues, accompagnées de beaucoup de feuilles, rangées sans ordre ou alternativement, oblongues, de couleur verte obscure, découpées profondément. Ses fleurs naissent à la cime des tiges & des rameaux, elles sont jaunes, de grandeur médiocre, radiées, composées chacune d'un amas de fleurons entourés d'une couronne, & soûtenus par un calice fendu en plusieurs piéces jusques vers la base. Ses semences sont petites, rougeâtres, garnies d'aigrettes. Sa racine est fortement attachée à la terre par plusieurs grosses fibres blanches. Cette plante est vulnéraire, détersive propre pour les maux de gorge. En Latin *Jacobæa vulgaris, laciniata*. C. B. 131. Il y a plusieurs autres espéces de *Jacobées*.

Dapper dit, p. 125. qu'en Barbarie, sur les côtes de la Méditerranée, il croît une plante que les Arabes appellent Achaovan Abiat, & nous Arucocia blanche, ou Herbe de S. Jean, qu'on la cultive par rareté, que les Herboristes l'appellent *Cineraria*, à cause de sa couleur cendrée, ou *Jacobæa marina*, parce qu'elle croit sur les bords de la mer, & qu'elle ressemble à la *Jacobée* commune; qu'on dit que le suc de cette herbe résout la pierre des reins & celle de la vessie, qu'elle dissipe les obstructions des entrailles, & particuliérement celles de la matrice.

Ce mot vient de *Jacobus*, Jacques, comme qui diroit herbe de S. Jacques.

Jacobée, s. f. Terme de Fleuriste. Nom d'une tulipe, qui est rouge, brun & chamois blanc luisant. Morin.

JACOBIN, ine. s. m. & f. *Dominicanus*. C'est un nom qu'on donne en France aux Religieux & Religieuses qui suivent la Régle de S. Dominique, à cause de leur principal Couvent qui est près de la Porte Saint Jacques à Paris, qui étoit un Hôpital des Pélerins de S. Jacques quand ils s'y vinrent établir. Cette maison leur fut donnée l'an 1218. à la priére du Pape par le Docteur Jean, Doyen de S. Quentin, & par l'Université de Paris, & ils y entrérent le sixiéme jour d'Août. Fleury, *Hist. Eccles. L.* 78. D'autres prétendent qu'ils s'appellérent *Jacobites* dès qu'ils étoient en Italie, parce qu'ils imitoient la vie Apostolique, & quelques Auteurs les appellent *Prédicateurs de S. Jacques*. Ils sont un des Corps des quatre Mendians. On les appelle aussi les *Freres Prêcheurs*; & on dit communément, *Jacobins* en chaire, Cordeliers en chœur, &c. On ne se sert du mot de *Jacobins*, & de *Jacobines*, que dans le style familier; car dans le style grave, on dit *Dominicains*, & *Filles de saint Dominique*. Voyez DOMINICAIN.

On appelle en termes de Cuisine une *soupe à la Jacobine*, un potage fait avec de la chair de perdrix & de chapons rotis désossés, & hachée bien menu avec du bouillon d'amande qu'on verse sur du pain bien mitonné, & sur un lit de fromage, & de ce hachis, & des œufs. On le nourrit avec du bouillon d'amande, ou autre, dans lequel on a délayé le jaune de trois œufs, puis on passe la pelle rouge dessus. Voyez le Cuisinier François.

On dit aussi proverbialement, J'ai dans la gorge un *Jacobin*, qui m'étrangle, en parlant de quelque gros phlegme, ou crachat, à cause qu'il est blanc comme l'habit d'un *Jacobin*. Il est bas. Jacques de Vitri, dans son histoire de Jérusalem, appelle *Jacobins*, *Jacobini*, les Hérétiques d'Orient qu'on appelle communément *Jacobites*; il ne faut pas les confondre avec les Religieux d'un Saint Ordre tel que les Dominicains. Willebrand dans l'Itinéraire de la Terre-Sainte, se sert du même mot; & en parle ainsi,

> *Autre gens i a barbarins,*
> *Qui se font clamer* Jacobins,
> *D'un Jacob qui lor maître fu,*
> *Et sont Chrestien corrompu*, &c.

Le Concile de Florence les appelle du même nom, & son Decret pour eux porte pour titre *Decretum pro Jacobinis*.

JACOBINE. Religieuse de l'Ordre de Saint Dominique. Voyez DOMINICAINE. Ce nom est pris de celui de Jacobin, mais il est un peu moins en usage.

JACOBITES, s. m. Anciens Hérétiques sortis des Eutychiens, & qui subsistent encore présentement dans le Levant. Ils ont été ainsi appellés d'un certain Jacques de Syrie, qui étoit un des Chefs des Monophysites, c'est-à-dire, de ces Sectaires qui ne reconnoissent qu'une nature en Jésus-Christ. La Secte des Monophysites prise dans sa généralité est fort étendue. Car elle comprend les Arméniens, les Coptes & les Abyssins. Mais ceux qui s'appellent proprement *Jacobites* sont en assez petit nombre, & ils ne sont au plus que quarante, ou quarante-cinq mille familles. De plus il se trouve de la division parmi eux pour ce qui regarde la Doctrine. Les uns sont Latinisés, les autres demeurent toûjours séparés de l'Église Romaine. Le Sieur de Moni, qui paroit instruit de l'état où étoient les *Jacobites* dans le temps qu'il écrivoit son Histoire, c'est-à-dire, il y a environ trente ans, a observé qu'il y avoit beaucoup de division parmi ceux qui ne veulent point reconnoitre l'Église Romaine, parce qu'ils ont deux Patriarches opposés l'un à l'autre, dont l'un réside à Caremit, & l'autre à Derzapharan. Il ajoûte qu'il y avoit outre cela un Patriarche latinisé nommé André, qui résidoit à Alep, & qui étoit soumis entiérement à Rome. Pour ce qui est de leur croyance, tous les Monophysites, soit *Jacobites*, soit Arméniens, Coptes, ou Abyssins, suivent le sentiment de Dioscore touchant l'unité de nature & de personne en Jésus-Christ. Néanmoins le Jésuite Christophe Roderic, envoyé du Pape en Égypte, fait connoitre par une conférence qu'il eut avec les Monophysites de ce pays-là, qu'ils ne différent guère des Latins sur ce sujet, si ce n'est dans les termes. Ils lui dirent même qu'ils ne s'expliquoient de cette maniére, que pour s'éloigner des Nestoriens, & que dans le fond ils établissoient deux natures en Jésus-Christ avec l'Église Romaine. Ils prétendoient de plus, expliquer mieux que les Latins le mystére de l'Incarnation, en disant qu'il n'y avoit qu'une nature, parce qu'il n'y a qu'un Jésus-Christ Dieu & Homme, au lieu que les Latins, disoient-ils, parlent de ces deux natures comme si elles étoient séparées, & qu'elles ne fissent pas un véritable tout. Pour ce qui est des autres articles de leur croyance, le Sieur de Moni en a traité en particulier, & il fait voir que la plûpart de ceux qui en ont parlé, leur ont attribué plusieurs erreurs dans lesquelles ils ne sont point.

En 1236. le Patriarche des *Jacobites*, & deux Évêques, l'un *Jacobite* d'Égypte, l'autre Nestorien d'Orient, promirent obéissance à l'Église Romaine, abjurant toute sorte d'hérésie, & donnant en Chaldéen & en Arabe des professions de foi catholiques. Mais ils y renoncérent bientôt, n'ayant fait cette démarche par la crainte des Tartares. Voyez Matthieu Paris à l'an 1237.

Les *Jacobites* avoient pris leur nom d'un certain Jacob surnommé Zauzale, ou Bardaï, qui étoit un Moine Syrien disciple de Sévére, chef des Sévériens. Il prêcha l'hérésie des Eutychiens dans la Mésopotamie & l'Arménie, & dès-lors on nomma en Syrie Melchites les Catholiques, qui recevoient le Concile de Chalcédoine: comme qui diroit Royaux, ou Impériaux, parce qu'ils suivoient la Religion de l'Empereur. Antiochus parle d'un certain Athanase *Jacobite*, qui vouloit usurper le Siége d'Antioche. Fleury. Ce Jacques étoit disciple de Sévére Patriarche d'Antioche: par ordre de Timothée, Patriarche d'Alexandrie, il pervertissoit les Chrétiens, & leur faisoit embrasser les erreurs de Dioscore.

Voyez sur les *Jacobites* le P. Sacchin, Jésuite, dans le II. Tome de l'histoire de sa Compagnie, *L. V. n.* 142. & *suiv.*

suiv. & *L. VI. n.* 138. & *suiv.* où il décrit les voyages du P. Christophe Rodriguez en Égypte & ses conférences avec les Coptes. Voyez encore le P. du Solier à la fin de son hist. des Patriarches d'Alexandrie, M. l'Abbé Renaudot, *Perpét. de la Foi*, *T. IV.* & dans son histoire des Patriarches d'Alexandrie; & une lettre du Pere Du Bernat, Jésuite Missionnaire en Égypte, dans les Mémoires des Missions du Levant.

Le Concile de Florence, & quelques Auteurs nomment les *Jacobites* Jacobins, *Jacobini*. Voyez JACOBIN.

JACOBITE. Depuis la révolution arrivée en Angleterre en 1688. ce mot se dit encore des Anglois qui ont tenu & tiennent pour le Roi Jacques II. détrôné, ou pour son fils Jacques III. connu sous le nom du Prétendant. Ceux qu'on distinguoit autrefois sous le nom de *Jacobites*, sont à présent contents de voir sur le thrône une Princesse qui porte celui de Stuart. Mad. Du Noyer, *Let. Hist.*

JACOBUS, s.m. est une espéce de monnoie d'or d'Angleterre, valant 14 livres 14 sols, appellée *Jacobus*, à cause du Roi Jacques I. qui la fit battre. Le tarif fait sous Louis XIII. distingue deux *Jacobus*, le vieux *Jacobus* & le nouveau, le vieux valant 13 livres, & pesant deux gros & demi 8 grains trébuchant; le nouveau *Jacobus* valant 12 livres & pesant 3 gros 26 grains. Il y avoit aussi des demi-*Jacobus* & des quarts de *Jacobus*, pesant & valant à proportion.

JAÇOIT, Adv. *Etsi.* Vieux mot, qui signifie, Encore que. On ne le dit plus qu'au Palais. Il a été condamné, *jaçoit* qu'il eût d'assez bonnes défenses.

JACOT, s. m. Prononcez *Jaco*. *Jacobus.* Nom de garçon. C'est un diminutif qui veut dire petit Jacques. *Jacot* est fort.

JACQUE. Voyez JAQUE.

JACQUÉ. Voyez JAQUÉ.

JACQUE, est le nom d'un peuple barbare de l'Éthiopie, qu'on nomme aussi Jages. *Jages.* Les *Jacques* n'ont ni villes, ni habitations fixes. Ils sont situés dans le Royaume de Monémugi, entre un grand lac & les frontiéres du Royaume de Congo.

JACQUELINE, s. f. Nom propre de femme. *Jacoba.* Au commencement du XV. siécle *Jacqueline* de Baviére, Comtesse de Hainaut, Hollande & Zélande, Dame de Frise, &c. Fille unique de Guillaume de Baviére VI du nom, Comte d'Hainaut, &c. & qui eut pour mere une fille de Philippe le Hardi, Duc de Bourgogne, fut fameuse par ses différens mariages légitimes & illégitimes. Voyez Paradin, *Ann. de Bourgogne*, *L. III. p.* 694. & *suiv.*

Cette *Jacqueline* Comtesse de Hainaut disoit que le Duc de Brabant n'étoit point son mari, parce qu'il n'avoit point consommé le mariage. Voyez l'histoire de Charles VI. Jean de Bourgogne Comte d'Estampes épousa en premiéres noces *Jacqueline* d'Arli fille du Vidame d'Amiens. On donne assez rarement ce nom.

JACQUEMART. Voyez JAQUEMART.

JACQUEMONT, s. m. Nom propre de lieu qu'on appelle autrement Jacqu'esme. *Axima.* C'étoit autrefois un bourg de la Gaule Narbonnoise, ce n'est maintenant qu'un petit village de la Tarentaise, en Savoye. Maty.

JACQUERIE, s. f. Nom d'une faction, qui s'éleva en France durant la prison du Roi Jean & la Régence du Dauphin son fils. Pendant que le Royaume étoit dans la désolation, les Grands Seigneurs & la Noblesse sembloient vouloir triompher des miséres publiques, & jamais le luxe & la mollesse n'avoient été poussés si loin. Leurs folles dépenses les obligeant à rançonner les paysans de leurs terres, ils les dépouilloient impitoyablement, & quand ces pauvres gens osoient se plaindre, ils se moquoient encore d'eux. Ils disoient qu'il falloit bien que *Jacque bon homme* payât tout. Mais Dieu les punit en quelques Provinces du Royaume où les Paysans se révoltérent, & en firent une horrible boucherie. La révolte commença dans un village auprès de Beauvais. Quelques paysans discourant de la misére du temps en accusérent la Noblesse, qui faisoit plus de dépense que jamais. Ils l'accusoient aussi d'abandonner le Roi, & s'échauffant dans leurs raisonnemens, la fureur les transporta tout d'un coup, & ils conclurent qu'il falloit exterminer tous les Gentilshommes. Ils s'armérent dans le moment, & courant au premier château ils massacrérent le mari, la femme & les enfans. Les paysans des villages voisins grossirent la troupe. La Noblesse de Picardie, d'Artois & de Brie, éprouva leur fureur pendant trois semaines. Dix ou douze mille de ces *Jacques bons hommes*, (car c'étoit le nom de guerre qu'ils avoient pris) s'approchérent de Paris, & tous les traineurs d'épée & coupe-jarrets s'étant joints à eux, ils marchérent vers Meaux, où Gaston Phébus Comte de Foix les défit en 1356. *Hist. de l'Égl. de Meaux*, *T. I. p.* 274. Le Régent en battit aussi plusieurs troupes, & le Roi de Navarre ayant pris & fait mourir Guillaume Caillet, l'un de leurs principaux chefs, ils furent entiérement dissipés. M. L'Abbé de Choisi, *hist. du Roi Jean*, *L. II. p.* 94. & *suiv.*

Du nom de *Jacque bon homme*, que les Gentilshommes donnoient aux paysans, comme on l'a dit ci-dessus, on forma celui de *Jacquerie*, qui se donna à toute la faction. Il y en a qui prétendent que *Jacquerie* vient du nom de *Jacque bon homme*, qui étoit le chef de ces paysans révoltés. Voyez Froissart & du Cange.

JACQUES, ou *Jâcque*, ou Jâques, ou Jâque, & c'est ainsi qu'on prononce, mais on écrit ordinairement *Jacques*, s. m. Nom propre d'homme. *Jacobus.* C'est le même nom que Jacob, mais on ne dit Jacob que des hommes de l'ancien Testament qui l'ont porté, & des Juifs; & *Jacques* se dit des Saints du Nouveau Testament, & des Chrétiens qui portent leur nom. S. *Jacques* le Majeur est un des douze Apôtres, fils de Zébédée frere de Saint Jean l'Évangéliste, qui fut nommé comme lui enfant du Tonnerre, *Boanerges*. *S. Jacques* le mineur est un autre Apôtre, fils d'Alphée, & frere de S. Jude, aussi Apôtre. On dispute s'il est le même que celui que l'Évangile appelle le Juste, & le frere du Seigneur, Voyez ci-dessous. S. *Jacques* le Majeur est le Patron d'Espagne, & l'Auteur de l'Epître Canonique qui est dans la Bible sous le nom d'Épître de S. *Jacques*. Quoiqu'on écrive une *s* à la fin de ce mot, on ne la prononce jamais, non plus que le *c* qui est après l'*a*, & que l'on fait long.

Il y a deux Apôtres de Notre Seigneur, qui sont nommés *Jacques*, mais qui se distinguent par des surnoms. Saint *Jacques* le Majeur étoit fils de Zébédée & de Salomé, & frere de Saint Jean l'Évangéliste.

Saint *Jacques* surnommé le Juste dès son vivant, de même qu'après sa mort, à cause de son éminente vertu, porte dans l'Écriture la qualité de frere du Seigneur, parce qu'il étoit parent fort proche de J.C. Les Apôtres l'établirent premier Évêque de Jérusalem. Il fut martyrisé l'an 62 de J.C. par sentence du Sanédrin & d'Ananus Grand Prêtre des Juifs, comme on le peut voir dans Joséphe, *Antiquités*, *L. XX. c.* 8. dans S. Jérôme, *de Scriptor. Eccl. C.* 2. & dans Hégésippe cité par Eusébe, *hist. Eccl. L. II. c.* 23. Scaliger rejette ce témoignage comme faux: mais le Pere Halloix Jésuite l'a réfuté, & Clément Alexandrin & Eusébe, *L. II. c.* 23 disent la même chose qu'Hégésippe. Saint *Jacques* étoit dans une si grande vénération, même parmi les Juifs, qu'ils regardérent sa mort comme une des causes principales des malheurs de la nation & de la ruine de Jérusalem, qui arriva huit ans après. C'est le témoignage que lui rend Joséphe lui-même à l'endroit que l'on a cité ci-dessus.

Saint *Jacques*, fils d'Alphée, *Matt. X.* 3. *Marc. III.* 18. *Luc. VI.* 15. *Act. III.* Saint Matthieu est aussi appellé fils d'Alphée, *Marc II.* 14. Ainsi les Grecs tiennent que S. *Jacques* fils d'Alphée, & S. Matthieu étoient freres. Un ancien Ménologe, publié au X. siécle par ordre de l'Empereur Basile Porphyrogénéte, un Synaxaire Grec de l'Église de Constantinople très-ancien, qui est dans la Bibliothéque du Collége de Louis le Grand à Paris, les Grands Ménées des Grecs, qui ont été imprimés; quatre Manuscrits anciens de la Bibliothéque Ambrosienne à Milan, *N.* 103, & 176, *T.* 364 & *V.* 393. un autre du Monastére de S. Marc à Florence, un à Turin dans la Bibliothéque du Roi de Sardaigne, & d'autres encore; les vies des Saints de Maxime de Cythére & l'Anthologe d'Arcudius, le disent expressément, & les appellent freres. S. Jean Chrysostome fait S. *Jacques* Publicain, aussi bien que S. Matthieu, & Théodoret les fait tous

tous deux de Capharnaüm, comme en effet S. Matthieu en étoit, *Matt. IX. 9. Marc. II. 14.* ce qui confirme cette opinion, & montre qu'elle est très-ancienne. L'Auteur des Récognitions attribuées à Saint Clément la tient aussi.

Plusieurs confondent Saint *Jacques*, Apôtre, fils d'Alphée, avec S. *Jacques*, surnommé frere de N. S. par S. Paul, *Gal I. 19. en Saint Matthieu, XIII. 55. en S. Marc, VI. 3.* & par Joséphe l'Historien des Juifs, *XX. 8* & qui fut le premier Évêque de Jérusalem. Baronius à l'an 44. de Jésus-Christ, Sponde à l'an 24. n. 83. prétendent qu'en effet l'Apôtre & l'Évêque de Jérusalem est le même homme. Le P. Henschénius dans les sçavantes Dissertations qu'il a faites sur ces deux saints, *Acta Sanct. Maii. T. I. p. 18. & suiv.* soûtient le sentiment contraire. Ses raisons sont que tout est différent dans ces deux Saints; leurs Actes, leur patrie, leurs parens, leurs freres. L'Évêque de Jérusalem fut consacré par les Apôtres. Si c'étoit S. *Jacques* l'Apôtre, qu'avoit-il besoin de l'être? N'avoit-il pas été fait Évêque par J.C. comme les autres Apôtres? Ils ont été honorés à différens jours dans les mêmes Églises. S. Paul ne donne à l'Évêque de Jérusalem le titre d'Apôtre que par honneur. S. Jérôme, qui dans son Ouvrage contre Helvidius, qu'il composa jeune, confond ces deux Saints, les distingue dans son Commentaire sur Isaïe, *XVII. 7.* qu'il écrivit dans sa vieillesse, & après avoir mieux pensé, & rétracté même cette faute dans son Commentaire sur l'Épître aux Galates, *l. 19.* il prétend que l'Évêque de Jérusalem n'a été surnommé le Mineur que parce qu'il n'étoit pas Apôtre. S. Grégoire de Nysse l'assûre dans son II. Sermon sur la Résurrection de J. C. S. Cyrille de Jérusalem, *Catech. XIV.* Eusébe, *hist. Eccl. L. I. c. 12.* S. Chrysostome dans Glycas, Glycas, S. Épiphane, *L. III. c. 79. advers. Collyridianos*, & la Liturgie des Abyssins, disent aussi qu'il n'étoit point du nombre des Apôtres, & d'autres, comme l'Auteur du *Synopsis de LXX. discipulis*, attribué à Dorothée Prêtre & Martyr de Tyr, & celui de la vie de S. Euthymius imprimée par Bollandus au XX. de Janvier, *c. 16.* le mettent seulement au nombre des LXX. Disciples.

☞ Ramire Premier, livrant une bataille aux Maures sur la foi d'une vision qu'il eut en songe, & dans lequel S. *Jacques* l'assûra de la victoire, on chargea l'ennemi en criant S. *Jacques*, nom qui depuis ce temps-là a été le cri de guerre des Espagnols, comme S. Denys est celui des François. P. D'ORLÉANS.

Jacques II. Roi d'Angleterre & Roi d'Écosse, VII^e de ce nom, succéda en 1685. à son frere Charles II. qui mourut d'apoplexie. Les Écossois croient qu'il y a quelque chose de fatal dans ce nom, parce que tous les Rois d'Écosse qui l'ont porté ont été malheureux.

Pélerin de S. *Jacques*, c'est un homme qui a fait le pélerinage de S. *Jacques* en Galice. Ce pélerinage étoit autrefois fameux; & les Papes changeoient quelquefois le pélerinage de Jérusalem, & le service des Croisades, en pélerinage de S. *Jacques*.

Il y a aussi une monnoie d'Angleterre que l'on a autrefois nommée *Jacques*. Voyez du Cange dans son Glossaire. Richelet fait encore mention d'une monnoie d'or d'Angleterre nommée *Jacques*, ou plutôt *Jacobus*. Voyez ci-dessus.

S. JACQUES ou SANT-JAGO. Nom propre de la ville capitale du Chili. *S. Jacobi oppidum.* La ville de Santiago, en François de S. *Jacques*, est située à trente-trois dégrés quarante minutes de latitude australe, au pied occidental de cette chaine de montagnes, appellée *la Cordillera*, qui traverse l'Amérique méridionale du nord au sud; elle est dans une belle plaine de plus de vingt-cinq lieues de surface, fermée à l'est par la naissance de la Cordillére, à l'ouest par les montagnes de Prado & de Poanque; au nord par la riviére de Colina, & au sud par celle de Maypo. Elle fut fondée par Pierre de Valdivia, l'année 1541. Le Conquérant du Chili ayant trouvé dans la vallée de Mapocho un grand nombre d'habitations d'Indiens, jugea par-là de la fertilité du terroir, & la belle situation du lieu lui ayant paru propre au dessein qu'il avoit de bâtir une ville, il en fit tracer le plan par islots carrés, comme un jeu d'échecs, dans les mêmes mesures que ceux de Luna, c'est-à-dire, de cent cinquante varres, ou soixante-quatre toises de tous côtés, d'où est venue cette mesure de *quadra*, dont on se sert dans le pays pour arpenter les terres labourées. Chaque quartier ou île de maisons fut partagé en quatre parties qu'on appelle *Solar*, pour donner aux particuliers de quoi se loger commodément. Effectivement, quoique par la succession des temps cet espace ait été partagé en plusieurs parties, ils sont encore logés si au large, qu'il n'y a presque pas une maison dans la ville, qui n'ait sa cour au-devant & un jardin derriére.

Cette ville est arrosée du côté de l'est par la petite riviére de Mapocho, que la fonte des neiges de la Cordillére grossit en été, & les pluies en hyver, néanmoins elle est toûjours guéable: comme elle est fort rapide, ses eaux sont toûjours un peu troubles; mais les habitans qui n'en ont point d'autres, ont soin de la filtrer par des pierres propres pour cela. Pour empêcher que la riviére en temps de débordement n'y cause des inondations, on a fait une muraille & une digue par le moyen de laquelle on ménage en tout temps des ruisseaux, pour en arroser les jardins, & rafraîchir, quand on veut, toutes les rues. On en tire de plus gros canaux pour faire moudre des moulins dispersés en différens endroits de la ville, pour la commodité de chaque quartier.

Les rues sont disposées suivant les quatre points cardinaux de l'horizon, nord, sud, est & ouest. Elles sont larges de cinq toises, très-bien alignées, & proprement pavées de petites pierres divisées comme par sillons, par de plus grosses qui traversent les deux revers à distances égales, & laissant au milieu environ deux pieds & demi de ruisseau, pour les laver ou les rafraîchir quand on veut. Sans ce secours d'eau, les jardins ne pourroient rien produire faute de pluie pendant huit mois de l'année, au lieu qu'on trouve par ce moyen dans la ville tous les agrémens de la campagne pour les fruits & les légumes; le jour la fraîcheur de l'ombrage, & la nuit les suaves odeurs d'orangers & de floripondios, qui embaument les maisons.

Les tremblemens de terre qui y sont fréquens, ont fort endommagé la ville; entre autres ceux de 1647. & 1657. le premier fut si violent, qu'il la renversa presque toute entiére, & répandit dans l'air de si mauvaises vapeurs, que tout le monde en mourut, à trois ou quatre cents personnes près. *Santiago* ne peut fournir que deux mille blancs capables de porter les armes. Le Gouverneur du Royaume de Chili fait sa résidence ordinaire à *Santiago*. FREZIER.

S. JACQUES ou SANT-JAGO. Nom d'une île de l'océan Atlantique. *Insula S. Jacobi.* Elle est la plus considérable, & la plus orientale de celles du Cap verd. *Ribeira grande*, Capitale de toutes ces îles, y est située. Au reste, on prend S. *Jacques* pour la *Sarpedonia* des Anciens. MATY.

S. JACQUES. Nom propre de l'une des îles de Salomon. *Insula S. Jacobi.* Elle est dans la mer du Sud, près de la terre de Quir. C'est dans l'île de Saint *Jacques* que demeurent l'Archevêque & le Gouverneur de toutes les îles du Cap verd Elle est vers le treiziéme dég. quarante-quatre min. de latitude nord, & vers le trente-cinquiéme dég. six min. de longitude.

S. JACQUES ou SANT-JAGO. Nom d'un port & d'une ville de l'île de Cuba, l'une des Antilles. Le port de Palme de Sant-Jago est beau, il y a une ville de même nom, fort marchande, & où il aborde tous les ans plusieurs navires, qui viennent des îles Canaries, chargés de vin d'Espagne, avec toute sorte de marchandises à l'usage du pays. Ils échangent ces marchandises contre des cuirs, du sucre & du tabac. Le Gouverneur de cette ville dépend du Roi directement, & a sous sa domination la moitié de l'île, avec le bourg de Bayame, les villes du port au Prince, de los Cayes & Baracoa. Quant à la Justice politique & civile, elle dépend de l'Audience Présidiale de Saint Domingue. Il y a un Évêque qui a la jurisdiction Ecclésiastique dans l'étendue du Gouvernement. Tout le commerce que font ces villes & ces bourgs, ne consiste qu'en cuirs, en sucre, en tabac, & en confitures séches, qui se transportent en plu-

plusieurs endroits des Indes de l'Amérique, & même e Espagne. Cette ville a été autrefois pillée par les Aventuriers de la Jamaïque, quoiqu'elle soit gardée d'un bon poste qui défend l'entrée de son port. Hist. des Flibust T. II.

Saint Jacques de Compostelle. Voyez COMPOSTELLE.

S. Jacques. Ville capitale de la Tucumanie, & Episcopale, située sur le fleuve Doux, vers le 28 degré de latitude sud. *Urbs sancti Jacobi.* Elle fut bâtie en 1553. par François d'Aguirre. Del Techo, *Hist. Paraq. L. I C.* 20.

S. Jacques de l'Épée. Nom d'un Ordre militaire établi en Espagne. *Ordo militaris*, ou *Militia sancti Jacobi de Spada*, ou *à gladio dictus*, ou *dicta*. Il y en a qui prétendent que Ramire I. Roi de Galice fonda cet Ordre l'an 846. après une grande victoire sur les Maures, parce qu'on vit S. *Jacques* combattre dans la mêlée, tenant à la main un étendard blanc, sur lequel il y avoit une épée rouge en forme de croix. En mémoire de ce prodige, Ramire, dit-on, institua en faveur des Gentilshommes qui avoient combattu en cette action une Confrairie sous le titre de S. *Jacques*, à laquelle il donna pour armes une épée de gueules en champ d'or, avec cette devise, *Rubet ensis sanguine Arabum.* Il ajoûte que dans la suite cette Confrairie fut érigée en Ordre militaire par les Souverains Pontifes. Mais armes & Chevalerie n'ont été établies qu'après le X^e, ou l'XI^e siécle.

Cet ordre ne commença qu'en 1170. sous le regne de Ferdinand II. Roi de Léon & de Galice. Sa fin fût d'empêcher les courses des Maures, qui troubloient les Pélerins de S. *Jacques* de Compostelle. Trois Chevaliers s'obligérent par vœu à assurer les chemins. Ils proposérent aux Chanoines de S. Éloy, qui avoient un hôpital sur la voie Françoise, de s'unir à leur Congrégation, & eux & leurs biens acquis & à acquérir. L'union se fit en 1170. L'Ordre fut confirmé en 1175. par le Cardinal Hyacinthe Bubo, alors Légat d'Alexandre III. en Espagne, & depuis Pape lui-même sous le nom de Célestin III. & Alexandre III. le confirma ensuite lui-même en 1175. le 5 de Juillet, & fit quelques réglemens. Le Cardinal Albert, qui fut ensuite le Pape Grégoire VIII. leur donna, par ordre d'Alexandre III. une régle dans les formes, qu'Alexandre approuva, & que Jules II. confirma en 1507. La première dignité de l'Ordre est celle de Grand-Maitre, qui a été réunie à la Couronne d'Espagne. La seconde est celle de Prieur, qui est affectée aux Chanoines. Cet Ordre posséde lui seul plus de villes, de châteaux & de biens, que ceux de Calatrava & d'Alcantara, puisqu'il a seul deux villes & 173. tant bourgs que villages. Les Chevaliers font preuve de quatre races de chaque côté: la noblesse maternelle n'étoit pas nécessaire, jusqu'en 1653. que cela fût ordonné. Il faut encore faire preuve que les mêmes Ancêtres n'ont été ni Juifs, ni Sarrazins, ni Hérétiques, ni repris en aucune maniére par l'Inquisition. Les Novices sont obligés de servir six mois sur les galéres, & de demeurer un mois dans un Monastère. Le Roi & le Conseil des Ordres accordent aisément dispense de ces choses. Autrefois ils étoient véritablement Religieux, & faisoient vœu de chasteté. Alexandre III. leur permit de se marier. Le Roi leur en donne la permission par écrit, sans quoi ils font un an en pénitence. Ils ne font plus que les vœux de pauvreté, d'obéissance & de chasteté conjugale, ausquels ils ajoûtent celui de défendre l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge, depuis l'an 1652. Leur habit de cérémonie est un manteau blanc, avec une croix rouge sur la poitrine; la croix est en forme d'épée fleurdelisée par le pommeau & les croisons. Voyez le P. Hélyot, *P. II. c.* 40. & les Auteurs qu'il cite, *c.* 39. M. l'Abbé Fleury, *Hist. Eccl. L. LXXII. p.* 407.

Cette milice instituée anciennement pour la défense de la Religion contre les Maures, est le premier & le plus considérable des Ordres militaires d'Espagne. Le Pape Adrien VI. en avoit uni la Grande-Maitrise avec la dignité Royale en faveur de Charles V. aussi bien que celle des Ordres d'Alcantara, & les Rois d'Espagne ses descendans ont conservé après lui le titre de Grand-Maitre de S. *Jacques*, comme un des plus beaux droits de leur Couronne, à cause des riches revenus & du grand nombre de belles Commanderies, dont il leur donne la disposition. Le nombre des Chevaliers étoit beaucoup moindre alors, qu'il n'est à présent, & il n'y en avoit que d'une noblesse très-ancienne; tous les Grands cependant souhaitent encore aujourd'hui d'y être reçû plûtôt que dans l'Ordre de la Toison, parce qu'ils espèrent parvenir par-là aux Commanderies, & que cette dignité leur donne dans tous les Royaumes d'Espagne, mais particuliérement en Catalogne, des priviléges considérables. P. Versus. Communément on ne dit que l'*Ordre de S. Jacques*, les *Chevaliers de S. Jacques*, sans ajoûter *de l'épée*.

S. Jacques de l'épée. Ordre militaire en Portugal. C'est le même que le précédent, qui fut établi en Portugal en 1320. M. De la Neuville, dans son histoire de Portugal, T. I. *p.* 66, 67. dit que cet Ordre porte aujourd'hui pour armes une croix en forme d'épée, dont le pommeau est fait en cœur, & les bouts de la garde sont fleurdelisés, ce qui, selon un Auteur moderne, (il cite à la marge Mariana & Favyn) marque les secours que les François ont souvent envoyés aux Espagnols dans leurs guerres contre les Maures. La résidence ordinaires des Chevaliers est à Palmela près de Lisbonne. De la Neuville. Voyez aussi le P. Hélyot, *P. II c.* 40. qui met de la différence entre l'épée de ceux d'Espagne & celle des Portugais, en ce que celle-ci n'est pas en forme d'épée; mais qu'elle est aussi fleurdelisée par le bas.

S. Jacques de l'épée. Nom d'un Ordre de Chanoines & de Chanoinesses en Espagne. *Ordo sancti Jacobi de Spada*, ou *à Gladio.* Ce sont les Chanoines de S. Éloy de l'Hôpital de la voie Françoise, qui dans la suite sont devenus Chapelains des Chevaliers de *S. Jacques de l'épée.* Ils ne sont appellés que Clercs dans la Bulle d'Alexandre III. mais Adrien VI. dans une Bulle de 1522. & Clément VII. dans une de 1531. les nomment Chanoines Réguliers, & disent qu'ils sont soumis à la régle de S. Augustin. Ces Chanoines sont vêtus de noir, comme les Ecclésiastiques, ils mettent sur leur soutane un surplis sans manches, appellé *Giraldété*, & sur le côté gauche de leur manteau une croix rouge en forme d'épée, qui est celle de l'Ordre. Au chœur ils ont par-dessus le surplis une chape & un camail noir, avec la croix de l'Ordre sur la poitrine. Dans leur Collége de Salamanque leur chape & leur camail sont de violet brun.

Les Religieuses Chevaliéres, ou Chanoinesses de S. *Jacques de l'épée*, ont leur premier monastère à Salamanque. Il fut fondé en 1312. par le Chevalier Peley Perez, & Marie Mendez sa femme, pour loger les Pélerins de S. Jacques, & pourvoir à leurs nécessités. Elles ont des Religieuses du Chœur & des Converses, & sont toutes, comme les Chanoines, habillées de noir. Les premiéres portent une croix rouge de l'Ordre sur l'habit du côté du cœur; il y a quelque différence à celle des Converses. Elles ne faisoient que des vœux de pauvreté, d'obéissance & de chasteté conjugale, comme les Chevaliers. En 1480. le Chapitre Général de l'Ordre ordonna qu'elles ne pourroient se marier, & feroient des vœux solennels. Les anciens statuts ordonnoient que les femmes & les filles des Chevaliers se retirassent dans les Monastères pendant que leurs maris ou leurs peres feroient à la guerre, & s'ils y mouroient, le Grand-Maitre fixoit un temps pour qu'elles pussent se déterminer à prendre l'habit de l'Ordre, ou à sortir de ces Monastères. Cette pratique a été abolie, à cause que le nombre des Chevaliers a trop augmenté.

S. Jacques du haut-pas, ou de Luques. Nom d'un Ordre Religieux de Chanoines Hospitaliers, auquel Du Breul, *dans ses Antiq. de Paris*, donne le nom de Chevaliers. Aucun autre n'en fait un Ordre militaire. Quelques-uns les appellent Chanoines Réguliers, & personne ne rapporte leur établissement. C'est cet Ordre qui a donné son nom à la Paroisse de S. *Jacques* du haut-pas à Paris, parce que Guillaume Violle, Évêq. de Paris, du consentement du Commandeur d'un hôpital dépendant de cet Ordre, situé au fauxbourg S. Jacques, érigea la chapelle de cet hôpital en Église succursale des paroisses de S. Benoit, de S. Hippolyte, & de S. Médard. L'an 1566. Charles IX. plaça dans cet hôpital des Bénédictins de S. Magloire en 1572. On bâtit une Église paroissiale à côté de la Chapelle de Saint *Jacques* du haut-pas. La paroisse prit

ce

ce nom, qu'elle conserve encore, & la Chapelle prit celui de S. Magloire. Du Breul dit que cet hôpital fut fondé par Philippe le Bel, qui monta sur le thrône en 1286. selon Du Tillet, dans sa Chronique Cet ordre subsistoit donc déja. Il avoit un Grand-Maître en Italie, & en France un Commandeur Général, comme il paroît par une épitaphe qui se voit encore à Saint Magloire. Leur premier institut fut de passer gratis les pélerins sur les riviéres, & ils faisoient eux-mêmes leurs bacs; aussi étoient-ils tous freres-lais d'abord; mais les figures de ces Chevaliers qui restent encore, & l'épitaphe citée, montrent qu'ils se firent Prêtres dans la suite. Ils portoient sur leurs manteaux des marteaux à manche pointus par le bas; & ils les portoient de différentes formes, comme on le voit dans l'Église de S. Magloire à Paris. Leur habit étoit blanc. Pie II. supprima cet Ordre en 1459. L'épitaphe qui se voit à S. Magloire montre qu'il subsista pourtant encore en France. Elle est de 1526. Il y en avoit même encore en 1612. lorsque leur hôpital fut donné aux Bénédictins. Le nom de l'Ordre leur venoit du Grand hôpital de S. *Jacques* du haut-pas de Luques en Italie, aux dépens duquel on entretenoit un passage sur la riviére d'Argue-le-Blanc, dit Du Breul, ou d'Arno, comme conjecture le Pere Hélyot, dans l'État de Florence sur le grand chemin de Rome, où l'on faisoit de grandes exactions, qui par-là furent abolies. Voyez Du Breul, *L. II.* Malingre, *Antiquité de Paris*, *L. II.* le P. Helyot, *P. II. c.* 41.

Hermite de S. Jacques de Molinio & de Loupçavo près de Luques. Nom des Hermites d'une Congrégation qui fut une de celles qu'Alexandre IV. réunit pour former l'Ordre des Augustins, ou Hermites de S. Augustin. Pere Hélyot, *T. III. c.* 2.

☞ Chevaliers de S. Jacques. Nom d'un Ordre de Chevalerie que Florent V^e Comte d'Hollande, Zélande & Frise institua à la Haye l'an 1290. Ils portoient pour marque de leur Ordre une chaîne d'or sur laquelle il y avoit six coquilles, avec une médaille pendante au bas du collier, où étoit l'image de l'Apôtre S. *Jacques*.

Jacques Bon-homme. Voyez JACQUERIE.

JACQUESME. (SAINT) Nom d'un bourg fort ancien. *Axima*. Il est dans la Tarentaise, en Savoye, près de l'Isere, entre Monstiers, & S. Maurice. Maty.

JACQUETTE. Voyez JAQUETTE.

JACQUETTE, f. f. *Jacoba*. Nom propre. C'est un diminutif de Jacques. On ne donne le nom de *Jacquette* qu'à des filles de basse condition.

☞ JACQUIER, f. m. Quelques-uns donnent ce nom aux Paysans qui formérent la faction de la Jacquerie en France pendant la prison du Roi Jean. Dom Duplessis s'en est servi dans son *Histoire de l'Eglise de Meaux*, *T. I. p.* 275.

JACSCHABAT, ou JACSHABAT, f. m. Terme de Calendrier. Voyez JAKSHABAT, c'est la même chose.

JACTANCE, f. f. Vieux mot, qui signifioit autrefois, Louange de soi-même faite par vanité & sans fondement, & qui venoit du verbe *jacter*. *Jactantia*. Ce Gascon se vante d'avoir fait trente combats; c'est une pure *jactance*. ☞ M. Huet a pourtant dit: Et par une telle *jactance* il n'y a point d'invention ni de découverte dont je ne puisse m'attribuer la gloire.

☞ JACUA-ACANGA, f. f. Plante du Brésil que les Portugais appellent *Fedagoso*. Sa tige croit à la hauteur de plus de deux pieds. Elle est velue & rameuse. Ses feuilles sont grandes comme la main, ayant la figure de celles du Napeta, rudes, plus piquantes que celles de l'ortie, & repliées. Il s'éléve d'entre elle en ses sommités une espéce d'épi long d'environ dix doigts, garni de petits grains verds, comme au plantain, excepté que ces épis sont courbés en queue de scorpion, finissant par de petites fleurs bleues & jaunes, qui ont la figure d'un petit calice. Sa racine est longue d'un pied, presque droite, ligneuse, jettant un peu ou point de filamens, brune en dehors, blanche en dedans, d'un goût insipide. Elle croît aux lieux sablonneux. Il y en a de plusieurs espéces. Elle est fort en usage en Médecine. Elle est détersive, vulnéraire, résolutive, consolidante. On l'emploie en fomentations, en cataplasme, & dans les onguents. Lémery.

JACULATOIRE, adj. m. & f. Terme de dévotion, qui se joint particuliérement au mot *d'oraison*. *Jaculatorius*. C'est une priére faite du fond du cœur, quand on s'éléve à Dieu avec une fervente dévotion. Il faut faire de temps en temps des oraisons *jaculatoires*. ☞ On nomme oraison *jaculatoire* une priére courte mais fervente; ce qui lui a fait donner le nom de *jaculatoire*, de *jaculum*, un trait, un dard, parce que ce sont des élancemens de l'ame vers Dieu, qui s'élévent à lui comme des traits rapides. Rien n'est si utile que d'élever de temps en temps son cœur à Dieu par de courtes oraisons *jaculatoires* comme faisoient les Moines d'Egypte, au rapport de S. Augustin dans sa Lettre 121. Conf. d'Ang. Ils avoient éprouvé, selon que l'assûre Cassien, *L. II.* de l'Instit. des Moines, *C.* 10. que ces sortes d'oraisons avoient une force merveilleuse pour nous tenir attachés à Dieu, & nous garantir des attaques du démon. Id. Les Pseaumes de David sont pleins de ces oraisons *jaculatoires*. Id.

Ce mot vient de *jaculari*.

Jaculatoire, en termes d'Hydraulique, se dit des fontaines qui font des jets d'eaux élevés en l'air, soit par la compression naturellement faite par le poids des eaux, dont la source est plus haute, soit par la force des pompes, ou d'autres machines. Les fontaines *jaculatoires* font la plus grande beauté d'un jardin. On dit plus souvent un *jet d'eau*, qu'une *fontaine jaculatoire*.

☞ JACUSTKOI. Ville de l'Empire Russien en Sibérie, dans la Tartarie, sur la riviére de Lena, au pays des Jacutes qu'elle tient dans le respect, & dont elle prend son nom.

JACUTAGA, f. m. Nom d'Office à la Cour du Grand-Seigneur. C'est le nom du premier des deux Eunuques, qui ont soin du Trésor de l'Empereur, & sont au-dessus de l'Esnederbassi. Le *Jacutaga* a le tiers du deuxiéme denier que l'Esnederbassi prend sur tout ce qui se tire du trésor, Vigenère, *Illustr. sur Chalcond. p.* 331.

JAD.

JADASON, f. m. Nom propre d'une riviére, dont il est parlé dans Judith, I. 6. Les Septante le prennent pour l'Hydaspe.

JADE, f. m. Pierre verdâtre, tirant sur la couleur d'olive, qui est estimée à cause de sa dureté, étant beaucoup plus dure que le porphyre, que l'agathe, & que le jaspe, qu'on ne peut tailler qu'avec de la poudre de diamant. Il est fort en estime chez les Turcs & chez les Polonois, qui en ornent toute sorte d'ouvrages, & sur-tout les manches de leurs sabres, qu'ils font graver & remplir d'or fin. On en fait même des vases. Il y en a de deux ou trois verds différens. Les cabinets des Curieux sont pleins de cimeterres, de couteaux emmanchés de *jade*. On tient que le *jade*, appliqué sur les reins, préserve de la colique néphrétique M. Bernier dit, que les Caravanes du Thibet en portent au Cachemire, & que les Galibis en font grand trafic, & l'estiment autant que le diamant. Les naturels de l'Amérique méridionale l'estiment fort, à cause de la vertu qu'ils lui attribuent contre l'épilepsie, les maux de reins, la gravelle, & la pierre, en la portant sur les reins. On en a imprimé un Traité à Paris, où on l'appelle *pierre divine*. Quelques-uns écrivent *yade*, ou *iade*.

JADE, f. m. Nom propre d'une petite riviére du Cercle de Westphalie. *Jada*. Elle coule dans le Comté d'Oldenbourg, & forme à son embouchure un assez grand golfe, au couchant de l'embouchure du Wéser.

JADERA. Voyez ZARA.

JADIS. Adverbe de temps, qui signifie l'ancien temps. *Olim*. On ne le dit point en prose dans le style sérieux, mais on le dit encore en vers.

Mais cela fut jadis *au temps des nos aïeux*. Bal.

On n'aime plus comme on aimoit jadis.
Des-Houl.

On appelle ironiquement les vieillards qui suivent les anciennes modes, les bonnes gens du temps *jadis*.

D'une

D'une Architecture
Du temps jadis,
La sage nature
M'a fait un logis. Regn.

Ce mot vient du Latin *jam diù.*

JAE.

JAËN, s. m. Nom propre d'une ville d'Espagne, située dans l'Andalousie, aux confins du Royaume de Grenade. *Giennum, Gienna, Fanum S. Johannis*, anciennement, *Oninges, Oringis, Aurigi, Aurigia.* Jaën est une grande ville, & assez belle: sous les Maures, elle étoit capitale d'un Royaume qui portoit son nom. Le Roi Ferdinand en chassa les Infidéles l'an 1246. C'est maintenant un Évêché suffragant de Tolède. Il y a un château, construit sur une éminence voisine. C'est le même Ferdinand, qui y fonda un Évêché, dont la Cathédrale fut la principale Mosquée que ce Prince fit consacrer en Église, lui donnant des villes, des châteaux, & des terres suffisantes. Le premier Évêque, nommé Pierre, n'y fut établi qu'en 1249. après que l'érection du nouveau siége eût été autorisée par le Pape Innocent IV.

JAF.

JAFA, ou JAFFA, ou JAFFE, ou JOPPÉ, s. f. ou JAFFO, & JAPHO, s. m. *Jaffa*, est le plus ordinaire & le plus en usage. C'est une ville qu'on dit être une des plus anciennes du monde, & avoir été fondée par Japhet, fils de Noé. *Joppe.* Elle est sur la côte de la Palestine, à huit lieues de Jérusalem. C'étoit à *Joppé* qu'abordoient les vaisseaux d'Hiran, Roi de Tyr, qui apportoient à Salomon le bois & les pierres de taille, qu'il employa à la construction du Temple. Jonas s'embarqua à *Joppé* pour éviter d'aller à Ninive. L'Apôtre S. Pierre y ressuscita Dorcas. Cette ville fut érigée en Évêché suffragant de Césarée. Godefroy de Bouillon & S. Louis la prirent; mais ayant été reprise par les Sarrazins ils la détruisirent. Ce n'est presque plus qu'un monceau de ruines; il n'y reste que quelques maisons, & un petit fort, gardé par le Prince de Gaza. Son port est encore le lieu où abordent les pélerins qui vont visiter la Palestine.

Son ancien nom est Joppe, d'où s'est fait *Japha*, *Jafa*, en aspirant le *p*. Quelques Auteurs écrivent *Jope*, & disent que cette ville prit ce nom de *Jope*, fille d'Éole, qui épousa Céphée. D'autres conjecturent que ce fut de Japhet fils de Noé, qui la fonda. D'autres le tirent de יפה, *Japhah*, qui signifie *être beau*, de sorte que *Joppé* signifieroit La Belle. En effet, le Géographe Étienne remarque que ce lieu étoit dans une très-belle situation, ayant de très-belles vûes & fort étendues, jusqu'à Jérusalem. ☞ Joinville dit *Japhe*. Nous logeâmes aux champs tout à l'entour d'icelui chastel de *Japhe* qui étoit séant lez de la mer, & en une Isle. Joinv. On y fait du savon estimé dans le pays, & qui se débite à *Jafa. Mém. des Miss. du Lev. T. V. p.* 22.

C'étoit-là, selon les Poëtes, qu'Andromède fut attachée à un rocher, d'où Persée la délivra.

Dans l'Antiquité Ecclésiastique *Jafa* est un Évêché suffragant de Césarée, dont elle est éloignée d'environ 35 milles au sud, c'est-à-dire, de près de douze lieues, à 7 ou 8 lieues au couchant de Jérusalem, à 6 milles, ou 2 lieues de Lydda du même côté, & à 47 milles, ou environ 16 lieues au nord d'Ascalon.

JAFANAPATAN, ou JAFNIPATAN, s. m. Nom propre de lieu. *Jafanapatanum.* C'est une forteresse des Hollandois, située sur la côte méridionale d'une grande presqu'île, qui fait la partie septentrionale de l'île de Ceylan, & qui comprend le Royaume de *Jafanapatan*, dépendant des Hollandois. Maty. Voyez Ribeyro, Hist. de Ceylan, *L. I. C.* 12.

On dit qu'il y a à *Jafanapatan* un Séminaire fondé par un Flamand nommé Rhédan, où la jeunesse de Malabare est instruite dans la langue Hollandoise, & dans les bonnes Lettres. Nous disons *Jafanapatan* plutôt que *Jafnipatan.*

☞ JAFISMKE, s. m. Les Moscovites appellent ainsi les richedales ou écus blancs d'Allemagne, à cause de la figure de S. Joachim qui est empreinte sur ces sortes d'espéces, qui commencérent à être battues en 1519. dans la ville de Jochimstal en Bohême. Les *richedales* sont reçues en Moscovie sur le pied des écus de France.

JAG.

JAGERNDORE, KARNOW, ou JARNOW, s. m. Nom propre d'une petite ville de Silésie. *Carnovia, Jagerndorpium.* Elle est capitale de la principauté qui porte son nom, & ornée d'un magnifique château. On la trouve vers les confins de la Moravie, sur la rivière d'Oppa, à quelques lieues au-dessus de Tropaw, vers le nord. Maty.

JAGERSBOURG, s. m. Nom propre d'une Maison de campagne du Roi de Danemarck. *Jaserburgum.* Elle est dans l'île de Zélande, à quatre lieues de Copenhague. La Cour de Danemarck y passe ordinairement cinq ou six semaines toutes les années, pour prendre le divertissement de la chasse. Maty.

☞ JAGLIAU, s. m. Vieux mot. Glayeul.

JAGNIEVO, s. m. Nom propre d'une petite ville de la Turquie, en Europe. *Jagnievum.* Elle est dans la Servie, environ à cinq lieues de Novibazar. On dit que cette ville est assez bonne & qu'il y a plusieurs Catholiques.

SAINT-JAGO. Voyez S. JACQUES. M. Frézier dit que *Sant-Jago* c'est S. Jacques le Majeur, & que le Mineur s'appelle Sant-Diégo.

☞ JAGOARUCU, s. m. Animal qui abboie à la manière d'un chien. Aussi ces animaux passent-ils pour les chiens des habitans du Brésil. Ils vivent de fruits & de proie, & sont fort mordans. Leur couleur est mélée de brun & de blanc, & ils ont la queue fort velue.

JAGODNA, s. f. Nom propre d'une bonne petite ville de la Turquie, en Europe. *Jagodna.* Elle est dans la Servie, près de la Morawe, entre la ville de Nissa, & celle de Semendria. Maty.

☞ JAGONCES, s. f. Vieux mot. Sorte de pierre précieuse, qu'on a aussi appellée *Jargones.*

JAGOS, s. m. Nom d'un peuple d'Afrique. *Jagus.* Les *Jagos* sont errans comme les Arabes, & ils sont répandus en plusieurs endroits de la basse Éthiopie, mais principalement dans le Royaume d'Anzico. Ils adorent le soleil & la lune, ils sont robustes & habiles à voler: c'est leur grand métier, & si féroces, qu'ils se mangent les uns les autres, dès qu'ils sont morts. Ils n'ont pour toutes armes qu'une hache, un arc, & des flèches. Maty. On dit qu'ils sont anthropophages, & les plus cruels d'entre les anthropophages. Voyez de la Croix, *Relat. d'Afriq. T. I.*

☞ JAGRE, s. m. Sucre fait avec le tari ou vin de palmier & de cocotier. Lorsque le tari est récemment tiré de l'arbre, si on le fait bouillir dans une poële avec un peu de chaux vive, il s'épaissit & devient en consistence de miel. En le laissant bouillir un peu plus longtemps, il devient solide comme du sucre, moins délicat à la vérité que celui que l'on fait avec le jus de cannes, mais néanmoins presque aussi blanc. C'est avec ce sucre que le menu peuple fait toutes ses confitures. Les Malabares l'appellent *Jagara*, & les Portugais *Jagre. Voyages de Dellon, to.* 1. *c.* 22. *p.* 178.

☞ JAGRENATE. Lieu des Indes, situé à l'une des embouchures du Gange, & célèbre par une grande Pagode qu'on y a bâtie. C'est où le grand Bramine fait sa résidence.

☞ JAGUACINI, s. m. Animal du Brésil qui est de la grandeur d'un renard, & à peu près de même couleur. Les *Jaguacinis* vivent principalement de cancres & d'écrevisses, & même de cannes de sucre, dont ils font souvent un grand dégât. C'est d'ailleurs un animal qui n'est point nuisible, fort endormi, & qu'on prend facilement.

JAGUR, s. m. Nom propre d'une ville de la Terre-Sainte. *Jagur.* Elle étoit dans la Tribu de Juda. *Jos. XV.* 21. & vers le sud-est. P. Lubin.

JAH.

JAH, s. m. Nom propre de Dieu chez les Hébreux. *Ja.* C'est

C'est un abbrégé de יהוה, *Jéhovah*. Voyez ce mot. Il faut écrire *Jah*, & non pas *Ja*; car en Hébreu il y a deux consonnes יה. Quelquefois les Hébreux, ou plûtôt les Chaldéens & les Rabbins, l'écrivent par deux *jods*, avec un kamets dessous, ou bien trois jods posés en triangle. Galatin, le P. Kirker, & d'autres trouvent du mystère & de la Cabale dans cette manière d'écrire ce nom de Dieu, & croient qu'elle marque la Trinité des personnes dans l'unité d'essence.

JAHAR, s. m. Terme de Calendrier. Voyez JAR.

JAHATZ, s. m. ou JACAZA, s. f. Nom propre d'une ville de la Palestine. *Jassa*. Elle étoit dans la Tribu de Ruben, aux confins de celle de Gad, & au nord de la montagne de Nébo. Les Israélites y défirent Séhon, Roi des Amorrhéens, & elle fut ensuite donnée aux Lévites. *Nomb. XXI.*

JAI.

☞ JAÏANS, s. m. Vieux mot. Géant. On a écrit aussi *jayans*.

JAÏCK, s. m. Nom propre d'une grande rivière de la grande Tartarie. *Jaïcus*, anciennement *Rhymus*. Elle a sa source dans le Pascatir, en Moscovie, & coulant vers le sud-ouest, elle sépare les Tartares Kalmoucs des Nogais, qui dépendent du Royaume d'Astracan, & se décharge dans la mer Caspienne, entre l'embouchure du Wolga & celle du Chésel.

JAÏCUBI, s. m. Nom propre d'une rivière de la grande Tartarie. *Jaïcubius*. Elle coule dans le pays des Tartares Kalmoucs, reçoit le Cosir, & se décharge dans la mer Caspienne, entre Jaïck, & le Chésel. Sanson, dans ses grandes Cartes, l'appelle Yem, & la forme par le concours de la Rhuda, & de la Margha. Maty.

JAÏCZA. Voyez JAYZA.

JAÏET. Voyez JAIS.

JAILLIR, v. n. Qui ne se dit que des choses liquides qui sont poussées en quelque lieu avec violence. *Salire*. Il y a plusieurs fontaines en ce jardin qui *jaillissent* fort haut. Il y a une source dans cette vallée qui *jaillit*. Il y a une étincelle de feu qui a *jailli* sur vous. Les chevaux font *jaillir* la boue sur les passans.

Ce mot vient de *jaculari*.

Vaugelas condamne *jaillir*, & n'approuve que *rejaillir*, mais l'un & l'autre est bon, avec cette différence, c'est que *jaillir* marque une action simple, absolue & directe: & *rejaillir* signifie le redoublement de cette même action.

Fait jaillir *dans les airs le crystal des fontaines.*
Mén.

En vous forçant à jaillir *dans les airs.* Des H.

JAILLISSANT, ante, adj. Qui jaillit, qui est poussé avec violence. *Saliens*. Il se dit proprement des fontaines qui font des jets dans les jardins, soit par la pesanteur des eaux, soit par la compression artificielle des machines. Quelques-uns ont douté que les Anciens eussent l'art de faire des fontaines d'eaux *jaillissantes*: mais cela est certain. Pline le Jeune parle de celles qu'il avoit dans sa maison de Toscane. Fel.

☞ JAILLISSEMENT, s. m. Action de jaillir. Le *jaillissement* des eaux. Le *jaillissement* du sang.

JAINVILLE. Voyez JANVILLE.

JAIS, qu'on écrivoit autrefois JAYET, ou JAÏET, s. m. Minéral ou pierre fossile fort noire qui se fait d'un suc lapidifique & bitumineux dans la terre, comme le charbon, mais celui-là s'écaille, & reçoit un beau poli. *Gagates*. Il se travaille comme l'ambre, dont il a la plûpart des qualités. Il y en a beaucoup en Dauphiné. Rabelais décrit la Pragmatique-Sanction avec ses Patenôtres de *jaïet*, car on en fait principalement des Patenôtres & des boutons de deuil. Pour bien louer des chevaux noirs, on dit qu'ils sont noirs comme *jais*.

Huile de *jais*.

J'avois certain esprit d'ambre
Dans un flacon d'or haché,
Qui parfumoit une chambre
Pour peu qu'il fût débouché:
Une infâme créature
Le voulut sentir de près;
Devinez son aventure,
Il devint huile de jais. Sénecé.

Jais, est aussi un verre qui imite le *jais* minéral, qui se fait dans les verreries. On le tire en de longs filets creux qu'on coupe, ou qu'on forme comme on veut. On s'en sert dans les broderies, & dans les garnitures de deuil. On fait celui-ci de telle couleur qu'on veut, mais le plus ordinaire est le blanc & le noir.

JAIVE, s. f. Nom propre de lieu. *Gaveda*, & *Gavea*. C'est dans une lettre d'Alexandre III. de l'an 1180 une terre appartenant à l'Église de Digne. Hadr. de Val. *Not. Gal. p. 172.*

JAIZY, s. m. Nom d'office chez les Turcs. Sécretaire, Contrôleur. *Scriba*, *Notarius*. Tous les Offices & dignités de Turquie ont chacune leur Checaya, & leur *Jaizy*. Le *Jaizy* de l'Imbro-Orbassi ou Grand Écuyer, tient le registre & contrôle des Écuries, & ainsi des autres. Vigénère, *Illust. sur l'hist. de Chalcond pag.* 348.

JAK.

☞ JAKHALS, s. m. Animal qui ressemble à un renard, & qui se trouve dans la Basse-Ethiopie. On dit qu'il a l'odorat extrêmement fin, & que comme il découvre la proie de fort loin, le lion qui le mène avec soi la prend, & lui en fait part.

JAKOTYN, s. m. Nom propre d'un bourg qui a une bonne forteresse. *Jakotynum*. Il est dans la basse Volhinie, sur la rivière de Supoi, environ à dix-sept lieues de la ville de Kiovie, du côté du levant. Ce lieu appartient aux Moscovites. Maty.

JAKSA, ou JAEKTSIE, s. f. Nom propre d'une ville que M. de Witsen met dans la Daurie, en la grande Tartarie. *Jaksa*, *Jacksia*. Elle est environ à dix lieues de la rivière d'Amur, vers le nord & à quarante d'Albazin, ville des Moscovites vers le levant. Maty.

JAKSHABAT, s. m. Terme de Calendrier. Nom du douzième & dernier mois de l'année des Tartares Orientaux, & de ceux dont les terres font partie de l'Empire de la Chine, des Igméens & des Cataïens. Il répond au mois de Novembre. On l'appelle aussi *Jacschaban*.

Ce nom dans la langue des Tartares Orientaux veut dire *rosalisshabat*, c'est-à-dire, *schabat* pendant lequel il y a beaucoup de pluie, ou de rosée.

JAKUTI, s. m. Nom d'un peuple de la grande Tartarie. *Jacutus*. M. de Witsen, dans la carte qu'il a donnée de ce pays, place les *Jakutis* à l'orient de la rivière de Lena, vers son embouchure, dans l'Océan septentrional, au septentrion oriental des Tungoeses, ainsi ils occupent la partie occidentale du pays que les Cartes ordinaires appellent Mongal. Maty.

JAL.

JALA, JAELE, ou YALE, s. f. Nom propre d'une petite ville mal peuplée de l'Ile de Céylan. *Jala*, *Jaula*. Elle est à vingt & une lieues de Mature, vers l'orient septentrional, & elle est capitale d'un pays, qui étoit autrefois un Royaume particulier, mais qui n'est aujourd'hui qu'une province de l'État des Hollandois dans l'Ile de Céylan. Maty.

JALAGE, s. m. Droit Seigneurial que le Seigneur prend sur chaque poinçon de vin vendu en détail. C'est la même chose que ce qu'on appelle ailleurs *droit de forage*. Et ce mot vient de ce qu'on mesure le vin dans une *jale*, ou *jatte*.

JALAP, s. m. Plante médecinale qui croît naturellement aux Îles de Madère. On croit que le vrai *Jalap* est une plante dont la tige est branchue, haute de trois pieds environ, garnie de feuilles opposées, entières, larges à leur base, pointues à leurs extrémités, charnues, & d'un verd un peu pâle. Sa fleur est un tuyau évasé en entonnoir à pavillon crénelé, de couleur rouge comme de l'écarlate, quelquefois varié de jaune & de blanc, fort agréable à la vûe. Cette fleur s'épanouit la nuit, & elle se referme au moindre rayon du soleil; c'est pourquoi on l'appelle *belle de nuit*, ou *merveille du*

du Pérou. S'il pleut pendant le jour, ou si le Ciel est couvert, elle se tient ouverte. Lorsque cette fleur est passée, il paroît un fruit ridé, qui contient dans sa cavité une semence presque ronde. Sa racine est grise, résineuse, parsemée de veines, d'un goût un peu âcre : on nous l'apporte séche, coupée en rouelles. Cette racine est fort en usage en Médecine ; elle purge les sérosités : on s'en sert pour l'hydropisie, pour les obstructions. En Latin, *Jalap officinarum fructu rugoso*. P. Tournefort, *Inst. Rei herb.* 130. Le bon *jalap* est pesant, d'une couleur entre gris & noir ; quand il est rompu, il doit avoir des veines résineuses, dans lesquelles est sa principale vertu. La résine de *Jalap* purge les sérosités, & pour cette raison elle est bonne pour l'hydropisie.

☞ JALASAGAN. Ville de la Tartarie : elle est appellée par les Mogols *Chambalik*, ou la bonne ville, car en langue des Mogols *Cham* veut dire *bon*, & *Balk* veut dire *Ville*.

☞ JALDABAOTH, f. m. Nom que les Nicolaïtes donnoient à une espéce de Divinité qu'ils honoroient. *Jaldabaoth* Barbelo étoit mere de *Jaldabaoth*. Fleury, *Hist. Eccl. L. II. nombre* 21. S. Epiphane dans son Panarion, C. 25. où il traite de l'hérésie des Nicolaïtes, dit *p. III.* que, selon quelques-uns de ces Hérétiques, *Jaldabaoth* étoit le fils aîné de Barbelo, & que pour cela il devoit être honoré parce qu'il avoit découvert bien des choses ; qu'en conséquence ils avoient forgé des livres sous le nom de *Jaldabaoth*, & une infinité de noms barbares de Principautés & de Puissances, qu'ils plaçoient dans chaque ciel, & qui étoient contraires à l'ame des hommes.

Ce mot est manifestement Hébreu, & apparemment composé de יעל, *profuit*, & דבא, *fermo*, & on lui donnoit ce nom dans cette secte, parce que l'on prétendoit que par ses discours & les livres dont on vient de parler, il avoit beaucoup servi, il avoit été fort utile.

JALE, f. f. Espéce de jatte ; sorte de grand baquet dont on se sert à Paris pour mesurer de la farine, & en d'autres lieux pour transporter la vendange de la vigne à la maison.

Du Cange dérive ce mot de *jalo*, ou de *galo* qui est une mesure des liquides chez les Anglois, qui contenoit huit pintes du pays, & qui contient environ quatre pintes de Paris. Au reste les Anglois ne disent ni *jalo*, ni *galo* : ils disent *Galon*.

JALÉE, f. f. Sorte de mesure. Une *jalée* de vin. Voyez JALE. Ces mots de *jalage*, *jale*, *jalée*, s'écrivent quelquefois avec deux *ll*, *jallage*, &c.

JALÊME, f. m. Nom propre d'un faux Dieu des Grecs. *Jalemus*. Le Dieu *Jalême* présidoit aux funérailles, à tous les devoirs funébres que les vivans rendoient aux morts. Chez les Romains c'étoit une Déesse, qu'ils nommoient *Nania*, qui faisoit cet office. Vossius, *de Idolol. L. VII. c.* 17.

JALET, f. m. Petit caillou rond. *Missilis globus*. Il est vieux, & n'est plus en usage qu'en cette phrase, Arbalête à *jalet*, parce que c'est une arbalête qui se charge avec une pierre ronde, telle qu'on en trouve dans les embouchures de riviéres, qu'on nommoit autrefois *jalet*, & maintenant *galet*. Au défaut de cette sorte de pierre, on se sert d'une petite boule de terre grasse cuite, qu'on met dans le panetier de l'arbalête, & qui porte aussi le nom de *jalet*.

Ce mot vient du Grec ἰάλλειν, qui signifie *mittere*, jetter, lancer, parce qu'on s'en servoit autrefois comme de balles pour tirer. Il est plus court de dire qu'il vient de *jaculum*.

☞ JALIGNY, f. m. Petite ville de France dans le Bourbonnois, sur la riviére de Besbre.

JALINES, subst. Nom propre de lieu. *Jalina*, *Macaria*. C'étoit anciennement une ville, maintenant ce n'est qu'un village, situé sur la côte septentrionale de l'île de Cypre. Maty.

JALLAGE. Voyez FORAGE.

JALLE, f. f. Nom propre d'une riviére de France, qui se jette dans la Garonne deux lieues au-dessous de Bourdeaux. *Jala*. De Valois dit qu'il n'a trouvé que ce nom Latin, quoique quelques-uns appellent cette riviére *Gealus*. Du reste, il ne doute point qu'on ait dit autrefois *Gala* au lieu de *Jala*. Voyez *Not. Gal. p.* 88. *col.* 1.

JALLU. Le Mont-*Jallu*. Nom de lieu près de Châteauneuf, dans le Sonnois en France. Quelques-uns croient que c'est l'ancien *Jalgeium*, *Rupes de Jalgeio*. Valois, *Not. Gall. p.* 243. *col.* 1.

☞ JALMÈNE, f. m. Fils du Dieu Mars & de la belle Astioché : il commandoit avec Ascalaphe les Béotiens d'Orchomène au siége de Troye. *Jalmenus*.

JALOFE, f. m. & f. Nom propre d'un peuple de la Nigritie, en Afrique. *Jalofa*. Les *Jalofes* occupent le pays qui est entre la riviére de Sénéga, & celle de Gambia ; & ils ont plusieurs Rois dépendans du grand *Jalof*, qui porte aussi le titre de Roi de Sénéga. Ils sont Mahométans, mais très-ignorans ; & ils ne s'occupent presque qu'à cultiver la terre, ou à paître leurs troupeaux. Il ne croît ni blé, ni vin dans leur pays, mais ils ont beaucoup de dattes, dont ils se servent pour faire leur breuvage, & du maïs dont ils font leur pain. Ils n'ont que des villages tout ouverts, sont adroits à manier leurs chevaux ; mais ils n'ont point encore l'usage des armes à feu. On dit qu'ils ont une coutume fort singuliére, qui est, que les fréres de ceux qui meurent succédent, au préjudice de leurs enfans, ce qui s'étend même jusqu'à la maison Royale, les enfans du Grand *Jalof* ne montant sur le thrône qu'après leurs oncles. On tire de ce pays des cuirs de bœuf, de la cire, de l'ivoire, de la gomme Arabique, de l'ambre gris, de l'or, de l'argent, & des esclaves. Maty. Voyez Dapper, *Description de l'Afrique*, *page* 228. *& suivantes*.

JALON, f. m. Perche, ou grand bâton armé de papier blanc, ou blanchi par le bout, qu'on plante en terre de distance en distance, pour prendre, ou former des alignemens, soit pour planter, soit pour bâtir. *Pertica*. Planter des *jalons*. Les *jalons* sont des bâtons pointus, propres à ficher en terre à force de coups de mailloets, d'une longueur fort juste & fort égale, qui soient environ de trois à quatre pieds, fendus par l'extrémité, qui doit rester en dehors, afin de mettre un peu de papier blanc dans cette extrémité. Ils servent à prendre les alignemens d'un Jardin. La Quint. *P. I. c.* 13.

JALONA. Voyez FANAR.

JALONNER, v. n. C'est planter des jalons de distance en distance sur une ligne droite, soit pour planter des arbres, soit pour autre chose. Nous *jalonnâmes* tout le matin. La Quint. Il faut *jalonner* cet espace de terre pour y dresser des allées. Liger.

☞ JALOUSER, v. a. Être jaloux, envieux de quelque chose. On trouve ce mot dans les Annales Galantes, où il est dit que les Polonois *jalousoient* la nouvelle Monarchie de Ladislaüs Roi de Bohême. On le trouve encore dans les Réflexions sur la prétention des Princes du sang, contre les Princes légitimés en 1716. Les Princes qui avoient *jalousé* son droit n'ont-ils pas été obligés de la reconnoître par les traités de paix ? On voit par ces deux passages que *jalouser* ne signifie pas donner de la jalousie, mais plutôt en recevoir. Au reste ce verbe n'est pas encore d'un usage bien établi.

☞ Jalousé, ée, adj. On appelle, fenêtre *jalousée*, une fenêtre faite de petites tringles de bois croisées diagonalement, ensorte qu'elles laissent des maniéres de losanges vuides, par lesquelles on peut voir sans être vû.

JALOUSIE, f. f. Passion de l'ame qui porte à envier la gloire, ou le bonheur d'autrui ; inquiétude, crainte de partager ou de perdre un bien qu'on posséde, ou qu'on desire de posséder. M. de la Chambre dit que la *jalousie* est une confusion d'amour, de haine, de crainte & de désespoir. *Invidia*. Un sujet trop puissant donne de la *jalousie* à son Prince. Cette femme n'a point de ces *jalousies* chagrines contre toutes les vertus. S. Évr. Une noble *jalousie* est utile aux mortels. Boil. La *jalousie* de l'autorité est la plus délicate, & la plus inquiéte. S. Évr. Alexandre ambitieux par-tout, étoit piqué d'une *jalousie* de supériorité dans ses études. S. Évr. N'attaquez personne par la *jalousie* de l'esprit. Id. La *jalousie* mere des meurtres. Bossuet.

Fuyez sur-tout, fuyez ces basses jalousies ;
Des vulgaires esprits malignes frénésies. Boil.

Jalousie, se dit particuliérement en amour, de la crainte de préférence, ou de partage du cœur, ou des faveurs de la personne qu'on aime. Il n'y a point de passion plus violente,

violente, plus tragique, que la *jalousie*, qui naît d'une extrême amour. La Font.

La *jalousie* est mêlée d'amour, & de haine, elle prend tout de travers, & se fait des supplices de tout. S. Évr. Les défiances de la *jalousie* ont quelque chose d'injurieux, quand elle naît d'un soupçon de perfidie: mais la *jalousie* qui n'envisage que le cœur, est une délicatesse inséparable de l'amour. M. Scud. L'affreuse *jalousie*, toûjours alarmée par la crainte d'une préférence, ou d'une infidélité, est le plus dur supplice des Amans. S. Évr. La bienséance ne veut pas que les femmes fassent paroître certaines *jalousies*, qui sont un peu trop engagées dans les sens. Font. La *jalousie* se nourrit de soupçons, de défiance, de dépit, de chagrin. S. Évr. La *jalousie* que l'amour cause, est une fureur qui aveugle ceux qu'elle possède. D. Sc. Je sens la *jalousie* avec toutes ses horreurs. P. De Cl.

Une pointe de jalousie
Est un ragoût de grande utilité. Vill.

Les eaux amères de *jalousie* portoient malédiction ou bénédiction avec elles. Pelisson. Voyez au *Liv. des Nombres, c. V.* ce que c'étoit que ces eaux.

On dit figurément d'une place forte sur une frontière, qu'elle tient en *jalousie* les États & les Princes voisins, non seulement parce qu'ils ont envie de la posséder, mais encore parce qu'ils craignent qu'elle ne facilite les moyens de les attaquer. On dit aussi qu'une armée en campagne tient plusieurs places en *jalousie*, lorsqu'elles craignent d'être attaquées, & qu'elles ne peuvent juger à laquelle le Prince ennemi en veut.

Les Auteurs qui écrivent sur la vie mystique, & les Maîtres de la vie spirituelle, emploient ce mot de *jalousie* en parlant de Dieu. Cet époux dont la *jalousie*, la délicatesse, aussi bien que la sainteté est infinie, regardera le mauvais soin de ce Pasteur négligent, ou infidèle, comme un outrage. Ab. de la Trappe.

Jalousie, est aussi une fenêtre treillissée diagonalement, à travers laquelle on peut voir ce qui se fait au dehors sans être apperçu. *Cancelli, clathri, transenna.* Le Grand Seigneur voit par une *jalousie* tout ce qui se passe dans son Divan. Dans les Églises les *jalousies* qui servent aux Jubés, & aux Confessionnaux, sont quelquefois faites de panneaux de sculpture évidés.

☞ JALOUSIE. s. f. Contredanse.

☞ Sacrifice de Jalousie. *Voyez* CALICE de soupçon.

Jalousie, est aussi un nom que quelques-uns donnent à l'amarante, ou passe velours.

JALOUX, ouse, adj. Envieux, concurrent, qui craint que quelque autre ne lui ravisse un bien qu'il possède, ou auquel il aspire. *Zelotypus, invidus.* Il se dit premiérement à l'égard de l'ambition. Les gens d'un grand mérite ont toûjours des envieux & des *jaloux*. Thémistocle étoit *jaloux* de la gloire de Miltiade, ses triomphes l'empêchoient de dormir. On regarde d'ordinaire un mérite qui efface & éteint celui des autres, avec inquiétude, & avec des yeux *jaloux*. Bell.

Ce mot vient du Latin *zelosus*, ou de l'Italien *geloso*. Mén. & le Latin *zelosus*, qui n'est que de la basse Latinité, vient du Grec ζῆλος, *jalousie, envie, ardeur pour quelque chose.*

Jaloux, se dit particuliérement en matière d'amour, de celui qui craint qu'un rival n'enlève, ou ne partage le cœur de sa femme, ou de sa maîtresse. Ce vieillard est fort *jaloux* de sa femme, il l'observe.

Si Titus est jaloux, *Titus est amoureux.* Rac.

Le meilleur remède pour guérir les personnes *jalouses*, seroit de leur faire remarquer toutes les extravagances où cette humeur noire & bizarre les fait tomber. Bell. L'amour des *jaloux* est fait comme la haine. Mol. C'est aimer froidement que n'être point *jaloux*. Id. Les *jaloux* croient aisément les choses les plus fâcheuses. L. d'Ab. à Éloise.

Hélas! rien aux jaloux *ne peut être secret.*
Regnier.

On dit aussi en Théologie que Dieu est *jaloux* de sa gloire. *Deus zelotes.* Pour dire qu'il ne veut point qu'on adore les idoles, qu'on offre de l'encens à d'autre Dieu qu'à lui.

Jaloux, signifie aussi, inquiet, soupçonneux, délicat, attentif à se conserver la possession d'une chose. *Attentus, diligens.* Une femme doit être *jalouse* de son honneur jusqu'au scrupule; un Magistrat doit être *jaloux* de sa réputation d'intégrité; un Prince de son autorité. Chacun est *jaloux* de ses sentimens; & ceux mêmes qui se rendent aux nôtres, veulent se persuader qu'ils ne suivent que leurs propres lumières. Bell. On est plus *jaloux* de conserver son rang avec ses égaux, qu'avec ses inférieurs. M. Esp.

Jaloux, se dit figurément de ce qui cause de la jalousie. Ainsi l'on dit qu'une place, qu'une forteresse est *jalouse*: pour dire quelle est entre deux ou entre plusieurs États, à qui elle donne envie de s'en emparer. L'Acad.

Jaloux, en termes de Marine du Levant, se dit d'un vaisseau qui roule, & qui se tourmente trop, qui est en danger de se renverser, faute d'être bien lesté, ou appareillé.

Jaloux, se dit proverbialement en ces phrases. Il ne dort non plus qu'un *jaloux*. Il est *jaloux* de son ombre. Il en est *jaloux* comme un gueux de sa besace. Sans les *jaloux* on vivroit, pour dire que, quelque chose que l'on fasse, on trouve toûjours des Compétiteurs & des Antagonistes.

JAM.

JAM, ou JEM, s. m. Nom que les Cathaïens & les Turcs Orientaux donnent au troisiéme Tchagh, ou troisiéme partie de leur cycle duodénaire, qui comprend les 24 heures du jour & de la nuit. Ils ont aussi un cycle de douze années qu'ils divisent aussi en douze parties, dont la troisiéme s'appelle de même *Jam*, ou *Jem*. Ce mot signifie un Léopard; car ils donnent à chacune de ces parties un nom de quelque animal. D'Herbelot, *Bibl. orient.*

☞ JAM. s. m. Ville maritime d'Afrique, sur la côte de l'Océan, dans la Nigritie, à sept ou huit lieues de la rivière de S. Domingue.

☞ JAMACARU, s. m. C'est le nom de plusieurs espèces de figuiers de l'Amérique. Ray en compte six. Elles passent toutes pour être rafraichissantes, à l'exception des semences qui sont dessiccatives & astringentes. Leur gomme, leur fruit, leurs feuilles & leurs racines sont estimées bonnes pour les fièvres, de quelque manière qu'on en use.

JAMAGOROD, s. m. Nom propre d'une bonne forteresse de l'Ingrie. *Jama.* Elle est située sur la rivière de Laga, à cinq lieues de la ville de Narva, du côté du levant. Cette place étoit autrefois aux Moscovites, mais elle fut cédée aux Suédois avec son territoire l'an 1617.

JAMAÏQUE, s. f. Nom propre d'une Ile de la mer du Nord en Amérique. *Jamaica.* On la met au nombre des grandes Antilles, & on la trouve au midi de celle de Cuba, & au couchant de celle de S. Domingue. Elle fut découverte par Christophe Colomb l'an 1494. & occupée par les Espagnols, qui la nommérent l'Ile de S. Jacques, & la dépeuplérent presque entiérement. Les Anglois en sont les maîtres depuis l'an 1654. Elle peut avoir cent cinquante lieues de circuit. Elle est bien cultivée, & on en tire quantité de cuirs, du coton, du tabac & du sucre. Sa principale ville est Saint Jacques; Sévile de l'Oro, Mélila & Oristan sont fort déchues, & celle de Véga, qui faisoit porter aux descendans de Colomb le titre de Ducs de la Véga, est entiérement détruite. Maty.

Le tremblement de terre qui arriva à la *Jamaïque*, il y a environ cinquante ans, est un des plus terribles dont on ait jamais ouï parler. Il bouleversa toute l'île. La *Jamaïque* est abondante en Cacao. Voyez sur la *Jamaïque* Linschot, dans son Histoire d'Amérique.

Ce mot s'est formé de *James*, qui en Anglois signifie *Jacques*.

Il y a en Espagne des Marquis de la *Jamaïque*, qui sont une branche de la Maison de Portugal.

☞ JAMAÏQUE, s. m. Bois qui croît dans l'Isle de la *Jamaïque*. On l'appelle plus ordinairement Bois d'Inde.

JAMAIS.

JAMAIS. Prononcez *Jamès*, adv. de temps, qui se dit de toute la succession des siécles & des temps passés & futurs. *Nunquam*. Les propositions contradictoires ne peuvent *jamais* être toutes deux vraies en même temps. Je ne l'ai *jamais* vû. On n'en parlera *jamais*. Ce n'est *jamais* fait avec lui, il ne finit point.

☞ JAMAIS. Il se dit aussi quelquefois sans être négatif, comme en cette phrase, C'est ce qu'on peut *jamais* dire de plus grand. Ac. Fr.

Jamais, se prend aussi substantivement. Quand j'ai promis amitié à quelqu'un, c'est pour un *jamais*, pour toujours. On dit aussi, *jamais* au grand *jamais*.

Ce mot vient de *jam* & *magis*.

On dit proverbialement, La semaine des trois Jeudis, trois jours après *jamais*.

A Jamais, phrase adverbiale, qui signifie la même chose que *jamais*, mais avec plus de force & plus d'énergie. *In omne ævum, in omnem æternitatem*. Les pécheurs seront damnés *à jamais*.

A tout Jamais, autre phrase adverbiale, qui a plus de force encore qu'*à jamais*, mais qui ne se dit guere que dans le style familier. C'en est fait, je ne veux plus avoir d'affaire avec cet homme, j'y renonce *à tout jamais*.

Pour Jamais, phrase adverbiale, qui a le même sens que à jamais. *In omne tempus, in æternum*. L'ingratitude de cet homme m'a fait rompre avec lui *pour jamais*. J'ai quitté le jeu *pour jamais*.

Oui, j'ai dit à l'amour un adieu pour jamais. S. Évr.

Pour jamais *adieu*,
Pour jamais ! *ha, Seigneur, songez-vous en vous-même* &c. Racine.

Il y a cette différence entre l'usage de l'adverbe *jamais*, & des phrases adverbiales *à jamais*, *à tout jamais*, *pour jamais*, que *jamais* ne se met que dans des propositions négatives, & ces phrases adverbiales dans des propositions affirmatives.

JAMAISTERO ; ou JAMAYSOIT, subst. m. C'est une des cinq régions qui composent l'île de Niphon, la principale de celle du Japon. *Jamaistera*. Elle est bornée au levant par le Jetsengo, & baignée par la mer de tous les autres côtés. On divise cette région en douze provinces, que les Japonois appellent Royaumes, & qui prennent leurs noms de leurs capitales. Matt.

JAMAMA, s. f. Nom propre d'une ville de l'Arabie Heureuse, en Asie. *Jamama*. Elle est sur la riviére d'Astan, environ à cent lieues d'El-Catif, du côté du couchant, & elle est capitale d'une Principauté, qui est entre celles d'Haghias, d'Oman, & l'Arabie Déserte. Matt.

☞ JAMAVAS, s. m. Taffetas des Indes à fleur d'or ou de soie. Il y en a de même de brodés.

JAMBA, s. f. Nom propre d'une ville des États du Mogol, en Asie. *Jamba*. Elle est située sur une riviére, environ à vingt lieues du Gange du côté du couchant. Elle est capitale de la Province de *Jamba*. Matt.

Jamba, est aussi une Province du Mogolistan, dans l'Inde. *Jamba*. Elle a le titre de Royaume, & est séparée de celui de Patna, du côté de l'orient par le Gange, & environnée ailleurs par les Royaumes de Siba, de Naugracut, de Penbach, de Delly, de Bakar. Ses villes principales sont Calsery & *Jamba* sa capitale. On trouve aussi dans cette Province les États du Rahia, ou Prince de Décamperga. Matt.

JAMBAGE, s. m. Construction de maçonnerie, qui sert à soutenir quelque partie d'un bâtiment ; pilier entre deux arcades. Les piés droits d'une porte, d'une fenêtre, s'appellent *jambages*. *Orthostata*, *postes*. Les *jambages* d'une cheminée sont les deux petits murs qu'on éléve de chaque côté de la cheminée, pour en porter le manteau. Il faut rétablir le *jambage* qui soûtient cette poutre. *Jambage* d'un arc, *jambage* d'une croisée.

Chez les Tourneurs on appelle *jambage* de l'établier, deux piéces de bois droites & posées perpendiculairement sur une autre qui est couchée, & qu'on appelle semelle : ces deux piéces de bois qui sont peu éloignées l'une de l'autre, forment avec la semelle les piés de l'établier, & parce qu'il a deux piés, il a aussi quatre *jambages*, deux à chaque pié.

Jambage, se dit aussi en terme d'Écriture, des lignes droites & à plomb qui servent à former les caractéres, & surtout les *m* & les *n*. Il faut prendre garde que ces *jambages* soient bien égaux & bien droits.

JAMBE, s. f. Les parties basses du corps de l'homme, ou des animaux à quatre piés, qui leur servent à se soutenir, ou à marcher. *Crus*. En l'homme les Médecins divisent le pié en trois parties ; sçavoir, la cuisse, la *jambe*, & le petit pié. La *jambe* a deux os, dont le plus grand s'appelle le *grand focile*, & en Latin *tibia*. Le moindre s'appelle le *petit focile*, *l'os de l'éperon*, ou *de la fourgréve*, & en Latin *fibula*. La *jambe* s'étend depuis le genou jusqu'à la cheville du pié. Le *gras de* la *jambe*, est la partie charnue qui est au haut & au derriére de la *jambe*. On l'appelle aussi en Médecine *le mollet*, ou *le pommeau de la jambe*, en Latin *sura*. La partie antérieure & décharnée se nomme la *gréve*, ou le *devant*, & quelquefois *épine*, parce qu'elle est aiguë. Dans l'usage ordinaire on l'appelle souvent l'os de la *jambe*. Il m'a donné un coup dans l'os de la *jambe*, c'est-à-dire, dans cette partie de devant de la *jambe*. Les coups qu'on se donne aux os des *jambes* font bien de la douleur. Celui-là est maudit dans l'Écriture, qui tend les *jambes* à un aveugle pour le faire choir. Les Turcs, les Japonois, mangent & sont assis les *jambes* croisées, comme les Tailleurs travaillent ici. La plus grande peine des Courtisans est d'être toûjours sur leurs *jambes*, c'est-à-dire, de bout.

Ce mot de *jambe* vient de *campa*, qu'on a dit pour *crus*, dont les Italiens ont fait *gamba*, & les François *gambade*. Mén.

On appelle *jambe cagneuse*, celle qui est tortue, soit en dedans, soit en dehors. Une *jambe courte*, celle d'un boiteux qui n'est pas égale à l'autre. *Jambe de bois*, est un morceau de bois qui sert de *jambe* à un homme, à qui on en a coupé, ou qui en a perdu une, & qui s'applique & se lie à l'endroit où on la lui a coupée. Cet Officier a eu une *jambe* emportée d'un coup de canon, il a fallu lui mettre une *jambe* de bois. *Jambe* de bois se dit aussi de l'homme même estropié, qui a perdu, ou à qui on a coupé une *jambe*, & à qui on en a appliqué une de bois pour marcher. Voyez-vous cette *jambe* de bois ? c'est un des plus braves Officiers qui soient en France. Et on appelle un homme *haut en jambes*, qui a ces parties plus hautes qu'à l'ordinaire.

On dit par menace, qu'on rompra bras & *jambes* à quelqu'un ; pour dire, qu'on le battra vigoureusement. Et on dit aussi au figuré, qu'un Rapporteur a coupé bras & *Jambes* à une partie ; pour dire, qu'il lui a fait tout le mal qu'il lui pouvoit faire en rapportant son procès. Et en général de tout homme sévére, qu'il rompt bras & *jambes*.

☞ On dit d'un homme qui va bien à pied, qu'il a de bonnes *jambes*, qu'il a les *jambes* bonnes. On dit, Courir, aller à toutes *jambes* ; pour dire, Aller aussi vîte qu'on peut aller. On dit, Renouveller de *jambes* ; pour dire, Reprendre de nouvelles forces, reprendre vigueur. Il se dit aussi au figuré. Acad. Fr.

Jambe, en termes d'Anatomie, se dit de deux nerfs du clitoris. Car le clitoris a deux nerfs caverneux, un de chaque côté, qui viennent de l'os ischion ; ce sont ces deux nerfs, qu'on appelle, avant qu'ils se joignent, les *jambes* du clitoris, & qui se réunissant, en font le corps ; on les trouve pleins d'un sang noir & épais embarrassé dans leurs fibres. Dionis.

En termes de Manége, on dit les *jambes* de devant de cheval, & les *jambes* de derriére ; & la *jambe* du côté du montoir, & hors du montoir. On dit, qu'un cheval a des *jambes* de cerf, quand il les a maigres & menues, & qu'un cheval n'a point de *jambes*, quand il les a ruinées, ou arquées, ou gorgées, & que la *jambe* lui amollit, quand il bronche. On dit, qu'un cheval cherche sa cinquiéme *jambe* ; pour dire, qu'il est las, & qu'il auroit besoin d'une nouvelle *jambe*, qu'il charge la main du cavalier, & s'appuie sur la bride. On dit aussi, qu'il va à trois, quand il boite bien fort d'une *jambe*. On dit aussi des méchans chevaux, qu'on leur fera bien trouver des *jambes* à force de les piquer.

On

On dit à l'égard des *jambes* du cavalier, qu'un cheval connoît bien les *jambes*, qu'il prend les aides des *jambes*, qu'il répond aux *jambes*, qu'il obéit aux *jambes*; pour dire, qu'il suit les mouvemens du cavalier.

On dit aussi d'une femme, qu'elle est à cheval *jambe* deçà, *jambe* delà; pour dire, qu'elle va en selle comme un cavalier.

Jambe de bête, en termes de Vénerie, c'est depuis le talon jusqu'aux os, pour bêtes fauves, & jusqu'aux gardes pour bêtes noires, qui en font aussi la largeur. Saln.

Jambe, se dit aussi des pieds & des pointes du compas. Il y a des compas à deux *jambes*, à trois *jambes*.

Jambes. Ce mot s'emploie par les Géométres. *Crura.* Ce sont les côtés autour de l'angle droit d'un triangle. P. Pardies.

Jambes de force, en termes de Maçonnerie, est une chaîne, ou rang de pierre de taille qu'on fait dans un mur de plâtre, ou de briques, pour soûtenir les poutres, ou une grosse piéce de bois qu'on met au même lieu, & à même dessein, dans les bâtimens de charpente. On les appelle aussi *jambes sous poutres*, *jambe étriére*: c'est une construction de pierres de taille qui sont engagées par leur queue dans un mur de refend, ou mitoyen, ensorte qu'elles font un ou deux paremens ou tableaux. *Jambe* boutice est presque la même chose; la seule différence qu'il y a, vient de ce que les côtés des pierres ne font point de tableau, mais se tiennent seulement en liaison avec le mur de face. *Jambe*, ou cuisse, *femur* dans Vitruve, se dit de l'entre-deux des gravures des triglyphes.

Jambes de force, en termes de Charpenterie, sont deux grosses piéces de bois qui ont d'ordinaire dix pouces en carré, qu'on entaille sur les poutres, & qu'on joint par un tirant, ou entrait, pour faire une ferme, ou un triangle, qui soûtient les pannes & autres piéces qui forment le toît & la couverture. Il y a dans les combles coupés des *jambes de force* de dessus, & des *jambes de force* de dessous; les unes au-dessous de l'entrait ou tirant, les autres au-dessus.

Jambe, se dit proverbialement en ces phrases, Jetter le chat aux *jambes* de quelqu'un, c'est l'accuser, rejetter sur lui la faute de quelque chose. On dit aussi, qu'un homme prend ses *jambes* à son cou; pour dire, qu'il se résout à partir pour quelque message, quelque voyage, qu'il s'en va vite, car cette expression marque de la promptitude, au moins communément. On dit aussi, que le lit est l'écharpe de la *jambe*; pour dire, qu'il ne faut point marcher quand on a mal à la *jambe*. On dit aussi à celui qui propose de faire une chose dont on ne tirera aucun avantage, Cela ne me rendra pas la *jambe* mieux faite. On dit aussi, Faire *jambe* de vin, quand ceux qui vont à pied prennent du vin pour acquérir de nouvelles forces. On dit aussi d'un vieillard qui marche bien, qu'il a encore ses *jambes* de quinze ans; & de celui qui a les *jambes* foibles, Il ne sçauroit presque plus se tenir sur ses *jambes*. On dit aussi, qu'un homme a la *jambe* tout d'une venue comme la *jambe* d'un chien, quand il n'a guère de gras de *jambe*. On dit aussi, donner le croc en *jambe* à quelqu'un; pour dire le supplanter, faire quelque tour d'adresse, quelque perfidie qui lui fasse manquer une affaire avantageuse.

☞ Jambe, Jambo ou Jambos. Terme de Relation. C'est le nom qu'on donne dans l'Amérique aux enfans qui naissent d'un *Metis* & d'une Américaine. Les *Metis* sont ceux qui naissent du commerce d'un Blanc avec une Indienne, ou d'une Blanche avec un Indien.

☞ Jambe. On appelle ainsi un membre qui sort de la coquille d'un poisson lorsqu'il veut avancer: il y a une espéce d'huître à qui l'on a donné ce sobriquet.

ÏAMBE, s. m. *Iambus.* Trissyllabe. L'*i* est voyelle. Terme de Prosodie Grecque & Latine. C'est un pied de vers composé d'une bréve & d'une longue, ainsi qu'Horace le dit. *Syllaba longa brevi subjecta, vocatur ïambus.* Il y a aussi des doubles *ïambes*, c'est-à-dire, deux *ïambes* de suite. Horace appelle l'*ïambe* un pied vite, rapide, *pes citus.*

Ce mot, selon quelques-uns, tire son origine d'*Iambé*, fille de Pan, & de la Nymphe Écho, qui inventa ce pié, ou qui n'usa que de paroles choquantes, & de sanglantes railleries à l'égard de Cérès, affligée de la perte de Proserpine. D'autres aiment mieux tirer ce mot du Grec ἰὸς, *venenum*, *venin*, ou de ἰαμβίζω, *maledico*, je médis, parce que ces vers composés d'*ïambes* furent d'abord employés pour la satyre. Ils étoient piquans & pleins de médisances injurieuses.

Ïambe, est aussi adjectif, & se dit d'une sorte de vers Grecs, & Latins, & se dit pour *ïambique. Iambicus.* Quoique la Grammaire du Port-Royal dise vers ïambique, ce n'est pourtant pas l'usage ordinaire, on dit communément vers *ïambe*. Les vers *ïambes* des Grecs & des Latins sont plus propres aux piéces de théâtre que nos vers de douze syllabes que nous y employons, parce qu'ils sont plus approchans de la prose, & sentent moins l'affectation & la poësie. Les vers *ïambes* de Sénéque, du P. Pétau, de Malapert, de Libénius, de Grotius, d'Heinsius, sont beaux. Du reste, voyez ÏAMBIQUE.

ÏAMBÉ, s. m. Nom propre d'une fille de Pan & de la Déesse Écho. *Iambe.* Elle fut au service de Méranire; elle avoit l'humeur agréable & divertissante, & voyant Cérès accablée de tristesse pour la perte de sa fille, elle sçut charmer sa douleur, & la faire rire par de petits contes plaisans qu'elle lui fit en vers ïambes, qui ont pris d'elle ce nom. Voyez Nicandre, *Alexipharm.*

JAMBETTE, s. f. Petit couteau qui se replie dans le manche pour le porter plus commodément dans la poche, sans avoir besoin d'autre étui. *Culter, qui in manubrium inducitur.* Il porte toûjours une *jambette* avec lui. Il n'est jamais sans avoir une *jambette* dans sa poche.

Jambette, se dit aussi bassement du croc en jambe que l'on donne en luttant. Il lui donna la *jambette*, & le jetta par terre. ☞ Sancho voyant que Don Quichotte s'efforçoit de lui abattre ses chausses, se leva debout, & ayant embrassé son Maître, il lui donna la *jambette*, & le renversa sous lui; puis lui mettant un genou sur l'estomac, il lui prit les deux mains, le tenant en état de ne pouvoir remuer, ni seulement prendre haleine. *Hist. de Don Quichotte*, *tom.* 4. *chap.* 60. *p.* 376.

Jambette, en termes de Charpenterie, se dit de petites piéces de bois qu'on met sur l'entrait pour soûtenir les arbalêtriers, & en autres lieux, comme sur les blochets pour soûtenir les chevrons. *Fulcrum.* Il y a des *jambettes* de dessous & des *jambettes* de dessus, qui sont comme de petites jambes de force, particuliérement dans la construction des dômes.

☞ Jambette. C'est la seconde espéce de Pelleterie que les Turcs tirent de la peau des Martres-Zibelines, beaucoup inférieure à la martre proprement dite, qui est celle de l'échine, mais bien meilleure que celle du col appellée en Turc Samoul Bacha. On en peut encore tirer une quatriéme espéce qui est le ventre, mais on n'en fait aucun cas, sur-tout à Constantinople.

JAMBI, s. m. Nom propre d'une ville des Indes Orientales. *Jambium.* Elle est près de la côté de l'île de Sumatra, où elle a un bon port, fort fréquenté par les Hollandois, & qui est entre le détroit de Malaca, & celui de Palimban. *Jambi* est capitale d'un Royaume, dont l'étendue est fort petite. Maty.

JAMBIER, s. m. Terme d'Anatomie. Nom de deux muscles du pied. Il y a le *Jambier* antérieur & le *Jambier* postérieur. Ils sont nommés *Jambiers*, parce qu'ils sont placés le long du principal os de la jambe. Le *Jambier* antérieur, que quelques-uns appellent aussi *tibial*, prend son origine de la partie antérieure & supérieure du tibia, & va s'insérer par deux tendons, qui passent sous le ligament annulaire, dont l'un s'attache au premier os cunéiforme, & l'autre à l'os du métatarse qui soûtient le pouce du pied, ou le gros orteil. Le *jambier* postérieur prend son origine de la partie postérieure de l'os de la jambe, & s'étendant le long de cet os & passant par la fente qui est à la malléole interne, il va s'insérer à la partie interne de l'os scaphoïde. Dionis.

☞ Jambier.

☞ Jambier. C'est le nom du morceau de bois où les bouchers attachent les bœufs, vaches, veaux, porcs & moutons, qu'ils ont tués, afin de les ouvrir & vuider commodément. Les *jambiers* pour les bœufs sont bien plus grands & plus gros que ceux qui servent aux veaux & aux moutons. Le *jambier* est courbé en archet, ensorte qu'on dit en proverbe, Crochu comme un *jambier*. On l'appelle *jambier*, parce que les animaux que les bouchers habillent, y sont pendus par les jambes de derriére.

JAMBIÉRE, s. f. Chaussure de fer. *Ferreum tibiale*. Pomey.

ÏAMBIQUE, adject. *Iambicus*. Ce mot commence par une voyelle, aussi bien que *ïambe*. C'est un terme de Poësie & de Prosodie Grecque & Latine, qui se dit du genre de vers, qui est composé du pied qu'on appelle ïambe, ou dans lequel ce pied domine. Les vers *ïambiques* peuvent être considérés, ou selon la diversité des pieds qu'ils reçoivent, ou selon le nombre de leurs pieds. Dans chacun de ces genres il y a trois espéces, qui ont des noms différens. 1°. Les purs *ïambiques* sont ceux qui ne sont composés que d'ïambes, comme la quatriéme piéce de Catulle faite à la louange d'un vaisseau.

Phaselus ille, quem videtis, hospites, &c.

Et dans Horace, *Epod*. 16. les ïambes, ou *ïambiques* qu'il a joints à des hexamétres,

Altera jam teritur bellis civilibus ætas,
Suis & ipsa Roma viribus ruit.

On prétend que d'abord tous les vers *ïambiques* étoient purs. La seconde espéce sont ceux qu'on appelle simplement ïambes ou *ïambiques*. Ils n'ont des ïambes qu'aux pieds pairs, encore y met-on quelquefois des tribraques, excepté au dernier qui doit toûjours être un ïambe; & aux impairs des spondées, des anapestes, & même un dactyle au premier. Tel est celui qu'on cite de la Médée d'Ovide.

Servare potui, perdere an possim rogas.

La troisiéme espéce sont les vers *ïambiques* libres, qui n'ont par nécessité d'ïambe qu'au dernier pied, comme tous les vers de Phédre, ceux du P. Commire dans ses fables, & en d'autres ouvrages à peu près de cette nature.

Amittit meritò proprium, qui alienum appetit.

Dans les Comédies, on ne s'est pas plus géné, & peut-être moins encore, comme on le voit dans Plaute, & dans Térence. Mais le sixiéme pied est toûjours indispensablement un ïambe.

Quant aux variétés qu'apporte le nombre de syllabes, on appelle ïambe, ou *ïambique* dimétre, celui qui n'a que quatre pieds.

Queruntur in sylvis aves.

Ceux qui en ont six s'appellent trimétres, ce sont les plus beaux, & ceux qu'on emploie pour le théâtre, surtout pour la tragédie.

Di conjugales, tuque genialis tori
Lucina custos, &c.

Ceux qui en ont huit se nomment tétramétres, & l'on n'en trouve que dans les Comédies.

Pecuniam in loco negligere maximum interdum est lucrum. Térence.

Quelques-uns ajoûtent un ïambe monométre, qui n'a que deux pieds.

Virtus beat.

On les appelle monométres, dimétres, trimétres, & tétramétres, c'est-à-dire, d'une, de deux, de trois, & de quatre mesures, parce qu'une mesure étoit de deux pieds, & que les Grecs les mesuroient deux pieds à deux pieds, ou par épitrites, & joignant l'ïambe & le spondée ensemble.

Tous ceux dont on a parlé jusqu'ici sont parfaits, ils ont leur nombre de pieds complets, sans qu'il y manque rien, ou qu'il y ait rien de trop. C'est ce qu'on nomme Acatalectique.

Les imparfaits sont de trois sortes; les catalectiques, ausquels il manque une syllabe,

Musa Jovem canebant.

Les brachycatalectiques, ausquels il manque un pied, entier.

Musa Jovis gnata.

Les hypercatalectiques, qui sont ceux qui ont quelque chose de trop, syllabe ou pied.

Musa sorores sunt Minervæ.
Musa sorores Palladis lugent.

La plûpart des hymnes de l'Église sont des *ïambiques* dimétres, c'est-à-dire, de quatre pieds. Voyez Despautère, dans le Traité de la quantité, & la Grammaire Latine de Port-Royal, au Traité de la Poësie Latine, *c*. 2. & *c*. 5.

Au reste, un vers ïambe, des vers ïambes, une piéce en vers ïambes, des ïambes purs, &c. est plus en usage qu'un vers *ïambique*, des vers *ïambiques*, &c. & l'Auteur de la Grammaire de Port-Royal a dit lui-même ïambe, quoiqu'il semble préférer *ïambique*.

☞ IAMBLIQUE, s. m. Le sel de *Iamblique* est une espéce de sel composé que l'on prétend avoir été inventé par *Iamblique*, & qui passe pour cuire les humeurs crûes, & pour lâcher le ventre. *Iamblichi sales*. Voyez-en la préparation dans le Dict. de James.

JAMBOLI, s. m. Nom propre d'une des quatre parties de la Macédoine moderne. *Jambolensis ager*. Elle renferme les pays qu'on nommoit anciennement la Macédoine premiére & la seconde. Elle s'étend depuis le golfe de Salonichi au midi, jusqu'à la Romanie au nord, ayant la Macédoine propre au couchant, & l'Archipel au levant; ses principaux lieux sont Philippi, Embouli, Serès, Cavalla, Contessa, Libanova, Érisso, Castel-Rampo, Ajomama, Sidéro-Capso & Cassandria. Maty.

☞ JAMBOLOIN, s. m. *Acosta*. C'est le nom d'un arbrisseau des Indes qui ressemble au myrthe, mais qui a la feuille semblable à celle de l'arbousier. Son fruit ressemble à de grosses olives, il est d'un goût âpre & astringent. On le confit dans la saumure pour le manger. On le mêle avec le riz cuit pour exciter l'appétit: il est mal sain.

JAMBON, s. m. Cuisse, ou épaule de pourceau, ou de sanglier, qu'on léve pour saler, fumer, ou y faire autres sortes de préparations pour le faire garder, ou le rendre plus agréable au goût. *Perna*. Les *jambons* excellens viennent de Bayonne.

Jambon de Maïence. C'est une préparation de *jambons*, qui se fait en les salant, avec du salpêtre pur, & en les pressant dans un pressoir à linge pendant huit jours. Après quoi on les trempe dans l'esprit de vin, où il y aura eu des grains de geniévre pilés & macérés, & ensuite on les met sécher à la fumée du bois de geniévre.

Sans la sobriété du Seigneur de Bragance,
Je ne jurerois pas qu'un jambon de Mayence
Ne remplaçât nos éperlans. D. de S.

☞ Les *jambons de Mayence* viennent de Westphalie; & on les appelle *jambons de Mayence*, parce qu'autrefois il y avoit une Foire de ces *jambons* à Mayence. Cette foire se tient maintenant à Francfort sur le Mein. *M. Brossette, sur le vers* 150. *de la troisiéme Sat. de Boileau*. Comme le mot de *jambon* se trouve dans ce vers & dans le précédent, on les rapportera tous deux ici.

Sur

Sur ce point un jambon *d'assez maigre apparence,*
Arrive sous le nom de jambon *de Mayence.*

☞ *Mainard qui fit des vers si bons,*
Eut du laurier pour récompense:
O siécle rempli d'ignorance!
On en fait autant aux jambons. Scarron.

JAMBONNEAU, s. m. Diminutif. Petit jambon, ou partie d'un jambon haché en plusieurs piéces, qu'on va prendre dans le bassin du Chaircuitier. *Petasunculus.*

☞ JAMBOS, s. m. Fruit des Indes qui est gros comme une poire. Il y en a de deux espéces: l'une dont la couleur est rouge-obscur, sans noyau, d'un goût agréable; l'autre dont la couleur est d'un rouge-blanc, avec un noyau gros comme celui d'une pêche, & pas plus rond, dur, uni, enveloppé d'une peau blanche & velue. L'une & l'autre espéce ont une odeur de rose, mais le dernier a moins bon goût que le premier. Leur écorce est si mince & si molle, qu'on ne les peut peler avec un couteau. L'arbre qui porte ce fruit est nommé par les Portugais *Jambeïro.* Il croît à la hauteur d'un prunier. Il est fort rameux & jette un grand ombrage, ce qui fait un bel aspect. Son écorce est grise cendrée, unie. Son bois est fragile, sa feuille est de la figure du fer d'une grosse lance; elle est belle, unie, d'un verd-obscur en haut, & d'un verd-clair en bas. Ses fleurs sont d'un rouge tirant sur le purpurin, de couleur fort vive, odorantes, d'un goût aigrelet, semblable à celui des bourgeons de la vigne, ayant plusieurs petits filets sur le milieu. Il porte des fleurs & des fruits plusieurs fois dans une année, & on ne le voit jamais sans fleur ou sans fruit. Ses fleurs tombent continuellement, & continuellement il en renaît de nouvelles, & ensuite des fruits, les uns naissant, les autres mûrissant, & les autres en état de manger. On le sert ordinairement à l'entrée de table, comme on fait le melon. On confit la fleur & le fruit avec du sucre.

JAME, & avec une *s* JAMES. Nom propre. Ces deux mots signifient *Jacques, Jacobus*: Le premier ne s'emploie qu'en parlant des Espagnols. Dom *Jame.* Il vient de l'Espagnol *Jayme.* Le second n'est en usage en François que dans quelques noms propres de la langue Angloise. *Fitz-james* est le nom de M. le Maréchal de Berwick. *James* est un mot Anglois; car ce nom, comme beaucoup d'autres noms propres en toutes langues, a aussi passé en Angleterre en nom de famille, & alors nous le retenons aussi dans notre langue. Ainsi ce Bibliothécaire d'Oxford qui donna l'an 1600. le Catalogue des manuscrits d'Oxford & de Cambrige, nous le nommons en François comme en Anglois, Thomas *James*; mais quand *James* est nom propre d'homme, nous disons *Jacques*, mais non dans les noms de lieu, comme on a dit.

Ce mot est une corruption du mot Latin *Jacobus*, comme *Jacques* en François. De *Jacobus* on a fait *Jacobes*, l'*e* muet; puis en changeant l'*o* en *e* muet, comme l'*u Jacbes*, & ensuite le *b* en *m*, comme une infinité d'autres, *Jacmes*, d'où, pour adoucir la prononciation, l'on a retranché le *c*, *James.* Cet exemple peut servir à corriger certaines gens qui, sans avoir beaucoup d'usage des langues, rejettent très-hardiment des étymologies très-véritables, mais dont leur peu de connoissance dans ces sortes de matiéres leur fait ignorer les causes, & si je puis parler ainsi, la descendance.

Ce nom se prononce *Jams* l'*e* muet, ou *Jame* sans marquer l'*s*. Nous nous en servons en quelques noms de lieux ausquels les Anglois l'ont donné; ainsi; Saint James dont parlent souvent nos Gazettes, est un beau parc des Rois d'Angleterre, près de leur palais dit Witheal à Londres.

Saint-James, ou S. Jacques. Nom d'une petite ville bien fortifiée. *Fanum S. Jacobi.* Elle est dans l'île Barbade, ou des Antilles, & appartient aux Anglois. Maty.

JAMES-BAY. C'est-à-dire, Baie de S. *James*, ou de Saint Jacques. C'est une partie de la grande Baie de Hudson. *Jacobi sinus.* Elle s'étend vers le midi, vis-à-vis du lac Supérieur. Thomas James, Anglois, la découvrit, & lui donna son nom l'an 1631. Maty.

☞ Jamès, vieux adv. Jamais; & en un sens contraire, Quelque jour, quelquefois. *Gloss. des Poës. du Roi de Nav.*

☞ James-River. Riviére de l'Amérique Septentrionale, dans la Virginie.

JAMESBOURG, ou JAMESTOWN, s. m. Nom propre d'une petite ville de la Lagénie en Irlande. *Jacobipolis.* Elle est sur le Shannon, à quelques lieues au-dessus d'Athlone, & elle a séance & voix dans le Parlement d'Irlande. Les Anglois qui l'ont fondée, lui ont donné le nom de leur Roi Jacques I. *James* signifie Jacques en Anglois.

JAMESCAP, ou cap de James, ou de Jacques. *Promontorium Jacobi.* Ce cap qu'on appelle aussi le cap des États, le cap Cod, & le cap Blanc, est dans l'Amérique septentrionale, à la pointe de la presqu'île, qui porte le nom de nouvelle Hollande, & vis-à-vis de la ville de Pleymouth. Maty.

JAMESTOWN, s. m. Nom propre d'une ville ou fort de la Virginie, dans l'Amérique septentrionale. *Jacobipolis.* Elle est sur la riviére de Pouhatan ou de James, vers son embouchure, & elle porte le nom de Jacques Premier, Roi d'Angleterre. Maty.

JAMETZ, s. m. Nom propre de lieu. *Jamesium, Gemmatium.* C'est une petite ville de la Lorraine, située aux confins du Luxembourg, entre Stenay, Damvilliers & Montmédi, à deux lieues de chacune. Ce lieu est du Barrois. Hadrien de Valois. *Notit. Gall. p.* 338. *col.* 2.

☞ JAMIDES, s. m. plur. Il y avoit dans la Gréce deux familles qui étoient spécialement destinées aux fonctions d'Augures, celle des *Jamides*, & celle des Clytides.

☞ JAMIS. On appelle toile à *jamis*, une espéce de toile de coton qui se tire du Levant par la voie d'Alep.

☞ JAMME, GEMME, s. f. en Latin *Gemma.* Pierre précieuse. *Gloss. des Poës. du Roi de Nav.*

☞ JAMNA. s. f. Ville ancienne de la petite île Baléare; c'est-à-dire, de l'île de Minorque.

JAMNIA, s. f. C'étoit anciennement une ville Épiscopale de la Palestine, suffragante de Césarée. *Jamnia, Jamna, Jamnis, Jamneiorum portus.* Elle étoit sur la mer Méditerranée, à trois lieues de Jaffa, du côté du midi. Ce n'est plus qu'un petit village, qui porte le nom de Zania. Maty.

JAMNIA, s. f. Il y a eu deux lieux de ce nom dans la Terre-Sainte. *Jamnia.* L'un étoit la ville de *Jabne* ou *Jabnia.* Voyez ce mot. L'autre étoit un bourg de la Galilée supérieure. Voyez Josèphe dans sa vie, *de Bello, II.* 25. & M. Réland, *Palest. T. II. p.* 825. Josèphe au *L. II.* de la Guerre des Romains, parle encore d'une autre *Jamnia*, près de laquelle étoit une maison de Zénodore.

JAMPOLI, s. m. Nom propre d'un ancien bourg de la Béotie. *Hyampolis, Anemoria.* Il est dans la Livadie, province de la Gréce, au septentrion de l'isthme de Corinthe; & au levant de la petite ville de Thisbe. Maty.

JAMUS. Voyez JANUS.

JAN.

☞ JAN. Terminaison des noms propres qui en Latin finissent par *ianus.* Nos Anciens terminoient autrefois en *ian* tous les noms Latins terminés en *ianus*, & disoient Vespasian, Julian, Justinian, & quelques gens retiennent encore cette prononciation; mais il faut distinguer ces noms en deux espéces. Il en est dont l'*i* est consonne, & d'autres dans lesquels il est voyelle. Dans les premiers il faut conserver l'*a* du mot Latin: Ainsi l'on dit Trajan, Séjan; mais pour les seconds, c'est-à-dire, ceux dont l'*i* est voyelle, comme *Octavianus, Julianus, Maximianus*, &c. l'*a* du nom Latin se doit, en notre langue, changer en *e*, & l'on doit dire Octavien, Vespasien, Dioclétien, Maximien, Herculien, Julien, Jubaïen, Papirien, &c. Il est grossier d'y conserver l'*a*.

JAN & JANIN. Voyez JEAN & JANNIN.

☞ Marot écrit *Jan*.

Et ne falloit, Sire, tant seulement
Qu'effacer Jan *& écrire Clément ;*
Or en est Jan *par son trépas hors mis,*
Et puis Clément par son malheur omis. Marot.

☞ Jan. Terme du jeu de Trictrac. Plein. L'une ou l'autre des deux tables du Trictrac remplie, en sorte que toutes les câses de la table soient faites, c'est-à-dire, qu'il y ait au moins deux dames sur chaque lame. Il y a plusieurs *jans* au Trictrac. Le *jan* de trois coups, le *jan* de deux tables, le *contrejan* de deux tables, le *jan* de mézéas, le petit *jan*, le grand *jan*, le *jan* de retour : outre qu'il y a une infinité de *jan* de récompense, & de *jan* qui ne peut. Autrefois il y avoit encore en ce jeu au nombre des *jans*, le *jan* de rencontre. Faire son *jan*, c'est remplir une des tables du Trictrac, de sorte qu'il y ait au moins deux dames sur chaque lame de cette table. Conserver son *jan*, ou simplement Conserver, c'est jouer sans défaire aucune des câses de la table qui est pleine, de sorte qu'il reste toûjours deux dames au moins sur chaque lame. Rompre son *jan*, c'est ôter des dames de la table qui étoit pleine, en sorte qu'il y ait au moins une lame qui n'ait plus qu'une dame, ou qui n'en ait point du tout. On dit communément : Je remplis, je conserve, je romps, sans ajoûter le nom de *jan*. Quand on fait son *jan*, on gagne quatre points. Quand on conserve son *jan*, on gagne aussi quatre points.

Quoi qu'il en soit de l'origine de ce mot, & de la manière dont il faut l'écrire, le Traité du Trictrac écrit toûjours *jan*.

Grand Jan ou Grand plein. Terme de Trictrac. C'est quand on a douze dames couvertes dans la table du coin de repos, c'est-à-dire, dans la seconde table. Ce grand *jan* quand on le fait, vaut autant que le petit *jan*, c'est-à-dire, quatre points par simple & six par doublet. Il faut prendre garde quand on fait son *grand jan* de ne pas tenir mal à propos, principalement lorsqu'on donne beaucoup de points à son homme, ou que votre jeu est passé de sorte que vous ne pouvez jouer qu'un coup sans rompre, ou tout au plus deux, à moins que le jeu de votre adversaire ne fût beaucoup plus passé. Le *grand jan* demande beaucoup plus de conduite que le petit *jan*. Traité du Trictrac.

On appelle *Grand jan* par rapport à chaque joueur en particulier, la partie du tablier où n'est pas le talon. Il est composé de six flèches, c'est-à-dire, depuis la charnière jusqu'au coin. L. S.

Petit Jan ou Petit plein, est au Trictrac lorsque l'on a douze dames toutes couvertes dans la première table, où est le tas du bois ou dames. C'est lorsque toutes les lames de cette première table sont toutes couvertes de deux dames au moins chacune. Le *petit jan*, quand on le fait, si c'est par simple, vaut quatre points, par doublet, six, par deux moyens simples, ou quand on le fait en deux manières simples, il vaut huit ; par trois moyens, douze, c'est-à-dire, quatre par chaque moyen ; par doublet, par deux moyens, il vaut douze. Tant que vous pouvez entretenir ce *petit jan*, vous gagnez quatre par simple, & six par doublet ; mais il faut bien prendre garde de ne pas tenir mal-à-propos ce *petit jan*, car souvent il arrive que l'on est obligé de passer ses dames dans la table du *petit jan* de son adversaire, ce qui est capable de faire perdre beaucoup. Ainsi il est plus à propos après une simple partie ou bredouille de s'en aller. Si cependant vous aviez votre coin, & que votre homme n'eût pas le sien, ou du moins que son grand *jan* ne fût pas avancé, vous pourriez tenir, parce que du débris de votre *petit jan* vous auriez bien-tôt fait votre grand *jan*.

On appelle *petit jan* par rapport à chaque joueur, la partie du tablier où se trouve le talon. Il est composé de six flèches, c'est-à-dire, depuis le talon jusqu'à la charnière. L. S

Jan de deux tables. Terme du jeu de Trictrac. Le *jan* de deux tables se fait lorsqu'au commencement d'une partie, vous n'avez que deux dames abattues qui sont placées de manière que de votre dé vous pouvez mettre une de ces deux dames dans votre coin de repos, & l'autre dans le coin de votre adversaire. Ce *jan* par simple vaut quatre points, & six par doublet, que vous marquez, quoiqu'en effet vous ne puissiez pas mettre ces dames dans l'un ni dans l'autre de ces coins, ne pouvant être pris que par deux dames à la fois.

Jan de trois coups. Terme du jeu de Trictrac. Le *jan* de trois coups se fait quand au commencement d'une partie l'on abat en trois coups six dames toutes de suite, c'est-à-dire, depuis le tas jusques & compris la câse de sannes ou de six. Ce *jan* vaut quatre points à celui qui le fait. Il ne sçauroit valoir davantage, ne pouvant être fait par doublet. Pour profiter du *jan* de trois coups, l'on n'est pas obligé de jouer le dernier coup ; mais l'on peut marquer quatre points pour son *jan*, & faire une câse dans son grand *jan*, avec le bois qui est abattu dans le *petit jan*. Quand un joueur dans les trois premiers coups d'une partie, ou d'une reprise, peut garnir les six premières flèches en venant du talon, de six dames découvertes, ni plus ni moins, il fait un *jan de six tables* ou de *trois coups*, qui lui vaut quatre points. Ce *jan de six tables* ne vaut jamais que quatre points, parce qu'il ne se peut faire par doublet ; il ne peut être que sur les six premières flèches, il ne peut se faire qu'en abattant du talon, & si les six premières flèches étant couvertes chacune d'une dame, il y avoit dans le jeu une septième dame abattue, le *jan de six tables* n'auroit pas lieu, à cause qu'il n'en faut ni plus ni moins de six. L. S.

Jan de courtes chausses. Quand dans le *jan* de retour un joueur a son jeu tellement disposé que le coup de dez qu'il amène le met presque hors d'état de remplir, la situation de son *jan* s'appelle pour badiner, *jan de courtes chausses*. L. S.

Jan qui ne peut. C'est lorsque l'on bat une dame découverte, ou des dames découvertes en passant par une câse pleine. Par exemple : Vous amenez cinq & quatre, la cinquième & la quatrième câses de votre adversaire par laquelle il faut que vous passiez pour aller battre la neuvième qui est découverte, sont remplies de deux dames, vous ne sçauriez donc battre cette dame de la neuvième câse, quoiqu'elle ne soit point couverte, ni rien compter pour cela. C'est au contraire votre adversaire qui compte & qui gagne. C'est ce qui s'appelle *jan qui ne peut*. Ce mot ne se dit plus. Battre par impuissance, ou *jan qui ne peut*. Traité du Trictrac.

Jan de mézéas. C'est le coup que fait un joueur, qui n'ayant que deux dames abattues, qui occupent son coin, fait un as ou ambezas ; alors le coin de l'adversaire étant vuide, le coin plein le bat ; c'est quatre points pour un seul as, & six pour ambezas que doit marquer celui qui l'a amené. L. S.

Contre jan de mézéas. Quand le coin de l'adversaire se trouve également garni, celui qui amène l'as bat l'autre coin à faux, & l'adversaire doit le marquer. C'est-là ce qu'on appelle *contre jan de mézéas*.

Jan de récompense. C'est le contraire du *jan qui ne peut*, c'est-à-dire, que c'est lorsque le passage est ouvert, qu'il y a une câse vuide pour passer à une dame seule & la battre. Si votre adversaire ayant jetté le dé, joue ce qu'il a amené avant que de marquer ce qu'il gagne par *jan de récompense*, c'est-à-dire, par des passages ouverts, vous l'envoyez à l'école. Traité du Trictrac

Jan de rencontre, se fait lorsqu'en commençant une partie, le second coup est semblable au premier, comme si ayant le dé vous faisiez quine, & que votre homme en fit autant. Ce *jan* vaut quatre par simple & six par doublet. L'Auteur du Traité du Trictrac dit que ce *jan* ne se fait plus Je l'ai pourtant vû faire depuis le temps que ce livre a paru en 1698.

Jan de retour. Le *jan de retour* se fait lorsque le grand *jan* de l'un & de l'autre joueur étant rompu, l'on passe dans la table du petit *jan* de son adversaire ; mais pour passer il faut trouver des passages ouverts entièrement, c'est-à-dire, que la câse ou lame sur laquelle vous prenez passage soit absolument vuide : car

car s'il y a une dame, c'est un passage pour battre cette dame & même une qui sera plus loin, mais non pas pour passer. Ce *jan de retour*, quand on le fait, vaut autant que le grand ou le petit *jan*, mais pour le faire il est différent des autres; car au lieu qu'en faisant les autres, l'on fait tant que l'on peut des câses, dans le *jan de retour* l'on ne fait d'abord que des demi-câses, que l'on couvre après tout à loisir, parce que l'on n'appréhende plus d'être battu. Il faut prendre garde en couvrant, quand votre jeu est pressé, & que vous avez beaucoup de bois sur les sept & sixiéme câses du grand *jan* de votre homme, de ne pas couvrir les plus éloignées les premiéres; parce que si après vous faisiez gros jeu, vous ne pourriez plus faire votre *jan*, & vous seriez obligé de passer vos dames.

☞ JANACA, s. m. Animal terrestre qui se trouve dans l'Afrique au pays des Noirs. Il est de la grosseur d'un cheval, mais il n'est ni si long ni si maigre. Son cou est long & roussâtre, & moucheté de blanc. Il fait de grands sauts, & a des cornes qui sont aussi longues que celles des bœufs, avec des vessies au côté. Ces vessies sont d'un grand usage pour les devins & les faiseurs de prodiges, qui les enflent, & qui mugissant par leur moyen, font passer leurs paroles pour des oracles.

JANACI, s. m. Terme de Relation. Les *Janaci* sont de jeunes hommes fort vaillans & courageux, que les Turcs nomment ainsi de la férocité de leurs courages. VIGÉNÈRE. *Continuat. de l'hist. des Turcs*, *L. III. p.* 313.

JANAGAR, s. m. Nom propre d'une ville de l'Empire du Mogol, en Asie. *Janagara.* Elle est dans la province de Soret, vers le fond du golfe de l'Inde. On conjecture que c'est l'ancienne Astacapra, ville de l'Inde deçà le Gange.

☞ JANCAM, s. m. Il y a un bouilli d'argent pour chauffer l'eau pour le thé, & cuire le *jancam*. *Chev. de Chaum. Présens de M. Constance au Roi*, p 10. Un petit fourneau de terre de la Chine pour faire bouillir l'eau pour le thé, & pour cuire le *jancam*, p 11. 12.

JANDIROBA, s. f. Plante du Bresil qui embrasse les arbres à la maniére du lierre. Elle est grosse comme le doigt, & porte un fruit rond, semblable au coin. Il est rempli d'une chair blanche, & a au-dedans trois féves qui donnent une huile jaune, laquelle sert aux douleurs & aux maux des membres, provenant de froid.

JANE, ou JANA, s. f. Nom que portoit d'abord Diane, & dont l'on fit ensuite celui-ci en ajoûtant un *D* au commencement du premier. *Jana.* Il paroît manifestement par Varron, *de Re Rust. L. I. c.* 37. que la Lune a porté ce nom; puisqu'il l'appelle *Jane* croissante & décroissante. Quelques-uns disent que *Diana* a été fait de *Diva Jana*, *Dea Jana*, ou plûtôt, *Dia Jana*, ce qui est plus vraisemblable que ce qu'on a dit d'abord. Varron dit aussi *Jane* nouvelle, pour Nouvelle Lune. C'est ainsi que le Soleil a été appellé *Divos Janos*, Dieu Janus. Vossius, *de Idolol. L. II. c.* 16 & 25.

JANÉIRO, s. m. Nom propre d'un fleuve. *Rio Janeiro* ou Ganabara. *Januarius Fluvius.* C'est une grande riviére du Bresil. Elle se décharge dans la mer du Bresil après avoir traversé la Capitanie de *Rio Janéiro*, qui prend son nom de cette riviére, & qui est située entre les Capitanies de S. Vincent, & de Spiritu S. Ses lieux principaux sont S. Sébastien capitale, & Angra dos Reyes. MATY.

☞ JANÈS, s. m. C'est le même que Janus.

☞ JANGLE, s. f. Vieux mot. Cri. Il a signifié encore Médisance. On a dit aussi *jangler*, pour crier, blâmer, & *jangleur* & *jangleresse*, pour Causeur & causeuse.

☞ JANGLOUR. Voyez JONGLEUR.

☞ JANGOMAS, s. m. Arbre des Indes, grand comme un prunier, hérissé d'épines. Sa feuille est semblable à celle du prunier. Sa fleur est blanche: son fruit est semblable à celui du sorbier, de couleur jaune quand il est mûr, d'un goût de pruneaux astringent & âpre. Cet arbre croît aux champs & dans les jardins en Bazain, Chaul & Batequala. On emploie son fruit dans les remédes astringens, pour arrêter le cours de ventre & pour les inflammations de la gorge.

JANICULE, s. m. *Janiculum.* Nom propre de lieu. C'étoit un bourg, ou une petite ville que Janus bâtit sur une colline près de l'endroit où Rome fut bâtie.

JANICULE, s. m. Nom d'une des sept collines de Rome. *Janiculum.* C'est Ancus Martius qui le renferma dans la ville, & fit faire de ce côté-là un pont sur le Tibre pour la communication de ce quartier avec les autres. Il prit ce nom d'une ville que Janus y avoit autrefois bâtie. Aujourd'hui on le nomme Montorio, *Mons aureus*, montagne d'or, à cause de la couleur de son terroir, qui n'est qu'un sable jaune. C'est l'endroit le plus haut de Rome, & d'où l'on voit mieux la ville; mais l'air n'y est pas bon, si l'on en croit Martial, *L. IV. Epigr.* 64.

Ce nom vient de celui de *Janus*. D'autres disent de *Janua*, porte, parce que c'étoit par-là que les Romains sortoient pour aller en Étrurie, c'étoit pour eux la porte de l'Étrurie.

JANIPABA, s. m. Arbre qui est un des plus grands du Bresil, & qui ressemble au hêtre. On l'appelle autrement *Génipat*, ou *Junipa*. Son bois est moëlleux & fragile. Ses rameaux sont revêtus de feuilles longues d'un pié, ou d'un pié & demi, ayant la figure d'une langue de bœuf, de couleur verte luisante. Sa fleur est petite, semblable à celle du narcisse, blanche, avec des taches jaunes dedans. Son fruit est plus gros qu'une orange, rond, couvert d'une écorce tendre & cendrée; sa chair est solide, jaunâtre, visqueuse, remplie de suc aigre, d'une odeur agréable; on trouve au milieu de ce fruit une cavité remplie de semences entourées d'une pulpe molle; il devient mou en mûrissant comme la nêfle, & alors il est bon à manger; il est estimé astringent, & propre contre les cours de ventre, appaise les ardeurs de la bouche & de l'estomac. Le suc de ce fruit est blanc d'abord, & quand on s'en est frotté le corps, il noircit en peu de temps, de telle sorte que les Sauvages s'en servent au lieu d'encre, pour paroître plus terribles à leurs ennemis; il faut pour cela que ce fruit ne soit pas mûr. Cette couleur noire a coutume de durer neuf jours, après quoi elle s'efface.

JANIRE, s. f. Nom d'une Nymphe Océanide. *Janira.* Elle étoit fille de l'Océan & de Thétys. C'étoit aussi le nom d'une Néréide.

☞ JANISAKI, s. m. On nomme ainsi à Constantinople le bazart couvert où se vendent les drogues & les toiles.

JANISQUE, s. m. Nom propre d'un fils d'Esculape & de Lampétié. *Janiscus.* C'est le Scholiaste d'Aristophane qui le dit, sur le Plutus de cet Auteur, *v.* 701.

JANISSAIRE, s. m. Garde du Grand-Seigneur, ou soldat de l'Infanterie Turquesque. *Pratorianus*, ou *Sclopetarius*, *Imperii Turcici miles*, *Janissarius*, *Janizerus*, *Janizarius*, *Jennizerus*, *Genizerus*, *Genitzarus*; car je trouve tous ces noms Latins dans nos Auteurs. *Pedes Turcicus.* Comme on distingue dans les armées du Turc les troupes d'Europe & les troupes d'Asie, les *Janissaires* se divisent aussi en *Janissaires* de Constantinople & en *Janissaires* de Damas. La paye des *Janissaires* est depuis deux aspres jusqu'à douze; car quand ils rendent quelque service particulier, ou qu'ils ont quelque enfant, on augmente leur paye. L'habit de *Janissaires* est un doliman, que le Grand-Seigneur leur donne tous les ans le premier jour du Ramazan: c'est une longue robe à manches courtes, qu'ils serrent vers le milieu du corps d'une ceinture de toile rayée de plusieurs couleurs, & ornée aux deux bouts d'une frange d'or, ou d'argent. Sous le doliman ils ont une surveste de drap bleu, nommée Spahi. Ils ne portent point le turban, mais un bonnet de feutre qu'ils appellent un Zarcola, & un long chaperon de même étoffe qui leur pend sur les épaules. Les jours de cérémonie ils l'ornent de plumes longues, qu'ils font entrer par le bout dans un petit tuyau qui est sur le devant du bonnet. Les armes des *Janissaires* en Europe sont en temps de guerre, un sabre, un fusil, ou un mousquet, & un fourniment qui leur pend du côté gauche. En temps de paix, ils ne portent à Constantinople qu'un bâton en main. En Asie, où la poudre & les armes à feu sont plus rares, ils ont un arc, des fléches, & un poignard qu'ils appellent *Haniarc*.

Les

Les *Janissaires* étoient autrefois un corps formidable aux Grands-Seigneurs eux-mêmes. Osman regna environ trois ans, au bout desquels les *Janissaires* lui ôtérent l'Empire & la vie. Racine. En 1648. les *Janissaires* déposérent le Sultan Ibrahim, & l'étranglérent dans le château des sept tours. On les a depuis avilis, pour en être plus maître. Leur nombre n'est point fixe.

Que faisoient cependant nos braves Janissaires?
Rendent-ils au Sultan des hommages sincères ?
Racine.

C'est en vain que forçant ses soupçons ordinaires,
Il se rend accessible à tous les Janissaires,
Il se souvient toûjours que son inimitié
Voulut de ce grand corps retrancher la moitié,
Lorsque pour affermir sa puissance nouvelle,
Il vouloit, disoit-il, *sortir de leur tutéle*. Id.

☞ Beaucoup de Dgébedgis, de Mekteclers, de Zagardgis, & de Samsondgis sont *Janissaires*, & leur Chef relève en quelque façon de l'autorité de l'Aga des *Janissaires*, qui n'est pas plus avant dans l'intrigue du Serrail; mais qui est pourtant un des plus redoutables & des plus puissans Officiers de l'Empire Ottoman, comme les exemples nous le témoignent assez. C'est le Colonel Général de l'Infanterie du Grand-Seigneur, & il a sous sa charge quarante mille *Janissaires*, dont il y en a environ huit mille résidens dans Constantinople, tant morte-payes, qu'ils appellent Otourak, qui signifie proprement *Assis*, c'est-à-dire, Gens de repos, qu'autres dans les Provinces, le reste étant dispersé en divers lieux, quand ils ne sont point à l'armée. Du Loir, *p.* 97.

Les *Janissaires* sont des enfans de tribut que les Turcs lévent sur les Chrétiens, & qu'on éléve pour servir à l'armée. On les prend à l'âge de 12 ans, afin qu'oubliant leur patrie, & leur Religion, ils ne reconnoissent d'autre pere que le Sultan. Mais aujourd'hui ce ne sont plus généralement parlant des enfans de tribut, car le carach, ou tribut que le Turc exige des Chrétiens pour leur laisser la liberté de leur Religion, ne se paye plus qu'en argent, excepté dans quelques endroits, où l'argent étant plus rare, on ne le peut payer en espéce, comme en Mingrélie, & dans les provinces qui sont aux environs de la mer Noire. Autrefois même il n'y avoit ailleurs que les pauvres, qui ne pouvant payer le carach en argent, donnassent leurs enfans.

L'Officier qui commande tout le corps des *Janissaires* s'appelle *Janissar Agasi*, ou *Jen-yceriler Aghasi*, ou comme nous disons en François, l'Aga des *Janissaires*. Quoiqu'il ne soit point défendu aux *Janissaires* de se marier, ils ne le font pourtant que rarement, & avec la permission de leurs Officiers, parce que l'on croit qu'un homme marié est moins bon soldat qu'un autre. Le Janissar Agasi, ou Chef des *Janissaires*, est un des premiers Officiers de l'Empire. Toute la puissance du Turc dépend des *Janissaires*.

C'est Osman, ou Ottoman, qui, selon quelques Auteurs, & entre autres selon Léunclavius, institua les *Janissaires*. Jovius Geufræus, & d'autres disent que ce fut Amurat II. en 1362. Léunclavius croit qu'il en augmenta seulement le nombre. Plusieurs autres Historiens Turcs croient que ce fut Orkan, fils d'Othman, & pere d'Amurat I. qui les établit, & qu'ils furent d'abord appellés en langue Turquesque Jaja, c'est-à-dire, fantassins, piétons, pour les distinguer des autres Turcs, dont les troupes consistoient presque toutes en cavalerie. Le premier sentiment me paroît plus vraisemblable, d'autant plus que cette milice conserve encore aujourd'hui le nom de *Jénitchéri*, & porte le bonnet de feutre, coëffure fort différente de celle des autres Turcs.

Ménage, après Vossius, dérive ce mot de *genizeri*, qui signifie en Turc *novos homines*, ou *milites*; & non pas de *janua*. Selon d'Herbelot *Jénitchéri* signifie, Nouvelle bande, nouvelle troupe. Morad Gazi, c'est-à-dire, Amurat I. du nom, dit le Conquérant, Sultan des Turcs Othmanides, ayant pris la cinquiéme partie des jeunes prisonniers Chrétiens qu'il avoit faits sur les Grecs, les fit élever, & instruire dans la discipline militaire, & dans sa Religion. Il les envoya ensuite à Hagi Bektasche, personnage estimé & révéré des Turcs pour sa prétendue sainteté, afin qu'il leur donnât sa bénédiction, & en même temps quelque marque qui les distinguât de ses autres troupes. Bektasche, après les avoir bénits à sa mode, coupa une des manches de la robe de feutre qu'il portoit, & en coëffa le Chef de cette nouvelle milice, à laquelle le nom de *Jénitchéri* & le bonnet de feutre sont toûjours demeurés depuis ce temps-là, qui fut l'an 763. de l'Égire, & de J. C. 1361. Tel est le sentiment d'Ebn, Joseph & de Gianabi touchant l'institution des *Janissaires*. D'Herbelot. On pourroit dire cependant encore que cette nouvelle milice ayant été premiérement assemblée à Jénischéher, ville neuve qui fut bâtie par Othman, assez près de Nicée en Bithynie, pour être le siége de l'Empire Othoman, elle auroit tiré son nom de celui de cette même ville, la différence de *Schéhéri* à *Tchéri* n'étant pas fort grande. Je m'en tiens cependant toûjours au premier sentiment. Idem.

D'autres, dit Vigénère, tirent ce mot d'une ville appellée *Sar*; dont le Sultan Aladin, environ l'an de grace 1180 fit présent à un Turc de la race des Oguses, pour avoir défait en champ clos un brave Chevalier Grec, qui lui avoit tué beaucoup d'hommes; de sorte que *Gianudzzari*, en langue Turquesque, signifie Enfans de Sar, ou procréés de Sar. La vraie dérivation de ce mot, selon Vigénère, *Illustr. sur Chalcond. p.* 369. vient de la langue Tartaresque, ainsi qu'il parle; dans laquelle *Cham* signifie Seigneur, ou Prince, mais les Turcs le prononcent *Tham*, & de *Jeser*, esclave, comme qui diroit esclave du Seigneur.

Rien n'est plus extravagant que de tirer le mot *Janissaire*, avec Reineccius, de *Janua*, porte, comme si les Turcs l'avoient formé du Latin, ou que *janua* se dit en leur langue pour signifier porte: c'est *Capi*, ainsi il faudroit dire Capisaire, ou Capisilaire, plûtôt que *Janissaire*. Spanduginus prétend, mais sans fondement, que ce nom vient du nom de Sari, bourg dont s'empara un certain Delus, de qui Osman descendoit. La véritable signification de ce nom est celle que rapporte Léunclavius, *Pandect. hist. Turc. C.* 35. & au commencement, *Janissaire* veut dire un nouveau soldat. Ainsi il vient d'un mot Turc qui s'écrit *Jekyceri*, & se prononce *Jen-yceri*, & qui est composé de deux mots, *jek-y* que l'on prononce *Jen-y*, & qui signifie *nouveau*, & *ceri*, qui veut dire en Turc *milice*, *soldat*. Voyez Méninsky au mot *ceri*, & au mot *jek-y*, *ou jen-y*, Tom. IV. p. 5596.

On peut voir sur les *Janissaires* Léunclavius, *Pandecta, hist. Turc.* au commencement, au titre *de Origine Sultanorum Turcicorum*, & plus bas, *C.* 35. Et encore, *hist. Musulm. Turc. L. V. p.* 228. &c. Chalcondyle, *L. I.* & les Illustrat. de Vigénère sur cet Auteur, *p.* 369. & *suiv.*

Vigénère dit Jennitzaire. Les *Jennitzaires* se conforment en beaucoup de choses à la discipline des Légionaires Romains. Vigenère.

Le Cap des *Janissaires*, ou de *Janizari*. *Janisariorum Promontorium*. Ce cap est dans la Natolie, à l'entrée du golfe de Gallipoli, vis-à-vis la pointe de la presqu'île de la Romanie. On l'appelloit anciennement *Sigæum promontorium*, à cause de la ville de *Sigée* qui y étoit construite, & qui est maintenant ruinée. On y voit maintenant le village de Trojaki, c'est-à-dire, de petite Troye, qui n'est habité que par des Chrétiens Grecs. Maty.

Janissaire à Rome, Officier ou pensionnaire du Pape, qu'on appelle aussi *Participant*, à cause de certains droits assignés sur les Annates, Bulles, ou expéditions de la Chancellerie Romaine, comme il paroît dans les Mémoires de taxe que donnent les Banquiers pour les frais de levée des Bulles. Claude Vaure, qui a bien écrit d'ailleurs de la Cour Romaine, dit que ces *Janissaires* sont des Solliciteurs des Banquiers Expéditionnaires, qui sont souvent à la porte du Pape; mais il se trompe. Du Cange dit bien la même chose, & cite Octavius Vestrius, *de judiciis Aulæ Romanæ*; mais la vérité est que ce sont des Officiers du troisiéme banc au Collége de la Chancellerie Romaine, dont le premier banc est des Scripteurs, le second des Abbréviateurs, & le troisiéme

siéme des *Janissaires*: qui sont des espéces de Correcteurs & de Reviseurs de Bulles, à qui pour cela on paye un certain droit sur les Annates. Il y en a qui écrivent *Janizere*.

JANISSAR AGHASI. Voyez JEN-YCERILER AGHASI.

JANISSÉROT, s. m. Terme de Relation. Enfant de tribut dans l'Empire Turc. Petit Janissaire. *Janissariolus*, *Janisserotus*. Ces enfans, (de tribut) que les Chrétiens nomment ordinairement *Janissérots*, après deux, trois, quatre, & six ans dans cette laborieuse école, en sont tirés par celui qui les y a mis, & l'Agha des Janissaires en ayant fait de nouveau la revûe, les remet sous la discipline d'un autre Agha, qui lui est inférieur, & qui les emploie aux bâtimens, aux bois, & aux jardins, comme aides à maçons, bocherons & jardiniers. Ce glorieux emploi leur donne la qualité d'*Adgiamy Oglan*, qu'on dit par abus Azamoglans, c'est-à-dire, *Enfans buses*. Du Loir, *Voyage de Levant*, *p.* 100.

JANIZI, ou TISBE, ou THISBE, s. m. Nom propre de lieu. C'étoit anciennement une petite ville de Béotie, en Gréce. *Janitia*, *Tisba*, autrefois, *Ogygia*. Ce n'est maintenant qu'un village de la Livadie, situé près du golfe de Lépante, & de l'isthme de Corinthe. Maty.

JANNA. Voyez THESSALIE.

JANNA, ou JANNINA, s. f. Nom propre d'une ville de la Gréce. *Joanna*. Elle est située sur un petit lac, qui porte son nom, vers les sources de Penée, environ à trente lieues de Larissa, vers le couchant. Elle donne, selon quelques Géographes, le nom de *Janna* à toute la Thessalie, où elle est maintenant renfermée. On la prend pour l'ancienne *Cassiope* des Dolopes, qui étoit dans l'Épire. Elle est assez considérable; c'est le siége d'un Gouverneur, & celui d'un Archevêque Grec. Maty.

☞ JANNEQUIN ou GÉNEQUIN, s. m. Coton filé d'une médiocre qualité, qui se tire du Levant par la voie de Smyrne.

☞ JANNET, s. m. Nom d'une monnoie qui a été en usage dans l'Ordre des Chevaliers de S. Jean de Jérusalem, tandis qu'ils étoient maîtres de Rhodes. *Jannetus*, *Joannetus*. Les *Jannets* étoient des deniers d'argent qui tiroient leur nom de Jean, Roi de Chypre, dont la figure y étoit imprimée. Vertot.

☞ JANNICE, s. f. Vieux mot. Jaunisse. Ce mot est venu de *jannir*, qui se disoit pour jaunir.

JANNIZARI. Cap. Voyez JANISSAIRE.

JANO, ou JANOÉ, s. m. Nom propre d'une ville de la Terre-Sainte. *Jano*, *Janoe*, *Janum*. C'est une ville de la Tribu d'Ephraïm, à l'orient, & près du Jourdain. Au temps d'Eusébe & de S. Jérôme ce n'étoit qu'un bourg qu'ils appellent *Jano*. Il étoit à douze milles de Naplouse dans l'Acrabaténe, & à l'est de Taanathschilo. *P. Lubin*, *Reland*.

JANOWITS, s. m. Nom propre d'un bourg du Cercle de Caurzim, en Bohéme. *Janovitium*. Il est à neuf lieues de Prague, vers le midi, & il est connu par la victoire que les Suédois y remportérent sur les Impériaux l'an 1645. Maty.

☞ JANSÉNIEN, enne, adj. m. & f. Doctrine *Jansénienne*, dogme *Jansénien*.

JANSÉNISME. s. m. Doctrine extraite du livre de Jansénius, Évêque d'Ypres, sur la grace & la prédestination. *Jansenismus*. Corneille Jansen, que nous nommons communément du nom Latin *Jansenius*, Auteur du *Jansénisme*, étoit d'un village de Hollande, situé près de Léerdam, & nommé Accoy, où il naquit en 1585 le 28. d'Octobre, de parens pauvres, mais catholiques & gens de bien. Il fit ses premiéres classes à Utrecht, puis sa Philosophie & sa Théologie à Louvain. Delà il vint à Paris en 1604. où Jean Du Verger de Haurane, depuis Abbé de S. Cyran, qui l'avoit connu à Louvain, le plaça chez un Conseiller pour être Précepteur de ses enfans. Ensuite il l'appella à Bayonne, où il le fit choisir Principal du Collége qu'on venoit d'y fonder. Après douze ans de séjour en France, il retourna à Louvain, où en 1617. il fut fait Principal du nouveau Collége de Sainte Pulchérie, & Professeur de l'Écriture-Sainte. En 1635. il fut fait Évêque d'Ypres. On dit que ce fut son Livre contre la France & injurieux à nos Rois, intitulé *Mars Gallicus*, qui lui mérita cet Évêché. Il ne le posséda qu'environ deux ans, étant mort de peste le sixiéme jour de Mai 1638. Le *Jansénisme* ne fit de bruit qu'après sa mort, que Fromond & Calénus, ses exécuteurs testamentaires, firent imprimer son Livre, intitulé *Augustinus*. Les opinions de Baïus furent le berceau du *Jansénisme*, & on dit que ce fut Jacques Janson, Professeur de Théologie à Louvain, qui les inspira à Jansénius. Le *Jansénisme*, ou la Doctrine de l'Augustin de Jansénius, fut réduite par les Évêques de France à cinq propositions, que voici. Première Proposition. Quelques commandemens de Dieu sont impossibles aux hommes justes, lors même qu'ils veulent & s'efforcent de les accomplir selon les forces qu'ils ont présentes, & la grace leur manque par laquelle ils soient rendus possibles. Seconde Proposition. Dans l'état de la nature corrompue on ne résiste jamais à la grace intérieure. Troisième Proposition. Pour mériter & démériter dans l'état de la nature corrompue, la liberté qui exclut la nécessité, n'est pas requise en l'homme, mais la liberté qui exclut la contrainte suffit. Quatriéme Proposition. Les Sémipélagiens admettoient la nécessité de la grace intérieure prévenante pour chaque acte en particulier, même pour le commencement de la foi, & ils étoient hérétiques en ce qu'ils vouloient que cette grace fût telle que la volonté humaine pût lui résister, ou lui obéir. Cinquiéme Proposition. C'est Sémipélagianisme de dire que Jesus-Christ est mort, ou qu'il a répandu son sang généralement pour tous les hommes. Le *Jansénisme* consiste à soûtenir cette doctrine, en assûrant que ces propositions sont saines & orthodoxes. Le *Jansénisme* a été condamné par les Papes Urbain VIII. Innocent X. Alexandre VII. & Clément XI. Le *Jansénisme* est un fantôme que l'on a cherché par-tout, & que l'on n'a trouvé nulle part que dans l'imagination blessée de quelques gens. C'est la premiére des propositions condamnées par le Clergé de France en 1700.

JANSÉNISTE, s. m. & f. Nom de secte. Celui qui suit le parti, & la doctrine de Jansénius. *Jansenianus*. On dit aussi *Jansenista*; mais l'analogie de la langue Latine demande qu'on dise *Jansenianus*. Les *Jansénistes* sont nés dans les Pays-Bas, où ils se sont fort multipliés; de là ils se sont répandus en Hollande, en France, en Angleterre & en Italie. Il n'y en a point, ou presque point dans le reste de l'Europe.

Janséniste, se dit de ceux qui affectent une grande sévérité dans leur maniére de vivre, & une grande austérité dans leurs mœurs, & dans leur doctrine. Mais il ne se dit en ce sens que dans le style familier, & le plus souvent en raillant, & sans prétendre attribuer les sentimens de Jansénius & de ses disciples à ceux qu'on appelle *Jansénistes* en ce sens. Il emporte cependant un reproche d'affectation de réforme, & de trop grande sévérité. Mais on le dit souvent, en plaisantant, de gens de vertu, & qu'on n'estime pour cela nullement *Jansénistes*.

Janséniste, se dit encore d'un homme opposé aux Jésuites, ennemi des Jésuites, parce que les *Jansénistes* leur sont fort opposés.

Dans les deux derniers sens le mot de *Janséniste* n'est point un terme propre, ni sérieux. Il est impropre & familier, ou même badin. On n'appellera jamais *Jansénistes* dans un Ouvrage grave & sérieux, ni ceux qui affectent de la sévérité, ni ceux qui n'aiment pas les Jésuites, si d'ailleurs ils ne sont point dans les sentimens des *Jansénistes*. Mais on le dit souvent dans la conversation, dans le style familier, & en plaisantant. Le seul premier sens est le sens propre, & celui qu'on donne à ce nom dans l'histoire, dans les Mandemens des Prélats, dans les Édits, dans les Ouvrages Théologiques, &c.

Janséniste. Les femmes ont appellé *Jansénistes*, des poignets qu'elles mettoient par modestie pour cacher leurs bras. Le mot de *Janséniste* en ce sens n'est plus en usage depuis quelque temps.

☞ Janséniste. Se dit d'une sorte de juppe de femmes. Espéce de panier. Il y a des paniers qui ont des baleines

res depuis le haut jusqu'en bas, ce ne sont pas ceux qu'on nomme *Jansénistes*. Un *Janséniste* est un panier qui n'a des baleines que jusqu'à la moitié, & qui n'en a point dans sa partie basse; mais est piqué. Madame, voulez-vous acheter un *Janséniste*? *Supparum circulis supernè distentum, infernè interpunctionibus stipatum.*

Janséniste, est aussi un adjectif. Esprit *Janséniste*. Ce coup est parti d'une main *Janséniste*. Cette proposition est *Janséniste*. Livre *Janséniste*. Des heures *Jansénistes*.

A la Janséniste, phrase adverbiale, qui se dit aussi de plusieurs choses faites avec une propreté affectée. Habillé à la *Janséniste*. Meublé à la *Janséniste*. Reliure à la *Janséniste*.

JANTE, s. f. Piéce de bois de charronage courbée qui fait une partie du cercle de la roue d'un moulin, d'un carrosse, ou d'une charrette. *Canthus*. Les *jantes* sont débitées de deux à trois pieds de long, & doivent être bien chantournées.

Ce mot vient de κανθὸς, qui signifie le fer appliqué sur les roues des chariots. Nicod.

JANTHE, s. f. Nom de femme. *Janthe*. Elle étoit de Créte; elle épousa Iphide, & le jour même de ses noces elle fut changée en homme. Ovide, *Met. L. IX. v.* 815, 860, 896.

JANTILLE, s. f. Mouillez les deux *ll*. Gros ais qu'on applique autour des jantes & des aubes de la roue d'un moulin, pour recevoir la chute de l'eau, & la faire mouvoir plus vite. La *jantille* sert aussi pour élever les eaux par le moyen des roues disposées à cet effet.

JANTILLER, v. act. Mettre de la jantille autour de la roue d'un moulin, ou d'une roue destinée à lever des eaux. Il a coûté tant à *jantiller* cette roue.

JANTRA, s. f. Nom propre d'une riviére de la Bulgarie. *Jatrus*, *Jeterus*. Elle prend sa source au mont Argentaro, baigne Ternovo, & va se décharger dans le Danube, à quatre ou cinq lieues au-dessous de Nicopoli. Maty.

JANUAL, s. m. Nom d'une fête de Janus. *Janual*. Festus dit qu'on faisoit ce jour-là à Janus des offrandes de gâteaux, & d'une espéce de pâte faite de farine d'orge, & assaisonnée de sel, d'encens & de vin. Ovide, Fast. L. I. v. 172.

JAN-VANGENTEN. Voyez MOUETTE.

☞ JANUBISTUH, s. m. Terme de Calendrier. Nom du sixiéme mois des Géorgiens. Il répond au mois de Juin de l'année Julienne.

JANVIER, s. m. Nom du premier mois de l'année, selon la supputation dont on se sert aujourd'hui en Occident. *Januarius*. Le Roi Charles IX. ordonna par un Édit de l'année 1564. qu'on commenceroit à compter l'année par le premier de *Janvier*. Auparavant on la commençoit à Pâques, ou à Noël, comme témoigne le Pere Pétau en son *Rationarium*.

Ce mot vient du Latin *Januarius*. Les Romains lui ont donné ce nom, à cause de *Janus*, Divinité à qui ils attribuoient deux têtes, parce que d'un côté le premier jour de *Janvier* regarde l'année précédente, & de l'autre celle qui vient. Le mot de *Januarius* peut aussi venir de *janua*, porte, &c. Ce mois étant le premier de tous est comme la porte des années. Il fut ajoûté à l'année par Numa Pompilius: l'année de Romulus commençoit par le mois de Mars. Les Chrétiens jeûnoient autrefois le premier jour de *Janvier*, pour abolir les superstitions des Païens, qui en l'honneur de Janus faisoient des festins, des danses & des déguisemens, comme des mascarades. Voyez le Sermon de l'Évêque Faustin fait en ce jour, & imprimé par le P. Chiflet Jésuite, & ensuite par Bollandus dans ses *Acta Sanct. Januar. T. I. p.* 2. & les Notes de Baronius sur le Martyrologe Romain, au premier Janv. Not. 1.

On dit proverbialement, que *Janvier* a trois bonnets, pour dire, qu'il fait froid en ce temps-là, & qu'il se faut bien couvrir la tête. On dit aussi, C'est un soleil de *Janvier* qui n'a ni force, ni vertu; pour dire, qu'une personne n'a guère de pouvoir.

Janvier, s. m. Est aussi un nom propre d'homme. *Januarius*. Saint *Janvier*, Évêque de Bénévent, assista au Concile de Sardique, en 347. *Janvier* Évêque de Caillari du temps du Pape S. Grégoire étant peu zélé pour la converſion des Barbaricins de Sardaigne encore idolâtres, S. Grégoire y envoya un Évêque & un Abbé pour travailler à leur conversion. S. *Janvier* Évêque de Malaca en Espagne ayant été déposé par injustice & par violence, fut rétabli par Saint Grégoire Pape en 603.

JANVILLE, s. f. Nom propre d'une petite ville de France. *Janvilla*, *Heinvilla*. Elle est dans l'Orléanois, entre Orléans & Chartres, environ à moitié chemin de l'une à l'autre.

JANUM, s. m. Nom propre d'une ville de la Tribu de Juda. *Janum*. Les Septante l'appellent *Jémaïn*, Jos. XV. 53.

JANUS, s. m. Nom propre d'un homme, dont les Anciens firent un Dieu. *Janus*. C'est le plus ancien Roi d'Italie, dont la mémoire se soit conservée, & peut-être le premier. Les fables disent qu'il étoit fils d'Apollon & de Créüse fille d'Erichthée. Quelques Auteurs disent qu'il fut seulement adopté par Xiphée, mari de Créüse. Quoi qu'il en soit, il regnoit en Italie 150 ans avant l'arrivée d'Énée, & par conséquent près de 1400. avant Jesus-Christ. Il y aborda avec une grande flotte, & y reçut Saturne chassé de Créte par Jupiter son fils; & ayant appris de son hôte l'art de cultiver la terre, il partagea le gouvernement de son Royaume avec lui, & l'y associa. Ils regnérent avec beaucoup d'union, & bâtirent deux villes, Janicule & Saturnium. Ils introduisirent aussi l'usage de la monnoie de cuivre; & y firent graver d'un côté la tête de *Janus*, & de l'autre la proue du vaisseau de Saturne, pour conserver la mémoire de son arrivée en Italie. On voit encore aujourd'hui ces figures sur les anciens as Romains qui sont dans les Cabinets des Curieux. Plutarque, dans ses Questions Romaines, & Ovide dans ses Fastes, L. I. v. 229. nous ont expliqué ces figures.

Janus étoit le Roi de ces temps le plus sage & le plus prudent. Il sçavoit le passé, il prévoyoit l'avenir; & pour marquer ces talens on le dépeignit avec une tête à deux visages, l'un devant, l'autre derriére. Nous en rapporterons encore dans la suite d'autres raisons. On le peignit encore tenant une clef d'une main, & une baguette de l'autre. Après sa mort *Janus* fut mis entre les Dieux. Macrobe & Ovide, Fast. L. I. v. 65. disent qu'il étoit le Dieu de l'année.

Numa lui bâtit un temple à Rome. Il avoit deux portes, que l'on n'ouvroit qu'en temps de guerre, & que l'on tenoit fermées en temps de paix. De-là cette inscription qui se voit au revers de plusieurs médailles de Néron, avec le temple de *Janus*, Pace terra marique parta Janum clusit. Et cette inscription trouvée à Mérida en Espagne, Imp. Caes. Divi F Avgvstvs Pont. Max. cos. XI. Tribvnic. Pot. X. Imp. VIIII. orbe mari et terra pacato templo iani clavso, &c. De-là aussi les surnoms de *Patulcius* & de *Clusius* qu'on donna à *Janus*; comme qui diroit, l'*Ouvert* & le *Fermé*. On remarque que ce temple ne fut pas fort souvent fermé sous l'Empire de Rome; une fois sous Numa, l'instituteur de cette cérémonie; la seconde fois après la seconde guerre Punique, l'an 519. de Rome; la troisiéme après la guerre d'Auguste & d'Antoine, & la bataille d'Actium, l'an 725. de Rome, au cinquiéme Consulat d'Auguste; deux fois encore sous Auguste: premiérement, pendant son neuviéme Consulat, l'an 729. de Rome, secondement, vers la naissance de J. C. une fois sous Néron l'an 811. sous Vespasien l'an 824. sous Gordien le Jeune avant l'an 995. Ammien Marcellin prétend que la coutume s'en conserva quelque temps, même sous les Empereurs Chrétiens, & que Constantius, après ses victoires sur Magnence & sur tous les tyrans, ferma le temple de *Janus*, l'an de Rome 1105. Au reste, on rapporte différemment l'origine & l'institution de cette coutume de l'ouverture & de la clôture de ce temple. Les uns disent que dans un combat que Romulus livra aux Sabins, la victoire penchant du côté de ceux-ci, il sortit du Champ de bataille de l'eau chaude, ce qui fit prendre la fuite aux Sabins; qu'en mémoire

mémoire de ce prodige on bâtit un temple en ce lieu, que l'on ouvroit en temps de guerre, afin de tirer encore de-là du secours. D'autres disent que Tatius & Romulus ayant fait alliance, bâtirent un temple à frais communs, & que la coutume de l'ouvrir en temps de guerre, & les deux visages du Dieu qu'on y adoroit, marquoient, ou bien l'union des deux Rois, ou qu'en faisant la guerre il faut penser à la paix, ou qu'en allant au combat on doit toûjours avoir ses derriéres libres, pour faire sa retraite en cas d'accident.

Quelques-uns croient que *Janus* est le soleil, & ils lui donnent non pas deux visages, mais quatre, à cause des quatre parties du monde qu'il parcourt, ou des quatre saisons de l'année qu'il fait. C'est pour cela qu'on le faisoit Dieu de l'année, & qu'on le représentoit tenant d'une main le nombre de CCC, & de l'autre celui de LXV; ce qui fait le nombre des jours de l'année. *Janus* est Noé, qui fut encore appellé *Xisusthus*, ou plûtôt c'est Javan, fils de Japheth, & pere des Ioniens. Vossius, *de Idol. L. I. c.* 18. *L. VII. c.* 9. Sous ce nom on adoroit toute la nature. *Is. c.* 4. D'autres disent que *Janus* est le même que Gygès. Le sentiment de ceux qui disent que c'est Noé, est le plus vraisemblable. Tout ce qu'on dit de *Janus* convient à ce Patriarche. Le vaisseau qu'on lui donnoit, & qu'on marquoit sur la monnoie, n'est point le vaisseau de Saturne. Les Anciens eux-mêmes, comme Plutarque, rejettent ce sentiment. Combien d'autres s'étoient retirés par mer & en vaisseau? Qu'y a-t-il là qui soit propre de Saturne, & qui le désigne en particulier? Ce vaisseau est bien plûtôt l'Arche de Noé. *Janus* est formé de l'Hébreu יין, *jain*, du vin, parce que Noé planta la vigne, & fit du vin. On le dépeignoit avec deux faces, pour marquer les deux âges, & les deux mondes, qu'il avoit vûs devant & après le déluge. Il étoit le Dieu de l'an, & le premier mois de l'année portoit son nom, parce qu'il avoit commencé le nouvel âge après le déluge.

Janus étoit l'un des Grands Dieux, & on le nommoit le premier dans les invocations des sacrifices. Dans les vers des Saliens, il étoit qualifié de Dieu des Dieux. On lui donnoit aussi le nom de pere par excellence, parce qu'il passoit pour le premier des Dieux. On attribuoit à *Janus* l'invention de plusieurs choses. Il avoit appris aux hommes à construire des autels, & on le représentoit avec douze autels sous les pieds. Il leur apprit aussi à faire des sacrifices, & des fêtes à l'honneur des Dieux. Il inventa les vergers, ou les jardins fruitiers. Il donna aussi aux chefs des Colonies les verges & les faisceaux, pour contenir les peuples dans le devoir. Pour mettre les biens & la pudeur des particuliers en sûreté, il inventa les portes, qui pour cela furent appellées *Janua*, & les clefs. Aussi portoit-il une verge d'une main, & une clef de l'autre. Vossius, *de Idol. L. IX. c.* 28. Il passoit encore pour l'inventeur des couronnes, des vaisseaux pour la navigation, & des ponts volans. *Janus* étoit pris pour le monde. Vossius, *de Idolol. L. VIII. c.* 2. Il présidoit encore aux portes, qu'on appelle en Latin *Janua*. Vossius, *de Idolol. L. VIII. c.* 17.

Les Auteurs chez qui l'on peut apprendre ce qui regarde *Janus*, sont Rosin, *Antiq. Rom. L. II. c.* 3. Dempster sur Rosin, Lilius Giraldus, *Synt. Deor.* Casp. Barthius, Comment. superst. Voss. *de Idolol. L. I. c.* 22 18. *L. II. c.* 16.

Janus a été aussi le nom de plusieurs hommes. Baïf s'appelloit *Janus*. Le fameux Gruter, dont nous citons souvent le recueil d'Inscriptions antiques, s'appelloit aussi *Janus*. Ce nom Latin est demeuré dans notre langue sans aucun changement.

JANUTI. Voyez GIANUTI.

JANZ MAYEN EYLAND. Voyez JEAN MAY.

J A O.

JAO, s. m. Nom propre de Dieu. *Jao*, *Jeova*. C'est le même nom que Jéhova, que les Grecs prononçoient *Jao*, comme on le voit dans Diodore de Sicile, *L. I.* & dans un Oracle de l'Apollon de Clare, rapporté par Macrobe, *L. I. c.* 17. Le P. Soucier, Jésuite, dans sa Differt. sur le nom de Dieu יהוה, *Jehovah*, prétend que c'est l'ancienne & première prononciation du nom propre de Dieu parmi les Hébreux, & qu'elle vient du verbe היה, ou הוה, conjugué selon la forme des verbes Hébreux, dont la seconde radicale est un ו, ou un י, qui n'a point de voyelle propre. *Quiescentia ain vau.*

☞ JAOCHEU, s. m. *Jaocheum.* Belle & grande ville de la Chine, seconde Métropole de la province de Kiangsi, sur le bord septentrional du fleuve Po. On y fait de la belle porcelaine.

J A P.

JAPAN. Voyez JAPON. Nous ne disons jamais *Japan*, mais toûjours *Japon*.

JAPARA, s. f. Nom propre d'une ville des Indes orientales. *Japara*. Elle est sur la côte septentrionale de l'Ile de Java, à l'embouchure de la rivière de *Japara*, environ à soixante-dix lieues de Batavia, vers le levant. Cette ville est capitale d'un Royaume qui porte son nom, & qui est une des plus considérables de l'Île de Java. Maty.

☞ JAPARANDIBA, s. m. Arbre du Bresil, dont l'écorce est cendrée, comme celle de l'aulne. Son bois est dur, moëlleux. Ses fleurs sont abondantes, & attachées sans ordre autour des rameaux par des queues. Elles sont semblables à celles du janipaba, oblongues, pointues, nerveuses; ses fleurs sont grandes & belles, composées de huit grosses feuilles, soûtenues trois à trois par un même pédicule. Elles sont semblables en figure, en grandeur, en couleur & en odeur à celles de la rose. Elles ont en leur milieu plusieurs petites étamines disposées en rond, avec un petit sommet jaune & tremblant. Il leur succéde des fruits faits comme des pommes, mais plats en leur partie supérieure, gris en dehors, jaunes en dedans, contenant chacun un noyau gros comme une aveline, anguleux, ayant la figure d'un cœur, de couleur de foie, luisant. On applique ses feuilles sur les duretés du foie & des hypocondres. Elles produisent le même effet quand on les donne en forme d'apozême: ce qui fait qu'on peut les mettre au nombre des remédes apéritifs. Ray, *Hist. Plant.*

JAPET, s. m. Nom propre d'homme. *Japetus*. Les Poëtes disent que Japet étoit fils du Ciel, ou de Titan, & de la Terre; qu'il épousa la Nymphe Asie, qu'il en eut quatre fils, Hespérus, ou Vespérus, Atlas, Epiméthée & Prométhée; que c'étoit un Géant d'une taille énorme. Les Grecs le reconnoissent pour l'Auteur & le chef de leur race, & ne reconnoissent rien de plus ancien que lui, au-dessus duquel ni leur histoire, ni leur tradition, ne remontent point. C'est pour cela qu'il avoit passé en une espéce de proverbe chez eux d'appeller un vieillard décrépit & radoteux, un *Japet*, comme on le voit dans Hésychius, & dans Suidas.

Le *Japet* des fables est le *Japhet* de l'Écriture, fils de Noé. C'étoit le pere des Grecs, parce que dans le partage de la Terre, cent ans après le déluge, Japhet eut ce que nous appellons l'Europe qu'il commença à peupler par les Îles de l'Archipel, que l'Écriture, Gen. X. 5. appelle *les Isles des Nations*, & ensuite par la Gréce, en allant toûjours de proche en proche. Ils ne remontoient point plus haut, parce qu'ils n'avoient nulle connoissance de tout ce qui avoit précédé le déluge universel. Japhet, qui a peuplé la plus grande partie de l'Occident, y est demeuré célébre sous le nom fameux de *Japet*. Bossuet.

JAPHÉ, s. f. M. Félibien appelle *Japhe* cette ville de Palestine qu'on nomme ordinairement *Jaffa*. Eudes de Montereau accompagna Saint Louis dans le voyage de la Terre-Sainte, il fortifia le port & la ville de *Japhe*. Félib.

JAPHET, s. m. Nom propre d'homme. *Japhet, Japhetus* C'est l'aîné des trois fils de Noé, *Gen.* V. 31. X. 21. Il est pourtant des Auteurs qui après S. Jérôme & S. Augustin soûtiennent que Sem étoit l'aîné. L'expression est douteuse dans le Texte Hébreu, mais le premier sentiment paroit néanmoins plus conforme au génie de la langue. Dieu le bénit, *Gen.* IX. 27. Il eut sept fils, *Gen.*

Gen. X. 2. & peupla l'Europe, qui lui échut dans la distribution de la Terre, qui se fit cent ans après le déluge. *Japhet* est manifestement le Japet des Poëtes Grecs & Latins. Voyez ce mot. Il n'y a pas sur cela deux sentimens.

Le pays que l'on dit être aux confins de *Japhet*, dans *Judith*, I. 15. selon quelques Interprétes, est Joppe, ou Jafa, & son territoire; selon le P. Lubin, c'est une contrée de l'Arabie. L'un est aussi probable que l'autre. Ce sont les côtes occidentales de l'Asie mineure.

Le nom de *Japhet* vient de l'Hébreu יפת, qui signifie *étendu*, ou *beau*, ou *qui persuade*, selon différentes racines dont on le dérive. Le nom de *Japet*, si connu dans la fable, vient sans doute de celui de *Japhet*; mais l'Étymologiste Grec ne lui donne qu'une origine Grecque; Ἰαπετὸς, dit cet Auteur, vient de ἰάπτω, qui est dérivé de ἴπτω, & ἴπτω vient de ἰὸς, ou de ἵημι, de sorte que suivant ces étymologies *Japet* veut dire *jaculator*, ou *venator*; c'est-à-dire, *lanceur de dards*, *chasseur*.

JAPHIÉ, s. f. Nom propre d'une ville de la Tribu de Zabulon. *Japhie*, *Japhia*. Elle étoit du côté que les limites du midi se joignent à celles de l'orient. *Jos.* XIX. 12. P. Lubin. Au contraire M. Réland dit qu'elle étoit sur la Méditerranée, près du mont Carmel, entre Césarée & Ptolémaïde, qu'on l'a nommée *Oppidum Sycaminum*, & *Hépha*, selon Eusébe, qu'aujourd'hui le Arabes appellent *Epha*, ou *Ipha*; & que c'est peut-être la *Jebba* de Pline, *L. V. c.* 18. Il falloit dire, *c.* 19.

JAPHO. Voyez JAFA. C'est la même chose.

☞ IAPIS, s. m. fils d'Iasus: il fut aimé d'Apollon, qui lui fit connoître les vertus salutaires des plantes, & lui apprit à guérir les maladies des hommes.

☞ JAPODES, s. m. plur. C'étoit une Nation mêlée d'Illyriens & de Gaulois, qui occupe à peu près le pays que nous appellons maintenant Croatie, entre la Save & la mer Adriatique. Ce peuple ayant causé quelques ravages sur les terres de l'Empire, furent attaqués & vaincus par le Consul C. Sempronius Tuditanus, l'an de Rome 623. & on accorda au vainqueur l'honneur du triomphe. Appien, *Illyr.*

JAPON, s. m. Nom propre d'un grand Empire de l'Asie. *Japonia*, *Japonica Insula*. Il consiste en plusieurs Iles, dont il y en a trois qui sont beaucoup plus considérables que les autres, Niphon, beaucoup plus grande que toutes les autres ensemble, Ximo, ou Saicock, Xicoco, ou Tokoesi. Ces Iles ont la Chine au couchant; la Tartarie Orientale, & le pays de Jesso au nord; l'Océan oriental les baigne au levant & au midi. Elles s'étendent depuis le 171e degré de longitude jusqu'au 188e, & depuis le 31e de latitude jusqu'au 40e. L'air y est tempéré & sain, & le terroir, quoique montagneux, très-fertile en orge, en ris, en maïs, & en plusieurs fruits. Mais ce qui les rend plus considérables, ce sont les mines d'or & d'argent. On y trouve aussi quantité de grosses perles, qui sont rouges, & aussi estimées que les blanches. Toutes ces îles étoient gouvernées par un Dayro, qui étoit tout ensemble chef de la Religion, & de l'État; mais il y a environ cent soixante ans que les guerres civiles détruisirent cet État, & le divisérent en 66 Royaumes, dont l'île de Niphon, avec quelques-unes des petites qui sont à ses environs, en contenoit 58. celle de Ximo 9. & celle de Chicock les quatre autres. L'an 1550. il s'y éleva un nouvel Empereur, sous le nom de Cubo, qui réduisit tous ces Royaumes en Provinces, & qui ne laissa aux successeurs des anciens Dayres que l'autorité qu'ils avoient en qualité de chef de la Religion, & qui divisa tout l'État en sept grandes contrées; l'île de Niphon en contient cinq, qui sont Jamaïstero, Jetsengen, Jetsengo, Quanto & Ochio, les deux autres sont les deux Iles de Ximo & de Chicoco. Il y a quantité de belles villes dans cet État, les principales sont Méaco, anciennement capitale, & maintenant résidence du Dayro, & Yendo nouvelle capitale, & résidence du Cubo. Maty. Un soldat François, qui étoit de l'expédition de M. de la Sale, & qui après la mort de ce Commandant pénétra jusqu'aux Acaanibas à l'occident du Canada, a rapporté qu'il avoit appris d'eux qu'ils trafiquoient leur or avec une nation située à 12 journées au couchant, qui leur donnoit du fer; & il juge que ce sont les *Japonois*.

Il y a des raisons de croire qu'il y reste encore des Chrétiens. On sçait qu'on a commandé du Japon aux Ouvriers de porcelaine à la Chine certains vases sur lesquels on vouloit qu'on peignît des croix, & l'on a même dit qu'on envoya, il y a quelques années à Canton, demander des hosties aux Chrétiens Chinois. On a appris cette année (1717.) par la voie de Moscovie, que deux Jésuites & un Prêtre séculier s'y étoient jettés, qu'ils y avoient trouvé un fort grand nombre de très-bons Chrétiens, que les femmes avoient eu un très-grand soin de baptiser les enfans, & de les bien instruire. Cela demande pourtant encore confirmation.

L'île de Japon. Voyez NIPHON.

☞ JAPONNER, v. act. Les Marchands qui font commerce de porcelaine, se servent de ce terme pour exprimer une nouvelle cuisson qu'ils font donner en Hollande ou en Angleterre aux porcelaines de la Chine, dont ils souhaitent augmenter le prix, en les faisant passer pour porcelaines du Japon. Voyez le Dict. de Com.

JAPONOIS, oise, s. m. & f. Nom propre de peuple. Qui est du Japon. Habitant du Japon. *Japo*. Les *Japonois* sont originaires de la Chine, ils sont de grande taille, robustes, fiers, cruels, fermes dans l'adversité, guerriers, souffrant facilement toutes les incommodités de la guerre. Ils ont l'usage des armes à feu, du sabre & de la pique: mais ils se servent encore de l'arc & des fléches. Ils haïssent les jeux de hasard, les juremens, la médisance, le mensonge & le larcin. Ils se défient extrêmement des étrangers, les seuls Hollandois ont le droit d'aborder dans leurs ports, parce qu'ils sont les seuls qui veulent fouler un Crucifix aux pieds. Quand leurs vaisseaux arrivent, on les désarme, & des Commissaires ayant fait l'inventaire de la charge, ils les font décharger, & y ayant rechargé de l'or, de l'argent, & d'autres denrées, telles qu'il leur plaît, ils leur rendent leurs munitions de guerre, & leur fixent un jour pour leur départ. Quoique dans ce commerce ils soient juges & parties, on assure pourtant qu'ils suivent exactement les loix de l'équité. Ils sont idolâtres, & leurs principaux Dieux sont Xaca & Amida. Ils ont parmi eux un prodigieux nombre de Religieux & de Religieuses qui se consacrent à leurs idoles, & qu'on nomme Bonzes. Saint François Xavier, de la Compagnie de Jésus, y prêcha l'Évangile vers l'an 1549. à la faveur des Portugais qui commerçoient dans ce pays, & il y convertit un très-grand nombre de gens. Au commencement du siécle passé un Flamand, natif de Bruxelles, contrefit une lettre, qu'il prétendit avoir été trouvée dans un vaisseau Portugais, qui contenoit un dessein de se rendre maître du pays par le secours des Chrétiens qui y étoient. Il la fit voir à l'Empereur, qui fit massacrer tous les Portugais sans distinction d'âge ni de sexe, & ses successeurs n'ont point permis depuis qu'on parlât du Christianisme dans leur pays. Plusieurs Missionnaires Européens & une infinité de Chrétiens du pays y ont souffert le martyre & les tourmens les plus cruels, avec une constance & un courage digne des premiers siécles de l'Église. Les *Japonoises* ont encore plus de curiosité que les *Japonois*. Bouh. Les *Japonois* sont une nation d'une exacte probité, noble, généreuse, & aimant l'honneur sur toutes choses, nulle autre nation barbare ne les surpasse en bonté. Ils ont l'esprit aisé, nullement tourné à la fraude & à la tromperie. Xaver. *Epist. L. III. ep.* 5.

JAPONOIS, oise, adj. Qui appartient au Japon. *Japonicus*. Il y a un Dictionnaire *Japonois* imprimé à Nangazaki au Japon. Il y a une Grammaire *Japonoise* & un Dictionnaire *Japonois* imprimé à Rome, *in*-4°. en 1632. composés par le P. Didaque Collado, Dominicain. Celui-ci est *Japonois* & Latin, l'autre Portugais & *Japonois*. Prêcher en *Japonois*. Bouh.

Il y a une Description Latine du Japon par Caron, & une autre par Varenus, une histoire du Royaume du Japon par Buxéda en Espagnol, une d'Arnaldus Montanus en Alleman. On trouve encore beaucoup de choses touchant ce pays & ses peuples, dans les Lettres de S. François Xavier, *L. II. ép. 6. L. III. L. IV.* dans l'histoire des Indes de Maffée, *L. XII.* dans celle de la Compagnie de Jésus en Latin, *P. I. L. IX. XI. & XV. P. II. L. IV. P. III. L. II. V. VI. VII. P. IV. L. III. P. V. L. III. IV.*

VI. IX. XI, &c. dans celle de Bartoli en Italien l'*Asia*, *P. I.* & *II.* dans l'histoire des Missions de la Chine & du Japon par Louis Guzman, Jésuite, en Espagnol; dans l'Ambassade des Hollandois au Japon, dans la vie de S. François Xavier par le P. Bouhours, *L. V.* l'histoire de l'Eglise du Japon, par le Pere Crasset; dans Allegambe, *Mortes illustres*; dans Vossius, *de Idol. L. I. c.* 8. & 25.

☞ JAPONOIS, f. m. Langue du Japon. *Japonica lingua.* Prêcher en *Japonois.* Bouh. *Vie de Xav. L. V.* Il n'y a qu'une langue en tout le Japon; mais si abondante & si mêlée, que c'est en effet comme s'il y en avoit plusieurs. On se sert de certains mots & de certaines phrases dans le discours familier: on emploie d'autres locutions dans les discours composés. Les gens de qualité ont un langage tout différent de celui du peuple. Les Marchands & les soldats ont le leur; les femmes se servent de paroles & d'expressions qui leur sont propres. Quand on traite un sujet sublime, & qui touche, par exemple, la Religion ou l'État, on use de termes particuliers, & ce seroit une irrégularité très-vicieuse, que de confondre les différentes maniéres de parler. Idem.

JAPPANT, ante. Madame Des-Houliéres fait dire à son chien:

Souffre qu'un cœur de tes charmes épris
Te conte quelquefois de jappantes *fleurettes.*
Des Houl.

JAPPE, f. f. Mot bas & du petit peuple, qui se dit en mauvaise part, & qui signifie caquet. *Garrulitas.* Cet homme, cette femme a bien de la *jappe.*

JAPPEMENT, f. m. Terme de Vénerie. *Latratus.* Le *jappement* des chiens fait partir le gibier.

JAPPER, v. n. Aboyer. *Latrare.* Ces chiens ont *jappé* toute la nuit. Les petits chiens *jappent* quand ils sentent le gibier. Il se dit proprement des chiens qui aboient sans nécessité, & sur-tout des petits.

Quand du chien qui jappe *là-bas.* Des-H.

Japper. Quelques-uns emploient aussi ce mot, quand il s'agit du renard. Quand le renard & le quincajou chassent ensemble, le quincajou monte sur un arbre & le renard *jappe* pour détourner la bête, & la faire passer sous l'arbre. Denis, *Hist. de l'Amér.*

IAPYGIE. f. f. Ancien nom propre d'une contrée d'Italie. *Iapygia.* C'étoit une presqu'île dont l'isthme s'étendoit depuis Tarente jusqu'à Brinde, & dont la longueur étoit depuis Tarente jusqu'à Otrante. On la nommoit Messapie. En supposant, comme on le dit communément, que l'Italie a la forme d'une botte, l'*Iapygie* est ce qui en fait le talon. Servius dit que c'étoit une partie de la Pouille, dans laquelle est le mont Gargan; ainsi il donne à l'*Iapygie* des bornes plus étendues que Strabon, de qui la description que nous venons d'en faire est tirée; car le mont Gargan est loin de la péninsule dont nous avons parlé: on l'appelle aujourd'hui la Terre d'Otrante. Elle avoit pris le nom de *Iapygie*, du vent appellé *Iapyx.* Peut-être aussi que le vent Iapyx se nommoit ainsi, parce qu'il venoit de cette contrée. Voyez Strabon, *L. VI.* & Pline, *L. V. c.* 11. Hérodote, *L. III. c.* 138. *L. IV. c.* 99. & *L. VIII. c.* 170.

ÏAPIGIE, étoit aussi un nom de ville. Il y avoit une *Iapygie* en Italie, & une en Illyrie.

IAPYGIEN, enne, adj. Qui appartient à l'Iapygie. *Iapygius.* Le promontoire *Iapygien* étoit à la pointe de terre la plus orientale de l'Italie, à l'extrémité de l'Iapygie; & à l'entrée du golfe de Tarente. On le nomme aujourd'hui le Cap de Sainte Marie.

J A Q.

JAQUE, f. f. *Militare stragulum.* Vieux mot, qui signifioit une petite casaque que les Cavaliers portoient autrefois sur leurs armes & cuirasses. Elle étoit faite de coton ou de soie, contrepointé entre deux étoffes légeres. Elle s'appelloit aussi *haubert*, ou *haubergeon*, comme prouve Jean le Maire, en ses Illustrations des Gaules. Il s'en faisoit aussi de drap d'or & d'argent, d'où sont venus les *Jaquettes* & grands pourpoints. Du Cange croit que ce nom pourroit venir de ces factieux qui ont paru autrefois sous le nom de *Jaquerie.*

Jaque de mailles. Armure faite de plusieurs petits anneaux attachés ensemble en forme de maille, qu'on portoit sous les habits. *Annulis conserta loricula.* Les poltrons qui se battoient en duel, mettoient une *jaque de maille* sous leur pourpoint: ce qui obligea ceux qui se battoient sans supercherie, de mettre pourpoint bas en se battant.

Ménage, après Pontanus, dérive ce mot de l'Allemand *joche*, d'où on a fait depuis *Jaquette.*

Autrefois on a écrit *Jâque* pour *Jâques*, nom propre, en Latin *Jacobus.* Vers le milieu du quatriéme siécle *Jâque* Bon-homme étoit chef des factieux qui parurent en ce temps-là. La prononciation distingue fort ces deux mots. Dans *Jaque de Mailles* l'*a* est bref, & il est long dans Jâque, nom propre d'homme, *Jacobus.* Quelques-uns cependant conjecturent que le nom de *Jaque*, vêtement, vient de Jâque Bon-homme, & de la Jacquerie.

☞ JAQUE, f. m. Fruit des Indes. Le *jaque* ne me semble pas trop bon. *Abbé de Choisi.* Voyez JACA, dans le Dict. des Drogues de Lémery.

JAQUÉ, ée, *Gestans annulis consertam loriculam.* Participe du verbe *Jaquer*, qui n'est point en usage. Avoir une jaque de mailles. Il étoit *jaqué.* Ce mot est vieux, le Comte de Bussi s'en est pourtant servi dans ses Mémoires.

JAQUEMAR. L'Académie écrit JAQUEMART, & M. Félibien JACQUEMART, f. m. Terme d'Horloger. C'est une figure de fer, ou de fonte, représentant un homme armé, qu'on met à côté des horloges, avec un marteau à la main, pour frapper sur le timbre & sonner les heures. *Appositum horis pulsandis simulacrum.* On l'a ainsi appellé du nom de l'ouvrier qui en a été inventeur, qui s'appelloit *Jacques Marc.*

On appelle proverbialement *Jacquemarc* un homme mal propre, en désordre, qui a quelque habit, quelque accoutrement ridicule, qui ressemble aux Jaquemars des horloges, qui ont ordinairement une figure plaisante.

Quand on dit, Armé comme un *Jaquemar*, cela vient de *Jaquemar* de Bourbon, troisiéme fils de Jaques de Bourbon, Connétable de France sous le regne du Roi Jean. C'étoit un Seigneur fort brave & vaillant, qui se trouva en toutes les occasions les plus dangereuses de guerre & de tournois, mais qui pour donner bon exemple, & se mocquer des fanfarons, étoit toûjours armé à l'avantage, disant que les armes n'étoient faites que pour cela, & dès-lors on appella *Jaque-mars*, tous ceux qu'on voyoit armés de pié en cap. Ce qui même a donné lieu à ce proverbe: il est armé comme un *jaquemart*; pour dire, il est armé de cuirasse & embarrassé de ses armes. Ménage conteste cette origine. Il dit que ce mot a été fait de *Jaque de maille*, qui étoit un habillement de guerre.

Jaquemar, en termes de Monnoyeurs, est un ressort qui fait relever la vis du balancier, quand elle a fait son effort pour l'empreinte.

☞ Jaquemar. Borel dit qu'on appelle aussi *Jaquemar*, autrement *Quintaine*, un homme de bois planté en terre, auquel on tire au blanc.

JAQUERIE, f. f. Nom de faction. *Jaqueria.* La *Jaquerie* est une faction de paysans révoltés qui se soulevérent dans le Beauvoisis vers l'an 1358, Voyez Froissart, & ci-dessus JACQUERIE.

Ce nom de *Jaquerie* vient de celui de *Jaque*, qui s'écrivoit alors pour *Jacques.* Les factieux de la *Jaquerie* avoient pour chef *Jâque* Bon-homme.

JAQUES. Petite monnoie, qui a eu cours autrefois en Gascogne, comme on a dit *Jacobus* en Angleterre, & qu'on dit maintenant Louis en France.

☞ JAQUET ou JACQUET, f. m. Diminutif de *Jaques* ou *Jacques.* Son petit laquais, c'étoit *Jaquet.* Madame de Sévigné.

JAQUETTE, f. f. Robe de petits garçons qu'ils portent jusqu'à ce qu'on leur donne la culotte. *Togæ.* Cet enfant avoit appris mille gentillesses lorsqu'il n'avoit encore que la *jaquette.*

Borel dérive ce mot de *auqueton*, qu'il dérive du Grec *χιτών.* Voyez JACQUE.

Jaquette, est aussi un habit de paysan fait en petites casaques sans manches. *Sagulum villaticum.*

On

On dit proverbialement qu'on a trouſſé la *jaquette* à quelqu'un ; qu'on lui a bien ſecoué ſa *jaquette* ; pour dire, qu'on lui a donné le fouet, ou qu'on l'a battu. On dit auſſi d'une choſe qu'on a tout-à-fait oubliée, Je ne m'en ſouviens non plus que de ma première *jaquette*.

JAR.

JAR, ſ. m. Terme de Calendrier. On dit quelquefois *jahar*, & *jiar*. Nom d'un mois des Hébreux qui répond au mois d'Avril, ou à une partie du mois de Mai. Ce mois a été le commencement de l'année des Juifs du temps des Machabées, ſelon quelques Auteurs. Voyez Scaliger, Capelle, Bochart, Fabricius. Aujourd'hui le mois d'*Ijar* eſt le huitiéme de l'année des Juifs. Voyez les Calendriers des Juifs qui s'impriment tous les ans à Francfort, à Hambourg, & ailleurs. Quelques Auteurs Juifs diſent que le mois d'*Ijar* occupe le milieu du temps de la moiſſon. Voyez *Gem. Bava metſia*, & Réland, *dans ſes Antiquités ſacrées des Hébreux*.

☞ On dit proverbialement, entendre le *jar* ; pour dire, être fin, ruſé, adroit. L'origine de cette façon de parler vient ſans doute de ce que comme il y avoit peu de perſonnes qui entendoient cette matière de calendrier ; on a dit de ceux qui en avoient l'intelligence, qu'ils entendoient le *jar*, & non pas le *jars*.

JAR, ou IJAR, ſ. m. Nom propre d'un mois des Hébreux. *Ijar*, *jar*. C'étoit le ſecond mois de l'année Eccléſiaſtique, ou ſacrée, qui commençoit par le mois Niſan, & le huitiéme de l'année civile, qui commençoit par Tiſri. Il répondoit en partie à notre mois d'Avril. Selon Torniellus, à l'an du monde 2545, *n* 28. il avoit trente jours, & ſelon Bartollocci, dans ſa Bibliothéque Rabbinique, *T. II p.* 396. il n'en avoit que 29. Il n'y avoit de fête remarquable dans ce mois que celle de la délivrance de la citadelle de Sion par Judas Machabée, qui ſe faiſoit le 23 du mois.

Ce nom vient du nom Chaldéen de ce mois איר. Torniellus dit *Jar*, comme on dit Job, de איוב ; mais Bartolocci, Buxtorf, &c. diſent *Ijar*. C'eſt la prononciation Hébraïque. *Jar* paroît mieux en nos langues à cauſe de l'analogie de *Job*, *Jézabel*, *Jézer*, *Jézrita*, & même *Jéabarim*, & ſemblables, qui viennent de איוב, איזבל, איעזר, איעזרי, & עיי-העברים.

JAR. Voyez JEKEB.

JAR, ſ. m. Voyez JARS.

JARACA. Nom d'un ſerpent de l'Amérique méridionale.

JARACAÉPÉBA. Autre ſorte de ſerpent de l'Amérique méridionale.

JARACOAIPITIUGA. Nom d'une eſpéce de ſerpent qui ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

JARAMOTH, ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tribu d'Iſſachar dans la Terre-Sainte. *Jaramoth*. On la nomme auſſi *Jarmuth*, ſelon l'Hébreu. Les Septante l'appellent *Remmath*, *Remmas* & *Ramoth*. C'eſt la même que *Rameth*. C'étoit une ville Lévitique, un aſyle. P. Lubin, Réland.

JARARACUCU, ſ. m. Nom d'un ſerpent des Indes occidentales très-venimeux. Il eſt long de dix palmes : il a des dents terribles, qui diſtillent un poiſon ſi dangereux, que quand on en eſt mordu, on meurt dans le jour. Un ſi mauvais animal eſt très-fécond, & l'on a trouvé des femelles qui portoient juſqu'à treize petits. Voſſius, *de Idol. L. IV. C.* 57.

☞ JARBAS, ſ. m. Roi de Gétulie, étoit fils de Jupiter Ammon, ſelon Virgile, & d'une Nymphe du pays des Garamantes. Ce fut ce Prince, qui, irrité du refus que Didon avoit fait de l'épouſer, fit la guerre aux Carthaginois.

☞ JARCÉ, ée, adj. m. & f. Vieux mot. Fendu, fêlé.

JARDAN. Le Cap Jardan. *Jardanum promontorium*, anciennement, *Ichtys promontorium*. Ce Cap eſt dans le Belvédère, en Morée, entre le Golfe d'Arcadie, & celui de Zonchio, au couchant de l'embouchure de la Longarola, & au midi de celle de l'Alphée. Maty.

☞ JARDAN, ſ. m. Roi de Lydie, pere d'Iole, Maîtreſſe d'Hercule.

JARDES. Voyez JARDONS.

JARDIN, ſ. m. Terre cultivée qu'on ménage ordinairement derriére une maiſon pour lui donner de l'air, pour ſe promener, & pour lui ſervir d'ornement. *Hortus*. Les *jardins* ſont compoſés de parterres pour les fleurs, de potagers, de vergers, de bois de haute futaie, & d'allées, ſelon leur diverſe étendue. Le vieillard ambitieux (Maximien) quitta ſa retraite où il n'étoit qu'à regret, & tâcha en vain de retirer Dioclétien ſon collégue du *jardin* qu'il cultivoit à Salone. Bossuet.

> *Souffrez, Muſes, ſouffrez, qu'à l'ombre du repos,*
> *Je chante des* jardins *le paiſible Héros :*
> *Ainſi la Quintinie apprit de la nature*
> *Des utiles* jardins *l'agréable culture.* Perr.

Il y a des *jardins* qui ne ſont que pour certaines choſes particuliéres. Un *jardin* potager eſt pour les légumes, un *jardin* de ſimples eſt pour les plantes médicinales, un *jardin* fruitier eſt pour les arbres fruitiers, un *jardin* à fleurs eſt pour les fleurs.

Jardin suspendu. C'étoit chez les Anciens une terraſſe élevée ſur les voûtes des édifices, où l'on plantoit en pleine terre des arbres de toutes eſpéces. *Hortus penſilis*. Ceux de Babylone ont été les plus conſidérables.

Ce mot vient de l'Allemand *garten*, ou *gaart*, qui ſignifie la même choſe. Ménage. L'Italien dit *giardino*. Du Cange dit qu'on a dit auſſi dans la baſſe Latinité *gardinum*, *gardinus*, & *jardinus*. Mais il y a plus d'apparence que ces mots Italiens & Latins corrompus viennent du mot de *jardin*, qui eſt purement Bas-Breton ; vû que cette langue étoit en uſage en France avant que le Latin y fût connu. Henri Poſtel prétend que *jardin*, & en Eſpagnol *huerto*, *guerto*, viennent du mot Punique *kartha*, qui ſignifie, dit-il, un lieu muni, entouré ; d'où ſont venus les noms *Carthago*, Carthage, & *Gadir*, Cadiz ; mais il ſe trompe. Le *Kartha* Punique eſt le *Kiriath* Hébreu, & ſignifie dans l'une & l'autre langue non pas un *jardin*, mais une ville.

Coerzius, Surintendant de Lubec, imprima en 1706. une Diſſertation ſur les Sçavans qui ont aimé les *jardins*, ou la Campagne, Κηπόφιλοι, *ſeu de Eruditis hortorum cultoribus*. Il met de ce nombre pour les Anciens Adam ; Saint Grégoire de Nazianze, Saint Auguſtin, Pline & Cicéron. Il ne devoit pas oublier le vieux Caton, ni Platon & ſon Académie.

Jardin, ſe dit auſſi d'un pays fertile, d'une terre agréable & cultivée. La Touraine eſt le *jardin* de la France.

> *Gouverneur de ces beaux climats,*
> *Que du Ciel la douce influence,*
> *Loin des hyvers & des frimats,*
> *A fait le* jardin de la France. N. ch. de Vers.

Il n'y a point de ſi beau *jardin* pour les fruits, que la Halle, on l'appelle *jardin* pavé. Le Paradis terreſtre a été appellé le *jardin d'Eden*, le *jardin* de plaiſance. Le *jardin* des Heſpérides. Le *jardin* du Roi eſt celui où l'on cultive les plantes médicinales, & où l'on enſeigne à connoître les ſimples.

Jardin, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit de celui qui dans un diſcours fait ſourdement quelque attaque, quelque reproche, quelque réprimande à un autre, qu'il jette des pierres dans ſon *jardin*. On dit auſſi de celui qui diſpoſe abſolument de l'eſprit, ou des biens d'un autre, qu'il en fait comme des choux de ſon *jardin*. On dit encore figurément de celui qui a fait quelque ouvrage, quand il le préſente, que ce ſont des fruits de ſon *jardin*.

Donner le *jardin*. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit de certains oiſeaux, comme des laniers, des ſacres ; & ſignifient, les mettre au grand air, leur faire prendre l'air.

Quelquefois on appelle ſur mer les balcons d'un vaiſſeau qui ſont ouverts, du nom de *jardin*.

Jardin. Terme de Philoſophie hermétique. Le *jardin* où le ſoleil luit nuit & jour ; c'eſt le fourneau philoſophal, où il y a du feu qui prépare continuellement l'œuf des Philoſophes.

JARDINAGE, ſ. m. L'art de cultiver les jardins *Ars horti*

horti colendi, *Ars hortulani*, *res hortensis*. Avoir d'extrêmes précautions dans toutes les parties du *Jardinage*. La Quint. Pour ce qui est de la manière de tailler, on la croit beaucoup plus difficile qu'elle n'est ; dès qu'on en peut sçavoir les principes, qui sont aisés à entendre, on trouve une grande facilité à faire cette opération, qui est en effet le chef-d'œuvre du *Jardinage*. Id. Cet homme entend bien le *jardinage*. Le *jardinage* a été mis depuis peu de temps en un haut point de perfection par le Sieur Le Nostre. La Quintinie est encore allé plus loin, & nous a donné une ample instruction sur le *jardinage*. M. Fatio a donné depuis quelques années au public un livre sur le *Jardinage*, où il enseigne les moyens d'employer utilement les réflexions du soleil. On ne sçauroit assez louer les amusemens du *jardinage*, & l'innocente occupation que donne la culture des fleurs, & des fruits. Voyez le beau Poëme Latin du P. Rapin sur le *Jardinage*. *Hortorum libri IV*. & sa Dissertation, *de disciplina culturæ hortensis*. Le Chapitre III. de la première Part. de l'ouvrage de la Quintinie, est un abbrégé des maximes du *Jardinage*. Il en traite exprès, *Part. II. c.* 21.

Jardinage, est aussi un terroir propre pour y faire un jardin. Il faut de la terre grasse & noire pour le *jardinage*. Le sable, le terroir pierreux & de roche, ne valent rien pour le *jardinage*.

Jardinages, signifie aussi collectivement plusieurs jardins ensemble. Rome n'est pas fort peuplée, la moitié de la ville est en *jardinages*. Il n'y a point de *jardinages* à Paris dans la ville.

JARDINER, v. n. Travailler à son jardin, & le cultiver soi-même. *Hortum colere*. Il ne se dit point des ouvriers & mercénaires. Un curieux fleuriste se plait à *jardiner*, à planter, à cultiver ses fleurs.

Jardiner, v. act. Terme de Fauconnerie, qui se dit des oiseaux qu'on expose le matin au soleil, à l'air, à la verdure, ou dans un jardin. Il faut *jardiner* les autours sur la barre, ou sur la perche, & donner le jardin aux laniers & aux sacres sur la pierre froide.

JARDINET, s. m. diminutif. Petit jardin. *Hortulus*. Dans le cœur de la ville il se faut contenter d'un *jardinet*. Il est bas.

On dit proverbialement, Ne fais un four de ton bonnet, ni de ton ventre un *jardinet* ; pour dire, qu'un bonnet trop chaud, ou trop de salade qu'on mange, sont nuisibles à la santé.

JARDINIER, iére, s. m. & f. Qui travaille à cultiver un jardin. *Hortulanus*. Il y a à Paris un corps, une maîtrise de *Jardiniers*, des statuts de *Jardiniers*. Le livre du *Jardinier* François. On dit un *Jardinier* Fleuriste. La Quintinie dit *Jardinier* à fruitier, *Jardinier* à potager, *Jardinier* Fleuriste, *Jardinier* Maréchais, c'est-à-dire, comme il l'explique lui-même, *Jardinier* de marais desséchés, *Jardinier* à pepiniéres, qu'il appelle Pepiniéristes. *Jardinier* Botaniste, qui s'attache aux plantes rares, médicinales, étrangéres.

En voyant ces œillets qu'un illustre guerrier
Arrose d'une main qui gagne des batailles,
Souviens-toi qu'Apollon bâtissoit des murailles,
Et ne t'étonne pas que Mars soit jardinier.
Rec. de vers.

Daviler dit qu'on appelle aussi *jardinier* celui qui donne des desseins pour les *jardins*, qui les trace : on l'appelle aussi dessinateur de *jardin*.

Jardinier, iére, se dit aussi de celui ou de celle qui vend les fruits, les fleurs, & les herbes d'un jardin.

On dit proverbialement par reproche à ceux qui ne se servent point d'une chose, & qui en veulent empêcher l'usage aux autres ; qu'ils sont comme le chien du *Jardinier*, qui ne mange point de choux, & qui ne veut pas que les autres y touchent.

☞ Jardinier, s. m. En termes de Fauconnerie, on dit : Il faut faire le matin l'Autour *Jardinier*, c'est-à-dire, le mettre sur une motte au jardin avec une longe, au soleil, ou sur une perche à l'abri du vent. Faultrier.

☞ Jardiniere, s. f. Les Lingéres donnent ce nom à une broderie qui n'est pas en plein ; mais seulement au bord des manchettes, des jabots & des coëffes. Les *jardiniéres* n'ont qu'un pouce de largeur, & quelquefois moins. Je viens d'acheter une douzaine de paires de manchettes brodées. Elles ne sont pas brodées en plein ; ce ne sont que des *jardiniéres*. On a aussi donné ci-devant le nom de *jardiniére* à une espéce de petite dentelle qui n'avoit qu'un tiers de pouce, que les femmes mettoient au bord de leurs coëffes.

JARDINEUX, euse, adj. Terme de Jouaillier. C'est une épithéte qu'ils donnent aux émeraudes, quand elles ont quelque chose de sombre & de mal net, comme s'il y paroissoit des arbrisseaux.

JARDONS, ou JARDES. Terme de Manége. Ce sont des tumeurs calleuses & dures qui viennent aux jambes de derriére d'un cheval, & qui sont situées au-dehors du jarret, au lieu que l'éparvin est au-dedans. *Callosi tumores in extremo equi poplite*. Les *jardons* estropient le cheval, si on n'y met pas le feu à propos. Le mot de *jardon* signifie aussi l'endroit du cheval où vient cette sorte de maladie. Soleisel.

JAREPHEL, s. f. Nom propre d'une ville de la Tribu de Benjamin, dans la Terre-Sainte. *Jarephel*. Dans Saint Jerôme *Jarephel*. Dans les Septante *Selica*. Jos. *XVIII*. 27.

JARET, s. m. Voyez JARRET.

JARETTA, s. m. C'est le nom d'une des grandes riviéres de la Sicile. *Jaretta*. Elle a sa source dans la vallée de Démona, entre la montagne de Madonia, & le mont Gibel ; & après avoir reçu le Dataino, elle coule le long des confins de la vallée de Noto, & se décharge dans le golfe de Catane. Quelques Géographes la prennent pour le *Simathus*, ou *Symathus* des Anciens ; que d'autres estiment être la riviére de S. Paolo, qui se décharge dans le même golfe à deux lieues de *Jaretta*, du côté du midi. Maty.

☞ Le JAREZ, s. m. Petit pays de France dans le Lyonnois, aux confins du Forez, entre le mont Pila à l'orient, & la Loire à l'occident, au-dessous de S. Étienne.

☞ JARGAUDER, v. n. En Champagne, *jargauder* se dit de l'action du Jars, lorsqu'il couvre l'oie femelle. Ménage, *Diction. Etym.* au mot *Jar*, ou *Jars*.

JARGEAU. Voyez GERGEAU.

JARGON, s. m. Langage vicieux & corrompu du peuple, ou des paysans, qu'on a de la peine à entendre. *Plebeius sermo*. Par toutes les Provinces le peuple parle un *jargon* différent de la langue des honnêtes gens. A la vérité il parloit très-mal, & son langage n'étoit qu'un *jargon* mêlé d'Italien, de François & d'Espagnol. Bouh.

Ce mot vient de l'Espagnol *gerigonça*. Covarruvias. L'on disoit autrefois *gergonner*.

Jargon, s'est dit originairement du bruit que font les oiseaux, d'où il a été transféré aux hommes. En ce sens il vient de *jar*, *oison*.

Jargon, se dit aussi abusivement, & par extension, en parlant des langues mortes, ou étrangéres, que nous n'entendons pas. Il faut un truchement pour entendre le *jargon* de ces étrangers. Il se dit même de la langue du pays, quand on la parle d'une maniére qui passe la capacité des autres. Moliére fait dire à une servante, en parlant de la langue Françoise, & de ses régles.

Tout ce que vous prêchez, est, je crois, bel & bon :
Mais je ne sçaurois, moi, parler votre jargon.

Jargon, est aussi une langue factice, dont les gens d'une même cabale conviennent, afin qu'on ne les entende pas, tandis qu'ils s'entendent bien entre eux : tel est le *jargon* de l'Argot, dont se servent les coupeurs de bourse, les Bohémiens, &c. Je ne sçais pourquoi l'on dit que ce *jargon* est composé pour la plus grande partie de mots tirés du Grec. Il y a beaucoup moins de Grec dans l'Argot que dans le François ordinaire.

Jargon, se dit aussi d'une certaine affectation dans le langage, d'une certaine singularité dans les maniéres de parler. Quel diable de *jargon* entends-je là ? Mol. Les précieuses, pour se distinguer du commun, se sont fait un *jargon* particulier. Bouh. C'est-à-dire, un style composé de phrases recherchées, & de mots choisis & affectés.

Jargon, signifie encore un style général, une maniére de parler qui n'emporte rien de réel dans le fond. La civilité est une espéce de *jargon* que les hommes ont établi entre eux pour se cacher les mauvais sentimens qu'ils ont

ont les uns des autres. Bell. Ce *jargon* de civilité consiste en des maniéres & des paroles honnêtes & obligeantes, sans que l'intention y réponde. Id.

☞ Jargon, s. m. Terme de Jouaillier. Diamant très-jaune, moins dur que le vrai diamant.

☞ Jargons, s. m. pl. Petites pierres de la grosseur d'une tête d'épingle, d'un rouge brillant, que quelquefois les Epiciers-Droguistes donnent pour de véritables hyacinthes. On en tire beaucoup du Puy en Auvergne.

☞ JARGONELLE, s. f. Espèce de poire du mois de Septembre. C'est une poire de médiocre grosseur, longuette, un peu pointue, rouge d'un côté, jaune partout le reste, séche & un peu cassante, qui a l'eau fort sucrée. Elle a un goût rare & distingué, qui la feroit fort estimer, si elle n'étoit pas pierreuse. Il y a pourtant des terroirs qui lui sont si avantageux, qu'elle y vient plus grosse qu'à l'ordinaire, presque sans pierres, avec beaucoup d'eau, & d'un goût merveilleux. Lorsque cette poire n'a pas encore atteint sa pleine maturité, & qu'on la fait cuire, elle est excellente.

JARGONNER, v. act. & n. Parler un langage corrompu, ou qui n'est pas intelligible. *Plebeio sermone uti.*

Jargonner, signifie aussi, Murmurer tout bas, & parler entre ses dents, ou parler avec difficulté, comme font les enfans qui n'ont pas encore les organes formés, ensorte qu'on ne puisse pas entendre aisément ce qu'on a dit. *Mussare, balbutire.*

Loret, a employé dans le style burlesque le mot de *jargonner*, pour celui de parler, lorsqu'il dit:

Passons dans cette île enchantée,
Tant renommée & tant vantée,
Et jargonnons *du grand cadeau*
Qui fut si Royal & si beau.

☞ Jargonner. Terme de Fauconnerie ou d'Oiselier C'est le verbe dont on se sert pour exprimer la maniére de crier des jars ou oisons. Quand les oisons *jargonnent*, ils étourdissent tout le canton.

☞ JARGONNEUR, s. m. Qui se sert d'un langage inintelligible, ou inusité. M. l'Abbé Trublet, après avoir parlé en faveur des Ecrivains, qui, pour faire mieux sentir la force de leurs pensées, hasardent des expressions singuliéres; propose l'exemple de Montagne, Auteur plus en vogue que jamais, malgré ses défauts, qu'il met dans tout leur jour. Il faut rapporter le passage en son entier.

» A raisonner sur les principes de quelques Ecrivains, on » a grand tort de faire tant de cas du style de Montagne, » & de le trouver si agréable. Montagne est un *jargonneur* pour le temps même dans lequel il a écrit; ses » contemporains le lui ont reproché. Il ne respecte point » la langue. Il ose en disposer comme de son propre bien. » Il franchit sans scrupule les bornes de l'usage. C'est » un moyen bien facile de dire tout ce qu'on veut. Qui » est-ce qui n'auroit pas de l'esprit à ces conditions-là » s'il en vouloit avoir? *Essais de Littér. & de Mor.* p dieu, 382. *de la 2e édit.*

☞ Jargonneur signifie quelquefois simplement Qui parle: comme dans cet exemple de Madame de Villedieu, *tom.* 1. *pag.* 347.

Un sansonnet, jargonneur *signalé*,
De captif qu'il étoit, devenu volontaire,
De désirs amoureux se trouva régalé:
C'est de l'indépendance une suite ordinaire.

Le Dictionnaire de Cotgrave est le seul où j'aie trouvé ce mot.

☞ JARGUERIE, s. f. Vieux mot. Ivroie.

JARIM, s. m. Nom propre d'une Montagne de la Terre-Sainte. *Jarim.* Elle étoit dans la Tribu de Juda, du côté du nord, sur les confins de la Tribu de Benjamin. Les Septante prennent ce lieu pour une ville. *Jarim*, ou *Jearim*, en Hébreu, signifie des bois, des forêts; apparemment que cette montagne en étoit couverte, & que c'est la cause de son nom.

☞ JARIUNA, s. m. C'est un arbre qui croît dans l'isle de Jucaija, & qui ressemble au figuier. Il porte un fruit long d'un palme, mou comme la figue, savoneux & vulnéraire. On assure que ses feuilles réduisent les luxations. Ray. *Hist. Plant.*

JARLOT, s. m. Terme de Marine. Entablure que l'on fait dans la quille d'un vaisseau dans l'étrave & l'étambord, & où l'on fait entrer une petite partie du bordage qui couvre les membres.

JARMOUTH. Voyez YERMOUTH.

JARMUTH. Voyez JARAMOTH, & JÉRIMOTH.

JARNAC, s. m. Nom propre d'un bourg de France, situé dans l'Angoumois, sur la Charente, entre Angoulême & Saintes. *Jarnacum, Jarniacum.* Ce lieu est célébre dans l'histoire par la victoire que Henri Duc d'Anjou, frere de Charles IX. & depuis Roi de Pologne, & de France ensuite, sous le nom d'Henri III. y remporta sur les Huguenots l'an 1569. au mois de Mars. Le Prince de Condé, Général de l'armée Huguenotte fut tué par Montesquiou à la journée de *Jarnac*. De Valois met *Jarnac* entre Châteauneuf & Cognac, & remarque que depuis 600 ans & plus on a commencé à l'appeller non seulement *Jarniacum*, mais encore *Ajarniacum*, *Ajerniacum* & *Agerniacum*. *Not. Gall. pag.* 248.

Coup de Jarnac. Voyez COUP.

☞ JARNAGE, s. m. Petite ville de France, dans la Haute-Marche, Election de Gueret. Il y a une Justice Royale.

☞ JARNI. Mot corrompu, qui entre dans plusieurs sortes de juremens, & qui fait un serment détestable, quand on y joint le nom de Dieu: car ce mot *jarni* est une corruption de ceux-ci: *Je renie* Plusieurs personnes, pour éviter cette impiété, y ajoûtent d'autres mots à la place du nom de Dieu, & disent *Jarnibleu*, *jarnicoton*, &c. Ce dernier ne se dit que parmi le peuple, & le plus ordinairement par les femmes. Il s'emploie aussi souvent comme une espèce d'interjection: *Jarnicoton*, que vous êtes fin! *Papa! quàm callidus es!*

☞ JARNICOTON. Sorte de jurement burlesque. *Jarnicoton*, tu me le payeras. Ah! *jarnicoton*, je serai battu comme plâtre. On prétend que l'origine de cette façon de parler est telle. Henri IV. avoit contracté la mauvaise habitude de dire à tout moment, *Je renie Dieu.* Le P. Coton, son Confesseur, lui fit sentir l'indécence de cette expression dans la bouche d'un grand Prince. Le Roi lui répondit qu'il n'avoit pas de nom qui lui fût plus familier que celui de Dieu, excepté peut-être celui du P. Coton. Eh bien, Sire, repartit le P. Coton, dites donc: *Je renie Coton*. D'où est venu *jarnicoton*.

JAROMITZ, s. m. Nom propre d'un bourg de la Bohème, situé sur l'Elbe, dans le Cercle de Koningingretz, & à trois lieues au-dessus de la ville de ce nom. *Jaromitia, Jaromiersa.* Maty.

☞ JARON, ou JARRON, s. m. Ville de Perse, dans le Farsistan, entre Sciras & Bandercongo.

JAROSLAW, s. m. Nom propre d'une ville du Royaume de Pologne. *Jaroslavia.* Elle a une bonne citadelle, & elle est située dans le Palatinat de Lembourg, en la Russie Rouge, sur la riviére de Sana, au dessous de la ville de Prémislie. Maty.

JAROSLAW, s. m. Nom propre d'une ville de la Moscovie. *Jeroslavia* Elle est située sur le Wolga, à douze lieues de Rosthow, & à cinquante de Moscow, du côté du nord. Cette ville est défendue par un château de bois. Elle est grande, bien peuplée, fort marchande, & Capitale d'un Duché qui porte son nom.

Le Duché de *Jaroslaw*. *Jeroslaviensis Ducatus.* C'est une province de la Moscovie. Elle est bornée au nord par le Duché de Wologda, au levant par celui de Susdal, elle a au midi celui de Rostow, & au couchant ceux de Novogorod Weliki, & de Bielozero. On n'y remarque aucun lieu considérable que *Jaroslaw*, sa capitale. Nous prononçons *Jaroslaw*.

☞ JAROUN, s. m. Ville d'Asie, dans la Tartarie, au pays de Gété, au-delà de Seiram.

JARRE ou GIARRE, s. f. Terme de Marine. Grande cruche qui sert à mettre de l'eau douce. *Nautica hydria.* C'est aussi une mesure de quarante pintes. Fournier.

Ce mot vient de *Jarro*, Espagnol, qui signifie un pot.

☞ Jarre. Mesure de continence, dont on se sert dans quelques Échelles du Levant, particuliérement à Metelin, pour mesurer les huiles & les vins. Le *jarre*

jarre de Mételin est de six ocques.

Les Chapeliers appellent aussi *jarres*, le poil qui sort de la vigogne & du castor. ☞ C'est un long poil dur & luisant, qui se trouve sur la superficie des peaux de castors, & qui ne peut entrer dans la fabrique des chapeaux, n'étant pas propre au feutrement.

JARRE. (L'Ordre de la) Ordre militaire, qui s'appelle aussi l'Ordre du Lis, & l'Ordre du Griffon, mais communément, dit l'Abbé Justiniani, *Part. II. c.* 65. l'Ordre de la *Jarre;* en Espagnol *de la Jarra*, ou plutôt *del Jarro. Ordo militaris à canthara*, ou *ab Amphora dictus. Jarra* ou *Jarro* en Espagnol signifie un pot, un vaisseau à mettre de l'eau ou du vin. Voyez au mot LIS. Il y sera parlé de cet Ordre.

☞ JARRÉ, ÉE, adj. m. & f. Les laines *jarrées* ou piquées de jarres, sont de longs poils blancs, & aussi roides que la soie de blereau.

JARRE BOSSE, s. f. Terme de Marine. Corde garnie d'un crampon de fer, dont on se sert pour accrocher l'anneau de l'ancre quand elle sort de l'eau. On l'appelle aussi *candelette* & *bosse de bossoir*.

JARRET, s. m. C'est dans le corps humain la partie postérieure & charnue où la jambe se joint à la cuisse, que les Latins appellent *poples*, de *post plico*, à cause qu'elle se plie en arriére; car pour l'antérieure on l'appelle *genou*, à cause de l'angle qui s'y fait en le ployant. Cet homme a le *jarret* souple, il est ferme sur ses *jarrets*.

Du Cange dérive ce mot de *garellum* ou *garrettum*, qu'on a dit dans la basse Latinité, ou de *garetto* Italien. Il vient plutôt de *garr*, mot Celtique ou bas Breton, qui signifie *jambe*.

Jarret de cheval, est la jointure du train de derriére qui assemble la cuisse avec la jambe. Il faut qu'un cheval ait les *jarrets* grands, amples, bien vuidés & sans enflure, qu'il sçache bien plier les *jarrets*. Les courbes, les foulandres, les éparvins, &c. sont les maladies de *jarret*.

On dit aussi, un *jarret* de bœuf, un *jarret* de veau, qui est propre à faire des bouillons.

On dit en termes de Vénerie, *jarret* droit est marque de vitesse aux chiens. Salnove.

On appelle un *coupe-jarret*, un breteur, un filou, un assassin, qui menace de couper les *jarrets*, de battre, d'assassiner.

On dit figurément & bassement d'un homme qui se meurt, qu'il roidit le *jarret*.

Jarret, est aussi un terme de Jardinier, qui signifie une branche d'arbre fort longue & dépouillée d'autres branches à droite & à gauche. *Ramus ramis advenientibus spoliatus, nudatus.* Il n'y a rien de si vilain que de voir ces *jarrets*, tant dans un buisson, que dans un espalier. La Quintinie.

Jarret, en termes de Maçonnerie, se dit des bosses, ou autre inégalité & éminence sur les voûtes, ou quelques autres ouvrages, qui ôtent l'égalité du contour. *Ancon.* Cette voûte fait *jarret:* elle jarréte dans la courbure de sa douelle. ☞ *Jarret* est une imperfection d'une direction de ligne ou surface, qui fait une sinuosité ou un angle. Le *jarret* saillant s'appelle Coude, le rentrant s'appelle Pli. Une ligne droite fait un *jarret* avec une ligne courbe, lorsque leur jonction ne se fait pas au point d'attouchement. Frezier.

JARRETER, v. n. Terme d'Architecture. Quand dans une ligne droite ou courbe il y a un angle, ou une onde, qui en ôte l'égalité du contour, on dit que cette ligne *jarrete*, & cela se dit aussi des voûtes & des arcades, qui ont ce défaut dans la courbure de leur douelle.

JARRETER, v. act. Terme de jardinage. Faire des jarrets. *Ramos ramo advenientes precidere. Ramum spoliare ramis advenientibus.* Ce Jardinier *jarrête* la plus grande partie de ses arbres. Liger. Défaites-vous de la méchante coutume que vous avez de *jarreter* vos arbres. Id.

Jarreté, ée adj. Il se dit des chevaux & des mulets, qui ont les jambes de derriére tournées en dedans, & si peu ouvertes que leurs deux jarrets se touchent presque quand ils marchent. Cheval *jarreté*. Cavalle *jarretée*.

JARRETIER, est un nom qu'on donne au cheval qui a les jarrets trop proches l'un de l'autre. *Compernis.* Ce nom vieillit, & on dit plûtôt maintenant un cheval *crochu*, ou un cheval *jarreté*.

Jarretier, s. m. Terme d'Anatomie. C'est le nom que les Anatomistes donnent à un muscle qui est placé sous le jarret, & que du nom Latin *poples*, qui signifie *jarret*, ils appellent autrement *Poplité. Poplitis musculus.* Le second muscle des abducteurs de la jambe est le *jarretier*, qui prend son origine du condile externe & inférieur du fémur, & va s'insérer obliquement de dehors en dedans à la partie supérieure & intérieure du tibia. Ce muscle est de figure quarrée & conjointement avec le membraneux, qui est le premier abducteur, il fait l'abduction de la jambe, en la tirant en dehors. Dionis.

JARRETIÉRE, adj. Terme d'Anatomie, qui se dit d'une veine faite de différens rameaux unis ensemble. *Vena poplitica.* Elle monte du talon, & passant par le jarret se va terminer dans la crurale; on l'appelle autrement *poplitique*.

JARRETIERE, subst. féminin. Lien avec lequel on attache ses bas vers le jarret. *Cruralis ligula, periscelis.* Autrefois on mettoit les *jarretiéres* sous le *jarret*, maintenant on les met sur le genou. *Jarretiére* de soie. *Jarretiére* de boucles.

Ménage dérive ce mot de l'Anglois *garter*, ou du Bas-Breton *garr*, qui signifie la *jambe* d'où l'on a fait *jarret*.

On dit figurément & bassement, qu'un homme ne va pas jusqu'à la *jarretiére* d'un autre, pour dire, qu'il a moins de mérite, moins de capacité, moins de science que lui.

☞ On dit proverbialement, Donner des *jarretiéres* à quelqu'un; pour dire, lui donner des coups de sangle sur les jambes. On dit aussi familiérement, je lui taillerai bien des *jarretiéres*, pour dire, je lui donnerai bien de la peine, bien de l'exercice.

Jarretière, est aussi un fameux Ordre de Chevalerie d'Angleterre, institué par Édouard III. en 1350. *Ordo Garterianus.* Chevalier de la *Jarretiere. Eques Periscelidis, Eques Garterianus.* Il n'y a que vingt-cinq Chevaliers, ils portent une *jarretiére* bleue à la jambe gauche, avec cette devise, *Honni soit qui mal y pense:* on dit que c'est en l'honneur d'une *jarretiére* de la Comtesse de Salisburi qu'il avoit ramassée, & qu'elle avoit laissé tomber en dansant. Quelques-uns en doutent. Larrey dit que l'on tient pour une fable que la devise, *Honni soit qui mal y pense*, ait été prise des amours de ce Prince avec la Comtesse de Salisburi, & on prétend, dit-il, qu'elle ne fut employée par le fondateur que pour marquer la bonne intention qu'il avoit dans l'établissement d'un Ordre qui obligeoit ceux qui le recevoient à se tenir inséparablement unis, & qui demandoit d'eux un attachement inviolable à la vertu. Selon les Historiens les plus exacts, Édouard III. institua cet Ordre l'an 1350. ou 1349. La victoire qu'il remporta à Creci en fut, dit-on, l'occasion. Quelques Historiens disent qu'Édouard fit déployer sa *jarretiére* pour le signal de la bataille, & qu'à cause de cela il voulut qu'une *jarretiéré* fût le principal ornement de cet Ordre, qu'il établissoit pour monument de sa victoire, & un symbole de l'union indissoluble des Chevaliers.

Il y a dans le troisiéme Tome des *Acta Sanctorum* d'Avril des Bollandistes, une Dissertation du P. Papébrock sur l'Ordre de la *Jarretiére.* C'est le Chapitre X. de ses *Analecta* sur saint George. Il y dit que cet Ordre n'est pas plus connu sous le nom de la *Jarretiére*, que sous celui de S. George, que quoiqu'il n'ait été institué que par Édouard III. il avoit pourtant été projetté avant lui, par Richard I. dans son expédition de la Terre-Sainte, si l'on en croit un Auteur qui écrivoit sous Henri VIII. qu'au reste il ne sçait point sur quoi fondé cet Auteur l'avance; que quelques Auteurs placent l'époque de cette institution par Édouard III. à l'an 1350, mais qu'il aime mieux suivre Froissard, qui la met à l'an 1344. la dix-huitiéme du regne d'Édouard; que cette époque convient mieux à l'histoire de ce Prince, qui parle d'une grande assemblée de Chevaliers qu'il fit cette année-là. En 1551. Édouard

Édouard VI fit du changement dans le Cérémonial de cet Ordre, ce Prince le composa en Latin, & l'on en conserve encore l'original écrit de sa main. Il ordonna premiérement que l'Ordre ne porteroit plus le nom de S. George, mais celui d'Ordre de la *Jarretiére*. Il retint la devise, *honni soit qui mal y pense*, & au lieu de l'effigie de S. George qui étoit gravée sur le collier de l'Ordre, qui est d'or fin entrelacé de roses émaillées de rouge, il voulut qu'on représentât un Chevalier portant un livre sur la pointe d'une épée, avec ce mot, *Protectio*, gravé sur l'épée, & cet autre, *Verbum Dei*, gravé sur le livre; que de l'autre main il tint un bouclier, avec ce mot *fides*. Il conserva les anciennes armes de S. George, qui sont une croix de gueules dans un champ d'argent, que les Chevaliers sont obligés de porter sur leurs manteaux ou sur leurs casaques de campagne, quand ils n'ont point leur habit de cérémonie. C'est ce qui fut ordonné depuis par le réglement de 1626. qui ajoûta à ces armes une étoile brillante de diamants. Larrey.

Les habits de cérémonie sont la robe & le manteau de velours bleu, avec le bonnet ou le chaperon de velours noir. Édouard VI. n'y changea rien. Les Chevaliers portent au-dessous de l'épaule gauche sur le justaucorps les armes de S. George, qui sont une croix rouge avec la *jarretiére* à l'entour, & une étoile. Ils portent encore un large ruban bleu de l'épaule gauche à la droite, d'où pend l'image de S. George à cheval, qui est le Patron de l'Ordre. Les Chevaliers n'étoient autrefois que vingt-quatre. Édouard ne les augmenta pas. Le Gardien, Souverain de l'Ordre, est toûjours le Roi d'Angleterre. Outre les vingt-cinq Chevaliers il y a trois Officiers. Le Prélat, c'est l'Évêque de Winchester: le Chancelier, c'est l'Évêque de Salisburi: le Greffier, c'est le Doyen de Windsor. Depuis la premiére institution de cet Ordre, on compte huit Empereurs, plus de trois cents Rois, & un grand nombre de Princes qui l'ont porté. Quand le Chevalier meurt, il doit renvoyer les ornemens.

☞ Les Chevaliers de l'Ordre de la *Jarretiére* n'ont point porté de collier avant Henri VIII. Roi d'Angleterre, n'y ayant que les statuts qui furent réformés par ce Prince en 1522, qui en fassent mention. P. Hélyot, T. VIII. C. 44.

On peut consulter sur l'Ordre de la *Jarretiére* Cambden, Ashmole, Léland, Polydore Virgile, Ségare, Glover, Favyh. Erhardus, Cellius & le Prince d'Orange, dit Papébrock, ont fait des descriptions des cérémonies usitées à la réception des Chevaliers. Un Moine de Citeaux, nommé Mendocius Belvalerus, ou Beauvalet, a fait un Traité intitulé la *Garretiére*, ou *Speculum Anglicanum*, que Philippe Bosquier a imprimé sous le titre de Catéchisme de l'Ordre des Chevaliers de la *jarretiére*, dans lequel cet Auteur explique les allégories, vraies ou prétendues, de ces cérémonies, & ce qu'elles signifient.

☞ Jarretiére, est aussi le nom du Roi d'armes d'Angleterre. Je vous envoie par le sieur Chevalier de Walker, *Jarretiére*-Roi d'armes, la médaille dite le George. *Let. de Charl. II. à l'Elect. de Brand.* Le Héraut appellé *Jarretiére*-Roi d'armes d'Angleterre, est le quatriéme des cinq Officiers de l'Ordre de la *Jarretiére*. P. Hélyot, *T. VIII. C.* 44.

En termes de sortilége, on appelle la *jarretiére*, une *jarretiére* enchantée, avec laquelle on prétend qu'on fait beaucoup de chemin en peu de temps.

JARS, f. m Grosse oie mâle. *Anser*. Un bon *Jars*.

Ce mot s'est formé du Latin *genta*, qui se dit pour *jars* dans la basse Latinité. Valois, *Not. Gall. pag.* 223. *col.* 1.

☞ Le JARS, f. m. Il y a deux Abbayes en France qui portent ce nom, l'une dans la Brie, à une lieue de Melun; l'autre en Poitou, à six lieues de Luçon.

JARSEY. Voyez GERSEY.

JAS.

JAS. Terme de Marine. Aissieu, ou jouet. *Anchoræ axis ligneus*. C'est la piéce de bois qui se met de travers au bout de l'ancre, pour l'empêcher de se coucher sur le sable, & faire ensorte qu'une des pattes soit toûjours à plomb, afin qu'elle morde sur le terrein pour retenir le vaisseau.

☞ JAS, f. m. C'est le nom qu'on donne dans les marais salans au premier réservoir de ces marais. Le *jas* n'est séparé de la mer que par une petite digue de terre, revêtue de pierre séche; & on y laisse entrer l'eau par la varaigne, qui est une ouverture qui ressemble assez à la bonde d'un étang, que l'on ouvre & que l'on ferme quand on veut. On ouvre les varaignes aux grandes marées de Mars, pour faire entrer l'eau de la mer dans le *jas*.

JAS, ou JASSY, f. m. Nom propre d'une ville, avec une forte citadelle. *Jassium*. Elle est capitale de la Moldavie, & située sur la riviére de Pruth, environ à vingt lieues de Soczowa & de Targorod vers le levant. Maty.

JASA, ou JASSA, subst. f. Nom propre d'une ville des Amorrhéens Orientaux. *Jasa, Jassa* C'est la même que Jazer, qui étoit à l'orient du Jourdain, dans le Royaume de Séhon, sur lequel on la conquit. Elle fut donnée à la Tribu de Ruben, & fut ville Lévitique & d'asyle. On l'appelle aussi *Jessa*, & *Gessa*, & *Jahasah*. P. Lubin.

JASAKKEN, f. m. Nom propre d'un peuple de la Grande Tartarie, en Asie. *Jasakki*. M. de Witsen, dans sa nouvelle carte de cette Contrée, le place à l'orient de la riviére de Pisida, le long de l'Océan septentrional, dans une partie du pays que les cartes ordinaires appellent Mongal.

JASARD, arde, f. m. & f. Vieux mot, qui veut dire, *Jaseur. Blatero*.

JASENITZ, f. m. Nom propre d'une petite ville du Duché de Stétin, en la Poméranie Royale. *Jasenitium*. Elle est à l'embouchure de l'Oder, dans le Grosse-Haff à trois lieues au-dessous de la ville de Stétin. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Laciburgium*, que d'autres mettent à Rostock. Maty.

JASER, v. n. Parler beaucoup & sans nécessité des choses frivoles. *Garrire, deblaterare*. Les femmes, les enfans, sont sujets à *jaser*.

Ah, jamais les Amans ne sont las de jaser.
Mol.

On le dit aussi des oiseaux babillards, comme les pies, sansonnets, &c.

Jaser, signifie aussi, Parler indiscrétement, révéler un secret, une chose cachée. Ce criminel a *jasé* dans son interrogatoire, à la question, il a découvert ses complices. Il faut que quelqu'un de nous ait *jasé*, puisqu'on a sçu notre délibération.

On dit proverbialement à un homme, Vous *jasez*, vous causez à votre aise, vous avez les piés chauds. ☞ On dit: *Jaser* comme une flûte à neuf trous, pour dire, Parler beaucoup.

JASER. Voyez JAZER.

JASERAN. *Lorica*. Vieux mot, qui signifioit autrefois, *jacque de maille*, cotte de maille; & on disoit un homme armé de nobles *jaserans*, un cheval couvert de *jaserans*. Il signifioit aussi une chaîne d'or tissue de mailles plates, & entrelacées comme une cotte de maille. On le disoit aussi d'un bracelet d'or, épais & large, & d'un collier de femme. Tout cela est hors d'usage & de mode. On écrivoit autrefois *jazeran*. Voyez ce mot.

JASERIE, f. f. L'action de jaser. *Nugæ*. Pomey. C'est une *jaserie* perpétuelle.

JASEUR, euse. subst. m. & f. Qui parle beaucoup, ou indiscrétement. *Blatero*. Ne dites rien devant cette femme, c'est une *jaseuse* qui ira tout redire. Du temps de Nicod on disoit aussi, *jasard* pour l'homme, & *jasarde* pour la femme. Il y a des lieux en France, où le petit peuple se sert encore de ce mot.

JASIBLI, f. m. Nom propre d'une riviére de la vallée de Noto, en Sicile. *Jasiblius fluvius*, anciennement, *Cacyparis*. Elle baigne Cassaro, & Jasibli, où elle se décharge dans la mer Ionienne, entre la ville de Noto, & celle de Syracuse. Maty.

☞ JASIDES, autrement CÉPHÉE, f. m. Constellation septentrionale.

☞ JASI-

☞ JASIDIE, s. m. & f. Nom de peuple. *Jasidius*, *a*. Les *Jasidies* sont des peuples de Syrie, qui adorent le soleil, & qui rendent un culte au démon, comme à l'auteur du mal. *Mém. des Miss. du Levant*, T. IV. p. 43.

JASION, ou JASIUS, s. m. Nom propre d'un demi-Dieu des Anciens. *Jasion*, *Jasius*. Car Diodore de Sicile lui donne aussi ce nom, & celui d'*Eétion*. *Jasion* étoit fils de Jupiter & d'Électre, frere de Dardanus & d'Harmonie, femme de Cadmus. Il prit, dit-on, Cybéle pour femme, & en eut Corybantus, qui donna son nom aux Corybantes. *Jasius* fut si aimé de Cérès, qu'en sa considération elle fournit une grande quantité de blé & de pain pour les noces d'Hermione, ou Harmonie sa sœur. On dit même qu'elle en eut un fils, qui fut Plutus, Dieu des richesses. Quelques-uns disent Pluton, mais ils se trompent. Enfin, on dit que Jupiter le tua d'un coup de foudre, ou par envie, ou pour se venger de ce qu'il l'avoit outragé dans une de ses statues. Voyez Diodore de Sicile, *L. VI.* Ovide, *Trist. Lib. II. Eleg. I v.* 300.

☞ JASLOWIECZ, s. m. Petite ville de Pologne, au Palatinat de Podolie, sur le bord oriental d'une riviére qui tombe dans le Niester.

☞ JASMÉLÉE, s. f. *Jasmelæum*. Espéce d'huile médicinale, appellée par les Persans *Jame*. On la prépare en faisant infuser deux onces de fleurs blanches de violettes dans une livre d'huile de sésame. Les Persans en usent dans les festins, à cause de sa bonne odeur. Elle est très-propre pour oindre le corps au sortir du bain, surtout quand il est question d'échauffer & de relâcher. Son odeur est si forte, que plusieurs personnes ne peuvent la supporter. Aétius, *Tetrab. I. Serm.* 1.

JASMIN, s. m. *Jasminum*. Sorte d'arbrisseau dont il y a diverses espéces. Le *jasmin* qu'on appelle *jasmin commun*, ou petit *jasmin*, est un arbrisseau qui pousse plusieurs tiges d'un verd brun, fort longues, découpées sur leurs bords, pliantes, foibles, qui s'étendent beaucoup, & qui ont besoin d'être soûtenues. Ses feuilles sont oblongues, pointues, semblables à celles de la vesce, lisses, de couleur verte obscure. Ses fleurs naissent par bouquets, & en maniére d'ombelles : elles sont blanches, petites, agréables, d'une odeur douce : chaque fleur est un tuyau évasé par le haut, & découpé en étoile à cinq parties. Lorsque cette fleur est passée, il vient une baie molle, ronde, verdâtre, contenant deux semences rondes & plates. En Latin, *jasminum vulgatius flore albo*. C. Bauh. Pinac. 397. Il y a une autre espéce de *jasmin* qu'on appelle *jasmin d'Espagne*, dont les fleurs sont beaucoup plus grandes, plus larges, plus belles, plus odorantes que celles du précédent, de couleur blanche en dedans, rougeâtres en dehors. En Latin, *jasminum Hispanicum flore exterrné rubente*. J. Bauh. 2. 101. On cultive plusieurs espéces de *jasmin* dans les jardins, leurs fleurs servent aux Parfumeurs.

Pour goûter le parfum divin
Qui fait l'essence de jasmin,
Mille petits Zéphyrs au lever de l'Aurore, &c.
Rec. de vers.

Les *jasmins* sont des fleurs délicates qu'il faut cultiver très-réguliérement, & avec beaucoup de soin.

Le *jasmin* des Açores a ses fleurs blanches plus petites que celles du *jasmin* commun, & de bonne odeur. Ses feuilles sont larges, arrondies, & d'un beau verd luisant. *Jasminum Azoricum flore albo.*

Le *jasmin* d'Amérique, appellé en ce pays-là Quamoclit, & autrement le *jasmin* rouge d'Inde, le *jasmin* à mille feuilles. Cette plante porte à chacune de ses branches une fleur ou deux de couleur de rose séche, mêlée de quelques lignes d'autres couleurs, & ayant cinq filets pâles. Ces fleurs s'étendent en tuyau, & puis à l'orifice elles se partagent en cinq quartiers. Elles fleurissent au commencement du mois d'Août, & ne finissent qu'au mois de Septembre. Cette plante est pleine de nœuds, de branches & de feuilles qui semblent des plumes, elle éléve & étend si bien ses branches, qu'on en peut facilement couvrir quelque tonnelle que ce soit. Morin.

Le *jasmin* d'Amérique se reséme tous les ans, parce qu'il ne s'ente pas : & comme la graine en est trop dure, il la faut laisser infuser dans l'eau, au soleil, jusqu'à ce qu'elle s'enfle, & en planter après deux ou trois dans chaque pot, en bonne terre grasse à la profondeur de deux doigts, ce qui se doit faire au mois de Mai & de Juin au commencement de la lune. Il la faut continuellement arroser sur le milieu du jour, pour la faire lever par la chaleur du soleil, l'humidité de l'eau, & la bonté de la terre, en huit jours de temps. Quand elle s'est élevée de deux doigts, on léve la terre en motte, qui y tient, & l'on n'y en laisse qu'une, & celles qu'on a tirées se replantent à part dans d'autres pots, après quoi il les faut toûjours arroser, même il est bon de mettre les pots dans des seaux, & arroser encore la terre par-dessus. Il faut lui disposer des supports, afin qu'il se puisse facilement élever, & quand il est élevé on coupe toutes les extrémités pour lui donner plus de force, & lui faire jetter plus de fleurs. Morin.

Le *jasmin* d'Arabie porte des fleurs blanches purpurines en dehors, & de très-bonne odeur. Ses feuilles sont entiéres, arrondies, opposées deux à deux. *Jasminum Arabicum Lambac. P. Alp.* Cette espéce est quelquefois à fleur double. Les Arabes l'appellent *Zambac*, & d'autres Lilas d'Arabie, parce, peut-être, qu'il a les feuilles semblables à notre Lilas blanc, mais sans tranches autour de l'ouverture. Il fleurit au printemps, & pendant toute l'automne, les fleurs en sont d'un blanc pâle, qui jaunit dans le fond ; elles naissent au haut des branches, & sont délicates, attachées à leurs petites queues. Elles ont deux tours de feuilles, au nombre de neuf ou douze tout au plus, avec un petit tuyau, & exhalent une merveilleuse odeur, qui approche beaucoup de celle de la fleur d'orange. Le *jasmin* d'Arabie demande la même situation, la même culture, & les mêmes sujétions que le *jasmin* de Catalogne dont nous parlerons plus bas. Tous les ans on lui coupe les brins, comme il sera dit du *jasmin* de Catalogne, ces branches ainsi coupées se redoublent. La seconde année on les taille, leur laissant les branches un peu plus longuettes : on continue la troisiéme & la quatriéme année à les tailler, on les laisse toûjours plus longues, jusqu'à ce qu'elles paroissent assez grosses pour ne leur ôter que le bois sec & le mauvais.

Le *jasmin* d'Arabie à feuilles de Laurier, est ce que nous appellons à présent Cafier, arbre qui porte le Café. Voyez CAFÉ. *Jasminum Arabicum Lauri folio, cujus semen apud nos Café dicitur*, *Act. Ac. R. Par.*

Le jasmin de Catalogne produit dans l'extrémité de ses branches une si grande multitude de fleurs, qu'il en a abondamment pendant tout le printemps & l'automne. Il est d'un blanc pâle, qui devient à la fin taché de marques incarnates : chaque fleur a cinq ou six feuilles en ovale, une fois aussi grandes que celles du *jasmin* commun ; il a très-bonne odeur.

Le *jasmin* de Catalogne veut un grand soleil, l'aspect du levant, une terre grasse & détrempée, & être arrosé souvent. Il se conserve mieux dans des pots qu'en pleine terre. Pour en perpétuer l'espéce, on en ente des brins sur des *jasmins* communs, qui doivent être plantés plus de six mois auparavant dans des pots : on les plante au mois d'Octobre, & les meilleurs sont ceux qui ont le plus de racines, qui sont plus unis, & qui ont moins de nœuds ; le brin doit être de la grosseur d'un doigt ; à la fin de la lune de Mars, il faut enter ceux d'en-bas, & ceux qui sont plus proche du pied sont les meilleurs ; après, en ayant ôté tout le germe avec des ciseaux, on coupe l'œil de tous les germes, & faisant ainsi ils redoubleront, & porteront quantité de fleurs. On les replante tous les ans dans la même terre à la fin de la lune de Mars : il le faut arroser quand il en a besoin. On le taille ric à ric de la tête de l'ente, on le peut enter en écusson au mois de Juin & au mois de Juillet : l'hyver il le faut serrer de peur du froid, & s'il est en pleine terre, il faut le couvrir avec des nattes, des planches, ou couvertures propres à cela.

Le *jasmin* d'Espagne est de la même espéce que celui de Catalogne, & demande la même culture.

Le *jasmin* d'Espagne double est de la même couleur que le *jasmin* de Catalogne, & a aussi cinq ou six feuilles parta-

partagées en étoiles, du milieu desquelles il s'en éléve encore trois ou quatre, qui se resserrent quelquefois comme une petite balle. Il sent aussi très-bon, mais il a l'odeur plus forte que le précédent. Cette fleur se maintient quatre ou cinq jours dans sa beauté sur la plante, d'où elle ne tombe jamais, mais elle séche dessus, & quelquefois les boutons se r'ouvrant, fleurissent une seconde fois.

Le grand *jasmin* d'Inde jette une grande abondance de boutons dans l'extrémité de ses branches qui pendent en bas, tous lesquels boutons se resserrant ensemble font un bouquet tout rouge, & étant crûs à la grandeur d'un demi-doigt, ils s'ouvrent, & de leur ouverture sortent comme des tuyaux de la longueur d'un doigt, de couleur jaunâtre, menus par en-bas, plus gros par le milieu, & un peu plus serrés par le col, qui renverse cinq feuilles découpées, & fait la figure d'un lis : il sort du fond quelques brins jaunâtres, dont celui du milieu qui est blanchâtre, est plus long que les autres. Ceux qui ont de petites lignes de couleur dorée peu-à-peu se couvrent de rouge, & se chargent tellement de cette couleur, qu'ils semblent du velours. Cette plante fleurit l'été.

La culture du grand *jasmin* d'Inde est semblable à la précédente ; c'est pourquoi il lui faut aussi préparer une perche, ou quelque bois, pour lui lier du fil de fer, dont les nœuds ne se pourrissent pas : il veut être en bonne terre ; on l'arrose abondamment tous les soirs au printemps & dans l'été. Pour le perpétuer, avant que les boutons grossissent dans le printemps, on en coupe un brin, qui doit avoir trois yeux, on le ratisse un peu avec le couteau par bas, puis on le plante jusqu'au deuxiéme œil, de sorte qu'il n'y a que le troisiéme qui est hors de terre ; ainsi il prend promptement racine, & pousse du verd & des fleurs en peu de temps.

Le *jasmin* jaune d'Inde, pour être perpétué, doit être cultivé de cette maniére. On choisit une des branches les plus basses, & sans le détacher de la plante, on le coupe proche du pied environ d'un doigt. Cette entaillade faite en dehors doit aller jusqu'à la moëlle en travers, & commencer en dessus, & l'ayant un peu entr'ouvert on y met une petite pierre, puis on recouvre la plaie avec un peu de craie détrempée, ou de terre glaise. Il faut remettre au-dessus du pot des morceaux de tuile pour empêcher que la terre que l'on met pour couvrir l'entaillade ne tombe. Après l'avoir bien arrosée, on la met au soleil, à l'abri de la bise : il faut le retirer du froid, pour peu qu'il en fasse, parce qu'il le craint plus que toute autre chose. Au bout de l'an la racine provignée ayant pris des racines du pié, se replante promptement en bonne terre dans des pots que l'on a préparés exprès, & par cette industrie on supplée au défaut de la nature de cette plante, qui ne graine point.

Le *jasmin* jaune odore, qui pousse des branches dès le bas du pié jusqu'à la cime, desquelles naissent les fleurs attachées à leurs queues comme le *jasmin* commun, mais arrangées d'une telle maniére, que chaque cime de branche semble un bouquet de fleurs fait à plaisir, est jaune ; & quoiqu'il ait les fleurs plus petites que le *jasmin* de Catalogne, elles durent pourtant plus longtemps, outre qu'au prix que la plante profite, les fleurs s'augmentent d'année à autre. Il sent bon, non seulement frais, mais aussi quand il est flétri & séché.

Le *jasmin* jonquille a ses fleurs jaunes. *Jasminum luteum vulgo dictum J B.*

Le *jasmin* de Virginie est une plante sarmenteuse, qui porte ses feuilles rangées comme celles du Frêne, d'un verd plus gai, & plus arrondies & plus dentelées. Ses fleurs sont rouges, grandes, & de la figure à peu près de celles de la Digitale ordinaire. Ces fleurs sont suivies d'un fruit formé par le pistile, qui enfile la fleur. Ce fruit est une silique longue, étroite, qui renferme des semences plates, bordée à ses deux bouts d'un feuillet membraneux. Cette plante porte en Latin le nom de Mr l'Abbé Bignon, & elle établit un nouveau genre, qui comprend plusieurs espéces qui sont étrangéres. *Bignonia Americana scandens, Fraxini folio, flore amplo phaniceo, Inst. R. Herb.*

Ce mot vient de l'Arabe *gesmin*, qui veut dire une *violette blanche*, à cause que la fleur de cette plante lui ressemble. On l'appelle en Orient *Zambach*, ou *Jambach*. D'autres disent qu'il vient du Turc *jasmin*, qu'ils ont fait apparemment de l'Hébreu *Jamim*, qui signifie toutes sortes de drogues aromatiques. M. Huet dit que le mot de *jasmin* est Persan, & que nous l'avons pris de cette langue.

On appelle *pommade de jasmin*, de la *poudre de jasmin*, des *gants de jasmin*, la préparation de ces choses faites avec du *jasmin* pour les parfumer.

☞ JASMIN, s. f. Poire du mois d'Août, qu'on nomme autrement *Vilaine de la Réale*. Voyez ce mot.

JASO ou JASON, s. f. Nom d'une fille d'Esculape & de Lampétie, fille du Soleil, Déesse de l'Antiquité Payenne. *Jasis. Jaso.* Panacée & *Jaso* devroient, ce semble, n'être qu'une même Divinité, cependant Hermippus, Pausanias, Aristophane, les distinguent. Quoi qu'il en soit, *Jaso* étoit la Déesse qui rendoit la santé quand on l'avoit perdue. Les Latins l'appelloient Méditrine. Vossius, *de Idolol. L. VIII. C. 6.*

Ce mot vient de 'ιάομαι, *medeor*, *sano*, je guéris, je rends la santé.

JASON, s. m. Nom propre d'homme. *Jason. Jason*, fils d'Éson, Roi de Thessalie, & d'Alcimède, fut élevé par le Centaure Chiron comme Achille, équipa le fameux navire nommé Argo, passa en Colchide avec une cinquantaine d'autres Héros ou Aventuriers, dont il fut le Chef, & qu'on nomme Argonautes, pour conquérir la toison d'or, tua par le secours de Médée le dragon qui gardoit ce trésor, & l'enleva. *Jason* célébre dans la fable par la conquête de la toison d'or, & par les amours de Médée.

> Jason *est un ingrat*, Jason *est un parjure*,
>
> *L'amour que j'ai pour lui me le dit, m'en assûre*,
>
> *Et l'amour ne se trompe pas.* T. CORNEILLE.

Jason, Juif, & frere d'Onias, Grand Pontife, acheta d'Antiochus Épiphanes le souverain Pontificat, & tâcha d'introduire les coutumes des Gentils parmi les Juifs, comme il est rapporté au I. L. des Machab. C. I. & *au II. C. IV.* & *V. Jason* d'Argos, *Jason* de Byzance, *Jason* de Cyréne, sont des Auteurs anciens dont il ne nous reste rien.

Le nom de *Jason* vient du Latin *Jason*, qui est formé du Grec ἰάσων.

☞ JASON, s. m. Ville de la Palestine, à deux lieues & demie de Jaffa, vers l'orient, dans la Tribu de Dan, proche du chemin qui conduit de Jaffa à Jérusalem.

JASON, en termes du Grand Art, signifie l'Artiste.

☞ JASPACHATE, s. f. Pierre précieuse composée de jaspe verd & d'agathe. Elle est adoucissante, & prise intérieurement, elle est efficace dans l'hydropisie, les maladies du foie, la péripneumonie & la pleurésie. Elle rehausse aussi la couleur du sang, & lui donne une très-belle apparence. AETIUS, *Tetrab. I. Serm. 2. cap. 37.*

JASPE, s. m. Pierre fine peu différente de l'agathe, si ce n'est qu'elle est plus molle, & qu'elle ne peut pas être si bien polie *Jaspis*. La nature s'est plûe à exprimer dans quelques-unes des fleuves, des bois, des animaux, des fruits, des paysages & des figures, comme s'ils avoient été peints. Le *jaspe floride* qui se trouve aux monts Pyrénées est mêlé de plusieurs couleurs. Il y en a aussi d'une seule couleur, ou rouge, ou verte, mais il est de moindre prix. Le plus beau est celui qui tire sur une couleur de laque, ou de pourpre, ensuite l'incarnat, ou de couleur de rose, & celui qu'on prise à présent est le verd chargé de petites taches rouges.

Jaspe est un nom Hébreu, que les Latins n'ont point changé, non plus que nous. Quelques versions Grecques lui ont donné le nom de *béril*. Onkelos lui donne le nom de *panthère*, à cause qu'il a des taches semblables à cet animal Voyez sur le *jaspe* Boot, *Liv. 2. cap.* 100. & 101. *de Lapid.* Vossius, *de Idolol. L. VI. cap.* 9. 17. 22. 23.

> *Ce peuple ne boit point dans l'or ni dans la myrrhe,*
>
> *Dans les coupes de* jaspe, *ou celles de porphyre.*
>
> BREBEUF.

JASPE.

Jaspe. Terme de Relieur. Verd & vermillon. *Varius color* Faire le *jaspe*.

JASPER, v. act. *Jaspidis colore inficere*. Peindre en forme de jaspe de diverses couleurs, ce qu'on fait sur la tranche & couverture de livres, sur le papier, sur le bois, &c.

Jaspé, ée, part. & adj. *Jaspidis colore infectus*, *insignis*. On le dit des marbres qui sont de différentes couleurs.

Jaspée, en termes de Fleuriste, se dit de plusieurs tulipes.

Jaspée Angloise. Tulipe, qui est tristamin, & rouge, & jaune blanchissant.

Jaspée harlan. Tulipe, qui est tristamin couvert, semé de larmes rouges. Morin.

Jaspée morceau. Nom d'une Tulipe, gris-lavandé, colombin, & blanc. Morin.

Jaspée première. Tulipe qui est rouge-mort, & chamois. Morin.

Jaspée ravascot. Tulipe rouge-pâle, gris de lin & blanc. Morin.

Jaspée S. Jean. Tulipe colombin, minime & blanc. Morin.

Jaspée truder. Celle-ci est tristamin, rouge-mort, & jaune blanchissant.

☞ JASPINER, v. neut. Parler à tort & à travers. Il est bas. Il jaspinoit *argot encor mieux que François*. *Poëme de Cartouche*.

JASPURE. Terme de Relieur. Jaspe jetté sur la tranche d'un livre. Voilà une belle *jaspure*.

JASSEFAT. Sorte de vaisseau Persan qui navigue dans la mer des Indes. *Ordric de Fréjus*, *n. 6*.

JASQUE, s. f. Nom propre d'une petite ville du Makeran, province de la Perse. *Jasqua*. Elle est Capitale d'une Principauté, dont le Prince, Mahométan de Religion, étoit autrefois tributaire des Rois de Perse, mais il s'est affranchi de ce tribut, & il s'est maintenu dans cette liberté contre toutes les forces de la Perse, par le secours de deux petits Princes Payens, dont les terres s'étendent à l'orient des siennes, jusqu'au cap de Guadel. Maty.

JASSY. Voyez JAS.

JAT.

IATANG, s. m. Terme de Calendrier. Nom du septiéme mois des Tartares orientaux, & de ceux dont le pays fait partie de l'Empire de la Chine; il répond au mois de Juin. On l'appelle aussi *Yédingi*, *Yétingi*, *Yateng*.

JATI, s. m. Nom propre d'une rivière de la Sicile. *Jatius fluvius*, anciennement *Bathis*. Elle prend sa source aux montagnes, où est le bourg d'Iato, qui lui donne son nom, elle coule dans la vallée de Mazara, & se décharge dans le golfe de Castel-à-mar. Maty.

JATO, s. m. Nom propre de lieu. *Jatum*, anciennement *Jetas* & *Jata*. C'étoit anciennement une petite ville de la Sicile, située sur le haut d'une montagne escarpée, près du Belice dextro, entre la ville de Mazara, & celle de Palerme. L'Empereur Frédéric II. chassa de ce lieu les Sarrasins, & le ruina; mais on y a depuis rebâti un petit bourg. Maty.

☞ IATRALEPTE, s. m. On donnoit autrefois ce nom à un Médecin qui prétendoit guérir les maladies par les frictions, les fomentations & les applications d'onguens. Tel fut Drotas, suivant Galien. Ce mot vient de ἰατρὸς, *Médecin*, & ἀλείπτης, *unctor*, qui oint. Col de Villars.

IATRALEPTIQUE, s. f. Nom que l'on a donné à la partie de la Médecine qui guérit par les frictions, par l'application des fomentations & des emplâtres. *Iatraleptice*. Ce fut un nommé Prodique, Disciple d'Hippocrate, & natif de Corinthe, qui l'institua.

☞ IATRIQUE, adj. C'est un nom que l'on donne à la Médecine, ou à ce qui lui appartient; en sorte qu'on dit la Faculté *iatrique*, l'Art *iatrique*, les Plantes *iatriques*, &c. M. de Guise est mort sans autre secours *iatrique*, qu'un grand charlatan d'Apothicaire, nommé Baurains. Patin, *Lett.* 536. Tout le monde ne fut pas d'avis que la Reine Austrigilde eût péché en ordonnant de faire exterminer toute la Faculté *iatrique*. Faidit. George Skenka a intitulé son Ouvrage *Bibliotheca Iatrica*. Ce mot vient de ἰατρὸς, *Médecin*, ou de ἰατρικὴ, *Médecine*.

☞ IATROCHYMIE, s. f. L'art de guérir les maladies avec des remédes chymiques.

JATTE, s. f. Vaisseau rond fait d'une piéce de bois tournée & creusée au tour, qui sert à la cuisine, à la vendange, & le plus souvent à mettre les balayures d'une maison. *Gabata*. Les vaisseaux où les Relieurs mettent leur colle s'appellent aussi *jattes*, de même que le vaisseau où les Sculpteurs mettent le grès pilé.

On appelle *cul de jatte*, un pauvre estropié qui n'a ni cuisses, ni jambes, dont il se puisse servir, & qui est obligé de marcher sur ses fesses enfermées dans une *jatte*. Scarron s'appelloit *cul de jatte*; car il étoit tellement paralytique, qu'il ne pouvoit sortir de sa chaise.

☞ On appelle encore *jatte*, un vaisseau d'argent ou d'autre métal, ou de fayence, ou de porcelaine, ou de terre, dans lequel on sert de la salade, des fruits ou des compotes.

Jatte, se dit aussi d'un plat, d'une écuelle de bois dans laquelle on mange, ou dans laquelle on boit. *Catiaus ligneus*, *vas ligneum*.

On dit que Diogène aimoit l'eau,
Mais il n'eut point cette folie;
Il se logea dans un tonneau,
Pour flairer l'odeur de la lie:
Et pour mieux boire aux pots, il jetta-là sa jatte,
Il tint pour Hippocrate.

☞ On donne le nom de *jatte* à une espéce de grande sebile de bois percée au milieu & posée sur un pied, dont les ouvriers se servent pour faire une espéce de cordons. Les cordons dont les Ecclésiastiques ceignent leurs aubes sont faits à la *jatte*.

Ce mot vient de *gabata*, Latin, qui signifie une *grande écuelle*. Du Cange le dérive de *gata*, qui étoit une ancienne espéce de navire rond; & témoigne qu'on a dit autrefois *geatte*. On dit encore *gatte* en Picardie; pour dire, un vaisseau rond, & qui n'est guère profond.

☞ Jatte d'eau. C'est un artifice aquatique qui produit l'effet d'une girandole en tournant sur son centre à fleur d'eau. On peut aussi le changer en soleil fixe & tournant.

Jattes, en termes de Mer, sont des planches vers l'avant du vaisseau, pour recevoir l'eau que les coups de mer font entrer par les écubiers. *Subeuntium aquarum ad proram receptaculum*.

JATTÉE, s. f. Plein une jatte. *Quod gabata continet*. Une *jattée* d'ordure. On dit aussi, une *jattée* de soupe, en parlant de celle qu'on met par excès dans un plat, ou dans une écuelle. Il est bas.

☞ JATTER, v. act. Vieux mot. Vanter, du Latin *jactare*, qui a fait aussi *jactance*, vanterie.

JAV.

JAVA, s. f. Nom propre de l'une des Iles de Sonde. *Java*. Elle est dans l'Océan Indien, au midi de l'île de Borneo, & au levant de celle de Sumatra dont elle n'est séparée que par le détroit de la Sonde. Elle peut avoir deux cents lieues d'orient en occident, trente ou quarante du nord au sud. L'air ne peut y être que fort chaud, à cause de sa situation sous le septiéme dégré de latitude méridionale. Il est cependant fort tempéré par la longueur des nuits, & par les vents frais, qui y soufflent de tous côtés. On y recueille quantité de poivre, de sucre, de benjoin & de ris. Il y a de fort bonnes mines d'or & de cuivre, & une montagne de soufre, qui s'allume de temps en temps. On trouve sur ses côtes des huitres qui pésent jusqu'à trois cents livres. Ses villes principales sont Bantan, Batavia ou Jaéatra, Materan, Jortan, Panarucan, Passarvan, Balambuan, Japara, Tuban, qui sont Capitales d'autant de petits Royaumes, autrefois dépendans les uns des autres; mais maintenant tributaires du Roi de Bantan, ou de celui de Materan, qui est plus puissant que lo

le premier, & qui prend le titre d'Empereur de *Java*. Maty.

Le P. Tachar a remarqué dans ses Voyages que l'île de *Java* étoit sur les cartes plus de soixante lieues trop éloignée du cap de Bonne Espérance.

JAVARCAÇAY. s. m. Nom propre de lieu. *Gavarciacum*. Au neuviéme siécle ce lieu étoit du domaine de nos Rois. Il est dans le Poitou. Ce nom s'est formé du Latin, par le changement dont nous avons parlé au commencement de cette lettre *J*. Valois, *Notit. Gall. p.* 223. *col.* 2.

☞ JAVARE, s. m. & f. Nom d'un peuple de l'île du More. *Javarus, a*. Les *Javares* sont des gens farouches & inhumains, qui n'habitent que des cavernes, & ne vivent que dans les forêts. Bouh. *Xav. L. III.* Xavier composa en langue Malayoise une instruction assez ample touchant la croyance & la morale du Christianisme. Idem.

JAVARIN, GÉWER ou RAAB, s. m. Nom propre d'une ville de la basse Hongrie, située sur le confluent du Raab, avec le Danube, vis-à-vis de l'île de Raab & celle de Schut, à huit lieues de Komore vers le couchant. *Javarinum Arrabo*. Cette ville a un Évêque, suffragant de Strigonie; elle n'est pas grande, mais elle est très-forte, & Capitale d'un Comté qui porte son nom, & où l'on ne trouve point d'autre ville que celle de Tata. Maty.

JAVARIN. Voyez NAVARIN.

JAVARIS, s. m. Animal des Iles de l'Amérique. C'est une espéce de sanglier. Il est infatigable, & presque imprenable, à cause d'un soupirail qu'il a sur le dos, & par lequel il rafraîchit ses poumons en courant. On voit des *Javaris* sur-tout dans l'isle de l'Anguille.

JAVART, ou JAVAR, s. m. Terme de Manége. Maladie de cheval. C'est une petite tumeur qui se résout en apostume, ou bourbillon, qui se forme au pâturon sous le boulet, & quelquefois sous la corne. *Tumor in equi suffragine*. Un *javart nerveux* est celui qui vient sur le nerf. Le *javart encorné* est celui qui vient sous la corne. Il faut dessoler le plus souvent un cheval, quand il a un *javart encorné*.

☞ JAVE, s. m. & f. Nom d'un peuple de l'Inde, dans la presqu'isle, au-delà du Gange. *Javus, a*. Les *Javes*, peuple belliqueux & féroce.

JAVEAU, s. m. Terme des Eaux & Forêts. Île faite nouvellement au milieu d'une riviére par alluvion, ou amas de limon & de sable. *Alluvies*. L'Ordonnance parle souvent des atterrissemens & *javeaux*.

☞ JAVELÉ, ée, p. pass. On appelle Avoines *javelées*, celles dont le grain est devenu noir & pesant par la pluie qui les a mouillées, tandis qu'elles étoient en javelles. Ac. Fr.

JAVELER, v. act. & n. Mettre le blé sur terre, & le disposer en javelles pour le faire sécher. *Spicas in mergites cogere*. Il faut laisser *javeler* le blé pendant trois ou quatre jours, c'est-à-dire, le laisser sécher. Quand le temps est humide, le blé est long-temps à *javeler*.

JAVELEUR, s. m. Celui qui javelle. *Qui spicas in mergites cogit*. Il n'y a pas assez de *Javeleurs* dans ce champ.

JAVELINE, s. f. Arme d'*hast*, ou demi-pique, dont les Anciens se servoient tant à pié qu'à cheval. *Hasta*. Elle avoit cinq piés & demi de long, & son fer avoit trois faces aboutissantes en pointe. Il lui fit donner une *Javeline* qu'il prit de la main gauche. Vaug.

JAVELLE, s. f. Blé abattu qu'on laisse quelques jours sur la terre en petit tas pour se sécher, avant qu'on le mette en gerbes. *Spicarum merges*.

Ce mot vient de *capella*, diminutif fait de *capus*, qui signifie *poignée*, car c'est en effet une poignée d'épis. Mén. D'autres qui prétendent qu'on disoit autrefois *Lavelle*, le dérivent de *hapsus*, dont Celsus s'est servi pour signifier *poignée*.

Javelle, se dit aussi des petits fagots de sarment, & de quelques fagots ou bottes d'échalas & de lattes. Les *javelles* doivent contenir 50 échalas. On dit parmi les Tonneliers, qu'un baril est tombé en *javelle*, lorsque les douves & les fonds se séparent.

Javelle, est aussi un coulant d'eau entre une petite Île & le bord de la riviére. Dans le Cartulaire de Saint Maur près de Paris est porté qu'il y a à Saint Maur des saussaies, des îles, des gorges & des *javelles*. C'est de-là que le moulin de *javelle* a tiré son nom.

JAVELOT, s. m. Javeline plus courte & plus grosse que ne sont les javelines ordinaires, ou fléche qu'on lance sans le secours de l'arc contre l'ennemi. *Spiculum*. Il y avoit parmi les Romains plusieurs sortes de *javelots*, qui avoient tous leurs noms différens, mais dont pourtant on ne dit rien ici, parce que ces noms ne se peuvent rendre en François. Lancer le *javelot*. Ablanc.

Ce mot vient de *capulottus*, diminutif de *capulus*, qui est dit comme si le *javelot* étoit tout manche, à cause qu'on la darde en le tenant par le milieu. Ménage. D'autres le dérivent de *jaculum à jaculando*, comme Du Cange, qui témoigne qu'on disoit *gaveloces*, pour *spicula*, dans la basse Latinité.

Javelot, se dit aussi d'un sorte de serpent qui s'élance sur les hommes, & qu'on appelle en Latin *Cenchris*. *Jaculus*. On prétend que c'est le *Kippoz* des Hébreux & de l'Écriture. Agatharchides, Diodore de Sicile, Strabon & Pline, disent que c'est le plus mauvais des insectes de l'Afrique, que les blessures qu'il fait sont incurables, qu'on ne peut l'éviter, qu'il s'élance à plus de vingt coudées. Ammien Marcellin, & Lucain, Pharſ. *L. VI. v.* 677. & *L. IX. v.* 720 disent qu'il y en a aussi dans l'Idumée & dans l'Arabie. Lucain parle de la rapidité avec laquelle il s'élance sur les passans, *L. IX. v.* 822. Voyez Bochart, *Hieroz. P. II. L. III. C.* 21. & ci-dessus. ACONTHIAS.

Javelot, est aussi un terme de Moissonneur, qui signifie une Brassée d'avoine fauchée, & amassée avec le fauchet.

☞ JAUFFNDEIGRA, s. m. Terme de Calendrier. Nom du troisiéme mois des Islandois. Il répond au mois de Mars. C'est le mois de l'équinoxe du printemps, & *Jauffndeigra manudar* signifie Mois équino ial.

JAUGE, s. f. *Norma, index*. Art de réduire à une mesure connue ou cubique, la consistance ou capacité inconnue des vaisseaux, particuliérement de ceux qui ont quelque rondeur. La *jauge* enseigne combien un tonneau de mer qui pése 2000 livres contient de piés cubes d'eau, combien un muid, une barrique, tiennent de pintes. Plusieurs Auteurs ont écrit de la *jauge* & de l'arpentage.

Ce mot de *jauge*, & les suivans qui en sont dérivés, s'écrivoient autrefois avec une *l*, *jaulge*, *jaulgeur*, &c.

Ce mot vient du Latin *galba*, qui signifie *gros & gras*; car *jauge* signifie proprement la mesure de la pipe par l'endroit le plus gros. Ménage. Du Cange le dérive de *galo*, qui est une espéce de mesure chez les Anglois; ou de *jalo*, d'où on a fait aussi *jale*. (Nous avons remarqué ci-dessus que *galo*, ni *jalo*, ne sont point des mots Anglois, on dit *galon*.) En un autre endroit M. Du Cange le dérive de *gagga*, qu'on a dit dans la basse Latinité dans le même sens. Il témoigne aussi qu'il y avoit des jaugeurs de draps & de pain, aussi bien que des tonneaux, c'est-à-dire, des marqueurs & des mesureurs.

Jauge, est aussi un Instrument ou broche de fer, qui est une espéce de compas de proportion, sur lequel sont marquées plusieurs lignes qui servent à faire la réduction sur le champ de la capacité de tous les vaisseaux quelque irréguliers qu'ils soient, à une mesure commune & connue. En Latin, *bolis*.

Jauge, est encore la mesure commune & connue qu'un vaisseau doit contenir, selon le différent usage des lieux. Ce muid contient tant de pintes, il est de *jauge*. *Legitimum dolium, probatum*. On dit aussi, quand on sert une grande bouteille, un grand verre de vin, qu'ils sont de *jauge*; pour dire, qu'ils contiennent la mesure & au-delà.

☞ JAUGE & COURTAGE, s. m. Droit d'Aide qui se léve avec le gros & l'augmentation sur les vins, eaux-de-vie, biéres, cidres & autres boissons, lorsqu'ils sont vendus, ou qu'ils changent de main. Le droit de *Jauge* ne se paye qu'une fois par an, lors de la premiére vente. Le droit de *Courtage* se paye autant de fois que le vin est vendu, ou qu'il change de main. Les droits de *Jauge* & *Courtage* se lévent dans les Directions d'Angers, de Caen, de Langres, de la Rochelle, de Laval & de Lyon.

Jauge. Les Fontainiers se servent aussi de ce terme pour signifier

signifier une certaine mesure d'eau, dont on veut sçavoir la quantité de pouces.

Jauge, est aussi un terme de Charpentier, qui signifie une petite régle de bois dont se servent les Charpentiers pour tracer leurs ouvrages, & couper sur le trait.

Jauge, parmi les Jardiniers, signifie un espace de terre qu'on laisse vuide en faisant un labour profond. Il signifie aussi une fouille de tranchée, afin que dans cet espace on ait la commodité d'y jetter des terres qui sont à labourer, faisant en sorte qu'il reste une *jauge* pareille à la première jusqu'à la fin de la tranchée, & alors on remplit cette derniére *jauge*, soit avec les terres qu'on a mise hors de la tranchée pour la premiére *jauge*, soit avec des terres prises d'ailleurs. La Quint.

Jauge, signifie encore, en termes de Jardinier, la mesure de la profondeur qu'on veut donner à une tranchée; & cette *jauge* est un bâton d'une longueur semblable à celle de cette profondeur. Il faut toûjours suivre cette mesure pour entretenir la même profondeur & la même superficie sans y rien changer. Ainsi l'on dit, avoir sans cesse la *jauge*, pour ne se point tromper en faisant la tranchée. La Quint.

A vive jauge, en termes de Jardinage, se dit de la maniére de fumer un jardin, & signifie amplement, abondamment. Quelquefois il s'agit de fumer *à vive jauge*, c'est-à-dire, de fumer amplement, & un peu avant dans le fond de la terre, & quelquefois aussi il s'agit de ne fumer que légérement la superficie. La Quint.

JAUGEAGE, s. m. L'action de jauger. *Doliaris vini modi inquisitio.* Il entend fort bien le *jaugeage*. Il a fait le *jaugeage* de tous ces vaisseaux.

Jaugeage, se dit aussi du Droit que prennent les Jaugeurs, les Officiers qui jaugent. *Inquisitoris mensoris merces.* Il y a tant pour le droit de *jaugeage*.

JAUGER, v. act. Mesurer avec la jauge la capacité d'un vaisseau, & la réduire à une mesure commune & connue. *Ad bolidem doliaris vini modum exigere.* On dit aussi en Maçonnerie, *Jauger* une pierre, pour voir si son épaisseur est égale. ☞ C'est appliquer une mesure d'épaisseur ou de largeur vers les bouts d'une pierre, pour en faire les arrêtes, ou les surfaces opposées paralléles. *Jauger* une pierre signifie souvent la même chose que la retourner. *Voyez* RETOURNER. Frézier.

JAUGEUR, s. m. C'est un Officier de ville qui sçait l'art de jauger, ou qui a titre & pouvoir de jauger. *Mensor doliarius.* Un juré *Jaugeur*. Le *Jaugeur* doit imprimer sa marque sur le vaisseau avec une rouanette, & y mettre la lettre B, si la jauge est bonne; la lettre M, si elle est trop foible ou moindre; & la lettre P, si elle est plus forte, avec un chiffre qui marquera le nombre des pintes qui y seront de moins ou de plus. Chaque *Jaugeur* doit avoir sa marque particuliére.

JAUMIÉRE, s. f. *Claviostiolum.* Petite ouverture à la pouppe, par laquelle le timon répond au gouvernail pour le faire jouer. Pomey.

JAUNÂTRE, adj. m. & f. Qui tire sur le jaune. *Subflavus.*

JAUNAY, s. m. Nom propre de lieu. *Gelnacus.* Il est sur le Clin; aussi s'appelle-t-il *Jaunay* sur Clin, *Gelnacus ad Clenum, flumen.* Valois, *Not. Gall. p.* 351. *col.* 1.

JAUNE, adj m. & f. & quelquefois subst. Couleur éclatante qui réfléchit le plus de lumiére après le blanc. *Flavus.* La calamine est une terre *jaune* minérale, qui teint le cuivre rouge en *jaune*, & il s'appelle alors laiton. De cent livres de cuivre rouge & de cent livres de pierre calamine on fait cent cinquante livres de cuivre *jaune*. Les feuilles des arbres deviennent *jaunes*, quand elles ne reçoivent plus l'eau de la séve. Il y a beaucoup de matiéres *jaunes*, ou obscures, qui se blanchissent lorsqu'on les mouille, & qu'on les fait sécher au soleil plusieurs fois, mais si elles sont blanches, & demeurent longtemps à l'air sans être mouillées, elles deviennent *jaunes*, ainsi qu'il arrive à la toile & à la cire. Le papier & l'ivoire approchés d'un grand feu deviennent successivement *jaunes*, rouges & noirs. La toile de soie étant devenue *jaune* se blanchit par la fumée du soufre. On peint les rayons du soleil avec du *jaune*. Un poirier infirme n'est pas toûjours celui qui pousse *jaune*. On en voit de fort vigoureux qui ont le feuillage de cette couleur. La Quint. Si l'arbre pousse de grands jets *jaunes*, ce qui d'ordinaire arrive à quelques poiriers sur coignassier, qui étant plantés en terre un peu séche & maigre se portent naturellement bien, ce défaut de feuilles *jaunes* vient de ce que les principales racines se trouvant à fleur de terre y sont altérées par les chaleurs de l'été. La Quint.

La *toile jaune*, est une grosse toile de ménage, telle qu'elle vient de dessus le métier, & avant que d'avoir été plusieurs fois blanchie.

Jaune, s. m. Couleur jaune. *Flavum, flavus color.* Les Teinturiers font le *jaune* avec de la gaude. On en fait aussi avec le curcuma, ou terramérita, qui est une racine; & pour les moindres étoffes, avec la sarrette & la genestrolle. La nuance du *jaune* est le *jaune naissant*, le *jaune citron*, le *jaune pâle*, le *jaune paillé* & le *jaune doré*. On compose le verd *jaune* du bleu & du *jaune*, & plusieurs autres verds. Avec le *jaune* & le rouge de garence & celui de bourre se font le *jaune* d'or, l'aurore, la couleur de souci, l'orengée, la nacarate, l'isabelle, la couleur du chamois, qui sont des nuances du *jaune*. De la nuance du *jaune* & du fauve se composent toutes les nuances de feuille morte & de couleur de poil. Les Peintres & Émailleurs font du *jaune* avec du massicot, qui est de la céruse poussée au feu, ou avec de l'ocre. Les Enlumineurs en font avec du safran, de la graine d'Avignon, de l'orcanette, &c. Après la mort de Charles de Bourbon on fit peindre de *jaune* la porte & le seuil de son hôtel à Paris, devant le Louvre. C'étoit la coutume du temps passé, pour déclarer un homme traitre à son Roi, de peindre sa porte de *jaune*, & de semer du sel dans sa maison, comme on fit dans celle de M. l'Amiral de Châtillon. Brantôme.

Le *jaune d'œuf*, est la partie du milieu de l'œuf qui sert de nourriture au poulet avec le blanc, tandis que la poule couve.

Ce mot vient de l'Italien *giallo*, ou de l'Allemand *geel*, ou du Latin *galbinus*, *geune*. On le dérive aussi du Latin *hyalinus*. Mén.

☞ Jaune de Naples, s. m. Sorte de pierre ou de terre *jaune*, qui prend son nom du lieu où elle se trouve, & d'où nos Marchands la tirent.

☞ Jaune de Naples. Espéce de crasse qui s'amasse autour des mines de soufre. Quoique l'on s'en serve à fraisque, sa couleur n'est pas si bonne que celle qui se fait de terre, ou d'ocre *jaune* avec du blanc.

Jaune, se dit proverbialement en ces phrases. Ce beurre est *jaune* comme fil d'or, comme de l'or. Ce malade est *jaune* comme safran, *jaune* comme un coin. On dit par raillerie, de celui dont on veut railler les discours, Il dit d'or, & s'il n'a pas le bec *jaune*. On dit aussi, qu'un homme fait des contes *jaunes*, quand il dit des choses incroyables. On dit aussi à quelqu'un, qu'on lui fera voir son bec *jaune*; pour dire, qu'on lui fera voir qu'il s'est trompé, qu'il est un ignorant. Ce proverbe est tiré de la Fauconnerie, & des oiseaux niais qui ont le bec *jaune*.

Jaune à feuilles de Rue. Voyez RENONCULE.

Grosse-jaune. Nom d'une espéce de figue. *Crassa ficus crocea.* Les *grosses-jaunes* sont un peu teintes, & carnées dedans, elles rapportent peu de fruit au printemps, & rapportent assez l'automne, mais elles ne sont guere délicates, ni en premiéres, ni en secondes. La Quint. *P. III. c.* 8.

Grosse-jaune tardive, est aussi une espéce de pêche qui quand le temps est propre pour sa maturité vient en Octobre, mais elle mûrit difficilement, comme toutes celles de ce temps-là. La Quint. *P. III. c.* 9.

Jaune d'Italie. Voyez RENONCULE.

Jaune-lisse, s. f. Espéce de Pêche. Quand le temps est propre pour la maturité, la *Jaune-lisse* vient au mois d'Octobre. La Quint. Peu après il condamne & rejette la *jaune-lisse*, parce qu'elle mûrit difficilement, *P. III. c.* 11.

Jaune-lisse, adj m. & f. Qui se dit des fruits dont la couleur est jaune & la peau lissée. *Croceus*, ou *aureus & levis.* Le Brugnon *jaune-lisse* ne doit point paroitre au mois d'Octobre, si l'on a d'autres pêches. Les nuits longues, souvent humides, & toûjours froides, ne sont guère propres à faire de bons fruits, sur-tout des fruits à noyau. La Quint. Les pêches qu'on nomme *Jaunes-lisses* viennent au mois d'Octobre. Id. *P. III. p.* 267.

Jaune

JAUNE DE ROME. Voyez RENONCULE.

JAUNE TARDIVE, Pêche. Voyez SANDALIE. Les pêches qu'on appelle *Jaunes tardives* viennent au mois d'Octobre. LA QUINT. *P. III. p.* 267.

JAUNE. La Riviére jaune. Voyez HOANG.

JAUNET, s. m. Nom que donnent les enfans à toutes les petites fleurs jaunes. *Aureolus, luteolus* C'est aussi le nom que le petit peuple donne à toutes les piéces d'or. Cet homme est bien riche, il a bien des *jaunets*.

JAUNET, adj. Il y a des lieux où l'on appelle Pain *jaunet*, une sorte de pain qui tient le milieu entre le pain blanc, & le pain bis.

JAUNIR, v. act. & n. Rendre jaune, soit par la teinture, ou par la peinture. *Flavo inficere.* On *jaunissoit* autrefois les maisons en signe d'infamie après des rebellions, ou des banqueroutes.

JAUNIR, se dit aussi de la nature, & alors il est actif & neutre. *Flavescere.* L'été n'a pas encore *jauni* les blés. Ce citron commence à *jaunir*. Près de son teint vermeil on voit *jaunir* les lis. LA SUZE.

☞ JAUNIR, v. n. Devenir jaune. Il se dit des marchandises blanches qui deviennent jaunes pour être trop longtemps exposées à l'air.

JAUNI, IE. part. & adj.

JAUNISSE, s. f. Maladie qui rend jaune, & qui vient d'un dégorgement de bile. *Icterus.* Voyez ICTERE. Les Journaux ont parlé d'une fille malade de la *jaunisse* qui communiquoit une couleur de citron à l'argent qu'elle portoit dans sa poche.

☞ JAUNISSE des arbres. Cette maladie peut venir aux arbres de deux causes principales, ou du terrein qui est usé, ou de quelques insectes qui endommagent les racines, ou l'arbre même.

☞ JAUNSTEIN, s. m. Bourg d'Allemagne dans la Basse-Carinthie, vers les confins de la Carniole.

JAVOLS, ou JAVOULS, s. m. Nom d'un lieu du diocèse de Mende, dans le Gevaudan. Quelques-uns croient que c'est le *Gabali* des Anciens. VALOIS, *Not Gall. p.* 214. *col.* 1. Voyez ci-dessous JAVOUX.

JAVOTTE, s. f. *Genovefa.* Nom propre d'une petite fille, qui veut dire petite Geneviéve. *Javotte* est enjouée, mais sage. Ce nom ne se donne qu'à des filles de basse condition.

JAVOUX, s. m. Nom propre de lieu. *Javoutium.* Anciennement *Gabalus*, *Gabali*, *Gabalum*, *Anderitum*, *Anderidum.* C'étoit autrefois une ville Épiscopale; maintenant ce n'est qu'un village de France, situé dans les Sevénes, à quatre lieues de Mende, où est aujourd'hui l'Évêché.

JAVRON, s. m. Nom propre d'un lieu situé dans le Maine, province de France. *Gabro*, & plus récemment *Gabronium.* Ce lieu étoit entre le Maine & la Sarte, & donnoit son nom à une petite contrée. *Gabronensis ager.* VALOIS. *Not. Gall. p.* 215. *col.* 1.

JAUSE, s. m. Nom de lieu, que quelques-uns prennent pour l'ancien *Jalgeium*, fort château dans le Sonnois. VALOIS. *Not Gall. p.* 248. *col.* 1.

☞ JAUSIR, v n. Vieux mot. Jouir.

JAUTERAUX. Voyez JOUTERAUX.

JAWER, s. m. Le Duché, ou la Principauté de *Jawer Jauriensis Ducatus*, ou *Principatus.* Contrée de la Silésie. Elle est bornée vers le levant par les Duchés de Glogaw, de Lignitz, & de Schweidnitz, & vers le couchant par la Bohême propre, & par la Lusace. Ce Duché n'a rien de considérable, que la ville de *Jawer* sa capitale. MATY.

☞ IAXARTES. Riviére d'Asie dans la Sogdiane, selon Ptolomée, dont les bords étoient habités par un grand peuple de Scythie, appellé *Iaxartes*.

JAY.

JAYCZA, s. f. ou JAICKS, s. m. Nom propre d'une petite ville avec une citadelle très-forte. *Jaycza*, *Gaitia*, *Jaitia.* Elle est dans la Bosnie, vers les confins de la Croatie, sur la riviére de Wulrina, entre la ville de Bagnaluka, & celle de Wihitz *Jaycza* a été la résidence des anciens Rois, ou Despotes de Bosnie, elle appartient maintenant au Turc. MATY.

JAYET. Voyez JAIS.

Tome IV.

JAZ.

JAZER, s. m. Nom propre d'une ville de la Terre-Sainte, située à l'orient du Jourdain dans le Royaume de Séhon. *Jazer.* Elle étoit dans le pays de Galaad, occupée par les Amorrhéens. Orientaux, à qui Moïse l'enleva. *Jazer* fut donné à la Tribu de Gad, qui le rebâtit. Elle étoit sur le torrent d'Arnon, qui en prit le nom de fleuve de *Jazer*, & il y avoit là proche un petit lac, qu'on appelloit la mer de *Jazer*. *Jazer* fut donné aux Lévites, & fut une ville d'asyle. P. LUBIN. Joséphe l'appelle Jazére, *Jazorus*, d'autres Gazer, & Ptolomée Gazoré. RÉLAND, *T. II. p.* 827.

JAZERAN, & JAZERANT, s. m. Espéce d'habit militaire. Vêtir le *Jazerant.* Les housses de cheval s'appelloient aussi *Jazerant.*

Que li Duc entreroit du tout en son Comant,
Lui disime sans plus, sans vestir jazerant.
CHRON. DE BERT. DU GUESCLIN.

Bien étoient armés & nobles jazerant. ID.

Dont chascun et cheval couvert de jazerant. ID.

JAZYGE, Nom de peuple de la Sarmatie Européenne. *Jazuingus*, *Jazyga* Les *Jazyges* Métanastes, *Jazyges Metanasta*, sont d'anciens peuples, que les Rois de Pologne défirent en Sarmatie, & qui se retirérent audeçà du mont Crapatz, entre la Teisse & le Danube, pays qui est aujourd'hui une partie de la Haute-Hongrie. Il y avoit d'autres *Jazyges*, qu'on appelloit Méotes, parce qu'ils habitoient le long des Palus Méotides, maintenant la mer de Zabache, du côté du couchant. Les *Jazyges* Méotes habitoient vers les Palus Méotides, entre les Naubares & Roxalans, & occupoient une partie de ce que nous appellons aujourd'hui la petite Tartarie. Pline & Strabon en parlent, le premier, *L. IV c.* 12. & le second, *L. VII.* Cromerus dit en Latin *Jasuingus.*

IBA.

IBANOGOROD. Voyez IVANOGOROD.

☞ IBA-PARANGA, s. m. Espéce de prunier du Bresil, dont le fruit est doux, & renferme un noyau de la grosseur & de la figure d'une amande, dans lequel sont renfermées trois amandes. Il est bon à manger; mais on ne lui attribue aucune vertu, non plus qu'à l'arbre qui le produit RAY, *Hist Plant.*

IBAR, s. m Riviére de la Servie. *Ibarus*, anciennement *Moschius fluvius.* Elle se joint à la petite Morawe, vis-à-vis de la ville d'Isar, & va se décharger dans la grande Morawe, au-dessous de Nissa. MATY.

IBAR, s. m. Nom propre d'une petite ville de la Turquie en Europe. *Ibara.* Elle est dans la Servie, sur une petite riviére qui porte son nom, vers les montagnes d'Argentaro, & les confins de l'Albanie. MATY.

IBAYCAVAL, ou NERVIO, s. m. Riviére de la Biscaie en Espagne. *Nerva*, *Nervius*, *Nansa*, *Nesua.* Elle a sa source vers les confins de la Castille vieille, & la ville de Trevinno, passe près de Messana, & va se décharger dans la mer de Biscaie, à Bilbao. MATY.

IBE.

☞ IBE, s. f. Ville & principauté d'Espagne, dont parle Tite-Live à l'occasion de Corbis & Orsua, deux Princes cousins germains, qui se la disputérent par un duel.

☞ IBEIXUMA, s. m. Arbre fort commun dans le Bresil, qui porte un fruit sphérique de la grosseur d'une balle de paume, qui est de couleur verte avant d'être mûr, couvert de tubercules de couleur brune, & contient une matiére semblable à de la glu. Il noircit quand il a acquis sa maturité, & se partage en cinq parties égales, dans chacune desquelles sont enfermées des semences brunes, rondes & oblongues, de la grosseur de celles de moutarde. L'écorce de cet arbre est gluante, & sert aux mêmes usages que le savon d'Espagne. Elle vaut beaucoup mieux que le fruit Saboon ou Quity,

ty, dont l'acrimonie nuit aux étoffes & au linge. Ray, *Hist. Plant.*

IBELIN. Voyez YEBNA.

IBÈRE, ou IBÉRIEN, enne, s. m. & f. Nom ancien de peuple. *Iberus*. On l'a donné aux anciens habitans de l'une & de l'autre Ibérie, dont nous allons parler.

*Voit pourtant sous ses loix & le Nil & l'*Ibère.
Voit l'Euphrate soumis & le Rhin tributaire.
Breb.

*Quoi ! dit-il, insolens, vous pensez que l'*Ibère,
En provoquant mon bras, vous couvre à ma colère.
Id.

Nos Poëtes se servent encore de ce mot pour signifier les Espagnols d'aujourd'hui, & il a de la grace dans les vers.

*Ces deux nobles rivaux le François & l'*Ibère.
L'Abbé Genest.

On trouve aussi le nom d'*Ibérien* dans le même sens: ce mot n'est bon que dans les vers, & en prose seulement, quand on parle des anciens Espagnols appellés en Latin *Iberi*, ou de certains peuples de l'Asie.

Ibère, s. m. Nom propre d'un fleuve d'Espagne. *Iberus*. Nous l'appellons aujourd'hui l'Èbre; mais on peut dire l'*Ibere* quand on parle de l'antiquité, surtout en Poësie.

*L'aspect du Sicoris, & celui de l'*Ibère,
Rend leur soif plus ardente, & leur sort plus sévère.
Brebeuf.

Le Cingue impétueux en borne les sillons,
*Et va chercher l'*Ibere *au travers des vallons.*
Id.

IBÉRIE. Nom de Contrée. *Iberia*. On a donné anciennement ce nom à deux différens pays. Le premier étoit une contrée de l'Asie, séparé vers le nord de la Sarmatie Européenne par le mont Caucase; elle avoit au couchant la Colchide, au levant l'Albanie, & au midi la grande Arménie. Ce pays est celui qu'on nomme aujourd'hui la Géorgie propre, & qui comprend les Principautés de Carduel & de Kacheti. Les Anciens ont aussi donné le nom d'*Ibérie* à l'Espagne, à cause apparemment de la rivière d'Èbre, qu'ils nommoient *Iberus*. D'autres disent qu'elle prit ce nom d'un ancien Roi de ce pays nommé Ibérus. Il y a de l'apparence qu'il n'y eut d'abord que les environs du fleuve Ebro, *Iberus*, qui furent ainsi nommés. Arias Montanus prétend que l'Espagne tira ce nom de ses premiers habitans, qui vinrent de l'*Ibérie* d'Asie s'y établir sous la conduite de Tubal. Joséphe est aussi de ce sentiment, *L. I.* Varron, & après lui Pline, *L. III. c.* 3. *L. VI. c.* 4. & *c.* 9. compte les Ibériens au nombre des peuples qui occupérent l'Espagne avant la fondation de Rome. Au contraire Mégasthène dans Eusébe, *Præp. Ev. L. IX. c.* 41. & Strabon, *L. I.* disent que les *Ibères* Occidentaux sous la conduite de Nabucodrosor, s'emparérent de la Libye, & de l'*Ibérie* Asiatique. Denys le Géographe, & Socrate, dans son Histoire Ecclésiastique, *L. I. c.* 16. suivent aussi cette opinion, qui n'est pourtant pas la plus commune, ni la plus vraisemblable. C'est de l'Orient que sont venues les Colonies qui ont peuplé l'Occident, & il n'est guère croyable que des habitans d'Espagne aient été se confiner dans un pays aussi éloigné & aussi septentrional que l'*Ibérie* d'Asie. D'autres soûtiennent avec encore plus de probabilité que ces peuples ne viennent point l'un de l'autre. En effet, Appien dit qu'ils ne ressembloient en rien, ni dans leurs mœurs, ni dans leur langue. Bochart, qui est de ce sentiment dans son Chanaan, *L. I. C. XXXV.* tire avec raison de la langue Phénicienne le nom des *Ibères* d'Espagne. עבר, *Eber*, en Phénicien, signifie *transitus*, passage, & tout ce qui est ultérieur; car עבר, est aussi *trans*, au-delà: *Ibrin* au pluriel signifie *termini*, les termes, les fins. Ainsi les Phéniciens appellérent les habitans d'Espagne *Ibères*, parce qu'ils étoient du côté de l'occident, au bout du monde connu, & c'est apparemment pour la même raison qu'on a encore donné dans les premiers temps le nom d'*Ibérie* à la Gaule, & celui d'*Ibernie* à l'Irlande.

*Que des monts spacieux lui ferment l'*Ibérie.
Bréb.

IBÉRIEN, enne, s. m. & f. Voyez IBÈRE. La conversion des *Ibériens*, peuples voisins du Pont-Euxin, fut merveilleuse. Une femme Chrétienne étant captive chez eux, attira leur admiration par la pureté de sa vie, sa sobriété, sa fidélité, son assiduité à l'oraison, qui lui faisoit passer les nuits entiéres dans ce saint exercice. Les barbares étonnés lui demandoient ce que cela vouloit dire. Elle déclara simplement qu'elle servoit ainsi le Christ son Dieu. Ce nom étoit aussi nouveau que le reste; mais sa persévérance excitoit la curiosité naturelle des femmes, pour sçavoir si ce grand zèle de religion étoit de quelque utilité. C'étoit leur coutume quand quelque enfant étoit malade, que la mere le portât par les maisons, pour s'informer si quelqu'un sçavoit un remède. Une *Ibérienne* ayant ainsi porté son enfant par-tout inutilement, vint aussi trouver la captive. Elle lui dit qu'elle ne sçavoit aucun remède humain; mais que Jesus-Christ son Dieu pouvoit donner la santé aux malades les plus désespérés. Ayant donc mis l'enfant sur le cilice, qui lui servoit de couche, & ayant fait sur lui sa prière, elle le rendit guéri à sa mere. Elle guérit de même la Reine des *Ibériens*, qui se fit porter à elle sur le bruit du premier miracle. Ces prodiges, exposés aux hommes par le Roi, & par la Reine aux femmes, déterminérent les *Ibériens* à embrasser la foi, & à bâtir des Eglises. C'est ce que rapporte Ruffin, *Lib. I. cap.* 10.

I B I.

☞ IBIBIRABA, s. m. C'est un arbre du Bresil qui porte des baies, une fleur en rose, & un fruit gros comme une cerise, dans lequel on trouve plusieurs noyaux que l'on mange avec sa chair. Ce fruit est doux, & tient quelque peu du goût de la résine: mais lorsqu'on en mange beaucoup, il irrite la gorge de même que le poivre. On emploie ses feuilles & ses fleurs, mêlées avec le camara, dans les lotions des pieds, pour appaiser les maux de tête. On tire de ses fleurs, cueillies avant le lever du soleil, aussi-bien que de ses feuilles, par la distillation, une eau rafraîchissante & mondificative, qui est excellente pour les inflammations des yeux. Ray, *Hist. Plant.*

IBIBOHOCA, s. m. Serpent du Bresil fort venimeux. Son corps est tacheté de rouge, de noir & de bleu.

IBIRACUA, s. Nom d'une espéce de serpent qui se trouve dans l'Amérique méridionale.

IBIRAPITANGA, s. m. Nom que les Indiens donnent à un grand arbre du Bresil, qu'on appelle autrement *bois du Bresil*, ou *arbre du Bresil*. Le bois de cet arbre sert pour teindre en rouge. Il ressemble aux chênes en grandeur.

IBIS, s. m. ou CIGOGNE NOIRE. Nom d'un oiseau. *Ibis. Ciconia Nigra.*

Un habile Fauconnier, dont j'ai des écrits manuscrits entre les mains, mais qui sont déja un peu vieux, puisqu'ils les écrivoit il y a soixante ou soixante & dix ans, fait toûjours *Ibis* féminin. Amyot le fait aussi féminin, Pinet masculin. Cet oiseau n'est point de passage, c'est un oiseau d'Égypte; il y étoit autrefois fort estimé, parce qu'il délivre des serpens; car après en en avoir beaucoup mangé il les tue. Tous les Auteurs conviennent que l'*Ibis* est une véritable espéce de Cigogne; les Égyptiens après leur mort les embaumoient pour les conserver, leur rendoient beaucoup d'honneurs, & leur faisoient des espéces de funérailles. Pour ce qui est de sa figure & des couleurs de son pennage, de loin son dos paroît tout noir, mais à le regarder de près il est de la couleur d'un vanneau, ou d'un corbeau de bois, dans le pennage desquels le noir paroît mêlé de verd, ou d'une couleur tirant sur le bleu, mêlé d'un peu de couleur de pourpre; son ventre & ses côtés

tés sous les ailes sont blanches; cet oiseau est fort grand; son bec est pareillement grand, robuste, & de couleur d'écarlate aussi bien que ses jambes & ses pieds; la longueur du bec depuis la pointe qui est un peu courbée jusqu'au commencement des plumes de sa tête, est de huit doigts, son cou est long d'un pied, ou de quatorze doigts; son dos & sa poitrine sont larges comme le corps d'une oie, les doigts de ses pieds paroissent séparés, le commencement est toutefois joint d'une membrane comme celle des oiseaux à pied plat, principalement entre les deux grands doigts, celui du milieu est long de cinq doigts, sa langue est fort courte, les grandes pennes de ses ailes sont plus noires que les autres: à l'endroit où les ailes sont jointes au corps de l'oiseau, il y a une grande cavité qui s'étend en arrière, la partie de devant des pennes est renfermée de celle de derrière.

Aristote, après Hérodote, a fait mention de deux espèces d'*Ibis*, l'une noire, l'autre blanche; mais Bellon attribuoit à la cigogne ce qu'il dit de la blanche, & que la noire étoit l'*Ibis* des Égyptiens. Dapper dit que l'*Ibis* blanc est répandu par toute l'Égypte, mais que le noir ne se trouve que vers Damiette; que le blanc a la tête comme le corbeau aquatique, le bec pointu, & plus épais que le pouce du côté de la tête. Élien dit qu'il a quatre-vingt-seize coudées de boyaux. Quand on le transporte d'Égypte il se laisse mourir de faim; on dit pourtant qu'on en trouve autour d'un lac d'eau douce près de Licha dans l'extrémité de l'Afrique.

Les *Ibis* tirent leur nourriture des serpens, & de toutes sortes d'insectes, & quelquefois des herbes & graines qu'ils rencontrent; ils font du bruit avec leur bec à la manière de la cigogne blanche.

Aldrovand rapporte que la chair de l'*Ibis* est rouge comme du saumon, & qu'elle est douce; mais que la peau en est très-dure, & sent fort la sauvagine. L'*Ibis* est fort sujet à la vermine.

Ce qui est très-remarquable en cet oiseau, & bien extraordinaire, c'est qu'encore qu'il soit aquatique, & qu'il soit souvent autour du Nil, il n'entre toutefois jamais dans l'eau & ne sçait point nager; l'on tient qu'il ne peut vivre hors de l'Égypte, ensorte qu'il semble que ce soit un oiseau né seulement pour ce pays. L'on croit que c'est de lui que l'on a appris l'usage des lavemens, & non pas de la cigogne. Appian & Élien, rapportent que cet oiseau est d'une vie très-longue, & qu'il fait son nid sur les palmiers. La plûpart des Anciens, du nombre desquels est Aristote, rapportent que de leurs œufs naît le Basilic. Ils disent que les Égyptiens adorérent l'*Ibis* comme un Dieu, parce qu'il mange les serpens. C'étoit un crime capital de tuer un *Ibis*, ou volontairement, ou par mégarde, de même qu'un épervier. Leur scrupule, ou plutôt leur superstition sur cela alloit si loin, que lorsque l'armée Égyptienne fut sur le point de combattre l'armée de Cambyse près de Péluse, quelques *Ibis* ayant paru devant elle, aucun soldat n'osa tirer, de crainte de blesser les *Ibis*, & Cambyse prit Péluse. *Polian. L. VII.* Solin, *C.* 34. dit que l'*Ibis* mange les œufs des serpens, qu'il les porte à ses petits, qui en sont fort friands; que ce n'est pas seulement en Égypte, mais encore en Arabie qu'on en voit, & qu'ils rendent ce service aux habitans de dévorer toutes les troupes de serpens ailés qui sortent des marais & des eaux; qu'ils pondent leurs œufs par le bec; que ceux des environs de Péluse sont noirs, & tous les autres blancs. Saumaise réfute Solin, *p.* 418. sur ce qu'il dit qu'elles mettent bas leurs œufs par le bec, & il montre fort au long que l'opinion des Anciens étoit seulement qu'elles concevoient par le bec, comme les corbeaux. Élien, *L. X de Anim. C.* 39. dit que quand l'*Ibis* cache sa tête & son cou sous ses ailes, il a la figure d'un cœur; que pour éviter les chats il fait son nid sur les palmiers. Voyez Hérodote dans son Euterpe; Pline, *L. X. c.* 29. Vossius, *de Idolol. L. III. c.* 74, 78, 82, & 96. Dieu défendit aux Israëlites de manger de l'*Ibis*. Entre les oiseaux voici ceux que vous ne mangerez point, & que vous aurez soin d'éviter.... le chathuant, le plongeon, l'*Ibis*. Sacy, *Levit. XI.* 13, 17.

IBORG, f. m. Nom propre d'un bourg, ou petite ville du Cercle de Westphalie, en Allemagne. *Iburgum.* Ce lieu est sur la rivière de Colberk, dans l'Évêché d'Osnabrug, à trois lieues de la ville de ce nom, du côté du midi. Les Évêques d'Osnabrug font souvent leur résidence à *Iborg*. Matt.

☞ IBOS, f. m. Petite ville de France, dans le Bigorre, à deux lieues de Tarbes.

I B R.

IBRAHIM, f. m. Nom propre d'homme. C'est en Arabe la même chose qu'Abraham en Hébreu & dans notre langue. *Ibrahim, Ibrahimus.* Nous employons ce mot en parlant des Arabes, ou des Turcs qui l'ont porté, & nous le retenons dans notre langue; c'est l'usage. *Ibrahim* Iman, c'est-à-dire, Chef de Religion, ou de secte, étoit fils de Mohammed, qui descendoit du frere aîné des deux premiers Kalifes de la Maison des Abbassides. Amurat avoit un frere qui fut depuis le Sultan *Ibrahim*, & que ce même Amurat négligea comme un prince stupide, qui ne lui donnoit point d'ombrage. Sultan Mahomet, qui regne aujourd'hui, est fils de cet *Ibrahim*, & par conséquent neveu de Bajazet. Racine.

L'imbécille Ibrahim, *sans craindre sa naissance,*
Traîne, exempt de péril, une éternelle enfance:
Indigne également de vivre & de mourir,
On l'abandonne aux mains qui daignent le nourrir.
Id.

Mais il ne faut point dire *Ibrahim*, en parlant des autres Abrahams, quoique les Arabes les appellent *Ibrahims*; il ne faut point, dis-je, le faire même en rapportant ce qu'en disent les Arabes. Ainsi je ne dirois point, Les Arabes prétendent descendre d'*Ibrahim*, aussi bien que les Israëlites, au lieu de *descendre d'Abraham*, quoique les Arabes appellent ce Patriarche *Ibrahim al Nabi*; c'est-à-dire, Abraham le Prophéte.

Quelques-uns écrivent *Hibrahim* avec une *H*; ainsi l'écrivent Vigénère, Continuation de l'Histoire des Turcs, & Du Loir dans son Voyage de Levant, *Lettre IV. p.* 114. *& suiv.* où il parle de l'avénement à la Couronne de Sultan *Hibraim*, frere de Sultan Mourat, qui avoit ordonné qu'on l'étranglât. D'abord Sultan *Hibraim* fut saisi de cette pâle frayeur, que donne aux plus hardis l'approche & la présence de la mort. Du Loir. Mais il faut écrire *Ibrahim*. Ce n'est qu'un élif en Arabe & en Turc, & un aleph en Hébreu.

IBRAHIMIAH. Voyez ABRAHAMIEN.

☞ IBRAHIMLIC, f. m. Lieu de Perse, à vingt-sept lieues de Bagdad, vers le Courdistan. Il est remarquable par le mausolée d'un Santon, mort en odeur de sainteté dans l'opinion des Mahométans.

IBROS, f. m. Nom de lieu. *Iberia.* C'étoit anciennement une petite ville de l'Espagne Bétique. Ce n'est maintenant qu'un petit village, situé dans l'Andalousie, à une lieue de Barca, du côté du nord.. Matt.

IBS. Voyez IPS.

☞ IBYARA, f. m. Nom d'un serpent du Brésil. *Ibiara, æ.* On prétend que l'*ibyara* produit le même effet que l'hémorrhoïs; c'est-à-dire, qu'il dissout tellement le tissu du sang, par le venin que sa morsure insinue, que cette liqueur sort en forme de sueur par tous les pores de la peau. M. Alliot de Mussey dit dans sa Dissertation sur la sueur de sang de Jesus-Christ, que ceux qui sont mordus de l'*ibyara*, suent le sang par tous les pores de la peau.

J. C.

J. C. en abbréviation signifie Jésus-Christ, ou Jurisconsulte.

I C A.

☞ ICACO, f. m. Prunier de l'Amérique. Il y en a quatre espèces qui ne possédent aucune vertu médicinale.

ICADES, f. f. & plur. Nom d'un ancienne fête que les Philosophes Épicuriens faisoient à l'honneur d'Épicure. *Icades.* Les *Icades* se célébroient tous les mois. Pline,

ne, *L. XXXV. c.* 2. Le jour des *Icades* étoit le 20e de la Lune ou du mois, qui étoit celui qu'Épicure vint au monde. C'est de-là qu'est pris le nom d'*Icades*; car εἰκὰς signifie une vingtaine, de εἴκοσι, *vingt*. Ils ornoient leurs chambres ce jour-là: ils portoient en cérémonie dans leurs maisons de chambre en chambre ses portraits, & faisoient des sacrifices. Voyez Athénée, *L. VII.* & Pline déja cité.

ICADISTE, s. m. Épicurien. *Icadista.* On donna ce nom aux Épicuriens, du nom de la fête des Icades, qu'ils célébroient tous les mois à l'honneur d'Épicure.

ICANATE, s. m. Terme d'Histoire & de Milice. *Icanatus.* Les *Icanates* étoient dans l'Empire Grec des soldats qui faisoient la garde dans les dehors du Palais. Ce corps de troupes avoit pour chef un Officier qu'on appelloit Domestique.

ICAQUE, s. m. Sorte de petit prunier qui croît aux Antilles en forme de buisson. Ses branches sont revêtues en tout temps de petites feuilles longuettes, & ornées deux fois l'an d'une infinité de belles fleurs blanches, ou violettes, qui sont suivies d'un petit fruit rond, de la grosseur d'une prune de Damas. Ce fruit étant mûr devient blanc ou violet, comme étoit sa fleur. Il est fort doux, & tellement aimé de certains peuples près du golfe d'Hondures, qui s'en nourrissent, qu'on les appelle *Icaques*. Pour empêcher leurs voisins à qui ces fruits manquent, d'y venir faire du dégât, lorsqu'ils ont atteint leur maturité, ils tiennent pendant ce temps-là aux avenues de leur terre, des corps de gardes composés de l'élite de leurs meilleurs soldats, qui les repoussent vivement avec la fléche & la massue, quand ils se présentent.

ICARE, s. m. Nom propre d'un jeune homme fameux dans la fable. *Icarus.* Il étoit fils de Dédale, célèbre par son habileté dans les Méchaniques. *Icare* ayant été enfermé avec son pere dans le Labyrinthe que celui-ci avoit construit dans l'Île de Créte, Dédale se fit à lui-même & à son fils des ailes pour se sauver en volant dans les airs. Mais *Icare*, contre l'avis de son pere, s'étant approché trop près du soleil, & la cire qui tenoit les plumes de ses ailes s'étant fondue, il tomba dans la mer, & cet endroit de la mer prit son nom.

*C'est grand'pitié d'*Icare*, ce me semble,*
A la folie un tel dessein ressemble,
Par quel chemin est-ce qu'il veut aller?
Il n'appartient qu'aux oiseaux de voler.
De Benser.

ICARE, ou ICARIE. Est aussi dans l'Antiquité le nom de l'une des Cyclades, îles de la mer Egée. *Icarus, Icaria.* Cette île, dit Strabon, *L. X.* étoit fertile en pâturages. Ainsi Bochard tire son nom du Phénicien איכר, *I-car*, c'est-à-dire, l'Île du Pâturage. Mais cette île s'appelloit d'abord *Ichthyuse*, ou *Ichthyoesse*; c'est-à-dire, *poissonneuse*. C'est pourquoi d'autres aiment mieux tirer son nom de איכורי, *I-coure*, qui signifie l'Île des Poissons.

Icarie, est encore le nom d'une île de l'Océan septentrional. *Icaria.* On dit qu'elle a pris ce nom d'Icare fils de Dédale, Roi d'Écosse, qui y a regné, & donna des loix aux Insulaires. Il ne croît point de blé dans ces îles; les habitans n'y vivent que de poisson. Ils ne souffrent point les étrangers parmi eux, & n'en reçoivent tout au plus qu'un à la fois pour apprendre sa langue. En 1390. Zuchmin, Roi de quelques autres îles septentrionales, y fit descente; mais il fut repoussé par les Icariens.

ICARIE. Voyez NICARIE.

ICARIEN, enne, adj. Nom que les Anciens donnent à la mer, dans laquelle Icare tomba. *Icarius, a.* La mer *Icarienne* est une partie de la mer Égée, qu'on nomme aujourd'hui *mare di Nicaria*.

ICARIUS, s. m. Nom propre d'un fils d'Oébale, qui fut changé en astre. *Icarius* Bacchus ayant donné une outre pleine de vin à *Icarius* pour en communiquer l'usage aux hommes, il en fit boire à des moissonneurs de l'Attique fort altérés. Ils en burent trop, & s'enivrérent. Après avoir cuvé leur vin, & être revenus de leur ivresse, ils s'imaginérent que c'étoit du poison qu'on leur avoit donné, & tuérent Icare, dont ils jettérent le corps dans un puits. Une chienne qu'il avoit, appellée Moera, retourna à Érigone fille d'*Icarius*, la prit de ses dents par sa robe, & la tira au lieu où l'on avoit jetté le corps de son pere. Érigone mourut de douleur, Moera la suivit, & Jupiter par pitié les transporta tous au Ciel, & les changea en Astres. Moera est la Canicule, *Icarius* le Bootes, & Érigone la Vierge.

☞ ICEST, pronom. Vieux mot. Icelle, celle-là. *Poës. du Roi de Nav.*

I C D.

ICDIE. Souscription usitée par les Princes de Galles. On dit en terme de Diplomatique l'*icdie* de ce Prince est bien conservée. Les Princes de Galles mettent *Icdien*, ce qui signifie, *Je suis le Serviteur*.

I C E.

ICELE, s. m. Nom propre d'un fils du Sommeil. *Icelos, Icelus.* Il avoit la propriété de se changer en toutes sortes de formes. C'est pour cela qu'on l'appelloit *Icelos*, *Icelos*, du verbe Grec εἴκω, qui signifie, *je suis semblable, je ressemble*. Les Dieux, dit Ovide, l'appelloient *Iceles*, & les hommes *Phobetor*; c'est-à-dire, qui épouvante. Cette fable étoit prise des différentes imaginations qui font les songes dans le Sommeil. Voyez Ovide, *Métam. L. XI. v.* 639.

ICELUI, icelle. Pronom relatif. *Is.* Ce mot n'est plus en usage qu'en pratique, & signifie, Celui dont on a parlé auparavant. *Icelui* notre grand Conseil: c'est le commencement du dispositif de tous les arrêts de cette Jurisdiction.

I C H.

ICHAR, ou ISCHAR, s. m. Nom propre d'une riviére de la Bulgarie. *Ichara.* Elle prend sa source dans les montagnes d'Argentaro, & se décharge dans le Danube, vis-à-vis de l'embouchure de l'Aluta. Quelques Géographes la prennent pour la riviére qui séparoit anciennement la Haute Mésie de la Basse, & qui étoit nommée *Ciabrus, Ciambrus, Cebrus & Cius*, que d'autres Géographes prennent pour la Morawe. Maty.

☞ ICHARA-MOULI, s. m. C'est une racine qui croît aux Indes Orientales. Elle est extrêmement chaude. On en use dans une cuillerée d'eau chaude que l'on fait boire à ceux qui ont actuellement une douloureuse indigestion. Quelquefois elle cause le vomissement. On en use dans du suc de limon, & on la frotte sur les froncles, maladies de la peau, enflures provenues de la morsure de vipères. On la présente fraîche coupée aux serpens, & ils s'enfuient. On en donne aussi contre le vénin, en usant un morceau, une tranche, dans de l'eau chaude. Elle sert avec d'autres pour la fiévre.

ICHBOROUG, ICHBARAW, s. m. Nom propre d'un village du Comté de Nortfolk en Angleterre. *Ichborovia.* Quelques-uns le prennent pour l'ancienne *Iciani*, ou *Icianos*, que d'autres placent à Théoford. Maty.

☞ ICHIEN, ou ICHIN, s. m. C'est l'aune du Japon, avec laquelle on mesure les étoffes de soie & les toiles qui s'y fabriquent. L'*ichien* est à peu près de trois aunes de Hollande.

ICHMIAZIN, s. m. Nom d'un gros bourg de la Perse, situé dans la province d'Érivan, à trois ou quatre lieues au couchant de la ville de ce nom. *Ichmiazinum.* Il y a dans ce bourg un Monastère, où le Patriarche des Arméniens fait sa résidence, & dans lequel est son Église Patriarchale. On y voit encore deux autres Églises, & c'est pour cette raison qu'on la nomme quelquefois *Tre Chiese*, ou *Uck-Kliffe*, qui signifie Trois-Églises.

ICHNÉE, adj. f. Épithéte, ou surnom que les Anciens ont donné à Thémis, Déesse de la Justice, & à Némésis, Déesse vengeresse des crimes. *Ichnaea.* Ce nom vient d'ἴχνος, *vestigium*, pas, trace, vestige; & il fut apparemment donné à ces Déesses, par ce qu'elles suivent les traces des coupables, qu'elles ne les abandonnent jamais, qu'elles les poursuivent pas à pas, selon ce mot d'Horace, *L. III. Od.* 2.

Raró antecedentem scelestum
Deseruit pede Pœna claudo.

ICHNEU-

ICHNEUMON, s. m. C'est un animal qui naît en Égypte, qu'on appelle quelquefois *Rat d'Inde*. Il est de la grandeur d'un chat. Les Égyptiens l'ont adoré, parce qu'il est ennemi du crocodile, qu'il casse ses œufs, & même le tue quelquefois en lui rongeant les intestins. Les Naturalistes remarquent que l'*ichneumon* est le seul animal qui ait l'industrie de se servir d'armes défensives : car quand il veut attaquer un aspic, il se roule dans la boue, qu'il laisse sécher pour lui servir de cuirasse. Les Héracléotes en Égypte adoroient l'*Ichneumon*. Vossius, *de Idolol. L. III. c. 73, 74, 96. L. IV. c. 16. & 59.*

L'*Ichneumon*, que les Grecs appellent, *ἴχνευ*, c'est-à-dire, *pourceau*, parce qu'il fouille la terre avec le grouin, comme cet animal, s'appelle maintenant Rat d'Égypte, & dans Élien Rat des Indes ; quelques-uns le nomment aussi le Loutre Égyptien. Il est de la grosseur d'un chat, & couvert d'un poil rude comme celui du loup, moucheté de blanc, de jaunâtre & de cendré. Il a le grouin d'un pourceau, les oreilles courtes & rondes, les jambes noires, & cinq griffes à celles de derrière, la queue longue & épaisse proche du corps. Du reste, il est semblable à un chat. Autour d'Alexandrie on apprivoise les *Ichneumons* comme les chats & les chiens. Voyez Dapper, *pag.* 88.

Brébeuf l'écrit sans *h*.

Ainsi l'agilité d'un animal subtil
En abuse un plus grand sur les rives du Nil,
Les mouvemens légers d'une ombre mensongère
Trompent l'aspic du Phare & piquent sa colère ;
Et l'effort indiscret qui tâche à le venger
*Le montre à l'*Icneumon*, qui le vient égorger.*
BRÉBEUF.

Ce mot vient du Grec, *ἰχνεύμων*, du verbe *ἰχνεύειν*, *investigare*, *chercher*. Le propre de cet animal est de chercher le crocodile & l'aspic pour le tuer, car il est leur ennemi irréconciliable.

ICHNOGRAPHIE, s. f. Terme de Géométrie. C'est le plan géométral, ou la description d'une forteresse, d'un bâtiment, ou d'une autre construction. *Ichnographia*. Cette délinéation est telle, que le bâtiment paroîtroit au rais de chaussée, si on l'avoit rasé. C'est la vûe d'une chose coupée par sa base, ou son pié, selon un plan parallèle à l'horizon. On l'appelle autrement *section horizontale*. Cette description marque seulement les longueurs & les inclinations des lignes, les angles & les épaisseurs des ouvrages. Les élévations ne sont connues que par le profil ou l'orthographie.

Ce mot vient du Grec, *ἴχνος*, *vestigium*, & *γράφω*, *scribo*, parce que c'est la description des vestiges ou traces d'un ouvrage.

ICHNOGRAPHIQUE, adj. Qui appartient à l'ichnographie. *Ichnographicus*. Un plan *ichnographique*, c'est la même chose que l'ichnographie d'un bâtiment, d'une citadelle. Voyez ICHNOGRAPHIE ; ces deux mots ont la même origine.

ICHOGLAN, s. m. Terme de Relation. Pagé du Grand-Seigneur. *Ephebus Imperatoris Turcici*. Jeune Eunuque blanc qui sert dans le Serrail. On les élève avec une austérité incroyable. Les *Ichoglans* sont des enfans de Chrétiens. Le Grand-Seigneur élève ses *Ichoglans* à différentes charges, plus ou moins considérables, selon qu'il les voit plus ou moins affectionnés à son service ; mais ils ne sont pourvûs de charges qu'à l'âge de 40 ans, à moins qu'ils n'aient dispense du Grand-Seigneur. Les *Ichoglans* sont élevés avec beaucoup de soin dans le Serrail de Pera, dans celui d'Andrinople, & dans le Grand Serrail de Constantinople. Ils ont là des Oda, ou des Salles dans lesquelles, selon les talens & les inclinations qu'on leur remarque, on les instruit dans les langues, dans la Religion, ou dans les exercices du corps. Ils obéissent à un Capi Aga, qui préside à tous leurs exercices, & les traite avec beaucoup de sévérité.

Selon quelques Auteurs, ce mot est composé de deux mots Turcs, *ich*, ou *itch*, qui veut dire *dedans*, & d'*oglan*, qui signifie *page*, *valet* : de sorte qu'*Ichoglan* signifie, page du dedans, ou valet qui sert au dedans du palais, ou du Serrail. D'autres dérivent ce mot d'*Ichoglan*, d'un mot du Grec barbare ; c'est *ἰγκόλας*, ou *ἴγκολας*, qui a été formé du Latin *incola* ; & qui a la même signification. Ces deux étymologies donnent à peu près le même sens au nom d'*Ichoglan*, en prenant *incola* pour *domûs incola*.

ICHOR, s. m. Prononcez *Ikor*. Terme de Médecine. Ce mot est purement Grec. Blanchard s'en est servi pour signifier une humeur sulphureuse & aqueuse qui découle des ulcères. *Ichor*, *sanies*, *tabes*. Il nous servira à entendre le mot suivant. En François on dit *sanie*.

☞ ICHOREUX, EUSE, adj. (L'*h* ne se prononce pas.) *Ichorosus, a*. On appelle Pus *ichoreux*, humeur *ichoreuse*, une espèce de sanie ou de pus séreux & âcre qui découle des ulcères, particuliérement de ceux qui attaquent les articles, les ligamens, les membranes, les nerfs. On donne encore cette épithète au sang, lorsqu'il abonde en sérosité salée & âcre. Ce mot vient du Grec *ἰχὼρ*, sanie ou sérosité âcre. COL DE VILLARS.

ICHOROÏDE, s. m. Terme de Chirurgie & de Médecine. C'est une moiteur, une humidité semblable à la corruption, à la sanie qui sort d'un ulcère. *Ichoroïdes*. HARRIS.

Ce mot est formé de *ἰχὼρ*, *sanie*, & *εἶδος*, *espéce*, *ressemblance*.

☞ ICHTHYITE, s. f. Pierre dans laquelle on trouve une cavité qui a la figure d'un poisson. JAMES.

ICHTHYOLOGIE, s. f. *Ichthyologia*. Nom que l'on donne aux ouvrages, aux traités qui sont sur les poissons, où il est parlé de leur nombre, de leurs noms, leurs espèces, leur nature, leurs propriétés, &c. Histoire naturelle des poissons, *Historia naturalis piscium*. Le Docteur Ray, Anglois, a fait une *Ichthyologie* qui est estimée. Il y a ajoûté & rectifié ce qui y manquoit, dans un abbrégé qui n'a été imprimé qu'après sa mort. On doit écrire *Ichthyologie*, & non *Iclyologie*.

Ce mot est formé de deux mots Grecs, *ἰχθὺς*, *poisson*, & *λόγος*, *discours*.

ICHTHYOMANCE, ou ICHTHYOMANTIE, s. f. Divination qui se fait en considérant les entrailles des poissons. *Ichthyomantia*. ☞ On faisoit sur les poissons à peu près les mêmes observations que l'on avoit coûtume de faire sur les autres victimes. Athénée, *l.* 2. dit qu'il y avoit en Lycie, assez près de la mer, une fontaine consacrée à Apollon, & appellée *Dina*, où ceux qui vouloient consulter l'oracle du Dieu offroient aux poissons qui venoient de la mer, les prémices des victimes attachées à des broches de bois, & qu'un Prêtre assis observoit attentivement ce qui se passoit, pour en tirer augure. Le même Auteur a écrit qu'on croyoit trouver des présages dans la nature, la forme, le mouvement & la nourriture des poissons de la fontaine Phellus. Pline, *l.* 32. *c.* 2. rapporte qu'à Myra en Lycie on jouoit de la flûte à trois reprises, pour faire approcher les poissons de la fontaine d'Apollon, appellée *Curius* ; que ces poissons ne manquoient pas de venir, & que tantôt ils dévoroient la viande qu'on leur jettoit, ce que les Consultans prenoient en bonne part ; que souvent ils la repoussoient avec leur queue, ce qu'on regardoit comme un présage funeste. Polydamas & Tirésias à la guerre de Troye eurent recours à l'*Ichthyomantie*. On prétend qu'Apulée en fit aussi usage. BULLENGERUS, *de ratione Divinat. l.* 3. *c.* 20.

Ce mot vient d'*ἰχθὺς*, *poisson*, & de *μαντεία*, *divination*.

ICHTHYON, s. m. Terme de Calendrier. Quelques anciens Astronomes, appellent *Ichthyon* le troisiéme mois de l'année, lequel répond, selon eux, au signe des poissons. *Ichthyon*. Voyez Scaliger, le P. Pétau, Ussérius, le Moine.

Les Achéens appelloient leur douziéme mois du nom d'*ichthys*, qui veut dire en Grec *poisson* : ce mois, selon quelques-uns, répond à celui de Décembre.

Le nom d'*ichthys* est Grec, *ἰχθὺς*, *poisson*, & celui d'*ichthyon* en est formé, & signifie mois des poissons. Quelques Auteurs écrivent *iclys* & *iclyon*, mais mal.

☞ ICHTHYOPÉTRE, adj. Il se dit des pierres sur lesquelles on voit l'empreinte d'un poisson. Les ardoises & les autres pierres *ichthyopétres* ne sont pas des jeux de la nature. On y reconnoît le genre de la plante ; ce sont la plûpart des fougères & des capillaires de l'Amérique, des feuilles de tilliot, de poirier, de charme, de peuplier &

& de saule, dont on découvre le pédicule, les fibres & l'extension naturelle. On reconnoit aussi les poissons & les insectes, jusqu'à les pouvoir nommer. Ces pierres viennent ordinairement dans les mines de charbon de terre, à cent pieds de profondeur & au dernier lit; la terre s'est durcie en pierre ou en ardoise, en recouvrant la plante ou le poisson amenés par le déluge : car leur situation couchée dénote que ce sont les eaux qui les ont chariés.

ICHTHYOPHAGE, f. m. Animal qui ne vit que de poisson. Il se dit sur-tout de certains peuples anciens.

ICHTHYOPHAGE, f. m. & f. & adj. Nom propre de peuple. *Ichthyophagus*. Ce nom signifie, Mangeur de poisson, & a été donné dans l'Antiquité à plusieurs peuples différens. Dans Ptolomée, les *Ichthyophages* sont des peuples qui habitoient les Provinces de Nanquin & de Xantun, à ce que juge Sanson. Dans Photius, *Biblioth. Cod.* 250. *c.* 12, 13, 14, 15, 16, 17. Agatharchides appelle *Ichthyophages*, tous les peuples qui habitoient depuis les Autéens & l'Éthiopie jusques à l'Inde, la Gédrosie, la Caramanie, la Perse, & toutes les Îles de ces pays-là, & décrit leurs mœurs, leur vie, leur pêche, &c. Diodore de Sicile & Pline ne leur donnent pas moins d'étendue. *L. VI. c.* 23. où il dit qu'Alexandre défendit à tous les *Ichthyophages* de manger du poisson. Voyez encore Hérodote, *L. III. C.* 19 & 20. Strabon, *L. II.* & *L. XV.* Solin, *C.* 54. Capella, *L. VI. de India.* Arrien, *Indica*. *p.* 565, 566.

On dit que ces peuples avoient pourtant des bestiaux; mais c'étoit pour en nourrir les poissons, à qui ils en donnoient les chairs; qu'ils faisoient leurs maisons des os ou des arrêtes des grands poissons, & de coquillages : que les côtes des baleines leur servoient de solives & de poutres; que des mâchoires de ces animaux ils s'en faisoient des portes, & que les mortiers dans lesquels ils broyoient le poisson, & le faisoient cuire au soleil, n'étoient autre chose que les vertèbres de ces monstres marins; que de ces chairs de poisson mêlées avec un peu de farine, ils en faisoient du pain; qu'ils mangeoient aussi du poisson crud, qu'ils le prenoient avec des filets faits d'écorce de palmier. Les Persans appellent les *Ichthyophages*, *Mahisser*, c'est-à-dire, Tête de poisson, & leurs Romans disent que leur tête approchoit de celle des monstres marins. Ces mêmes Romans orientaux placent les *Ichthyophages* dans une Île de la mer d'Omman, c'est-à-dire, de l'Océan oriental, qui comprend les deux golfes, l'Arabique & le Persique. D'Herbelot.

Ce mot est Grec, & vient de ἰχθὺς, *piscis*, *poisson*, & de φάγειν, *edo*, *je mange*.

I C I.

ICI. *Hic*. Adverbe de temps & de lieu, qui marque le lieu où l'on est, le temps présent, & qui est opposé à *là*, qui marque un lieu, ou un temps éloigné. Approchez-vous d'*ici*, venez chez moi, ou dans mon voisinage. Faites un tour jusques *ici*, jusqu'en ce pays, en ce quartier. Sortez hors d'*ici*, il ne fait pas bon *ici* pour vous. Hors d'*ici* mauvaises pensées, c'est *ici* l'endroit du livre où notre question sera décidée. *Ici* je ferai mon parterre, & là mon potager. On dit encore, Cet homme est d'*ici*; pour dire, il est né dans ce village, dans cette ville, dans cette province. On n'avoit point connu jusqu'*ici* la nature des comètes, la circulation du sang, la pesanteur de l'air, &c. pour dire, jusqu'à maintenant. D'*ici* à cent ans, à cent ans d'*ici*.

> ☞ *Las d'espérer & de me plaindre*
> *Des Muses, des Grands & du sort,*
> *C'est* ici *que j'attens la mort,*
> *Sans la désirer ni la craindre.* Mainard.

Ce mot vient du Latin *hic*.

Ici, après un subst. commence à vieillir. On ne dit plus ce temps *ici*, cet homme *ici*; mais ce temps-*ci*, cet homme-*ci*. L'usage a changé depuis Vaugelas, qui approuve cet homme *ici*. M. T.

Ici . . . . . . Ce terme est fréquent pour les Épitaphes. *Ici* repose, *ici* gît, &c.

Ici-BAS, adv. Qui se dit de ce bas monde. Les Épicuriens tenoient que Dieu ne se mêle point des choses d'*ici-bas*, & qu'il ne se met pas en peine que chacun vive à sa fantaisie. Port Royal.

> *Des choses d'*ici-bas *la Fortune décide.* Des Houl.

Le plaisir *ici-bas* est interdit à un Moine, c'est un homme de douleurs. Ab. de la Trap. L'un veut à quelque prix que ce soit les plaisirs d'*ici-bas*. Idem. Le monde d'*ici-bas* n'est rien. Il n'est pas digne d'un moment des soins & de l'application de ceux qui en espérent un autre. Ab. de la Trap.

> *Comme si les forfaits les plus noirs d'*ici-bas
> *Etoient un sacrifice à désarmer leurs bras.*
> Brébeuf.

Ici-bas, est aussi un simple adverbe de lieu, qui se dit par opposition à ici-haut. Venez *ici-bas*. Il est *ici-bas*.

ICIDIEN, adj. m. Qui se disoit des Dieux Lares ou Pénates. *Icidius*. Servius dit que les Dieux *Icidiens* étoient freres, ou du moins il les appelle freres.

Ce mot vient du Grec οἰκίδιος, qui signifie *domestique*, & qui est dérivé de οἶκος, *maison*. Ainsi il y a une faute dans Solin, *c.* 2. où on lit *Igidiorum* pour *Icidiorum*. Voyez Arnobe & Saumaise sur Solin, *pag.* 64.

☞ ICIL & ICEL. Vieux mots. Celui-ci & cette. On a dit aussi *Icen* pour Cela, & *Icest* pour Ce. Ceux qui n'ont point la facilité de bien tourner une période, disent encore quelquefois *Icelui* & *Icelle*, & les emploient comme pronoms relatifs. Les vertus d'*icelui*, d'*icelle*; pour dire, Ses vertus.

I C O.

ICOC. Voyez HUCUCA.

☞ ICOLLO. f. m. Province d'Afrique au Royaume d'Angola.

☞ ICONDRE, f. m. Petit pays d'Afrique, dans l'Île de Madagascar.

ICONE, f. m. Nom propre d'une ville de Pisidie, Capitale de la Lycaonie. *Iconium*. Elle étoit vers les confins de la Cappadoce, du côté de la Cilicie. S. Paul y prêcha, *Act. XIII.* 51. & elle devint ville Archiépiscopale, sous le Patriarchat de Constantinople. Au reste, il faut dire *Icone*, & non pas *Iconie*, comme quelques Auteurs, non-seulement en Hollande, mais même en France. Entre les Œuvres de Pierre de Blois on trouve une Instruction sur la Foi Chrétienne pour le Sultan d'*Iconie*. Fleury, *Hist. Eccl.* Mais le Port Royal dit, *Act. XIII.* 51. Alors Paul & Barnabé secouérent contre eux la poussiére de leurs pieds, & vinrent à *Icone*. Et de même, *XIV.* 1. 18. 20. *XVI.* 2. & I. Timoth. *III.* 1. Le P. Amelot, le P. Bouhours, & M. Simon, disent aussi *Icone*, & l'on ne peut douter que ce ne soit l'usage.

Aujourd'hui elle se nomme *Cogni*, elle est capitale de la Grande Caramanie en Natolie. C'est une grande ville bien peuplée, & le siége d'un Archevêché & du Béglierbey, ou Gouverneur de Caramanie. Elle est au milieu de deux petits lacs, entre les villes de Scalemeure, de Satalie & d'Angauri. Elle donne son nom à la Caramanie, que l'on appelle Béglerbélic de Cogni.

ICONOCLASTE, f. m. & f. Briseur d'images. *Qui frangit imagines*. L'Église regarde les *Iconoclastes* comme des Hérétiques qui ont longtemps affligé l'Église d'Orient, parce que ces *Iconoclastes* vouloient détruire la vénération des images de Dieu, & des Saints, & briser toutes les figures, & représentations dans les Églises. Léon Isaurique, Empereur d'Orient, a été le principal Chef des *Iconoclastes*. Maimbourg a écrit amplement l'Histoire des *Iconoclastes*. Voyez encore l'*Hist. Eccl.* de M. l'Abbé Fleury, *l.* 42. & les deux suivans.

Ce mot vient du Grec εἰκονοκλάστης, qui est formé de εἰκὼν, *imago*, *image*, & du verbe κλάω, κλᾶν, *rumpere*, *rompre*.

ICONO-

ICONOGRAPHIE, s. f. Description des images. *Iconographia*. C'est la connoissance des statues antiques de marbre & de bronze, des bustes, des demi-bustes, des Dieux Pénates, des peintures à fresque, des Mosaïques, & des miniatures anciennes. Plusieurs personnes de mérite se sont appliqués à l'*iconographie*. Les Modernes illustres, dans l'*iconographie*, sont Michel-Ange, Fulvius-Ursinus, Piétro Santé, & autres habiles Italiens. Spon.

Ce mot vient du Grec, εἰκὼν, *image*, & γράφω, *scribo*.

ICONOLÂTRE, subst. m. *Qui veneratur imagines*. C'est le nom que les hérétiques *Iconoclastes* donnoient aux Catholiques, qu'ils accusoient faussement d'adorer les images, & de leur rendre le culte de latrie qui n'est dû qu'à Dieu. C'est à peu-près le même reproche que quelques hérétiques font encore maintenant aux Catholiques. Quelque éclaircissement qu'on leur ait donné là-dessus, il y a encore des Prédicans ignorans qui ne cessent de crier contre l'Idolatrie de l'Église Romaine, & d'accuser les Catholiques d'être *Iconolâtres*.

Ce mot vient du Grec εἰκὼν, & de λατρεύω, *colo*.

ICONOLOGIE, s. f. Interprétation de plusieurs images, ou monumens anciens & emblémes. *Iconologia*. Il y a plusieurs livres intitulés, *Iconologies*, celle de Hébie Chalcographe, de Ripa, &c. L'*Iconologie* fait la peinture des choses purement morales sous la figure des personnes vivantes. Elle personifie la Victoire, la Renommée, la Vertu, la Noblesse, l'Honneur, les Passions, &c. est fort nécessaire aux Poëtes, aux Peintres, & aux Faiseurs de ballets & de représentations. Voyez le Pere Ménestrier en ses Traités de la Philosophie des Images, Devises, Emblêmes, Armoiries, Énigmes, Ballets, Représentations, Carrousels, Décorations funébres, &c.

Ce mot vient du Grec εἰκὼν, & de λέγω, *dico*, *je parle*.

ICONOMAQUE, adj. Qui combat contre les images, qui attaque, qui combat, qui blâme le culte qu'on leur rend. *Iconomachus*. C'est le surnom qu'on donne dans l'Histoire à l'Empereur Léon Isaurien, à cause qu'il ordonna par un Édit qu'on abattît les images. Iconoclaste & *Iconomaque* sont la même chose, on donne ces deux noms aux Protestans, sur-tout Calvinistes, & autres qui imitent la fureur des anciens *Iconomaques*.

Ce nom est Grec, il vient d'εἰκονόμαχος, qui est formé d'εἰκὼν, qui veut dire *image*, & de μάχομαι, qui signifie, *je combats*.

ICOSAËDRE, s. m. Terme de Géométrie. Solide contenu sous vingt triangles équilatéraux, & égaux entre eux. *Icosaëdron*.

ICOSIPROTE, s. m. Nom de dignité, qui signifie Vingt-premier. *Icosiprotos*.

On disoit un *Icosiprote*, comme nous disons un Cent-Suisse.

ICOSIPROTIE, s. f. Dignité d'Icosiprote. *Icosiprotia*. C'étoit une dignité chez les Grecs modernes ; il en est parlé au Digeste au titre *de Munerib. & honor. l. fin. v. myst.* Voyez les Notes de Budé.

Ces mots sont composés de εἴκοσι, vingt, & πρῶτος, premier.

I C T.

ICTÈRE, s. f. Terme de Médecine, est un débordement de bile par tout le corps, que les Latins appellent *Icterus*, *aurigo*, ou *morbus regius*. Il y en a trois sortes ; l'une qu'on appelle proprement la *Jaunisse*, qui est causée par la bile jaune trop exaltée, ou trop abondante dans la masse du sang, ou lorsque les conduits cholidoques sont bouchés. La seconde est noirâtre, engendrée de cette même bile jaune, mêlée avec des acides. La troisiéme tire sur le verd, provenant aussi du mélange de la bile & de quelques acides : elle est ordinaire aux filles qui ont les pâles couleurs. Dans la jaunisse le blanc des yeux & tout le cuir est jaune & travaillé de démangeaison. Dans l'*ictère* noire la couleur naturelle se perd, à cause de l'humeur atrabilaire qui est épandue sous le cuir. Elle paroit d'abord brune, & ensuite plombée & basanée. La jaunisse est la messagère de l'hydropisie. Deux Médecins qui se disent Docteurs de la Faculté de Montpellier, pour se distinguer par quelque endroit, appellérent un *ictère* jaune accompagné de douleurs périodiques, le premier du nom de rhumatisme du foie, & l'autre de fiévre quarte du foie. Mém. de Tr. On soûtient dans le Journal de Leipsick 1691. *p.* 232. que l'obstruction n'est point la cause de l'*ictère*. Dans le même Journal 1682. *p.* 39. on rapporte du *Compendium Medico-chymicum* de Nicolas Grim que l'esprit acide du sel ammoniaque est un excellent remède contre l'*ictère*.

Ce mot vient du Grec, ἴκτερος, qui signifie la même chose, & qui, selon Gorrhæus, vient du Grec ἴκτις, qui signifie une espéce de belette. Cet animal ayant les yeux de couleur d'or, on a donné son nom à la maladie qui rend jaunes ceux qui en sont attaqués. *Viverra, cujus oculi aurei sunt coloris*.

☞ **ICTÉRIAS**, s. m. C'est le nom d'une pierre, dont Pline fait mention, *L. XXVII. cap.* 10. & qu'il recommande superstitieusement contre la jaunisse, à cause de sa couleur.

☞ **ICTÉRICIE**, s. f. Terme de Médecine. Ictère, maladie qui vient d'un épanchement de bile. *Icterus*, *ictericia*. Il y a l'*ictéricie* blanche & l'*ictéricie* noire. Journal des Sçav. 1721. *p.* 270. Les acidules sont bonnes dans l'une & l'autre *ictéricie*.

ICTÉRIQUE, adj. *Ictericus*. Terme de Médecine, qui se dit d'une personne malade qui a la jaunisse, & des remédes propres à la guérir. Pourquoi croit-il que la neige est blanche, encore que six *ictériques* la trouvent jaune ? Pélisson.

I C Y.

ICY. Voyez ICI.

I D A.

IDA, s. f. Nom de montagne. *Ida*. Il y a eu anciennement deux montagnes célébres de ce nom, l'une en l'Asie mineure, près de la ville de Troie, célébre par le jugement de Paris. L'autre, qui porte aujourd'hui le nom de Monte-Giove, est dans l'Ile de Candie, vers la ville de ce nom. On assûre que les forêts de cette montagne ayant été embrasées par le feu du Ciel, l'an 73. après le déluge de Deucalion, les Dactyles, habitans de cette montagne, apprirent à cette occasion l'art de fondre le fer, inconnu jusqu'à ce temps-là. Maty.

Le nom d'*Ida* a passé dans la langue Françoise sans aucun changement, on y joint ordinairement celui de *mont*, le mont *Ida*.

IDANHAAVELHA, C'est-à-dire, *Idanha la vieille*. Nom d'une petite ville du Portugal. *Idanha vetus*, *Igadila*. Elle est sur la riviére de Ponsus, dans la Province de Beïra, vers les confins de l'Estramadure d'Espagne, à seize lieues de Guarda du côté du midi. Elle a eu un Évêché, dont le siége a été transféré à Guarda. On voit à quelques lieues de cette ville un bourg qui porte le nom d'*Idanha nova*, c'est-à-dire la *nouvelle Idanha*. Maty. Dans *Idanha a velha*, il faut mouiller *nh*, & *lh*.

I D E.

IDÉAL, ale, adject. Qui n'est qu'en idée. *Idealis*. Plus une Philosophie est subtile & *idéale*, plus elle est vaine & inutile pour expliquer des choses qui ne demandent qu'un sens droit pour être connues. La Bruy. Ce mot n'est en usage que dans le dogmatique.

☞ **IDÉALISME**, s. m. Terme Dogmatique. Systême des Philosophes qui voient en Dieu les idées de toutes choses. Ceux qui regardent le Spinosisme comme un matérialisme grossier, ne l'entendent pas, c'est l'*idéalisme* le plus pur.

IDÉE, s. f. Perception de l'ame par l'organe des sens : image des objets qui se présentent à l'entendement : La notion que l'esprit se forme de quelque chose. Acad. Fr. *Idea*. Une *idée* est la forme sous laquelle nous représentons les objets. Log. L'*idée* est l'objet immédiat, ou le plus proche de notre esprit, quand il apperçoit quelque chose. Malebr. Toutes les perceptions

& toutes les sensations de l'ame sont des *idées* : ainsi l'esprit est absolument passif à cet égard. Locke. Les hommes sont convenus de certains sons, pour être les signes des *idées* que nous avons dans l'esprit, & que l'on a attachées à ces signes extérieurs. Maleb.

Ne me rappellez point une trop chère idée.
Racine.

Quelquefois en m'entretenant avec votre *idée*, je la tutaie. Le Ch. d'H. J'ai quelque *idée* d'avoir vû cet homme : il faut que je rappelle mes vieilles *idées*.

Idée, se dit aussi des vûes, des opérations, des notions de l'esprit, de la pensée, de la réflexion, par le rapport & l'assemblage de plusieurs choses qui ont passé par le sens. Quelques Philosophes appellent ces *idées*, des *idées complexes*, parce qu'elles sont composées de diverses *idées* simples, comme celles de l'article précédent, & qui ne sont autre chose que les images formées par les objets extérieurs qui frappent nos sens. Ces *idées* simples sont comme la matiére de nos connoissances, & forment nos *idées* complexes, par leur combinaison. Connoitre une chose, c'est en avoir une *idée* claire, & en découvrir les rapports par lumiére & par évidence. Maleb. Les opérations de l'esprit sur ces *idées* simples consistent à les discerner, les comparer, &c. Locke. Il ne faut pas s'étonner si nous n'avons point d'évidence des mystéres de la foi, puisque nous n'en avons pas même *d'idée*. Maleb. Les hommes tâchent d'affoiblir & d'obscurcir l'*idée* de la mort. Nic. Dieu n'âgit pas selon les *idées* foibles & bornées des hommes. Le Cl.

Selon que votre idée *est plus, ou moins obscure,*
L'expression la suit, ou moins nette, ou plus pure;
Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement.
Boil.

Verbaque provisam rem non invita sequentur.
Horat.

Les *idées* simples, ou complexes, peuvent être claires & distinctes; ou obscures & confuses. Les *idées* simples sont claires quand elles sont fort vives dans l'esprit, par la bonne disposition des organes : & c'est cette clarté qui rend les *idées* distinctes. Les *idées* complexes sont claires, non seulement lorsque les *idées* simples dont elles sont composées sont claires, mais encore lorsque leur nombre & leur ordre est clairement fixé, & réglé dans l'esprit. Locke.

☞ Dans le chapitre des *idées*, M. Wolff observe judicieusement qu'il seroit superflu, & même souvent impossible, de faire l'analyse des *idées* claires & distinctes, jusqu'à en venir à des *idées*, qui à cause de leur simplicité, n'admettent plus aucune décomposition. On peut être content, ajoute-t-il, & s'arrêter, lorsqu'on a suffisamment analysé une *idée* pour atteindre le but qu'on s'est proposé. Il seroit à souhaiter que nos prétendus Métaphysiciens Littérateurs se conformassent à cette judicieuse maxime. On les voit se morfondre pour développer les choses les plus claires, qui deviennent obscures à force de les discuter, & de leur donner un air subtil & fin ..... *Obs. sur les Ecr. mod. tom. 12. p* 88. 89.

☞ Idée. Ce mot se prend philosophiquement, ou pour la perception d'un objet, ou pour l'objet de la perception. L'*idée* prise pour la perception d'un objet est ce qu'on appelle *Idée* formelle, & l'objet de la perception est ce qu'on nomme *idée* objective. Si l'objet de l'*idée* formelle est matériel, l'*idée* sera non pure ; s'il est spirituel, l'*idée* sera pure, ou une perception pure.

☞ L'*idée* formelle est simple ou complexe, claire ou obscure, distincte ou confuse, vraie ou fausse, directe ou réflexive. L'*idée* objective est innée ou formée dans le temps, impresse ou expresse. L'*idée* simple est celle qui n'a pour terme que l'objet précisément, comme Dieu, homme, &c. L'*idée* complexe est celle qui ajoûte quelque chose à l'objet, comme Dieu juste, homme sçavant. Les Philosophes conviennent que l'*idée* complexe peut être fausse ; elle l'est lorsqu'un des termes détruit l'autre ; comme Dieu injuste, triangle rond, cercle quarré ; mais ils disputent fort si l'*idée* simple peut être fausse. Ceux qui disent qu'elle le peut, disent qu'elle l'est quand elle représente un objet qu'elle ne devroit pas représenter, comme lorsque de loin à la vûe d'un buisson on conçoit un homme, on prend le buisson pour un homme. Ceux qui tiennent le sentiment contraire, disent que l'*idée* représente toûjours ce qu'elle doit représenter, & que le véritable objet de l'*idée* qui a la vûe d'un buisson conçoit un homme, est homme, & non pas buisson. Que si l'on conçoit un homme là où est un buisson, elle n'est plus simple, mais complexe.

C'est une question célébre en Philosophie, si toute *idée* tire son origine des sens. Si cela est, toutes nos *idées* sont corporelles, & nous ne concevons rien que par des images semblables à celles qui se forment dans le cerveau quand nous voyons, ou quand nous imaginons des corps. Cependant il y a un très grand nombre d'*idées* qui ne tenant rien d'aucune image corporelle, ne peuvent, sans absurdité, être rapportées à nos sens. Log. Il est certain que notre esprit n'a absolument aucunes *idées* que celles que nos sens lui présentent, & les *idées* qu'il forme par ces propres opérations sur celles qu'il a reçues par les sens. Ainsi un homme destitué d'un de ses sens, n'a jamais aucune *idée* qui appartienne à ces sens, ensorte que supposant un homme destitué de tous ses sens, il n'auroit aucune *idée*, parce qu'il n'auroit jamais eu d'*idée* de sensations ; les objets extérieurs n'ayant aucune voie pour en produire en lui par le moyen des sens. Il n'auroit point non plus d'*idée* de réflexion, parce qu'il manqueroit de toute sensation, qui est ce qui excite en lui les opérations de son esprit, qui sont les objets de sa réflexion. Locke. De ce principe il s'ensuit qu'il n'y a point d'*idée innée* dans notre esprit; c'est-à-dire, qui y soit avant qu'il ait apperçu les objets par l'organe des sens, & réfléchi sur cette perception. Il n'est point vrai qu'il y ait dans notre esprit des vérités générales qui soient nées & créées avec lui. Ces *idées* qui semblent innées parce qu'on les sent dès qu'on fait usage de la raison, ne viennent que des *idées* dont les sens ont rempli l'esprit insensiblement, & c'est sur ces *idées*, qui viennent originairement des sens, que l'esprit exerce sa faculté de raisonner. Idem.

☞ On dispute encore beaucoup s'il y a des *idées* innées, des *idées* que Dieu ait mises ou mette dans notre ame. La plus saine partie des Philosophes le nient absolument, & regardent avec raison ce sentiment comme dangereux. Il est évident, disent-ils, que l'*idée* formelle vient de notre entendement, qui la forme. Dieu aura beau modifier mon ame, si je n'agis pas, jamais je ne concevrai, & si je conçois, j'agis, & si en concevant j'agis, mon ame forme ses *idées*, & son entendement n'est pas une puissance purement passive ; il ne faut donc point chercher d'autre origine de nos *idées* que notre esprit. D'ailleurs, il n'y a pas plus de raison de refuser à l'ame la puissance de former ses *idées*, ou de se modifier en pensant, que de former ses volitions, ou de se modifier en voulant; de sorte que si l'on raisonne conséquemment, il faut dire que la volonté n'agit point, si l'entendement ne le fait point, & l'on détruit la liberté. On dispute encore s'il y a des *idées* pures & auxquelles les sens n'aient donné aucune occasion. La chose ne paroît pas douteuse. Supposez un homme destitué de tous ses sens dès sa naissance, qui l'empêchera de penser qu'il existe, de réfléchir sur ses pensées, de dire avec Descartes : Je pense, donc je suis ? Or dans ce cas, quelle part les sens auroient-ils à ces *idées*?

L'opinion la plus commune sur les *idées* en général, étoit autrefois celle des Péripatéticiens. Ils prétendent que les objets de dehors envoient des espéces qui leur ressemblent, & que ces espéces imprimées sur les sens extérieurs, sont portées par eux jusqu'à l'entendement. Ces espéces étant matérielles & sensibles, sont rendues intelligibles par l'intellect agent, & reçûes par l'intellect patient. D'autres croient, que nos ames ont la puissance de produire les *idées* des choses auxquelles elles veulent penser ; & qu'ainsi l'homme peut créer, & anéantir les *idées* de toutes les choses qu'il lui

lui plaît de se forger. D'autres, comme Descartes, tiennent que toutes les *idées* sont nées & créées avec nous. Voyez Malebranche Quelques Cartésiens distinguent trois espèces d'*idées*, les unes innées, telles qu'ils prétendent qu'est celle que nous avons de Dieu, d'un être infiniment parfait; les secondes nouvelles & sensibles, *adventitiæ*, que l'esprit reçoit à mesure que de nouveaux objets corporels se présentent à nos sens. Telle est l'*idée* du corps, du son, de la figure, de la lumière, &c. Les troisièmes *idées*, selon ces Philosophes, sont factices, *factitiæ*, & ce sont celles que notre esprit se forge en assemblant les *idées* qu'il a déja. Ainsi ces sortes d'*idées* sont toûjours complexes.

Idée, se prend philosophiquement pour un prototype, une image éternelle sur laquelle toutes choses ont été depuis formées. C'est ce qu'on appelle les fameuses *idées* de Platon. Dieu a en soi l'*idée* de toutes choses.

Idée, se dit aussi d'une opinion, d'un sentiment qu'on a dans l'esprit. Je m'étois formé une haute *idée* de la vertu de cet homme. Les hommes rehaussent l'*idée* qu'ils ont d'eux-mêmes, en s'imaginant, par une illusion grossière, qu'ils sont réellement plus grands, parce qu'ils sont dans une plus grande maison, & qu'il y a plus de gens qui les admirent. Log. Les sombres *idées* qu'on donne de la vertu, la rendent triste & ennuyeuse. Fen. Le plus grand plaisir d'un homme orgueilleux, c'est de contempler l'*idée* qu'il se forme de lui-même : cette *idée* est la source de toutes ses vaines satisfactions, & rien ne lui plaît que ce qui contribue à la rehausser, à l'aggrandir, & à la rendre plus vive. Nic. C'est avoir une *idée* bien basse de Dieu, que de se figurer que sa gloire a besoin que nous lui prêtions nos crimes. La Pl. Jamais homme ne laissa une si médiocre *idée* de sa personne, & de son mérite. H. S. de M. Les Stoïciens nous ont donné la plus grande, & la plus belle *idée* de la vertu que l'on se puisse former, sans se soucier que cette *idée* convienne à la vertu humaine. M. Esp. L'estime du public confirme l'amour propre dans l'*idée* flatteuse qu'il se forme de lui-même. La Pl. Les hommes se forment une fausse *idée* du vrai bien. Abadie.

Idée, est encore la première production, ou le premier projet, de traiter en général, ou d'un art, ou d'une science. Scamozzi a intitulé son livre, *Idée de l'Architecture*.

Idée, signifie aussi quelquefois, Vision, imagination fausse. Cet homme n'est riche qu'en *idée*, n'est heureux qu'en *idée*. Je cherche des souvenirs agréables dans le passé, & des *idées* plaisantes dans l'avenir. S. Évr. Les maximes enflées du Portique n'ont jamais fait de sage qu'en *idée*. G. G. La République de Platon étoit une idée impraticable. M. Scud. Le dessein de Dinocrates, de faire une statue d'Alexandre du mont Athos, étoit un dessein en *idée*, qui est demeuré en *idée*, qui ne se pouvoit exécuter.

Idée, c'est le nom que les Anciens avoient donné à la nature, ou à la terre, qu'ils nommoient *Idea mater magna*, dont ils firent une Divinité. On voit plusieurs inscriptions avec ces trois lettres I. M. M. *Ideæ Matri Magnæ*. D'autres prétendent qu'elle étoit ainsi nommée à cause du mont *Ida*. L'*idée* est aussi la mere de tous les arts : & l'on dit travailler d'*idée* & de génie, quand on invente, & que l'on ne se contente ni d'imiter, ni de copier

IDÉEN, enne, adj. Que l'on disoit anciennement des Dactyles, ou Corybantes, ministres de la Déesse Cybèle. *Idæus*. Voyez DACTYLE. Jupiter eut aussi le surnom d'*Idéen*, soit du mont Ida de Phrygie, ou plus probablement du mont Ida de Crête, où il avoit été élevé, où étoit son tombeau. On le donnoit encore à un promontoire, ou cap voisin du mont Ida en Phrygie. La mere *Idéenne* étoit Cybèle, mere des Dieux, honorée au mont Ida. Tanneguy Le Févre rapporte ainsi l'étymologie de ce nom : Ἴδαι, selon Hésychius & Eustathe, sont des montagnes, de-là ἴδη s'est fait, pour signifier du bois, & les premiers hommes vivoient du fruit des chênes, ou de gland; c'est de-là que la mere des Dieux fut appellée *Idéenne*. D'où vient que quand on eut trouvé l'art de faire du pain en brûlant le blé, on commença à l'appeller *Phrygia*, de φρύγειν, *torrere*, brûler, rôtir.

IDEM, adv. Terme Latin dont on se sert au Palais, quand on veut donner le même jugement, la même réponse, la même taxe sur un article, qu'on a fait sur le précédent. On a appellé Docteurs *Idémistes*, ceux qui dans les assemblées se contentoient d'opiner du bonnet, & de dire, *Idem cum*, & sans apporter de raison.

Idem. On s'en sert pour répéter les citations d'un même Auteur, *Id.* c'est-à-dire, *Idem*.

☞ IDENTIFIER, v. a. Terme de Philosophie. Confondre une substance avec une autre, ou dans une autre. *Facere idem*, & barbarement dans l'Ecole, *identificare*. Suivant les principes de Vanhelmont, les transplantations se font en *identifiant* les choses. Ce Philosophe, en expliquant les philtres, dit qu'en tenant une certaine herbe échauffée, cela transplante l'amour à un homme ou à une bête, parce que la chaleur n'étant pas seule, mais animée par l'émanation des esprits, détermine l'herbe vers soi, & se l'*identifie*; & ayant reçu ce ferment, elle force l'objet de prendre un mouvement amoureux. Vous *identifiez* mal à propos ces deux choses, qui sont très-différentes & très-distinctes.

☞ Identifier. De deux choses n'en faire qu'une, les confondre, n'en parler que comme si ce n'étoit qu'une seule & même chose. *Identifier* se peut dire des personnes, quand on prend l'une pour l'autre, qu'on ne les distingue pas. Avant le P. Sirmond & M. De Launoy, on *identifioit* assez communément S. Denys l'Aréopagite, & S. Denys, premier Evêque de Paris.

☞ Identifié, ée, part. pass. *In unum & idem redactus*. Ces choses sont *identifiées*, c'est-à-dire, sont les mêmes.

IDENTIQUE, adv. m. & f. *Idem*. Qui est le même. Vous croyez me faire deux différentes propositions, mais elles sont *identiques*, c'est-à-dire, parfaitement les mêmes, l'une ne dit pas plus que l'autre. C'est un défaut, une puérilité, que de faire des propositions *identiques*.

☞ IDENTIQUEMENT, adv. Terme d'Ecole. D'une manière identique. Une des propositions de Wiclef étoit que Jésus-Christ n'est point *identiquement* dans l'Eucharistie, selon sa propre présence corporelle. Du Pin.

IDENTITÉ, s. f. Qualité qui fait que deux choses sont de même nature, & quelquefois les mêmes. Nonobstant qu'il y ait trois personnes en Dieu, il y a *identité* de nature, de divinité, c'est-à-dire, une même nature, une même divinité. Les comparaisons sont toûjours imparfaites, n'étant que comparaisons, & non pas exemples & *identités*, comme parle l'École. Pélisson. Il y a *identité* de raison pour accorder cette grace, puisqu'on a accordé cette autre. On dit en Scholastique *identitas* ou *paritas*.

IDES, s. m. plur. Terme de Calendrier, dont on se sert pour compter & distinguer certains jours du mois. *Idus*. Il y en a huit à chaque mois. Les *Ides* sont d'ordinaire le treize de chaque mois, excepté aux mois de Mars, Mai, Juillet & Octobre, où elles sont le quinze; parce que ces quatre mois avoient six jours devant les Nones, & les autres quatre. On comptoit autrefois chez les Romains huit jours pour les *Ides*. Ainsi le huitième dans ces quatre mois, & le sixième dans les huit autres, on comptoit le huitième avant les *Ides*; & de même en diminuant jusqu'au douze ou au quatorze, qu'on appelloit la veille des *Ides*, & le treize ou le quinze selon les différens mois, venoient les *Ides*. On se sert encore de cette façon de compter les jours en la Chancellerie Romaine, & dans le Calendrier du Bréviaire. Les *Ides* de Mai étoient consacrées à Mercure, parce qu'on croyoit qu'il étoit né ce jour-là. Les *Ides* de Mars passèrent pour un jour malheureux, depuis que César eût été tué ce jour-là. Le temps d'après les *Ides* de Juin paroissoit propre pour les noces. Les *Ides* d'Août étoient consacrées à Diane. Les esclaves les chomoient aussi comme une fête. Aux *Ides* de Septembre on prenoit les augures pour faire les Magistrats, qui entroient en charge autrefois aux *Ides* de Mai, ensuite à celles de Mars. Voyez Rosin, & les autres Auteurs qui ont traité des Antiquités Romaines.

Ce mot vient du Latin *idus*, de l'ancien mot Toscan *iduare*

iduare, qui signifioit *diviser*, à cause qu'elles divisent le mois en deux parties presque égales. D'autres le tirent d'*idulium*, qui étoit le nom de la victime qu'on offroit à Jupiter le jour des *Ides*, si ce n'est peut-être que l'on ait donné à la victime le nom du jour qu'elle étoit immolée. D'autres tirent ce mot du Toscan *Itis*, qui signifioit parmi ces peuples ce qu'*Idus* signifioit parmi les Romains. D'autres disent qu'*Itis* en Toscan signifioit *fiducia Jovis*, la confiance en Jupiter ; que ce jour n'avoit point de ténébres, parce que tombant à la pleine lune, le jour & la nuit étoient éclairés ; que c'est pour cela qu'on la nommoit la confiance de Jupiter, qui étoit le Dieu de la lumiére, & qu'on nommoit *Lucetius*, & *Diespiter*. D'autres le font venir du Grec εἶδος, *figure*, parce que le jour des *Ides* étoit la pleine lune, & on voyoit la figure entiére de cette planéte.

I D I.

IDILE. Voyez IDYLE.

IDIOCRASE, s. f. Terme de Physique & de Médecine. *Idiocrasis*. C'est la disposition ou le tempérament propre d'une chose, d'un corps, d'un mixte. Harris.

Ce mot est Grec, composé d'ἴδιος, particulier, & κρᾶσις, mélange, tempérament.

IDIÔME, s. m. Dialecte ; langue d'une Province particuliére, qui est quelque peu différente de la langue générale de la Nation, d'où elle est dérivée. *Idioma*. Il n'y a guère de langue qui n'ait quelque *idiôme*. De quel *idiôme* vous servez-vous pour expliquer vos pensées ? Mol.

Ce mot n'est usité que parmi les gens de Lettres. Il vient du Grec ἰδίωμα, qui signifie la *propriété*, la nature propre, part : de ἴδιος, *proprius*, propre.

> *Célestes truchemens du mystique* idiôme,
> *François, Bernard, Anselme, Augustin, Chrysostôme,*
> *De vos pures clartés pour la troisiéme fois,*
> *Sanctifiez ma plume & parlez par ma voix,*
> Le Duc de Nevers.

☞ Idiôme, en termes de Théologie, signifie Propriété, ce qui est propre d'une nature, comme en Grammaire il signifie ce qui est propre d'une langue. La communication des *idiômes* dans Jésus-Christ, c'est l'attribution des propriétés & des actions d'une des natures qui sont en Jésus-Christ à l'autre. Elle consiste en ce qu'à raison de l'union hypostatique de la nature divine & de la nature humaine dans Notre-Seigneur, on attribue à Dieu les actions de l'homme, & à l'homme des choses qui conviennent à Dieu, & que l'on dit, Dieu est né, Dieu a souffert, Dieu est mort, Dieu est ressuscité, Dieu est homme, l'homme est Dieu, Dieu est mortel, l'homme est immortel, le mortel est immortel. Les Théologiens apportent neuf régles principales qu'il faut observer dans cette communication d'*idiômes*, pour ne point errer, & ne point faire de propositions fausses & contraires à la Foi. Voyez-les dans Platel, *P. IV. Traité de l'Incarnat. chap. VI.*

IDIOMÉLE, s. m. Terme de Liturgie. *Idiomelon*. Dans l'Office divin qui se récite selon le rit Grec, on appelle *idiomèles*, certains versets qui ne sont point tirés de la Sainte Écriture, & qui se chantent sur un ton particulier, mais grave.

Ce mot vient de ἴδιος, qui signifie *propre*, *particulier*, & de μέλος, qui veut dire chant.

IDIOPATHIE, s. f. *Idiopathia*. Est une maladie ou indisposition qui est propre à quelque membre particulier, sans aucune dépendance ni participation du reste du corps, telle qu'est la cataracte dans l'œil. Elle est opposée à la *sympathie*, qui arrive quand l'indisposition est causée par le vice d'une autre partie, comme la fluxion.

Ce mot est composé du Grec ἴδιος, *proprius*, *particulier*, & de πάθος, *passio*, *affectus*, *passion*, *affection*.

IDIOPATHIQUE, adj. m. & f. Terme de Médecine, qui se dit des maladies propres à quelques membres, ou parties du corps, & qui ne sont point causées par quelque autre maladie, ou accident précédent. *Idiopathicus*, *proprius*. Il est opposé à sympathique. L'épilepsie est *idiopathique*, ou sympathique. Elle est *idiopathique*, lorsqu'elle survient par le seul vice du cerveau ; on la nomme sympathique, lorsqu'elle est précédée de quelque autre maladie. Il y a des causes, soit *idiopathiques*, soit sympathiques, de la palpitation du cœur.

IDIOSYNCRASE, s. f. Terme de Physique & de Médecine. *Idiosyncrasis*. C'est le tempérament propre d'un corps animal particulier, en conséquence duquel, soit dans la maladie, soit dans la santé, il a aversion, ou penchant & inclination à certaines choses en particulier, où certaines choses font sur lui une impression différente de celle qu'elles ont coutume de faire, ou une impression plus qu'elles n'ont coutume de faire sur les autres corps. Harris. Ce mot est Grec, composé d'ἴδιος, *propre*, de σὺν, *avec*, & de κρᾶσις, *crâse*, mixtion, tempérament, mélange, disposition qui résulte du mélange de plusieurs choses ensemble.

IDIOT, ote, adj. & quelquefois subst. Sot, niais, peu rusé, peu éclairé. *Idiota*. Il a une femme *idiote*, qui n'entend point le ménage. Vous avez affaire à un *idiot* ; depuis sa maladie il est devenu tout *idiot*.

> *Ah ! pécorelles, pécorelles,*
> Idiotes *brebis, modéles des ....*
> *Pour mieux vous garantir des loups une autre fois,*
> *Ayez, si vous pouvez, de meilleures cervelles.*

Ce mot vient du Grec ἰδιώτης, qui signifie proprement un particulier, un homme qui méne une vie privée, qui ne se méle point du gouvernement de la République. Il se prend ensuite pour un homme simple, ignorant, &c.

Idiot. Il y a un célébre Auteur entre les Mystiques, ou Contemplatifs, qui est nommé *Idiot*, d'un nom qu'il avoit pris par modestie, & qui convient à un homme qui n'a point d'autre science que des connoissances infuses, mais avec lesquelles il faut prendre garde de donner dans le Quiétisme. Le P. Théophile Renaud, Jésuite, qui a fait imprimer cet Auteur à Lyon en 1632. apporte différentes conjectures pour prouver qu'il s'appelloit Raimond Jourdain.

Idiot, s'est dit originairement d'un homme fort ignorant, qui ne sçavoit que sa langue maternelle. On appelloit aussi *idiots*, les Freres Lais, ou Convers, qui ne sçavoient pas lire. Et enfin on a nommé *idiots*, les imbécilles qui ne sçavoient pas compter jusqu'à 20 deniers, qui ne pouvoient retenir le nom de leur pere & de leur mere, leur âge, & autres choses semblables. Du Cange.

IDIOTISME, s. m. *Idiotismus*. Terme de Grammaire. Inflexion de quelque verbe, construction particuliére de quelque phrase, de quelque particule qui a quelque irrégularité, qui n'est pas selon la régle générale de la langue de la nation, mais qui est en usage dans quelque Province particuliére. On a écrit des *idiotismes* de la langue Grecque, c'est-à-dire, des tours Latins. Les exemples des *Idiotismes* sont pris des meilleurs Auteurs de la langue Grecque, & en ce sens *Idiotisme* n'est point une irrégularité contre la régle générale de la langue Grecque.

Ce mot vient du Grec ἴδιος, propre.

☞ IDIS, s. m. Espéce de perle de verre très-applatie par les bouts, qui sert au commerce que les Européens font avec les Négres sur les côtes d'Afrique. L'*idis* est jaune avec quatre raies noires.

IDITIOT, s. m. Terme de Fleuriste. Nom d'un œillet. C'est celui qu'on appelle autrement *Tertiò violet*. C'est un violet brun fort détaché, sur un blanc de lait, médiocrement large, bien rond, fort hâtif ; sa plante est assez délicate, sujette à la pourriture ; elle graine. C'est une fleur très-fine, trois ou quatre boutons tout au plus suffisent. L'*iditiot* se trouve facilement à Amiens. Morin.

☞ IDMON, s. m. Célébre Devin d'Argos, que l'on dit pour cela être fils d'Apollon. Ayant prévû par les principes de son Art qu'il périroit dans le voyage de la Colchide, s'il suivoit Jason, il préféra au plaisir de vivre, la gloire de cette expédition. Il mourut en effet d'une blessure qu'il reçut à la chasse d'un sanglier dans la Thrace. Les Argonautes eurent soin de lui faire en ce pays-là de magnifiques funérailles.

IDO.

IDOINE, adj. m. & f. Vieux mot, qui se dit encore quelquefois en Pratique, pour signifier, propre à quelque chose.

Ce mot est formé du mot Latin *idoneus*, du Grec ἴδιος, *proprius*. Être *idoine*, être propre, convenable, sont des synonymes.

IDOLÂTRE, adj. & quelquefois s. m. & f. Qui adore de faux dieux, des créatures, des ouvrages de main d'homme, & leur rend des honneurs qui ne sont dûs qu'à Dieu. *Idololatra*. Tous les Payens ont été *idolâtres*. Les Indiens d'Orient sont encore des peuples *idolâtres*. L'Amérique étoit toute *idolâtre* avant la venue des Espagnols.

Ce mot vient du Grec εἰδωλολάτρης, composé d'εἴδωλον, *imago*, *image*, & de λατρεύω, *servire*, *servir*, reconnoître quelqu'un pour Maître, pour Seigneur.

Idolâtre, se dit aussi figurément de celui qui aime avec trop de passion une créature. Les Amans sont *idolâtres* de leurs maîtresses; quelques maris de leurs femmes; les peres de leurs enfans. Il y a des Curieux qui sont *idolâtres* des tableaux. Les *avares* sont *idolâtres* de leurs trésors. Un Auteur est *idolâtre* de ses ouvrages. Les plus timides *idolâtres* de la fortune de Philippe, soupirent après le moment de s'affranchir du joug qu'il leur impose. Tour. Les *idolâtres* de l'Antiquité chicanent tout aux modernes, & n'approuvent que ce qu'ils ont trouvé dans un ancien. S. Evr. L'homme n'oseroit se montrer tel qu'il est, c'est-à-dire, *idolâtre* de lui-même. M. Esp. Quand on est épris d'une belle passion, on est si *idolâtre* de ses fers, qu'on ne peut pas seulement concevoir la pensée de les rompre. S. Évr.

J'ai vû le Sénat idolâtre,
Des crimes de Néron approuver les horreurs. Racine.

Idolâtre, tant au propre qu'au figuré, se dit quelquefois des choses, aussi bien que des personnes. Ainsi on dit, rendre des devoirs, des honneurs *idolâtres*. Quelques-uns ont commencé à dire *idolatriques*; mais ce mot n'est pas encore assez en usage, & j'ai vû de bons Auteurs qui faisoient difficulté de s'en servir, quoique dans un Ouvrage dogmatique il semble qu'il soit mieux de dire, rendre des honneurs *idolatriques*, un culte *idolatrique*, que des honneurs *idolâtres*, un culte *idolâtre*. Il y a aussi des Auteurs qui mettent une *s*, ou un accent circonflexe sur l'â, *idolâtre*, idolâtrer. Il est certain que ces mots se prononcent en François tout comme s'il y avoit un accent sur l'â, & que *idolâtre* rime avec opiniâtre, marâtre, &c. Mais il n'est pas moins certain que l'*s* ne se met guère en François dans les mots tirés du Grec & du Latin, que lorsqu'elle est dans la langue originale. Or il n'y a point d'*s* dans λατρεύω.

IDOLATRER, v. act. Adorer des idoles, de fausses divinités, une créature, une figure d'homme, ou d'animal. *Falsos deos colere*. Les Juifs *idolatrérent* en l'absence de Moïse, ils se firent un veau d'or & l'adorérent. Les femmes de Salomon le firent *idolatrer*, lui firent adorer Astarthe & Moloch. *III. Reg. cap.* 11. On dit aussi, qu'une mere *idolâtre* son fils, qu'un mari *idolâtre* sa femme; pour dire, qu'ils les aiment avec une passion trop violente.

Mon cœur opiniâtre
*Lui prête des raisons, l'excuse, l'*idolâtre. Racine.

On ne vous verroit point réduit
*A la nécessité d'*idolatrer *sans fruit,*
Une Maîtresse égratignante. Des-H.

Idolatré, ée, part. & adj. *Numinis loco habitus.* ☞ Il n'est en usage qu'au figuré. Cette femme est ravie de se voir *idolâtrée*. Acad. Fr.

Ce mot & le suivant ont la même origine que celui d'*idolâtre*. Voyez ce mot.

IDOLÂTRIE, s. f. Culte, adoration des faux dieux. *Idololatria*. C'est manquer de sens que de vivre dans l'*idolâtrie*. L'*idolâtrie* s'est accrûe par degrés. Le Cl. L'*idolâtrie* a regné longtemps sur toute la face de la terre. L'*idolâtrie* a porté les Égyptiens à adorer des crocodiles, des chats, des oignons, &c. Tertullien a fait un Traité de l'*idolâtrie*, où il traite divers cas de conscience. La plûpart croyoient qu'on ne commettroit l'*idolâtrie* qu'en brûlant de l'encens, en immolant des victimes, ou se faisant initier aux mystéres, ou aux sacerdoces profanes. Il n'importe de quelle matiére soit l'idole, de plâtre, de couleurs, de pierre, d'or, d'argent, de fils, c'est-à-dire, de broderie, ni quelle en soit la figure, d'homme, ou de bête. Dieu ne défend pas seulement d'adorer des idoles, mais d'en faire, même sous prétexte de gagner sa vie, & quand on ne sçauroit point d'autre métier, &c.

☞ L'*idolâtrie* est une superstition par laquelle on rend à quelqu'autre chose que Dieu l'honneur & le culte qui n'est dû qu'à lui seul. On commet une *idolâtrie* en brûlant de l'encens à une fausse divinité, en lui faisant des sacrifices, en l'invoquant, en fléchissant le genou devant elle, en célébrant des fêtes & des jeux à son honneur, en se faisant initier à ses mystères profanes.

☞ Les Théologiens distinguent trois sortes d'*idolâtrie*: la complète ou parfaite, l'imparfaite & la simulée. L'*idolâtrie* complète est celle dont on a parlé jusqu'ici. L'*idolâtrie* simulée est quand par crainte ou par complaisance on rend extérieurement le culte souverain à une idole, sans croire que ce soit une Divinité, & sans aucun dessein de se soûmettre à elle. C'est un mensonge pernicieux, par lequel on viole le commandement que Dieu nous a fait de le confesser devant les hommes. Tertullien, S. Cyprien, & les autres Peres qui ont écrit durant les persécutions des Empereurs Payens, & après eux S. Augustin, se sont fort récriés contre ce crime, comme étant très-injurieux à Dieu. Babin, *Conf. d'Ang.* L'*idolâtrie* imparfaite est quand on fait un pacte exprès ou tacite avec le démon, soit en invoquant son nom, implorant son secours, le consultant, lui promettant quelque chose pour réussir en quelque dessein, portant quelque image conjurée en son nom, se servant de ses ligatures. Idem. Dire que cela ne soit pas une espéce d'*idolâtrie*, c'est une erreur, selon le sentiment de la Faculté de Théologie de Paris, dans la censure du 19. Septembre 1398. Quoique l'on ne croie pas que le démon soit un Dieu, néanmoins en pratiquant ces choses on lui rend un honneur & un culte, & l'on met sa confiance en lui, comme si on le croyoit une Divinité. Idem.

Bien des gens ont écrit des causes & de l'origine de l'*idolâtrie*. On voit entre autres Vossius, *de Idolol. Orig. & progr.* principalement, *L. I. c.* 3. *c.* 4. *c.* 5. *c.* 11. & *c.* 22. *L. II. c.* 1. *&c.* Godwin, *Moses and Aaron*, ou *de Ritibus Hebr. L. IV. c.* 1. Gaspard Barthjus, *Comm. superstit.* Seldenus, *de Diis Syris, Proleg. c.* 3. Le P. Tournemine, Jésuite, *de l'Origine des fables, dans les Mémoires de Trévoux* 1703. M. l'Abbé Banniéres, *Hist. des fables*, 2. *tomes in*-12. De la Crequiniére, *dans son Voyage des Indes, Art. III. p.* 22. *& suiv.* le P. Spiridion Pouppart, *dans les Mém. de Trév.* 1712. *p.* 1615. *& suiv.* où il prétend montrer que l'*idolâtrie* a commencé par le culte des astres.

Les causes principales de l'*idolâtrie* sont 1°. l'idée ineffaçable que tout homme a d'une divinité, & le témoignage qu'il s'en rend à lui-même. 2°. Trop d'attache aux sens, & une habitude trop forte de ne juger que par les sens. 3°. L'orgueil & la vanité de l'esprit humain, qui ne s'est pas content de la simple vérité, qui l'a négligée, altérée, mêlée des fables. 4°. L'ignorance de l'Antiquité, ou des premiers temps, & des premiers hommes, dont on n'avoit conservé qu'une connoissance & une tradition confuse, parce qu'on n'avoit point de monumens écrits, ou de livres. 5°. L'ignorance & le changement des langues. 6°. Le style des langues orientales, figuré & poëtique, qui personnifie tout. 7°. La superstition, les scrupules, & la crainte qu'inspire la Religion. 8°. L'amour pour les personnes qui étoient chères. 9°. La flatterie des Écrivains. 10°. Les fausses relations des Voyageurs. 11°. Les fictions des Poëtes. 12°. Les imaginations des Peintres & des Sculpteurs. 13°. Une connoissance grossiére de la Physique; c'est-à-dire, des corps & des événemens naturels, & de leurs causes. 14°. L'établisse-

blissement des Colonies, & l'invention des Arts mal pris par des peuples grossiers & barbares. 15°. Les artifices des Prêtres 16°. L'orgueil de certains hommes qui ont affecté de passer pour des dieux. 17°. L'estime & la reconnoissance des peuples pour certains grands hommes portées trop loin 18°. Enfin, l'Écriture-Sainte elle-même mal entendue.

On ne sçait point quel est le premier Auteur de l'*idolâtrie*; on convient cependant assez généralement qu'elle n'a commencé que depuis le déluge, & l'on dit communément que Bélus, que quelques-uns croient être Nimrod, ou Nemrod, est le premier homme dont on ait fait un dieu. Mais n'avoit-on point déja rendu quelque culte aux astres? C'est ce qu'on ne peut sçavoir, parce qu'il ne nous est presque rien resté de ces temps si reculés. Ce qui est certain, c'est que 426 ans après le déluge, lorsque Dieu tira Tharé & sa famille de la Chaldée, & qu'Abraham parcourut la Mésopotamie, la Terre de Chanaan, le Royaume des Philistins, & l'Égypte, quoiqu'on dispute si Abraham n'a point été idolatre, il ne paroît pas qu'il y eût de l'*idolâtrie*, ou qu'elle fût beaucoup répandue. La premiére fois qu'il en soit parlé, c'est au *ch XXXI.* de la Génèse, *v.* 19. où il est dit que Rachel prit les idoles de son pere Car quoiqu'on dispute sur la signification du mot Hébreu תרפים, il est certain que c'étoient des idoles. Laban, *v* 30. les appelle ses dieux, & *Jacob* XXXV. 2. des dieux étrangers, & il les regarde comme des abominations. Cluvier, *Germ. Antiq L. I. c.* 25. *p.* 213. *l.* 26. *& suiv.* croit que Caïn est l'Auteur de l'*idolâtrie*, & le premier idolâtre, & que les faux dieux qu'il adora, sont les astres, ausquels il crut que Dieu avoit laissé le soin de ce bas monde, du gouvernement duquel il se mettoit peu en peine; mais ce ne sont-là que des imaginations sans preuves.

Idolâtrie, se dit aussi d'un amour violent & démesuré. Il aime sa femme jusqu'à l'*idolâtrie*. Il y a eu des Disciples si fort entêtés du mérite de leurs maitres, qu'ils les ont aimés jusqu'à l'*idolâtrie*.

☞ IDOLATRIQUE, adj. m. & f. Qui appartient à l'idolâtrie. *Idololatricus, a, um.* Un culte *idolâtrique*, une pratique, une cérémonie *idolâtrique*.

IDOLE, s. f. *Idolum.* Statue, image d'une fausse divinité, à qui on rend des honneurs divins, à qui on brûle de l'encens, on fait des sacrifices, on érige des autels, & des temples. Tous les Payens ont adoré des *idoles*. Le Colosse de Rhodes étoit une *idole* du Soleil; le Palladium une *idole* de Minerve. Les Martyrs ont renversé les *idoles*, ont refusé de l'encens aux *idoles*. Dieu n'a pas établi les Rois pour recevoir comme des *idoles* l'encens, & les vœux de leurs sujets, dans une oisiveté superbe.

Ce mot vient du Grec εἴδωλον, *idolum*, image, εἶδος, *figura, species repræsentatio, figure.*

Idole, est aussi l'objet d'une passion véhémente & extraordinaire. Elle renonce à cette *idole* d'iniquité qu'elle s'est faite dans sa colère. Pat. L'or est la brillante *idole* des avares. God. On crut que tout fléchiroit devant cette *idole* de la Cour. Pat. Mes plaisirs ont été mes *idoles*. God. La vertu étoit l'*idole* des Sages du Paganisme. M. P. Le Cardinal de Richelieu fut de son temps l'*idole* des Poëtes & des Orateurs Bouh. Un sensuel brûle avec plaisir dans son cœur l'encens qu'il offre à son *idole*. Fléch. Caton est le Héros des Stoïciens, & Sénéque en a fait une *idole*. Nic. Soumission, bassesses, voilà les qualités nécessaires pour rendre notre culte agréable aux *idoles*, à qui notre ambition nous fait sacrifier. S. Réal. Une femme belle, & vaine, se représente à elle-même comme une *idole*, qui charme tout par sa beauté. Nic. La gloire est l'*idole* des ambitieux. Boss. Chacun de vous, comme il se le veut persuader lui-même, est le seul éclairé, seul inspiré, &c. Voilà l'*idole* de votre cœur à qui vous faites de si grands sacrifices. Pelisson.

Idole, se dit figurément d'une personne qui n'a point d'esprit, qui est une niaise, qui paroît insensible comme une statue; c'est là-dessus que roule cette épigramme.

Voyez ce portrait, qu'il est bien !
Il n'y manque que la parole.
Dites donc qu'il n'y manque rien,
Car c'est le portrait d'une idole.

Corneille a fait *idole* masculin contre l'usage.

Et Pison ne sera qu'un idole *sacré,*
Qu'ils tiendront sur l'autel pour répondre à leur gré.

Idole, se dit poëtiquement d'une vaine image, comme celles qui paroissent en songe. Orphée croyoit ramener Euridice, & il ne trouva qu'une vaine *idole*. Cérisi a dit dans sa Métamorphose,

Et que le sens charmé d'une trompeuse idole,
Doute si l'oiseau nage, ou si le poisson vole.

☞ L'Idole des Maures, s. f. Nom que l'on donne à un poisson qui se pêche sur les côtes de l'île d'Amboine, dans la mer des Indes. *Maurorum idolum.* Ce poisson a quelque rapport avec le Tafelvisch, mais il n'est pas si grand. Il n'est bon à manger que rôti. Il a un groin comme un cochon. On l'appelle l'*Idole* des Maures, parce que les gens du pays l'épargnent par superstition, & le rejettent dans la mer, lorsqu'ils le trouvent dans leurs filets. Ce poisson n'a point d'écailles.

IDOLOTHYTE, s. m. Chose qui a été offerte aux dieux. *Idolothytum.* L'idole n'est rien, dit S. Paul, & l'on peut manger des *idolothytes*, quand il n'y a point de scandale à craindre, mais pour peu qu'il y ait de scandale, on doit s'en abstenir. Voyez Cornelius à Lapide, sur la 1. aux Corinthiens, *c. VIII.* Ce mot *idolothyte* n'est pas dans l'usage; mais on pourroit s'en servir dans des ouvrages d'érudition. Nos Interprétes disent viande offerte ou immolée aux idoles. ☞ Le second Canon du Concile de Granges fulmine contre ceux qui condamnent les personnes qui mangent de la viande, à l'exception du sang des *idolothytes* & des viandes étouffées. Les Chinois partagent entr'eux les *idolothytes*, comme nous distribuons le pain béni.

IDOMÉNÉE, s. m. Nom propre d'homme. *Idomeneus.* Les habitans de Gortyne, ville de Créte, honorérent *Idoménée* comme un dieu. Voss. *de Idol. L. I. c.* 13. *Idoménée* étoit fils de Deucalion, & petit-fils de Minos. Il alla à la guerre de Troye. En revenant il fut accueilli d'une furieuse tempête pendant laquelle il fit vœu, si Neptune l'en délivroit, de lui immoler ce qu'il rencontreroit le premier. Ce fut son fils. Il se mit en devoir de l'immoler; mais ses sujets l'en empêchérent, & l'ayant chassé, il vint en Calabre, & y bâtit Salente.

☞ IDON MOULLI, s. m. Arbre des Indes qui croît à la hauteur de 70 pieds, & produit une espéce de prune. Son écorce, ses fleurs & son fruit sont estimés bons pour la manie, la phrénésie & les autres maladies de la tête. James.

IDOTHÉE, s. f. Nom propre de femme. *Idothea.* Elle étoit fille de l'Océan, ou selon d'autres, de Mélissus, & fut nourrice de Jupiter. Ce fut aussi le nom d'une fille de Protée.

I D R.

IDRA, s. f. Nom propre d'une petite ville. *Idra.* Elle est capitale de la Dalecarlie, en Suéde, & située sur la riviére d'Elsinam, environ à vingt-cinq lieues au-dessus de son embouchure dans le lac de Silcam. Maty.

IDRIA, s. f. Nom propre d'un bourg situé sur une petite riviére qui porte son nom. *Idria.* Il est dans le Comté de Gorice, aux confins de la Carniole, dans laquelle quelques Cartes le mettent. Il est environ à cinq lieues de la ville de Gorice, vers le nord oriental.

IDRO, s. m. Nom propre d'une petite ville de l'État de Venise en Italie. *Idrinum.* Elle est dans le Bressan, sur le lac d'*Idro*, qui est entre ceux d'Isco, & de Garda, & qui étoit appellé par les Anciens, *Brigantinus Lacus.* Maty.

I D S.

IDSTEIN, s. m. Nom propre d'un bourg des États de Nassaw,

Nassaw, en Wétéravie. *Idsteinum.* Ce lieu, chef d'une Seigneurie qui porte son nom, est situé à deux lieues de Wisbaden, du côté du nord. Maty. Le Comté d'*Idstein*, ou de Wisbaden, commença comme celui de Dillenbourg à la fin du douziéme siécle. La Maison d'*Idstein*, ou de Wisbaden, comme on l'appelloit d'abord, a commencé par Walrave, second fils d'Henri le Riche, & frere d'Othon le Vieux.

☞ IDSU. s. m. Province du Japon, dans la partie de Tookaido.

I D U.

☞ IDUBEDA, s. f. Montagne d'Espagne, qui s'étend depuis les Pyrénées jusqu'en Portugal, & prend divers noms, selon les pays où elle est.

☞ IDUBERGE, s. f. Nom propre de femme. Voyez ITTE.

☞ IDULIE, s. f. *Idulium.* C'est le nom de la victime qu'on offroit à Jupiter le jour des Ides, d'où peut-être elle a pris son nom.

IDUMÉE, s. f. C'étoit autrefois un petit pays de l'Asie, qui fut possédé par Ésaü, fils du Patriarche Isaac, & par ses descendans. *Idumaa, Idume, Edom.* Il étoit entre la Judée, l'Égypte & l'Arabie Pétrée. C'étoit un pays plein de montagnes, dont la principale qui portoit le nom de Séïr, le séparoit de la Judée. Maty. Ce mot est originairement Hébreu. Il vient de אדום, *Edom*, surnom d'Ésaü, qui signifie rouge, roux. Ce pays prit ce nom de ce fils d'Isaac, qui en chassa les Horréens, & y établit sa postérité. Ésaü fut surnommé *Edom*, qui signifie rouge, parce qu'il étoit roux, & d'Édom les Grecs formérent le nom Idume. Le nom d'*Edom* fut donné à ce pays parce qu'Ésaü en chassa les Horréens, & l'habita.

Les Poëtes, sur-tout les Latins, donnent quelquefois à la Judée le nom d'*Idumée*.

Ailleurs qu'en Idumée *il veut cueillir des palmes.*
Brebeuf.

☞ *La France en ce temps-là, d'un beau zéle animée,*
Entreprit de porter la guerre en Idumée.
P. le Moine.

Ils font même Idumée adjectif; & le disent pour Iduméen, du Latin *Idumaus*.

Et que semblable à toi, foudroyant les armées,
Il cueille avec le fer les palmes Idumées. Regnier.

IDUMÉEN, enne, s. m. & f. Nom propre de peuple. Descendant d'Édom, c'est-à-dire, d'Ésaü; habitant de l'Idumée. *Idumaus. a.* David subjugua les *Iduméens*. Philon, *L. de Monarch.* dit que les *Iduméens* jouissoient de tous les droits & privilèges des Juifs, excepté qu'ils ne pouvoient être du Sanhédrin.

L'Iduméen *n'a plus de momens qui soient calmes,*
Ailleurs qu'en Idumée il veut cueillir des palmes.
Brébeuf.

I D Y.

IDYJA, s. f. Nom propre de femme. *Idyja.* Cicéron appelle *Idyja* la mere de Médée, qu'Ovide nomme Ipsée. La Nymphe *Idyja* étoit fille de l'Océan & de Thétys, & fut femme d'Æéte.

IDYLLE. *Idyllion.* Le genre de ce mot n'est pas encore fixé. Il y a des Auteurs qui le font masculin, & d'autres qui le font féminin; & ces Auteurs sont à peu près d'égale autorité. Il est vrai que l'Académie le fait masculin, mais elle ajoûte en même temps, que *quelques-uns le font encore féminin*, sans les condamner; d'où l'on peut conclure, qu'il est permis à l'exemple de Boileau, de le faire tantôt masculin, & tantôt féminin, selon qu'on le juge à propos. L'*idylle* est un petit poëme égayé qui contient des discriptions, ou narrations de quelques aventures agréables. Théocrite a fait des *Idylles*. Les Italiens ont ramené l'usage des *idylles*. Rampale a fait d'excellens *idylles* de la Nymphe Salmacis, d'Europe ravie, &c. qui sont imités du Préti Italien. Les *idylles* de Théocrite, sous une simplicité toute naïve, & toute champêtre, renferment des agrémens inexprimables: elle paroissent puisées dans le sein de la nature, & dictées par les graces elles-mêmes. Longe-P. C'est une Poësie qui peint naturellement les objets qu'elle décrit, au lieu que le Poëme Epique les raconte, & le Dramatique les fait agir. Ainsi ce sont trois espéces de Poësies différentes, dont la Lyrique est la quatriéme. Elle est pour le chant, & pour être accompagnée des instrumens. P. Menest. On ne s'en tient plus dans les *idylles* à la simplicité originale de Théocrite: notre siécle ne souffriroit pas une fiction amoureuse qui ressembleroit aux galanteries grossiéres de nos Paysans. Bay. Les *idylles* plus courts sont ordinairement les meilleurs. Boil.

Aimable dans son air, mais humble dans son style,
Doit éclater sans pompe une élégante idylle:
Son tour simple & naïf n'a rien de fastueux,
Et n'aime point l'orgueil d'un vers présomptueux.
Boil.

Ce mot vient du Grec εἰδύλλιον, d'εἶδος, *figure, représentation.* Le propre de la Poësie est de représenter vivement les choses. D'autres disent que ce mot vient d'εἶδος, en tant qu'il signifie *espéce*; & qu'on appelle εἰδύλλια des Poëmes de différente sorte. Voyez Scapula sur ce mot.

I D Z.

IDZU, s. m. Nom propre de ville. *Idzuum.* Il y a deux petites villes de ce nom, capitales de deux Royaumes, ou Provinces, dans l'île de Niphon. L'une est près de la côte occidentale du Jamaïstero; & l'autre près de la côte méridionale du Quanto. Maty.

IDZUMI, s. m. Nom propre d'une ville capitale d'un Royaume de même nom. *Idzumum.* Elle est dans le Jamaïstero, contrée de l'île de Niphon, près du golfe de Méaco. Maty.

J E.

JE. *Ego.* Pronom personnel singulier, de la premiére personne, & qui veut dire la même chose que *moi*. Il se met ordinairement devant les verbes: *Je* vais, *je* fais, *je* lis, *je* suis, *je* cours, & quand le verbe commence par une voyelle, il se fait une élision; *j*'aime, *j*'entends, *j*'implore, *j*'occupe. Il se met aussi quelquefois après les verbes, comme dans les interrogations, Que ferai-*je*? De quel côté me tournerai-*je*? Où suis-*je*? Que vois-*je*? Que vous dirai-*je*? La même chose arrive, quand le verbe se met comme en parenthése dans le discours: il faut, lui dis-*je*, que vous fassiez cela. Mais, lui répondis-*je*, il me semble que cela n'est pas bien. Vous ne pensez pas, lui repliquai-*je*, à ce que vous dites. Lorsque *je* se met après un verbe, on ne met rien entre deux: parlerai-*je*, lirai-*je*, &c. Mais lorsqu'on le met devant, on peut mettre entre-deux les pronoms personnels, & les particules relatives, & la négative: *Je* lui fis comprendre. *Je* m'en pensai tuer. *Je* me fis fort grand tort. *Je* ne lui en dirai rien davantage. *Je* ne l'en prierai pas. Cependant, quand il s'agit de cédules, ou de quelques autres actes de justice, on dit simplement *Je* soussigné confesse. *Je* soussigné promets, &c.

Il faut encore remarquer sur ce pronom *je*, que, quand il se met après un verbe, si la premiére personne de ce verbe finit par un *e* féminin, cet *e* féminin se change en *e* masculin. Ainsi il faut dire pensé-*je*, & non pas pense-*je*, aimé-*je*, & non pas aime-*je*. Que si la premiére personne du verbe ne finit pas par un *e* féminin, on n'y fait aucun changement, suis-*je*, fais-*je*, dis *je*, à moins que cela ne produisît une prononciation vicieuse & rude. Ainsi il ne faut pas dire sens-*je*, dors-*je*, romps-*je*, mais senté-*je*, dormé-*je*, rompé-*je*. Et même ceux qui parlent bien, & qui ont de la délicatesse pour la langue, condamnent aussi ces façons de parler. Voyez Ménage, & la Grammaire raisonnée. Il vaut mieux se servir d'un autre tour; & dire, *Est-ce que je sens, est-ce que je dors*; au lieu de *senté-je, dormé-je*, &c. qui sont trop directement contre les régles de la Grammaire, selon laquelle

le il faudroit dire *fens-je*, *dors-je*. Mais l'usage fait céder la Grammaire à la douceur de la prononciation. Bertaud a dit, Or *fens-je*, combien les plaisirs sont amers à la souvenance. ☞ Cependant on trouve dans le Dictionnaire de l'Académie Françoise, & ailleurs, plusieurs exemples de ce pronom personnel mis après différens temps des verbes. Je suis persuadé que si on l'eût placé ensuite du présent de l'indicatif du verbe *Paroître*, on auroit dit Parois-*je*, qui ne choque pas plus l'oreille que d'autres exemples proposés pour bons: cependant M. Destouches, dans son *Curieux impertinent*, *Act.* 2. *Scène* 10. a préféré *Paroissé-je*.

CRISPIN.

Nérine, que dis-tu de mon ajustement?

NÉRINE.

Voilà ce qui s'appelle un homme tout charmant.

CRISPIN.

Te paroissé-je ainsi? Me dis-tu vrai, coquine?

Il auroit pû mettre: *Oui*, *te* parois-je *ainsi*?

Je ne sçais qui. Voyez QUI.

Je ne sçais quoi. Voyez QUOI.

☞ JÉ, s. m. Mesure des liqueurs, dont on se sert en quelques lieux d'Allemagne, particuliérement à Augsbourg. Le *jé* est de deux muids ou de douze besons, le beson de douze masses. Huit *jés* font un féoder. On dit aussi *Gé*.

J E A.

JÉABARIM. Nom de lieu. *Jeabarim*. C'étoit un lieu situé aux confins du pays des Moabites. Ce fut le trente-huitième campement des Israëlites dans le désert, *Nomb. XXI.* 11. *XXXIII.* 44. Il étoit aux confins de la Tribu de Ruben, du côté du midi.

JEAN, s. m. *Joannes*. Prononcez JAN. Nom propre d'homme. Le nom de *Jean* ne se trouve que dans le Nouveau Testament, dans l'ancien on dit *Johanan*. S. *Jean*-Baptiste est le premier de qui on le dise. Élisabeth votre femme vous donnera un fils, que vous appellerez *Jean*. Bouh. En ce temps-là parut *Jean*-Baptiste, qui prêchoit dans le désert de Judée. Id. *Matt. III.* 1. Le Chef de S. *Jean*-Baptiste fut trouvé à Constantinople en 1204. par Galon de Sarton, Chanoine de S. Martin de Pequigni, & ensuite de S. George de Mangane à Constantinople: il transporta sa relique à Amiens, & Richard de Gerberoy Évêque d'Amiens écrivit l'histoire de cette translation sur le récit de Galon lui-même.

La Saint *Jean*, locution abbrégée qui se dit pour la fête de Saint *Jean*. Il y avoit autrefois un Carême de la S. *Jean*, qui étoit de trois semaines. Voyez Pierre Damien, *Opusc. XLI. c.* 1. C'est de la fête de S. *Jean*-Baptiste, que cette phrase se dit, & non de celle de S. *Jean* l'Évangéliste, parce que celle-ci venant aux Fêtes de Noël, ce temps se désigne plûtôt par la Fête de Noël, que par celles qui suivent, & qui sont moins célébres. La S. *Jean* est en bien des endroits un terme de louage de maisons, & des valets & servantes qu'on prend à son service. La Saint *Jean* est le vingt-quatre de Juin, & l'on se sert de ce nom pour signifier un temps chaud. Un chaud de la S. *Jean*. Il faisoit chaud comme à la S. *Jean*.

S. *Jean*, Apôtre & Évangéliste, étoit fils de Zébédée, & fut appellé par Jésus-Christ avec son frere Jacques, que nous surnommons le Majeur. Nous le nommons communément S. *Jean* l'Évangéliste. Les Anciens l'ont surnommé *Jean* le Théologien. Quelques Auteurs parlent d'un autre Disciple de Jésus-Christ, qu'ils distinguent de S. *Jean*, & qu'ils nomment S. *Jean* l'Ancien. Il y a encore un S. *Jean* surnommé Marc, différent de l'Évangéliste S. Marc. S. *Jean* Climaque ou de l'Échelle. Voyez CLIMAQUE. S. *Jean* Chrysostôme. Voyez CHRYSOSTOME. S. *Jean* Damascéne. Voyez DAMASCÉNE. Le Bienheureux *Jean* de la Croix étoit un Espagnol, de la famille de Yepes, qui fut Réformateur des Carmes. S. *Jean* de Dieu étoit de Montémor el novo, en Portugal, & fut Fondateur de l'Ordre de la Charité. *Jean* de Capistran, ainsi surnommé du lieu de sa naissance, proche d'Aquila dans l'Abruzze, étoit fils d'un Gentilhomme Angevin, qui suivit Louis d'Anjou en Italie. Il entra dans l'Ordre de S. François, dont il fut Général. Il mourut en 1456.

S. *Jean* Porte-Latine est le nom d'une fête de S. *Jean* l'Évangéliste, où l'on célébre sa délivrance miraculeuse, lorsqu'ayant été jetté dans une chaudiére d'huile bouillante, sous Trajan, il en sortit plus sain qu'il n'y étoit entré, ainsi que le rapporte S. Jérôme. On dit S. *Jean Porte-Latine*, par corruption, pour S. *Jean devant la Porte-Latine*, en Latin, *festum Sancti Joannis ante Portam Latinam*, parce que ce miracle se fit à Rome devant la porte appellée la porte Latine. M. L'Abbé de Crescimbeni donna en 1716, par ordre du Pape Clément XI. l'histoire de S. *Jean à la Porte-Latine*. Elle est en Italien.

Le Roi *Jean*, c'est le cinquantième de nos Rois, fameux par la bataille qu'il perdit près de Poitiers en 1356. contre le Prince de Galles, & par sa prison en Angleterre, d'où il revint en 1361, & où il retourna, & mourut en 1363.

Jean Hus, hérétique. Voyez HUSSITE.

Autrefois on écrivoit *Jehan*, & en Latin *Johannes*, comme font encore bien des gens, mais il ne faut point mettre d'*h* aujourd'hui, cela seroit contre l'usage.

Ce mot s'est fait de *Joannes*, en ôtant la terminaison *es*, & changeant l'*o* en *e*, & *Joannes* s'est fait de l'Hébreu *Johanan*, en ajoûtant la terminaison *es*, & changeant le dernier *a* en *e* muet qui s'est retranché. Pour le mot Hébreu *Johanan*, ou *Johhanan*, il s'est dit pour *Jehohhanan*, comme *Josué*, de *Jehosua*, & *Josaphat* de *Jehosaphat*, & il est composé de יהוה, *Jehova*, nom propre de Dieu, & חנן, *hhanan*, *gratificatus est*, & signifie, *Dieu accordé*, *Don de Dieu*, *Grace de Dieu*. Le peuple a mis ce nom en usage dans la langue, en le joignant abusivement à plusieurs mots injurieux. *Jean* Logne. *Jean* des Vignes. *Jean* Doucet. *Jean* Sucre. *Jean* tout adroit. *Jean* farine. *Jean* fait tout, &c. Tous ces mots ne sont en usage que chez le peuple.

> Jean! *Que dire sur* Jean? *C'est un terrible nom*,
> *Que jamais n'accompagne une épithète honnête.*
> Jean *des vignes*, Jean *logne* .... *Où vais-je? trouvez bon*
> *Qu'en si beau chemin je m'arrête.* Des-H.

Jean, se dit particuliérement de ceux qui ont des femmes infidèles, & qui souffrent leurs désordres. Sa femme l'a fait *Jean*. On appelle *double Jean*, celui dont la femme fait beaucoup de scandale.

Ce mot en ce dernier sens, vient selon quelques-uns, de *Janus*, Dieu de l'ancien Paganisme représenté avec deux visages, comme si le mari & l'adultère étoient deux têtes en un bonnet, & occupés à même ouvrage, dont le nom demeure au mari, à cause que c'est celui qui paroît dans la maison.

On appelle aussi le haut mal, ou l'épilepsie, le *mal de S. Jean*. L'Évangile de S. *Jean* préserve du tonnerre. Les poires de Messire *Jean* ont été mises en vogue par un Curé de Lorraine qui portoit ce nom. Voyez MESSIRE.

Jean, se dit aussi au Triquetrac, quand il y a douze dames, deux à deux, qui font le plein d'un des côtés du Triquetrac. Petit *Jean*, se dit du premier côté du Triquetrac, grand *Jean*, se dit du second côté, *Jean* de retourne, se dit quand on remplit les côtés de son adversaire. On dit aussi, *Jean* qui ne peut, quand on trouve l'endroit bouché par où l'on vouloit faire passer une dame. Voyez JAN.

Jean se dit aussi métaphoriquement des personnes, comme on le va voir dans les proverbes par un exemple de Regnier.

☞ Jean. On donne le nom de *Jean* au lapin, comme on donne celui de Martin à l'âne, celui de Colas à un corbeau, & celui de Margot à une pie.

Jean Lapin allégua la coûtume & l'usage.
La Fontaine.

Jean Lapin pour Juge l'agrée. Idem.

Jean, se dit proverbialement en ces phrases. Quand on voit quelque rieur incommode, on lui dit, Ri-t'en *Jean*, on te frit des œufs. On dit aussi d'un mal qu'on ne peut guérir par les remédes, qu'on y a appliqué toutes les herbes de la S. *Jean*. On dit aussi de celui qui ne sçauroit garder un secret, ou qui dit tout ce qu'il pense, C'est S. *Jean* bouche d'or. On dit encore, C'est comme le Bréviaire de Messire *Jean*, cela s'en va sans dire. On appelle aussi le *feu de la S. Jean*, celui qu'on fait la veille de la S. *Jean* en réjouissance de sa nativité.
Regnier a dit en maniére de proverbe,

Parler comme à S. Jean *parlent les Crocheteurs.*

Ne veut-il point dire, comme parlent les crocheteurs dans la place de Gréve à Paris, qui est près de la Paroisse de Saint Jean ?
Il a dit encore,

Moi, qui n'ai pas le nez d'être Jean *qui ne peut.*

On dit encore en proverbe, il fait comme le chien de *Jean* de Nivelle, qui s'enfuit quand on l'appelle. Il vient de *Jean* de Montmorenci Seigneur de Nivelle, qui ayant donné un soufflet à son pere, fut cité au Parlement, proclamé & sommé à son de trompe pour comparoir en justice. Mais plus on l'appelloit, plus il se hâtoit de courir & de fuir du côté de Flandres. On le traitoit de *chien*, à cause de l'horreur qu'on avoit de son crime & de son impiété. On dit encore, C'est le mariage de *Jean* des Vignes, tant tenu, tant payé. Ce proverbe s'est fait par corruption des gens des vignes, parce que les Vendangeurs qui se ramassent ensemble de plusieurs endroits, font ordinairement de petites alliances, qui ne durent qu'autant que la vendange dure, & se rompent lorsqu'elle finit. Quelques-uns, mais mal-à-propos, l'ont attribué à un certain *Jean* des Vignes, Gentilhomme dont la famille subsiste encore au pays de Nivernois.

Jean-Abad. Voyez DELLY. C'est la même chose.

Jean-Baptiste. Nom du S. Précurseur de Jésus-Christ, ainsi appellé à cause qu'il baptisoit en signe de pénitence ceux qui venoient l'écouter. *Joannes Baptista.*

S. Jean-Baptiste de *Conventri*. Nom d'un Ordre de Chanoines Hospitaliers établi à Conventri en Angleterre. Dodsworth & Dugdale, qui font mention de cet Ordre dans le T. *II.* du *Monasticon Anglicanum*, ne marquent point le temps de leur établissement. Honorius III. les approuva, & leur accorda des priviléges l'an 1221. Ils portent une croix noire sur leurs robes & sur leurs manteaux, qui les a fait nommer Porte-croix. Les Chanoines Hospitaliers de S. *Jean-Baptiste* de Conventri sont différens des Moines de Conventri. Il y avoit aussi des sœurs Hospitaliéres de S. *Jean-Baptiste* de *Conventri*. Les uns & les autres portoient une robe, un scapulaire par dessous, un manteau brun, & sur la robe & le manteau une croix noire. Outre cela les Religieuses avoient un voile blanc. Le Supérieur des freres & des sœurs s'appelloit Maître, ou Recteur. Il y avoit un grand nombre de ces Hospitaliers en Angleterre, & quoique le *Monasticon Anglicanum* les mette au nombre de ceux qui suivoient la régle de S. Augustin, il paroît qu'ils avoient des régles particuliéres, & qu'ils dépendoient des Évêques.

Saint Jean-Baptiste de Dettingam. Nom d'Hospitaliers & d'Hospitaliéres semblables à ceux de S. *Jean-Baptiste* de Conventri. Vautier de Grey leur dressa une régle l'an 1241. Ils portoient des tuniques grises tirant sur le roux, & des manteaux noirs, & ne mangeoient gras que trois fois la semaine. Voyez le *Monasticon Anglic.* T. *II.* & le P. Hélyot, *P. II. c.* 38.

Hermites de Saint Jean-Baptiste de la Pénitence. Religieux d'un ordre établi en Navarre sous l'obéissance de l'Évêque de Pampelune, & confirmé par Grégoire XIII. P. Hélyot, T. *IV. c.* 40. Il y avoit aussi en France au XIII. siécle des Hermites de S. *Jean*. Id. Voyez encore HERMITE.

☞ Saint Jean-Baptiste. Hermites de S. *Jean-Baptiste*. Nom d'une Congrégation dont le F. Michel de Sainte Sabine jetta les fondemens en France vers l'an 1630. pour réformer les abus qui s'étoient glissés parmi les Hermites. Il fit des Statuts qui furent approuvés par le Suffragant de l'Évêque de Metz en 1633. & par l'Archevêque de Cambray en 1634. & ensuite par l'Évêque du Puy en 1653. Leur habit étoit une tunique, une cucule ou chaperon, & un manteau de couleur tannée, avec un scapulaire noir, & une ceinture de cuir. P. Hélyot, T. *VIII. C.* 15.

Jean-le-blanc, s. m. C'est une espéce de petit oiseau de proie qui chasse aux alouettes, ainsi appellé à cause de la blancheur de sa queue. On l'appelle aussi oiseau S. Martin. C'est une aigle appellée *Pyrargus*, en Grec & en Latin. Le *Jean le blanc* est de grandeur médiocre, & environ de la taille d'un grand coq : il a le bec entiérement jaune, bien crochu, & qui va se courbant insensiblement jusqu'au bout ; il est un peu plus long que ceux des autres aigles, eu égard à la grandeur de son corps ; la prunelle de son œil est très-noire, l'iris en est jaune, le dessus de sa tête & tout son col sont d'un châtain clair cendré, le bout de ses pennes est néanmoins un peu plus noir ; son dos, & le haut de ses manteaux sont de couleur de rouille tirant sur le noir, comme sont ses cuisses & son ventre ; sa queue depuis le croupion jusqu'à la fin est entiérement blanche, c'est la cause pour laquelle quelques-uns l'ont appellé, Queue blanche : il y a pourtant deux pennes noires par l'extrémité qui sont aux deux côtés de la queue, appellées les plumes du coin, qui sont plus petites que les autres ; ses jambes sont dénuées de plumes, & sont toutes jaunes, ainsi que ses pieds qui sont couverts de petites tablettes ; ses serres sont fort aiguës.

☞ S. Jean le Blanc lez-Orléans. Bourg de France, près d'Orléans.

Jean-Bonite, s. m. Nom des Hermites d'une Congrégation fondée par le B. Jean Bon, né à Mantoue vers l'an 1168. qui se retira dans une solitude en 1209. & qui mourut l'an 1249. D'autres disent qu'il naquit en 1130. qu'il se retira dans la solitude en 1159. qu'il mourut en 1222. & qu'il fut maître de S. François. Mais le premier sentiment est plus vrai. *Joanni-Bonita.* Les *Jean-Bonites* furent la plus ancienne des Congrégations d'Hermites qui formérent l'Ordre des Augustins, ou Hermites de S. Augustin, par ordre d'Alexandre IV. Les *Jean-Bonites* n'étoient pourtant pas descendus des Moines établis en Afrique par S. Augustin; ils n'avoient pas même sa régle, & en 1252. ils n'en avoient encore aucune, comme il paroît par une Bulle d'Innocent IV. de l'an 1252. où il confirme les réglemens que fit pour cette Congrégation le Cardinal Guillaume du titre de Saint Eustache. Voyez GUILLELMITE.

Frere de S. Jean de la Cité, nom prétendu des Religieux d'un Ordre supposé, dont parlent pourtant Abraham Bruin & Adrien Dauman, Michel Colin, Jesse Ammanus, Schoonebeck, & dont ils donnent des figures. P. Helyot, *Pref. page IX.*

Danse de S. Jean. Maladie qui fit beaucoup de ravages en France sous Charles V. en 1373. Les pauvres gens entroient tout d'un coup en phrénésie, se dépouilloient tout nuds, se mettoient une couronne de fleurs sur la tête, & se tenant par les mains couroient les rues, & même entroient dans les Églises chantant & dansant en tournoyant avec tant de violence, qu'ils tomboient enfin par terre sans connoissance. Cette grande agitation les faisoit enfler, & il leur falloit serrer le ventre avec des bandes pour les empêcher de crever. Il étoit dangereux de les regarder fixement, le mal se communiquoit par les yeux, & l'on ne s'en garantissoit que par la fuite. Le peuple nommoit cette maladie, *Danse de S. Jean*, on l'a depuis appellée Mal de sein, ou mal caduc. Abbé de Choisy. *Vie de Charles V. p.* 316. 317.

S. Jean l'Évangeliste. Nom d'une Congrégation de Chanoines séculiers établis en Portugal, par D. Jean Vicenze, d'abord fameux Médecin & Professeur des bel-

les Lettres, puis Évêque de Lamégo, & ensuite de Viseu. Ils suivent l'institut de la Congrégation de S. Justinien pour leur Patriarche. Ils furent institués en 1420. En 1425. ils prirent possession de leur première maison, qui fut le Monastère de S. Sauveur de Villa de Frades, de l'Ordre de S. Benoît que l'Évêque de Brague leur donna. Martin V. confirma leur Congrégation sous le titre des Bons-hommes de Villar de Frades. Dans la suite Isabelle, femme d'Alphonse V. Roi de Portugal, leur ayant fait bâtir un Monastère près des murs de Lisbonne, sous le titre de S. *Jean* l'Évangéliste, elle obtint d'Eugène IV. qu'ils s'appellassent Congrégation de S. *Jean l'Evangéliste*, Chanoines de S *Jean l'Evangéliste*. Il y en a aussi en Italie que Pie V. obligea de faire des vœux, mais ceux de Portugal n'en font que pour le temps qu'ils demeureront dans la Congrégation, d'où ils peuvent sortir quand bon leur semble, & d'où on les renvoie de même. Leur vie est très-austère. Jean III. leur donna le soin de tous les hôpitaux de fondation Royale.

Il y a aussi des Chanoinesses de cet Institut, lesquelles ne sont point soumises aux Chanoines, à qui il est défendu par leurs constitutions de prendre la direction des Religieuses. Voyez le P. Hélyot, *T. II. c. 56.*

Jean le Fèvre, en termes de Fleuriste, est une Tulipe rouge & jaune. Morin.

Gros Jean. Terme populaire, qui se dit par raillerie & par mépris, & signifie un sot, un lourdaut. *Crassum caput, ingenium pingue.*

> Gros Jean, *ce rusé villageois,*
> *Qui n'a rien de grossier que la robe qu'il porte,*
> *Parloit de la justice un jour de cette sorte.* Senecé.

> Gros Jean, *pour faire le subtil,*
> *Et répondre en termes honnêtes,*
> *Fichant gros yeux de bœuf en haut,*
> *Où laboureurs font leurs enquêtes,*
> *Dit, Monsieur, c'est l'heure qu'il faut*
> *Aller mener boire les bêtes.* Id.

Jean Guéret. Nom d'une Tulipe qui est d'un beau violet & blanc. Id.

Ordre de S Jean de Jérusalem. Voyez MALTE, car c'est aujourd'hui l'usage ordinaire. Ordre de Malte, & non pas Ordre de *S. Jean de Jérusalem*, Chevalier de *S. Jean de Jérusalem*; Commandeur de Malte, Grand-Maître de Malte, & non pas Commandeur ou Grand-Maître de *S. Jean de Jérusalem*; si ce n'est dans des discours oratoires, ou historiques, & dans les chartres.

Chanoines Réguliers de S. Jean *de Latran*, ou *Congrégation de Latran*, ou *de S. Sauveur de Latran*. Dom Gabriel Pennot, *Chanoine Régulier* de cette Congrégation, & qui en a fait l'histoire, prétend qu'ils ont été institués, ou plutôt mis à S. *Jean de Latran* par S. Sylvestre, qui les prit de ces Clercs qui vivoient en communauté depuis le temps des Apôtres. Mais ce qu'il ajoûte est plus probable; sçavoir, que S. Léon I. se servit vers l'an 440. de Gélase, qui fut Pape dans la suite, & qui étoit disciple de S. Augustin, pour réformer les Clercs de cette Église, & les faire vivre selon les règles du S. Évêque d'Hippone. En 1061. Alexandre II. qui avoit été Chanoine de la Congrégation de S Frigdien de Luques, fit venir des Chanoines de cette Congrégation pour réformer ceux de Latran, & en 1063. on traita de cette réforme dans un Concile qu'il tint à Rome. Boniface XIII. élu en 1294. y mit des Séculiers à la place des Réguliers, qu'Eugène IV. y rétablit 150 ans après, en 1442. & qu'il tira de la Congrégation Frigdionienne, ou de Sainte Marie de Frisonnaire de Luques, qui avoit été réformée par Barthelemy Colomne, de l'illustre maison des Colomnes. Calixte III. l'ôta encore aux Réguliers l'an 1455, ou 1456. En 1464. Paul II. les y réunit En 1471. immédiatement après la mort de ce Pape, les Séculiers les chassérent. Sixte IV. son successeur n'osa les rétablir, mais en 1472. il leur conserva par une Bulle le titre de *Chanoines Réguliers de S. Sauveur de Latran*, & en 1483. voyant l'Italie en paix, il fit bâtir au milieu de Rome l'Église de Notre-Dame de la Paix, suivant le vœu qu'il en avoit fait, & il y mit ces Chanoines, qui jusqu'ici y sont restés, les Séculiers demeurant paisibles possesseurs de l'Église de S. *Jean de Latran.*

Jean may, ou *Jean moyen Eyland. Joannis Maii Insula.* C'est une île des terres Arctiques. Elle est vers les côtes de la Groënlande, au septentrion de la Norwége, sous le 74^{e} degré de latitude. Elle a été découverte par les Hollandois l'an 1614. & elle porte aussi le nom de Montagne Haute, & d'Île Maurice.

Messire Jean. Sorte de poire. Voyez au mot MESSIRE.

Petit Jean, Nom qui se donne à des gens du peuple & à des valets, qui s'appellent *Jean*. C'est pour cela que Racine l'a donné au Portier du Juge, dans sa Comédie des Plaideurs.

> *Tout Picard que j'étois, j'étois un bon Apôtre,*
> *Et je faisois claquer mon fouet tout comme un autre.*
> *Tous les plus gros Monsieurs me parloient chapeau bas,*
> *Monsieur de* Petit-Jean, *ah! gros comme le bras.*
> Racine.

Prêtre Jean ? ou Prête Jean. Quelques-uns prétendent qu'un Prêtre Nestorien, nommé *Jean*, qui vivoit au XII^{e} siécle, fonda un Empire dans les Indes, & s'acquit une si grande réputation, que ses successeurs furent nommés *Prêtre-Jean*; que les Portugais cherchant les Indes, & ayant trouvé que l'Empereur d'Éthiopie étoit fort puissant & Chrétien, ils s'imaginérent que c'étoit l'Empire du Prêtre-Jean. Voyez PRÊTRE, ou PRÊTE-JEAN.

☞ Jean de Nivelle. La Fontaine avoit hérité de Voiture le don de relever la bassesse des Proverbes, par quelque trait ingénieux dont il les assaisonnoit. On dit communément, c'est le chien de *Jean de Nivelle*, qui s'enfuit quand on l'appelle. Cela lui a donné occasion de commencer ain si sa fable du Faucon & du Chapon.

> *Une traîtresse voix bien souvent vous appelle,*
> *Ne vous pressez donc nullement.*
> *Ce n'étoit pas un sot, non, non, & croyez-m'en,*
> *Que le chien de* Jean de Nivelle,

Nous devons effectivement en croire plutôt la Fontaine que l'Auteur du Dictionnaire Comique, qui dit que *Jean de Nivelle* se prend pour un sot, innocent, niais, & qui en allégue pour preuve ces vers mal entendus de la Comédie de Jodelet, Maître valet,

> *Cachez-vous en ce coin, & vous* Jean de Nivelle,
> *Sauvez-vous vitement.*

Il ne faut guère entendre le François, pour ne pas voir que Scarron en cet endroit fait allusion au proverbe. Béatris qui adresse ces paroles à un valet, est si éloignée de le traiter de sot, que dans la même scéne elle l'appelle Roi des filous.

☞ Jean de Vert. Le monde n'est rempli que de ces preneurs d'intérêt, qui dans le fond ne se soucient non plus de nous que de *Jean de Vert*. Com. du Grondeur.

Jean de Vert, fameux Commandant des troupes Impériales, pris au mois de Mars 1638. par le Duc de Veymar, dans une bataille près de Rhinfeld, & de-là mené prisonnier au bois de Vincennes. C'est ce qu'a entendu Voiture en cet endroit de sa réponse pour Mademoiselle de Rambouillet à M. de Montausier.

> *Soit que nous allions aux campagnes,*
> *De ce beau parc, où* Jean de Vert
> *Pour quelque temps est à couvert.*
> M. de la Monnoie, *Gloss. sur ses Noels*, au mot
> Jan de Var.

Saint Jean. Nom d'une petite ville fortifiée. *Fanum S. Joannis.* Elle est dans le Comté de Sarbruck, sur le côté droit de la Sare, vis-à-vis de la ville de Sarbruck, & au-dessus de Sarlouis.

Saint Jean. Nom d'une île. *Insula S. Joannis.* Elle est

est de la Nouvelle France, dans le golfe de S. Laurent, près des côtes du Canada propre, & de l'Acadie ☞ Cette île de l'Amérique septentrionale est à huit ou dix lieues des Isles de Buion & de la Magdeleine, allant de là à l'Isle Percée. Toute la côte de la baie n'est que sable, qui a des battures à plus d'une lieue au large. Cette isle a bien vingt-cinq ou trente lieues de longueur, & une lieue de largeur au milieu, étant à peu près de la figure d'un croissant, & pointue des deux bouts. Le côté qui regarde la terre ferme est bordé de rochers. Il y a deux anses, où deux ruisseaux viennent se décharger dans la mer. Des barques y peuvent entrer, y ayant dedans des espéces de petits havres. De ce côté-là les bois sont très-beaux. Ce qu'il y a de terre y paroît assez bon: cette isle n'est couverte presque que de sapins mélés de quelques hêtres ou bouleaux. Du côté qui regarde la grande baie, il y a aussi deux havres, d'où sortent deux petits ruisseaux; mais les entrées sont fort plates. Il y a aussi assez d'eau dedans. Pour que les grands vaisseaux y pussent entrer, il falloit tout décharger en rade; mais on n'y peut plus aller à présent, les entrées en étant bouchées, & le risque trop grand. Il y a abondance de poisson, & l'on est proche du banc aux Orphelins, où le poisson est aussi grand que celui du grand banc. La marée entre bien avant en des endroits de cette isle, ce qui fait de grandes prairies & plusieurs étangs, où le gibier abonde; il s'y trouve force pâturages; il y fait ses nids, & s'y déplume. L'on y trouve des grues, des oies blanches & grises, comme en France: pour des orignaux il n'y en a point. Il y a des cariboux, qui est une autre espéce d'orignaux; mais il y en a peu, les Sauvages les trouvent trop bons pour les y laisser. Denys, *P. I. C.* 8.

Saint Jean. Nom de riviére. *Fluvius S. Joannis.* Riviére de la Nouvelle France, qui a sa source dans un petit lac, près de la riviére de S. Laurent & du Canada propre; elle coule vers le midi, & se décharge par une grande embouchure dans la baie Françoise, au nord de la ville de Port-Royal. Maty. ☞ L'entrée de la riviére de S. *Jean* est de difficile abord, rangeant la terre des deux côtés; le meilleur endroit est du côté de stribord ou main droite, sans trop approcher la terre: cette entrée est étroite, à cause d'une petite île qui est à bas bord, ou côté gauche, laquelle passée, la riviére est bien plus large. Du même côté de l'île il y a de grands marais ou prairies, qui sont couvertes de pleine mer, le rivage est couvert d'un sable vaseux, qui fait une pointe, laquelle passée, il y a une anse qui entre dans lesdits marais, dont l'entrée est étroite, où l'on pêche un grand nombre de gasparots; on y trouve aussi quelquefois des saumons, des aloses & du bar. Un peu plus avant il y a une petite butte, où l'on avoit bâti un fort, mal placé pour être commandé d'une île qui est tout proche, plus élevée, & derriére laquelle tous navires se peuvent mettre à couvert du fort, dans lequel il n'y a que de l'eau de puits, qui n'est pas bien bonne, non plus que celle qui est hors du fort. Passé l'île, il n'y a qu'une bonne portée de canon jusqu'au saut, où ils ne peuvent passer; mais bien des chaloupes & de petites barques, de pleine mer seulement. A la chûte du saut, il y a une grande fosse d'environ trois ou quatre cents pas de tour, qui est faite par la chûte de l'eau, qui passe entre deux rochers, qui forment un détroit à la riviére, ce qui la rend plus rapide en cet endroit.

Saint Jean. Nom d'un lac. *Lacus S. Joannis.* Ce lac est dans le Seguenay, en la Nouvelle France, aux confins de l'Estotilande. C'est la source de la riviére de Seguenay. Maty.

☞ Saint Jean. Nom propre d'une ville de l'Amérique méridionale. *S. Joannis oppidum.* Elle est située au confluent du Paraguai & du Parana, à cent cinquante lieues plus haut que Buenos-Ayres. *Hist. Paraq. L. IV. c.* 3.

Saint Jean d'Acre. Voyez ACRE.

Saint Jean d'Angeli. Nom d'une ville de la Saintonge, en France. *Angeriacum, Engeriacum. Fanum S. Angeriaci.* Elle est sur la Boutonne, à neuf lieues de la Rochelle, vers le couchant. *S. Jean d'Angeli* a une Abbaye, & elle étoit autrefois fortifiée, mais elle fut démantelée l'an 1621. par les ordres de Louis XIII. Maty.

Saint Jean de Laune. Nom d'une petite ville autrefois forte. *Fanum S. Joannis Laudonensis, Laudona.* Elle est dans le Duché de Bourgogne en France, sur la Saone, à quelques lieues de Dijon, vers le midi.

Saint Jean de Luz. Nom propre d'une ville de la Gascogne en France. *Luisium, Fanum S. Joannis Lusii.* Elle est dans la terre de Labour, à l'embouchure de l'Urdacuri, dans la mer de Gascogne, à deux lieues de Fontarabie, & à quatre ou cinq de Bayonne. On construit des navires dans cette ville: ses habitans sont fort habiles dans la pêche des baleines, & de la morue. Louis XIV. épousa Marie-Thérèse, Infante d'Espagne, l'an 1660. à *Saint Jean de Luz.* Maty.

Saint Jean de Maurienne. Nom propre d'une petite ville assez jolie, mais toute ouverte. *Mauriana, Fanum S. Joannis.* Elle est capitale du Comté de Maurienne, en Savoye, & située sur la riviére d'Arc, à six lieues de Moustier, vers le midi. *Saint Jean* est le siége d'un Évêché, suffragant de Vienne. Maty.

Saint Jean Pié de Port. Nom d'une ville de la Gascogne, en France. *Fanum S. Joannis pede portuensis*, anciennement, *Imus Pyrenaus, Imi Pyrenai.* Elle est sur la Nêve, à neuf lieues au-dessus de Bayonne, au pié d'un passage des Pyrénées, dont elle a pris son nom. Elle est forte par sa situation sur une montagne, & par ses travaux. Maty.

Saint Jean de Portric. Voyez SAN JUAN de Portorico.

Ordre de S. Jean & de S. Thomas. Ordre militaire établi autrefois dans la ville d'Acre en Palestine; & non pas à Ancône en Italie, comme a dit M. Hermant: il fut confirmé d'abord par Alexandre IV. qui lui donna la régle de S. Augustin; & ensuite par Jean XXII. P. Hélyot, *T. IV. c.* 58.

Saint Jean des Vignes. *Abbatia sancti Joannis apud Vineas.* C'est le nom d'une Abbaye fondée à Soissons l'an 1076 par Hugues Seigneur de Château Thierry. Urbain II. en approuva les Constitutions l'an 1089. Les Religieux de Saint *Jean des Vignes*, sont des Chanoines Réguliers. Les Chanoines Réguliers de S. *Jean des Vignes* ont eu la direction d'un Collége à Soissons. L'an 1566. la mense Abbatiale fut séparée de la mense conventuelle. L'Abbé de *S. Jean des Vignes* est premier Chanoine de l'Église Cathédrale de S. Gervais de Soissons. L'Abbaye de S. *Jean des Vignes* a toûjours regardé les Évêques de Soissons comme ses supérieurs, elle n'a jamais été unie à aucune Congrégation, ni souffert de réforme étrangére. Voyez l'*Histoire des Ordres Religieux du* Pere Hélyot, *Part. II. c.* 13.

JEANNE, s. f. Nom propre de femme. Prononcez *Jâne*, ou *Jan-ne. Joanna.* Les douze étoient avec lui (J. C.) & quelques femmes qui avoient été délivrés des malins esprits, & de maladies; Marie appellée Magdeléne, de laquelle il étoit sorti sept Démons; *Jeanne* femme de Chaza, Intendant d'Hérode, Suzanne & plusieurs autres, qui de leur bien fournissoient à leurs besoins. Bouh. *Luc*, VIII. 1, 2, 3. Sainte *Jeanne*, c'est *Jeanne* de France, Reine de France, Duchesse de Berri, & fondatrice de l'Ordre de l'Annonciade & des dix Vertus de la Sainte Vierge. Louis XI. son pere la fit épouser à Louis Duc d'Orléans, qui fut depuis Louis XII. Ce Prince prétendit que ce mariage avoit été forcé, & le fit déclarer nul par Alexandre VI. en 1498. *Jeanne* se retira à Bourges, où elle vécut, & mourut en odeur de sainteté le quatriéme Février 1505. Elle a été béatifiée. Lorsque le Comte de Montgomeri surprit Bourges en 1562. les hérétiques brûlérent son corps. *Jeanne* la folle, ou *la Loca*, comme disent les Espagnols, étoit fille de Ferdinand & d'Isabelle, & fut mere de Charles-Quint. C'est elle qui porta les couronnes d'Espagne à la maison d'Autriche. Ayant épousé Philippe Archiduc d'Autriche, dont la perte la rendit folle par la douleur extrême qu'elle en conçut. La Reine *Jeanne* avoit été durant sa vie un grand exemple de la vanité des choses humaines. P. Verjus. Voyez cet Auteur, *vie de S. François de Borgia, L. II. p.* 224. *& suiv.*

Le Roi Jean épousa en secondes noces *Jeanne* veuve du Duc de Bourgogne. *Jeanne* d'Albret, Reine de Navarre,

varre, mere de Henri IV. fut empoisonnée à Paris quelques jours avant l'horrible massacre de la S. Barthélemi.

Jeanne d'Arc, c'est la Pucelle d'Orléans, pauvre Bergère qui délivra Orléans, reconquit la Champagne sur les Anglois, fit sacrer le Roi à Rheims, & fut prise & brûlée à Rouen par les Anglois. Quelques-uns ont faussement prétendu que l'on supposa une femme criminelle à sa place.

Ne vous fiez pas à Jeanne, *elle est une hypocrite.* SENECÉ.

Regnier a dit proverbialement,

Lui conter des chansons de Jeanne *& de Paquette.*

DAME JEANNE, ou GROSSE JEANNE. On appelle ainsi populairement une grosse bouteille de vin. *Vini amphora crassior, major.*

Religieuse de SAINTE JEANNE. On appelle ainsi à Bourges & en Berri les Religieuses de l'Annonciade, qui y ont été fondées par Sainte *Jeanne*, & y ont leur premier monastère, où elle est morte; & cette maison s'y appelle Sainte *Jeanne*. Allons à Sainte *Jeanne*. Qui prêche aujourd'hui à Sainte *Jeanne*? Les Dames de Sainte *Jeanne* de Bourges.

☞ JEANNE. C'est le nom qu'on donne à une chévre, comme on donne celui de Simon au dauphin, celui de Godard au cygne, & celui de Robin au mouton.

JEANNELLE, f. f. Nom propre de femme, diminutif de *Jeanne*, qui ne se dit que de Jeanne II. Reine de Jérusalem, de Naples & de Sicile, Duchesse de la Pouille & de Calabre, Comtesse de Provence, &c. qui se deshonora par des galanteries continuelles & publiques; & s'étant brouillée avec le Pape Martin V. adopta Alphonse V. Roi d'Arragon, pour lui faire passer ses Royaumes, & les ôter à Louis, Duc d'Anjou, à qui Martin en avoit donné l'investiture. ☞ Jeanne II. ou *Jeannelle*, Reine de Naples, que Louis III. Duc d'Anjou, tâcha inutilement de dépouiller. *Jeannelle* rappella dans la suite ce Duc, & le fit déclarer Roi. Elle mourut en 1495. P. HÉLYOT, *T. VIII. p.* 281. *& suiv. Joanna, Joanella.*

JEANNETON, f. f. Prononcez *Jan-neton*, ou *Jâneton*. Nom propre de fille, diminutif qui se dit des filles qui ont nom Jeanne; Jeanne, Jeanne, Petite Jeanne *Joanna* Il ne se dit que des personnes du peuple, ou populairement. *Jeanneton* est bonne servante, & fidèle. *Jeanneton* est éveillée.

JEANNIN, ou JANNIN, f. f. C'est la même chose que *Jean*, signifiant celui qui souffre les infidélités de sa femme. Il est burlesque.

JEANNINE, f. f. Prononcez *Janine*. Décrétale de Jean XXII. *Joannina*. C'est Cujas qui a fait ce mot. *In C. Ad audient.* 4. *de Sponf & Mat.* Il appelle *Jeannines*, ou *Joannines*, les Décrétales de Jean XXII. que l'on appelle communément Extravagantes de Jean XXII. Il a fait ce mot à l'imitation des Clémentines, dont nous avons parlé en leur place. Pour les *Jeannines*, ou Décrétales de Jean. Voyez EXTRAVAGANTE.

JEANNOT, f. m. Prononcez *Janot*, ou *Jan-not*. Diminutif de Jean, qui se dit des petits garçons qui ont reçu le nom de Jean au baptême. *Joannes*, *Joannettus*. Ce mot ne se dit que des enfans du peuple; dans les familles même des honnêtes bourgeois on ne le donne point aux enfans. *Jeannot* est malicieux, acariâtre, menteur. *Jeannot* est beau & sage.

☞ Ce nom autrefois se donnoit même aux gens de distinction. *Jeannot* de Castillon fut Grand-Maître de l'Ordre de S. Lazare vers le milieu du seizième siècle, sous le pontificat de Pie IV. *Voyez le* P. HÉLYOT, *T. I. C.* 32.

J E B.

JEBA, f. f. Nom propre d'une ville, dont personne ne parle que Pline, *L. V. c.* 19. selon la remarque du P. Hardouin. *Jebba*. M. Réland conjecture que c'est Japha, ou Japhia dans la Galilée.

☞ JEBILÉE, f. f. Ville maritime de la Palestine, la même que l'Ecriture appelle *Gabaa*. Quelques Voyageurs François la nomment *Jabli*.

JÉBLAAN, f. m. Nom propre d'une ville forte & puissante de la Terre-Sainte. *Jeblaan*. Elle étoit dans la demi-Tribu de Manassé d'en-deçà du Jourdain. *Jos.* XVII. 11 *Jud.* I. 27. Elle étoit près de Gaver.

IEBLE, f. f. Espèce de plante qui croît à la hauteur d'environ trois piés, & qui porte des baies rondes, noires, & pleines de suc. *Ebulum*. Du Grec χαμαι, en Latin *sambucus humilis*, sive *ebulus*. C. BAUH. Voyez YEBLE.

JEBNAEL, f. m. Nom propre d'une ville de la Terre-Sainte. *Jebnael*. Elle étoit de la Tribu de Nephthali, & sur ses confins. *Jos.* XIX. 33.

JEBNÉEL, f. m. Nom propre d'une ville de la Terre-Sainte. *Jebnael*. Elle étoit dans la Tribu de Juda. *Jos.* XV. 11. sur le bord de la mer. Ensuite elle fut donnée à la Tribu de Dan. Le P. Lubin croit que c'est la même que Jamnia. Il semble que Zieglérus ait été du même sentiment.

JÉBOC. Voyez JABOC.

JÉBUS, f. m. Ancien nom propre de la ville de Jérusalem. *Jebus*. Elle avoit pris ce nom de *Jébus*, ou *Jébusi*, fils de Chanaan. *Gen.* X. 16. *Jebus*, qui est la même chose que Jérusalem. SACI, *Jos.* XVIII. 28. Du reste voyez JÉRUSALEM.

JÉBUSÉEN, ENNE, f. m. & f. Nom propre d'un peuple Chananéen. *Jebusæus*, *a*. Les *Jébuséens* étoient descendans de Jébus, ou Jébusi, fils de Chanaan, petit-fils de Cham, & arrière-petit-fils de Noé. *Gen* X. 16. Ils occupoient Jérusalem, dont on ne les chassa point tout-à-fait d'abord. Ce ne fut que David, qui, quatre cents ans après l'entrée du peuple d'Israël dans la terre de Chanaan, & la huitième année de son regne, prit la citadelle de Sion qu'ils avoient occupée jusques-là. Josué, XI. 3. dit qu'ils habitoient dans les montagnes. Quelques-uns croient que le nom de *Jébuséen* s'est conservé dans celui d'Ebuse, *Ebusus*, qui étoit une petite île sur la côte d'Espagne, aujourd'hui *Ibissa*, *Ivice*, ou *Yviza*. Elle étoit peuplée d'une Colonie de Phéniciens. Bochart, *Phaleg. L. IV. c.* 36. Cet Auteur dit *Jebusites*, *Jébusien*, contre l'usage constant & ancien.

J E C.

JÉCHIEN, f. m. Nom propre d'une Ville capitale du Royaume de même nom. *Jechienum*. Elle est sur la côte septentrionale du Jetsengen, dans l'île de Niphon, qui est une de celles du Japon.

JECKER, ou JAR, f. m. Nom propre d'une rivière du pays de Liége. *Jecora* Elle baigne Borchwora, Tongres & Maestricht, où elle se décharge dans la Meuse. MATY.

JECMAAN, f. m. Nom propre d'une ville de la Terre-Sainte *Jecmaan*. Elle étoit, selon quelques-uns, dans la Tribu d'Ephraïm; selon d'autres, dans celle de Zabulon. Ce fut une ville Lévitique, & une ville de refuge. Elle se nommoit autrement Cibsaïm. Adrichomius dit qu'autrefois elle se nommoit aussi Jebsan. Voyez *Jos.* XXI. 22. I. L. *des Rois*, IV. 12. Du reste je ne sçais pourquoi quelques Auteurs la placent dans la Tribu de Zabulon; car Josué, XXI. 22. dit qu'elle étoit de celle d'Ephraïm.

JECNAM, f. m. Nom propre d'une ville de la Terre Sainte. *Jecnam*. Quelques-uns croient que c'est la même que Jachanan, du mont Carmel, dont il est parlé en *Jos.* XII. 22. C'étoit sous les Chananéens une ville Royale. Elle tomba en partage à la Tribu de Zabulon, qui la rendit aux Lévites. Elle étoit sur le torrent de Cisson, vers son embouchure dans la Méditerranée au pié du mont Carmel. Elle se nomme *Jecnam* dans *Josué*, XXI. 34. & *Jéconam*, XIX. 11.

☞ IÉÇO, f. m. C'est la même chose que *Jesso*, & c'est ainsi qu'on écrit communément. M. De Lisle, dans sa Lettre sur la question si le Japon est une isle, écrit *Iéço* à la manière des Espagnols & des Portugais. Je ne crois pas qu'il faille pour cela abandonner l'usage, qui est d'écrire *Jesso*. Les Japonois, encore aujourd'hui, sont incertains si leur pays touche à celui d'*Iéço*. DE LISLE. Il est dit dans la grande Relation de l'Ambassade du Japon, que le pays d'Ochio confine à la contrée déserte d'*Iéço*; que le golfe qui est entre Zungar & *Iéço* n'a point de

de sortie de l'autre côté. Id. Ce pays s'appelle aussi *Éso. Relat. de la découv. de la terre de Jesso ou d'Éso, au nord du Japon, par le vaisseau Castricum, en 1648.* Cette relation est dans le Recueil des Voyages au Nord.

☞ IÉÇOIS, oise, s. m. & f. Qui est du pays d'Iéço ou d'Éso. *Jesoensis*. Les *Iéçois* qui viennent en grand nombre au Japon, y viennent véritablement par mer ;... mais c'est à cause des montagnes qui font que la route par mer est plus courte, ou au moins plus aisée. De Lisle. Comme l'usage est d'écrire *Jesso*, & non pas *Iéço*, il faut aussi écrire *Jessois*, & non pas *Iéçois*.

JÉCORAIRE, adj. f. Qui appartient au foie *Jecoraria*. C'est un nom que les Médecins donnent à la veine qu'ils nomment autrement *basilique*. *Vena Basilica.* Voyez BASILIQUE.

Ce mot est formé du Latin *Jecur*, le foie.

JECT, s. m. Autrefois on a écrit ainsi le mot qui s'écrit aujourd'hui *jet*. Il y a des Coutumes, où *jest* signifie la terre quo'n tire d'un fossé. Le fossé étant entre deux héritages, appartient au Seigneur de l'héritage du côté duquel est le *ject* dudit fossé. Cout. de Berri, *tit.* 11. *art* 14.

JECTÉHEL, s. m. Nom propre d'un rocher, ou d'une colline de la Terre-Sainte. *Jectehel*. Amasias prit d'assaut cette forteresse, après avoir battu dix mille Iduméens, & la nomma *Jectechel*, IV. *des Rois*, XIV. 7. Elle étoit aux frontiéres de la Tribu de Juda, du côté du midi, en tirant vers l'orient, proche l'extrémité méridionale de la mer Morte.

JECTHEL, s. m. Nom propre d'une ville de la Terre-Sainte. *Jecthel*. Elle étoit de la Tribu de Juda. *Jos.* XV. En Hébreu c'est le même nom que *Jecthel*, יקתאל, *Jactheel*. Et c'est peut-être aussi la même place.

JECTIGATION, s. m. Terme de Médecine, qui se dit d'un tremblottement, ou tressaillement qu'on sent au pouls du malade, qui montre que le cerveau, qui est l'origine des nerfs, est attaqué & menacé de convulsion. *Jectigatio*.

JECTISSE, adj. f. qui ne se dit guère qu'en cette phrase, Des terres *jectisses* : ce sont des terres remuées qu'on a tirées d'un endroit pour jetter en un autre. *Jactitius, projectitius, ejectitius, comportatus*. Il ne fait pas bon bâtir sur ce terrein, il n'est pas ferme, il n'est fait que de terres *jectisses*.

☞ JECUIBA, s. m. Arbre qui croît au Brésil, dont le bois est d'un rouge brun avec des ondes noires : il est excellent pour les ouvrages de Sculpture ; mais il n'est d'aucun usage dans la Médecine.

J E D.

JÉDALA, s. f. Nom propre d'une ville de la Terre-Sainte. *Jedala*. Elle étoit dans la Tribu de Zabulon: *Jos.* XIX. 15. Adrichomius dit qu'elle se nommoit autrement Jédaba.

JÉDBRUK, ou JÉDBURG, s. m. Nom propre d'un lieu, que quelques Cartes nomment Mydbruck. *Jedoburgum*. Petite ville de l'Écosse méridionale, capitale de la Province de Tivedale, & située à huit lieues au couchant de Barwick.

JÉDO. Voyez YENDO.

JEDSO. Voyez JESSO.

J E G.

JEGBAA, s. f. Nom propre d'une ville de la Terre-Sainte. *Jegbaa*. C'étoit sous les Chananéens une ville forte. Elle fut prise par Moïse, & rétablie par la Tribu de Gad, à qui elle fut donnée. *Nomb.* XXXII. 35. *Jug.* VIII. 11. Quelques-uns disent *Jecbaa*.

☞ JÉGUN, s. m. Bourg de France, dans le Haut-Armagnac, sur une petite rivière qui peu après se jette dans l'Auloux, avec laquelle elle va se perdre à Clarance dans la Blaise.

J E H.

JÉHOVA, ou plûtôt JÉHOVAH, s. m. Nom propre de Dieu dans la langue Hébraïque, *Jehova*, יהוה. *Jéhovah* est le nom propre de Dieu, parce que c'est le nom qui ne convient qu'à lui seul, selon ces paroles de l'Écriture, *Isaïe*, XLII. 8. Je suis *Jéhovah*, & c'est-là mon nom. *Ps.* LXVII. 5. *Jéhovah* est son nom : ce qui ne se dit nulle part, ni de אל, *El*, ni de אלהים, *Elohim*, ni de שדי, *Schaddai*, ni d'aucun autre nom de Dieu, parce qu'il exprime non pas quelqu'un de ses attributs, mais son être même & sa substance. P. Soucitet, *Dissert. sur le nom Jéhovah*. יהוה. *Jéhovah*, est le le nom que Dieu lui-même se donne dans l'Exode, *III.* 14. pour se faire connoître & se distinguer de tous les autres êtres. Car quoique אהיה, *Ehjeh* ne soit pas tout-à-fait pour les lettres & pour le son le même nom que *Jéhovah*, on convient cependant que c'est au fond la même chose, la même signification, la même origine; que toute la différence consiste en ce que Dieu parlant lui-même de lui-même, parle à la première personne אהיה, au lieu que יהוה est formé de la troisiéme personne du même Verbe & du même temps. Id. Il y a plusieurs disputes parmi les Hébraïsans sur ce nom de Dieu. Les principales regardent son étymologie, ou son origine, sa force & sa signification, ses voyelles, ou la manière dont il faut le prononcer, & dont on le prononçoit autrefois. Tout cela est traité fort au long dans la Dissertation que nous venons de citer ; nous allons en tirer ce qui convient à notre ouvrage.

Tous ceux qui ont écrit sur cette matière font venir יהוה, *Jéhovah*, de היה, *être*, hormis Oléaster, Dominicain Portugais, qui le tire de הוה, *hovah*, qui signifie *brisement, fraction, événement fâcheux*. Sa raison est, que *Jéhovah* ressemble bien plus à *hovah* qu'à *hajah* : d'où il conclut que *Jéhovah*, signifie *celui qui brise, qui détruit, qui envoie des malheurs*. On rejette avec raison ce sentiment, & plus encore la raison sur laquelle il est fondé ; de plus elle rend ce nom indigne de Dieu, ou du moins peu convenable ; & Dieu lui-même donne un autre sens à son nom. Il faut donc s'en tenir au sentiment commun, & le faire venir de היה, *hajah*, mais tous ne le font pas de la même manière. Quelques-uns le font venir de la conjugaison *piel* ou d'*hiphil* : d'où il s'ensuivroit qu'il signifieroit non pas celui qui est, mais celui qui donne l'être. Mais 1°. Le verbe היה, n'a point ces conjugaisons transitives, & l'on n'en trouve aucun exemple dans l'Écriture. 2°. *Jéhovah* n'a point la forme de ces conjugaisons, mais celle de la première conjugaison appellée *Kal*. 3°. Dieu dit, *Exod.* III. 14. qu'il est *celui qui est*, & non point *celui qui donne l'être*, on ne peut attribuer la ponctuation de cet endroit aux Massoréthes. Les Interprétes anciens, l'Église & la Synagogue ont lû avant la Massore, comme nous lisons encore ; & nul n'a pris ce nom dans une signification active ou transitive.

De plus, l'Auteur dont nous tirons tout ceci, montre que la ponctuation des Massoréthes יְהוָה, *Jéhovah* est l'ancienne & véritable prononciation de ce nom ; & que s'il y en a eu une plus ancienne, c'est *Jao*, à laquelle la nôtre revient. Il prétend que cette prononciation n'a pû se perdre, que quand elle se seroit perdue, elle se pourroit aisément retrouver, par les noms propres Hébreux, dans la composition desquels entre le nom de Dieu ; que *Jéhovah* n'a point les voyelles de אדני, *Adonai*, comme on le dit communément ; que c'est au contraire *Adonaï*, quand il se dit de Dieu, qui a les points de *Jéhovah* ; que la manière dont les Phéniciens, les Samaritains, les Grecs & les Latins ont prononcé ce nom dans leurs langues, en sont encore autant de preuves ; que le *Jovis* des Latins n'est autre chose que le *Jéhovah* des Hébreux avec une terminaison Latine, que *Jéhovah* étant la prononciation véritable, il s'ensuit que ce nom vient de la conjugaison neutre *Kal*, & qu'il signifie simplement *Celui qui est*, & non point *Celui qui donne l'être*. Et c'est en effet le sentiment de tous les Rabbins, & de tous les plus habiles Hébraïsans. Voyez la Dissertation dont nous avons tiré ceci, & celles de Génébrard, de Fullérus dans ses *Miscellanea*, de Drusius, de Sixtinus Amama, de Louis Capelle, de Buxtorf le fils, de Gataker, Vossius, *de Idolol. L. I. c.* 32. & *L. II. c.* 14.

Du

Du reste, pour ce qui est de l'usage de notre langue, il faut y mettre de la distinction. Quoique plusieurs Interprétes Latins aient retenu le nom *Jéhovah*, chacun à sa maniére dans leurs versions, les Traductions Françoises que je connois ne l'ont point fait. Toutes celles qui sont Catholiques, & même plusieurs Protestans, à l'imitation des Grecs & des Latins, mettent *le Seigneur* au lieu de *Jéhovah*. Il faut les suivre quand on cite, ou qu'on traduit l'Écriture. Les versions de Genève l'ont traduit par l'*Eternel*, nom qui n'exprime point proprement & particuliérement le sens *Jéhovah*, & qui même n'y revient pas plus qu'au nom חחי, *habhai*, c'est-à-dire, *celui qui vit*, & qui par conséquent ne marque point assez le sens particulier du nom *Jéhovah*. Quant à des Dissertations, ou autres discours d'érudition, on peut & l'on doit même dire *Jéhovah* dans notre langue, comme l'observent en effet plusieurs de nos Auteurs, & tous les Journalistes.

Enfin, l'Auteur de la Dissertation que nous avons citée, a fait, comme il le remarque dans sa Préface, deux choses dans l'orthographe de ce nom qu'on ne pratique point communément; car en premier lieu il ajoûte à la fin une H qu'on n'y met pas, & en second lieu il a fait mettre les lettres I, H, V, H, en caractère initial, & les voyelles *e*, *o*, *a*, en petit caractère. I e H o V a H. Il en use de la sorte pour marquer quelles sont les lettres dont on écrit ce nom en Hébreu, pour distinguer ses radicales, ou ses consonnes des points voyelles qu'on lui donne, & pour faire sentir jusque dans notre langue pourquoi on l'appelle *un nom de quatre lettres*. Quant à l'*h* qu'il ajoûte à la fin, il lui semble qu'on ne devroit jamais la retrancher: sans cette lettre ce nom de Dieu n'est point entier, notre voyelle *a* par laquelle on le termine, ne représente que le *Kamets* de la derniére radicale Hébraïque ה, *He*; ainsi l'on n'en fait qu'un nom de trois lettres, au lieu d'un nom de quatre lettres.

JÉHUD, ou JEHOUD, s. m. Nom d'un prétendu fils de Saturne, & de la Nymphe Anobret. *Jehud*. Porphyre raconte dans Eusébe, *Præp. Ev. L. I.* que Saturne, qui fut nommé par les Phéniciens Israël, & qu'ils mirent dans les astres après sa mort, regnant en leurs quartiers, eut un fils unique d'une Nymphe nommée Anobret, auquel il donna le nom de *Jéhud*, qui en Phénicien signifie *unique*; que dans une guerre très-dangereuse, que ce pays eut à soûtenir, Saturne ayant couvert son fils des ornemens royaux l'immola sur un autel, qu'il éleva tout exprès. Il est clair que cette fable est copiée sur l'histoire d'Abraham; Saturne est Abraham, on le confond avec Jacob son petit-fils, & on lui donne son nom d'Israël, ce qui n'est pas rare. Dans les vers d'Onomacrite attribués à Orphée on le confond avec son fils Isaac, & on l'appelle fils unique, μονογενής, c'est-à-dire, *Jéhud*. Le fils de Saturne *Jéhud* est Isaac fils unique, en Hébreu *Gen.* XXII. יחיד, *Jehhid*, qui est la même chose que le Phénicien *Jéhud*, יהוד. On sçait qu'il se mit en devoir de le sacrifier, comme il est décrit dans le Chapitre de la Genèse que l'on vient de citer. Voyez Vossius, *de Idol. L. I. c.* 18.

Ce mot vient d'אחד, *ehhad*, un, d'où se forme יחיד, *jehhid*, en Hébreu, & en Phénicien: dialecte de la langue Hébraïque יהוד, *Jéhud*, unique.

JÉHUDA, s. m. Nom propre d'homme. C'est la prononciation Hébraïque du nom Juda. Nos Hébraïsans se servent quelquefois de ce mot en parlant des Rabbins. Rabbi *Jéhuda* Hakkadosch, ou le Saint, est l'Auteur ou le Compilateur de la Mischne. R. *Jehuda*, Levi, Auteur du Sépher Cozri, vivoit au XII^e siécle. *Juda*, *Jehuda*.

J E I.

JEISTAM, s. m. Terme de Calendrier. Nom du troisiéme mois de l'année des Indiens qui sont dans les États du Grand Mogol: elle est composée de douze mois; celui de *Jeistam* répond au mois de Juin, on l'appelle aussi *Jestam*.

JÉJUNUM, s. m. Terme d'Anatomie, qui se dit du second des intestins grêles, qui est entre le duodénum & l'iléum. Il est ainsi appellé, parce qu'on le trouve toûjours moins plein que les autres; ce qui vient de la grande quantité des vaisseaux lactés qui sortent de cet intestin, & qui reçoivent sans cesse le chyle, & du mélange de la bile, & du suc pancréatique qui se fait au commencement de ce boyau, ou à la fin du duodénum. On le nomme aussi le *jeûneur*, ou l'*affamé*. On le distingue de l'*ileon*, parce qu'il a bien plus de vaisseaux; qu'il est un peu plus rouge, & se trouve plus vuide. Ce boyau occupe presque toute la région du nombril.

I E L.

IEL, IEN, IER, IEZ. Derniéres syllabes de quelques mots. Les remarques suivantes ne regardent que les Poëtes.

Iel ne fait qu'une syllabe avec la lettre qui le précéde: *ciel*, *fiel*, *miel*, &c.

Le vrai bien n'est qu'au Ciel, *il le faut acquérir.* Gon.

Comme on voit au printemps la diligente abeille,
Qui du butin des fleurs va composer son miel,
Des sottises du temps je compose mon fiel. Despr.

Ien ne compose qu'une syllabe: *bien*, *tien*, *mien*, *rien*, *chien*, &c. On en excepte ordinairement la derniére partie de l'adjectif qui se termine en *ien*, sur-tout lorsque l'adjectif marque qu'on est d'une profession, ou d'une société, ou d'un pays: Musici*en*, Académici*en*, Sicili*en*; alors *ien* est de deux syllabes. De bons Poëtes font d'avis qu'on le fasse de deux syllabes autant qu'il est possible, parce que cela rend le vers plus doux & plus coulant.

L'Académie est comme un vrai Chapitre,
Chacun à part promet d'y faire bien;
Mais tous ensemble ils ne tiennent plus rien. Bois-Rob.

Combien tout ce qu'on dit, est loin de ce qu'on pense. Rac.

Gîté dans un chien *de grabat.* S. Amant.
Ne pleurez pas les chiens, vous qui tuez les hommes. Voit.

Deux heures de ton entretien
Valent deux siécles de vie. Mainard.

Oui, je t'acheterai le Praticien *François.* Rac.

Ne point mentir, être content du sien,
C'est le plus sûr, &c. Mainard.

Ce grand Monarque des Troyens
Gît mort étendu sur le sable. Scar.

Des Siri-ens ravis emportent tous les vœux. Corn.

Que le fameux Balzac à mon gré jugeoit bien
*D'un indigne confrère Académ*ici-en. Scar.

Voudrois-tu bien chanter pour moi, cher Licidas;
Quelque air Sicili-en, doux, tendre, & plein d'appas? De Longepierre.

C'est avec raison que je doute
Si ces illustres Anci-ens
Sont plus polis que les vivans. Bois-Rob.

Suis-je le gardi-en, pour employer ce style,
De la virginité des filles de la ville! Molière.

La foi, ce nœud sacré, ce li-en précieux. Breb.

Les uns Bergers, moi Nymphe, & vous Magici-en.

Il est de fâcheux entretien.
Saturne est moins Saturni-en. Voit.

En général, il est plus doux de ne faire qu'une syllabe des lettres *ien*, cependant l'usage de la Poësie a établi d'en faire deux dans les mots dont il y a ici des exemples.

Ier ne forme aussi qu'une syllabe: *fier*, enti*er*, Mais il y en a deux dans un adjectif au féminin; alti*ére*, (Ménage dans ce mot n'en fait qu'une,) ou dans un substantif qui

qui finit en *e*, carriére, il y a cependant des exemples contraires. On excepte encore, *baudrier*, *bouclier*, *calendrier*, *étrier*, *Geolier*, *levier*, *meurtrier*, *ouvrier*, *sanglier*, *peuplier*, où il est de deux syllabes. Il est aussi de deux syllabes dans les verbes, soit en Prose, soit en Poësie, *Fier*, *rectifier*, *oublier*, &c. ☞ La terminaison *ier* étoit autrefois toûjours diphthongue, & ne faisoit qu'une syllabe. Ainsi sanglier, Templier, étoient dissyllabes.

Ainsi quand le Véneur lâche sur un sanglier,
Acculé dans son fort, deux chiens à grand collier.
P. Le Moine.

Le Coursier qu'il montoit superbement paré.
P. Le Moine.

Oui, tout ce que je desire
C'est qu'entier de corps & de sens
Tu puisses chanter, boire, & rire
L'an de grace mil sept cents. Mainard.

Fier des défauts qu'en lui chacun reconnoissoit.
De Villi.

Dans ses façons d'agir il est trop singulier,
Mais j'en fais, je l'avoue, un cas particulier. Mol.

Et quand il eut acquis de parfaites lumiéres,
Il lui fit subjuguer des nations entiéres. Des-H.

Suivre chez l'Epicier Amelot & La Serre. Despr.

Ceux qui versent le sang d'une main meurtri-ére,
N'ont point encore vû qu'une longue carriére
Ait mesuré leurs jours. God.

Il charge en ce capot qui perd les étri-ers,
Et tombe entre les Rois qui sont faits prisonniers. Sar.

Il est juste, grand Roi, qu'un meurtri-er périsse. Cor.

Cette affreuse meurtri-ére,
Qui loin de notre frontiére
Pour jamais se voit bannir... Perraut.

Il a saisi ce qui me gréve,
Et plus que moi mes ouvri-ers.
Ce qui restoit de nos deniers. Bois-Rob.

Mais le goût est bien différent
De l'ouvri-er, & de l'ouvrage. Corn. *Imit.*

Le métier de Virgile est si beau,
Mais Auguste est sous le tombeau. Mainard.

.... *Exauce ma priére,*
Punit le fier orgueil d'une ame trop altiére. Ménage.

Et ne pouvoient tracer de cet heureux Royaume
Qu'une feinte grossiére, & qu'un sombre phantôme.
P. le Moine.

Et Moron Chevalier de vieillesse avancée. Idem.

Il insulte au lion terrible,
Du sangli-er au crin horrible
Il brave l'ivoire tranchant. N. ch. de vers.

Qu'un fier sangli-er dans sa rage
Des chiens, des filets se dégage,
L'acier tonne; il sçait l'arrêter. Ibid.

On voit par ces exemples quels sont les mots où nos Poëtes n'ont fait qu'une syllabe des lettres *ier*, & ceux où ils en ont fait deux. Dans le mot *hier* quelquefois elles en font deux, & quelquefois elles n'en font qu'une, mais alors la prononciation de ce mot est rude, puisque même dans la prose elle est plus longue qu'elle ne l'est alors dans les vers: ce qui les rend durs & désagréables.

Mais à propos hier au Parnasse
Des Sonnets Phebus se mêla. Sarasin.

Hier *j'étois chez des gens de vertu singuliére....*

Mais hi-er il m'aborde, & me serrant la main.
Despr.

Dans les verbes ces lettres *ier* font deux syllabes.

Ceux qui sans se fi-et à leur propre prudence.
Godeau.

Il faut bien une fois justifi-er sa haine. Racine.

C'est trop vous défi-er du pouvoir de vos charmes.
Corn.

. . . . *Il est une science*
D'étendre les liens de notre conscience,
Et de rectifier le mal de l'action. Mol.

Un bienfait perd sa grace à le trop publi-er;
Qui veut qu'on s'en souvienne, il le doit oubli-er.
Corn.

Nos Poëtes ne faisoient point autrefois cette exception: mais *ier* ne faisant qu'une seule syllabe dans ces mots est bien dur; par exemple,

Le sanglier que la meute entoure en clabaudant,
Fait un dégât pareil de son affreuse dent.
P. le Moine.

Il faut encore observer, qu'aux substantifs terminés en *ier*, on ne prononce point l'*r* finale; on prononce *quartié*, & non pas *quartier*. Pour les adjectifs, comme *fier*, *altier*, *entier*, on le prononce infailliblement. Mais on ne convient pas pour tous. Bien des gens prononcent *singulié*, *familié*, & même communément on dit *entié*, & non pas *singulier*, *familier*, *entier*. En général on doit prononcer l'*r*: mais l'adoucir selon qu'il choque l'oreille.

Iez, dans les verbes ne fait qu'une syllabe; Faisiez, alliez, &c. Il en faut excepter la seconde personne de l'indicatif, & de l'impératif des verbes de la premiére conjugaison, qui ont un *i* à la pénultiéme; en ce cas *iez* est de deux syllabes; Enviez, riez, &c. Il faut sur tout cela consulter l'oreille. En général, lorsque cet *i* est précédé d'une mute, & d'une liquide, & suivi d'un *e*, il faut faire *ier* ou *iez* de deux syllabes. Voyez Ménage & Segrais qui sont de cet avis.

Aminte, vous croyez ma fureur chimérique.
Des-Houl.

Et quoi que vous fassiez, les jeux & les appas
Marchent à votre suite, &c. Voit.

Que faisi-ez-vous au temps chaud?
Vous chanti-ez, j'en suis fort aise. La Font.

Je crains que satisfait d'avoir conquis un monde
Vous ne l'abandonni-ez. . . . . . . Racine.

Hélas! m'envi-ez-vous, dans l'état où je suis,
La triste liberté de pleurer mes ennuis? Racine.

Hé bien! ri-ez tout votre saou,
Je veux rire aussi comme un fou. Scar.

Alors vous devri-ez mourir de pure honte.
Moliére.

Vous perdri-ez le temps en discours superflus.
Fontenelle.

Ah! mon fils, à ce prix voudri-ez-vous regner?
Racine.

☞ JELOUCHTÉ, f. m. Nom propre d'un détroit que M. de Lisle a mis dans sa derniére carte du Chili. Les Mémoires Anglois sur lesquels il l'a placé, le mettent au sud du cap Frouvart. Frézier.

J E M.

JEM. Voyez JAM.

JEMEN, f. m. Nom d'une Province de l'Arabie, qui fait la troisiéme & la plus grande partie de ce vaste pays. Nous l'appellons l'Arabie heureuse. *Arabia felix*, à cause des drogues précieuses & aromatiques qu'elle produit.

produit. L'*Iémen* est une péninsule, qui a la mer Rouge à l'occident, l'Océan Indien au midi, le même Océan & le golfe Persique au levant, & au nord les autres parties de l'Arabie. D'Herbelot l'appelle *Jaman* ou *Jémen*, mais quoi qu'il en soit de la prononciation Arabe, nous disons toûjours *Iémen* en notre langue, quand nous nous servons de ce mot; car on dit plus ordinairement Arabie heureuse qu'*Iémen*. Quelques-uns écrivent *Yémen*, pour marquer la prononciation de l'*I*, comme une voyelle.

La mer d'*Iémen* est une partie de l'Océan, qui baigne la côte méridionale de l'*Iémen*.

Plusieurs Arabes ont écrit l'histoire de l'*Iémen*. D'Herbelot parle des principaux, *p.* 477.

JÉMINI. La terre de *Jémini*. *Terra Jemini*. C'étoit une petite contrée sur les confins des Tribus d'Éphraïm & de Benjamin, I. *des Rois*, XI. 4. Le P. Lubin conjecture que c'étoit une terre, un héritage de la famille de *Jémini*.

JEMPELÉ ou JEMPTERLAND. Nom propre d'une Province, de la Suéde, située entre l'Angermanie, la Médelpadie, l'Helsingie & la Norvége, dont elle dépendoit autrefois. *Jemptia*. Elle fut cédée à la Suéde l'an 1645. par le Traité de Bronsbroe. Elle peut avoir 40. lieues de long, & vingt de large. Ce n'est presque que montagnes: ses lieux principaux sont les bourgs de Ressungdt, de Lith & de Docre. Maty.

JEN.

IÉNA, IÉNE ou DESNE, s. f. Nom propre d'une ville de la Haute-Hongrie. *Iena*, *Desna*. Elle est vers les confins de la Transylvanie, à l'orient de Giela, au sud-est du Grand Waradin. *Iéne* est fortifiée à l'antique par une muraille flanquée de tours, & environnée d'un fossé; & elle est défendue par un château, dont les fortifications ne sont pas meilleures que celles de la ville.

IÉNA, IÉNE, s. f. Autre petite ville du Cercle de la Haute-Saxe. *Iena*. Elle est dans le Duché de Weimar en Thuringe, sur la riviére de Sala, au levant de Weimar, & au midi de Naumbourg. ☞ La ville d'*Iéne* est située au 51e degré deux minutes de latitude septentrionale. Son terroir est aride & sablonneux en quelques endroits, plus humide & plus gras en d'autres. Il est entrecoupé par diverses montagnes escarpées, & arrosé par la riviére de Sale, & par quantité de ruisseaux qui s'y jettent. Il est couvert de forêts de pins, qui rendent beaucoup de poix, d'où se forme l'encens de Thuringe, comme on l'a dit en son lieu. Voyez l'Oryctographie de Schut. *Iéne* est dans une vallée. *Iéne* a une Université, érigée par Jean-Fridéric, Électeur de Saxe, l'an 1538. & un fort beau château, qui est la résidence des Ducs de *Saxe-Iéna*. Maty.

IENDE, ou PAIENDE, s. m. Nom propre d'un grand lac de la Finlande, en Suéde. *Iendus*, ou *Pajendus Lacus*. Il est dans la Tavasthie, aux confins du Savolax & de la Carelie. Maty.

IENDO. Voyez YENDO.

JÉNEKOPING, ou JONEKOPING, s. m. Nom propre d'une ville de la Smalande, en Suéde. *Jenekopia*. Cette ville, qui est sur le bord méridional du lac Weter, est toute bâtie de bois, & elle n'est point environnée de murailles. Maty.

JENGAN, s. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Jenganum*. Elle est la huitiéme de la Province de Xansi, & elle a dix-huit autres villes sous sa jurisdiction, qui est un pays fort montagneux. Maty.

☞ JENGAPOUR, s. m. Ville de l'Indostan, dans les Etats du Grand Mogol, capitale d'une contrée du même nom, sur la riviére de Chaul; c'est la même que M. Baudrand appelle *Genupar*.

JENGOU, ou JANGOU, s. m. Nom propre d'homme. *Gengulphus*. Valois. *Not. Gall. p.* 223. *Gengou* seroit peut-être mieux, ou du moins *Jengou*. Valois & Paradin écrivent *Jangou*.

☞ JENGREURE, s. f. Vieux mot. Les génitoires.

☞ JENIN, s. m. Sot, idiot. C'est en ce sens qu'il est employé dans Coquillart. *Notes sur Marot*.

☞ JENISCÉA, ou JENISESKOI. *Jeniscea*. Ville forte & considérable de l'Empire Russien, dans la Tartarie, en Sibérie, sur la rive gauche de la riviére dont elle prend le nom, aux confins des Ostiaques, & des Tonguses.

JÉNISCEY, s. m. Nom propre d'une grande riviére de la grande Tartarie. *Jenijscia*. Elle a sa source au levant de l'Oby, coule entre cette riviére & celle de Léna, & se décharge dans l'Océan septentrional, après avoir baigné la ville qui porte son nom, & reçu la riviére d'Anagara, celle de Tungulka, & plusieurs autres. Son embouchure est presque toûjours embarrassée par les glaces, & son cours par plusieurs sauts qui la rendent inutile pour la navigation. Maty.

JÉNIZAR, s. m. Nom propre d'une petite ville, ou bourg de la Thessalie, en Gréce. *Jenizara*, anciennement *Phene*. Ce lieu est vers le golfe de Salonichi, entre la ville de Larissa & celle de Démétriade. Maty.

☞ JENIZER-ÉFENDI, s. m. Charge qui chez les Turcs, dans les Janissaires, revient à celle de Prévôt dans nos armées. Cet Officier n'a d'autre emploi que celui de Juge de la Compagnie. Il assigne certains jours aux soldats pour leur donner audience, & juger leurs différends. S'il arrive quelque chose d'important, il en fait le rapport à l'Aga, qui juge ensuite en dernier ressort.

JÉNIZZAR, s. m. Nom propre d'une ville de Gréce, située dans la Macédoine, environ à neuf lieues de la ville de Salonichi, vers l'orient méridional. *Jenizzaria*. Quelques Géographes croient qu'elle a été bâtie sur les ruines de l'ancienne *Pella*, lieu de la naissance d'Alexandre le Grand. Maty.

JENKOPING, s. m. Nom propre d'une ville de Suéde. *Jenecopia*. Elle est dans la Gothie orientale, sur les confins de la Gothie occidentale, à 16 lieues Suédoises de la côte de la mer Baltique.

☞ JENNE, adj. Vieux mot. Jeune. On a dit aussi *Joëne* dans le même sens.

IÉNOIS, oise, s. m. & f. Qui est d'Iéne. *Ienensis*.

Iénois, oise, s. m. & f. Nom de secte. *Ienensis*. Les *Iénois* sont une secte Luthérienne. Voyez Lindanus dans ses Doutes. Marcel. Apparemment que cette secte prit le nom de la ville où elle s'éleva, ou bien dans laquelle elle s'établit.

JÉNKOPING, s. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Jencopinga*. Elle est la cinquiéme de la Province de Fokien, & son territoire, qui est fort montagneux, renferme six autres villes. Maty.

JÉNUPAR, s. m. Nom propre d'une ville de l'Empire du Mogol, en Asie. *Jenupara*. Elle est sur la riviére de Caul, entre les villes de Delly & de Labor, & elle est capitale du Royaume de *Jénupar*, qui est borné par ceux de Pengab, de Delly & d'Hendowns. Maty.

JEN-YCERILER AGHASI, s. m. Terme de Relation. Chef, ou Commandant Général, Colonel Général des Janissaires. *Legionis apud Turcas prætorianæ præfectus: Janissariorum Dux*. Nous disons communément dans notre langue l'Aga des Janissaires. C'est l'usage, il est mieux de le suivre que de dire *Jen-Ycerler Agasi*; car c'est ainsi qu'il faut dire, plûtôt que *Janissar Agasi*, avec Moréri. Voyez Méninsky.

JEP.

JEPHLETI, s. m. Nom propre de lieu. *Jephleti*. Ce lieu étoit de la Tribu d'Éphraïm & sur ses confins, du côté de l'occident. *Jos.* XVI. 3. Saci le nomme *Jéphlet*, parce qu'il a pris Jephleti dans la Vulgate pour un génitif. Il s'est trompé, il y a יפלטי dans le Texte Hébreu. Quelques-uns croient pourtant que ce nom vient de Jephlat, un des descendans d'Aser, dont il est parlé, 1. *Paral.* VII. 33. Les Septante l'appellent *Aptalim*.

JEPHTA, s. m. Nom propre d'une ville de la Terre-Sainte. *Jephta*. Elle étoit dans la Tribu de Juda. *Jos.* XV. 43.

JEPHTAHEL, s. m. Nom propre d'une vallée & d'un Torrent de la Terre-Sainte. *Jephtahel*. Ce torrent séparoit les Tribus d'Aser & de Zabulon.

JEQ.

JÉQUITINGUACU, s. m. Arbre du Bresil qui porte un

un fruit semblable à une fraise, dans lequel au lieu de semence, est enfermée une féve dure, ronde, noire, reluisante comme du jais. On en fait des chapelets. Elle a l'écorce fort amère, & nettoie mieux que ne pourroit faire le meilleur savon.

JER.

JÉRAMÉEL, s. m. Nom propre d'homme & de contrée. *Jerameel. Jéraméel* fut fils d'Esron, de la Tribu de Juda. I. *Paral. II. 6.* La contrée que ses descendans eurent en partage porta son nom. I. *Liv. des Rois, XXVI.* 10. & *XXX.* 29.

JERBEY ou IREBEY, s. m. Nom propre de lieu. *Jerbeia, Arbeia.* C'étoit anciennement une petite ville de la grande Bretagne, maintenant ce n'est qu'un village, situé dans le Comté de Cumberland, à cinq lieues de la ville de Carlile, vers le couchant méridional. Maty.

JERCON, s. m. C'est, selon quelques-uns, le nom propre d'une ville de la Terre-Sainte, que la Vulgate appelle *Méjarcon.* Voyez ce mot.

☞ IÉRE, s. f. Nom d'une riviére que quelques-uns appellent *Jéves*, mais mal. *Eara*, & non pas *Iera*, comme dit le P. Fournier. C'est une riviére du pays de Caux, en Normandie. L'*Iére*, ou la riviére d'*Iére* a sa source près d'Aubermesnil. Elle passe à Foucarmont, à Aunoy, à Betencourt, à Pierre-Pont, à Grandcourt, à la Piévre, à Val-le-Roy, à Sept-meules, à Tilly, à Auberville, à S. Soupli, & à Criel, & deux lieues au-dessous elle se jette dans la mer. Valois, *Notit. Gall.*

☞ JÉRÉMIADE, s. f. Ton plaintif, de la nature de celui de Jérémie dans ses Lamentations.

Il faut finir cette Jérémiade. Abbé de Choisy.

Rondon dit à Euphémon dans la nouvelle Comédie de l'Enfant prodigue,

Voilà-t-il pas de vos Jérémiades,
De vos regrets, de vos complaintes fades?

JÉRÉMIE, s. m. Nom propre d'un Prophéte du peuple de Dieu. *Jeremias.* Il étoit fils d'un Prêtre nommé Helcias. *Jer. L.* 1. Il commença tout jeune à prophétiser, la douziéme année du regne de Josias, Roi de Juda, 564. ans avant Jésus-Christ. Après la destruction de Jérusalem il se retira en Égypte, & fut, dit-on, lapidé à Taphnis. Nous avons deux Livres de lui, sa Prophétie & ses Lamentations, qui néanmoins dans le Canon ne passent que pour un seul Livre. On lit aux Ténébres les Lamentations du Prophéte *Jérémie.*

On dit populairement d'un homme qui pleure toûjours, qui se plaint toûjours, qui prévoit toûjours des malheurs, ou qui pleure ceux qui sont passés, que c'est un *Jérémie*; parce que ce Prophéte prédit les malheurs de Jérusalem, & ensuite les déplora de la maniére la plus pathétique dans ses Lamentations. Faire le *Jérémie*, c'est annoncer, prédire quelque malheur.

A m'entendre prêcher d'un ton de Jérémie,
Qu'il n'est aucun plaisir sur la fin de sa vie,
Que celui d'avoir bien vécu. Pavillon.

Jérémie, se dit aussi de la Prophétie de ce Prophéte, du Livre canonique de l'Écriture qui la contient. On lit en *Jérémie.* Ce passage est tiré de *Jérémie.* Ghislerius a fait une chaîne sur *Jérémie*, qui a été imprimée en trois volumes *in-fol.* en 1623. à Lyon. Nous avons un Commentaire de Maldonat sur *Jérémie.*

☞ JÉRÉPÉMONGA, s. m. Serpent marin du Bresil, qui se tient souvent sous l'eau sans faire aucun mouvement. Tous les animaux qui le touchent, se collent si fortement à sa peau, qu'à peine les en peut-on arracher. Il en fait sa nourriture. Il sort quelquefois de la mer sur le rivage, où il s'entortille. S'il arrive que quelqu'un y porte la main pour le prendre, elle s'y attache; & s'il en approche l'autre, croyant s'en débarrasser, elle y demeure pareillement attachée. Alors ce serpent s'étend de sa longueur, & retournant dans la mer, emporte sa proie, dont il se repait.

JÉRICHO, s. m. Prononcez *Jériko.* Nom propre d'une ville ancienne & considérable du pays de Chanaan. *Jericho, Hiericho, Hiericus.* Elle étoit dans la Tribu de Benjamin. *Jos.* XVIII. 21. à cinq lieues du Jourdain, & à neuf de la ville de Jérusalem. Cette ville fut prise miraculeusement par Josué, qui la ruina, & prononça des imprécations contre celui qui la rebâtiroit, lesquelles tombérent sur Hiel qui viola cette défense. *Jos.* VI. 16. XX. 25 III. *Rois,* XVI. 34. Hérode le Grand fit bâtir près de cette ville un château extrêmement fort, qu'il nomma Cyprus, pour honorer la mémoire de sa mere, qui portoit ce nom. Jésus-Christ y guérit un aveugle, & y convertit Zachée le Publicain. Elle fut Épiscopale du temps des Croisades, maintenant ce n'est qu'un village nommé Rihha, & habité par des Arabes. Joséphe l'appelle encore Gza, & le Géographe appellé communément *Nubiensis* l'appelle *Eriha.*

Jéricho est célébre dans l'Antiquité par la beauté de ses palmiers, qui la firent appeller la ville des Palmiers. *Deut.* XXXIV. 3. & par ses jardins de baume. Il paroît aussi par l'Ecclésiastique, XXIV. 18. qu'il y venoit des roses en abondance, & l'on dit qu'encore aujourd'hui la campagne en est pleine au printemps. Elle étoit près des limites de la Tribu de Benjamin, du côté que celles du septentrion touchoient celles de l'occident. Joséphe dit qu'elle étoit à soixante stades du Jourdain, ce qui ne fait que deux lieues & demie, vingt-quatre stades étant pris pour une lieue; que son territoire étoit le plus fertile de la Judée; que c'étoit un des onze gouvernemens de la Judée; qu'il y avoit un hippodrome dans la ville; qu'elle étoit dans une plaine, mais dominée par une montagne toute nue & stérile, qui s'étendoit au nord jusqu'à Scythopolis, & au midi jusqu'à la mer Morte; que ses environs étoient arrosés par une fontaine fort abondante; qu'elle étoit à cent cinquante stades de Jérusalem, ce qui fait six lieues & un quart, en donnant cent vingt-cinq de nos pas au stade. S. Epiphane dit qu'elle avoit plus de vingt stades de tour. Il en faudroit vingt-quatre pour une lieue. Voyez M. Réland, *Palest. T. II. p.* 829. *& suiv.*

☞ JÉRICON, ou JERCON, ou plutôt JARKON, s. m. Ville de la Palestine, dans la Tribu de Dan.

JÉRIMOTH, s. m. Nom propre d'une ville de la Terre-Sainte. *Jerimoth.* C'étoit sous les Chananéens une ville Royale, elle fut donnée à la Tribu de Juda; elle étoit à quatre milles d'Eleuthéropolis. C'est *Jérimoth* que le 1. *L. des Rois,* XXX. 30. appelle Arama, Esdras, *L.* 1. *C. XI. v.* 29 *Jérimuth*, aussi-bien que les Septante, *Jos.* X. & *Jérimuth*, *Jos.* XV. 35.

JERNE ou JERNIE, s. m. Nom propre qui se donnoit autrefois à l'Irlande, & d'où quelques-uns prétendent que s'est fait celui d'Hibernie. *Jerne, Jernia.* Quelques-uns tirent ce nom du Grec Ἄορνος, *Averna*, c'est-à-dire, qui n'a point d'oiseaux; parce qu'elle est pleine de lacs, lesquels, disent-ils, engloutissent les animaux & les font passer à l'Averne. D'autres le tirent d'ἀτέρος, *infructueuse*, de ἔρνος, *plante.* Cambden le tire de *Erin*, nom Irlandois, qui signifie l'occident. Orphée dans ses Argonautes, l'appelle l'île Jernide; & Claudien, *de Consul. Honorii Carm. VIII. v.* 33. *glacialis Ierne.*

JÉRÔME, s. m. Nom propre d'homme. *Hieronymus.* S. *Jérôme*, fils d'Eusébe, étoit Dalmate, originaire de la ville de Streïdon, située sur les confins de la Dalmatie & de la Pannonie. S. *Jérôme* est un Docteur de l'Église. Le Grammairien Donat, connu par ses Commentaires sur Térence & sur Virgile, fut maître de S. *Jérôme.* S. *Jérôme* étant passé dans la Palestine y apprit d'un Juif l'Hébreu & le Chaldéen, & se donna tout entier à l'étude de l'Écriture-Sainte. S. *Jérôme* étant revenu à Rome l'an 382. fut Secrétaire du Pape Damase. S. *Jérôme* eut de grands démêlés avec Ruffin, & quelques-uns avec S. Augustin. La traduction de l'Écriture que nous appellons Vulgate, que le Concile de Trente a déclaré authentique, est l'ouvrage de S. *Jérôme*, aux Pseaumes près, qui

qui sont l'ancienne version Vulgate appellée Italique, & faite sur le Grec. S. *Jérôme* traduisit de nouveau l'Ancien Testament sur l'Hébreu, & sur le Grec les livres que l'on n'a point en Hébreu. Quant au Nouveau Testament, il ne fit que retoucher & corriger l'ancienne version. Nous avons eu jusqu'ici trois éditions des Ouvrages de S. *Jérôme*. Erasme les donna en 1516. 1526. 1553. 1580. Marianus Victorius à Rome en 1566. & 1572. On les a imprimés à Anvers en 1578. à Cologne en 1616. à Paris en 1533. 1546. 1579. 1602. & 1623. & à Francfort en 1684. La dernière édition s'est faite à Paris par les soins du P. Martianay. Le premier tome, qui n'est autre chose que la version de l'Écriture faite par S. *Jérôme*, parut en 1693. & le dernier en 1706.

☞ *Le sévère Docteur, rigoureux solitaire,*
Qui depuis tant de temps, par tant d'écrits divers,
Enfermé dans sa grotte, éclairoit l'univers,
Jérôme, *vieux alors*, *ranima son courage.*
RACINE le fils.

On écrivoit autrefois *Hiérôme*, & quelques-uns le font encore; mais l'usage est pour *Jérôme*. Au reste, de quelque manière qu'on écrive, il faut prononcer *Jérôme*. On se moqueroit aujourd'hui d'un Prédicateur qui diroit Sain-tiérôme. Ce nom demande pourtant une *h*, selon son origine; car il vient de ἱερὸς, saint, sacré, & ὄνομα, nom; de sorte que *Jérôme* signifie, Qui a un nom sacré; mais l'usage est le maître de l'orthographe comme de la prononciation.

JÉRONYMITE ou HIÉRONYMITE. Car on écrit & on prononce l'un & l'autre. Hermite de S. Jérôme. Nom d'un Ordre Religieux. *Hieronymita*, *Hieronymianus Monachus*, *Eremita à S. Hieronymo dictus*. Il y a quatre Ordres d'Hermites de S. Jérôme tous différens, les *Jéronymites* d'Espagne, les Hermites de S. Jérôme de l'Observance ou de Lombardie, les Hermites de S. Jérôme de la Congrégation du Bienheureux Pierre de Pise, & ceux de la Congrégation de Fiésoli.

Les Hermites de S. Jérôme d'Espagne, appellés plus communément *Jéronymites*, doivent leur naissance au Tiers Ordre de S. François, dont les premiers *Jéronymites* étoient membres, & disciples du Bienheureux Thomas de Sienne, ou Thomasuccio, Profès de cet Ordre. Grégoire XI. approuva cet Ordre sous le nom de S. Jérôme, qu'ils avoient choisi pour leur protecteur, & leur modèle; & leur donna les constitutions du Couvent de Sainte Marie du Sépulcre, avec la régle de S. Augustin, & pour habit une tunique de drap blanc, un scapulaire de couleur tannée, un petit capuce, & un manteau de même couleur, le tout de couleur naturelle & sans teinture, & d'un prix vil. Les *Jéronymites* ont le Couvent de S. Laurent de l'Escurial, où les Rois d'Espagne ont leur sépulture. Il y a une histoire Espagnole de cet Ordre commencée par Joseph de Siguença & Francisco de los Santos, & continuée par Hermengilde de S. Paul.

Il y a aussi en Espagne des Religieuses *Jéronymites* ou Hermites de S. Jérôme. Leur Fondatrice fut une sainte fille nommée Marie Garcias, vers la fin du XV[e] siécle. Elle acheta à Tolède une grande maison, s'y retira avec quelques compagnes; elles y prirent l'habit des Religieux *Jéronymites*, une robe blanche, & un scapulaire de couleur tannée, & élurent Marie Garcias pour Supérieure. Tel fut le commencement du célébre Monastère de S. Paul de Tolède, & de l'Ordre des Religieuses *Jéronymites*. Elles ne firent pourtant des vœux que long-temps après. Sixte IV. en permettant en 1473. la fondation de leur second monastère, les mit sous la jurisdiction des Religieux *Jéronymites*, & leur donna les Constitutions d'un monastère de Sainte Marthe de Cordoue; mais Léon X. les en dispensa en 1514. & leur ordonna de prendre celles de l'Ordre de Saint Jérôme. P. HÉLYOT. *P. III. C.* 59.

Les Hermites de Saint JÉRÔME DE L'OBSERVANCE, ou de Lombardie, ont pour Fondateur Loup d'Olmédo, c'est un bourg du Diocèse d'Avila en Espagne, où il naquit l'an 1370. En 1424. étant venu à Rome, Martin V. lui accorda par une Bulle la permission de fonder une Congrégation, sous le titre de Moines Hermites de saint Jérôme dans les montagnes de Cazalla, au Diocèse de Séville, l'en établissant Général. Il y a dans cet Ordre, outre les Freres Convers, des Freres Commis & des Donnés. Leurs Constitutions furent approuvées par Paul V. l'an 1611. Leur habit consiste en une tunique blanche, une ceinture de cuir, un scapulaire de couleur tannée, auquel est attaché un petit capuce, dont ils ne se couvrent point la tête; car lorsqu'ils n'ont que la robe & le scapulaire, ils ont un bonnet quarré; mais lorsqu'ils sont au Chœur, ils mettent par-dessus la robe une coule de couleur tannée, excepté à Sexte, à None & à Complies. Ils la portent aussi quand ils sortent en ville. Au lieu de coule les Freres Convers ont un manteau. Les Freres Commis ont une tunique de couleur tannée, & un manteau de même; les Donnés, ou Oblats, qui sont dans les Monastères, une petite tunique de couleur tannée qui ne descend que jusqu'aux genoux; hors des Monastères ils ont l'habit séculier. Cette Congrégation, pour armes, porte d'azur à des nues en chef, un bras issant du côté gauche de l'écu, en partie revêtu d'une manche de couleur tannée, tenant à la main une pierre, une croix de bois brochant sur le tout, & un lien couché au pied de la croix sur une terrasse de Sinople, l'écu timbré d'un chapeau de Cardinal. P. HÉLYOT.

Le B. Pierre Gambacorti, né à Pise le 16 Février 1355. fonda la troisiéme Congrégation des *Jéronymites* vers l'an 1375, ou 1377. Ils ne firent que des vœux simples jusqu'en 1568. que Pie V. leur ordonna d'en faire de solennels. Ils ont des maisons en Italie, dans le Tirol & la Bavière. L'habillement de ceux d'Italie consiste en une robe & un capuce de couleur tannée, une ceinture de cuir, la mozette du capuce étant en pointe par derrière, & descendant jusqu'à la ceinture. Ils ne se couvrent point la tête du capuce, ils ont un bonnet quarré dans la maison; quand ils sortent ils mettent une chape plissée par le haut, & qui a un collet assez élevé, & portent un chapeau noir. Leurs armes sont d'azur à six petites montagnes surmontées d'une croix, le tout d'or, & accompagné de quatre étoiles aussi d'or, l'écu timbré d'une couronne. Voyez les Bollandistes au 17 de Juin, & le P. Hélyot, *T. IV. c.* 1. Deux ou trois autres Congrégations ont été unies à celle du B. Pierre de Pise.

La quatriéme Congrégation des *Jéronymites*, dite des Hermites de Saint Jérôme de Fiésoli, commença l'an 1360. que le B. Charles de Montégranéli de la famille des Comtes de Montégranéli, se retira dans la solitude, & s'établit d'abord à Vérone. Elle fut approuvée par Innocent VII. l'an 1406, sous une régle & des Constitutions dites de S. Jérôme, apparemment parce qu'elles étoient tirées des écrits de ce Pere, & confirmées par Grégoire XII. mais Eugène IV. en 1441. leur donna la régle de S. Augustin. Comme le Fondateur étoit du Tiers Ordre de S. François, il en garda l'habit. En 1460. Pie II. permit de le quitter à ceux qui voudroient. D'autres le voulurent garder, ce qui fit deux Congrégations qui se réunirent ensuite. Une tunique grise ceinte d'une ceinture de cuir, un capuce attaché à une grande mozette, & une chape plissée par le cou, & grise aussi, fut l'habit nouveau qu'ils prirent. Ils avoient des sandales de bois, qu'ils quittérent vers la fin du seiziéme siécle. Clément IX. supprima cet Ordre en 1668. Voyez le P. Hélyot, T. *IV. c.* 3.

Les Jésuates s'appellent aussi Jésuates de S. *Jérôme*. Voyez JÉSUATES.

JÉRON, s. m. Nom propre d'un ancien lieu de Bithynie, dans l'Asie mineure. *Jerona*, *Jovis Urii Fanum*. Maintenant c'est une petite forteresse de la Natolie, située sur le détroit de Constantinople, près de la ville de Scutari.

JÉRON, s. m. Nom propre d'une ville de la Tribu de Nephthali dans la Terre-Sainte. *Jeron. Jos. XIX.* 38. C'étoit une ville puissante, qui s'appelle aussi quelquefois *Giron*, de l'Hébreu יראון, *Iron*.

JÉRON ROMÉLIAS. Nom propre d'un bourg de la Turquie, en Europe. *Jerona Romelia*, anciennement, Po-

Polychnium Il est dans la Romanie, près de la ville de Constantinople. Maty.

JÉROPHORE, ou **JEROPHORE**, f. m. Qui porte les choses sacrées, qui a la charge de les porter, qui est destiné à cela. *Ierophorus*. C'étoit un office chez les Grecs. C'étoient ceux qui dans les cérémonies de religion portoient les statues des Dieux, & autres choses sacrées. On donna un jour à M. Gronovius une statue qui représentoit un de ces Paysans de Saxe, qui tirent des métaux de la terre, & qui les portent dans les villes. Il prit cette statue pour une antique respectable, il prétendit que c'étoit un Prêtre des anciens Germains; qui portoit le vaisseau d'Isis, & du nombre de ceux que les Grecs appelloient *Jérophores*. C'est ce qui l'engagea à en donner la description dans son Trésor des Antiquités Grecques.

JÉROPHYLAX, ou **JÉROPHYLAX**, f. m. Nom d'Office dans l'Église Grecque. *Hierophylax*. Ce nom signifie Garde des choses sacrées. L'*Jérophylax* étoit chez les Grecs ce qu'est le Sacristain chez nous.

JÉROSCOPIE, ou **JÉROSCOPIE**, f. f. Inspection des choses sacrées. Divination par l'inspection des choses qu'on offroit aux Dieux, des victimes, de leurs entrailles, &c. *Hieroscopia*. C'est l'art des Aruspices.

JÉROSLAW, Voyez **JAROSLAW**, C'est ainsi que nous prononçons.

JEROVILIA, ou **ANFILOCA**, f. f Nom d'une ville de Gréce. *Argos Amphilochium*, *Amphilochia*. Elle est dans l'Epire sur l'Aspri, au levant de la ville de Larta. *Jérovilia* est assez grande, & conserve plusieurs vestiges de son antiquité. Maty.

IERRE, f. f. ou, selon quelques-uns, **YER**, f. m. Nom propre d'une petite riviére de France. *Ierra*, *Edera*. Elle coule dans la Brie, où elle a sa source, & se décharge dans la Seine, à Ville-neuve-S. George, environ à quatre lieues au-dessus de Paris. Valois, *Not. Gall. p.* 185.

☞ Ierre. Autre riviére dans le Dunois, contrée de France. *Edera*. Elle passe à Fontaines, à S. Hilaire, & se jette dans le Loir. Valois, *au même endroit*. Il écrit *Yerre*.

JERSER, v. n. Voyez **GERSER**.

JERSEY, Voyez **GERSEY**.

JERVENLAND, f. m. ou **JERVENLANDE**, f. f. Nom propre d'un petit pays de l'Estonie, partie de la Livonie. *Jervolandia*, *Jervia*. Il n'a rien de considérable que Witenstein, qui en est la capitale. Maty.

☞ **JÉRUN-CROCHEN**, f. m. Monnoie qui se fabrique dans les États du Grand-Seigneur, & qui y a cours pour un demi-ducat.

JÉRUSALEM, f. f. Nom propre d'une ancienne ville, autrefois de la Terre-Sainte. *Hierosolyma*, *Jerusalem*, *Jerosolyma*, *Solyma*. Elle est capitale de la Palestine, située vers le milieu de ce pays, à huit lieues de Jaffa, & de la mer Méditerranée, & à dix de la mer Morte. On croit que cette ville est la Salem, dont Melchisédech étoit Roi; ainsi elle seroit une des plus anciennes villes du monde. Joséphe dit qu'elle fut bâtie par Melchisédech. M. Réland n'en convient pas. Il avoue cependant qu'au Pseaume LXXVI. 3. le texte Hébreu l'appelle *Salem*, mais il prétend que c'est le nom *Jérusalem*, abbrégé, de même que les Poëtes Latins ont dit *Solyma* pour *Hierosolyma*. Elle s'appella Jébus sous les Chananéens, du nom de Jébus fils de Chanaan. *Genes. X.* 16. *Josué*, *XV.* 63. *XVIII.* 28. Josué l'ayant prise, l'assigna à la Tribu de Benjamin. C'est pourtant une question de sçavoir si *Jérusalem* étoit de la Tribu de Benjamin, ou de celle de Juda. Dans quelques endroits de l'Écriture il est dit qu'elle étoit de la premiére, & en d'autres elle est donnée à la seconde. C'est qu'elle étoit aux confins de l'une & de l'autre, partie sur l'une, partie sur l'autre. C'est ainsi que nous avons des villes de deux Provinces, ou de deux Diocèses. Voyez M. Réland, *Palest. T. II. p.* 839. & *suiv.* où il traite cette question fort exactement. Quoi qu'il en soit, David en ayant pris la forteresse, que les Jébuséens tenoient encore, il en fit la capitale de toute la Terre-Sainte, & elle fut le siége de tous ses successeurs Rois de Juda. Salomon y fit bâtir un magnifique temple, qui méritoit d'avoir rang entre les merveilles du monde, & qui étoit le siége de la Religion des Juifs. Elle fut une des plus grandes, des plus magnifiques, des plus fortes & des plus peuplées villes de tout l'Orient; mais elle souffrit aussi divers malheurs, & fut deux fois entiérement ruinée; premiérement par Nabuchodonosor Roi de Babylone, sous le regne de Sédécias. Ayant été rebâtie par permission de Cyrus Roi de Perse, & par les soins de Zorobabel & de Néhémie, elle fut détruite une seconde fois par Tite fils de l'Empereur Vespasien l'an soixante-dix de Jesus-Christ. L'Empereur Hadrien la fit bâtir l'an 132. Comme il s'appelloit Ælius, il lui donna le nom d'*Ælia*, qu'elle a souvent dans les anciens Géographes, & que les Arabes lui donnent encore. On y joignit le surnom de *Capitolina*, parce qu'il avoit fait mettre une statue de Jupiter Capitolin à l'endroit où étoit le temple; Constantin le Grand s'étant fait Chrétien, la répara & l'embellit. Il y fit bâtir le magnifique temple de S. Sauveur près du Sépulcre de Jesus-Christ. Elle reprit sous lui son ancien nom, & fut ensuite honorée de la dignité Patriarchale. Cette ville tomba depuis entre les mains des Mahométans. Godefroy de Bouillon la prit aux Sarrazins l'an 1099. & il en fit le siége du Royaume de *Jérusalem*; mais Saladin la reprit l'an 1187. & elle est demeurée depuis ce temps-là au pouvoir des Infidéles. Les Turcs la nomment aujourd'hui *Elkods*, ou *Elkodes*, c'est-à-dire, la Ville-Sainte. Elle est aujourd'hui de médiocre grandeur, siége d'un Sangiac & d'un Cadiz. Elle est habitée par des Turcs, des Arabes, des Juifs, & des Chrétiens Grecs-Schismatiques. L'Ordre de Saint François y tient le Saint Sépulcre, & l'Église de Saint Sauveur.

Jérusalem n'a pas toûjours été de même grandeur. Lorsque Tite la prit elle avoit trente-trois stades de tour, à ce que dit Joséphe, *de Bello*, *Lib. VI. cap.* 6. Cela ne fait que deux lieues moins un quart. Quelques-uns veulent que Joséphe n'ait point parlé de toute l'enceinte de la ville. M. Réland les a réfutés. Il y avoit quatre montagnes renfermées dans *Jérusalem*, Sion, Acra, Moria & Bézétha. Réland, *T. II. p.* 850. & *suiv.* On y en ajoûte une cinquiéme nommée Ophel; M. Réland doute si l'on a raison, & son doute est fondé sur ce qu'Ophel ne signifie pas toûjours une colline.

Quelques-uns, comme Eusébe, ont tiré ce nom du Grec ἱερὸς, sacré, & Σαλωμὼν, Salomon, de sorte que *Hierusalem* soit la même chose que ἱερὸν Σαλωμῶνος, Temple de Salomon; mais elle s'appelloit *Jérusalem* avant que Salomon fût au monde. Dans Josué, X. 1. il est fait mention d'Adonisedek Roi de *Jérusalem*. On trouve encore ce nom plusieurs autres fois, aussi bien que dans le Livre des Juges & dans les deux premiers Livres des Rois. Quand ce seroit des prolepses, il est toûjours certain que sous David & avant le temple de Salomon, elle n'avoit que le nom de *Jérusalem*. D'ailleurs, les Hébreux ont-ils pû donner un nom Grec à cette ville? D'autres le tirent de ראה, *raah*, voir, & שלם, *schalem*, paix, & veulent qu'il signifie *vision de paix*. D'autres de ירא, *jara*, craindre, *Jérusalem*, craignez Salem: c'étoit une place si forte qu'elle devoit faire craindre ses ennemis; ou bien si sainte, qu'elle devoit imprimer une crainte respectueuse en la voyant; car ירא, signifie une crainte respectueuse. D'autres prennent *schalem* dans le sens de *parfait*, & *Jérusalem* pour *vision parfaite*, ou *crainte parfaite*.

M. Réland rejette toutes ces étymologies, & prétend que ce mot vient de ירש, *Jarasch*, qui veut dire *posséder à titre d'héritage*, ou *par succession*, & de שלם, paix. Ainsi *Jérusalem* est la même chose que *Possession héréditaire de paix*, *héritage de paix*. Nom, dit-il, qui lui convient parfaitement, puisque David l'ayant prise sur les Jébuséens, Salomon y ayant ensuite bâti le temple, & la paix générale ayant été donnée non seulement aux habitans de cette ville, mais encore à toute la Terre-Sainte, & *Jérusalem* étant devenue le siége des Rois, elle fut véritablement une possession, un héritage de paix. Mais est-il bien sûr qu'elle n'eût point des auparavant le nom de *Jérusalem*?

En Hébreu, elle s'appelle *Jérusalem*, & *Jéruschalaim*. On dit communément, comme Sextinus Amama, Hottinger, & beaucoup d'autres, que le second est la forme du duel, & qu'on la prit parce que cette ville étoit divisée en deux parties, la ville haute & la ville basse. M. Réland réfute solidement ce sentiment, parce qu'on ne peut trouver que cette division de deux villes soit aussi ancienne que le nom *Jéruschalaim*; mais surtout parce qu'une terminaison de duel n'est pas toujours la marque de division dans la chose signifiée; & que שלים, *schalaim*, n'est point le duel de שלם, *schalem*. Le P. Souciet, Jésuite, dans sa Dissertation sur les Médailles Hébraïques (car ces deux noms se trouvent aussi sur ces médailles) avoit déja rejetté cette distinction. Il aime beaucoup mieux dire avec Gousset, que c'est une ponctuation nouvelle & défectueuse, que ירושלם, ne diffère de ירושלים, que comme une diction pleine, d'une qui est défectueuse, que le י ne signifie autre chose qu'un tsiré, que les Septante, les Apôtres, & l'Auteur de la Vulgate ont toujours lû *Jérusalem*; & qu'il paroît par-là que la prononciation nouvelle n'étoit point encore introduite de leur temps. Voyez cette *Dissert. p.* 40.

Le Royaume de *Jérusalem*. *Hierosolymitanum Regnum*. C'est un Royaume que les Chrétiens occidentaux formérent dans l'Asie, au temps des Croisades. Il fut fondé l'an 1099. par Godefroy de Bouillon, qui prit la ville de *Jérusalem*, & qui en fut le premier Roi. Il renfermoit le Royaume propre de *Jérusalem*, qu'on appella la Terre-Sainte, & qui comprenoit la Palestine & la Phénicie, avec les Comtés de Tripoli & d'Edesse, & la Principauté d'Antioche, qui en étoient des fiefs. Ce Royaume fut ruiné l'an 1187. par Saladin, qui prit la ville de *Jérusalem*. Les Chrétiens d'Occident conservérent encore quelques places dans la Palestine, & le titre de Roi de *Jérusalem*, pendant quelque temps. Voyez l'histoire des Croisades par Maimbourg. ☞ Le Royaume de *Jérusalem* commençoit au fleuve Adonis, aujourd'hui Thaneras; & il étendit bientôt ses frontières jusqu'au désert qui sépare la Palestine de l'Égypte. Vertot, *Hist. de Malt. L. I. p.* 64.

Jérusalem. Ce mot pris figurément signifie quelquefois l'Eglise. On dira de *Jérusalem*, mille & mille serviteurs de Dieu y sont nés Port-R.

Il signifie aussi quelquefois le Ciel, le Paradis. La *Jérusalem* d'enhaut, la sainte *Jérusalem*.

La *Jérusalem* Céleste, ou la Céleste *Jérusalem*. Cette expression en ce sens vient de Saint Jean, qui dans son Apocalypse, *chap.* XXI. fait la description du Paradis sous l'idée d'une ville qu'il appelle la *Nouvelle Jérusalem*.

Jérusalem, en termes de spiritualité, est opposée au monde & aux mondains signifiés par l'Egypte, & se prend pour l'Assemblée, le parti des gens de bien & des spirituels. Le Pere (François de Borgia) regrettoit extrêmement le temps que ces sortes de gens lui faisoient perdre (dans leurs visites) & il avoit coutume de dire avec beaucoup de douleur: Ah! qu'il y a peu de gens entre ceux qui nous recherchent, qui viennent de *Jérusalem*, mais qu'il y en a au contraire qui viennent d'Egypte! En quoi il faisoit allusion à ce que Palladius rapporte de Saint Antoine, qui demandoit ordinairement au sortir de ses longues oraisons, à son disciple Macaire, lorsque quelques personnes étoient venues pour lui parler, si c'étoient des gens venus de *Jérusalem*, ou d'Égypte; marquant par les uns ceux qui n'avoient dans leurs visites que des intérêts humains & des prétentions temporelles: & par les autres, ceux qui comme des citoyens de la *Jérusalem* céleste, n'avoient en vûe que des biens solides & éternels. P. Verjus.

Jérusalem, f. f. Nom d'une espéce de pomme bonne à manger, soit crue, soit cuite, mais qui n'est pas des meilleures, quoiqu'elle ne soit pas mauvaise. *Pomum. Jerosolymitanum*, ou *dictum Jerusalem*. Les *Jérusalem* sont presque rouges partout, ont la chair ferme & de peu de goût quoiqu'assez sucrée, & n'ayant rien de la mauvaise odeur qui suit la plûpart des pommes, elles se gardent longtemps. La Quint.

JES.

JÉSANA, f. f. Nom propre d'une ville de la Terre-Sainte. *Jesana*. Elle étoit du Royaume d'Israël, soûmise à Jéroboam. *II. Paral. XIII.* 19. C'est tout ce qu'on en sçait. Le P. Lubin croit qu'elle étoit dans la Tribu d'Ephraïm. M. Réland croit très-vraisemblablement que c'est la Jéthaba de Saint Jérôme, & qu'il faut corriger *Jésana*; parce qu'il l'interpréte ville ancienne, & qu'en effet *Jésana* signifie vieille, ancienne. Joséphe dit *Isana*.

JESCHUA, ou *Jésua*, f. m. Nom propre d'homme. *Jeschua, Jesua, Jesus*. C'est le nom de Jesus prononcé à la maniére des Hébreux. On le dit ainsi des Rabbins qui portent ce nom. R. *Jésua*, le Lévite, Juif Espagnol qui vivoit dans le XV^e. siécle, est l'Auteur du Livre intitulé, *Halichot Olam*, Les Chemins de l'Éternité; ou éternels; c'est une clef du Thalmud: Constantin l'Empereur l'imprima en 1634. avec une Dissertation préliminaire & une traduction Latine. On l'a depuis imprimé à Hanovre avec d'autres Traités semblables, sous le titre de *Clavis Thalmudica Maxima*.

JÉSI, f. m. Nom propre d'une ville de l'Etat de l'Eglise en Italie. *Æsium*, *Æsis*. Elle est sur le Fiumésino, dans la Marche d'Ancone, au sud-ouest de la ville de ce nom *Jési* n'est pas fort grand; mais il a un Evêché, qui est suffragant du Pape.

JÉSIDÉEN, enne. Voyez JÉZIDE.

JÉSILBASCH, f. m. Terme de la Relation. Tête verte. C'est le nom que les Persans donnent aux Turcs, parce que leurs Emirs portent le turban verd.

Ce mot vient de *jeschil*, qui signifie verd, & *basch*, tête.

☞ JÉSIMA, f. f. Petite isle d'Asie, l'une des isles du Japon.

JÉSIMON, f. m. Nom propre d'une ville dont il est parlé au *I. L. des Rois*, XXIII. 24. *Jesimon*. Elle étoit dans le désert de Maon, *I. des Rois*, *XXIII*. 24. Le P. Lubin en conclut qu'elle étoit dans la Tribu de Juda. M. Réland ajoute qu'Eusébe la place à dix milles de Jéricho.

JÉSOLO, f. m. Nom que portent les ruines de l'ancienne *Equilium*, ou *Æquilium*, ville épiscopale de l'Italie, qui fut détruite par les Huns. *Jesolum*. Elles sont dans la Marche Trévisane, à cinq lieues de Venise du côté du nord, & à une de Citta-nuova, qui a succédé à l'ancienne *Equilium*. Maty.

JESRAB, f. m. Ancien nom de Médine, ville d'Arabie, patrie de Mahomet, selon Postel, dans son Histoire orientale, citée par Ortélius.

JESSA, f. m. Nom propre d'un faux Dieu. *Jessa*. C'étoit autrefois le Jupiter des peuples de la Sarmatie Européenne. Voyez encore LISSA.

JESSE. La Terre de Jesse, dans Judith, *I*. 9. Le P. Lubin croit que c'est la terre de Gessen en Ægypte.

JESSED. Voyez YESD.

JESSEINS, f. m. Nom d'un ancien bourg de la Gaule Lyonnoise. *Jessana*. Ce n'est maintenant qu'un village de la Champagne, situé sur l'Aube, à deux lieues au dessous de Bar sur Aube. Maty.

JESSELMÈRE, ou GISLEMÈRE, f. f. Nom propre d'une ville de l'Empire du Mogol, en Asie, située environ à cent trente lieues de Cambaye, du côté du nord. *Jesselmera*, *Gislemera*. Elle est grande, & capitale du Royaume de *Jesselmère*, qui est au nord de celui de Guzarate, & qui, outre sa capitale, a encore la ville de Radinpore, & quelques autres moins considérables. Maty.

☞ JESSENEK, f. m. Terme de Calendrier. Nom du neuviéme mois des Esclavons. Il répond au mois de Septembre. Les Dalmates prononcent *Jessenik*.

☞ JESSEY, f. m. Bourg de France en Bretagne, à six lieues de Rennes, du côté du midi occidental.

☞ IESSIR, v. n. Vieux mot. Sortir. On dit aussi *Issir*, du Latin *Exire*.

JESSO, f. m. Le détroit de *Jesso*. *Fretum Esonis*. On donne ce nom à un grand canal, qui est entre la terre de *Jesso*, & la partie orientale de la grande Tartarie, & qui joint la mer de Tartarie avec l'Océan oriental. On appelle autrement ce canal la mer des Kaimachites, ou la mer d'Yamour. Maty.

JESSO, JÉÇO, JEDSO, ou ÉSO, f. m. Nom propre d'un grand pays de l'Asie. *Jesonia*, *Esonia*, *Terra Esinis*. Il est au nord des îles du Japon, & au levant de la grande Tartarie, dont il est séparé par le détroit de Wries, le canal de Piecko, & l'île qu'on appelle la Terre des États, située entre ces deux détroits. Les Hollandois parcoururent une partie de ses côtes l'an 1648. & y ont trouvé des peuples Idolâtres qui adorent le ciel & les astres, & qui s'habillent de peau, & sont robustes & féroces : on ne sçait pas au reste si ce pays est une île, ou un continent qui soit joint avec les terres Arctiques, & avec l'Amérique septentrionale. Maty.

JESTAM, f. m. Terme de Calendrier. Voyez JEISTAM.

JÉSUAL, f. m. Nom propre d'un Royaume, dépendant de l'Empire du grand Mogol. *Jesualum Regnum*. Il est dans l'Inde de delà le Gange, entre les Royaumes de Patna, d'Udessa & de Mérat. Rajapore en est la ville capitale. Maty.

JÉSUATE, f. m. Nom d'une sorte de Religieux. *Jesuata*, *Jesuatus*. Les *Jésuates* s'appellent Clercs Apostoliques, ou *Jésuates* de S. Jérôme. Le fondateur des *Jésuates* est Saint Jean Colombin. Urbain V. approuva cet Institut en 1367. à Viterbe, & donna lui-même à ceux qui étoient présens l'habit qu'il leur ordonna de porter, consistant en une tunique blanche, serrée d'une ceinture de cuir, avec une chausse, ou chaperon blanc pour couvrir leur tête, & qu'ils portoient sur l'épaule, quand ils avoient la tête découverte. Il ordonna de plus qu'ils porteroient des sandales de bois, & le Cardinal Anglic Grimoard, frere du Pape, leur fit faire des manteaux de couleur tannée, qu'ils ont toujours portés depuis. Un Religieux de l'Ordre leur écrivit une régle ; dans la suite ils ont suivi celle de S. Augustin, & elle est à la tête de leurs derniéres Constitutions imprimées à Ferrare en 1641. & approuvées l'an 1640. par une Bulle d'Urbain VIII. où il les appelle la Congrégation des *Jésuates* de S. Jérôme. Le nom de *Jésuates* leur fut donné, parce que leurs premiers fondateurs avoient toujours le nom de Jésus à la bouche. Ils y ajoutérent celui de S. Jérôme, parce qu'ils le prirent pour leur protecteur. Pie V. les mit au nombre des Ordres Mendians. Pendant plus de deux siécles les *Jésuates* n'ont été que freres lais. Paul V. en 1606. leur permit de recevoir les Ordres sacrés. Urbain VIII. en 1624. changea leur chaperon en un petit capuce de la couleur de leurs manteaux. Ils s'occupoient dans la plûpart de leurs maisons à la pharmacie. D'autres faisoient le métier de distillateurs, & vendoient de l'eau-de-vie, ce qui les fit appeller en quelques endroits *Peres de l'eau-de-vie*. Comme ils étoient assez riches dans l'Etat de Venise, la République demanda leur suppression à Clément IX. pour employer leurs biens aux frais de la guerre de Candie, ce que le Pape accorda en 1668. Les armoiries des *Jésuates* étoient un nom de *Jesus* rayonné d'or en champ d'azur, & au-dessous une colombe blanche, par allusion au nom de S. Colombin leur fondateur. P. Hélyot. *Part. III. c.* 55.

Jésuate, f. f. Religieuse *Jésuate* de S. Jérôme. Les *Jésuates* de S. Jérôme furent instituées par S. Jean Colombin comme les Religieux *Jésuates*. Elles ont comme les hommes une tunique de drap blanc, une ceinture de cuir, un manteau de couleur tannée, & un voile blanc. P. Hélyot, *Part. III. c.* 56. Il n'y a point de ces sortes de Religieux ni de Religieuses en France.

JÉSUE, f. Nom propre d'une ville de la Terre-Sainte. *Jesue*. Il n'en est parlé que dans le *II. Esdras, XI.* 26. Les lieux auxquels celui-ci est joint font conjecturer qu'il étoit dans la Tribu de Juda. P. Lubin. Réland.

JÉSUITE, f. m. *Jesuita*. Ordre de Religieux fondé par Saint Ignace de Loyola, qu'on appelle autrement *La Compagnie de Jesus*. Cet ordre s'est rendu très-considérable par les missions aux Indes, & par ses autres emplois qui regardent le salut du prochain, l'instruction de la jeunesse & l'étude des sciences. On a dit longtemps *Jésuistes*. Il faut dire *Jésuites*. Les *Jésuites* font une profession particuliére de travailler au salut du prochain par l'instruction de la jeunesse, la prédication, l'administration des Sacremens, les missions chez les Hérétiques & les Idolâtres. Le Concile de Trente les appelle les Clercs Réguliers de la Compagnie de Jésus.

Ce fut sur la fin du Carême de l'année 1538. que Saint Ignace ayant assemblé à Rome les dix compagnons choisis principalement dans l'Université de Paris, & qu'il avoit gagnés à Dieu, leur proposa de faire avec eux un nouvel Ordre. Il présenta ensuite à Paul III. le projet de son Institut, qui nomma trois Commissaires pour l'examiner. Après leur rapport, ce Souverain Pontife, frappé d'ailleurs d'un grand nombre de choses éclatantes que faisoient les compagnons d'Ignace en différens endroits, confirma leur Institut sous le nom de la Compagnie de Jesus, par la bulle *Regimini militantis Ecclesiæ*, qui fut expédiée le 27. de Septembre de l'année 1540. Il est vrai qu'il limita le nombre des Profès, & le restreignit à soixante. Mais il ôta cette restriction deux ans après par une autre Bulle ; & ce fut l'intérêt de la Chrétienté, qui l'obligea d'en user ainsi, comme il le déclare lui-même. Elle a été confirmée encore par d'autres Papes, qui lui ont aussi communiqué ou donné beaucoup de priviléges. C'est S. Ignace qui l'an 1538. étant allé à Rome pour offrir ses services & ceux de ses compagnons au Pape, déclara ce nom à ces dix Peres, & leur dit, comme le raconte le Pere Bouhours dans la vie de S. Ignace au commencement du III[e] Livre, que s'étant tous joints ensemble pour combattre les hérésies & les vices sous la banniére de J. C. leur société n'avoit point d'autre nom à prendre que celui de la Compagnie de Jésus. Il avoit ce nom à l'esprit depuis sa retraite de Maurèze, continue cet Historien, & on croit que Dieu le lui révéla. Ce qui lui arriva en allant à Rome le confirma dans la pensée que ce nom venoit du Ciel, & qu'ils n'en pouvoient avoir qui leur convint mieux : car sur le chemin de Sienne à Rome, J. C. lui étant apparu chargé d'une pésante Croix, lui dit : *Je vous serai propice à Rome*. Ce nom & l'Institut d'Ignace fut confirmé au Concile de Trente, où les Peres déclarent, *Session XXV. c.* 16. *de Ref.* qu'ils ne prétendent rien changer dans le pieux Institut de la Religion des Clercs de la compagnie de Jésus. S. Ignace écrivit des Constitutions qui furent aussi approuvées par le S. Siége Apostolique, après la discussion exacte qu'en firent quatre Cardinaux, sans y changer un seul mot ; mais cela n'arriva qu'après sa mort, sous le Généralat de Laynez son successeur.

Les *Jésuites* sont Clercs Réguliers. La fin de cet Ordre est non seulement de vaquer, avec la grace de Dieu, au salut & à la perfection de son ame, mais encore de s'employer de toutes ses forces, avec la même grace, au salut & à la perfection du prochain. Les *Jésuites* n'ont point d'habit particulier. Ils ont gardé celui que portoient les Prêtres du temps de S. Ignace, c'est-à-dire, une soutanne noire, avec une robe de même couleur dans la maison, & un bonnet quarré, & quand ils vont en ville un chapeau & un manteau noir. Ils quittent cet habit & en prennent un autre en plusieurs pays où ils ont des missions, selon que la liberté d'exercer leurs fonctions le demande. Saint Ignace n'a point mis de Chœur dans son Ordre, parce que le Chœur est incompatible avec les fonctions qu'on y fait, & que dans les autres Ordres on en dispense ceux qui sont appliqués à ces fonctions. Cet Ordre est composé de cinq sortes différentes de personnes, de Profès, de Coadjuteurs spirituels, d'Écoliers approuvés, de Freres lais qui s'appellent Coadjuteurs temporels, & de Novices. Les Profès, qui sont l'essentiel de la Compagnie, font publiquement les trois vœux solemnels de Religion, & y ajoutent celui d'une obéissance spéciale au Chef de l'Église pour le regard des missions parmi les infidéles & les idolâtres. Les Coadjuteurs spirituels font aussi en public les vœux de chasteté, de pauvreté & d'obéissance ; mais ils ne font pas le quatriéme, qui regarde les missions. Les Écoliers approuvés sont ceux qui après deux ans de Noviciat ont été reçus, & ont fait en particulier trois vœux non solemnels, mais déclarés vœux de Religion, & qui emportent empêchement dirimant. Ils sont dans la voie pour arriver au dégré de Profès, ou à celui de Coadjuteur spirituel, selon que le Général en jugera. Ces degrés, surtout celui de Profès, ne se conférent qu'après deux ans de Noviciat, sept d'études, qu'il n'est pas toujours nécessaire d'avoir fait dans la Comp-

Compagnie, sept de régence, une troisiéme année de Noviciat, & trente-trois ans d'âge. Les vœux des Écoliers de leur côté sont absolus; & conditionnels seulement du côté de l'Ordre, le Général en dispense. C'est pour cela que S. Ignace voulut que les Écoliers ne se défissent point de leurs biens. Cet article de l'Institut des *Jésuites*, qui avoit souffert de grandes oppositions en France, & dont ils ne jouissoient point dans tous les Parlemens, quoique Henri IV. le leur eût permis, leur a été accordé de nouveau, ou confirmé & rendu par Louis XIV. avec quelque restriction, en 1715. & ils en jouissent maintenant, comme partout ailleurs, mais cependant avec une restriction qui n'est pas ailleurs.

Cet Ordre est divisé en assistances, les Assistances en Provinces, les Provinces en différentes Maisons. Il est gouverné par un Général, qui est perpétuel & absolu, & qui réside à Rome. Il est élu par la Congrégation générale de l'Ordre. Il a auprès de lui cinq personnes qui sont comme ses Ministres, on les nomme Assistans, & ils portent le nom des Royaumes, ou des pays dont ils sont originaires, & dont ils ont le département, d'Italie, d'Espagne, d'Allemagne, de France & de Portugal. Chacun d'eux a soin de préparer les affaires de son assistance, ou de son département, & de les mettre dans un ordre qui en facilite l'expédition. C'est par eux que les inférieurs & les supérieurs vont réguliérement au Général; je dis réguliérement, car dès que les Assistans sont un peu suspects, on s'adresse immédiatement à lui seul. Les Assistans sont choisis par la Congrégation générale, & ne sont pas seulement établis pour être ses Conseillers, & pour le soulager dans sa charge; mais encore pour observer sa conduite; & supposé qu'il y eût sujet, ils pourroient, malgré lui, convoquer une Congrégation générale, qui le déposeroit dans les formes; ou si le mal presse, ils ont droit de le déposer eux-mêmes, après avoir pris par lettres les suffrages des Provinces.

Chaque Province a quatre sortes de maisons, des maisons professes, qui ne peuvent avoir de fonds, des Colléges, où l'on enseigne les Sciences, des Résidences, où sont un petit nombre d'ouvriers occupés seulement des fonctions qui regardent immédiatement le salut du prochain, prédication, confession, missions, &c. & des maisons de Noviciat. Parmi les Colléges, il y en a qui se nomment simplement Colléges, & d'autres que les *Jésuites* appellent Séminaires. Ceux-ci sont ceux où les jeunes *Jésuites* font leurs études de Philosophie & de Théologie; les autres ne sont que pour les étrangers, ou externes. Ils ont aussi en plusieurs Diocèses des Séminaires des Évêques pour les Ecclésiastiques. Il est dit dans l'histoire de cette Compagnie, *P. III. L. I. N.* 19. qu'après que le Concile de Trente eut ordonné l'établissement de ces Séminaires, il fut décidé alors que le soin de ces Séminaires étoit une des fonctions qui leur convenoient; que Pie IV. leur donna le sien, & qu'il écrivit à Charles IX. qu'il l'avoit fait. Chaque Province est gouvernée par un Provincial, & chaque Maison par un Supérieur, qu'on nomme Recteur dans les Colléges, & Supérieur dans les autres Maisons. S. Ignace a réglé la discipline réguliére de ces Maisons, & surtout des Colléges, à peu près sur celle qu'il avoit vû établie dans la maison de Sorbonne pendant qu'il étudioit à Paris. C'est le Général qui nomme tous les Supérieurs, excepté ceux des Résidences & des Séminaires d'Ecclésiastiques, qui sont à la disposition des Provinciaux.

Les Profès de la Compagnie de Jésus renoncent par vœu à toute dignité, ou prélature, & ne peuvent en recevoir si le Pape ne le leur commande sous peine de péché. Il l'a fait quelquefois, & ils ont eu sept ou huit Cardinaux. Il y en a actuellement un dans le sacré Collége qui a été tiré par Clément XI. de cette Compagnie. C'est le Cardinal Tolomei. Ils ont eu aussi des Patriarches d'Éthiopie & des Évêques, mais seulement dans les missions, où ces dignités n'apportent guère que des travaux immenses.

Les *Jésuites* ont été Confesseurs de nos Rois depuis Henri III. jusqu'à Louis XV. & le sont encore de plusieurs Princes & Princesses en différentes Cours de l'Europe. Voyez sur l'Institut des *Jésuites* le P. Bouhours dans la vie de S. Ignace, *L. III.* Il y a une histoire de la Compagnie de Jésus qui n'a été continuée que jusqu'environ 1620. comprenant six Généraux jusqu'à Aquaviva inclusivement. Elle est bien écrite.

☞ Monsieur * * * s'étant rencontré en 1697. avec quelques Sçavans qui trouvoient que la Société étoit tombée en décadence du côté de l'érudition, fit voir le contraire par ces paroles qu'il adressa à la compagnie. Avez-vous pris garde comme moi au nombre considérable de gens illustres qui se trouvent présentement dans le Collége des *Jésuites* de Paris? Le Pere *Besnier* est si consommé dans les langues, que tous les étrangers d'Europe & d'Asie vont le chercher & converser avec lui, comme s'il étoit de leur nation. Peut-on voir une plus vaste littérature que celle du Pere *Hardouin*? Le Pere *Commire* n'est-il pas un des plus grands Poëtes Latins qui soient aujourd'hui au monde? Où est l'homme qui pour le François & pour le bon goût de la composition surpasse le Pere *Bouhours*? ou en fait d'Humanités, le Pere *Jouvency*? ou en beau Latin le Pere *De la Beaune*, qui vient de donner les Œuvres du Pere *Sirmond*? Y a-t-il en France de meilleures plumes que le Pere le *Tellier*, le Pere *Daniel*, le Pere *Doucin*? Je vous en nomme quelques-uns, mais c'est sans prétendre faire tort à plusieurs autres que je ne vous nomme pas.. *Dict. de Bayle art.* Alegambe, rem. *D.* Un tel éloge sorti de la plume de Bayle, n'est pas suspect de flatterie.

☞ Jésuite à robe courte. Les Jansénistes ont donné ce nom à plusieurs Seigneurs qui étoient les protecteurs des *Jésuites*, ou plutôt à ceux qui n'étant pas favorables aux dogmes du parti, avoient relation avec les *Jésuites*.

On dit proverbialement, tu ressembles les *Jésuites*, qui sçavent tout & ne sçavent pas le chemin à Pansou. Mascur. On dit aussi populairement, Les *Jésuites* ont des robes & des manteaux, parce qu'en quelques endroits, l'hyver quand ils sortent en ville ils ne quittent point la robe qu'ils portent dans la maison, mais mettent leur manteau par-dessus, sur quoi le peuple a fait ce dicton, que l'on prononce comme si l'on vouloit faire entendre que les *Jésuites* ont dérobé des manteaux.

JÉSUITESSE, s. f. Nom d'une espéce de Religieuses qui s'étoient établies en Italie & en Flandres. *Jesuitissa.* Cet Ordre, dit Wilson, avoit commencé en Flandres par deux femmes Angloises, l'une nommée Warde, & l'autre Tuittia, sous la conduite d'un Pere Gérard Recteur du Collége des Jésuites de Liége, & de deux autres. Leur dessein étoit de passer en Angleterre, & d'y travailler à la conversion des femmes. Voyez dans cet Auteur la vie de Jacques I. Urbain VIII. les abolit par une Bulle du 13. de Janvier 1630.

Il y a en France quelques maisons de filles qui ont les mêmes Constitutions que les Jésuites, qu'elles ont reçues d'un Jésuite de Bourdeaux, & qui font profession d'enseigner *gratis* les filles; mais elles ne portent point le nom de *Jésuitesses*.

JÉSUPOL, s. m. Nom propre d'une petite ville, ou bourg fortifié & défendu par un château. *Jesupolis.* Ce lieu est dans la Porkutie, en Pologne, à l'embouchure du Bistricz dans le Niester, au-dessous de la ville d'Halicz. Maty.

JÉSUS, s. m. Nom auguste de notre Sauveur Jésus-Christ. *Jesus.* Les miracles de *Jésus*-Christ, & sa résurrection arrivée comme il l'avoit prédite, sont des faits si certains, qu'il faut être fou pour en douter. Si les miracles & la résurrection de *Jésus*-Christ sont vrais, *Jésus*-Christ est un vrai Prophéte, un homme véritablement envoyé de Dieu, & parlant en son nom & de sa part. Si *Jésus*-Christ est vrai Prophéte, *Jésus*-Christ est Dieu, & fils de Dieu, car il l'assure souvent & très-clairement.

Jésus-Christ est le Verbe incarné, ou le *Verbe* fait chair, comme parle S. Jean, *I.* 14. *Jésus*-Christ nâquit le 25 de Décembre en Bethléem de Judée, sous le regne d'Hérode, & sous l'Empire d'Auguste, l'an 4713. de la Période Julienne, la 42^e^ année d'Auguste, à compter depuis qu'il commença d'entrer dans le Gouvernement, & qu'il fut fait Propréteur, l'année qui suivit la mort

mort de Jules César: *Jésus*-Christ fut baptisé par S. Jean, le 6. Janvier au commencement de sa XXX^e année, la 25^e de Tibère. *Jésus*-Christ fut crucifié pour le salut de tous les hommes dans la trente-troisiéme de son âge, l'an 4746. de la Période Julienne, la 18^e de l'Empire de Tibere, la première année de la 153^e Olympiade, 487 ans depuis la 20^e année d'Artaxerxès Longuemain, regnant avec son Pere, & par conséquent au milieu de la soixante & dixiéme semaine depuis cette époque, comme il avoit été prédit par Daniel, *C. IX.* 24. 27. Les Bollandistes ont donné une Dissertation sur la Généalogie de J. C. dans le *Propylæum Maii*, *p.* 31. *& suiv.* Il y en a aussi une dans la Chronologie du P. Hardouin. C'est dommage qu'on y dise que *Johanan*, ou *Jochanan*, en Hébreu est la même chose que *Jéchonias*, & qu'on y fasse un même homme de Jéchonias de S. Matthieu, *I.* 11. & du *Johanan* du 1. L. des Paralipomènes, *III.* 15. Il y a aussi dans le *Propylæum Maii* des Dissertations du P. Poussines & du P. Papébroch sur les années de J. C. par rapport à la Chronologie. *Jésus*-Christ est homme, il est donc inférieur au Pere. *Jésus*-Christ est Dieu, il est donc égal au Pere. *Jésus*-Christ est homme, il ignore donc quelque chose: *Jésus*-Christ est Dieu, il connoit donc toutes choses. *Jésus*-Christ est homme, il agit donc dépendamment de la cause première; il prie & il est exaucé. *Jésus*-Christ est Dieu; il n'a donc qu'à vouloir pour agir, & il exécute en commandant, Je le veux, sois nettoyé. Pélisson.

Ce nom est Hébreu, & le même que celui de Josué. En Hébreu c'est ישוע, *Jésua*, formé par contraction de יהושע, qui signifie *Sauveur*, & proprement *salut de Dieu.* On pourroit aussi le tirer simplement de שוע, *Schua*, Sauver, au futur ישוע, *Jasua*, qui prenant la forme de *Jesua*, signifie *Sauveur*. De *Jesua* les Grecs en ajoutant ς, terminaison propre de leur langue, ont fait Ἰησοῦς, & par contraction Ἰησῦς, d'où les Latins ont fait *Jésus*. Les Étymologies inventées par Osiander, & Chasteillon, qui tirent ce nom de יהוהאיש, *Jehovaisch*, Dieu-homme, & qui prétendent montrer par-là que J. C. est Dieu & homme, sont fausses. Ce n'est pas par ce nom, c'est par les témoignages clairs de l'Évangile qu'on prouve invinciblement que *Jésus* fils de Marie est homme & Dieu tout ensemble.

Le nom de Jesus est devenu en usage dans la langue en ces Phrases. On dit par admiration, & exclamation, Bon *Jésus*, doux *Jésus*, *Jésus*, *Jésus* Maria. On crie aux agonisans *Jésus* Maria.

Quand ce nom de *Jésus* est joint à celui de *Christ*, on ne prononce point la dernière du nom de *Jésus*. *Jésus*-Christ, prononcez *Jésu*-Christ; mais quand le nom de *Jésus* est seul, on fait entendre la dernière *s* dans une prononciation soûtenue, ailleurs, comme dans le discours familier, on ne la fait pas toûjours sentir.

Jésus. On a fait un chiffre de ce sacré nom par le moyen de trois lettres IHS, dont la seconde est l'Hta Grec, parce que c'est sur le nom ΙΗΣΟΥΣ, que ce chiffre fut formé; on met ordinairement une petite croix sur la lettre du milieu, dont ceux de Genève l'ont ôtée en leurs monnoies, ce qui l'a fait nommer le nom de *Jésus* dévalisé. Ce chiffre sert d'enseigne à des Marchands, à des Libraires; & l'on dit, Il demeure au nom de *Jésus*. Ce livre se vend au nom de *Jésus*, vis-à-vis le nom de *Jésus*, &c.

On dit aussi, la dévotion de l'enfant *Jésus*, des images. La dévotion au cœur de *Jésus*.

Jésus, est aussi un terme de Papetier, qui signifie une sorte de papier dont la marque est un nom de *Jésus*. Voilà de bon *Jésus*. Donnez-moi une main de *Jésus*.

☞ Société de Jésus, s. f. Nom d'un Ordre de Chevalerie, institué par le Pape Pie II. en 1459. pour s'opposer aux Turcs. P. Hélyot, *T. VIII. C.* 58.

Chevaliers de Jésus & Marie. Nom d'un Ordre de Chevalerie, institué à Rome sous le Pontificat de Paul V. l'an 1615. Ils portoient une croix émaillée de bleu, orlée d'or, & au milieu il y avoit un nom de *Jésus* d'or. Ils la portoient attachée à la boutonnière, & dans les cérémonies ils avoient des manteaux de camelot blanc, & sur le côté gauche du manteau la croix de l'Ordre de satin bleu, le bord & le nom de *Jésus* brodés d'or. Voyez l'Abbé Justiniani & le P. Bonnani. Il y a de l'apparence que cet Ordre n'a été qu'en idée, & qu'en projet, ou que s'il a été véritablement institué, il n'a pas subsisté long-temps. P. Hélyot, *T. VIII. C.* 58.

Filles de l'Enfant Jésus. Société de filles établie à Rome en 1661. par Anne Moroni de la ville de Lucques. Ces filles ne doivent pas être plus de trente-trois, en l'honneur des trente-trois années que Jésus-Christ a vécu sur la terre. A l'âge de vingt-un ans, & après trois ans de probation, elles font publiquement vœu de persévérer jusqu'à la mort dans la Congrégation, & un ferme propos de garder la pauvreté, la chasteté & l'obéissance. Leur habillement est de serge de couleur tannée, & consiste en une robe ceinte d'une ceinture de laine. Quand elles sortent, elles mettent sur leur tête un grand voile noir qui leur descend jusqu'aux talons.

Une autre Congrégation de filles, établie en France par Madame de Mondonville, a porté le nom de Filles de l'Enfance de Notre Seigneur Jésus-Christ. C'est vers l'an 1661. qu'elle fut établie à Toulouse. Elle a peu subsisté.

JÉSUS-CHRIST. Communément on joint au nom sacré de *Jésus*, celui de *Christ*, qui signifie *Messie*; & l'on dit *Jésus-Christ*; Notre Seigneur *Jésus-Christ*. *Jésus-Christ* est mort pour tous les hommes. *Jésus-Christ* est assis à la droite de Dieu son Pere, &c. *Jésus* fils de Marie est en effet le Christ, c'est-à-dire, le Messie promis aux anciens Patriarches, comme le démontrent tant de prophéties, & sur-tout celle de Jacob mourant, *Gen. XLIX.* 10. de Daniel, *IX.* 24. 25. 26. 27. d'*Aggée*, *II.* 8.

Compagnie de Jésus. Voyez JÉSUITE. Pétau de la Compagnie de *Jésus*. C'est ainsi que les Jésuites signent. Un Collége, une maison de la Compagnie de *Jésus*, entrer dans la Compagnie de *Jésus*, c'est se faire Jésuite. Dom François de Borgia se détermina, suivant le conseil d'un Religieux de l'Ordre de S. François, à entrer dans la Compagnie de *Jésus*. P. Verjus.

Ordre de la Croix de Jésus-Christ. Chevaliers de la Croix de *Jésus*-Christ, quelques-uns ajoûtent de S. Dominique & de S. Pierre Martyr. C'est un Ordre que des Inquisiteurs Dominiquains donnoient autrefois. Les Statuts de cet Ordre ont pour titre, Régle & Statuts des Chevaliers du saint Empire de la Croix de *Jésus*. Il y est marqué que les freres servans de cet Ordre porteront sur le manteau la croix noire & blanche fleurdelisée, & au cou une croix d'argent émaillée, moitié de noir & moitié de blanc, avec un ruban noir, à la différence des Chevaliers Nobles, Docteurs & Commandeurs Grand-Croix, qui la porteront d'or émaillée de blanc, avec cette devise, *In hoc signo vinces*. Il n'est point non plus marqué dans ces Statuts que cet Ordre portera le nom de S. Dominique & de S. Pierre. Le P. Hélyot croit qu'il y a beaucoup d'apparence que ces Ordres n'étoient autre chose que celui de la Milice de *Jésus*-Christ. Voyez cet Auteur, *Hist. des Ordr. Relig. III. P. C.* 32.

Ordre de la foi de Jésus-Christ. Chevaliers de la foi de *Jésus*-Christ. Le P. Jean-Marie Canépano, dans son Livre intitulé *Scudo inespugnabile de Cavaglieri di santa fe*, &c. dit qu'il y a dans les Diocèses de Milan, d'Yvrée & de Verceil, des Chevaliers de la foi de *Jésus*-Christ & de la croix de S. Pierre Martyr; mais ce n'est qu'une Compagnie de Gentilhommes, qui s'obligent au service de l'inquisition. Ils en faisoient autrefois un vœu; ils en font aujourd'hui serment. Voyez le P. Hélyot, *P. III. c.* 21.

Milice de Jésus-Christ. Ordre militaire. Voyez MILICE.

Jésus-Christ, L'Ordre de *Jésus-Christ*, les Chevaliers de l'Ordre de *Jésus-Christ*. Ordre de Chevalerie institué par Jean XXII. Souverain Pontife. *Ordo Jesu Christi*, *Equites Jesu Christi*. Cet Ordre fut établi en 1320. à Avignon, où résidoient alors les Papes. Les Chevaliers de l'Ordre de *Jésus Christ*, portoient une croix d'or pleine émaillée de rouge, & enfermée dans une autre croix patée d'or, semblable à celle de l'Ordre de Christ en Portugal, mais avec des émaux différens.

rens. Favyn en parle dans son Théâtre d'honneur & de Chevalerie.

Quelques-uns appellent aussi l'Ordre de Portugal l'Ordre de *Jésus-Christ*, mais mal. Nous disons l'Ordre de *Christ*, sans y mettre le nom de *Jésus*. Voyez CHRIST.

Il y a aussi un Ordre de *Christ* en Livonie, dont nous avons parlé au même endroit. Il y en a encore un institué en Prusse, vers l'an 1230. dont nous n'avons point parlé. La Religion Chrétienne s'étant établie en Prusse, les Prussiens idolâtres firent une guerre cruelle aux nouveaux convertis. Le Duc Conrad ayant en vain essayé d'appaiser ces Barbares par des présens, institua par le conseil de Christien, auparavant Moine de Citeaux, & alors Evêque de Prusse, un Ordre militaire à l'exemple des Chevaliers de Christ de Livonie, portant un manteau blanc chargé d'une épée rouge & d'une étoile. L'Evêque revêtit de cet habit un homme de mérite nommé Brunon, avec treize autres; & le Duc leur bâtit le château de Dobrin, dont on leur donna le nom. Mais tous ces Ordres se nomment simplement Ordres de Christ, Chevalier de Christ, & non point de Jésus-Christ.

Jésus. L'Ile de *Jésus*. *Insula Jesu*. C'est une petite île de la nouvelle France. Elle est dans la riviére de S. Laurens, au-dessous de l'Ile de Mont-Royal, dont elle n'est séparée que par l'embouchure de la riviére des prairies. Maty.

JET.

JET, s. m. Mouvement de quelque corps poussé avec violence. *Jactus*. Le *jet* de la pierre qui se fait avec la fronde est plus violent que celui qui se fait avec la main. On le dit aussi du coup ou de l'impression qu'il fait. Il a gagé de toucher à cette girouette en trois *jets* de pierre. Ce mot vient de *jactus*.

Jet, se dit aussi de l'espace que parcourt le corps qu'on a poussé avec violence. Cette maison est située à deux *jets* de pierre de la ville.

Jet, se dit aussi de la branche ou tige que la nature pousse dans les plantes, & les arbres. On est obligé en coupant les taillis, de laisser les *jets* de la plus belle venue au nombre de seize par arpent, pour les laisser croître en haute futaie. On défend l'entrée des bestiaux dans les taillis fraichement coupés, de peur qu'ils ne mangent le bourgeon, ou le nouveau *jet*. Un beau *jet*. En pêchers, & même en abricotiers, ceux qui n'ont qu'un an de greffe, pourvû que le *jet* soit beau, valent mieux que ceux qui en ont deux. La Quint.

☞ On dit qu'une canne est d'un seul *jet*; pour dire, qu'elle n'a point de nœuds. On dit aussi absolument, Un *jet*, pour signifier une canne. Voilà un beau *jet*, un *jet* bien droit. Ce *jet* est fort cher. Acad. Fr.

Jet, se dit aussi des abeilles, qui font une ou deux fois par an un nouvel essain; qu'on met dans de nouvelles ruches. *Scholes*, *novum examen*, *fætus emissitius*.

Jet, espéce de machine de guerre en forme de pierriers avec laquelle les Anciens jettoient plusieurs fléches à la fois, & des pierres. C'est ce que les Latins appelloient *Balista*, qui vient du verbe Grec βάλλω, qui signifie jetter.

Jet, se dit aussi du mouvement des eaux qui sont élancées, & élevées en l'air. *Aqua saliens*. On a fait plusieurs beaux *jets* d'eau dans ce jardin. Cette gerbe d'eau est composée de 50 *jets*. Il conduisit ses amis dans de superbes allées, au bruit d'une infinité de *jets* d'eau qui ne se taisoient ni nuit ni jour. M. de M. Pour bien conduire les *jets* d'eau, il faut bien sçavoir les principes de l'Hydrostatique. Plusieurs bons Mathématiciens ont travaillé depuis quelques années sur le mouvement des eaux, & la dépense des eaux par rapport aux *jets* d'eaux. M. Mariotte, dans son Traité du mouvement des eaux, dit qu'un *jet* d'eau ne peut jamais monter aussi haut qu'est l'eau dans son réservoir, & qu'il s'en faut toûjours un espace qui est en raison sous doublée de sa hauteur, ce qu'il prouve par plusieurs expériences.

Les Fonteniers mesurent l'eau courante par pouces & par lignes d'eau. Les pouces & les lignes d'eau se prennent des pouces & des lignes circulaires que contiennent les sections ou les surfaces des ouvertures rondes par où l'eau coule sans avoir d'autre charge, ou d'autre hauteur, que celle qui lui est nécessaire pour remplir précisément toute l'ouverture en coulant; c'est un pouce d'eau, lorsque l'ouverture ronde est d'un pouce de diamétre. La ligne d'eau est la 144^e partie d'un pouce d'eau.

On a trouvé par plusieurs expériences, que ce qu'on appelle un pouce d'eau, donne ou dépense en trois jours 200 muids mesure de Paris de 280. pintes chacun, ou 1600 pieds cubes. En 24. heures 166 muids & $\frac{2}{3}$ de muid, qui font 186 pintes, ou 533 pieds & $\frac{1}{3}$ cubes: en une heure deux muids & $\frac{7}{9}$ de muid. Voyez les livres de M. Morland, de M. Mariotte, &c. Voyez FONTENIER & EAU.

Jet, signifie aussi Calcul, supputation faite par voie d'Arithmétique. Le *jet* à la plume est plus sûr que celui des jetons. J'ai fait le *jet* de toutes ces sommes, elles montent à tant. Il se dit moins du calcul qu'on fait à la plume, que de celui des jetons.

Jet, en termes de Fauconnerie, est une petite entrave ou cep qu'on met aux piés de l'oiseau, ou l'attache d'envoi ou de retenue d'un oiseau de proie. On attache les vervelles à un touret qui tient aux *jets*. Ce mot s'écrit aussi *getz*, & vient de *giez*, vieux mot François, qui signifioit *lien* & *attache*. Voyez Ménage. En Latin on les appelle *jacti*, comme on voit dans le Livre de la Vénerie de l'Empereur Frédéric II.

On dit aussi à la pêche, un *jet* de filet; pour dire, un coup de filet. *Jactus retis*. S. Pierre, en un *jet* de filet lâché au nom du Sauveur, prit tant de poissons qu'il pensa faire enfoncer la barque. ☞ On dit, Acheter le *jet* du filet, c'est-à-dire, Acheter tout le poisson qu'on va prendre par le coup de filet qu'on va jetter. Acad. Fr.

Jet. Terme d'Exécuteur. C'est une petite corde qu'on met au cou du patient. Mets lui le *jet*.

Jet, chez les Fondeurs & les Potiers d'étain, se dit de l'ouverture du moule, où des tuyaux qu'ils font pour faire couler le métal dans leurs moules. Il y avoit tant de *jets* pour fondre cette figure. On dit aussi, qu'une figure est d'un beau *jet*, quand elle est bien venue, quand la fonte a bien réussi. Chez les Fondeurs en bronze *jet* signifie les tuyaux de cire qu'on fait d'une certaine grosseur, & qu'on applique dans les moules & contre les ouvrages qu'on veut jetter en métal.

☞ Jet signifie aussi, en termes de Plombier, un petit entonnoir de cuivre, qui est à un des bouts du moule à fondre les tuyaux sans soudure, par lequel on verse le métal fondu dans le moule.

☞ Jet. Terme de Peinture. Le *jet* des Draperies, Draperies d'un beau *jet*, c'est-à-dire, qui sont dans une disposition heureuse.

Jet, en termes de Marine, signifie l'appareil complet de toutes les voiles d'un vaisseau. Un vaisseau bien équipé doit avoir du moins deux *jets* de voiles, & de la toile pour en faire.

On dit aussi, Faire le *jet* des marchandises, quand dans de gros temps on est obligé de jetter une partie de la charge du vaisseau dans la mer pour le soulager. En la mer du Levant la coutume est, que le Marchand le premier fasse le *jet* de quelque chose du sien. Le Guidon régle l'ordre des choses dont on doit faire le *jet* au titre des Avaries. Les Pilotes croient que l'huile calme & adoucit la tourmente: ce qui les porte à en faire le *jet* plutôt que des autres marchandises. Ce terme se trouve souvent dans l'Ordonnance de la Marine de 1681. Le Titre huitiéme est du *jet* & de la contribution. Au premier port. . . . le Maître déclarera. . . . la cause pour laquelle il aura fait le *jet*. Ordon. de Marine. *Art. V.* Les munitions de guerre & de bouche, ni les loyers, & hardes des Matelots, ne contribueront point au *jet*. Ibid. *Art. XI.* Ne sera faite aucune contribution pour raison du dommage arrivé au bâtiment, s'il n'a été fait exprès pour faciliter le *jet*. Ibid. *Art. XIV.* Si le *jet* ne sauve le navire, il n'y aura lieu à aucune contribution. Ibid. *Art. XV.* Si le navire ayant été sauvé par le *jet*, & continuant sa route vient à se perdre, les effets sauvés du naufrage contribueront au *jet*, &c. Ibid. *Art. XVI.* Les dommages arrivés depuis le *jet* aux marchandises sauvées, &c. Ibid. *Art. XVII.*

Jet & contribution sont deux termes qui sont fort en usage parmi les Marchands, & ceux qui trafiquent sur mer ; ils signifient que tous ceux qui ont mis sur le vaisseau doivent contribuer à payer le prix des choses qu'on a été obligé de jetter pour soulager le vaisseau.

☞ Jet de feu.. On appelle ainsi certaines fusées fixes, dont les étincelles sont d'un feu clair comme les gouttes d'eau jaillissantes, éclairées le jour par le soleil, ou la nuit par une grande lumière.

JÉTA, s. f. Nom propre d'une ville de la Tribu de Juda, dans la Terre-Sainte. *Jeta*. Ce fut une ville Lévitique, & quelques-uns croient que c'est la même que celle que Josué appelle *Jota*, *c. XV. v.* 55. D'autres en plus grand nombre les distinguent. Hoffman l'appelle aussi *Jéthan*, & dit que c'est encore un grand bourg à six lieues d'Éleuthéropolis, vers le midi.

JETCHEU, s. m. Nom propre d'une ville de la contrée de Jetsengen, dans l'île de Niphon. *Jetchuum*. Elle est Capitale d'un Royaume qui porte son nom, & dans lequel on voit la montagne de *Jetcheu*, qui vomit des flammes. Matt.

JÉTÉBA, s. f. Nom de lieu. *Jeteba*. C'étoit la patrie de la mere d'Amon, fils de Manassès, 4. *des Rois*, XXI. 19. Le texte Hébreu dit יטבה, *Jotbah*. Dans Joséphe il y a une transposition, il la nomme Jabaté, *Antiq. X*. 4. On la prend pour *Jétébatha*. Voyez ce mot.

JÉTÉBATHA, s. f. Nom propre de lieu. *Jetebatha*. Les Septante la nomment *Etébatha*. *Deut*. X. 7. Il y avoit beaucoup d'eaux & de torrens, & c'est apparemment ce qui invita les Israélites à y faire leur trentiéme campement. Ce lieu étoit voisin du mont Gadgad.

JETÉE, s. f. Digue ou muraille qu'on fait dans la mer à force d'y jetter une grande quantité de gros quartiers de pierre, pour servir d'entrée, de mole & d'abri, ou de couverture à un port. *Moles*.

☞ Jetée. Se dit aussi des amas de pierres, de sable & de cailloux, jettés dans la longueur d'un mauvais chemin, pour le rendre plus praticable. Ce chemin-là est devenu très-commode depuis la *jetée* qu'on y a faite. Acad. Fr.

☞ Jetée. Terme de Chandelier. On appelle *jetée* de chandelles, le nombre de chandelles qu'on peut mouler d'une seule fonte de suif.

☞ Jetée. C'est le nom que l'on donne au nouvel essain que font les Abeilles une ou deux fois par an, & que l'on met dans une nouvelle ruche. Voilà une des plus fortes *jetées* de mouches qu'on ait jamais vûe.

JÉTENG, s. m. Terme de Calendrier. Nom du septiéme mois dans le Calendrier des peuples de l'Igur & du Turkestan, qui est le même que celui des Cathaïens. D'Herbelot.

JÉTHÉLA, s. f. Nom propre d'une ville de la Terre-Sainte. *Jethela*. Elle étoit de la Tribu de Dan, *Jos*. XIX. 42. Les Septante la nomment *Silatha*.

JÉTHER, s. m. Nom propre de ville. *Jether*. Il y avoit autrefois dans la Terre-Sainte une ville de ce nom ; elle étoit dans la Tribu de Juda ; il en est parlé dans le L. de *Josué*, XV. 48. & XXI. 14. & au 1. L. *des Rois*, XXX. 27. David étant arrivé à Sicéleg, envoya du butin qu'il avoit pris aux Anciens de Juda, qui étoient ses proches, en leur faisant dire, Recevez cette bénédiction des dépouilles des ennemis du Seigneur. Il en envoya à ceux qui étoient à Béthel, à ceux de Ramoth, vers le midi, à ceux de *Jéther*. Saci, 1. *des Rois*, XXX. 27. *Jéther* fut une ville Lévitique, & un asyle pour les homicides involontaires. Les habitans s'appellent Jéthréens ou Jéthrites.

JÉTHETH, s. f. Nom propre d'une ville de l'Idumée. *Jetheth*. Il est parlé *Gen*. XXXVI. 40. & 1. *Paral*. I. 51. du Gouverneur de *Jétheth*, & il est dit que cette ville, & les autres de l'Idumée, n'eurent plus de Rois depuis la mort d'Adad, mais seulement des Ducs, ou Gouverneurs. Quelques-uns prétendent néanmoins que *Jéthéth*, & les autres noms propres qui se trouvent dans les endroits cités ci-dessus, sont les noms de ces Gouverneurs, c'est le sentiment de Liranus, que Saci a suivi dans sa version de l'Ecriture. Mais il est bien plus naturel de les prendre pour des noms de lieu, avec Tostat, Ménochius, & d'autres plus anciens indiqués par Liranus. Car de même que dans אלופיאדום, *Alloup Edom*, le premier mot est au régime, & *Edom* est un nom de peuple, ou de contrée, & que cela signifie les Gouverneurs d'Édom, ou de l'Idumée, de même אלוףיתת *Allouph Jétheth*, doit être pris pour le régime, & par conséquent le second mot n'est point le nom propre du Gouverneur. D'ailleurs, les hommes qui portérent les premiers ces noms, & les donnérent aux différentes peuplades qu'ils firent dans l'Idumée, sont bien avant ces Gouverneurs ; ainsi ces noms étoient déja des noms de villes, au lieu que nous ne sçavons point s'il y eut depuis des chefs de peuples qui les portassent. De plus, quelques-uns de ces noms ne semblent pas pouvoir être des noms d'hommes, comme Alva, Oolibama, Ela, &c. Enfin si c'étoient des chefs, qui se fussent succédé les uns aux autres, comme les Rois, dont l'Écriture parloit auparavant, elle le diroit, comme elle l'a dit des Rois. Puis donc qu'elle change la maniére de s'exprimer, & qu'elle rapporte tous ces chefs en gros, & sans marquer leur suite & leur succession, on ne peut presque douter qu'elle ne veuille nous faire entendre qu'après la mort d'Adad toutes ces villes formérent autant de petites Républiques qui se firent chacun leur chef.

JETHNAN, s. m. Nom propre d'une ville de la Terre-Sainte. *Jethnam* Elle étoit de la Tribu de Juda. *Jos*. XV. 23. Le Texte Hébreu l'appelle *Jethnam*.

JÉTHRÉEN, enne, s. m. Habitant de Jéther. *Jethraeus*. On dit aussi *Jéthrite*.

JÉTHRITE, s. m. & f. Habitant de Jéther, Jéthréen. *Jethraeus*, *Jethrites*.

JÉTHSON, s. m. *Jethson*. Nom propre d'une ville de la Terre-Sainte. *Jos*. XXI. 36.

JÉTICUCU, s. m. C'est le nom que les Habitans du Bresil donnent à une plante qui croit en plusieurs endroits de l'Amérique. On l'appelle d'ordinaire *Méchoacan*, du nom d'une Province de la nouvelle Espagne, d'où elle a été premiérement apportée. Voyez MÉCHOACAN.

☞ JETISSE, adj. f. Laines *jetisses*, ou de rebut.

JETON, s. m. Petite piéce ronde faite en guise de monnoie, dont on se sert pour calculer plusieurs sommes, ou pour marquer son jeu, ou autre chose. *Calculus*. On fait des *jetons* d'or, d'argent, de cuivre. Les villes & plusieurs corps font battre des *jetons* chacun avec leurs devises pour faire des présens. Une bourse de *jetons* en contient un cent. Charron dit que les Rois font de leurs sujets comme des *jetons* ; ils les font valoir ce qu'il veulent, selon l'endroit où ils les placent. C'est ce que Plaute a dit de ses dieux, *nos ut pilas habent*. On fait aussi des *jetons* d'ivoire & tout unis, qui servent au Triquetrac à marquer le jeu. Quand on avance trop le *jeton*, on envoie à l'Ecole.

Jeton vient de *jacto*, qu'on a dit pour *jactus*. Ménage & Saumaise.

On appelle aussi *jeton*, ou *jet* d'abeilles, l'essaim des jeunes abeilles qui se renouvellent & sortent des ruches. En Latin *emissitius apum foetus*.

☞ Jeton. Les Fondeurs de caractères d'Imprimerie appellent *jeton*, une petite plaque de cuivre ou de léton très-mince, avec laquelle ils font la justification de leurs Lettres nouvellement fondues.

☞ Jetons qu'on nommoit autrefois *getoirs*, *jetouers*, *getteurs*, *goets*, *gets* & *gietons*. Ce nom doit son origine à l'action de compter ou de jeter, parce que l'on s'en sert pour compter, &c.

JETONIERS. On a appellé ainsi ceux de l'Académie Françoise, qui n'alloient aux Assemblées que pour avoir leur *jeton*, & qui ne faisoient pas autrement honneur à cette célébre & sçavante Compagnie. M. l'Abbé Furetiére a étendu ce terme trop loin, & a traité de *Jetoniers* de fort bons Auteurs, & de fort illustres Académiciens.

JETSENGEN, ou JETSÉSEN, s. m. Nom propre d'une Région du Japon. *Jetsangena*, ou *Jetsengena Regio*. Elle est une des cinq principales de l'île de Niphon. Elle s'étend dans toute la largeur de l'île, du nord au sud, ayant

ayant au levant le Quanto, & au couchant le Jetsengo. On y compte dix Royaumes ou Provinces. Maty.

JETSENGO, ou JETSEN, f. m. Nom propre de l'une des cinq Régions de l'île de Niphon, la principale de celles du Japon *Jetsinga*, *Jetsina*. Elle a le *Jeisengen* au levant, & le Jamaisoit au couchant : on y compte douze Royaumes, ou Provinces, & l'on y voit la ville de Méaco, autrefois capitale de tout le Japon. Maty.

JETTER, v. act. *Jacere*, *jactare*, *projicere*. Pousser au loin avec effort, ou de bras, ou de machines. On *jette* une pierre avec la main, avec une fronde. Les Anciens *jettoient* des pierres & des dards avec des machines qu'ils appelloient *ballistes* & *catapultes*. Les cendres de ceux qu'on brûle sont *jettées* au vent. Si on bouche un tonneau de vin qui bout, il *jette* ses fonds. La tempête a *jetté* ce navire contre les rochers.

Jetter, signifie simplement, Pousser, ou remuer sans faire un grand effort. *Mittere*, *emittere*, *jactare*, *conjicere*. *Jetter* les dés hors du cornet. *Jetter* les cartes sur la table. *Jetter* une piéce en l'air en jouant à croix-pile. Il faut *jetter* la terre de son côté, quand on se retranche. Il s'est *jetté* sur le lit pour se reposer.

Jetter, signifie aussi, abattre, renverser. *Prosternere*. Ce lutteur a *jetté* son homme par terre à force de corps. On l'a *jetté* sur le carreau d'un coup d'épée. Il faut *jetter* par terre, abattre ce bâtiment.

Jetter, signifie encore, Rebuter, délaisser, mettre dehors de ses mains, soit par mépris, soit par nécessité, soit par colère. La Police oblige à *jetter* les viandes corrompues à la voirie. La tempête oblige les Marchands de *jetter* leurs marchandises dans la mer. Ces paroles étoient capables de le faire *jetter* par les fenêtres.

Jetter, signifie aussi, pousser quelque chose hors de soi Le mont Gibel *jette* des feux, des flammes, de la cendre, des pierres-ponces. Cette source, cette fontaine *jette* de l'eau gros comme le bras. La tristesse fait *jetter* des larmes, des soupirs. Les flots agités, les feuilles de laurier, les poils d'un chat *jettent* des étincelles de feu. Ce diamant *jette* un grand éclat. Un fer luisant *jette* la nuit de la lumière.

Jetter, se dit aussi en parlant de quelque mouvement de sa personne. Un enfant se *jette* au cou de sa mere pour la caresser. Ce brave se *jette* à corps perdu dans le péril, dans la mêlée. Ils se *jettérent* dans une chaloupe. Vaug. Un soldat se *jette* âprement sur le butin; un goinfre sur le meilleur plat qu'il trouve. Ce jeune homme s'est *jetté* dans un couvent, dans la dévotion: cet autre s'est *jetté* dans la débauche, dans le jeu. On dit aussi, qu'un homme se *jette* à la tête de l'autre, quand il le presse de le recevoir à son service à quelques conditions que ce soit. On dit aussi, Se *jetter* aux genoux, aux piés de quelqu'un, pour en obtenir quelque grace, pour implorer sa clémence; se *jetter* entre ses bras, pour obtenir sa protection.

Jetter, se dit figurément en Morale en plusieurs significations. On dit qu'un homme a *jetté* quelques paroles d'une affaire; pour dire, qu'il a fait quelques propositions de son chef sur une chose, pour sçavoir le sentiment de ceux avec qui il la faut résoudre. On dit d'un homme qui a fait un reproche à un autre de quelque faute qu'il avoit commise, qu'il lui a *jetté* cela au nez. On dit qu'il a *jetté* les fondemens d'un grand Empire, d'une grande Monarchie, d'une grande secte, quand il en a fait l'établissement. On dit qu'un homme *jette* feu & flamme; pour dire, qu'il est fort animé : qu'il a *jetté* tout son feu, son venin, lorsqu'il a déchargé sa colère, qu'il a dit tout le mal qu'il sçavoit de son ennemi : quand il a *jetté* la division, la discorde dans une famille, dans l'Etat; pour dire, qu'il y a excité des querelles, des dissensions. On dit aussi, qu'il a *jetté* tout son feu sur le papier; pour dire, qu'il a écrit dans son premier enthousiasme, ou qu'il a mis plusieurs invectives par écrit. On dit aussi, qu'on *jette* des œillades de pitié, de tendresse, d'amour, de bienveillance; pour dire, qu'on témoigne par ses regards qu'on est touché de quelqu'un de ces sentimens.

En termes de Marine, on dit, *Jetter* l'ancre, quand on aborde à un port, à une rade; & qu'on veut arrêter le Navire. *Jetter* la sonde ou le plomb, quand on veut sçavoir la hauteur de l'eau, ou s'il y a fond. On dit aussi, *Jetter* le filet, quand on veut prendre du poisson. On dit aussi, qu'un cap, une pointe de terre *se jette* bien avant en mer; pour dire, qu'elle y avance beaucoup. *Jetter* un vaisseau sur un banc, sur un rocher, à la côte, c'est l'y conduire, l'y porter exprès, l'y échouer. *Jetter* du blé ou d'autres choses à la bande, c'est mettre tout le blé ou autres semblables choses d'un côté du vaisseau, au lieu qu'elles étoient placées également par-tout : cela se pratique pour faire un contrebalancement à cause d'une tempête, ou de quelque autre accident. *Jette* dehors le fonds du hunier, c'est le commandement qui se fait à ceux qui sont à la hune de pousser dehors la voile du mât de hune.

Jetter, terme d'ouvriers en dentelles. *Jetter* une bride, faire une bride. Une bride bien *jettée*, bien faite.

En termes de Guerre, on dit *Jetter* du secours dans une place, y *jetter* des hommes, des munitions, quand on y en fait entrer malgré les ennemis qui la bloquent, ou qui l'assiégent. On dit, *Jetter* les armes, quand on se rend, quand on s'enfuit. On *jette* des grenades, des bombes, des carcasses avec la main, avec des mortiers.

On dit aussi, Se *jetter* dans un parti; pour dire, Embrasser sa défense Et on le dit en fait d'opinions & de sentimens, comme en fait de guerre.

En termes d'Arithmétique, *Jetter* signifie, Calculer, supputer. Ce Marchand sçait fort bien *jetter* à la plume & aux jetons. On dit, *jetter* plutôt du calcul qu'on fait avec les jetons, que de celui qu'on fait à la plume

En Médecine, *Jetter* se dit des plaies, des ulcères qui suppurent, qui font sortir de mauvaises humeurs. Cette plaie *jette* du pus. Ce cautère a *jetté* son escarre. Cet enfant est galeux, c'est qu'il *jette* sa gourme. On le dit aussi des chevaux. On dit encore, il *jette* du sable par la verge. Il a *jetté* des vers par le fondement, par la bouche.

En Jurisprudence, on appelle *jetter* un dévolut; pour dire, Impétrer en Cour de Rome la provision d'un Bénéfice qu'on prétend vaquer par l'incapacité de la personne, ou la nullité du titre du Titulaire. *Jetter* une excommunication : pour dire, la publier, la fulminer. *Jetter* des bans d'un mariage; pour dire, en faire les annonces au prône. *Jetter* des lots; *conjicere sortes in urnam*, pour dire, Voir par le sort à qui chacun des lots d'un partage qu'on a fait pourra échoir.

En termes de Peinture & de Sculpture, on dit *jetter* les draperies, pour dire, les bien accommoder, en disposer bien la situation, les plis, &c. les représenter, les dessiner d'une maniére noble & gracieuse. Ce Peintre entend bien à *jetter* une draperie. Voilà des draperies bien *jettées*.

En termes de Géographie on dit que des terres, des côtes, des îles, des rochers, des bans, des caps, &c. sont bien ou mal *jettés* sur les Cartes, lorsqu'elles sont bien ou ou mal situées, placées ou non, à l'endroit ou du côté qu'elles doivent être. Les îles du Capverd sont mal *jettées* sur les cartes. Elles sont plus au septentrion qu'on ne les marque.

En Agriculture, on dit que les arbres *jettent*, lorsqu'ils poussent des bourgeons, des sions; qu'ils *jettent* beaucoup de bois, quand ils sont touffus. Les blés ont déja beaucoup *jetté*, c'est-à-dire, déja beaucoup donné de fannes. Cet arbre ne *jette* guère. Nos melons ont déja *jetté* de grands bras. Liger.

On dit aussi que les mouches *jettent*, quand d'un vieil essaim il en sort un de nouvelles.

En termes de Vénerie, on dit qu'un cerf *jette* sa tête, lorsqu'il mue, que son bois tombe : ce qui arrive en Février, ou en Mars.

En Fauconnerie on dit, *Jetter* un oiseau du poing, quand on donne l'oiseau après la proie qui fuit : ce qu'on appelle aussi *voler à la toise*. A l'égard des autours, on dit les *lâcher*. ☞ *Jetter*, se dit en particulier du faucon; *Jetter* le faucon & lâcher l'autour. Faultrier. *Jetter* aux pieds la perdrix, c'est voler droit dessus & la lier. Idem.

En Fonderie, ou Moulure, on appelle *jetter*, Faire couler le métal, ou autre chose liquéfiée dans le moule qui est préparé pour cela. Il a *jetté* cette statue en bronze, en sable. On *jette* le fer fondu en des lingotiéres pour faire la

la gueuse. Cet ouvrier *jette* fort bien en cire, fait bien ressembler les personnes. Et on dit en général d'une chose dont le travail est long, qu'elle ne se *jette* pas en moule.

☞ Jetter du plomb sur toile. C'est se servir d'un moule ou table, couverte de drap ou d'étoffe de laine, & par-dessus le drap d'une toile ou treillis bien tendu, pour y couler du plomb en lames très minces.

Jetter en sable. La Bruyére a fait une phrase figurée de ces termes, quand il a dit, qu'il y a un Tigillin qui souffle, ou qui *jette en sable* un verre d'eau de vie.

☞ Jetter de la chandelle. Terme de Chandelier. Il ne se dit que dans la fabrique des chandelles moulées, & signifie remplir de suif les moules qui sont dressés & arrangés sur la table à moule. Dans la fabrique des chandelles communes, on dit, Plonger la chandelle, ou simplement, Faire de la chandelle.

Jetter, se dit proverbialement en ces phrases. Il a *jetté* le froc aux orties, pour dire, Il a quitté le Couvent, il est devenu apostat. On le dit quelquefois de tout homme qui abandonne un état qu'il avoit pris; mais ce n'est alors que par application & par métaphore: elle est basse. On lui a *jetté* le chat aux jambes; pour dire, On l'a accusé, on l'a rendu responsable d'une faute que les autres avoient faite. On dit aussi *Jetter* des marguerites, ou des pierres précieuses devant les pourceaux: pour dire, Faire voir de belles choses à ceux qui ne s'y connoissent point, qui ne s'en soucient point. Ce proverbe est pris de l'Évangile. *Matth.* VII. 6. C'étoit un proverbe chez les Juifs. On dit aussi *jetter* de la poudre aux yeux de quelqu'un; pour dire, l'éblouir, lui faire paroître une chose plus belle qu'elle n'est en effet. On dit aussi d'un bon ménager, qu'il ne *jette* pas son bien par les fenêtres, qu'il ne *jette* pas les épaules de mouton toutes rôties. On dit *jetter* le manche après la cognée, lorsqu'on désespère d'une affaire, & qu'on a du dépit de ce que les commencemens n'en ont pas été heureux. On dit aussi *jetter* de l'huile sur le feu; pour dire, Animer encore ceux qui sont déja en colère. On dit d'une chose où l'on a quelques prétentions, qu'on n'en *jetteroit* pas sa part aux chiens. On dit, Se *jetter* sur la friperie de quelqu'un; pour dire, l'outrager, ou de fait, ou de paroles. On dit aussi d'un misérable, d'un homme qui n'a point de support, que tout le monde lui *jette* la pierre, l'accuse, le maltraite. On dit aussi, qu'il faut *jetter* un os à quelqu'un, quand on lui fait part de quelque profit dans une affaire à laquelle il peut faire quelque obstacle. On dit, qu'on a *jetté* son coussinet sur une chose; pour dire, qu'on a regardé qu'une chose convient & qu'on fait ses efforts pour l'obtenir.

☞ Je ne suis pas de ces gens qui *jettent* leur amitié à la tête; Pour inutile que soit la mienne, j'en suis avare. R.

☞ JETTÉ, ée, adj. & s. m. & f. Pas *jetté*. Terme de Danse. Le pas *jetté* se fait en sautant. Le demi-*jetté* se fait en sautant à demi. Rameau. Ce pas ne fait que la partie d'un autre pas, ainsi un *jetté* seul ne peut remplir une mesure, il en faut faire deux de suite pour faire l'équivalent d'un autre pas; mais il se lie aisément dans la construction des autres pas. Comme ce n'est que par le plus ou le moins de force que vous possédez dans le cou du pied, qui vous fait élever, ainsi ce pas dépend du cou du pied pour le faire avec légéreté. Pour le faire en avant, je suppose que vous ayez le pied gauche devant & le corps posé dessus, la jambe droite prête à partir dans le moment que vous pliez sur la jambe gauche, la droite s'approche auprès, & lorsque vous vous élevez, ce qui se fait par la force du pied gauche, qui s'étendant avec force, vous rejette sur la droite, parce qu'elle achéve de se passer devant, lorsque vous vous relevez en tombant sur la pointe du pied droit, il ne faut poser son talon qu'après; ce qui termine ce pas. Ils se font en arriére & de côté également. On les fait encore d'une autre maniére, en ce qu'il faut prendre plus de force pour les sauter, ce qui se fait en se relevant plus vîte, & étendre fort les jambes en les battant fort l'une contre l'autre, en retombant sur le pied contraire à celui qui a plié; pour-lors il change de nom, & on l'appelle *demi cabriole*. C'est un pas de ballet. Rameau.

JEU.

Ces lettres *jeu*, dans les mots *Dieux*, *lieux*, *Cieux*, *mieux*, ne font qu'une syllabe, on en trouve partout des exemples: dans les autres mots, comme *précieux*, *ambitieux*, &c. elles en font deux.

JEU, s. m. Badinage, ce qui est opposé à *sérieux*, qui se dit ou se fait par divertissement, pour relâcher l'esprit; qui n'est pas fait tout de bon, mais seulement pour rire. *Lætus jocus, lusus*. Vous prenez ce que j'ai dit dans le sérieux, cependant je ne l'ai fait que par *jeu*, pour rire, sans dessein de vous offenser. Cet homme n'entend point raillerie, il ne prend rien en *jeu*. Ce que je dis, ma fille, n'est point *jeu*. Mol. *Jeu*, ce n'est pas un *jeu*, c'est une affaire sérieuse.

Train qui chez vous n'est point un jeu. Des-H.

Jeu vient de *jocus*, comme feu de *focus*. Ménage. Du Cange dit que le mot de *jeu de dés* ne vient pas de *jocus*; mais de *juis de Dieu*, vieux mot François, qui signifioit *jugement de Dieu*, parce qu'ils mettoient les *jeux* de hasard au nombre des jugemens Dieu.

Jeu. Ce mot en général se prend pour toutes sortes d'exercices, où l'on se divertit en jouant; pour toutes sortes de recréation, de passetemps, &c. La passion du *jeu*, à proprement parler, n'est pas une passion naturelle; mais elle a été inventée par l'esprit, & par l'industrie des hommes. M. Scud. La passion du *jeu* en particulier, est la passion du plaisir en général, qui se varie selon les divers génies & les divers tempéramens. Id. Si le *jeu* ne détruit pas l'amitié, il la peut altérer. Le Ch. de M. Il y a des *jeux* qui scandalisent. Thiers. Un honnête-homme ne doit s'engager au *jeu* que pour se délasser: il ne doit pas jouer avec la même ardeur que ceux dont le *jeu* est la passion dominante. Bell. Le *jeu* est une manie dont il faut se corriger de bonne heure, de peur de ne devenir sage que quand il n'est plus temps de l'être. La fureur du *jeu* a gâté les conversations. Le *jeu* est un amusement innocent, pourvû qu'on ne s'en fasse pas une passion, ni une occupation continuelle. Le *jeu* est un divertissement trop dangereux. La Pl. Le *jeu*, dans mon sentiment, ne convient nullement à un homme qui fait profession de piété; il ne peut s'en faire un amusement, ni une affaire, ni un plaisir, sans oublier ce qu'il est. Un Chrétien, mais particuliérement un Ecclésiastique & un Prêtre, doit sçavoir qu'il n'a point de moment à perdre, & qu'il n'y a rien qu'il faille ménager davantage que le temps, puisque c'est le prix avec lequel il doit acheter l'éternité. On alléguera beaucoup de raisons encore contre ma pensée; on dira qu'il y a quelques régles de l'Église, qui parlent des *jeux* permis aux Ecclésiastiques; mais cela n'a été accordé qu'à la dureté des cœurs, & on peut dire, *Ab initio non fuit sic*. On ne verra point que S. Polycarpe S. Cyprien, S. Basile, S. Grégoire, S. Ambroise, S. Augustin, & une infinité d'autres aient accordé ou approuvé ces sortes de recréations. Cependant c'est sur les sentimens de ces grands Saints que les Prêtres de Jésus-Christ doivent former leur conduite. Ab. de la Tr. Il n'y a rien sur la terre qui puisse égaler ni le temps qu'on emploie inutilement au *jeu*, ni l'esprit de piété qui se dissipe entiérement dans cette agitation véhémente des passions dont il est toûjours accompagné, ni enfin le repos de la conscience qui y est intéressée en tant de maniéres. P. Verjus. La seconde partie du sermon du P. Bourdaloue, Jésuite, sur les divertissemens du monde, est une excellente instruction sur le *jeu*, & contre les défauts du *jeu*.

Il est bon de jouer un peu,
Mais il faut seulement que le jeu *nous amuse.*
Des-H.

A la Chine le *jeu* est également défendu au peuple & aux Mandarins. Cela n'empêche pas qu'on ne joue, & qu'on ne perde souvent tout son bien, sa maison, ses enfans, sa femme même, qu'on met quelquefois sur une carte; car il n'est point d'excès où la passion de gagner & de s'enrichir ne porte un Chinois. Mais outre que c'est un déréglement où les Tartares les ont engagés, depuis qu'ils sont les Maîtres, il faut encore

core prendre beaucoup de mesures pour se cacher; & par conséquent la loi qui le défend, est toûjours en sa vigueur, & ne laisse pas d'empêcher de grands désordes des P. le Comte. Il y a un Traité du *jeu* par M. Du Tremblai.

☞ Il y a plusieurs autres traités du *jeu*. Celui de M. Barbeyrac imprimé à Amsterdam en 1709. où il examine les principales questions de droit naturel & de morale, qui ont du rapport à cette matiére, est curieux & instructif.

Dans les mains du joueur nul bien qui ne chancelle.
On gagne en s'abstenant du jeu.
Il est tout comme l'étincelle:
Aux plus riches palais il peut mettre le feu.

Témoin l'hôtel de Sully que le fameux joueur Gallet fut obligé de vendre pour payer ses Créanciers. M. Brossette sur le vers 81 de la huitiéme Satyre de Despréaux.

Les *jeux* sont différens suivant les âges. *Jeux* d'enfant, sont la toupie, le sabot, la fossette, & autres que Rabelais a décrits dans les *jeux* de Gargantua. On dit aussi, que c'est *jeu* d'enfant, quand on ne paye pas lorsqu'on a perdu. On appelle *jeu* d'enfant toute sorte de badinerie, d'occupation peu sérieuse & peu digne d'un homme sage.

En termes de Philosophie hermétique, *jeu d'enfant* signifie l'ouvrage de la pierre des Philosophes.

Jeu de Paume. Ces mots signifient deux choses en François, le lieu où l'on joue à la paume, & l'exercice même de la paume. Un grand *jeu de paume*, un *jeu de paume* commode, obscur, clair, &c. c'est le lieu. Le *jeu de paume* contribue à la santé par les sueurs qu'il cause, c'est l'exercice. *Jeu de longue paume* a les deux mêmes significations. A l'égard des autres *jeux* comme les cartes, le trictrac, les échecs, le mot de *jeu* signifie l'exercice, & les instumens, les choses qui servent à jouer.

Jeu, se dit aussi du lieu où l'on joue. Un *jeu* de boule, de mail, de billard, de longue paume. On appelle absolument *jeu de paume*, un *jeu* de courte paume, *jeu de dedans*, celui qui outre la galerie ordinaire en a une appellée *dedans*, qui occupe le fond du côté où les autres ont le trou; de l'autre côté, qui est celui de la grille, il y a un *tambour* à quelque distance de la grille, dans le mur supposé à la grande galerie. *Jeu carré*, celui où il n'y a ni dedans, ni *tambour*. Il y en a de couverts, & de découverts.

On appelle aussi le *jeu*, une partie du *jeu* qui est vers la grille jusqu'au dernier. Il ne se fait point de chasse, si la balle ne va jusqu'à deux ou trois carreaux de la marque qui est du côté du *jeu*.

On dit aussi, que les parties se font de quatre ou de six *jeux*, dont chacun est composé de quatre coups qu'on gagne: qu'on a l'avantage des *jeux*, quand on a un *jeu* seulement sur son adversaire; à deux de *jeu*, quand on en a autant l'un que l'autre.

Le Jeu de cannes chez les Turcs, est un exercice qui se fait par des Cavaliers dans l'Atméïdan, ou place Royale de Constantinople. Il se fait avec des branches de palmier taillées en traits, que des hommes à cheval se lancent les uns aux autres, pour s'entretenir dans les exercices de la lance, de la pique, & du javelot. Ils appellent ce *jeu Girid Oini*, c'est-à-dire, *jeu* de branches de palmier dépouillé de ses feuilles.

Jeux d'exercice et d'adresse, se sont les *jeux* d'honnêtes-gens, comme la Paume, le Mail, le Billard, la Boule, le Palet. La Justice n'approuve point les *jeux* de hasard, mais bien les *jeux d'exercice*.

Jeux de hasard. Il y en a de plusieurs sortes, comme les cartes & les dés. Il ne faut point piper ni escamoter au *jeu*. Il faut jouer franc *jeu*, c'est-à-dire, sans tromperie. L'argent du *jeu* ne profite guére. Il tient *jeu*, c'est-à-dire, Il donne revanche. Il coupe *jeu*, Il sort du *jeu*, dès qu'il a gagné.

Jeux de main. Les *jeux de main*, sont les *jeux* où l'on touche des mains à ceux avec qui l'on joue. On appelle *jeux de main* les badineries, qui consistent ou qui vont à se donner des coups, à se frapper, ou à se faire quelque mal avec les mains. Et quand quelqu'un en tiraille un autre, qu'il le touche, qu'il le frappe, qu'il le pince, &c. celui-ci dit, Arrêtez-vous; je n'aime point tous ces *jeux de main*.

On appelle Académie de *jeu*, les lieux publics où l'on donne à jouer à tous venans, où l'on tient plusieurs *jeux*, où il y a plusieurs tables de *jeu*.

☞ Tenir le *jeu* de quelqu'un. C'est Jouer pour lui, tandis qu'il est occupé à quelque autre chose. Il ne se dit qu'au *jeu* de cartes. *Pro alio ludere; alterius vice ludere.* Il témoignoit prendre intérêt à leur gain ou à leur perte, & il s'offroit quelquefois de tenir leur *jeu*. Bouhours.

Le jeu *d'échets ressemble au jeu des vers:*
Sçavoir la marche est chose très-unie,
Jouer le jeu, *c'est le fruit du génie.* R.

Jeux de conversations, qu'on appelle autrement *petits jeux*, sont des *jeux* moitié d'esprit, moitié d'action, qu'on invente pour divertir une compagnie galante de jeunes gens, comme celui des fleurs, des proverbes, du gage touché, & beaucoup d'autres, dont Sorel a parlé en sa Maison des *jeux*.

Jeux d'esprit, & d'adresse, sont les *jeux* des Dames, des Échecs. Ces *jeux* sont tristes, rêveurs & sérieux; & cependant divertissent beaucoup ceux qui jouent, mais fort peu ceux qui les regardent.

On appelle aussi *Jeux d'esprit*, certains *jeux* où l'on apprend quelque chose. Il y a un *jeu* de Chronologie qui est fait comme un *jeu* d'oie, où l'on apprend en jouant les principales époques des temps. Desmarêts a fait un *jeu* de cartes pour apprendre l'Histoire de France. Buxerius a fait un *jeu* pour apprendre toutes les propriétés des nombres, qu'il appelle *Rithmomachie*. M. l'Abbé Dangeau & le P. Buffier en ont fait pour l'Histoire & la Chronologie.

Jeux d'esprit, sont aussi des compositions agréables, qui sont faites plutôt pour divertir que pour instruire, comme le Combat des Rats & des Grenouilles d'Homère, le Panégyrique de Busiris & celui d'Hélène par Isocrate; la plûpart des ouvrages de Lucien; ses dialogues, ses vraies histoires, son combat & celui d'Ablancour, la Guerre Grammaticale, la Nouvelle Allégorie, la défaite des Bouts-rimés, les *jeux* de l'Inconnu, du Comte de Cramal, la louange de la folie par Erasme, & la louange du pou adressée aux gueux par Daniel Heinsius, &c.

On le dit abusivement des Anagrammes, des Acrostiches, & autres travaux pédantesques, & des Turlupinades de plusieurs gens de la Cour.

On appelle aussi *jeux de paroles*, ou *jeux de mots*, les allusions, les équivoques; & les pointes, qui ne consistent que dans les mots, sans aucune subtilité pour le sens. *Ludus in verbis*. Les *jeux de mots*, sont d'un petit esprit. Ablanc. Voici des exemples de *jeux* de mots. L'ordre tiré du désordre, ou le désordre ordonné, c'est le titre d'un livre. *Cane Decane, cane, & far mole mole mola.* Tous les *jeux* de mots ne sont pas aussi puériles & aussi ridicules que ceux-ci.

Les *jeux* de mots, quand ils sont spirituels, ont lieu dans la conversation, dans les lettres, dans les épigrammes, les madrigaux, & semblables ouvrages, mais on doit les bannir du style grave, sérieux & sublime, ils en affoiblissent la force, & en diminuent la beauté, qui consiste dans quelque chose de grand & d'élevé. Les Grecs & les Latins, ont fait quelquefois des *jeux* de mots un ornement des discours les plus sérieux: le caractère sage & raisonnable de notre nation & de notre langue ne souffre point cet usage, qui devient insupportable, même dans les Grecs & les Latins, quand il est trop fréquent. Les panégyriques doivent être d'un style plus brillant que les autres ouvrages d'éloquence; mais il faut prendre garde qu'au lieu de pensées ingénieuses, on ne les remplisse de pointes & de *jeux* de mots. Les cris de guerre, les devises, les symboles, sont presque les seuls ouvrages d'esprit où les *jeux* de mots ont une grace particuliére, & dans lesquels ils sont proprement à leur place.

Jeu, se dit de la chose qui sert à jouer. Un *jeu* d'Échecs, de

de Dames, de Trou-madame, de Quilles, & sur-tout d'un *jeu* de cartes. Au *jeu* des cartes & des dés, on appelle *gros jeu*, quand il y a beaucoup de points à compter; & *petit jeu*, quand il y en a peu. Et on appelle le *petit jeu* des cartes, les 5, 4, 3, & 2. On dit qu'une carte fait le *jeu*, ou ruine le *jeu*, quand elle est favorable, ou mauvaise, pour celui qui joue. On dit aussi, qu'un homme accuse son *jeu*, quand il déclare combien il y a de points. Un autre dit que c'est son *jeu*, quand il en a autant. Et on a dit qu'il a gagné à *jeu* découvert, quand il étale son *jeu* sur la table. On dit aussi, qu'un homme tient le *jeu* d'un autre, quand il joue les cartes, & que c'est l'argent d'autrui qu'il joue.

Jeu, signifie aussi l'argent qu'on joue. Mettez au *jeu*. J'ai mis mon *en jeu*. La parole fait le *jeu*, se dit quand on joue à crédit. Il joue beau *jeu*, gros *jeu*, c'est-à-dire, beaucoup d'argent. Il joue *jeu* de garnison, pour dire, petit *jeu*. Il joue bon *jeu*, bon argent.

Jeu, se dit figurément de plusieurs choses par relation au *jeu*. Ainsi on dit d'une chose que l'on fait facilement, qu'on s'en fait un *jeu*, que cette affaire n'est qu'un *jeu* pour lui, que les plus grandes fatigues ne lui sont que *jeu*. On dit à la Guerre, qu'un tel Capitaine commença le *jeu*; pour dire, qu'il commença l'attaque, la bataille: que le *jeu* fut fort sanglant; pour dire, qu'on y tua bien du monde; que le *jeu* de la mine, du fourneau, fit une grande brèche. On dit aussi qu'un homme donne beau *jeu* à son ennemi; pour dire, lui donne des facilités de l'attaquer, des occasions de le critiquer.

Cours aux armes, allons, que ton feu se rallume,
Jamais un plus beau jeu *s'offrit-il à ta plume*?

En Physique, on appelle *jeu de de la nature*, *Naturæ ludentis opera*, ces agréables diversités que la nature nous montre en ses productions, sans qu'on en puisse découvrir la cause, tant dans les minéraux, que dans les végétaux & les animaux, comme les coquilles, fleurs, pierres, insectes, & autres qui sont les raretés dont les Curieux emplissent leurs cabinets. ☞ Il y a des Philosophes qui ont cru que les coquillages fossiles étoient des *jeux* de la nature. La réfutation de leur sentiment se trouve dans le Traité de Lithologie & de Conchyliologie de M. d'Argenville. Cet Auteur avoue qu'il y a des pierres qui sont véritablement des *jeux* de la nature. Les Agathes arborisées appellées *Dendrites*, les pierres de Florence qui représentent des Villes, des paysages, d'autres des arbres & des feuillages, ne doivent point s'attribuer au déluge; elles sont crûes depuis, & croissent encore naturellement tous les jours.

En Morale, on donne le nom de *jeu* à plusieurs sortes d'actions. Vous jouez un *jeu* à vous perdre, à vous faire mettre à la Bastille, à vous faire rouer, à vous casser la tête. On dit, qu'un homme joue bien son *jeu*, qu'il couvre bien son *jeu*, quand il est dissimulé, lorsqu'il cache bien ses desseins: qu'il fait jouer le *jeu* par un autre, quand il agit par une tierce personne; que l'on connoit son *jeu*, pour dire, sa manière d'agir, ses ruses, ses finesses. La science de dissimuler est d'un grand usage; on ne montre son *jeu* que quand il est sûr. Amel. Si un honnête-homme raille, sa gaieté ne tend qu'à divertir ceux mêmes qu'elle met en *jeu*. Ch. de M. Les impies croient que la vie n'est qu'un *jeu* où regne le hasard. Boss. On dit aussi, par manière de menace, vous verrez beau *jeu*; pour dire, Je vous en ferai repentir.

En Jurisprudence, on appelle *jeu*, la collusion, l'intelligence qui est entre quelques parties au préjudice d'un autre. Cette intervention, ce dévolut qui paroissoient, sont des *jeux* joués par la partie. Sa cause est mauvaise, c'est son *jeu* de fuir, de chicaner, pour jouir cependant.

☞ Jeu. Terme de Fauconnerie. Donner le *jeu* aux Autours, c'est leur laisser plumer la proie.

En termes de Marine, on appelle, Faire *jeu* parti, quand une des deux personnes qui ont part à un vaisseau, veut rompre la société, & demande en jugement que le tout demeure à celui qui fera la condition de l'autre meilleure, ou bien qu'on fasse estimer les parts de chacun des Associés.

Ce mot vient de *jus partium*, Droit des parties.

Jeu-parti. Vieux mot inusité, qui signifioit autrefois la liberté que l'on donnoit à une personne de choisir de deux choses l'une. Partir le *jeu*, donner le choix. Joinville dit qu'un Chevalier ayant été pris dans un mauvais lieu, on lui partit le *jeu*, d'être mené dans le camp en chemise par celle avec laquelle on l'avoit surpris, ou de perdre ses armes & son cheval.

En Méchanique, on appelle *jeu*, une certaine ouverture convenable qui donne facilité de mouvoir les parties d'une machine, ou de toutes autres choses mobiles, comme d'une manivelle, d'une poulie, d'un ressort, d'une porte, d'une fenêtre. Par exemple, *jeu* du gouvernail d'un vaisseau, est l'ouverture qui lui donne facilité pour tourner, & la facilité qu'il a à se mouvoir. Cette porte, ce piston, ce contrevent a du *jeu*, &c.

Jeux d'eau. On appelle ainsi tous les jets qui par la différente forme de leurs ajûtages imitent diverses figures, comme le verre, la coupe, la fleur de lis, &c. On appelle aussi *jeux d'eau*, ceux qui par le mouvement de l'eau font jouer des orgues, & autres instrumens.

Jeu, en termes de Charpenterie, se dit d'une piéce de bois d'environ treize pieds de long, & de quinze pouces de grosseur, où pose & tourne l'arbre d'un moulin à vent du côté de la tête où sont les volans.

En Escrime, & chez les Maîtres d'armes on appelle *jeu*, tant pour le fleuret que pour les autres armes, la manière de les manier, & d'en faire l'exercice. Son *jeu* est de se couvrir, de parer. On appelle *jeu simple*, celui qui se fait avec vitesse sur une ligne, qui dans l'offensive doit avoir pour objet principal tout ce qui se peut entreprendre, en poussant ou passant d'un point à l'autre dans un seul temps à la partie la plus découverte de l'ennemi, en quelque sorte de grade que ce soit. La défensive simple consiste à parer & repousser les coups qui sont portés par l'ennemi.

Le *jeu composé* dans l'offensive comprend toutes inventions possibles pour tromper l'ennemi, en lui faisant découvrir la partie qu'on a dessein de surprendre par finesse, ne l'ayant pû faire par la force, ni par la vitesse du *jeu simple*, dont les principaux moyens sont les feintes, les appels, les engagemens & battemens de l'épée, les demi-coups, &c. Et dans la défensive, c'est de porter en parant.

Le *jeu coulant*, est quand on gagne la mesure, en coulant ou traînant le pied gauche après le droit contre celui qui recule, ou qui pare, ou qui a une épée plus courte. Toutes sortes de feintes, engagemens, battemens & autres sortes de coups, se peuvent pratiquer dans le *jeu coulant* contre ceux qui n'osent entrer en mesure.

On appelle le *jeu de la pointe de l'épée*, quand on l'élève au-dessus de celle de l'ennemi, en baissant le poignet & le pommeau, soit en poussant, passant, faisant feinte ou appel, &c.

En termes de Musique, on appelle un *jeu* de violes, de haut-bois, de musettes, les instrumens qui font les quatre parties qui sont nécessaires pour un concert. Un *jeu* d'orgues, la machine qui compose l'orgue, tant le grand buffet que le positif. Les *jeux* de l'orgue sont des rangées de tuyaux qui font des tons différens, qui sont quelquefois au nombre de cinquante, comme le prestant, le cromorne, le bourdon, qui seront expliqués à leur ordre. Il y a aussi les *jeux* d'anche, les *jeux* bouchés, les pédales, &c. Le *plein jeu* est composé de l'assemblage de plusieurs autres. ☞ C'est le huitiéme diapason de la Musette, qu'on appelle aussi le huit. Le quatre, le six, le sept & le neuf, sont des diapasons très-agréables; mais ils ne sont pas si naturels au chalumeau que le cinq, nommé l'entre-main, & le huit, qu'ordinairement on appelle le *plein jeu*.

☞ Jeu a couvert. Voyez Jouer a couvert.

☞ Jeu a découvert. Voyez Jouer a découvert.

Jeu, se dit aussi de la manière de toucher tant les orgues, que les autres instrumens. L'un a un *jeu* triste, l'autre gai. Un tel a le *jeu* de Gautier pour le luth, de Hotteman pour la viole, de Baptiste pour le violon, c'est-à-dire, il tâche d'imiter ces Maîtres de l'Art.

☞ JEU ou GIEU-PARTI, s. m. Piéce de Poësie en dialogue. *Gloss. des Poës. du Roi de Nav.*

JEU, en terme de Mythologie, est une Divinité qui préside à tous les agrémens du corps & de l'esprit, mais sur-tout à ceux de l'esprit, & on lui attribue tous les agrémens qui se trouvent, soit dans les personnes & leurs maniéres, soit dans les ouvrages d'esprit. L'on ne dit guère ce mot en ce sens qu'au pluriel. *Jocus.* On représente les *jeux* comme de jeunes enfans, nuds, riants, & badinans toûjours, mais avec grace. Ramirez de Prado a donné dans ses Notes sur Martial, une figure ancienne de ce Dieu trouvée en Allemagne, il y a deux à trois cents ans.

En Poësie, on dit que Vénus a à sa suite les *jeux*, les ris, les amours; pour dire, toutes les choses agréables. Les *Jeux*, les Ris, & les Graces suivoient par-tout les innocentes Bergéres. FÉN.

Les jeux & les appas
Marchent à votre suite,
Et naissent sous vos pas. DES-HOUL.

Les Anciens appelloient *jeux*, des vers amoureux, ou badins, ou faits sur de petits sujets. DAC.

On appelle *jeux de théâtre*, certaines équivoques qui se font entre les Acteurs qui ne s'entendent pas, & qui donnent quelque plaisir aux spectateurs qui n'y font pas sur le champ réflexion, quoiqu'il n'y ait au fond ni vraisemblance, ni solidité. Ces *jeux de théâtre* ont été autrefois plus en vogue qu'ils ne le sont à présent.

☞ JEU. C'est-là faire les choses de *beau jeu* & à armes égales. CRIT. *des Voyages de Cyr.* Aller à une chose de bon *jeu*, c'est-à-dire, de la bonne maniére, y donner tous ses soins. Les gens de bien, quand ils disputent de bon *jeu*, peuvent quelquefois ressembler aux autres hommes. Bon *jeu* veut dire là, *tout de bon. Mém. de Trév.*

On dit aussi qu'un Comédien a le *jeu* beau, quand il a bonne mine, qu'il a le geste beau, l'action belle, la parole libre; enfin quand il joue bien son rôle.

JEUX, au pluriel se dit des spectacles, des représentations publiques qui se faisoient chez les Anciens, comme les *jeux* Olympiques, Pythiques chez les Grecs; les *jeux* du Cirque chez les Romains. Homère & Virgile ont décrit des *jeux* célébres, des combats de prix, faits à l'honneur de Patrocle & d'Anchise. Les principaux *jeux* des Anciens sont les *jeux* Actiaques, *jeux* Apollinaires, *jeux* Capitolins, *jeux* de Cérès, *jeux* du Cirque, *jeux* Équestres, *jeux* Floraux, *jeux* Isélastiques, *jeux* Isthmiens, les *jeux* Juvénaux, *jeux* Funébres, *jeux* Hiéroniques, les *jeux* de la Jeunesse, *jeux* de Mars, *jeux* Mégaléfiens, *jeux* Néroniens, *jeux* Olympiques, *jeux* Plébéiens, *jeux* Pyrriques, *jeux* Pythiens, *jeux* Romains, *jeux* Scéniques, *jeux* Séculaires, *jeux* Troyens. Voyez les noms particuliers de ces *jeux* en leur place, par exemple; ACTIAQUES, APOLLINAIRES, &c.

Il y avoit un ancien décret du Sénat de Rome, qui vouloit que les *jeux* publics fussent consacrés & unis avec le culte des Dieux. Ausone a observé cette différence entre les quatre *jeux* célébres de la Gréce, qu'il n'y en avoit que deux dédiés aux Dieux, & deux aux Héros. Les Auteurs anciens reconnoissent trois sortes de leurs *jeux*, qu'ils nommoient *courses*, *combats* & *spectacles*. Voyez dans l'Iliade d'Homère les *jeux* que fit Achille à la mort de son ami Patrocle, & dans l'Odyssée les *jeux* différens chez les Phéaques, & à la Cour d'Alcinoüs, &c. Ithaque, &c. & dans Virgile, les *jeux* d'Enée au tombeau de son pere Anchise. Les premiers s'appelloient *Ludi equestres sive curules*, qui étoient des courses qui se faisoient dans le Cirque dédié au Soleil & à Neptune. Les seconds s'appelloient *Agonales seu gymnici*, qui étoient les combats & les luttes, tant des hommes que des bêtes, qui se faisoient dans l'amphithéâtre dédié à Mars & à Diane. Les troisiémes s'appelloient *Scenici, Poëtici* & *Musici*. C'étoient les Tragédies, Comédies & Ballets, qui se représentoient sur les théâtres dédiés à Vénus, à Bacchus, à Apollon, & à Minerve. Tertullien, Clément d'Alexandrie, S. Cyprien, & S. Augustin ont écrit de ces *jeux* après les Grecs.

En Espagne, il y a encore des *jeux* de cannes, & des courses de taureaux, qui sont des espéces de *jeux* publics, comme étoient autrefois les joutes & les tournois. Constantin fut le premier qui défendit les *jeux* sanglans de l'amphithéâtre après son baptéme, comme Sozomène & Eusébe l'ont remarqué, & comme on voit au titre 12. du livre 15. du Code Théodosien.

En France, on n'appelle *jeux*, que les Tragédies des Colléges, les *jeux* des prix d'arquebuse, & d'arbalêtes, que font quelques corps de bourgeois, ou de métiers, en plusieurs villes de France.

A Toulouse, on appelle *Jeux Floraux*, ceux où l'on donne des prix à ceux qui ont fait mieux des vers sur un sujet qu'on leur a donné. Leur nom vient de ce que les prix étoient des fleurs d'argent. Le premier étoit une églantine, le second un souci, & quelques autres fleurs par ordre.

JEU, se dit proverbialement en ces phrases. On dit que les fautes sont faites pour le *jeu*; pour dire, qu'en toutes choses il y a des régles qu'il faut observer à la rigueur. On dit aussi, *jeu* de main, *jeu* de vilain; pour dire, qu'il ne faut point se divertir en frappant, ou en se mettant en danger de blesser. On dit aussi, On verra beau *jeu* si la corde ne rompt, par allusion aux Danseurs de corde, quand on promet de faire voir des choses extraordinaires. On dit aussi, ce n'est pas un *jeu* d'enfant; pour dire, qu'il s'agit d'une chose sérieuse, importante, à laquelle il faut bien penser, & dont il n'est pas permis de se dédire. ☞ Il se dit aussi de personnes d'âge qui se divertissent, qui raillent, qui se querellent. On dit aussi que Dieu veut *jeu*, quand le mal que l'on vouloit faire à un autre, est retombé sur celui qui le vouloit faire par quelque hazard inopiné, ou que Dieu l'en a puni. On dit aussi, Cela est plus fort que *jeu*, quand on offense, ou qu'on blesse quelqu'un, quand on croit simplement se divertir. On dit aussi, Faire bonne mine & mauvais *jeu*, ou *à* mauvais *jeu*: (le dernier vaut mieux) quand on dissimule, quand on cache le mauvais état de ses affaires par une grande dépense, ou un témoignage extérieur de satisfaction. On dit aussi qu'on joue à *jeu* sûr, quand on a de bons gages, de bonnes sûretés des affaires qu'on entreprend. On dit aussi d'une affaire qui n'apporte guère de profit, que le *jeu* ne vaut pas la chandelle. On dit aussi, A beau *jeu* beau retour, quand on menace de rendre le change à celui qui nous a fait quelque injure. On dit aussi que deux hommes sont à deux de *jeu*, quand on a repris sa revanche de l'autre, lorsqu'ils n'ont point d'avantage l'un sur l'autre. On appelle aussi *jeu de Prince*, ceux qui ne plaisent qu'à ceux qui les font, quand quelqu'un se met en danger, pour leur donner du divertissement. On dit aussi, Tirer son épingle du *jeu*, lorsqu'on se dégage d'une affaire dont on a mauvaise opinion, qu'on en retire ce qu'on y a mis. On dit, c'est le vieux *jeu*, on n'en rit plus, à ceux qui apportent de vieilles piéces, qui font de vieux contes qu'ils font passer pour nouveaux. On dit qu'un homme qui est heureux au *jeu*, sera malheureux en femme, qu'il a sur lui de la corde de pendu. On dit d'une chose perdue ou égarée, Je ne sçais à quel *jeu* j'ai perdu cela. On le dit aussi de ceux qu'on avoit coutume de voir, & qu'on ne voit plus. On dit de ce qu'on fait avec justice & raison, que c'est le droit du *jeu*. On dit aussi, qu'on met une personne en *jeu*, lorsqu'on la cite, ou qu'on l'intéresse dans une affaire. On dit à quel *jeu* jouez-vous? quand une personne ne va pas droit, ou fait quelque action à se faire maltraiter, vous jouez un *jeu* à vous faire pendre. ☞ On dit, C'est un *jeu* joué; pour dire, c'est une feinte concertée entre des personnes qui s'entendent. ACAD. FR.

☞ IEU. L'île d'*Ieu*. Nom d'une petite île de l'Océan. *Aia* ou *Oia insula*. Elle est sur les côtes de Poitou, à treize lieues environ de la contrée qu'on nomme l'Arbauge. On trouve en Latin *Ogia*, ce qui a fait que quelques-uns l'appellent en François l'île de l'*Oie*, mais mal. Beaucoup moins faut-il l'appeller l'île des Œufs, *insula Ovorum*, comme a fait Masson. Quelques-uns l'appellent l'Ile de Dieu. Ils se trompent aussi. D'autres l'Ile-

l'Île-Dieu ; mal encore. Il faut dire l'*Ile d'Ieu*. Voyez Valois, *Notit. Gall. p.* 390.

JEUDI, s. m. Jour de la semaine qui est entre le Mercredi & le Vendredi, qu'à l'Église on appelle la *cinquiéme Férie. Dies Jovis*. On célébre les Fêtes du Saint Sacrement & de l'Ascension le *Jeudi*. Le *Jeudi absolu* est le *Jeudi* de la Semaine-Sainte, qu'on appelle plus communément le *Jeudi-Saint*, auquel on célébre l'institution de la très-sainte Eucharistie, & que le S. Sacrement est exposé dans une Chapelle en chaque Église. Autrefois on disoit deux Messes le *Jeudi-Saint*, l'une le matin, & l'autre le soir, comme il paroit par le sacramentaire du Pape S. Gélase. On se réjouit le *Jeudi* gras, & le *Jeudi* de la Mi-Carême.

On dit proverbialement, en parlant d'une chose impossible, qu'elle se fera la semaine des trois *Jeudis*, trois jours après jamais; quoiqu'en parlant en Astronome elle pût arriver à l'égard de deux hommes, dont l'un auroit fait le tour de la terre en allant par l'Orient, & l'autre par l'Occident, & qui en rencontreroit un troisiéme qui n'auroit bougé du lieu. Car alors chacun pourroit compter un *Jeudi* en trois jours différens.

Ce mot vient de *Jovedi*, ou *Jovis dies*, *jour de Jupiter*. On écrivoit autrefois *Jaudi*, & les Italiens disent encore *giovedi*.

JÉVER, s. m. Nom propre d'une petite ville du Cercle de Westphalie *Jeveria*. Elle est dans le Comté d'Oldenbourg, au couchant du Golfe de Jade, & aux confins du Comté d'Embde, dont elle dépendoit autrefois.

☞ JEVERLAND. s. m. Contrée d'Allemagne, dans la Westphalie: elle renferme trois petits pays, le Wangerland, l'Ostringen & le Rustringin.

A JEUN, A CŒUR JEUN, adv. qui signifie l'état d'une personne qui n'a point mangé de tout le jour, depuis minuit. *Jejunus ante cibum*. L'Eucharistie se doit recevoir *à jeun*. Les médecines se prennent *à jeun*. Cet Orateur paroit, pour ainsi dire, toujours *à jeun*, il a une langueur d'esprit qui n'échauffe, & qui ne remue point l'ame. Boil.

Et la moindre disgrace,
Lorsque je suis à jeun, *me saisit, me terrasse;*
Mais quand j'ai bien mangé, mon ame est ferme à tout. Mol.

JEUNE, adj. m. & f. Qui est dans son premier âge, qui n'est point vieux. *Juvenis*. Ce terme est relatif, & s'étend à plus, ou moins d'années, suivant la quantité des choses & des personnes. Un Chêne est encore *jeune* à 50 ou 60 ans; un homme jusqu'à 25 ou 30 ans; un cheval jusqu'à 6 ou 7 ans. On appelle un *jeune* enfant jusqu'à 7 ans; un *jeune* adolescent jusqu'à 15 ou 16. Une femme n'est plus *jeune* après 30, 35. ans.

Un jeune *homme toûjours bouillant dans ses caprices,*
Est prompt à recevoir l'impression des vices,
Est vain dans ses discours, volage en ses desirs,
Rétif à la censure, & fou dans ses plaisirs. Boil.

Ce mot vient du Latin *juvenis*, qui se tire du verbe *juvare*, *aider*. La jeunesse est l'âge où l'homme est devenu capable de s'aider lui-même, & de servir les autres. C'est en ce sens que parmi les Latins on appelle *juvenci*, les jeunes bœufs, quand ils commencent à pouvoir servir au labourage.

Jeune, s. m. Se dit souvent substantivement, & ordinairement en matiére de blâme. C'est un *jeune* étourdi. Ce n'est qu'un *jeune* éventé. A qui en veut ce *jeune* extravagant ?

Quand un jeune *frisé, relevé de moustache,*
De galoche, de botte, & d'un ample pennache,
Me vint prendre, &c. Regnier.

Jeune, est encore relatif à l'égard d'un plus âgé. De deux enfans, l'un de dix, l'autre de douze ans, on appelle le premier le *jeune*, le deuxiéme le vieux. On dit, Madame une telle la *jeune*, en parlant d'une fille à l'égard de sa belle mere qui porte un même nom. On le dit aussi du fils à l'égard de son pere.

Jeune, se dit figurément en Morale, de ce qui est en sa force & en sa vigueur. Durant la *jeune* saison. Un *jeune* courage a de l'ambition. Les Poëtes sur-tout l'emploient pour signifier violent, ardent. Malherbe a dit de *jeunes* desirs : & Bertaut, brûler d'une *jeune* envie. Madame Des-Houliéres a dit une *jeune* prairie, pour une naissante prairie.

Ni le naissant émail d'une jeune *prairie.*

Eudes des Fassé dit le *jeune*, pour le nouveau Corbeil, afin de le distinguer de Corbeil le vieux.

Jeune, se dit encore de l'esprit, quand il n'est pas mûr, sage & posé. C'est un *jeune* étourdi, un *jeune* évaporé. Cet homme sera *jeune* toute sa vie. Il a fait là un tour de *jeune* homme. Il y a des gens plus longtemps *jeunes* que d'autres. B. Rab. Vous avez des maniéres *jeunes* qui ne vous conviennent pas. M. Scud.

☞ Jeune. On dit, Dans mon *jeune* âge, dans son *jeune* temps; & poëtiquement, Dans ma *jeune* saison, pour dire, Lorsque j'étois *jeune*. Et on dit aussi poëtiquement, *Jeunes* désirs, *jeune* ardeur, *jeune* courage, en parlant des désirs, de l'ardeur, & du courage d'une *jeune* personne. On dit d'un homme qui est déja dans l'âge, qu'il a encore le goût *jeune*, pour dire, qu'il aime les plaisirs, les divertissemens de la jeunesse. Ac. Fr.

Jeune. Épithéte, ou Surnom pour distinguer deux personnes. Plusieurs Rois de France sont surnommés le *Jeune*. La Chronique de S. Vandrille nomme Thierry le *jeune* en 723. & Dagobert le *jeune* en 713. Charles le Chauve est surnommé le *Jeune* dans le Cartulaire de Persy. Louis VII. a été surnommé le *jeune*, pour le distinguer de son Pere. Le surnom lui a été donné de son vivant dans une chartre de l'an 1143. & dans un monument du 25 Juillet 1155. qui se trouve dans Marlot. Saint Louis est appellé le *Jeune* dans la Chronique de Rouen du P. Labbe; & dans l'Épitaphe du Prince Jean son fils qui mourut de son vivant l'an 1247. On dit, Pline le *jeune*, Corneille le *jeune*.

Jeune, se dit aussi des plantes. *Tener*, *recens*. Ces laitues sont encore trop *jeunes* pour être replantées. Liger. Cet arbre, quoique *jeune*, a donné de beaux jets. Idem.

Jeune, se dit proverbialement en ces phrases. Aussitôt meurent *jeunes* que vieux. On dit, que le diable étoit beau, quand il étoit *jeune*. On dit faire la part au plus *jeune*, quand un plus puissant en partage un autre, & prend la meilleure part pour lui. On dit, quand on a consommé la meilleure partie de quelque chose, que le reste en sera bien *jeune*. On dit aussi, *jeune* chair & vieux poisson. On dit encore d'un homme qui mange beaucoup, qu'il est affamé comme un *jeune* levron, & d'un qui est folâtre, qu'il est fou comme un *jeune* chien. On dit aussi à celui qui veut reprendre un plus vieux que lui, Vous avez la barbe trop *jeune*; & en parlant d'un ignorant, Il est encore *jeune*, il en apprendra. On dit au Palais, *jeune* Procureur & vieil Avocat. Un *jeune* Médecin vit moins qu'un vieil ivrogne, dit Regnier.

Jeunes. On appelloit autrefois les *jeunes* d'un Duc ou d'un Comte, les Officiers subalternes qui dépendoient d'eux. Les Châtelains, Viguiers, Centeniers, Forestiers, & autres, étoient les *jeunes* des Comtes. Dans l'Eglise ceux qui avoient les Ordres mineurs étoient appellés *jeunes*. Cette expression s'étendoit jusques dans les plus viles professions. Les apprentifs étoient appellés les *jeunes* d'un tel ouvrier. On disoit les *jeunes* d'un moulin, pour un garçon meûnier.

JEÛNE. La premiére syllabe s'alonge. s. m. Espace de temps pendant lequel on prend peu, ou point d'alimens, soit parce qu'on en manque, soit parce qu'on n'est point en état de les digérer. *Jejunium*. Les ennemis ont fait faire un long *jeûne* à la garnison de cette ville assiégée. Les médecins ont fait faire un long *jeûne* à ce malade, à ce convalescent, ils lui ont défendu de manger. Un peu de *jeûne* prévient bien des maladies.

Jeûne, est aussi une abstinence de Religion ou un espace de temps pendant lequel la Religion nous défend de manger de certaines choses, & à certaines heures. Il y a des *jeûnes réprouvés*, & abstinences hypocrites que Dieu

Dieu rejette. Fléch. Le vrai *jeûne* consiste à ne faire qu'un repas par jour en 24 heures. C'est par indulgence qu'on souffre une collation les jours de *jeûne*. Les Vigiles, les Quatre-temps & le Carême, sont des *jeûnes* de commandement. Le Pere Thomassin dit qu'anciennement le *jeûne* étoit souper sans dîner, & consistoit en un repas qu'on faisoit après None; & que dîner sans souper étoit absolument rompre le *jeûne*. L'ancien usage de l'Église Latine étoit de faire un *jeûne* de 36. jours, qui étoit comme la dîme de l'année, qu'elle consacroit à Dieu. Les Auteurs Ecclésiastiques distinguent pour l'austérité les *jeûnes* du Carême des autres. Autrefois il n'étoit permis de manger en Carême qu'après Vêpres, & les autres jours de *jeûnes* seulement après None; c'est pour cela qu'aujourd'hui, depuis le samedi après les Cendres jusques à la fin du Carême, on dit encore Vêpres avant le repas, mais on prend aujourd'hui le repas à la même heure, en Carême, & les autres jours de *jeûne*. Dans le Livre d'Hermas appellé Pasteur, l'Ange lui dit, Le jour que tu jeûneras, tu ne prendras rien que du pain & de l'eau, & ayant supputé ce que tu as accoûtumé de dépenser par jour pour ta nourriture, tu le mettras à part & le donneras à la veuve, à l'orphelin & au pauvre. Le *jeûne* y est nommé station: & celui qui jeûnoit, commençoit dès le matin à se retirer pour prier. Saint Fructueux allant au supplice, plusieurs par un mouvement de charité, lui offroient un breuvage pour le fortifier; mais il dit: Il n'est pas encore l'heure de rompre le *jeûne*; car il n'étoit que dix heures du matin, & c'étoit le vendredi, jour de station. On voit ici l'exactitude des Saints à garder ces pratiques; & qu'ils croyoient que boire rompoit le *jeûne*. Fleury. Tertullien écrivit un Traité des *jeûnes*, pour soûtenir les nouvelles loix que les Montanistes vouloient imposer en cette matiére. Les Catholiques reconnoissoient pour *jeûnes* d'obligation dans la Loi nouvelle ceux qui précédoient la Pâque, en mémoire de la Passion de Jésus-Christ, & que l'on a nommés depuis le Carême. Fleury. Ce *jeûne* de la Pâque duroit jusques à l'heure de Vêpres, c'est-à-dire, jusqu'au soir. Il y avoit d'autres *jeûnes*, qui n'étoient que de dévotion; sçavoir, toutes les semaines la quatriéme & la sixiéme Férie, c'est-à-dire, le Mercredi & le Vendredi: ce *jeûne* s'appelloit la Station. Il y avoit des *jeûnes* commandés par les Évêques, pour les besoins des Églises; & ceux que chacun s'imposoit par sa dévotion particuliére. Ces *jeûnes* de dévotion ne duroient que jusqu'à None. Quelques-uns ajoûtoient au *jeûne* la Xérophagie; c'est-à-dire, l'usage des viandes séches, s'abstenant non-seulement de la chair & du vin, mais des fruits vineux & succulens; & quelques-uns se réduisoient au pain & à l'eau: mais ces austérités étoient de dévotion. Tels étoient les *jeûnes* des Catholiques, selon Tertullien même, que l'on ne soupçonnera pas de les avoir flattés en ce traité. Id.

L'usage & la coûtume du *jeûne* est plus ancienne que le Christianisme. Les Israëlites jeûnoient souvent, & avoient des *jeûnes* réglés. Le jour de l'expiation, qu'ils appelloient *Kippurim*, étoit un jour de *jeûne* ordonné au Lévit. *XXIII*. 27. *& suiv.* Quelques-uns croient que c'est celui dont parle S. Paul, *Act. XXVII*. 9. Les Israëlites eurent aussi des *jeûnes* établis par un précepte de la Synagogue. Tels étoient celui du quatriéme, du cinquiéme & du dixiéme mois, dont parle Zacharie, *VII*. 5. & *VIII*. 19. Les Gentils prirent aussi cet usage, & apparemment ce fut du peuple de Dieu qu'ils le prirent. Ils jeûnoient aux Éleusinies, comme il paroît par Arnobe & par Clément Alexandrin. Voyez Saumaise sur Solin, p. 150. & Scaliger, *Poët. L. I. c.* 32. Les *jeûnes* des Caloyers sont si rudes, qu'il y en a qui demeurent sept jours sans manger, suivant le témoignage des Relations. On peut voir sur les *jeûnes* des Grecs les Voyages de Spon, *P. II*. Les Grecs appellent le Carême simplement le *Jeûne*. Les Turcs sont si scrupuleux sur le *jeûne*, qu'ils ne veulent pas seulement recevoir par le nez la fumée d'un parfum, ils tiennent que les odeurs l'interrompent. S'ils se baignent, ils n'osent mettre la tête dans l'eau, de peur d'en avaler; & les femmes ne se baignent point du tout.

Jeûne, se dit aussi de l'abstinence d'autres choses que de la nourriture. Saint Augustin dit que le plus grand *jeûne* est de s'abstenir des vices.

On dit proverbialement, Double *jeûne*, double morceau. On dit aussi d'une chose qui ennuie, qu'elle est longue comme un jour de *jeûne*, ou un jour sans pain.

☞ JEUNEMENT, adv. Nouvellement. Terme de chasse. Un cerf de dix cors *jeunement*: c'est-à-dire, qui a pris depuis peu un cors de dix andouillers de chaque côté.

JEÛNER, v. n. Ne prendre point d'alimens pendant un certain temps. *Cibo abstinere*. La famine a fait longtemps *jeûner* une telle Province. Les Médecins font tellement *jeûner* les malades, qu'ils leur ôtent toutes les forces. Les Bramines ne font jamais saigner leurs malades, mais ils les font *jeûner*.

Jeûner, signifie aussi, S'abstenir de manger par dévotion, ou par commandement de l'Église, suivant l'usage des lieux. *Jeûner* au pain & à l'eau, c'est vivre seulement de pain, & ne boire que de l'eau. On a beau *jeûner*, c'est ne rien faire, si on ne ferme les avenues de son cœur à la vanité. Maucr.

On dit aussi, *jeûner* à fer émoulu; pour dire, Observer le jeûne dans toute sa rigueur. Les Turcs en *jeûnant* ne mangent rien de tout le jour, & se saoulent toute la nuit.

☞ On dit proverbialement: *Jeûne* bien qui ne mange rien.

On dit *Jeûner* à feu & à sang, pour dire, *jeûner* avec une extrême exactitude, & dans toute la rigueur du jeûne. Ac. Fr.

Jeûner, signifie aussi, Manquer de plusieurs autres choses que des alimens. Nous avons *jeûné* de poisson ce Carême, parce que les vents & les glaces ont empêché de pêcher. On dit aussi à ceux que nous avons longtemps attendu à dîner, qu'ils nous ont fait longtemps *jeûner*.

JEUNESSE, s. f. Bas âge; âge de celui qui est jeune. *Juventus*. Il ne se dit guère que des personnes. La *jeunesse* dure depuis l'adolescence jusqu'à la virilité; c'est-à-dire depuis 25 jusqu'à 33 ans. Les Jurisconsultes ne font qu'un seul âge de la *jeunesse*, & de la virilité. La *jeunesse* a plusieurs degrés, comme il a été dit au mot de *jeune*. On compare la *jeunesse* à l'été, parce que la chaleur de la *jeunesse* est véhémente. Le Prince étoit encore dans sa plus tendre, dans sa plus verte *jeunesse*. Je soupçonne ceux qui condamnent tous les plaisirs dans la premiére *jeunesse*, de n'être chagrins, que parce qu'ils n'en jouissent plus. M. Scud. Celles qui avoient passé la premiére *jeunesse*, & qui faisoient profession d'une vertu plus austére, étoient attachées à la Reine. P. de Cl. La grande *jeunesse* est incapable de réflexions. B Rab.

Trop d'avis & d'égard sied mal à la jeunesse.
Des-P.

Les hommes prennent plaisir à voir les choses qui leur donnent des idées de *jeunesse*, & de vie; au lieu qu'ils ne regardent pas volontiers celles dont la décadence leur remet devant les yeux la nécessité inévitable de mourir. Bouh. Il faut laisser à la *jeunesse* le mérite de plaire: c'est un privilége qu'on ne peut lui disputer impunément. Bell. La *jeunesse* se laisse toûjours prendre aux premiéres apparences. Le P. le B.

La jeunesse *en sa fleur brille sur son visage.* Boil.

Jeunesse, signifie encore, Manque d'expérience, emportement de l'âge. Il n'y a point de malice en ce garçon, il n'y a que de la *jeunesse*. C'est un trait de *jeunesse* qu'il lui faut pardonner. Le Favori étoit audacieux, indocile & présomptueux; défauts ordinaires de la *jeunesse* & de la fortune. J'ai été trompé par la vanité, & par l'aveuglement de la *jeunesse*.

Jeunesse, se prend aussi collectivement; pour dire, plusieurs jeunes gens. En ce Collége, en cette Académie, on instruit bien la *jeunesse*. Ce Précepteur sçait bien l'art de conduire la *jeunesse*. Toute la *jeunesse* de la ville fut en armes à l'entrée du Prince. Anciennement à Rome les jeunes gens faisoient des courses de chevaux sous la conduite d'un chef, qu'on appelloit *Prince de la jeunesse*. *Princeps juventutis*. Les Empereurs ont donné ce titre depuis à celui qu'ils destinoient pour leur succéder à l'Em-

l'Empire. Suétone que rapporte Caligula, après avoir adopté Tibère, son frere, le fit appeller *le Prince de la jeunesse*.

JEUNESSE. Ce mot se dit aussi quelquefois des choses, lesquelles ont quelque rapport aux personnes. L'antiquité des siécles est la *jeunesse* du monde, & à bien compter nous sommes proprement les Anciens. BOUH.

On appelle dans le style familier *jeunesse*, une action, une chose telle qu'il n'y a que les jeunes gens qui la fassent ordinairement, comme certains excès de vivacité, de galanterie, de bonne chère. Il ne faut pas qu'il y ait de grands excès, ni de grands désordres, pour que ces actions s'appellent du nom de *jeunesses*. Peut-être pourroit-on agrandir les objets à qui ne sçauroit pas aussi bien que moi la maniére dont on vit à Rome, & l'indulgence qu'ont toûjours eu les Papes pour les *jeunesses* des Etrangers. M. DE LIONNE.

JEUNESSE, se dit aussi des plantes. Il n'est rien tel que de bien conduire un arbre dans sa *jeunesse*. LIGER. *Dum adhuc tener*, ou *recens est*.

JEUNESSE, se dit proverbialement en ces phrases. *Jeunesse* est forte à passer; pour dire, Il est bien difficile qu'on ne fasse quelque folie quand on est jeune. On dit aussi, Si *jeunesse* sçavoit & vieillesse pouvoit; pour dire, qu'on ne rencontre pas l'expérience, la sagesse, avec la force & la vigueur. On dit encore, il faut que *jeunesse* se passe, cela signifie qu'on doit pardonner & permettre quelque chose aux jeunes gens.

☞ JEUNESSE. On dit en certaines phrases, *de jeunesse*, pour dire, dès la *jeunesse*. Il est accoutumé à cela *de jeunesse*. Je sais cela *de jeunesse*. AC. FR.

JEUNESSE, ou JUVENTAS, s. f. Terme de Mythologie. Nom d'une Divinité payenne. *Juventas*. La Déesse *Juventas*, ou *Jeunesse*, présidoit chez les Romains à l'âge de la *jeunesse*, depuis que les enfans avoient pris la robe appellée *Pratexta*. La *jeunesse* fut honorée longtemps dans le Capitole. Ensuite au temps de la seconde guerre de Carthage M. Livius Salinator lui voua un temple, il le bâtit étant Censeur, & 15 ou 16 ans après le Duumvir C. Licinius Lucullus le dédia. Voyez Tite-Live, *Liv. XXXVI. c. 36*. Les Grecs appelloient la Déesse de la *Jeunesse* Hébé. Voyez ce mot. La *Juventas* des Romains n'étoit pourtant pas l'Hébé des Grecs. Lisez Vossius, *de Idolol. L. VIII. c. 3 & 5*.

Unissez-vous en leur faveur;
Regnez toujours, Jupiter vous l'ordonne;
Vous, Jeunesse, *sur leur personne;*
Et vous, Sagesse, dans leur cœur.
NOUV. CHOIX DE VERS.

Les Jeux de la JEUNESSE. M. Livius Salinator, qui fut Consul avec Cl. Néron pendant la seconde guerre Punique, fit vœu dans un combat d'établir des Jeux de la *Jeunesse*, *Ludi Juventutis*. Ils sont différens des Jeux Juvénaux, dont nous parlerons à leur place. Je ne sçais pourtant s'ils se célébrérent plus d'une fois, c'est-à-dire, à la dédicace du Temple de la *Jeunesse* que Salinator avoit aussi voué. Voyez Tite-Live, *Liv. XXXVI. chap. 36*.

Prince de la JEUNESSE; c'est un titre qui se trouve souvent sur le revers des médailles. *Princeps Juventutis*. Voyez au mot PRINCE. Consalve de Cordoue, surnommé le Grand Capitaine, avoit tant d'adresse aux exercices du corps & des armes, & il y parut toûjours avec tant de supériorité, qu'on lui donna le surnom de Prince de la *Jeunesse*. P. Du Poncet Jés. *dans sa vie*.

JEUNET, ETTE. adv. Diminutif de Jeune. *Juvenculus*. Il est encore trop *jeunet*.

Elle est jeunette, elle est fleurie,
Elle ne manque point d'appas. LA SUSE.

Filles connois qui ne sont pas jeunettes,
A qui cette eau de jouvence viendroit
Bien à propos, &c.

JEÛNEUR, EUSE, s. f. Qui jeûne beaucoup. *Multi jejunii tolerans. Jejunator*. Les Chrétiens Arméniens sont de grands *jeûneurs*. Il ne se dit communément que de l'habitude, ou de ceux qui jeûnent souvent. *Jejunator, jejunii amans, jejuniis deditus*. Cet homme est bien mortifié, c'est un grand *jeûneur*. Jean le *Jeûneur*, Patriarche de Constantinople, mourut en réputation de sainteté l'an 596. de J. C. & l'Église Grecque honore encore sa mémoire le 2 jour de Septembre. L'austérité de sa vie lui fit donner le surnom de *Jeûneur*. Il étoit si pauvre que l'Empereur Maurice lui ayant prêté plusieurs talents, & en ayant tiré une obligation portant hypothéque sur tout son bien, il ne se trouva autre chose après sa mort, qu'une couchette de bois, une méchante couverture de laine, & un méchant manteau. On peut aussi le dire de l'acte, ou d'une personne qui jeûne un jour. Ainsi dans un temps de jubilé, par exemple, où les uns le gagnent une semaine, & les autres en une autre, on dit dans une maison, Êtes-vous de nos *jeûneurs* cette semaine? Combien aurons-nous de *jeûneurs* aujourd'hui? O! le beau *jeûneur*! la belle *jeûneuse*! en parlant des gens qui ne gardent pas fort exactement le jeûne. Il y a une figure au Parvis de l'Église de Paris, qu'on appelle le *grand Jeûneur*.

JEÛNEUR, en termes d'Anatomie, est le nom qu'on donne au second des intestins grêles, qui est entre le duodenum & l'ileum. On l'appelle aussi *jejunum*, ou *affamé*, parce qu'on le trouve toûjours presque vuide, ou bien moins plein que les autres. Voyez JEJUNUM.

IEUSE. Voyez YEUSE.

☞ JEUVAISON, s. f. Vieux mot. Jeunesse.

☞ IEX, s. m. plur. Vieux mot. Yeux.

J E Z.

JEZD, ou IZED, s. m. qui est le nom du Dieu tout-puissant en langue ancienne de Perse. On lui donne aujourd'hui plus ordinairement celui d'Iezdan dans la langue moderne. D'HERBELOT.

JEZER. Voyez JAZER.

JÉZIDE, JÉZIDÉEN, ENNE, s. m. & f. Terme de Relation. Ce mot signifie hérétique chez les Mahométans. *Jezidaus, a*. Les Mahométans distinguent parmi eux, aussi bien que les Chrétiens, des Catholiques, ou Orthodoxes, & des Hérétiques. Ils appellent les Orthodoxes de leur Religion Musulmans, & les Hérétiques *Jézidéens*. Léunclavius dit que ce nom vient d'un Émir nommé *Jézide*, qui tua les deux fils d'Ali, Hasan & Hussein, neveux de Mahomet par leur mere, & qui persécuta la postérité de ce faux Prophéte. Les Agaréniens, dont il étoit Émir, ou Prince, le regardérent comme un impie & un hérétique, & de là vint la coûtume d'appeller *Jézidéens* les hérétiques. Voyez Léunclavius, *histor. Musulm. L. I.* Quelques-uns parlent des *Jézides* comme d'un peuple particulier, qui parle une langue différente du Turc & du Persan, quoiqu'elle approche de la derniére. C'est celle du peuple du Curdistan. Ils disent qu'il y a deux sortes de *Jézides*, les blancs & les noirs. Les blancs n'ont point le collet de leur chemise fendu, il n'a qu'une ouverture ronde pour passer la tête, & cela en mémoire d'un cercle d'or, & de lumiére descendu du Ciel dans le cou de leur grand Scheik, ou Chef de leur secte. Du reste, leur extérieur & leur habit ne différe point de celui des Turcs. Les *Jézides* noirs sont Fakirs, ou Religieux. Les Turcs & les *Jézides* se haïssent fort les uns les autres. La plus grande injure qu'on puisse dire à un homme en Turquie, c'est de l'appeller *Jézide*. Au contraire, les *Jézides* aiment fort les chrétiens parce qu'ils sont persuadés que *Jézid* leur chef est JÉSUS-CHRIST, ou par une de leurs traditions qui porte que *Jézid* fit autrefois alliance avec les Chrétiens contre les Musulmans. Ils boivent du vin même avec excès quand ils en peuvent avoir, & mangent du porc. Ils ne prennent la Circoncision que quand ils y sont forcés par les Turcs. Leur ignorance est extrême; ils n'ont aucun livre. Ils croient à l'Évangile & aux livres sacrés des Juifs, quelques-uns même y joignent l'Alcoran, sans lire ni sans avoir les uns ni les autres. Ils font des vœux & des pélerinages, mais ils n'ont ni mosquées, ni temples, ni oratoires, ni fêtes, ni cérémonies: tout leur culte religieux se réduit à chanter des cantiques spirituels à l'honneur de JÉSUS-CHRIST, de sa sainte Mere, de Moïse, de Zacharie, & quelque-fois

fois de Mahomet. Quand ils prient ils se tournent du côté de l'Orient à l'exemple des Chrétiens, au lieu que les Turcs regardent le Midi. Ils croient qu'il se pourra faire que le diable rentre en grace avec Dieu; ils croient aussi qu'il est l'exécuteur de la Justice de Dieu dans l'autre vie. Pour ces deux raisons ils se font un point de religion de ne le point maudire, de peur qu'il ne se venge. Les *Jézides* noirs sont réputés Saints, & il n'est pas permis de pleurer leur mort; on s'en réjouit. Les *Jézides* noirs ne sont pourtant que des bergers la plûpart. Il ne leur est pas permis de tuer eux-mêmes les animaux, dont ils mangent la viande. Ce sont les blancs qui les tuent.

Les *Jézides* vont en troupes comme les Arabes, changent souvent d'habitation, & habitent sous des pavillons noirs, faits de poil de chévre, & entourés de gros roseaux & d'épines, liés ensemble. Ils disposent leurs tentes en rond, & mettent leurs troupeaux au milieu. L'été ils campent dans les plaines, l'hyver ils se retirent dans les montagnes. Ils sont armés d'arcs, de fléches, de frondes & de sabres. Ils achettent leurs femmes; le prix ordinaire est deux cents écus, quelles qu'elles soient. Ils les traitent en esclaves. Le divorce leur est permis, pourvû que ce soit pour se faire hermites, ou supérieurs des noirs. C'est parmi eux un crime de raser ou de couper sa barbe, quelque peu que ce soit. Ils ont quelques coutumes qui semblent montrer qu'ils descendent de quelque secte hérétique de Chrétiens; par exemple, dans leurs festins, l'un d'eux présente une tasse pleine de vin à un autre, & lui dit, Prenez le calice du sang de Christ. Celui-ci baise la main de celui qui lui présente la tasse, & la boit.

JÉZRAËL, s. m. Nom propre de ville, dans la Terre-Sainte. *Jesraël*. Elle étoit dans la Tribu de Juda, & il en est parlé dans *Jos.* XV. 56 XVII. 16. XIX. 18. *Jug.* VI. 33. I. L. *des Rois* XXV. 43. Elle avoit pris son nom de *Jesraël*, fils d'Ephrata.

Saint Jérôme parle d'un autre *Jezraël*, qu'il dit avoir été une ville royale, & la métropole des dix Tribus. Elle étoit dans la Tribu de Manassé, aux confins de celle d'Issachar, & au pié du mont Gelboé du côté du couchant. Le P. Lubin la met dans la Tribu d'Issachar, sur les confins de la demi Tribu de Manassé. Sanuthus dit qu'elle s'appelloit de son temps Carethi. Le P. Lubin dit qu'aujourd'hui on la nomme Zéréchin, ou Zérézin. *Gerinum Magnum*. La fontaine de *Jezraël*, la vallée de *Jezraël*, étoient près de cette ville.

JÉZRAELITE, s. m. & f. Habitant de Jezraël. *Jezraelita*.

I F.

IF, s. m. Grand arbre qui est toûjours verd, & dont on ornoit autrefois les Mausolées & pompes funébres, aussi bien qu'avec le cyprès. *Taxus*. L'*if* ressemble au sapin, & au picéa. Son bois est fort dur, rougeâtre. Ses feuilles sont très-étroites, longues d'environ un pouce, rangées des deux côtés des branches, elles ressemblent à celles du sapin. Ses fleurs sont des petits bouquets ou chatons de couleur verd-pâle, composés de quelques sommets remplis de poussiére très-fine, taillés en champignon, & recoupés en quatre ou cinq crenelures. Ces chatons ne laissent aucune graine après eux, car les fruits naissent sur le même pié, mais en des endroits séparés. Ces fruits sont des baies molles, rougeâtres, pleines de suc, creuses sur le devant en grelot, & remplies chacune d'une semence. Ses racines sont courtes, grêles, & presque à fleur de terre. Cet arbre est venimeux, & le parfum de ses feuilles fait mourir les rats. Il rend malades ceux qui dorment à son ombre, ou qui y prennent le frais, principalement vers Narbonne. On fait des pallissades d'*ifs*, parce qu'ils sont toûjours verds; on les taille pour orner des parterres & des allées. Dioscoride dit que les oiseaux qui mangent l'*if* en Italie deviennent noirs. Et Pline dit que l'*if* dans lequel on aura mis un clou d'airain ne fera aucun mal. On a vû en Espagne que le vin qu'on amenoit en France dans des tonneaux d'*if* étoit fort dangereux. Pline dit la même chose des bouteilles d'*if*. Mais d'habiles Médecins assûrent que ce que Dioscoride & Pline disent de l'*if* est faux.

On l'appelle en Latin *taxus*, ou *smilax*, du nom que les Grecs lui ont donné. Strabon dit que les Gaulois empoisonnoient leurs fléches avec du suc de l'*if*. Quelques-uns croient que ces venins, dont les peuples barbares empoisonnoient leurs fléches, qu'on a appellés *Toxica*, ont pris leur nom de *taxus*. Plutarque dit qu'il est seulement venimeux, lorsqu'il commence à fleurir, parce qu'il est en séve. Matthiole assûre que l'*if* fait mourir non seulement les bêtes qui ne ruminent pas, mais aussi celles qui ruminent; il assûre aussi que ses baies donnent la fiévre & le flux de ventre à ceux qui en mangent; mais Théophraste, & après lui Lobel & Gérard disent qu'il y a des gens qui en mangent, sans qu'ils en soient incommodés.

Ce mot vient d'*iw*, mot de la langue de Galles qui signifie la même chose; c'est-à-dire, que c'est un nom Celtique.

IF, s. m. L'Île d'*If*. *Hypæa*, *Hypata*. C'est une petite île qui est sur la côte de la Provence; à une petite lieue de Marseille. Il y a dans cette île le Château d'*If*, qui est assez bon, & destiné à la garde du port de Marseille. Maty. Ce nom s'est formé du Latin en changeant le *p* en *f*, comme dans Chef. Valois, *Not. Gall. p.* 532.

IFVÉTEAU. Diminutif. Petit if. *Taxus minor*.

Ifveteau est encore un nom de terre, ou de Seigneurie, qui a la même origine. Huet. C'est-à-dire, que ce nom a été donné à certains lieux où il y avoit beaucoup d'ifs.

I G A.

IGAL, adj. Vieux mot, qui s'est dit autrefois pour *égal*. *Æqualis*.

I G B.

IGBUCAMI, s. m. Arbre qui croît au Bresil, & qui est fort commun dans le Gouvernement de Saint Vincent. Son fruit ressemble à une petite pomme: il est rempli de petits grains, qu'on assûre être un reméde excellent contre la dysenterie.

I G C.

IGCIGA, s. m. Arbre du Bresil qui produit une espéce de mastic d'une odeur fort agréable. Son écorce pilée rend une liqueur blanche, qui étant congelée sert d'encens, & que l'on applique heureusement en forme d'emplâtre contre les affections froides. Il y en a une autre espéce qu'on nomme *igtaigcica*, c'est-à-dire, mastic dur comme une pierre. Sa résine est si transparente qu'elle semble être du verre. Les Sauvages s'en servent communément à blanchir les vaisseaux de terre.

I G E.

IGÉ, s. m. La Roche d'*Igé*. Nom d'un ancien château fort, dans le Mâconnois. *Jalgeium*, *Rupes de Jalgeio*. D'autres croient que ce nom Latin est le Mont-Jallu ou Jause.

I G G.

IGG, s. m. Nom propre d'une petite ville d'Allemagne. *Igga*. Elle est dans la basse Carniole, sur la riviére d'Igg, à quatre lieues de Laubach, vers l'orient méridional.

I G I.

☞ IGIS. *Æmonia*. Bourg du pays des Grisons, dans la Caddée, avec un magnifique château, où il y a un cabinet de raretés, & une belle bibliothéque.

I G L.

☞ IGLA, s. f. Riviére du Royaume de Bohéme, on l'appelle aussi *Giglava*. Elle a sa source dans le Cercle de Bechin, & se joint avec la riviére d'Oslawa.

IGLAW, s. m. ou GIHLOWA, s. f. Nom propre d'une petite ville de la Moravie, *Iglovia*, *Giblovia*. Elle est sur la riviére d'Igla, aux confins de la Bohéme, & à dix-sept lieues de la ville de Brim, du côté du couchant. Maty. *Iglaw* est connu par les Conventions qui y furent faites en 1438. le 5 de Juillet, entre les Députés du Concile de Bâle & les Ambassadeurs de Bohéme.

IGLESIAS, f. & nom propre d'une ville de la Sardaigne. *Ecclesia*, ou *villa Ecclesia*. Elle est près de la côte méridionale, à dix-sept lieues de Cagliari. Elle a été bâtie des ruines de l'ancienne *Sulcis*, & elle en a le Siége Episcopal, suffragant de Cagliari. Elle a aussi une Citadelle; la ville est peu de chose.

IGLIACO. Voyez PÉNÉE.

I G N.

IGNACE, f. m. Nom propre d'homme. *Ignatius*. *S. Ignace*, Évêque d'Antioche, & Martyr, selon quelques Auteurs, étoit Juif de naissance, & cet enfant de l'Évangile que Jésus-Christ prit entre ses bras pour donner un modéle de l'innocence & de l'humilité Chrétienne. Il fut exposé aux lions, & consomma son martyre le 20 de Décembre de l'an 107. de J.C. le 16e de l'Empire de Trajan. Nous avons encore sept lettres de ce Saint écrites en Grec. Usserius, Péarson, & d'autres, ont écrit pour en soûtenir la vérité. Ces sept épitres sont adressées aux Éphésiens, aux Magnésiens, aux Talliens, aux Romains, aux Philadelphiens, à ceux de Smyrne & à S. Polycarpe; huit autres sont supposées, ce sont celles qui sont adressées à Marie Cassobolite, à ceux de Tarse, à ceux d'Antioche, aux Philippiens, à Héron; à la Sainte Vierge Marie, & deux à S. Jean l'Apôtre. Voyez Cave, *p.* 27. de l'Édition de Genève; & le P. Alexandre, *Sæc. I. Tom. II. Diss.* 22. *p.* 305. *de l'édit. in* 8°. Saint *Ignace* né à Constantinople l'an 799 étoit fils de Michel I. du nom, surnommé Rangabé, & de Procopie fille de l'Empereur Nicéphore, & se nommoit Nicétas dans le monde. Il fut élu & sacré Patriarche de CP en 846. & mourut après bien des persécutions l'an 877. le 23 d'Octobre. Saint *Ignace* de Loyola s'appelloit Iñigo en sa langue. La vie de Saint *Ignace* de Loyola a été écrite en Latin par Maffée, en Espagnol par Ribadénéira, en Italien par le P. Bartoli, Jésuite, & en François par le P. Bouhours. L'ouvrage du P. Bouhours a été traduit en Anglois par le fameux Dryden. Voyez JÉSUITE. Il fut le fondateur de cet Ordre.

☞ Ignace. Les enfans, les Disciples d'*Ignace*, pour dire les Jésuites, qui reconnoissent S. *Ignace* de Loyola pour leur pere & Fondateur. Les Juges pensoient à donner gain de cause aux enfans d'*Ignace*.

Ignace, Terme de Fleuriste. Nom d'une Tulipe, qui est rouge-mort sur un fond chamois, & très fin panaché. Morin.

☞ S. Ignace. Nom d'une Ville du Paraguay bâtie l'an 1610, à une lieue environ du confluent du Perape & du Paraguay, ou de la ville de Notre-Dame de Lorette. *Ignatianum*, *Ignatiopolis*. *Hist. Paraq. L. III. C.* 32.

IGNAME, f. m. Plante qui croît en plusieurs endroits de l'Amérique, & qui est une espéce de patate, ou plûtôt de couleuvrée. Car la patate est une espéce de liseron. On ne séme point l'*igname*, mais on plante seulement un morceau de la racine, & pourvû qu'il y ait une petite fibre, elle pousse immanquablement, & grossit. Ses tiges sont carrées, & rempent non-seulement sur la terre, où elles produisent des racines, mais aussi sur les haies. Ses feuilles sont plus grandes & plus fortes que celles de la patate, d'un verd plus brun, & plus luisant, en forme de cœur; elles viennent deux à deux sur de petites queues carrées, laissant toûjours une grande distance entre elles. Ses fleurs sont jaunâtres, ramassées en maniére d'épi. Ses racines sont grosses, longues, couvertes d'une petite peau de couleur cendrée obscure, garnies de beaucoup de petites fibres: elles ont une chair blanche, succulente & farineuse, quelquefois vineuse. On les mange au lieu de pain quand elles sont cuites. L'*igname* croît aussi en Afrique, comme en Guinée, au Royaume d'Issini, sur la côte d'Or. Voyez la Relation de ce Royaume par le P. Loyer, Dominicain. L'*igname* croît encore en Orient. Les Insulaires des Iles de Nicobar s'en nourrissent; c'est une racine fort insipide. *Lettres Cur. & Edif. T. X. p.* 68.

IGNAN, f. m. Nom propre d'homme. C'est le même qu'Aignan. *Anianus*. En Languedoc on dit Saint Chignan, pour S. *Ignan*. C'est l'ancien idiome Languedochien de Sainche pour Saint, ou Sainte, qui a formé les noms de S. Chelirs, pour Sainche Élirs; de S. Chamans, pour Sainche Amans; de S. Chignan, pour Sainche *Ignan*, & tant d'autres. Chastelain, *Mart. T. I. p.* 539.

IGNARE, adj. m. & f. Qui n'a point de Lettres. *Ignarus*. Il se dit par opposition à *gradué*. Les Élus ont été qualifiés en quelques Édits, gens *ignares* & non lettrés.

Ce mot est tiré du Latin *ignarus*, & du Grec ἄγνωστος, du verbe γνόω, *cognosco*, *je connois*.

IGNÉE, adj. m. & f. Terme dogmatique, qui se dit de la nature du feu. *Igneus*. Il y a des parties *ignées* dans tous les corps. Quelques Physiciens disent qu'il y a autant de parties *ignées* dans le bois, quand il est dans le cellier, que quand il est dans le feu; & que ses parties s'en dégagent l'une après l'autre.

☞ IGNEL, adj. Vieux mot. On dit, Parler *ignel*, pour dire, langage coulant.

☞ IGNIAME, f. m. Sorte de racine qu'on trouve dans les Antilles, & qui est une espéce de patate. Les tiges poussent une espéce d'épi de fleurs jaunâtres qui portent quelques graines. Elle sont quarrées & rempent sur la terre. Leurs feuilles qui viennent deux à deux sur de petites queues quarrées, laissant toûjours une grande distance entr'elles & celles qui suivent, sont plus grandes que celles des patates, & d'un verd plus brun & plus luisant, en forme de cœur. Les racines des *Igniames* ou *Injames* sont aussi beaucoup plus grosses, & poussent de petites racines de la grosse masse des chevelures. Elles servent de nourriture aux Négres. Ces mêmes racines se trouvent aussi au pays des Noirs.

☞ IGNICOLE, f. m. & f. C'est le nom qu'on donne à ceux qui adorent le feu. C'étoit l'ancienne religion des Persans, & il s'en est conservé au milieu du Mahométisme que l'on appelle encore aujourd'hui *Ignicoles* ou *Guebres*, pour les distinguer des Persans Musulmans. On voit beaucoup d'*Ignicoles* proche les Villes de Kerman & d'Yesd; c'est de-là qu'Abbas le Grand en avoit fait venir à Hispaham, où ils sont aujourd'hui établis au Fauxbourg de Tulfa, & réduits à trois cents maisons, de plus de quinze cents familles que ce grand Roi y avoit fait venir pour favoriser le commerce. Ce mot vient des deux mots latins *colo*, j'adore, & *ignis*, feu. Voyez Guèbre. Jettons un regard sur toutes les religions de tous les temps. Ici les Temples d'Isis & d'Osiris retentissent du son des cistres de Canope. Là, dès l'aube du jour, les Mages de la Perse & les *Ignicoles* prennent leurs harpes d'argent, pour recevoir le Soleil prêt à sortir du sein de l'onde, pour obtenir ses premiers regards, & pour adorer dans cet Astre le feu éternel, le radieux Oromaze, Dieu de leurs peres... *Discours sur l'Harmonie.*

IGNITION, f. f. Terme de Chymie. Application du feu aux métaux jusqu'à ce qu'ils paroissent tout rouges avant que de fondre: ce qui arrive à l'or & à l'argent, & principalement au fer. Le plomb, ni l'étain, ne souffrent pas l'*ignition*, étant de trop facile fusion. Le cuivre souffre aussi l'*ignition*, c'est-à-dire, l'inflammation du feu.

☞ IGNOBLE, adj. de tout genre. Qui est bas; qui sent le roturier, l'homme de basse extraction. *Ignobilis*, *vilis*. Cet homme a je ne sçais quel air *ignoble*. Il est d'une taille, d'une mine *ignoble*. Son procédé est tout-à-fait *ignoble*. J'interdis la lecture à toute personne qui a le son de la voix *ignoble*: les termes, les expressions perdent de leur noblesse dans sa bouche; & l'auditeur répugne à l'écouter. Une voix *ignoble* ne peut inspirer de nobles sentimens. M. de Grimarest, *Traité du récitatif.*

☞ Je suis au désespoir quand on met en usage
Tous ces termes communs qui sentent le bourgeois:
Et moi lorsque j'entens cet ignoble *langage,*
J'ai l'oreille écorchée, & je suis aux abois.
S. Evrem.

Il est des Panégyristes, dit Cicéron, qui à la faveur d'une équivoque ou d'une ressemblance de nom, annoblissent un homme nouveau, & greffent une branche *ignoble* sur un tronc illustre. *Idée des Oraisons funébres.*

IGNOMINIE, f. f. Infamie, deshonneur, turpitude, honte. *Ignominia*, *opprobrium*, *dedecus*, *infamia*. Jésus-Christ a souffert toutes les *ignominies* dont les Juifs ont

ont pu s'aviser. Un criminel supplicié couvre toute sa famille d'*ignominie*. On dégrade les Officiers par *ignominie*. Le temps n'effacera point l'*ignominie* d'une si lâche action. S. Évr. L'amour-propre nous cache, & nous empêche d'appercevoir l'*ignominie* des passions qui nous sont chères. Bell.

Ennemi des Romains, & de la tyrannie,
*Je n'ai point de leur joug subi l'*ignominie. Rac.

Ce mot vient du Latin *igominia*, composé de la particule privative *in*; & de *nomen*, *renommée*, *gloire*. *Ignominie*, affront sanglant qui s'en prend à la réputation d'une personne.

IGNOMINIEUSEMENT, adv. D'une maniére ignominieuse. *Ignominiosè*. On a fait réparation à cet homme pour l'avoir traîné en prison scandaleusement, & *ignominieusement*.

IGNOMINIEUX, euse, adj. Infamant; qui apporte, qui cause de l'ignominie. *Ignominiosus*. L'amende honorable est mise au rang des supplices *ignominieux*. Il n'y a rien de plus *ignominieux* qu'une trahison. M. Esp.

IGNORAMMENT, adv. Sans sçavoir, sans connoissance. *Imprudenter*. Quand on commet quelque faute *ignoramment*, on est excusable. On ne le dit guère. La première *m* de ce mot se prononce comme une *n*, *ignoramment*. ☞ Il (le Ministre Jurieu) ne sçait assurément ce qu'il veut dire.. il confond *ignoramment* le vrai le faux. Bossuet.

IGNORANCE, s. f. Manque de science; mépris des Lettres. *Ignorantia*. Il y a bien des Nobles qui font vanité de leur *ignorance*. Ce n'est que depuis 150 ans que l'*ignorance* a été bannie de France; il regnoit une *ignorance* crasse dans l'Occident. Les Ecclésiastiques la fomentoient. L'*ignorance* vaut mieux qu'un sçavoir affecté. Boil. L'homme ne connoit pas même son *ignorance*: & cette science est la plus rare de toutes. Nic. De l'*ignorance* de soi-même découlent tous les vices M. P. Comme l'*ignorance* est un état paisible, & qui ne coûte aucune peine, l'on s'y range en foule, & elle a un nombreux parti qui l'emporte sur celui des Sçavans. La Br. La tranquille *ignorance* vaut mieux que les inquiétudes des Sçavans S. Évr. L'*ignorance* sied toûjours mal à un honnête-homme. S. Évr. Il y a une maniére d'*ignorance* très-dangereuse, qui consiste à croire sçavoir ce qu'on ne sçait point. Ab. de S. R.

*L'*ignorance *toûjours est prête à s'admirer.* Boil.

Il est une ignorance *& sainte, & salutaire.* De Saci.

La paisible ignorance *a rentré dans ses droits.* Vill.

Pour être sage, une heureuse ignorance
Vaut souvent mieux qu'une foible vertu. Des-H.

Ignorance du Droit, *Ignorantia juris*, est celle où l'on est du droit de la loi, par exemple, celui qui ignore que ceux qui frappent un Prêtre sont excommuniés, a sur ce point une *ignorance* du droit. *Ignorance* du fait, *Ignorantia facti*, est celle qui regarde le fait, l'action; par exemple, celui qui ne sçait s'il a payé une dette, a sur cela une *ignorance* du fait, car il n'ignore pas le droit, il sçait qu'on est obligé de payer ses dettes, qu'il y a une loi qui y oblige; mais il ignore le fait, à sçavoir, qu'il ait satisfait à cette obligation.

Ignorance grossiére, ou crasse, *crassa*, est celle qui vient d'une extrême négligence à s'instruire de ses devoirs: cette espéce d'*ignorance* n'excuse point celui en qui elle est.

Ignorance, invincible, *invincibilis*; est celle qu'on ne peut vaincre, ou déposer par ses soins, ses efforts, parce qu'on n'a pas même les premiéres idées qui peuvent faire naître le doute. Les Infidéles ausquels on n'a point annoncé l'Évangile sont dans une *ignorance* invincible de l'Incarnation du Verbe, de la mort de Jesus-Christ, du nombre des Sacremens de l'Eglise Catholique. Il n'y a point d'*ignorance* invincible des principes de la loi naturelle, ni des premiéres conclusions qui se tirent de ces principes. Comme l'*ignorance* invincible est celle qu'on ne peut surmonter, ni par les seules forces de la raison naturelle, ni par les secours de l'art, ni par l'assiduité du travail, si l'on néglige quelque tentative possible, l'*ignorance* n'est plus *invincible*. Il est difficile de fixer, & de définir la nature de l'*ignorance invincible*. On distingue deux sortes d'*ignorance*; l'une de négligence, & l'autre de nécessité, ou d'impuissance morale, qui fait que l'on ne peut éviter de se précipiter dans l'erreur. On ne doute pas que l'*ignorance*, qui ne veut point s'instruire, de peur de s'imposer des devoirs dont on est bien aise de se délivrer, ne soit inexcusable. Celui qui néglige d'acquérir des connoissances, est coupable des fautes qu'il commet par une *ignorance* qu'il pouvoit surmonter par sa diligence, & par son attention. Mais on ne convient pas de ce qui forme l'*ignorance invincible*, laquelle excuse le péché. Les préjugés de la naissance, & de l'éducation, forment quelquefois une impossibilité morale aussi difficile à vaincre, qu'une incapacité, & une impuissance naturelle. Pour l'*ignorance* du fait, il y en a une invincible. Telle est celle dont on a parlé. L'*ignorance* involontaire du fait n'est point criminelle devant Dieu. Pour l'*ignorance volontaire*, elle est plus ou moins excusable, selon les divers degrés de négligence, & d'inapplication. On appelle péché d'*ignorance*, un péché dont on ignore la malice quand on le commet. Si l'*ignorance* est affectée, c'est un nouveau degré de malice.

On dit au Palais, que l'*ignorance* du fait excuse, mais que celle du droit n'excuse point; car chacun doit sçavoir la loi du pays. On publie les loix, les réglemens, on fait signifier des actes, afin qu'on n'en puisse prétendre cause d'*ignorance*.

☞ Ignorance. On dit, Ce livre est plein d'*ignorances* grossiéres, pour dire, qu'il est rempli de fautes qui marquent une *ignorance* grossiére dans l'Auteur. Ac. Fr.

IGNORANT, ante, adj. & subst. Qui n'a aucune connoissance des Lettres; qui ne sçait pas ce qu'il doit sçavoir. *Ignarus*. Le peuple est *ignorant* & grossier. Les *ignorans* sont d'autant plus insupportables qu'ils ne pensent pas l'être. La Pl. Il est impossible de redresser un *ignorant*; il n'a pas assez d'esprit pour comprendre les raisons de se corriger. Bell. On préfère l'entretien d'un flatteur *ignorant*, à celui d'un Sçavant, quand il est chagrin & sévère. S. Évr.

Un sot sçavant est sot plus qu'un sot ignorant. Mol.

Les *ignorans* sont d'ordinaire les plus décisifs: ils n'ont point de doutes, parce qu'ils ne sentent, ou n'apperçoivent pas les difficultés. Le Cl. Les Freres de la Charité ont pris la qualité de *Freres ignorans*.

Ignorant, se dit aussi de celui qui n'a pas la connoissance de certains faits qu'on lui demande. Il a été interrogé sur ce meurtre dont on l'accuse, mais il en est *ignorant*, il en a fait l'*ignorant*. On donne aussi à ce mot un génitif pour régime. Il n'étoit pas *ignorant* des belles-lettres. Bussi Rab.

☞ Proverbialement, pour marquer qu'on ne sçait rien de quelque chose qui est arrivé, on dit, J'en suis aussi *ignorant* que l'enfant qui est à naître. Ac Fr.

IGNORANTIFIANT, IGNORANTIFIÉ. Tous ces mots ne peuvent avoir d'usage que dans le Burlesque. On ne les trouve que dans Moliére, pour signifier un homme très-ignorant. Oui, je le soûtiendrai par vives raisons, que tu es un ignorant, *ignorantissime*, *ignorantifiant* & *ignorantifié* par tous les cas & modes imaginables. C'est aussi Moliére qui fait dire, *Ignorantus*, *ignoranta*, *ignorantum*.

☞ IGNORANTIN, adj. m. Ignorant. *Ignarus*, *indoctus*. Un Frere *ignorantin*. Les Freres *ignorantins*. Ce mot ne se dit qu'avec celui de Frere. Voyez au mot FRERE de la Sale.

☞ IGNORANTISSIME, adj. Très ignorant. *Richelet seul*. Ce terme a été fort ingénieusement appliqué dans la Satyre Ménippée au Cardinal de Pellevé, qui étoit d'une ignorance crasse, & de plus Protecteur des Capucins, appelés en Italie, *Fratelli ignoranti*.

Les Freres ignorans ont eu grande raison

De

De vous faire leur Chef, Monsieur l'Illustrissime,
Car ceux qui ont oüi votre belle Oraison,
Vous ont bien reconnu pour ignorantissime.
Page 65. & 201. de l'édition in-octav.

Ce mot n'est point usité.

IGNORER, v. act. Ne sçavoir pas quelque chose, & sur-tout celles qu'on doit sçavoir. *Ignorare.* On *ignore* plus de choses qu'on n'en connoît. On *ignore* la vraie cause du flux & du reflux de la mer. L'homme veut connoître les astres, & il s'*ignore* lui-même. Tous les méchans *ignorent* ce qu'ils doivent faire, & ce qu'ils doivent fuir. Pasc.

Je lui vendrai si cher ce bonheur qu'il ignore,
*Qu'il vaudroit mieux pour lui qu'il l'*ignorât *encore*
Rac.

Ignorer, signifie aussi, Ne vouloir pas connoître quelque chose, ni s'en mêler. La nation Polonoise méprise les périls que sa férocité lui fait souvent *ignorer.* Sar. Parmi des desirs trop curieux de sçavoir tout, nous sommes réduits à la nécessité de ne sçavoir presque rien, & de nous *ignorer* nous-mêmes. S. Evr. On ne peut pas toujours s'*ignorer* soi-même. M. Sc. Je veux *ignorer* tout ce qu'on dit contre moi. Il faut *ignorer* les querelles des valets, & ne s'en point mêler. On dit au Palais, Je lui ai fait signifier cet acte, cet avenir, à ce qu'il n'en *ignore.*

☞ Ignorer. On dit familiérement, C'est un homme qui n'*ignore* de rien. Ac. Fr.

☞ Ignorer quelqu'un, ne se pas connoître. Les Piéces de Moliére représentées sur tant de théâtres, traduites en tant de langues, le feront admirer autant de siécles que la scéne durera. Cependant on *ignore* ce grand homme, & les foibles crayons qu'on nous en a donnés, sont tous manqués, ou si peu recherchés, qu'ils ne suffisent pas pour le faire connoître tel qu'il étoit. *Vie de Moliére.* Pourquoi voulez-vous faire briller vos vertus sur le Théâtre? Elles paroissent assez dans le monde, personne ne vous *ignore.* Id.

Ignoré, ée, part. & adj. Avec beaucoup de mérite, & encore plus de modestie, l'on peut être long-temps *ignoré.* La Br.

Qu'heureux est le mortel qui du monde ignoré,
Vit content de soi-même en un coin retiré! Boil.

IGNY, s. m. Nom propre d'un bourg où il y a une Abbaye. *Igniacum.* Il est en Champagne, à cinq lieues de Rheims, du côté du couchant.

☞ IGRANDE. s. f. Bourg de France, dans le Bourbonnois, Election de Moulins.

I G U.

IGUANA. s. m. Animal amphibie qui se trouve en Amérique. Il est de la forme d'un lézard. Les Mexiquains les appellent *Aquaquetzpallin*, les Haïtins, *Ignona*, & d'autres *Inana.* Ils sont horribles à voir, ils ont les piés & la tête semblables à un lézard. Leur corps est de deux palmes & demie de long, & gros d'une palme, & davantage. Leur queue a quatre ou cinq palmes de longueur. Quand on les prend ils montrent les dents, mais sans mordre. C'est un mets très-délicat, & c'étoit la nourriture ordinaire des Rois de la Cuba. Voyez Nieremberg, *Hist. nat. L. XII. c.* 6. Gonzales Fernando, Oviedo & Scaliger. *Adversf. Cardan. Exercit. CLXXXIII. sect.* 8.

IGUARAZU. Voyez GUARAZU.

IGUARUCU, s. m. Animal amphibie du Bresil. Il est de la grandeur d'un bœuf. On le trouve aussi au Mexique; il vit sous l'eau comme les poissons, & comme les animaux terrestres à quatre piés, il se retire dans les brossailles & les buissons, & grimpe même sur les arbres. Il a la forme d'un crocodile, mais il est d'une couleur qui tire sur le noir, & n'a point d'écailles dures comme le crocodile; son corps est uni & tacheté comme la peau d'un serpent. Il a tout le long du dos des arêtes en forme de peigne, qui descendent jusqu'à sa queue. L'ouverture de sa gueule est grande, ses dents d'une grandeur médiocre, & menues. Ses ongles ressemblent aux serres des oiseaux, mais elles n'en ont pas la force, & ne font point de mal. Il a des œufs, & en fait une grande quantité qui sont d'un fort bon goût. Il vit dix jours, & même jusqu'à vingt, sans boire, ni manger. Sa chair est très-douce, & c'est un mets délicieux en Amérique. Les Espagnols en avoient horreur, & n'en mangeoient point. Les Américains leur ont appris depuis le cas qu'ils en font, & ils en mangent, & en font des délices.

IGUIDI, s. m. ou *Lempta.* Nom propre d'une province, ou désert de Libye. *Iguidi, Iguidium desertum.* Maty le nomme Lempta, mais Lempta est le nom des peuples qui l'habitent, & *Iguidi* celui de la principale habitation. Il a au couchant Hayr, & s'étend au levant jusqu'à Berdoa. Il est borné au septentrion par les déserts de Teron, de Guerquéla & de Gademis; & au midi par ceux qui sont vis-à-vis de Cano, au pays des Négres. Ce pays est extrêmement sec, & dangereux pour les Marchands, qui vont trafiquer de Constantine au pays des Négres, parce qu'il est habité par des Africains brutaux, qui les volent; ils tuent même tous ceux de Guerquéla, parce qu'ils ont des prétentions sur cet Etat, & sont en guerre perpétuelle. Les Arabes de Hemrum, de Sayd & d'Yahya errent aujourd'hui par ces quartiers, & sont mêlés avec les Négres. Voyez de la Croix, *Histoire d'Afrique, T. II.*

IGUR, s. m. Terme de Relation. Breuvage des Turcs; c'est du lait aigre. *Oxygala.* Voyez Vigenere sur Chalcondyle, p. 340.

Igur, ou *Aigur*, s. m. Nom d'une Tribu des Turcs Orientaux. *Igur.* La nation, ou la Tribu d'*Igur.* D'Herbelot.

IGURIEN, enne, s. m. Qui est de la Tribu Turque, nommée Igur. *Igurianus, a.* Les *Iguriens* ont une langue & un Calendrier, qui leur sont communs avec les Cathaïens. Ils ont été Chrétiens, & ils avoient des Évêques du temps de Ginhiskan. Aujourd'hui ils sont idolâtres, ou Mahométans. D'Herbelot.

I H O.

IHOR, s. m. Ville des Indes. *Ihora.* Elle est sur le cap de Sincapura, qui est à la pointe de la presqu'île de delà le Gange: *Ihor* est à cinquante lieues de Malaca. Elle est capitale du Royaume d'*Ihor*, en Latin *Ihorium Regnum*, dont le Roi est un des plus puissans de cette presqu'île. Les Portugais prirent la ville d'*Ihor* l'an 1603. & la ruinérent après en avoir enlevé 1500 piéces de canon: mais elle a été rétablie. Maty.

I J A.

IJAR, s. m. Terme de Calendrier. Voyez IAR.

I I T.

☞ IITO, s. m. Espéce de [illegible] du Bresil. Voyez le Dict. de James.

IKINDI, s. m. Term[illegible]
mois des Tartares C[illegible]
de l'Empire des Ch[illegible]
On l'appelle aussi[illegible]

IKINDIN, s. m.[illegible]
Turcs. *Meridies*[illegible]
la plus grande pa[illegible]
res après midi,[illegible]
nère, *Contin.*[illegible]

☞ IKKERY. s.[illegible]
deçà le Gange[illegible]

☞ IKOVIRIN[illegible]
tentrionale d[illegible]

IL, m. ELLI[illegible]

monstratif, & relatif de la troisiéme personne. *Il* va. *Elle* vient. *Ils* aiment. Ce pronom ne se met jamais qu'immédiatement devant le verbe, sans souffrir rien entre deux, si ce n'est des particules, & des pronoms personnels, comme, *il nous dit*, *il nous parle*, *il nous ordonne*. Dans les interrogations il se met immédiatement après le verbe; comme, Que fait-*il*? Que dit-*il*? Que fait-*elle*? Que dit-*elle*? Il y a encore une autre occasion où ce Pronom se met après le verbe; & c'est lorsque ce verbe est précédé de quelque adverbe, ou de quelque interjection, comme, Aussi dirent-*ils*, aussi dirent-*elles*.

Il, se met aussi devant les verbes impersonnels. *Il* faut, *Il* est nécessaire, *il* pleut, *il* fait beau.

Il, se met quelquefois pour *on*, & en a la signification; *il* se peut dire, cela signifie, on peut dire. Dans quelques autres phrases *il* se met devant des verbes qui ne sont pas impersonnels, mais dans ces occasions ils en ont la construction, alors *il* n'a point la signification d'*on*. *Il* se peut faire que, &c. *Il* y aura bientôt deux ans, &c. *Il* n'est pas possible que, &c. A tout cela il faut ajoûter, que *elle* est aussi le féminin du pronom *lui*. On a disputé longtemps à l'Académie s'il faut prononcer *ils* ont dit, ou *is* ont dit, ou *il* ont dit. Dans le style soûtenu, & dans les vers on ne balance pas; il faut prononcer toutes les lettres *ils*: mais dans le discours ordinaire *il* est plus régulier, & *is* ont dit plus en usage. M. L. T.

Ce mot vient du Latin *ille*.

☞ IL, Pronom. On disoit autrefois *il* pour lui, comme Devant *il*, pour Devant lui.

Compagnons sommes il *et gie*,

C'est-à-dire, lui & moi.

ILACK, f. m. Nom propre d'une ville capitale d'un petit pays de même nom. *Ilaca*. Elle est dans l'Usbeck, en la Grande Tartarie, au nord de la riviére de Chésel, & à vingt lieues de la ville d'Alshash. Matt.

☞ ILAMBA, f. f. Province d'Afrique, dans la Basse-Ethiopie, au Royaume d'Angola, elle est divisée en plusieurs Seigneuries fort peuplées, dont chacune a son Sova qui commande au village de son ressort.

ILANTZ, f. m. Nom propre d'une petite ville du pays des Grisons. *Ilantium*. Elle est dans la Ligue Grise, sur le haut Rhin, à cinq lieues de Coire, vers le midi occidental. Cette ville passe pour la plus haute des Grisons, & on y tient souvent les États Généraux des trois Ligues.

ILAPINASTE, f. m. Surnom que l'on donnoit à Jupiter dans l'île de Chypre. *Ilapinastes*. Les Cypriots l'appelloient ainsi, parce qu'on l'honoroit dans leurs idoles par de grands & magnifiques festins, qu'on appelle en Grec εἰλαπίναι, comme on le voit dans Homere.

ILAR, f. m. Nom propre d'homme. *Hilarus*, *Hillarus*, *Illarus*, & dans un Martyrologe qui étoit à Christine Reine de Suéde, & qui portoit le nom d'Usuard, *Hilarius* Saint *Ilar*, ou Hillar, naquit en Toscane l'an 476, sous Augustule. Vers l'an 496. étant âgé d'environ 20 ans, il commença à observer les loix de la vie monastique, & à former le monastère de *Galliata*, dont il fut Abbé. Il mourut saintement en 558. le 1 Mai.

☞ ILARCURIS. Ancienne ville de l'Espagne Tarragonnoise, au pays des Carpétaniens.

ILCHESTER. Nom propre d'un bourg d'Angleterre. *Ilchestria*, *Ischalis*. Il est dans le Comté de Somerset, sur la riviére d'Il, à cinq lieues de la ville de Wels, vers le midi. *Ilchester* a séance & voix dans le Parlement d'Angleterre.

ILDEFONSE, f. m. Nom propre d'homme. *Ildefonsus*, *Islefonsus*, *Alphonsus*. Saint *Ildefonse*, célébre dans l'Église par le zéle qu'il a fait paroître pour l'honneur de la Sainte Vierge, naquit à Tolède vers le commencement du VII[e] siécle. Baillet. Il fut Abbé d'Agali après Adeodat, & en 655. & 656. il souscrivit en cette qualité aux réglemens des IX & X[e] Conciles de Tolède. S. Eugène, Évêque de cette ville, étant mort sur la fin de l'année 657, ou au commencement de la suivante, personne ne se trouva digne de lui succéder qu'*Ildefonse*. Il mourut âgé d'environ 62 ans, le 23 de Février de l'an 667. Voyez Bollandus à ce jour, Mabillon, *Act. SS. Bened. sec.* 11. *p.* 516. Bulteau, *L. III. c.* 48.

Dans la suite d'*Ildefonse* on a fait *Ildefons*, & *Alphonse*, ou *Alfonse*. Voyez ce mot. Quelques-uns écrivent aussi *Hildefonse*, & disent encore *Islefonse*; mais tout cela n'est point l'usage en notre langue. Il ne faut pas même dire indifféremment *Ildefonse* & *Alfonse*; quoique ce ce soit la même chose. En parlant de l'Évêque de Tolède, il faut dire *Ildefonse*; en parlant des Princes, & autres personnages célèbres qui ont porté ce nom en Espagne, en Portugal, & en Italie, on dit *Alfonse*. En parlant du Comte de Provence, qui succéda à Raimond Bérenger son cousin, on dit *Alfonse* & *Ildefons*. Voyez encore ALPHONSE.

I L E.

ILE, f. m. Terme d'Anatomie. Les flancs. *Ilia*. C'est de ce nom Latin que celui d'*iles* s'est formé; ainsi il faut écrire *iles*, & non pas *isles* avec une *s* à la première syllabe, comme fait souvent Dionis. Les côtés de la région hypogastrique sont les *iles*, ou les flancs; les *iles* sont ainsi appellés, parce qu'ils contiennent l'intestin iléon. Dionis.

☞ ILE, Riviére. Voyez ILLE.

ILÉON, f. m. Terme d'Anatomie, est le nom qu'on donne au troisiéme & dernier des intestins grêles, qui est le plus long de tous. Il est situé entre le jeûneur & le borgne audessous du nombril vers les hanches de part & d'autre. Il est sujet à descendre dans les bourses. Il y a dans le *Zodiacus Medico-Gallicus*, *p.* 123. une maniére de guérir une plaie reçue dans l'*iléon*, en faisant rendre les excrémens par cet endroit. Il est ainsi nommé, à cause qu'il est entortillé en plusieurs tours & retours, & vient du verbe Grec εἰλεῖν, qui signifie *tourner*.

On appelle aussi *iléon*, une partie de l'os anonyme qui est au bas ventre, parce qu'il soûtient l'intestin qui porte ce nom. Il forme la hanche. C'est la première partie & la partie supérieure des os anonymes, qui sont deux os larges placés sur les côtés de l'os *sacrum*. Leur circonférence est ronde, un peu convexe néanmoins, & inégale sur leur côté extérieur. Cet os est large, & attaché aux côtés des trois vertébres supérieures de l'os *sacrum*. Sa partie supérieure, qui est leur tranchant, ou leur circonférence, s'appelle *Epine*. Le côté concave & interne s'appelle *Coste*, & l'externe, ou extérieur, *Dos*. Cet os est joint à l'os *sacrum* par une suture propre, & il est plus large dans les femmes que dans les hommes. Harris. Cet Auteur l'appelle *Os ilium*; en François nous disons *iléon*.

ILER, ILÉRUS, f. m. Riviére d'Allemagne. *Ilarus*, *Hilara* Elle prend sa source dans les montagnes du Tirol, traverse une partie de la Souabe, où elle baigne Kempten, & Memmingen, & après elle se décharge dans le Danube, vis-à-vis de la ville d'Ulm.

ILERDA. Voyez LÉRIDA. On peut encore dire *Ilerda* en parlant de l'Antiquité, & il est mieux.

*Il quitte d'*Ilerda *les superbes remparts*. Bréb.

☞ ILERGETES, f. m. Ancien peuple de l'Espagne Tarragonnoise, sur la Segre.

ILESSI. Voyez ILMITZ.

I L H.

ILHEOS, f. m. Nom propre d'une ville de l'Amérique méridionale. *Insula*. Elle est sur la côte du Bresil, à trente lieues de la Baïe de tous les Saints, & de la ville de S. Salvador, vers le midi. *Ilhéos* est capitale d'une Capitanie, qui porte son nom, & qui est entre celles de Bahia, & de Porto Séguro.

I L I.

ILIA, f. f. Nom de la mere de Romulus & de Rémus, nommée autrement Rhéa *Ilia*.

ILIADE, f. f. Nom du premier des Poëmes d'Homère. *Ilias*

Ilias. L'*Iliade* est un poëme où Homère, pour faire concevoir aux Grecs divisés en plusieurs petits États, combien il leur importoit d'être unis & de conserver la bonne intelligence entre eux, leur remet devant les yeux les maux que causa à leurs ancêtres la colère d'Achille, & sa mésintelligence avec Agamemnon; & les avantages qu'ils retirerent de leur réunion. L'*Iliade* est en vingt-quatre livres, que l'on désigne par les vingt-quatre lettres de l'Alphabet. Pline, *L.VII.c.21.* parle d'une *Iliade* écrite sur une membrane si petite & si déliée, qu'elle pouvoit tenir dans une coque de noix. L'*Iliade* a été de nos jours un grand sujet de dispute entre Madame Dacier & Monsieur de la Motte. Qu'on lise l'*Iliade*; ces temps qualifiés d'héroïques paroîtront le regne des passions les plus injustes, & les plus basses. De la Motte.

Ce mot vient du mot Latin *Ilias*, en Grec ἰλιάς, qui est formé d'ἴλιον, *Ilium*, nom de cette fameuse ville que les Grecs tinrent assiégée pendant dix ans, & qu'ils ruinérent à cause de l'enlévement d'Héléne.

La petite *Iliade* étoit un Poëme de Lesches, Poëte de l'île de Lesbos, dans lequel il décrivoit la prise de Troye. On appelloit encore ainsi une Tragédie dont le sujet étoit tiré de ce Poëme.

Il y avoit encore une petite *Iliade* composée par Homère; Hérodote en rapporte les deux premiers vers dans la vie d'Homère, & il dit que ce Poëte l'avoit ainsi nommée par comparaison avec sa grande *Iliade*.

ILIADE, signifie aussi, femme d'Ilion, Troyenne, femme de Troye que l'on nommoit Ilion. *Ilias*. Cependant on dit Troyenne en notre langue, & non pas *Iliade*.

ILIAQUE, adj. f. Terme de Médecine, qui se dit d'une maladie violente & dangereuse, qu'on appelle *passion Iliaque*, ou *miséréré*. *Iliacus*. C'est une expulsion des matiéres fécales par la bouche, accompagnée de l'enflure du bas-ventre, d'une douleur vive, & d'une constipation totale. La cause immédiate de la *passion Iliaque*, est le mouvement péristaltique des boyaux renversé; c'est-à-dire, qui commence par les boyaux inférieurs, & qui se continue aux supérieurs. Les autres causes sont les excrémens endurcis, l'inflammation des intestins, leur engagement dans l'aîne, ou le scrotum, comme il arrive souvent dans les hernies, leur entortillement, & leur entrée de l'un dans l'autre. On a vû des personnes attaquées de la *passion Iliaque*, qui rendoient les lavemens & les suppositoires par la bouche. Il y en a aussi qui ont été guéries en avalant une grande quantité d'argent vif, ou une balle de mousquet. Lorsque les boyaux sont entortillés, ou qu'ils entrent l'un dans l'autre, ces corps les remettent quelquefois en état par leur pesanteur.

La *passion Iliaque* tire son nom de l'intestin *iléon*, parce qu'il est le plus souvent affecté dans cette maladie; ou bien du verbe εἰλεῖν, *tourner*, *envelopper*; d'où vient que les Latins l'appellent *Volvulus*.

Iliaque, est aussi un nom qu'on donne à deux grosses artères qui sont les divisions de l'aorte, lorsqu'elle est parvenue à l'os sacrum. Il y en a une de chaque côté, qui se divise encore en interne, & en externe: l'une & l'autre jette plusieurs rameaux. On appelle aussi *veines iliaques*, de grosses veines qui accompagnent les artères *iliaques*, & qui se joignant à l'endroit de l'os *sacrum* forment la veine cave. Il y en a deux de chaque côté, une interne & l'autre externe, qui reçoivent plusieurs petites veines des parties voisines.

Iliaque interne. Terme d'Anatomie; c'est un muscle de la jambe qui part de dessus la moitié de la région supérieure, & de la concavité interne de l'*os ilium*. En descendant sur la partie inférieure de ce même os, il se joint au grand psoas, & s'insère avec lui sous l'extrémité du *pectineus*. L'*Iliaque interne* avec le grand psoas, sert à mouvoir la cuisse en devant, & à faire le mouvement de progression. Harris.

ILINOIS. Peuples de la nouvelle France, en l'Amérique septentrionale. *Ilini*. Ils habitent au midi & au couchant du lac qui porte leur nom. Ils vivent en société dans de grands villages, cultivent du blé d'Inde, recueillent quelques fruits des arbres qui croissent dans leurs pays, sans qu'ils en prennent aucun soin, & pourvoient au reste de leur entretien par la pêche & par la chasse des bœufs, & des autres bêtes sauvages, dont ils sçavent fort bien conserver la chair, sans la saler, & accommoder les peaux pour en faire des habits.

Le lac des *Ilinois*. *Ilinorum lacus*. Ce lac est dans le Canada, en l'Amérique septentrionale. Il est au midi du lac supérieur, & au couchant de celui des Hurons, dans lequel il se décharge par un grand canal. Il a environ six-vingts lieues du nord au sud, & quarante du couchant au levant. Ce lac, navigable partout, & fort poissonneux, forme en la Côte occidentale, du côté du nord, un grand Golfe qu'on nomme la Baie des Puants, parce que les peuples qui sont sur ses bords habitoient autrefois un pays marécageux, qu'ils ont abandonné à cause de la puanteur de ses eaux.

ILION, s. m. Terme d'Anatomie. Nom que les Chirurgiens donnent à un os des hanches. *Ilion*. L'os *Ilion* est ainsi appellé, parce qu'il contient le boyau *ileum*. C'est celui qui se présente le premier, quand on examine les os des hanches, parce qu'il est le plus grand. Il est situé aussi au-dessus des autres; il fait l'articulation avec l'os sacrum par ginglime. Cette articulation est fortifiée par un cartilage & par un ligament membraneux qui est très-fort. Dionis.

ILION, ou ILIUM, s. m. Nom propre de ville. *Ilium*, *Ilion*. Eustathe, dans ses Notes sur Denys le Géographe, l'appelle *Ilios*. C'est la fameuse Troye bâtie par Neptune & Apollon, & détruite par Minerve & Junon. Elle étoit dans la Phrygie, entre le mont Ida & la mer. Voyez Eustathe, *pag.* 121. de l'Édit. de Robert Étienne.

Troye avoit pris le nom d'*Ilion* d'Ilus, le IV^e de ses Rois, fils de Callirhoë, & pere de Laomédon.

Lambin, dans ses Notes sur la neuviéme Ode du IV^e Livre d'Horace, distingue *Ilios* d'*Ilion*. *Ilios*, dit-il, est la ville, & *Ilion* la citadelle de cette ville. Il avoue néanmoins que souvent on confond ces noms.

On dit aussi *Ilium*, retenant le mot Latin dans notre langue.

*Tout le choix d'*Ilium *se joignant aux Latins,*
Dans ce champ malheureux porte ses noirs desseins.
Brébeuf.

O combien rougit le Scamandre!
Que de palais réduits en cendre!
Ilion *n'est plus qu'un bucher.* Pelegrin.

☞ ILIONE, s. f. Une des filles de Priam, qui fut mariée par son pere au cruel Polymnestor, Roi de Thrace.

ILIPULA, monte *Ilipula*, ou Ilipulitano. *Ilipula*. C'est une montagne du Royaume de Grenade, en Espagne, à deux lieues de la ville de Grenade, vers l'orient. On voit sur cette montagne de grandes masures, qu'on croit être celles de la ville qu'on nommoit anciennement *Ilipula minor*.

☞ ILISSIDES, ou Ilissiades, adj. f. pl. Surnom des Muses, pris du fleuve Ilissus, dans l'Attique, dont les eaux étoient réputées sacrées chez les Grecs par un statut de religion, *Sacro instituto*, dit Maxime de Tyr.

ILISSUS, s. m. Il n'est pas jusqu'au fleuve *Ilissus*, qui ne se ressente du dommage du temps & de la tyrannie de l'Ottoman; les Turcs en ont détourné les eaux pour arroser leurs jardins, & on n'en voit plus que le lit. Du Loir, *p.* 319.

ILITHYE, s. f. Nom propre d'une fausse Déesse. *Ilithya*. C'étoit la Déesse qui présidoit aux enfantemens; & la même que Lucine, ou Junon Lucine. Les femmes grosses, ou dans les douleurs de l'enfantement, ou en couche, lui faisoient des vœux, qui consistoient ordinairement à lui consacrer des hastes, & à lui promettre de lui sacrifier des vaches, si elles étoient heureusement délivrées. On trouve cette Déesse sur les médailles & dans des inscriptions antiques, sous le titre de Iuno Lucina, ou de Lucina. Cette Déesse avoit à Rome un Temple dans lequel on portoit une piéce de monnoie à la naissance & à la mort de chaque personne, & lorsqu'on prenoit la robe virile. Servius Tullius avoit établi cet usage, pour avoir un exact dénombrement de tous les Citoyens & Habitans de Rome. Voyez LUCINE.

Ilithye, à ce que l'on prétend assez vraisemblablement, vient de l'Hébreu ילד, *Jalad*, qui signifie enfanter; le ד, *d*, se change aisément en *t*. Voyez Vossius, *de Idolol. L. II. c.* 14.

ILIUM. L'*os ilium*. Terme d'Anatomie. Voyez ILEON.

I L K.

ILKELCY, ou ILKLEY. s. m. C'étoit anciennement une petite ville de Brigantes. *Ilkelceia*, *Olicana*. Ce n'est maintenant qu'un village du Comté d'Yorck, en Angleterre. Il est au couchant de la ville d'Yorck, près du bourg d'Otley.

ILKUSCH, ILCUSSIA. Petite ville de la Haute Pologne. *Ilcussium*. Elle est dans le Palatinat de Cracovie, à huit lieues de la ville de ce nom. Elle est considérable par ses mines dont on tire du plomb & de l'argent tout ensemble.

I L L.

ILL. s. m. C'est une rivière d'Allemagne. *Ellus*, *Helellus*. Elle prend sa source aux confins de l'Evêché de Bâle en Suisse, traverse le Sundgaw, & la plus grande partie de l'Alsace, & après avoir baigné plusieurs villes, dont les principales sont Ensisheim, Mulhausen, Schelestat, Bénefelt, & Strasbourg, elle se décharge dans le Rhin.

☞ ILLAPS, s. m. Terme de Mystique, qui signifie une espéce d'extase contemplative. Les dévots mystiques ne goûtent pas toûjours ces *Illaps* & ces suavités ineffables que vous avez lûes dans leurs écrits. Bayle, 34 du premier tome des Réponses aux questions d'un Provincial.

☞ ILLATIF, tive, adj. dont on infère quelque chose. *Partant donc pourquoi*, sont des conjonctions *illatives*. Quand le Barométre descend, c'est un signe *illatif* qu'il tombera bientôt de la pluie. Ce mot ne peut être usité que dans le style dogmatique.

ILLATION, s. f. Terme de Liturgie. On appelle *illation* dans la Messe Mozarabique, *illatio*, ce que nous appellons Préface; c'est-à-dire, la prière que le Prêtre dit à voix haute après les Secrettes, & immédiatement avant le Canon. Voyez Du Cange & les Macri.

Quelques-uns écrivent que c'étoit dans la Liturgie Gallicane que l'on nommoit *Illation*, ce que nous appellons aujourd'hui Préface. Mais les Bollandistes, *Jun. T. V. p.* 220. *F.* montrent que c'étoit dans le rit Mozarabique qu'on nommoit la Préface *Illation*. Voyez PRÉFACE. On la nommoit encore *Contestation* & *Immolation*.

☞ Illation se dit encore d'une Fête dans l'Ordre de S. Benoît. *Dies Illationis Festus*. C'est la Fête du transport ou du retour des Reliques de Saint Benoît. Diedoric, Moine d'Hersfeld en Allemagne, qui avoit demeuré longtemps à Fleury, rendant compte à Richard, Abbé d'Amersbach, de ce qui avoit donné lieu de célébrer le 4 Décembre la Fête de l'*Illation* ou du retour de Saint Benoît, dit que ce fut sur le retour solemnel de ses Reliques qui furent apportées à Fleury, après avoir été quelque temps dans l'Eglise de Saint Aignan à Orléans, pour les mettre à couvert de la fureur des Normans. P. Hélyot. *T. V. C.* 10.

ILLE, ou ILE, s. f. L'*Ille*, & en Gascogne la *Ille*, nom propre d'une rivière de France. *Ella*. Scaliger & Vinet disent *Lila*, mais mal; ils ont pris l'article pour une partie du nom propre, & en ont forgé ce mot Latin. Quelques-uns en François écrivent *Isle* & *l'Isle* avec une *s*; il faut l'écrire sans *s* *Ile*, *Ilie*. Elle passe à Mazières, à haute Vezère, à S. Chastier, à Mucidan, à Vauclere, reçoit la Drone, & se jette dans la Durance, au-dessous de Fronsac. Valois, *Not. Gal. p.* 187.

☞ Le mot *Ile*, selon Dom Duplessis, *Descript. Géogr. & hist. de la Haute-Norm. T. I. p.* 44. est un mot Celtique, qui doit signifier un *ruisseau*, une *petite riviere*, un *courant d'eau*.

ILLEC. Vieux mot, qui signifioit autrefois, en ce lieu-là. *ibi*. Il est hors d'usage.

> ☞ *Et quelque part où fût la terre*, illec
> *Etoit le feu*, *l'air*, *& la mer avec*. Marot.

Les paysans le disent encore en quelques Provinces. Ce vieux mot s'emploie avec grace dans le style Marotique, ou quand on affecte l'ancien langage.

> *Retenez bien qu'illec est son manoir.*
> Voltaire.

Ce mot vient du Latin *illic*, qui signifie la même chose.

☞ ILLEC. s. m. ville d'Afrique, au Royaume de Maroc, dans la Province de Sus, vers la côte de l'Ocean, au pays de Schel.

☞ ILLÉGAL, ale. Adj. Ce qui est contre les Loix. L'action qui fit périr Charles I. fut *illégale*, violente & pleine de crime. Ce mot n'est pas bien reçu.

☞ ILLEGALITÉ, s. f. Illégitimité, ce qui est contre les Loix, &c. Les bons Auteurs ne se servent pas de ce mot.

ILLÉGITIME, adj. m. & f. Qui est contre les loix divines, ou humaines. *Non legitimus*. La tyrannie est une puissance usurpée & *illégitime*. Un enfant est *illégitime*, quand il n'est pas né dans un mariage fait selon les loix du pays. Celui qui prend le bien d'autrui fait une action *illégitime*. Le prêt usuraire est *illégitime*.

ILLÉGITIMEMENT, adv. D'une manière illégitime. *Non legitimè*. Celui qui posséde *illégitimement* un héritage, ne le sçauroit prescrire.

☞ ILLÉGITIMITÉ, s. f. Naissance ou qualité d'un enfant qui n'est pas provenu d'un légitime mariage. Comment la Demoiselle de Saint Cyr peut-elle d'un titre constant d'*illégitimité* en faire un de légitimité? Comment pendant qu'il crie le vice de sa naissance, pourra-t-il à la faveur d'une présomption légale, annoncer une naissance honnête? Par quel prodige réunira-t-elle la légitimité & l'*illégitimité*?... *Causes célèbres*, T. 6. p. 518, 519.

☞ ILLEQUES. Vieil adverbe. En ce lieu-là. *Illic*, *ibi*. C'est la même chose qu'*illec*, que nos anciens Poëtes allongeoient ainsi pour gagner une syllabe, & pour la mesure de leurs vers.

ILLER, s. m. Riviére d'Allemagne: elle a sa source dans les montagnes qui terminent l'Evêché d'Augsbourg au Midi, & se jette dans le Danube, au Midi de la ville d'Ulme.

☞ ILLÉTRÉ, adj. Qui n'a aucune connoissance des Belles Lettres, qui est dans une ignorance crasse. Avant ces derniers temps, ce n'étoit que par une étude pénible, & par un travail dégoûtant qu'on pouvoit parvenir à n'être pas tout-à-fait *illétré*. Desfontaines. Dans le V[e] siécle, la plus petite lumiére éblouissoit; & l'on regardoit un homme qui n'étoit pas tout-à-fait *illétré*, comme un prodige. Id. Ce mot n'est pas encore bien accrédité; mais il exprime si bien ce que l'on veut dire, qu'il y a apparence qu'il fera fortune.

ILLIASTE. Terme du Grand art. C'est la matière des Philosophes.

☞ ILLIBÉRAL, ale. adj. du Latin *Illiberalis*. Servil, bas, méchanique. Beaucoup de sciences, telle que la Logique, pleine d'entraves & de tortures d'esprit, doivent être réputées *illibérales*; parce qu'elles l'embarrassent, & lui font tant de peine, qu'il perd ce qu'il avoit de plus généreux & de plus élevé. *La Mothe le Vayer*, *T.* 13. *p.* 353. *Illibéral* n'a pas assez de cette autorité, pour être employé par les amateurs de la pureté du style.

ILLICÉTO, s. m. Nom de lieu. *Illicetum*. Ce lieu est dans la Toscane, à un quart de lieue ou environ de la ville de Sienne, sur une colline que l'art & le travail ont rendue un séjour assez agréable. On y monte par le nord-ouest, & l'on y trouve de fort belles vûes du côté du septentrion, & du côté de l'orient. Les Augustins y ont un Couvent.

La Congrégation d'*Illicéto* est une réforme des Hermites de S. Augustin qui commença par le Couvent d'*Illicéto*, & qui y fut établie vers l'an 1385. par le P. Prolomée de Venise, élu Général cette année-là dans le Chapitre général tenu à Strigonie en Hongrie. On dit Hermite d'*Illicéto*, Augustin d'*Illicéto*, en Latin *Eremita* ou *Augustinianus Illicetanus*.

Ce lieu se nommoit d'abord l'Hermitage de Fultignano, parce que c'étoit un lieu inaccessible, à cause de l'épaisse forêt

forêt de ronces & d'épines dont il étoit couvert. Il porta ce nom jusqu'en 1220. Ensuite la République de Sienne ayant ordonné qu'on coupât ces épines, & qu'on éclaircît le bois, on le nomma l'Hermitage de la Forêt, nom qu'il conserva jusqu'en 1500. Alors il commença à s'appeller *Ilicéto*, à cause de la quantité d'yeuses toûjours vertes qu'on y voyoit, & qu'on appelle en Latin *Ilices*; & *Ilicéto* du lac, parce qu'il y a un lac peu éloigné de l'Église. Le Couvent d'Augustins s'appelle Saint d'*Ilicéto* sur le lac. *Ilicetum* signifie un lieu planté d'yeuses, ou de chênes. Voyez le P. Ambroise Landucii, Hermite d'*Ilicéto*, dans son livre intitulé : *Sacra Ilicitana sylva*, & imprimé en Latin à Sienne en 1653. & en Italien à Rome en 1657.

ILLICITE, adj. m. & f. Défendu, qui n'est pas permis par les loix. *Illicitus*. Une chose *Illicite* n'est pas toûjours mauvaise en soi; mais elle devient mauvaise, parce qu'elle est prohibée. Le concubinage est *illicite* dans le Christianisme. Le trafic des armes aux pays étrangers est *illicite*. Il ne faut pas défendre son droit par des voies obliques & *illicites*. On est obligé à restituer le bien mal acquis par des moyens *illicites*. Pratique *illicite*. Pat. Doctrine *illicite* & pernicieuse. Pasc.

ILLICITEMENT, adv. d'une manière illicite. *Illicitè*. On n'approuve guère les mariages qui ont commencé *illicitement*. On dit au Palais *ab illicitis*.

ILLICO. Terme de Chancellerie, qu'on mettoit autrefois dans les reliefs d'appel pour être relevé de l'*illico*; c'est-à-dire, de n'avoir pas appellé sur le champ. Ce mot est le même au Latin, & il est dit pour *in loco*, sur le champ, sur le lieu.

ILLIMITÉ, ée, adj. m. & *f*. Qui n'a point de bornes, point de limites. *Absque limitibus*. Un pouvoir *illimité*, & sans bornes.

> *Grand Roi, que dans ma solitude*
> *J'admire & révère en secret,*
> *Et de qui le divin portrait*
> *Est le sujet de mon étude;*
> *Grand Héros, dont l'activité*
> *Et le pouvoir* illimité
> *De tant de beaux écrits est la féconde source,*
> *Trouve bon que mon cœur, de tes vertus épris,*
> *Te proteste en ce jour qu'en faisant cette course,*
> *J'ai plus envisagé ta gloire que le prix.*
> Ode sur les Duels, présentée à l'Académie Françoise.

☞ La puissance *illimitée* de nos sublimes Sultans qui n'a d'autre régle qu'elle-même, ne produit pas plus de montres. Lettres Persanes.

ILLOCK, f. m Nom propre d'une petite ville de la Basse-Hongrie. *Illochium*. Elle est sur le Danube, à deux lieues au-dessus de Petri Waradin. Maty.

☞ ILLUMINATEUR, f. m. Qui illumine, qui instruit, qui éclaire. *Illuminator*. On donne ce surnom à un Saint Grégoire Arménien, Instituteur d'une Congrégation de Moines Arméniens, qu'on appelle Freres unis de S. Grégoire l'*Illuminateur*. Ils furent convertis par le P. Dominique de Boulogne. Ils ont été longtemps de l'Ordre de S. Basile, & passerent en Europe sur la fin du XIII^e. Siécle, chassés par le Soudan d'Égypte. Ils changerent dans la suite leur habillement, qui consistoit en une robe tannée & un scapulaire noir, aussi bien que la chape & le capuce, quitterent la régle de S. Basile, & prirent les constitutions des Dominicains & la régle de S. Augustin; ce qui fut confirmé par le Pape Innocent VI. l'an 1356. ils furent ensuite incorporés dans l'Ordre de S. Dominique. P. Hélyot. *T. I. C.* 30.

ILLUMINATIF, ive, adj. Terme de l'École, & se dit de ce qui a la vertu d'éclairer. *Quod illustrat*. Le feu a une vertu, une qualité *illuminative*.

Illuminatif, est aussi un terme de dévotion. La vie *purgative*, la vie *illuminative*, la vie *unitive*, &c.

ILLUMINATION, f. f. Action du corps lumineux qui éclaire; ou passion du corps opaque qui est éclairé. *Illuminatio*. On tient en Physique, que l'*illumination* se fait en un instant. La première qualité du feu, de la flamme, c'est l'*illumination*. La Lune ne nous éclaire que par l'*illumination* du Soleil. Les Astronomes distinguent trois sortes de mois que la Lune forme par son mouvement, l'un desquels s'appelle mois d'*illumination*; il se mesure depuis qu'on commence à voir la Lune après sa conjonction, jusqu'à ce qu'elle disparoisse.

Illumination, se dit aussi des lampes, de plusieurs lumières qu'on allume la nuit, ou dans des Églises, par quelque magnificence ou dévotion, auquel sens ce mot est plus usité au pluriel qu'au singulier. Les *illuminations* des Fêtes de Versailles ont été un des plus beaux spectacles qu'ait fait voir la magnificence royale. Elles étoient faites de papier peint, & éclairées par derrière de plusieurs lumières. Les Religieux les jours de leurs Fêtes ont soin de faire des *illuminations* dans leurs Églises.

☞ Illumination. Les *illuminations* pittoresques, font un très-bel effet sur le théâtre, ou dans les décorations des fêtes publiques. Elles consistent à éclairer par des lumières qu'on n'apperçoit point, des représentations peintes sur des matières transparentes, comme le verre, la soie, la toile, le papier, &c.

Illumination, se dit figurément en Morale des lumières d'enhaut qui viennent dans nos ames. La foi est un don, & une *illumination* du Saint Esprit. Les profanes se moquent des *illuminations*, & de ces douceurs intérieures, dont se vantent les Mystiques. Fen. La Princesse se sentit éclairée par une *illumination* soudaine. Boss.

☞ Illumination. Dans les premiers siécles de l'Église on donnoit ce nom au Sacrement de Baptême. M. Fleury faisant un précis de la première apologie que Saint Justin Martyr présenta à l'Empereur Antonin Pie, le fait ainsi parler : Nous amenons ceux qui croient à notre Doctrine, au lieu où est l'eau, & ils sont régénérés; car ils sont lavés au nom du Seigneur; nous appellons cette ablution, *Illumination*; parce que les ames y sont éclairées.

Ce mot est pris de S. Paul, qui dans son Epître aux Hébreux, VI. 4. par *ceux qui ont été illuminés*, entend, selon plusieurs Interprètes, ceux qui ont été baptisés.

ILLUMINATOIRE, f. m. Baptistère. *Illuminatorium*. Voyez ILLUMINÉ.

ILLUMINÉ, ée, f. m. & f. Dans l'Antiquité Ecclésiastique, c'est le nom que l'on donnoit à ceux qui avoient reçu le Baptême. *Illuminatus, a*. Ce nom leur venoit d'une cérémonie du Baptême, qui consistoit à mettre en la main d'un néophyte, qui venoit d'être baptisé, un cierge allumé, symbole de la foi & de la grace qu'il avoit reçue par ce Sacrement. On lui donnoit ce cierge après qu'on l'avoit revêtu de la robe blanche. Voyez Grégoire de Tours, *Hist. L. V. c.* 11. & Du Cange dans son Glossaire. C'est pour la même cause que le Baptistère est appellé *Illuminatoire* dans la vie de S. Marc Prêtre, comme l'ont observé les Macri.

Illuminé, ée, f. m. & f. Nom de secte. *Illuminatus, a*. Les *Illuminés*, que les Espagnols appellent *Alumbrados*, sont des hérétiques qui s'éleverent en Espagne vers l'an 1575. Les auteurs de cette secte furent pris & punis de mort à Cordoue, & la vigilance de l'Inquisition étouffa cette secte dès ses commencemens. On les vit pourtant reparoître quelque temps après à Séville. Ce fut, selon quelques Auteurs, l'an 1623. & selon D. Diégo Ortiz de Zuñiga, Chevalier de l'Ordre de Saint Jacques, dans ses Annales de Séville l'an 1627. Leurs chefs étoient Jean de Villalpando, Prêtre originaire de Garachico, dans l'île de Ténérif, & une Carmelite appellée Catherine de Jésus, & communément la Mere Catherine. Ils avoient beaucoup de compagnons & de disciples, dont l'Inquisition se saisit, & dans un Acte particulier qui se fit l'an 1627. le second Dimanche de Carême, qui étoit le dernier jour de Février, ils rétracterent leurs erreurs, comprises en vingt-deux propositions, & dans la suite Villalpando montra toûjours un véritable repentir. C'est ce qu'en dit D. Diégo de Ortiz à l'an 1627, il ajoûte que les Inquisiteurs étoient le Licencié Dom Juan Ortiz de Sotomajor, le Licencié Dom Juan Dionysio Portocarréro, le Docteur Fernando de Andrade Sotomajor, & le Fiscal

cal le Docteur Dom Antonio de Figuéroa. Je trouve ailleurs que ce fut l'Évêque D. André Pachéco, Inquisiteur Général d'Espagne, qui ayant surpris sept des Auteurs, les fit brûler, & contraignit leurs disciples d'abjurer leurs erreurs, ou de sortir du Royaume ; mais Dom Diégo de Ortiz ne dit rien de semblable. Les principales erreurs de ces *Illuminés* étoient que par le moyen de l'oraison sublime à laquelle ils parvenoient, ils entroient dans un état si parfait, qu'ils n'avoient plus besoin ni de l'usage des Sacremens, ni de la pratique des bonnes œuvres ; & qu'ils pouvoient même se laisser aller aux actions les plus infâmes sans péché. C'étoient des prédécesseurs de nos Quiétistes de France & d'Italie.

A peine ces *Illuminés* d'Espagne avoient-ils été dissipés, qu'en 1634. on en découvrit en France une secte qui infectoit la Picardie. Les Guérinets, disciples de Pierre Guérin, Curé de S. Georges de Roye, s'étant joints à ces *Illuminés*, répandirent leurs erreurs dans toute la Flandre, & ne firent qu'une seule secte sous le nom d'*Illuminés*. Louis XIII. les fit poursuivre si vivement, qu'en 1635. cette secte fut détruite. Leurs erreurs étoient de s'imaginer que Dieu avoit révélé à frere Antoine Bucquet une pratique de foi de vie suréminente, inconnue jusqu'alors dans l'Église, que la sainte Vierge elle-même n'avoit eu qu'une vertu fort commune, que S. Pierre & S. Paul, & tous les Docteurs de l'Église, n'avoient sçu ce que c'étoit que spiritualité, mais que par leur méthode on pouvoit acquérir en peu de temps le même degré de perfection & de gloire que les Saints & la sainte Vierge ; qu'on pouvoit faire licitement tout ce que dictoit la conscience ; que Dieu n'aimoit que lui-même, que dans l'espace de dix ans leur doctrine prévaudroit dans l'Église, & qu'alors on n'auroit plus besoin de Prêtres, de Religieux, de Curés, &c. Voyez Gautier dans sa Chronique du XVII^e siécle.

Les freres de la Rose-Croix ont aussi été appellés *Illuminés*, & étoient en effet une secte d'*Illuminés*. Voyez ROSE-CROIX.

Ce nom vient de ce que ces sectaires prétendent être *illuminés* & éclairés de Dieu d'une maniére particuliére.

ILLUMINER, v. act. Dissiper les ténébres & l'obscurité par une effusion de lumiére. *Illustrare*. Le Soleil n'*illumine* à la fois que la moitié de la terre. La Lune ne paroît que quand le Soleil *illumine* la partie qui nous regarde.

Lune, qui de l'obscure nuit
Illumines *les sombres voiles.* Godeau.

Illuminer, se dit figurément en choses spirituelles, des lumiéres qui éclairent l'entendement. La foi *illumine* nos ames. Les Peres de l'Église ont *illuminé* les Fidèles par leur doctrine & leur vertu. L'Église a condamné plusieurs Hérétiques qui se sont appellés *illuminés*, comme visionnaires & fanatiques : ils s'élevérent en Espagne vers la fin du seiziéme siécle.

Illuminer, se dit aussi des sciences humaines. L'étude de la Philosophie ouvre l'esprit, & l'*illumine*, lui donne de belles connoissances, des facilités de raisonner. L'esprit est *illuminé* par la doctrine, comme l'œil par l'air qui l'environne. Abl. Quand vous serez plus *illuminé*, vous connoîtrez mieux le prix des choses. Le Ch. de M. S. Thomas étoit un esprit bien éclairé, bien *illuminé*. Cela fait voir que vous avez l'esprit extrêmement *illuminé*. Bon.

Illuminer, se dit aussi pour, Faire observer, faire appercevoir des choses ausquelles on ne prenoit pas garde dans la vie civile. Craignez les vivans qui tôt ou tard seront *illuminés* sur votre conduite. Bussi.

☞ ILLUMINER, v. act. qui s'est dit autrefois pour baptiser. Voyez ILLUMINATION.

Illuminé, ée, part. & adj.

ILLUSION, s. f. Fausse apparence, artifice pour faire paroître ce qui n'est pas, ou autrement qu'il n'est en effet. *Inane spectrum*. L'Optique fait paroître aux yeux mille agréables *illusions* dans les lunettes polyédres, ou à facettes, dans la lanterne magique. Ce mot vient du Latin *illudere*, tromper.

Illusion, se dit aussi en termes de Palais. Cette chicane est une pure *illusion*. Ce ne sont pas des objections solides qu'on me fait, ce sont de pures *illusions*.

Illusion, se dit aussi en morale pour Erreur, tromperie, pensée chimérique. *Error*. Les plaisirs mondains sont des *illusions*, ce sont de vrais songes, de vaines *illusions*. Les hommes se repaissent de chimères, de visions, d'*illusion*. Le Démon procure quelquefois d'heureux succès aux méchans pour les entretenir dans l'*illusion*. Nic. Il y a une *illusion* très-absurde, & qui est cependant très-ordinaire : c'est de croire qu'un homme dit vrai, parce qu'il est de condition, ou qu'il est élevé en dignité. Il faut songer d'abord à guérir le cœur, comme la source la plus ordinaire des *illusions* de l'esprit. Nic. La voie de l'examen des controverses est propre à précipiter l'homme dans toutes sortes d'*illusions*. Id. Il y a de la dureté à arracher aux gens des imaginations qui leur plaisent, & à leur envier le charme de leurs *illusions*. S. Évr. Douces *illusions* qui séduisez mes sens ! Vill. Il est ridicule de combattre sérieusement les *illusions*, & les raffinemens d'une dévotion mélancolique. Boss. L'amour-propre est la source féconde des *illusions* du cœur. Abb. Combien la vanité se fait-elle de flatteuses *illusions* ? Nic.

Illusion, se dit aussi des artifices du Démon, qui fait paroître ce qui n'est pas. La monnoie du Diable sont des feuilles de chêne, qu'il fait paroître d'or par *illusion*. Il a tenté les Hermites sous diverses formes qui n'étoient quelquefois que des *illusions*.

ILLUSOIRE, adj. m. & f. Captieux, qui tend à tromper sous une fausse apparence. Se dit au Palais des contrats simulés, des actions des parties qui colludent ensemble. Toutes ces piéces & ces faits allégués sont *illusoires*.

On dit aussi, qu'une telle procédure rendroit un jugement, un arrêt *illusoire*, c'est-à-dire, qu'il seroit inutile, qu'il demeureroit sans exécution, dont la partie auroit raison de se moquer.

☞ ILLUSOIREMENT, adv. D'une façon illusoire. Il ne se dit guère que dans le style de pratique.

ILLUSTRATION, s. f. Action, ou ouvrage qui rend une chose illustre. *Illustratio*. Jean le Maire a fait un volume qui porte le titre d'*Illustration des Gaules*. Ce mot n'a pas en ce sens un usage fort étendu. ☞ Il a été formé du Latin *illustratio*, & veut dire Explication, discours qui met en son jour ce qu'il y a de beau & de particulier en un lieu, ou sur un sujet. Le Poëte du Bellay, qui étoit d'Anjou, & qui florissoit sous Henri II. a composé un Livre qui porte pour titre : *Défense & illustration de la Langue Françoise*. Richelet. Il est imprimé au-devant de ses Œuvres Françoises, & dédié au Cardinal du Bellay. L'Auteur avertit à la fin, que ce petit Ouvrage, qu'il appelle dans son Épître les premiers fruits, ou pour mieux dire, les premiéres fleurs de son printemps, n'est que le dessein de quelque grand & laborieux édifice, qu'il entreprendra peut-être, croissant son loisir & son sçavoir. Mais c'est tout ce que nous avons de lui sur cette matiére, & c'en a été assez pour que le P. Bouhours l'ait placé entre Amyot & Ronsard, desquels il a parlé comme des trois principaux restaurateurs de la Langue sous François I. & Henri II. *Entretiens d'Ar. & d'Eug. p. 148. & 149. de la quat. édition in-12.*

Illustration. Ce mot se dit aussi quelquefois en matiére de dévotion, & on y joint ordinairement quelque épithéte pour en déterminer la signification. Il signifie donc une sorte de lumiére que Dieu répand dans l'esprit, & devient synonyme avec *illumination*. Ces *illuminations* divines ne l'empêchoient pas de consulter les Religieux de S. Dominique. Bouh.

ILLUSTRE, adj. m. & f. & s. Fameux, ce qui est élevé au-dessus des autres par son mérite, par sa vertu, par sa noblesse, par son excellence. *Illustris, clarus, nobilis*. Plutarque a écrit les Vies des *illustres* Capitaines Grecs & Romains. La Maison de Bourbon est la plus *illustre* de l'Europe. Bocace a écrit les Vies des Dames *illustres*. Cicéron a été le plus *illustre* des Orateurs, & Virgile le plus *illustre* des Poëtes. Ce Peintre & cet ouvrier sont *illustres* dans leur Art. L'*illustre* Corsaire, est

un

un Héros dans le Polexandre. Les Rois d'Égypte ont été ceux qui ont laissé de plus *illustres* marques de leur grandeur. On trouve d'*illustres* scélérats ; mais il ne fut jamais d'*illustres* avares. S. Évr.

Pardonnez à l'éclat d'une illustre *fortune,*
Ce reste de fierté qui craint d'être importune.
Racine.

Illustre, étoit autrefois dans l'Empire Romain un titre que l'on donnoit aux gens d'un certain rang. *Illustris, inlustris.* On donna d'abord le titre d'*illustre* aux Chevaliers les plus distingués, qui avoient droit de porter le *latus clavus*. Ensuite on appella *illustres* ceux qui tenoient le premier rang entre ceux que l'on appelloit *honorati* ; c'est-à-dire, aux Préfets du Prétoire, aux Préfets de Rome, aux Trésoriers, aux Maîtres des soldats, aux Maîtres des Offices, aux Comtes des affaires privées, aux Comtes des domestiques, &c. comme l'ont souvent montré Brissonet, Pancirolle, le P. Sirmond, & Jean Selden, *De titul. honor.*

Il y avoit de différens degrés aux Ordres parmi les *Illustres*, & comme on distingue en Espagne des Grands de la première, de la seconde classe, il y avoit aussi des *Illustres* qu'on nommoit Grands, *Majores Illustres* ; & d'autres qu'on nommoit petits, *Illustres Minores* ; par exemple, le Préfet du Prétoire étoit d'un rang au-dessus du Maître des Offices, quoiqu'ils fussent tous deux *Illustres*. Voyez M. Cujas, *L. ult de Dignitat. C. L.* 12. La Novelle de Valentinien, *tit. de honoratis*, distingua jusqu'à cinq degrés d'*Illustres*, entre lesquels les premiers de tous sont appellés *Illustres administrateurs*. Voyez encore M. Cujas, *L. I. de Primicerio & Secundicerio & Notariis*, *C. L.* 10. aussi bien que le Lexicon de Droit de Calvin. Les Grecs ont aussi dit Ἰλλούστριος, comme on le peut voir dans Suicer.

Sous la première race nos Rois ont aussi porté le titre d'*Illustre*, ensuite il passa aux Maires du Palais, comme on le peut voir dans leurs Diplomes rapportés par Doublet dans son histoire de S. Denys, par le P. Mabillon dans sa Diplomatique. Voyez le Glossaire de Du Cange.

Illustre. Titre porté par quelques Églises distinguées. On dit l'*illustre* Église & Abbaye des Dames Chanoinesses de Poursay en Lorraine.

Illustre. Les Rois de la première race se disoient *Homme illustre. Vir illuster.* C'étoit le Titre qu'ils prenoient ordinairement dans leurs Chartres, & celui qu'ils regardoient comme le plus distingué. Ce titre n'a commencé que depuis que Clovis I. reçut de l'Empereur Anastase les honneurs consulaires, ausquels le titre d'*illustre* étoit attaché. Ce titre a été aussi porté par les Maires du Palais, qui avoient dans le Royaume une autorité presque Royale.

ILLUSTRE PONTIFE. Voyez PONTIFE.

ILLUSTRER, v. act. Rendre une chose illustre, lui donner du lustre & de l'éclat. *Illustrare.* Il ne faut qu'un grand homme, pour *illustrer* une maison, & la rendre fameuse. *Illustrer* une histoire par des médailles. Spon.

C'est par-là que Molière illustrant *ses écrits,*
Peut-être de son art eût emporté le prix. Boil.

ILLUSTRISSIME, adj. & s. Qui est très-illustre. C'est un titre d'honneur qu'on donne aux Évêques *Illustrissimus*. L'*Illustrissime* & Révérendissime Archevêque de Paris. Il est tiré de l'Italien *illustrissimo*. Lorsque le Cardinal du Perron revint de Rome, après la négociation de Venise, il en apporta l'*Illustrissime* Cardinal, & la Seigneurie *illustrissime* ; mais personne n'en voulut. Balzac. Ce que dit-là Balzac étoit vrai de son temps, mais le mot d'*illustrissime* a été reçu depuis. Costar écrivant à M. de Lingendes, nommé à l'Évêché de Sarlat, lui dit : J'avois dépit de ne vous pouvoir traiter d'*Illustrissime*. On dit aussi d'une race, d'une maison, qu'elle est *illustrissime* ; pour dire, très-noble. Mais on ne le dit guère en ces sortes de phrases ; & on ne se sert du mot d'*illustrissime* que comme d'un terme consacré à certains titres, ou emplois. ☞ Le Décret des Papes, par lequel il fut ordonné qu'à l'avenir les Cardinaux seroient traités d'*Eminence*, est seulement du 10 de Janvier 1630. Ce qui obligea les Cardinaux de rejetter alors unanimement la qualité d'*Illustrissime*, dont ils s'étoient contentés jusque-là. *Remarques sur la Satyre Ménippée.*

☞ ILLUTATION, s. f. *Illutatio.* C'est l'action d'enduire quelque partie du corps de boue, que l'on a soin de renouveller lorsqu'elle est séche, à dessein d'échauffer, de dessécher, & de discuter. On se sert pour cet effet du limon que l'on trouve au fond des sources minérales. *Dictionnaire de* James.

☞ ILLYRICAINS, s. m. pl. Hérétiques qui suivent les erreurs qui ont été publiées dans le seiziéme Siécle, par Matthias Francowitz, que l'on surnomma *Illyricus*, à cause qu'il étoit d'Albone en Illyrie. Ce Matthias embrassa la doctrine de Luther. Il rejettoit entiérement la nécessité des bonnes œuvres, & fut accusé de renouveller l'Arianisme. Il s'opposa à Mélanchthon, & autres qui avoient changé quelque chose à la Confession d'Augsbourg. On appella ses Sectateurs *Rigides Luthériens*. Ils furent encore nommés *Flacciens*, à cause du surnom de *Flaccus* ou *Flaccius* qu'il avoit aussi.

ILLYRIE, s. f. Nom propre d'une grande Province d'Europe. *Illyricum*, & *Illyris* dans Ptolomée, dans Méla, & dans Lucain, *L. IV. v.* 433. & *Illyria* dans Étienne de Byzance. L'*Illyrie* s'étendoit le long de la côte septentrionale de la mer Adriatique, vis-à-vis de l'Italie. Les Auteurs ne conviennent pas de ses limites. Pline, *L. III. c.* 21. & Florus, *L. II. c.* 5. la renferment entre l'Arsa, *Arsia*, & la Kerka, *Titius* ; & marquent qu'elle s'appelloit *Illyrie*, ou Liburnie. Le P. Hardouin dit dans ses Notes sur Pline que c'est ce qu'on nomme aujourd'hui la Morlaquie. Au contraire Ptolomée l'étend depuis l'Istrie jusques aux confins de Macédoine, le long de la côte ; & dans le dedans des terres jusques à la Pannonie & la Mœsie. Méla lui donne toute l'étendue de la côte septentrionale de la mer Adriatique depuis la Gréce, *L. I. c.* 3. & Denys depuis Tergeste jusqu'aux monts Cérauniens. Strabon la fait limitrophe de la Macédoine & de la Thrace. Appien lui donne encore plus d'étendue que tout cela au commencement de son Livre de la Guerre d'Illyrie.

Eusthate dit que l'*Illyrie* prit ce nom de ses habitans, & ses habitans d'*Illyrius*, fils de Cadmus.

L'*Illyrie* se divisoit en deux parties, dont l'une, qui se nommoit Liburnie, étoit du côté de l'orient ; & l'autre, qui étoit la Dalmatie, occupoit l'occident. On appelle aujourd'hui l'*Illyrie* en général Esclavonie.

Sous les Romains l'*Illyrie* comprenoit l'*Illyrie* propre, la Dalmatie, la Liburnie, les trois Japidies, les Carnes & l'Istrie. Ils la divisoient en orientale & en occidentale. L'*Illyrie* occidentale comprenoit les deux Noriques, le méditerranée & le maritime, les deux Pannonies, la supérieure & l'inférieure, la Savie, la Valérie & les Dalmaties. L'orientale renfermoit la Macédoine & la Dace.

Godeau a dit *Illyrie*. Les peuples de la Scythie d'Europe, appellés Slaves, & en leur langue Velatabes, passèrent le Danube, & se divisèrent pour ravager l'*Illyrie* & la Thrace. Godeau. Il ne faut plus parler ainsi. Voyez Joannes Lucius Tragurinus dans son Livre *de Regno Dalmatiæ*, Baudrand, & les Auteurs cités. Voyez aussi ESCLAVON, & ESCLAVONIE.

*Près des bords d'*Illyrie*, où l'Adria farouche*
Jusqu'aux bords de Salone étend sa froide couche.
Brébeuf.

ILLYRIEN, enne, s. m. & f. Nom propre de peuple. Habitant de l'Illyrie. *Illyrius, a.* Eusthate, dans ses Notes sur Denys le Géographe, *v.* 385. *p.* 65. de l'édition de Robert Étienne dit, que les *Illyriens* avoient pris leur nom d'*Illyrius* fils de Cadmus & d'Harmonie ; parce que vers le Golfe qui est près des monts Cérauniens, on voyoit le tombeau de Cadmus & d'Harmonie. Les *Illyriens* avoient parmi eux une fable qui disoit que des gens venus de Thèbes en cette contrée, après une grande vieillesse, furent changés en serpens, parce que Cadmus avoit tué un dragon, qui gardoit une fontaine. Eusthate qui rapporte cette fable, en conclut que les *Illyriens* étoient originairement Grecs, que c'étoit une Colonie

Colonie venue de Gréce, qui s'étoit établie-là, mais qui avoit perdu la politesse Grecque, & y étoit devenue barbare. Eustathe dit ailleurs, p. 80. qu'on les appelloit aussi Illyres, *Illyres*.

ILLYRIQUE, adj. m. & f. Qui appartient à l'Illyrie. *Illyricus, a*. Le Détroit, ou le Golfe *Illyrique*. On appelloit ainsi d'abord ce qu'on appella après Golfe Liburnique, & enfin Mer Adriatique, aujourd'hui le Golfe de Venise. On a encore appellé Golfe *Illyrique*, une petite partie de la mer Adriatique, que les Italiens appellent aujourd'hui *Golfo del Drino*, & nous Golfe du Drin, ou de Drin, comme dit Sanson, parce que c'est l'embouchure de ce fleuve qui le forme. La poix *Illyrique*, ou d'Illyrie. Ovide en parle comme d'une poix remarquable par sa noirceur.

I L M.

ILMEN, f. m. Nom propre d'un Lac de la Moscovie. *Ilmenus Lacus*. Il est dans la Principauté de Nowogrod-Weliki; & il décharge les eaux qu'il reçoit de plusieurs riviéres, dans le Lac de Ladoga, par le moyen de la riviére de Wolchowa. Maty.

ILMENT, f. m. Nom propre d'une grande riviére de la Perse. *Ilmetus*, anciennement, *Arabius Fluvius*. Elle coule dans le Sigistan, & dans le Mackeran, reçoit le Gul, le Ghir, & l'Ilmentel, & va se décharger dans l'Océan, entre l'embouchure de l'Inde, & le Cap de Guadel. Maty.

ILMITZ, f. m. Nom propre d'un village de l'Autriche. *Ilmitium*. Il est aux confins de la Hongrie, sur le bord du lac de Newsidler. On croit qu'il est l'ancienne *Ulmi*, petite ville de la haute Pannonie. Maty.

I L O.

ILO. Voyez YLO.

ILOIRE, f. f. Terme de Marine. Voyez HILOIRE.

☞ ILOTE, f. m. Terme d'antiquité. Esclave. Nom que l'on donnoit à Lacédémone aux esclaves *Ilotes*. Les loix de Lycurgue autorisoient les Maîtres à traiter avec beaucoup d'inhumanité les *Ilotes*; c'est ainsi qu'ils nommoient les esclaves. Les Lacédémoniens craignant que cette race d'*Ilotes*, en se multipliant, ne devînt redoutable, en faisoient mourir plusieurs, ou les accabloient de travaux. Souvent afin de donner aux enfans de l'aversion pour l'intempérance & l'ivresse, ils enivroient ces *Ilotes*, & en cet état ils leur faisoient souffrir mille indignités. De S. Aubin.

I L S.

ILS, f. m. Nom propre d'une riviére du Duché de Baviére, en Allemagne. *Ilissus*. Elle naît aux confins de la Bohême, & se décharge dans le Danube, à Ilstat, qui est une partie de la ville de Passaw. On assûre qu'on pêche dans cette riviére des huitres, où il se trouve quelquefois des perles. Maty.

☞ ILST. f. m. Petite ville des Provinces-Unies, dans la Frise au Werstergoo, près de Suce.

☞ ILSTADT, f. m. *Ilstadium* Ville d'Allemagne en Baviére, au confluent du Danube & de l'Ils, vis-à-vis de Passaw.

I L V.

☞ ILVATES, f. m. Ancien peuple de la Ligurie dans la Gaule Cispadane. L'Histoire Romaine en parle plus d'une fois.

ILVERT, f. m. Nom d'une espéce de prune, dont la figure est longue, & la couleur verte. *L'ilvert*. La Quint. *P. III. c.* 14.

ILUL. Quelques-uns disent ce mot *Ilul*, pour *Elul*. Terme de Calendrier. Nom du douziéme mois des Syro-Chaldéens. On prétend qu'il répond au mois de Septembre. Il faut dire *Elul*, c'est le véritable nom de ce mois.

☞ ILUN, f. m. Terme de Calendrier. Nom du douziéme mois des Curditans. Voyez Steph. le Moine. *Varia sacra*, p. 467.

☞ ILUS, f. m. Quatriéme Roi de Troye, étoit fils de Tros & de la Nymphe Callirhoë. C'est lui qui fit bâtir la Citadelle d'Ilion, & qui chassa Tantale de son Royaume.

☞ Ilus. Le jeune Ascagne, fils d'Enée, porta aussi le nom d'Ilus, tant qu'Ilion subsista; mais après qu'elle eut été ruinée, il changea le nom d'Ilus en celui de Jules.

I L Z.

ILZ, f. m. Nom propre d'un bourg & d'une citadelle. *Ilza*. Il est dans le Palatinat de Sendomir, en la petite Pologne, & à dix lieues de la ville de Sendomir. Maty.

I M.

IM. Est une préposition qui entre dans la composition de plusieurs mots. Elle nous vient de la préposition des Latins *in*, dont l'*n* se change en *m* devant le *b*, l'*m* & le *p*. De-là *imbiber*, *imbécille*, *immeuble*, *immonde*, *impitoyable*, *impossible*, pour *inbiber*, *inbécille*, &c. *Im* a deux sens dans la composition, comme *in*, Voyez IN.

I M A.

IMACHARE. Voyez TRAINA.

IMAGE, f. f. Peinture naturelle, & très-ressemblante qui se fait des objets, quand ils sont opposés à une surface bien polie. *Imago*. On voit l'*image* de tous les objets dans les miroirs. Narcisse devint amoureux de lui en voyant son *image* dans une fontaine. Les *images* des objets se peignent au fond de notre œil, comme sur une toile ou une glace.

Ce mot vient du Latin *imago*, d'*imitari*, du Grec μιμεῖσθαι.

Image, se dit aussi de ces représentations artificielles que font les hommes, soit en peinture, ou sculpture. Il faut remarquer que le mot d'*image* ne se dit pas des personnes vivantes; on ne diroit pas bien l'*image* du Roi, il faut dire le portrait du Roi, ou la statue du Roi; mais on emploie le mot d'*image* en parlant des Saints, on le dit aussi de la représentation des Anciens, & des faux dieux. Les *images* des Césars. Les Romains conservoient les *images* de leurs Ancêtres, pour s'exciter à la vertu en les voyant. Les *images* des faux dieux. Les Martyrs ont renversé les *images* des faux dieux que les Payens adoroient. Il y a eu plusieurs troubles entre les Chrétiens qui honoroient les *images* des Saints, & ceux qu'on appelloit Iconoclastes ou briseurs d'*image*. On respecte dans la monnoie l'*image* du Prince. Les *images* sont les livres des ignorans. Maim. Les Romains faisoient porter dans leurs pompes funébres les *images* enfumées & tronquées de leurs Ancêtres. S. Evr. Ce n'est qu'en parlant des statues que les Romains étaloient dans leurs vestibules, ou dans les cérémonies d'éclat, qu'on se sert du mot d'*image*. Fel.

Même l'on dit que l'ouvrier
Eut à peine achevé l'image,
Qu'on le vit frémir le premier,
Et redouter son propre ouvrage. La Font.

Le mot d'*image* dans ce sens est consacré aux choses saintes, ou regardées comme saintes.

L'honneur qu'on rend aux *images* des Saints est reçu généralement dans toutes les Eglises du monde. On objectoit aux Chrétiens dans le III[e] siécle qu'ils n'avoient aucune *image* connue, & qu'ils adoroient la figure de la croix. Cette objection ne leur fût pas venue dans l'esprit, s'ils n'avoient vû les Chrétiens rendre quelque respect à la figure de la croix, & si les Chrétiens n'avoient eu aucune sorte d'*image*, Cecilius Natalis ne diroit pas dans Minutius Félix qu'ils n'en ont point de connues, mais absolument, qu'ils n'en ont point. Tertullien, qui vécut dans le second siécle, & mourut au commencement du III[e], témoigne que sur les calices, dont on se servoit dans les Eglises, on représentoit l'*image* du bon Pasteur. Le Concile de Tours tenu l'an 566. porte, can. 3. que le corps de Notre Seigneur sur l'Autel, ne doit point être mis au rang des *mages*, mais sous la croix. Il y avoit donc des croix & des *images* sur les autels, & l'Eucharistie

tie y étoit gardée en réserve. Fleury.

Les Protestans même de la confession d'Augsbourg, ont traité de furieux les Calvinistes qui ont brisé les *images* dans les Eglises des Catholiques. Les Grecs rendent aux *images* un culte si excessif, que quelques-uns d'entr'eux ont reproché aux Latins de ne point porter de respect aux *images*. Ils condamnent néanmoins les sculptures, ou *images* taillées, qu'ils regardent comme des représentations des faux dieux du Paganisme C'est sur ce pié-là que S. Jean de Damas, qui a été un grand défenseur des *images*, en parle dans son livre 4. de la Foi orthodoxe. Les Evêques assemblés dans le 2e Concile de Nicée, firent ce décret en faveur des *images*, Que quiconque ne les honoroit point, n'étoit point orthodoxe; que l'honneur qu'on rendoit à une *image* avoit relation à celui qui étoit représenté par l'*image*; ensorte que ce culte étoit relatif. Les Grecs appellent le culte des *images*, *προσκύνησις*, & non pas *Latria*, cette derniére adoration n'étant dûe qu'à Dieu seul.

Les Latins ne font point devant leurs *images* une infinité de cérémonies qui sont observées par les Grecs. Néanmoins Métrophane Critopule, Grec de nation, dans un livre qui a été imprimé chez les Protestans d'Allemagne, en parle d'une maniére qui ne marque rien d'excessif dans ces cérémonies. Quand il est, dit-il, la fête d'un Saint, l'on place son *image* au milieu de l'Eglise, & cette *image*, ou peinture, représente l'Histoire de la fête qu'on célébre; par exemple, de la Nativité, de la Résurrection de Notre Seigneur. Alors ceux qui sont présens baisent l'*image*, ce qu'ils appellent en leur langage *προσκυνεῖν*, qu'on traduit en Latin par *adorare* Si c'est une *image* de Notre Seigneur, on lui baise ordinairement les piés; si c'est une *image* de la Vierge, on lui baise les mains; & enfin, si c'est une *image* de quelque Saint, on la baise à la face. Voyez sur le culte des *Images* la Lettre de Germain Patriarche de Constantinople à Thomas Evêque de Claudiopolis, *T. VII.* des Conciles du P. Labbe, p. 298.

Les Juifs condamnent absolument les *images*; ils ne souffrent aucunes statues, ni figures dans leurs maisons, & encore moins dans leurs Synagogues, & dans les autres lieux consacrés à leurs dévotions. Il y a cependant beaucoup de Juifs en Italie qui s'émancipent. Ils ont chez eux des portraits & des tableaux. Consultez Léon de Modène, dans son Traité des *Cérémonies & coûtumes des Juifs, part. 1. c. 2.* Les Mahométans ne peuvent souffrir les *images*, & c'est en partie pour cela qu'ils ont détruit la plûpart des beaux monumens d'antiquité sacrée & profane, qui étoient à Constantinople.

La réception des *images* étoit la forme ordinaire de recevoir les nouveaux Princes. Bossuet. Il parle des Romains.

Image, signifie plus particuliérement & parmi le peuple une estampe d'une planche gravée, imprimée sur du papier, du vélin, du satin, dont on tire plusieurs copies. Ce livre est tout plein d'*images*, de figures. On donne des *images* aux enfans qui ont bien dit leur Catéchisme, des *images* signées aux écoliers, lesquelles leur sauvent le fouet, quand ils l'ont mérité.

On appelle *image en taille-douce*, celle qui est tirée d'une planche gravée avec le burin, laquelle marque par ses parties enfoncées. Une *image en taille de bois*, celle dont la planche est de bois, laquelle marque par ses parties élevées.

☞ On entend proprement par le mot *Image* quelque chose de sacré, comme la représentation de Dieu, de la Vierge & des Saints. On dit l'*image* d'un Saint, l'*image* d'une Divinité, & le portrait d'un Roi. Voyez ESTAMPE. *Dict. de Peint. & d'Arch.*

Image, se dit aussi des descriptions qui se font par le discours. Les *images* dans la Rhétorique ont tout un autre usage que parmi les Poëtes: le but qu'on se propose dans la Poësie, c'est l'étonnement & la surprise; au lieu que dans la Prose, c'est de bien peindre les choses, & de les faire voir clairement Il y a pourtant cela de commun, qu'elles tendent à émouvoir dans l'un & l'autre genre. Ces *images* ou ces peintures, sont d'un grand artifice pour donner du poids, de la magnificence & de la force au discours. Par-là, il semble qu'on met les choses dont on parle devant les yeux de ceux qui écoutent. Boil. Les *images* ont cela, qu'elles animent & échauffent le discours; en sorte qu'étant ménagées avec art, elles domptent, pour ainsi dire, & soumettent l'auditeur. Idem. Cet Orateur a fait une *image* du combat si vive, que chaque auditeur se croyoit presque transporté sur le champ de bataille. Le Prédicateur a fait une image de l'enfer si affreuse, qu'il a épouvanté tout son auditoire.

Etudiez un fat, un prodigue, un avare,

. . . .

Présentez-en par-tout les images *naïves.* Boil.

Image, se dit encore des idées, des peintures qui se forment dans l'esprit, par l'impression des choses qui ont passé par les sens. Un criminel a toûjours l'*image* de son crime devant les yeux. Il voit l'*image* d'une mort honteuse qu'on lui prépare. Un Amant a toûjours l'*image* de sa Maitresse gravée dans le cœur; il est tout plein de son *image*. Par-tout du désespoir je rencontre l'*image*. Rac. L'*image* de l'affront qu'il a reçû ne s'effacera point de sa mémoire. L'*image* de la mort, quand elle est proche, ébranle les plus fermes. Nic. Quand la populace est frappée d'une vaine *image* de religion, elle obéira plutôt à des devins qu'à ses chefs. Vaug. Mourir est si peu de chose pour les Anglois, qu'il faut pour les toucher des *images* plus funestes que la mort même. S. Evr. On a beau s'occuper de soi-même dans la solitude, les *images* que l'on s'en forme sont infiniment plus sombres que celles qui sont aidées par les objets extérieurs. Nic.

Dans le fond des forêts votre image *me suit.* Racine.

Image, se dit figurément de la ressemblance. Dieu a fait l'homme à son *image*. Les Rois sont les vivantes *images* de la Divinité. Cet enfant est la vive *image* de son pere.

Je me perds, & plus j'envisage
La foiblesse de l'homme & sa malignité,
Et moins de la Divinité
En lui je reconnois l'image. Des-H.

Les Astronomes disent l'*image* du soleil, ou autrement le type.

On dit aussi, que l'écriture est l'*image* de la pensée; que la Comédie est l'*image* de la vie civile. Nous embrassons l'erreur sous l'*image* de la vérité. La Pl. C'est-à-dire, sous l'apparence. Les Grecs appelloient l'écho, l'*image* de la voix. Dac.

Image, en termes d'Optique, signifie la trace que les objets impriment dans le cerveau par l'organe des sens.

Image, en termes d'Optique, se dit encore d'un objet sur la base d'un miroir convexe. Harris. Comme la distance de l'objet au miroir est à la distance de l'*image* à la glace: ainsi la distance de la grandeur de l'objet est au diamétre de l'*image*. C'est la régle que M. Molineux a donnée pour trouver la grandeur du diamétre d'une *image* sur la base d'un miroir convexe. Idem.

Image, se dit proverbialement en ces phrases. On dit qu'une femme est sage comme une *image*. On dit aussi de celle qui ne parle guère, qui est sans action, sans esprit, que c'est une belle *image*. On dit aussi qu'on amuse les enfans avec des *images*, en se moquant de ceux qui nous veulent entretenir, ou payer de bagatelles. On dit aussi par raillerie, Vous avez bien fait, vous aurez une belle *image*. Les Enseignes qu'on nomme, A la belle *image*, sont des *images* de Notre-Dame.

IMAGER, ère, s. m. & f. Marchand qui vend des estampes, des images en papier ou en vélin. *Tabellarium propola*: on trouve dans quelques Auteurs de la basse Latinité *Imaginarius*. Les Sculpteurs ont été aussi appellés *Imagers*, ou Tailleurs d'images par leurs statuts, qui leur défendent de tailler aucune image de bois verd, ni mort-bois, ni tilleul.

Un

Un Imager *tira l'image d'un visage,*
Et le tira si bien en sa perfection,
*Que l'*Imager *devint amoureux de l'image.* Voit.

IMAGINABLE, adj. m. & f. Ce qui peut tomber dans notre esprit, que nous pouvons concevoir. *Quod cogitatione fingi potest.* Cet homme a toutes les vertus *imaginables.* Cet Auteur a une force d'esprit qui n'est pas *imaginable.* Il cherche tous les moyens *imaginables* pour servir ses amis.

IMAGINAIRE, adj. m. & f. Qui n'est point réel & effectif, mais seulement en vision & en pensée. *Imaginarius.* Les espaces *imaginaires*, c'est tout l'espace vuide que nous pouvons concevoir au-delà du monde fini. Le Riche *imaginaire* des Visionnaires. Le Malade *imaginaire* de Moliére.

Imaginaire, s. f. On a donné le nom d'*Imaginaires* à des Lettres de Nicole dans lesquelles il s'efforce de prouver que le Jansénisme est une hérésie imaginaire. Je remarquois que vous prétendiez prendre la place de l'Auteur des petites lettres, mais je remarquois en même temps que vous étiez beaucoup au-dessous de lui, & qu'il y avoit une grande différence entre une Provinciale & une *Imaginaire.* Racine.

IMAGINATIF, ive. adj. Qui conçoit de belles choses dans son esprit. *Formandis imaginibus idoneus.* Il faut qu'un Machiniste soit fort *imaginatif*, pour trouver de belles inventions. La bonne qualité d'un Poëte est d'être *imaginatif.* Quelquefois ce mot se prend en mauvaise part, & signifie simplement, Visionnaire, qui pense posséder plusieurs qualités qu'il n'a pas, qui croit avoir trouvé de belles inventions qui ne sçauroient réussir.

La puissance, la faculté *imaginative*, c'est la puissance, la faculté par laquelle on imagine.

On dit aussi simplement l'*imaginative*, pour exprimer la même chose; la qualité qu'on attribue à une partie de l'ame qui lui fait concevoir les choses, & s'en former une vraie *idée.* Cet homme se pique d'avoir une belle *imaginative*, mais le jugement lui manque. Ce mot est souvent employé dans l'Étourdi de Moliére.

*J'ai l'*imaginative
Aussi bonne en effet que personne qui vive. Mol.

On appelle substantivement un *imaginatif*, un homme sujet à des idées extraordinaires, à des imaginations. Un *imaginatif* débite une pensée, un autre la reçoit & la dit comme une vérité constante : enfin, elle se multiplie à l'infini. C'est ce qui fait qu'on se trompe si souvent, & que dans ceux qui vivent selon le monde, il n'y a qu'incertitude, ou que mensonge. Ab. de la Tr.

IMAGINATION, s. f. Puissance, faculté de l'ame pour concevoir les choses, & s'en former une idée. *Imaginatio.* C'est aussi quelquefois une fonction particuliére de cette puissance. L'intelligence, c'est la perception qu'a notre ame sans aucune image corporelle. Mais le propre de l'imagination est de faire concevoir les objets sous des images corporelles, tracées dans le cerveau. Elle n'a donc pour objet que les choses sensibles & corporelles. Ainsi on la peut définir une maniére de concevoir par des images tracées dans le cerveau. Arn. L'*imagination* ne consiste que dans la faculté qu'a l'ame de se former des images, des objets, en les imprimant dans les fibres du cerveau; & plus les vestiges des esprits animaux, qui sont les traces de ces images, seront grands & distincts, plus l'ame imaginera fortement & distinctement ces objets. Maleb. Une *imagination* forte est une disposition du cerveau qui le rend capable de vestiges, & de traces extrémement profondes. Id. La nouveauté des objets frappe l'*imagination.* On voit d'étranges effets de la force de l'*imagination* dans les femmes grosses. La moindre parole deshonnête offense une *imagination* tendre & délicate; salit, souille l'*imagination.* Il faut guérir une *imagination* blessée. Les hypocondriaques sont des malades d'*imagination.* Une forte *imagination* sert à trouver de belles inventions, des choses difficiles à concevoir. Une belle, une heureuse *imagination* en conçoit d'agréables. Théophraste a dit que l'*imagination* sans le jugement, est un cheval sans frein. Abl. L'*imagination* errante d'une jeune fille se tourne aisément vers les objets dangereux. Fen. Les plus heureuses saillies de l'*imagination* se présentent d'elles-mémes, & comme par hazard. S. Évr. Je lui ai donné dans mon *imagination* ce qui lui manquoit de perfections, & si je lui retranchois les faveurs de mon *imagination*, elle perdroit bien de ses charmes. Le Ch. d'H. ceux qui ont une vivacité d'*imagination* moins exercée, ont aussi moins de dégoûts, & moins de caprices. Font. Dans la jeunesse nous n'aimons que le joli, & l'agréable; nous ne courons qu'après ce qui rit à l'*imagination.* Tour. Les transports de l'amour extatique des Contemplatifs sont les transports d'une *imagination* échauffée. Fen. Ne laissez point errer votre *imagination* vagabonde. M. de M. Les *imaginations* fortes sont contagieuses, & dominent sur les foibles. Mal. Qui ôteroit à l'homme les biens que lui fait son *imagination*, le rendroit la plûpart du temps misérable. M. Esp. Quand on a l'*imagination* vive, & l'esprit sensible, les moindres choses donnent du chagrin. M. Sc. Il est ridicule de faire l'agréable & l'enjouée avec une *imagination* sombre & pesante. Bell. Cette femme n'a point une *imagination* qui vous surprenne d'abord; & qui bientôt après vous importune. S. Évr. Sénéque infecte aisément l'*imagination* bouillante des jeunes gens par quantité d'idées fausses & outrées. Men. L'*imagination* des Italiens cherche trop à briller. S. Évr. ☞ Il est des personnes dans qui une *imagination* déréglée fait voir ce qu'ils ne voient point. *Vie du F. Fiacre, L. III. p.* 217.

Imagination, se dit aussi des inventions, des pensées, & des effets que produit cette faculté. *Cogitatio.* Ce Poëte a mille belles & plaisantes *imaginations.* Calot a gravé cent postures, cent *imaginations* grotesques. Ces *imaginations* heureuses qui échappent à l'esprit sans choix & sans connoissance, n'acquiérent pas une estime solide. S. Évr. Les pointes & les *imaginations* de Sénéque sentent un peu la chaleur d'Afrique. Id. Les gens qui ont trop de vanité outrent tout : il y a toûjours de leur *imagination* dans les choses dont ils parlent. Bell. Eschyle a quelquefois des hardiesses & des *imaginations* tout-à-fait nobles & héroïques. Boil.

Imagination, signifie aussi, vision, chimére. *Hallucinatio, mentis error.* Cet homme se remplit de cent folles *imaginations.* Vous croyez cela fermement; mais il n'en est rien, c'est une *imagination.* On ne lui peut ôter une si vaine *imagination* de l'esprit. Ce ne sont point des raisons qu'ils emploient pour l'attaquer, mais des paroles, des *imaginations*, des autorités mal citées. Ab. de la Tr. C'est une *imagination* qui n'a aucun fondement solide. Id.

Imagination, se prend quelquefois pour la faculté de penser, d'imaginer; mais on lui donne un mauvais sens, & ce mot signifie le principe des *imaginations*, en donnant à ce mot le sens qui est expliqué dans l'article précédent. Il n'est pas permis à un Religieux de se conduire par son *imagination* & par son propre esprit. Ab. de la Tr. Trois choses, ou plûtôt trois *imaginations* blessent nos freres dans le dogme Catholique. Pélisson. Les gens du monde ne se lasseront-ils point de suivre des *imaginations* folles pour la régle de leur conduite ? Id. De dire qu'on se sanctifie dans les monastéres relâchés, aussi-bien que dans ceux où la discipline est exacte, c'est une *imagination.* Id.

☞ IMAGINATIVE, s. f. La faculté d'imaginer.

Evertuons un peu notre imaginative. R.

IMAGINER, v. act. & n. Se former l'image, ou l'idée d'une chose. *Rei speciem animo informare.* Nos organes sont composés de filets qui d'un côté se terminent aux parties extérieures du corps, & de l'autre aboutissent au cerveau. Si ces petits filets sont remués par l'impression que font les objets au-dehors, alors l'ame sent : mais si l'agitation ne se fait qu'au-dedans par le cours des esprits animaux, alors l'ame *imagine.* Et voilà la différence qu'il y a entre sentir & *imaginer.* De sorte que la faculté d'*imaginer* ne consiste que dans la puissance qu'a l'ame de se former les images des objets. Mal.

Imaginer, v. act. Penser, concevoir, inventer, assembler plusieurs idées dans son esprit, dans son imagination. *Excogitare.* La principale qualité d'un Peintre, d'un Poëte, c'est de bien *imaginer* un dessein, avant que de l'exécuter. Peut-on rien *imaginer* de plus extravagant? C'est des anciens qu'on peut apprendre cette justesse, qui donne à l'esprit un tour agréable, & que l'esprit donne à tout ce qu'il pense, & à tout ce qu'il *imagine*. Le P. Ra. Les opinions que vous formez, sont des choses plus fortement *imaginées*, que solidement conçues. S. Évr.

Imaginer, signifie aussi, Croire. *Arbitrari.* Il ne faut pas s'*imaginer* qu'un homme réussisse également bien en toutes choses. On s'*imagine* toujours qu'on a plus de mérite & de perfections, qu'on n'en a en effet. C'est un homme qui a pû *imaginer* un moment que vous le favorisiez. Voit.

Imaginer, avec le pronom personnel, signifie aussi, Se persuader vainement, sans fondement. *Sibi fingere.* Il s'est *imaginé* que vous l'aimiez. Il s'*imagine* être le premier homme du monde. Il s'*imagine* être un grand Docteur. Ce qu'ils s'*imaginent* être leur rehaussement & leur gloire, est toujours leur honte & leur confusion. Ab. de la Trape.

Imaginer, signifie aussi, se représenter dans l'esprit. *Animo fingere. Imaginez*-vous les plus grands tourmens du monde, ce n'est qu'une légère idée de l'Enfer. *Imaginez*-vous Aléxandre au milieu d'une bataille, &c.

Imaginé, ée, part. pass. & adj. Ce n'est pas le tout qu'une machine soit bien *imaginée*, il faut encore qu'elle soit bien exécutée.

☞ IMAL, s. m. Mesure de grains dont on se sert à Nancy. La carte fait deux *imaux*, & quatre cartes le réal, qui contient quinze boisseaux, mesure de Paris; ce qui s'entend de l'avoine.

IMAM, ou IMAN, s. m. Terme de Relation, & d'Histoire Mahométane. Ministre de la Religion Mahométane qui répond à un Curé parmi nous; Curé des Musulmans. *Imam, mis. Iman, nis. Antistes, Dux, Præfectus, Prælatus, Parochus.* Maraccio dit *Emamus*, suivant quoi il faudroit dire en François *Emam* au lieu d'*Imam*; mais ce n'est pas l'usage. Quoique proprement on dût écrire & prononcer *Imam*, nous écrivons & prononçons *Iman*; l'usage a changé l'*m* en *n*. Ce mot signifie proprement Prélat, Chef, *Antistes quem alii sequuntur, Præpositus, Prælatus, Dux*, &c, dit Méninski; mais les Mahométans le disent en particulier pour celui qui a le soin, l'intendance d'une mosquée, qui s'y trouve toûjours le premier, & qui fait la priére au peuple, qui la répéte après lui, *Parochus qui præit populo oraturo. Curé.* Méninski. L'*Iman*, c'est-à-dire, le Curé de la Mosquée, ou si vous voulez le premier Ministre, nous ayant apperçus, nous vint faire sortir promptement. Du Loir. *Voyage de Lev. p.* 26. Proche de-là (du Kébleh de S. Sophie) il y a quelques Alcorans & d'autres livres qui contiennent les priéres que chante l'*Iman*, & une tribune sur laquelle il monte quelquefois avec certains Clercs & Officiers qui ont dans la Mosquée une fonction pareille à celle des Prêtres habitués dans les Paroisses. Id. *Let. II. p.* 49.

Ce mot vient de l'Arabe אם, *Umm*, qui signifie *mere*, & vient de l'Hébreu אם, *em*, qui veut dire la même chose. D'Herbelot écrit *Imam*, comme on le voit dans ce que nous avons rapporté de lui; & c'est ainsi qu'il faut écrire: car *Iman* signifie la foi, & est tout différent d'*Imam. Imam*, signifie proprement en Arabe, ce que les Latins appellent *Antistes*, celui qui précéde & qui marche devant les autres. Cette signification est générale; mais les Musulmans appliquent en particulier ce mot à celui qui est à la tête de leur assemblée dans les Mosquées, & par excellence à celui qui est reconnu pour le Chef souverain du Musulmanisme, tant au spirituel qu'au temporel. Il y a cependant des *Imams* particuliers dans les villes, qui tiennent la place de ce premier *Imam*; mais quant au spirituel seulement: car ce sont les Gouverneurs & les Officiers du Prince, qui ont toute l'autorité temporelle, & pour ainsi parler, le bras séculier. D'Herbelot.

Lorsque l'on parle absolument de l'*Imam* de la Religion Mahométane, l'on entend toûjours le véritable & le légitime successeur de Mahomet, lequel posséde en sa personne la source de l'une & de l'autre jurisdiction; parce que toute l'autorité, soit dans la Religion, soit dans l'État, réside en sa seule personne. D'Herbelot. Les Kalifes prenoient donc le titre d'*Imam*, & en faisoient les fonctions. Idem. Les Schiaïtes ou Schiïtes, Sectateurs d'Ali, soûtiennent que le principal point de leur Religion, qui est comme le fondement de tous les autres, consiste dans la foi & dans la soumission entière & parfaite que l'on doit avoir en toutes choses à l'*Imam*.

☞ L'*Iman* est le dépositaire de l'autorité prophétique parmi les Musulmans. Voyage *de l'Arabie Heur. p.* 152. Le Roi d'Yémen prend la qualité d'*Iman* par excellence, qualité très-distinguée dans le Mahométisme, que les premiers Califes ont portée, & qui les constituoit Chefs & Pontifes souverains de la Religion Musulmane. La qualité d'*Iman* est inséparable de celle de Calife. Voyage *de l'Arabie Heur. p.* 256. On écrit dans ces Voyages d'abord *Imam* & puis *Iman*. Les *Imans* qui sont les premiers Ministres des Mosquées, se trouvent dedans aussi-tôt que les Muézims y convoquent le peuple, qui y accourt à grande foule. Id. *p.* 140. Dans les Mosquées l'*Iman* est placé proche du Keblé. Idem, *p.* 141. Les Kodgias & les Talismans chantent avec l'*Iman* & lui répondent. Idem, *p.* 146.

IMAM ou IMAN, se dit aussi absolument & par excellence des Chefs, des Instituteurs, des Fondateurs des quatre principales sectes de la Religion Mahométane, qui sont permises *Imam, Iman*; *Antistes præcipuus inter quatuor Primarios, qui instituerunt quatuor sectas quorum quemlibet sequi cuivis Mahometano licet.* Meninski. *Princeps, Dux, Auctor secta.* Ali est l'*Iman* des Perses, ou de la secte des Schiaïens; & Abubaker, l'*Iman* des Sunniens, qui est la secte que suivent les Turcs. Saphii ou Safi-y, est l'*Iman* d'une autre secte, &c. Voyez encore d'Herbelot dans l'article précédent.

IMAMAT, s. m. Terme qui se trouve dans la Bibliothéque Orientale de d'Herbelot, pour signifier la dignité d'Imam. *Prælatura apud Mahometanos, Imami dignitas, munus.* Les Mahométans ne sont pas d'accord entre eux sur l'*Imamat*, qui est la dignité d'Imam; les uns la croient de droit divin, & attachée à une seule famille, comme le Pontificat d'Aaron; les autres soûtiennent d'un côté qu'il est de droit divin, mais de l'autre ils ne le croient pas tellement attaché à une famille, qu'il ne puisse passer dans une autre; & ils avancent de plus que l'Imam devant être, selon eux, exempt non seulement des péchés griefs, comme l'infidélité, mais encore des autres moins énormes, il peut être déposé s'il y tombe, & sa dignité transférée à un autre. Quoi qu'il en soit de cette question, il est constant parmi ceux qui passent pour orthodoxes dans le Musulmanisme, qu'après qu'un Imam a été reconnu pour tel par les Musulmans, celui qui nie que son autorité vienne immédiatement de Dieu, est un impie; celui qui ne lui obéit pas, est un rebelle; & celui qui s'ingère de le contredire, doit passer pour un ignorant. D'Herbelot. On voit par-là ce que c'est que l'*Imamat*, & quelle est l'autorité qu'il donne.

IMAMIE, s. f. Nom d'une secte de Mahométans. *Imamia.* C'est le nom de la secte d'Ali que les Perses suivent. Ce nom vient de l'Arabe אמאם, *Imam*, qui signifie un Chef de Religion, & qui se dit en particulier des Ministres de la Religion Mahométane qui ont soin d'une mosquée, & qui sont parmi les Musulmans ce que sont parmi nous nos Curés, ainsi que nous l'expliquons au mot IMAM. De-là ils appellent en particulier *Imami Saphii* le principal des Chefs & Instituteurs des quatre sectes de leur religion, comme nous l'allons dire. Ainsi les Persans, qui regardent Ali comme le premier & le plus considérable de ces quatre personnages, & comme le seul orthodoxe, l'appellent *Imami Saphii*, ou simplement & par excellence *Imam*, comme dit Léunclavius, *Liv. I. hist. Musulm.* & de-là ils donnent à sa secte le nom d'*Imamie*, qui, selon cet Auteur, signifie proprement doctrine. Pour אמם, *Imam*, ou *Iman*, il vient de אם, *mere*, qui a passé de la langue Hébraïque dans l'Arabe.

IMAMIEN, ENNE, s. m. & f. & adj. Nom de secte parmi les Mahométans. Qui est de la secte d'Ali. *Imamius, a.* Léunclavius, dans son histoire Musulmane, *L. I.* dit que la secte *Imamienne* est celle que suivent les Perses, qu'elle tire son origine & son nom d'Ali, neveu de Mahomet, que les Musulmans nomment *Imam*, ou *Iman* par excellence. Comme l'usage de notre langue a changé l'*m* en *n* dans *Iman*, il semble qu'on pourroit dire aussi *Imanien* au lieu d'*Imamien*.

IMARAT, ou Imarath, ou IMARET, s. m. Terme de Relation. Hôpital des Turcs. *Xenodochium.* Les Turcs admettent les priéres pour les trépassés, & ceci est ordinairement compris ès fondations de leurs mosquées & de leurs hôpitaux dits *Imarats.* VIGENÈRE, *sur Chalcond. p.* 365. Il écrit aussi *Immaraths.* D'autres disent *Imaret*, & il paroît mieux. Dans toute la Turquie, il y a des hôpitaux appellés *Imarets*, où les pauvres, de quelque religion qu'ils soient, sont assistés, selon leur nécessité. Les Voyageurs y sont indifféremment reçus, & peuvent y séjourner trois jours. Cependant on leur donne gratuitement à chaque repas un plat de ris, qui est ordonné par le fondateur. Ces hôpitaux ont de grandes écuries pour les chevaux, & ils sont embellis de plusieurs fontaines, dont quelquefois on a fait venir l'eau de fort loin avec de grands frais. DU LOIR. *Voyag. de Lev. p.* 189.

IMAÜS, s. m. Nom propre d'une montagne de l'Asie. *Imaüs.* On la regarde comme la partie orientale du Mont Taurus. Elle a été fort célébre parmi les anciens Géographes qui la mettent dans la Scythie, & la partagent en deux branches principales : l'une qui s'avançoit du couchant à l'orient, & qui séparoit la Scythie citérieure de l'Inde ; & l'autre, qui remontoit du midi oriental au nord occidental, depuis la Chine jusqu'aux sources de l'Oby, & qui divisoit la Scythie en citérieure, qui étoit au-deçà de cette montagne, & qui portoit aussi le nom de Scythie au-dedans de l'*Imaüs.* La partie méridionale de cette montagne porte aujourd'hui le nom de Caucase, & sépare l'Empire du Mogol de la Grande Tartarie ; l'autre est appellée Altay, & sépare les Tartares Kalmoucs, de ceux qu'on nomme Monguls. MATY. Les anciens Géographes ne conviennent pas de la partie du mont Taurus qui a porté le nom d'*Imaüs.* Ptolomée dit que c'est celle qui se séparant du mont Taurus s'étend du côté de la mer Glaciale, c'est-à-dire, la branche qui va au nord. Pline au contraire, *L. V. c.* 27. & Strabon le prennent pour la partie de cette montagne qui touche à la mer Orientale. Il a différens noms dans les différens pays qu'il parcourt. On l'appelle dans la Tartarie propre, *Belgian* & *Althai* : dans la Tartarie déserte, *Moréghar* ; dans le Mogolistan *Dalanguer* ; & Navagrot, ou Naugracut, vers les sources du Gange.

I M B.

IMBAN-GALLÉS. Voyez GALLES.

IMBARE, s. m. Nom ancien d'une montagne. *Imbarus.* C'est une partie du mont Taurus. Strabon, *L. XI.* la met dans la grande Arménie, & Pline, *L. V. c.* 27. dans la Cilicie.

IMBÉCILLE, adj m. & f. & s. Qui est foible, sans vigueur. *Imbecillus.* Les enfans au-dessous de sept ans, les vieillards à quatre-vingt, sont dans un âge *imbécille.* On appelle aussi le *sexe imbécille*, les femmes. ☞ On dit en style de Jurisprudence, *imbécille* de corps & d'esprit, en parlant d'un homme à qui l'âge ou les indispositions ont ôté les forces & affoibli la raison. AC. FR.

Ce mot vient du Latin *imbecillis, tanquam sine baculo, sine fulcro* ; *foible, sans bâton, sans appui.*

IMBÉCILLE, se dit encore des esprits foibles en toutes sortes d'âges, des idiots, des sots, des innocens. *Mentis inops.* Si un *imbécille* est absolument privé de sens & de raison, il ne peut tester ; quelques Jurisconsultes soûtiennent qu'un *imbécille* peut disposer de ses biens, pourvû qu'il ait un peu plus de jugement qu'un enfant de quatorze ans. On donne des Curateurs aux *imbécilles* aussi bien qu'aux furieux. Childeric III. Roi de France étoit *imbécille.* Un *imbécille* n'est pas absolument privé de la droite raison ; mais il en a dans un degré de médiocrité qui approche de la foiblesse de l'enfance. C.B. Les personnes qui ont peu d'esprit, écoutent ce qu'on dit dans une conversation avec une attention *imbécille* ; qui marque ce qu'ils sont. BELL. Nos tragiques à force de faire soupirer les Héros, les rendent *imbécilles.* S. ÉVR. Ce n'est pas être complaisant que de donner aveuglément dans le caprice de tout le monde ; c'est être adulateur, ou *imbécille.* BELL. Le mal est qu'on ne s'apperçoit pas quand on devient *imbécille.* S. ÉVR. Un pere *imbécille*, & des freres ennemis de Mahomet effacent la honte de mes attentats. P. CATROU, Jésuite. Cet Auteur écrit *imbécile* avec une *l* seule.

> L'Imbécille *Ibrahim, sans craindre sa naissance,*
> *Traine, exempt de péril, une éternelle enfance.*
> RACINE.

IMBÉCILLITÉ, s. f. Foiblesse, se dit du corps & de l'esprit *Imbecillitas.* L'*imbécillité* de l'âge & du sexe attire la compassion des plus fiers Tyrans. Dieu a égard à l'*imbécillité* de notre nature. J'aime une dévotion éloignée de cette *imbécillité* qui se forge des miracles sur tout. S. ÉVR. L'*imbécillité* d'esprit est un principe fort ordinaire de malice. AB. DE S. R. Mener une vie obscure avec une espéce d'*imbécillité* BUSSI-RAB.

IMBERT, s. m. Nom propre d'homme. *Imbertus. Imbert* est sçavant.

IMBIBER. v. n. qui ne se dit guère qu'avec le pronom personnel, tant à l'actif, qu'au passif, de ce qui boit, qui suce l'humidité, ou de l'humidité qui s'insinue dans quelque corps. *Imbui.* L'éponge *s'imbibe* aisément de toutes liqueurs. L'huile *s'imbibe* sur les toiles des tableaux. Une espéce de terre franche qui n'*imbiboit* pas aisément les eaux ordinaires. LA QUINT.

IMBIBER. Terme de Philosophie hermétique, signifie faire les imbibitions : voyez ce mot. Il veut dire aussi cuire la nature jusqu'à ce qu'elle soit parfaite.

IMBIBÉ, ÉE. part. pass. & adj. Qui est abreuvé, qui a les pores remplis de quelque humidité. *Imbutus.*

IMBIBÉ, ÉE, se dit aussi figurément. *Plenus.* Cet homme paroît tout pénétré, & si on l'ose dire, tout *imbibé* de la bonne opinion de lui-même. S. ÉVR.

IMBIBITION, s. f. Terme du Grand Art. Il signifie, 1°. Les multiplications qui se font avec le Mercure hermétique propre pour ôter la noirceur en cuisant. Il faut du mercure rouge, ou citrin, qu'on appelle bain du soleil, pour l'*imbibition* qui fait la multiplication au rouge, & du mercure blanc, au bain de la lune, pour l'*imbibition* qui fait la multiplication au blanc. 2°. Ce mot signifie une opération par laquelle l'humide qui est monté au haut du vaisseau, retombe doucement sur la matiére qui est dans le bas du vaisseau. Cette seconde *imbibition* est une espéce de circulation ; la premiére est une espéce de multiplication.

IMBRIAQUE, s. m. & f. Mot tout-à-fait bas, & qui ne peut avoir de place que dans le burlesque. Il signifie, qui a perdu sa raison à force de boire. *Quem vinum de sanitate mentis dejecit.* Il est tout imbriaque.

☞ IMBRICÉ, ÉE. adj. C'est l'épithéte qu'on donne aux tuiles concaves, pour les distinguer des tuiles droites. Dans plusieurs Provinces on se sert de tuiles *imbricées* pour couvrir les maisons. On en voit en Provence, en Forez, en Auvergne, en Poitou, &c. La couverture faite avec des tuiles *imbricées*, dure plus longtemps qu'avec des tuiles droites ; mais par sa trop grande pesanteur elle écrase le comble où elle est posée. Si la couverture d'un toit, avec des tuiles droites, pése mille livres : celle qui sera faite avec des tuiles *imbricées* en pésera plus du double. Le Paisse solitaire ou serin de Canarie se retire sous des toits de maisons, couvertes de tuiles concaves que l'on nomme *imbricées*, dont on couvre les Châteaux situés dans les Montagnes. Ce mot vient d'*imbricatus*, qui est fait en gouttiére.

IMBROORBASSI, s. m. Nom d'Office à la Cour du Grand-Seigneur. Grand-Écuyer. *Magnus stabuli præfectus*, ou *magister.* Il y a dans la maison du Grand-Seigneur un Chef & Surintendant sur tout ce qui dépend des écuries, appellé *Imbroorbassi*, ou Grand-Écuyer, lequel a trois ducats d'état par jour, outre trente mille aspres, qui font six cents écus de *timar*, ou revenu annuel qu'il tire des prairies de l'Anatolie. Il a sous lui mille

le Saracilers, dont 400 des plus adroits sont destinés pour les écuries du Serrail de Constantinople. Il a plus de 45 mille chameaux, douze cents Voinglers, ou Faucheurs; 300 Maréchaux, tant maîtres que valets; deux ou trois cents Selliers & Éperonniers. L'*Imbroorbassi* est donc l'une des plus belles charges & des plus lucratives de tout le Serrail, parce qu'outre qu'il ordonne de tout ce qui dépend du fait des écuries & haras, tant à la guerre que pendant la paix, & qu'il a de fort gros profits, c'est lui qui monte le Grand-Seigneur & le soulève de sa main sur son cheval, ce qui n'est pas une petite faveur. C'est ce qu'en écrivoit, il y a plus de cent ans, Vigenère, dans ses Illustrations sur l'Histoire de Chalcondyle, p. 347. & 348.

IMBU, ue, adj. Qui est imbibé. *Imbutus*. Quand un vaisseau est *imbu* de quelque méchante qualité, il la conserve long-temps, comme dit Horace.

Imbu, se dit figurément en choses spirituelles & morales; & signifie, Prévenu, rempli, pénétré. Depuis qu'un esprit opiniâtre est *imbu* d'une fausse doctrine, on ne la lui peut ôter. Son ame étoit *imbue* des principes de cette science. Son imagination étoit *imbue* & frappée de cet objet. Tout le monde est *imbu*, abreuvé de cette nouvelle. On ne trouvoit personne qui ne fût *imbu* de ces nouveautés. Maucroix.

I M E.

IMÉRÉTI, ou **IMIRÉTE**, s. m. Nom d'un petit État de la Géorgie, en Asie. *Imeretia*, *Imiretia*. Il est dans une partie de l'ancienne Colchide. Ses bornes sont au levant le Carduel, au nord le mont Caucase, qui le sépare des Tartares Circasses, au couchant la Mingrelie, & le Guriel, & au midi le Royaume de Baratralu, ou la Samsée, laquelle Sanson y renferme. Ce pays est fort montagneux, il ne laisse pas d'avoir de bonnes vallées, & quelques belles plaines abondantes en vin, en grains, & en pâturages. Les habitans sont Chrétiens-Grecs, mais extrémement ignorans & vicieux. Leur Prince porte le titre de Roi, & il étoit autrefois maître de la Mingrelie & du Guriel; mais maintenant ces deux pays ont leurs Princes particuliers, tributaires du Turc, de même que lui. Cotatis, la capitale de cet État, est entre les mains des Turcs, & le Roi d'*Iméréti* tient les châteaux de Scander, de Régia & de Scorgia.

☞ **IMÉROS**, s. m. ou le Desir, fut divinisé chez les Grecs. Du verbe ἱμείρω, *cupio*. On trouve son nom avec ceux d'Eros & de Pothos, qui signifient Amour & souhait: tous les trois sous la figure de trois Cupidons ou trois Amours.

I M I.

☞ **IMISIMIS**. Ville ancienne d'Afrique au Royaume de Maroc, & dans la Province particuliére de Maroc.

IMITABLE, adj. m. & f. Qu'on peut copier, ou faire de la même maniére. *Imitabilis*. Cette action n'est pas *imitable*. Il y a des écritures plus *imitables* les unes que les autres. La vie de S. Siméon Stylite est plus admirable qu'*imitable*.

IMITATEUR, atrice, subst. Qui copie les autres, qui suit leur exemple, leur modéle. *Imitator*. Saint Paul nous exhorte à être ses *imitateurs*, comme il l'étoit lui-même de Jésus-Christ. Les *imitateurs* sont bien moins estimables que les inventeurs. Les *imitateurs* tombent plûtôt dans les défauts de leurs modéles, qu'ils n'atteignent leurs perfections. Caïus Sévérus compare les *imitateurs* à des voleurs qui changent les armes de la vaisselle d'argent qu'ils ont volée pour la vendre, comme si elle leur appartenoit. Elles entrainérent après elles plusieurs *imitatrices* de leur zéle.

IMITATION, s. f. Copie d'un original. *Imitatio*. Ce tableau n'est qu'une *imitation* de Raphaël, du Poussin. Les plus beaux endroits de Virgile sont des *imitations* d'Homère. Combien de gens affoiblissent leurs talens naturels par une mauvaise *imitation*. La Br. On a de la peine à distinguer une fausse *imitation* de la piété, d'avec la vraie dévotion. S. Évr. Tout ce qui sent l'*imitation* dégoûte; parce que rien ne sçauroit plaire qui ne soit naturel, ou qui ne le paroisse. Le Ch. de M. L'*imitation* en général n'est point blâmable: on ne doit condamner qu'une *imitation* basse & servile, qui n'ajoûte, ou n'invente rien. Dac. L'*imitation* acheva de former le goût des Romains. Et voilà pourquoi Horace recommandoit avec tant de soin d'étudier nuit & jour les écrits des Grecs, qui étoient si utiles. Mad. Dacier. Le P. Edmont Campien, Jésuite, a fait un petit Traité de l'*imitation* de Cicéron; & Casaubon, à la fin de son Perse, en a donné un intitulé, *Persiana Horatii imitatio*.

Mon imitation *n'est point un esclavage*. La Fon.

Il fait allusion à ce passage d'Horace. *O imitatores, servum pecus*.

☞ A l'imitation. Façon de parler adverbiale: A l'exemple de, sur le modéle, &c. Ac. Fr.

☞ Imitation, s. f. On dit d'une chose qu'on ne sçauroit imiter, qu'Elle est au dessus de toute *imitation*.

Imitation, est aussi l'action par laquelle on agit conformément à un modéle. Le livre de l'*imitation* de Jésus-Christ passe pour le plus beau des livres de spiritualité. Ceux qui ne se conduisent point par raison, se laissent d'ordinaire conduire par l'*imitation*. M. Sc. Loin d'ici cette piété d'*imitation*, & de complaisance, qui sous un feint amour de Dieu couvre les desirs & les espérances du siécle. Fl.

Imitation, se dit en Musique lorsqu'une partie imite le chant d'une autre partie, ou pendant toute une piéce, ce qui est une des espéces du canon, ou bien seulement pendant quelques mesures, qui est une *imitation* simple: quelquefois on imite seulement le mouvement ou la figure des notes, & cela ou par un mouvement contraire, ce qui fait l'*imitation* renversée, ou en rétrogradant, &c. L'*imitation* diffère de la fugue en ce que dans l'*imitation* il faut que la répétition se fasse, ou une 2e, ou une 3e, ou une 6e, ou une 7e, ou une 9e, &c. au-dessus ou au-dessous de la première voix; & si la répétition se faisoit à l'unisson, à la 4e, à la 5e, ou à la 8e, plus haut, ce seroit une fugue.

☞ Imitation. En termes de Musique, on distingue le dessein en *imitation* & en figure. L'*imitation* n'a rien de particulier. Elle consiste seulement à faire répéter à son gré & dans telle partie que l'on veut une certaine suite du chant, sans autre régularité. Rameau.

☞ **IMITATRICE**, s. f. Les austérités qu'elle a pratiquées (Sainte Thérése) & qu'elle a fait pratiquer dans le Christianisme à tant d'imitateurs & d'*imitatrices* de sa pénitence. Bourdalour, *Exhort. T. I. p.* 308.

IMITER, v. act. Copier quelque chose sur une autre qu'on a choisie pour modéle. *Imitari*. Un tel Peintre *imite* bien, mais il dessine mal. Le perroquet *imite* la voix de l'homme, le singe, ses actions. Tout le monde vous *imite*, Madame, mais personne ne vous ressemble. S. Évr. Pour exceller en quelque chose, il ne faut pas *imiter*. Le Ch. de M.

Imiter, soit en Sculpture, soit en Peinture, en Poësie, en Éloquence, en Musique, soit dans quelqu'autre Art, ne signifie pas toûjours copier trait pour trait: c'est se former une idée semblable, & suivre la même maniére. *Imiter* l'Antique, c'est en prendre la maniére, le goût, le caractère.

Imiter, se dit aussi en Morale. Ce jeune homme marche sur les pas de ses Ancêtres, il *imite* bien leurs vertus. Il faut *imiter* les hommes illustres de l'antiquité. Nous devons avoir pour la vertu une admiration animée, qui fasse naitre en notre ame comme un amoureux desir de l'*imiter*. S. Évr. On doit quelques louanges à ceux qui n'ayant pas les vertus mêmes, tâchent du moins à les *imiter*. La Pl.

Les Grecs disent en proverbe, qu'il est plus aisé de se moquer de quelqu'un, que d'en faire autant que lui, & de l'*imiter*, μωμήσεται μᾶλλον ἢ μιμήσεται. C'est à peu près ce que Ronsard disoit, Il est aisé de reprendre, difficile de faire mieux.

On dit proverbialement, que l'art *imite* la nature. On dit d'une chose qu'elle est bien *imitée*, quand elle est bien tirée d'après nature.

Imité, ée, part. & adj.

I M M.

Il est à propos de remarquer ici d'abord sur tous les noms qui commencent par *IMM*, que la premiére *m* ne s'y pro-

prononce point de la même maniére que dans les mots qui après *IM* ont une autre lettre qu'une *M*; par exemple, *imbiber*, *imparfait*, *impair*, *impanateur*, *impatient*, *impossible*, &c. Car dans ceux-ci l'*m* ne fait qu'un son simple avec l'*i*; ces deux lettres n'expriment qu'une véritable voyelle, de celles que M. l'Abbé Dangeau appelle voyelles nazales & Esclavones. Elle se prononce comme *in*, dans *infini*, *indompté*, *inconcevable*, &c. Mais dans les mots où l'*I* est suivi de deux *MM*, comme *immaculé*, & tous les autres qui suivent, la premiére *M* retient son son propre & particulier de consonne; ainsi l'on prononce les deux *MM*; mais on fait peu sentir la première, & on ne la prononce point rudement, mais doucement & légérement.

☞ IMMA, s. m. Espéce de bol ou de terre rouge, dont se servent en Perse les Teinturiers & les Peintres pour leurs peintures & teintures. Les femmes Persanes, particuliérement les Danseuses publiques, en usent aussi pour relever leur beauté, comme on fait en France de carmin ou de rouge d'Espagne. Le meilleur *imma* est celui que l'on tire de la montagne de Chiampa près de Bander Congo.

IMMACULÉ, ée, adj. Qui est sans tache, sans péché. *Tabis expers*. Ce mot n'est guère usité qu'en cette phrase. La Vierge a eu seule le privilége de la Conception *immaculée*, & d'avoir été préservée du péché originel. On en célèbre la Fête le huitiéme Décembre. Quand on donne le bonnet à un Docteur de Sorbonne, on lui fait jurer qu'il soûtiendra l'*Immaculée* Conception de la Sainte Vierge. Il y a un Decret de l'Université qui ordonne ce serment. Il fut fait par la Sorbonne dans le XIV^e^ siécle, & quatre-vingt autres Universités l'ont fait depuis à son imitation. On dit que divers États, entre autres ceux de Castille, d'Arragon, de Navarre, & de Naples, ont fait aussi des Réglemens publics sur cela. Ce qui est sûr c'est que les Ordres militaires d'Espagne se sont engagés solennellement à soûtenir cette prérogative de la Sainte Vierge. Voyez CONCEPTION. Bien des gens croient que Saint Thomas, que l'on dit être contraire à l'*Immaculée* Conception, l'a tenue. Voyez au même mot.

Congrégation de l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge. Presque dans tous les Monastères des Religieuses de la Congrégation, il y a une société de filles séculiéres, qui ont pour fin d'honorer l'*Immaculée* Conception de la Sainte Vierge. Elles en font tous les ans une protestation en public, & tous les jours en particulier. Elles portent un petit scapulaire qu'elles appellent un collier, qui est d'étoffe de couleur bleu-céleste, sur lequel d'un côté est l'image de l'*Immaculée* Conception, & de l'autre ces mots en lettres d'or ou d'argent: *Marie a été conçûe sans péché*. Ce scapulaire peut être aussi de couleur blanche, & la devise en soie bleue. Elles font leur protestation publique un cierge de cire blanche à la main, auquel est attaché un petit écusson contenant la même devise. Elles ont des Constitutions dressées par le P. Fourier, & approuvées par Innocent X. qui accorda beaucoup d'Indulgences à cette Congrégation de l'*Immaculée Conception*. P. Hélyot, *T. II. c. 64*.

IMMANENT, ente, adj. *Immanens*. Terme de Logique. Les Philosophes distinguent les actions en transitoires & *immanentes*.

☞ Immanent, ente, adj. Terme de Théologie. *Immanens*. Les Théologiens distinguent deux sortes d'actions de Dieu. Les unes qu'ils nomment immanentes & les autres transitoires. Les actions de Dieu *immanentes* sont celles dont le terme est dans Dieu. Les actions transitoires sont celles dont le terme est hors de Dieu. Les personnes du Fils & du Saint-Esprit sont produites par des opérations *immanentes*, des actes *immanens*; au contraire la création du monde & de toutes les créatures, sont des actions ou des opérations transitoires.

IMMANQUABLE, adj. m. & f. Qui ne peut manquer. *Certus, fixus, statutus*. Le soleil se léve & se couche tous les jours, cela est *immanquable*. Nous devons mourir tôt ou tard, cela est *immanquable*. Votre procès est si clair & si net, que c'est une affaire *immanquable*.

Immanquable. Ce mot s'applique aussi quelquefois aux personnes; & alors il signifie, qu'on ne peut manquer de trouver. Je suis tous les jours *immanquable* à neuf heures du matin. En ce sens il n'est usité que dans la conversation, & dans le style plus familier.

IMMANQUABLEMENT, adv. Sans faute, sans manquer. *Certò*. Si vous allez dîner à cette table, vous y trouverez des écornifleurs *immanquablement*.

IMMANUEL. Voyez EMMANUEL. C'est ainsi qu'il faut dire en notre langue.

IMMARTYROLOGISER, v. act. Insérer au Martyrologe. *In Martyrologio inscribere; in Martyrologium referre, inferre*. M. Chastelain a fait ce mot, que nous ne mettons que pour avertir qu'il n'est point François, & qu'il ne s'en faut point servir.

☞ IMMATÉRIALISTE, s. m. & f. Nom que l'on donne à de nouveaux Athées, qui prétendent que tout est esprit, & que le monde n'est composé que d'Êtres pensans. Selon eux tout ce que nous croyons voir & sentir de corporel, n'a rien de réel; ce sont de vaines idées, des fantômes que notre esprit fabrique, ou plûtôt qui naissent en nous par la nécessité naturelle, qui nous a fait naître. Ces prétendus Philosophes n'admettent aucune liaison entre les Êtres pensans: chacun est un monde indépendant des autres. Ce systême est tout-à-fait pernicieux: il renverse de fond en comble la Religion & la société; mais tout pernicieux qu'il est, il ne fera pas beaucoup de mal. Les hommes regarderont les *Immatérialistes*, comme cet homme qui s'imaginoit être de verre, & craignoit à tout moment d'être cassé; & franchement la folie des *Immatérialistes* ne diffère de la folie de cet homme, qu'en ce qu'elle est plus extravagante. Il ne faut pas craindre que ces spéculations vagues & chimériques l'emportent sur le sens commun. Réfuter en forme ces visions, ce seroit se défier trop de la raison humaine & leur faire trop d'honneur. P. Tournemine, *Dissertation sur l'Athéisme*. Le livre Anglois d'un certain Berkey a rendu public ces nouveaux efforts de l'incrédulité. Ce nom vient du latin *materia*, matière, & de la proposition *in*, signifiant négation. *Immatérialiste*, qui ne connoît point de matière dans le monde.

☞ IMMATÉRIALITÉ, s. f. Qualité de ce qui n'a point de matiére. *Immaterialitas*. Ce mot est en usage dans le dogmatique. *L'immatérialité* de l'ame est invinciblement démontrée. Ce terme est synonyme à spiritualité.

IMMATÉRIEL, elle, adj. Qui est sans matière, qui est pur esprit. *Absque materiâ*. Dieu, les Anges, l'ame raisonnable, sont des êtres *immatériels*, & purement spirituels.

☞ IMMATÉRIELLEMENT, adj. D'une maniére immatérielle, spirituellement. *Immaterialiter*, *spiritualiter*.

IMMATRICULATION, s. f. L'action d'immatriculer. *In album relatio*.

IMMATRICULE, s. f. Enregistrement qu'on fait du nom de quelqu'un dans quelque registre public, comme celui d'un rentier de l'Hôtel de ville sur le registre des Payeurs, quand la rente change de propriétaire. *In album relatio*. On paye un écu au Commis des Payeurs pour le droit d'*immatricule* pour chaque rente. On le dit aussi de l'enregistrement qu'on fait du nom d'un Avocat, ou Officier, quand il est reçu, ou lorsqu'il fait le serment, dans les registres de la Compagnie où on le reçoit. Cet Avocat a levé son *immatricule*, l'acte de sa prestation de serment.

IMMATRICULER, v. act. Mettre le nom d'un rentier dans le registre d'un Payeur, en faire l'immatricule. *In album referre*. On met les quittances au rebut, jusqu'à ce qu'on se soit fait *immatriculer*.

On le dit aussi en quelques professions où l'on doit faire écrire son nom dans les registres. Les Avocats sont *immatriculés* dans les registres de la Cour, les Notaires au greffe de la jurisdiction, &c.

☞ Immatriculer, se trouve dit métaphoriquement pour Mettre dans un certain état, dans un certain rang. *Constituere*. Ici le Négociateur voudroit, que comme il vient d'*immatriculer* la délectation victorieuse des Augustiniens, dans notre état, ces Messieurs naturalisassent aussi la grace efficace par elle-même dans l'état d'innocence. Mém. de Trév.

IMMATRICULÉ, ÉE, part. pass. & adject. *In album relatus.* Le dix-septiéme article ou canon des Capitules d'Hincmar porte que les pauvres *immatriculés*, c'est-à-dire, inscrits au catalogue de l'Église, doivent être des invalides du même domaine, ou les parens du Curé, s'ils sont vraiment pauvres.

IMMÉDIAT, ATE, adj. Qui suit ou précéde un autre sans aucune interposition. *Alicui proximus.* L'animal est le genre *immédiat* de l'homme, il est commun à l'homme & à la brute. Pouvoir *immédiat*.

IMMÉDIAT, ATE, signifie aussi, Qui agit sans moyen, sans milieu. Cause *immédiate*. Grace *immédiate*. Toutes les créatures sont dans une perpétuelle dépendance du concours *immédiat* de Dieu. Ju. On a vû depuis quelques années de grandes disputes sur la grace *immédiate* entre les Théologiens Protestans. Il s'agissoit de sçavoir si la grace agit sur le cœur, & sur l'esprit, par une efficace *immédiate*, indépendamment des circonstances externes, ou si un certain assemblage, ou certain ménagement de circonstances, jointes au ministère de la parole, peuvent produire la conversion des ames. La grace n'est point attachée aux circonstances extérieures ; elle raméne l'homme de ses égaremens par une opération directe & *immédiate* sur l'entendement & la volonté. Ju. Je conçois que quand je rejette son inspiration, (du premier être) pour le bien, j'ai le vrai & actuel pouvoir de ne la rejetter pas; comme j'ai le pouvoir actuel & *immédiat* de me lever, quand je demeure assis, & de fermer les yeux, quand je les ai ouverts. FÉNEL.

IMMÉDIAT. On appelle en Allemagne Nobles *Immédiats* de l'Empire, ceux qui sont soumis immédiatement à l'Empereur, sans reconnoître d'autre Souverain que lui. Les Seigneuries *immédiates* ressortissent à la Chambre Impériale de Wetzlar. La Noblesse *immédiate* fait un corps assez considérable en forme de République Aristocratique. Elle se divise en quatre, celle de Souabe, de Franconie, du Rhin, & de la Basse-Alsace; & se subdivise en plusieurs quartiers. Chaque quartier a un Chef, que l'on nomme Directeur en Souabe, & dans la Basse-Alsace; & Capitaine de la Noblesse en Franconie, & dans le Cercle du Rhin.

☞ IMMÉDIAT. Il y a dans l'Ordre de Citeaux un Supérieur, qui se nomme le Pere *Immédiat*. Le quatriéme Chapitre de la Carte de Charité, régle les Élections des Abbés, l'autorité du Pere *Immédiat*, au temps de la vacance, & de l'élection, la qualité des personnes qui doivent être élues, &c. P. HÉLYOT, T. V. C. 33.

IMMÉDIATEMENT, adv. D'une maniére immédiate; tout de suite, sans aucune interposition, sans moyen. *Proximè.* Le Sous-Doyen est celui qui suit *immédiatement* le Doyen. Ce fief reléve *immédiatement* de la Couronne. Les appellations des Justices des Duchés-Pairies se relévent au Parlement *immédiatement*. On s'est fort agité pour sçavoir, si le Saint Esprit agissoit *immédiatement*, ou non, sur le cœur & sur la volonté, pour la conversion de l'homme. Dieu concourt *immédiatement* à toutes nos actions. Ju. ☞ On dit, *Immédiatement* après; pour dire, Aussitôt après, incontinent après. ACAD. FR.

IMMÉDIATETÉ, f. f. Qualité de ce qui est immédiat, dépendance immédiate. Il n'y a point de terme Latin pour exprimer ce mot; si j'étois dans la nécessité de le faire, j'aurois recours à la langue Grecque, & je dirois ἀμεσία ou ἀμεσότης, *Immédiateté* n'est pas même encore reçu par l'usage en François. Je ne sçache que Heis qui l'a employé, & qui apparemment l'a fait dans son histoire de l'Empire, T. II. pag. 386. où en parlant de Haguenau & des neuf autres villes d'Alsace, il dit: Cette ville reconnoissoit ainsi que les neuf autres, le Roi pour protecteur, aux mêmes conditions qu'elles reconnoissoient l'Empereur & les Princes d'Autriche en cette qualité, sans déroger à l'*immédiateté*, en vertu de laquelle ces dix villes prétendoient demeurer États libres de l'Empire. Mais comme elles ont été convaincues du droit de Souveraineté, dont le Roi de France a été revêtu, elles ont renoncé à cette *immédiateté*, & se sont soumises entiérement à Sa Majesté Très-Chrétienne.

☞ IMMÉMORABLE, pour *immémorial*, se trouve dans cette Épigramme du Chevalier de Cailly.

Depuis un temps immémorable,
Le monde a vû jouir quelques gens du Palais
D'un privilége incomparable :
Ces gens volent toûjours, on ne les pend jamais.

IMMÉMORIAL, ALE, adj. Epithéte qu'on donne au temps, à la durée d'une chose dont on ne peut dire le commencement. *Memoriam excedens.* C'est une observation qu'on a faite de temps *immémorial*. La possession centenaire est une possession *immémoriale*, & vaut un titre.

IMMENSE, adj. m. & f. Infini. *Immensus.* Dieu seul est *immense* : son pouvoir, sa bonté sont *immenses*.

IMMENSE, se dit aussi de ce qui est très-grand, qu'on a de la peine à imaginer. Les Astronomes mettent un espace *immense* entre Saturne & les étoiles fixes. Le bâtiment de cette Église a coûté des sommes *immenses*. Les femmes ont un desir *immense* de plaire. BELL. La combinaison des lettres de l'Alphabet fait un nombre *immense*.

IMMENSITÉ, f. f. Infinité; étendue qu'on ne peut déterminer. *Immensitas.* Tous les attributs de Dieu ont de l'*immensité*, sa clémence, sa sagesse. L'*immensité* de Dieu, c'est sa substance même comme répandue partout, & par-tout toute entiére, remplissant tous les lieux sans extension locale. MALEB. L'éternité de Dieu s'avance, & ce peu de momens qui nous restent sont tout prêts de se perdre dans cette *immensité* si redoutable. AB. DE LA TR.

IMMENSITÉ, se dit aussi de ce qui est de grandeur inconcevable. L'*immensité* des cieux passe notre imagination.

☞ IMMENSURABLE, adj. Qu'on ne peut mésurer. On ne connoît point la hauteur d'une étoile fixe : elle est, si j'ose ainsi parler, *immensurable*; il n'y a plus ni angles, ni sinus, ni parallaxes dont on puisse s'aider. LA BRUYÉRE, pag. 644. Ce mot est bien inventé, & proposé avec modestie. C'est quelquefois le moyen de mieux faire passer les mots de nouvelle création, surtout lorsqu'à l'exemple de celui-ci, ils ne s'éloignent pas du génie de la Langue.

IMMÉRE, & non pas *Imminénien*, comme on a dit dans le Moréri. Nom ancien d'un peuple. *Immer, Immeris.* Nicéphore, qui rapporte la conversion des *Imméres* dans son XVI^e L. c. 37. dit qu'ils étoient de Perse, qu'ils en habitoient la partie la plus méridionale, & que c'étoit une nation belliqueuse. Du reste, il les appelle Ἰμμηρ, & je ne sçais pourquoi l'on a changé ce nom en *Imminénien*.

IMMERSEUR, f. m. Nom que l'on donnoit autrefois à l'un des ministres du baptême. Celui qui plongeoit dans l'eau le catéchuméne qui recevoit le baptême. *Immersor.* Les Grecs l'appelloient *Baptista*, qui signifie la même chose. L'*Immerseur* n'étoit que le troisiéme des ministres du baptême; car le premier & le plus honorable bénissoit l'eau, le second faisoit les éxorcismes, & le troisiéme étoit l'*Immerseur*, qui devoit être prêtre. MACRI.

IMMERSIF, IVE, adj. Qui se dit de ce qui se plonge dans l'eau. *Immersivus, immergens.* L'or s'éprouve par la calcination *immersive* qu'on en fait dans de l'eau forte, lorsqu'on le purifie par l'incart.

IMMERSION, f. f. Action par laquelle on plonge dans l'eau. *Immersio.* Le souverain reméde contre la rage, c'est l'*immersion* dans la mer. Plusieurs Saints ont marché sur les eaux sans craindre l'*immersion*. Dans les premiers siécles du Christianisme on baptisoit par *immersion*, par trois *immersions*. On ne se sert plus de l'*immersion* dans l'Occident, & l'on baptise par effusion. LaCt. En Portugal on baptise encore par *immersion*.

IMMERSION, en termes de Pharmacie, est une préparation d'un médicament, en le laissant tremper dans de l'eau pour lui ôter quelque vertu, ou quelque mauvais goût, comme on fait à la rhubarbe pour modérer sa force, à la chaux pour lui ôter son sel, ou aux olives qu'on conserve dans de la saumure.

IMMERSION. Terme d'Astronomie; c'est lorsqu'une étoile ou une planéte est si proche du soleil, par rapport à nos observations, qu'on ne la peut voir, parce qu'elle

est comme enveloppée dans les rayons du soleil. *Immersion* est aussi le commencement d'une éclipse de lune, c'est-à-dire, le moment où la lune commence à être obscurcie, & à entrer dans l'ombre de la terre. On dit la même chose de l'éclipse du soleil, lorsque le disque de la lune commence à le couvrir, & à le dérober à nos yeux. *Emersion* est le terme opposé à *immersion*, & c'est le moment dans lequel la lune commence à sortir de l'ombre de la terre, ou le soleil commence à montrer les parties de son disque que la lune nous cachoit. On dit en particulier les *immersions* & émersions des satellites de Jupiter, & sur-tout du premier satellite, dont l'observation est d'une si grande utilité pour la découverte des longitudes. On appelle *immersion* du premier satellite, le moment auquel cette petite planéte nous paroît entrer dans le disque de Jupiter; & *émersion*, le moment auquel elle nous en paroît sortir. On observe les *immersions* depuis la conjonction de Jupiter avec le soleil jusqu'à son opposition, & les *émersions* depuis son opposition jusqu'à la conjonction. C'est à l'illustre M. Cassini que nous devons la perfection de la théorie, & toute la pratique de ces observations. La commodité de ces observations est que pendant onze mois de l'année on peut les faire de deux jours l'un au moins.

IMMEUBLE, s. m. Bien fixe qui est en évidence, qu'on ne peut transporter, cacher, ni détourner. *Res immobilis, res soli.* Les *immeubles* sont les fonds des héritages, droits Seigneuriaux. Les moulins, les bois de haute futaie, le poisson dans un étang, sont des *immeubles*. Les constitutions de rente à prix d'argent sont des *immeubles*, & les baux à longues années. Les offices vénaux sont *immeubles*, tant qu'ils ne sont point résignés, ou vendus, & cependant leur prix se partage comme celui des meubles. Tous les *immeubles* sont susceptibles d'hypothéque. Il faut décréter un *immeuble* pour en purger les hypothéques. Avant l'ordonnance de 1539. la discussion des meubles du débiteur étoit nécessaire avant que de pouvoir saisir ses *immeubles* : cet usage est aboli à l'égard des majeurs, & subsiste encore à l'égard des mineurs. Il y a des *immeubles* qui ne le sont que par la fiction de la loi, ou par la convention des parties : comme lorsqu'on convient qu'une somme d'argent sera propre à la femme, &c.

☞ IMMEUBLES *par fiction*, sont des meubles qui ont pris la qualité d'*immeubles*. Ce qui arrive par quatre causes. Voyez le Dictionnaire de Pratique de M. de Ferrière.

Les *immeubles* sont tels ou par leur nature, ou par fiction, & par la loi, ou la coûtume : par nature, comme les choses attachées à la terre, & qui ne sçauroient être transportées sans détérioration, ou sans changer de nature : par fiction & par la loi, comme une somme de deniers donnés par un pere, ou une mere à leurs enfans en contemplation de mariage ; une constituée à prix d'argent, un office vénal, &c.

☞ IMMEUBLES réputés MEUBLES. De même que quelquefois les meubles sont réputés *immeubles*, de même aussi les *immeubles* sont quelquefois réputés meubles, par une clause particuliére, qui porte qu'une partie des *immeubles* qui composent la dot, sera ameublie pour entrer dans la communauté : l'*immeuble* ainsi ameubli devient en la disposition du mari, comme un autre effet mobilier.

Autrefois les Gaulois établis en Italie dans l'Insubrie, appelloient *Immeubles*, *Immobilia*, des statues d'or qu'ils avoient dans le temple de Minerve, & ils les nommoient ainsi, parce qu'on ne les en tiroit que dans les guerres les plus périlleuses.

IMMINENT, ENTE, adj. qui est prêt à tomber, ou à arriver. *Imminens*. Il se dit particuliérement des choses qui sont en péril, qui menacent ruine, ou des accidens qui peuvent apporter du dommage dans peu de temps. Il faut étayer ce mur, il est en péril *imminent*. Le symbole de la mort est un glaive *imminent* qui pend sur nos têtes. On dit maintenant par corruption, péril *éminent*, & hors de-là on ne dit point *imminent*, ni *éminent* en cette signification.

☞ IMMIRÉNIENS. s. m. pl. Ancien peuple d'Asie, à l'extrémité de l'Arabie, & tributaire de la Perse.

IMMISCER, v. n. Terme de Pratique. Il ne se dit qu'avec le pronom personnel. Entrer dans le maniement ; se mêler de l'administration de quelques affaires. *Se immiscere*. Quand on s'est *immiscé* dans une succession, quand on a fait acte d'héritier, on est obligé de payer les dettes.

IMMISÉRICORDIEUX, EUSE, adj. Qui n'a point de miséricorde, qui est sans compassion. *Immisericors*. Ce mot se trouve dans Danet au rang des mots nouveaux. Dieu jugera les *immiséricordieux* sans miséricorde.

IMMIXTION, s. f. Terme de Droit. Adition d'hérédité, ou maniement des effets de l'hérédité. *Immixtio*. L'*immixtion* seule ne suffit point pour être déclaré héritier pur & simple.

IMMOBILE, adj. m. & f. Qui ne peut être ému, ni transporté d'un lieu à un autre. *Immobilis*. Une maison est *immobile*. Cet arbre a beau être agité par les branches, son tronc demeure toujours *immobile*.

Mais la rame inutile
Fatiguoit vainement une mer immobile. Rac.

IMMOBILE, se dit aussi figurément d'un homme ferme, constant & inébranlable. L'apathie des Stoïciens étoit une *immobile* & continuelle tranquillité. Boss. Quand cet homme a pris une fois sa résolution, il demeure ferme & *immobile*, on ne le peut faire changer. Les pensées les plus heureuses laissent l'auditeur *immobile*, si l'Orateur les prononce d'un ton froid & languissant. Boss. Peut-on exiger une patience *immobile* d'un homme insulté ? Le Mai. Les Poëtes ont feint que Niobé fut changée en rocher, pour exprimer cette morne stupidité qui rend *immobile* par l'accablement de la douleur. Mont.

On dit aussi de celui qui est surpris d'apprendre quelque mauvaise nouvelle, qu'il est demeuré froid & *immobile*.

Tout le camp immobile *écoute avec frayeur*. Rac.

Les *Immobiles*, c'est le nom d'une Académie d'Alexandrie de la Paille en Italie. *Gli immobili*.

IMMOBILIAIRE, adj. Qui consiste en immeubles de tout genre. *Immobilis*. La succession *immobiliaire* appartient aux plus proches parens du côté dont les immeubles sont venus.

☞ IMMOBILIAIRE. On appelle, Action *immobiliaire*, l'action intentée pour entrer en possession d'un immeuble. L'action en retrait est une action *immobiliaire*. Ac. Fr.

IMMOBILIER, adj. Ce mot se trouve dans la Déclaration du Roi concernant les Justiciables de la Chambre de Justice. Voyez IMMOBILIAIRE.

IMMOBILITÉ, s. f. Qualité de ce qui est immobile. *Immobilitas*. On a tenu jusqu'à ces derniers siécles pour l'*immobilité* de la terre, dont on croit être détrompé maintenant.

IMMOBILITÉ, se dit aussi figurément de la fermeté, de la constance de l'esprit. On a tenté de gagner cet esprit par présens, de l'intimider par menaces ; on a admiré son *immobilité*, il ne s'en est point ému.

IMMODÉRATION, s. f. Ce mot n'est point encore reçu ; mais il pourroit bien l'être avec le temps. C'est le vice opposé à la modération. *Immoderatio*. L'*immodération* même dans le bien est à condamner. Mont. ☞ Par une *immodération* invincible, il a ruiné tous les avantages que la Fortune avoit joints en sa personne. M. De la Rochefoucault.

IMMODÉRÉ, ÉE, adj. Qui est au-delà de toute mesure & modération. *Immoderatus, nimius*. Ce jeune prodigue se ruine, il fait une dépense *immodérée*. Il est emporté en toutes choses, ses passions sont *immodérées*. Les chaleurs ne sont pas si *immodérées* sous la Ligne, que les Anciens s'étoient imaginé. On lui a fait payer des taxes excessives & *immodérées*. Alexandre avoit un désir de gloire *immodéré*, & une ambition si vaste, qu'elle ne lui laissoit point de repos. S. Evr. Nestorius avoit prévenu les esprits par la chaleur d'un zéle *immodéré*. Le P. Doucin. L'amour rend d'autant plus heureux, qu'il est *immodéré*.

IMMODÉRÉMENT, adv. D'une maniére immodérée, excessive. *Immoderatè*. Cet homme est excessif en tout, il

il étudie, il travaille, il boit *immodérément*. Cet amant aime cette femme *immodérément*.

IMMODESTE, adj. m. & f. Impudent, effronté, qui n'a point de contenance honnête, réglée. *Immodestus, incompositus, indecens*. Il est scandaleux de voir à l'Eglise des contenances, des postures *immodestes*. Il faut ne faire aucunes actions *immodestes* devant les Dames Ils aiment des attitudes forcées & *immodestes*. La Bruy. On appelle les écoliers *immodestes* quand ils causent en classe.

IMMODESTEMENT, adv. D'une maniére immodeste. *Immodestè*. Une fille perd son honneur, quand elle agit *immodestement*.

IMMODESTIE, f. f. Action contre la bienséance, effrontée, déréglée. *Immodestia*. C'est une grande *immodestie* de n'être pas à genoux devant le Saint Sacrement. On doit punir un Religieux pour la moindre *immodestie* qu'il commet.

IMMOLATEUR, f. m. Qui immole en sacrifice. *Immolator*. Il y a eu des peuples si aveuglés, qu'ils ont été *immolateurs* de leurs propres enfans. Ce mot n'est pas fort usité.

IMMOLATION, f. f. Sacrifice sanglant d'une victime. *Immolatio*. Calchas fit accroire aux Grecs qu'ils ne partiroient point sans l'*Immolation* d'Iphigénie. Les anciens Juifs ne s'unissoient pas seulement en esprit à l'*immolation* des victimes qui étoient offertes pour eux, mais ils en mangeoient la chair sacrifiée. Boss.

IMMOLATION. On a appellé autrefois *Immolation*, en termes de Liturgie, la partie de la Messe que nous nommons Préface. Dans le Missel Gothique, ou Gallican, il y a une *immolation* particuliére pour le jour de la Nativité de Saint Jean; c'est-à dire, une Préface particuliére. C'étoit dans le rit Gothique, ou Gallican, qu'on l'appelloit *immolation*. Voyez ILLACE, & CONTESTATION.

IMMOLER, v. act. Faire un acte de Religion, en sacrifiant une victime à quelque Divinité. *Immolare* Les Juifs *immoloient* des taureaux au vrai Dieu Les Idolatres ont *immolé* des hommes à leurs fausses Divinités. Au Mexique on a compté jusqu'à 130 mille têtes d'hommes *immolés* en un seul temple. Que vous sert d'*immoler* des animaux? votre cœur est le seul sacrifice qui soit digne des Dieux.

Ce mot vient du Latin *immolare*. Festus dit qu'*immolare* n'est autre chose que *farre molito & sale hostiam perspersam sacrare*, qu'offrir aux Dieux en sacrifice une victime sur laquelle on a mis de la pâte salée, laquelle se dit en Latin *mola salsa*.

Immoler, se dit aussi de Jesus-Christ, qui a été la seule victime qui ait pû s'*immoler* pour les péchés des hommes.

Immoler, se dit figurément en Morale, & signifie, Sacrifier, hasarder, livrer, abandonner; assouvir une passion. Cet homme s'est *immolé* pour sa patrie, pour ses enfans, pour sa maîtresse; c'est-à-dire, qu'il s'est exposé, pour leur service, à la peine, au danger, &c. Le Tyran a *immolé* à sa haine, à sa colére, tous les prisonniers qu'il a faits. *Immoler* quelqu'un à sa douleur. Patru.

*On l'*immole *à ma haine, & non pas à l'Etat.*
Racine.

Le Tyran *immoloit* les plus innocens à sa vengeance, & à ses soupçons. Bizot. Les Stoïciens s'*immoloient* aux maximes d'un faux honneur. Disc. d'El. Dans les grandes maisons on *immole* les plus jeunes enfans à la fortune des aînés. Boss.

Ah! que mon cœur n'est-il de ces cœurs isolés,
Qui par aucun endroit ne tiennent à la terre;
Qui sont à leurs devoirs sans réserve immolés.
Des-H.

On dit encore ce mot des austérités, des mortifications, des travaux de la vie Apostolique. Des ames simples & qui s'*immolent* incessamment à Dieu dans la pénitence pour le salut du monde. L'Ab. de Rancé.

On dit aussi s'*immoler* à la risée publique; pour dire, s'exposer à être moqué, & sifflé de tout le monde. Vaug. Rem. Cet Auteur s'est *immolé* à la risée publique, en faisant jouer cette méchante piéce: l'expression est un peu forte.

IMMONDE, adj. m. & f. Terme consacré qui ne se dit qu'en matiére de Religion, & qu'on n'emploie pas dans l'usage ordinaire. Qui est impur, qui a contracté quelque saleté, quelque impureté. *Immundus*. Il étoit défendu aux Juifs de manger des bêtes *immondes*, comme le pourceau. On étoit *immonde*, quand on avoit touché un corps mort Les Indiens sont fort superstitieux en cette matiére. Si un homme d'une autre Religion que la leur boit dans un de leurs vaisseaux, ils le cassent comme le croyant *immonde*. Si on touche leur habit, ils le lavent, parce qu'ils le tiennent *immonde*. Si on se baigne dans un de leurs étangs, ils en font écouler toute l'eau, parce qu'ils la croient *immonde*.

On appelle le diable, en terme de dévotion, *l'Esprit immonde*, parce qu'il sollicite aux péchés, aux impuretés: une conscience *immonde*, qui a des souillures du péché.

☞ IMMONDICE, f. f En termes de l'Écriture. *Immondice* légale se dit de l'impureté légale, dans laquelle les Juifs tomboient, lorsqu'il leur étoit arrivé de toucher quelque chose d'immonde. Acad. Fr.

IMMONDICES, f. f. pluriel. Grosses ordures. *Sordes*. Quand les riviéres débordent, elles emportent toutes les *immondices* de la campagne, des égoûts. Les Boueurs sont établis pour ôter les *immondices* des rues. Les Seigneurs sont obligés de fournir de la terre pour faire une voirie, où on porte les *immondices* de la ville.

Immondices. C'est aussi un terme de Chasseur, qui signifie les excrémens des chiens Salnove.

IMMORTALISER, v. act Éterniser, rendre immortel. *Immortalitati consecrare, æternare*. Les Conquérans ne versent tant de sang que pour *immortaliser* leur nom. Les Sçavans prétendent s'*immortaliser* par leurs veilles, par leurs écrits. Il faut s'*immortaliser* soi-même pour *immortaliser* les autres: car il n'est point de plus courte vie que celle d'un mauvais livre. Vaug. La vanité des hommes leur fait croire qu'ils s'*immortalisent* par les inscriptions sur le marbre, & le bronze. Les chicaneurs *immortalisent* les procès, les affaires. Les grands crimes *immortalisent* autant que les grandes vertus. Des-H.

IMMORTALITÉ, f. f. Éternité, perpétuité, qualité de ce qui ne peut mourir. *Immortalitas*. Les substances spirituelles sont les seules qui jouissent de l'*immortalité*, comme les Anges. Les ames des Justes jouiront d'une *immortalité* bienheureuse. Un discours de l'*immortalité* de l'ame en a poussé quelques-uns à braver les horreurs de la mort; pour aller jouir plûtôt des félicités de l'autre vie. S. Évr. Mettez vos plus beaux jours à méditer sur l'*immortalité* de l'ame, vous trouverez qu'il n'appartient qu'à la Religion d'en décider. Id. La démonstration de Descartes sur l'*immortalité* de l'ame a plus de vraisemblance que de vérité. Idem. Notre *immortalité* ne sert qu'à éterniser nos malheurs. Ablanc.

Immortalité, se dit aussi abusivement de ce qui dure; de ce qui se conserve pendant plusieurs siécles dans la mémoire des hommes. Il n'y a si petit Auteur qui ne croie travailler pour l'*immortalité*; point de Poëte qui ne promette l'*immortalité* à celui qui le voudra payer.

Nulla dies unquam memori vos eximet ævo. Vir.

Et ton nom du midi jusqu'à l'Ourse vanté,
Ne devra qu'à leurs vers son immortalité. Boil.

En termes de Blason, ce mot signifie le bucher du Phénix. Un Phénix sur son *immortalité*. Le P. Menes.

IMMORTEL, elle, adj. & subst. Qui doit durer dans toute l'éternité, qui n'a point en soi de principes de corruption. *Immortalis*. Dieu est le seul *immortel* par sa nature. Épicure a fait des Dieux qui jouissent de leur nature *immortelle* dans un bienheureux repos. S. Évr. *Immortali ævo summa cum pace fruatur*, &c. Lucr. Les Anges sont *immortels*. Vous craignez toutes choses comme étant mortels, & vous désirez toutes choses comme

comme si vous étiez *immortels*. Nic. De tout ce que vous admirez ici-bas, il n'y a rien d'*immortel*, ni qui doive vous accompagner après cette vie. Abl.

Les Payens ont aussi appellé leurs faux Dieux *Immortels*, ou les *Immortels*. Et nous le disons de même substantivement, sur-tout en Poësie. *Immortales, Dii Immortales*. Virgile nous laisse une médiocre idée des *Immortels*: il les a revêtus de toutes nos foiblesses. S. Évr. Les Payens ont mis leurs Héros & leurs Empereurs au rang des *Immortels*.

Puisque d'une Immortelle *il doit être l'époux*,
Jupiter a parlé, je n'ai plus de courroux. Corn.

Ou quand, pour t'assûrer un temple & des autels,
La mort viendra te mettre au rang des Immortels. Brébeuf.

Pourquoi des Immortels *attester la puissance*! Rac.

Immortel, se dit abusivement des choses qui doivent durer plusieurs siècles. Les Rois d'Égypte ont laissé des monumens *immortels* de leur puissance, par le bâtiment des Pyramides. Alexandre s'est acquis une gloire *immortelle* par sa valeur: Homère par sa Poësie. Lucréce a acquis un nom *immortel* par sa vertu.

Immortel, se dit aussi des choses dont on n'espère pas de voir la fin. La chicane rend aujourd'hui les procès *immortels*. Il y a une haine invétérée & *immortelle* entre ces deux familles. On dit d'un homme très-âgé qui ne sçauroit mourir, qu'il est *immortel*.

Immortel, s. m. On donnoit ce nom à des soldats qui composoient autrefois un corps considérable de la milice de anciens Perses. *Immortalis*. Quinte-Curce qui en parle, *L. III. c.* 3. dit que les *Immortels* étoient au nombre de dix mille, qui suivoient un corps de cavalerie composé de douze nations; que ces *Immortels* étoient ceux de toute l'armée qui étoient le plus magnifiquement ornés & vêtus, qu'ils avoient des colliers d'or, un habit à fleurs d'or, des tuniques à manches ornées de pierres précieuses. On les appelloit *Immortels*, parce qu'ils n'étoient jamais moins de dix mille, & qu'aussitôt qu'il en manquoit quelqu'un il étoit remplacé par un autre, qu'on y mettoit, ensorte qu'il sembloit qu'ils ne mouroient point.

On a aussi donné le nom d'*Immortels* aux freres de la Rose-Croix en Allemagne. Voyez ROSE-CROIX.

IMMORTELLE, s. f. Plante qui pousse plusieurs tiges ligneuses à la hauteur d'un pié, ou d'un pié & demi, lanugineuses, blanches. *Elichrysum*. Ses feuilles sont étroites, velues, blanchâtres. Ses fleurs, qui naissent à la cime des tiges, sont des bouquets à fleurons, évasés sur le haut, découpés en toile, de couleur jaune, soûtenus par un calice dont les écailles sont luisantes & dorées. Ces fleurs peuvent être gardées plusieurs années sans qu'elles se flétrissent, d'où vient qu'on a appellé cette plante *Immortelle*: elles ont une odeur forte & agréable. Sa graine est oblongue, rousse, garnie d'une aigrette, odorante, âcre. Sa racine est grosse, simple, ligneuse, d'une odeur approchante de celle de la gomme élemi. Cette plante est incisive, apéritive, vulnéraire. En Latin *Elichrysum seu stœchas citrina angustifolia*, C. B. Il y a plusieurs autres espéces d'*immortelle*. Voyez GNAPHALIUM.

IMMORTIFICATION, s. f. Ce mot se dit en matiére de dévotion, & signifie l'état d'une personne qui n'est pas mortifiée. *Animi sibi blandientis studium immoderatius*. Les mondains considérent toute vivacité dans les gens de bien comme une *immortification* & comme un excès. Ab. de la Tr. L'*immortification* & le relâchement qui s'est introduit, &c. Id. L'*immortification*, la dissipation, la curiosité. Bourdal.

IMMORTIFIÉ, ée, adj. Qui n'est point mortifié. *Indomitus*. Esprit *immortifié*. Actions *immortifiées*. Des ames paresseuses & négligentes, des ames *immortifiées* & indociles, des ames ennemies de toute contrainte. Bourdal. *Exh. T. I. pag.* 222. Des passions *immortifiées*. Les excès d'une langue *immortifiée*. Madame de la Val.

IMMUABLE, adj. m. & f. Qui ne se peut changer. Dieu seul est par sa nature *immuable*. *Immutabilis*. Dieu est *immuable*, parce qu'il n'y a point de changement sans cause; or il n'y a point d'autre cause efficace que Dieu. Malebr. Ce que Dieu écrit sur la poussiére est *immuable*; ce que les hommes écrivent sur le marbre, & sur le bronze, ne l'est pas. Bou. C'est une loi *immuable* de la nature, que celui qui a donné la vie à un autre, la lui doit conserver. Le Mait. On dit d'un homme ferme & constant que c'est un esprit *immuable*.

IMMUABLEMENT, adv. D'une maniére immuable. *Immutabiliter*. Jésus-Christ a donné une nouvelle forme au mariage, en réduisant cette sainte société à deux personnes *immuablement* & indissolublement unies. Poss.

IMMUNITÉ, s. f. Privilége, exemption de quelque charge, devoir, ou imposition. *Immunitas*. Il se dit particuliérement de ce qui est accordé aux Villes & Communautés. l'Église a plusieurs franchises & *immunités*. Les Princes accorderent autrefois aux Ecclésiastiques toutes sortes d'*immunités*, en les exemptant de tous impôts, mais alors les Ecclésiastiques n'étoient point si riches qu'ils sont, & donnoient tout aux pauvres. F. P. Ce Chapitre entre ses *immunités* a celle de l'exemption de la Jurisdiction de l'Evêque. Dans les provisions d'une charge, on en donne la jouissance avec tous les priviléges, franchises, *immunités*, gages, droits, & émolumens qui sont attribués.

Il y a un privilége de l'*immunité*, dont on jouit en certains lieux, sur-tout en Italie: il regarde les personnes & les choses Ecclésiastiques, lesquelles sont exemptes de certaines sujétions; par exemple, de payer certains droits, d'être à couvert des poursuites de la Justice, &c. Le privilége de l'*immunité* empêche qu'on ne prenne un criminel qui s'est retiré dans une Église. Il y a certains crimes pour lesquels on ne jouit point du privilége de l'*immunité*, comme l'assassinat prémédité, &c. Le privilége de l'*immunité* n'a pas en France la même étendue qu'il a en Italie. François I. déclare dans son Ordonnance de 1539. art. 166. qu'il n'y aura lieu d'*immunité* pour dettes, ni autre matiére civile, & se pourront toutes personnes prendre en franchise, & sauf à les réintégrer, &c.

☞ Immunité. Congrégation de l'*Immunité* ou de l'*Immunité* Ecclésiastique. *Congregatio Immunitatis Ecclesiastica*. C'est une Congrégation établie à Rome pour juger les cas qui regardent l'*Immunité* Ecclésiastique, c'est-à-dire, pour décider si un homme est en droit de jouir de l'*Immunité* Ecclésiastique, si son délit est ou n'est pas de ceux pour lesquels on en peut jouir. La Congrégation de l'*Immunité* a été instituée par le Pape Urbain VIII. Elle est composée de plusieurs Cardinaux, d'un Auditeur de Rote, d'un Clerc de la Chambre, d'un Votant de la signature, du Secrétaire de cette Congrégation, qui est communément un Référendaire de l'une & de l'autre signature, & du Cardinal Préfet de la Congrégation qui tient le sceau. La Congrégation de l'*Immunité* se tient tous les Mardis chez le plus ancien Cardinal. Lunadoro.

IMMUTABILITÉ, s. f. Etat de ce qui est immuable. *Immutabilitas*. L'*immutabilité* est un des attributs de Dieu. Il y a dans Dieu une *immutabilité* physique & une *immutabilité* morale: l'*immutabilité* physique consiste en ce que la substance de Dieu ne reçoit & ne peut recevoir de changement, ni d'altération: l'*immutabilité* morale consiste en ce que Dieu ne change point de sentiment, de desseins, & qu'il a voulu de toute éternité ce qu'il veut.

IMO.

IMOLA, s. m. Nom propre d'une ville de l'État de l'Église, en Italie. *Imola* anciennement *Forum Cornelium*, *Forum Cornelii*, & *Forum Sylla*. Elle est dans la Romagne, en une petite île formée par la riviére de Santerno, entre Ravenne & Boulogne, à sept ou huit lieues de l'une & de l'autre. *Imola* est une ville bien bâtie, & bien peuplée, & elle a un Evêché suffragant de Ravenne. Maty. Naudé rapporte dans son Mascurat, que les habitans de Brisighelles, petite ville de la Romagne, faisoient chanter dans leurs Églises, *cum Pascha nostrum*

nostrum Brisigellatus est Christus, de crainte que ceux d'*Imola* avec qui ils étoient en différend, ne prissent avantage de ce que l'on chantoit ailleurs *immolatus est Christus*.

I M P.

IMPAIR, adj. m. & f. Nombre qui ne se peut diviser en deux portions égales sans fraction, qui surpasse le nombre pair d'une unité. 3, 5, 7, 29, 31. sont des nombres *impairs*. *Impar*. ☞ Si le quarré est *impair*, sa racine sera *impaire*. De la Hire, Ac des Sc. 1704. *Mém. p.* 358. Une racine *impaire*. Id. On dit en Algèbre les puissances *paires* & les puissances *impaires*. Ac. d. Sc. 1704. *Hist. p.* 44. Il y a des nombres impairement pairs, & pairement *impairs*, qui sont expliqués à PAIR, ou à NOMBRE.

☞ Les Anciens regardoient comme mystérieux les nombres *impairs*, surtout le ternaire, qui étoit toûjours employé dans les opérations magiques. On croyoit que les nombres pairs étoient de mauvais augure. C'est pourquoi Numa en corrigeant l'année de Romulus, ajoûta un jour, afin de rendre impair le nombre des jours qu'elle contenoit. Censorin. Les sectateurs de Pythagore pensoient autrement sur les nombres, & croyoient le nombre quarré le plus parfait.

Impair. Pié *impair*, Terme de Poësie. Voyez PIÉ.

IMPALPABLE, adj. m. & f. Ce dont on ne peut distinguer les petites parties par les sens, & particuliérement par celui du toucher. Qui est si fin, si délié, si menu, qu'on ne le peut toucher, ni manier. *Tactum fugiens*. Les substances spirituelles sont *impalpables*. Le mercure se divise en parties si menues, qu'elles sont *impalpables*. Les métaux réduits en chaux sont une poudre *impalpable*, tant elle est menue. L'invisible & l'*impalpable* du pain n'y est plus, (dans l'Eucharistie) mais un autre invisible & *impalpable* infiniment plus précieux y est en sa place. La merveille est grande, mais où est la contradiction? Pélisson. Poudre *impalpable*. Voyez POUDRE.

Ce mot vient du verbe Latin *Palpare*, qui signifie *manier, toucher*.

IMPANATEUR, s. m. Nom d'hérétique. Celui qui croit que dans l'Eucharistie la substance du pain & du vin reste avec le corps de Jésus-Christ après la consécration, & n'admet point la transsubstantiation. *Impanator*. Rupert, Moine de S. Laurent d'Oesbrovic, près de Liége, & puis Abbé d'un Monastère situé dans le fauxbourg de Cologne appellé Duitz, *Tuitium* étoit *Impanateur*. Les Luthériens sont *Impanateurs*. Le Concile de Trente dit anathême aux *Impanateurs*. Sess. XIII. can. 2.

IMPANATION, s. f. Terme dont se sont servis les Théologiens pour expliquer l'opinion des Luthériens, qui croient qu'après la consécration, le Corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ demeure dans l'Eucharistie, avec la substance du pain, au lieu qu'il n'y a que les espéces qui y demeurent. *Impanatio*. L'Église a condamné la doctrine de l'*impanation*. Les Luthériens croient l'*impanation* du vrai Corps de Jésus-Christ. Mauc. Voyez le Journal de Leipsick 1682. *p.* 136. où l'on explique ce que c'est que l'*impanation*.

IMPANÉ, adj. Terme dont on se sert pour expliquer un des articles de la Religion Luthérienne, & qui veut dire, Qui est dans le pain. *Impanatus*. Les Luthériens disent que Jésus-Christ est *impané*, & non pas transsubstantié.

IMPARDONNABLE, adj. m. & f. Qui ne peut être pardonné. *Veniâ indignus*. On ne pourra pas obtenir de grace pour cet accusé, son crime est *impardonnable*. M. de Segrais a fait ce mot. Quoiqu'il soit hardi, il n'a point été condamné. On le peut hasarder après lui. L'endroit où il l'a placé contribue à l'autoriser:

Sa beauté méprisée; impardonnable outrage.

C'est une incivilité *impardonnable* d'interrompre celui qui fait un récit. Bell.

IMPARFAIT, aite, adj. Qui n'est pas achevé, à qui il manque quelque chose. *Imperfectus*. Les grands bâtimens demeurent souvent *imparfaits*. Ce livre est demeuré *imparfait*, n'a pas été accentué par l'Auteur: ce qui se dit aussi d'un livre où il manque quelques feuilles de l'impression.

Imparfait, se dit aussi de ce qui a quelque défaut. C'est un homme vicieux, qui est fort *imparfait*.

Imparfait, en termes de Grammaire, est un temps indéfini entre le présent & le prétérit. *J'aimois, je lisois*, ce sont des temps *imparfaits* de ces verbes. Voyez au mot SIGNIFIER, la régle pour les verbes où il faut un double *ii* à l'*imparfait*. Dans le fameux Poëme de la Magdeléne, on a fait entrer tous les termes de la Grammaire, c'est-là qu'on voit la Magdeléne

*Détester son parfait qui ne fut qu'*imparfait.

C'est-à-dire, détester sa vie passée, qui ne fut que vice & imperfection.

Imparfait, se dit de plusieurs choses dans la Musique; Accord, mode, ton *imparfait*, cercle *imparfait*, cadence, consonnance *imparfaite*, temps *imparfait*, &c.

En termes d'Arithmétique, les nombres *imparfaits* sont ceux dont les parties aliquotes prises entiérement ne font jamais ce nombre juste, mais ou le surpassent, ou n'y arrivent pas, ce qui fait deux espéces de nombres *imparfaits*, dont l'un se nomme abondant, ou excédant: & l'autre déficient. Harris.

En termes de Fleuristes, les fleurs *imparfaites* sont celles qui ont des défauts, ausquelles il manque des pétales, qui ont les feuilles trop petites.

En termes de Botanique, les plantes *imparfaites* sont celles qui ne produisent point de fleurs, ou de semences, ou plûtôt celles qui ne produisent ni l'un ni l'autre; car on a découvert, dit M. Harris, que la plus grande partie de ces plantes ne produisent en effet ni l'un ni l'autre. Voyez l'ouvrage de M. Ray. D'autre part d'habiles Botanistes prétendent qu'il n'y a point de fleurs *imparfaites*.

IMPARFAITEMENT, adv. d'une maniére *imparfaite*. *Imperfectè*. Quand on change souvent de profession, de lecture, on ne sçait jamais les choses qu'*imparfaitement*. Nous ne sommes parfaits qu'*imparfaitement*. Fl.

☞ IMPARTABLE, adj. C'est la même chose qu'*impartageable*, expliqué plus bas. Indivisible. D'*impertiri*, communiquer, faire part. Les Duchés, Comtés, Marquisats, Baronnies, & autres Fiefs de dignité, relevant nuement de la Couronne, sont indivisibles & *impartables*: ils appartiennent pour le tout à l'aîné, en récompensant ses cadets. Pocquet de Livonniére, *Régles du Droit François, p.* 255.

Telle est la nature des grands Fiefs réversibles à la Couronne qui étant par leur qualité indivisibles & *impartables*, sont toûjours déférés aux mâles d'aîné en aîné, l'ordre de primogéniture toûjours gardé, de même que les appanages qui sont les plus grands Fiefs du Royaume, qui sont réversibles à la Couronne; & qui par cette raison sont indivisibles & *impartables*. Le Roy, I. *Mém. pour M. le Duc de Sully*.

☞ IMPARTAGEABLE, adj. Qu'on ne peut partager, ni démembrer. Les Fiefs de dignité comme Duchés, Marquisats, Comtés, Baronnies, sont indivisibles & *impartageables* sans Lettres patentes. Pocquet de Livonniére, *Régles du Droit François, p.* 147. Ce mot vaut mieux, ce me semble, qu'*impartable*, qui a la même signification.

☞ IMPARTIAL, ale. adj. Exempt de partialité, Égal pour tout le monde, neutre, qui n'épouse aucun parti. *In omnes æquus*. Larrey s'est servi de ce nom dans son histoire d'Angleterre, où il dit, Les Historiens *impartiaux*, les Historiens les plus célébres & les plus *impartiaux*. Un Juge doit être *impartial*. Pour et contre. Les Journalistes de Paris ont dit *impartiel*. Nous serons aussi *impartiels* dans le choix de cet exemple, que dans celui du précédent.... Journ. *des Sçav. in-*12. *Avril* 1731. Il sembleroit à ce langage, que les Muses, qui sont si *impartielles*, ne se plairoient qu'avec la Noblesse, & regarderoient d'un œil de mépris toutes les autres conditions. *Décembre* 1732. Mais l'Académie a décidé pour *impartial*. ☞ C'est le seul dont on doive se servir. On verra, si l'on a quelque équité, & quelque lumiére, que je suis tout-à-fait *impartial* là-dessus. Le Clerc. J'ai tâché d'être en

ceci

ceci aussi *impartial*, que s'il ne m'importoit en aucune maniére de quels sentimens aient été les Peres. Id. Cela fait voir que l'Empereur n'étoit pas un médiateur *impartial*. Id.

☞ IMPARTIALEMENT, adv. Sans prendre parti, sans se déclarer pour personne. On vous demande en grace, Monsieur, d'insérer ce petit détail dans votre feuille. On ne se choquera point quand vous accorderez la même faveur aux adversaires. C'est le droit que vous donne votre titre, & la profession que vous avez renouvellée plusieurs fois de rendre compte *impartialement* des démêlés littéraires. *Lettre à l'Auteur du Pour & Contre.*

☞ IMPARTIALITÉ, s. f. État de celui qui ne prend aucun parti, qui parle, qui écrit sans passion. *Æquitas in omnes, Nullius factionis studium, Nullum factionis studium.* L'*impartialité* est une qualité essentielle dans un Critique & dans un Historien... *Le Pour & Contre.* Nous nous piquons d'une exacte *impartialité.* Mercure de Sept. 1725. L'Histoire du concile de Pise, par M. L'enfant est écrite, avec soin, & même avec assez d'*impartialité* pour un Protestant. *Mém. de Trév. Déc.* 1725.

M. Gresset dans une Lettre écrite de Blois le 4 de Décembre 1735. sur sa sortie des Jésuites, s'écrie :

Qu'il m'est doux de pouvoir leur rendre un témoignage,
Dont l'intérêt, la crainte, & l'espoir sont exclus !
A leur sort le mien ne tient plus,
L'impartialité *va tracer leur image...*

☞ IMPARTIBILITÉ, s. f. Terme de jurisprudence féodale. L'union de ces deux fiefs n'en fait pas un seul & unique fief : c'est seulement une union que l'on appelle d'*impartibilité* ; c'est-à-dire que les deux fiefs ne peuvent plus être désunis, pour passer sur deux têtes différentes ; ce qui n'empêche pas que ce ne soient deux fiefs distincts, dont l'un reléve du Roi nuement, & l'autre de .... *Descr. Géogr. & Hist. de la Haute Norm. T. II.* p. 355.

IMPARTIBLE. Terme de Philosophie hermétique. Ce mot, qui a la terminaison & la forme d'un adjectif, s'emploie comme un substantif dans le langage des Sages, qui appellent le Mercure philosophal le seul *impartible.*

☞ IMPARTIR, vieux v. act. Donner, départir. Ce mot est pris ou fait du Latin *impartiri*, *impertiri*, qui signifie la même chose.

Or veuille Dieu le mettre en haute essence,
Et tant de paix au ciel lui impartir,
Que sur la terre en puisse départir. Marot.

IMPASSIBILITÉ, s. f. Qualité de ce qui est exempt de souffrir. *Rei status dolori minimè obnoxia.* L'*impassibilité* est propre aux bons Anges, aux corps glorieux. Les Philosophes prêchent l'*impassibilité*, & veulent que l'ame du Sage soit l'écueil de toutes les passions. Vill. Les anciens Chrétiens transportérent dans l'Église les sentimens de l'*impassibilité*, & de l'imperturbabilité des Stoïciens. Boss.

IMPASSIBLE, adj. m. & f. Qui ne peut souffrir de douleur ni de changement. *Mutationi vel dolori minimè obnoxius.* Le corps de Jésus-Christ après sa résurrection a été *impassible*, il est *impassible* dans l'Eucharistie. Les esprits & les corps glorieux sont *impassibles*. Je n'aimerai rien de ce qui est sujet à la fiévre, & je ne donnerai mon cœur qu'à des beautés *impassibles*, & immortelles. Costar. Les Stoïciens prétendent constituer l'ame de leur Sage dans un état *impassible*, & imperturbable. Boss.

IMPASTATION, s. f. Prononcez l's. Ouvrage de Maçonnerie fait de stuc, ou de pierre broyée, rejointe en maniére & forme de pâte. Quelques-uns croient que les obélisques, & ces grosses colonnes qui restent des Anciens, étoient faites les unes par *impastation*, les autres par fusion.

En termes du grand Art, *impastation* signifie la putréfaction de la matiére, & la couleur noire qu'elle prend lorsque la matiére devient opaque, & qu'elle prend une couleur noire & obscure comme celle de la terre.

IMPATIEMMENT, adv. Avec impatience, inquiétude, chagrin, empressement. *Impatienter.* Il a souffert fort *impatiemment* l'affront qu'on lui a fait, la taxe qu'on a faite sur lui. On vous a attendu *impatiemment* tout le jour. Néron souffrit *impatiemment* la mort de Narcisse. Rac. Possidonius souffrit les douleurs de la goutte aussi *impatiemment* qu'auroit fait un homme du Vulgaire. S. Évr. Je porte *impatiemment* le joug d'une cruelle Maîtresse. Corn. Supporter *impatiemment*. Pélisson.

IMPATIENCE, s. f. Chagrin, inquiétude de celui qui souffre, ou qui attend ; ardeur, desir bouillant & précipité de voir accomplir ce qu'on souhaite. *Impatientia, desiderium incensum.* On a de l'*impatience* de voir accomplir ses desirs. Les *impatiences* amoureuses sont les plus violentes. Il brûle d'*impatience* de voir son livre imprimé. On souffre avec *impatience* la préférence d'un rival. L'*impatience* est un mouvement impétueux de l'ame qui s'irrite contre les maux qu'elle endure, & qui s'agite pour les repousser par des efforts violens dont elle sent en même temps l'impuissance. Disc. d'Él. L'*impatience* vient d'une humeur vive & inquiète. S. Évr. L'*impatience* qui nous porte à contre-dire les autres avec chaleur, ne vient que de ce que nous ne pouvons souffrir qu'ils aient des sentimens différens des nôtres. Nic. Je faisois effort sur moi-même pour renfermer mes chagrins, & contenir mon *impatience*. M. Scud. Pourquoi me tant préparer à mourir courageusement : il n'y a pas grand mal que deux ou trois personnes soient témoins de mon *impatience*. Nic.

Vous ne répondez point, & ce morne silence
Redouble encor ma peine, & mon impatience. Mol.

IMPATIENT, ente, adj. Vif, inquiet ; qui est prompt, emporté, qui se chagrine d'attendre, qui ne peut souffrir la douleur. *Impatiens.* Les esprits *impatiens* & inquiets sont mal propres aux négociations. L'amour est *impatient*. Les goutteux *impatiens* souffrent davantage que les autres. Ils connoissoient la noblesse de leur naturel, qui est *impatient* du joug & de la contrainte. Bal. pour dire qui ne peut souffrir le joug ni la contrainte. Il semble qu'*impatient* est de ces mots qui n'ont point de suite, & qui vont tout seuls. Bou. Du moins il ne régit point de substantif : mais on dit, *impatient* de se venger.

IMPATIENTER, v. n. Il ne se dit qu'avec le pronom personnel. Avoir de l'impatience, de l'emportement, & un desir inquiet. *Molestè ferre.* Cet homme est prompt : il s'*impatiente* pour peu qu'on le fasse attendre. Il s'*impatiente* tellement que cela redouble sa fiévre. Ne vous *impatientez* pas, je reviens tout à l'heure. La vie est trop courte pour se tuer ; ce n'est pas la peine de s'*impatienter*. M. de S. On le dit quelquefois à l'actif. Ce valet est si long à tout ce qu'il fait, que cela *impatiente* les gens qui le regardent.

IMPATRONISER, v. n. Qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. S'emparer, se rendre insensiblement maître de quelque chose. *Occupare.* Depuis qu'une communauté s'est *impatronisée* d'une maison, d'un héritage, il est bien difficile de l'en chasser.

L'un avecque prudence au ciel s'impatronise. Reg.

Certes, c'est une chose aussi qui scandalise,
De voir qu'un inconnu céans s'impatronise. Mol.

☞ IMPAYABLE, adj. de tout genre. Qu'on ne peut trop payer, qui est hors de prix. Il s'emploie également au propre & au figuré.

Parmi les Curieux riches en Tableaux, il en est peu qui ne s'imaginent en avoir d'*impayables*. Quelque décriés que soient les Ana, il s'y trouve des morceaux *impayables*, qui compensent les endroits foibles. Tu as des saillies *impayables*. Théâtre Italien, *sc. du Banqueroutier.*

Je goûte à ce commerce un plaisir incroyable,
Et vous ne trouvez pas l'aventure impayable.
La Métromanie, *Com. de M. Piron.*

☞ L'ex-

☞ L'excellent naturel de cette femme me parut *impayable* dans ce moment. *La Paysanne parvenue, édit. de Liége, part. 10. p. 27.*

Dans les Femmes sçavantes de Molière, *act. 3. sc. 2. to. 6. pag. 234.* Philaminte se récrie au sujet du sonnet de Trissotin :

Ah ! que ce quoi qu'on dit est d'un goût admirable !
C'est, à mon sentiment, un endroit impayable.

IMPECCABILITÉ, s. f. État de celui qui ne peut pécher. *Status nulli peccato obnoxius.*

C'est aussi la grace, le privilége, le principe qui fait qu'on ne peut pécher. On dit dans l'École *impeccabilitas.* *L'impeccabilité* n'a point été accordée à l'homme. L'*impeccabilité* n'est propre qu'aux Bienheureux. Les Théologiens distinguent différentes sortes & comme différens degrés d'*impeccabilité.* Celle de Dieu lui convient par nature. Celle de Jésus-Christ en tant qu'homme lui convient à cause de l'union hypostatique. Celle des Bienheureux est une suite de leur état. Celle des hommes est l'effet de la confirmation en grace, & s'appelle plutôt *impeccance*, qu'*impeccabilité* : aussi les Théologiens distinguent-ils ces deux choses, ce qui est sur-tout nécessaire dans les disputes contre les Pélagiens, pour expliquer certains termes qu'il est aisé de confondre dans les Peres Grecs, & même dans les Latins. Voyez les notes du Pere Garnier sur Marius Mercator.

IMPECCABLE, adj. m. & fém. Qui ne peut plus pécher. *Nulli peccato obnoxius* J. C. s'est dit à bon droit *impeccable*; il a défié les Pharisiens de lui reprocher quelque péché. La foiblesse de l'homme est telle, qu'il ne peut se vanter d'être *impeccable.* Les Bienheureux confirmés en grace sont *impeccables.*

Impeccable, signifie aussi, qui est incapable de faillir. J'ai pû manquer, je ne suis pas *impeccable.*

Forbez, dans son *Instruct. historico-Theol. L. XII. C. 9.* appelle *impeccables* les hérétiques qui ne croyoient pas pouvoir pécher, comme les Gnostiques qui enseignoient qu'en pratiquant toutes les abominations les plus défendues ils ne pouvoient se souiller, parce qu'ils étoient spirituels & parfaits. Tels ont été après eux les Priscilianistes, les Massaliens, & d'autres parmi les Anciens ; & de nos jours la secte d'Anabaptistes qu'on nomme les Libertins, les Illuminés, & les Quiétistes.

☞ IMPECCANCE, s. f. Terme Dogmatique. Les Pélagiens se persuadoient qu'il étoit au pouvoir de l'homme non-seulement de refuser son consentement au péché, mais encore de ne rien éprouver en soi de déréglé, de ne sentir aucune répugnance au devoir, aucune révolte intérieure contre la Loi, de se défaire de tout principe de cupidité ; en un mot, d'éteindre absolument toute semence de vice, tout sentiment indélibéré de la concupiscence, que la raison désapprouve, & qui la prévient. C'est-là ce qu'on appelle l'*impeccance* Pélagienne. L'*impeccance* n'est pas une suite ou un rejetton des erreurs Pélagiennes ; elle en est plutôt la source & l'origine. *Critique de M. Bayle* S. Jérôme ne désigne cette hérésie que par le dogme de l'*impeccance. Ibid.* L'*impeccance* des Pélagiens est l'apathie des Stoïciens. *Ibid.* L'*impeccance* est contenue dans l'impeccabilité. L'*impeccance* Pélagienne est la clef des ouvrages de S. Augustin contre les Pélagiens *Ibid.*

IMPÉCUNIEUX, euse. adj. Ce mot veut dire qui n'a point d'argent ; mais n'étant point encore reçu, on ne le peut dire qu'en riant. *Minimè pecuniosus, cui quod det nihil est, cujus plenus sacculus est aranearum.* Catul. Danet dit pourtant qu'on le trouve dans les Essais de Morale de M. Nicole, aussi-bien que celui d'*impécuniosité*, qui signifie disette d'argent, *Pecuniæ penuria.*

☞ IMPÉCUNIOSITÉ, s. f. Manque d'argent. *Pecuniæ inopia.* M. Ménage appelloit sa maison l'Hôtel de l'*Impécuniosité.* Un jour M. le Cardinal de Rets, qui n'étoit alors que Coadjuteur, y entrant, lui dit : Je viens d'apprendre le nom que vous avez donné à votre maison, je vous prie de m'y retenir un appartement. *Menagiana.*

IMPÉNÉTRABILITÉ, s. f. Qualité de ce qui ne se peut pénétrer ; propriété des corps qui occupent tellement un certain espace, que d'autres corps ne peuvent y trouver de place. *Impenetrabilitas.* Il se dit tant au propre, des corps solides, & trop épais, qu'au figuré, des mystères de la Foi, & des secrets trop profonds & trop cachés. On demande si l'*impénétrabilité* est de l'essence de la matière. Ce terme est Dogmatique en ce sens. M. Harris définit l'*impénétrabilité* la distinction d'une substance étendue d'avec une autre, par laquelle l'extension d'une chose est différente de celle d'une autre, ensorte que deux choses étendues ne peuvent être en même lieu, mais doivent nécessairement s'exclure l'une l'autre.

IMPÉNÉTRABLE, adj. m. & f. Qui ne se peut percer, ni pénétrer. *Impenetrabilis.* Une digue, un bâtardeau, doivent être *impénétrables* à l'eau. Les forêts de Canada sont si épaisses qu'elles sont *impénétrables*, on ne les peut percer ni traverser. L'atôme est un petit corps simple, indivisible, dur, solide, incorruptible, & *impénétrable.* Gassendi. Saint Bernard vivoit dans un silence éternel, & une solitude *impénétrable.* Fl.

Impénétrable, se dit figurément en choses spirituelles & morales. *Inscrutabilis.* Les mystères de la Foi, les secrets de la Providence sont *impénétrables* à l'esprit humain. Nous sommes environnés de ténèbres épaisses, & presque *impénétrables.* Nic.

On dit aussi d'un homme, dont on ne peut deviner les desseins, ni pénétrer les pensées, qu'il est *impénétrable. Tectus involutus.* Il étoit d'autant plus *impénétrable*, que tout le monde croyoit le pénétrer. Ab. de S. R. Le Chancelier *impénétrable* pénétroit tout. Boss. Les traits de l'amour percent les cœurs les plus *impénétrables.* Vill.

IMPÉNÉTRABLEMENT, adv. D'une manière impénétrable. *Impenetrabilem in modum.*

IMPÉNITENCE, s. f. Dureté, endurcissement de cœur qui fait demeurer dans le vice, qui empêche de se repentir. *Peccati vel peccandi obstinatio.* L'*impénitence* finale est un péché contre le Saint Esprit, qui ne se pardonne ni en ce monde, ni en l'autre. Cette miséricordieuse conduite ne toucha point leur *impénitence.* Mauc. Par votre dureté, par l'*impénitence* de votre cœur vous amassez un thrésor de colère pour le jugement de Dieu. Port-R. Au dernier jour Dieu confondra votre *impénitence*, & vos vaines excuses. Boss. Par la dureté & l'*impénitence* de notre cœur nous amassons un thrésor de colère pour le jour de la colère. Ab. de la Trape.

IMPÉNITENT, ente. adj. Qui n'a point de repentance, ni de regret de ses fautes, qui n'en veut pas faire pénitence. *In delicto contumax.* Celui qui meurt *impénitent* est assurément damné. Ville *impénitente.* Port-Royal. ☞ Selon le cours ordinaire de la Providence, les Chrétiens charitables ne tombent jamais dans cet affreux malheur d'une mort criminelle & *impénitente.* Bourdal. *Exh. T. I. p. 82.*

IMPENSE, s. f. Terme du Palais, qui se dit de la dépense ou des frais qu'on a faits pour améliorer un bâtiment, un héritage. *Impensa.* Un acquéreur de bonne foi doit être remboursé des *impenses* & améliorations qu'il a faites sur un fonds où l'on demande à rentrer. On répète les *impenses* & améliorations faites, constant le mariage, sur les propres héritages de l'un ou de l'autre. Le donataire ..... doit être remboursé par ses cohéritiers des *impenses* utiles & nécessaires. Cout. de Paris. *Art. 305.* L'héritier du mari peut demander à sa veuve les *impenses* & améliorations faites *in fundo uxorio* durant le mariage, & non à un tiers détenteur. Levest. *Art. 76.* Pour les *impenses* & améliorations faites par le mari sur l'héritage de la femme, la répétition du prix ne vient qu'*à die soluti matrimonii.* Il y a des *impenses* nécessaires, il y en a d'utiles, il y en a de voluptueuses : les nécessaires, sont celles sans lesquelles la chose deviendroit moins bonne, & dépériroit ; les utiles, sont celles qui rendent la chose meilleure, de plus grand revenu ; les voluptueuses, sont celles qui ne servent qu'à l'embellissement de la chose. Voyez Le Prêtre.

On dit *dépense* dans le langage ordinaire, & non pas *impense.*

☞ IMPÉRATEUR, s. m. Vieux mot. Commandant en guerre.

IMPÉRATIF, s. m. Terme de Grammaire. *Imperativus modus.* C'est un des modes ou maniéres de conjuguer un verbe qui sert à désigner le commandement. C'est celui qui suit l'indicatif. *Fais* ce que je te dis. *Allez*, *marchez*, &c.

L'*Impératif* en François n'a point ordinairement d'*s* à la fin, mais il la prend quelquefois devant une voyelle. *Vien-çà*, *viens*-en à bout si tu peux, *croi*-moi, &c. M. l'Abbé de Dangeau, dans ses tables des verbes, donne une *s* au verbe de la seconde personne du présent de l'*impératif*; de sorte que c'est le même mot pour l'indicatif, & pour l'*impératif*, *cantas*, tu chantes, *canta*, chantes. ☞ Quelques Auteurs se dispensent depuis peu de mettre une *s* à la fin de la seconde personne du présent de l'*impératif*, en des verbes qui demandent cette lettre. *Descen*, *appren*, &c.

> Descen *de la double colline*,
> *Nymphe, dont le fils amoureux*,
> *Du sombre époux de Proserpine*
> *Sçut fléchir le cœur rigoureux.* R.
>
> *Aimable paix, Vierge sacrée*,
> Descen *de la voûte azurée.* Idem.
>
> Fai *tête au malheur qui t'opprime.* Idem.
>
> Prévien *un sort pareil, & par d'heureux efforts*,
> *Dissipe cette humeur pesante & léthargique.* Idem.

Cela est très-mal, il faut *descens*, *fais*, &c. La preuve en est bien claire; s'il suivoit une voyelle, on feroit sonner l'*s* de ces impératifs. *Descens*, *innocente victime.* Il faut prononcer *descen-s-innocente victime*, & non pas *desce-n innocente victime*. *Fai-s-en la moitié*, *je ferai l'autre*, & non pas *fai en la moitié*. *Pren-s-en beaucoup*, & non pas *pre-n en beaucoup*. De plus on prononce *fais*, & non pas *fai*, *descens*, & non pas *decen*. Et ces Auteurs-là même écrivent, *Seigneur*, *combats pour notre gloire*. *Vien-s ici*.

Impératif, ive, adj. Terme d'Histoire. *Imperativus, a.* La forme *impérative*. Une signification *impérative*. Dans l'Hébreu & les autres langues Orientales, le futur a souvent une signification *impérative*.

☞ En termes de Pratique on appelle; Disposition *impérative*, celle qui ordonne absolument de faire quelque chose. Acad. Fr.

Les féries *impératives* ou indictibles, étoient celles que le Consul ou le Préteur ordonnoit, selon le pouvoir de sa charge. Quelques-uns le rapportent aux conceptives, ou celles que l'on recevoit par vœu. Voyez Férie.

☞ Impératif, adj. masc. Il signifie aussi Impérieux. Il ne se dit guère que dans le discours familier, & par maniére de plaisanterie. Vous prenez-là un ton bien *impératif*. Il parle d'un air *impératif*.

Ce mot vient d'*imperare*, qui veut dire *commander*, parce qu'on se sert de ce mode pour commander.

☞ IMPÉRATIVEMENT, adv. En commandant, ou d'un ton absolu & impérieux. Regnard, dans sa Comédie de Démocrite, fait dire par Strabon à ce Philosophe amoureux de Critéis :

> *Quoi, vous qui raisonnez philosophiquement*,
> *Qui parlez à vos sens* impérativement,
> *Qui voyez face à face étoiles & planétes*,
> *Une fille vous met en l'état où vous êtes!*

IMPÉRATOIRE, s. f. Sorte de plante qui est ainsi appellée à cause des grandes vertus que l'on attribue à l'*impératoire* ordinaire, comme qui diroit, plante digne d'un Empereur. *Imperatoria.* Il y en a plusieurs espéces. L'*impératoire* ordinaire a sa racine grosse quelquefois comme le pouce, ridée, garnie de quelques fibres, remplie d'une chair blanche, aromatique, d'un goût âcre, piquant la langue, & échauffant toute la bouche. Ses feuilles sont assez grandes, rangées trois à trois sur une côte branchue, terminée par une seule feuille, roides, divisées chacune en trois parties, découpées les unes légérement, les autres profondément. Ses tiges croissent jusqu'à la hauteur d'environ deux piés : elles sont cannelées, creuses, divisées en ailes, soutenant en leurs sommités des fleurs en parasol, dont chacune est à cinq pétales blanches, disposées en rose. Lorsque ses fleurs sont passées, il paroît un fruit composé de deux graines applaties, presque ovales, un peu plus grosses que celles de l'anet, rayées légérement sur le dos, de couleur blanche. En Latin *Imperatoria major*. C. B. pin. 156. On ne se sert en Médecine que de la racine qui est propre pour la colique venteuse, pour l'apoplexie, pour la paralysie, pour la fiévre quarte, & elle entre dans la thériaque.

IMPÉRATRICE, s. f. La femme d'un Empereur, ou la Princesse qui de son chef posséde un Empire, Ac. Fr. 1740. *Imperatrix.* L'*Impératrice* douairiére. Faustine & Lucille sont les seules *Impératrices* qui soient nées de peres Empereurs, & qui en quelque maniére ont été causes que leurs maris sont montés sur le thrône. P. Chamillart. Élagabale en moins de quatre ans se maria jusqu'à quatre ou cinq fois; il est impossible que les médailles des *Impératrices* qu'il épousa ne soient très-rares. Ces *Impératrices* étoient si peu sur le thrône, qu'on avoit à peine le temps de leur frapper des médailles. Id. Combien de fois les plus habiles se sont-ils trouvés embarrassés pour ranger quelques médailles singuliéres d'Empereurs ou d'*Impératrices*, dont on ne connoît ni le temps, ni les actions, & dont les noms sont le plus souvent ou corrompus, ou omis dans l'histoire. Genebrier. On voyoit autrefois parmi les *Impératrices* une Barbia Orbiana, une Cornelia Supera, aussi-bien que Sévérius, sans époux véritables, & l'histoire qui nous restoit de leur temps, ne nous en marquoit rien de certain. Id.

Impératrice, s. f. Nom d'une espéce de prunes. *Pruni species.* Le mois de Septembre ne finit point qu'il n'ait donné le commencement des prunes tardives, qui sont les *Impératrices*, les Dames noires, les petits perdrigons, les Perdrigons tardifs, &c. La Quint. L'*Impératrice* est violette tirant au rouge. Id. L'*Impératrice* est une espéce de Perdrigon violet tardif, qui ne mûrit qu'en Octobre, & est très-bon. Id.

IMPERCEPTIBLE, adj. m. & f. Qu'on n'apperçoit point; qui ne tombe point, ou qui tombe difficilement sous l'action de nos sens. *Sensum fugiens.* Quoique le mouvement de la terre se fasse avec rapidité, il est *imperceptible* à nos yeux. Le plus gros des atômes, selon Épicure est *imperceptible*. Le microscope nous a fait découvrir dans les corps naturels des parties auparavant *imperceptibles*.

Imperceptible, se dit au figuré des choses qu'on n'apperçoit point. Les scrupules sont des doutes, & des considérations presque *imperceptibles*. La Pl. L'amour propre sçait si bien se déguiser, qu'il est presqu'*imperceptible* dans le fond de notre cœur. S. Evr. L'opération de la grace est *imperceptible*. Boss. Par combien d'*imperceptibles* liens sommes-nous attachés au monde? Idem.

> *D'un aveugle penchant le charme* imperceptible
> *Frappe, saisit, entraîne, & rend un cœur sensible.*
> Corn.

IMPERCEPTIBLEMENT, adv. D'une maniére insensible, ou difficile à appercevoir. *Sine sensu.* L'esprit de vin s'évapore *imperceptiblement*, on n'y trouve plus rien. Les astres, les horloges se meuvent *imperceptiblement*.

> *Que l'homme connoît peu la mort qu'il appréhende,*
> *Quand il dit qu'elle le surprend!*
> *Elle naît avec lui, sans cesse lui demande*
> *Un tribut dont envain son orgueil se défend.*
> *Il commence à mourir longtemps avant qu'il meure,*
> *Il périt en détail* imperceptiblement :
> *Le nom de mort qu'on donne à notre derniére heure*
> *N'en est que l'accomplissement.* Des-H.

IMPERDABLE, adj. Qui ne se peut perdre. C'est un terme familier qu'on emploie surtout au jeu en parlant

lant d'un coup, d'une partie qui ne se peut perdre. Un jeu *imperdable*. On dit encore un procès *imperdable*.

IMPERFECTION, f. f. Défaut, ce qui manque à une chose pour la rendre parfaite. *Defectus*. Il faut souffrir les *imperfections* de son prochain. Il y a des *imperfections* qui ne sont pas des vices. M. Sc.

Les *imperfections* d'un livre sont les feuilles qui manquent pour le rendre complet. Il se dit aussi des feuilles qu'il y a de trop dans un livre. Mon Libraire ne m'a envoyé que des *imperfections* : tous ses livres ont toûjours ou trop ou pas assez de feuilles.

IMPÉRIAL, ALE, adj. Ce qui appartient à l'Empereur ou à l'Empire. *Imperatorius*. Sa Majesté *Impériale*. Thrône *Impérial*. Couronne *Impériale*. Autorité *Impériale*. Ablanc. Armée *Impériale*. Voit. Et au pluriel on dit les *Impériaux*, les Ministres ou les sujets de l'Empire. Les *Impériaux* se dit aussi de l'armée *Impériale*. Les *Impériaux* ont été battus. Les *Impériaux* ont passé le Rhin. Dans ces occasions ce mot est substantif, & ne se dit qu'au pluriel.

Quelques-uns ont dit *Impérial*, & *Impériaux* de ceux que nous nommons communément Melchites. Voyez ce mot; car c'est ainsi qu'il faut parler selon l'usage.

Impérial. On appelle en Allemagne villes *Impériales*, celles qui ne reconnoissent que l'Empereur pour supérieur. Ce sont autant de Républiques; le Magistrat fait hommage à l'Empereur, & lui paye le mois Romain; mais d'ailleurs il est Souverain pour la Justice. Les villes *Impériales* ont droit de faire battre monnoie, & d'avoir des troupes & des places. Leurs Députés assistent aux Diétes *Impériales*, où elles sont divisées en deux bancs, du Rhin & de Souabe. Il y en avoit vingt-deux dans le banc du Rhin, & trente-sept dans celui de Souabe; mais le Roi posséde aujourd'hui, en 1742. Strasbourg, & les dix villes *Impériales* d'Alsace; ainsi il n'y a plus que quarante-huit villes *Impériales*. Les plus considérables sont Hambourg, Lubeck, Nuremberg, Francfort, Ulm, Augsbourg & Ratisbone.

On appelle en Allemagne Chambre *Impériale*, une Justice souveraine établie pour les affaires des États immédiats de l'Empire. La Chambre *Impériale* de Spire réside à présent à Wezlar, dans la Hesse. Il y a aussi à Rotweil une Chambre *Impériale*, qui est une décharge de celle de Spire.

On appelle en Allemagne Diétes *Impériales*, l'assemblée des États de l'Empire. Elles se tiennent ordinairement à Ratisbone. L'Empereur, ou son Commissaire, les Électeurs, les Princes Ecclésiastiques & Séculiers, les Prélats, les Princesses, les Comtes de l'Empire, & les Députés des villes *Impériales* y assistent. La Diéte est divisée en trois Colléges, qui sont ceux des Électeurs, des Princes & des Villes. Les seuls Électeurs forment le Collége des Électeurs, & même le Roi de Bohême, qui est Électeur, n'entroit avant 1707. que dans les Diétes d'Élection : depuis ce temps-là il entre comme les autres. Les Princes, Prélats, Princesses & Comtes, forment le Collége des Princes : celui des Villes est composé des Députés des villes *Impériales*. Chaque Collége a son Directeur qui propose, & préside aux délibérations. L'Électeur de Mayence l'est du Collége des Électeurs, l'Archevêque de Saltzbourg l'est de celui des Princes, & le Député de la ville de Cologne de celui des Villes. Dans les Diétes *Impériales* chaque Principauté a sa voix; mais les Prélats (c'est ainsi qu'on appelle les Abbés & Prévôts de l'Empire) n'ont que deux voix, & tous les Comtes n'en ont que quatre. Quand les trois Colléges sont d'accord, il faut encore le consentement de l'Empereur, & sans cela les résolutions sont nulles; s'il consent, on dresse le *recès* ou résultat des résolutions, & tout ce qu'il porte est une loi, qui oblige tous les États médiats & immédiats de l'Empire.

Couronne Impériale, est une sorte de plante, dont les fleurs sont disposées comme en couronne, surmontée d'un bouquet de feuilles, ce qui a fait donner le nom de *Couronne Impériale* à cette plante. Voyez *Couronne Impériale* au mot COURONNE. La *Couronne Impériale* est le Lis Persique, c'est le שושׁ des Hébreux, & le Tusaï des Persans; c'est le Lis royal des Grecs, *Lilium basilicum*. Voyez la Dissertation du P. Souciet sur un revers des médailles d'Hérode.

On l'appelle quelquefois *Impériale*, sans ajoûter le mot de couronne.

> *Vous êtes Rose, & moi, je suis* Impériale :
> *Je crois que pour la dignité,*
> *Dans l'empire des fleurs il n'est rien qui m'égale.*
> Rec. de vers.

☞ Impérial, ale, adj. On appelle Prune *impériale*, une espéce de grosse prune longue. Acad. Fr.

☞ Impérial, ale. Poudre *impériale*. Voyez POUDRE.

Serge *impériale*. Elle se fabrique particuliérement dans le bas Languedoc. On l'appelle aussi *sempiterne* ou *perpétuante*, & elle est presque toûjours destinée pour l'Italie & pour l'Espagne.

Eau impériale. Voyez EAU.

IMPÉRIALE, f. f. Nom d'une espéce de prunes qui se mange au mois d'Août. Les Maugerou, les Mirabelles, les *Impériales*, &c. sont à qui mieux mieux. La Quint. L'*impériale* est une prune longue. Idem. Elle est violette tirant au rouge. Idem. L'*Impériale* est la plus grosse de toutes les prunes. Il y a une *Impériale* blanche & une rouge, une hâtive & une tardive. Elles sont toutes fort grosses. La Quint. *P. III. c.* 14. L'*Impériale* blanche est une espéce de prune qu'on appelle autrement grosse Datte. Elle est blanche ou jaunâtre. Idem. *P. III. c.* 14.

Impériale, en termes de Fleuriste, est le nom d'une tulipe qui est d'un pourpre brun, un peu de rouge & blanc de lait. Morin.

Impériale. Monnoie des Empereurs qui a eu cours en Italie depuis l'an 1187. jusques dans le quatorziéme siécle. L'an 1236 on frappa en Italie de nouvelles *impériales*. Matthieu Paris dit que les *impériales* étoient de la même valeur que les sterlings.

Il y a aussi un jeu de cartes appellé *impériale*, dont le principal avantage est d'avoir des séquences de cartes. L'As, le Roi, la Dame & le Valet d'une même couleur, font une *impériale*; quatre Rois, quatre Dames, quatre Valets, quatre As, font une *impériale*, de même que quatre sept, si l'on joue deux, ou quatre six, si l'on joue trois. Carte blanche fait aussi une *impériale*.

Impériale, f. f. Nom propre d'une ville du Chili, en l'Amérique méridionale. *Imperialis*. Elle est Capitale d'une Province qui porte son nom, & située sur la riviére de Cauten, à quelques lieues de son embouchure dans la mer Pacifique. Cette ville avoit été ruinée par les Arauques; mais les Espagnols l'ont réparée. Maty.

Impériale, f. f. Le haut ou la couverture d'un carrosse, qui est plat, & un peu élevé par le milieu. On le dit aussi du fond des lits d'ange & en housse. *Fastigium, culmen*.

Impériale, est aussi un terme d'Architecture; & c'est une espéce de dôme ou de couverture, dont le dos est en pointe, & qui en s'élargissant par en bas représente la figure de deux *S* qui se joignent en haut, & s'éloignent en bas. Félibien.

On fait aussi une pierre *impériale* pour les dents avec du salpêtre, de l'alun de roche, & un peu de soufre bien pulvérisés, & cuits dans un creuset, dont on fait après un gargarisme avec une décoction d'orge & de fenouil.

IMPÉRIAUX. Voyez IMPÉRIAL.

IMPÉRIEUSEMENT, adv. Fiérement, d'une maniére impérieuse. *Superbius*. On hait ce Gouverneur, parce qu'il commande trop *impérieusement* : il en use *impérieusement*.

IMPÉRIEUX, euse, adj. Arrogant, fier, superbe, qui commande avec hauteur, & avec orgueil. *Imperiosus*. On n'aime point à vivre avec une humeur *impérieuse*. Un esprit *impérieux*. Il dit cela d'un ton *impérieux*, d'un ton de Maître. Il y a des gens *impérieux* qui veulent commander par-tout où ils sont. Les amis *impérieux* nous tyrannisent; il faut haïr tout ce qu'ils haïssent. S. Évr. L'amour est une passion trop *impérieuse*

rieuse pour céder à nos devoirs. Cail. Les Romains avoient une politique bien *impérieuse* à l'égard des Rois qui leur étoient suspects. S. Réal.

Ce torrent arrêté devint plus furieux ,
Son cours fut plus rapide & plus impérieux.
Brébeuf.

IMPÉRISSABLE, adj. Qui ne peut périr, qui ne doit point périr. *Non periturus.* Nous verrons ci-dessous si Anaxagoras auroit pû supposer que les principes étant éternels & increés , devoient être *impérissables.* Dict. de Bayle. Ce mot n'est pas reçû par l'usage, & nos bons Auteurs qui ont eu souvent occasion de s'en servir, ne l'ont point fait. Il se trouve dans une piéce en vers sur le quinquina, elle est adressée à M. Fagon.

Si je vois luire ces beaux jours,
Je le devrai , Fagon , à ton art secourable ,
Trop heureux si le mien par les fidéles traits
D'une louange impérissable ,
T'en peut rendre grace à jamais.

☞ IMPÉRIT, adj. Ignorant. Le bon Prélat Salcédius fut tellement pénétré de l'esprit du Népotisme, que quoique son neveu , très-*impérit* en toutes choses , eût une femme vivante & des enfans, il trouva le moyen de le faire Prêtre , Chanoine , Official, Grand Vicaire, & Surintendant du temporel & du spirituel de son Évêché. . . *Ecole du Monde.* Nicot & Cotgrave ont mis ce mot dans leurs Dictionnaires ; ce qui ne permet pas de douter qu'il n'ait été autrefois en usage.

IMPÉRITIE , s. f. *Imperitia.* Ignorance de l'art qu'on professe. Défaut des connoissances nécessaires à une personne qui a une fonction publique : on le dit des Juges, des Avocats , des Notaires , & autres personnes semblables On se sert plus ordinairement du mot d'*ignorance*, cependant celui d'*impéritie* se trouve dans les Auteurs qui ont écrit de nos jours sur les matiéres de Droit. Je ne sçais pourquoi on veut qu'un Notaire ne soit pas tenu des dommages & intérêts qu'il cause par ses *impérities.* Bruneau. En Justice on condamne un Chirurgien qui aura estropié un homme par son *impéritie* , à des dommages & intérêts.

☞ Impéritie. Ce mot est du bel usage. Crassus ne blâme point les écoles des Rhéteurs Latins , il ne s'en prend qu'à l'*impéritie* de ces nouveaux Maîtres. Rollin.

IMPERSONNEL , elle , adj. Terme de Grammaire , qui se dit d'un verbe qui ne se conjugue qu'à la troisiéme personne. *Personâ carens.* Ce verbe ne se dit qu'à l'*impersonnel* , il n'a qu'une signification *impersonnelle ;* c'est-à-dire , qu'il désigne une chose indéfiniment , sans nombre & sans personne. *Il faut ; il pleut : on parle.* Quelques-uns soûtiennent que la langue Françoise n'a point proprement d'*impersonnels* , & cet *il* ou cet *on* qui les précéde , se peut résoudre par un relatif qui leur tient lieu de nominatif. Cela seroit pourtant assez difficile , & nommément à l'égard de l'*impersonnel*, *il faut.* Quoi qu'il en soit de cette question grammaticale , il faut seulement observer que ces *impersonnels* ne se prennent pas toûjours dans une signification générale & indéterminée , cela n'est propre , à la rigueur, qu'à l'infinitif; car ces *impersonnels* ne sont pas absolument sans personne , puisqu'ils ont la troisiéme.

IMPERSONNELLEMENT, adv. Qui se dit d'une maniére impersonnelle. *Impersonaliter.* Ce verbe ne se conjugue point ; il ne se dit qu'*impersonnellement.*

IMPERTINEMMENT , adv. Mal-à-propos , d'une maniére sotte, extravagante. *Inepté.* Il vaut mieux se taire, que de parler *impertinemment.* Il a chassé son valet , parce qu'il lui répondoit *impertinemment.* On peut placer *impertinemment* le mot d'impertinent. M. Sc.

IMPERTINENCE , s. f. Extravagance , sottise, action, ou parole sotte, ou parole déraisonnable. *Ineptia.* Les grands parleurs sont sujets à dire beaucoup d'*impertinences.* Les réflexions que l'on fait sur les *impertinences* des autres , nous aident à nous en corriger. Bell. Celui qui fait une *impertinence* est assez puni par la confusion qui lui en revient. Id. Ce que vous venez de faire est une haute *impertinence.*

Morbleu , je ne veux point parler ,
*Tant ce raisonnement est plein d'*impertinence. Mol.

IMPERTINENT , ente, adj. & subst. Sot , ridicule, qui n'agit , ou qui ne parle pas selon la raison. *Ineptus.* On appelle *impertinent* , ce qui se fait contre la raison, contre la bienséance , & contre la politesse. C'est un homme *impertinent* , qui rompt en visiére à tout le monde. Il a fait un discours *impertinent* ; c'est un esprit *impertinent* ; une conduite *impertinente.* Un *impertinent* n'a ni jugement , ni délicatesse , il confond l'air libre avec une familiarité excessive , & a d'ordinaire plus d'imagination que d'esprit, il fait & il dit des impertinences avec une hardiesse insolente qui le rend ridicule. M. Scud. Un *impertinent* est un fat outré ; il rebute, aigrit , & irrite ceux qui lui parlent. La Br. Un homme *impertinent* parle beaucoup , & sans réflexion ; il agit de même. Bell. On dit aussi absolument, C'est un *impertinent.*

Impertinent , en termes de Palais , se dit de ce qui n'appartient pas à la question ; qui ne sert de rien à la décision du procès. *Alienus.* On a déclaré ces moyens de fait *impertinens* , & inadmissibles. Il n'a voulu répondre sur ces faits & articles , parce qu'il a soûtenu qu'ils étoient *impertinens* , qu'ils étoient étrangers au procès. On appelle aussi en Logique des termes *impertinens* , ceux qui n'ont aucun rapport ensemble.

IMPERTURBABILITÉ , s. f. ☞ Ce mot n'est point François & peu en usage : il se peut faire qu'on le dise dans les Ecoles. Quelques-uns le disent en Terme Philosophique & le définissent, État de l'ame tranquille , & sans émotion. *Status perturbationi minimè obnoxius.* Saint Clément vouloit élever les parfaits jusqu'à l'apathie , c'est-à-dire , à l'*imperturbabilité.* Boss.

☞ IMPERTURBABLE , adj. m. & f. Tranquille , qui n'est point ému. *Perturbationi minimè obnoxius.* Il se dit aussi d'un homme ferme dans ce qu'il sçait , qui ne peut être troublé dans la dispute , ferme sur ses principes , qui les suit & ne les abandonne jamais , qu'on ne sçauroit obliger de changer de sentiment. On dit qu'un homme est *imperturbable* dans ses principes , dans ses résolutions , dans ses desseins. Ce Bachelier posséde si bien ses matiéres, qu'il est *imperturbable.* On le dit aussi de la mémoire. Ce Prédicateur a une mémoire *imperturbable* , qui ne se trouble jamais, qui ne manque jamais.

M. Bossuet l'a pris dans un sens plus étendu , & le fait synonyme d'immuable & d'inaltérable. Qu'on me montre ce que veut dire ce mot 'Απαθὴς, si ce n'est Inaltérable , immuable , *imperturbable*, incapable de rien recevoir de nouveau en lui-même , ni d'être jamais autre chose que ce qu'il a été une fois. Bossuet , *I. Avert. n.* 25.

☞ IMPERTURBABLEMENT , adv. D'une maniére imperturbable , sans hésiter, sans broncher, sans pouvoir être troublé. *Imperturbatè.* Cet Écolier a récité sa leçon *imperturbablement.* Je sçais cette question *imperturbablement.*

IMPÉTRABLE , adj. m. & f. Terme de Droit , qui se peut impétrer , obtenir. *Impetrabilis.* Les crimes énoncés dans ces lettres sont si énormes , que l'abolition n'en est pas *impétrable.* La Cour a ordonné à cet Officier de se défaire dans six mois de sa charge, & à faute de ce , elle est déclarée vacante & *impétrable.* Un Bénéfice est *impétrable* , quand il y a nullité de titres , ou incapacité en la personne d'un Titulaire.

IMPÉTRANT , ante , adj. & s. Terme de Droit. Celui qui a obtenu ou impétré quelque grace , quelque Bénéfice. *Qui impetravit.* Un *impétrant* de lettres de grace les doit présenter lui-même à la Cour, & les faire lire à l'Audience à genoux. Cet arrêt a maintenu l'*impétrant* de cette charge , de ce bénéfice , de ces lettres de rescision. Un *impétrant* de deux commissions, de deux Juges différens, contre une même personne , dans une même cause , perd les avantages de chacune des deux commissions, selon le *ch.* 16. *de Resc.*

IMPÉTRATION , s. f. Terme de Droit. Obtention de grace,

grace, de privilèges ; de Lettres, de charges, d'un Bénéfice. *Impetratio.* L'*impétration* du Bénéfice d'un homme vivant porte incapacité en la personne de l'impétrant de le posséder jamais. Il y a des *impétrations* qu'on casse pour être obreptices, ou subreptices. L'*impétration* d'une charge vacante qui est déclarée *impétrable*, est un bon titre.

IMPÉTRER, v. act. Obtenir quelque grace, faveur, don, ou privilège. *Impetrare.* Un vrai pénitent *impétre* le pardon de ses fautes. Les Bénéfices vacans par dévolut, & par résignation, se peuvent *impétrer* en Cour de Rome. Il a *impétré* enfin la grace qu'il a tant sollicitée auprès du Roi. O Marie! Sainte mere de Jesus, *impétrez-nous* de votre fils la grace d'observer fidèlement ce premier précepte. Bouh.

Ce mot a vieilli, & n'est plus guère en usage qu'au Palais, ou dans des matières de dévotion, comme le dit le P. Bouhours dans l'exemple qu'on vient de citer.

Impétré, ée, part. & adj.

IMPÉTUEUSEMENT, adj. D'une manière impétueuse. *Ingenti cum impetu, facto impetu.* La mer se jette *impétueusement* dans ce détroit, dans cette rivière, dans ce gouffre. Cet Avocat a plaidé fort *impétueusement.* La colère coule *impétueusement* à la ruine d'autrui. M. Esp.

IMPÉTUEUX, euse, adj. Violent, ardent, rapide dans son mouvement. *Violentus.* Les flots de la mer sont fort *impétueux* vers le cap de Bonne-Espérance, dans le détroit de Magellan. Le vent du nord est le plus *impétueux* de tous les vents. Le Rhône, la Durance, ont un cours rapide & *impétueux.*

Impétueux, se dit figurément en Morale. La jeunesse est d'ordinaire *impétueuse.* La colère est un torrent *impétueux.* Un Orateur a des figures, a des mouvemens fort *impétueux*; c'est un esprit fougueux & *impétueux.* On ruine les meilleures affaires par un zéle trop *impétueux.* Bell. Les *impétueux* ne peuvent approuver une amitié tranquille. M. Esp. Le naturel ardent de M. le Prince l'a fait croire *impétueux* dans les combats. S. Évr. La colère est une passion violente & *impétueuse.* M. Esp. Le zéle des bonnes ames est *impétueux.* H. S. de M. Il n'avoit pas dompté de bonne heure ce naturel *impétueux*, qui le gouvernoit en tout. Bouh.

La vérité n'a point un air impétueux. Boil.

Son style impétueux *souvent marche au hasard*, Id.

IMPÉTUOSITÉ, s. f. Action impétueuse, mouvement violent. *Impetus.* Les étrangers redoutent la première *impétuosité* des François. Ce vaisseau a résisté à l'*impétuosité* des vents & de la tempête. Il faut essuyer la première *impétuosité* de la colère. L'*impétuosité* d'un torrent. Ils ont une *impétuosité* brutale. Ablanc. Appellez-vous vaillant celui qui aura fait une belle action par une *impétuosité* de hardiesse? M. Esp. Ce qu'on appelle vertu héroïque n'est bien souvent qu'une *impétuosité*, qui emporte notre admiration sans la mériter. S. Évr. On gâte le sublime, si on l'abandonne à l'*impétuosité* d'une nature ignorante & téméraire. Boil. Dieu arrête quelquefois par ses châtimens l'*impétuosité* de nos passions. Fléch. Le sublime & le pathétique, par leur violence, & par leur *impétuosité*, emportent & entraînent avec eux. Boil. On ne peut nier qu'il n'y eût un peu trop d'ardeur & d'*impétuosité* dans Luther. Cl. Un mouvement de colère est une soudaine *impétuosité* de l'esprit qui l'empêche de délibérer. Le Mai. Je tâchois d'arrêter l'*impétuosité* de ma jeunesse. Fén.

Stace, dans sa Thébaïde, *Liv. VII. v.* 51. fait une fort belle description de la demeure de Mars. Il y personifie l'*impétuosité*, & en fait un des compagnons de Mars. Je dis des compagnons, parce qu'*impetus* en Latin est masculin.

IMPIE, adj. m. & f. Libertin, qui se moque de Dieu, qui le blasphéme, qui prophane les choses sacrées, qui fait & dit des choses contraires à la vertu de piété, laquelle régle nos devoirs envers Dieu & les choses saintes. *Impius.* L'*impie* a dit dans son cœur, Il n'y a point de Dieu, *Pseaume* 13. Il faut fuir la compagnie des Athées & des *impies.* Les *impies* eux-mêmes sont émus à la vûe de la mort, & n'osent se hasarder à mourir comme ils ont vécu. Nic. Épicure a plus fait d'*impies* que tous les autres Philosophes. M. Sc. Vingt-cinq ans de guerre ne m'avoient pas rendu fort délicat sur la dévotion, mais personne n'étoit moins *impie* que moi. Bussi-Rab.

☞ En tant qu'il est adjectif ; on dit une doctrine *impie.* Des sentiments *impies.* Des mœurs *impies.* Il s'est converti après avoir mené la vie la plus *impie.* Il m'a tenu des discours, des propos *impies.* Un livre des plus *impies.* Une maxime *impie.*

Voulez-vous mériter les faveurs populaires,
Soyez auteur impie, *& digne des galéres.*
*Erreur, qui vois toujours l'*impie *opiniâtre*
Offrir sur tes autels un encens idolâtre;
Par tes mensonges vains, dont son cœur est séduit,
A quel aveuglement a-t-il été réduit!
Nouveau choix de vers.

Sourds à la voix de la nature,
Monstres dans la Société,
Que coûte à votre cœur parjure
La plus noire infidélité?
Si tout périt avec la vie,
Quel droit est sacré pour l'impie ? Id.

Dans le style de la sainte Écriture on appelle *impie*, celui qui ne se met point en peine d'observer la loi de Dieu : ainsi les *impies* & les pécheurs sont la même chose assez souvent. Le mot d'*impie* a souvent aussi dans la sainte Écriture la première signification de ce mot, par laquelle il marque ce qui est contraire à la piété, à la religion.

IMPIÉTÉ, s. f. Action d'un homme impie. *Impietas.* Les sacrilèges, les blasphêmes sont des *impiétés.* On ne respire que la licence & l'*impiété* dans le commerce des Poëtes. S. Évr. Saint Louis réprima l'*impiété.* Flech. Les richesses sont des trésors d'*impiété.* Id. Qui ne concevroit de l'horreur pour l'*impiété* d'Hérode, de Denys le Tyran &c.

Impiété, se dit aussi du manque de respect & du devoir envers ses pere & mere. C'est une grande *impiété* de lever la main sur son pere, ou sur sa mere, de leur refuser des alimens dans leur vieillesse.

IMPITEUX, euse, adj. Qui est sans pitié, qui est cruel. *Immisericors, sævus, atrox.* L'*impiteuse* main du Bourreau. Théoph. L'*impiteuse* Canicule. S. Amant. Ce nom ne peut entrer que dans le style burlesque.

IMPITOYABLE, adj. m. & f. Cruel, barbare, qui n'a point de pitié des maux de son prochain, qui n'en est point touché. *Immisericors, impius, inexorabilis, durus.* Les Scythes, les Sauvages, sont des hommes farouches & *impitoyables.* Hérode fut un Tyran *impitoyable.* Ceux qui s'imaginent être au-dessus des maux qui arrivent aux autres, sont d'ordinaire *impitoyables* ; parce qu'ils ne font pas eux-mêmes les réflexions qui attendrissent le cœur à la vûe des maux d'autrui. Nic. Adrien extermina les Juifs, & ils trouvérent en lui un *impitoyable* vengeur. Boss.

Tigre altéré de sang, Décie impitoyable,
Ce Dieu t'a trop long-temps abandonné les siens.
Corn.

Impitoyable, signifie aussi, Sévère, rigoureux, inflexible. *Durus.* Un Juge doit avoir un cœur *impitoyable* à l'égard des scélérats. Je suis soumis aux loix d'un *impitoyable* destin. Les pécheurs impénitens trouveront un Juge *impitoyable.* Nous nous érigeons en Juges sinistres & *impitoyables* d'autrui. Nic. L'Évangile a adouci la rigueur *impitoyable* de la loi Mosaïque. Cl. Un mélancolique ne manque pas de s'ériger en pédagogue *impitoyable* du genre humain. Bell.

Impitoyable, se dit aussi des choses inanimées. La mer est *impitoyable.* L'enfer & la mort sont *impitoyables*, ne pardonnent à qui que ce soit. *Scilicet omne sacrum mors importuna profanat*, &c. Ovid. On dit aussi en parlant des batailles, que le fer *impitoyable* ne pardonnoit à rien.

IMPITOYABLEMENT, adv. Sans pitié, sans miséricorde. *Inmisericorditer, durè, duriter.* Ce barbare le traite *impitoyablement.* Il a donné à revoir ses vers à son

son ami, avec pouvoir d'y couper & retrancher *impitoyablement*, c'est-à-dire, sans flatterie, sans indulgence.

IMPLACABLE, adj. m. & f. Qui ne se peut adoucir, ni appaiser. *Implacabilis*. C'est un esprit *implacable*. Cet affront est si grand, qu'il en a conçu une haine *implacable* contre son ennemi. On seroit moins *implacable*, si la fierté naturelle pouvoit rabattre quelque chose de ce qu'elle prétend lui être dû. M. P. Dieu n'a cessé d'être *implacable* que par la mort de Jésus-Christ. Amilcar passa dans cette province, (l'Espagne) avec son fils Annibal, âgé de neuf ans, & y mourut dans une bataille. Durant neuf ans qu'il y fit la guerre avec autant d'adresse que de valeur, son fils se formoit sous un si grand Capitaine, & tout ensemble il concevoit une haine *implacable* contre les Romains. Bossuet.

*Fui d'Auguste irrité l'*implacable *colère*. Corn.

Implacable *ennemi de Rome & du repos*. Rac.

Forbez, dans son *Instruct. histor. Theol. l. XII. c.* 10. donne le nom d'*Implacables* à tous les hérétiques qui ont soûtenu que le péché étoit irrémissible, comme les Montanistes, les Novatiens, les Méletiens, les Apotactiques, ou Apostoliques, & les Lucifériens. Quelques-uns de ces hérétiques ne le soûtenoient irrémissible que pour les Clercs. On peut encore appeller *implacables* les Luthériens, les Calvinistes rigides, & tous ceux qui soûtiennent la réprobation positive, ou effectivement, ou équivalemment.

IMPLANTATION, s. f. C'est le nom qu'on donne à une des cinq espéces de transplantation, dont quelques-uns se servent pour la cure de certaines maladies. *Implantatio*. L'*implantation* se fait en mettant des plantes avec les racines, ou les racines seulement dans une terre préparée pour cela, & arrosée des lavures de la partie malade. On prétend faire passer par ce moyen le mal dans ces plantes. Si avant que la guérison soit parfaite, les plantes viennent à mourir par la mauvaise qualité qu'elles ont contractée, il faut en planter d'autres dans la même terre, ou dans une autre semblable.

☞ IMPLANTER, v. a. Terme d'Anatomie. Insérer, poser sur quelque chose. Planter sur quelque chose, ou dans quelque chose. *Inserere*. La figure du cœur de la grande tortue est demi-sphérique, sa partie inférieure étant convexe, & la supérieure plane, mais un peu enfoncée au milieu, qui est l'endroit où s'*implantent* les oreillettes & les artères. Duverney, *Ac. des Sc.* 1699. *p.* 229. Une portion de substance dure & squirrheuse s'*implantoit* dans le mésentère. Bremond, 1732. *p.* 75.

☞ Implanté, ée, part. pass. Inséré, posé sur. *Insertus, a, um*. On a trouvé un fœtus humain dont le cœur avoit trois cavités, comme celui de la tortue. Le ventricule droit recevoit à l'ordinaire la veine cave, mais sans recevoir l'artère pulmonaire; le gauche recevoit aussi la veine pulmonaire, mais sans recevoir l'aorte, & ces deux vaisseaux, l'artère pulmonaire & l'aorte étoient *implantés* dans le troisiéme ventricule surnuméraire. Ac. des Sc. 1699. *Hist. p.* 37.

Des fermens ou des levains *implantés* dans les viscères, pour imprimer à la liqueur qui y passe, un caractère particulier, qui lui donne la forme de bile dans le foie, d'urine dans les reins. Journ. des Sç. 1719. *p.* 597.

Le P. Castel parlant du manche ou de la verge du piston, dit que la verge est *implantée* dans le piston.

☞ IMPLEXE, adj. C'est une épithéte que l'on donne aux Poëmes Épiques & aux piéces de Théâtre où il arrive des changemens de fortune extraordinaires aux Héros de la piéce. M. Adisson dit dans ses Remarques sur le Poëme du *Paradis perdu* de Milton, que la fable est simple ou *implexe*. On la nomme simple, quand il n'y a point de changement de fortune; *implexe* quand la fortune des principaux Acteurs change de bien en mal, ou de mal en bien. La fable *implexe*, continue-t-il, est estimée la plus parfaite, parce qu'elle est plus propre à émouvoir les passions Corneille l'aîné dit dans l'examen de Cinna, qu'il est dés piéces *implexes*; telles sont, dit-il, Rodogune & Héraclius. M. Rousseau a fait voir à M. Ricoboni, dans la lettre qu'il lui a écrite, qu'il n'y a point duplicité d'action dans l'Andromaque de Racine, & que ce n'est qu'une action *implexe*.

IMPLICATION, s. m. Terme du Palais. Engagement dans une affaire. *Implicatio*. On prétend qu'il y a quelque *implication* à l'égard de ces accusés.

☞ Il signifie encore en termes d'École, Contradiction, & on ne s'en sert qu'en parlant de propositions contradictoires. Il y a de l'*implication* dans ces deux propositions

IMPLICITE, adj. m. & f. Qui est compris tacitement, sousentendu, qui est contenu dans un discours, dans une clause, dans une proposition, non pas en termes clairs, exprès & formels, mais seulement par induction, par conséquence. *Implicitus*. C'est une condition *implicite* & sousentendue par le testateur, quand il a fait ce legs. On dit aussi une foi *implicite*; pour dire, une foi obscure, confuse, & qui ne peut être exposée, ni développée par celui qui a cette foi. L'église Catholique n'exige qu'une foi *implicite* de certains articles pour être sauvé. La foi du Charbonnier, qui croit ce que l'Église croit, sans pouvoir dire tout ce qu'elle croit, est une foi *implicite*. Une préférence même *implicite*, qui fait marcher Dieu avant nos propres intérêts, peut mériter le salut. Fen.

IMPLICITEMENT, adv. D'une maniére implicite. *Implicitè*. Le sens de ce texte contient *implicitement* un tel mystère, une telle vérité. Toute la doctrine Chrétienne est contenue ou explicitement, ou *implicitement*, dans le symbole. Cl.

IMPLIQUER, v. act. Engager, comprendre dans une accusation. *Implicare*. Cet accusé a *impliqué* bien des gens dans son affaire. Les plus braves Romains se trouvoient *impliqués* dans les conjurations contre les oppresseurs de leur liberté.

Impliquer, se dit aussi en parlant des contradictions des passages, des discours. Les mêmes Auteurs ont dit souvent des choses qui *impliquent* contradiction, des raisonnemens qui s'*impliquent*.

Ce mot vient du Latin *implicare*.

☞ Impliquer. On dit aussi absolument, de deux idées incompatibles, dont l'une détruit essentiellement l'autre: Cela *implique*. Et on dit, que deux propositions s'*impliquent*; pour dire, qu'elles se contredisent. Acad. Fr.

IMPLORATION, s. f. Action par laquelle on implore. *Imploratio*. Les Juges d'Eglise ont souvent besoin de l'*imploration* du bras séculier. Les Latins appelloient l'*imploration*, *Quiritatio à Quiritibus*.

IMPLORER, v. act. Demander secours, assistance, avec larmes, & priéres dans ses nécessités. *Implorare*. Le pécheur doit *implorer* la miséricorde de Dieu avec larmes & contrition. Cette veuve va *implorer* le secours de la Justice pour venger la mort de son mari.

On dit aussi, que la Justice Ecclésiastique *implore* le bras séculier pour avoir main forte dans l'exécution de ses jugemens, ou pour certaines procédures qu'elle ne peut pas faire, comme une vente de meubles, ou d'immeubles, pour laquelle on obtient une sentence du Juge Laïque.

Imploré, ée, part. pass. & adj. *Imploratus*.

IMPOLI, ie, adj. Ce mot est nouveau; l'Abbé de Bellegarde s'en est servi, & l'usage l'a confirmé. *Impolitus*. Ce mot exprime seul ce qu'on ne pourroit dire que par un circuit de paroles. Il signifie, Qui n'est point encore poli, ou assez poli. L'Académie l'a adopté.

IMPOLITESSE, s. f Ce qui est contraire à la politesse. *Impolitia, rusticitas, invenustas, inconcinnitas, inurbanitas*. L'*impolitesse* est une ignorance rustique des bienséances, & une grossiéreté qui se met au-dessus des régles, & des égards de la vie civile. L'école du monde est bien propre à guérir de l'*impolitesse*. Bell. La fierté & les maniéres hautaines sont les sources les plus naturelles de l'*impolitesse*. Id. Voyez ce qu'on a dit sur *impoli*. Ce mot est d'usage.

☞ IMPOLLU, ue, vieux adj. Pur, net, sans tache. *Impollutus, a, um*.

IMPORCITOR, s. m. Nom que les anciens Romains donnoient à un Dieu de la Campagne & de l'Agriculture.

ture. *Imporcitor.* C'étoit celui qui présidoit à la troisiéme façon, ou au troisiéme labour, que l'on donnoit aux champs, c'est-à-dire, au labour qu'on leur donnoit apres avoir semé le grain. Car parce qu'alors on labouroit la terre en sillons élevés, qu'on appelloit *porca*, on lui donnoit le nom d'*Imporcitor*. Le Flamine de Cérès invoquoit le Dieu *Imporcitor* dans le sacrifice qu'il faisoit à Cérès & à la Terre. Voyez Saumaise sur Solin, *p.* 724. *& suiv.*

☞ IMPORTABLE, adj. Vieux mot, que Nicot dit avoir été employé pour, Qui ne se peut porter ou tolérer, comme en cette phrase : Il est atteint d'une douleur *importable*.

IMPORTAMMENT, adv. D'une maniére importante. *Maximè.* Cet homme m'a servi *importamment*, en des occasions d'importance. Ce mot n'est pas François, quoiqu'il se trouve dans quelques livres.

IMPORTANCE, s. f. Valeur, mérite, considération, conséquence; ce qui fait qu'une chose est importante. *Momentum.* Voilà un tableau, un meuble d'*importance*, de prix, de valeur. Cet Auteur étoit un homme d'*importance*, de grand mérite, de grande considération. J'ai un procès, une affaire d'*importance*, où il y va de tout mon bien. Il est de grande *importance* de bien commencer. L'*importance* est que vous vous dépêchiez. Faire l'homme d'*importance*, c'est vouloir passer pour un homme de crédit, d'autorité, de mérite.

D'Importance. Sorte d'adverbe, qui signifie, Beaucoup, extrêmement. De tout temps votre langue a daubé d'*importance*. Mol. Je vous assûre qu'ici la digestion se fait brusquement : on est secoué d'*importance*. Ab. de Choisy.

IMPORTANT, ante, adj. Qui est de conséquence, qui est avantageux, qui est utile. *Gravis.* Le sujet du poëme épique doit être une action grande, illustre & *importante*. Le P. le B. Nous n'avons point d'affaire plus *importante* que celle de notre salut. Casal est une place fort *importante*. Qu'on mette ce mot devant ou apres, cela est peu *important*. On dit, qu'un homme fait l'*important*, lorsqu'il est glorieux, qu'il fait le capable & le nécessaire. Il est *important* de donner de l'horreur de vos opinions. Pasc. C'est une matiére *importante* à toute la Morale. Id.

☞ IMPORTANT, s. m. On donna le nom d'*importans* au commencement de la minorité de Louis XIV. à une cabale de Seigneurs qui avoient le Duc de Beaufort à leur tête, qui avoient été attachés à la Reine Anne d'Autriche, & qui affectoient de la gravité & du mystère dans toutes leurs démarches & toutes leurs actions. Le Cardinal de Retz dans la page 58 & suiv. du premier tome de ses Mémoires, fait le portrait & nomme plusieurs de ces *importans*. Le Duc de Beaufort ne put souffrir que la Reine eût donné sa confiance au Cardinal Mazarin : il s'en plaignit, & se mit contre lui à la tête d'une cabale appellée la cabale des *Importans*. Abrégé chronol. de l'Hist. de France sous le regne de Louis XIV. Le Duc d'Enguien gagna dans ce temps-là la bataille de Rocroy, & Voiture lui en écrivant: Je suis bien aise, dit-il, que votre Altesse sans être *importante*, sçait faire des actions qui le sont si fort.

☞ Important. On dit d'un homme qui se donne des airs, qui se donne du crédit, qui veut passer pour entendre les affaires, qui fait l'Aristarque en fait d'ouvrages d'esprit, qu'il fait l'homme *important*, ou simplement qu'il fait l'*important*.

IMPORTER, v. n. Ce verbe est une maniére d'impersonnel, qui signifie, Être de conséquence, être de considération, être avantageux. *Interesse.* Le succès de cette négociation *importe* à toute l'Europe. Qu'*importe*-t-il à un homme de gagner tout le monde, s'il perd son ame? Les choses indifférentes sont celles qui n'*importent* à personne. Vous ne voulez pas croire cela, que m'*importe*?

Qu'Importe, se dit aussi d'une chose dont on ne se souvient pas, & du nom de laquelle il n'est pas absolument nécessaire de se souvenir : on dit après avoir un peu rêvé, Monsieur . . . . qu'*importe*?

L'illustre Chevalier, qu'importe. Chap.

IMPORTUN, une, adject. Qui est incommode, qui est à charge, qui apporte quelque ennui, quelque fâcherie. *Molestus.* Le bruit est *importun* aux malades. Les cris *importuns*, une foule *importune*. Les amis *importuns* font souhaiter d'être indifférent. S. Évr. C'est un rôle bien triste que celui d'*importun*. Bell. C'est le rôle d'un sot que d'être *importun*. Un habile homme sent bien s'il ennuie. La Bruy. On rejette sans cesse l'idée *importune* de la mort, & l'on est surpris avant que d'y avoir bien pensé. M. P. Les longs complimens sont *importuns*. Sa modestie cachoit une gloire *importune*. Fléch. Un discernement trop délicat est *importun* dans la société. Bell. Les vieillards se donnent une autorité *importune* de censurer tout. S. Évr. La vérité est souvent *importune*. Bou. Je hais l'*importun* usage des visites. S. Évr. L'émotion qu'il avoit eue lui donnant une petite indisposition, il en feignit une grande, pour se débarrasser de tous ces *importuns*. Mlle L'Héritier.

Priant Dieu qu'il nous garde en ce bas monde ici,
De faim, d'un importun, *de froid & de souci.*
Regnier.

Lui dont l'ame inquiéte, à soi-même importune,
Se fait un embarras de sa bonne fortune. Boil.

Vois-tu cet importun, *que tout le monde évite,*
Cet homme à toujours fuir, qui jamais ne vous quitte?
Idem.

Ce mot vient du Latin *importunus*. Festus dit que *importunum illud est in quo nullus est portus, nullum auxilium*; qu'on appelle *importune*, une chose ou une personne qui est fâcheuse, ou qui ne peut apporter aucun soulagement. Servius dit qu'*importunus* est dit, *tanquam sine portu, sine quiete*: ce qui revient à la précédente étymologie.

IMPORTUNÉMENT, adv. D'une maniére importune. *Importunè, molestè.* Il y a des gueux qui demandent si *importunément*, qu'on est contraint de leur donner quelque chose.

IMPORTUNER, v. act. Se rendre importun. *Molestum esse.* Les Poëtes & les plaideurs *importunent* le monde du récit de leurs ouvrages, ou de leurs procès. Si l'homme n'avoit point péché, l'ame & le corps ne se seroient point *importunés* par des desirs déraisonnables. Port-R. Le mérite d'autrui nous *importune*, & blesse notre jalousie. La Pl. *Urit enim fulgore suo qui prægravat artes infra se positas.* Hor. Les Rois trouvent eux-mêmes quelquefois que leur grandeur les *importune*. S. Évr. Les Amans ne vont plus *importuner* les forêts de leurs plaintes, & de leurs soupirs. Corn. On le dit aussi par civilité. J'ai peur de vous *importuner* par mes lettres, par mes visites. Les emprunteurs disent, Excusez, si je vous *importune* de cette somme d'argent.

Ces malheureux guerriers, que leur honte importune,
Porteroient dans ton camp leur mauvaise fortune.
Bréb.

Et ceux qui redoutoient la naissance du jour,
Importunoient *les Dieux de hâter son retour.* Id.

Importuné, ée, part. pass. & adj. *Molestiâ affectus.*

IMPORTUNITÉ, s. f. Action qui importune, qui incommode. *Importunitas, sedulitas pertinax.* Je suis las de tant d'*importunités*. Les Princes ont beaucoup à souffrir des *importunités* des demandeurs. Combien de gens font des aumônes que l'*importunité* des pauvres arrache de la main, & non pas du cœur. Fléch. La vieillesse évite la foule par une humeur retirée, qui ne peut souffrir l'*importunité*, ni l'embarras. S. Évr. On ne voit que trop souvent l'*importunité* d'un Courtisan que rien ne rebute, l'emporter sur le mérite. M. Scud. On accorde tous les jours à l'*importunité* opiniâtre, ce qu'on refuse à la vertu. Boil. Les empressemens d'un Amant haï sont regardés comme de fâcheuses *importunités*. Bell.

☞ IMPOSABLE, adj. m. & f. Terme des Aides. Taillable, qui peut être mis à la taille, sur qui la taille peut être imposée. *Vectigalis, e.* Un Arrêt de la Cour des Aides du 5. Mai 1724. déclare que tous les Ecclésiastiques

siastiques & toutes les Communautés séculières & régulières seront *imposables*, & pourront être compris au rolle des tailles pour raison de nouvelles acquisitions par eux faites, & pour raison des immeubles qui leur échéront par succession & donation collatérale.

IMPOSANT, ANTE, adj. verb. Qui impose, qui est propre à s'attirer de l'attention, des égards, du respect. Un air *imposant*, un ton *imposant*, une gravité *imposante*.

IMPOSER, v. act. & n. Mettre une chose sur une autre. *Imponere*. Ce mur n'est pas capable de supporter le fardeau que vous *imposez* sur lui. Il n'est presque pas en usage en ce sens.

IMPOSER, en termes d'Imprimerie, se dit des caractères rangés & disposés par pages, lorsqu'on les enferme dans un chassis, & qu'on les serre avec des coins pour en faire des formes entiéres. Toute cette feuille est composée, il ne reste qu'à l'*imposer*, & à la tirer.

IMPOSER LES MAINS, se dit de la cérémonie qui se fait en donnant les Ordres, quand le Prélat confère le caractère sacré, en *imposant* les mains sur l'Ecclésiastique qui le reçoit. Les Apôtres ont commencé à *imposer* les mains sur les Diacres qu'ils élurent. Actes, *Chap. 6. vers. 6.* C'est de-là que χειροτονία, ou *imposition* des mains, signifie chez les Grecs le Sacrement de l'Ordre.

On dit ironiquement, qu'on a *imposé* les mains sur quelqu'un; pour dire qu'on l'a battu & frappé.

IMPOSER, signifie aussi Charger, ordonner, prescrire, assujettir à quelque peine, fatigue, ou dépense. Il est fâcheux de nous voir *imposer* un joug que n'ont point porté nos peres. C'est au vainqueur à *imposer* des loix, des conditions. Pourquoi vous êtes-vous *imposé* cette contrainte? CORN. La nature nous a *imposé* la nécessité de mourir. *Imposer* silence à la raison. J'ai *imposé* silence à ces flatteuses pensées qui se présentent sans cesse pour enfler nos cœurs. BOSS. Dans les lettres d'abolition le Roi dit, qu'il *impose* un silence perpétuel au Procureur Général, pour l'empêcher de poursuivre une affaire.

IMPOSER, signifie aussi, Faire une taxe, lever un tribut sur les personnes, ou sur les marchandises. On a *imposé* le sou pour livre sur les denrées: ce qui s'est appellé *subvention*. La taille s'*impose* dans les Paroisses par les Asséeurs & Collecteurs.

IMPOSER un nom à quelqu'un; c'est lui donner un nom; & se dit de ceux qui ont droit de le faire. Adam *imposa* le nom à tous les animaux. Plusieurs Conquérans ont *imposé* leur nom à des villes.

IMPOSER, signifie aussi Charger, accuser. Cet homme s'est bien justifié des crimes qu'on lui avoit *imposés*.

IMPOSER, signifie encore, Faire accroire, tromper; dire une fausseté. *Verba dare, ludere*. Cet Avocat *impose* souvent, & déguise la vérité. Les zélateurs *imposent* au peuple par leurs manières véhémentes. LE CL. Les plus habiles à *imposer*, & les meilleurs Comédiens, l'emportent dans le monde sur la probité qui ne sçait ni flatter, ni déguiser. BELL. L'homme s'en *impose* tous les jours à lui-même. BOSS. Nos passions nous trompent, & nous *imposent*, en nous proposant pour un vrai bien celui qui n'est qu'apparent. La Poësie *impose* à nos oreilles: la perspective *impose* à nos yeux. Il faut avoir bien mauvaise opinion des hommes, que de croire leur *imposer* par des caresses étudiées, & par de longs & stériles embrassemens. LA BRUYÈRE. Il devoit déclarer ses pensées d'une maniére si précise, qu'on n'eût pas lieu de lui *imposer*. AB. DE LA TRAPE. Je n'ai presque vû jusqu'ici personne de bon sens, à qui le monde ait *imposé* au point de le trouver plus beau & plus aimable dans la suite, qu'il ne lui avoit paru lorsqu'il avoit commencé de le connoître. IDEM.

Et ses roulemens d'yeux, & son ton radouci,
N'imposent qu'à des gens qui ne sont point d'ici.
MOL.

IMPOSER, en ce dernier sens, se dit quelquefois absolument. Sa mine, son air, ses maniéres *imposent*. La prononciation de cet Acteur, de ce Prédicateur *impose*.

Quand on met la particule *en* devant le verbe *imposer*, il se prend en mauvaise part, vous *m'en imposez*, veut dire, vous m'en faites accroire, vous me trompez: mais quand le verbe *imposer* n'est point précédé de cette particule, sa signification est déterminée en bonne ou en mauvaise part par la suite du discours, & par les choses qui sont énoncées. Cet homme *impose* par sa retenue, par sa modestie, par ses belles qualités. Cet homme a quelque chose de grand qui *impose*. Dans ces phrases le verbe *imposer* se prend en bonne part, & signifie, gagner, attirer l'estime, l'affection, le respect, la vénération.

IMPOSER. M. l'Abbé de la Trape dit *imposer* des pseaumes, *imposer* des antiennes, ce qui ne signifie pas les chanter avec les autres qui sont au Chœur, mais les chanter seul comme on chante les antiennes devant les pseaumes; & à l'égard des pseaumes, c'est les commencer, ce qui se fait lorsqu'un seul chante la moitié du premier verset, qui est continué par les autres qui sont au Chœur. D. Joseph Mége, dans son commentaire sur la régle de S. Benoît, se sert du mot d'*entonner*, au lieu de celui d'*imposer*.

Ce mot d'*imposer* dans le sens qui vient d'être expliqué, vient du mot Latin *imponere*; dont S. Benoît s'est servi dans sa régle. Le P. Marténe, dans son commentaire en Latin sur la régle de S. Benoît, explique le mot d'*imponere* par celui d'*incipere*, commencer, & il cite sur cela Bernard du Mont-Cassin, & Bohérius, puis il ajoûte que le P. Ménard & le P. Le Cointe expliquent le mot d'*imponere* par celui de *pronuntiare*, prononcer, soit en chantant, soit en récitant.

IMPOSÉ, ÉE. part. pass. & adj.

IMPOSEUR, s. m. Qui impose. *Imponens*. Parmi les quarante & une sectes qui sont sorties du Luthéranisme, il y en a une que Jovet appelle les *Imposeurs* de mains. Voyez son *I. Tome*, p. 475.

IMPOSITION, s. f. Action par laquelle on impose. *Impositio*. La mission Évangélique, la puissance d'absoudre, se fait par l'*imposition* des mains du Supérieur Ecclésiastique. L'*imposition* des mains étoit une cérémonie Judaïque qui s'étoit introduite, non par quelque loi divine, mais par la coûtume: toutes les fois que l'on prioit Dieu pour quelqu'un, on mettoit les mains sur la tête en priant Dieu qu'il l'accompagnât. JÉSUS-CHRIST a suivi cette coûtume, soit qu'il fallût bénir des enfans, ou guérir des malades, en joignant la priére à cette cérémonie. Les Apôtres de même imposoient les mains à ceux à qui ils conféroient le S. Esprit. Les Prêtres en usoient ainsi lorsqu'ils introduisoient quelqu'un dans leur corps, & les Apôtres eux-mêmes recevoient de nouveau l'*imposition* des mains, lorsqu'il s'engageoient à quelque nouveau dessein. L'ancienne Église donnoit l'*imposition* des mains à ceux qui se marioient. Les Abyssins le font encore. Mais ce nom qui est général dans sa premiére signification, a été restreint par l'usage à l'*imposition* des mains par laquelle on confère les Ordres. Parmi les Protestans, Fridéric Spanheim a fait une dissertation *de Impositione manuum ejusque usu antiquo, & abusu moderno*, qui se trouve dans le II. Tome de ses Ouvrages. Tribenhorius en a fait aussi une *de Impositione manuum*. J. Braunius a fait un Discours sur le même sujet.

IMPOSITION, en termes d'Imprimerie, se dit lorsqu'on arrange les pages pour les faire venir les unes sous les autres.

IMPOSITION, signifie aussi, un droit qui se léve au nom du Roi sur les personnes, ou sur les marchandises, pour soûtenir les charges de l'État. On a fait une nouvelle *imposition* sur l'argent, le tabac, &c. Les tailles sont d'anciennes *impositions*.

IMPOSITION, se dit aussi d'une espéce de transplantation qui se fait pour la cure de certaines maladies. On prend le plus que l'on peut de la mumie ou de l'excrément de la partie malade, ou de tous les deux ensemble; on les place dans un arbre, ou dans une plante entre l'écorce & le bois, & on recouvre le tout avec du limon. Au lieu de cela, il y en a qui font un trou de tarriére dans le bois pour y placer cette munie, ou cet excrément; après quoi ils bouchent le trou avec un tampon du même bois, & mettent du limon par dessus. Si l'on souhaite un effet durable, on doit choisir un arbre de longue durée, comme le chêne. Si on le veut prompt, il faut un arbre

arbre qui croisse promptement ; & en ce dernier cas on doit retirer ce qui sert de milieu à la transplantation, si-tôt que l'effet s'est ensuivi, à cause que la trop grande altération de l'esprit pourroit apporter du préjudice au malade. Ce que l'on appelle ici *Mumie*, est la portion de l'esprit vital qui fait ses effets.

IMPOSSIBILITÉ, s. f. Ce qui ne peut être par sa nature. *Impossibilitas*. Il n'y a aucune *impossibilité* en Dieu. Il y a une *impossibilité* physique, & une *impossibilité* morale. L'*impossibilité* physique est celle des choses qui ne se peuvent faire par la vertu & les forces de la nature. L'*impossibilité* morale est une grande difficulté qu'il y a à faire la chose dont il s'agit. Voyez IMPUISSANCE. Les Hérétiques opposent contre les mystères de la Foi de prétendues *impossibilités* qu'ils tirent de la raison, en prétendant pouvoir comprendre par leur esprit l'étendue infinie de la puissance de Dieu. Loc. Il est bien difficile de juger de la possibilité, & de l'*impossibilité* des choses. Abl. On dit par exagération, Cela m'est impossible de toute *impossibilité*. C'est le propre du zéle Apostolique de compter pour rien les *impossibilités* qui paroissent dans les grandes entreprises. Bouh.

IMPOSSIBLE, adj. m. & f. & subst. Qui ne se peut faire. *Impossibilis, qui fieri nequit*. Une chose est *impossible*, quand elle renferme deux idées qui se détruisent mutuellement, & que l'on ne peut ni concevoir, ni réunir ensemble par la pensée. Ainsi il est *impossible* qu'un cercle soit quarré, parce que nous concevons clairement que la quadrature & la rotondité se détruisent par leur figure directement contraire. Le Cl. Il est *impossible* de faire un bâton sans deux bouts. Cela est *impossible* moralement parlant, c'est-à-dire, sans une adresse extraordinaire. Rien n'est *impossible* à l'amour. Il y a des gens qui peuvent faire ce qui est *impossible* aux autres.

> *Alléguer l'*impossible *aux Rois, c'est un abus*
> La Font.

> *Je vois bien que mon cœur aspire à l'*impossible,
> *Et que tous ses desseins osent plus qu'il ne faut.*
> Gom.

Ce qui est contraire au devoir & au bon sens s'appelle *impossible* entre ceux qui raisonnent, comme parmi les Jurisconsultes on appelle conditions *impossibles*, celles que le devoir & que la raison ne permettent pas d'accomplir, encore qu'elles soient très-possibles en elles-mêmes à qui ne voudra écouter ni le devoir ni la raison. Pélisson. Nous soûtenons que dans l'occasion & les circonstances, dont il s'agit, ces paroles, *Ceci est mon Corps*, ne se peuvent entendre au sens Calviniste, parce qu'en matiére d'explications ce qui est contraire au bon sens & à la droite raison, s'appelle *impossible*. Id.

On le dit aussi par extension de ce qui n'est que difficile. Il m'est *impossible* de me lever matin, de dormir. Pour vous servir je tenterai l'*impossible*, je ferai l'*impossible*. Ces mots faire & tenter l'*impossible*, signifient faire toutes sortes d'efforts, employer toutes sortes de moyens pour faire une chose dont on ne peut venir à bout, du moins qu'avec beaucoup de peine. Je viens de commencer à apprendre le Siamois ..... j'avois peur de n'avoir pas assez de temps, & peut-être de tenter l'*impossible*. De Choisi.

☞ IMPOSSIBLE, adj. de tout genre. On dit, Réduire un homme à l'*impossible*, pour dire, Exiger d'un homme ce qu'il ne peut faire.

En Logique on dit, Réduire quelqu'un à l'*impossible*, pour dire, Le réduire à ne pouvoir répondre sans tomber en contradiction.

Par Impossible. Formule qu'on emploie dans le discours, quand on suppose une chose qu'on sçait bien être impossible. Si *par impossible* on redevenoit jeune. Ac. Fr.

On dit proverbialement, A l'*impossible* nul n'est tenu.

IMPOSTE, s. f. Terme d'Architecture. C'est une petite saillie, ou avance, & espéce de corniche, sur laquelle pose une voûte, ou arcade. *Incumba*. Ce bâtiment est demeuré imparfait, il n'est élevé qu'à hauteur d'*imposte*. On l'appelle autrement le *coussinet*, pour recevoir la retombée de l'arcade. L'*imposte* est si essentielle dans la composition des ordonnances, que lorsqu'il n'y en a point, il arrive qu'à l'endroit où la ligne courbe de l'arc se joint à la ligne à plomb de l'alette, il semble qu'il y ait un coude. Dans l'Architecture ancienne les *impostes* ont trop de saillie. L'*imposte* est différente selon les différens ordres. La Toscane n'est qu'une plinthe. La Dorique a deux faces couronnées. L'Ionique a un larmier au-dessus de ses deux faces, & ses moulures peuvent être taillées. La Corinthienne & la Composite ont un larmier, une frise, & d'autres moulures qui peuvent aussi être taillées. L'*imposte* coupée, est celle qui est interrompue par des corps, comme par des colonnes & des pilastres, dont elle excéde de beaucoup le nu. L'*imposte* cintrée, est celle qui ne se profile pas sur le piédroit d'une arcade ; mais sert de bandeau à cette arcade, & retourne en archivolte. L'*imposte* mutilée, est celle dont la saillie est diminuée, pour ne pas excéder le nu d'un dosseret, ou d'un pilastre.

☞ Imposte signifie aussi cet ornement de moulures, qui couronne un pied droit sous la naissance d'une arcade, lequel sert de bâse à un autre ornement cintré appellé Archivolte. Frézier.

IMPOSTEUR, s. m. Trompeur, affronteur, calomniateur. *Deceptor*. Mahomet a été un grand *imposteur* ; il a trompé bien des peuples. Ce banqueroutier étoit un *imposteur*. Il n'y a point de prudence à l'épreuve des fourberies d'un homme qui vous dit d'un air *imposteur*, que vous pouvez compter sur lui. Bell. Moliére a intitulé une de ses Comédies, Tartuffe ou l'*Imposteur*. De tous les trompeurs il n'y en a point dont on se défende moins que des *imposteurs*, & des fourbes en matiére de Religion. Bell. Un *imposteur* adroit réussit mieux dans le monde qu'un honnête homme rustique & sauvage. S. Évr.

> *Hélas, que ne peut point un aimable* imposteur ?
> Vill.

☞ Imposteur se dit dans un sens plus étroit de ces téméraires qui ont voulu passer pour d'autres que ce qu'ils étoient. On a vû de ces *imposteurs* dans tous les siécles qui ont tâché de ravir des couronnes ou des successions ; mais ils ont presque tous fait des fins malheureuses. Smerdis qui s'étoit emparé du Royaume de Perse, comme étant le frere de Cambise ; dont il avoit beaucoup de ressemblance, fut massacré par sept Seigneurs Persiens. Quatre faux Démétrius périrent successivement en voulant s'emparer de l'Empire de Moscovie. Nous avons vû en France un François de la Ramée, qui eut l'audace sous le regne de Henri IV. de se dire fils de Charles IX. & d'Elisabeth d'Autriche sa femme, qui fut exécuté à Paris, & tout le monde sçait la fin funeste du faux Martin Guerre, [Arnaud du Thil] qui s'étoit emparé de la succession & de la femme de Martin. Enfin il s'est trouvé une si grande quantité de ces sortes d'*imposteurs*, que M. Rocoles les a recueillis, & en a fait un livre.

Imposteur, se dit figurément des choses morales. L'amour, le plaisir, sont de grands *imposteurs* qui nous séduisent. L'art du Poëte, & du Peintre est un grand *imposteur*.

> *Ces lieux de mon amour si longtemps les témoins,*
> *Qui sembloient pour jamais me répondre du vôtre,*
> *Sont autant d'*imposteurs *que je ne puis souffrir.*
> Racine.

☞ Imposteur. En termes de littérature, on donne le nom d'*imposteurs* à ceux qui veulent faire passer un ouvrage de leur composition pour celui d'un Ancien, ou celui d'un Ancien pour le leur. Annius de Viterbe a été le plus insigne de tous les *imposteurs*. Il en coûta la vie à Charles Sigonius, pour s'être mis au rang des *imposteurs*. Il publia un Traité de la consolation, comme étant celui de Cicéron qu'il avoit recouvré ; on reconnut qu'il étoit lui-même l'Auteur de cet ouvrage, & il en mourut de chagrin.

On le fait quelquefois adjectif. Ainsi dans une Ode à l'Erreur :

Envain dans l'Univers, mieux encor dans lui-même,
Tout lui peint du Très-haut la sagesse suprême;
Comment y verroit-il les traits de son Auteur?
Tu tiens ses yeux couverts sous un voile imposteur.
Nouv. Choix de vers.

☞ Un discours *imposteur*, un ton *imposteur*, un air *imposteur*. Ac. Fr.

IMPOSTURE, s. f. Tromperie, mensonge, calomnie. *Fallacia.* Ce titre fait voir clairement l'*imposture* de la partie adverse. Son Avocat n'a dit que des *impostures.* J'ai reconnu l'*imposture* de vos promesses. Bell. Tous les raisonnemens des Philosophes ne sont que de subtiles *impostures,* Abl.

L'ambition, l'honneur, l'intérêt, l'imposture,
Qui sont tant de maux parmi nous,
Ne se rencontrent point chez vous. Des-H.

Envain du fard au luxe ajoûtant l'imposture,
Tu veux de tes vieux ans nous déguiser l'injure.
Corneille

Cet instant malheureux corrompant la nature,
Fit que l'homme connut & chérit l'imposture;
C'est elle, cher ami, qui toûjours met le prix
Aux livres réprouvés qui courent dans Paris.

Imposture, se dit aussi en morale d'une tromperie innocente. *Lusus amabilis, blandus error.* Ainsi Cérisi a dit dans sa métamorphose en parlant d'une eau claire:

C'est là que l'œil souffrant de douces impostures,
Confond tous les objets avecque leurs figures.

IMPÔT, s. m. Charge qu'on impose sur le peuple, & sur les denrées, pour subvenir aux nécessités de l'Etat. *Tributum.* L'*impôt* du vin. Il y a des lieux où le sel se donne par *impôt*, ou taxe, une famille en a une certaine quantité.

☞ Impôt. Ce mot est pris du Latin *Impositum*, & non pas d'*impositio. Impositum, impostum*, imposte, *impôt*

☞ Impôts et Billots de Bretagne. Droits qui se lévent sur les vin, eau-de-vie, cidre, biére qui se vendent & distribuent dans la Province de Bretagne.

L'*Impôt* est un ancien droit établi dans la province de Bretagne du temps des Ducs de Bretagne. Il est réglé à 45 sols par muid de vin crû hors de la Province, & à 22 sols 6 d. sur celui du crû de la Province, lorsqu'il se débite en détail dans les cabarets.

Le *Billot* est un autre droit qui consiste dans la quantité de douze pots par pipe de vin, cidre ou biére de quelque crû que ce soit. Il se paye à proportion de la vente & du prix que chaque pot est vendu en détail par le Cabaretier.

Les Droits des *Impôts & billots* de Bretagne sont compris dans les Fermes générales, & font partie des Aides.

IMPOTENT, ente, adject. qui est paralytique, perclus, ou privé du mouvement, ou de l'usage de quelqu'un de ses membres. *Mutilus, membrorum usu privatus, captus.* Un rhumatisme l'a rendu *impotent*, il ne peut marcher qu'avec des potences. Théobalde devint *impotent*, & perclus de ses membres. Mézerai.

A L'IMPOURVU, adv. Avec surprise. *Ex improviso.* Les ennemis sont venus à l'*impourvû*, & ont surpris la ville. Cet homme a sa cuisine si fournie, qu'on ne le sçauroit prendre *à l'impourvû.* Une sortie *à l'impourvû.* Durier. Voyez IMPROVISTE.

IMPRATICABLE, adject de tout genre. Qui ne peut être pratiqué, dont on ne peut faire aucun usage, dont on ne se peut servir, dont on ne se peut accommoder. *Quod usui esse non potest.* Ce que vous me proposez-là, est tout-à-fait *impraticable.* Cet homme est *impraticable*: il est d'un esprit, d'une humeur *impraticable*, on ne sçauroit vivre avec lui.

Impraticable. Il se dit aussi des chemins, & veut dire, où l'on ne sçauroit aller. *Invius.* Ce sont des chemins *impraticables.* C'est un lieu *impraticable.* Rendre un passage *impraticable.*

Impraticable, se dit aussi d'une maison, d'un appartement où l'on ne peut habiter en certaine saison, à cause de quelques incommodités. *Inhabitabilis.* Cette maison est jolie, mais elle est *impraticable* en hyver. Voilà une belle chambre, mais la fumée la rend *impraticable* la moitié de l'année.

IMPRÉCATION, s. f. Malédiction, souhait qu'on fait contre quelqu'un, afin qu'il lui arrive quelque mal. *Execratio.* Didon fait de grandes *imprécations* contre Énée & contre Rome, avant que de mourir. On en fait quelquefois par manière de jurement, & pour confirmation de ce qu'on dit. Que je ne puisse jamais entrer en Paradis, si cela n'est vrai. Saint Amant fait une *imprécation* contre la ville d'Évreux, parce que de son temps il y avoit plus de trente Eglises, & pas un pauvre cabaret. On dit pousser des *imprécations.* Pasc. Donner des *imprécations.* Roch. Charger quelqu'un d'*imprécations.* L'Acad. ☞ Jesus-Christ a donné cette régle aux Chrétiens, de pardonner toute injure & de bénir ceux qui les chargent d'*imprécations.* Bourd. Exh. II p. 16.

Les Anciens avoient de prétendues Déesses qu'ils nommoient *imprécations*, en Latin, *Diræ*, comme qui diroit *Deorum iræ.* Ires, ou Colères des Dieux. Ils les faisoient filles de l'Achéron & de la Nuit, & elles étoient les bourreaux des consciences criminelles. On les confond souvent avec les Euménides, ou les Furies, & en effet c'étoit les mêmes que l'on appelloit *Diræ, Imprécations* dans le Ciel, Furies sur la terre, & Euménides aux enfers, à ce que dit Servius sur le IV^e. Liv. de l'Énéide, *p.* 349. de *l'éd.* de Rob. Étienne. Virgile semble dire, Énéide, *L. XII. v.* 845. qu'il n'y a que deux *imprécations*, & que Mégére ne portoit point ce nom, quoiqu'elle fût leur sœur, & que la Nuit l'eût mise au monde avec elles, & du même enfantement. En effet, les Latins ne reconnoissent que deux *Imprécations*, & les Grecs trois. On les évoquoit par des priéres & des piéces de vers, pour la perte des ennemis qu'on avoit. Voyez Scaliger dans sa Poëtique, *L. X. c.* 53. & Saumaise sur Solin, *p.* 411. On croit que leur nom Latin *Diræ* vient du nom Grec δεινὰ, qui signifie *Terribles.*

☞ IMPRÉCATOIRE, adj. m. & f. Qui se fait avec imprécation. *Imprecatorius, a, um.* Jurement *imprécatoire.* Voyez JUREMENT. Ce mot se trouve dans les Livres de Théologie morale écrits en François, & est en usage dans ces matiéres.

☞ IMPRÉCIABLE, adj. Qui est hors de prix, qu'on ne peut assez priser.

Ce mot dont s'est servi Pasquier en ses recherches, *L. VI. chap.* 12. *p.* 486. let C. de l'édition de 1643. n'a pas, ce me semble, tant d'énergie qu'*inappréciable*: & Inestimable est meilleur au figuré qu'au propre.

IMPREGNATION, s. f. Terme de Chymie. Action par laquelle une liqueur s'imbibe du suc ou des petites parties d'un autre corps, dont elle reçoit en même temps la vertu. Les tisannes ne purgent qu'à cause de l'*impregnation* du sené, & autres simples qui leur communiquent leurs qualités.

En termes du Grand Art *impregnation* signifie la génération qui se fait lorsque la matiére étant noire, il y a putréfaction.

IMPREGNER, v. act. Qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Tirer le suc ou quelque substance d'un autre corps par le moyen de l'humidité. *Imbuere.* Les sels se fondent dans l'eau, mais elle ne s'en peut *impregner* que jusqu'à une certaine quantité. L'eau peut en même temps être *impregnée* de divers sels qui seront de différente figure.

Ce mot vient du Latin *impregnare*, de *pregnans*, une *femme grosse.*

Impregné, ée. part. pass. & adj. *Imbutus.*

IMPRENABLE, adj. m. & f. Qui ne peut être pris. *Inexpugnabilis.* L'art de la guerre a été porté si loin, qu'il n'y a plus de place *imprenable.* On le dit aussi au figuré. Cette Dame est si vertueuse, que c'est un fort *imprenable.* Ce Logicien est si bien serré, que de quelque côté qu'on le tourne, il est *imprenable.*

IMPRESCRIPTIBILITÉ, s. f. Terme de Droit. Qualité d'une chose qui la rend imprescriptible. L'*impres-*

prescriptibilité a lieu pour la dîme.

IMPRESCRIPTIBLE, adj. m. & f. Qui n'est point sujet à prescription. *Usucapioni non obnoxius.* Le Cens dû au Seigneur est *imprescriptible.* Les servitudes sont *imprescriptibles* par le temps ; elles ne s'acquiérent jamais sans titre. Les droits de la vérité sont *imprescriptibles.* C'est aussi une maxime du Droit, que les Droits de Souveraineté sont *imprescriptibles.*

IMPRESSE, adj. *Impressus.* Terme dogmatique, qui se dit en cette phrase : Des espéces *impresses*, ou qui ont fait quelque marque, quelque impression sur nos sens, sur notre esprit, sur notre mémoire. Les Péripatéticiens prétendent que les objets de dehors envoient des espéces qui leur ressemblent, & que ces espéces sont portées par les sens extérieurs jusqu'au sens commun. Ils appellent ces espéces-là *impresses*, parce que les objets les impriment dans les sens extérieurs. Ces espéces *impresses* étant matérielles & sensibles, sont rendues intelligibles par l'intellect agent : & ces espéces, ainsi spiritualisées sont appellées *Expresses*, parce qu'elles sont exprimées des *impresses.* MALE.

☞ IMPRESSEUR, s. m. vieux mot. Imprimeur.

IMPRESSION, s. f. Marque qui demeure sur quelque chose pressée par une autre plus forte. *Impressio.* L'*impression* d'un sceau, d'un cachet sur la cire y marque la figure, le chiffre qui y est gravé. Les pieds des animaux laissent leur *impression*, leurs vestiges sur la terre molle & grasse. Le coin par la force du balancier laisse son *impression* sur la monnoie, sur la médaille. On fait dans l'Église une fête de l'*impression* des stigmates de S. François.

IMPRESSION, se dit aussi des qualités qu'une chose communique à une autre, quand elle agit sur elle. Les astres font des *impressions* sur les corps sublunaires par leurs influences. Les fortes teintures laissent toûjours quelque *impression* sur les étoffes, quoiqu'on les lave. Le bras donne à la pierre l'*impression* de son mouvement. On dit aussi, que les météores sont des *impressions* de l'air.

IMPRESSION, se dit particuliérement en parlant des livres moulés sur des caractères, ou tirés sur des planches. *Editio.* Ce livre est d'une belle *impression. Typis elegantibus editus.* D'*impression* d'Amsterdam, de Lyon, de Genève, de Vascosan, du Louvre. *E typographia regia, typis regiis.* L'*impression* est une invention qui a été d'un grand secours aux Sçavans.

> *Tel écrit récité se soûtient à l'oreille,*
> *Qui, dans l'*impression*, au grand jour se montrant,*
> *Ne soûtient pas des yeux le regard pénétrant.* BOIL.

> *Dès que l'*impression *fait éclorre un Poëte,*
> *Il est esclave né de quiconque l'achette.* BOIL.

IMPRESSION, se dit aussi des éditions d'un livre, du nombre de fois qu'on l'imprime, & du nombre de feuilles ou d'exemplaires qu'on en tire. Ce livre est de la première, de la seconde *impression*, ou édition. Cette *impression* a été de mille exemplaires. M. Arnaud témoigne qu'on a fait plus de deux cents *impressions* de la Version de la Bible de Louvain dans l'espace d'un siécle. On tient que le livre de l'Imitation de JÉSUS-CHRIST a passé par plus d'*impressions*, qu'il n'y a de mois qu'il a été composé. Voilà une belle *impression*, une *impression* magnifique.

IMPRESSION est différent d'édition. *Impression* ne comprend proprement que ce qui est de l'art de l'Imprimerie, les caractères, le papier, la grandeur des marges, la grandeur des pages, la proportion de leur longueur, & de leur largeur, les distances des mots & des lignes, & la disposition de tout cela, qui fait un bel ou mauvais œil. *Edition* comprend avec tout cela le soin de l'homme de lettres qui a eu soin de la copie, de la revoir sur les manuscrits, de la corriger, augmenter, d'y mettre des notes, des tables, & tout ce qu'il a jugé nécessaire pour rendre le livre plus correct & plus utile ; & souvent même le mot d'édition ne comprend que ce second chef, comme quand en parlant des ouvrages de S. Augustin, on cite l'édition d'Érasme, l'édition des Lovanistes, l'édition des PP. Bénédictins, on fait abstraction de ce qui regarde l'Imprimerie, & l'on n'entend parler que des soins & des travaux d'Érasme, des Docteurs de Louvain, ou des Bénédictins, pour ramasser, revoir, corriger, &c. les ouvrages de ce Pere.

IMPRESSION, se dit pour Imprimerie, Art d'imprimer. *Chalcographia.* L'*impression* fut trouvée il y a environ 190 ans (aujourd'hui 256) puisque Jean Fust nous donna en 1459. le *Durandus de Ritibus Ecclesiæ*, le *Catholicon Januensis*, qui étoit le Calepin de ce temps-là, en 1460. & la Bible en 1462. qui sont les trois premiers livres imprimés que l'on ait vûs jusqu'ici en Europe. MASCUR.

☞ IMPRESSION. Chez les Graveurs, Imagers & Imprimeurs en taille-douce, c'est l'empreinte que les planches de cuivre ou de bois, gravées au burin, ou à l'eau-forte, laissent sur le papier ou le vélin, après qu'elles ont été frotées d'un noir ou d'un rouge préparés, & qu'elles ont passé entre les rouleaux d'une presse.

☞ IMPRESSION. C'est encore l'art d'imprimer des satins, des taffetas ou des toiles de coton à la maniére des Indes.

IMPRESSION, se dit figurément en choses spirituelles & morales, de l'effet qu'elles font sur l'esprit, des traces qu'elles y laissent, & des sentimens qui s'y forment. Les expériences font de plus vives *impressions* dans l'esprit, que tous les discours. Toutes vos raisons n'ont point fait d'*impression* sur l'esprit des Juges. Les louanges sont beaucoup plus dangereuses que les calomnies ; il faut bien moins de vertu pour s'empêcher de ressentir le mauvais effet d'une injure, que non pas l'*impression* maligne d'un éloge. AB. DE LA TR.

> *Est-ce donc-là l'*impression
> *Que sur ton cœur fait ma flamme naissante ?*
> DES-HOUL.

Les débauches de sa jeunesse avoient donné de mauvaises *impressions* de sa conduite. On se défait difficilement des premiéres *impressions* qu'on a reçues. Les *impressions* de la grace sont presque imperceptibles. FLECH. Nous sommes portés au bien, ou au mal, selon les premiéres *impressions* que nous recevons. S. ÉVR. Les *impressions* désavantageuses que l'on conçoit du prochain affoiblissent la charité. NIC. Quoique ses soupçons fussent effacés, ils ne laisserent pas de lui ouvrir les yeux sur le hazard d'être trompée, & de lui donner des *impressions* de défiance & de jalousie. P. DE CL. Les hommes ne considérant guère les choses en détail, ils ne jugent guère que selon leur plus forte *impression*, & ne sentent que ce qui les frappe davantage. Ainsi le fort emportant le foible, l'*impression* la plus vive étouffe celle qui est plus obscure. LOG. L'*impression* qui naît simplement de la cadence & de l'arrangement des périodes est si peu durable, & tellement superficielle, qu'elle s'évanouit presque aussi-tôt qu'on les a entendues. LOG. Quoiqu'il soit très-aisé de persuader à tout le monde qu'il n'y a rien de plus ridicule que les jugemens qu'on forme sur les apparences extérieures, il est pourtant très-difficile de se garantir entiérement de l'*impression* secrette qu'elles font dans l'esprit. ID. Il est difficile de diminuer l'*impression* que fait la force de l'exemple. BOSS. Les *impressions* de la coûtume, & de l'éducation, entraînent la plupart des hommes, qui ne dogmatisent que sur ces vains fondemens. Chaque vice, ou chaque vertu, prend une *impression* particuliére, selon les esprits où elle se trouve. S. ÉVR. Les Athées ne sçauroient obscurcir, ni effacer entiérement l'*impression* d'une divinité que la vûe de ce grand monde forme en eux. NIC. Les *impressions* de l'éducation sont comme les lettres qu'on grave sur l'écorce des arbres, & qui croissent, & se fortifient comme eux. M. ESP. Dès que nos sens ne sont plus touchés des objets, & que l'ame n'est plus mue par l'*impression* qu'ils font sur elle, ce n'est plus qu'indolence. S. ÉVR. Il y a de foibles, & de légères *impressions* qui ne font qu'effleurer l'ame, & éveiller ses sentimens. ID. Quelque grande que soit la soumission que vous avez pour toutes les volontés de Dieu, je ne puis croire, Madame, que la mort de M. votre fils, que je viens d'apprendre, n'ait fait sur vous des *impressions* de douleur très-profondes, & très-vives. AB. DE LA TR.

On dit proverbialement, Un noble de nouvelle *impression*; pour dire, qui a été depuis peu anobli. C'est ce que Cicéron appelloit *Novus homo*.

IMPRÉVU, üe, adj. Qui surprend, qui arrive sans qu'on y ait pensé, sans qu'on l'ait pû conjecturer. *Improvisus*. La guerre, la peste sont des accidens *imprévûs*. Un coup de fortune *imprévû*. On stipule dans un bail, qu'il n'y aura point de diminution pour tous les cas prévûs & *imprévûs*. Les grandes fortunes se ruinent par des malheurs *imprévûs*.

IMPRIMATURE, s. f. Quelques ouvriers emploient ce mot pour celui d'*imprimure* qui est plus usité.

Ce mot d'*imprimature* vient de l'Italien *imprimatura*, & apparemment quelques personnes qui avoient demeuré & travaillé en Italie l'ont apporté en France.

IMPRIMÉ, s. m. Mémoire, Écrit qui a passé sous la presse. Il court un *Imprimé* scandaleux contre un tel. Il s'oppose quelquefois à *Manuscrit*. Voilà l'endroit où sont les Manuscrits, & là celui où sont les *Imprimés*.

IMPRIMER, v. act. Faire une empreinte sur un corps par le moyen d'un plus dur qu'on presse dessus. *Imprimere*. *Imprimer* un sceau, un cachet, une marque sur une monnoie. *Imprimer* la figure de ses pas sur la neige, sur la terre glaise.

Imprimer, se dit particuliérement des livres ou des feuilles de papier ou de parchemin, qu'on applique sur une planche ou sur des caractères rangés, pour en tirer la figure par le moyen de l'encre ou de la rosette dont on les enduit. *Typis edere*. Cet Auteur s'est fait *imprimer*, a *imprimé* plusieurs Ouvrages. Ce livre a été *imprimé* en grand, en petit *in-folio*, *in-quarto*, en gros Romain, en S. Augustin, en Cicéro.

En ce sens, *imprimer* se dit absolument, & sans rien ajoûter, & signifie *imprimer* un livre, un ouvrage. Un tel veut être Auteur, il va *imprimer*. Notre Censeur est applaudi, ... il *imprime*, & malheureusement les suites ne répondent pas à des commencemens si flatteurs. Madame Dacier.

☞ En vérité, vous ne sçauriez comprendre quel est l'embarras d'un homme qui *imprime*; car quoiqu'on vous ait *imprimé*, ç'a été malgré vous: il s'est trouvé des gens charitables qui vous ont délivré de cette fatigue. *Le P.* Bouhours *au Comte de Bussy*. Ce que le Comte de Bussy a répondu à cet article est trop curieux pour ne pas le rapporter. Je comprens bien, dit-il, l'embarras des gens qui font *imprimer*: mais le mal que l'on fait à ceux que l'on *imprime* malgré eux est bien pire. La charité de ceux qui ont pris ce soin-là pour moi, m'a coûté ma fortune; car pour me rendre plus plaisant, ils m'ont fait offenser mille gens auxquels je ne songeois pas, & que j'aurois loués si j'en avois parlé. On entend assez qu'il s'agit-là de l'Histoire amoureuse des Gaules, que M. de Bussy prétendoit n'être point du tout conforme au manuscrit qu'il avoit prêté, où l'on avoit fourré quantité de morceaux injurieux, auxquels, selon lui, il n'avoit aucune part. Mais comme on est toûjours enclin à la satyre, le Public n'a eu aucun égard à ses protestations, & l'a crû Auteur de tout l'Ouvrage.

Quel besoin si pressant avez-vous de rimer,
Et qui diantre vous pousse à vous faire imprimer?
Mol.

Imprimer, se dit aussi des estampes que l'on *imprime* en passant la planche encrée & couverte de sa feuille, sur la table de la presse entre les deux rouleaux. *Imprimer* des estampes.

On le dit aussi des étoffes, comme toiles & futaines, qu'on *imprime* avec les planches de différentes figures ou desseins. Cette étoffe paroit de loin tissue en brocard, quoiqu elle ne soit qu'*imprimée*.

Imprimer, signifie aussi mettre une ou deux couches de colle ou de peinture sur une toile, pour la rendre propre à être peinte, à y faire dessus quelque tableau. *Tabellæ aream pravis coloribus imbuere*. Ce Peintre n'a pû faire aujourd'hui mon portrait, parce qu'il n'avoit pas de toile *imprimée*. Les Doreurs doivent *imprimer* leurs ouvrages deux ou trois fois de couleur à l'huile, pour dorer d'or couleur; & il leur est défendu d'y mettre de l'étain doré, parce que c'est fausse besogne.

Imprimer, c'est dans l'Art de bâtir, peindre d'une, ou de plusieurs couches à l'huile, ou à détrempe, les ouvrages de charpenterie, de menuiserie, de serrurerie, qui sont au-dedans, ou au-dehors des bâtimens, pour les conserver.

Imprimer, signifie aussi faire l'empreinte d'une médaille. Félib.

Imprimer, se dit aussi des bonnes ou mauvaises qualités que les corps se communiquent. Un fût gâté *imprime* sa mauvaise qualité au vin qu'on y met. On dit en Physique, que le mouvement qui est *imprimé* à un corps ne se perd point.

Imprimer, se dit figurément en choses morales & spirituelles, & signifie, Donner, marquer, inspirer. Il faut *imprimer* dans le cœur des jeunes gens l'amour de la vertu, la crainte de l'infamie. La vûe d'une bataille *imprime* de l'horreur. Cet affront lui demeurera longtemps *imprimé* dans la mémoire. Les objets *impriment* leurs images dans les organes. Roh. L'Eglise a institué les cérémonies qu'elle expose aux yeux des Fidéles afin qu'elles aient quelque chose qui *imprime* du respect. Port-R. Son visage est animé d'une colère majestueuse, qui *imprime* la terreur & le respect. S. Evr. Une honnête femme ne doit pas être gardée par ses rigueurs: elle le doit être par le respect qu'elle *imprime*. M. Esp. Il faut *imprimer* de bonne heure les verités de la Religion, & avant que la raison soit en état de les combattre. Le Cl. La Poësie est propre à *imprimer* les belles choses, & dans la mémoire, & dans le cœur des jeunes gens. Abl. *Imprimer* la crainte des jugemens de Dieu. Fl. *Imprimer* dans l'ame des sentimens élevés. Idem.

Tous ces mots viennent du Latin *imprimere*, *impressus*, & *impressio*.

Imprimé, ée, part. & adject. *Impressus*.

On dit proverbialement qu'un homme est bien *imprimé*, quand il est ivre. *Mero imbutus*, *prolutus*. On dit *Enluminé*, dans le même sens.

Imprimer. On dit proverbialement, je t'*imprimerai* un soufflet sur la joue.

IMPRIMERIE, s. f. L'art d'imprimer, de tirer l'empreinte des caractères qui servent de moule. *Ars typographica*. Au commencement les Prêtres, les superstitieux, & les ignorans, faisoient passer l'*Imprimerie* pour un art dangereux. Le Cl. L'*Imprimerie* n'a point été mise au rang des métiers méchaniques. Par Arrêt du 3 Juillet 1604. il est défendu de lever *Imprimerie* ailleurs qu'en l'Université au dessus de S. Yves, en lieux publics & ouverts, & non dans les Monastères & Collèges. Il y a des Lettres patentes de Louis XII. de l'an 1513. qui exemptent de toutes tailles, aides, gabelles & autres subsides, & des charges de ville, 24 Libraires, 2 Relieurs, 2 Enlumineurs, & 2 Écrivains jurés, élus par l'Université, qui sont réputés du corps d'icelle. Comme aussi tous les livres sont déclarés exempts de tous péages & impositions, transportés par eau ou par terre, dedans ou dehors le Royaume.

L'*Imprimerie* est un art ancien dans la Chine. Le P. Couplet assure qu'elle y est en usage dès l'an 930. mais elle est bien différente de celle de l'Europe; car les Chinois ne se servent que de tables de bois gravées & taillées, ensorte qu'il faut autant de planches que de pages, & elles ne peuvent servir que pour un même livre. Voici ce qu'en dit le P. le Comte dans ses mémoires. L'*Imprimerie*, qui est un art naissant en Europe, a presque de tout temps été en usage à la Chine. Elle est néanmoins un peu différente de la nôtre. Comme nous avons très-peu de lettres, & comme on peut en les assemblant former de gros volumes, peu de caractères nous suffisent; parce que ceux qui ont servi aux premiéres feuilles, sont encore employés à toutes les autres. Le prodigieux nombre des caractères Chinois empêche qu'on n'en use de la sorte, si ce n'est en certaines limitées, qui concernent le Palais, & les inscriptions où très-peu de lettres peuvent entrer, dans toutes les autres occasions ils trouvent plus de facilité à graver leurs lettres sur des planches de bois; & la dépense

dépense en est beaucoup moindre.

Voici comme ils s'y prennent. Celui qui veut imprimer un livre, le fait premiérement écrire par un excellent maître. Le Graveur en colle chaque feuille sur une table bien unie, & en suit les traits avec le Burin si fidélement, que les caractères marqués ont une ressemblance parfaite avec l'original; de sorte que l'impression est bonne ou mauvaise, selon qu'on a employé un bon ou mauvais écrivain. Cette adresse des Graveurs est si grande, qu'on ne sçauroit distinguer ce qui est imprimé d'avec ce qui est écrit à la main, quand on s'est servi du même papier, & de la même encre. Il est vrai que cette maniére d'imprimer a quelque chose d'incommode, en ce qu'il faut multiplier les planches autant que les feuilles; de sorte qu'une chambre médiocre ne suffira pas pour contenir toutes les petites tables qui auront servi à l'impression d'un gros volume: mais aussi quand la gravûre est finie, on n'est point obligé de tirer en même temps tous les exemplaires, au hazard de n'en vendre que la moitié, & de se ruiner par une dépense inutile. Les Chinois impriment leurs feuilles à mesure qu'ils les débitent; & les planches qu'on retouche facilement après en avoir tiré deux ou trois mille exemplaires, servent à plusieurs autres impressions différentes. Outre qu'on n'a pas besoin de Correcteurs d'Imprimerie; car pourvû que la feuille soit exactement écrite, il est très-rare que le Graveur fasse des fautes; ce qui n'est pas un médiocre avantage.

Les premiers Imprimeurs de l'Europe ont commencé par la méthode Chinoise, qui a pu donner une idée de l'invention que l'on a poussée plus loin. Il y a deux sortes d'*Imprimerie*, l'une en lettres, l'autre en taille-douce. Elles différent, en ce que celle des caractères est de relief, & ne s'essuie point; & celle de taille-douce est gravée en creux, & s'essuie sur son cuivre. On est en doute de celui qui a inventé l'*Imprimerie en Europe*. Mentel, Médecin de Paris, dans une lettre écrite à M. Naudé, prétend que ce fut Jean Mentel, Bourgeois de Strasbourg, qui l'inventa en 1442. du temps de Frédéric III. Empereur; que Jean Guttembergh, un de ses compagnons, la transporta à Mayence, où les premiers essais en ont été faits, & où il s'associa avec Fust. Quelques-uns même leur en attribuent l'invention, comme Munster, Polydore Virgile, & Pasquier après eux. On l'attribue aussi à Jean Coster, habitant de Harlem. L'Empereur Frédéric III. en l'an 1466. en faveur de cette invention, donna à Jean Mentel pour armes un champ de gueules au lion couronné d'or, accollé d'un rouleau voltigeant d'azur. Naudé dans son Mascurat, p. 172. & *suiv.* croit que Fust ou Faustus, & Schoeffer, sont les premiers Imprimeurs de l'Europe, ou pour mieux dire du monde, puisque l'impression des Chinois n'a rien de commun avec la nôtre, & n'a pas même été connue que longtemps après l'établissement d'une infinité de presses par toutes les bonnes villes. Sa raison, pour mettre Fust en possession du droit d'être l'inventeur de l'*Imprimerie*, est que les premiers livres qui ont été imprimés sont tous de son impression. Voyez IMPRESSION. Il y a bien de l'apparence que si d'autres eussent eu meilleure part que lui à une si belle invention, ils ne lui auroient pas permis de se l'attribuer à lui seul, & à son gendre Schoeffer, comme il a fait, sans que personne ait osé faire de même, ou le contredire. Ces éditions sont, 1°. le *Catholicon Januensis* de l'an 1460. où à la vérité le nom de Fust ne se trouve pas, mais qui est toute semblable aux suivantes où il se trouve. 2° la Bible de 1462. 3°. D'autres Bibles toutes pareilles de 1471. 4°. Saint Augustin de la Cité de Dieu avec les Commentaires de Thomas de Valois de 1473. 5°. Mercure Trismégiste, *de Potestate & Sapientia Dei in*-4°. (Car tous les autres nommés cidessus sont *in-folio*.) de 1503. Le Tite-Live de 1518. Il y a encore les Offices de Cicéron, *in*-4°. de 14..... De plus au commencement du Tite-Live le privilége de l'Empereur Maximilien est accordé pour dix ans à Schoeffer, & de six ans pour tous les autres livres qu'il imprimera, & ce en reconnoissance de ce que son ayeul Jean Fust avoit trouvé l'invention d'imprimer. Ce privilége est en date de 1518. & souscrit de *Jac Spiegel.* Érasme, dans l'Épitre qui est après ce privilége, ne l'assûre pourtant pas positivement; il écrit seulement, qu'on dit que l'Inventeur de cet Art, ou le principal inventeur de cet Art, est Jean Fust. Dans l'avertissement du même livre C. Nicolaus Carbachius dit la même chose que le privilége, & qu'Érasme.

D'autres attribuent cette invention à Guttembergh, d'autres à Mentel, quelques-uns à un certain Laurens Joannes de Harlem; mais, dit Naudé, il est encore à naître qui puisse dire avoir vû des livres imprimés par Guttembergh, ou par Mentel, auparavant ou au même temps que ceux de Jean Fust. Tout ce que l'on dit des autres inventeurs de l'*Imprimerie*, n'est fondé que sur des rapports, des conjectures, des vraisemblances, des autorités formées, des jalousies de villes les unes contre les autres. Enfin, Salmuth, en son addition sur le Chapitre *de Typographia* de Pancirolle, cite un acte public, par lequel il paroit que Fust, après avoir trouvé l'*Imprimerie*, & soûtenu longtemps lui seul cette dépense, associa Guttembergh, pour contribuer à une partie de tant de frais qu'il lui falloit faire, à cause principalement du parchemin sur lequel il tiroit la plûpart de ses livres. Quelques-uns prétendent que Guttembergh & Mentel la trouverent à-peu-près en même temps à Strasbourg, que Mentel s'y enrichit en peu de temps; qu'Adolphe Ruschius & Adolphe Martin Flathus, aussi de Strasbourg, lui succéderent; que Jean Fust ne fit que la perfectionner à Mayence environ 1452.

Les premiers Imprimeurs taillerent d'abord des lettres sur des tables de bois, & commencerent leurs premiéres épreuves par un vocabulaire. Ils s'apperçurent bientôt que leur travail n'étoit pas d'un usage assez étendu, puisque chaque table ne pouvoit servir qu'à un seul ouvrage. C'est pourquoi ils s'aviserent de fabriquer des lettres mobiles, & séparées les unes des autres: & ensuite ils forgerent des moules ou des matrices, pour avoir des lettres de métal fondu. Ainsi ils n'en vinrent là que par dégrés. Car l'impression de leur vocabulaire n'étoit qu'une perfection de la gravûre, & de la sculpture; & à parler précisément la Bible fut le premier livre imprimé vers l'an 1450. Ensuite la Cité de Dieu de saint Augustin, & les Offices de Cicéron vers l'an 1461. Quoi qu'il en soit, il est constant qu'Ulric Gering, Allemand né à Constance, imprima le premier à Paris du temps de Louis XI. Comme l'art ne faisoit que de naître, il restoit encore bien des imperfections dans les premiers livres qu'on débita. Par exemple, il n'y avoit point de lettres capitales; c'est pour cela qu'on laissoit vuide la place des lettres initiales, & on les peignoit en or, ou en azur. D'autres disent qu'on en usoit ainsi pour imiter les manuscrits, & faire passer les livres imprimés pour des manuscrits. Les François ont beaucoup contribué à perfectionner la rudesse de la premiére invention, & il est certain que les Étiennes peuvent entrer en partage de la gloire avec les inventeurs de cet art. Sixte Rusinger de Strasbourg porta l'*Imprimerie* à Naples, & commença d'y exercer cet a t en 1471. Dans le même temps Udalric Han en fit autant à Rome.

L'*Imprimerie* n'est guère en usage hors des limites de l'Europe. Dans tout l'Empire Ottoman, il est rigoureusement défendu d'imprimer des livres. Les Turcs appréhendent que la communication trop facile des livres n'apporte quelque changement dans la Religion, & ne cause des troubles dans l'Empire. Ils croient que tenant les peuples dans l'ignorance, il est plus aisé de les gouverner. Les Juifs ont pourtant des éditions de leurs livres faites à Constantinople, à Thessalonique, & en d'autres lieux de l'Empire Ottoman. Voyez Chevillier, *Origine de l'Imprimerie de Paris.* Malinkrot, Doyen de Munster, a écrit de l'*Art de l'Imprimerie.* Bibliander, *de Rat. communi Lingg.* p. 81. Jacob Wuymphelingius, c. 65. Bonornius, Pancirolle, C. *de Typographia*; Salmuth, dans son Addition à ce Chapitre de Pancirolle. D'autres ont aussi écrit sur les inventeurs de l'*Imprimerie.* Burchard, Gotthelfius, Struvius, *Supplementa ad Notitiam Rei Litterariæ, Cap. XI. de Germaniâ Miraculo Opt. Max. Typis litterarum, earumque differentiis*

rentiis Dissertatio, à Leypsic 1710. On y donne l'honneur de cette invention à un Mathématicien de Konigsberg.

IMPRIMERIE, est aussi tout l'attirail, les outils & instrumens qui servent à imprimer, comme les presses, les casses, le plomb, les chassis, &c. Un tel Imprimeur est mort, son imprimerie est à vendre.

IMPRIMERIE, est aussi le lieu où l'on imprime. *Typographium.* Il est allé à l'*Imprimerie* du Louvre. On a mis bas en telle *Imprimerie*, faute d'ouvrage. On dit aussi, que l'*Imprimerie* ne va plus; pour dire que le trafic des livres diminue.

IMPRIMERIE, l'*Imprimerie* du Louvre est l'une des plus célébres & des plus considérables, pour les excellens ouvrages qui en sont sortis en beau papier, & de très-beaux caractéres. Le feu Roi la plaça dans les galeries du Louvre. L'*Imprimerie* Royale commença sous François premier, & fut portée à la plus grande perfection sous Louis XIII. par les soins du Cardinal de Richelieu.

L'IMPRIMERIE de la Chambre Apostolique est logée au Vatican. C'est-là que s'impriment les Bulles & Decrets Apostoliques. L'*Imprimerie* du Vatican est l'*Imprimerie* des Papes, c'est pour cela qu'on l'appelle aussi l'*Imprimerie* Apostolique. Elle fut commencée par Pie IV. & bâtie avec beaucoup de magnificence par Sixte V. Il en est sorti de fort belles éditions. L'*Imprimerie* du Vatican est la premiére qui ait eu des caractéres Arabes.

Il y a eu aussi une *Imprimerie* Royale en Angleterre, dont nous avons quelques éditions; par exemple, celle de Théophylacte; mais il y en a peu, & cette *Imprimerie* ne paroît pas avoir duré longtemps.

On appelle *Correcteur d'Imprimerie*, celui qui est gagé pour revoir les épreuves.

Directeur de l'*Imprimerie* du Louvre. C'est le Libraire qui a l'inspection sur les Ouvriers qui y travaillent, & la conduite des impressions qui s'y font. Paul Manuce fut sous Pie IV. le premier Directeur de l'*Imprimerie* du Vatican.

☞ IMPRIMERIE DE PEINTURE. M. le Blon, Inventeur de cet Art, l'a porté en Angleterre & puis en France. Cet Art se réduit à six articles. I. Représenter un objet avec trois couleurs, & par le moyen de trois planches. II. Faire les desseins sur chacune des trois planches, & faire accorder exactement les trois desseins. III. Graver les trois planches de façon qu'elles ne puissent manquer de se rapporter ensemble. IV. Graver ces planches suivant une méthode particuliére, pour en pouvoir tirer trois mille bonnes épreuves & plus. V. Trouver les trois vraies couleurs matérielles primitives, & les préparer de façon qu'elles puissent s'*imprimer*, être belles & durer longtemps. VI. Tirer les trois planches avec assez d'adresse, pour qu'on ne s'apperçoive point après l'impression de la maniére dont elles sont tirées.

Les trois couleurs matérielles primitives sont celles dont on se sert dans cet Art. Car les couleurs primitives de Newton, sont des couleurs primitives impalpables; ces trois couleurs, dis-je, sont le rouge, le jaune & le bleu, avec lesquelles M. Blon prétend que l'on peut faire toutes les couleurs. Voyez son Traité intitulé *Colorito*, & les *Transf. Philos.* 1731. p. 137. & *suiv.*

Au commencement du XVI^e^ siécle on imagina en Italie & même en Allemagne l'art d'imiter en estampes les desseins lavés, ou l'espéce de peinture à une seule couleur nommée *Chiaro scuro*, ou camayeu. Avec le secours de cet art, on exprima le passage des ombres aux lumiéres, & les différentes teintes du lavis.

Le sieur le Blon n'a fait que perfectionner cet art, & l'étendre à la peinture, puisque sa méthode a pour objet d'imiter le coloris des tableaux, & les différentes teintes que le Peintre forme sur sa palette. Celui qui trouva en Italie l'art dont nous parlons, se nommoit Ugo de Carpi, & nous voyons de lui de très-belles choses, qu'il a exécutées d'après les desseins de Raphaël & du Parmesan. *Ibid.*

☞ IMPRIMERIE DE PEINTURE. Cette invention après avoir été cherchée pendant longtemps avec beaucoup de dépense, avoit été jugée impraticable. Un Peintre Anglois nommé le Blon l'a enfin trouvée, & il imprima des tableaux avec la même exactitude que si on y employoit le pinceau, & avec la même facilité qu'on imprime les toiles & les estampes. Cet art peut satisfaire à l'infini les différens goûts des curieux, en faisant dominer telle couleur qu'on souhaite, sans rien perdre de l'harmonie du coloris. Le Blon a établi à Londres une *Imprimerie de peinture*, & a formé une compagnie, qui reçut grand nombre de souscriptions. J'ai vû quelques morceaux de peinture ainsi imprimés, qu'on avoit envoyés à Paris, dont les Curieux furent très-satisfaits, & qui me parurent fort beaux. Je ne sçais quelles suites cela a eue en Angleterre; on n'en parle plus en France.

IMPRIMEUR, s. m. Celui qui imprime. *Typographus.* Les *Imprimeurs* sont du corps de la Librairie. Il y a des *Imprimeurs* de livres, d'autres d'estampes, & d'autres de Musique, d'autres qui impriment du papier de diverses figures, qu'on appelle *Dominotiers*. Les *Imprimeurs* & les Fondeurs ont été exceptés de l'Édit de la création des métiers par arrêt du Conseil du dernier Avril 1583. Les premiers *Imprimeurs* sont Fust, Guttembergh, Mentel, ou Mentelin, Schoeffer, Gering à Paris, Udalric Han à Rome, Sixte Rusinger à Naples, Jean Coster. Les Grands *Imprimeurs* sont Alde Manuce, les deux Badius, Conrard Néobard, Louis Tilétan, Guillaume Morel, Jean Oporin, Jean Froben, Robert Étienne, Sébastien Gryphe, Adrien Turnébe, ou Tournebœuf, Paul Manuce, Fréderic Morel, Geoffroy Tory, Etienne Dolet, Daniel Bombergue, Hiérôme Commelin, Henri Étienne, Jean Amerbach, François Raphelinge, Michel Vascosan, Simon Millange, Antoine & Charles Étienne, Nivel, Sonnius, Sébastien Cramoisy, & Sébastien Mabre Cramoisy, Crispin, les Elzéviers, &c. Il y avoit autrefois de sçavans hommes qui étoient *Imprimeurs*, comme les Robert, Henri & Charles Étienne, les Badius, les Manuces, Turnébe, Dolet, Wechel, Morel, &c. Le nom & les éloges des illustres *Imprimeurs* se trouvent écrits dans le second livre des Jugemens des Auteurs. Christophle Plantin de Tours porta en titre la qualité d'*Archi-Imprimeur*, *Architypographus*, que le Roi d'Espagne lui donna de son propre mouvement, après qu'il eut imprimé la Bible Polyglotte d'Anvers, qu'on appelle la grande Bible de Philippe II.

IMPRIMURE, s. f. Enduit d'une toile pour servir aux Peintres *Area pigmentaria subactus.* Une bonne *imprimure* doit être de deux ou trois couches. On appelle aussi *imprimure*, les figures qui sont sur les toiles peintes.

☞ IMPRIS, adj. pour signifier, non pris. Cartouche dit dans le premier Chant du vice puni.

Rien n'est plus incertain que le sort des combats;
J'ai trouvé jusqu'ici le destin favorable,
Je suis encore impris, *mais non par imprenable.*

L'Auteur de ce Poëme a eu sans doute en vûe ce vers de Rodrigue, au Comte de Gormas, Pere de Chiméne dans le Cid,

Ton bras est invaincu, mais non pas invincible.

Ce mot a été hasardé, & il n'est pas en usage.

IMPROBABLE, adj. m. & f. Qui ne peut être prouvé. *Improbabilis, parum consentaneus vero, qui probari non potest.* Ce mot a deux sens fort différens. Il signifie quelquefois ce qui n'est pas vraisemblable. Il y a bien des vérités qui sont *improbables*, qui sont au-dessus de la raison. Votre sentiment est *improbable*, c'est-à-dire, n'a point de probabilité.

IMPROBATION, s. f. *Improbatio.* C'est l'action d'improuver une chose. L'approbation générale est souvent marque d'*improbation.* TILLEM. ☞ Ce mot a fait fortune depuis Danet, & nos bons Auteurs s'en servent. M. l'Abbé du Guet dit qu'un Prince qui commence à être amolli par la flatterie, ne considére la retenue de ceux qui n'imitent pas ses flatteurs, que comme une secrette *improbation*, comme une espéce de malignité & d'envie, & comme un desir de diminuer sa gloire. Il dit ailleurs: Après l'amour des louanges, vient la crainte de l'*improbation*, & l'extrême sensibilité à l'égard de la censure & du blâme. Il dit encore ailleurs en parlant de

de certains édits qu'on apporte aux Parlements pour les enregistrer, qu'un morne silence est souvent la seule maniére dont opinent les Juges, & que l'enregistrement est plûtôt une marque d'*improbation* que de consentement. J'ai lieu d'être tranquille sur la régularité de mes démarches, que l'*improbation* des Supérieurs ne peut rendre criminelles, quand elles sont réglées sur les loix de la vérité & de la prudence. Le P. Courayer.

☞ IMPROPÈRE, s.m. Deshonneur, affliction. Il est aussi adjectif, & signifie, Fâcheux, deshonorant. *Gloss. sur Marot.*

Impropère. La quatriéme & derniére Chapelle que l'on trouve dans l'Eglise du S. Sépulcre à Jérusalem, est celle qu'on nomme la Chapelle de l'*Impropère*. ☞ On la trouve après avoir monté quelques degrés audessus du lieu où la croix de Jésus-Christ fut trouvée du temps de Constantin. Elle est aux Abyssins. L'on y voit sous l'autel le bout de la colonne sur laquelle on fit asseoir le Sauveur, lorsqu'il fut couronné d'épines: ce morceau est d'un marbre grisâtre, de dix palmes de circuit, & de trois de hauteur ou environ. Mém. des Miss. du Lev. *T. V. p.* 44, 45. *Impropère* n'est plus usité.

Ce mot vient du Latin *Improperium*, qui dans la basse Latinité signifie Reproche, accusation.

☞ IMPROPÉRER, v. a. Du Latin *improperare*, Reprocher. Quant à la pelade, dit le Duc de Mayenne, que certains politiques m'ont voulu *impropérer*, ils en ont menti, les méchans; ce n'est que certaine chaleur de foie que les Médecins appellent alopécie, à laquelle moi & les miens sommes sujets. *Sat. Mén. t.* 1. *p.* 49.

☞ Le verbe *impropérer* commençoit à vieillir dès le temps de Nicot, puisqu'il conseille de ne pas s'en servir. Il est aujourd'hui entiérement hors d'usage, à moins que ce ne soit dans le style burlesque, ou le langage des Précieuses, tel que celui de Doloride contant son aventure. « Le Géant Malambrun, dit-elle, fit trainer devant lui toutes les Dames du Palais, & après avoir exagéré notre mauvaise garde, vitupéré la condition des suivantes, *impropéré* leurs mœurs & leurs artifices, & attribuant à toutes le malheur dont j'étois seule coupable, il dit qu'il ne vouloit pas nous châtier d'une peine capitale, mais d'un long supplice qui nous fût comme une mort civile & continuelle » *Hist. de Don Quichotte. t.* 4. *c.* 39. *pag.* 64. & 65.

IMPROPRE, adj. m. & f. Mot qui ne convient pas à une chose, qui ne l'explique pas assez. *Improprius*. Un style devient obscur, quand on se sert de mots *impropres*, ou barbares.

IMPROPREMENT, adv. D'une maniére qui n'est pas propre, convenable. *Impropriè*. La toute-puissance ne se dit proprement que de Dieu: quand on l'attribue aux hommes, c'est parler *improprement*.

☞ IMPROPRETÉ, s. f. Inhabilité. Son pere jugea par ce coup d'essai de l'*impropreté* qu'il avoit à la finance. *Ecole du monde.* Ce mot ne vaut rien, & on ne doit pas s'en servir.

IMPROPRIÉTÉ, s. f. Qualité de ce qui n'est pas propre. *Improprium*. Les Grammairiens remarquent trois sortes de fautes dans le langage, le solécisme, le barbarisme & l'*impropriété*, qui se commet quand on ne s'est pas servi d'un mot propre, & qui ait une signification convenable.

IMPROVISTE, avec la particule *à*, & l'article, se dit adverbialement de ce qui arrive soudainement, & sans qu'on s'y attende. *Ex improviso*. Cet homme est survenu à l'*improviste* qui a renversé tous nos desseins. On a attaqué les ennemis *à l'improviste*, ils n'ont pas eu le loisir de se mettre en défense. Quoique ce mot soit pris de l'Italien, il est tellement naturalisé François, qu'il est plus élégant qu'*à l'impourvû*. Vau. Rem.

IMPROUVER, v. act. Condamner, désapprouver. *Improbare*. L'Église *improuve* les bals, & les assemblées nocturnes, qui sont des occasions de péché. Les délicats *improuvent* plusieurs mots par caprice, qui sont bien François, & nécessaires dans la langue. On se laisse aller par complaisance à faire plusieurs choses qu'on *improuve*, que l'on condamne soi-même.

Improuvé, ée, part. pass. & adj. *Improbatus*.

IMPRUDEMMENT, adv. D'une maniére inconsidérée, étourdie. *Imprudenter*. Il a découvert *imprudemment* le secret de son ami. Se conduire *imprudemment*, parler *imprudemment*. Il est tombé *imprudemment* dans cette embuscade. Il a marché *imprudemment* sur un serpent.

IMPRUDENCE, s. f. Manque de précaution, de délibération, de prévoir les conséquences de quelque chose. *Imprudentia*. C'est une grande *imprudence* d'attaquer plus fort que soi. C'est une *imprudence* de produire un titre qui détruit sa prétention. On accuse d'*imprudence* celui qui met une arme entre les mains d'un furieux.

Imprudence, signifie aussi, Inadvertence, & est opposée à *malice*. La faute de ce valet est excusable, il a plus d'*imprudence* que de malice. L'*imprudence* ne s'excuse point dans un Ambassadeur. Wicq.

IMPRUDENT, ente. adj. Inconsidéré, qui n'apporte pas les précautions nécessaires pour examiner l'événement, les conséquences des choses. *Imprudens*. Ne vous confiez point aux gens *imprudens*. Cette action est *imprudente*. Vous avez tenu des discours fort *imprudens*. Il y a des extrémités où il faut donner beaucoup à la fortune, & où l'on peut être *imprudent* du consentement même de la prudence. Bal.

IMPUBERE, adj. m. & f. & subst. Terme de Droit, qui se dit des enfans qui n'ont pas atteint l'âge de puberté, c'est-à-dire, l'âge de 14 ans pour les garçons, & de 12 pour les filles. *Impuber*. Un *impubère* ne peut être émancipé, il est toujours sous la puissance d'un tuteur, il ne peut faire Testament. Un *impubère* ne peut être accusé, ni puni en Justice. Les *impubères* ne sont point admis à déposer en Justice. Le serment des *impubères* est nul en Justice. Un Official ne sçauroit connoître du mariage des *impubères*, si l'un d'eux est mort avant la puberté. Voyez Févret de l'abus, *L. V. C. I. art.* 1.

IMPUDEMMENT, adv. D'une maniére hardie, impudente. *Impudenter*, *confidenter*. Ce chicaneur a produit *impudemment* un faux titre de Noblesse.

IMPUDENCE, s. f. Effronterie, manque de pudeur, d'honnêteté, de respect: insensibilité pour les choses qui peuvent causer de l'infamie. *Impudentia*. Il a été châtié pour avoir parlé au Prince avec *impudence*. Les Charlatans mentent avec *impudence*. C'est une insigne *impudence*. Le vice, quoique triomphant dans le monde, est encore réduit à se déguiser sous le masque de l'hypocrisie, ou de la fausse probité, pour s'attirer une estime qu'il n'ose espérer en se montrant à découvert. Ainsi malgré toute son *impudence*, il rend un hommage forcé à la vertu, en voulant se parer de ce qu'elle a de plus beau, pour recevoir les honneurs qu'elle se fait rendre. Fénel. L'*impudence* d'un Anglois est fiére & chagrine; celle d'un Écossois est intraitable & avide; celle d'un Irlandois est ridicule & flatteuse. Le Spectateur. L'*impudence* d'un Breton du midi, ou du nord, n'a presque jamais rien de divertissant; mais celle d'un Irlandois est toûjours grotesque. Id.

Impudence. Les Athéniens en avoient fait une Déesse, & lui avoient bâti un temple, où elle étoit adorée. On lui consacroit la perdrix, comme le symbole de l'impudicité.

☞ Impudence. Il se dit aussi des actions & des paroles impudentes. Il mérite d'être châtié pour ses *impudences*. Ac. Fr.

IMPUDENT, ente. adj. Qui est insolent, effronté, & sans honte. *Impudens*, *impurus*. Un faux témoin a besoin d'être *impudent* devant le Juge. Une courtisane est *impudente*, ou dévergondée.

Allez, fripier d'écrits, impudent *plagiaire*. Mol.

Impudent, ente. Il s'emploie aussi quelquefois substantivement, C'est un grand *impudent*. Ac. Fr.

IMPUDICITÉ, s. f. Vice opposé à la chasteté, à l'honnêteté. *Impudicitia*. L'Église de tout temps a eu en horreur l'*Impudicité*. Hélène par son *impudicité* a mis en feu toute l'Asie.

IMPUDIQUE, adj. m. & f. Débauché, abandonné à de sales amours; qui a renoncé à la pudeur & à la chasteté. *Impudicus*. La femme *impudique* est souvent empoi-

empoisonneuse. Desirs *impudiques*.

IMPUDIQUE, est aussi subst. C'est une *impudique*. Les *impudiques* étoient infames selon les loix Grecques & Romaines. Voyez Ulpien, *L. I. §. 6. de postul.* Démosthène nous apprend qu'il ne leur étoit point permis de parler en public, ni d'approcher des temples.

IMPUDIQUEMENT, adv D'une maniére impudique. *Obscœnè.* Cette femme a été authentiquée, & enfermée dans un Monastère pour avoir vécu *impudiquement* pendant son mariage.

IMPUGNER, v. act. Attaquer, contester une doctrine, un sentiment, tâcher à les détruire par raisonnement *Impugnare.* Quand on propose des Thèses, il est permis à tout le monde de les *impugner*. Il n'a guère d'usage que dans les disputes qui tiennent du Dogmatique, & qui se font dans les classes. ☞ Quand on *impugne* une vérité que vous soûtenez, plus on vous allégue de raisons pour la combattre, plus vous vous efforcez d'en chercher pour la défendre. REGNIER.

IMPUGNÉ, ÉE, part. & adj. *Impugnatus.*

IMPUISSANCE, s. f. Manque de force, défaut de pouvoir, ou de moyens pour faire une chose. *Impotentia.* Vous voyez ma foiblesse, ou plûtôt mon *impuissance* à tenir contre tant de charmes. S. ÉVR. Je suis dans l'*impuissance* de m'acquitter de tant de bienfaits. Ce plaideur s'est accommodé dans l'*impuissance* où il s'est trouvé de poursuivre. Chacun cherche à excuser sa paresse dans la pratique de la vertu, par un prétexte d'*impuissance* FLECH. La colère d'un Auteur est un soupçon de son *impuissance* à répondre : il ne vomit des injures que pour suppléer aux défauts de ses raisons. S. ÉVR.

IMPUISSANCE, signifie aussi, Défaut naturel : inhabileté à la génération. Les Décrétales marquent trois causes d'*impuissance* : la frigidité, le maléfice, & l'*impuissance* à l'acte. L'*impuissance* est une cause de nullité d'un mariage. On prouvoit ci-devant l'*impuissance* par le congrès, qui a été très sagement aboli. Quand l'*impuissance* du mari est notoire, pourquoi obliger une femme à consumer de tristes années auprès d'un mari qui a trompé son innocence, & l'exposer aux bizarreries que lui inspire la confusion de sa foiblesse? C. B. Témoigner une *impuissance* honteuse. LA ROCH.

*Jamais la biche en rut n'a pour fait d'*impuissance,
Tiré du fond des bois un cerf à l'audience. BOIL.

☞IMPUISSANCE. On distingue dans l'École une *impuissance* absolue & une *impuissance* relative. La premiére est celle par laquelle on ne peut faire une chose en quelque état & en quelques circonstances que l'on se trouve. La seconde est celle qui dépend de l'état & des circonstances où l'on est. Un homme ne peut s'élever en l'air, & voler comme un oiseau : c'est pour lui une *impuissance* absolue. Un homme lié & garroté ne peut courir, ce n'est qu'une *impuissance* relative ; que l'état & les circonstances où il est, cessent, qu'on le délivre de ses chaines, il courra comme un autre. Un homme qui n'auroit aucune grace de Dieu, seroit dans l'*impuissance* absolue de faire le bien surnaturel, ni aucune action qui fût méritoire de la vie éternelle. L'*impuissance* relative, tandis que durent l'état & les circonstances qui la produisent, ou l'occasionnent, est véritablement une *impuissance* absolue, ou pour ne point faire de question de nom, équivaut à une *impuissance* absolue.

IMPUISSANT, ANTE. adj. Foible, sans forces. *Impotens.* Ceux qui emploient la force à la conversion des hommes, avouent par cette conduite, que leurs raisons sont *impuissantes* à persuader. LE CL. Faire des efforts *impuissans.* Tous les efforts que vous m'offrez sont *impuissans.* Malgré l'union de l'ame & du corps l'on demeureroit immobile, si Dieu n'accordoit ses volontés toûjours efficaces, avec nos efforts toûjours *impuissans.* MALEB.

Et que peut contre nous une impuissante *haine!* RAC.

Quoi ! je suis réduite à ne me venger que par une haine obscure, & des vœux *impuissans.* CORN.

Ce qu'on appelle sagesse,
N'est que l'effet de la foiblesse
Qui rend nos desirs impuissans. PAV.

IMPUISSANT, se dit aussi de ceux qui sont inhabiles à l'action de la génération. Il y a des femmes *impuissantes*, aussi bien que des hommes. Cette femme a fait casser son mariage, à cause que son mari s'est trouvé *impuissant.* Le Magistrat interpose son autorité pour empêcher qu'un *impuissant* n'abuse du mariage, sous prétexte d'une faculté naturelle qui ne lui appartient pas. G. G. Le Pape Alexandre III. a décidé que si la femme est *impuissante*, & incapable des actes du mariage, *propter arctitudinem*, on peut procéder à la dissolution.

Ce mot vient du Latin *impotens*.

IMPULSIF, IVE. adj. Action d'un corps qui pousse un autre corps. *Impellens.* Le bras donne un mouvement *impulsif* à la pierre qu'il jette avec violence. M. Newton explique tous les phénoménes de la Nature par des forces attractives & *impulsives*.

On le dit aussi figurément en choses spirituelles & morales. Cette raison est *impulsive*, & non pas démonstrative. Si cela se dit, cela ne se dit guère.

IMPULSION, s. f. Pression, action de ce qui pousse, & le mouvement même qui en est l'effet. *Impulsio.* Les ailes d'un moulin ne tournent que par l'*impulsion* du vent, de l'eau, &c. L'homme est dans la main de Dieu un instrument, & une cause seconde, qui agit nécessairement par l'*impulsion* qu'elle a reçue. S. ÉVR. Le mouvement n'étant point essentiel à la matiére, elle n'y peut être déterminée d'elle-même, & sans une *impulsion* qui vienne du dehors. VAL. L'eau étoit poussée fort haut par la force de l'*impulsion* des pistons. PERRAULT.

IMPULSION, se dit aussi au figuré. Il a fait cette méchante action par l'*impulsion* de l'Esprit malin. Les transports d'une ame qui se sent mue par des *impulsions* divines, ne peuvent être compris que par l'expérience. BOSS. La même Providence qui faisoit écrire les Évangélistes divinement & par l'*impulsion* de l'Esprit de Dieu, a voulu qu'ils écrivissent en hommes, & comme on écrit parmi les hommes. PÉLISSON.

☞*Avec art ménagea l'*impulsion *secréte,*
Qui vous fit malgré vous résoudre à la retraite.
P. LE MOINE.

IMPUNÉMENT, adv. Sans punition ; sans qu'il en coûte quelque chose. *Impunè.* Les grands crimes ne se commettent guère *impunément.* Sera-t-il permis à l'hérésie de ravager l'Église *impunément ?* S. ÉVR. Vous êtes en pays de liberté, vous pouvez dire tout *impunément.* On ne se met point *impunément* au-dessus des discours & des jugemens du monde. LA PL. Personne ne veut être offensé *impunément.* FLÉCH. On fait souvent du bien pour pouvoir *impunément* faire du mal. LA ROCH. Comme il n'y a rien de plus délicat que l'esprit humain, on ne lui déplait pas *impunément.* CL. Il ne faut pas faire tout ce qu'on peut faire *impunément.* S. ÉVR. On peut mentir *impunément* dans une épître dédicatoire G. G. La Médecine est l'art de tuer les hommes *impunément.* ABL. Il y a bien des choses qu'on peut faire *impunément*, & que la bienséance ne permet pas. BELL.

Horace à la satyre ajoûta l'enjouement ;
On ne fut plus ni fat, ni sot impunément. BOIL.

☞IMPUNÉMENT. Il s'applique aussi à diverses choses, pour dire, Sans qu'il en arrive aucun inconvénient. Ainsi en parlant d'un homme d'une santé délicate, qui ne peut faire le moindre excès sans qu'il s'en trouve incommodé, on dit, que C'est un homme qui ne sçauroit faire *impunément* le moindre excès. AC. FR.

IMPUNI, IE, adj. Qui demeure sans punition, sans vengeance. *Impunitus.* La Justice divine ne laisse pas toûjours le vice *impuni*, ni la vertu toûjours malheureuse. S. ÉVR. Corneille a fait dire à Rodrigue,

Faut-il laisser cet affront impuni *?*
Faut-il punir le pere de Chiméne ?

IMPUNITÉ, s. f. Manque de punition ; pardon des fautes que l'on devroit punir. *Impunitas.* C'est l'espérance de l'*impunité* qui excite les méchans à faire des crimes. On promet l'*impunité* à un coupable, pour lui faire révé-

ler ses complices. Il gagna l'amitié des soldats par l'*impunité*. Abl. On peut quelquefois chercher un tempérament judicieux entre l'entière *impunité*, & la sévérité tout-à-fait exacte. Herman. L'*impunité* des crimes assembla les premiers habitans de Rome. S. Evr. Combien de gens à qui l'*impunité* tient lieu de justice & de raison ! Mont. L'*impunité* & la licence de tout croire, jettent la confusion dans la société. S. Evr.

Tous les jours à la Cour un sot de qualité
Peut juger de travers avec impunité. Boil.

IMPUR, impure, adj. Qui n'est pas net, & séparé de ses ordures, ou du mélange d'autre corps. *Impurus*. Tous les métaux sont *impurs* au sortir de la mine, avant qu'ils aient été affinés, & épurés. Tous les élémens sont *impurs* & mélangés.

Impur, se dit encore en Médecine des corps chargés de mauvaises humeurs qui causent les maladies. Ce corps étoit bien *impur*, il l'a fallu purger plusieurs fois pour le nettoyer.

Impur, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Une vie *impure*. Le péché rend une ame *impure* & souillée. Voilà une bouche *impure*, qui dit beaucoup d'ordures & de blasphèmes.

On dit aussi, pour vanter une ancienne Noblesse qui ne s'est point mésalliée, qu'il n'est point entré de sang *impur* dans cette Maison.

IMPUREMENT, adv. Qui est dit, ou fait contre la pureté. *Impurè*. Arétin a écrit, a vécu *impurement*, a dit toutes sortes d'ordures. Ce mot ne se dit guère.

IMPURETÉ, s. f. Qualité de ce qui est impur, qui n'est pas net, qui est mélangé ou plein d'ordure. *Impuritas*. Le but des opérations chymiques est de purger les corps physiques de leurs *impuretés*, d'en tirer ce qu'ils ont de bon & d'essentiel, le séparer d'avec leurs féces & *impuretés*. Les remédes ont fait sortir du corps de ce malade beaucoup d'*impuretés*, d'ordures.

Impureté, se dit figurément en Morale. La pénitence nettoie une ame de toutes ses *impuretés*. Le péché d'*impureté* est celui qui est opposé à la chasteté. Les Payens ne croyoient pas que l'*impureté* déplût à leurs Dieux, qui s'y abandonnoient eux-mêmes. Port-Royal. L'*impureté* du style deshonore l'Orateur.

☞ Impureté. On appelloit *Impureté* légale, celle que l'on contractoit en faisant certaines choses défendues par la Loi des Juifs. Acad. Fr.

IMPUTATION, s. f. Compensation, & déduction d'une somme sur une autre. *Compensatio*. Quand il y a preuve qu'on a payé les intérêts d'une obligation, on en fait l'*imputation* sur le principal.

Imputation, signifie aussi l'accusation qu'on fait par soupçon de quelque faute à quelqu'un. *Insimulatio*. L'*imputation* qu'on avoit faite à cet accusé s'est trouvée fausse & mal fondée. ☞ Il n'y a point d'*imputation* odieuse dont il ne les charge. Dissert. *sur l'Abb. de S. Bertin*, *p.* 235.

Imputation, est un terme Dogmatique, fort usité chez les Théologiens Prétendus Réformés, & dont les Théologiens Catholiques se servent lorsqu'ils réfutent les hérésies. Voici comme les Hérétiques expliquent leurs sentimens sur ce terme. Ils disent qu'il se prend en bonne & en mauvaise part. Lorsqu'il se prend en mauvaise part, l'*imputation* est l'attribution d'un péché qu'un autre a commis. L'*imputation* du péché d'Adam a été faite à sa postérité, parce que par sa chûte tous ses descendans sont devenus criminels devant Dieu, comme s'ils étoient tombés eux-mêmes, & qu'ils portent la peine de ce premier crime. L'*imputation* lorsqu'on la prend en bonne part, est l'application d'une justice étrangère. La justice de Jésus-Christ nous est imputée, parce qu'on s'applique ses mérites, & le prix de ses souffrances : ainsi les Hérétiques entendent par cette *imputation* de la justice de Jésus-Christ, une justice extrinséque, & qui ne nous rend pas véritablement justes, mais qui nous fait seulement paroître tels, qui cache nos péchés, mais qui ne les efface pas. C'est pour cela que les Catholiques ne se servent point du terme d'*imputation*. Ils disent avec l'Église, & selon les expressions mêmes de l'Écriture, que la grace justifiante qui nous applique les mérites de Jésus-Christ, non-seulement couvre nos péchés, mais qu'elle les efface ; que cette grace est intrinséque & inhérente, qu'elle renouvelle entiérement l'intérieur de l'homme, & qu'elle le rend pur & juste, & sans tache devant Dieu, & que cette justice inhérente lui est donnée à cause de la justice de Jésus-Christ, c'est-à-dire, par les mérites de sa mort & de sa passion. Ce n'est qu'en ce sens que les Catholiques pourroient souffrir le terme d'*imputation*, s'ils étoient obligés de s'en servir. En un mot, il est vrai que c'est l'obéissance de Jésus-Christ qui nous a mérité la grace justifiante ; mais ce n'est pas l'obéissance de Jésus-Christ qui nous rend formellement justes. Et de la même maniére, ce n'est point la désobéissance d'Adam qui nous rend formellement pécheurs, quoique ce soit cette désobéissance, qui nous a mérité, qui nous a attiré, & le péché, & les peines du péché.

IMPUTER, v. act. Déduire & précompter des intérêts des jouissances sur un capital, sur une dette. *Annumerare, sorti attribuere, deducere ex summa*. C'est au débiteur de plusieurs obligations, qu'il est permis d'*imputer* les menus payemens qu'il fait sur telle des dettes qu'il veut choisir. On *impute* les usures sur le principal de la dette.

Imputer, signifie aussi Attribuer à quelqu'un quelque faute qu'un autre a faite, ou quelque autre chose de mal. *Imputare*. Néron fit *imputer* aux Chrétiens l'incendie de Rome, qu'il avoit fait faire lui-même. Une action ne peut être *imputée* à blâme, lorsqu'elle est involontaire. Pasc. Les Payens *imputoient* aux Chrétiens les calamités publiques. Lombert.

La faute à votre Amant doit-elle être imputée ? Mol.

Les fautes d'ignorance ne nous doivent point être *imputées*. Avant la Loi le péché n'étoit point *imputé*.

Imputer, s'emploie aussi quelquefois en bonne part. Les supplices honteux qu'on a fait souffrir aux Martyrs leur sont *imputés* à gloire, à mérite devant Dieu.

Imputer, c'est attribuer à quelqu'un une action qu'il n'a pas faite, & la mettre sur son compte. Les Protestans disent que le péché du premier homme est *imputé* à ses descendans, parce qu'ils sont regardés & punis comme coupables à cause du péché d'Adam. Ce n'est pas en dire assez : non seulement nous sommes regardés & punis comme coupables, mais nous le sommes en effet par le péché originel. Les Protestans disent aussi que la justice de J. C. nous est *imputée*, que la justification se fait par l'imputation de la justice de J. C. parce que ses souffrances nous tiennent lieu de satisfaction, & que Dieu accepte sa mort comme si nous l'avions soufferte. Mais la foi Catholique enseigne, comme l'explique M. de Meaux dans son Exposition de la doctrine de l'Église Catholique, que la justice de J. C. est non seulement *imputée*, mais actuellement communiquée à ses fidéles par l'opération du Saint Esprit, ensorte que non seulement ils sont réputés, mais faits justes par sa grace. J'ajoûte que ce que les Protestans disent sur la foi *imputée*, n'est qu'un verbiage qui ne signifie rien.

Imputé, ée, part. & adject. *Imputatus*.

I N.

IN. Remarquez que les Parisiens riment volontiers *in* & *inte* avec *ain*, & *ainte* : c'est pourquoi on appelle ces sortes de rimes des *rimes Parisiennes*. Je ne les blâme pas : mais je ne voudrois pas les employer. Mén. Tout le monde n'est pas si délicat là-dessus que M. Ménage, & de fort bons Auteurs jugent que *pain* & *vin* ont même son, & que c'est bien rimer de dire,

Rabelais buvoit pinte
Dedans la cave peinte.

In, est une préposition Latine que nous avons retenue au commencement de plusieurs mots sans la changer en *en*, comme on l'a fait en plusieurs autres. *In* dans la composition a deux sens. 1°. elle signifie *dedans*, comme en

en ces mots *incluse*, *incamérer*, *incorporer*, & semblables. 2°. elle a un sens négatif, comme dans ceux-ci, *inaccessible*, *inaction*, *indigeste*, &c. Devant un *b*, une *m*, & un *p*, elle se change en *m*: *imbu*, *immédiat*, *impoli*, &c.

☞ Le P. Bouhours se déclare ouvertement contre la plûpart des mots nouveaux ou renouvellés, qui commencent par *in*, *im*, ou *ir*, dont quelques-uns néanmoins ont fait fortune depuis. Voyez ses *Doutes*, & ses *Remarques sur la Langue Françoise*.

In. Cette préposition Latine est aussi demeurée sans aucun changement, & sans composition dans quelques expressions Latines que l'usage a reçues & établies dans notre langue, comme *in-globo*, *in folio*, *in-quarto*, *in-octavo*.

On la met quelquefois même avec un mot François. Ainsi l'on dit en termes de Librairie *in-douze*, *in-seize*, *in-vingt-quatre*. *In forma duodecima*, *decima-sexta*, *vigesima-quarta*, pour marquer des livres qui sont dans ces formes. Tous les *in-douze* de ma Bibliothéque sont dans ce cabinet. Ce n'est qu'un petit *in-seize*. Le nouveau Testament Grec, Virgile, Horace, ont été imprimés à Sédan *in-vingt-quatre*. Les livres imprimés en caractéres qu'on appelle la Sédanoise & la Nompareille sont ordinairement des *in-vingt-quatre*. Il n'y a point de forme de livre au-delà de l'*in-vingt-quatre*. On voit par-là que des six formes que l'on donne aux livres dans l'Imprimerie, il y en a trois où *in* se joint à un mot Latin, & trois où elle se joint à un mot François. Voyez encore ces mots ci-dessous en leurs places.

I N A.

INABA, s. f. Nom propre d'une ville de l'île de Niphon, une de celles du Japon. *Inaba*. Elle est dans la partie septentrionale de Jamaistéro, & elle est Capitale d'un Royaume qui porte son nom. Maty.

☞ INABORDABLE, adj. Qu'on ne peut aborder. Une côte, une plage *inabordable*. Cette place est *inabordable* par terre. On dit figurément qu'un homme est *inabordable*, quand il est de difficile accès.

☞ INACCESSIBILITÉ, s. f. Impossibilité, ou grande difficulté d'approcher, d'aborder.

A peine Clementina se vit-elle en liberté, qu'elle ne songea plus qu'aux moyens de quitter un séjour qui lui reprochoit sans cesse son crime. Ils n'étoient pas faciles. L'*inaccessibilité* de cette isle lui en devoit faire perdre la pensée...... *Hist. de Don Ranucio d'Alétés*, t. 2. p. 106, 107.

INACCESSIBLE, adj. m. & f. Qu'on ne peut approcher aisément. *Inaccessus*. Cet homme est si occupé, qu'il est *inaccessible* à ses amis. Un bon Géomètre mesure de loin toutes les hauteurs *inaccessibles* avec deux observations, en deux stations. Cette place est *inaccessible* de ce côté-là, elle est environnée de marais, de rochers. Il y a des montagnes *inaccessibles*. L'Auteur de Polexandre fait l'île d'Alcidiane *inaccessible*. On donne à ce mot un datif pour régime. Une montagne *inaccessible* à tout autre qu'à vous. Bussi Rab.

Inaccessible, se dit aussi figurément. Il y a des gens qui par stupidité sont *inaccessibles* à la vérité. Le Cl. On trouve peu de cœurs *inaccessibles* à la flatterie. Bel. Son grand cœur étoit *inaccessible* aux frayeurs de la mort. Boss. Cet auguste Tribunal sera toûjours *inaccessible* à l'erreur. Pat. Son superbe cœur est *inaccessible* à l'amour. Des-H.

Inaccessible. La montagne *inaccessible*, autrement l'Aiguille. Voyez ce mot.

☞ INACCOMMODABLE, adj. de tout genre. Qui ne se peut accommoder. C'est une querelle *inaccommodable*. Il n'a d'usage que dans le style familier. Ac. Fr.

INACCOSTABLE, adj. m. & f. Qui est fier, bourru, & de difficile accès, avec qui il est difficile de faire connoissance, ou de lier conversation. *Ad quem non est aditus*. Ce mot est nouveau.

INACCOUTUMÉ, ée, adj. Qu'on n'a pas coûtume de faire, qui est nouveau & surprenant. *Insolitus*. Ce mot est nouveau, & a pris la place d'*insolite*, qu'on disoit autrefois en même sens, & qui n'est plus en usage qu'au Palais. Ni l'un ni l'autre n'est d'usage dans le langage ordinaire. Je sens de certains mouvemens *inaccoûtumés* qui me menacent de quelque maladie. Les esprits fins seroient Géomètres, s'ils pouvoient plier leur vûe vers les principes *inaccoûtumés* de Géométrie. Pasc. Ce Procureur a fait une procédure nouvelle & *inaccoûtumée*.

INACHIDE, s. Nom propre d'une famille Grecque. Les *Inachides* ont regné à Argos avec une puissance absolue. Tel étoit anciennement dans la Gréce le regne des *Inachides* à Argos. De Courtin. *Inachides*. Ils s'appelloient ainsi d'Inachus premier Roi d'Argos & des Argiens, que plusieurs Chronologistes font contemporain de Moïse.

INACHO, s. m. Nom propre d'une petite riviére de la Gréce. *Inachus*, *Molossorum Fluvius*. Elle coule dans l'Épire, & se décharge dans le fond du Golfe de Larta, au midi de la ville de ce nom. Maty.

INACHORI, s. m. C'étoit anciennement une petite ville de l'île de Candie. *Inachorium*. Ce n'est maintenant qu'un village, situé sur la côte occidentale de l'île. Maty.

☞ INACHUS, s. m. Fils de l'Océan, c'est-à-dire, venu par mer de Phénicie dans la Gréce, y fonda le Royaume d'Argos, & fut le chef de la race des Inachides, dont huit regnérent après lui.

INACTION, s. f. Cessation d'agir. *Cessatio actionis*. C'est un mot assez nouveau qui a été fait par des gens illustres en sçavoir, & en piété; on s'en sert particuliérement dans le style de dévotion, & de-là il a passé dans la morale, & est maintenant fort en usage. Le dogme de la prédestination absolue jette les hommes dans l'*inaction*. M. P. Sous prétexte d'extirper tous les desirs, & de dépouiller l'homme de toute volonté, il ne faut pas le constituer dans l'indolence, & dans l'*inaction*. Boss. Les Mystiques appellent *inaction*, une privation de mouvemens, un anéantissement de toutes les facultés par lequel on ferme la porte à tous les objets externes, & l'on se procure une espéce d'extase durant laquelle Dieu parle immédiatement au cœur. Cet état d'*inaction* est le plus propre à recevoir le Saint Esprit. C'est dans ce repos, & dans cet assoupissement, que Dieu communique à l'ame des sentimens & des graces sublimes & ineffables. Quelques-uns ne la font pas consister dans cette espéce d'indolence stupide, ou cette suspension générale de tous sentimens. Ils disent que par cette cessation de desirs, ils entendent seulement que l'ame ne se détermine point à certains actes positifs, & qu'elle ne s'abandonne point à des méditations stériles, ou aux vaines spéculations de la raison: mais qu'elle demande en général tout ce qui peut être agréable à Dieu, sans lui rien prescrire. Dans tout cela il y a quelque chose de bon, & c'est ce qu'on trouve dans les bons & anciens Mystiques, mais les nouveaux & faux Mystiques y ont ajoûté du leur, & ont même abusé des expressions, qui avant eux étoient fort bonnes & fort innocentes. Ce sont leurs erreurs qui ont décrié les mots d'*inaction*, de quiétude, &c. parce qu'ils y ont attaché un mauvais sens, qui avant eux n'y étoit pas. Il est vrai cependant, à parler en général, que l'*inaction* n'est pas un fort bon moyen pour réussir auprès de Dieu. Ce ne sont point assûrément nos actions qui nous attirent les graces de Dieu, mais Dieu veut que nous agissions, & notre *inaction* ne lui est point agréable.

Inaction se dit aussi en morale, pour indolence, *stupor*, indifférence sur ses propres intérêts, par stupidité d'esprit, manque de vivacité. On dit même dans le sens propre qu'un homme est dans l'*inaction*, se tient dans l'*inaction*, lorsque par sa nonchalance il manque une belle occasion de se pousser, de s'avancer.

INADMISSIBLE, adj. m. & f. Qui n'est point admis, ni reçu en Justice. *Quod non admittitur*. Ces moyens de faux ont été déclarés impertinens & *inadmissibles*. La preuve par témoins d'un prêt au-dessus de cent livres est *inadmissible* depuis l'Ordonnance.

INADVERTENCE, s. f. Méprise, manque de soin, ou de réflexion. *Imprudentia*. Excusez cette faute, il ne l'a pas faite de dessein formé, mais par *inadvertence*. Un faux rapport, une *inadvertence*, une mauvaise humeur effacera toute l'estime qu'on a de nous. Nic.

INAFFECTATION, f. f. Ce mot n'eſt point reçu. Bourſault ne s'en eſt ſervi que pour ſe moquer des expreſſions d'une Précieuſe.

Des mots pleins d'énergie & d'érudition,
Comme inintelligible, inaffectation.

☞ INALIÉNABILITÉ, f. f. Qualité de ce qui ne peut pas s'aliéner, de ce qui eſt inaliénable. *Alienari non poſſe.* L'*inaliénabilité* du domaine n'eſt que de droit poſitif. De la Houssaie, *Mémoires*.

INALIÉNABLE, adj m. & f. Qui ne ſe peut valablement aliéner. *Quod alienari non poteſt.* Les Domaines du Roi, de l'Egliſe, des mineurs, ſont *inaliénables*, ſinon à faculté de rachat perpétuel.

INALLIABLE, adj. de tout genre. Qui ne peut s'allier. *Quod coaleſcere non poteſt.* Il ſe dit principalement des métaux. ☞ L'Académie en donne cet exemple au figuré : Les intérêts des Lieux & ceux du monde ſont *inalliables*. Il ne faut donc pas en croire les Auteurs des précédantes éditions de ce Dictionnaire qui prétendent qu'*inalliable* ne ſe dit que des métaux.

INALPIN, Inalpine, adj. Mot qui ſe dit parmi les Géographes, & qui vient du Latin *inalpinus*; c'eſt-à-dire, qui eſt engagé dans les montagnes des Alpes. Lieu *inalpin*. Place *inalpine*. Les Latins ont dit *alpini* & *ſubalpini*, pour ſignifier la même choſe, comme ils diſoient *ciſalpini* & *tranſalpini*, pour ſignifier ceux qui à l'égard de Rome étoient en-deçà, ou au-delà des Alpes. Au reſte, le mot d'*Inalpin* n'eſt pas fort François, & il n'eſt pas aſſez néceſſaire à la Géographie pour être un terme d'art.

INALTÉRABLE, adj. m. & f. Qui ne peut ſe changer, ni ſe corrompre. *Neque mutationi, neque corruptioni obnoxius.* D'où vient que l'ame eſt incorruptible, & *inaltérable* de ſa nature, une vapeur qui monte au cerveau altère l'eſprit, & ôte quelquefois la raiſon. Bou.

INAMISSIBILITÉ, f. f. Qualité de ce qui eſt inamiſſible. Il ne ſe dit qu'en cette phraſe, L'*inamiſſibilité* de la grace. Les Proteſtans ſoutiennent l'*inamiſſibilité* de la grace.

INAMISSIBLE, adj. de tout genre. Qui ne ſe peut perdre. *Quod amitti non poteſt.* Il n'eſt en uſage qu'en cette phraſe, Grace *inamiſſible*.

INANIMÉ, ée, adj. Corps qui a perdu ſon ame, ou qui n'eſt pas de nature à en avoir. *Inanimatus.* Un homme mort n'eſt plus qu'un tronc *inanimé*. Les métaux ſont des corps *inanimés*. Les Payens ont porté l'idolâtrie & la folie juſqu'à adorer des choſes *inanimées*.

On appelle figurément un corps *inanimé*, celui qui n'a pas cet air vif qui donne un mouvement agréable à ce qu'il dit, ou à ce qu'il fait. C'eſt une beauté *inanimée*.

INANITÉ, f. f. Ce mot ſe trouve dans la traduction en vers de l'Imitation de Jéſus-Chriſt, mais l'uſage ne l'a point reçu; & on ne doit pas s'en ſervir. *Inane.*

☞ Inanité. Nom que les Chronologues donnent à la durée du monde juſqu'à la loi de Moïſe. On compte ordinairement 2550 ans d'*inanité*, mais d'autres n'en comptent que 2000. Les Chronologues ne conviennent point du temps d'*inanité*, ni de celui qui s'eſt écoulé ſous la Loi juſqu'au Meſſie. Du Pin. Ce mot vient d'*inanitas*, Vuide, parce que pour-lors il n'y avoit point de loi.

INANITION, f. f. Terme de Médecine. Epuiſement; état d'un eſtomach vuide, & qui a beſoin d'alimens. *Exinanitio.* Il y a des Laſſitudes qui viennent de réplétion, & d'autres d'*inanition*, qui ſont les plus dangereuſes. Il eſt mort d'*inanition*.

☞ INAPERCEVABLE, adj de tout genre. Que l'on ne peut apercevoir, ou que l'on aperçoit difficilement. Le Gaſcon Fontignac dit dans la Comédie des Petits Hommes, ou de l'île de la Raiſon; que des huit Européens la taille du Philoſophe eſt la plus *inapercevable* ...... Mais ce mot n'eſt point admis dans l'uſage ordinaire.

INAPPÉTENCE, f. f. ou Anorexie. *Inappetentia.* Défaut d'appétit. *Voyez* ANOREXIE.

INAPPLICATION, f. f. Manque d'attention, & d'application à quelque choſe. *Levis aut nulla attentio.* Son *inapplication* eſt cauſe qu'il ne réuſſit pas à l'étude, quoiqu'il ait de l'eſprit. Le changement trop fréquent de diſcours eſt l'effet d'une *inapplication* d'eſprit qui ne fait point d'honneur. Bell. Si les hommes s'adreſſoient à Dieu dans leurs beſoins, ils en recevroient des ſecours, dont leur défiance, leur pareſſe, & leur *inapplication* les prive, & les rend indignes. Ab. de la Trape.

INAPPLIQUÉ, ée, part. paſſ. du verbe inuſité *inappliquer*. Qui n'eſt point appliqué, qui n'a point d'application. *Parum attentus.* Le défaut d'un Prince trop facile & *inappliqué*, eſt de ſe livrer avec une aveugle confiance à des Miniſtres artificieux. Fén. Les eſprits ſuperficiels & *inappliqués* n'approfondiſſent rien. Bell.

☞ INAPPRÉCIABLE, adj Qui eſt hors de prix, qu'on ne peut aſſez priſer. Quelques perſonnes ſe ſervent de ce mot; mais il a beſoin d'être confirmé par l'uſage.

☞ INARIME, f. f. Petite Iſle de la mer Tyrrhénienne, aujourd'hui Iſchia, dans la mer de Toſcane, vis-à-vis de Cumes. Virgile dit que les rochers d'*Inarime* ſont entaſſés, par l'ordre de Jupiter, ſur le corps du Géant Tiphoée; c'eſt que la foudre tombe ſouvent ſur cette Iſle.

INARTICULÉ, adj. Il ſe dit des mots qui ne ſont pas prononcés diſtinctement. Des mots *inarticulés*.

☞ Inarticulé ſe dit auſſi des êtres mal formés, non formés, ſans organes. *Informis, e.* La graine d'une plante n'eſt pas un être informe, purement matériel, *inarticulé*; mais au contraire elle eſt d'une ſtructure tant interne qu'externe, arrêtée, préciſe & uniforme dans chaque eſpéce en tout ce qui eſt eſſentiel à l'eſpéce. Dodart, *Acad. des Sc.* 1701. *Mém p* 245. Les Muſiciens n'ont jamais été de grands Ecrivains. On les trouve ſecs, obſcurs, mal digérés, *inarticulés*, inintelligibles Le P. Castel.

☞ INATTAQUABLE, adj. m. & f. Qui ne peut être attaqué. *Qui oppugnari non poteſt.* Cette ville eſt *inattaquable*, excepté du côté du midi. Cette forterеſſe eſt *inattaquable*, on ne peut la prendre que par famine. Ma cauſe eſt *inattaquable*. Mon droit eſt *inattaquable*. Une forterеſſe *inattaquable*. Ce titre n'a point été attaqué parce qu'il eſt *inattaquable*. Normant.

☞ INATTENDU, ue, adj. à quoi on ne s'attend pas. Une épithéte bien choiſie tient lieu preſque toujours d'une phraſe entiére; elle fait une impreſſion vive & *inattendue*...... M. De la Motte, *Diſc. ſur la Poéſie*.

INATTENTION, f. f. Défaut d'attention. *Attentionis defectus, inadvertentia.* Ce mot, quoique nouveau, commence à être fort uſité.

INAUGURATION, f. f. *Inauguratio.* Cérémonie qu'on fait au Sacre d'un Empereur, d'un Roi, d'un Prélat, qu'on appelle ainſi en termes Eccléſiaſtiques, à l'imitation des cérémonies que faiſoient les Romains, quand ils entroient dans le Collége des *Augures*.

Ce mot vient du Latin, *inauguratio*, *inaugurare*, qui ſignifie, Dédier quelque temple, élever quelqu'un au Sacerdoce, ayant pris auparavant les augures.

☞ INAUGURER, v. a. & INAUGURÉ, part. paſſ. Ce terme ſignifioit chez les Romains Prendre les augures, conſulter le vol des oiſeaux, avant que d'entreprendre quelque choſe, & il ſignifie encore la même choſe dans notre langue, quand on parle de la coûtume ſuperſtitieuſe de ces peuples; mais dans l'uſage préſent il ſignifie Dédier, initier, ſacrer. Les Talmudiſtes appellent le Pontife ſur lequel les cérémonies ont été faites, *inauguré* par l'habit & par l'onction. Goerée. Après que Joſias eut caché l'huile ſacrée, l'inauguration des Pontifes ne ſe faiſoit plus par l'onction, il leur ſuffiſoit d'être *inaugurés* par l'habit. Id. Herman Witſius fut *inauguré* à Leyde le 16 Octobre 1698. par une harangue où il fit le portrait d'un Théologien modeſte, dont on trouvoit l'original en lui-même. Moréri, *Dict.*

☞ INBAB. On vend des toiles au Caire qu'on nomme grandes *inbabs*, dont les piéces ne ſont que de 30 pics. Elles ſe vendent 150 medeins la piéce.

I N C.

INCA, ou INGA. Quelques-uns écrivent par un *y Ynca*, ou *Ynga*, f. m. C'est le nom que les naturels du Pérou donnoient à leurs Rois & aux Princes de leur fang. *Inca, Dynastes, Dynasta, Rex, Dominus*. Dans la premiére édition de ce livre on difoit *Incas*, mais *Incas* est le pluriel. Il faut dire *Inca* au fingulier, comme font ceux qui ont écrit l'hiftoire du Pérou; & entre autres Pédro de Ciéça de Léon. Cet Auteur écrit *Inga*, mais en notre langue nous mettons ordinairement un *c*, *Inca*. Le même Auteur, dans la premiére partie de fa Chronique du Pérou, *c*. 38. rapporte l'origine des *Incas*, & dit que le Pérou fut longtemps un théâtre de toutes fortes de crimes, de guerres, de diffenfions & de défordres les plus abominables; jufqu'à ce qu'enfin parurent deux freres, dont l'un fe nommoit Mangocapa, & dont les Indiens racontent de grandes merveilles; Mangocapa bâtit la ville de Cufco, il fit des loix & des réglemens, & lui & fes defcendans prirent le nom d'*Inca*, qui fignifie Roi ou Grand-Seigneur. Ils devinrent fi puiffans qu'ils fe rendirent maîtres de tout le pays qui s'étend depuis Pafto jufqu'au Chili; ou depuis la riviére de Maule du côté du fud jufqu'à la riviére d'Angafmayo, du côté du nord. Les deux riviéres firent les bornes de leur Empire, qui comprenoit plus de 1300 lieues de long. Il dura jufqu'aux divifions de l'*Inca* Guafcar unique héritier du Pérou, & d'Atabalipa; car les Efpagnols en ayant profité, fe rendirent maîtres du pays, & détruifirent l'Empire des *Incas*. Voyez Pédro de Ciéça, *Part. I. c.* 38, 60 & 116. Ils demeuroient dans les montagnes. L'*Inca* Yupangue, aïeul de Guaynacapa & pere de Topaynga, fut le premier qui defcendit dans la plaine & vifita la côte. C'eft l'*Inca* Mancocapac fondateur de l'Empire des *Incas*, qui a introduit l'adoration du foleil au Pérou. Avant les *Incas* les habitans du Pérou étoient divifés par villages, & c'étoit le premier des Caciques qui les gouvernoit. On n'a mémoire que de douze *Incas*, entre lefquels Guaynacapa eft celui qui a étendu plus loin les bornes de fon Empire. Il les pouffa jufqu'à Quito. Atabalipa, le dernier des *Incas*, qui avoit ufurpé l'Empire fur Guafcar, fut vaincu par Pizaro, Capitaine Efpagnol. On dit que les plus confidérables des Nobles du pays portent encore aujourd'hui ce nom. Voyez Pédro de Ciéça cité, l'hiftoire de la Compagnie de Jésus, *Part III. Liv. VII. n.* 204. &c. Garcilaffo, Herréra, Acofta, Linfchot, &c. Pédro de Ciéça avoit écrit un livre particulier des *Incas*, qui n'étoit point encore publié lorfqu'il imprimoit fa Chronique du Pérou.

Ce mot en langue du Pérou, fignifie Roi, Seigneur *Mém. de Tr.* 1706. *p.* 2058. Pédro de Ciéça cité ci-deffus. Il ne faut pas confondre *Inca* avec *Yunca*, ou *Yunga*. Voyez ce dernier mot, & Pédro de Ciéça, *P. I. c.* 60.

☞ INCAGADE, f. f. Bravade, rodomontade, cacade, mauvais fuccès d'une entreprife où l'on fe vantoit de réuffir. Vous fçavez, dit le Duc de Mayenne aux Etats de la Ligue, qu'à mon retour de mon expédition de Guienne, (que les politiques appellent *incagade*) je n'effectuai pas en cette ville ce que je penfois, à caufe des traiftres qui advertiffoient le tyran leur maiftre, & ne tiray autre fruit de mon voyage que la prife de l'héritiére de Caumont, que je deftinois pour femme à mon fils... *Sat Mén. t.* 1. *p.* 31, 32.

Voyez l'Hiftoire de la Ligue par Maimbourg, *in*-4°. Paris 1683. *p.* 91. 92.

INCAGUER, v. act. Défier quelqu'un, fe moquer de lui en témoignant qu'on ne le craint point. *Provocare, laceffere*. C'eft un homme qui me menace beaucoup, mais je l'*incague*. Il eft bas.

☞ On dit en ftyle comique, *incaguer* le deftin, *incaguer* la fortune.

INCAHOTABLE, adj. m. & f. Qui ne cahote point, qui ne fecoue point. *Succuffûs, fuccuffionis immunis, nefcius fuccuti*. Ce mot eft nouveau, & commence à fe dire de certains carroffes bien fufpendus qui ne fecouent point ceux qui font dedans, qui ne cahotent point, où l'on ne fçauroit être cahoté. Carroffe *incahotable*. Ma chaife eft *incahotable*.

INCAMÉRATION, f. f. Terme de la Chancellerie Apoftolique. C'eft l'union de quelque terre, droit, ou revenu, au Domaine du Pape. *Incameratio*. L'*incamération* du Duché de Caftro a caufé une guerre entre la Maifon des Barberins, & celle du Duc de Parme. Ces raifons fe réduifoient à deux chefs, dont l'un regardoit le droit..... & l'autre l'impoffibilité de rompre cette *incamération*. Ab. Regn. Un contrat ou traité du même Duc (Édouard de Parme) avec Innocent X. par lequel il confentoit à l'*incamération* de Caftre, &c. Id. Quant à l'impoffibilité de rompre cette *incamération*, le Nonce l'établiffoit fur, &c. Id.

INCAMÉRER, v. act. Unir au Domaine Eccléfiaftique quelque terre, droit, ou revenu. *Incamerare*, *cameræ apoftolicæ addicere*. Ces raifons fe réduifoient à deux chefs, dont l'un regardoit le droit que le Pape avoit eu d'*incamérer* cet État (de Caftre.) Ab. Regn.

INCANTATION, f. f. Enchantement, paroles & cérémonies que font les Magiciens pour évoquer les Démons, ou pour tromper la fimplicité du peuple. *Incantatio, carmen magicum*. Après que ce forcier eut fait plufieurs grimaces & *incantations*.

INCAPABLE, adj. m. & f. Celui qui n'a pas les qualités, les difpofitions fuffifantes pour faire, ou foûtenir, ou embraffer quelque chofe. *Haud idoneus, ineptus*. C'eft un ignorant, *incapable* de remplir une charge. Ce babillard parle fans ceffe, moins parce qu'il eft capable de bien parler, que parce qu'il eft *incapable* de fe taire. Ablan. Nous fommes *incapables* de goûter une douceur pure & véritable. S. Evr. La vieilleffe rend les gens *incapables* de travailler, d'acquérir. Cet homme eft fi groffier, fi ftupide, qu'il eft *incapable* d'affaires, d'études. Ce bâtard, cet étranger eft *incapable* de tefter, de pofféder des bénéfices fans difpenfe. Cette digue eft *incapable* de réfifter à une fi violente inondation.

Incapable, fignifie auffi, Indigne. Un homme noté d'infamie eft *incapable* de pofféder Offices ni Bénéfices. *Incapable*, dans ces phrafes fignifie incapacité proprement dite, mais fondée fur l'infamie.

Incapable, fe dit auffi en bonne part, & fignifie qui a trop de cœur, trop de probité, pour faire une chofe qui ne fe doit pas faire. C'eft un honnête-homme, qui eft *incapable* de faire une baffeffe, une lâcheté, une trahifon, une injuftice. *Incapable* fe prend ici dans un fens moral.

INCAPACITÉ, f. f. Manque de qualités, & de difpofitions néceffaires pour être en état de faire, ou de recevoir quelque chofe. *Facultatis inopia*. Quand on parle d'affaires avec un tel homme, on reconnoit bientôt fon *incapacité*. Un Juge eft refponfable de toutes les iniquités qu'il commet par *incapacité*. La Pl. Il faut renoncer au monde de bonne heure, car en vieilliffant dans fes plaifirs, dans fes habitudes, & dans fes affaires, on contracte des *incapacités* prefque infurmontables pour celles du Ciel. Ab. de la Tr.

Incapacité, fignifie auffi quelquefois, Indignité. On a deftitué ce Juge par *incapacité*. La bâtardife, la fureur emportent *incapacité* de tefter. Voyez INCAPABLE.

Incapacité, en matiére bénéficiale. Il y en a de deux fortes. Les unes rendent nulle la provifion du bénéfice dans fon principe; les autres furviennent, & annullent les provifions qui étoient valables dans leur commencement. Les *incapacités* qui annullent les provifions dans leur origine font; le défaut de difpenfe d'âge pour un mineur, de légitimation pour un bâtard, de naturalifation pour un étranger, &c. Les *incapacités*, & inhabiletés qui arrivent au poffeffeur d'un bénéfice depuis fes provifions, font les délits, ou crimes atroces qui rendent le bénéfice impétrable, ou qui le font vaquer de plein droit, ou qui le font tomber dans l'irrégularité.

INCARNADIN, f. m. Beau rouge qui repréfente la chair vive & fraîchement coupée. *Rofeus color*. Une rofe *incarnadine*. L'aurore aux doigts *incarnadins*. Des-H.

INCARNADINE d'Espagne. Nom d'une Anémone, qui porte le nom de fa couleur qui eft très-vive. Morin.

INCARNAT, ate, adj. Qui fignifie la même chofe qu'Incarnadin. *Rofei coloris*. Une bouche *incarnate* & vermeille.

Ce

Ce mot vient du Latin *incarnatum*, qui signifie *couleur de chair*.

INCARNAT, est aussi un subst. masc. qui veut dire, couleur incarnate. *Roseus color*. Cet *incarnat* est beau.

Jouvencelle au teint délicat,
Mêlé de blanc & d'incarnat. SCAR.

L'incarnat de la rose, & la blancheur du lis. SENECÉ.

Les Fleuristes donnent ce nom à plusieurs œillets. Les œillets *Incarnats* sont le Beau Daumont, le Benjamin, le Duc de Florence, le feu de Ligni, le feu & blanc, le Grand *Incarnat*, le Grand Cyrus, le Grand Albardier*, le Grand Turc, l'Hippolyte, l'*Incarnat* Impérial, l'*Incarnat* Caron, l'*Incarnat* Cézille, l'*Incarnat* des Fremnes, l'*Incarnat* Railli, l'*Incarnat* Blonne, l'*Incarnat* d'Ath, l'Incomparable, le Monstre pâle, le Polyphile, le Sauvage, le Tertio de Paris, le Victorieux appellé aussi le Flamboyant, & par d'autres l'*Incarnat* à doubles feuilles, ou le petit Sauvage.

INCARNAT D'ATH. Œillet incarnadin sur un fin blanc. Il porte une très-large fleur, fort détachée & tranchée de gros panaches.

INCARNAT BLONNE. Nom d'un œillet. C'est un *incarnat* pâle, mais le blanc en est très-fin. Ce qu'il a de particulier, c'est d'être un très-gros œillet, garni de feuilles, & d'avoir un panache fort détaché.

INCARNAT CARON. Œillet dont le véritable nom est Incarnat Jancille, autrement le Grand étendard. Son blanc est fort fin, & ses panaches assez gros, mais il est petit & fort rond. Sa plante vigoureuse est d'un beau verd.

INCARNAT CÉZILLE, est un gros œillet d'un *incarnat* pâle, garni de feuilles, sujet à crever: son blanc est assez fin, sa plante forte, & abondante en marcottes, sa fleur est hâtive.

INCARNAT DES FREMNES. C'est un *incarnat* dont le panache est assez régulier, mais il est suivi de quelques mouchetures qui en diminuent la beauté.

GRAND INCARNAT. Terme de Fleuriste. Œillet qu'on nomme autrement: *Incarnat* Royal, *Incarnat* Impérial c'est un *Incarnat* pâle dont les panaches ne sont pas gros, mais il n'est pas fourni de feuilles; il est tardif & porte graine; sa plante est si vigoureuse, que les fanes sont presque semblables à celles de poireau, elles sont quelquefois atteintes de taches roussâtres, il ne casse point en lui laissant cinq ou six boutons sur son principal dard; il se trouve à Lille. MORIN.

INCARNAT IMPÉRIAL. Voyez GRAND INCARNAT.

INCARNAT RAILLI. C'est un gros incarnat sur un fin blanc, large, qui ne créve pas en lui laissant cinq boutons. Sa fleur est assez bien tranchée, sa plante est assez vigoureuse. Tout ceci est pris du Traité de la Culture des fleurs.

INCARNATIF, IVE, adj. Terme de Chirurgie. Qui fait venir les chairs, qui les fait croître, qui les unit, les rejoint. On le dit des remédes, des bandages, des sutures. Reméde *incarnatif*, est un reméde propre à faire croître les chairs, & à les unir. Bandage *incarnatif*, est une bande à deux chefs fendue proche l'un des bouts, afin de passer l'autre bout par cette fente. Quand on se sert du bandage *incarnatif*, il faut appliquer le milieu de ce bandage sur le côté opposé à la plaie, ensorte que l'endroit où le bandage est passé par la fente soit sur la plaie, & qu'en tirant les deux bouts on approche les lévres de la plaie pour les rejoindre & les unir. Suture *incarnative*, est une suture laquelle rejoignant les bords d'une plaie, & les tenant unis par le moyen des fils dont on les a traversés, avec une aiguille, fait qu'ils se collent & se reprennent. DIONIS. La suture *incarnative* a cinq espéces, qui sont l'entrecoupée, l'entortillée, l'enchevillée, ou emplumée, la suture avec agrafes, & la suture séche. Voyez M. Dionis *dans son traité des opérations*.

Le mot d'*incarnatif* est aussi substantif, & signifie reméde *incarnatif*, & on dit fort bien un *incarnatif*, comme on dit un astringent.

INCARNATION, s. f. Terme de Théologie. Union du Fils de Dieu avec la nature humaine; mystère par lequel JÉSUS-CHRIST, le Verbe éternel, s'est fait homme, afin de pouvoir opérer notre rédemption *Incarnatio*. Il s'en faut infiniment que le dogme de l'*Incarnation* soit aussi difficile à comprendre que le dogme de la Trinité des Personnes en une seule & même Essence divine. ☞ La communion n'est rien autre chose, selon les Peres, qu'une extension ou une suite de l'*Incarnation*. BOURDAL. *Exhort. II. p.* 454.

On appelle l'Époque des Chrétiens, suivant laquelle ils comptent leurs années, les ans de l'*Incarnation*. *Æra Christiana*. Il y a longtemps que l'usage s'est introduit de compter les années depuis l'*Incarnation*. Voyez ce que nous en avons dit au mot AN, *Tome I.* & les Bollandistes cités au même endroit, & dans le *Propylæum Maii, P. I. p.* 314.* & 715.* C'est Denys le Petit qui en changeant la maniére de compter les années par l'ere de Dioclétien qu'on avoit suivie jusqu'à lui, introduisit un peu après le commencement du VI[e] siécle l'ère de l'*Incarnation*, ou l'usage de compter les années depuis l'*Incarnation* de notre Seigneur; mais quelque temps après on fit réflexion que l'on ne comptoit point les années des hommes du temps de leur conception, mais de celui de leur naissance, & on retarda d'un an le commencement de cette ère, en gardant dans tout le reste le cycle Dionysien en son entier. Voyez le P. Pétau, *de Doctr. Temp. L. XII. c.* 2. & 3. &c. Le P. Crandamy, *de die Nativit. Christi*, & Gassendi *sur le Calendrier Romain, c.* 5.

A Rome on compte les années de l'*Incarnation*, ou de la naissance de JÉSUS-CHRIST, c'est-à dire, du 25 de Décembre. C'est le Pape Eugène IV qui le premier en 1431. a daté ses bulles de l'*Incarnation*. En France sous la premiére & la seconde race, & au commencement de la troisiéme on commençoit aussi l'année du jour de l'*Incarnation*. Mais on a compté différemment le jour de l'*Incarnation*. On le prenoit quelquefois de la conception de JESUS-CHRIST, c'est-à-dire, du 25 de Mars. Les Florentins le pratiquent encore, mais on l'a compté le plus ordinairement du jour de la naissance de JÉSUS-CHRIST, & on commençoit l'année à Noël, au 25 de Décembre.

INCARNATION. Terme de Liturgie *Corporatio*. C'est la premiére partie de celles dans lesquelles on divise l'hostie à la messe selon le rit Mozarabique. Voyez l'*Histoire Ecclésiastique de* M. Fleury, *la Messe de S. Jacques dans la vie du Card.* Ximénez, en Espagnol, &c.

INCARNER, v. act. Qui se dit avec le pronom personnel du Verbe éternel quand il a pris chair humaine *Humanam carnem induere* Il a fallu que JESUS-CHRIST se soit *incarné* pour satisfaire la justice divine, & racheter les hommes. Les Indiens reconnoissent une espéce de Trinité en Dieu, & ils croient que la seconde personne de cette Trinité s'est déja *incarnée* neuf fois, & qu'elle s'*incarnera* encore une dixiéme. En chacune de ces dix incarnations ils lui donnent un nom particulier. Voyez Kirker, *China Illust. p.* 156. & *suiv* C'est apparemment un reste de la connoissance qu'ils ont eue autrefois de la Religion Chrétienne, qu'ils ont mêlée de fables.

☞ INCARNER se dit figurément de la transsubstantiation qui se fait dans l'Eucharistie. Pouvez-vous ignorer que les Prêtres sont les tabernacles & les autels vivants de ce Dieu de gloire, que c'est dans leurs mains qu'il s'*incarne* tout de nouveau? BOURDAL. *Exh. T. I. p.* 140.

On dit aussi en termes de Chirurgie, qu'un os, qu'une plaie s'*incarne*; pour dire, qu'il y vient de nouvelles chairs, que les lévres d'une plaie étant rapprochées l'une de l'autre elles s'unissent & se joignent ensemble, alors on dit que la plaie, ou les lévres de la plaie s'*incarnent*. *Carne indui*. Il y a des remédes qui ont la vertu d'*incarner* une plaie. *Incarner* signifie aussi procurer l'incarnation. On déterge, on *incarne*, & on procure une bonne & solide cicatrice DIONIS On mondifiera l'ulcére, on l'*incarnera*, & on consolidera, &c. ID.

INCARNÉ, ÉE. part. & adj. *Carne indutus*. La Sagesse *incarnée*, le Verbe *incarné*, sont des attributs qu'on donne à l'humanité de JÉSUS-CHRIST. Il faut se confier en Dieu seul par son Fils *incarné*, crucifié, & ressuscité pour nous. BOSSUET. Dieu ne peut rien mettre au monde de plus grand que le Verbe *incarné*. GODEAU.

On

On dit figurément d'une grande plaideuse, que c'est la chicane *incarnée*; d'un fort méchant homme, que c'est un diable *incarné*.

INCARTADE, f. f. Insulte, ou affront qu'on fait à quelqu'un en public, & par bravade. *Insultatio, provocatio, injuria.* Les gens de guerre se plaisent à faire *incartade* aux bourgeois. Il a fallu qu'il ait dissimulé, qu'il ait avalé l'*incartade* qu'on lui a faite. Il est du style simple & familier.

Incartade, se dit aussi pour brusquerie, extravagance, maniére étourdie & précipitée. *Præcipitantia.* Vos façons d'agir sont autant d'*incartades* qu'il nous faut essuyer.

Mon importun & lui, courans à l'embrassade,
Ont surpris les passans de leur brusque incartade.
Mol.

INCARTATION, f. f. ou INCART. f. m. Terme de Chymie. C'est une purification de l'or qui se fait par le moyen de l'argent & de l'eau forte. On mêle de l'or avec de l'argent en grenaille, & on les jette tous deux dans de l'eau forte, laquelle dissout l'argent, & l'or demeure au fond en poudre noire. On lave la chaux d'or, & on la fait rougir dans un creuset, qui donne un or fort épuré & fort haut en couleur. On l'appelle ainsi, à cause qu'on mêle trois fois autant pesant d'argent de coupelle, ensorte que l'or ne fait que le quart du mélange. *Incartation* n'est guère d'usage.

☞ INCASSAN, f. m. Petite contrée d'Afrique, sur la Côte d'or de Guinée, que l'on distingue en grand & petit *Incassan*.

INCENDIAIRE, f. m. Boutefeu, qui met le feu malicieusement à des édifices. *Incendiarius.* Les grands Capitaines ne font point la guerre en *incendiaires*. Les *incendiaires* sont dignes des plus rigoureux supplices.

INCENDIE, f. m. Grand feu qui consume les bâtimens, les villes, les moissons, les forêts. *Incendium.* Les villes d'Orient sont sujettes à de grands *incendies*. Vaugelas a mis de la différence entre *incendie* & *embrasement*. Il dit qu'*incendie* se dit d'un feu mis à dessein, & *embrasement* d'un feu qui a été mis par cas fortuit. Mais présentement *incendie* est usité dans le même sens *qu'embrasement*, soit que le feu ait été mis à dessein ou par hasard. Bou. C'étoit une chose de mauvais augure chez les Romains que de prononcer seulement le nom d'*incendie* dans un repas.

Incendie, se dit figurément des séditions, des guerres civiles, des dissensions dans un État. Les hérésies causent ordinairement de grands *incendies* dans les Royaumes. Il avoit arrêté lui seul l'impétuosité de cet *incendie*. Fléch.

On dit proverbialement, qu'il ne faut qu'une étincelle de feu pour causer un grand *incendie*, tant au propre qu'au figuré.

Incendie, en termes de Philosophie hermétique, signifie le grand feu du fourneau : c'est une maxime parmi les Artistes qu'il faut prendre garde aux *incendies*, c'est-à-dire, qu'il faut prendre garde de faire trop grand feu.

INCÉRATION, f. f. Terme de Philosophie hermétique. Action par laquelle, pour multiplier la matiére, on met du mercure dessus, parce qu'elle n'a point d'ingrès. Ce mot signifie aussi la réduction à fusion ou à fonte, d'une chose qui ne peut se fondre. *Incération* se prend encore pour une opération par laquelle on met la pierre dans un creuset d'adaptation; c'est-à-dire, qui est couvert d'un autre & lutté, qu'on met ensuite dans un feu de reverbère.

INCERTAIN, aine, adj. Ce qui n'est pas assuré, constant; ce qui est douteux. *Incertus.* Son visage inquiet, & ses regards *incertains*, marquoient le trouble de son esprit. Boss. Les faveurs de la Cour sont *incertaines* & variables. Pourquoi tant d'espérances inquiétes pour des biens *incertains*? M. Sc. La témérité des libertins n'a que des principes frivoles & *incertains*. Nic. Rien n'est plus *incertain* que notre derniére heure. On dit, le temps est *incertain*, tantôt il pleut, tantôt il fait soleil.

Incertain, se dit aussi d'un homme qui délibère, qui ne sçait que résoudre. *Dubius, anceps animi, pendens.* Je suis *incertain* quel parti je dois prendre, je dois suivre. Et on appelle absolument un esprit *incertain*, celui qui n'est pas ferme, qui change à tous momens de volonté.

Incertain, se dit aussi des chevaux, lorsqu'ils ne sont pas fermes dans le manége, ou qu'ils ne le sçavent pas bien encore. Un cheval *incertain* est inquiet & turbulent : il faut le confirmer dans le manége.

Dans la Maçonnerie on appelle joints *incertains*, les joints qui n'ont point entr'eux d'ordre réglé, de proportion déterminée. La forteresse de Cusco (au Pérou) étoit faite de pierres d'une énorme grosseur, entassées à joints *incertains*, avec beaucoup d'art. Frézier.

Incertain, se dit quelquefois substantivement. Il ne faut pas quitter le certain pour l'*incertain*.

INCERTAINEMENT, adv. D'une maniére incertaine. *Incertò.* Il court un bruit confus de cette nouvelle, mais on en parle encore *incertainement*. Quand on n'est honnête homme que pour les autres, on ne l'est que fort *incertainement*. Bell.

INCERTITUDE, f. f. Doute, inconstance, irrésolution. *Incertum, dubitatio.* On trouve *incertitude* dans le Droit. La plaisante *incertitude* que celle de Pyrrhon! Abl. Une démonstration géométrique ne laisse point l'esprit dans l'*incertitude*. On ne termine rien avec les gens qui sont toûjours dans l'*incertitude*. Comment conserver toute sa tranquillité parmi les *incertitudes* des émotions populaires, & d'une Cour agitée? Boss. Tant que l'esprit est dans l'*incertitude*, il est poussé çà & là sans sçavoir à quoi se fixer. S. Évr. Le premier pas vers l'athéisme, c'est l'*incertitude*. M. Sc. Entre deux partis il vaudroit mieux prendre le plus mauvais, que de n'en prendre point; l'*incertitude* gâte tout. S. Évr. Bien des gens blâment une certaine prudence excessive, qui tient l'esprit en suspens, & dans une continuelle *incertitude*. La Pl.

Rien n'est plus incertain que notre derniére heure :
Heureuse incertitude, *aimable obscurité,*
Par où la divine bonté
A veiller, à prier sans cesse nous convie.
L'Abbé Tétu.

☞ Incertitude. On dit aussi L'*incertitude* du temps; pour dire, l'inconstance du temps. Acad. Fr.

INCESSAMMENT, adv. Sans discontinuation, sans délai. *Indesinenter.* Les Fidèles doivent prier *incessamment*. Quoi ! voir *incessamment* ce que l'on n'aime pas? S. Évr. Le sage est *incessamment* sur ses gardes pour se garantir des surprises de l'amour-propre. M. Esp. On a ordonné qu'on travailleroit *incessamment* à ce procès, que le Juge se transporteroit *incessamment* sur les lieux.

INCESSIBLE, adj. *Qui cedi, concedi non potest.* Qui ne peut être cédé. Ce terme est de Jurisprudence, & ne doit point sortir du Palais. On a dit, dans la Requête de M. le Prince de Soubise contre M. le Duc de Rohan, que les noms, les armes, le rang, la noblesse, ne tombent point dans le commerce, ils sont inaliénables & *incessibles*; c'est-à-dire, que personne n'a droit de les céder sans le consentement exprès de ceux de la famille, qui ont un droit exclusif à leur nom, leurs armes, &c.

INCESTE, f. m. Crime qui se commet par la conjonction entre les personnes qui sont parentes jusqu'à un certain dégré prohibé par l'Église. *Incestus.* Quelques-uns ont crû que l'on devoit permettre le mariage entre parens, afin que la tendresse, si nécessaire dans le mariage, augmentât par ce double lien : cependant les régles de l'Église ont étendu la prohibition jusqu'au septiéme degré. Le II. Concile de Latran, Session II. a réduit au quatriéme degré de parenté la prohibition de contracter mariage. Les mots d'adultère, ou d'*inceste*, ne sont pas infâmes, quoiqu'ils signifient des actions très-infâmes, parce qu'ils ne les représentent couvertes que d'un voile d'horreur qui fait qu'on ne les regarde que comme des crimes; de sorte que ces mots signifient plûtôt le crime de ces actions, que les actions mêmes.

mêmes. Log. Toutes les nations ont eu de l'horreur pour l'*inceste*. Regnier a dit pourtant :

Charnellement se joindre avec sa parenté,
En France c'est inceste, *en Perse charité.*

En effet, on trouve souvent dans l'ancienne Histoire des Rois de Perse, que le frere épouse la sœur, parce qu'ils ne vouloient point s'allier avec leurs propres sujets, & encore moins avec des Princes étrangers. Hors de-là les nations un peu polies, dont nous avons connoissance, ont regardé l'*inceste* avec horreur. Le Parlement de Paris a déclaré par arrêt que les enfans nés d'un *inceste* ne peuvent être légitimés par le mariage suivant, quoiqu'on obtienne dispense du Pape.

Quelques-uns dérivent ce mot du Grec κέστον, qui étoit une ceinture brodée, que les maris détachoient quand ils vouloient consommer le mariage, disant qu'il a signifié d'abord toute conjonction illicite.

Inceste, se dit aussi de la personne qui commet l'*inceste*. *Incestus*. Il y a peine de mort contre les *incestes*.

Inceste spirituel, est un crime qui se commet de la même maniére entre des personnes qui ont une alliance spirituelle par le Sacrement de Baptême & de Confirmation, comme entre le pere ou la mere de l'enfant baptisé, & celui ou celle qui l'ont tenu sur les fonts, ou avec une Religieuse.

Inceste spirituel, se dit aussi en parlant du Bénéficier qui posséde la mere & la fille, c'est-à-dire, deux Bénéfices dont l'un dépend de la collation de l'autre, comme l'Abbaye de Clugni & le Prieuré de la Charité. Un *inceste spirituel* rend l'un & l'autre des Bénéfices vacans & impétrables.

Inceste, est aussi un terme du Grand Art, qui ne signifie rien d'infame, & quand dans le langage des Sages on parle de l'*inceste* du frere & de la sœur, du pere & de la fille, de la mere & du fils, on n'entend que l'union qui se fait dans le mercure philosophal des élémens & des principes de la nature, sel, soufre, mercure.

INCESTUEUSEMENT, adv. D'une maniére incestueuse. *Incestè*.

INCESTUEUX, euse, adj. Qui appartient à l'inceste. *Incestus*. C'est un amour, une conjonction *incestueuse*. La loi quatriéme du Code Théod. déclare *incestueux* le mariage entre personnes qui sont au premier degré d'affinité. G. G.

Un jour seul ne fait pas d'un mortel vertueux,
Un perfide assassin, un lâche incestueux. Rac.

On appelle l'*incestueux* de Corinthe, cet *incestueux* dont S. Paul parle dans sa premiére épître aux Corinthiens, *C. V. v.* 1.

Incestueux, euse, s. m. & f. Nom de secte. Vers l'an 1065. il s'éleva en Italie une hérésie qu'on appelle l'hérésie des *Incestueux*. Elle commença à Ravenne. Les Sçavans de la ville consultés par les Florentins sur les degrés de générations qui empêchent le mariage, leur répondirent que la septiéme génération marquée par les Canons devoit se prendre des deux côtés joints ensemble, ensorte qu'on comptât quatre générations d'un côté, & trois de l'autre. Ils prouvoient cette opinion par un endroit des Instituts de Justinien, *L. I. tit.* 10. *de Nupt.* §. 3. où il dit qu'on peut épouser la petite fille de son frere, ou de sa sœur, quoiqu'elle soit au quatriéme degré; d'où ils concluoient: si la petite fille de mon frere est à mon égard au quatriéme degré, elle est au cinquiéme pour mon fils, au sixiéme pour mon petit-fils, & au septiéme pour mon arriére-petit-fils. Pierre Damien écrivit contre l'erreur des *Incestueux*, & Alexandre II. la condamna dans un Concile tenu à Rome, & par une Décretale adressée à tous les Évêques, Clercs & Juges d'Italie.

INCHARITABLE, adj. De tout genre. Ce mot est nouveau, & n'est pas encore bien établi. Il signifie qui n'est pas charitable. *Minimè beneficus*. Danet. On a même hasardé *incharité*, & il y a des espéces de précieuses en fait de dévotion, qui affectent de se servir de ces termes d'*incharité* & *incharitable*; mais ces personnes-là ne sont pas assez autorisées pour établir de nouveaux mots.

INCH-GALLES, Îles. Voyez WESTERNES.

☞ INCHOATIF, ive, adj. Vieux mot pris du latin *inchoare*, Commencer. *Inchoatif*, qui commence, qui donne commencement à quelque chose. *Inchoans*, *inchoativus*, *a*, *um*.

O douce langue! ô langue inchoative
Du vrai salut de l'ame, étant captive,
Ains que la Vierge issue de Jessé
Eût proféré ce tant beau mot Ecce. Marot.

Inchoatif, ive. Terme de Grammaire. Qui signifie le commencement d'une action, d'une chose. *Inchoativus*, *Inceptivus*, *a*. L'Abbé d'Aubignac, dans son Térence justifié, *Dissert. II. c. XVI.* traite de l'usage des verbes Latins dits *inchoatifs*. Ces verbes de signification *inchoative*, selon les régles étroites de la langue Latine, sont indifféremment employés par les bons Auteurs pour leurs primitifs, avec lesquels ils ont presque tous les temps communs; voire même d'ordinaire expriment-ils nos sentimens avec plus de violence, & les actions dans un état plus parfait. D'Aubignac. Varron voulant expliquer le temps des premiéres fleurs qui paroissent dans les prairies, ne s'est pas contenté d'employer un verbe *inchoatif*; mais il en ajoûte un autre qui signifie précisément commencer, tant il est vrai que ces verbes ne signifient pas toûjours le commencement d'une action. Id.

INCICATRISABLE, adj. Terme de Chirurgie. Qui ne peut être cicatrisé. Ces ulcéres (les cancers) sont *incicatrisables*, c'est que les fibres de la peau ne peuvent plus se lier & s'unir à celles de la masse de nouvelle transformation. Dionis, rapportant le sentiment de M. Cendron Nous n'avons point trouvé ce mot ailleurs que dans cet Auteur.

INCIDEMMENT. adv. Terme de Palais. Par suite, par connexité, par occasion. *Per accessionem*. Cet homme est défendeur au principal, & *incidemment* demandeur par ses défenses d'un tel jour. On a obtenu *incidemment* une requête civile contre l'arrêt qui a été objecté.

INCIDENCE. s. f. Terme de Géométrie. Chute d'une ligne, d'un rayon, d'un corps sur un autre. *Incidentia*. C'est un axiome infaillible en Optique, que les angles d'*incidence* sont égaux à ceux de réflexion : ce qui est vrai non seulement pour les rayons, mais aussi pour les corps, camme les balles d'un tripot, &c. L'*incidence* perpendiculaire d'une ligne sur une autre fait deux angles droits: quand elle est oblique, elle en fait un aigu & l'autre obtus, qui joints ensemble sont égaux à deux droits. M. Molineux, dans sa Dioptrique, prend *incidence* & inclination l'un pour l'autre, & dit indifféremment angle d'*incidence*, ou angle d'inclination. Harris.

Le point d'*incidence* en Optique est le point d'un miroir sur lequel on suppose que tombe un rayon de lumiére. Id.

☞ Incidence. Le sinus d'*incidence* est le sinus de l'angle d'*incidence*. L'angle d'*incidence* est l'angle que la ligne décrite par le rayon d'*incidence* & la ligne perpendiculaire à la surface réfléchissante ou réfringente, forment entre elles au point d'*incidence*. Newton, *Opt trad.* Le sinus d'*incidence* est ou exactement, ou fort approchant en raison donnée au sinus de réfraction. Id. *Ib.*

Incidence. Terme d'Astronomie. Voyez IMMERSION; c'est la même chose.

INCIDENT, ente, adj. Qui a de la connexité, qui est dépendant de la question principale. *Quod pertinet ad aliquid*, *accessio*. Les Sçavans dans leurs disputes s'arrêtent trop d'ordinaire aux questions *incidentes*. S. Évr. Toutes les demandes *incidentes* d'un procès doivent être comprises dans une même requête, & réglées par un même appointement suivant l'Ordonnance de 1667. Embarrasser l'esprit de difficultés *incidentes*. Pélisson.

☞ Incident, ente. Terme d'optique qui se dit d'un rayon qui tombe sur une surface réfléchissante ou réfringente, & de la ligne selon laquelle il y tombe. *Incidens*. Si un rayon rompu est envoyé directement au point d'incidence, il sera rompu dans la ligne déja décrite par le

rayon *incident*. Newton, *Opt. trad.*

INCIDENT, s. m. Événement, circonstance particuliére. *Eventus.* Un *incident* imprévû fut le prétexte de la guerre. Méz. Nous allons vous régaler d'un *incident* tout frais, qui vous surprendra fort. Mol. *Incident* dans un Poëme, est un épisode, ou action particuliére liée à l'action principale, ou qui en est dépendante. Cette Comédie est pleine d'agréables *incidens*, qui divertissent les Spectateurs, & qui en forment l'intrigue. Le Poëte doit faire choix des *incidens* susceptibles des ornemens convenables à la majesté du Poëme. Dac. La variété d'*incidens* bien amenés, & bien ménagés, fait la beauté du Poëme héroïque. Pont. Le Poëme épique doit embrasser une certaine quantité d'*incidens*, pour suspendre le dénouement, qui sans cela iroit trop vîte à sa fin. Mén.

*N'offrez point un sujet d'*incidens *trop chargé.*
Boil.

Quel bonheur & quel goût dans la disposition des *incidens*, qui n'est pas cependant arbitraire dans une Histoire comme dans un Roman, & qu'on doit toûjours faire céder à la vérité. Le P. Dan.

Incident, se dit aussi d'une nouvelle demande, qu'on forme dans le cours d'un procès, ou d'un nouvel obstacle, d'une contestation qui arrive dans une négociation, ou dans la conclusion d'un Traité. *Causa accessio.* Faire un *incident* Le Maitre. Il arriva un *incident* qui fit remettre le jugement du procès. Pasc. On a disjoint cet *incident* du principal. On a condamné le demandeur aux dépens de l'*incident*. On appelle aussi *incident* de lettres, la production des lettres que l'on obtient en Chancellerie à quelque occasion, dans un procès déja instruit. Un *incident* a éloigné la paix. Les *incidens* qu'on a formés sur le cérémonial ont rompu le traité. Évitons les *incidens* & les questions qui ménent trop loin. Pélisson. Il ne faut point faire d'*incident* là-dessus à nos freres, ni qu'ils nous en fassent. Id.

☞ INCIDENTAIRE, s. m. Qui forme des incidens, qui se plait à chicaner.

Au jeu je suis muet comme en toute autre affaire :
Je ne suis point incidentaire. Merc. *d'Avril* 1717.

INCIDENTER, v. n. Terme de Palais. Chicaner en faisant naître des incidens. *Accessiones creare.* Ce procès eût été jugé il y a longtemps, si vous n'aviez point tant *incidenté*. On dit dans une dispute : Vous *incidentez* toûjours ; venons à la question.

INCINÉRATION, s. f. Terme de Chymie. C'est la réduction des végétaux en cendres ; en les faisant brûler doucement. Ainsi on réduit la fougère en cendres pour en faire la matiére du verre. A l'égard des métaux, on appelle cela *calciner*. On le dit aussi des végétaux.

INCIRCONCIS, ise, adj. & subst. m. & f. Qui n'est point circoncis. *Non circumcisus.* Le mâle *incirconcis*, dont le prépuce n'aura point été circoncis, sera retranché d'entre le peuple. *Genèse*, XVII. 14. Les Hébreux appelloient *Incirconcis* toutes les nations différentes de la leur, mais sur-tout les Philistins. Je tomberai entre les mains de ces *Incirconcis*. Saci. *Jug.* XV. 18. Passons jusqu'au camp de ces *Incirconcis*. Id. 1. *des Rois* XIV. 6. C'étoit un terme de mépris, comme celui de Barbare chez les Grecs.

Gédéon d'autre part, fait au bruit des trompettes,
Des Rois incirconcis *d'effroyables défaites.* P. le Moine.

Il se dit aussi figurément. *Incirconcis* de cœur, *incirconcis* de lévres, *incirconcis* d'oreilles. Ce terme est consacré par les termes des langues originales de la Sainte Écriture, que l'on a traduits littéralement autant qu'il a été possible ; & ces expressions sont prises de l'Éxode, *chap. VI.* 12. 30. & des Actes des Apôtres, *chap. VII. v.* 51.

INCIRCONCISION, s. f. État d'un homme qui n'est pas circoncis. Il se dit aussi dans le propre, & dans le figuré. *Præputium.*

INCISER, v. act. *Incidere.* Terme de Chirurgie. Faire une taillade, une ouverture en long sur la peau, ou dans une plaie avec un instrument tranchant, comme rasoir, bistouri, &c. Il a fallu *inciser* cette plaie qui étoit trop étroite, de peur qu'il ne s'y fît un sac, où il s'enfermât du pus.

Ce mot vient du Latin *incido, incidi, incisum*, Couper, trancher, *inciser*.

Inciser, se dit aussi des arbres. *Incidere, putare.* Il les faut *inciser*, couper un peu l'écorce, quand on les ente.

Inciser, signifie aussi, Graver, ronger, manger petit-à-petit. *Obedere.* L'eau forte *incise* le cuivre, les métaux. La poudre de diamant *incise*, corrode & perce les boyaux. L'eau de Bourbon, parcourant les premiéres voies, *incise* & enléve les tartres salins qui revêtoient les membranes des viscéres. Mém. de Tr.

INCISIF, ive, adj. Qui a une vertu de graver, de tailler, de couper ; qui incise ; qui atténue. *Incidens, quod incidit.* L'eau forte a une vertu *incisive* qui grave les métaux, qui les pénétre. La digestion se fait par l'action *incisive* de l'acide de nôtre estomac. Les dents *incisives*, ou tranchantes. ☞ Le thé est *incisif*. Les eaux minérales sulfureuses sont *incisives*, elles incisent, elles divisent, elles dissolvent les glaires, les humeurs épaisses qui font des obstructions.

Incisif, ive, se dit en Anatomie de quelques dents, d'un double muscle & de certains trous qui ont rapport à ces dents. *Incisivus.* Les dents *incisives*, que d'autres nomment *Rieuses*, parce qu'elles se découvrent quand on rit, sont au nombre de huit, quatre à chaque mâchoire, situées à la partie antérieure & au milieu des autres. Leur superficie extérieure est faite en forme de voûte, & l'intérieure est cave : elles sont plus aiguës, plus tranchantes, & plus courtes que les autres ; elles sont plantées dans leurs alvéoles par des racines simples qui se terminent en pointe ; c'est pourquoi elles tombent aisément, sur-tout celles d'en-haut. Elles se nomment *incisives*, parce qu'elles tranchent, qu'elles coupent, qu'elles incisent les viandes. ☞ Les conduits *incisifs* de Stenon, ou conduits naso-palatins, sont deux conduits qui vont du fond des narines internes au travers de la voûte du palais, & s'ouvrent derriére les premiéres ou grosses dents *incisives*. Winslow.

Le premier muscle propre de la lévre supérieure est l'*incisif*, ainsi nommé, parce qu'il prend son origine de l'os de la mâchoire supérieure à l'endroit des dents *incisives* ; de-là il va s'insérer à la lévre supérieure qu'il tire en haut. Les os maxillaires ont quatre trous internes, dont deux sont appellés *incisifs*, parce qu'ils sont directement sous les dents *incisives*.

☞ Incisif. Muscle. M. Winslow distingue les *incisifs* latéraux, les *incisifs* mitoyens, & les *incisifs* inférieurs. Chacun des *incisifs* latéraux est comme biceps, ayant deux portions en-haut qui se réunissent en bas. L'une de ces portions ou extrémités est plus grande que l'autre. La grande est attachée à l'os maxillaire sous le tendon mitoyen du muscle orbiculaire des paupiéres, & paroît communiquer par quelques fibres voisines de ce même muscle. De-là elle descend un peu obliquement vers la joue le long de l'apophyse nasale, en se confondant avec le muscle pyramidal du nez, & en donnant quelques fibres aux narines. Ensuite elle passe avec adhérence par-dessus le muscle myrtiforme ou transversal du nez, & s'unit à l'autre portion. Cette portion est large en-haut où elle est attachée obliquement sous le bord de l'orbite, à l'os maxillaire, près l'union de cet os avec l'os pommette, & un peu aussi à l'os pommette. Elle est même en cet endroit couverte de la portion inférieure du muscle orbiculaire des paupiéres, avec laquelle elle a quelquefois une espéce de communication. De-là elle descend obliquement vers le nez, & s'unit avec la premiére portion. Les deux portions ainsi réunies vont ensemble par une extrémité plus étroite derriére le muscle demi-orbiculaire de la lévre supérieure, & s'attachent à ce muscle vis-à-vis la dent canine latérale. Quelquefois il jette un petit paquet de fibres au muscle canin, lequel paquet pourroit être regardé comme un accessoire ou associé du muscle canin, & être nommé le Petit canin. Winslow.

Les *incisifs* mitoyens, qu'on appelle communément les pet

petits *incisifs* de Cowper, ou petits *incisifs* inférieurs, sont deux petits muscles très-courts, situés l'un à côté de l'autre au dessous de la cloison du nez. Ils sont attachés par une extrémité à l'os maxillaire sur les alvéoles des premiéres dents *incisives*, derriére le demi-orbiculaire de la lévre supérieure, & par l'autre extrémité à la partie moyenne & supérieure de l'épaisseur de la lévre, attenant les narines auxquelles ils sont aussi attachés. Ils jettent quelquefois latéralement des fibres au demi-orbiculaire. Winslow.

☞ Les *incisifs* inférieurs sont deux petits muscles, qu'on appelle aussi les *incisifs* inférieurs de Cowper. Ils sont attachés chacun par leur extrémité supérieure sur les alvéoles des dents *incisives* latérales de la mâchoire inférieure. De-là ils descendent en s'approchant l'un de l'autre, & s'attachent ensemble au bas du milieu du muscle demi-orbiculaire de la lévre inférieure. Winslow.

INCISION, s. f. Action d'inciser. *Incisio.* Les Chirurgiens sont souvent obligés de faire des *incisions* en pensant les plaies. Les Jardiniers, quand ils font des entes, font des *incisions* dans les écorces des arbres. L'*incision* cruciale est, en termes de Chirurgie, une double *incision*, dont les entaillades se croisent.

INCISOIRE, adj. C'est une épithéte que les Médecins donnent aux dents tranchantes qui sont sur le devant de la bouche. *Quod incidit.* On dit plus ordinairement dent *incisive*.

INCITATION, s. f. Instigation, action de celui qui invite, qui pousse un autre à faire quelque chose. *Incitatio.* L'*incitation* fait accuser une personne de complicité.

☞ INCITEMENT. Vieux s. m. du latin *Incitamentum. Incitamen.* Attrait qui porte, qui excite à quelque chose.

Comme métaux, & pierres de valeurs,
Incitements *à tous maux & malheurs.* Marot.

INCITER, verbe actif. Inviter quelqu'un, le pousser, l'exciter à faire quelque chose. *Incitare.* Les bons exemples, les bonnes instructions, *incitent* les jeunes gens à la vertu: les mauvaises *incitent* au vice. Cela nous *incite* à l'amour de Dieu. Pelisson.

Incité, ée, part. & adj. *Incitatus.*

INCIVIL, ile, adj. Qui agit contre l'honnêteté, contre la bienséance. *Inurbanus.* Cet homme est fort *incivil*, il traite ses égaux de haut en bas. Il n'y a rien de plus *incivil* qu'une sincérité rustique qui dit tout sans détour. Bell. Prier un grand Seigneur d'agir contre ses intérêts, c'est une priére *incivile*. C'est une demande *incivile*. Les Bourgeois disent ordinairement, qu'il vaut mieux être *incivil* qu'importun; pour dire, qu'il vaut mieux commettre une incivilité, que de fatiguer les gens par de trop longs refus, ou trop de cérémonies.

☞ Incivil, ile, adj. En termes de Jurisprudence, on appelle Clause *incivile*, une clause faite contre la disposition des Loix. Acad. Fr.

INCIVILEMENT, adv. D'une maniére incivile. *Inurbanè.* Il ne faut jamais recevoir personne *incivilement*. On ne doit point aller troubler *incivilement* un homme dans la bonne opinion qu'il a de lui-même. Bail. Il ne faut pas montrer ses défauts grossiérement & *incivilement*. La Pl.

INCIVILITÉ, s. f. Grossiéreté; action peu honnête, peu civile. *Inurbanitas.* C'est une *incivilité* de passer devant des personnes au-dessus de soi. Elle lui fit de petites *incivilités*, qui de la part d'une personne raisonnable, ne pouvoient être que des marques de passion. S. Évr.

INCLÉMENCE, s. f. Mauvaise disposition du ciel, ou température de l'air qui cause les maladies sur la terre, de mauvais effets. *Inclementia.* L'*inclémence* du ciel est cause de la peste, de la stérilité de cette année. Quelques-uns ne l'admettent que dans la Poësie. Réfl. ☞ La Fontaine s'est servi de ce mot dans sa Psyché.

Sommes-nous, dit-il, en Provence?
Quel amas d'arbres toujours verds
*Triomphe ici de l'*inclémence
Des aquilons & des hyvers!

M. Ménage & le P. Bouhours l'approuvent par rapport aux Dieux;

*Tandis que pour fléchir l'*inclémence *des Dieux,*
Il faut du sang peut-être, & du plus précieux.
Rac.

Inclémence. Moliére emploie ce mot d'une maniére précieuse dans une de ses Comédies: Voudriez-vous, faquins, que j'exposasse l'embonpoint de mes plumes aux *inclémences* de la saison pluvieuse? Mol.

INCLINAISON, s. f. Terme de Géométrie. On appelle *inclinaison* de deux lignes, la rencontre de deux lignes qui se coupent. *Inclinatio.* Les Géométres disent *inclinaison* en ce sens, plutôt qu'*inclination*; tout de même qu'ils disent *déclinaison*. L'*inclinaison* de deux plans est l'angle aigu de deux lignes droites tirées dans chaque plan par un même point de leur commune section, & perpendiculaires à la même section commune. L'*inclinaison* d'une ligne droite à un plan, est l'angle aigu que cette ligne droite fait avec une autre ligne droite tirée dans ce plan par le point où il se trouve coupé par la ligne inclinée, & par le point où il se trouve aussi coupé par une perpendiculaire tirée de quelque point que ce soit de la ligne inclinée. L'*inclinaison* d'une planéte est un arc compris entre l'écliptique, & le lieu de la planéte dans son origine. Harris. L'*inclinaison* d'un rayon en Dioptrique est l'angle que ce rayon fait avec l'axe d'incidence dans le premier milieu, au point où il rencontre le second milieu. M. Molineux, dans sa Dioptrique, prend incidence & *inclinaison* indifféremment l'un pour l'autre.

INCLINANT, ante, adj. Qui incline, qui penche de quelque côté. *Propensus, proclivis.* Les bons Princes sont plus *inclinans* à la douceur qu'à la sévérité. Les esprits malicieux sont plus *inclinans* au mal qu'au bien. On ne croit pas qu'il soit fort usité en ce sens.

On le dit plus ordinairement en Gnomonique. Un cadran déclinant, *inclinant* ou réclinant.

INCLINATION, s. f. Chûte, approche d'une chose vers une autre. *Inclinatio.* L'*inclination* de ces deux lignes forme un angle obtus. Voyez INCLINAISON. L'*inclination* de ces deux surfaces, de ces deux toits, font un angle solide.

Inclination, se dit aussi des mouvemens du corps, quand il se baisse. Il lui a répondu par une *inclination* de tête. *Nutu.* L'*inclination* du corps est une marque de soumission. Ceux qui disent la Messe doivent faire une *inclination* de tête au crucifix, quand ils prononcent le nom de Jésus. Les Moines ne saluent que par *inclination*. Ulric ou Udalric, *Consuetud. Cluniac. L. III. c. 2.* dit qu'il faut apprendre aux Novices comment l'*inclination* se doit faire, puis l'expliquant lui-même, il dit qu'il faut plier le corps ensorte que le dos soit plus bas que les reins, & la tête plus basse que le dos. Les rubriques prescrivent plusieurs *inclinations*, tantôt de la tête, & tantôt du corps, dont souvent on se dispense, mais auxquelles ceux qui officient modestement & gravement, ne manquent jamais.

Inclination, se dit figurément en choses spirituelles des affections de l'ame, de l'humeur, de la pente, de la disposition naturelle à faire quelque chose. *Propensio.* M. du Vigier dans son Traité de l'Esprit de l'homme, prétend, que les *inclinations* ne sont autre chose par rapport au corps de l'homme, que les dispositions machiniques de ses organes, qui causent en lui méchaniquement certaines actions, s'il ne s'y oppose par les actes de sa volonté; qui seule a de l'autorité sur le corps. Les uns ont de l'*inclination* aux armes, les autres à l'étude; les uns à la vertu, les autres à la débauche. On ne réussit jamais bien quand on force son *inclination*. Il ne manque rien à un homme que la nature acheva, lorsqu'elle le fit, & qui a seulement appris de la Philosophie, que ses *inclinations* étoient des vertus, & qu'il avoit tout ce qu'elle donne. Balzac. Quand on a de la vertu & de la sensibilité, l'on souffre une contestation éternelle entre l'*inclination* & le devoir. S. Évr. On est sûr de plaire aux Grands quand on se peut contraindre à épouser leurs incli-

inclinations. Bell. Je sens en moi deux *inclinations* contraires, & pressé d'un côté par la grace qui m'appelle, & de l'autre par la cupidité qui m'entraine; je fais souvent le mal que je voudrois éviter. Fléch. On n'est point heureux, tant qu'on est partagé par deux *inclinations* qui se combattent. Font. Cette hérésie s'est répandue en peu de temps par l'intelligence qu'elle a trouvée dans les *inclinations* corrompues des hommes qu'elle favorisoit. Nic. La corruption du cœur peut unir des *inclinations* criminelles, mais la conscience ne le peut pas. Idem. Les tempéramens différens qui font les humeurs différentes, causent cette variété d'*inclinations* dont le monde est rempli M. Scud. Les *inclinations* avec lesquelles on est né sont d'une grande importance dans la conduite de la vie. La raison est si aisée à séduire, que les bonnes *inclinations* vont toûjours plus droit qu'elle. Idem. Je regarde les bonnes *inclinations* toutes seules, comme un instinct heureux qui ne mérite pas grande louange. S. Évr. Comme chacun a sa fantaisie, je n'entreprens point de disputer jamais rien par raison; parce que je suis persuadé que chacun a la sienne, pour soûtenir ce qui touche son *inclination*. M. Sc. Il faut qu'une vérité soit bien claire pour être reçûe d'un consentement unanime, & pour étouffer l'*inclination* maligne que les hommes ont à se contredire. Nic. Les hommes, au lieu de redresser leurs *inclinations* corrompues, selon la régle divine, ont tâché de courber la régle même pour l'ajuster avec leurs *inclinations*. Idem. Les faveurs de la fortune valent-elles bien la peine de contraindre ses *inclinations* & de se contrefaire toute sa vie? M. Esp. Si l'on n'y prend garde, nos *inclinations* naturelles n'ont guére moins de part à nos pénitences qu'elles en ont eue à nos déréglemens. Abbé de la Tr. ☞ Il le loua des belles qualités que la nature lui avoit données, sur-tout de cette *inclination* guerriére qui dès son bas âge lui avoit fait embrasser la profession des armes. Bouhours.

☞ Inclination. Il se dit aussi de la chose pour laquelle on a du penchant. La chasse est son *inclination*, c'est son *inclination* dominante. Acad. Fr.

Inclination, se dit des choses inanimées, en parlant de leurs vertus naturelles, qui les portent vers quelque objet. Tous les corps graves ont de l'*inclination* pour leur centre. L'aimant a de l'*inclination* pour le Pôle, s'incline vers le Pôle.

Inclination, se dit aussi pour, Amitié, cœur, affection. *Studium*, *animus*, *voluntas*. Il gagna l'*inclination* des soldats. Vaug.

Inclination, se dit aussi de l'amour, du penchant, de l'attachement qu'on a pour quelqu'un. Ces deux amis ont beaucoup d'*inclination* l'un pour l'autre, ils s'aiment d'*inclination*. Elle s'engagea insensiblement dans une *inclination* qui donna à sa vertu plus de peine qu'elle ne croyoit. S. Réal. J'aurois surmonté une si tendre *inclination*, si la vertu ne l'autorisoit pas. H. S. de M. Un honnête-homme ne doit pas violenter les *inclinations* d'une femme. Id. Les premiéres *inclinations* sont toûjours les maitresses. Voi.

Inclination, se prend quelquefois pour la chose aimée *Amores*. Cette femme est l'*inclination* d'un tel. Il a changé d'*inclination*. Il a une jolie *inclination*. Boire aux *inclinations* de quelqu'un, veut dire, boire à sa maitresse.

Inclination, en termes de Chymie & de Médecine, se dit lorsqu'on penche doucement un vaisseau pour en laisser couler la liqueur sans troubler la lie, ou le sédiment qu'on veut conserver dans le fond. Ainsi, quand on a fait quelques précipités de métaux dissous par l'eau forte, on dit, qu'il faut verser cette liqueur par *inclination*.

On dit en Astronomie, l'*inclination* de l'axe de la terre, en parlant de ce mouvement du premier Mobile, ou qu'on attribue au Firmament, & qui cause la précession des Équinoxes.

Bonnes inclinations. Les Princes, mais plus ordinairement ceux qui étoient jeunes, portoient ce titre. Le Moine de S. Gal dans la vie de Charlemagne. Il écrivit à vos bonnes *inclinations*, *Epistolam ad vestram indolem direxit*. L'Archevéque Angilbert & le Patriarche André traitérent en 855. l'Empereur Louis II. de *bonnes inclinations*, *Vestras indoles*.

INCLINER, v. act. se dit premiérement en Géometrie pour signifier, pencher, s'approcher, ensorte que deux lignes étant prolongées elles se coupent. *Propendere*. Quand deux lignes s'*inclinent* l'une vers l'autre, elles font un angle. *Incliner* vers la terre. Roh. Ce mur *incline* de ce côté-là, il menace ruine. L'Écliptique *s'incline* vers l'Équateur d'un angle de vingt-trois dégrés & demi.

Incliner, se dit aussi des mouvemens du corps humain. Quand on *incline* la tête, c'est un signe d'approbation. *Qui annuit*, *probat*. Il ne faut pas s'*incliner*, mais se tenir droit en marchant.

On dit aussi, *S'incliner* devant quelqu'un, pour dire, lui porter du respect, lui faire des soumissions. Voyez comme s'abaisse cet Auguste Prince devant lequel *s'incline* tout l'Univers. Boss.

Incliner, se dit figurément des choses spirituelles. Ce Prince *incline* à la clémence. Ce jeune homme *incline* à la débauche. C'est un naturel qui *incline* à la vengeance. Ce Juge *inclinoit* ou penchoit de ce côté-là. Il *inclinoit* à le renvoyer absous. Le Maitre. La participation au corps & au sang de J. C. est le principe de la vie de nos ames. Elle les confirme dans la piété, & elle fait qu'elles résistent à cette iniquité naturelle, qui les porte sans cesse & les *incline* du côté du péché. Ab. de la Tr.

☞ Incliner. En parlant d'une bataille où la victoire commence à pencher d'un côté; on dit que la victoire *incline* de ce côté-là. Acad. Fr.

Incliner, signifie aussi, Mouvoir, disposer. *Movere*, *impellere*, *inclinare*. La grace efficace *incline* la volonté à faire le bien. Les astres *inclinent* les hommes sans les forcer.

Il y a des pôles de l'aimant qui s'*inclinent* les uns vers les autres, & d'autres qui se chassent.

Incliné, ée, part. pass. & adj. La sphère *inclinée*. ☞ On appelle en horlogerie Plan *incliné*, ou talus, toutes sortes de parties plates dont la direction ne tend pas au centre de la piéce mûe.

INCLUS, use. adj. part. pass. du verbe *Inclurre* qui n'est plus d'usage. Il se dit de ce qui est enfermé dans un paquet. *Inclusus*. Le mémoire ci-*inclus*. La lettre ci-*incluse*. On dit quelquefois absolument, l'*incluse*. On lui a donné terme jusqu'au premier Juillet *inclus*. Il vaut mieux dire *inclusivement*. ☞ Lorsque dans certaines Elections on a rejetté une partie des prétendans, on dit de ceux qui restent, & sur qui l'élection peut encore tomber, qu'ils sont demeurés *inclus*. Ac. Fr.

☞ Il y en a qui disent, Je vous adresse l'*incluse*, pour dire qu'ils vous envoient une autre Lettre avec la leur. Ce mot me paroît assez commode; mais il n'a pas encore été adopté par le bel usage.... On dit: Je vous adresse une telle lettre, je joins cette lettre à la mienne; on dit encore, la lettre ci-jointe. *Suite des mots à la mode*.

☞ INCLUSIVE, s. f. On dit que ceux qui écrivent des Conclaves, ou sur les Conclaves, se servent des mots d'*inclusive* & d'exclusive, & l'on apporte ces exemples: Il faut une grande réserve pour donner l'exclusive à un Cardinal. Pour pouvoir donner l'exclusive, il faut un peu plus du tiers des voix; pour l'*inclusive*, il faut les deux tiers. Qu'entend-on par-là? Est-ce Donner à un Cardinal pour la Papauté? On dit exclusion & consentement, & il ne faut point de tiers ou de deux tiers de voix. L'Empereur, le Roi donnent souvent l'exclusion, &c. Il est donc vraisemblable que ces mots se disent par rapport aux Cardinaux, qui arrivent à Rome après que le Conclave est fermé, & qui demandent d'y être reçus.

INCLUSIVEMENT, adv. D'une maniére qui enferme quelque chose, c'est-à-dire, qu'il est du terme. *Inclusivé*. La Cour a renvoyé ce criminel devant le Juge ordinaire pour lui faire son procès jusqu'à sentence définitive *inclusivement*, sauf l'exécution s'il en étoit appellé; pour dire, qu'elle a renvoyé le jugement entier du procès.

INCOGNITO, adv. Terme transporté purement de l'Italien. Il exprime qu'un homme est dans un lieu sans vouloir

vouloir y être connu. Mais il se dit particuliérement des Grands qui entrent dans une ville, qui marchent dans les rues sans pompe, sans cérémonie, sans leur train ordinaire, & sans les marques de leur grandeur. Ce Prince a passé par la France *incognito*. Les Grands d'Italie ne sont pas bien aises qu'on les salue quand ils marchent *incognito*. Ce n'est pas absolument parce qu'ils ne veulent point être connus : c'est qu'ils ne veulent point être traités avec les cérémonies, ni recevoir les honneurs dûs à leur rang. Par ce moyen on exempte d'une importune obligation, & ceux qui doivent recevoir les honneurs, & ceux qui les doivent rendre. Aujourd'hui toutes les nations se servent d'une invention si commode, & ont emprunté des Italiens, & le nom, & la chose tout ensemble. Vaug.

☞ Nous avons donné des lettres de naturalité à l'*incognito* des Italiens qui nous est fort utile, pour exprimer en un mot, qu'un homme est dans un lieu sans vouloir y être connu, ou sans vouloir qu'on lui rende les honneurs qui lui sont dûs ; car ce seul mot signifie ces deux choses, & quelquefois l'une des deux seulement. Quand on veut dire qu'un particulier sans caractere est arrivé dans un lieu où il est connu, & qu'il s'y cache, on dit qu'il y est *incognito* ; cela veut dire seulement en ce cas qu'il ne veut pas que l'on sçache qu'il y est ; mais le plus grand usage de ce mot est pour les Princes, pour les Ministres, & pour les gens titrés, & lorsqu'on dit que quelqu'un de ce caractère est à Paris, à Rome, *incognito*, cela ne veut pas toûjours dire qu'il ne veut point y être connu, mais seulement qu'il ne veut pas y être reçu ni traité avec cérémonie, & avec tous les honneurs dûs à son rang. D'où l'on peut juger de la commodité de ce mot, qui dit tant de choses en si peu de syllabes, & qui n'a aucun équivalent en notre langue. *Suite des mots à la mode.*

> Incognito *d'abord il va se rendre* (Hymen)
> *Dans un Palais, l'asyle des beaux arts.*
> *C'est-là qu'on voit les Muses s'y méprendre,*
> *Pour Apollon elles y suivent Mars.* M. le Duc d'Orléans. Fuselier.

☞ Le Prince tel est à Paris depuis quelques jours, il garde l'*incognito*. Gaz. 1726. *p.* 116.

☞ On dit dans le discours familier : s'en aller de ce monde *incognito*. Cette manière de parler a lieu dans deux occasions ; premiérement, d'un homme qui meurt sans que personne le voie mourir ; & en second lieu, de ceux qu'on fait périr à petit bruit dans des prisons d'État, ou comme l'on dit, de ceux qu'on fait passer par les oubliettes. On ne sort guère de cette tour, (la tour de la Chapelle dans la Bastille) qu'en sortant de la vie, & l'on prétend que c'est-là que sont les oubliettes, par où on fait passer ceux qui sont destinés à mourir *incognito*. Mad. du Noyer.

Quand les chevaux des carrosses des Princes, des Cardinaux, & des Ambassadeurs, n'ont point de houppes, qu'ils appellent *fiocchi*, & lorsque les rideaux du carrosse, qu'ils nomment *bandinelle*, sont tirés, ils sont censés être *incognito*, & l'on n'est point obligé de s'arrêter quand ils passent, ni de les saluer. Les Cardinaux vont aussi sans calotte rouge quand ils veulent être *incognito*.

On dit en termes de plaisanterie, Rire *incognito*, pour dire, doucement & sans être apperçu.

> *Je ris* incognito *d'abord que je le vois,*
> *Je ne m'en puis tenir.* Boursault.

☞ INCOMBUSTIBILITÉ, s. f. Qualité d'une chose qui la met hors de l'atteinte du feu, & qui l'empêche de brûler. La raison physique de l'*incombustibilité* de l'amiante est la contexture des particules de cette pierre, qui laissent glisser les molécules de flamme à travers leurs pores. Bibliothéque Italique. Ce mot nouveau me paroît nécessaire.

INCOMBUSTIBLE, adj. m. & f. Qui ne peut être brûlé, ni se consumer au feu. *Ab exustione immunis, ardere nescius, ignis patiens.* Les métaux se fondent, les pierres se calcinent, & sont pourtant *incombustibles*. La toile faite de la pierre d'amiante est *incombustible*, se nettoie au feu, & ne brûle pas. Il y a un cierge miraculeux à Dole qui est *incombustible*. Grégoire de Tours parle de certaines marmites de bois qu'on faisoit de son temps, qui ne duroient pas moins que des marmites de fer sur le feu. Sylla entreprit autrefois de brûler une tour de bois que défendoit Archélaüs, un des Lieutenans de Mithridate, & il n'en put jamais venir à bout, à cause qu'elle étoit enduite d'alun. C'est Aulu-Gelle qui nous a conservé cette histoire, & il dit qu'elle est prise du 19e livre des Annales de Q. Claudius Quadrigarius, ancien Historien Romain, duquel Tite-live a beaucoup profité. C'est aussi d'eau d'alun que se frottent ceux qui manient hardiment les charbons, les barres de fer rouge, & font fondre de la cire d'Espagne sur leur langue. Richarson, Chymiste Anglois, s'est fait voir à Paris mangeant des charbons ardens sans se brûler. En 1633, on trouva à Pouzzole une piéce de toile *incombustible* qui se conserve dans le cabinet de la maison Barberine. En 1702 on trouva près de Rome une urne en laquelle il y avoit des os brûlés, enveloppés en un linceul de toile *incombustible* qui est presque aussi lâche qu'un réseau, grosse comme de la toile de chanvre, & d'une couleur brune, mise au feu elle se resserre & devient blanche.

☞ INCOMMENSURABILITÉ, s. f. Terme d'Arithmétique & de Géométrie. Qualité de ce qui est incommensurable. *Incommensurabilitas.* La grande conformité de la théorie avec les mouvemens des corps célestes, compense les différences qui autrement résulteroient de l'*incommensurabilité* & de l'excentricité des mouvemens du soleil & de la lune, & de l'apogée. Trans. Philos. 1731. *p.* 250.

INCOMMENSURABLE, adj. Terme de Géométrie. Il se dit de deux lignes comparées l'une à l'autre, qui n'ont point de mesure commune, quelque petite qu'elle soit, pour mesurer l'une & l'autre ; de sorte qu'après plusieurs répétitions, & soustractions de parties égales, il en reste toûjours quelque partie dont l'une est plus grande que l'autre. Et en général deux quantités sont *incommensurables*, lorsqu'il n'est pas possible de trouver une troisiéme quantité qui mesure l'une & l'autre, ou lorsque ces quantités ne sont point comme nombre à nombre, ou ne peuvent pas s'exprimer par des nombres. Car tout ce qui se peut exprimer par nombre, est commensurable. Le côté d'un carré est *incommensurable* avec sa diagonale, comme démontre Euclide, *L.* 10. Et le P. Pardies, *VII.* 31. mais il est commensurable en puissance, parce que le carré de la diagonale peut deux fois, ou contient deux fois le carré fait sur le côté. Pappus, *L. IV. probl.* 17. parle aussi des angles *incommensurables*.

Pour les surfaces qui ne se peuvent pas mesurer par une surface commune, on les appelle *incommensurables* en puissance.

☞ Incommensurable. Un rapport *incommensurable*. Quand il arrive qu'en concevant l'un des termes d'un rapport partagé en tel nombre fini & déterminé qu'on voudra de parties égales, l'autre terme ne contient jamais exactement un nombre précis de fois une de ces parties égales, mais qu'il la contient un certain nombre de fois avec un reste, on dit que ces grandeurs ont un rapport géométrique *incommensurable*. Reyneau. Il y a des cas où les *incommensurables* sont commensurables entre eux. Voyez le P. Reyneau, *Scienc. du calc. n.* 445. &c. Un *incommensurable* simple est celui qui n'a qu'un signe radical.

INCOMMODANT, antr, adj. Qui donne de la peine, de la fatigue, du chagrin. *Gravis.* Ceux qui font le métier d'emprunter, d'écornifler, sont des gens bien *incommodans*.

INCOMMODE, adj. m. & f. Importun, fâcheux, qui donne de la peine, de la fatigue, du chagrin. *Molestus.* Un plaideur est un homme *incommode*, il rompt la tête à tout le monde de ses procès. J'aime mieux des vices faciles, que des vertus *incommodes*. Till. Mille gens avec de bonnes qualités sont fâcheux & *incommodes*. Bell. Une amitié tendre est assez *incommode*. M. Scud. Il y a d'honnêtes fâcheux, qui sont d'autant plus

incommodes, qu'ils ne croient pas l'être. Bouh. Ce logement est *incommode*. Le froid, le grand chaud, sont des temps *incommodes* pour voyager. Vous m'êtes venu voir à une heure *incommode*.

INCOMMODÉMENT, adj. D'une manière incommode. *Incommodè*. Vous êtes logé *incommodément*. Les Miquelets d'Espagne m'escarmoucherent toûjours le plus *incommodément* du monde. Bussi Rab.

INCOMMODER, v. act. Contraindre, gêner, ennuyer, importuner, causer de la peine, de la fatigue, du chagrin. *Incommodare*. Il n'y a rien qui *incommode* tant que les hâbleurs. Cette muraille bouche mes vûes, elle m'*incommode*. La bonne opinion que chacun a de son mérite l'aveugle, & l'empêche de sentir qu'il *incommode*. Bel. Il vaut mieux souffrir l'ennui de la solitude chez soi, que d'aller *incommoder* les autres par des visites à contre temps. Id. On *incommode* toûjours les autres, quand on croit ne les pouvoir jamais assez *incommoder*. La Roch. Le mérite d'autrui *incommode* les gens vains. Nic. Un Dieu qu'on fait à sa mode, & aussi patient que nos passions le demandent, n'*incommode* pas. Boss.

Incommoder, signifie aussi, Nuire, blesser, offenser. Nous étions logés dans un poste où le canon des ennemis nous *incommodoit* fort, il nous tuoit bien des gens. Ils faisoient des courses qui *incommodoient* le Laboureur. Ablan. Nos gens ne furent point *incommodés* de l'artillerie. Id. Luther avoue qu'il a fait tout ce qu'il a pû pour nier la présence réelle, voyant, dit-il, combien cela eût *incommodé* le Pape; mais qu'il n'a pû s'y résoudre contre les paroles précises de Notre-Seigneur. Pélisson.

Incommoder, signifie aussi, Rendre plus pauvre. *Affligere, perdere rem.* Les banqueroutes que ce Marchand a souffertes l'ont fort *incommodé*. Il s'est fort *incommodé* pour marier ses enfans, pour les pourvoir de charges.

Incommodé, ée. adj. Qui reçoit de l'incommodité de quelque chose, qui est indisposé, qui a quelque partie de son corps malade. *Æger, afflictus*. Cet homme est toûjours *incommodé* d'une vieille blessure qu'il a eue autrefois; il ne peut marcher. Il est *incommodé* de la vûe, de l'oreille. Il est *incommodé* de sa personne, il n'a pas la libre disposition de son corps, il est entrepris de ses membres. Un homme *incommodé* doit vivre autrement qu'un homme qui ne l'est pas. Ab. de la Tr.

Incommodé, ée. Se dit aussi pour, Pauvre, qui n'est pas à son aise, & dont les affaires sont en mauvais état. Marchand *incommodé*. Monastère *incommodé*. Noblesse *incommodée*.

On dit d'un homme châtré, qu'il est *incommodé*. On dit aussi d'un vaisseau qu'il est *incommodé*, quand sa manœuvre est en désordre par la perte de quelque mât, ou de quelque autre piéce nécessaire à la navigation. Le vaisseau se trouva *incommodé* au milieu du combat.

Être *incommodé* de la veine poëtique; C'est une phrase burlesque de Moliére, qui signifie, Être mal disposé pour faire des vers.

INCOMMODITÉ, s. f. Peine, fatigue qu'on souffre à l'occasion de quelque chose. *Incommodum*. C'est une grande *incommodité* que d'être logé au bout de la ville, loin de ses affaires, de ses amis. On souffre bien des *incommodités* dans les voyages.

Incommodité, signifie aussi, Pauvreté. *Egestas*. La facilité de cet homme à prêter son argent l'a fait tomber dans l'*incommodité*.

Incommodité, signifie aussi, une manière de maladie qui ne retient pas au lit, mais qui fait souffrir quelque douleur, ou qui empêche d'agir. *Incommoda valetudo*. Il n'a pu venir à l'assemblée, à cause d'une petite *incommodité* qui lui est survenue. L'âge apporte avec soi beaucoup d'*incommodités*, d'infirmités. Il faut parler haut à cet homme-là, il a une *incommodité* d'oreille.

On dit *incommodité* d'un vaisseau, quand il est incommodé, comme on l'a expliqué dans ce mot. Nous leur fimes signal d'*incommodité*, & ils mirent à la cape pour nous attendre. Frézier.

INCOMMUNICABLE, adj. m. & f. Qui ne se peut partager, ni communiquer. *Quod communicari non potest*. La Majesté des Rois est *incommunicable* à leurs sujets. Il y a des beautés de langue qui sont *incommunicables*, & qui ne peuvent se transporter dans une traduction. S. Évr. Il pourroit se faire que le corps le plus solide ne pût jamais ébranler aucun autre corps, c'est-à-dire, que le mouvement fût *incommunicable*. Fénelon.

Il y a des gens qui le disent aussi de ce qui ne se peut joindre l'un à l'autre. La mer Rouge est *incommunicable* avec la Méditerranée par l'Égypte. Cette phrase est tout-à-fait nouvelle, & ne trouvera guère d'approbateurs.

☞ INCOMMUTABILITÉ, s. f. Terme de pratique, que l'on emploie en parlant d'une possession où on ne peut être légitimement troublé. Prouver l'*incommutabilité* de sa possession.

INCOMMUTABLE, adj. de tout genre. Terme de Palais. C'est-à-dire qu'on ne peut changer. *Mutationis expers*. Il est propriétaire *incommutable*.

☞ INCOMMUTABLEMENT, adv. D'une manière incommutable, sans pouvoir être dépossédé légitimement. Posséder une terre *incommutablement*.

INCOMPARABLE, adj. m. & f. Qui est excellent, merveilleux, qui est au-dessus des autres, & hors de comparaison. *Incomparabilis, eximius, singularis*. Cette beauté est *incomparable*. Le Poëme de Virgile est *incomparable*.

Cet homme incomparable
Ce Tyrsis, que mes yeux trouvoient si redoutable.
La Suze.

Il se prend quelquefois en mauvaise part. Vous êtes *incomparable*, j'admire votre opiniâtreté. Ce Pédant a une suffisance *incomparable*.

INCOMPARABLEMENT, adv. D'une manière bien élevée au-dessus des autres. *Citra comparationem*. Les Physiciens modernes raisonnent *incomparablement* mieux que les anciens.

INCOMPATIBILITÉ, s. f. Contrariété, opposition de deux choses qui ne peuvent ni demeurer, ni subsister, ni s'accorder ensemble. *Repugnantia*. Il y a de l'*incompatibilité* entre le froid & le chaud; entre une proposition vraie, & une fausse; elles ne peuvent se trouver dans un même sujet. La contrariété d'humeurs fait naître une telle *incompatibilité* entre le mari, & la femme, qu'ils ne s'accorderont jamais. Il y a trop d'*incompatibilité* entre les desirs d'un ambitieux, & les préceptes d'humilité que prêche l'Evangile. Le Cl. Il suffit de mettre l'idée qu'on doit avoir de la vie Religieuse auprès de cette parole folle & plaisante, pour remarquer l'*incompatibilité* qu'il y a entre l'une & l'autre. Abbé de la Trape.

Incompatibilité, se dit aussi de certaines charges. Il y a *incompatibilité* entre une charge Royale & une subalterne, ou de la Justice des Seigneurs, entre une charge de la Chambre des Comptes, & une de Trésorier & Officier comptable. On donne quelquefois en Chancellerie des dispenses, des Lettres d'*incompatibilité*.

Incompatibilité, se dit aussi en matière de Bénéfices. C'est un bon moyen de dévolut que l'*incompatibilité*, la possession de deux Cures non unies. C'est une *incompatibilité* que de posséder une prébende, & une Chapelle dans la même Église.

INCOMPATIBLE, adj. m. & f. Qui ne peut subsister, ou demeurer avec un autre sans le détruire. *Insociabilis*. Le froid & le chaud sont *incompatibles* dans un même sujet; le plus fort détruit le plus foible. On le dit aussi de deux passions contraires. L'amour de Dieu & celui de soi-même, ou des biens temporels, sont *incompatibles*. La Majesté & l'amour, disoit Agésilaüs, sont *incompatibles*. *Non bene conveniunt, nec in una sede morantur majestas & amor*. La justice & la miséricorde de Dieu ne sont point *incompatibles*. Il comprit que la sainteté n'étoit pas *incompatible* avec des manières agréables. Bouh.

Incompatible, se dit aussi des humeurs qui empêchent que deux personnes ne s'accordent ensemble. Les humeurs des personnes fantasques & emportées sont *incompatibles*.

Incompatible, se dit aussi des charges & des bénéfices qui ne peuvent pas être possédés en même temps par une

une même personne. Un Office de Conseiller & d'un Procureur du Roi sont *incompatibles*. Les Bénéfices qui sont sous un même toit sont *incompatibles*. Deux Bénéfices à charge d'ames, un Séculier & un Régulier, sont *incompatibles*. Une Abbaye, & un Prieuré qui en dépend, sont *incompatibles*, cela fait un inceste spirituel. Rebuffe dit que les Cardinaux peuvent tenir toutes sortes de Bénéfices Séculiers & Réguliers, compatibles & *incompatibles*.

INCOMPÉTEMMENT, adv. Terme de Palais. D'une maniére incompétente. *Non legitimè*. La formule de prononcer sur l'incompétence est, Mal, nullement & *incompétemment* jugé.

INCOMPÉTENCE, f. f. Manque de pouvoir au Juge pour juger, ou de qualité à la partie pour agir. *Jurisdictionis defectus*.

INCOMPÉTENT, ENTE, adj. Juge qui n'a pas pouvoir de juger, ou partie qui n'a pas de qualité pour agir. *Non legitimus*. Les appels comme de Juge *incompétent* doivent suspendre la procédure. Un Juge laïque est *incompétent* pour juger un Clerc tonsuré. On peut refuser de défendre tant qu'on a une partie *incompétente*. Un étranger est une partie *incompétente* pour accuser une femme d'adultère. Un mineur est *incompétent* pour intenter une action en Justice.

INCOMPÉTENT, se dit aussi en parlant des choses où l'on ne se connoît point, & dont on ne peut juger. Un aveugle est Juge *incompétent* des tableaux. Un ignorant est Juge *incompétent* de la belle Poësie. La raison est un guide infidéle, & un Juge *incompétent* dans les choses divines. S. ÉVR.

☞ INCOMPÉTENT, ENTE. Jusqu'ici cet adjectif avoit pris le génitif des noms dont il étoit suivi, & quand il avoit après lui un infinitif, on y joignoit la préposition Pour ; c'est ce qu'on peut voir par les exemples cités ci-dessus. Aujourd'hui dans les deux cas on met *de*. Fait-on bien? L'Official par la qualité de la matiére étoit *incompétent* d'en connoître. SARRAZIN. *Pour* en connoître ne seroit-il point mieux ? L'Auteur du Mémoire pour le Chapitre de S. Germain l'Auxerrois dit : Quand ce Prélat eût été compétent pour faire ce décret, &c. M. Mannory parle de même dans son plaidoyer.

☞ INCOMPLAISANCE, f. f. INCOMPLAISANT, adj. La complaisance est une souplesse & flexibilité d'ame, par laquelle nous nous accommodons aux affections des autres, & témoignons entrer dans leurs sentimens, en approuvant & secondant leurs actions. Le défaut qui lui est opposé, c'est la misanthropie ou *incomplaisance*; & son excès ou abus dégénère en flatterie basse & rampante... *Ec. du monde*. Il faut être aussi fou que le Misanthrope pour aller se brouiller avec un homme pour une chose qui de soi-même est indifférente. Pour moi semblable à l'ami de ce sauvage *incomplaisant*, j'aurois fort naturellement applaudi à la chûte du Sonnet.... Le Perroquet, le Singe, & le Chat, sont les figures de l'*incomplaisant*, de l'indiscret, & du traître. *Ibid*. Le P. Bouhours n'approuve pas ces deux mots, *p.* 153. de la suite de ses remarques sur la langue Françoise.

INCOMPLEXE, adj. Terme de Logique. Qui n'est point composé, qui est simple. *Incomplexus*. Ce mot se trouve dans l'Art de penser. L'Auteur de cet ouvrage, & les autres qui ont traité la même matiére, appellent syllogismes *incomplexes*, ceux dont les propositions sont simples comme dans celui-ci.

Un Roi doit être obéi.
Louis XV. est Roi :
Donc Louis XV. doit être obéi.

INCOMPOSITE, adj. m. & f. Ce mot se trouve dans M. Perrault, qui distingue dans la Musique des Anciens des intervalles composites, & des intervalles *incomposites*.

INCOMPRÉHENSIBILITÉ, f. f. Obscurité d'une chose qui fait qu'on ne la peut concevoir. *Incomprehensibilitas*. Ce qui se dit proprement de Dieu & de ses attributs, qui ne sont incompréhensibles que parce qu'ils sont trop grands, & trop au-dessus de notre portée. Il y a infinité par-tout, & par conséquent *incompréhensibilité* par-tout. NIC. L'*incompréhensibilité* des mystères de la foi nous doit ôter la pensée de les approfondir. Saint Chrysostôme a fait six discours de l'*incompréhensibilité* de Dieu, περὶ ἀκαταλήπτου.

INCOMPRÉHENSIBLE, adj. m. & f. Ce que l'esprit ne peut concevoir, ni comprendre. *Incomprehensibilis*. L'action de l'ame sur le corps, ou du corps sur l'ame, est *incompréhensible*. La vie de cet homme est *incompréhensible*, il n'a point de bien, & cependant il fait une dépense magnifique. Les mystères de notre foi sont *incompréhensibles*. Les femmes sont *incompréhensibles*. P. DE CL. Ce grave Ministre est *incompréhensible*, on ne sçauroit le pénétrer. BELL. Gracian est parmi les Espagnols un de ces génies *incompréhensibles* : ses ouvrages ne semblent faits que pour n'être pas entendus? BOH. S'il est vrai que l'Évangile nous propose à croire des dogmes *incompréhensibles*, est-ce que Dieu a voulu éprouver la foiblesse de notre misérable raison. S. ÉVR. Les incrédules, pour ne pas croire des mystères *incompréhensibles*, suivent d'*incompréhensibles* erreurs. BOSSUET. ☞ On dit qu'un homme est *incompréhensible*, pour dire que c'est un homme inconcevable dans sa conduite, dans son raisonnement, dans ses discours, &c. AC. FR.

INCOMPRESSIBLE, adj. Qui ne peut être comprimé. *Quod comprimi non potest*. C'est une qualité particulière de l'eau qui ne peut être comprimée, quoiqu'elle puisse être condensée.

INCONCEVABLE, adj. m. & f. Ce que l'esprit humain ne sçauroit s'imaginer, comprendre, ni concevoir. *Incomprehensibilis*. La grande étendue de l'Univers, & la petitesse des atomes, sont des choses *inconcevables*. La grandeur & la bonté de Dieu sont *inconcevables*. Les mystères de la Foi sont *inconcevables*. ☞ On dit, Il est *inconcevable* combien on lui dit d'injures, pour dire, On ne sçauroit s'imaginer combien on lui dit d'injures. AC. FRANC.

INCONCEVABLE, se dit aussi par exagération, de ce qui est grand, difficile. Ce Poëte a une peine *inconcevable* à faire des vers. C'est un travail *inconcevable* de faire un bon Dictionnaire. Ce n'est pas le sentiment de l'Auteur de la Préface du Dictionnaire Latin de Danet, il en jugeoit peut-être par celui en faveur duquel il écrivoit : mais c'étoit le sentiment de Scaliger, aussi bon Juge qu'un autre.

☞ INCONCILIABLE, adj. m. & f. Qui ne peut se concilier, ou accorder avec quelqu'autre chose. *Qui nequit conciliari*. La qualité d'héritier d'un défunt ne permet pas qu'on lui fasse l'injure de l'accuser d'un faux. Cette injure est *inconciliable* avec cette qualité, & suffiroit pour rendre indigne de l'hérédité. BROUSSE. Ces motifs respectables étoient *inconciliables* avec l'abus que N. voudroit faire de leurs privilèges. NORMANT.

INCONDUITE, f. f. Défaut de conduite. *Agendi ratio mala, imprudens*. Ce mot est très-nouveau, & n'a point encore été reçû par l'usage. On l'a mis depuis peu dans des lettres de petit cachet, qui ont été données à des gens pour leur *inconduite*.

INCONGRU, UE, adj. Qui n'est pas congru, qui est contre les régles de la Grammaire. *Incongruens*. Cela est *incongru*. Moliére fait dire à ses Précieuses ; ces gens-là sont tout-à-fait *incongrus* en galanterie.

INCONGRUITÉ, f. f. Faute contre la Grammaire, mauvaise façon de parler. *Barbarismus*.

INCONGRUITÉ, se dit figurément & plus souvent des fautes contre l'honnêteté, contre la bienséance, contre les maniéres d'agir reçues dans le monde. *Inurbanitas*. C'est une grande *incongruité* de ne pas saluer le premier le Maître de la maison, de le servir le dernier à table.

INCONGRUEMENT, adv. D'une maniére incongrue, & contraire aux loix de la grammaire. *Non congruenter*. Parler *incongruement*. On le dit aussi au figuré. Il fait toutes choses *incongruement*. Mais cela ne se peut dire que dans le style comique & burlesque.

INCONNU, UE, adj. Qui n'est point connu, qui est ignoré. *Ignotus*. La Providence agit par des ressorts *inconnus*. La source du Nil a été longtemps *inconnue*. Les mystères ont des profondeurs qui nous sont *inconnues*. Marcher par des routes *inconnues*. Toute la vertu des

des femmes consiste à être *inconnues*, sans s'attirer ni blâme, ni louange. Fléch.

Que j'ai de mouvemens qui me sont inconnus!
Des-Houl.

Le Dieu *inconnu*. *Ignotus Deus*. Lilius Gyraldus écrit Syntagm. XVII. que les Arabes se défiant de leurs Dieux avoient érigé, ou dédié des autels au Dieu *inconnu*. Les Athéniens avoient aussi un autel dédié au Dieu *inconnu*. Non seulement Pausanias dans ses Attiques, mais S. Luc dans les Actes des Apôtres, le témoignent expressément. On rapporte différemment les raisons que les Athéniens eurent d'honorer ce Dieu *inconnu*. Les uns disent que Philippide ayant été envoyé vers les Lacédémoniens pour traiter avec eux d'un secours contre les Perses, il lui apparut un spectre qui se plaignit de n'avoir point d'autels à Athenes, tandis qu'on y en érigeoit à tous les autres Dieux, il promit même que si on lui décernoit un culte & des honneurs divins, il secoureroit les Athéniens; quelques temps après ils remportérent une victoire, on l'attribua au Dieu *inconnu*, & on lui bâtit un temple & un autel, dont l'inscription étoit ΑΓΝΩΣΤΩ ΘΕΩ, au Dieu *inconnu*. D'autres disent que dans un temps de peste les Athéniens s'étant inutilement adressés à tous les Dieux qu'ils connoissoient, sans en recevoir de soulagement, ils crurent que ce fléau leur étoit envoyé par un Dieu qu'ils ne connoissoient pas, & lui dédiérent un temple dont l'inscription étoit, ΘΕΟΙΣ ΑΣΙΑΣ, ΚΑΙ ΕΥΡΩΠΗΣ ΚΑΙ ΛΙΒΥΗΣ, ΘΕΩ ΑΓΝΩΣΤΩ ΚΑΙ ΞΕΝΩ. C'est-à-dire, *Aux Dieux d'Asie, d'Europe & de Libye, au Dieu* inconnu *& étranger*. Tertulien contre Marcion, *Liv I c.* 9. témoigne qu'il y avoit une superstition semblable à Rome. S. Martial dans son Épit. aux Bourdelois, *c.* 3. Aurélien dans la vie de S. Martial, disent la même chose de Bourdeaux, ajoûtant que l'autel du Dieu *inconnu* à Bourdeaux, fut dédié à Dieu sous le nom de Saint Étienne. On peut voir Franc. Rossæus, Archæol. Att. *Liv. II. c.* 1. Rigault, Jean de Dalmenhorst Wower, & sur Minutius Félix, & Baronius, *Annal.* à l'année de Jesus-Christ, 34. *n.* 90. & l'an 52. *n.* 13.

Simon Basilides & d'autres hérétiques des premiers siécles, introduisoient aussi un Dieu *inconnu*. Voyez Baronius à l'an 120. *n.* 5. & 6.

L'*Inconnu* sur les Pseaumes, c'est un Auteur qui a fait un Commentaire sur les Pseaumes, mais qui a caché son nom par humilité. Quelques-uns croient qu'il se nommoit Michel Ayguan.

Inconnu, se dit aussi de ce qui n'est sçu que de peu de personnes. Le commerce des pierreries est un trafic *inconnu*; c'est-à-dire, qu'il y a beaucoup à gagner. Ce Marchand est allé voyager en des pays *inconnus*. Il est *inconnu* dans cette ville, il n'y a point de connoissance. Ce Chymiste a des secrets *inconnus* à ceux de sa profession. On dit aussi, qu'un livre est d'un Auteur *inconnu*, quand le livre est anonyme, ou quand l'Auteur est sans réputation.

☞ Inconnue, adj f. Terme d'Algébre. On sousentend *lettre* ou *grandeur*. Comme l'Algébre opére par des lettres qui représentent des grandeurs, & que pour résoudre les questions proposées, on cherche la valeur de quelque grandeur *inconnue*, en la comparant à celles qui sont connues par la question; on appelle l'*Inconnue*, la lettre qui représente cette grandeur *inconnue* que l'on cherche; & quand après les opérations nécessaires, l'*inconnue* seule & dégagée de toute autre grandeur, se trouve égale à quelques grandeurs connues, le probléme est résolu. Il y a d'ordinaire plusieurs *inconnues* dans la question, & on les réduit à une seule, quand cela est possible, ce qui s'appelle Faire évanouir les autres. On observe dans la pratique de marquer les *inconnues* par les dernières lettres de l'alphabet, & les grandeurs connues par les premières, afin de les pouvoir distinguer les unes d'avec les autres d'un seul coup d'œil.

L'Inconnue de la Fare. Voyez S. GERMAIN, espéce de poire; & la Quintinie, *P. III. c.* 2. *p.* 310.

INCONSÉQUENCE, s. f. Conséquence contraire au principe qu'on a posé, ou reçu; contrariété, défaut de liaison entre le principe & la conséquence. *Consequentia principio repugnans*; *Conclusio ex principio haud satis consequens*, *Inconstantia*. Les Grecs l'appellent ἀνακολουθία. On n'ose donner ce mot pour un nom bien établi dans notre langue. Nos bons Auteurs ne s'en servent point. Quelques personnes le disent pourtant & l'écrivent. Baïus & Jansénius conviennent avec Luther sur l'essence du péché originel, & c'est de leur part une *inconséquence* évidente de l'abandonner dans le reste. Mem. de Trév. ☞ Lorsque parmi les Chrétiens on a vû des variations dans l'exposition de la foi, on les a toûjours regardées comme une marque de fausseté & d'*inconséquence* dans la doctrine exposée. Bossuet. Il n'y a point d'*inconséquence* dans leur conduite.

On se sert de ce mot hors des matiéres dogmatiques & dans l'usage ordinaire, pour marquer l'opposition dans les conduites différentes de la vie; par exemple, entre les jugemens de l'esprit & les actions. C'est une étrange *inconséquence* de croire un enfer, & de mener une vie déréglée. Ce fut par un effet de ce bon sens qu'il (M. le Dauphin Duc de Bourgogne) comprit dès-lors combien il y a d'*inconséquence* à faire profession du Christianisme sans suivre ses maximes dans la pratique. P. Martineau, J.

☞ INCONSÉQUENT, ente, adj. m. & f. Déraisonnable, sans suite, sans justesse. Nos idées sont justes, ou *inconséquentes*, obscures ou lumineuses, selon que nos organes sont plus ou moins solides, plus ou moins déliés, & selon que nous sommes plus ou moins passionnés. *XXV. Lettre Philosophique*. Tout ce que M. de Sault, Médecin de Bourdeaux, dit contre l'excellent livre, *de morbis Venereis* de M. Astruc, m'a paru aussi foible qu'*inconséquent*. *Observations sur les Ecrits mod.* ☞ Sylla étoit *inconséquent*, & perpétuellement en contradiction avec lui-même. Crevier. Je n'ai rien vû de si *inconséquent* que cet homme; il varie sans cesse, & ne se soûtient en rien. C'est être bien *inconséquent*, que de raisonner de la sorte.

INCONSIDÉRATION, s. f. Imprudence. *Imprudentia*. Cet étourdi a perdu sa fortune par son *inconsidération*. ☞ Votre *inconsidération* vous excuse-t-elle? *Bourdal.*

INCONSIDÉRÉ, ée, adj. Imprudent, peu judicieux; qui ne considère pas assez les choses, qui les fait étourdiment & précipitamment. *Imprudens*. Il a lâché des paroles *inconsidérées* qui lui ont fait une grande affaire. Faire des largesses *inconsidérées*. Ablanc.

Inconsidéré, ée, se prend aussi quelquefois substantivement. C'est un étourdi, c'est un *inconsidéré*. Je hais la mort; car c'est une *inconsidérée* qui ne respecte rien, & qui vient toûjours mal-à-propos. M. Scud.

INCONSIDÉRÉMENT, adv. Imprudemment; d'une manière prompte, étourdie & inconsidérée *Imprudenter*. Il s'est jetté *inconsidérément* dans les escadrons ennemis, & il y est demeuré. Il s'engagea *inconsidérément* dans un lieu étroit. Vaug.

INCONSOLABLE, adj m. & f. Qui ne peut être consolé. *Inconsolabilis*, *insolabilis*. Il se dit des choses aussi bien que des personnes Vaug. Rem. La perte de l'honneur rend *inconsolable*. A la mort d'une personne bien aimée on est *inconsolable*. Il est dans une douleur *inconsolable*.

INCONSOLABLEMENT, adv. D'une manière inconsolable. *Inconsolabiliter*, *citra consolationem*. La mort de sa femme l'a affligé *inconsolablement*.

INCONSTAMMENT, adv. D'une manière inconstante. *Inconstanter*. Hylas dans l'Astrée soûtient le parti de ceux qui aiment *inconstamment*.

INCONSTANCE, s. f. Légéreté, instabilité, manque de fermeté, de durée, de résolution. *Inconstantia*. L'*inconstance* est un vice de l'ame qui la porte successivement à des choses différentes. La fortune est changeante, & je (Darius) ne suis moi-même qu'un trop illustre exemple de son *inconstance*. Vaug. Comme la fermeté raisonnable n'est pas inflexible, & qu'au contraire elle se rend à la vérité dès qu'elle la voit paroître, tout changement n'est pas *inconstance*, ainsi que le Vulgaire se l'imagine. M. Esp. La vivacité des femmes fait leur *inconstance*. Bell. Les révolutions continuelles de notre esprit, & l'*inconstance* de nos passions, ne nous laissent

laissent pas dans une assiette assez ferme, pour établir le repos de notre vie. S. Évr. Tout nous instruit de la fragilité & de l'*inconstance* des choses humaines. Flech. Dieu seul est exempt d'*inconstance*. *Ego Deus & non mutor*. Le symbole de l'*inconstance* est une Fortune peinte sur une boule, & la variété des couleurs de l'iris. La girouette marque l'*inconstance* du temps. La foiblesse de l'esprit humain est la cause de son *inconstance*. C'est une marque d'*inconstance* & de légéreté d'esprit, que de ne se trouver bien nulle part. Bell. Les Amans appréhendent sans cesse l'*inconstance* de la personne aimée. Le tableau de l'*inconstance* a été fait par Pierre de Lancre, en un gros volume.

INCONSTANT, ante, adject. Qui n'a point de fermeté, de constance *Inconstans*. La fortune est *inconstante*. Les Amans sont d'ordinaire *inconstans*. Sénéque dit à un *inconstant*, Fais du moins qu'on te puisse reconnoitre quelquefois. On ne fait pas revenir les *inconstans* par des plaintes, & par du fracas. B. Rab.

Je t'aimois inconstant ; *qu'aurois-je fait fidèle ?*
Racine.

Faisons des inconstans , *des Jaloux odieux.*
De la Motte.

On dit aussi, le temps est *inconstant*, tantôt il pleut, tantôt il fait beau.

INCONTESTABLE, adject. Qui est hors de contestation. *Certus*. Ce droit est clair & *incontestable*. Titre *incontestable*. Pat. Vérité *incontestable*. Mol. Il faut des démonstrations d'une évidence *incontestable* pour hasarder l'éternité. M. P.

INCONTESTABLEMENT, adv. D'une maniére incontestable. *Absque controversia*. Cette terre lui appartient *incontestablement*.

☞ INCONTESTÉ, ée, adj. que l'on ne conteste point, qui est indubitable. Mezerai dit, en parlant du Royaume de Navarre, sous Louis I. Depuis Sance Abarca, premier du nom, la suite des Rois de Navarre est claire & *incontestée*. *Abrégé de l'Hist de France*.

INCONTINEMMENT, adv. D'une maniére incontinente *Incontinenter*. On châtie les jeunes gens, on les resserre quand ils ont vécu *incontinemment*

INCONTINENCE, s f. Vice opposé à la continence ; déréglement de vie *Incontinentia* L'*incontinence* seule sépara Henri VIII. de l'Église Catholique. Maug. Il faut des Eunuques, de doubles grilles pour brider l'*incontinence* des femmes. Le vice qui décrie le plus est l'*incontinence*.

☞ Incontinence. En Médecine on appelle *Incontinence* d'urine, un écoulement involontaire qui se fait de l'urine, lorsque le ressort du sphincter est relâché. *Urinæ incontinentia*. Ceux qui ont été taillés de la pierre, ont assez souvent une *incontinence* d'urine. M. Douglas prétend que cette opération étant faite par le haut appareil elle ne cause jamais d'impuissance, ni d'*incontinence* d'urine, & qu'elle est moins dangereuse que les opérations ordinaires. Lorsque la pierre est grosse, la méthode ordinaire de l'extraire peut causer une *incontinence* d'urine. De la Roche d'après Douglas. Un des quatorze avantages de l'extraction de la pierre selon la méthode du haut appareil, c'est qu'elle ne peut causer d'*incontinence* d'urine, puisqu'on ne touche point le cou de la vessie. Cette *incontinence* diffère de la strangurie, dans laquelle on rend l'urine goutte à goutte involontairement & fréquemment, mais avec douleur. Ce mot vient du Latin *Continere*, Retenir, & de la préposition *in*, négative en ce cas. Col de Villars.

INCONTINENT, ente, adj. Qui n'a pas la vertu de continence, qui ne sçait pas modérer les appétits de la chair. *Incontinens*. S. Paul menace les *incontinens* de l'exclusion du Paradis. Il ne se dit guère que dans les matiéres de piété.

Incontinent, adverbe de temps. Sur l'heure, dans un moment. *Statim*. Ce que vous m'ordonnerez, je le ferai tout *incontinent*. J'irai-là *incontinent* après diné.

Ce mot vient du Latin *in continenti*, qui veut dire, *sur l'heure*.

☞ INCONTRADICTION, s. f. Accord dans la maniére de penser. Plusieurs choses certaines sont contredites, plusieurs fausses passent sans contradiction. Ni la contradiction n'est marque de fausseté, ni l'*incontradiction* n'est marque de vérité. Pascal. L'usage de ce mot n'est point établi.

INCONVENIENT, s. m. Difficulté qui se présente en une affaire, qui sert d'obstacle à sa conclusion. *Difficultas*. Il n'y a point d'affaire qui n'ait ses avantages, & ses *inconvéniens*. Il est impossible de remédier à tous les *inconvéniens*. Je ne vois point d'*inconvéniens* d'accepter cette proposition. Engager quelqu'un dans un *inconvénient*. Boss.

Inconvénient, signifie aussi, Malheur, suite, conséquence fâcheuse. *Incommodum*. L'*inconvénient* du mariage pour les jeunes gens, c'est qu'ils sont chargés d'une grande famille avant que d'avoir établi leur fortune. L'opinion d'Aristote du monde éternel est sujette à beaucoup d'*inconvéniens*, de conséquences dangereuses.

☞ INCONVERTIBLE, adj. De toute genre Qu'on ne peut convertir. Un grand peuple que l'intérêt & l'aveugle prévention rendoient *inconvertible*. Abbé de Pons, *Lettre sur L'Iliade de M. de la Motte* Avec une fausse conscience, on est *incorrigible & inconvertible*. *Avent du P. Bourdaloue*

INCORPORALITÉ, s. f. Ce mot se dit proprement de Dieu & des Esprits, en tant qu'ils n'ont rien de corporel, ni d'étendu. *Spiritualitas*, *immunitas*, *separatio à corpore*. Je les entends crier tout le jour, & parler d'idées & d'*incorporalité*. Ablanc.

INCORPORATION, s. f. Union, mélange, jonction d'un corps avec un autre. *Cooptatio*, *coagmentatio*. Il faut pétrir ces drogues ensemble, les laisser bien infuser jusqu'à une pleine *incorporation*.

On le dit aussi au figuré des corps politiques. Depuis qu'on a fait *incorporation* de ces deux compagnies ensemble.

INCORPOREL, elle, adj. Substance spirituelle qui n'a point de corps *Incorporalis*, *spiritualis*. Les Anges sont des créatures *incorporelles*. L'ame de l'homme est *incorporelle*, & peut subsister indépendamment du corps. Ces idées indépendantes des corps ne peuvent ni être corporelles, ni être reçues dans un sujet corporel. Elles me découvrent la nature de mon ame, qui reçoit ce qui est *incorporel*, & qui le reçoit au-dedans de soi d'une maniére *incorporelle*. D'où me vient une idée si *incorporelle* des corps mêmes ? Je ne puis la porter par ma propre nature au-dedans de moi, puisque ce qui connoit en moi les corps est *incorporel*, &c Fenel.

Incorporel. En Droit on appelle chose, ou possession *incorporelle*, la possession des choses, qu'on ne peut toucher, & qui consistent en droits, & actions ; comme sont les droits seigneuriaux.

INCORPORER, v. act. Mêler, ou joindre des choses ensemble pour en faire un même corps. *Conflare*. Les acides & les alcalis s'*incorporent* si bien ensemble, qu'ils ne font plus qu'un corps. Le plomb réduit en poudre s'*incorpore* facilement avec l'huile. Glaser. Les richesses s'attachent, & pour ainsi dire, elles s'*incorporent* à notre cœur. Boss.

Incorporer, se dit aussi figurément en morale. On a *incorporé* les Officiers de ce Bailliage qu'on a supprimé, avec ceux d'un Présidial qui avoit été créé auparavant.

Incorporé, ée, part. pass. & adj. Province unie & *incorporée* à la couronne Patru Albe fut vaincue & ruinée, ses citoyens *incorporés*. à la ville victorieuse l'agrandirent & la fortifiérent. Bossuet.

☞ INCORRECTION, s. f. Défaut de correction. Cet assemblage de piéces rapportées formoit un tout agréable, dont l'*incorrection* de dessein n'étoit sensible qu'à des yeux connoisseurs. Merc. *de Sept* 1731. Si ce mot étoit en usage, il épargneroit une grande circonlocution.

INCORRIGIBILITÉ, s. f. Dans le discours ordinaire on ne prononce qu'une *r*, dans un discours soûtenu on les prononce toutes deux. Indocilité, mauvaise qualité de celui qui ne se corrige point de ses fautes, après en avoir été souvent averti. *Indocilitas*, *obstinatio*. On s'est défait de lui à cause de son *incorrigibilité*. La malignité & l'*incorrigibilité* des peuples empêchent le fruit de leurs travaux. Ab de la Tr. Il arrive souvent que nous nous perdons nous-mêmes en voulant sauver ceux que

que nous ne sauvons pas ; soit que la complaisance empêche de faire pour cela autant que l'on doit ; ou bien que le zèle qui s'échauffe contre l'*incorrigibilité*, nous emporte au delà des bornes que la charité & la sagesse nous doit prescrire. Id.

INCORRIGIBLE, & ordinairement Incorigible, adj. m. & f. Indocile, opiniâtre, qui ne veut point souffrir de correction. *Inemendabilis*. Il ne se dit que des personnes. Cet enfant, ce valet, sont *incorrigibles*.

INCORROMPU, ue, adj. Qui n'est point corrompu, qui n'est point gâté. *Incorruptus*. La nature *incorrompue*. Pasc. Ce terme ne se peut employer tout au plus que dans le style dogmatique pour éviter un long détour de paroles.

INCORRUPTIBILITÉ, f. f. Qualité par laquelle une chose est incorruptible. *Incorruptibilitas*. L'*incorruptibilité* est une des propriétés des corps glorieux.

Incorruptibilité, se dit aussi au figuré, & signifie, Intégrité, qualité qui empêche quelqu'un d'agir contre son devoir. L'*incorruptibilité* de mon Juge me rassure.

INCORRUPTIBLE, adj. m. & f. Qui ne se peut corrompre. *Incorruptibilis*. Le ciel est de sa nature *incorruptible*, les substances spirituelles sont *incorruptibles*, comme les Anges, l'ame raisonnable, parce qu'elles n'ont point en elles la matière de corruption. Les sels, le verre, le mercure, sont *incorruptibles*.

Incorruptible, se dit figurément en choses morales. *Nescieus corruptionem*, *integer*. Il y a peu de gens dont la probité soit *incorruptible*. M. Esp. Un bon Juge doit être *incorruptible*. Un sujet doit avoir une fidélité *incorruptible*.

Incorruptible, f. m. & f. Nom de secte. *Incorruptibilis* Les *Incorruptibles* étoient un rejeton des Eutychiens. Fleury. Les *Incorruptibles* disoient que le corps de Jesus-Christ étoit *incorruptible* ; par-là ils entendoient que dès qu'il fut formé dans le sein de sa sainte mere, il n'étoit susceptible d'aucun changement, ni d'aucune altération, pas même par les passions naturelles, & innocentes, comme la faim & la soif ; ensorte qu'avant sa mort il mangeoit sans besoin, comme après sa résurrection On voit par-là d'où leur venoit ce nom. L'inquiétude de l'Empereur Justinien, & sa curiosité sur la religion, aboutit à l'erreur des *Incorruptibles*. Id.

INCORRUPTION, f. f. Terme de Physique. État des choses qui ne se corrompent point, vertu qui empêche que les choses ne se corrompent. *Incorruptio*, *integritas*. L'*incorruption* est une des qualités des corps glorifiés. Saint Paul dit que nous revêtirons l'*incorruption*, lorsque nous serons ressuscités.

☞ INCOULPABLE, vieux adj. m. f. Qui n'est pas coupable, innocent. *Insons*, *innocens*, *inculpabilis e*.

INCRASSANT, ante, adj. Terme de Médecine. Qui épaissit le sang & les humeurs, qui appesantit. *Crassum efficiens*, *faciens crassescere*, *crassamen*, *crassamentum*, *crassitudinem inducens*. Il y a des remèdes assoupissants & *incrassans*, des plantes assoupissantes & *incrassantes*. Les choses *incrassantes*, dit M. Harris après Blanchard, sont celles qui sont composées de parties épaisses & gluantes, & qui quand on les mêle à une liqueur claire, la réduisent à une consistance épaisse, en joignant & liant ses parties ensemble.

☞ INCRASSER, v. a. Les Médecins se servent très-souvent de ce mot. Quand la bière est aigre, elle *incrasse* le sang & amaigrit. Le sang s'*incrasse* pendant le grand froid, parce que la transpiration ne se fait pas.

INCRÉDIBILITÉ, f. m. Ce qui fait qu'on ne peut croire une chose. *Incredibilitas*. Comme il y a des motifs de crédibilité, il y a aussi des motifs d'*incrédibilité*. La contradiction manifeste est un motif d'*incrédibilité*. Hors les disputes de l'école, ce mot n'est pas en usage.

☞ INCRÉDIBLE, vieux adj. m. & f. Incroyable. *Incredibilis*.

INCRÉDULE, adj. m. & f. Libertin, qui ne croit rien. *Incredulus*. On a plus de peine à convertir les *incrédules* que les Hérétiques. L'*incrédule* insulte dans son cœur aux foibles esprits que la Religion fait trembler.

Incrédule, se dit aussi de ceux qu'on a de la peine à persuader. Il faut être prudemment *incrédule*. S. Évr. Il faut avoir de fortes raisons pour convaincre cet homme-là, car c'est un *incrédule*. L'Apôtre S. Thomas a été *incrédule*.

INCRÉDULITÉ, f. f. Disposition d'esprit qui fait qu'on a peine à croire les choses, à moins qu'elles ne soient bien prouvées. *Incredulitas*. L'*incrédulité* est utile en Physique, mais elle est dangereuse en Morale. C'est une sentence d'Épicure, qu'il n'y a rien de plus utile aux mortels qu'une sage *incrédulité*. Boil. L'*incrédulité* est le commencement de la sagesse. Ménage.

Incrédulité, se dit aussi de la répugnance qu'on a à croire les mystères de la Religion. L'*incrédulité* est une témérité qui hasarde tout, & un orgueil qui ne peut souffrir d'autorité légitime. Boss. Les peuples à qui on a annoncé l'Évangile, & qui ne l'ont pas reçu, seront punis sévèrement à cause de leur *incrédulité*. Ceux qui contestent les miracles modernes sont des profanes, qui couvrent leur *incrédulité* du titre spécieux de bon sens. Ab. de la Trap. La crédulité a plus fait de mal à la Religion que l'*incrédulité*. S. Évr. Cela est faux : Il falloit seulement dire que la trop grande crédulité a quelquefois fait tort à la Religion. La Princesse gémissoit dans son *incrédulité*, qu'elle n'avoit pas la force de vaincre. Boss.

INCRÉÉ, ééé, adj. Qui n'a point eu de commencement, & qui n'a point été créé. *Increatus*. C'est un des attributs de Dieu que d'être *incréé*. La sagesse *incréée*, c'est le Verbe *incréé* & éternel.

☞ INCRÉPER, v. a. Blâmer, gronder. *Increpare*.

> *Puis* incrépez *cette mort qui nous fraude*,
> *En lui prouvant par dicts philosophaux*,
> *Comme inutile est son dard & sa faulx*. Marot.

Ce Poëte a bien la mine d'avoir fait ce mot, ou plûtôt de l'avoir pris du Latin, comme beaucoup d'autres, qui ne paroissent pas avoir été en usage, quoiqu'ils se trouvent chez lui.

INCROYABLE, adj. m. & f. Qui n'est point vraisemblable ; qui ne mérite point de croyance. *Incredibilis*. Tous les mystères des Payens, des Égyptiens, sont si extravagans, qu'ils sont tout-à-fait *incroyables*. Accident *incroyable* à ceux qui ne l'ont pas vû. Voit.

> *Jamais au spectateur n'offrez rien d'*incroyable.
> Boil.

Alexandre se plaisoit à entreprendre des choses grandes & *incroyables*. Ablanc. ☞ On dit, Il est *incroyable*, combien cet homme-là fait de choses, pour dire, On ne sçauroit croire, il n'est pas concevable combien il fait de choses. Ac. Fr.

Incroyable, se dit aussi hyperboliquement de tout ce qui est grand, excessif, qu'on ne peut exprimer par les paroles. *Immensus*. Xerxès fit passer en Grèce un nombre *incroyable* de soldats. Les bienheureux goûtent une joie *incroyable* dans le Ciel.

> *Il faut de l'*incroyable, *il faut du fabuleux*,
> *Pour les Héros & pour les belles*. S.Évr.

INCROYABLEMENT, adv. D'une manière incroyable. *Incredibiliter*. Il y avoit du monde *incroyablement* à cette Procession, à cette solemnité, en nombre incroyable. Nous ne croyons pas ce mot fort usité.

INCRUSTATION, f. f. Ornement d'Architecture qui se fait de pierre dure & polie, ou autres choses brillantes, qu'on applique dans des entailles faites exprès dans le corps d'un bâtiment. Les *incrustations* du château de Madrid ne sont que de poterie : celles du Louvre sont de marbre. On dit *incrustation* de pierre, ou de marbre, quand une muraille en est revêtue. Les Anciens nommoient les enduits des *incrustations*.

☞ Incrustations, f. f. Terme d'Histoire naturelle. Ce sont certains encroûtemens que font quelque fontaines pétrifiantes : elles ne doivent point être confondues avec les pétrifications ordinaires. Ces *incrustations* ne changent point la nature de l'objet ; elles ne peuvent, par l'inégalité de leurs parties, pénétrer ses pores ; elles l'entourent seulement, & le revêtissent d'une humeur visqueuse qui forme un fourreau lapidifique & pierreux.

Incrus-

☞ INCRUSTATION se dit aussi d'un fourreau pierreux que forment certaines fontaines pétrifiantes, autour des objets que l'on y dépose.

INCRUSTER, v. act. Orner un bâtiment de plusieurs incrustations de plusieurs marbres, ou autres pierres brillantes appliquées dans les entailles des murs. *Incrustare.*

☞ INCRUSTER, signifie encore Fermer une croûte sur un corps. Il est des eaux qu'on pourroit nommer *Incrustantes*, parce que si l'on met quelque corps dans cette eau, il se fait tout autour une incrustation de pierre sans changer le corps qu'on y a mis, & que cette eau est fort commune à Paris & aux environs.

INCRUSTÉ, ÉE, part. & adj. Colonne *incrustée*. C'est une colonne faite de plusieurs côtes, ou branches minces de marbre rare, mastiquées sur un noyau de pierre, de brique, ou de tuf: ce qui se fait autant pour épargner la matiére précieuse, comme le jaspe & l'agate, que pour en faire paroître les morceaux d'une grandeur extraordinaire par la propreté de l'incrustation qui rend les joints imperceptibles avec un mastic de même couleur.

INCUBATION, s. f. *Incubatio*. C'est l'action de la poule qui se met, & demeure sur ses œufs pour les couver.

INCUBE. f. m. *Incubus*. Démon qu'on s'imagine venir coucher avec les femmes, & en abuser. Les Philosophes ont fait plusieurs Dissertations sur la nature des *Incubes*; & pour examiner s'il y en avoit effectivement. Il y a bien de l'apparence que la fable des Démons *Incubes* n'avoit d'autre fondement que la maladie dont on parlera dans l'article suivant, & peut-être ensuite la débauche de certaines femmes. Voyez sur les *Incubes* Delrio, dans son Commentaire sur l'Hercule furieux de Sénéque, *Part. III.* & dans ses *Disquisitiones Magicæ*, *L. II. quæst.* 15.

INCUBE, est aussi une maladie qui consiste dans une oppression de poitrine, si grande, qu'on ne peut respirer, ni parler. Elle se fait de nuit ordinairement. En cette maladie les sens ne sont point perdus, mais étonnés, endormis & hébétés, aussi bien que l'entendement & l'imagination, ce qui fait croire au patient que quelque ennemi se vient ruer sur lui, ou le sollicite à luxure. Les enfans sont sujets à l'*incube*, aussi bien que les personnes grasses, & les gens de lettres, dont l'estomac a de la peine à faire la digestion. L'*incube* est cousin germain de l'épilepsie & de l'apoplexie; car s'il dure longtemps il dégénere en l'une ou l'autre de ces maladies.

Ce mot vient du Latin *Incubare*, qui signifie, Se mettre sur quelque chose & la presser. Les Grecs l'ont nommée ἐφιάλτης, c'est-à-dire, le *sauteur*, ou celui qui se rue sur quelqu'un. Le Vulgaire l'appelle *cauchemar*.

☞ INCULPATION, s. f. Terme de Palais, qui s'emploie lorsqu'on attribue quelque faute à quelqu'un, qu'on l'accuse d'avoir fait quelque action repréhensible. Jamais *inculpation* ne fut plus téméraire.

INCULQUER, v. act. *Inculcare*. Faire entrer par force une chose dans l'esprit, dans la mémoire, à force de la répéter & de la rebattre. On ne sçauroit trop *inculquer* dans l'esprit cette maxime. Il est nécessaire de bien *inculquer* ces vérités aux Chrétiens. FLEURY.

Ce mot vient du Latin *inculcare*, qui signifie, proprement, Faire entrer à force de marcher dessus, *calcando immittere*.

INCULTE, adj. m. & f. *Incultus*. Qui est en friche, qui n'est point cultivé. Les terres d'Espagne sont la plupart *incultes* faute d'habitans. Terre *inculte* & sauvage. BENS.

INCULTE, se dit figurément de l'esprit grossier, qui n'est point poli, qui n'est point cultivé. Les Sauvages ont de l'esprit, mais ils sont *incultes* & féroces. C'est dommage de laisser l'esprit de ce jeune homme *inculte*, il a beaucoup de génie; il réussiroit, s'il étoit cultivé. Le Prince n'étoit pas de ces Héros *incultes*, qui de la bravoure se font un droit d'ignorance pour tout le reste. Le P. BOURD. Les Dictateurs de Rome se tiroient de la charrue, & la reprenoient après l'expédition, moins par le choix d'une condition tranquille, que pour être accoutumés à une sorte de vie si *inculte*. S. ÉVR.

INCURABILITÉ, s. f. Ce mot est fort peu usité, & il y a lieu de douter que l'usage l'ait reçu, quoique la chose qu'il signifie soit fort commune. Nature, qualité, disposition d'un mal qui ne peut être guéri. M. Dionis se sert de ce terme quand il dit, M. Gendron ne rapporte nullement l'*incurabilité* des cancers, tant occultes qu'ulcérés, au caractére indomptable d'une humeur acide.

INCURABLE, adj. m. & f. Il se dit des choses & des personnes, & signifie, Qui ne sçauroit être guéri. *Insanabilis*. La folie l'entêtement, la préoccupation des hommes, sont les plus *incurables* de tous les maux. Les Amans disent que leur mal est *incurable*.

L'amour dont je me plains est un mal incurable.
CORN.

Il n'appartient pas à l'amitié de faire des *incurables*: c'est un des prodigieux effets de l'amour. B. RAB. Si l'aveuglement des peuples n'avoit pas été *incurable*, la Reine auroit guéri les esprits. M. DE M.

INCURABLES, s. m. plur. *Insanabilium nosodochium*. Maison fondée pour les pauvres malades, dont la guérison est désespérée. Avoir une place aux *Incurables*.

Il se dit aussi des malades mêmes. L'hôpital des *Incurables* fut le partage de Xavier. BOUHOURS.

☞ INCURIE, s. f. Indolence, exemption de tout soin. *Incuria*. État d'une personne qui ne se donne aucun soin, & qui ne s'inquiéte de rien. On supporte l'*incurie* dans ceux qui n'ont aucune affaire, & dont la dépense est au-dessous de leur fortune; mais elle n'est par pardonnable à ceux qui dépensent plus que leur revenu, & qui avec cela négligent encore leurs affaires. Bien que l'*incurie* & l'indolence soient les principales vertus de votre tranquille profession. PAVILLON.

Heureux qui voit couler ses jours
*Dans la mollesse & l'*incurie,
Sans intrigues, sans faux détours,
Près de l'objet de ses Amours,
Et loin de la coquetterie.

☞ M. Dubois, dans sa traduction de Cicéron, de l'Amitié, a mis à la marge de la page 190 de l'édition *in-12*: Ce qu'on doit juger de l'indolence & de l'*incurie*. Quoique M. Du Bois fût de l'Académie Françoise, on ne croit pas ce mot François: il est écorché du Latin *incuria*.

INCURSION, s. f. Irruption d'armées ennemies dans un pays pour le ravager & désoler, en le courant & le traversant *Incursio*. L'Empire Romain a beaucoup souffert par l'*incursion* des Barbares. Les Tartares font des *incursions* en Pologne, & se retirent au plutôt.

On dit *Incursion* gaillarde & amoureuse. C'est une phrase burlesque.

INCUSE, s. & adj. Terme de Médailliste. C'est le nom qu'il donne aux médailles qui n'ont point d'inscription au revers, ou qui portent en creux la tête qui est en bosse de l'autre côté. *Nummus incusus*, *numisma incusum*. Les médailles *incuses* sont rares. Cette médaille est bonne; c'est une *incuse*. Voici comment le P. Joubert, dans sa *Science des Médailles*, s'explique sur celles que l'on nomme *Incuses*. Il arrive quelquefois que le Monnoyeur oublie de mettre les deux carrés, & laisse ainsi la médaille sans revers. Cela est fort commun dans les Monnoies modernes depuis Othon & Henri l'Oiseleur. Dans les antiques consulaires il s'en trouve quelques-unes, dans les impériales de bronze & d'argent. Nous les appellons *Incuses*... Cela venoit de la précipitation du Monnoyeur, qui avant que de retirer une médaille, qu'il venoit de frapper, remettoit une nouvelle piéce de métal, laquelle trouvant d'une part le carré, & de l'autre la médaille précédente, recevoit l'impression de la même tête, d'un côté en relief, & de l'autre en creux; mais toujours plus imparfaitement d'un côté que de l'autre, l'effort de la médaille étant beaucoup plus foible que celui du carré. JOUBERT.

Ce mot vient du Latin *incusus*.

IND.

INDAGUE, adj. Vieux mot, qui signifioit autrefois,

Homme

Homme mal mis & mal vêtu, ou décontenancé; parce que c'étoit alors la mode de porter la *dague* au côté; de sorte que celui qui sortoit sans dague étoit appellé *indague*, c'est-à-dire, sans ajustement, sans grace & sans contenance. *Turpis*. Le peuple dit encore, cela est *indague*; pour dire, vilain, malhonnête, indigne.

INDAL, s. m. Nom propre d'un village ou bourg de la Suéde, situé dans la Médelpadie, dont il est le lieu principal. *Indalia*. MATY.

☞ INDAL. Riviére de Suéde: elle a sa source dans les montagnes de la Norwége, & se perd dans le golfe de Bothnie.

INDE, ou INDUS, s. m. Nom propre d'une riviére qu'on appelle aussi Send. *Indus*. C'est une des plus célébres riviéres de l'Asie. Elle donne son nom à une très grande contrée de cette premiére partie du monde. Elle prend sa source aux montagnes du Caucase, dans le Royaume de Cassimère, ou Kachémire; elle traverse ceux d'Attok, de Multam, de Ruckor & de Tatta, où elle se décharge dans la mer de l'*Inde*, coulant du nord au midi.

> L'Inde *où jette l'Hydaspe une vague assez forte,*
> *Sans lui faire sentir le tribut qu'il lui porte.*
> BRÉBEUF.

INDE, s. f. ou INDOSTAN, ou plûtôt INDOUSTAN, s. m. Nom propre de la plus grande & la plus considérable des six parties qui composent l'Asie. *India*. Elle prend son nom de l'Inde, une de ses plus fameuses riviéres. Elle est renfermée, selon les grandes Cartes de Sanson, entre le 105 & le 145 degrés de longitude, & entre le 2^e de latitude septentrionale, & le 38. D'autres l'avancent jusqu'au 41. Ses bornes sont, au couchant la Perse; au nord la grande Tartarie, au levant la Chine, & au midi la mer de l'Inde. L'air y est différent, mais généralement chaud. L'Inde & le Gange en sont les principales riviéres: & le terroir est très-fertile en riz, en millet, en fruits & en épiceries. On y recueille quantité de cannes de sucre, quantité de coton, dont on fait ces belles toiles blanches & peintes qu'on apporte en Europe, quantité de soie; mais la principale plante de ce pays est cette espéce de palmier qui porte la noix de cocos dont nous parlons en sa place. Outre les animaux de l'Europe, on trouve dans l'*Indoustan* des éléphans, des chameaux, des singes, & des perroquets verds & rouges. Il est riche en mines. On y en trouve d'or, d'argent, de diamant, de rubis, &c. & on pêche de fort belles perles le long de ses côtes.

Les Anciens ont divisé l'*Inde* en deux parties générales, dont le Gange faisoit la séparation; l'*Inde* au-deçà du Gange, qu'ils nommoient *India intra Gangem*, est au couchant de cette riviére, & l'*Inde* au-delà du Gange, qui portoit le nom d'*India extra Gangem*, est à l'orient du Gange. On la divise aujourd'hui en trois parties. 1°. L'*Inde* Septentrionale, ou le Mogolistan, qui est l'Empire du Mogol, dont on parlera en son lieu. 2°. La presqu'île de l'*Inde* deçà le Gange. 3°. La presqu'île de l'*Inde* delà le Gange. MATY.

L'*Inde*, en l'année 1501. lorsque Babar s'y transporta, étoit habitée par des peuples de quatre nations différentes. P. CATROU J. Tous les Rajas de l'*Inde* ne furent pas également soumis au fils de leur vainqueur. ID. Les Mogols étoient maîtres de quelques Royaumes de l'*Inde* occidentale. ID. On dit l'*Inde* en-deçà du Gange, l'*Inde* au-delà du Gange; l'*Inde* orientale, est celle qui est à l'orient du fleuve Indus; l'*Inde* occidentale, est celle qui est à l'occident de ce fleuve.

Maffée a écrit fort élégamment en Latin l'histoire des *Indes*. L'Asie de Barros, que les Portugais appellent leur Tite-Live, est une histoire des *Indes* orientales. Nous avons un si grand nombre de voyages des *Indes* en toutes langues, qu'on en feroit une juste Bibliothéque.

Dans l'usage ordinaire, on se sert beaucoup plus du pluriel de ce mot que du singulier. Aller aux *Indes*, revenir des *Indes*, faire un voyage aux *Indes*, le voyage des *Indes*, les *Indes* orientales, les *Indes* occidentales; dans ces phrases on ne diroit pas bien *Inde* au singulier. Les *Indes* entamées d'abord par Tamerlank, avoient eu le temps de respirer. P. CATROU J. Miracha, qui causa la mort de Tamerlank son pere, lui succéda à l'Empire des *Indes*. ID. Ussum-Cassan se vit maître de la Perse jusqu'aux *Indes*. ID. Ce Marchand a demeuré dix ans dans les *Indes*. Celui-ci a été quinze ans Consul aux *Indes*. Ce vaisseau fera bientôt voile pour les *Indes*. Le commerce des *Indes*, les marchandises des *Indes*. Les toiles des *Indes*, une idole des *Indes*. Un port des *Indes*. Nous allâmes attendre la mousson dans un port des *Indes*. Ville des *Indes*, Royaume des *Indes*, les épiceries des *Indes*. Dans toutes ces phrases & semblables, quoiqu'on pût quelquefois mettre le singulier, le pluriel est toûjours mieux.

Le singulier est sur-tout insupportable avec la préposition *à*. Aller à l'*Inde*, il est demeuré à l'*Inde*, ne se peuvent souffrir. Cependant le datif n'est pas désagréable; combien donnez-vous d'étendue, ou de degrés à l'*Inde?* On égale presque la Chine à l'*Inde* en grandeur. Ces expressions & d'autres semblables ne choquent point tant l'oreille. Le singulier passe surtout, quand il y a un adjectif avec l'*Inde*. Les Mogols donnent la loi à toute l'*Inde*, ou bien à l'*Inde* entiére, excepté quand c'est l'épithéte d'orientale, ou d'occidentale, si ce n'est pour marquer deux parties des *Indes*, d'Asie, comme on le voit ci-dessus, & comme on va l'expliquer encore ci-après.

Enfin, il y a des phrases où ce mot se doit toûjours dire au singulier, d'autres où il le faut mettre au pluriel, & d'autres où il se peut mettre à l'un ou à l'autre, mais où généralement parlant il est mieux au pluriel qu'au singulier.

Il faut dire au singulier l'*Inde* en-deçà du Gange, l'*Inde* au-delà du Gange. La presqu'île occidentale de l'*Inde*, la presqu'île orientale de l'*Inde*, un coq d'*Inde*, une poule d'*Inde*.

Il faut dire au pluriel, la Compagnie des *Indes*, un vaisseau des *Indes*. Les *Indes* orientales, les *Indes* occidentales, pour signifier le pays d'Asie & d'Amérique qui porte ce nom; car au singulier l'*Inde* orientale & l'*Inde* occidentale désigneroit plûtôt la partie orientale & la partie occidentale de l'*Inde*, pays d'Asie, que nous nommons l'*Inde* en-deçà du Gange, & l'*Inde* au-delà du Gange. J'ai dit plûtôt; car on ne laisseroit pas de le dire en l'autre sens. Le vainqueur de l'*Inde*, c'est Bacchus.

La presqu'île de L'INDE deçà le Gange. *Peninsula India intra Gangem*. C'est une des trois parties générales de l'*Inde*. Elle est baignée par la mer au couchant, au midi & au levant; & bornée au nord par l'Empire du Mogol. Les montagnes de Gate, qui la traversent du septentrion au midi, la divisent en deux parties. L'occidentale, où sont les pays de Décan, de Balaguade, de Cuncan, de Canara & le Malabar. L'orientale, où l'on trouve les Royaumes d'Orixa & de Golconde, & la côte de Coromandel, qui renferme le Royaume de Narsingue, ou de Bisnagar, & les principautés de Gingi, de Tanjor & de Maduré. MATY.

La presqu'île de L'INDE delà le Gange. *Peninsula India extra Gangem*. C'est une des trois parties générales de l'*Inde*. On la nomme aussi le Zirbat, c'est-à-dire, le pays sous le vent. Elle est bornée vers le nord par l'Empire du Mogol, la grande Tartarie, & les monts Damasiens, qui la séparent de la Chine; la mer de l'Inde l'environne vers le midi. On la divise en trois parties. La Septentrionale, qui contient plusieurs Royaumes, dont les plus connus sont ceux d'Ava, de Pégu, d'Arracan, de Brama & de Martaban. La Méridionale, où est le Royaume de Siam, & la presqu'île de Malaca. L'Orientale, où l'on trouve les Royaumes de Tunquin, de Cochinchine, de Chiampa, & de Cumboya. MATY.

Le Golfe de L'INDE. C'est une partie de la mer de l'Inde. *Indicus sinus*. Ce Golfe est formé par les eaux de la riviére d'Inde, & par celles du Padder, & il est renfermé entre les provinces de Tatta, de Soret, & de Guzarate. MATY.

La mer de L'INDE. *Mare Indicum*. C'est la partie de l'Océan oriental, qui baigne les côtes de l'Inde. Elle s'étend depuis l'embouchure de l'Inde, jusqu'aux confins de la Chine. MATY.

INDE ORIENTALE, ou plûtôt INDES ORIENTALES, ou GRANDES INDES. *India orientalis, India orientales*, ou *India Majores*. Sous ces noms on ne comprend pas seulement l'*Inde* propre,

propre, mais encore les Îles de l'Océan Indien, celle de Ceylan, les Maldives, celle de la Sonde, les Philippines, & même le Japon & la Chine, & ainsi on entend par les *Indes* orientales toute la partie de l'Asie, qui est au levant de la Perse, & au midi de la grande Tartarie. Maty. Le pluriel *Indes* orientales est plus en usage que le singulier. Grandes *Indes* ne se dit guère.

Inde occidentale, ou plutôt au pluriel Indes occidentales. *India occidentalis*. *India occidentales*. On a donné ce nom à l'Amérique, parce qu'elle est à l'occident de notre continent, qu'elle fut découverte peu de temps après que les Portugais eurent découvert le chemin des vraies *Indes*, par le cap de Bonne Espérance, & parce que les Espagnols s'empressérent d'y aller chercher de l'or & de l'argent, & d'autres richesses, comme les Portugais en alloient chercher dans l'*Inde* propre. Maty. Il dit qu'on les appelle aussi *petites Indes*; mais ce n'est point l'usage en notre langue. Laët a fait la description des *Indes occidentales*.

INDE, s. m. *Indicum*. Fécule bleue foncée qu'on nous apporte en masse, ou en pâte séche des Indes occidentales : elle est tirée des seules feuilles d'une plante que les Indiens & Espagnols appellent *anil*, & les François *indigo*, par le moyen de l'eau & d'un peu d'huile d'olive. Il y a plusieurs espéces d'*inde* ou *indigo*, car c'est la même chose; le meilleur est celui qu'on appelle *inde de Serquisse*, à cause d'un village nommé Serquisse où il se fait : on le choisit en morceaux plats, d'une épaisseur raisonnable, moyennement dur, net, nageant sur l'eau, inflammable, de belle couleur bleue ou violette foncée, parsemé en dedans de quelques paillettes argentées, paroissant rougeâtre quand on le frotte sur l'ongle. L'*inde en marons* est encore d'une assez bonne qualité, on l'appelle *indigo d'Agra*; il est en figure de marons, d'où vient son nom.

L'*inde* est employé dans la peinture, broyé & mêlé avec du blanc pour faire une couleur bleue; car si l'on s'en servoit sans mélange, il peindroit en noirâtre : on le broie aussi avec du jaune pour faire une couleur verte. Les Teinturiers s'en servent pour la teinture, & les Blanchisseuses en emploient pour donner une couleur bleuâtre à leur linge, en Latin *Indicum*, parce que cette drogue est préparée aux Indes.

Il y a une autre sorte d'*inde*, qui se fait de l'écume du pastel que tirent les Teinturiers. Voyez INDIGO.

Inde, se dit aussi d'un bois fort rouge, qu'on appelle *Bois d'Inde*, *Bois de la Jamaïque*, ou *Bois de Campêche*. On le tire du cœur d'un gros arbre qui croît abondamment dans les Îles de la Jamaïque, de Campêche, & de Sainte-Croix en Amérique. Son écorce est mince, unie, douce au toucher, grise, argentée, ou jaune; ses feuilles approchent en figure de celles du Laurier, ayant un goût de girofle : son fruit est gros comme un pois, orné d'une petite couronne de couleur jaunâtre; il est attaché à l'arbre par une petite queue; son goût est âcre & piquant, assez agréable, sentant le girofle : il contient trois petites semences. On le nomme, à cause de son odeur & de son goût, *Graine de Girofle*, ou *Poivre de la Jamaïque*, ou *Amome*; il fortifie le cerveau & l'estomac; il aide à la digestion, il excite la transpiration, il chasse les vents. Le *Bois d'Inde* est employé pour la teinture; sa décoction est fort rouge : on a remarqué que si l'on met de cette décoction dans deux petites bouteilles, & que l'on mêle dans l'une un peu de poudre d'alun, celle-ci deviendra d'un très-beau rouge clair qu'elle conservera, & l'autre deviendra jaunâtre dans moins d'un jour, quoique les deux bouteilles soient fermées de même; & si on laisse à l'air une partie de cette décoction, elle deviendra noire comme de l'encre dans le même espace de temps.

Coq d'Inde, Poule d'Inde. Voyez COQ, DINDON, DINDONNEAU.

☞ INDE, adj. m. & f. se dit d'un teint qui n'est pas blanc. Cette femme a le teint fort *inde*; elle a perdu la peau *inde*. Ce terme vient de l'*Inde* ou indigo, qui est un bleu très-foncé, ou de l'*Inde* même, dont les habitans sont fort basannés.

INDÉCEMMENT, adv. d'une maniére indécente. *Indecenter*. Les mauvais Chrétiens assistent au service divin fort *indécemment*, n'y apportent pas tout le respect nécessaire.

INDÉCENCE, s. f. Posture, action, qui est contre le devoir, la bienséance & l'honnêteté. *Indecorum*. C'est une *indécence* d'être debout, & de causer à la Messe. Un jour je demandois raison à M. Despréaux de la bizarrerie & de l'*indécence* des Dieux d'Homère. De la Motte. ☞ Quelle monstrueuse *indécence*, que le Saint des Saints fût représenté par des pécheurs ! Bourdal. *Exh. I. p.* 352.

INDÉCENT, ente, adj. Qui est contre le devoir & l'honnêteté. *Indecorus*. Ce danseur fait plusieurs gestes, & postures *indécentes*. Il est *indécent* à un Prélat de paroitre en public dans un état qui ne convient point à la gravité de son caractère. Ils recherchent la prééminence par des voies & des pratiques *indécentes*. Pat.

INDÉCHIFFRABLE, adj. m. & f. Qui ne se peut lire, déchiffrer, deviner. *Inextricabilis*, *indeprehensus*. Un chiffre bien fait, & à double clef, est *indéchiffrable*. Les caractères des obélisques qui sont étrangers, ou effacés, sont *indéchiffrables*. Un exploit de Sergent est si griffonné, qu'il est *indéchiffrable*, qu'on ne le peut lire.

Indéchiffrable, signifie aussi obscur, embrouillé, qu'on ne peut expliquer. *Perplexus*, *obscurus*. Les anciens Auteurs ont beaucoup de passages qui ont été *indéchiffrables* à tous leurs Commentateurs. Les Oracles des Payens étoient si obscurs, qu'ils étoient *indéchiffrables*, jusqu'à ce que le hasard ou l'événement y eussent fait trouver quelque sens.

☞ Indéchiffrable. On le dit aussi figurément d'un homme dont on ne sçauroit pénétrer les desseins, les vûes. Sa conduite est *indéchiffrable*. Ac. Fr.

☞ Dans l'exemple suivant, il signifie, qu'il n'est pas possible de dépeindre avec tous ses défauts, tant il y en a.

Esope a l'esprit net, le corps indéchiffrable :
C'est d'une fort belle ame un fort vilain étui.
Ésope à la Cour.

INDÉCIS, ise, adject. Qui n'est point décidé, ni déterminé. *Non decisus*, *dubius*, *pendens*. Il y a des questions que les Docteurs laissent *indécises*, ausquelles ils n'ont point voulu toucher. Ce procès est encore pendant & *indécis*.

Indécis, ise, se dit aussi dans la Chambre des Comptes, & signifie, qui n'est pas admis, à cause de quelque manque de formalités. C'est une recette *indécise*. Il y a une partie de cette recette qui est *indécise*.

☞ Indécis, ise. On le dit aussi des personnes, & en ce sens on dit, qu'un homme est *indécis*, pour dire, qu'il est irrésolu, qu'il a peine à se déterminer.

On dit aussi qu'un homme est encore *indécis*, pour dire qu'il ne s'est pas déterminé, qu'il n'a pas encore pris sa résolution. Ac. Fr.

☞ INDÉCISION, s. f. Doute, incertitude, irrésolution sur le jugement qu'on doit porter. Corneille prête aux Dieux l'*indécision* sur le mérite de César & de Pompée, du sort desquels dépendoit le sort du monde. Voici comme il commence sa Tragédie de Pompée.

Le destin se déclare, & nous venons d'entendre
Ce qu'il a résolu du Beau-pere & du Gendre.
Quand les Dieux étonnés sembloient se partager,
Pharsale a décidé ce qu'ils n'osoient juger.
Traité du vrai Mérite.

L'Auteur de ce Traité s'est encore servi du même mot dans un autre endroit; il passe dans l'intervalle de l'économie à l'avarice les timides *indécisions* sur des bagatelles. ☞ L'*indécision* à l'égard de ce qui se vend hors des maisons, n'est que pour les mêmes grains pour lesquels l'exemption est accordée quand la vente se fait dans les maisons; & comme l'exemption n'est que pour les grains du crû, l'*indécision* ne s'étend point au-delà. Normant. Ce mot est aussi dans la Comédie de la Pupille, par M. Fagan, *Scène XIII*. C'est, si je ne me trompe, dit Ariste, un combat de raison & d'amour, qui cause en elle tant d'*indécision*. Ce mot est aussi bien établi qu'aucun mot de la langue. Il se trouve dans Cotgrave.

☞ Indécision se dit d'une partie qui reste indécise dans un compte, & sur laquelle il y a difficulté à lever avant que de la passer, & de l'allouer au Comptable. On dit C'est une *indécision*.

INDÉCLINABLE, adj. m. & f. Terme de Grammaire. Qui ne se peut décliner. *Indeclinabilis*. Il n'y a point de Langue qui n'ait plusieurs mots *indéclinables*.

INDÉCROTTABLE, adj. m. & f. Terme de raillerie, qu'on applique aux Régens des Colléges, parce qu'ils sont crottés ordinairement. On a défini un Pédant, un animal *indécrottable*.

Indécrottable, se dit des mœurs & des manières, & il signifie, qui ne peut se polir, ni quitter sa grossiéreté, sa rusticité. *Vir indomitæ rusticitatis*. Balzac appelle Demstérus, Écossois, & Régent à Paris, l'*indécrottable* Demstérus, c'est-à-dire, féroce & mal poli. Il faisoit allusion au malheur qu'ont les Régens d'Université d'être souvent crottés dans Paris.

Indécrottable, se dit aussi des choses, & sur-tout des discours, & il signifie alors obscur, inexplicable. *Inexplicabilis*, *obscurus*. Il y a dans cet Auteur des endroits *indécrottables*. Voilà un passage *indécrottable*.

Ce mot est toujours bas & burlesque. Il s'est fait par métaphore de Décrotter, qui veut dire, ôter les crottes d'un habit, des souliers, & il signifie qui a des défauts qui gâtent, comme les crottes gâtent un habit, & qu'on ne peut ôter.

☞ INDÉFECTIBILITÉ, s. f. Terme dogmatique. Qualité de ce qui ne peut manquer. C'est un terme consacré à l'Église, contre laquelle les portes de l'enfer ne prévaudront point. Matth. XVI. 18. Les chefs d'accusation, intentés contre le nouveau Bréviaire de Paris, se réduisirent à trois. Le premier concerne la mort de Jesus-Christ pour tous les hommes ; le second, le culte de la sainte Vierge ; le troisiéme, la primauté du Pape, sa qualité de Vicaire de Jesus-Christ, & de Chef visible de l'Église, & l'*indéfectibilité* de l'Église Romaine. *Observations sur les écrits modernes*.

☞ INDÉFECTIBLE, adj. Terme Dogmatique. Qui ne peut défaillir, qui ne peut cesser d'être. L'Église est *indéfectible*.

☞ INDEFENDU, ue, adj. Du Latin *indefensus*. Abandonné, qui est sans défense. Place *indéfendue*. Pomey. A l'occasion du secours que les Romains prêtérent à des *Indéfendus*, ils prirent le prétexte de conquérir le pays des belles... *Hist. Rom. des PP. Catrou & Rouillé*. M. l'Abbé des Fontaines a relevé ce mot dans le premier tome de ses Observations sur les Écrits modernes, *p.* 278. Il n'est pas le seul à qui il déplaise. Cependant le Pere Berruyer, qui est un de nos meilleurs Écrivains, s'en est servi, *p* 147. du premier tome de son *Hist. du Peuple de Dieu*, *in*-4°. 1728. Voici comme Abraham y parle à Abimelech : « Je me suis dit » à moi-même : Peut-être la crainte du Seigneur n'habite-t-elle pas dans ces contrées ; & que n'oseront » pas des hommes qui n'ont pour Dieu que leurs passions ou d'impuissantes idoles ? Ils voudront s'emparer » de ma femme ; & pour le faire sans opposition, ils » mettront à mort un étranger *indéfendu*, qu'ils regarderont comme un obstacle à l'injustice de leurs désirs. *Gen.* XX. 11. » Ce passage est rapporté au long, afin qu'on juge mieux de l'emploi d'*indéfendu* ; car souvent la bonté des mots dépend de l'endroit où ils sont mis ; & les meilleurs ne valent rien, quand ils sont mal placés. ☞ On trouve encore un exemple d'*indéfendu* dans cette Phrase de la vie d'Épaminondas, par M. l'Abbé Séran de la Tour. « Le Roi Agésilas prit » en grand Général toutes les mesures qui pouvoient » lui assûrer l'honneur de cette campagne ; mais elle » se borna, malgré cela, au ravage de quelques ter» res *indéfendues*, de la Béotie. *Obs. sur les écr. mod. to.* 17. *p.* 178. 179. Malgré toutes ces autorités, il faut éviter de se servir de l'adjectif *indéfendu*.

INDEFINI, ie, adj. Indéterminé, qui n'a point de bornes certaines, ou auquel l'esprit humain ne peut en concevoir. *Indefinitus*. M. Descartes a substitué ce mot au lieu d'infini dans la Philosophie, soit pour les nombres, soit pour les quantités, pour signifier un nombre qu'on ne peut concevoir, si grand qu'on n'y puisse ajouter une unité ; une quantité si grande qu'elle ne souffre aucune addition. Il a dit que les astres visibles & invisibles étoient en nombre *indéfini*, & non pas comme les Anciens, qu'ils étoient en nombre infini ; qu'une quantité se pouvoit diviser en plusieurs parties, en un nombre *indéfini*, & non pas à l'infini.

Indéfini, ie. Terme de Grammaire. Il se dit des noms, des pronoms, des verbes, des particules, des articles, des dictions mises dans un sens vague & indéterminé. On appelle prétérit *indéfini* dans la langue Françoise, ce que les Grecs appellent *Aoriste*, ἀόριστος, de la particule primative α, & de ὅρος, *finis*; parce qu'il a une signification moins déterminée dans le passé. On s'en sert pour raconter ce qui est arrivé, pourvû que ce ne soit pas dans le jour même que l'on parle, *j'allai* hier. Vaugelas & quelques autres donnent à ce prétérit le nom de *défini*. Mais les Grammariens le nomment *indéfini*.

Pour les articles *indéfinis*, ils s'emploient dans le même sens. On met *du* devant un nom masculin qui commence par une consonne, & *de la*, devant un substantif féminin qui commence aussi par une consonne : j'ai *du vin*; *de la* viande ; d'excellens raisins. Au pluriel le premier cas de l'article *indéfini*, ou son nominatif & son quatriéme cas, ou son accusatif, est *de*, comme *De* faux Sçavans en font accroire ; *Des*, par exemple, *Des* Sçavans errent quelquefois ; *Des* demi-Sçavans s'imaginent ne rien ignorer, D'excellens vins furent servis à ce repas. D'honnêtes femmes graves ne se donnent point ces libertés *Des* matrônes graves ne paroissent jamais dans de pareilles assemblées. Le second cas a *de* : Une quantité *de* bien, une pinte *d'*eau, une troupe *de* gens inconnus m'aborda. Le troisiéme & le sixiéme, c'est-à-dire, le datif & l'ablatif, prend *à de*, & *à des* : *aux*. *A de* grands services, des récompenses ordinaires ne suffisent pas C'est une extrême foiblesse *à des* Sçavans, de ne pouvoir souffrir qu'on les contredise, & qu'on les réfute. Il faut *aux* grands hommes de grandes occasions.

Le P. Buffier ne reconnoît d'article *indéfini* que *de*, pour le génitif, & *à* pour le datif à tous les nombres, & à tous les genres. Tout le reste, selon cet Auteur, est une troisiéme espéce d'article, qu'il nomme partitif, dont le premier cas est *du*, *de la*, *de le*, au singulier, *Du* bien, *de la* paille, *de l'*eau, *de la* naissance, *de l'*esprit, *de l'*argent. Au pluriel *des*, & *de*, *des* Sçavans ont erré ; *de* faux sçavans se font écouter. Le second cas *de*, pour les deux nombres ; une quantité *de* bien, une pinte *d'*eau. Le troisiéme cas *à du*, *à de la*, pour le singulier ; & *à des*, *à de*, pour le pluriel. N'aspirer qu'à *du* bien; comparer *à de la* paille ; J'ai oüi dire *à des* Sçavans, *à de* grands hommes.

Quoique le P. Buffier ait sans contredit traité ce qui regarde les articles plus sçavamment & plus exactement qu'on ne fait d'ordinaire, ceci ne nous paroît point encore assez juste ; tâchons de le développer & de le rectifier. I°. Et d'abord remarquons que ce qu'on nous donne pour article est quelquefois une diction simple, *Le*, *la*, *les*, *de*, *des* ; & qu'il est quelquefois composé de deux, ou même de trois dictions monosyllabes ; comme *de le*, *de la*, *à du*, *à de la*, *à des*, *à de*. Et de même encore *du*, *au*, *des*, & *aux*. Je dis & de même encore; car *du* est la même chose que *de le*, dont il s'est formé, & *des* la même chose que *de les*, & *au* la même chose que *à le*, & *aux* la même chose que *à les*, comme nous en avons déja marqué quelque chose au mot AU.

II°. De ces deux ou trois dictions qu'on joint ensemble, il n'y en a jamais qu'une qui au vrai soit article, à sçavoir *le*, *la*, ou *les* : *De* & *à* ne sont point des articles, ni des parties d'articles, ce sont des prépositions. En effet, *de* & *à* mis devant *le*, *la*, *les*, c'est-à-dire, joints à l'article, ne deviennent pas plus articles pour cela qu'ils deviennent noms quand on les joint à un nom : dans *de Pierre*, *à Pierre*, *de Rome*, *à Rome*, ce n'est point ces deux dictions prises ensemble qui sont un nom ; c'est *Pierre* tout seul, *Rome* tout seul, qui sont nom ; pour *de* & *à* ce sont des prépositions, dont nous nous servons pour exprimer les différens rapports que peut avoir un nom. Car comme dans notre langue les noms, les pronoms, & les articles ne se varient pas par des différentes terminaisons qu'ils prennent, & qu'ils changent pour marquer ces rapports, de même qu'en Grec, en Latin,

Latin, & en quelques autres langues ; nous nous servons pour cela des prépositions *de* & *à*. Ainsi comme dans *de Pierre à Pierre*, *de* & *à* ne sont point nom, mais prépositions, ils ne sont donc pas non plus article dans *de le*, *de la*, *du*, *à le*, *à la*, *au*, *à du*, *à de la*, *des*, *à des*, *aux*, mais prépositions ; car ces monosyllabes ne changent point de nature pour changer de compagnie, si je puis ainsi parler ; elles sont toûjours la même chose, soit avec un nom, soit avec l'article, c'est-à-dire, elles sont toûjours ce qu'elles sont en elles-mêmes, des prépositions.

III°. Il s'ensuit de-là que ne donner pour article *indéfini* que *de* & *à*, c'est n'en point donner du tout. Car ce qui n'est point article ne peut être article *indéfini*, comme ce qui n'est point animal, ne peut être animal raisonnable. Il est bien vrai que *de* & *à* se trouvent souvent sans autre article devant des noms qui ont un sens *indéfini*, comme, *De grands services ne sont souvent que des ingrats; A de grands services les récompenses ordinaires ne suffisent pas*. Mais il ne s'ensuit pas que *à* & *de* soient-là articles; il en faut seulement conclure, ce qui est très-vrai, que le sens *indéfini* exclut souvent l'article, & qu'il ne le demande pas toûjours. En un mot, ce sont-là des phrases, des locutions *indéfinies*, mais il n'y a point là d'articles *indéfinis*.

IV°. Il s'ensuit encore de-là qu'il n'y a donc d'articles que *le*, & *la* pour le singulier, & *les* pour le pluriel

V°. Voici toutes les combinaisons de ces trois articles, ou comme on parle en Grammaire, toute leur déclinaison.

SINGULIER.

ARTICLE MASCULIN.

Premier Cas : Le, de le, du.
Second Cas : De le, du.
Troisiéme Cas : A le, au, à de le, à du.

ARTICLE FÉMININ.

Premier Cas : La, de la.
Second Cas : De la.
Troisiéme Cas : A la, à de la.

PLURIEL.

DE GENRE COMMUN.

Premier Cas : Les, des.
Second Cas : Des.
Troisiéme Cas : Aux, à des.

Il faut se souvenir toûjours que *du*, *au*, *des*, *aux*, valent autant que *de le*, *à le*, *de les*, *à les*, ou plutôt que c'est *de le*, *à le*, *de les*, *à les*, abbrégés par usage & par corruption.

VI°. Ces articles, non plus que les noms ne sont de soi ni définis ni *indéfinis* ; ils ne sont l'un ou l'autre que par le sens de la phrase où ils se trouvent, de même que les noms. Ces articles comme les noms peuvent donc avoir un sens défini, & un sens *indéfini*. De plus, il faut reconnoître avec le P. Buffier, une troisiéme espéce d'article, qu'il nomme très-proprement partitif, parce qu'il désigne la partie d'une chose, ou d'un tout. La difficulté est de démêler, & de déterminer dans ces articles quels sont ceux qui sont définis, ceux qui sont *indéfinis*, & ceux qui sont partitifs. Pour le faire, il faut voir quelle idée on attache à ces noms défini, *indéfini* (car pour celui de partitif, il est clairement expliqué, & s'entend assez) & quelle notion, quelle étendue on leur donne. Le P. Buffier entend par *un nom pris dans un sens défini*, *celui lequel soit par lui-même*, *soit par ses circonstances*, *désigne un objet particulier*, *ou une même espéce d'objets* ; *ce qui fait*, ajoûte-t-il, *deux sortes de sens définis*, *l'un individuel*, *l'autre spécifique*. Je crois que c'est étendre trop loin la signification du sens défini ; car souvent au moins cette seconde sorte de sens défini qu'il appelle spécifique est véritablement un sens *indéfini*. Par exemple, *L'Idolâtre & le Mahométan est plus fidéle observateur de la Religion que le Chrétien*. L'Idolâtre, le Mahométan, le Chrétien, ou au pluriel les Idolâtres, les Mahométans, les Chrétiens, sont ici des termes définis. Ils renferment cependant de soi une totalité spécifique. Aussi cet Auteur ayant renfermé dans le défini, non-seulement l'individuel, mais aussi toutes les totalités spécifiques, il n'a plus trouvé pour article *indéfini*, que des particules, qui ne sont nullement articles, mais prépositions, comme je l'ai montré ci-dessus. D'ailleurs il met dans ses articles partitifs des articles qui sont pour le moins autant *indéfinis* que partitifs ; ceux-ci, par exemple, *Du bien*, *de la naissance*, *de l'esprit*, *donnent de l'accès dans le monde*. Se peut-il dire que *de la naissance*, *de l'esprit*, aient un sens partitif? Il y a différentes espéces ou dégrés de naissance & d'esprit, mais il n'y a point de parties de naissance. Cette phrase a donc un sens *indéfini*, parce qu'on ne dit point quelle espéce, & quel dégré de naissance, d'esprit, &c. donne de l'accès dans le monde, mais elle n'a point de sens partitif, parce qu'on n'entend pas plus parler de partie que de tout, ou de totalité, & qu'on ne prétend point dire que ce soit seulement une partie de bien, une partie de naissance, une partie d'esprit qui donne de l'accès ; comme quand on dit, *donnez-moi du pain*, on ne veut pas que vous donniez tout le pain, mais seulement un morceau de pain.

VII°. Si nous ne cherchons qu'une définition de nom, il n'est pas difficile de dire ce que c'est que défini & *indéfini* ; le premier signifie ce qui est déterminé & marqué, désigné en particulier : l'autre ce qui est indéterminé, vague, général, qui signifie plusieurs choses, sans désigner l'une plutôt que l'autre ; mais cela ne suffit pas, il faut une définition de choses, c'est-à-dire, qu'il faut déterminer quelles sont les choses renfermées sous ces noms *défini* & *indéfini*. Et c'est la difficulté. Voici ce que j'ai pensé sur cela. 1°. Quand la chose dont on parle dans une phrase, l'objet dont on parle ; ou pour parler en terme de Dialectique, quand le sujet d'une proposition est marqué & distingué de tout autre, en sorte que l'on peut dire, c'est un tel, ou une telle chose en particulier ; ou ce sont telle & telle, telles & telles choses; la phrase ou la proposition est définie ; elle a un sens défini. Quand on ne peut point dire précisément, c'est un tel, ou une telle chose ; ou ce sont tels & tels, la proposition est *indéfinie*. 2°. Le sujet d'une proposition est toûjours ou un être particulier qu'on appelle individu, suppôt, ou un assemblage de plusieurs choses particuliéres, une totalité. 3°. cette totalité est de deux sortes ; une totalité métaphysique (qu'il me soit permis d'user de ces termes) & une totalité physique. J'appelle totalité métaphysique, l'assemblage de plusieurs espéces qui font un genre, ou de plusieurs individus qui font une espéce. J'appelle totalité physique, l'assemblage de plusieurs parties qui font un tout. Et il faut remarquer que le même terme & la même chose peut quelquefois signifier & être ou une totalité métaphysique, ou une totalité physique, selon qu'on les regarde, ou comme des genres composés de plusieurs espéces, ou des espéces composées de plusieurs individus, ou comme des touts composés de plusieurs parties physiques & subsistantes réellement, & non-seulement par la pensée, comme le genre & l'espéce. 4°. Il est évident que quand le sujet d'une proposition, ou l'objet d'une phrase est un individu, un objet particulier, ou quand ce sont des objets particuliers, des individus marqués précisément, le terme, la phrase, la proposition, le sens, sont définis. Car il marque que c'est tel, ou telle chose, ou tels & tels précisément & déterminément ; & cette *détermination* se fait & se connoît, ou par la nature même de la chose, comme *Pierre*, *Jean*, *le Soleil*, *la Lune*, *le Ciel*, *le monde*, *l'Enfer*, *la Terre*, &c. ou par les circonstances, comme *le Roi*, *le Pape*, *l'Empereur*, *l'Etat*, *le Royaume est en paix*. Les circonstances du tems & du lieu où je parle déterminent précisément & individuellement, quel est ce Roi, ce Pape, cet Empereur, cet Etat, ce Royaume ; car si je suis en France, ou que je parle de la France, c'est le Roi de France, le Royaume de France, l'Etat de France. Si je suis en Espagne, c'est celui d'Espagne, &c. Si je parle en Février 1718. le Pape & l'Empe-

reur,

reur, dont je parle, sont Clément XI & Charles VI. Les autres mots de la phrase le déterminent aussi, *Le Pape qui gouverne aujourd'hui si glorieusement l'Eglise, le Roi de France, l'Etat de Venise, le Sçavant dont je parle, la tasse de chocolat que j'ai prise*, &c. Ainsi en toutes ces phrases, & semblables, le sens étant individuel, il est aussi déterminé & défini, & ne peut passer en aucun sens pour *indéfini*. 5°. Il y a plus d'embarras dans les termes, les mots qui signifient totalité. Faut-il dire avec le P. Buffier qu'ils sont toûjours définis? Ou faut-il les mettre tous dans les *indéfinis*? L'un & l'autre est, à mon sens, également une erreur en fait de Grammaire. Quelquefois ils sont définis, & quelquefois ils sont *indéfinis*. C'est ce qu'il faut maintenant tâcher de débrouiller. Un terme de totalité, c'est-à-dire, qui renferme en sa signification plusieurs espéces, ou parties, comme l'*Homme*, *l'Ange*, *l'Européen*, *le François*, *le Sçavant*, *le bien*, *l'esprit*, *l'argent*, &c. signifie de soi, & toutes les parties qu'il comprend, & chacune d'elles en particulier, sans exception. Mais souvent il ne se prend point dans cette rigueur logique; je veux dire, dans toute cette étendue & dans toute sa totalité. L'usage a introduit dans toutes les langues abusivement, si l'on veut, mais pourtant réellement & véritablement, qu'un terme général & de totalité s'employât souvent, lors même que l'on ne prétend pas marquer toutes ses parties, & chacune en particulier, mais lorsqu'on parle seulement du plus grand nombre, de ce qui est plus commun & plus ordinaire, ou même lorsqu'on parle seulement d'un petit nombre; en un mot, lorsqu'il y a exception à faire. C'est ainsi que dans Cicéron, *Tusc. Quæst. L. IV.* les Stoïciens disent que quand ils avancent que tous les gens qui n'ont pas la sagesse, sont des fous, ils ne l'entendent point sans exception: *Sic dicere omnes stultos insanire, ut malè olere omne cœnum: at non semper.* Les interprétes reconnoissent aussi dans l'Ecriture des propositions universelles qu'il ne faut pas prendre universellement. De même quand je dis, *Le Sçavant est sujet à l'orgueil*, *L'homme d'honneur ne ment point*, *Le Roi donne défense & protection au Sujet*, *& le Sujet rend soumission & obéissance au Roi*, je ne l'entends point de sorte que je veuille dire qu'il n'y a nul Sçavant qui ne soit sujet à l'orgueil, nul homme d'honneur, qui ait quelquefois menti, nul Roi qui n'ait toûjours défendu & protégé ses Sujets, & nul Sujet qui ait désobéi & qui se soit révolté. Quand donc je prends un terme de totalité dans toute son étendue, il est défini le sens est défini; parce que je puis marquer précisément la chose, dont je parle, & que je puis dire du tout & de chacune de ses parties en particulier, depuis la premiére jusqu'à la derniére, c'est telle, & telle, & telle &c. il n'y a nulle exception, nulle restriction, & par conséquent nulle indétermination. Mais quand je prends un terme de totalité au second sens, avec quelque restriction, quelque exception, sans que cette exception soit marquée, comme je ne dis point précisément quelles parties du tout sont signifiées, & quelles autres sont exceptées, que souvent même je ne le puis point dire, ce terme, tout terme de totalité qu'il est, est alors un terme *indéfini*. 6°. Pour connoître donc quand un terme de totalité a un sens défini, ou *indéfini*, il faut sçavoir quand il est pris dans toute son étendue, ou seulement avec restriction. Et comment le distinguer? Je répons en général que les circonstances le marquent ordinairement assez; en particulier, je dis que quand j'assûre du sujet de la proposition un attribut essentiel, ou comme essentiel, nécessaire, ou comme nécessaire, inséparable, ou que je regarde comme inséparable, &c. je prends alors le sujet dans toute son étendue, parce qu'il n'est aucun de ses individus, ou de ses parties, auquel cet attribut ne convienne, & par conséquent il est défini: mais quand l'attribut que je lui donne n'est pas essentiel, nécessaire, inséparable, comme il n'est plus sûr qu'il convienne à tous, que par conséquent cela peut ne tomber que sur plusieurs, sans que je détermine quels sont ces sujets ausquels cet attribut convient exclusivement aux autres, le sens est *indéfini*. De-là dans ces propositions, *l'homme est mortel*, *le pécheur est ennemi de Dieu*, *les Saints seront éternellement heureux*, le sens est défini. Et dans celle-ci au contraire, Le *Roi donne défense & protection* au *Sujet*, *&* le *Sujet rend obéissance* au *Roi*, Le *Sçavant est orgueilleux*, L'*homme d'honneur ne ment point*; Le *Roi*, le *Sujet*, le *Sçavant*, l'*homme d'honneur*, sont *indéfinis*. Car un Roi peut manquer à protéger un Sujet sans perdre ses droits à la royauté, & un Sujet manquer à l'obéissance sans acquérir un droit d'indépendance, & un sçavant être trés-modeste, sans cesser d'être sçavant, &c.

VIII°. Quand le nom *indéfini* est mis simplement & sans autre mot qui marque l'exception que l'on fait à sa totalité, c'est un *indéfini* simple ou propre; & quand il est accompagné de quelque particule, ou diction qui marque l'exception, & qui fait entendre, qu'on ne le prend pas dans sa totalité, ou dans son étendue toute entiére, mais qu'on n'en prend qu'une partie, c'est le partitif du Pere Buffier, qui n'est qu'une espéce de l'*indéfini*, & que j'appelle pour cela *indéfini* partitif. Donnons des exemples de l'un & de l'autre. *Le Sçavant est orgueilleux*, c'est un *indéfini* simple: mais des *Sçavans ont pensé sur cela comme moi*; c'est-là un *indéfini* partitif. Le P. Buffier observe que le partitif est un *indéfini*, qui tient du défini, cela est judicieux & vrai aussi dans mon sentiment. Il est *indéfini*, puisque c'en est une espéce; & il tient du défini, en ce qu'il indique une partie d'un objet, comme dit ce Pere; j'ajoûte que pour tenir du défini il n'est pas pour cela défini, parce qu'il ne suffit pas pour être défini de désigner une partie d'un objet, il faut que cette partie soit déterminée & marquée précisément: or la partie signifiée par le partitif est vague & indéterminée, on ne marque point l'une plûtôt que l'autre, mais seulement une partie de la totalité en général & indéfiniment.

X°. Appliquons ceci aux articles. Un article défini est celui qu'on met devant un nom dont le sens est défini, c'est-à-dire, qui signifie un individu, ou une totalité générale, dans toute son étendue. L'article *indéfini*, est celui qu'on emploie devant les noms *indéfinis*; c'est-à-dire, les noms de totalité qui ne sont pas pris dans toute leur étendue.

X°. Suivons maintenant la déclinaison de notre article, par tous ses genres, ses nombres, ses cas, & toutes ses différences, & déterminons lesquelles sont définies, & lesquelles sont *indéfinies* dans les principes que nous avons établis. Le singulier masculin au premier cas *le* est défini, Le *Roi de France*, l'*Ecrivain que j'estime le plus*, l'*Historien dont je parle*, le *Soleil*, le *Ciel*, l'*Enfer*, l'*homme est mortel*, le *pécheur est ennemi de Dieu*. Dans Louis XIV. *l*'homme étoit plus grand que le Roi. *Le* est aussi *indéfini*, le *Sçavant est orgueilleux*, l'*homme d'honneur ne manque point à sa parole*, l'*ennemi s'avançoit pour donner l'assaut*, & semblables. Mais *de le* & *du*, sont toûjours *indéfinis*. De l'*esprit* *&* de l'*agrément sont nécessaires pour plaire dans les compagnies*; Du *bien* *&* du *sçavoir ne se trouvent guère ensemble*; *Il faut* du *courage* *&* du *sens froid dans la guerre*; *Avec* de l'*esprit* *&* du *sçavoir faire on ne manque guère de réussir dans le monde.*

Au second cas *de le*, & *du* sont définis. *Les agrémens* de l'*esprit*, la *sagesse* du *Roi éclate dès ses plus tendres années*; *Les vertus* du *Roi sont la justice & la bonté*; *celles* du *Sujet*, *l'amour*, *le respect*, *l'obéissance*; *Le devoir* du *Général est de commander*, *celui* du *soldat* *&* du *subalterne d'exécuter les ordres*, &c. Tout cela marque, ou des individus, ou des totalités entiéres, & par conséquent le sens est défini. *De le* & *du* sont aussi *indéfinis*; *La conversation* de l'*homme de lettres est souvent plus utile qu'elle n'est agréable*; *La crainte* du *châtiment l'a retenu*; *Le fruit & la récompense* du *sçavoir* *&* de l'*esprit est la gloire & la réputation.*

Au troisiéme cas *à l'* & *au* sont définis, *L'application jointe à l'esprit fait faire de grands progrès dans les sciences*; Au *génie pour l'éloquence il joignoit beaucoup de talent pour la poësie*. *A l'* & *au* sont aussi *indéfinis*; *Passer du blanc* au *noir*; *Aller jusqu'au superstitieux*; *Tendre* au *sublime*; *La conscience s'oppose souvent* à l'*agrandissement de la fortune*; *Le soldat par sa piété dans le tumulte & la vie licencieuse des armes*, *fait quel-*

quefois

quefois honte au *Prêtre dans le sanctuaire, & au Religieux dans le cloitre & la retraite; Il ne se laissa point surprendre à l'artifice; Il ne se laissa point éblouir à l'éclat des grandeurs. A de l'*, & *à du* sont toûjours *indéfinis. De la piété est préférable* à de *l'esprit* & à du *sçavoir. Quand la modestie est jointe* à du *mérite, elle en rehausse le prix*; A de *l'entetement pour la nouvelle Philosophie succéda de l'irréligion, & l'un & l'autre le conduisirent bientôt* à du *déréglement de mœurs, & même* à de *l'athéisme.*

Le singulier féminin, au premier cas. *La* doit être défini & *indéfini*, puisque *le* son masculin l'est; il n'est pas besoin d'exemples pour le prouver. *De la* au premier cas est toûjours *indéfini*, comme *de le* masculin; De la *conduite est nécessaire pour s'avancer dans le monde*, de la *complaisance &* de la *politesse tiennent souvent lieu d'un grand mérite.*

Le second cas *de la* est défini & *indéfini*, comme *de le*; *La bonté* de la *Reine*; *La grace aidée* de la *nature*, il est défini. *L'espérance* de la *récompense fait entreprendre les choses les plus difficiles*, Il est *indéfini*. *L'espérance* de la *récompense éternelle le soûtenoit dans les tourmens*, Il est défini.

Au troisiéme cas *à la* est défini & *indéfini*, comme *à le*, & *au*, dont il est le féminin; mais *à de la* est toûjours *indéfini*, comme *à de le*, & *à du*, ausquels il répond; *N'accorder rien* à *l'amitié, donner tout* à la *passion, succomber* à la *tentation*; cela est défini si l'on individue, si l'on personnifie là l'amitié & la passion, la tentation; si non, cela est *indéfini. L'expérience dégoûte & après la jouissance des plaisirs qu'on a le plus recherchés, la passion le plus souvent fait place* à *l'indifférence &* au *mépris*; *Crier* à *l'aide*; *avoir recours* à *l'industrie*; *En fait de pudeur & de retenue la Chrétienne céde souvent* à la *payenne &* à *l'infidéle*; cela est *indéfini. Il ajoûta* de *l'injustice* à de *l'indiscrétion*; A de la *vertu étoient mélés bien des vices*; cela est toûjours *indéfini.*

Le pluriel, commun aux deux genres, au premier cas. *Les* est défini; Les *sept Sages de la Gréce sont*, &c. Les *Consuls Romains n'étoient qu'un an en charge*; Les *vertus pacifiques sont plus estimables que* les *vertus guerriéres*; Les *actions d'éclat ne lui plaisent pas*; Les *faveurs du monde sont bien sujettes à caution. Les* est aussi indéfini. Les *ennemis s'avançoient pour donner l'assaut*. Les *troupes Françoises enfoncérent l'aile droite des Impériaux, & pliérent à la gauche. Des* au premier cas est *indéfini* en matiére contingente, & non essentielle, non nécessaire; Des *gens d'honneur me l'ont dit*; Des *Sçavans de réputation ont pensé comme moi*; Des *femmes pieuses vinrent de grand matin pour embaumer Jésus-Christ*. Il est défini quand on donne au sujet de la proposition un attribut essentiel ou inséparable; Des *personnes vertueuses ne se donnent point ces libertés criminelles*; Des *hommes véritablement Chrétiens ne se vengent point*. Car alors il emporte la totalité entiére, & ne fait point un autre sens que si l'on mettoit *les*. Il n'en est pas de même dans les exemples précédens; Les *gens d'honneur*, les *Sçavans de réputation*, feroit un autre sens que des *gens d'honneur*, & des *Sçavans de réputation.*

Troisiéme cas. *Aux* est défini en ces exemples, *La pudeur & la modestie sied bien* aux *femmes, & sur-tout* aux *jeunes personnes. L'Evangile inspire* aux *Chrétiens de la soumission pour les Puissances établies de Dieu*. Et *indéfini* en ceux-ci. *Il fit tête* aux *ennemis tandis que son collégue en fut renversé*; *Il poussa droit* aux *ennemis, & se rendit* aux *Turcs*, ou aux *Infidéles dès le commencement du combat. A des* est aussi défini & *indéfini*, comme *des* au premier cas. *Les libertés criminelles ne conviennent point* à des *femmes vertueuses, ni la vengeance* à des *Chrétiens*; cela est défini. *J'ai écrit* à des *Sçavans de mes amis pour sçavoir leur opinion*; *J'ai demandé* à des *gens d'honneur ce qu'ils en pensent*; *liez-vous toûjours* à des *gens de bien, & vous leur ressemblerez*: cela est *indéfini.*

XI°. On voit maintenant ce qui est défini, & ce qui est *indéfini* dans la déclinaison de l'article exposée ci-dessus, ce qui est *indéfini* simple, ou *indéfini* partitif; & enfin ce qui est *indéfini* pur ou *indéfini* mixte. On appelle ici *pur*, ce qui est toûjours tel sans être jamais autrement. Ainsi l'*indéfini* pur, est celui qui est toûjours *indéfini*, & jamais défini, & ainsi des autres, s'il y en a. On appelle mixte ce qui est tantôt l'un tantôt l'autre.

Article tantôt défini tantôt indéfini.

SINGULIER.

Masculin. { 1. Le. 2. De le, du. 3. A le, Au.

Féminin. { 1. La. 2. De la. 3. A' la.

PLURIEL.

Masculin. & Féminin. { 1. Les, des. 2. Des. 3. Aux, à des.

Articles purement indéfinis & jamais définis.

SINGULIER.

Masculin. } 1. De le, du. 3. A de le, à du.

Féminin. } 1. De la. 3. A de la.

Indéfini simple.

SINGULIER.

Masculin. { 1. Le. 2. De le, du. 3. A' le, au.

Féminin. { 1. La. 2. De la. 3. A la.

PLURIEL.

Masculin. & Féminin. { 1. Les. 2. Des. 3. Aux.

Indéfini partitif.

SINGULIER.

Masculin. { 1. De le, du. 2. De le, du. 3. A' de le, à du.

Féminin. { 1. De la. 2. De la. 3. A de la.

PLURIEL.

Masculin. & Féminin. { 1. Des. 2. Des. 3. A' des.

Indéfini pur.

SINGULIER.

Masculin. } 1. De le, du. 3. A de le, à du.

Féminin. } 1. De la. 3. A de la.

On voit donc, 1°. Qu'il n'y a aucun article défini pur; tout ce qui est défini pouvant être quelquefois *indéfini*,

fini, & l'étant en effet souvent. 2°. Qu'au contraire il y a des *indéfinis* qui ne sont qu'*indéfinis*, & que j'appelle *indéfinis purs*, parce qu'ils ne sont jamais & ne peuvent être définis ; & qu'il y en a d'autres qui ne sont point *indéfinis* purs, pouvant être tantôt définis, & tantôt *indéfinis*. 3°. Qu'au pluriel nul n'est purement *indéfini* ; tout est mixte, tantôt défini, tantôt *indéfini*. 4°. Que l'*indéfini* pur est toûjours partitif, quoique le partitif ne soit pas toûjours *indéfini* pur : qu'ainsi le partitif est composé de tout l'*indéfini* pur qui fait son singulier, & de trois *indéfinis* mixtes, qui sont son pluriel, & qui sont *des*, *des*, & *à des*.

XII°. Maintenant quant à l'usage il faut distinguer la matiére dont on parle, & il y en a deux sortes ; l'une que l'on nomme essentielle & nécessaire, l'autre qu'on appelle accidentelle & contingente. La matiére est essentielle & nécessaire, lorsque l'attribut de la proposition est essentiel & nécessaire au sujet, c'est-à-dire, quand la chose ne peut cesser d'être telle qu'on le dit, sans cesser d'être ce qu'elle est. La matiére accidentelle est contingente lorsque ce que l'on attribue au sujet ou à la chose dont on parle, ne lui est pas essentiel, qu'il peut en être séparé sans qu'elle cesse d'être ce qu'elle est. *L'homme est animal raisonnable, le bon Chrétien ne se venge point*, ce sont-là des matiéres essentielles & nécessaires : car l'homme cesse d'être homme, s'il n'est pas animal raisonnable, & le Chrétien n'est plus bon Chrétien s'il se venge. Des *Sçavans disent comme moi : L'homme d'épée vit plus chrétiennement que* l'*homme de robe*. Ce sont des matiéres accidentelles & contingentes. Des Sçavans pourroient dire autrement que moi, & être très-sçavans ; & un homme d'épée pourroit ne vivre pas plus chrétiennement qu'on fait dans d'autres conditions, ou même absolument ne point vivre chrétiennement, sans cesser d'être homme d'épée. En second lieu, il faut distinguer des propositions universelles, des propositions particuliéres, & des propositions singuliéres. Les propositions universelles sont celles qui parlent de toute une espéce, de tout un genre. Les propositions particuliéres sont celles qui parlent de plusieurs, mais non pas de tous, & qui pour cela ont toûjours quelque marque d'exception & de partage. Les propositions singuliéres sont celles qui n'ont qu'un individu pour objet, ou sujet. De plus, dans l'usage des langues, où l'on ne parle pas toûjours dans la rigueur logique & métaphysique, il y a des propositions universelles qui sont universelles grammaticalement & logiquement tout à la fois, c'est-à-dire, & quant aux termes & quant au sens, comme celle-ci, *L'homme est destiné à une fin surnaturelle*. Il y en a d'autres qui sont universelles grammaticalement, & ne le sont pas logiquement ; c'est-à-dire, qui ne le sont quant aux termes, & ne le sont pas quant au sens, comme celle-ci, *Passer du blanc au noir* ; on n'entend ni tout le blanc, ni tout le noir en général, quoique les termes étant *indéfinis* ils soient généraux dans la rigueur logique ; de même, *Il donne dans le superstitieux*, il suffit qu'un homme donne dans quelque superstitieux pour que l'on puisse parler ainsi. Telle étoit encore la proposition des Stoïciens, *Tous ceux qui n'ont pas la sagesse sont fous*. Car ils l'entendoient avec restriction, *at non semper*. Ces propositions, quoique moins exactes, sont cependant très-communes, non seulement dans le style ordinaire & familier, mais encore dans le style élevé, oratoire, &c. La proposition universelle quant aux termes, & non quant au sens, est une proposition universelle en matiére contingente, car ce n'est que par leur matiére que l'une est générale quant aux termes & quant au sens, & l'autre seulement quant au sens ; quant aux termes, & grammaticalement elles sont semblables.

Tout cela supposé, je dis qu'il faut mettre l'article défini quand le sens est défini, l'article *indéfini* quand le sens est *indéfini* ; & l'article partitif, quand vous voulez faire un sens partitif. Or, 1°. il n'y a de sens défini que dans la proposition singuliére, lorsque l'on parle d'un individu, d'un être particulier, ou dans la proposition universelle quant aux termes & quant au sens, ou ce qui revient au même, il n'y a de sens défini, que lorsque l'on parle d'un individu, d'un être particulier, ou lorsque parlant de plusieurs, on fait une proposition universelle en matiére nécessaire. Ainsi dans ces deux cas, quand le nom veut un article, donnez-lui l'article défini, au genre, au nombre, & au cas qu'il convient. 2°. Dans une proposition universelle en matiére contingente, ou universelle quant aux termes, & non quant au sens, le sens est toûjours *indéfini* ; dans une telle proposition servez-vous donc de l'article *indéfini* simple. 3°. La proposition particuliére fait toûjours un sens partitif, il faut donc mettre l'article partitif à une proposition particuliére. 4°. Vous me demanderez s'il y a de la différence entre une proposition universelle quant aux termes, & nullement quant au sens, & une proposition particuliére, puisque toutes deux signifient seulement plusieurs, ou une partie d'une totalité ; & comment on doit les distinguer pour leur donner un article différent ? Je réponds que la différence est que la proposition universelle seulement quant aux termes, & nullement quant au sens, n'a que des termes universels, sans aucune marque d'exception, ou de particularité, c'est sa matiére seule qui fait connoître qu'elle n'est pas universelle quant au sens, mais particuliére : au lieu que la proposition particuliére a dans ses termes mêmes des marques d'exception, & de particularité. Donnons des exemples. Le *Chrétien est moins fidéle à ses devoirs de religion que l'Idolâtre & le Mahométan*, c'est-là une proposition universelle quant aux termes, & non quant au sens, car tous les Chrétiens ne sont pas moins fidéles, &c. il y en a & en grand nombre qui le sont plus ou pour le moins autant. Que si à cette même proposition j'ajoûte quelque marque d'exception ; par exemple, le *Chrétien est* souvent, *est* quelquefois *moins fidéle à ses devoirs de religion que l'Idolâtre &* le *Mahométan* ; ou bien, des *Chrétiens sont moins fidéles à leurs devoirs de religion que* les *Idolâtres* ; ou, que de *Chrétiens sont moins fidéles à leurs devoirs que les Idolâtres & les Mahométans!* Dans toutes ces formes, & semblables, la proposition devient particuliére, & cela se connoît par ces mots *souvent*, *quelquefois*, *des*, *de*, qui sont des marques d'exception & de particularité. 5°. Il faut remarquer que pour marque de particularité & d'exception la particule ou préposition *de* suffit dans tous les cas, excepté au génitif, ou second cas. La raison est que la particule *de* n'est point la marque ou la préposition qui forme les autres cas, ainsi quand elle s'y trouve elle a une autre force, qui est sa signification partitive ; mais comme elle est la marque du génitif, c'est la préposition dont il se forme, elle n'a point d'autre force à ce cas-là ; ainsi pour qu'un terme ait un sens partitif au génitif, il faut y ajoûter quelque autre terme qui le particularise. Au reste, il faut dire des termes généralement tout ce que j'ai dit des propositions ; car c'est la même chose. Il n'y a qu'à substituer le mot de *terme* à celui de proposition, il faut encore observer que quoique *de le* & *du* soient la même chose, comme on l'a remarqué ci-dessus, néanmoins il y a de la différence dans l'usage ; car *du* se met toûjours devant les noms qui commencent par une consonne, & *de le* devant ceux qui commencent par une voyelle. *Il a* du *goût*, *il a* de l'*esprit*. D'où vient que *de le* ne se met jamais qu'avec apostrophe, *de l'*.

XIII°. Mais quand le nom ne veut point d'article, comment marquer ces sens définis, *indéfinis* & partitifs ? On les exprime par deux prépositions *de* & *à*, mises ou séparément, ou toutes deux ensemble *à* devant *de*, ce qui fait trois différences, qui forment trois cas, & dont deux seulement servent au singulier, & toutes les trois au pluriel, & toutes également aux deux genres, tant au pluriel, qu'au singulier.

Au Singulier.

1 *Cas* De
2 De
3 A

Au Pluriel.

1 De
2 De
3 A, à de

Voilà ce que nos Grammairiens appellent notre article *indéfini*.

défini. J'ai montré ci-dessus, que ce n'étoit-là rien moins que des articles, mais de vraies prépositions ; je vais montrer ici qu'elles ne s'emploient pas seulement dans le sens *indéfini*, comme on le veut ; mais quelquefois dans le sens défini. En effet, elles se mettent, comme on le va voir, devant un terme singulier, & devant les termes universels en matiére nécessaire, qui sont les deux occasions où le sens est défini.

Au singulier, 1. cas, *de* est *indéfini* partitif, ou simple. *De* bon vin pris modérément ne fait point de mal. *De* bon vin pour l'usage ordinaire, c'est celui de Bourgogne. *De* bon pain, & *de* bon vin, c'est le principal pour la vie, on se passe aisément du reste.

Pour le second cas, il est *indéfini* ; *titre d'honneur*, *marque de confiance*, *conduite de personnage prudent & sage*, *Voilà une réponse d'homme avisé*. Il est aussi défini, comme en ces exemples. Ces discours ne conviennent point *à* femme vertueuse ; on ne se fie point *à* femme causeuse & babillarde. Et devant les noms propres qui signifient des individus, la Bibliothéque *de* Ptolémée Philadelphe. La haute sagesse *de* Louis XIV. La grandeur *de* Paris.

Pour le troisiéme cas *à* est défini, puisqu'il se met devant les noms propres. *Le Roi donna les sceaux à M. d'Argenson le* 28. *Janvier* 1718. Il est aussi *indéfini* en ces exemples ; *à bon chat, bon rat. Je m'en rapporte à personne pieuse & intelligente ; j'ai oui dire à un Juge bien équitable, que*, &c. *A de* est toûjours partitif, à de *bon pain*, & de *bon vin ajoûtez de bonnes viandes*.

Au pluriel, pour le premier cas *De* est défini en matiére essentielle & nécessaire; d'*honnêtes femmes ne se permettent point de libertés criminelles*. Il est clair que cette proposition renferme toutes les honnêtes femmes ; car si je disois cela à une femme pour la porter à ne se point donner de ces libertés, & que ma proposition fût particuliére, elle seroit illusoire & inutile, puisqu'elle pourroit me répondre, d'honnêtes femmes, ce n'est à dire, que quelques honnêtes femmes ; mais quelques autres s'en donnent aussi de ces libertés, on peut donc s'en donner sans cesser d'être honnêtes femmes. Je ne puis donc vouloir persuader par ce motif sans que la proposition soit universelle, & à moins qu'elle ne renferme la totalité entiére, dont je parle, & par conséquent sans qu'elle soit définie. En matiére contingente *de* est *indéfini* simple, ou partitif ; De *grands personnages ont fait* de *grandes fautes* ; d'*habiles gens ne laissent pas de se tromper ; de bonnes gens m'ont rapporté que*, &c.

Au génitif il est ou *indéfini* simple, comme *Occupations d'enfans ; Ce sont des envies de femmes grosses ; C'est un entêtement de Philosophes*, &c. Ou *indéfini* partitif, comme, *j'ai appris de gens bien instruits que*, &c. *Quand on est en certains postes on a besoin de gens habiles auprès de soi pour les consulter*. Il peut se trouver aussi des phrases où il seroit défini, & où il marqueroit une totalité entiére ; par exemple, La conduite *de* femmes sages & vertueuses est louable, & leur attire de l'estime & de la considération ; mais cette construction est ou vieille, ou extraordinaire. On met communément l'article ; *La conduite des femmes sages & vertueuses*, &c.

Pour le troisiéme cas *à* est défini en matiére nécessaire, parce qu'il se met devant des termes de totalité. *Cela ne se refuse point à gens de mérite, à gens de qualité ; Des discours libertins ne conviennent point à personnes pieuses*. Et *indéfini* en matiére contingente. *Je ne m'en rapporte qu'à bons Catholiques. Je ne lui abandonne ce bien qu'à bonnes enseignes ; j'ai oui dire à gens bien instruits A de* au même cas est défini en matiére nécessaire, comme, *les spectacles, & les livres lascifs & impurs sont défendus à tout le monde, mais plus encore à d'honnêtes femmes*. Et *indéfini*, ou simple, ou partitif en tout autre cas; *On donne une récompense à de fidéles domestiques, quand ils sont trop vieux & qu'ils se retirent. J'ai oüi dire à de sçavans hommes, à d'habiles gens ; Je ne m'en fie de l'éducation de mes enfans qu'à de sages & habiles maitres*. En ces phrases il est *indéfini* simple. *J'ai oüi dire à de sçavans hommes, à d'habiles gens*. En celle-ci il est partitif. Voici donc la distribution de ces particules selon leur sens.

Au sens défini.

Au Singulier.

1 De
3 A'

Au Pluriel.

1 De
2 De *vieilli ou extraordinaire.*
3 A', à de

Au sens indéfini simple.

Au Singulier.

1 De
2 De
3 A'

Au Pluriel.

1 De
2 De
3 A, à de

Au sens Partitif.

Au Singulier.

1 De
3 A' de

Au Pluriel.

1 De
2 De
3 A' de

XIV°. Après avoir expliqué le sens de ces particules ; il faut voir avec quels noms on les joint. Car ces particules étant prépositions sont toûjours devant un nom ; ce nom ne peut être qu'un substantif ou un adjectif. Si ce nom est seul, ce ne peut être un adjectif ; car un adjectif, ainsi que le nom même le signifie, ne se met point seul, mais s'ajoûte à un autre nom. Si donc il est seul c'est un substantif, ou ce qui est la même chose, un adjectif pris substantivement. Si ce nom n'est point seul, il y a un adjectif & un substantif : mais ou bien le substantif est le premier, comme *femmes pieuses & vertueuses*, ou bien l'adjectif va devant, comme *pieuses & vertueuses femmes*. Or, il y a sur cela quelques régles à observer, par rapport aux particules, dont nous parlons. Les voici.

Quand le nom substantif est seul, il n'y a pas de difficulté ; l'article, quel qu'il soit, est immédiatement devant. *J'ai reçû de Pierre, j'ai donné à Jean*, &c. Mais quand le substantif a un adjectif, il y a de la différence. Nous l'allons marquer.

Dans le sens défini.

Au Singulier.

2 Cas. *De*. Ou le substantif est un nom propre, ou un nom appellatif. Si c'est un nom propre, ou l'adjectif qu'on y joint est une simple épithéte, ou c'est un surnom ; si c'est un surnom, 1°. Il ne se met jamais devant le nom propre ; *Alexandre* le *Grand*, *Louis* le *Grand*, *Louis* le *Juste*, *Philippe* le *Bel*, *Philippe* le *Hardi*, *Henri* l'*Oiseleur*. Ainsi nos prépositions sont toûjours immédiatement devant le nom propre. De *Louis le Grand*, *à Louis le Grand*. 2°. On conserve à tous les cas l'article *le* devant l'adjectif, qui est surnom ; *Louis* le *Juste*, *de Philippe* le *Bel*, *à Philippe* le *Hardi*. Il faut en excepter les surnoms de quelques anciens Grecs qui ne prennent point cet article ; *Ptolomée*, *Philadelphe*, *Antiochus*, *Epiphanes*, &c. & deux ou trois de nos Rois, *Charlemagne*, *Philippe Auguste*, & *Louis Hutin*. Cependant si au lieu de *magne* on mettoit *grand*, il faudroit dire Charles *le* Grand ; mais

mais en gardant le nom Latin, parce qu'on n'en a fait qu'un seul mot avec le nom propre, on exclut l'article. Si devant le nom propre on met son surnom, ou une autre épithéte, il n'est plus surnom, & on ne met point la préposition seule, mais avec l'article. Du *Grand Louis*, Du *Victorieux Philippe*; & non pas De *Grand Louis*, & De *Victorieux Philippe*. Si c'est un nom appellatif, l'adjectif se met également devant ou après avec les prépositions. *Ces discours ne conviennent point à femme vertueuse*, ou à *vertueuse femme*. Le premier est meilleur, le second tient du vieux style.

3 Cas. *A*, devant les noms propres il en est de même que de la préposition *de*. 1°. A *Louis le Bel*, à *Charles le Chauve*. 2°. A *Antiochus Philométor*, à *Séleucus Nicanor*, à *Démétrius Phaléréen*, à *Charlemagne*, à *Philippe Auguste*, à *Louis Hutin*. 3°. Au *grand Louis*, au *victorieux Philippe*, suivant les régles du second cas. Quand le substantif est un nom appellatif, on met indifféremment le substantif ou l'adjectif le premier. *Je m'en rapporte à personne pieuse & intelligente*, ou à *pieuse & intelligente personne*; mais le second sent un peu le vieux style.

Au Pluriel.

1 Cas. *De*. L'adjectif doit toûjours être le premier. D'*honnêtes gens ne se disent point d'injures*. Si l'on mettoit le substantif le premier, il faudroit ajoûter l'article. Des *gens honnêtes ne se disent point d'injures*.

2 Cas. *De*. L'un ou l'autre peut être mis le premier. *La conduite de femmes pieuses & vertueuses*, ou de *pieuses & vertueuses femmes, leur attire de l'estime*. Le second est un peu du vieux style.

3 Cas. *A*. Comme au précédent. *Des discours libertins ne plaisent point à personnes sages & vertueuses*, ou à *sages & vertueuses personnes*, il est plus vieux.

A de. L'Adjectif doit toûjours être devant. *J'ai oüi dire à* d'*habiles gens*, à de *sçavans personnages*; *je ne me fie de l'éducation de mes enfans qu'à de bons maîtres*. Si le substantif étoit devant l'adjectif, il faudroit mettre *des*. *Je ne me fie de l'éducation de mes enfans qu'à des maîtres sçavans & bien vertueux*.

Dans le sens indéfini simple.

Au Singulier.

1 Cas. *De*. L'adjectif doit toûjours être le premier. De *bon pain & de bon vin*, d'*excellente viande*.

2 Cas. *De*. L'un ou l'autre peut être le premier. *Homme* de *rare mérite*. *Conduite de personnage prudent & sage*, ou de *sage & prudent personnage*; *Homme* de *mérite rare*.

3 Cas. *A*. Le substantif devant l'adjectif est mieux. *Je m'en rapporte à personne pieuse & intelligente*. On peut dire aussi à *pieuse & intelligente personne*; mais il est un peu vieux.

Au Pluriel.

1 Cas. *De*. L'adjectif toûjours le premier. *De grands personnages ne font point de petites fautes*.

2 Cas. *De*. L'un ou l'autre peut être devant. *Entêtement de Philosophes nouveaux*, ou de *nouveaux Philosophes*.

3 Cas *A*. Le même que le précédent. *Je ne découvre mon secret qu'à amis sages & discrets*, ou *qu'à sages & discrets amis*.

A de. L'adjectif doit toûjours être le premier. *Je ne découvre mon secret qu'à de sages & discrets amis*; & jamais qu'à d'*amis sages & discrets*. Il faudroit, *qu'à des amis sages & discrets*.

Dans l'Indéfini Partitif.

Au Singulier.

1 Cas. *De*. L'adjectif toûjours le premier. De *bon & d'excellent caffé fait du bien après le repas*.

3 Cas. *A de*, comme le précédent.

Au Pluriel.

1 Cas. *De*. L'adjectif marche toûjours devant. De *graves Auteurs ont écrit que*, &c. Si l'on mettoit le substantif le premier, il faudroit lui donner l'article; Des *Auteurs graves ont écrit*, &c.

2 Cas. *De*. On peut également placer le substantif ou l'adjectif le premier, *C'est-là un galimatias d'anciens Philosophes*, ou de *Philosophes anciens*; *J'ai appris de graves Auteurs*, ou d'*Auteurs graves*.

3 Cas. *A de*, comme au premier cas l'adjectif toûjours le premier. *Il faut ajoûter foi à de bons témoins*. Si l'on mettoit le substantif le premier, il faudroit lui donner l'article, *On doit ajoûter foi à des témoins oculaires*.

Il y a quelques adjectifs qui veulent être toûjours après le substantif, & d'autres toûjours devant; mais cela n'a point de rapport aux particules dont nous parlons, ni au sens défini, ou *indéfini*; ainsi ce n'est point cela dont nous donnons ici des régles, ce n'en est pas le lieu.

XV°. Il reste à dire quels sont les noms qui ne veulent point d'article devant eux, & avec lesquels il ne faut mettre que les prépositions, dont nous traitons ici. Ces noms sont, 1°. les pronoms personnels & démonstratifs *moi, toi, soi, lui, ce, cet, cette, celui, celui-ci, celle, celle-ci, cettui, cettui-ci, icelui*, ces trois derniers sont vieux; *ceux, celles, ceux-ci, celles-ci, ceci, cela*; 2°. Le relatif *qui*. 3°. Les interrogatifs *Qui, quoi*. 4°. Les pronoms ou adjectifs indéterminés, ou indéfinis; *quelque, quelqu'un, chacun, quiconque, je ne sçai qui, je ne sçais quoi, pas un, aucun, nul, certain autre, plusieurs autres, tout*, & leurs féminins; *personne, autrui, qui que ce soit*. Je dis pronoms ou noms *indéfinis*; car il y a quelques-unes de ces dictions qui sont quelquefois noms déterminés, & alors ils prennent l'article, comme *le je ne sçai quoi*, *la personne*. 5°. Les noms propres pris comme propres, excepté quelques noms de Villes que nous marquons en leur place; & les noms de Provinces & de Contrées, qui quelquefois prennent l'article, & quelquefois ne le prennent point. Quelques noms cependant de Provinces, qui sont tirés du nom de leur ville capitale, comme *Valence, Murcie, Grenade*, ne prennent point d'article; & quelques noms d'île aussi, comme *Canarie, Ceylan*, &c. De plus, les noms de Provinces & de Contrées ne prennent point d'articles pour l'ordinaire quand on parle de mouvement pour y aller, ou pour en venir. *Aller en France, venir d'Angleterre, l'entrée en Italie, sa sortie d'Espagne, départ d'Irlande, voyage d'Ecosse, arrivée en Allemagne*; mais s'il y avoit un verbe actif, ils prendroient l'article. *Quitter le Portugal, laisser le Danemarck derrière soi, toucher à la Suéde*, ou *toucher la Suéde*. Quelques noms de pays étrangers prennent aussi toûjours l'article, comme nous l'avons dit à la particule *A*. 6°. Les noms de nombre absolus, *un, deux, trois, quatre*, &c. ne veulent point d'articles, excepté quand il y a après eux un nom défini. L'un de ceux que je vous *ai montré, les deux Historiens les plus estimés*; *les douze Apôtres*, &c. ou quand ils deviennent substantifs, comme aux noms des cartes & des jours, *le deux de cœur, le sept de pique, le huit du mois*, &c. 7° Certains noms d'honneur que l'on attache aux noms propres; *Monsieur, Madame, Monseigneur, Messire, Maître*, & *Saint, Sainte*, quand il est devant un nom propre, & non point quand il est seul & substantif. *Sire*, en style burlesque, *Junon dit à sire Jupin*; *sire Loup dit à sire Lion*: car autrement il prend l'article; *Le sire de Joinville, du sire de Couci, au sire de Béthune*. 8°. Il ne faut point d'article à tout nom substantif régi au second cas, & pris dans un sens *indéfini*, simple & non partitif. *Vivre d'industrie, user de souplesse, avide de biens, de richesses, content de rien, ou de peu; occupé de bagatelles, titre d'honneur, qualité de Prince, caractère d'Ambassadeur, gens de mérite, procès de conséquence, maladie de langueur, raisons de politique, ou d'Etat, plein de vanité, bouffi d'orgueil, mouvement de colère & d'indignation, sentiment de haine, de vengeance, tempérament de feu, entaché d'hérésie*.

Au reste, quoique la route qu'on a prise ici soit différente de celle que tiennent les autres Grammairiens, elle aboutit cependant au même but, & ne change rien dans l'usage des articles qu'elle suppose, c'est toûjours le même usage, mais expliqué différemment.

Il y a encore l'article numéral *indéfini un*: voilà *une* charmante femme. Voyez le mot UN, & le mot ARTICLE.

Il y a aussi des pronoms *indéfinis*, & l'on en compte douze. Comme, *Les uns* prétendent; *Quiconque* est riche, est

est tout : & les autres dont nous parlons ci-dessus, *N. XV.* 4.

Telle qu'une bergère au beau jour de fête,
De superbes rubis ne pare point sa tête. Boil.

☞ Indéfini, adj. En termes de Logique ce mot se dit des propositions, au sujet desquelles on ne met aucune marque d'universalité, de particularité, ou de singularité. Les hommes sont raisonnables, les François sont ingénieux & adroits ; les Allemans sont robustes, ce sont-là des propositions *indéfinies*. Quand les propositions *indéfinies* sont dans une matière nécessaire, comme la première de celles que l'on vient de donner en exemple, elles équivalent à des propositions universelles. Quand elles sont dans une matière contingente, elles se prennent souvent pour des propositions particulières, & plus souvent pour moralement universelles. Cependant quand la proposition *indéfinie* concerne un fait historique, comme Titus donnant le dernier assaut à Jérusalem, les Romains mirent le feu au Temple ; il faut la réduire à une proposition particulière : Un Romain ou quelques Romains mirent le feu au Temple.

INDÉFINIMENT, adv. D'une manière indéfinie. *Indefinite*. On lui a donné pouvoir *indéfiniment* d'agir en cette négociation ; c'est-à-dire, un pouvoir général & sans restriction. La loi porte *indéfiniment*.

☞ INDÉFINISSABLE, adj. Qu'on ne sçauroit définir. Il est du style familier, & ne se dit guère que des personnes. C'est un caractère, c'est un homme *indéfinissable*. Dans l'énigme qui est dans le Mercure d'Août 1732. on dit que la coquette est un animal *indéfinissable*. L'Auteur des Lettres Philosophiques s'est servi du même mot. Voici le passage, tiré de la lettre 5. Cet être *indéfinissable*, qui n'est ni Ecclésiastique ni Séculier, en un mot ce qu'on appelle un Abbé, est une espèce inconnue en Angleterre ... ☞ La sensation encore plus *indéfinissable*. Le P. Castel.

☞ INDÉFINITIÈME, adj. m. & f. Terme de Géométrie. Ce qui est indéfini. Partie aliquote indéfinie. *Indefinitus, a, um.* Le fluide qui environne le centre d'un tourbillon est infiniment pénétrable à l'éther, & la croûte qui enveloppe ce fluide, & dont on démontre l'excessive porosité, ne peut au plus appuyer qu'une *indéfinitième* partie des filets de matière qui refluent de la circonférence vers le centre. Gamaches. L'infinie porosité des corps que pénètre l'éther, étant justifiée par le raisonnement, & constatée par l'expérience, ce que leurs parties intégrantes interceptent de filets de matière, ne vaut au plus que l'*indéfinitième* partie de ceux ausquels ces corps laissent un libre passage. Idem.

☞ INDÉLÉBILE, adj. m. & f. Qui ne se peut effacer. *Indelebilis*. Il ne se dit guère qu'en parlant des Sacremens. Le Baptême, l'Ordre de la Prêtrise, sont des caractères *Indélébiles*, encore dit-on beaucoup mieux, & plus ordinairement *Ineffaçables*. Voyez ce mot. On dit *indélébile* par extension ironiquement en autres choses. Le Pédantisme est un caractère *indélébile*. ☞ Le P. Chardon détaille avec beaucoup d'exactitude tout ce qui regarde les Diacres, les Diaconesses, le caractère *indélébile* des Ordres.

Ce mot est formé de *delere*, effacer, avec la préposition *in* prise dans son sens négatif.

INDÉLIBÉRÉ, ée. adj. Se dit d'une action, ou d'un mouvement sur quoi on n'a point délibéré, ni réfléchi. *Indeliberatus*. Les premiers mouvemens de la douleur, & de l'indignation, qui l'ont animé en cette rencontre, sont presque entièrement innocens, parce qu'ils sont presque entièrement *indélibérés*. Le Mai. Plusieurs personnes trouvent cette expression élégante. Ref. Quand la passion emporte la raison, & ne lui laisse pas la liberté de réfléchir, c'est un acte involontaire & *indélibéré*. Le P. Dan.

INDEMNISER, v. act. Prononcez *indamniser*. Il faut cependant remarquer que l'*em* ne font point une voyelle nazale, ou Esclavone, & n'ont point le même son que dans *embaumer*, *emporter*, &c. mais que l'*m* retient son son propre de consonne, comme s'il y avoit un *e* muet après, *indamenîser*. Promettre à quelqu'un de le garantir des pertes qu'il pourroit souffrir en faisant plaisir, ou le dédommager en effet de celles qui lui sont arrivées. *Præstare*. Quand on se rend caution pour un autre, le contrat porte toûjours promesse de garantir & *indemniser* de toutes pertes, dommages & intérêts. On dit aussi d'un Marchand qui a perdu sur une marchandise, qu'il s'est *indemnisé* sur une autre, qu'il y a assez gagné pour réparer la perte. Il faut *indemniser* le Seigneur, quand un fief tombe en main-morte.

INDEMNITÉ, s. m. Prononcez *indamnité*, comme dans *indemniser*. Dédommagement, acte par lequel on promet de garantir, ou on garantit en effet une personne d'une perte qu'il souffre à notre occasion. *Damni præstatio*. L'*indemnité* procède de la stipulation des contractans, ou elle est acquise de droit. L'*indemnité* que doit fournir un débiteur à sa caution est naturelle & de droit, & n'a pas besoin d'être stipulée. Je lui ai prêté mon nom pour faire une affaire, mais il m'en a donné son *indemnité* par écrit.

Indemnité, est aussi un droit qu'on paye au Seigneur féodal, quand un fief tombe en main morte, c'est-à-dire, qu'il est acquis par l'Église, ou par des Communautés, pour le dédommager des pertes qu'il souffre en ce qu'il n'y aura plus de changement de vassal qui puisse donner ouverture à des profits de fiefs. On paye au Roi l'amortissement, & les francs-fiefs, & aux Seigneurs particuliers le droit d'*indemnité*. Ce droit est la cinquième partie des deniers de la valeur des choses acquises, ou cinq années de leur revenu. En quelques coûtumes ce n'est que la sixième partie du prix, ou six années du revenu. En Normandie l'*indemnité* est le quatrième denier. On paye aussi *indemnité* au Seigneur, quand un homme mainmortable, ou de condition serve, obtient du Roi des Lettres d'affranchissement, ou en cas de formariage, qui se taxe au tiers des biens-meubles & héritages de l'homme de main-morte. On paye encore l'*indemnité* lorsqu'une terre qui relevoit d'un Seigneur particulier est érigée en Duché, ou autre dignité : ce qui la fait relever du Roi immédiatement. Le Parlement de Paris, par un Arrêt du 26 de Janvier 1685. a réglé au tiers du prix de la vente, l'*indemnité* de la terre de la Meilleraye érigée en Duché. Le droit d'*indemnité* est sujet à prescription par trente ans contre le Seigneur temporel, & quarante contre l'Ecclésiastique.

☞ Indemnité. Dédommagement qu'on accorde à un particulier qui a perdu dans un traité, dans une ferme, &c.

☞ Indemnité. On appelle aussi *Indemnité*, l'acte par lequel on promet d'indemniser. Ac. Fr.

INDÉPENDAMMENT, adv. Sans dépendance, sans sujétion. *Citra subjectionem*. L'ame raisonnable peut agir *indépendamment* de ses organes. Une action est bonne ou mauvaise *indépendamment* du consentement des hommes. S. Évr. Vivre *indépendamment*.

INDÉPENDANCE, s. f. Liberté d'agir, de faire ce qu'on veut, sans avoir besoin du secours d'autrui. *Omni subjectione soluta ratio*. Le franc arbitre donne à notre volonté une *indépendance*, une liberté d'agir comme il lui plait. Pélage jaloux de sa liberté & de son *indépendance*, étoit bien capable de gagner la bienveillance des hommes en flattant leur orgueil, & leur amour-propre. Flec. L'homme aime naturellement l'*indépendance*, & il ne s'en est dépouillé que par la nécessité de vivre en société. Bay. L'imagination d'*indépendance* où les Princes sont nourris, leur fait croire que tout ce qui leur plait est permis. Flec. L'*indépendance* d'un homme libre est détachée de tout, n'est pas fort souhaitable. S. Évr. L'esprit d'*indépendance* est naturel aux grands Seigneurs. Id. Il n'y a rien de si doux que l'*indépendance*. Patru. Les filles cherchent dans le mariage le bonheur de l'*indépendance*. M. Esp. Il ne faut pas affecter une *indépendance* féroce & indocile. S. Évr. Le Sage est le seul qui vit dans l'*indépendance*.

Indépendance, se dit aussi de ce que l'on considère sans connexité, sans relation à autre chose. Les raisonnemens qu'on fait par abstraction se font avec *indépendance* : sans considérer la liaison qui est entre les choses, & leur matière.

INDÉPENDANT, ante, adj. Libre, qui est maître de soi-même, qui ne dépend point d'un autre. *A nullo pendens*. Il est beau qu'il se trouve dans le Christianisme quelques ames si détachées de la terre, & d'elles-mêmes, qu'elles semblent être *indépendantes* du corps auquel elles

elles sont attachées. L. d'Ab. a Éroise. L'essence de la Divinité est que tout dépende d'elle, & d'être *indépendante*. Ab. de T.

On a appellé autrefois *Indépendans* les Evêques qui étoient exempts de la jurisdiction de leur Métropolitain, & soumis immédiatement au Pape. On les nommoit autrement Acéphales, comme nous l'avons dit à ce mot.

Indépendant, ante. Nom qu'on donne à quelques Sectaires d'Angleterre & des Provinces-Unies. Ils ont été ainsi appellés, parce qu'ils font profession de ne dépendre d'aucune autre assemblée Ecclésiastique. *Independentes*. Ils prétendent que chaque Eglise, ou Congrégation particuliére, comme ils parlent, a en elle-même radicalement & essentiellement tout ce qui est nécessaire pour sa conduite & pour son gouvernement; qu'elle a toute la puissance Ecclésiastique & toute la Jurisdiction, & qu'elle n'est point sujette à une ou plusieurs Églises, ni à leurs Députés, ni à leurs Assemblées, ni à leurs Synodes, non plus qu'à aucun Évêque. Bien que les *Indépendans* ne croient pas qu'il soit nécessaire d'assembler des Synodes, ils disent, que si l'on en tient, on doit considérer leurs résolutions comme des conseils d'hommes sages & prudens, ausquels on peut déférer, & non comme des décisions ausquelles on soit obligé d'obéir. Ils conviennent qu'une ou plusieurs Églises peuvent aider une autre Église de leurs conseils & de leurs secours, la reprendre même lorsqu'elle péche, pourvû qu'elle ne s'attribue point le droit d'une autorité supérieure qui ait le pouvoir d'excommunier. M. Stoupp, qui parle de la secte des *Indépendans*, ajoûte, que leur nom les avoit rendus fort odieux, même aux Protestans, mais que la confession de foi que ceux d'Angleterre publiérent en 1658. dans une de leurs assemblées, fit voir qu'ils n'avoient aucuns sentimens particuliers touchant la Doctrine, & qu'à cet égard ils étoient en tout d'accord avec les Réformés. Et en effet cette indépendance regarde plûtôt la politique, & la discipline, que le fonds de la Religion. Les *Indépendans* d'Hollande sont sortis des Brounistes. Robinson pere de tous les *Indépendans* des Provinces-Unies, ne fit qu'en commencer la secte. C'est Jean Cotton qui y mit la derniére main l'an 1635.

Ce sont les *Indépendans* qui firent mourir le Roi Jacques I. & comme ils étoient devenus les plus puissans, presque toutes les sectes contraires à l'Église Anglicane se joignirent à eux, ce qui fait qu'on distingue deux sectes d'*Indépendans*. Les premiers sont Presbytériens, & n'en différent qu'en ce qui regarde le gouvernement de l'Église. Les autres que M. Spanheim appelle *faux Indépendans*, *pseudo-independentes*, sont un amas d'Anabaptistes, de Sociniens, de Familiaristes, d'Antinomes, de Libertins, & de mille autre hérétiques tous plus insensés les uns que les autres, qui se joignent aux *Indépendans*. Voyez M. Spanheim, *Elenchus controv. cum Anabapt.*

Voici comme en parle le P. D'orléans dans ses Révolutions d'Angleterre, *L. IX*. Du sein même de cette secte (la cabale Presbytérienne) étoit née depuis quelque temps, sous prétexte d'une plus grande réforme, une autre secte non-seulement ennemie du Roi, mais de la Royauté, qu'elle entreprit d'abolir tout-à-fait, pour former une République, au gouvernement de laquelle chacun pût avoir part à son tour. On ne peut dire précisément quand cet étrange dessein fut formé par la secte des *Indépendans*. C'est le nom qu'on avoit donné à la secte dont il s'agit, sur ce que faisant profession de porter la liberté Évangélique encore plus loin que les Puritains, non-seulement elle ne vouloit point d'Évêques, mais elle rejettoit même les Synodes, prétendant que chaque assemblée devoit se gouverner elle-même indépendamment de toute autre, & faisant consister en cela la liberté des enfans de Dieu. D'abord, on n'avoit distingué cette nouvelle nature de Sectaires entre les Presbytériens, que comme on distingue les fervens des tiédes, & les parfaits des relâchés, par un plus grand éloignement des pompes, & des prééminences, soit dans l'Église, soit dans l'État, par un plus grand zéle à réduire la pratique de l'Évangile à sa première pureté, par des priéres, des entretiens, des discours même où il paroissoit de l'enthousiasme & de l'inspiration. Leur maxime sur l'indépendance les fit distinguer en leur faisant donner un nom, & les rendit suspects aux autres. Il y eut quelquefois des démêlés entr'eux, malgré lesquels ceux-ci joignant l'artifice, la flatterie, les promesses, les services même, aux airs de réforme qu'ils se donnoient, avancérent tant qu'ils formérent une secte nombreuse des dupes de leur hypocrisie, & une faction redoutable des hommes ambitieux & intéressés que leur gagna dans toutes les sectes leur adresse & leur politique. Voyez aussi sur la secte des *Indépendans*, Georg. Hornius, *Hist. Eccles. Nov. Test. Period. III. Art. III. §. 14. & suiv.*

En France, le Synode de Charenton condamna les *Indépendans*, sur ce qu'ils disoient que chaque Église devoit se gouverner elle-même, *sans aucune dépendance de personne en matiéres Ecclésiastiques*. Cette proposition fut déclarée en ce Synode autant préjudiciable à l'État qu'à l'Église. On y jugea qu'*elle ouvroit la porte à toutes sortes d'irrégularités & d'extravagances, en ôtoit tous les remédes, & donnoit lieu former autant de religions que de paroisses*. D'où M. Bossuet conclut dans sa conférence avec le Ministre Claude, que si, quelque Synode qu'on tienne, on ne se croit pas obligé à y soumettre son jugement, comme le disoit ce Ministre avec les Calvinistes, on n'évite pas les inconvéniens des *Indépendans*: & on laisse la porte ouverte à établir autant de religions, je ne dis pas qu'il y a de paroisses, mais qu'il y a de têtes. On en vient donc par nécessité, ajoûte-t-il, à cette obligation de soumettre son jugement à ce que l'Église Catholique enseigne.

Indépendant, se dit aussi de ce qui n'a rien de commun, qui n'a point de connexité avec un autre. On a demandé la disjonction de ces deux affaires, parce qu'elles sont *indépendantes* l'une de l'autre, qu'elles n'ont rien de commun.

INDÉPENDANTISME, s. m. Secte des Indépendans, *Independentium secta*, *Independentismus*. Selon Leidecker, l'*Indépendantisme* est une Démocratie tendante à l'Anarchie, qui détruit toute supériorité, & toute distinction de rang dans l'Église, & dans son gouvernement. L'*Indépendantisme* est né parmi les Anabaptistes. Il ne subsiste qu'en Angleterre, & dans les Colonies Angloises de l'Amérique. Au XVI^e^ siécle un Calviniste François nommé Morel, voulut l'introduire; mais le Synode de la Rochelle, où présidoit Béze & celui de Charenton en 1644. condamnérent cette erreur. On accuse Grotius d'avoir aussi donné dans l'*Indépendantisme*. Tout Protestant qui suivra les principes de sa secte y doit donner. Voyez le livre de la discipline des Calvinistes imprimé à Charenton en 1667. M. Bossuet, *Exposit. de la Foi, p. 192. & suiv.* Confer. avec M. Claude, *p. 54. & suiv.* 88. *& suiv.* Leidecker dans ses Notes sur l'hist. Ecclés. d'Hornius, *Part. III. Art. 3. §. 14.* & Honorat. Reggius, *de stat. Eccl. in Britan.* Cette secte d'*Indépendantisme* a fait d'étranges ravages en Angleterre. Plusieurs Puritains la préféroient à toutes les autres, parce qu'elle étoit plus commode, plus libre, car ils rejettoient toute sorte de gouvernement Ecclésiastique. Ils prétendoient que pour prêcher on n'avoit besoin ni d'imposition des mains, ni d'aucune autre marque extérieure de députation, ou de mission, qu'il n'y avoit qu'à suivre le mouvement intérieur du Saint Esprit, que chacun, de quelque condition qu'il fût, pouvoit faire les instructions publiques, selon qu'il se sentoit inspiré de Dieu, parce que les dons de Dieu se donnoient à tout le monde.

☞ INDESTRUCTIBILITÉ, s. f. Qualité de ce qui ne se peut détruire. Le Soleil, la Lune, tous les Astres ayant été inaltérables dans leur grandeur, figure, position, mouvement, depuis six mille ans, on conclut qu'ils sont faits pour l'être toûjours, & qu'ils portent dans leur substance & dans leur structure les principes, les raisons méchaniques de leur perpétuité, de leur *indestructibilité* ..... *Mém. de Trévoux, Avril*, 1737.

☞ INDES-

☞ INDESTRUCTIBLE, adj. Qui ne se peut détruire. Le mélange des espéces peut bien perpétuer & multiplier certaines diversités dans la forme extérieure, & dans les inclinations des animaux. Le passage des poussiéres de la fleur d'un poirier dans le pistile des fleurs d'un autre poirier, peut bien faire un mélange de qualités, & nous enrichir d'une nouvelle espéce de fruits: mais le genre de l'animal ou de la plante est *indestructible*; & le mouvement des causes accessoires, qui n'en change jamais le fond, n'a point pû les former *Spect. de la Nat. t. 4 p. 529.* Voyez INGÉNÉRABLE. Mon sentiment est que toutes les ames des bêtes sont *indestructibles*, parce qu'elles sont incorporelles & sans parties. LEIBNITZ.

☞ INDÉTERMINATION, s. f. Irrésolution. L'état, la disposition, la situation d'un homme qui est indéterminé, irrésolu. *Indeterminatio.* Cet homme ne sçait à quoi se résoudre, il est dans une *indétermination* continuelle. C'est aussi l'état d'un homme avant qu'il se détermine. Ce jeune homme n'a point encore pris son parti pour la robe ou pour la guerre. Il est encore dans l'*indétermination*.

Ce mot se dit aussi des choses, & dans le dogmatique on le dit des propositions dont on n'assigne pas en particulier la qualification. Les Appellans ont tiré leur principale objection de ce que les cent une propositions y sont censurées en gros, sans qu'elle marque quelle qualification chaque proposition mérite. L'obscurité qui résulte de cette *indétermination* empêche, disent-ils, que la Bulle ne puisse être régle de Foi. J'ai répondu à ce foible argument par l'exemple du Concile de Constance LANGUET.

INDETERMINÉ, ÉE. adj. Qui n'a point été décidé, jugé, résolu. *Non decisus.* Il y a bien des questions tant en Théologie, qu'en Jurisprudence, qui sont demeurées *indéterminées* & sans résolution. Probléme *indéterminé*: Voyez PROBLÊME.

INDÉTERMINÉ, se dit aussi d'un homme foible & incertain, qui n'a point pris, ou qui a de la peine à prendre sa résolution. *Animi pendens.* Il y a des gens avec qui on ne peut rien conclure, parce qu'ils sont toûjours irrésolus & *indéterminés*. Avoir une tendresse vague & *indéterminée*. CORN.

INDETERMINÉ, en termes de Géométrie, se dit d'une quantité de temps, ou de lieu, qui n'a point de bornes certaines & prescrites. On appelle une ligne infinie, celle qui est *indéterminée*, celle qui est si grande qu'on veut, dont on ne limite point la longueur. Un probléme *indéterminé* est celui dont on peut appeller plusieurs solutions, comme si on demande un nombre qui soit multiplié de 4 & de 5. Car ce sera 20, 40, 60. &c. à l'infini. M. Prestet appelle analyse *indéterminée*, celle où les questions peuvent recevoir une infinité de résolutions différentes.

INDÉTERMINÉMENT, adv. D'une maniére qui n'est point précise, ni déterminée. Il nous a entretenu de cette affaire en termes généraux & *indéterminément*, sans aucune spécification.

INDÉVOT, OTE, adj. Libertin, qui n'a point de dévotion. *Minimè pius.*

INDÉVOTEMENT, adv. D'une maniére indévote *Parum piè.*

INDÉVOTION, s. f. Libertinage, manque de dévotion *In rebus ad pietatem pertinentibus languor; Impietas.*

INDEX, s. m. Le second doigt de la main, celui d'après le pouce, qui nous sert à montrer quelqu'un au doigt. Les Grecs le nomment λιχανός, qui signifie *lécheur*, parce qu'on le met dans les sauces pour en goûter, & qu'après on le léche. D'autres prétendent que c'est ordinairement celui du milieu qu'on trempe dans les sauces, & que l'*index* peut avoir acquis plutôt ce nom de ce que c'est lui dont les nourrices se servent pour prendre la bouillie qu'elles donnent à leurs nourriçons, & de ce qu'ordinairement elles le léchent pour goûter si elle n'est point trop chaude. Le mot *index* en ce sens se dit bien en parlant, mais jamais en écrivant. L'ACAD. Les Anciens portoient des bagues à l'*index*.

INDEX, en terme d'Astronomie, est un style qui tourne avec le globe dans un petit cercle attaché sur le Méridien vers le Pole Arctique. On l'appelle autrement *Gnomon.* Quelques-uns appellent aussi de ce nom le style des cadrans.

En termes d'Algébre, *Index*, est la même chose que le caractéristique ou l'Exposant d'un logarithme. HARRIS.

☞ INDEX. Terme d'Horlogerie. Petite aiguille fixe qui marque sur un cercle mobile les divisions qui y sont gravées.

☞ INDEX. Les Négocians & Teneurs de livres nomment ainsi un livre composé de vingt-quatre feuillets, qui se tient par ordre alphabétique, dont on se sert pour trouver facilement ce que l'on veut chercher sur le grand livre, ou livre de raison L'*Index* se nomme aussi Alphabet, Table ou Répertoire.

INDEX est aussi la table qu'on met à la fin des livres Latins. L'Acys a fait deux *index* des corps de Droit Civil & Canon, fort amples & fort utiles Un *index* bien fait est d'un grand secours dans un livre.

On dit aussi en parlant des livres censurés, qu'ils sont dans l'*index*, c'est-à-dire, dans le Catalogue des livres défendus par le Concile de Trente. On dit aussi dans l'*indice*.

INDEX. Il y a à Rome une congrégation de l'*indice*, ou de l'*index*, à qui appartient le droit d'examiner les livres qui y doivent être insérés, & dont la lecture est défendue absolument à l'égard de quelques-uns, & pour quelques autres, *Donec corrigantur*, c'est-à-dire, jusqu'à ce qu'ils soient corrigés. Voyez INDICE.

INDIC. Voyez INDIGO.

☞ INDICANT, adj. Voyez INDICATIF dans le Dictionnaire.

☞ INDICANT. Surnom donné à Hercule. Voyez sur ce mot Cicéron, dans le premier Livre de la Divination.

☞ INDICANS, adj. m. plur *Indicantia* Ce sont des circonstances que l'on observe dans un malade, relatives à son état passé, présent & futur, lesquelles indiquent ce qu'on doit faire pour le soulager. DICT. DE JAMES.

INDICATEUR, s. m. Terme d'Anatomie. Muscle de l'*index*, c'est-à-dire, du second doigt qui suit le pouce. *Indicator.* Le premier des muscles propres de l'index est l'*indicateur*, ainsi appellé parce qu'il nous sert à indiquer quelqu'un. Il prend son origine de la partie moyenne & postérieure de l'os du coude, & va s'insérer par un double tendon à la deuxiéme phalange de l'*index*, & au tendon du grand extenseur, pour, conjointement avec lui, servir à étendre ce doigt DIONIS.

INDICATIF, IVE, adj. Qui fait connoître, qui indique quelque chose. *Quod indicat.* La grande science d'un Médecin est de bien connoître tous les signes *indicatifs* d'une maladie.

On appelle colonne *indicative*, une colonne qui sert à marquer les marées le long des côtes maritimes de l'Océan.

INDICATIF. Terme de Grammaire. C'est le premier mode, ou maniére de conjuguer les verbes, qui marque le temps présent, passé, ou futur. *Indicativus modus.* *J'aime* est le temps présent de l'*Indicatif*; *J'aimois*, le temps imparfait; *J'ai aimé*, le prétérit; *J'aimerai*; le futur de l'*Indicatif*. C'est une remarque de M. Ménage, que la seconde personne de l'*Indicatif* finit toûjours par une *s*. Tu *assembles*, Tu *obliges*; & non, tu *assemble*, ou tu oblige. ☞ Les bons Poëtes regardent comme un solécisme lorsqu'on péche contre cette régle, & M. d'Haynaut fut obligé de corriger son beau Sonnet sur l'Avorton, parce qu'au second vers du premier Tercet il étoit tombé dans cette faute, ayant mis *tu rentre aujourd'hui* sans *s*. On ne trouvera pas de pareilles licences dans Despréaux; & il y a plus de trente ans que le Pere Bouhours disoit en parlant d'une faute de cette nature, qui se trouve deux fois dans le sonnet du Miroir du Comte d'Etelan, que cette faute de Grammaire ne se pardonneroit pas aujourd'hui.

INDICATION, s. f. Signe qui indique quelque chose, qui démontre ce qui est à faire. *Indicatio.* Les Médecins se servent souvent de ce mot, pour signifier l'invention d'un reméde propre pour guérir une maladie par la connoissance qu'on a de la qualité de ce reméde. Ce qui conduit le Médecin à le trouver, s'appelle *indicant*.

cant. L'*indication* tend ou à conserver l'état sain & naturel, ce qui la fait appeller *indication vitale*, ou à éloigner ce qui est contre nature. Cette seconde *indication* regarde ou la maladie, & on la nomme *indication curative*; ou la cause antécédente, & on l'appelle *indication préservative*; ou les symptômes pressans, & celle-ci est appellée *indication symptomatique*. La partie de la Médecine qui traite des *indications* à remplir dans la curation des maladies, & beaucoup de causes à combattre.

Indication, signifie aussi, Enseignement. L'*indication* qu'on m'avoit faite de ces héritages pour appartenir à mon débiteur, s'est trouvée fausse. Il faut que la partie fasse l'*indication* de la personne contre laquelle elle a fait décréter sous le nom de *quidam*, avant que de le faire arrêter.

INDICE, s. m. Principe de connoissance, conjecture, marque, apparence, qui nous fait présumer qu'une chose est. *Indicium*. Quelque violens que soient les *indices*, ils ne font qu'une demi-preuve en matière criminelle. J'ai quelques *indices* que cet intervenant ne fait que prêter son nom à ma partie. Il n'avoit point fait arrêter ceux qu'il soupçonnoit, qu'il n'y eût été forcé par des *indices* évidens. Vaug. Ton silence est suspect, & on le prend pour *indice* d'un plus grand mal. Ablanc.

Indice, est aussi la table d'un livre. La règle se voit dans l'*Indice* de Possidonius. Patru. L'*indice* du Droit de Ragueau.

Indice, signifie aussi le second doigt de la main, celui d'après le pouce, parce qu'il nous sert d'ordinaire par son extension, quand nous voulons montrer quelqu'un au doigt. On l'appelle aussi *index*. On doute de l'usage du mot *indice* dans cette signification. L'Abbé Gervaise s'en est servi dans son histoire de l'Abbé Suger, *T. II. L.* 3. *numb.* 8.

☞ Indice. En termes d'Horlogerie, on donne le nom d'*Indice* à l'aiguille des cadrans, des montres & des horloges. Le mouvement des planétes qu'on peut ajouter à une horloge, consiste à mettre une aiguille ou *indice* qui fasse voir le lieu du zodiaque où est la planéte. Le P. Alexandre. Ce Religieux se sert presque toujours du terme d'*indice*, préférablement à celui d'aiguille. *Chap.* 5. *pag.* 211. *& suiv.*

☞ INDICE EXPURGATOIRE *du Ménagiana*. C'est le titre que M. de la Monnoie a donné aux cartons qu'on voulut lui faire mettre au *Menagiana* qu'il publia à Paris l'an 1715. en quatre volumes *in*-12. Ces cartons furent imprimés à Paris & à la Haye. Il n'étoit content ni de l'une ni de l'autre édition. Son intention étoit de les partager en quatre petits cahiers séparés, chacun desquels auroit pu être placé commodément à la fin de chaque volume, sans forcer la couverture, ainsi qu'il s'en étoit expliqué dans une lettre à M. de Sallengre, qui au lieu de se conformer à l'intention de M. de la Monnoie, inséra de suite l'*Indice Expurgatoire* dans les Mémoires de Littérature, qu'il avoit entrepris depuis peu. M. de la Monnoie s'en plaignoit amérement, quoique M. de Sallengre en eût détaché pour lui quarante exemplaires. Au reste, le Ménagiana demeura comme il étoit, & le Public eut les cartons de plus.

INDICÉ. Terme Italien, qu'on emploie en quelques phrases Françoises. Il y a à Rome une Congrégation de l'*indicé*, c'est une congrégation qui examine les livres, & met dans un indice, ou catalogue, ceux dont elle défend la lecture, le débit; & alors on dit qu'un livre a été mis à l'*indicé*, c'est-à-dire, au catalogue des livres défendus. Car on appelle *Indices* ou *Indices* expurgatoires, les Catalogues des livres défendus, entre lesquels il y a cette différence, que les premiers condamnent les livres purement & simplement, & les autres le font seulement jusqu'à ce qu'on les ait corrigés. C'est Philippe II. Roi d'Espagne qui fit le premier imprimer un *Indicé*, ou Catalogue des livres défendus par l'Inquisition d'Espagne. Le Pape Paul IV. à son exemple en 1559. fit que la Congrégation du Saint Office de Rome en imprima un semblable. Pie IV. envoya l'examen de l'*Index* au Concile de Trente, qui en a fait un. Depuis le Duc d'Albe en fit imprimer un à Anvers en 1571. Clément VIII. en 1596. en fit imprimer un, qu'on appelle le *Romain*. Il y en a aussi des Cardinaux Guiroci & Sandoval, imprimés en 1583 & 1612. Il y en a plusieurs autres des Inquisiteurs & des Maîtres du Sacré Palais. Le plus considérable des *Indices* est celui de Sottomayor, qui a été fait pour tous les États soumis au Roi d'Espagne, qui comprend tous les autres, & va jusqu'en 1667. Le mot d'*indicé* en ce sens commence à vieillir.

Ceux qui emploient ce terme Italien, le prononcent ordinairement comme les Italiens *indiché*, en faisant sentir une *h*, comme dans la premiére syllabe du mot *chérir*.

INDICIBLE, adj. m. & f. *Inenarrabilis*. Qui ne se peut exprimer par des paroles. J'ai une joie *indicible* de vous voir. Un plaisir *indicible*.

——— Certes, je trouve
Facile chose à faire un impossible,
Et fort aisé à dire un indicible. Marot.

INDICROSE, ou ROSE INDIQUE, terme de Fleuriste, nom d'un Œillet. *Rosa Indica*. L'*Indicrose* est un des plus beaux œillets qui se puisse rencontrer dans les couleurs douces; il est fort large, extrémement rond, & garni de feuilles. Son blanc de lait, ses panaches gros & fort détachés, paroissent d'abord de couleur de cerise, ensuite de couleur de rose, & sur la fin de couleur de chair. Il ne créve pas si on lui laisse cinq ou six boutons. Sa plante porte un large feuillage vigoureux, & sujet pourtant aux taches, qui paroissent comme le blanc d'abord, mais qui n'ont rien de méchant. Ses marcottes ont peine à prendre racines, & sont sujettes à la pourriture; sa fleur est printaniére, aussi on la doit planter en automne, & la préserver des trop grandes pluies. Morin.

INDICTION, s. f. Est une convocation d'une Assemblée Ecclésiastique, comme d'un Concile, d'un Synode, & même d'une diéte. *Indictio*. L'*Indiction* de ce Concile avoit été faite à un tel jour, mais elle fut remise à un autre. On le dit aussi des différentes sessions d'un même Concile. De là vient qu'à la fin du Concile de Trente, le Decret par lequel le Concile ordonne le jour auquel la session suivante se tiendra, ce Decret, dis-je, est intitulé *Indiction* de la future session. L'*Indiction* de la sixiéme session fut faite à la fin de la cinquiéme, pour le Jeudi d'après la fête de S. Jacques, & fut prorogée ensuite jusqu'au 13 de Janvier de l'an 1547.

On appelle aussi *Indiction Romaine*, l'Epoque, ou maniére de compter dont se servoient les Romains, qui contient une révolution de quinze années, laquelle étant finie on revient à l'unité, & on continue toujours de même. Cette supputation n'a aucune connexité avec les mouvemens célestes. Elle est encore en usage dans les Bulles & Rescrits Apostoliques. On n'en sçait pas bien l'origine; le nom signifie l'imposition d'un tribut. Il est assez vraisemblable que c'étoit ce que les Provinces devoient fournir aux troupes pour leur subsistance; que cette imposition se renouvelloit tous les ans un peu avant l'hyver, comme la taille parmi nous, & que l'on en comptoit quinze de suite, parce que les soldats Romains étoient obligés à servir quinze campagnes. Fleury, *Hist. Eccl. L. X. p.* 4. Quelques Auteurs en rapportent l'origine au temps de Constantin à l'année 312. le premier, ou le 4 ou le 24 de Septembre, ou selon d'autres, le premier d'Octobre. L'*indiction* est une période de 15 ans accomplis, dans laquelle se faisoit le recouvrement des impôts de l'Empire, *quæ indicebantur*, d'où vient le mot *indictio*, *indiction*, selon ces Auteurs l'année 313. fut la premiére des *indictions*.

Au temps de la réformation du Calendrier en 1582. on comptoit la dixiéme année de l'*indiction* qui étoit alors commencée; de sorte qu'en recommençant à compter par dix de l'*indiction* depuis cette année-là; & en divisant par quinze la somme entiére qui reste, on aura l'année de l'*indiction* courante. Sur ce pié-là en ajoutant les cinq qui manquoient à l'*indiction* en 1582. l'on comptoit en 1687. 15 de l'*indiction*. Or en divisant 15, les 112 années qui sont écoulées depuis 1587. jusqu'à cette année

année 1699. il se trouve 7 fois 15 qui font 105 ; après quoi restent 7 qui sont le nombre de l'*indiction* de l'année présente (de la première édition de ce livre-ci en 1699.) Or depuis 1699. exclusivement, jusqu'en 1718. inclusivement que ceci s'imprime pour la seconde fois, il y a 19 ans, qui joint à 7 que l'on comptoit en 1699. font 26, dont si l'on retranche 15, restera 11 ; d'où il s'ensuit qu'en cette année 1718. il y en a 11 de l'*indiction*.

On la trouve aussi en ajoûtant trois au nombre des ans de grace, & en retranchant quinze autant de fois qu'on pourra de la somme, le reste sera l'*indiction*. Le P. Petau dit qu'il n'y a rien de plus incertain en la Chronologie que l'*indiction Romaine* ; c'est-à-dire, que son origine & son commencement. Ceux qui croient qu'elle a commencé en l'an 312. de Jésus-Christ, ou trois ans après sous Constantin, devinent. Il y a eu quelques *indictions* du temps de l'Empereur Constance, comme on voit dans le Code Théodosien, dont Jacques Godefroy a donné la table, & qui en fait trois ou quatre espèces. Les Sçavans tiennent que les *indictions* n'étoient autre chose que des tributs & des prestations annuelles, dont on publioit tous les ans le tarif ; mais ils ne sçavent ni pourquoi on a enfermé ce cycle dans l'espace de quinze ans, ni pourquoi on lui a donné ce nom, ni en quel temps, ni à quelle occasion il a commencé. On trouve dans les Auteurs trois sortes d'*indictions* ; l'*indiction* de Constantinople, qui commençoit aux Calendes de Septembre ; l'*indiction* Césarienne ou Impériale au 24 de Septembre ; & l'*indiction* Romaine, qui est celle dont on se sert dans les Bulles des Papes, commence au premier de Janvier. Voyez Baronius, sur l'an 312. Godefroy, Du Cange, Macri, &c. Les Papes ont commencé à dater leurs actes par l'année des *indictions*, après que Charlemagne les eut rendu Souverains. Auparavant ils les datoient par les années des Empereurs, & enfin ils les ont datés par les années de leur Pontificat : ce qui paroît par le Synode de Rome tenu en 998. par le Pape Jean XV.

Le nom d'*indiction* vient de celui d'*indictio*, qui veut dire *dénonciation*, *établissement*, *ordre*, *ordonnance*, *imposition*, le temps de l'*indiction* des Empereurs étoit celui où l'on avertissoit le peuple de payer un certain tribut, & c'est pour cela que l'*indiction* impériale commençoit vers la fin de Septembre, ou au commencement d'Octobre, parce qu'alors la récolte étant faite, il étoit aisé au peuple de payer le tribut.

INDICTIVES, s. f. & pl. Épithéte que l'on donne à certains jours de Fêtes que les Magistrats Romains, le Consul, ou le Préteur ordonnoient, *indictivæ feriæ*. Voyez FÉRIE.

Ce mot vient d'*indico*, j'ordonne, j'annonce, je commande.

☞ INDICULE, s. m. Qui montre, qui enseigne, qui annonce. M. du Pin dit que le Calendrier Romain, imprimé avec les notes du P. Fronteau, est fort utile, & que ce Calendrier est un *indicule* des Évangiles pour tous les Dimanches & Fêtes de l'année, & des lieux où l'on faisoit ses stations à Rome. Ce terme est fort commode dans notre langue, & mérite bien qu'on en étende l'usage.

INDICULUS, s. m. Terme de Collége. Nom d'un petit livre à l'usage des écoliers ; il contient les noms de différentes choses en Latin & en François rangés par classes. Son nom est *Indiculus universalis*, *&c*. On l'a imprimé plusieurs fois, augmenté, ou abbrégé.

Le nom d'*indiculus* est Latin, il veut dire *petit indice* ; c'est un diminutif d'*index*, qui signifie *indice*.

INDIEN, ENNE, s. & adj. Quand ce mot est substantif, c'est un nom de peuple. *Indus*. Quand il est adjectif, il signifie ce qui appartient, ce qui a rapport à ce peuple, ou au pays qu'il habite, qu'on appelle Inde. *Indicus*. L'ambition & le zéle d'exterminer l'idolâtrie, engagérent Tamerlank à porter la guerre chez les *Indiens*. P. Catrou, J. Le Tartare montra qu'il avoit bien moins d'humanité & de générosité que l'*Indien*. Id. Les Rajas *Indiens* se préparérent à chasser leurs anciens Maîtres. Id. Akébar sentit augmenter sa passion à la vûe de l'*Indienne*, mais il eut assez d'empire sur soi pour la dissimuler. Id. L'Empereur n'eut pas plûtôt appris que l'*Indienne* avoit pris la route d'Agra, qu'il députa, &c. Id. On ne laissa entrer dans le château que les deux Palanquins, & quelques officiers de l'escorte *Indienne*. Id.

Les *Indiens* sont de belle taille, grands la plûpart, forts, & de bonne constitution, vivant longtemps. La vie oisive des *Indiennes* fait qu'elles sont fort enclines au plaisir. Tous les *Indiens* ont l'esprit inconstant, & l'on ne peut guère compter sur leurs paroles. Les *Indiens* sont mauvais soldats. Les Gymnosophistes *Indiens* étoient autrefois les Sages, les Sçavans, les Philosophes des Indiens : Abulfarage, qui au commencement de ses Dynasties, dit que les *Indiens* sont mous & lâches, ajoûte dans son style arabesque qu'ils sont une mine de sagesse, & une fontaine, ou source de justice. Les *Indiens* regardent comme un honneur, & comme l'assurance d'une félicité éternelle, de pouvoir mourir en tenant la queue d'une vache entre leurs mains. De la Créquinière, *Voyage des Indes*, *art. VIII*. Les *Indiens* croient la Métempsychose, mais ils pensent fort différemment sur ce point. Id. *Art. I*. Les *Indiens* sont vêtus comme les Maures, excepté qu'ils portent au front une marque faite en croissant, rouge, jaune, ou blanche. Ils se frottent le front, les uns de terre jaune, les autres de terre blanche. Ils portent un turban, & ont une cabaie, qui leur prend comme une robe de chambre, un caleçon, des sandales aux piés, qui sont toûjours nuds, les cheveux coupés, & une grande barbe. Pour marque d'honneur les *Indiens* portent une rondache qui leur sert de bouclier, un sabre à la main, & un poignard à leur ceinture. L'Huillier, *Voyage des Indes*. Les *Indiens* se piquent de gravité, comme tous les autres Orientaux. La Créquinière. Les *Indiennes* qui sont blanches, pour relever l'éclat de leur teint, & rendre leurs yeux plus languissans, mettent un peu de noir tout autour. Cela fait à peu près ce que font les mouches, dont se servent nos Dames en Europe. Idem. Les *Indiens*, hommes & femmes laissent croître leurs ongles d'une longueur extraordinaire. Ils abhorrent le vin ; cet Auteur croit que cela vient apparemment de la vertu des Brahmes, qui ont inspiré de l'horreur pour tout ce qui peut enivrer.

Les *Indiennes* s'oignent beaucoup. On n'y voit presque jamais devenir chauves ceux qui ont soin de se frotter la tête d'huile. Les *Indiennes* sur-tout ont cette coutume, & ce seroit pour elles une grande peine, de n'avoir pas toûjours la tête luisante d'huile. Comme elles n'ont point d'huile d'olive, elles se servent de celle de coco. Id. *Art. XXXVI*. En général ils sont très-propres, & ils ont grand soin de de se laver. Id. *Art. XXXVI*. Le riz est la nourriture ordinaire des *Indiens*. Après qu'ils l'ont fait cuire, ils mettent du beurre & du safran dessus, avec quelques herbes ; d'autres y mettent de la viande & du poisson, & ils appellent cela des Caris, & ont grand soin que le poivre y domine. A cela près, ces ragoûts ne laissent pas d'avoir leur bonté. Idem. Après le riz, le béthel est ce qui est le plus en usage. Les *Indiens* en ont toûjours sur eux, & se le présentent comme nous nous présentons du tabac. Idem.

Les *Indiens* reconnoissent tous un premier Etre. Il y a des Religieux *Indiens*, qu'on nomme Faquirs. Les *Indiens* adorent Priape sous des noms différens, & ils ont beaucoup renchéri sur les postures infâmes sous lesquelles les Égyptiens, les Grecs & les Romains le représentoient. Plusieurs en portent une petite figure au cou, mais couverte d'un peu d'argent. Ils prétendent obtenir par-là la vigueur & la fécondité. Outre les Dieux que les *Indiens* ont dans leurs pagodes, ils ont encore de petites figures placées en différens endroits de leurs maisons, & qu'ils ont grand soin de frotter d'huile, & d'entourer de fleurs. La Créquinière, *Art. VI. & VII*. Ils adorent le Gange, & lui offrent des sacrifices comme à un Dieu. Phoé que les Chinois appellent Fo, & Parmeser, sont encore des espéces de Dieux des *Indiens*, le premier Philosophe, & le second Bouvier. Id. Le Pere Bouchet Jésuite a beaucoup mieux expliqué le systême de la Religion des *Indiens* qu'aucun autre, dans une lettre imprimée au neuvième Recueil des Lettres Édifiantes & Curieuses des Missions. La plûpart des *Indiens* ne donnent point dans l'A-

l'Athéisme. Ils reconnoissent un souverain Etre infiniment parfait, qu'ils appellent *Parabaravastou*. Ce Dieu, trop élevé au-dessus des créatures pour avoir aucun commerce avec elles, a créé trois Divinités subalternes pour gouverner le monde. Ces Dieux inférieurs ont Bruma, Vichnou & Routren. Il a donné au premier la puissance de créer, au second le pouvoir de conserver, & au troisiéme, le droit de détruire. Ces trois Dieux sont, au sentiment des Sçavans *Indiens*, les enfans d'une femme qu'ils appellent Parachatti, c'est-à-dire, la puissance suprême. Voyez le reste de cette Lettre du P. Bouchet.

Les *Indiens* sont différens à l'égard de la couleur. Vers le Nord ils ne sont que basanés, mais vers le Midi ils sont entiérement noirs. Ils sont beaucoup plus différens à l'égard de la Religion. Il y a quantité de Mahométans, & encore plus de Payens, dont plusieurs croient la Métempsychose, & ne tuent pour cette raison aucune bête, non pas même les insectes qui les incommodent. Ils brûlent les corps au lieu de les enterrer, & les femmes ne peuvent pas se dispenser sans infamie de se jetter dans le bucher de leurs maris, à moins qu'elles n'aient des enfans, & qu'elles protestent qu'elles ne se remarieront point. Il y a beaucoup de Juifs dans l'Inde; des Chrétiens qui y sont passés de l'Europe, ou qui y ont été convertis par les Européens; il y a aussi des Chrétiens originaires, qui portent le nom de Chrétiens de S. Thomas, & qui prétendent que cet Apôtre a planté le Christianisme dans leur pays.

☞ On dit proverbialement, faire l'échange de l'*Indien*, donner une chose de petite valeur pour une autre de plus grand prix, ou comme dit Madame de Scudery, donner de bon or, & ne recevoir que du verre, à la manière des *Indiens*. *Lett.* de Bussy. M. de Bussy a laissé un Recueil de ses Lettres & de celles qu'il recevoit de ses amis. Le mélange en est agréable. On y voit des gens d'épée & des gens de Robe, des Évêques, des Abbés & des Moines, écrire à l'envi, & faire l'échange de *l'Indien*, avec cet Écrivain incomparable.... *Mélange de* Vigneul-Marville.

INDIEN, enne, s. m. & f. Naturel de l'Amérique. *Americanus Indicus*. Ce mot proprement ne devroit se dire que des peuples qui habitent le pays de l'Asie, qu'on nomme l'Inde, ou les Indes; mais comme le mot d'Indes s'est attribué à l'Amérique méridionale, on appelle aussi *Indiens* les peuples de l'Amérique, les Américains naturels, au moins ceux du midi, & même jusqu'à la Virginie; car pour ceux du Nord on ne les appelle point communément *Indiens* en notre langue, ou si on le fait, c'est très-rarement.

Océan Indien. Voyez OCÉAN ORIENTAL.

☞ Indien, s. m. *Indus*. Nom d'une constellation de l'hémisphère méridional, invisible sur notre horizon. L'*Indien* est entre la Grue, le Toucan & le Paon. Il est composé de douze étoiles informes des Anciens, dont six sont de la quatriéme grandeur, trois de la cinquiéme, & trois de la sixiéme. Voyez les Cartes de Royer; & l'Oiseau *Indien*, c'est la même chose; mais les Astronomes disent plutôt l'*Indien* que l'Oiseau *Indien*.

INDIENNE, s. f. Robe de chambre à la maniére des Indiens, qui est venue à la mode, soit qu'elle soit seulement taillée à la maniére des Indiens avec des manches fort larges, soit qu'elle soit faite d'étoffes venues des Indes, peintes ou diversifiées de couleurs, ou figures, comme sont les toiles qu'on appelle aussi *Indiennes*, & que l'on contrefait en France, qui sont faites de laine fort fine, ou de petits fils de coton.

☞ Indienne. Les Maîtres Tabletiers-Peigniers appellent Peignes à l'*Indienne*, des peignes à dents fines des deux côtés, mais qui ne sont pas également enforcées.

☞ Indienne. C'est aussi une étoffe, partie soie & partie laine, qui se fabrique par les Hautelisseurs de la Sayetterie d'Amiens.

INDIFFÉREMMENT, adv. D'une maniére indifférente. *Promiscuè*. Les Barbares ont fait un massacre de tous les habitans de cette ville *indifféremment*, sans distinction de sexe, ni d'âge. Bien des gens s'imaginent que pour être poli, il suffit de faire de vaines civilités *indifféremment* à tout le monde. Bell. Il m'a re çu fort *indifféremment*, en inconnu, sans me témoigner ni haine, ni amitié. Vivre *indifféremment*.

INDIFFÉRENCE, s. f. Qualité d'une chose disposée également à être bonne, ou mauvaise. *Indifferentia*. Nous avons une *indifférence* naturelle par le franc-arbitre, pour nous porter au bien, ou au mal. L'*indifférence* semble éteindre toute sorte de volonté. Boss.

Indifférence, se dit aussi de la disposition d'esprit de celui qui n'a point de penchant pour une chose, qui n'a que de la froideur pour quelqu'un, qui n'aime rien, qui ne veut prendre aucun parti, ni faire aucun choix, *Amoris, studii, propensionis vacuitas*. Un Philosophe doit regarder avec *indifférence* la vie & la mort; mais il faut que cette *indifférence* soit tranquille. S. Évr.

D'un homme dégoûté des douceurs de l'amour,
J'affectois en tous lieux l'heureuse indifférence.
Font.

L'amour est mal guéri quand il l'est par la haine;
*L'*indifférence *est plus certaine.*
On revient tous les jours de la haine à l'amour,
*Mais de l'*indifférence *on n'y revient qu'à peine.*
Corn.

L'*indifférence* d'un homme libre, & détaché de tout, n'est pas fort souhaitable. S. Évr. Je jouis d'une heureuse & douce *indifférence*. Vill. L'*indifférence* est honteuse dans la disgrace de nos amis S. Évr. Pour réussir à la Cour il faut être né avec un grand fonds d'*indifférence* pour la justice, ou pour la vérité, afin de les voir violer, & de les violer sans peine, quand cela est utile. Ab. de S.R. Bien des gens ne pouvant plus reconnoitre la Religion déchirée par tant de sectes sont aliés chercher un funeste repos dans l'*indifférence* des Religions. Fl. Il importe aux jeunes gens d'éviter cette *indifférence* générale, qui est ordinairement suivie de l'ignorance & de la fainéantise. M.Sc. Les passions peuvent produire de bons effets, mais l'*indifférence* universelle, jamais. Id. Un cœur qui a été bien touché ne se détermine pas aisément à l'*indifférence*, il aime, & il hait bien des fois avant que d'être tranquille. Let. d'El. a Ab. L'*indifférence* de Pétrone pour la mort est une *indifférence* molle & nonchalante, qui ne laisse aucun accès dans son ame aux funestes pensées de la mort. S. Évr. On s'ennuie étrangement quand on n'a que de l'*indifférence*. Le Ch. de M. Si l'on vit sans peines dans l'*indifférence*, l'on vit aussi sans plaisirs. M. Sc.

A l'abri d'une longue & sûre indifférence,
Je jouis d'une paix plus douce qu'on ne pense.
Des-Houl.

Je n'ai pû surmonter la froide indifférence,
Que cet ingrat oppose à mes tendres desirs. La Suze.

Les Mystiques appellent *sainte indifférence*, l'état dans lequel l'ame ne veut plus rien pour soi, & ne veut que ce que Dieu lui fait vouloir par son attrait: elle n'a plus de desirs pour son propre intérêt, & elle n'aime que Dieu dans tout ce qu'elle aime. Elle veut tout pour Dieu, & rien pour elle. Elle ne veut pas même son salut comme récompense, mais seulement comme le bon plaisir de Dieu. Fén. Cependant la *sainte indifférence* n'est point une indolence stupide, ni une suspension générale des mouvemens de l'ame; c'est au contraire une détermination constante & positive de vouloir tout pour Dieu. Elle n'exclut point absolument tous les desirs, ni toute volonté, & elle ne consiste point non plus à ne souhaiter pas même les biens spirituels, pour laisser faire Dieu, sans que nous y mêlions de notre part aucun acte de volonté réelle & positive. Une *indifférence* si insensée tendroit plûtôt à l'extinction du Christianisme, qu'à la perfection Chrétienne. Id. Les spéculatifs qui abusent de la *sainte indifférence*, prétendent qu'elle va jusqu'à ne point s'oppoier au péché; car les permissions de Dieu étant la même chose que ses volontés, il faut permettre le péché en nous, quand nous nous appercevons que Dieu le va permettre: autrement c'est résister à sa volonté. Id. L'*indifférence* universelle des plus parfaits

faits Mystiques est l'anéantissement de toutes sortes de desirs, en sorte que l'ame doit se borner à demander à Dieu que sa volonté soit faite. Toute autre demande est intéressée, & suppose que l'ame soupire, & gémit encore, ce qui ne compatit point avec la *sainte indifférence*. Boss.

☞ INDIFFÉRENCE, s. f. Terme de Philosophie & de Théologie. Indétermination. *Indifferentia*. On distingue deux sortes d'*indifférence*. L'*indifférence* active & l'*indifférence* passive. L'*indifférence* passive est le pouvoir d'être uni, agité, déterminé. Les choses inanimées ou privées de raison sont indifférentes d'une *indifférence* passive. L'*indifférence* active est la vertu, le pouvoir, la faculté de se déterminer soi-même. Cette *indifférence* active se distingue en trois espéces. L'*indifférence* de contradiction, l'*indifférence* de contrariété, & l'*indifférence* de diversité. L'*indifférence* de contradiction est la faculté de faire ou de ne pas faire une chose. Elle s'appelle *Indifférence* de contradiction, parce que faire & ne pas faire sont deux contradictions. L'*indifférence* de contrariété est la faculté de faire une chose, ou de faire la chose contraire; par exemple, d'aimer ou de haïr, de parler ou de se taire. L'*indifférence* de diversité est la puissance de faire une chose ou une autre, comme de s'entretenir, ou de jouer, ou de se promener. La liberté nécessaire pour mériter ou démériter, même dans l'état présent où nous sommes, demande nécessairement l'*indifférence* active, & au moins l'*indifférence* active de contradiction.

INDIFFÉRENT, ENTE, adj. Indéterminé, qui n'est ni bon ni mauvais, qui peut prendre toutes sortes de formes. *Indifferens, medius*. La malignité humaine empoisonne tout, & les démarches les plus *indifférentes* sont souvent mal interprétées. LA FL. Au lieu d'être réduits à corriger nos inclinations, il vaut mieux travailler à les rendre bonnes, pendant qu'elles sont encore *indifférentes* au bien ou au mal. LA FONT. Les passions *indifférentes* sont celles dont les objets n'étant pas mauvais d'eux-mêmes, pourroient être recherchés par raison. NIC. On dit en Physique, que la matiére premiére est *indifférente* à toute sorte de formes. C'est une grande question en Morale, s'il y a des actions *indifférentes*, *An sint actus humani quidam indifferentes in individuo*, c'est-à-dire, des actions qui ne soient ni bonnes ni mauvaises, quand on les considére en particulier dans les circonstances où on les fait.

On dit, Parler de choses *indifférentes*, quand elles ne sont pas importantes, quand absolument elles ne font tort à personne. On dit, Tout cela m'est *indifférent*. *Nihil hac ad me*.

INDIFFÉRENT, signifie aussi Indolent, qui n'a point de passion, que rien ne touche, qui n'a pas plus d'inclination pour une chose que pour l'autre. Un Philosophe, pour bien juger, doit être *indifférent*, & n'être attaché à aucune secte, *Nullius addictus jurare in verba Magistri*. Un bon Juge est *indifférent*, il n'épouse aucun parti. Les Mystiques veulent qu'il soit *indifférent* à toutes choses, qu'on laisse le passé dans l'oubli, & l'avenir à la Providence. Boss. Il y a trop de dureté à voir les maux d'autrui d'un œil *indifférent*. S. ÉVR. C'est un homme *indifférent*, qui ne se soucie de rien. C'est nier indirectement une Providence, de la constituer dans une situation *indifférente* pour tout ce qui se passe ici-bas. S. ÉVR. Une femme *indifférente*, est celle qui n'aime rien. LA BR. Tandis que vous brûlez d'une secrette flamme, vous copiez le personnage d'un *indifférent*. VILL. Il vaudroit mieux s'égarer un peu, en s'attachant à quelque chose, que de ne pencher de nul côté, d'être *indifférent* à tout, & de n'avoir ni occupations, ni plaisirs qui touchent. M. SCUD. Une humeur froide & *indifférente*, se dit en amour de ceux qui n'aiment, ni ne haïssent. Quand on dit à une femme, ce Cavalier ne vous est pas *indifférent*, c'est lui dire, vous l'aimez. On parle d'un air *indifférent*, des choses *indifférentes*, mais quand on traite de celles qui sont sensibles, &c. ABBÉ DE LA TRAPE.

☞ INDIFFÉRENT, ENTE. Terme de Philosophie. Indéterminé, qui a le pouvoir d'être déterminé ou de se déterminer soi-même. Qui a l'indifférence ou active ou passive. Voyez INDIFFÉRENCE.

INDIFFÉRENT, ENTE, s'emploie aussi quelquefois comme substantif. C'est un *indifférent* que rien n'émeut. Il n'y a que les *indifférens* qui puissent juger sainement des choses.

☞ INDIFFÉRENT, TE, s. m. & f. C'est le nom de Sectaires Luthériens, autres que les indifférentiaires. Ce sont les mêmes que les *Adiaphoristes*. Voyez ce mot. On donne encore ce nom à ceux qui disent qu'on peut se sauver dans toutes les Religions. On les appelle plus communément Tolérans.

INDIFFÉRENTISTE, s. m. Les Luthériens d'Allemagne appellent ainsi ceux d'entr'eux qui approuvent & reçoivent indifféremment toutes les Confessions de foi, ou symboles, qui ne s'attachent à aucune, à qui elles sont toutes indifférentes. *Indifferentista*. C'est à peu près ce qu'on nomme Tolérant en Angleterre & en Hollande. Les *Indifférentistes* ont pour maxime le 3^e^. v. du II. Pseaume, *Otons leurs liens, & jettons loin de nous le joug dont ils nous chargent*. Ils sont en horreur aux autres Luthériens. On voit que ce nom leur vient de l'indifférence où ils sont à l'égard des articles de foi, & de toutes les sectes.

INDIGÉNAT, s. m. Ce mot se trouve dans les Anecdotes de Pologne, & signifie *naturalité*. Donner l'*Indigénat* à quelqu'un, c'est lui donner des lettres de naturalité dans un pays. Ces deux affaires furent les seules épineuses qu'il y eut dans cette Diéte, avec celle des prétendans à l'*indigénat*. D'ALHÉRAC. Le Roi obligea M. le Grand Général de la Couronne Vablonouski de me mettre le premier des six qu'il devoit proposer pour l'*Indigénat*. ID.

☞ INDIGENCE, s. f. Pauvreté, manque des choses nécessaires à la vie. *Indigentia, inopia, penuria, egestas*. L'*indigence* des vieux Romains rendoit leur frugalité nécessaire. S. ÉVR. La charité consiste à soulager ceux qui sont tombés dans l'*indigence*. Il n'y a guère de probité à l'épreuve de l'intérêt, sur-tout quand on est né dans l'*indigence*. BELL. Les hommes se trouvent souvent entre la friponnerie, & l'*indigence*: étrange situation! LA BR. Il y a des gens qui arrivent à la gloire en fuyant seulement l'*indigence*. FEL. La plûpart des hommes croient que l'*indigence* est le plus grand des malheurs, & que tout est permis pour s'en affranchir. BELL. L'*indigence* est la mere des crimes, & ne donne souvent que de mauvais conseils, dit un Auteur ingénieux. *Merc. de Mars* 1734.

INDIGENT, ENTE, adj. Pauvre, nécessiteux. *Indigens, inops*. Nous goûtons avec peine les nouveaux avantages qui tirent un ami *indigent* de nôtre sujétion. LA BR. La dévotion est une ressource pour ceux que la mauvaise fortune a rendus *indigens*. DES-H.

INDIGENT, ENTE, se prend aussi substantivement. Rendez justice au pauvre & à l'*indigent*. PORT-R. Ouvrez la main à l'*indigent*. ID.

INDIGESTE, adj. m. & f. Aliment qui est difficile à digérer, qui demeure long-temps dans l'estomac. *Crudus, indigestus*. Les fruits cruds sont *indigestes*. On le dit aussi absolument. Cela est *indigeste*.

On le dit aussi au passif, d'un estomac foible qui a de la peine à digérer les aliments. C'est un estomac *indigeste*, qui ne sçauroit digérer.

INDIGESTE, se dit aussi figurément en Morale, des ouvrages d'esprit qui sont imparfaits, ou mal en ordre. Ce livre est demeuré *indigeste*, l'Auteur n'a pas eu le loisir de le bien digérer. *Rudis indigestaque moles*, comme Ovide a dit du Chaos.

☞ *Et jusqu'à cet espace* indigeste *& désert,*
Où dans un vuide obscur la nature se perd.
P. LE MOINE.

INDIGESTION, s. f. Digestion mal faite. *Cruditas*. Ces aliments laissent des crudités dans l'estomac qui causent l'*indigestion*. Dans le systême de la trituration l'*indigestion*, qui est crudité, peut s'expliquer assez vrai-semblablement par le relâchement des fibres. L'*indigestion* bilieuse dans le sentiment de M. Hecquet, partisan de la digestion par trituration, vient de ce que trop de force dans l'estomac, trop de vivacité dans ses oscil-

oscillations, gâtent la digestion, en faisant une trituration imparfaite; mais cela ne satisfait pas. Au contraire, la digestion seroit plus prompte & plus parfaite, à mesure que les forces de l'estomac augmenteroient.

INDIGÉTE, s. m. & f. Nom que les Anciens donnoient à leurs faux dieux, ou pour le moins à quelques-uns de leurs dieux. *Indiges*. Il y a différens sentimens sur la signification & sur l'origine de ce mot, quelques-uns prétendent qu'on le donnoit en général à tous les dieux, d'autres disent qu'on ne le donnoit qu'aux grands hommes que l'on déifioit. Les Auteurs du troisiéme sentiment veulent qu'*Indigétes* soit dit pour *Indicétes*, & qu'*Indicétes* vienne d'*indicare*, auquel ils donnent le sens d'indiquer d'une maniére particuliére, indiquer, déclarer Dieu, consacrer, mettre au nombre des dieux. D'autres soûtiennent que c'étoit à ceux qui étoient originaires du pays, ou plûtôt qui étoient dieux du pays où on les appelloit ainsi. Quelques-autres pensent que ce nom se donnoit aux dieux, patrons & protecteurs des villes.

Ceux qui sont dans la premiére opinion, disent que les dieux étoient ainsi appellés, par antiphrase, parce qu'ils ne manquoient de rien, ce nom venant du verbe *indigeo*, je manque, j'ai besoin. Si cela étoit vrai, le nom d'*indigéte* seroit à peu près la même chose en Latin que le nom שדי, *schaddai*, que l'Écriture donne souvent à Dieu, & qui veut dire, celui qui se suffit à lui-même, & qui n'a besoin de rien. Ceux qui tiennent la seconde opinion dérivent ce nom d'*indigitare*, appeller, invoquer, parce que c'étoient les dieux qu'on invoquoit le plus ordinairement, & qui prêtoient le plus l'oreille aux vœux & aux priéres, qui s'y rendoient les plus faciles. On cite à ce propos Macrobe, *Saturn. L. I. C.* 17. où il prend *indigitare* dans le sens que nous venons de dire. Les Vestales, dit-il, font aussi leur invocation, Apollon Médecin, Apollon Pæan. *Vestales ita indigitant, Apollo Medice, Apollo Pæan.* On ajoûte qu'on appelloit *indigitamenta* les livres de priéres, les livres qui contenoient les formules d'invocation & les cérémonies avec lesquelles on les invoquoit. Voyez Vossius, *de Idolol. L. I. C.* 12. Enfin, d'autres avancent que ce nom vient de *inde genitus*, ou *in loco degens*; ou bien de *inde* & d'*ago*, pris pour *dego*, je vis, je demeure. Ce sentiment paroît le plus vrai-semblable. En effet, on appelloit aussi ces dieux, dieux locaux, *Dii locales*, ou comme dit Servius, dieux topiques, ce qui est la même chose. 2°. Les dieux *Indigétes* étoient communément des hommes divinisés, qui étoient en effet des dieux du lieu, & censés les protecteurs des lieux où on les faisoit dieux, ainsi la seconde & la troisiéme opinion ne sont point contraires à celle-ci. 3°. Virgile joint *patrii* avec *Indigetes*, comme étant la même chose, Georg. *I. v.* 498. *Dii patrii, Indigetes.* 4°. Les dieux ausquels les Romains donnoient ce nom, sont Faune, Vesta, Énée, Romulus, ou Quirinus, tous dieux d'Italie, A Athènes Minerve, dit Servius, & Didon à Carthage. Il est vrai que l'on trouve *Jupiter indiges*, mais ce Jupiter *Indigéte* est Énée, & non le Grand *Jupiter*; comme on voit dans Tite-Live, *L. I. C.* 3. *L. VI. C.* 12. & comme Servius l'assûre sur le premier livre de l'Énéide, *v.* 260. Servius dit que dans ce sens *Indiges* vient de *in Diis ago*, je suis parmi les dieux.

INDIGÉTE, s. m. & f. Nom de peuples. *Indiges*, *Indigeta*. Les *Indigétes* sont appellés *Endigétes* par Ptolomée, & *Indicétes* par Strabon. C'étoit un peuple d'Espagne, sur la frontiére des Gaulois, on croit qu'ils habitoient ce que nous appellons aujourd'hui le Lampourdan.

☞ INDIGITAMENT, s. m. Livre des Pontifes où étoient écrits le nom de leurs Dieux & les cérémonies qui leur étoient propres. *Indigitamenta, orum.* Ces livres répondent à nos Rituels, Missels, Processionnaux, & autres livres rubricaires. M. du Rondel, Professeur à Maestricht, dit que les éloges d'Apollon contenus en 25 Discours, ont été perdus avec plusieurs autres *Indigitamens* de l'antiquité.

INDIGNATION, s. f. Douleur, colère qu'ont les gens de bien contre l'injustice, & les méchantes actions. *Indignatio.* On ne sçauroit voir sans *indignation* la prospérité des scélérats. Concevoir de l'*indignation* contre quelqu'un. Pat. Chez les vieillards le chagrin de leur humeur tient lieu d'*indignation* contre le vice. S. Évrem. Pardonnez cet emportement à une juste *indignation*. Fl.

> *Il est pourtant fou qui s'y fie,*
> *Car la Dame* indignation
> *Est une forte passion* Regnier.

Indignation, est aussi une figure de Rhétorique, par laquelle un Orateur invective & s'écrie contre quelque action, ou quelque personne indigne.

INDIGNE, adj. m. & f. Qui ne mérite pas quelque chose. *Indignus*. C'est la honte de l'Église, d'être gouvernée par des Prélats *indignes* du rang où ils sont élevés. On casse les donations faites à des ingrats, quand ils s'en sont rendus *indignes*. Un esprit vain se figure qu'il est *indigne* de lui de parler comme la multitude. Le Cl. Œdipe se creva les yeux, se jugeant lui-même *indigne* de voir la lumiére après tant de crimes. Dacier.

> *Un noble orgueil m'apprend qu'étant fille de Roi,*
> *Tout autre qu'un Monarque est* indigne *de moi.*
> Corn.

Indigne, est quelquefois un terme d'humilité. Les Religieux s'appellent *indignes*. Les Prêtres signent aussi quelquefois Prêtre *indigne*. Nous sommes tous serviteurs *indignes* & inutiles, dit Jésus-Christ en S. Matthieu. *Servi inutiles sumus.*

Indigne, se dit aussi des méchantes, ou vilaines actions, de tout ce qui est bas, honteux, ou qui cause quelque infamie. Il a fait une action bien *indigne*. *Indignum facinus*. Le peuple s'étant soulevé fit des traitemens *indignes* à ces graves Magistrats. Mez.

> *Pardonne à mon amour cette* indigne *foiblesse.* Corn.

> *Oui, par nos* indignes *maniéres,*
> *Pan a droit de nous mépriser.* Des-H.

> *Rougis de te charger de ces* indignes *chaînes.*
> S. Évr.

On dit qu'une action est *indigne* de quelqu'un, quand elle le déshonore, qu'elle est trop au-dessous de lui. Cette bassesse est *indigne* d'un grand courage. La fraude & le déguisement, sont *indignes* d'un honnête homme. ☞ On appelle Communion *indigne*, une Communion qui n'est pas faite avec les dispositions requises. Ac. Fr.

Indigne. Terme de Droit. Ce mot signifie autre chose qu'incapable, quoique ces deux qualités aient à peu près les mêmes effets. Un fils qui ne venge pas la mort de son pere, ou qui y attente, est *indigne* de sa succession; un bâtard en est incapable, mais n'en est pas *indigne*: le bâtard obtient les alimens, l'*indigne* en est privé.

INDIGNEMENT, adv. D'une maniére indigne. *Indignè*. Quand on communie *indignement*, on prend sa condamnation. Notre Sauveur fut traité *indignement* par les Juifs.

INDIGNÉ, ée, adj. Qui est frappé d'indignation. *Indignatus, iratus, irâ succensus, ardens.* C'est injustement qu'il est *indigné* contre lui. Elle paroît extrêmement *indignée* de son procédé.

> *Et venger de Crassus les Manes* indignés. Bréb.

INDIGNER, v. act. mais qui ne se disant qu'avec le pronom personnel, devient neutre passif. Il signifie, Se fâcher, se mettre en colère contre le vice, ou les vicieux. *Indignari, irasci, furere, ardere iracundiâ, excandescere.* On ne sçauroit trop s'*indigner* contre l'injustice du siécle. ☞ Je vous ai suivi jusqu'ici, pour vous apprendre que vous avez un Rival dont la vanité s'*indigne*

s'*indigne* d'avoir un cœur à disputer avec vous. Le Sage.

Indigner, se dit quelquefois des ressentimens qu'on a de quelque légère offense reçue. Ce bourgeois étoit *indigné* de ce qu'on lui avoit refusé la porte.

INDIGNITÉ, s. f. Mauvaise qualité, défaut de mérite. *Indignitas*. On l'a privé de son Bénéfice par l'*indignité* de sa personne. Vous ne sçauriez trop avoir de mépris pour les choses de ce monde. Leur *indignité* est au-delà de toutes nos pensées, & nous ne les connoîtrons jamais si petites, ni si misérables qu'elles sont, que quand nous les verrons auprès de l'éternité de Dieu. Ab. de la Tr. Les Saints disent que nous craignons de mourir, parce que nos ames ne sont pas assez pures pour paroître aux yeux de celui qui les doit juger, & qu'ordinairement notre *indignité* est la véritable cause de nos frayeurs. Ab. de la Tr.

Indignité, signifie aussi la grandeur d'un crime, la vilenie d'une action. *Atrocitas*, *immanitas*. La noirceur, l'*indignité* de son crime, ôte toute apparence de le pouvoir sauver.

Indignité, signifie encore, Affront, injure, outrage, excès fait à quelqu'un. *Probrum*, *dedecus*, *infamia*. Après l'avoir assassiné, on l'a traîné par les rues, & on lui a fait mille *indignités*. Ils voudroient être morts pour se délivrer des *indignités* qu'on leur fait souffrir. Ablanc.

INDIGO, s. m. Plante que les Anciens n'ont pas bien connue, comme Pline l'avoue. Il croit que c'est une écume de roseaux qui s'attache avec un limon, qui est noir quand on le broie, & qui fait un beau bleu mêlé de pourpre quand on le délaye. Il le nomme *indicum*. Isidore & Dioscoride disent la même chose; & celui-ci nomme l'*indigo* une pierre, en quoi il se trompe. C'est en effet une pâte qui vient des Indes, qui se fait d'une herbe qu'on séme tous les ans après que les pluies sont passées, & qui ressemble fort à du chanvre. Sa fleur est semblable à celle des cardes, & sa graine a quelque rapport à celle du fenu-grec. Elle croît comme le genêt, ayant semblables racines longues & étroites, la feuille plus large, approchant de celle du séné. Elle a de petites membranes, qui sortant du filet du milieu tirent par ondes au bord. Sa tige est de la hauteur d'une aune, & de la grosseur d'un pouce. On la coupe trois fois l'année. La couleur qui se fait de la premiére herbe est d'un violet bleuâtre, plus brillant & plus vif que les deux autres. On la jette dans des étangs dont le fond est fait avec de la chaux dure comme du marbre. On la brasse tous les jours, jusqu'à ce que la feuille se réduise comme en vase, ou terre grasse. Quand elle est rassise, on laisse couler l'eau, & de cette pâte séchée on fait des petits pains de la grosseur d'un œuf coupé. Celui d'Amadabat se fait en forme de gâteau. Les Portugais l'appellent *herva d'anir*. Tavernier.

La plante qu'on appelle en Grec ἰσάτις, en Latin *glastum*, & en François *guède*, ou *pastel*, en Italien, *guado*, est celle qui sert à contrefaire l'*indigo* chez les Teinturiers; & elle a cette propriété, que quand les laines en sont teintes d'abord, les couleurs qu'on y ajoûte ne s'en vont jamais. Elle sert aussi en Peinture, & même en Médecine; car elle est séche & détersive, & guérit les ulcéres malins, les tumeurs & les morsures de serpens. La marque du vrai pastel, ou guède, est, quand il est sec, léger, violet & reluisant; & quand il est mis au feu, il faut qu'il fasse une fumée violette, & qu'il laisse peu de cendres. Voyez Falloppe, Matthiole, &c. Vitruve dit qu'on fait de l'*indigo* avec de la lie de vin cuite dans les fourneaux. Voyez PASTEL.

La plante d'où on tire cette couleur en tablettes, qu'on appelle vulgairement *indigo*, est un petit arbrisseau de trois à quatre piés de hauteur, quand on le laisse croître, il jette dès sa racine plusieurs tiges ligneuses & noueuses. Ces tiges poussent de petites branches ligneuses & noueuses aussi, & à chaque nœud il sort une petite côte longue d'environ deux à trois pouces, & garnie en toute sa longueur de quatre à cinq paires de feuilles, & d'une seule feuille à son extrémité. Ces feuilles sont ovales, pointues, longues de neuf à dix lignes, & larges de cinq à six. Elles sont unies, un peu charnues, d'un assez beau verd, mais d'un goût & d'une odeur désagréables. Il naît dans les aisselles de ces côtes garnies de feuilles, une petite branche longue d'environ deux pouces, & chargée comme en pyramide de plusieurs petites fleurs purpurines très-semblables à celles de nos genêts. Le pupulle de chaque fleur devient ensuite une petite silique ou cornichon courbe long d'environ un pouce, aussi épais que le bout d'une aiguillette émoussée par le bout, arrondi, mais comme noueux, ou articulé par plusieurs cellules, dans chacune desquelles il y a une semence pâle & cylindrique. On séme plusieurs de ces semences ensemble dans de petites fossettes tirées au cordeau, dans la saison pluvieuse & dans une terre bien cultivée & nette de toute méchante herbe. Quand la plante a atteint une certaine hauteur, & que les feuilles sont en bon état, & avant qu'elle fleurisse, on la coupe par faisceaux, dont on remplit une grande cuve. Quand la cuve est bien remplie, on couvre l'herbe avec de grosses branches de bois, qu'on arrête avec de gros traversiers, & avec de gros coins de bois. On verse ensuite de l'eau sur ces herbes jusqu'à ce que la cuve soit bien remplie, & même qu'elle surnage l'herbe. Il est merveilleux de voir comment cette eau bout quelque temps après. Elle jette une écume d'autant de différentes couleurs qu'on en voit dans les arcs-en-ciel au temps des pluies; l'eau ayant bouilli durant près de 24 heures, lorsqu'elle commence à s'abaisser, on débouche la cuve, & toute l'eau coule dans une autre plus basse, mais assez grande pour pouvoir contenir la moitié de l'eau. C'est dans cette seconde Cuve où on agite ensuite fortement cette eau, avec quatre ou cinq longues perches disposées en bacule, & garnies à leur bout d'une maniére de petite auge sans fond. On ne cesse de battre cette eau, qu'elle ne devienne vert-noire, & que le grain, comme on dit, ne se forme, ce qu'on connoît en prenant dans un vase un peu de cette eau, on crache dedans: ☞ ce crachement est un leurre dont quelque Indigotier s'est servi pour abuser de la crédulité du P. Plumier. Le P. Labat relève cette erreur, *p.* 287. *du* 1 *tom. de ses Voyages*. Et si dans ce temps on voit précipiter une fécule bleue au fond du vase, on cesse de battre ou d'agiter l'eau. Alors toute la fécule se précipite, & quand elle est entiérement précipitée, on débouche la cuve, toute l'eau en sort, & laisse la fécule dans le fond de la cuve. On remplit ensuite de cette fécule de petits sacs de toile un peu forte, faits en chausse d'hypocras, afin que toute l'eau s'écoule entiérement. Quand toute l'eau est écoulée, on met cette fécule ou marc dans de grandes caisses de bois, dont les bords n'ont pas plus de deux doigts de haut, & lorsqu'elle commence à sécher on la coupe par tablettes carrées, qu'on laisse ensuite bien sécher & endurcir au soleil.

Il est parlé de cette plante dans *Hortus Malabaricus, part.* 1. *fig.* 54. sous le nom d'*Ameri*, où il est rapporté que la décoction de sa racine est excellente contre les coliques néphrétiques; que cette même décoction prise avec l'eau qu'on trouve dans les jeunes cocos résiste à la force du venin & du poison; que les feuilles pilées avec de l'eau & appliquées sur le bas ventre font uriner, & qu'enfin les tablettes qu'on appelle proprement l'*indigo* sont fort bonnes pour dessécher les tumeurs.

La plante ci-dessus décrite est celle-là même dont on tire la couleur que nous appellons *indigo*, dans l'Ile S. Domingo. Je crois qu'autrefois on se servoit pour ce même sujet dans la Guadeloupe d'une autre sorte de plante que M. de Tournefort appelle *Anonis, folio latiori subrotundo. Inst. R. Herb.* 409. Dans mon premier voyage à la Martinique, je demandai à un vieil habitant la plante d'où on tire l'*indigo*, & il m'apporta justement cette plante. En effet, Messieurs de l'Académie l'avoient nommée *Anil, seu indigo Guadalupensis*. Je ne doute pas qu'il n'y ait d'autres genres de plante dont on peut se servir pour le même effet, car je découvris une plante au port de Paix de S. Domingue qui teint fort bien l'eau en beau bleu quelque temps après qu'elle y a macéré, & cependant c'est une espéce de ricinoïdes. Le P. Plumier, Minime.

D'Herbelot, dans sa *Bibliot. orient.* au mot *Nil*, *p.* 672. 6. dit que les Persiens & les Turcs appellent Nil la plante que les Grecs & les Latins nomment *Isatis* & *Glastum*, dont

dont le suc fait la couleur bleue, ou violette, & que nous appellons vulgairement l'*Indic*, ou l'*Indigo*, & par corruption Annil, au lieu de Alnil, qui est le mot Turc avec l'article Arabe *al*; que nous appellons aussi en France du nom de Pastel, & les Italiens *Guado*; que cette plante croit en grande quantité aux environs de la ville d'Agra, capitale des États du Mogol. Quoi qu'il en soit des noms de pastel & d'annil, on peut assûrer qu'on ne dit point *indic*, mais toûjours *indigo*. Pour *annil*, qu'on a pu dire lorsque l'on tiroit ce suc de l'Orient, il paroît qu'il s'est aboli depuis qu'il nous vient de l'Amérique.

Dapper appelle la plante dont l'on tire l'*indigo* Banquets, & il dit qu'il y en a dans les îles d'Afrique, & que les Indiens l'appellent *Anil, Anger*. Voyez cet Auteur, *p.* 451.

☞ INDIGOTERIE, f. f. Lieu où l'on prépare & où l'on fait l'indigo.

INDIMION, f. m. Terme de Fleuriste. Nom d'un œillet, qui est un piqueté de brun sur un fin blanc, large, & ne casse point; sa plante est d'un beau verd, qui n'est point sujette aux maladies: il se trouve à Lille: quatre boutons lui suffisent. Morin.

INDIQUE, f. f. Terme de Fleuriste. Nom d'une anémone. Ses grandes feuilles sont de couleur de chair mêlée d'incarnat; sa peluche céladon blanchissant mêlée de rouge.

INDIQUER, v. act. *Indicare*. Donner des signes, ou des marques pour connoître quelque chose; enseigner où on la pourra trouver. Ce Sergent a demandé quelqu'un pour lui *indiquer* le quidam compris en un tel decret. Les tables sont faites pour *indiquer* l'endroit du livre où on trouvera le passage qu'on cherche. Le Bureau d'adresse est établi pour *indiquer* à chacun les choses dont il a besoin.

Indiquer, signifie aussi, Assigner un certain jour pour commencer une Assemblée Ecclésiastique. *Indicere*. Le Concile a été *indiqué* à un tel jour. Il *indiqua* l'Assemblée au troisiéme de Novembre. Mauc.

Indiqué, ée, part. & adj. *Indicatus*, *indictus*.

INDIRE AUX QUATRE CAS. En terme de fief. Le Droit d'*indire aux quatre cas* est le privilége que certains grands Seigneurs ont de doubler leurs rentes, & le revenu de leurs terres en quatre cas. Les quatre cas, suivant la coutume de Bourgogne, sont, 1°. Le voyage d'Outremer. 2°. Nouvelle Chevalerie. 3°. Le Seigneur prisonnier de guerre. 4°. Le mariage d'une fille. Le 24 Janvier 1695. M. le Prince fit lever pour l'année suivante le droit d'*indire* dans son Comté de Charolois pour le mariage de Madame la Duchesse du Maine sa fille. On appelle ce droit simplement le Droit d'*indire*. Ce droit étoit autrefois fort en usage, mais aujourd'hui il y a peu de terres qui en jouissent.

INDIRECT, ecte. adj. Qui est opposé à direct; oblique. *Indirectus*. Il ne se dit qu'au figuré, & en mauvaise part, des choses qui se font adroitement; & contre l'usage, & les loix. Un fidéicommis tacite est un avantage *indirect*, qu'on fait à sa femme, ou à ses enfans, qui est défendu par la Loi. Il est entré dans ce Bénéfice par des voies *indirectes*, par simonie, par intrusion, par un faux titre. Le bien de cet homme est mal acquis, & par des voies *indirectes*.

On appelle des louanges *indirectes*, celles qu'on donne par quelque trait en passant, sans avoir dessein de faire un panégyrique, ou quand on loue puissamment quelque bonne qualité que posséde visiblement celui qu'on veut louer, sans qu'on le nomme. On peut dire la même chose des satyres & des reproches.

On appelle aussi harangues *indirectes*, celles que font les Historiens quand ils récitent les principaux points d'une harangue qu'un Capitaine fait à ses soldats, au lieu de le faire parler lui-même.

On le dit aussi des avis qu'on donne, mais qu'on fait sçavoir sourdement & par une tierce personne. Ce Juge n'a pas osé avertir son ami qu'il avoit décreté contre lui, mais il le lui a fait sçavoir par voie *indirecte*.

On appelle, en termes de Logique, modes *indirects* de syllogismes, les cinq derniers modes de la premiére figure exprimés par ces mots barbares, *Baralipton*, *Celantes*, *Dabitis*, *Fapesmo*, *Frisesomorum*. C'est la conversion de la conclusion qui rend les modes *indirects*. Par exemple, un syllogisme en *Darii*, & en *Dabitis*, seroient parfaitement semblables sans cette conversion, puisque les propositions ont la même quantité & la même qualité, & que le moyen terme est sujet dans la majeure, & attribut dans la mineure; reste donc pour mettre quelque différence, que ce qui est sujet de la conclusion dans *Darii*, soit attribut de la conclusion dans *Dabitis*, & que ce qui est attribut dans le premier, soit sujet dans le second.

DA-	*Tout ce qui sert au salut est avantageux,*
RI-	*Il y a des afflictions qui servent au salut,*
I.	*Donc il y a des afflictions qui sont avantageuses.*

DA-	*Tout ce qui sert au salut est avantageux,*
BI-	*Il y a des afflictions qui servent au salut,*
TIS.	*Donc quelque chose qui sert au salut est affliction, ou affligeant.*

☞ Indirect, ecte, adj. Ce Terme de Logique se dit de certains modes de syllogismes, qui ne concluent pas aussi directement & aussi clairement que les autres. *Indirectus, a, um*. Aujourd'hui il y a des Philosophes qui n'admettent point de modes *indirects* dans la premiére figure du syllogisme. Leur principe est 1°. que le grand terme est toûjours l'attribut de la conclusion, & le petit terme le sujet. 2°. Que la proposition qui contient le grand terme est nécessairement la majeure, en quelque endroit qu'elle soit placée; & la mineure, celle qui contient le petit terme: d'où ils concluent que les modes que les Anciens appelloient *Indirects*, doivent être rapportés à une quatriéme figure, en changeant les mots *Baralipton*, *Celantes*, *Dabitis*, *Fapesmo*, *Frisesomorum*, en ceux-ci, *Bamalipton, Camentes, Dimatis, Fesapon*, *Fresisemorum*.

Tous les Philosophes conviennent qu'il y a des modes *indirects* en ce sens, qu'il y en a qui ne concluent pas aussi évidemment que d'autres. Tous les modes de la seconde, de la troisiéme & de la quatriéme figure sont *indirects*, parce qu'ils ne concluent pas aussi évidemment que ceux de la premiére. Il y a encore des modes *indirects*, si par mode *indirect* on entend un syllogisme, dans lequel le grand terme & le petit ne gardent pas la même raison de sujet & d'attribut dans les prémisses & dans la conclusion.

INDIRECTEMENT, adv. D'une maniére indirecte. *Indirecte*. Il est défendu d'avoir commerce avec les ennemis de l'État, directement, ni *indirectement*. Il ne lui a pas voulu reprocher en face son ingratitude, mais il la lui a fait sentir *indirectement*. On aime, ou on hait par rapport à soi-même, l'on se retrouve *indirectement* dans les soins que l'on rend à la personne aimée. S. Evr. Cette affaire vous regarde *indirectement*.

INDISCIPLINABLE, adj. m. & f. Qui n'est capable d'aucune instruction, ni discipline. *Disciplinæ impatiens*, *monitoribus asper*, *indocilis*, *intractabilis*. Ce jeune homme est d'un naturel si farouche, si libertin, qu'il est *indisciplinable*.

☞ INDISCIPLINÉ, ée, adj. Non discipliné, ne faisant pas son devoir. Chaque Officier en particulier doit faire observer à son soldat une exacte discipline: & c'est le fondement de toutes choses, car le soldat *indiscipliné* perd son Officier par sa désobéissance, par sa débauche, & par la désertion; mais pour mettre un bon fondement à cette discipline, il faut que l'Officier se fasse tout à la fois aimer & craindre de son soldat. *Ecole du monde.* L'usage qui a reçu *discipliné*, ne refusera peut-être pas *indiscipliné*. Il a bien admis *disciplinable* & *indisciplinable*.

INDISCRET, ette, adj. Étourdi, imprudent, téméraire, entreprenant, qui n'a ni discrétion, ni retenue; qui ne sçait ni se taire, ni parler à propos. *Inconsideratus*, *temerarius*, *imprudens*. Homme *indiscret*, Femme *indiscrette*, Amant *indiscret*.

> *L'Amour dans sa prudence est toûjours* indiscret,
> *A force de se taire il trahit son secret.* Corn.

> *L'homme* indiscret *dont la bouche imprudente*
> *Dépose d'un secret la charge trop pesante,*
> *Voit bientôt son secret follement congédié,*
> *Par d'*indiscrets *amis à d'autres publié.* Vill.

Il se dit aussi de certaines choses. Action, entreprise *indiscrette*; Parole *indiscrette*. Un zèle *indiscret*. Une familiarité *indiscrette*. ☞ Des regards *indiscrets*, pour dire des regards qui découvrent imprudemment ce qu'on a dans le cœur. ACAD. FR.

> *J'en ai désavoué mes transports* indiscrets. LA SUZE.

> *Cœur ingrat, vil flatteur, sacrilége Poëte,*
> *Misérable jouet d'une crainte* indiscrette.

Saint Bernard punissoit sur lui-même la curiosité *indiscrette* de ses regards. FLÉCH. Il faut contenir les pensées d'une imagination *indiscrette*. ID. On allume dans les enfans, par des caresses & des approbations *indiscrettes*, les premiers feux de leurs cupidités naissantes. ID. La sincérité ne doit être ni *indiscrette*, ni étourdie; elle n'oblige point à dire niaisement tout ce que l'on sçait. BELL. Il faut garder le secret à ceux-mêmes qui l'ont violé par des rapports *indiscrets*. NIC. Le desir de se consacrer à la vie Religieuse n'est quelquefois qu'une ferveur passagère, & une saillie *indiscrette* de dévotion. C. B.

> *Souvent nous trahissons nos plus chers intérêts,*
> *En fatiguant le ciel par des vœux* indiscrets. QUINT.

> *Quelle verve* indiscrette
> *Sans l'aveu des neuf Sœurs vous a rendu Poëte?*
> BOIL.

INDISCRET, ETTE, se prend aussi quelquefois substantivement. Un *indiscret* s'ingère dans les affaires d'autrui mal-à-propos. BELL. Il n'y a point d'affaire qu'un *indiscret* ne gâte, ni de conversation qu'il ne trouble. BOUH. Un *indiscret* se fait souvent de grandes affaires pour une parole lâchée mal-à-propos.

INDISCRÉTION, s. f. Imprudence, témérité, action d'étourdi. *Imprudentia*. C'est une *indiscrétion* de dire son avis le premier devant des gens plus âgés & plus sçavans. Cette *indiscrétion* n'est pas pardonnable à un vieux Courtisan. Les faux dévots se font honneur de l'*indiscrétion* de leur zèle. S. ÉVR. Appréhendez tout de l'*indiscrétion* d'un Amant heureux. VILL.

INDISCRÉTION, se prend aussi figurément pour, Mauvaise conduite, déréglement de mœurs. On n'a vû que trop de ces malheureuses entretenir l'audience des *indiscrétions* de leur vie. PATRU.

INDISCRETTEMENT, adv. D'une maniére indiscrette. *Inconsideratè*. C'est agir *indiscrettement*, de manquer de respect à ses Supérieurs.

INDISPENSABLE, adj. m. & f. Qui est d'une nécessité absolue; ce dont on ne peut ni s'excuser, ni se dispenser. *Absolutè necessarius*. Le secours qu'on doit à son pere est un devoir *indispensable*. Tout ce qui est de droit divin & naturel est *indispensable*. Les loix de la nécessité sont *indispensables*.

INDISPENSABLEMENT, adv. D'une maniére indispensable. *Necessariò*. Tous les hommes sont sujets à la mort *indispensablement*. Il étoit engagé *indispensablement* à la guerre. ABLANC. La Cléricature étoit *indispensablement* attachée à leur ministère. PATRU.

☞ INDISPONIBLE, adj. m. & f. Terme de Palais, qui se dit des biens dont on ne peut pas disposer, selon les Loix On dit aussi *Non disponible*. *Quod legitimè dari aut legari non potest*.

INDISPOSÉ, ÉE, adj. m. & f. Qui ne se porte pas bien, qui est un peu malade, qui n'est pas en bonne santé. *Malè affectus, æger*. Je ne sçais ce que j'ai, mais je suis tout *indisposé*. On ne parle point à Madame, elle est *indisposée*. Les gens *indisposés* & valétudinaires, sont sujets à se faire droguer.

INDISPOSER, v. act. Aigrir, fâcher, irriter quelqu'un contre un autre. *Alienare, irritare*. S'il y a des fautes qu'on ne peut s'empêcher de punir, il y en a d'autres sur lesquelles il faut fermer les yeux; c'est lorsque les châtimens au lieu de rendre les personnes meilleures, ne servent qu'à les *indisposer* & les aigrir. AB. DE LA TR. Le monde est rempli de gens qui s'*indisposent*, & qui se sentent importunés, aussi-tôt qu'on leur touche ces sortes de matiéres. ID.

INDISPOSITION, s. f. Altération de santé. *Mala affectio, valetudo; affecta valetudo*. Il s'est tenu au lit quinze jours pour une légère *indisposition*. On congédie un Novice, quand on le voit sujet à quelque *indisposition*. Pour la moindre *indisposition* un Religieux va à l'infirmerie. Jacques le Févre mourut à cent & un an sans aucune *indisposition*, & Marguerite de Navarre le fit enterrer magnifiquement. COLOM.

INDISPOSITION, se dit aussi figurément de l'ame, & signifie, aliénation, aigreur, aversion, haine. *Alienatio animorum; dissensio, odium*. On peut guérir des *indispositions*, quand elles sont légères, par quelques exercices particuliers de piété; mais quand les plaies sont profondes, à moins que d'aller jusqu'au fond du mal & de se servir des moyens puissans, les guérisons ne sont pas possibles. AB. DE LA TR. ☞ Aper, à qui vous ne cherchiez point querelle, & auquel vous n'aviez pas témoigné la moindre *indisposition* contre l'éloquence moderne, s'est avisé de vous attaquer dans la personne de vos ancêtres. MORABIN, *p.* 107.

☞ INDISPUTABLE, adj. Incontestable. L'Auteur des Lettres Philosophiques, sur le systême de l'attraction, fait ainsi parler M. Newton, qui en est l'inventeur: Je ne me sers du mot d'attraction que pour exprimer un effet que j'ai découvert dans la nature, effet certain & *indisputable* d'un principe inconnu, qualité inhérente dans la matiére, dont de plus habiles que moi trouveront, s'ils peuvent, la cause... Ménage auroit sans doute approuvé *Indisputable* en cet endroit, comme il a fait en ce passage de la Réplique de Girac à Costar pour confirmer cette vérité *indisputable*. *Obs. sur La Lang. Fr.*

INDISSOLUBILITÉ, s. f. Qualité de ce qui ne se peut rompre, dénouer, ni dissoudre. *Status rei indissolubilis, inextricabilis*. On le dit du nœud Gordien, du nœud de mariage, d'une question qu'on ne peut soudre. Le Concile de Trente a prononcé l'*indissolubilité* du mariage. G. G. L'Église a toûjours cru l'*indissolubilité* du mariage dans la nouvelle loi. En parlant d'une question, d'un problême de Géométrie, d'Algébre, &c. je ne voudrois pas dire *indissolubilité*, mais *insolubilité*, quoique ce dernier mot ne soit pas fort en usage. On ne dit pas dissoudre une question de Droit, de Physique, on dit, *Soudre*, ou *résoudre* une question. Mais on dit, *Dissoudre* un mariage, c'est-à-dire, le casser séparer les conjoints; *Dissoudre* un composé comme on fait en Chymie; pour dire, Séparer ses élémens, & ses principes, en faire l'analyse.

INDISSOLUBLE, adj. m. & f. Dans ce mot & ses dérivés on fait peu sentir la premiére *s*, dans le discours ordinaire. Qui ne se peut rompre, dénouer, dissoudre. *Indissolubilis*. Le mariage est un nœud sacré, & *indissoluble*. Je frémis à la seule idée d'un engagement *indissoluble*. S. ÉVR. Il y a des Auteurs qui ont proposé des questions *indissolubles*, qu'on ne pouvoit résoudre, comme Hentisberus, de Alliaco, Jacques Suisser, dit le Calculateur, &c. Il vaut mieux dire, *insolubles* en parlant de questions & de problêmes, & *indissolubles*, en parlant de mariage.

INDISSOLUBLEMENT, adv. D'une maniére indissoluble. *Indissolubili nexu, irruptâ copulâ*. Les Ordres Sacrés lient une personne à l'Église *indissolublement*. ☞ Dans la Comédie de l'Irrésolu de M. Destouches, *Act.* 4. *Sc.* 8. le jeune Chevalier, qui vouloit épouser la vieille Argante pour ses richesses, lui dit:

> *Nous nous laissons aller au poids qui nous emporte;*
> *Et par ce mutuel & doux emportement,*
> *Nous nous trouvons liés* indissolublement.

MADAME ARGANTE.

Indissolublement! *L'expression est belle.*

LE CHEVALIER.

Oui.

MADAME ARGANTE.

Mais à mon oreille elle est un peu nouvelle.

LE

LE CHEVALIER.

Je le crois bien, ma foi. Je viens de l'inventer
Exprès pour vous surprendre & pour vous enchanter.

Le Chevalier s'attribue faussement l'invention de ce mot, qui étoit dès-lors universellement reçû.

INDISTINCT, INCTE, adj. Qui est confus & obscur, qui n'est ni distingué, ni séparé. *Indistinctus.* L'ame a dans le sommeil des notions confuses & *indistinctes* des choses, qui lui font faire des songes extravagans.

INDISTINCTEMENT, adv. Confusément, sans distinction. *Indistinctè.* Dans le sac de cette ville on a passé tous les habitans au fil de l'épée *indistinctement*, sans distinction de sexe, ni d'âge.

☞ INDISTINCTION, f. f. Terme de Philosophie. *Indistinctio.* Qualité de ce qui n'est point distingué d'un autre, qui est la même chose avec un autre; Identité.

INDIVIDU, f. m. Terme de Philosophie. Être particulier de chaque espéce, ou ce qui ne peut être divisé en deux ou plusieurs autres êtres semblables, ou égaux *Individuum.* La division ordinaire de la Logique se fait en genres, & des genres en espéces, & des espéces en *individus.* Ce n'est pas les premiers principes qui déterminent les êtres, c'est le résultat de leur mélange, qui fait que la chose est ce qu'elle est; qui fait les *individus.*

On dit aussi en raillerie d'un homme qui s'aime bien, qu'il a bien soin de son *individu.* L'hyver est l'ennemi particulier de mon misérable *individu*, & il n'y a pas moyen que nous nous accommodions lui & moi. BALZ.

Si ce n'est qu'on diroit qu'il me l'auroit fait faire,
Je l'irois appeller comme mon adversaire,
Aussi que le duel est ici défendu,
Et que d'une autre part j'aime l'individu.
REGNIER.

On dit aussi à l'adjectif féminin en termes de Théologie, La très-sainte & *individue* Trinité. *Individua Trinitas, & indivisa Unitas.*

INDIVIDUEL, ELLE, adj. Terme de Logique *Individualis.* Plusieurs Philosophes admettent des différences *individuelles*, c'est-à-dire, entre les individus.

INDIVIDUELLEMENT, adv. A ne regarder précisément que l'individu. *Individualiter.* Pierre, en tant que pierre est *individuellement*, &c.

INDIVIS, ISE, adj. Qui doit être partagé, & qui ne l'est pas encore. *Indivisus* Ces terres sont communes & *indivises.* Notre substitution est conçue en un article *indivis.* PAT. La clause est une & *indivise.* ID.

PAR INDIVIS, adv. Terme de Palais. En commun. *In solidum.* Posséder un héritage *par indivis.* Les promesses générales faites à tous leur appartiennent en commun & *par indivis*, comme on parle; chacun y a le même droit. PELISSON.

INDIVIS, adj. Les terres de Dounezan & d'Andorre dans les Pyrénées sont *par indivis* de la Souveraineté de France & d'Espagne. On y met alternativement un Viguier François & un Viguier Espagnol. C'est aussi une Souveraineté possédée *par indivis*, que le *Condominium* qui est établi en certaines terres d'Allemagne entre les Princes de même maison.

☞ INDIVISIBILITÉ, f. f. Terme dogmatique. État de ce qui ne peut être divisé. L'*indivisibilité* d'un atome L'*indivisibilité* du point mathématique.

INDIVISIBLE, adj. Qui ne peut se diviser. *Indivisibilis, atomus.* Un point est *indivisible*, parce qu'il n'a point de parties. On tient les atomes *indivisibles*, non pas à cause de leur petitesse, mais à cause de leur dureté & de la cohérence de leurs parties.

INDIVISIBLEMENT, adv. D'une maniére indivisible. *Indivisibiliter.* Les conjoints par mariage sont unis *indivisiblement.* Le ciel & la terre les ont joints *indivisiblement.* PAT.

INDOCILE, adj. m. & f. Farouche, intraitable, qui ne veut recevoir aucune instruction, ni céder, ni obéir. *Indocilis, ferus, asper.* Les peuples barbares sont d'un naturel *indocile.* Les dévots sont d'ordinaire *indociles* & visionnaires. BOSS. ☞ Rien ne porte plus à la révolte des esprits opiniâtres & *indociles*, que de reconnoître peu de vigueur dans celui qui les gouverne. BOUH. *Xav. L. VI.*

INDOCILITÉ, f. f. Naturel, ou qualité de celui qui est indocile. *Indocilitas.* L'*indocilité* du troupeau peut sanctifier le véritable Pasteur. AB. DE LA TR. La résistance & l'*indocilité.* ID.

INDOCTE, adj. De tout genre. Ignorant. *Indoctus.* Ce mot se trouve dans la Comédie des Visionnaires.

Ce n'est pas pour toi que j'écris,
Indocte *& stupide Vulgaire.* DES-M.

INDOLENCE, f. f. Insensibilité, indifférence paresseuse. *Indolentia.* Il y a une *indolence* de mollesse, plus excusable qu'une *indolence* stupide, que rien ne peut exciter. S ÉVR. C'est dans l'ame qu'il faut planter l'*indolence.* ABL ANC. Il est une agréable *indolence*, qui n'est pas, comme s'imagine le Vulgaire, un état sans douleur, & sans plaisir: c'est le sentiment d'une joie délicate, que donne la tranquillité de l'esprit. S. ÉVR. On l'applique aussi à ceux qui ne s'intéressent aucunement à tout ce qui se passe dans le monde; que rien ne réjouit, & que rien n'afflige: il vaudroit mieux être quelquefois en querelle avec les passions, que de jouir de cette paix honteuse que l'*indolence* donne. M. SCUD. Ces affectations d'ennui, ces *indolences* perpétuelles, & ces airs de négligence que se donnent certaines femmes, ne plaisent nullement aux gens de bon goût. FEN. Un soin excessif de cacher ses défauts vaut mieux que l'*indolence* de ceux qui ne se donnent pas la peine de les déguiser. BELL. Les Épicuriens constituoient les Dieux dans une paisible *indolence.* S. ÉVR.

Là, parmi les douceurs d'un tranquille silence,
Regne sur le duvet une heureuse indolence. BOIL.

INDOLENT, ENTE, adj. Indifférent; qui n'est touché de rien. *Qui nullâ re commovetur.* Il se dit aussi d'un homme paresseux, nonchalant, qui est insensible, qui n'a aucun soin de sa fortune. On s'ennuie fort avec ces personnes *indolentes*, qui ne prennent point de part à la conversation, & qui ne sentent point ce qu'on dit BELL. Chassez des cœurs un *indolent* repos. S. ÉVR. La meilleure éducation échoue sur un naturel *indolens* & insensible. FEN.

Jeunes beautés en vain tendent filets;
D'être indolent *chacun se félicite,*
Nul en amour ne daigne être hypocrite. DES-H.

Il n'y a pas soixante ans qu'*indolent* & *indolence* n'étoient presque pas supportables. Quand ils commencérent à s'introduire dans le monde, M. Scarron dans une épître chagrine en parla de cette sorte:

*Mille à la Cour se servent d'*indolence,
Pour exprimer langueur & nonchalance;
Et vous diront d'un ton triste & dolent,
Depuis huit jours je suis bien indolent.

Aujourd'hui *indolent* & *indolence* ont des lettres de Noblesse. DE VIGN. MAR.

INDOMTABLE, adj. m. & f. Qu'il est impossible de domter. *Indomitus.* Il se dit au propre des animaux, & au figuré, de l'esprit & des passions. Achille doit toujours paroître fougueux, pétulant, & *indomtable.* LE P. LE B. Tout est soumis dans le monde, hors l'ame fiére & *indomtable* de Caton. BOUH. *Et cuncta terrarum subacta, præter atrocem animum Catonis.* M. de Segrais avoit traduit: *Equûm domitor*, qui est l'épithéte que Virgile donne à Messape, par ce vers François,

Le domteur indomté d'un cheval indomtable.

INDOMTÉ, ÉE, adj. Qui n'a point encore été domté. *Indomitus.* On sacrifioit autrefois des taureaux *indomtés*, qui n'avoient point été mis sous le joug. On appelle un vainqueur *indomté*, celui qui n'a point été vaincu par ses ennemis.

INDOMTÉ,

Indomté, signifie aussi, Fier, indocile. Brébeuf a dit d'Alexandre,

Il fuit en indomté *des ardeurs indiscrettes :*

Et de César ;

Ce farouche héros, ce courage indomté
Prit aux yeux des soldats toute sa Majesté.

Tous ces cœurs indomtés *où préside la gloire.* Bréb.

Marquis, voilà le vent dont ma nef est portée
A la triste merci de la vague indomtée. Regnier.

On l'a dit en bonne part de M. de Montausier.

O triste souvenir ! quand je mets tout ensemble
Son esprit, son sçavoir, & son cœur indomté ;
Fier, bon, tendre, constant, & plein de piété,
Hélas! je cherche envain quelqu'un qui lui ressemble.

☞ INDOSCYTHE, s. m. Ancien peuple d'Asie, aux confins de la Scythie, & de l'Inde, vers le confluent du Cophéne & de l'Indus.

INDOSTAN. Pays d'Asie. Voyez INDOUSTAN. C'est ainsi qu'il faut écrire & prononcer.

Croyez-moi, pliez bagage ....
*Et passez à l'*Indostan
Dans quelque isle de Sauvages,
De Négre ou d'Anthropophages :
Allez chez le Prêtre-Jean. P. Le Moine.

☞ INDOTÉE, adj. f. Qui n'a pas eu de dot. Du Latin *Indotata*. Par Arrêt du mois de Février 1579, du Parlement de Toulouse, rendu au rapport de M. Maynard, il fut jugé que la femme se remariant dans l'an du deuil, perdoit la quarte que l'Empereur Justinien accorde à la femme *indotée* & pauvre, sur les biens de son mari décédé opulent, *non extantibus liberis.....* Gabr. Gueret, *rem. sur le chap. 49. de la 1 Cent. de M. le Prestre, p. 154. col 1.*

INDOU, s. m. C'est le nom d'une espéce de Payens de l'Inde de deçà le Gange. Ils croyoient un Dieu Souverain & l'immortalité de l'ame. Ils font presque tous profession de porter les armes, & le Grand-Mogol leur confie la garde de ses meilleures places. Maty.

INDOUSTAN, s. m. Terme de Relations, & de Géographie. Pays d'Asie. L'*Indoustan* est situé entre l'Indus & le Gange, & arrosé d'une infinité de riviéres & de canaux que la nature & l'art ont creusés pour transporter les immenses richesses qu'on y recueille. P. Catrou, J. On connoissoit le génie des peuples de l'*Indoustan*. Sultan Bahader, ou Badur.... étoit un de ces Princes Mahométans, qui sortis de l'Arabie avec les Patanes, étoient venus s'enrichir dans l'*Indoustan*. Id.

Le nom d'*Indoustan* est Turc, il est formé comme les autres noms de pays le sont dans cette langue, en mettant à la fin d'un nom la syllabe *tan*, & quelquefois en faisant quelques autres petits changemens. *Indoustan* veut dire le pays des Indiens, comme *Cabulestan* veut dire le pays de Cabul, & *Frankistan* le pays des Frankis.

Il y a deux choses à remarquer sur ce nom par rapport à notre langue. 1°. Quelques auteurs, comme ceux du Moréri, D'Herbelot & Corneille, disent *Indostan*. Je ne crois pas que ce soit l'usage ; j'ai souvent oui dire *Indoustan*, je ne me souviens pas d'avoir jamais entendu prononcer *Indostan*. L'auteur de l'histoire générale du Mogol, qui parle bien, écrit toujours *Indoustan*. Un des plus abondans Royaumes de l'*Indoustan* est celui de Bazard. P. Catrou. Il ne faut pas mesurer les revenus qu'on tire des terres de l'*Indoustan* sur le pié de ce qu'elles produiroient en France. On ne s'applique pas dans l'*Indoustan* à faire valoir le fond de l'Empereur avec le même soin qu'on emploie en Europe à faire valoir son propre domaine. Id. Si on en croit M. Bernier, qui n'a point le vice des voyageurs, & qui n'exagère point les avantages de l'Empire où il a vécu, l'*Indoustan* est un abyme de tous les trésors, qu'on transporte de l'Amérique au reste du monde. Id. 2°. Quoiqu'on ait transporté le nom d'Inde, & des Indes à l'Amérique, & celui d'Indien aux peuples qui l'habitent, il n'en est pas de même de celui-ci. *Indoustan* ne se dit que des Indes propres, qui sont les Indes Orientales.

IN-DOUZE, s. m. Terme d'Imprimeur, & de Libraire. Sorte de livre dont chaque feuille a 24 pages. *In duodecimo. In duodecima forma.* C'est un grand, c'est un petit *in-douze*. On l'appelle *in-douze*, parce que ce nom est pris des formes d'Imprimerie sur lesquelles ce livre est tiré ; & que chacune des formes de ces sortes de livres a douze compartimens de caractères, qui font les douze pages qui s'impriment de chaque côté d'une feuille, & qui en font 24, en prenant les deux formes, ou les deux côtés ensemble.

INDRE, s. m. Nom propre d'une riviére de France. *Anger*. Elle prend sa source dans le Berry, où elle baigne la Châtre & Château-Roux. Elle entre ensuite en Touraine, & y ayant baigné Châtillon sur l'*Indre*, Loches, &c. elle se décharge dans la Loire, entre les embouchures de la Vienne & du Cher. Maty. Grégoire de Tours l'appelle *Anger*, Théodulphe d'Orléans *Angera*, Guill. le Breton dans sa Philippide, *L. VIII. Endria*, les *Gesta Ambacensium Dominorum Anger*, *Andria* & *Endria* ; c'est de ce dernier que s'est formé le nom *Indre*. On trouve aussi dans des titres *Agner* par transposition, & *Andra* sans *i*, mais ce sont apparemment des fautes de Copistes. Voyez Valois, *Not. Gal. p. 22.*

INDROIS, s. m. Nom d'une petite riviére de France, comme qui diroit la petite Indre. *Andrisius*, *Andrisia*. L'*Indrois* passe à Villeloin, & se jette dans l'Indre. Valois, *Not. Gall. p. 22.*

INDU, ue, adj. *Alienus*. Ce mot a un usage fort borné. Temps *indu*. Venir à une heure *indue*, c'est-à-dire, venir trop tard, venir à une heure où l'on ne devroit pas venir. Voyez INDUE.

INDUBITABLE, adj. m. & f. Qui est très-certain, hors de doute. *Indubitabilis*, *positus extra omne dubium*, *certus*. Les articles de la foi sont *indubitables*. Les démonstrations d'Euclide sont *indubitables*.

INDUBITABLEMENT, adv. Très-assûrément. *Indubitanter*. Tout homme doit mourir, & cela *indubitablement*. Une telle loi les exposeroit *indubitablement* au péril. Pasc.

INDUCTION, s. f. Conséquence qu'on tire en raisonnant de quelques principes avancés. *Inductio*, *illatio*. La conclusion d'un syllogisme est une *induction* qu'on fait des deux prémisses.

Induction, est aussi un argument particulier à la Rhétorique ; qui se tire d'un dénombrement qu'on fait de plusieurs choses, dont on tire une conséquence générale. Voyez le premier livre de la Rhétorique d'Aristote. Il y a proprement trois sortes d'*inductions*, & c'est ainsi que Suidas les distingue : l'*induction* Dialectique, qui sert à conclure une chose générale, par l'énumération de toutes les particuliéres d'un genre ; l'*induction* qui se fait par interrogation, & dans laquelle on conclut par la ressemblance. C'est cette *induction* que les Grecs appellent παραγωγή, & qui étoit la maniére la plus ordinaire dont Socrate se servoit, à ce que témoigne Cicéron dans ses Topiques, & Quintilien. La troisiéme sorte d'*induction* est proprement celle des Rhéteurs, qui est une espéce d'exemple, d'où vient qu'Aristote confond souvent l'une & l'autre. L'*induction* ne prouve guère que pour les Ignorans, & pour le peuple ; les Sçavans ne trouvent point ces sortes d'argumens concluans, & ils s'en défient.

Induction, en termes du Palais, se dit des preuves & avantages qu'on tire des piéces à mesure qu'on les produit dans un inventaire. Les contredits se fournissent pour débattre non seulement les piéces, mais aussi les *inductions* qu'on en tire. Pour confirmer toutes ces *inductions* on m'a fourni deux piéces. Patru.

Induction, est aussi une instigation, une impulsion, une persuasion qu'on fait à quelqu'un pour le pousser à faire, ou à dire quelque chose de mauvais. C'est par votre *induction* que cette femme a été subornée, qu'elle a abandonné son mari. Ce fut par l'*induction* de son conseil, qu'elle jugea que, &c. Mauc.

☞ In-

☞ Induction. En termes de Pharmacie, c'est l'action d'étendre un emplâtre, ou d'appliquer quelque chose sur telle partie du corps que ce soit. Dict. de James.

INDUE, adj. Qui ne se dit que d'un temps pris mal-à-propos. *Alienus*. Venir à une heure *indue*, c'est, Venir trop tôt, ou trop tard. Vous venez demander à dîner à deux heures, c'est une heure *indue*. Vous venez chercher un Avocat chez lui à dix heures, c'est une heure *indue*; il est au Palais. On dit aussi, Se retirer à heure *indue*, c'est-à-dire, bien avant dans la nuit.

On dit aussi en termes de Pratique, une *indue* vexation; pour dire, une oppression injuste. *Iniqua, indebita, præter æquum & bonum*.

INDUEMENT. adv. Terme du Palais. Injustement. *Indebitè*. On a emprisonné cet homme *induement*, c'est-à-dire, contre les régles de la justice. On lui a fait un procès *induement* & sans sujet. Le premier *e* de ce nom ne se fait sentir qu'en alongeant l'*u* qui le précéde.

INDUIRE, v. act. Raisonner, inférer, conclurre, tirer une conséquence de quelques principes, de quelques propositions qu'on a avancées. *Inducere, inferre unum ex alio*. Vous ne sçauriez rien *induire* à votre avantage de la loi que vous avez citée. Quelque soit cette aventure, on n'en peut rien *induire* contre l'accusé. D'Alcour. On auroit tort d'*induire* que l'on fit en cela quelque chose qui fût contre la vérité. Ab. de la Tr. Ma joie auroit été entiére, si j'avois pu *induire*, par quelque endroit de votre lettre, que votre résolution est de commencer cette grande œuvre par la réformation de vos personnes. Id.

Ce mot vient du Latin *inducere*.

Induire, signifie aussi, persuader, porter, exciter à faire quelque chose par des discours, ou par des exemples. On estimoit qu'il pourroit être *induit* à se rendre par le bruit de la renommée. Vaug. Ce mot s'emploie particuliérement quand il s'agit de porter quelqu'un à quelque chose de mauvais. C'est un suborneur qui l'a *induit* à déposer le faux. *Induire* à mal faire. *Ad malum pellicere*. *Induire* à opposer l'injure à l'injure, la violence à la violence. Ab. de la Trape.

On dit aussi, Seigneur, ne nous *induisez* point en tentation: qui est une demande de l'Oraison Dominicale, & qui souffre diverses interprétations rapportées par les Commentateurs de ce passage. Si les hommes doivent à Dieu du respect, Dieu doit aux hommes de ne les pas *induire* en erreur. Pasc. *Induire* en erreur, c'est mettre les hommes dans la nécessité de conclure, & de suivre une fausseté. Id. Le mot d'*induire*, en ce sens, n'a guère d'usage que dans ces sortes de phrases.

☞ INDUISSES, s. f. pl. Vieux mot. Inductions à faire quelque chose.

INDULGEMMENT, adv. D'une maniére douce & indulgente. *Indulgenter*. Les Juges ont jugé ce criminel fort *indulgemment*; ils ne l'ont pas jugé avec toute la sévérité des loix.

INDULGENCE, s. f. Bonté, douceur, facilité à pardonner; inclination à tolérer, à excuser les fautes. *Indulgentia*. Les meres gâtent souvent leurs enfans par trop d'*indulgence*. Ce qui fait que nous avons tant d'*indulgence* pour nos passions, c'est que nous les regardons dans un certain point de vûe qui nous empêche d'en appercevoir le ridicule. Bell. Pourquoi regarder avec tant d'indignation la chute des autres, & les juger si rigoureusement, puisque nous avons tant de besoin de leur *indulgence*? M. Esp. D'où vient que nous n'avons pas pour les autres la même *indulgence* que nous voulons que l'on ait pour nous? Bell. Nous regardons nos défauts avec beaucoup d'*indulgence*. S. Evr. Parcourez les prisons & les hôpitaux, & vous avouerez que la Providence n'a pas une *indulgence* aveugle pour les Pécheurs. Id. L'*indulgence* Chrétienne est plus excellente que l'*indulgence* humaine. L'*indulgence* humaine n'est qu'une politique, & une fausse vertu. M. Esp.

☞ Indulgence, en termes de Théologie, est la rémission de la peine dûe aux péchés, accordée par l'Église, & qui exempte du Purgatoire. Les *indulgences* sont fondées sur le trésor infini des mérites de Jésus-Christ & sur ceux de la sainte Vierge & de tous les Saints, qui peuvent nous être appliqués en vertu de la Communion des Saints, & que l'Église a droit de nous appliquer. Un Évêque officiant donne quarante jours d'*indulgence*. Le Jubilé porte *indulgence* pléniére; il y a aussi des bulles d'*indulgences* pléniéres accordées à plusieurs Églises, à plusieurs Confrairies, pour certaines fêtes. Les *indulgences* sont une rémission de toutes les peines des péchés.

On dit dans le style familier, il y a *indulgence pléniére* à faire telle chose, pour signifier qu'il est bien de la faire, ou qu'on le croit ainsi. On a surpris un filou, on l'a roué de coups. Il y a *indulgence* pléniére à bien battre ces coquins-là.

Tout domestique, en trompant un mari,
Pense gagner indulgence *pléniére*. La Font.

Il y a dans l'Église de S. Jean de Latran à Rome un tableau attaché au second pilier du côté droit, duquel on a prétendu conclurre que les *Indulgences* pour ceux qui visiteroient une Église étoient en usage dès les premiers siécles de l'Église, comme elles l'ont été depuis le XIII[e], parce qu'il est dit dans ce tableau que S. Sylvestre en accorda une pour ceux qui visiteroient l'Église de Latran; mais les Bollandistes ont montré la fausseté manifeste de ce que dit ce tableau. Voyez le *Propylæum Martis*, *Dissert. VIII. p.* 48.* *& suiv.* Voyez encore au même endroit, *p.* 131. leur Dissertation sur les *Indulgences* accordées par Sergius II. à l'Église de S. Sylvestre & de S. Martin.

On dit, Il y a aujourd'hui *indulgence* en telle Église. Accorder une *indulgence*. Il y a *indulgence* pléniére aux principales fêtes de l'année dans cette Paroisse. Gagner l'*indulgence*. Les Théologiens disent qu'on ne gagne pas toûjours pléniérement une *indulgence* pléniére, faute de disposition, ou de soin à accomplir les conditions ausquelles elle est donnée. Le Cardinal Bellarmin dans ses Controverses, *Tom. III.* & Maldonat, ont traité des *indulgences*.

Indulgence, se dit pour Concession d'*indulgence*. Il faut faire renouveller cette *indulgence*; elle n'étoit que pour neuf ans, & ils sont écoulés.

☞ Indulgence, s'est dit dans le civil pour Amnistie. *Indulgentia, remissio, condonatio*. Cette victoire fut un prétexte à Maxence de faire piller l'Afrique & de triompher à Rome. Ce fut alors apparemment qu'il envoya une *indulgence*, c'est-à-dire, des Lettres d'amnistie. Fleury.

☞ Indulgence. Cette vertu est représentée dans une médaille de Gordien, par une femme assise entre un bœuf & un taureau; peut-être pour marquer que l'*indulgence* adoucit les esprits les plus brutaux. Dans une médaille de Gallien, l'*indulgence* d'Auguste est marquée par une femme assise, qui tend la main droite, & qui tient un sceptre de la gauche.

INDULGENT, ente, adj. Bon, facile; qui use d'indulgence, qui excuse, qui pardonne aisément. *Indulgens*. Il ne faut point qu'un Auteur soit *indulgent* à soi-même, & qu'il se pardonne rien. Chacun pour soi-même est toûjours *indulgent*. Boil. Plus on a le discernement exquis, plus on se fait honneur d'être *indulgent*. Le Ch. de M. Il ne faut être dans le monde ni trop *indulgent*, ni trop austère. Bell. On ne se représente Dieu que sous l'idée d'un Dieu *indulgent* & pitoyable, & là-dessus on se promet le pardon avec une sécurité fatale. La Pl. A mesure que nos connoissances augmentent, nous devenons plus *indulgens*, & plus équitables pour les autres. M. Esp. Les Juges trop *indulgens* aux scélérats, sont cruels aux gens de bien qui en souffrent la persécution.

INDULT, s. m. Grace accordée par Bulles du Pape à quelque Corps, ou Communauté, ou à quelque personne par un privilége particulier, pour faire, ou obtenir quelque chose contre la disposition du Droit commun. *Pontificiaria gratia*. C'est une espéce de transport des graces expectatives que le Pape étoit autrefois en droit d'accorder. Il y a deux sortes d'*indults*. Les uns sont actifs, & consistent dans le pouvoir de nommer, conférer & présenter librement aux Bénéfi-

ces établis par les réserves, & les régles de la Chancellerie Apostolique. Les Papes en accordent ordinairement aux Princes séculiers, Cardinaux, Evêques. & autres Prélats. Les *indults* passifs consistent dans le pouvoir de recevoir des Bénéfices, & graces expectatives, comme ceux du Parlement, des Gradués & des Mandataires.

L'*indult* des Rois est le pouvoir qui leur est donné de nommer aux Bénéfices Consistoriaux, soit par un traité, ou concordat, soit par une grace, ou un privilége particulier. Le Pape Léon X. donna au Roi François I. un nouvel *indult* de nommer aux Bénéfices Consistoriaux des pays de Bretagne & de Provence, qui n'étoient point compris dans le concordat. Ils en ont aussi accordé pour les pays conquis, comme celui de Clément IX. accordé au Roi (Louis XIV.) pour le Roussillon.

L'*indult* des Cardinaux est un privilége de pouvoir tenir des Bénéfices réguliers, aussi bien que des séculiers, de pouvoir conférer en commande, ou la continuer; de ne pouvoir être prévenus dans les six mois pour la collation des bénéfices qui dépendent d'eux Quelques autres Collateurs ont aussi un *indult*, pour continuer la commande, pour conférer de commande en commande. L'*indult* des Cardinaux s'appelle l'*indult* de Compact, parce qu'il leur a été donné par une Bulle du 19 Mai 1555. qu'on appelle la Bulle du Compact. Voyez Blondeau dans sa Bibliothéque Canonique.

Indult de Messieurs du Parlement. C'est un droit, ou privilége accordé à M. le Chancelier, Mrs. les Présidens, & les Conseillers du Parlement, les Maitres des Requêtes, les Greffiers & Sécrétaires du Parlement, pour obtenir chacun d'eux un Bénéfice sur le Collateur auquel la nomination du Roi est adressée. C'est une espéce de Patronage du Roi. Cet *indult* est un mandat, ou une grace par laquelle le Pape permet au Roi, de nommer à tel Collateur qui lui plait, un Conseiller ou autre Officier du Parlement, à qui le Collateur sera obligé de conférer un Bénéfice. Ainsi le droit d'*indult* réside radicalement en la personne du Roi. Les Officiers n'en sont que l'objet, & n'en ont que l'usage & l'utilité. Le Roi est le canal par lequel cette grace leur est communiquée. Chaque Officier ne peut exercer ce droit qu'une fois dans sa vie, & chaque Collateur ne peut en être chargé qu'une fois en sa vie, ou pendant la vie du Roi, si c'est une communauté. Si l'Officier est Clerc, comme ils l'étoient la plûpart au commencement de la concession de l'*indult*, il peut être nommé lui-même; s'il est Laïque, il peut nommer une autre personne, pour être présentée en sa place par le Roi.. L'*indult* s'étend aux Bénéfices réguliers, aussi bien qu'aux séculiers. Les dignités des Cathédrales, & Collégiales, sont sujettes à l'*indult*, & l'Indultaire les peut requérir, quoique les Gradués ne puissent pas y prétendre. Celui qui a droit d'*indult* doit obtenir des lettres de la Chancellerie, adressées à un Patron, ou Collateur, à qui il faut notifier ces lettres, & en laisser copie, afin qu'il confère le premier Bénéfice vacant. L'Indultaire le peut requérir dans les six mois, & le Collateur, ou Patron, est obligé de le conférer à l'Impétrant. Les lettres du Roi obtenues par l'Indultaire doivent aussi être enregistrées au Parlement. Les Cardinaux possédans en France des Evêchés, Abbayes, ou autres Bénéfices, ne sont point sujets au droit d'*indult*. Voyez INDULTAIRE. Pasquier dit que ce privilége fut accordé au Parlement, afin qu'il ne s'opposât plus si fortement aux entreprises de la Cour de Rome. Quelques-uns croient que le Pape Eugène IV. a été le premier auteur de ce privilége par une bulle de 1434. On trouve de ces mandemens dès le temps du Pape Benoit XII. séant à Avignon dès l'an 1334. mais l'usage de ces droits ne fut véritablement affermi qu'en 1538. par la bulle *Pauline*, de Paul III. à la recommandation de François I. à la conférence qu'ils eurent dans la ville de Nice. Le Pape Clément IX. en accorda une bulle en 1668. par laquelle les Indultaires sont déchargés d'accepter des Cures, ou Bénéfices ayant charge d'ames, & des Bénéfices au-dessous de 600 livres de revenu; auparavant ils étoient obligés d'accepter un Bénéfice de 200 livres, pour remplir l'*indult*. De plus, il donna le pouvoir aux Collateurs ordinaires, & aux exécuteurs de l'*indult*, de conférer des Bénéfices réguliers de commande en commande, pourvû que le dernier Titulaire l'ait possédé en commande libre; & ce titre s'est appellé *Ampliation d'indult*. Le Pape Benoit XIII. envoya une forme d'*indult* à l'Université de Paris, en l'an 1396. par lequel il lui permettoit de se nommer sur les Bénéfices des Diocésains; mais elle en négligea l'exécution. Mrs. de la Chambre des Comptes ont aussi prétendu avoir des *indults* à l'exemple du Parlement, ils ne l'ont pu obtenir. M. le Président Cochet de S. Vallier a fait un Traité de cet *indult*, imprimé à Paris en 1703. Il y en a encore un de M. Regnaudin.

Indult, se dit aussi de la permission qu'on donne à quelqu'un d'exercer la Médecine sans donner lieu à la vacance des Bénéfices. Il se dit aussi de plusieurs graces semblables; comme pour l'usage des viandes défendues, pour être dispensé de montrer sa lettre de tonsure, pour un Religieux qui veut entrer dans un autre Ordre, pour prendre les Ordres en trois jours de temps, pour pouvoir tenir la calotte en célébrant la Messe, &c. Ils sont taxés à 15 livres quand ils s'expédient par une simple signature, & à 60 livres quand ils s'expédient par un Bref.

Les Marchands appellent aussi *indult* & *bonpassage*, les droits & péages qu'ils payent au Roi d'Espagne.

INDULTAIRE, s. m. Celui qui a un Indult, ou qui requiert un Bénéfice en vertu d'un indult, d'un Conseiller du Parlement de Paris, ou d'un Maitre des Requêtes. Voyez INDULT. Les *Indultaires* sont préférés aux Gradués. L'*Indultaire* peut être prévenu par le Pape avant sa requisition. Un *Indultaire* peut se nommer lui-même s'il est Clerc: ce que ne peut faire le Patron, ni le Collateur. La nomination d'un *Indultaire* sur un Prélat qui a déja été grevé, c'est-à-dire, qui a déja acquitté l'indult, est nulle, suivant la *Pauline*, ou bulle de Paul III. Si l'Ordinaire refuse la provision, l'*Indultaire* peut s'adresser aux Exécuteurs du mandat Apostolique, ou de l'indult. Ces Exécuteurs nommés par la Bulle de Paul III. étoient l'Abbé de Saint Magloire, & de Saint Victor, & le Chancelier de l'Eglise de Paris; mais par la bulle ampliative de Clément IX. ce sont les Abbés de Saint Denys, & de Saint Germain des Prés, avec le grand Archidiacre de Paris.

INDUS, s. m. Nom d'un fleuve d'Asie qui donne son nom au pays qu'on appelle Inde. *Indus*. Il y en a qui l'appellent *Inde*, en lui donnant une terminaison Françoise; le P. Catrou dans son histoire du Mogol, lui conserve la terminaison Latine, & l'appelle toûjours *Indus*. L'*Indus* coule du septentrion au midi, & vient se décharger dans la mer des Indes. P. Catrou, J. Les Mogols étoient maitres de quelques Royaumes de l'Inde occidentale au-delà du fleuve *Indus*. Id. Le P. Buffier dit *Inde* & *Indus*. M. Corneille dit aussi *Indus*. Le Caiserac a son étendue depuis la rivière d'*Indus* jusqu'à celle de Bare. Corneille.

☞ INDUSTRIAL, ale, adj. Qui vient de l'industrie. *Ex industria proveniens*. Pontas a dit, Des fruits *industriaux*. Ce mot n'est en usage qu'en termes de Droit, & en ce seul cas.

INDUSTRIE, s. f. Dextérité, invention; adresse à faire réussir quelque chose, quelque dessein, quelque travail. *Industria*. Cette montre est travaillée avec bien de l'*industrie*. Il a fallu beaucoup d'*industrie* pour l'inventer. Ce pauvre homme n'est capable d'aucun emploi, il n'a point d'*industrie*. Les hommes se sont assemblés en société afin de jouir des secours de leur *industrie* mutuelle, dont les besoins de la vie ont rendu le commerce nécessaire. S. Évr. Vous ne devez rien de votre beauté à votre *industrie*; la nature a pris tous les soins. Id. Les conquérans illustres qui ont laissé un si grand nom à la postérité, n'approchoient pas de l'*industrie* d'Annibal à maintenir des Armées. Id. Sa fortune étoit si médiocre, qu'il chercha à s'en faire une meilleure par son *industrie*. Fléc. Tirons des hommes ce que l'*industrie* nous en peut faire tirer

honnêtement. S. Évr. Les Mystiques disent que l'oraison passive est une suspension de toutes les puissances de l'ame, & une cessation de toute *industrie* propre, & de tout propre effort. On ne conçoit pas qu'il puisse y avoir de l'action dans une suspension de toutes les puissances.

Industrie se prend aussi quelquefois simplement pour l'art, pour le travail. Les Marchands, les Fermiers, sont taxés à la taille, non-seulement pour leur bien, mais à proportion de leur *industrie*, de leur commerce.

Ce mot est tiré du Latin *industria*, d'*industrius*, qui est dit, selon Festus, *ab intrò struendo*. Selon cet Auteur, celui-là proprement est industrieux, qui *intrò struit*, qui travaille pour le dedans, c'est-à-dire, pour sa famille, & qui ne perd aucune occasion pour cela.

On appelle proverbialement *Chevaliers de l'industrie*, des gens qui n'ont point de bien, qui subsistent par leur adresse & leur *industrie*; comme les filoux, flatteurs, écornifleurs, donneurs d'avis, &c. L'Aventurier Buscon décrit agréablement l'Ordre des *Chevaliers de l'industrie*, qui vivent d'*industrie*.

Industrie, se dit quelquefois des animaux. Les oiseaux font leur nid avec une merveilleuse *industrie*. Ceux qui ont vû les castors qui bâtissent leurs maisons, admirent leur *industrie*.

INDUSTRIEUSEMENT, adv. D'une manière industrieuse. *Industriè*. Cet ouvrier applique l'émail fort *industrieusement*. C'est dans l'Histoire que les Princes découvrent que le lustre de la flatterie est superficiel: & que les fausses couleurs, quelque *industrieusement* qu'on les applique, ne tiennent pas. Boss. Les mains de la Princesse *industrieusement* occupées s'exerçoient à des ouvrages dont la piété avoit donné le dessein. Id.

INDUSTRIEUX, euse, adj. Qui a de l'industrie, ou qui est fait avec industrie. *Industrius*. Cette machine est merveilleusement *industrieuse*; elle part d'un esprit fort *industrieux*. Le singe est un animal *industrieux*, il imite l'industrie des hommes. Vous êtes aussi *industrieux* à cacher vos bonnes actions, que les autres à les montrer. Boss. Rome a voulu persuader qu'une Providence *industrieuse* avoit ajusté les divers génies de ses Rois aux différens besoins de son peuple. S. Évr. Les violens desirs sont *industrieux*. Le Ch. de M. La fraude est plus *industrieuse* que la bonne foi. S. Évr.

INDUT, s. m. Terme de Liturgie & de Rubriques. Il est en usage dans l'Église de Paris, où l'on appelle *induts* les Clercs, les Ecclésiastiques qui assistent à la messe revêtus d'une aube & d'une tunique, pour servir le Diacre & le Sous-diacre. *Indutus*.

Ce nom d'*Indut* vient du participe Latin *indutus*, qui veut dire *revêtu*.

I N E

INÉBRANLABLE, adj. m. & f. Qui est ferme, qu'on ne sçauroit ébranler, ni remuer. *Stabilis*. Les vagues attaquent envain les rochers; ils sont *inébranlables*.

Inébranlable, se dit aussi en Morale, d'un homme ferme & incorruptible. *Firmus*. Ce Magistrat est *inébranlable* dans son intégrité. Le zéle du Prélat fut *inébranlable*. M. de M. Les principes de la Géométrie sont *inébranlables*. Le Sage des Stoïciens se vante que les ruines du monde, en l'accablant, le trouveroient ferme & *inébranlable*. M. Esp. *Si fractus illabatur orbis, impavidum ferient ruinæ*. Horat.

☞ INÉBRANLABLEMENT, adv. Fermement, d'une manière inébranlable. Être *inébranlablement* attaché à son devoir. Être *inébranlablement* aheurté à une opinion.

☞ INÉDIE, s. f. Abstinence de nourriture. Diéte. Une fois S. Étienne, troisiéme Abbé de Cîteaux, & ses Religieux, se trouvérent courts à la veille de la Pentecôte, & en danger de mourir de faim pendant les Fêtes, s'ils n'y pourvoyoient. Cette considération ne put les faire départir de ce qu'ils croyoient devoir à la sainteté des Fêtes. Ils allérent à l'Office du Chœur avec autant de joie que s'ils eussent dû faire un grand repas après la Messe, quoiqu'étant déja épuisés, & presque abattus par l'*inédie*, ils ne vissent aucune ressource humaine à leurs besoins. *Baillet, Vie de S. Etienne de Citeaux*. Ce mot a été forgé du Latin *inedia*. S'il ne s'agissoit que de donner une terminaison Françoise à ces sortes de mots pour les faire passer, notre langue seroit bientôt enrichie des dépouilles des autres. *Inédie* est d'autant moins recevable, que nous avons *inanition*, que l'Académie explique par foiblesse, manque de forces, causée par défaut de nourriture.

INEFFABILITÉ, s. f. Terme de Théologie. Impossibilité d'expression. *Ineffabilitas*. Il ne se dit que des attributs de Dieu, des Mystères de la Religion, qu'il est impossible d'exprimer, de faire comprendre aux hommes par le discours.

Ce mot & le suivant se sont formés du verbe Latin *effari*, parler, exprimer, & de la préposition *in* prise dans son sens privatif, ou négatif.

INEFFABLE, adj. m. & f. Qui ne se peut exprimer, ni comprendre. *Ineffabilis, inenarrabilis, infandus*. Le mystère *ineffable* du très-auguste Saint Sacrement de l'Autel. L'homme est uni au Verbe d'une manière *ineffable*. Le P. Doucin. Grandeur *ineffable*. God. Adorer la grandeur *ineffable* du Verbe. Boss. Dieu communique à l'ame des graces sublimes & *ineffables*. Id.

Ineffable, signifie aussi, Ce qu'on ne doit point prononcer par respect. Les Hébreux tenoient le nom de Dieu Jehovah pour *ineffable*, pas un ne l'osoit proférer, cela n'appartenoit qu'au Grand-Prêtre. Le P. Souciet, Jésuite, dans sa Dissertation sur ce nom, *Chap. IV.* montre que bien d'autres que le Grand-Prêtre le prononçoient; ainsi il n'étoit *ineffable* qu'en ce qu'il n'étoit pas permis à tout le monde indifféremment de le prononcer en toute occasion.

Nombre *ineffable*, en Arithmétique, est la même chose que le nombre sourd. Harris.

INEFFAÇABLE, adj. m. & f. Qui ne se peut effacer. *Nullo modo delendus*. L'eau forte qui tombe sur des étoffes, y fait des taches *ineffaçables*.

Ineffaçable, se dit figurément en Morale. Quand on a fait une amende honorable en Justice, c'est une tache à l'honneur qui est *ineffaçable*. Le Baptême imprime un caractère *ineffaçable*. D'autres disent *indélébile*. Les grandes impressions du cœur sont *ineffaçables*. M. Scud.

INEFFECTIF, ive. adj. Je n'ai trouvé ce mot que dans l'Abbé de la Trape; & l'usage ne l'a point adopté. Il le prend pour inefficace, qui n'a point d'effet, qui demeure sans effet. *Sterilis, effectu carens, inefficax*. Dieu veut des œuvres, & il ne se paye ni de simples désirs, ni de volontés *ineffectives*. Abbé de la Trape. Il arrive souvent que les intentions que Dieu a inspirées demeurent *ineffectives*, & pour-lors les volontés sont comptées pour des œuvres. Idem.

INEFFICACE, adj. m. & f. Qui n'est pas suffisant, qui n'est pas assez fort pour faire quelque chose. *Inefficax*. La nature corrompue rend souvent les graces de Dieu *inefficaces*. Le libre arbitre rend la grace efficace ou *inefficace*. La promesse des récompenses seroit *inefficace* pour obliger les hommes à faire leur devoir, il a fallu y ajoûter la crainte des supplices.

INEFFICACITÉ, s. f. Manque de force, de vertu. *Inefficacitas*. L'*inefficacité* d'un moyen, d'un secours, d'un remède.

INÉGAL, ale, adj. Qui est plus grand ou plus petit qu'un autre. *Impar, iniquus, asper*. Il se dit des choses, & des personnes. *Inégal* en condition, en âge, en biens. Des lignes, des grandeurs *inégales*. On dit aussi un chemin *inégal*; pour dire, qu'il est raboteux, qu'il n'est pas plein & uni. Combat *inégal*, où les forces sont plus grandes d'un côté que de l'autre. On a dit de l'affaire de la Hogue,

Dans ce combat trop inégal,
Où nul des combattans n'a gagné la victoire,
Notre escadre a beaucoup de mal,
L'ennemi plus nombreux n'en a pas plus de gloire.

Inégal, se dit au figuré de choses spirituelles. *Parùm constans, impar*. Un esprit *inégal*, un homme *inégal*, est un fantasque, tantôt caressant, tantôt rebarbatif.

barbatif. C'est un esprit inconstant, bizarre; qui change souvent d'humeur & de sentimens. Les personnes *inégales* ressemblent à ces climats disgraciés, où l'on ne passe jamais deux jours sans pluie ou sans orage. La Pl. Les personnes d'une humeur *inégale*, & un peu capricieuse, ont d'ordinaire beaucoup d'esprit. M. Scud. Un homme *inégal* n'est pas un seul homme; ce sont plusieurs: il se multiplie autant de fois qu'il a de mauvais goûts, & de manières différentes. Il est à chaque moment ce qu'il n'étoit point, & il va être bientôt ce qu'il n'a jamais été; il se succéde lui-même. La Br. Un style, un discours *inégal* est un style mal soûtenu; qui s'éléve trop haut, & qui tombe trop bas.

On le dit aussi en Médecine d'un pouls *inégal*, quand il ne bat pas également.

INÉGALEMENT, adv. D'une manière inégale. *Inaequaliter*. On doit traiter les gens *inégalement*; & faire à chacun des honneurs selon son mérite.

INÉGALITÉ, f. f. Différence, ce qui fait qu'une chose n'est pas égale. *Inaequalitas*. Il y a entre ces deux personnes toute sorte d'*inégalité*. Une certaine *inégalité* entre les hommes, qui entretient l'ordre & la subordination, est l'ouvrage de Dieu: une trop grande subordination est la loi des plus forts. La Br. L'*inégalité* de deux lignes, de deux figures. L'*inégalité* du chemin fatigue les chevaux. L'*inégalité* des humeurs, du pouls; l'*inégalité* des saisons, l'*inégalité* de l'air, c'est-à-dire, les changemens qui y arrivent.

Inégalité, se dit aussi des inconstances, & des bizarreries de l'esprit. La complaisance sert à supporter les caprices & les *inégalités* de nos amis, & à ne prendre pas garde à quelques légéres rudesses, pourvû qu'elles ne soient pas trop fréquentes. M. Scud. Les *inégalités* bizarres de certaines gens qui ruinent la douceur du commerce. Bell. Je trouve quelque chose de piquant dans les *inégalités* de cette femme. S. Évr. Notre esprit a ses *inégalités* causées par le déréglement des sens. Idem. L'*inégalité* de l'humeur vient bien souvent de la constitution du tempérament, ou des fréquens changemens de l'air.

☞ INÉLÉGANT, ante, adj. m. & f. Qui manque d'élégance. Cette traduction, quoiqu'*inélégante*, m'a donné une très-haute idée de l'original. *Abbé de Pons, Lettre sur l'Iliade de M. de la Motte.*

☞ INÉLIGIBLE, adj. Qui ne peut être élû. Les Chanoines d'York présentérent en 1215. au Pape Innocent III. Simon de Langton, frere de l'Archevêque de Cantorbéri, qu'ils avoient élû pour le leur, le priant de confirmer l'élection, mais le Pape le refusa, cassa l'élection comme faite contre sa défense, déclara Simon *inéligible*, & ordonna aux Chanoines de procéder aussitôt à une autre élection. Fleury, *Hist. Eccl.*

INÉNARRABLE, adj. m. & f. Qui ne peut être raconté. *Inenarrabilis*. Saint Paul étant transporté au troisiéme Ciel, vit des choses *inénarrables*, qu'il n'a pu raconter. Gémissement *inénarrable*. God. Saint Pierre dit que les véritables Fidèles se réjouissent d'une joie *inénarrable*, & glorieuse. ☞ A l'exemple de cette fille de Luncbourg, on a vû naître je ne sçais combien de Prophétes, qui se glorifioient d'avoir senti des extases & des ravissemens de joie tout-à-fait *inénarrables*. Beauval.

INEPTE, adj. m. & f. Qui n'est point propre à quelque chose; Qui est ridicule, sot, impertinent. *Ineptus*. Ce mot sent un peu le Collége. On peut dire dans la conversation, Cet homme a du talent pour les sciences; mais il n'y eut jamais personne plus *inepte* pour les affaires. Bou. Un auteur sérieux n'est pas obligé de remplir son esprit de toutes les *ineptes* applications que l'on peut faire au sujet de quelques endroits de son Ouvrage. La Bruy. L'envie est la plus *inepte* de toutes les passions. Mont. ☞ Le Cardinal d'Amboise ne s'aheurtoit point à soûtenir un sujet *inepte*. M. L'Ab. Le Gendre.

Ce mot est tiré du Latin *Ineptus* qui est dit *tanquam non aptus*, qui n'est pas propre, convenable, qui est inutile. *Ineptire*. Parler sottement, d'une manière extravagante.

INEPTEMENT, adv. D'une manière impertinente. Il est de peu d'usage, si même il en est.

INEPTIE, f. f. Prononcez Inepcie. Impertinence, sot discours. *Ineptia*. Cet homme est fécond en *inepties*. On étoit alors pénétré de cette maxime, que ce qui est dans les Grands splendeur, somptuosité, magnificence; est dissipation, folie, *ineptie* dans les particuliers. La Bruy.

INÉPUISABLE, adj. m. & f. Qui ne se peut épuiser ni tarir. *Inexhaustus*. Cette mine est fort riche, elle est *inépuisable*. La France a un fonds *inépuisable* de richesses.

INESBRANLABLE. Voyez INÉBRANLABLE.

On dit aussi au figuré, qu'un Docteur a un fonds de science *inépuisable*, un esprit *inépuisable*. La miséricorde de Dieu est un fonds *inépuisable*. J'ai pour vous un fonds de tendresse *inépuisable*. La morale est un sujet *inépuisable*.

☞ INERTIE, f. f. Le t doit se prononcer comme une s, ou comme un c. Indolence, inaction. Il est à souhaiter qu'*Inertie* fasse fortune, dit le Mercure, en rapportant ce passage tiré des Amusemens du cœur & de l'esprit: L'amusement occupe notre esprit seul, & laisse le cœur dans un état d'indifférence & d'*inertie*: le plaisir saisit le cœur & l'occupe, & l'esprit est bientôt subjugué. *Merc. de Sept.* 1734. Le souhait du Mercure fait assez connoitre qu'*Inertie* est peu en usage. ☞ *Inertie* est reçu dans le style dogmatique. L'*inertie* de la matiére. M. Leibnitz a souvent employé en notre langue ce terme dogmatique.

☞ Force d'Inertie. C'est la résistance au mouvement qu'on apperçoit dans tous les corps, ayant égard seulement à leur masse: elle est, ainsi que la pesanteur, proportionnelle à la quantité de la matiére propre de chaque corps. M. Nollet, *to.* 1. *p.* 179. L'*inertie* dans tous les corps est proportionnelle à la quantité de matiére: car elle se rapporte également à chaque particule de matiére. *Élémens Mathém. de Phys. de s'Gravesande, traduits par N. Roland de Virloys*, n. 13.

INESCATION, f. f. Sorte de transplantation qui se fait pour la cure de certaines maladies. *Inescatio*. Elle consiste à faire manger à un animal de l'aiman qui soit impregné de la mumie, c'est-à-dire, de l'esprit vital de la personne malade. On prétend que l'animal unit avec soi cette mumie, qu'il la corrige, s'appropriant sa qualité vicieuse, & que par ce moyen la santé de celui duquel la mumie a été tirée, se rétablit. Si l'animal meurt avant que cela arrive, il faut choisir un autre animal, & lui donner ce qu'on avoit donné au premier. En ce cas on doit prendre du sang bien putréfié, ou bien fermenté du malade, qui vaut mieux pour cela qu'aucune autre partie. Ce qu'on appelle ici *aiman* est le milieu qu'on choisit pour servir de véhicule à l'esprit vital.

INESPÉRÉ, ée, adj. Ce qui surprend, & à quoi on ne s'attendoit point. *Insperatus*. Cette succession est un bonheur *inespéré*. Contentement *inespéré*. Voit. Joie *inespérée*. Abl. Le hasard, la fortune, font des coups *inespérés*, font réüssir des choses qui n'avoient aucune apparence de succès.

INESPERÉMENT, adv. D'une manière inespérée & contre notre attente. *Ex insperato*. Il est venu *inespérément* un secours du ciel qui a sauvé cette place, un grand orage qui a obligé à lever le siége. Cet adverbe n'est pas approuvé de tout le monde.

INESSE, f. f. Ancien nom propre d'une ville de Sicile, que l'on nomma ensuite Ethna. *Inessa, Inessum*. Le Pere Briet dit que c'est celle que l'on nomme aujourd'hui le Monastère de S. Jean des Arénes, dans la vallée de Démona, au pié du mont Gibel, au sud, entre Aderno à l'ouest, & Catane à l'est.

INESTIMABLE, adj. m. & f. Qui est de grande valeur, & dont on ne peut pas fixer le prix. *Inaestimabilis, ultra omne pretium*. Ainsi il ne signifie pas le contraire de son simple, *estimable*, qui veut dire, digne d'être estimé. C'est pourquoi il ne s'applique point aux personnes, & l'on ne dit point, c'est un homme *inestimable*. Mais on dit en parlant des choses, ce diaman est d'un prix *inestimable*. Corn. Le Roi dans son garde-meuble a des richesses *inestimables*.

Inestimable, se dit aussi en choses spirituelles & morales. *Infiniti valoris ac pretii*. Le sang que Jesus-Christ

a versé pour nous est d'un prix & d'un mérite *inestimable*. La vertu, & l'innocence des mœurs, sont des choses *inestimables*.

☞ INÉTENDU, UE, adj. Qui n'est point étendu, qui n'a point d'extension. *Inextensus, a, um.* C'est un terme de Physique & de Théologie. Les points zénoniques sont des points *inétendus*. Le corps de notre Seigneur est *inétendu* dans l'Eucharistie, au moins par rapport au lieu.

INÉVIDENT, ENTE, adj. m. Qui ne se voit pas clairement, & évidemment; qu'on a de la peine à entendre. *Non evidens, obscurus.* La foi est un consentement *inévident*. Les propositions *inévidentes* ne sont point reçues en Géométrie. Tous les sens qu'on a donnés à ce passage sont assez *inévidens*. Hors le style dogmatique ce mot n'est pas encore bien établi.

INÉVITABLE, adj m. & f. Qui ne peut être évité, dont on ne se peut garantir. *Inevitabilis, indeclinabilis.* Tout fuit, tout disparoît à mes yeux, & je suis emporté par une force *inévitable*. Boss. Les crimes semblent aux Hérétiques & aux libertins des suites *inévitables* des décrets éternels de Dieu. La mort & les jugemens de Dieu sont *inévitables*. Il est difficile que les Rois ne tombent dans les déréglemens ordinaires & *inévitables* à une condition éclatante. Fl. Le C. Mazarin étoit insinuant, & avoit des charmes *inévitables* pour se faire aimer. B. Rab. L'homme est entraîné par la loi *inévitable* du Destin. S. Évr. L'erreur est *inévitable* à la fragilité humaine. La Pl. Peut-on appuyer quelque grand dessein sur le débris *inévitable* des choses humaines? Boss.

INÉVITABLEMENT, adv. D'une maniére inévitable. *Certè.* S. Augustin soûtient que les hommes naissent *inévitablement* déterminés au mal. S. Évr. On a comparé à la voix mélodieuse des Sirénes, tout ce qui flatte, & tout ce qui entraîne *inévitablement* les cœurs. Ab. Nicaise. Il s'exposoit à être *inévitablement* défait, si les troupes eussent été droit à lui. La Rochef.

INEXACT, ACTE, adj. m. & f. Négligent, peu exact, peu régulier. *Negligens.* On ne peut prendre aucunes mesures avec les gens *inexacts*, on ne sçauroit compter sur eux. Messieurs de l'Académie n'ont point encore approuvé ce mot; & il n'est pas encore sorti de la conversation. Il est commode, & il épargne un circuit de paroles, pour exprimer ce qu'il signifie. Par cette raison on peut présager qu'il s'établira.

INEXACTITUDE, s. f. Négligence, irrégularité. *Negligentia.* L'*inexactitude* déconcerte & ébranle l'amitié. Ce mot n'est pas plus établi qu'*inexact*. L'Auteur des Réflexions sur la Langue Françoise ne désapprouve ni l'un ni l'autre, mais cet Auteur n'est pas fort sûr.

INEXCUSABLE, adj. m. & f. Crime ou faute qui ne reçoit point d'excuse, ni de justification. *Inexcusabilis.* L'ingratitude en quelque personne que ce soit est *inexcusable*. Dieu ayant fait connoître sa divinité, ceux qui ne l'adorent pas sont *inexcusables*. Port-R.

INEXÉCUTION, s. f. Terme de Palais. Défaut d'exécution. *Pactionis omissa observatio.* On obtient des dommages & intérêts pour l'*inexécution* d'un contrat contre celui qui en est la cause. Le Roi Louis le Grand, par un Arrêt du Conseil du 23 Octobre 1668, ordonna que les Bulles d'Innocent X. & d'Alexandre VII. continueroient d'être inviolablement observées dans tout le Royaume, que les contraventions & *inexécutions* faites ausdites Bulles demeureroient comme non avenues.

INEXERCITÉ, ÉE, adj. Qui n'est point exercé. *Inexercitatus.* Ce mot est vieux & hors d'usage.

Mais tout rural, & inexercité,
A peine a vu la prochaine cité. S. Gelais.

On disoit aussi *exerciter* pour *exercer*. Il y a dans les Quatrains de Pibrac,

Un art sans plus, en lui seul s'exercite,
Et du métier d'autrui ne s'empêchant,
Va dans le sien, le parfait recherchant;
Car exceller n'est pas chose petite.

☞ INEXISTENCE, s. f. Défaut d'existence. Lorsque les Registres publics existent, c'est la seule preuve de l'état des hommes qu'autorise l'Ordonnance de 1667, *tit.* 20. *art.* 14. Ce n'est que dans deux cas de l'*inexistence*, ou de la perte des Registres, qu'elle admet une autre preuve. *Causes célébr. to.* 6. *p.* 479. 480.

INEXORABLE, adj. m. & f. Qui est ferme, dur, qu'on ne sçauroit fléchir, celui dont on ne peut obtenir aucune grace. *Inexorabilis.* Le public est un juge *inexorable*. Bell. Ma gloire *inexorable* à toute heure me suit. Rac. S. Louis se rendit *inexorable* aux larmes, & au repentir du blasphémateur. Fl. Un juge doit être *inexorable*, quand on le sollicite contre la justice. Lucréce a eu l'honneur d'être *inexorable*, & le plaisir de ne l'avoir pas été. Ablanc. La La mort *inexorable* ourdit seulement sa trame. M. P.

Pensez-vous qu'Hermione à Sparte inexorable,
Vous prépare en Epire un sort plus favorable? Rac.

☞ INEXORABLEMENT, adv. D'une maniére inexorable. Ne lui demandez point cette grace, il vous refuseroit *inexorablement*. Acad. Fr.

INEXPÉRIENCE, s. f. Insuffisance d'une personne, faute d'avoir pratiqué & expérimenté. *Experientiæ defectus, imperitia.* Un Chirurgien qui par *inexpérience* estropie quelqu'un, est condamné à ses dommages & intérêts.

☞ Le neveu du Pape Sixte V. malgré sa jeunesse & son *inexpérience*, pénétroit jusques à la source des affaires les plus cachées.... M. le Pelletier, *Vie du Pape Sixte V.*

Tel qu'on nous vante dans l'Histoire,
Doit peut-être toute sa gloire
A la honte de son Rival:
L'inexpérience *indocile*
Du * *Compagnon de Paul Emile,*
Fit tout le succès d'Annibal. Rousseau.
* Terentius Varron.

INEXPÉRIMENTÉ, ÉE, adj. Qui n'a point d'expérience; ce dont on n'a point fait d'expérience. *Inexpertus.* Il fait dangereux de tomber entre les mains d'un Chirurgien *inexpérimenté*. Il y a mille choses dans la nature qui sont encore *inexpérimentées*, qu'on n'a point pris la peine d'expérimenter. C'étoient des gens *inexpérimentés*. Ablanc.

INEXPIABLE, adj. m. & f. Qui ne se peut expier. *Inexpiabilis.* Le parricide est un crime *inexpiable*, qui mérite les plus grands supplices.

INEXPLICABLE, adj. m. & f. Qui ne se peut expliquer. *Inexplicabilis.* Difficulté *inexplicable*. Les mystères de la Trinité & de l'Incarnation sont *inexplicables*. L'Évangile n'auroit point apporté la lumiére au monde, s'il avoit proposé des dogmes *inexplicables*. S. Évr. Le S. Esprit prie en nous par des gémissemens *inexplicables*. Le Verbe s'est joint d'une maniére *inexplicable* à un homme semblable à nous. Le P. Doucin. L'amour répand sur-tout un charme *inexplicable*. Des-Houl.

☞ INEXPRESSIBLE, adj. C'est la même chose qu'*inexprimable*, qui se trouve par-tout, au lieu que je n'ai trouvé *inexpressible* que dans cet exemple, où M. Swift parle à ses confédérés: Je reçois, Messieurs, avec une reconnoissance *inexpressible* ces marques admirables de l'intérêt que vous prenez à ma conservation.... *Le Pour & Contre.*

INEXPRIMABLE, adj. m. & f. Qui ne se peut exprimer, ni faire entendre. *Quod exprimi non potest.* Les joies des Bienheureux sont *inexprimables*. Cicéron a un artifice, & un agrément *inexprimable*. Mauc.

INEXPUGNABLE, adj. m. & f. Qu'il est impossible de forcer, d'emporter de violence. *Inexpugnabilis.* Maintenant il n'y a plus de place *inexpugnable*, & qu'on ne prenne, si elle n'est secourue. Le pays étoit à couvert de ses montagnes comme d'un rempart *inexpugnable*. Ablanc. On dit plutôt une place imprenable, un rempart imprenable, qu'*inexpugnable*, qui n'est point du tout du bel usage.

Inexpugnable, se dit figurément en Morale. La chasteté de cette Dame est un fort *inexpugnable*. La bourse de cet

cet avare est une place *inexpugnable*. La constance d'un Stoïcien est *inexpugnable*.

☞ INEXTINGUIBILITÉ, s. f. Terme Dogmatique. Qualité de ce qui est inextinguible.

INEXTINGUIBLE, adj. m. & f. Qui ne se peut éteindre. *Inextinctus*. Les Volcans enferment des feux *inextinguibles*, qui ont brûlé de tout temps. On fait des feux artificiels avec de l'huile de pétrole, d'aspic, de soufre, &c. qui sont *inextinguibles*, qui brûlent dans l'eau, tels que sont ceux des brûlots.

Coligny, sous le nom d'Ardent inextinguible,
Béthune, sous celui d'Ardent imperceptible,
Se trouvent sous le feu de ce cercle enflammé.
P. le Moine.

Inextinguible, se dit figurément en Morale des ardeurs amoureuses qu'on ne peut guérir. On dit aussi la soif *inextinguible* des trésors, de la gloire, &c. On le dit aussi en Médecine des ardeurs de la fiévre qu'on ne peut éteindre par les remédes.

INEXTRICABLE, adj m. & f. Qui ne se peut démêler. *Inextricabilis*. Un labyrinthe *inextricable* de procédures. Mézeray.

I N F.

INFAILLIBILITÉ, s. f. Pleine certitude; qualité qui fait que l'on ne peut faillir, ni errer. L'*infaillibilité* ne se doit attribuer proprement qu'à Dieu, & à ceux à qui il l'a bien voulu communiquer, comme aux Prophétes, aux Évangélistes, aux Apôtres & à son Église. On a écrit pour & contre l'*infaillibilité* du Pape. Du Pin Docteur de Sorbonne, dans son livre, *de Antiqua Ecclesiæ disciplina*, nie l'*infaillibilité* du Pape. Il ne faut point dominer les esprits, ni s'attribuer une espéce d'*infaillibilité* par des maniéres trop décisives. Bay. Sur quoi fonder cette certitude infaillible par les principes de nos freres? Sur l'Écriture sainte, nous disent-ils; mais nous avons l'Écriture sainte comme eux, & néanmoins nous disputons ensemble de son explication. Qui ne voit donc qu'il n'est plus question d'une *infaillibilité* de révélation & d'Écriture que nous avons tous, mais d'une *infaillibilité* d'interprétation & d'explication dont nous avons besoin. Pélisson. L'examen de la Religion, tel que nos freres veulent prendre sur eux, & tel qu'il seroit nécessaire par leurs principes, est impossible aux uns, difficile aux autres: inutile à tous, s'ils n'établissent une *infaillibilité* avec laquelle il ne fera plus besoin d'examen. Id.

INFAILLIBLE, adj. m. & f. Qui ne se peut tromper, ni être trompé. *Erroris immunis*. La parole de Dieu est *infaillible*. C'est une grande dispute entre les Protestans & les Catholiques, sçavoir, si l'Église assemblée en un Concile est *infaillible*, ou non. Il seroit à souhaiter qu'il y eût un Juge *infaillible* pour la décision des controverses: or ce Juge n'est que dans l'Église Catholique. Les Grands hommes ne sont pas *infaillibles*; mais ils ne laissent pas d'instruire, lors même qu'ils font des fautes. Mén. L'Église a reçu de Jésus-Christ son autorité *infaillible*. Il arrive souvent que ceux qui ont acquis quelque autorité par leur sçavoir, se croient *infaillibles*, parce qu'on est accoutumé à les écouter avec respect. Maleb. Quand un Sçavant aura trouvé la capacité & le temps qu'il faut pour l'examen de la Religion, il arrivera pourtant qu'à la fin de ses longues & laborieuses recherches, il n'aura point encore la certitude nécessaire aux choses du salut & de la foi; à moins qu'il fasse ce raisonnement, dont il aura honte lui-même. L'Église n'est point *infaillible*; mais moi je suis *infaillible*: c'est pourquoi je ne sçaurois me tromper, ni me perdre. Pélisson.

Infaillible, se dit aussi de ce qui est certain, démonstratif. *Certus*. Les propositions d'Euclide contiennent des démonstrations *infaillibles*. Il n'y a que la Géométrie qui soit *infaillible* entre les sciences humaines.

Infaillible, signifie aussi, qui a quelque apparence de sûreté morale. Les paroles que donne un honnête homme sont *infaillibles*. Le succès de ce procès est *infaillible*.

INFAILLIBLEMENT, adv. D'une maniére infaillible. *Certò*. La conclusion d'un argument en forme s'ensuit *infailliblement* des deux prémisses. Avec un air complaisant & flatteur, on plaît *infailliblement* dans le monde. Bell. Sans être un peu hypocrite, l'on échoue *infailliblement* à la Cour. Id. L'homme embrasse *infailliblement* le bien que la raison lui présente sous l'idée du bien. M. Esp.

INFAISABLE, adj. de tout genre. Qui n'est pas faisable, qui ne se peut faire. *Quod fieri nequit*. Ce mot se trouve dans Danet; cependant on ne croit pas qu'il soit établi.

INFAMANT, ante, adj. Qui deshonore, qui porte note d'infamie. *Quod infamat*. Une sentence *infamante* est un valable reproche contre un témoin. Les faiseurs de libelles *infamans*, *Famosi libelli*, sont sujets à réparation d'honneur. Il faut couvrir le vice des noms les plus *infamans* pour en inspirer plus d'horreur. S. Évr.

Ce mot vient du Latin *infamans*, *infamare*; composé de la particule privative *in*, & de *fama*, *renommée*.

INFAMATION, s. f. Note d'infamie. *Infamia*. Les condamnations criminelles, & à peines afflictives, portent *infamation*.

INFAME, adj m. & f. Dans l'usage ordinaire signifie ce qui est contraire à la vertu, à l'honneur; ce qui est blâmé généralement par les honnêtes gens. On le dit particuliérement de certains vices. *Infamis*. L'usure est un commerce *infame*. La poltronnerie est *infame* à un soldat, l'avarice à un grand Seigneur. Les péchés contre la pureté, sont des péchés *infames*. Aulu-Gelle appelle en Latin, *L. 17. c. 12. infames, infames materias*, ce que nous appellons maintenant paradoxes, c'est-à-dire, des desseins de discours éloignés du sentiment ordinaire, des propositions contre la vraisemblance, contre l'opinion de toute la terre, comme l'éloge de Thersite, de la fiévre quarte, &c.

Infame. Terme de Droit. Qui est sans honneur, qui ne mérite aucune estime dans le monde. *Infamis*. Il y a des *infames* du droit, tels que sont ceux qui sont notés par les loix, ou par des jugemens publics; d'autres qui sont *infames* de fait, qui exercent une profession honteuse, ou qui n'est point pratiquée parmi les honnêtes gens, comme celle de Charlatan, de Comédien, de Bourreau, de Questionnaire. En France, tous ceux qui sont condamnés pour crimes, ou qui en ont transigé, sont *infames*.

On appelle aussi *infame*, tout ce qui n'est pas dans l'approbation générale des hommes; tout ce qui est communément blâmé.

Ainsi Pompée, ainsi ton ame est altérée
Du sang, dont elle a fait une infame *curée.*
Brébeuf.

Il se dit plus particuliérement du vice de l'impureté, qu'on appelle un vice *infame*. D'*infames* débauches; une vie *infame*, un péché *infame*. Un lieu *infame*, c'est un lieu où l'on fait venir des femmes de mauvaise vie. Un livre *infame*, est un livre où il y a des impuretés, sur-tout quand elles sont grossiéres. Une piéce *infame*, de même un tableau *infame*, &c.

On dit aussi d'un habit vieux, ou mal fait; que c'est un habit *infame*: d'un logis obscur, ou mal propre, que c'est un logis *infame*; d'un Boueur, d'un Cureur de puits, que ce sont des gens *infames*; pour dire, mal propres & dégoûtans.

INFAMEMENT, adv. D'une maniére infame. *Turpiter*. Ce riche vilain vit chez lui *infamement*, dans une avarice sordide. On doute de l'usage de cet adverbe.

INFAMER, verb. act. Rendre quelqu'un infame. *Infamare*. Le Mait.

INFAMIE, s. f. Deshonneur, opprobre, ignominie, perte de l'honneur, de la réputation, ce qui donne du mépris, perte ou diminution de réputation. *Infamia*. Couvrir quelqu'un d'*infamie*. Toutes les sentences données au grand criminel qui portent condamnation, portent en même temps note d'*infamie*. Quand on ne cherche la vertu que par crainte de l'*infamie* qui est attachée au vice, l'on agit en esclave. S. Évr. Il y a *infamie* de fait, & *infamie* de droit; la premiére procéde de l'estime

me publique, & la seconde d'un jugement, d'une loi qui condamne certaines choses, comme des actions, des professions. Quelquefois les Cours souveraines en prononçant une peine, ajoutent, sans note d'*infamie* : les Présidiaux ne peuvent user de cette maniére de prononcer. On donnoit autrefois une couronne d'*infamie* par punition. Elle étoit de laine. Voyez *Paschalius de Coronis*, *L. V.* au dernier Chapitre.

INFAMIE, se dit aussi de toute action vilaine, & qui ne se fait point par d'honnêtes gens. Un avare fait mille *infamies* pour gagner du bien ; il fait mille *infamies*, mille vilaines épargnes chez lui.

INFAMIE, se dit aussi des paroles injurieuses, des affronts qu'on fait à quelqu'un. Il lui a chanté pouilles, il lui a dit mille *infamies*. On a maltraité ce Sergent, dans un tel château, on lui a fait cent *infamies*.

On le dit aussi des paroles ridicules & impertinentes qui deshonorent ceux qui les disent.

Clio vint l'autre jour se plaindre au Dieu des vers,
Qu'en certain lieu de l'Univers
On traitoit d'Auteurs froids, de Poëtes stériles,
Les Homères & les Virgiles.
Cela ne sçauroit être, on s'est moqué de vous,
Reprit Apollon en courroux ;
Où peut-on avancer une telle infamie ? DESP.

INFANT, ANTE, adj. & f. C'est le titre d'honneur qu'on donne aux enfans de quelques Princes, comme en Espagne, en Portugal. *Infans.* Le Roi a épousé l'*Infante* d'Espagne ; l'*Infante* de Portugal. Le Cardinal *Infant.* Le Prince & les *Infants*, c'est-à-dire, le fils ainé du Roi d'Espagne, Prince des Asturies, & les Princes ses freres, fils puinés du même Monarque.

On dit ordinairement que ce titre a passé en Espagne par le mariage d'Éléonor d'Angleterre avec Ferdinand II. Roi de Castille & de Léon, & que ce Prince le donna pour la première fois au Prince Sanche son fils, mais Pélage Évêque d'Oviédo qui vivoit l'an 1100. dans une de ses lettres, nous apprend que dès le regne d'Évremond II. le titre d'*Infant* & d'*Infante*, étoit déja usité en Espagne.

On a appellé autrefois les enfans des Chevaliers, *Infantiones*. Dans une Chartre de l'an 1174. Alfonse Roi de Castille appelle sa fille *Infantissa*. Voyez Manrique, *Annal. Cisterc. ad annum* 1174. *C.* 6. & les Bollandistes, *Acta Sanct. Maii T. VII. p.* 289.

Il se dit aussi figurément, & dans le style comique & burlesque, de toutes sortes d'enfans. L'*Infante* du Lude SCAR.

Voici les Gouvernantes
Qu'on choisit pour nos Infantes. GON.

C'est ainsi que *Dauphin* se dit en badinant des enfans des particuliers, comme on l'a dit en sa place.

☞ INFANTE. On donne le nom d'*Infantes* aux filles de moyenne vertu. Il m'est expressément ordonné d'arrêter ces *infantes* : M. le Corrégidor en veut faire un exemple. LE SAGE. Sur ce pied-là, lui dis-je, mon *Infante*, je puis accepter la place que vous me destinez. ID. Dépensant de ville en ville l'argent qui me restoit de l'enlévement de mon *infante* ; car nous avions tous deux fait notre main en partant d'Oviédo. ID. Ce terme ne s'emploie que dans le comique, le style romanesque & dans la conversation.

☞ INFANTADO, f. m. Contrée d'Espagne avec le titre de Duché, composé des villes d'Alcozer, Salméron, Valdéolivas, & de plusieurs bourgades.

INFANTE, Terme de Fleuriste. C'est une tulipe isabelle fouettée de blanc. MORIN.

INFANTÉ, f. m. Nom d'un Cap de la Côte des Cafres, en Afrique. *Caput Infantis. Capo Infanté.* Il est environ à dix lieues de celui des Aiguilles, & quarante-cinq de celui de Bonne-Espérance, du côté du levant. Il y a près du Cap d'*Infanté* une bonne Baie, qui porte son nom. MATY. On le prononce à l'Espagnole ; c'est pour cela que nous mettons un accent sur l'é final.

INFANTÉ, est aussi le nom d'une grande riviére de la Basse Éthiopie, en Afrique. *Fluvius Infantis*, *Rio Infanté*. Elle a sa source dans le Monomotapa, où elle porte le nom de Cumissa. Elle prend celui d'*Infanté* dans la Cafrerie, & se jette dans la mer des Cafres, du côté du couchant, entre la terre Déserte, & celle de Natal. MATY.

INFANTERIE, f. f. Troupes composées de fantassins, ou de soldats à pié. *Péditatus*. Voilà de l'*infanterie* bien leste. Une compagnie, un régiment d'*infanterie*. L'*infanterie* Espagnole a été en grande réputation.

On dit, qu'un Capitaine entend bien l'*infanterie* ; pour dire, qu'il sçait bien commander les gens de pié.

INFANTICIDE, f. m. Terme de Jurisprudence. Meurtre d'un enfant. *Infantis occisio, infanticidium*. L'*infanticide* est punissable de mort par une loi de Valentinien. DE LAUN. On accusoit les premiers Chrétiens d'*infanticide*. On disoit qu'ils mangeoient un enfant dans leurs assemblées. C'étoit une fable fondée sur le mystère de l'Eucharistie, & l'usage de la communion, & c'est une preuve évidente, que la présence réelle étoit crue dès les temps Apostoliques, comme elle l'est aujourd'hui par les Catholiques.

Infanticide signifie aussi, Meurtrier d'un enfant, celui qui tue un enfant, comme fratricide, meurtrier de son frere ; Parricide qui tue son pere, &c. *Infanticida*. On appelle Hérode *infanticide*, parce qu'il fit mourir les Saints Innocens.

Ces mots viennent de *infans, un enfant*, & *cado*, Je frappe, je tue.

☞ INFANTIS, f. m. Nom propre d'un fleuve d'Afrique. *Infantius*. Il est dans la Cafrerie & il arrose la terre de Natal. PURRY.

INFATIGABILITÉ, f. f. Qualité qui rend infatigable. *Sedulitas ad opus*. Voyez la fourmi, quelle prévoyance, quelle *infatigabilité* ? S. ÉVR.

INFATIGABLE, adj. m. & f. Qui ne se peut lasser. *Infatigabilis, sedulus, acer*. Les chevaux de poil alzan brûlé sont *infatigables*. C'est un esprit *infatigable*, qui invente perpétuellement. Il a une patience, une charité *infatigable*. Le Roi raffermit son autorité ébranlée par sa vigilance *infatigable*. S. ÉVR.

Sur tout j'admire en vous ce cœur infatigable,
Qui semble s'affermir sous le faix qui l'accable.
RACINE.

INFATIGABLEMENT, adv. D'une maniére infatigable. *Citra fatigationem*. Depuis trois ans qu'il est attaché *infatigablement* à faire des expériences, il a fait plusieurs belles découvertes.

☞ INFATUATION, f. f. Entêtement, prévention où l'on est pour quelque chose ou pour quelqu'un. *Infatuatio*. Il n'y a rien de si commun que l'*infatuation* des hommes sur leur origine. ROUSSEAU, *Lett. à M. l'Abbé d'Olivet*.

INFATUER, v. act. Préoccuper, prévenir tellement quelqu'un en faveur d'une personne, ou d'une chose qui ne le mérite pas, qu'on ait de la peine à l'en désabuser. *Infatuare*. Un Auteur est encore plus dupe que ceux qui l'*infatuent* de leur encens. BELL. Les nouvelles opinions sont propres à *infatuer* les Ignorans. Il se dit le plus souvent avec le pronom personnel. Il ne faut pas tellement s'*infatuer* de quelque personne que ce soit, qu'on ne puisse en être détrompé toutes fois & quantes, &c. On s'*infatue* de cent opinions erronées par préoccupation.

Ce mot vient du Latin *infatuare*, qui signifie, *Rendre fol*, mettre une personne hors de son bon sens. Ce verbe vient de *fatuus, fol*, dérivé du verbe *fari*, qui est tiré du Grec φάω, d'où vient φάτης, qui signifie le même que *Vates* en Latin, *Devin* en François. Les devins étoient saisis d'une espéce de fureur, ou de folie, quand ils alloient prononcer leurs prédictions & leurs oracles. On peut encore remarquer que parmi les Latins ceux-là étoient appellés *infatuati*, qui croyoient avoir des visions, qui s'imaginoient avoir vû le Dieu Faune, qui étoit autrement appellé *Fatuus*.

INFATUÉ, ÉE. Participe passif. Prévenu, préoccupé. Les personnes *infatuées* de leur mérite se gendarment pour la moindre parole qui échappe sans dessein. BELL. Quoi ! toujours *infatués* de livres & d'Auteurs ? P. COM. Le peuple est si *infatué* d'eux (des Brachmanes aux Indes) qu'il pense être saint en participant à leurs crimes, ou en recevant

recevant des outrages de leur part. Bouhours. ☞ Une fille *infatuée* d'opinions étrangères & de doctrines réprouvées de l'Eglise. Bourdal. *Exh. I. p.* 344.

Infatué, signifioit autrefois *fou*. Charles de France Duc de Lorraine, frere du Roi Lotaire, étoit surnommé l'*Infatué*, selon *Hétiman*, & est nommé Charles le Fou par l'Auteur de la Chronique de Vézelai.

INFÉCOND, onde. adj. Stérile, qui n'engendre, qui ne produit point. *Infœcundus*. Il se dit des animaux, & plus particuliérement des terres. C'étoit une grande douleur aux femmes de l'ancienne loi d'être stériles & *inféconde*, de ne pouvoir avoir de lignée. Les terres sablonneuses, les roches sont *infécondes*, on y perd le grain qu'on y séme. L'Académie a adopté ce mot, aussi bien que le suivant.

Infécond, se dit aussi en choses spirituelles. Cet homme a l'esprit lourd, *infécond*, quelque semence qu'on y mette, il ne produit rien. Ce Poëte a une veine *inféconde*, un génie *infécond*, il ne peut rien inventer de nouveau.

INFÉCONDITÉ, s. m. Stérilité. *Sterilitas*. Qualité de ce qui est infécond, & se dit des animaux, des terres, de l'esprit & du génie.

INFECT, ecte. adj. Qui est puant, gâté, corrompu. *Putidus*. Voilà un privé bien *infect*. Les voiries, les égouts sont des lieux *infects*. Ce membre de mouton est *infect*, il est tout plein de vers. Vue *infecte*. Bens.

INFECTER, v. act. Faire sentir mauvais, communiquer sa puanteur, sa corruption. *Putore inficere*. Ces fossés qu'on a vuidés ont *infecté* tout le voisinage. Une ode sur l'Enfer dit,

> *Les noires vapeurs du soufre*
> Infectent *ce triste gouffre*. N. Ch. de vers.

Ce mot vient du Latin *inficere*, qui signifie proprement *teindre en une autre couleur*. *Inficere*, c'est *facere ut aliquid intus fit*, Faire que quelque chose s'imprime, s'imbibe. Une méchante odeur fortement attachée à un corps, le rend infect.

Infecter, se dit aussi de la communication des choses corrompues, venimeuses, pestilentes. Quand on vient des lieux *infectés* de peste, on est obligé de faire la quarantaine. Les morsures des aspics, des serpens, *infectent* le corps de leur venin. Cette femme nous a *infectés* de son haleine, de son goulfet.

Infecter, se dit figurément en choses spirituelles & morales. *Infecter* le genre humain de mille erreurs. S. Evr. *Infecter* les Ignorans de superstition, de mauvaises opinions, d'hérésies mortelles. Prenez bien garde qu'on ne vous *infecte* l'esprit de certaines phrases inventées en dépit du bon sens. Com. Les faux jugemens que nous portons des choses n'*infectent* pas seulement l'esprit, ils corrompent le cœur. Nic. L'air du monde est *infecté*, & fait presque toûjours des impressions malignes sur les personnes d'une profession retirée, aussitôt qu'elles le respirent. Ab. de la Tr.

> *Le vil amour du gain* infecta *les esprits*. Boil.

INFECTION, s. f. Puanteur. *Putor*. L'*infection* de ce cloaque est insupportable. Il signifie aussi, corruption, contagion. Ces harpes pestiférées ont communiqué leur *infection* à la ville, y ont mis la peste. La maladie se mit dans le camp par l'*infection* des corps morts. Vaug.

INFÉLICITÉ, s. f. Qualité qui fait que l'on n'est point heureux, que l'on ne réussit pas à faire quelque chose. *Infelicitas*. Il se sent gêné par l'*infélicité* de son naturel. S. Évr.

INFÉODATION, s. f. Action par laquelle on donne quelque chose en fief. *Traditio possessionis beneficiarii prædii*. C'est aussi l'investiture qu'on donne d'un fief, & l'action par laquelle on unit quelque chose à son fief, dans les héritages roturiers, cette action s'appelle ensaisinement. *Inféodation* signifie encore la possession d'un fief qui est acquise au vassal par la réception à foi & hommage par le Seigneur. Voyez l'art. 130 de la Coutume de Paris. Itter, Avocat à Francfort, a fait un Traité des fiefs où il traite de l'*inféodation* des fiefs dans l'Empire On trouve dans les formules de Marculfe des actes d'*inféodation* sous le titre de bénéfice; & Du Moulin assûre dans son Commentaire sur la Coûtume de Paris, qu'il a vû des actes d'*inféodation* faits par Childebert I. en faveur du Monastère de S. Germain des Prés.

INFÉODÉ, ée. Donné en fief, ou uni au fief. Dîmes *inféodées*. Jean du Luc, en son Recueil d'Arrêts, attribue la premiére invention des dîmes *inféodées* à Philippe Auguste, mais Pasquier prouve qu'il s'abuse, parce que deux ans avant qu'il regnât, elles avoient été condamnées comme des usurpations au Concile de Latran, tenu sous Alexandre III. en 1179. Elles furent introduites lorsqu'on entreprit le premier voyage d'outre mer, car alors les Curés firent présent à leurs Seigneurs de partie de leurs dîmes pour leur aider à faire le voyage. Elles n'étoient d'abord que viagères, mais depuis les Seigneurs se les appropriérent tout-à-fait. Voyez DIXMES.

INFÉODER, v. act. Donner en fief, à foi & hommage. *In beneficiarii prædii possessionem mittere*. *Inféoder* des héritages, c'est les unir à son fief.

Inféoder, signifie aussi donner, ou prendre l'investiture d'un fief; il se dit encore pour posséder un fief, dont la possession est acquise au vassal par la réception à foi & hommage par le Seigneur. Par un réglement fait par les Électeurs à la Diéte où Charles-Quint fut élu, l'Empereur ne peut *inféoder* de nouveau les fiefs qui retournent à l'Empire par le décès du possesseur sans héritiers, ou autrement il doit être réuni au domaine impérial.

☞ INFER, s. m. Vieux mot. En Latin *Infernus*, enfer.

INFÉRAIN, aine, s. m. & f. Nom de secte. *Inferanus*. C'est une des quarante & une sectes qui sont sorties du Luthéranisme. Jovet, *T. I. p.* 475.

INFÉRER, v. a. Induire, conclurre, tirer une conséquence d'une proposition, ou de quelque chose apparente. *Inferre*. On *infere* de-là qu'il n'a rien donné qu'après sa mort. Pat. Quand le temps est fort couvert, on en *infere* qu'il pleuvra bientôt, qu'il viendra quelque orage. De ce que Dieu est juste, on en *infere* qu'il punira les méchans en ce monde, ou en l'autre. Tout le raisonnement consiste en ce point, d'un principe connu en *inférer* une chose inconnue. *Inférez* de tout cela, mes Freres, combien ceux-là se trompent & s'abusent, qui dans une profession toute céleste & toute angélique, conservent encore des inclinations, des vûes, & des pensées toutes humaines. Ab. de la Tr. Vous pouvez *inférer* de tout cela quelle doit être l'exactitude des Religieux. Id.

INFÉRIEUR, eure, adj. relatif. Ce qui est au-dessous d'un autre. *Inferior*. La vessie est placée dans la partie *inférieure* du bas ventre. L'appétit sensuel est la partie *inférieure* de l'ame. Le Sage n'est point dans la partie *inférieure* de l'ame où se forment les passions, il est au sommet, comme dans un lieu élevé, & hors de leur atteinte. M. Esp. Les brouillards se forment dans la partie *inférieure* de l'air. On appelle les planétes *inférieures*, celles qui se meuvent au-dessous du Soleil, par rapport à la terre, c'est-à-dire, entre la terre & le Soleil, comme Vénus, Mercure & la Lune.

Inférieur, se dit figurément en choses morales. Ceux qui sont d'un ordre *inférieur* doivent céder à ceux d'un ordre supérieur. Ce Prince est *inférieur* en forces à son ennemi. Ce Docteur est *inférieur* en doctrine à son concurrent. Ce cadet est d'un âge beaucoup *inférieur* à son aîné. On appelle les Cours inférieures, les Présidiaux & les Siéges subalternes.

Inférieur, en terme de Géographie ancienne, se dit des pays qui sont vers les mers, ou sur le cours des riviéres, par opposition à ceux qui sont sur les montagnes, ou en des lieux éloignés de la mer. L'Inde *inférieure*, l'Arménie *inférieure*. On dit aussi *bas* & *basse* en ce sens. Voyez ce mot.

En termes de Chiromance, la partie *inférieure* de la main est celle qu'on appelle dans l'Anatomie le carpe, & dans l'usage ordinaire le poignet. On appelle aussi partie *inférieure* de la main celle où est le petit doigt. *Pars inferior*.

INFÉ-

INFÉRIEUREMENT, adv. D'une manière inférieure. *Inferiori modo.*

INFÉRIORITÉ, s. f. Qualité de ce qui est inférieur, qui est d'un moindre prix. Les Grands ne regardent les hommes que par le dégré d'*infériorité* où ils sont à leur égard. Nic. Cette superbe nation a été contrainte à reconnoître son *infériorité*. Rac. Il y a de l'*infériorité* même dans le Paradis, ou plusieurs dégrés de gloire, même entre les Anges.

INFERNAL, ALE, adj. Qui tient de l'Enfer. *Infernus*. Monstre *infernal*. Furie *infernale*. Puissance *infernale*. Les Dieux *infernaux*. Vaug. Rem. Rive *infernale*. Rac.

Holà, Caron, Caron, nautonier infernal. Magni.

On appelle figurément le Diable, le Serpent *infernal*. Dragon *infernal*, se dit figurément d'une méchante femme. Les esprits *infernaux*. Bouhours. Les Furies *infernales*, en parlant de la fable.

Malgré la puissance infernale,
Malgré vous-même, il faut vous détromper.
Quinaut.

La pierre *infernale*, en termes de Chirurgie, est une pierre caustique. Voyez PIERRE.

Infernal, ale, s. m. & f. Nom de secte. *Infernales*. Nicolas Gallus & Jacques Smidelin enseignérent dans le XVI^e. siécle que quand il est dit que J. C. descendit aux enfers, cela s'entend de l'enfer des damnés, & qu'il y fut tourmenté comme eux. C'est ce qui leur fit donner & à leurs sectateurs le nom d'*Infernaux*.

INFERTILE, adj. m. & f. Stérile; lieu où la semence ne profite point. *Sterilis*. L'Espagne est *infertile* en plusieurs endroits. La ville de Garciluin au Royaume de Fez n'est plus habitée que de pauvres gens, qui ont peu de bétail, & cultivent quelques terres du côté du nord, le reste n'étant que rochers & terres *infertiles*. D'Ablanc. Marmol, *Liv. IV. C.* 118. On voit des terres noires, soit sur le haut de quelques montagnes, soit dans de certains vallons, lesquelles sont trop *infertiles*. La Quint.

On a dit dans la première édition de ce livre que ce mot n'est pas établi. Il semble que ces exemples montrent le contraire, mais la vérité est que dans l'usage ordinaire on ne s'en sert pas. En poësie, dans une histoire, & en tout style étudié, on peut fort bien s'en servir Ailleurs ce mot sent un peu l'affectation. L'Académie l'a reçu.

Infertile, se dit aussi au figuré. Un esprit *infertile*, est celui qui n'a point d'invention, qui n'a point de pensées. Un travail *infertile*, qui ne rend aucun profit.

Et comme mes soupirs, ma peine est infertile.
Regnier.

INFERTILITÉ, s. f. Stérilité, & se dit tant de la terre que de l'esprit. *Sterilitas.*

INFESTER, v. act. Incommoder, tourmenter. *Infestare*. Il ne se dit guère qu'en parlant de guerre, de vermine, & des malins esprits, des démons. On dit que les malins esprits *infestent* cette maison. Les ennemis *infestoient* la frontiére. Les Pirates ont long-temps *infesté* nos côtes. Les sauterelles *infestent* souvent de grandes Provinces en Orient, les désolent entiérement.

Infesté, ée, part. pass. & adj. Il a le sens & les usages de son verbe. *Infestus*. Une maison *infestée* de malins esprits. Bouh.

INFEUDATION. } Voyez { INFÉODATION.
INFEUDER. } Voyez { INFÉODER.

Ces mots se trouvent écrits avec la diphthongue *eu* dans les Coutumes. Quelques Auteurs disent en Latin *beneficiare* pour *infeuder*.

INFIDÉLE, quelques-uns écrivent INFIDELLE, adj. m. & f. & subst. Celui qui manque de foi, qui trahit, qui n'exécute point les choses qu'il a promises ou jurées. *Infidus*. Un amant *infidéle*. C'est un *infidéle*. J'aime une *infidéle*. Si un ami léger & *infidéle* ne mérite pas qu'on le ménage par son état présent, il le mérite par son état passé. Nic. Une femme *infidéle* connue pour telle par la personne intéressée, n'est qu'*infidéle*; si on la croit fidéle, elle est perfide. La Br. L'usage des mariages intéressés fait que l'on compte de devenir *infidéle* dès que l'on sera marié. Bell. Il faut se croire aimé pour se croire *infidéle*. Racine.

Infidéle, se dit aussi des choses incertaines, à quoi l'on ne doit pas se fier. *Incertus*. La société des hommes est une mer plus *infidéle*, & plus orageuse que la mer même. M. Esp. Dans ce sens on appelle mémoire *infidéle*, celle qui manque au besoin. La raison est un guide *infidéle*. Cl.

Pompée à cet échec n'ayant que trop senti
Que la Fortune enfin dégénère en cruelle,
Ne se résout qu'à peine à la croire infidéle.
Brébeuf.

Infidéle, se dit figurément en Morale, de ce qui n'est pas conforme à la vérité. Une copie *infidéle*, qui ne ressemble point à l'original. Un portrait *infidéle*. Un récit, un rapport tout des plus *infidéles*.

Infidéle, se dit de ceux qui ne sont pas baptisés, qui ne croient point les vérités de la Religion Catholique, des Mahométans, des Juifs, des Idolâtres; ce nom est en usage dans ce sens dans l'Histoire & dans le style ordinaire. *Infidelis, alienus à fide*. Les Portugais voyant l'armée *infidéle* toute ramassée, & qui ne pouvoit se dégager, l'environnent & la battent à coups de canon. Bouh. Il parle des Achénois. Ce vaisseau a été pris par les *Infidéles*. On a fait plusieurs croisades pour délivrer les Lieux saints de l'oppression des *Infidéles*.

On le dit aussi des mauvais Chrétiens & impies, des libertins qui pensent, ou qui parlent témérairement & mal-à-propos des mystéres de la Religion.

Ouvre les yeux, homme infidéle,
Sur le Dieu puissant qui t'appelle;
Mais tu te plais à l'ignorer,
Affermi dans l'ingratitude,
Tu voudrois que l'incertitude
Te dispensât de l'adorer. N. ch. de vers.

INFIDÉLEMENT, adverbe. D'une maniére infidéle. *Infideliter.*

INFIDÉLITÉ, s. f. Trahison, manquement à ce qu'on a promis, ou juré. *Infidelitas*. Cette femme a fait une *infidélité* à son mari. L'*infidélité* est le plus gros des vices chez cette bonne nation. S. Évr. Le dégoût qui suit la possession produit les premiers sentimens d'une *infidélité*. Bell. On se détruit beaucoup plus auprès de nous par les moindres *infidélités* qu'on nous fait, que par les plus grandes qu'on fait aux autres. La Roch. Le changement d'un amant ne doit pas être attribué au dessein d'une *infidélité* méditée; c'est qu'on se dégoûte avec le temps. S. Évr. Il est permis aux hommes de compter les *infidélités* qu'on leur fait, la modestie défend aux femmes de faire de même. Id. L'*infidélité* caressante est la marque d'un bon Courtisan. Id.

Infidélité, se dit aussi de l'idolâtrie & de toute fausse Religion qui n'admet point le Sacrement du Baptême, car on ne le dit pas proprement des Hérétiques qui sont baptisés, & qui croient en Jésus-Christ, quoique d'ailleurs ils rejettent des articles essentiels. On dit fort bien que les Mahométans, les Juifs, les Payens, sont dans l'*infidélité*, mais on ne le diroit pas bien des Calvinistes, des Luthériens, &c. *Ignoratio Christianæ fidei, alienatio à fide*. Il y a bien des peuples qui languissent dans l'*infidélité*, faute de gens qui leur annoncent l'Évangile.

Infidélité, se dit encore de la légéreté, & de l'inconstance de la Fortune. Un si sage Général sçut profiter des *infidélités* même de la fortune. Boss.

☞ Infidélité. On appelle *Infidélité* de la mémoire, le défaut de mémoire. Ac. Fr.

☞ INFIERNO, s. m. Petite Ile d'Afrique, l'une des Canaries, entre Lancerotte & Sainte Claire, & la Gracieuse.

☞ INFIL-

☞ INFILTRATION, s. f. *Infiltratio.* Terme nouveau dont quelques-uns se servent pour exprimer l'action par laquelle une humeur se glisse & s'insinue insensiblement dans le tissu cellulaire des parties solides. L'anasarque est une hydropisie par *infiltration.* Ce mot vient de *Filtrer*, passer au travers des fils d'un filtre, & de la préposition *in*, dans. Col de Villars.

☞ S'INFILTRER, v. n. Passer, couler comme par le filtre. Les gencives sont assez souvent relâchées par des fluxions, ou par des taches scorbutiques, ou par d'autres humeurs âcres & acides, qui s'y sont *infiltrées*... Chirurgien Dentiste.

☞ Infiltré, ée, adj. & p. pass. Insinué, coulé, passé par une espéce de filtration. *Insinuatus, delapsus, a, um.* Le ventre étoit d'une prodigieuse grosseur, tant par les eaux contenues dans sa capacité, que par celles qui étoient *infiltrées* dans toutes les enveloppes extérieures. Du Verney fils, *Ac. des Sc.* 1703. *Mém. p.* 174.

☞ INFIME, adj. Dernier, ce qui est le plus bas. *Infimus, a. Gloss. sur Marot.*

INFINI, ie, adj. Qui n'a ni commencement ni fin. *Infinitus.* Dieu seul est un être incréé & *infini.* On le dit aussi de ses attributs. Sa justice, sa sagesse, sa clémence sont *infinies.* Il n'est point incompatible avec la bonté *infinie* de Dieu, qu'ayant prévu la chute du premier homme, il ne l'ait pas empêchée. Ab. de la Tr. Le Juge miséricordieux de l'Univers répandra jusques sur nous ses compassions *infinies.* Cl. On ne peut imaginer trois pouvoirs & trois êtres *infinis*, dont l'un seroit par nécessité la borne de l'autre. Pélisson.

Infini, se dit aussi de ce qui a eu commencement, mais qui n'aura point de fin. Ce que les Théologiens appellent *infinitum à parte ante*, est ce qui n'a point eu de commencement; & ce qu'ils appellent *infinitum à parte post*, est ce qui n'aura point de fin, comme les élus auront une gloire *infinie*, dans une éternité *infinie.*

Infini, se dit encore aussi de ce qui n'est point terminé. Plusieurs Philosophes Payens se sont trompés, quand ils ont cru que le monde étoit *infini*; qu'il y avoit des mondes *infinis.* Si l'on n'est pas *infini*, il faut du moins tâcher de le paroître: par cette industrie, le peu paroît beaucoup. Amelot.

On dit en Géométrie, Tirer une ligne *infinie*, pour dire, indéterminée, dont on n'assigne point les bornes, sur laquelle on fait après ses opérations. L'Arithmétique des *infinis* est devenue fort à la mode depuis un temps.

Infini, signifie aussi, Innombrable, & se dit hyperboliquement d'un nombre fini, qu'on veut exagérer, ou qu'on ne s'amuse point à compter. Le monde est composé d'atomes *infinis.* Comme les raisonnemens sont *infinis*, les controverses dureront autant que le genre humain qui les fait. S. Évr. Ce Régent a un nombre *infini* d'écoliers: ce Médecin a guéri des malades *infinis.* Je vous ai des obligations *infinies.* Voit. Des peines *infinies.* Id. Remplir le cœur d'une douceur *infinie.* M. Sc.

Il est aussi substantif. Les Philosophes montrent qu'il n'y a point d'*infini* dans la nature. *Non datur infinitum actu.*

A l'infini. Phrase adverbiale. Toûjours, pour toûjours. Les damnés doivent souffrir *à l'infini*; & se dit tant de l'excès de leurs peines, que de leur durée.

Il signifie aussi, Qui dure si long-temps, qu'on n'en peut découvrir la fin. Si on les laisse toûjours disputer & repliquer, cela ira *à l'infini.* Les remises que vous me faites, vos promesses vont *à l'infini*, le progrès *à l'infini* est absurde en Philosophie. *Progressus in infinitum.*

INFINIMENT, adv. D'une maniére *infinie. Infinité.* Le Seigneur est grand, & *infiniment* louable. Port-R. La gloire éternelle rend les Saints & les Anges *infiniment* heureux. Les *infiniment* petits, terme de Géométrie.

Il signifie aussi, Très-fort, beaucoup. Cet Auteur est *infiniment* sçavant. Les idées du bon sens sont *infiniment* plus connues des Modernes que des Anciens. Le Cl. Les paroles même avec lesquelles vous me mettez au-dessus des autres, me font voir que je suis *infiniment* au-dessous de vous. Voi. Il a de l'esprit *infiniment*, il a *infiniment* d'esprit, il a *infiniment* de l'esprit. De ces trois façons de parler, la premiére est la plus sûre, & la derniére la moins bonne. Rich. Tout le monde ne la blâme pourtant pas. M. Scudéri a dit, Cet homme a *infiniment* de l'esprit quand il veut se donner la peine de le montrer. Réfl.

Les *infiniment* petits, en termes de Géométrie, sont des quantités divisées à l'infini, divisées autant qu'elles peuvent l'être.

☞ INFINITAIRE, s. m. Partisan de l'Arithmétique des infinis.

INFINITÉ, s. f. Qualité de ce qui est infini. *Infinitas.* L'*infinité* de Dieu est incompréhensible. L'Éternité de Dieu s'avance, & ce peu d'instans de vie qui vous restent, sont prêts de se perdre dans cette *infinité* si redoutable. Ab. de la Tr.

Infinité, se dit aussi de ce qui est innombrable en effet: comme, il y a une *infinité* de grains de sable dans la mer.

Infinité, se dit aussi hyperboliquement, Multitude, grand nombre, beaucoup de choses, qu'on ne veut point s'amuser à compter. Il y avoit une *infinité* de Masques au bal. Il m'a dit une *infinité* de raisons pour m'obliger à lui accorder sa demande. Cet homme est embarrassé, il a une *infinité* d'affaires sur les bras. C'est une irrégularité de la langue de faire régir le verbe non par le nominatif, mais par le génitif. On dit *une infinité de gens croient*: & non pas *croit.* Vau. On dit, *une infinité* de monde *croit*: parce que dans cette phrase, *de monde* régit le verbe. Ainsi c'est le génitif qui donne la loi au verbe, & non pas le mot *infinité.* Pour un petit nombre d'hommes éclairés qui seroient au-dessus de la surprise, il y en auroit une *infinité* d'autres qui se laisseroient tromper. Mad. Dacier.

☞ INFINITÉSIMAL, ale, adj. m. & f. Terme de la Géométrie des infiniment petits. *Infinitesimalis.* Qui appartient à l'infinitésime. Le calcul *infinitésimal*, c'est le calcul des infinitésimes, ou des infiniment petits. Il ne paroît pas que M. Newton ait eu avant moi la charactéristique & l'algorithme *infinitésimale.* Leibnitz.

☞ INFINITÉSIME, s. f. ou adj. en sousentendant partie. Terme de Géométrie. Partie infiniment petite d'une grandeur quelconque. *Infinitesima.* C'est la même chose qu'un infiniment petit. Une *infinitésime* est une quantité infiniment petite. C'est une partie d'une quantité ou d'une grandeur; mais partie si petite, qu'elle ne se peut comparer avec la grandeur dont elle est partie; c'est une quantité ou une partie de quantité plus petite qu'aucune autre qui se puisse assigner. L'*infinitésime*, par rapport à la quantité à laquelle elle ne se peut comparer, est égale à zéro, & se peut négliger sans crainte d'erreur notable. Il s'ensuit de-là que deux *infinitésimes* différentes sont égales; car, puisque l'*infinitésime* peut être négligée sans erreur dans les grandeurs, une de ces *infinitésimes* peut être substituée à l'autre, & par conséquent elles sont égales. Pour bien comprendre la nature des *infinitésimes*, supposez que je veux prendre la hauteur d'une montagne, & que pendant que j'observe, le vent emporte le petit grain de poussiére qui est le plus élevé de la montagne, la hauteur de cette montagne sera diminuée du diamétre de ce petit grain de poussiére, la montagne ne laissera pas d'être censée de la même hauteur qu'auparavant. Le diamétre de ce petit grain de poussiére est donc regardé pour rien; c'est une *infinitésime*, un infiniment petit. Pareillement dans l'Astronomie, le diamétre de la terre est une *infinitésime*, eu égard aux étoiles fixes; car si la terre étoit un point, le mouvement des cieux paroîtroit le même qu'il paroît. De même dans les éclipses de lune, la terre est regardée comme une sphère parfaite, on n'a point d'égard aux montagnes, beaucoup moins à l'élévation des maisons & des tours. Ce sont donc des *infinitésimes.* Les Démonstrateurs les plus exacts & les plus rigides; Euclides, *Elém. L. X. prop.* 1. Archiméde, dans sa Préface sur la quadrature de la Parabole, & dans tous ses Écrits, reconnoissent que cela

cela a lieu dans les quantités abstraites. Ainsi, si d'une ligne donnée on en retranche la moitié, & que du restant on retranche encore la moitié, & ainsi de suite, on parviendra enfin à une quantité plus petite que quelque partie que ce soit que l'on puisse assigner, c'est-à-dire, à une *infinitésime*. Il paroît par-là que le terme d'*infinitésime* est relatif, & que ce qui est *infinitésime*, ou un infiniment petit par rapport à une certaine quantité, est un infiniment grand par rapport à une autre; par exemple, le diamétre de la terre dans les éclipses de lune est infiniment grand par rapport à la hauteur des montagnes, & infiniment petit eu égard à la distance des étoiles fixes.

Newton, & les Anglois après lui, donnent le nom de Fluxions aux *infinitésimes*, parce qu'ils les considèrent comme des augmentations momentanées des quantités; de la ligne, par exemple, par la fluxion du point, de la superficie par la fluxion de la ligne, & du solide par la fluxion de la superficie. Pour nous, nous disons infiniment petit.

INFINITIF, s. m. *Infinitivus*. Terme de Grammaire. C'est un des modes qui sert à la conjugaison des verbes, qui ne marque aucun temps précis, & ne détermine ni le nombre, ni la personne, en exprimant les choses dans un sens indéfini. *Aimer*, *enseigner*, sont les *infinitifs* des verbes *j'aime*, *j'enseigne*. Quelquefois l'*infinitif* actif se met pour le passif: ces fruits sont bons à manger, c'est-à-dire, à être mangés. Trois *infinitifs* de suite ne sont pas toûjours vicieux, & n'ont pas toûjours mauvaise grace; mais quatre auroient véritablement de la peine à passer. En voici un exemple tolérable. Il s'étoit vanté de *vouloir aller faire sentir* à ces peuples la puissance des armes Romaines. Vau. Mais cela n'est que tolérable; & le mieux est de faire ensorte qu'on n'ait pas besoin d'indulgence. Bien loin d'employer quatre *infinitifs* tout de suite, il faut éviter autant qu'on le peut d'en employer trois. Cependant quand ces *infinitifs* ne sont point régis les uns par les autres, ils sont moins désagréables; ou bien lorsqu'ils ne sont joints par aucune conjonction. Malherbe a dit, Philis me voit *pâlir*, *transir*, *languir*, pour elle.

INFIRMATIF, ive, adj. Terme de Palais, qui se dit en parlant des jugemens des supérieurs qui cassent ceux des inférieurs. *Quod infirmat*. Il y a eu arrêt *infirmatif* d'une telle sentence du Châtelet. Le Présidial a donné une sentence *infirmative* de celle de Juge *à quo*.

INFIRME, adj. m. & fém. Valétudinaire, celui qui a peu de santé. *Infirmus*. Il se dit de l'esprit aussi bien que du corps. Un Religieux *infirme* est dispensé de la régle. Il ne faut pas scandaliser les esprits *infirmes*. L'esprit est prompt, mais la chair est *infirme*.

Il se dit aussi des plantes. Arbres vigoureux, arbres *infirmes*: entretenir des arbres vigoureux, rétablir des arbres *infirmes*. La Quint. Un poirier *infirme* n'est pas toûjours celui qui pousse jaune; on en voit de fort vigoureux, qui ont le feuillage de cette couleur-là; c'est seulement celui dont il meurt quelques grosses branches vieilles, ou celui dont l'extrémité des jets séche, ou celui qui n'en fait aucuns; & demeure galeux, plein de chancres, & de mousse, & cependant fleurit infiniment, mais où peu de fruits y nouent, ou ce qui en noue, demeure petit, pierreux & mauvais. La Quint.

INFIRMER, v. act. Terme de Palais, Casser, annuller une sentence, un contrat. *Infirmare*. Le Parlement a *infirmé* la sentence rendue au Châtelet. On *infirme* les actes où il y a des nullités.

On le dit aussi des loix & des ordonnances qui ont été changées ou abrogées par d'autres postérieures. Cette ordonnance portoit à la vérité telle chose, mais elle a été *infirmée* par une subséquente.

INFIRMERIE, s. f. Lieu où on met les malades d'une communauté. *Valetudinarium*. On ne peut voir un tel Pere, il est à l'*infirmerie*. Aller à l'*infirmerie*, se mettre à l'*infirmerie*, sortir de l'*infirmerie*. Garder l'*infirmerie*, comme garder la chambre, c'est y demeurer.

☞ Infirmerie. Dans les hôpitaux on ajoûte au soulagement du corps la conduite de l'ame: mais après tout, la fin immédiate & directe de ces maisons de charité, &, si j'ose ainsi m'exprimer, de ces *infirmeries* publiques, c'est la santé du corps. Bourdal. *Exh. T. I. p.* 181.

☞ Infirmerie se dit d'un grand bâtiment où l'on dépose les marchandises infectées de la peste, pour les désinfecter. Les Portefaix, commis dans l'*Infirmerie* à la purge des marchandises & du vaisseau, moururent presque tous. Astruc, *Diss. sur la peste*.

Infirmerie, est aussi un Office claustral dans les anciennes Abbayes, qui étoit un vrai titre de Bénéfice, mais qui a été réuni en la plûpart des lieux aux Menses conventuelles.

☞ Infirmerie, au figuré. La solitude est l'*infirmerie* de l'ame, dit D. Lamy.

INFIRMIER, INFIRMIÉRE, s. m. & f. Celui ou celle qui a le soin des malades dans les Infirmeries, ou Communautés. On le dit aussi de celui qui est Titulaire du Bénéfice de l'Infirmerie. *Valetudinario præfectus*, *Infirmarius*. Voyez Haeften, *Disquisit. Monast. L. XI. Tract.*

☞ Infirmier, s. m. Les Freres *Infirmiers* Minimes. Nom d'une Congrégation du tiers-Ordre de S. François, que l'on nomme autrement Obregons. *Voyez* OBREGON.

INFIRMITÉ, s. f. Foiblesse, maladie du corps, défaut de l'esprit. *Infirmitas*. Il faut supporter & excuser l'*infirmité* du sexe, de l'âge, compatir aux *infirmités* du prochain. J'ai perdu tous les sentimens du vice; mais plus par *infirmité*, que par vertu. S. Evr. La vieillesse traîne après elle la stérilité & les *infirmités*. Le Bret. Il ne se trouve guère dans le tempérament des Princes de ces honnêtes *infirmités*, de ces foiblesses Romaines, & de bons exemples. Bal. Il est honteux de traîner à la Cour les *infirmités* de la vieillesse. S. Evr. Sa mort fut préparée par des *infirmités* sensibles & humiliantes. Fl. Accablée sous le poids de ses *infirmités*, elle s'appliqua à les souffrir chrétiennement. Id. L'*infirmité* de son esprit a contraint ses parens à lui donner un Curateur. On dit en général, Chacun a ses *infirmités*, c'est-à-dire, chacun a ses foiblesses.

Infirmité, se dit aussi des plantes. C'est une *infirmité* pour un pêcher, lorsqu'il est atteint de la gomme. La galle est une *infirmité* dangereuse pour les arbres. Liger.

☞ INFLAMMABILITÉ, s. f. Terme de Chymie & de Physique. Qualité de ce qui peut s'enflammer, disposition à prendre feu. *Inflammabilitas*. C'est sans doute l'élasticité de l'air qui est la cause principale de l'*inflammabilité* du soufre artificiel. Le salpêtre nullement inflammable par lui-même, augmente extrêmement l'*inflammabilité* du soufre commun & des autres matiéres analogues. Lémery le cadet, *Acad. des Sc.* 1713.

INFLAMMABLE, adj. m. & f. Qui se peut enflammer. *Quod inflammari potest*. Dans les corps il y a la partie *inflammable*, qui est la partie sulfurée & oléagineuse.

INFLAMMATION, s. f. Action d'enflammer. *Inflammatio*. L'*inflammation* de la poudre à canon est prompte, à cause du soufre dont elle est composée.

Inflammation, se dit aussi de l'ardeur & de l'âcreté qui survient aux parties du corps. *Inflammatio*. Celse l'appelle ainsi. Il faut craindre que ce rhume ne cause une *inflammation* de poumon. Il y a encore de l'*inflammation* dans cette plaie. L'*inflammation* des viscères.

Inflammation, se dit encore d'une tumeur produite par le sang, qui abordant incessamment sans s'écouler à proportion, s'arrête dans quelque partie où il se ramasse, & cause de la tension, de la rougeur, de la chaleur, & de la douleur. *Inflammatio*. Ainsi la cause prochaine de toutes les *inflammations* est le sang qui s'épanche, parce que son retour est empêché. Les autres causes les plus ordinaires sont l'épaisseur, & la coagulation du sang, ou le relâchement & la contusion des fibres. On a donné des noms particuliers à l'*inflammation* de quelques parties. Celle des yeux est appellée *Ophthalmie*: celle des poumons, *Péripneumonie*: celle du foie, *Hepatite*.

☞ INFLAMMATOIRE, adj. m. & f. Terme de Médecine. Qui cause des inflammations. *Inflammationes excitans*. M. Harris, qui regarde la peste comme la plus *inflammatoire* de toutes les maladies, ne sçauroit

roit donner son suffrage à des remédes brûlans, tels que la plûpart de ceux qu'on vante sous le nom de Cordiaux. Il n'admet de cette classe que les absorbans. Journ. des Sçav. 1722. p. 42. Convient-il que dans le temps que la nature est toute occupée à désempoisonner la masse du sang du venin de la petite vérole, on remplisse le sang de matiéres ignées, explosives, brûlantes & *inflammatoires* elles-mêmes? *Brigandage de la Médecine.* Il seroit à souhaiter que tous les termes dont l'Auteur s'est servi dans cet Ouvrage fussent aussi François que celui-là, qui cependant ne se trouve point dans les nouveaux Dictionnaires.

On dit que le sang est *inflammatoire*, lorsqu'il est extrêmement échauffé, bilieux, d'un rouge vif ou couenneux, c'est-à-dire, que sa surface dans les palettes est dure, coriace & de couleur de couenne de lard, comme il arrive dans la pleurésie & la péripneumonie; ce qui prouve que sa partie fibreuse est très-battue & serrée. Col de Villars.

☞ INFLATEUR, s. m. C'est le nom que l'on donne par dérision aux Philosophes qui disent que le continu est composé de points enflés. *Inflator.*

INFLÉXIBILITÉ, s. f. Qualité de ce qui est infléxible, disposition qui fait qu'une chose ne plie point, qu'on ne la peut faire fléchir, plier. *Firmitas, rigor.* L'*infléxibilité* est contraire à la vertu élastique, ou de ressort.

Ce mot ne se dit guère au propre, mais plus au figuré; & il signifie, une qualité de l'esprit qui fait qu'on ne céde point, qu'on ne se laisse toucher à rien. *Severitas, rigor, acerbitas, duritia, duritas.* L'*infléxibilité* étoit le caractère des vertus Stoïques. Ce Juge est d'une *infléxibilité* surprenante, & qui va jusqu'à l'inhumanité. La justice de Dieu a son temps d'*infléxibilité.* Ab. de la Tr.

INFLEXIBLE, adj. m. & f. Qui ne peut être fléchi. *Inflexibilis, inflexus, firmus, rigidus.* Il se dit au propre des bois, des métaux, & autres choses qu'on ne peut plier. Le fer aigre est *infléxible.* Le P. Bouhours conteste qu'on le puisse dire au propre dans ce sens-là. On le dit au figuré, de celui qui est ferme, & constant dans ses résolutions, qui ne change point de sentiment; *Firmus & constans.* Ce Juge a une vertu *infléxible.* Quelquefois les Princes dans la crainte d'être trop faciles, se rendent *infléxibles* à la raison. Boss. Caton se piquoit d'une fermeté *infléxible* dans ses devoirs. S. Évr. L'exemple de son *infléxible* régularité sur la censure de tous les mauvais desseins. Boss. La nature avoit fait le Prince bienfaisant, & la raison le rendoit *infléxible.* Id. S. Benoît paroit *infléxible* dans l'observation du silence. Ab. de la Tr. ☞ Il ne se trouve point de ces ames *infléxibles*, qu'on ne peut plier. Bourdal. Exh. T. I. p. 272.

> *Un sage ami toûjours rigoureux*, infléxible,
> *Sur vos fautes jamais ne vous laisse paisible.*
> Boil.

Infléxible, se prend quelquefois en mauvaise part, & signifie, Dur, cruel, inexorable *Durus, immisericors, inexorabilis.* Les Martyrs ont bravé les tyrans les plus *infléxibles.* On sçait de mon destin la rigueur *infléxible.* Rac.

INFLÉXIBLEMENT, adv. D'une manière *infléxible*, & sévère. *Rigidè.* Quand ce Prince a résolu quelque chose, il l'exécute *infléxiblement*, sans se laisser fléchir, ni adoucir. Cette phrase est dure.

INFLÉXION, s. f. Action de ce qui se fléchit, de ce qui se détourne de la ligne droite. *Inflexio, deflexio.* Où les Épicuriens prennent-ils cette petite *infléxion* des atomes, qui vient si à propos pour sauver leur systême? Fénelon. Pour entendre ceci il faut sçavoir que les Épicuriens croient que tout se forme par le concours, le mouvement, l'union des atomes; mais si les atomes n'ont qu'un mouvement en droite ligne & toûjours uniforme, ils ne peuvent s'entrechoquer, ni par conséquent s'accrocher & se joindre pour la composition des corps. Afin donc qu'ils puissent se choquer & se rencontrer, ils feignent qu'ils se détournent de la ligne droite; c'est ce mouvement que feu M. de Cambray appelle *infléxion. Clinamen.*

Infléxion, s. f. Changement de la voix qui fait facilement plusieurs tons & passages différens. *Inflexio.* Cet Orateur n'a pas l'*infléxion* de la voix, il parle toûjours du même ton.

Infléxion, en terme de Grammaire, c'est la variation des noms, & des verbes, en des cas, en des temps, ou en des modes différens: La premiére partie de la Grammaire est l'*infléxion* des noms & des verbes, c'est-à-dire, la déclinaison & la conjugaison.

INFLICTION, s. f. Terme du Palais. Condamnation à une peine afflictive & corporelle. *Inflictio.* Ce crime est constant, il ne s'agit que de l'*infliction* de la peine qu'il mérite.

INFLICTIVE, adj. f. *Quod infligitur.* Qui est ou qui doit être infligé. Ce mot n'a d'usage qu'au Palais, & ne se dit qu'avec celui de *peine.* L'arrêt décerne des peines *inflictives* contre ceux, &c.

INFLIGER, v. act. *Infligere.* Terme de Palais, qui ne se dit que des peines que les loix, ou que les Juges ordonnent, ausquelles ils condamnent les criminels. L'ordonnance *inflige* la peine de mort contre les meurtriers & les assassins.

☞ INFLUANT, s. m. C'est ainsi que M. l'Abbé Soumille appelle ceux qui croient superstitieusement aux influences de la Lune, & qui lui attribuent mille effets ausquels elle n'a aucune part. Ce mot est en italique au Merc. de Mars 1735.

INFLUENCE, s. f. *Astrorum influxus.* Qualité qu'on dit s'écouler du corps des astres, ou l'effet de leur chaleur & de leur lumiére, à qui les Astrologues attribuent tous les événemens qui arrivent sur la terre. L'homme sage vaincra toutes les *influences* des astres. Etre né sous une malheureuse influence Ablanc. Cette guerre avoit répandu son *influence*, & porté le fer jusques dans la Gréce. Vaug. Quand on est né pour les aventures, on a beau faire, l'*influence* est la plus forte. H. S. de M.

> *Alors il ne faut pas que ta divinité*
> *Choisisse pour son throne un climat écarté,*
> *D'où ses yeux ne pourroient sur Rome gémissante*
> *Verser qu'une* influence *oblique & languissante.*
> Bréb.

Les Chymistes qui cherchent la pierre philosophale disent que tout est produit dans la nature par les *influences* des astres, lesquelles en passant au travers de l'air se remplissent de parties humides, dont elles déposent les plus grossiéres dans les sables & les terres où elles sont reçues; qu'en se filtrant ainsi dans les pores de la terre, elles descendent jusqu'à son centre, d'où elles sont repoussées par le feu central jusqu'à la superficie de la terre; & lorsque dans cette ascension, ou sublimation naturelle, elles rencontrent des terres bien disposées, elles forment les corps naturels, comme les métaux, l'or l'argent, &c. les plantes, &c. Ainsi les Chymistes en imitant par art ces opérations de la nature, & en appliquant les principes actifs aux principes passifs, prétendent former des corps naturels, faire de l'or, &c.

INFLUER, v. act. Communiquer insensiblement & par une efficace secréte, ses qualités bonnes ou mauvaises à un autre sujet. *Influere.* C'est ainsi qu'on dit que les astres *influent* sur les corps sublunaires, en leur communiquant leur chaleur, leur froideur, ou autres vertus favorables, ou malignes. Il se dit aussi des impressions qui se font sur l'esprit, par le commerce & la fréquentation du monde. L'exemple, les bonnes mœurs, les sages discours d'un Précepteur *influent* la vertu en l'ame de ses écoliers.

Il se dit d'ordinaire absolument. La bonne ou la mauvaise éducation d'un jeune homme *influe* sur tout le reste de sa vie.

Il se dit aussi en termes de Palais, & veut dire, Porter son effet. La clause *influe* sur tout l'acte. Pat.

Ce mot vient de *in* & *fluere.*

☞ INFOLIATURE, s. f. Nos peres se servoient de ce mot au lieu de celui d'*incrustation*: il méritoit d'être conservé. Dict. de Peint. et d'Archit.

☞ INFORMATEUR, s. m. En Allemagne on appelle *Informateur* ce que nous appellons en France Précep-teur.

teur. Ce mot vient d'*Informare*, Former, façonner, instruire. On m'a assûré que l'*Informateur* d'un Prince, après lui avoir fait apprendre par cœur un abbrégé Latin de Rhétorique & de Logique, en voulut faire de même sur la Métaphysique. Crousaz. Vit-on jamais de fou aux Petites Maisons plus digne d'y entrer que cet *Informateur?* Idem.

INFORMATION, f. f. Enquête, Recherche, Acte par lequel un Juge fait rédiger par écrit les dépositions des témoins qui sont assignés pardevant lui, pour certifier la vérité de quelque fait. C'est l'acte qui contient la déposition des témoins, & la procédure de justice qui se fait pour avoir cette déposition. *Inquisitio.* Une *information* sur une plainte criminelle. Decréter sur une *information*, une addition d'*information*. Les *informations* ne font preuve qu'après le récollement & la confrontation. On apporte au Greffe les charges & *informations*; elles doivent être écrites de la main du Greffier, & signées du Juge, du Greffier, & des témoins.

On dit aussi en matiére civile, *Information* de vie & de mœurs, ce sont des recherches qu'on fait de la vie, de la conduite de quelques personnes. Les *informations* de vie & de mœurs de ceux qui sont pourvûs par le Roi de charges de judicature se font à la requête de M. le Procureur Général.

☞ Information. On dit dans le style familier, Aller aux *informations*; pour dire simplement, Faire des recherches, afin de découvrir la vérité de quelque fait, de quelque bruit qui court. Acad. Fr.

INFORME, adj. m. & f. signifie, qui n'a pas encore la forme, ni la perfection qu'il doit avoir. *Informis, rudis, indigestus.* Cet homme n'est qu'une masse de chair *informe.* Le chaos des Anciens n'étoit qu'une masse *informe* de matiére confondue. C'est une erreur populaire, de croire que les ours fassent, au lieu de petits, une masse de chair *informe.* Tout ce qu'a écrit cet Auteur n'est qu'une matiére *informe*, & mal digérée.

La Tragédie informe, *& grossiére en naissant.* Boil.

☞ *La terre est maintenant* informe *& sans verdure.*
On n'y reconnoit plus ni beauté ni parure.
P. le Moine.

Au figuré. Rien n'est donc plus capable de nourrir utilement l'esprit, que la lecture de ces Essais, quelques *informes* qu'ils paroissent. Gilbert de Choiseul, *Evêque de Commenge.*

Informe, se dit au Palais des actes qui n'ont point les formes prescrites par les ordonnances & les réglemens. C'est un acte *informe*, non signé; qui ne fait point de foi en Justice. Un testament *informe* n'a point d'exécution.

☞ Informe. Les anciens Astronomes appelloient *Informes*, les étoiles qu'ils ne faisoient point entrer dans les constellations ou figures du ciel. Ils les nommoient aussi Sporades, comme qui diroit Semées ou répandues çà & là. Les nouveaux Astronomes ont fait entrer plusieurs de ces étoiles dans les constellations. *Informes stellæ sporades.* Outre les étoiles comprises dans chaque constellation, Ptolémée a marqué celles qui les environnent, qu'on nomme *Informes*, à cause qu'elles ne sont comprises sous aucune figure. Cassini. Tycho a ajoûté aux constellations qui avoient été décrites par Ptolémée, la chevelure de Bérénice, qui comprend les étoiles *informes*, qui sont près de la queue du lion; & Antinoüs, qui est composé de celles qui sont près de l'aigle. Idem. Augustin Royer a formé des étoiles qu'on nomme *Informes*, onze nouvelles constellations, dont cinq sont du côté du septentrion; sçavoir, la giraffe, le fleuve Jourdain, le fleuve du Tigre, le sceptre & la fleur de lys, & les six autres du côté du midi sont la colombe, la licorne, la croix, le grand nuage, le petit nuage & le rhomboïde. Idem. Hévélius a encore enchéri sur ceux qui l'avoient précédé, ayant rassemblé plusieurs étoiles *informes* pour en former de nouvelles constellations, telles que le monoceros, le camélopard, qui avoient été décrites par Bartechius, le sextanor d'Uranie, les chiens de chasse, le petit lion, le lynx, le renard, avec l'oie, l'écu de Sobieski, le lézard, le petit triangle & le cerbère. Grégori ajoûte l'anneau de l'armille. Quelques-unes de ces constellations répondent à celles de Royer, comme le camélopard à la giraffe, les chiens de chasse au Jourdain, & le renard au fleuve du Tigre. Idem.

☞ Informe. On a appellé aussi étoiles *Informes*, des constellations formées par quelques étoiles, qui se trouvoient entre les anciennes constellations.

INFORMÉ, f. m. Terme de Palais. Information. *Inquisitio.* Trois Juges ont conclu à un plus ample *informé.* Daucour. On dit aussi conclurre à un plus ample *informé*; c'est ce que les anciens Romains appelloient *ampliare* dans Térence, *Ego ampliùs deliberandum censeo.* A Rome lorsque le droit des parties ne paroissoit pas clair à un Juge, il mettoit dans l'urne ces deux lettres N. L. c'est-à-dire, *non liquet*, Je ne suis pas assez *informé*, je ne vois pas clair dans cette affaire, je ne puis me déterminer à absoudre, ni à condamner, &c.

INFORMER, v. act. & n. Donner la forme. *Informare.* Il ne se dit guère dans son propre sens qu'en cette phrase philosophique, L'ame est ce qui *informe* le corps.

Informer, en langage ordinaire, signifie, Découvrir, connoître, apprendre la vérité de quelque chose. *Certiorem facere.* Un Prince doit être *informé* des moindres choses qui se passent dans son Etat. C'est un tel qui l'a *informé* de toutes les circonstances de cette action. Il faut se bien *informer* de la vérité avant que d'asseoir son jugement. Etre *informé* de l'état de la Cour. La Ropère.

Informer, en termes de Palais, signifie, Rédiger par écrit les dépositions des témoins qui peuvent assûrer de la vérité d'un fait qu'on veut éclaircir. *Inquirere.* En matiére civile on *informe* des vies & des mœurs des Officiers qu'on reçoit en quelques charges. En matiére criminelle on *informe* sur les plaintes & dénonciations contre les accusés. Il a obtenu permission d'*informer* de ce fait. On *informe* contre les usuriers. Un Juge doit *informer* tant à charge qu'à décharge.

Informé, ée, part. pass. & adj. *Certior factus.*

INFORTIAT, f. m. Terme de Jurisprudence. C'est la seconde partie, ou le second volume du Digeste compilé du temps de Justinien. *Infortiatum.*

*Je sçais le Code entier avec l'*Infortiat. Corn.

Doujat tire l'étymologie de ce mot d'un terme Chaldaïque qu'on peut lire *portitha*, ou *fortiatha*, qui veut dire *testament*, ou derniére volonté de l'homme, dont traite tout ce volume. D'autres ont cru qu'il étoit ainsi nommé, à cause qu'il traite de matiéres fortes & élevées, qu'ils appellent *de pane lucrando.* Du Cange dit que la division du Digeste en trois parties, le Vieux Digeste, l'*Infortiat* & le nouveau, n'a été connue que du temps d'Azon vers l'an 1200. & qu'il n'en est point fait mention auparavant. Pasquier dit que la véritable origine de ce mot est inconnue.

INFORTUNE, f. f. Malheur, ou perte causée par quelque accident fortuit; disgrace, misère. *Infortunium.* Il est tombé dans une grande *infortune.* Ce pauvre homme a vécu toûjours dans l'*infortune.* Les Perses n'ont rien de plus sacré que la Majesté du Prince, & dans son *infortune* même ils adorent encore les traces, & l'ombre de sa grandeur passée. Vaug. La Dame avoit un cœur sensible aux belles *infortunes.* H. S. de M. J'aime à voir pleurer l'*Infortune* d'un grand homme malheureux. S. Evr. La constance que les Philosophes affectent dans les *infortunes*, est un masque de fermeté qu'ils prennent pour tromper les autres. M. Esp. La véritable vertu éclate dans l'*infortune.* M. Scud. On appelle, en Astrologie, Saturne, la *grande Infortune*; & Mars la *petite Infortune.*

INFORTUNÉ, ée: A Malheureux, ou à qui il est arrivé quelque accident, quelque infortune. *Infelix.* C'est un Prince *infortuné* qui a été chassé de ses Etats. Sa destinée est de vivre toûjours *infortuné.* J'eus pitié de cette amante *infortunée.* H. S. de M. Ces hommes *infortunés*, qui vous parlent, ont vû mourir leur Maître. Pat.
Saint

Saint Cyr est un asyle sacré pour d'illustres *infortunées*. Des-Houl.

Exemple infortuné *d'une longue constance*. Rac.

Qu'allez-vous devenir, belles Infortunées ,
Muses, qu'il protégea dès ses jeunes années ?
Des-Houl.

☞ INFORTUNER, vieux v. a. Affliger, rendre malheureux. *Affligere, vexare.*

INFRACTEUR, s. m. Celui qui enfreint, qui rompt un traité, une loi. *Violator.* Un *infracteur* d'un traité de paix est coupable de tous les maux qui arrivent dans la guerre dont il est cause. Il est mort comme un parjure, & comme un *infracteur* de la paix. Ablanc. Je veux le faire saisir comme déserteur de la Médecine, & comme *infracteur* de mes Ordonnances. Mol. Si un autre Évêque reçoit celui qui aura été déposé, il sera puni par le Concile, comme *infracteur* des loix de l'Église. *Concile de Nicée, Canon* 11 Fleury. *Infracteur* de la paix. Mém. de Tr. 1715. p. 864.

INFRACTION, s. f. Rupture, violement d'un traité, d'une loi, d'une ordonnance, d'une coutume, d'un privilége. *Violatio.* Le secours qu'on donne aux ennemis de nos alliés est une *infraction* du traité de paix. Nous avons vû les aventures de l'armée, depuis l'*infraction* du traité. Ablanc. *Infraction* de vœu. Pat. L'*infraction* des loix du Royaume aliéna les esprits. S. Évr. L'*infraction* de sauvegarde est un cas royal & prevôtal. On appelloit autrefois *infraction* de chemin, un meurtre, ou vol de grand chemin. Tout l'état de la vie des mondains n'est rien davantage qu'une *infraction* du précepte de la charité, tout indispensable qu'il est. Ab. de la Tr. ☞ L'*Infraction* de la régle peut n'être pas péché, prise en elle-même, & l'être par rapport aux circonstances qui l'accompagnent. Bourd. *Exh. T. I. p.* 211.

INFRALAPSAIRE, s. m. & f. Nom de secte. *Infralapsarius, a.* Soûtenir que Dieu n'a créé un certain nombre d'hommes, que pour les damner, sans leur donner les secours nécessaires pour se sauver s'ils le veulent, c'est une hérésie que tous ses partisans ne soûtiennent pas de la même maniére. Elle se divise en deux sectes, & comme en deux branches. Les uns disent que Dieu indépendamment de tout & antécédemment à toute connoissance, ou prévision de la chute du premier homme, a résolu de manifester sa miséricorde & sa justice : sa miséricorde en créant un certain nombre d'hommes pour les rendre heureux dans toute l'éternité ; & sa justice en créant un certain nombre d'autres hommes pour les punir éternellement dans l'enfer. Les autres soûtiennent, que Dieu n'a pris cette résolution qu'en conséquence du péché originel , & de la prévision de ce péché, que de toute éternité il a vû qu'Adam commettroit. Car, disent-ils, l'homme par ce péché ayant perdu la justice originelle & la grace, il ne mérite plus que des châtimens, tout le genre humain n'est plus qu'une masse de corruption que Dieu peut punir & abandonner aux supplices éternels Cependant, pour ne pas faire éclater seulement sa justice, mais aussi sa miséricorde, il a résolu d'en tirer quelques-uns de de cette masse pour les sanctifier, & les béatifier. Il donne à ceux-là des graces qui les sanctifient, & les conduisent enfin à la béatitude éternelle. Pour les autres, il les abandonne à leur malheur, & ne leur fournit aucun secours pour en sortir, ou s'il leur en donne quelques-uns, ce ne sont que des secours passagers qu'ils perdront bientôt, & qui ne les conduiront point au bonheur éternel. Ceux qui défendent ce sentiment de la première maniére, s'appellent *Supralapsaires*, parce qu'ils croient que Dieu a pris la résolution de perdre ce certain nombre d'hommes, qu'il l'a prise, dis-je, *supra lapsum*, avant la chute d'Adam, & indépendamment de cette chute. Les autres se nomment *Infralapsaires*, parce qu'ils veulent que Dieu ne l'ait prise qu'après la prévision de la chute du premier homme, *infra lapsum Adami*, & en conséquence de cette chute. Les *Infralapsaires* appuient la réprobation & le refus des secours nécessaires au salut, sur la prévision du péché originel , comme les Jansénistes.

INFRUCTUEUSEMENT, adv. D'une maniére infructueuse. *Infructuosè.* Cet homme est malheureux, il travaille toûjours *infructueusement*.

INFRUCTUEUX, euse, adj. Qui ne rapporte point de fruit. *Infructuosus.* Ce terroir est stérile & *infructueux*. Année *infructueuse*.

Infructueux, se dit aussi figurément de ce qui ne rapporte aucune gloire, ni utilité ; qui ne produit aucun effet. Il y a une douleur *infructueuse*, ou plutôt invisible, que l'esprit de Dieu ne peut ni souffrir, ni approuver. Ab. de la Tr. Dieu par une conduite toute juste ne manque point d'être avare de ses dons, lorsque ses largesses ont été *infructueuses*. Id. Il y a une pénitence qui est *infructueuse*, parce qu'elle est tardive. Id. Les Anagrammes, les Acrostiches, sont des travaux pénibles & *infructueux*. La guerre est rude & *infructueuse*. Ablanc. Sans l'opération de la grace, les préceptes de l'Évangile demeureroient comme une semence *infructueuse* dans le cœur. Ju. L'humilité qui n'auroit pas en elle la source du mérite, demeureroit *infructueuse*. Ab. de la Trape.

INFULE, s. f. *Infula.* On donnoit ce nom aux ornemens des Pontifes. Danet. Festus dit que les *infules* étoient des filaments de laine, des franges de laine, dont on ornoit les Prêtres & les victimes, même les temples. Plusieurs confondent les *infules* avec la mitre, la tiare, ou le bonnet que portoient les Prêtres. Il y avoit cependant beaucoup de différence. L'*infule* étoit proprement une bandelette, ou bande de laine blanche, qui couvroit la partie de la tête où il y a des cheveux, jusqu'aux temples, & de laquelle tomboient de chaque côté deux cordons *vittæ* ; pour la lier, ce qui fait que l'on confond souvent le nom *vitta*, cordons, avec *infula*. L'*infule* étoit aux Prêtres ce qu'étoit le diadême aux Rois, la marque de leur dignité & de leur autorité. La différence entre le diadême & l'*infule*, est que le diadême étoit plat & large, & l'*infula* étoit entortillée & ronde. Voyez sur les *infules* Paschal, *de Coronis, chap.* dernier du IV. *L.* Barthius sur Stace, *Theb. L. II. p.* 319. *& suiv.* Saumaise sur Solin, 370.

Dans les Auteurs Ecclésiastiques on donne quelquefois le nom d'*infule* à l'habit des Prêtres que nous nommons chasuble. Voyez Du Cange dans son Glossaire au mot *infula*.

INFUNDIBULUM, s. m. & mot Latin de genre neutre, dont les Anatomistes se servent quelquefois, c'est la même chose qu'entonnoir. Voyez ce mot. Les artères carotides & l'*infundibulum*, sont entre les moteurs des yeux. Dionis. Il y a l'*infundibulum* du cerveau ; c'est celui dont on vient de parler, & l'*infundibulum* des reins, qui est un bassin au travers duquel l'urine passe dans l'uretère & dans la vessie. Harris.

INFUS, INFUSE, adj. Ce mot n'est guere en usage que dans ces phrases. Science *infuse*, grace *infuse*, sagesse *infuse*, qui se disent de la science, de la grace, & de la sagesse, qu'il a plû à Dieu de verser, par un privilége spécial, dans l'ame de quelques personnes. On prétend qu'Adam avoit toutes les sciences *infuses*. La sagesse *infuse* de Salomon. Les Mystiques appellent *Oraison infuse*, l'Oraison surnaturelle qui se fait en nous, sans nous, par la suppression de tout effort & de toute propre industrie. C'est la même chose que l'*Oraison passive*. On ne conçoit pas comment une Oraison, qui soit nôtre, se peut faire en nous, sans nous.

INFUSER, v. act. C'est, faire tremper un mixte, une plante, ou autre chose dans une liqueur chaude, ou froide, pour en tirer la vertu, & la communiquer à la liqueur, ou pour quelque autre intention. *Infundere.* Pour tirer la vertu purgative du sené, il faut le mettre *infuser* dans une liqueur propre.

Infuser, se dit aussi des dons du Ciel, ou des connoissances que nous avons sans étude. La nature a *infusé* dans nos esprits certaines notions, ou premiéres vérités. Dieu a *infusé* dans nos cœurs des graces qui nous le font aimer. On doute de l'usage d'*infuser* en ce sens.

INFUSION, s. f. Terme de Pharmacie. Préparation par laquelle on met tremper un médicament pendant quelque

que temps dans une liqueur convenable. *Infusio.* Il faut faire une *infusion* de telles & telles drogues, dans telles & telles liqueurs. Il se fait des *infusions* à froid, d'autres à chaud. L'*infusion* se fait pour tirer la vertu des médicamens, & la communiquer à quelque liqueur; ou pour augmenter sa vertu; ou pour corriger quelques mauvaises qualités. On fait des *infusions* avec de l'eau commune; d'autres avec du vin, du vinaigre, du petit lait, du bouillon, de l'esprit de vin, &c.

Infusion, se dit aussi de la liqueur où l'on a mis infuser quelque médicament. Une *infusion* de sené, de rhubarbe.

Infusion, se dit encore de l'action par laquelle on fait entrer une liqueur dans le corps par les veines. On a trouvé en Angleterre une nouvelle maniére de purger par l'*infusion* du purgatif qu'on fait enter dans les veines, de la même maniére que les lavemens dans les intestins. M. Smith, médecin de Dantzic, en a fait plusieurs expériences qui lui ont fort bien réussi.

Infusion, se dit figurément en choses spirituelles de la maniére surnaturelle dont Dieu verse ses graces sur quelqu'un. Les Apôtres avoient le don des langues par *infusion.* Le Saint Esprit est un maitre invisible & secret, qui se communique à l'ame par l'*infusion* de sa vérité. Fléch.

I N G.

INGA. Voyez INCA.

☞ Inga, s. m. Ray fait mention de quatre arbres différens qui portent ce nom.

INGADINE, ou ENGADINE, s. f. Qui signifie vallée de l'Ihn. *Engadina.* C'est le nom d'une contrée du pays des Grisons. Elle est dans la ligne de la Maison-de Dieu, & s'étend le long de l'Ihn, depuis la source de cette riviére, jusqu'au Tirol. On la divise en haute & basse *Ingadine*, qui prennent leurs noms de leur situation le long de l'Ihn. On a appellé autrefois ce pays *Vallis venusta*, Belle, agréable Vallée, & il a été la demeure des Vennons, *Vennones*, ou *Vinnones.*

INGAMBE, adj. m. & f. Gaillard, agile, dispos, alégre, qui danse, qui sautille sans cesse. Ce danseur est bien *ingambe*, il est bien sur ses jambes.

On le prend aussi pour un homme ardent à son profit, & vigilant dans ses affaires. Prenez garde que vous ne soyez surpris, & vous avez affaire à un homme qui est bien *ingambe.*

Ce mot est des plus bas: il vient de l'Italien *gamba*, qui signifie *jambe.*

INGELHEIM, s. m. Nom propre d'un Bourg, ou petite ville d'Allemagne. *Ingelheimum*, *Ingelheinum* Elle est dans le Palatinat du Rhin, sur la riviére de Selts près de son embouchure dans le Rhin, entre Mayence & Bingen. Ce lieu étoit autrefois ville Impériale. Charlemagne étoit né à *Ingelheim.* On a tenu à *Ingelheim*, quelques Conciles dans le VIII[e] & le X[e] siécle. Quelques-uns écrivent *Ingelhein. Ingelheim* s'est appellé *Ingelenhaim*, *Ingilenhaim*, *Ingelinhaim*, *Ingelhaim*, & enfin *Ingelheim*; on trouve encore *Engulenheim.* En Latin on trouve *Engilenhemium*, *Engilenheimum.* Voyez Valois, *Not. Gall. p.* 188.

☞ INGÉNÉRABLE, adj. Qui ne peut pas être engendré.

☞ Pour donner le développement & l'accroissement aux espéces passagéres qui entretiennent la scéne du monde dans la durée des siécles, Dieu a préparé une multitude de natures simples, qui ne sont jamais sorties d'une matiére premiére différente d'elles-mêmes. Ces natures n'ont d'autre cause immédiate de leur formation que Dieu même: elles n'ont point passé d'un premier état à un second; elles sont invariables comme celui qui leur a donné l'être, nul mouvement ne peut jamais les altérer, ni les changer, ni les convertir en d'autres natures, ni les résoudre en d'autres choses que ce qu'elles sont. Elles sont également indestructibles & *ingénérables*..... *Spect. de la Nat. T. IV. p.* 548. 549.

☞ INGÉNIER, (S') v. n. L'auteur des Poësies diverses appelle, *s'ingénier*, acquerir de l'esprit, trouver des expédiens, devenir ingénieux.

En cas pareil force est qu'on s'ingénie. *Dict. Néolog.*

La rime nous attire beaucoup de termes que ceux mêmes qui en sont les auteurs n'aviseroient jamais sans cela. S'il eût fallu au P. Du Cerceau une rime en *ut*, il auroit dit immanquablement, *force est qu'on s'évertue*; & par-là il auroit fermé la bouche à la critique. S'*évertuer* est un mot véritablement François, pour dire, prendre courage, chercher des moyens de sortir d'embarras, &c. Sa signification a pour le moins autant d'étendue qu'en pourroit avoir le verbe *ingénier*, qui est inconnu dans notre langue.

INGÉNIEUR, s. m. Officier qui sert à la guerre pour les attaques, défenses & fortifications des places. *Machinarius*, *Machinarum artifex. Mechanicus* est dans Suétone substantivement en ce sens. C'est un Mathématicien habile, expert & hardi; qui sçait l'art de l'Architecture militaire; qui va reconnoître la place que l'on veut attaquer, & qui en marque au Général l'endroit le plus foible; qui trace les tranchées, les places d'armes, les galeries, les logemens sur la contrescarpe & sur la demi-lune, & conduit les travaux jusqu'auprès de la muraille, marquant aux travailleurs ce qu'ils doivent faire durant cette nuit. L'*ingénieur* marque aussi les lignes de circonvallation avec ces redoutes de distance en distance. Cet *Ingénieur* a inventé une nouvelle sorte de bombes, une nouvelle maniére de camper, de faire des ponts, &c. En général *Ingénieur* se dit de tous ceux qui entendent l'art d'attaquer, & de défendre les places, & qui connoissent l'usage des machines, & de tous les instrumens nécessaires pour cela. Philippes de Mouskes appelle en son vieux langage *Engignours* ceux que nous appellons aujourd'hui *Ingénieurs.*

☞ Ingénieur de feu. Terme d'Artillerie. Les *Ingénieurs* de feu chargent les bombes, grenades, pots à feu, & généralement tout ce qui se peut pour la poudre. De la Fontaine *Bombardarum & aliarum ejusmodi machinarum fartor.* On dit *Ingénieur* de Marine; cependant le mot d'*Ingénieur* n'est attaché qu'à l'Officier qui conduit les travaux de la guerre, soit pour fortifier les places, soit pour les attaquer.

Ce mot vient du Latin *ingenium*, d'où nos peres avoient fait *engin*, qui veut dire machine, instrument, invention trouvée avec esprit; d'*engin*, on a formé *engignour*, & ensuite *Ingénieur* Voyez ENGIN. D'autres donnent à ce mot d'*Ingénieur* une étymologie qui est presque la même, ils le font venir d'*ingeniosus*, qui signifie *ingénieux*, dont on a fait *Ingénieur*, en changeant l'*x* en *r*: sur quoi on peut ajouter que les Machinistes, & ceux que nous nommons aujourd'hui *Ingénieurs*, sont appellés *Ingeniosi* par les Auteurs du moyen âge.

Ingénieur, se dit aussi par rapport à l'Architecture civile, d'un homme intelligent en Méchanique, qui par les machines qu'il invente augmente les forces mouvantes, autant pour trainer & enlever les fardeaux, que pour conduire & élever les eaux. Daviler. Les Maitres Ouvriers qui travaillent les instrumens de Mathématiques, prennent aussi le nom d'*Ingénieurs* en instrumens de Mathématiques.

INGÉNIEUSEMENT, adv. D'une maniére fort ingénieuse. *Ingeniosè.* Cet Auteur raisonne plus *ingénieusement* que solidement; cette fable est *ingénieusement* trouvée. Il faut se détourner de la connoissance de ses maux, pour les moins sentir. S. Évr.

INGÉNIEUX, euse, adj. Qui est plein d'esprit, d'invention, d'adresse. *Ingeniosus.* Ce garçon est fort *ingénieux.* Une pensée *ingénieuse.* Cette Epigramme est fort *ingénieuse.* La pendule est une invention fort *ingénieuse.* C'est le Machiniste du monde le plus *ingénieux.* Ceci va plus à la faculté de l'invention, que le mot *spirituel*, qui ne marque que de la pénétration, & du discernement. Vous êtes *ingénieux* à vous tourmenter, à vous alarmer. Bouh. Il n'y a rien de si ordinaire que de faire des récits des fautes *ingénieuses* que l'on fait pour en faire conclurre que l'on a de l'esprit. Nic. Dans les Lettres de Voiture il y a je ne sçais quoi de si *ingénieux*, & de si poli, qu'il surpasse les urbanités Romaines. S. Évr. Sois moins *ingénieux* à te tromper toi-même. Corn. Les Poëtes s'imaginent qu'un trait *ingénieux* excuse leurs libertés les plus audacieuses.

S.

S. Évr. Les esprits délicats si *ingénieux* pour les plaisirs des autres, ont trop de goût pour eux-mêmes. Id. Les hommes sont *ingénieux* à se tendre des piéges les uns aux autres. M. Esp.

C'est de-là que nous vient cet art ingénieux
De peindre la parole, & de parler aux yeux.
Brébeuf.

Et l'art ingénieux *excédoit la matiére.* Regnier.

Le Pere Bouhours a donné un traité & un ramas de pensées *ingénieuses* en général, & un autre des pensées *ingénieuses* des Peres. Les Grecs donnérent le nom d'Apophthegmes aux réparties *ingénieuses*, & celui d'Enthymêmes aux pensées *ingénieuses*.

INGÉNU, ue, adj. Franc, simple, naïf, sincère, qui parle sans déguisement. *Ingenuus*. Il y a des peuples naturellement fourbes & hableurs; d'autres naturellement francs & *ingénus*, comme les Picards. Ce témoin est *ingénu*, il dit la chose comme elle est arrivée.

Une bouche ingénue,
Qui découvre toûjours une ame toute nue. Vill.

On abuse de ce mot, lorsqu'on le détourne en mauvaise part, lorsqu'on qualifie de sot & de niais celui qui est *ingénu*, qui dit les choses comme il les pense.

Ingénu, chez les Romains, signifioit, Celui qui étoit né de parens libres, honnêtes, nobles. Mais en ce sens il est peu usité parmi nous. On se sert pourtant de ce mot au Collége, quand on donne des images signées aux écoliers, à qui on donne la qualité d'*ingénus*, pour dire qu'ils sont nés d'honnête famille.

Ce mot vient du Latin *ingenuus*, du verbe *ingigno*. On disoit autrefois *geno* pour *gigno*. *Ingenuus* parmi les Latins étoit celui qui n'étoit point étranger, qui étoit de condition libre, qui étoit originaire du pays. C'est en ce sens que Lucrèce appelle *fontes ingenuos*, des sources qui ne viennent point d'un pays étranger. Isidore dit que ceux-là *dicuntur ingenui, qui habent libertatem in genere, non in facto*. Il appelle *ingénus*, ceux qui naissent libres, & qui n'ont que faire d'acquérir la liberté; nous nous servons de ce mot pour marquer une personne candide, qui dit rondement ce qu'elle pense dans les différentes occasions de la vie. Voyez l'article suivant.

INGÉNUITÉ, s. f. Sincérité, franchise. *Ingenuitas*. On a reconnu la calomnie qu'on faisoit à cet accusé par l'*ingénuité* & la franchise de ses réponses. On trouve dans les remarques de Vaugelas tant d'*ingénuité* & de franchise, qu'on ne peut s'empêcher d'en aimer l'Auteur. Pel. Cette *ingénuité* a des graces qui se font sentir. Corn. *Ingénuité* se prend aussi en mauvaise part, pour naïveté, niaiserie, sottise. L'*ingénuité* de cette Païsanne la rend excusable. L'*ingénuité* des enfans fort souvent persuade mieux que toute autre chose. ☞ Les choses vous échappent sans que vous y entendiez aucun mal: mais après tout, avec votre *ingénuité* prétendue, ou plutôt avec cette *ingénuité* trop précipitée & trop aveugle, vous faites sur ceux qui vous écoutent de très-vives impressions, & vous leur portez des coups très-douloureux. Bourdal. *Exhort. II p. 371.*

Ingénuité. Terme de Droit. Liberté; état de celui qui est né libre.

Ingénuité. Titre honoraire que le Pape Grégoire VII. accorda à la Reine d'Angleterre. Ce titre signifioit alors la même chose que noblesse. On appelloit un fief libre, fief *ingénu*, les immunités, franchises, priviléges, prérogatives; tout cela se nommoit *ingénuités*.

INGÉNUMENT, adv. D'une maniére franche & ingénue. *Ingenuè*. Il faut qu'un pénitent confesse ses péchés *ingénument* à son Confesseur, qu'il ne lui en céle aucunement la vérité.

INGÉRER. Ce verbe ne se disant qu'avec le pronom personnel, devient neutre-passif. Se mêler d'une affaire qui ne nous regarde point, & sans qu'on nous en prie. *Se interponere, immiscere*. Il ne faut pas s'*ingérer* de donner des avis aux Puissans, qui ne nous en demandent point. Il ne faut pas s'*ingérer* d'entrer dans les affaires d'autrui, quand elles sont trop embrouillées. Quelles ne doivent point être les appréhensions de ceux qui se sont *ingérés*, & qui paissent les brebis dont ils ne sont pas les véritables pasteurs! Abbé de la Trape.

☞ INGERMANLANDIE, s. f. C'est la même chose que l'Ingrie. *Voyez* INGRIE.

INGÉVON, ons, s. m. Nom propre d'un ancien peuple de l'Europe. *Ingævon*. On mettoit quelquefois les *Ingévons* entre les peuples de la Germanie, & ils habitoient au nord de la vraie Germanie, dont ils étoient séparés par le golfe Vénédique, qu'on appelle maintenant la mer Baltique. Ils occupoient la Scandie avec ses Iles, & la Finningie. On leur donnoit aussi la Chersonnèse Cimbrique, qui est la Jutlande d'aujourd'hui. Ainsi leurs terres auroient renfermé tout ce qui est compris maintenant sous les trois Royaumes du Nord. Maty.

INGLEVERT, s. m. Nom propre d'homme. *Angilbertus*. Saint *Inglevert* fut Abbé de S. Riquier dans le Ponthieu; il fit de grands présens à cette Abbaye, & il y fit venir une grande quantité de divers marbres pour l'embellir. On voit par sa vie écrite, à ce qu'on croit, par le moine Ariulf, Auteur de la Chronique de S. Riquier, qu'il avoit été Silentiaire de Charlemagne, c'est-à-dire, Secrétaire de son Cabinet. Chast. *Martyr. T. I. p. 687.* On l'a nommé S. *Inglevert* durant plusieurs siécles; mais dans la Congrégation de S. Maur, ils aiment mieux l'appeller S. *Angilbert*, pour approcher plus du nom Latin, quoiqu'ils ne laissent pas de dire encore à présent avec tout le monde, les monts S. *Inglevert* & l'hôpital S. *Inglevert*. Id. La Congrégation de S. Maur ne fait point l'usage, & puisque tout le monde dit encore S. *Inglevert*, il faut le dire. Approcher plus du mot Latin est une mauvaise raison.

INGO, s. m. Nom propre d'une ville du pays de Jetsengen, dans l'Ile de Niphon. *Ingum*. Cette ville est capitale d'un Royaume, ou d'une Province qui porte son nom.

INGOLSTAD, ou INGOLSTAT, s. m. Nom propre d'une ville du Duché de Baviére en Allemagne. *Ingolstadium*. Elle est située sur le Danube, environ à quatorze lieues de Munick, du côté du nord, à trois environ au nord de Neubourg, & à 7 environ à l'ouest de Ratisbonne. *Ingolstad* est presque tout bâti de bois. Il y a une Université, fondée en 1410. La ville est fortifiée, & défendue par un château. Gustave Adolphe Roi de Suéde fut obligé d'en lever le siége l'an 1632. Maty. *Ingolstad* s'appelloit autrefois *Inghelstad* ou *Inghelstat*, mot qui signifie *ville des Anglois*. Elle prit ce nom des Anglois-Suéves qui s'en emparérent. Ce n'étoit d'abord qu'un village. L'Empereur Louis de Baviére lui donna le titre de ville, & y fit construire un Pont sur le Danube. *Ingolstad* a donné son nom à une branche de la maison de Baviére, qui commença en 1392 par Étienne, qui eut *Ingolstad* & ses dépendances en partage.

INGRANDE, s. f. Nom propre d'une petite ville de France. *Igorandis*. Elle est dans le Poitou, sur les confins de la Touraine, entre Châtelleraud & le confluent de la Creuse & de la Vienne. Valois, *Not. Gall. p. 251.* Il y a une autre *Igorandis* en Berri, mais on l'appelle en François Aigurande.

INGRAT, ate, adj. & s. Celui qui n'a point de reconnoissance des bienfaits qu'il a reçus; qui n'a point de ressentiment des bons offices qu'on lui a rendus, soit en ne les rendant point, soit en offensant la personne dont on les a reçus. *Ingratus, beneficii immemor*. Les Sages trouvent à redire qu'on n'ait point fait de loix contre les *ingrats*. Les loix ne punissent point les *ingrats*. Car on ne doit point punir les vices, ou les actions contraires aux vertus, à la pratique desquelles on ne peut contraindre. Voyez Grotius, *de jure belli & pacis, L. II. c. 10. §. 29.* La premiére chose que fait un *ingrat*, c'est d'oublier le bienfait. Il vaut mieux s'exposer à trouver des *ingrats*, que de manquer aux misérables. La Bruy. Les *ingrats* se trouvent génés par la présence de ceux qui les ont comblés de bienfaits. Ball. Il y a des hommes que la nature a formés

purement

purement *ingrats* : l'ingratitude fait le fonds de leur naturel. Tout est *ingrat* en eux. Le cœur *ingrat*, l'ame *ingrate*. S. Évr. Il y a des gens qui se font un art de se plaindre sans cesse des *ingrats*, afin de se faire un prétexte spécieux de n'obliger personne. Id.

On ne se souvient que du mal,
*On ne voit qu'*ingrats *dans le monde ;*
L'injure se grave en métal,
Et le bienfait s'écrit sur l'onde.
N. ch. de vers.

Ingrates *Légions, Cohortes infidéles,*
Est-ce ainsi qu'on travaille à dompter des rebelles ?
Brébeuf.

Ingrat, se dit aussi de celui qui reconnoît mal les faveurs qu'il a reçues d'une femme : qui répond mal à ses bontés, & à sa tendresse. C'est trop pour un *ingrat* prodiguer vos bontés. Rac. Je l'aime tout *ingrat* qu'il est, & ma colère ne peut empêcher que cet *ingrat* ne soit le plus aimable de tous les hommes, & que mes yeux ne le trouvent tel. Vill. Vous ne m'accusez d'être *ingrat* que par un excès de délicatesse.

Et même en ce moment où ta bouche cruelle
Vient si tranquillement m'annoncer le trépas,
Ingrat, *je doute encor si je ne t'aime pas.* Rac.

Si je veux de ma mort laisser quelque vengeur,
Je ne le cherche, ingrat, *qu'au fond de votre cœur.*
Idem.

Ingrat, se dit aussi figurément des terres stériles, ou des travaux ennuyeux, & peu utiles. Les terres sablonneuses sont *ingrates*, & ne récompensent pas les peines du Laboureur. Les Mathématiques sont de très-belles sciences ; mais c'est un travail sec & *ingrat* ; on en tire peu d'utilité.

INGRATE, s. f. Cruelle, indifférente ; celle qui n'a que de la froideur pour son amant. J'adore une *ingrate*.

En vain je veux contre elle écouter ma colère,
Toute ingrate *qu'elle est, je crains de lui déplaire.*
Corn.

INGRATEMENT, adv. D'une maniére ingrate. *Ingratè*. Ce fils en a usé fort *ingratement* envers son pere, il lui a refusé des alimens. On peut assurer sans hésiter que ce mot n'est point dans l'usage, & qu'il feroit un mauvais effet dans un discours où on l'emploieroit.

☞ INGRATISSIME, adj. m. & f. Superlatif formé à la maniére des Latins, & pris du Latin *Ingratissimus, a, um*.

J'abandonnai, sans avoir commis crime,
L'ingrate France, ingrate ingratissime. Marot.

Ces sortes de superlatifs ne sont bons que dans le badin & le familier.

INGRATITUDE, s. f. Méconnoissance des bienfaits reçus. *Ingrati animi vitium*. L'*ingratitude* n'est pas le vice des honnêtes gens. Voilà une noire *ingratitude*. Une donation est révocable à cause de l'*ingratitude* du Donataire. L'*ingratitude* de l'esprit est une disposition naturelle à ne reconnoître aucun bienfait, & à ne point répondre aux obligations que l'on a aux autres. S. Évr. L'*ingratitude* du cœur est celle de n'aimer point, & de toutes les *ingratitudes* c'est la plus contraire à l'humanité. Id. En amitié l'*ingratitude* est à se taire des bienfaits ; en amour elle est à en parler. S. Évr. Les grands bienfaits conduisent quelquefois à l'*ingratitude* ; c'est un joug qui paroît incommode. Bell. L'*ingratitude* est un vice si bas, que rien ne peut laver d'une tache si infâme. Id. Il y a une espéce d'*ingratitude* assez commune : elle est fondée sur l'opinion de notre mérite : nous nous imaginons qu'une grace qu'on nous fait est une justice qu'on nous rend. S. Évr. Il vaut mieux s'exposer à l'*ingratitude*, que de manquer aux misérables. La Br. On dit payer d'*ingratitude*, pour dire avoir de l'*ingratitude*, & il se dit des personnes & des choses : Payer son bienfacteur d'*ingratitude*, & payer d'*ingratitude* un bienfait. Balzac n'aura pas voulu payer d'*ingratitude* celui qui lui faisoit tous les ans acquitter une pension de mille livres. Mascur.

INGRÉDIENT, s. m. Ce qui entre dans la composition d'une médecine, d'un onguent, d'une sauce, ou de quelque autre chose. *Materia partiaria*. L'orviétan, le catholicon double, sont composés de plusieurs *ingrédiens*. Les *ingrédiens* qui entrent dans la thériaque sont très-chauds.

INGRÈS, s. m. Terme de Philosophie hermétique. Entrée. *Ingressus*. Les corps ne se mêlent & ne s'unissent jamais parfaitement, il n'y a que les esprits qui ont *ingrès* ensemble.

INGRESSION, s. f. Terme de Philosophie hermétique ; c'est la même chose qu'*Ingrès*. Voyez ce mot. *Ingression* signifie l'état de la matiére, lorsque la couleur noire paroît, que les natures se mêlent, entrant l'une dans l'autre, & retiennent les qualités l'une de l'autre.

☞ Ingression, C'est aussi un terme d'Astrologie judiciaire par rapport à la figure radicale & à celle de la révolution : c'est-à-dire, l'entrée d'une Planéte dans la révolution au même lieu où elle étoit dans la figure de nativité, ou dans le lieu d'une autre Planéte, laquelle opère suivant sa bénignité ou malignité radicale.

INGRIE, s. f. Nom propre d'une Province du Royaume de Suéde. *Ingria, Icera*. Elle est bornée au nord par le lac de Ladoga, & par la riviére de Niéva, qui la sépare de la Carélie, le golfe de Finlande la baigne au couchant, & la Moscovie l'environne vers le midi & vers le levant. Cette Province étoit autrefois de la Moscovie, elle fut cédée à la Suéde par un traité fait l'an 1618. & confirmé en 1661. Elle peut avoir cinquante lieues du couchant au levant, & vingt du nord au sud. On la divise en trois parties. 1°. L'*Ingrie* propre, où est Notembourg, capitale de toute la Province. 2°. L'Ingermanie, où l'on voit les villes de Copario & de Jamadgorod. 3°. La Salushie, dont la forteresse de Juanogorod est le lieu principal. Les Suédois l'appellent *Ingerlande*, & d'autres *Isère*.

INGRIN, s. m. En terme d'Histoire, les *Ingrins* sont des Factieux qui parurent en Flandre dans le pays de Furnes, & du côté d'Ypres, & qui étoient fort redoutés à cause de leur valeur. Ils firent beaucoup de bruit sous le regne de Philippe Auguste. Voyez Rigor, Guillaume le Breton, Philippe Mouskes, Méier, & Buzelin.

INGROSSATION, s. f. Terme de Philosophie hermétique. L'*Ingrossation* des Philpsophes est la sublimation philosophale, ou la conversion des élémens bas & grossiers, qui sont la terre & l'eau, en ceux qui sont hauts & légers, à sçavoir l'air & le feu.

☞ INGTE, s. f. Ville de la Chine dans la Province de Canton, entre cette Ville & celle de Xaocheu, seconde Métropole de la Province de Canton.

☞ INGUÉRISSABLE, adj. Qui ne peut être guéri.

Malade en état si piteux,
Direz-vous, est inguérissable,
Et puis, que faire d'un goutteux ?
La Goutte est un mal incurable.
Ab. de Chaulieu.

Ce mot seroit utile dans notre langue : il se diroit, comme ici, des malades de la guérison desquels on désespère ; & Incurable resteroit aux maladies où il n'y a point de remède.

INGUINAL, adj. Terme de Médecine & de Chirurgie, qui a rapport à l'aine, qui concerne l'aine. Bandage *inguinal*, est un bandage qu'on emploie après avoir remis une descente : on l'applique sur l'aine affligée, & il fait plusieurs tours, soit autour du corps, soit autour de la cuisse & de l'aine. Le double *inguinal* est un bandage fort long à deux chefs seulement : on s'en sert quand une personne a une descente de chaque côté ; on l'applique par le milieu au bas de l'épine

pine du dos, puis on rabat chacun des chefs sur une des aines, & on fait plusieurs tours, tant autour de l'aine que de la cuisse.

I N H.

INHABILE, adj. m. & f. Terme de Palais. Qui n'est pas propre, qui n'est pas capable, qui n'a pas les qualités, les dispositions nécessaires pour faire ou recevoir quelque chose. *Inhabilis, ineptus.* Un eunuque, un impuissant, sont *inhabiles* au mariage. Un bâtard est *inhabile* à tester, à hériter, à recevoir des Bénéfices sans dispense. Un mineur de quatorze ans est *inhabile* à gouverner son bien. Le terme d'*inhabile* ne doit pas être confondu avec celui d'incapable. Un homme qui est irrégulier n'est pas incapable de recevoir les Ordres, & d'en exercer les fonctions. Son ordination est valide, les fonctions qu'il exerce sont aussi valides, mais tout cela est illicite. Ainsi un *inhabile* parlant en général, est celui à qui il est défendu de faire ou recevoir des choses qu'il pourroit faire ou recevoir, sans cette défense.

INHABILITÉ, s. f. Terme de Palais. Qualité qui rend un homme inhabile. *Inhabilis indoles.* Celui qui commet une simonie, contracte une *inhabilité* perpétuelle à posséder des Bénéfices.

INHABITABLE, adj. m. f. Lieu qui n'est point en état d'être habité. *Inhabitabilis.* Cette chambre est *inhabitable*, il y fume trop.

Inhabitable, se dit aussi des pays, où les habitans ne peuvent demeurer, ni subsister. Les Anciens se sont fort trompés, quand ils ont cru que la Zône torride étoit *inhabitable.* Les sables de la Libye ne sont *inhabitables* qu'à cause de la stérilité de la terre.

INHABITÉ, ée, adj. Lieu où personne ne fait sa demeure. *Desertus.* Ce chateau est *inhabité*, on dit qu'il y revient des esprits. La plus grande partie de l'Amérique est *inhabitée*, parce qu'on en a transféré les habitans à Zulpha.

INHAMBANE, ou Inhambano. Nom propre du Royaume d'*Inhambane. Inhambanum Regnum.* Ce Royaume est dans le Monoémugi, partie de la basse Éthiopie, aux confins de la côte de Zanguebar, & de celle des Caffres. Sa capitale porte le nom de Tonge. Sanson, dans ses petites Cartes.

INHAMIOR, s. m. Le Royaume d'*Inhamior. Inhamiorum Regnum.* Ce Royaume est placé au midi de celui d'*Inhambane*, & aux confins de la côte des Cafres, du Monoémugi & du Monomotapa, dont il dit qu'il dépend. Sanson.

INHÉRENCE, s. f. Terme de Philosophie, qui se dit de la jonction de l'accident avec la substance. *Inherentia.* La quantité a une *inhérence* nécessaire avec le corps naturel.

INHÉRENT, ente, adj. Attaché, joint, permanent *Inharens.* La blancheur est une qualité *inhérente* à la matière. Moliére a emprunté ce terme Philosophique, quand il a dit que la beauté de l'esprit est *inhérente* & ferme. ☞ Ces Collations étoient *inhérentes* aux Prébendes de S. Germain ; elles faisoient une partie des plus importantes des droits du Chapitre. Manorry.

INHIBER, v. act. Terme de Palais. Défendre par autorité de Justice qu'une chose ne se fasse. *inhibere.* Il est expressément défendu & *inhibé* par l'Ordonnance de donner des spectacles pendant le service divin. Il est fort vieux, & presque hors d'usage.

INHIBITION, s. f. Defense faite par autorité de Justice. *Inhibitio.* Ce privilége porte *inhibition* & défense à tous Libraires & Imprimeurs de contrefaire un tel livre. Ces deux mots de *défenses* & *inhibitions* ne vont guère l'un sans l'autre en style de Palais ; car dans le style ordinaire on dit défense, & jamais *inhibition.*

INHOSPITALITÉ, s. f. Action par laquelle on réfuse à un passant la retraite, le couvert dont il a besoin. *Inhospitalitas.* L'*inhospitalité* ne regne pas même chez les peuples les plus barbares.

INHUMAIN, aine, adj. Cruel & sans pitié. *Inhumanus.* Les Tyrans, les Sauvages, les Soldats sont *inhumains.* Les Corsaires sont des maitres *inhumains.* Ces Barbares réduisent toute l'humanité à n'être pas *inhumains.* Bouhours.

Inhumain, se dit aussi des loix, des coutumes, des mœurs, des actions. Les Scythes ont des loix, des coutumes *inhumaines.* L'action d'Agamemnon, qui vouloit sacrifier sa fille, étoit fort *inhumaine.* La morale de l'Évangile n'est ni cruelle, ni *inhumaine.* La Pl.

Le sang qui coule dans nos veines
Ne nous a pas été donné
Pour être, au moindre mal, par nous abandonné
Aux effusions inhumaines
D'un Docteur ignorant, à saigner obstiné.
N. ch. de vers.

En Poësie amoureuse, on appelle une beauté *inhumaine*, celle qui ne veut écouter aucune déclaration d'amour. On peut être sage, sans être *inhumaine* ; il y a bien des choses que l'amour inspire, & que la raison ne condamne pas. G. G. Le cœur de l'*inhumaine* se taisoit obstinément. Des-H. On ne voit plus de ces tendres Élégies qui triomphent de la fierté des plus *inhumaines.* Villiers.

Malgré tant de rigueurs, Nymphe trop inhumaine,
Je viens, &c. Danchet.

Vous bravez ma douleur, en vain je suis vos pas ;
Inhumaine, *&c.* Duché.

☞ *Si j'en crois mon Iris, je possède son cœur,*
En tout temps cependant je la trouve inhumaine,
Jusqu'à me refuser la plus mince faveur ;
Je n'aime point l'amour qui ressemble à la haine.

INHUMAINEMENT, adv. D'une manière inhumaine. *Inhumané.* Tous les prisonniers de guerre furent traités fort *inhumainement.* Traîner *inhumainement* au supplice. S. Évremont.

INHUMANITÉ, s. f. Cruauté, barbarie. *Inhumanitas.* Les Japonnois ont exercé plusieurs *inhumanités* sur ceux qui leur ont voulu annoncer la Foi. Ce créancier a fait vendre jusqu'à la paille de son débiteur avec beaucoup d'*inhumanité.* Ils ont eu l'*inhumanité* de faire mourir un innocent. Dauc. Ceux qui prêtent un consentement paisible à la damnation des hommes, nourrissent dans le cœur des Chrétiens la sécheresse & l'*inhumanité.* Boss. Ceux qui se gênent tant pour contrefaire les vertueux, exercent de véritables *inhumanités* contre leur propre cœur. M. Esp.

INHUMATION, s. f. Action par laquelle on met un corps dans la sépulture. *Humatio, sepultura.* Sans un acte exprès de la volonté d'un testateur, on ne peut pas faire l'*inhumation* d'un corps hors de son Église Paroissiale. Il a fondé une Messe à perpétuité, pour dire le jour de son *inhumation* ; pour dire à pareil jour qu'il a été enterré.

☞ Inhumation. C'est en Chymie une manière de faire digérer, en plaçant le vaisseau qui contient les ingrédiens mis en digestion, soit dans du crotin de cheval, soit dans de la terre. *Inhumatio.* Dict. de James.

INHUMER, v. act. Mettre en sépulture, & avec quelques cérémonies Ecclésiastiques. *Humare.* Ce Prince a été *inhumé* dans le sépulcre de ses peres dans une telle Église. Il fut *inhumé* en grande pompe & cérémonie un tel jour. On n'a commencé que vers l'an 1200 d'*inhumer* dans les Eglises les fondateurs & principaux bienfacteurs. Ils n'avoient rien en plus grande recommandation, que d'*inhumer* leurs morts. Vaug.

I N J.

☞ INJECTER, v. a. Terme de Médecine. Insinuer, faire passer, seringuer quelque liqueur dans le corps d'un animal, dans quelque corps étranger. *Injicere.* Si l'on *injecte* des acides dans les veines d'un animal, ils le tuent, quoiqu'ils ne lui fassent aucun mal, s'il les avale.

☞ Injecté, ée, part. pass. *Injectus, a, um.* Les acides *injectés* dans les veines d'un chien. La bile *injectée.* Maugue. *Journal des Sçavans* 1722. *p.* 636, 637.

INJECTION, s. f. Liqueur qu'on fait entrer en quelque corps par le moyen d'une seringue. *Injectio.* Les Anatomistes font voir clairement les veines & les artères par le moyen des *injections* de quelques liqueurs colorées qu'ils y font entrer. On fait des *injections* dans les plaies, dans les fistules, & dans plusieurs parties du corps, pour les guérir, les nettoyer, &c.

Injection, est aussi l'action par laquelle on fait entrer ces liqueurs dans le corps. Il faut répéter ces *injections* deux ou trois fois par jour.

Injection, est encore le nom d'un impôt que mit autrefois Justinien pour ceux qui mouroient de peste, ou de faim, dans un temps de contagion, ou de disette. *Injectio.* Ceux qui n'étoient point attaqués du mal, ou qui n'en mouroient point, & qui restoient après qu'il avoit cessé, payoient l'*injection* pour les morts. Voyez les Anecdotes, ou histoire secréte de Procope, & Du Cange dans son Glossaire.

☞ INIESTA. s. f. Bourg d'Espagne dans la Nouvelle Castille.

☞ INIGISTE, s. m. Jésuite, Religieux de la Compagnie de Jesus. *Ignatianus.* On donna ce nom au commencement aux Jésuites en Espagne. Le peuple les appelloit *Inigistes*, du nom *Inigo*, qui en Espagnol signifie Ignace. Bouhours, *Vie d'Ignace, L. IV.*

INIMAGINABLE, adj. de tout genre. Qui ne se peut imaginer. *Quod concipi non potest.* Un amour monstrueux & *inimaginable.* Ablanc.

INIMITABLE, adj m. & f. Qui ne se peut parfaitement copier, ni imiter. *Inimitabilis.* L'Enéide est un Poëme *inimitable.* Il faut imiter au commencement pour devenir *inimitable.* Costar Cette piéce est *inimitable.* L'Alexandre de Q. Curce est invincible, & celui de Vaugelas, *inimitable.* Pel. Messieurs de l'Académie ont proposé si cette phrase est bonne. La nature a des beautés *inimitables à l'art.* Elle a paru d'abord un peu farouche. Ces négatives si décisives ne régissent rien ordinairement, comme *incomparable*, &c. car ce qu'on peut y ajoûter est inutile & superflu, en disant qu'une chose ne peut être imitée, c'est tout dire Cependant *inimitable* avec un régime se peut hasarder, sur-tout dans le style sublime, & soûtenu, & lorsqu'il y a quelque comparaison.

INIMITIÉ, s. f. Aversion, haine qu'on a contre quelqu'un. *Inimicitia.* C'est un grand malheur quand l'*inimitié* se met entre les freres. Mettre bas toutes sortes de défiance & d'*inimitié.* Il n'y a que les esprits superficiels qui chargent d'injures les Anciens, pour se signaler par d'illustres *inimitiés.* Long. Pourquoi nourrir des *inimitiés* immortelles?

De mes inimitiés *le cours est achevé,*
L'Epire sauvera ce que Troye a sauvé. Racine.

Inimitié, se dit aussi des animaux & des choses inanimées. *Discordia.* Il y a une *inimitié* naturelle entre les chats & les souris. Les pôles opposés de l'aimant ont une telle *inimitié*, qu'ils se repoussent l'un l'autre.

☞ ININTELLIGIBILITÉ, s. f. Qualité de ce qui n'est pas intelligible. L'*inintelligibilité* est le plus grand défaut d'un ouvrage... *Observ. sur les Ecrits mod.* Si un autre que M. l'Abbé des Fontaines se fût servi de ce mot, il y a lieu de croire qu'il l'auroit mis dans son Dictionnaire Néologique, & peut-être n'est-il ici qu'à titre de raillerie; de même que *personnes illétrées* & *contempteurs* du livre, conjecture d'autant mieux fondée, qu'il fait l'extrait d'un ouvrage où l'on donne de grands Eloges au style fin & énigmatique.

ININTELLIGIBLE, adj. m. & f. Qui n'est pas intelligible, qui ne se peut entendre. *Qui intelligi nequit.* Cet Auteur prétend que sans le secours des accens le sens de l'Ecriture sainte seroit souvent obscur, quelquefois même *inintelligible.* Jour. des Sçav. Je crois qu'*inintelligible* peut avoir un régime, aussi bien qu'inimitable, & qu'on pourroit dire qu'une chose est *inintelligible* aux hommes, mais non pas aux Anges, ou *inintelligible* aux Anges même.

INJONCTION, s. f. Terme de Jurisprudence. Commandement fait par autorité des Juges spirituels ou temporels. *Jussum.* Cet arrêt porte *injonction* à un tel de garder son ban sous peine de la hart. On a fait *injonction* à tous les bourgeois de nettoyer devant leurs maisons. Ce Confesseur a donné absolution à son pénitent, avec *injonction* d'une grosse pénitence, de faire restitution.

INIQUE, adj. m. & f. Méchant, injuste, peu équitable. *Iniquus.* Action *inique*, jugement *inique.* C'est être un Juge *inique*, que de n'entendre qu'une partie.

INIQUEMENT, adv. D'une maniére injuste. *Iniquè.* Pilate condamna Notre-Seigneur fort *iniquement.*

☞ INIQUIDENCE, s. f. Vieux mot. Iniquité.

INIQUITÉ, s. f. Injustice, méchanceté, ce qui est contraire & opposé à l'équité. *Iniquitas.* La Passion de Jésus-Christ fut l'ouvrage de l'*iniquité* des Juifs. Il avoit une ame pure de l'*iniquité* des siécles. Boss. Commettre une *iniquité* atroce. Pester contre l'*iniquité* de la nature humaine. Mol. De quelque belle apparence que l'*iniquité* se couvrît, ce sage Magistrat en pénétroit les détours. Boss. L'*iniquité* sortoit du lieu où elle devoit être foudroyée. Id.

Iniquité, en termes de l'Écriture, se dit de toutes sortes de crimes, de péchés, de méchancetés. Jésus-Christ a porté toutes nos *iniquités.* Les enfans portent souvent la peine des *iniquités* de leurs peres. Le Déluge fut envoyé du ciel pour punir les *iniquités* des hommes. Heureux est celui dont les *iniquités* sont pardonnées. Port-R. Le mystère d'*iniquité.* ☞ Boire l'*iniquité* comme l'eau. Ac. Fr.

Oui, Seigneur, la grandeur de mon iniquité
Ne laisse à ton pouvoir que le choix du supplice:
Ton intérêt s'oppose à ma félicité,
Et ta clémence même attend que je périsse.
Des Barr.

M. l'Abbé de la Trape dit *iniquité* profonde: ces termes sont reçus par l'usage, mais ils ne s'emploient que dans les matiéres spirituelles.

On appelle figurément l'homme pécheur, un vaisseau d'*iniquité.*

INICORTHY. Voyez ÉNISCORT.

☞ INIS-OWEN. s. m. *Avalonia.* Petit pays d'Irlande dans la Province d'Ulster, au Comté de Londonderi.

INITALES, ou Initaux, s. m. & plur. Nom que l'on donnoit autrefois aux Mystères de Cérès. *Initalia, Initia.* Ce mot se trouve dans la vie de Marc-Aurèle par Capitolin. Peut-être seroit-il mieux de lire *Initialia*, & de dire *Initiales*; car ce mot vient d'*initiari*, *initium.* Cependant Saumaise ne condamne pas *Initalia.* Les *Initales*, ou *Initiales*, sont la même chose que les Céréales. Voyez ce mot.

Ce mot vient d'*initiari*, initier, dédier, consacrer, introduire, parce que pour assister aux mystères de Cérès il falloit y être auparavant initié, introduit, consacré par des cérémonies particuliéres.

INITIAL, ale, adj. Terme d'Imprimerie, qui se dit des lettres capitales, ou majuscules, & signifie, qui commence le mot. *Initialis, majusculus, grandior.* Les Lettres *initiales* des noms propres, ou des articles & des périodes, doivent être capitales ou majuscules. Les lettres *initiales* des livres & des chapitres se font ordinairement en lettres grises. ☞ Si j'avois voulu hasarder mes conjectures, & donner à chaque lettre *initiale* telle interprétation que bon m'auroit semblé. La Monnoie.

Initiales. Voyez INITALES.

INITIÉ, ée. adj. Qui a quelque entrée dans la Cléricature, quelque connoissance de la Théologie, ou des choses saintes. *Initiatus.* Autrefois on ne découvroit les profonds mystères de la Religion, qu'à ceux qui étoient *initiés* dans les Ordres. Les Payens ne laissoient entrer dans plusieurs de leurs Temples que ceux qui étoient *initiés* dans leurs mystères & cérémonies.

Ce mot vient du Latin *initiatus*, *initiare*, *initiari.* Ce mot *initiare* signifie proprement commencer les sacrifices, ou recevoir quelqu'un, l'admettre au commencement des mystères, aux Cérémonies de moindre importance.

tance. Casaubon sur Athénée remarque que l'on ne communiquoit pas d'abord tous les mystères à ceux qui se présentoient pour être Prêtres, mais que premiérement on les purifioit, & qu'ensuite on les admettoit aux choses moins considérables, pour les disposer aux plus grandes, & qu'après tout cela, on leur faisoit part de ce qu'il y avoit de plus sacré & de plus mystérieux dans la Religion. Apulée dit qu'il avoit été *initié* à tous les mystères.

INITIER, v. act. Ce mot ne se dit proprement qu'en parlant de la Religion des anciens Payens. *Initiare*. Il signifie, Admettre quelqu'un à la participation des cérémonies secrétes de la Religion. Il se fit *initier* aux mystères de Cérès. Ablanc.

On le dit par extension de quelque Religion que ce soit, & même de la vraie. Être *initié* aux plus augustes mystères de la Religion.

On le dit encore en parlant de science. Il n'est pas encore *initié* à la Philosophie.

On dit aussi figurément, Être *initié* dans quelque société. Nous l'avons *initié* parmi nous. *Adlegimus*.

☞ **INJUDICIEUX**, adj. Qui n'a point de jugement. Ménage ayant avancé qu'il avoit ouï dire *injudicieux* à un homme très-judicieux, le P. Bouhours l'en railla, page 19. de ses doutes: & Ménage, au lieu de prendre le même ton, repoussa la raillerie par les injures, dont le second tome de ses observations est rempli. En voici un petit échantillon. « Cet homme très-judicieux à qui « j'ai ouï dire *injudicieux*, c'est M. Chapelain. Je ne « m'étonne pas au reste que le P. Bouhours n'aime pas « ce mot, ce mot ayant été fait pour lui. L'*injudicieux* « P. Bouhours, c'est son épithéte perpétuelle. » Il ne sera pas difficile de reconnoitre ici & ailleurs le personnage de Vadius, si bien caractérisé dans la Comédie des femmes sçavantes de Moliére.

INJURE, s. f. Outrage, insulte, parole injurieuse pour offenser quelqu'un, en lui reprochant quelque défaut, ou quelque vice vrai ou faux. *Injuria*. Il n'y a que les petites gens qui se disent des *injures*, qui se chantent des *injures*. Charger ses ennemis de grosses *injures*, vomir des *injures*. Nic. Une *injure* qu'on méprise tombe d'elle-même, & si on la releve, on la fait valoir. Ablanc. Comme il y a des *injures* de colère: il y en a d'enjouement & de familiarité. Bell. La sagesse de la loi ne commet la réparation des *injures* qu'à ceux qui ne les ont point reçues. M. Esp. Memnon, Général de Darius, frappant un soldat qui parloit mal d'Alexandre, Je t'ai pris pour lui faire la guerre, dit-il, & non pas pour lui dire des *injures*. Ablanc. Les *injures* bien loin de persuader, affoiblissent les raisons, en les rendant suspectes de passion. Bail. L'*injure* est plus pardonnable que la raillerie, l'une marque de la colère, qui n'est point incompatible avec de l'estime, l'autre du mépris. S. Évr. Jamais on n'a persuadé quelqu'un en lui disant des *injures*. Pélisson.

Sa fureur contre lui se répand en injures. Racine.

N'attendez pas ici que j'éclate en injures. Id.

☞ Injures compensées. Les *injures* verbales se peuvent compenser, & le Juge peut enjoindre aux Parties de se les remettre mutuellement: ce qu'il fait en les mettant hors de Cour & de Procès, avec défenses de récidiver.

Il est défendu d'informer pour des *injures* légères, ou verbales, si elles ne sont atroces, & dites à des gens de condition. On vient souvent des *injures* aux coups. *A verbis ad verbera*. L'action des *injures* est annale, c'est-à-dire, qu'on ne peut en demander réparation quand il y a plus d'un an qu'elles ont été faites, ou dites.

Ce mot vient du Latin *injuria*. *Quod fit citra jus, injuria est*. On appelle *injure*; ce qui se fait sans raison, contre les biens ou contre l'honneur d'une personne. Le mot *injuria* est composé du mot *jus, juris*, qui veut dire *droit*, & de la préposition *in*, qui a la force de nier, *injure* est ce qui est contre le droit, *injuria dicitur omne quod non jure fit*. L. 1. ff. *de injur*.

Injure, se dit aussi des affronts des torts & dommages qu'on fait à une personne par des voies de fait. *Contumelia*. On fait *injure* à un Officier, quand on ne le fait pas monter à la place vacante d'un supérieur. Les soufflets, les bastonnades, sont des *injures* qu'on ne peut réparer. Venger ses propres *injures*. Flec. On donne des dommages & intérêts à des filles violées, pour réparation de l'*injure* qui leur a été faite. Il est permis par le droit naturel de repousser l'*injure*. Un Chrétien doit souffrir, doit pardonner toutes sortes d'*injures* & d'affronts. On dit civilement à un ami qui nous a présenté de l'argent pour quelque petit service qu'on lui a rendu, qu'il nous fait *injure*, qu'on tient cela à *injure*.

Injure, se dit aussi du temps & de la fortune. L'homme a besoin d'habits, de logement, pour se garantir des *injures* du temps, du chaud, du froid, de la pluie. La plûpart des beaux ouvrages des bons Auteurs sont péris par l'*injure* du temps, par l'ignorance, & la négligence des hommes durant plusieurs siécles. Le bon azur souffre toutes les *injures* de l'air sans s'altérer. Un vrai Philosophe souffre constamment toutes les *injures* de la fortune.

*Et bien qu'il soit en proie à l'*injure *du temps,*
Le butin de l'orage, & le jouet des vents.
Brébeuf.

En vain du fard au luxe ajoûtant l'imposture,
*Tu veux de tes vieux ans nous déguiser l'*injure.
Corn.

Injure. Les Anciens en firent autrefois une Déesse. *Injuria*. *Ate*. Les Grecs la nommoient *Ate*, de ἀάω, ἀῶ, *noceo*, *lædo*; Hésiode dans sa Théogonie, *v*. 230. la fait fille, d'Éride, c'est-à-dire, de la querelle, ou de la chicane, & dit qu'elle étoit sœur de la Dysnomie, c'est-à-dire, la désobéissance aux loix, & de même génie, de mêmes mœurs qu'elle. Homère, *Iliad V*. ou *L. XX v*. 91. dit qu'elle étoit fille de Jupiter; qu'elle nuisoit à tous les hommes; qu'elle avoit nui à son propre pere, le grand Jupiter; qu'elle avoit les pieds fort tendres, fort légers; qu'elle marchoit sur la tête des hommes sans toucher jamais la terre.

INJURIER, v. act. Offenser quelqu'un de parole, en lui disant des injures. *Convitio afficere*. Quand on a été *injurié*, on peut faire appeller en réparation d'injures. Homere n'a pas assez ménagé la gloire d'Achille son Héros, il lui fait injurier Agamemnon d'une maniére indigne, même d'un homme qui ne seroit que médiocrement honnête homme. M. Esp.

INJURIEUSEMENT, adv. D'une maniére offensante, & injurieuse. *Injuriosè*. Il a été traité fort *injurieusement* & indignement par l'Avocat de sa partie.

INJURIEUX, euse, adj. Offensant, ce qui fait affront, injure à quelqu'un. *Injuriosus*. Il se dit des personnes & des choses. C'est un homme *injurieux*, qui se sert de termes *injurieux* & piquans. C'est un livre, un discours *injurieux*, un libelle diffamatoire. *Famosus*. On déclare une saisie, un emprisonnement *injurieux*, tortionnaire & déraisonnable. On a dressé une pyramide *injurieuse* à la mémoire d'un tel.

☞ *A peine, loin de Rome, il apprend dans sa fuite,*
Du Sénat contre vous l'Arrêt injurieux,
Que pour vous secourir il revient dans ces lieux.
De la Fosse.

☞ Injurieux, euse, adj. On dit figurément & poëtiquement, la Fortune *injurieuse*. Le sort, le destin *injurieux*, pour dire, la Fortune, le sort, le destin injuste. Ac. Fr.

INJUSTE, adj. m. & f. Qui péche contre le droit, & les loix. *Injustus*. Un concussionnaire ne donne que des Jugemens *injustes*. Un litige *injuste* est un procès mal fondé. Une guerre *injuste*, est celle qui se fait contre le bon droit, & sans aucune cause légitime. L'usure est un profit *injuste*, illégitime.

INJUSTEMENT, adv. D'une maniére injuste. *Injustè*. Il y a des voies de droit pour se pourvoir quand on

on a été condamné *injustement*.

INJUSTICE, s. f. Ce qui est fait contre les loix d'un pays, ou contre l'équité naturelle : vexation, action injuste. *Injustitia*. Le Roi s'appliquoit à réprimer l'*injustice*. Fl. On casse les arrêts quand l'*injustice* en est visible. Les soldats font mille *injustices* sur leur passage De tout temps les Poëtes se sont plaints de l'*injustice* & de l'ingratitude de leur siécle. Vous tâchez de couvrir votre *injustice* avec beaucoup de civilité. Voi. Quand vous aurez senti combien il est dur de souffrir une *injustice*, vous comprendrez mieux combien il est défendu de la faire. Fl. Les extrémités sont tellement vicieuses en toutes choses, qu'il y a même de l'*injustice* à vouloir être trop juste. S. Évr. Elle lassa l'*injustice* par sa patience. Fl. La prospérité qui devroit être le privilége de la vertu, est ordinairement le partage de l'*injustice*. Id. Ce n'est pas l'*injustice* en soi qui nous blesse, c'est d'en être l'objet : qu'on lui en donne un autre, nous nous contenterons de désaprouver tranquillement cette même *injustice* qui nous donnoit tant d'indignation. Nic.

On dit aussi par compliment, Ne me faites pas l'*injustice* de croire que je vous aye oublié. Rendre *injustice*, c'est faire à quelqu'un quelque chose contre la justice. Il croira qu'on ne sçauroit lui rendre *injustice*, quoi qu'on lui fasse, & quelque rigueur, & quelque dureté dont l'on use à son égard. Abbé de la Trape.

I N M.

☞ *IN MANUS*. Expression Latine qu'on emploie dans le style burlesque & familier. C'est le commencement d'une Priére Ecclésiastique qu'on récite à Complies. *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum*. Seigneur, je vous recommande mon ame, je la mets entre vos mains. Dites votre *In manus*.

Malgré son in manus, *la vieille sera nôtre.*

Guilain répondit là-dessus :
La vieille a dit son in manus,
Et meurt en bonne Pénitente.

I N N.

INN, ou INS. s. m. Nom propre d'une riviére d'Allemagne. *Enus*, *Ænus*. L'*Inn* prend sa source au mont Bermina, dans le pays des Grisons, baigne Inspruck, Hall, Shwat, & Kuffstain dans le Tirol, Vasserbourg, Braunaw, &c. dans la Baviére, & il se décharge dans le Danube à Passaw.

☞INNASCIBILITÉ, s. f. Qualité de ce qui ne peut être produit, ni engendré. M. l'Abbé d'Olivet s'est servi de ce mot. *Innascibilitas*.

☞INNASCIBLE, adj m. & f. Terme de Théologie. Qui ne peut être produit ni engendré. On dit que le Pere Éternel est *innascible*, parce qu'il ne peut être produit ni engendré par une autre personne.

☞INNAVIGABLE, adj. m. & f. Qui n'est pas navigable. *Innavigabilis, e* Ces premiéres glaces rendent le fleuve quelquefois longtemps *innavigable*. Maupert. Ce mot n'est point en usage.

INNÉ, ée, adj. m. & f. Terme Philosophique, qui est formé de né, ou créé avec quelque chose. *Innatus*, *insitus*. Nous n'avons point d'idée *innée*. Voyez IDÉE.

INNER EYRA, ou INNERRÉRA, s. f. Nom propre d'un bourg de l'Écosse méridionale. *Innerrera*. Ce lieu, qui a séance & voix dans le Parlement d'Écosse, est situé dans le Comté d'Argyle, sur le Golfe de Finn, à cinq lieues de la ville de Kilmore vers le couchant. Maty.

Ce nom & les suivans sont composés d'*inner*, qui en Anglois signifie *dedans*, & qui dans la composition marque l'embouchure du fleuve, & de plus du nom de la riviére à l'embouchure de laquelle ils sont. *Eyra*, *Ness*, *Ourie*.

INNERNESSE, s. f. ou INVERNÈS, s. m. Nom d'une petite ville d'Écosse. *Innernium*, *Invervium*. Elle est dans le Comté de Muray, à l'embouchure de la riviére de Ness, dans le Golfe de Muray. *Invernès* est fort, & défendu par une bonne Citadelle, que Cromwel y fit construire. *Invernès* est plus ordinaire qu'*Innernesse*.

INNER-OURIE, s. f. Nom propre d'un bourg de l'Écosse septentrionale. *Innerouria*. Ce lieu a séance & voix dans le Parlement, & il est situé dans le Comté de Buchan, à l'embouchure de l'Ourie dans le Don, & à cinq lieues au-dessus de la vieille Aberdonne.

INNICHEN, ou INNEKEN, s. m. Nom propre d'un bourg du Tirol, en Allemagne. *Innichenum*. Il est dans l'Évêché de Brixen, à la source de la Drave. Quelques Géographes prennent *Innichen* pour l'ancienne *Aguntum*, petite ville de la Rhosie, que d'autres mettent à Doblach, bourg qui est à trois lieues d'*Innichen*, vers le couchant. Maty.

INNOCEMMENT, adv. Avec innocence, sans dessein de nuire. *Innocenter*. C'est une parole qu'il a dite *innocemment*, il ne croyoit pas vous fâcher. Il a tué cet homme, mais c'étoit *innocemment*, par un malheur & sans dessein Il faut préférer la simplicité d'une vie particuliére, où l'on goûte doucement & *innocemment* le peu de biens que la nature nous donne aux soucis des avares. M. de M. Je me réduis *innocemment* à ce qui m'accommode davantage. S. Évr. Comme il ne faut jamais mentir, il y a des choses qu'il faut tenir cachées, & que l'on peut couvrir *innocemment* par des maniéres de parler & de répondre qui sont innocentes. Abbé de la Trape.

Lorsque nous approchons du fatal monument,
La nature se plait à vivre innocemment. Id.

☞ Innocemment. Sottement, niaisement. Il vint tout *innocemment* raconter la sottise qu'il avoit faite. Acad. Fr.

INNOCENCE, subst. f. Pureté de l'ame qui n'est point souillée de péchés. *Innocentia*. Adam fut créé en l'état d'*innocence*, outre l'*innocence* cet état comprenoit des dons surnaturels. Une parfaite conformité de l'extérieur de l'homme avec son intérieur étoit le caractère & le privilége de son état d'*innocence*. M. Esp. L'*innocence* baptismale nous remet dans la premiére pureté de l'homme. Un enfant est dans l'état d'*innocence*, jusqu'à ce qu'il ait atteint l'usage de raison. Les Payens avoient aussi leur âge d'*innocence*, qu'ils ont appellé l'*âge d'or*. L'agneau est le symbole de l'*innocence*.

☞ *L'*Innocence *est muette où la force domine.*
M. de Trémisseul.

Innocence, signifie aussi, Intégrité de mœurs, intégrité, pureté de vie, l'état d'un homme de bien qui vit conformément à la Religion. *Sanctitas morum*. Cet homme vit dans une grande *innocence* de mœurs. Son *innocence* va jusqu'à la simplicité. Cette *innocence* extérieure qui ne consiste que dans l'observation des devoirs extérieurs de la Religion, est un signe fort équivoque de l'*innocence* intérieure : ce peut être le pur effet d'une considération humaine. Nic. La seule précaution contre les attaques de la mort, c'est l'*innocence* de la vie. M. de M. L'idée d'une beauté mortelle avoit allumé dans son jeune cœur un feu fatal à son *innocence*. Fl. L'*innocence* de la vie ôte la frayeur de la mort, & quand on n'a point de plaisirs criminels à quitter, on va sans crainte vers l'autre vie. S. Évr. C'est à la Cour que les passions s'excitent, & conspirent toutes contre l'*innocence*. Fl.

Dans les temps bienheureux du monde en son enfance,
Chacun mettoit sa gloire en sa seule innocence.
Boil.

Mais jamais on n'a vu la timide innocence
Passer subitement à l'extrême silence. Rac.

Innocence, signifie encore, Exemption de crime ; état d'une personne qui n'est point coupable des choses dont elle est accusée, ou soupçonnée. Votre *innocence* a été hautement reconnue, & vos accusateurs n'ont emporté que de la confusion. Le Chancelier poursuivoit le crime, armé du glaive de la justice, & couvroit l'*innocence*

nocence du bouclier des loix, & de l'autorité Royale. Fl. J'ai trop d'intérêt moi-même à votre *innocence* pour en douter; & si je vous avois trouvée coupable, j'en serois bien puni le premier. Vor.

> *De l'aspect du supplice effraya l'insolence,*
> *Et sous l'appui des loix mit la foible* innocence.
> Boil.

☞ Innocence. Il signifie aussi, Trop grande simplicité. Admirez l'*innocence* de cet homme. Ac. Fr.

INNOCENT, ente, adj. & subst. Qui est net de péchés, exempt de crime. *Innocens. Integer vitæ, scelerisque purus.* Les Peres dans le désert ont mené une vie fort *innocente*. Cet homme dans sa sombre mélancolie interprète tout mal, & il y a peu d'actions assez *innocentes* pour échapper à sa censure. Bell. Le Paradis est plus rempli de pénitens & de convertis que d'*innocens* S. Évr. L'amour des fleurs, du jardinage est une passion fort *innocente*. Ses mœurs sont *innocentes*. Les plaisirs les plus *innocens* paroissent des crimes impardonnables aux gens de mauvaise humeur. Bell. Je me fais d'*innocentes* douceurs de ce qui convient au repos de la vieillesse. S. Évr. Ce sont les loix qui ont fait les vertus, & les vices: avant qu'il y en eût, tout étoit permis & *innocent*. M. Sc. Absolument parlant cette maxime est fausse; c'est la droiture de la raison & de la loi naturelle qui nous porte au bien, & nous éloigne du mal; ce qui a fait dire *Justo non est lex posita*. La malice des hommes a perverti les pratiques les plus *innocentes*. Cl.

> *(Pour elle la fortune) vous quittez notre* innocente *vie.*
> Vill.
> *La vertu réglera nos plaisirs* innocens. Id.

N'avoir que des désirs *innocens*.

> *Un Auteur vertueux dans ses vers* innocens,
> *Ne corrompt point le cœur en chatouillant les sens.*
> Boil.

Innocent, se dit aussi relativement à quelque crime dont on est accusé. *Insons*. On a découvert la calomnie, il s'est trouvé *innocent*. On l'a jugé *innocent*. On l'a renvoyé absous avec réparation. Il vaut mieux dans le doute sauver cent criminels que de faire mourir un *innocent*. Un coupable puni est un exemple pour la canaille; un *innocent* condamné est l'affaire de tous les honnêtes gens. La Br.

Innocent, se dit aussi de celui qui n'est pas en état de pécher, qui n'a pas atteint l'âge de raison. L'Église célèbre la fête des Saints *Innocens* martyrisés par Hérode.

On appelle ces Saints les *Innocens*. Les *Innocens*, signifie aussi leur fête, le jour qu'on la célèbre le 28 de Décembre. Les *Innocens* tomberont cette année le Mercredi. On faisoit autrefois des danses dans les Églises le jour de la fête des *Innocens*, & l'on y représentoit des Évêques, en dérision de la dignité Épiscopale, comme on l'apprend par le second canon du Concile de Cognac tenu en 1260. qui le défend. Il faut avoir pitié des pauvres *innocens*, c'est-à-dire, des jeunes orphelins, de tous les enfans qui ne se peuvent pas défendre.

Innocent, se dit aussi de celui qui est simple, idiot, foible, imbécille, qui a peu de raison, qui est aussi idiot qu'un jeune enfant, qui fait des sottises, des fautes grossiéres dans sa conduite. *Inops mentis*. On lui a donné un Curateur, car c'est un *innocent*, qui ne sçait pas manier son bien. On dit en ce sens par reproche à celui qui s'est laissé tromper, ou qui n'est pas fort habile. Vous êtes encore un bon *innocent*, de vous être confié à cet affronteur. Si je le vois, je me mocquerai de lui, & l'appellerai bien *innocent*. Ablanc. Il faudra que vous preniez un air un peu moins *innocent*, & plus capable.

☞ Innocent, ente. Il signifie aussi, un homme ou un enfant qui a l'esprit imbécille, & qui est presque hébêté. Ce garçon est *innocent* dès son enfance. Ac. Fr.

Innocent, se dit aussi des choses inanimées, de ce qui n'est pas nuisible. *Innocuus*. Ne craignez point de prendre ce reméde, il est *innocent*, il ne vous sçauroit faire de mal. On dit aussi d'un parti, d'un traité, qui n'est point à la charge du peuple, que c'est une affaire *innocente*.

> *D'un fleuve officieux l'*innocente *liqueur*
> *L'arrache à ses tourmens, & lui rend sa vigueur.*
> Bréb.

Innocent, se dit proverbialement en ses phrases. Les *innocens* pâtissent pour les coupables; pour dire, que dans la confusion publique on punit souvent ceux qui ont fait le moins de mal, tandis que les plus criminels en échappent. On appelle un *innocent* fourré de malice, celui qui paroît doux & simple au dehors, & qui est malicieux dans l'ame. ☞ Quand un homme fait tort à un autre sans sujet, le peuple dit proverbialement: Il est des parens d'Hérode; il s'en prend aux *innocens*. On dit qu'on donne les *innocens*, quand on fouette par jeu de jeunes gens le jour des *Innocens*. On appelle en proverbe les simples, ☞ les foibles, les imbécilles & les idiots, des échappés d'Hérode, pour dire que ce Tyran ne fit pas mourir tous les *Innocens*. ☞ Le proverbe, aux *innocens* les mains pleines, que je n'ai trouvé dans aucun Dictionnaire, signifie que la fortune favorise des gens sans esprit & sans mérite. Il s'applique particuliérement à des joueurs mal-habiles, mais heureux, à qui le jeu vient à pleines mains.

INNOCENT, s. m. Nom propre d'homme. *Innocentius*. Treize Souverains Pontifes ont porté le nom d'*Innocent*.

On croit que le Pape *Innocent* IX. est mort empoisonné, deux mois après sa création *Innocent* XI étant mort au mois d'Août 1689. on croyoit qu'Alexandre VIII. qui lui succéda prendroit le nom d'*Innocent* XII. parce qu'il avoit été élevé au Cardinalat par *Innocent* X. mais il ne le fit pas.

☞ Innocente, s. f. Nom que l'on a donné à un certain habit de femme, fait en robe de chambre, dont la mode est récente.

INNOCENTER, v. act. *Absolvere*. C'est proprement déclarer un homme innocent, le décharger d'une accusation de crime. On arrêta le Comte de Southampton, qui fut mené à la Tour. Il se défendit bien; & allégua de bonnes raisons, mais qui ne furent pas assez fortes pour l'*innocenter* devant les Juges... *Vie d'Elisabeth R. d'Anglet.* On le dit aussi au figuré, & dans le style burlesque, pour donner les innocens. C'est une coûtume, ou une plaisanterie en quelques Provinces, que les plus diligens vont surprendre les plus paresseux au lit, pour les fouetter. Pour exprimer cette badinerie Marot a fait *innocenter*.

> *Belle Philis, si je sçavois où couche*
> *Votre personne au jour des Innocens,*
> *De bon matin j'irois à votre couche, &c.*
> *Semblant ferois de vous* innocenter.

☞ Innocenter se dit non seulement des personnes que l'on déclare innocentes & exemptes de fautes; mais encore des choses. Ou vous *innocentez* le Molinisme par la profession que vous en faites, ou vous vous en rendez coupables. Mém. de Trév.

INNOMBRABLE, adj. m. & f. Qui ne se peut compter à cause du grand nombre. *Innumerabilis, innumerus.* Saint Jean dans l'Apocalypse dit, qu'il vit une quantité de gens que personne ne pouvoit compter. *Turbam magnam, quam dinumerare nemo poterat.* C'est-à-dire qu'elle étoit *innombrable*. Troupes *innombrables*. Ablanc. La crainte qui a sanctifié une multitude *innombrable* d'hommes de toute qualité, &c. Ab. de la T. L'Auteur n'exclut point la charité; car il ajoûte, Ainsi je vous dis que vous craigniez, & que vous aimiez tout ensemble.

INNOMBRABLEMENT, adv. D'une maniére innombrable. *Innumerabiliter*. Il y avoit bien du peuple à l'entrée du Roi, il y en avoit *innombrablement*, ou sans nombre.

☞ IN-

☞ INNOMÉ, ée, adj. Terme de palais. *Innominatus, a, um.* Ce qu'on appelle en Droit un contrat *innomé do ut facias*, est une convention réciproque & synallagmatique entre le Donateur & les Donataires. Albry.

INNOMINATI, s. m. & plur. Les Anonymes. Ceux qui n'ont point de nom, *Gli Innominati*. Les *Innominati* sont les Académiciens de Parme. Presque toutes les villes d'Italie ont une Académie; & chaque Académie a un nom particulier, comme on le peut voir ci-dessus au mot ACADÉMIE. Celle de Parme a pris pour le sien *Gli Innominati*, comme si elle vouloit dire que son nom est de n'en avoir point. Quoique ce nom soit Italien, il faut le retenir dans notre langue. Car quoique les Anonymes soient la même chose à peu près que *Gli Innominati*, cependant, comme c'est un nom propre, il ne faut point le changer dans un autre quoique synonyme. Ces Académiciens ne s'appellent point *Gli Anonymi*, mais *Gli Innominati*.

☞ INNOMINÉ, adj. m. Qui n'a point de nom *Anonymus, a, um.* Terme d'Anatomie qui se dit de certains os du corps humain. Les os *innominés* sont les os des hanches. Quoique les os *innominés* appartiennent au tronc, selon la division ordinaire du squélete; on peut néanmoins les considérer par rapport aux extrémités inférieures, à peu près de la même manière que l'on regarde les omoplates par rapport aux extrémité supérieures. Winslow.

INNOVATEUR, s. m. Qui aime à innover. *Novator* Ce mot se trouve dans quelques dictionnaires; mais il vaut mieux dire *Novateur*.

INNOVATION. s. f. Changement d'une coûtume, d'une chose établie depuis longtemps. En bonne politique toutes les *innovations* sont dangereuses. Les *innovations*, en matiére de Religion, aboutissent à des schismes, à des guerres civiles. Tous ceux qui ne se jettent pas, comme le peuple, dans les excès opposés aux *innovations*, passent pour des monstres à ses yeux. S Réal. Il approuva toutes ses *innovations*. Mauc. L'*innovation* dans le culte & dans les cérémonies. Accusé d'*innovation* dans la doctrine. S. Évr.

INNOVER, v. act. Changer une chose déja établie pour lui en substituer une nouvelle. *Novare.* Pour vivre en paix, il ne faut rien *innover*, ni dans l'état, ni dans la Religion. Quand il y a des défenses de passer outre en une affaire, il ne faut rien *innover* pendant le procès

Innové, ée, part. pass. & adj. *Novatus, novus.*

INNUMÉRABLE, adj m. & f. Innombrable. *Innumerabilis.* Vaugelas approuve ce mot dans le genre sublime, comme plus majestueux qu'*innombrable*. Mais son autorité ne l'a point fait passer, & personne ne s'en sert. Refl.

I N O.

INO, s. f. Nom de femme. *Ino.* Elle étoit fille de Cadmus & d'Hermione, ou Harmonie. Après que Néphelé, emportée par la fureur de Bacchus, se fut enfoncée dans les forêts, Athamas Roi de Thébes, son mari, épousa *Ino* en secondes noces. *Ino* traita les enfans du premier lit, Phrynus & Hellé, en vraie marâtre, & les obligea de s'enfuir. Junon irritée de ce procédé inspira une telle fureur à Athamas, qu'il mit en piéces Léarque, qu'il avoit eu d'*Ino*, à qui il étoit prêt d'en faire autant, si elle ne s'étoit jettée dans la mer avec son fils Mélicerne. Les Dieux les y changérent en Divinités marines. *Ino* s'appella Leucothea en Gréce, & Matuta en Italie; & son fils Portunus. Voyez Ovide. *Fast. L. VI. v.* 541. &c. Voyez sur *Ino*, Voss. *de Idol. l.* 1. *c.* 13.

☞ INOBSERVANCE, s. f. Défaut d'observance; manque d'observer. *Neglectus, contemptus, violatio.* Le Concile de Trente réforma la discipline & les mœurs des Ecclésiastiques, par les Canons les plus saints & les plus prudens, qu'on ait jamais faits, & qui ne manquent que par leur *inobservance*. De S. Réal. *Inobservance* est bon, & inobservation ne vaut rien. L'*inobservance* des loix fait la ruine des États.

Il résolut d'observer la régle primitive, dont l'*inobservance* lui étoit tout-à-fait sensible. P. Helyot, *T. VII. C.* 55.

INOBSERVATION, s. f. Manque d'obéïssance envers les loix, d'exécution des promesses qu'on a faites. *Legum contemptus.* L'*inobservation* des commandemens de Dieu. L'Ordre monastique est déchu par l'*inobservation* des régles Mabillon. On reproche aux Princes infidéles l'*inobservation* des Traités. Le P. Bouhours n'approuve point qu'on dise, l'*inobservation* des régles de l'Art. ☞ L'*inobservation* de l'ancienne discipline. Moradin *p.* 109.

☞ INOCULATEUR, trice, s. m. & f. Celui ou celle qui donne la petite vérole par inoculation, c'est-à-dire, en la greffant d'un corps attaqué de cette maladie sur un corps sain. Nos *Inoculateurs* ont gâté l'opération, au lieu de la corriger. La Roche après Wagstaffe. La malade mourut. Triste exemple de nos *Inoculateurs*. Idem. M. Timoni s'est fondé sur le rapport d'une vieille Grecque, qui avoit été *Inoculatrice* pendant plusieurs années. Voyez INOCULER & INOCULATION.

☞ INOCULATION, s. f. Ce mot est pris du Latin *Inoculatio*, qui est l'espéce d'ente que nous appellons en notre langue Ente en bouton, ou en œil dormant. Nous ne le disons point au propre; mais depuis quelque temps on le dit au figuré de la maniére que les Anglois ont trouvée de donner la petite vérole à une personne qui ne l'a pas; on appelle aussi cela Insertion de la petite vérole. Cette pernicieuse pratique a eu de si mauvais effets, que M. Clifton, dans son Livre intitulé: *Etat de la Médecine ancienne & moderne*, dit, qu'en Angleterre même on se contente maintenant d'attendre la petite vérole, quand elle voudra venir, sans se hâter de la prévenir, & de se la procurer. Il y a une Lettre de M. de la Coste à M. Dodart sur l'*inoculation* de la petite vérole. En France on a été plus sage, & l'on n'a point pratiqué l'*inoculation*.

La périlleuse & détestable invention de l'*inoculation* introduite depuis quelque temps parmi nous, n'a pas diminué le danger; & aujourd'hui chacun prend le parti de recevoir la petite vérole quand elle viendra, plutôt que de l'aller chercher par une expérience téméraire, qui met toûjours la vie en danger. Clifton.

Cette opération qui est très-commune en Angleterre se fait vers le printems ou l'automne. On fait de légéres scarifications aux muscles des bras de l'enfant, jusqu'à en tirer quelques gouttes de sang. Puis avec un cure-oreille ou un instrument semblable, on porte dans chacune des plaies une goutte du pus tout chaud qu'on a tiré des pustules des jambes ou des jarrets d'un jeune homme qui a cette maladie: ou bien on y met, en guise de tente, un peu de coton ou de charpie imbibée de ce pus. On couvre chaque scarification d'une coque de noix pendant quelques heures, pour que ce pus ait le temps de communiquer son venin avant que d'être essuyé. Voila ce qu'on appelle l'*inoculation* de la petite vérole. Cela fait son effet au bout de sept jours, pendant lesquels on doit s'abstenir de viande, & même de bouillons où elle ait entré, ainsi que de vin & de toute liqueur spiritueuse. Le fruit qu'on retire de l'*inoculation* de la petite vérole, c'est que de cette maniére on est sûr d'être quitte de cette maladie pour toute sa vie, qu'on en est quitte pour trois ou quatre pustules pour quelques sujets, quinze ou vingt pour d'autres, & qu'il est très-rare de les voir aller jusqu'à cent, & aussi rare de voir mourir ceux qui ont gagné cette maladie par cette voie. Tous les Princes & Seigneurs d'Angleterre procurent la petite vérole à leurs enfans de cette maniére. Cependant un zélé composa en 1722. un Traité intitulé: *Très-humbles remontrances au Parlement, pour empêcher la dangereuse expérience de* l'inoculation *de la petite vérole.* L'Auteur prétend qu'on tente Dieu par cette opération, & par conséquent qu'elle est téméraire. M. Wagstaffe écrivit aussi contre l'*inoculation* en 1722. son Livre fut réfuté la même année

Le sixiéme de Mai 1725. on fit l'*inoculation* de la petite vérole à la Princesse Louise, derniére fille du Prince de Galles, qui n'avoit pas encore six mois. Gazette, 1725. *p.* 237.

☞ INOCULER, v. act. Donner la petite vérole par arti-

artifice, la greffer sur un corps sain, en incisant la peau & y mettant du pus qu'on a tiré des pustules d'une autre personne qui a cette maladie. Comment après avoir *inoculé* une fiévre putride, pourrons-nous sçavoir quel nombre de pustules elle fera sortir? M. DE LA ROCHE, après M. Wagstaffe. J'ai vû *inoculer* treize soldats dont il en mourut quatre. LECHONDE. Voyez INOCULATION: Cette matiére y est plus expliquée.

☞ INOCULÉ, part. pass. Il a toutes les significations de son verbe.

INOFFICIEUX, adj. m. Terme de Jurisprudence. *Inofficiosus*. On appelle Testament *inofficieux*, celui où un fils est exhérédé sans cause par son pere. *Querela testamenti inofficiosi*. Disposition *inofficieuse* d'un testament. Ce mot vient du Latin *officiosus*, & de la préposition *in*, qui a la force d'exclure, de nier. *Inofficiosus*, c'est-à-dire, *contra officium pietatis paternæ*.

INOFFICIOSITÉ, s. f. Terme de Jurisprudence. Qualité, disposition d'une chose qui est peu favorable, qui est contraire aux intérêts d'une personne. Ce mot se dit des testamens. L'action d'*inofficiosité*, est une plainte que forme un fils contre le testament de son pere, par lequel il prétend être deshérité sans cause légitime. *Inofficiositas*. La querelle d'*inofficiosité* n'a été introduite par aucune loi expresse; mais elle fut inventée par une judicieuse interprétation des Jurisconsultes. On remarqua tant de dureté dans l'esprit de quelques peres, qui poussés d'animosité contre leur propre sang, exhérédoient leurs enfans sans sujet; que par un principe d'équité on chercha un remède à cet inconvénient. On permit donc aux enfans de se plaindre de l'injure qui leur étoit faite par le testateur qui les avoit deshérités injustement; ensorte que c'étoit à l'héritier institué par le testament à prouver que l'exhérédation étoit juste & légitime. On accorda aussi la plainte d'*inofficiosité* aux peres & aux meres contre le testament de leurs enfans, & aux consanguins, quand on leur avoit préféré des personnes infâmes. On n'a d'abord donné que deux ans aux enfans pour intenter l'action d'*inofficiosité*; on leur en a ensuite accordé cinq, peut-être parce que les loix Romaines ne permettent point après cinq ans de contester l'état d'un défunt. Voyez Van Water, *Observationum Juris Rom. L. I. c. XI.*

INONDATION, s. f. Débordement d'eau. *Inundatio*. L'*inondation* du déluge fut générale par toute la terre. Il n'y eut que l'Arche de Noé qui fut sauvée de cette *inondation*. Le Nil engraisse les terres d'Égypte par son *inondation*. *Stagnans effuso flumine Nilus*.

☞ INONDATION. On dit, faire des *inondations* autour d'une Place, pour dire, Lâcher les eaux pour en éloigner les approches. AC. FR.

INONDATION, se dit figurément des nations barbares. *Irruptio*. On ne voit plus de ces grandes *inondations* de peuples qu'on a vûes du temps des Goths, des Huns, des Vandales. Pour sauver son pays de l'*inondation* des François, il ne sçait point d'autre moyen que de l'inonder des eaux de la mer. HIST. DE LOUIS XIV.

Il se dit encore de l'abondance des graces que Dieu verse, & en matiére de spiritualité de l'effusion, de l'abondance des délices que Dieu répand dans les ames saintes. *Effusio*, *Profusio*. L'*inondation* des délices célestes dont son ame fut remplie étoit si grande, qu'il ne la pouvoit soûtenir. M. Claude se déguise dans ses écrits, & pare son opinion telle qu'elle est, d'une *inondation* de grace, qu'il dit se faire en l'Eucharistie, & de plusieurs autres paroles magnifiques, qu'on pourroit appeller, en une matiére moins sérieuse, paroles de compliment. Si cette *inondation* de graces vient de la propre substance du corps de notre Seigneur, & si c'est la vertu vivifiante attachée à sa chair, qui passe jusqu'à vous, c'est l'opinion de Calvin. Si cette *inondation* de grace n'est qu'une application des mérites de notre Seigneur, & un effet que son esprit seul fasse sur nos ames, c'est l'opinion de Zuingle. PÉLISSON.

INONDER, v. act. Noyer un pays, une Province, par un débordement d'eaux. *Inundare*. La mer a *inondé* plusieurs lieues de pays en Hollande; sans les digues & les levées, la mer *inonderoit* tout le reste de ce pays-là.

Et vous, mes tristes yeux,
Pour laver la noirceur d'un forfait odieux,
De deux ruisseaux de sang inondez *mon visage.*

INONDER, se dit figurément des peuples, des armées qui se débordent d'un pays en un autre pour le saccager. *Irrumpere*, *grassari*. Les Barbares ont *inondé* toutes les Provinces de l'Empire Romain, & l'ont démembré. Xerxès avoit *inondé* le pays d'un si grand nombre d'hommes & d'animaux, qu'ils en avoient tari les fontaines. VAUG.

Ils sçavent que sur eux prêt à se déborder,
Ce torrent, s'il m'entraîne, ira tout inonder
RACINE.

On le dit aussi des erreurs, des vices, & de beaucoup d'autres choses. Plusieurs hérésies ont de tout temps *inondé* l'Allemagne. Un torrent de fausses opinions *inonda* toute l'Angleterre. FL. Sous les Empereurs les vices *inondérent* Rome, on y vit de grands débordemens de mœurs.

Il va nous inonder *des torrens de sa plume.* BOIL.

INONDER, avec le pronom personnel, se dit pour, S'abreuver, s'humecter, se remplir. *Se proluere*. S'*inonder* du jus de Bacchus. BOIL.

INOPINÉ, ÉE, adj. Qui surprend, qui vient sans qu'on s'y attende. *Inopinatus*, *improvisus*. Un accident *inopiné* & imprévu est capable de ruiner les plus belles entreprises. Il faut toûjours avoir quelque fonds de réserve pour les cas *inopinés*. Il lui est venu une succession *inopinée* à laquelle il ne s'attendoit pas, & cela par un bonheur *inopiné*.

INOPINÉMENT, adv. D'une maniére surprenante, contre l'attente. *Inopinatè*. De la crainte ils passérent *inopinément* à l'espérance. DURIER. Les Danois furent massacrés *inopinément*. MÉZ. Dieu viendra *inopinément* juger le genre humain.

☞ INORTHODOXIE, s. f. C'est le contraire d'Orthodoxie, & la même chose qu'Hétérodoxie. On l'a accusé d'*inorthodoxie*: cela le rend suspect d'*inorthodoxie*, c'est-à-dire, de mauvaise doctrine. Il faut éviter la suspicion d'*inorthodoxie*.

Madame Du Noyer a hazardé ce terme. Il n'est point en usage. Hétérodoxie est usité.

INOUI, IE, adj. Qui est extraordinaire, surprenant, qu'on n'a jamais entendu dire. *Inauditus*. La raison que vous alléguez est une chose *inouie*. Il est *inouï* qu'on punisse deux fois une même personne pour un même crime.

INOWLADISLAW, ou INOWLOCZ, s. m. Nom d'une ville de la Cujavie, en Pologne. *Juniuladislavium*. Elle est capitale d'un Palatinat, qui porte son nom, & située sur la rivière de Netec, à deux lieues de Kruswick, & à dix d'Uladislaw. MATY.

Le Palatinat de *Inowladislaw*, *Juniuladislaviensis*, ou *Inouladislaviensis Palatinatus*. Province de la Cujavie en Pologne. Elle est bornée au nord par la Prusse Royale, & ailleurs par les Palatinats de Kalisch, de Brest & de Plozkow. Ses villes principales sont *inowladislaw*, Uladislaw & Bedgosky, ou Bidgots. Quelques Géographes y mettent aussi Dobrezin, avec son territoire. MATY.

INOWLOCZ, s. m. Nom propre d'une autre petite ville qui a Châtellenie. *Inoulada*. Elle est dans le Palatinat de Lencici, en Pologne, sur la riviére de Pilcza, à dix lieues de la ville de Rava, du côté du midi. MATY.

I N P.

INPACE. Mot Latin, qui se dit chez les Moines, d'une prison où l'on enferme ceux qui ont commis quelque grande faute. On faisoit autrefois plusieurs cérémonies pour mettre un Religieux *inpace*. Maintenant on tient que cela n'est plus en usage. On dit aussi de ceux qu'on a mis dans une prison perpétuelle, qu'on les a mis *inpace*. On dit aussi quelquefois *requiescat*

in

in pace, qui sont des mots Latins, dont l'Eglise se sert pour prier Dieu que les ames des fidéles défunts reposent en paix. On met aussi ces mots au bas des Épitaphes. Les Payens mettoient autrefois S. T. T. L. C'est-à-dire, *Sit tibi terra levis*, que la terre vous soit légère. Et: *sit humus cineri non onerosa tuo*. On dit aussi d'un mort, qu'il est *in pace*, à cause qu'on dit de chaque mort en l'Eglise *Requiescat in pace*.

INPROMPTU, s. m. Terme Latin qui a passé tout pur en François, pour signifier un ouvrage fait sans préparation, & sur le champ, par la vivacité de l'esprit; une prompte repartie. *Opus extemporale*. Il y a bien des gens qui font passer pour des *inpromptu*, des piéces méditées; & c'est pour cela qu'on dit en raillant un *inpromptu* fait à loisir. M. Sarazin & le P. Bouhours ont dit *des inpromptus*, & je ne les blâme point: je dis pourtant toûjours des *inpromptu*, & je vois que plusieurs personnes qui parlent bien parlent de la sorte. Mén. Il est favorable à la Poësie qu'on puisse ajoûter une *s* au pluriel.

Je mets tous les matins six inpromptus *au net.*
Boil.

Louis plus digne du thrône
Qu'aucun Roi qu'on ait vû,
Enseigne l'art à Bellone
De faire des inpromptu:
C'est une chose facile
Aux Disciples d'Apollon;
Mais ce Conquérant habile
A plûtôt pris une Ville,
Qu'ils n'ont fait une chanson.
Rec. de vers.

On voit par ces exemples que les Poëtes mettent une *s* au pluriel de ce mot, ou la retranchent, selon que les vers l'exigent. La Poësie a commencé par les *inpromptu* grossiers des laboureurs dans la débauche, & ces *inpromptu* sont nés de la nature seule. Dac. Un si joli *inpromptu* vaut une piéce méditée, & peut-être qu'en rêvant beaucoup, on ne pourroit rien trouver de plus heureux, ni de plus juste. Bouh. Moliére fait dire à ses Précieuses, que l'*inpromptu* est justement la pierre de touche du bel esprit. Je ne dis point cela pour me piquer d'un *inpromptu*. Mol. Je suis terriblement fort sur l'*inpromptu*. Id. L'Auteur de l'art de prêcher a fait une espéce d'adjectif d'*inpromptu*;

Garde-toi bien de faire,
D'un inpromptu *sermon l'épreuve téméraire.*

Un autre a dit,

D'un mariage inpromptu *la burlesque saillie.*

Au reste, on peut écrire *impromptu*, ou *inpromptu*; mais *inpromptu* est meilleur.

☞ Inpromptu. On appelle aussi figurément un repas donné sur le champ, & qui est aussi propre que si on avoit eu le temps de s'y préparer. Il nous donna un *inpromptu* très-propre, fort délicat. Ac. Fr.

I N Q.

INQUANT, s. m. Vieux mot, qui signifioit, Vente faite en public & avec autorité de Justice, au lieu duquel on dit maintenant *encan*. *Auctio, auctionis forum*. On disoit aussi *Inquanter*; pour dire, vendre à l'*encan*, ce qui vient du Latin *in quantum*, comme qui diroit, A combien mettez-vous cette piéce de meuble? Ces mots sont encore en usage en plusieurs Provinces, & on les trouve dans les Coutumes, & dans les Auteurs qui ont écrit sur les matiéres de droit.

Dans ce mot *inquant* la première syllabe se prononce comme la première du mot *insulte*. On trouve aussi *ancan*, & *encan*, le dernier s'écrit plus ordinairement, mais on prononce ces deux mots de la même maniére, & l'*e* dans le mot *encan* prend le son de l'*a*, comme dans d'autres mots: *enfant*, *entrer*, &c.

INQUANTER, v. act. Ce mot se trouve dans la Coutume de Bretagne, & signifie vendre à l'inquant.

INQUART, s. m. Terme de Chymie: il se dit d'une espéce de purification de l'or. La purification de l'or par l'*inquart* se fait ainsi. On prend une partie d'or, & trois ou quatre parties d'argent de coupelle, on les fait fondre ensemble dans un creuset, puis on les verse dans un vaisseau de cuivre, profond & rempli d'eau, l'or & l'argent se trouveront au fond en forme de grenailles; on fait sécher les grenailles, qu'on met ensuite dans un matras, dans lequel on verse de bonne eau forte faite de salpêtre & de vitriol, & avec un feu de sable on fait dissoudre à l'eau forte tout l'argent, qui laisse l'or en forme de poudre noire au fond du vaisseau. On répéte cette opération avec de nouvelle eau forte, pour achever de dissoudre l'argent qui peut être resté. Il faut enfin édulcorer la chaux d'or avec de l'eau, puis la sécher, & la faire rougir doucement dans un creuset, il reste une poudre très-haute en couleur, on peut réduire cette poudre en lingot par la fusion avec un peu de borax. C'est-là ce qu'on appelle la purification de l'or par l'*inquart*. Voyez la Chymie de Glaser.

☞ INQUES, Préposition. Vieux mot. Jusque.

INQUIET, ète, adj. Qui est troublé de crainte, de souci, ou qui a d'autres agitations d'esprit. *Sollicitus*. J'ai été *inquiet* toute la nuit dans l'attente de cette nouvelle. J'ai passé une nuit fort *inquiéte*, j'ai peur de perdre mon procès; j'en suis chagrin, tout *inquiet*. La défiance, pourvû qu'elle ne soit pas trop *inquiéte*, est utile & nécessaire. Cail. Séjan avoit le visage tranquille, & l'esprit toûjours *inquiet*. Bouh. La plûpart des gens sont plus *inquiets* du salut d'autrui, que de l'état intérieur de leur propre conscience. La Pl. La vanité est un desir *inquiet* de se faire valoir. L'amour-propre est *inquiet* & impatient. M. Esp. Toute ame *inquiéte* & ambitieuse est incapable de régle. Boss. Il faut se guérir de l'ennui & de l'humeur *inquiéte*. M. Scud.

☞ Inquiet, ète, adj. On dit, Un sommeil *inquiet*, pour exprimer un sommeil qui est souvent interrompu, qui est troublé par quelque peine d'esprit, ou par la mauvaise constitution de celui qui dort. Ac. Fr.

Inquiet, se dit aussi d'un homme inconstant; de celui qui a l'humeur brouillonne & remuante. *Irrequietus*. Cet homme a l'esprit *inquiet*, change à tous momens de propos, de place, de desseins. Ce sont les esprits *inquiets*, ambitieux & remuans, qui troublent le repos des Républiques.

INQUIÉTATION, s. f. Action qui trouble, qui inquiéte. *Inquietatio*. Quand on a joui trente ans d'un héritage sans trouble & *inquiétation*, on a acquis la prescription. Ce mot ne peut être d'usage que dans la pratique, tout au plus; il se trouve dans la Coutume de Paris aux art. 113, 114, 118.

INQUIÉTER, v. act. Chagriner l'esprit, l'embarrasser, lui donner de la peine *Inquietare*, *sollicitare*, *angere*, *vexare*. Ce Marchand n'a point de nouvelle de son vaisseau, cela l'*inquiéte*. Les espérances du premier homme n'étoient point combattues par ses craintes, & ses passions n'*inquiétoient* point sa conscience. Fléc. Il faut arrêter chez nous tantôt une crainte imaginaire qui nous trouble, tantôt modérer une fausse joie qui nous emporte, & tantôt régler un desir violent qui nous *inquiéte*. Id. Nous sommes plus *inquiets* que persuadés. La conscience nous *inquiéte* à tous momens par ses importuns remords. Nic. Les scrupules sont des considérations qui *inquiétent* la conscience, en sorte qu'elle n'agit qu'en tremblant, & toûjours avec appréhension. La Pl.

☞ Inquiéter. Il signifie aussi généralement, Troubler, faire de la peine en quelque chose que ce soit. Dès qu'il est dans son cabinet, il ne veut point qu'on l'importune, qu'on l'*inquiéte*. Il *inquiétoit* les assiégeans par de continuelles sorties.

☞ Il est aussi quelquefois neutre passif. C'est un homme qui s'*inquiéte* aisément. Ac Fr.

Inquiéter, signifie aussi en terme de Palais, Faire un procès à quelqu'un. *Litem movere*. Cet homme est *inquiété* pour les dettes de son pere. Il a été *inquiété* pour des recherches de taxes, de droits, de malversations. Un possesseur pacifique d'un bénéfice est celui qui en

a joui trois ans sans trouble, & sans en être *inquiété*.

INQUIÉTÉ, ÉE, part. & adj.

INQUIÉTUDE, s. f. Chagrin, souci, ennui, trouble, affliction d'esprit. *Inquietudo, cura, angor*. Rien ne peut calmer mon *inquiétude*. Il est dans des *inquiétudes* mortelles sur ce qu'on lui a dit du danger où est son frere. Tirez-moi de la sombre *inquiétude* où je suis. S. Évr. Il ne faut pas abandonner la vérité à l'*inquiétude* & à la témérité des hommes. Id. La douleur a-t-elle jamais tiré de son cœur un seul mouvement d'impatience & d'*inquiétude*? Fléc. Il faut desirer sans *inquiétude*. Id. C'est un homme sans souci, qui vit sans chagrin & sans *inquiétude*. Il y a des gens qui agissent pour agir, & par esprit d'*inquiétude*. S. Évr. Notre vie n'est qu'une suite de folles *inquiétudes*. Boss. La condition des Rois n'est que trouble & qu'*inquiétude*. Abl. Dieu seul peut fixer l'*inquiétude* de nos souhaits Nic.

La solitude,
Bien loin d'être un remède à son inquiétude,
En devint même l'aliment. La Font.

Inquiétude, se dit aussi de certaines petites douleurs qui causent de l'agitation & de l'impatience, & qui se font sentir ordinairement aux jambes. Il a de grandes *inquiétudes* aux jambes.

☞ INQUINER, v. act. Du Latin *inquinare*. Salir, gâter. Il est du style burlesque.

Et plusieurs Troyens des plus beaux,
En inquinérent *leurs houzeaux.*
Scarron, Virg. trav.

☞ Vous avez, dit Rose au Duc de Mayenne, si *inquiné* & diffamé cette belle fille aînée (l'Université) cette pudique Vierge, cette fleurissante pucelle, perle unique du monde, diamant de la France, escarboucle du Royaume, & une des fleurs de lys de Paris la plus blanche; que les Universités étrangères en font des sornettes Grecques & Latines, *& versa est in opprobrium gentium*. Satire Menippée, T. I pag. 81.

INQUISITEUR, s. m. Officier d'un Tribunal établi contre les Juifs, les Maures & les Hérétiques, pour informer contre ceux qui errent contre la foi. *Fidei Inquisitor*. En 1198. Innocent III. envoya dans les Provinces méridionales de la France deux Moines de Cîteaux, Rainier & Gui, pour convertir les Manichéens dont elles étoient pleines, & excommunier les opiniâtres, avec ordre aux Seigneurs de confisquer les biens des excommuniés, les bannir, les punir sévérement, & pouvoir à Rainier d'y contraindre les Seigneurs, par excommunication & par interdit sur leurs terres. Or ces Commissaires envoyés contre les Hérétiques étoient ce que depuis on nomma *Inquisiteurs*. Fleury, *Hist. Eccl. L.* 75. Le Concile de Narbonne de l'an 1235. & celui de Beziers de 1246. donnérent aux Freres Prêcheurs, *Inquisiteurs* dans les Provinces d'Arles, d'Aix, d'Embrun, & de Vienne, un réglement de 37 articles, qui ont été les fondemens de la procédure observée depuis dans les Tribunaux de l'Inquisition. Dans le Traité de Reinerus contre les Vaudois, le Chapitre IX. & X. font aussi une Instruction pour les *Inquisiteurs*.

Le grand *Inquisiteur* est une des premiéres charges d'Espagne. Il est d'ordinaire Dominicain. C'est souvent un Prélat, un Archevêque, un Cardinal. Le P. Nitard, Jésuite fut grand *Inquisiteur* avant que d'être Cardinal. Du Cange dit qu'il y a eu en France des *Inquisiteurs* établis vers l'an 1229. contre les Vaudois, par le Concile de Toulouse, qui furent choisis de l'Ordre des Freres Prêcheurs; & qu'il y en a eu aussi sous François I. contre les Luthériens, établis par une Bulle de Clément VII. en 1525. Quoique le Tribunal de l'Inquisition n'ait jamais été établi en France de la maniére qu'il l'est en Espagne & en Italie, il y a eu parmi nous durant plusieurs siécles des *Inquisiteurs* délégués du Pape pour y conserver la pureté de la foi, & tenir les peuples dans l'obeïssance de l'Eglise. Douze ans après la mort de S. Dominique, qui fut le premier *Inquisiteur* général commis par Innocent III. & par Honoré III. contre les Hérétiques Albigeois, Gregoire IX. nomma deux Religieux du même Ordre l'an 1233 pour exercer le même emploi; & cette commission Apostolique ne se perpétua pas seulement dans le Couvent de Toulouse, elle s'étendit encore en plusieurs autres Monastères du Royaume. Un des Commissaires nommés en la cause des Templiers, étoit l'*Inquisiteur* Général en France: un des Censeurs de la doctrine de Jean Petit, Docteur de l'Université de Paris, l'étoit aussi. Et l'histoire de la Pucelle d'Orléans nous apprend que l'an 1430. Jean Magistri, Vice-gérent de Jean Groverant, *Inquisiteur* de la foi, fut un de ses Juges; que 35 ans après Jean Bréhal, *Inquisiteur* lui-même, la déclara innocente, avec des Prélats députés du Pape Caliste. Depuis ce temps-là jusqu'au regne de François I. il ne paroît pas qu'il y ait eu en France de ces sortes d'*Inquisiteurs*, soit que les Papes ne les jugeassent pas nécessaires, dans un siécle où les erreurs étoient comme éteintes, soit que les Princes qui regnoient, plus jaloux de l'autorité royale que leurs prédécesseurs, ne voulussent point souffrir ce qui sembloit choquer les libertés de l'Église Gallicane. P. Bouhours, *Vie de S. Ignace, L. II.* Sous François I. Matthieu Ori reçut du Pape Clément VII. la qualité d'*Inquisiteur*, à l'occasion des hérétics d'Allemagne. Id. Mais il ne reste plus aujourd'hui aucuns vestiges d'inquisition en France, seulement il y a encore à Toulouse un *Inquisiteur*; c'est un Jacobin: mais toute sa fonction est réduite à examiner les livres de doctrine. Le *Grand Inquisiteur* d'Espagne est nommé par le Roi, il juge en dernier ressort, & sans appel à Rome. Le Pape confirme l'*Inquisiteur* Général qui est nommé par le Roi d'Espagne.

Inquisiteur. Les Freres Prêcheurs prétendent que S. Dominique a été le premier *Inquisiteur*, & l'Ordre de Cîteaux soûtient que ce fut Pierre de Castelnau Martyr. Le P. Echard & le P. Cuper soûtiennent que le premier qui a porté cette qualité est Conrard de Marpurg, Franciscain, selon celui-ci, & Prêtre Séculier, selon celui-là.

Les *Inquisiteurs* Généraux de Rome sont les Cardinaux qui sont de la Congrégation de l'Inquisition. Ils prennent le titre d'*Inquisiteurs* Généraux dans toute la République Chrétienne, mais ils n'ont point de Jurisdiction en France, & leurs décrets n'y sont point exécutés. Ils peuvent destituer, révoquer les *Inquisiteurs* particuliers, du moins ceux qui sont en Italie.

En terme du Grand Art on appelle *Inquisiteurs*, ceux qui cherchent la pierre philosophale.

INQUISITION, s. f. Terme de Jurisprudence. Recherche qu'un Juge fait d'office des crimes sur la commune renommée. Il n'y a point d'*inquisition* en France, & on n'y fait point d'informations qu'il n'y ait un dénonciateur, une partie, ou que le Procureur du Roi ne soit l'accusateur. En Italie, en Espagne, en Portugal, l'*inquisition* a lieu pour les matières de la Religion, c'est ce qui a fait donner le nom d'*inquisition* au tribunal où ces sortes d'affaires sont portées.

INQUISITION, s. f. *Fidei quæsitorum Collegium, Inquisitio*. Jurisdiction Ecclésiastique établie en Espagne, en Portugal, & en Italie, pour la recherche de ceux qui ont de mauvais sentimens de la Religion, ou de la foi Chrétienne. Quelques-uns croient voir les commencemens & l'origine de l'*Inquisition* dans une Constitution que fit le Pape Lucius au Concile de Vérone en 1184. en ce qu'il y ordonna aux Évêques de s'informer par eux-mêmes, ou par Commissaires, des personnes suspectes d'hérésie; qu'il y distingue les degrés de suspects, de convaincus, de pénitens & de relaps, suivant lesquels les peines sont différentes; & qu'après que l'Église a employé contre les coupables les peines spirituelles, elle les abandonne au bras séculier, pour les punir de peines corporelles, l'expérience ayant montré que plusieurs Chrétiens, & particuliérement ces nouveaux Hérétiques, se mettoient peu en peine des censures Ecclésiastiques, & méprisoient ces punitions spirituelles.

☞ Inquisition. L'hérésie des Albigeois donna occasion à l'établissement de l'*Inquisition*. Je ne sçais si la premiére

miére idée en vint ou au Pape Innocent III. ou à S. Dominique. Ce dernier en fit l'ouverture à Arnaud, Abbé de Cîteaux, & Légat du S. Siége qui l'approuva : & jugeant que rien ne pouvoit être plus utile pour l'extirpation de l'hérésie, il ordonna sur le champ à S. Dominique d'exercer par commission, & jusqu'à nouvel ordre, les fonctions d'une charge qu'il avoit si bien imaginée. Les Cardinaux Pierre & Bernard, qui succédérent à Arnaud dans la Légation, le confirmérent dans cet emploi, dont il remplit les fonctions pendant trois ans. Et le Pape ayant appris avec quel succès il s'en acquittoit, lui ordonna de continuer jusqu'au Concile de Latran qu'il avoit convoqué. Il proposa cet établissement aux Peres du Concile, & après l'avoir concerté avec eux, il expédia à S. Dominique un Bref par lequel il lui donna le même pouvoir que ses successeurs dans le Siége Romain, ont depuis accordé aux Inquisiteurs. Prévoyant même que S. Dominique ne pouvoit pas, sans le secours du bras séculier, remplir les fonctions de cette charge, il accorda aux laïcs, qui s'associeroient avec lui les mêmes Privilèges que les Papes ses prédécesseurs avoient accordés dans les Croisades aux Chevaliers du Temple & de l'Hôpital de S. Jean de Jérusalem. Ce qui donna lieu à S. Dominique d'établir une société de Chevaliers, qu'il nomma les Freres de la Milice de Jésus-Christ. Grégoire IX. les fit nommer depuis la Milice de S. Dominique. On appelle à présent en Italie, ceux qui s'engagent dans cette société, les Chevaliers de l'*Inquisition*, & en Espagne les Domestiques du S. Office. *Familiares & Domestici S. Officii.*

☞ L'Inquisition ne fut pas néanmoins tellement attachée à l'Ordre de S. Dominique, qu'il n'y ait eu en divers temps plusieurs Inquisiteurs d'autres Ordres, & même des Ecclésiastiques, des Évêques & des Cardinaux, avec cette différence, que ces derniers ont ordinairement été créés Inquisiteurs Généraux, ou de toute l'Église ou d'un Royaume, & que les autres ne l'ont été & ne le sont que d'une province, ou d'un pays particulier.

Quelques Historiens de l'Ordre de Cîteaux, ôtant à S. Dominique la gloire d'avoir été premier Inquisiteur, l'ont donnée à Radulphe, Pierre & Arnaud, tous trois Abbés de leur Ordre, & Légats du S. Siége ; mais comme il est certain qu'en qualité de Légats ils avoient l'autorité des Inquisiteurs, il ne l'est pas moins qu'ils n'en portoient pas le nom, qu'ils n'en avoient pas de commission particuliére, qu'ils n'en avoient point érigé le Tribunal, & que les formalités qui s'y observent, ne commencérent qu'en la personne de S. Dominique, qui le premier fut nommé Inquisiteur, & qui présida le premier au Tribunal de l'*Inquisition*, sous l'autorité du Pape Innocent III. & de Philippe Auguste, qui commanda au Comte Simon de Montfort de le maintenir dans les fonctions de sa charge.

Ces Inquisiteurs rendoient compte au Pape du nombre des Hérétiques, & de la conduite des Princes & des Prélats, & de-là est venu le nom d'*Inquisiteur*, mais ils n'avoient d'abord aucun tribunal, ni aucune autorité. Ils faisoient seulement des Enquêtes pour en faire leur rapport à Rome. L'Empereur Frédéric II. au commencement du treiziéme siécle étendit beaucoup leur pouvoir, & attribua à des Juges Clercs la connoissance du crime d'hérésie : & comme la peine du feu étoit ordonnée contre les opiniâtres, les Inquisiteurs décidoient indirectement de la personne, aussi bien que du crime ; ensorte que les Laïques étoient par-là soustraits à leur propre jurisdiction, & abandonnés au zéle des Ecclésiastiques. Après la mort de Frédéric II. qui s'étoit repenti du pouvoir qu'il avoit donné aux Ecclésiastiques, le Pape Innocent IV. érigea un tribunal perpétuel aux Inquisiteurs, & priva les Evêques, & les Juges séculiers du reste de pouvoir que Frédéric leur avoit laissé. Il planta cette Jurisdiction relevant de lui immédiatement, presque dans tous les États de la Chrétienté. Les Inquisiteurs par le carnage qu'ils firent des Hérétiques soulevérent les esprits contre eux. Leur regne ne fut pas long en Allemagne, ni en France. L'Espagne même n'y fut entiérement soumise que du temps de Ferdinand & d'Isabelle en 1448. sous prétexte de purger le Royaume du Mahométisme & du Judaïsme. Ainsi l'*Inquisition* se trouve aujourd'hui renfermée dans l'Italie, excepté le Royaume de Naples, & dans les Royaumes d'Espagne & de Portugal. En Portugal elle fut dressée sur le modéle de celle d'Espagne, & érigée en 1535. M. de la Neuville dit, dans son histoire de Portugal, *T. I. p.* 59. que ce fut sous le regne de Jean III. & en l'année 1557. que les Tribunaux de l'*Inquisition* furent établis dans les villes de Lisbonne, de Coïmbre & d'Évora. Voyez cet Auteur.

On y a même apporté quelques restrictions, sur-tout à Venise, l'*Inquisition* n'y a été reçue qu'avec des modifications qui en bornent extrêmement le pouvoir. Les appellations des Jurisdictions subalternes de l'*Inquisition* d'Italie ressortissent à la Congrégation du S. Office qui réside à Rome. C'est la maxime de l'*Inquisition* d'affecter dans ses procédures tout ce qui peut inspirer la terreur & l'effroi. Ceux que l'*Inquisition* saisit, sont abandonnés de tout le monde, sans exception, & personne n'ose parler pour l'accusé : cela seul passeroit pour un soupçon d'hérésie. Le temps ne prescrit point en fait d'hérésie, & la mort elle-même ne soustrait pas les coupables aux poursuites de l'*Inquisition*. On y fait le procès aux cadavres des accusés. Les exécutions ne se font que quand les criminels sont en grand nombre, afin que la multitude des supplices fasse une plus vive impression, & donne un exemple plus effrayant. On les appelle *actes de foi*. Le Pape Paul IV. appelloit l'*Inquisition*, le *grand ressort du Pontificat*. Voyez *Histoire de l'Inquisition*, & Fleury, *Histoire Ecclésiastique.*

☞ Ce Tribunal établi premiérement en France, le fut bien-tôt dans les autres Royaumes de la Chrétienté, & sur-tout dans ceux que les Albigeois & Vaudois avoient infectés de leurs hérésies. Ce que les Rois Louis VIII. & S. Louis prescrivirent pour régler la maniére dont on devoit rendre la Justice dans ce Tribunal, ne permet pas de douter que sa Jurisdiction ne fut en même temps Ecclésiastique & Royale : Ecclésiastique, en ce que les Inquisiteurs connoissoient des choses de la Foi ; Royale, en ce qu'ils avoient l'autorité de condamner les Hérétiques à des peines pécuniaires & personnelles ; & qu'ils n'exerçoient leurs fonctions qu'en vertu des Lettres Patentes du Roi, auquel ils répondoient immédiatement comme les autres Jurisdictions Royales.

L'exercice de ce Tribunal établi par toute la France, y a cessé par les Édits de Pacification, qui tolérant la liberté de conscience, ôtérent aux Inquisiteurs la matiére de leur Jugement, & il n'en reste que deux, l'un à Toulouse & l'autre à Carcassonne, où ils sont nommés par les Religieux de l'Ordre de S. Dominique, & autorisés par Lettres Patentes du Roi T. C. P. Benoit, *Dominicain*. Voyez INQUISITEUR.

L'Inquisition de Rome, est une Congrégation de sept Cardinaux, d'autres disent douze, & de quelques autres Officiers. Le Pape y préside en personne. Ce Tribunal de l'*Inquisition*, est le premier Tribunal de Rome. Il a commencé sous Paul III. à l'occasion de l'hérésie de Luther : ce Pape nomma d'abord neuf sçavans hommes pour travailler à la réformation des mœurs ; cette Congrégation fut nommée dans la suite *Inquisition*. Sixte V. la confirma par une bulle, & lui donna le premier rang entre quinze Congrégations qu'il établit à Rome. La Congrégation de l'*Inquisition* fut érigée en 1545. à présent elle est composée de douze Cardinaux. Voyez du Chesne, *Hist. des Papes*, Jean Desloix, dans son Inquisiteur de la foi.

L'Inquisition est très-févére aux Indes. Il est vrai qu'il faut sept témoins qui déposent contre un homme pour le faire condamner, mais on reçoit les dépositions d'un esclave, ou d'un enfant. Il faut s'accuser soi-même, & on ne confronte, ni on ne voit jamais les témoins ; on est accusé pour la moindre chose qui soit échappée contre l'Église, ou pour n'avoir pas parlé avec assez de révérence de l'*Inquisition*. On appelle aussi l'*Inquisition*, le *Saint Office*. L'étendard de l'*Inquisition* est un damas rouge sur lequel est peinte une croix, accompagnée d'un côté d'une branche d'olivier, & de l'autre d'une épée, & autour ces paroles du Pseaume, *Exurge*,

Exurge, Domine, & judica causam tuam.

☞ INRAMO, s. m. Coton. *Inramo.* Sorte de coton en masse & non filé, qui se tire du Levant & d'Égypte par la voie du Caire.

I N S.

INSABATÉ, ée, s. m. & f. C'est un des noms que l'on donna aux disciples de Pierre Valdo, ou Vaudois. *Insapatus, Inzapatus.* Ils furent ainsi nommés à cause des sandales qu'ils portoient, & qui en Espagnol s'appellent encore *Sapados.* Quelques-uns écrivent *Inzapaté.* Voyez ce mot, & VAUDOIS.

INSATIABILITÉ, s. f. Qualité de celui qu'on ne peut saouler. *Insatiabilitas.* Il y a des goinfres qui témoignent une continuelle *insatiabilité* de vin, de viandes.

Insatiabilité, se dit aussi au figuré. L'*insatiabilité* de l'or, des richesses. *Auri sacra fames.* On a beau donner, faire des graces à cet importun, il a une étrange *insatiabilité.*

INSATIABLE, adj. m. & f. Qu'on ne peut rassasier, dont on ne peut appaiser la faim. *Insatiabilis.* On appelle *faim canine*, une maladie qui rend *insatiable.* Un parasite est toûjours décrit comme un animal *insatiable.*

On a dit en vers *insatiable*, de la soif, qu'on ne peut désaltérer.

De l'hydropique enflé la soif insatiable
Cherche en vain dans les eaux à se désaltérer :
Plus il boit, plus il enfle, & la soif qui l'accable
Ne se peut tempérer.

C'est une traduction d'Horace, *L. II. Od.* 2.

Insatiable, se dit figurément en morale, des passions, des desirs. L'avarice est *insatiable.* Un ambitieux *insatiable* de gloire. *Avidus gloriæ.* Les Tyrans étoient toûjours *insatiables*, altérés du sang des Chrétiens. *Insatiable* est de ces mots qui ne régissent rien. On ne dit point *insatiable* de manger. On peut dire un desir *insatiable d'apprendre*, mais alors d'*apprendre* est régi par desir. Bouh. Je ne puis souscrire à cette décision. Peu de gens blâmeront *insatiable* de biens. Je ne brûle point de l'envie *insatiable* d'amasser. S. Évremond. *Insatiable* se met avec un régime. Réfl. On dit, que l'enfer & la mort sont des gouffres, des monstres *insatiables.*

INSATIABLEMENT, adv. D'une maniére insatiable. *Insatiabiliter.* L'avarice amasse *insatiablement* des trésors.

INSCIEMMENT, adv. Sans sçavoir, sans connoître. *Imprudenter.* Si cet homme vous a blessé c'est *insciemment*, ce n'est pas par malice. Ce mot ne se dit guère.

☞ INSCIENCE, s. f. Négation de science, défaut de connoissance, le non sçavoir. *Inscientia.* L'Abbé de S. Réal s'est servi de ce mot dans sa Lettre sur la Vérité de la Religion; mais c'est le seul endroit où on l'ait trouvé. Car, dit-il, pour ces gens stupides & ignorans, qui vivent dans une *inscience* universelle, sans avoir jamais eu les moyens d'être instruits ni informés de quoi que ce soit, nous devons laisser à la Providence le soin de leur sort, sans nous embarrasser d'en juger. Cicéron est aussi le seul que l'on sçache, qui se soit servi du mot Latin *inscientia*; mais ces deux Auteurs sont assez bons, chacun dans sa langue, pour ne pas faire difficulté de les imiter dans l'occasion, & lorsqu'il s'agira de signifier, non pas la privation, mais la négation de science ou de connoissance.

☞ INSCIENT, ente, vieux adj. m. & f. Ignorant, *Ignarus, insciens.*

INSCRIPTION, s. f. Titre qu'on met sur une chose pour en donner quelque connoissance particuliére. *Inscriptio, titulus, epigraphe.* Pilate mit un titre, une *inscription* en trois langues au haut de la Croix de Notre Seigneur. Les Antiquaires sont curieux des vieilles *inscriptions* qui se trouvent sur les pierres, sur les monumens de l'antiquité. Sanchoniate, contemporain de Gédéon, à ce qu'ont prétendu quelques Sçavans, tira la plûpart des mémoires, dont il composa son livre, des *inscriptions* qui se trouvoient dans les temples & sur les colonnes, tant chez les Payens que chez les Hébreux. Les Grecs & les Romains étoient de grands faiseurs d'*inscriptions*, & briguoient l'honneur d'y être placés avec beaucoup d'ardeur. C'est pourquoi l'on en trouve un si grand nombre dans le pays de l'ancienne érudition, que l'on en a composé de gros volumes; tel est le recueil de Gruterus. Bay. La courtisane Phryné offrit de relever les murailles de Thébes, à condition qu'on y mit cette *inscription* : Alexandre a démoli les murailles de Thébes, & la courtisane Phryné les a rebâties. Il falloit que le métier de courtisane fût bien lucratif en ce temps-là. Bay. Depuis le Recueil de Gruter, Th. Reinésius a fait encore un gros volume d'*inscriptions*. M. Fabretti en a publié un autre volume à Rome en 1699. Il y corrige beaucoup de fautes qui s'étoient glissées dans les *inscriptions* de Gruter, de Reinésius, de M. Spon, & de plusieurs autres Antiquaires, & donne plusieurs *inscriptions* qui n'avoient pas encore paru. Monseigneur Philippe Della Torre, Evêque d'Adria, a aussi publié quelques *inscriptions* en 1700. dans ses *Monumenta veteris Antii.* Il y a longtemps qu'on dit qu'on travaille (en 1702.) en Hollande à un recueil complet de toutes les *inscriptions* qui ont paru jusqu'à présent. Ce dessein est digne des soins de l'illustre M. Grævius, qui veut bien s'en donner la peine. Cet Ouvrage en effet est exécuté, & se débite depuis quelques années en trois volumes *in-fol.* Le Roi a formé depuis quelques années une Académie d'*inscriptions* & de médailles, qui doit être composée de dix honoraires, de dix pensionnaires, de dix associés, & de dix éléves; s'assembler deux fois la semaine, le mardi & le vendredi après midi, & s'occuper aux médailles, & monumens antiques, & à toutes sortes de points d'érudition Grecque & Latine, & faire l'Histoire des Rois de France par médailles. Telle fut cette Académie à son Institution, ou plûtôt à son renouvellement au commencement de ce siécle. Depuis comme les *Inscriptions* & les médailles ne l'occupent point toute entiére, elle a changé son nom, & s'appelle aujourd'hui d'un nom plus général, L'Académie des Belles-Lettres. Elle s'assemble trois fois la semaine. Et parce que le titre d'éléve, par où il falloit commencer, rebutoit bien des gens, & les empêchoit d'y entrer, elle l'a changé en celui d'*Associé.* Il paroit treize Tomes de son Histoire & de ses Mémoires. Les deux premiers, comprennent dix années depuis MDCC. jusqu'en MDCCX.

☞ Inscription. Le P. Joubert veut avec assez de raison, qu'en matiére de médailles on mette de la différence entre *Inscription* & *légende*, & qu'on n'appelle proprement *Inscription* que les lettres qui tiennent lieu de revers, & qui chargent le champ de la médaille, au lieu de figure; & qu'on n'appelle *légende* que les paroles qui sont autour de la médaille, & qui servent à expliquer les figures gravées dans le champ.

Inscription, en termes de Géométrie, se dit d'une figure polygone, tracée dans la partie intérieure d'un cercle, dont tous les angles touchent la circonférence. Si on conduit le compas sur la circonférence d'un cercle avec la même ouverture dont il aura été tracé, on fera l'*inscription* d'un hexagone dans le cercle.

Inscription, en termes de Palais, se dit lorsqu'une partie écrit son nom sur un registre, se soumettant de faire ou de prouver quelque chose. Pour faire une dénonciation, il faut aller faire une *inscription* sur le registre de Monsieur le Procureur Général. Quand on soûtient qu'une piéce est fausse, il faut aller faire son *inscription* en faux au Greffe, passer à l'*inscription*, instruire cette *inscription*, une instance de faux. J. Raguenau a publié en 1666. un Traité des *Inscriptions* en faux pour reconnoître les écritures & signatures. Voyez FAUX.

Instruire mon procès d'inscription *en faux.*
Senecé.

☞ Inscription en faux, se dit aussi de toute réclamation contre un titre faux, contre une allégation fausse. Mais où

où est l'équité de prononcer sur de pareils exposés, sans égard à des *Inscriptions* en faux, munies de bonnes preuves. Le P. De Laubrussel.

Dans les Universités & sur-tout dans les Écoles de Droit, ☞ l'*Inscription* consiste à mettre son nom sur un Registre. Sans cela, on n'a pas droit de prendre des leçons dans l'École, & on n'est pas compté présent. L'*Inscription* se fait tous les trois mois. On dit, prendre une *inscription*, avoir ses *inscriptions*; j'ai perdu la première *inscription*; je n'ai manqué aucune *inscription* cette année. Il faut avoir ses *inscriptions* pour n'être point refusé à l'examen.

☞ Inscription, se dit de l'action d'insérer quelque chose dans un Registre.

INSCRIRE, v. act. & neut. Terme de Géométrie. Tracer une figure dans un cercle, ensorte que les angles aboutissent à la circonférence. *Inscribere.* Pour *inscrire* un triangle équilatère dans un cercle, il faut prendre les arcs de 120 degrés. Il n'y a point de triangles qu'on ne puisse *inscrire* dans un cercle.

En termes du Palais, on dit qu'il faut *s'inscrire* en faux contre une piéce; quand on veut prouver qu'elle est fausse, on fait pour cela au Greffe un Acte des soumissions nécessaires.

On dit encore dans la conversation, quand on veut combattre un fait, ou une autorité alléguée, je m'*inscris* en faux, je soûtiens que cela n'est pas véritable.

Inscrit, ite, part. pass. & adj. Figure *inscrite*, polygone *inscrit* dans un cercle. *Inscriptus.*

On appelloit autrefois *inscript*, au singulier, & *inscripts* au pluriel, un esclave, ou des esclaves, ausquels on avoit imprimé quelques marques sur le corps pour les reconnoître, s'ils s'enfuyoient. On le faisoit sur-tout à ceux qu'on reprenoit, quand ils s'étoient enfuis. *Inscriptus, inscripti.*

INSCRUTABLE, adj. m. & f. Terme de Théologie, qui ne se dit guère que des secrets de la Providence, des jugemens de Dieu, qu'on ne peut connoître, dans lesquels l'esprit humain ne peut pénétrer. *Pervestiganti occultus, inscrutabilis.* C'est un secret *inscrutable* de Dieu, qu'il envoie des maux aux gens de bien, & des biens temporels aux méchans. Nic.

INSÇU, s. m. ne se dit qu'adverbialement; pour dire, Clandestinement, en secret. *Clam.* Les mariages des mineurs faits à l'*insçu* des pere & mere, ou d'un tuteur, sont nuls & clandestins. Les Banqueroutiers s'enfuient à l'*insçu* de tout le monde, sans dire adieu.

INSECTE, s. m. Vermine, petits animaux dont on ne connoît pas bien la formation. *Insectum. Insecte*, dit M. Ray après Aristote, c'est un animal, dont le corps a des incisions; les uns ont des incisions dans toute la longueur de leur corps, comme les vers de terre, les chenilles, les vers à soie, &c. Les autres ont ou la tête, ou la poitrine séparée du ventre par une simple membrane, & quelques petits conduits, comme les mouches, les araignées, les fourmis. M. Ray divise les *insectes* en général, en ceux qui changent de forme, & ceux qui n'en changent pas; & ceux qui ne changent point de forme en ceux qui ont des pieds, & ceux qui n'en ont point. Il trouve quarante différens genres d'*insectes*, qu'il divise chacun en un nombre encore plus grand d'espèces. Les *insectes* sont comme autant d'atomes organisés. Malpe. Un *insecte* est d'autant plus digne d'admiration, qu'il tombe moins sous la vûe. Bouh. Les *insectes* étoient chez les Egyptiens des symboles des Dieux. Vossius. *De Idolol. L. IX. C.* 14.

Il y en a qui définissent l'*insecte*, un animal qui n'a point de sang.

Les Anciens ont cru que ces animaux viennent de génération équivoque, à cause de la merveilleuse quantité qui s'en forme quelquefois subitement, comme sont les vers, les papillons, les chenilles, les fourmis, mouches, hannetons, cirons, poux, puces, punaises, &c. M. Rédi a prouvé très-solidement, qu'aucun animal ne s'engendre de corruption. Malpighi, Médecin de Boulogne, & Swammerdam, ont été les premiers après André Libavius, qui ont rejetté la transformation chimérique de la chenille en papillon, & des *insectes* semblables, & ils ont montré que tous les membres du papillon étoient enfermés sous la peau, ou nymphe de la chenille.

Le principe de tous les changemens qui arrivent aux *insectes* n'est autre chose qu'une nymphe. Ce qui n'est pas plus étonnant que le changement des plantes & des fleurs; car l'animal soit ver, soit papillon, est enfermé dans la nymphe, comme une fleur dans son bouton. Ainsi c'est une erreur populaire, que les *insectes* soient des animaux imparfaits. Car au contraire, ils sont fournis de plus de parties que les autres, comme l'araignée, qui a huit yeux; la mouche qui a une trompe comme un éléphant; la puce, qui a un ressort qui l'éléve en l'air deux cents fois plus haut que son corps. Il semble que Boileau ait affecté de s'en tenir à l'opinion vulgaire, qui veut que les *insectes* soient des animaux imparfaits, quand il a dit,

Un insecte rempant qui ne vit qu'à demi.

On a observé que chaque plante, chaque herbe, avoit ses *insectes* particuliers & différens, son ver, sa chenille, son papillon. Les plus grands des *insectes* sont le spondilis & le grillo talpa. L'huile tue indifféremment toutes sortes d'*insectes*, quand ils y ont été plongés un moment, parce qu'elle bouche les ouvertures que leurs bronchies ont en dehors, qui leur servent d'un petit poumon pour respirer. Les *insectes* ne connoissent presque les objets que par le sens du toucher qu'ils ont excellent.

On a aussi appellé *insectes*, les animaux qui vivent après qu'ils sont coupés en plusieurs parties, comme la grenouille, qui vit sans cœur & sans tête, les lezards, serpens, vipères, &c.

Les *insectes* ne s'accouplent jamais pendant qu'ils sont sous la forme de ver, ou de chenille, & alors on ne peut distinguer le mâle d'avec la femelle.

Ce nom *insectum*, qui signifie en Latin *entrecoupé*, a été donné par les Anciens aux petits animaux dont le corps paroît coupé, comme aux fourmis, dont le ventre paroît séparé, coupé en deux; ou bien parce que le corps des *insectes* est composé de plusieurs cercles, ou anneaux, comme on voit dans les vers, chenilles, &c. qui sont des espéces d'incisions, d'où est venu le nom. Cette derniére étymologie est plus vraisemblable.

Les Modernes ont bien raffiné sur la connoissance des *insectes*, à cause de l'avantage qu'ils ont eu du microscope, qui leur en a fait voir les plus petites parties, dont ils ont donné les figures au public; entr'autres M. Hook, Anglois, dans un grand volume qu'il a fait de la Micrographie; Francisco Rédi, Médecin de Florence, qui a fait graver plusieurs figures avec ses expériences; Malpighi, Professeur Bolonnois, Bartholin, les Journaux d'Angleterre, qui ont écrit plusieurs choses curieuses; ceux de Leypsick & ceux de Paris. Jean Swammerdam a écrit en Flamand une histoire générale des *insectes*, qui a été traduite en Latin par Hennin, Médecin à Utrecht. Swammerdam dit qu'il y a plus de 400 Écrivains qui en ont écrit outre les précédens, & entr'autres Wotton, Gesner Pennius, Aldrovandus, Moufet, Harvé, Fabricius ab Aquapendente, Goedard, &c. Jacob Hoefnagel, Peintre de l'Empereur Rodolphe, les a fort bien peints, & en a fait les figures de plus de 300 espéces. Goedard en a décrit plus de 400. M. Ray, membre de la Société Royale de Londres, a fait aussi une histoire des *Insectes* en Latin, qui fut imprimée en 1710. par ordre de la Société Royale. Il a fait aussi *Methodus insectorum.* Voyez encore Vossius, *de Idolol. L. IV. C.* 20, 61, 64, 66, 76.

IN-SEIZE, s. m. Terme d'Imprimeur & de Libraire. *In decimo-sexto* Voyez SEIZE (IN-)

INSÉMINATION, s. f. C'est une des cinq sortes de transplantation qui se font pour la cure de certaines maladies. *Inseminatio.* Elle se fait quand l'aimant imprégné de la mumie détachée du corps du malade, est mêlé avec de la terre grasse, dans laquelle on séme la graine de quelque plante appropriée à la maladie. Il faut avoir soin de l'arroser de temps en temps avec l'eau dont on a lavé le membre malade, & même tout le corps. On prétend que par ce moyen la maladie diminuera, à mesure qu'on verra croître la plante. On

entend

entend ici par *mumie*, une portion de l'esprit vital du malade ; & par *aiman*, le milieu qu'on choisit pour servir de véhicule à cet esprit.

INSENSÉ, ée, adj & subst. Qui a perdu l'esprit, fou, qui est troublé, hors de bon sens. *Insanus*. C'est au Juge à pourvoir à la garde & à la conduite d'un *insensé*, pour ne le pas abandonner à la risée du peuple. On donne des Curateurs aux *insensés*.

Insensé, se dit aussi des égaremens, & des emportemens des passions, de l'aveuglement de l'esprit. Une passion folle & *insensée*.

Ah ! falloit-il en croire une Amante insensée ?
Racine.

Que d'ames *insensées*, qui cherchent leur repos dans le naufrage de la foi ! Boss.

Ecoutez-vous, Madame, une foule insensée ?
Racine.

Errant à la merci d'une amour insensée,
J'étois toûjours flottant de pensée en pensée.
L'Ab. Têtu.

Maudit soit le premier dont la verve insensée
Dans les bornes d'un vers renferma sa pensée.
Boileau.

INSENSIBILITÉ, s. f. Qualité de ce qui est insensible *Nullius rei sensus, stupor*. Tout ce qui n'a point d'ame sensitive a une *insensibilité* naturelle. Plusieurs maladies causent de l'*insensibilité* dans les organes, les privent de leur fonction.

Insensibilité, se dit au figuré de la dureté de cœur, de l'état de celui qui ne sent rien, qu'on ne sçauroit émouvoir. *Duritas, immitis pectius*. Cette orgueilleuse secte qui se paroit d'*insensibilité*, a été blâmée de toutes les autres, de vouloir métamorphoser tous les hommes en statues. M. Scud. L'indifférence, & l'*insensibilité*, est un état de sécheresse & de froideur, qui fait perdre cette affection humaine qui fait le lien de la société civile. Nic. Que les Stoïciens vantent tant qu'ils voudront l'*insensibilité* de leur secte, qui se moque de la douleur : lorsqu'ils viennent à souffrir, ils trouvent que leur corps n'est pas de leur opinion. S. Evr. La fermeté à la vûe de la mort ne doit pas aller jusqu'à l'*insensibilité* ; autrement, c'est une sécurité fatale. Boss.

INSENSIBLE, adj. m. & f. Qui est privé de l'usage des sens, qui n'a point les organes disposés pour recevoir le sentiment, être ému des objets présens. *Insensilis*. Les végétaux & les minéraux sont *insensibles*. Les aveugles sont *insensibles* à l'égard des couleurs, ou de la lumiére ; les sourds à l'égard des sons ; les malades à l'égard du goût ; les ladres à l'égard de l'attouchement.

Insensible, se dit aussi de ce qui est imperceptible ; de ce qui échappe à la connoissance de nos sens. *Insensibilis, sensum fugiens*. Les atomes sont si petits, qu'ils sont *insensibles*. Quoique les plantes croissent à tout moment, & en chacune de leurs parties, cela est pourtant *insensible*. Les Comètes, en s'approchant, ou en se reculant de nous, deviennent sensibles, ou *insensibles*. Le mouvement de la terre est *insensible*, on ne s'en apperçoit point par les sens.

Insensible, se dit figurément en Morale, & signifie, Dur : qui ne se laisse point toucher ; qui n'est ému par aucune passion de l'ame. *Durus, immitis, ferreus*. Un Stoïque est *insensible* aux injures, aux assauts de la fortune. Les gens grossiers sont *insensibles* aux argumens les plus démonstratifs. Le Cl. Les Tyrans ont un cœur dur & *insensible*. ; ils ne sont point émus de compassion pour les malheurs d'autrui On devient *insensible* à force de souffrir, on s'accoûtume à être misérable. La plûpart des gens de travail pensent à boire & à manger, ils sont comme *insensibles* à toutes les autres choses. Nic. Les Amans appellent leur Maîtresse cruelle & *insensible*, quand elle ne veut pas répondre à leur passion. La foiblesse d'aimer est préférable à la vanité d'être *insensible*. S. Évr. Tout aime où vous êtes, excepté vous, qui demeurez seule *insensible*. Id.

Ah ! pour être Héros, doit-on être insensible ?
Quin.

☞ Insensible. Il se met quelquefois substantivement. C'est un *insensible*. Et alors il se dit plus ordinairement d'une personne qui n'est point sensible à l'amour. Ac. Fr.

INSENSIBLEMENT, adv. D'une maniére insensible, dont on ne s'apperçoit point. *Sine sensu*. La mer ronge ses bords *insensiblement*. L'aiguille d'une montre avance *insensiblement*. L'orgueil est un poison subtil qui se glisse *insensiblement* dans l'ame des Grands. Fléch. Une secrette langueur me consume *insensiblement*. Idem.

Laisse insensiblement *mourir un long amour.*
Corn.

L'amour entre *insensiblement* dans les cœurs. On tomba *insensiblement* sur cette question. Il perdoit *insensiblement* la raison. Abl. La nature se conduit *insensiblement*, & par des progrès imperceptibles. Le Ch. de M. Il est très-important de ne lier commerce qu'avec des personnes de mérite, on prend *insensiblement* leurs maniéres. Bell. Notre vie s'écoule *insensiblement*. Bouh. On vient *insensiblement* à bout de ses passions, en s'appliquant à les dompter. S. Evr. L'amour dans le mariage dégénère *insensiblement* en amitié, ou en indifférence. Id.

☞ INSENSIF, adj. Vieux mot. Insensible.

INSÉPARABLE, adj m. & f. & subst. Qui ne se peut séparer. *Quod separari non potest*. L'accident est naturellement *inséparable* de la substance. La montagne & la vallée sont deux choses *inséparables*, l'une ne peut subsister sans l'autre. L'eau & le vin mêlés ne sont pas si *inséparables*, que l'art ne vienne à bout de les séparer. La jalousie est *inséparable* d'un tendre amour. S. Évr. Ces deux amis vont toûjours ensemble : ils sont *inséparables*. Le remords est *inséparable* du crime. Id. L'orgueil est presque *inséparable* de la faveur. Fléch.

INSÉPARABLEMENT, adv. Sans pouvoir être séparé. *Inseparabiliter*. Le mariage unit les conjoints *inséparablement*. Être *inséparablement* attaché aux intérêts de quelqu'un. La Rocher. La nature humaine est unie *inséparablement* à la nature divine en la personne de Jésus-Christ. Le P. Doucin.

INSÉRER, v. act. Faire entrer une chose dans une autre délicatement. *Inserere*. Quand les Jardiniers entent un arbre, ils *insérent* doucement l'œil de leur ente dans la fente de l'arbre. Les Chirurgiens *insérent* doucement leur sonde dans la plaie. Quand on fait la transfusion du sang, on *insére* délicatement un petit tuyau d'un bout dans une artère & de l'autre dans une veine.

Insérer, se dit aussi en Morale, des citations, des histoires, des clauses qu'on trouve moyen de faire entrer dans un discours, dans un traité, & même des feuilles & des traités qu'on fait comprendre dans des livres. *Attexere, intexere*. Un Orateur doit quelquefois *insérer* dans son discours quelque histoire, quelque conte agréable, pour réveiller l'attention de son auditeur. C'est à peu près ce que Cicéron appelle *mendaciunculis aspergere*. Cette partie a voulu qu'on *insérât* expressément une telle clause, un tel article dans sa transaction. On a impugné de faux le regître de ce Banquier, parce qu'il y avoit plusieurs feuillets *insérés* qui n'étoient point compris sous le paraphe du Juge. On fit *insérer* ce jugement dans les cahiers. Patru. Il y a bien des Auteurs anciens où l'on a *inséré* des vers, des passages, & des traités entiers qui ne sont point d'eux, qui sont apocryphes.

Inséré, ée, part. pass. & adj

INSERTION, s. f. Action par laquelle on insère. *Insitio*. Un Chirurgien doit être bien adroit pour faire l'*insertion* d'une sonde, d'une canule dans une plaie.

On dit en Grammaire, L'*insertion* d'une lettre dans un mot, l'*insertion* d'un mot dans un discours, dans un acte.

☞ In-

☞ Insertion. Terme d'Anatomie. On appelle *insertion* l'endroit où s'emmanchent & s'insérent les membres & les autres parties du corps. *Implicatio.* L'*insertion* des os, des muscles & des nerfs dans les membres de l'animal est merveilleuse. La veine cave a son *insertion* dans le ventricule droit du cœur.

☞ Insertion, se dit de la petite vérole, par une métaphore prise des entes ; & l'*insertion* de la petite vérole est la maniére de faire venir la petite vérole à un enfant, afin que l'ayant dans le bas âge, où elle est moins dangereuse, il en soit délivré le reste de sa vie. Elle se fait par le moyen d'une incision dans laquelle on met un grain de petite vérole pour la communiquer à quelqu'un. L'*insertion* de la petite vérole est une invention qui a mal réussi aux Anglois ; de sorte qu'aujourd'hui, dit Clifton, on se contente d'attendre la petite vérole, quand elle veut venir, sans la procurer par l'*insertion*. L'*insertion* de la petite vérole est venue de Turquie. Le 22. Mai 1723 on fit l'*insertion* de la petite vérole au Prince Guillaume-Auguste, second fils du Prince de Galles, en présence du Chevalier Floane, & des plus habiles Médecins ; & ce jeune Prince, qui n'étoit alors âgé que de vingt-trois mois, n'eut point d'accidens fâcheux. Quatre jours après, 26. Mai, l'opération commença à faire son effet, & la petite vérole sortit pendant les sept jours suivans sans aucun accident. Voyez INOCULATION.

Insertion. Terme de Peinture. Il est de la science & de l'agrément de marquer les *insertions*. *Dict. de Peint & d'Arch.*

On dit aussi dans l'Agriculture, l'*insertion* d'une ente dans une fente d'arbre. M. Grew, dans son Anatomie des plantes, appelle *insertions*, plusieurs lignes ou fibres qui vont de la circonférence vers le centre, & qui font des entrelacemens dans les fibres perpendiculaires du corps ligneux, qui forment comme un réseau ou une toile en se croisant mutuellement. Ces parties commencent dans la radicule de la graine, & leur substance n'est point différente de celle du parenchyme.

INSESSION, s. f. *Insessus.* Terme de Médecine. C'est un nom qu'on donne au demi-bain, parce qu'on le prépare quelquefois avec la décoction de plusieurs herbes sur lesquelles on fait asseoir le malade. En Latin *insessus*, ou *semicupium*.

Insession, se dit aussi du bain vaporeux que le malade prend étant assis sur une chaise percée, au-dessous de laquelle on a mis une décoction chaude de quelques herbes, dont on lui fait recevoir la vapeur.

INSIDIEUSEMENT, adv. D'une maniére insidieuse & qui tend à surprendre. *Insidiosè.* Il n'est d'usage que dans le style soûtenu. L'Acad.

INSIDIEUX, euse, adj. Mot formé du Latin, qui s'est dit des piéges, des embûches qu'on va dresser à quelqu'un, pour lui nuire, pour l'attraper. *Insidiosus* Le Cheval de Troye étoit un présent *insidieux* que les Grecs firent aux Troyens.

Ce mot vient du Latin *insidiosus*, d'*insidia*, *embûches* d'*insidere*, *se placer*, *se poster en quelque lieu*, ce qu'on a coûtume de faire, quand on dresse des embûches pour avoir ensuite l'avantage sur l'ennemi. Malherbe l'avoit pris dans Nicod, & a voulu l'établir, il a dit Il ne se faut pas fier aux caresses du monde, elles sont trompeuses ; & s'il faut user de ce mot, *insidieuses* Je voudrois l'adoucir avec ce correctif, ou bien l'expliquer par quelque synonyme qui l'appuie, & qui lui serve d'introducteur. Vaug. Si *insidieux* avoit passé, il auroit frayé le chemin à *insidiateur* ; mais comme on a rebuté *insidieux*, je crains qu'on ne reçoive pas *insidiateur*. Bou. Corn. Cependant l'Académie a adopté *insidieux*, avec cette restriction, qu'il n'est d'usage que dans le style soûtenu, & dans la Poësie.

INSIGNE, adj. m. & f. Remarquable, excellent, qui se fait distinguer de ses semblables. *Insignis.* Il se dit tant en bonne, qu'en mauvaise part. L'aimant a des propriétés *insignes*. Je vous aurai une *insigne* obligation. Ce Procureur a la réputation d'un *insigne* chicaneur, d'un *insigne* Corsaire. César s'est rendu *insigne* par sa valeur, Socrate par sa vertu. Il semble qu'il soit un peu plus usité en mauvaise part qu'en bonne part. *Insigne* fripon. Un *insigne* voleur. Scar. *Insigne* extravagance. Pasc. *Insigne* calomnie. Id. *Insigne*, Titre porté par quelques Eglises. Le Doyen de l'*insigne* Eglise de saint Dié en Lorraine.

☞ INSINE. Voyez ENSI. Vieux mot.

INSINUANT, ante, adj. Qui entre doucement dans l'esprit de quelqu'un, qui a l'adresse & le don de s'insinuer, qui est doux, honnête, engageant. *Qui se insinuat, mollis, captator.* Il faut que la civilité soit revêtue d'un air agréable & *insinuant*, qui se répande sur tout ce qu'on dit Bell. Les maniéres polies & *insinuantes*, font de grands progrès sur les cœurs. S. Evremond.

INSINUATIF, s. m. *Insinuativum.* Les Clercs faisoient autrefois un présent à leur Evêque à son installation, & ce présent s'appelloit *insinuatif*, parce qu'ils le lui faisoient pour s'insinuer dans ses bonnes graces. Voyez les Macri.

INSINUATION, s. f. Action par laquelle quelque chose entre doucement & insensiblement dans une autre. *Insinuatio.* L'*insinuation* de la chaleur dans les membres, d'une sonde dans une plaie.

On le dit figurément en Morale. L'*insinuation* est une des grandes parties de l'Orateur. La plûpart de ces gens d'honneur ont je ne sçais quoi de si rigide, qui feroit préférer les *insinuations* d'un fourbe à une fidélité si austère. S. Evr. Il y montra son caractère, qui étoit la facilité, l'invention, l'élégance, l'*insinuation*, la justesse, le tour ingénieux. De Fén. Arch. de Camb. parlant de l'Histoire de l'Académie Françoise par M. Pélisson.

Insinuation, est aussi la publication, & l'enregistrement d'un acte dans la Jurisdiction, & dans les registres publics. *Relatio in acta.* Le Greffe des *Insinuations* du Châtelet est établi pour les affaires seculiéres, les donations & les substitutions. Toutes donations, excepté les donations à cause de mort, sont sujettes à *insinuation*. Par l'Ordonnance de Moulins l'*insinuation* doit être faite dans le quatriéme mois du jour de la donation, aux Greffes des Bailliages ou Sénéchaussées, où les biens donnés sont situés. Voyez l'Ord. de 1612. Après l'*insinuation* les donations sont irrévocables. L'*insinuation* n'est pourtant pas nécessaire à l'égard du Donateur, mais elle est essentielle à l'égard des Créanciers, ou des Héritiers du Donateur.

Insinuation, en matiére bénéficiale, est l'enregistrement des collations, présentations, procurations, prises de possession, &c. aux Greffes des Insinuations Ecclésiastiques, qui sont établis dans chaque Diocèse pour éviter les faussetés qui se pourroient commettre dans les actes concernant les Bénéfices. Voyez l'Edit de 1553. & ceux de 1646 & 1691. Le Greffe des *insinuations* Ecclésiastiques est à l'Officialité, pour les affaires bénéficiales. Les Gradués simples, ou nommés, les Indultaires, & autres porteurs de graces expectatives, sont obligés de faire insinuer leurs lettres, dans le mois de leur date, dans le Greffe des *insinuations* de chaque Diocèse, en conséquence de l'Ordonnance de 1646. Les *insinuations* doivent être renouvellées tous les ans au temps de Carême, sous peine de nullité. Il faut aussi faire faire l'*insinuation* des procurations *ad resignandum*, ou pour permutation des provisions de Cour de Rome, ou de l'Ordinaire, des prises de possession. On ne tient pourtant pas à la rigueur sur les prises de possession, ni pour les procurations *ad resignandum*, à moins qu'il n'y ait présomption de fraude. Les expéditions qui concernent les Bénéfices à la nomination, ou collation du Roi, ne sont point sujettes à *insinuation*. Il faut aussi faire insinuer la publication des bans du mariage, & les dispenses. Voyez les Déclarations du Roi de 1691. portant création d'Offices de Greffier des *insinuations* Ecclésiastiques, & une autre Déclaration de 1692. sur cette matiére.

Insinuation, se dit aussi de la nomination des Gradués. Par la Pragmatique-Sanction, & par le Concordat, les Gradués sont obligés une fois de s'insinuer, & de donner copie de leurs dégrés aux Collateurs ; ils sont ensuite obligés tous les ans au temps de Carême d'insinuer aux mêmes Collateurs leurs noms & surnoms, cela s'appelle réitération, & ces réitérations doivent

être

être insinuées aux Greffes des *insinuations* Ecclésiastiques. Ceux des Gradués qui manquent à faire ces *insinuations* perdent leur droit pour l'année courante, mais non pas pour les suivantes, pourvu qu'ils fassent les *insinuations* requises.

INSINUATION, dans l'Histoire Ecclésiastique des premiers temps, signifie l'application qui se faisoit d'un Clerc à une Église, pour y exercer les fonctions de son Ordre. Autrefois on ne donnoit point d'Ordre à un Clerc sans l'appliquer à quelque Église, & cette application s'appelloit *insinuation*.

INSINUER, v. act. Qui s'emploie fort souvent avec le pronom personnel. *Insinuare*. Couler, faire entrer doucement, & sans qu'on s'en apperçoive, dans quelque chose. Le vent coulis s'*insinue* dans les chambres par les fentes d'une cloison. Le venin, le mauvais air s'*insinue* par les pores, entre la transpiration dans les corps, dans les veines. Le chaud & le froid s'*insinuent* petit à petit dans les substances pour les cuire, on pour les glacer.

INSINUER, se dit figurément en Morale, & signifie; entrer, s'introduire avec adresse, gagner habilement. *Glisfere, serpere*. On a besoin d'attention sur soi pour parer les coups d'un homme qui s'*insinue* finement, & qui flatte d'une manière délicate, & enveloppée. BELL. Les passions s'*insinuent* quand on marche sans crainte, & sans précaution. FL. Cet amant s'est *insinué* adroitement auprès de sa Maitresse. Un Orateur doit s'*insinuer* d'abord dans l'esprit de ses auditeurs. Les flatteries s'*insinuent* aisément dans l'esprit, & le corrompent. Il n'est point de forme sous laquelle l'amour ne se déguise pour s'*insinuer* dans un cœur, non pas même celle de la raison & de la vertu. S. RÉAL. Plutarque *insinue* doucement la vertu, & veut rendre la vertu familiére dans les plaisirs mêmes. S. ÉVR. La volupté s'*insinue* dans le cœur, & le tourne à elle, sans attendre que la raison dise son avis. M. ESP. La vanité s'*insinue* dans les action même où elle semble avoir le moins de part, & elle entre jusques dans les mortifications. NIC. Il faut de la souplesse pour s'*insinuer* dans l'esprit des autres. BELL.

On dit à peu près dans le même sens, s'*insinuer* dans les compagnies. Cet homme est adroit; il s'est *insinué* doucement dans la maison de ce Prince. Il s'est *insinué* à la Cour, je ne sçais comment.

> *Sa grimace est partout bien venue,*
> *On l'accueille, on lui rit, par tout il s'*insinue. MOL.

INSINUER, signifie aussi, Faire entendre adroitement, faire entrer dans l'esprit. *Instillare*. *Insinuez*-lui doucement un mot de cette affaire. N'oubliez pas de lui *insinuer* qu'il se doit défaire de sa charge. Les gens vains cherchent par tout à *insinuer* qu'ils ont de l'esprit. BELL. C'est-à-dire, à le faire comprendre aux autres, sans le dire trop ouvertement. Les hérésies s'*insinuent* d'abord dans l'esprit du peuple. C'est pourquoi Saumaise dérive le mot d'*insinuer* du latin *insinuare*.

> ☞ *Le bouquet fait, il commence à louer*
> *L'assortiment, tâche à s'*insinuer.
> *S'*insinuer, *on fait de chambriére,*
> *C'est proprement couler sa main au sein.* . . .
> *La servante justifiée, T. I. des Contes de La Fontaine, p. m.* 39.

Quelque bouffonne que paroisse cette explication, elle ne laisse pas d'être fort juste, & conforme à ce que Vossius dit dans son étymoloque de la langue Latine à la fin du mot Sinus:

A sinu est insinuo: *quo propriè usus Apuleius, lib.* 9. (*p. m.* 163. *lin.* 22.) *cum ait Insinuatis manibus, id est, in sinu conditis*.

INSINUER, en termes du Palais, signifie, Enregistrer, décrire un acte dans un registre, afin qu'il devienne public, & qu'il ne puisse être changé, ni altéré. *In acta referre*. L'Ordonnance veut qu'on *insinue* les donations entre-vifs dans les quatre mois, à peine de nullité. Toutes les substitutions doivent être *insinuées*; soit qu'elles soient faites par contrat, soit par testament. Il faut *insinuer* tous les actes en matiéres bénéficiales, sur-tout les procurations pour résigner, les prises de possession, les nominations des Gradués, &c. Voyez INSINUATION.

INSIPIDE, adj. m. & f. Qui n'a rien de piquant, rien d'acide, qui chatouille le goût; qui fasse quelque impression. *Saporis expers*. Cette sauce est *insipide*, elle est sans sel, sans poivre, elle ne sent rien. La terre dont on a tiré le salpêtre est *insipide*. La meilleure qualité de l'eau, c'est d'être *insipide*. La poire de Beurré est peu sujette à être pâteuse, *insipide* & farineuse. LA QUINT.

INSIPIDE, se dit aussi de la personne, & de la partie où se fait l'impression de ce sentiment. La fluxion qui lui est tombée sur la langue lui a rendu le goût *insipide*. Cet homme est naturellement *insipide*, a peu de goût.

INSIPIDE, se dit figurément en Morale, des choses fades, où il ne paroit aucun trait d'esprit. *Sine arte, sine sale, insicetus*. Cette épigramme est *insipide*, il n'y a pas un grain de sel, ni d'esprit. Tous les livres de cet Auteur sont froids & *insipides*: c'est un railleur *insipide*. Les Sçavans ne goûtent que les exemples tirés des Anciens, & l'histoire du siécle présent leur est *insipide*. LA BR. Les femmes qui ont du discernement n'ont que du dégoût pour ces *insipides* adorateurs, qui prodiguent leur encens indifféremment à tous les beaux visages. BELL. Je ne trouve rien que d'*insipide* dans ces engagemens. L. D'ELOÏSE. Un Pédant est un homme d'un commerce fort *insipide*. BELL. Un homme qui a un grand fonds de complaisance, est d'un commerce fade & *insipide*, à moins qu'il n'y supplée par beaucoup d'esprit. ID. Il faut prendre garde qu'en voulant rendre une pensée naturelle, on ne la rende plate & *insipide*. BOUHOURS. Les agrémens forcés sont quelque chose de bien *insipide*. BELL. L'amour n'est plus qu'un *insipide* amusement. SAINT ÉVREMOND.

> *Je ne sçaurois souffrir qu'une phrase* insipide
> *Vienne à la fin d'un vers remplir la place vuide.*
> BOIL.

> ☞ *Un peu plus bas sur le penchant du mont,*
> *Est le sejour de ces esprits timides,*
> *De la raison partisans* insipides,
> *Qui compassés dans leurs vers languissans*
> *A leur Lecteur font haïr le bon sens.* VOLTAIRE.

INSIPIDITÉ, s. f. Fadeur, qualité de la chose insipide. *Saporis defectus, insicetia, invenustas*. L'*insipidité* d'une soupe, l'*insipidité* d'un ouvrage, sont des choses fort dégoûtantes. Les poires que produisent les années tardives, & les terres un peu grasses & un peu fortes sont longtemps à perdre ce qu'elles ont apporté de l'arbre, sçavoir la dureté, l'âcreté, l'*insipidité*, qui sont des défauts dont deux ou trois mois de serre achévent de les guérir. LA QUINT.

☞ INSIPIDITÉ, se dit aussi au figuré. L'*insipidité* de ce Poëme. L'*insipidité* de ces railleries. ACAD. FR.

INSISTER, v. n. Demander avec instance, persister, ne se point relâcher d'une prétention. *Instare, insistere, urgere*. Cet Agent a ordre d'*insister* sur cet article, d'*insister* sur l'exécution d'un tel traité. La capitulation est faite, on n'*insiste* plus que sur une condition. Elle *insista* fort pour me faire avoir le gouvernement du Havre de Grace. LA ROC. Il *insista* jusqu'à ce qu'il eût obtenu ce qu'il souhaitoit. ABL. Il *insista* qu'il eût à confesser dans la torture ce qu'il avoit dit si franchement. VAUG.

INSISTER, signifie aussi, s'appuyer sur quelque raisonnement, sur quelque piéce fondamentale. *Insistere*. Je ne veux répondre qu'à cette raison, à ce titre sur lequel vous *insistez* particuliérement.

INSITOR, s. m. Ce nom, qui est purement Latin, & qui signifie *Semeur*, Enteur, Greffeur, Qui fait des entes, qui greffe des arbres, étoit le nom d'un Dieu de la Campagne chez les Romains. *Insitor*. Le Dieu *Insitor* présidoit aux semailles. Le *Flamen Dialis*, ou Flamine de Jupiter, faisoit mention du Dieu *Insitor*, dans l'hymne qu'il chantoit, ou récitoit dans le sacrifice qu'il faisoit à Cérès & à la Terre. Voyez Saumaise sur Solin, *p.* 714. L'Académie des Belles-Lettres a décidé qu'il falloit retenir ces sortes de noms Latins dans notre langue, & ne les

les point traduire, & ses Académiciens le pratiquent dans leurs Dissertations.

☞ INSLACH, s m. Terme Flamand, qui signifie les fils d'or, d'argent, de soie ou de laine, dont on fait la trême des tapisseries de haute-lisse. On se sert du terme d'*Assure* dans les Manufactures Françoises, pour signifier la même chose.

☞ INSOCIABILITÉ, s. f. Incompatibilité. On compta pour rien les dégoûts, les caprices, & l'*insociabilité* des humeurs.... *CXII. Lettre Persanne.* Le mot d'insociable étant généralement reçû, fait présumer qu'*insociabilité* aura le même sort.

INSOCIABLE, adj. m. & f. Qui ne peut être joint, mêlé, ni associé. *Insociabilis.* La Physique trouve souvent des corps qui sont *insociables*, qui ne se peuvent lier, mêler, ni accorder. L'eau & le feu sont des êtres *insociables*. Les cérémonies & les égards trop médités rendent les hommes *insociables* dans la société même. S. Évr.

INSOLATION, s. f. *Insolatio.* Terme de Pharmacie, est une préparation de remédes, ou de fruits, qui se fait en les exposant aux rayons les plus ardens du soleil, soit pour les sécher, soit pour les cuire, soit pour les aigrir, comme on fait le vinaigre rosat, les figues, les pruneaux, &c.

Ce mot vient de *insolare*, dont Pline & Columelle se sont servi, & qui veut dire, *Exposer au Soleil.*

INSOLEMMENT, adv. Avec insolence, sans respect. *Insolenter, protervè, illiberaliter.* Cet homme vit *insolemment* avec les femmes, il leur dit mille ordures. Il (S. François Xavier) excommunia aussi tous ses gens, qui par une lâche complaisance flattoient la passion de leur Maître, & qui parloient *insolemment* du S. Siége. Bouhours.

INSOLENCE, s. f. Manque de respect, imprudence, effronterie. *Insolentia, procacitas, protervia.* Il a eu l'*insolence* de dire des injures à son Juge. Les écornifleurs ont l'*insolence* de s'aller mettre à table chez des gens qu'à peine ils connoissent. Jusqu'où les Mortels n'ont-ils pas porté leur *insolence*? Des-Houl. C'est une *insolence* à un Bourgeois, de prendre un équipage de Prince. C'est un brutal, qui fait mille *insolences* dans toutes les honnêtes compagnies.

*Et roulant tous ses flots avec plus d'*insolence,
Fit gronder sa colere, & tonner sa vengeance.
Bréb.

INSOLENT, ente, adj Qui parle, qui agit avec insolence, imprudence, qui est sans respect. *Insolens.* Cet homme est *insolent* en paroles, en injures. Ce valet est *insolent*, il gourmande son Maître, c'est un *insolent* maraud.

Insolent, signifie aussi Orgueilleux, aveuglé de son bonheur, de sa prospérité. *Ferox, superbus.* Les ames basses sont *insolentes* dans la bonne fortune, & consternées dans la mauvaise. Les Barbares sont *insolens* & cruels dans la victoire, ils font cent demandes *insolentes*. Tel qui n'étoit pas même ambitieux dans une médiocre fortune, devient *insolent* dans une grande élévation. Fléch.

☞ INSOLER. v. a. Du verbe Latin *insolare.* Exposer au soleil. On trouve dans Furetiére *insolation*. Ces mots sont particuliérement consacrés à la Médecine.

INSOLITE, adj. m. & f. *Insolitus.* Vieux mot, qui n'est plus en usage qu'au Palais, où l'on dit encore, C'est une procédure *insolite*, une demande *insolite*; pour dire, qu'on n'a pas coutume de faire, qui est contre l'usage & les régles. On appelle *dixme insolite*, la dixme des agneaux, cochons, veaux, &c.

☞ Insolite. Qui est nouveau, qui est inusité, qui n'est point d'usage. *Insolitus, a, um.* Ce mot s'est fait dans les disputes sur la Bulle *Unigenitus*, & je crois que c'est à M. le Cardinal de Rohan qu'on le doit. Divers Prélats, & autres Écrivains s'en sont servis ensuite; & il peut presque passer aujourd'hui pour un mot reçû par l'usage en matiére dogmatique. Cette maniére de recevoir les Bulles est *insolite* & dangereuse.

Ce mot semble s'être renouvellé depuis quelques années. Plusieurs Prélats s'en sont servi depuis peu dans des Mandemens ou Instructions Pastorales. La Dissertation sur l'origine de l'Abbaye de S. Bertin, dit *pag.* 339. Nous ne releverons point le style *insolite* de cette Bulle. Il est bon de lui donner cours. Il dit moins qu'extraordinaire. Il signifie Qui n'est point en usage, point usité: il nous épargne cette périphrase.

Ce mot vient de *souloir*, qui signifioit aussi *avoir coutume*, du verbe Latin *soleo*.

INSOLVABILITÉ, s. f. Impuissance de payer ses dettes. *Solvendi alieni æris inopia.* Les banqueroutes ont été cause de l'*insolvabilité* de ce Marchand. Il faut discuter les biens d'un homme, pour faire voir son *insolvabilité*.

INSOLVABLE, adj. m. & f & subst. Qui n'a pas de quoi payer. *Qui solvendo non est.* On a introduit le Bénéfice de cession en faveur des *insolvables*. Les trop violentes poursuites rendent souvent les hommes *insolvables*. On a présenté pour caution un *insolvable*, un fort-vêtu.

INSOLUBLE, adj. m. & f. Qui ne se peut soudre, expliquer. *Insolubilis.* Jean de Alliaco a fait un Traité des argumens, des difficultés *insolubles*. Hentisberus, un autre des difficulté invincibles & *insolubles*. En Algébre, il y a des problêmes *insolubles*. Lequel a été le premier, de l'enclume, ou du marteau, c'est une question *insoluble*. Voyez-ci dessus, INDISSOLUBLE.

INSOMNE, s. m. & f. Quelques Auteurs de Dictionnaires ont mis ce mot pour celui d'Acœmétes, comme s'il étoit François, mais il ne l'est en aucun sens, & pour ce qui est des Religieux chez qui toute la nuit on chantoit les louanges de Dieu, il faut bien se donner de garde de les appeller *insomnes*, il faut dire Acœmétes, avec tous nos Auteurs, sans exception. Voyez ACŒMÉTES.

INSOMNIE, s. f. Indisposition qui consiste à ne pouvoir dormir. *Insomnia.* L'*insomnie* est causée par le mouvement continuel & excessif des esprits animaux dans les organes internes & externes du corps, qui fait que les esprits reçoivent promptement les imperfections des objets sensibles, & que suivant l'espéce du mouvement reçu dans l'organe, ils le continuent dans le cerveau, & fournissent à l'ame différentes occasions de penser. Ce flux excessif & continuel des esprits a deux causes; l'une est l'objet sensible qui frappe l'organe avec trop de force. Alors les esprits animaux sont nécessairement agités & émus puissamment; & comme ces émotions qui se continuent jusqu'au cerveau par les nerfs, donnent le même mouvement au cerveau, il faut de nécessité que l'animal veille. Ainsi un grand cri, les douleurs, les maux de tête, les tranchées du ventre, & la toux, causent l'*insomnie*. L'ame, quand elle est occupée de soins & de méditations, y a aussi quelque part, puisqu'agissant par le ministère des esprits animaux, les soins & les méditations qui agitent ces esprits, ne peuvent manquer de produire l'*insomnie*. Les veilles opiniâtres des mélancoliques sont de ce nombre. On en a vu qui ont passé jusques à quatorze jours, & même trois ou quatre semaines sans pouvoir dormir.

L'autre cause est le vice même de ces esprits animaux, qui les dispose à des mouvemens précipités, ou opiniâtres, comme leur trop grande chaleur, & celle du cerveau dans les fiévres ardentes. Les esprits étant alors agités rapidement dans le cerveau, causent l'*insomnie*. De-là vient que l'on s'y trouve beaucoup plus sujet en été, & dans la jeunesse. Outre les passions de l'ame, telle que l'amour, la crainte, la terreur & la colère, pendant lesquelles les esprits agités par un mouvement continuel, entretiennent les veilles, les longs jeûnes, font la même chose, à cause que le défaut d'alimens subtilise les esprits animaux, & desséche le cerveau: Enfin, l'*insomnie* est un symptôme fort ordinaire aux vieillards. Les pores du cerveau ayant été ouverts, ou trop élargis par le passage continuel des esprits depuis un fort grand nombre d'années, qu'ils y passent & repassent trop facilement, cela est cause que quoique ces esprits soient d'ailleurs tranquilles, ils ne laissent pas de tenir les vieillards éveillés par leur mouvement perpétuel. Les *insomnies* sont plus dangereuses dans l'âge de consistence, & aux femmes, qu'elles ne le sont dans la jeunesse, & aux hommes. On en a vu de quarante-cinq nuits de suite, & on parle de l'*in*-

l'*insomnie* d'un mélancolique qui fut quatorze mois sans dormir. Ces sortes de veilles dégénèrent souvent en démence. Dans les enfans les *insomnies* sont d'ordinaire la suite de quelque autre maladie. Elles surviennent à l'éruption difficile des dents, aux vers, ou aux tranchées, ou succédent aux crudités de l'estomac qui rendent la nuit inquiéte, & qui interrompent le sommeil.

☞ INSONDABLE, adj. Qu'on ne peut sonder, dont on ne sçauroit trouver le fond. De détourner ni à droite ni à gauche, cela ne se pouvoit nullement, car de chaque côté il n'y avoit que des fondriéres *insondables*... Roman Comique. Ce mot-là ne seroit pas échappé à la critique du P. Bouhours, s'il l'avoit trouvé dans les Livres de Messieurs de Port-Royal.

INSOÛTENABLE, adj. m. & f. Qui ne se peut défendre, ni soûtenir. *Improbabilis, qui defendi non potest.* Cette opinion est paradoxe & *insoûtenable*. Cette cause, cette procédure, cette sentence est contre les loix, contre les formes, & est tout-à-fait *insoûtenable* en Justice. Il n'y a rien de si *insoûtenable* que les Sophistes n'entreprennent de prouver.

INSPECTEUR, f. m. Celui qu'on commet pour avoir soin de la conduite de quelque grand ouvrage. *Inspector.* Il y avoit un *inspecteur* des ouvrages qu'on faisoit pour la jonction des deux mers. Moliére a dit aussi des Allemans; qu'ils étoient curieux *inspecteurs* & observateurs des inscriptions & enseignes. Le Roi a créé des *inspecteurs* pour la Cavalerie, pour les fortifications, &c.

Les Juifs ont dans leurs Synagogues un Officier qu'ils nomment *inspecteur*, חזן, *Hhazan*. Son office consiste principalement à avoir l'inspection des lectures & des priéres qui se font, à les préparer & les donner, ou les montrer au lecteur; à se tenir auprès de lui, prendre garde s'il lit bien, le reprendre s'il manque. Il s'appelle aussi quelquefois Ministre ou Nonce, Envoyé de la Synagogue. Buxtorf dit que c'est une espéce de Sacristain. *Æditous.*

Il y a des *Inspecteurs* dans le Droit, qu'on nommoit autrement *Peræquatores*, Égaleurs, selon Cujas. On leur donnoit ces noms, parce qu'ils considéroient, examinoient la qualité des fonds, des héritages, qu'ensuite ils répartissoient également sur chaque particulier les impôts, à raison de la quantité & de la qualité des fonds qu'il possédoit, & qu'ils rendoient les impôts proportionnels. C'en étoit les asséeurs ou assayeurs. Voyez le Code Justinien, *L. II. T. 58. de Cens &c.*

Inspecteur des Constructions. C'est un Officier commis pour avoir l'inspection sur la construction, le radoub, & sur toutes les choses qui concernent les vaisseaux du Roi.

Inspecteur, est aussi en termes d'Architecture civile, un homme capable, préposé de la part de celui qui fait bâtir, pour veiller autant aux bonnes qualités des matériaux, qu'à la prompte exécution, & à la propre construction des ouvrages, conformément aux devis. Daviler.

En général, dans les grands atteliers où il y a beaucoup d'ouvriers qui travaillent, il y a des *Inspecteurs* préposés pour la conduite de l'ouvrage.

INSPECTION, f. f. Attache de la vûe sur quelque chose; action par laquelle on regarde, on considére quelque chose. *Inspectio.* Ce titre sera jugé faux par la seule *inspection* de la piéce. Un bon physionomiste juge du naturel de l'homme par une attentive *inspection* de son corps. Les Chiromanciens ne jugent que par l'*inspection* de la main. Les Anciens prédisoient l'avenir par l'*inspection* des entrailles des victimes. Faire l'*inspection* d'un cadavre. Roh.

En vain leur fausse conjecture,
Par l'inspection du dehors
Juge de ce qui brûle, ou pourrit les ressorts,
Par qui l'Auteur de la nature
Fait agir l'ame dans le corps.
Nouv. choix de vers.

Si je leur avois voulu dire à tous deux les mêmes choses, comme l'*inspection* des astres m'y obligeoit. Arnaud.

Inspection, se dit aussi du soin qu'on a de veiller à la conduite des personnes, ou des ouvrages. On donne des Précepteurs aux jeunes gens pour avoir *inspection* sur leurs mœurs, sur leurs études. Les Magistrats de Police ont *inspection* sur les marchandises, sur ceux qui contreviennent aux ordres publics. Les Jurés des métiers ont visite & *inspection* sur les artisans de leurs corps. Le Contrôleur d'une maison, des bâtimens, a *inspection* sur les dépenses domestiques, sur les ouvriers sur lesquels il est préposé.

INSPIRATION, f. f. Se dit de l'action d'inspirer, & de la chose inspirée. *Inspiratio.* Quand il s'agit de Dieu, ou du Saint Esprit, c'est une grace céleste qui éclaire notre ame, qui lui donne des connoissances & des mouvemens extraordinaires & surnaturels. Après la descente & l'*inspiration* du Saint Esprit, les Apôtres parloient diverses langues. Les Prophétes ne parloient que par l'*inspiration* divine. Le pécheur se convertit, quand il ne résiste point aux *inspirations* de la grace. Quelques Théologiens réduisent l'*inspiration* des Auteurs sacrés à un soin particulier de la Providence, pour empêcher qu'ils ne soient trompés, sans leur inspirer ni les mots, ni les expressions. Le Cl. L'*inspiration* n'est autre chose qu'une direction du Saint Esprit, qui n'a pas permis que les Écrivains sacrés se soient trompés. M. Simon. C'est l'opinion commune, que l'*inspiration* du Saint Esprit ne regarde que les choses, & non pas le style, & les termes: c'est seulement une *inspiration* de direction. La Mothe. Ces sentimens sont hardis, & n'expriment point le sentiment commun des Fidéles.

Inspiration, se dit aussi de toutes les graces de Dieu, quoiqu'elles n'aient rien au-dessus des régles ordinaires de sa providence. Suivre l'*inspiration* de la grace, la repousser, y résister.

Inspiration, se dit aussi en parlant des hommes, & signifie présentement, conseil, sollicitation. Je ne sçais quelle bonne *inspiration* vous a garanti de cet accident. Nous croirions être gouvernés si nous faisions du bien par l'*inspiration* des autres. S. Evr.

Inspiration, se dit de l'élection du Pape, & signifie la maniére dont elle s'est faite, quand tous les vœux, tous les suffrages se sont unanimement déclarés, sans exception pour un sujet, principalement quand cela s'est fait d'abord, & au premier scrutin. Grégoire IX. en fait mention dans ses Décrétales, *L. I. T. VI. c. 42.*

Inspiration, en termes de Médecine, se dit de l'action de la poitrine par laquelle l'air entre dans les poumons. Cette entrée de l'air dépend immédiatement de son propre ressort, qui produit cet effet dans le même temps que la cavité de la poitrine s'élargit par l'élévation du thorax, & de l'abdomen, & sur-tout par le mouvement du diaphragme en bas. Ainsi l'air n'entre point dans les poumons, parce qu'ils se dilatent; mais au contraire les poumons se dilatent, parce que l'air y entre. Ce n'est point non plus la dilatation de la poitrine qui pousse l'air dans les poumons, comme on le croit d'ordinaire, le ressort de l'air suffit pour cela. Cependant cette dilatation est une condition absolument nécessaire, sans laquelle l'*inspiration* ne sçauroit se faire. L'usage de l'*inspiration* est pour animer le sang, & lui donner le mouvement particulier qu'il doit avoir pour entretenir la vie.

☞ INSPIRER, v. act. Introduire quelque liquide dans le corps, en dilatant la poitrine & ouvrant les lévres appliquées à ce liquide. *Attrahere.* La maniére de pomper la boisson en dilatant la poitrine, se fait en *inspirant*, ou le liquide seul, ce qui s'appelle sucer; ou le liquide & l'air tout ensemble, ce qui s'appelle humer. Petit. *Mémoires de l'Académie.* 1715.

Inspirer. Mettre dans l'ame certaines connoissances, ou certains mouvemens surnaturels qui la font agir. *Inspirare, afflare.* Jonas fut *inspiré* de Dieu pour aller prêcher à Ninive. Les Évangélistes ont été *inspirés* du Saint Esprit quand ils ont écrit l'Évangile. Cet homme a été bien *inspiré* de ne se pas trouver à une telle occasion. Prions Dieu qu'il *inspire* le Cardinal du Perron, disoit le Pape Paul V. car il nous persuadera tout ce qu'il voudra. Le Prince, comme un homme *inspiré*

dès sa première bataille, s'égala aux maîtres les plus consommés. Boss. Les vertus sembloient être *inspirées* à D. D. & son heureux naturel ne laissoit presque rien à faire à l'éducation. Fléc.

Inspirer, s'est dit aussi abusivement parmi les Payens. Ceux qui rendoient les oracles se disoient divinement *inspirés. Afflata est numine quando jam propiore Dei.* Virg. *Æn. 6.* Les Poëtes invoquent Apollon, & les Muses, pour être *inspirés*, quand ils veulent faire quelque grand Ouvrage. On dit parmi les Chrétiens, que c'est le Diable qui *inspire* le dessein des grands crimes; & chez les Payens on disoit que c'étoit les Furies.

Inspirer, signifie aussi, Mettre quelque chose dans l'esprit; y porter quelqu'un, l'exciter à la faire. *Instigare, inducere, ingerere.* L'Opera *inspire* de la mollesse. S. Évr. L'amour-propre nous *inspire* l'ambition & l'avarice. La gloire *inspire* de la bravoure. Les Forêts ont je ne sçais quoi qui *inspire* de la tendresse. Corn. La sombre obscurité des Eglises *inspire* une sainte horreur dans l'ame. *Inspirer* une sainte horreur pour le vice. Boss. La Majesté des Rois *inspire* plus de respect que de tendresse. Fléc. Il avoit cet enjouement & cette douceur qu'*inspire* les premiers desirs de plaire. P. de Cl. Vous m'avez *inspiré* des sentimens, qui me donnérent d'abord une surprise, qui augmentoit encore le trouble qui les suit toujours. Id. L'Evangile ne doit *inspirer* que de la douceur. Cl. La piété adoucit tout ce qu'elle *inspire*. Id. La seule pensée qu'il faut finir, est bien propre à *inspirer* le dégoût du monde. M. P.

Le vin, & le hasard
Inspirent *quelquefois une Muse grossiére.* Boil.

Thémis inspire *à la Buvette*
Aux Magistrats la plus droite équité;
A l'Audience on nous répéte
Plus d'un arrêt que Bacchus a dicté. Chanson.

On a agité à l'Académie la question, sçavoir, si *inspirer une persuasion*, n'est pas une phrase vicieuse. La raison de douter est, que l'inspiration se fait en un moment: ainsi il est vrai de dire qu'on *inspire* un sentiment, une pensée; mais pour persuader il faut du temps; c'est à force de raisons qu'on se laisse persuader, & il faut du temps pour se déterminer. On demeura d'accord que cette phrase est peu réguliére, & qu'elle n'est tolérable que parce qu'elle accourcit le discours.

On dit aussi, qu'il faut qu'un Orateur *inspire* dans l'ame des Juges, la compassion, la haine, la vengeance; pour dire, qu'il faut qu'il fasse naitre insensiblement ces passions dans leur esprit. Il faut émouvoir l'Auditeur par une vive expression des sentimens qu'on lui veut *inspirer*. S. Évr.

Inspirer. Terme de Physique & de Médecine. Recevoir l'air dans les poumons, pour le repousser ensuite, ces deux mouvemens pris ensemble font ce qu'on appelle respirer. *Inspirer* est opposé à expirer. Voyez INSPIRATION.

Inspiré, ée, part. & adj. *Inspiratus, afflatus.* Les personnes *inspirées* pour les autres, ne le sont pas toujours pour elles-mêmes. Bouh.

INSPRUCK, s. m. Que nous prononçons communément *Insprug*. Nom propre d'une ville d'Allemagne. *Oeni-pons.* Elle est capitale du Tirol, & a un beau pont sur l'*Inn*, d'où elle a pris son nom, qui signifie le *Pont de l'Inn.* Cette ville n'a point de murailles. Elle ne laisse pas d'être assez grande, & bien bâtie. Le Gouverneur du Tirol, & la Chambre de la Régence de la Province, y font leur résidence, & on y voit deux magnifiques Châteaux, l'un dans la ville, & l'autre sur une colline voisine. Maty.

Ce nom est Allemand, il est composé du mot *Inn*, qui est le nom de la riviére sur laquelle cette ville est située, en Latin *Oeno* & du mot *bruck*, qui veut dire, *pont*, *pons*, en Latin, en changeant le *b* en *p* on a fait *Inspruc*, ou *Inspruk*, en Latin *Oeni-pons*, c'est-à-dire, *pont sur l'Inn.*

INSTABILITÉ, s. f. Inconstance, changement: & qui n'est ni ferme, ni stable. *Instabilitas.* L'*instabilité* est naturelle à toutes les choses sublunaires, à la Fortune. Je n'ai osé me mettre en chemin, à cause de l'*instabilité* du temps.

Instabilité se dit plus ordinairement de l'inconstance des sentimens, de la Fortune, &c. Combien arrive-t-il de changemens tous les jours dans nos ames par l'*instabilité* de nos desirs? Fléc. Nous avons besoin de disgraces qui nous fassent souvenir de l'*instabilité* des choses humaines, à quoi l'on pense si peu dans la prospérité. Port-R. Pour punir les Anglois de leur irréligieuse *instabilité*, Dieu les abandonna à l'intempérance de leur curiosité. Fl. Il faut se guérir de l'humeur inquiéte, & penser sérieusement que l'*instabilité* de l'esprit se peut communiquer au cœur. M. Scud. Défiez-vous toujours de l'*instabilité* de la fortune. ☞ Votre volonté est une volonté éternelle, & je suis l'*instabilité* même: mais il faut que mon *instabilité* soit fixée par votre éternité, & qu'en tout ce qui sera de votre bon plaisir, ma volonté soit immuable par vertu, comme la vôtre est immuable par nature. Bourdal. *Exh. I. p. 417.*

Toute votre félicité,
*Sujette à l'*instabilité,
En un moment tombe par terre. Corn.

☞ INSTABLE. Vieux adj. m. & f. Qui n'est pas stable. *Instabilis.*

INSTAD, s. m. Nom propre de lieu. *Oenostadium.* C'est une ville d'Allemagne, ou plutôt une partie de la ville de Passaw. Voyez PASSAW.

INSTALLATION, s. f. Mise en possession d'une charge, d'un Bénéfice; action par laquelle on est mis dans la place, dans le siége qui convient à celui qui doit exercer une charge, ou desservir un Bénéfice. *In munus introductio.* Ceux qui sont pourvûs de charges en survivance, de Bénéfices par expectative, ne peuvent demander leur *installation* qu'après la mort de l'ancien Titulaire. L'*installation* doit être faite dans les formes. Pat. Le Concile de Latran tenu en 1179. défend dans son septiéme Canon de rien exiger pour l'*installation* des Ecclésiastiques, ou pour la prise de possession des Curés.

Ce mot a la même origine que celui d'*installer*. Voyez ci-dessous.

INSTALLER, v. act. Mettre en possession d'une charge, d'un Bénéfice, placer l'Officier ou le Bénéficier dans la place qui lui appartient. *In munus introducere.* On a ordonné à l'Intendant d'*installer* les Officiers d'un tel Présidial de nouvelle création, d'*installer* un tel Bénéficier pourvû en Régale.

Ce mot vient du Latin *installare*; parce que *stallum* a été dit des Églises, chaises du chœur, ou des siéges ou bureaux des autres Juges & Officiers, comme si l'on disoit *ponere in stallo.* Vossius croit que ce mot est pur Allemand.

Installer, signifie aussi, Se placer en quelque lieu, en quelque emploi dont on ne puisse être chassé que difficilement. *Constituere.* Je lui avois prêté ma maison pour quelque temps, il s'y est si bien *installé*, que je ne l'en puis faire sortir. Il est du style familier en ce sens. On a mis un Commissaire à ces biens saisis, & il y est tellement *installé*, qu'il fait mille chicanes pour s'y maintenir. On a *installé* un Commis dans un tel Bureau. Ce Provincial est bien *installé* à la Cour, il s'est *installé* dans la maison de ce Prince, il y gouverne tout.

Installé, ée, part. pass. & adj. *Constitutus, ingressus in possessionem.*

INSTAMMENT, adv. Ardemment, avec instance. *Vehementer.* Il poursuit *instamment* cette affaire. Je prie Dieu *instamment* qu'il me fasse une telle grace.

INSTANCE, s. f. Priére, sollicitation, empressement avec lequel on poursuit quelqu'un de faire quelque chose. *Contentio.* Le Roi a chargé son Ambassadeur auprès d'un tel Prince, de faire *instance* sur l'évacuation d'une telle place, de fournir des troupes, ou l'argent qu'il a promis. Il a prié avec grande *instance* son Rapporteur de le juger. Cet Officier sollicite avec grande *instance* auprès des Ministres le payement de ses pensions.

Instance, en termes du Palais, signifie en général toute sorte

sorte de différend pendant en Justice. *Dict.* On doit plaider en premiére *instance* pardevant les Juges naturels du domicile, & par appel aux Présidiaux, & aux Cours souveraines. Il a été condamné aux dépens, tant de la premiére *instance*, que de la cause d'appel. Il a été ordonné que ces deux *instances* demeureroient jointes; pour dire, ces deux contestations. Il est défendu en jugeant l'appel d'évoquer l'*instance* principale, que du consentement des parties. On dit une *instance* de criées, une *instance* d'ordre, de compte, une *instance* de faux, *instance* de préférence, de saisie & arrêt, *instance* appointée au Conseil, en droit & à mettre.

Une péremption d'*instance*, est une fin de non recevoir, qu'on propose contre celui qui a manqué pendant trois ans de poursuivre une affaire. On appelle reprise d'*instance*, l'acte par lequel un héritier, ou autre ayant droit, se présente pour continuer la poursuite de l'*instance* commencée par un défunt, par un prédécesseur.

Instance, signifie proprement & en un sens plus étroit, les causes d'appel qui n'ont pû être jugées à l'Audience des Cours souveraines, soit pour la difficulté qui s'y est trouvée lors de la plaidoirie, pour n'avoir pas eu le temps de les faire plaider, ensorte qu'elles aient été appointées sur le rôle. Toutes les *instances* ne peuvent être jugées qu'à la Grand-Chambre. Les procès par écrit sont tous distribués aux Enquêtes.

☞ Instances sommaires, ou Instructions à la barre de la Cour, étoient des *instances* appellées *Parlemens sommaires*, qui s'instruisoient par écrit en six jours, en conséquence d'une Requête présentée à la Cour. Ces instructions avoient lieu dans les affaires de peu de conséquence, ou qui requéroient célérité; mais ces instructions à la barre de la Cour, ont été abrogées par l'article II, du titre II des délais & procédures, &c. de l'Ordonnance de 1667.

Instance, en termes dogmatiques, est une nouvelle objection qu'on fait dans les disputes de l'École, pour détruire la solution qu'un répondant a faite à un premier argument. *Objectio*, *instantia*, se dit communément dans les Écoles.

INSTANT, ante, adj. Pressant. *Urgens.* Vous devez le succès de cette affaire à l'*instante* poursuite, & à l'*instante* sollicitation d'un tel. Le Roi a accordé cette grace à l'*instante* priére de sa mere.

INSTANT, s. m. La plus petite partie du temps; un moment, un clin d'œil. *Momentum.* On distingue en Philosophie un *instant* de temps, un *instant* de nature, & un *instant* de raison: l'*instant* de temps est une partie de temps qui en précéde immédiatement un autre, ainsi le dernier *instant* d'un jour précéde réellement & immédiatement le premier *instant* du jour suivant: l'*instant* de nature, est ce qu'on appelle autrement *Priorité* de nature: il se trouve dans les choses qui sont subordonnées pour agir, comme les causes premiéres & les causes secondes, les causes & les effets, car la nature des choses demande qu'il y ait une cause premiére, s'il y a des causes secondes; qu'il y ait une cause, s'il y a un effet: l'*instant* de raison, est un *instant* qui n'est point réel, mais que la raison, l'entendement, l'esprit conçoit avant un autre *instant*, avec un fondement de la part des choses qui donnent occasion de le concevoir; par exemple, parce que Dieu a fait plusieurs choses librement, & qu'il pouvoit ne pas faire; il y a un fondement raisonnable de concevoir Dieu tel qu'il est en lui-même, devant que de concevoir les decrets libres qu'il a faits; mais parce qu'il n'y a jamais eu en effet de temps, ou d'*instant* réel où Dieu n'eût formé aucun decret, cet *instant* s'appelle *instant* de raison, & non pas *instant* de temps. Toutes les fois qu'il y a *instant* de nature, il y a *instant* de raison; parce qu'il y a fondement de concevoir l'un devant l'autre. Il n'y a aucun *instant* de nature où vous commenciez d'être. God. La lumiére se communique d'un côté à l'autre de l'horizon en un *instant* de temps. La cause précéde toûjours son effet d'un *instant* de nature. Quand Dieu commanda que la lumiére se fit, elle fut faite en un *instant*. La mort, qui nous menace à chaque *instant*, nous doit mettre peut-être en peu de jours dans un état éternel de bonheur, ou de malheur. Pasc. Chaque *instant* nous retranche une partie de nous-mêmes. Fléch.

Un redoutable instant *nous détruit sans réserve,*
On ne voit au-delà qu'un obscur avenir. Des-H.

Instant, se dit aussi pour exprimer une durée courte, ou incertaine, quoique l'espace du temps soit assez considérable. Le Roi est bien obéi, il ne lui faut qu'un *instant* pour faire assembler, pour faire marcher ses troupes. La gloire de ce monde passe en un *instant*. La fortune change à chaque *instant*. Cette vie n'est qu'un *instant*, qui ne mérite pas qu'on en délibère. Nic.

En termes d'Astronomie, de Compute, de Calendrier, il y en a qui appellent *instant*, ce que d'autres nomment secondes; c'est-à-dire, la soixantiéme partie d'une minute. M. Desplaces dit *instances* dans ses Éphémérides; mais c'est une faute d'impression.

A l'instant, adv. Au même temps, incontinent, sur l'heure. *Statim.* Si vous ne voyez à *l'instant* le bel objet qui a fait naitre mon amour. Voit.

☞ INSTANTANÉE, adj. m. & f. Terme de Physique qui signifie, Qui se fait ou se passe dans un moment, qui ne dure qu'un moment ou un instant. Si la propagation de la lumiére n'est pas *instantanée*, comme disent les Physiciens, il est du moins constant qu'elle se fait dans un espace immense avec une vitesse incroyable. Observations Physiques. Les feux volans sont toûjours en mouvement, très-rares & *instantanées*. *Dissert. sur les Lumiéres Boréales de M. de Mairan, Journal des Sçavans, Avril* 1734.

☞ Instantanée doit s'écrire avec deux *e*, même au masculin; ainsi que tous les adjectifs qui viennent d'adjectifs latins en *neus*: comme *momentanée*, *spontanée*.

INSTAR. Terme Latin qui se dit adverbialement en ces phrases. On a créé de nouveaux Officiers pour exercer leur charge à l'*instar* des anciens, de la même maniére qu'ils l'ont exercée. On a fait un tel traité, un renouvellement d'alliance à l'*instar* de ceux qui avoient été faits anciennement; c'est-à-dire, avec les mêmes conditions.

INSTAURATION, s. f. Rétablissement d'un temple, d'une Religion. *Instauratio.* Le courage de Judas Machabée parut à l'*instauration* du temple de Jérusalem, au rétablissement de la Religion Juive.

Ce mot vient d'*instaurum*, Latin, qui signifie proprement tout ce qui est nécessaire pour l'exploitation d'une terre, d'une ferme; comme les bestiaux, les harnois, les valets. De-là il a été transporté à tous les vaisseaux & ornemens nécessaires pour orner une Église, pour garnir une Sacristie. Et enfin, on s'en est servi pour signifier le rétablissement de l'Église même.

INSTIGATEUR, atrice, s. m. & f. Celui qui pousse, qui excite un autre à faire quelque chose. *Instigator.* Le Diable est l'*instigateur* de ceux qui se désespérent, qui se pendent. L'*instigateur* d'un crime est complice de l'accusé qui l'a commis, & mérite pareille punition. Il étoit *instigateur* de la persécution. Mauc.

☞ *Artisan de carnage*, instigateur *de crimes,*
Il a fait le carnage aux lieux où l'a porté
L'instinct de sa fureur & de sa cruauté.
P. Le Moine.

Instigateur, signifie quelquefois simplement, Un dénonciateur. Un accusé poursuivi à la requête du Procureur du Roi, quand il est absous, a droit de l'obliger à nommer son *instigateur*, pour le faire condamner en ses dommages & intérêts.

INSTIGATION, s. f. Sollicitation sourde & secréte, par laquelle on excite, & on pousse quelqu'un à faire quelque chose. *Instigatio.* Ce Cavalier a maltraité un tel à l'*instigation* d'une femme vindicative dont il est amoureux. Ce procès ne m'a été fait que par l'*instigation* d'un coquin de Solliciteur. Le Procureur du Roi poursuit un tel criminellement à l'*instigation* de quelque ennemi, qui est la partie secréte.

INSTIGUER, v. act. Exciter quelqu'un à faire quelque

que action. *Instigare.* Les Nobles, les Paysans, les gens qui ignorent le Droit, ne poursuivent leurs procès qu'autant qu'ils sont *instigués* par leurs gens d'affaires, par leurs Procureurs & leurs Solliciteurs.

Instigué, ée, part. pass. & adj.

INSTILLER, v. act. Laisser tomber goutte à goutte quelque liqueur. *Instillare.* On guérit des surdités par des remédes qu'on *instille* dans l'oreille.

Instiller, se dit aussi figurément des mauvaises opinions, des erreurs qu'on fait tomber insensiblement dans l'esprit. La fréquentation des enfans chez les Hérétiques leur *instille* insensiblement de fausses croyances.

INSTINCT, s. m. Disposition, sagacité naturelle qu'ont les animaux pour se conduire, & rechercher ce qui leur est propre, qui supplée chez eux au défaut du raisonnement. *Instinctus.* Le chien par un *instinct* naturel s'attache à son maître qui lui fait du bien. Les éléphans, les singes, & quelques autres animaux font des choses si surprenantes, qu'on a de la peine à les expliquer par cet *instinct* naturel. Les animaux sont guidés par un aveugle *instinct*. S. Évr. L'*instinct* de bien des animaux vaut mieux que la raison de la plûpart des hommes.

Un âne pour le moins instruit par la nature,
*A l'*instinct *qui le guide, obéit sans murmure.*
Boil.

En vain notre orgueil nous engage
*A ravaler l'*instinct *qui dans chaque saison,*
A la honte de la raison,
Pour tous les animaux est un guide si sage.
Des-H.

Instinct, se dit aussi d'un certain préssentiment, ou mouvement secret qui fait agir l'homme naturellement, sans raisonner & sans réfléchir. J'ai eu un bon *instinct* de ne pas prêter mon argent à ce banqueroutier. Je ne ne sçais par quel *instinct* je ne me suis pas trouvé à cette occasion : j'aurois péri comme les autres. La nature par un secret *instinct* nous porte à ramener tout à nous-mêmes. S. Évr. Je regarde les bonnes inclinations toutes seules comme un *instinct* heureux qui ne mérite pas grande louange. M. Scud. Un amour violent de la gloire, violente l'*instinct*, & nous transporte hors de nous-mêmes. S. Évr. Le Prince par un *instinct* admirable, dont les hommes ne connoissent pas le secret, sembla né pour entraîner la fortune, & forcer les destinées. Boss. La raison n'a qu'à suivre son *instinct* naturel, pour se persuader qu'il y a un Dieu. Nic. C'est Dieu qui fait discerner le bien & le mal, par ses *instincts* secrets qu'il a gravés dans nos consciences. Flech.

Ne troublons point du Ciel les justes réglemens,
Et de tous nos instincts *suivons les mouvemens.*
Moliere.

*L'*instinct *du désespoir, & l'effort de la rage.*
Brer.

☞ INSTITOIRE, s. m. Terme de Marchand. Action qui est donnée contre le maître, pour raison de ce qui s'est fait en son nom par le Commis. Ce mot vient du latin *institor*, Facteur, c'est-à-dire celui qui est préposé pour aider un Marchand dans son commerce. Comme celui qui en commet un autre pour ses affaires, répond de l'administration, cela a fait nommer *institoire*, l'action qui est permise contre lui. C'est par la même raison que l'on appelle *Institrix*, la femme d'un Marchand, parce qu'elle ne lui sert que de Commis, quand elle n'est point Marchande publique.

INSTITUER, v. act. Ordonner, faire l'établissement de quelque chose. *Instituere.* Moyse a *institué* toutes les cérémonies de l'ancienne loi. Jesus-Christ a *institué* le Baptême, la Pénitence, l'Eucharistie, & les autres Sacremens. L'Église a *institué* la célébration des Fêtes, la maniére de faire l'Office. Les Payens ont *institué* des jeux à l'honneur de leurs fausses Divinités.

Instituer, signifie aussi, Fonder, établir une compagnie, une société, un Ordre. *Condere, auctorem esse.* Romulus *institua* le Sénat. Henri III. a *institué* l'Ordre des Chevaliers du S. Esprit. S. Benoit a *institué* l'Ordre qui porte son nom. S. François celui des Cordeliers. La Confrairie du Scapulaire a été *instituée* par Simon Stock, sur laquelle le Docteur Launoi a fait une Dissertation.

Instituer, se dit aussi des Officiers, & de ceux qu'on établit en des charges ou fonctions. *Creare, proponere, præficere.* Le Pape a été *institué* par Jésus-Christ comme son Vicaire. Un Seigneur peut *instituer* ou destituer ses Officiers comme il lui plaît, quand ils ne sont point pourvûs à titre onéreux. Les Magistrats sont *institués* pour avoir soin de la Police, pour rendre la Justice au Peuple.

Instituer, se dit dans le Droit Civil, en parlant de Testamens, de ceux qu'on y nomme, qu'on établit pour héritiers. *Facere, appellare hæredem.* Un testament ne vaut rien par le Droit civil, si on n'y *institue* un, ou plusieurs héritiers. On *institue*, & on substitue ses héritiers les uns aux autres. Auguste *institua* Tibere, & livra ses héritiers. Ablanc.

Instituer, dans le Droit canonique, se dit des Collateurs qui conférent les Bénéfices à ceux qui leur sont nommés & présentés par les Patrons.

Instituer, signifie aussi Enseigner, instruire. *Instituere, docere, educare.* On a bâti un Noviciat pour *instituer* les Novices, pour leur apprendre les régles de l'Ordre. Est-il plus important qu'un cheval soit bien dressé, qu'un enfant bien *institué*? Patru. On ne croit pourtant pas qu'il soit fort usité en ce dernier sens.

Tout cela vient du Latin *Instituere.*

Institué, ée, part. pass. & adj. *Institutus.* Il a les significations de son verbe dans tous les sens. ☞ Celui qui est fait héritier par un testateur en premier lieu, comme le substitué est celui qui l'est fait en second, ou troisiéme lieu, &c. *Institutus.* Le substitué qui vient au défaut de l'*institué* est véritablement héritier du défunt, comme l'auroit été l'*institué*, s'il avoit accepté l'hérédité. De Ferriere.

☞ Ces sortes d'adjectifs se prennent aussi substantivement par une figure grammaticale, qui s'appelle *ellipse*, que l'usage introduit souvent pour abbréger, en retranchant le substantif qui s'entend assez, & mettant l'adjectif substantivement. Ainsi de l'héritier *institué*, l'héritier substitué; on dit simplement l'*institué*, le substitué. L'Institution Canonique empêche le Patron de pouvoir destituer l'*institué*.

INSTITUT, s. m. Régle qui prescrit un certain genre de vie. *Institutum.* Tous les Ordres religieux ont chacun leur *institut* particulier. Les Ordres de Chevalerie ont aussi chacun leur *institut*. La Confrairie des Pénitens de la Miséricorde, est un louable *institut*. C'est une belle fondation. Les Filles de la Visitation nomment ordinairement leur Congrégation *institut*, & disent, Notre *Institut* nous ordonne telle chose. Notre saint *Institut*. Un Religieux qui vit sous l'*institut* de S Benoit, est obligé par sa profession de pratiquer, autant qu'il peut, tout ce qu'il y a de spirituel dans sa régle. Ab. de la Tr.

INSTITUTAIRE, s. m. Terme d'École de Droit. *Institutarius.* C'est le Régent de Droit Civil & Canonique, qui enseigne les *Institutes*. M. tel est *institutaire* cette année.

INSTITUTES, s. f. plur. Livre contenant les élémens, & les principes du Droit Romain, il fait la derniére partie du Corps du Droit. *Instituta.* Les quatre livres des *institutes* ont été commentés par Accurse, Théophile, Borcolten, Mysinger, Hauteserre, *Altaserra*, Professeur à Toulouse, & plusieurs autres. On les appelle *Institutes* de Justinien, parce qu'elles ont été rédigées par les ordres de cet Empereur par les soins de Tribonien. Après la mort de Justinien, un Jurisconsulte, nommé Théophile, fit une paraphrase Grecque des *Institutes*. Il n'est point d'homme qui tienne quelque rang dans le monde, qui ne doive avoir lû avec attention, du moins une fois en sa vie, le Code & les *Institutes* de Justinien. On se doit cela à soi-même & à l'utilité publique. de Vign. Marv. M. Pélisson

lisson a traduit le premier livre des *Institutes* de Justinien.

Le meilleur & le plus sûr, est de dire toûjours *instituts* ou *institutes*. Ils sont tous deux également bons. L'ancien usage est pour *institutes*. Il semble pourtant qu'*instituts* soit le plus naturel; mais si l'on veut préférer *institutes*, il faut se souvenir qu'il est féminin, & qu'il doit toûjours être exprimé au pluriel. Rabelais a dit *institute* au singulier: c'étoit comme on parloit de son temps. Mén. Les Auteurs François disent très-souvent *institutions*, & le préférent à *institutes*. On peut se servir de l'un & de l'autre indifféremment. Loisel a fait un livre intitulé, *Institutes Coûtumiéres*. M. de Launay observe que l'usage le plus général est pour *institutions*.

INSTITUTEUR, s. m. Celui qui institue, qui établit une société avec une certaine régle & maniére de vie. *Institutor*. S. Bruno est le Fondateur & *Instituteur* de l'Ordre des Chartreux. Saint Augustin ne fut jamais ni Religieux, ni *Instituteur* d'aucun Ordre. Pat. Les Saints que Dieu nous a donnés pour *Instituteurs* & pour Peres, ont tenu des voies bien contraires à celles que nous suivons. Ab. de la Tr. ☞ Tel est le dessein que se sont tracé les zélés *Instituteurs* de cette Maison. Bourdal. *Exhort. T. I. p.* 187 Du moment que Dieu a suscité des hommes pour établir une régle, du moment qu'il les a remplis de son esprit pour en être les Fondateurs & les *Instituteurs*, &c. Id. *pag.* 202.

☞ On appelle aussi, *Instituteur*, celui qui est chargé de donner les premiéres instructions à un Prince. Ac. Fr.

INSTITUTS, s. m. plur. *Instituta, orum*. Nom qu'on donne à quelques livres. Les *Instituts* de Justinien, voyez INSTITUTES, ci-dessus. Dom Armand de Rancé, Abbé de la Trape, appelle les *Instituts* de Cassien, l'ouvrage que cet Auteur a intitulé *de Cœnobiorum institutis*. C'est une pratique ancienne; les Solitaires les plus rigides en ont usé de la sorte, comme on le voit en quantité de lieux dans la vie des saints Peres, & particuliérement dans les *Instituts* de Cassien. Ab. de la Tr.

INSTITUTION, s. f. Établissement. *Institutio*. L'*institution* des cérémonies, des fêtes, des jeux, des compagnies, des Confrairies. C'est François I. à qui on attribue l'*institution* des Maîtrises & Jurandes. Elle a vû les suites heureuses d'une *institution* si sage. Pat. Pendant que tant de circonstances de la vie & de la mort du Sauveur ne se lisent qu'en un seul Évangéliste, que l'*institution* du Baptême au nom du Pere, du Fils & du Saint Esprit, n'est rapportée que par un seul, seroit-ce sans dessein, & par hazard, que l'*institution* de l'Eucharistie n'a pas seulement quatre Évangélistes, mais cinq; ce qui n'est arrivé à pas une autre de ses actions. Patisson.

Institution, se dit plus généralement de tout ce qui est inventé & établi par les hommes. Il est opposé à la *nature*. Tout ce qui vient de la nature est de même en tous lieux, & en tout temps, ce qui est d'*institution* est sujet au changement. Les cérémonies profanes sont d'*institution* humaine. Les Philosophes disent que les paroles ont reçu de l'*institution* des hommes la force qu'elles ont de signifier. *Verba significant ex instituto*.

Institution, se dit aussi des Officiers & Juges qu'on établit. Les Apanagers & Engagistes ont le droit d'*institution* & destitution des Officiers. Cette charge a été supprimée trois ans après son *institution*.

Institution, dans le Droit Civil, se dit de la nomination d'un héritier universel faite dans un Testament. A Paris, l'*institution* d'héritier n'a point de lieu par le 299e. article de la Coûtume, c'est-à-dire, qu'un testament ne laisse pas d'être bon, quoiqu'il n'y ait point d'héritier nommé & institué. L'*institution* d'héritier est en Droit, comme la pierre fondamentale du Testament. Pat. Le Testament est nul si les enfans ne sont institués ou exhérédés nommément.

☞ Institution. Terme de Droit Canonique. Ce terme se prend dans un sens générique, ou dans un sens spécifique. Dans le générique, il signifie toutes sortes de provisions de quelque nature qu'elles soient, & de quelque Bénéfice que ce soit, lesquelles font le titre par où on l'acquiert, & par où l'on s'y maintient; c'est donc ce que l'on nomme collation libre dans les Bénéfices indépendans & vacans par mort; ce que l'on nomme Confirmation dans les Bénéfices électifs, & ainsi des autres. Dans le spécifique, il ne signifie autre chose que la concession d'un Bénéfice de Patronage par le Supérieur Collateur, sur la présentation du Patron. *Institutio est Præbendati Juris ad præsentationem Patroni per Superiorem facta concessio*. Il y a donc de la différence entre la collation considérée en général, & l'*institution* en particulier, en ce que la collation en général sont les provisions données par le Supérieur d'un Bénéfice libre en faveur de celui qu'il veut bien choisir. L'*institution* en particulier est à la vérité un acte par lequel on confere un Bénéfice; mais indépendamment d'un autre acte, qui est la présentation faite par le Patron: car le Supérieur ne peut pas refuser celui qui lui est présenté, pourvû qu'il soit capable de porter le Bénéfice. Dantoine.

☞ Institution, s. f. En termes de Droit Civil, se dit non-seulement des testamens, mais aussi dans les substitutions, de la disposition faite par l'acte de la substitution. Voyez l'exemple rapporté au mot INSTITUÉ.

INSTITUTION CONTRACTUELLE, est lorsque les pere & mere donnent par contrat de mariage à leurs enfans & à ceux qui en naîtront, leur future succession. Cette disposition entre-vifs qui tend à soûtenir les familles, est irrévocable.

Institution, se dit aussi de plusieurs Maisons, ou Colléges, où on instruit les Novices & la jeunesse, particuliérement ceux qu'on destine à l'état Ecclésiastique. Les Peres de l'Oratoire ont fait bâtir à Paris une maison qu'ils nomment l'*Institution*. ☞ C'est en ce sens que M. l'Abbé du Guet a donné à son beau Traité des qualités & des devoirs d'un Souverain le titre d'*institution* d'un Prince.

☞ Institution. Il se prend quelquefois pour Éducation, *institution* d'un Prince. En ce sens il vieillit. Ac. Fr.

Le mot d'*institution* pour signifier une espéce de Noviciat, est particulier aux Peres de l'Oratoire, qui ne font point de vœux, & ne sont point religieux. C'est pourquoi ils ont évité le mot de Noviciat qui est affecté à tous les Religieux.

Institutions, s. f. plur. Livre contenant l'Abbrégé de la Jurisprudence Romaine. Voyez INSTITUTES.

☞ INSTITUTRICE, s. f. Celle qui établit une Société ou Congrégation avec une certaine régle & forme de vie. *Institutrix*. Dieu disposoit cette Sainte *Institutrice* à les combattre (les Hérétiques) par la force de l'exemple, & par une austérité de vie, dont toute l'Église fut édifiée. Bourdal. *Exhort. T. I. p.* 316.

INSTRUCTIF, ive, adj. Qui enseigne quelque chose. *Quod docet*. Discours *instructif*; conversation *instructive*. Les Romans sont divertissans, mais ils ne sont point *instructifs*. Les Factum sont des Mémoires *instructifs* pour apprendre aux Juges de quoi il s'agit en un procès.

INSTRUCTION, s. f. Précepte, enseignement, tant à l'égard des sciences, qu'à l'égard de la morale. *Institutio, disciplina*. On fait des Catéchismes pour l'*instruction* de la jeunesse au Christianisme. On peut tirer de bonnes *instructions* des Moralités, des Fables, des Satyres, de la Comédie. Il y a une *instruction* de parole, & une *instruction* d'épreuve & de correction, qui réveille les consciences endormies. Fléch. L'exemple d'une bonne vie est une *instruction* pour le genre humain. Boss. Il n'y a que l'Histoire qui joigne naturellement le plaisir à l'*instruction*. S. Évr.

Instruction, signifie aussi l'éducation de la jeunesse. On donne des Gouverneurs aux Princes qui ont soin de leur *instruction*, de leur éducation. La vie scandaleuse de cette femme est une mauvaise *instruction* qu'elle donne à sa fille.

Instruction, se dit aussi de ce qu'on veut faire sçavoir à quelqu'un. Les préfaces servent d'*instruction* pour faire un bon usage d'un livre. Je vous ai envoyé ce mémoire pour votre *instruction*, afin que vous sçachiez de quoi il s'agit en cette affaire. *Instruction* à ceux

ceux qui voudront se servir du bureau d'adresse.

INSTRUCTION, se dit aussi des ordres qu'on donne à un Ambassadeur, à un Agent, à un Procureur, à un Commis, de la maniére qu'ils se doivent conduire en une affaire, de ce qu'ils doivent proposer, demander, consentir en l'exécution de quelque négociation importante commise à leurs soins. *Mandatum.* Celui qui n'agit pas conformément à son pouvoir, à ses *instructions*, peut être désavoué. Le Trésor Politique & autres livres semblables sont pleins d'*instructions* données à des Ambassadeurs. Le Roi disant à un Ambassadeur qu'il envoyoit: la principale *instruction* que j'ai à vous donner, est que vous observiez une conduite toute opposée à celle de votre prédécesseur. Sire, lui répartit le nouvel Ambassadeur, je vais faire ensorte que votre Majesté ne donne pas une pareille *instruction* à celui qui me succédera. BONS MOTS.

INSTRUCTION, se dit aussi de la procédure qu'on fait pour mettre un procès en état d'être jugé dans les formes. L'*instruction* d'un procès criminel se fait par information, interrogatoire, recollement & confrontation. Les Juges qui font l'*instruction* sont les maitres d'une affaire. L'*instruction* d'un procès civil se fait par l'appointement & les forclusions bien acquises. Les Procureurs sont contraints de rendre les titres des parties, mais ils peuvent garder les piéces d'*instruction* pour se faire payer de leurs frais.

INSTRUCTION, se dit aussi de toutes sortes de personnes, à qui on donne des préceptes, des leçons pour réussir en tout ce que l'on entreprend. Il gagnoit le cœur des Barbares, & les *instruisoit* aux armes. ABLANC.

INSTRUIRE, v. act. Enseigner la jeunesse, l'élever. *Instituere, erudire, formare.* Les Colléges sont fondés pour *instruire* la jeunesse aux sciences; les Séminaires pour *instruire* les jeunes gens à la Cléricature. La Cour, le beau monde, est une bonne école pour *instruire*, pour apprendre à vivre.

> *Je* l'instruirai *moi-même à venger les Troyens.* RAC.

> Instruis-*le quand il faut, fais parler pour* l'instruire,
> *Autorité, raison, dis tout ce qu'il faut dire,*
> *Prends garde en* l'instruisant, *de faire vanité*
> *De ce langage obscur dans l'école usité.*

INSTRUIRE, se dit aussi de quelques animaux capables de discipline, comme des chiens, qu'on *instruit* à la chasse; des singes, qu'on *instruit* à danser; des éléphans, qu'on *instruit* à faire des messages, & plusieurs choses surprenantes.

INSTRUIRE, signifie encore, Apprendre à quelqu'un, lui faire connoitre, lui faire sçavoir quelque chose. *Certiorem facere.* Ce Prince est bien *instruit* de ses intérêts, des affaires étrangéres; il a été *instruit* de ce qui s'est passé en une telle conjuration. Un bon Juge doit être bien *instruit*; se faire bien *instruire* d'un procès avant que de le rapporter. Il faut bien *instruire* ceux qu'on envoie pour commander, ou négocier, de toutes les démarches qu'ils doivent faire.

INSTRUIRE, en termes de Palais, se dit de toutes les formalités qu'il faut faire pour éclaircir une affaire, & la mettre en état d'être jugée. Les Procureurs sont établis pour *instruire* les procès civils, pour obtenir les réglemens & forclusions. Les procès criminels sont ordinairement *instruits* par les premiers Juges; il faut les *instruire* sur les lieux jusqu'à Sentence définitive.

> Instruire *mon procès d'inscription en faux,*
> *Et ma demande en garantie.* SENECÉ.

INSTRUIT, ITE, part. pass. & adj.

> *Un jeune Grec* instruit *à nager sur les ondes,*
> *A chercher leur butin dans leurs caves profondes.*
> BREBEUF.

> *Comme un tigre farouche & dans son premier âge,*
> Instruit *à se gorger de sang & de carnage.* ID.

On appelle un enfant mal *instruit*, celui qui est grossier, rustique, incivil: bien *instruit*, quand il a de l'honnêteté, quand il sçait bien vivre.

INSTRUMENT, s. m. Ce qui sert à une cause pour produire son effet. *Instrumentum.* Deux cailloux, deux corps solides qui se frappent, sont les *instrumens* dont la nature se sert pour produire du feu. Les piés sont des *instrumens* pour marcher, les oreilles pour ouir, &c.

☞ La main est l'*instrument* des *instrumens*. ACAD. FR.

Ce mot vient du Latin *instrumentum*, qui signifie la même chose, du verbe *instruere*. On appelle *instrument*, une chose par le moyen de laquelle on en dresse une autre.

INSTRUMENT, se dit aussi des outils qui servent à un ouvrier pour faire quelque ouvrage de son art, ou manufacture. Les tenailles & les marteaux sont les *instrumens* qui servent à manier le fer. En ce sens il vieillit, & on se sert plutôt du mot d'*outils* dans les Arts méchaniques.

INSTRUMENS de Sacrifices. Ce sont des ornemens de l'Architecture antique, tels que sont les vases, patères, candélabres, couteaux dont on égorgeoit les victimes, comme il s'en voit à une frise d'ordre Corinthien de reste d'un temple derriére le Capitole à Rome, & aux Métopes Doriques de l'Hôtel de Toulouse à Paris. Ce sont aussi des piéces de cabinet où l'on range des Antiques On voit plusieurs *instrumens* de sacrifices au cabinet de la Bibliothéque de Sainte Geneviéve.

INSTRUMENT, par excellence, se dit de ce qui sert à faire des opérations de Géométrie, des observations d'Astronomie, comme le compas, la régle, le niveau, le compas de proportion, le graphométre, le pantométre, &c. pour la Géométrie, les planispheres; les quarts de cercle pour l'Astronomie; l'astrolabe, le bâton de Jacob ou l'arbaléte pour la Marine. Et en général, il se dit de tout ce qui sert en Mathématique. Fabricateur d'*instrumens*. Ce mot d'*instrumens* est le seul dont on se sert en ces occasions, & en parlant de ces Arts-là: on dit outils, quand on parle des Arts méchaniques, comme l'Agriculture, la Charpenterie, la Menuiserie, &c. le mot d'outils marque quelque chose de bas, celui d'*instrumens* est plus noble.

INSTRUMENT, se dit aussi de ce qui sert à produire quelque harmonie sans le secours de la voix. Les *instrumens* de Musique se divisent en trois genres, dont le premier est des *instrumens* à cordes, qui sont le monocorde, la trompette marine, le colanchon, le rebec, les violons, les violes, la lyre, la mandore, la pandore, le luth, le tuorbe, la harpe, le cistre, le psaltérion, la guittare, l'épinette, le clavecin, le manicordion, la vielle. Le second genre contient les *instrumens* à vent, comme sont les orgues, les flûtes, les hautbois, la cornemuse ou chalémie, la musette, les chalumeaux de Pan, le flageolet, les cors, trompes, trompettes, saquebutes, le serpent, le cornet à bouquin, les fagots, bassons, courtaux, cervelats, tournebouts, &c. Le troisiéme contient les *instrumens* de percussion, comme sont les tambours, les cloches, carillons, cymbales, claquebois, rebubes ou trompes d'acier, qui seront tous expliqués à leur orbre.

On appelle un concert d'*instrumens*, *symphonie*. Il y avoit à Paris un corps de Joueurs d'*instrumens* qui est à présent fort abâtardi.

INSTRUMENT, signifie aussi un acte public & authentique, par le moyen duquel on prouve en justice quelque vérité, on établit un droit, & généralement il se dit de tous les actes publics. Il a prouvé sa Noblesse par bons *instrumens*, par des titres anciens & authentiques. Les Sécretaires d'État dressent & gardent les *instrumens*, les traités de paix. On ne dit guère *instrument* en ce sens, quoique le mot Latin propre pour signifier ces sortes de titres, actes, &c. soit *instrumentum*. Il n'y a que les gens de pratique qui disent *instrument*, les autres disent un acte, un titre, un monument, une piéce ancienne, &c. Le Cardinal (Mazarin) affecta de traiter & de conclurre la paix avec les Espagnols, non seulement sans sa participation (de Chigi), mais même sans le nommer dans l'*instrument* de paix entre la France & l'Espagne. AB. REGN.

C'est mot d'*instrument*, dans le sens qui vient d'être expliqué, n'est pas aujourd'hui fort en usage, on s'en servoit autrefois; mais à présent on emploie plus ordinairement les mots de *titre*, *acte*, & autres semblables.

C'est

C'est en ce sens que plusieurs Peres, & autres Auteurs Ecclésiastiques, tant anciens que modernes, ont dit le vieux *instrument*, le nouvel *instrument*, au lieu du Vieux Testament, Nouveau Testament, en parlant des livres Canoniques de l'Écriture-Sainte. Mais ce mot n'a pas été reçu par l'usage de notre langue, quoiqu'il se trouve dans quelques-uns de nos vieux Auteurs.

Instrument, se dit aussi figurément en choses morales, & signifie le moyen, l'organe. Les pécheurs sont les *instrumens* dont la Providence se sert pour exercer les justes, dit Saint Augustin. Cet emploi dont il s'est bien acquitté a servi d'*instrument* à sa fortune, a été cause de son élévation. Son orgueil a été l'*instrument* de sa perte. Les hommes peuvent bien être les *instrumens* de la vengeance de Dieu; mais elle ne leur appartient pas. Nic. Quand Dieu a choisi quelqu'un pour être l'*instrument* de ses desseins, rien n'en arrête le cours; il enchaîne, ou il dompte tout ce qui est capable de résistance. Flec. Il a servi d'*instrument* pour ruiner la République. Ablanc. Il avoit été l'*instrument* de leur rage. Vaug. Les richesses sont les *instrumens* des passions. Fléc.

☞ Instrument. On dit proverbialement, que C'est un bel *instrument* que la langue, pour dire, qu'il est plus aisé de parler que d'exécuter.

INSTRUMENTAL, ale, adj. Qui sert d'instrument. *Instrumentalis, organicus.* Aux quatre causes que les Philosophes admettent ordinairement, on doit ajouter la cause *instrumentale*. Le pere est la cause *instrumentale* du fils; le grand vent est la cause *instrumentale* de l'augmentation du feu. C'est un terme de Philosophie, qui ne se dit guere qu'en ces sortes de phrases.

C'est aussi un terme de Musique. La Musique *instrumentale*, est celle qui se joue sur les instrumens; la vocale est celle qui se chante.

INSTRUMENTER, v. n. Faire des actes publics qui fassent preuve en Justice. *Instrumenta conficere.* On a interdit ce Greffier, ce Notaire, ce Sergent, avec défense à eux d'*instrumenter*, à peine de faux. Un Officier ne peut pas *instrumenter* en une affaire où il a intérêt, ni hors de sa Jurisdiction. Comme on n'aime guère à se charger d'une inimitié personnelle, ni à *instrumenter* contre soi-même..... de trente Cardinaux, qui se trouvérent au Consistoire, il y en eut vingt-quatre qui furent d'avis, qu'on ne pouvoit exiler le Cardinal, &c. Ab. Regn.

☞ INSU, Voyez INSCU.

INSUBRE, s. m. & f. Nom de peuple. Habitant de l'Insubrie. *Insuber.* Les *Insubres* étoient un peuple de la Gaule Transpadane. On pourroit dire aussi *Insubrien*, *enne*.

INSUBRIE, s. f. Ancien nom d'une contrée d'Italie. *Insubria.* L'*Insubrie* étoit une partie de la Gaule Cisalpine, dans la Transpadane; c'est le pays qui est entre la Sésia & l'Adda, dans le Duché de Milan. Les villes de l'*Insubrie* étoient Côme, Crémone, Lodi, Milan, Navarre, Pavie, Vigeran.

☞ INSUBRIEN, s. m. Peuple habitant de l'Insubrie. Leur capitale étoit Milan.

INSUFFISAMMENT, adv. D'une maniére qui n'est pas suffisante. *Non idoneè.* Il n'a prouvé ses allégations qu'*insuffisamment*, & il a perdu sa cause.

INSUFFISANCE, s. f. Incapacité. *Facultatis inopia.* On a ordonné à cet Officier de se défaire de sa charge à cause de son *insuffisance*. Il a été examiné pour les Ordres, & il n'a pas eu son *admittatur*, à cause de son *insuffisance*. Leur *insuffisance* peut apporter beaucoup de confusion. Patru. Tibère crut qu'il y avoit de l'*insuffisance*, ou de la foiblesse, à garder les loix. S. Évr.

INSUFFISANT, ante, adj. Qui ne suffit pas, qui est en trop petite quantité. *Non sufficiens.* La pension qu'on donne à cet Officier est *insuffisante* pour le faire subsister avec son équipage. Quand on a voulu traiter avec cet Ambassadeur, son pouvoir s'est trouvé *insuffisant*. Nos forces seules sont *insuffisantes* pour mériter le Ciel.

Insuffisant, signifie aussi, Ignorant. *Ignarus.* Les désordres viennent de ce qu'on admet dans les charges, dans les dignités, des gens *insuffisans*, & incapables de les administrer, de les soutenir.

☞ *INSULA*, ou *Insula sinus medii.* Terme d'Astronomie purement Latin, francisé par l'usage. C'est le nom d'une des taches de la Lune, qu'il a plû aux Astronomes de nommer ainsi. Cette tache est la dix-neuviéme du Catalogue que le P. Riccioli en a fait.

INSULAIRE, s. m. & f. Qui habite dans une île. *Insularis.* Les *Insulaires* de l'Amérique étoient plus barbares & plus difficiles à dompter que ceux du continent. Six ou sept de ces *Insulaires* donnérent leur sang pour Jesus-Christ. Bouhours.

Les Romains appelloient *Insulaires* les esclaves qui gardoient les maisons isolées, qui faisoient une île. On appelloit aussi *Insulaires* ceux qui faisoient payer le louage des maisons. V. Casaubon sur Suétone, *Jul. Cæs. C.* 41. On appelloit encore *Insulaires* de misérables esclaves qu'on employoit pour toujours aux ouvrages publics, & que l'on transportoit dans quelque île. Voyez la loi 17. *ff. de pænis*, & Laurent. Pignorius, *Comment. de servis test.* Popma, *Lib. de operis servor.*

☞ Insulaires, s. m. pl. On donne le nom d'*Insulaires* à une des espéces de Contredanses. On dansa plusieurs Contredanses, comme le Cotillon, la Chasse, les Rats, les *Insulaires*, &c.

☞ INSULE, s. f. Vieux mot. Isle, du Latin *Insula*, d'où l'on a fait Insulaire; celui qui habite dans une Isle.

☞ INSULTABLE, adj. m. & f. Exposé à l'insulte, qui peut être insulté. Il se dit des postes à la guerre, & des lieux que l'on défend. *Qui oppugnari potest.* Souvent on se trouve posté dans des Cimetiéres, Châteaux & Maisons, où il faut faire des réparations aux endroits *insultables*. Bombelles. On peut insulter une place quand elle est *insultable*. mais il est trop tard pour commencer le siége d'une place comme Carmagnolles. Pour des combats, on en donne en tout temps, quand les deux partis le veulent.... Bussy.

INSULTE, s. f. *Insultatio.* Le Pere Bouhours, & M. Fléchier, le font masculin. L'Académie dans son nouveau Dictionnaire, le fait seulement féminin. L'autorité du Pere Bouhours doit faire passer *insulte* pour féminin, plûtôt que pour masculin; car M. Ménage ayant repris le Pere Bouhours d'avoir fait *insulte* masculin, ce Pere a reconnu qu'il avoit eu tort, & a mis cela parmi les choses qu'on avoit eu raison de reprendre en son style. Ce n'est point l'autorité du P. Bouhours seul, c'est l'autorité de tous ceux qui parlent bien, qui décide pour le féminin. Qui que ce soit aujourd'hui ne dira un grand *insulte*, ni un cruel *insulte*. Gabinius représenta que c'étoit un *insulte* qu'on lui faisoit. Fléch. Il est pourtant mieux de le faire féminin. Réfl. Il signifie, Querelle, attaque injurieuse; affront qu'on fait à quelqu'un sans sujet: mauvais traitement de fait, ou de paroles, avec dessein prémédité d'offenser. On est sujet à Paris aux *insultes* des filous & des bretteurs. Ce bon bourgeois ne disoit mot à personne, il est venu des insolens qui lui ont fait *insulte* de gaieté de cœur. Des vagabonds ont fait *insulte* à cette femme. Souffrir lâchement une *insulte*. Abl. Vous êtes trop exposé aux cruelles *insultes* de vos ennemis.

Insulte, se dit aussi d'un assaut qu'on donne à une place brusquement & à découvert, sans l'assiéger dans les formes. *Repentinus impetus.* On prend les châteaux & les petites places d'*insulte*. Valenciennes a été prise d'*insulte*. Cette citadelle n'est pas encore achevée, mais elle est hors d'*insulte*, en état de se défendre.

INSULTER, v. act. Quereller brusquement quelqu'un, lui faire insulte, soit par paroles, soit à coups de main. *Insultare, facere contumeliam.* Cet ivrogne a *insulté* son hôte, & lui a chanté mille pouilles. Les Archers ont *insulté* ce Cavalier, & l'ont mené en prison.

On dit aussi quelquefois *insulter* contre quelqu'un. Il *insulta* contre le premier qui s'opposoit à son avis. Pasc. Cela est rare, si même il se dit aujourd'hui.

Insulter, signifie aussi, Outrager, affliger quelqu'un, lui reprocher sa misére & s'en réjouir; prendre avantage de son malheur, pour lui faire quelque offense, quelque déplaisir. *Increpare, aggravare miseriam verbis.* Mais en ce sens il régit plus ordinairement le datif. C'est une grande cruauté d'*insulter* aux misérables. N'*insultez* jamais à la misére d'autrui. Un homme qui voit son ennemi en disgrace, lui *insulte* & se réjouit de son infortune. Combien voit-on de femmes, parce qu'elles ne tombent pas dans des péchés grossiers, *insulter* sans compassion à la fragilité & à la foiblesse! Flech. On le trouve aussi quelquefois construit avec l'accusatif, en ce sens.

Ami,

Ami, n'insulte point un malheureux qui s'aime.
RACINE.

INSULTER, signifie aussi, Attaquer une place, ou un poste à découvert, & sans faire des approches. *Primo impetu expugnare.* Les François ont *insulté* la contrescarpe de Dole, ils s'y sont logés en arrivant. On a *insulté* les dehors, & on les a enlevés. Les troupes du Roi *insultérent* en 1677. avec tant de courage & de bonheur la contrescarpe de Valenciennes, qu'elles emportérent la ville même.

INSULTÉ, ÉE, part. pass. & adj.

INSUPPORTABLE, adj. masc. & fém. Intolérable, qu'on ne peut souffrir, qui est difficile à supporter. *Intolerabilis.* Les damnés souffriront éternellement des peines *insupportables*. Le joug de la tyrannie des Infidéles est *insupportable*.

On le dit aussi par exagération de ce qui choque, de ce qui incommode. *Molestus, non ferendus.* C'est un homme *insupportable* avec ses mauvais contes & ses plaisanteries. Cet auteur a fait des fautes *insupportables* dans son livre. Ce valet est *insupportable* par sa lenteur. Ce mot est *insupportable* VAUG. REM. Ceux qui ont plus de talens que les autres pour la conversation, sont *insupportables*, parce qu'ils veulent toûjours briller. BELL. On est plus *insupportable* par les bonnes qualités qu'on affecte, que par ses défauts naturels. Tout ce qui s'éléve au-dessus des hommes leur devient odieux & *insupportable*. FLÉC.

INSUPPORTABLEMENT, Adverbe. D'une maniére insupportable. *Intoleranter.* Cet Auteur écrit *insupportablement*, on ne le peut souffrir.

☞ INSUPPORTANT, ANTE. Vieux adj. m. & f. Insupportable. *Importunus.*

☞ INSURGENS, s. m. pl. Terme de Relations & de Gazettes. Il se dit de certaines troupes de Hongrie qu'on léve extraordinairement pour les besoins pressans de l'État. Les *Insurgens* de Hongrie se sont avancés pour couvrir les frontiéres du Royaume. Les *Insurgens* sont en mouvement. Ce mot vient sans doute du Latin *insurgens*, participe d'*insurgere*, se lever, s'avancer, aller au-devant de l'ennemi pour le repousser.

INSURMONTABLE, adj. m. & f. Qui ne se peut surmonter. *Insuperabilis.* On a tenté souvent le passage en Orient par le Nord: mais on y a trouvé des difficultés *insurmontables*. Dieu permet quelquefois que ceux qu'il aime rencontrent en leur chemin des tribulations qui semblent *insurmontables*; c'est afin d'en tirer sa gloire. AB. DE LA TR.

Tu domptes, en cédant pour un temps de tes droits,
Ce qu'avoit épargné ton bras insurmontable,
Et donnant à l'Europe une paix favorable,
Tu couronnes par-là tes plus fameux exploits.

INT.

☞ INTABULER, v. act. Mettre le nom de quelqu'un sur le tableau, ou la liste des membres d'un Corps, d'une Communauté. Les Chanoines, dits à l'Autel de Notre-Dame de l'Église Cathédrale de Sens, jouissent des prérogatives des autres Chanoines capitulans, en sorte qu'ils ont toûjours été *intabulés*, tant pour la nomination des Bénéfices du Patronage du Chapitre de Sens, que pour les autres Offices qui appartiennent en tout aux Chanoines.... *Journ. du Palais, tom.* 1. *pag.* 80. *col.* 2.

Ce verbe est en usage dans les Chapitres, ou du moins dans quelques Chapitres; pour dire, Marquer, mettre dans le tableau, où se marquent ceux qui doivent chaque semaine, ou aux fêtes, exercer quelque office au chœur. *Intabulare, ad Officium aliquod denotare.* A toutes les fêtes du premier rang l'Archevêque est *intabulé* pour y officier.

☞ INTACTILE, adj. m. & f. *Qui tangi non potest.* Qui ne peut tomber sous le sens du tact. La matiére subtile de Descartes est corporelle, les atomes de Gassendi sont aussi corporels: cependant tout cela est *intactile*.

INTAKER, s. m. Nom que l'on donna autrefois à des brigands, des bandits en Angleterre. *Latro.* Les *Intakers* occupoient une partie du nord d'Angleterre appellée Ridelsdale. Ces mauvais voisins faisoient souvent des courses dans le midi de l'Écosse, & en pilloient les habitans. Ceux qui faisoient ces expéditions s'appelloient *Outparters*, ou comme on a prononcé depuis *Outputers*, qui signifie des gens qui vont faire leur coup hors de leurs pays. Ceux-ci apportoient leur butin à ceux qui étoient restés, & qu'on nommoit pour cela *Intakers*, c'est-à-dire, ceux qui reçoivent le butin au-dedans du pays.

INTARISSABLE, adj. m. & f. *Inexhaustus.* Ce mot n'est point approuvé de quelques gens qui parlent bien: beaucoup d'autres le trouvent bon, & même nécessaire: cependant l'Académie l'ayant adopté dans son nouveau Dictionnaire, il semble que son autorité doit lui donner cours, & que l'on peut s'en servir. Il signifie qui ne peut tarir, ni s'épuiser. Les sources des grands fleuves sont *intarissables*, elles donnent toûjours de l'eau.

INTARISSABLE, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Les trésors de l'Église d'où se tirent les indulgences sont *intarissables*. Ce Docteur a une si profonde doctrine, une si grande fécondité de génie, que c'est une source *intarissable*.

☞ INTÉGRAL, ALE, adj. *Integralis.* Le calcul *intégral* est la méthode de trouver la somme des quantités différentielles, c'est-à-dire, une quantité différentielle donnée, trouver celle de la différence de laquelle résulte le différentiel donné. Les Anglois l'appellent la méthode inverse des fluxions. $S y d x$ est la somme ou l'*integral* de $y d x$ Nous avons peu de choses jusqu'à présent sur le calcul *intégral*. Le calcul différenciel est parfaitement expliqué dans l'analyse des Infiniment petits de M. le Marquis de l'Hôpital. Pour le calcul *intégral* nous en avons quelque peu de chose dans les Journaux de Leypsik, dans un livre *in*-4. de M. Carré, imprimé en 1700. On attend la perfection de ce calcul de M. Leibnitz, ou de M. le Marquis de l'Hôpital. Il y a aussi quelques autres termes propres de ce calcul, comme *intégrer*, *intégrant*, *intégrable*, *&c.*

☞ INTÉGRALEMENT. Adverbe peu en usage, qui signifie entiérement. Si la société de Paul Duhalde avec Dieu s'exécute, dit M^e Pillon, Avocat du tuteur de la veuve & du fils, il faut donner la moitié aux pauvres, l'autre moitié doit appartenir *intégralement* à la veuve, d'où il s'ensuivroit que le fils seroit exclus des profits. Or comme représentant son pere, il doit avoir sa part dans les profits de la société...: *Causes célébres, tom.* 4. *p.* 294.

INTÉGRANT, ANTE, adj. Terme dogmatique, qui se dit des parties qui entrent en la composition d'un tout. *Integrans.* Les bras, les jambes, sont des parties *intégrantes* du corps humain.

☞ INTÉGRATION, s. f. Terme de la Géométrie nouvelle, ou du calcul différentiel. *Integratio.* Action par laquelle on somme, on réduit en somme les qualités différentielles, ou par laquelle d'une quantité différentielle donnée, on trouve celle de la différence de laquelle résulte le différentiel donné. Par exemple:

$$S\, dx = dx$$
$$S\, dx + dy = x + y$$
$$S\, x dy -- y dx = xy$$
$$S\, m x^{m-1} dx = x^{m}$$
$$S\, n : m x^{n-m} m dx = x^{n:m}$$
$$S\, y dx -- x dy : y^{2} = x : y.$$

De sept courbes, les équations de deux quelconques prises à discrétion étant données, l'on pourra toûjours trouver les cinq autres, supposé les *intégrations* requises, & la résolution des égalités qui s'y pourroient rencontrer. VARIGNON, *Acad.* 1700. *Mém. p.* 86.

INTÉGRE, adj. m. & f. Qui a une grande vertu, une sévérité qui ne se laisse point corrompre par faveur ni par argent. *Integer.* La principale qualité d'un Juge, d'un Magistrat, c'est d'être *integre*, de mener une vie *intégre*. Il faut bien distinguer *integre* & *entier*. *Integre* ne se prend jamais qu'en bonne part, & ne se dit guere que des Juges, des Supérieurs, &c. *Entier* se dit d'un homme opiniâtre, attaché à son sens, qui n'ed veut point

point démordre. Ainsi c'est presque toûjours un défaut que d'être *entier*, & c'est toujours une vertu que d'être *intégre*, incorruptible, irréprochable.

Ce mot vient du Latin *integer*.

☞ INTÉGRER, v. neut. & act. Terme de la Géométrie nouvelle. C'est de la différentielle, ou de la partie infiniment petite d'une grandeur, remonter à la grandeur entière ou intégrale, dont cette partie infiniment petite est la différentielle; c'est rassembler les touts que le calcul différentiel a sçû résoudre en leurs parties infiniment petites. *Integrare*. Les méthodes générales pour *intégrer* sont présentement l'objet des recherches & de l'ambition d'un petit nombre d'excellens Géomêtres. Fontenelle. M. Bernoully de Groningue a donné une nouvelle méthode pour *intégrer*. Idem.

INTÉGRITÉ, s. f. *Integritas*. Vertu, probité, pureté de mœurs, qualité d'un homme intégre. Ce Ministre a une *intégrité* à l'épreuve, on ne peut corrompre sa fidélité. Ce Religieux vit dans une grande *intégrité*, une grande pureté de mœurs. Ce Juge a fait voir son *intégrité* en condamnant un criminel qui étoit bien puissant. Ce Magistrat se figure que c'est un acte d'*intégrité* héroïque, que de renoncer à toutes ses amitiés. Bal. Caton alloit droit au bien public, mais d'un air farouche : l'austérité de ses mœurs étoit inséparable de l'*intégrité* de sa vie. S. Évr. L'*intégrité* de bien des Magistrats n'est qu'un desir de s'élever aux premiéres charges. M. Esp. Les brigues & les partialités corrompent l'*intégrité* de la Justice. Boss.

Ce mot d'*intégrité*, joint avec celui de *corps*, signifie pureté, chasteté. Que sert à une Vierge d'avoir conservé l'*intégrité* de son corps, si elle néglige celle de l'ame? Ab. de la Tr.

Intégrité, se dit aussi des choses qu'on préserve de la corruption, du changement. On conserve un embrion dans son *intégrité*, en le mettant dans un vase plein d'esprit de vin: les Juifs prétendent avoir conservé leur Religion, leurs cérémonies, dans leur *intégrité*. Le Confesseur lui doit imposer une pénitence légère pour l'*intégrité* du Sacrement. Pasc.

Intégrité. Terme de Poëtique. C'est la fin & l'achevement d'un Poëme Épique, qui doit avoir un commencement, un milieu, & une fin. L'*intégrité* de l'action est une des régles de la Poësie. Le P. le B.

INTÉGUMENT, s. m. Terme d'Anatomie, qui se dit des peaux ou membranes qui couvrent les parties du dedans du corps, comme sont les tuniques de l'œil, & autres semblables. *Integumentum*.

Ce mot vient du Latin *integumentum*, qui signifie toute sorte de couverture.

INTELLECT, s. m. Terme dont se servent les Philosophes, pour nommer cette faculté de l'ame qu'on appelle d'ordinaire l'entendement. *Intellectus*. Les anciens Péripatéticiens distinguent l'*intellect* agent d'avec le patient. L'*intellect* agent est celui qui reçoit les espéces impresses, que les objets de dehors envoient dans les sens extérieurs, & de-là jusqu'au sens commun. Ces espéces impresses étant matérielles & sensibles, sont rendues intelligibles par l'*intellect agent*, ou *agissant*, & sont propres pour être reçues dans l'*intellect patient*. Les espéces spiritualisées sont appellées espéces expresses, parce qu'elles sont exprimées des impresses, & c'est par elles que l'*intellect* connoît toutes les choses matérielles. Malebr. L'un & l'autre pourtant ne sont point réellement distingués.

INTELLECTIF, ive. adj. Qui a la puissance d'entendre, de comprendre les choses par le raisonnement. *Intelligens*. La *démence* est l'état d'un homme privé de sa faculté *intellective*. Il n'est guère en usage qu'en cette phrase.

INTELLECTION, s. f. Action par laquelle l'entendement comprend, conçoit une chose. *Intellectus*, *perceptio*. Les Philosophes distinguent l'*intellection*, qui est l'action de l'entendement, d'avec la volition, qui est celle de la volonté.

☞ INTELLECTIVE, s. f. Intelligence, compréhension, esprit. *Intellectus*.

INTELLECTUEL, elle, adj. Qui appartient à l'intellect, qui est dans l'entendement. *Intelligens*. Ainsi on dit, Faculté *intellectuelle*, vision *intellectuelle*, objet *intellectuel*, vertus *intellectuelles*, puissance *intellectuelle*.

Intellectuel, elle, signifie aussi, Qui est purement spirituel, qui n'a point de corps. *Spiritalis*, *secretus à corpore*. Les Anges sont des substances purement *intellectuelles*. L'ame est une substance *intellectuelle*, un être *intellectuel*. Dans l'oraison passive toutes les puissances *intellectuelles* de l'ame sont liées & suspendues. Boss.

INTELLIGEMMENT, adv. D'une manière sçavante & profonde. *Intelligenter*. Cet Avocat est un bon Consultant sur ces matières, il en parle fort *intelligemment*.

INTELLIGENCE, s. f. Être spirituel. *Intelligentia*. Dieu est la première, la Souveraine *intelligence*; c'est cette *intelligence* increée, ou la Providence qui gouverne tout le monde. L'ordre invariable qui se remarque dans la machine de l'Univers, est l'ouvrage d'une *intelligence* infinie & toute-puissante. Ab. de la Tr. Les Anges sont de pures *intelligences*, ils ont été créés sans corps. On les appelle ordinairement les *intelligences* célestes. Aristote s'est imaginé de certaines *intelligences* qu'il a attachées aux Cieux pour les mouvoir, ne pouvant autrement expliquer leur mouvement.

Intelligence, se dit aussi figurément des grands personnages, qui ont des dons, des talens, des lumiéres extraordinaires pour le gouvernement. Ce grand homme étois l'*intelligence* de l'État. On s'est d'abord servi de ce terme en ce sens, par une métaphore tirée de l'opinion de quelques Philosophes, qui supposent des *intelligences*, c'est-à-dire, des esprits purs, des Anges, occupés à conduire les Cieux, les étoiles fixes, les planètes.

Intelligence, se dit aussi à l'égard de l'ame raisonnable, de la compréhension, de la pénétration, de la connoissance, du bon sens. *Intellectus*. Dieu a bien borné l'*intelligence* des hommes, leur *intelligence* ne va pas fort avant dans les secrets de la nature. C'est par une pure grace qu'il lui a donné l'*intelligence* de ses mystères. Le Saint Esprit donna aux Apôtres l'*intelligence* de toutes les Langues. Il y a bien des endroits dans l'Écriture dont on n'a pas l'*intelligence*, dont on cherche l'explication. Un Commentaire obscurcit souvent un Auteur, au lieu d'en donner l'*intelligence*. Jésus-Christ accusoit ses Disciples, d'être de dure, de tardive *intelligence*. C'est un bon signe d'*intelligence*, de ne point entendre ce qui n'est pas intelligible. Le Ch. de M. Vous avez l'*intelligence* fine. S. Évr. Avoir une vaste *intelligence*. Boss.

Intelligence, signifie aussi, Liaison, concorde, union, amitié de deux, ou de plusieurs personnes qui s'entendent bien ensemble, qui n'ont aucun différend. *Concordia*. L'Église a intérêt de maintenir la bonne *intelligence* entre les Princes Chrétiens. C'est un grand bonheur dans une famille, quand elle est en parfaite *intelligence*. Cette erreur s'est répandue en peu de temps, par l'*intelligence* qu'elle a trouvée dans les inclinations corrompues des hommes. Nic.

Mais hélas! à la Cour,
Combien tout ce qu'on dit est loin de ce qu'on pense,
*Que la bouche & le cœur sont peu d'*intelligence!
Rac.

Intelligence, se dit aussi de la Correspondance qu'on a avec des associés en des pays étrangers pour faire un commerce. Ce Banquier a des *intelligences* à Rome, à Hambourg, & à Amsterdam, il peut faire tenir de l'argent par tout. Ce Marchand a des *intelligences* à Venise, à Gennes, à Lyon, à Tours, pour y faire manufacturer des étoffes, y faire des achats de marchandises. *Correspondance* est plus usité en ce sens.

Intelligence, se dit aussi en matière de négociations. Ce Prince a des *intelligences* dans toutes les Cours de l'Europe, il y a des espions. Ce Gouverneur a des *intelligences* dans une telle place, il trouvera l'occasion de s'en emparer.

Intelligence, se dit aussi en mauvaise part, d'une cabale

le secrette, d'une collusion de parties qui tend à nuire à autrui. Les larrons, les coupeurs de bourses, sont tous d'*intelligence*. Un plaideur de Bénéfice a souvent un confidentiaire, un dévolutaire, avec qui il est d'*intelligence* Cet arrêt n'est intervenu que par collusion & *intelligence* entre les parties. C'est dans ces commerces que se forment les divisions, les *intelligences*, les dissensions. Abbé de la Trape.

> ☞ *Phylis s'est rendue à ma foi,*
> *Qu'eût-elle fait pour sa défense!*
> *Nous n'étions que nous trois, elle, l'amour & moi,*
> *Et l'amour fut d'*intelligence. L'Abbé Cotin.

Intelligence. Terme Dogmatique. L'une & la première des cinq facultés, ou vertus de l'entendement, c'est-à-dire, en tant qu'intelligente. L'*Intelligence* est quelquefois appellée habitude des premiers principes. L'*Intelligence* est une faculté qui nous fait pénétrer les principes, & connoitre les premiéres vérités des sciences. *Intelligentia*.

INTELLIGENT, ente, adj. Pénétrant, qui a la science de raisonner, qui a du bon sens pour comprendre la nature des choses. *Intelligens*. Il n'y a que les êtres spirituels qui puissent être *intelligens*.

Intelligent, signifie aussi, sçavant en quelque art, expérimenté dans les affaires du monde, qui a du sens, de la raison, de l'esprit, qui sçait faire les choses comme il faut, conduire les affaires. C'est en ce sens que Térence a dit, *Homini homo quid praestat? Stulto intelligens quid interest?* Ce Pilote est fort *intelligent* pour la marine. Cet Avocat est fort *intelligent*, & fort versé dans les matiéres bénéficiales. On ne pouvoit pas choisir pour cette Ambassade un homme plus *intelligent*. Cet homme est *intelligent*; il démêlera bien toute l'intrigue. Loin d'ici ces maximes flatteuses, que les ames sortent des mains de Dieu toutes sages & *intelligentes*. Fl. Cette Marchande est fort *intelligente* en son négoce. J'ai un valet *intelligent* qui entend bien ce qu'on lui dit, qui sçait bien faire un message. Je chargerai un de mes gens, homme *intelligent*, s'il en fût jamais, sur ces sortes de choses. La Comt. de M.

☞ INTELLIGIBILITÉ, s. f. Netteté du discours, qui le rend facile à comprendre.

Il regne dans l'Arithmétique des Géométres de M. l'Abbé Deidier, une clarté, une *intelligibilité*, une méthode peu commune; aussi l'Auteur prétend-il que son Ouvrage peut mettre quiconque l'étudiera, en état de se passer du secours des Maîtres.... *Observ. sur les Ecrits mod. tom* 18. p. 107. 108.

INTELLIGIBLE, adj. m. & f. Qui est capable d'être compris, conçu par l'entendement. *Intelligibilis*. Salomon connoissoit tous les êtres *intelligibles*, depuis le cédre jusqu'à l'hyssope. Les Philosophes ont inventé des êtres purement *intelligibles*, qui ne subsistent que dans l'entendement, comme les êtres de raison, les idées, les universaux, & autres semblables chimères. Les Philosophes appellent aussi, Monde *intelligible*, l'idée du monde dans l'entendement divin. Il en est souvent parlé dans la Recherche de la vérité du P. Malebranche. Ils entendent aussi quelquefois par cette expression, les natures intelligentes séparées de la matiére.

Intelligible, se dit aussi de ce qui est clair, sans obscurité, facile à entendre. *Perspicuus*. Il faut qu'un Orateur ait un style net & *intelligible*. Les Anciens ne sont pas *intelligibles* en plusieurs endroits sans Commentaire. Les Chymistes, les Cabalistes, cachent leur science sous des mots mystérieux, ils ne veulent pas être *intelligibles*. Ayons plus de soin de nous rendre *intelligibles*, que de paroitre doctes. S. Évr.

Intelligible, se dit encore de ce qui peut être compris par le sens corporel de l'ouïe. Le Juré-Crieur a fait cette publication à haute & *intelligible* voix.

INTELLIGIBLEMENT, adv. D'une maniére intelligible. *Perspicuè*. Les Prophétes ont souvent parlé fort *intelligiblement*. Celui-ci se glorifiera de ce qu'il lit plus *intelligiblement*, un autre de ce qu'il balaie mieux. Abbé de la Trape.

> *Que tout soit dans ta bouche expliqué nettement,*
> *Et que l'Ecole parle* intelligiblement. Vill.

INTEMPÉRAMMENT, adv. Sans bornes, sans mesure, sans retenue. *Intemperanter*. Les peuples du Nord boivent *intempéramment*, déméfurément. On ne s'en sert guère.

INTEMPÉRANCE, s. f. Vice contraire à la sobriété, à la chasteté, à la modération. L'*intempérance* du vin & des femmes ruine la santé. L'expérience seule nous apprend que l'*intempérance* des plaisirs nous est nuisible. M. Sc. Cet indiscret a une grande *intempérance* de langue, il ne sçauroit garder un secret. Rachetez vos *intempérances*, en assistant ceux qui n'ont pas de quoi satisfaire aux simples nécessités de la nature. Fl. L'*intempérance* de la langue chez les Perses est plus sévérement punie que tout autre crime, & ils estiment que celui qui ne sçait pas se taire, est incapable de rien faire de grand. Vau. Une avidité de sçavoir, & une *intempérance* de lecture, ont été les passions de sa jeunesse. Fl. On doit faire peur aux médisans de la fin tragique de Zoïle, qui paya de la vie son *intempérance* de langue. Bal. On devroit châtier l'*intempérance* de plume qu'on remarque à tant d'Auteurs. S. Évr. Pour punir l'irreligieuse instabilité des Anglois, Dieu les a livrés à l'*intempérance* de leur curiosité. Fl. Ne croyez pas que l'homme ne soit emporté que par l'*intempérance* des sens: l'*intempérance* de l'esprit n'est pas moins flatteuse. Boss.

INTEMPÉRANT, ante, adj. Qui a le vice de l'intempérance. *Intemperans*. C'est le plus *intempérant* de tous les hommes.

Il se dit aussi figurément de l'esprit, & signifie, Qui ne se propose point de bornes. L'esprit *intempérant* dans le desir de tout sçavoir, va chercher ce qu'il y a de plus secret dans la nature. S. Évr.

Intempérant, ante, se prend aussi quelquefois substantivement. C'est un *intempérant*, c'est une *intempérante*.

INTEMPÉRIE, s. f. Déréglement, mauvaise constitution, défaut d'un juste tempérament, des qualités requises en certaines choses. *Intemperies*. On le dit premiérement de l'air. L'*intempérie* de l'air, de ce climat, le rend désert. L'*intempérie* des humeurs est la source des maladies. L'*intempérie* du cerveau cause de grands déréglemens, tant dans l'esprit, que dans le corps. L'*intempérie* des saisons avoit laissé dans l'air une maligne impression. Fl. On attribue les révolutions qui arrivent dans l'Univers, tantôt aux caprices d'une aveugle Fortune, & tantôt aux *intempéries* d'une nature désordonnée. Id.

INTENDANCE, s. f. Commission, pouvoir, qu'on donne à quelqu'un d'ordonner; d'avoir inspection sur certaines affaires. *Praefectura*. Les Maîtres des Requêtes sont ceux qui ont ordinairement des *Intendances*. Le ressort d'une *Intendance* de Province est l'étendue d'une Généralité. Les *Intendances* ne se donnent ordinairement que pour trois ans. Il y a diverses *Intendances* pour l'armée, pour la Marine, pour les Bâtimens, pour les Finances. Il avoit l'*Intendance* des provisions de l'armée navale. Bouh.

Intendance, se dit aussi de la commission qui donne le pouvoir d'ordonner toutes choses dans la maison d'un Prince, d'un grand Seigneur. Les meilleures *Intendances* sont celles des grands Seigneurs dont les affaires sont en désordre.

Intendance, se dit aussi dans les Provinces, au moins en quelques-unes, pour l'hôtel, la maison de l'Intendant de Justice & de Finance. *Missi Dominici ades*. Je m'en vais à l'*Intendance*. Monsieur n'y est pas, il est à l'*Intendance*.

☞ Intendance, signifie le temps que dure l'administration de l'Intendant. Pendant son *Intendance* on en usoit ainsi. Acad. Fr.

INTENDANT, s. m. Qui a l'inspection, la conduite, la direction de certaines affaires. *Praefectus, administer*. Il y a des *Intendans* en chaque armée, un *Intendant* sur la Marine, pour y avoir l'inspection, & pourvoir à ses besoins. Les *Intendans* des Finances sont ceux qui en ont la direction, chacun dans son département. Ils ont

ont été établis par François I. Leur charge se faisoit des auparavant par les Trésoriers de France. L'*Intendant* Bâtimens est l'Ordonnateur général des bâtimens du Roi, des arts & manufactures de France. Il y a dans la maison du Roi des *Intendans* & Contrôleurs de l'argenterie, & des menus. Ils sont pour toutes les dépenses de la Chambre, de la Garderobe, & autres employées sur les états de l'argenterie, & des menus. Il y a aussi un *Intendant* & Contrôleur des meubles de la Couronne. Un *Intendant* des devises des édifices royaux.

Les *Intendans* des Finances ont sous le Contrôleur des Finances, ou celui qui en fait les fonctions, la direction & l'administration d'une certaine partie des finances. *Intendant* de Marine, est un Officier préposé & commis dans les ports pour faire observer les ordonnances, les réglemens, la police de la Marine. Les *Intendans* de la Marine sont pour la Marine, ce que les autres *Intendans* des Provinces sont pour la Police & les finances. L'*Intendant* général de la Marine est au-dessus de tous les autres *Intendans* de la Marine, & a inspection sur tous les ports & tout ce qui concerne la Marine. Dans les ports moins considérables au lieu d'*Intendant* de Marine, il y a des Commissaires de la Marine.

☞ Intendans du Commerce. C'étoient des Commissaires créés par Lettres Patentes du Roi en 1708. pour avoir l'inspection des affaires du commerce. Cet établissement ne dura guère qu'environ sept ans, les *Intendans* du Commerce ayant été supprimés sur la fin de 1715. peu après la mort de Louis XIV.

Les *Intendans* de Justice, Police, Finances, sont des gens de robe que le Roi envoie dans les Provinces. Il y en a un dans chaque Généralité, pour donner ordre aux affaires extraordinaires. On les appelle aussi *Commissaires* départis en une telle Généralité pour l'exécution des ordres du Roi. C'est l'*Intendant* de chaque Généralité qui reçoit de la Cour l'état de ce qui doit être imposé sur chaque Election.

Intendant. Les *Intendans* de Provinces répondent aux anciens Mis, que les Rois déléguoient dans les Provinces pour la réformation de Justice, Police & Finance. Dans les Capitulaires du Sauvoi du mois de Novembre 853. Charles le Chauve Roi de France nomma des Mis, ou *Intendans*, dans les douze Généralités ou Missis de son Royaume. On les appelloit en Latin *Missus Dominicus*.

Intendant des armées navales, est un Officier ordonné pour la justice, la police, & les finances dans une armée navale.

Intendant, signifie aussi dans la maison d'un Prince, d'un grand Seigneur, son premier Officier, qui a le soin & la conduite de sa Maison, de son revenu & de ses affaires. *Administrator*. *Intendant* de la Maison de la Reine, de Monsieur. Le mot d'*Intendant* est devenu si commun, qu'il n'y a point de si petit Marquis qui ne dise mon *Intendant*. Les *Intendans* ruinent souvent leurs Maîtres. Par ma foi, Monsieur l'*Intendant*, vous nous obligerez de nous faire voir le secret de faire bonne chère avec peu d'argent. Mol.

Intendant, se dit en Poësie des Divinités, des Génies, & dans la Poësie Chrétienne, des Anges qui président à quelque chose, qui en ont, ou qu'on suppose, qu'on feint en avoir la charge.

Le céleste guerrier, Intendant *des combats*,
Dans ce noble péril assistera mon bras.
P. Le Moine.

Cependant du milieu de ce cercle liquide
Qui fait autour des cieux une ceinture humide,
L'Ange Intendant *des eaux, par le vuide descend*,
Et de traits lumineux sa route blanchissant,
Vient remettre le Nil dans les loix de ses bornes.
Id.

Le même Auteur a dit,

L'Ange Intendant *des Lis à son vœu s'opposoit.*

Pour dire, l'Ange protecteur de la France.

INTENDANTE, s. f. C'est la femme d'un *Intendant* de Finances, ou de Justice.

☞ Intendante. Ce nom s'est donné dans l'Ordre du Collier céleste du Rosaire, à la Supérieure de cet Ordre. *Præfecta*, *Præposita*. L'Ordre devoit être composé de cinquante filles dévotes, sous une *Intendante* ou Supérieure. P. Hélyot, *T. III c.* 30.

☞ Intendante, se dit encore en d'autres Congrégations. Celle des Filles de S. Joseph est gouvernée par une Prieure, une *Intendante*, une Coadjutrice. Il y a aussi une *Intendante* des pauvres.

☞ Intendante. Au figuré.

L'intendante des eaux, la Lune au front humide.
P. le Moine.

☞ INTENDIT, s. m. Intention. *Gloss. sur Marot.*

Intendit, s. m. Terme de Palais, qui se dit des écritures qu'on fournit en des procès où il n'est question que des faits qu'on articule, & dont on offre de faire preuve. Les parties ont été appointées à écrire par *intendits* & faits contraires. Le demandeur a déja fourni ses *intendits*. L'usage des *intendits* subsiste encore dans le Conseil d'Artois.

☞ INTENS, adj. Vieux mot. Attentif.

☞ INTENSE, adj. m & f. Terme de Physique. Qui a des qualités, ou une, à un haut dégré. *Intensus*. Une chaleur *intense*. Un feu léger & qui échauffe peu n'est pas *intense*, n'a pas une chaleur *intense*; mais un feu vif, ardent, violent, est un feu *intense*, a une chaleur *intense*. Pour certaines opérations chymiques il faut un feu *intense*, une chaleur *intense*.

Ce mot se dit aussi des actes & des habitudes de l'ame, & signifie Fort, vif, ardent. *Intensus, a, um*. Un amour *intense*, une charité *intense*. L'amour *intense* est différent de l'amour apprétiatif, c'est-à-dire, de celui qui dispose à préférer une chose à tout. L'amour *intense* n'est pas commandé, mais l'amour apprétiatif est nécessaire.

Un amour *intense*, une charité *intense*. Les Théologiens distinguent l'amour *intense* & l'amour apprétiatif, & ils soûtiennent qu'on peut aimer Dieu d'un amour véritablement apprétiatif, sans l'aimer d'un amour *intense*, & que l'amour *intense* n'est pas nécessaire au salut, pourvû qu'on ait l'amour apprétiatif.

☞ INTENSION, s. f. Terme de Physique. Le haut dégré d'une qualité physique. *Intensio*. Il ne faut pas purger, lorsque la fiévre est dans sa plus grande *intension*; pour dire, dans sa plus grande force. Le Thermométre nous a marqué que le froid a été cette année dans sa plus grande *intension*; c'est-à-dire, au dernier point.

Il se dit aussi en Théologie. L'*intension* de la charité, de l'amour de Dieu. C'est la qualité de ce qui est intense.

☞ INTENSITÉ, s. f. Terme Dogmatique. C'est le dégré de puissance, de force ou d'activité, &c. La puissance conserve toute son *intensité*. M. l'Abbé Nolet.

Le ton ne dépend pas de l'*intensité* du son, & une corde mûe rend le même son, soit qu'elle aille & revienne par un plus grand ou plus petit espace. *Intensité* d'une puissance. *Elémens Mathématiques de Physique de s'Gravesande, traduits par M. Roland de Virloys*. Ce mot n'est que dans la table des matiéres.

☞ INTENSIVEMENT, adv. en usage dans le Dogmatique. Avec intension, avec véhémence, d'un haut dégré de perfection. *Intensivè*. Il ne nous est pas commandé d'aimer Dieu au-dessus de toutes choses *intensivement*, c'est-à-dire, avec le plus grand effort, avec la plus grande ardeur, avec la plus grande véhémence qu'il est possible d'aimer. Conf. d'Angers.

On pourroit le dire aussi en Physique, comme l'on dit Intense.

INTENTER, v. act. Faire, commencer un procès, une guerre. *Intentare*. Ce parent a *intenté* une action en retrait lignager contre un adjudicataire. Le procès a été *intenté* d'abord contre moi, mais j'ai *intenté* mon action en garentie. Ce Prince a *intenté* une guerre mal-à-propos contre ses voisins, il s'en pourra bien repentir.

En termes de Palais, *intenter* une action, & former une demande, signifient la même chose.

Intenté, ée, part. pass. & adj.

INTENTION, s. f. *Consilium, animus, mens*. Vûe, fin qu'on se propose en quelque action, détermination de la volonté à certain dessein; acte de l'esprit qui destine une action à certaine fin. La Pl. Pour bien juger des actions des hommes il faudroit remonter à l'*intention*, & retourner jusqu'au cœur où elles prennent naissance. Id. Les Casuistes disputent fortement sur l'efficace d'une bonne *intention*, & si elle ne peut rectifier une mauvaise action. Id. Soit qu'un Auteur réussisse, ou ne réussisse pas, on lui doit tenir compte de sa bonne *intention* à servir le public. S. Evr. La civilité du monde consiste en protestations de service, sans que l'*intention* y réponde, mais dans l'amitié elles doivent être soûtenues de l'*intention* Bell. Il ne faut pas pousser à bout des gens dont les *intentions* ont été meilleures que leurs expressions n'ont été exactes. Boss. Les Philosophes disent que le premier en l'*intention*, est le dernier en l'exécution. Dieu est le seul juge des *intentions*, il voit le secret de nos cœurs, de nos *intentions*.

On dit aussi, Faire des priéres à l'*intention* de quelqu'un, Prier Dieu pour lui, afin qu'il se convertisse, qu'il prospère, ou qu'il le mette en paradis, s'il est décédé. Les Aveugles disent des antiennes & oraisons à la bonne *intention* de ceux qui leur donnent l'aumône, & de leurs parens & amis trépassés.

On appelle direction d'*intention*, l'application de sa volonté à une bonne fin, en faisant une chose mauvaise, ou douteuse. On a inventé des biens pour tout faire sous le prétexte spécieux d'une pieuse *intention*. Pasc. La bonne *intention* ne peut jamais rectifier une mauvaise action, & personne ne peut excuser son faux zéle par la pureté de ses *intentions*. La Pl.

Intention, signifie aussi, l'esprit dans lequel on a fait quelque chose. *Mens, sententia*. Il faut regarder le dessein, l'*intention* d'un Fondateur, d'un Testateur, pour bien exécuter sa volonté. Il faut regarder plûtôt l'esprit & l'*intention* de la loi, que de s'arrêter scrupuleusement à ses paroles.

☞ Intention. Terme de Logique. Ce terme se prend fort différemment en Logique & en Morale. En Morale c'est la vûe, le dessein, la fin que l'on se propose. En Logique c'est ou la connoissance d'une chose, ou la chose même connue. De-là vient qu'en Logique on distingue deux sortes d'*intentions*, l'*intention* formelle & l'*intention* objective. L'*intention* formelle est la connoissance de la chose, l'*intention* objective est la chose que l'on connoît. L'une & l'autre de ces *intentions* se divisent encore en premiére & seconde *intention*. L'*intention* formelle premiére est la connoissance d'une chose par ses attributs essentiels qui ne dépendent point de la volonté des hommes, & l'*intention* formelle seconde est la considération d'une chose selon certaines propriétés qui sont d'institution humaine, & qui lui conviennent par la volonté arbitraire des hommes. Par exemple, la connoissance que l'on a de ce terme Homme en tant qu'il signifie un animal raisonnable, c'est une *intention* formelle premiére : mais en tant que le même terme est de genre masculin, ou de la troisiéme déclinaison, c'est une *intention* formelle seconde. De même l'*intention* objective premiére c'est la chose connue en elle-même, & suivant les attributs qui lui conviennent, indépendamment de la volonté ou de l'institution des hommes. Ainsi l'homme connu selon son animalité & sa rationalité, c'est une *intention* objective premiére. L'*intention* objective seconde, c'est la chose même connue selon certaines propriétés, qui ne lui conviennent que parce qu'il a plû aux hommes de les lui attribuer, comme l'homme en tant qu'il est de genre masculin, ou de la troisiéme déclinaison. On voit par-là ce que c'est que termes de la premiére, & termes de la seconde *intention*.

☞ Intention. On dit proverbialement, Ce n'est pas l'*intention* du Fondateur; pour dire, que Cela se fait contre la volonté de ceux qui en ont l'administration ou la direction. Acad. Fr.

INTENTIONNEL, elle. *Intentionalis*. Terme de Philosophie, qui se dit en cette phrase, Les espéces *intentionnelles*, sont à ce qu'ont prétendu les Anciens, de petits atomes qui sortent des objets pour frapper les sens.

INTENTIONNER, v. act. Diriger son esprit, son intention. *Consilium habere*. Un homme de bien tâche d'*intentionner* tout ce qu'il fait à la plus grande gloire de Dieu. Ce mot n'est pas en usage.

Intentionné, ée, part. pass. & adj. du verbe *intentionner*, qui n'est pas en usage. Qui a quelque intention, quelque but, quelque dessein. *Affectus*. Il ne se construit jamais qu'avec ces mots, *bien*, *mal*, *mieux*, &c. Il y a toûjours des gens bien *intentionnés*, & d'autres mal *intentionnés* pour le service de l'État. ☞ Bien *intentionné* se dit quelquefois en sousentendant le substantif auquel il se rapporte. Les bien *intentionnés* pour l'État & pour la Religion. P. d'Orléans, *Vie de C. p.* 316. C'est un bien *intentionné*.

☞ INTER-ARTICULAIRE, adj. m. & f. Terme d'Anatomie qui se dit des cartilages qui sont entre les articulations des os. *Inter-articularis, e*. Il y a un cartilage mobile ou *inter-articulaire* dans l'une & l'autre articulation de la mâchoire inférieure avec les os des tempes. Ce cartilage *inter-articulaire* est épais vers la circonférence, fort mince & transparent dans le milieu, où on le trouve quelquefois tout-à-fait percé. Winslow. Il décrit l'artifice des cartilages *inter-articulaires* dans son Traité des Muscles, *n*. 1236.

INTERCADANT, s. m. Terme de Médecine, qui ne se dit que du pouls, quand son mouvement est fort déréglé, & tantôt paroit, & tantôt disparoit. *Mutabilis, varius*. Il s'emploie aussi figurément. L'humeur bizarre a quelque chose de si *intercadant*, inégal, & peu concerté, qu'elle approche fort de la folie. Pomey.

☞ INTERCADENCE du pouls se dit aussi en Médecine dans le même sens qu'on dit *intercadant*. L'*intercadence* du pouls de ce malade ne pronostique rien de bon. Voilà une grande *intercadence* de pouls.

☞ Intercadence, s. f. On fait signifier à ce terme plusieurs choses différentes, comme inégalité d'humeur, fausse démarche, révolution fâcheuse, & autres irrégularités. Le Duc de Grammont reprochoit à Madame son épouse les *intercadences* de son humeur. Mad. du Noyer, *Lettre* 53.

☞ Intercadence. L'*intercadence* de la Fortune; pour dire, la vicissitude, l'inconstance de la Fortune. Personne n'est à l'abri de l'*intercadence* de la Fortune. Les Condés, les Turennes ont éprouvé l'*intercadence* de la Fortune. Mad. du Noyer, *Lettre* 53. Ce terme exprime bien les contrariétés & fausses démarches, mais il n'est pas actuellement du bel usage.

INTERCALAIRE, adj. m. & f. Qui est inséré dans un autre. *Intercalaris*. Il faut mettre de quatre ans en quatre ans un jour *intercalaire* qui forme l'année bissextile, à cause des 6 heures moins 11 minutes, que le soleil emploie à faire son cours au-delà des 365 jours qui composent les années ordinaires. En l'année 1700. il n'y eut point de jour *intercalaire*, à cause des onze minutes qui manquent aux six heures qui sont au-delà des 365 jours, & qui avoient fait une erreur de dix jours depuis le Concile de Nicée jusqu'à Grégoire XIII. Voyez CALENDRIER. ☞ On appelle lune *intercalaire* la treiziéme lune qui se trouve dans une année de trois ans en trois ans. Ac. Fr. Il y a dans les Anciens Poëtes des vers *intercalaires*; dans les Anciens Auteurs des passages *intercalaires* & apocryphes, qui y ont été ajoutés & insérés, c'est ce que les Grecs appellent ἐμβεβλημένα. Ces sortes de passages apocryphes s'appellent plutôt interposés que *intercalaires*. Voyez INTERPOLES & INTERPOLATION. On appelle encore aujourd'hui vers *intercalaires* le refrain du Chant-Royal & de la Balade. Dans les Rondeaux redoublés l'*intercalaire* étoit toûjours varié, car il étoit composé de six quatrains, & il falloit que les quatre vers du premier terminassent par ordre les quatre stances suivantes, chacun la sienne par forme d'*intercalaire*, & le refrain n'étoit placé qu'à la fin de la derniere. Aujourd'hui personne ne va guére se peiner à cela. P. Mourgues.

Ce mot, & celui qui suit, viennent du Latin *intercalaris*, *intercalare*, *intercalatio*. *Calo*, *calare*, signifioient anciennement,

ciennement, *appeller en haussant la voix*. Un jour *intercalaire* est un jour qui est mis entre deux autres, lequel pour ce sujet étoit publié à haute voix. C'étoient les Pontifes qui faisoient cette cérémonie.

INTERCALATION, s. f. Action par laquelle on insére une chose dans une autre. *Intercalatio*. Il ne se dit guère qu'en ces phrases. L'*intercalation* d'un jour dans l'année bissextile, se fait le 24 du mois de Février, que les Romains appelloient *bissexto Calendas Martias*. Numa Pompilius ordonna que pour faire convenir son année avec l'année solaire, de deux ans en deux ans, on ajoûteroit un mois qui avoit alternativement 22 & 23 jours, & cette *intercalation* se faisoit entre le 23 & 24 Février. Desplaces. C'est un bon moyen de faux, que d'alléguer l'*intercalation* d'un feuillet dans un registre.

INTERCALER, v. act. Insérer une chose dans une autre, se dit particuliérement du jour bissextil & intercalaire qu'on ajoûte au mois de Février, ce qui le rend alors de 29 jours.

☞ INTERCÉDENT, adj. Terme de Médecine. On appelle Pouls *intercédent*, un pouls qui paroît & disparoît, & dont le mouvement est fort déréglé.

INTERCÉDER, v. n. Prier pour quelqu'un, employer sa faveur pour lui procurer quelque grace, quelque avantage. *Orare, obsecrare alicui, se intermittere*. Les Bienheureux *intercédent* pour les hommes. Tous ses amis ont *intercédé* pour le faire revenir à la Cour.

☞ INTERCEPTÉE, adj. f. On sousentend ligne. Terme de Géométrie. C'est la même chose qu'Abscisse.

INTERCEPTER, v. act. Surprendre quelque lettre, ou paquet d'un ennemi, par où on découvre ses desseins. *Intercipere*. On sçait maintenant l'art de déchiffrer les lettres qui ont été *interceptées*, que les Anciens ont ignoré.

Larrey a pris ce verbe dans un sens tiré du Latin, mais qui n'est nullement François. Le soleil se couvrit de nuages, *qui interceptérent* ses rayons. Larrey, *T. I. P. II. p.* 357.

Intercepté, ée, part. pass. & adj.

INTERCEPTION, s. f. Surprise, arrêt d'une lettre, ou d'un paquet. *Interceptio*. On a découvert le secret de vos intrigues par l'*interception* de vos lettres.

☞ Interception. Terme Dogmatique, qui se dit en parlant de quelque chose, dont le cours direct est interrompu. *Interception* des esprits. *Interception* des rayons. Acad. Fr.

INTERCESSEUR, s. m. Celui qui prie, qui intercéde. *Deprecator*. L'Église enseigne qu'on peut prier les Saints d'être nos *intercesseurs* auprès de Dieu. Il est l'*intercesseur* des Muses affligées auprès des favoris de la fortune.

Dans le Droit Romain, *Intercessenr* signifie autre chose. C'est le nom d'un Officier que les Gouverneurs de Provinces donnoient, ou envoyoient principalement pour lever les deniers du Fisc, & exiger les corvées qui étoient dûes. Voyez la troisiéme loi du Code Théodosien *de Pignorib*. & le Commentaire de Godefroi sur cette loi.

On appelloit autrefois *Intercesseurs* les Evêques qui pendant la vacance d'un siége administroient l'Évêché jusqu'à ce qu'on eût élu un successeur à l'Evêque mort. C'étoit ce qu'on appelleroit aujourd'hui Administrateur. Le Concile V^e de Carthage les appelle *Interventeurs*, Can. 8. s'il est permis de se servir de ce terme.

Quelques-uns croient qu'on les appelloit ainsi, parce qu'ils prenoient possession de l'Évêché & de son revenu, & qu'*intercessor* en Latin signifie celui qui se rend maître, qui prend possession d'un bien : [illegible]: mais sans tant raffiner, il semble qu'ils furent ainsi nommés, parce que *intercedebant*, ils étoient entre l'Évêque mort & son successeur. C'est pour cela que dans les Canons de l'Église d'Afrique, *can.* 74. ils sont appellés en Grec [illegible].

INTERCESSION, s. f. Priére, action par laquelle on intercéde. *Deprecatio*. Il a obtenu une telle grace par l'*intercession* d'un tel Seigneur qui est son patron. Ce consentement si général de tous ceux qui servent Jesus-Christ, sur l'*intercession* de la Vierge, doit fermer la bouche à tous ceux qui ont l'audace de s'élever contre une créance si sainte & si établie. Ab. de la Tr.

INTERCIDONE, s. f. Terme de Mythologie. Nom d'une Divinité des Romains, Déesse qui prenoit soin de conserver les femmes pendant leur grossesse. *Intercidona*. C'étoit une Déesse des forêts. Les Anciens croient que cette Déesse, avec Pilumnus & Déverra, conservoient les femmes grosses, & les défendoient des insultes du Dieu Sylvain.

Ce nom vient du Latin *intercido*, Je coupe, & cette Déesse étoit ainsi appellée, dit-on, *ab intercisione securis*, peut-être aussi de la coupe des bois.

INTERCIS, adj. m. Surnom d'homme. *Intercisus*. Saint Jacques l'*Intercis* Martyr en Perse au V^e siécle, a été ainsi surnommé par les Latins, & par les Grecs *Ecmelyte*, du genre du supplice auquel il fut condamné, & parce qu'on lui coupa les bras, & puis les piés peu à peu, & morceaux à morceaux, pour le faire souffrir davantage, commençant aux extrémités des doigts, & continuant par intervalles jusqu'aux épaules, pour les bras, & jusqu'au tronc du corps pour les piés.

INTERCOSTAL, ale, adj. Terme d'Anatomie. Il y a deux nerfs *intercostaux*, un de chaque côté, qui sont ainsi appellés, parce qu'en descendant ils passent près les racines des côtes. Ils sont formés dans le cerveau par trois rameaux de nerfs, dont deux viennent de la sixiéme paire, & l'autre de la cinquiéme. Les nerfs *intercostaux* ont une grande communication avec ceux de la huitiéme paire, & fournissent beaucoup de branches à la poitrine, & à tout le bas ventre. Il y a aussi deux artères *intercostales*, la supérieure, qui vient de la souclaviére, & qui se distribue dans les quatre espaces des côtes supérieures; & l'Inférieure qui vient du tronc inférieur de la grosse artère, & qui se répand dans les espaces des huit côtes inférieures, & dans les muscles voisins. Il y a une veine qu'on appelle *intercostale*, qui vient des quatre espaces des côtes supérieures, & qui se termine à la souclaviére. On nomme encore muscles *intercostaux*, ceux qui occupent les espaces qui sont entre les côtes; il y en a quarante-quatre, vingt-deux de chaque côté, sçavoir, onze internes, & autant d'externes. ☞ Les veines *intercostales*.

☞ INTERCURRENT, ente, adj. m. & f. *Intercurrens*. Fiévre *intercurrente*. Outre les fiévres stationnaires dominantes, il y en a d'autres qui sont tantôt plus, tantôt moins violentes, mais qui se mêlant avec toutes les espéces de fiévres stationnaires, & avec chaque espéce des autres fiévres indistinctement, dans la même année, peuvent être appellées fiévres *intercurrentes*. Telles sont la fiévre pourpreuse, la pleurésie, la fausse péripneumonie, le rhumatisme, la fiévre érésipélateuse, l'esquinancie, & peut-être beaucoup d'autres. Voyez le *Dict. de James*. On appelle pouls *intercurrent*, un pouls inégal qui bat entre deux pulsations, dans le temps que l'artère devroit être en repos ou relâchée. Il ne paroît point différent de l'*intercadant*. Ce mot vient du verbe Latin *Intercurro*, Je cours entre deux. Col. de Villars.

INTERCURSION, s. f. Ce mot se trouve dans l'Histoire du Marquis de Saint-André-Monbrun, en parlant des courses, des incursions que les ennemis font de temps en temps dans un pays. Le Marquis de Saint-André avoit défendu le Mantouan & le Montferrat pendant toutes les guerres d'Italie; des *intercursions* des Espagnols & des François. On dit plutôt *incursions*.

☞ INTERCUTANÉE, adj. m. & f. Qui est entre la chair & la peau. *Quod est carnem inter & cutem*. M. Buffon, de l'Académie des Sciences, a employé ce terme. Il faut l'écrire avec deux *e* à la fin, même au masculin : Voyez la remarque sur le mot *Instantanée*.

INTERDICTION, s. f. Suspension des Officiers; défenses qu'on leur fait d'exercer leurs charges. *Interdictio*. Les injonctions qu'on fait aux Officiers dans toutes les lettres, sont à peine d'*interdiction* de leurs charges. Le Roi a levé l'*interdiction* de cette Compagnie.

Interdiction, se dit aussi du commerce, du maniement de son bien. *Interdiction* d'un prodigue, d'un furieux. Il a été mis au tableau des interdits, suivant son arrêt d'*interdiction*; il y a eu une *interdiction* de commerce avec une telle ville, publiée à son de trompe.

Inter-

Interdiction, se dit aussi du trouble, de l'étonnement, de la surprise. *Commotio, turbatio, horror.* On a jugé par l'*interdiction* de cet homme qu'on a trouvé dans la chambre du mort, que c'étoit lui qui l'avoit assassiné. Son *interdiction* a paru sur son visage, quand on lui a appris une telle nouvelle. On doute de l'usage de ce mot en ce sens; car quoi qu'on dise un homme interdit, pour un homme étonné, surpris, troublé, il ne s'ensuit pas qu'on dise *interdiction* pour étonnement, trouble, &c.

INTERDIRE, v. act. Défendre quelque chose. *Interdicere.* Il se conjugue ainsi: j'*interdis*, tu *interdis*, il *interdit*, nous *interdisons*, vous *interdisez*, (& non pas vous *interdites*) ils *interdisent*. J'ai *interdit*. Jusques-là il n'y a pas de difficulté; mais la question est de sçavoir si au prétérit indéfini, il faut dire, j'*interdisis*, ou j'*interdis*. Richelet est pour le premier; Ménage est pour le dernier, & c'est constamment le meilleur. Rép. Théodose *interdit* les fêtes payennes, & fit dépouiller tous les temples. Fléch. Il les *interdit* tous, & fulmina une sentence d'excommunication. Bouh. On a *interdit* tout commerce avec les étrangers, à cause de la guerre, de la peste. C'étoit un genre de punition chez les Romains, d'*interdire* le feu & l'eau. Ce jaloux a *interdit* l'entrée de sa maison à tous les jeunes gens. Les Médecins *interdisent* le vin à tous les malades de la fiévre. M. de Lionne se sert d'*interdisit* dans une lettre qu'il écrit à la Reine de Suéde. Le prétexte ne méritoit guère ce me semble qu'on *interdisit* aux Marchands tout commerce avec les François. De Lionne.

Interdire, signifie aussi, suspendre des Officiers de la fonction de leurs charges, ou des emplois de leur profession ou de leur caractère, tant en matière prophane que spirituelle. Le Parlement a *interdit* un tel Procureur, un tel Juge. Le Présidial a été *interdit* par arrêts du Conseil d'en haut. Il est venu des censures Ecclésiastiques qui ont *interdit* ce Chapitre, cette Église, cette ville; qui leur ont *interdit* l'usage des Sacremens. On a *interdit* la Messe à ce Prêtre. Autrefois sur la seule accusation un Officier étoit *interdit* de plein droit, mais aujourd'hui il faut une sentence de condamnation, ou un ajournement personnel, ou un decret de prise de corps, pour qu'ils soient *interdits*.

Interdire, signifie aussi, Troubler, étonner, embarrasser, déconcerter. *Turbare.* Il ne faut pas faire tant de bruit durant le Sermon; cela est capable d'*interdire* le Prédicateur. La peur que les Juges font à un accusé est capable de l'*interdire*.

Interdire en termes de Jurisprudence, signifie, Ôter à quelqu'un le maniement de son bien, comme on fait aux fous, aux furieux, aux prodigues, & à ceux qui ne sont pas capables de gouverner leurs affaires.

Interdit, ite, part. pass. & adj. Une marchandise *interdite*, c'est-à-dire, défendue. *Interdictus, prohibitus.* Un Officier *interdit*, c'est-à-dire, suspendu de sa charge.

Interdit, signifie encore Troublé, déconcerté, embarrassé. Elle rougit, & parut toute *interdite* à la présence de sa rivale. S. Évr.

INTERDIT, s. m. Censure Ecclésiastique qui suspend les Prêtres de leurs fonctions, & qui prive le peuple de l'usage des Sacremens, & de la Sépulture Ecclésiastique, du Service divin. *Interdictio, Interdictum.* Ceux qui croient que l'usage de l'*Interdit* n'est pas plus ancien que le Pontificat d'Alexandre III. qui fut élû Pape en 1159. se trompent manifestement. A la vérité, Gratien n'en fait point de mention dans son Décret; mais cette censure est clairement marquée dans la cinquantiéme & la soixante-deuxiéme lettres d'Yves de Chartres, mort en 1114. dans la troisiéme & quatre-vingt-treiziéme lettres de S. Fulbert, Évêque de Chartres en 1007. dans le Concile de Limoges en 1031 ou 1032. dans Grégoire de Tours, *L. VIII.* de l'histoire de France, *c.* 31. au Livre des Miracles des Martyrs, *c.* 79. & au Livre de la Gloire des Confesseurs, *c.* 71.

Interdit, se dit proprement d'une excommunication générale contre une province ou une ville, comme on voit dans le chapitre 17. *de verb sign.* aux Décrétales. Voyez les formules de l'*interdit* dans Du Cange. Il y a un *interdit local*, & un *interdit personnel*. Si l'un & l'autre est joint, on l'appelle *interdit mixte*. Cette peine étoit rare, & peu connue dans les premiers siécles, aussi-bien que les excommunications générales. Ce n'est que depuis le Pape Grégoire VII. qu'on a souvent vû des excommunications générales, & des *interdits* pour les crimes des Souverains. En excommuniant les Princes, l'on excommunioit aussi leurs fauteurs & adhérens, c'est-à-dire, leurs sujets qui demeuroient dans leur obéissance, & on mettoit tout leur pays en *interdit*, pour exciter ceux-mêmes qui ne tenoient pas pour eux, à se soulever. L'usage de ces *interdits* devint dans la suite très-fréquent, & à l'exemple des Papes, les Évêques usoient aussi de ces peines, & ils mettoient souvent les villes en *interdit*, pour la désobéissance de quelque Particulier, dont la ville ou la communauté prenoit la protection. L'expérience a fait voir que ces rigueurs, qui enveloppoient les innocens avec les coupables, nuisoient à la Religion, & la rendoient méprisable. Les peuples s'endurcissoient, & ne se soucioient plus de la Religion; c'est pourquoi l'on a été obligé de modérer cette sévérité. L'*interdit* doit être prononcé avec les mêmes formalités que l'excommunication. L'*interdit* doit être levé de même. Les Papes n'en usent plus. François Premier ordonna à l'Archevêque de Bourdeaux de lever l'*interdit* du Pape, dont il avoit été l'exécuteur, contre des Religieux de S. François.

On dit, jetter l'*interdit* ou un *interdit* sur une Ville, sur un Royaume, sur une Province. Mettre en *interdit*. Publier l'*interdit*, prononcer *interdit* ou l'*interdit*. Garder ou observer l'*interdit*. Lever l'*interdit*.

Interdit. Terme de Droit. Défense faite par le Préteur. *Interdictum.* Il y avoit trois sortes d'*interdits* en usage parmi les Romains, *prohibitoria*, *restitutoria* & *exhibitoria*. *Prohibitoria*, sont ceux par lesquels le Juge défend à quelqu'un de vexer un autre dans la possession d'un bien qui lui appartiendra légitimement. *Restitutoria*, sont ceux par lesquels le juge ordonne que celui qui a été chassé de son fonds soit rétabli, avant que faire droit sur la propriété; & c'est ce qu'on appelle Réintégrande. *Exhibitoria*, sont ceux par lesquels le Juge ordonne que celui qui a des meubles qui lui sont contestés, les représente, avant aussi que faire droit sur la propriété. Il y a aussi une seconde division d'*interdit*, sçavoir *Adipiscenda*, *Retinenda*, *Recuperanda*: à l'*interdit Adipiscenda* répond l'*interdit* appellé en droit *quorum bonorum*: à celui de *Retinenda* repond celui d'*Uti possidetis*; & *Uti ubi*; & à celui de *Recuperanda* répond celui d'*Unde vi*, dont on peut voir l'explication, *Tit. de interdictis Instit.*

☞ *INTERDITS* est un vieux terme de Palais qui n'est plus en usage. On appelloit autrefois *Interdits*, les écritures qui se faisoient en conséquence d'un appointement sur faits contraires, & dont on offroit de faire preuve. Et alors les parties étoient appointées à écrire par *interdits*, & faits contraires. Charondas sur le Code Henri, *Liv.* 2. *tit.* 33. Ce terme est encore en usage au Conseil Provincial d'Artois.

INTERDIT, s. m. se dit de celui à qui on a ôté l'administration de son bien. Il y a chez les Notaires un Tableau des *Interdits*, une grande feuille imprimée où sont les noms des *Interdits* avec qui il n'est pas permis de contracter, dont ils n'en doivent point recevoir les Contrats. Il a été mis au Tableau des *Interdits*, suivant son arrêt d'interdiction. L'*Interdit* peut nommer au bénéfice dont il est patron, au préjudice de son curateur, à moins qu'il ne soit *interdit* pour démence.

INTERDOCO ou *Antrodoco*, s. m. Nom propre d'un bourg du Royaume de Naples. *Interocrea*, *Interocrium*. Il est dans l'Abruzze ultérieure, sur le Vélino, entre Aquila & Riéti.

INTERDUQUE, s. f. Nom ou surnom que les anciens Romains donnoient autrefois à Junon. *Interduca.* Junon présidoit aux noces & aux mariages, comme on le sait, & parce qu'en cette qualité elle étoit censée conduire l'épouse à son époux le jour des noces, on l'appelloit *Interduque*, comme qui diroit conductrice.

Ce mot vient d'*interduco*, je conduis.

☞ INTÉRESSANT, ante, adj. verbal. Qui intéresse. Ouvrage

Ouvrage *intéressant*. Piéce *intéressante*. Jeu *intéressant*. Acad. Fr.

Quelques-uns prétendent que (dans les Opéra) la danse rompt la suite de l'impression que peut faire une action *intéressante*..... *Observ. sur les Ecrits mod. tom.* 2c. *pag.* 14.

INTÉRESSER, v. act. Engager quelqu'un par son intérêt à soûtenir, à faire quelque affaire. *Conciliare, allicere, facere suum.* On a corrompu ce Juge, on l'a *intéressé* par plusieurs présens. Les gens puissans sont souvent *intéressés* sous main à maintenir un parti, un établissement. *Intéresser* le ciel & la terre à la défense de ses sentimens.

Intéresser, signifie aussi; Engager, attirer à son parti *Abducere.* Cette République a *intéressé* tous les Princes voisins dans sa défense, les uns par gloire, les autres par jalousie. Vous prétendez *intéresser* ma gloire à vous laisser périr. Rac. Toute la noblesse est *intéressée* à faire faire réparation d'honneur à ce Gentilhomme.

Intéresser, avec le pronom personnel, signifie, Entrer dans les intérêts de quelqu'un; prendre part à quelque chose. *Curare.* De bon cœur je m'*intéresse* dans tous vos maux & tous vos biens. Voit. Il s'*intéressoit* aux affaires de l'État. Abl. Je sens que mon cœur s'*intéresse* pour vous.

Intéresser, signifie aussi, Associer. Ils sont cinq qui se sont *intéressés* ensemble pour prendre une telle ferme, pour faire un tel négoce.

Intéresser, se dit aussi en Morale de l'émotion des passions. *Commovere, afficere.* Un bon Orateur doit *intéresser* les Juges, les émouvoir à colère, à compassion. On s'*intéresse* dans les spectacles, dans des représentations fabuleuses, quand l'Auteur sçait bien émouvoir les passions. Quand on ne s'*intéresse* à rien, & qu'on n'a ni ambition ni amour, on vit dans une négligence qui rend incapable d'aucuns plaisirs. M. Scud. Les grandes assemblées ennuient presque toûjours: on n'y parle que de choses générales qui n'*intéressent* personne. Bell.

Voulez-vous longtemps plaire, & jamais ne lasser?
*Faites choix d'un héros propre à m'*intéresser. Boil.

Intéresser, signifie aussi, Porter quelque désavantage, ou quelque préjudice à quelqu'un; blesser ses intérêts *Incommodare.* Cette nouvelle construction n'*intéresse* personne; elle ne blesse point le droit d'autrui. Cela ne m'*intéresse* ni en mon honneur, ni en ma conscience. En jugeant une affaire il faut ouïr tous les *intéressés*; c'est-à-dire tous ceux qui peuvent prendre part ou avoir quelque prétention à la chose dont il s'agit.

Intéressé, ée, part. & adj. *Avidus, attentus ad rem, appetens.*

On appelle un homme *intéressé*, celui qui est avare, qui ne relâche aucune chose de ses intérêts; qui y est trop attaché, qui agit par un motif *intéressé*: qui est ardent sur ses avantages. *Commodorum suorum studiosissimus.* Presque toutes les vertus des hommes sont des vertus *intéressées*. M. Esp. La piété des Juifs n'étoit qu'une crainte servile & *intéressée*. M. Esp. Le cœur n'est de rien dans les mariages *intéressés*. Bell. L'amour des Juifs pour Dieu n'étoit qu'une crainte servile & *intéressée*. M. Esp. On a beaucoup disputé sur la fin du siécle passé sur la signification de ce mot *intéressé*, & même sur la maniére dont il devoit être tourné en Latin. Les Mystiques appellent *amour intéressé*, l'amour de Dieu qui a pour objet la récompense, & la béatitude, parce que c'est un amour mercenaire, & qui a l'intérêt propre pour motif principal. Alors l'ame aime Dieu pour elle-même. Ceux qui raffinent encore plus sur le parfait amour, appellent *amour intéressé*, celui où l'amour de Dieu prévaut, & où l'ame ne cherche sa félicité propre que comme un moyen subordonné à la fin principale, qui est la gloire du Créateur. Le motif même de notre propre excellence, qui se mêle à l'*amour intéressé*, est ce que les Mystiques appellent *propriété, avarice, & ambition spirituelle*. L'amour entiérement désintéressé doit donc être sans aucun mélange, & sans aucun motif d'intérêt propre. La crainte des châtimens, ni le desir des récompenses, n'y doivent avoir aucune part. Fen. L'*amour intéressé* est un amour mercenaire, & non pas un amour filial. Id. Les Justes n'ont aucun desir propre & *intéressé*: ils ne desirent la béatitude que comme volonté de Dieu, & non comme leur propre bien. Id. Dans cette vie il faut toûjours proposer, même aux ames les plus parfaites, des motifs *intéressés*, pour les animer, pour les soûtenir. Id. Voyez INDIFFERENCE.

Intéressé, se dit de tout homme qui est associé avec d'autres pour le négoce, ou pour une affaire: & sur-tout il se dit absolument & par excellence des Traitans, & des Fermiers des Domaines du Roi. Ils prennent même le titre d'*intéressés* dans les Fermes de Sa Majesté.

On dit en Justice, que les actes sont nuls, ou défectueux, quand on n'y appelle pas tous les *intéressés*, *Omnes quorum interest, quorum res est*, Tous les opposans, tous les légitimes contradicteurs. Les *intéressés* lui avoient remis leurs différends. La Rochef.

En Théologie, on distingue l'amour parfait, & l'amour *intéressé*: l'amour parfait nous fait aimer Dieu, qui est notre souverain bien, mais non pas comme notre souverain bien, ni en tant qu'il est notre souverain bien: l'amour *intéressé* nous fait aimer Dieu comme notre souverain bien, c'est l'amour d'espérance. *Interessatus*, en Latin barbare.

INTÉRÊT, s. m. *Commodum, res.* Ce qu'on a affection de conserver, ou d'acquérir, amour de la fortune & des richesses; ce qui nous est cher; ce qui nous importe, soit dans notre personne, soit dans nos biens. Le premier de nos *intérêts*, c'est notre conservation. L'*intérêt* marche toûjours le premier. Les Philosophes sont détachés de tous les *intérêts* du monde.

Non levis ambitio, perfusaque gloria fuco,
Magnarumque fames sollicitavit opum. Ovid.

L'*intérêt* parle toutes sortes de langages, & joue toutes sortes de personnages, même celui de désintéressé. La Roch. Quelque disproportion qu'il y ait entre Dieu, & les *intérêts* du monde, on ne laisse pas de préférer tous les jours ces *intérêts*, parce qu'on les sent plus vivement. Nic. L'*intérêt*, fait du plus fier & du plus orgueilleux, un adorateur, & un vil esclave de ceux qui sont en fortune. M. Esp. Il n'y a guère de probité à l'épreuve de l'*intérêt*, sur-tout lorsqu'on est né dans l'indigence. Bell. Il n'y a rien de moins raisonnable que de prendre notre *intérêt* pour motif de croire une chose. Il devroit tout au plus nous porter à considérer avec plus d'attention les raisons qui nous peuvent faire découvrir la vérité de ce que nous désirons être vrai. Log. L'*intérêt* fait pour l'ordinaire tous les mariages, plutôt que la raison, ni l'amour. M. Scud. Notre *intérêt* particulier va toûjours devant l'*intérêt* général, & ces zélés pour la patrie ne le sont bien souvent que pour leur propre bien. Id. Chacun consulte toûjours son propre *intérêt* quand il s'agit de celui d'autrui. Vaug. L'*intérêt* est la véritable cause des afflictions vives & sensibles. M. Esp. C'est l'*intérêt* seul qui nous fait agir, dans les choses mêmes où nous paroissons les moins intéressés. S. Evr. Quand tu conserverois ta vertu, ceux qui approcheront de toi perdront la leur. La flaterie prendra la place de la vérité, l'*intérêt* celle de l'affection, dont il est le poison & le venin. Nous parlons l'un à l'autre à cœur ouvert, mais nos Courtisans ne parlent pas tant à nous qu'à notre fortune. D'Ablanc. *hist. de Tac. L.* 1.

Méprisable intérêt, *opprobre de nos jours,*
Tyran des plus tendres amours,
Souffrirons-nous toûjours ta puissance fatale?
La Font.

Souvent nous trahissons nos plus chers intérêts,
En fatiguant le Ciel par des vœux indiscrets. Qui.

Personne n'est reçu à plaider sans *intérêt*. On reçoit les intervenans en une cause pour y déduire leurs *intérêts*. On lui a fait des offres qui le mettent hors d'*intérêt*. Ce négociant a *intérêt* de tant en ce vaisseau, en cette société, en cette ferme.

Intérêt, se dit plus généralement de tout ce qui regarde le bien, la gloire, le repos, l'avantage, tant de l'État, que des particuliers. C'est entre les mains des

Gens

Gens du Roi que réside l'*intérêt* public, c'est-à-dire, la vengeance publique, l'*intérêt* de l'Église, des Communautés, des Mineurs. Les Ambassadeurs doivent bien connoître les *intérêts* des Princes ; leur principal *intérêt* c'est d'empêcher l'agrandissement de leurs voisins. Chaque particulier a *intérêt* à la gloire de sa nation, a *intérêt* à la sûreté publique, à l'observation de la police. Rien n'est plus puissant sur l'esprit des femmes que l'*intérêt* de leur beauté & de leurs appas. S. Évr.

Intérêt, se dit aussi de la part qu'on prend en quelque chose, & au bien ou mal de quelqu'un ; de la protection qu'on lui donne. Je prends part, je prends *intérêt* à tout ce qui vous touche. J'ai mis dans mes *intérêts* tous les honnêtes gens. Ce Prince a pris l'*intérêt*, la protection de ses alliés. Ce parent entre bien dans tous les *intérêts* de sa famille.

*De l'*intérêt *du ciel pourquoi vous chargez-vous ?*
Pour punir le coupable a-t-il besoin de nous ! Mol.

*Qui doit prendre à vos jours plus d'*intérêt *que moi !* Rac.

Intérêt, signifie quelquefois en Morale, Passion. Un Juge, un médiateur, doivent être sans *intérêt*, sans passion. Il y a des *intérêts* d'amour, de haine, de vengeance. Les *intérêts* mondains empêchent bien des conversions.

☞ Intérêt. On dit d'une piéce de théâtre qui attache, qui intéresse le spectateur par les situations & par les sentimens, qu'il y a beaucoup d'*intérêt*. Il y a des piéces bien versifiées qui tombent par le défaut d'*intérêt*. Acad. Fr.

☞ Intérêt au figuré.

L'infidèle Archambaut devenu ma victime,
*Tôt ou tard me paira l'*intérêt *de son crime.*
P. le Moine.

Intérêt, signifie aussi l'accroissement du sort principal, qui se fait par la somme que paye le débiteur pour l'usage de la somme engagée, ou la somme qu'on paye chaque année à celui dont on a pris de l'argent, pour le dédommager du profit ou du revenu qu'il en auroit tiré, s'il l'avoit mis en fonds d'héritages, ou dans le négoce. *Fœnus, usura pecuniaria* Les *intérêts* ne sont licites que quand on les paye au taux du Roi fixé par l'Ordonnance. Les *intérêts* en Normandie ont été autrefois fixés au denier 14. Les anciennes rentes étoient au denier 16. on les a réduites au denier 18. en 1634. & depuis au denier 20. c'est-à-dire, à cinq pour cent chaque année. On ne peut stipuler les *intérêts* d'un argent prêté par un simple billet, ou obligation. Les *intérêts* usuraires doivent être imputés sur le principal. On adjuge les *intérêts* en Justice du jour de la demande, depuis qu'on est en demeure de payer. Un tuteur est comptable à ses mineurs des *intérêts* d'*intérêts* ; hors ce cas les *intérêts* ne portent jamais d'*intérêts*. Voyez USURE.

☞ Intérêts lunaires. On nomme ainsi dans les Échelles du Levant, les *intérêts* usuraires que les Juifs exigent des Nations Chrétiennes qui ont besoin de leur argent, soit pour leur commerce, soit pour payer les avanies que les Officiers Turcs de ces Échelles ne leur font que trop souvent. On les appelle *Lunaires*, parce qu'ils se payent à tant pour cent par Lune, & que les mois des Turcs ne sont pas solaires comme ceux des Chrétiens, ce qui en augmente encore l'*intérêt* de plus d'un tiers par cent.

Intérêt civil. On appelle aussi la somme qui est demandée par la partie civile qui a poursuivi la vengeance d'un crime, & qui lui est adjugée, somme qui est adjugée à un complaignant pour sa réparation ou son dédommagement. Si la femme & les enfans poursuivent conjointement, on leur adjuge également les *intérêts civils*. Voyez Brodeau. Quand une partie a transigé pour les *intérêts civils*, on ne lui en adjuge point. On peut demander l'*intérêt civil* même après vingt ans que le crime a été commis, quoiqu'il se prescrive par cet espace de temps. L'*intérêt civil* ne peut être demandé après que le procès est jugé, & l'arrêt exécuté, si on ne l'a pas demandé pendant le cours du procès. Les *intérêts civils* se prennent sur les biens de celui qui est condamné préférablement à l'amende qui est dûe au Roi. On adjuge des *intérêts civils* à ceux qui ont souffert quelque dommage dans leurs biens par la faute ou la malice des autres, qui ont reçu quelque injure, qu'on empêche d'exercer leur charge, qui sont emprisonnés sans cause légitime.

On dit proverbialement, que l'*intérêt* nous aveugle, ou que chacun est aveugle dans ses *intérêts* ; pour dire que notre amour-propre nous flatte, ne nous fait pas connoître nos défauts, le foible de notre cause. C'est ce que Térence exprime admirablement bien.

Dii vestram fidem !
Itan' comparatam esse hominum naturam omnium,
Aliena ut meliùs videant & dijudicent
Quàm sua ? an eò fit, quia in re nostra aut gaudio
Sumus præpediti nimio, aut ægritudine ?
Hic mihi nunc quantò plus sapit, quàm egomet mihi !

On appelle aussi un *intérêt* de chien, un *intérêt* léger, un *intérêt* de rien, de néant.

INTERJECTION, s. f. *Interjectio*. Terme de Grammaire. C'est une des parties qui composent le discours, & d'ordinaire une particule qui exprime les passions. *Ah*, que cela est beau ! *Hélas*, le pauvre homme ! O la belle fusée ! Ce sont des *interjections* qui n'ont aucun régime. Il y en a de joie, de douleur, de tristesse, de compassion, d'exhortation, de colère, d'admiration, &c. Les *interjections* ne signifient rien hors de nous ; ce sont seulement des voix plus naturelles qu'artificielles, qui marquent les mouvemens de notre ame. Les Grecs confondoient les *interjections* avec les adverbes, & les Hébreux les confondent avec les prépositions & les adverbes, & appellent tout cela du mot général de *particule*.

Interjection d'appel, est l'action par laquelle on déclare qu'on est appellant de quelque sentence.

INTERJETTER, v. act. *Appellare supremum judicem : provocare ad superius tribunal*. Terme de Palais qui ne se dit qu'en cette phrase : *Interjetter* un appel, pour dire, Appeller d'une sentence. On a anticipé un tel, sur l'appel par lui *interjetté*.

Interjetté, ée, part. adj.

INTÉRIEUR, eure, adj. Terme relatif & opposé à *extérieur*. Qui ne paroît point au dehors. *Interior, internus, intimus*. D'un globe creusé, la surface *intérieure* s'appelle *concave* & l'extérieure *convexe*. La partie *intérieure* d'un bâtiment doit être plus ornée, plus riche que la face extérieure. Les Médecins ne connoissent les maladies *intérieures* que par les signes extérieurs. Il y des sens *intérieurs*, aussi bien que des extérieurs.

Intérieur, se dit figurément en choses spirituelles, en parlant de l'ame, & de la conscience. Un homme de bien ne demande à Dieu que la paix *intérieure* de son ame. Rien ne cause tant d'illusion dans la vie *intérieure*, que le choix indiscret des livres. Fén. La vertu a pour elle l'estime des hommes, & le calme *intérieur* que produit l'innocence. S. Évr. Je réprime jusqu'à mes desirs *intérieurs*. On dit, un homme *intérieur*, pour dire, un dévot, recueilli & détaché des choses sensibles ; l'homme spirituel, qui est opposé à l'homme charnel. Bouh. Se faire une solitude *intérieure*. Fléch. Selon quelques-uns, *intérieur* se dit plus de l'esprit que du corps. On dit une joie *intérieure*, une tristesse *intérieure* ; c'est-à-dire, une joie, une tristesse qui réside dans l'ame, mais on dit *interne*, en parlant des choses qui regardent le corps. Réfl. Le for *intérieur* est le jugement de la conscience, ou le tribunal de la confession : le for extérieur, celui des Magistrats.

☞ On dit en termes de spiritualité, qu'un homme est fort *intérieur* ; pour dire, qu'il est fort recueilli, qu'il rentre souvent en lui même.

Intérieur, est aussi substantif, tant au propre qu'au figuré. *L'intérieur* d'un bâtiment, l'*intérieur* de la terre. Cet homme avoit l'*intérieur* tout gâté, tout gangrené, il ne pouvoit pas vivre. L'*intérieur* des hypocrites est tout autre que l'extérieur. Il n'y a que Dieu qui connoisse l'*intérieur* des hommes, qui sonde leur *intérieur*. Sa grace pénétre l'*intérieur* de nos ames. Il faut commencer par l'*intérieur* à régler la vie, & les mœurs.

Dés

Dès que j'en vis briller (de vos attraits) la splendeur plus qu'humaine,
De mon intérieur *vous fûtes souveraine.* Mol.

☞ Intérieur, f. m. Il se dit figur. des choses les plus cachées. Il connoît l'*intérieur* de cette maison, de cette famille. Acad. Fr.

☞ Intérieur. Dans les Séminaires de S. Sulpice on célèbre par an deux Fêtes de l'*Intérieur*, l'une de l'*Intérieur* de Notre Seigneur, & l'autre de l'*Intérieur* de la Sainte Vierge, pour honorer les thrésors de graces dont l'*Intérieur*, c'est-à-dire, l'esprit & le cœur de Jésus-Christ, & celui de sa sainte Mere étoient ornés. On y fait aussi toutes les semaines l'Office de l'*Intérieur* de Notre Seigneur, excepté quand il se rencontre quelque Fête de Notre Seigneur, & dans le temps Paschal. Le Livre qui contient ces Offices s'appelle aussi simplement l'*Intérieur*. Ils donnent encore le même nom à deux estampes qu'ils ont fait graver.

Dans la Théologie mystique, on appelle *voies intérieures*, les dispositions internes de l'ame pour parvenir à la perfection, & à la contemplation passive. Toutes les voies *intérieures* tendoient à l'amour pur & désintéressé. Fén. Les principales voies *intérieures* sont le pur amour, ou l'amour désintéressé; la sainte indifférence, le sacrifice de toute volonté propre, la désappropriation, le silence *intérieur*, &c.

Intérieur, se prend aussi substantivement. Rendre compte de son *intérieur* au directeur de sa conscience.

INTÉRIEUREMENT, adv. *Intus*. D'une manière secrette & cachée. Ces chênes sont sur le retour; ils sont gâtés *intérieurement*. Le remords de conscience tourmente les criminels *intérieurement*. La grace agit en nous *intérieurement*.

☞ INTÉRIM. Ce mot est devenu une espèce de substantif dans notre langue. Il signifie provision, un espace de temps qui dure jusqu'à un certain terme. L'*intérim* durera-t-il long-temps? Voilà un *intérim* fâcheux. Par *intérim* est une espèce de phrase adverbiale reçue dans l'usage. Il faut se soumettre par *intérim*, il faut obéir par *intérim*, c'est-à-dire, En attendant que l'ordre soit changé ou révoqué, que la sentence soit cassée. On dit quelquefois *intérim* tout seul. Ce jeune débauché a des principes de Religion, il reviendra de ses égaremens, mais *intérim* il dissipe tout son bien. Les temps ne seront pas toujours si mauvais, mais *intérim* on souffre beaucoup, c'est-à-dire, En attendant. On fit un Traité d'*intérim*, c'est-à-dire, Provisionnel, en attendant un Réglement final.

Intérim. C'est Charles-Quint qui en 1548. mit en usage l'*Intérim*, pour pacifier l'Allemagne; c'étoit une espèce de Réglement pour l'Empire sur les articles qui concernent la Religion, en attendant la décision du Concile. Ce decret fut nommé l'*Intérim*; parce que l'Empereur ordonnoit qu'en attendant que le Concile de Trente eût pris ses sessions, tous les États de l'Empire seroient obligés de s'y soumettre. Il fut dressé par Jules Phlug, Evêque de Naumbourg, Michel Helding, Evêque titulaire de Sidon, & Jean Agricola d'Islebe. On dit que ce dernier étoit Luthérien. Comme cet édit retenoit les dogmes & les cérémonies des Catholiques, à la réserve du mariage qu'on permettoit aux Prêtres, & de la Communion sous les deux espèces, qu'on accordoit au peuple, presque tous les Luthériens refusérent de le recevoir. Quelques-uns cependant des principaux y souscrivirent, entr'autres Joachim Électeur de Brandebourg, & l'Électeur Palatin. Les deux partis, c'est-à-dire, les Catholiques & les Luthériens, furent également mécontens de l'*Intérim*. Il n'y eut que peu de Luthériens qui s'y soumirent, & qui furent appellés *Intérimistes* & *Adiaphoristes*. Cet *Intérim* contenoit les cérémonies de l'Église, quelques points de l'ancienne discipline tirés des Conciles, la permission de communier sous les deux espèces pour tout le monde, & celle de se marier pour les Prêtres. Il y eut encore deux autres *Intérim*, l'un qu'on appelle l'*Intérim* de Leypsik, ou le Nouvel *Intérim*, dont on croit que Pfeffinger, Surintendant de Leypsik, est l'auteur; & le troisième fut fait par les Théologiens de Franconie, sujets du Marquis Albert de Brandebourg, qui ne voulurent point accepter les deux premiers *Intérim*, & s'en firent un autre. ☞ Monterei laisse le commandement au Duc Villa Hermosa, qui est nommé pour l'*Interim*. Pélisson. *Let. Hist.*

En Espagne, il y a des Gouverneurs par *intérim*, en attendant que le Roi ait nommé un Gouverneur. Il a envoyé querir un Confesseur à l'extrémité: mais dans l'*intérim*, ou dans l'entre-temps il est mort.

INTERIMISTE, f. m. & f. Nom de parti qui fut donné dans le XVI^e^. siécle aux Luthériens qui obéirent à l'Intérim de Charles-Quint, & qui suivirent les 26 articles que ce Decret Impérial contenoit; & que Charles avoit accordé aux Luthériens en attendant un Concile Général. Les *Intérimistes* se partagérent en trois sectes. La première fut de ceux qui s'attachérent inviolablement à l'Intérim, parce qu'ils croyoient qu'il ne contenoit rien & n'omettoit rien que d'indifférent, & que tout l'essentiel de la doctrine de Luther étoit à couvert. On nomma ceux-ci Politiques, ou Impériaux, parce qu'ils suivoient la volonté de l'Empereur; Melanchton fut leur chef. La seconde, à la tête de laquelle étoit le Docteur Pacius, & tous ceux de l'Université de Leypsik qui firent un second Intérim. La troisiéme fut celle des Théologiens de Franconie, Auteurs du troisiéme Intérim, dont nous avons parlé. Les *Intérimistes* furent aussi appellés Luthériens Relâchés.

☞ Intérimiste. Outre les Luthériens qui reçurent l'intérim de Charles V. on donna encore ce nom à d'autres, car il y eut trois intérim. Le premier celui de Charles V. le second celui de Leipsick, le troisiéme celui des Théologiens de Franconie. Tous ceux qui s'attachérent à quelqu'un de ces intérim, furent appellés *Intérimistes*.

INTERLIGNE, f. f. Ce qui est écrit entre deux lignes. *Interlinearis interpretatio*. Il est défendu aux Notaires & Greffiers d'écrire en *interlignes*, il faut qu'ils fassent des renvois & des apostilles paraphés.

INTERLINAIRE. adj. m. & f. Ce qu'on met entre des lignes. *Interlinearis*. Il est défendu aux Notaires de mettre dans leurs minutes des mots *interlinaires*, il les faut mettre aux marges par apostilles, & les faire parapher. La glose ordinaire de la Bible de Nicolas de Lyra est *interlinaire*. Les écoliers ont des Isocrates & autres livres classiques avec des gloses *interlinaires*. Il y a dans la Polyglotte de Londres une interprétation *interlinaire* du Texte Hébreu, qui n'est point dans la Polyglotte de Paris. Simon. C'est celle d'Arias Montanus, qui avoit déja été imprimée de même par Plantin, & qui parut en un volume *in-folio*, avec une interprétation du Grec aussi *interlinaire* pour le Nouveau Testament, & pour les Livres de l'Ancien qui ne sont qu'en Grec.

INTERLINÉAIRE, adj. m. & f. C'est la même chose qu'interlinaire, mais il est meilleur.

☞ INTERLOBULAIRE, adj. m. & f. Terme d'Anatomie, qui se dit d'un tissu du poumon. *Interlobularis, e.* Les lobules (du poumon) paroissent très-sensiblement séparés par une autre substance cellulaire qui les environne, proportionnément à leur étendue particulière, & qui en remplit les interstices. Cette substance forme aussi une espèce de cellules membraneuses irrégulières, plus minces, plus lâches & plus larges que les cellules ou vésicules bronchiques. Winslow. C'est ce que cet habile Anatomiste appelle Tissu *interlobulaire*. Ce tissu se répand par tout le volume de chaque poumon.

☞ INTERLOCUTEUR, f. m. C'est le nom qu'on donne aux différens personnages qui s'entretiennent ensemble dans un Dialogue. M. Perrault le cadet a reproché à M. Despréaux, que dans ses Satyres on ne sçait la plûpart du temps lequel parle des deux *interlocuteurs*. Il lui reproche encore ailleurs qu'il fait parler un de ses *interlocuteurs*, comme si la conversation s'étoit faite en vers. M. Sarreau a crû que l'heptaplomères de Bodin étoit divisé en sept livres: il s'est trompé, dit M. Bayle, il n'y en a que six, & le mot heptaplomères ne tombe pas sur le nombre des livres,

vres, mais sur les *interlocuteurs* qui sont au nombre de sept. Les *interlocuteurs* de M. Aluys, dans son Dialogue sur la Chirurgie, sont Podalire, ancien Médecin, & un jeune Docteur élevé dans la nouvelle Philosophie. Idem. Quintus Mucius, fils de Publius, étoit gendre de Lélius, & il est un des *Interlocuteurs* du Livre que Cicéron a fait de l'Amitié..... M. du Bois, *Off. de Cic.* Les Supplémens de Du Verdier nous donnent un Dialogue de Tranquillus Andronicus. Il a pour titre Sylla : les *Interlocuteurs* sont César, Sylla, Pompée, Minos ; il est imprimé à Leipsick, *in-octav.* L'année de l'impression n'est point marquée dans ces Supplémens de Du Verdier. Dict. de Bayle. *Tranq. Andronicus*, *rem.* 8.

INTERLOCUTION, f. f. Jugement préparatoire avant le définitif. *Interlocutio.* Ce procès est disposé à l'*interlocution*, il n'est pas assez instruit, assez éclairci.

Interlocution. Ce mot se dit aussi de tout discours que se font les unes aux autres, les personnes qu'on introduit dans une même Piéce. Les circonstances du dialogue, les caractéres des personnages, les *interlocutions*, & les bienséances s'y rencontrent dans un haut dégré. Maucroix & la Font.

INTERLOCUTOIRE, adj. m. & f. & subst. C'est la sentence, ou l'arrêt qui prononcent qu'il sera fait quelque chose avant que de faire droit au fond. *Interlocutorius, a Interlocutoria sententia.* Il y a des procès sur lesquels on rend plusieurs arrêts *interlocutoires*. Les jugemens *interlocutoires* sont toûjours donnés sans préjudice du droit des parties au principal.

Je plaide sur de bons mémoires,
Mon droit est établi, je n'ai plus qu'à vuider
Une évocation, deux interlocutoires,
A relever quelque défaut, &c. Sénecé.

INTERLOPRE, f. m. Terme de Marine. Bâtiment, vaisseau qui entre en cachette dans les ports, pour ne point payer les droits des marchandises.

INTERLOQUER, v. n. & quelquefois actif *Interloqui.* Donner jugement préparatoire, quand on ne peut pas juger définitivement, à cause de quelque difficulté qu'il faut auparavant éclaircir. On *interloque* un procès en plusieurs rencontres, quand on ordonne qu'il sera fait une nouvelle élection, une nouvelle assemblée de chapitre, de parens, de créanciers ; que des garans ou autres intéressés seront appellés ; qu'il sera fait descente sur les lieux, visite & estimation, arpentage ; qu'on rapportera des bulles, des titres, des minutes ; qu'on approfondira des inscriptions en faux ; quand on ordonne qu'il sera fait enquête, information de la commodité ou incommodité d'un nouvel établissement ; quand on decréte contre des complices ; quand on ordonne qu'il sera plus amplement informé ; quand on reçoit en procès ordinaire, & en mille autres occasions.

☞ INTER-MAXILLAIRE, adj. m. & f. Qui est entre les deux mâchoires. *Inter maxillaris, e.* Les ligamens *inter-maxillaires*. Il y en a deux, un à chaque côté. Ce ligament est attaché par un bout à la face externe de la mâchoire supérieure, au-dessus de la derniére dent molaire, & à côté de l'apophyse ptérygoïde, où il est comme collé contre le muscle ptérygoïdien inférieur. Il est attaché par l'autre bout à l'extrémité postérieure ou supérieure de la ligne saillante oblique de la face externe de la mâchoire inférieure au-dessous de la derniére dent molaire. Winslow.

INTERMÉDE, f. m. *Diludium.* Ce qu'on donne en spectacle entre les actes d'une Piéce de Théatre, pour amuser le peuple, tandis que les Acteurs reprennent haleine, ou changent d'habits, ou pour donner loisir de changer les décorations. Les *intermédes* sont des ballets, facéties, Chœurs de Musique, &c. Dans l'ancienne Tragédie le Chœur chantoit dans les *interméades*, pour marquer les intervalles entre les actes. Aristote & Horace donnent pour régle de chanter pendant ces *interméades* des chansons qui soient tirées du sujet principal. Mais dès qu'on eut ôté les chœurs, l'on introduisit des mimes, des danseurs, &c. pour amuser, ou délasser les spectateurs.

☞ Interméde. Terme de Chymie & de Médecine. Ingrédient que l'on ajoûte à quelque préparation, pour la rendre utile en Médecine. *Intermedium.* Pour remettre ses teintures métalliques en corps, M. Geoffroy emploie des *interméades*, qui n'ayant rien de nuisible ni de désagréable, permettent de faire usage de ces teintures en Médecine, telle est la terre foliée de tartre, c'est-à-dire, l'alkali de ce mixte, impregné d'esprit de vinaigre & d'esprit de vin, ce qui forme un dissolvant salin & sulfureux propre à étendre les soufres de l'or & des autres métaux. Acad. des Sc. 1713.

☞ Interméde, se trouve bien ou mal en termes de Chymie, pour signifier ce qui sert à lier, à unir ensemble les principes d'un mixte. *Intermedium.* Ces sels différens ne se joignent jamais si bien ensemble que par un *interméde* terreux. Homberg, *Acad.* 1702. *Mém. p.* 48. Il se trouve dans l'alun & dans le borax une matiére urineuse, c'est-à-dire, une odeur d'urine, qui se manifeste dans le feu, lorsqu'on les distille avec un *interméde* terreux. Idem, *p.* 49.

☞ INTERMÉDIAIRE, f. m. & f. *Intermedius, media.* Qui est entre deux autres choses. L'Auteur de la Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques, dit, Comme on n'avoit pas pris cette précaution pour les siécles qui sont entre le troisiéme & le neuviéme, quoique ce qu'il y a de principal dans l'histoire de ces siécles *intermédiaires* se trouve rapporté, &c. En matiére de délais il y a deux choses à considérer : les deux extrémités & les jours *intermédiaires*. Les deux extrémités sont le jour de l'assignation & celui de l'échéance. On ne compte point les jours que le délai commence & qu'il finit. Si le jour de l'échéance se trouve un jour de Dimanche ou de Fête, il doit être remis au jour ouvrable suivant ; mais à l'égard des jours *intermédiaires*, qui sont entre le commencement & la fin du délai, tous les jours de Dimanche, de Fête & des vacations sont continus & utiles. Bornier, *sur l'art.* 7. *du tit.* 3. *de l'Ord. de* 1667.

On appelle gages *intermédiaires*, les gages d'un office échus depuis la mort du titulaire jusqu'à ce que le successeur soit pourvû.

☞ Ce mot se joint avec un datif. Tenir des assemblées *intermédiaires* aux Chapitres Généraux. P. Hélyot, *T. V. C.* 19.

INTERMÉDIAT, ate, adj. m. & f. & f. m. Ce qui est entre deux. *Intermedius.* Il se dit du temps qui a couru depuis un certain point, jusqu'à un autre, & particuliérement des Lettres de Chancellerie, ou des arrêts qu'on donne à des Officiers pour jouir des gages de leurs offices, qui sont échus depuis la vacance, ou la mort de leur prédécesseur, jusqu'à leur prise de possession. Il faut obtenir des lettres d'*intermédiat*, pour jouir des gages qui ont couru dans le temps *intermédiat* de la mort, & de la prise de possession, sinon on est sujet à en être recherché. Dans les Sociétés Religieuses, on appelle congrégations *intermédiates*, les assemblées qui se tiennent entre deux Chapitres, soit généraux, soit provinciaux.

INTERMINABLE, adj. de tout genre. *Quod confici non potest.* Mot tout-à-fait nouveau : il se trouve dans la lettre Pastorale de Monseigneur le Cardinal Archevêque de Paris, adressée aux nouveaux Réunis. Il signifie, Qui ne peut être terminé, qui ne peut avoir de fin. Ce Prélat soûtient avec raison que sans l'autorité de l'Église, toutes les disputes de Religion sont *interminables*. Ce mot est là fort à sa place.

INTERMISSION, f. f. Cessation de travail, ou de douleur. *Intermissio, quies, pausa.* Une fiévre continue est celle qui est sans *intermission*. Il n'y a point de goutte si violente qui n'ait quelque *intermission*. On travaille à ce bâtiment sans *intermission*, jour & nuit, Fêtes & Dimanches. On a déclaré Hérétiques les Euchites, qui disoient qu'il falloit prier Dieu sans *intermission*, ne point vaquer à autre chose.

INTERMITTENCE, f. f. Terme de Médecine. Interruption, cessation. *Interruptio, intermissio, cessatio, quies.* Toutes les fois que le ventricule sera fort tendu par des vents, le nerf ou plexus cardiaque qu'il a à son orifice, doit souffrir une contraction, qui se continuant jusqu'au

jusqu'au cœur, y fera un tiraillement, qui, selon qu'il sera plus léger, ou plus violent, fera tantôt une simple *intermittence* de pouls, & tantôt une véritable palpitation de cœur. Mém. de Trév.

INTERMITTENT, ente, adj. *Intermittens.* Terme de Médecine, qui ne se dit qu'en ces phrases. Fiévre *intermittente*, pouls *intermittent*, qui ne bat pas également, & des maladies qui viennent par accès & à diverses reprises. L'enthousiasme, ou folie *intermittente* de Cromwel. Mascur.

INTERNE, adj. m. & f. Qui ne paroît point au-dehors, qui est caché. *Interior.* Tous les animaux ont un principe *interne* de corruption. Une fiévre *interne.* Mal *interne.* On a recours aux causes *internes*, & occultes, quand on ne peut pas expliquer les effets extraordinaires de la nature. Nous ne connoissons la plûpart des corps que par certains attributs, mais nous n'en connoissons pas la composition *interne.* S. Évr. Les contemplatifs sont l'objet de la raillerie de ceux qui ne sentent pas les opérations *internes* du Saint Esprit. Fén. Les profanes se moquent de ces douceurs *internes* dont se vantent les Mystiques. Id. Il y a dans ces parties *internes* (de l'homme) une proportion, un ordre & une industrie qui charment encore plus l'esprit attentif, que la beauté extérieure ne sçauroit plaire aux yeux du corps. Id.

☞ INTERNEL, elle, adj. Vieux mot. Interne.

INTERNER, v. act. On a voulu introduire depuis peu ce terme, & un des plus grands Magistrats du Royaume, pour dire qu'il s'étoit lié d'amitié avec une personne en qui il avoit pris une confiance singulière, disoit que son cœur s'étoit *interné* avec celui de cet ami. L'expression seroit énergique, si elle étoit reçue. *Conglutinata erat anima David animæ Jonathæ.*

INTERNONCE, s. m. Envoyé extraordinaire du Pape, Agent de la Cour Romaine qui fait les affaires du Pape en une Cour étrangère, pendant qu'il n'y a point de Nonce exprès & en titre. *Internuntius.* Un tel Abbé a été *Internonce* en Espagne. Les *Internonces* ne font aucune fonction de Jurisdiction Ecclésiastique en France, comme presque par-tout ailleurs. Wicq.

☞ Internonce. Ce n'est pas toûjours un Agent du Pape auprès d'une Cour en attendant qu'il y ait un Nonce. Il y des Cours où il y a toûjours un *Internonce* & jamais de Nonce. C'est un Envoyé du Pape, c'est ce qu'on appelle à l'égard d'une autre Puissance que le Pape, un Résident ou un Envoyé. Il y a toûjours un *Internonce* à Bruxelles.

☞ INTERNONCIATURE, s. f. Charge ou dignité d'un Internonce. *Internuntii dignitas*, ou *munus.* L'*internonciature* de N. n'a duré que deux ans.

INTEROSSEUX, adj. Terme d'Anatomie, qui se dit de six muscles, ainsi appellés, parce qu'ils occupent les trois espaces qui sont entre les os du métacarpe. *Interosseus.* Il y en a trois internes qui aménent les doigts de la main vers le pouce, & trois externes qui les en éloignent. Il y a aussi huit muscles *interosseux* qui remplissent les quatre espaces qui sont entre les cinq os du métatarse, quatre internes & quatre externes. Les internes aménent les quatre doigts du pié vers le pouce, les externes les en éloignent.

INTERPELLATION, s. f. Terme de Pratique. Sommation, commandement de répondre. *Interpellatio.* Il faut qu'un Juge fasse trois *interpellations* à un accusé qui ne veut pas répondre, avant que de lui pouvoir faire son procès comme à un muet. On lui a fait plusieurs *interpellations* de déclarer le domicile de sa partie, de cotter le registre où ces criées sont enregistrées, sans qu'il y ait satisfait.

INTERPELLER, v. act. Sommer quelqu'un de faire une déclaration, une reconnoissance, ou de rendre obéissance à la Justice. *Interpellare.* On l'a sommé & *interpellé* de subir l'interrogatoire. On l'a *interpellé* de se trouver chez le Notaire, chez le Commissaire, pour être présent à un tel acte, à une telle assemblée, à la levée d'un scellé. On l'a *interpellé* de vuider des lieux, suivant l'arrêt qui l'y condamne.

INTERPOLATEUR, s. m. Celui qui ajoûte quelque chose à un écrit ancien. *Interpolator.*

INTERPOLATION, s. f. Terme de Diplomatique. Choses ajoûtées postérieurement à un ancien manuscrit. *Interpolatio.* Les Copistes ont défiguré plusieurs piéces anciennes, & les ont interpolées, en y ajoûtant des choses de leur temps. Pour établir une *interpolation*, le P. Ruinart donne ces cinq régles. Il faut premiérement que la piéce que l'on veut donner pour ancienne, ait l'air de l'Antiquité qu'on prétend lui attribuer. 2. Que l'on ait de bonnes preuves que cette piéce a été interpolée, ou retouchée. 3. Que les *interpolations*, ou changemens que l'on prétend y avoir été faits, conviennent au temps de l'interpolateur. 4. Que ces *interpolations*, ou changemens, ne touchent point au fond de la piéce, & ne soient point si fréquens, qu'elle en soit toute défigurée. 5. Il faut que les restitutions que l'on fait, reviennent parfaitement au reste de la piéce. *Apologie de la miss. de S. Maur. pag.* 97. Quelques modernes appellent l'*interpolation*, fourrure. Chastelain. *Martyr.*

INTERPOLER, v. act. *Interpolare, miscere, contaminare.* Les Critiques ont introduit ce terme pour marquer des écritures & des piéces suspectes, ausquelles on a inséré des choses fausses, altéré ou transposé quelques mots.

Ce terme est Latin, & n'est pas en usage dans les discours ordinaires.

☞ INTERPOS, s. m. Vieux mot. Relâché.

INTERPOSER, v. act. Mettre entre deux. *Interponere.* Il n'a guère d'usage dans le propre qu'en terme d'Astronomie. Quand une nuée dense & opaque s'*interpose* entre nous & le Soleil, cela cause de l'obscurité. Mars, Jupiter & Saturne, sont rétrogades, quand la terre est *interposée* entr'eux & le Soleil. Roh.

Interposer, se dit aussi des personnes le plus souvent inconnues, qu'on produit pour cacher, ou découvrir quelque affaire. Cet homme a mis tout son bien sous des noms empruntés & *interposés* pour frustrer ses créanciers. Il a sçu tout le secret de cette affaire par des espions, & des gens qu'il a *interposés.* ☞ Tiro Prospert est un Auteur qui a été *interposé*, au jugement de plusieurs Sçavans. Le P. le Long, à la fin de sa Chronologie des Rois de France.

Interposer, signifie aussi, S'entremettre pour accommoder des personnes. *Intervenire, occurrere, sequestrum atque arbitrum esse.* Ces gens s'alloient ruiner en procès, si un ami commun ne se fût *interposé* pour les accommoder.

Interposer, se dit aussi d'une autorité supérieure qui intervient pour régler & terminer quelque chose. Il a fallu que le Roi ait *interposé* son autorité pour régler le différend de ces Princes. Il faut qu'un Juge *interpose* son décret pour rendre une adjudication valable. L'Empereur *interposa* son autorité. Ablanc.

Interposé, ée. part. pass. & adj. Tout cela fut arrêté par des personnes *interposées.*

INTERPOSITION, s. f. Situation d'un corps entre deux autres, qui les cache, qui empêche leur action. *Interpositio.* L'éclipse du soleil ne se fait que par l'*interposition* de la lune entre le soleil & nous, celle de la lune par l'*interposition* de la terre entre le soleil & la lune.

Interposition, se dit aussi d'une autorité supérieure qui intervient. L'*interposition* de l'autorité du Pape est ce qui confirme les Conciles.

Interposition, est aussi une formalité dans les décrets, qui se fait après la certification; on y fait les enchères de l'héritage saisi, & à l'assise suivante se fait l'adjudication finale.

☞ INTERPRÉTATIF, ive, adj. Terme de Morale, qui se dit des intentions & des permissions que l'on présume avec raison. *Interpretativus, a, um.* Un homme qui n'est pas en lieu ni en état de consulter son Supérieur, & de lui demander la permission de faire quelque chose, la fait en présumant avec raison que s'il étoit en lieu de demander la permission, on la lui accorderoit; c'est-là une permission *interprétative*, parce qu'il interprète la volonté de son Supérieur, & présume qu'il lui donneroit la permission dont il a besoin. Un Officier subalterne se trouve à portée de charger avec avantage un corps d'ennemis, qu'il rencontre. Il n'a

n'a pas le temps de demander ou d'envoyer demander la permission de l'attaquer ; mais il présume que s'il pouvoit la demander, on ne la lui refuseroit pas, & sur cela il l'attaque, c'est une permission *interprétative*. Une intention *interprétative* est l'intention que l'on auroit si l'on y faisoit réflexion.

☞ Il y a aussi une bigamie que les Canonistes appellent *interprétative*, car ils distinguent la bigamie en trois espéces. La bigamie réelle, la bigamie *interprétative*, & la bigamie similitudinaire. CONF. D'ANGERS. La bigamie *interprétative* consiste en ce qu'un homme qui n'a pas deux fois contracté mariage, & n'est pas conséquemment véritablement & réellement bigame, néanmoins par une fiction de droit est censé bigame. C'est de-là que cette bigamie a pris le nom d'*interprétative*. ID. Ainsi celui-là est censé bigame par interprétation, qui a successivement contracté mariage avec deux femmes, dont l'une a été seulement sa femme de droit, c'est-à-dire, sa femme légitime, & l'autre a été seulement sa femme de fait, parce qu'il ne pouvoit y avoir de mariage valable entre lui & elle, à cause de quelque empêchement dirimant. ID. La bigamie *interprétative* comprend aussi ceux qui ont épousé des veuves, ou des filles qui avoient été corrompues par d'autres. ID.

INTERPRÉTATION, s. f. Explication, déclaration d'une chose douteuse, , traduction, commentaire. *Interpretatio*. Ce passage est obscur, il en faut chercher l'*interprétation* dans le Commentaire. Les uns donnent l'*interprétation* littérale, les autres l'allégorique. Il faut tempérer par de saintes *interprétations* les excessives exagérations des Mystiques. BOSS. Il n'y a presque rien qui ne puisse recevoir une *interprétation* favorable, & une sinistre *interprétation*. Les *interprétations* des présages, des songes, des signes du Ciel, sont vaines, & sans aucun fondement assuré. L'*interprétation* des loix appartient à la puissance souveraine. *Ejus est interpretari, cujus est legem condere.*

☞ INTERPRÉTATIVEMENT, adv. D'une maniére interprétative. *Interpretativè*. Les Canonistes se servent de ce terme dans la matiére de la bigamie. Voyez INTERPRÉTATIF. Deux mariages contractés ou véritablement, ou *interprétativement*. CONF. D'ANGERS.

INTERPRÉTE, adj. & s. m. & f. Celui qui fait entendre les sentimens, les paroles, les écrits des autres, lorsqu'ils ne sont pas intelligibles *Interpres*. Les Truchemens sont les *interprétes* des langues étrangéres pour les Voyageurs, & les Ambassadeurs. Les Traducteurs sont les *interprétes* des écrits composés en une langue inconnue à ceux qui les lisent. Les Septante *interprétes* de la Bible. Quelle beauté ne se tiendroit pas heureuse, d'inspirer à son Amant une passion aussi tendre, que celle qu'un Auteur Grec, ou Latin, inspire à son respectueux *interpréte*? FONT. Les Commentateurs sont les *interprétes* des Auteurs obscurs, soit qu'ils aient voulu cacher leurs pensées, soit qu'ils n'aient pas eu l'adresse de les expliquer, soit que l'éloignement des lieux, ou des temps, y ait apporté de l'obscurité. Les déchiffreurs des lettres en chiffre se qualifient aussi Sécretaires, & *interprétes* de Sa Majesté. Les *interprétes* & truchemens de navires sont des Officiers qui doivent être reçus en l'Amirauté.

Ce mot vient du Latin *interpres*, *interpretari*. Isidore dit, qu'*interpres* est composé de la préposition *inter*, & de *partes*. L'*interpréte* tient le milieu entre deux parties, ou deux personnes, pour leur faire entendre mutuellement leurs pensées. D'autres le font venir d'*inter* & de *pras, id est, fidejussor, celui qui se porte pour caution*. L'*interpréte* sert en quelque façon de caution à deux personnes qui ne s'entendent pas.

INTERPRÉTE, signifie aussi quelquefois, Prophéte, Prêtre, Devin, ou celui qui annonce, & qui explique les secrets de la nature, ou les volontés des Supérieurs. *Interpres futuri*. Les Physiciens sont les *interprétes* de la nature, ils découvrent le secret de ses opérations. Les Prophétes sont les *interprétes* de la volonté de Dieu. Les Prêtres Payens, & ceux qui rendoient les oracles, se vantoient d'être les *interprétes* des Dieux, des destinées. Les Poëtes se sont appellés aussi les *interprétes* des Dieux, parce qu'ils parloient leur langage. Les *interprétes* des songes, des présages, du vol des oiseaux, & tous les autres qui se sont mêlés de divination, ont pris la même qualité. La conscience est à notre égard l'*interpréte* des volontés de Dieu. S. EVR. L'Église est l'*interpréte* infaillible du sens de l'Écriture.

On dit aussi d'un Envoyé qui a une lettre de créance, & des instructions secrétes, qu'il est l'*interpréte* des volontés de son Prince. Quand le Roi tient son lit de Justice, son Chancelier est son *interpréte*, & déclare sa volonté.

On dit dans le discours familier à celui qui juge des pensées, des paroles, ou des actions d'autrui, qui se mêle de les expliquer à sa fantaisie : Vous êtes un bon ou mauvais *interpréte* de mes sentimens. Rien n'est plus gênant dans la conversation que ces subtils *interprétes* des pensées d'autrui, qui donnent à toutes choses un sens mystérieux. BAL. Je ne prétends point m'ériger en *interpréte* téméraire des secrets de l'État. BOSS.

INTERPRÉTE, se dit en Morale de quelques signes qui découvrent les passions, les secrets mouvemens de l'ame. Les yeux sont les *interprétes* des desirs d'un cœur amoureux & discret Les soupirs sont les *interprétes* d'une grande douleur. Cette affaire parle toute seule, elle n'a pas besoin d'*interpréte*. La voix & la langue ont été données à l'homme pour être les *interprétes* de ses pensées. LA CHAM. *Effert animi motus interprete linguâ.* HOR. Le peuple prend les événemens pour les *interprétes* de la volonté du ciel. FL. La parole est l'*interpréte* de l'esprit & du cœur. BELL.

INTERPRÉTER, v. act. Expliquer, faire entendre une chose obscure, la rendre claire. *Interpretari.* J. C. fut trouvé à douze ans dans le Temple qui *interprétoit* les Écritures. Il les *interpréta* aussi aux Pélerins d'Emmaüs. S. LUC, *chap.* 24. Joseph *interpréta* le songe de Pharaon. Daniel *interpréta* le songe de Nabuchodonosor, & même lui déclara ce qu'il avoit songé. Daniel, *chap.* 2. Il avoit *interprété* cela d'une grande famine qui devoit arriver. ABL. C'est à la raison à *interpréter* l'Écriture, & à en chercher le véritable sens. S. EVR. Oui, s'il n'y avoit point d'Interpréte de l'Écriture établi de Dieu ; mais s'il y en a un, comme certainement il y en a un, c'est à lui à *interpréter* l'Écriture. La raison peut bien chercher le sens de l'Écriture dans les choses sur lesquelles cet Interpréte établi de Dieu n'a encore rien prononcé ; mais dès qu'il a parlé la raison doit se taire, & se soumettre à ses interprétations ; parce que c'est Dieu lui-même qui parle par cet Interpréte. Les Protestans eux-mêmes n'abandonnent point à la raison l'interprétation de l'Écriture. Quelques-uns disent que c'est l'Église primitive qui est l'interpréte de l'Écriture, & d'autres que c'est le S. Esprit qui l'*interpréte* à chacun au fond du cœur. C'est ce que Bochart appelle ἀπόδειξις τοῦ πνεύματος, & qu'on nomme communément l'Esprit particulier des Calvinistes, si bien réfuté par nos Controversistes, que M. Pélisson dit que les Calvinistes en ont eu honte eux-mêmes. Autrefois on se bornoit dans les Écoles à *interpréter* Aristote, le Maître des sentences, S. Thomas. Il s'acquit beaucoup de réputation en *interprétant* publiquement Aristote. BOUH.

En termes de Pratique, on dit *interpréter* un arrêt, quand on l'explique par un second arrêt. La Cour en *interprétant* l'arrêt d'un tel jour a ordonné que, &c.

INTERPRÉTER, se dit aussi pour, Prendre une chose, un discours, en bonne ou mauvaise part. *Accipere.* Je ne sçais comment cette conduite sera *interprétée* à la Cour. Cela peut être diversement *interprété*. Ses ennemis l'*interprétent* tout autrement. *Interpréter* favorablement une Bulle. PASC. Les gens de mauvaise humeur *interprétent* mal tout ce qu'on leur dit. BELL.

INTERPRÉTÉ, ÉE, part. pass. & adj.

INTERREGNE, s. m. Temps pendant lequel un Royaume est vacant, ou sans Chef. *Interregnum*. Dans les Royaumes héréditaires il n'y a point d'*interregne*, ou du moins ils y sont rares. Après la mort de Childéric II. il y eut un *interregne* de quatre ou cinq mois. Après celle de Thierri II. il y eut un *interregne* qui dura cinq ou six ans. CORDEMOI. Dans les Royaumes électifs les *interregnes* sont sujets aux troubles & aux factions.

factions. En Allemagne les Empereurs ont perdu la plus grande partie de leurs domaines pendant les *interregnes*. On appelle aussi *interregne* la vacance du Saint Siége. Quelques Auteurs même emploient ce terme dans un sens plus général. Les brouilleries domestiques des femmes avec leurs maris sont une espéce d'*interregne*.

INTERREX, f. m. Ce nom est purement Latin, mais il faut bien s'en servir dans notre langue, puisque nous ne l'avons point interprété, ni habillé à la Françoise, & que nous n'en avons point qui lui réponde. Du Ryer a pourtant dit *Entreroi* dans sa Traduction de Tite-Live, comme Vigenère avoit dit *interregne* dans la sienne; mais un Auteur seul, fût-il d'une autorité plus grande que celle de Du Ryer, ne fait pas l'usage, & ne rend point un mot François. Le commandement & la conduite de l'armée fut prolongé pour un an aux Consuls, & le Sénat nomma pour *Entreroi* Cn. Claudius fils d'Appius, & ensuite P. Cornélius Asina, & durant son interregne on tint l'assemblée, où il y eut de grandes contestations entre le peuple & le Sénat. Du Ryer.

C'est un Magistrat qui gouvernoit pendant un interregne, ou dans l'espace qu'il y a entre la mort du Roi dans un État monarchique, & l'élection, ou la prise de possession d'un autre son successeur. *Interrex.* Cette Magistrature étoit établie dans l'ancienne Rome, & presque aussi ancienne que la ville même. A la mort de Romulus, il y eut un interregne d'un an, pendant lequel les Sénateurs furent *Interrex* tour à tour, chacun cinq jours. Après l'établissement des Consuls & de la République, quoiqu'il n'y eût point de Rois, on garda le nom & la fonction d'*Interrex*: car lorsque les Magistrats étoient absens, ou qu'ils ne pouvoient tenir les Comices, ou qu'il y avoit eu du défaut dans leur élection, & qu'ils avoient abdiqué, si l'on ne vouloit point créer de Dictateur, on faisoit un *Interrex*, dont la fonction & l'autorité ne duroit que cinq jours, après lesquels on en faisoit un autre. L'*Interrex* étoit dépositaire de toute l'autorité Royale, ou Consulaire, & il en faisoit toutes les fonctions. Il assembloit le Sénat. Il tenoit les Comices, ou assemblées du peuple, il avoit soin que l'élection des Magistrats se fit dans les régles, &c. Ce n'étoit point la coutume que le premier *Interrex* tînt les Comices; du moins on n'en trouve point d'exemple dans l'histoire Romaine. Il n'y avoit que les Patrices qui eussent droit d'élire l'*Interrex*. On disoit déclarer l'*Interrex*, plûtôt qu'élire. Le mot consacré étoit *prodere Interregem*, & non pas *creare*, ou *eligere*, ou *designare*. La charge d'*Interrex* tomba avec la République, quand les Empereurs se rendirent maitres de tout.

INTERROGANT, adj. Terme de Grammaire. C'est une ponctuation qui sert à marquer les endroits où l'Auteur parle en interrogeant, afin que le Lecteur varie, & éléve alors un peu sa voix. *Interrogans.* Un point *interrogant* se marque d'un point & d'une petite *s* renversée au-dessus en cette sorte ? L'Orthographe, les points *interrogants*, les virgules. Fénelon.

INTERROGAT, f. m. Question, demande qu'on fait en Justice, & dont on attend réponse. *Interrogatio.* On lui a fait cent *interrogats* sur lesquels il n'est point préparé. Il a répondu à un tel *interrogat*, que ce fait ne regardoit point le procès, & qu'il n'étoit pas obligé d'y répondre. On dit communément à un homme qui fatigue par des questions continuelles, qu'on n'a que faire de tous ses *interrogats*.

INTERROGATEUR, f. m. Terme odieux dont on se sert pour désigner ces importuns qui font des questions continuelles. *Interrogator.* Il faut éviter la compagnie de cet homme-là; car c'est un *interrogateur* perpétuel. Il ne se dit qu'en riant.

☞ Il se prend aussi quelquefois en bonne part pour celui qui interroge, propose des questions. Le 13 Mai 1725. le Chevalier Bignon, neveu de l'Abbé Bignon, & second fils de feu M. Bignon Intendant de Paris, fit dans la Bibliothéque du Roi, un Exercice sur l'Histoire, sur la Chronologie, & sur la Géographie. Il eut pour *interrogateurs*, M. de Lagny de l'Académie des Sciences; Mrs Burette, Hardion, & Sallier, de l'Académie des Belles-Lettres; l'Abbé Alari de l'Académie Françoise; M. Secousse de celle des Belles-Lettres; & Mrs de Boze, Danchet, & Boivin, de l'Académie des Belles-Lettres, & de l'Académie Françoise..... *Merc. de Juin 1725.*

Ce mot se trouve dans Nicot & dans Cotgrave.

INTERROGATIF, ive. adj. Terme qui marque une interrogation. *Interrogans. Quoi? Comment? Qu'est-ce?* sont des particules *interrogatives*. *Que dites-vous? Que faites-vous?* sont des phrases *interrogatives*. Quand la troisiéme personne du verbe *interrogatif* finit en *a* ou en *e*, on insére un *t* entre deux petites barres: Parla-*t-il* hier à vous? aime-*t-il*?

INTERROGATION, f. f. Demande de quelque chose dont on veut être éclairci. *Interrogatio.* Il y a des impertinens qui fatiguent par le nombre d'*interrogations* qu'ils font à ceux qui veulent bien les écouter.

Interrogation, est aussi une figure de Rhétorique. C'est une espéce d'apostrophe que celui qui parle se fait à lui-même, ou aux autres. On ne peut nier que ces sortes de figures ne donnent beaucoup plus de mouvement, d'action & de force au discours. Il n'y a rien qui imite mieux la passion que cette maniére vive & violente de se faire des *interrogations*, & de se répondre sur le champ à soi-même. Boil. On le peut remarquer dans ces vers de Racine :

Hé bien, Titus, que viens-tu faire?
Bérénice t'attend, où vas-tu, téméraire!
Tes adieux sont-ils prêts? T'es-tu bien consulté?
Ton cœur te promet-il assez de cruauté?
Car enfin au combat qui pour toi se prépare,
C'est peu d'être constant, il faut être barbare.

INTERROGATOIRE, f. m. Acte judiciaire que fait un Juge ou un Commissaire à ce député pour interroger une partie, à laquelle il fait prêter serment de répondre la vérité sur les faits sur lesquels elle est interrogée. *Quæstio.* Cette partie a prêté son *interrogatoire* sur les faits & articles qui lui ont été communiqués. Ce criminel s'est coupé dans le second *interrogatoire* qu'il a subi. Le dernier *interrogatoire* se prête sur la sellette; ou en présence du Conseil. Le Chancelier Poyet voulut par l'Ordonnance de 1539. que tout homme fût tenu de répondre par sa bouche, & après serment prêté subir l'*interrogatoire* sur les faits qui lui seroient signifiés par sa partie adverse. Auparavant nul n'étoit tenu de se condamner par sa bouche, & même dans la fulmination des Monitoires on ajoûtoit cette clause, *demptâ parte & consilio*. On fait aussi des *interrogatoires* sur faits & articles en matiére civile. ☞ On dit aussi en matiére civile, Prêter l'*interrogatoire*. Acad. Fr.

Interrogatoire, est aussi l'acte qui est reçu, & rédigé par écrit par le Greffier, qu'il délivre ensuite. L'*interrogatoire* n'est pas une piéce secrette du procès criminel. On le délivre à celui qui le demande. On donne un exécutoire à un accusé pour remboursement des frais de la levée de son *interrogatoire*.

INTERROGER, v. act. Faire une demande à quelqu'un, & attendre sa réponse. *Interrogare.* Un Catéchiste, un Examinateur *interroge* un enfant, un Récipiendaire, sur les points de sa croyance, sur la doctrine, pour connoître sa capacité. Un Juge *interroge* un accusé, après avoir pris serment de lui, sur des faits dont il veut être éclairci. Les particuliers *s'interrogent* souvent l'un l'autre sur des questions qu'ils se font, sur la curiosité qu'ils ont d'apprendre quelque chose. On *interroge* les courriers, les voyageurs, pour sçavoir des nouvelles, pour sçavoir ce qu'ils ont vû de nouveau, d'extraordinaire.

Interroger, se dit aussi des Orateurs, qui par une figure de Rhétorique, font des questions à leurs parties, & souvent à des choses inanimées, dont ils n'attendent point de réponse.

Interroger, se dit figurément pour examiner. *Interrogez* le bon sens, & voyez ce qu'il vous dira. *Interrogeons* sur cela notre Foi; *interrogeons* l'Évangile, & n'en croyons point la corruption de notre cœur. Il ne faut qu'*interroger* la conscience, & faire attention à ce qu'elle nous crie.

Inter-

Interrogeant nos goûts, consultant nos humeurs,
La mollesse a changé les régles de nos mœurs.
Rec. de vers.

Interrogé, ée, part. paff. & adj. C'est par ce mot que commencent tous les articles d'un interrogatoire criminel. *Interrogé*, s'il a fait, &c.

INTERROMPRE, v. act. *Interrumpere*, *interpellare*. *J'interromps*, *j'interrompois*, *j'interrompis*, j'ai *interrompu*, *j'interromprai*, que *j'interrompe*, que *j'interrompisse*, ou *j'interromprois*. Couper la parole à quelqu'un au milieu d'un discours, l'empêcher de continuer. Les Avocats ont la mauvaise coutume de s'*interrompre* souvent. On peut *interrompre* une partie, quand elle allégue une chose fausse. Il est très-incivil d'*interrompre* celui qui fait un récit. Bell. Ce Prédicateur a été *interrompu* au milieu de son discours. Les parenthèses trop longues *interrompent* le fil d'un discours, d'une narration. En *interrompant* celui qui parle, c'est lui dire tacitement que ce qu'on va dire, vaut mieux que ce qu'il disoit. S. Évr.

Interrompre, se dit aussi de la cessation de tout autre travail. Ce bâtiment royal a été *interrompu* par la guerre qui est survenue. Le jugement de ce procès a été *interrompu* par les Fêtes. Cet Auteur a été obligé d'*interrompre* son Ouvrage pour aller chercher du pain. *Interrompre* ses occupations. Ablanc. Des protestations sont bonnes pour *interrompre* une prescription.

☞ Interrompre. On dit dans le discours familier, Sans vous *interrompre*, pour faire une sorte d'excuse de ce qu'on *interrompt* le discours. Acad. Fr.

Interrompu, ue, part. paff. & adj. *Interruptus*.

☞ INTERRUPTEUR, f. m. Qui interrompt, qui coupe la parole à une personne qui parle. Quelqu'un se hasarde de le contredire, & lui prouve nettement qu'il dit des choses qui ne sont pas vraies. Arrias ne se trouble point, prend feu au contraire contre l'*interrupteur*: Je n'avance, lui dit-il, je ne raconte rien que je ne sçache d'original..... La Bruyère, *p.* 138. 139. *de la nouv. édit.*

INTERRUPTION, f. f. Action qui interrompt. *Interruptio*. Un Orateur a de la peine à se remettre après de fréquentes *interruptions*. Un homme de lettres ne doit point avoir d'affaires qui apportent de l'*interruption* à ses études.

Dans le Droit, *interruption* se dit en matière de prescription, & en matière de possession. Il y a *interruption* de prescription quand on fait quelques procédures, ou actes authentiques de possession, contre celui qui prétendoit prescrire. En matière de prescription, il y a *interruption* quand on fait quelque acte contraire, ou qu'on présente un titre nouvel. En matière de possession, l'*interruption* ou l'action d'*interruption*, est quand un créancier fait assigner le tiers détenteur d'un héritage, pour voir déclarer l'héritage affecté & hypothéqué à sa dette, à l'effet d'être payé sur le même héritage, après la discussion du principal débiteur.

Interruption. Terme de Géométrie. Quelques-uns nomment *interruption*, ce que d'autres appellent disjonction de proportion. Elle se marque ainsi : Et c'est l'*interruption* de la raison qui est entre quatre termes proportionnels. Cette *interruption* se fait au milieu de ces quatre termes. Par exemple, comme A : B : : C : D ; c'est-à-dire, comme A est à B, ainsi C est à D. Harris.

Interruption, est aussi une figure de Rhétorique par laquelle on interrompt soi-même brusquement son discours, pour marquer quelques passions. Exemples.

Comment briser les fers, où je suis retenue ?
M'en croira-t-on d'ailleurs ? fugitive, inconnue,
Comment..... Mais quel objet ! Arsanne dans ces lieux.
Crebillon.

Rien ne peut ébranler son devoir, ni sa foi,
Et toujours plus soumis.... quel exemple pour moi !
Dieux, de tant de vertus n'ornez-vous donc mon frere,
Que pour me rendre seul trop semblable à mon pere ?
Idem.

Le traître ! c'en est trop. Qu'il paroisse à mes yeux.
Il faut..... Mais je le vois. Idem.

Mais je devrois parler, le nom de fils peut-être.....
Hélas ! que m'eût servi de le faire connoître ?
Loin que ce nom si doux eût fléchi le cruel,
Il n'eût fait que le rendre encor plus criminel. Idem.

INTERSECTION, f. f. Terme de Géométrie. Point, où deux lignes, ou deux cercles se coupent l'un l'autre. *Intersectio*. L'angle se fait dans l'*intersection* de deux lignes inclinées. Le centre d'un cercle est dans l'*intersection* de deux diamètres. Le point central, ou point milieu d'une figure régulière, ou irrégulière des quatre côtés, est le point d'*intersection* de ses deux diagonales. L'équinoxe arrivée, quand le soleil est dans l'*intersection* de l'Équateur & du Zodiaque, ou de la ligne Écliptique.

INTERSTICE, f. m. Terme de Droit, qui se dit des intervalles de temps qui sont réglés ou marqués par les loix : *Interstitium*. Il faut obtenir une dispense de Rome appellée *extra tempora*, quand on veut se faire promouvoir aux Ordres sans garder les *interstices* de Droit ; c'est-à-dire, sans passer par les dégrés inférieurs, & sans observer les temps réglés par l'usage de l'Église.

Le mot Latin *interstitium* vient de la préposition *inter*, qui veut dire *entre* ; & du verbe *stare*, qui signifie *être* : ainsi le mot *interstice* veut dire le temps qui est entre deux termes marqués.

On appelle en Anatomie, *interstices* ciliaires, de petits filamens faits comme les cils, ou le poil des paupières, qui servent à soûtenir le crystallin de l'œil, & selon quelques-uns à le dilater, & à le resserrer.

INTERVALLE, f. f. Distance, espace qui est entre deux extrémités. *Intervallum*. Il se dit des lieux, & des temps. L'inégalité des *intervalles* des fenêtres ôte la symmétrie d'un bâtiment. Il faut laisser de l'*intervalle* entre les lignes de ce texte pour y mettre de la glose. Il y a un *intervalle* infini entre Dieu & les créatures. Toute l'Astronomie n'a pû encore définir l'*intervalle* qui est entre Saturne & les étoiles fixes. Képler le met de 60 millions de lieues.

Ce mot vient du Latin *intervallum*, qui ne signifie autre chose, selon Isidore, que *spatium inter fossam & murum*.

On dit en terme de guerre, Remplir les *intervalles*. Ablanc.

Intervalle de temps, est la distance d'un certain temps à un autre. *Spatium*, *interjectum tempus*. Il y a un *intervalle* de 622 ans entre l'époque des Chrétiens, qui est la naissance de Jésus-Christ, & l'Hégire des Mahométans, qui est celle de Mahomet. Les vibrations d'un pendule se font par des *intervalles* égaux. On se figure d'ordinaire fort imprudemment un *intervalle* de pénitence entre la vie & la mort. Fléch.

Intervalle, se dit aussi des nombres & proportions, tant en Musique qu'en Arithmétique. L'Octave, la Quinte, la Quarte, sont des *intervalles* de Musique. Toute consonance, ou dissonance n'est qu'un *intervalle* d'un certain nombre de tons. L'*intervalle* de la proportion arithmétique est toûjours égal 2, 4, 6, ou 6, 12, 18. L'*intervalle* harmonique est la distance d'un son grave à un aigu. *Intervalle* bon, faux, composé, doublé, défendu, diminué, éloigné, c'est celui qui passe l'octave, qui est plus grand que le sémi ton mineur ; juste, mauvais, permis, petit, c'est le sémiton mineur, & tous les *intervalles* plus petits ; triplé, quadriplé, simple, superflu, toléré.

Intervalle, se dit aussi des choses qui ne sont pas continuées, qui se font à diverses reprises. On ne travaille à cet attelier que par *intervalle*. La fiévre, la goutte, sont maladies qui ne prennent qu'à certains *intervalles*, par accès. Il n'y a guère de fou qui n'ait quelques bons *intervalles*. La bouffonnerie ne divertit un honnête homme que par *intervalles*. S. Évr. Ces amis ne se visitent que par *intervalles*, c'est-à-dire, de temps en temps. Les tremblemens de terre ne viennent que par *intervalles*, c'est-à-dire, rarement.

ment. On fait jouer des violons, danser des ballets dans les *intervalles* des Actes d'une Comédie.

☞ INTERVALLE, en termes de Musique, est la distance qu'il y a d'un son grave à un son aigu, & des différentes distances qui peuvent se trouver entre un son & un autr, se forment différens *intervalles*, dont les dégrés tirent leur dénomination des nombres de l'Arithmétique ; ainsi le premier dégré ne peut être dénommé que par l'unité, d'où l'on appelle unisson deux sons en même dégré ; par conséquent le second dégré s'appelle seconde, le troisiéme tierce, le quatriéme quarte, le cinquiéme quinte, le sixiéme sexte, le septiéme septiéme, le huitiéme octave, &c. en supposant que le premier dégré est toûjours le plus grave, & que les autres se forment en élevant la voix successivement selon ses dégrés naturels. RAMEAU. *Intervalle* renverté. Si nous faisons réflexion sur la maniére de trouver les raisons des *intervalles* engendrés de la transposition des deux sons de l'octave, ou de ceux qui proviennent de la distance qu'il y a d'un *intervalle* à un autre, sans y comprendre l'octave, nous verrons que pour avoir un *intervalle* renversé, il n'y a qu'à doubler le plus petit terme d'une raison donnée, ou en diviser le plus grand par la moitié, ce qui est la même chose, comme par exemple la tierce mineure, 5. 6. nous donne la sexte majeure, en doublant 5 ou en divisant 6. mais pour avoir l'*intervalle* qui fait la différence des deux autres, il faut avoir recours à une régle de soustraction. ID.

INTERVENANT, ANTE, adj. Terme de Palais. Celui qui se rend partie en un procès pour y conserver ses intérêts. *Interventor.* Les parties *intervenantes* doivent faire apparoir de leurs intérêts avant que d'être reçues en cause. On appelle aussi partie *intervenante*, celui qui survient dans une cause, soit pour soûtenir le demandeur, soit pour conserver les intérêts du défendeur.

☞ INTERVENANT, ANTE. Il est aussi substantif. L'*Intervenant* a été condamné.

INTERVENIR, v. n. *Intervenire.* J'*interviens*, j'*intervenois*, j'*intervins*, je suis *intervenu*, j'*interviendrai*, que j'*intervienne*, que j'*intervinsse*, ou j'*interviendrois*. Ce mot est de pratique ; & veut dire, Se rendre partie incidemment en un procès pendant entre un demandeur & un défendeur. Les acheteurs font *intervenir* en cause leurs vendeurs pour les garantir. Il est *intervenu* un dévolutaire qui a emporté le bénéfice que deux autres contestoient.

INTERVENIR, signifie aussi, entrer en une affaire pour l'accommoder, pour en être le médiateur. *Sequestrum esse, arbitrum.* Quand deux Princes sont en guerre, il en *intervient* quelqu'un qui offre sa médiation pour les accommoder.

INTERVENIR, signifie aussi, parler dans un contrat, soit pour se rendre caution, soit pour l'autoriser, y consentir, le ratifier. A ce faire est *intervenu* un tel, qui s'est rendu pleige & caution, & s'est obligé solidairement au contenu du présent contrat. Le mari est *intervenu*, qui a autorisé sa femme. Sont *intervenus* les parens du mineur, qui ont approuvé, ratifié son mariage.

INTERVENIR, signifie aussi, Survenir, & se dit en parlant des incidens qui changent la face d'une affaire, ou qui l'interrompent. Le mariage seroit déja fait, sans la guerre qui est *intervenue*, sans un procès qui a divisé la famille.

INTERVENIR, signifie aussi, Interposer son autorité. Les Princes avoient des différends qui les auroient ruinés, si l'autorité Royale n'y fût *intervenue* pour les accorder.

INTERVENIR, se dit aussi de tous les arrêts, jugemens & réglemens qui viennent de la part des Juges, ou des Supérieurs. Il est *intervenu* Sentence adjudicative des conclusions du demandeur, *intervenu* arrêt confirmatif de la sentence. Il est *intervenu* decret de prise de corps contre lui.

INTERVENU, UE, part. & adj. *Qui intervenit.*

INTERVENTEUR. Terme de l'Antiquité Ecclésiastique. Voyez INTERCESSEUR.

INTERVENTION, s. f. Terme du Palais. Action par laquelle on se rend partie en une affaire. *Interventio.* Il faut faire recevoir & régler sa Requête d'*intervention*, avant que d'y faire prononcer. Fournir des moyens d'*intervention*, mettre en état son instance d'*intervention*. Requête d'*intervention*. Voyez REQUÊTE.

INTERVENTION, se dit aussi de ceux qui parlent dans les contrats, qui les souscrivent, quoiqu'ils ne soient pas les principaux contractans. Il n'auroit pas prêté son argent à un tel, sans l'*intervention* de son pere qui s'est rendu caution.

☞ INTERVERSION, s. f. Divertion, déprédation. On doit décharger ceux qui ont été spoliés du revenu de leurs Bénéfices. On a égard à toutes sortes d'hostilités & aux *interversions* des deniers des décimes, faites par les Gouverneurs des Provinces ou autrement. *Abbé* FLEURY, *Instit. au Droit Eccl.*

☞ INTERVERTIR, v. a. Détourner, divertir, soustraire. *Intervertir* les deniers d'une succession. Il signifie plus communément déranger, confondre, & on dit *Intervertir* l'ordre des dates, des temps, des piéces, &c.

☞ INTERVERTIR. Troubler, déranger. *Turbare, intervertere.*

L'Etre suprême en ses loix adorables,
Par des ressorts toûjours impénétrables,
Fait quand il veut des maux les plus outrés,
Naître les biens les plus inespérés.
A quel propos vouloir donc par caprice
Intervertir *l'ordre de sa justice ?*
ROUSSEAU, *Ep. IX.*

Ce mot est pris du Latin, *intervertere.* Troubler. J'attendrai à m'en servir que l'usage l'ait approuvé.

☞ INTESTABLE, adj. m. & f. *Intestabilis*, e. Théodose fit une loi datée du 11 de Mai 391. qui déclaroit les Apostats infames, & selon le terme Latin, *intestables.* FLEURY. Ce mot signifioit chez les anciens Latins, selon Budé, & après lui Kalh ou Jean Calvin, dans son *Lexicon Juridicum*, ceux que les Grecs appelloient *ἀτίμους*, c'est-à-dire, *præsidio legum exortes. Intestable*, dit encore Kalh, étoit celui qui n'avoit pas droit de porter témoignage, dont le témoignage n'étoit pas recevable. Enfin Théophile, dit le même Auteur, définit *intestable*, celui qui ayant été témoin dans un testament, & l'ayant signé, refuse de l'accepter après la mort du testateur, le rejette pour l'infirmer. *Intestable* n'est donc pas celui qui n'a pas droit de faire de testament, & M. Fleury ne l'a point ainsi entendu.

INTESTAT, ATE, adj. Qui meurt sans faire testament. *Intestatus.* L'héritier *ab intestat*, est celui qui est héritier par un autre droit que par un testament. ☞ Selon quelques Auteurs, le fils héritier *ab intestat* se trouvant chargé de restituer l'hérédité à l'héritier écrit, retiendra outre sa légitime la quarte *trébellianique* sur les biens qu'il sera obligé de restituer. Cette distraction de la quarte trébellianique & de la légitime en même temps est fondée sur l'usage du Parlement de Provence, qui a été tirée du Droit canonique, & du sentiment des Interprétes. Il y a plusieurs autres Parlemens du Droit Ecrit, où l'on juge qu'en ce cas la légitime & la quarte *trébellianique* se détruisent par un concours mutuel ; de sorte que l'on ne peut les prendre toutes deux en même temps. C'est l'avis de Cujas, qui prétend que cette opinion est conforme aux véritables principes du droit. Autrefois ceux qui mouroient *intestats* étoient tenus pour damnés, & pour infâmes. Car comme par les Canons des Conciles on étoit tenu d'appliquer en œuvres pies une partie de ses biens, que Matthieu Paris dit être du moins la dixiéme pour le salut de son ame, celui-là étoit réputé en avoir abandonné le soin, qui avoit manqué à faire un testament, & des legs pieux. On a commandé en quelques Conciles aux Prêtres d'exhorter les moribonds à donner une partie de leurs biens à l'Église, ou aux pauvres : ce qui a été si avant, qu'on dénioit l'absolution, & le Viatique, à ceux qui ne déféroient pas à leurs exhortations, de sorte qu'ils ne mettoient point de différence entre ces *intestats*, & les déses-

désespérés qui s'étoient procuré la mort, & on les privoit de sépulture. Cela donna lieu à un arrêt du 19 Mars 1409 rapporté par Pasquier, qui fait défenses à l'Evêque d'Amiens d'empêcher, comme il faisoit, la sépulture des décédés *ab intestat*. Voyez Du Cange, qui traite amplement cette matière, & qui témoigne que tous les biens-meubles de ceux qui étoient morts sans confession, sans avoir reçu le Viatique, & sans avoir fait des aumônes par leur testament, quoiqu'ils fussent morts de mort subite, étoient confisqués au profit des Seigneurs, & en quelques lieux au profit des Evêques. On en voit encore quelques vestiges dans les anciennes Coutumes de Normandie.

Cette expression, *ab intestat*, veut dire, *sans testament*; elle marque qu'une chose arrive sans qu'il y ait eu de testament fait, ou à cause qu'il n'y a point eu de testament fait. Mort *ab intestat*. Héritier *ab intestat*. On distingue *intestat* de fait, & de droit: de fait, lorsqu'une personne meurt sans faire effectivement de testament: de droit, lorsqu'elle fait un testament qui est nul & cassé; alors les héritiers légitimes succédent *ab intestat*.

INTESTIN, INE, adj. Ce mot est Latin, & signifie, Qui est intérieur, qui est en dedans. *Intestinus, internus, intimus*. La terre a des feux, des vents *intestins* qui causent les tremblemens de terre. C'est la chaleur *intestine* qui produit les vapeurs, qui fond les métaux & les minéraux, & qui les cuit. Il y a dans le sang un mouvement *intestin*, ou de fermentation, qui loin d'être incompatible avec la fermentation, en est une suite nécessaire.

☞ En parlant de la légére fomentation qui se fait dans le vin ou dans la biére en certains temps de l'année, M. l'Abbé Nollet dit que ces mouvemens *intestins* ne manquent point de donner lieu aux particules d'air de se dégager, & de monter à la surface. *to* 3 *pag*. 327.

INTESTIN, se dit aussi en parlant des maux dont les causes sont cachées. Il a une fiévre *intestine*, étique, qui le mine, qui le fait mourir. Il a une douleur *intestine*, dont on ne voit aucune cause apparente.

INTESTIN, se dit aussi figurément en choses morales. Les vices *intestins*, comme l'hypocrisie, sont les plus difficiles à guérir. Cet homme a quelque passion, quelque affliction *intestine* qui le rend chagrin, qu'il ne veut découvrir à personne. On appelle guerre *intestine*, discorde *intestine*, la guerre civile, parce qu'elle se fait dans l'intérieur de l'État. Nos troubles *intestins* avoient long-temps désolé le Royaume. On le dit aussi des dissensions domestiques. La jalousie avoit allumé une guerre *intestine* entre les époux. Tant que l'on a des passions à vaincre, & que l'on éprouve des guerres *intestines*. ABBÉ DE LA TRAPE.

INTESTIN, s. m. Terme d'Anatomie. C'est ce qu'on appelle *boyau*, qui est un corps long, rond & creux, qui va depuis le ventricule jusqu'à l'anus, qui est tortillé en divers plis, tours & retours. *Intestinum*. Les *intestins* servent à digérer, à purifier, à distribuer le chyle, & à vuider les excrémens. C'est une substance charnue en dedans, & membraneuse par dehors, composée de trois tuniques, qui a une infinité d'artères, de veines, de nerfs, de fibres, de veines lactées. Les *intestins* retiennent quelque temps les alimens qui achévent de s'y perfectionner, & de se convertir en une liqueur blanche qu'on appelle *chyle*. Ce chyle est ensuite exprimé à plusieurs reprises dans les vaisseaux lactés par la propre contraction des *intestins*, & par la pression du diaphragme & des muscles de l'abdomen. Les *intestins* ont sept fois la hauteur de l'homme, ou, selon Hippocrate, treize coudées. C'est une erreur de croire que les *intestins* ont une longueur déterminée par rapport à la hauteur de l'homme; l'expérience montre le contraire. L'*intestin*, quoique continu, se divise en six, *duodenum*, *jejunum*, *ileon*, *cæcum*, *colon* & *rectum*, qui seront expliqués à leur ordre. Les trois premiers s'appellent les *intestins grêles*, & les trois derniers les *gros intestins*. Les Médecins les appellent en Latin *intestina*, & en Grec ἔντερα; & vulgairement *chordæ*: de-là vient qu'on appelle de ce nom les cordes de luth; parce qu'elles sont faites de boyaux desséchés.

Il y en a qui appellent du nom d'*intestins* toutes les parties contenues dans les trois ventres, & qui disent, par exemple, que le cerveau est un paquet d'*intestins* qui remplit le crâne. Nehemias Grew a donné en Anglois l'Anatomie comparative des ventricules & des *intestins*.

INTESTINAIRE, s. m. Nom que l'on a donné dans l'Antiquité à certains Ouvriers, ou Artisans. *Intestinarius*. Les *Intestinaires* étoient ceux qui faisoient des ouvrages pour le dedans des maisons & des appartemens, & qu'on appelle *Opus intestinum*. Budé & d'autres Sçavans ont cru que ces ouvrages étoient ce que nous appellons de la boiserie, de la menuiserie. Ainsi les *Intestinaires* étoient des menuisiers. Saumaise est du même sentiment que Budé. Voyez-le sur Solin, *p*. 1034 & 1040, & la 2^e^. loi du Code Théodosien, *de Excus. Artif*. Godefroi sur cette loi, Vitruve, *L. IV. c*. 4. *L. V. c*. 2. *L. VI. c*. 8. Pline, *L. XVI. c*. 42. où il est parlé des ouvrages de ces artisans & de leurs différentes espéces.

INTESTINAL, ALE, adj. Terme d'Anatomie. Qui est dans les intestins, qui leur sert, qui y a rapport. On le dit d'une veine qu'on appelle *Intestinale*. La veine *intestinale*, ou l'*Intestinale*, va se joindre à la veine porte, avant qu'elle se perde, & qu'elle entre dans la partie cave du foie. DIONIS. Une colique *intestinale*. Un enfant à la sortie des dents, ou à l'occasion d'une colique *intestinale*, est agité de mouvemens convulsifs. Le canal *intestinal* est cette longue suite de boyaux qui commence au pilore, & finit à l'anus, après avoir pris six noms différens, qui sont les suivans en commençant par le pilore, *duodenum*, *jejunum*, *ileum*, ou *iléon*, *cæcum*, *colum*, ou *colon* & *rectum*.

INTHAL, ou INTAL, s. m. Qui signifie la Vallée d'Inn. *Intalia*, *Oeni vallis*. C'est cette partie du Tirol qui est le long de la rivière d'Inn, dont elle prend son nom Inspruck & Hall, en sont les lieux principaux. MATY.

INTHRONISATION, s. f. L'entrée d'un Prélat en possession de son Siége Episcopal, la prise de possession. *In Episcopale munus introductio*. On a fait quelquefois des oppositions, des protestations à l'*inthronisation* de quelques Évêques. Il y avoit autrefois, du moins en Orient, des droits d'*inthronisation*, appellés *inthronistica*; c'étoit une somme d'argent qui se donnoit par le Patriarche à ceux qui l'avoient élu, & par les Évêques à celui qui les avoit sacrés, lequel la distribuoit à son sécrétaire, & à ses autres officiers. Le Concile de Latran (tenu en 1179.) défend, *can*. 7. comme des abus horribles de rien exiger pour l'*inthronisation* des Evêques ou des Abbés. FLEURY, *Hist. Ecclésiast*.

Ce mot d'*inthronisation* est peu en usage en François; on ne le dit qu'en parlant de la prise de possession d'un siége par un Évêque.

☞ L'étymologie exige qu'on mette une *h* dans ce mot & le suivant, & qu'on écrive *inthronisation* & *inthroniser*.

☞ INTHRONISATION se dit aussi d'une partie de la cérémonie du Couronnement d'un Roi & d'une Reine, comme dans cet exemple: Au sacre de l'Empereur, comme Roi de Bohême, fait à Prague le 5 Septembre 1723. la Couronne ayant été bénite, l'Archevêque de Prague la mit sur la tête de l'Empereur, qui retourna à son thrône, & l'Officiant prononça les paroles de l'*inthronisation*. GAZ. 1723. *p*. 472.

Ce mot vient de ἐν, *dans*, & θρόνος, *thrône*.

INTHRONISER, v. act. Mettre en possession d'une dignité, d'une Prélature. *In munus introducere*. Cet Évêque a été *inthronisé* avec grande cérémonie, avec grande acclamation du peuple.

INTIAQUACQUI, s. m. Nom d'une Idole des Barbares du Pérou. *Intiaquaquus*. Ce mot signifie dans la langue du Pérou *Soleil-frere*. L'*Intiaquacqui* étoit une des trois statues du Soleil, que les Péruans adoroient, & auxquelles ils faisoient autrefois des sacrifices le jour de fête, qui commençoit leur année. Les deux autres étoient Apointi & Churiunti. Voyez Linf-

Linſchotanus, *Hiſt. Ind. Occident.*

INTIMATION, ſ. f. Signification ou déclaration qu'on fait à quelqu'un par un acte judiciaire. *Denuntiatio.* On a fait l'*intimation* de la vente des meubles d'un tel à un tel jour. On a fait de ſuffiſantes *intimations* à tous les oppoſans de ſe trouver à l'aſſemblée des créanciers pour la vente d'une terre. Tous les exploits d'aſſignation du Châtelet conclus par cette ancienne formule, *o intimation*, qui veut dire, avec déclaration qu'on fait du deſſein qu'on a de pourſuivre inceſſamment l'affaire, & d'obtenir ſes avantages.

Les folles *intimations*, ſont celles qui ne méritent pas d'être portées devant les Juges, elles doivent être vuidées par un Avocat, dont les parties, ou les Procureurs conviennent. *Ordon. de 1667, tit. 6. art. 4.*

Ce mot vient du Latin *intimatio*, du verbe *intimare*; qui ſignifie, Faire entrer une choſe fort avant, faire connoître, déclarer quelque choſe d'une maniére qu'on n'en puiſſe point prétendre cauſe d'ignorance.

Intimation, ſe dit plus ordinairement de l'exploit que fait donner un appellant à celui qui a obtenu ſentence à ſon profit, pour la voir réformer par un Juge ſupérieur. Les *intimations* en la Cour ſe font d'ordinaire en vertu d'un relief d'appel de Chancellerie. Quand l'aſſignation ſe donne par l'autre partie, on l'appelle anticipation.

On appelle *folle intimation*, celle d'un Juge qu'on a pris à partie en ſon propre & privé nom, quand il n'y a pas lieu, & quand il n'a point prévariqué en ſa charge. On condamne toûjours aux dépens de la *folle intimation*.

INTIME, adj. m. & f. & ſ. Ami particulier, & à qui on découvre ſon cœur, & ſes affaires, plus confidemment qu'à tout autre. *Intimus.* Énée & Achates, Oreſte & Pilades, étoient des amis *intimes*. Je ſuis joint d'une *intime* amitié, d'une amitié très-étroite, avec cet homme-là; c'eſt mon *intime*. ☞ Conſeiller *intime* de l'Empereur. M. le Baron d'Elz, Plénipotentiaire à Utrecht pour l'Électeur de Trèves, ſe dit Conſeiller *intime*, & le Baron de Hondheim, pour l'Électeur Palatin, ſe donne la même qualité. Mad. Du Noyer. Voyez *Léibnitz* dans Moréri.

Intime, en termes de Théologie, ſignifie auſſi, Particulier, étroit, ſecret. Le but de la Théologie Myſtique eſt de former union immédiate & *intime* de l'ame dévote avec Dieu. Je S. François a expliqué les opérations les plus *intimes* de la vie contemplative. Boss.

INTIMÉ, ée, ſubſt. ſe dit proprement de ceux, ou celles, qui ſont aſſignés devant un Juge ſupérieur pour voir juger l'appel d'une ſentence rendue à leur profit. L'appellant & l'*intimé* ſont les deux parties principales en cauſe d'appel. *Provocatus.* Anciennement on ajournoit directement les Juges en la Cour, pour venir ſoûtenir leurs ſentences à leurs périls & fortunes; & on faiſoit ſimplement ſignifier l'appel à la partie: ce qu'on appelloit proprement *intimation*, qui n'étoit autre choſe qu'une dénonciation d'appel; & on ajournoit auſſi bien les Juges Royaux, que les Juges guêtrés & pédanées.

INTIMEMENT, adv. D'une maniére, d'une liaiſon très-étroite. *Intimè.* Ces deux perſonnes ſont unies très-*intimement*. Il n'y a rien de plus *intimement* uni à Jesus-Christ que les prêtres, ils le produiſent, ils s'en nourriſſent. Flech. Nous pouvons avoir nos idées *intimement* unies à notre eſprit. Roh. S'il n'y a pas moyen, ſelon le ſentiment des Saints, de converſer *intimement* avec Dieu & avec les hommes; il eſt encore bien moins poſſible d'ouvrir ſon cœur avec utilité à Dieu & aux hommes tout enſemble. Ab. de la Trape.

INTIMER, v. act. Signifier & déclarer à quelqu'un le jour d'une aſſemblée, ou d'un acte judiciaire. *Denunciare.* Les Lettres de Chancellerie portent commiſſion à un ſergent d'*intimer* un tel à certain & compétent jour, pour voir dire ou faire telle choſe. On *intime* les oppoſans à la vente des meubles, des fonds, à certain jour pour y aſſiſter & enchérir. On les *intime*, pour aſſiſter à une délibération des créanciers, aſſemblée de parens, &c. Le Pape, dès le lendemain qu'il eut fait donner part aux Miniſtres des Princes de la réſolution qu'il avoit priſe..... fit *intimer* un Conſiſtoire. Ab. Regn.

On dit en ce ſens, *intimer* un Synode, un Concile, *Indicere*, pour dire, Marquer le jour & le lieu où ſe doit tenir le Synode, l'aſſemblée, afin que tous les intéreſſés s'y trouvent.

Ce mot vient du Latin *intimare*, qu'on trouve ſouvent en la ſignification de *faire connoître, ſignifier*. Mén.

Intimer, ſignifie plus particuliérement, Aſſigner une partie qui a gagné ſa cauſe, pour voir faire réformer la ſentence par un Juge ſupérieur. Ce n'eſt pas aſſez d'interjetter appel d'une ſentence, il faut relever l'appel, & faire *intimer* la partie, la faire aſſigner pour cela.

On appelle *intimer* un Juge en ſon propre & privé nom, quand on l'accuſe d'avoir prévariqué en ſa charge, quand il y a de ſon fait & de ſa faute particuliére qui mérite correction. Autrefois on *intimoit* les Juges ſur toutes les appellations, & il falloit qu'ils vinſſent à la Cour pour ſoûtenir leur ſentence.

On dit figurément dans le diſcours ordinaire, Pourquoi m'*intimez*-vous en mon nom? pour dire, Pourquoi vous en prenez-vous à moi? je n'ai point été l'auteur de cette affaire, ou je n'y ai donné que ma voix.

Intimé, ée, part. paſſ. & adj.

INTIMIDATION, ſ. f. Action pour laquelle on menace, on fait peur à quelqu'un. *Terroris injectio.* *Intimidation* eſt plus énergique, & dit plus que *menace*. Les teſtamens, les donations, les entrées en Religion, & autres actes qui ſe font par violence, par *intimidation*, ou par crainte révérencielle, ſont nuls de plein droit.

INTIMIDER, v. act. Menacer, faire peur à quelqu'un, l'épouvanter. *Terrorem injicere.* L'arrivée des nouvelles troupes a *intimidé* les ennemis, les a fait reculer en arriére. Les eſprits foibles ſont aiſés à *intimider*. On a *intimidé* les témoins qui ont été ouïs en cette information, ils ſe ſont abſentés pour n'aller point à la confrontation. Il n'y a que l'horreur des ſupplices qui puiſſe *intimider* les malfaiteurs. *Intimider* la populace. Ablanc. Il tâche d'*intimider* les conjurés. Vaug.

Implacable pudeur, regne ſur mes deſirs,
Intimide *ma voix, mes yeux & mes ſoupirs.*
La Suze.

Intimidé, ée, part. paſſ. & adj. *Timore correptus.*

☞ INTIMITÉ, ſ. f. Liaiſon intime. On dit que deux perſonnes vivent enſemble dans une grande *intimité*. Ce mot ſignifie encore, Fond, intérieur. M. Hales, de la Société Royale de Londres, fait voir, avec la derniére évidence, que tous les corps, même les plus ſolides, contiennent de l'air, non ſeulement dans leurs pores, mais dans l'*intimité* même de leurs parties conſtitutives, en ſorte que cet air fait une portion de leur ſubſtance... *Merc. d'Avril 1735. Intimité* eſt en Italique: il ſemble fait exprès pour l'exemple allégué. Si tous les mots nouveaux reſſembloient à celui-là, ce ſeroit une véritable richeſſe pour la Langue Françoiſe. ☞ Concevons-nous l'union de l'ame avec le corps, dont toute la nature nous prouve l'*intimité*? Mém. de Trévoux. L'*intimité* des rapports des cieux & de la terre eſt grande. Il y a une *intimité* ſenſible entre le flux & reflux de la mer, & le mouvement de la lune.

INTINCTION, ſ. f. Terme de Liturgie. Mélange qui ſe fait à la meſſe entre la conſécration & la communion, d'une petite partie de l'hoſtie conſacrée avec le ſang de Jéſus-Chriſt. Le canon de la meſſe l'appelle *commixtio*.

Ce mot d'*intinction* vient, ſelon quelques-uns, de ces paroles de l'Evangile que dit Jéſus-Chriſt. *Qui intingit mecum manum ſuam in paropſide*, &c.

INTITULATION, ſ. f. Inſcription qui ſert de titre. *Inſcriptio.* L'*intitulation* d'un livre ſert beaucoup à le faire débiter.

☞ INTITULÉ, ſ. m. Titre qu'on met à un acte, &c. Il paroît par l'*intitulé* de l'acte. Il n'a guère d'uſage qu'en ſtyle de Pratique. L'*intitulé* de l'inventaire. Acad. Fr.

INTITULER, v. act. Mettre un titre à un livre, à un diſcours, pour enſeigner de quoi il traite. *Inſcribere.* Dans les Priviléges d'imprimer des livres, on marque comment ils ſont *intitulés*. Un tel ouvrage eſt *intitulé* du nom d'un tel Auteur. Montagne traite de toute au-

tre matiére que de celle dont il a *intitulé* ses Chapitres.

INTITULÉ, ÉE, part. pass. & adj.

INTOLÉRABLE, adj. m. & f. Qui ne se peut souffrir, endurer, tolérer. *Intolerabilis.* La goutte cause une douleur *intolérable.* Cet homme se rend *intolérable* à tout le monde. La mauvaise humeur de cette femme est *intolérable.* Ceux qui se sont tués eux-mêmes regardoient leurs maux comme *intolérables*; autrement ils n'auroient point pris ces résolutions désespérées. Nic.

INTOLÉRABLEMENT, adv. D'une maniére intolérable. *Intoleranter.* Les esclaves chez les Infidéles sont tourmentés *intolérablement.*

INTOLÉRANCE, s. f. *Intolerantia.* Ce mot n'est en usage que depuis quelques années, & ne se trouve que dans les écrits de quelques Théologiens qui ont eu des disputes sur cette matiére. Il signifie le contraire de la tolérance, c'est-à-dire, que l'*intolérance* consiste à ne vouloir point supporter les autres, à n'avoir aucune liaison, communion avec eux en fait de Religion, de service divin.

INTOLÉRANT, ANTE, adj. *Intolerans.* Celui qui a de l'intolérance; celui qui ne veut ni tolérer, ni supporter les autres; c'est-à-dire admettre à la communion de priéres & à la participation des Sacremens. C'est le nom que les *Tolérans* donnent à ceux qui font profession de quelque communion Chrétienne, & par-dessus tous aux Catholiques qu'ils regardent comme les plus *intolerans* de toutes les sociétés Chrétiennes; parce qu'effectivement les Catholiques gardent mieux que personne le précepte de Jésus-Christ, qui nous ordonne de traiter comme Payen & comme Publicain celui qui n'écoute point l'Église. En ce sens il n'y a même, à proprement parler, que les Catholiques dont les principes sont *intolérans*, parce qu'il n'y a qu'eux qui ont les vrais principes

☞ INTOLÉRANT, signifie qui ne tolére point deux Religions, & n'en croit qu'une de bonne. *Qui unam tantùm religionem tolerat & veram esse putat.* Il déclare qu'il ne prendra parti que contre les Athées & les *Intolérans.*

☞ INTOLÉRANTISME, s. m. Intolérance. Doctrine, sentiment de ceux qui ne veulent souffrir aucune autre Religion que la leur. Nous nous faisons honneur de l'*intolérantisme* que les Protestans nous reprochent. La vérité est une, & ne sçauroit rien souffrir qui lui soit contraire.

INTONATION, s. f. Action par laquelle un cœur commence à chanter, à entonner un pseaume, un motet. *Intonatio.* Après que la procession fut rentrée dans l'Eglise, on ouït les Chantres qui firent l'*intonation* du *Te Deum.* Il ne se dit guère hors de cette phrase.

INTRADOS, s. m. Terme d'Architecture. C'est la partie intérieure d'une voûte, ou la partie courbe du dedans d'un voussoir. On l'appelle aussi *Douelle.*

Quelques-uns écrivent *intradosse.* L'Auteur du Traité de la Construction des chemins propose cette difficulté à résoudre, quelle doit être la portée des voussoirs depuis leur *intradosse*, à toute sorte de grandeur d'arche, & d'arceau, à l'endroit de la clef? JOURN. DES SÇAV.

M. Gautier, dans son ouvrage sur l'épaisseur des culées des ponts, &c. dit *intradosse* & *extradosse*, & il fait ces mots du genre féminin.

☞ INTRADUISIBLE, adj. Qu'on ne peut traduire. Ce mot, exposé d'abord à la censure dans le Dictionnaire Néologique, a été employé depuis avec succès par l'Auteur des Lettres Philosophiques, au commencement de la XXII. Lettre. Il y a, dit-il, un Poëme Anglois qui s'appelle *Hudibras.* Le sujet est la Guerre Civile, & la Secte des Puritains tournée en ridicule. C'est Don Quichotte, c'est notre Satyre Ménippée, fondus ensemble, c'est de tous les livres que j'ai jamais lus, celui où j'ai trouvé le plus d'esprit: mais c'est aussi le plus *intraduisible*....

INTRAITABLE, adj. m. & f. Esprit farouche & sauvage; avec lequel on ne peut agir, ni converser, de qui on ne peut obtenir aucune grace, qu'on ne peut persuader. *Intractabilis, durus, asper.* L'orgueil, la fierté de ce favori, l'ont rendu *intraitable.* Les Poëtes sont d'ordinaires *intraitables* sur leurs vers. BOI. *Genus irritabile vatum.* HORAT. Les gens qui se piquent d'un éminent sçavoir, sont *intraitables* de ce côté-là; ils croient que tout le mérite est renfermé en leur personne. BELL. Les Allemans ont naturellement l'esprit dur & *intraitable.* FLÉCH.

☞ INTRANSITIF, adj. L'Auteur de la Grammaire générale & raisonnée appelle verbes *intransitifs* ceux, dont l'action ne passe point hors de celui qui agit, comme, aller, partir, sortir, monter, descendre, arriver, retourner... & il dit que quelques-uns de ces verbes, d'*intransitifs* deviennent *transitifs* & proprement actifs, lorsqu'on y joint quelque mot qu'ils doivent régir... Dans le premier cas ils prennent le verbe auxiliaire *être*, Il est allé, il est parti, il est sorti, il est monté, &c. & dans le second ils prennent le verbe auxiliaire avoir, & le participe étant gérondif, ne change plus de genre, ni de nombre. Ainsi l'on doit dire, Cette femme a monté la montagne, & non pas, est monté ou est montée, ou a montée.

INTRANT, s. m. Terme de l'Université de Paris. C'est celui qui est choisi par sa Nation pour nommer le Recteur. Il y a quatre *Intrans*, parce qu'il y a quatre Nations dans l'Université; & lorsqu'il est question de faire un Recteur, chaque Nation nomme son *Intrant.* Ensuite ces *Intrans* se retirent en particulier pour faire le Recteur; & lorsqu'il y a partage de voix, le Recteur qui est encore en charge, pourvû qu'il ne s'agisse pas de lui-même, fait pencher la balance du côté qu'il lui plaît.

☞ Dans l'Université d'Angers & ailleurs, on appelle *Intrans* ceux qui représentent le corps de l'Université, & qui composent ses assemblées communes, & qui y ont voix. C'est à proprement parler les Officiers de l'Université.

INTRÉPIDE, adj. m. & f. Ferme, hardi; qui ne craint point la mort, qui affronte les périls. *Intrepidus.* Le Ministre alloit d'un pas *intrépide* où la raison d'État le déterminoit. BOSS. Le vaincu sembloit encore menacer le vainqueur par ses tristes & *intrépides* regards. ID. Un Général d'armée doit avoir une ame *intrépide*, être froid & tranquille dans un jour de bataille. Balzac a dit que le mot *intrépide* lui plaisoit extrémement, & que s'il avoit du crédit, il l'employeroit pour solliciter sa réception. S'il vivoit, il goûteroit le plaisir de le voir parfaitement bien établi.

Heureux, trois fois heureux, l'intrépide Turenne,
D'avoir perdu la vie au milieu de la plaine.
DANCHET.

Il fut sage au Conseil, au combat intrépide.

☞ INTRÉPIDEMENT, adv. Avec intrépidité, se trouve dans le Dictionnaire Latin & François de Danet, au mot INTREPIDE.

INTRÉPIDITÉ, s. f. Hardiesse, assurance dans le péril, force extraordinaire de l'ame, qui l'éléve au-dessus des troubles, & des désordres que la vûe des grands périls pourroit exciter en elle. *Magnanimitas, audacia, fortitudo.* LA ROCH. La brutalité méne quelquefois aussi avant dans le péril, que l'*intrépidité*; mais celle-ci marche avec connoissance, & l'autre par un emportement aveugle & féroce. Le courage du Maréchal de Châtillon étoit une *intrépidité* lente & paresseuse. S. ÉVR.

☞ INTRER, v. n. En Latin *intrare*, entrer. *Intrer* n'est plus d'usage, *intrus* subsiste. *Gloss. des Poës. du Roi de Navarre.*

INTRIGANT, ANTE, adj. Qui a des connoissances, qui se fourre par-tout, & qui avec son adresse fait les affaires d'autrui, & les siennes. *Qui se immiscet.* Pour faire fortune il faut être fort *intrigant*, afin de trouver des occasions favorables. Cette femme vous pourra faire trouver un bon parti, car elle a force connoissances; elle a l'esprit adroit & *intrigant.*

☞ INTRIGANT, ANTE. Il est quelquefois subst. C'est une *intrigante.* AC. FR.

INTRIGUE, s. f. Quelques-uns le font encore masculin, contre l'usage général. Assemblage de plusieurs événemens, ou circonstances qui se rencontrent en quelques affaires, & qui embarrassent ceux qui y sont intéressés. *Artes.* La rencontre d'un portrait, le qui pro quo d'une lettre mal rendue, le mal entendu de quelque rapport, ont causé souvent de grandes *intrigues*, de grandes

grandes brouilleries, des sujets de tragédie & de farces. Tripaut assûre que ce mot se dit proprement des poulets qui ont les pieds empêtrés parmi des cheveux, & qu'il vient du Grec, ἐν & θρίξ, comme rapporte Ménage.

Intrigue, dans ce sens, est le nœud ou la conduite d'une piéce dramatique, ou d'une Histoire Romanesque, c'est-à-dire, le plus haut point d'embarras où se trouvent les principaux personnages, qui leur est causé par l'adresse, ou la fourbe de quelques personnes pratiquées, ou par la rencontre de plusieurs événemens fortuits qu'ils ne peuvent débrouiller. *Nodus*. C'est à la fin de la piéce que l'*intrigue* commence à se dénouer, que les personnages commencent à se reconnoître, à s'entendre. Le spectateur s'ennuie si l'*intrigue* n'est pas bien suivie.

Intrigue, signifie aussi, Ce qui se fait par l'adresse & la pratique de certaines personnes qui embrouillent les choses afin d'en profiter. Il s'est fait de grandes *intrigues* à la Cour pour détruire ce favori, pour en mettre un autre en sa place. On a si bien déguisé au Prince la vérité, qu'il n'a sçu débrouiller, développer cette *intrigue*, pénétrer le secret de cette *intrigue*. Aucun Auteur ne fut plus industrieux que Tacite à bien démêler, & à bien débrouiller les *intrigues* d'une Cour raffinée. Amelot.

Intrigue, signifie quelquefois une simple négociation qui a abouti à quelque traité, à quelque ligue. Ce Résident a une *intrigue* secréte avec un tel Prince d'Allemagne, il le fera entrer dans la ligue, dans le traité qu'on projette. Ce Cardinal ménage ses *intrigues*, ses connoissances, pour faire élever son Patron au Pontificat.

Intrigue, signifie quelquefois simplement, Affaire. *Negotium*. Voilà mon procès jugé & gagné, Dieu merci, je suis hors d'*intrigue*, hors d'affaire. J'ai retiré mes deniers de cette société qui étoit obérée, me voilà hors d'*intrigue*, en assurance. Il se dit aussi des affaires amoureuses, que l'on traite avec adresse. Je ne puis supporter ces coquets, qui embrassent dix ou douze *intrigues* sans avoir aucun amour, & qui se font cent affaires sans en avoir une seule. M. Scud. Les Romans gâtent l'imagination des femmes, & tournent leur esprit à l'amour & aux *intrigues*. Bell. Quel plaisir de ruiner l'*intrigue* d'une rivale! Id. Les occupations de Nausicaa ne sont elles pas plus estimables que les *intrigues* des femmes de notre temps! Nos Peres en auroient rougi, & on ose mépriser Homère pour n'avoir pas peint par avance ces mœurs monstrueuses, pendant que le monde étoit encore assez heureux pour les ignorer. Fénelon.

Intrigue, se dit aussi de cette cabale de gens, qui par leurs avis, leurs connoissances, leurs adresses, sçavent embrouiller, ou débarrasser les affaires, & en tirer du profit. *Clandestinum consilium*. Il y a à Paris bien des gens d'*intrigue*, qui vivent d'*intrigue*, qui font des mariages, qui donnent des avis, qui font des affaires à la Cour. Cette affaire a réussi par l'*intrigue* d'une telle personne; c'est une femme de grande *intrigue*.

> *Ne descendons jamais dans de lâches* intrigues;
> *N'allons point à l'honneur par de honteuses brigues.*
> Boil.

INTRIGUER, v. act. Embrouiller, embarrasser une affaire. *Implicare*. C'est une telle femme qui a *intrigué* toute cette affaire par la supposition d'un faux héritier. C'est cette intervention qui a *intrigué* cette affaire, qui l'a si bien embrouillée qu'on n'y voit goutte. A la Comédie Italienne il y a un bouffon exprès pour *intriguer*, pour faire le nœud, l'embarras de la piéce.

Ce mot vient du Latin *intricare*, qui signifie *embarrasser*.

Intriguer, est aussi quelquefois neutre, & se dit absolument. *Se immiscere, machinari*. Il ne fait qu'*intriguer* & cabaler. Les plus habiles *intriguent* beaucoup, parlent peu, & n'écrivent point.

Intriguer, est aussi neutre-passif, & signifie, Se mêler, aller & venir dans le monde; se fourrer par-tout pour tâcher à faire, ou défaire des affaires, & en tirer du profit. Ce Gascon s'est si bien *intrigué* chez ce Ministre, qu'il a attrapé une bonne place de Commis. Les revendeuses qui s'*intriguent* dans les maisons sont dangereuses, & sujettes à suborner les filles. Cet homme est fort *intrigué* dans cette affaire criminelle, on le tient complice.

Intrigué, ée, part. & adj. On dit d'un homme engagé dans une mauvaise affaire, qu'il est bien *intrigué*; ou d'un homme distrait, & qui a toûjours quelque chose en tête, qu'il est fort *intrigué*. Bouh.

INTRIGUEUR, euse, s. Qui fait des intrigues. *Clandestinarum machinator artium*. Ce mot se prend ordinairement en mauvaise par, & se dit particuliérement des courtiers d'amour. Mais il est plus en usage au féminin, qu'au masculin. L'Acad.

INTRINSÈQUE, adj. m. & f. *Intrinsecus*. Intérieur, occulte. Quand un Philosophe ne peut rendre raison de quelque effet de la nature, il dit que c'est une vertu *intrinséque*, une qualité *intrinséque*, une qualité occulte.

☞ Intrinséque. En parlant de la monnoie, on appelle valeur *intrinséque*, la valeur des espéces par rapport à leur poids. Ac. Fr. 1740. & valeur *extrinséque*, celle que le Souverain donne aux monnoies, indépendamment du poids. Ac. Fr. *de la même édit. au mot* Extrinséque.

☞ INTROCESSION, s. f. L'*introcession* d'une lame extérieure, que nous pouvons souvent mesurer, est en raison sousdoublée de toute la force qui presse intérieurement les parties. Les *Introcessions* des parties sont égales dans le concours de 3 corps mols, quoique leurs actions soient inégales. *Elémens Mathématiques de Physique de s'Gravesande, traduits par M. Roland de Virloys*, n° 504. 455. &c.

INTRODUCTEUR, trice, s. m. & f. *Qui introducit*. Qui méne, qui conduit, qui donne facilité d'entrer quelque part. Je vous veux mener dans une telle compagnie, je serai votre *introducteur*: votre seul mérite vous pourroit servir d'*introducteur*. La crainte de l'enfer est l'*introductrice* de la charité. Nic. Il y a chez le Roi & chez Monsieur, des Officiers qui sont *introducteurs* des Ambassadeurs, qui les ménent en cérémonie à l'Audience. Il y a en France deux *Introducteurs* des Ambassadeurs, qui servent par semestres. Ils prêtent le serment de fidélité entre les mains du Grand-Maître. C'est une charge assez moderne en France, & de la fin du dernier siécle. Il y a un *Introducteur* à la Cour d'Espagne. Dans la plûpart des autres Cours, cette charge est confondue avec celle de Maître des Cérémonies.

Il y avoit des *Introducteurs* dans les Jeux, ou Combats des Anciens. C'étoient des gens qui introduisoient dans l'aréne, ou dans la lice, les Athlétes. Voyez Paschalius, *de Coron. L. VI. c. 11. & 12.*

INTRODUCTIF, adj. Terme de Palais, qui se dit en cette phrase, Exploit *introductif* de l'instance; c'est-à-dire, par lequel commence l'instance. *Primus, a.*
☞ Suivant la requête *introductive* on s'est proposé trois objets. Gueau.

INTRODUCTION, s. f. Conduite, facilité qu'on donne à quelqu'un d'entrer. *Introductio*. C'est à cet Officier qu'appartient l'*introduction* des Ambassadeurs. Pour entrer en cette assemblée, il faut quelque espéce d'*introduction*, quelque connoissance, quelque occasion favorable.

On dit en Chirurgie, l'*introduction* de la sonde dans la vessie. Il a de si grandes obstructions du ventre, qu'elles empêchent l'*introduction* des remédes dans le corps.

En termes de Palais on appelle exploit d'*introduction*, ce qu'on appelle autrement exploit introductif de l'instance.

Introduction, se dit aussi figurément en choses Morales. S. François de Sales a fait un beau Livre de l'*Introduction* à la vie dévote. Ce n'est ici qu'un Traité général, servant d'*introduction* aux autres. Pélisson. La plûpart des Grammaires sont intitulées, *Introduction* à la Langue Latine, Grecque, Hébraïque. On dit, l'*introduction* de cette coutume, de cette mode.

INTRODUIRE, v. act. J'*introduis*, j'*introduisois*, j'*introduisis*, j'ai *introduit*, j'*introduirai*, que j'*introduise*, j'*introduirois*, ou que j'*introduisisse*. Mener, conduire quelqu'un, lui faciliter l'entrée en quelque lieu. *Introducere*. On ne sçait qui a *introduit* cet Officier dans la maison de ce Prince. Les Gascons s'*introduisent* bien tout seuls à la Cour, ils n'ont pas besoin que personne les intro-

introduise en quelque assemblée. Les Hérétiques ont *introduit* souvent les ennemis jusques dans le cœur du Royaume. On *introduit* à l'audience les Ambassadeurs en cérémonie.

Introduire, se dit aussi en chose morale. *Inducere, manuducere.* La Grammaire est ce qui a *introduit* aux sciences, la Géométrie aux Mathématiques. C'est un tel qui a *introduit* cet usage, cette coutume. C'est le luxe qui a *introduit* en France tous les désordres, les vanités, la paillardise, le pillage. On dit aussi en Poësie, *Introduire* un personnage sur la scéne, pour faire quelque représentation. Deux choses sont nécessaires pour *introduire* des personnages sur la scéne, &c. P. de Courbeville, J.

Introduit, ite, part. pass. *Introductus.*

INTROÏT, s. m. Le commencement de la Messe, le premier motet que les Chantres entonnent pour commencer une Messe haute, ou la première priére particulière de la Fête que le Prêtre dit quand il est monté à l'autel. *Introïtus.* Dans le Missel les *Introïts* sont différens, selon les jours & les fêtes de l'année. *Requiem æternam* est l'*Introït* d'une Messe des Morts. *Quasimodo* est l'*Introït* de Pâques closes. *Reminiscere, Oculi, Judica, Lætare*, sont des *Introïts* qui donnent leurs noms aux Dimanches de Carême. C'est le Pape Célestin qui a introduit l'usage de dire des Antiennes pour l'*Introït* de la Messe. Autrefois l'Antienne pour l'*Introït* étoit suivie d'un Pseaume entier, comme il paroît par le Sacramentaire de S. Grégoire. A présent on n'en dit plus qu'un verset.

Ce mot vient d'*introïtus*, qui veut dire *entrée*, parce que l'*introït* se dit au commencement, & à l'entrée de la Messe; dans le rit Ambrosien l'*introït est appellé ingressus*, ce mot veut dire la même chose. S. Grégoire le nomme *antienne*, parce qu'on chante ou qu'on récite alors des antiennes. Anciennement on a appellé l'*Introït* en Latin *Ingressa*; il y en a plusieurs exemples dans les Bollandistes. Les Missels du rit Ambrosien le nomment quelquefois ainsi.

☞ INTROMISSION, s. f. Terme de Médecine. L'action d'introduire.

INTRONATI, s. m. & pl. Nom d'une Académie de Sienne en Italie. M. Pélisson rapporte dans l'histoire de l'Académie Françoise que l'Académie des l'*Intronati* de Sienne se contenta d'établir en sa naissance six loix fondamentales fort courtes. 1°. Prier. 2°. Etudier. 3°. Se réjouir. 4°. N'offenser personne. 5°. Ne pas croire légérement. 6°. Laisser dire le monde.

INTRONISATION. Voyez INTHRONISATION.

INTRONISER. Voyez INTHRONISER.

☞ INTROUVABLE, adj. Qu'on ne sçauroit trouver.

> *Ce diable de banquier est un homme* introuvable.
> *Comm. du Flateur*, de M. Rousseau.

Un Gascon diroit que vous êtes *introuvable*: pour moi qui ne suis pas si hardi, je me contente de dire qu'on ne sçait où vous trouver. Balzac, *Lettres choisies. Doutes du* P. Bouh.

> ☞ *On a beau vous chercher, vous êtes* introuvable.
> *M. Destouches, act. 3. sc. 4. de la Com. de l'Irrésolu.*

☞ INTRURE. v. p. On lit dans les nouvelles éditions de Richelet, à la fin du mot *intrus* que Danet dit *s'intrure* à l'infinitif, mais qu'il n'est point ailleurs. Il l'a pris dans la méthode Latine de Lancelot, qui s'en est servi, p. 338. & 672. de la 3e édition. *Intrudere*, intrure: *Obrepere ad Magistratum, s'intrure* dans une charge. Pomey l'a mis aussi dans son Dictionnaire, *intrure, s'intrure* dans une charge, y entrer par force. Le verbe *intrure* n'est point en usage. Ac. Fr.

INTRUS, use, adj. Qui s'est mis en possession d'un Bénéfice, d'une charge, sans un titre canonique, ou du moins coloré, & sans autorité de la Justice. *Intrusus.* Celui qui reçoit quelques fruits d'un bénéfice avant que d'en avoir le titre, ou en avoir pris possession dans les formes, est un *intrus*. Un Dévolutaire qui jouit avant que d'avoir obtenu un jugement de récréance, est un *intrus*: un officier qui est pourvû sur de faux certificats d'âge, de fausses dispenses, est un *intrus*. Plusieurs contendans peuvent prendre possession d'un Bénéfice sans être *intrus*. Il leur suffit d'un titre coloré, quoique par l'événement il ne s'en trouve qu'un de canonique. ☞ Il lui ordonne de déposséder les deux *Intrus*, en les déclarant incapables d'exercer le reste de leur vie aucune charge dans l'Eglise. Maimbourg.

INTRUSION, s. f. Terme de Jurisprudence canonique. Jouissance d'un Bénéfice ou exercice d'une charge sans avoir un titre, du moins coloré. Prise de possession d'un Bénéfice violente & contre les régles. *Usurpatio:* L'*Intrusion* emporte une incapacité perpétuelle à celui qui est intrus de posséder le Bénéfice. Toute violence ou autorité privée, emporte *intrusion*.

Ces deux mots, *intrus* & *intrusion* viennent du Latin *intrudere*, qui veut dire faire entrer par force.

INTSANT, s. m. Nom propre d'un village de la Gueldre. *Intesantum.* On le prend pour l'ancien lieu des Ménapiens, qui étoit appellé *Sablones*: son nom moderne en est un indice; car il signifie un lieu qui est dans la partie de Gueldre qu'on appelle la Gueldre Espagnole, & qui est maintenant dans la puissance de l'Empereur.

☞ INTSIA, s. f. Nom d'un arbre très-grand & toûjours verd, qui croît dans le Malabar, & qu'on appelle aussi *Acacia Malabarica globosa.* Le suc de ses feuilles & celui de son écorce, pris avec un peu de sel, calme les douleurs du ventre. On dit que la poudre mise sur les ulcéres, les rend moins douloureux. Ray. *Hist. Plant.*

INTUITIF, ive, adv. Terme Dogmatique, qui se dit d'une vision, ou connoissance claire & certaine de quelque chose. *Intuitivus.* Les Bienheureux dans la gloire auront une connoissance *intuitive* de la Majesté de Dieu, & des mystéres, ils en verront l'immensité.

☞ INTUITION, au figuré. Compréhension. Neuwton découvrit par une espéce d'*Intuition* simple, ce que les autres ne démontrent que par une comparaison successive d'idées.

INTUITIVEMENT, adv. Terme de Théologie. D'une maniére intuitive. *Intuitivè.* Voir Dieu *intuitivement*.

☞ *INTUS.* Ce mot est un adverbe Latin qui signifie dedans. On s'en sert en François dans le style familier, pour signifier la prison. On l'a mis *intus*. Prens garde qu'on ne te tienne *intus*, &c.

☞ INTUS-SUSCEPTION, s. f. Ce mot signifie en Physique l'attraction de quelque matiére que ce soit dans l'intérieur d'un corps, comme de la séve ou du suc de la terre dans les canaux d'une plante.

☞ Intus-susception. Terme de Médecine. C'est l'entrée contre nature d'une portion d'intestin dans une autre, ou le redoublement d'un intestin. *Intro susceptio, intus-susceptio.* Dict. de James.

I N V.

INVAINCU, adj. & subst. Qui n'a jamais été surmonté. *Invictus.* Un courage *invaincu*. A peine est-il supportable en poësie, & par opposition à invincible. Corneille a dit dans le Cid, Ton bras est *invaincu*, mais non pas invincible.

INVALIDE, adj. m. & f. Blessé, estropié, vieillard, valétudinaire, qui n'a plus la force, ni le moyen de travailler. *Infirmus.* Le Roi a fait bâtir un Hôtel magnifique pour loger & nourrir les soldats *invalides*, estropiés, qui ne peuvent plus servir. Cet Hôtel est situé au bout du fauxbourg saint Germain à Paris. Il fut fondé en 1669. & commencé à bâtir en 1671. On appelle aussi cet hôtel les *Invalides* tout court. Avez-vous vu les *Invalides*? On ne voit rien de plus beau, & de plus magnifique que les *Invalides*. Pour entrer aux *Invalides*, il faut que le soldat, ou l'Officier estropié ait des certificats de service, & du lieu où il a été glorieusement estropié.

Invalide, en terme de Palais, se dit aussi de tout acte informe, ou nul, qui ne peut être mis à exécution, ni faire foi en Justice. *Non ratus.* Le sac de cette partie est rempli d'actes *invalides*, qui ne peuvent rien prouver.

Invalide, est aussi un mot burlesque qui ne s'écrit point, mais qui se dit en riant d'une petite piéce d'argent qu. valoit d'abord quatre sols, mais qui dans la suite ne valut plus que trois sols & demi, ou trois sols neuf deniers, selon le temps.

INVALIDEMENT, adv. Sans validité. *In irritum.* Toutes les personnes en puissance d'autrui qui contractent sans leur autorité, le sont *invalidement*.

☞ INVALIDER, v. act. Terme de pratique. Rendre nul, déclarer, rendre invalide. Il a fait un second testament pour *invalider* le premier. Son mariage a *invalidé* la donation qu'il avoit faite. Il y a des défauts de formalité, qui *invalident* les actes. Qu'avez-vous à dire pour *invalider* cet acte ? C'est-à-dire, pour en prouver la nullité.

INVALIDITÉ, s. f. Nullité d'un acte, d'un contrat, défaut de formalité. Nonobstant l'*invalidité* de cet acte, on n'a pas laissé de le vouloir mettre à exécution. Soutenir l'*invalidité* d'un mariage. Maug.

☞ INVARIABILITÉ, s. f. État invariable, qui n'est point sujet au changement. La prédiction des Eclipses est le morceau brillant de l'Astronomie & de la science en général. C'est par-là que le peuple sçait que nos sciences sont solides, réelles & presque divines. Or elles sont toutes fondées sur la supposition de l'*invariabilité* du cours des Astres .... *Mém. de Trév. Avri.* 1737.

INVARIABLE, adj. m. & f. Ferme, résolu, constant, immuable. *Quod mutari non potest.* Un Philosophe est *invariable* dans ses desseins, dans ses opinions. La fortune a été *invariable* pour cet homme-là seulement. L'ordre *invariable* qui se remarque dans la conduite du monde, est l'ouvrage d'une intelligence infinie, & toute-puissante. Ab. de la T. La foi est une & *invariable*. Pasc. Dans la nouvelle Analyse des infiniment petits, ou calcul différenciel, on appelle quantités constantes, ou *invariables*, celles qui sont toujours les mêmes, comme le péramétre de la parabole, &c.

INVARIABLEMENT, adv. D'une maniére ferme & invariable. *Absque mutatione.* S'attacher uniquement & *invariablement* à Dieu. Pasc.

INVASION, s. f. Action, par laquelle on envahit. *Occupatio.* L'*invasion* des Gaules par les Barbares. Beaucoup de peuples déclarent la guerre par une subite *invasion* de quelque place importante.

INVECTIVE, s. f. Emportement de paroles, par lequel on blâme, on décrit quelque personne, ou quelque chose. *Objurgatio, insectatio.* Le Prédicateur a fait une longue *invective* contre l'hypocrisie. Les ouvrages critiques des Auteurs sont de perpétuelles *invectives*, ils sont féconds en *invectives*. L'*invective* est quelquefois une partie nécessaire à un Orateur. Il ne faut pas faire passer une *invective* satyrique, pour une simple raillerie. M. Scud.

INVECTIVER, v. neut. Déclamer contre quelqu'un, déchirer sa réputation. *Insectari.* Ce verbe s'est établi contre le sentiment de Vaugelas. Un sage Président doit empêcher les Avocats d'*invectiver* contre leurs parties. Il ne faut point *invectiver* contre les absens. On le dit aussi des choses. On ne sçauroit trop *invectiver* contre le luxe des femmes d'aujourd'hui.

> *Contre un monde de recettes,*
> *Il* invectivoit *de son mieux.* La Font.

INVENDU, Invendue, adj. *Non venditus.* Ce mot est bien nouveau, & ne doit pas être hasardé que tout au plus dans le satyrique & le comique. Il signifieroit non vendu, qui n'a pas été vendu.

INVENTAIRE. s. m. Description, état & dénombrement qui se fait par écrit des meubles & papiers qui sont dans une maison. *Recensio.* Un Marchand doit tous les ans faire son *inventaire*, pour voir l'état de ses affaires, & de son négoce. Les *inventaires* en forme, se font par des Notaires avec un Huissier-Priseur, qui fait la prisée des meubles en présence d'un légitime contradicteur, d'un subrogé tuteur, ou d'un substitut du Procureur du Roi, pour les mineurs ou pour les absens. On doit faire la cloture d'un *Inventaire* au Greffe de la Justice ordinaire. La communauté est dissolue par la confection & la cloture de l'*inventaire*, qui doit être fait trois mois après la dissolution de la communauté.

Ce mot vient du Latin *Inventarium.* L'Ordonnance de 1677. veut que les Marchands aient un *inventaire* de tous leurs biens mobiliaires & immobiliaires, & de toutes leurs dettes actives & passives, & qu'il soit renouvellé & récollé de deux en deux ans. Il suffit qu'il soit sous leur seing privé.

Récollement d'Inventaire, est un acte de représentation fait des meubles, pour voir s'il est conforme à l'*Inventaire* qui en a été fait. Héritier par bénéfice *d'inventaire* est celui qui obtient des Lettres de Chancellerie, en vertu desquelles il fait faire un fidéle *Inventaire*, moyennant quoi il peut se mettre en possession des biens d'un défunt, sans être tenu de ses dettes que jusqu'à concurrence des effets contenus en cet *inventaire*, dont il est chargé de rendre compte.

> *Un jour que le Poëte Valère,*
> *Payen peu superstitieux,*
> *Et qui ne croyoit en ses Dieux*
> *Qu'à bénéfice d'*inventaire. Senecé.

Inventaire, est aussi une vente publique, ou à l'encan, des meubles contenus en un *inventaire*, pour en empêcher le dépérissement. Les Curieux, les Fripiers courent les *inventaires*.

Inventaire, en termes de Palais, est une piéce d'écriture qu'on produit dans les procès par écrit, tant pour la conservation que pour l'induction des piéces d'une partie. Il en contient la date & la substance en abbrégé, & la fin pour laquelle on les produit. Il y a des *Inventaires* servant d'avertissement, lequel est compris dans le préambule de l'*inventaire* de production-sommaire sur un appointé à mettre. On fait aussi des *inventaires* de communication, c'est-à-dire, un mémoire des piéces dont on donne copie à la partie adverse. Il s'est chargé de mes papiers par un bref *inventaire*, suivant un mémoire qu'on en a retenu. Quand on rapporte un procès dans les formes, il y a un Évangéliste à côté du Rapporteur, qui doit être chargé de l'*inventaire*, pour vérifier les piéces de l'*inventaire*.

Inventaire de production, est l'*inventaire* des piéces que produisent les parties. *Instrumentorum recensio.*

On appelle l'*inventaire* du Trésor des Chartres, les registres qui contiennent le mémoire, ou l'extrait du Trésor des Titres, & papiers du Roi, qui est d'ordinaire divisé en huit volumes, & dont on trouve des copies en plusieurs Bibliothéques. Jean de Calais fit un *inventaire* succinct des chartres du Roi. Pierre d'Étampes, Clerc du Roi Philippe le Long, fit en 1320. un *inventaire* des chartres du Roi en deux volumes. Pierre de Gonesse des Achillois commença un autre *inventaire* des chartres en 1367. Gerard de Montaigu fit un *inventaire* des chartres du Roi par ordre Chronologique, depuis Philippe Auguste jusqu'en 1381. Jean Budé commença un autre *inventaire* le 12 Septembre 1481. Messieurs Godefroy & Du Puy ont fait le dernier *inventaire* du Trésor des chartres, qui est le meilleur. Voyez aussi TRÉSOR de Chartres. L'*inventaire* des meubles de la Couronne, est celui dont le Garde-meuble du Roi est chargé. L'*inventaire* des Reliques d'une telle Église.

Inventaire, est un terme qui a servi aussi de titre à plusieurs livres. L'*Inventaire* de de Serres, ou Abbrégé de l'Histoire de France. Le P. Monet a intitulé son Dictionnaire, l'*Inventaire* des deux langues Latine & Françoise. M. Regnier dans son Virelay sur les excès de la France, se sert du mot d'*inventaire* dans un sens figuré ; pour dire, liste, dénombrement. L'*inventaire* n'est pas fini, il reste encore une autre poche, &c.

Inventaire, ou plutôt Éventaire, plus souvent féminin que masculin. C'est parmi le peuple un panier plat attaché à la ceinture, qui sert aux noguettes ou revendeuses de poisson ou de fruit, pour porter vendre par la ville leurs marchandises.

INVENTER, v. act. Produire par la force de son esprit & de son imagination ; trouver, imaginer quelque chose de nouveau. *Invenire, excogitare.* Il est bien diffi-

difficile d'*inventer*, & assez facile d'imiter. On *invente* tous les jours de nouvelles machines pour élever les eaux. On ne fait point de cas d'un Mathématicien qui n'a rien *inventé* de son chef. On dit que les Bergers de Sicile ont *inventé* l'Églogue. Jubal est celui qui a *inventé* le chant & les instrumens de Musique. Tubal-Caïn a *inventé* l'usage du fer, *Gen. c.* 4. ce que les Payens ont attribué à Apollon, & à Vulcain. Celui qui a *inventé* la poudre à canon, les bombes, les carcasses, &c. auroit mieux fait de n'y jamais penser. Il ne faudroit jamais appliquer son esprit qu'à *inventer* des choses utiles à la vie, & à la culture des mœurs. Il faut peut-être moins d'effort d'esprit pour *inventer*, que pour perfectionner les choses; la raison est, que ce qui reste à découvrir est plus caché, & moins exposé aux yeux. Font.

Inventer, se prend quelquefois en mauvaise part, pour dire, Controuver. *Comminisci.* Il faut être Démon pour avoir *inventé* une si noire calomnie. Les Avocats disent souvent, C'est un fait *inventé* sur le barreau, *inventé* à plaisir.

Inventer, signifie quelquefois, Faire une simple fiction. Ce Poëte *invente* bien. Il a bien *inventé* cette fable, le sujet de son Poëme. A mesure que nous acquérons l'avantage de bien juger, nous perdons celui de bien *inventer*. Costar. L'Orateur peut agrandir & exagérer les choses, mais il ne doit pas tout *inventer*. Ablan. On le dit aussi d'un Peintre; d'un Dessinateur. Le Graveur met au bas de sa planche, qu'il l'a *inventée* & gravée. *Invenit & sculpsit.*

☞ On dit prov. qu'un homme n'a pas *inventé* la poudre, pour dire, qu'il a peu d'esprit. Ac. Fr.

Inventé, ée. part. *Inventus, excogitatus.*

INVENTEUR, trice, s. m. & f. Qui a trouvé le premier quelque chose, quelque art, quelque science, quelque machine. *Inventor.* Un *inventeur* de mots nouveaux. Sappho a été l'*inventrice* des vers Sapphiques. Il nous est aisé de surpasser le premier *inventeur* d'un art, en ajoûtant les vûes qu'il nous fournit, à celles que nous avons de notre propre fonds. Font. Les Égyptiens mettoient au nombre des dieux les *inventeurs* des choses nécessaires, afin d'exciter la diligence & l'industrie des hommes par cet honneur. Le Cl. Polydore Virgile a fait un traité des *inventeurs* des choses, *de inventoribus rerum*, en huit livres. *Alexander Sardus*, ou Alexandre de Sardaigne, a fait la même chose en deux livres. Rabelais dit que Messire Gaster, qui est le ventre, a été *inventeur* des arts: c'est une expression empruntée de Perse:

Magister artis, ingeniique largitor venter.

Inventeur, se dit aussi d'un calomniateur qui invente des faussetés, des calomnies, & toutes autres choses odieuses. *Fabricator, artifex doli.*

INVENTIF, ive. adj. Qui a du génie à inventer. *Qui excogitat.* Cet artisan est fort *inventif*. Les femmes sont *inventives*. Soyez Amant, vous serez *inventif*. La Font.

INVENTION, s. f. Subtilité d'esprit; certain génie particulier qui donne la facilité de trouver quelque chose de nouveau. *Inventio, sagacitas.* Il n'y a point d'art pour l'*invention*, elle ne dépend point de nous, c'est un présent du ciel, & comme une pension qu'on ne touche pas quand on veut. Le Ch. de M. Cicéron a écrit de l'*invention* de l'Orateur, qui est une des cinq parties de la Rhétorique. On ne fait point de cas d'un Poëte qui n'a point d'*invention*. Les gens d'*invention* se tirent des plus méchantes affaires. Il y a autant d'*invention* à s'enrichir par un sot livre, qu'il y a de sotise à l'acheter. La Bruy. Ce qui nous paroît difficile, ou même impossible, ne l'est peut-être qu'à cause de notre peu d'adresse, & notre peu d'*invention*. Le Ch. de M. Pancirolle a fait un traité des vieilles *inventions* perdues, & des *inventions* nouvelles. Janson d'Almeloveen a fait un Onomasticon des choses inventées, où l'on voit par ordre alphabétique le nom des inventeurs, le temps & le lieu des *inventions*, & les témoins qui en parlent.

Invention, se dit aussi & de l'action d'inventer, & de la chose même inventée. L'*invention* de la poudre à canon est une *invention* diabolique. L'alcove est une *invention* moderne venue des Maures. La grossiéreté des premières *inventions* est d'ordinaire bien éloignée de la perfection. Font. Il y a des gens dont la basse jalousie rejette la vérité, seulement parce qu'elle n'est pas de leur *invention*. Bal. L'ordre Dorique, l'Ionique & le Corinthien, sont de l'*invention* des Grecs, c'est pour cela qu'on les appelle les ordres Grecs, le Toscan & le Composite sont de l'*invention* des Latins. Daviler parle de l'*invention* d'un ordre François, qui n'a pas été exécuté pour le troisiéme étage du Louvre.

Invention, se dit aussi en général pour Moyen, adresse, subtilité, artifice. *Ratio, modus.* Il me faut tous les jours trouver mille *inventions* pour jouir de mes Maîtresses. Abl.

Invention, signifie aussi, Découverte d'une chose cachée. L'*invention* de la sainte Croix est une fête que l'Église célèbre le 4 de Mai, en mémoire de ce qu'il plut à Dieu de faire trouver la Croix sur laquelle Jésus-Christ mourut. Cette découverte, ou *invention*, se fit sous l'empire de Constantin, & par les soins & la piété de sa mere Hélène en 326. un peu après que cet Empereur eut vaincu Maxence par la vertu du signe de la Croix. Voyez sur cette *invention*, sur les faux Actes qui en ont été faits, sur l'institution de cette fête, &c. le Pere Papebroch, *Act. Sanct. Maii, T. I. p.* 361. *& suiv.* On dit encore ce terme de l'*invention* des reliques de Saint Étienne, & de quelques autres.

Invention, se dit en termes de Rhétorique & de Poëtique. En Rhétorique, c'est la recherche & le choix des argumens dont l'Orateur doit se servir, des lieux qu'il doit traiter. L'*invention* est le premier des devoirs de l'Orateur. Cicéron avoit fait quatre livres de l'*invention*, il ne nous en reste que deux. En Poësie, c'est tout ce que le Poëte ajoûte au sujet historique qu'il a choisi, & le tour qu'il y donne.

Dans la Peinture, l'*invention* est le choix des objets qui doivent entrer dans la composition du sujet, que le Peintre veut traiter. Depiles. Cet Auteur remarque fort judicieusement que l'*invention* est différente de la disposition, & que ces deux choses ensemble forment la composition; car après avoir bien choisi les objets qui doivent entrer dans la composition d'un sujet, on peut les mal disposer, & alors l'*invention* sera belle, & la disposition, ou l'ordonnance sera mauvaise & choquante. De toutes les parties de la Peinture, celle qui fournit au Peintre plus d'occasions de faire voir ce qu'il a d'esprit, d'imagination & de prudence, est sans doute l'*invention*. Id. M. Félibien appelle *invention* dans la Peinture tout ce qui est de l'esprit du Peintre, comme sont l'ordonnance, la disposition du sujet, le sujet même, quand il est nouveau. Ce terme d'*invention* pris en ce sens n'est pas propre de la Peinture, il convient aux autres Arts. Dans un autre endroit M. Félibien considère l'*invention* en deux maniéres; sçavoir, celle qui vient purement de l'esprit du Peintre, & celle qu'il emprunte de quelqu'un. La première est quand il invente lui-même le sujet, & la seconde quand il le tire de l'histoire, de la fable, &c. mais il attache toûjours la même idée au mot d'*invention*.

On dit proverbialement que la nécéssité est la mere des *inventions*. Qu'un homme vit d'*invention*, pour dire, qu'il n'a point de bien, qu'il vit d'artifices, d'escroqueries. On nomme bassement une *invention*, une chose dont on ne sçait pas le nom, ou dont on ne se souvient pas. Comment nommez-vous cette *invention*-là? Apportez-moi cette *invention* qui est sur cette table?

INVENTORIER, v. act. Comprendre en un Inventaire. *Recensionem facere.* On a *inventorié* tous les meubles & papiers de cette maison.

On appelle aussi un papier *inventorié*, quand l'Officier a mis sur le dos un numero avec son paraphe, pour montrer qu'il a été compris en un inventaire, & en quel ordre. Ce contrat de mariage est cotté au dos, *inventorié* trois.

Inventorié, ée. part. pass. *Recensitus, adscriptus.*

INVERLOGH, f. m. Nom propre d'une Ville d'Écosse, autrefois considérable. *Inverlochea.* Elle fut ruinée par les Danois, & n'est aujourd'hui qu'un bourg du comté de Locquabyr, situé près d'un golfe, à onze lieues de la ville de Dunstaffag, du côté du levant. Maty.

INVERNÈS. Voyez INNERNÈS.

INVERSABLE, adj. de tout genre. Mot tout-à-fait nouveau, & dont on ne se peut servir que de vive voix & dans le familier. Il signifie, qui ne peut verser, qui ne verse point. *Quod everti non potest.* Une voiture *inversable* feroit de grande utilité. On en a souvent proposé le dessein.

INVERSE, adj. f. Qui se dit d'une maniére de faire la régle de trois, ou de proportion, qui semble être renversée. *Regula trium inversa, eversa.* Dans la régle de trois droite, ou directe, le premier terme est au second, comme le troisiéme est au quatriéme, c'est-à-dire, que si le second est plus grand que le troisiéme dans la même proportion, ou si le second est plus petit que le premier, le quatriéme est aussi plus petit que le troisiéme, dans la même proportion; mais dans la régle *inverse*, le quatriéme terme est autant au-dessus du troisiéme, que le second est au-dessous du premier, ou bien autant au-dessous du troisiéme, que le second est au-dessus du premier. Et ainsi dans la régle *inverse* la proportion n'est pas du premier au second, comme du troisiéme au quatriéme; mais du quatriéme au premier comme du second au troisiéme. Exemple, on dit en la directe, Si trois toises de bâtiment coûtent vingt écus, combien en coûteront six? On trouvera quarante écus, mais en l'*inverse* on dit: Si vingt ouvriers font dix toises de bâtiment en quatre jours, en combien de temps quarante les feront-ils? On trouvera en deux jours. Les régles de proportion composées, droites, *inverses* & conjointes. Journ. des Sçav. Il faut neuf aunes d'un drap de trois quartiers de large pour faire un habit, combien faudra-t-il d'aunes d'un drap de demi-aune de large pour faire le même habit? Il en faudra treize aunes & demie. ☞ Quand on a un rapport le rapport s'appelle *inverse* du premier, lequel premier est appellé direct, eu égard au second. Reyneau.

INVERSION, f. f. Action par laquelle on renverse, on retourne une chose. *Inversio.* Les problêmes de Géométrie & d'Arithmétique se prouvent souvent par l'*inversion*, en faisant une régle, ou une démonstration contraire.

Inversion. Terme de Grammaire. Maniére de ranger les mots d'une phrase dans un ordre qui n'est pas le plus naturel & le plus simple; par exemple, De tous les vices, le plus abominable & le plus indigne de l'homme, c'est l'impureté, c'est là une *inversion*; l'ordre naturel est de dire, Le plus abominable de tous les vices, & le plus indigne de l'homme, c'est l'impureté, ou bien, L'impureté est le plus abominable, &c. Cette *inversion* n'est pas désagréable, elle a même de l'élégance. Il y en a de plus rudes & de plus dures.

Mais pendant que Bourbon, la victoire pressant,
Va les bandes, les corps, les escadrons poussant.
P. le Moine.

La sévérité de notre langue contre presque toutes les *inversions* de phrases augmente encore infiniment la difficulté de faire des vers François. Fénel. Il ne faut point introduire tout-à-coup dans notre langue un grand nombre de ces *inversions*. On n'y est point accoûtumé, elles paroitroient dures, & pleines d'obscurité. Id. Il faudroit choisir de proche en proche les *inversions* les plus douces, & les plus voisines de celles que notre langue permet déja. Id.

☞ INVESTIGATEUR, f. m. Qui cherche quelque chose, qui tâche à faire quelque découverte. La ville est si ancienne (S. Ander) que les *Investigateurs* de l'Antiquité n'en pouvant découvrir l'origine, ni le temps de sa fondation, ne manquent pas de l'attribuer à Noé. L'Abbé De Vayrac. Ce mot est peu en usage: cependant il est fort significatif. L'Europe fut non-seulement l'occasion, mais encore le triste exécuteur de la mort du grand *Investigateur* de la nature, c'est-à-dire, d'Aristote. *Nouv. syst. du flux & du reflux de la mer*, dans les *Observ. sur les Ecrits mod. tom.* 25. *pag.* 46.

Investigateur. En termes du Grand Art on appelle *Investigateurs* ceux qui cherchent la pierre philosophale.

INVESTIGATION, f. f. Terme de Grammaire & de Collége, où l'on appelle *Investigation* du Thême, l'art, la science, la maniére de trouver le thême dans les verbes, c'est-à-dire, le temps & le mode primitif d'un mœuf, d'un temps, & d'une personne dérivée & éloignée de sa source. *Investigatio.* Pour expliquer les Auteurs Grecs, il faut bien sçavoir l'*investigation* du thême. Ce thême est le présent de l'indicatif dans le Grec.

Ce mot a été pris de la Grammaire Grecque de Clénard, qui a intitulé *Investigatio Thematis*, la partie où il enseigne la maniére de connoitre d'où vient quelque personne ou temps que ce soit d'un verbe, & de le réduire à sa diction primitive, ou de trouver le présent de son indicatif.

INVESTIR, v. act. Conférer à quelqu'un le titre de quelque fief, dignité, ou Bénéfice, ou ratifier & approuver celui qu'il peut avoir obtenu d'ailleurs. *In possessionem inducere.* L'Empereur prétend qu'il a droit d'*investir* plusieurs Princes, tant en Allemagne qu'en Italie. Il y avoit autrefois une cérémonie pour *investir* les Prélats.

Ce mot vient du Latin *investire*, qui a signifié, *mettre en possession*, & il est ridicule de dire que ce terme, comme tous les autres dont on se sert dans les matiéres féodales, vient de la langue Allemande. Ce mot vient d'*investire*, formé dans la basse Latinité d'*in* & de *vestire*.

Investir, signifie aussi, commencer le siége d'une place, camper une armée tout-autour pour en occuper les avenues, & empêcher que rien n'y entre, ni n'en sorte. *Cingere.* C'est la cavalerie qui commence à *investir* une place.

On dit aussi, que les Archers ont *investi* une maison; pour dire, qu'ils se sont postés autour pour prendre quelque prisonnier.

Investir, en termes de mer, signifie, Attaquer un vaisseau. Et on dit ironiquement, *investir* contre terre, pour dire, Faire escampe, fuir, gagner la terre.

Investir, signifie aussi, Échouer, toucher à terre, soit volontairement, soit par la tempête. *Herere, appellere.* Cette Galère a *investi* en un tel endroit de la côte d'Italie.

Investir, signifie aussi, environner une personne, empêcher que d'autres ne l'approchent. *Circumdare, occupare.* Ce malade n'a pû faire de testament, il a toûjours été *investi* d'un nombre de parens & d'héritiers.

Investir, en ce même sens, s'emploie quelquefois dans le Comique & Satyrique.

Tes yeux investis *de cire*
Ne connoissent plus le jour. Mainard.

C'est-à-dire, Tu es si chassieuse, que tu ne vois goutte.

Investir, se dit aussi en choses morales. Cette famille a été *investie* & accablée de plusieurs malheurs tout-à-la fois. Les eaux débordées, la contagion, nous ont tellement *investis*, que nous n'oserions sortir de notre maison.

INVESTISSEMENT, f. m. Terme de guerre. Action d'investir une place. Ce mot se trouve dans la Gazette, & est d'un usage nécessaire dans sa signification. ☞ *Circumcingere, circumdare.* On fit l'*investissement* de la place. De Quincy. On fut long-temps à faire l'*investissement* par la difficulté du terrein. Id.

INVESTITURE, f. f. Il se dit tant du droit d'investir quelqu'un d'un fief, que de l'acte par lequel on l'en investit. *In possessionem inductio.* C'est la réception à la foi & hommage, par laquelle le vassal est saisi & investi du fief par son Seigneur dominant. Un tel Prince donne l'*investiture* d'un tel Duché. Il a pris son *investiture* de l'Empereur. C'est l'Empereur qui donne l'*investi-*

l'*investiture* de tous les fiefs relevans de l'Empire. Les *investitures* se renouvellent à la mort de l'Empereur, ou de celui qui possède le fief. Celui qui reçoit l'*investiture* fait hommage entre les mains de l'Empereur, & prête serment de fidélité, ou par lui-même, ou par un Ambassadeur. L'*investiture* se faisoit autrefois pour signe d'une possession transférée par la tradition de plusieurs petites choses, comme quand on mettoit en possession d'un héritage par un bâton, un gant, un couteau, un morceau de manteau, de bois, de courroie, de ceinture, par la piquure du pouce, par des clefs, par une broche, par une coupe, un anneau, un gazon, une branche, une paille, par une corne, une étrille, & par tout ce qu'on trouvoit sous sa main. Celle des Royaumes & des Seigneuries se faisoit par un étendard, gonfanon, ou banniére, par une épée, un arc, une fléche, des éperons. Les symboles se gardoient quelquefois dans le thrésor des maisons, & s'attachoient aux titres. Il y a des preuves de toutes ces choses dans les Histoires recueillies par Du Cange.

INVESTITURE, se dit aussi à l'égard des Bénéfices, laquelle se fait par celui qui a le droit d'en investir un autre. C'est-à-dire, de le mettre en possession. Elle se faisoit autrefois par la tradition de la crosse, de l'anneau Pastoral. L'*investiture* étoit le droit qu'avoient les Rois de France de conférer les grands bénéfices, en qualité de Patrons, & Dotateurs des Églises Cathédrales, & des principaux Monastères du Royaume. Les Empereurs ont long-temps conservé le même droit, & dès qu'un Prélat étoit expiré, son Clergé renvoyoit à l'Empereur son anneau, & sa crosse, & le Prince les donnoit ensuite en cérémonie à celui qu'il avoit nommé pour successeur. C'étoit la forme des *investitures*. Le premier qui contesta ce privilége aux Souverains, fut Grégoire VI. Mais Grégoire VII. dans l'onziéme siécle, l'entreprit avec plus de hauteur & de succès. Il excommunia l'Empereur Henri IV. & défendit à tous Ecclésiastiques, sous peine d'excommunication, de recevoir l'*investiture* de la main des Princes temporels. Pascal II. fut pourtant obligé de confirmer à Henri V. le droit de donner les *investitures*, mais s'étant rétracté depuis, il l'excommunia, & le réduisit à lui venir demander l'absolution. Enfin, cet Empereur fut forcé par le Pape Gélase II. à renoncer aux élections & aux *investitures*. Le droit d'*investiture* a causé bien des guerres & des troubles, sur-tout en Allemagne & en Angleterre. On trouve dans les anciens titres & les anciens Auteurs près de quatre-vingt maniéres de donner l'*investiture*. Monsieur Du Cange les a ramassées dans son Glossaire.

INVÉTÉRER, v. n. Vieillir, devenir vieux, enraciner. *Inveterare, inolescere.* Il ne faut pas laisser *invétérer* un vilain mal, un ulcère. Les maux qui sont *invétérés* deviennent incurables.

Serò Medicina paratur,
Cùm mala per longas invaluere moras. Ovid.

INVÉTÉRER, se dit aussi en Morale. Il ne faut pas laisser *invétérer* une mauvaise habitude. Les péchés qui sont *invétérés* dans une ame sont un grand obstacle à la grace. Il est dangereux d'attaquer les erreurs *invétérées* dans l'esprit du peuple.

INVÉTÉRÉ, ÉE. part. pass. & adj.

INVINCIBLE, adj. & f. m. & f. Qui ne peut être vaincu, ni dompté. *Insuperabilis, invictus.* Ce Prince a un courage *invincible*. L'armée de Xerxès étoit si nombreuse, qu'elle sembloit *invincible*. L'Alexandre de Q. Curce étoit *invincible*, & celui de Vaugelas est inimitable. Pel. La vanité Espagnole donnoit le nom d'*invincible* à la flotte que Philippe II. avoit préparée pour subjuguer l'Angleterre. Bizot. Cet *invincible* Héros n'a rien trouvé d'impossible à sa valeur. S. Évr. L'Empereur Commode donna l'épithéte d'*invincible* au mois de Février.

Sus donc, braves guerriers, invincibles *cohortes.*
Brébeuf.

INVINCIBLE, se dit figurément en choses spirituelles & morales. La grace *invincible*. Une ignorance *invincible*, est celle qu'on ne peut surmonter. Les Indiens ont été longtemps dans une ignorance *invincible* de nos mystères. La différence des langues n'est pas une difficulté *invincible*. Cette imprudence a mis un obstacle *invincible* à votre fortune. S. Évr. Je n'ai pu vaincre son opiniâtreté *invincible*. Le Roi appréhendoit la roideur *invincible* de sa fille. De Larrey.

☞ INVINCIBLE. C'est un des surnoms de Jupiter. Les Romains célébroient une fête aux Ides de Juin en l'honneur de Jupiter *invincible*.

INVINCIBLEMENT, adv. D'une maniére invincible. *Necessariò.* La démonstration est ce qui persuade *invinciblement*.

INVIOLABLE, adj. m. & f. Qui ne sera point violé, ou qui ne le doit point être. *Inviolatus.* La liberté de la conscience est un privilége *inviolable*. Bay. Les promesses de Dieu sont *inviolables*. Le serment doit être une chose *inviolable* à un Chrétien. Ces amis se sont juré une fidélité *inviolable*. L'asyle de l'Église doit être *inviolable*. Les droits sacrés de l'amitié sont *inviolables*. Bous. L'autorité Royale nous fut toûjours sacrée & *inviolable*. Bayl.

INVIOLABLEMENT, adv. D'une maniére inviolable. *Inviolatè.* Les Princes doivent être jaloux de garder leurs paroles *inviolablement*. Je suis *inviolablement* votre très-humble serviteur. God. Notre derniére demeure est *inviolablement* à notre choix. Pat.

INVISIBILITÉ, s. f. Qualité qui rend les choses invisibles. *Invisibilitas.* Ce qui fait qu'on ne peut voir de certaines choses. Ablanc. L'*invisibilité* est de la nature des esprits.

☞ *INVISIBILIUM.* On dit proverbialement, qu'une chose a passé par *invisibilium*, pour dire qu'elle est demeurée invisible, qu'elle a été perdue, volée. Furet. *à la fin du mot* INVISIBLE. Cela est bas.

C'est un terme Latin, tiré du *Credo*.

INVISIBLE, adj. m. & f. Qui ne tombe point sous le sens de la vûe, qui ne peut être vû. *Non visibilis.* Les Anges, les Démons, toutes les substances incorporelles, sont *invisibles*. Les Anciens nous ont fait accroire que l'anneau de Gygès, la pierre Héliotrope, rendoit les gens *invisibles*. Il y a quelque irrévérence à donner des figures visibles aux Dieux qui sont immortels & *invisibles*. Abl.

☞ *Si Jacques, Roi de grand sçavoir,*
N'a pas souhaité de me voir,
En voici la cause infaillible:
Après avoir lû mon écrit,
Il crut que j'étois tout esprit,
Et par conséquent invisible. Théophile.

INVISIBLE, se dit aussi de ce qui est hors de la portée de notre vûe. *Aspectum fugiens.* Les Comètes petit à petit se rendent *invisibles*, parce qu'elles s'éloignent hors de la portée de nos yeux.

INVISIBLE, se dit aussi de ce qui est dérobé, perdu. Je n'ai perdu de vûe ma bourse qu'un moment; elle est devenue *invisible*. *Fugit ex oculis.*

INVISIBLE, se dit aussi de ceux qui ménent une vie cachée, qui ne veulent pas être vûs. Le Grand Turc est *invisible* à la plûpart de ses sujets; il ne se laisse voir que rarement. Il y a de certains Importans qui mettent une partie de leur mérite, & de leur grandeur à être *invisibles*. Bouh. Il n'approuvoit point ces Magistrats qui se rendent *invisibles*, & se font de leurs cabinets comme un rempart à leur oisiveté, ou à leurs plaisirs. Fléch.

INVISIBLE, se dit aussi des choses secrétes & cachées, dont nous ne pouvons pénétrer la cause. *Arcanus, obscurus, nescio quis.* Il y a un certain charme *invisible* qui nous attache à notre patrie, qui fait que nous y revenons toûjours. Dieu entraîne nos volontés par des chaînes *invisibles*. Fléch. Les Amans sont attachés par des liens *invisibles*. Les assûrances d'un avenir *invisible* font moins d'impression que les choses présentes, qui entrent dans l'esprit par les sens. S. Évr.

INVISIBLE, f. m. & f. Nom de Secte. *Invisibilis.* On appella

la ainsi dans le XVIe siécle les Protestans qui soûtenoient que l'Église n'étoit point visible.

Invisible. Ce nom a aussi été donné aux Fréres de la Rose-Croix. Voyez au mot ROSE.

INVISIBLEMENT, adv. D'une maniére invisible. *Citra visum.* Il a passé la nuit *invisiblement* par ma chambre, il n'a été apperçu de personne. Les Charlatans font passer *invisiblement* une chose dans une autre. L'ame raisonnable informe le corps, mais *invisiblement*.

INVITATEUR, f. m. C'étoit chez les Romains le nom d'un domestique dans les grandes maisons. *Invitator*, *vocator*. Il paroît par une inscription rapportée par Grævius, *p.* DXCVIII. *n.* 6. que cet office n'étoit pas des moins considérables, puisqu'on le donnoit à des Affranchis; elle porte AGATOPUS AUGG. LIB. INVITATOR, &c. Les *Invitateurs* étoient ceux qui alloient inviter les conviés aux repas que l'on donnoit. Voyez Pline, *Liv.* XXXV. *c.* 10. où il parle des *Invitateurs* de Ptolomée, qu'il appelle *Vocatores*; & Laurent Pignorius, *Comment. de servis*, *p.* 144. *& suiv.*

INVITATION, f. f. Cérémonie qu'on fait pour prier des personnes considérables de se trouver à quelque action solemnelle. *Invitatio.* L'*invitation* des Cours souveraines pour assister à un *Te Deum*, se fait par les Officiers des cérémonies. On dit, Il y a une grande *Invitation* à un tel festin, à des noces, au sermon d'un Abbé, & à la harangue que doit faire N. pour dire, bien des gens sont invités.

Invitation, se dit aussi au figuré, & signifie, Sollicitation, action d'exciter. Il n'y a point de plus forte *invitation* à l'amitié, que de prévenir en aimant. Le Mai. ☞ Elle eut d'autant moins de peine à se rendre à l'*invitation* qu'on lui faisoit, que M. le Duc de Savoye venoit de mourir justement dans ce temps-là. Des Maizeaux. Et se rendant à une si douce *invitation*, il alla enseigner les Humanités & ensuite la Rhétorique dans le Collége d'Harcourt. Huet.

INVITATOIRE, f. m. Terme de Bréviaire. C'est un verset que l'on chante, ou que l'on récite à Matines devant le Pseaume *Venite, exultemus*, & à la fin de ce Pseaume, on le mêle aussi aux versets de ce Pseaume, pour inviter le peuple à louer Dieu. Tout cela s'appelle l'*invitatoire*. *Invitatorium*. Ce verset se change suivant la qualité des jours & des fêtes; & ainsi on dit qu'il faut prendre l'*invitatoire* du commun ou du propre des Saints, en parlant de ce verset différent qu'on y ajoûte. Il n'y a point d'*invitatoire* au commencement de Matines le jour de l'Épiphanie, ni les trois derniers jours de la semaine Sainte. Voyez les raisons de cet usage dans Microl. & Amalar. c. 15.

Ce mot vient du mot Latin *invitatorium*, qui se trouve dans les rubriques, & dans les Auteurs qui ont écrit sur les Liturgies; & qui vient du verbe *invitare*, inviter: ce nom d'*invitatoire* a été donné à cette partie de l'office divin, parce que le Pseaume *Venite, exultemus*, commence par une invitation à chanter les louanges de Dieu.

INVITATORIEN, f. m. Les Macri disent que c'est un nom de l'Ordre de Cîteaux, où l'on appelle ainsi celui qui a la charge de commencer l'office divin, de commencer le chant, d'entonner le premier. *Invitatorianus*. Ils parlent aussi d'un *Sousinvitatorien*, qui faisoit l'office de l'*invitatorien* en son absence.

INVITER, v. act. Prier, convier quelqu'un à quelque fête, à quelque cérémonie. *Invitare.* Tous les Ambassadeurs des Princes étrangers furent invités de se trouver à ce *Te Deum*, à ce festin Royal, à cette entrée.

Inviter, se dit figurément en choses morales, & signifie, Exciter, solliciter, exhorter. L'espoir de l'éternité qui nous est promise, nous doit *inviter*, exciter à bien vivre. Cette eau claire *invite* les passans à s'en désaltérer. La gloire *invite* les gens généreux à s'exposer pour leur Prince. Le beau temps invite à la promenade. Il plût à Dieu de l'*inviter* à monter à une place plus considérable dans ce banquet délicieux, & de l'élever comme par degrés à la plus haute contemplation des perfections divines. P. Verjus.

Invité, ée, part. & adj. *Invitatus.*

☞*INVOCABIT*. Terme de Bréviaire. C'est le nom que l'on donne au premier Dimanche de Carême, parce qu'il est marqué dans les Almanachs par ce mot Latin, qui est le premier mot de l'Introït de la Messe de ce jour-là. Autrefois le Carême ne commençoit que le Dimanche *Invocabit*, & l'Église de Milan a retenu cet usage.

INVOCATION, f. f. Action par laquelle on adore Dieu, on l'appelle à son secours. *Invocatio.* Toutes les grandes cérémonies Chrétiennes commencent par l'*invocation* du Saint Esprit; par le *Veni Creator*.

Invocation, se dit aussi des Saints dont on demande l'intercession auprès de Dieu. Toutes les Églises sont dédiées à Dieu sous l'*invocation* d'un Saint particulier. L'*invocation* des Saints a été, & est encore pour les prétendus Réformés, un des grands sujets de rupture avec l'Église.

Invocation, se dit aussi des faux Dieux & des Démons. Les Idolâtres ont fait des *invocations* à des Dieux de bois & de pierre, qui ne les pouvoient secourir. Un Poëte ne fait guère de grands ouvrages, sans une particuliére *invocation* des Muses. L'*invocation* est propre au Poëme épique, elle est d'ordinaire adressée à la Divinité qui préside à la Poësie en général. Ainsi l'*invocation* poëtique est une priére adressée au Génie allégorique de la Poësie sous le nom d'une Muse, ou de quelque autre divinité dont le Poëte demande à être inspiré. Le P. le B.

INVOLONTAIRE, adj m. & f. Qui se fait par force, contre la volonté, malgré soi. *Non voluntarius.* Tout contrat ou testament qui est *involontaire*, ou forcé, est de nulle valeur.

Involontaire, se dit aussi des mouvemens naturels qui se font indépendamment de notre volonté. La digestion est une action *involontaire* qui se fait dans l'estomac. L'ignorance rend les actions *involontaires*. Pasc.

INVOLONTAIREMENT, adv. Qui se fait par force, ou sans la participation de notre volonté. *Non voluntarié.* Ce qui se fait *involontairement* n'est ni louable, ni blâmable.

INVOLUTION, f. f. Qui enferme en soi plusieurs difficultés, ou conséquences. *Intricatio.* Les parties ont bien fait de transiger; car elles alloient entrer en une grande *involution* de procès. Quand on veut trop approfondir les Mystères, on est en danger de tomber dans une grande *involution* de difficultés. ☞ Les faits qui ont été les plus éclaircis, se trouvent dans une si grande *involution* de circonstances, qu'on s'y perdoit dans les momens mêmes qui en étoient les plus proches. Card. de Retz.

Ce mot a besoin de lettres de naturalité. Je ne sçache pas qu'il ait encore été reçu en France. Il est tout frais venu du pays Latin.

INVOQUER, v. act. Supplier; implorer, réclamer l'aide d'une puissance supérieure. *Invocare.* Ce fut Énos fils de Seth qui commença d'*invoquer* le nom du Seigneur. *Genése, chap.* 4. L'Église *invoque* la Vierge & les Saints pour avoir leur intercession. Les Orateurs *invoquent* le Prince, les Juges, les auditeurs devant lesquels ils haranguent. Les prêtres des faux Dieux les *invoquoient* sur-tout quand il falloit rendre des oracles. Les Poëtes *invoquent* souvent les Muses inutilement. Il est de l'essence du Poëme Épique d'*invoquer* les Divinités qui président à la Poësie, ou aux actions des hommes. Le P. le B. Lucréce a *invoqué* Venus qui préside aux productions de la nature, & en même temps il pose que les Dieux ne se mêlent de rien.

☞Invoquer, se dit aujourd'hui au Palais pour citer un Auteur, ou une piéce. S'autoriser, s'appuyer sur cela, en tirer une preuve en sa faveur. *Advocare, adhibere.* C'est ce qu'il faut examiner d'après & sur les autorités mêmes que nous citent nos adversaires.... Consultons donc & le Concile de Trente & l'Ordonnance de Blois précisément dans les mêmes articles que le Chapitre de N. D. *invoque*. Manorri. C'est donc sur ces autorités que l'union que nous attaquons est fondée, ce sont les seules que réclame le V. P. dans ses requêtes, les seules qu'*invoque* l'Église de Paris à votre audience. Id. C'est ce qui résulte des titres mêmes qu'*invoquent* les parties adverses. Gueau.

Invoqué, ée, part. pass. & adj. *Vocatus, invocatus.*

INUSITÉ, ée, adj. Qui n'est point encore en usage, ou qui

qui y a été autrefois, & qui n'y est plus. *Insitatus*. Il y a plusieurs coûtumes en Orient qui sont *insitées* parmi nous. On l'a battu, on lui a fait un traitement barbare & *insité*. Les Orateurs ne se doivent point servir de vieux mots, de mots étrangers & *insités* sans grande précaution.

☞INSITÉ, ÉE. Extraordinaire, qui n'a pas coûtume d'arriver, qu'on n'a pas coûtume de sentir, d'éprouver. *Insolitus*, *insuetus*, *a*, *um*.

Mais maintenant que je suis en l'automne, (de ma vie) *Ne sçais quel soin insité m'étonne.* MAROT.

INUTILE, adj. m. & f. Qui ne sert à rien; oisif, sans occupation; qui n'est point nécessaire, infructueux: qui n'apporte aucun profit. *Inutilis*, *vanus*. Il ne faut point s'appliquer à des sciences vaines & *inutiles*. Rien, d'ordinaire, n'est plus *inutile* que les efforts que fait notre raison pour surmonter nos passions. BELL. Quoi que nous fassions pour Dieu, nous serons toûjours des serviteurs *inutiles*. Le moindre mépris peut faire d'un ami très *inutile*, un ennemi très *dangereux*. S. ÉVR. A la Cour on fait bien des pas *inutiles*. La vie des gens formalistes se consume en cérémonies *inutiles*. S. ÉVR. Ne chargez point votre discours de paroles *inutiles*. ID. C'est dommage que cet Officier soit *inutile*, & qu'il manque d'emploi. Pays *inutile* aux ennemis. VAUG. Ils étoient *inutiles* pour le combat. ABLANC. Ce n'est point vivre que de vivre *inutile*. DES-H. Il n'y a rien de plus honteux que d'être *inutile* au monde, & à soi-même; & que d'avoir de l'esprit pour n'en rien faire. PASC. Il faut une grande étendue d'esprit pour demeurer *inutile*; presque personne n'a assez de mérite pour jouer ce rôle avec dignité. LA BR. Si l'on ne sçait se passer des choses *inutiles* & superflues, elles deviennent nécessaires à force de s'y accoutumer. S. ÉVR.

Vous ne formez jamais d'inutiles desirs. DES-H.

☞On traite volontiers d'*inutile* ce qu'on ne sçait point: c'est une espèce de vengeance; & comme les Mathématiques & la Physique sont assez généralement inconnues, elles passent assez généralement pour *inutiles*. FONTEN. *Hist. de l'Acad. des Scienc. Préface.*

INUTILEMENT, adv. D'une manière inutile. Bien des gens se tuent l'esprit & le corps, & travaillent *inutilement*. *Inutiliter*. Vous me priez *inutilement*; ce que vous demandez ne dépend point de moi. Il est peu de douleur plus sensible que celle d'avoir commis un grand crime *inutilement*. S. RÉAL. Il se trouva marié *inutilement*. Un cruel charme avoit été jetté sur lui. H. S. DE M.

INUTILITÉ, s. f. Qualité de ce qui est inutile. L'*inutilité* de cette science m'a dégoûté de l'apprendre. *Inutilitas*. L'*inutilité* fait regarder un homme comme un fainéant méprisable. S. ÉVR. Il ne suffit pas que l'homme s'humilie par l'*inutilité* de sa science, il faut qu'il confesse que ce qu'il en peut acquérir n'est presque rien. NIC. On ne doit point reprocher à Platon, ni à Socrate, l'*inutilité* de leurs dialogues. MAUCROIX. Une grande ville est le théâtre de l'*inutilité* & de la vanité tout ensemble. AB. DE LA TR.

INUTILITÉ, signifie aussi quelquefois à peu près la même chose qu'oisiveté. Les Espagnols s'abandonnent à l'amour dans l'*inutilité* de Madrid, où rien ne donne de mouvement que cette seule passion. S. ÉVR. L'*inutilité* de la vie des femmes est la source de la coquetterie; elles ne sçavent que faire de leur temps. BELL. Au lieu de goûter la liberté dans la retraite, il est à craindre que l'*inutilité* du repos ne jette dans l'ennui. S. ÉVR.

☞INUTILITÉ. Il signifie aussi, Chose inutile, chose superflue. Et en ce sens, il n'a guère d'usage qu'au pluriel. Un discours rempli d'*inutilités*. AC. FR.

☞INVULNÉRABILITÉ, s. f. État de celui qui est invulnérable. Ce mot se trouve en Italique dans le Mercure d'Octobre 1732. On nous apprend, dit-on, que le cheveu qui établissoit l'*invulnérabilité* de Nisus, étoit couleur de pourpre.

INVULNÉRABLE, adj. m. & f. Qui ne peut être blessé. *Vulneri non obnoxius*. Les Poëtes ont feint qu'Achille étoit *invulnérable*, excepté par le talon. Il y a des gens si sots, qu'ils achètent des caractères pour se rendre *invulnérables*. Aujourd'hui que les héros ne sont plus *invulnérables*, il n'est plus permis de mépriser le danger, & la fortune qui vous en a tiré est un mauvais garant pour l'avenir. VOIT. ☞ On n'aime point à passer pour une personne que l'on puisse aisément attaquer, & qui ne sçache pas se défendre; on s'applaudit au contraire de s'être rendu comme *invulnérable*, & d'avoir accoûtumé les gens à nous craindre & à nous ménager. BOURDAL. *Exh. I. p.* 497.

☞Il n'y a que les personnes que l'on puisse dire *invulnérables*, & point les corps inanimés. Ce seroit même parler improprement, que de dire d'une personne qu'elle est *invulnérable* à toutes sortes de maux. *Invulnérable* ne regarde que les blessures, & point les maladies.... *Lett. de Bussy*.

INVULNÉRABLE, se dit aussi figurément de l'ame, du cœur, &c. & signifie Incorruptible, constant, inébranlable. Du côté de l'intérêt, Socrate étoit aussi *invulnérable* aux présens qu'Achille l'étoit à la guerre. SCUD. Une grande ame est *invulnérable*. LA BR.

I N Z.

INZAPATE, s. m. & f. Nom de Secte. *Inzapatus*, *a*. Les hérétiques nommés les Pauvres de Lyon, furent aussi appellés *Inzapates*, du mot Espagnol *Sapado*, ou *Capato*, qui signifie soulier, & dont nous avons fait *Savate*, de sorte qu'*Inzapate* est la même chose qu'un homme qui porte de mauvais souliers, un *ensavaté*, si l'on peut aussi parler.

I O.

IO, s. f. Nom propre d'une femme, célèbre dans les fables. *Io*, *us*. Elle étoit fille du fleuve Inachus: c'est celui qu'on nomme aujourd'hui Planizza dans la Morée. Jupiter fut amoureux d'*Io*, & elle en eut Épaphus. Pour cacher ses amours à Junon, & éviter son ressentiment, Jupiter la changea en génisse. Junon s'en étant doutée demanda cette génisse à Jupiter, qui la lui accorda, pour ne point augmenter ses soupçons. Elle la donna à la garde d'Argus. Ce surveillant, qui avoit des yeux dans tout le corps, dont une partie veilloit pendant que l'autre étoit fermée par le sommeil, c'est-à-dire, qui avoit un soin extrême de son dépôt, & le conservoit jour & nuit avec une vigilance que rien ne pouvoit tromper, embarrassoit Jupiter. Il le fit tuer par Mercure. Junon indignée de ce meurtre, envoya à la vache *Io* une mouche, qui la piquant continuellement de son aiguillon, la fit errer jusqu'en Egypte; là elle implora le secours de Jupiter qui lui rendit sa première forme: elle épousa le Roi Osiris, & fut si estimée des Égyptiens, qu'après sa mort ils la mirent au nombre de leurs Divinités sous le nom d'Isis. Voyez Ovide, *L. I.* des Métamorp v 584 *& suiv.* Le Chevalier Marsham, dans son *Canon Ægyptiacus*, *Sec. I.* où il montre que l'*Io* des Grecs est formée sur l'Isis des Égyptiens, & l'Astarte des Phéniciens.

Comme Jupiter, pour satisfaire la brutale passion qu'il avoit pour *Io*, la changea en vache, & la couvroit de nuages épais: en termes de Philosophie hermétique, cette nuée épaisse signifie la petite peau qui paroît au commencement de la congélation de l'élixir.

Il y a deux *Io*, l'une fille d'Inachus, & l'autre fille de Jasus. Lisez Vossius, *de Idolol. L. I. c.* 14.

JO ou JOU, s. m. Terme de Calendrier. Les Cathaïens appellent ainsi le quatrième Tchagh de leur cycle duodenaire. Ce mot signifie une *poule*.

J O A.

JOAC, s. m. Nom propre d'un bourg de France. *Jocundiacum*. Il est dans le Limousin. C'étoit au commencement de la seconde race un palais de nos Rois, auquel la beauté du lieu avoit donné son nom; de *Jucundus*, agréable, de même qu'à Jouay.

JOACHIM, s. m. Nom propre d'homme. *Joachim*, *Joachimus*. Il faut prononcer la dernière syllabe, d'un son nasal

nasal & obtus, comme la premiére du mot *injuste*, & le *ch* comme dans *chien*, *cheval*, &c. & non pas comme un *k*, quoiqu'on le faise dans les autres noms Hébreux, comme *Jéchonias*, *Achias*, *Ochosias*, *Achimélech*, &c. que nous prononçons *Jékonias*, *Akias*, *Okosias*, *Akimélech*. Nicéphore Callixte, *hist. Eccl. L. I. c.* 7. & S. Jean Damascène, *Orthod. fid. c.* 15. disent que le pere de la sainte Vierge s'appelloit *Joachim*. Il y a trois Electeurs de Brandebourg qui ont porté le nom de *Joachim*. *Joachim* Duc de Poméranie. Il y a aussi des *Joachims* dans la maison d'Anhalt. *Joachim* de Calabre, Abbé de l'Ordre de Citeaux, a fleuri au commencement du XIII^e siécle. Voyez JOACHIMITE. *Joachim* du Bellay vécut sous Henri III. & se fit de la réputation par son génie pour la poésie.

Quelques-uns écrivent aussi par un *ch* le nom de *Joakim*, Roi de Juda, que Pharaon Nécao mit à la place de Josias son pere. C'est une ignorance de la langue originale & de l'étymologie de ce nom, qu'il faut écrire & prononcer par un *k*.

JOACHIMITE, s. m. & f. Prononcez *chi*, comme *ki*, ou *qui*, & non pas comme Joachim. Nom de secte. Disciple de l'Abbé Joachim. *Joachimita*. L'Abbé Joachim, Calabrois, Abbé de Flore, Ordre de Citeaux, mort en 1202. passa pour un Prophéte pendant sa vie, & laissa beaucoup de livres après sa mort, des Commentaires sur Isaïe, sur Jérémie, sur l'Apocalypse, une concorde de l'ancien & du nouveau Testament, un livre de la Trinité contre le Maitre des Sentences, & beaucoup de prétendues Prophéties. Tout cela étoit plein d'erreurs; & l'Auteur fut condamné en 1215. au Concile de Latran. Cependant bien des gens ne laissérent pas de continuer ses erreurs, & peut-être même y en ajoûterent de nouvelles. Du nom de cet Abbé on les appelle *Joachimites*. Ils se répandirent en France, & le Concile d'Arles les condamna en 1260, ou 1261. Ce Concile dit que mettant pour fondement de leurs extravagances certains Ternaires, ils établissoient dans leur Concordance une doctrine pernicieuse; que sous prétexte d'honorer le S. Esprit, ils diminuoient l'effet de la rédemption, & le bornoient à un certain espace de temps. Ils disoient que le Pere avoit opéré depuis le commencement du monde jusqu'à l'avénement du Fils, que c'est ce qu'il dit en S. Jean, *v.* 17. que l'opération du Fils avoit duré jusqu'à leur temps pendant 1260 ans, qu'après cela le S. Esprit devoit opérer aussi à son tour; & que c'est ce que signifioient les 1260 jours marqués dans l'Apocalypse, & les mille ans après lesquels Satan sera déchaîné, Apocal. *XI.* 3. *XII.* 6. *XX.* 3, 7 comme si dans le cours du siécle présent le Saint Esprit devroit être envoyé plus glorieusement que quand il se répandit sur les Apôtres. ☞ Ceux qui avoient procuré la condamnation de l'Abbé Joachim, publioient par-tout qu'il étoit un hérétique, & que les Sacremens qu'on recevoit par le ministère des *Joachimites* étoient nuls. *Vie de l'Abbé Joachim.*

Les *Joachimites* divisoient tout ce qui regardoit les hommes, les temps, la doctrine, la maniére de vivre en trois ordres, ou états, selon les trois personnes de la Sainte Trinité; ainsi chacune de ces trois personnes comprenoit trois états qui devoient se succéder, ou s'étoient déja succédé les uns aux autres; ce qui faisoit qu'ils nommoient ces divisions Ternaires. Le premier Ternaire étoit celui des hommes; il comprenoit trois états, ou ordres d'hommes. Le premier état étoit celui des gens mariés, qui avoient duré, disoient-ils, du temps du Pere éternel, c'est-à-dire, sous l'ancien Testament. Le second, celui des Clercs, qui a regné par le Fils du temps de la grace. Le troisiéme, celui des Moines qui devoit regner du temps de la plus grande grace par le S. Esprit. Le second Ternaire étoit celui de la doctrine, qu'ils divisoient aussi en trois; l'ancien Testament qu'ils attribuoient au Pere: le nouveau, qu'ils attribuoient au Fils; & l'Évangile éternel, qu'ils attribuoient au S. Esprit. Dans le Ternaire des temps ils donnoient au Pere tout celui qui s'étoit écoulé depuis le commencement du monde jusqu'à Jesus-Christ, temps auquel, disoient-ils, regnoit l'esprit de la loi Mosaïque. Ils donnoient au Fils les 1260 ans depuis J. C. jusqu'à eux, pendant lesquels avoit regné l'esprit de grace. Enfin, le troisiéme qui devoit suivre, & qu'ils nommoient le temps de la plus grande grace, & de la vérité découverte, étoit pour le S. Esprit. Un autre Ternaire consistoit dans la maniére de vivre. Dans le premier temps, sous le Pere, les hommes ont vécu selon la chair & l'esprit; dans le troisiéme, qui devoit durer jusqu'à la fin du monde, ils vivront selon l'esprit. Les *Joachimites* prétendoient que dans le troisiéme temps les Sacremens & toutes les figures, tous les signes devoient cesser, & que la verité paroitroit à découvert. Tout ceci est tiré du Concile d'Arles, qui ajoûte qu'on appelloit cette doctrine l'Évangile du S. Esprit, & que le S. Siége l'avoit déja condamné, & que la source de cette erreur étoit la Concorde, & les autres Livres de l'Abbé Joachim. Dans le *Propylaum Maii*, *p.* 216. les Bollandistes ont fait une dissertation sur le temps & les Auteurs des Prophéties attribuées à l'Abbé *Joachim* & à S. Malachie. L'Auteur est un Schismatique, partisan de l'Antipape Clément VII sous Urbain VI. Ils conjecturent que ce pourroit être Anselme, Évêque de Marsico.

☞ JOACHIMS-STALL, (c'est-à-dire la vallée de S. Joachim,) ville & vallée de Bohéme dans le cercle d'Elnbogen: on y découvrit de riches mines d'argent, au commencement du seiziéme siécle.

JOAILLERIE, s. f. Quelques-uns écrivent *jouaillerie*. Marchandise de bijoux & de pierreries; comme aussi l'art de les tailler, & de les mettre en œuvre. *Gemmati operis ars, vel officina*. Il faut avoir bien du fond pour trafiquer en *joaillerie*. C'est un art bien délicat que la *joaillerie*.

JOAILLIER, IÉRE, s. m. & f. Quelques-uns écrivent *jouaillier*. Marchand, ou Marchande qui trafique des Joyaux, ou l'Artisan qui les taille, qui les met en œuvre. *Gemmati operis artifex, aut venditor*, & dans la basse Latinité *jocolarius*. Les Orfévres sont Marchands *Joailliers* C'est Louis de Berquen qui a appris aux *Joailliers* l'art de tailler les pierreries avec la poudre de diamant en 1476. & auparavant on les portoit bruts à ce qu'a écrit Robert de Berquen *Joaillier*, son petit fils. Les *Joailliers* ne peuvent tenir boutique, qu'ils ne soient examinés sur la touche, pour sçavoir toucher ce qu'ils vendront, ou recevront; & cet examen se doit faire en la cour des Monnoies.

SAN JOAN DE PESQUARA. Nom propre d'un bourg de la province de Tralosmontes, en Portugal. *Fanum S. Joannis de Piscaria*. Il est à cinq lieues de Lamégo, du côté du levant, sur le Douro, qui commence en cet endroit à porter bateau. MATY.

☞ JOANNÉE ou JOUANNÉE. s. f. On appelle ainsi en Touraine les feux de la S. Jean. De *Joannata*, formé de *Joannes*, & qui a été dit premiérement des feux de la S. Jean, & ensuite de tous les autres feux de joie. MÉNAGE, *Dict. Etym.*

JOANNICE, s. m. Nom propre d'homme. *Joannicus*. C'est la même chose que Jean. Jean, ou *Joannice*, qui se qualifioit Empereur des Bulgares, & se donnoit les mêmes titres que l'empereur des Grecs, & avec le même faste, pour affermir sa nouvelle domination, desira recevoir la couronne de la part du Pape Innocent III. en 1199. & réunit à l'Église Romaine son peuple qui en étoit séparé depuis long-temps, comme les Grecs. Le Pape félicita *Joannice* sur l'heureux succès de ses armes, & son inclination pour l'Église Romaine, & lui envoya des Nonces & des Légats.

Ce nom est formé de *Joannes*, avec une terminaison Bulgare.

JOANNINA. Voyez JANNA.

☞ JOANNINE, s. f. qui se dit dans l'Église de Reims d'une Sentence arbitrale rendue par le Cardinal Jean de Beauvais en 1372. entre l'Archevêque de Reims & son Chapitre, au sujet des droits & privilèges de l'Église de Reims. *Joannina, Joannina sententia*.

JOANNINE. Voyez JEANNINE.

JOANNITE, s. m. Dans le cinquiéme siécle on appella *Joannites*, ceux qui soûtinrent les intérêts de S. Jean Chrysostôme, & qui furent toûjours unis de communion avec lui, quoiqu'il eût été envoyé en exil par

par les artifices de l'Impératrice Eudoxie, & même déposé dans un Conciliabule par Théophile d'Alexandrie, & depuis encore par un autre Conciliabule de Constantinople. Ils furent appellés *Joannites* par leurs ennemis. Dupin.

JOANNOPOLI. Voyez PÉRETSLAW.

J O B.

JOB, s. m. C'est le nom d'un Saint du vieux Testament, proposé ordinairement pour un exemple de fermeté & de patience. *Jobus* Ce nom a produit ces phrases en notre langue : Il est pauvre comme *Job*; il faudroit avoir une patience de *Job* pour souffrir ce valet. On dit aussi au diminutif *Jobelin* & *Jobet*. Le peuple appelle une personne opiniâtre & querelleuse, la femme à *Job*. Voyez sur *Job* Voss. *de Idolol. L. II. c.* 3.

Doué en biens, tel fut Crésus tenu,
Qui tout-à-coup un Job *est devenu.* Marot.

Ce mot se dit aussi du Livre de l'Écriture Sainte qui contient l'histoire de *Job*; car on l'appelle le Livre de *Job*, ou simplement *Job*. Le Livre de *Job* est un Livre Protocanonique, qui a toûjours été reconnu pour divin par les Juifs & les Chrétiens. Nous lisons dans *Job*, XIX. 25, 26, 27. un témoignage manifeste de la foi de la résurrection des corps; c'est-à-dire, dans le Livre de *Job*. S. Grégoire a fait des Expositions morales sur *Job*. D'excellens Commentaires sur *Job* sont ceux de Codurc, de Cordier, de Bolduc, de Pinéda, de Sanctius.

☞ Job. Fontaine de l'Idumée. Isidore, cité par Ortellius, dit qu'elle change de couleur quatre fois l'an, & qu'elle est successivement bourbeuse, de couleur de sang, verte, & limpide.

JOBELIN, s. m. Sot, manière de cocu. C'est un *jobelin*. Il n'est en usage que dans le satyrique & le burlesque.

Jobelins, c'est ainsi qu'on appelloit par opposition à Uranins, les beaux esprits qui estimoient plus le Sonnet de Job, fait par Benserade, que le Sonnet d'Uranie fait par Voiture. Ce qui donna lieu à cette plaisante pointe:

Les femmes sont Uranines,
Et les maris Jobelins.

☞ JOBER. v. n. Le petit peuple se sert de ce mot, pour dire, mocquer, railler, Il se *Jobe* de nous.

JOBET, s. m. Nom propre d'homme, diminutif de Job. *Jobus*, *Jobetus*.

JOBITE, s. m. & f. Nom d'une Dynastie, qui a regné en Égypte. *Jobita*. L'an 567. de l'Égire le Kalife Adhed étant mort, Saladin se rendit maître du château du Caire, & établit en Égypte une nouvelle principauté des Aioubites, ou *Jobites* : car c'est ainsi que la postérité de Saladin a été nommée, à cause d'Aiub, ou de Job son aïeul. D'Herbelot. Au reste, il est mieux de dire *Jobite*, qu'*Aioubite* ; car quoique les Arabes disent *Aiub*, Job, de l'Hébreu איוב, *Aiob*; nous disons Job avec les Grecs & Latins, d'où par conséquent il faut former *Jobite*.

J O C.

☞ JOCASTE, s. f. Fille de Créon, Roi de Thèbes, & femme de Laïus, fut mere d'Œdipe, qu'elle épousa depuis sans le connoître.

JOCELIN, ou JOSSELIN, s. m. Nom propre d'un bourg, ou petite ville de Bretagne, en France. *Jocelinum*, *Josselinum*. Il est sur la rivière d'Oust, à sept ou huit lieues de Vannes, du côté du nord.

☞ JOCONDITÉ, s. f. Vieux mot, Joie, allégresse, du Latin *jucunditas*.

JOCRISSE, s. m. Terme injurieux & populaire, qui se dit en cette phrase proverbiale, C'est un *jocrisse* qui méne les poules pisser, en se moquant d'un homme qui s'amuse aux menus soins du ménage, qui est foible & avare.

J O D.

JOD, s. m. Terme de Grammaire Hébraïque. *Jod*. C'est la dixiéme lettre de l'Alphabet Hébraïque. Il a cette forme, י. Un *jod* Hébraïque, un *jod* Samaritain. Le *jod* prend la place du ה, *hé*, sur-tout dans les verbes qu'on appelle *Quiescentia lamed he*, c'est-à-dire, qui ont un ה, *hé*, pour dernière radicale. P. Souciet, *Dissert. p.* 205. Trois *jod* posés en triangle, ou bien deux *jod* avec un *Kamets* dessous, expriment en Chaldéen le nom propre de Dieu. Quelques-uns ont prétendu que cela marquoit la Trinité des personnes en Dieu, dont les anciens Rabbins avoient eu connoissance. Communément on prononce *jod* comme si l'*j* étoit consonne, & de même que dans *Job*; mais ce n'est pas la véritable prononciation. Car quoique le *jod* soit en effet consonne, il n'a pourtant pas le son de notre *j* consonne, qui de vrai n'est point un *i*, mais un *g*; le *jod* ou *j* consonne Hébraïque, se prononce à la manière de l'*iota* Grec, ou comme les Allemands prononcent l'*i*.

☞ JOD, s. m. C'est en Angleterre le quart du quintal.

☞ Jod est aussi une mesure des distances & longueurs dont on se sert dans le Royaume de Siam. Vingt-cinq *jods* font le roé-neug ou lieue Siamoise d'environ deux mille toises Françoises.

☞ JODAME, s. f. Mere de Deucalion, elle fut aimée de Jupiter, qui la rendit mère de ce Prince.

JODELET, s. m. Badin, folâtre, qui fait rire par ses sottises. C'est le *jodelet* de la compagnie.

A ces mots un rieur s'avance,
Et dit d'un ton de Jodelet,
Santeuil, n'est-ce pas d'un soufflet
Que t'attriste la souvenance ?

☞ JODO. s. m. Ville du Japon, dans l'Ile de Niphon, sur la route d'Osacca à Méaco.

JODOCE. Voyez JOSSE.

☞ JODOGAWA. s. f. Rivière du Japon, dans l'Ile de Niphon, elle a son embouchure dans le golfe d'Osacca.

JODOIGNE ou JUDOIGNE, s. f. Nom propre de lieu, qu'on nomme en Flamand Geldernaken; en Latin *Geldonia*. C'est une ville du Brabant, près de Huigarden & d'Orp le Grand, Monastère bâti par Alpaïde, mere de Charles Martel. De Valois, *Notit. Gall. p.* 224.

J O E.

☞ JOÉE, s. f. Vieux mot. Soufflet. Ce mot a été fait de *Joé*, qui a été dit pour *Joué*.

JOËL, s. m. Nom propre d'homme. *Joël*, *is*, au génitif. *Joel* est dans la Vulgate, & dans le texte Hébreu, le second des douze petits Prophétes ; & le quatriéme seulement dans la version Grecque. Comme c'est une constante tradition parmi les Juifs, que les Prophétes, dont le temps n'est pas marqué dans leur prophétie, sont contemporains de celui qui les précéde, dans l'ordre des Livres sacrés, ou du Canon des Juifs, il y a des Interprétes qui croient que *Joël* étoit contemporain d'Ozée. D'autres néanmoins ont crû que *Joël* n'a écrit que sous Ézéchias, environ 700 ans avant Jésus-Christ. Leur raison est qu'il ne parle point des Tribus que Salmanasar avoit déja transportées. *Joël* prophétise la captivité de Babylone, la descente du S. Esprit, & le jugement dernier.

Ce nom se dit aussi du Livre de la prophétie de ce Prophéte. Charles Étienne imprima *Joël* en 1557. avec le Commentaire Hébreu de R. D. Kimhhi, *in-quart*. Livelejus a fait des Annotations sur *Joël*.

☞ JOESDI ou JOHESDI. Vieux mot. Jeudi.

☞ JOESVOÉ, on prononce *Jousvou*. s. m. Ville de la Chine, & la huitiéme du département de Péking.

J O G.

☞ JOGGERY, s. m. Terme de Relation. Sucre grossier, ou mélasse épaisse. *Saccarum impurum*. Bremond, 1732. *p.* 13.

JOGHI ou JOGUE, s. m. Pénitent, Gentil, dans les Indes. *Pœnitens Indus, Asceta Indus, Joghius.* A une lieue de Tichérapaly, s'élève une colline sur laquelle les Gentils ont construit un temple, dont ils ont confié la garde à un célèbre *Joghi*. Les dehors de sa vie austère lui ont associé un grand nombre d'autres *Joghis*, qui vivent sous sa conduite.... Ce sont de vrais brigans qui portent la désolation dans tous les villages, & qui s'enrichissent des extorsions, & du pillage qu'ils font sur le peuple. Lett. cur. et édif. *Rec. IX. p.* 281. On dit que les *Jogues* ne se marient point, qu'ils ne possédent rien en propre, qu'ils vivent d'aumônes, & qu'ils pratiquent de grandes austérités. Ils voyagent & parcourent toutes les Indes en pélerins, & en prêchant. Ils ont un Chef qui les envoie. Quand ils ont gardé la continence pendant un certain temps, ils se regardent comme impeccables, se croient tout permis, & se plongent dans les plus honteuses débauches. Les *Jogues* sont Payens, & soumis à un Général, qu'ils changent tous les ans dans leurs assemblées. Ils courent presque toûjours de pays en pays, sans porter le plus souvent aucun habit. Ils ne vivent que d'aumônes, & font profession de passer, fort souvent, plusieurs jours de suite sans manger, & sans boire. On croit qu'ils sont de la secte des anciens Gymnosophistes. Les *Joghis* sont une espéce de pénitens, qui s'occupent principalement aux Indes à faire des pélerinages dans les lieux les plus consacrés par la dévotion du peuple. P. Catrou, Jésuite.

JOH.

☞ JOHANSBERG ou JOHANSBOURG, s. m. Ville de Pologne, dans la Sudavie, canton de la Prusse Ducale, sur la rivière de Pysch, assez près du lac de Spirding.

JOHNSTOWN. (SAINT) Nom propre d'un bourg de l'Ultonie, en Irlande. *Fanum S. Joannis.* Il est dans le Comté de Donnégal, sur la rivière de Foyle, un peu au-dessus de Londonderry.

JOHNSTOWN ou BALLANALIE. (SAINT) Nom d'un autre bourg de la Lagénie, en Irlande. *Fanum S. Joannis.* Il est dans le Comté de Longfort, sur la rivière de Camlin, un peu au-dessus de la ville de Longfort.

JOHNSTOWN. (SAINT) Voyez PERTH.

JOHNSTPOINT, (SAINT) c'est-à-dire, le Cap de S. Jean. *Caput* ou *Promontorium S. Joannis*, anciennement *Isamnium promontorium.* Cap de l'Ultonie, en Irlande. Il est dans le Comté de Downe, fort près de la ville de ce nom. Maty.

JOI.

JOIANT, ante, adj. m. Vieux mot. Joyeux. *Lætus, gaudens.* Et il en fu mult liez & *joiant.* Villehard, *n.* 254. D'autres lisent *joyant*.

> *Carles en fut lie & joyans,*
> *Et li Archevêques oians.* Philippe Mouskes.

JOIE, s. f. Satisfaction, contentement, émotion de l'ame causée par le plaisir, ou par la possession de quelque bien qu'elle ressent. La douleur succéde toûjours à la *joie*, dit le Sage. *Gaudium.* La *joie* est peinte sur son visage. Les larmes de *joie* viennent d'un excès de tendresse. On pâme de *joie*, ainsi que de tristesse. Corn. Les gens sérieux, & qui ne descendent jamais de leur gravité, sont fort incommodes à ceux qui veulent se livrer à la *joie*. Bell. Rien ne fait mieux sentir la *joie* que le plaisir de la dire. S. Evr. Je pensai expirer de toutes les différentes *joies* qui s'assemblérent alors tout à la fois dans mon cœur. H. S. de M.

> *Faire enrager le monde est ma plus grande* joie. Mol.

Je sens une *joie* bien différente de cette *joie* d'ivresse & de passion, de cette *joie* molle & folâtre, dont mes sens ont été empoisonnés; mais une *joie* de raison, toûjours pure, toûjours égale, & qui ravit l'ame sans la troubler. Fén. La *joie* intérieure des ames dévotes vient d'une assurance secrette qu'elles pensent avoir d'être agréables à Dieu. S. Evr. La *joie* fuit loin de moi, & refuse d'entrer dans mon cœur. L'intérêt des Courtisans fait cette *joie* superficielle, ou cette tristesse apparente qui paroît sur leur visage. Nic. Les aises de la vie, & la prospérité, font que les Princes ont de la *joie* de reste pour rire de tout. La Br. Il ne faut pas que la *joie* d'un repas ressemble à la fureur, ni que le libertinage prenne la place de la liberté. M. Scud. Il y a des gens qui ont un fonds de mauvaise humeur capable d'empoisonner toutes les *joies* du monde. Bell. Une *joie* forcée ne réjouit personne. Idem.

> *Enfin je me dérobe à la* joie *importune*
> *De tant d'amis nouveaux que me fait la fortune.* Racine.

> *S'il est vrai que la* joie *est mere des amours.* Des-Houl.

Ce mot vient du Latin *jocus*; ou de *joa*, qui en langue Celtique ou bas-Breton signifie *joie*, où on dit aussi *jocus*; pour dire, *joyeux*. Ménage le fait venir du Latin *gaudia.* On trouve *gioca* dans la basse Latinité, pour signifier *joie*.

La *joie* publique se témoigne par des cris, des festins, des décharges de canon, des feux d'artifices; & généralement par tous les signes de *joie* qui sont éclatans.

Joie humaine, dans les livres spirituels, signifie *joie* mondaine, profane, qui ne convient pas à l'état d'un Chrétien. Cette expression a plus de grace au pluriel. Jésus-Christ a condamné les *joies humaines*, & donné sa malédiction à ceux qui rient. Abbé de la Trape.

☞ Joie de mariage. De tous les plaisirs & autres choses agréables qui durent peu, on dit que Ce sont des *joies de mariage.*

On nomme feux de *joie*, ceux qui se font pour des réjouissances publiques. *Ignes festivi.*

On dit dans le style familier, Qu'une personne est bien en *joie*; qu'elle a le cœur en *joie*; qu'elle est à la *joie* de son cœur; quand il lui arrive quelque nouvelle, quelque fortune qui la ravit de *joie*, qui la fait tressaillir de *joie*, qui la comble de *joie*. On appelle *maligne joie*, une *joie* secrette qu'on a du mal qui arrive à autrui, & qu'on n'ose témoigner au dehors; & *fausse joie* ou *courte joie*, quand on se réjouit d'une nouvelle qui peu après se trouve fausse. On appelle *rabat-joie*, un homme rebarbatif, ou quelques accidens fâcheux qui viennent troubler la *joie* de ceux qui sont en humeur de se réjouir.

Montjoie. Voyez à son ordre.

On dit proverbialement de celui qui n'est pas d'un divertissement dont il entend le bruit, qu'il entend les *joies* de Paradis, mais qu'il n'y peut pas entrer. On appelle aussi les quinze *joies* de mariage, le dénombrement des incommodités du mariage dont on a fait un volume exprès. Les païsans se saluent par ce compliment, honneur & *joie*. On appelle aussi filles de *joie*, des Courtisanes publiques. On dit pourtant que des femmes aiment la *joie*, quand elles recherchent les honnêtes divertissemens.

JOIE. Terme d'Astrologie Judiciaire. Certaines situations des planétes. On dit des planétes qu'elles sont dans leurs *joies*, lorsque le soleil est dans la neuviéme maison, la lune dans la troisiéme, Saturne dans la douziéme, Jupiter dans la onziéme, Mars dans la sixiéme, Vénus dans la cinquiéme, & Mercure dans la premiére.

JOIE des Philosophes. Terme du Grand Art. C'est la pierre au blanc parfait, ainsi nommée, parce que dans cet état elle fait la *joie* des Philosophes, car elle ne peut plus manquer de venir au rouge parfait, & que tous les esprits volatiles & délicats sont fixés, & peuvent souffrir le feu dans la suite.

JOIE. Terme de Mythologie. C'étoit une Divinité chez les Romains, au rapport de Clément Alexandrin. *Gaudium.* Voyez aussi Vossius, *de Idolol. L. VIII. c. IX. p.* 193.

JOIGNANT. Préposition. Qui est auprès, qui joint, qui touche, qui borne quelque chose. *Juxta.* Cet héritage est *joignant* le grand chemin, tout *joignant* la riviére.

viére. Vous sçavez le logis d'un tel, je demeure tout *joignant*.

JOIGNANT, ANTE, adj. Attenant, tout auprès. Sa maison est *joignante* à la mienne, nous avons un mur mitoyen. Il a acheté deux héritages qui sont *joignans* son château.

JOIGNY, s. m. Nom propre d'une petite ville avec siége d'Élection, & titre de Comté. *Joviniacum*. Elle est dans la Champagne, province de France, sur l'Yonne, entre Auxerre & Sens. MATY. Il y a un autre *Joigny* dans le Rhémois. Voyez de Valois, *Notit Gall. p.* 254.

JOINDRE, v. act. Je *joins*, nous *joignons*, je *joignois*, je *joignis*, j'ai *joint*, je *joindrai*, que je *joigne*, que je *joignisse*, ou je *joindrois*. Lier, assembler deux choses ensemble, ou faire qu'elles se touchent. *Jungere* Cette menuiserie est faite, il n'y a plus qu'à l'assembler, à en *joindre* les piéces ensemble. Les Tonneliers disent *joindre* un fond de tonneau ; pour dire, l'Unir en le passant sur le fer de la colombe. Les Cordonniers se servent aussi du verbe *Joindre*, pour signifier Coudre une chose avec une autre. *Joindre* une paire d'empeignes. Quand on prie Dieu, on *joint* les mains. On a *joint*, on a relié ensemble les deux tomes de ce livre.

Ce mot vient du Latin *jungere*.

JOINDRE, signifie aussi Faire un tout de plusieurs parties qu'on mêle l'une avec l'autre. *Addere*. Par l'addition on *joint* plusieurs sommes ensemble pour en faire une totale. La Seine & l'Yonne se *joignent* à Montereau. Il a acheté cette Terre, parce qu'elle étoit à sa bienséance, qu'elle *joignoit* la sienne. Ces deux bastions se *joignent* par une courtine.

JOINDRE, se dit aussi des choses qui ont du mouvement, & qui se trouvent ensemble. *Assequi*. Les deux armées se doivent *joindre* à un tel rendez-vous. Ces Princes se sont ligués, & ont *joint* leurs forces ensemble. Si ce Général peut *joindre*, attraper les ennemis, il les défera sans doute. C'est un homme qui évite ma rencontre, que je ne puis *joindre*, à qui je ne puis parler. Un Courrier a bien-tôt *joint* un Messager, quand on le dépêche après.

JOINDRE, en termes de Palais, se dit de plusieurs instances, procès ou demandes qu'on ordonne être mis ensemble pour les instruire, & juger par un Arrêt. Les appellations verbales sont toujours *jointes* au procès par écrit. Quand on évoque des instances connexes, c'est pour les *joindre*. Quant on *joint* une requête de provision, au principal, on en déboute tacitement. On dit aussi d'un Procureur fuyard, qu'on ne le peut faire *joindre*, qu'on ne le peut faire approcher pour plaider une cause, pour faire l'instruction d'un procès. On dit aussi d'un arbitre, qu'il espère de faire *joindre* les parties, de les faire demeurer d'accord de quelque accommodement.

JOINDRE, se dit figurément en Morale, en parlant des liaisons d'amitié, d'alliance, &c. *Unire, sociare*.

> Joignons *d'un sacré nœud ma famille à la vôtre.*
> CORN.

Les freres sont *joints* d'amitié naturellement. Une société *joint* les personnes d'intérêt.

JOINDRE, se dit aussi fort souvent dans le sens d'Ajoûter. Les Romains avoient *joint* à la puissance Impériale la sacerdotale. Il *joignit* le Généralat à la Vice-Royauté. PAT. Il faut *joindre* l'expérience au raisonnement, pour bien réussir en Physique, les vertus morales avec les intellectuelles. *Joignez* vos priéres aux miennes. Heureux qui peut *joindre* l'utile & l'honnête.

JOIGNEZ, se dit quelquefois absolument par forme de transition. *Adde quod, &c. quid quod. Quinetiam. Joignez* à ces raisons l'usage établi. *Joignez* à cela ces considérations.

☞ JOINDRE. Il est quelquefois neutre. Ces ais, cette porte, ces fenêtres ne *joignent* pas bien. AC. FR.

JOINDRE, se dit quelquefois substantivement. Quand ce fut au *joindre*, à exécuter cette entreprise, il saigna du nez.

On dit proverbialement parmi le peuple, Il faut *joindre* nos brides ensemble, pour dire, il faut souper ensemble, & porter chacun notre souper.

JOINT, OINTE, part. & adj. Uni, assemblé, lié avec quelque autre. Les troupes Allemandes ne sont jamais *jointes* que bien avant dans la campagne. Cette cloison est bien *jointe*, bien assemblée. Il l'a prié à *jointes* mains de cette grace. Il se vante de sauter à piés *joints* sur cette table. *Junctus, unitus, collectus*.

> *J'oyois un de ses jours la Messe à deux genoux,*
> *Faisant mainte oraison, l'œil au ciel, les mains* jointes,
> *Le cœur ouvert aux pleurs, & tout percé des pointes,*
> *Qu'un dévot repentir élançoit dedans moi,*
> *Tremblant des peurs d'enfer, & tout brûlant de foi.*
> REGN.

Au Palais on dit un appointement en droit & *joint*, lorsqu'on appointe une cause, & qu'on y *joint* quelques incidens. Cette requête a été *jointe* au procès, pour en jugeant, y avoir tel égard que de raison. Dans les qualités d'un jugement criminel, après celle du complaignant, on met toujours, le Procureur du Roi *joint*. *Joint* les moyens de nullité, & la production nouvelle : ce sont des clauses d'un appointement de conclusion.

JOINT, se dit aussi en Morale. Ils sont *joints* par mariage, *joints* d'amitié, *joints* d'intérêts.

En Musique des notes *jointes*, sont des notes unies, liées par un trait, ou par plusieurs traits.

JOINT, s. m. L'endroit où deux choses se joignent. Cette maçonnerie est si belle, qu'on ne voit point le *joint* des pierres ; c'est-à-dire, la séparation. *Junctura*. Les *joints*, en termes d'architecture civile, sont les séparations d'entre les pierres, qu'on remplit de mortier, de plâtre, ou de ciment, ou qu'on laisse à sec. *Commissura*. Les *joints* montans, sont les intervalles qui sont entre les pierres posées à plomb les unes sur les autres. Les *joints* de lit, sont ceux qui sont entre les pierres posées de niveau, ou suivant une pente donnée. Les *joints* carrés, sont ceux qui sont d'équerre en leur retour. Les *joints* de tête, ou de face, sont ceux qui sont en coupe ou en rayons au parement, & séparent les voussoirs, ou claveaux. Le *joint* de recouvrement se fait par le recouvrement d'une marche sur une autre. Le *joint* recouvert, est le recouvrement qui se fait de deux dalles de pierre, par le moyen d'une espéce d'ourlet, qui en cache le *joint*. Le *joint* feuillé, est le recouvrement de deux pierres l'une sur l'autre par une entaille de leur demi-épaisseur. *Joints* serrés, sont ceux qui sont si étroits, qu'on est obligé de les ouvrir avec le couteau à scie, à mesure que le bâtiment tasse & prend sa charge. *Joints* ouverts, sont ceux qui à cause de leurs cales épaisses sont hauts & faciles à ficher. On appelle aussi *joints* ouverts, ceux qui se sont écartés par mal façon, ou parce que le bâtiment s'est affaissé plus d'un côté que d'autre. *Joints* refaits, sont ceux qu'on est obligé de retailler de lit ou de *joint* sur le tas, parce qu'ils ne sont ni à plomb, ni de niveau. Ce sont aussi les *joints* qu'on fait en ragréant & ravalant avec mortier de même couleur que la pierre. *Joint* à onglet, est celui qui se fait de la diagonale d'un retour d'équerre, comme il s'en voit dans les compartimens de marbre & les incrustations. DAVILER. Les *joints* en *coupe*, sont les *joints* en rayons tirés du centre des arcs de plein cintre. *Joints de douelle*, ceux qui sont sur la longueur du dedans d'une voûte, ou sur l'épaisseur d'un arc. *Joint gras* est celui qui est plus ouvert que l'angle droit. *Joint maigre* est le contraire. ☞ *Joint* en termes d'Architecture, a différentes significations. 1° C'est l'intervalle plein ou vuide qui reste entre deux pierres contiguës. Dans ce sens on dit Petit *joint*, grand joint. 2°. Il se prend pour la ligne de division des cintres en voussoirs ; ainsi l'on dit *Joint* en coupe, *joint* quarré, *joint* de tête, *joint* de lit, *joint* de doële ; où il faut remarquer que quoique les *joints* de lits soient des divisions longitudinales de la doële, on n'entend pas par *joint* de doële les *joints* traversaux. 3°. Le mot de *joint* signifie aussi quelquefois la surface d'une pierre inclinée ou cachée dans une voûte ; mais alors au lieu de dire *Joint* en lit, il faut dire Lit *en joint*.

JOINT,

Joint, se dit aussi de la diverse manière des assemblages des piéces de menuiserie & de charpenterie, comme *joints* carrés à onglets d'abouement, à queue d'aronde; *joints* perdus, sont ceux qui sont cachés, & ne se voient que lorsqu'on examine l'ouvrage de près. Il y a autant d'espéce de *joints* qu'il y a de différentes sortes d'assemblage. *Commissura*. On dit qu'un homme a été blessé au-dessous du *joint* de l'épaule, de l'endroit où les os se joignent. On a de la peine à trouver le *joint* des oiseaux de rivière pour les dépecer.

JOINE. Voyez YON.

JOINT-QUE. Particule conjonctive qui sert de transition. *Adde quòd*. *Joint qu*'il y avoit en lui de certaines choses, &c. Vaug. Ce mot se dit particuliérement dans les écritures du Palais, & signifie, Ajoûtez à cela.

JOINTE. f. f. Assemblée, Conseil, union, société. *Consilium*. Ce mot s'est introduit dans notre langue, depuis que Philippe V. est devenu Roi d'Espagne. *Jointe* est un mot purement Espagnol. *Junta*. Et on ne s'en sert qu'en parlant des Conseils, ou assemblées d'Espagne. Le Roi Charles II. établit une *jointe* par son testament. La *jointe* députa au Roi Très-Chrétien. La *jointe* du commerce, la *jointe* des Finances. La jeune Reine assistoit à la *jointe* pendant le séjour de Philippe V. en Italie. On écrit *jointe* & *junte*.

☞ Jointe, f. f. Terme de Manége. C'est la même chose que Pâturon. *Jointe* pliante & flexible, c'est-à-dire, pâturage pliant & flexible. Plusieurs Auteurs qui ont traité de l'art de Cavalerie & de Manége, se servent du mot de *jointe* au lieu de pâturon, qui est aujourd'hui le plus en usage. Le défaut des chevaux long-jointés, est d'avoir les *jointes* pliantes & flexibles. Dict. de Manege.

JOINTÉ, ée, adj. Terme de Manége. Un cheval *long jointé*, est celui qui a le pâturon long, effilé & pliant; & *court-jointé*, celui qui a le pâturon court.

JOINTÉE, f. f. Mesure de grain qu'on peut prendre avec les deux mains, quand on les joint ensemble pour faire un creux. *Quantum capere potest juncta manus utraque* On porte une *jointée* de blé à un Bourgeois, qui en veut acheter pour servir de montre.

On tient qu'une *jointée* de féves ou de froment, mise parmi l'avoine des chevaux, les engraisse.

☞ JOINTIS, adv. ou prép. Vieux mot. Joignant.

JOINTIVE. Adj. f. Latte *jointive*, en maçonnerie sont des lattes clouées si près à près qu'elles se touchent, pour faire les plats-fonds & lambris étant recouvertes de plâtre.

JOINTOYER, v. act. Terme d'Architecture. C'est après qu'un bâtiment a pris sa charge, remplir les ouvertures des joints de pierres d'un mortier approchant de la même couleur. On appelle *pierres jointoyées*, celles qui ont le dehors des joints bouché, & ragrée de mortier serré, de ciment, ou de plâtre. On dit aussi *rejointoyer*, ou remplir d'un mortier de chaux & de ciment les joints d'un bâtiment qui est vieux, ou construit dans l'eau.

JOINTURE, f. f. L'endroit où se fait un assemblage, particuliérement celui des os. *Junctura*. Cet instrument est si bien soudé, si bien limé, qu'on ne voit point la *jointure* des piéces. La goutte se noue dans les articles, dans les *jointures* du corps. Les Cordonniers appellent *jointure*, la couture qui joint les deux quartiers du soulier.

JOINVILLE, f. f. Nom propre d'une petite ville de France. *Jovisvilla*, *Jonevilla*, *Junvilla*, *Juinvilla*. Elle est dans la Champagne, sur la Marne, entre Chaumont & S. Dizier, à huit lieues de la premiére, & à six de la derniére. *Joinville* fut érigée en Principauté l'an 1552. par Henri II. en faveur des puînés de la Maison de Guise. Voyez Valois, *Not. Gall.* p 254. Mary &c. Paradin, dans ses annales de Bourgogne, écrit *Genville*, suivant apparemment la prononciation de son temps & de sa province, qui seroit aujourd'hui très-mauvaise.

☞ JOIRE, f. m. Nom propre d'homme. Vieux mot pour dire *Georges*. Dans plusieurs titres anciens l'Abbaye de S. Georges près de Rouen porte le nom de *S. Joire* de Bocherville. *Descript. Géogr. & hist. de la haute Norm.* T. II. p. 444.

JOK.

☞ JOKAITS, f. m. Ville du Japon dans l'isle de Niphon, sur la route de Méaco à Fammamatz.

JOL.

IOL, f. m. Terme de Marine. Barque dont se servent les Danois & les Russiens.

IOL. Nom d'une ancienne ville d'Afrique, située sur la Méditerrannée. Jubal le jeune, Roi de Mauritanie, fortifia & refit le port d'*Iol*, qu'il nomma Césarée, pour faire sa cour à Auguste. Aujourd'hui cette ville s'appelle Alger.

☞ IOLAS, f. m. Parent d'Hercule, que ce Héros tua, selon Euripide, dans un excès de fureur qui lui prit au retour des enfers.

IOLAÜS, f. m. Nom propre d'un homme qui fut déifié. *Iolaüs*. Il étoit fils d'Iphicle, & fut compagnon d'Hercule, & l'aida sur-tout dans le combat de l'Hydre: il parvint à une extrême vieillesse, après quoi Hercule obtint qu'il rajeunit. Ovid. *Métam. L. IX*. Les Thébains honoroient *Iolaüs* comme un Dieu. Ils célébroient des jeux le jour de sa fête; il eut même un Autel à Athènes. Voss. *de Idol. L. I. C.* 13.

IOLCHOS, f. m. Nom propre d'une ancienne ville. *Iolchos*. C'étoit une ville de la Thessalie, qu'on appella depuis Larisse. Étienne de Byzance dit, qu'elle fut nommée *Iolchos*, du nom d'Iolches, fils d'Amyrus. D'autres prétendent qu'elle étoit sur la côte, dans la Magnésie; mais il paroît par Méla, *L. II. c.* 3. qu'elle étoit dans les terres.

☞ IOLE, f. f. Fille de Jardan, Roi de Lydie, ou, selon Ovide, d'Eurytus, Roi d'Œchalie, fut enlevée par Hercule, qui l'épousa. C'est cette *Iole* qui excita la jalousie de Déjanire, & dont l'amour fut la premiére cause de la mort d'Hercule.

☞ IOLÉES, f. f. plur. C'est le nom des fêtes ou des jeux que les Athéniens avoient consacrés à Iolas, compagnon d'Hercule.

JOLI, ie, adj. & subst. Approchant du beau; qui plaît, qui est agréable par sa gentillesse, par ses maniéres. *Concinnus*. Quand on dit d'une femme qu'elle est *jolie*, on entend qu'elle est bien prise dans sa taille, & qu'elle a de l'agrément dans sa personne, & dans ses maniéres; mais une *jolie femme* exprime davantage. On entend qu'outre les charmes de sa personne, qu'elle a de l'esprit, & de la raison. Son humeur est *jolie*, enjouée, caressante. Ce mot est opposé au grand; & qui diroit d'une superbe maison, ou d'un poëme héroïque, c'est une *jolie* maison, voilà un *joli* poëme, ne parleroit pas proprement. Aussi Boileau fait-il dire à son campagnard pour le rendre ridicule, A mon gré le Corneille est *joli* quelquefois. Quand on dit, c'est un *joli* homme, on ne devroit entendre par-là, qu'un homme propre, & assez beau; mais *joli* a pris la place de gentil, & s'étend plus loin. Il s'applique à tout, quoiqu'on ne le doive dire que des petites choses.

Un joli petit homme, est celui qui se pique
De chanter des premiers les airs de Du Bousset,
Qui n'a point d'or dans son gousset,
Mais des points, des rubans, autant qu'une boutique;
Bien peigné, bien chaussé, qui fait pas de ballets,
A décrasser ses dents met son étude extrême, &c.
Senecé.

Un joli petit homme, Amynthe, est, entre nous,
Une fort grande bagatelle. Idem.

Joli, se dit des personnes qui ont de bonnes qualités, sans qu'il soit question de beauté. Vous êtes le plus *joli* homme du monde. Bouhours, écrivant à une personne qui lui avoit fait un plaisir de bonne grace. Vous me parlez-là d'un fort *joli* sujet. Le Sage. Cet écolier a bien profité, il s'est fait *joli* garçon. On dit le mot de *joli* dans le même sens en beaucoup d'autres occasions. Le peu de Musique que je sçais me facilite la prononciation Siamoise. Cela seroit bien *joli*, si je pouvois entretenir le Roi de Siam à mon aise. De Choisi. Nous apprenons

prenons mille *jolies* choses. Idem.

Joli, est quelquefois subst. On dit, le *joli* est le cousin germain du laid. On dit, qu'une chose passe le *joli*, pour dire, qu'elle est belle.

Ménage tient que ce mot vient de *julius*, dérivé du Grec ἴουλος, qui signifie *prima lanugo*, ou plûtôt de *jovialis*, parce qu'on a dit autrefois *jouli*. Il y a apparence que *joli* vient de *jolis*, qui en bas-Breton signifie la même chose. C'est le sentiment de M. Huet.

Joli, se dit aussi des animaux, & des choses inanimées. Voilà un *joli* rossignol, une *jolie* chienne, un *joli* cabinet, un *joli* meuble, un habit fort *joli*, une *jolie* garniture.

Pour mériter un cachet si joli,
Si bien gravé, si brillant, si poli,
Il faudroit avoir, ce me semble,
Quelque joli *secret ensemble;*
Car enfin les jolis *cachets*
Demandent de jolis *secrets* Scud.

Joli, se dit aussi en Morale, de l'esprit & de ses productions, particuliérement des petits ouvrages. Catulle étoit un *joli* esprit. Voiture a fait quantité de *jolis* rondeaux & sonnets, de *jolies* lettres. Les François excellent à faire de *jolies* chansons, de *jolis* airs Ce n'est guère que ces diseurs & ces faiseurs de *jolies* choses, qu'on appelle des beaux esprits. Bouh. On ne sçauroit avoir trop d'esprit dans une conversation enjouée, il se faut pourtant bien garder de paroître toûjours prêt à dire de bons mots, & de *jolies* choses. Le Ch. de M. Quand l'esprit est occupé aux besoins de la vie, il ne songe guere à dire de *jolies* choses. Je me sçais bien servir des *jolies* choses que j'entends dire. Voit. Il fit un compliment à la Noblesse, fort *joli*, comme il sçavoit très-bien faire. Bussi Rab.

On dit ironiquement, qu'un homme s'est fait *joli* garçon, lorsqu'il s'est enivré dans une débauche. C'est un *joli* personnage; pour dire de quelqu'un, qu'il a tenu une conduite ridicule & imprudente. On dit par mépris, Vous êtes un *joli* Monsieur. La *jolie* chose qu'un Amant de 80 ans. On le dit aussi en plusieurs autres choses qu'on veut mépriser. Voilà un *joli* entretien, un *joli* compliment à me faire.

JOLICOURT. f. m. Terme de Fleuriste. Nom d'une Tulipe, couleur de tuile & jaune. Morin.

☞ JOLIER, v. n. Vieux mot. Être de bonne humeur, rire, se divertir.

JOLIET, ETTE, adj. diminutif de *joli*. *Venustulus*. Il n'a guère d'usage qu'au féminin, & dans le discours familier.

Mon Dieu, qu'elle est joliette!

dit une vieille chanson.

JOLIETTE ou JOLIVETÉ des quatre couleurs, f. f. Terme de Fleuriste. Nom d'un Œillet. *Quadricolor ocellus*. Il est panaché d'un beau pourpre fort brun, d'un beau rouge, & de couleur de rose, sur un fin blanc; toutes ses couleurs sont très-bien & également distinctes & détachées. Morin.

JOLIMENT, adv. d'une manière jolie. *Non invenustè*. Ce cavalier fait *joliment* des vers, chante *joliment*. Cette fille danse *joliment*, joue du luth fort *joliment*, fort proprement. Achille faisoit la cuisine fort *joliment*. Mademoiselle l'Héritier.

Celui qui pour bouquet ne fait qu'un compliment,
Doit le faire au moins joliment. Rec. de Vers.

JOLIVETÉ, f. f. Actions jolies que font les enfans. *Festivitas*. Les peres ne se lassent point de faire admirer aux autres les *jolivetés* de leurs enfans, leurs gentillesses.

Jolivetés, signifie aussi des bijoux artistement & bien travaillés qui servent à parer les cabinets. Le plus grand trafic qu'on fait en Orient, c'est des *jolivetés* d'Europe.

JOLIVETTE, f. f. Terme de Fleuriste. Anémone, qui est de couleur de chair mêlée de rouge, sa péluche couleur de brique. Morin.

J O M.

JOMADA, f. m. Terme de Calendrier. Nom du cinquiéme mois des Agaréniens & des Turcs, qui répond à peu près au mois de Janvier. On l'appelle aussi suivant les différentes manières de prononcer, *Giumad*, *Gumedi*, *Giumada*, *Giamadi*, *Giumadi*, *Giumediu*, *Giamadia*.

Ce Nom vient du verbe *Giamada*, qui signifie *concrevit*, & exprime la concrétion de l'eau qui devient glace.

JOMBARBE. Voyez JOUBARBE.

I O N.

ION, à la fin du nom ne fait qu'une syllabe en prose, mais en fait deux en vers. *Version*, *dévotion*, *passion*. Mais *ions* à la premiére personne du pluriel de l'imparfait de l'Indicatif, & la premiére du présent, & du premier imparfait du Subjonctif, ne fait qu'une syllabe. Nous dev*ions*, nous attend*ions*. Nous aur*ions*, &c. Remarquez encore qu'il ne faut point employer en vers des mots terminés en *ion* qui aient plus de quatre syllabes; autrement cela est trop trainant, & le mot *abomination*, par exemple, occupe trop languissamment la moitié d'un vers. Mén.

Raffineurs de locutions,
Entrepreneurs de versions. Mén.

*Et le seul désespoir fait sa dévo*tion. Gombaud.

*Non, je ne hais rien tant que les contor*sions,
*De tous ces grands faiseurs de protesta*tions.
Mol.

Cette fiére raison, dont on fait tant de bruit,
*Contre les pas*sions *est un foible remède.* Des-H.

*Mon cœur exempt de soin, libre de pas*sion,
*Sçait donner une borne à son ambi*tion. Desp.

*Nous devi*ons *fuir l'amour, & c'eût été le mieux.*
Font.

*Nous attendi*ons *un sort plus heureux que le nôtre.*
Rac.

*Il faut que nous jou*ions *dans ce charmant séjour.*
*Nous chanteri*ons *d'un gosier enroué.*
Rec. de Vers.

ION, f. m. Nom propre d'homme. *Ion*. C'est *Ion*, selon les Grecs, qui donna son nom aux *Ioniens*. Il étoit fils de Xiftus, ou d'Apollon & de Creüse, fille d'Érechtée. Il acquit tant de gloire dans la guerre qu'il fit à Eumolpe Roi de Thrace, que les Athéniens & toutes les Colonies d'Athènes prirent son nom. C'est-là tout ce que la tradition obscurcie, & mêlée de fables & de mensonges, avoit appris aux Grecs de l'origine de ce nom; mais le vrai *Ion* étoit Javan, fils de Japhet, dont il est parlé dans la Genèse, *X.* 2, 4. C'est ce Javan qui peupla la Gréce, & c'est de lui que les Grecs prirent le nom d'*Ioniens*. Homère, Iliade, *XXIII. v.* 685. les appelle *Jaones*, nom plus ancien, & qui approche plus du *Javan*, ou *Jaouan* des Hébreux. Voyez Bochart dans son Phaleg, *L. III. c.* 3.

☞ JON, f. m. Les *jons* sont de petits vaisseaux fabriqués sans cloux & sans autre fer. *Voyag. de l'Arab. Heur.* 1708. On s'en sert dans les isles voisines de Madagascar. Id.

JONA, f. m. *Jona*. Voyez JONAS.

JONA, ou *Chilca*, f. f. Nom propre d'une Île d'Écosse, qu'on nomme autrement *Cholmkil* ou *Cholumbkil*, c'est-à-dire, Île de Saint Columban; & encore *Chilca. Jona*, *Chilca*, *Rona*, *Hiona*, *Hii*, *Insula sancti Columbani*. C'est une des Westernes. Elle est située à la pointe de la presqu'île de l'île de Mul, qui s'avance le plus au midi. Cette île est très-petite, & n'est remarquable que par le bourg de Sodore, résidence ordinaire

dinaire de l'Évêque de Westernes, & par l'Abbaye de S. Columban, où sont les tombeaux des anciens Rois d'Écosse. Maty.

JONAS, s. m. Nom propre d'homme, dans lequel il faut toûjours faire sonner l'*s*. *Jonas*. Quoique *Jonas* & *Jona* soient la même chose, & le même nom en Hébreu, nous y mettons cependant de la différence dans notre langue, comme en ont mis les Grecs & les Latins dans le texte, & les versions de Bible, d'où cet usage nous est venu. Car quand il est dit d'un homme dont il est parlé dans l'Ancien Testament, nous disons Jonas, & non pas *Jona*. *Jonas*, l'un des douze petits Prophétes, prophétisa sous Amasias Roi de Juda, & Joas Roi d'Israël. Voyez le *IV. L.* des Rois, *XIV.* 25. *Jonas* étoit de la ville de Gethcépher, (ou plûtôt Geth Hhépher) dans la tribu de Zabulon. Il faut qu'il ait commencé au plus tard à paroître dans les premiéres années de Jéroboam II. environ 830. ans avant J. C. puisqu'il prédit les heureux succès de son regne. Ainsi il doit passer pour le plus ancien de tous les Prophétes, dont nous ayons les écrits. Sa prophétie néanmoins n'est placée qu'après celle d'Osée & des trois Prophétes suivans, parce que l'histoire qu'il a écrite n'est arrivée qu'environ l'an 770. avant J. C. Il est le seul des Prophétes que Dieu ait envoyé aux Gentils. Saci, *Ribéra*, *Rivet*, *Drusius*. Comme *Jonas* fut trois jours & trois nuits dans le ventre de la baleine, ainsi le Fils de l'Homme sera trois jours & trois nuits dans le cœur de la terre. Port-R. Les Ninivites se léveront au jugement avec cette nation, & la condamneront : car dès que *Jonas* prêcha, ils firent pénitence. Bouh. Et ce feroit très-mal fait que de dire *Jona* étoit de la ville de Gethhépher; *Jona* fut trois jours, &c. dès que *Jona* prêcha, &c. Et non pas *Jonas*.

Au contraire, quand il s'agit des hommes dont il n'est parlé que dans le nouveau Testament, fussent-ils de l'ancien, il faut dire *Jona*, & non pas *Jonas*. Par exemple, Qui fut fils de Joseph, qui fut fils de *Jona*, qui fut fils d'Éliakim. Port-R. *en S. Luc*, *III.* 30. Simon fils de *Jona*. Louv. *en S. Matth. XVI.* 17. Et de même des Rabbins. R. *Jona*, ce Médecin de Cordoue, plus fameux encore par son habileté dans la Grammaire Hébraïque, vivoit vers l'an 1121. & composa une Grammaire Hébraïque que l'on appelle ס׳הריקמה, *sepher harikma*, & un Dictionnaire qui porte le titre de ס׳שרשים, *sepher schoraschim*, Livre des Racines. Aben Ezra & David Kimhhi, bons connoisseurs, louent souvent le Grammairien R. *Jona*. Il est vrai qu'en S. Matthieu, *XVI.* 17. en S. Jean *I.* 41. les traductions de Genève & de Mons traduisent *Jean*, au lieu de *Jona*; mais c'est qu'ils suivent le texte Grec où il y a Ἰωάν, & qu'ils prennent ce mot pour un abbrégé de *Jehohhanan*, qui signifie *Jean*; mais mal, à mon sens : l'abbrégé de *Jehohhanan* seroit *Johhanan*, ou tout au plus *Johhan*, & jamais Ἰωάν, comme il est dans le Grec. D'ailleurs, quelles preuves a-t-on de cette abbréviation? Dans ces temps-là on disoit Jehohhanan tout au long, comme il paroit par le nom des deux S. Jean, *Joannes*; car *Joannes* est *Jéhohhanan* avec la terminaison Grecque ης, & quiconque pensera le contraire ne sçaura point, ou sçaura bien superficiellement les langues. Si l'on avoit fait une abbréviation, elle se seroit faite dans l'usage ordinaire, comme elle se trouve dans tous les noms modernes, ou du langage moderne, tels que celui de S. Jean Baptiste & de S. Jean l'Évangéliste, de même que dans celui du prétendu Jean pere de S. Pierre. Car l'usage ne fait pas dans un nom commun une abbréviation pour un homme seul. Je ne puis donc douter que le Ἰωάν du Grec ne soit une faute, & qu'il ne faille ôter le dernier ν.

L'Édition que j'ai de la Traduction de Louvain met *Jona* en un endroit, & *Jonas* à l'autre; mais c'est une faute d'impression; les éditions de Plantin & les autres bonnes mettent *Jona* à tous les deux endroits.

Le P. Bouhours, en S. *Luc* III. 30. dit *Jona*, & en S. *Matth.* XVI. 17. & en S. *Jean* I. 41. il appelle le pere de S. Pierre *Jonas*. On ne voit point la raison de cette différence; & c'est certainement une faute contre les principes du P. Bouhours, qui vouloit qu'on s'en tint à l'usage. Or que l'usage ait fait la distinction que nous avons dite entre les personnes qui ont porté ce nom, c'est un fait qui se vérifie aisément en confrontant dans nos Traducteurs, *Matth.* XII. 39, 40, 41. XVI. 4. *Luc.* XI. 29, 30, 32. où il est parlé du Prophéte *Jonas*, avec *Matth.* XVI. 17. *Luc.* III. 30. *Jean* I. 42. où il est parlé d'un des Ancêtres de N. S. dont on ne trouve rien dans l'ancien Testament, & du pere de S. Pierre, dont il ne peut y avoir mention que dans le Nouveau. Jacques d'Étaples, ou la Bible d'Anvers, les Lovanistes, René Benoît Véron, Frizon, le P. Amelot, M. Simon ont fait la distinction que je dis, ce qui montre que c'est l'usage, & qu'il le falloit suivre. Il faut cependant convenir que la faute du P. Bouhours est une erreur sçavante, si l'on peut ainsi parler; car il n'a mis *Jonas* que parce qu'il a vû que *Jonas* & *Jona* étoient le même nom, comme nous l'avons remarqué d'abord. Voyant donc que le mot *Jonas* étoit en usage, il a cru qu'il falloit toûjours s'en servir. Outre cela peut-être avoit-il remarqué que le P. Montreuil, dans son excellente Vie de Jésus, & le P. Brignon, *P. III.* *c.* 8. appellent S. Pierre fils de *Jonas*, & non pas de *Jona*. Châtillon dit aussi toûjours *Jonas*, & jamais *Jona*. Mais après tout, ces autorités ne prévalent pas à tous nos autres Traducteurs, depuis les premiers jusqu'aux derniers; & si l'on dit quelquefois *Jonas*, il ne s'ensuit pas qu'on le dise toûjours. C'est ainsi que l'usage veut que l'on dise quelquefois *Juda*, & quelquefois *Judas*, quoique ce soit toûjours le même mot, ainsi que je le remarquerai à sa place. Olivetan écrit toûjours *Jonah*, pour marquer les lettres Hébraïques dont ce nom est composé. Cela seroit bon dans une Dissertation d'érudition. Dans une version de l'Écriture, il ne faut pas l'imiter. Quant aux Chrétiens qui ont porté ce nom, il faut écrire *Jonas*, & prononcer l'*s*, comme quand on parle du Prophéte; car c'est en effet le nom de ce Prophéte qu'on leur a donné, & c'est l'usage. *Jonas*, Irlandois, Abbé de Bobir, vivoit vers le commencement & le milieu du septiéme siécle. *Jonas*, Moine de Fontenelles, a écrit la vie de Saint Wlfran, Archevêque de Sens. *Jonas* Évêque d'Orléans.

JONAS, se dit aussi pour le Livre de *Jonas*. Acosta a fait un Commentaire, & Grynæus des Prélections sur *Jonas*. *Jonas* n'a que quatre Chapitres.

Ce mot vient de יונה, *Jonah*, qui signifie *colombe*.

JONATHAN, ou JONATHAS, s. m. Nom propre d'homme. *Jonathan*, *anis*; *Jonathas*, *æ*. Quoiqu'au fond & dans la langue originale ces deux noms soient la même chose, & que le second ne soit qu'une corruption du premier, l'usage cependant y a mis de la distinction dans notre langue, comme en Latin : car en Grec on lit toûjours *Jonathan*, comme en Hébreu. La différence qu'il y a dans notre langue, c'est que nous appellons *Jonathas*, 1°. Le fils de Saül, ami de David. La fléche de *Jonathas* n'est jamais retournée en arriére. Elle a toûjours été teinte du sang des morts, &c. Saci. 2. *des Rois I.* 22. Saül & *Jonathas*, ces Princes si dignes d'être aimés, &c. Id. 23. Votre mort me perce de douleur, *Jonathas* mon frere, le plus beau des Princes, &c. Id. 26. Ainsi c'est une faute contre l'usage de dire, avec Olivetan, & la Bible de Genève, Chasteillon, & les Des-Marets, l'arc de *Jonathan* jamais ne retourna en arriére. Olivetan. Saül & *Jonathan* amis & plaisans en leur vie. Chasteillon. *Jonathan* mon frere, je suis en angoisse pour l'amour de toi. Des-Mar.

2°. Il faut dire aussi *Jonathas* quand on parle du frere de Judas Machabée, qui lui succéda au Souverain Pontificat, & dans la conduite des armées. *Jonathas* & Simon emportérent le corps de Judas leur frere, & l'enterrérent dans le sépulchre de leur pere, dans la ville de Modin. Saci, *I. des Machab. IX.* 19. *Jonathas* reçut alors le commandement, & prit la place de Judas son frere. Id. 31. On dit de même *Jonathas* fils de Joïadas II. Souverain Pontife alla au-devant d'Alexandre quand il passa par Jérusalem. Et *Jonathas* fils d'Anne, que l'Empereur Vitellius fit souverain Pontife à la place de Caiphe. Ce sont les Grecs qui depuis leur établissement dans l'Orient, avoient fait *Jonathas* de *Jonathan*.

Au contraire, on dit *Jonathan*, & non pas *Jonathas*, de tous ceux qui ont porté ce nom dans l'Ancien Testament avant l'Empire des Grecs, excepté le seul fils de Saül, ainsi que nous venons de remarquer. On dit aussi *Jonathan* de tous les Rabbins qui ont porté ce nom, même après Jésus-Christ. Ils se dressèrent l'idole taillée, & ils établirent *Jonathan* fils de Gersam, qui étoit fils de Moyse, & ses fils en qualité de Prêtres dans la Tribu de Dan. Saci, *Jug. XVIII.* 30. Ne me renvoyez point dans la prison de *Jonathan* Sécretaire, de peur que je n'y meure. Id. *Jérémie XXXVII.* 19. *Jonathan* fils d'Uziel, Auteur d'une partie de la paraphrase Chaldaïque de l'Écriture. On attribue ordinairement à Onkelos la paraphrase qui est sur le Pentateuque, & à *Jonathan* celle qui est sur les textes que les Juifs nomment Prophétes. Simon R. *Jonathan*, & R. Eliézer, fils de Chasma, sont deux célébres Arithméticiens & Astronomes, lesquels, à ce que disent les Rabbins, sçavoient compter les gouttes de la mer.

JONC, s. m. Prononcez *jon*. *Juncus acutus capituli Sorghi*. Bauh. Pin. 11. Genre de Plante. On entend par ce mot toute sorte d'herbe qui croît dans les prés, & dans les marais, qui pousse beaucoup de tiges à la hauteur de deux pieds, assez grosses, roides, pointues, composées d'une écorce épaisse, & d'une moelle un peu dure & blanche, enveloppée depuis la racine de graines feuillues, rougeâtres, qui s'élévent jusqu'à près d'un pied. *Juncus*. Ses fleurs sont ordinairement composées chacune de six pétales disposées en étoile sans calice : elles sont suivies de capsules rélevées de trois coins, & qui renferment des semences fort menues. Cette structure de fleur & de fruit sert à distinguer le *Jonc* de plusieurs plantes, ausquelles on avoit attribué ce nom : celles qui ont leurs fleurs à étamines sont appellées *scirpus*. Il y a plusieurs autres espéces de *jonc*. Les prés qui sont trop humides sont souvent remplis de *jonc*, on ne fait point d'état de leur herbe, on y fait des rigoles, des saignées, pour empêcher qu'il n'y croisse des *joncs*. On fait des balais de *jonc*, des paniers de *jonc*. Les figues s'envoient dans des cabats de *jonc*. Il vient des nattes de *jonc* de Hollande, qui sont fort propres. Les navires des Chinois n'ont que des voiles de *jonc*.

Ce mot vient du Latin *juncus*, ainsi dit, *quod ipsius usus sit ad juncturas potissimus*, parce qu'on s'en sert principalement pour lier, pour attacher une chose à une autre.

Jonc odorant, est une autre sorte de plante fort odorante & aromatique, qui croît en abondance dans l'Arabie heureuse & au pié du Mont Liban. On l'appelle autrement *Schœnante*. Voyez SCHŒNANTE.

Jonc marin, est une sorte de *jonc* qui a la tige dure, boiseuse, & les fleurs jaunes.

☞ Jonc d'Espagne, s. m. Espéce de *jonc* qui est fort semblable au battin.

On dit proverbialement d'une personne de belle taille, & qui se tient fort droite, qu'elle est droite comme un *jonc*. On dit aussi d'un glorieux qui ne se baisse point pour faire la révérence, qu'il se tient droit comme un *jonc*.

Jonc, est aussi une espéce de bague qui n'a point de chaton, & dont le cercle est égal par-tout. Un *jonc* d'argent, un *jonc* d'or, un *jonc* de diamans, de rubis, d'émeraudes.

Jonc, ou Jonco, est le nom qu'on donne à une espéce de vaisseau fort léger, dont on se sert dans les Indes Orientales, & sur-tout le long des côtes de la Chine. *Myoparo*. Sa seule ressource fut un navire Chinois, qui alloit droit au Japon, & qui étoit un de ces petits bâtimens qu'on appelle *Joncs* à la Chine. Bouh. Le maître du navire, nommé Nécéda, étoit un fameux Corsaire.... si connu par ses brigandages, que son vaisseau se nommoit communément le *Jonc* du voleur. Idem.

JONCHÉE, s. f. Herbes, fleurs, ou joncs qu'on épanche sur la terre & sur le pavé, pour le couvrir, quand on veut faire honneur au passage de quelques personnes. *Herbarum florumque stratura*. Les Juifs firent des *jonchées* de palmes à l'entrée de Jésus-Christ en Jérusalem. On fait des *jonchées* d'herbes fines devant la procession du Saint Sacrement.

Jonchée, est aussi un fromage de lait fraîchement caillé, & égoutté dans de petits paniers faits d'osier, ou de *joncs*. En Latin *juncata*, *eo quòd sit juncis involuta*.

☞ A JONCHÉES, adv. signifioit autrefois, A pleines mains, abondamment. *Plenis manibus, cumulate, affatim*.

Le bon Vieillard Inachus à jonchées
Lui présenta des herbes arrachées. Marot.

JONCHER, v. act. Parsemer les rues, les passages, les Églises, de joncs, de fleurs, de feuillages, pour quelque cérémonie au jour de quelque fête solemnelle. *Joncher* les chemins de fleurs. Voit. *Solum operire, sternere*.

Joncher, se dit figurément des choses semées & épandues çà & là dans des plaines. Après cette déroute la campagne fut toute *jonchée* d'armes, de bagages, de morts.

En combien d'affreuses batailles
La Flandre a-t-elle vû la mort
Joncher d'un sanguinaire effort
Les campagnes de funérailles ! God.

☞ *Il écarte, il abat, il dissipe les rangs*,
Et jonche *le terrein de morts & de mourans*.
P. le Moine.

Jonchera de Flamands à Renti les guérets :
Chassera les Anglois des murailles de Mets. Id.

On le dit aussi quelquefois des choses parsemées dans une chambre, sur un plancher. La chambre étoit toute *jonchée* d'argent. C'étoit des jonquilles, & de ces autres belles fleurs du printemps, mon appartement en étoit tout *jonché*. La Comt. de M.

Jonché, ée. part. pass. Il est étrange de voir le théâtre Anglois *jonché* de cadavres à la fin d'une tragédie, & de trouver dans la Garderobe des Acteurs, nombre de dagues, de poignards, de roues, de tasses pour administrer le poison, avec quantité d'autres instrumens de la mort. Jour. des Sçav.

☞ JONCHERIE, s. f. Vieux mot. Tromperie.

JONCHETS, s. m. Petits bâtons menus dont on fait une sorte de jeu, dont Ovide fait mention. *Oscilla*.

Ce mot vient de ce qu'on y jouoit autrefois avec de petits brins de jonc, & depuis on s'est servi de petits brins de paille, & maintenant d'ivoire.

☞ JONCO, s. m. Espéce de vaisseau fort léger, dont on se sert dans les Indes Orientales, & le long des côtes de la Chine. Voy. Jonc.

JONCTION, s. f. Action par laquelle on unit, on joint deux choses ensemble. *Junctio*. La *jonction* des Mers, Océane & Méditerranée, qu'on croyoit impossible, s'est faite par le canal du Languedoc. La *jonction* de la Seine à la Marne se fait vers Charenton. La *jonction* des armées se doit faire un tel jour. Dans toutes affaires criminelles on demande la *jonction* du Procureur d'office, du Procureur du Roi, parce que les particuliers ne sont demandeurs que pour l'intérêt civil, mais la poursuite de la vengeance regarde les gens du Roi. On ne fait point de *jonction* de procès, qu'on n'ajoûte, Sauf à déjoindre, s'il y échet.

☞ JONE, adj. Vieux mot. Jeune.

JONG, ou YONG, ou JONGHE, ou JUNIUS. Nom propre d'homme, qui se dit de ces quatre maniéres. *Junius*. Jacques *Jong*, ou *Yong*, Irlandois, fleurissoit vers le commencement du XV[e]. siécle. *Jonghe*, de Dordrecht, disciple de Juste Lipse, entra ensuite dans l'Ordre de S. François.

JONGLER, v. n. Vieux mot, qui signifioit autrefois, Faire des subtilités, des sauts périlleux, & des tours de passe-passe pour amuser & divertir le peuple. *Ludificare*.

Ce mot vient de Picardie, où il est encore en usage. En Latin *jocari*, *Jouer*. Autrefois on a dit *jongloyer*, pour *jongler*, qu'on dit aujourd'hui.

JONGLERIE, s. f. Charlatanerie, tour de passe-passe. *Nugæ atque fallacia*.

JONGLEUR, f. m. Charlatan qui amuse le peuple par des subtilités, des sauts, & des tours de main. *Scurra & nugator.* Il y a eu autrefois des Poëtes qui ne faisoient que de petits Poëmes, qu'on a appellés *Jongleurs*, ou *Joingleurs*: c'étoient particuliérement des Poëtes qui fréquentoient la Cour des Comtes de Flandres. Pasq. On a aussi donné ce nom à des espèces de Bateleurs ou Farceurs qui avoient succédé en France aux Histrions. La plûpart étoient Provençaux, sçavoient la musique, jouoient des instrumens, & débitoient ce que les Trouvères faisoient de meilleur. On les a appellés aussi *Jongleours*, ou *Jugleurs*. On a méprisé les *Jongleurs* vers le temps de Philippe Auguste, ou de S. Louis, parce que la Poësie déchut beaucoup en ce temps-là, & sur-tout après la mort du Comte de Champagne, qui fit tant de vers amoureux pour la Reine Blanche. Le nom de Jongleurs tomba en tel mépris, qu'il ne fut plus approprié qu'aux bateleurs, de sorte que n'ayant plus alors à dire que des sottises, on appella *jonglerie* une menterie, & on dit *jongler*, ou *jaugler*; pour dire, *mentir*. Fauchet, Pasq. Le Roi Philippe le Bel, par Lettres Patentes de l'an 1295. fit un certain *Jongleur*, nommé Jean Charmillons, Roi des *Jongleurs* dans la ville de Troies en Champagne. Il y a des Auteurs qui disent *jongleresse* au féminin, autrefois on a dit *jengleréfie*.

Jongleurs *sont disparus*, *Ménétriers se taisent*.
D. de S.

☞ Jongleur s'est dit aussi pour un Joueur d'instrumens, Ménétrier. *Citharœdus*, *fidicen*. S. Julien des Ménétriers à Paris étoit autrefois un hôpital fondé en faveur des Musiciens par Julien, fameux *Jonglour*. Aussi voit-on au portail des figures de trois sortes de Musiciens, des Trouvères ou Romamicos, des Chanterres ou Ménétrels, & des *Jongleurs* ou Ménétriers, & dans une fenêtre de l'Église on voit la figure du *Jongleur* Julien avec tous les attributs de la musique. Bonnet, *Hist. de la Musique*.

☞ Voici l'origine de ce mot. Les premiers instrumens de Musique que les hommes aient connus, ont été la harpe & la lyre, dont on tire les sons avec les doigts & les ongles. Ne se peut-il pas que du mot *ongle*, on ait dit *Ongler*, *jongler*, *Jongleur*, pour exprimer l'action de jouer de la harpe & de la lyre? L'usage ayant établi la signification de *Jongleur*, on continua à nommer ainsi tous les Joueurs d'instrumens, quels que fussent les instrumens dont ils jouoient.

☞ Jongleours, au sens figuré, signifioit un Parleur, Causeur, que les Anciens appelloient des Enchantières & Multepliéres de paroles. *Gloss. des Poës. du Roi de Nav.*

☞ Jongleur. C'est le nom qu'on donne dans les Îles à certains Sauvages qui font les Devins, & à qui le démon, à ce qu'ils prétendent, révèle les choses les plus secrétes. Ce *Jongleur* l'avoit assûré que son Ouahiche ou démon l'avoit averti pendant la nuit, que ses freres étoient trahis & revenoient sans vivres. *Aventures du Chevalier de Beauchêne.* Les *Jongleurs* m'ont souvent étonné, s'ils n'ont pû me persuader. Id. Sans ce *Jongleur*, nous aurions tous péri dans le bois, Id. Vingt-cinq François furent témoins de la confiance avec laquelle le *Jongleur* lui débita l'entretien qu'il prétendoit avoir eu avec son démon. Id.

Ce mot vient du Latin *joculator*, ou *juglator*.

☞ IONIDES, s. f. plur. Nymphes près d'Héraclée en Elide. Il y avoit sur les bords d'une fontaine qui se jette dans le fleuve Cythérus, un Temple qui leur étoit consacré.

IONIE, s. f. Ancien nom propre d'une contrée de la petite Asie. *Ionia*. Elle étoit le long de la côte de l'Archipel, ayant l'Éolie au nord, & la Carie au midi. Ses villes principales étoient Milet, Éphèse, Colophon, Lébédus, Smyrne, Érythrée, & Clazoméne. Smyrne & Éphèse sont encore considérables dans ce pays, qui porte le nom de Sarchan en Natolie, & qui est borné par le Becsangil au nord, par le Germian au levant, par l'Aidinelli au midi, & par l'Archipel au couchant.

IONIEN, enne, adj. Qui est d'Ionie. *Ion Ionicus*. C'est un *Ionien*, c'est une *Ionienne*. Le Dialecte *Ionien*. Les Grecs *Ioniens*, qui avoient secoué le joug des Perses, leur tuérent 30000 hommes dans la bataille de Mycale, sous la conduite de Léotychides. Boss. Les *Ioniens* ont pris leur nom de *Ion*, ou plûtôt Javan Voyez ION. On entend communément par *Ioniens* les habitans de l'Ionie sur la côte de l'Asie mineure, ce ne sont pourtant pas les premiers ni les seuls *Ioniens*. Ce nom d'abord fut donné aux descendans de Javan, ou Jon, qui occupérent le terrein qui s'étend depuis la Thrace jusqu'à l'Isthme du Péloponnèse, & ce pays s'appella l'Ionie. Car Plutarque, dans la vie de Théfée, & Strabon, *L. VII.* & *L. VIII.* nous apprennent que Théfée avoit érigé un cippe, ou colonne à l'entrée de l'Isthme sur laquelle, du côté du nord, on lisoit en Grec, Ceci n'est point le Péloponnèse, mais l'Ionie; & de l'autre côté, Ceci est le Péloponnèse, & n'est plus l'Ionie. Dans l'Antiquité on donne plus communément ce nom aux Athéniens, & à toutes leurs colonies. Mais Hérodote nous apprend, *L. I.* que les Athéniens étoient originairement venus d'*Ioniens* plus anciens. Il dit aussi que les *Ioniens* s'emparérent du Péloponnèse, mais qu'ils en furent chassés par les Achéens, & qu'ils bâtirent douze villes sur la côte d'Asie, autant qu'ils en avoient bâti dans le Péloponnèse. Les Abdérites, les Théiens, étoient *Ioniens*. La plûpart des autres Grecs, les Abantes dans l'Eubœe, les Miniens, les Driopes, les Phocéens, les Molosses, les Arcadiens, les Pélasgiens, les Doriens, Épidauriens, étoient mêlés d'*Ioniens*. Ils occupoient aussi les îles de l'Archipel, & c'étoient de-là qu'ils étoient venus dans le continent. Tout cela convient parfaitement à Javan & à sa postérité. De plus, quoiqu'Hérodote, Aristote, Héraclide, Strabon, Plutarque, & d'autres, disent que les *Ioniens* ne sont que les Athéniens, & leurs colonies; Bochard prétend que d'autres nations Grecques ont aussi porté ce nom. Hésychius le donne aux Bertiens, Homere aux Déliens, dans son Ode à l'honneur d'Apollon, Aristophane aux Acarnanes; enfin, il conclut que les Macédoniens mêmes, ou pour le moins les peuples de la côte de Macédoine, étoient *Ioniens*, parce que la mer qui la baigne s'appelloit la mer *Ionienne*. Tout cela, ou n'est point contraire à Hérodote, & aux autres Anciens, ou n'est pas fort convainquant, & l'on doit s'en tenir à ce qu'ils nous apprennent des *Ioniens*. Il est au reste très-vraisemblable que douze villes aussi considérables que celles-là ne furent pas fondées par les seuls Athéniens, mais aussi par les Pyliens & les Thébains, qui étoient aussi *Ioniens*, comme il paroît par ce que nous avons dit d'abord des premiers *Ioniens*.

La mer *Ionienne*, ou la mer de Gréce. *Ionium mare.* C'est une espéce de grand golfe de la mer Méditerranée. Il est renfermé entre la côte occidentale de la Morée, & celle de l'Épire, qui la bornent du côté du levant, comme les côtes orientales de l'Italie & de la Sicile la bornent vers le couchant, elle a la bouche du golfe de Venise au nord. Les Anciens renfermoient cette mer dans la mer Adriatique, qu'ils étendoient du moins jusqu'aux côtes de Malte, comme cela paroît par la navigation de S. Paul. *Act. XXVII.* Matt.

On dit aussi mode *Ionien*, en termes de Musique. C'est l'onziéme des douze modes authentiques des Anciens, il est gai, & propre pour les danses, les ballets, &c. Il commence en *C*, *Sol*, *Ut*, *Fa*: Chez les modernes, c'est le *La*, *D'A*, *Mi*, *La*, *Re*.

En parlant des personnes, des peuples, on dit toûjours *Ionien*, & jamais *Ionique*.

Ionien, est aussi substantif, & signifie la langue qu'on parle dans l'Ionie, ou le Dialecte *Ionien*. Sçavoir l'*Ionien*. Entendre l'*Ionien*.

☞ Ionien, s. m. Terme de Poësie & de Prosodie. C'est un pied composé qui entroit dans les vers. Il y a le grand & le petit *Ionien*. Le grand *Ionien* est composé d'un spondée & d'un pyrrique; c'est-à-dire, de deux longues & de deux bréves, comme *evincere*, & le petit *Ionien* est composé d'un *pyrrique* & d'un spondée, comme *Diomedes* ou *lacrymantes*.

IONIQUE, adj. m. & f. Qui appartient à l'Ionie, ou aux

aux Ioniens. *Ionicus*, *a*. Il y avoit une région dans la Grande Gréce en Italie qu'on appelloit la Région *Ionique*, ou simplement l'*Ionique*. La Musique *Ionique*, les danses *Ioniques*, passoient autrefois pour des airs, ou des exercices mous & peu séants, peu honnêtes. Voyez Platon, *L. III. de Repub.* & Horace, *L. III Od. VI. v.* 21. La transmigration *Ionique* étoit autrefois une époque célébre. C'est la retraite des Colonies Athéniennes, qui après la mort de Codrus, s'en allérent sous la conduite de Nelée son fils, établir les douze villes de l'Ionie d'Asie. Ces Colonies se firent, selon Eratosthène, 50 ans après le retour des Héraclides, & selon le Chevalier Marsham, 77 ans après la prise de Troye, & 57 après le retour des Héraclides. Les Marbres d'Arondel parlent de cette transmigration *Ionique*. La secte *Ionique* étoit la premiére des trois plus anciennes sectes de Philosophes. Les deux autres étoient l'Italique & l'Éléatique. Le chef de la secte *Ionique* étoit Thalès, l'un des sept Sages de la Gréce, il étoit de Milet en Ionie, c'est ce qui fit appeller ses disciples la secte *Ionique*. La secte *Ionique* croyoit que l'eau étoit le principe de toutes choses. C'est à quoi Pindare fait allusion au commencement de la premiére ode de ses Olympiennes. A peu près dans le même temps (de Cyrus & de Cambyse) Thalès Milésien forma la secte *Ionique*. Bossuet.

Ionique. Terme d'Architecture. L'Ordre *ionique* est le troisiéme des cinq ordres d'Architecture; il est distingué des autres particuliérement en ce qu'il a des volutes, ou des cornes de bélier qui ornent son chapiteau, & que le fût des colonnes est le plus souvent cannelé. Les colonnes *Ioniques* sont ordinairement cannelées de 24 cannelures. Il y en a qui ne sont creuses, & concaves que jusqu'à la troisiéme partie du bas de la colonne, & cette troisiéme partie a ses cannelures remplies de baguettes, ou bâtons ronds, à la différence du surplus du haut, qui est strié, cannelé en creux, & entiérement vuide. Sa corniche a des denticules. Il tient le milieu entre la maniére solide, & la délicate. Sa colonne a neuf diamétres de la colonne prise de haut en bas avec le chapiteau, & la base. Lorsque cet ordre fut inventé, les colonnes n'avoient que huit modules, ou diamétres de haut. Mais les Anciens voulant rendre cet ordre plus agréable que le Dorique, augmentérent la hauteur des colonnes, en y ajoûtant une base qui n'étoit point en usage dans l'ordre Dorique. L'Ordre *Ionique* est un ordre des Grecs, qui tire son nom de l'Ionie, Province d'Asie. Fel. Il y en a qui croient que l'ordre *Ionique* a été formé sur le modéle du corps d'une femme, & l'ordre Dorique sur le modéle du corps d'un homme, & que ces deux ordres ont entr'eux la même proportion de solidité & de délicatesse que le corps d'un homme, & celui d'une femme: ils ajoûtent que les volutes du chapiteau *Ionique* représentent les boucles de cheveux que les femmes portent de chaque côté du visage quand elles sont coëffées en cheveux.

On appelle aussi dans la grammaire Grecque le Dialecte *Ionique*, une maniére de parler particuliére aux Ioniens. Il étoit d'abord le même que l'Attique ancien; mais lorsqu'il eut passé dans l'Asie, il ne reçut pas la perfection, & ne parvint pas à la délicatesse où arrivérent les Athéniens. Il se corrompit un peu dans l'Asie mineure, & y reçut comme une nouvelle teinture. C'est en cette langue qu'ont écrit Hippocrate & Hérodote.

Ionique en termes de Musique, est le nom d'un certain mode. Voyez IONIEN.

On ne dit jamais *Ionique* en parlant des personnes.

JONKERAD, s. m. Nom propre d'un bourg du Cercle Électoral du Rhin. *Jonkeradum*. Il est dans le Comté de Manderscheid, sur la riviére de Kyll, entre Stadkyl, & Hildesheim. Quelques Géographes prennent *Jonkerad* pour le lieu de la basse Allemagne, que les Anciens nommoient *Egorigium* & *Legio XII*. que d'autres mettent à Ruyt village situé à une lieue de ce bourg. Maty.

JONNE, s. f. Nom propre d'une riviére de France. *Jeauna*. Voyez YONNE. Valois écrit *Jonne*. *Not. Gall. pag.* 248.

JONQUE. Terme de Marine. Sorte de bâtiment dont on se sert sur les côtes des Indes & de la Chine. Voyez JONC.

JONQUÉRE, s. m. Nom propre d'un ancien bourg de la Catalogne, en Espagne. *Juncaria*. Il est dans le Lampourdan, entre Perpignan & Girone.

JONQUIÉRES, s. m. Nom propre d'un bourg de Provence, en France. *Juncaria*. C'est un de ceux qui forment la ville de Martigues. Voyez MARTIGUES.

JONQUILLE, s. f. Fleur odoriférante, blanche, ou jaune, qui vient sur une tige comme les narcisses, & qui fleurit en Mars. *Jonquilla*. On fait des parfums, des poudres, des pommades, des eaux, des essences de *jonquille*, des gants de *jonquille*; ce sont des gants parfumés avec des *jonquilles*. Ses feuilles ressemblent à du jonc. Bien qu'il y ait grand nombre d'espéces de *jonquilles*, elles se réduisent pourtant à douze, qui sont les plus singuliéres & les plus estimées: elles se nomment la *Jonquille* de Lorraine, la *Jonquille* recoquillée, la *Jonquille* au grand godet, les *Jonquilles* d'Espagne, grande & petite, la simple & la double, qui sont toutes d'un jaune clair. Outre celle-ci il y a encore la grande *Jonquille* blanche & la petite, la blanche à godet citronné, & la blanche & la verte d'Automne.

Les *Jonquilles* ne veulent avoir du soleil que médiocrement, & demandent une terre qui ne soit ni forte ni légére; la profondeur de trois doigts & autant de distance: on les léve tous les trois ans pour en ôter le peuple.

Jonquille blanche, & la Jaune double, sont mieux dans des pots que dans des planches. Elles veulent un fond de terre grasse & détrempée, mais le lit sur lequel on les plante doit être d'une terre maigre, dans laquelle ayant couché les oignons, on les recouvre de même terre légére & maigre à la hauteur d'un pié de terre bien grasse. Quand la terre est un peu séche, ces *jonquilles* veulent être légérement arrosées, parce que cela les fait merveilleusement profiter. Il ne les faut lever que pour en couper les filets & les cheveux, & cela se doit faire au mois de Septembre. Il faut les replanter aussitôt, parce que ces petits oignons souffrent beaucoup quand ils sont hors de terre; néanmoins si on les veut garder quelque peu de temps hors de terre, on le peut faire, mais il les faut envelopper dans du papier, & les serrer dans des boëtes.

Grande Jonquille Blanche, elle est différente de la grande simple d'Espagne pour la couleur & pour l'odeur, parce que celle-ci ne sent rien.

Petite Jonquille Blanche. Elle différe de celle d'Espagne en ce qu'elle à la fleur étroite, & qu'elle est sans odeur.

Jonquille blanche d'automne. Elle jette trois fleurs blanches, qui n'ont pas grande odeur, elle pousse sa tige avant les feuilles.

Jonquille blanche au godet citronné. Elle ne différe de la grande blanche, que parce qu'elle a le godet d'une autre couleur: cette même *Jonquille* produit quatre ou cinq fleurs blanches, qui tirent à une couleur blanchâtre, avec le godet au milieu, mais un peu plus obscure. On l'appelle encore *Jonquille* de mouton, parce qu'elle pend en bas, & rebrousse ses feuilles en haut, & ainsi fait la figure d'un mouton qui corneille.

Jonquille d'Espagne. On l'appelle ainsi parce qu'elle a été apportée d'Espagne. Elle est infinie dans la diversité de ses fleurs, parce qu'il y en a qui les apportent grandes; d'autres petites, les unes claires, les autres plus pleines; elles sont pourtant toutes de la même couleur, qui est un beau jaune-clair, & ont une très-agréable odeur.

Jonquille au grand godet. Elle est ainsi nommée, parce que son godet, qui est également rond & beau, est pourtant beaucoup plus long que celui des deux autres espéces ci-dessus, bien que ses fleurs, & ses feuilles, qui sont découpées en étoile, soient plus étroites.

Jonquille de Lorraine. Elle est unie à six feuilles d'un beau jaune-clair, qui portent les unes sur les autres, & c'est pour cette raison qu'elle est appellée unie: elle a le godet au milieu, qui s'éléve de la grosseur d'un demi-doigt,

doigt, & est frisée par le bord : elle n'apporte pas beaucoup de fleurs ; mais elle supplée bien à ce défaut par la vivacité de sa couleur, & parce que c'est celle de toutes les *Jonquilles* qui est la plus durable & la plus assurée.

JONQUILLE RECOQUILLÉE. Elle est ainsi appellée, parce que le bord de ses feuilles se renverse. Elle est différente de la précédente dans son godet, qui est plus large & moins plissé, comme aussi dans la couleur, qui est plus couverte ; & outre cela elle est bien plus ouverte dans sa fleur.

JONQUILLE VERTE ÉTOILÉE. Celle-ci vient aussi en Automne, elle a les feuilles découpées en étoile : elle fleurit avant que de jetter aucun verd du pié.

☞ JONQUINES, s. f. pl. Marchandise dont il est parlé dans le tarif de la Douane de Lyon.

☞ JONSAC, ou JONZAC, s. m. Petite ville de France en Saintonge ; auprès de la Sévigne, qui tombe dans la Charante.

JONTE. Voyez JUNTE.

JONTEREAUX, s. m. Voyez JOUTEREAUX.

☞ JONTHLASPI, s. m. Plante dont il y a deux espéces. La premiére pousse de petites tiges sarmenteuses, couchées à terre, rondes, purpurines, couvertes d'un poil blanc, rudes, garnies de petites feuilles oblongues, étroites, rudes, séches, d'un goût herbeux. Ses fleurs naissent aux sommités des branches en maniére d'ombelles, ou plûtôt de grappes assez grandes, jaunes, odorantes, composées de quatre feuilles en croix. Il leur succéde un fruit grand comme une lentille, presque rond, fort applati, couvert d'un poil blanc & rude. Il contient une seule semence ronde & applatie, rougeâtre. Cette plante fleurit aux mois de Mai & de Juin, & résiste au froid.

☞ La seconde espéce ne différe guère de la premiére que parce qu'elle est plus petite dans sa tige, ses feuilles & ses fleurs, & que ses petites tiges qui poussent environ à la hauteur d'un pied, ne rampent pas comme les autres, mais se courbent seulement en leurs extrémités. Les feuilles y sont rangées alternativement. Toutes les deux espéces sont déterfives, apéritives & vulnéraires. Tournefort, après Fabius Colomna, leur a donné le nom de *Jonthlaspi*, comme qui diroit espéce de *Thlaspi*, couvert de poil. De *ἴουλος*, *poil folet*.

☞ JONTOYER. Quelques-uns écrivent *Jointoyer*. Voyez ce dernier mot dans le Dictionnaire.

JOP.

☞ IOPAS, s. m. Roi d'Afrique. Virgile en fait un des Amans de Didon, & lui donne le mérite d'être habile dans la musique.

JOPPE. Voyez JAFA.

JOPPE, s. f. Ancien nom qu'on donnoit à une espéce de soulier en usage chez les Hongrois. *Joppa*. Carloman défendit aux Clercs de porter des *Jopper*. Voyez son décret, *L. I.*

JOQ.

☞ JOQUES, s. m. pl. Secte de Bramines qui se trouvent au Royaume de Narsingue. Ils vivent d'aumônes & dans de grandes austérités, voyageant dans les Indes en façon de Pélerins, & s'abstenant de tous plaisirs charnels, jusqu'à un certain temps, après lequel étant devenus abduls, c'est-à-dire, exempts de toutes loix & incapables de tout péché, ils s'abandonnent aux saletés les plus détestables, & ne se refusent rien de ce que leurs sens demandent. Ils ont un chef qui jouit d'un grand revenu qu'il distribue, & qui envoie plusieurs *Joques* prêcher leurs folies en certains temps.

JOR.

☞ JOR, s. m. Vieux mot Jour. On se servoit anciennement d'un cornet pour avertir que le jour étoit venu.

Vous me vistes ainsi que la guette
Eut l'aube du jor cornée.

On a dit aussi *Journoyer* ; pour dire, Faire des journées dans un voyage.

JORJANIAH, ou *Corcang*. Nom propre d'une grande ville que l'on met dans le Chorasan, en Perse, sur le Jehun, à vingt lieues de son embouchure. *Corcanjia*, *Jorjania*. On l'appelle Grand Corcang, pour la distinguer d'une autre qu'on appelle le petit Corcang, & qui est à trois lieues du grand.

JORNÉE, s. f. Non seulement le peuple & les paysans se servent de ce mot en quelques endroits, au lieu de celui de *journée*, ce qui ne mériteroit pas d'être remarqué ici ; mais on trouve aussi ce mot dans les Coutûmes, où *jornée servante* se dit pour *jour servant*. Voyez JOUR.

JORTAN, s. m. Nom propre d'une ville d'Asie. *Jortanum*. Elle est dans l'île de Java, sur la côte Septentrionale, vers le détroit de Balambuan, & vis-à-vis de la petite île de Madure. *Jortan* est capitale d'un Royaume, qui porte son nom ; & il a un bon port, & fort fréquenté. MATY.

JOS.

JOSAPHAT, s. m. Nom propre d'homme. *Josaphat*, *Josaphatus*. *Josaphat* fils d'Asa fut un pieux Roi d'Israël.

La Vallée de *Josaphat*. Il en est parlé dans le Prophéte Joël III. 2. & 12. J'assemblerai tous les peuples, & je les amènerai dans la vallée de *Josaphat*, où j'entrerai en jugement avec eux, touchant Israël, mon peuple & mon héritage, &c. SACI, *Joël III. 2.* Que les peuples viennent se rendre à la vallée de *Josaphat* ; j'y paroitrai assis sur mon thrône pour y juger tous les peuples, qui y viendront de toutes parts. ID. *v. 12.* La vallée de *Josaphat* étoit entre la ville de Jérusalem & la montagne des Olives, ainsi que l'ont remarqué Lyranus, Vatable, Arias Montanus, & Adrichomius. On ne sçait pourquoi elle portoit le nom de *Josaphat*. Le sentiment le plus probable est que ce fut en mémoire de la grande victoire qu'y remporta *Josaphat*, & qui est rapportée au Liv. II. des Paralip. *ch. XIX.* C'est le sentiment de Livelejus. Le torrent de Cédron couloit dans cette vallée. Saint Jérôme a cru que ce seroit en ce lieu-là que se feroit le jugement dernier. Lyranus, Ribéra, Osiander, au rapport de Tarnovius, & quelques autres modernes dans Œcolampade, ont suivi ce sentiment, tous fondés, comme S. Jérôme, sur les paroles de Joël que nous venons de citer. D'ailleurs ils ont cru qu'il étoit assez vraisemblable que JÉSUS-CHRIST parût glorieux dans les airs au dernier jour, & vînt juger les hommes, au-dessus de la vallée, où a commencé sa passion. D'autres prétendent que ce ne peut être là le sens du Prophéte, qui ne parle point du lieu, mais de la maniére du second avénement du Sauveur ; que la vallée de *Josaphat* est trop petite pour contenir tous les hommes ; que le reste du chapitre ne quadre point à cette explication ; qu'ainsi il est inutile de dire que ce jugement ne se fera point dans la vallée, mais dans les airs au-dessus de cette vallée. Ils prennent ces mots vallée de *Josaphat* pour des noms appellatifs, qui signifient la *vallée du jugement de Dieu*. Car c'est ce que signifie *Josaphat*, ainsi qu'on le verra par l'étymologie. Or quelque part que se fasse le jugement dernier, ce lieu sera toûjours en ce sens la vallée de *Josaphat*. Voyez Mercerus, Tarnovius, Chasteillon, Grotius, &c. D'autres prennent encore le mot de *vallée* dans un sens moral, & veulent qu'on entende par la vallée de *Josaphat* la profondeur du Jugement de Dieu ; mais cette interprétation est moins probable.

Ce mot est composé de יהוה *Jehovah*, nom propre de Dieu, & שפט, *schaphat*, qui signifie juger. *Josaphat*, jugement de Dieu. Le mot Hebreu est יהושפט, *Jehoschaphat*.

L'opinion que ce lieu sera celui où se fera le jugement dernier a produit dans notre langue une expression populaire, mais fort significative, & qui fait une image vive de ce que l'on veut dire. Car pour marquer une grande multitude de peuple assemblée en un même lieu, on dit, C'étoit, ou c'est la vallée de *Josaphat*. Je viens du sermon, ou bien du salut : il y avoit un monde infini ; c'étoit la vallée de *Josaphat*. Mais cette phrase ne doit point sortir de la conversation, ou du style familier ; quoique proprement elle ne soit point basse, mais familiére & populaire.

☞ Le

☞ Le JOSAS, f. m. Petit canton de l'Isle de France, entre la Seine & la Beausse. Il est difficile d'en marquer à présent les bornes. On ne se sert de ce mot que dans les affaires ecclésiastiques, & pour désigner la partie du Diocèse de Paris, qui s'étend au midi jusqu'au Diocèse de Chartres.

JOSEPH, f. m. Nom propre d'homme. *Josephus*. Le Patriarche *Joseph*, fils de Jacob, premier Ministre de Pharaon Roi d'Egypte, est un modèle parfait de pureté & de continence. Libenius & le P. le Jay, tous deux sçavans Jésuites, l'un Flamand, & l'autre François, ont fait sur *Joseph* plusieurs Tragédies qui sont imprimées

S. *Joseph* époux de la Sainte Vierge, étoit de la race de David.

L'Historien *Joséphe*, qui nous a donné les Antiquités Judaïques, l'histoire de la guerre des Juifs contre Vespasien, & de la destruction de Jérusalem, deux livres contre un Grammairien nommé Apion: un Traité de l'Empire de la raison, qui est un éloge des Machabées; & enfin sa propre vie, cet Historien, dis-je, étoit Juif, fils de Mathatias, homme considéré également & des Juifs & des Romains. *Joséphe* tiroit son origine, par son pere des Grands Prêtres, & par sa mere des Asmonéens Il naquit sous Caligula, & ne mourut que sous Domitien. C'est une idée d'appeller cet Historien *Joséphe*, & les autres *Joseph*; comme si ce n'étoit pas toujours le même mot; d'ailleurs, l'usage condamne absolument cette innovation.

Joseph d'Arimathie est ainsi surnommé dans l'Évangile, du nom d'un bourg situé dans les montagnes d'Éphraïm, & qui fut sa patrie.

L'Empereur *Joseph*; c'est le frere & le prédécesseur de l'Empereur Charles, fils de Léopold I. Il naquit le vingt-sixiéme Juillet 1678. fut déclaré Roi héréditaire de Hongrie en 1687. élû Roi des Romains le vingt-quatre Janvier 1690. marié l'an 1699. quinziéme de Janvier, à Willelmine Amélie fille de Jean Frédéric de Brunswik Duc d'Hanovre, il prit possession de l'Empire à la mort de son pere l'Empereur Léopold, arrivée au mois de Septembre 1705. Il mourut le dix-septiéme Avril 1711.

Le Pere *Joseph*, c'est un Capucin, fils de M. le Clerc, Président au Parlement de Paris, illustre par son habileté dans les Controverses & dans la Politique, dont le Cardinal de Richelieu se servit beaucoup. Il mourut à Paris le 21 Décembre 1639. nommé au Cardinalat par Louis XIII. Projettant un jour avec le Cardinal de Richelieu une expédition de guerre qu'il trouvoit facile, il marquoit sur la carte la marche des troupes, leur faisant passer des endroits où il n'y avoit point de pont, le Cardinal, dit-on, l'arrêta, en lui disant, *Cela ne va pas si vite, Pere Joseph: où passeront ces troupes?* Ces paroles passérent en proverbe, & l'on dit encore quelquefois aux gens qui ne doutent de rien, qui ne voient point de difficultés à ce qu'ils proposent, ou entreprennent, *Cela ne va pas si vite, Pere Joseph*

Hospitaliére de S. Joseph, ou fille de S. *Joseph*. Voyez HOSPALIÉRE.

Frére du Purgatoire de S. Joseph. Nom prétendu des Religieux d'un ordre supposé par Abraham Bruin, & Adrien Damman, par Josse Ammanus, & par Schoonebeck. P. Hélyot, *Pref. p.* 9.

☞ Congrégation de S. *Joseph*. C'est une Congrégation de Prêtres séculiers, fondée à Rome l'an 1620. à l'exemple de S. Philippe de Néri, par le V. L'intention du P. Motta fut de former des Ecclésiastiques, qui, sans oublier leur propre perfection, travaillassent continuellement sous la direction du Pape & de son Vicaire dans Rome à édifier & instruire les peuples, sans aucun intérêt humain. Les Prêtres de cette Congrégation ne vivoient pas d'abord en commun; mais l'an 1646. sept d'entr'eux donnerent commencement à la vie commune, & donnerent des rentes à l'Église de S Pantaléon, & à un Monastère voisin que les Basiliens avoient abandonné: ce qu'Innocent X. confirma en 1646. en approuvant leur Congrégation. En 1669. il ne restoit plus que deux de ces sept Prêtres, qui céderent leur maison à la Congrégation Clément XI. approuva la cession pour ceux qui vivroient en communauté. Le P. Marc Soccini de l'Oratoire, leur fit des constitutions qui furent approuvées en 1684. par Innocent XI. P. Hélyot. *T. VIII. C.* 5.

☞ Congrégation de S. Joseph. Prêtres Missionnaires de la Congrégation de S. *Joseph*, nommés aussi Crétenistes, parce qu'ils furent établis par Jacques Crétenet, laïc, & Chirurgien de profession; mais qui se fit Prêtre en 1666.

☞ Sœurs ou Filles de S. Joseph. Nom d'une Congrégation de filles, qui a pris son origine dans la ville du Puy en Vélay. Elle fut érigée en 1650. par Henri de Maupas du Tour, Évêque & Comte de cette ville, à la sollicitation du P. Jean-Pierre Médaille, de la Compagnie de Jésus. Ce Prélat la confirma en 1651. & leur prescrivit des régles & une forme d'habillement. Il confirma de nouveau & approuva leurs constitutions & réglemens le 23. Septembre 1665. Le Roi par Lettres Patentes de 1666. autorisa tous leurs établissemens. Elles prennent la conduite des pauvres dans les hôpitaux, & la direction des maisons de refuge. Elles tiennent des écoles, & embrassent tous les exercices de charité & de miséricorde. P. Hélyot, *T. VIII. C.* 24.

☞ Joseph. On appelle Coton-*Joseph*, une sorte de coton filé de médiocre qualité, & de peu de débit en France.

☞ Joseph. On dit populairement d'une personne qui veut s'engager dans le mariage, qu'Elle veut être de l'Ordre de S. *Joseph*.

☞ Joseph fluant, *Joseph collé*, *Joseph à soie*. Ce sont des noms que l'on donne à certaines espéces de papier.

San-Joseph, f. m. Nom propre d'un bourg, ou petite ville de l'Amérique méridionale. *Fanum S. Josephi*. Ce lieu est dans l'île de la Trinidad, ou de la Trinité, située dans le golfe de Paria.

San-Joseph, Ile. Voyez SÉPAN.

Joséphe, f. f. Terme de Fleuriste. Nom d'une Tulipe isabelle, rougeâtre, panachée de jaune, avec un peu de rouge. Morin.

Joséphine, f. f. Nom de femme qui a reçu le nom de S. Joseph au baptême. *Josepha, Josephina*. On parle du mariage du Prince Électoral de Saxe avec l'Archiduchesse *Joséphine* Ce sont des Gazettes d'Hollande qui parlent ainsi; mais ce mot n'est point en usage en notre langue. ☞ Angélique-Françoise-*Joséphine* de Thiart. Gaz. 1736. *p.* 480.

☞ Joséphine, adj. f. qui se dit des filles de l'Empereur Joseph. *Josephina*. La Cour de Vienne ne sçauroit avoir oublié la teneur des Contrats de mariage & des Renonciations des Archiduchesses *Joséphines*. *Remarq. sur un Rescript de la ville de Vienne de* 1741.

JOSÉPIN, INE, ou JOSÉPHISTE, f. m. & f. Nom de Secte. *Josephinus, Josephista*. Le Pape Lucius III. condamne les *Josépins* dans son Décret contre les hérétiques, fait au Concile de Vérone en 1184. dans son Traité contre les Vaudois, C. 7. & les appelle *Joséphistes*. Ils avoient apparemment ce nom de quelque Chef dont ils suivoient les erreurs, & qui se nommoit Joseph. Il y a aussi de l'apparence que ce n'étoit qu'une branche des Vaudois; nous ne sçavons de leurs erreurs que ce qu'en rapporte Reinérus à l'endroit que j'ai cité; sçavoir, qu'ils contractoient un mariage spirituel & qu'ils ne se permettoient point l'acte du mariage, mais que du reste ils s'abandonnoient à toutes sortes d'autres impuretés. C'est ce que j'en ai trouvé.

M. l'Abbé Fleuri, *Hist. Eccl. Liv. LXXIII. p.* 532. dit qu'il n'a rien trouvé de ces hérétiques. Reiner Sachon, de Plaisance, qui vivoit au milieu du XIII[e] siécle, & qui fut Chef des Vaudois, & ensuite Dominicain & Inquisiteur Général, en parle pourtant dans son Traité contre les Vaudois.

☞ JOSIDA, f. f. Ville du Japon, sur la route de Méaco à Famamatz, à trois lieues d'Akasaka. On la nomme aussi *Jossida*. On entre dans ses fauxbourgs par un pont de trois cents cinquante pas de long. C'est la même qui est nommée *Josinda* dans l'Ambassade des Hollandois au Japon.

JOSLIN, ou JOSCELIN, f. m. Nom propre d'un bourg de France. *Castellum Goscelini, Gauzlenum, Goslenum, Goslinum, Goscelinum*, & *Gauslinum*, en Bretagne dans le Diocèse de S. Malo, & il a trois Prieurés de S. Nicolas, de Saint Martin, & de sainte Croix.

Du

De Valois, *Notit. Gall. pag.* 132.

JOSSE, s. m. Nom propre d'homme. *Jodocus*, *Judocus*. Saint *Josse* étoit fils du Comte de Juthail, que nous appellons Juel, Roi d'une partie de la petite Bretagne en France, & frere du Roi Judicaël, que nous appellons vulgairement S. Gignel. Baillet au 13 de Décembre. S. *Josse* après avoir refusé la couronne que son frere quitta, & qu'il lui voulut mettre sur la tête, se retira dans le Ponthieu en Picardie, où il vécut solitaire, & où il mourut vers l'an 668. *Josse* Marquis de Moravie, fut créé Roi des Romains en 1410. Mon Saint *Josse* a été un des plus remarquables serviteurs de Dieu en ce siécle. Godeau. C'est au VII^e^. S. *Josse* vint dans une solitude appellée Brahic, ou Radic, & maintenant c'est le village appellé Roye. Id. Florentius a écrit la vie de saint *Josse*.

SAINT JOSSE SUR MER. Nom d'un bourg avec Abbaye. *Cella S. Jodoci*, ou *Judoci*, anciennement. *Quentavicus*. Il est dans le Ponthieu en Picardie, à deux lieues de Montreuil, vers la côte. Maty. Ce lieu est près de l'embouchure de la Canche. Valois, *Not. Gall. p.* 256.

☞ JOSSELASSAR, s. m. C'est une des sortes de cotons filé qui se tirent de Smyrne. Il est moindre que celui qu'on nomme Montassin, quoique l'un & l'autre se cultivent & se recueillent dans le même canton.

☞ JOSTE, préposition. Vieux mot. Auprès : du Latin *Juxta*.

JOSUÉ, s. m. Nom propre d'homme. *Josue*, *Jesus*. Le conducteur du Peuple de Dieu après Moyse fut *Josué*, fils de Nun. L'histoire de son gouvernement est décrite dans le Livre qui porte son nom. Ce nom s'entend aussi de ce livre. Ainsi l'on dit, Masius a fait un fort bon Commentaire sur *Josué*, c'est-à-dire, sur le livre de *Josué*. Ce nom est en Hébreu יהושע, *Jehoschua*, composé de יהוה, nom propre de Dieu, & שוע, qui signifie, salut. *Jehoschua*, veut dire *salut de Dieu*.

IOT. JOT.

JOTA, s. m. C'est au propre un petit *i* dont se servoient les Grecs, mais en François il signifie une petite particule de quelque chose. *I*, *Apex*. Je vous livre cet ouvrage complet, il n'y manque pas *un iota*. L'Écriture dit aussi, que toutes les Prophéties s'accompliront, & qu'il ne s'en manquera pas un *iota*. Je vous dis en vérité, le ciel & la terre périront plutot que tout ce qui est de la loi ne s'accomplisse jusqu'à un seul *iota*, ou un seul point. Bouhours.

JOTA, Voyez JETA.

JOTAPATE, ou JOTOPATA, s. f. Nom propre de lieu. *Jotopata*. C'étoit anciennement une ville très-forte de la Palestine. Elle étoit dans la Galilée intérieure, près de la Mer de Galilée, sur des rochers extrémement hauts & escarpés, & qui n'étoient accessibles que d'un côté. Joséphe l'Historien, Juif, étant Gouverneur de la Galilée, la défendit contre Vespasien, qui l'ayant prise, après quarante-sept jours de siége, la fit entiérement ruiner. Maty.

JOTAVILLA, s. f. Nom d'une espéce d'alouette. Ce sont les Italiens qui lui ont donné ce nom. *Alauda*, *Italis dicta Jotavilla*. Cet oiseau a le chant très-agréable, & n'est pas connu de tout le monde, la niaise est la meilleure, sa mangeaille est du millet, du chenevi, ou de la composition que l'on fait aux alouettes. Le mâle a une petite couronne sur le milieu de la tête, & bien que la femelle ait la même couronne, elle est néanmoins plus blanchâtre. Outre cela le mâle a l'ongle de derriére, ou plûtot l'éperon si long qu'il passe le genou. La *Jotavilla* a coûtume de faire son nid dans les vallées où il y a des arbres feuillus; il est composé de même, que celui de l'alouette commune, elle fait quatre ou cinq œufs. La boccagère est très-bonne, la niaise néanmoins excelle pour le chant, elle chante la nuit, ainsi que le rossignol. Quand elle est toute élevée, on lui donne de la navette & du millet, elle vit environ huit ou dix ans.

JOTTE, s. f. Herbe potagère, qu'on appelle autrement Bette, ou poirée. Voyez BETTE.

JOTTE, s. f. Vieux terme de Marine. Les *Jottes* d'un vaisseau sont les joues d'un vaisseau; c'est-à-dire, les deux côtés de l'avant depuis les épaules jusqu'à l'étrave.

JOTTEREAU, s. m. Terme de Marine. *Jottereaux* d'un vaisseau. Voyez SOUTEREAU.

JOU.

☞ JOU, s. m. C'étoit le véritable nom de Jupiter, dont *Jovis* est le génitif. Les Celtes appelloient ce Dieu *Jou*, c'est-à-dire, le jeune, pour marquer que Dieu ne vieillit jamais. Le Mont *Jou*, dans les Alpes, que les Latins appelloient *Mons Jovis*, lui étoit consacré, & prouve que c'étoit le nom de Jupiter. Le jour de la semaine qui portoit son nom, *dies Jovis*, Jeudi, se prononce encore dans toutes les Provinces méridionales de France, *Di-Jou*. Enfin, c'est sous ce nom de *Jou* que le souverain des Dieux étoit autrefois connu & honoré dans les Gaules.

JOUAILLERIE. Voyez JOAILLERIE.

JOUAILLIER, iere. Voyez JOALLIER.

☞ JOVANOT, otte, adj. m. & f. Jeunet, jeunette. Un Prince comparoit une de ses Maîtresses à l'oiseau de Paradis, où il y a plus de plumes que de chair, la taxant par-là d'être maigre. Aussi, dit Brantôme, étoit-elle trop *jovanette* pour être grasse, n'y ayant ordinairement que celles qui deviennent âgées qui prennent de l'embonpoint. *Dames Galantes*, *tom.* 1. *p. m.* 248. 249.

JOUANT, ante, adj. Qui aime à jouer. *Ludo deditus*. Cette femme a l'ame *jouante*, a une grande attache, a une grande inclination pour le jeu. Cela ne se peut dire que dans le style familier, & dans cette seule phrase.

JOUARA, s. f. Nom propre d'une petite île déserte. *Gyarus*, ou *Gyaros*. Elle est dans l'Archipel, entre celles d'Andri, de Ténos, & de Zéa. Maty.

JOUARRE, s. m. Nom propre d'un village avec Abbaye. *Jotrum*. Il est dans la Brie, Province de France, sur le petit Morin, à demi-lieue de la Marne, & de la Ferté sous *Jouarre*. Maty.

Il y a à Jouarre une fameuse Abbaye de Bénédictines fondée vers l'an 630. par Adon frere de S. Ouen; c'est pour cela que *Jouarre* est appellé *Juarre les Nonnains*, en Latin, *Jotrum Nonnarum*. On trouve aussi en Latin *Jodrum*, & *Jodarium*. D'abord on a dit en François *Jeurre*, & ensuite *Jouarre*. Valois, *Not. Gall. p.* 254. Voyez sur cette Abbaye l'*Hist. de l'Eglise de Meaux*, *T. I. p.* 33. & *suiv.*

JOUAN, s. m. Nom propre d'un bourg de France. *Jocondiacum*. Il est dans la Touraine près de Tours, sur le bord du Cher. Valois, *Not Gall. p.* 253.

JOUABARBE, ou JONBARDE, s. f. Plante qui pousse des feuilles oblongues, pointues, grasses, charnues, toûjours vertes, s'étendant beaucoup au large, disposées en rond. Il s'éléve de leur milieu une tige à la hauteur d'environ un pied, ou plus haute, droite, assez grosse, garnie de feuilles semblables à celles d'en-bas; mais plus étroites & plus pointues. Ses fleurs sont portées à l'extrémité de la tige, qui est divisée en quelques branches courtes & sans feuilles. Chaque feuille est composée de plusieurs pétales fort étroites, & de couleur purpurine. A ces fleurs succédent des fruits formés par plusieurs petites graines ramassées en maniére de tête, & remplies de semences fort menues. Cette plante, que l'on nomme grande joubarbe, *Sedum majus*, *vulgare C. B.* pour la distinguer de plusieurs autres espéces de *Joubarbe* qui sont plus petites, est rafraîchissante. Il y a une espéce de *Joubarbe* qui s'éléve fort haut, & qui pousse des tiges & des branches en maniére d'arbre Ses fleurs sont jaunes, c'est celle-ci qu'on nommoit *Jovis barba*, ou *Sedum arborescens*, *J. B.* Cette plante croît sur les murailles & sur les toits des maisons. Elle est fort rafraîchissante, propre pour les inflammations, pour adoucir les douleurs de la brûlure, de la goutte, des cancers.

On la nomme en Latin *Sedum majus vulgare*. C. Bauh. Pin. 283. *Sedum* vient de *sedere*, parce que la plûpart des espéces de joubarbe sont comme assises sur les toits & sur les murailles, où elles croissent, ou bien de *sedare*,

re, *appaiser*, parce que la *joubarbe* appaise les inflammations. On la nomme aussi *sempervivum* à cause qu'elle conserve sa verdure en hyver, aussi bien qu'en été. Autrefois on l'appelloit *Jovis barba*, ou *Jovis herba*, d'où est venu le mot de *joubarbe*.

☞ Petite JOUBARBE, s. f. *Vermicularis*. Petite plante dont les tiges sont à peu près de la longueur de la main, dures, ligneuses & rougeâtres. Ses feuilles sont longuettes, rondes, charnues ou succulentes, ayant la figure d'un petit ver, ce qui fait qu'elle s'appelle en Latin *Vermicularis*. Ses fleurs naissent en ses sommités comme en bouquets, blanches, composées chacune de cinq feuilles disposées en rose. Lorsque cette fleur est passée, il lui succéde un petit fruit composé de plusieurs graines ramassées en tête, & remplies de plusieurs semences fort menues. Sa racine est menue & fibrée. Cette plante croît sur les murailles. Son goût est assez insipide. Elle contient beaucoup d'huile & de phlegme, & peu de sel. Elle entre dans la composition de l'onguent *Populeum*. Elle est humectante, rafraichissante, résolutive, consolidante, propre pour les maladies de la peau, pour les inflammations, pour les hémorrhoïdes, écrasée & appliquée extérieurement. Lémeri.

JOUE, s. f. Partie du visage qui s'étend des deux côtés du nez jusqu'aux oreilles, & depuis les tempes jusqu'au menton. *Mala*, *gena*. Les Médecins divisent la *joue* en deux parties, & appelle la *pomme*, ou le *pommeau*, la supérieure qui est un peu élevée en bossette, entre le nez, & l'oreille au-dessous des yeux, & qui est le siége de la pudeur, parce qu'elle rougit: ils appellent *Bouffe*, & en Latin *bucca*, la partie inférieure qui est plus lâche, qu'on enfle de vent quand on veut: c'est la *joue* proprement dite.

Du Cange dérive ce mot de *geusia*, mot de la basse Latinité. Les Picards disent encore aujourd'hui *jeues*. Les femmes se fardent les *joues* avec du rouge. La pudeur lui a mis un beau vermillon sur les *joues*. Il vient souvent des fluxions sur les *joues*. Un ris agréable forme une petite fossette sur la *joue*. Donner sur la *joue*, c'est donner un soufflet: l'Évangile en ce cas conseille de tendre l'autre *joue* pour en recevoir un second.

Ce mot vient du Latin *gena*, qui selon Isidore, vient du Grec γένυ, qui signifie, la *barbe*, parce que les *joues* sont les parties du visage où vient la barbe. Les Grecs appellent le menton γένυς, pour la même raison.

On dit, Coucher en *joue*, pour dire, Viser à quelque but pour y atteindre avec une arme à feu qu'on approche de sa *joue*. On dit aussi au figuré, coucher en *joue* quelque chose, quand on la considère bien attentivement, qu'on la desire, & qu'on fait ses efforts pour l'obtenir.

Joues de Peson, Terme de Balancier. Ce sont des maniéres de petites plaques, qui sont de part & d'autre sur les broches du peson.

On dit d'un levrier qui a pris un liévre par le corps, qu'il s'en bat les *joues*: & figurément, d'un homme qui méprise quelque remontrance, on dit qu'il s'en bat les *joues*.

On dit proverbialement d'un homme qui a mangé son bien en débauche, qu'il s'en est donné par les *joues*.

JOUE. Terme de Marine. *Joue* de vaisseau. Voyez JOTTE.

☞ JOUE, s. m. *Jocundiacum*. Bourg de France en Touraine, dans l'Election de Tours.

JOUÉE, s. f. En terme de Maçonnerie, se dit des côtés ou de l'épaisseur du mur dans l'ouverture ou dans la baie d'une porte, d'une fenêtre, d'une lucarne, par où on tire du jour; il se dit aussi de l'aisance avec laquelle jouent les portes, les fenêtres, & quelques machines. *Latera*. Cette porte n'a pas assez de *jouée*, de facilité pour s'ouvrir. *Jouées d'abat-jour*, ce sont les côtés rampans d'un abat-jour suivant leur talus, ou glacis. On dit aussi *jouées de soupirail*, pour signifier la même chose. *Jouée* d'une lucarne, *jouée* d'une languette.

Ce mot de *jouée* vient de *jouer*, quand il signifie avoir du mouvement: car la *jouée* des portes, des fenêtres, est l'endroit où elles *jouent*, où elles ont leur mouvement. M. Félibien dérive ce mot de celui de *jour*, parce que c'est par les *jouées* que vient le jour.

JOUELLE, s. f. Ce mot se trouve dans Pomey, pour signifier une sorte de joug, composé de trois piéces, de deux droites, & d'une qui traverse, lequel joug sert à arranger, à disposer les seps, les sarmens de vigne, d'une certaine manière. *Jugum*. Dresser une vigne, en *jouelle*. Relever la vigne sur la *jouelle*. *Jugare vineam*.

☞ JOVENTE, s. f. Vieux mot. Jeunesse. On a dit aussi *Jouvante* & *Jouvance*. On a dit encore *Jouete*, pour signifier la même chose.

JOUER, v. act. & n. *Ludere*. S'amuser, badiner, faire une chose agréable, qui donne du plaisir, du divertissement, folâtrer, se divertir. Les enfans se *jouent* avec leurs hochets, avec leurs poupées. Les meres se *jouent* avec leurs enfans, en font leurs poupées, se mêlent dans leurs plaisirs. Ceux du moyen âge *jouent* à de petits jeux, au sabot, aux osselets, à la Madame, ils contrefont les grandes personnes. Elle tenoit un évantail dont elle *jouoit*. Bussi. Les chiens & les chats *jouent* avec leurs petits, avec une balle, &c.

Jouer, presque en ce sens signifie, Travailler, mais avec peu de peine, & fort à son aise. Vous croyez ce travail pénible, je le fais en me *jouant*. Ce crocheteur ne fait que se *jouer* en portant vingt fagots.

Jouer, se dit aussi en parlant de toutes sortes de jeux. *Jouer* aux fleurs, aux proverbes. *Jouer* à la Paume, au Billard, aux Échecs, aux Dames, aux Cartes, au Hoc, à la Bassette, au Brelan, &c. *Jouer* gros jeu. *Jouer* jeu de garnison, *Jouer* de son reste à quitte, ou à double, c'est-à-dire, mettre tout au hasard, se piquer au jeu. *Jouer* de malheur, c'est, perdre continuellement. Donner à *jouer*; c'est tenir Brelan, Académie, & tirer pour cela tribut des joueurs. On dit, faire *jouer* quelqu'un à quelque jeu, comme à la Bête, ou à l'Hombre, quand on commande aux autres de *jouer*, & on est obligé alors de gagner, ou de doubler le jeu.

Et d'ailleurs il n'est pas si facile qu'on pense,
D'être fort honnête homme & de jouer *gros jeu.*
Des-H.

☞ Jouer s'emploie aussi à de certains jeux de cartes, avec le nom de la couleur dans laquelle on *joue*. *Jouer* en carreau, en cœur. Je *joue* en tréfle, &c. Et Faire *jouer* signifie, Nommer la couleur dans laquelle le coup doit être *joué*. C'est lui qui fait *jouer* en pique.

☞ Jouer & Faire *jouer*, signifient à de certains jeux de cartes, *Jouer* sans prendre, & Faire *jouer* sans prendre, c'est-à-dire, sans écarter, & sans prendre de nouvelles cartes au talon.

☞ Jouer un jeu, signifie, Le sçavoir bien *jouer*, le *jouer* par préférence, être dans l'usage, dans l'habitude de le *jouer*.

☞ Jouer quelqu'un par-dessous la jambe, signifie figurément dans le style familier, Déranger avec facilité les projets de quelqu'un, & par supériorité d'esprit ou de conduite, l'amener à nos vûes.

Ce mot vient du Latin *Jocari*.

Jouer, se dit figurément en Morale d'un bon nombre d'actions de notre vie, à cause des métaphores tirées de plusieurs sortes de jeux. Ainsi on dit *jouer* au Roi dépouillé, pour dire, qu'on vole, qu'on pille, qu'on ruine quelqu'un, que chacun emporte sa piéce. On dit, *Jouer* aux barres, quand deux personnes se vont chercher réciproquement, & en même temps, & ne se rencontrent point. On dit, qu'un homme *joue* des gobelets, non seulement au propre, mais aussi quand il use de quantité de souplesses & d'artifices pour tromper, & déguiser une affaire. On dit aussi, qu'il *joue* d'adresse, de finesse, qu'il *joue* au plus fin, qu'il *joue* à jeu sûr, quand il vient à bout de ses desseins par quelque voie que ce soit. On dit aussi, qu'on va *jouer* des couteaux, quand on est prêt à se battre, à avoir la guerre. On dit qu'un homme a *joué* piéce à un autre, qu'il lui a *joué* quelque tour pour dire, qu'il lui a fait quelque affront, quelque niche, quelque supercherie. On dit encore d'un Capitaine, d'un homme d'État, qu'ils ont *joué* à tout-

tout perdre; pour dire, qu'ils ont mis l'armée & l'état en grand danger. Et on dit d'un particulier, qu'il *joue* à se couper, à se blesser, à se faire pendre, quand il se met en danger de ces accidens. On dit d'une coquette, qu'elle *joue* de la prunelle, pour dire, qu'elle tâche de s'attirer des Amans, en ménageant ses œillades. On dit aussi qu'un homme se *joue* de l'argent d'autrui, lorsqu'il fait profiter l'argent qu'il doit, & qu'il paye le plus tard qu'il peut. ☞ On dit, *Jouer* du pouce, pour dire, compter de l'argent pour payer. Il est bas. ACAD FR. Toutes ces façons de parler approchent fort des proverbiales; & par conséquent on ne s'en peut servir que dans le style familier & comique.

On dit aussi figurément: *Jouer* de son reste, pour dire, Prendre un moyen extrême, après lequel il n'y en a plus d'autre à prendre. Il signifie aussi, Achever de consumer son bien. Il a *joué* de son reste avant que de retourner dans sa Province.

JOUER, se dit aussi en matière de discours & d'ouvrages, & signifie, S'égayer, badiner. Cet Auteur *joue* sur les mots, fait des allusions, des équivoques, des antithèses, il se *joue* sur toutes sortes de sujets. S. Augustin, & les Peres, *jouent* souvent sur les nombres. C'est dans une Lettre de galanterie que l'imagination a toute la liberté de se *jouer*. M. SCUD. Il se *joue* en descriptions agréables pour charmer le lecteur. ABL.

Ce n'est pas cependant qu'une Muse un peu fine,
Sur un mot quelquefois ne joue, *& ne badine.*
BOIL.

JOUER, signifie encore, Railler, plaisanter; rendre ridicule. *Ludificari.* Moliére a *joué* les faux dévots. Les Satyriques *jouent* toutes sortes de gens; ils *jouent* les vices de leur temps. C'est un tel qu'ils ont *joué* sous le nom de Licidas. On dit aussi, qu'on *joue* quelqu'un, lorsqu'on le fait courir inutilement, ou qu'on le trompe, qu'on l'amuse de belles paroles, & de vaines promesses. Les libertins se *jouent* de l'Écriture & des choses les plus saintes, ils s'en moquent, ils en font des profanations, &c. Se *jouer* sur le luxe des habits. ABL. Pour dire, s'en railler, s'en moquer, s'en divertir. Il ne faut point se *jouer* de l'amour. H. S. DE M. ☞ Elle *joue* toutes sortes de choses; elle *joue* la dévote, la capable, la peureuse, la petite poitrine, la meilleure fille du monde. MAD. DE SÉV.

On dit se *jouer* à quelqu'un; pour dire l'attaquer mal-à-propos. Ne vous *jouez* pas à lui. Ne vous *jouez* point aux dévots, une querelle avec eux n'est point un sujet de risée. H. S. DE M. Ces canailles s'osent *jouer* à moi. MOL. On dit aussi, ne vous y *jouez* pas, ne vous *jouez* pas à cela; pour dire, prenez garde à ce que vous allez faire, ne soyez pas si fou que de dire cela, vous vous en repentiriez.

En *jouer* à quelqu'un, c'est lui faire une affaire, le jetter dans quelque embarras, le traverser en quelque chose. Cette expression est basse. On dit au même sens, en *jouer* d'une, en *jouer* d'une bonne.

Sire Apollon dépité contre moi,
De ce qu'avois fait écorne à sa gloire,
En le quittant pour suivre une autre loi,
M'en joua d'une, & par malice noire,
Durant la nuit, de l'un à l'autre bout,
Gâta l'ouvrage & le bouzilla tout. P. DU CERC.

En Jurisprudence féodale, on dit qu'il est permis à un Seigneur de se *jouer* de son fief; pour dire qu'il lui est permis d'en vendre une partie, de le démembrer sans payer les lods & ventes au Seigneur supérieur. C'est se *jouer* de son fief que d'en aliéner une partie, lorsque l'aliénation n'excéde pas les deux tiers, & qu'on retient la foi entiére avec quelque droit Seigneurial & Domanial sur ce qu'on aliéne.

En termes de Marine, on dit qu'un vaisseau *joue* sur son ancre, quand il est agité de vents, & néanmoins qu'il est arrêté sur son ancre.

En termes de Guerre, on dit, Faire *jouer* la mine, le fourneau, le canon; pour dire, y mettre le feu, le tirer pour faire brêche.

☞ On dit, *Jouer* du drapeau; pour dire, Faire voltiger le drapeau avec adresse.

En termes de Méchanique & d'Hydraulique, on dit Faire *jouer* les machines, faire *jouer* les fontaines; pour dire Mettre les machines en mouvement, lâcher les eaux pour leur faire faire leur effet. On dit qu'une clef *joue* bien dans une serrure, qu'une porte *joue* bien sur ses gonds, qu'un piston *joue* bien dans un corps de pompe, quand leur mouvement est libre & aisé.

Dans un sens métaphorique, on dit faire *jouer* des ressorts; pour dire, agir, intriguer pour qu'une chose réussisse. Il se mit en tête de venir à bout de ses desseins avant son départ; pour cet effet il fit *jouer* toutes sortes de ressorts. Mlle L'HÉRITIER. Dans le Méchanique, on dit aussi *jouer*, de toutes les piéces des machines & des ouvrages; pour dire, avoir du mouvement, avoir le mouvement libre, aisé, convenable à l'effet qu'on attend, à la fin qu'on s'est proposée.

En Musique, *Jouer* des instrumens, signifie les toucher avec art & science, ensorte qu'ils fassent un son agréable à l'oreille. *Jouer* des orgues, du luth, du clavessin, du violon, de la vielle. On dit aussi, *Jouez* une gavotte, un branle, une courante, quand on veut entendre une de ces sortes d'airs.

☞ JOUER à couvert. Terme de Musique à instrumens. C'est en *jouant* d'un instrument à vent, comme la musette ou le chalumeau, ne lever qu'un doigt à la fois de dessus son trou, & tenir tous les autres trous de l'instrument fermés avec les doigts qui les couvrent. En *jouant* de la musette il ne faut jamais lever qu'un doigt à la fois, si ce n'est lorsque l'on tremble; & c'est ce qu'on appelle *jouer* à couvert. ANONYME, *Traité de la Musette*, P. I. C. 7.

☞ JOUER à découvert. C'est au contraire lever plusieurs doigts ensemble, découvrir plusieurs trous à la fois. Le jeu à découvert est plutôt celui de la musette des Bergers, que de l'instrument dont nous parlons ici, du chalumeau simple. IDEM.

En Poësie on dit, que les Amours *jouent*, folâtrent sur le sein, dans les cheveux d'une belle; que les Zéphyrs *jouent* sur les fleurs, sur les eaux; que les Tritons *jouent* sur la mer; que la Fortune se *joue* des humains, &c. La Fortune se *joua* des ordres qu'il avoit donnés. VAUG. Pour dire, qu'elle s'en moqua, qu'elle n'y eut aucun égard.

Au Théâtre, on dit qu'on *joue* un Poëme Dramatique, pour dire, qu'on représente une Tragédie, une Comédie, une Pastorale. On *joue* le Cinna, les Horaces, l'Andromaque, le Tartuffe, &c. Et on dit qu'une piéce *joue* bien, quand elle a une suite naturelle, vraisemblable, que les Acteurs entrent, & parlent à propos.

☞ JOUER, en termes de Théâtre, signifie faire un rôle. Un Acteur dit: Je *jouai* hier, je *jouerai* encore aujourd'hui. Je ne pourrois pas *jouer* tous les jours. Cet Acteur ne *joue* qu'une fois en huit jours. Quand un célébre Acteur doit *jouer*, on l'annonce, afin d'attirer des Spectateurs.

On dit aussi, qu'un écolier *joue* des Comédies au Collége, quand il est Acteur de quelque piéce pour s'exercer. On dit qu'un homme *joue* la Comédie, pour dire, qu'il est Comédien de profession. On dit en ce sens, qu'il *joue* bien son personnage, qu'il *joue* bien son rôle: pour dire, qu'il fait bien l'Amant, le pere, ou autre chose, qu'il en prend les airs, les maniéres, le langage: qu'un Bouffon *joue* bien à la farce, qu'un Charlatan *joue* bien des marionettes, &c. Tacite parlant des pensions que Néron faisoit à la Noblesse ruinée, pour *jouer* sur le théâtre, se déclare contre cet usage. P. DE COURBEVILLE, J.

De-là vient quantité de façons de parler figurées. Cet homme *joue* la Comédie; pour dire, C'est un dissimulé, c'est un hypocrite. Remarquez combien de personnages différens *joue* un Courtisan. M. ESP. Un honnête homme ne cherche point à monter sur le théâtre du monde: mais si la Fortune l'y place, il *joue* parfaitement bien son rôle. S. ÉVR. Après que l'Ambassadeur a bien *joué* son rôle dans les fonctions de son caractère, il doit faire l'honnête homme quand il ne *joue* plus la Comédie. WICQ. Une seule bonne action ne fait pas un honnête homme: ce n'est bien souvent qu'un

qu'un personnage qu'on *joue*. S. Évr. On dit aussi, qu'un homme *joue* un sot personnage, quand il est dans un poste désavantageux, quand il n'y a ni honneur ni profit à acquérir en une affaire.

Que vous jouez *au monde un petit personnage!* Mol.

☞ Jouer. Terme de Joaillerie. Il se dit de la feuille que l'on met sous une pierre, pour lui donner de l'éclat.

☞ Jouer, signifie encore deux choses différentes qui font un bon effet, lorsqu'elles sont jointes ensemble, & qui réjouissent la vûe. Ces deux étoffes *jouent* bien ensemble. Cet assortiment *joue* fort bien, & est de bon goût.

Jouer, se dit proverbialement en ces phrases : *Jouer* de l'épée à deux talons, c'est-à-dire, s'enfuir. On dit qu'un homme est parent du Roi David ; qu'il *joue* de la harpe, ou qu'il *joue* de la poche, qu'il *joue* de la griffe, pour dire, qu'il est sujet à dérober ce qu'il trouve. On dit de celui à qui on fait débourser beaucoup d'argent, qu'on lui a fait *jouer* du pouce. On dit aussi d'un qui se pique fort au jeu, qu'il *joueroit* jusques à sa chemise. On dit d'un homme qui de deux moyens, de deux expédiens, choisit celui où il y a le moins de risque, qu'il *joue* au plus sûr. On dit qu'un homme *joue* à la fausse compagnie, quand il trompe, quand il abandonne ses associés ; quand il *joue* au boute-hors, quand il tâche de débusquer son collégue, son compétiteur, son rival. On dit aussi, qu'il *joue* les deux, quand il a intelligence avec les deux parties contraires, & qu'il trompe l'une & l'autre. ☞ On dit, d'un tour usé, & quelquefois d'un vieux conte, Cela fut *joué* à Loches. On dit aussi qu'il ne faut pas se *jouer* à son Maître ; pour dire, attaquer, choquer un plus puissant que soi.

☞ Jouer aux pots cassés. Façon de parler proverbiale ; pour dire, S'exposer au danger, à des pertes considérables, risquer tout.

Un Roi seul demeure ;
Les sots sont chassés :
Fortune à cette heure
Joue *aux pots cassés.*
Sat. Ménip. in-octav. *p.* 23.

Je n'ai trouvé ce proverbe nulle part. En voici un à peu près semblable, tiré du Dictionnaire de l'Académie, au mot Pot. On dit proverbialement en parlant d'un homme sur qui l'on croit que les frais, la perte, le dommage d'une affaire doivent retomber, qu'Il en payera les pots cassés. On dit : *Jouer* à quitte ou à double ; pour dire, Mettre tout au hasard, risquer le tout pour le tout.

Joué, ée, part. & adj. On dit proverbialement au jeu des Dames, du Triquetrac, & des Échecs, Dame touchée, Dame *jouée*, pour dire, que quand on a touché une piéce, on est obligé de la *jouer*.

JOUEREAU. s. m. on prononce *jôureau*. Celui qui joue mal à quelque jeu que ce soit, ou de quelque instrument. *In ludo rudis*. On le dit aussi de celui qui joue trop petit jeu. En ce sens il est bas.

JOUET, s. m. Petit bijou avec lequel on amuse, on fait jouer les enfans. *Crepundia*. Une poupée, un cheval de bois, est un *jouet* d'enfant. Les Déclamateurs ont avili l'éloquence, & en ont fait un *jouet*, & un amusement d'enfans. S. Évr. Les Bimblotiers ne trafiquent que de *jouets* d'enfans. Aristote dit qu'Architas de Tarente fut le premier qui inventa les *jouets* qui font du bruit, pour amuser les enfans.

Jouet, se dit aussi de ce qui sert à amuser les grandes personnes. Cette femme a un petit chien qui lui sert de *jouet*. Ce Bourgeois fait danser, sauter son petit enfant, c'est tout son *jouet*.

Jouet, se dit figurément des personnes dont on se joue, dont on se moque, qui divertissent les autres. *Ludibrium, ludus, fabula*. Il est le triste *jouet* de ses ennemis. Scar. C'est un folâtre qui sert de *jouet* à tout le monde. Être le *jouet* des sots. Abl.

Jouet, se dit encore de ceux qui sont assujétis à leurs passions : qui en sont les esclaves, ou de ceux qui sont en butte à la Fortune ; qui sont l'objet de son inconstance, & de ses caprices. Vous êtes le *jouet* d'une folle passion. Ce malheureux Prince étoit le *jouet* d'une femme sans pudeur. Fén. Errant de passion en passion nous devenons les *jouets* de la Fortune, & de notre propre cupidité. Fléc. Je fuis le monde pour n'être plus le *jouet* de la Fortune, & n'éprouver plus son inconstance. S. Évr.

Misérables jouets *de notre vanité*. Boil.

Vous sembloit-il croyable,
Que le triste jouet *d'un sort impitoyable,*
Dût connoître l'amour, & ses folles douceurs? Rac.

Misérable jouet *de l'aveugle Fortune,*
Victime des maux & des loix,
Homme, toi qui par mille endroits
Dois trouver la vie importune,
D'où vient que de la mort tu crains tant le pouvoir? Des-Houl.

Jouet, se dit encore en parlant de vents & de la fortune. Ce navire a été trois jours le *jouet* de la mer, des vents & des flots.

Le butin de l'orage, & le jouet *des vents.* Brébeuf.

Crains de n'être bientôt, malgré toute ta gloire,
Que le jouet *des vents.* Pellegrin.

JOUET, s. m. Terme de Marine. On appelle *jouets* des plaques de fer de diverses longueurs, dont l'usage est différent, selon l'emploi qu'on en fait. On appelle *jouets* de pompe, ceux qui sont cloués aux côtés des fourches de la potence d'une pompe, au travers de laquelle on fait passer des chevilles qui servent à tenir la bringuebale ou brinbale. Les *jouets* qui empêchent l'aissieu des poulies d'entailler le sep, sont appellés *jouets de sep de dedrisse*. *Jouet* est aussi le nom qu'on donne à une piéce de bois qui traverse la tige de l'ancre par le bout, & force l'ancre de tomber sur une de ses pates, & de mordre le terrein. On l'appelle ordinairement *Jas*, & *Aissieu*. *Axis*.

JOUEUR, euse, adj. Qui joue, ou qui sçait jouer, qui a l'inclination au jeu. *Lusor*. Rien n'est si grave, & si sérieux qu'une assemblée de *Joueurs* ; une triste sévérité regne sur leurs visages ; implacables l'un pour l'autre, & irréconciliables ennemis : tant que la séance dure, ils ne reconnoissent ni liaisons, ni distinctions : le hasard seul, aveugle & farouche Divinité, préside au cercle, & y décide souverainement : en un mot toutes les passions suspendues cédent à une seule : c'est celle du jeu. La Br.

Un joueur d'un commun aveu,
N'a rien d'humain que l'apparence. Des-H.

Les remontrances ne corrigent point un *joueur* de profession, ce sont les revers de la Fortune. S. Évr. Un *joueur* toûjours distrait, toûjours soupirant après le gain ; & toûjours roulant dans sa tête quelque incident, néglige d'ordinaire le soin d'un établissement solide. Id. Il y a peu de différence entre les *joueurs* de profession, & les voleurs. Thiers. Il faut jouer pour se divertir, ensorte qu'on ne voie sur le visage des *joueurs*, ni la crainte de perdre, ni la douleur d'avoir perdu. S. Évr. Il est assez ordinaire aux *joueurs*, & aux *joueuses*, de se repentir inutilement, & de retourner au jeu. M. Scud. Voyez le Virelay de M. l'Abbé Regnier sur les excès. Il y parle des *joueurs* & des *joueuses*. Il leur disoit que les tromperies, les querelles, les emportemens, & les blasphêmes, étoient défendus aux *joueurs*, mais que le jeu n'étoit pas défendu aux soldats. Bouh.

On appelle beau *joueur*, celui qui joue gros jeu, qui tient tout ce qu'on met au jeu, qui donne revanche, qui joue paisiblement, honnêtement ; & méchant *joueur*, celui qui jure, & qui tempête, qui fait à tous momens des contestations sur le jeu, qui ne tient point jeu, qui ne donne point de revanche. Un bon *joueur* est un

un homme qui joue bien, posséde bien le jeu. Théophile Lucas a fait en Anglois une histoire des *joueurs* célébres & de leurs friponneries. ☞ Beau *joueur*, bon *joueur*, aimable *joueur*, sage *joueur*, grand *joueur*, fin *joueur*. Toutes ces expressions ont un sens différent. Un beau *joueur* est un homme qui reçoit d'un visage égal la bonne & la mauvaise fortune. Un bon *joueur* est un homme qui fait bien ses parties. Un aimable *joueur* est un homme qui donne facilement des revanches. Un sage *joueur* est un homme qui ne se livre point trop aux caprices de la fortune, qui ne se pique point de la perte, & qui sçait se prévaloir de son bonheur, enfin qui est capable de faire de grands gains, & qui ne peut faire que de médiocres pertes. Un grand *joueur* est un homme qui entreprend de grands coups, qui joue hardiment de grosses sommes. Un fin *joueur* est un homme raffiné au jeu, qui dans les coups difficiles ou délicats, prend bien son parti. C. De Rion. Grand *joueur* est aussi un homme qui joue beaucoup, qui joue continuellement. C'est encore un homme très-habile au jeu.

On appelle un grand *joueur* de Paume, un grand *joueur* d'Echecs, ceux qui jouent à ces jeux avec grand avantage sur les autres, qui y excellent; & aux autres jeux, celui qui ne fait autre métier que de jouer, ou qui joue gros jeu.

On dit figurément, qu'un homme est un rude *joueur*, pour dire, qu'il est brave, qu'il se bat bien, qu'il est dangereux, qu'il est à craindre. Que vous êtes une rude *joueuse* en critique! Mol. On le dit aussi de celui qui blesse les autres en jouant à des jeux de main.

Joueur d'instrument, est celui qui fait métier & profession de jouer des instrumens. Il y a un corps de métier à Paris qu'on appelle de *joueurs d'instrumens*, qui est composé pour la plûpart des *joueurs* de violons; mais qui est présentement fort avili, depuis qu'on a établi des Académies de Musique.

On appelle aussi *joueurs* de farces, *joueurs* de gobelets, *joueurs* de marionnettes, des Charlatans, qui divertissent le public par ces sortes de moyens, & qui amassent le peuple pour vendre leurs drogues. *Mimi. agyrtæ, circumforanei.*

On dit proverbialement, Au bon *joueur* va la balle, ou la balle cherche le *joueur*; pour dire que ceux qui excellent en une profession, sont ceux qui ont le plus de pratique.

JOUFLU ue, Adj. Qui a de grosses joues, *sufflatis malis.* On dépeint les vents avec des visages *joufflus*, qui ont les joues enflées. Il se prend aussi substantivement Deux gros *joufflus*. Mol. Il est bas, & se dit particuliérement des petits enfans qui ont trop d'embonpoint. C'est un gros *joufflu*, c'est un grosse *joufflue*.

——— ☞ *Que d'une aimable mere*
Naisse un beau jour quelque petit jouflu,
Digne des vœux de l'aïeul & du pere. R.

JOUG, f. m. Piéce de bois traversant par-dessus le front, & par-dessus le cou des bœufs, avec laquelle ils sont attellés pour labourer, ou pour tirer quelque voiture. *Jugum. Joug* de chariot. Vaug. Les chevaux commencerent à se cabrer, & à secouer le *joug*. Vaug.

On appelle aussi *joug*, le sommet, ou le fléau de la balance.

Ce mot vient du Latin *jugum*, du Grec ζυγὸς, qui signifie la même chose.

Joug, se dit figurément en Morale, en parlant des choses qui assujétissent, qui contraignent la liberté, ou qui imposent une espéce de servitude. Jesus-Christ dit que son *joug* est doux; c'est-à-dire, sa domination, ses commandemens. Le *joug* de Jesus-Christ est léger, plus par l'amour qui en soulage le poids, que par la nature des choses commandées, qui sont dures à la chair. S. Évr. On regarde d'ordinaire son devoir comme un maître fâcheux, & on cherche à secouer un *joug* qu'on ne porte qu'à regret. S. Évr. Les Chrétiens d'Asie languissent sous le *joug* insupportable des Mahométans; ils n'en peuvent secouer le *joug*. Il faut qu'ils plient sous le *joug*. Celles qu'on a mariées malgré elles, reçoivent à la fin par devoir un *joug* qu'on leur a imposé par nécessité. Id. Je cherche à m'affranchir du *joug* des cérémonies. S. Évr. Les Romains imposoient le *joug* de leur langue aux Nations vaincues, avec celui de la servitude. Bou. L'usage est un *joug* pesant qu'il faut secouer quelquefois, pour donner une honnête liberté à l'esprit. Id. La Reine Marie s'est trop mal trouvée du *joug* d'Espagne, pour croire que la Reine Elisabeth le veuille reprendre, & qu'elle se laisse éblouir à l'éclat de tant de couronnes jointes ensemble. P. de Cl. Il y a des filles qui ne se mettent sous le *joug* du mariage, que pour n'être plus sous le *joug* de leurs parens. Div. Cu. Elle plia avec douceur sous le *joug* de l'autorité maternelle. Fl. Les jeunes gens regardent les devoirs de la vie comme un *joug* insupportable. S. Évr. Les vaincus portoient impatiemment le *joug* de la servitude. Fén. Vous voilà asservi sous le *joug* du mariage. Scar.

Heureux qui satisfait de son humble fortune,
Libre du joug *superbe où je suis attaché,*
Vit dans l'état obscur où les Dieux l'ont caché.
Racin.

Le soin de notre gloire,
Jette sur nos désirs un joug *impérieux.* Corn.

Rome, nous effaçons ta honte & tes bassesses,
Et nous allons briser un joug *que tu caresses.* Bréb.

☞ *Sitôt que Mélédin se vit en solitude,*
Libre du joug *qu'impose aux Grands la multitude.*
P. Le Moine.

Les Romains faisoient passer sous le *joug*, *mittebant sub jugum*, les ennemis qu'ils avoient vaincus, ce qui étoit tenu à grande infamie; c'est-à-dire, qu'ils passoient sous une espéce de fourches patibulaires. C'étoit une arme comme une pique, ou une hallebarde posée de travers, & soûtenue sur deux autres dressées à plomb. Après cela ils traitoient humainement leurs ennemis, & les renvoyoient dans leurs maisons. César se souvenant que L. Cassius Consul, avoit été tué par les Suisses, son armée défaite, & qu'ils avoient fait passer ses soldats sous le *joug*, &c. Louis XIV *dans la traduction du l. 1. des Comment. de César.* Ce Canton (Zurich) avoit tué L. Cassius Consul, & avoit fait passer son armée sous le *joug*. Id.

Regnier & Brébeuf ont dit faire *joug*, pour se soumettre. ☞ On dit que Tout fait *joug* devant un Prince, devant une armée, pour dire que Tout céde, que rien ne résiste. Ac. Fr. 1718. Cette expression n'est plus en usage.

L'astre qui de naissance à la Muse me lie,
Me fait rompre la tête après cette folie,
Que je reconnois bien: mais pourtant malgré moi,
Il faut que mon humeur fasse joug *à sa loi.*
Regnier.

L'Ausonien par-tout fait joug *à ses efforts.* Brébeuf.

Regnier a dit proverbialement,

Le bœuf aime le joug, *que toutefois il traîne,*

Pour marquer qu'on aime souvent les choses mêmes qui nous font de la peine.

En termes de Marine, on appelle *joug de pouppe*, l'extrémité de la galère qui est séparée du cou de la pouppe: & *joug de la proue*, l'extrémité séparée du cou de la proue.

Joug de terre, est l'espace que deux bœufs accouplés peuvent labourer en un jour. Ce mot est encore en usage dans l'Auvergne.

JOUGNE, f. f. Nom propre d'une petite ville, ou ancien bourg, avec un château. *Jugna.* Elle est dans la Franche-Comté, près du mont Jura, dans le Bailliage de Pontarlier, & à quelques lieues de la ville de ce nom, vers le midi. Maty.

JOUI, f. m. Nom d'une montagne. *Jovis mons.* Le mont *Joui* est une montagne de la Catalogne, en Espagne. Elle est près de Barcelone. Il y avoit un fort pour la défense de la ville. Il n'est pas étonnant que Maty appelle cette montagne IVI; mais on est surpris que M. Cor-

Corneille l'ait suivi. Nous disons & nous écrivons toûjours *Joui*, & le mont *Joui*, ou en un mot *Montjoui*. On peut voir toutes nos Cartes, & en particulier celle de M. de Lisle ; & nos gazettes de l'an 1697. au sujet du siége de Barcelone, & sur les deux autres siéges qu'on en a fait depuis, où il est souvent parlé du Mont *Joui*. Quelques Cartes l'appellent *Mont Juing*, mais mal.

☞ JOUI, s. m. Liqueur alimentaire & restaurante qu'on fait au Japon, qu'on peut transporter & garder dix ou douze ans, sans qu'elle se corrompe. Elle est fluide comme du bouillon, noire, d'une odeur agréable, d'un bon goût, salé & savoureux. La base du *joui* est du jus de bœuf exprimé, quand il est à demi-rôti. Le reste n'est connu que des seuls Japonois, qui le tiennent si secret, qu'il est inconnu aux autres Indiens, qui sont obligés d'en acheter d'eux. Cette liqueur est fort chere : cependant quelques personnes riches & malades en font venir, parce qu'elle répare les forces abattues par de grandes maladies. Les personnes riches du pays en assaisonnent presque tout ce qu'ils mangent, comme d'un ragoût délicieux. Tous les Orientaux croient le *joui* fort propre à exciter la luxure.

JOVIAL, ALE, adj. Qui est gai & joyeux naturellement. *Gaudii amans*. On aime dans les compagnies les gens de complexion *joviale*; qui n'aiment qu'à rire & à se divertir. Il y a des astres de nature *joviale*, d'autres de nature Saturnienne.

Ce mot vient de *Jovis*, autrefois nominatif, & à présent génitif du mot Latin *Jupiter*. Jupiter, que les Astrologues disent être cause de joie, & de bonheur dans les horoscopes. On appelle une humeur *joviale*, qui est agréable, divertissante, qui semble avoir été communiquée par quelque heureuse planéte.

☞ JOVIALE, s. f. Assemblée du Jeudi. La Reine Christine de Suéde avoit établi à Stockolm une Académie qui s'assembloit les Jeudis. Pour-lors, on s'assembloit chez moi les Mercredis. Cela lui donna occasion, en m'apprenant ce nouvel établissement, de m'écrire en ces termes : Ma *Joviale* est très-humble servante de votre Mercuriale. J'ai toûjours crû que ce trait n'étoit pas d'elle. Il est trop François pour partir d'une étrangère. *Menagiana*. Voyez les Origines de M. Ménage, au mot Mercuriale, où il parle de l'assemblée que M. l'Abbé de Dangeau tenoit chez lui les Mardis, appellée par cette raison la Martiale. On pourroit achever la semaine, en assignant des noms convenables à chacun des autres jours.

☞ JOVIEN, s. m. Nom de Milice. Garde de l'Empereur. C'est Dioclétien qui leur donna ce nom. *Jovianus*. Depuis Dioclétien il y avoit certaines Compagnies que l'on nommoit *Joviens*, de son nom. Fleury. Valentinien commandoit la Compagnie des Gardes que l'on nommoit *Joviens* : Idem. Dioclétien fut surnommé *Jovius*, comme Maximien, son collégue, *Herculius*.

JOUIERES, subst. f. pl. Terme de Charpentier. Voyez AMARRES.

JOUILLÈRES, ou JOUIÈRES, s. f. Ce sont dans une écluse, les deux murs à plomb avancés dans l'eau, qui retiennent les berges, & où sont attachées les portes, ou coulisses des vannes.

JOVINIANISTE, s. m. & f. Nom de Secte. *Joviniani discipulus*, *assecla*. *Jovinianæus*, *a*. Jovet appelle ainsi les Sectateurs de Jovinien, qui fut disciple d'Helvidius, aux erreurs duquel il en ajoûta d'autres ; car il soûtenoit que l'état du mariage égaloit en sainteté & en mérite celui de la virginité. Il rejettoit l'abstinence & les jeûnes, & disoit qu'ils n'étoient d'aucun prix devant Dieu. Il soûtenoit encore que l'homme régénéré par le baptême, ne peut plus pécher.

JOVINIEN, s. m. Nom propre d'homme & de Secte. *Jovinianus*. L'hérétique *Jovinien* étoit un Moine d'un monastère de Milan, lequel ne voulant pas supporter les austérités de son état, quitta sa solitude. Il disoit que ceux qui étoient régénérés par le Baptême, ne pouvoient être vaincus par le Diable ; que l'abstinence n'étoit d'aucun mérite ; que ceux qui conservoient le Baptême avoient tous une même récompense dans le Ciel ; que la virginité n'étoit pas préférable au mariage ; que la sainte Vierge n'avoit pas conservé sa virginité après qu'elle fut mere de Jésus-Christ ; que la chair de Jésus-Christ n'étoit pas véritable, & semblable à celle des autres hommes. Cet hérétique fut condamné par le Pape Sirice l'an trois cent quatre-vingt-dix, & dans un Concile de Milan. Voyez S. Jérôme, *Liv. I.* contre Jovinien, Saint Ambroise, *Ep.* 28. Baronius, &c.

JOUJOU, s. m. Terme enfantin, qui signifie les bagatelles que l'on donne aux petits enfans, pour les réjouir, & les empêcher de crier. *Crepundia*. Un oiseau, un cheval de carton, des grelots, &c. sont des *joujoux*. La maniére dont on prononce ce mot, demande qu'on ne lui donne point d'*x* à la fin, car cette lettre alonge la dernière syllabe des mots qu'elle finit, comme on le voit dans ceux-ci, *paix*, *prix*, *doux*, *jaloux*, &c.

Vrai sang des Condés, des Bourbons,
Par la clarté du jour ses ardeurs échauffées,
Sitôt qu'il sera né, lauriers, armes, trophées,
Vont être ses joujoux, &c. D. De S.

Les Nourrices & les Gouvernantes prononcent souvent ce mot d'une maniére enfantine en parlant aux petits enfans ; *zouzou*, au lieu de *Joujou*.

JOUIR, v. n. Posséder quelque chose actuellement, en être le maitre, en avoir les fruits, les émolumens, en sa disposition. *Frui*. On *jouit* d'un héritage à titre de propriété, à titre de ferme ou de louage, à titre d'usufruit. On dit aussi de celui qui a donné le fonds de son bien, qu'il n'en *jouit* plus qu'à titre *de précaire*. Ce Gentilhomme *jouit* de sa terre par ses mains, la fait labourer par ses gens, la fait valoir par lui-même. On ne *jouit* des bénéfices, ou des pensions, que sa vie durant. Ce Seigneur *jouit* de tant de revenu en fonds, en rentes, charges, &c. Les Sécretaires du Roi *jouissent* de beaux priviléges. On ne peut *jouir* d'un bénéfice sans titre. Il faut *jouir* paisiblement pour acquérir la prescription. Un fermier doit *jouir* d'un héritage en bon pere de famille, c'est-à-dire ; comme feroit un propriétaire, ne le point dégrader, le bien fumer, cultiver & ensemencer. Son pere *jouissoit* de plusieurs beaux gouvernemens, & de quantité d'autres bienfaits du Roi. Mlle L'Heritier.

Ce mot vient de *gaudere*. En Picardie on dit encore *gouir* pour *jouir*.

Jouir, diffère de *posséder*, en ce que l'on peut posséder par écrit, comme disent les Jurisconsultes, c'est-à-dire, avoir un titre légitime pour posséder ; au lieu que *jouir*, se dit seulement de la perception actuelle des fruits. Ainsi celui dont la terre est en décret, la posséde toûjours, en est propriétaire jusqu'à l'adjudication, quoique ce soient ses créanciers qui en *jouissent* à l'égard des fruits.

On dit aussi *jouir* de la vie ; pour dire, en prendre tous les plaisirs, passer le temps de la vie à se bien divertir. Il faut *jouir* du présent sans se tourmenter de l'avenir. Nous ne *jouissons* de la vie qu'à mesure que nous la perdons. M. P. On le dit encore par rapport à toutes les commodités. *Jouir* d'une parfaite santé. *Jouir* de la lumière, de la clarté. On a justement blâmé Montagne d'avoir employé *jouir* dans une signification active : Je reçois ma santé à bras ouverts, & aiguise mon goût à la *jouir*. C'est un Gasconisme. Ménage. Un Sonnet de bouts-rimés sur le grand Condé commence ainsi :

Jouissez *en repos, Prince, de votre gloire,*
Adoré de la Cour, honoré de mon Roi, &c.

Jouir, signifie aussi, Disposer de quelqu'un ; l'avoir à sa disposition. On ne sçauroit *jouir* de cet Avocat, tant il il est employé. J'ai mené cet homme à la campagne pour *jouir* de sa conversation.

Jouir, signifie aussi, avoir commerce avec une femme. On lui a fait épouser cette fille, parce qu'il en avoit *joui*, parce qu'il l'avoit abusée.

Jouir, se dit aussi en choses spirituelles & morales, & signifie, Posséder ; sentir, goûter le plaisir. Les Saints *jouissent* de la gloire éternelle, de la vision béatifique. Il est doux de *jouir* du fruit de sa victoire, de ses travaux,

vaux, de sa fortune. Ce Royaume *jouit* d'une profonde paix. Vous *jouissez* des privilèges de la jeunesse. On s'imagine ne *jouir* de soi-même, & de ses desirs, que dans la liberté qu'on se donne de penser tout ce qu'on veut. Bossuet.

Il jouit du ciel même irrité contre lui. Boil.

Et fruitur Diis iratis. Juven. Ne le désabusons point; & laissons-le *jouir* de sa crédulité. Rac. Elle ne voulut point *jouir* de mon embarras. Vill. J'ai voulu *jouir* de la maligne joie de vous voir abandonnée de tous les hommes. S. Evr. Nous avons plus d'intérêt à *jouir* du monde qu'à le connoître. Id. Mon cœur va *jouir* d'une éternelle paix. M. Sc.

Je veux, je veux, cruel, jouir de ton courroux,
Et les troubles civils te feront mon époux. Brébeuf.

Mon ennemi tranquille
Jouira *dans son cœur de ma rage inutile.* Boil.

JOUISSANCE, s. f. Possession, perception actuelle des fruits d'un héritage, d'un droit. *Possessio.* Une longue & paisible *jouissance* acquiert prescription, & vaut titre. Une sentence de récréance adjuge la *jouissance* d'un Bénéfice. Celle de réintégrande rétablit en *jouissance.* Un fermier qui est troublé en la *jouissance* de sa ferme, peut demander la diminution Il n'est en *jouissance* de cet héritage que par précaire, c'est-à-dire, il le posséde au nom d'autrui. Il n'a la *jouissance* que par usufruit; c'est-à-dire, qu'il n'en a pas la propriété. Il y a des cas ou l'on impute les *jouissances* sur le principal.

Jouissance, se dit quelquefois des fruits mêmes dont on a joui. Il faut restituer les *jouissances* d'un Bénéfice, c'est-à-dire, les fruits qu'on a recueillis du Bénéfice dont on jouit sans titre.

Jouissance, se dit aussi en choses morales, & particuliérement en matiére d'amour. Nous payons une courte *jouissance* des faveurs de la Fortune, de toute notre liberté. S. Evr. L'espérance, lorsqu'elle n'est pas trop douteuse, est un plaisir qui ne céde guère à la *jouissance.* Le Ch. de M. L'espérance de ce que l'on nous promet céde naturellement à la *jouissance* du présent. S. Evr. Il faut de l'œconomie dans la *jouissance* des plaisirs; car l'ame s'ennuie d'être toûjours dans la même assiette.

☞ Jouissance. On dit, Avoir la *jouissance* d'une femme. Ac. Fr. Et Du Loir dit positivement, *pag.* 171. que les Turcs ont des femmes qu'ils prennent à Kebin; & à la *p.* 175. La *jouissance* des femmes que les Turcs prennent à Kebin n'est pas, dit-il, si difficile; l'homme n'a qu'à passer devant le Magistrat un contrat de mariage pour la somme qu'il est convenu de lui donner, quand il lui plaira de la quitter, à condition pourtant qu'il nourrira les enfans qui en proviendront.

☞ Jouissance. Terme de Poësie. C'est une Piéce de vers où l'on décrit une aventure amoureuse, que l'on conduit jusqu'à la conclusion. La cinquiéme Élégie d'Ovide est une *jouissance.* S. Amant a fait une Piéce intitulée la *Jouissance.*

JOUISSANT, ante, adj. Qui jouit, qui dispose d'une chose. *Qui fruitur.* Une fille majeure de 25 ans, prend la qualité d'usante, & *jouissante* de ses droits. On assigne tous les engagistes & *jouissans* du Domaine pour rapporter leurs titres.

JOUR, s. m. Durée de 24 heures, pendant laquelle le soleil fait le tour de la terre, ou la terre autour de son axe. *Dies.* Cette différence si notable qui se présente incessamment à nos yeux, par la vicissitude constante & perpétuelle des ténébres & de la lumiére, que produit le mouvement rapide du soleil autour de la terre, a fait appeller *jour naturel*, cet espace de temps que le soleil emploie à faire son tour. Le *jour* naturel, ou solaire, se divise en Astronomique, & en Civil. Le *jour Astronomique* est la durée d'une révolution entiére de l'Équateur, & de la portion du même Équateur qui répond à cette partie de l'Écliptique que le soleil parcourt par son mouvement propre pendant un *jour naturel.* Car si le soleil ne se mouvoit point dans l'Écliptique, & qu'il retournât au même point de l'Écliptique d'où il étoit parti le *jour* précédent, alors une révolution entiére de l'Équateur mesureroit exactement le *jour*; mais parce que le soleil avance continuellement d'un dégré par *jour* d'Orient en Occident, cela fait que lorsque le point de l'Équateur, avec lequel le soleil étoit parti du méridien, est retourné au même méridien, le soleil n'y est pas encore arrivé, il s'en faut un dégré. Le *jour* Civil est déterminé par rapport à son commencement, & à sa fin, selon l'usage de chaque nation. Les Égyptiens le déterminent à minuit. Les Chaldéens depuis le lever du soleil. Les Juifs, & les Athéniens à son coucher. Les François & presque toutes les autres nations de l'Europe, depuis minuit: ce que l'Église observe aussi à l'égard des Jeûnes & des Fêtes; si ce n'est qu'à l'égard de l'Office des Fêtes doubles le *jour* commence dès Vêpres. Les Astronomes le commencent à midi. Dans l'usage ordinaire il commence à minuit, c'est le *jour* naturel, civil & Ecclésiastique. Les Babyloniens autrefois commençoient le *jour* d'un orient à l'autre; ceux de Nuremberg en usent aujourd'hui de même: les Italiens l'ont déterminé d'un occident à l'autre, & comptent la première heure au soleil couchant. Les Marins comptent le *jour* comme les Astronomes depuis un midi jusqu'à l'autre.

Ce mot vient de *diurnum.* Nicot. D'où les Italiens ont fait aussi *giorno.*

Le *jour artificiel* est la durée du temps que le soleil éclaire sur l'horizon. Il est inégal, selon les temps & les lieux, à cause de l'obliquité de la sphère. Il n'y a que dans la Zone torride, & entre les deux tropiques, que le *jour* est toûjours égal à la nuit, du moins la différence n'est pas grande. Quand le soleil est dans l'équinoxe du printemps, vers le 20 de Mars, ou dans l'équinoxe d'automne, vers le 21 de Septembre, le *jour* est égal à la nuit par toute la terre. La différence qu'on met entre les *jours*, vient des Fêtes, des solennités de chaque *jour.* Il y a des *jours* fériés, & non fériés; des *jours* de Dimanche & de Fête, pendant lesquels il est défendu de travailler; des *jours* ouvriers, ou ouvrables, où l'on travaille; des *jours* gras, où il est permis de manger de la chair; des *jours* maigres, des *jours* de jeûne, des *jours* d'abstinence, où il est défendu d'en manger. L'Église dit du *jour* de Pâque, où l'on célébre la résurrection de Jésus-Christ, & du *jour* de Noël, où l'on célébre sa naissance, que ce sont des *jours* que le Seigneur a faits. Le *jour* des Morts, est un *jour* destiné par l'Église, à prier pour tous les morts qui peuvent être encore dans le Purgatoire. On appelle *jour* de l'an, le premier *jour* de l'année. On appelle bons *jours*, *Las buenas pasquas*, toutes les Fêtes solemnelles, & on dit, Faire son bon *jour*; pour dire, Recevoir les Sacremens de Pénitence & d'Eucharistie. Les Juifs fêtoient le *jour* du Sabbat.

On distingue aussi les *jours* par certaines occupations ausquelles ils sont destinés. Les *jours* plaidoyables, ce sont les *jours* où l'on plaide, autrement les *jours* de Palais. C'est ce que les Romains appelloient, *Dies fasti*, & *dies nefasti.*

Ille nefastus erit per quem tria verba silentur;
Fastus erit per quem lege licebit agi. Ovid. 1. *Fast.*

Jours du Conseil de dépêches. *Jour* de Poste. *Jour* de Comédie. *Jour* d'Opéra. *Jour* de congé. Le *Jour* de ses noces. On dit aussi des Officiers, qu'ils sont de *jour*, quand ils roulent, quand il y en a plusieurs à exercer la même charge, qui ont chacun leur *jour.*

Jour servant, Dans les Coûtumes, signifie le *jour* auquel une cause est assignée, & doit avoir expédition. On l'appelle quelquefois *jornée servante.*

Assignation, ou ajournement *à trois briefs jours*, c'est une phrase & un terme de procédure qui signifie qu'on assigne à trois *jours* différens quelqu'un pour comparoître. Les Auteurs qui ont écrit en Latin, appellent cela *triduum*, *trina denunciatio*, & *trinundinum*, parce que cela se faisoit à trois *jours* de marché, ce qui faisoit

foit en certains pays, & en certain temps vingt-fept *jours* en tout.

Grands Jours, font des féances qui fe tiennent en certaines villes du Royaume marquées par le Roi pour juger des affaires civiles & criminelles, fuivant la commiffion que le Roi en donne à ceux qu'il commet pour tenir les *Grands Jours*, qui font comme une affife, & une diéte folennelle. Les *Grands Jours* ont été tenus pour le Roi à Mont-Ferrand en 1454. à Angers en 1539. à Moulins en 1534, 1540, 1550. à Poitiers en 1454. 1531, 1541, 1567, 1579. à Riom en 1446. à Tours en 1533, 1547. à Troyes en 1402, 1535. à Lyon en 1596. Par l'Édit de 1579 les *Grands Jours* doivent être tenus tous les ans dans les Provinces les plus éloignées des Parlemens. En 1581. ils furent publiés pour être tenus à Clermont en Auvergne, ce qui ne fut exécuté que l'année fuivante 1582. Les *Grands Jours* de Moulins, d'Auvergne, ont cité plufieurs arrêts notables des *Grands Jours*; c'eft comme qui diroit les *grands plaids*. Le Duc de Berri avoit droit de faire tenir les *Grands Jours* pour les pays de fon obéiffance. Avant l'érection du Parlement de Dijon, les *Grands Jours* du Duché de Bourgogne fe tenoient à Beaune. Les Comtes de Champagne faifoient tenir les *Grands Jours* à Troyes deux fois l'année, comme les Ducs de Normandie leur échiquier, & les Rois leur Parlement. Les *Grands Jours* de Troyes étoient la Juftice de Champagne, pendant que cette Province avoit fes Comtes. Les Comtes de Joigny, de Réthel, de Brienne, de Porcien, de Grandpré, de Roucy & de Braine, qui étoient les fept Pairs de Champagne, affiftoient les Comtes aux *Grands Jours*. Dans des lettres patentes du Roi Charles VI du 4 Mars 1405. il eft porté que le Comte de Joigny, comme Doyen des fept Comtes & Pairs de Champagne, eft affis auprès du Comte quand il tient fon État & *Grands Jours*. C'eft des décifions de ces *Grands Jours* de Troyes, que tous les autres *Grands Jours* ont pris leur nom. Car le Roi Philippe le Bel en l'an 1302. ordonna que ces *Grands Jours* feroient tenus deux fois l'année, & pour cela y envoyoit des Commiffaires Eccléfiaftiques & Gentilshommes; ce qu'on nommoit la *Cour de Champagne*.

On dit auffi que Dieu tiendra fes *Grands Jours* au *jour* du Jugement, qu'on appelle autrement le *grand jour* du Seigneur, le *jour terrible*, *épouvantable*, *le jour du Seigneur*, *Dies Domini magnus*. On dit auffi les *jours* de l'éternité, en parlant de fa durée, quoiqu'elle ne fe puiffe mefurer. Mille ans devant la face du Seigneur font comme un *jour*, dit le Pfalmifte.

Jours Généraux. On difoit autrefois *Jours Généraux* au lieu de *grands jours*, & l'on nommoit ainfi l'affemblée des Etats d'une Province. Paradin, en fes Annales de Bourgogne *L. III. p.* 350. dit, Le Roi Jean faifant fon entrée à Dijon, comme Duc, au mois de Décembre (1361.) jura folennellement les privilèges de la ville, fur l'autel S. Bénigne, comme étoient les Ducs de Bourgogne coûtumiers, & le vingt-huitième dudit mois il accorda aux gens des trois États du pays que la Duché de Bourgogne feroit de-là en ores régie & gouvernée par Baillis, Chancelier, Auditeurs, & par affemblées de *Grands Jours*, qu'ils nommoient lors *jours généraux*, qui feroient tenus à Beaune, lefquels jugeroient fans appel & en dernier reffort. Paradin.

En Normandie, on appelle les *hauts jours*, les deux faifons où les Maîtres des eaux & forêts doivent tenir leurs affifes; fçavoir, à Pâques & à la Saint Michel.

Jour de Coûtume, eft l'ouverture qu'il eft permis de faire dans un mur, fuivant la coûtume du lieu.

On appelle les *jours* caniculaires, des *jours* extrêmement chauds, parce que le grand chien, ou l'étoile nommée *Canicule*, fe lève, & fe couche avec le foleil, depuis le 24 de Juillet jufqu'au 24 d'Août. Les *jours* Alcyoniens, les fept *jours* qui précédent, ou qui fuivent le Solftice d'hyver, pendant lefquels le calme regne fur la mer, & les Alcyons font leur nid fur fes bords.

Les Médecins obfervent auffi des *jours* critiques dans les maladies, & ils appellent *jours vuides*, ceux qui ne font pas critiques, & où ils peuvent purger fûrement.

Les Aftrologues marquent dans les Almanachs des *jours* heureux & malheureux, qu'ils difent avoir été révélés au bon Jofeph: ce qui eft une pure fuperftition.

Les Arabes appellent dans leur calendrier *Jours dérobés*, les cinq *jours* qu'ils ajoûtent à la fin de l'année folaire compofée de 360. pour avoir le cours entier du foleil, & que les Grecs & les Latins appellent *Epagomene*; c'eft-à-dire, *ajoûtés*.

Jour préfix, eft un terme, ou un *jour* qu'on marque précifément pour quelque affaire. Il a été affigné à certain & compétent *jour*, il a comparu à *jour préfix*. Il a pris *jour*, heure pour cela. Il eft venu à *jour* nommé, au *jour* qu'on lui a donné. On dit auffi, Donner une affignation à longs *jours*; pour dire, à un long délai, au-delà de celui établi par l'Ordonnance. Celle qu'on donne à trois briefs *jours*, fe dit en matière criminelle, quand on affigne à fon de trompe pour inftruire une contumace. Voyez ci-deffus. On dit auffi d'une chofe qui ne preffe pas, Il y a *jour* d'avis entre ci & là.

Dans le commerce, on appelle *jours* de faveur, les *jours* de délai que l'on a pour payer une lettre de change. A Paris, & dans toute la France, il y a dix *jours* de faveur; il y en a autant à Dantzic, il y en a huit à Naples, & fix à Venife, à Rotterdam, à Middelbourg, à Anvers, quatre à Francfort hors le temps des foires, & trois à Londres, à Leypfik & à Naunbourg, il y a cinq *jours* de faveur entre les deux foires, il y en a autant à Aufbourg.

Régle des vingt *Jours*. Voyez RÉGLE.

☞ Jours de planche. Certain nombre de *jours* réglés par les loix ou par la coutume de chaque port de mer, ou autre ville où les bateaux peuvent aller, pendant lefquels ceux qui y ont des marchandifes font obligés de les décharger, ou au défaut, de payer tant par *jour* au Capitaine ou Batelier pour chaque *jour* qu'ils les y laiffent de plus, lorfque les *jours de planche* font expirés.

☞ Jour-nommé. Bateau de diligence, dont le Maître s'eft obligé d'arriver à certain *jour* préfix dans le port de fa deftination, à peine de diminution de la moitié du prix porté par fa lettre de voiture.

Jour, fe dit auffi pour défigner un temps incertain. Un *jour* viendra que vous vous en mordrez les pouces. *Erit tempus illud, illucefcet aliquando illa dies, cùm, &c.* Tous les faifeurs de contes commencent par, un *jour*, &c. On vous ira prendre un beau *jour* de Dieu, lorfque vous y penferez le moins. *Jour de Dieu*, eft auffi un ferment que font les femmes du peuple. *Jour de Dieu*, je l'étranglerois de mes propres mains, fi elle avoit forfait à fon honneur. Mol.

Jour, fignifie auffi la clarté du foleil qui diftingue le *jour* de la nuit. Dieu a nommé la lumière le *jour*, & les ténèbres la nuit, en la Gen. *c.* 1. Le fpectacle du *jour* eft uniforme; ce n'eft qu'un foleil, & une voûte bleue. Font. On appelle l'aurore, *l'aube du jour*, *le point du jour*, *le petit jour*, le midi, le chaud du *jour*; le foir, le déclin du *jour*, le *jour* failli. On dit, dormir fur *jour*, pour dire, faire la méridienne. Brûler le *jour*, quand on allume la chandelle pendant qu'il fait encore affez clair, quand il fait grand *jour*, quand on eft en plein *jour*. On dit qu'une chofe eft claire comme le *jour*; pour dire, qu'il n'y a point de difficulté.

Le jour n'eft pas plus pur que le fond de mon cœur.
Racine.

On dit auffi chez les Grands, Eft-il *jour*? pour dire, eft-on levé? & abfolument on dit, Il fait *jour*. Il ne fait *jour* chez M. tel qu'à dix heures du matin; c'eft-à-dire, il ne fe lève qu'à cette heure.

On dit auffi, que les éléphans faluent le *jour*, les oifeaux le faluent par leurs chants.

Le Dieu du Jour, le Pére, ou l'Aftre du *jour*; c'eft en Poëfie Phœbus, le Soleil, *Parens luminis, lucis*, ou *luminis auctor*.

Déja le Dieu du jour dans fon char lumineux
Rapportoit aux humains fes clartés & fes feux;
Et des premiers rayons verfés de fa carrière,
Otoit à fes enfans leur flamme & leur lumière.
Brébeuf.

Dieu

Dieu du jour, ainsi qu'autrefois,
Vos coursiers, écumant de rage,
D'un mortel suivroient-ils les loix?
NOUVEAU CHOIX DE VERS.

JOUR, se dit aussi des lumiéres qu'on allume la nuit. Ne vous tenez pas à ce coin-là, approchez-vous du *jour*. Le grand nombre des lampes & des lumiéres de cette illumination faisoient un beau *jour* au milieu de la nuit. *Et noctem flammis funalia vincunt.* VIRG.

JOUR, se dit aussi de l'ouverture des portes & des fenêtres, & de tout autre endroit par où passe l'air, & la lumiére. Ces châssis ne sont pas bien clos, on y voit encore du *jour*, une porte à claires voies, est une porte à *jour*. On lui a fait boucher les *jours*, les fenêtres qu'il avoit sur le voisin. Dans le Panthéon, le *jour* vient d'en-haut, il ne tire du *jour* que par le dôme. La lumiére ne vient en ce lieu-là que par un *abat-jour*. Voyez ABAT-JOUR. Ce bâtiment a tant de *jours* sur la rue, pour dire, tant de fenêtres. *Jour d'escalier*, c'est dans un escalier à plusieurs noyaux, ou à vis suspendue, l'espace carré, ou rond, qui reste entre les noyaux & limons droits, ou remparts de bois, ou de pierre.

JOUR, se dit aussi de la diverse disposition des objets pour recevoir la lumiére. On dit qu'un tableau est en son *jour*, quand il est dans la même situation à l'égard du *jour*, en laquelle il a été peint; qu'il est à contre-*jour*, quand on le regarde hors de son *jour* naturel. On appelle aussi en Peinture, les *jours*, les endroits d'un tableau les plus éclairés, peints des plus vives couleurs. Des *jours* droits, des *jours* de *reflet*, ou des lumiéres réfléchies. *Jours* naturels: ce sont des lumiéres directes. Tableau dans son *jour*, dans un faux *jour*. Un faux *jour* est celui qui vient obliquement en quelque lieu, qui en déguise les couleurs, qui ne l'éclaire pas bien. On dit aussi, qu'il faut voir une étoffe au *jour*; pour dire, qu'il ne la faut point voir à la chandelle, mais au soleil, & en un lieu découvert.

La plûpart des expressions de l'article précédent se disent aussi figurément des choses morales. Ils furent se préparer dans l'obscurité du désert à souffrir avec moins de danger le grand *jour*, où ils devoient être ensuite exposés par leurs fonctions. P. VERJUS. Il y aura un moment, qui ne peut être éloigné, où vous verrez dans un autre *jour* tout ce qui peut présentement vous donner de la peine. ABBÉ DE LA TRAPE.

JOUR, en termes de guerre, se dit de l'ouverture qu'on fait dans les rangs des ennemis. Dès qu'il y a du *jour* dans un bataillon, qu'on y peut entrer, il est bientôt défait. Le canon faisoit *jour* par-tout. Le canon fait *jour* dans un bataillon quand il tue ceux qui le forment. Ce Colonel se fit *jour* à travers les ennemis, & alla secourir la place.

En termes de Philosophie hermétique, *jours* des Philosophes signifie mois astronomiques & communs.

Dans la Méchanique, *jour* se dit de l'ouverture qui est entre deux choses, entre les parties d'une machine, les piéces d'un ouvrage. *Jour* d'aissieu d'un affut, *jour* d'esse, *jour* de boulon, *jour* de tourillon, &c.

Dans la Charpenterie, *jour* signifie le vuide qu'on laisse entre deux piéces de bois, de peur qu'elles ne s'échauffent.

Dans la Marine, *jours* de planche, signifie, pour les vaisseaux marchands, ce que *jours* de séjour signifie pour les vaisseaux de guerre.

JOUR, se dit pour la vie, & en ce sens il est fort en usage au pluriel. Les Latins avoient cet usage. Passer ses *jours* dans la joie, dans les larmes, dans la tristesse, &c. *Dies ducere.* L'âge est une espéce d'émancipation qui les tire (les Anciens) de l'assujettissement essentiel, dans lequel il faut qu'un Religieux passe & finisse ses *jours*. ABBÉ DE LA TRAPE.

JOUR, se dit figurément de la vie. Titus donna au monde une courte joie, & ces *jours* qu'il croyoit perdus, quand ils n'étoient pas marqués par quelque bienfait, se précipitérent bien vîte. BOSS.

Tes jours s'écoulant dans la joie
Seront filés d'or & de soie. LE DUC DE NEVERS.

Mais le Ciel m'a laissé pour prix de ma faveur,
Des jours qu'il a tissus de tristesse & d'horreur.
CREBILLON.

Tu vois le jour, Cinna, mais ceux dont tu le tiens, &c.
CORNEILLE.

Le Lazare revint au *jour*, revit le *jour*, c'est-à-dire, fut ressuscité. Nous devons du respect à ceux à qui nous devons le *jour*. J'ignore qui sont ceux qui m'ont donné le *jour*. On dit perdre le *jour*; pour dire, mourir. Au pluriel on dit, qu'un homme a passé ses plus beaux *jours*; pour dire, qu'il n'est plus dans la premiére jeunesse; qu'il est sur ses vieux *jours*; pour dire, qu'il est avancé en âge. Les femmes mondaines ne donnent au soin de leur salut que ces vieux *jours*, qui, malgré elles, ne sont plus propres à la vanité. FLECH. On dit que quelqu'un a fini ses *jours*; pour dire, qu'il est mort; qu'un tel remède, qu'un tel accident a abbrégé ses *jours*, qu'ils ont hâté sa mort. Ne donnez pas tous vos *jours* à la gloire, Vous en devez quelques-uns aux plaisirs. La Parque me file de beaux *jours*. SAR.

A de lâches devoirs sacrifiez des jours,
Dont les mains de l'amour doivent filer le cours.
VILL.

Ah! souffrez qu'un Couvent, dans les austérités,
Use les tristes jours *que le Ciel m'a comptés.* MOL.

On dit que nos *jours* sont comptés. On dit aussi, qu'une chose s'est faite en nos *jours*; pour dire, dans notre siécle, dans notre âge, que nous avons pû voir. L'Ancien des *jours*; c'est une phrase de l'Écriture qui signifie Dieu, & qui marque son éternité.

JOUR, se dit aussi en parlant de ce qu'on donne au public, qu'on met en lumiére, qu'on découvre à tout le monde. *Lux.* Cet Auteur a mis plusieurs livres au *jour*. J'ai un manuscrit qui n'a jamais vû le *jour*. L'hypocrisie craint le grand *jour*, elle craint que ses vices secrets ne paroissent au *jour*.

Mettre au *jour*, *mettre en jour*, sont deux expressions qui ont un sens fort différent: mettre au *jour*, veut dire, donner au Public, comme il vient d'être expliqué. *Mettre en jour*, signifie faire paroître quelque chose d'une maniére éclatante, faire que cette chose frappe l'esprit, ou les yeux, qu'elle soit remarquée, lui donner de l'éclat. Il n'y a guère d'actions éclatantes dans la vie de Mithridate, qui n'aient trouvé place dans ma Tragédie. J'y ai inséré tout ce qui pouvoit *mettre en jour* les mœurs & les sentimens de ce Prince, je veux dire, sa haine violente contre les Romains, son grand courage, sa finesse, sa dissimulation, &c. RACINE. La fin du Poëme dramatique est de porter à la vertu, & d'éloigner du vice; c'est de montrer l'inconstance des grandeurs humaines, les revers imprévûs de la fortune, les suites malheureuses de la violence & de l'injustice; c'est de *mettre en jour* les chimères de l'orgueil, &c. P. DE COURBEVILLE, J.

C'est ici qu'Homère me semble véritablement un grand maître; & je voudrois pouvoir réussir à bien *mettre en jour* l'art qu'il a employé dans le caractère d'Achille. DE LA MOTTE.

Se mettre à tous les *jours*, signifie s'exposer, ne se point ménager, faire une chose très-fréquemment & à toute occasion. Ce Mestre de camp se moque des gens, de se mettre à tous les *jours*, ainsi que de pauvres Aventuriers. BUSSI RAB. Pour acquérir de l'honneur je me mettois à *tous les jours*. IDEM. Ce Prédicateur se met à *tous les jours*: cela ne sent point le grand Prédicateur; c'est-à-dire, il prêche à toute occasion. Il accepte toute sorte de sermons. On dit qu'un homme se met à tous les *jours*, par allusion aux habits communs & de tous les *jours*. Il ne faut pas mettre ses amis à tous les *jours*; pour dire s'en servir à toutes occasions, les importuner trop souvent.

JOUR, se dit aussi d'une lumiére, d'une ouverture qui nous vient

vient dans l'esprit, qui nous donne bonne espérance du succès d'une affaire. Cela n'est pas impossible, j'y vois quelque *jour*, quelque apparence d'en venir à bout.

Jour, dans le même sens signifie encore, Éclat, lumiére. Il y a des gens qui ont un talent tout particulier pour relever le ridicule des autres, & pour donner de nouveaux *jours* à leurs impertinences. Bell. Cette pensée n'est pas dans son *jour*. Donnons du *jour* à ceci; c'est-à-dire, expliquons-le plus clairement.

Jour, se dit adverbialement en ces phrases. Il est arrivé précisément au bout du mois *jour* pour *jour*. Il recevoit de *jour* à autre divers avis. Pat. Les troubles croissent de *jour* à autre. Ablanc. Il me remet de *jour* à autre, ou de *jour* en *jour*. Je vous conterai cette histoire *jour* par *jour*. D'un *jour* à l'autre. Cet adverbe marque un temps défini, & signifie l'espace de deux *jours*, ou en tout, ou en partie. Du plus riche homme de la ville qu'il étoit, il est devenu d'un *jour* à l'autre le plus pauvre. Vaug. Remarq.

A *jour*, est encore une maniére d'adverbe, qui signifie, Qui a des ouvertures. Panier *à jour*. On l'a percé *à jour*, ou de part en part. Prends garde que je ne te perce *à jour* d'une démonstration. Ablanc. *Percer à jour*, se dit quelquefois pour pénétrer, voir, découvrir tout ce qu'un homme pense. Cet Ambassadeur a toute l'adresse & toute la pénétration possible; il *perce à jour* tous les Ministres avec lesquels il traite.

Après ce mot de *jour* on met la particule *de*. Le *jour* d'hier, le *jour* de devant, le *jour* d'après: si le mot *un* se trouve devant le mot de *jour*, on ne mettra point la particule *de* dans ces phrases. Un *jour* devant, un *jour* après.

On dit en style populaire, *Bon jour & bon soir*, *&c.* Bon *jour* & bon air. Bon *jour* & adieu. On dit aussi bon *jour* à ceux qu'on n'a vûs depuis longtemps.

Moi, civil, je me léve, & le bon jour *lui donne.*
Regnier.

Un simple bon jour *c'est trop peu.* Des-Houl.

Il n'a fait que dire bon *jour* & adieu; pour dire, il est venu, & s'en est allé aussitôt; il n'a point été longtemps.

Au Jour la Journée. Phrase *adverbiale*. Voyez JOURNÉE, dans les proverbes; en Latin *in diem*.

Jour, se dit proverbialement en ces phrases. Quand on veut témoigner qu'une chose ennuie & dure trop, on dit qu'elle est longue comme un *jour* sans pain. Pour bien louer un enfant, ou une autre personne de sa beauté, on dit qu'il est beau, qu'elle est belle comme le *jour*: & pour la mépriser, on dit qu'elle est belle à la chandelle, mais que le *jour* gâte tout. On dit aussi, bon *jour* bonne œuvre; pour dire, que les scélérats font les *jours* de Fêtes les meilleurs coups. On dit encore, quand on veut penser à une chose, ou la remettre, Demain il sera *jour*. On dit aussi, pour montrer que deux choses ne se ressemblent pas, Il y a de la différence comme du *jour* à la nuit. ☞ A chaque *jour* suffit sa peine. Ce proverbe est formé de ces paroles de l'Evangile: *Sufficit diei malitia sua.* On dit qu'un homme fait de la nuit le *jour*, & du *jour* la nuit, quand il passe le *jour* à dormir, & la nuit à se divertir. On dit aussi qu'un homme vit au *jour* la journée, quand il dépense chaque *jour* ce qu'il a gagné, quand il n'épargne rien. ☞ On dit: Tous les *jours* sont tous les *jours*, pour dire, qu'une chose arrive trop souvent. Les *jours* se suivent, mais ils ne se ressemblent pas, pour dire que les choses ont changé ou changeront de face.

On dit qu'une personne tient ses grands *jours*, quand elle reçoit chez elle beaucoup de monde. On dit de M. de Marillac, Garde des Sceaux, qu'il avoit l'art de trouver plus de vingt-quatre heures au *jour*. De Vign. Mar. On pouvoit le dire avec plus de raison de M. d'Argenson, Garde des Sceaux, régissant en même temps les Finances, dont l'application continuelle *jour* & nuit a fait craindre ceux qui n'aimoient pas l'État.

JOURA; s. f. Nom propre d'une petite île de l'Archipel. *Gyaros*, *Gyari*. Elle est entre les îles d'Andri, de Ténos & de Zéa. *Joura* est inhabitée; on n'y voit que quelques cabanes de pêcheurs. Elle se nommoit autrefois Gyare, & c'étoit un lieu d'exil, comme il paroît par ces vers de Juvénal, *Satyre*, *I. vers.* 73.

Aude aliquid brevibus Gyaris & carcere dignum,
Si vis esse aliquid.

Holstenius croyoit que l'ancienne *Gyaros* n'étoit point *Joura*, mais Caloïro, ou Caloïera; mais il y a beaucoup plus d'apparence que c'est *Joura*. Le nom même n'est qu'une corruption de celui de *Gyaros*. Voyez Spon, *Voyage de Gréce*, *T. I.* Le P. Hardouin croit que Philostrate parle de cette île dans la vie d'Apollonius, *L. VII. c.* 8. *p.* 341. & qu'il y faut lire Γύαρα, au lieu de Τύαρα. M. Corneille dit Giaros, mais puisque l'usage a fait un autre nom à cette île, il n'est point nécessaire de retenir l'ancien mot. On le pourroit pourtant en parlant de l'antiquité.

JOURDAIN, s. m. Nom propre d'une riviére de la Terre-Sainte, qui s'appelle aujourd'hui Scheviah. *Jordanis*. C'est la seule riviére considérable de la Palestine. Elle naît dans le mont Liban de deux sources, lesquelles, à ce que l'on dit, forment par leur union la riviére du *Jourdain*. Elle traverse le lac de Samachonite, & ensuite celui de Genésareth, & se va enfin perdre dans la mer Morte. Le *Jourdain* étoit anciennement la borne de la Terre de Chanaan, ou de la Terre Promise, & il la séparoit des pays qui furent conquis sur Séhon Roi des Amorrhéens, & sur Og Roi de Basan, & qui furent donnés aux Tribus de Ruben, de Gad, & à une moitié de la Tribu de Manassé. Cette riviére est très-célébre dans l'histoire sainte, les Israëlites la passérent à sec, comme ils avoient passé la mer Rouge. Élie & Élisée firent ensuite la même chose. Nahaman, Ministre d'un Roi de Syrie, fut guéri miraculeusement de la lépre, en s'y baignant. Jésus-Christ y fut baptisé par Jean-Baptiste.

Quelques-uns disent que cette riviére sort de deux fontaines, dont l'une se nomme *Jor*, & l'autre *Dan*; & que c'est de-là que vient le nom du fleuve. Mais Joseph ne parle que d'une fontaine du Jourdain, & l'antiquité n'en a jamais reconnu deux. D'autres tirent ce nom de יורד, *Jored*, qui signifie *descendant*, de ירד, *Jarad*; c'est-à-dire, *descendre*, & de *Dan*, parce que ce fleuve descendoit de la partie du mont Liban, qui étoit dans la Tribu de Dan: mais la Tribu de Dan étoit au midi de la Terre-Sainte, & bien loin du Liban & de la source du *Jourdain*. Il falloit dire que *Jourdain* signifie *descendant de Dan*, parce qu'il descendoit de la partie du mont Liban qui étoit proche de la ville de Dan, & dans son territoire, & non pas de la Tribu de Dan. En supposant cette étymologie vraie, *Jordan*, Jourdain, est une corruption & une abbréviation pour Joreddan, יורדן, avec un daghès dans le Daleth.

Il ne faut jamais ni écrire, ni prononcer en François *Jordain*; mais toûjours *Jourdain*.

☞ Jourdain. Le fleuve *Jourdain*. Nom d'une constellation formée par Augustin Royer, de quelques étoiles informes. Elle est dans l'hémisphère septentrional. Elle est placée entre la grande ourse & le lion, & composée de 31 étoiles, depuis la seconde jusqu'à la sixiéme grandeur. Voyez les Tables de Royer.

JOURDAIN, s. m. Nom propre d'homme. *Jordanus*. *Jourdain*. de Saxe, touché des prédications de S. Renaud, envoyé à Paris par S. Dominique, entra dans l'Ordre de ce Saint en 1220. & en fut créé Général en 1222.

JOURNAIRE, s. m. Voyez JOURNAL. *Bréviaire*.

JOURNAL, adj. & s. m. Mémoire de ce qui se fait, de ce qui se passe chaque jour. *Diarium*. Un homme d'ordre tient un papier *journal* de ce qu'il reçoit, de ce qu'il dépense. Les Marchands tiennent des livres *journaux* de ce qu'ils vendent, & de ce qu'ils achettent. Quoique l'Ordonnance porte que les *Journaux* des Marchands seront signés, cottés & paraphés, l'usage consulaire confirmé par les Arrêts les a dispensés de cette rigueur.

rigueur. Cette Histoire est réduite en forme de *journal*, jour par jour. Le *Journal* d'un siége contient jour par jour tout ce qui se passe à ce siége. Les Relations des Voyageurs se font souvent en forme de *Journal*. Le *Journal* d'Henri III. Le *Journal* des Audiences du Parlement en trois volumes *in folio* : c'est un recueil des arrêts les plus notables. Le *Journal du Palais* en douze vol. *in*-4°. a été composé par MM. Guéret & Blondeau : c'est un recueil d'arrêts de divers Parlemens. Les questions sur lesquelles ils ont été rendus, y sont traitées sçavamment. Ménage dérive ce mot de *Diurnale*.

On a fait à Paris un *Journal* des Sçavans, un *Journal* de Médecine : ce sont des relations de ce qui se fait de nouveau dans les sciences, ou des extraits des livres nouvellement imprimés. Les *Journaux* des Sçavans ont été inventés pour le soulagement de ceux qui sont ou trop occupés, ou trop paresseux pour lire les livres entiers. C'est un moyen de satisfaire sa curiosité, & de devenir sçavant à peu de frais. Ils gâtent par-là bien des gens ; néanmoins comme ce dessein a paru très-commode, & très-utile, il a été imité sous des titres différens. Cependant l'on a donné indifféremment le nom de *Journaux*, aux Ouvrages composés sur le même plan que le *Journal* des Sçavans de Paris ; comme les *Transactions Philosophiques* de Londres, les *Actes* de Leipsick, la *République des Lettres*, la *Bibliothéque universelle*, les *Mémoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts*, qui est imprimé à Trévoux, &c. En 1692. M. Junckerus a publié en Latin un *Traité historique des Journaux des Sçavans publiés en divers endroits de l'Europe jusqu'à présent* ; Vossius & Burchardus, Gottelfius, Struvius, en ont aussi parlé, & celui-là dans sa Dissertation, *de Photio Ephemeridum Eruditorum inventore*, celui-ci dans ses *Supplementa ad Notitiam Rei Litterariæ*, & après lui les Mémoires de Trévoux, 1712. *pag.* 217.

Les Transactions Philosophiques, les Mémoires & l'histoire de l'Académie des Sciences, celle de l'Académie des Belles-Lettres, dont les deux premiers volumes paroissent. Les *Miscellanea Naturæ Curiosorum*, qui finirent en 1706. après avoir duré 30 ans ; les *Saggi di naturale esperienze fatte nel Academia del cimento*, c'est-à-dire, les *Essais des expériences naturelles faites dans l'Académie de l'Epreuve* : les *Acta Philoexoticorum naturæ & artis*, qui ont paru depuis Mars 1686, jusqu'en Avril 1687, & qui sont une histoire de l'Académie de Bresse ; les *Miscellanea Berolinensia*, ou Mémoires de l'Académie des Sciences de Berlin, & les autres ouvrages semblables, ne sont point des *Journaux*, on a tort de les mettre de ce nombre & de leur nom.

Juncker & Constantin Vossius, qui donnent à Photius la gloire d'être l'Inventeur des *Journaux*, ont plus de raison. Sa Bibliothéque n'est pourtant pas tout-à-fait ce que sont nos *Journaux*, ni son dessein le même ; ce sont des abbrégés & des extraits des livres qu'il avoit lûs pendant son ambassade de Perse.

On ne peut donc refuser la gloire de l'invention des *Journaux* à la France, & à M. Salo, Conseiller au Parlement de Paris, qui commença le *Journal* des Sçavans à Paris en 1665. sous le nom de sieur d'Hédouville. Le premier parut le cinq de Janvier ; il continua jusqu'au trente de Mars. Sa mort interrompit l'ouvrage. On n'a de cet excellent homme que treize *Journaux* de l'année 1665. depuis le premier de Janvier, jusqu'au lundi trente de Mars. Il mourut la même année de chagrin d'avoir perdu 100000 écus, c'est-à-dire, tout son bien au jeu. De Vign. Marv. M. l'Abbé Gallois le reprit au commencement de 1666. Après quelques interruptions sur la fin de 1674. il le céda à M. l'Abbé de la Roque, qui le fit pendant huit à neuf ans, & qui eut pour successeur M. Cousin Président à la Cour des Monnoies. Il le fit jusqu'en 1702. que M. l'Abbé Bignon institua une nouvelle Compagnie, à qui il donna le soin de continuer ce Journal. On lui donna en même temps une nouvelle forme, & on l'augmenta. Cette Compagnie subsiste encore, & c'est aujourd'hui M. de Voyer, fils aîné de M. le Garde des Sceaux qui en a l'inspection. Le *Journal* des Sçavans n'est donc plus d'un seul auteur, plusieurs personnes y travaillent.

Les autres *Journaux* François sont les Mémoires & Conférences sur les Sciences & les Arts, par M. Denys, pendant les années 1672, 1673, 1674 ; les nouvelles découvertes sur toutes les parties de la Médecine, par M. de Blegny, en 1679. le *Journal de Médecine* commencé en 1682. & quelques autres semblables discontinués aussitôt que commencés. Les nouvelles de la République des Lettres que M. Bayle commença en 1684. & que M. de la Roque, & quelques autres amis de M. Bayle, & M. de Bernard, ont continué depuis Février 1687, qu'une maladie obligea M. Bayle de le quitter jusqu'en 1689. Après une interruption de neuf ou dix ans, M. Bernard le reprit au commencement de 1699. & l'a continué jusqu'en 1710. L'histoire des ouvrages des Sçavans par M. Basnage de Beauval commença par le mois de Septembre 1686, & a fini en Mars 1710. La Bibliothéque universelle & historique de M. le Clerc, dont il y a jusqu'en 1693. vingt-cinq volumes. La Bibliothéque choisie du même commença dix ans après en 1703. Les Mémoires pour l'histoire des Sciences & des beaux Arts, appellés communément les Mémoires de Trévoux, du lieu où ils s'impriment, sous les auspices de Monseigneur le Duc du Maine, Prince de Dombes, ont commencé en 1701. Les Essais de Littérature n'ont été poussés qu'au douziéme volume pendant les années 1702, 1703, & 1704. Ces Essais ne parloient que des livres anciens. L'an 1704. vit naître & finir le Recueil des piéces fugitives, dont il ne parut que quatre volumes. Dix ou douze ans après on a repris cet ouvrage avec aussi peu de succès. Le *Journal* Littéraire, ouvrage du P. Hugo, Prémontré, commença & finit avec l'année 1705. On a tenté deux fois à Hambourg un *Journal* en François, mais l'entreprise n'a pas réussi. Il n'a paru que six feuilles des Ephémérides sçavantes, & deux années d'un *Journal* des Sçavans, dont M. Dartis étoit l'Auteur, 1694 & 1695. Celui que M. Chauvin entreprit à Berlin en 1696 a duré trois ans. On a fait quelque tentative semblable à Genève. Il y a de plus en France le *Journal* Littéraire commencé à la Haye en 1713. & celui de Verdun, & la Bibliothéque Angloise, dont il n'y a encore que trois ou quatre volumes, & qui se borne aux livres Anglois.

Les *Journaux* Anglois sont *The history of the Vorks of the Leaoned*, c'est-à-dire, l'*histoire des ouvrages des sçavans*, qui commença à Londres en 1699. *Censura temporum* en 1708. En 1710 il en parut deux nouveaux : l'un sous le titre de Mémoires de Littérature ; c'est une feuille volante, qui ne contient qu'une traduction Angloise de quelques articles des *Journaux* Etrangers. L'autre est un *in*-4°. en quatre ou cinq feuilles : c'est un Recueil de piéces fugitives, intitulé : *Bibliotheca curiosa or a miscellani*, &c. Ils sont de M. de la Roche.

Les *Journaux* Italiens sont celui de l'Abbé Nazari, qui a duré depuis 1668. jusqu'en 1681. Il s'imprimoit à Rome. Celui de Venise commença en 1671. & finit en même temps que celui de Rome. Les Auteurs étoient Pierre Moretti & François Miletti. Le *Journal* de Parme par le P. Gaudence Roberti, & le P. Benoit Bacchini, Bénédictin de la Congrégation du Mont-Cassin. Il tomba en 1690. on le reprit en 1692. Le *Journal* de Ferrare, entrepris par M. l'Abbé de la Torre, commença & finit en 1691. *La Galeria di Minerva*, commencée en 1696. est l'ouvrage d'une société de gens de Letres. M. Apostolo Zeno, Sécretaire de cette société, commença un autre *Journal* en 1710. sous les auspices du Grand Duc. Il s'imprimoit à Venise, & plusieurs personnes de distinction y avoient part. Les *Fasti eruditi della bibliotheca volante* se faisoient à Parme.

Le premier des *Journaux* Latins est celui de Leypsick, *Acta Eruditorum*, commencé en 1682. Pierre-Paul Manzani en avoit commencé un à Parme. Les Nouvelles Littéraires de la mer Balthique, *Nova Litteraria maris Balthici*, ont duré depuis 1698, jusqu'en 1708. Le *Journal* de Hambourg commença en 1703. Les *Acta Litteraria ex manuscriptis*, & la *Bibliotheca curiosa*

riosa commencée en 1705, & finie en 1707. sont de M. Struvius. M. Kuiler & M. Sike commencérent en 1697. & firent pendant deux ans la Bibliothéque des Livres nouveaux. Le *Journal* Suisse appellé, *Nova Literaria Helvetica*, commança en 1702. qui est de M. Scheuchzer, & les *Acta Medica Hafniensia* de Thomas Bartolin, qui sont cinq Tomes, depuis 1671 jusqu'en 1679.

Il y a deux *Journaux* Flamans: l'un sous le titre de *Boockzalvan Europe*. Il fut commencé en 1692. par Pierre Rabbus à Rotterdam, & continué depuis 1702. jusqu'en 1708. par MM. Sewel & Gavern; l'autre est d'un Médecin nommé Ruiter, qui l'a commencé en 1710. au mois de Juillet.

Les *Journaux* Allemands les plus connus, sont le *Monatlichen Unterredungen*, qui a duré depuis 1689. jusqu'en 1698. La Bibliothéque Curieuse commencée en 1704. & finie en 1707. Ces deux-ci sont de M. Tenzel. Le *Journal* d'Hanovre commencé en 1700. & fait pendant deux ans par M. Eccard, sous la direction de M. le Baron de Leibnitz, & continué ensuite par d'autres. Le *Journal* Théologique de M. Lœscher, sous le titre, *Altes und Neues*, c'est-à-dire Anciens & Nouveaux. Un troisiéme qui se vend à Leypsik & à Francfort depuis 1708. & dont les Auteurs sont MM. Christophe Wolterek, Jean-Henri Krause, & Jérôme Augustin Groschuffius; & un quatriéme de Hall, dont l'Auteur est M. Guillaume Turk. Voyez les Auteurs cités d'abord.

Journal, en termes de Marine, est un registre que les Pilotes tiennent de tout ce qui est arrivé au vaisseau, par chaque jour & d'heure en heure, pour servir à faire leur estime & leur pointage, comme les rumbs, les vents, le sillage, les hauteurs, les tourmentes, les rencontres, &c.

Journal ou Journau, est une mesure de terre qu'on peut labourer en un jour. *Jugerum*. En plusieurs endroits on donne les terres par *journaux*, au lieu d'arpens. Ce mot n'est en usage qu'en quelques Provinces, par exemple en Champagne. Quelques Seigneurs du Royaume exigeoient de leurs hommes le *journau*. C'étoit un droit en forme de corvée. Ceux qui étoient obligés au *journau* étoient nourris par leurs Seigneurs. Le *journau* ou *journal* de terre étoit 48 pas & 240 pieds. ☞ Cotgrave qui a mis ce mot dans son Dictionnaire, fait l'évaluation du *journau* de quelques Provinces de France. On nomme ainsi en quelques endroits de la Guienne, ce qu'aux environs de Paris on nomme Demi-arpent. Quatre quartonnats font le *journal*.

Ce mot est fort ancien en ce sens. Par acte de vente fait la trente & troisiéme année du Regne de Charlemagne, & par conséquent l'an 801. Betton céde à S. Ludger entre autres choses, un *journau* de terre labourable, *Et uno jurnali in terra arabili*. Voyez les Bollandistes, *Acta Sanct. Jan. T. II. p. 635. A.*

JOURNAL ou JOURNAIRE. f. m. *Jornarium*, *Liber diurnalis*. C'étoit autrefois dans l'Eglise Latine, ce qu'est l'horloge dans l'Église Grecque, c'est-à-dire, un livre d'Église qui contenoit l'Office de chaque jour. Quelques-uns disent que c'étoit la même chose que le Graduel. Il y a cependant bien de la différence entre le Graduel & l'Office de chaque jour; il paroît plûtôt que c'étoit ce que nous appellons Bréviaire, ou bien ce que nous nommons Diurnal.

JOURNALIER, iére, adj. Ce qu'on fait ordinairement, ou par chaque jour. *Quotidianus*. L'exercice *journalier* d'un Chrétien. On attribue aux Planétes des mouvemens *journaliers* qu'ils font chaque jour; & des mouvemens propres, qu'ils ne font que dans certains périodes. On dit, la révolution *journaliére* du premier mobile du soleil.

Journaliére, se dit aussi de ce qui est tantôt d'une façon, tantôt de l'autre. *Dubius*, *varius*, *incertus*. Les armes sont *journaliéres*; tantôt on perd, tantôt on gagne des batailles. Les beautés sont *journaliéres*. Un Auteur est *journalier*, il compose bien mieux en un temps qu'en un autre.

Journalier, se dit en quelques endroits, d'un ouvrier qui travaille à la journée.

Dies longa videtur opus debentibus. Hor.

Charles IX. par une Ordonnance, défend l'usage du vin aux mercenaires, *journaliers*, valets de laboureurs, & il ne leur permet qu'à certains jours d'en user.

JOURNALISTE, f. m. Celui qui fait un Journal, ou qui y travaille. On le dit de tous les Auteurs de Journaux, quoiqu'ils ne portent point ce titre. Il n'y a guére d'écrits mieux reçus du public, ni lûs avec plus d'avidité, que ceux des *Journalistes*. Les *Journalistes* de Leypsik, les *Journalistes* de Trévoux, Un *Journaliste* de Paris, de Hollande, &c. c'est-à-dire, un de ceux qui travaillent aux Journaux de Paris, de Hollande, &c.

☞ On appelle plus particuliérement *Journalistes*, ceux qui font les extraits des livres. Les *Journalistes* de Paris sont ceux qui travaillent au Journal des Sçavans, qui s'est longtemps imprimé toutes les semaines, & qui s'impriment à présent tous les mois à Paris.

Parmi les *Journalistes* qui avoient accompagné Photius, il en choisit quatre. Sallo fut le premier, & à juste titre. L'Abbé Gallois fut le second. Un de Trévoux obtint la troisiéme place, & un de Hollande la quatriéme. La difficulté fut de sçavoir si elle seroit accordée à Bayle ou à Basnage. On auroit souhaité de les placer tous deux. Chacun eut peur de perdre son avantage: ils s'accommodérent, & convinrent qu'ils occuperoient cette place tour à tour... *Car. des Auteurs anciens & mod.*

Un *Journaliste* passionné a beau jeu pour satisfaire sa passion. Il a, suivant Martial, trois côtés par où il peut prendre un livre; le bon, le médiocre, & le mauvais.

JOURNAU ou JOURNAL, f. m. Voyez le dernier article de JOURNAL.

JOURNÉE, f. f. Durée du jour artificiel, le temps que le soleil est sur l'horizon. *Dies*. Une *journée* d'été, de printemps, qui est belle, agréable. Une *journée* d'hyver, qui est triste, pluvieuse, orageuse.

Depuis cette journée,
Dois-je dire funeste, hélas! ou fortunée? Rac.

☞ Tenir la *journée*. Maniére de parler fort en usage dans notre Histoire. Quand une ville étoit assiégée, & qu'elle capituloit sous la condition que si dans un temps marqué elle n'étoit pas secourue par de plus grandes forces que celles des Assiégeans: si le secours arrivoit après cette espéce de capitulation, cela s'appelloit Tenir la *journée*.

Journée, se dit aussi pour marquer le jour de quelque bataille signalée, ou la bataille même. La *journée* de Pharsale. Les *journées* d'Issus, & d'Arbelles. Ils le vinrent prier de leur rendre leurs citoyens qu'il avoit fait prisonniers à la *journée* du Granique. Ablanc. La *journée* de Cannes fut fort sanglante. La *journée* des éperons. La *journée* de Poitiers, la *journée* de Rocroi, la *journée* de Norlinghen. Nous avons pris cette façon de parler des Italiens, qui disent *giornata*. Quand on parle du jour, par rapport au beau, ou au mauvais temps, il faut dire, Voilà un *beau jour*: mais en parlant d'une bataille, on dit, Voilà une belle *journée*. Réfl. Les Latins se servoient de *dies* dans la même signification.

Journée, est aussi un espace de chemin qu'on peut faire facilement en un jour. *Iter diurnum*, *itineris dies*. Les *journées* sont réglées par la Justice à dix lieues, tant pour les assignations qu'on donne, que pour la taxe des frais des voyages. On dit, Marcher à grandes, ou à petites *journées*; pour dire, Aller diligemment, ou lentement. Les voyageurs d'Orient comptent les distances des villes par *journées*. Ils étoient à trois *journées* un Danube. Ablanc. On distingue les *journées* des voyageurs en *journées* de voyageurs ordinaires, en *journées* de caravanes de chevaux, & en *journées* de caravanes de chameaux. Les *journées* de voyageurs sans marchandises, en valent deux de caravanes de cheval, & celles-ci deux de caravanes de chameaux. L'Infanterie venoit après à ses *journées*. Bussi Rab. c'est-à-dire, faisant le chemin qu'elle a coûtume de faire sans se presser ni s'arrêter.

Derniére *journée*. C'est l'écroue du dernier jour de chaque mois de la dépense de la maison du Roi.

On

On appelle des gens de *journée*, des ouvriers qu'on loue pour travailler le long d'un jour. *Operarii diurni*. Il y a des Artisans qui travaillent à la tâche, & d'autres à la *journée*. En payant cet homme de *journée*, il lui faut rabattre une demi-*journée*. Il faut avoir des chasse-avans ou piqueurs dans les atteliers, afin de faire bien employer la *journée* des ouvriers & des manœuvres.

En parlant du travail des ouvriers, on distingue trois sortes de *journée*; la *journée* de l'Entrepreneur, qui ne regarde que la peine, & la fatigue des ouvriers qu'il emploie; la *journée* bourgeoise, qui s'entend de l'ouvrage exécuté sous la conduite d'une personne de la part du bourgeois sans Entrepreneur; la *journée* du Roi, qui est pour des ouvrages qui ne se peuvent guère apprécier justement & précisément, parce qu'il les faut changer & refaire, comme des modéles des desseins d'Architecture, de Sculpture, &c.

☞ Journée. Autrefois on donnoit le nom de *journées* à ce que nous appellons aujourd'hui dans une Piéce de Théatre une Scéne. Quelquefois la *journée* contenoit plusieurs Scénes, & dans ce cas la *journée* feroit ce que nous nommons un Acte.

On dit proverbialement & ironiquement, qu'un homme a bien gagné sa *journée*; pour dire, qu'il a cassé ou brisé quelque chose qui lui a causé quelque perte. On le dit aussi de tous les accidens qui sont arrivés par sa faute. On dit aussi, qu'il a tant fait par ses *journées*, qu'il a obtenu ce qu'il souhaitoit, qu'il est venu à bout de son entreprise. On le dit aussi souvent en mauvaise part, & en raillant. Il fera tant par ses *journées* qu'il se fera chasser de la Cour. On dit aussi qu'un homme vit au jour la *journée*, lorsque le salaire de sa *journée* ne suffit que pour le nourrir, & qu'il ne peut rien épargner.

Toutefois je suis de ces gens
De toutes choses négligens,
Qui vivant au jour la journée,
Ne controlent leur destinée. Regnier.

On appelle à Mets en Lorraine les *Journées Feudales*, la Justice temporelle de l'Évêché de Mets, qui juge de toutes les terres vassales de l'Évêché. Dans un jugement rendu aux *Journées* Feudales de l'Évêché de Mets de l'an 1356. on voit que les Comtes de Deux-Ponts, & de Blammont, y présidoient en qualité de Pairs & de Hauts-Hommes de l'Évêché.

Dans les Mémoires du dernier siécle, on appelle la *journée* des Dupes, le jour où le Cardinal de Richelieu découvrit les intrigues de quelques Seigneurs, & rompit les mesures qu'ils prenoient contre lui.

JOURNEL, s. m. *Jornale*, dans la basse Latinité, & dans les titres. Quelques Auteurs appellent *journel*, ce que d'autres nomment *journal*, ou *journau*. Voyez ces mots.

JOURNELLEMENT, adv. Par chaque jour. *Quotidie*. Cette fortification sera bientôt achevée, on y travaille *journellement*. On lui fait *journellement* des sacrifices. Bens. Cicéron s'exerçoit *journellement* à faire des Harangues. Taleman.

Encore après cela ils sont enfans des Cieux,
Ils font journellement *carrousse avec les Dieux.* Regnier.

JOUSANT, s. m. Terme de Marine. C'est le reflux de la mer, son mouvement lorsqu'elle se retire, & s'éloigne des côtes. *Reciprocatio*.

JOUTE, s. f. Combat à cheval d'homme à homme avec des lances. *Pura hastæ certamen*. Les fêtes & réjouissances des Grands autrefois se faisoient par des *joûtes* & tournois. Il y avoit des prix, & des Juges pour les *joûtes*. Les Aventuriers & Héros des vieux Romans étoient en quête des *joûtes* & tournois. Les *joûtes* se font avec la lance, on jette le dard au tournoi. Les Espagnols ont pris ces exercices des Maures, & les nomment le *Jeu de cannes*, parce qu'ils se tirent en tournoyant des cannes les unes contre les autres, & se couvrent de leurs boucliers pour les recevoir. C'est le vrai jeu de Troye que la jeunesse Romaine pratiquoit autrefois. Les Turcs s'y exercent encore à présent, & c'est ce qu'ils appellent lancer le Gérid. Voyez TOURNOIS.

La différence des *joûtes* & des tournois consiste en ce que les *joûtes* sont des espéces de tournois. On appelloit *tournois* toutes sortes de courses & combats militaires qui se faisoient par divertissement & galanterie; & les *joûtes* étoient des combats qui se faisoient de près avec la lance & l'épée. Le tournoi se faisoit entre plusieurs Chevaliers qui combattoient en troupe, & la *joûte* étoit un combat singulier d'homme à homme. Quoique les *joûtes* se fissent ordinairement dans les tournois après les combats de tous les champions, il y en avoit cependant qui se faisoient seules, indépendamment d'aucun tournoi, on les nommoit *joûtes* à tous venans, grandes & pléniéres. Celui qui paroissoit pour la premiére fois aux *joûtes*, donnoit son heaume, ou casque, aux Hérauts, à moins qu'il ne l'eût déja donné dans un tournoi.

Ce mot vient de *juxtà*, à cause que les combattans se joignoient de près pour se battre. Saumaise dit qu'il vient du Grec moderne *ζουστρα*, ou plûtot *τζυστρα*, qui se trouve en ce sens dans Nicéphore Grégoras, *L. X. 3.* D'autres le dérivent de *justa*, qui est le nom qu'on a donné dans la basse Latinité à ces exercices, parce que le combat est plus juste & plus égal dans la *joûte* que dans le tournoi. Voyez le Glossaire de M. Du Cange, au mot *Justa*.

Les Bateliers, en tirant l'oison, font aussi des *joûtes* avec des lances plates par le bout, pour se renverser dans l'eau.

Joûte, se dit aussi du combat de certains animaux qu'on fait combattre l'un contre l'autre, comme des cailles, des coqs, & des beliers.

JOUTER, v. act. S'exercer à la *joûte*, combattre avec des lances. *Equestribus hastis ludere*. Le Concile d'Albi de l'an 1254. défend aux Clercs de *joûter* dans les tournois avec l'écu & la lance.

On le dit aussi des animaux. Que dirois-tu, si tu voyois *joûter* publiquement des coqs? Ablan. Même les écoliers appellent *joûter*, un combat qu'il font avec des œufs durs, pour voir qui cassera celui de son compagnon.

JOUTEUR, s. m. Cavalier qui combat avec la lance. *Qui certat lanceâ*. Il y avoit de rudes *joûteurs* en cette occasion. ☞ Pierre Arrias, surnommé le *Joûteur*, un des Colonels que le Cardinal Ximenès avoit fait passer en Afrique, rendit de grands services dans cette guerre. Fléch. *Vie de Ximenès*, *L. III. p. 320.*

On le dit aussi figurément des champions qui disputent, qui combattent en d'autres sortes d'exercices.

JOUTEREAUX ou JOUTERAUX, on écrit aussi *jouttereaux*, *jauteraux*, *jottereaux*, s. m. plur. Ce sont deux piéces de bois semblables que l'on coud des deux côtés au haut du mât, pour soûtenir les barres des hunes.

Jouttereaux. Ce sont aussi des piéces de bois à l'éperon du vaisseau qui répondent d'une herpe à l'autre, du haut en bas, & qui sont mises paralléles pour faire l'assemblage de herpes.

JOUVE. s. f. Nom propre d'un petit oiseau d'Afrique, de la grosseur d'une alouette, qui pond ses œufs près du chemin, & est fort fameux parmi les pronostiqueurs. Dapper, *page* 258.

JOUVENCE, s. f. *Juventus*. Ce mot est vieux. Il signifie, Jeunesse, & ne se dit qu'en cette phrase burlesque, Vous avez été à la fontaine de *jouvence*, en parlant d'un vieillard qui est sain & vigoureux, qui semble rajeuni. Il est parlé de cette fontaine dans le Roman de Huon de Bourdeaux, où il est dit, que c'étoit une fontaine dans un lieu désert, qui venoit du Nil & du Paradis terrestre, qui avoit une telle vertu, que si un homme malade en buvoit, ou en lavoit ses mains, il étoit aussitôt sain & guéri; & s'il étoit vieux & décrépit, il revenoit à l'âge de 30 ans, & une femme étoit aussi fraîche qu'une pucelle. Il fait aussi mention d'un arbre de *jouvence* qui portoit des pommes qui avoient la même vertu.

Grand dommage est, que ceci soit sornette,
Filles connois qui ne sont pas jeunettes,
A qui cette eau de jouvence *viendroit*
Bien à propos.

D'Herbelot prétend, dans sa Bibliothéque Orientale,

le, que ce terme de *fontaine de jouvence*, nous est venu des Romans des Orientaux, dans lesquels la fontaine qu'ils appellent d'Élie, ou de l'immortalité, est fort fameuse.

JOUVENCEAU, f. m. Jeune homme beau & bien fait. *Juvenis*. On peint les Anges comme de beaux *jouvenceaux*. Je ne crois pas que l'on blâme l'amoureuse ardeur dont m'enflamme le bel œil de ce *jouvenceau*. Voit.

Ce mot est bas & ironique. Il est tiré du Latin *juvenculus*, diminutif de *juvenis*.

☞ JOUVENCEL, f. m. Vieux mot. C'est la même chose que *Jouvenceau*. *Adolescens*. Si manda (S. Louis) à Paris à la bonne Royne, sa mere, qu'elle lui envoyât du secours; ce qu'elle fit en diligence, & vindrent devers lui ses bons & anciens loyaux serviteurs de la Couronne jusques audit Montlherry, & là trouvérent le beau *Jouvencel*, & l'amenérent à Paris sain & sauf. Anonym. *Vie de S. Louis*.

JOUVENCELLE, f. f. Mot burlesque, pour dire, une jeune fille. *Juvencula*. *Jouvencelle* au teint délicat. Scar.

JOUX, f. m. Nom propre d'une petite ville, ou bon bourg, qui a un chateau. *Jovium*, ou *Jurium*. Ce lieu est en la Franche-Comté, dans le bailliage de Pontarlier, à une lieue de la ville de ce nom. On voit dans le même Bailliage un village avec Abbaye, qui porte aussi le nom de *Joux*, & qui est sur le lac de *Joux*, à sept lieues de Pontarlier, vers le midi. Ces deux lieux ont donné à une partie du Mont Jura le nom de *Mont Joux*. Voyez Jura & Valois, *Not. Gall. pag.* 257.

JOUXTE, f. m. Attenant, contigu, joignant un autre. *Continuus, contiguus*. Il ne se dit que des héritages, & en termes de Pratique. Il faut avoir les bouts & *jouxtes* des héritages, quand on fait une saisie réelle, pour les spécifier. Ce qu'on appelle autrement *tenans & aboutissans*. Dans les déclarations qu'on donne aux Seigneurs, il faut que les bouts & *jouxtes* y soient bien marqués.

Ce mot est formé de la préposition qui va suivre.

Jouxte, est aussi une Préposition qui signifie, Joignant. *Juxtà*. Cette piéce de terre est située *jouxte* le chemin tendant d'un tel lieu à un tel lieu. Il ne se dit qu'en termes de Pratique, & il vient du Latin *juxtà*.

En termes d'Imprimerie, on dit *jouxte* la copie imprimée en tel lieu, pour dire, sur un autre exemplaire imprimé: ce qui se met le plus souvent aux livres imprimés dans les pays étrangers, contrefaits, ou de contrebande. On trouve encore depuis 20 ou 30 ans ençà, *jouxte* la copie. Depuis, les Imprimeurs mettoient *jouxte la copie*, en si petits caractères, que bien des gens ne s'appercevoient pas de la contrefaction, & maintenant ils ne mettent plus rien.

JOUY, f. m. Nom propre de lieu. *Gaudiacus*. Il est dans le Pays Chartrain. Valois, *Notit. Gall. p.* 251.

JOY.

JOYANT. Voyez JOIANT.

JOYAU, f. m. Ornement précieux d'or, d'argent, de perles, de pierreries, qu'on garde dans un cabinet, dans un trésor, pour étaler sa magnificence, ou dont on se sert pour se parer en de certaines occasions d'éclat & de cérémonie, comme sont les colliers, les bracelets, les pendans d'oreilles, les bagues, & autres choses de cette nature. *Gemmeus, aureusve ornatus*. Le mot de *jocalia* se trouve souvent dans la basse Latinité pour des fils de perles, des diamans, en un mot, des *joyaux*.

Dans le Trésor de S. Denys on voit plusieurs riches *joyaux*. Il y a des Officiers du Roi, qui gardent les *joyaux* de la Couronne. Les femmes stipulent par leurs contrats de mariage, qu'elles emporteront telle somme pour leur préciput, avec leurs bagues & *joyaux*; & les hommes leurs chevaux, armes & bagages.

Le mot de *joyau* vient du Latin *jocus*, *jochus*, ou *jocalia*, signifiant les choses qu'on a du plaisir à voir; ou bien de l'Arabe *algiochar*, ou *algiojar*, dont se servent aussi les Espagnols, pour dire, des perles. Saumaise dit que *johar* signifie en Arabe *gemma*. Du Cange le dérive de *joye*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour *jocalia*.

On appelle proverbialement & ironiquement un beau *joyau*, quelque chose dont on ne fait pas grand cas, comme une femme laide, quelque ouvrage garni de faux brillans, &c.

JOYE. Voyez JOIE.

JOYENVAL, f. m. Nom propre d'une Abbaye de l'Île de France, située à deux lieues de S. Germain en Laye, du côté du couchant. Maty.

JOYEUSE, f. f. Nom propre d'un bourg de France. *Gaudiosa*, *Joiosa*. Il est dans le Vivarès, sur la petite rivière de Besme, au midi d'Aubenas. *Joyeuse* a titre de Duché, & a donné son nom à l'ancienne maison de Joyeuse.

☞ Joyeuse, f. f. C'est le nom de l'Épée de Charlemagne. Elle est ainsi appellée dans les anciens Romans. On lit dans ce Dictionnaire, sur Flamberge, que c'étoit l'épée de Regnault, & sur Durandal, que c'étoit celle de Rolland.

JOYEUSEMENT, adv. D'une maniére joyeuse. *Hilarè*. Ces débauchés passent leur vie *joyeusement*, ils ne prennent ni souci, ni chagrin.

☞ JOYEUSETÉ, f. f. Vieux mot. Joie, plaisir.

> *En sa verdeur se rejouit l'esté*,
> *Et sur l'hyver laisse* joyeuseté. Marot.

> ——— *Ainsi dans la maison*
> Joyeuseté, *farces*, *badineries*,
> *Juventions*, *& telles drôleries*,
> *Hyver*, *été*, *sont toujours de saison*. R.

Joyeusetés, f. f. & plur. Paroles, ou actions gaillardes & joyeuses. *Festiva verba*. Les anciens Chevaliers divertissoient leurs Dames avec plusieurs gabs & *joyeusetés*. Cela ne se dit plus qu'en riant: cependant le Traducteur des pieuses recréations du P. Angeli Gazée, dit que c'est une œuvre remplie de saintes *joyeusetés* pour les ames dévotes.

JOYEUX, euse, adj. Qui donne ou qui ressent de la joie. *Hilaris*. Je suis tout *joyeux* de vous voir: cette phrase n'est bonne que dans le discours familier, & entre personnes égales. Cail. Pour engager un mari à une *joyeuse* reconnoissance, vous lui voulez donner tout votre bien en l'épousant. P. Com.

Le *joyeux* avénement à la couronne, est le droit que payent les sujets quand ils ont un nouveau Roi. Le Roi, à cause de son *joyeux* avénement à la Couronne, nomme, au préjudice de tous les Gradués, à la première prébende qui vaque dans chaque Église Cathédrale, ou Collégiale. Ce droit n'est pas fort ancien, & les Rois n'en jouissent que depuis François I. Voyez le Dict. des Arrêts. Le droit de *joyeux* avénement a été étendu dans les pays conquis.

On appelle proverbialement, Bande *joyeuse*, des gens qui aiment le divertissement & le plaisir, & qui ne songent qu'à mener une *joyeuse* vie.

JOYNE, f. f. Nom propre de lieu. *Joviniacum*, *Juviniacum*. On dit aujourd'hui *Joyne*, autrefois on a dit *Juvignica*. C'étoit une terre de l'Abbaye de S. Remi de Rheims. Valois. *Not. Gall. p.* 258.

JOYOSA, f. f. Villa *Joyosa*, ou Villa *Loysa*, *Joyosa*. Petite Ville du Royaume de Valence, en Espagne. Elle est sur le golfe d'Alicante, à cinq lieues de la ville de ce nom, du côté du nord. On croit par simple conjecture, qu'elle est l'ancienne *Honosca*, ville de l'Espagne Tarragonoise. Maty.

IPA.

☞ IPANA, f. m. Fleuve du Paraguay, dans l'Amérique méridionale. *Ipana*. Les peuples qui habitent sur les bords de l'*Ipana* étoient très-barbares & très-cruels. Ce fleuve ne se trouve point sur nos cartes.

IPE.

IPÉCACUANHA, f. m. Prononcez *ipécacouana*. Petite

tite racine grosse comme le chalumeau d'une plume médiocre, qui nous est apportée séche de plusieurs endroits de l'Amérique. Il y en a de trois espéces, une *brune*, une *grise* & une blanche. La *brune* est la plus estimée: elle est compacte, tortue, ridée par anneaux, cordée dans son milieu, difficile à rompre, d'un goût âcre & amer: elle nait dans le Bresil sur les mines d'or: elle pousse une plante de moyenne hauteur, en partie rampante, & en partie élevée, portant peu de feuilles oblongues, pointues, approchantes de celles de la pariétaire. Ses fleurs sont blanches, composées chacune de cinq feuilles soûtenues par de petites têtes, d'où sortent des baies grosses comme des cerises sauvages, de couleur rouge-brune quand elles sont mûres, remplies d'une pulpe blanche succulente, où l'on trouve à chacune deux grains, ayant la figure des lentilles, dures, jaunâtres. La racine d'*Ipécacuanha* grise, différe de la précédente par sa couleur & par sa vertu, car elle est un peu moins forte, mais elle pousse une plante semblable: elle croit au bas des montagnes, dans les prés, & dans les autres lieux humides. Les Espagnols l'appellent *Bexugillo*. L'*Ipécacuanha* blanc est différent des deux autres, non-seulement par la couleur, mais par la figure, car il n'est point tortu, ni raboteux, il ressemble beaucoup à la racine du dictamne blanc. On ne convient pas de la figure de la plante qu'il pousse. L'*Ipécacuanha* est purgatif & astringent, il est aussi un peu vomitif: c'est un des meilleurs remédes, & des plus assurés qu'on ait trouvés jusqu'ici pour la dysenterie.

IPEPA, f. f. Nom propre d'une ancienne ville Épiscopale de l'Asie mineure. *Hypapa*, *Hypæpa*. Elle étoit dans la Lydie près des confins de l'Ionie. Elle est aujourd'hui dans la Natolie propre, sur le Sarabat, à quelques lieues au-dessus de Smyrne. MATY.

☞ IPER, ou YPER, f. m. Petite riviére des Pays-Bas, de laquelle la ville d'Ypres a pris son nom.

I P H.

☞ IPHIANASSE, f. f. Fille de Prœtus, Roi des Argiens, fut mariée à Mélampus, qui l'avoit guérie, elle & ses sœurs d'une maladie dont la Déesse Junon les avoit affligées.

☞ IPHIANASSE. Une des quatre filles d'Agamemnon, selon Sophocle, dans son Électre. Homere ne fait mention que de cette Princesse, & dit que sur la fin du siége de Troye, le Roi de Mycènes, pour appaiser la colere d'Achille, lui envoya offrir en mariage sa fille *Iphianasse*. Ce Poëte ne dit rien d'Iphigénie, ni de ses deux autres sœurs, Électre & Chrysothémis.

☞ IPHICLUS, f. m. Fils de Philaclus, Prince de Thessalie. Il eut, entr'autres enfans, Protésilas, le premier des Grecs qui fut tué au siége de Troye. *Iphiclus* fut un des Argonautes.

☞ IPHICLUS, fils de Thestius, & frere d'Althée, mere de Méléagre, est aussi compté parmi les Argonautes.

☞ IPHIGÉNIE, f. f. Suivant plusieurs anciens Auteurs cités par Pausanias & par Plutarque, elle étoit fille de Thésée & d'Hélene.

☞ IPHIMÉDIE, f. f. Fille de Triopas, femme d'Aloüs.

☞ IPHIS, f. m. Pere d'Étéocle & d'Evadné, femme de Capanée.

☞ IPHITUS, f. m. Roi d'Elide, contemporain de Lycurgue: il fut le restaurateur des Jeux Olympiques. Dans le temple de Junon à Elis on conservoit le palet d'*Iphitus*, sur lequel étoient écrites en rond les loix des Jeux Olympiques, avec les priviléges dont ils étoient accompagnés.

I P O.

☞ IPOQUISTIDOS, f. m. Drogue dont il est parlé dans le Tarif de la Douane de Lyon de 1632. C'est l'Hypocistis du Tarif de 1664.

I P R.

IPRE, ou IPRES, f. m. Nom d'une riviére & d'une ville des Pays-Bas. *Ipra*. *Ipræ*. Elle est dans la Flandre, sur la petite riviére d'*Ipre*, entre Nieuport & Lille, à six lieues de la premiére, & à cinq de la derniére. Cette ville, qui est riche, par la bonté de son terroir, par ses manufactures, & par ses foires, est bien fortifiée & défendue par une bonne Citadelle. Les François la prirent en 1678. & elle leur fut cédée la même année par la paix de Nimégue, avec tout le quartier qui porte son nom, & qui contient les châtellenies d'*Ipres*, de Bailleul & de Cassel. Par la derniére paix elle a été donnée en échange de Lille, & aujourd'hui elle est à l'Empereur. Les Allemans & les Flemans l'appellent *Iperen*.

M. Corneille écrit le nom de la ville par un Y, *Ypres*, & il appelle la riviére *Yper*, ou *Iper*. Cette riviére n'est qu'un petit ruisseau formé des égoûts du pays. Après qu'il a servi aux Artisans dans leurs différens métiers, il devient un canal considérable, & de grande utilité au commerce de la ville, qui par son moyen a communication avec Nieuport, Ostende, Bruges, Furnes, Bergue, Dunkerke, Saint Omer, Bourbourg, &c. Ce canal est entretenu pendant trois ou quatre mois de l'été des eaux de deux étangs qu'on a faits au dessus d'*Ypres*, parce qu'alors le ruisseau d'*Iprer*, ou d'*Iper* est à sec.

IPREAU, f. m. Ormeau à large feuille: ainsi appellé de la ville d'Ipres, d'où l'on a apporté ces arbres.

I P S.

IPS, ou IBS, f. m. Nom propre d'un bourg, ou petite ville de l'Archiduché, en Allemagne. *Ibissa*, *Ipsium*. Ce lieu est près du Danube, à l'embouchure de la petite riviére d'*Ibs*, & à quatorze lieues au-dessous de Lintz.

☞ L'IPS, f. f. Riviére d'Allemagne en Autriche, dans le quartier du Haut Wiennerwald, qu'elle arrose du midi au septentrion: elle a sa source au pied d'une montagne, au midi de laquelle l'Ens se recourbe vers le couchant, & se jette à *Ips* dans le Danube.

IPSALA, ou CYPSELA, f. f. Nom propre d'une ville autrefois Épiscopale. *Cypsella*. Elle est dans la Romanie, sur la riviére de Larissa, entre Trajanopoli & Bilzier. MATY.

IPSCH. Voyez YVOIZ.

☞ *IPSO FACTO* Expression Latine, qui s'est francisée par le fréquent usage qu'on en a fait, principalement en Droit Canon. Il y a des excommunications prononcées par le Juge après les monitions requises, & il y en a d'autres qui sont portées par la Loi, & qui sont encourues *ipso facto*, c'est-à-dire, dès que l'action est commise.

☞ IPSOLA, f. f. Espéce de laine qui vient de Constantinople.

IPSWICH, f. m. Nom propre d'une petite ville d'Angleterre. *Ipsvichum*, *Gippevicum*. Elle est capitale du Comté de Suffolck, & située sur la riviére d'Orwel, à 11 lieues de la ville de Norwich, du côté du midi. Elle est célébre pour avoir donné la naissance à Wolsey, qui de simple Chapelain du Roi Henri VIII. fut élevé aux dignités de premier Ministre d'État, de Chancelier d'Angleterre, d'Archevêque d'Yorck, de Cardinal, & de légat *à latere*, & qui ayant été le principal auteur du fameux divorce de Henri VIII. mourut enfin disgracié. MATY.

I Q U.

IQUIQUE, f. f. Nom propre de la mer du Sud, sur la côte du Pérou. *Iquiqua*. L'Île de *Iquique* est au pied du morne de Carapucho. L'île de *Iquique* est habitée par des Indiens, & des Noirs, qu'on y occupe à tirer la Guaux. A douze lieues de *Iquique*, on a découvert des miniéres d'argent. FRÉZIER. Je ne sçais pourquoi cet Auteur aspire toûjours l'*I* dans ce mot, & qu'il ne dit pas l'île d'*Iquique*, mais l'île de *Iquique*.

I R A.

IRACAHA, ou IRUCAHA, f. m. Grand arbre des Indes Occidentales, qui se trouve dans l'île de Maragnan. Il a ses branches épaisses au sommet, & ses feuilles sont presque semblables à celles du figuier. Ses fleurs sont jaunes, & son fruit est de la forme d'une poire, ayant

ayant l'écorce jaunâtre. Sa chair est d'un fort bon goût, & de bonne nourriture.

☞IRAIGNE, IRANTAIGNE, s. f. Araignée. On ne dit plus en Anjou, comme du temps de Ménage, *Irantaigne*, mais *Iraigne*. Dict. des Arts, 1731. *à la fin du mot* Araignée. Voyez le chapitre 134. du 1. tome des Observations de Ménage sur la Langue Françoise.

IRAK. Voyez IÉRACH.

☞IRAN, s. m. Province particuliére de l'Asie, entre l'Aras & le Kur.

IRASCIBLE, adj. *Irascibilis*. Terme Philosophique. Épithéte qu'on donne à l'appétit ou à la partie inférieure de l'ame, où réside la colére & les passions qui se portent contre les choses difficiles, ou pour lesquelles on a de l'aversion. Des onze genres de passions qu'on attribue à l'ame, on en donne cinq à l'appétit *irascible*; sçavoir, la colére, l'audace, la crainte, l'espérance & le désespoir. On rapporte les six autres à l'appétit concupiscible, c'est-à-dire, la volupté, la douleur, la cupidité, la fuite, l'amour & la haine. Platon partageoit l'ame en trois parties : en partie raisonnable, en partie *irascible*, & en partie concupiscible. L'*irascible*, & la concupiscible sont, selon ce Philosophe, les parties corporelles & mortelles de l'ame, qui causent toutes nos passions; & Platon établit le siége de l'*irascible* dans le cœur, & celui de la concupiscible dans le foie, comme dans les deux sources du sang, & des esprits, qui seuls excitent les passions. On a fait d'autres divisions des passions qui sont traitées par Gassendi dans sa Morale, & par Bernier son Abbréviateur.

Il est aussi quelquefois substantif, & se prend pour l'appétit *irascible*. *Iracundia*.

I R E.

IRE, s. f. l'un des sept péchés capitaux. Colére, mouvement de l'ame qui la porte à nuire à son prochain, ou à se venger de lui. *Ira*. Ce mot, quoiqu'un peu vieux, est toûjours en usage dans le Catéchisme, où en parlant de la colére de Dieu excitée par les péchés des hommes, on lit : Les Ninivites appaisérent l'*ire* de Dieu par la pénitence qu'ils firent après la prédication de Jonas. Au jour du Jugement paroîtra le courroux & l'*ire* du Seigneur. Consultez la mémoire des choses passées, & vous trouverez que les Anciens ont introduit des cérémonies, ou pour remercier la bonté divine, ou pour détourner les fléaux de son *ire*. Ablanc. Ils ont amassé un trésor d'*ire*, pour le jour terrible du Jugement. Mauc. Le mot *ire* est beau, & l'on ne doit pas faire difficulté de s'en servir aussi dans la Prose & la Poësie, en parlant de choses grandes & relevées, des Dieux & des Rois. Mén.

Enfer que la foi m'atteste;
Séjour où l'ire céleste
Exerce un juste pouvoir:
Ma raison qui te médite
D'effroi glacée, interdite,
Te croit sans te concevoir. N. Ch. de vers.

Ire, est en usage dans le burlesque.

L'Aquilon souffle, & d'un commun aveu,
Point n'est ma chambre exposée à son ire.
Des-Houlieres.

Qu'un favori cacha durant une grande ire. Id.

Ce mot vient du Latin *ira*, qui, selon quelques-uns, vient du verbe *urere*, *brûler*. Donat tire ce mot du verbe *ire*, *aller*. Il dit pour raison, que l'homme colére, *exit à seipso quadantenus*, sort en quelque maniére de soi-même, d'où vient qu'on dit d'un homme qui est revenu de sa colére, qu'il est rentré en lui-même. On pourroit encore tirer ce mot du Grec ἔρις, *dispute*, *débat*, ce qui ne se passe guère sans quelque sentiment de colére.

Ire, se dit de la mer & des vents, quand ils sont violens & agités. Les vents commencent à devenir en *ire*, & la mer grosse nous dura pendant quelques jours. Fretier. C'est apparemment un terme usité sur mer.

IRE, s. f. Terme de Mythologie. Les Anciens avoient fait une Déesse de l'*Ire*, ou de la Colére. *Ira*. On dépeignoit l'*Ire* grinçant les dents, mais avec des grincemens affreux. Voyez Stace, *Thébaide*, *L. VI. v.* 787. & Barthius sur cet endroit, & *L. IV. Sylv.* 9. *v.* 53.

☞IRÉ, ée, vieux adj. Mis en colére. *Iratus*, *a*, *um*.

IRRÉGUA, s. f. Nom propre d'une fort petite riviére de la Castille vieille, en Espagne. *Irega*. Elle se décharge dans l'Ebre, au Village nommé Fuente de Mudres, entre Logrono & Calahorra. Maty.

IRELAND, s. m. Nom propre d'une des Iles Bermudes, situées dans la Mer du Nord. *Irelandia*, *Hibernia*. Elle est sur la côte septentrionale de la Bermude. Son étendue n'est pas grande, & les Anglois qui lui ont donné le nom qu'elle porte, y ont quelques habitations.

IRELANDE, s. f. Quelques vieux Auteurs écrivent ainsi : aujourd'hui on écrit IRLANDE. Voyez ce mot.

IRÉNARQUE, s. m. Prince de paix, surnom que Syncellus a donné à N. S. Jésus-Christ, & qu'il a pris d'Isaïe, qui, IX. 6. dit que le nom de Messie sera admirable, Conseiller, Lieu fort, pere du siécle futur, Prince de paix, *Princeps Pacis* dans la Vulgate.

Irénarque, s. m. Nom d'un Officier de Guerre dans l'Empire Grec. *Irenarcha*. *Præfectus pacis*. La fonction de l'*Irénarque* étoit d'avoir soin de maintenir la paix, le repos, la tranquillité, la sûreté dans les Provinces, & sa charge revenoit à celle de nos Prévôts des Maréchaussées. Dans le Code de Justinien, *Liv. X. tit* 75. il est dit que les *Irénarques* sont envoyés dans les Provinces pour y maintenir la tranquillité & la paix, ce qu'ils faisoient, en punissant les crimes, & en faisant observer les loix. Il y avoit encore un autre *Irénarque* dans les villes, pour y procurer & y conserver la concorde entre les bourgeois, & y éteindre les dissensions. On l'appelloit autrefois Préfet de la ville. Voyez le Code, *L. VII.* & les Notes de Godefroy. C'étoit les Décurions, qui sous l'autorité des Gouverneurs, faisoient faire l'élection des *Irénarques*. Les Empereurs Théodose & Honorius supprimérent les charges d'*Irénarques*, parce qu'abusant de leur pouvoir ils troubloient les peuples, au lieu d'y maintenir l'ordre. Justinien les rétablit. Voyez les Macri, le Dictionnaire de Calvin, Godefroy cité, & les Notes du Pere Halloix, Jésuite, sur le XII^e. Chapitre de la vie de S. Polycarpe, *Illustr. Eccles. Orient. script. Vita & doctr.* *T. I. p.* 584. & Brissonius, *de verbor. signific. L. IX.* Les *Irenarques* étoient soumis aux Gouverneurs des Provinces. Voyez la loi, *Divus Hadrianus*, *ff. de Custod. & exhibit. reor.* Voyez encore, *L.* 6. *de custod. reor. l. ultima*, §. *Irenarcha. ff. de Muner. & honor.* Il est parlé de l'*Irénarque* de Pamphilie dans la vie de S. Nestor, & de l'*Irénarque* de Palestine dans celle de S. Porphyre de Gâze.

Ce mot veut dire *Prince de Paix*; il vient du Grec εἰρηνάρχης, ce mot est composé de deux autres, εἰρήνη, qui veut dire *paix*, & ἀρχός, qui signifie Prince, & qui vient d'ἀρχὴ, *commandement*, *charge*, *office*. Ruffin, *Hist. Eccl. L. IV. c.* 15. & *Joannes Christophorsonus* appellent l'*Irénarque* en Latin *Præfectus Pacis*. S. Augustin use aussi de périphrase, *Ep.* 159. de l'ancienne édition. *Ad quos tuendæ publicæ pacis vigilantia pertinet*. Il est pourtant mieux, comme a remarqué le P. Halloix, de retenir le nom d'*Irénarque*, puisque c'est un nom d'office. Il est mieux aussi de dire *Irenarcha*, qu'*Irenarchus* selon le Grec, parce que c'est l'usage. Voyez encore l'*Onomasticon* de Rosweid.

IRÉNE, s. f. Nom propre de femme. *Irene*. Sainte *Iréne* ayant été exposée dans un lieu infâme, elle y fut préservée de toute sorte de violence par une providence singulière de Dieu, elle fut ensuite martyrisée.

Ce nom est Grec, εἰρήνη, dans cette langue, veut dire *paix*.

IRÉNÉE, s. m. Nom propre d'homme. *Irenæus*. S. *Irénée*, Evêque de Lyon, vivoit sur la fin du second siécle. Le Comte *Irénée* étoit fauteur du Nestorianisme.

Ce nom est Grec, & veut dire *pacifique*.

I R I.

IRI. Voyez **RUPELA.**

IRIA, f. f. Nom propre d'une ville d'Espagne. *Iria.* Quelques-uns la prennent pour *Elpadron*; c'est aujourd'hui une petite ville de Galice, à six lieues de la mer du côté du levant, & à quatre au midi de Compostelle. *Iria* étoit autrefois Évêché. Ce siége a été depuis transporté à Compostelle.

Il y a eu aussi trois *Iria* en Italie, l'une en Piémont, qu'on nomme aujourd'hui *Sartyrana*; l'autre en Ligurie, on l'appelle maintenant *Sarivia*; & la troisiéme en Lombardie. Léandre croit que c'est Voghéra.

☞ **IRIÉ**, ée, adj. Vieux mot. Irrité, courroucé. On a dit aussi *Iror*; pour dire, Colère, & *Iriément*, adv. Dire une chose *iriément*; pour, La dire en colère.

SAINT IRIER DE LA PERCHE. Nom de lieu, & d'un Monastère fondé par saint *Irier. Atanus*, *fanum Sancti Aredii*. Il est dans le Limousin. Ce Monastère ayant été ruiné, a été sécularisé, & à la place des Moines qu'il y avoit, on y a mis trente-deux chanoines, avec un Abbé & un Doyen. Valois, *Not. Gall. p.* 49.

Saint Irier. Voyez **SAINT HYRIER.**

IRINGION, f. m. Nom propre d'une espéce de Chardon. *Iringium.*

IRIO, ou **IRIS**. f. m Nom propre d'une grande riviére de l'Asie mineure. On la nomme autrement Casalmach. *Iris Casalmachus.*

Elle a sa source dans l'Antitaurus, aux confins de l'Aladuli, & de l'Anadole, près de Savastia. L'*Irio* passe à Torat & à Amasie, & se décharge dans la mer Noire, à l'Orient de Laly.

☞ **IRIPA**, f. m Grand arbre qui croît aux environs de Repolyn, & dans d'autres contrées du Malabar. Ses feuilles sont cathartiques. On prépare de ses feuilles bouillies dans de l'urine de vache, avec une addition de miel, une potion, qui passe pour guérir la gale, la lèpre, & les autres maladies de la peau. Ray, *Hist. Plant.*

IRIS, subst. fem. Les Philosophes le font masculin. M. De la Chambre Philosophe & Médecin, le fait féminin. Arc-en-ciel, qui se fait par la réflexion de la lumiére dans une nuée pluvieuse. *Iris.* L'*Iris* se fait par réflexion des rayons du soleil avec deux réfractions de suite dans une même goutte de pluie : ce qui a été remarqué par Jean Fleischer de Breslaw, dès l'an 1571. & par Antoine de Dominis, Italien, en 1611. en quoi ils ont prévenu Descartes, qui a expliqué l'arc-en-ciel intérieur par deux réfractions, & une réflexion, & l'extérieur par deux réfractions, & deux réflexions sur une même goutte d'eau. On peut voir deux ou trois *iris*, quand il y a des nuées de différente élévation. Deux personnes qui sont éloignées l'une de l'autre, ne voient pas la même *iris*, parce qu'elle change selon la situation de l'œil, qui la regarde, selon les angles par lesquels la lumiére est réfléchie. L'*Iris* fut montrée à Noé en signe de paix après le déluge. Il se fait aussi des *Iris* dans des prismes, ou verres triangulaires, dans des fioles pleines d'eau, dans des jets de fontaines. On voit même des *iris* renversées, dont les causes sont fort bien expliquées dans la Dioptrique & les Météores de Descartes. Le Pere Pardies fait mention d'un pareil *iris* dans une lettre, dont l'extrait se trouve dans le Journal des Sçavans du sept Février 1667. Aristote, dans son livre du monde, fait mention d'un *iris* perpendiculaire; mais ce phénoméne ne peut être que ce qu'on appelle des *verges*, ou de longs bâtons de la couleur de l'arc-en-ciel en confusion, & d'une teinture changeante. Cependant la République des Lettres du mois de Septembre 1684. *art. VII.* parle d'un *iris* perpendiculaire. Entre les deux Tropiques on voit des *iris* de l'une, dont les couleurs sont fort vives. Voyez Aristote & Descartes dans leurs traités des Météores M. De la Chambre dans son traité de l'*Iris*, &c.

Iris, en termes d'Anatomie, se dit d'un cercle qui est autour de la prunelle de l'œil, & qui est de différentes couleurs, tantôt noir, tantôt bleu, tantôt verd C'est un tissu de fibres disposées en rond, qui viennent de la tunique qu'on appelle *Uvée* ou *choroïde*.

☞ L'*iris* est un cercle membraneux posé sur le devant de l'œil. On l'a ainsi nommé, à cause des différentes couleurs, qui dans l'homme paroissent sur sa surface au travers de la cornée transparente. Ce cercle forme dans son centre un trou, à qui on a donné le nom de Prunelle, apparemment parce qu'il paroît de couleur noire. Méry, *Acad. des Sc.* 1704. *Mém. p.* 261. L'*iris* est cette membrane de l'œil, qui lui donne les différentes couleurs qu'il a en différens sujets, & de-là vient son nom d'*iris*. C'est une espéce de zone ou d'anneau circulaire, assez large, dont le milieu qui est vuide, est la prunelle par où les rayons entrent dans l'œil. Quand l'œil est exposé à une grande lumiére, la prunelle se retrécit sensiblement, c'est-à-dire, que l'*iris* s'élargit & s'étend; au contraire dans l'obscurité la prunelle se dilate, ou ce qui est la même chose, l'*iris* se resserre. A une lumiére moyenne, l'ouverture de la prunelle ou l'extension de l'*iris* est moyenne. Font. *ib. Hist. p.* 13. Quand la prunelle se dilate, les fibres de l'*iris* s'accourcissent. Quand elle se resserre, ces fibres s'allongent. Méry, *ib.* Si l'*iris* avoit des fibres circulaires & concentriques à la prunelle, on concevroit que ces fibres seroient autant de petits muscles, qui en se gonflant & en se contractant, accourciroient les cercles qu'ils formeroient, & en diminueroient l'espace, & par conséquent l'ouverture de la prunelle; mais l'*iris* n'a point de fibres circulaires, elles sont toutes tirées de la circonférence vers le centre. Font. *ib.* M. Méry a donc cherché les causes de ces mouvemens de l'*iris*. Voyez l'endroit cité ci-dessus. La prunelle se dilate dans l'ombre, & se resserre exposée aux rayons de la lumiére. Or, comme on ne remarque point de fibres circulaires dans l'*iris* pour retrécir la prunelle, il y a lieu de croire que sa dilatation dépend uniquement du ressort des fibres droites de l'*iris*, qui toutes vont se terminer à la circonférence interne de ce cercle. Idem. *ib.*

Iris, f. f. Divinité fabuleuse des Anciens, que les Poëtes ont feint être messagère de Junon. Virgile dit qu'elle fut envoyée pour couper quelques cheveux à Didon, pour faire un sacrifice à Proserpine, afin qu'elle mourût plus facilement. *Iris* étoit sœur des Harpies, fille de Thaumante & d'Électre. Voyez sur l'*iris*, prise dans le premier & dernier sens, Vossius, *de Idol. L. III. C.* 13. & 14.

> Iris, *l'amour de la terre & de l'onde.* Voit.

C'est aussi un nom que les Poëtes donnent souvent à leurs maîtresses réelles, ou chimériques.

> *Irai-je de sang froid, & sans être amoureux,*
> *Pour une* Iris *en l'air faire le langoureux!*

Ce mot vient de εἴρω, *parler*, *annoncer*. Cette étymologie convient à l'*iris*, météore, & à l'*iris* Divinité de la fable, celle-ci est la messagère de Junon, & l'autre un phénoméne qui annonce la pluie.

☞ Iris, f. f. C'est selon Hésiode, l'une des trois Harpies, sœur d'Aëllo & d'Ocypéte.

Iris, subst. Les Fleuristes le font masculin, & il paroît que quand on parle de cette fleur, il faut les imiter, quoiqu'on ait dit dans la premiere édition de ce Livre que le plus sûr est de le faire féminin. Plante, qui a été ainsi appellée, parce que les couleurs de ses fleurs ressemblent à peu près à celles de l'arc-en-ciel que les Latins ont appellé *iris*. On appelle autrement cette plante *Flambe*.

> L'Iris *est assez connue*
> *Pour la fille du soleil,*
> *Mon teint est assez pareil*
> *Au teint de cette* iris *qu'il forme dans la nue.*
> Rec. de Vers.

Il y a plusieurs sortes d'*iris*, car il y en a de communs, de Perse, de simples & de doubles. Le simple au haut de la tige étend ses feuilles, dont les unes sont renversées, & les autres se tiennent droites. Il ne porte qu'une fleur ou deux, & change de couleur & de figure, en quoi il n'est pas stable. Le double a les feuilles du milieu petites & redoublées. Il change aussi de couleur & de figure. Il

Il y a des *iris* d'Angleterre, de Florence, de Portugal, de Suse, &c. La racine de l'*iris* de Florence est fort odoriférante; si on en fait tremper dans du vin tandis qu'il bout, ou dans la biére, cela lui donne un goût & une odeur agréable. Quand elle est broyée, on la mêle avec de la poudre qu'on appelle *poudre d'iris*. Voyez FLAMBE. La variété des couleurs qui se rencontrent aux *Iris* est grande, elle provient en partie des divers climats où ils sont élevés, & c'est de-là que sont venus tant d'espéces différentes, & qui ont pris différens noms: ou de ceux qui les ont élevés les premiers de graine, ou des pays d'où ils sont venus. L'*iris* aime à avoir médiocrement le soleil, une terre à potager, trois doigts de profondeur, & autant de distance.

Iris de l'Abbé. Il a les mentons, les langues & les étendards d'un haut pourpre; il est tardif à fleurir, & ne croit guére haut; quand il passe hors de la terre, le foureau de ses feuilles est verd marqueté d'un pourpre, ou rouge pourpre, à la maniére de la plante nommée Serpentaire.

Iris Agate. Il a les mentons & les langues d'un jaune doré mêlé de tête d'ombre, les étendards gris, panachés de violet.

Iris d'Afrique. Il a les mentons jaunes mêlés de bleu, les langues de bleu clair, les étendards violets.

Iris d'Alep. Celui-ci a les mentons jaunes, les langues & les étendards blancs, soupe de lait, mêlé de jaune.

Iris d'Amboise. Celui-là a les mentons jaunes; les langues jaunes & bleues, les étendards d'un gris de lin pâle.

Iris des Anciens. Il a les mentons blancs, bordés de bleu-pâle, les langues & les étendards bleus; il est très-odoriférant, & tardif à fleurir.

Iris d'Andalousie. Voyez ci-dessous Iris de Portugal.

Iris d'Arabie. Il a les mentons d'un jaune doré, les langues de feuille-morte enfumée, les étendards violets.

Iris d'Arménie. Il a les mentons jaunes, & feuille-morte, les langues d'un jaune pâle mêlé de feuille-morte, les étendards violets.

Iris d'Auvergne. Il a les mentons jaunes & mêlés de bleu, les langues de pur bleu, les étendards sont violets, panachés de bleu & de feuille-morte.

Iris Blaisois. Il a les mentons de jaune & d'aurore, les langues jaunes, mêlées de bleu, ses étendards gris de lin rayés d'aurore en long par le milieu.

Iris du Bois. Il a les mentons jaune-pâle, les langues & les étendards, blancs, tirans au bleu-pâle; il demeure noir, du reste il ressemble à l'*iris* de Castille.

Iris des Bretons. Il a les mentons & les langues jaunes, les étendards d'un blanc terni.

Iris de Brie. Il a les mentons jaunes, les langues blanches, aux extrémités jaunes, les étendards sont blancs, panachés de bleu.

Iris de Boulogne. Il a les mentons, les langues, & les étendards d'un blanc sulphuré.

Iris Bulbeux. Les *iris* bulbeux portent ordinairement neuf feuilles en chaque fleur, les extrémités des trois feuilles, qui s'inclinent & penchent vers la terre, se nomment mentons; les trois qui sont jointes à celles-ci, & dont l'extrémité se reléve en-haut, se nomment *langues*; & les trois supérieures qui s'élévent au-dessus des autres pour former la fleur se nomment *étendards*, ou *voiles*. Il faut remarquer que tout *iris* bulbeux aux feuilles étroites, porte une marque jaune assez large, & au milieu de chaque menton ce qu'on nomme *écusson jaune*; il est commun à tous les *iris*.

Iris de Calabre. Celui-là porte sa fleur toute jaune.

Iris Camelote. Celui-ci a les mentons jaunes & feuille-morte, les langues de couleur de tristamine, les étendards, couleur gorge ramier, & feuille-morte, c'est l'*iris* de Morin, lorsqu'il se panache, soit par vieillesse, ou autrement, ainsi que les tulipes de simple couleur, qui se panachent avec le temps.

Iris de Candie. Il a les mentons d'un verd d'olive jaunâtre, les langues aussi de la même couleur, entremêlé de bleu-pâle, les étendards sont gris-de-lin.

Iris de Castille. Il a les mentons jaunes, les langues & les étendards couleur de soupe de lait, qui est un blanc impur.

Iris de la Chine. Il est panaché de bleu, il demeure noir, ne s'élevant de terre, que de la hauteur d'un demi pié, ou environ.

Iris de Créte. Il est tout blanc, s'éléve en haut, & fait sa fleur assez ample.

Iris Damassé. Il fleurit en bleu panaché de violet, c'est l'*iris* de Portugal quand il se panache.

Iris d'Égypte. Il a les mentons & les langues bleus, les étendarts violets.

Iris de Florence. Il est tout blanc, comme l'*iris* de Créte; mais celui-ci ne croit pas si haut, & sa fleur n'est pas si ample.

Iris de Floride. Il a les mentons d'un bleu mêlé, les étendards violets mêlés de gris-de-lin.

Iris de la Frontiére. Il a les mentons bleus & jaunes, les étendards violets.

Iris des Feuillans. Il a les mentons de couleur de feuille-morte, les langues tristamine, les étendards de couleur de gorge de pigeon-ramier.

Iris de Cascogne. Il a les mentons & les langues d'un gris de perle, les étendards de bleu-pâle.

Iris Grand Seigneur. Il a les mentons d'un jaune qui est bordé de feuille-morte, ses langues gris-de-lin mêlé, les étendards gris de lin chargé.

Iris de Gréce. Il a les mentons & les langues de bleu mêlé d'un peu de jaune, les étendards violets avec du blanc.

Iris de Guinée. Il a les mentons de couleur feuille-morte, les langues d'un bleu mêlé, les étendards sont violets.

Iris des Indes. Il a les mentons & les langues jaunes, les étendards sont d'un gris-de-lin mêlé de violet.

Iris de Judée. Il a les mentons jaunes mêlés de bleu, les langues & les étendarts sont d'un violet chargé, il porte sa fleur plus courte que les autres *iris*.

Iris Lévantin. Il a les mentons isabelle mêlé de terre d'ombre; les langues d'un blanc & clair-bleu, les étendards mêlés de violet.

Iris des Lombards. Il a les mentons & les langues blancs, les étendards sont bleus.

Iris de Lorraine. Il a les mentons blancs, les langues & les étendards blancs tirant au bleu mourant.

Iris de Libye. Il a les mentons jaunes, les langues & les étendards sont d'un jaune mêlé.

Iris de Macédoine. Il a les mentons & les langues d'aurore & jaune, les étendards couleur de gorge de pigeon-ramier.

Iris des Maldives. Il a les mentons d'un jaune-paille, mêlé de bleu, les étendards de clair-bleu mêlé de jaune.

Iris de Mélinde. Il est tout couvert de pensées, excepté l'écusson qui est jaune-doré, & plus petit qu'aucun autre *iris*.

Iris de Mexique. Il a les mentons jaunes, les langues jaunes mêlées de bleu, les étendards gris de lin & violets.

Iris de Milan. Il a les mentons & les langues d'un clair-bleu, les étendards gris-de-lin.

Iris des Moluques. Il a les mentons de jaune-aurore, les langues couleur de citron mêlé de bleu, les étendards bleus à fond violet.

Iris Oriental. Il a les mentons d'un bleu violet & jaune, les langues violettes, les étendards sont violets panachés de pourpre: c'est l'un des plus beaux *iris* qu'on puisse voir.

Iris Parfait. Ses mentons sont d'un violet rougeâtre, panachés de pourpre, ses langues de violet mêlé, les étendards sont d'un violet fort vif; il passe pour un des plus beaux *Iris*.

Iris de Perse, est une fleur précoce qui fleurit sur la fin de Février; sa racine est insipide & bulbeuse en forme d'une petite poire. Sa tige est d'un verd blaffard, blanche par le bas, d'un bleu lavé par le haut. Sa fleur est blanche avec quelque teinte de bleu, rayée & tachée d'orange & de violet fort enfoncé. Elle a neuf feuilles, six grandes & trois petites. Sa fleur laisse à l'entour d'elle un limbe blanc, & du reste est semblable aux autres *iris*. On trouve sa figure dans les Mémoires de l'Académie des Sciences. L'*iris* de Perse est assez agréable, il a la tige courte & tendre; il écarte trois feuilles d'un bleu enfoncé qui se renversent, & sont traversées par le milieu d'une ligne orangée, & d'une autre violette; les autres trois feuilles du milieu se tiennent droites, & sont d'un beau clair. Il fleurit dans l'hyver, & ne fait pas plus de sept ou huit fleurs, dont l'une passe pendant que l'autre fleurit.

Iris de Picardie. Il a les mentons feuille-morte, & bleu enfumé, les étendards sont de couleur de gorge de pigeon-ramier.

Iris de Picardie panaché ; les mentons de celui-ci sont mêlés de feuille-morte & de pourpre, les langues d'une feuille morte enfumée, les étendards sont pourpre colombin & un peu de feuille-morte : c'est l'*iris* précédent lorsqu'il se panache par vieillesse, comme font aussi les tulipes.

Iris des Poetes. Il a les mentons d'un verd d'olive mêlé de bleu, les langues & les étendards font bleus.

Iris de Poitou. Il a les mentons & les langues jaunes, les étendards de feuille-morte.

Iris de Portugal, ou d'Andalousie. C'est une autre espéce d'*iris* qu'on appelle de Portugal, ou d'Andalousie, parce qu'il est venu de ce pays-là ; cet *iris* jette du haut de sa tige douze ou quinze fleurs attachées fort court, sur de petites queues de double couleur, parce que quelquefois elles sont d'un bleu couvert, & quelquefois d'un blanc de lait, & sont faites comme celles des autres *iris*, ayant six feuilles, dont il y en a trois en dedans & trois en dehors qui se renversent. Elles fleurissent au milieu de l'hyver. L'*iris* de Portugal est fort commun, il porte sa fleur toute violetté, & est des plus hatifs.

Iris du Puy. Il a les mentons jaunes & de couleur de terre d'ombre.

Iris des Pyrénées. Il a les mentons jaunes, les langues mêlées de bleu, les étendards sont de clair-bleu.

Iris Rochetain. Il porte ses mentons & ses langues jaunes, les étendards gris-de-lin.

Iris Royal. Il a les mentons feuille-morte-pâle, panaché de terre d'ombre, les langues feuille-morte sont mêlées de bleu, les étendards gris-de-lin panachés de violet.

Iris de Savoye. Il a les mentons jaunes d'aurore, les langues sont d'un jaune enfumé, les étendards feuille-morte.

Iris de Savoye panaché. C'est le précédent lorsqu'il panache par vieillesse, comme il arrive à plusieurs autres *iris* & aux tulipes.

Iris Siénois. Il est tout jaune comme l'*iris* de Calabre, mais celui-ci porte ordinairement cinq ou six fleurs sur la tige, lors principalement que sa bulbe est assez grosse, autrement il n'en porte que deux ou trois, comme la plûpart des autres *iris*.

Iris de Sicile. Il est tout jaune aussi, mais sa fleur n'est pas si ample que celle des *iris* de Calabre.

Iris des Suisses. Il a les mentons jaunes, les langues & les étendards sont d'un jaune mêlé de bleu.

Iris Syrien. Il a les mentons de terre d'ombre, les langues & les étendards sont de clair-bleu.

Iris de Tartarie. Il a les mentons d'un jaune-pâle, mêlé, les étendards de bleu impur.

Iris de Touraine. Il a les mentons & les langues de jaune-bleu, & les étendards bleus.

Iris de Turquie. Il a les mentons de minime clair, les langues sont d'un bleu mêlé de feuille-morte, les étendards violets.

Iris des Vallées. Il a les mentons de bleu mêlé de feuille-morte, les langues d'un bleu mêlé, les étendards violets.

Iris de Valois. Il porte les mentons jaunes, ses langues sont d'un jaune mêlé, les étendards gris-de-lin sale, rayé de jaune en long par le milieu, il ressemble fort à l'*iris* Blaisois ci-devant décrit.

Iris des Vaudois. Il est tout bleu, excepté l'écusson jaune, qui est au milieu de chaque menton, & porte souvent 12 ou 15 feuilles en sa fleur.

Iris Vénitien. Il porte les mentons d'un bleu mêlé de blanc, les langues bleues, les étendards sont violets.

Iris. Terme de Fleuriste. Nom d'une Tulippe, qui est tristamin, rouge & jaune. Morin.

Iris, est aussi une pierre qu'on met au rang des précieuses & des opales, quoiqu'elle ne soit pas d'extrême valeur, laquelle étant exposée au soleil, renvoie un lustre & une lumiére de diverses couleurs. Boëce la met au rang du crystal, à cause qu'elle nait comme lui avec six faces. On la tient pourtant pour Orientale, & Pline dit qu'elle vient de la mer Rouge. Sa couleur est un gris-de-lin fort transparent, dans lequel il paroit du rouge.

IRIVAN. Voyez ERIVAN.

I R K.

☞ IRKEN, IERKÉEN, ou YARCAN, s. m. *Irca.* Riche & grande ville de Tartarie, capitale de la petite Bucharie, avec un château. C'est le dépôt de tout le commerce qui se fait entre les Indes & le nord de l'Asie. Les Kalmoucks qui en sont les maitres, y tolérent toutes sortes de Religions.

I R L.

IRLAND, s. m. C'est le vieil Écossois. *Scaligerana.* Car on prétend que les Ecossois parloient autrefois le même langage que les Irlandois, & même qu'il en reste encore des vestiges dans la langue que parlent les Montagnards de l'Écosse.

IRLANDE, s. f. Nom propre d'une île qu'on nommoit autrefois l'*Hibernie*, & la Bretagne Mineure, ou occidentale. *Hibernia*, *Britannia minor*, ou *occidentalis*, *Juverna*, *Iverna*, *Ierna* & *Iris*. C'est une des deux grandes îles Britanniques. Elle est au couchant de la grande Bretagne, dont elle n'est séparée que par la mer d'*Irlande*. On lui donne six-vingts lieues du nord au sud, soixante d'orient en occident, & environ deux cents cinquante de circuit. L'air y est grossier, mais sain, & tempéré en hyver & en été. Le terroir est fort gras, il abonde sur-tout en pâturages, où l'on nourrit une grande quantité de bœufs, de chevaux & de brebis. Il produit aussi assez de blé, de fruits, de safran & de chanvre, & il en produiroit beaucoup davantage si les habitans vouloient prendre la peine de le bien cultiver. Cette île est arrosée par un grand nombre de riviéres dont le Shannon est la principale ; on y voit plusieurs grands lacs, & un très grand nombre de marais environnés de bois & de broussailles, où se tiennent les Raperies, qui sont des Irlandois presque sauvages, & qui ne vivent que de larcin. On assûre que l'*Irlande* ne nourrit point de bêtes venimeuses, ni serpens, ni crapauds, ni araignées, & que le bois qui y croît n'est point sujet à la vermoulure. Il y a dans la partie septentrionale de l'*Irlande* un grand nombre d'Écossois, & dans l'orientale un grand nombre d'Anglois. Les Irlandois naturels sont Catholiques pour la plûpart.

Les Historiens Écossois rapportent la fondation de la Monarchie d'*Irlande* & de la leur, à Hiber fils de Gathéle & petit-fils de Cécrops. Les Irlandois se vantent d'une origine beaucoup plus ancienne. Ils disent qu'environ 300 ans après le déluge Bartolenus & ses trois fils vinrent établir leur domination en *Irlande*. D'autres disent que vers l'an du monde 2300. Némode, qui descendoit de Magog, fils de Japheth, vint des bords du Tanaïs avec sa flotte, & occupa cette île. Si ce ne sont point là des fables, cela en approche fort. La plûpart des Historiens conviennent que cette île n'a été soumise aux Anglois que par la conquête que fit Henri II. vers la fin du douziéme siécle.

On compte quatre Archevêchés en *Irlande*, qui sont Armach, Dublin, Thoam & Cassel. On y a mis jusqu'à cinquante Évêchés, que les réunions ont réduits au nombre de douze. La mer, qui environne cette île, est extrémement poissonneuse, & elle y forme un très-grand nombre de grandes & bonnes baies, où l'on fait quelque commerce de poissons salés, de chair salée, de beurre, de cuirs & de laines. Ce commerce seroit beaucoup plus grand si les Irlandois étoient moins paresseux, & s'ils n'étoient pas obligés de vendre quelques-unes de leurs denrées, comme leurs laines, aux Anglois seuls. La capitale de cette île est Dublin : ses Provinces sont l'Ultonie, la Connacie, la Momonie & la Lagénie. Quelques Géographes y en ajoûtent une cinquiéme, en détachant la Médie de la Lagénie. Toutes ces Provinces ont eu autrefois leurs Rois particuliers. Henri II. Roi d'Angleterre, les subjugua, & prit le nom de Seigneur d'*Irlande*, & Henri VIII. changea ce nom en celui de Roi d'*Irlande*. Ce Royaume a son Par-

Parlement particulier, composé de deux Chambres, comme celui d'Angleterre, la Chambre Haute, où siégent les Seigneurs Ecclésiastiques & Séculiers; & la Basse, formée par les Députés des Comtés, qui sont au nombre de trente-deux, & par ceux des villes, & des bourgs royaux : mais le gouvernement général du pays est entre les mains d'un Viceroi, que les Rois d'Angleterre y envoient, & qui a une tres-grande autorité. Maty.

La mer d'*Irlande*. *Mare Hibernicum*, *Oceanus Hibernicus*. C'est un grand canal de l'Océan occidental, ou Atlantique. Il s'étend au midi de l'*Irlande*; jusqu'aux îles de Silley, & forme le canal de Saint George, ou de Bristol; & au couchant de l'*Irlande* jusqu'aux côtes d'Angleterre & d'Écosse. Cette mer est dangereuse en cet endroit, à cause des vents qui y regnent, & des courans qui y font un grand nombre de riviéres, qui s'y déchargent. Maty.

Ce nom d'*Irlande* est formé de deux mots du vieux langage Anglois: *biere*, qui veut dire *occident*, & *land*, qui signifie, dans les langues du nord, *pays*: *Irlande* veut donc dire *pays occidental*; ce nom convient fort à l'île qui le porte, puisqu'elle est le pays le plus occidental de toute l'Europe. Bochard dérive le nom d'*Irlande* d'un mot de la langue Phénicienne (*Iberna*) qui veut dire *derniére demeure*, *ultima habitatio*, Pays qui est à l'extrémité du monde.

IRLANDOIS, oise, s. m. & f. Nom de peuple. Habitant, ou originaire d'Irlande. *Irlandus*, *Hibernus*. Les *Irlandois* sont ordinairement de belle taille, & blonds, ils sont bons soldats, sur-tout hors de leur pays. Il ne faut pas croire les Anglois sur le chapitre des *Irlandois*. Ils entendent l'Anglois; mais leur langue naturelle est fort différente de toutes les autres: c'est une mere langue, qui n'est point connue hors de l'Irlande. On attribue aux *Irlandois* ce mot pour devise, *Nous croyons tout ce qui nous flatte*. Larrey. Le Chevalier Jacques Varæus a donné un fort bon ouvrage des Auteurs *Irlandois*, qui ont écrit depuis le quatriéme siécle jusqu'à son temps, c'est-à-dire jusqu'au dix-septiéme siécle. Kéting a fait en Irlandois une histoire d'Irlande fort estimée; il y a mis les Généalogies de toutes les principales maisons d'Irlande. Cet ouvrage a été traduit en Latin.

I R M.

IRMANOS. *Os sette Irmanos*, C'est-à-dire, *Les sept freres*. Nom de lieu. *Insula septem fratrum*. Ce sont sept îles, une grande, & six petites; mais toutes également désertes. Elles ont été découvertes par les Portugais fort avant dans l'Océan Éthiopien, entre l'île de Madagascar, & les Maldives. On voit à l'orient des *Sette Irmanos*, un autre peloton de petites îles, que quelques-uns nomment *Ostres Irmanos*, c'est-à-dire, *les Trois Freres*, & d'autres *Osters Irmanos*, c'est-à-dire, les Freres Orientaux. Maty.

IRMIN, IRMINSUL, ERMINSUL, IRMENSUL, IRMENSEUL, s. m. Quelques-uns écrivent *Hermenseul*, d'autres *Hemonstal*, s. m Nom propre d'un Dieu des Germains. Il y en a qui disent que c'est le Dieu *Lune*, ou *Lunus*; d'autres prétendent que c'est Mercure. Voyez les étymologies. Les Auteurs rapportent différemment ce nom; les Annales des Francs, celles de Fulde & Adelmus disent *Irmensul*. Ditmarus Mesburgensis, Schafnaburgensis, Hermannus Contractus, & Urspergensis, l'écrivent de la même maniére Adam de Brême dit *Irmindsul*. Albertus Stadensis *Erminsul*. L'Auteur de la vie de Charlemagne *Ermensul* Les Annales de Canisius *Ermensil*. D'autres y mettent une aspiration, comme Reginon, qui dit *Hermansaul* Roleving *Hermeseul*, Sigebert, l'Auteur d'un MS de la canonisation de Charlemagne, la grande Chronique Belgique *Hermensul*, Adon de Vienne *Adurmensul*, la Chronique Saxone *Armensul*.

Les noms d'*Irmenseul* & d'*Hermenseul* viennent, selon quelques-uns, d'*armen*, qui veut dire *pauvres*, & de *seule*, qui signifie *colonne*; de sorte que le Dieu que les Germains adoroient, s'appelloit en leur langue la colonne, l'appui, le soûtien, le protecteur des pauvres: d'autres disent qu'*Hermenseul* signifie simplement statue, image de Mercure, & ils dérivent ce nom de ceux de *Hermes* & *seul*. Pour *Hermonstal*, on le fait venir de *heer*, qui signifie *Seigneur*, de *mon*, qui veut dire *lune*, & de *stal*, qui veut dire *lieu*, *place*: ainsi *Hermonstal* est la même chose en François que place, ou temple du Dieu Lune, ou Lunus, qui est le Seigneur.

Quoi qu'il en soit de ces étymologies, *Irmin* étoit un Dieu des Germains, & en particulier des Saxons. C'étoit celui que les Germains appelloient *Vola*, ou *Goda*. Charlemagne fit abatre un temple & une colonne ou Statue de ce Dieu *Irmin*. La statue d'*Irmin* s'appelloit *Irmin Saul*, mot qui dans la suite se changea en *Hermensaul*, comme on le voit dans Réginon. Quelques-uns croient que c'est le nom Grec de Mercure Ἑρμῆς, *Hermes*. De ce nom de Mercure furent formés dans les peuples du Nord les noms propres d'hommes *Irmingarde*, *Irmingaire*, *Irminfroy*, *Irmingild*, &c. C'est le sentiment de Gobelinus, qui dit, qu'*Irminsul* étoit Mercure. Aventin a écrit que c'étoit une statue d'Herminion. Plusieurs Auteurs veulent qu'elle eût été érigée à l'honneur d'Harminius, ou Arminius, ce fameux Roi des Chérusques, qui fit tant de peine aux Romains. Goropius Becanus dit que c'étoit une statue Hiéroglyphe: mais il est plus vraisemblable qu'*Irmensul* étoit le Mars des Germains. Tacite, *Hist. Liv. IV.* dit que le principal Dieu des Tenctéres & des Usipétes étoit Mars. Il est croyable que les Saxons, nation non moins guerriére, honoroient aussi Mars. Munster & Crantzius ont décrit fort en détail la forme sous laquelle on dépeignoit ce Dieu. Elle ne paroît avoir aucun des attributs de Mercure. C'est ce qui fait juger à Spelman & à beaucoup d'autres qu'*Irmin* est plûtôt Mars que Mercure, que ce nom est composé de *Ir* ou *Er*, qui vient d'Ἄρης, *Mars*, & de *man*, qui signifie protection, refuge. Pour *sul*, il signifie *colonne*, *statue*, Ersbergue étoit la montagne où ce Dieu avoit un temple. Crantzius *Saxoniæ*, *L. III. c.* 9. croit que *Ismensul* signifie une statue publique, & que ce mot s'est dit pour *Idermansul*; c'est-à-dire, asyle public & commun, comme si les peuples du Nord eussent regardé Mars, comme l'asyle commun de tous les hommes. On le représentoit sous la figure d'un homme armé de pied en cap, qui tenoit de sa main droite pour étendard une rose. Cette fleur qui passe bien vîte, marquoit que l'événement des combats dépend d'un moment. A la main gauche il avoit une balance, pour marquer l'incertitude des combats & de la victoire, qui pour la moindre chose penche de côté ou d'autre. Il avoit sur la poitrine une ourse, qui marquoit l'intrépidité des guerriers; sur son bouclier un lion, symbole de la valeur. On le plaçoit sur un terrein semé de fleurs, pour marquer le plaisir que la guerre fait aux braves. Tout ceci est tiré de Crantzius. Aventin, dans ses *Annales Boiorum*, *L. IV.* l'appelle *Herman*, & *Hermion*. Il dit que ce fut le cinquiéme Roi de la Germanie; qu'il étoit arriére-petit-fils de Man, & fils de Thuiscon. Ses figures étoient colossales; c'est apparemment pour cela qu'on les appelloit *Sul*, ou, comme dit Aventin, *sala*, qui vouloit dire, *colonne*. Voyez Spelman, Vossius, *de Idolol. L. II. c.* 32. Les *Monumenta Paderbornensia*, *pag.* 110. & 111.

IRMONZ, s. m. Nom propre d'homme. *Irmondus*. A Mond au Duché de Juliers, Saint *Irmonz* berger, sous le nom duquel l'ancienne Eglise cémétériale de ce lieu étoit dédiée. Chast. *Martyrol. T. I. p.* 434. On ne sçait de ce saint Berger que le nom & le culte qui est immémorial. Il y a à Mond au Duché de Juliers le Puits de saint *Irmonz* qui est fort célébre. Id.

I R O.

IROIS, oise, s. m. & f. Nom de peuple. Dans les Us & Coutumes de la mer les Irlandois sont appellés *Irois*. *Hibernus*.

Ce nom d'*Irois*, signifie *occidental*, il a été donné aux peuples d'Hibernie, parce qu'ils sont les plus occidentaux de l'Europe, ou parce qu'ils sont à l'occident des Anglois, ou des Ecossois leurs voisins, qui les ont ainsi nommés du mot *biere* ou *ire*, lequel, dans l'ancien

cien langage du pays, signifie *Occident*.

IRONIE, s. f. Figure dont se sert l'Orateur pour insulter à son adversaire, le railler & le blâmer, en faisant semblant de le louer. *Ironia*. Vous excellez dans l'*ironie*; & personne ne vous peut disputer l'honneur de cette figure. S. Evr. L'*ironie* étoit la figure favorite de Socrate. Cost. Hypéride a une facilité merveilleuse à manier finement l'*ironie*. Boil. Ces *ironies* ingénieuses, dont on nous joue, même en notre présence, marquent une prévention aveugle en notre faveur. Bell. L'honneur que vous me rendez en apparence, n'est qu'une malicieuse *ironie*. Herman. L'*ironie* consiste bien plus dans le ton, que dans les paroles. Voici un exemple de ces sortes d'*ironie*.

> *Hé bon jour, Monsieur du Corbeau,*
> *Que vous êtes joli, que vous me semblez beau?*
> La Font.

Les contre-vérités sont les plus fortes *ironies*.

> *Quinaut est un Virgile:*
> *Boursaut, comme un soleil, en nos ans a paru,*
> *Pelletier écrit mieux qu'Ablancourt ni Patru.*
> *Cotin à ses sermons traînant toute la terre,*
> *Fend les flots d'auditeurs pour aller à sa chaire.*
> Boil.

Ce mot vient du Grec εἰρωνεία, *dissimulation*, *feintise*, du verbe εἰρωνεύομαι, *dissimulo*, *je dissimule*.

IRONIQUE, adj. m. & f. Qui contient quelque ironie. *Ironicus*. Les termes *ironiques* conviennent fort à la satyre, au burlesque.

IRONIQUEMENT, adv. D'une maniére ironique. *Ironicè*. Cet Auteur n'a pas dit cela sérieusement, mais *ironiquement*.

IROQUOIS, oise, s. m. & f. Nom de peuple. *Irocus*, *Iroquius*, *a*. Ce sont des peuples confédérés de l'Amérique septentrionale. Ils prennent leurs noms des Cabanes sous lesquelles ils demeurent. Leur pays s'étend le long de la Côte méridionale & de l'orientale du Lac d'Ontaris, jusqu'au lac Champlain, où ils ont aussi quelques villages le long du bord septentrional du lac Ontaris, & de la riviére de saint Laurent, jusqu'au confluent de celle des François. Ils sont les plus puissans & les plus cruels des peuples du Canada, & ils étoient autrefois presque toujours en guerre avec les Hurons, & avec leurs autres voisins; mais on assûre qu'ayant été battus par les François, ils sont devenus plus pacifiques.

> *Au seul bruit de son nom le farouche* Iroquois,
> *Abandonne son arc, & fuit au fond des bois.*

Le Lac des *Iroquois*, autrement le Lac Champlain. *Iroquiorum lacus*, *Lacus Campoplanensis*. C'est un lac du Canada, situé entre la nouvelle Angleterre, & la riviére de S. Laurent, dans laquelle il se décharge par un grand canal au-dessous de l'île & du Fort de Montréal.

I R R.

IRRADIATION, s. f. Action du Soleil qui lance ses rayons. *Irradiatio*. Il faut que l'*irradiation*, ou le rayon du soleil, passe par les pinnules d'une alhidade, pour faire une observation juste. L'iris se forme par l'*irradiation* du soleil sur les gouttes d'eau de la pluie.

Irradiation, se dit aussi du mouvement des esprits animaux, parce qu'ils se répandent de tous côtés, & dans toutes les parties du corps, comme un corps lumineux répand ses rayons. *Motus spirituum animalium*. Dégager l'écorce des nerfs des acides vitrioliques, qui empêchent l'*irradiation* des esprits animaux. Mem. de Tr.

Irradiation, est encore un terme dont Vanhelmont, & quelques autres Chymistes, se sont servi, pour exprimer l'action de quelques minéraux, & la force qu'ils ont de communiquer leur vertu, sans pousser hors d'eux-mêmes rien de matériel, ou de substantiel, & sans aucune émanation de corpuscules. Harris.

IRRAISONNABLE, adv. Qui n'a pas la puissance de raisonner. *Irrationabilis*. Les brutes sont des animaux *irraisonnables*. L'ame corporelle est *irraisonnable*. Ce mot est peu usité, quoique l'Académie l'admette.

☞ IRRAMENABLE, adj. m. & f. Que l'on ne peut ramener. C'est un terme que l'on trouve dans une Lettre du Général des Chartreux au R. P. de la Chaise, écrite au commencement de ce siécle, au sujet du cas de conscience. Cela les rend presque *irramenables*. La Lettre est très-bien tournée; c'est dommage que ce mot la dépare un peu. Le Pere Bouhours dans ses Doutes dit nettement, qu'il ne peut s'accommoder d'*irramenable*.

IRRASSASIABLE, adj. Qui ne peut être rassasié. Scarron appelle un Pédant

> *Animal* irrassasiable,
> *En été même indécrotable.*
> *Menagiana, tom. 1. pag. 62.*

Ce mot est bon dans le style burlesque, tel qu'étoit celui de Scarron. Hors ce cas-là il faut dire *Insatiable*.

IRRATIONEL, elle, adj. Terme de Géométrie, qui se dit des lignes incommensurables, qui n'ont aucun rapport, ni proportion entr'elles. *Irrationalis*. Le côté d'un carré, & la diagonale, sont des lignes *irrationelles* & incommensurables, comme le prouve Euclide au dixiéme livre. ☞ Tous les nombres ou racines sourdes, & toutes les lignes incommensurables sont des grandeurs *irrationelles*, c'est-à-dire, que leur raison à des grandeurs *rationelles* n'est point de nombre à nombre, ou ne peut être exprimée par des nombres. La raison de la racine quarrée de huit, ou de la racine cubique de quatre, à quelque nombre que ce soit, ne peut être exprimée par nombres, ainsi ces racines sont *irrationelles*. De même la diagonale est *irrationelle* à l'égard du côté de son quarré, parce que sa raison à ce côté ne peut être exprimée par aucuns nombres. Des grandeurs qu'on appelle *Irrationelles*, parce qu'elles le sont à l'égard de certaines autres grandeurs, peuvent être *rationelles* entr'elles. Par exemple, la racine quarrée de trois, & la racine quarrée de douze sont *irrationelles*, parce qu'en effet elles sont incommensurables à tous les nombres possibles; mais elles sont *rationelles* commensurables: car trois & douze étant pris pour des quarrés, l'un est quadruple de l'autre, & par conséquent leurs racines sont comme un à deux, ce qui est une raison de nombre à nombre; mais les racines quarrées de trois & de quinze sont *irrationelles*, non-seulement à tous les nombres, mais entr'elles, parce que trois & quinze étant pris pour des quarrés, ils sont entr'eux comme un & cinq, dont les racines sont un & racine de cinq, qui n'est pas un nombre.

☞ IRRECEVABLE, adj. Nom recevable. Les fins de non recevoir doivent être opposées dès le commencement du procès pour faire déclarer le demandeur *irrecevable*.... *Bornier sur le dernier art. du tit. 5. de l'Ord. civile*. *Irrecevable* est encore deux lignes plus bas que l'exemple allégué. Ce mot, que Cotgrave a mis dans son Dictionnaire, est plus François qu'*irrécevable*, employé par M. l'Abbé Des Fontaines pour se moquer d'autres termes de nouvelle création.

IRRECONCILIABLE, adj. m. & f. Qui ne se peut réconcilier, racommoder. *Implacabilis*. La querelle de ces deux maisons est une haine invétérée & *irréconciliable*. L'envie est plus *irréconciliable* que la haine. La Rocher. La République d'Athènes étoit la plus *irréconciliable* ennemie de la Royauté. Dac.

IRRÉCONCILIABLEMENT, adv. *Sine spe reconciliationis*. D'une maniére irréconciliable. Ces gens mariés se sont séparés tout à bon, & ont rompu *irréconciliablement*. La plus grande partie des dévots offensent Dieu plus *irréconciliablement* par l'esprit, qu'ils ne l'ont offensé par les sens. Ab. de la Tr.

☞ IRRÉDUCTIBLE, adj. m. & f. Ce qui après avoir été dissous ne peut se remettre en corps, & revenir à son premier état. *Non reductibilis*, *irreductivus*; *qui in priorem formam redire non potest ubi semel dissolutum est*.

Les teintures métalliques de M. Geoffroy ne sont pas *irréductibles*, ce sont des teintures où le métal est divisé & volatilisé autant qu'il peut l'être sans se décomposer. *Irréductible* à la pratique. Le P. Castel.

☞ IRRÉFORMABILITÉ, s. f. Cet Auteur prouve l'*irréformabilité* de la Constitution par l'acceptation générale des Prélats de toutes les Nations Catholiques. Le Norm. *Evêque d'Evr.*

☞ IRRÉFORMABLE, adj m. & f. Qui ne peut être réformé. Lorsque le Public s'accorde à mépriser un Auteur en général, ou un Ouvrage en particulier, ce jugement passe toujours pour infaillible & *irréformable*... *Le Pour & contre.* M. l'Abbé des Fontaines, en parlant des divers jugemens que M. l'Abbé Lenglet a semés sur le fond & sur le style des ouvrages dans ses Principes de l'Histoire, dit qu'il y a quelques-uns de ces jugemens, qui ne sont pas *irréformables*... *Observ. sur les Ecrits modernes.*

IRRÉFRAGABLE, adj. m. & f. Certain, assuré, qu'on ne peut reprocher, qu'on ne peut contredire, qu'on ne peut refuser. *Certus.* Il y a un témoignage *irréfragable* de cette vérité, dans un Auteur contemporain. L'expérience est une preuve *irréfragable* qui vaut mieux que tout le raisonnement. Un Docteur Anglois, Alexandre de Hales, a été appellé le Docteur *irréfragable*.

IRRÉGULARITÉ, s. f. Défaut; qualité de ce qui est contre les régles. *Defectus, asymmetria.* Il se dit de toutes sortes de choses. L'*irrégularité* d'une Tragédie; l'*irrégularité* du pouls; l'*irrégularité* des traits du visage. Dieu accomplit ses volontés éternelles par les témérités, & les *irrégularités* des hommes. Ju. L'*irrégularité* de vos maniéres vous a perdu dans l'esprit du monde. S. Évr. On reconnoît l'amour à la précipitation, & à l'*irrégularité* de ses mouvemens. M. Esp. L'*irrégularité* de nos paroles vient d'ordinaire de celle de nos sentimens. Bell. Les anciens bâtimens choquent la vûe par leur *irrégularité*. On a fait ces dehors pour couvrir l'*irrégularité* de cette place. Il y a souvent des *irrégularités* qui donnent de la grace à un ouvrage, & qui valent mieux que toute la justesse de l'art. F. le B.

Irrégularité, en termes de Droit, & de Théologie morale, est un empêchement canonique provenant d'un défaut personnel, qui rend un Ecclésiastique incapable de posséder des Bénéfices, & de faire les fonctions sacrées, ou d'être promû aux Ordres. *Irregularitas.* L'*irrégularité* est un empêchement canonique qui rend un homme inhabile à être promu aux Ordres sacrés, ou exercer les Ordres sacrés qu'il a reçus. Confer. Eccl. du Diocèse d'Ang. L'homicide, même involontaire, l'apostasie, l'adultere, emportent l'*irrégularité*. Ceux qui se sont mutilés volontairement, sont aussi irréguliers, & ceux dont la naissance n'est pas légitime. Ces *irrégularités* excluent des Ordres sacrés, & même de la premiére tonsure. Cependant dans les derniers siécles on s'est contenté pour les ordinations, qu'il n'y eût pas d'*irrégularités* formelles. On a même trouvé moyen que les *irrégularités* ne fussent pas des obstacles invincibles. On en a dispensé d'abord après coup, pour ne pas déclarer nulles des ordinations douteuses, ou vicieuses. Ensuite on a donné des dispenses pour parvenir à l'ordination, & elles se sont rendues très-communes. On a reçu dans le Clergé ceux qui avoient commis des crimes notables, & publics, sous prétexte qu'ils en avoient fait pénitence, & sous le même prétexte on a rétabli des Clercs criminels. Les Bénéfices ont été l'occasion de ce relâchement. Fleury. Un Clerc qui contracte mariage, tombe dans l'*irrégularité*. Un Bénéficier qui donne sa voix, lorsqu'il s'agit d'un jugement de mort, tombe dans l'*irrégularité*, & son Bénéfice vaque.

☞ L'*Irrégularité* est de deux sortes, l'une que l'on encoure pour un défaut, *Irregularitas ex defectu*, & l'autre qui s'encoure par un crime, *Irregularitas ex delicto*. Les défauts & les crimes qui causent l'*irrégularité*, sont ceux qui emportent quelque impuissance ou quelque indécence contraire à la dignité des Ordres sacrés ou à leur exercice. On compte jusqu'à neuf de ces défauts: 1. le défaut de naissance, c'est-à-dire, une naissance illégitime, hors d'un mariage légitime, défaut qui se corrige, 1°. par le mariage subséquent du pere & de la mere, pourvû que dans le temps de la conception ils aient pû validement contracter; 2°. par la Profession religieuse. Le second défaut est un défaut de l'esprit: c'est la folie, la phrénésie, l'épilepsie. Le troisiéme est un défaut dans le corps. En ce cas sont les aveugles, les sourds, les boiteux, s'ils ne peuvent aller à l'autel sans bâton, ceux qui manquent d'une main, du pouce, de l'index, d'un œil, au moins de l'œil gauche. Le quatriéme est le défaut d'âge, le cinquiéme le défaut de liberté, le sixiéme le défaut d'obligation, le septiéme le défaut de réputation, le huitiéme le défaut de sacrement ou la bigamie, le neuviéme le défaut de douceur.

Les causes pour lesquelles on devient irrégulier par crime, *ex delicto*, suivant la discipline présente de l'Eglise, sont 1. l'hérésie & l'apostasie; 2. l'homicide & la mutilation; 3. le violement des censures; 4. la réception non canonique des Ordres; 5. leur usage illicite; 6. la réitération du baptême, qui rend & le baptisant & le baptisé irréguliers. Voyez les Conférences d'Angers.

L'*irrégularité* rend incapable d'acquérir un bénéfice, mais elle ne rend pas incapable de posséder celui qu'on a déja. Dans l'*irrégularité ex defectu* la chose est claire. Si un Ecclésiastique tombe en démence & perd l'esprit, il ne perd pas pour cela le bénéfice qu'il avoit; & pour l'*irrégularité ex delicto*, elle ne prive pas non plus le coupable de son bénéfice, & s'il vient à le perdre, c'est à cause du crime qu'il a commis, & non à cause de l'*irrégularité* qui y est attachée. L'homicide purement involontaire, c'est-à dire, comme l'expliquent les Casuistes, quand celui qui l'a commis s'occupoit à une chose licite, & qu'il a pris ses précautions pour qu'il n'arrivât aucun accident, cet homicide, dis-je, n'emporte point d'*irrégularité*. Voyez les Conférences d'Angers. Et s'il étoit vrai qu'il emportât l'*irrégularité*, un phrénétique, un enfant qui tueroient ou mutileroient quelqu'un, deviendroient irréguliers, ce qui n'est pas, & qui est contraire à la Clémentine, *Furiosus de homicidio*, où il est dit: *Si furiosus aut infans, seu dormiens mutilet vel occidat, nullam ex hoc irregularitatem incurrit.* Il en est de même de celui qui tue quelqu'un pour défendre sa vie, pourvû qu'il l'ait fait *cum moderamine inculpatæ tutelæ*: car la même Clémentine ajoûte: *Idem censemus de illo qui mortem aliter vitare non valens, suum occidit, vel mutilat invasorem*; & le Concile de Trente n'a point corrigé sur cela la décision de Clément V. Voyez les Conferences d'Angers. Il n'est pas moins faux que l'adultere emporte l'*irrégularité*. On ne trouvera aucune décision du Droit qui le montre. Aussi est-il inoui qu'on exige une dispense d'un adultere qui se présente. L'adultere n'est pas même des crimes qui font vaquer le bénéfice *ipso facto*.

Il n'y a aussi que les Clercs qui sont dans les Ordres sacrés, qui en contractant mariage encourent l'*irrégularité*, parce qu'il n'y a que ceux qui ont fait vœu de chasteté, qui l'encourrent. Voyez sur cela Layman, Busembaum, & les Conférences d'Angers.

IRRÉGULIER, ière, adj. Qui n'est pas dans les formes, dans les régles. *Ab norma deficiens.* Un procédé si *irrégulier* déplut au Roi. Méz. Il y a des beautés *irréguliéres* qui ont quelque chose de plus piquant que des visages dont les traits sont réguliérement beaux. S. Évr. La concupiscence est *irréguliére* & désordonnée. M. Esp. Ce qu'il y a d'*irrégulier* dans les moyens n'empêche pas qu'un Ouvrage ne puisse être bon. Jurieu. On mande les Procureurs à la Communauté, quand ils font quelque procédure *irréguliére*. Les places *irréguliéres* sont plus difficiles à fortifier que les réguliéres. En Grammaire, il y a des déclinaisons ou conjugaisons *irréguliéres*, anomales, hétéroclites. Un verbe *irrégulier*: une construction *irréguliére*. On a mis à la mode les vers *irréguliers* qui sont d'inégale mesure, & qui ne sont pas réglés pour les rimes, que les Italiens appellent *versi sciolti*.

Irrégulier, s. m. En terme de Casuiste, est un Ecclésiastique interdit, suspendu, ou censuré, qui a encouru l'excommunication, & qui est incapable de posséder des Béné-

Bénéfices, ou de faire quelques fonctions sacrées. *Irregularis, censurâ notatus.* La troisiéme partie d'une signature de Cour de Rome sert pour absoudre les *irréguliers* des censures & irrégularités qu'ils pourroient avoir contractées, seulement à l'égard de la grace qu'on leur accorde ☞ On n'est *irrégulier* qu'à *jure*, & non point *ab homine*.

IRREGULIER, se dit dans l'art de bâtir, non seulement des parties de l'Architecture qui sont hors des proportions réglées par l'Architecte, mais aussi des places pour bâtir, dont les angles, & les côtés ne sont pas égaux. On appelle *colonne irréguliére*, celle qui non seulement est hors des proportions des cinq Ordres, mais dont les ornemens du fût & chapiteau sont de mauvais goût, confus & mis sans raison, & participent de l'Architecture antique & gothique. On dit en Géométrie, figure *irréguliére*, dans le même sens.

IRRÉGULIÉREMENT, adv. D'une maniére irréguliére. *Perversè.* Les Clercs qui vivent *irréguliérement* causent un grand scandale.

IRRÉLIGIEUSEMENT, adv. D'une maniére peu religieuse. *Impiè.* Un impie parle des mystéres *irréligieusement*, avec profanation.

IRRÉLIGIEUX, EUSE, adj. Qui n'a point de Religion, de piété, de respect pour les choses Saintes. *Impius.* Les débauchés sont d'ordinaire libertins & *irréligieux*. Quand le peuple est prévenu qu'un homme a de la religion, il n'y a rien de si hardi, & même de si *irréligieux*, qu'il ne puisse tenter impunément. S. Réal.

IRRÉLIGION, f. f. Athéisme, libertinage, mépris de la Religion. *Impietas.* Ces propositions sont scandaleuses, & tiennent de l'*irréligion.* Il n'y a rien de plus ridicule que de faire vanité de libertinage & d'*irréligion.* Nic. C'est le déréglement des passions, ou l'*irréligion*, qui a formé le sentiment de se tuer. M. Scud. Malherbe étoit soupçonné d'*irréligion.* Bay.

IRRÉMEDIABLE, adj. qui est sans remede. *Insanabilis.* Un innocent exécuté à mort est un malheur *irrémédiable.* Les médisances publiques des Satyriques sont des maux *irrémédiables.* La gangréne dans les viscéres est une maladie *irrémédiable.* Des fluxions *irrémédiables.* P. Verjus.

IRRÉMÉDIABLEMENT, adv. D'une maniére irrémédiable, sans remede. *Extra spem remedii.* Les débauches de cet homme ont ruiné sa santé *irrémédiablement.*

IRRÉMISSIBLE, adj. m. & f. Qui ne se peut remettre ni pardonner. *Veniæ expers.* On refuse les graces en Chancellerie, quand les crimes sont énormes & *irrémissibles.* Quand on reproche à une femme qu'elle a de l'âge, ou peu de beauté, c'est une offense *irrémissible*, qu'elle ne pardonne jamais.

IRRÉMISSIBLEMENT, adv. Sans rémission. *Absque veniâ.* Le Roi veut que les duels soient punis *irrémissiblement*, il ne donne point de grace aux duellistes.

IRRÉPARABLE, adj. m. & f. Qui ne peut se réparer, se couvrir, se raccommoder. *Irreparabilis.* Les affronts à l'honneur sont *irréparables.* Dans une perte *irréparable* la douleur peut être sans bornes. Fléch. Il ne faut pas faire exécuter une sentence dont le grief est *irréparable* en définitive. L'inondation de la mer a fait en Hollande des dommages *irréparables.* La mort de ce Capitaine est une perte *irréparable.*

IRRÉPARABLEMENT, adv. D'une maniére irréparable. *Absque spe reparationis.* Les démarches qu'on a faites en cette affaire l'ont ruiné *irréparablement.*

IRRÉPRÉHENSIBLE, adj. m. & f. Qui est sans défaut, en qui on ne sçauroit rien trouver à reprendre. *Irreprehensus.* Un Prélat doit être d'une vie *irrépréhensible*, comme le marque S. Paul.

IRRÉPRÉHENSIBLEMENT, adv. D'une maniére irrépréhensible. *Sine reprehensione.* Il vit, il se conduit *irrépréhensiblement.*

IRRÉPROCHABLE, adj. m. & f. Honnête; homme de bien, à qui on ne peut rien reprocher. *Vitæ integer.* Un Magistrat qu'on reçoit doit être d'une vie *irréprochable.* On ajoûte foi aux témoins *irréprochables*, contre lesquels on n'a pu alléguer des reproches. Quand on cite l'Écriture, les Conciles, ce sont des témoignages, des autorités *irréprochables.* ☞ Ils ont mieux aimé vivre *irréprochables* parmi nous, que de vivre heureux avec des rébelles. Fléchier.

IRRÉPROCHABLEMENT, adv. D'une maniére irréprochable. *Absque reprehensione.* Cet homme, cette femme ont toujours vécu *irréprochablement.*

☞ IRRÉSISTIBILITÉ, f. f. Qualité d'une chose à laquelle on ne peut résister. C'est un terme dogmatique, dont on se sert en Théologie. L'*irrésistibilité* de la grace est une opinion erronée & condamnée par le Concile de Trente. On se sert même de ce terme en d'autres occasions qu'en parlant de la grace. M. Ditton, dans sa Religion Chrétienne démontrée par la résurrection de N. S. J. C. dit que l'évidence qui convient à des faits, est entiére, lorsque les preuves sont plus fortes que les objections; qu'une évidence de cette nature est la démonstration des faits; que partout où elle se trouve, l'acquiescement de l'esprit est absolument & indispensablement nécessaire. Cette nécessité, dit-il, n'est pas de contrainte & d'*irrésistibilité*, comme dans la démonstration proprement dite: mais elle est d'obligation & de devoir.

IRRÉSISTIBLE, adj. m. & f. A quoi on ne peut résister; qui produit nécessairement son effet. *Cui resisti non potest.* C'est un sentiment hérétique, condamné par les Conciles & en dernier lieu par celui de Trente, que de dire que la grace est *irrésistible*, qu'elle entraîne l'acquiescement de l'homme, sans qu'il y puisse résister. Ce mot & le suivant sont purement dogmatiques, & ne se sont introduits dans la langue, que parce qu'on a voulu dire en François tout ce que les Théologiens disent sur les matiéres de la grace. Mais on peut fort bien expliquer au peuple ce qu'on doit lui expliquer sur cette matiére sans se servir de ces termes.

IRRÉSISTIBLEMENT, adj. D'une maniére irrésistible. *Absque resistentia.* On peut toujours résister à la grace, & Dieu ne convertit point les pécheurs *irrésistiblement.*

IRRÉSOLU, UE, adj. Incertain, douteux, inconstant, qui ne sçait quel parti prendre, à quoi se déterminer. *Incertus.* Un homme *irrésolu* est un esprit médiocre, qui n'a pas assez de bon sens pour choisir. M. Sc. Les esprits *irrésolus* sont punis par leur irrésolution même. S. Evr. On ne conclud rien avec des gens *irrésolus.* Il y a des gens si *irrésolus*, qu'ils semblent n'avoir de l'esprit que pour douter. La Chet. L'esprit du Maréchal de Turenne retiré en lui-même, & plein de ses desseins & de ses projets, l'a fait passer pour timide & *irrésolu.* S. Évr. Nos sens trop décisifs emportent facilement notre raison incertaine & *irrésolue.* Boss.

Vos applaudissemens
Fixent dans mon devoir mes vœux irrésolus. Rac.

Mes pas irrésolus, *mes regards, mon visage,*
De mon esprit troublé sont une affreuse image.

IRRÉSOLU, se dit aussi de ce qui est indécis, sur quoi on n'a point prononcé. *Non decretus.* Il y a plusieurs questions tant en Droit qu'en Théologie, qui sont demeurées *irrésolues* & indécises, sur quoi l'autorité supérieure n'a point prononcé.

☞ IRRÉSOLUBLE, adj. Qui ne peut être résolu. Newton n'explique point la pesanteur, & prétend qu'il ne faut point expliquer ce qu'il n'explique point, & que le problême est résolu par-là même qu'il est déclaré *irrésoluble.* C'est la question de sçavoir s'il est *irrésoluble.* Mém. de Trev.

IRRÉSOLUMENT, adv. D'une maniére irrésolue & incertaine. *Incertè.* On ne parle de cette nouvelle que fort *irrésolument*, on en doute.

IRRÉSOLUTION, f. f. Doute, incertitude, état flottant, de suspension de l'esprit, qui ne sçauroit se déterminer au choix d'un parti. *Dubitatio.* Les gens foibles, & peu éclairés, vivent dans une perpétuelle *irrésolution.* On est encore dans l'*irrésolution*, on ne sçait si l'on aura la paix, ou la guerre. Il est difficile de décider si l'*irrésolution* rend l'homme plus malheureux que méprisable; & s'il y a plus d'inconvénient à prendre un mauvais parti, qu'à n'en prendre point. La Br. Cela le tint dans une *irrésolution* qu'il ne put surmonter. La Rochef. Les *irrésolutions* d'une ame combattue de divers

vers sentimens, font des matières pour les stances. S. Évr. Voici un exemple de ces sortes d'*irrésolutions*.

Que je sens de rudes combats!
Contre mon propre honneur, mon amour s'intéresse;
Il faut venger un pere, & perdre une Maîtresse!
L'un échauffe mon cœur, l'autre retient mon bras.
. . . .
De tous côtés mon mal est infini.
O Dieu, l'étrange peine!
Faut-il laisser un affront impuni?
Faut-il punir le pere de Chiméne? Corn.

IRRÉVÊREMMENT, adv. D'une maniére irrévérente. *Irreverenter.* Un homme qui ne s'agenouille pas dans l'Église, agit fort *irrévéremment*.

IRRÉVERENCE, f. f. manque de vénération, de respect qui est dû aux choses saintes & sacrées. *Irreverentia.* Les Libertins parlent avec *irrévérence* des mystères, des cérémonies de l'Église. On n'oseroit commettre dans la chambre du Roi l'*irrévérence* qu'on commet à la Messe.

IRRÉVÉRENT, ente, adj. Qui manque de respect & de révérence pour les choses ou les personnes envers lesquelles il est obligé d'en avoir. *Qui caret reverentiâ.*

*Depuis qu'*irrévérent *envers les immortels,*
Tu taches de mépris l'Église & ses Autels.
Regnier.

IRRÉVOCABILITÉ, f. f. Ce qui rend une chose irrévocable. *Irrevocabilitas.* Ce mot n'est pas encore établi. On croit pourtant qu'on s'en pourroit servir dans le Dogmatique. L'*irrévocabilité* des jugemens de Dieu. L'*irrévocabilité* des Édits.

IRREVOCABLE, adj. m. & f. Qui ne se peut révoquer. *Irrevocabilis.* Le passé est *irrévocable*. Les promesses de Dieu sont *irrévocables*. On met dans toutes les donations, procurations & Édits, qu'ils sont perpétuels, *irrévocables*; cependant on les révoque souvent. Le dernier jour où Dieu prononcera un arrêt *irrévocable* sur tout le genre humain, est un grand sujet d'épouvantement. M. P.

IRRÉVOCABLEMENT, adv. D'une maniére irrévocable. *Immutabiliter.* La nécessité de mourir est une loi qui s'exécute *irrévocablement*. Les décrets éternels de Dieu ont décidé de nous *irrévocablement*. M. P.

IRRISION, f. f. Moquerie, mépris. *Derisio.* Ce mot est un peu vieux; mais cela n'empêche pas qu'on ne s'en puisse servir encore quelquefois, & en de certaines occasions. Il fut chassé de la compagnie avec *irrision*.

☞ IRRITANT, ante, adj. Terme de Droit. Qui casse, annule & rend vain & inutile. Le mariage étant un Contrat civil, aussi-bien que naturel, on ne peut disputer au Prince le pouvoir d'y apposer des conditions *irritantes*. Gerbais. Si l'Église peut faire des conditions *irritantes* à l'égard du sacrement de mariage, le Prince a aussi ce pouvoir à l'égard du contrat civil. Lamoignon. La publication de bans, quoiqu'ordonnée, n'est point au nombre des clauses *irritantes* portées par le Concile de Trente: l'Évêque en peut dispenser. Ce mot vient du Latin *Irritus*, qui a les mêmes significations.

IRRITATION, f. f. Action qui irrite le mal, au lieu de le guérir. *Irritatio.* Il y a des remédes qui au lieu de guérir la goutte, sont cause de son *irritation*. On sent des *irritations* de bile, d'estomac, d'appétit.

IRRITER, v. act. Fâcher, offenser, mettre en colère. *Irritare.* Les péchés des hommes avoient *irrité* le Ciel. C'est une chose terrible de tomber entre les mains de Dieu *irrité*. Un dédain continuel *irrite*, & rebute à la fin. Bell. Lucrèce se moque de la simplicité des hommes qui se figurent pouvoir offenser & *irriter* les Dieux. S. Évr.

Mais mon cœur prévenu d'une crainte importune,
*Craint même en espérant, d'*irriter *la Fortune.* Rac.

Les bêtes venimeuses ne font du mal que quand on les *irrite*: leur venin consiste dans leurs esprits *irrités*, comme a montré Charras dans son Traité des vipères. On *irrite* les taureaux pour les faire combattre. On le dit aussi de la mer. La mer s'*irritoit* au lieu de s'appaiser.

Irriter, se dit figurément en choses morales, & signifie, Exciter, piquer, rendre plus vif & plus violent. *Irriter* la colère. La contrainte, les défenses, les obstacles *irritent* l'amour. Les grandeurs *irritent* les passions plus qu'elles ne les contentent. Fén. Mes soumissions bien loin de ramener mon ennemi, n'ont fait qu'*irriter* sa haine, *irriter* sa fierté. Les choses salées *irritent* l'appétit. Cette plaie s'*irrite* par les remédes, au lieu de se guérir. La plûpart des maux s'*irritent* en vieillissant. Les personnes vaines s'attirent l'envie & le mépris, & *irritent* la médisance. Bell. Les obstacles *irritoient* nos desirs. L. d'Ab. Le récit & le spectacle des grandeurs mondaines *irritent* votre ambition. Fléchier. L'hérésie d'Arius étoit de la nature de ces maux opiniâtres qui s'*irritent* par les remédes. Herman. La misère avoit aigri & *irrité* son humeur atrabilaire. Mézeray. N'*irritez* point l'envie. Bossuet.

Chaque objet qu'il contemple irrite *ses douleurs.*
Bréb.

Dans ses premiers transports l'amour impétueux
*S'*irrite *par la résistance.* Corn.

Pourquoi veux-tu, cruelle, irriter *mes ennuis?*
Rac.

Irrité, ée, part. & adj. Il vit sans inquiétude frémir alentour des flots *irrités*.

Il jouit du ciel même irrité *contre lui.* Boil.

IRRORATION, f. f. *Irroratio.* Sorte de transplantation dont on se sert pour la cure de certaines maladies. L'*irroration* consiste à arroser tous les jours des arbres ou d'autres plantes convenables avec l'urine, les sueurs, les selles, ou les lavures du membre malade, ou de tout le corps, séparément, ou conjointement, jusqu'à la guérison entière de la maladie. Après qu'on a arrosé, il faut aussi-tôt jetter de la terre nouvelle dessus, afin d'empêcher que l'air ne dissipe la vertu de la mumie, c'est-à-dire, de l'esprit vital qui est contenu dans les choses avec quoi on arrose.

IRRUPTION, f. f. Course qu'on fait dans un pays ennemi pour le ravager. *Irruptio.* Les Tartares, les Arabes, ne font la guerre que par de soudaines *irruptions*, pour enlever du butin & des prisonniers, & puis se retirent. La Pologne est sujette aux *irruptions* des Turcs & des Cosaques, parce que ses frontières sont dégarnies de places fortes.

Il se dit aussi au figuré. La vertu a toûjours à se garder des *irruptions* du tempérament. B. Com.

IRTIS, f. m. Nom propre d'une rivière de la Tartarie Moscovite. *Irtis.* Elle a sa source dans les montagnes d'Altay, anciennement *Imaüs*, & coule long-temps vers le nord-ouest, ensuite tournant vers le nord, elle va prendre le Tobolk à la ville de ce nom, & enfin se décharge dans l'Oby. Maty.

☞ IRUS, f. m. C'étoit un gueux du pays d'Ithaque, à la suite des Amans de Pénélope. Il y avoit, dit Homère, *Odyss. l.* 18. à la porte du palais un mendiant qui avoit accoutumé de demander son pain dans Ithaque, & qui par son horrible gloutonnerie, s'étoit rendu fort célébre; car il mangeoit toujours, & étoit toûjours affamé. Cependant, quoiqu'il fut d'une taille énorme, il n'avoit ni force ni courage. Son véritable nom étoit Amée; mais on l'appelloit *Irus*, parce qu'il faisoit tous les messages dont on le chargeoit. Du Grec ἰρέω, pour εἴρω, porter la parole. C'est *Irus* qui a donné lieu au proverbe, Plus pauvre qu'*Irus*.

IRWIN, f. m. Nom propre d'un bourg de l'Écosse méridionale. *Irvinum.* Il est dans le Comté de Cuninghan, à l'embouchure de la rivière d'*Irwin*, dans le golfe de Cluyd, à sept lieues de Reinfrew, & à huit de Dumbriton, vers le midi. Ce bourg avoit séance & voix au Parlement d'Écosse, avant l'union. Il avoit autrefois un bon port, qui maintenant n'est accessible qu'aux petits bâtimens, à cause des sables qui s'y sont amassés. Maty.

I S A.

ISAAC, f. m. Prononcez *Izac*. Nom propre d'homme. *Isaac*, *Isaacus*. Le Patriarche *Isaac*, fils unique d'Abraham & de Sara, fut ainsi nommé parce que sa mere qui étoit avancée en âge, & stérile, se prit à rire, lorsqu'un Ange annonça à Abraham qu'elle concevroit un fils. *Gen. XVIII. 9. & suiv.* Abraham avoit alors 100. ans, & Sara 90. *Gen. XXI. 5. XVII. 1. 17.* Il y a trois *Isaacs* de la famille des Comnénes, dont deux ont été Empereurs de Constantinople ; l'un depuis 1057. jusqu'en 1059. & l'autre depuis 1185. jusqu'en 1195.

Ce nom est Hébreu, & s'écrit dans cette langue *Itshhak*. Il vient de צחק, *tsabhak*, qui signifie *rire*.

ISABEAU, f. f. Nom propre de femme. *Isabella*, *Elizabetha*. Élisabeth, *Isabeau*, & Isabelle, sont la même chose, autrefois on a écrit *Isabel*. Ils ne se disent pourtant pas indifféremment de la même personne, comme nous l'avons remarqué au mot ÉLISABETH. En général, *Isabeau* ne se dit guère que de quelques Princesses de France, ou s'il se dit de quelques Princesses étrangéres, elles ont été mariées & ont vécu en France. En particulier, voici celles de nos Princesses, dont j'ai trouvé qu'on le dit. *Isabeau* de France, fille de Louis VIII. & de Blanche de Castille, & sœur de S. Louis, née en 1220. ou 1224. fonda en 1269. le Monastére de Long-Champ, près de Paris, où elle se retira, & où elle mourut le 23. Février 1269. *Isabeau* d'Angoulême, Reine d'Angleterre, fille d'Aimar I. Comte d'Angoulême, & d'Alix de Courtenai, mourut en 1245. *Isabeau* de France, fille de Philippe le Bel, & de Jeanne, héritiére d'Henri I. Roi de Navarre, naquit en 1292. Elle fut mariée à Édouard II. Prince de Galles, & ensuite Roi d'Angleterre, le 22. Janvier 1308. à Boulogne, & mourut le 31. Novembre 1357. à Rasseing, où son fils Édouard III. l'avoit fait enfermer pour des galanteries qu'elle fut accusée d'avoir avec Roger de Mortemer, à qui il fit couper la tête. Une fille du Roi Philippe le Long, qui fut mariée en 1320. à Guigues, douziéme Dauphin de Viennois, porta aussi le nom d'*Isabeau*. On dit encore *Isabeau* de Hainaut, Reine de France, femme de Philippe Auguste, & fille de Baudouin V. dit le Courageux, Comte de Hainaut ; & *Isabeau* de Baviére, aussi Reine de France, femme de Charles VI. fille d'Étienne le Jeune, Duc de Baviére, & Comte Palatin. *Isabeau* de Baviére, mere du Roi Charles VII. étoit une mere aveuglée & dénaturée, qui lui voulut arracher le sceptre. Le Maitre, *Plaid. 7.*

> *C'est fait de moi ; car* Isabeau
> *M'a conjuré de lui faire un rondeau.* Voit.

Quelques-uns écrivent *Ysabeau*, comme M. de Sénecé dans cette Épigramme.

> *Tu soûtiens que ton* Ysabeau
> *A les dents d'une plus belle eau,*
> *Que jamais ne les eut Lisette :*
> *Veux-tu sçavoir d'où vient cela,*
> *Christophe ? l'une les achette,*
> *L'autre se sert de ce qu'elle a.*

Autrefois plusieurs l'ont écrit ainsi ; il ne faut point le faire aujourd'hui. Ailleurs, cet Auteur lui-même écrit *Isabeau*.

ISABELLE, f. f. Nom propre de femme. *Isabella*. Supposant ici la remarque que nous avons faite au mot ÉLISABETH, & au mot ISABEAU ; voici quelques-unes des femmes qu'il faut appeller *Isabelle*, & non pas *Isabeau*, ou *Elisabeth*, quoique ces trois noms ne soient que la même chose. *Isabelle* d'Arragon, Reine de France, femme de Philippe le Hardi & fille de Jacques I. Roi d'Arragon. *Isabelle* de Portugal qui épousa Charles V. L'Impératrice *Isabelle* femme de Charles V. P. Verjus. François de Borgia Duc de Gandie, qui eut ordre d'accompagner le corps d'*Isabelle* de Tolede à Grenade, fut si touché quand il fallut jurer que c'étoit le corps de l'Impératrice, de n'y trouver qu'un amas confus de pourriture & de corruption, qu'il fit dessein de quitter le monde pour se retirer dans la Compagnie de Jésus. Id. & *Moréri*. *Isabelle* de Borgia sa sœur avoit épousé D. Geoffroy de Borgia qui étoit le Seigneur le plus considérable de cette même maison. P. Verjus. Élisabeth ou *Isabelle* de France Reine d'Angleterre, & depuis Duchesse d'Orléans, fut fille de Charles VI. & d'Isabeau de Baviére. *Isabelle* de Castille fille de Jean II. épousa Ferdinand d'Arragon. Je ne sçai pourquoi quelques Auteurs l'appellent Élisabeth, ou *Isabelle*. Car nous disons toujours *Isabelle*. Ferdinand & *Isabelle* chassérent les Maures d'Espagne. Ferdinand & *Isabelle* sont les premiers qui aient porté le titre de Rois Catholiques. Voyez les vies du Cardinal Ximenez par M. Fléchier & par M. Marsolier. *Isabelle*, femme d'Emmanuel de Portugal, fille aînée de Ferdinand, & d'*Isabelle*. *Isabelle* de France Reine de Navarre, fille de S. Louis & de Marguerite de Provence. *Isabelle* de Valois, fille de Charles de France & de Marguerite de Sicile, épousa en 1295. Édouard Prince d'Écosse. *Isabelle* de France Duchesse de Milan étoit fille du Roi Jean, & de Bonne de Luxembourg. *Isabelle*-Claire-Eugénie d'Autriche, Duchesse de Brabant, Comtesse de Flandres, &c. étoit fille de Philippe II. Roi d'Espagne, & d'Élisabeth de France. En général on peut, ou même on doit toûjours dire *Isabelle*, en parlant des Princesses d'Espagne, excepté, sainte Élisabeth Reine de Portugal.

Ce nom d'*Isabelle*, vient, selon quelques-uns, d'*Elisabella*, ou plûtôt de celui d'*Elisabeth*, en y faisant quelques changemens.

Isabelle, f. f. Terme de Fleuriste. Nom d'un œillet de couleur de rose pâle ou chair, son blanc tres-fin, & ses panaches de piéces emportées, sa fleur fort large, & garnie de feuilles qu'elle renverse quelquefois, ne casse point avec cinq ou six boutons, produit beaucoup de marcotes qui sont sujettes aux taches blanches rougeâtres, c'est-à-dire, à la gale & au roux, qui est une espéce de gale : sa fleur est le plus souvent hâtive. Morin.

Le fort Isabelle. *Arx Isabella*. C'est un petit fort de la Flandre. Il est à demi-lieue de l'Écluse, & à une de la mer d'Allemagne. Les Espagnols qui l'ont construit du temps de l'Archiduchesse *Isabelle*, lui donnérent son nom.

Isabelle, adj. Couleur qui participe du blanc, du jaune, & de la couleur de chair. *Ex alba rutilans*. Il y a des chevaux d'un poil *Isabelle*. Les jeunes *isabelles* ont été long-temps à la mode, parce que c'est une couleur douce.

Il est aussi quelquefois substantif, & masculin. *Isabelle* clair, *Isabelle* obscur.

ISAGA, f. m. Terme de Relation. Officier de la maison du Grand-Seigneur, Grand Chambellan. *Magnus Cubicularius*, ou *Camerarius*. L'*Isaga* a quatre ducats par jour, & plus de 6000. que lui valent ses droits & profits tous les ans. Il tient lieu de Grand-Chambellan ou Sommelier du corps. C'est lui qui porte les paroles secrettes du Prince à la Sultane. Il commande aux Pages de la chambre, & de la garderobe, & à tout ce qui concerne la personne du Grand-Seigneur, Vigenère, *sur Chalcond. p.358.* L'*Isaga* est eunuque. Id.

☞ **ISAGAS**, ou **TAGODASS**, f. m. *Tagodassum*. Ancienne ville d'Afrique en Barbarie, au Royaume de Maroc, dans la Province d'Escure.

☞ **ISAGO**, f. m. Royaume d'Afrique dans la Guinée, au couchant du Royaume de Benin duquel il reléve.

ISAGÔNE, adj. m. & f. Terme de Géométrie, dont on se sert quelquefois pour exprimer une figure à angles égaux. Harris. En Latin *Isagonus*, *a*.

Ce mot vient du Grec ἴσος, égal, & γωνία, angle. *Isagonus*, *a*, qui a des angles égaux.

ISAÏE, f. m. *Isaias*. Nom d'homme. L'usage est pour *Isaïe*. Il ne faut point dire *Esaïe*, ni *Jésaïe*. *Isaïe* a été un saint Prophéte. Il étoit Prince du sang des Rois de la maison de David, & il a prophétisé presque un siécle entier. Port-Royal, *Préface sur Isaïe*. *Isaïe* est éloquent, élevé, sublime. ☞ Le Prophéte *Isaïe* a prophétisé sous les regnes d'Osias, de Joathan, d'Achaz & d'Ezéchias, Rois de Juda. Sa prophétie est pleine de particularités de

de la naissance, de la vie & de la mort de Jésus-Christ le Messie, si claires qu'il est impossible de l'y méconnoître.

Isaïe, se dit aussi du Livre des Prophéties d'*Isaïe*. On lit en *Isaïe*, Ch. IX, v. 6. une belle Prophétie de Jésus-Christ. Le meilleur Commentaire que je connoisse sur *Isaïe*, est celui de Forérius.

☞ Moines de l'Abbé Isaïe. Il se trouve une régle sous le nom de l'Abbé *Isaïe*, qui est propre pour les Hermites, principalement pour les Novices; mais on ne sçait quel étoit son Monastere. On conjecture que cet Abbé pourroit avoir vécu en Egypte ou dans la Thébaïde. P. Hélyot, *T. I. C.* 15. On croit qu'il étoit disciple de saint Pacôme & de saint Antoine. Id.

ISAMBERT, f. m. Nom que les Normands donnent à la poire de Beurré rouge. Tant le Beurré rouge, autrement l'Angloise, ou l'*Isambert* des Normands, que le Beurré gris & le Beurré verd, ne font qu'une même chose, souvent il s'en trouve de toutes ces façons sur un même arbre. La belle exposition ou peut-être une médiocre infirmité de tout l'arbre, ou seulement de quelques branches, en font de rouges. L'ombre & la vigueur, soit de l'arbre entier, soit de la branche particuliére, en font de gris ou de verds, le coignassier & le franc sur lesquels se trouvent greffés ces poiriers, se font aussi connoître par les différens coloris qui viennent à leur fruit, le fond sec, ou le fond humide y contribuent aussi. La Quint.

ISAMBRON, f. m. Espéce de panne ou d'étoffe qu'on employoit dans les habits. Il étoit défendu aux Chanoines de S. Victor de porter de l'*isambron*.

☞ ISARD, f. m. Espéce de chévre sauvage, que l'on appelle plus ordinairement Chamois, dont la peau est fort estimée dans le commerce des cuirs.

☞ ISATIS, ou GLASTUM, qu'on nomme *Pastel* en Languedoc, & *Vouéde* en Normandie. C'est une plante qui donne le bleu, après une préparation préliminaire.

ISAURIE, f. f. Nom de Contrée. *Isauria*. C'étoit anciennement un petit pays de la Galatie en l'Asie Mineure. Il étoit aux confins de la Pisidie, & de la Lycaonie, sa principale ville étoit *Isaura*, qui lui donnoit son nom, aujourd'hui *Saura*. C'est maintenant une partie de la grande Caramanie. Maty. L'*Isaurie* étoit terminée d'un côté par le mont Taurus, & d'un autre par la Cilicie. L'*Isaurie* fut subjuguée par Servilius qui en prit le nom d'Isaurique.

ISAURIEN, enne, adj. Nom de Peuple. *Isaurus*. Les *Isauriens* sont les peuples qui habitoient l'*Isaurie*. En parlant de ces peuples, l'usage veut qu'on les nomme *Isauriens*, & non pas *Isauriques*. On se sert encore du nom d'*Isaurien* quand on veut désigner l'Empereur Léon III. Léon *Isaurien* vivoit au huitiéme siécle, il commença à regner l'an de Jésus-Christ 717.

Dans le Droit Romain il y a des loix contre les *Isauriens* qui couroient les mers pour faire la piraterie; car les *Isauriens* étoient de grands pirates. L'empereur Probus avoit ordonné que les *Isauriens* envoyeroient leurs enfans à la guerre, quand ils auroient dix-huit ans, afin d'empêcher par-là les brigandages qu'ils commettoient.

ISAURIQUE, adj. Ce mot n'est en usage qu'en parlant de certaines personnes ausquelles il a été donné pour surnom. *Isauricus*. Servilius fut surnommé *Isaurique*, à cause de la conquête qu'il fit de l'Isaurie.

ISAURIQUE, f. m. *Isauricum*. Tribut que les Empereurs faisoient payer chaque année aux Isauriens: c'étoit des sommes d'argent ou des présens que les Empereurs faisoient donner à ces peuples pour empêcher leurs courses sur les terres de l'Empire. Les Czars de Moscovie font faire de semblables présens par le Gouverneur d'Astracan aux Tartares qui habitent à l'Orient du Volga.

☞ ISAYE. Voyez ISAÏE.

I S C.

☞ ISC, f. m. Village des Pays-Bas, dans le Brabant, près de Bruxelles. Il n'est remarquable que parce qu'il est la patrie de Juste-Lipse.

ISCARIOT, f. m. Nom propre d'un bourg de la Terre-Sainte, selon quelques Auteurs *Iscariot*. S. Jérôme & après lui Adrichomius le mettent dans la Tribu d'Ephraïm. Mais voyez ISCARIOTE.

ISCARIOTE, f. *Iscariotes*. L'Évangile donne souvent ce surnom à Judas, qui trahit Notre-Seigneur. Simon le Cananéen & Judas *Iscariote*, qui fut celui qui le trahit. Pere Amelote. Alors l'un des douze appellé Judas *Iscariote* s'en alla trouver les Princes des Prêtres. Port-R. Judas l'*Iscariote*, celui-là même qui le livra. P. Bouhours. Il parloit de Judas *Iscariote* fils de Simon. Simon.

Ce n'est point un sentiment général qu'*Iscariote* soit un nom de pays, beaucoup moins qu'il signifie un habitant d'Iscariot, ou qu'il y ait eu un Bourg de ce nom, c'est cependant le plus probable. Plusieurs croient que c'est un nom formé איש שכר, *Is Sacar*, qui signifie, *l'homme au salaire, le vendeur, celui qui a vendu son maitre*. Ceux qui le prennent pour un nom de pays, prétendent qu'il est composé de איש, *Is*, homme, & *Keriot* nom d'une ville de Juda, dont parle Josué, *XV*. 25. & qu'il signifie un homme de Kériot. M. Réland qui soûtient ce sentiment dans la III^e de ses Dissertations Miscellanées, dit qu'il n'est point extraordinaire de trouver dans les noms Juifs des compositions semblables de deux mots; témoin Βαρθολομαῖος, Βοανεργές, Βηθσαϊδά, Καπερναούμ, Ἀκελδαμά, &c. *Barthelmi*, *Boanerges*, *Bethsaide*, *Capharnaum*, *Haceldama*, & semblables: que *Iscariote* signifie homme de Carioth, ou simplement un homme originaire de Carioth, ou un homme considérable, un Notable de Carioth; que c'est ainsi qu'Antigonus, qui apprit & reçut la loi orale de Siméon le Juste, est appellé איש סוכו, *Is Soco*, homme de Soco. De même encore entre les Docteurs Mischniques il y en a deux, dont l'un est nommé איש ברתותא, *Isbarthotha*, homme de Barthotha, & l'autre איש כפר חנניא, homme du bourg de *Hbananja*. Il confirme ce sentiment du témoignage de Bèze, qui dit que dans son ancien Manuscrit il y avoit toûjours dans Saint Jean ἀπὸ Καριώτου, au lieu d'Ἰσκαριώτης. Lightfoot, de אסקורטיא, *Iscoriia*, mot Talmuldique formé de *Scorteus*, & qui en a la signification; mais il n'y a nulle raison à cette étymologie que quelque ressemblance de mots. Bartholocci, dans sa Bibliothéque Rabbinique, veut que ce mot soit composé de איש *Isch*, homme, & de קורייטא *cariota*, qui est le nom d'une espéce de palmier, d'où il infére que *Iscarioth* est un homme qui a pris naissance dans un lieu fertile en palmiers: & comme la vallée de Jéricho en portoit beaucoup, il veut que ce mot signifie un homme qui y avoit pris naissance, & que Judas par conséquent en fut.

ISCH, f. m. ou BLIDA, f. f. Nom de ville. *Oescbus*. C'étoit anciennement une ville des Triballiens, en la Mœsie inférieure. Elle est maintenant dans la Bulgarie, à l'embouchure de la riviére d'Ischo, dans le Danube, à quelques lieues au-dessus de Nicopoli, ou Nigéropoli. Maty.

ISCHÉBOLI, f. m. ou *Eschibaba*. f. f. Nom propre d'une petite ville de la Romanie. *Scopelus*. Elle est sur les frontiéres de Bulgarie. C'étoit autrefois une ville Épiscopale, dont l'Évêque étoit suffragant d'Andrinople. *Ischeboli* est près de la source de la riviére appellée Capriza au nord d'Andrinople.

ISCHEL, f. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg de la Haute Autriche, en Allemagne. *Ischelia*. Elle est sur la riviére de Traun, un peu au-dessus de son entrée dans le lac nommé Traun-Sée. Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne *Tuatio*, petite ville du Norique Ripense, que d'autres placent à Leonpach, village de la même contrée. Maty.

☞ ISCHER, f. m. Petite riviére de France, en Alsace, entre le cours de Lill & celui du Rhin, dans laquelle elle se jette.

ISCHIA, f. f. Nom propre d'une ville du Royaume de Naples. *Ischia*. *Ænaria*. Elle est construite sur un terrein qui est en la partie orientale de l'île d'*Ischia*, & qui lui est joint par une chaussée. Cette ville est forte, défendue par une bonne citadelle, & elle a un Évêché suffragant de Naples. Ferdinand, Roi de Naples, en fit

fit son asile l'an 1495. lorsque Charles VIII. conquit tout le Royaume de Naples. Maty.

L'Ile d'Ischia, en Latin *Ischia*, anciennement, *Ænaria Inarime*, & *Pithecusa*, est une île du Royaume de Naples, située dans la mer de Toscane, à une lieue du cap qui sépare le golfe de Naples de celui de Gaete. Elle peut avoir quatre ou cinq lieues de tour, & sept ou huit villages, outre *Ischia* sa capitale. Son terroir est tout plein de soufre, qui s'étant allumé dans les entrailles de la terre du temps de Charles II. Roi de Naples, brûla une demi-lieue de pays, vers la ville d'*Ischia*. Ce pays porte le nom de *Terra Cremata*, c'est-à-dire, terre brûlée, & ne produit rien, le reste de l'île est fertile en vins excellens. Maty.

ISCHIADIQUE, adj. C'est une épithète que les Médecins donnent à deux veines du pié, qui vont se terminer à la crurale. *Ischiadicus*. Il y a la grande & la petite *ischiadique*. La première est formée par dix petits rameaux qui viennent des orteils, & qui se joignant ne font qu'une veine qui monte par les muscles du gras de jambe. La petite *ischiadique* est faite de plusieurs ramifications qui viennent de la peau & des muscles qui environnent l'article de la cuisse. On les appelle aussi *sciatiques*.

Ce mot vient du Grec ἰσχίας, ou ἰσχίον, *coxa*, la hanche.

ISCHIATIQUE. Voyez SCIATIQUE, c'est la même chose.

☞ ISCHIO-CAVERNEUX, adj. m. Terme d'Anatomie, qui se dit de deux muscles. *Ischio-cavernosus*. Les muscles *ischio-caverneux* sont situés à côté tout le long des racines des corps caverneux. Chacun d'eux est attaché par un bout très-obliquement à la lèvre interne de la branche de l'os ischion depuis sa tubérosité, va accompagner la racine des corps caverneux jusqu'à la symphyse de l'os pubis, & ensuite s'attache par l'autre bout au corps caverneux attenant leur union; d'où les fibres de l'un vont se rencontrer avec les fibres de l'autre, & s'épanouissent réciproquement de côté & d'autre sur les deux corps caverneux. Ils sont plus bas & plus en dedans que les racines de ces deux corps. Winslow.

☞ ISCHIO-COCCYGIEN. *Voyez* COCCYGIEN.

ISCHION, s. m. Terme d'Anatomie. C'est le nom qu'on donne à un des os des hanches, dans lequel il y a une profonde cavité qu'on nomme *cotyle*, *acétabule*, ou *emboëture*, pour recevoir la tête de l'os de la cuisse. Cette cavité est environnée d'un cercle cartilagineux, qu'on nomme *sourcil*, & qui sert à affermir la cuisse. L'*ischion* avec l'ilion, le pubis, & l'os sacré, font le bassin qui contient la vessie, la matrice, les intestins.

Ce mot est Grec, & signifie *fort*, de ἰσχὺς, *robur*.

☞ ISCHIO-PECTINÉE, adj. m. Terme d'Anatomie. Le grand ligament transversal du bassin peut s'appeller *Ischio-pectinée*. Winslow. Il faut écrire ce mot avec deux e à la fin, par la raison que l'on trouvera au mot Instantanée.

ISCHO, ou GHIGEN, s. m. Nom propre d'une petite rivière de la Bulgarie. *Oescus*. Elle prend sa source dans le mont Argentaro, & se décharge dans le Danube, à la petite ville d'Ich. Maty.

ISCHURÉTIQUE, adj. m. & f. Terme de Médecine qui se dit des remèdes qui guérissent l'ischurie. *Ischureticus, a*. Les remèdes *ischurétiques* sont ceux dont on se sert pour faire sortir l'urine, dans le cas de sa suppression. Harris.

ISCHURIE, s. f. Terme de Médecine. Entière suppression d'urine. *Ischuria*. L'*Ischurie* est causée par tout ce qui peut boucher les conduits des reins, ou les uretères, ou le canal de la vessie, comme sont le sable, la pierre, les phlegmes, les grumeaux de sang, l'inflammation. Elle dépend aussi de l'obstruction des nerfs qui vont aux reins, ou à la vessie, ce qu'on remarque dans la paralysie des parties inférieures depuis le diaphragme. La trop grande distension de la vessie produit encore le même effet, parce que ses fibres sont si fort alongées, & par conséquent si retrécies, que les esprits qui sont nécessaires pour leur contraction n'y peuvent point entrer: d'où vient que les personnes qui retiennent trop long-temps leur urine, ont ensuite beaucoup de peine à la rendre, & bien souvent il faut avoir recours au catheter ou sonde pour la faire sortir.

Ce mot est Grec, & composé du verbe ἴσχω, *j'arrête*, & οὖρον, *urine*.

I S E.

ISEL, ISELSTEIN. Voyez ISSEL, ISSELSTEIN.

ISELASTIQUE, s. m. M. Le Saci, dans sa Traduction de la première lettre, que nous citerons dans l'article suivant, a cru que ce nom se donnoit à ceux qui présidoient aux jeux *Iselastiques*. Car où Pline dit, *Ego contra scribo Iselasticorum nomine*, il traduit: *Au contraire je suis de l'avis de ceux qui président à ces combats*. Mais le texte de Pline ne paroit pas avoir ce sens, puisqu'il continue ainsi, *Itaque eorum vehementer addubitem, an sit potiùs id tempus, quo εἰσήλασαν intuendum*. On ne sçait à quoi rapporter cet *eorum*, si l'on joint *nomine* avec *Iselasticorum*. J'aime mieux suivre la correction que Samuel Petit fait à ce texte dans son Commentaire sur les loix Attiques, *p. 62*. Il veut qu'on lise, *Ego cum transcribo, Iselasticorum, nomine itaque eorum vehementer addubitem*, & le reste. De sorte que la pensée de Pline soit celle-ci, Mais en décrivant leur requête pour vous l'envoyer, & y trouvant le mot *Iselastique*, ce mot me fait douter si ce n'est pas plutôt au temps qu'ils font leur entrée qu'on doit avoir égard. Il n'est pas sûr pourtant, & Pline ne donne point à entendre qu'il transcrivit la requête des Athlétes *Iselastiques*, il n'est point nécessaire non plus de le supposer avec Samuel Petit, pour trouver du sens à la lettre en question. J'aime donc mieux, en suivant la correction de ce sçavant homme, dire que Pline ne parle là que de sa lettre; & qu'il dit à Trajan, Mais en écrivant, *Iselastiques*, leur nom même me fait beaucoup douter si ce n'est pas plutôt au temps qu'ils font leur entrée, qu'on doit avoir égard; en sorte que ce soit en écrivant sa lettre à Trajan, & y mettant le nom d'*Iselastique*, que cette réflexion lui vint. J'ai conjecturé encore qu'au lieu de ces mots *cum transcribo*, Pline avoit peut-être mis, *Ego cum ad te scribo*, ou *cum tibi scribo*, *Iselasticorum*: mais quoi qu'il en soit, *Iselastiques* se dit là des jeux, & par conséquent ne signifioit point ceux qui présidént à ces jeux. L'élégant Traducteur n'avoit pas connoissance de ce que Petit a écrit sur cette lettre, il en eût fait mention, au moins dans une note.

Iselastique, adj. m. & f. Nom d'une espèce de combats ou de jeux. *Iselasticus, a*. *Iselasticum certamen*. *Agon Iselasticus*. Sous l'Empire Romain, dans les villes Grecques ou d'Asie soumises aux Empereurs on appelloit jeux *Iselastiques*, ceux d'où celui qui sortoit vainqueur, étoit conduit dans sa ville, & y entroit comme en triomphe. M. de Saci ajoûte qu'il y entroit par une brèche, couronné & monté sur un cheval blanc. Je ne trouve point ces circonstances ailleurs. Les *Athlétes Iselastiques* avoient de grands priviléges, que les Empereurs leur avoient accordés, à l'exemple d'Auguste & des Athéniens, qui en donnoient aussi à ceux qui vainquoient dans les jeux Olympiques, les Pythiens, les Isthmiens, généralement à tous les Hiéroniques ou Vainqueurs dans les combats sacrés. Ils étoient couronnés sur le champ, après leur victoire, on leur assignoit des pensions, ou on leur fournissoit leurs alimens, & on les introduisoit en triomphe dans leur patrie. Trajan avoit établi quelqu'une de ces récompenses, Pline, *Liv. X. Lettre CXIX*. le consulte sur cela. Les Athlétes, Seigneur, prétendent que le prix que vous avez établi pour les vainqueurs dans les combats *Iselastiques*, leur est dû dès le jour qu'ils ont reçu leur couronne; qu'il importe peu quel jour ils font leur entrée solennelle; qu'il ne faut regarder que de quel jour ils ont vaincu, & de quel jour par conséquent ils ont pu la faire. Au contraire je suis de l'avis de ceux qui président à ces combats, & je crois (non pourtant sans douter bien fort) qu'il ne faut compter, que du temps qu'ils ont fait leur entrée. Ces Athlétes demandent encore leur rétribution, pour le combat que vous avez rendu depuis *Iselastique*, quoiqu'il ne le fût pas au temps qu'ils ont remporté la victoire. Ils disent pour raison que de même qu'on ne leur donne rien pour ces

ces combats, qui ont cessé d'être *Isélastiques*, depuis qu'ils ont vaincu, aussi est-il juste de leur donner pour ceux qui le sont devenus. Je me trouve encore fort embarrassé sur cela, & je doute fort que l'on doive faire remonter les prix avant leur établissement, & les donner à ceux à qui ils n'avoient point été proposés, quand ils ont vaincu. Je vous supplie donc, Seigneur, de résoudre mes doutes, ou plûtôt de vouloir bien interpréter vous-même vos graces. Saci. Trajan répond dans la lettre suivante: La récompense assignée au vainqueur dans les combats *Iséla/tiques* ne me paroît dûe que du jour qu'il a fait son entrée dans la ville. Les rétributions pour les combats, qui, avant que je les eusse rendus *Iséla/tiques*, ne l'étoient point, ne peuvent remonter au temps où elles n'étoient point établies. Et les changemens survenus, soit dans les combats, qui ont commencé à être *Iséla/tiques*, soit dans ceux qui ont cessé de l'être, ne décident rien en faveur des Athlétes. Car quoique la nature de ces combats change, on ne leur fait point rendre ce qu'ils ont une fois reçu. Id. On voit par ces lettres que les mêmes combats n'étoient pas toûjours *Iséla/tiques*, on voit encore quelles étoient les récompenses établies au moins par Trajan. Car ce que M. de Saci appelle d'un nom général rétributions, Pline & Trajan le nomment plus particuliérement *obsonia;* c'est-à-dire, *alimens*. Voyez sur les jeux *Iséla/tiques* Samuel Petit, dans son commentaire sur les Loix Attiques, *L. I. Tit. I. p. 61 & 62*.

ISENACH. Voyez EISENACH.

ISENBOURG, f. m. Nom propre d'un gros bourg avec un bon château. *Isenburgum*. Il est dans le Comté du bas Isenbourg, en Wétéravie, sur la riviére de Seyn, à trois lieues de la ville de Coblents, du côté du nord. Maty.

Le bas *Isenbourg*. Nom de contrée. *Comitatus Isenburgensis inferior*. Ce pays qui est proprement le Comté d'*Isenbourg*, est dans la Wétéravie, le long de la riviére de Seyn, entre les États de Tréves & de Cologne & les Comtés de Wied & de Seyn. Ce comté est de petite étendue, & n'a rien de considérable que le bourg qui lui donne le nom. Il appartenoit autrefois aux Comtes d'*Isenbourg*. Il est maintenant à ceux de Runkel & Wied. Maty.

Le Comté du haut *Isenbourg*, qui est proprement le Comté de Budingen. *Comitatus Isenburgensis superior*, ou *Budingensis*, petit État de la Wétéravie, en Allemagne. Il est entre le Landgraviat de Hesse, l'Abbaye de Fulde, & les Comtés de Hanaw & de Solms. Il peut avoir huit lieues de long & trois de large. La petite ville de Budingen, sur la Senne, en est le lieu principal. Ce Comté appartient à la maison d'*Isenbourg*, qui est divisée en deux branches, l'aîné fait sa résidence à Offenbach sur le Mein, & le cadet à Bierstein, aux confins de Fulde. Maty.

ISENDICK, f. m. Nom propre d'un bourg fortifié des Pays-bas *Isendicum*. Il est dans la Flandre Hollandoise, près de Biervlid, entre l'Écluse & le Sas de Gand. Maty.

ISENGHIEN, f. m. Nom propre d'un bourg des Pays-bas. *Isengenium*. Il a titre de Comté, & il est situé dans la Flandre, à deux lieues de Courtrai du côté du nord Maty.

ISENGRIN, f. m. Nom de faction. *Isengrinus*. On appella *Isengrin* sous Philippe Auguste certains factieux ou bandits, qui s'éleverent en France dans le territoire de Furnes, ou plûtôt les habitans du territoire de Furnes, qui se mirent à piller, & se rendirent redoutables. *Isengrin* dans les Auteurs du moyen âge signifie un loup, on donna ce nom Flamand à ceux du canton de Furnes, parce qu'ils pilloient les bergeries comme des loups. Voyez Guillaume le Breton, *L. II. IX & X.* de sa Philippide, & Buzelin, *Galloflandr. L. I. c. 18.*

☞ ISENHEIM, f. m. Bourg de France, en Haute Alsace. Il est chef-lieu d'une des terres de l'ancien domaine de la Maison d'Autriche, dont le Roi fit don au Cardinal Mazarin, après le traité des Pyrénées.

ISÉO, f. m. Nom propre d'un bourg, ou petite ville de l'État des Vénitiens, en Italie. *Iseum*. Ce lieu est dans le Bressan, sur le bord méridional du lac d'*Iséo*, auquel il donne son nom. Maty.

Le lac d'*Iséo*, *Iseus lacus*, est dans l'État de Venise, sur les confins du Bressan & du Bergamasc. Il n'a pas beaucoup d'étendue d'orient en occident, mais il a environ cinq lieues du sud au nord. La riviére d'Oglio le traverse dans toute sa longueur, & la petite ville d'*Iséo*, qui est sur ses bords, lui donne le nom. Maty.

ISER, f. m. Nom propre d'une riviére d'Allemagne. *Isara*. Elle prend sa source aux confins du Tirol, traverse le Duché de Baviére, baignant Munick, Freisingue, Landshut & Dingelsing, & se décharge ensuite dans le Danube, entre Straubing & Passaw. L'*Iser* est grossi par plusieurs riviéres, dont les principales sont la Loyosa & l'Amber. Maty.

ISERE, f. f. Nom d'une riviére de France. *Isara*. Elle a sa source dans la Savoye aux Alpes Tarantaises. Elle y baigne Moutiers & Montmellian, puis entrant dans le Dauphiné elle passe à Grenoble, à Fontahy, à Tuilins, à Châteauneuf, à Vinay, à la Sône, à la Baume, à la Jonchère, à Romans, à Consulens, & se jette dans le Rhône, un peu au-dessus de Valence. Elle reçoit dans sa course entr'autres riviéres l'Arch & le Drac. Valois, *Not. Gall. p. 255.* Il ne faut point dire, comme quelques-uns, *Lisére*, mais *Isére*, ou l'*Isére*.

ISERLOHN, f. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg du cercle de Westphalie. *Iserlonia*. Ce lieu est dans le Comté de la Mark, sur la riviére de Baren, environ à sept lieues de la ville d'Ham, vers le midi. Maty.

ISERNIA, ou SERGNA, f. f. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Naples. *Esernio*, *Æsernia*. Elle est dans le Comté de Molisse, entre les montagnes, près de la riviére de Volturno. Cette ville a un Évêché, suffragant de Capoue, mais elle déchoit beaucoup. Maty.

ISERRE, ou ISEURE, f. f. Nom de lieu. *Iciodorum Turonum*. Ce bourg est dans la Touraine, sur les confins du Berri, sur le bord de la Creuse. Grégoire de Tours en parle, & l'appelle *Iciodorum*, & *Isiodorensis pagus*. Valois, *Notit. Gall. pag. 249.*

I S H.

ISHI, f. m. Nom que les peuples de l'Ile Formose donnent au Dieu toutpuissant. Jovet.

I S I.

ISIAQUE, f. m. Prêtre de la Déesse Isis. *Isiacus*. Les *Isiaques* portoient à la main une branche d'absynthe marine au lieu d'olive. Dioscoride, *L. V. C. 27.* Pline, *L. XXVII. C. 7.* Ils prenoient aussi à la main un aspic qu'ils portoient autour du temple. Ils chantoient deux fois le jour les louanges d'Isis, le matin à la première heure, c'est-à-dire, au lever du soleil, lorsqu'ils ouvroient son temple, ce qu'ils appelloient Ouverture. Ils saluoient la Déesse, & appelloient cette cérémonie Salutation ou Exercice. Ensuite ils demandoient l'aumône tout le jour, & revenoient à la huitiéme heure, ils adoroient debout la statue d'Isis, l'accommodoient & la couvroient, puis ils fermoient son temple. Telle étoit la vie & les fonctions des *Isiaques*. Ces *Isiaques* qui étoient les Galles, dont nous avons parlé en leur place, comme Isis étoit Cybéle, ne se couvroient les piés que des écorces fines de l'arbre appellé *Papyrus*, c'est pour cela que Prudence & d'autres ont dit qu'ils alloient nuds piés. Il y a une statue antique à Rome qui représente un *Isiaque* avec une besace, & une clochette à la main, soit qu'ils s'en servissent en demandant l'aumône, ou qu'elle leur fût d'usage dans leurs sacrifices, comme Lucien l'a dit. Les *Isiaques* ne se revêtoient que de robes de lin, parce qu'Isis avoit appris aux hommes à cultiver & à travailler le lin. Ils ne mangeoient ni cochon, ni mouton, & ne faloient jamais leurs viandes, pour être plus chastes. Ils mêloient beaucoup d'eau dans leur vin, & se rasoient la tête. Ils portoient quelquefois la statue d'Isis sur leurs épaules, & se servoient du sistre dans leurs cérémonies. Voyez Diodore de Sicile, *L. I.* Plutarque, *de Iside & Osiride*.

☞ Table

☞ Table *isiaque*. C'est le nom qu'on a donné à un monument des plus considérables que l'antiquité nous ait transmis, qui contient la figure & les mystères d'Isis, avec un grand nombre d'actes de la Religion des Égyptiens. Ce monument fut trouvé au sac de Rome en 1525, & gravé plusieurs fois dans toute sa grandeur, qui est de cinq pieds de hauteur sur trois de largeur. L'original fut perdu en 1730, en sorte qu'il n'en reste que des copies. La Table *isiaque* paroît toute symbolique & énigmatique : on y apperçoit une grande quantité de figures rangées avec ordre, qui renferment sûrement quelque sens mystérieux ; mais sçavoir si cela représente quelque histoire d'Isis & des Dieux d'Égypte, ou quelque systême enveloppé de la Religion du pays, ou quelque instruction morale, ou plusieurs de ces choses ensemble, c'est ce qu'on ne peut assûrer, ce semble, sans hasarder de s'y méprendre. Nous voyons dans cette table la figure de presque tous les Dieux des Égyptiens, & nous les y reconnoissons par le secours des autres monumens. Une autre chose qu'on y remarque aisément, c'est que, comme dans un théâtre, on y voit plusieurs actions distinctes, où les mêmes personnes reviennent souvent, & où elles se trouvent encore répétées dans la même action. Plusieurs ont tenté d'expliquer cette mystérieuse table. Pignorius est celui qui passe pour y avoir mieux réussi, quoiqu'il ne parle ordinairement qu'en doutant, & qu'il ne donne ce qu'il avance que comme des conjectures. Le P. Kirker, venu depuis, explique tout, & ne doute presque jamais ; mais ses explications sont souvent de nouvelles énigmes à deviner.

ISIDORE, f. m. Nom propre d'homme. *Isidorus*. Il y a *Isidore* de Péluse, *Isidore* de Cordoue, *Isidore* de Séville. S. *Isidore* d'Antioche n'est pas le véritable nom du Saint qu'on honore sous ce nom. C'est une très-ancienne corruption de *Syria Domni*. Il y avoit dans les anciens manuscrits du Martyrologe de S. Jérôme au deuxième jour de Janvier, *Antiochia Syria, Domni Episcopi ejusdem loci* ; c'est-à-dire, à Antioche de Syrie se fait la mémoire de S. Domne, Évêque du même lieu. De *Syria Domni* on a fait plusieurs noms différens qu'on donne à ce Saint. Quelques manuscrits du Martyrologe, dit de S. Jérôme, & Usuard, ont dit *Isidori* ; l'exemplaire de Corbie *Siridoni* ; celui de Luc *Syridoni* ; un de Baviére *Isidori* ; celui d'Eternac *Isirid*. C'est Holsténius qui dans une lettre à Florentinius est auteur de cette conjecture judicieuse. M. Châtelain l'adopte dans son Martyrologe, *T. I. p.* 38. & 39. Elle est confirmée par un manuscrit de la Bibliothéque de la Reine Christine de Suéde, contenant un abbrégé du Martyrologe de S. Jérôme, qui a servi autrefois à l'Abbaye de Sainte Colombe, près de Sens, où on lit clairement ces mots, *Antiochia Syriæ, S. Domni Episcopi ejusdem loci*. M. Châtelain ajoûte, à la conjecture d'Holsténius, que peut-être il y avoit un autre S. Domne d'Antioche de Pisidie, que l'Auteur de ce Martyrologe a voulu distinguer, en ajoûtant, contre sa coutume, le nom de *Syria* à celui d'*Antiochia*. Il faut donc appeller ce S. *Domne*, & non pas *Isidore* ou *Spiridon*, &c. Beaucoup moins en faut-il faire deux Saints différens ; l'un nommé *Isidore*, & l'autre *Séridon* ou *Spiridon*, comme ont fait Molan, Maurolycus, Galésinius & Baronius.

ISIES ou ISIENNES, f. f. & plur. Fêtes d'Isis. *Isia*. Les *Isies* étoient des sacrifices & des fêtes pleines d'impureté & d'abomination ; c'est pourquoi on exigeoit un secret inviolable de ceux qui y étoient initiés. Elles duroient neuf jours, & étoient si affreuses & si exécrables, que le Sénat les abolit à Rome sous le Consulat de Pison & de Gabinius. L'Empereur Commode les rétablit environ deux cents ans après. Il se mêla luimême aux Prêtres de la Déesse, & y parut tête rase, portant Anubis. Et tandis qu'il fut à Rome, on ne célébra nulle fête avec tant de cérémonie & de superstition, & l'on eut une considération toute particuliére pour les Isiaques, Prêtres de la Déesse. Voyez Suétone dans Néron, *C. XXXVI.* Tacite, *de Morib. Germ. C. IX.* Dion, *L. XL. XLII. XLVII. LIII.* & *LIV.* Lampridius dans Commode, & Tertullien dans son Apologétique, *c.* 6.

☞ ISIGNI, f. m. Gros bourg de France, dans la Basse-Normandie. Il est fort connu à cause de ses salines, de son cidre & de son beurre.

ISIR, f. m. Terme de Philosophie hermétique. C'est le nom que les Sages donnent à l'élixir au blanc, lorsqu'ils veulent le multiplier.

ISIS, f. f. Nom propre d'une fausse Divinité. *Isis, idis*. La Déesse *Isis* étoit honorée des Égyptiens & des anciens Germains. Les Poëtes feignent qu'Io changée en vache étant venue en Égypte, Jupiter lui rendit sa premiére forme, & qu'elle épousa Osiris, Roi du pays, & qu'elle fut si aimée des Égyptiens, qu'ils la mirent au nombre de leurs divinités après sa mort. Ils avoient reçû en effet d'*Isis* de grands bienfaits. C'est elle qui leur apprit à filer la laine, & à la mettre en œuvre, après l'avoir apprise elle-même de Mercure. C'est elle qui leur apprit l'art de cultiver la terre, de recueillir le blé, & d'en faire du pain. C'est elle qui leur donna des loix. *Isis* n'étoit point une divinité simple & particuliére. C'est la lune, la terre, Cérès, Cybéle, Vénus, Astarté, Rhéa, la grand'-mere ou la mere des Dieux, Minerve Cécropienne, Vénus Paphienne, Diane Dictynné, Proserpine, Junon, Bellone, Hécaté, Rhamnusie, &c. & en un mot, c'étoit toute la nature. Quelques-uns veulent que l'*Isis* des Égyptiens soit Eve, & qu'Osiris soit Adam. Voyez Vossius, *de Idolol. L. I. c.* 17. 2. 38. *L. II. c.* 24. 27. 36. 56. *L. VII. c.* 2. & 10. D'autres ont prétendu qu'*Isis* étoit la constellation de la Vierge, ou la Vierge qui a été placée dans le Ciel. Une inscription rapportée par Diodore de Sicile dit à la vérité qu'*Isis* est dans les astres, mais elle dit que c'est dans la constellation du chien. Les Prêtres d'*Isis* s'appelloient Isiaques. Voyez ce mot.

Il y avoit des idoles d'*Isis* Hermaphrodite. Voyez Barthius, *Animadverf. ad Statium, Theb. L. V. v.* 20. Il y a dans le cabinet du P. Kirker une figure d'*Isis*, représentée avec plusieurs mammelles, comme la Diane d'Éphèse. On donnoit aux statues d'*Isis* des ailes de vautour, à ce que témoigne Élien, *L. X. c.* 22. Plutarque a fait un livre d'*Isis* & d'Osiris.

Isis étoit sur-tout honorée à Bubaste, à Copte & à Alexandrie. Les Romains reçurent aussi son culte, & on institua en Italie les mêmes sacrifices en son honneur, que ceux qui se faisoient en Égypte. On n'osoit regarder curieusement les mystères de la Déesse *Isis* en Phocide, crainte de perdre la vûe. Mascur.

L'*Isis* des Germains étoit différente de celle des Égyptiens. Elle avoit été femme de Mannus, fils de Tuiscon, d'où les Germains prétendoient tirer leur origine. Quelques Sçavans disent fort ingénieusement que *Man* ou *Mannus*, & l'*Isis* des Germains sont Adam & Eve, & que l'histoire fabuleuse de ceux-là étoit un reste de la tradition de ces peuples touchant nos premiers peres, que *Man* n'est autre chose qu'Adam en langue Germanique ; car l'un & l'autre mot signifie homme : que les Germains ne disoient point *Isis*, mais *Iscba*, dont les Romains firent *Isis*, croyant que c'étoit *Isis*, & qu'*Iscba* étoit en langue Germanique la même chose qu'*Isis* en Égyptien : qu'au reste *Iscba* n'étoit rien moins qu'*Isis*, que c'étoit le nom אשה, *Iscba*, en Hébreu, *Vira*, qu'Adam donna à Eve en la voyant la premiére fois. *Gen. II.* 23. que les Germains avoient conservé ce nom dans leur langue. Voyez Vossius, *L. CXXXVIII. de Idolol.*

☞ Isis. Tacite dit que les Suéves adoroient cette Déesse sous la forme d'un vaisseau.

Isis est aussi un terme de Calendrier. C'est le nom d'un des cinq jours que les Coptes ont ajoûté à leur année pour la faire de trois cents soixante-cinq jours : le quatriéme de ces cinq jours qu'ils ont ajoûtés s'appelle *Isis*. Voyez le P. Kirker, Fabricius, &c. Selon l'Astrologie des Égyptiens, *Isis* est la divinité qui préside au signe du mois Parthénape, qui est le premier de l'année des Égyptiens, & répond au mois de Septembre. Voyez Welschius, Kirker, &c.

ISITE, f. m. & f. Nom de secte parmi les Musulmans. *Isita*. Les *Isites* prennent leur nom d'Isa Merdard, leur Chef. Leur secte consiste à dire que l'Alcoran n'est pas éternel, qu'il est créé, & que quand Mahomet dit qu'il est

est éternel, il parle de l'original, & non pas de la copie de l'Alcoran. Voyez l'*Empire Ottoman* de Ricaud.

I S L.

ISLAM, f. m. Nom propre de la Religion de Mahomet, Mahométisme. *Islamica Religio*, *Mahometismus*. Mahomet prêchoit sur toute chose l'abandon à la volonté de Dieu, sans réserve, & sans crainte d'aucun péril, se fondant sur la prédestination mal entendue, & regardée comme une destinée fatale.

Du verbe *Salama*, qui signifie se résigner ainsi à la volonté de Dieu, est venu le nom d'*Islam*, qui est le propre nom de la Religion de Mahomet, & celui de Moslemin, pour signifier ceux qui la professent. Nous l'exprimons par celui de Musulmans. Fleury. Ainsi *Islam* est la même chose que Musulmanisme. Voyez ESLAM.

ISLAMI, f. m. Terme de Relation, qui signifie, Uni & pacifique. C'est un nom que les Turcs se donnent entre eux *Amicus pacificus*. Ce sera à vous à vous faire paroître ce que vous êtes, à sçavoir, bons Musulmans à votre saint Prophète, & à votre Empereur, & entre vous bons *Islamis*. Vigenère. *Cont. de Chalcond. L. IV. p.* 491.

ISLAMISME, f. m. C'est la même chose que Musulmanisme, ou Mahométisme. Les Mahométans disent *Eslam*, ou *Islam*. D'Herbelot en a fait en notre langue *Islamisme*. Ce mot se prend pour la Religion des Mahométans. *Mahometana Religio*, *superstitio*. Ce mot signifie une entière soûmission & résignation du corps & de l'ame à Dieu, & à ce que Mahomet a révélé de sa part, en quoi consiste tout le Musulmanisme. Les Musulmans disent que tous les hommes naissent dans l'*Islamisme*, mais que leurs parens les en détournent, & les engagent dans les autres religions. D'Herbelot. Voyez encore ISMAËLISME.

Islamisme, se prend aussi pour le pays que possèdent les Mahométans. *Mahumetanorum ditio*. D'Herbelot dit *Eslamiat*, & *Islamisme*; mais il s'en tient à ce dernier. C'est ainsi, dit-il, que nous appellons la Chrétienté tout ce qui est habité par les Chrétiens. L'étendue de l'*Islamisme* du temps d'Ebn Alvardi, Géographe Arabe qui vivoit l'an 383. de l'hégire, de J. C. 995. étoit depuis la ville de Farganah, dans la Province de Transoxante, ou de de-là la rivière qui est le Zagathay, situé au-delà du fleuve Gihon, ou Oxus, jusques aux rivages maritimes de l'Iémen, ou Arabie heureuse, sur l'Océan, vers la ville d'Aden. C'est ainsi que l'on prend sa longueur, qui comprend cinq mois entiers de caravane. Sa largeur est depuis le pays de Roum, qui est l'Anatolie (peut-être a-t-on voulu dire la Romanie) jusques à Mansourat, ou Souratte aux Indes, dans le Royaume de Décan, & cet espace contient quatre mois de chemin. Ebn Alvardi ne comprend point la partie occidentale de l'*Islamisme*, depuis l'Égypte le long de l'Afrique jusqu'en Espagne, parce que cette partie de l'*Islamisme*, qui est, dit-il, comme la manche d'un habit, est resserrée par la mer Méditerranée du côté du nord, & par les Négres, du côté du midi. Depuis cet Auteur, la plus grande partie des Indes, en y comprenant les Royaumes de Visapour, & de Golconde, est devenue Mahométane, & si les Mahométans ont perdu l'Espagne, ils ont beaucoup gagné du côté de la Gréce, de la Hongrie & de la Tartarie. D'Herbelot.

ISLANDE, f. f. Nom propre d'une île de l'Océan septentrional. *Islandia*. Elle est située sous le premier méridien, & sous le cercle du pole Arctique, entre les côtes de la Norvége, des îles Britanniques, & de la Groënlande. Quelques-uns lui donnent soixante-dix lieues de long, & trente-quatre de large, & d'autres la font une fois plus grande. Les côtes en sont assez bien peuplées, on y compte environ trois cents trente paroisses; mais le dedans du pays est plein d'affreuses montagnes. Celles d'Hécla, de la Croix & d'Helga, sont les principales. Elles sont en tout temps chargées de neiges, & vomissent des flammes, comme le mont Gibel. Les plus grands jours y sont de vingt-quatre heures presque entières, la nuit n'y a pas plûtôt paru qu'elle disparoît; les plus grandes nuits y ont la même longueur que les plus grands jours. L'air y est extrêmement froid, & le pays est couvert de neiges pendant neuf mois de l'année, aussi ne produit-il point de grains; mais les pâturages y sont si bons, qu'on y nourrit une quantité incroyable de bétail. Les rivières, les lacs & la mer, fournissent tant de poisson, que les habitans en font un grand commerce. Ses lieux principaux sont Halar, & Scalhot, Villes Épiscopales, & Bestéde ou Kroningescard, forteresses, où le Viceroi fait sa résidence. L'*Islande*, que la plûpart des Géographes prennent pour la *Thule* des Anciens, fut découverte sous le regne d'Harald Harfager Roi de Norvége, par un pirate Norvégien, qui lui donna le nom de *Snéeland*, c'est-à-dire, le pays de la neige. Le même Roi y envoya pour la mieux découvrir l'an 892. un Norvégien nommé Flocke, qui lui donna le nom d'*Islande*, c'est-à-dire, le pays de la glace. Maty. Gyraldus Cambrensis a fait la Topographie d'*Islande*; mais il y a mêlé tant de fables, que les Sçavans n'y ajoûtent point de foi. ☞ L'*Islande* fut découverte l'an 84 de J. C. par la flotte d'Agricola, Gouverneur de l'île de Bretagne, c'est-à-dire, de ce que nous appellons aujourd'hui la Grande Bretagne.

ISLANDOIS, oise, adj. Qui est de l'île d'Islande. *Islandus*. Les *Islandois* sont originairement Norvégiens; car peu de temps après que l'*Islande* eut été découverte, comme nous l'avons dit au mot ISLANDE, les Nobles Norvégiens ne pouvant souffrir la domination d'Harald, qui les dépouilloit de leurs priviléges, passérent dans l'*Islande*, y transportérent quantité de familles, & ce fut ainsi qu'elle fut peuplée, aussi on y a conservé le langage & les mœurs des anciens Goths, Danois & Suédois, & les histoires de ces peuples septentrionaux écrites en vers l'an 1000. Olaüs Trygo, Roi de Norvége, y envoya des Prêtres, pour convertir les *Islandois* au Christianisme, ses soins réussirent, on y établit deux Évêques, un à Halar, & l'autre à Scalholt, & les *Islandois* qui avoient conservé leur liberté jusqu'alors, se soûmirent aux Norvégiens; ils passérent avec eux sous la domination des Rois de Danemarck, & ils reçurent ensuite la confession d'Augsbourg, dont ils font profession. Maty. Théodoric, Moine du douziéme siécle, qui a écrit un livre des anciens Rois de Norvége, dit qu'il s'est principalement servi des annales des *Islandois*, qui de tous les peuples du Nord sont ceux qui ont pris le plus de soin de conserver la mémoire des choses passées. Olaüs Vormius a dit que leurs annales sont très-curieuses sur ce qui s'est fait dans les Hébrides, dans l'Ecosse & dans l'Angleterre, & même chez les anciens Ducs de Normandie. Leurs anciennes histoires, & celles qu'ils estiment le plus, sont en vers, parce que les anciens Rois & Capitaines du Nord avoient toûjours auprès d'eux quelques Poëtes qui faisoient des vers sur leurs victoires.

ISLE, ou ÎLE, f. f. Terre qui est entourée de la mer, ou des rivières. *Insula*. Ce mot est opposé au *continent*, ou *la terre ferme*. C'est le nom que l'on donne à ces parties de la terre qui sont environnées d'eau, & qui sont moindres que les deux grandes parties du monde que nous appellons Continens, & que nous connoissons sous les noms de Vieux & de Nouveau monde. Il y a de ces *Isles* dans les lacs, & les rivières, mais principalement dans la mer. Il y a plusieurs *Isles* dans la mer Égée, dans les Indes, aux Philippines, à l'Archipelague de Saint Lazare. On tient que les Maldives sont au nombre de douze mille *Isles*. Les Canaries sont celles que les Anciens appelloient les *Isles Fortunées*. L'*Isle* de Schut sur le Danube. L'*Isle* des cygnes sur la Seine au-dessous de Paris. Dans Paris même il y a l'*Isle* du Palais, l'*Isle* Notre-Dame, & l'*Isle* Louvier.

Quelques-uns concluent de la *Genèse X.* 5. & de l'Ecclésiastique, XLIII. 25. que les *Isles* sont aussi anciennes que le monde, & qu'il y en a eu dès le commencement. Quoi qu'il en soit de cette preuve, il n'est certainement pas probable que les grandes *Isles* fort éloignées du continent soient nouvelles, & qu'elles soient sorties de la mer, ou qu'elles aient été séparées du continent.

Il n'est pas moins vrai pourtant qu'il s'est formé des *Isles* nouvelles non seulement par des atterrissemens, comme celle de Tsongming à la Chine, dans la province de Nankin, ou par des coups de mer, qui ont séparé des morceaux de terre du continent, comme les Anciens ont prétendu que la Sicile & même la grande Bretagne ont été formées; mais il en est même qui sont sorties de dessous les flots comme autrefois Santorin, & depuis, les deux qui se sont formées près de Santorin, & tout récemment une troisiéme qui s'est élevée tout proche encore de la même *Isle*, comme on le peut voir dans les Mémoires de Trévoux, & dans les Mémoires des Missions du Levant, imprimés en 1715. Voyez aussi Pline, *L. II. c.* 87. & 95. & *L. IV. c.* 12. Kirker, *Mund. subterr. L. II. c.* 12. & 26.

D'autres Naturalistes prétendent qu'elles ont été formées au déluge. D'autres enfin, qu'elles ont été séparées du continent par des inondations, des orages violens, des tremblemens de terre. Ceux-ci font remarquer que la mer des Indes, où il y a une infinité d'Îles, est l'endroit du monde où l'on voit plus de Volcans, & où les ouragans, & les tremblemens de terre, les éclairs, les tonnerres, les tempêtes sont plus fréquentes. Gryphiander a fait un Traité des *Isles* en Latin, *de Insulis*.

Isles, au pluriel se dit en particulier de celles qui sont dans l'Archipélague du Mexique, c'est-à-dire, dans le grand golfe de la mer du Sud, qui est vis-à-vis le Mexique. Ainsi quand on dit que l'on va voyager aux *Isles*, on entend celles de ce golfe de l'Amérique. Et celles de ce même Golfe, ou Archipel, qui appartient à la France, nous les appellons nos *Isles*. C'est un gros Commerçant de nos *Isles*. Il s'est fort enrichi à nos *Isles*. Le principal commerce de nos *Isles* est celui du sucre & de l'indigo.

Isle, se dit aussi dans les villes, d'un canton entouré de quatre rues, ou d'une maison qui ne tient pas à une autre. L'Hôtel de Seneterre à Paris formoit une *Isle*. On en a fait la place des Victoires. En l'ancienne Rome les maisons étoient détachées les unes des autres. C'étoit autant d'*Isles*. Il y a tant de maisons dans cette *Isle*, entre ces quatres rues. Les Latins se sont servi du mot d'*Insula* pour signifier la même chose.

Isle, se dit aussi quelquefois des pays qui ne sont pas entiérement isolés. L'*Isle* de France, c'est un pays borné par la Seine, l'Oise & la Marne, qui font une *Isle* parfaite. Voyez au mot FRANCE. L'*Isle* de Metz est un des quatre petits pays qui composent le Pays Messin. Ce nom ne doit pas être pris à la rigueur, puisque la Moselle & la Seille n'en forment pas une *Isle* parfaite. L'*Isle* de Ruys en Bretagne est de cette nature. On dit le Gouvernement de l'*Isle* de France, mais son Gouvernement ne répond pas au Pays de l'*Isle* de France. Le Prévôt de l'*Isle* de France est simplement appellé Prévôt de l'*Isle*.

On dit proverbialement, Vous soyez le bien venu comme en votre maison de l'*Isle* Bouchard; quand on reçoit quelqu'un à la Campagne.

Isle. Voyez LISLE.

Isle. Nom d'un bourg ou petite ville de Franche Comté. *Insula*. Il est en partie dans une Isle formée par le Doux, & en partie hors de l'Isle à cinq lieues au-dessous de la ville de Montbelliard. Maty.

Les Isles. Nom propre d'une petite ville du Bresil dans l'Amérique méridionale. *Insula*. Elle a un bon port, & est à trente lieues au sud de la baie de tous les Saints.

Isle-Adam, s. m. Nom propre d'un bourg de l'Isle de France. *Insula Ada*. Il est situé sur l'Oise, environ à une lieue au-dessus de Pontoise. Maty. Le Château de l'*Isle-Adam* appartient à M. le Prince de Conti. L'*Isle-Adam* tire son nom d'Adam surnommé de l'Isle, Seigneur de Villiers, village situé à une lieu de l'*Isle-Adam*: c'est ce Seigneur qui a fondé l'*Isle-Adam*. Il y a à l'*Isle-Adam* un Prieuré de Bénédictins.

Isle en Albigeois. *Insula Albiorum*. Bourg de France, situé dans le Languedoc, sur le Tarn, à cinq lieues au-dessous de la ville d'Alby. Maty. M. Corneille dit *Isle d'Albigeois*.

L'Ile d'Atlas. Voyez ATLANTIDE.

☞ L'ISLE D'AUMONT, dans la Champagne, Diocèse de Troyes, à deux lieues de la ville épiscopale.

Isle Barbe. Nom propre d'un village situé dans une petite Isle de Saône, à demi-lieue au-dessus de la ville de Lyon. *Insula Barbara*. Il y a à l'*Isle-Barbe* un Monastère de Bénédictins fondé par Charlemagne, mais qui a été sécularisé.

☞ L'Isle-Belle. Petite *isle* de France, au milieu de la Seine, dans le Vexin, au-dessous des ponts de Meulan. C'est un lieu charmant que M. l'Abbé Bignon a extrêmement embelli, & qu'on a quelquefois nommé l'*Isle de Delos*, dans les ouvrages des Beaux-Esprits.

☞ L'Isle de Bisteaux. *Isle* d'Afrique, dans l'Océan, sur la côte de Nigritie, proche du village de Cazelut, & de la riviére de S. Domingue.

Isle Blanche. Nom d'une Isle de l'Amérique dans la mer du Nord. *Insula candida, alba*. Elle est vers la côte de Vénézuela.

☞ L'Isle aux Boeufs. *Isle* de l'Amérique, au golfe du Mexique, dans la baie de Campêche, à l'embouchure du lac de Trist.

☞ L'Isle-Bonne. Ville capitale des anciens Peuples du Pays de Caux, dont parle Ptolémée sous le nom de *Juliobona*. Voyez la *Descript. Géogr. & Histor. de la Haute-Norm. T. I. p.* 3. *& suiv.*

Isle Bouchard, s. m. Nom d'une petite ville de la Touraine, en France. *Insula Bochardi*. Elle est dans une petite Isle formée par la Vienne, à sept lieues de Tours, du côté du midi. Maty. Cette ville s'appelle ainsi parce que ce fut l'ancien patrimoine d'une famille nommée Bouchard, & dont le nom est passé dans celle de la Tremouille par le mariage d'une Catherine de l'Isle.

Isle Bourbon. Voyez BOURBON.

Isle au Comtat. Nom d'un bon bourg de la Provence, en France. *Insula*. Il est dans le Comté Venaissin, en une petite Isle que forme la Sargue, à trois ou quatre lieues d'Avignon, du côté du levant. Maty.

Isle aux Coudres. Isle de la grande riviére de Canada, entre le Cap Dauphin & le Cap à l'Aigle. *Insula Coriliorum*. Voyez Laet, *Descript. des Indes Occident. L. II. c.* 9. & Champlain, *I. Part. L. III. c.* 4.

☞ L'Isle-Dieu, Abbaye d'Hommes de l'Ordre de Prémontré, fondée dans le Diocèse de Rouen vers l'an 1187. Voyez la *Descript. Géogr. & Hist. de la Haute Normandie*, *T. II. p.* 328.

Isle de France. C'est un petit pays de la France. *Insula Francia*. Il s'étend le long du bord septentrional de la Seine, entre la Marne & l'Oise. S. Denys, Montmorenci & Paris, capitale de la France, en sont les lieux principaux. On étend quelquefois ce pays jusqu'à la riviére d'Aisne, & ainsi on y renferme le Valois. Voyez FRANCE.

Le Gouvernement de l'Isle de France. *Praefectura Insulae Franciae*. C'est un des douze Gouvernemens Généraux de la France. Il est borné au nord par la Picardie, au couchant par la Normandie, au midi par le Gouvernement de l'Orléannois, & au levant par celui de la Champagne. Ce pays peut avoir trente-six lieues de long, & autant de large. Il est arrosé par plusieurs riviéres, dont la Seine, la Marne, l'Oise & l'Aisne, sont les plus considérables; l'air y est tempéré, & le terroir fertile en grains & en fruits, & même en vin. On divise ce Gouvernement en dix petits pays, qui sont l'Isle de France particuliére, la Brie Françoise, une partie du Gâtinois, le Hurepoix, le Mantois, le Vexin François, le Beauvaisis, le Valois, le Soissonnois & le Laonnois. Ses principales villes sont Paris, Archiépiscopale, & capitale du Royaume, Beauvais, Senlis, Soissons, Laon & Noyon, qui sont toutes Épiscopales.

☞ L'Isle de France, en Afrique. C'est la même que les Hollandois avoient nommée *Isle-Maurice*; mais en 1721. les François s'en sont mis en possession, & l'ont nommée *Isle de France*.

Isle de Grace. Nom d'une petite contrée de Normandie. *Insula Gratiae*. Elle est entre les riviéres de Seine & d'Eure, & s'étend depuis Paci & Verdun jusques auprès du Pont de l'Arche.

Isle Jourdain. Nom d'une petite ville du Comté d'Armagnac,

magnac, en Gascogne. *Insula Jordani*, anciennement *Castrum Jetrum*. Elle est sur la rivière de Save, à cinq lieues de Toulouse, du côté du couchant. Maty.

Isle aux Lièvres. Isle de la grande rivière de Canada. *Insula leporum*, *Leporina*, *Lagoa*. Elle est à six lieues du port de Tadoussac. On l'a appellée ainsi d'un poisson que l'on y pêche, qui a la tête semblable à celle d'un liévre. Voyez Laët, *Descript. des Indes Occidentales*, *L. II. ch.* 9. & les Voyages de Champlain, *I. Part. L. III. c.* 4.

☞ L'Isle-Longue. *Isle* de la Baie Françoise en la nouvelle France. Elle est ainsi nommée, parce qu'elle a six ou sept lieues de long. *Insula longa*. Voyez Acadie.

Isles Nouvelles. Ce sont des Isles nouvelles, découvertes par les Maloins, qui ont été à la mer du Sud depuis 1700. Elles sont situées par le cinquantiéme degré de latitude Sud, dans la mer du Nord. Voyez la carte réduite de l'extrémité de l'Amérique faite par M. Frézier, *p.* 263. de son Voyage. Il les a placées sur les Mémoires du Maurepas & du S. Louis, vaisseaux de la Compagnie des Indes, qui les ont vûes de près, & même le dernier y fit de l'eau dans un étang. C'est la même suite d'*Isle* que M. Fouquet de S. Malo découvrit, & qu'il appella du nom d'Anican son armateur. Celui qui les a côtoyées de plus près a été le saint Jean-Baptiste commandé par Doublet du Havre. Quant à leur latitude, M. Frézier les met à peu près entre le 317^e & le 321^e degré.

Isle aux Oiseaux. Nom d'une île de l'Amérique septentrionale, ainsi appellée, à cause du grand nombre d'oiseaux que l'on y trouve. *Avium Insula*. C'est l'une des Cannibales. Elle est à la hauteur de quinze degrés, & fort basse. On n'y peut aborder sans risque. Voyez Laët, *Descript. des Indes Occident. L. I. chap.* 17.

Isle d'Or. Nom d'une Isle située dans le centre des mines d'or, occupée par la Compagnie Écossoise. Maty.

Isle d'Orléans. Nom propre d'une Isle de la grande rivière de Canada. *Insula Aurelianensis*. Elle est à deux lieues du cap de Tourmente, & à une de Québec. Quartier la nomma autrefois *Isle* de Bacchus, à cause de la quantité de vignes sauvages que l'on y trouve. Sa longueur est de six lieues, & sa largeur d'une lieue. Voyez les Voyages de Champlain. *P. I. L. III. ch.* 4.

☞ L'Isle-Royale. *Isle* de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle France, appellée autrefois Cap Breton, ou *Isle* des Bretons.

Les Sept Isles. Ce sont sept isles situées environ à deux lieues de la côte septentrionale de Bretagne, à cinq ou six lieues de Tréguier par 49. degrés de latitude. *Septem Insulæ*, anciennement *Siadæ*, ou *Biadita*. *Voyage Mʃ.* 1717.

Isle a la Vache. Nom d'une petite île de l'Amérique dans la mer du Nord. *Insula Vaccæ*. Elle est sur la côte méridionale de l'isle de S. Domingue vers l'occident.

Isle du Vent. En termes de Marine, on appelle ainsi les *Isles* Antilles.

Isles d'Avau le vent. En termes de Marine, cela signifie les *Isles de dessous le vent*, ce sont celles qui sont opposées aux *Isles* du vent, & qui sont plus à l'ouest Rochefort en compte neuf, qui sont S. Eustache, S Barthélemi, Saba, S. Martin, Languille, Sombrère, Anegade, Les Vierges, sainte Croix.

☞ L'Isle-Verte. *Voyez* L'Isle du Cap Breton.

☞ L'Isle de Wist. Il y a deux *isles* de ce nom entre les Westernes. On les distingue par leur situation. La plus septentrionale s'appelle North-Wist, & la plus méridionale South-Wist.

ISLÉBE, ou EISLEBEN, s. m. Nom propre d'une ville du cercle de la haute-Saxe, en Allemagne. *Islebæ*. Elle est dans le comté de Mansfeld en Thuringe, au sud-ouest de la ville de Mansfeld. *Isleben* est la patrie de Luther.

ISLET, s. m. Voyez ISLOT.

ISLETTE, s. f. C'est la même chose qu'*Islot*.

ISLOT, s. m Diminutif du mot *Isle*, petite *Isle*. *Parva insula*, *minima insula*.

Ce mot se trouve dans quantité d'Ordonnances concernant les isles, *islots*, atterrissemens, &c. On est sujet en doublant cet *islot* à de grandes rafales qui tombent par-dessus la montagne du nord-est. Frézier.

☞ Voulons qu'ils (les Juges des Eaux & Forêts.) connoissent de tous différends sur le fait des isles, *islots*, Javeaux... *Ord. des Eaux & Forêts*, *tit.* 1. *art.* 4. En France les isles qui naissent dans les fleuves sont du Domaine du Roi, & les particuliers n'en peuvent acquérir la propriété sans titre, que par l'espace de cent années. D'où vient que par la Déclaration du mois d'Avril 1669. les détenteurs des isles & *islots* qui sont en possession, ou leurs auteurs, au-delà de cent années, sont obligés de payer seulement le vingtiéme denier du revenu, pour être maintenus en leur jouissance. Voyez aussi la Déclaration du mois d'Avril 1683. concernant les propriétaires des isles & *islots*, *Dict. de Droit*, au mot Isle. Vaugelas, dans ses nouvelles Remarques sur la Langue Françoise, assûre qu'*islette*, dont s'est servi Coëffeteau, est fort bon. Sur quoi l'Éditeur observe qu'il a pû être usité autrefois, mais qu'il ne l'est guère aujourd'hui, & qu'on dit certainement une petite isle.

ISLOTTE, s. f. Voyez ISLOT. Les mots d'*islet*, d'*islette*, & d'*islotte* sont moins usités que celui d'*islot*.

I S M.

ISMAËL, s. m. Nom propre d'homme. *Ismaël*. Celui à qui ce nom fut donné le premier, & pour lequel il fut fait, est *Ismaël*, fils d'Abraham & d'Agar, servante de Sara; car sa maîtresse la maltraitant, parce qu'elle lui insultoit à cause de sa stérilité, elle la quitta, & s'enfuit dans le désert de Sur, où un Ange lui apparut près d'une fontaine, & lui ordonna de retourner chez sa maîtresse Sara, & de lui rendre les respects qu'elle lui devoit. Il lui dit en même temps que l'enfant qu'elle avoit conçu d'Abraham étoit un fils, & il lui ordonna de le nommer *Ismaël*, parce que Dieu l'avoit exaucée dans son affliction. Ce nom est composé de שמע, *schama*, il a écouté, il a exaucé, & אל, *El*, Dieu.

ISMAËLIEN, enne, s. m. & f. & adj. Ce n'est pas la même chose qu'Ismaëlite. Les Ismaëlites sont les Arabes, mais les *Ismaëliens* sont les Princes de deux Dynasties, dont la première a regné en Afrique & en Egypte; & la seconde dans l'Asie. Les premiers sont connus sous le nom de Fathémites & de Kalifes. Les Persiens traitent les seconds *Ismaëliens* d'hérétiques & d'impies. Voyez d'Herbelot, *Bibl. Orient. p.* 505. On les appelle *Ismaëliens* de Perse, & *Ismaëliens* d'Afrique. Voyez le même Auteur, *p.* 501. au mot Ismaël.

ISMAËLISME, s. m. Prétendue religion qu'Ismaël prêcha autrefois aux Arabes. *Ismaëlitica Religio*, *secta*, *superstitio*. La conformité de nom entre l'Islamisme, & l'*Ismaëlisme*, a fait que plusieurs Docteurs Mahométans ont confondu ces deux choses, & ont soûtenu que la Religion enseignée par Mahomet & ses Sectateurs (& qu'ils appellent Islamisme) n'est autre chose que celles qu'Ismaël prêcha autrefois aux Arabes. D'Herbelot, *au mot* Ismaël.

ISMAËLITE, s. m. & f. Nom de peuple. Descendant d'Ismaël. *Ismaëlita*. Les *Ismaëlites* sont les enfans, les descendants d'Ismaël, fils d'Abraham & d'Agar. Ismaël épousa une Égyptienne, dont il eut douze enfans, qui furent les Patriarches des *Ismaëlites*, des Arabes, des Agaréniens, des Sarrazins, &c. Parce que dans la Genèse, *Chap. XXXVII.* les Marchands ausquels on vendit Joseph sont appellés *v.* 27. *Ismaëlites*, & *v.* 28. Madianites, quelques Interprétes ont crû que Céthura, mere des Madianites, étoit la même qu'Agar, & que l'on appella *Ismaëlites* tous les peuples qui descendirent des enfans qu'elle avoit eus d'Abraham; & plus particuliérement ceux qui descendoient d'Ismaël; mais cela n'a pas grande apparence. Il est plus probable que c'étoient des *Ismaëlites*, établis pour leur commerce chez les Madianites; ainsi ils étoient *Ismaëlites* d'origine, & Madianites de domicile.

☞ ISMANET, s. m. Terme de Calendrier. Nom du premier mois des Danois, mois de Janvier chez les Danois; on l'appelle aussi Glugmanet, & ces noms signifient

gnifient mois de la glace, ou des fenêtres fermées. Fabricius. *Menlol. pag.* 144.

ISMANING, f. m. Nom propre d'une petite ville du Cercle de Bavière. *Ismaninga*. Elle est sur l'Iser, dans l'Évêché de Freisingue, entre la ville de ce nom, & celle de Munick. Maty.

☞ ISMÉNE, f. f. Sœur d'Antigone & des deux freres ennemis Ethéocle & Polinice, nâquit d'Œdipe & de Jocaste.

☞ ISMENIDES, f. f. plur. Nymphes du fleuve Isménus.

☞ ISMÉNIE, adj. f. Surnom de Minerve. Il y avoit à Thèbes deux temples de Minerve, dont l'un s'appelloit Minerve *Isménie*, à cause du fleuve Isménus, sur le bord duquel étoit ce temple.

☞ ISMÉNIUS, f. m. Fils d'Apollon & de Mélie: il reçût de son pere le don de deviner. Comme il étoit né sur les bords du fleuve Ladon, dans la Béotie, il donna son nom à ce fleuve, qui s'appella depuis *Isménius* ou *Isménus*.

ISMÉNO, f. m. Nom propre d'une petite rivière de l'Achaïe, en Grèce. *Ismenus*, *Ismenius*. Elle baigne la ville de Thèbes, & se décharge dans le golfe de Négrepont, à une lieue de la ville de ce nom, vers le couchant. Maty.

ISMID. Voyez NICOMÉDIE.

ISMYR. Voyez SMIRNE.

I S N.

ISNÉ, f. f. ou ISNY, f. m. Nom propre d'une ville Impériale du Cercle de Souabe. *Isna*. Elle est dans Argow, sur la rivière d'Arg, entre Lindaw & Kempten. Cette ville ayant prêté à Othon, Baron de Walbourg, dont elle dépendoit, la somme de huit mille florins d'or, à condition que s'il étoit tué à la guerre, elle seroit libre, elle acquit effectivement sa liberté par ce moyen l'an 1385. *Isne*, dont le Gouvernement est Protestant, est prise par la plûpart des Géographes pour l'ancienne ville de la Vindélicie, nommée *Viana*, que quelques autres Géographes mettent à Weissenborn. Maty.

ISNEL, elle, adj. Vieux mot, qui signifioit, vif & gaillard, prompt & léger. *Alacer*. On disoit encore du temps de Ronsard, un vol *isnel*, une course *isnelle*. Il est maintenant hors d'usage.

Ce mot vient de l'Allemand *snel*, ou de l'Italien *snello*, qui signifient la même chose.

ISNELLEMENT. Vieux adverbe. Vitement, promptement. *Alacriter; citò, celeriter*. Et quand ils virent la route venir, si couruent as armes mult *isnellement*, que ils cuidoient que ce fussent li Grieu. Villehard. n. 195.

A ses pieds mult isnellement
S'agenouilla & humblement. Monstrelet. 1. vol. p. 61.

ISNELLETÉ, f. f. Vitesse. *Celeritas*, *velocitas*. Et sçachez que la *isnelleté* dou cheval est connue as oreilles. G. de Guigneville.

ISNIC. Voyez NICÉE.

I S O.

ISOCÉLE, adj. Terme de Géométrie. Qui a deux côtés égaux. *Isosceles*, *Isoscelus*. Un triangle *isocéle*. Quelques Auteurs écrivent ainsi, les autres ajoûtent une *s*, suivant l'étymologie.

ISOCHRISTE, f. m. & f. Nom d'une secte hérétique. *Isochristus*. Vers le milieu du sixiéme siécle, après la mort de Nonnus, Moine Origéniste, les Origénistes se divisérent en deux sectes à Constantinople; les uns furent nommés Protoctistes, ou Tétradites, & les autres *Isochristes*. Ceux-ci furent ainsi nommés parce que Théodore de Cappadoce, l'un des principaux ou le chef de la secte, disoit, dans un écrit qui fut condamné au Concile de Constantinople en 553. Si les Apôtres font à présent des miracles, & sont en si grand honneur, quel avantage recevront-ils dans la résurrection, s'ils ne sont égaux à Jésus-Christ?

Ἴσος signifie *semblable*, *égal*; & χριστὸς, Christ.

ISOCHRONABLE. Adj. m. & f. Terme de Mathématique. On veut sçavoir par quelle ligne courbe la descente d'un corps pesant est *isochronable* avec sa chute perpendiculaire, c'est-à-dire, qu'il se puisse faire que la descente d'un corps soit continuellement aussi prompte que s'il tomboit à plomb du sommet de cette courbe, &c. Cette courbe est la parabole du premier genre.

ISOCHRONE, adj. m. & f. Terme de Physique & de Mathématique. Qui se fait en temps égaux, qui a une égale durée. *Isochronus*, *a*. Les vibrations d'un pendule sont toutes *isochrones*, c'est-à-dire, qu'elles se font toutes dans le même espace de temps, soit que l'arc que le pendule décrit soit plus grand, ou plus petit: car quand il est plus petit, il se meut plus lentement; & quand il est plus grand, il va plus vite. Harris. ☞ Les vibrations plus longues ou plus courtes, lesquelles ne laissent pas d'être *isochrones* ou d'égale durée. De la Hire, *Académie des Sciences* 1703, *Mémoires*, *pag.* 286. La cycloïde est la figure nécessaire pour faire que les vibrations longues ou courtes soient *isochrones*. Id. p. 287.

Ce mot est formé d'ἴσος, *égal*, & χρόνος, *temps*.

☞ ISOCHRYSON, f. m. ἰσόχρυσον. Titre pompeux que Galien donne à un collyre. *Lib. de Comp. Medic. I. lib. IV. c.* 7. c'est-à-dire, Qui vaut son pesant d'or. *Isochryson* est encore le nom d'une composition chymique dont Libavius fait mention, faite de régule martial; d'antimoine & de mercure, en parties égales.

ISOLA f. f. Nom propre d'un bourg ou petite ville des Vénitiens. *Isola*, anciennement *Alietum*, *Castrum Halieti*, ou *Aquila*. Ce lieu est sur une petite presqu'île de la côte occidentale de l'Istrie, environ à deux lieues de Capo d'Istria, vers le midi. Maty. Ce mot est Italien, & signifie Île. *Insula*.

Isola. Nom propre d'une autre petite ville de la Calabre ultérieure, Province du Royaume de Naples. *Insula*, *Esula*, *Æsula*, *Asyla*. Elle est située près de la côte, & elle a un Evêché, suffragant de S. Sévérino, dont elle est éloignée de six lieues, vers le sud-est.

Isola. Est encore le nom d'un bourg du Royaume de Naples. *Insula*. Il est dans la terre de Labour, sur une petite île du Gariglan, entre Sora & Aquino. Cluvier met à quelques milles d'*Isola*, du côté du midi, l'ancienne *Interamna*, ville des Volsques, & une des douze colonies qui refusérent du secours aux Romains contre Annibal; mais d'autres la placent à *Isoletta*, ou à Torre di Termine, village de la même contrée. Maty.

ISOLEMENT, f. m. Terme d'Architecture. C'est la distance d'une colonne à un pilastre; ou de quelque autre piéce qui doit être détachée des autres.

ISOLER, v. act. Faire une piéce d'Architecture détachée & dégagée, & qui ne touche point à une autre. Pour embellir ce château, il le faudroit *isoler*, le détacher de la basse cour qui y tient. L'Académie dit que ce verbe n'est pas en usage: du moins est-il certain qu'il est beaucoup plus usité au Participe. L'ancienne Rome étoit si grande, qu'il y avoit quarante-huit mille maisons *isolées*. Les colonnes *isolées* sont celles qui ne touchent à aucun corps dans leur pourtour, & qui ne sont point jointes à la muraille. Les bâtimens d'Italie sont la plûpart *isolés*: ce qui est plus commode, à cause des jours qu'on prend de tous côtés, des issues qu'on a sur les rues, & qu'ils sont plus à couvert des accidens du feu. On appelle autel *isolé*, un autel qui n'est adossé, ni contre un mur, ni contre un pillier.

Isoler, se peut hasarder dans le figuré, pourvû qu'on l'emploie comme synonyme, ou avec quelque adoucissement. Réfl. Le favori n'a point de suite; il est sans engagement, & sans liaison; il peut être entouré de créatures, mais il n'y tient pas; il est détaché de tout, & comme *isolé*. La Br. ☞ Les Frondeurs en se prêtant au Cardinal Mazarin, pour se défaire du Prince de Condé, n'avoient cherché qu'à l'*isoler*, & qu'à lui enlever le seul secours qui l'avoit déja sauvé. *Mémoires secrets de la Cour de France*.

Ah, que mon cœur n'est-il de ces cœurs isolés,
Qui par aucun endroit ne tiennent à la terre!
Des-H.

☞ ISOLÉ, ée, part. Un homme *isolé*, libre, indépendant,

dant, qui ne tient à rien. Vous êtes *isolé* de tout, & vous pouvez penser quinze jours durant à un bon mot, sans que personne vous trouble, & aller après toûjours chaud de vin, le débiter par-tout aux dépens de vos amis: vous n'avez que cela à faire. Moliére à son ami Chapelle. *Vie de Moliére.*

Ce mot vient de l'Italien, & est dérivé d'*Isola*, *Isle*, à cause qu'une ile est environnée d'eau de tous côtés, & qu'elle ne touche point au continent.

ISOMÉRIE, s. f. Terme d'Algébre. Maniére de délivrer une équation de fractions, qui sont toûjours incommodes dans le calcul. Cela se fait en réduisant en même dénomination toutes les fractions, & en multipliant chaque membre de l'équation par le dénominateur commun.

☞ ISONA, s. f. Petite ville de Catalogne dans la Viguerie de Lérida.

Ce mot vient de ἴσος, *égal*; & de μέρος, *partie*.

ISONZO. Voyez LISONZO.

ISOP. Terme de Marine. Les matelots se servent de ce mot entre eux pour s'exciter à hisser quelque chose.

Ce mot vient du Flamand *hys op*, qui veulent dire *çà en haut*.

ISOPÉRIMETRE, adj. Terme de Géométrie, qui se dit des figures qui ont un égal circuit, ou pourtour. Les figures *isopérimétres* ont souvent leurs aires ou leurs capacités très-différentes. ☞ Les figures sont égales quand leurs aires sont égales, mais elles ne sont pas pour cela *isopérimétres*. Deux parallélogrammes dont l'un a cinq & six pour côtés, & l'autre trois & dix, sont égaux; car l'aire de chacun est de trente; mais ils ne sont pas *isopérimétres*, le premier a vingt-deux de circuit, & le second vingt-six. Si un cercle est *isopérimétre* à une autre figure, son aire est toûjours plus grande.

Ce mot est Grec, & composé de ἴσος, *æqualis*, *égal*; de περὶ, *circum*, *alentour*; & de μετρέω, *metior*, *je mesure*.

☞ ISOPSÉPHE, adj. On appelle vers *Isopséphes*, les vers construits de maniére que les lettres numérales du premier distique, produisent le même nombre que celles du second. Les anciens Grammairiens avoient découvert plusieurs vers *Isopséphes* dans Homere; mais c'étoit le seul hasard qui les avoit produits. Un certain Léonide s'avisa d'en faire exprès, & composoit des Épigrammes dont les deux premiers vers étoient *Isopséphes* aux deux seconds. Quand l'épigramme n'étoit composée que de deux vers, & qu'on ne pouvoit par conséquent opposer distique à distique; pour-lors on opposoit vers à vers; c'est ce que M. Huet remarque dans l'épigramme du douziéme chapitre du sixiéme Livre de l'Anthologie, commençant par ces mots Εἷς πρὸς ἕνα, qui n'est composée que de deux vers, & dont chacun d'eux forme le nombre de 4111. Ce mot vient de ἴσος, *æqualis*, & ψῆφος, *calculus*.

ISOPYRON. f. m. C'est le nom que Dioscoride donne à une plante que plusieurs croient être l'ancolie.

Ce mot vient d'ἴσος, *égal*, *semblable*; & de πυρὸς, *froment*. Voyez ANCOLIE.

☞ ISORA-MUNE, s. f. Arbre qui croît au Malabar. Le suc de sa racine passe pour excellent dans l'empyème & dans les maladies de la poitrine, même en application extérieure: il passe pour bienfaisant dans les éruptions cutanées & dans les maux d'aventure.

ISORROPIQUE, s. f. C'est la même chose que Statique, & Statique est plus usité, ou le seul usité en notre langue. Voyez STATIQUE.

ISORROPOSTATIQUE, s. f. Terme de Mathématique. Partie de la Statique qui traite de l'égalité, de l'équation des poids. *Isorropostatica.* Paul Guldin de S. Gal, divise la Statique en huit parties, dont l'*Isorropostatique* est la troisiéme. Voyez STATIQUE.

ISOSCÉLE, adj. Terme de Géométrie. *Isosceles.* Triangle qui a deux côtés égaux, & par conséquent ses deux angles sur sa base sont égaux. Triangle rectangle *isoscéle*. Tout triangle équilatéral est *isoscéle*; mais tout triangle *isoscéle* n'est pas équilatéral.

Ce mot est Grec, & est formé d'ἴσος, qui veut dire *égal*; & de σκέλος, qui signifie *cuisse*, *jambe*, *pied*: on dit côté dans un triangle, parce que ses deux côtés égaux sont comme deux jambes qui le soûtiennent.

☞ ISOU, s. m. Ville des Indes dans l'île d'Amboine, dont elle est la Capitale.

I S P.

☞ ISPAGNAC, s. m. Petite ville de France, au gouvernement de Languedoc, dans le Gévaudan, Diocèse de Mende.

ISPAHAM, HISPAHAM, ASPACHAN, SPAHAN, s. m. Nom propre d'une des plus grandes villes du monde. *Aspahanum*, *Ispahanum*, *Hispahanum*. Elle est Capitale de la Perse, & située dans la province d'Iérack, aux confins de celles de Fars & de Chusistan. La situation de cette ville est assez belle. Elle est au milieu d'une plaine, & elle est environnée de tous côtés, à trois lieues de distance, d'un cercle de montagnes qui s'élévent doucement en forme d'amphithéâtre. Elle n'a que la petite riviére de Senderut, dont les eaux fournissent des fontaines presque à toutes les maisons de la ville, arrosent les jardins du Roi, & vont achever de se consumer dans la campagne voisine. Les maisons d'*Ispahan* sont bien bâties, & elles ont presque toutes leurs couvertures en plate-forme, & en été on s'y proméne, on y mange, & on y couche même pour prendre le frais. Il y a trois grands fauxbourgs: celui de Zulfa ou Julfa, est habité par les Arméniens; les Géorgiens occupent presque tout celui d'Hasenabarth. Et celui de Kibrabath ou de Tabrisabath, est rempli de Payens. Ces fauxbourgs avec la ville font un circuit de douze grandes lieues de France, qu'on a peine de faire dans un jour de chemin. Les Rois de Perse y font leur séjour depuis environ quatre-vingts ans, & ils l'ont embellie de plusieurs édifices publics, mosquées, marchés, caravanceras, ou maisons destinées à loger les étrangers, & à serrer leurs marchandises. Quoique cette ville soit fort éloignée de la mer, & des grandes riviéres, il s'y fait pourtant un très-grand commerce: les Indiens, les Tartares, les Turcs, les Juifs, les Arméniens, les Géorgiens, les Européens François, Espagnols, Italiens, Anglois & Hollandois, tous ces différens peuples trafiquent à *Ispahan*. Au reste, cette ville n'est point fortifiée, elle n'a qu'une simple enceinte de murailles, de même que les palais du Roi. Il y a un château flanqué de quelques vieilles tours, mais qui n'est d'aucune défense. Maty. Il y a à *Ispahan* plusieurs Missionnaires Catholiques qui travaillent à la conversion des Payens, & à la réunion des Arméniens à l'Eglise. Dans deux asyles qu'il y a dans *Ispahan*, on souffre les meurtriers & les assassins aussi long-temps qu'ils ont de quoi s'y entretenir, mais on n'y souffre les larrons que pendant deux ou trois jours, à cause de l'horreur extrême que les Persans ont pour le larcin. Maty. ☞ On croit qu'elle a été bâtie sur les ruines de l'ancienne Hécatompylos, ville de l'Asie, qui avoit cent portes.

Les Géographes du pays mettent *Ispahan* à quatre-vingt-six dég. quarante min. de longitude, & à trente-deux d. 40. m. de latitude. Messieurs de l'Académie ne différent point pour la latitude ou hauteur du pole, mais ils ne mettent *Ispahan* qu'à quatre-vingt-trois dég. trente min. de longitude.

On écrit quelquefois *Hispahan*. Dans l'Orient on l'appelle *Spahan*, *Spuhan*, *Sephaon* ou *Spahon*, comme prononcent les Persans, qui l'appellent aussi *Dar el Seltenet*, c'est-à-dire, ville ou siége du Sultan ou du Roi. Voyez sur cette ville Tavernier, *Voyage de Perse*, *L. IV.* l'État présent de la Perse par un Missionnaire François nommé Samson, Oléarius, *Voyage de Perse & de Moscovie*, *L. V.* La Description d'*Ispahan* par M. Kempfer dans ses *Amœnitatum Exoticarum*, *Politico-Physico-Medicarum Fasciculi V.*

I S R.

ISRAËL, s. m. Nom propre d'homme. *Israël.* C'est un surnom que l'Ange donna à Jacob après la lutte mystique de ce Patriarche avec cet Ange, près du torrent de Jaboc, ainsi qu'il est rapporté dans la Genèse, *XXXII. 24. 28.* Les enfans d'*Israël*, c'est le peuple qui descendoit de Jacob, les Israëlites.

Ce

Ce nom, comme il est dit à l'endroit que l'on vient de citer, signifie celui qui a prévalu contre Dieu, & vient de שרה, *Sara*, qui signifie *principem esse*, *prævalere*, & de אל, *El*, Dieu. Un Ange contre qui il eut un combat plein de mystéres, lui donna le nom d'*Israël*, d'où ses enfans sont appellés les Israëlites. Bossuet.

Israël, est aussi un nom de peuple, & se dit dans le style de l'Écriture pour les Israëlites, les descendans d'*Israël*, le peuple qui descendoit de Jacob. Car il ne se dit point en ce sens d'un particulier, c'est un nom collectif, qui signifie toute la Nation; dans les langues Orientales, c'est l'usage de donner aux peuples le nom du Patriarche, leur Chef, dont ils tirent leur origine. *Israël*, *Israëlita*. *Israëliticus populus*. Jacob dit à Ephraïm, *Israël* sera béni en vous. Saci, *Gen. XLVIII*. 20. Va & assemble les Anciens d'*Israël* & leur di. Lovan. *Exod. III*. 16. Vous irez vous & les Anciens d'*Israël* vers le Roi d'Égypte. Saci, Ibid. 18. Ayant choisi parmi tout *Israël* des hommes braves & courageux, il les établit Princes du peuple, *Exod. XVIII*. 25. Et vous Bethléem, terre de Juda, vous n'êtes pas la moindre entre les principales villes de Juda; puisque de vous sortira le Chef, qui gouvernera *Israël*, mon peuple. Bouh. *Matth II*. 6. Je vous dis, en vérité, que je n'ai point trouvé une si grande foi dans *Israël* même. Port-Royal, *Matth. VIII*. 10.

☞ Ce Messie, qui devoit sauver *Israël*. Bourdal. *Exhort*. T. *II*. p 254.

Telle fut toûjours la signification de ce mot jusqu'à la fin du regne de Salomon, & souvent encore après; mais souvent aussi depuis il a un sens moins étendu, & ne s'entend que des dix Tribus qui à l'occasion de la dureté de Roboam, se séparérent des deux Tribus de Juda & de Benjamin, & firent un peuple ou un état différent, qui eut ses Rois particuliers. C'est en ce sens qu'il se prend dans les exemples qui suivent. *Israël* se sépara de la maison de David, comme il l'est encore aujourd'hui. Tous ceux d'*Israël* ayant ouï dire que Jéroboam étoit revenu, l'envoyérent querir & le firent venir dans une assemblée générale, où ils l'établirent Roi sur tout *Israël*. Saci, III. L. *des Rois*, XII. 19. 20. C'est en ce sens qu'on appelle Rois d'*Israël*, par opposition aux Rois de Juda, ceux qui regnérent sur ces dix tribus, & Royaume d'*Israël* l'État que formérent ces dix Tribus, & qui pendant 250 ans eut ses Rois particuliers, depuis Jéroboam jusqu'à Osée, qui fut le dernier Roi d'*Israël*. La Chronologie des Rois de Juda & celle des Rois d'*Israël* est marquée dans l'Écriture, & ne sont pas si difficiles à concilier qu'on se l'imagine, Salmanasar détruisit le Royaume d'*Israël* la neuviéme année d'Osée Roi d'*Israël*, & la quatriéme année d'Ézéchias Roi de Juda.

Cette division du peuple de Dieu en deux peuples & en deux Royaumes, l'un appellé Juda, & l'autre *Israel*, est plus marquée depuis Jéroboam qu'auparavant; elle paroît néanmoins plus ancienne, & l'on en trouve des vestiges dans le premier chapitre du livre des Juges; mais alors Juda comprenoit la Tribu de Juda & celle de Siméon, & peut-être aussi celle de Benjamin & de Dan; & *Israël* toutes les autres.

Au reste, depuis même que cette distinction & la signification de ces mots est plus établie & plus marquée, on ne laisse pas d'étendre encore le nom d'*Israël* à toutes les douze Tribus en général, comme il paroît par quelques exemples déja cités ci-dessus, & par l'endroit même où cette distinction commence à se faire, III. *L. des Rois*, XII. v. 17. où il est dit que Roboam régna sur tous les enfans d'*Israël* qui habitoient dans les villes de Juda.

On appelle aussi ce peuple Enfans d'*Israël*, Fils d'*Israël*, peuple d'*Israel*, peuple des enfans d'*Israël*, Hommes ou Gens d'*Israël*, Maison d'*Israël*. Dans la Vulgate, *Filii Israël*, *populus Israël*, *populus filiorum Israël*, *Viri Israël*. *Domus Israël*. Tout cela conformément au texte Hébreu.

On dit encore, Tribus d'*Israël*, Armée d'*Israël*, Camp d'*Israël*, Terre d'*Israël*, confins d'*Israël*. C'est la Terre-Sainte, les confins de la Terre-Sainte. Roi d'*Israël* s'est dit depuis Saül jusqu'à Jéroboam, pour Roi de tout le peuple. Depuis Jéroboam il n'est dit que des dix Tribus qui se séparérent de celles de Juda & de Benjamin, & firent un État à part, qu'on appelle Royaume d'*Israël*. Terre d'*Israël* a aussi ces deux significations, & signifie quelquefois tout le pays qu'occupoient les descendans de Jacob, toute la Terre promise, ou toute la Terre-Sainte; & quelquefois seulement le pays des dix Tribus qui suivirent Jéroboam.

ISRAËLITE, s. m. & f. Nom de peuple. Fils d'Israël, descendant, issu de Jacob, qui fut surnommé Israël. *Israëlita*, *Israëlites*, m. *Israëlitis*, f. Ce nom a eu en différens temps, & à différens égards plus ou moins d'extension dans sa signification; nous l'avons expliqué au mot ISRAËL. Il n'est point nécessaire de le répéter ici. Les Saints ont regardé le miracle du buisson qui brûle sans se consumer, comme la figure de ce qui arrive aux véritables élus, qui sont affligés dans le monde, comme les *Israëlites* l'étoient alors par l'ordre de Pharaon, mais qui ne sont point consumés de ces flammes qui les environnent de toutes parts. Royaum. Il arriva que le fils d'une femme *Israëlite*, qu'elle avoit eu d'un Égyptien entre les enfans d'Israël, eut une dispute dans le camp avec un *Israëlite*, &c. *Levit. XXIV*. 10.

Ce mot a passé en notre langue dans ce proverbe, C'est un bon *Israëlite*, c'est-à-dire, un homme bon, franc & sincère, craignant Dieu, & aimant la justice. Il est tiré du *Chap. I. v*. 47. de l'Évangile de S. Jean, où Jésus-Christ parlant de Nathanaël, qui étoit un homme incapable de tromper, dit: Voilà un véritable *Israëlite*, en qui il n'y a nul artifice. De-là est venu l'usage d'appeller un bon *Israelite*, un homme sans artifice & sans déguisement, & même un homme un peu simple. Car s'il se dit en bonne part de la sincérité & de la droiture, il se dit aussi un peu en mauvaise part de la simplicité, qui n'est pas grande.

I S S.

ISSACHAR, s. m. prononcez le *ch*, comme un *K*. Nom propre d'homme, *Issachar*. Ainsi fut nommé un fils de Jacob, qu'il eut de Lia, *Gen*. XXX. 18 I. *des Rois*, *IV*. 17. *Issachar* fut le neuviéme des enfans de Jacob. Plusieurs prononcent *Isachar*, ou *Izachar*, & peut-être même quelques-uns l'écrivent-ils avec une seule *s*, comme a fait Hoffman en Latin. Cela n'est pas bien. Tous nos Traducteurs, le P. Amelot, le Port-Royal, le P. Bouhours, M. Simon, écrivent tous *Issachar*.

Issachar, est aussi le nom de l'une des douze tribus d'*Israël*, dont *Issachar* fut le chef & le pere. La Tribu d'*Issachar* étoit dans la partie du nord de la Terre-Sainte, dans la partie méridionale de la Galilée inférieure. Elle avoit au couchant la mer Méditerranée, qui baignoit le pié du mont Carmel, qui faisoit son extrémité de ce côté-là. De-là elle s'étendoit en long vers l'orient jusqu'au Jourdain, & étoit entre la Tribu de Zabulon au nord, & la demi Tribu de Manassé d'en deçà le Jourdain au midi, dans un terrein propre au labourage, comme la bénédiction de Jacob le marque, *Gen*. XLIX. 14. 15.

ISSANDON ou ISSAUDON, s. m. Nom propre de lieu. *Exaudo*, *Exaudo Lemovicum*. *Exando*, *Hisando*, *Issando*. Valois croit néanmoins qu'*Exando* est une faute, & qu'il faut lire *Exaudo*. Ce lieu est dans le Limousin.

ISSANT, ante, adj. Terme de Blâson, qui se dit du lion & des autres animaux qui se mettent sous le chef de l'Écu, qui ne paroissent qu'à demi-corps ou qui sortent de quelque maison, de quelque bois, &c. *Prodiens*. Il est difficile de distinguer le lion *issant* du naissant. Quelques-uns croient que le lion *issant* est celui qui sort du champ de derriére un ample Blâson, montrant la tête, le col, les bouts de jambes de devant, & l'extrémité de la queue contre le chef de l'Écu; & le *naissant* prend sa source environ le milieu du champ de l'Écu, & paroit dehors du train de devant & du bout de sa queue, comme s'il sortoit de terre, & lorsqu'il repose le haut du corps contre le champ de l'Écu.

Issant, se dit aussi, en termes de Blâson, d'un petit enfant nud, sortant de la gueule d'un serpent. Ainsi, on dit aux Armes

Armes de Milan, un enfant de gueules *issant*, de la givre, ou serpent ondé & tortueux.

ISSAS, f. m. Terme de Marine, est une corde qui sert à hausser, ou à baisser, soit les vergues, soit les pavillons *Funis antennam attollens*. On l'appelle aussi *drisse*; & le sep de drisse est au pié du grand mât, où l'on amarre son *issas*, ou sa drisse, c'est-à-dire, la corde qui sert à la grande vergue.

☞ ISSÉ, f. f. Fille de Macaré, qui se laissa séduire par Apollon déguisé en berger. M. de la Mothe a fait une pastorale héroïque sur les amours d'Apollon & d'*Issé*. Cet opéra parut pour la première fois en 1697.

☞ ISSÉDONS, f. m pl. Peuples voisins des Hyperboréens, dit Hérodote. Ils n'avoient qu'un œil, c'est-à-dire, que les grands froids de leur pays faisoient qu'ils avoient presque toûjours sur le visage une espèce de masque qui n'avoit qu'une ouverture pour les yeux. Ou bien on a voulu marquer par là que ces peuples, voisins du Pole, étant la moitié de l'année dans les ténèbres, n'avoient que la moitié de la lumiére dont jouissent les autres hommes. Le mot de lumiére se prend souvent pour œil. Le même Hérodote raconte des *Issédons*, que quand quelqu'un d'entre eux a perdu son pere, tous ses parens lui amènent beaucoup de bétail, & après avoir coupé en morceaux le cadavre, ils mêlent les chairs avec celles des animaux & les servent dans le festin, réservant seulement la tête du mort qu'ils enchassent dans de l'or, & s'en font une idole à laquelle ils offrent tous les ans des sacrifices solemnels. Ces peuples devoient donc avoir une prodigieuse multitude de Dieux, si chaque chef de famille étoit ainsi honoré.

ISSEL, f. m. Nom propre de fleuve. *Isala*, *Sala*. Il y a le vieux, le nouvel & le petit *Issel*. Le vieux *Issel* est une grande rivière des Provinces-Unies des Pays-Bas. Elle prend sa source dans le Duché de Clèves, & entrant dans le Comté de Zutphen, elle reçoit le nouvel *Issel* à Doesbourg, & ensuite elle baigne les villes de Zutphen, de Déventer & de Campen, & peu après elle se décharge dans le Zuiderzée par deux embouchures. Maty.

L'Issel vit-il jamais Guerrier plus achevé?

Le nouvel *Issel*. *Isala nova*, *Fossa Drusiana*, *Drusii fossa*. C'est un grand canal que Drusus, beau-fils de l'Empereur Auguste & frere de Tibère, fit faire. Il a environ trois lieues de longueur, il prend ses eaux dans le Rhin, demi-lieue au-dessus d'Arnem, & il les décharge dans le vieux *Issel*, à Doesbourg. Id.

Le petit *Issel*, *Isala minor*. Rivière des Provinces-Unies. Elle coule dans la Seigneurie d'Utrecht, & dans le Comté de Hollande, baigne Isselstlin, Montfort, Oudewater & Gode, & va se décharger dans la Meuse, demi-lieue au-dessus de Roterdam.

ISSELBOURG, f. m. Nom propre d'un bourg du Cercle de la Westphalie. *Isaloburgum*, ou *Isselburgum*. Il est dans le Duché de Clèves, sur le vieux Issel, aux confins de l'Évêché de Munster, & du Comté de Zutphen. Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne *Aliso*, ville des Chamaves, que d'autres mettent à Almen village du Duché de Westphalie, situé à la source de la rivière d'Alme, & d'autres encore à Alsen, village sur la même rivière, & dans l'Évêché de Paderbon. Maty.

ISSELMONDE, f. f. Nom propre d'une petite île avec un bourg de même nom. *Isselmunda*, *Isala Ostium*. Elle est formée par la Meuse entre les villes du Dort, & de Roterdam, vis-à-vis de l'embouchure du petit Issel, dont elle a pris son nom Maty

ISSELSTEIN, ou YSELSTEIN, f. m. Nom propre d'une petite ville, avec un vieux château. *Ysselsteinum*, *Isselsteinum*. Elle est dans la Hollande méridionale, sur le petit Issel à deux lieues d'Utrecht. Cette ville est capitale d'un petit territoire, qui est une dépendance du Comté de Bure, & qui appartient à la maison de Nassaw.

ISSENGEAUX, ou ISSIGNAUX, f. m. Nom propre d'un bourg de France, situé dans le Vélai, à une lieue de la Loire, & à deux de la ville du Puy, vers le levant *Ensigensium*

ISSER, v. act. Terme de Marine. C'est, Hausser les voiles, ou la vergue, & les faire monter au haut du mât. *Attollere*.

☞ ISSI, f. m. Village de France, dans l'Isle de France, auprès de Paris. On dit qu'il doit son nom à la Déesse Isis qui y avoit un temple.

ISSINI, f. m. Le Royaume d'*Issini* est dans la Guinée. *Issinium*. Il ne s'étend qu'à deux ou trois lieues dans les terres sur dix ou douze de côté, & ne contient que dix ou douze villages. Le principal de tous, nommé Assoco ou Assuco, où le Roi réside, est situé dans une île, & composé d'environ deux cents cases, qui font mille ou douze cents ames. La terre est basse, & n'est qu'un sable blanc & aride, qui porte néanmoins de l'herbe propre à nourrir des troupeaux, si les Négres en vouloient avoir. Elle est meilleure dans les îles que forment la rivière. Il y croit des ignames, des patates, des bananes, des cocos, des palmiers, des carossiers, des papayers, &c.

☞ Issini, f. m. est aussi une rivière qui arrose le pays de même nom en Afrique. *Issinius Fluvius*. La rivière d'*Issini* est un des plus beaux fleuves d'Afrique. Les Négres disent, que six grandes journées, en remontant vers sa source, elle est bouchée par de grands rochers, de dessus lesquels elle coule & forme une cascade admirable; ensuite elle est navigable par-tout, & se répand bien avant dans le pays, & jusqu'au delà de 300 lieues Le P. Loyer. Relation du R. d'Issini.

ISSINOIS, oise, f. m. & f. Habitant du Royaume d'Issini dans la Guinée. *Issinensis*, *Issiniensis*. Les *Issinois* ne sont point originaires du pays qu'ils habitent Ils y sont venus d'une contrée plus orientale. Les naturels du pays s'appellent Vétérez. Les *Issinois* sont bien faits, d'une belle taille, & bien proportionnés. Ils ont un grand soin d'entretenir la blancheur de leurs dents, en les frottant continuellement avec un certain bois qui nait en leur pays; & ils ne sont pas moins curieux du noir de leur peau, qu'ils frottent tous les jours avec du charbon broyé & délayé dans de l'huile de palme. Ils ont de l'esprit, l'œil vif; ils sont fins, adroits, menteurs, voleurs, avares. Voyez la Relation du R. P. Loyer.

☞ Les *Issinois* sont étrangers par rapport au pays qu'ils habitent. Il n'y a pas longtemps que les anciens habitans les reçurent dans la vûe de s'en servir contre un autre peuple qui les maltraitoit, quoiqu'ils lui eussent donné retraite chez eux. Les *Issinois* vengérent les anciens habitans; mais leur reconnoissance n'alla pas plus loin, & ils devinrent à leur tour des hôtes fort incommodes. Il y eut quelques guerres entre les anciens habitans & eux, & à la fin ils demeurérent par accommodement maitres de la contrée qu'ils occupent sur le bord de la mer, & l'ancien peuple, qu'on nomme Vétérez, se retira dans les terres le long de la grande rivière qui arrose le pays. P. Loyer.

La Religion des *Issinois* consiste à reconnoitre Dieu Créateur du Ciel & de la terre, & honorer avec beaucoup de superstition leurs Fétiches. Voyez FÉTICHE. Ils croient la métempsychose & une révolution perpétuelle des ames en ce monde & en un autre.

ISSIR, v. n. Vieux mot, qui signifioit autrefois & *sortir*, & qui n'est plus en usage. *Prodire*. ☞ L'*Issue* prospère, & vient d'*issir* qui est aboli. La Bruyère, *à la fin du Chapitre de quelques usages*.

Ce verbe faisoit au futur j'ystrai, tu ystras, il ystra, nous ystrons, vous ystrez, ils ystront. Car on l'écrivoit par un *y*. Et à ce pourra le Roi délivrer tant de pouvres prinsonniers, qui ont été prins au service de Dieu & du sien, qui jamais n'en *ystront*, s'il n'en va ainsi. Joinville.

ISSOIRE, f. m. Nom propre d'une ville de France. *Iciodorum*, *Iciodorum*, *Iciodrum*. Elle est dans la Basse Auvergne, sur la rivière de Couze, tout auprès de l'Allier, entre Clermont, & Brioude. Maty. Voyez Valois, *Not. Gall. p.* 249.

ISSON, f. m. Terme de marine. On appelle *Issons*, des cordages blancs de cinquante brasses de long, & de quatre pouces de grosseur, qui servent à *isser* l'antenne.

Ce mot vient de *isser*, qui est l'usage à quoi les cordages appellés *issons* sont destinés.

ISSOUDUN, f. m. Nom propre d'une ville de France. *Exolodunum*, *Exolidinum*. *Exoldunum*, *Eisoldunum*, *Esso-*

Essodunum, *Essoldunum*, *Issoldunum*, *Issuldunum*. Elle est dans le Berri, sur la rivière de Thiols, à sept lieues de Bourges, du côté du couchant. Quelques Géographes prennent *Issoudun* pour l'ancienne *Ernodorum*, ville de la Gaule Celtique; que d'autres placent à Saint Ambrois sur Arnon, village du Berri. Voyez Valois, *Not. Gall. p.* 190.

ISSOUDUNOIS, oise. Qui est d'*Issoudun*. *Exoldunensis*, *Issoldunensis*.

ISSU, ue, part. pass. & adj. qui se dit en Généalogie de ceux qui sont nés, descendus de tels ou tels. *Ortus* Ce mot vient, aussi bien que le suivant, du verbe *issir*, qui n'est plus en usage. Il n'y a que les enfans légitimes *issus* en loyal mariage qui héritent. Ceux qui sont *issus* de noble race ont un avantage que n'ont pas ceux qui sont *issus* de pauvres parens. Fussiez-vous *issu* d'Hercule en droite ligne. Boil. Les Rois dont il est *issu*, ont acquis le titre de Très-Chrétiens. Pat. On le dit aussi des pays. Cette famille est *issue* d'Angleterre, d'Italie, & s'est établie en France. On dit aussi *issu* de germain, pour dire le fils d'un cousin germain.

ISSUE, s. f. Lieu par où l'on peut sortir. *Exitus*. On a fait une nouvelle *issue* au Palais qui dégage de beaucoup d'embarras. Cette ville a une poterne, une secrette *issue* dans les fossés par-dessous terre. On a bouché toutes les entrées & les *issues* de cette ville. Il commanda d'environner la maison, de peur qu'il n'échappât par quelque *issue* dérobée. Vaug. Le sceau d'Hermes ne laisse aucune *issue* à la vapeur la plus subtile. Un labyrinthe n'a qu'une *issue* dificile à trouver. Pendant que le suc le plus pur des alimens passe de l'estomac dans les canaux destinés à faire le chyle & le sang, les parties grossiéres de ces mêmes alimens sont séparées comme le son l'est de la fleur de la farine par un tamis, & elles sont rejettées en bas, pour en délivrer le corps, par les *issues* les plus cachées & les plus reculées des organes des sens, de peur qu'ils n'en soient incommodés. Fénel.

Issue, se dit aussi du temps où l'on sort. Les criées se doivent faire à l'*issue* de la messe paroissiale. L'heure la plus propre pour solliciter, c'est à l'*issue* du dîner.

Issue, signifie aussi la petite oie, les extrémités ou les tripes de quelques animaux. Les Bouchers donnent à leurs chalands des *issues* pour le par-dessus, comme têtes, fraises, pieds de veau. En plusieurs lieux on permet de manger les jours d'abstinence des *issues*, comme bouts d'ailes, foies, gésiers, &c.

Issue, se dit figurément en choses morales, de la fin, de l'événement des affaires. On n'a jamais bonne *issue* d'une entreprise téméraire. Il en faut prévoir l'*issue*, par quel moyen on en pourra sortir. Elles s'enquéroient quelle avoit été l'*issue* du combat. Vaug. Saint Paul dit que Dieu nous donne avec la tentation, l'*issue*. Nous n'avons qu'une entrée pour venir au monde, & nous avons cent *issues* pour en sortir.

Ce mot vient du Latin *exire*. Vous leur ferez voir les *issues* funestes de leurs desseins. Bouh. On s'embarque sans y prendre garde sous des prétextes de piété dans des dissipations qui n'ont nulle fin, ni nulles *issues* que celle de la vie. Cela s'appelle vouloir mourir dans l'agitation, & non point dans la paix. Ab. de la Trape.

Droits d'*issue* & d'entrée, dans quelques coûtumes sont les lods & ventes, honneurs, & autres droits seigneuriaux qui se payent au Seigneur cavier, rentier, ou censuel & direct, par le vendeur & par l'acheteur de l'héritage aliené, & redevable envers quelque Seigneur foncier pour le vest & devest, saisine, désaisine. On appelle en Latin ce droit des noms suivans *ingressus*, *introitus*, *introitus*, *honorarius*. Les Empereurs Romains, quand ils étoient élus, faisoient aux soldats un présent pour leur entrée, ou leur avénement à l'Empire, ce présent s'appelloit *Augustaticum*.

☞ IS-SUR-TILLE. Petite ville de France en Bourgogne, sur la riviére d'Ignon, près de la Tille, avec Mairie, grenier à Sel, & un Hôpital.

IST.

ISTACHAR, ou ASTACHAR, s. m.

☞ ISTARBA. s. f. Ville d'Asie dans le Korean.

ISTÉCHIA, s. f. Nom propre d'une petite ville de la Morée. *Istechia*. Elle est située dans le pays des Mainottes, près du golfe de Coron, à deux lieues de Chialisa, du côté du midi. Quelques Géographes la prennent pour la petite ville, nommée anciennement *Leuctra* & *Leuctrum*, que la plûpart mettent à Marina. Maty.

ISTÉVON, one, s. f. Nom propre d'un ancien peuple de la Germanie. *Istævo*. Les *Istévons* étoient au couchant des Hermions, & au sud des Vindilles, ils étoient bornés ailleurs par le Rhin & par la mer. Ils renfermoient tous ces autres peuples, les Frisiens, les Bructères, les Angrivaviens, les Ansibariens, les Chamarres, les Dulgibiniens, les Marses, les Tubantes, les Marsatiens, les Sicambres, les Ubiens, les Tenctères, les Juhons, & les Martiaques. Ils possédoient une partie de la Souabe, une partie de la Franconie, tout ce qu'on trouve à la droite du Rhin, des Cercles du haut & du Bas-Rhin, & celui de Westphalie, & des Pays-Bas, avec une petite partie de la Saxe. Maty.

ISTHÉMO. Voyez ESTHAMO.

ISTHME, s. m. Terme de Géographie. *Isthmus*. Petite langue de terre qui joint deux continens, ou une chersonnèse, ou péninsule à la terre ferme, & qui sépare deux mers. C'est un mot Grec qui signifie *encolure*, parce que cette terre représente un col qui joint la tête au corps. Les plus célèbres *isthmes* sont celui de Panama, ou de Darien, & ceux de Suès, de Corinthe, ou du Péloponnèse, ou de la Morée. L'*isthme* de la Tartarie Crimée, autrement l'*isthme* de la chersonnèse Taurique, qui a une lieue de large, de la presqu'île de la Romanie & d'Érisso, ou l'*isthme* de la chersonnèse de Thrace, ou du mont Athos, dans le Jamboli, province de Macédoine. Il n'a que 12 stades; c'est celui que Xerxès fit couper. L'*isthme* (de Corinthe) est une petite colline pierreuse qui est large environ de dix milles, & nous vîmes en la montant, un reste de fondement de la muraille que les Grecs appelloient Hexamile. Du Loir. *Voyage de Levant*, *p.* 340. L'Afrique & l'Asie ne sont jointes que par un *isthme* qui est au bout de la mer Rouge au Suès. Les deux continens de l'Amérique ne sont joints que par un *isthme* vers Panama. On dit que plusieurs ont voulu percer l'*isthme* de Corinthe, ou du Péloponnèse, pour faire communiquer les deux mers, mais c'étoit une entreprise ridicule en un temps où l'on n'avoit pas l'invention des écluses. ☞ L'*Isthme* de Corinthe, *Isthmus Corinthianus*, & large d'environ six milles. L'*Isthme* de Thrace, *Isthmus Thracius*, qui joint la Chersonnèse à la Thrace, a cinq milles de largeur. L'*Isthme* de Macédoine *isthmus Macedonicus*, qui joint le Mont Athos à la Macédoine, & que Xerxès fit percer. Il a quinze cents pas de large. L'*Isthme* de la Crimée, *Tauricus Isthmus*, a aussi 1500. pas de large. L'*Isthme* de Malaca dans l'Océan oriental, *Chrysius* ou *Malacensis Isthmus*. L'*Isthme* de Suez, qui est entre la Méditerranée & la Mer Rouge, & joint l'Afrique à l'Asie. *Isthmus Arabicus*, a environ cent milles. L'*Isthme* de Panama, *isthmus Panamensis*, qui joint l'Amérique Méridionale & l'Amérique Septentrionale, a environ dix-huit lieues de large.

Ce mot vient du Grec ἰσθμὸς, qui signifie la même chose, opposé à πορθμὸς, qui signifie une mer qui est à l'étroit entre deux terres.

Les Médecins appellent *isthme*, cette partie étroite de la gorge qui est située entre les deux amygdales. ☞ Ils l'appellent aussi *Détroit*.

ISTHMIEN, enne, adj. m. & f. Qui appartient, qui a rapport à l'Isthme de Corinthe, ou du Péloponnèse. *Isthmius*, *a*. Ce mot ne se dit que des jeux qu'on célébroit dans l'Isthme de Corinthe, & des Odes que Pindare a faites à l'honneur de plusieurs de ceux qui avoient remporté le prix dans ces jeux. Les jeux ou les combats *Isthmiens*, étoient le troisiéme des quatre jeux ou combats sacrés, si célèbres dans l'ancienne Gréce. Plutarque, dans la vie de Thésée, dit que ces combats furent institués par ce Héros à l'imitation d'Hercule, qui avoit institué les jeux Olympiens; mais Archias, dans la première épigramme du *L.* 1. de l'Anthologie, dit qu'ils le furent par Mélicerte, ou Palæmon, que les Latins

Latins appellent Portunus; d'autres disent que l'Instituteur des combats *Isthmiens* fut Nisis, fils de Neptune; & d'autres que ce fut Sisyphe, frere d'Athamas & Roi de Corinthe, à l'occasion que voici. Ino & Athamas eurent deux fils, Léarque & Mélicerte. Athamas, en fureur, tua le premier; Ino fuyant la fureur de son mari se précipita du haut d'un rocher dans la mer avec le second. Un dauphin apporta le corps de celui-ci sur le rivage, & Sisyphe le fit inhumer par Amphimaque & Donarin. Vers ce temps-là Corinthe fut affligée d'une violente peste. L'oracle consulté répondit qu'elle ne cesseroit que lorsque l'on auroit fait un combat funébre à l'honneur de Mélicerte. On négligea d'obéir, & la peste augmenta. Apollon consulté de nouveau répondit qu'il ne suffisoit plus de rendre des honneurs funébres à Mélicerte, qu'il falloit en établir de perpétuels; Sisyphe donc institua les jeux *Isthmiens* à l'honneur de Mélicerte, qu'on honoroit déja comme un Dieu marin. D'autres cependant font foi que c'étoit à l'honneur de Neptune qu'ils se faisoient. Quoi qu'il en soit de tout ceci, c'étoit dans l'isthme de Corinthe qu'ils se célébroient, & c'est de ce lieu qu'ils prirent le nom d'*Isthmiens*. Archias dit dans son épigramme, que la couronne de persil étoit le prix du vainqueur dans les jeux *Isthmiens*. Le Scholiaste de Pindare, & celui de l'*Argonauticon* d'Apollonius disent la même chose. Plutarque écrit dans ses Propos de Table, *Symposiaca*, & Strabon, *Liv. VIII.* que le prix fut d'abord une couronne de pin, qu'après on la changea en couronne de persil, & que dans la suite on reprit la couronne de pin. Voyez sur ces combats le Scholiaste de Pindare au commencement du IV^e^. Livre de ce Poëte. Jean Benoit & Schmidius au même endroit, & Brodæus dans son Commentaire sur la premiére Epigramme de l'Anthologie.

Les combats *Isthmiens* étoient devenus si célébres, si sacrés, qu'après la destruction même de Corinthe, on donna aux Sicyoniens la charge de les continuer. Outre la couronne dont nous avons parlé, on assigna encore dans la suite une récompense de cent drachmes en argent. Le concours y étoit si grand, qu'il n'y avoit que les principaux des plus fameuses villes qui pussent y avoir place. Athénes n'avoit d'espace qu'autant que la voile du navire qu'elle envoyoit tous les ans à Délos en pouvoit couvrir. Solin s'est trompé, quand il a dit, *c.* 7. que ces jeux ne se faisoient que tous les cinq ans; c'étoit tous les trois ans. Voyez Saumaise sur cet Auteur, & P. Faber, *Agonist. C. Paschalius de Coronis, L. IV. c.* 21. *Gasp. Barthius* sur Stace, *L. VI v.* 14.

Les *Isthmiennes* sont le quatriéme Livre des Odes de Pindare, intitulé *Isthmia* ou *Isthmionica*, & faites à l'honneur des vainqueurs dans les jeux *Isthmiens*.

☞ ISTHMION, s. f. Terme d'Antiquaire. Espéce de coëffure des femmes chez les anciens Grecs: ornement qui ceignoit & couronnoit la tête. *Isthmium*, *Isthmiaca*, *orum*. La tête couronnée de l'*Isthmion*. Baudelot, *Hist. de Ptol. Aul. P. II. C.* 8. *p.* 349.

ISTHMIQUES, adj. m. pl. Les jeux *Isthmiques* étoient des jeux qu'on célébroit tous les trois ans dans la Gréce, à l'exemple des jeux Olympiques. *Isthmica*. Ils furent institués par Sisyphe, Roi de Corinthe, à l'honneur de Mélicerte, environ treize cents cinquante ans avant la naissance de Jésus-Christ. On les appelloit *Isthmiques*, parce qu'on les célébroit dans l'isthme de Corinthe, près du temple de Neptune. Plusieurs disent *Isthmiens*. Voyez ce mot.

ISTIGIAS, s. m. Nom propre d'une petite ville de la grande Tartarie. *Istigiasa*. Elle est dans le Mawaralnahra, au septentrion de Brusdascan. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne capitale de la Bactriane, nommée *Chariaspa*, *Zariaspa* & *Bactra*, que d'autres mettent à Balch. Maty.

ISTIMON. Voyez ESTHAMO.

ISTRES, s. m. Nom propre d'un ancien bourg de la Provence, province de France. *Astromela*. Il est sur le bord occidental de la mer de Martigues, près de la fosse Crapone, à deux lieues de Berre, & un peu moins de Terriére, vers le couchant. Maty.

ISTRIA ou ISTRIE, s. f. Nom propre d'une ville de l'Etat de Venise, & capitale de l'Istrie. *Caput Istriæ*; on la nomme *Capo d'Istria*. Elle est située sur une petite île du golfe de Trieste, & jointe à la terre-ferme par des ponts-levis. *Capo d'Istria*, qui a un Évêché suffragant d'Aquilée, fut nommée anciennement *Ægida*. Elle prit ensuite le nom de *Justinopolis*, à l'honneur de l'Empereur Justin qui la rétablit.

ISTRIE, s. f. Nom propre d'un pays de l'Italie. *Istria*. Il s'avance en forme de presqu'île dans le golfe de Venise, ayant au nord les montagnes della Vena, & la riviére de Risano, avec le petit golfe de Muglia, où elle se décharge, qui le séparent de la Carniole & du Frioul, où est Trieste & son territoire, quoique quelques Géographes la renferment dans l'*Istrie*. L'air de ce pays est fort grossier, principalement vers les côtes; le terroir produit abondamment du vin, de l'huile, des pâturages, & du bois propre à construire des navires; on y trouve aussi des carriéres de beau marbre. Les Vénitiens possédent pour le moins les deux tiers de ce pays. Ils ont toutes les côtes, depuis la petite ville de Muglia, jusqu'à celle de Fianone. On y trouve Capo d'Istria, capitale & résidence du Gouverneur; *Parano*, Citta Nova, Parenzo, Rovigno, Pola & Albona; & dans les terres ils tiennent S. Laurenzo, Montona, le Marquisat de Pietra Pelosa, avec tout ce qui est au midi & au couchant de ces places. La maison d'Autriche posséde ce qui est vers l'orient septentrional, où l'on trouve Pedana, Pisino, Colliac, Polana, S. Weit, & quelques autres. Maty.

Istrie. (Rose d') Voyez ROSE.

ISTRIEN, enne, s. m. & f. Nom de peuple. Qui est d'Istrie. *Istrius*, *a*.

Bientôt aux yeux de tous ses flammes lumineuses
Montrent les Istriens *sur des roches affreuses.*
Brébeuf.

☞ Istropole. s. f. *Istropolis*. Ancienne ville sur la mer Noire, à l'embouchure du Danube, c'étoit une peuplade de Milésiens.

I T.

IT, s. m. Terme de Calendrier. Nom que les Igurééns donnent à l'onziéme Giagh de leur cycle duodénaire. D'Herbelot, *Bibl. Orient. p.* 506. *Iguræorum cycli pars undecima*. C'est aussi le nom de l'onziéme de leurs signes célestes, & des heures du jour. Ce mot en leur langue signifie *chien*.

I T A.

ITA EST. Termes Latins qui veulent dire, *cela est ainsi*. On les emploie dans la pratique des affaires en cette maniére. Lorsqu'un Notaire qui a reçû un contrat est décédé ou absent, le Scelleur du Châtelet qui a un registre sur lequel sont toutes les signatures de chaque Notaire, met sur l'expédition *ita est*, après qu'il en a vû la minute, & cela tient lieu de signature. On donne un genre masculin à ces mots, & on dit le Scelleur a mis son *ita est*.

☞ ITABERAÇA, s. f. Nom d'un village d'Indiens du Paraguay, dont les habitans ont fait une ville en se convertissant à la Foi. *Itaberaca*. Voyez *Hist. Paraq. L. III. C.* 32.

ITACLE, s. m. Terme de Marine. Cordage qui est amarré par en haut au milieu d'une vergue contre les racages, & va passer par l'encornade, qui sert à faire couler la vergue le long du mât. *Antenna funis helciarius*. Ce mot s'écrit diversement, *itaque*, *étagle*, *étaque*, *istacle* & *stague*; *itague*, *étague*, sont plus en usage que les autres mots. *Itague* de la grande vergue, ou grande *itague*: *itague* de la vergue de grand hunier; *itague* de grand perroquet: *itague* de la vergue de misêne: *itague* de la vergue de petit hunier: *itague* de perroquet de misêne: *itague* de la vergue d'artimon, c'est une *itague* simple: *itague* de la vergue de perroquet de fougue: *itague* de la vergue de sivadiére: *itague* de perroquet de beaupré: *itague* de palan; fausse *itague* est une manœuvre qui est ordinairement frappée au côté gauche du vaisseau, & va passer par une poulie au derriére du mât de hune, & va se joindre à la drisse

drisse du hunier par une poulie de palan. Son usage est de servir à hisser le hunier, & par occasion à citer le mât de hune.

☞ ITAGUE ou ETAGUE, s. f. Cordage qui transmet l'effort d'un palan, qui assez souvent passe dans une poulie de renvoi. La grande *itague* est amarrée par le bout d'en haut au milieu de la grande vergue, & par l'autre bout à la drisse.

☞ ITAL, ALE, adj. Vieux mot. Tel.

ITALA ou ATALA, s. f. Nom propre d'un bourg de Sicile. *Itala*, *Atala*. Il est situé dans la vallée de Démona, entre Messine & Taormine. Maty.

ITALE, s. m. & f. Nom propre de peuples. Italien, habitant d'Italie. *Italus*. Il faut dire Italien en parlant des temps présens. *Itale* ne se dit que de l'Antiquité, & surtout des premiers habitans de l'Italie, depuis qu'elle a porté ce nom.

Chacun quitte son poste, & d'une force égale
*On voit cingler sur l'onde & le Grec & l'*Itale.
Brébeuf.

☞ ITALIANISER ou ITALIENNISER, v. neut. ou act. que Cotgrave a mis comme signifiant *parler Italien*, s'entend parmi nous d'un mot emprunté d'une autre langue, & adopté par les Italiens. Nous ne serions pas guerriers si nous ne disions Infanterie, mot François que nos soldats voulurent *Italianiser*, lorsque nous possédions le Piémont; pour dire, qu'ils y avoient été...... *Rech. de Pasquier*. S'*Italianiser* se dit aussi d'une personne qui prend les maniéres d'Italie, soit pour le langage, soit pour les modes du pays.

☞ Italianisé, ée, part. pass. & adj. Henri Étienne a fait un Livre intitulé : Dialogue du François *italianisé*.

☞ ITALIANISME, s. m. Façon de parler Italienne. *Menagiana*.

ITALIE, s. f. Nom propre d'une grande région de l'Europe. *Italia*. Elle a pris son nom ou d'Italus, un des Rois qui y ont regné, ou de ses bœufs que les Grecs nommoient *Itales*. Elle a porté anciennement plusieurs autres noms, comme celui de petite Hespérie, pour la distinguer de l'Espagne, qu'on nommoit la grande Hespérie, & ceux de Saturnie, d'Œnotrie & d'Ausonie. Elle est au milieu de la Zone tempérée, s'étendant entre le trente-sept & le quarante-sixiéme dégré de latitude septentrionale, & entre le vingt-cinq & le quarantiéme de longitude. On lui donne deux cents quarante lieues de longueur, depuis les confins de la Savoye, jusqu'à l'extrémité du Royaume de Naples; pour sa largeur elle est si fort inégale, qu'on n'en peut pas donner une juste idée. L'*Italie* est très-forte par la nature de sa situation ; c'est une presqu'île, bornée au couchant, & en partie au nord par les hautes montagnes des Alpes, & baignée ailleurs par la mer Méditerranée. Elle est la plus célébre région de l'Europe, ayant été anciennement le siége de l'Empire Romain, & Rome, sa capitale, étant depuis l'établissement du Christianisme, le siége du Vicaire de Jésus-Christ. L'*Italie* est belle, & on la nomme le Jardin de l'Europe. L'air y est fort tempéré & fort sain, à la réserve de l'État Ecclésiastique où il est assez grossier. Le terroir est fort fertile, il produit abondamment du blé, du riz, du vin, de l'huile, des oranges, des citrons, des grenades, toutes sortes de fruits & de fleurs, du miel, de la soie, & même du coton & du sucre dans le Royaume de Naples. Ses forêts fournissent toute sorte de gibier, & ses montagnes de beaux pâturages, où l'on nourrit quantité de bestiaux. On y trouve encore des mines de soufre, de fer, & même d'or & d'argent, plusieurs carriéres d'albâtre, de jaspe, & de toutes les espéces de marbre. L'*Italie* est montagneuse ; outre les Alpes qui l'environnent vers le couchant, & en partie vers le nord, elle a l'Apennin qui la traverse du couchant au levant, le Mont Vésuve ou di Somma, qui vomit des flammes, le Mont Gargan, &c. Ses principales riviéres sont le Po, le Tibre, l'Arno, l'Adda & l'Adige, auxquels on peut ajoûter le Tesin, la Dora, la Sessie, l'Oglio, le Tajamento, le Tanaro, le Gariglan, &c. Il y a plusieurs grands lacs, le lac Majeur, & ceux de Lugano, de Como, d'Isêo, de Garda, de Pérugia, de Bolsena, de Bracciano, de Célano, &c. Comme l'*Italie* représente assez bien la forme d'une botte, cela a donné lieu à la diviser en trois parties générales. 1°. La genouillére de la botte, qui renferme toute l'ancienne Lombardie. 2°. Le haut de la jambe, où sont les États de l'Église & de Toscane. 3°. Le bas de la jambe & le pié, qui sont le Royaume de Naples. On y met ordinairement une quatriéme partie, qui comprend les Iles d'*Italie*, dont la Sicile, la Sardaigne, la Corse, & les Iles de Lipari sont les principales. Ces contrées renferment un grand nombre d'États souverains. En Janvier 1718. l'Empereur y tenoit le Royaume de Naples, le Duché de Milan, l'État delli Presidii, & Porto Longone, en l'Ile d'Elbe. Il étoit encore maître d'une partie de l'Istrie, & du Frioul. Il avoit encore la Sardaigne ; mais le Roi d'Espagne la lui a enlevée. Le Duc de Savoye, outre le Piémont, a eu par la paix derniére (1714.) la Sicile, dont il est Roi. Le Roi de France y posséde la Principauté de Monaco ; il avoit aussi Pignerol & son territoire, qui fut rendu au Duc de Savoye par la paix de 1696. Outre ces États possédés par des Princes étrangers, on y voit encore ceux du Pape, de la République de Venise, & de celle de Gênes, ceux des Ducs de Toscane, de Savoye, de Mantoue, de Parme & de Modène. De plus, il y en a plusieurs moindres, qui sont les Républiques de Lucques & de S. Marin ; les Duchés de Massa, de Guastalla, de Sabionette, de la Mirandole, que l'Empereur tenoit de Bracciano ; le Comté de Novellare ; les Principautés de Bozzolo, de Masseran, de Piombino, de Castiglione & de Solfarino ; & les Marquisats de Fosdinovo, & del Monte. Il n'y a point de pays en Europe, où l'on soit si avide de grands titres qu'en Italie : tout y est plein de Principautés, de Duchés, de Comtés, de Marquisats, &c. Un petit Fief suffit pour acquérir ces illustres titres. Les Archevêchés & les Évêchés y sont aussi fort nombreux. Il y a plusieurs Universités, dont les plus célébres sont celles de Salerne, de Naples, de Rome, de Fermo, de Macérata, de Boulogne, de Ferrare, de Sienne, de Pise, de Turin, de Pavie, de Padoue & de Venise. Il n'y a presque point de ville qui n'ait une Académie. Toute l'*Italie* a une langue commune tirée du Latin, de même que la Françoise & l'Espagnole ; & elle est plus pure dans la Toscane, qu'en aucun autre lieu. L'Inquisition est établie dans tous les États de l'*Italie*, pour y conserver la Religion Catholique dans sa pureté. Il y a pourtant encore quelques Vaudois dans le Piémont, & quelques Réformés étrangers dans les villes maritimes, où on les souffre à cause du commerce. Les Juifs y ont des Synagogues jusques dans Rome. On souffre aussi dans Rome même, que les Grecs & les Arméniens Catholiques y fassent l'exercice de la Religion, selon le rit de leur pays. Rome est la capitale de l'*Italie*, & l'emporte sur toutes ses autres villes en antiquité & en autorité. On distingue les principales villes d'*Italie*, par des qualités qu'on leur a données, & l'on appelle Rome la Sainte, Naples la Noble, Florence la Belle, Gênes la Superbe, Milan la Grande, Ravenne l'Ancienne, Venise la Riche, Padoue la Docte, Boulogne la Grasse, Livourne la Marchande, Vérone la Charmante, Lucques la Jolie, & Casal la Forte. Celle-ci a perdu son titre avec ses fortifications, sa citadelle & son château l'an 1694. En *Italie* on compte les heures autrement qu'on ne fait ailleurs. On commence à compter la premiére heure à l'entrée de la nuit, & on continue à compter jusqu'à vingt-quatre heures. Les Italiens ont plusieurs bonnes qualités ; mais ils en ont un grand nombre de mauvaises. Ils sont polis, adroits, prudens, ingénieux, politiques ; & ils ne manquent pas de valeur quand ils sont aguerris; mais ils passent pour être extrêmement vindicatifs.

Bochard prétend que l'*Italie* n'étoit d'abord que le pays des Brutiens avec une partie de la Lucanie ; c'est-à-dire, le bout de la Calabre ultérieure, du côté de la Sicile, entre le golfe de Squilaci & celui de Sainte Euphémie. Aristote, *Politicor. L. VII. c.* 10. Antiochus de

de Syracuse, Auteur encore plus ancien qu'Aristote, cité par Denys d'Halicarnasse, & Strabon, *L. VI.* l'assûrent, & le premier dit qu'il ne l'écrit qu'en suivant le sentiment des plus habiles du pays. Bochard va plus loin; il prétend que ce sont les Phéniciens qui donnérent ce nom à cette petite langue de terre. Car comme elle étoit pleine d'arbres, appellés *Picea*, d'où découle la poix, & que les Talmudistes nomment la poix, עטרן, *Itran*, il conjecture que les Phéniciens nommérent ce pays עטריא, *Itaria*, comme qui diroit *Picearia*, Pepiniére de *Picea*, & que changeant l'*r*, en *l*, d'*Itaria* on a fait *Italia*. Il traite de fables ce que disent les Grecs, que ce mot lui vint du mot *Italus*, qui signifioit un bœuf, un taureau, comme on le voit dans Hésychius, & qu'on lui donna ce nom parce qu'elle abondoit en cette sorte de bétail, ainsi que Varron & Columelle l'écrivent; ou bien parce qu'un bœuf d'Hercule passa de-là en Sicile à la nage. Il ne croit pas non plus que ce soit un de ses Rois nommé Italus, qui lui ait donné ce nom, soit qu'on le fasse Sicilien avec Tucydide; ou Œnotrien, avec Antiochus de Syracuse, ou qu'il fût fils de Télégone & petit-fils d'Ulysse, ainsi qu'il a plu a Hygin. Lisez le Chap. 33. du I. Livre du Chanaan de Bochard.

Pêche d'Italie. Voyez PÊCHE.

ITALIEN, enne, s. m. Nom propre de peuple. Habitant originaire d'Italie. *Italus, a.* Les *Italiens* sont naturellement sages. Charles V. disoit que les *Italiens* paroissoient sages & l'étoient. Les anciens *Italiens* ont eu de grands génies dans tous les arts, les Cicérons, les Virgiles, les Varrons, les Horaces, les Tite-Lives, &c. Les *Italiens* modernes ont encore autant d'esprit qu'en avoient les anciens, mais ils n'ont pas le goût si bon, & ne pensent pas si naturellement. Le Marquis d'Orsi a pourtant fait leur apologie contre les Critiques du P. Bouhours dans sa *Maniére de bien penser*. D'ailleurs, il ne faut entendre cela que de ceux qui ont écrit en Italien. Arge Politien, Fracastor, Sannazar, Flaminius, Manuce, Maffée, Bembe, & plusieurs autres, ont écrit d'aussi bon goût que les Anciens; mais en fait de Peinture, de Sculpture & d'Architecture civile, les *Italiens* modernes l'ont emporté sur tous les peuples du monde. L'humeur des *Italiens* tient de la vivacité Françoise & de la gravité Espagnole. Les *Italiens* sont vindicatifs, & ne se reconcilient guère.

On dit un *Italien*, un Poëte *Italien*, la poësie *Italienne*, les vers *Italiens*, les Peintres *Italiens*. La Musique *Italienne*. Un motet *Italien*, un goût *Italien*. Un régiment *Italien*. Les troupes *Italiennes* ne sont pas communément fort bonnes. Un Historien d'Italie est mieux qu'un Historien *Italien*, à cause de la cacophonie que fait la terminaison semblable de ces deux mots: Riccioli est un excellent Mathématicien & Astronome *Italien*. On ne dit point les places *Italiennes*, non plus que les places Allemandes, comme l'on dit les places Françoises, les places Espagnoles, les places Hollandoises.

ITALIEN, s. m. Langue qu'on parle en Italie, langage d'Italie. *Lingua Italica, Sermo Italicus.* L'*Italien* vient sans doute du Latin; & de toutes les langues qui se sont formées de la Latine, il n'y en a point qui porte un caractère plus visible de son origine, que l'*Italienne*. L'*Italien* est une des langues modernes les plus parfaites; on y trouve des mots & des phrases pour représenter toutes les idées, exprimer tous les sentimens, s'énoncer sur toutes sortes de matiéres, nommer tous les instrumens des Arts, toutes les nouvelles inventions; mais on se plaint qu'il a trop de diminutifs, & de superlatifs, ou plûtôt d'*augmentatifs*: c'est peut-être une injustice qu'on lui fait, & si ces mots ne présentent à l'esprit que la juste idée des choses, ils ne sont pas plus blâmables que nos hyperboles & nos pléonasmes: cependant il faut avouer que le caractère des *Italiens* est fort différent du nôtre, & c'est peut-être ce qui nous fait trouver des défauts dans leur langue; car quoique l'*Italien* soit propre pour tous les genres d'écrire, pour tous les styles, pour toutes les matiéres, comme les Auteurs se peignent dans leurs ouvrages, il y en a quantité qui ne réüssissent pas quand ils sont traduits en François, & que nous ne sçaurions goûter, même dans la langue dans laquelle ils ont été écrits. La multitude d'Etats souverains qui partagent l'Italie, a introduit quantité de dialectes dans l'*Italien* qui sont tous bons dans le pays où l'usage est de les parler. On préfére communément l'*Italien* de Toscane aux autres dialectes, & la prononciation Romaine à celle des autres villes d'Italie, d'où est venu le proverbe Italien, *Lingua Toscana in bocca Romana*. On entend l'*Italien* dans toute l'Europe, & bien des gens le parlent en Allemagne, en Pologne, en Hongrie. A Constantinople, dans la Gréce, & dans les échelles du Levant, on parle autant l'*Italien* que la langue du pays; l'*Italien* est la langue commune de toutes les nations, c'est la langue de commerce pour toutes les personnes qui sont de différens pays; il n'y a que le François, qu'on entende aussi communément, & qu'on parle presque aussi universellement en Europe que l'*Italien*. Il est vrai que l'*Italien* qu'on parle dans les échelles du Levant, & qu'on appelle *franc*, n'est pas le pur *Italien* qui se parle en Toscane & à Rome, mais il est mêlé de beaucoup de mots étrangers, & de tours particuliers que tant de nations y ont introduits. Aujourd'hui plusieurs Seigneurs Moscovites entendent l'*It. l.en*, le font apprendre à leurs enfans. L'*Italien* est si connu en France, qu'il est inutile de marquer ici les livres qui servent à l'apprendre: toutes les boutiques des Libraires, tous les cabinets fourmillent de *Méthodes Italiennes*, de *Nouvelles Grammaires*, *Nouvelles Méthodes*, pour, &c. de *Maîtres Italiens*, &c. de *Dictionnaires Italiens*.

ITALIOTE, s. m. & f. Nom de peuple. *Italiota, Italiotes.* Il ne faut point confondre les *Italiotes*, ni avec les Italiens, ni avec les Italiques. Les *Italiotes* ne sont que les premiers Italiens, les peuples dont le pays a porté d'abord le nom d'Italie, c'est-à-dire, les anciens habitans du bout de la Calabre ultérieure du côté de la Sicile, ainsi que nous l'avons dit au mot d'ITALIE. Au lieu que les Italiens, surtout à présent, sont & ceux-là, & tous les habitans de toute la péninsule que nous nommons Italie, & les *Italiques* sont ceux des Provinces. *Italiote* & Italique ne se dit que de l'Antiquité, Italiens plus des Modernes que des Anciens. Des Sçavans se sont trompés pour n'avoir pas fait ces distinctions. Voyez Saumaise sur la vie d'Élagabale par Lampridius, Bernegger sur Justin, *L. XX. C.* 1.

ITALIQUE, adj. m. & f. Qui est d'Italie, qui appartient à l'Italie. *Italicus, a.* Les peuples *Italiques*, les villes *Italiques*. On appelloit Peuples *Italiques* dans l'Empire Romain, les Italiens qui s'établissoient dans les Provinces, principalement en Espagne, les Colonies d'Italiens qu'on y conduisoit, & qu'on y plaçoit. Consultez les Notes de Casaubon sur Suétone, *C.* 46. de la vie d'Auguste, & sur Spartien dans la vie d'Adrien.

Il ne faut dire *Italique* qu'en parlant de l'Antiquité, & *Italien* en parlant de ce qui est moderne, & de ce qui est, ou appartient à l'Italie d'aujourd'hui. L'humeur *Italique*, un goût *Italique*, la musique *Italique*, &c. seroient mal. Il faut dire, l'humeur Italienne, un goût Italien, la musique Italienne, & ainsi des autres. La guerre *Italique* est celle que les Romains eurent à soûtenir contre les peuples d'Italie, qui se révoltérent au sujet de la loi Mutia Licinia, portée l'an de Rome 659. par les Consuls Licinius Crassus, & Mutius Scævola. Cette loi ôtoit le droit de Bourgeoisie Romaine à plusieurs des Alliés des Romains qui se l'attribuoient. La Guerre *Italique* commença l'an de Rome 663. quatre ans après cette loi portée. On l'appella aussi Guerre des Alliés, *Sociale*, pour la raison que je viens de toucher; & Guerre Marsique, *Marsicum*, parce que les Marses furent les premiers qui remuérent & qui donnérent l'exemple de la révolte. Voyez les Annales de Salien aux années du monde 3959. 3963. *& suiv.* ☞ Les heures *italiques* ou comptées à la maniére des Italiens, sont les vingt-quatre heures du jour comptées depuis un coucher du soleil jusqu'à l'autre.

Italique, signifie aussi ce qui appartient aux Italiotes, ainsi quand Platon, dans sa Lettre VII. aux parens de Dion, & après lui Cicéron, *Tuscul. Quæst. L. V.* 11, 100. parlent des Tables *Italiques*, ils entendent les repas des Italiotes dont ils blâment le luxe.

Italique, adj. est aussi le nom d'une secte de Philosophes anciens, qu'on nomme *Italiques*, la secte *Italique*. Pithagore fut le chef de la secte *Italique*. Elle fut ainsi nommée, parce que ce Philosophe enseigna dans l'Italie, c'est-à-dire, dans la partie orientale de l'Italie, que l'on nommoit aussi grande Gréce, & remplit de sa doctrine les villes de Tarente, de Métapont, d'Héraclée, de Croto, & des Thuriens. La secte *Italique* ne commença que quelques années après la secte Ionique. Voyez Vossius, *de Philosoph. Sectis. C. 6.* Georg. Hornius, *Hist. Philosophic. Lib. 3. C. 11.* & ci-après au mot PYTHAGORICIEN. La Philosophie florissoit dans la Gréce. La secte des Philosophes *Italiques*, & celle des Ioniques, la remplissoient de grands hommes, parmi lesquels il se mêla beaucoup d'extravagans, à qui la Gréce curieuse ne laissa pas de donner le nom de Philosophes. Du temps de Cyrus & de Cambyse, Pythagore commença la secte *Italique* dans la Grande Gréce, & aux environs de Naples. Bossuet.

Italique. Terme d'Imprimerie. Caractère avec lequel on imprime d'ordinaire ce qui est en Italien. *Italicus.* Il est opposé à *François* & *Romain*, qui est un caractère plus gros & plus rond. Quand on veut noter ou distinguer quelques mots, on les imprime en *Italique*, tandis que le texte est en Romain. Le caractère *Italique* est un caractère couché ou bâtard de chaque corps de lettre.

Italique, se dit aussi hors de l'Imprimerie, en parlant des maniéres des Italiens. Ce tableau est d'une maniére *Italique*. Mais il vaut mieux dire d'une maniére Italienne.

Italique, se dit aussi en Astronomie. Les heures *Italiques*, sont les heures comptées à la maniére des Italiens.

On appelle parmi les Sçavans l'ancienne *Italique*, *vetus Italica*, l'ancienne version Latine de la sainte Écriture qui avoit été faite avant la correction de S. Jérôme. On a gardé dans les Pseaumes l'ancienne version *Italique*, parce que le commun des Fidéles les sçavoit par cœur, & y étoit accoutumé.

ITALIQUE, s. f. Ancien nom d'une ville d'Espagne. *Italica.* Morales croit que c'est Sevila la vieja, c'est-à-dire, Séville la vieille. Elle fut ainsi nommée, parce que, selon Mariana, elle fut bâtie par Scipion, & remplie & peuplée d'Italiens, apparemment de Soldats que ce Général y avoit amenés d'Italie. D'autres croient que c'est Alcala del Rio, ville à quatre lieues de Séville.

Pentina, ville d'Italie, a été aussi appellée autrefois *Italique*, comme on le voit dans Strabon, *L. III. L. IV. L. VII.*

ITALIQUE, s. m. *Italicus.* Nom de mesure & de vaisseau servant à boire. C'étoit un vase qui contenoit ce qu'on peut boire en un coup, comme nos verres, nos tasses, nos goblets.

☞ ITALLIQUE. Voyez CORFINIUM.

ITAMARACA. Voyez TAMARACA.

ITAPOA, ou ITAPUA, s. m. Nom propre d'un bourg & colonie des Espagnols. *Itapoa.* Il est dans le Paraguai, région de l'Amérique méridionale, sur la riviére de Parana, dans la Province de ce nom, & aux confins de celle de Rio de la Plata. On nomme aussi ce bourg de l'*Incarnation*. Maty. ☞ *Itapua* est un lieu élevé, situé sur le bord méridional du Parana, à égale distance à peu près du confluent du Paraguay & des confins de la Guaïrane, c'est-à-dire, à soixante lieues de l'un & de l'autre. Id. *ib. c.* 5 On y ramassa vers le commencement du siécle passé les Indiens du voisinage, on les civilisa, on en forma une Ville, on les instruisit, & on les baptisa. Id. *ib.* Ces peuples s'appellent Itapuains. *Itapuani. Itapua* est trente lieues au-dessus du marais Appupen. Id. *C. 6.*

☞ ITAPUAIN, aine, s. m. & f. Nom propre de peuple. *Voyez* ITAPUA. Les *Itapuains* étoient fréquemment infestés par les malins esprits, qui leur apparoissoient sous des formes terribles. Dès qu'on eut commencé à célébrer nos Saints Mystères dans l'Église qu'on bâtit à Itapua, les spectres cessérent de paroître. *Hist. Paraq. L. V. C. 5.*

ITAQUE. Voyez ITHAQUE.

I T E.

ITEM, adv. Terme de pratique dont on se sert pour distinguer les articles d'un inventaire, d'un compte.

Item, s'emploie aussi substantivement. Quant à ce que vous dites, c'est un autre *item*, pour dire, c'est une autre affaire. Regnier a dit dans ses Satyres.

Or en premier item *sous mes piés je rencontre.*

Item, se dit aussi du nœud d'une affaire, Voilà, ou c'est-là l'*item*, c'est-là le fait. On dit aussi *item*, c'est tout; pour dire, qu'on n'a plus rien à donner, à dire, &c.

On dit proverbialement, *Item* il faut vivre, pour dire que quelque chose que l'on fasse, il faut y trouver son compte.

ITÉRATIF, ive, adj. Terme de Pratique. *Iteratus.* Qui est fait une seconde fois. Une saisie réelle ne doit être faite qu'après un *itératif* commandement. On a fait *itératives* inhibitions & défenses aux parties de se pourvoir ailleurs qu'en la Cour. Il y a eu une *itérative* jussion de vérifier cet Edit.

☞ ITÉRATIVEMENT, adv. Terme de pratique. Deux ou plusieurs fois de suite. *Iterum, iteratò.* Si un Collateur affecte de frustrer l'expectant par des provisions données *itérativement* à son préjudice dans les vacances qui sont arrivées depuis la notification des lettres de nomination, on l'oblige à donner à l'expectant, par chacun an, le revenu d'une prébende de son Église, jusqu'à ce que l'expectative soit remplie. Furt. On l'a sommé *itérativement*.

ITÉRATO, s. m. Terme de pratique. On appelle un arrêt d'*itérato*, celui qui se donne pour les contraintes par corps après les quatre mois, par lequel on ordonne qu'*itératif commandement* sera fait à la partie de payer le contenu en une premiére condamnation dans quinzaine; à faute de quoi elle sera contrainte par emprisonnement de sa personne. Ce terme se trouve dans l'Édit de Charles VIII. de 1493. *art.* 104. de Charles IX. de l'an 1567. de Henri III. de l'an 1582.

☞ ITERDUCA, s. f. Nom d'une divinité des anciens. *Iterduca.* C'étoit celle qui servoit de guide aux voyageurs. Son nom le marque. Il vient de *iter*, & *dux* ou *duco.* Guide du chemin. Voyez Otto, *Dissert. de Diis Vialibus.*

I T H.

☞ ITHACIEN, s. f. Nom que l'on donna sur la fin du quatriéme siécle à ceux qui s'unirent avec Ithace, Évêque de Sossibe en Espagne, pour poursuivre la mort de Priscillien & des Priscillianistes. *Ithacianus.* Les Évêques *Ithaciens* obtinrent de l'Empereur, &c. Fleury. Comme les *Ithaciens* devoient faire l'ordination de Félix. Id. S. Martin ayant été sollicité par le tyran Maxime de communiquer avec les Évêques *Ithaciens*, le Saint ne le voulut point faire. Il se relâcha dans la suite pour sauver la vie à quelques personnes, qui sans cela alloient être mises à mort; mais après il s'en repentit extrémement.

ITHANCHESTER, s. m. Nom de lieu. *Ithanchestria*, anciennement, *Othonia ad Ansam.* C'étoit anciennement une petite ville des Trinobantes, maintenant c'est un village du Comté d'Essex en Angleterre. Il est sur un petit golfe, à demi-lieue de Maldon, vers l'orient. Maty.

ITHAQUE, s. f. Nom propre d'une île de la Gréce. *Ithaca Neritia.* Elle est dans le golfe de Patras, entre l'île de Céfalonie, & les Curzolaires. *Ithaque* est célébre pour avoir été la patrie d'Ulysse. Elle avoit une petite ville, qui portoit son nom; elle n'a plus que quelques villages. On la nomme Val di Compare, la petite Céfalonie, Thiachi & Piachi. Son circuit est d'environ sept lieues. Maty.

J'aime cent fois mieux la pauvre *Ithaque* d'Ulysse, qu'une ville brillante par une si odieuse magnificence. Fénelon.

Quelques-uns écrivent *Itaque* sans *h*. Je remarquerai seulement qu'à *Itaque*, qui est fort proche de Zante, où regna jadis la chaste Pénélope, il n'y a pour tous habitans

rains que trois ou quatre misérables pêcheurs. Du Loir. *Voyage de Levant*, p. 335.

ITHMOÏDE. Voyez ETHMOÏDE.

ITHÔME, s. f. Nom propre de plusieurs anciennes villes. *Ithome*. Il y avoit deux *Ithômes* en Thessalie; l'une dans l'Estiéotide, & l'autre dans la Phthiotide, qui étoit l'une des parties de la Thessalie: une autre dans le territoire de Messéne, aujourd'hui Mossenigo, dont le territoire s'appelle le Belvedere.

☞ Ithome, s. f. C'étoit, selon les Messéniens, l'une des nourrices de Jupiter, Néda étoit l'autre. *Ithome* étoit le nom de la montagne sur laquelle étoit le Temple de Jupiter, & Néda étoit le nom d'une fontaine au pied de cette montagne, où l'on prenoit tous les jours de l'eau qu'on portoit dans le Temple. Pausanias, 4. 33.

ITHOMÉTE, s. m. Surnom que l'on donnoit en Gréce à Jupiter, à cause d'un temple qu'il avoit dans Ithôme du territoire de Messéne. *Ithometes* Aristoméne de Messéne sacrifia trois cents hommes à Jupiter *Ithométe*.

☞ ITHOS, s. m. Ce mot est grec, ἦθος, & signifie moralité, le morale. Il faudroit prononcer *éthos* plutôt qu'*ithos*; mais on suit la prononciation moderne de l'*η* grec. Dans les Homélies des Peres Grecs, la derniére partie, qui est la morale du sermon, s'appelle ἦθος, *éthos* ou *ithos*. Moliére a dit: On voit partout chez vous l'*ithos* & le pathos, c'est-à-dire, moralité & pathétique.

☞ ITHYPHALLE, s. m. Nom que les Grecs & les Egyptiens donnoient à Priape.

☞ Ithyphalle, s. m. C'étoit une espéce de Bulle, en forme de cœur, que l'on pendoit au cou des enfans & des Vestales, à laquelle on attribuoit plusieurs vertus. Pline dit, liv. 28, chap. 5. que l'*ithyphalle* étoit un préservatif pour les enfans & pour les Empereurs mêmes; que les Vestales le mettoient au nombre des choses sacrées, & l'adoroient comme Dieu; qu'on le suspendoit au-dessous des chariots de ceux qui triomphoient; & qu'il les défendoit contre l'envie.

☞ ITHYPHALLORES, s. m. plur. Ministres des Orgies, qui dans les Processions ou courses de Bacchantes s'habilloient en Faunes, contrefaisant des personnes ivres, & chantant en l'honneur de Bacchus des cantiques dignes de leurs fonctions.

I T I.

ITICUCU, s. m. Plante. Voyez JETICUCU.

ITINÉRAIRE, s. m. Description que fait un Voyageur de son voyage, & des singularités qu'il a observées dans les lieux où il a passé, soit dans la Nature, soit dans la Morale. *Itinerarium*. Les Allemans ont fait beaucoup d'*itinéraires*. L'*itinéraire* d'Antonin. L'*itinéraire* d'Antonin marque tous les grands chemins Romains dans l'Empire, & toutes les stations des armées Romaines. Il fut fait par ordre de l'Empereur Antonin le Pieux, comme le rapporte Luitprand de Tézin, qui vivoit au milieu du dixiéme siécle. L'*itinéraire* de Jérusalem, &c. L'*itinéraire* qui porte le nom d'Antonin est fort défectueux. Les Copistes y ont glissé une infinité de fautes.

Ce mot vient du Latin *itinerarium*, qui signifie aussi *route*.

Itinéraire, en termes d'Église, se dit des priéres que doit faire un Voyageur, quand il commence son voyage, & sur-tout un Ecclésiastique. Il y a à la fin du Bréviaire un *itinéraire* pour les gens du Clergé, qui est un formulaire de ces priéres. L'*itinéraire* de Benjamin a été traduit de l'Hébreu en Latin par Benoit Arias Montanus.

Itinéraire, adj. m. & f. On appelle *colonne itinéraire*, une colonne à pan posée dans le carrefour d'un grand chemin, pour enseigner les routes différentes par les inscriptions gravées sur chacun de ses pans.

I T O.

☞ ITOMAMPO. s. m. Petite contrée d'Afrique dans l'isle de Madagascar.

ITON, s. m. Nom propre d'une petite riviére de France. *Itona*, *Ittona*, *Ito*, *Itto*. *Itus*. Elle coule dans la Normandie, baigne Breteuil, Condé, Aunay, la Noue, Évreux, & se décharge peu après dans l'Eure. Valois, *Not. Gall*. p. 255.

ITÔNE, s. f. Nom d'une ancienne ville de Gréce. *Itone*. Pausanias la met dans la Béotie, entre la Phère & Larisse. Le Scholiaste de Callimaque sur l'hymne sixiéme, faite à l'honneur de Cérès, la place dans la Thessalie. Cette ville étoit célèbre par le culte de Minerve. Quelques-uns, pour accorder ces Auteurs, distinguent deux *Itônes*, l'une en Béotie, & l'autre en Thessalie, toutes deux consacrées à Minerve.

Peut-être ce nom venoit-il à ce lieu d'Itonus, fils de Deucalion & Roi de Thessalie, qui, dit-on, trouva l'art de fabriquer le cuivre, l'argent & l'or, & de frapper la monnoie.

ITONIEN, enne, s. m. & f. Qui est d'Itône, ou qui y a quelque rapport. *Itonius*, *a*. Minerve étoit surnommée *Itonienne*, à cause de la ville d'Itône, où elle étoit honorée. On l'appelloit aussi, *Itonide* & *Itoniade*, en Latin *Itonis*, *Itonias*.

I T R.

ITRI, s. m. Nom propre d'un bourg du Royaume de Naples. *Itrium*. Il est dans la terre de Labour, entre Fondi & Gaïete. On voit près de ce bourg les ruines d'une ville ancienne, qu'on nommoit *Mamurrha*, ou *Mamurrharum Urbs*. Maty.

I T T.

☞ ITTATA. s. f. Isle de la mer du Sud, sur les côtes de l'Amérique, assez près de Guatalio, au Mexique.

☞ ITTE, s. f. Nom propre de femme, abbrégé apparemment & corrompu de celui de Iduberge. *Itta*, *Idubergis*. Les Chanoinesses de Nivelle en Flandre, furent fondées par *Itte* ou Iduberge, femme de Pepin de Landen, Prince de Brabant, Maire du Palais, & Ministres des Rois d'Austrasie, vers l'an 640. P. Hélyot, *T. VI*.

ITTER, s. m. Nom propre d'un bourg d'Allemagne, situé dans le Landgraviat de Hesse-Cassel, sur la riviére d'Itter, à deux ou trois lieues de Waldeck; du côté du couchant. *Ittera*. Ce bourg a été chef d'une seigneurie assez étendue, dont les Landgraves de Hesse-Cassel sont en possession depuis l'an 1361. Maty.

I T U.

ITURÉE, & PÉRÉE, s. f. Nom de contrée. *Iturea*, *Peraa*. C'étoit anciennement une des parties de la Palestine, sous la domination des Romains. Elle renfermoit les Tribus de Ruben & de Gad, & elle avoit la Samarie au couchant, la Trachonitide au nord, & l'Arabie au levant & au midi. On l'appelloit Pérée, parce qu'elle étoit au-delà du Jourdain, du mot Grec πέραν, *au-delà*, & *Iturée*, à cause des Ituréens, peuples Gentils, qui s'y étoient établis parmi les restes des Israëlites. Il y a cependant des Géographes qui distinguent la Pérée de l'*Iturée*, les uns mettant celle-ci dans la partie septentrionale de la Trachonitide, le long du mont Hermon, & les autres dans la Galilée, le long du mont Liban. Maty. Tibère érigea l'*Iturée* en Tétrarchie, & Philippe frere d'Hérode Antipas en fut fait Tétrarque. *Luc. III*. 1.

Ce nom lui vient de Jétur, l'un des fils d'Ismaël, ou de טור, *Tur*, nom Chaldéen, qui signifie Montagne; l'*Iturée* étoit pleine de montagnes.

ITURÉEN, enne, s. m. & f. Nom propre de peuple. Qui est de l'Iturée. *Ituraus*, *a*. Les *Ituréens* étoient habiles à tirer de l'arc, & ne se servoient guère que de cette arme à la guerre. Une lettre de l'Empereur Valérien à Aurélien, rapportée par Vopiscus dans Aurélien, les appelle *Ityréens*, il dit qu'Aurélien avoit un corps de trois cents archers Ityréens.

I T Y.

ITYRÉEN, enne. Voyez ITURÉEN.

☞ITYS

☞ITYS, s. m. Fils de Térée, Roi de Thrace & de Progné : il fut massacré par sa propre mere, qui le fit manger à son mari, pour venger l'injure qui avoit été faite à sa sœur Philoméle.

I T Z.

ITZEHOA, s. f. Nom propre d'une ville du Cercle de la Basse Saxe. *Itzehoa*. Elle est dans le Holstein propre, sur la riviére de Stoër, aux confins de la Stormarie, & au nord de Gluckstat. Maty.

ITZICH, s. m. Nom propre de lieu. *Eptiacum*. Ce lieu est dans le Duché de Luxembourg sur l'Alsitz, ou l'Alsat. Valois, *Notit. Gall. pag.* 13.

I V.

IV. Ces deux lettres sont une marque du chiffre Romain, qui signifie Quatre ; car l'I mis devant un autre chiffre signifie un moins que ce chiffre devant lequel il est. Or V marque le nombre cinq, ainsi IV. signifie un moins de cinq, ou comme on diroit en Algébre, cinq moins un, 5----1. c'est-à-dire, quatre. Autrefois les Romains mettoient quatre I de suite, pour signifier quatre, IIII. ainsi que nous l'avons dit au commencement.

☞JU. Il y a une riviére & deux Villes de ce nom dans la Chine, dans la Province de Honan, & une riviére du même nom dans la Province de Itonan.

J U A.

☞IVA-BEBA, s. m. Nom d'un arbrisseau de l'Amérique. Sa racine passe pour un grand désobstruant ; sa propriété principale est de dégager les reins : mais comme elle est très-amère, on met ordinairement dans sa décoction de la réglisse d'Amérique. Ray, *Hist. Plant.*

JUAMI, s. m. Nom propre d'une ville de l'Ile de Niphon, en Asie. *Juanum*. Elle est capitale d'un Royaume qui porte son nom, & située sur la côte occidentale du Jamaysoit, ou Jamaistero. Maty.

JUAN, s. m. Nom propre d'homme. Jean. *Joannes*. Ce nom est Espagnol. Les Castillans disent *Juan* de *Joannes*, *Jean*, & nous disons ce mot en parlant des Espagnols. Quelques-uns de nos Auteurs ont cependant la délicatesse de ne s'en point servir, & de dire toûjours *Jean*. On trouve en Latin *Juvanus*, & *Juvan*, & même en Grec Ἰωάνν dans Cantacuzène *L. I. B.* 36. *&* 57. Dom *Juan* d'Autriche, fils naturel de Charles-Quint, commandoit l'armée des Princes Chrétiens à la bataille de Lépante, en 1571. Dom *Juan* d'Autriche, fils naturel de Philippe IV. naquit en 1629. de Marie Calderona Comédienne, fut Grand-Prieur de Castille, commanda les armées d'Espagne en Italie, en Flandres & contre le Portugal, & mourut le 17 Septembre 1679.

SAN-JUAN. Nom d'une Ile de l'Océan Indien. *Insula Joannis*. C'est une des Philippines, située au nord de celle de Mindanao, dont elle n'est séparée que par un petit canal. Sa longueur & sa largeur sont de vingt-cinq à trente lieues. Elle a dépendu des Espagnols, mais elle n'est plus soûmise à leur domination. Maty.

San-Juan, ou Désaguadéro. Nom propre d'une riviére de l'Audience de Guatimala, dans l'Amérique méridionale. *Fluvius Sancti Joannis*, *Emissarius*. Il sort du lac de Nicaragua, & se décharge dans la mer du Nord.

Juan Fernandès. Les Iles de *Juan Fernandès*, en Latin *Insulæ Joannis Fernandi*. Ce sont deux Iles de la mer Pacifique, situées proche de la côte du Chili, vis-à-vis de la ville de S. Jago. Celle qui est la plus proche de la côte en prend le nom de Tierra ; on donne à l'autre celui de Fuora, qui signifie *hors*, & qui marque qu'elle est plus éloignée de la terre que l'autre. Elles sont toutes deux bien cultivées.

San-Juan de la Frontera. Nom d'une petite ville de l'Amérique méridionale. *Fanum S. Joannis de Confinio*. Elle est dans le Chicuito, Province du Chili, au pied des Andes. On voit près de cette ville deux Volcans.

Juan de Nova. L'Ile *Juan de Nova*, en Latin *Insula Joannis de Nova*. Petite Ile de l'Afrique. Elle est entre l'Ile de Madagascar, & la côte de Zanguebar, à l'orient du Mozambique. Elle a été découverte l'an 1501. par un Pilote de Galice duquel elle porte le nom. Maty.

San-Juan de Oro. Nom d'un bourg de l'Amérique méridionale. *Fanum S. Joannis de Auro*. Il est dans le Pérou, entre les montagnes à trente-cinq lieues du lac de Titicaca, vers le levant. Maty.

San-Juan de la Penna. Nom d'un village avec Monastère. *Fanum S. Joannis de Rupe*. Il est dans l'Arragon, en Espagne, à trois lieues de Jaën, vers le couchant. *S. Juan* étoit autrefois le lieu de la sépulture des Rois d'Arragon. Maty.

San-Juan de Porto Rico. Nom d'une ville de l'Amérique. *Fanum S. Joannis de Portu divite*. Elle est capitale de l'Ile qui porte son nom, & située sur la côte septentrionale, où elle a un fort bon port. Elle est le siége du Gouverneur de l'Ile, & d'un Évêque, suffragant de S. Domingue. Maty.

San-Juan de Porto Rico, ou Porto Rico, ou Boriquen. Nom d'une Ile de l'Amérique. *Insula S. Joannis de Portu divite*. Elle est une des grandes Antilles, située dans la mer de Mexique, à seize lieues, au levant de l'Hispaniola. Cette Ile a environ trente lieues de long, & seize de large. Elle fut découverte par Christophle Colomb l'an 1493. Elle appartient aux Espagnols. L'air y est assez tempéré, & le terroir fertile. Elle a eu de riches mines d'or & d'argent ; mais elles sont épuisées, ou abandonnées. On trouve pourtant encore des grains d'or en quelques torrens, & on y voit une espéce d'arbres qui produisent une gomme blanche, dont on se sert pour calfeutrer les navires, pour faire des chandelles, & pour guérir les plaies. On trouve aussi dans cette Ile quantité du sucre, de gaïac & de sel. Ses lieux principaux sont *S. Juan de Porto Rico*, & S. Germain. Maty.

San-Juan de Salinas. Voyez VALLADOLID.

San-Juan de Ulua. Nom propre d'une petite ville de l'Audience de Mexique, en l'Amérique septentrionale. *Fanum S. Joannis de Ulua*. Elle est dans la Province de Tlascala, sur le golfe de Mexique, où elle a un port, dans lequel se rendent tous les vaisseaux qui vont d'Espagne au Mexique. *San-Juan*, qu'on appelle le plus souvent la *Vera-Crux*, du moins en notre langue, est fort riche par le commerce, & défendu par une bonne citadelle construite sur un rocher, à l'entrée du port. Ce lieu fut le premier auquel les cinq cents Espagnols, conduits par Ferdinand Cortez, pour la conquête du Mexique, s'arrêtèrent, se fortifièrent, & créèrent leurs premiers Magistrats, ayant abandonné le vieux Hâvre de Vera-Crux, situé à six lieues de *S. Juan de Ulua*, parce qu'il étoit exposé à la violence des vents du nord. Maty.

☞JUANA. C'est le nom que Christophe Colomb donna d'abord à l'Isle de Cuba, à son premier voyage, avant que de sçavoir si c'étoit une Isle, dans la suite on l'appella Fernandine ; mais ces deux noms ne lui ont pas resté.

JUANA. Voyez IGUANA.

JUANOGOROD, s. m. Nom propre d'une bonne forteresse de Suéde. *Juanogroda*. Elle est bâtie sur un rocher, près de la riviére de Norva, vis-à-vis de la ville de ce nom. On l'appelle quelquefois Narva des Russiens, parce qu'elle a été aux Moscovites, mais ils la cédérent aux Suédois par le traité de Sthokholm l'an 1618.

IVARCH, s. m. Nom propre d'homme. *Ibarchus*. C'est un des Saints Martyrs du Japon qu'on honore le cinq de Février, & frere de B. Carasume, l'un des plus illustres de ces Martyrs. Voyez Bollandus au 15 Février.

J U B.

JUBA, s. m. Nom propre d'homme. *Juba*. Il y a trois *Juba* Rois de Mauritanie. Minucius Félix dit, que les Maures honorérent *Juba* comme un Dieu. Vossius, de

de Idolol. L. I. c. 32. conjecture que ce nom n'étoit peut-être pas un nom propre d'abord, mais un nom appellatif; ce qui lui a fait naître cette conjecture, c'est la ressemblance de ce nom avec le nom propre de Dieu, *Jéhova*, que quelques peuples prononçoient *Juabo*, *Jabo*, *Jabe*, *Jao*. J'aimerois mieux dire que *Jaba* est le même nom que *Job*, איוב.

☞ JUBAYE. s. f. Ville Maritime de Sourie, à quatre lieues de Patron.

JUBE, s. f. *Juba*. Crinière du Lion. DANET. ☞ Un homme sans cheveux est comme un lion sans *jube*, un coq sans crête, & un paon sans queue.

JUBÉ, s. m. Lieu élevé dans les Églises, qui fait la séparation du Chœur & de la Nef, où l'on va dire l'Évangile des Messes solennelles. *Pulpitum*. ☞ Il y avoit des *Jubés* dans les Eglises dès l'an 420. TILLEMONT. Les Reliques de S. Etienne ayant été portées à Uzala, elles furent placées au *Jubé* de l'Eglise de la Ville. ID. On y lût le recueil des miracles qui s'étoient faits, & après qu'on avoit lû un miracle, on faisoit monter au *Jubé* la personne dont on venoit de rapporter la guérison, lorsqu'elle se trouvoit présente, afin qu'elle en rendît elle-même un témoignage authentique. ID.

Ce mot est Latin, & signifie *commandez*, & est venu de ce mot du Bréviaire, *Jube*, *Domne*, *Benedicere*, parce qu'on chantoit autrefois les leçons de Matines au *jubé*. Voyez la Dissertation de M. Thiers sur les *jubés*.

On dit en proverbe, Je l'ai fait venir à *jubé*, je l'ai réduit à se soûmettre, à en passer par où je voudrai. C'est comme si l'on disoit, je l'ai réduit à venir prendre mes ordres, & me dire, Commandez ce qu'il vous plaira, *Jube*, &c.

☞ JUBEL-HADRA. Montagne d'Afrique au Royaume de Maroc. On l'appelle communément la Montagne Verte.

☞ JUBILAIRE, adj. m. & f. On appelle *Jubilaire* dans les Chapitres, ou au moins dans quelques Chapitres, un Chanoine, qui a assisté aux Offices le temps porté par les Statuts capitulaires. On l'appelle aussi Jubilé. *Voyez* JUBILÉ.

☞ *JUBILATE*. Terme de Bréviaire qui est Latin, & que l'on a donné au troisiéme Dimanche après Pâques, parce que l'Introït de la Messe de ce jour commence par ce mot, & que ce troisiéme Dimanche est ainsi marqué dans les Almanachs.

JUBILATION, s. f. Réjouissance. *Lætitia*. Il se dit principalement en ces phrases populaires, Enfans de *jubilation*, visage de *jubilation*, maison de *jubilation*, où l'on n'aime que la joie.

☞ JUBILATION. Terme d'Eglise. *Jubilatio*. La *jubilation*, dit S. Augustin, sur le Pseaume XCIX. *n.* 4. n'est autre chose qu'un son sans paroles. Le même Saint dit sur le Pseaume XXXII. *n.* 8. que la *jubilation* est un langage ineffable. Il faut louer Dieu: les paroles nous manquent, que nous reste-t-il, que de nous laisser aller à la *jubilation*? LE BRUN.

JUBILÉ, s. m. Solennité, & cérémonie Ecclésiastique qu'on fait pour gagner une indulgence pléniére que le Pape accorde extraordinairement à l'Eglise universelle. *Jubilæum*. Quelques-uns disent *Jobilæum*, plus conformément à la racine ou l'étymologie de ce mot; ce n'est pourtant pas le plus ordinaire. Le *jubilé* a été établi par Boniface VIII. en l'an 1300. en faveur de ceux qui iroient *ad limina Apostolorum*, & il voulut qu'il ne se célébrât que de cent ans en cent ans. L'année de cette célébration apporta tant de richesses à Rome, que les Allemands l'appelloient l'année d'or. Clément VI. ordonna que ce fût de cinquante en cinquante ans. Urbain VI. voulut qu'on le célébrât tous les trente-trois ans; & Sixte IV. tous les vingt-cinq ans, ☞ & il ne fit que publier la Bulle de Paul II. qui l'avoit ainsi réglé. Il y a une histoire des *Jubilés* en Italien, faite par un Dominicain Italien. Boniface IX. en accorda en divers lieux à plusieurs Princes & Monastères. Depuis on les a rendus plus fréquens, & le Pape en accorde selon les besoins de l'Eglise. Chaque Pape donne présentement un *jubilé*, l'année de sa consécration. PORT-R. Pour gagner le *jubilé*, la bulle oblige à des jeûnes, aumônes, priéres, & à visiter les Églises où sont des stations du *jubilé*. Elle donne pouvoir aux Prêtres d'absoudre des cas réservés, même de ceux contenus en la bulle *in Cœnâ Domini*, de faire des commutations de vœux, &c. Ce qui fait sa différence d'avec l'indulgence pléniére. Au temps du *jubilé* toutes les indulgences sont suspendues. Le *jubilé* autrefois s'appelloit le grand Pardon.

JUBILÉ, se disoit chez les Juifs de la cinquantiéme année qui suivoit la révolution de sept semaines d'années, lors de laquelle tous les esclaves étoient libres, & tous les héritages retournoient en la possession de leurs anciens maîtres. *Jubilæi tempus*, *jubilæum*.

Ce mot vient de l'Hébreu *jobel*, qui signifie cinquante à cause que le *jubilé* se faisoit chaque cinquantiéme année. Mais ceux qui disent ceci se trompent; car le mot Hébreu יובל, ne signifie point cinquante, ni ses lettres prises pour des chiffres, ou selon leur puissance numérale, ne font point 50, mais 10, 6, 2, & 30, c'est-à-dire, 48. D'autres disent que *jobel* signifioit un *belier*, & qu'on annonçoit le *jubilé* avec un cor fait d'une corne de belier, en mémoire du belier qui apparut à Abraham dans le buisson, lorsqu'il voulut sacrifier son fils. Masius croit que ce nom vient de Jubal, qui fût le premier inventeur des instrumens de Musique, auxquels, pour cette raison, on donna son nom. *Gen.* IV. 21. De-là ensuite les noms de *Jobel* & de *jubilé*, pour signifier l'année de délivrance & de rémission, parce qu'on l'annonçoit avec un de ces instrumens, qui ne furent d'abord que des cornes de belier, & fort imparfaits.

Il y a plusieurs médailles des Papes pour les *Jubilés*, où la Porte Sainte est diversement figurée avec plusieurs inscriptions différentes; en celle de Clément VII. *Porta Cœli aperta sunt*. En celle de Paul III. en 1550. *Justi intrabunt per eam*. En celle d'Urbain VIII. *Aperuit & clausit*. Au *Jubilé* de 1700. le Cardinal de Bouillon, en qualité de Doyen du sacré Collége, ouvrit la Porte Sainte avec un marteau d'or, & on frappa des médailles.

Il y a des *Jubilés* particuliers en certaines villes par les rencontres de certaines fêtes. Au Puy-en-Velay, quand la fête de l'Annonciation de la sainte Vierge arrive le Vendredi-Saint; & à Lyon, quand la fête de saint Jean-Baptiste, Patron de la grande Église, concourt avec la Fête-Dieu.

L'an 1640. les Jésuites célébrérent à Rome un *Jubilé* solennel du Centenaire depuis la Confirmation de leur Compagnie, & cette même fête se célébra dans toutes leurs Maisons établies en divers endroits du monde.

JUBILÉ, ou JUBILAIRE, se dit à l'imitation de ce *Jubilé* des Juifs, d'un Religieux qui a cinquante ans de profession dans un Monastère, ou d'un Ecclésiastique qui aura desservi une Église pendant cinquante ans. C'est à proportion ce que les Anciens appelloient *veterani*, dans la Milice. Les Religieux *jubilés* en divers endroits sont dispensés de Matines, des rigueurs de la Régle. Par la même raison, l'on a dit que Benserade étoit Auteur plus que *jubilé*, parce qu'il avoit vécu plus de cinquante ans depuis son premier Ouvrage. Parmi les Mendians, celui-là est Docteur *jubilé* qui a enseigné dix-huit ans, d'autres disent quinze. S. Remi est appellé *jubilé* par quelques Auteurs, parce que sa vie a été de près d'un siécle, ce Saint ayant vécu 96 ans.

☞ JUBILER. v. act. A Rome, quand un laquais n'est plus en état de servir, son maître le *jubile*, c'est-à-dire, qu'il lui donne la moitié de ses gages, & il ne sert plus. Le B. DE POLLNITZ.

☞ JUBIS, s. m. Raisins en grappe séchés au soleil, que les Marchands Épiciers tirent ordinairement de Provence pour les provisions de Carême.

☞ JUBLAINS ou JUBLENT, s. m. Bourg du Diocèse du Mans, à dix lieues de cette Ville.

J U C.

JUC, s. m. Terme de ménage de campagne, qui se dit du lieu où les poules & les volailles se perchent pour dormir. *Jugum*, *cubile*.

IUCA, s. m. Sorte de plante qui croît dans les îles de l'Amérique. Voyez YUGA.

JUCADAM,

JUCADAM, s. m *Jucadam*. Nom propre d'une ville de la Tribu de Juda dans la Terre-Sainte. *Jos. XV.* 56.

JUCATAN, ou **YUCATAN**, ou **JUCATAM**, subs. m. Nom propre d'une presqu'île de l'Amérique septentrionale. *Jucatania*. Elle est entre le golfe de Mexique, & celui de Hunduras, & elle confine avec les provinces de Tabasco, de Chiappa, & de Véra-pax. Son circuit est environ de deux cents cinquante lieues, son terroir est montagneux, mais fertile, principalement en coton. Les Espagnols en sont les maîtres depuis l'an 1517. & ils y ont les villes de Mérida, de Valladolid, de Campêche & de Salamanque. Cette presqu'île est une des provinces de l'Audience de Mexique. Maty.

La Péninsule de *Jucatam* est située depuis le seiziéme degré de latitude septentrionale jusqu'au vingt-deux, depuis le golfe de Gonajos jusqu'au golfe de Triste, ayant sa situation nord-est & sud-ouest, duquel côté elle est attachée au continent, & son autre pointe qui est au nord, est nommée le Cap Catoche, où autrefois les Indiens ont eu de beaux édifices, comme il paroît encore par les ruines qu'on voit sur une petite île qui est proche, nommée Caya de Muieres. Du côté de l'ouest ou ponant, les Espagnols y ont une belle ville nommée saint Francisco de Campêche, & au milieu une autre nommée Mérida, où il se fait un grand commerce avec les Indiens; & Campêche étant un port de mer en a bien plus. Il y a eu beaucoup d'autres villes & bourgs sur cette péninsule; mais depuis que les étrangers ont fait la guerre aux Espagnols dans ce pays, ils ont été dépeuplés & sont venus à rien. Les Espagnols occupent la partie occidentale, & les Indiens l'orientale, qui est du côté de Honduras.

Ce nom a été donné à ce pays à cause que la première fois que les Espagnols abordérent en cette péninsule, ils demandérent aux Indiens le nom du pays; les Indiens qui ne les entendoient pas, leur répondirent *Jucatam*, qui signifie en leur langue, Que dites-vous? ce qui fit que les Espagnols l'appellérent *Jucatam*, soit que ne sçachant pas la langue de cette contrée, ils crussent que c'étoit son véritable nom, ou qu'en effet ils lui aient laissé ce même nom un mémoire de ce qui s'étoit passé.

Cette péninsule est très-fertile en tout ce que l'Amérique produit; autrefois elle a été fort peuplée d'Indiens, mais les Espagnols les ont tellement détruits, qu'il n'y en a aujourd'hui que très-peu qui sont leurs tributaires, ou pour mieux dire, leurs esclaves, parce qu'ils n'ont aucune liberté. Hist. des Flibust.

JUCHER, v. n. Qui se dit des volailles qui se mettent la nuit sur une perche, ou sur quelque branche pour dormir. *Assidere, sidere*. Les poulets d'Inde *juchent* souvent sur quelque arbre de la bassecourt.

Ce mot vient du Latin *jugare*, & *juc* de *jugum*. Ménage.

Jucher, se dit figurément & bassement, en parlant d'un lieu élevé où l'on a de la peine à se tenir, ou à parvenir. Les Laquais se vont *jucher* sur les auvents, sur les toits, pour voir des feux de joie, des réjouissances publiques. On a de la peine à vous aller voir, vous êtes trop haut *juché*. Elle étoit *juchée* comme une poule au haut du bagage. Scar.

JUCHOIR, s. m. Lieu où les poules juchent. *Sedile aviarium, gallinarium*. Il est aisé d'attraper les poules au *juchoir*.

JUD.

JUD, s. m. Nom propre d'une ville de la Tribu de Dan, dont parle *Josué* XIX. 45. *Jud*. Les Septante l'appellent Asor.

JUDA, s. m. Nom propre d'homme. *Juda, Judas*. Nous avons tourné ce nom dans notre langue en trois ou quatre façons, qu'il ne faut pourtant pas employer indifféremment, l'usage y ayant mis de la distinction. Ces maniéres sont *Juda, Judas*, & *Jude*; à quoi l'on peut ajoûter *Jehuda*. Ce dernier ne se peut dire qu'en parlant des Rabbins, comme nous l'avons remarqué à son lieu, & c'est le mot *Juda* prononcé à l'Hébraïque. *Juda* se dit du Patriarche *Juda* fils de Jacob, & pere ou chef d'une des Tribus d'Israël, à laquelle il a donné le même nom, & des Rabbins communément. *Judas* se dit d'un illustre Machabée, & de l'infame traître qui vendit N. S. Voyez ce mot. *Jude* se dit d'un saint Apôtre dont nous parlerons au mot JUDE.

Le Patriarche *Juda* étoit le quatriéme fils de Jacob & de Lia. *Gen.* XXIX. 35. Abraham fut pere d'Isaac, Isaac de Jacob, Jacob de *Juda* & de ses freres. *Juda* eut de Thamar Pharés & Zara. Bouh. *Juda* engendra de Thamar Pharés & Zara. Port-R. Le Trébodien de ce Digeste Hébraïque (la Mischne) fut le fameux Rabbin *Juda*, surnommé le Saint, הקודש, le phénix de son siécle, dit Maimonides; il vivoit, selon la Chronologie des Juifs, l'an du monde 3910. c'est-à-dire, vers le milieu du II. siécle, sous l'Empereur Antonin; & il fit ce Recueil si l'on en croit le דויד צמח, ou David Gantz & le Rab. Sérina Gaon, l'an du monde 3978. c'est-à-dire, l'an de J.C. 218. 150 ans, dit le même Gantz, ou plutôt 148 ans après la destruction du temple. P. Soucier, *Dissert. sur la Mischne*. R *Juda* le Lévite, Auteur du Dialogue intitulé *Cozri*, mourut l'an du monde 5900. de J. C. 1140. Id. *Rec. de Diss.* R. *Juda* fils de David Passi, surnommé Hhing, Juif de Fez, qui vivoit vers l'an de Jésus-Christ 1040. est le premier Grammairien qu'aient eu les Juifs. Voyez la Bibliothéque Hébraïque de Bartholocci, & celle de Volphius, *p.* 422. 423.

JUDA, s. m. Se dit dans le style de l'Écriture pour la postérité de *Juda*, les descendans de *Juda*. La Tribu de *Juda*. *Juda* dressera ses tentes vers l'orient dans un corps distingué par bandes. Saci. *Nomb.* II. 3 *Juda* ayant marché contre les Chananéens qui habitoient à Hébron, dont le nom étoit autrefois *Cariath-Arbé*, défit Sesaï, Ahiman & Tholmaï. Id. *Jug.* I. 10 Il est certain que N. S. est sorti de *Juda*, qui est une Tribu à laquelle Moyse n'a jamais attribué le Sacerdoce. Port-R. *Heb.* VII. 14.

La Tribu de *Juda*, la maison de *Juda*, les fils ou les enfans de *Juda* sont la même chose.

Juda, se dit aussi non seulement de la Tribu de *Juda* seul, mais encore de la Tribu de *Juda* jointe aux autres Tribus qui s'allioient à elle, ou se joignirent à elle, & ne firent ensemble qu'un même corps, ou un même état auquel la Tribu de *Juda*, comme la principale, donnoit son nom. D'abord ce fut *Juda* & Siméon, comme on le voit au Livre *des Juges* I. 1, 2, 3, 4, &c. Après la mort de Josué, les enfans d'Israël consultérent le Seigneur, & lui dirent: Qui marchera devant nous pour combattre les Chananéens, & qui sera notre chef dans cette guerre? Le Seigneur répondit: *Juda* marchera devant vous, je lui ai donné la terre ennemie entre ses mains. Et *Juda* dit à Siméon son frere: Venez avec moi pour m'aider à gagner ma part de cette terre, & combattez les Chananéens, afin que j'aille aussi avec vous pour vous aider à gagner la part qui vous est dûe. Siméon donc s'en alla avec *Juda*. *Juda* ayant marché contre les ennemis, le Seigneur livra entre les mains des Hébreux les Chananéens, les Phérézéens, & ils taillérent en piéces 10000 hommes à Bézec. Saci, *Jug.* I. 1. &c. Il y a dans le texte, & le Seigneur livra entre leurs mains les Chananéens, &c. On voit par-là que les trois premiéres fois *Juda* est mis pour *Juda* seul, mais que la derniére fois il est mis pour *Juda* & Siméon joints ensemble. Dans la suite il se dit de *Juda* & de Benjamin, & c'est ce que depuis Salomon l'on appelle *Juda* & Royaume de *Juda*, par opposition aux dix autres Tribus, qu'on nommoit Israël, & Royaume d'Israël. C'est en ce sens qu'on dit Rois de *Juda*. Les exemples en sont si fréquens, sur-tout dans les derniers Livres des Rois & le 2[e] des Paralipoménes, qu'il est inutile d'en rapporter. Et *Juda* fit le mal devant le Seigneur; & l'irritérent par les péchés qu'ils commirent. Saci. 3. *des Rois* XIV. 22. Si vous vous abandonnez à la fornication, ô Israël, que *Juda* au moins ne tombe pas dans le péché. Saci. *Osée* IV. 15. Ce nom resta à ces mêmes Tribus après la destruction du Royaume d'Israël par Salmanasar, pendant la captivité de Babylone, & depuis le retour, & c'est de-là que s'est fait celui de Judée, & de Juif. Voyez encore ce mot.

Dans Jérémie XXVI. 18. 19. où il est dit du Prophéte Michée, Michée de Morasti prophétisa au temps d'Ézéchias,

chias, Roi de *Juda*, & il dit à tout le peuple de *Juda*: Voici ce que dit le Seigneur des armées : Sion se labourera comme un champ ; Jérusalem sera réduite en un monceau de pierres, & cette montagne où est la maison du Seigneur deviendra une haute forêt. Fut-il pour cela condamné à mort par Ezéchias Roi de *Juda*, & par tout *Juda*? Ravanel prétend qu'au dernier mot, *Juda* se prend pour le Sanédrin : mais ce qui précède montre le contraire.

Le désert de Juda est une partie de la Tribu de *Juda*, du côté du midi, vers l'Idumée, ayant la ville d'Arad au nord.

Le Royaume de Juda. C'étoit la partie méridionale de la Terre-Sainte, qui comprenoit la Tribu de *Juda* & celle de Benjamin, & même, selon quelques-uns, une partie de celle de Siméon.

☞ Le Royaume de JUDA. Petit pays d'Afrique dans la Guinée, entre le Royaume du grand Ardre au levant, & la rivière de Volte au couchant.

Juda, ou la Tribu de *Juda*. Se prend aussi pour le pays qu'occupoit dans la Terre-Sainte la postérité du Patriarche *Juda*. La Tribu de *Juda* étoit située dans la partie méridionale de la Terre-Sainte, ayant au levant la mer Morte, ou le lac Asphaltique, au midi les montagnes de Seïr, & l'Idumée, au couchant les Tribus de Siméon & de Dan, & au nord la Tribu de Benjamin. La Tribu de *Juda* étoit la plus puissante & la plus nombreuse de toutes les Tribus. Dans le premier dénombrement fait par Moïse dans le désert de Sinaï, la Tribu de *Juda* avoit soixante & quatorze mille six cents hommes, depuis 20 ans & au-dessus. *Nombres* I. 26. 27. Dans le second fait par Moïse dans les campagnes de Moab, il se trouva 76500 hommes. Aussi Josué, *C. XV.* lui assigne 115 villes ; on en démembra quelques-unes pour les donner à la Tribu de Dan & à celle de Siméon ; mais elle fut après cela même la plus puissante. Ce fut aussi la plus noble. C'est d'elle que Dieu depuis David, prit les Rois qui gouvernèrent son peuple. C'est ce qui fait dire à David, *Ps.* LIX. *Juda* est Prince de mes États, Saci. ou plutôt, *Juda* est mon Roi, & *Ps.* LXXVII. 68. Il rejetta le tabernacle de Joseph, & ne choisit point la Tribu d'Ephraïm ; mais il choisit la Tribu de *Juda*, la montagne de Sion, qu'il a aimée. En même temps un homme envoyé de Dieu vint de *Juda* à Béthel, lorsque Jéroboam étoit près de l'autel & qu'il encensoit. Id. 3. *des Rois.* XIII. 1. Voyez encore 4 *des Rois* XXIII. 17. Ainsi il regna (Roboam) sur la Tribu de *Juda* & de Benjamin. Or les Prêtres & les Lévites, qui étoient dans tout Israël, quittèrent leurs demeures, & vinrent se rendre auprès de sa personne. Ils abandonnèrent les fauxbourgs & les biens qui leur avoient été donnés, & se retirèrent dans *Juda* & à Jérusalem. Id. 2. *des Paral.* XI. 14. La montagne ou les montagnes de *Juda*, qui sont dans cette Tribu.

Le lion de la Tribu de *Juda*. Mais un des vieillards me dit : Ne pleurez point, sçachez que le lion de la Tribu de *Juda*, celui qui est sorti de la race de David, a vaincu, & qu'il ouvrira le livre, & en rompra les sept sceaux. P. Amelote, *Apoc.* V. 5. C'est une périphrase élégante dont S. Jean se sert pour exprimer d'une manière sublime le nom de Jésus-Christ. Simon.

JUDAÏQUE, adj. m. & f. Qui appartient aux Juifs. *Judaicus.* La Loi *Judaïque*. *Lex vetus.* Les cérémonies *Judaïques* ; le peuple *Judaïque*. L'Église *Judaïque* étoit visible, & très-visible en Juda. Péliss. Nous sommes exacts dans la pratique de certains devoirs extérieurs, jusqu'à y être attachés d'une manière superstitieuse & *Judaïque*. Nic. Joséphe a écrit des antiquités *Judaïques*. Il a été traduit par Génébrard, & depuis par M. Arnaud d'Andilly. La pierre *Judaïque* est une pierre blanche, tendre & frêle en forme de gland, sur laquelle il y a des lignes si industrieusement tracées, qu'il semble qu'elles aient été façonnées au tour. Elle sert en Médecine, pour rompre la pierre dans la vessie.

☞ Judaïque. Pierre *Judaïque*. *Lapis Judaicus.* C'est une pierre oblongue, un peu ronde, de la figure d'une olive, rayée tout autour de lignes également distantes ; & placées selon toute la longueur, depuis la base jusqu'au sommet. Sa couleur tire sur le blanc, ou elle tire un peu sur la cendre ; intérieurement elle reluit, & elle se fend obliquement en des lames qui ressemblent à des feuilles : on la donne en poudre jusqu'à une dragme dans une liqueur convenable. On l'appelle *Pierre Judaïque*, ou de Syrie, parce qu'on la trouve dans la Judée & la Syrie. Quelques-uns l'appellent *Eureius*, parce qu'elle excite l'écoulement de l'urine. On croit que cette pierre a la vertu de briser la pierre de la vessie, ou le calcul des reins. M. Geoffroi, cité par James, explique la manière dont on peut concevoir que la pierre de Lynx, la pierre *Judaïque* & les yeux d'écrevisses, ont une vertu diurétique ; quant à celle de dissoudre la pierre, ni l'expérience, ni la raison ne l'ont encore démontrée.

A la Judaïque. Sorte d'adv. qui signifie, A la manière des Juifs, selon les coûtumes & les cérémonies des Juifs. *Judæorum more.* Vivre *à la Judaïque*. On dit vivre à la *Juive*, quand il s'agit des mœurs, & à la *Judaïque*, quand il s'agit des cérémonies. Bouh.

JUDAÏSER, v. n. Tenir quelque chose de la Religion, de la superstition & des cérémonies Judaïques. *Judaïcam tenere, Judaïcos ritus sequi.* On a beau convertir un Juif, il *judaïse toujours*, il retient quelque chose de son ancienne Religion. S. Paul nous dit au chap. 2. de son Épît. aux Galates, qu'ayant rencontré S. Pierre à Antioche, il lui résista en face, & lui demanda pourquoi il contraignoit les Gentils à *judaïser*.

JUDAÏSME, s. m. La Religion des Juifs. *Judaïsmus.* En Hollande il y a plusieurs personnes qui font profession du *Judaïsme*. Les plus rares abjurations sont celles du *Judaïsme*.

JUDAS, ou JUDA. Car quelquefois on prononce l's même devant une consonne. s. m. Nom propre d'homme, qui est la même chose que *Juda*, comme nous l'avons dit à ce mot *Judas*. Celui-ci se dit de *Judas* Machabée, & de *Judas* Iscariote, disciple de J. C. qui le trahit & le vendit pour trente deniers, & non pas *Juda* Machabée, ou *Jude* Machabée, ni le traitre *Juda*, ou *Jude*. *Judas* Machabée a été fort veillant dès sa jeunesse. Qu'il soit le Général de vos troupes. Saci, 1. Mach. *II* 66. *Judas* Iscariote, qui est celui qui le trahit. Port-R. Comme il parloit encore, *Judas* l'un des douze arrive, suivi d'un grand nombre de gens armés d'épées & de bâtons, & envoyés par les Princes des Prêtres & les anciens du peuple. Bouhours. On le dit aussi des autres dont il est parlé dans le Nouveau Testament. *Judas* de Galilée s'éleva ensuite lorsque se fit le dénombrement, & il attira à son parti beaucoup de monde, mais il périt aussi, & tous ceux qui avoient cru en lui furent dissipés. Port-R. Cherchez en la maison de *Judas* un nommé Saul de Tarses, car il est en priéres. Id. Il en faut excepter deux qu'on nomme Jude. Voyez ce mot.

On se sert de ce mot en plusieurs phrases proverbiales, par rapport au traitre *Judas* qui l'a porté. Il est traitre comme *Judas*, damné comme *Judas*. Un baiser de *Judas*, se dit des caresses que fait un homme à un autre pour le trahir. On appelle du bran de *Judas* : des taches de rousseur qui viennent sur le visage, & on dit d'un homme qui a le poil roux & ardent, qu'il a un poil de *Judas*. On montre au Thrésor de S. Denys, la lanterne de *Judas*, comme une piéce d'antiquité.

Judas, s. m. On a appellé populairement ces derniéres années un *Judas*, une petite monnoie de billon ou de même métal que les sols marqués. Le peuple l'a ainsi appellée par allusion aux 30 deniers que *Judas* vendit Notre Seigneur, parceque cette monnoie valoit 30 deniers, comme on le lit dans son inscription. Les *Judas* sont marqués d'un côté de deux LL adossées, au milieu de trois fleurs de lis, une à droite, l'autre à gauche, la 3[e] dessous & surmontées de la couronne de France. La légende est latine, Lud. XIIII. Fr. & Nav. Rex. 1710, ou 1711. De l'autre côté c'est une croix large, portant un point au milieu, cantonnée de quatre fleurs de lis, & terminée à ses quatre bouts de trois petits globes, avec ces mots François, pièce de xxx deniers, & la lettre de la ville où ils ont été frappés. Quelques-uns ont une hermine entre xxx. & deniers. Les *Judas* ont été rabaissés, ils ne valent plus que deux sols moins un liard, c'est-à-dire, xxi deniers.

JUDE.

JUDE, f. m. Nom propre d'homme qui est le même que Juda, & Judas, mais qu'on ne dit pourtant que de deux personnes, un saint Apôtre de J. C. frere de S. Jacques le Mineur, & un saint Disciple, dont il est parlé dans les Actes des Apôtres, *C. XV. Judas*. L'Apôtre S. *Jude* fut surnommé Thadée. S. *Jude* prêcha l'Évangile dans la Mésopotamie, l'Arabie, la Syrie, l'Idumée & les autres pays voisins, comme nous l'apprend Nicéphore, *Hist. Eccl. L. II. c.* 4. S. Jérôme a confondu S. Jude avec les deux Simons, le Cananéen, & le parent de Notre Seigneur, comme Baronius l'a remarqué à l'an 44. de J. C. n. 21. Épître Catholique de S. *Jude*. P. R. C'est une Épître Canonique dont ce Saint est Auteur. S. *Jude* appellé Thadée, est le frere de Saint Jacques le Mineur, Évêque de Jérusalem, frere comme lui, c'est-à-dire parent de Notre-Seigneur. Il écrivit cette lettre, selon la remarque d'Œcuménius, après la mort de la plûpart des Apôtres, comme il semble le témoigner assez lui-même exhortant ceux à qui il écrit de se souvenir de ce que les Apôtres leur ont prédit. Il se propose dans cette Epître le même but que S. Pierre dans sa seconde, qui est de combattre les disciples de Simon, & les Nicolaïtes, qui se contentant d'une foi stérile & sans œuvres, introduisoient dans l'Église le libertinage & la corruption des mœurs. PORT R. *d'après Baronius, an.* 68. *n.* 3, 4. Voyez cet Historien. Quelques-uns ont dit sans preuves que Saint *Jude* étoit mort vers l'an 65. de J. C. Saint *Jude* parle des Agapes que les hérétiques qu'il combat, profanoient par leurs débauches. FLEURY. Cet Apôtre S. *Jude*, surnommé Thadée, ou Lébée, étoit frere de Saint Jacques l'Évêque de Jérusalem. IDEM.

L'Epître de S. *Jude* paroît écrite après la mort des autres Apôtres; elle a le même sujet, & contient en substance la même doctrine que la seconde Epître de S. Pierre, étant contre les mêmes hérétiques, c'est-à-dire, les Nicolaïtes, & leurs semblables. L'Apôtre y fait mention du combat de l'Archange S. Michel contre le Démon touchant le corps de Moïse, dont il étoit parlé dans un livre apocryphe, nommé l'enlévement de Moïse. Il y cite encore un passage du livre qui passoit sous le nom du Patriarche Énoch. Ces livres se trouvent aussi cités par quelques-uns des plus anciens Peres; mais de ce que S. *Jude* les cite, on ne doit pas conclure qu'il les approuve comme divins, puisque S. Paul a cité même des Poëtes prophanes. Le S. Esprit nous a marqué par ces citations quelques vérités contenues en ces Ouvrages sans autoriser le reste. IDEM.

La S. Simon & la S. *Jude*, c'est la fête de ces Saints, le jour que l'on fait une fête à leur honneur, que l'on célébre leur mémoire, qui est le 28. d'Octobre.

Quant à l'autre S. *Jude*, Disciple de JÉSUS-CHRIST, & surnommé Barsabé, le P. Montreuil & le P. Brignon dans la vie de JÉSUS, la version de Mons, le P. Bouhours, le P. Amelote & M. Simon le nomment *Jude*. Ainsi il faut les suivre plutôt que les versions de Genève & de Louvain, qui l'appellent *Judas*. Cela ne fait pourtant pas encore un usage si établi que pour S. *Jude*, Apôtre, & je ne blâmerois pas encore un Traducteur, qui au *C. XV.* des Actes diroit *Judas* & Silas, avec Louvain & Genève, comme je condamnerois celui qui diroit S. *Judas*, Apôtre, surnommé Thadée.

JUDÉE, f. f. Nom propre d'une contrée de la Syrie, prise en général. *Judæa, Palæstina; Chanaan, Chananitis Regnum, Hierosolymitanum, Terra Promissionis, Terra Sancta; Judæa*. Ce pays a porté un grand nombre de noms différens. Chanaan, fils de Cham, & petit-fils de Noé, s'y étant établi avec sa famille, lui donna le nom de Chanaan; Dieu ayant promis au Patriarche Abraham de le donner à sa postérité, les Israëlites l'appellérent la Terre Promise, ou la Terre de Promission; les Palestins ou Philistins y étant devenus puissans & célébres, lui firent porter le nom de Palestine; les Israëlites l'ayant conquis, en chassant ou exterminant presque tous les Chananéens, elle prit le nom de Terre d'Israël. Depuis, le Royaume étant divisé en deux après la mort de Salomon, & l'un ayant été appellé Royaume de Juda, & l'autre Royaume d'Israël, les parties qu'ils occupérent furent aussi appellées Terre de Juda, & Terre d'Israël, comme on le voit si souvent dans l'Ecriture. Ensuite le Royaume d'Israël ayant été détruit, & les dix Tribus qui le composoient transportées en Assyrie, le Royaume de Juda seul resta, composé des Tribus de Juda & de Benjamin. Elles furent transportées quelque temps après dans la Babylonie, mais elles revinrent 70. ans après, & occupérent de nouveau ce pays, c'est ce qui lui fit donner le nom de *Judée*, & à ce peuple le nom de Juifs. Les Chrétiens d'Occident ayant entrepris d'arracher ce pays aux Mahométans dans l'onziéme siécle, lui donnérent le nom de Terre-Sainte, parce que les Mystères de notre salut y ont été accomplis; & ces mêmes Chrétiens l'ayant conquis, & y ayant fondé un Royaume, dont Jérusalem étoit la Capitale, ils l'appellérent le Royaume de Jérusalem. Ce pays retomba sous la domination des Soudans d'Egypte, & ensuite sous celle des Turcs, sous laquelle il gémit présentement.

La *Judée* est bornée au nord par les montagnes du Liban, qui la séparent de la Phénicie; au midi par les montagnes de Séir, & par le torrent de Bésor, qui la séparent de l'Arabie Pétrée; une partie de cette Arabie, & une partie de la Déserte la confinent du côté du levant; & elle est baignée au couchant par la mer Méditerranée. L'air y est tempéré, & le terroir si bon, que l'Histoire sainte l'appelle un pays où coulent le lait & le miel. Il produisoit en abondance des blés, des vignes, des oliviers, des figuiers, des palmiers, &c. & ses montagnes, qui sont en grand nombre, fournissoient d'excellens pâturages. La terre est la même qu'autrefois, mais le petit nombre de ses habitans, & le défaut de culture, la rendent déserte en plusieurs endroits, comme il est arrivé à tous les pays que les Turcs ont soumis à leur Empire. On y voit plusieurs riviéres, la plus considérable est le Jourdain: ses principaux lacs sont la mer Morte, la mer de Galilée, & le lac Samochonite. Ce pays fut le siége de l'ancienne Eglise, & le berceau de la nouvelle, lorsque tous les peuples du monde étoient plongés dans l'ignorance & dans l'idolâtrie, Dieu étoit connu, adoré & servi en Judée par les Israëlites. JÉSUS-CHRIST y naquit; il y vécut; il y prêcha; il y fit un prodigieux nombre de miracles; il y souffrit la mort pour la rédemption du monde; il y ressuscita; il monta de-là au ciel; il y répandit son Esprit sur ses Disciples d'une maniére visible; il y forma la première Eglise Chrétienne, dont toutes les autres ont tiré leur origine.

On a divisé la *Judée* différemment en divers temps. D'abord que les Israëlites l'eurent conquise, ils en firent treize parties. Il y en avoit dix entre le Jourdain & la mer Méditerranée, & trois à l'orient du Jourdain, entre cette riviére, & les montagnes d'Arabie. Cette division se fit suivant le nombre des Tribus qui composoient le peuple. Car, quoique Jacob n'eût eu que douze enfans, & que même la Tribu de Lévi n'eût point de part à cette division, néanmoins parce que Joseph seul fit deux Tribus, celle d'Ephraïm & celle de Manassé, & que celle de Manassé étoit divisée en deux, & occupoit deux parties de cette division, cela faisoit encore treize parties. Les Tribus de Juda, de Siméon & de Dan étoient au midi; la première vers le Jourdain & la mer Morte, & les deux autres le long de la Méditerranée; en montant au septentrion on trouvoit la Tribu de Benjamin, celle d'Ephraïm, la demi-Tribu de Manassé, la Tribu d'Issachar, celle de Zabulon, au nord de laquelle étoient les Tribus d'Aser & de Nephtali, celle-là au couchant, & celle-ci au levant. Les trois autres parties étoient à l'orient du Jourdain, & on les trouvoit dans cet ordre, en descendant du nord au sud, l'autre moitié de la Tribu de Manassé, la Tribu de Gad, & celle de Ruben. Tout ce pays ne fit qu'un corps de République sous le gouvernement des Juges, & qu'un Royaume sous les regnes de Saül, de David & de Salomon; mais lorsque Roboam, fils de Salomon, fut monté sur le Thrône, il se fit une sédition qui partagea ce Royaume en deux: celui de Juda demeura à Roboam, & il ne renfermoit que la Tribu de Juda; & celle de Benjamin, celui d'Israël, dont Jéroboam s'empara, comprenoit les autres Tribus

Tribus, & tout le reste du pays. C'est à cause de cette division que la Terre-Sainte est souvent appellée depuis dans l'Ecriture, Terre de Juda, Terre d'Israël, comme nous l'avons dit.

Après le retour des Juifs de la captivité de Babylone, la *Judée* fut autrement partagée. Elle comprit six parties générales. Il y en avoit trois entre le Jourdain & la mer Méditerranée, la Judée propre étoit au midi, la Samarie au milieu, & la Galilée au nord : deux autres étoient à l'orient du Jourdain, la Trachonitide au nord, & au midi la Pérée, avec laquelle quelques-uns confondent l'Iturée. Voyez ITURÉE. L'Idumée ayant été non-seulement conquise, mais incorporée à la *Judée* par Jean Hircan, qui obligea les Iduméens à recevoir la Circoncision, & toute la Religion Judaïque, elle fit une sixiéme partie de la *Judée*, située au midi de la *Judée* propre & de la Pérée.

Aujourd'hui ce pays est divisé en deux parties générales : l'Orientale, qui est au-delà du Jourdain, est du Royaume des Arabes ; & l'Occidentale, qui est au-deçà du Jourdain, appartient au Turc. Elle est habitée par des Arabes, des Juifs & des Syriens mêlés ensemble. On y voit trois Principautés tributaires du Turc, qui sont Gâse, Caisar ou Césarée, & Sayd ou Sidon, & deux Sangiacats, celui de Jérusalem & celui de Naplouse. Les villes principales qu'on y trouve sont Câse, Elkhalis ou Hébron, Elkops ou Jérusalem, Naplouse, autrefois Sichen, Acre ou Ptolémaïde, Rama, Saphet & Sayde, ou Soyde, ou Sidon. Ce sont les restes d'un très-grand nombre de villes, dont la *Judée* étoit anciennement toute pleine, & elles ne sont même que l'ombre de ce qu'elles ont été. Maty.

Judée propre, ou Royaume de Juda. *Judæa propriè sumpta, Regnum Judæ.* C'étoit la partie de la *Judée* qui resta aux successeurs de David, depuis le schisme de Jéroboam, jusqu'à la captivité de Babylone. Il avoit au midi l'Idumée, & par-tout ailleurs il étoit borné par le Royaume d'Israël, il comprenoit les Tribus de Juda & de Benjamin, & Jérusalem en étoit la ville capitale. Maty.

JUDENBOURG, f. m. Nom propre d'une petite ville d'Allemagne. *Judenburgum.* Elle est dans la haute Stirie, sur le Muer, environ à trois lieues de Seckaw, vers le midi. Quelques Géographes le prennent pour la ville du Norique, nommée *Sabatinea*, que d'autres placent à Sunebend Kirch, village près du Muer, à deux lieues au midi de *Murawo*. Maty.

JUDIA. Voyez GDIAA.

JUDICA. Terme de Bréviaire. Nom du cinquiéme Dimanche du Carême, qui est ainsi marqué dans l'Almanach. Ce nom lui vient du premier mot de l'Introït de la Messe qu'on dit ce jour-là. *Judica me, Deus.* On l'appelle aussi le Dimanche de la Passion.

JUDICATUM, f. m. Terme de l'Histoire Ecclésiastique : c'est le nom que l'on donne à une Sentence du Pape Vigile contre les trois Chapitres, ou plutôt c'est le nom que le Pape y donna lui-même, & que nos Auteurs retiennent en notre langue. *Judicatum, Vigilii Papæ Decretum adversùs tria Capitula.* Le Pape Vigile condamna les trois Chapitres l'onziéme Avril 548. jour du Samedi Saint, & il nomma sa Sentence, Jugement. *Judicatum.* Il donna son *Judicatum* à Mennas, à qui il étoit adressé, & en envoya copie à Rome au Diacre Pélage. Fleury. Il y condamne les trois Chapitres, sans préjudice du Concile de Chalcédoine. Idem. Rustique & Sébastien, Diacres de Vigile, se déclarérent contre le *Judicatum*. Idem.

JUDICATURE, f. f. Profession de ceux qui servent à rendre la Justice. *Munus judiciarium, Magistratus civilis, Senatorius.* La *Judicature* est une espéce de Sacerdoce. Fl. Il n'y a guère qu'en France où l'on vende les Offices de *Judicature*. Cet homme a quitté l'épée pour se mettre dans la *Judicature*. Les Offices de Greffiers, de Procureurs, de Notaires, & tous autres qui vivent de procès, sont réputés Offices de *Judicature*. On a dit aussi *judicature*, pour l'étendue de la jurisdiction ou du ressort d'un Juge. *Diœcesis judiciaria.*

☞ Judicature. Dignité, état & condition de ceux qui gouvernérent les Juifs après Moïse & Josué, avant l'établissement des Rois, & qui portérent le nom de Juges. La *Judicature* commença à Othoniel, & dura jusqu'à Saül, qui fut le premier Roi des Juifs. Salian explique fort au long dans ses Annales, la différence qu'il y avoit entre les Juges & les Rois ; mais M. Ferrand n'est pas toûjours de son sentiment. Ce dernier Auteur prétend aussi que Grotius & Tertullien se sont trompés, l'un en disant que ceux qui étoient appellés à la *Judicature*, jugeoient dans le grand Sanhédrin, & l'autre en les regardant comme Censeurs. Il prétend qu'ils n'avoient que le commandement militaire, & qu'ils étoient à peu près ce qu'étoient le *Suffetes* de Carthage, & les *Archontes* perpétuels d'Athenes.

JUDICELLO, f. m. Nom d'une fort petite riviére de la vallée de Démona, en Sicile. *Judicellus*, anciennement *Amemanus*, *Amenes*, *Amasenus*. Elle prend sa source au pied du mont Gibel, baigne les ruines de Catane, & se décharge dans le golfe de ce nom Maty.

JUDICIAIRE, f. f. Puissance de l'ame qui a le discernement, la faculté de juger. *Judicium, criterium, vis judicandi.* Ce Poëte imagine bien, mais la *judiciaire* lui manque. Il n'a jamais eu l'imagination bien vive, & c'est pour cela que j'ai toûjours bien jugé de sa *judiciaire*. Mol.

Judiciaire, adj. m. & f. Qui appartient à la Justice, qui est fait en Justice, selon la Justice, par autorité de Justice. *Judiciarius, juridicus.* Dans tous les procès il faut observer les formes *judiciaires*. Un bail conventionnel se convertit souvent en *judiciaire*. Un Fermier *judiciaire* est celui à qui un bail a été adjugé en Justice. Requête *judiciaire* est celle qui se forme sur le barreau.

On appelle aussi en Rhétorique genre *judiciaire*, *Genus judiciale*, celui des trois genres d'oraison qui enseigne à défendre un accusé ou à le convaincre.

Astrologie *judiciaire*. *Astrologia judiciaria.* Est celle qui se mêle de pronostiquer les événemens par le mouvement des astres, leurs aspects & situations. La plus vaine de toutes les sciences est l'Astrologie *judiciaire*. Pic de la Mirandole, Alexandre ab Angelis, Sextus ab Heininga, le P. Mersenne ont fort bien combattu l'Astrologie *judiciaire*. Les Arabes ont beaucoup écrit sur l'Astrologie *judiciaire*. Voyez Manilius & ses Commentateurs.

Après que l'on voit tant de gens infatués des folies de l'Astrologie *judiciaire*, & que des personnes graves traitent cette matiére sérieusement, on ne doit plus s'étonner de rien. Il y a une constellation dans le ciel, qu'il a plû à quelques personnes de nommer Balance, & qui ressemble à une balance comme à un moulin à vent. La balance est le symbole de la Justice ; donc, ceux qui naitront sous cette constellation seront justes & équitables. Il y a trois autres signes dans le Zodiaque qu'on nomme l'un Bélier, l'autre Taureau, l'autre Capricorne, & qu'on eût pû aussi bien appeller Eléphant, Crocodile & Rhinocérot. Le Bélier, le Taureau & le Capricorne sont des animaux qui ruminent ; donc, ceux qui prennent médecine lorsque la lune est sous ces constellations, sont en danger de la revomir. Quelque extravagans que soient ces raisonnemens, il se trouve des personnes qui les débitent, & d'autres qui s'en laissent persuader. Log.

Le mot de *Judiciaire* est quelquefois substantif, & on l'emploie seul, sans y ajoûter le mot d'Astrologie. La *Judiciaire* est la plus vaine de toutes les sciences.

JUDICIAIREMENT, adv. *Juridicè, ex legitimo, judiciorum more, inter judicandum.* A l'Audience. Sur la requête *judiciairement* faite pardevant nous, &c. C'est ainsi que commencent toutes les requêtes verbales. On a surpris un coupeur de bourse à l'audience, on lui a fait son procès *judiciairement* sur le champ, & l'audience tenant.

JUDICIEUSEMENT, adv. D'une maniére prudente & judicieuse. *Prudenter, aptè, multo cum judicio.* Parler, se conduire *judicieusement*.

JUDICIEUX, euse, adj. Prudent, avisé, de bon sens, qui se conduit avec jugement, qui est sensé, raisonnable. On le dit des personnes & des choses. *Prudens, judicio præditus, pollens.* Une réponse *judicieuse* fait plus d'honneur qu'une repartie brillante. Bell. Il faut se

se remplir de ces *judicieuses* réflexions qui fortifient l'esprit contre les fausses opinions du monde. Flech. Cet Ambassadeur a tenu une conduite fort *judicieuse*. Tous les Ouvrages de cet Auteur sont fort *judicieux*. Rien n'échappoit à sa critique fine & *judicieuse*. Bouh. Un Prédicateur ne doit s'attacher qu'à plaire aux Auditeurs *judicieux* & intelligens. Nic. Les pensées & les réflexions *judicieuses* sont assez tristes. S. Evr. Ceux qui aspirent à la réputation de sagesse, affectent la gravité des gens sensés & *judicieux*. M. Esp. Hérodote est très-*judicieux*. Bossuet.

JUDITH, s. f. Nom propre d'une Héroïne Juive qui tua Holoferne, Général des troupes Assyriennes, dans sa tente, & délivra Béthulie, sa patrie, qu'elles assiégeoient. *Judith*.

Ce nom signifie *Juive*.

C'est aussi le nom d'un Livre Canonique de l'Ecriture, qui contient l'histoire de l'expédition & de la mort d'Holoferne. Le livre de *Judith* n'est point dans le canon des Juifs ; c'est pour cela qu'il n'a pas été reconnu d'abord pour Canonique par tout le monde ; mais S. Jérôme dit que le premier Concile de Nicée le mit dans le canon. Le même Saint dit que ce livre a été écrit en Chaldéen ; on n'en connoît pas l'Auteur. Le sentiment qui paroît à quelques Sçavans le plus vraisemblable, est que ce fut le Grand Prêtre Eliacim ou Joakim, celui qui exerça la souveraine Sacrificature, entre Sobna & Helcias. Grotius a prétendu que ce livre n'étoit qu'une parabole. Il n'est suivi de personne. On dit dans *Judith*, Parce que le Seigneur est patient, faisons pénitence. *Judith*, *VIII*. 14. c'est-à-dire, au livre de *Judith*, *Chap. VIII. vers*. 14. Il y a un excellent Commentaire de Sérarius sur *Judith*, sur le Livre de *Judith*.

JUDOIGNE, s. m. Nom propre d'une petite ville que les Flamands nomment *Geldenakem*, en Latin *Judonia*, *Geldenacum*, *Gildornacum*. Elle est dans le Brabant Espagnol, sur la petite rivière de Gias, à deux lieues au dessus de Tilmont, & à cinq de Louvain, du côté du midi. Maty.

JUDSU NAMASI, s. m. Terme de Relation. Prières de la seconde heure de la nuit chez les Turcs. *Oratio horâ noctis secundâ fieri solita apud Turcas*. Pendant que Bajazet demeura à Constantinople, le sixième du mois de Zuinasvil Evellis, après le *Judsu Namasi*, ou prières qui se font entre le soleil couchant & la minuit, & que les Turcs ont accoutumé d'appeller la seconde heure de la nuit, il vint un si grand tremblement de terre à Constantinople, qu'il abattit le sommet des tours joignantes les Mosquées, les tours de la ville, &c. Vigenere, *Cont. de Chalcond. L. II. p.* 115.

IVE.

☞ IVE-MUSQUÉE, s. f. Herbe qui rempe & se courbe contre terre, & dont les feuilles sont semblables à la petite joubarbe, mais plus menues de beaucoup, plus grasses & plus cotonnées. Il y en a un si grand nombre, qu'elles sont comme entassées autour des branches. Elles ont la forme & l'odeur du pin ; ce qui fait que l'on appelle cette herbe *Chamæpitys*, petit pin, de χαμαί, qui veut dire à terre, & de πίτυς, pin. Ses fleurs qui reluisent par toute la tige sont jaunes, petites, minces, & ses racines longues d'une palme avec des capillatures. Elle a un goût amer, accompagné d'un peu d'acrimonie. Cette plante est chaude, incisive, absterſive & mondificative. Dioscoride dit que ses feuilles prises en breuvage pendant sept jours, guérissent de la jaunisse, que continuées durant quarante jours, elles sont très-bonnes pour les sciatiques, & qu'on les ordonne particuliérement aux difficultés d'urine, aux défectuosités du foie & des reins, & pour les tranchées du ventre. Il parle de deux autres espèces d'*ive*.

☞ JUEKIANG ou Juenchiang. s. m. Ville de la Chine, dans la province de Junnan, dont elle est la septiéme dans l'ordre des villes militaires. Les paons y sont fort communs.

JUEL, s. m. Nom propre d'homme. *Juthaïl*, *Juthaël*. Le Comte Juthaïl, que nous appellons *Juel*, étoit Roi d'une partie de la petite Bretagne, en France. Baillet, *au treizième de Déc*. si cependant il y a eu des Rois en Bretagne.

IVELINE, adj. f. Qui se dit en cette phrase, la forêt *Iveline*. C'étoit autrefois une forêt de la Beauce, en France. *Aquilina*, ou *Evelina*, ou *Eulina Sylva*. Elle étoit à l'orient de Chartres, près du bourg S. Arnould ; mais elle est aujourd'hui presque toute défrichée. Elle alloit jusqu'à Rambouillet, & une partie se nommoit le bois de Rambouillet. De Valois, *Notit. Gall. p.* 488.

IVELMOUTH, s. m. Nom propre d'un petit golfe du Comté de Sommerset, en Angleterre. *Ivelmutium*, *Vexala*, *Uxela*. Il est formé par l'embouchure de l'Ivel, dans la Saverne, près du bourg de Watchet, au-dessous de Bridgewater. Maty.

JUENCHEU, s. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Juencheum*. Elle est la onzième de la Province de Kiangsi, & a trois autres villes sous sa Jurisdiction. Maty.

IVERDON, ou IVERDUN, s. m. Nom propre de lieu. *Eberodunum Helvetiorum*, *Eburudunum*, *Ebrodunum*, *Ebrudunum*, *Ebredunum*, *Ebridunum*, *Eberodunense castrum*. Ce lieu est dans la Suisse, à l'entrée du lac de Neuvenburg, ou de Neuchastel à quelques 6 ou 7 milles du Château & de la rivière d'Orbe, ou Orbach. Valois. *Not. Gall. p.* 184.

IVERNE, s. f. Nom que l'on a donné autrefois à l'Irlande. *Iverna*.

IVES, s. m. Nom propre d'homme. *Ivo*. Saint *Ive* est patron des Procureurs. *Ives* de Chartres étoit Prêtre, & Prévôt de Saint Quentin de Beauvais, lorsqu'il fut élû Évêque de Chartres sous le Roi Philippe, à la recommandation du Pape Urbain II. Fleury, *Hist. Ecclésiast. Liv.* 64. Plusieurs écrivent *Yves* par un *y*. L'*s* ne se prononce point dans ce mot. On dit Saint *Ive* étoit l'Avocat des pauvres, & non pas S. *Ive* zétoit l'Avocat, &c.

IVETOT. Voyez YVETOT.

IVETTE, ou IVE musquée, s. f. *Abiga odorata*. Sorte de plante. Voyez CHAMÆPITYS. C'est la même chose.

JUG.

JUGA, s. f. ou Jugatine. Nom que l'on donnoit à Junon en qualité de Déesse qui présidoit aux mariages. *Juga*, *Jugatina*. Ce nom vient de *jugum*, joug, ou comme dit Festus, parce qu'elle unissoit sous le même joug les personnes qui se marioient, ou par allusion au joug que l'on mettoit en effet sur les deux époux dans la cérémonie des noces, comme l'écrit Servius sur le commencement du quatrième Livre de l'Enéide, *p.* 317. de l'Édition de Rob. Étienne, *in-fol.* Du reste Festus est le seul qui appelle Junon *Juga* ; car Servius dit *Jugalis*. Junon *Juga* avoit un autel dans une rue de Rome, qu'on appelloit à cause de cela *Vicus Jugatius*. Voyez Festus, Servius & Dempster dans ses Additions aux Antiquités de Rosin, & Vossius, *de Idol. L. II. c.* 26.

JUGAL, adj. m. *Jugalis*. Terme d'Anatomie. C'est un assemblage de deux apophyses ou éminences, qui naissent l'une de l'os temporal, & l'autre de l'os de la pomette ; & qui sont jointes par une suture oblique qu'on nomme *Zygomatiques*. Ces deux apophyses font une arcade qui donne passage au muscle crotaphite, & qui le couvre. Le muscle *masseter* prend son origine de l'os *jugal*. Les Anatomistes l'appellent aussi *Zygoma*, ζύγωμα, du mot Grec ζυγός, *jugum*, joug.

Jugale, étoit chez les Romains un surnom de Junon. Voyez JUGA.

JUGATIN, s. m. Nom propre de faux Dieux chez les anciens Romains. *Jugatinus*. Il y avoit deux Dieux *Jugatins*, dont l'un présidoit aux mariages, & l'autre aux sommets des montagnes, qu'on appelle en Latin *Juga*. S. Augustin est le seul qui nous fasse connoître ces deux Divinités dans son Livre quatrième de la Cité de Dieu ; il parle du premier *Jugatin* au *ch. XI*. & du second au *ch. VIII*. Il parle encore du premier au *ch. IX*. du Livre sixième du même Ouvrage.

Ce nom a été formé du mot *jugum*, qui se dit en Latin, & du mariage, & du sommet d'une montagne.

JUGATINE, f. f. Surnom de Junon, en qualité de Déesse, qui présidoit aux mariages. C'est la même chose que *Juga*. Voyez ce mot, & Vossius, *L. II. c. 26. de Idolol.*

JUGE, f. m. & f. Qui a la faculté de discerner le bien d'avec le mal, le vrai d'avec le faux. *Judex, æstimator.* La raison est un bon *juge*, quand elle n'est point préoccupée. Je ne veux d'autre *juge* qu'un Curieux aussi fin, & aussi éclairé que vous. Le public est un *juge* si inexorable, qu'on doit bien le ménager. Bell. Vous vous êtes trompé en ma faveur sur une chose de laquelle vous êtes si bon *juge*. Voit.

Juge, se dit aussi de la faculté même qui discerne; ou de la science qui apprend à connoître, & à juger. L'entendement est le *juge* de toutes choses. L'œil est le *juge* des couleurs, l'oreille le *juge* des sons, le nés des odeurs. L'art de la Logique est *juge* de la bonté d'un argument, la Géométrie de la quantité, la Physique des corps naturels. Il n'y a point de *juge* plus sévère & plus incorruptible que notre propre conscience, *Prima est hac ultio, quod se judice nemo nocens absolvitur.* Juven.

Juge, se dit aussi des puissances supérieures qui ont pouvoir de rendre à chacun ce qui lui appartient, d'absoudre & de condamner. *Summus arbiter, vindex.* Dieu est le souverain *Juge* des vivans & des morts. Ceux qui ne veulent nourrir leur dévotion que d'espérances, envisagent Dieu comme Pere, & croient n'avoir rien à faire avec lui comme *Juge*. Fl. Les Souverains sont *Juges* de leurs sujets. L'Église est *Juge* des articles de la foi. Chez les Juifs leurs Chefs ont été quelque temps appellés *Juges*. Débora étoit une femme *Juge*; il en est parlé dans le Livre des *Juges*, qui est un des livres Canoniques de l'Écriture.

Juge, se dit aussi des Officiers, qui sont établis par les Puissances, pour rendre en leur nom, à ceux qui leur sont soûmis, la justice qu'ils ne peuvent pas leur rendre en personne. *Juge* & Magistrat sont deux noms synonymes en François, selon nos Auteurs. Le caractère de *Juge* est une portion de la Majesté Royale, dont le Prince se dépouille. C. B. Il y a peu de différence entre un *Juge* méchant & un *Juge* ignorant. Fléch. Un *Juge* artificieux ne garde que les apparences de la justice Boss. Le devoir des *Juges* est de rendre la justice, & leur métier est de la différer. La Br. Un *Juge* corrompu rend la justice seulement pour se faire estimer. M. Esp. Les *Juges* ordinaires, ou premiers *Juges*, sont les *Juges* du domicile des parties. Les *Juges* d'appel, sont ceux qui sont établis pour réformer les sentences des *Juges* inférieurs qui auroient mal jugé. Les *Juges* souverains sont les *Juges* en dernier ressort, comme les Parlemens, le Conseil du Roi, &c. Les Maîtres des Requêtes se disent aussi *Juges* souverains en cette partie, quand ils jugent des affaires qui leur ont été renvoyées par le Conseil. Anciennement les *Juges* étoient personnellement responsables de leurs jugemens. On les prenoit à partie, & on les assignoit sur l'appel, & ils étoient condamnés à l'amende s'ils avoient mal jugé. Les *Juges* Royaux furent dans la suite déchargés de cette peine, qui fut restreinte aux *Juges* seigneuriaux. Enfin, cette coutume s'est entiérement abolie à l'égard des uns & des autres, & la partie seule court le hasard de la sentence, & les *Juges* ne sont plus appellés pour soûtenir leur jugement. Il y a encore un vestige de cette ancienne coutume; car les *Juges* inférieurs sont encore obligés de comparoître au Parlement à certains jours, comme pour rendre compte de leur conduite: mais leur présence n'est plus qu'un respect de formalité que le Parlement s'est conservé. Pasquier en rapportant cet ancien usage ajoûte, qu'il seroit à souhaiter qu'il fût rétabli, pour réprimer les injustices des *Juges* inférieurs, qui n'étant point garans de leurs sentences, hasardent tout, & ne s'appliquent pas assez à bien administrer la justice. Voyez APPEL. Les Juifs avoient anciennement en France des *Juges Conservateurs* de leurs Priviléges, dont Agobard Archevêque de Lyon se plaignit souvent à l'Empereur Louis le Débonnaire & à ses Ministres, parce qu'ils favorisoient les Juifs au préjudice des Chrétiens.

Ce mot vient du Latin *Judex*, qui est dit comme *jus dicens*, celui qui rend des sentences, qui fait justice aux parties.

☞ Le *Juge ad quem* est celui pardevant lequel l'appel est interjetté du *Juge à quo*.

Juge subalterne, ou *Juge à quo*, est un *Juge* établi par un Seigneur dans sa terre. On appelle aussi *Juge pédanée* un *Juge* de village qui juge debout, & sur ses pieds; qui n'a point de siége. Voyez PÉDANÉE. *Juge Royal*, qui est établi par des provisions du Roi, qui rend la justice en son nom. *Juge commis*, celui qui est *Juge* de quelques personnes, ou de cas privilégiés, comme ceux des Requêtes du Palais, ou de l'Hôtel, pour les Commensaux & Officiers de la maison du Roi. *Juges Consuls*, ceux qui sont établis pour juger entre les Marchands. A Lyon il y a un *Juge* Conservateur des priviléges des Foires. Le Prévôt de Paris est *Juge* Conservateur des priviléges de l'Université. Ses Lieutenants sont *Juges* Civils, *Juges* Criminels, *Juges* de Police. Les *Juges Présidiaux* sont *Juges* en dernier ressort jusqu'à 250 liv. & avec les Prévôts des Maréchaux sont *Juges* des cas prévôtaux. En Cour Ecclésiastique, il y a des Officiaux qui sont *Juges* des Clercs dans les délits communs, qui sont certains cas dont les *Juges* laïques ne peuvent connoître. Quand il y a appel des Officiaux des Métropolitains en Cour de Rome, le Pape est obligé de déléguer des *Juges in Partibus*, c'est-à-dire, en France, afin que les particuliers ne soient point obligés d'aller demander la justice à Rome. Les Intendans de Justice sont des *Juges* délégués & départis dans les Provinces, qui ont aussi des *Juges* subdélégués. En quelques villes il y a un *Juge*-Maje, ou Grand *Juge*, comme à Cluny, &c. Dans le Languedoc, on appelle aussi *Juge-Maje*, ou *Mage*, *Judex major*, le Lieutenant Général d'un Présidial. On y appelle *Jugesse-Mage*, la femme du *Juge-Mage*. On appelle *Juges bottés*, les Capitaines en un Conseil de guerre, les Prévôts des Maréchaux, les Gentilshommes qui ont séance dans les Compagnies. Le *Juge* ordinaire de la Cour & de la maison du Roi est le Prévôt de l'Hôtel, Grand Prévôt de la France. Il juge de toutes sortes d'affaires en matiére civile & criminelle entre les Officiers du Roi, & pour eux, contre ceux qui ne le sont pas, & généralement de toutes sortes d'affaires où les gens de la suite de la Cour sont parties directes, ou intervenantes.

On dit qu'un homme est *Juge* compétent, *Judex legitimus*, quand la connoissance d'un différend lui appartient. On appelle de sa sentence comme de *Juge* incompétent, *Judex non legitimus, impos jurisdictionis*, quand la connoissance ne lui en appartient pas. On intime un *Juge* en son propre & privé nom, quand on le prend à partie, quand il a prévariqué, lorsqu'il y a de son fait, qu'il s'est rendu *Juge* & partie. On recuse un *Juge*, quand il est suspect, à cause de ses parentés ou alliances. On se pourvoit en réglement de *Juges* au Grand Conseil, ou au Conseil Privé, quand il y a un conflit de Jurisdiction entre plusieurs *Juges*. On dit aussi, Choisir des *Juges*, convenir des *Juges*, quand on prend des arbitres, ou des amiables compositeurs pour terminer un différend, soit qu'ils soient Officiers, ou non. On dit aussi, que l'on constitue quelqu'un *Juge* en sa cause, quand on s'en rapporte à son serment.

Chez les Augustins, on appelle *Juges des Causes*, des Religieux qui dans les Chapitres Provinciaux examinent le droit de ceux qui prétendent voix, & jugent d'autres petites affaires qui leur sont envoyées des Couvents, dont les Chapitres sont composés.

☞ Juge *délégué*, est celui qui est commis par le Prince, ou par une Cour Souveraine, pour instruire & juger un différend.

☞ Juges d'attribution, sont ceux qui sont établis spécialement pour connoître de certaines affaires, dont la connoissance leur est attribuée, à l'exclusion des *Juges* ordinaires.

☞ Juges-Conseillers de la Retenue. Ce sont des Marchands choisis & nommés par les Prieur & Consuls de la Bourse-commune de Toulouse, pour les assister au Jugement des affaires de Commerce, qui sont de la compétence de cette Jurisdiction.

Juge du dehors. *Juez de fora.* Nom que l'on donne à un Officier de Judicature en Portugal. *Judex alienigena.*

Voici

Voici comme en parle M. de la Neuville dans son Hist. de Portug. *Tom. I. p.* 58. Outre les Juges ordinaires qui sont dans les villes capitales de chaque Comarque, on a encore établi un *Juez de fora*, ou *Juge du dehors*, parce qu'il ne doit pas être né dans le même lieu où est sa jurisdiction, cette charge est triennale. Si l'on appelle de ses jugemens, cet appel est porté aux Chambres civiles de son ressort, où les *Letrados* (c'est ainsi qu'on nomme les Avocats) vont plaider, & défendre les intérêts de leurs parties.

Juge & Garde de la Prévôté, c'est un Juge subalterne, du Bailli, celui-ci juge les causes des Nobles, & l'autre les causes des Roturiers. *Causarum ignobilium Judex*. Il y a des *Juges* & Gardes de la Prévôté à Mehun, à Issoudun en Berri, & en plusieurs autres villes du Royaume.

Juge des Exempts. Nom de certains Officiers de justice établis pour les appanages des Princes; ils connoissent au nom du Roi des cas Royaux, & des causes des Eglises de fondation Royale, & des Privilégiés, & de tous les cas dont les Officiers Royaux connoissent par prévention dans les terres & provinces données en appanage. Voyez les lettres patentes de Charles IX. de l'an 1566 pour les appanages des Ducs d'Anjou & d'Alençon ses freres; la même chose a été faite pour Montargis, lorsque le Duché d'Orléans fut donné en appanage, & en d'autres occasions encore.

On dit proverbialement, de fou *Juge* briéve sentence; pour dire, que les ignorans sont ordinairement ceux qui décident le plus vite, & qu'il est bon d'examiner mûrement les choses avant que d'en juger. On dit, Appeller de la face du *Juge*, quand on se plaint de sa sentence avant qu'il l'ait prononcée.

Juge, se dit dans l'Écriture de certains personnages illustres que Dieu envoya depuis Josué jusqu'à l'établissement des Rois, pour gouverner son peuple. Les *Juges* n'étoient point des Magistrats ordinaires; mais des Magistrats extraordinaires, que Dieu envoyoit quand il lui plaisoit à son peuple, pour le délivrer de ses ennemis, commander les armées & le gouverner. Car Salien remarque qu'ils ne présidoient pas seulement dans les jugemens, mais encore qu'ils étoient les chefs des conseils, des armées, & dans tout ce qui concernoit le gouvernement de l'État; quoiqu'ils ne prissent le nom ni de Chefs, ni de Princes, ni de Gouverneurs. Le même Salien remarque sept points en quoi ils différoient des Rois. 1°. Ils n'étoient point héréditaires. 2°. Ils n'avoient point un droit absolu de vie & de mort, comme les Rois, mais seulement selon les loix & dépendamment des loix. 3° Ils n'entreprenoient point la guerre à leur gré, comme les Rois; mais seulement quand Dieu les envoyoit pour la faire, ou que le peuple les appelloit. 4°. Ils n'exigeoient point de tributs. 5°. Ils ne se succédoient pas immédiatement: quand un *Juge* étoit mort, il étoit libre au peuple de lui donner un successeur sur le champ, ou d'attendre; & de fait, il y a souvent plusieurs années d'intervalle entre eux. 6°. Ils ne portoient point les marques de la souveraineté, le sceptre, le diadême. 7°. Ils n'avoient point d'autorité pour faire de nouvelles loix, mais seulement pour faire observer celles de Moïse. Ils étoient aussi en quelque chose semblables aux Rois. 1°. L'autorité leur a été donnée à vie; & non pas seulement pour un temps. 2°. Ils gouvernoient seuls & sans dépendance, ce qui fait que Joseph appelle leur condition un État monarchique. Le peuple Hébreu a été gouverné par quinze *Juges* depuis Othoniel, qui fut le premier, jusqu'à Héli pendant l'espace de 340. ans. Il y a dans la Chronologie des *Juges* des années de servitude, & les années des *Juges*. Le P. Pétau & quelques autres les distinguent; mais il faut les joindre.

☞ Juge-Mage. Nom d'un Officier de Judicature. Premier Juge, Chef de la Justice dans une Ville. Cela se dit dans quelques Provinces méridionales de France. *Judex major*. C'est ainsi qu'on appelle à Toulouse, le premier *Juge* ordinaire, tel que le Lieutenant du Sénéchal.

Les Juges, ou le Livre des *Juges*. C'est un Livre Canonique de l'Écriture, qui contient l'Histoire des *Juges* dont nous venons de parler. On ne sçait quel en est l'Auteur. Il est probable qu'il n'est pas d'une seule main; que c'étoient d'abord différentes petites histoires; qu'Esdras ou Samuel les rassembla en un même volume, afin qu'elles se conservassent plus aisément, & qu'ils les tirérent des anciens Journaux, ou Annales, & Mémoires que chaque Juge avoit composés. Le sentiment des Hébreux est que ce fut Samuel qui fit ce recueil. Voyez Cornélius à Lapide, & Bonfrérius dans ses *Prœloquia*. On dit les *Juges*, ou le Livre des *Juges*, On lit dans les *Juges*, aux *ch XX.* & *XXI.* comment la Tribu de Benjamin pensa être détruite. Il y a un Commentaire de Bonfrérius sur les *Juges*.

☞ En JUGEANT, se dit quand sur la plaidoirie contradictoire des Parties, le Juge ne se trouve pas en état de décider, parce que la décision de la cause dépend de l'examen des piéces produites dans l'affaire principale qui est appointée, ou que la Requête tend à faire juger à l'audience ce qui est appointé. En l'un & l'autre cas le Juge prononce, *joint la Requête à l'Instance ou Procès, pour en jugeant y avoir tel égard que de raison*.

JUGEMENT, s. m. Faculté, puissance de l'ame pour connoître & discerner le bon d'avec le mauvais, le vrai d'avec le faux; fonction de la droite raison. *Judicium, mens, intellectus, vis animi*. Le *jugement* n'est que la grandeur de la lumiére de l'esprit. La Rochef. Quand on a la mémoire heureuse, on a d'ordinaire moins de *jugement*. Le tempérament qui rend l'imagination vive est contraire à celui qui fait le *jugement*. Il a le *jugement* solide, c'est-à-dire, de bon sens. Former le *jugement*, c'est donner à un esprit le goût & le discernement du vrai; c'est le rendre délicat à reconnoître les faux raisonnemens, & à ne se pas laisser éblouir par de faux principes. Nic. Avoir un *jugement* éclairé & incapable d'être surpris. Fléc. Le *jugement* est préférable au sçavoir: le premier se peut passer du second; mais le second ne se peut passer du premier. Mont. Le *jugement* peut être loué d'être solide, profond, délicat à discerner, juste à définir; mais on ne lui donna jamais la qualité de vaste. S. Évr. Le *jugement* tout seul paroît fade & ennuyeux: on aime mieux la vivacité sans le *jugement*, que le *jugement* sans vivacité. Bell. Le *jugement* n'est pas si sévère qu'on ne puisse quelquefois mêler d'agréables folies aux choses les plus sérieuses. M. Scud. Le *jugement* est le partage des personnes qui sont obligées d'être sérieuses, ou par leur âge, ou par leur profession. Bell. Quand l'imagination est en sa force, le *jugement* n'est qu'à demi formé, & il n'arrive guère en sa perfection que les autres puissances de l'ame ne soient sur leur déclin, & sur leur retour. Costar.

Jugement, se dit aussi de l'action par laquelle cette puissance exerce sa fonction. Cette action a été conduite avec prudence, avec *jugement*: c'est un acte de grand *jugement*. Voilà une faute de *jugement*. Il ne faut point hasarder l'honneur de son *jugement*, en décidant trop vîte. Le Cl. Le *jugement* des hommes est bien souvent faux & trompeur. On abandonne tous les jours le *jugement* pour ne pas manquer d'esprit & de vivacité. Bell.

☞ Jugement en termes de Logique est la seconde opération de l'ame. C'est celle par laquelle elle affirme ou elle nie quelque chose d'un objet par laquelle elle joint ou elle sépare deux idées, & en affirme ou en nie la convenance. Dieu est bon: c'est un *Jugement* affirmatif. Dieu n'est pas injuste: c'est un *Jugement* négatif. Le premier joint l'idée de bon avec celle de Dieu; & le second sépare l'idée d'injuste de l'idée de Dieu. Plusieurs Philosophes mettent le *Jugement* dans le seul verbe *est*, les deux autres termes sont des idées ou des perceptions seules. En ce sens on peut dire que tout *Jugement* est affirmatif. Car, Dieu n'est pas injuste, n'est autre chose que Dieu est non injuste.

Quelques Philosophes modernes ont prétendu que le *Jugement* étoit un acte de la volonté: c'est une absurdité. Comme le vrai & le faux sont différens du bon & du mauvais, la faculté qui considere le vrai ou le faux, est différente de celle qui cherche & poursuit, appéte le bien & qui fuit le mal. Juger & vouloir sont deux actes très-différens: Quand je dis ou que je pense que deux & deux font quatre, il n'est pas vrai de dire que je veux que

que deux & deux soient quatre ; de même que quand je veux que mon valet fasse telle ou telle chose, il n'est pas vrai que je conçoive simplement mon valet faisant telle ou telle chose.

Jugement, se dit aussi des décisions des puissances souveraines ; & par excellence on le dit de Dieu. Quand le juste est affligé, c'est par un secret *jugement* de Dieu. Il faut adorer ses *jugemens*, & se soumettre aux décrets de sa Providence. Il ne faut pas sonder les abysmes de ses *jugemens*. Fléch. Adorons la profondeur des *jugemens* de Dieu, sans les éplucher. Boss. On comparoîtra devant Dieu au dernier jour du *Jugement*, au *Jugement* final & universel, par lequel Dieu punira les méchans, & récompensera les bons. On va subir ce *jugement* si redoutable avec assez de négligence, tandis que l'on s'occupe à tout le reste avec une diligence extrême. S. Évr. La considération des *jugemens* de Dieu, est une méditation trop grossière pour les parfaits; il leur faut des spiritualités plus délicates. Fléch. Dieu nous effraie par l'horreur, & la crainte de ses *jugemens*. Ju. Outre le *jugement* universel, il y a encore un *jugement* particulier, & c'est celui auquel Dieu juge les ames au sortir du corps.

On appelloit autrement *jugemens de Dieu*, comme témoigne Agobard, les preuves extraordinaires qui se faisoient en Justice des crimes secrets, qu'on faisoit par les *jugemens*, par les armes & par le combat singulier, & par l'attouchement du fer chaud, ou l'immersion du bras dans de l'eau chaude, ou de tout le corps dans de l'eau froide, dans la croyance que Dieu feroit un miracle plûtôt que de laisser périr l'innocence & la vérité. Mais quoique cette coutume ait été longtemps soufferte dans l'Eglise, elle a été abrogée vers le temps de S. Louis, parce qu'il ne faut pas tenter Dieu. Elle est encore en usage chez quelques Nations. Voyez ÉPREUVE, FER CHAUD, FEU & EAU. Ces épreuves se faisoient dans l'Église, hors les jours de fête & de jeûne, en présence des Évêques, des Prêtres & des Juges séculiers, ensuite d'un jeûne de trois jours, d'une confession & d'une communion, avec plusieurs adjurations, & cérémonies décrites par Du Cange en plusieurs endroits. Du Cange dit qu'en vieux François ces *Jugemens* s'appelloient *Juis de Dieu*, & ils les étendoient jusqu'aux jeux de dez & de hasard, d'où ils croient que le mot de *jeu* est dérivé.

☞ Jugement de Dieu devant la Croix. Nom que l'on a donné autrefois à une de ces épreuves, dont on se servoit pour connoître la vérité d'un droit ou d'un fait contesté. *Judicium Dei ante Crucem*. Un différend que Fulrad, Abbé de S. Denys en France, eut avec l'Evêque de Paris, au sujet d'un Monastère bâti au village de Plaisir, près de S. Germain en Laye, fournit un exemple de cette épreuve. Les Juges ne sçachant lequel des deux avoit droit, eurent recours à l'épreuve qu'on appelloit le *Jugement* de Dieu devant la Croix. Deux hommes, dont l'un soûtenoit les droits de l'Église de Paris, & l'autre ceux de l'Abbaye de S. Denys, allérent dans la Chapelle du Roi, & pendant qu'un Prêtre récitoit des priéres, ils commencérent tous deux à étendre les bras en forme de croix. Celui de S. Denys étant demeuré ferme dans cet état, & l'autre ayant un peu chancelé, il n'en fallut pas davantage pour faire perdre le procès à l'Evêque de Paris, qui avoua lui-même que Dieu s'étoit déclaré en faveur de l'Abbaye de S. Denys. Sur quoi le Roi Charlemagne assisté des Comtes & des autres Officiers de Justice, prononça en faveur de l'Abbé Fulrad, qu'il maintint en possession du Monastère de Plaisir, par un Arrêt du 28. Juillet 775. Cette sorte d'épreuve fut interdite quelques années après par Louis le Débonnaire. Hélyot, *T. V. C. 11*.

Jugement, se dit aussi des sentences, arrêts, & autres décisions qui sont prononcées par l'autorité des Rois, ou autres puissances terrestres, soit de leur propre bouche, soit par les Officiers qu'ils commettent pour rendre la justice en leur place. Une sentence est un *jugement* d'un Juge, dont on peut appeller ; un arrêt, un *jugement* souverain, & en dernier ressort. Il y a des *jugemens* définitifs, d'autres qui sont préparatoires, provisionnels, ou interlocutoires. Un Ecclésiastique ne peut pas assister à un *jugement* de mort, sans être irrégulier. On dit qu'un criminel a été renvoyé à son premier *jugement*, quand la sentence rendue contre lui a été confirmée.

☞ Jugement doctrinal, se dit en matiére Ecclésiastique & Théologique, des *jugemens* qui sont portés par des personnes instruites, habiles & doctes, mais qui n'ont pas autorité & ne sont pas constituées de Dieu pour décider. *Judicium doctrinale*. Les Universités, les Docteurs, les Théologiens, les simples Prêtres ne peuvent porter des Livres qu'un *Jugement* doctrinal. Le Pape seul & les Évêques peuvent porter des *jugemens* juridiques & décisifs, ou définitifs.

☞ Jugement contradictoire est celui qui est rendu par le Juge après avoir entendu toutes les parties, qui ont défendu leurs intérêts.

☞ Jugement. Dans la Jurisdiction Consulaire on distingue un *Jugement* d'avec une Sentence. On appelle *Jugement* ce qui y a été prononcé sans décision finale: comme la remise d'une cause à un autre jour, un plus ample informé, une surséance, pour faire venir quelques témoins. Au contraire, on appelle Sentence, l'acte définitif qui juge & prononce condamnation.

☞ Jugement interlocutoire, est celui qui ne décide pas par la contestation, mais qui ordonne quelque chose pour y parvenir ; comme quand le Juge ordonne que le demandeur ou défendeur justifiera dans un tel temps d'un fait, ou quand l'enquête, préalablement à la décision du fond, est ordonnée, afin que dans une affaire où les parties sont contraires en fait, le Juge puisse connoître lequel des deux est fondé en raison & en droit.

☞ Jugement rendu à l'Audience, ne contient que deux choses, sçavoir les qualités des parties, le prononcé ou dispositif.

Jugement, se dit aussi du tribunal, du lieu où l'on juge, ou de l'audience que l'on tient. *Tribunal*, *forum*. Les requêtes verbales commencent ainsi ; Sur la requête faite devant nous en *jugement*, &c. On ajoûte foi aux piéces authentiques & scellées, tant en *jugement* que dehors. Poursuivre quelqu'un en *jugement*. Patru. On fait le procès en *jugement* à un criminel qu'on prend en flagrant délit à l'audience, c'est-à-dire, sur le champ.

Jugement, se dit aussi de l'avis & de la décision des particuliers en toutes sortes de rencontres. *Existimatio*, *intelligentia*. Il s'en faut rapporter au *jugement*, à l'opinion des gens sages. L'intérêt nous rend injustes aussi-bien dans nos *jugemens* que dans nos actions. Le Ch. de M. Nos passions corrompent les *jugemens* de la raison. Nic. Il ne faut point précipiter son *jugement*, ni faire de *jugemens* téméraires. Il faut suspendre son *jugement* dans les choses qui sont d'un ordre naturel, tant qu'on manque d'évidence. La Pl. Il n'y a point d'esprit plus dangereux que ceux qui sont capables de soûtenir une conduite déraisonnable contre le *jugement* public, & de se mettre au dessus des *jugemens* de tout le monde. Nic. Pour apprendre à s'humilier, il n'y a qu'à ouvrir les yeux sur divers *jugemens* qu'on forme de nous. Bell. Il ne faut pas s'élever par un *jugement* superbe au-dessus du reste des hommes. S. Evr. Les *jugemens* qui sentent le panégyrique, ou la satyre, sont toûjours faux. Le Ch. de M. Une grande partie des faux *jugemens* des hommes vient de la précipitation de l'esprit, & de défaut d'attention, qui fait que l'on juge témérairement de ce que l'on ne connoît que confusément & obscurément. Log. Personne ne fait expressément ce raisonnement : Monsieur..... a cent mille livres de rente ; donc il a raison. Néanmoins il se passe quelque chose de semblable dans l'esprit de la plûpart du monde, & qui emporte leur *jugement* sans qu'ils y pensent. Log. En s'assujétissant aux *jugemens* incertains des hommes, on devient l'esclave de ceux-mêmes au-dessus desquels on veut s'élever. Fléchier. Voyez ce faux brave, il est tout possédé des *jugemens* qu'on feroit de lui s'il reculoit, & ces *jugemens* le pressent comme un ennemi. Nic.

Des jugemens *d'autrui nous tremblons follement*,

Et

Et chacun l'un de l'autre adorant les caprices;
Nous cherchons loin de nous nos vertus, & nos vices.
BOILEAU.

JUGEMENT, se dit aussi des conjectures, des prédictions *Judicium, conjectura, crisis*. Les Médecins font un mauvais *jugement* de cette maladie. Ptolomée, Cardan & autres ont écrit du *jugement* des astres. C'est un tel Astrologue qui a fait le *jugement* de cette nativité. Le *jugement* de la balle est ce qui est de plus difficile au jeu de Paume.

JUGEMENT, signifie aussi, Critique, sentiment d'un Auteur sur son ouvrage, ses corrections, ou observations Combien y a-t-il de gens qui appelleroient de vos *jugemens?* BOIL.

JUGEMENT, se dit aussi en Peinture, d'une représentation d'un *Jugement*. Le *Jugement* de Salomon. Le *Jugement* de Pâris. Le *Jugement* de Midas. Le *Jugement* de Michel-Ange, qui a peint le *Jugement* universel

On dit proverbialement d'une affaire qu'on voit trainer en longueur, qu'elle durera jusqu'au jour du *Jugement* On appelle aussi *jugement* de Paysans, *judicium rusticorum*, celui qui partage le différend par la moitié.

JUGEMENS D'OLERON. Sont des réglemens pour la Marine, le commerce & la navigation. Éléonor Duchesse de Guienne, les a faits: ils sont dans le thrésor des chartres de la Comptablie de Bourdeaux, au livre cotté A. *fol.* 191. Ils ont été imprimés à Rouen en 1671. dans un livre *in* 4°. intitulé : *Les Us & Coutumes de la mer*.

JUGEOLINE, ou JUGIOLINE, s. f. Plante qui est une espèce de digitale, & qu'on appelle autrement *Sesame*, en Latin, *Digitalis orientalis, sesamum dicta* Fit. TOURNEFORT. Voyez SÉSAME.

JUGER, v. act. Exercer son jugement, pour connoître, & discerner le bon du mauvais, le vrai d'avec le faux. *Judicare, existimare, pronunciare*. C'est l'action de notre esprit par laquelle, joignant ensemble diverses idées, il nie ou affirme quelque chose. LOG. C'est l'entendement qui *juge*, la volonté obéit. La passion & la préoccupation sont cause que nous *jugeons mal*. A mesure que nous acquérons l'avantage de bien *juger*, nous perdons celui de bien inventer. Cos. Pour *juger* sainement des objets qui se présentent à nos sens, il faut considérer sérieusement ce que nous en *jugerons* après la mort. NIC.

Tel excelle à rimer qui juge *sottement*. BOIL.

JUGER, se dit aussi des sens corporels. Le goût *juge* des saveurs, l'œil des couleurs, l'oreille des sens.

JUGER, signifie aussi, déterminer par sentence, ou par arrêt; avoir l'autorité de rendre justice, le pouvoir d'absoudre, ou de condamner. Dieu viendra *juger* les vivans & les morts. Les douze Apôtres seront les douze Juges pour *juger* les douze Tribus d'Israël. Ils *jugeront* les Rois & les Princes. Le Pape *juge* les autres, & personne ne le *juge*. *Prima sedes à nemine judicatur*.

On dit aussi des Juges ordinaires, qu'ils ont bien *jugé*, ou mal *jugé*, selon que leur sentence a été confirmée, ou infirmée. Qu'ils ont *jugé* quelqu'un à mort; qu'ils ont *jugé* son procès; qu'ils ont *jugé* dans les formes, à la rigueur. Mon Rapporteur m'a promis que je serois *jugé* au premier jour. Un rapporteur dit aussi, Je vous *jugerai* demain; pour dire, je ferai le rapport de votre procès à vos Juges.

JUGER, signifie aussi, Décider, prononcer, dire son sentiment, & son opinion sur les choses qui se présentent. *Decernere*. Il y a peu de gens qui *jugent* sainement des choses. Les ignorans *jugent* de tout témérairement. Il faut être habile en quelque art que ce soit pour en bien *juger*. Les méchans *jugent* toûjours en mal plûtôt qu'en bien. Réprimez cette facilité que vous avez à *juger* mal d'autrui; il vaut mieux pécher par un excès de bonne opinion, que par un soupçon injurieux. S. ÉVR. La charité consiste à *juger* bonnement d'autrui, & sévérement de soi-même. NIC. Il faut *juger* de soi-même aussi sincérement que d'une personne indifférente. LE CH. DE M. On *juge* tout différemment des mêmes personnes, selon que l'on est préoccupé de haine ou d'amitié. S. ÉVR. Les hommes sont trop hardis à *juger* des autres.

Vous dont la piété solide,
Loin d'avoir d'indiscrets transports,
Est pour juger d'autrui, toujours lente & timide.
DES-H.

JUGER, signifie aussi, Prévoir, conjecturer. *Facere conjecturam, conjecturâ assequi*. On *juge* du beau temps du lendemain par le coucher du soleil. Cet Astrologue a mal réussi en *jugeant* cette nativité. Ce Médecin entend bien le pronostic, il *juge* bien de l'événement d'une maladie. On *juge* à la mine que cet homme est un fripon. J'ai toûjours *jugé* qu'il arriveroit quelque grand accident en cette famille. On dit aussi qu'un joueur *juge* bien la balle, quand il prévoit où elle doit tomber, ou réfléchir. On *juge* de l'avenir par le passé.

JUGER, signifie aussi simplement, Estimer, penser. Je *juge* d'ici que ce pan de bastion a bien 60 toises; qu'il y a bien une lieue entre ces deux pointes de clocher. Je *juge* à propos de prendre ce chemin plûtôt que l'autre.

JUGER, se dit aussi des particuliers qui donnent leur décision après qu'on s'en est rapporté à eux. Il faut *juger* ce coup sous la galerie, la gageure a été *jugée* à son avantage. Cet homme n'a point pris de part en cette querelle, il n'a fait que *juger* des coups.

JUGER, se dit proverbialement en ces phrases. On dit qu'un homme *juge* comme un aveugle des couleurs, quand il *juge* mal d'une chose: quand il ne la connoît point. On dit aussi *juger* à boulevûe; pour dire, au hasard, & sans considération. On dit aussi, *juger* sur l'étiquette, quand on *juge* des choses sans les avoir bien examinées, & pesé les raisons de part & d'autre; *juger* sur une simple apparence.

JUGÉ, ÉE, part. & adj. *Judicatus*. On ne peut revenir contre un arrêt, c'est une chose *jugée*. Anne Robert a fait un recueil d'arrêts & de plaidoyers, qu'il a intitulé, Des choses *jugées*. ☞ Bien *jugé*, mal appellé; mal *jugé*, bien appellé: ce sont formules d'Arrêts quand un Juge supérieur confirme ou casse la Sentence d'un Juge subalterne. AC. FR.

JUGÉ, est quelquefois subst. Il faut en certain cas donner caution de payer le *jugé*. *Judicatum satisfacere*.

☞ BIEN-JUGÉ, s. m. Terme de Palais. Justice, équité d'un Jugement. *Æquitas, Justitia*. Deux moyens établissent le *bien-jugé* de la Sentence du Châtelet. DURAND.

☞ JUGÈRE, s. m. Nom d'une ancienne mesure de terre. *Juger, ir, Jugerum, i*. C'est la quantité de terre qu'une couple de bœuf peut labourer en un jour. C'est environ un demi-arpent. Horace parle d'un homme, qui avoit mille *jugères* de fonds de terre. S. Félix prit à loyer un jardin contenant trois *jugères*, c'est-à-dire, environ un arpent & demi; il le cultivoit de ses mains. FLEURY.

JUGERIE, s. f. Vieux mot qui se trouve dans quelques coutumes, il signifie *jurisdiction d'un Juge*. Dans la basse Latinité *jugeria*. On le prend aussi pour le ressort, le territoire d'une ville. On trouve ce mot dans l'Édit de Charles VIII. de l'an 1493. art. 75. de Louis XII. de l'an 1499. art. 49, & 64. de Charles VI. de l'an 1413. art. 173. & 290. &c.

JUGEUR, s. m. Est un nom qu'on a donné dans l'institution du Parlement aux Conseillers qui n'avoient soin que de juger. *Judex, æstimator*. Les Rapporteurs étoient des Conseillers qui ne faisoient que rapporter. Ce mot n'est plus en usage. Par l'Ordonnance de Philippe le Long de l'an 1319. il est porté que dans les deux Chambres des Enquêtes, il y aura huit Clercs, & huit Lais *Jugeurs*, & 32 Rapporteurs. Par l'Ordonnance de Philippe de Valois de l'année 1344. s'est évanouie la différence des *Jugeurs* & Rapporteurs. PASQ.

☞ JUGIOLINE, s. f. Plante. Voyez SÉSAME.

☞ JUGN, NE. Vieux adj. Qui est à *jeun*. Qui n'a point mangé. *Jejunus, a*. Adonc requîmes que l'on nous mît à terre; mais on ne le voulut pas faire, & disoient les Sarrasins que ce seroit honte aux Amiraux de nous laisser sortir de leurs prisons tous *jungs*. JOINVILLE.

☞ JUGON, s. m. Petite ville de France en Bretagne, dans l'Évêché de S. Brieu, à cinq lieues de la mer.

JUGULAIRE, adj. C'est un nom que les Anatomistes donnent à quelques veines du cou qui vont se termine

ner à la soûclaviére. *Jugularis*. Il y en a deux de chaque côté; l'une externe, qui reçoit le sang de la face, & des parties externes de la tête; & l'autre interne, qui reporte le sang du cerveau.

Jugulaire, est aussi un nom subst. fém. La saignée de la *jugulaire* se fait à l'une des veines de ce nom. Dionis.

Jugulaire se dit aussi de quelques glandes du cou. Il y a dans les espaces des muscles qui occupent le cou, plusieurs petites glandes que l'on appelle *jugulaires*, à cause qu'elles accompagnent les vaisseaux du même nom. Elles sont de différentes figures, les unes plus grosses, les autres moins. Elles sont attachées les unes aux autres par des membranes & des vaisseaux, & leur substance est semblable à celle des maxillaires. On en trouve jusqu'au nombre de quatorze. Elle sépare de la limphe, qui retourne par les vaisseaux, tous ces muscles limphatiques. C'est l'obstruction de ces glandes, qui cause les écrouelles. Dionis.

J U H.

☞ JUHEL. Nom propre d'homme. Il y a eu un Archevêque de Reims de ce nom au treizième siécle.

JUHORSKI, s. m. JUHORA, ou JUGORIE, s. f. Nom propre d'une province qui a titre de Duché. *Juhra*, *Jugra*. Nos cartes la placent le long de la mer de Moscovie, entre des provinces de Condiski & de Petzora. On dit qu'elle est habitée par des Tartares fort sauvages. Il n'y a que des villages, dont le principal porte le nom de la province. Maty.

J U I

IVICA, IVICE, ou IVIQUE, s. f. Voyez YVICE.

JUIF, ive. s. f. & adj. On prononce l'*f* dans le mot de *Juif*, autrefois on l'écrivoit dans le féminin *Juifve*, mais on ne doit point la faire sentir dans la prononciation. Une femme *Juive*, de la nation *Juive*. Nom propre d'un peuple descendu du Patriarche Jacob. *Judæus*. Le peuple *Juif* porte aussi le nom de peuple de Dieu; parce que pendant une longue suite de siécles, il a été le seul peuple qui connût le vrai Dieu, & qui l'adorât purement. Les *Juifs* gémirent plus de deux cents ans sous l'esclavage des Égyptiens; Moïse les en retira, & les conduisit pendant quarante ans, parmi les déserts de l'Arabie Pétrée, où Dieu lui donna sa loi, & les nourrit d'une Manne, qu'il leur faisoit tomber du ciel tous les matins. Josué les mit en possession du pays de Chanaan, que Dieu avoit promis à leurs peres; mais ayant souvent offensé Dieu par leurs idolatries, il permit que les Babyloniens détruisissent les Royaumes d'Israël & de Juda, & qu'ils transportassent dans les terres de leur Empire les Juifs & les Israëlites. Cependant, soixante & dix ans après, il leur procura, selon ses promesses, la liberté de retourner dans leur patrie. Il y en retourna en effet un grand nombre, sous la conduite de Zorobabel, de Néhémie & d'Esdras. Ils rebâtirent Jérusalem, leur ville capitale, & le fameux temple de Salomon; ils rétablirent leur État, & ils se divisérent au sujet de la Religion, en plusieurs sectes, dont les principales furent les Phariſiens, les Saducéens & les Esséniens. Ils attendoient tous le Messie, que Dieu leur avoit promis; mais quand il parut ils le méconnurent, & le crucifiérent. Depuis ce temps là ils ont toûjours porté les marques de la malédiction divine. Les Romains, sous Vespasien, & Tite son fils, en firent périr un prodigieux nombre, & ruinérent leur temple & leurs villes. Ils se soulevérent ensuite contre les Romains par les inspirations de l'Imposteur Barchochebas, qui se disoit être leur Messie: mais l'Empereur Adrien en fit un horrible carnage; & depuis ce temps-là ils sont dispersés en Europe, en Afrique, & principalement en Asie, méprisés & haïs par-tout, & obstinés en leur haine contre Jésus-Christ. Ils sont divisés en deux principales sectes: les Karaïtes, qui ne reçoivent pour régle de leur Religion que la loi écrite de Moïse; & les Rabbanistes, qui ajoûtent à cette loi les traditions du Talmud.

☞ Juif, ive, adj. se trouve pour tout ce qui appartient aux Juifs. *Judaicus, a, um*. Une superstition *Juive*. Babin. *Conf. d'Ang.* C'est une faute, il falloit dire Superstition Judaïque. *Juif* ne doit point se prendre ainsi.

☞ La Religion *Juive* est un vieux tronc, qui a produit deux branches qui ont couvert toute la terre, je veux dire le Mahométisme & le Christianisme: ou plûtôt c'est une mere qui a engendré deux filles, qui l'ont accablée de mille plaies, car en fait de Religion, les plus proches sont les plus grandes ennemies. *LVIII. Lettre Persanne*. L'Auteur des Régles pour l'intelligence des Saintes Écritures, prétend qu'il ne faut pas, comme l'ont fait la plûpart des anciens Interprétes, différer le rappel des *Juifs* jusqu'à la fin des siécles; ni le limiter à quelques années avant le dernier jugement. Voyez la XI^e Vérité sur le retour des *Juifs*.

De ce mot sont venus plusieurs proverbes. J'aimerois autant être entre les mains des *Juifs*; pour dire entre les mains de gens cruels, barbares & impitoyables. C'est un homme riche comme un *Juif*, pour dire, fort riche. On appelle aussi un usurier, un Marchand qui trompe, ou qui rançonne, un *Juif*, parce que les *Juifs* sont de grands usuriers, frippiers & trompeurs. On appelle aussi le *Juif* errant, un phantôme qu'on croit avoir vû, d'un *Juif* qui court le monde sans se reposer, en punition de ce que l'on dit qu'il empêcha Jésus-Christ de se reposer, lorsqu'il étoit fatigué de porter sa croix; & par allusion on le dit des hommes qui sont toûjours par voie & par chemin, qu'on ne trouve jamais chez eux.

JUIFVE. Les Basses de la *Juifve*, ou Baxas de Judia. *Syrtis Judæa*. Ce sont les écueils de l'Océan Éthiopien. Ils sont le long de la côte de l'île de Madagascar, vis-à-vis de la ville de Mozambique, en Zanguebar, & ils ont environ cinquante lieues d'étendue du nord au sud. Maty.

JUILLET, s. m. Le septiéme mois de l'année. *Julius*. La canicule commence en *Juillet*, quand le soleil entre dans le signe du Lion, au 23 de *Juillet*. On appelle vulgairement, & avec raison, le mois de *Juillet*, le mois des fruits rouges, parce que jusqu'au 15 ou 20 de ce mois on continue d'en avoir abondamment de toutes les sortes. La Quint.

☞ Ce mois étoit sous la protection de Jupiter. Il est personnifié dans Ausone, sous la figure d'un homme tout nud, qui montre ses membres hâlés par le soleil. Il a les cheveux roux, liés de tiges & d'épis. Il tient dans un panier des mûres, fruit qui vient sous le signe du Cancer.

On dit proverbialement, en *Juillet* faucille au poignet, parce qu'on commence à couper les blés dans le mois de *Juillet*.

Ce mot vient du Latin *Julius*, surnom de C. César, Dictateur; Marc Antoine, dans son Consulat, ordonna que ce mois, qui s'appelloit auparavant *Quintilis*, portât le nom de *Julius*, parce que c'étoit celui de la naissance de Jules César. On l'appelloit *Quintilis*, parce qu'il étoit d'abord le cinquiéme mois de l'année, qui ne commençoit qu'au mois de Mars dans le premier Calendrier des Romains établi assez grossiérement par Romulus. Par une semblable raison le mois d'Août s'appelloit *Sextilis*, parce qu'il étoit le sixiéme, & les mois de Septembre, Octobre, Novembre & Décembre, ont retenu le nom de leur premier rang.

Quæ sequitur, numero turba notata suo. Ovid. Fast.

☞ JUILLY-LE-CHÂTEL, s. m. Baronie dans le Diocése de Langres, Bailliage de Troyes.

JUIN, s. m. Le sixiéme mois de l'année, où le soleil entre dans le signe du Cancer, où est le solstice d'été. *Junius*. Les plus longs jours de l'année dans tout l'hémisphère septentrional sont le 21, 22, 23 de *Juin*.

☞ Mercure étoit la Divinité tutélaire de ce mois. Voici comme Ausone le personnifie. *Juin* va tout nud, dit-il, & nous montre du doigt une horloge solaire, pour signifier que le soleil commence en ce mois à descendre. Il porte une torche ardente & flamboyante, pour marquer les chaleurs de la saison qui donne la maturité aux fruits. Derriére lui est une faucille. Cela veut dire qu'on commence en ce mois à se disposer aux moissons. On voit

voit aussi une corbeille pleine des fruits du printemps, qui viennent dans les pays chauds.

☞ Alexandre sur la représentation qui lui fut faite, que les Rois de Macédoine ne mettoient jamais leurs armées en campagne au mois de *Juin*, répondit qu'il n'y avoit qu'à appeller désormais le mois de *Juin*, le second mois de Mai.

Ce mot vient du Latin *Junius*, que quelques-uns tirent *à Junone*. Ovide dans le Ve des Fastes, fait dire à cette Déesse,

Junius à nostro nomine nomen habet.

D'autres aiment mieux le tirer *à junioribus*, des jeunes gens, comme le mois de Mai étoit pour les vieillards. Ovid. Fast.

Junius est juvenum, qui fuit antè senum.

JUINE, f. m. Nom propre d'une petite rivière de France. *Junna*. Elle a sa source dans la forêt d'Orléans, traverse le Gâtinois, & ayant reçu l'Yonne, ou la rivière d'Étampes, elle va se décharger dans la Seine à Corbeil. Maty. La *Juine* passe à Étampes, où elle reçoit le Loet; de-là à Morigny, à Champigny, à Bonnes, à Ver le petit, à Saint Vrain, où elle se grossit d'une petite rivière qui vient de Marches & de la Ferté-Alais; elle descend ensuite à Villeroi, à Vill'abbé, à S. Just, & enfin à Essone, où elle change de nom, & s'appelle la rivière d'Essone, *Exona*, ou *Axona*, & peu après elle se jette dans la Seine à Corbeil, comme on l'a dit. Valois, *Not. Gall. p.* 257.

JUJUBE, f. f. C'est le fruit d'un arbre qu'on appelle *jujubier. Ziziphum*. Voyez JUJUBIER.

JUJUBIER, f. m. Arbre qui porte les jujubes. *Ziziphus*. Cet arbre n'est guère moins grand qu'un prunier, mais il est tortu, couvert d'une écorce rude, raboteuse, crévassée. Ses rameaux sont durs, garnis d'épines fortes. Ses feuilles sont oblongues, un peu dures, se terminant en pointe obtuse, de belle couleur verte-luisante, légérement dentelée en leurs bords. Ses fleurs sortent d'entre les feuilles, attachées à des pédicules courts; chacune d'elles est ordinairement à cinq feuilles disposées en rose autour d'une rosette qui est placée au milieu du calice, de couleur herbeuse, ou pâle. Quand ces fleurs sont passées, il leur succède des fruits verts au commencement, mais ils rougissent en mûrissant: ils sont gros comme des prunes médiocres, oblongs, ou ovales, rouges en dehors, jaunâtres en dedans, charnus, tendres, d'un goût doux & vineux, ayant la peau assez dure. Ils renferment un noyau osseux. Le *jujubier* croît dans les pays chauds; il est fort commun en Provence, & il y en a aussi aux îles d'Yères. Les *jujubes* sont pectorales & apéritives. Elles adoucissent l'âcreté des humeurs, & excitent le crachat. On cueille les *jujubes* en automne, & on en fait des liasses & poignées, qui étant un peu séchées au soleil sont pendues au plancher. Pline dit que sur la fin de l'Empire d'Auguste, Sextus Papinius apporta le premier à Rome les *jujubes* de Syrie & les truffes d'Afrique. En Latin *ziziphus*. Dod. Pempt. 807.

Il y a un *jujubier* blanc. Les Persans appellent *Tagek*, c'est-à-dire, Petite couronne, une espéce de Lot & de *jujubier* blanc, auquel ils donnent encore le titre *d'Azaddirakth*, d'où nous avons formé le nom corrompu d'*Azédarac*. Le fruit de cet arbre étant propre à faire des grains de chapelet est appellé par les Italiens *Albero de Pater nostri*, & il semble que les Persans qui se servent aussi bien que les autres Musulmans d'une espéce de Chapelet, aient donné à cet arbre le nom de *Tagek* à ce sujet.

A LA JUIVE. Sorte d'adv. A la manière des Juifs. On dit vivre *à la juive*, pour le regard des mœurs; & *à la judaïque*, pour le regard des cérémonies. Bouh.

JUIVERIE, f. f. Quartier d'une ville où demeurent les Juifs. Dans la basse Latinité on appelle ce lieu *Judaa*; *Judaaria*, *Juderia*, *Judaïca*, *Judaïsmus*.

Vous avez les Juifs, puisqu'avoir les volés,
En la Juiverie *on les a cheminés.*
Chron. de Bertr. du Guesclin.

Les lieux où demeurent les Fripiers s'appellent aussi en plusieurs lieux la *juiverie*, parce que la plûpart des Frippiers sont Juifs, ou l'étoient autrefois.

JUK.

JUKAGIR, f. f. Nom propre d'une contrée de la Grande Tartarie. *Jukagira*. Elle est placée dans la Carte de M. Witsen, au nord de la Daurie, & au levant de la rivière de Lena, qui la sépare de la Tungoesie. Les Moscovites n'y ont point encore pénétré, & les Tartares qui l'habitent, n'ont point de villes ni de villages. Maty.

JUL.

JULE, ou JULES, f. m. Nom propre d'homme. *Julius*. Ce nom se dit & d'anciens Romains, & de personnages récens. En parlant des Anciens il faut dire *Jules*, excepté quand il est précédé, ou suivi du nom Latin. La famille des *Jules*. *Jules* César, & Caïus Julius César. Le premier des Empereurs Romains s'appelloit *Jule*. *Jules* Capitolin, ou Julius Capitolinus, l'un des Auteurs de l'histoire d'Auguste, Julius Firmicus, Julius Sylvanus. Pour les Modernes il faut toûjours dire *Jules*. Il y a trois souverains Pontifes qui ont porté le nom de *Jules*. *Jules* Mazarin. Le Prince de Condé Henri-*Jules*, étoit fils du Grand Condé Louis II. du nom. *Jules* César fut mis au nombre des Dieux. De-là l'inscription DIVOS JULIUS sur ses médailles. Voyez Vossius, *Liv. I. c.* 12. *de Idolol.* Il faut dire au pluriel les *Jules*, la famille des *Jules*, ou bien la famille *Julia*; mais non pas les *Juliens*, comme fait d'Ablancourt, qui dans sa traduction de Tacite dit les *Jules*, ou les *Juliens*. *Julien* est un nom tout différent.

En Poësie, on se sert du nom de *Jule*, pour désigner Jule César. Nos Poëtes modernes l'emploient aussi en parlant du Cardinal Mazarin, parce que ce Ministre s'appelloit *Jules*.

Les Dieux parlent encore à ces cœurs agités.
Mais quand Jule *commande, ils sont mal écoutés.*
Brébeuf.

Ce qu'on fit de beaux vers à la gloire de Jule,
D'un soin laborieux Ménage l'accumule,
Et chez mille Ecrivains le recherche aujourd'hui.
Ch. de Cailly.

Jule *à qui l'avenir se montre de si loin,*
Que tout notre destin est dans sa connoissance.
Main. Poësies.

Jules, *qui de l'Etat tenez le gouvernail.*
Marigni. Balades.

JULE, Terme de Calendrier, nom du premier des mois des anciens habitans de l'Ile de Chypre, & sur-tout de ceux de Paphos. *Julus*, *Julius*. Il commençoit le 24 du mois de Décembre, & s'étendoit bien avant dans le mois de Janvier.

Ce mot vient du Grec ἴουλος, on trouve quelquefois ἴουλος.

IULE, f. m. Nom d'une piéce de vers anciens, que les Grecs, & ensuite les Romains, à leur imitation chantoient pendant la moisson à l'honneur de Cérès & de Bacchus, pour se les rendre propices. *Iulus*. Ce nom vient de ἴουλος ou οὖλος qui signifie une gerbe. On appelloit aussi cet hymne Démétrule, ou Démétriule; c'est-à-dire, *Iule* de Cérès. Voyez le Scholiaste d'Apollonius, *L. I.* Athénée, *L. XIV*. & Henri Étienne au mot Οὖλος, *T. II. p.* 1286. On disoit *Ule*, ou *Iule*.

☞ Jule, f. m. Monnoie d'argent qui se fabrique & qui a cours à Rome, dans l'État Ecclésiastique, & en quelques autres lieux d'Italie. Il faut huit *Jules* & demi pour faire l'écu de France de soixante sols.

JULEP, f. m. *Zulapion*, *Julepus*. Terme de Pharmacie. Le peuple dit *Jullet*. C'est une potion douce & agréable qu'on donne aux malades, composée d'eaux distillées, ou de légères décoctions, qu'on cuit avec une once de sucre sur 7 ou 8 onces de liqueur, ou de suc clarifié. On en donne quelquefois pour la boisson ordinaire en certaines maladies. Il sert à préparer les humeurs peccantes, ou pour rétablir les forces du cœur abattues, pour provoquer le sommeil.

Ce

Ce mot vient de l'Arabe *giulep*. Ménage, ou plûtôt du Grec ζυλαπια. Oléarius le dérive de *Gulap*, mot Persan, qui signifie *eau rose*.

JULES. s. m. *Julius*. Petite monnoie valant environ 5 sols qui est en usage en Italie. Les Italiens comptent par Testons, Écus, *Jules*. La pistole d'Espagne vaut à Rome 31 *Jules*. Les signatures ordinaires de Cour de Rome coûtent tant de *Jules*. L'Écu de notre monnoie vaut à Rome dix *Jules*, ou environ.

Le nom de cette monnoie vient de celui des Papes, qui se sont nommés *Jules*.

☞ JULETUNGLET, s. m. Terme de Calendrier. Nom du douziéme mois de Décembre chez les Suédois, on l'appelle autrement *Jylamona*, & *Julemanat*. Voyez le Comput Ecclésiastique de Magnus Celsus, *pag.* 110. & suivantes.

JULFA. Voyez ZULFA.

JULIA. Nom d'une famille Romaine. Famille des Jules. *Julia gens*. La famille *Julia* prétendoit tirer son origine de Iulus fils d'Énée, & venir par lui de Vénus. Les médailles de la famille *Julia* sont communes & en grand nombre. Quelques-unes ont au revers un Énée qui porte sur le bras gauche le bon homme Anchise, & qui tient de sa main droite le Palladium, qui marche à grands pas comme un homme qui fuit.

JULIADE. Voyez BETSAÏDE.

SAINT-JULIAN, ou SAINT-JULIEN. Nom d'une Baie. *Sinus S. Juliani*. Elle est en la côte orientale de la terre Magellanique, au midi du cap S. George, du Port Desiré. Maty.

JULIANE, s. f. Terme de Fleuriste. Tulipe, colombin, blanc & gris. Morin.

Juliane, Autre terme de Fleuriste: nom d'une Anémone qui a les feuilles blanches, mêlées d'incarnat; sa peluche est incarnat. Morin.

JULIEN, s. m. Nom propre d'homme. *Julianus*. Il y a eu un saint *Julien*, Évêque du Mans. *Julien* l'Apostat est un Empereur Romain qui vivoit au quatriéme siécle: il ne regna que deux ans, & périt misérablement, allant faire la guerre contre les Perses. L'Empereur *Julien* étoit éloquent, il en a donné des marques dans ses Césars. M. Spanheim les a heureusement traduits en François, & les a embellis d'agréables & sçavantes notes.

☞ Il y a un Ordre militaire appellé de S. *Julien* du Poirier, qui fut établi dans le Royaume de Léon en 1179. & approuvé par les Papes Alexandre III. Luce III. & Innocent III. Ferdinand II. s'en rendit le Protecteur, & Gomez Fernandez en fut le premier Grand-Maître. Les premiéres armes des Chevaliers étoient d'or à la croix fleurdelisée de sinople, chargée en cœur d'un écu d'or au poirier de sinople. Après qu'Alphonse, Roi de Léon, eut pris la ville d'Alcantara sur les Maures, il la donna au Grand-Maître de Calatrava, qui ensuite la donna au Grand-Maître de S. *Julien* du Poirier. Les Chevaliers de cet Ordre se nommérent eux-mêmes Chevaliers d'Alcantara, & abandonnant leurs premiéres armes, ils portérent la croix verte de fleur de lis sur la poitrine. Ils vivoient sous l'Ordre de S. Benoît, & firent premiérement vœu de chasteté; mais le Pape Paul IV. les releva de ce vœu, & leur permit de se marier. Enfin la Charge de Grand-Maître de cet Ordre fut unie à la Couronne de Castille par le Pape Alexandre VI. en faveur de Ferdinand, Roi d'Aragon, & de la Reine Isabelle, sa femme.

S. Julien, s. m. Nom d'une espéce de prune. *Pruni species à sancto Juliano dicta*. Elle est violette, tirant au noir. *La Quint. P. III. c.* 14.

☞ JULIENS, s. m. Les Luperces, les plus anciens Prêtres de Rome, étoient divisés en trois Colléges, des Fabiens, des Quintiliens, & des *Juliens*.

JULIENNE, s. f. Nom propre de femme. *Juliana*. *Julienne* est fort jolie. Ce fut aussi un des noms de Junon.

JULIENNE, adj. féminin. Nom propre qui s'est mis en usage en cette phrase, *Année Julienne. Juliana. Annus Julianus*. Les années *Juliennes* sont ou communes, ou bissextiles. Les communes sont de 365 jours, & les bissextiles de 366. Sosigéne, dont César se servit pour la réformation du Calendrier, supposa que l'année solaire moyenne étoit justement de 365 jours, six heures, & sur ce fondement, César ordonna que des quatre ans l'un seroit bissextile, & les trois autres communs. Voyez ANNÉE. La Période *Julienne*: c'est une période fort utile dans la Chronologie inventée par Scaliger; elle est de 7980 ans par la combinaison de trois cycles, de l'indiction qui est de 15 ans, du nombre d'or, qui est de 28: On le fait commencer avant la création du monde plus ou moins, selon l'hypothése qu'on veut suivre. La premiére année de l'Ére Chrétienne dans tous ces systêmes de Chronologie, est toûjours la 4714. de la Période *Julienne*. Elle a été appellée *Julienne*, à cause qu'elle a été accommodée à l'année *Julienne*, ou réformée par Jules César. Voyez PÉRIODE.

JULIENNE, s. f. Fleur blanche, qui sent bon, & qui vient en forme de bouquet. Il y en a aussi de violette, mais elle est plus rare. Voilà de belles *juliennes*. En Latin *Viola Matronalis*.

JULIERS, s. m. C'est le nom propre d'une ville du Cercle de Westphalie en Allemagne. *Juliacum*. Elle est forte, défendue par une bonne Citadelle, Capitale du Duché de *Juliers*, & située sur le Roer, entre Mastricht & Cologne, à dix lieues de la premiére, à huit de la derniére, & à six d'Aix-la-Chapelle. Maty. Il semble que cette ville ait pris son nom de Jules César, ou de quelqu'autre Jules. Valois, *Not. Gall. p.* 256. *Juliers* étoit dans le pays des Ripuaires. Id. *Not. Gall.* 256.

La Duché de *Juliers*. *Juliacensis Ducatus*. C'est une contrée du Cercle de Westphalie, en Allemagne. Elle est entre les Évêchés de Tréves & de Cologne, l'Évêché de Liége & les Duchés de Gueldre & de Limbourg. Ce pays qui s'étend le long des deux bords de la riviére de Roër, ou de Rure, peut avoir dix-huit lieues de long, & huit ou neuf de large. Il a été érigé en Duché par l'Empereur Charles IV. l'an 1350. & il appartient au Duc de Neubourg, Électeur Palatin. Ses principaux lieux sont *Juliers*, capitale, Duren, Susteren, Tudders, &c. Aix-la-Chapelle y est enclavée; mais elle n'en dépend pas, c'est une ville Impériale. Maty.

☞ JULIN, s. m. Ancienne ville de la Wandalie dans l'Isle que forme la Suine & le Divenow.

JULIN. Voyez WOLIN.

JULION, s. m. *Julianus*. Nom de garçon, qui veut dire petit Julien. *Julion* est beau & sage. L'usage de ce mot est rare, même parmi les bourgeois.

☞ JULIS, s. f. Petit poisson de mer long comme le doigt; menu, couvert de petites écailles tendres, de couleurs variées, violette, bleue, verte, blanche, rouge ou brune, représentant toutes ensemble celles de l'arc en ciel. Son museau est pointu, ses dents sont recourbées, sa queue est ronde. On le trouve dans la mer Adriatique, proche des rochers. Il se nourrit de petits poissons ou d'Alga: il est vorace, & nage ordinairement en troupe. Il est bon à manger, mais on croit que sa tête est un poison, & l'on a soin de la couper.

JULIUS. Voyez JULES.

JULIUS, JULIA. La famille JULIA. Voyez JULE.

JULLY, s. m. Nom propre d'un bourg avec Abbaye. *Juliacum*. Il est dans l'Isle de France, à deux ou trois lieues de Meaux du côté du nord. Maty.

JULO, s. f. Nom de Cérès. *Ulo*, ou *Julo*. Ce nom lui venoit de l'hymne appellé Jule, ou de ἴουλος, ou bien οὖλος, qui signifie gerbe de bled. On disoit *Ulo*, ou *Julo*.

☞ JULUS, s. m. C'est un petit insecte de terre composé de plusieurs anneaux, marchant sur plusieurs pates, & se roulant lorsqu'on le touche. Il est commun dans les jardins. Charlton dit que pris dans du vin, il est bienfaisant dans la jaunisse & dans la difficulté d'uriner. Dale.

JUM.

JUMALA, subst. masc. Nom que les Laponois & autres peuples du nord donnoient autrefois au plus grand de leurs Dieux. *Jumala*. Ils le nommoient aussi Taurus. Ces peuples représentoient *Jumala* sous la figure d'un homme assis sur une espéce d'autel. Ils lui donnoient

avoient une couronne enrichie de douze pierres précieuses, & un collier d'or de grand poids. D'autres disent que ce n'étoit point un collier, mais un ruban duquel pendoit une médaille d'or gravée & ornée de pierreries; c'étoit le dieu souverain des Lapons, auquel tous les autres dieux étoient soumis, & qui dominoit sur tous les élémens, maître souverain de la vie & de la mort. On lui mettoit encore sur les genoux une grande coupe d'or pleine de monnoies d'or. *Jumala* n'avoit qu'un temple, il étoit au milieu d'un bois fermé d'une haie vive fort épaisse, qui n'avoit qu'une ouverture, par où entroient ceux qui venoient adorer l'Idole. Voyez la Laponie de Schesser, *c. 7.*

JUMART, s. m. Bête de somme, engendrée d'un taureau & d'une ânesse. Le *jumart* porte aussi pesant que le mulet. *Onotaurus.*

JUMEAU, JUMELLE, adj. m. & f. & f. m. *Geminus, gemellus.* On disoit autrefois *Gemeau.* Terme relatif qui se dit de deux enfans qu'une mere a portés en même temps dans son ventre. Ésaü & Jacob étoient deux freres *jumeaux.* Ces deux sœurs sont *jumelles.* Ces deux hommes se ressemblent si fort, qu'on les prendroit pour des *jumeaux.* On dispute lequel des deux *jumeaux* est censé l'aîné. La Faculté de Montpellier a décidé que le dernier venu au monde est réputé l'aîné, parce qu'il est le premier conçu; mais par la Jurisprudence qui s'observe aujourd'hui le premier né jouit des prérogatives de l'aînesse. On confirme cet usage par l'exemple d'Ésaü & de Jacob. Mais si deux *jumeaux* étoient nés dans l'obscurité, ensorte que l'on n'eût pu discerner lequel avoit paru le premier, il semble que ni l'un ni l'autre ne doit prétendre au privilége de l'aînesse, qui doit demeurer en suspens à cause de leur concours mutuel. D'autres veulent qu'on en remette la décision à la volonté du pere, ou au hasard du sort. Il peut naître trois *jumeaux;* comme on l'a dit des Horaces & des Curiaces. Il pourroit même naître un plus grand nombre de *jumeaux*, selon l'opinion des Médecins modernes, qui se trouve confirmée par quelques histoires. Pline rapporte qu'à la fin du regne d'Auguste une femme nommée *Fausta*, mit au monde deux garçons, & deux filles tout ensemble. Il est vrai que cette *jumelle* & lui se trouvoient d'accord à aimer les plaisirs de la chasse. Mlle L'Heritier.

Ce mot se dit aussi des fruits qui viennent doubles, & attachés ensemble, pendans à une même queue, auquel sens il est seulement adjectif. On trouve plusieurs cerises *jumelles.* Les Poëtes appellent aussi leur Parnasse le mont *jumeau*, *Mons biceps*, à cause qu'il se divise en deux sommets. *Mons ibi verticibus petit arduus astra duobus, nomine Parnassus*, &c. Ovid. *Met. l. 1.*

Jumeaux, se dit aussi du troisiéme signe du Zodiaque, auquel sens il n'est jamais que substantif. *Gemini.* Quoique l'Académie admette indifféremment *jumeau*, ou *Gémeau*, en parlant de ce Signe; il est certain pourtant que *Gémeaux* se dit plus ordinairement que *jumeaux.* Le soleil entroit dans les *jumeaux*, ou plûtôt dans les *Gémeaux.* Cette constellation contient vingt-cinq étoiles, ou selon Képler, trente, & selon Baïer, trente-trois, y comprises sept qui sont difficiles à discerner. Les principales sont une dans Castor de la seconde grandeur, & deux dans Pollux de la quatriéme.

Jumeaux, en termes de Chymie, se dit de deux alambics posés l'un auprès de l'autre, ensorte que le bec de l'un entre dans le ventre de l'autre, & que réciproquement le second fasse la même chose que le premier. C'est par leur moyen que se fait la distillation par circulation On les appelle aussi *Gemini.*

☞ Jumeaux, (les) s. m. plur. Terme d'Anatomie. Ce sont deux petits muscles plats & étroits, situés presque transversalement l'un au-dessus de l'autre, entre la tubérosité de l'ischion & le grand trochanter, immédiatement au-dessous du pyriforme, séparés l'un de l'autre par le tendon de l'obturateur interne. *Gemelli. Dict. de James.*

Les grands *jumeaux*, ou Gastrocnémiens, sont deux muscles épais, peu larges & oblongs, mis sur un même plan l'un à côté de l'autre au-dessous du jarret, qui forment en partie ce qu'on appelle le gras de la jambe. On nomme interne celui qui est du côté du tibia, & externe celui qui est du côté du péroné. On leur a donné le nom grec de gastrocnémiens, parce qu'ils sont comme le ventre de la jambe. Winslow. γαςὴρ, *ventre*, & κνήμη, *la jambe.*

JUMELLE, s. f. Nom d'une piéce de bois comparée à une autre toute semblable. Ce mot de *jumelles* se dit chez presque tous les Artisans, de deux piéces de bois, ou de métal qui sont égales, & parfaitement semblables, qui se trouvent en la plûpart des machines & des outils. *Gemina bijuges.* Ainsi on appelle les *jumelles* d'un pressoir, les deux grosses piéces qui sont à plomb, qui soûtiennent l'arbre, la vis & l'écroue d'un pressoir. On le dit aussi des piéces de bois qui soûtiennent les presses d'Imprimerie, des monnoies, &c. Les *jumelles* d'un étau, sont les deux piéces de fer égales, qui servent à serrer l'ouvrage. Les *jumelles* d'un tour sont deux piéces de bois paralléles à l'horizon qui servent à soûtenir les poupées, & qui forment comme une coulisse dans laquelle on les fait avancer, ou reculer, &c.

☞ Jumelle. C'est le nom d'une piéce d'Artillerie, ainsi nommée parce qu'elle étoit composée de deux canons, qui séparés l'un de l'autre par en haut, se réunissoient dans le milieu vers la ceinture ou ornement de volée. Ces deux canons étoient fondus ensemble avec une seule lumiére; on les chargeoit tous deux en même temps avec deux barres de fer attachées ensemble, & éloignées l'une de l'autre, selon la distance des deux bouches. L'usage de ce canon *Jumelle* inventé par un Fondeur de Lyon ne dura guère. Le P. Daniel en donne la figure dans sa Milice Françoise, *T. I. p.* 452.

☞ Jumelle. C'est un assemblage de deux fusées adossées sur une baguette commune.

On appelle aussi *jumelles* en terme de Marine, des piéces de bois arrondies & creusées en dedans, qu'on applique autour d'un mât pour le fortifier, quand la méche ou le brin principal n'a pas assez de force. Elles sont attachées autour du mât avec de gros cables, & on appelle un tel mât, *gemellé* ou *jumellé.* On appelle aussi les *jumelles* d'un mât, *gaburons*, *clamps*, *costons.*

JUMELLÉ, ée, adj. Terme de Blâson qui se dit des piéces de l'écu qui sont doubles comme des jumelles. Voyez ce mot. Sautoirs *jumellés*, chevrons *jumellés*, croix *jumellées*, &c.

JUMELLER, v. act. Fortifier, soûtenir quelque chose avec des jumelles. *Jumeller* un mât, c'est un terme de charpenterie & de marine.

JUMELLES, ou GEMELLES, s. f. plur. Terme de Blâson. C'est une espéce de fasce double, ou de fasce de deux, en deux devises, dont on charge le milieu de l'Écu, & qu'on sépare par une distance égale à la largeur de chaque piéce. *Bijuges insitæ.* Quand il n'y en a qu'une, on la met au milieu de l'Écu, & quand il y en a plusieurs, on les sépare par des intervalles plus larges que celui qui est entre les deux piéces qui composent la *jumelle*, pour la distinguer d'avec l'Écu burelé Ces *jumelles* ne doivent avoir que la cinquiéme partie de la largeur des fasces. On les met aussi en pal, en bande, en barre, en sautoir, en croix, & même en chevrons.

JUMENT, s. f. La femelle d'un cheval, qu'on nomme aussi *cavalle. Equa.* La grande *jument* de Gargantua est décrite dans Rabelais. Les Nogais, peuples de Tartarie, font des fromages du lait de *jument. Armentalis equæ mammis & lacte ferino*, &c. Strabon parle de ces sortes de fromages.

☞ Jument-poulinière. C'est une cavalle que l'on entretient dans les haras, pour contribuer avec les étalons à la propagation de l'espéce des chevaux.

Certain franc Campagnard avec longue rapiére,
Montant superbement sa jument-*pouliniére*,
Qu'il honoroit du nom de sa bonne jument, *&c.*
Mol.

Ce mot vient du Latin *jumentum*, du verbe *juvare*, *aider*, *soulager.* Ces animaux servent beaucoup aux hommes pour labourer, pour porter des charges. D'autres aiment mieux tirer ce mot de *jugum*, ou de *jungo*; parce qu'on accouple ces sortes d'animaux pour tirer la charrue,

charrue, ou autres espéces de chariots.

On dit proverbialement que coup de pied de *jument* ne fit jamais mal à cheval, pour dire que les hommes prennent tous les coups & toutes les offenses des femmes, pour des galanteries & des faveurs.

JUMENT, est le nom qu'on a donné à une machine pour faire la monnoie, & pour la marquer en même temps, parce qu'on la faisoit mouvoir avec une *jument*. Voyez MOULIN.

JUMENT, se dit aussi d'un autre instrument dont se servent les faux-monnoyeurs, & qui est en forme de fers à faire des gauffres. Cette sorte de *jument* fait pendre ordinairement son maître.

JUMENTS, s. m. Le Golfe de *Juments*. Voyez CADIZ, la mer de Cadiz.

☞ JUMIÉGE, s. m. Nom propre d'un village avec une célèbre Abbaye de Bénédictins, fondée au septième siécle par S. Filibert, second Abbé de Rebais. *Gemeticum.* Ce lieu est situé en Normandie, sur la rive droite de la Seine, entre Duclair & Caudebec. Voyez la *Déscript. Géogr. & Hist. de la Haute-Norm. T. II. p.* 255. *& suiv.*

JUN.

☞ JUNCAGO, s. m. Plante dont parlent Tournefort & plusieurs autres Botanistes. Elle tient beaucoup du gramen, mais ses feuilles ressemblent à celles des joncs les plus menus. Ses sommités se terminent par des épis, où sont attachées des fleurs à plusieurs feuilles disposées en rose. Il leur succéde des fruits oblongs, composés de trois paires dans le creux desquelles on trouve une semence. Cette plante croît dans les marais. On lui a donné le nom de *juncago*, comme qui diroit Faux jonc, parce qu'elle tient quelque chose du jonc.

JUNÇALAON, ou JUNSALAM, s. m. Nom propre d'une ville du Royaume de Siam en Asie. *Juncalonium.* Elle est sur la côte occidentale de la presqu'île de l'Inde de-là le Gange, où elle a un bon port, environ à cent trente-quatre lieues de la ville d'Odiaa, du côté du midi. MATY.

☞ JUNCARIA, s. f. Espéce de rubia, ou petite plante rameuse dont les tiges ressemblent au jonc, ce qui lui a donné le nom de *juncaria*. Ses feuilles approchent de celles du lin, mais elles sont plus rudes, opposées l'une à l'autre. Elle porte une grande quantité de fleurs pailleuses, blanches. Sa semence est menue & noirâtre. Elle croit aux lieux sablonneux dans les vignobles. Elle est vulnéraire, détersive & apéritive.

☞ JUNGCHANG, s. m. Grande ville de la Chine, huitiéme métropole de la Province de Junnan: on dit que les habitans couvrent leurs dents d'une feuille d'or, d'où on les appelle *Kinchi*, gens aux dents d'or.

JUNGCHEU, s. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Jungcheum.* Elle est la troisiéme de la province d'Huquang, & elle a six autres villes sous sa jurisdiction. MATY.

☞ JUNGLI, s. m. Ville de la Chine, dans la Province de Queicheu.

☞ S. JUNIEN. Nom propre d'une ville de France. *Junianopolis.* Elle est dans le Haut-Limosin, sur la Vienne. Elle est renommée par son grand commerce de gants.

JUNING, s. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Juninga.* Elle est la huitiéme de la province d'Honan, & elle a treize villes sous sa jurisdiction. MATY.

JUNIPA, s. m. Arbre du Bresil qu'on appelle autrement *Genipa*, ou *janipaba*. Voyez JANIPABA.

JUNIUS, JUNIA. Nom d'une famille Romaine très-illustre. *Junius, a.* Les *Junius* prétendoient être originaires de Troye, & descendre d'un des Compagnons d'Énée. *Junius* Brutus, celui qui chassa les Rois, & fut le premier Consul, étoit patricien; mais ayant fait mourir son fils pour avoir conjuré en faveur de Tarquin, il ne laissa point de postérité, & tous les *Junius* qui suivirent, furent plébéiens. Les médailles de la famille *Junia* ne sont pas rares. Elles ont quelquefois pour inscription PIETAS, quelquefois LIBERTAS.

Les Modernes à qui nous donnons ce nom, ne l'ont point véritablement porté, c'est leur nom déguisé en Latin. *Junius.* L'Auteur des Traités, *de Anno & Mensibus*, *Animadversorum*, *L. VI. de Comma Batavia*, & de quelques piéces de vers, & qui étoit de Hoorn en Hollande, où il naquit en 1511, s'appelloit Jonghe, ou du Joug, & *Junius* né à Bourges en 1545, d'où il se retira à Genève, parce qu'il donnoit dans les opinions de Calvin, s'appelloit François du Jon. C'est lui qui enseigna la Théologie à Heidelberg, à Leyde, & ailleurs, & qui traduisit la Bible avec Trémellius.

JUNNAN, s. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Junnanum.* Elle est grande, & située à la source de la riviére de Kiang, dans le *Junnan*, dont elle est capitale. Son territoire particulier renferme douze autres villes. MATY.

JUNNAN. Est aussi le nom d'une province de la Chine, la quinziéme ou derniére en ordre. *Junnania.* Elle est environnée vers le devant par les Provinces de Suchuen, de Queicheu, & de Quangsi. Elle a vers le couchant l'Inde de-là le Gange. Cette province a beaucoup d'étendue. On y remarque douze de ces villes que les Chinois appellent grandes villes, & qui sont capitales d'autant de contrées, ou territoires. *Junnan* est capitale de toute la province. MATY.

JUNON, s. f. Nom propre d'une Déesse des anciens Payens. *Juno.* La Déesse *Junon* étoit fille de Saturne & de Rhée. Hésiod. *Theog. v.* 454. sœur & femme de Jupiter. Virgile, *Enéid. L. I. v.* 19, 46, 283, 447, 450. 667. Elle étoit Déesse des Royaumes & des Empires, des richesses, & des mariages, sous le nom de Lucine & de *Junon* Lucine. Elle étoit encore la Déesse de la propreté & des ornemens, & c'est pour cela que ses statues avoient les cheveux frisés & disposés très proprement, & avec grand soin. Quelques-uns la distinguent de Lucine qu'Hésiode dit être sa fille, *Theog. v.* 921. Elle fut encore mere d'Hébé, de Mars & de Vulcain. Si l'on en croit les Poëtes, elle eut Hébé & même Mars, sans commerce avec aucun homme; mais la première par le moyen d'une salade de laitue sauvage, dont Apollon la régala, & qu'elle mangea avec beaucoup d'appétit, & Mars en flairant une fleur. Selon les Mythologues *Junon* est l'air, & l'on a feint qu'elle étoit sœur & femme de Jupiter, à cause de la ressemblance & du rapport de l'union qu'il y a entre l'air & l'Æther, qui est Jupiter. Elle avoit Iris pour commissionnaire ou messagére. La brebis étoit la victime propre de *Junon.* Vossius prétend que *Junon* étoit encore la même que Diane. Lisez *de Idol. L. II. C.* 25.

Outre les noms des pays où elle étoit honorée, comme Argolique, Égyptienne, &c. *Junon* en avoit beaucoup d'autres. On l'appelloit Calendaire, ou nouvelle, parce que les Calendes, qui étoient le premier jour du mois, lui étoient consacrées, peut-être parce que c'étoient là Lune, comme nous l'avons dit; Caprotine, ou Chevrotine, *Curis*, ou *Quiris*, qui signifie haste, à cause qu'on lui en donne communément une en main; *Fébruate*, à cause qu'on faisoit ses sacrifices & ses fêtes au mois de Février; Fluonie, Julie, ou Julienne, Martiale, Monnoie, ou plûtôt Avertisseuse, donneuse d'avis, *Moneta à monendo*; Opigène, c'est-à-dire, fille d'Opis, ou de Rhée, Populonie, Reine, elle a souvent ce titre sur les médailles, JUNO REGINA, JUNONI REGINÆ; Sororienne, ou *Sororia*, Conservatrice, *Sospita*. Par rapport aux mariages ausquels elle présidoit, on lui donnoit les noms de Cinxia, à cause de la ceinture des nouvelles épouses, de Domiduque, d'Interdica, de Lucine & d'Unxia.

Anciennement, soit ignorance de la sculpture, soit quelque mystère caché, les statues de *Junon* n'étoient autre chose que des BÆTYLES. Voyez ce mot. Dans la suite on la représenta sous la figure d'une femme, assise sur un thrône, tenant un sceptre en main, le diadême en tête dans les nuages. A côté d'elle étoit Iris, & à ses pieds des Paons, qui lui étoient particuliérement consacrés.

Comme on donnoit à chaque homme son génie, on donnoit aussi à chaque femme sa *Junon*. Cela paroit dans Ovide en plusieurs endroits, & dans Lactance, *De fals. Relig. L. I. c.* 17. & Vossius, *de Idol. L. I. c.* 18.

JUNON étoit une des Divinités qui avoit droit de lancer la foudre,

foudre, si l'on en croit Stace, *Theb. L. X. v. 69*. Cependant les autres n'accordent ce droit qu'à Jupiter, à Vulcain & à Minerve. Voyez Servius sur le I. L. de l'Énéide, *v.* 40. 52 & 285. *Junon* portoit la couronne rayonnée aussi bien que Jupiter. On mettoit aussi quelquefois un croissant sur son diadême. C'est qu'on honoroit la Lune sous le nom de *Junon*; peut-être aussi parce que la Lune, la plus basse des planètes, est portée sur la sphère de l'air, qui étoit *Junon*, comme nous l'avons dit. Les animaux & les plantes consacrées à *Junon*, étoient la brebis, la chévre, le paon, l'oie, le coucou, la corneille, ou le choucas, la cicogne, & l'oranger, l'ichneumon, le dictame, le pavot. Vossius, *de Idolol. L. IX. c. 21. & 25.*

Invincible guerrier, Junon *vient vous apprendre*,
Qu'à vos heureux destins elle daigne se rendre.
De Font.

Vossius traite de *Junon* dans *de Idolol. Liv. II. ch.* 25, 26, 59, 84. *L. VII. c.* 1, 4, 10. *L. VIII. ch.* 12. & 16.

Ce nom, selon Varron, vient de *juvare*, qui veut dire, faire du bien; cette Déesse fut ainsi nommée, *quòd unà cum Jove juvat.* En Grec cette Déesse s'appelloit Ἥρα. *Ere.*

Junon. On s'est quelquefois servi de ce nom pour dire Persécutrice. C'est ainsi qu'on appella Marguerite sœur d'Édouard IV. Duchesse de Bourgogne, la *Junon* d'Henri VII. Roi d'Angleterre, parce qu'elle fut sa persécutrice, comme *Junon* l'étoit d'Énée, ainsi qu'écrit Larrey, ou plûtôt parce qu'elle lui suscita des travaux, & en quelque sorte des monstres dans les deux faux Édouards qu'elle protégea, comme *Junon* en suscitoit à Hercule.

☞ JUNONALES, s. f. plur. Fêtes en l'honneur de la Déesse Junon. On disoit aussi *Junonies*.

☞ JUNONIEN. Surnom donné à Janus, parce que c'est lui qui introduisit en Italie le culte de Junon, d'où il fut aussi appellé fils de cette Déesse.

☞ JUNONIES, s. f. plur. Fêtes de Junon à Rome.

☞ JUNSALAM, s. m. Port d'Asie, au Royaume de Siam: c'est un asyle pour tous les vaisseaux qui allant à la côte de Coromandel, sont surpris d'un ouragan.

JUNSTAIN, s. m. Nom propre d'un bourg de la basse-Carinthie, en Allemagne. *Jucuna*. Il est aux confins de la Carniole, à trois lieues de Volckmar, du côté du midi. Maty.

JUNTE, ou JUNTA, s. f. Assemblée, Conseil, Société de plusieurs personnes pour quelque administration. *Concilium, Collegium, Juncta.* Ce terme est en usage en parlant des affaires d'Espagne & de Portugal. M. de la Neuville dans son histoire générale de Portugal dit *Junta*. On dit communément *Junte*, ou *Jonte*. A la mort de Charles II. Roi d'Espagne, le Royaume fut gouverné par une *junte*, pendant l'absence de Philippe V. Ce terme *Junta* signifie une assemblée de gens habiles & de probité. De la Neuville, *T. I. p.* 56. Il y a en Portugal trois *Juntes* considérables. La *Junta* du commerce, la *Junta* des trois Etats, & la *Junta* du tabac. La *Junta* du commerce doit son établissement au Roi Jean IV. qui lui donna le titre de Convoi pour le Bresil. Le Roi Alfonse VI. unit la *Junta* du commerce à la Couronne, & créa un Président & des Conseillers. C'est le Conseil de Marine. Le Roi Jean IV. assembla les États Généraux pour créer le tribunal de la *Junta* des trois États. Le Roi Pierre II. a créé en 1675. la *Junta* du tabac. Elle est composée d'un Président & de six Conseillers. Voyez M. de la Neuville à l'endroit cité.

☞ Le Paralléle du Cardinal Ximenès & du Cardinal de Richelieu a été plusieurs fois imprimé en France, en Espagne, & en Hollande. La *Jonte* l'a fait traduire en Espagnol. Cette nation fut charmée qu'un Historien François eût donné la préférence à leur premier Ministre. M. l'Abbé Richard, *Paralléle du Card. de Richelieu, & du Card. Mazarin, au comm. de l'Avis important au Lecteur curieux.* Vous remarquerez que cet Avis ne se trouve pas dans tous les exemplaires. La *Junte*, dit M. l'Abbé de Vayrac, n'est ni un tribunal, ni un Conseil, mais un certain nombre de personnes que le Roi d'Espagne admet dans les délibérations du gouvernement quand il lui plait, & qu'il révoque de même... *Merc. de Nov.* 1724.

Les Juntes étoient une société de Libraires, ou Imprimeurs, à Venise, dont les Éditions qu'on appelle les Éditions des *Juntes*, sont belles & estimées.

JUNUS, s. f. Nom que les anciens Latins donnoient au Dieu Pan. *Junus.* Pan s'appelloit *Junus*, parce qu'il se faufiloit, qu'il alloit pêle-mêle avec tous les animaux. Voyez Hoffman, qui cite Dempster sur Rosin, *Ant. Rom. L. II. c.* 20.

IVO.

☞ IVOGAZIMA, c'est-à-dire, Isle de souffre. Isle du Japon dans la Province de Saxuma.

IVOIRE, s. m. Quelques-uns écrivent *Yvoire.* L'Académie fait ce mot masculin, & Vaugelas le fait féminin. Dent ou plûtôt défense de l'éléphant, en forme de longue corne, qui nait des deux côtés de sa trompe. Cette dent ou cette défense ne s'appelle *ivoire*, que quand elle est détachée de la mâchoire de l'éléphant pour être mise en œuvre. *Ebur, Elephas.* Les Tabletiers, les Sculpteurs emploient, polissent l'*ivoire*. Un cornet d'*ivoire*. *Cornu eburneum*, une boëte d'*ivoire*, *pixis eburnea.* Dioscoride écrit qu'en faisant cuire l'*ivoire* avec la racine de mandragore l'espace de six heures, elle s'amollit ensorte que l'on en peut faire tout ce que l'on veut. L'*ivoire* de l'île de Ceylan & de l'île d'Achem a cela de particulier, qu'il ne jaunit point, comme celui de la Terre-ferme, & des Indes occidentales, ce qui le rend plus cher que l'autre. Dieppe est peut-être la ville du monde où l'on travaille le mieux l'*ivoire*; on y fait en ce genre des ouvrages d'une propreté & d'une délicatesse surprenante. *Descript. Géograp. & Histor. de la Haut-Normandie, Tome I. p.* 127.

On appelle *noir d'ivoire*, de l'ivoire que l'on brûle, & que l'on retire en feuille quand il est devenu noir. *Ebur adustum.* On le broie à l'eau, & on en fait de petits pains plats, ou des trochisques dont les Peintres se servent. Ce noir, que l'on appelle autrement *Noir de velours*, doit être bien broyé, tendre & friable pour être de la bonne qualité.

☞ Ivoire de Moscovie. On nomme ainsi une sorte d'*Ivoire* qui se trouve assez avant en terre dans quelques endroits de la Tartarie Moscovite, particuliérement le long de la Lena & de la Jenicia, deux grands fleuves qui arrosent cette vaste partie des États du Czar. Voyez dans le Dictionnaire de Commerce les divers sentimens au sujet de cet *Ivoire*.

Ivoire, se dit figurément & poëtiquement de ce qui est dur & blanc. Des dents d'*ivoire*, *Dentes eburnei, candidi.* Un sein d'*ivoire*. Son corps est un grand temple d'*ivoire*. Voit.

Il insulte au lion terrible,
Du sanglier au crin horrible
Il brave l'ivoire *tranchant.*

IVOIRE, s. f. Nom propre d'un bourg du Chablais, en Savoye. *Aquaria.* Il est sur le lac de Genève, à six lieues de la ville de ce nom, vers le levant.

☞ IVOIRIER, s. m. Qui travaille en ivoire. Qui vend des ouvrages d'ivoire. On fit venir plusieurs Marchands *ivoiriers*, & la matinée se passa à faire des emplettes. *Merc. d'Août* 1726. *p.* 1934.

JUONIGRAD, ou XUONIGRAD, s. m. Nom propre d'un bourg de la Croacie, situé aux confins de la Bosnie, & de la Dalmatie. *Juonigrada.* On prend communément ce lieu pour l'ancienne ville de la Liburnie, nommée *Assisia* & *Assisia.* Maty.

IVOY, s. m. Nom propre d'un ancien château, situé dans le territoire de Tréves en Allemagne. Æticus l'appelle *Epoissium*, la Notice de l'Empire *Epusum*, Grégoire de Tours *Eposium castrum*, dans quelques exemplaires d'Æticus, on trouve *Epoissius vicus*, &

Epoissio vicus. Sigebert dans sa Chronique dit *Evosium*, & Anselme Abbé de Gemblours *Ivosium*, d'où quelques-uns ont fait par corruption *Ivodia*; mais mal. *Lambertus Schafnaburgensis* se trompe aussi quand il l'appelle *Civois* pour *Ivois*. *Ivoy* est sur le Chier.

D'*Epusium*, on a fait *Eposium*, *Eposium*, *Evosium*, *Ivosium*, *Ivois*, *Ivoy*. Le p se change aisément en *u*, témoin œuvre, d'*opera*, *Vandeuvre*, de *Vandopera*, ouvrir, d'*aperire*; avril, d'*aprilis*; couvrir, de *cooperire*; recouvrer, de *recuperare*, &c. Valois, *Not. Gall. p.* 129. Maty, & après lui M. Corneille, écrivent ce nom par un *y*. Je n'y vois pas de raison.

Il y a encore en Berry *Ivoy*, bourg situé sur la petite Sandre au-dessus de la Chapelle d'Angillon.

J U P.

JUPAN, ou JUPAIN, f. m. Titre d'honneur autrefois en Servie. Terme de dignité. *Jupanus*. Le second fils des Rois de Servie portoit autrefois le titre de *Jupain*, & on le nommoit Grand *Jupain* de Servie. *Magnus Jupannus Serviæ*. L'Auteur de la vie de saint Sabas cite des lettres d'Étienne, Grand *Jupain* de Servie; & parmi les Lettres d'Innocent III. la 167[e]. est adressée au Grand *Jupain* de Servie. Jean Tomeus, Auteur de la vie de saint Sabas, & Évêque de Saraio, dit que ce fut Siméon second Roi de Servie, qui établit la coûtume de donner ce titre au second fils du Roi de Servie. Il étoit fils d'Étienne, en faveur de qui l'Empereur Frédéric allant en Palestine, érigea la Servie en Royaume, ainsi l'institution de ce titre est du XIII[e]. siécle. Voyez dans Bollandus, *Acta Sanct. Jan. T. I p.* 980. *n.* 3.

JUPE, f. f. Habillement de femme qui prend depuis les hanches jusqu'en bas, & qui se met sous un manteau, ou un bas de robe. *Supparum inferius*, *vestis muliebris pars inferna*. Quelques-uns mettent deux *pp*, *juppe*; mais on n'en prononce qu'un. Les *jupes* de dessus sont trainantes, & ont une longue queue effilée. Les Dames sont obligées de se faire porter la *jupe*. Quand elles disent à leurs gens, Prenez ma *jupe*, on entend le bas de la robe avec cette Jupe. Les *jupes* de dessous sont à fleur de terre. Il y a aussi des *jupes* d'entre-deux, & ce sont celles que les Dames mettent entre la robe & la *jupe* de dessous. On fait des *jupes* de toutes sortes de riches étoffes, des *jupes* en broderie, des *jupes* de point. On appelle une *jupe* volante, une *jupe* légère pour l'été, de taffetas, de gaze, de toile, &c.

Ce mot vient de l'Allemand *juppe*, qui signifie *pourpoint de paysan*, d'où l'on a fait *juppon*, ou de l'Arabe *guibba*, d'où les Espagnols ont fait *aljuba*, qui signifie la même chose. Ménage. Du Cange dit que les Auteurs de la basse Latinité ont dit *jupa*, & *jupellum*, pour dire, *jupe* & *jupon*. Les Picards disent aussi *jupel*. *Jupa* étoit autrefois un habit qui descendoit jusqu'à terre, comme aujourd'hui les *jupes* des femmes.

Dans quelques constitutions d'Ordres Religieux, il est parlé des *jupes*, c'est, dans ces endroits, un habit trainant différent de la tunique, du froc, du scapulaire & du manteau.

Cependant un grand Maure arrive à la barrière,
Qui pour les assaillans demande la carrière:
Elle leur est ouverte, & l'on voit dix tambours,
En juppes *de satin, en bonnets de velours*
S'avancer deux à deux, &c. P. Le Moine.

Leurs juppes *& leurs mantes*,
De feux en broderie étoient étincelantes. Id.

JUPILE, f. f. ou JOPIL, f. m. Nom de lieu. *Jopila*, *Jopilum*, *Jupila*, *Jobii villa*, ou *Jovii villa*. Ce lieu étoit dans le Diocèse de Liége, sur le bord de la Meuse, vis-à-vis d'Herstal. Valois, *Not. Gall. p.* 253.

JUPIN, f. m. Terme burlesque. Nom que l'on donne à Jupiter en badinant, & dans le style burlesque, au lieu de celui de Jupiter. *Jupiter*, *Jovis*. La Fontaine dans la Fable de la Besace, *L. I. Fable* 7. dit:

Jupin *les renvoya s'étant censurés tous.*

Il parle des animaux.

Les grenouilles se lassant
De l'Etat démocratique,
Par leurs clameurs firent tant
Que Jupin *les soumit au pouvoir monarchique.* Id.

Jupin *en a bientôt la cervelle rompue,*
Donnez-nous, dit ce peuple, un Roi qui se remue. Id.

Et grenouilles de se plaindre,
Et Jupin *de leur dire, Et quoi! votre desir*
A ses loix croit-il nous astreindre? Id.

☞ Jupin, f. m. Vieux mot. Débauché, paillard, qui fréquente les mauvais lieux. Ne me sera corrival ce beau *Jupin*, & ja ne saussera son pain en ma soupe, quand ensemble serions à table. Considérez ses gestes & beaux faits. Ç'a été le plus fort ruffien, & plus infâme. Cor (Je dy) bordelier, qui oncques fut paillard, toûjours fumant comme un verrat... Rabelais, *liv.* 3. *c.* 12. Au lieu que nous soulions voir tant de fripons, friponniers, *jupins*, galoches, marmitons, & autres sortes de gens malfaisans, courir le pavé, hanter les bordeaux, tirer la laine, & quereller les Rôtisseurs de Petit-Pont, vous ne voyez plus personne de telles gens par les Colléges. *Sat. Mén. t.* 1. *p.* 79.

JUPITER, f. m. Nom propre d'un Dieu de l'Antiquité payenne. *Jupiter*, *Jovis*. Les anciens Latins appelloient *Jupiter* le premier de leurs Dieux. Dieu souverain du Ciel & de la terre, & comme ils disent souvent, le pere des Dieux & le Roi des hommes. *Jupiter* étoit fils de Saturne & d'Opis, ou de Rhée, & frere jumeau de Junon, qu'il épousa. Il fut caché après sa naissance, élevé par les Curétes dans un antre du mont Ida, & nourri du lait de la chévre Amalthée, qu'il plaça ensuite parmi les Astres. On déroba ainsi sa naissance à son pere Saturne, qui, en vertu d'une convention faite entre lui & son frere Titan, dévoroit tous les enfans mâles qui lui naissoient. Dans la suite il chassa son pere du ciel, & partagea l'empire du monde avec ses freres. Il eut pour lui le ciel & la terre, Neptune la mer & les eaux, Pluton les Enfers. Les Titans, Géans terribles, enfans de Titan & de la Terre, entreprirent de déthrôner *Jupiter*, comme il avoit déthrôné Saturne son pere; mais ils furent vaincus. Claudien a décrit cette guerre dans sa Gigantomachie.

Jupiter, avoit un si grand nombre de surnoms qu'il est impossible de les rapporter tous. On trouve sur les médailles *Jupiter* Consécrateur, *Jupiter* Gardien, *Jupiter* Défenseur, *Jupiter* fulminant, *fulgerator*, & *fulgurator*; *Jupiter* Invincible, *Jupiter* Triomphateur, *Jupiter* Olympien, *Jupiter* Auteur de la paix, *Pacifer*; *Jupiter* Combattant, *Propugnator*; *Jupiter Stator*, c'est-à-dire, donnant la fermeté & la consistance, *Jupiter* Tonant, *Jupiter* Vainqueur, *Jupiter* Vengeur. On trouve ailleurs *Jupiter* Ammon, *Jupiter Fagutalis*; *Jupiter* Capitolin, *Jupiter* Crestius, Diespiter, *Jupiter* Elicius, *Jupiter* Férétrien, *Jupiter* Hercéjus, *Jupiter* Inventeur, *Jupiter* Indigéte, *Jupiter* Pierre, *Lapis*; *Jupiter* Latial, c'est-à-dire, du pays Latin. *Lucetius*, c'est le nom que lui donnoient les Osques; Papæus, c'est celui sous lequel les Scythes l'honoroient; *Jupiter Pistor*, ou Boulanger; *Jupiter* Butineur, *prædator*; *Jupiter Prodigialis*; *Jupiter Sponsor*, c'est-à-dire, qui donne les assurances, *Jupiter Tigillus*, *Vejupiter*, *Jupiter* du mont Viminal, *Vimineus*. Ceux de ces noms qui mériteront quelque explication, se trouveront expliqués en leur place dans le Dictionnaire François, ou dans le Latin.

Bel, Bélus, ou Baal, est le *Jupiter* des Chaldéens & des Phéniciens. Baal Semin, ou Samin, est un nom de celui des Phéniciens, c'est le Jomæus des Arcadiens, le Marna de ceux de Gaze, le Moloch des Chananéens, l'Urius des habitans du Bosphore.

Un Ancien nommé Chrysippe, & cité par Cicéron, *de Nat. Deor. L. I. n.* 40. disoit, comme nos Mythologues,

gues, que *Jupiter* n'étoit autre chose que l'*Æther*, ou la matière éthérée. D'autres, & sur-tout les Peres, ou anciens Ecrivains Chrétiens, soûtenoient que c'étoit un Roi de Créte. Voyez Minutius Félix, Lactance, *L. I. de falsa Relig. c.* 13. Dans l'Antiquité ce sentiment n'étoit pas constant. Le Scholiaste d'Apollonius sur le troisiéme livre de cet Auteur, cite un certain Démétrius Scepsius, qui racontoit que les Phrygiens, les Crétois, & les Arcadiens se le disputoient les uns aux autres. Cicéron au troisiéme Livre, *de Nat. Deor. n.* 42. dit que l'on trouve dans les livres des Grecs qu'il y avoit eu plusieurs *Jupiters*, & l'on en a distingué depuis trois, jusqu'à trois cens; Varron au rapport de Tertullien, en comptoit tout autant. De tous ces *Jupiters* on n'en avoit qu'un auquel on attribuoit les actions de tous les autres. Il faut consulter sur cela Vossius, *de Theolog. Gentil. L. I. c.* 14. Cet Auteur prétend encore, *L. VII. c.* 4. que sous le nom de *Jupiter* les Anciens adoroient toute la nature.

L'Aigle étoit consacrée à *Jupiter*. Elle portoit son foudre dans ses serres. *Jupiter* étoit aussi représenté quelquefois porté sur son aigle. Le taureau, le bouvillon, la brebis, le belier, & la perdrix, étoient consacrés à *Jupiter* Ammon. Vossius, *de Idolol. L. IX. c.* 17. Le chêne & même tous les arbres qui portent quelque espéce de gland, étoient consacrés à Jupiter. Id. *de Idol. L. V. c.* 48. Outre les livres cités lisez encore sur ce Dieu, Vossius, *de Idolol. L. II. c.* 11, 13, 33, 37, 57, 84. *L. V. c.* 48. *L. VIII. c.* 12, 13, 17, 18.

> Jupiter *voyant nos fautes,*
> *Dit un jour du haut des airs,*
> *Remplissons de nouveaux hôtes*
> *Les cantons de l'Univers.* La Font.
>
> Jupiter *ne tarda guère*
> *A modérer son transport;*
> *O vous Rois, qu'il voulut faire*
> *Arbitres de notre sort,*
> *Laissez entre la colère,*
> *Et l'orage qui la suit,*
> *L'intervalle d'une nuit.* Id.
>
> Jupiter, *dit l'impie, est un bon créancier;*
> *Il ne se sert jamais d'Huissier.*
> *Hé! qu'est-ce donc que le tonnerre?*
> *Comment appellez-vous ces avertissemens?* Id.

Ce nom vient de ces deux mots Latins *juvans pater*, qui veulent dire, *pere qui fait du bien*. Il y en a qui dérivent ce mot *Jupiter* de l'Hébreu יהוה, *Jehovah*, mais le premier sentiment qui est de Cicéron, d'Aulugelle & de Macrobe, est plus vraisemblable.

Le Pere Souciet, Jésuite, dans une Dissertation sur le nom *Jehovah*, remonte bien plus haut. Les Latins, dit-il, ont nommé le premier de leurs Dieux יהוה, *Jehovah*, & ils l'ont exprimé en leur langue יהוה par *Jovis*. Car il est certain, continue-t-il, que ce *Jovis* a été non-seulement un cas oblique, mais encore le nominatif. Cela paroît évidemment par ces deux vers d'Ennius.

> *Juno, Vesta, Minerva, Ceres, Diana, Venus, Mars,*
> *Mercurius, Jovis, Neptunus, Vulcanus, Apollo.*

Par Varron qui dit, *L. VII de ling. lat. p.* 91. *edit. Par in-*8°. *ann.* 1584. *A dissimilibus similia (declinantur) ut Jupiter Jovis; & Jovis, Jovis*, & par le revers de plusieurs médailles. Car on trouve Jovis Custos dans Othon, dans Vespasien, dans Tite, & dans Caracalle; Jovis Propugnator, dans Alexandre Sévère; Jovis Stator dans Gordien III. & dans Gallien. Or ce nominatif *Jovis* n'est autre chose que le nom *Jehovah*, יהוה, dans lequel on n'a point exprimé le *Schéva*, non plus que dans tous les composés de ce nom *Josué*, *Josédek*, *Johhanan*, &c. En Hébreu même l'on fait une élision de ce *Schéva*, & nous trouvons יהושע & ישוע, יהוחנן & יוחנן, indifféremment dans le même chapitre. Voyez par exemple, 1. *Reg XIV.* 42, 43, 44 & 45. Pour la derniére syllabe, on n'a fait que changer la terminaison Hébraïque ה en terminaison Latine: *is* Jehovah, Jehovis, *Jovis*. Ainsi s'est formé ce nom dans les premiers temps. De même, ajoûte-t-il, *Jupiter* n'est autre chose que *Jehupater*, c'est-à-dire, un composé du même nom יהוה & de *pater*, comme יהוחנן, *Jehohhanan*, יהוצדק, *Jéhosédek*, le sont de יהוה & de חנן, & צדק; de sorte que par la même contraction, dont j'ai parlé, on a fait *Jupater*, & ensuite changeant l'*a* en *i Jupiter*, comme *Diespiter*, & *Marspiter*, que Varron rapporte, *L. IV. de ling. lat. p.* 19. de l'édition déjà citée. Cette opinion a été celle de Varron. Du moins on peut le croire sur ces mots de saint Augustin, *L. I. de Consensu Evang. c.* 22. Varron a cru que le Dieu des Juifs étoit *Jupiter*. Vossius est de même sentiment, *de Idolol. L. VII. c.* 4.

JUPITER, s. m. *Jupiter*. L'une des sept Planétes, dont l'ordre est situé entre Saturne & Mars. Outre qu'elle tourne en 24 heures d'Orient en Occident autour de la terre, elle décrit un cercle sous le Zodiaque, qui étant beaucoup plus grand que celui que la terre décrit, elle n'achéve son cours qu'en onze ans, & trois cens treize jours, & dix-neuf heures. Ainsi vers les poles de cette planéte il doit y avoir des jours & des nuits, de six ans entiers. *Jupiter* est 81 fois, selon quelques-uns, & 95. selon d'autres, plus grand que la terre. Comme *Jupiter* est l'une des trois planétes supérieures, c'est-à-dire, l'une des trois qui sont au-dessus du soleil, elle n'a aucune parallaxe, parce que sa distance à la terre est trop grande pour avoir une proportion sensible avec le diamétre de la terre. *Jupiter* paroît presqu'aussi grand que Vénus; mais il n'est pas si luisant: il est quelquefois éclipsé par la lune, par le soleil, & même par Mars. Il a deux macules en forme d'écharpe, par le mouvement desquelles on prouve qu'il se meut circulairement sur son centre. Galilée a le premier découvert quatre étoiles, ou petites Lunes qui roulent autour de lui, qu'il a appellées les *Astres de Medicis*, les autres les nomment les *Satellites de Jupiter*. Ce sont quatre planétes, ou quatre lunes qui tournent autour de lui. On les appelle *Lunes*, ou *lunules de Jupiter*, parce qu'ils font leur révolution autour de *Jupiter*, à peu près comme la lune fait la sienne autour de la terre. Ces quatre lunes doivent faire un spectacle assez divertissant, pour les habitans de *Jupiter*, s'il est vrai qu'il y en ait. Car tantôt elles se lévent toutes quatre ensemble: tantôt elles sont toutes à leur midi, rangées l'une au dessus de l'autre: tantôt on les voit toutes sur l'Horizon à des distances égales: & sur-tout elles s'éclipsent très-souvent les unes les autres. Ces lunes ont des mouvemens différens; & la plus éloignée fait son tour en seize jours & dix-huit heures autour de *Jupiter*, le plus proche environ un jour & 18. Ils souffrent souvent des éclipses, dont les observations sont fort utiles à connoître les longitudes. M. Cassini a fait des tables pour calculer les immersions & émersions du premier satellite de *Jupiter*. Pour les immersions & émersions des satellites de *Jupiter*, il faut une lunette de dix piés, & une pendule réglée sur le moyen mouvement, & mise avec le soleil, quelques temps avant, ou après l'observation. Voyez IMMERSION. Hévélius a observé *Jupiter* de la grandeur de sept pouces, ayant des inégalités comme la lune. M. Cassini a aussi découvert plusieurs changemens dans *Jupiter*, tant dans les trois bandes obscures qu'on y voit d'ordinaire, que dans le reste de son disque. Il y a vû naître des taches, & quelquefois des brillans; & enfin il y a remarqué une tache permanente, par le moyen de laquelle il a conclu que *Jupiter* tourne autour de son axe en neuf heures 56 minutes; mais le Pere de Gottinies, Professeur au Collége des Jésuites à Rome, prétend être le premier auteur de cette découverte du mouvement de *Jupiter*: Eustochio Divini & Campani prétendent que c'est par le moyen de leurs lunettes qu'on a découvert ses taches, & en contestent la gloire de l'invention à l'un & à l'autre, comme ils se la disputent entr'eux.

M. Harris, dans son Dictionnaire des Arts & des Sciences, dit que la proportion de *Jupiter* à la terre est d'environ 60 à 1. La révolution de *Jupiter* autour du Soleil

leil (il parle dans le systême de Copernic) est de 12 ans, ou 4380 jours. C'est 51 jours cinq heures plus qu'on n'a dit ci-dessus. Sa révolution autour de son axe est de dix heures. Sa moyenne distance du Soleil est, selon Képler, de 519650 parties, telles que la moyenne distance du Soleil à la terre en contient 100000. selon Bulliaud, la moyenne distance de *Jupiter* au Soleil, contient 522520. de ces parties, & conformément au temps périodique de sa révolution 520116. Selon M. Cassini la plus grande distance de *Jupiter* à la terre est de 142919. demi-diamétres de la terre. La moyenne est de 115000. & la plus petite de 87081. Ce diamétre de *Jupiter* est égal à 27 demi-diamétres, plus la moitié d'un demi-diamétre de la terre. Ainsi le globe de *Jupiter* est 2460 fois plus gros que celui de la terre. Le demi-diamétre de *Jupiter* vû du Soleil, n'est que de 19 secondes, ½ suivant le calcul de M. Newton; & le demi-diamétre de l'équateur de *Jupiter* est à son demi-diamétre polaire, comme 40 ⅓ sont à 39 ⅓.

☞ Le diamétre apparent de *Jupiter* est de cinquante secondes. Supposé, selon les Anciens, que la révolution de Saturne se fasse précisément en trente ans, & celle de *Jupiter* en douze, & que toutes les deux partent du même point du zodiaque, la différence entre douze dégrés parcourus en un an par Saturne, & trente parcourus par *Jupiter*, étant de dix-huit dégrés, *Jupiter* s'éloigne de Saturne en un an de ces dix-huit dégrés. Dix-huit dégrés sont la dixiéme partie de cent quatre-vingt dégrés, qui sont la moitié du cercle. *Jupiter* se trouve donc au bout de dix ans opposé à Saturne, & en dix autres années il le rejoint; & par conséquent, les conjonctions de *Jupiter* & de Saturne se font de vingt ans en vingt ans; mais en vingt ans Saturne a parcouru les deux tiers du zodiaque, qui font huit signes; donc, la conjonction de *Jupiter* & de Saturne se fait au huitiéme signe, à compter du point du zodiaque, d'où ils sont d'abord partis ensemble. En soixante ans Saturne fait deux révolutions par le zodiaque, pendant lesquelles il se joint trois fois à *Jupiter*; de sorte qu'à la troisiéme conjonction ils se retrouvent tous deux au même point d'où ils étoient partis ensemble soixante années auparavant.

Jupiter, est un astre benin, & est appellé par les Astrologues la *grande Fortune*; & Vénus la *petite Fortune*.

Jupiter, chez les Chymistes, signifie de l'étain, & la calcination de *Jupiter* est de la potée, ou de la chaux d'étain. Nicot & Monet disent qu'il signifie le cuivre. Mais ils se trompent lourdement.

Jupiter, en termes du grand Art, signifie l'or philosophal. Les sages appliquent à leur Art tout ce que la fable a dit de *Jupiter*, & ils prétendent que les fables doivent être entendues dans un sens figuré; par exemple, *Jupiter* est le maître des Dieux, c'est-à-dire, que l'or est le premier & le plus précieux de tous les métaux. Mercure est l'Ambassadeur de *Jupiter*, cela marque la facilité que le mercure a à s'insinuer par-tout. *Jupiter* a pour sceptre la foudre; c'est le soufre externe qui est employé pour l'œuvre de la pierre.

Jupiter a le ciel pour sa demeure ordinaire, cela désigne le volatil, chaud & sec. Enfin, les débauches de *Jupiter*, qui choisissoit pour ses plaisirs la terre basse, mais prolifique & délicieuse, car c'est ainsi qu'on parle en langage du grand Art, montrent quelle est la sécondité de la terre, & qu'on en peut former l'or quand on sçait la préparer. *Jupiter* est fils de Saturne, cela veut dire qu'il y a de la ressemblance dans quelques qualités de l'or & du plomb.

Jupiter. Terme de Fleuriste. Nom d'un œillet. *Jupiter*, Junon, Mars, Mercure, Vénus, sont toutes Divinités piquetées de brun sur un fin blanc, mais les fleurs en sont petites; elles se trouvent à Lille. Morin.

☞ JUPITRISER, v. n. Vivre dans la débauche, dans l'impudicité, mener la vie de Jupiter, dont les Poëtes parlent comme d'un Dieu fort sujet à caution.

Henri Étienne, inventeur de ce mot, l'adapte aux Papes, qu'il appelle Dieux terrestres *jupitrizans*, c'est-à-dire, selon son explication, imitateurs des actes de Jupiter. Il en cite quelques traits apocryphes dans son Apologie d'Hérodote, chap. 39. & en d'autres endroits de cet ouvrage, où il montre beaucoup de partialité & d'entêtement pour sa Religion. Le mot dont il s'agit ici est à la page 330. du troisiéme tome de l'édit. de la Haye 1735.

JUPON, s. m. Petite jupe de dessous fort courte, que portent les femmes. *Supparum interius.*

Du Cange dit que ce mot vient de *gipo*, qui dans la basse Latinité a signifié *pourpoint.*

D'autres le dérivent de l'Italien *guippona*, qui est formé de l'Arabe *guibba*; ce mot a été porté en Italie par les Sarrazins. Le Pere le Moine, cité au mot de *jupe*, appelle l'habit des Sarrazins, *jupe.* Voyez ce mot.

Jupon, se dit aussi d'une espéce de grand pourpoint, ou de petit justaucorps qui a de longues basques, & qui n'a point de busquiére; qui ne serre point le corps, & qui est une espéce de veste propre pour l'été. *Laxior tunica.*

JUPPIN, s. m. Terme burlesque, qui se dit pour Jupiter. Ce mot se trouve en cent endroits dans les Poësies de Scarron, qui l'écrit avec deux *pp.*

Je chante cet homme étonnant,
Devant qui Juppin *le Tonant,*
Plus vîte qu'un trait d'arbalête,
S'enfuit sans oser tenir tête. Scarron.

Voyez JUPIN.

JUR.

JURA. Ce mot ne se met point seul, on dit & on écrit le Mont-*Jura.* C'est une chaîne de montagnes qui sépare la Franche-Comté de la Suisse. *Jura. Jurassus mons.* Les Suisses étoient resserrés de toutes parts par la nature du lieu; d'un côté par le Rhin .... de l'autre par le mont-*Jura*, qui est entre la Franche-Comté & la Suisse. Louis XIV. Il y avoit en tout deux Chemins par lesquels les Suisses pouvoient sortir de leur pays: l'un par la Franche-Comté, étroit & difficile; entre le mont-*Jura* & la riviére du Rhône, &c. Id. César tire un mur de dix-neuf mille pas & de seize pieds de haut, & un fossé depuis le lac de Genève à l'endroit qu'il tombe dans le Rhône, jusqu'au mont-*Jura.* Id. D'Ablancourt parle de la même maniére en traduisant les mêmes endroits des Commentaires de César.

Le Mont-*Jura* est une grande chaîne de montagnes qui s'étend depuis le Rhin, près de Bâle, jusqu'au Rhône, à quatre lieues au-dessous de Genève. Cette montagne partageoit autrefois la Bourgogne en Cisjurane & Transjurane. Elle sépare maintenant la Suisse du Comté de Bourgogne & du Bugei. On lui donne divers noms en divers endroits, c'est le grand Credo le long du Rhône, le mont saint Claude entre le Comté de Bourgogne & le Bugei, le mont Joux, vers les sources du Dain & du Doux; & Pierepont, ou Botzberg, sur les confins de l'Évêché de Bâle, & des Cantons de Bâle & de Soleure. Maty.

Jura, s. f. Nom d'une Ile d'Écosse. *Jura.* Elle est une des Westernes, & elle n'est séparée de la presqu'île Cantyr, que par un canal d'une lieue de largeur. Elle peut avoir neuf lieues de long, & trois de large. Il n'y a que des bourgs, ou des villages, dont le principal porte le nom de l'Ile. Maty.

JURADE, s. f. *Collegium Senatorum, Patrum conscriptorum, Consulum.* C'est ainsi qu'on appelle le Corps & l'Assemblée de l'Hôtel de Ville à Bourdeaux, &c. composé de ceux qui ont été Jurats. Assembler la *Jurade.* Toute la *Jurade* étoit assemblée.

IVRAIE. Voyez IVROIE.

JURANDE, s. f. Charge qui se donne par élection dans les corps des Artisans à deux ou quatre Anciens pour présider à leurs assemblées, & avoir soin des affaires de la Communauté; faire recevoir les apprentis & les maîtres, empêcher les entreprises qui se font sur le métier, & en faire observer les statuts & les réglemens. Le temps de la *jurande* ne dure qu'un an ou deux. Depuis qu'un Ouvrier a passé par la *jurande*, les autres ne vont plus en visite chez lui, il fait d'aussi méchante besogne

fogne qu'il veut. Les *jurandes* ont été bien inventées & établies ; & maintenant ce n'est qu'abus, monopole & ivrognerie.

JURAT, f. m. *Juratus, Conscriptus, Consul*, est le nom qu'on donne aux Consuls & Echevins de Bourdeaux, & d'autres villes de Gascogne, comme à ceux de Toulouse celui de *Capitouls*.

☞ Jurat. On le dit aussi dans les villes de Béarn. Parmi les Députés des États de Béarn, qui rendirent hommage au Roi & lui firent le serment de fidélité le 31 Mars 1723. étoient le *Jurat* de Morlas, le *Jurat* d'Oléron, le *Jurat* de Lambeye, & le *Jurat* de Bruges.

JURATOIRE, adj. *Jusjurandum.* Terme du Palais, qui ne se dit qu'en cette phrase ; Il a eu provision de sa personne, main-levée d'une saisie à sa caution *juratoire.* C'est une soumission qu'on a fait à l'audience, ou au Greffe, de se représenter, ou les biens saisis, toutes fois &. quantes que par la Justice sera ordonné.

IVRAYE. Voyez IVROIE.

IVRE, adj. m. & f. Qui a trop bu de quelque liqueur, dont les fumées font perdre la connoissance & le mouvement, ôtent la raison, offusquent le cerveau. *Ebrius, vinolentus, madidus, vino obrutus.* Les gens du Nord ne quittent point la table, qu'ils ne soient *ivres.* Il ne faut point raisonner avec un homme *ivre.* On dit aussi, Je ne suis ni fou, ni *ivre* ; pour dire, Je suis en mon bon sens. On voit des Orateurs qui, comme s'ils étoient *ivres*, se laissent emporter à des passions qui ne conviennent point à leur sujet. Boileau.

On dit proverbialement, *ivre* comme une soupe, *ivre* mort ; pour dire, un homme qui est si *ivre* qu'il en a perdu tout sentiment. *Veni plenus, mersus vino.*

JURÉ, f. m. *Juratus.* Artisan élû par son corps pour avoir droit de visite sur les autres, pour faire observer les statuts & réglemens, & empêcher les entreprises sur le métier. Les *Jurés* ont droit de saisir les ouvrages mal conditionnés, quand ils vont en visite avec un Officier de Police.

On ne reçoit point un Maître qu'en présence & du consentement des *Jurés.* On croit en Justice le rapport des *Jurés*, sur la mal-façon d'une besogne.

On dit au féminin, une *Jurée* Lingère, une *Jurée* Matrone ; car il y a dans ces deux corps Maitrise de femmes.

Juré, se dit aussi de certains Officiers préposés pour faire des rapports & des visites. Il y a des *Jurés* Médecins, Chirurgiens, tant au Châtelet qu'au Parlement, pour visiter les malades & les blessés. Il y a des *Jurés* des œuvres de Maçonnerie & de Charpenterie, pour visiter les ouvrages. Il y a des *Jurés*-Mouleurs de bois préposés pour faire mesurer le bois. Il y a des *Jurés*-Vendeurs de vin, de marée, & de poisson frais & salé, de cochon, de volaille, &c. qui sont commis pour recevoir les deniers de ces marchandises qui se vendent au marché, & les faire bons aux Marchands forains. On appelle aussi les *Jurés*-Crieurs de corps & de vins, des Officiers qui alloient autrefois crier par les rues le prix du vin qui étoit à vendre chez le bourgeois, & les choses qui étoient perdues, mais qui ne servent aujourd'hui qu'aux cérémonies des enterremens. Il n'y en avoit ci-devant que vingt-quatre, qui ne se trouvoient tous ensemble qu'aux obséques des Rois. On appelle un écolier *juré*, celui qui a étudié cinq ans en l'Université de Paris, & qui en a lettres & certificat du Recteur, attributives de Jurisdiction au Châtelet.

Juré, se disoit autrefois pour Échevin, comme Jurat se dit encore en quelques endroits. *Juratus, Conscriptus, Consul.* On nommoit communément les Échevins (à Caën) Bourgeois *jurés.* On les qualifia depuis *Jurés* & commis au Gouvernement de la ville ; Conseillers *Jurés* au Gouvernement de Caën ; Conseillers & Gouverneurs de la Ville, & enfin Échevins. Les autres Officiers de la ville s'appelloient petits *Jurés.* Huet, *Antiq. de Caën, c. XIII.* Le Greffier de la ville étoit nommé Clerc *Juré*, Notaire & Clerc, Clerc & Greffier de la ville. Id. Ib.

☞ Juré. On appelle en Sorbonne *Juré*, un étudiant que les Professeurs de Sorbonne nomment pour signer les attestations conjointement avec eux. *Juratus.* Une attestation doit être signée par quatre *Jurés*, autrement elle n'est de nulle valeur, & le Professeur ne la pourroit pas signer.

☞ Juré du Marteau, qu'on nomme aussi *Juré du cuir tanné.* On appelle ainsi dans les trois Communautés d'artisans qui travaillent en cuir dans la ville & fauxbourgs de Paris, ceux qui sont les Gardiens du marteau avec lequel se marquent les cuirs forains, soit à la Halle aux cuirs, soit au Bureau des Vendeurs de cuir, & qui les vont marquer ausdits lieux toutes les après-dînées.

☞ Juré de la Visitation Royale. C'est ainsi que l'on nomme dans la Communauté des Corroyeurs, les quatre grands *Jurés* à qui il appartient de faire les visites de tous les mois, chez les Maitres de la Communauté, & les visites de tous les deux mois chez les Maitres Cordonniers, conjointement avec les *Jurés* de la Cordonnerie.

☞ Juré de la conservation. C'est le nom que l'on donne aux quatre petits *Jurés* des Maitres Corroyeurs de Paris.

☞ Juré Teneur de Livres. C'est celui qui est pourvû par Lettres Patentes du Roi, & qui a prêté serment en Justice, pour la vérification des comptes & calculs, lorsqu'il y est appellé.

Juré. En Angleterre on appelle *Jurés*, douze personnes dont le criminel convient, & qui doivent prononcer s'il est coupable, ou non. Ces douze *Jurés* doivent être de la même classe, ou de pareille condition que l'accusé, & si c'est un étranger, il peut demander à être jugé par six *Jurés* de sa nation, ou six étrangers, s'il n'y en a point de sa nation ; les six autres doivent être Anglois. On en propose d'ordinaire trente-six, & l'accusé est obligé d'en accepter douze ; il peut recuser les autres. Ces douze *Jurés* sont présens à toute l'instruction du procès, qui se fait en public : après quoi ils se retirent dans une chambre, où on les enferme sans feu, ni chandelle, & sans leur donner à boire, & à manger, jusqu'à ce qu'ils aient déclaré d'un consentement unanime, si l'accusé est coupable, ou non, du crime dont il est accusé, sur quoi le Juge lui impose la peine prescrite par la loi : car les *Jurés* ne prononcent que sur le fait.

JURÉE, f. f. Terme de coutumes. Droit de *jurée* ; est un droit qui se doit pour la jurisdiction & connoissance des causes. Bourgeois de *jurée*, hommes, femmes de *jurée*, sont des Bourgeois, des hommes, des femmes, qui doivent au Roi, ou au Seigneur haut-justicier, un certain droit, à sçavoir, par an six deniers pour livre des meubles, & deux deniers des immeubles, s'il n'y a abonage.

☞ Payer la *jurée.* Ceux qui la lévent sont exposés à bien des malédictions.

Jurée, se prend aussi dans les Coutumes en quelques endroits pour *jurement, serment. Sacramentum.*

IVRÉE, f. f. Nom propre d'une ville de Piémont, en Italie. *Eporedia.* Elle est capitale du Canavez, & située sur la Doria Baltea, à sept ou huit lieues de Turin vers le nord. Cette ville a été longtemps Impériale ; l'Empereur Frédéric II. la donna l'an 1349. à Thomas II. Duc de Savoye, dont les Successeurs l'ont possédée jusqu'aujourd'hui. Elle est bien fortifiée, défendue par une bonne citadelle, & elle a un Évêché suffragant de Turin. Maty.

Dans le Théâtre du Piémont on écrit Yvrée. M. Corneille écrit *Ivrée* & Yvrée. La ville d'Yvrée, que les Latins appellent *Eporedia*, & les Italiens *Ivrea*, est située à l'entrée de cette partie des Alpes que les Latins nommoient *Alpes Pennine.* Elle est sur la rive gauche de la Doire, à l'endroit où elle sort de la Val d'Aouste pour entrer dans le Canavois. Velleïus Paterculus nous apppend que les Romains avertis par les oracles des Sibylles, y envoyérent une Colonie, Marius étant Consul pour la troisiéme fois, & Valérius Flaccus pour la première. Ils lui donnérent le nom d'*Eporedia*, parce qu'au témoignage de Pline, les Gaulois appelloient *Eporedices* ceux qui s'entendoient à dompter & à dresser les chevaux, soit que les habitans d'*Yvrée* s'y occupassent, soit que les Romains y en entretinssent un grand nombre

nombre aux dépens du public, & les y fissent exercer. Théatre *du Piémont*, *p.* 105. Aymoin, ou son Continuateur, dans ses Annales de France, donne par corruption à la ville d'*Ivrée*, le nom d'*Eboreia*. Id. Les Auteurs du temps d'Aymoin la nomment *Iporegia*, *Iporegiensis civitas*, *Ivoreia*, ou en d'autres manières qui ne sont que des corruptions de son véritable nom. Elle est située en partie dans la plaine, & en partie sur une colline, dont la montée est douce & aisée. Id. On n'y compte qu'environ six mille ames. Id.

Le Marquisat d'*Ivrée*. *Eporediensis Marchionatus*. C'étoit anciennement un État de l'Italie, ses Souverains étoient descendus des Rois d'Arles. Cet État comprenoit le Canavez, la partie du Piémont qui est entre la petite & la grande Doria, le Bielez, la partie occidentale du Vercellois, & la partie du Montferrat Savoyard, qui est entre le Canavez & le Pô. Ce Marquisat ne subsiste plus, on en donne pourtant le nom au Canavez, qui n'en est qu'une partie. Maty.

JUREMENT, s. m. Affirmation qu'on fait d'une chose dont on prend Dieu à témoin. *Jusjurandum*, *juramentum*. On ne doit point croire les Marchands avec tous leurs *juremens*. Les vains *juremens* ont été de tout temps défendus. Les *juremens* sont reçus en Justice, & font une preuve canonique; c'est-à-dire, approuvée par l'Eglise, qui les a appellés en Latin *sacramenta*, parce qu'ils ont quelque chose de sacré, de secret & de mystérieux. Voyez dans Du Cange différentes sortes de *juremens*, & dans le Roman de Dom Quichote des *juremens* plaisans & burlesques que Sancho-Pansa dit à tous momens.

☞ On divise communément le *jurement* en assertoire & en promissoire. Pontas. Le premier se fait pour assurer une chose présente ou passée : le second regarde l'avenir, & se fait pour assûrer une promesse. Corr. d'Ang. Souvent en jurant on se contente d'attester Dieu, c'est-à-dire, de l'invoquer comme témoin de ce que l'on jure; ce *jurement* se nomme invocatoire. Quelquefois on ajoûte l'exécration ou l'imprécation, & c'est lorsque non-seulement on prend Dieu pour témoin; mais qu'on l'appelle encore pour Juge & pour vengeur du parjure, en se souhaitant du mal, ou à d'autres, si la chose n'est pas comme on l'a dit, ou bien si l'on ne tient pas la promesse que l'on fait. Idem. Le *jurement* se divise encore en simple & en solemnel. Le *jurement* simple est celui qui se fait entre des personnes privées & sans aucune solemnité. Le *jurement* solemnel est celui qui se fait en public avec quelque solemnité; par exemple, en touchant de la main l'Evangile, ou en Justice en levant la main. Idem. Enfin le *jurement* se divise en verbal, réel & mixte. Le *jurement* verbal se fait par les paroles, le réel par les actions, par exemple, en levant la main, comme font ordinairement les laïcs en Justice, ou en la portant sur sa poitrine, comme font les Ecclésiastiques, ou en touchant le livre des Evangiles, une relique, ou quelque autre chose sacrée. Le mixte se fait & par paroles & par actions. Si ces actions se font en invoquant expressément le nom de Dieu, ou quelqu'un de ses attributs, c'est un *jurement* exprès & direct : mais si on jure par quelque créature ou sacrée ou profane, c'est un *jurement* implicite, virtuel & indirect, parce qu'il a rapport à Dieu, puisqu'on ne jure par les créatures qu'entant qu'elles ont rapport à leur Créateur. Idem. Le *jurement* est un acte de Religion.

Jurement, se dit aussi des termes d'emportement, d'exécration qu'on prononce dans la colère & dans les passions violentes. *Vox blasphema*. Les libertins font des *juremens* & blasphêmes qui donnent de l'horreur. Saint Louis fit des réglemens très-févères contre les *juremens* & les blasphêmes; & un Bourgeois de Paris ayant blasphémé avec des paroles infames, le Roi lui fit marquer les lèvres d'un fer chaud, pour servir d'exemple.

☞ Juremens. Quelques Souverains, & quelques particuliers ont affecté d'avoir un juron qui leur fût propre, comme si ç'avoit été une devise. Louis XI. juroit *Pâque-Dieu*. Charles VIII. *Jour de Dieu*. Louis XII. *Le diable m'emporte*. François I. *Foi de Gentilhomme*. Charles-Quint *Foi d'homme de bien*. Charles IX. toutes sortes de *juremens*. Henri IV. *Ventre saint gris*. La Tremouille qui en 1513. soûtint contre les Suisses le siége de Dijon, *La vraie corps-Dieu*. Charles de Bourbon, *Sainte Barbe*. Philibert, Prince d'Orange, *Saint Nicolas*. La Roche du Maine, *Tête-Dieu pleine de reliques*... Le Capitaine Bayard, *Fête-Dieu*, *Bayard*... Voilà l'article au long, tel qu'il se trouve dans le Glossaire Bourguignon, au mot *Fête-Dei*. M. Aubert, dernier Editeur du Dictionnaire de Richelet, est excusable, au mot *Juron*, d'avoir supprimé quelque chose de cette remarque; mais il ne l'est pas de n'y avoir point mis de citation. Pasquier, *chap.* 2. *du huitième liv. de ses Recherches*, après avoir dit que *Goi* est une corruption de *God*, qui signifie *Dieu*, explique *Vertugoi* par Vertu Dieu, *Sangoi* par Sang-Dieu, *Mortgoi* par Mort Dieu, & *Jarnigoi* par Je renie, &c. *Glossaire Bourguignon au mot* Jarnic. Le Pere Garasse, dans sa Doctrine curieuse, dit que Pasquier n'osoit jurer *Vertugoi*, & qu'il osoit bien dire que le Pape est le fléau de l'Eglise. *Maugré*, qu'on a dit anciennement pour malgré, s'est conservé dans *maugrébieu*, jurement que le Timori Pellisson déguise en *magrébi* dans l'Impromptu qu'il rapporte, fait par Blot contre Voiture. On dit encore *maugréer* pour *jurer*, *blasphêmer*... *Glossaire Bourguignon* au mot *Maugrai*. Voyez aussi l'Hist. de l'Ac. Fr. Nos anciens usoient du *par Dieu* sans scrupule... Les Cavaliers, dans l'Amadis, ne jurent jamais autrement. *Gloss. Bourg.* au mot *Padei*. Tout, jusqu'aux Prêtres & aux femmes, dit *par Dieu* dans les cent Nouvelles Nouvelles. C'étoit aussi le jurement de Montagne. Quand je jure, dit-il, selon moi, c'est seulement, *par Dieu*, qui est le plus droit de tous les sermens. *Essais*, *liv.* 3. *ch.* 5.

JURER, v. act. & n. Affirmer avec serment, promettre solennellement. *Jurare*. L'Écriture applique ce terme à Dieu même. Dieu a *juré*, & ne s'en repentira point, Pseaume 109. Il a *juré* à Abraham notre pere, qu'il se donneroit à nous, Cantique de Zacharie. Les Payens ont fait aussi *jurer* leur faux Jupiter par le Styx. On *juroit* autrefois par la tête de l'Empereur. Voyez Juste-Lipse, sur les Annales de Tacite, *L. I.* & La Cerda, Jés. sur le Ch. XXXII[e] de l'Apologétique de Tertullien.

Ce mot vient du Latin *jurare*, qui, selon quelques-uns, est dit comme *Jovem orare*, *testari*, *prendre Jupiter à témoin*. C'est le sentiment de Berman. D'autres disent que *jurare est injure aliquid asserere* : ce qui ne se fait guère sans en venir au jurement.

Jurer, se dit plus particulièrement des protestations, & des sermens qui se font solennellement à l'Eglise & en Justice. On *juroit* autrefois dans les Eglises sur la Croix, sur l'Autel, sur les Evangiles, les Canons, & sur les saintes Reliques. Les Rois ont *juré* la paix sur les Evangiles. Ils *jurent* dans leur Sacre de conserver la Religion & l'Etat. On fait *jurer* aux Magistrats & aux Officiers l'observation des Ordonnances; aux peuples, aux soldats, fidélité & obéissance. On fait *jurer* aux gens qui se marient une fidélité réciproque. Il faut qu'on *jure* & affirme vrais les comptes qu'on présente en Justice; la vérité de la dette pour laquelle on est colloqué. La formule de *jurer* devant le Juge est de lever la main, & de promettre à Dieu, sur sa part de Paradis, de dire vérité. Un Procureur *jure* sur la foi d'autrui, en l'ame du constituant qui lui a donné procuration. Celui qui *jure* à faux, qui fait un faux serment, est infame. Autrefois on se purgeoit de crime en *jurant*; & celui qui en étoit accusé s'étant purgé par serment, en étoit quitte ayant vingt Chevaliers, gens de créance, qui *juroient* pour lui, qu'il avoit fait un bon serment, & dit vérité, lesquels on appelloit *Compurgateurs*.

On emploie ce mot dans le style des fables, & dans le style burlesque, comme dans le style sérieux.

Les loups & les brebis de tout temps en querelle;
Mais certain politique loup
Joua si bien son rôle, & fit si bien son coup,
Qu'ils jurérent entre eux une paix éternelle.

Le Noble.

Jurer, se dit aussi de plusieurs affirmations particulières. J'en *jure* sur mon honneur, foi de Chrétien, foi de Gentilhomme.

tilhomme. Les Marchands *jurent* souvent à faux, pour mieux vendre leurs marchandises. Il ne faut point *jurer* sur les paroles de son maître, c'est-à-dire, soutenir ses opinions avec opiniâtreté. Jésus-Christ a dit, qu'il ne falloit point *jurer* par le ciel, parce que c'étoit le thrône de Dieu; ni par la terre, parce que c'est l'escabeau de ses pieds; ni par sa tête, parce qu'on ne peut changer un cheveu; mais seulement dire oui, ou non. S. Matth. *Ch.* 5.

Jurer, se dit aussi des blasphêmes, & des exécrations qui se profèrent contre Dieu, & les choses saintes, par emportement, colère, rage, & quelquefois par mauvaise habitude. *Pejerare, dejerare.* Les joueurs qui perdent, les fanfarons qui menacent, sont sujets à *jurer.* Le nom de Dieu ne *jureras*, c'est un des dix commandemens de Dieu. Dans le seiziéme siécle c'étoit la mode à la Cour de *jurer.* On a crû que Dieu en punition de cet horrible vice, n'avoit pas donné une longue vie à Charles IX. qui d'ailleurs avoit de très-grandes qualités. Le Gouverneur d'Henri IV. lorsqu'il étoit encore jeune, craignant qu'il ne se laissât aller à blasphêmer, lui permit de *jurer* Ventre-saint-gris, mot qui ne signifie rien du tout. Louis XIII. ne *juroit* jamais. Louis le Grand ne *juroit* point, & a banni de la Cour les juremens & les blasphêmes. De Vign. Marv.

Jurer, signifie aussi, prendre une forte résolution avec soi-même, s'engager à faire quelque chose, promettre, protester. *Promittere, spondere, jurare.* Il a *juré* la perte de son ennemi, de son rival. Il a *juré* sa ruine. Ces deux personnes se sont *juré* amitié inviolable; ils se sont promis de s'aimer éternellement.

Tout ce que j'apperçois semble jurer *ma perte.*
Regnier.

Quel avantage a-t-on qu'un homme vous caresse,
Vous jure *amitié, foi, zéle, estime, tendresse,*
Lorsqu'au premier faquin il court en faire autant?
Molière.

Je n'ai jamais juré *de quitter Amarante;*
Que je jure *aussi-tôt de demeurer constant.*
M. Scud.

On dit figurément, que deux couleurs *jurent*, lorsqu'elles ne sont pas bien assorties, qu'elles passent d'une extrémité à l'autre, comme le verd & le bleu, à cause d'une mauvaise allusion à *vertubleu.*

Jurer, se dit aussi au figuré des voix & des instrumens de musique, qui font de faux tons; mais sur-tout quand ces tons sont rudes & aigres. *Symphonia discors.*

Son aigre fausset
Semble un violon faux qui jure *sous l'archet.*
Boileau.

☞ Jurer. Le P. Castel en parlant d'un chat qu'il avoit frappé, dit: il me regarda, souffla, *jura*, sauta à bas.

Jurer, se dit proverbialement en ces phrases. Il *jure* comme un Chartier embourbé, ou comme un Marinier engravé. S'il ne tient qu'à *jurer*, la vache est à nous, quand on s'est rapporté au serment d'un méchant homme. On dit aussi à celui qui affirme une chose connue, on vous croit sans *jurer. Tibi fides habetur etiam injurato.* On dit qu'il ne faut de rien *jurer*; pour dire qu'on peut faire des choses bien contraires aux résolutions présentes. On dit aussi parmi le peuple, *Ave, Maria*, ce n'est pas *jurer.* ☞ On dit: Qui finement *jure*, finement se parjure, pour dire que ceux qui font des restrictions mentales en jurant, font ordinairement de faux sermens.

Juré, ée, part. pass. & adj. Ennemi *juré. Juratus hostis.* C'est-à-dire, ennemi mortel; Un expert, témoin *juré*, celui dont on a pris le serment en Justice, & qui va ensuite faire son rapport ou sa déposition au Greffe.

IVRESSE, s. f. L'état d'une personne ivre. L'effet que cause le vin, ou autre chose semblable dans une personne ivre. *Ebrietas, temulentia, vinolentia. L'ivresse* du cidre dure long-temps. *L'ivresse* est différente suivant le tempérament; l'une est gaie, l'autre endormie, l'autre furieuse. Ce langage a pu séduire les gens dans la première chaleur des disputes, qui étoit une *ivresse* de l'esprit. Pélisson.

Il s'emploie aussi dans le sens figuré. Ainsi en parlant des passions, on dit que l'*ivresse* en est bien plus dangereuse que celle du vin; pour dire, qu'elles brouillent bien plus la tête que les fumées du vin. *Libidinis æstus pejor est ebrietate.* L'Acad. La jeunesse est une *ivresse* continuelle; c'est la fiévre de la raison. La Roch. Comment un Prince dont la condition est une espéce d'*ivresse* perpétuelle, peut-il devenir raisonnable! S. Real. La jouissance de la volupté est une courte *ivresse.* M. Esp. ☞ C'est ce qui les entretient dans leur *ivresse*, c'est-à-dire, dans leur attachement à la terre. Bourdal. *Exh. II. p.* 67. Antoine avoit fait un livre à la louange de son *ivresse*, & c'étoit peut-être pour surmonter cet ennemi mortel de sa maison, que Cicéron le fils se picquoit de boire jusqu'à l'excès. Macé.

Les Poëtes appellent *ivresse*, l'inspiration d'Apollon, l'enthousiasme, la fureur Poëtique.

Non, non, je ne viens point sur les bords du Permesse,
Phœbus, te demander ta frénétique ivresse;
Sur d'autres va verser tes sçavantes fureurs
La vérité n'a point besoin de tes faveurs.

Une belle ode sur la Chasse commence ainsi:

Prens un arc, Nymphe du Permesse,
Charge sur ton dos un carquois:
Epris d'une nouvelle ivresse,
Je veux te suivre dans les bois.

Ivresse. Les Mystiques appellent *ivresse*, l'état de l'ame contemplative dans l'oraison de quiétude; parce que cette oraison est un transport & une élévation de l'ame qui ne se connoît plus, & ne reconnoît plus rien. *Ebrietas mystica.*

JUREUR, euse, adj. Qui blasphême, qui a la mauvaise habitude de jurer le nom de Dieu. *Dejerans.* On a renouvellé l'ancienne Ordonnance de S. Louis contre les *jureurs* & blasphémateurs du nom de Dieu, qui ordonne de leur percer, de leur arracher la langue.

Jureur, dans quelques Coûtumes, ne se prend point en mauvaise part, il signifie seulement celui qui prête serment.

JURGANO, ou GIURGEVO, s. m. Nom propre d'un bourg de la Turquie, en Europe. *Jurganum.* Il est dans la Valaquie à l'embouchure du Télez dans le Danube. On croit communément qu'il est l'ancienne *Frateria*, ou *Prateria*, ville de la Dace. Maty.

JURIDIQUE, adj. m. & f. Régulier, qui est conforme aux loix du pays, ou aux procédures qui y sont observées; aux formes de la Justice. *Juridicus, legitimus.* Le Droit a introduit des remédes pour se pourvoir contre les sentences & les arrêts qui ne sont pas *juridiques.* Cette procédure n'est pas *juridique.*

JURIDIQUEMENT, adv. D'une maniére juridique, dans les formes. *Legitimè, juridicè.* Toute cette procédure, l'instruction de ce procès, a été faite *juridiquement.* Vous avez été condamné *juridiquement.*

JURIOWGOROD, s. m. Voyez DERPT.

☞ JURIPEBA, s. m. Arbrisseau épineux, ombrageux & beau, qui croît en Amérique dans les terres sablonneuses. Sa feuille est longue, déchiquetée en plusieurs endroits, lanugineuse en dessous, amère au goût. Sa fleur est disposée en étoile, de couleur blanche & bleue. Son fruit ressemble au raisin, & est disposé en grappe. On distingue le *Juripeba* en mâle & femelle. Ce dernier est le plus épineux, mais l'autre a les feuilles plus grandes. Les feuilles de l'un & de l'autre sont vulnéraires.

JURISCONSULTE, s. m. Sçavant en Droit; qui posséde la Jurisprudence; que l'on consulte sur l'interprétation des loix & des coûtumes, sur les difficultés d'un procès. *Jurisconsultus.* Les 50 livres du Digeste n'ont été tirés & compilés que des réponses des anciens

que l'on en prend pour marquer les limites des Royaumes, & régler les ressorts des Parlemens. Lo. Que l'on vivroit heureux, si l'on étoit à la Fortune toute la *jurisdiction* qu'elle a sur nous! S. Évr. Cela est de la *jurisdiction* de la raison. M. Scud. Les pensées de notre esprit ne sont pas de la *jurisdiction* des Princes. Id.

Jurisdiction des Exempts. C'est la *jurisdiction* que reconnoissent les Exempts qui sont dans les appanages, & qui ont pour Juges les *Juges des Exempts*. Voyez ce mot.

☞ JURISDICTIONEL, adj. Qui a jurisdiction, à qui le Roi a accordé le droit de faire exercer la justice, *Justicier*.

Par la Déclaration du Roi François I. vérifiée le 23 Avril 1537. il a déclaré qu'il n'avoit entendu par l'Édit de Crémieu faire aucun préjudice au droit des Seigneurs *Jurisdictionels*. Bornier, *sur les art. du tit. 6. de l'Ordon civ.* Fief *jurisdictionel*.

JURISPRUDENCE, s. f. Connoissance de ce qui est juste & injuste; science du Droit, des Coûtumes, des Ordonnances, & de tout ce qui sert à rendre, ou à faire rendre la justice. *Jurisprudentia, peritia, scientia juris*. La *Jurisprudence* Civile est celle du Droit Romain; la *Jurisprudence* Canonique est celle du Droit Canon; la *Jurisprudence* féodale, celle des fiefs, & des coûtumes. La *Jurisprudence* des Arrêts est composée des Arrêts solennellement rendus sur des questions générales, en ce cas elle a force de loi: je veux faire entrevoir une *Jurisprudence* parée de quelques fleurs, & qui parle un langage plus facile & plus libre qu'à l'ordinaire. Tour. La *Jurisprudence* militaire, sont les loix de la guerre, ou militaires, & les principes de droit qui ont rapport à la guerre. Un Allemand nommé Beïer, a fait une *Jurisprudence* militaire. *Adriani Beieri Juris militaris prudentia in formam artis redacta. In 8°. Iena.*

☞ Jurisprudence, signifie aussi quelquefois l'usage qui s'observe dans une Jurisdiction sur certains points de procédure, ou sur certaines questions.

☞ JURISPRUDENT, pour *Jurisconsulte*, a été employé ironiquement par M. Regnard dans sa critique du Légataire, *scène* 3. Apprenez, Monsieur le *Jurisprudent* hors de saison, qu'il n'est point question dans une comédie du Droit Romain, ni de Justinien. Il s'agit de divertir les gens d'esprit avec art, & je vous soûtiens moi, que la conduite de la comédie du Légataire est très-sensée.

JURISTE, s. m. C'est un nom qu'on donne en plusieurs endroits aux Docteurs en Droit. *Juris peritus, Doctor, consultus.*

IVROGNE, esse, s. m. & f. & adj. Qui a coûtume de s'enivrer, qui est sujet au vin, qui en prend souvent par excès. *Ebriosus, vinosus*. Un *ivrogne* n'est heureux qu'autant qu'il n'est point raisonnable. S. Évr. Que me veut donc conter par-là ce maître *ivrogne*? Mol. Bacchus étoit le Dieu des *ivrognes*. Cet Artisan est bon ouvrier; mais c'est un maître *ivrogne*. Colletet a dit dans une chanson :

Qu'à la table il fait beau voir
Ta gentille trogne,
Maintenir en son devoir
Tout un peuple ivrogne.

☞ On dit proverbialement : Il est un Dieu pour les *ivrognes*, pour dire qu'ils se devroient précipiter dans des fossés, ou sous les chevaux, & éprouver une infinité d'autres périls, si la fortune n'en prenoit soin.

Ce mot vient du Latin *ebrionius*. Menage.

IVROGNER, v. neut. Boire souvent, & par excès. *Pergraecari, vino operamdare*. J'ai chassé ce valet, parce qu'il ne faisoit qu'*ivrogner*.

IVROGNERIE, s. f. Vice de celui qui est ivrogne, qui boit souvent, & avec excès. *Ebriositas, vinolentia, bibendi intemperantia*. Sénéque appelle l'*ivrognerie* une folie volontaire. Mon goût & ma complexion sont plus ennemis de l'*ivrognerie*, que les sentimens de mon esprit. Mont. Les Lacédémoniens faisoient enivrer leurs esclaves pour faire horreur de l'*ivrognerie* à leurs enfans. Les Indiens tiennent que l'*ivrognerie* est une espéce de rage; & dans leur langue le mot de *ramjam* qui signifie un *ivrogne*, signifie aussi un *enragé*.

☞ Ivrognerie. Il se dit de l'acte, aussi bien que de l'habitude. Cette femme ne peut plus souffrir les *ivrogneries* de son mari. Ac. Fl.

IVROIE, s. f. Plusieurs prononcent & écrivent *Ivraye*. L'Ac. Espéce de chien-dent qui pousse des tuyaux à la hauteur de deux ou trois piés, gros comme ceux du froment, ou un peu plus petits, ayant quatre ou cinq nœuds, de chacun desquels sort une feuille étroite, verte, grasse, cannelée, embrassant le tuyau par sa base. Ces tuyaux portent en leurs sommités des épis longs d'un pié, & d'une figure particuliére; car ils sont divisés en plusieurs parties rangées alternativement, de maniére que chacune paroît un petit épi ou paquet composé de fleurs à étamines qui sortent du fond d'un calice écailleux. Lorsque ces fleurs sont passées, il leur succéde des graines plus menues que celles du blé, peu farineuses, de couleur rougeâtre. Ses racines sont fibrées. Cette plante croît parmi le froment & l'orge. On l'appelle autrement en François *Zizanie*, & en Latin *lolium*, ou *gramen loliaceum spicâ longiore*. C. Bauh. Le nom d'*ivroie* lui a été donné à cause que le pain & la biére, où il en est entré beaucoup, enivrent & causent des maux de tête. Quelques Botanistes croient que l'*ivroie* s'engendre des grains de froment & d'orge corrompus, & qu'elle se change aussi en froment. Il y a une espéce d'*ivroie* que Doiscoride appelle *phœnix*, parce que sa graine est rouge; on la nomme en François *ivroie sauvage*, on *ivroie de rat*; en Latin *gramen loliaceum angustiore folio & spicâ*. C. Bauh.

On dit figurément, & par un proverbe tiré de la Sainte Écriture, Séparer l'*ivroie* d'avec le bon grain; pour dire, séparer les bons d'avec les méchans. *Segregare triticum à zizania*. Expliquez-nous la parabole de l'*ivroie* semée dans le champ. Port-R.

JURON, s. m. Façon particuliére que des peuples, ou des particuliers ont de jurer. *Sacramentum, solenne juramentum*. Il a juré son grand *juron*. Dieu me damne, & Dieu me sauve, c'est le *juron* des Gascons. Ventre-Saint-Gris étoit le *juron* du Roi Henri IV. Le *juron* des Infidéles dans les Romans est par Mahomet. Les Juifs disoient, Vive Dieu, les Espagnols disent, *valgame Dios, voto à Dios*. Le mot de *juron* est bas.

IVRY, s. m. Nom propre d'un bourg de Normandie en France. *Iberium*. Il est situé sur la riviére d'Éure à quatre lieues de Dreux, vers le Nord. *Ivry* est célébre dans notre histoire, par la victoire qu'Henri IV. y remporta sur les Ligueurs, l'an 1590.

*La campagne d'*Ivry *sur le flanc ciselée,*
Favorisoit son Prince au fort de la mêlée;
Et de tant de Ligueurs par sa dextre vaincus,
Au lieu de la bataille appendoit les écus. Regnier.
Voi couler des lauriers qui lui ceignent le front,
L'honorable sueur & les illustres marques.
*De la plaine d'*Ivry*, de la campagne d'Arques.*
P. Le Moine.

Ivry est dans le Diocèse d'Évreux. Il s'appelle en Latin *Ibreium, Ibrea, Ibreia, Ivereium, Ibericum*, aujourd'hui bien des gens disent *Ibriacum*. Valois, *Not. Gall. pag.* 248.

Sainte Marie d'*Ivry*, en Latin, *Beata Maria Iberiensis*, est une Abbaye du bourg d'*Ivry*, qui fut fondée en 1077. par Roger Seigneur d'*Ivry*, & où les Bénédictins de la Congrégation de S. Maur, entrérent en 1669.

JUS.

JUS, s. m. On ne prononce pas l'*s* de ce mot; elle ne sert qu'à en allonger la prononciation. Liqueur, suc, ou substance liquide qu'on tire de quelque chose, soit par la pression, infusion, ou coction. *Jus, jusculum, succus*. Le *jus* d'orange est la sauce de la perdrix. On prend des citrons à *jus*, pour faire la limonade, du *jus* d'éclanche, ou de bœuf pour faire des bisques. On fait des tablettes de *jus* de réglisse pour le rhume. Il faut qu'une viande pour être bonne soit cuite dans son *jus*. On appelle le vin le *jus* de Septembre, le *jus* de la vigne, le *jus* de la treille. Les Gascons appellent le vin le *jus* de la souquette.

Nous trouverons un nouvel enjouement,
Un nouveau feu dans le jus *de la treille;*
C'est un secours contre plus d'un tourment. Des-H.

On dit proverbialement. C'est *jus* verd, ou verd *jus*, pour dire, C'est la même chose.

Jus. Terme du Grand Art. C'est l'élixir blanc, qui est très-fusible. Jason a versé le *jus* sur les dragons de Colchos, cette expression bisarre veut dire que l'Artiste a passé la noirceur, & qu'il est parvenu à la blancheur.

JUS, adv. Vieux mot, & hors d'usage, qui signifioit autrefois *bas*. Les anciens Chevaliers faisoient gloire de ruer *jus* leurs ennemis. *Sternere solo, deturbare* Le peuple dit encore, il l'a rué *jus*, cela veut dire, il l'a jetté à terre. *Humi, deorsum, ad terram*, & dans la basse latinité, *jusum, josum*.

☞ *Puis Neptune sur la mer président*
En mettant jus *son grand sceptre & trident*. Marot.
Qui puis un peu par sagettes sans nombre
Ay rué jus *le serpent plein d'encombre*,
Phyton l'enflé Id.
Avoit mis jus *la nation superbe*
Comme la faux qui renverse toute herbe. Id.

☞ Jus se joint toujours avec un verbe, comme *ruer jus*, & signifie Jetter à terre, se défaire de quelque chose. Ce terme se dit encore dans la Flandre Walonne. *Gloss. sur Marot.*

Ce mot vient de *jusùm*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour *deorsùm*.

JUS. Terme de Droit. On prononce l'*s* finale de ce mot. Ce terme ne s'emploie pas seul, & l'usage en est rare. *Jus* Patronat, c'est le droit de patronage. Le Pape avoit de quoi suppléer par les Bénéfices qui étoient à la bienséance de cette maison (d'Eté) & dont Sa Sainteté pouvoit lui transmettre le *jus* patronat. Ab. Rec.

JUSANT, s. m. Terme de Marine. Voyez JUSSANT.

JUSQUE, ou JUSQUES. Préposition qui marque le temps & le lieu *Usque*. Elle régit d'ordinaire l'article du datif. *Jusque-là* est très-bien dit, & mieux que *jusques-là*. Men. *Jusques* à aujourd-hui, vaut mieux que *jusqu'*à aujourd'hui. Corn. Le mieux est de dire *jusqu'*aujourd'hui, comme nous disons *jusqu'*au jour de Noël, de demain, d'hier, &c. L'*s* finale se prononce devant une voyelle, & sur-tout en vers.

J'ai voulu vous pousser jusques *à ce refus*. Rac.
J'ai poussé la vertu jusques *à la rudesse* Id.

*Jusqu'*à la consommation des siécles. *Jusqu'*aux extrémités de la terre. Il faut être ami *jusqu'*aux autels, *jusqu'*à la mort. Il faut avoir patience *jusqu'*au bout. Tout va bien *jusqu'*ici.

De Paris au Japon, du Japon jusqu'à *Rome*,
Le plus sot animal, à mon avis, c'est l'homme. Boil.

Ce mot vient du Latin *usque*, qui veut dire la même chose.

Jusque, s'emploie aussi pour marquer le nombre, & la quantité. Ce Créancier sera payé *jusqu'*à la concurrence de son dû. Un usurier se fait payer *jusqu'*au dernier denier. Il a des dettes *jusque* par dessus la tête. On lui a fait son procès *jusqu'* à sentence définitive inclusivement.

Jusque, se dit aussi d'un lieu & d'un temps indéfini. *Jusqu'*à quand m'amuserez-vous de vos belles paroles? *Jusques* à quand, Seigneur, attendez-vous à me secourir? Port-R. On dit attendez-moi *jusqu'*à ce que je revienne. Adieu *jusqu'*au revoir. Marchez *jusqu'*à temps que vous soyez las.

Jusque, se dit aussi par maniére d'exagération. Il est à la paille *jusqu'*aux yeux. Il a tiré *jusqu'*à la derniére goutte de son sang.

Il n'est pas jusqu' *aux Quinze-vingts*,
Qui de me voir n'ayent envie. Disoit l'Étoile.

☞ Jusque, marque aussi quelque excès, quelque chose qui va au-delà de l'ordinaire tant en bien qu'en mal. Il aime *jusqu'*à ses ennemis. Ils ont tué *jusqu'*aux enfans. Il n'est pas *jusqu'aux* valets qui ne s'en mêlent. Ac. Fr.

JUSQUIAME, s. f. Plante nommée autrement *Hannebane*, dont il y a plusieurs espèces. *Hyoscyamus, altercum*. La *jusquiame* noire, ou commune, pousse plusieurs tiges à la hauteur d'un pié & demi, grosses, rameuses; ses feuilles sont larges, grandes, molles, découpées, lanugineuses, blanchâtres; ses fleurs naissent entassées les unes proche des autres, de couleur mêlée jaune & purpurine. Chaque fleur est une campane découpée ordinairement en cinq parties: elle est suivie d'un fruit qui ne ressemble pas mal à une marmite, & qui a son couvercle qui le ferme assez exactement. Ce fruit est divisé en sa longueur en deux loges, qui contiennent des semences menues, noires. Toute la plante a une odeur désagréable. En Latin *Hyoscyamus vulgaris; vel niger*. C. Bauh. Pin. 169. Il y a une *jusquiame* blanche qui diffère de la précédente, en ce qu'elle est moins rameuse, & couverte plus de laine blanche, en ce que ses feuilles sont plus petites & plus molles, & en ce que ses fleurs & ses semences sont blanches. En Latin *Hyoscyamus albus major*. C. Bauh. Pin. 169. Ces deux espèces de *jusquiame* sont assoupissantes, & souvent mortelles aux animaux qui en mangent. On ne s'en sert qu'extérieurement dans des onguens, dans des emplâtres, dans des huiles. *Hyoscyamus* vient du Grec ὗς, *cochon*, & κύαμος, *féve*, comme qui diroit *féve de cochon*. Le fruit de *la jusquiame* ressemble en quelque maniére à une féve, & lorsque les sangliers en ont mangé, ils sont attaqués, selon le rapport d'Ælian, de mouvemens convulsifs si étranges, qu'ils mourroient dans peu de temps, s'ils n'alloient se jetter dans un ruisseau pour y boire, & s'y baigner. Ceux qui usent de *jusquiame* sont regardés comme des débauchés parmi les Turcs, & leurs Docteurs les plus rigides, en condamnent l'usage comme celui du vin.

JUSSANT, s. m. Terme de Marine. Le reflux de la mer. *Salacia*. Il y a *jussant*, c'est-à-dire, la mer s'en retourne. On dit deux *jussans* contre un flot, c'est-à-dire, avoir deux reflux contre un flux dans une navigation. V. Ebe.

☞ JUSSEY, s. m. Ville ancienne dans la Franche-Comté, aux confins de la Champagne & de la Lorraine.

JUSSION, s. f. Terme de Palais. Ordre réitéré; Lettres de Chancellerie expédiées sur un Édit ou Déclaration, portant commandement exprès à une Cour Souveraine d'en faire la vérification, dont elle avoit témoigné faire quelque difficulté. *Mandatum, jussio, imperium*. Il y a eu un temps où les Édits ne se vérifioient qu'après plusieurs *jussions* réitérées.

Jussion. Ce mot se dit aussi en parlant des Papes, & signifie tout de même Commandement, ordre. Le Pape après avoir répété ses longues bulles, *jussions*, citations. Maug.

JUST, s. m. Nom propre d'homme. *Justus*. Saint *Just*, que l'on prononce Saint Jût, étoit l'un des grands ornemens de l'Église des Gaules au quatriéme siécle. Il gouverna l'Église de Lyon après Saint Vérissime sous les Empereurs Valentinien I. & Gratien son fils, & se trouva l'an 374. au Concile de Valence, Baillet, *au 2. Sept.* Il y a aussi un S. *Just* martyr en Bauvaisis au cinquiéme siécle, que Baillet, *au 18 Octob.* soupçonneroit être le même que S. Justin, si Usuard ne les distinguoit nettement.

S. JUST. Nom d'un Monastère des Jéronymites, situé dans l'Estramadure d'Espagne, à huit ou neuf lieues de Plazencia. *Sancti Justi Monasterium*. La retraite de Charles-Quint, Empereur, & Roi d'Espagne a rendu ce lieu mémorable. Ce grand Prince après avoir renoncé en 1556. à l'Empire en faveur de Dom Ferdinand son frere, & à tous ses autres États en faveur de son fils Dom Philippe, repassa l'année suivante par mer en Espagne, & se retira dans l'Estramadure au monastère de S. *Just*, pour y faire pénitence, & pour y penser uniquement à son salut le reste de ses jours. Il y vécut environ deux ans, & y mourut l'an 1558. âgé de 58 ans. Il faut dire S. *Just*, & non pas *Juste* Voyez le P. Verjus, *vie de S. François de Borgia. L. II. p. 242. & suiv.*

JUSTAUCORPS, subst. masc. C'est ainsi que l'écrit l'Académie Françoise en un seul mot. Espéce d'habillement qui va jusqu'aux genoux; qui serre le corps, montre la taille, & qui a des poches tantôt plus hautes & tantôt plus basses, selon que la mode change. *Sagum, vestis virilis*. Depuis quelque temps la mode est venue que chacun va en *justaucorps*, s'habille en *justaucorps*, de velours, de drap, &c. Il ne se portoit autrefois que par les gens de guerre.

On trouve dans la basse Latinité *justa vestis*, pour signifier un habit qui est juste au corps, qui n'est ni trop large ni trop étranglé.

Justaucorps, se dit aussi d'un certain habillement de femme qui est fendu par derriere, & vient jusques à mi-cuisses.

On

On appelle burlesquément une bierre *justaucorps*. On le dit aussi de la croute d'un pâté qui enferme un liévre.

Justaucorps a brevet. C'est un *justaucorps* de certaine couleur, & brodé d'une maniére particuliére, que le Roi permet de porter à quelques Seigneurs qui sont de ses plaisirs : ce *justaucorps* est la marque qui distingue ces Seigneurs, & les fait connoître, afin qu'on leur accorde l'entrée chez le Roi dans des temps où on la refuse à d'autres Seigneurs qui n'ont pas le *justaucorps à brevet*. Il y a eu un temps où le *justaucorps à brevet* étoit bleu brodé d'or.

JUSTE, adj. & f. m. & f. Qui est absolument sans péché; innocent. *Justus*. Ce qui ne peut convenir qu'à J. C. qui est appellé le Saint & le Juste par excellence. Judas se pendit de désespoir d'avoir trahi le *Juste*.

Juste, se dit aussi des gens de bien, qui vivent saintement, qui craignent Dieu, qui obéïssent à ses loix, autant que l'infirmité humaine le permet. *Integer vitæ, scelerisque purus*. L'Écriture dit que Job étoit un homme *juste* & craignant Dieu. Saint Joseph est aussi appellé le *juste*. Jésus-Christ n'est pas venu appeller les *justes*, mais les pécheurs. On se rejouit plus au Ciel de la conversion d'un pécheur que de la persévérance de 99 *justes*. Le *juste* ne craint point les remords de sa conscience.

En termes de l'Écriture Sainte, & de la Théologie, *juste* signifie celui qui a la grace sanctifiante, & *pécheur* signifie celui qui l'a perdue ; en ce sens on oppose les *justes* aux pécheurs.

Il se dit aussi de ceux qui ont été *justes* & saints sur la terre, & qui sont maintenant dans le Ciel. Si nous avions de la foi, nous travaillerions de toutes nos forces à acquérir le bonheur des *Justes* dans le Ciel.

Juste, signifie aussi, qui est selon les loix, & l'équité naturelle; qui est conforme à la raison & au bons sens. *Justus, æquus, æqualilis*. Les grands malheurs arrivent par un *juste* jugement de Dieu. Dieu nous ordonne de lui sacrifier nos plus *justes* ressentimens. S. Évr. C'étoient des fautes de quelques particuliers qu'il n'étoit pas *juste* d'imputer au corps. Pasc. Vous vous êtes attiré la *juste* indignation des honnêtes gens. S. Évr. Dans l'exercice de la justice il faut garder un *juste* milieu. Id.

Juste, signifie encore, Équitable, qui aime la justice, qui rend à chacun ce qui lui appartient. Dieu qui est essentiellement *juste*, ne peut être ni indifférent, ni insensible à nos desordres. Malbr. Louis XIII. mérita le glorieux titre de Louis le *Juste*. Mez. Vous serez payé par vos vertus mêmes d'avoir été *juste* & vertueux. S. Évr. Ceux qu'on opprime, ou qui sentent une douleur violente, implorent le secours du Ciel par cette exclamation, *Juste* Dieu, *Juste* Ciel.

Juste. Qui est équilibre, exact, conforme & convenable à la chose à laquelle il a relation. *Aptus, rectus, legitimus*. On fait des balances si *justes* pour les Affineurs, qu'elles trébuchent pour la centiéme partie d'un grain. Une piéce de monnoie est *juste*, quand elle ne trébuche point. Un soulier est *juste*, quand il serre le pié sans le blesser. Une horloge est *juste*, quand elle marque précisément l'heure qu'il est.

On dit en Astronomie, qu'une observation est *juste*, quand elle est exacte & précise : en Arithmétique, qu'un compte est *juste*, quand on a supputé selon les régles : en Musique, qu'une voix est *juste*, quand elle ne fait point de faux ton ; qu'une cadence est *juste*, quand elle suit bien les mouvemens de celui qui bat la mesure ; qu'un homme a l'oreille *juste*, quand elle fait une exact discernement des accords : en Peinture, qu'un dessein est *juste*, quand il est conforme à l'original. Des contours *justes*, sont des contours dessinés avec justesse, force, & netteté.

On dit aussi d'un Canonier, d'un tireur d'arc, ou d'arquebuse, qu'il est *juste*, lorsqu'il est sûr de son coup, & que son arme est *juste*, quand elle n'a point de défaut, qui l'empêche de frapper droit au but.

Juste, se dit aussi figurément en choses spirituelles & morales. Les pensées, les comparaisons, les métaphores sont *justes*, quand elles quadrent parfaitement au sujet auquel on les applique ; quand elles sont bien étendues : quand elles n'ont rien de faux. Une pensée vive doit être *juste* en même temps. S. Évr. Une pensée *juste*, est une pensée vraie de tous les côtés, & dans tous les jours qu'on la regarde. Bouh. Quand on n'a pas le génie & le jugement *justes*, l'on bronche à chaque pas dans un long ouvrage. Le P. le Boss. On dit de Louis le Grand, dans un Sonnet de bouts rimés,

Tout conspire à le rendre un Héros achevé,
Le port majestueux, l'esprit juste, *élevé,*
Et dans une ame droite un courage intrépide.

Juste, signifie encore, Précis, formel, positif. Il est difficile de marquer jusqu'où peut s'étendre une *juste* libéralité, sans être prodigue. Le P. le B.

Juste, est aussi un surnom, & un nom que plusieurs personnes ont porté. Il est parlé dans le Nouveau Testament d'un Joseph surnommé *Juste*. Il y a eu un Évêque d'Urgel nommé *Juste*, qui a eu trois freres aussi Évêques. Louis le *Juste*, c'est Louis XIII. Roi de France.

Juste & au Juste, se disent adverbialement, & s'appliquent avec ces verbes, Parler, raisonner, & autres. Parler, raisonner *juste*, c'est parler & raisonner bien ; avec exactitude, avec précision. M. de Sablé étoit prévenue pour Voiture jusqu'à dire, qu'il rioit *juste*. Le Ch. de M. On pense *juste* par tout où il y a des hommes. Répondre *juste*, c'est répondre à propos & précisément.

On dit aussi, Il est venu *juste* au temps du diner ; c'est-à-dire, à point nommé. *Ipso in tempore, tempore*. Il est chaussé trop *juste*. On dit aussi, Supputer au *juste*, estimer au *juste* des ouvrages, pour dire précisément & exactement. Dessiner *juste*, c'est dessiner exactement.

☞ Juste. On dit souvent par une espéce d'exclamation : *Juste* ciel ! & quelquefois *Juste* Dieu !

☞ Juste. On dit quelquefois qu'une chose est *juste*, bien *juste*, pour dire, qu'elle est plus courte, plus étroite, moins pesante qu'il ne faut. Ce Tailleur m'a fait mon habit bien *juste*. Cet écu d'or est trop *juste*. Cette mesure est bien *juste*. Ac. Fr.

On dit proverbialement, qu'une chose est *juste* comme l'or ; pour dire, qu'elle est en parfait équilibre, qu'il n'y a rien de trop. On dit aussi ironiquement, *juste* & carré comme une flûte. On dit aussi, parlant d'une oppression, Cependant le *juste* pâtit. *Intereà patitur justus*.

JUSTE, f. f. Non d'une mesure des choses liquides. *Justa* dans la basse Latinité. Cette mesure contenoit à peu près ce qu'un homme peut boire, comme, si l'on disoit *juste*, pour *juste* mesure ; & c'étoit apparemment en Normandie & en Angleterre ce qu'étoit l'hémine en Italie. Lanfranc, dans les Decrets pour l'Ordre de S. Benoît, dit que les *justes* & les autres vaisseaux doivent être entre les mains du Cellérier. Guillaume, Évêque de Paris, avoit acheté une *juste* qui contenoit trois marcs. Dans quelques constitutions monastiques, il est ordonné qu'on donnera tous les jours à chacun des freres deux *justes* de biére, & une *juste* de vin. Etienne de la Fontaine, qui étoit Argentier du Roi en 1350. dit, dans ses comptes, c. d'orfavrerie. Pour solder & mettre 5. tiroirs à quatre grands *justes*, & quatre pintes d'argent. On lit dans l'histoire du Prieuré de Wigmore, en Angleterre, écrite en François, ces paroles, Il donna adonks à l'Évesk une *juste* d'argent, pleine de pyement.

Et vous illeve un Damoisel ;
Une juste *sous son mantel*. R. de Vacce.

Ce mot vient du Latin *justa*, comme si l'on disoit *juste* mesure Dans les coutumes Droit de *justes* & mesures, c'est le droit que le Seigneur a de donner les mesures dans sa terre.

JUSTE-AU-CORPS. Voyez JUSTAUCORPS.

JUSTEMENT, adv. Avec justice, équitablement. *Justè*. Cet Hérétique a été *justement* condamné.

Justement, signifie encore précisément, à point nommé. Vous êtes tombé *justement* dans ma pensée. Il arriva *justement* au point que les Perses mettoient le feu. *Justement* suivant cette doctrine cette grâce est suffisante. Pasc.

JUSTESSE, f. f. Précision, exactitude, régularité. *Diligentia, conformitas, solertia, cura*. Cet Astonome a calculé des Tables avec une grande *justesse*. Il y a une grande *justesse* d'accords dans ce concert. Ce cavalier court la bague avec une grande *justesse*.

Justesse, se dit aussi en matiére de pensées & de langage. La

La *justesse* d'une pensée, c'est une exactitude extrême dans la pensée, ensorte qu'elle n'ait rien de faux, & qui ne convienne au sujet. La *justesse* du langage consiste à s'expliquer en termes propres & choisis, à ne dire ni trop, ni trop peu. Le Chevalier de Méré qui a fait un discours de la *justesse* d'esprit, distingue deux sortes de *justesse*; l'une de goût & de sentiment; & l'autre qui vient du bon sens & de la droite raison. On ne peut pas donner de régles assûrées pour la premiére, qui fait sentir ce qu'il y a de fin & d'exact dans le tour, & dans le choix d'une pensée; l'autre consiste dans le juste rapport que les choses ont ensemble. Dans le Poëme Épique il faut sur-tout bien garder la *justesse* des caractères. Le P. le B. La *justesse* du sens est préférable à celle des paroles. Le Ch. de M. L'esprit de *justesse* consiste à pénétrer vivement & profondément les conséquences des principes. Pasc. Les honnêtes gens n'ont que faire de leçons; ils connoissent le bien par la *justesse* de leur goût. S. Évr. On prétend que cette *justesse* extrême dans le choix & dans l'arrangement des paroles, affoiblit les pensées, amortit le feu de l'imagination, & desséche le discours. Bou. Ce n'est pas seulement dans le choix des mots que consiste la *justesse* du langage, c'est dans l'union des mots. Id. La *justesse* du langage a quelque chose d'affecté. Le Ch. de M. Il faut bannir une raison scrupuleuse, qui par un trop grand attachement à la *justesse*, ne laisse rien de libre & de naturel. S. Évr. Il n'y a rien de plus estimable que la *justesse* de l'esprit. Loc.

Jusques dans les soupirs la justesse *regnoit.* Corn.

JUSTICE, s. f. L'une des quatre vertus cardinales: on la définit en Droit, Volonté ferme & constante de rendre à chacun ce qui lui appartient. *Justitia.* On la divise en deux espéces: *justice* commutative, & *justice* distributive. La *justice* commutative est une certaine équité naturelle qui met un prix raisonnable aux choses, & qui fait agir d'une maniére propre à la société civile. La *justice* distributive est celle où il faut employer une autorité supérieure contre ceux qui ne veulent pas suivre cette équité naturelle. ☞ La *justice* distributive se divise en rémunérative, punitive, & civile. La rémunérative demande que l'on récompense selon les mérites; la punitive que l'on punisse à proportion des crimes & des forfaits; la civile que l'on distribue les charges de l'Etat & les impôts selon les facultés de chaque citoyen. Quelques-uns veulent que la *justice* soit une invention humaine, & que les hommes ne se sont fait des loix que par la nécessité de leur conservation mutuelle. Maleb. La *justice* est fondée sur un ordre constant de la raison. S. Évr. En s'attachant à l'esprit de la loi dans toute sa rigueur, l'on s'éloigne aisément de l'équité, qui est naturellement contraire à cette *justice* infléxible qui ne pardonne rien. Idem. Quelquefois par une fausse pitié, & sous les apparences trompeuses de l'équité, l'on s'éloigne des régles de la *justice*. C. B. L'amour de la *justice* n'est, en la plûpart des hommes, que la crainte de souffrir l'injustice. La Roch. Ce Prince punissoit plus par chagrin que par *justice*. Fl. La *justice* humaine fait la vertu de la plûpart des gens. Bay. La base & le fondement du thrône des Rois, c'est la *justice*. Fl. Les premiers hommes suivoient la *justice*, non par la crainte des loix, mais par leur propre inclination. M. Esp.

La justice *n'est pas une vertu d'Etat.* Corn.

La *justice* n'habite jamais dans les ames où l'ambition domine. Boss.

Justice, se dit aussi tant de cette vertu de Dieu, qui le porte à rendre à un chacun selon ses œuvres, que de l'exercice de cette vertu. Cicéron dit que la *justice* ne peut être en Dieu, parce qu'elle ne regarde que la société des hommes. Il n'y a point de *justice* entre Dieu & les hommes, parce qu'il ne leur doit rien. Le Mai. Faut-il s'étonner que les peuples qui gémissent sous le joug du péché, sentent le poids de la *justice* divine? Fl. Tremblons en pensant à la *justice* vengeresse de Dieu. Cl. Dieu afflige les bons pour les éprouver & les méchans pour les châtier. La *justice* divine se justifiera un jour des reproches que lui fait notre impatience. S. Évr. O Dieu! mes larmes implorent votre *justice*. Le Mai. Souvent Dieu nous prive par des *justices* secretes des choses que nous possédons ici-bas. Ab. de la Tr. S. Bernard se servoit de la vûe des *justices* de Dieu contre sa négligence & sa paresse. Id. Communément on dit les *jugemens* de Dieu, & non point les *justices* de Dieu. ☞ Oui, Seigneur, je reconnois vos graces dans vos *justices* mêmes. Mad de la Vall.

Justice, se dit aussi, à l'égard des hommes, de la pratique & de l'exercice de cette vertu, de l'exécution du pouvoir de rendre à chacun ce qui lui appartient. *Æquitas.* Le Roi a commis aux Magistrats le soin de rendre la *justice*. Le Juge qui veut s'agrandir, change en souplesse de cour, le rigide & inéxorable ministère de la *justice*. Boss. Ce sage Magistrat étoit ferme dans l'administration de la *justice*. Fl. Dans l'ancienne Rome un pere par une *justice* farouche, faisoit mourir son fils pour avoir fait une belle action qu'il n'avoit pas commandée. S. Évr. Peut-on refuser la *justice* à mes larmes? Corn. La *justice* gémit sous un amas de loix & de formalités embarrassées. Fl.

Justice, se dit encore de l'expédition des affaires. Le Parlement est chargé d'un nombre infini de procès, & on n'y peut avoir *justice*. On appelle à *déni de justice*, d'un Juge, qui refuse de prononcer après deux sommations, suivant l'Ordonnance de 1664.

Justice, se dit aussi des jugemens équitables que portent les particuliers. L'Histoire en représentant le vice avec des caractères d'infamie, a donné un frein aux passions des Princes, parce qu'elle leur fait craindre la *justice* impitoyable des Historiens. Va. Personne ne se fait *justice*, ni sur le mérite, ni sur l'ambition. S. Évr. Il faut rendre *justice* à tout le monde, & être bien aise que les autres ayent du mérite. Bell. Le public vous rendra *justice* sans que vous ayez la honte de l'en solliciter. S. Évr. On dit, par compliment, à celui qui se défend des honneurs qu'on lui rend, ou des louanges qu'on lui donne, qu'on rend *justice* à son mérite.

Justice, signifie encore, Bon droit, raison. Je n'ai d'autres sollicitations pour moi que la *justice* de mes prétentions. Ne comptez point si fort sur la *justice* de votre cause. Caton se tua de désespoir que la *justice* de son parti eût été trahie par le caprice de la Fortune. M. Esp. On vous blâme avec *justice* Vous avez tort, j'ai la *justice* de mon côté. *Justice* se dit aussi des sentences, des arrêts, & signifie équité, conformité au droit. Il en a reconnu la *justice* (de la sentence) par rapport à tous les autres. De Sacy.

Main de Justice, est une espéce de sceptre qu'on met à la main gauche du Roi vêtu de ses ornemens royaux, qui a la figure d'une main au bout, pour montrer que la souveraine puissance de rendre la *justice* réside en sa personne.

Lit de Justice, est une séance solennelle que le Roi fait en son Parlement de Paris sous un haut dais, avec pompe & cérémonie, dans des occasions importantes pour le bien de son État. Voyez LIT.

On dit, Mettre en la protection & sauvegarde du Roi & de la *justice*, quelque personne, quand elle se plaint & qu'elle est menacée par des ennemis puissans, alors ils deviennent responsables de ce qui arrive à cette personne.

Justice, signifie aussi quelquefois, Rigueur, & est opposée à *grace*. Un Chevalier de *justice* est celui qui a fait exactement ses preuves de Noblesse. Le Roi dans ses lettres de rémission dit, qu'il veut préférer miséricorde à *justice*.

Justice, se dit aussi du corps des Officiers commis pour rendre la *justice*. *Judices, cognitores.* Il y a eu grand tumulte en un tel quartier, la *justice* a été obligée de s'y transporter. On appelle frais de *justice*, non seulement les frais des actes & procédures nécessaires pour la poursuite, mais aussi le salaire des Juges pour le jugement d'un procès.

N'imite point ces fous, dont la sotte avarice
Va de ses revenus engraisser la Justice. Boil.
☞ *Quelle somme d'argent!*
Qu'il vous en va coûter! Songez-y bien, Madame,
De l'avide Justice *appréhendez la dent.*
M. De Themiseul.

Sous le nom de gens de robe on comprend les gens de *justice*, & les Ecclésiastiques. Il est allé réclamer le secours de la *justice*: cela s'entend quelquefois d'un simple Commissaire. On appelle ironiquement un Sergent, Membre de *justice*. Justice,

Justice, se dit aussi du siége, du tribunal où se rend la *justice*, de la qualité, de l'étendue & des marques de la Jurisdiction, & de la propriété de la *justice* qui appartient au Roi, ou aux Seigneurs. Je me suis pourvû en *justice*. Je l'ai fait appeller en *justice*. Le procès est pendant en *justice*, en un tel siége. J'ai observé toutes les formalités de *justice*. La *justice* du Châtelet, des Consuls, &c. Pour la *justice* Royale, voyez JURISDICTION. On plaint la condition de ceux (des Religieux) que l'on emploie pour faire les sollicitations, & les poursuites dans les Tribunaux, & dans les *justices* séculiéres. Ab. de la Tr.

A l'égard des *Justices Seigneuriales*, il y en a de trois sortes, Haute, moyenne & basse *Justice*. Mais la *Justice* n'est point nécessairement attachée au fief, ensorte qu'un fief peut être sans *justice*. Il y a pourtant peu de fiefs sans *basse justice*. Pour la *haute justice* il faut une concession spéciale du Roi, ou une possession immémoriale. ☞ L'appel des hautes *Justices* se relève ordinairement devant les Baillis Royaux; mais il y en a cependant d'anciennes qui sont privilégiées, & qui ressortissent nûment & sans *medium* aux Parlemens. La haute *justice* est celle d'un Seigneur qui a pouvoir de faire condamner à une peine capitale, & de juger de toutes causes civiles & criminelles, excepté des cas Royaux. La moyenne *justice* a droit de juger des actions de tutelle & injures, dont l'amende ne peut excéder soixante sols. La basse *justice* connoît des droits dûs au Seigneur, du dégat de bêtes & injures, dont l'amende ne peut excéder sept sols six deniers, & on l'appelle autrement *justice* fonciére.

Les Auteurs ne s'accordent nullement sur l'origine des *Justices Seigneuriales*, & encore moins sur la distinction de *haute, moyenne & basse Justice*. Quelques-uns prétendent que du temps de Charlemagne il n'y avoit que des Juges Royaux, & que ce n'est que dans la décadence, & la foiblesse de la race Carlovingienne, que les grands Seigneurs s'emparérent de la Jurisdiction, & s'attribuérent l'autorité sur leurs vassaux. De-là vient que le nombre des *Justices Seigneuriales* est si grand, & que leur pouvoir & leur territoire sont si incertains & si confus, qu'on ne peut rien déterminer de certain là-dessus. Les Coutumes ont réglé leurs droits fort diversement, & il n'y a rien d'uniforme dans le Royaume à cet égard. Les Docteurs en se réfutant les uns les autres, conviennent seulement de l'obscurité & de l'embarras qui s'y trouve. Tout ce qu'on en peut débrouiller, c'est que les *Justices Seigneuriales* ont eu presque la même origine que les fiefs. Ils en sont le principe & le fondement, & les *justices* n'en sont qu'une suite & une dépendance. La distinction de la haute, moyenne & basse *justice*, vient apparemment aussi de la différence de dignité entre ceux qui possédoient les fiefs, chacun ayant usurpé plus ou moins d'autorité, selon le rang qu'il tenoit. Cependant cette différence est assez mal établie, & peut-être que les Praticiens ne l'ont inventée que pour l'accommoder aux trois espéces de jurisdictions des Romains: *merum*, & *mixtum imperium*, & *simplicem jurisdictionem*. Car la moyenne *justice* est imaginaire, & il n'y en a peut-être point d'exemple. On ne connoît guère dans l'usage que la haute & basse *justice*. A proprement parler, il n'y a que le haut Justicier qui ait Jurisdiction contentieuse. Les bas Justiciers n'ont qu'une *justice féodale*, pour le payement des droits seigneuriaux. Leurs Juges s'appellent Sénéchaux & Prévôts; ce sont les Juges pédanées du Droit Romain, ou ceux que l'on appelloit en France, *Juges sous l'orme*. Voyez Loiseau, de l'*Abus des justices de village*.

Justice Censuelle, est celle qui appartient au Seigneur censier pour raison de cens. *Justice* domaniale, est celle qui appartient au Seigneur du domaine pour raison du domaine. *Justice* fonciére, est celle qui appartient au Seigneur foncier pour raison des cens. *Justice* manuelle, est celle où le Seigneur, pour avoir payement des arrérages de sa rente ou charge, prend de sa main namps sur l'héritage, en la présence du Sergent, auquel il les délivre pour les discuter. Ces expressions se trouvent dans les Coutumes, la derniére est du style de procéder au pays de Normandie.

On appelle *Justice* sous latte, celle qui se tient sous le couvert de la maison du Seigneur seulement. *Jurisdictio tecto circumscripta*.

On appelle aussi une *justice*, les fourches patibulaires, ou piliers qui sont élevés dans la campagne pour les marques d'une haute *justice*.

On appelle, faire *justice*, exécuter publiquement un condamné à une peine corporelle. On lui livra le coupable pour en faire *justice*. Ablanc.

Ceux qui font l'amende honorable demandent pardon à Dieu, au Roi & à *Justice*. Le peuple dit faire une *justice*; pour dire, faire une exécution. Un particulier dit aussi à ceux qui se plaignent de ses valets, Je vous ferai *justice*, j'en ferai la *justice* moi-même, c'est-à-dire, je les châtierai. *Ulciscar probè*.

Dans le même sens, *se faire justice*, c'est se venger soi-même, & punir ceux dont on prétend avoir été offensé. Personne ne doit se faire *justice* à soi-même, l'amour-propre porte trop loin la réparation de l'injure qu'on a reçûe. Nic. Le Dieu des armées préside à cette redoutable *justice* que les Souverains se font à eux-mêmes. Flech. Demander *justice*, c'est demander la vengeance, & le châtiment d'un crime.

Sire, Chiméne vient vous demander justice. Corn.

Justice, en termes de Théologie, signifie la premiére innocence de l'homme avant son péché. C'est comme une vertu générale qui comprend toutes les habitudes de Religion & de piété. Adam perdit la *justice* originelle dès qu'il eut mordu dans le fruit défendu.

Justice, signifie aussi en termes de Théologie la grace de la justification, qui rend l'homme juste & agréable aux yeux de Dieu, de pécheur qu'il étoit auparavant. L'homme justifié peut avec le secours spécial de Dieu persévérer dans la *justice* qu'il a reçûe, & ne peut pas y persévérer sans ce secours spécial. C'est ce que porte le vingt-deuxiéme Canon de la sixiéme Session du Concile de Trente. La *justice* se conserve & s'augmente devant Dieu par les bonnes œuvres. Ibid. *Can.* 24. La *justice* de Jésus-Christ est non-seulement imputée, mais actuellement communiquée aux Fidéles par l'opération du S. Esprit, en sorte que non-seulement ils sont réputés, mais faits justes par sa grace. Si la *justice* qui est en nous, n'étoit juste qu'aux yeux des hommes, ce ne seroit pas l'ouvrage du S. Esprit. Elle est donc *justice* même devant Dieu, puisque c'est Dieu même qui la fait en nous, en répandant la charité dans nos cœurs. Boss. dans son *Exposition*. Toutefois, quoique notre *justice* soit véritable par l'infusion de la charité, elle n'est point *justice* parfaite à cause du combat de la convoitise, si bien que le continuel gémissement d'une ame repentante de ses fautes fait le devoir le plus nécessaire de la *justice* Chrétienne. Ce qui nous oblige de confesser humblement avec S. Augustin, que notre *justice* en cette vie consiste plutôt dans la rémission des péchés, que dans la perfection des vertus.

Justice, en termes de l'Ecriture & de spiritualité, est un mot générique qui se dit de toutes sortes de vertus, de leur exercice, & de toutes sortes de bonnes œuvres. Jésus dit à S. Jean en S. Matthieu, *III.* 15. Il faut que nous accomplissions toute *justice*. Port Royal. Si votre *justice* n'est plus pleine & plus parfaite que celle des Docteurs de la Loi & des Pharisiens, vous n'entrerez point dans le Royaume des Cieux. Idem, *Matth. V.* 20. Le P. Bouhours a traduit: Si votre vertu n'est bien au-dessus de celle des Scribes & des Pharisiens, &c. Dieu, selon sa parole, jugera non-seulement les déréglemens grossiers, mais même les *justices*. Abbé de la Trape.

De même, dans cette phrase qui est prise de la Sainte Ecriture, souffrir persécution pour la *justice*, il signifie toute sorte de vertu, la pratique de quelque vertu que ce soit.

La Justice, étoit une Divinité chez les Payens. La *Justice* étoit fille de Jupiter, & elle demeura Vierge, dit Hésiode dans son premier Poëme des Ouvrages, *v.* 254. Dans sa Théogonie, *v.* 902. il dit qu'elle étoit fille de Jupiter & de Thémis. Elle accuse les gens injustes au Tribunal de Jupiter. C'est elle qui fait prospérer les ouvrages & le travail des mortels. Les attributs de la Déesse *Justice*, sont une balance dans une main, & une épée dans l'autre, ou un faisceau de haches entourées de verges. Quelquefois on lui

lui mettoit aussi un bandeau sur les yeux. Chrysippe dans Aulugelle, *L. XIV. c.* 4. dit qu'on lui peignoit un visage triste & sévère, des yeux pleins de fierté. Auguste bâtit à Rome un temple à la *Justice*. La *Justice* n'est jamais si bien voilée qu'elle n'entrevoie celui qui la recherche: le pauvre qui la sollicite, est presque toûjours importun. Fléch. La *Justice* est retournée au ciel, & l'on ne voit plus cette divine vertu parmi les hommes. M. Esp. Eloignez cette idée qu'on a de la *Justice*, qu'elle doit toûjours être aveugle, toûjours effrayante, toûjours armée, elle léve quelquefois son bandeau pour jetter des regards de pitié sur les misérables. Fléch. Que dirai-je du dangereux artifice qui fait prononcer à la *Justice* des oracles ambigus & captieux? Boss. Boileau appelle la Déesse *Justice*,

Vierge effroi des méchans,
Qui, la balance en main, régle tous les mortels.

☞ Un Poëte a donné pour attribut à la *Justice* non-seulement une balance, mais encore une équerre.

Séguier, à qui Thémis pour le bien de la terre
A commis sa balance & fié son équerre,
Suspendez un moment les pénibles emplois
Que donne à votre esprit la tutelle des Loix.

P. Le Moine.

Il y a à Paris un Collége appellé le Collége de *Justice*, il est dans la rue de la Harpe. *Justitianeum Collegium*.

Justice, est aussi le nom d'un vase dont on se servoit autrefois pour boire, on l'appelle quelquefois *Juste*. *Justitia, justa*.

JUSTICEMENT, s. m. Dans la Coutume de Normandie ce mot signifie effet & exécution de justice.

JUSTICIABLE, adj. m. & f. Habitant sujet à la Justice ordinaire du lieu. *Jurisdictioni obnoxius*. Le Bailli compte dans son village qu'il y a tant de *justiciables*.

Justiciable, se dit aussi de celui qui doit répondre à un Juge à qui on a attribué certaine Jurisdiction. Un vagabond, un coupeur de bourses est *justiciable* du Prévôt des Maréchaux. Un domicilié n'est point son *justiciable*. Il est *justiciable* du Diocésain. Pat. Déclaration du Roi concernant les *justiciables* de la Chambre de Justice.

JUSTICIER, ière, s. Qui rend justice, qui aime à faire rendre la justice. *Amans æquitatis; Observantissimus æqui*. Le Roi S. Louis étoit un grand *Justicier*. Pierre le *Justicier*, Roi de Portugal, est Pierre I. du nom, huitiéme Roi de Portugal. Pierre, surnommé le *Justicier*, naquit à Coimbre le 13. Mai 1320. & commença à regner à l'âge de trente-sept ans. La Neuville. Pierre le *Justicier* avoit pris pour devise une étoile avec ces mots pour ame, *Monstrat iter*. Cet astre, à l'exemple de celui qui conduisit les Mages, devant lui frayer le chemin du Ciel. Idem.

Justicier, est aussi le Seigneur qui a droit de Justice, un haut, un moyen, un bas *Justicier*. *Jurisdictionem habens*.

En termes de Chancellerie on appelle *Justiciers* les Officiers qui rendent la justice au nom du Roi. Le Roi parle ainsi dans les Priviléges qui sont expédiés à la Chancellerie, A nos amés & féaux Conseillers...... leurs Lieutenans Civils, & autres nos *Justiciers* qu'il appartiendra, &c.

On appelle au village les *Justiciers*, tous les Officiers de la Justice ensemble. Il est bas en ce sens.

Maître Justicier, étoit un Magistrat du Royaume de Naples. *Magister Justiciarius*. Le Maître *Justicier* avoit quatre Juges Assesseurs; il suivoit la Cour; il connoissoit des crimes de Leze-Majesté, des fiefs appellés *Quaterni*, & de leurs parties, des appels interjettés à la Cour, & des affaires des Officiers du Roi, ou gens suivans la Cour, dont les causes lui étoient commises, & des misérables qui avoient le privilége de choisir une Jurisdiction. Voyez les Constitut. Sicil. *L. I. Tit.* 37.

Justicier de Paix. C'est en Angleterre un Officier établi par le Roi en chaque Province ou Canton, pour maintenir le repos public. L'Office de ces *Justiciers* consiste à faire venir devant eux, & à examiner les voleurs, vagabonds, séditieux, & autres gens qui troublent la paix du Royaume, de les faire emprisonner, s'ils le trouvent à propos, pour être leur procès fait aux premiéres sessions par les Juges de circuit.

Forbez, dans son *Instructio Historico-Theologica*, *L. I. c.* 37. *L. XII. c.* 9. & *L. XIV. c.* 5. appelle Justiciers, (*Justiciarii*) les hérétiques qui font profession d'une justice ou sainteté parfaite, & méprisent les honneurs avec arrogance & avec orgueil; tels étoient les Pharisiens dans l'ancienne Loi, soit qu'ils aient été hérétiques, ou non, & les Novatiens, les Donatistes, & tous ceux qui se sont donnés le nom de Parfaits dans la nouvelle.

JUSTICIER, v. act. Faire souffrir une peine corporelle à un condamné. *Afficere ultimo supplicio, pœnâ capitis, capite plectere*. On a reproché à ce témoin que son pere avoit été *justicié*, exécuté à mort. Le peuple dit *justifier* pour *justicier*, & dans le même sens.

Justicié, ée, part. pass. & adj. *Capite plexus*. Un homme *justicié* porte une grande note dans une famille.

JUSTIFIANT, ante. Qui justifie, qui a tout ce qu'il faut pour justifier. *Justificans*. C'est un fait *justifiant*. C'est une preuve *justifiante*. Circonstance *justifiante*. Daucour. Il est principalement en usage en Théologie dans ces deux phrases, La grace *justifiante*, la foi *justifiante*.

☞ JUSTIFICATEUR, s. m. Terme de Fondeur de caractères d'Imprimerie. Il se dit également & de l'ouvrier qui justifie les lettres, & de l'instrument avec lequel il en fait la justification, ou plutôt avec lequel il les apprête, c'est-à-dire, avec lequel il leur donne la derniére façon avant de les envoyer à l'Imprimeur.

JUSTIFICATIF, ive, adj. Preuve qui sert à montrer la vérité d'un fait allégué, la justice d'une prétention, la certitude d'une doctrine. Un Avocat dit qu'il a en main, qu'il a produit dans son sac les piéces *justificatives* de sa demande, qu'il en a communiqué les titres *justificatifs*. On ne reçoit un accusé en ses faits *justificatifs* qu'après sa confrontation, quand il n'y a pas pleine conviction contre lui: on le reçoit alors à prouver ses reproches, ses *alibi*.

JUSTIFICATION, s. f. *Justificatio*. En termes de Théologie, se dit de cette grace qui rend l'homme digne de la gloire éternelle. Pour bien entendre la Doctrine Catholique sur la *justification*, il faut bien distinguer quatre choses, qui doivent être regardées comme essentielles au salut des adultes; sçavoir, la vocation, la sanctification, le mérite & la persévérance. C'est ce qui est très-bien développé dans le S. Concile de Trente, session sixiéme, en seize chapitres & trente-trois canons. Voyez aussi l'Exposition de M. de Meaux, &c. Les premiers Prétendus Réformateurs ont proposé à tout le monde l'article de la *justification* comme le principal de tous, & comme le fondement le plus essentiel de leur rupture; mais ils se sont bientôt séparés entre eux-mêmes, & en s'éloignant tous du droit chemin, ils se sont écartés & éloignés les uns des autres. L'Eglise a toûjours crû ce que le Concile de Trente a déclaré expressément, que nos péchés nous sont remis gratuitement par la miséricorde Divine, à cause de Jésus-Christ, & que nous sommes dits justifiés gratuitement; parce qu'aucune des choses qui précédent la *justification*, soit la foi, soit les œuvres, ne peut mériter cette grace. Boss. La *justification* du pécheur est la rémission, l'abolition de ses péchés, que Dieu lui accorde gratuitement en vertu des mérites de Jésus-Christ, en lui rendant la grace sanctifiante, qui le fait enfant de Dieu, & héritier du Royaume des Cieux. Voyez JUSTICE & IMPUTER.

Justification, en termes de Palais, est la production des titres ou des témoins, par laquelle on prouve la vérité d'un fait, d'une demande. *Probatio, argumentum*. On rapporte sur chaque article de ce compte la quittance, c'en est la *justification*. Chaque fait doit avoir sa *justification* particuliére. Il y a de grandes présomptions contre cet accusé, sa *justification* sera difficile.

Justification, en termes d'Imprimerie, se dit lorsqu'on démonte le compositeur, pour le mettre au dégré précis que l'on désire, & pour égaler toutes les lignes & les pages. C'est ce qu'on appelle faire la *justification* des pages. *Paginas componere, æquare*.

☞ Justification, signifie en termes de Fondeur de caractères, la comparaison que l'on fait d'une lettre nouvellement

vellement fondue avec une ancienne lettre qui sert comme d'étalon ou de lettre matrice, pour donner aux nouvelles fontes leur véritable hauteur en ligne.

JUSTIFIER, v. act. Prouver la vérité d'un fait, la justice d'une demande. *Probare, demonstrare, convincere.* La Noblesse ne se *justifie* que par titres authentiques, mariages, partages, provisions de charges, &c. Chaque article d'une production porte, *Item*, pour *justifier* à la Cour la vérité de ce qui a été allégué. Cette piéce sert à *justifier*, &c. On ne sçauroit *justifier* du contraire. Elle a bien *justifié* le Proverbe, que l'oisiveté est mere de tout vice. Bussi.

Justifier. Absoudre d'une accusation. *Purgare, absolvere.* Il a été *justifié*, absous par arrêt. Il s'est bien *justifié* des crimes qu'on lui avoit imposés. Claudien dit que le supplice de Ruffin a absous les Dieux & a *justifié* la Providence. L'événement a *justifié* le droit de ses armes. Quoique ma raison soit convaincue de votre perfidie, je sens que mon cœur ne l'est pas, & que sa foiblesse cherche à vous *justifier*. L. Port. Il suffit d'ordinaire d'être malheureux pour être *justifié* auprès du peuple. S. Réal. La raison, par la corruption des hommes, est réduite à servir, à *justifier* les passions. Mal. Quand on a le don de plaire, on se *justifie* aisément. Corn.

Prens ton glaive, & fondant sur les audacieux,
Vien, aux yeux des mortels justifier *les cieux.* Boil.

Justifier, se dit aussi en Théologie, de l'effet de la grace justifiante qui *justifie*. Quoique le terme de *justifier* se prenne quelquefois dans l'Ecriture pour absoudre, ou déclarer juste, il signifie aussi transporter de l'état de péché, qui est un état de damnation, à l'état de salut & de grace. Ainsi ce terme comprend la rémission des péchés, & la communication des dispositions internes & inhérentes, c'est-à-dire, la sanctification. Le Cl. Voyez JUSTIFICATION.

Justifier, est aussi un terme d'Imprimeur, qui signifie rendre les pages également hautes & larges. *Æquare, componere. Justifier* les pages. Ces pages sont bien *justifiées*.

☞ Justifier, en termes de Fondeur d'Imprimerie, a trois significations. Dans la premiére il veut dire, Mesurer des lettres nouvellement fondues sur la hauteur de la lettre *m*, déja justifiée avec l'instrument qu'on nomme le *Jeton*. Dans la seconde signification, c'est jauger, ou si l'on veut, niveler l'épaisseur des lettres sur le marbre, aussi avec le *jeton*; & dans la dernière signification on l'entend de cette façon qu'on donne aux lettres, en les enfermant entre les branches du Justificateur, pour voir si elles sont bien en ligne, & pour les apprêter.

Justifier, en termes de Palais & de Comptes, se dit avec un génitif, pour vérifier. *Justifier* de l'emploi des sommes, &c.

Justifier. Le peuple se sert de ce mot au lieu de celui de *justicier*. Voyez ce verbe.

Justifié, ée, part. pass. & adj. *Justificatus, justitiâ donatus. Justifié* se prend sur-tout en termes de Théologie & de Controverse, pour celui qui a reçu de Dieu la grace de la justification. L'homme, quoique *justifié*, peut encore pécher. C'est la décision du Concile de Trente, *s. 6. can.* 23.

JUSTIN, s. m. Nom propre d'homme. *Justinus.* Ce que nous avons de l'Historien *Justin* n'est qu'un abrégé de l'histoire qu'avoit composée Trogus Pompéius, & qui s'est perdue. L'Empereur *Justin* I. succéda à Anastase en 518. L'autre *Justin*, petit-fils de Justinien, lui succéda en 566.

JUSTINE, s. f. *Justina.* Nom propre de femme.

Justine. Terme de Fleuriste. Nom d'une Tulipe qui est panachée de deux rouges sur le fond de satin. Morin.

☞ JUSTINE, s. f. Monnoie d'argent fabriquée à Venise, qui contient onze deniers de fin. On l'appelle autrement Ducaton. Le nom de *Justine* lui vient de ce qu'elle a été frappée sous un Doge de la famille des Justiniani.

☞ JUSTINGEN, s. m. Bourg d'Allemagne, en Suabe, & chef-lieu d'une Seigneurie du même nom.

JUSTINIANI. Voyez JUSTINIEN.

JUSTINIEN, s. m. Nom propre d'homme. *Justinianus.* Il y a deux *Justiniens* Empereurs de Constantinople. Le premier, petit-fils de Justin I. auquel il succéda en 527. le second, fils de l'Empereur Constantin le Barbu, auquel il succéda en 685.

Nous disons *Justiniani*, & non pas *Justinien*, en parlant des Grecs modernes, & des Italiens qui ont porté ou qui portent ce nom. Je joints à Maldonat Benoît *Justiniani*, de la même société, dont nous avons un excellent Commentaire sur S. Paul, & sur les Epîtres Canoniques. Simon. La maison de *Justiniani* est illustre à Venise, à Genes, dans le Royaume de Naples, dans l'Île de Corse, & à Scio. Moreri.

Nous disons néanmoins S. Laurent *Justinien*, & non pas S. Laurent *Justiniani*.

Justinien, est aussi un adjectif dans cette phrase, Code *Justinien*, en Latin *Codex Justiniani* ou *Justinianaus*. Le Code *Justinien* est un Recueil ou Compilation des Loix des Empereurs depuis Constantin. Voyez au mot CODE.

☞ JUSTISER, v. act. Vieux mot. Exécuter à mort. Fauchet veut qu'il ait signifié Commander.

J U T.

JUT. Voyez JUST.

☞ JUT. On trouve ce mot dans le vieux langage; pour dire, il couche. On trouve aussi *Jutent* au pluriel; pour dire, ils couchent.

☞ JUTHUNGE, s. m. & f. Nom de peuple. *Juthungus, a.* Les *Juthunges* habitoient dans la partie méridionale de la Germanie, que nous nommons depuis longtemps Allemagne. Dioclétien & ensuite Constance défirent les *Juthunges*.

JUTLAND, s. m. Nom propre d'une grande presqu'île qui fait la meilleure partie du Royaume de Danemarck. *Jutlandia, Chersonesus Cimbrica.* Elle est bornée au midi par le Duché d'Holstein, & environnée aux autres endroits par la mer d'Allemagne, & par la mer Baltique. Sa longueur du nord au sud est d'environ soixante & dix lieues, & sa largeur du couchant au levant de vingt. L'air y est fort froid, mais sain: le terroir est fertile en grains & en pâturages, où l'on nourrit une grande quantité de chevaux & de bœufs de grosse taille que l'on envoie en Allemagne, en Hollande & ailleurs. Ce pays est l'ancienne Chersonèse Cimbrique. Les Cimbres qui la possédoient, s'étant joints aux Teutons & aux Ambrons, l'abandonnérent pour s'aller établir dans l'Empire Romain, où après quelques bons succès, ils furent défaits par le Consul Marius. Les Jutes, peuples d'Allemagne, s'emparérent de leur pays, & lui donnérent le nom de *Jutland*. En 948. le *Jutland* fut divisé en trois Evêchés soumis à l'Archevêché de Hambourg, ces trois Evêchés furent Slefwick, Rypen & Arhus; & depuis cet établissement, la Religion Chrétienne fit de grands progrès dans tout le Nord. On le divise aujourd'hui en deux parties générales, qui portent les noms de *Jutland* septentrional, & *Jutland* méridional, à cause de la diversité de leurs situations. Vers l'an 1072. sous le regne de Suénon, furent érigés deux Evêchés dans le Nord-*Jutland*; sçavoir, Vibourg & Burglave, depuis transféré à Albor. Fleury, *Hist. Eccl. L.* 61.

Au reste, il faut dire le *Jutland*, & non pas la *Jutlande*. C'est l'usage François. De même ses deux parties sont appellées le *Nord-Jutland*, & le *Sud-Jutland*.

Jutland septentrional, ou Nord-Jutland. C'est une partie du Jutland. *Jutia septentrionalis.* Elle est une fois plus grande que l'autre, dont elle est séparée par une grande ligne, tirée de la ville de Rypen à celle de Coldingue inclusivement. Elle appartient toute entiére au Roi de Danemarck, & elle est divisée en quatre Diocèses, dont les capitales sont Rypen, Arhusen, Wiborg & Alborg. Maty.

Jutland méridional, ou Sud-Jutland, ou le Duché de Slesvick. *Jutia meridionalis, Slesvicensis Ducatus.* C'est la plus petite partie du Jutland. Elle est entre le *Jutland* septentrional, & le Duché de Holstein. Ce pays appartient en partie au Roi de Danemarck, & en partie au Duc de Holstein-Gottorp. Il y a quantité de Noblesse dans le *Sud-Jutland*; ses lieux principaux sont Slefwick, Eckellenford, Flensbourg, Appenrade, Haderschelében, Tonderen, Husum, Frédericstade & Tonninge. Il y a quelques îles dans la mer d'Alle-

d'Allemagne, & dans la mer Baltique, qui dépendent de ce pays, Alsen, Nordstrand & Fera, en sont les principales. MATT.

Le nom de *Jutland* est composé de celui de *Jut*, nom de peuple, & du mot Allemand *landt*, qui veut dire *pays*.

JUTURNE, f. f. Nom propre de femme & de fontaine. *Juturna*. Jupiter donna l'immortalité à *Juturne*, & en fit une Nymphe du fleuve Numicus, aujourd'hui Némi, en récompense des faveurs qu'elle lui avoit accordées. Mais au vrai *Juturne* étoit une fontaine du Latium, dont les eaux étoient très-salutaires, & qu'on nomme aujourd'hui Treglio. Elle se déchargeoit dans le Némi; c'est ce qui a donné occasion à la fable. On feignit encore qu'elle étoit fille de Damus, & sœur de Taurus, Roi des Rutulois. Voyez Virgile, Énéide, *Liv. XII*. D'autres disent qu'ayant eu commerce avec le Roi Latinus, & la chose étant devenue publique, elle se précipita de chagrin dans le Némi *Juturne* avoit un temple à Rome dans le Champ de Mars. ☞ On l'invoquoit, dit Varron, lorsqu'on croyoit avoir besoin de secours dans quelque entreprise Ce mot signifie la même chose qu'Adjutrice. Peut-être étoit-ce la même que la sœur de Turnus. On conduisoit à Rome des eaux de la fontaine *Juturne* pour tous les sacrifices. Voyez Servius sur le XII. de l'Énéide. Il y en avoit encore une autre de même nom à Rome, dans l'endroit où est aujourd'hui une Eglise sous le titre de Sainte Marie la Libératrice. Consultez Vossius, *de Idol. L. II. c.* 80. *L. VIII. c.* 6.

Servius dérive ce mot de *juvare*, aider, & dit qu'il fut donné à la fontaine dont nous avons parlé, parce que quoique l'eau soit nuisible à tous les corps, celle-ci leur étoit très-salutaire. *Juturne* étoit aussi une Déesse de la bonne santé. Voyez Vossius cité.

J U V.

JUVEIGNERIE ou JUVEIGNEURERIE, f. f. Vieux terme de Coutumes. Ordre de naissance entre deux freres dont l'un est plus jeune que l'autre.

JUVEIGNEUR, f. m. Vieux terme de Coutumes, qui signifie un frere puîné, ou un cadet à l'égard de l'aîné. *Junior*. Il y a des Terres nobles qui sont tenues à ligence de l'aîné & du *juveigneur*, qu'on appelle tenues en *juveignerie* ou en parage. Ce mot a été dit par abrégé de *jeune Seigneur*. On trouve aussi *jouveigneur*.

Les Jeux JUVENAUX *Juvenales ludi*. Etoient des exercices de corps, des jeux, des combats institués par Néron, lorsqu'il se fit faire la barbe pour la première fois. C'est de-là qu'ils avoient pris ce nom. Les jeux *juvénaux* se faisoient dans les maisons particulières, & il paroit que les femmes y avoient part; car Xiphilin rapporte qu'une Dame de la première qualité, & très-riche, nommée Æolia Catula, y dansa à l'âge de quatre-vingts ans. C'étoit apparemment les mêmes que ceux qu'on appelloit Néroniens.

JUVÉNAZZO. Voyez GIOVÉNAZZO.

☞ JUVENCE, f. f. Vieux mot. Jeunesse.

JUVIGNIEU, f. m. Nom d'un ancien lieu situé dans le Diocèse de Lyon, comme il paroit par les lettres de Lucius III. *Joviniacum*, *Juviniacum*. DE VALOIS, *Notit. Gall. pag.* 258.

J U X.

☞ JUXTAPOSITION, f. f. Terme d'Histoire naturelle & de Physique. Position d'une chose proche de l'autre. *Juxtapositio*. M. Tournefort expliquoit la génération des pierres, des minéraux & des métaux par le développement de certaines semences, ou de certains germes analogues aux graines des végétaux, & aux œufs des animaux. Cette opinion paroît d'autant plus insoûtenable à N. qu'il ne voit rien d'organique dans les productions minérales, & qu'il n'y apperçoit qu'une simple *juxtaposition* de particules, s'il est permis de parler ainsi. JOURN. DES SÇAV. 1717. *p.* 101. On voit que ce mot n'est pas fort autorisé. En 1709. parut un systême qui établissoit que les coquilles des limaçons sont formées par une simple apposition de parties, qu'on appelle *juxtaposition*. ACAD. DES SÇ.

Ce mot est Latin, tiré de *ponere*, mettre, & *juxta*, proche.

I X A.

IXAR, f. m. Nom propre d'un bourg d'Espagne, situé dans l'Arragon, sur la rivière de Martin, à quatorze lieues de Sarragosse, du côté du midi. *Ixarium*. *Ixar* a titre de Duché, c'est, dit-on, le seul qui soit en Arragon. MATT.

I X E.

IXE, f. f. Nom propre d'une ville de Jetsengen, dans l'île de Niphon, au Japon. *Ixum*. Elle est capitale d'un Royaume qui porte son nom.

IXEUTIQUE, f. f. Espéce de Chasse. L'art de prendre les oiseaux à la glu. *Ixeutice*. Ce mot n'est point dans l'usage ordinaire de notre langue, il est purement Grec; on pourroit néanmoins fort bien s'en servir, comme de tant d'autres termes d'art que l'on tire du Grec. Il y a plusieurs sortes d'*Ixeutiques*. La première est celle qu'on appelle Pipée. Voyez ce mot. Un autre est de tendre des gluaux, ou petites branches d'osier, enduites ou frottées de glu, sur le bord d'un ruisseau, à un endroit où les oiseaux viennent boire. Les *ixeutiques* d'Opion en vers Grecs. Il y a d'autres Auteurs Grecs qui ont écrit de l'*ixeutique*.

Ce mot vient d'*ἰξὸς, de la glu*.

I X I.

☞ IXION, f. m. Roi des Lapithes, en Thessalie: il devoit le jour à Jupiter & à la Nymphe Meléte, selon Diodore. Son pere s'appelloit Antion, & selon Hygin, Léonte. Les Poëtes feignent qu'*Ixion* fut frappé d'un coup de foudre & précipité dans le Tartare, où Mercure l'attacha à une roue toute environnée de serpens, qui devoit tourner sans relâche.

☞ IXION, Prince du sang des Héraclides, qui regna à Corinthe après la mort de son pere Alétès.

IXIR, f. m. Terme de Philosophie hermétique. Nom que les Sages donnent au mercure quand il est parvenu à la couleur noire.

I X O.

☞ IXO ou ISJO, f. m. Royaume du Japon, dans l'île de Niphon.

J Y N.

☞ JYNGUER, v. neut. Vieux mot. Vouloir jouer, folâtrer. Ce mot vient du Grec ἴυγξ, qui veut dire, Amorce pour l'amour, pour les plaisirs.

☞ JYNX, f. m. Petit oiseau un peu plus gros qu'un pinçon. Il a le bec dur, robuste, de couleur noire plombée. La pointe de sa langue est si forte & si aigue, qu'elle perce la peau d'un homme comme feroit une aiguille. Il est couvert de plumes de diverses couleurs. Il vit de fourmis qu'il attrape avec la pointe de sa langue. Il fait son nid dans les trous des arbres & des maisons. Il est bon à manger, & l'on s'en sert contre l'épilepsie.

I Y O.

IYO, f. m. Nom propre d'une ville du Japon. *Ium*. Elle est dans la partie occidentale de l'île de Xicoco, & elle est capitale du Royaume de *Iyo*. MATT.

I Z C.

IZCALLI, f. m. Terme de Calendrier. Nom du dix-septiéme mois de l'année des Mexiquains, elle en contient dix-huit, qui sont tous de vingt jours. On ne dit point ce qu'ils font pour égaler leurs années à l'année solaire. On appelle aussi ce mois *Uzcalli*.

☞ Selon quelques-uns, *Izcalli* est le douziéme mois des Mexiquains. Voyez Kirker, *Oëd. p.* 30. *&* Steph. Le Moine, *Varia Sacra*, *p.* 469.

I Z E.

☞ IZELOTE, f. f. Monnoie de l'Empire, qui vaut environ trente-six sous de France. Elle passe à Constantinople & dans les Echelles du Levant, pour les deux tiers d'un Asselani, & quoiqu'elle ne soit pas d'un argent aussi fin, le titre en étant moindre d'un quart que celui des piastres Sevillanes, le peuple les reçoit volontiers dans le commerce.

I Z L.

IZLI ou ZÉZIL, f. m. Nom propre d'un bourg du Royaume d'Alger, en Barbarie. *Izla*. Il est dans le Télensin, à dix lieues de la ville de ce nom, vers le midi. On le prend pour l'ancienne *Gitlui*, *Giglua* & *Gilva*, petite ville de la Mauritanie Césarienne. MATT.

K

K

K

Subst. masc. Lettre consonne, la dixième de l'Alphabet, sa prononciation est *Ka*. Le *K* se prononce comme un *C* dur devant un *a* & un *o*; & devant les voyelles *e*, *i*, *u*, il se prononce comme les lettres *qu* devant les mêmes voyelles; ainsi que nous les prononçons dans les mots *quelle*, *qui*, aussi bien que le *c* devant un *u*, *fécules*, ypecacuana, cuirasse.

Cette lettre est empruntée des Grecs, c'étoit le *kappa*. Elle étoit peu en usage chez les Latins: ils ne l'employoient guère que pour marquer les Calendes. Le *C* tenoit lieu du *K*. Il a été jugé inutile & superflu par Priscien, livre premier. Claude Dausquius dit, apres Salluste, que l'inventeur du *K* fut nommé Salvius, & que cette lettre a été inconnue aux anciens Romains. Le nom de Kartage est écrit par un *K* sur les médailles, SALVIS AUGG. ET CAES. FEL. KART. dans Dioclétien, Maximien, Constantius, &c. & quelquefois un *K* seul est pris pour *Kartage* sur les médailles. Selon M. Béger, un grand *K* qui se voit au revers des médailles des Empereurs de Constantinople, signifie Konstantinus; & sur les médailles Grecques il veut que ce soit ΚΟΙΛΗΣΥΡΙΑ, la Cœlésyrie. Juste Lipse dit qu'on avoit autrefois coutume de marquer les calomniateurs au front d'un *K*, qu'on leur imprimoit avec un fer rouge. La lettre *K*, que les Romains tenoient en foi & hommage du Grec *Cappa*, est indubitablement superflue, & telle jugée par Priscien, *L. I.* comme celle dont on ne peut user qu'ès mots Grecs faits Latins, esquels il est convenu mettre un *C* & *A* ensemblement. Quintilien dit que quelques-uns étoient autrefois tombés en cette hérésie, d'estimer que toutes & quantes fois qu'il se trouvoit une lettre Latine en laquelle au commencement du mot on usoit du *C* & de *A*, il y falloit employer la lettre de *K*. J'ai lu quelques vieux Romans François esquels les Auteurs plus hardiment au lieu de *Q*, à la suite duquel nous employons l'*V*, sans le proférer, usoient de *K*, disans *Ka*, *Ke*, *Ki*, *Ko*, *Ku*. Pasquier. *Rech. L. VIII. c.* 63.

La lettre *K* a différentes significations dans les titres, les chartres, les diplomes: en voici quelques exemples que nous rapportons ici, parce que les Actes se faisoient autrefois en Latin en France. KR. *Chorus*, KR. C. *Cara civitas*, KRM. *Carmen*, KR. AM. N. *Carus amicus noster*, KS. *Chaos*, K. T. *Capite tonsus*, &c.

Autrefois on le mettoit au lieu d'un *C* dans les noms propres *Karolus* pour *Carolus*, &c. C'étoit l'usage du tems de Charlemagne, comme on le voit par plusieurs diplomes.

On ne se sert plus dans la langue Françoise de la lettre *K* qu'en quelques termes d'Art, & quelques noms pris des langues étrangères. On excepte dans le Moréri les mots de *Kalendes*, & de *Kyrie, eleison*. Cela n'est pas vrai du mot *Calendes*, personne en François, ou presque personne même en Latin, ne l'écrit aujourd'hui par un *K*, non plus que Calendrier. Ablancourt, dans son Dialogue des lettres, fait dire au *K*, qu'on a souvent mis en délibération de le chasser de la langue Françoise, & de le reléguer dans les pays du Nord.

On conserve encore le *K* dans les mots étrangers où le *C* n'auroit pas la même prononciation, s'il y étoit; par exemple, on écrit *Kent* (nom d'une province d'Angleterre) & jamais *Cent*, parce que le *C* n'a pas devant l'*e* la même prononciation que le *K*, mais on écrit *Danemarck*, & indifféremment *Konisberg*, & *Conisberg*, parce que le *c* après l'*r*, ou devant l'*o*, a la même prononciation que le *K* dans les mêmes places. *K* signifie quelquefois *Karat*. Voyez ce mot. *K*, est aussi une lettre numérale, qui signifie dans quelques Auteurs deux cens cinquante, suivant ce vers.

K *quoque ducentos & quinquaginta tenebit.*

Si on met un titre au-dessus, elle signifiera deux cens cinquante mille.

Cette lettre se voit sur plusieurs de nos monnoies de Charles V. de Charles VI. de Charles VII. de Charles VIII. & sur quelques-unes de Charles IX. parce que leurs noms s'écrivoient en Latin *Karolus*.

☞ K. Cette Lettre est le caractère dont on marque la monnoie qui se fabrique à Bourdeaux.

Blanc au *K* couronné. Petite monnoie de France qu'on a appellée dans la suite Karolus, ou Carolus. Elle valoit dix deniers tournois. Sur l'un des côtés il y a une croix terminée par quatre petites couronnes, avec ces mots, SIT NOMEN DOMINI BENEDICTUM. De l'autre côté se voit un *K* couronné ou surmonté d'une couronne, avec ces mots, KAROLUS FRANCORUM REX.

KAA KAB

KAA.

☞ KAA. Palais dans l'Ethiopie, auprès de Gondar en Abyssinie, dans lequel il y a un magnifique bassin d'eau qui sert aux cérémonies de l'Epiphanie, selon le rit des Abyssins.

☞ KAAWY, s. m. Espéce de boisson que les Indiens font avec le maïs.

KAB.

☞ KABAK, s. m. On nomme ainsi en Moscovie les lieux publics où se vendent les vins, la bière, l'eau-de-vie, le tabac, les cartes à jouer, & d'autres marchandises au profit du Czar qui s'en est réservé le débit dans toute l'étendue de ses Etats. Il y en a de deux sortes: les grands *kabaks*, où toutes ces marchandises se vendent en gros, & petits *kabaks*, où elles se débitent en détail.

KABBADE ou CABADE, s. m. Nom d'un habit militaire des Grecs modernes. *Kabbadium*, *Kabadium*, *Sagum*. Tzetzès Chiliad. 2. dit que cet habit étoit ainsi appellé de Cabades, Roi des Perses. Codinus, *de Off. Constant. c. 6.* dit qu'il avoit passé des Assyriens aux Grecs de Constantinople. D'autres ont dit que ce nom lui venoit de sa forme, qui étoit semblable à celle d'un Kappa Grec. Le P. Goar trouve ce sentiment ridicule. Quoi qu'il en soit, c'étoit un habit intérieur, que l'on portoit sous un autre: le *Kabbade* étoit court, serré, sans plis, il ne descendoit que jusqu'au haut de la jambe, & se boutonnoit jusqu'au bas de la poitrine avec de gros boutons. On le ceignoit d'une ceinture, il étoit bordé de frange, que le mouvement des jambes faisoit paroître en faisant ouvrir le *Kabbade* quand on marchoir. C'est la description qu'en fait le P. Goar dans ses notes sur Codin, *p.* 49. *not.* 30. Il croit que ce n'est autre chose que le *Sagum* des Romains, qui avoit dégénéré en *Kabade* chez les Grecs. L'Empereur & le Despote portoient le *Cabade* violet, ou pourpre.

KABBALE. Voyez CABBALE.

☞ KABESQUI, ou CABESQUE, s. m. Petite monnoie de cuivre, qui ne se fabrique & qui n'a cours qu'en Perse. Le *kabesqui* vaut cinq deniers & une maille de France.

KABIN, ou KÉBIN, ou KUBIN, s. m. Mariage contracté pour un certain tems seulement parmi les Mahométans. *Matrimonium non perpetuum. Connubium ad tempus.* Le *Kabin* se fait devant le Cadi, en présence duquel l'homme épouse une femme pour un certain tems, à condition de lui donner une certaine somme à la fin du terme, lorsqu'il la quittera. Quelques Auteurs disent

disent que le *Kébin* n'est permis que chez les Perses & dans la Secte d'Ali; d'autres prétendent qu'il l'est aussi parmi les Turcs. Voyez Piétro della Valle, *Tome III.* & Ricaut de l'Empire Ottoman. Méninski l'appelle Mariage à la Turque, ou plutôt, c'est, selon lui, la confirmation qui s'en fait devant le Cadi, à condition au mari de payer à la femme une certaine somme, s'il la répudie. Il ne doute point non plus que ce ne soit l'usage chez les Turcs. *Matrimonium, seu potius confirmatio ejus quæ à judice fit, & sponsalia seu sponsalitia promissa, quibus solutis dukta repudiari possit.* Et ensuite en Italien, *Matrimonio à la Turchesca*, &c.

Ce mot est Turc כבין, *Khabin*; car c'est un Khef, & il seroit mieux d'y mettre une *h*.

KAC.

KACHEMIRE, ou CACHEMIRE. *Cassimire*; & *Cassemire*, s. f. Nom propre d'une Province des Etats du Mogol en Asie. *Kachemira, Cassimira.* Elle est au pié du mont Caucase, qui la sépare de la grande Tartarie. Elle confine ailleurs avec le Royaume des Kakares, les Provinces de Baudisch, de Lahor, d'Attock & de Cabul. La *Kachemire* passe pour un des pays des plus fertiles des Indes. Elle a eu ses Rois particuliers, & n'est soumise aux Mogols que depuis le XVI. siècle.

L'Auteur de l'Histoire générale du Mogol écrit ce nom par un *G*, & ne lui donne jamais d'article; il n'y a rien ajouté non plus qui pût faire voir de quel genre il le fait. Afin de jouir plus en repos des plaisirs de la paix, Jehan Guir alloit souvent passer l'été dans le Royaume de *Cachemire*. C'est le pays le plus septentrional des Etats du Mogol; il est situé au pié du Mont Caucase. *Cachemire* n'est à vrai dire qu'une grande vallée environnée de montagnes; quelques-uns assurent que le fleuve Indus y prend sa source. C'est une erreur qui n'est suivie d'aucun Géographe. Il est vrai qu'un grand nombre de petites rivières sortent de *Cachemire*, & vient se jetter dans l'Indus. P. Catrou. Le Royaume de *Cachemire* passe pour le Paradis terrestre des Indes. Aussi n'y a-t-il guère de pays au monde où l'air soit plus tempéré, plus sain, & où l'on trouve plus en abondance toutes les délices de la vie. Quand on a passé les montagnes qui séparent l'Indoustan de *Cachemire*, il semble qu'on ait été transporté tout à coup des climats les plus brûlans de l'Asie, dans les pays les plus tempérés de l'Europe. Aussi ce ne sont plus les mêmes arbres, & les mêmes fruits qu'on voit aux Indes. Ce sont nos fruits & nos arbres de France; des poiriers, des pommiers, des abricotiers, &c. Id. C'est dans ce beau Royaume que Jehan Guir ne manquoit guère d'aller passer la saison la plus chaude de l'année. Il estimoit tant *Cachemire*, qu'il auroit mieux aimé, disoit-il, perdre le reste de ses Etats, que cette seule contrée. Id. Les promenades de *Cachemire* étoient d'ordinaire le divertissement de Jehan Guir pendant l'été. Id. Aussi le Mogol & la Sultane ont rempli *Cachemire* de marques de leur magnificence. Id.

Ce défaut d'article ne nous paroît pas extraordinaire, parce que *Cachemire* est un nom peu usité; il est pourtant contre l'usage & l'analogie, qui demande communément un article devant les noms de Royaumes, de Provinces, de Contrées, quand ils ne sont pas mis en un sens indéfini, ou comme indéfini. Car le Royaume de *Cachemire*, les promenades de *Cachemire*, séparent l'Indoustan de *Cachemire*, sort de *Cachemire*, tout cela est selon l'usage; mais dirions-nous, Champagne n'est à vrai dire qu'une grande vallée, &c. Ils habitèrent à Normandie, comme on va voir dans l'Article de KACHEMIRISTE, habitèrent à *Cachemire*? Il estimoit tant France. Ils ont rempli Provence des marques de leurs magnificences? Ne dirions-nous pas la Champagne n'est à vrai dire, &c. Ils habitèrent la Normandie, ou en Normandie, ou dans la Normandie. Il estimoit tant la France. Ils ont rempli la Provence, &c. Que le nom *Cachemire* soit étranger, cela n'y fait rien, nous ne dirions point Chine n'est à vrai dire, &c. Ils habitèrent à Japon. Il estimoit tant Inde ou Perse. Il a rempli Egypte, ou Arabie, ou Tunquin, des marques de sa magnificence. Il semble donc qu'il eût été mieux de faire entrer *Cachemire* dans la règle générale: il faut néanmoins convenir aussi qu'il y a des noms étrangers de Provinces & de Royaumes qui ne veulent point d'article. Tel est Siam. On ne dit point le Siam, du Siam, au Siam; mais Siam, de Siam, à Siam, comme aux noms propres de villes; mais l'usage y a passé: en est-il de même de *Cachemire*? Cependant il ne choque point l'oreille, comme nous l'avons remarqué d'abord, & le P. Catrou parloit trop bien sa langue pour que nous osions absolument le condamner en ceci. J'aimerois pourtant mieux mettre un article pour distinguer *Cachemire* contrée, de *Cachemire* ville. Il faut éviter autant qu'on peut les ambiguités dans les langues. C'est ainsi que nous disons Luxembourg, Mekelbourg, & le Luxembourg, le Mekelbourg, en parlant des Pays ou Provinces dont ces villes sont capitales, & ainsi communément des autres.

Kachemire, est aussi le nom propre de la Ville capitale de la Province, dont on vient de parler; elle est sise sur un lac, d'où sortent deux rivières qui traversent la ville, & sont déja assez fortes pour porter bateau. On la prend pour l'ancienne *Caspira*.

KACHEMIRISTE, s. m. & f. Nom propre de peuple. Originaire, habitant de Cachemire. *Kachemirianus. Cassimirianus, a. Cassemiriensis.* Le Père Catrou a fait ce nom dans son histoire du Mogol. Les peuples mêmes qui habitent cette agréable contrée (de Cachemire) n'ont rien de la mollesse & de l'oisiveté des Indiens. Ils sont forts & laborieux, appliqués à cultiver leurs terres, & fort braves dans la guerre. C'est une ancienne tradition que les Juifs qui furent emmenés captifs du tems de Salmanazar, habitèrent à Cachemire; & que les *Cachemiristes* sont les descendans de ces Juifs d'autrefois. Certainement, quoiqu'on ne trouve plus à Cachemire aucun vestige de la Religion Judaïque, tous les peuples y étant Gentils, ou Mahométans, on y voit cependant quelques traces d'une nation descendue des Israëlites. L'air du visage, & la physionomie de ces peuples a quelque chose de ce qui distingue les Juifs, & de ce qui les fait reconnoître parmi tous les autres peuples. Le nom de Moyse y est fort commun, & l'on voit encore d'anciens monumens qui désignent une nation sortie d'Israël. Par exemple, le reste d'un édifice bâti sur une haute montagne, s'appelle encore aujourd'hui le Trône de Salomon. P. Catrou.

KACHÉTI, GACHÉTI, ou ZACHÉTI, s. m. Nom d'une contrée de l'Asie. *Gaguetia.* Elle est dans la Géorgie, entre les Tartares de Daghestan, le Scirvan, l'Irvan & le Carduel. Ce pays a son Prince, ou Roi particulier, tributaire du Roi de Perse. Zagan en est la ville capitale. Maty.

KACHSCHAGA, s. f. Nom propre d'une ville de la Tartarie Moscovite. *Kaschaga.* Elle est dans le Royaume de Casan, sur le Wolga, environ à vingt-cinq lieues au-dessus de la ville de Casan. Maty.

☞ KACKERLACKES, s. m. pl. Habitans des Isles situées au sud-est de Ternate. On dit qu'ils voient mieux la nuit que le jour. Aussi fuient-ils la lumiere, & ont-ils toujours les yeux à demi-fermés.

KACSÉOLE, s. f. Petite contrée d'Autriche en Allemagne. *Kacseola.* Laas est la capitale de la *Kacséole.*

KAD.

☞ KADALI, s. m. Ray fait mention dans son Histoire des Plantes, de quatre arbrisseaux qui portent ce nom. Ils croissent aux Indes Orientales.

KADARE, ou KADARITE, s. m. & f. Nom d'une Secte Mahométane. *Kadarus. Kadarita.* Les Giabares & les *Kadares* sont deux Sectes opposées. Les *Kadares* nient le destin, & tout ce qui nous ôte la liberté. Ils croient que l'homme a le pouvoir libre de faire le bien ou le mal, selon son choix, & qu'il peut toujours user de sa liberté quand il lui plaît. Voyez Ricaut, *de l'Emp. Ottom.*

Ce nom leur a été donné du mot Turc קדר, *Kudur*, qui signifie pouvoir, puissance, à cause du pouvoir d'agir ou de ne pas agir, de faire le bien ou le mal, qu'ils reconnoissent dans l'homme.

KADEDI, ou KADEDIS. Espèce de jurement Gascon. *Hercle.* On a dit sur la Place des Victoires à Paris, où il y

y avoit quatre lanternes soûtenues sur des colonnes de marbre :

Kadedis, d'Aubusson, je crois que tu me bernes;
De mettre le soleil entre quatre lanternes.

Le soleil, c'est-à-dire, la Statue du Roi Louis XIV. dont la devise étoit le soleil.

J'irois à ce soldat, & sans tant de mystere;
Tout autre choix à part, je dirois, Kadedi.
Viens t'en ton enfant, tu seras mon compere.
La Fontaine.

L'étymologie de ce mot est *cap-de-Dieu*, qui répond à notre *tatidiée*, ou *tête-Dieu*. Il vaut mieux écrire *Cadedis.*

KADELBOURG, f. m. Village de Suisse au Comté de Bade.

KADÉZADÉLITE, f. m. & f. Nom d'une Secte Mahométane. *Kadezadelita.* Cette Secte ne se distingue presque que par quelques cérémonies que l'on y pratique aux obséques des morts, & dans les prières que l'on fait pour eux. C'est du moins ce qu'elle a de plus singulier. L'Auteur de cette Secte est un certain Burgali Effendi. Quelques Auteurs semblent vouloir faire croire qu'ils ont pris des Chrétiens la prière pour les morts, quand ils disent que la plûpart des *Kadézadélites* sont des Russiens & d'autres Chrétiens renégats, qui ont retenu quelque idée confuse du Purgatoire & des prières pour les morts, comme s'ils étoient les seuls qui eussent ces idées. Voyez Maraccio dans son *Prodromus ad Refutationem Alcorani. P. IV. c. V. p. 15. col. 2.* où il explique les cérémonies que les Musulmans pratiquent aux obséques des morts; combien de fois, & comment ils lavent le corps du mort; de combien d'habits, & de quels habits ils le revêtent; les fumigations qui se font; les prières que récitent sur lui d'abord les gens constitués en dignité, ensuite les parens du mort, &c. Ce que l'on ajoute, que leur Incan crie à haute voix aux oreilles du corps mort, qu'il se souvienne qu'il n'y a qu'un Dieu & un Prophète, n'est pas plus exact. Ce n'est point aux oreilles du corps mort, c'est aux oreilles des Agonisans qu'ils disent : Il n'y a point de Dieu, sinon un, & Mahomet est son Envoyé; & c'est leur profession de foi qu'ils lui suggèrent alors; mais ce n'est pas les *Kadézadélites* seuls, c'est tous les Musulmans qui le font. Voyez Maraccio.

KADOLE, f. f. Ministre dans les choses secretes de la Religion, dans les mystères des Grands Dieux. *Kadolus.* Denis d'Halicarnasse, dans ses Antiquités Romaines, *L. II.* dit que les *Kadoles* étoient chez les Hétruriens, & auparavant chez les Pélasges, c'est-à-dire, les anciens Grecs, ce qu'étoient les Camilles chez les Romains; que c'étoient les Ministres des Prêtres dans les sacrifices, & dans les mystères des Curètes & des Grands Dieux.

☞ KADRIS, f. m. pl. Sorte de Religieux Turcs, appellés ainsi de leur Fondateur Abdul-*Kadri*-Ghilani. Il naquit l'an de l'hégire de Mahomet 561. & mourut en l'année 657. Son tombeau est hors des portes de Babylone, où vont en pélerinage la plûpart de ceux qui font profession de son Ordre. Leur noviciat est un noviciat de jeûne & d'abstinence, qu'ils sont obligés de faire par degrés. Ceux qui vivent dans le Couvent ont toujours les piés nuds, & ne se rasent, ni ne se couvrent la tête. Ils portent une couverture blanche, d'un drap fort gros, & sont ordinairement assis comme les autres Religieux Mahométans, la tête baissée & le nez sur la poitrine. Ils ont un Couvent à Tophana, dans Constantinople. Chacun d'eux est obligé de faire une fois l'an une retraite particuliere de quarante jours dans une petite cellule où personne ne les voit. *Voyez* CADRITE.

K A E.

☞ KAÉNE, f. f. Vieux mot. Chaîne. On a dit aussi *enkaëné*, pour Enchaîné.

KAER, f. m. Ancien nom d'une rivière de Bretagne. *Kaer.* On trouve ce nom dans les titres de l'Histoire de Bretagne, *T. II. p. 71.* où il est dit que cette rivière étoit *in Bot. Carman*, & que Cornou étoit situé dessus.

KAEY, f. m. Arbre haut & épais qui croît au pays des Noirs. Son bois est si dur que l'on en fait des canots qui résistent fort longtems à l'eau, & qui ne se pourrissent pas facilement. On en emploie l'écorce & les feuilles dans des remèdes.

K A F.

☞ KAFFUNGEN, ou CAPPUNG, f. m. *Confugia.* Petite ville & Monastère d'Allemagne dans la Hesse, près de Cassel.

☞ KAFRE-CHIRIN, f. m. Ville de Perse, bâtie par le Roi Nouchirevon-Aadel, surnommé le *Juste*, dont les faits & dits sont le fondement de la morale des Persans.

K A G.

KAGNE, f. f. Espèce de pâte que font les Italiens avec la plus belle farine de froment : en la faisant passer par des trous faits exprès ils en forment des morceaux en façon de ruban, large de deux doigts. Il seroit plus naturel d'écrire ce mot avec un *C*, mais on ne l'a point trouvé autrement qu'avec un *K*.

K A H.

KAHIAC, f. m. Terme de Calendrier. Il y en a qui appellent ainsi le quatrième mois des Coptes.

KAHOUA, ou KAHOUÉ, ou KAHOUE. C'est le nom que les Arabes, les Turcs, & les Persans donnent au Café, & d'où nous avons fait celui de Café. Voyez ce mot.

KAHUER-BACHI, f. m. Terme de Relation. Nom d'un Officier du Roi de Perse. C'est celui qui a soin du Kahué, ou Café, de l'Eau Rose, & des autres Eaux distillées que les Persans boivent.

KAHUR, f. m. Nom d'un arbre qui se voit en Perse. Piétro della Valle, qui en parle dans sa II. Partie, Lettre XVI. *p. 322.* dit que le *Kahur* ne porte aucun fruit, mais seulement des feuilles qu'on donne à manger aux bestiaux; que c'est un arbre épineux; qu'il lui paroît que c'est la même chose que l'Acacia qu'il avoit vu dans l'Arabie Pétrée, & dont on tire la gomme arabique; que néanmoins celui d'Arabie, au moins quand il le vit, avoit les feuilles beaucoup plus petites que celui de Perse, ce qui venoit peut-être de la saison; que les Persans ne retirent aucune gomme du *Kahur*, peut-être parce qu'ils n'ont pas fait attention qu'il en donnât, ou qu'ils ne savent pas de quel usage elle peut être. Il ajoute plus bas qu'il y a un certain village nommé Kahuristan, à cause de la quantité de *Kahurs*, ou d'Acacias que la terre y produit.

K A I.

☞ KAI, f. m. Province du Japon, dans la grande Isle de Niphon. C'est d'où les Japonois tirent leurs meilleurs chevaux.

☞ KAIA, f. m. Officier Turc, Commandant des Janissaires d'Egypte. *Janissariorum dux in Egypto.* Les Janissaires sont le corps de milice le plus puissant en Egypte. Il est de douze ou quinze mille hommes. Ils élisent eux-mêmes le *Kaia* qui les commande, & le dépossédent quand il leur plaît. Voyez Paul Lucas, *III. Voyage, T. II.*

☞ KAIDA, f. m. Ray fait mention dans son Histoire des Plantes de quatre arbrisseaux qui portent ce nom, & qui ne diffèrent que par leurs fruits.

☞ KAÏEN, f. m. *Caiana.* Petite ville de Perse, remarquable par la bonté de son air, & les beaux esprits qu'elle a produits.

☞ KAÏGOROD, f. m. Ville de Russie, sur la Kama.

KAÏMACAN. Voyez CAÏMACAM.

KAIMACHITES, f. m. & f. ou NAIMAN, ane, f. m. & f. Nom propre d'un grand peuple, qu'on place au milieu de la grande Tartarie, le long de la rivière de Ghamas, depuis les environs du lac de Caventia jusqu'à la mer, qu'on nomme la mer des *Kaimachites*. Mais dans la relation que le Père Avril a donnée du voyage de

de Tobolſc à Péking, il ne fait aucune mention, ni de la rivière de Ghamas, ni des *Kaimachites*, ni des Naimans. Et M. Witſen dans ſa Carte qu'il a donnée des parties ſeptentrionales de l'Aſie & de l'Europe, met au lieu du Ghamas l'Yamour, & au lieu des *Kaimachites*, ou Naimans, il place les Monguls au midi du fleuve, & la Daurie, avec quelques autres pays, au nord. *Kaimachita*, *Naimanus*. MATY.

KAÏQ, ou CAÏQUE, ſ. m. Terme de Relation. *Linther*, *cymba*. C'eſt un mot Turc, qui ſignifie un petit bateau. DE LA BOULAYE.

☞ KAIR, v. n. Vieux mot. Tomber, du Latin *Cadere*. On a dit auſſi *Dekair*, pour dire Décheoir.

☞ KAIRIOVACOU, ſ. m. Iſle de l'Amérique, & la plus belle des Grenadines, c'eſt-à-dire, de ces petites Iſles qui ſont au nord de la Grenade, l'une des Antilles de l'Amérique.

KAISERSHEIM, ſ. m. Nom propre d'une Abbaye d'Allemagne. *Kaiſersheimenſe Monaſterium*. L'Abbé de *Kaiſersheim* eſt Prince de l'Empire du Cercle de Bavière. Cette Abbaye eſt de l'Ordre de Citeaux, & ſituée dans le Duché de Neubourg, peu éloignée du confluent du Lech & du Danube. Elle fut fondée en 1133. par Henri Comte de Lechimund & de Graiſbach, & par ſa femme Loyrarde. Cette Abbaye a longtems diſputé ſon immédiateté contre le Comte Palatin de Neubourg, mais enfin ce Prince a déſiſté. Imhoff, *Not. Imp. L. III. c.* 28. *n.* 17.

KAISERS-LOUTERN, ſ. m. ou *Caſeloutre*, ſ. f. Nom propre d'une ville d'Allemagne, ſituée dans le Cercle Electoral du Rhin. *Lutra*, *Lutra Cæſarea*. Elle eſt dans le Palatinat du Rhin, entre Spire & la ville de deux Ponts. *Caſeloutre* eſt ſituée ſur un petit lac, formé par la rivière de Loutre, qui la couvre d'un côté: un bois la défend de l'autre; outre cela elle a quelques fortifications. *Caſeloutre*, qui étoit ville Impériale, fut engagée l'an 1402. à l'Electeur Palatin, dont les ſucceſſeurs l'ont poſſédée juſqu'à préſent.

KAISERSPERG. Voyez KEISERSPERG.

K A J.

KAJUTSIU, ou KAOYEU, ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Kajutſium*. *Kaoyeum*. C'eſt la quatrième ville ſous celle d'Yancheu Métropole. Elle eſt à la droite du grand canal, ſur le bord du Lac Piéxe. Elle eſt groſſe & bien peuplée; ſon terroir eſt fertile, & produit beaucoup de riz. *Ambaſſ. des Holland. à la Chine*, *p.* 104.

K A K.

☞ KAKAMA, ſ. f. Nom propre d'une montagne de la Laponie Suédoiſe, à environ 20 min. au nord de Torno, & à quelques lieues à l'orient du fleuve de Torno. Le ſommet de *Kakama* eſt d'une pierre blanche, feuilletée & ſéparée par des plans verticaux qui coupent fort perpendiculairement le méridien.

☞ KAKA-MOULLON, ou KAKA-MULLU, ſ. m. C'eſt un arbre à ſiliques, qui croît aux Indes Orientales aux environs de Chenotti, Parou, & Warapoli. Son écorce bouillie dans du lait, paſſe pour guérir les diabétes & la gonorrhée. RAY, *Hiſt. Plant.*

KAKARA, ſ. Nom d'un fruit qui ſe trouve chez les Tapuyis au Breſil. *Kakara*. Il a la forme d'une noix. Il faut le faire cuire pour le manger, quand il eſt crud il eſt amer. Marcgravius, *Hiſt. Nat. Braſil. L. VIII. c.* 4.

KAKARE, ſ. m. Nom propre de peuple. *Kakar*, ou *Kakarus*. Le Royaume des *Kakares* eſt une grande province de l'Empire du Mogol, en Aſie. *Cacharum regnum*. Elle s'étend beaucoup d'orient en occident le long des montagnes du Caucaſe, ayant vers le nord le Thibet en Tartarie, & vers le ſud les Royaumes de Pitan, de Siba, de Naugracute, & de Caſſimire. Le Gange a ſes ſources dans le Royaume des *Kakares*, & ſes lieux principaux ſont Purhola & Dankaler. MATY.

☞ KAKA-TODDALI, ſ. m. C'eſt un petit arbriſſeau qui croît dans toutes les contrées du Malabar. On fait avec ſa racine & ſon fruit verd frits dans de l'huile, un onguent que quelques-uns recommandent contre la goutte. On prépare avec ſes feuilles bouillies dans de l'eau, des bains qui paſſent pour ſalutaires dans l'anaſarque, la cachexie, les tumeurs œdémateuſes aux jambes, & autres maladies de cette eſpèce, qui proviennent du trop de féroſités.

☞ KAKER. *Voyez* QUAKER. Il faut bien ſe donner de garde d'écrire ni de prononcer *Kaker*.

K A L.

KALA, ſ. m. Terme de Relation. Mot Turc, qui ſignifie un Château. DE LA BOULAYE. *Caſtrum*, *Caſtellum*.

☞ KALAAR, ſ. m. Ville de Perſe dans le Ghilan.

KALANTER, ſ. m. Terme de Relation. Nom d'un Officier conſidérable en Perſe: c'eſt le ſixième des ſix Viſirs qui ſont les ſubſtituts du premier Viſir, qu'on appelle *Etmadaulet*. Le *Kalenter* eſt à peu près la même choſe à Iſpahan, que le Prevôt des Marchands à Paris.

☞ KALEBERG, ſ. m. *Mons Calvus*. Montagne de Pologne, au Palatinat de Sandomir: on l'appelle ainſi parce qu'il n'y a point d'arbres.

KALÉCUT. Voyez CALÉCUT.

KALENBERG, ſ. m. Nom propre d'une chaîne de montagnes, ſituée dans le Cercle d'Autriche en Allemagne. *Calenberga*. Elle commence au Danube, à trois lieues de Vienne, du côté du couchant, traverſe la Baſſe-Autriche, & s'étend dans la Stirie, & dans la Carinthie, juſqu'à la Drave. C'eſt une partie de la montagne que les Anciens appelloient *Ceſius*, ou *Cetius Mons*. MATY.

KALENDAIRE, adj. m. & f. Qui appartient aux Calendes, qui y a rapport. *Kalendaris*. Les Faſtes *Kalendaires*, *Faſti Kalendares*. Voyez FASTES. Junon *Kalendaire*; on donnoit ce titre à cette Déeſſe, parce que toutes les Kalendes lui étoient conſacrées. Il ſeroit mieux d'écrire ce mot par un C, comme *Calendes* & *Calendrier*.

☞ KALENDÉRIS, ſ. m. pl. Ordre de Religieux Turcs, appellés ainſi d'un certain Santon qu'on nommoit *Kalendéri*, & qui proféroit ſans ceſſe le nom de Dieu au ſon de ſa flute, qu'il accompagnoit de larmes & de ſoupirs. Il alloit la tête nue, le corps couvert de plaies, & n'avoit point de chemiſe, n'étant couvert que d'une peau de bête ſauvage ſur les épaules. Il avoit à ſa ceinture quelques pierres bien polies, & des pierres fauſſes à ſes bras au lieu de rubis & de diamans. Les *Kalendéris*, ſes diſciples, prétendent par une voie toute oppoſée à la ſienne, être bons Religieux, quoiqu'ils s'abandonnent publiquement au libertinage. Les Turcs prétendent que ſi les Chrétiens ſe rendirent maitres de Jéruſalem en l'année ſix cent quinze de Mahomet, ce fut parce que le Chef de cet Ordre, qui avoit beaucoup de part au Gouvernement de la ville, étoit ivre lorſque l'aſſaut fut donné.

KALENHAUSEN, ou CALDENHOUSEN, ſ. m. Nom propre d'un village d'Allemagne, ſitué dans le Comté de Meurs, entre la ville de Meurs & celle d'Ordingen. *Kalenhuſium*. Quelques-uns le prennent pour la petite ville nommée anciennement Calonis, ou Calo, que d'autres mettent à Kulf, village de la même contrée.

KALI, ſubſt. maſculin. Plante qu'on appelle autrement *ſoude*. Elle croît ſur le ſable de la mer, & on l'y ſème pour la brûler verte. Des cendres on s'en ſert pour fondre le verre, pour faire du ſavon, & la bière & le ſel alkali. *Kali* eſt le nom que les Arabes donnent à cette Plante, qui croît abondamment en Egypte & en Syrie. Les Vénitiens s'en ſervoient pour faire leurs belles glaces, que l'on appelle glaces de Veniſe. Il s'en trouve auſſi beaucoup dans le Languedoc, où on l'appelle Vitraire. *Vitraria*. On dit qu'en Arménie le *Kali* croît ſi haut, qu'il devient un arbre raiſonnablement grand. Bochart dit que cela n'eſt vrai que d'une eſpèce du *Kali*; mais que le *Kali* eſt dans le genre des pois, & que les Arabes l'y mettent. Voyez Saumaiſe ſur Solin, *page* 1096. Bochart Hiéroz, *Part. II. L. I. c.* 7. Catel en parle dans ſes Mémoires de l'Hiſtoire de Languedoc, *L. I. pages* 50 & 51. L'on retire auſſi, dit-il, un notable profit dans le pays d'une herbe qu'on a accoutumé de ſemer & cultiver au bord de la mer, laquelle étant venue à ſa perfection, on coupe, & après on la fait brûler dans un creux qu'on fait dans la terre, comme dans un

un fourneau, couvrant ce creux de terre par-dessus, afin que le feu ne puisse prendre air & aspirer; cette herbe étant brûlée, l'on découvre ce creux, qu'on trouve plein de certaine matière dure, qui s'appelle dans le pays Salicor, qui ressemble au sel en roche, & de laquelle après on fait les verres. Cette herbe est appellée des Arabes *Kali*, des Latins *Salicornia*, & des François *Soude*. Il se fait si grande quantité de ce Salicor dans le Languedoc, qu'on le transporte en divers Royaumes, mais principalement en Italie, duquel les Italiens fort ingénieux font ces beaux verres, qu'ils apportent après, tant en France qu'en Espagne, & autres Royaumes de l'Europe. Catel. Le P. Roger, Récollet, dans son Voyage de la Terre-Sainte, *L. I. c.* 17. dit qu'à une demi-lieue à l'occident de la mer Morte en Judée, toute la contrée est couverte de *Kali*, que les Arabes brûlent, & dont ils portent vendre les cendres à Jérusalem, & à Hébron, où il y a une petite Verrerie, pour faire du verre: on en fait aussi du savon dans ce pays. Voyez SOUDE.

Ce nom est Arabe, il vient de קלי, *Kali*; ce mot, tant en Arabe qu'en Hébreu, signifie *tostum*, *frictum*, ce qui est brûlé. En Arabe קלה, *Caxit*, *frixit*. Scaliger, dans ses Exercitations sur Cardan, écrit *Chali*, mais mal, comme a fort bien remarqué Bochart.

☞ KALIN, f. m. Ville de Perse, que Tavernier place à 87 d. 5. m. de longitude & 35 d. 15 m. de latitude.

KALINGBOURG, f. m. Nom propre d'un bourg de Danemarck. *Calingoburgum*. Il est dans l'île de Zélande, sur le détroit du Belt, où il a un bon port.

KALIS, f. m. Nom propre d'une petite ville d'Allemagne. *Calisium*. Elle est de la nouvelle Marche de Brandebourg, sur un petit lac, formé par la rivière de Tréga, à l'orient de Stargard, en Cassubie.

Kalis, f. m. Terme de Relation. C'est un mot Egyptien, qui signifie une espèce de levée qui retient l'eau du Nil, & que l'on coupe lorsque ce fleuve est renfermé dans son lit. De la Boulaye.

KALISCH, f. m. Nom propre d'une ville de la Basse-Pologne. *Calissium*, *Kalissium*. C'est la capitale du Palatinat de *Kalisch*, située sur la Prosna, entre Sirad & Posnam. Cette ville est entre des marais, qui en rendent l'accès difficile. Elle fut pourtant prise & ruinée par les Suédois, dans le XVII. siècle.

Le Palatinat de *Kalisch*, *Calissiensis Palatinatus*, est une province de la Basse-Pologne, bornée au couchant par le Palatinat de Posna, & au levant par ceux de Sirad, de Lencici, de Brest & d'Inoulocz. Elle confine vers le nord la Prusse Royale, & vers le midi la Silésie. Ses principales villes sont, *Kalisch*, capitale, Gnesne, Laudik & Kamin. Maty.

KALMINTZ, KALMUNTZ, f. m. C'étoit anciennement le nom d'une ville des Quades en Allemagne. *Kalmintia*, *Calemantia*. Ce n'est maintenant qu'un village de l'Autriche, situé vers la source de la Taye, au-dessus de Znaim, & aux confins de la Moravie. Maty.

KALMOUCH, KALMUCHIBUCHAR, KALMAKEN, f. m. & f. Nom d'un peuple de la grande Tartarie, en Asie. *Kalmuchus*. Les *Kalmouchs* étoient situés depuis la rivière de Jaich, qui les sépare du Royaume d'Astracan, jusqu'aux montagnes d'Altay, ou d'Imaüs, par lesquelles ils sont séparés vers le levant des Tartares Monguls; ils ont au sud les Usbecs, ou les Zagatay, & au nord la Sibérie. On voit dans le pays de ces Tartares, vers les montagnes d'Altay, les déserts de Kirros & de Lop. Les Tartares *Kalmouchs* n'ont ni villes, ni villages; ils campent sous des tentes de feutre par troupes, qu'ils appellent Hordes, & ils errent d'un lieu à l'autre, selon la commodité des pâturages. Chaque Horde a son Prince; mais tous ces Princes dépendent d'un Souverain, qui porte le nom de Kam, ou Cham, & qui se dit successeur du grand Tamerlan. Ils n'ont pas encore l'usage des armes à feu. Ils sont idolâtres, & ils reconnoissent pour chef de leur Religion le Dalac Lama, qui est le souverain Pontife du Royaume de Tangut. On dit qu'il n'y a point de peuple au monde plus prompt à camper, ou à décamper, que les *Kalmouchs*. Il ne faut pas en être surpris, puisqu'ils font tous ce métier pendant toute leur vie. Ils vont toutes les années camper pendant l'hiver le long du Wolga, sur les terres des Moscovites, qui, loin de les repousser, leur font faire des présens par le Gouverneur d'Astracan. Les Usbecs leur payent aussi un tribut en forme de présent. Les uns & les autres en usent de la sorte, pour empêcher qu'ils ne ravagent leurs terres. Maty.

On écrit ce mot indifféremment, ou bien *Kalmouks*, comme M. Sanson, ou *Kalmouch*, comme Tavernier, ou *Calmouc*, *Calmouque*, comme d'autres, qui ont donné à ce nom une orthographe plus Françoise, ou bien enfin *Kalmouque*, ou *Kalmouc*, & *Kalmouk*. Voyez sur les *Kalmouchs* une Lettre du P. du Ban, Missionnaire Jésuite dans la Crimée. Elle a été imprimée dans le II. Tome des Mémoires des Missions du Levant. Voyez aussi Tavernier dans ses Voyages, & le mot CALMOUC.

☞ KALNICK, f. m. Ville de Pologne, au Palatinat de Braclaw, sur la rive occidentale du sud.

KALO, f. m. Nom propre d'une ville de la Haute-Hongrie. *Kaloa*. Elle est capitale d'un Comté qui porte son nom, & située dans un marais, qui forme la rivière de *Kalo*, entre les villes de Bebrecin, & le petit Waradin, ou Klein Waradin. Maty.

Le Comté de *Kalo*; en Latin *Biboriensis Comitatus*. Contrée de la Haute-Hongrie. Elle a au nord les Comtés de Zathmar & d'Ugogh, au couchant celui de Chége, au midi ceux de Tuttur & de Czongrad, & au levant la Transilvanie. *Kalo* en est la ville capitale, les autres sont le grand Waradin, S. Job, Débercin & Bihard, qui lui donnoit autrefois le nom. Maty.

KAM.

☞ KAM, f. m. Terme de Relation. Les *Kams* sont en Perse ce que les Gouverneurs sont en Europe. Le *Kam* des Tartares, que nous nommons le *Kam*, gouverne le Nogai, le Boudgiac, avec une partie de la Circassie, & toute la Crimée, province connue dans l'antiquité sous le nom de Chersonnèse Taurique, où les Grecs portèrent leur commerce & leurs armes. Volt. Le *Kam* est appellé par ses sujets Empereur; mais avec ce grand titre, il n'en est pas moins esclave de la Porte. Le sang Ottoman dont les *Kams* sont descendus, & le droit qu'ils ont à l'Empire des Turcs, au défaut de la race du Grand-Seigneur, rendent leur famille respectable au Sultan même, & leurs personnes redoutables. C'est pourquoi le Grand-Seigneur n'ose détruire la race des *Kams* Tartares; mais il ne laisse presque jamais vieillir un Prince sur le Thrône. Id. Si les Tartares se plaignent du *Kam*, la Porte le dépose sous ce prétexte; s'il en est trop aimé, c'est un plus grand crime, dont il est plutôt puni: ainsi presque tous passent de la Souveraineté à l'exil, & finissent leurs jours à Rhodes, qui est d'ordinaire leur prison & leur tombeau. Id. *Voyez* KAN. Il vaut mieux écrire Kan.

☞ KAMA, f. f. *Cama*. Grande rivière de l'Empire Russien, qui se jette dans le Wolga, & en bonifie les eaux.

☞ KAMAKURA, f. f. Fameuse Isle du Japon, d'environ une lieue de circuit, sur la côte méridionale de Niphon: c'est où on envoie en exil les Grands qui ont fait quelque faute.

KAMBALU, f. m. C'est le nom que les Tartares & Paul le Vénitien donnent à la ville de Péking, capitale de la Chine. *Kambalum*. Voyez PÉKING, Paulus Venetus, & l'Ambassade des Hollandois à la Chine, *Part. IV.* au commencement.

KAMBAR, f. m. Terme du grand Art. C'est la pierre parfaite au rouge.

☞ KAM-CHEU-FOU, f. m. Nom propre d'une ville du Kiamsi à la Chine. Sa latitude est de 28 d. 49 m. 54 f. Gouye.

KAMÉNIEK. Voyez KAMINIEK.

Kaméniek, f. m. Il y a deux bourgs de ce nom en Pologne. *Kamenecia*. L'un est dans la Polésie, sur la rivière d'Ilsna, à huit lieues de Bressici, vers le nord. L'autre dans la Mazovie, sur le Bug, à seize lieues de Warsovie, vers le nord oriental. Maty.

KAMIN, f. m. Nom propre d'une petite ville avec Châtellenie. *Kaminum*. Elle est dans le Palatinat de Kalisch,

Kalisch, en la Haute-Pologne, sur la Warte, entre Gnesne & Lencici. Maty.

☞ KAMINE-MASLA, en François *Beurre de pierre*. C'est ainsi que les Moscovites nomment une espece de minéral, ou de drogue médecinale, qui se trouve sur les plus hautes montagnes & les rochers les plus durs de Sibérie. Cette drogue est l'effet de la plus grande ardeur du soleil, qui l'attire par transpiration des pierres les plus compactes, & qui paroissent le moins contenir d'humeur. Elle s'y attache comme une espèce de chaux, & y forme un enduit, que les habitans ont soin d'enlever quand le *kamine* a reçu sa parfaite coction. Il se dissout dans l'eau comme le sel, & est aussi fort que la couperose. Les Moscovites attribuent à cette drogue quantité de vertus, & l'emploient à la guérison de diverses maladies, particulierement pour la dysenterie. Elle sert aussi aux maux vénériens; mais elle est très-violente dans quelques remèdes qu'on la mette.

KAMINIEK, ou KAMÉNIEK. Le premier est le seul usité en François, f. m. Nom propre d'une ville des Bastarnes. *Kamenecia*, *Kaminieca*, *Caminiecum*, *Camenecum*, anciennement *Clepidava*. Cette ville est capitale de la haute Podolie, ou du Palatinat de *Kaminiek*, contrée de la Pologne. Elle est située sur la rivière de Smotrycz, vers les confins de la Moldavie, environ à quarante lieues de Lemboers vers l'orient. *Kaminiek* est une ville Episcopale, suffragante de Lembourg, & une place tres-forte par sa situation sur un rocher escarpé. Elle est environnée de la riviere de Smotrycz, & par un grand cercle de montagnes, qui est au de-là de la riviere. Elle est défendue par une bonne citadelle, située sur le sommet du rocher. Les Turcs la prirent aux Polonois l'an 1672. & ils l'ont gardée jusqu'en l'an 1699. qu'elle a été rendue à ses premiers maîtres, en vertu de la paix faite à Carlowitz le 20. Janvier de la même année, entre le Grand-Seigneur, l'Empereur, le Roi de Pologne & la République de Venise. Maty.

KAMPS, f. m. Nom propre d'une rivière de la basse Autriche. *Cambus*. Elle a ses sources vers les frontières de la haute Autriche, & se décharge dans le Danube, vis-à-vis de l'embouchure du Drasain, à l'orient de la ville de Krems. Maty.

☞ KAMTZKATKA. Grande presqu'isle au nord de l'Asie, entre un Golfe de même nom, & la mer du Japon, à l'extrémité orientale de l'Empire Russien & de notre continent. Depuis la découverte de ce pays, on sçait à n'en plus douter que l'Amérique n'est point contiguë au nord-est de l'Asie.

KAN.

KAN, f. m. Terme de Relation. Il y a des *Kans* pour les provinces & les contrées, il y en a pour les villes; ils ont différens noms qui les distinguent. *Prorex*, *Præfectus*, *Legatus*. Voyez CHAM & KAM.

KAN, f. m. Nom propre d'une rivière de la Chine. *Kanus fluvius*. Le *Kan* a sa source près de la ville de Xuikin. De-là coulant au nord il va arroser la ville de Kancheu, à laquelle il donne son nom; au-dessous de cette ville il se joint au Changa: ces deux fleuves, après leur confluent, ressemblent à une mer, tant ils sont larges. Ils vont baigner la ville de Kiangsi, au milieu de laquelle ils passent; de-là ils vont à Nanchang, après quoi ils se perdent dans le marais de Poyang. *Ambassade des Hollandois à la Chine*, *Part. I.*

☞ KANASTER, f. m. Panier ou manne propre à emballer des marchandises. Ce terme est étranger; on s'en sert pourtant dans quelques Provinces de France.

KANCHEU, ou CANCHEU, f. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Kancheum*. Elle est dans la Province de Kiangsi, sur la rivière de Kang, à son confluent avec la Changa. *Kancheu* a un pont bâti sur cent-trente bateaux. *Kancheu* est une des grandes villes de la Chine. Elle en a douze autres sous sa Jurisdiction. Elle est gouvernée par un Vice-Roi particulier, indépendant de celui de Kiangsi. Ce n'est pourtant que la douzième métropole de cette Province; mais par ses richesses & son opulence, c'est une des principales. *Kancheu* est quarré, & a environ deux bonnes lieues de tour. Elle est fort bien pavée. *Ambass. des Hollandois à la Chine*, *Part. I.*

KAND, ou CHÉSEL, f. m. Nom propre d'un fleuve de la grande Tartarie en Asie. *Cheselus*, autrefois *Jaxartes*. Il prend sa source aux confins du Thibet, dans des montagnes qui sont une partie du mont Imaüs; ensuite traversant tout le Zagathay d'orient en occident, quand il est arrivé à Kand, ou Cant, il se sépare en deux branches, dont la septentrionale prend les noms de *Kand*, de Sihum, & de Alahash, & va se décharger dans la mer Caspienne, un peu au midi de Caracus; l'autre se rend aussi dans cette mer entre Madrandan & Carassat. Ces deux branches forment une Isle de plus de cent lieues d'orient en occident, & d'environ vingt du nord au sud. Voyez la Carte de Witsen.

☞ KANDEL, f m. Ray fait mention dans son Histoire des Plantes, de six arbrisseaux qui portent ce nom.

KANDUANA, f. f. Nom propre d'une province de l'Empire du Mogol, en Asie. *Canduana*. Elle est au de-là du Gange, sur les confins de la grande Tartarie, entre les provinces d'Udéass, de Pitan & de Gor. Karacaranka en est le lieu principal. Maty.

☞ KANELLI, f m. Nom de deux arbres qui croissent aux Indes Orientales. Leurs feuilles séchées, réduites en poudre, & prises dans du lait, guérissent la diarrhée.

KANNIOW, f. m. Nom propre d'une petite ville de la basse Volhinie en Pologne. *Kaniovia*. Elle est sur le Nieper, ou le Boristhène, entre Czircassi & Kiovie, à dix lieues de la premiere, & à vingt de la dernière. *Kaniow* est fortifié. Maty.

KANISE, ou CANISE, f. f. Nom propre d'une ville de la basse Hongrie. *Kanisia*. Elle est dans le Comté de Zalavar, sur la riviere de Sala, assez près du fort de Serin & de la Stirie. *Kanise* est très-forte, située dans un grand marais qui la rend inaccessible.

KANON-EL-AVEL, f. m. Terme de Calendrier. Nom d'un mois solaire de l'année des Persans. Il est de trente-un jours.

KANON-EL-SANI, f. m. Terme de Calendrier. Nom d'un mois solaire de l'année des Persans: il a trente-un jours

☞ KANTERKAAS. Sorte de fromages qui se font en Hollande. Il y en a de verds & de blancs.

KANUNI, f. m. Terme de Calendrier. C'est le nom de deux mois des Turcs; on les distingue par l'épithete qu'on y ajoute: *Kanuni achir*, c'est-à-dire, *Kanuni* postérieur, répond au mois de Janvier; *Kanuni ével*, c'est-à-dire, *Kanuni* premier, répond au mois de Décembre.

KAO.

KAOCHEU, f. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Kaocheum*. Elle est la septième de la province de Quantung, & a cinq autres villes dans son territoire. Elle est située à l'embouchure du Lien, dans la mer de la Chine, où elle a un bon port. Maty.

KAOUANNE, f. f. Espèce de tortue. Elle est beaucoup plus grosse que les tortues franches. On en trouve même de si grosses, que l'écaille de dessus a quatre piés & demi de longueur, & quatre de large. Cet animal est stupide & pesant. L'écaille de la *Kaouanne* sert à garnir la plûpart des grands miroirs. La *Kaouanne* est plus méchante que les autres tortues, & elle se défend de la gueule & des pates, lorsqu'on se met en devoir de la prendre & de la tourner. Quoiqu'elle soit la plus grande des trois espèces, elle est la moins estimée, parce qu'elle a la chair noire, filasseuse, sentant la marine, & qu'elle est d'un assez mauvais goût. L'huile qu'on en tire est âcre, & gâte les sausses où on la mêle. Elle ne sert qu'à entretenir les lampes. P. du Tertre, *Hist. des Isles de l'Amérique*, *Part. IV. c.* 1. §. 12. De Louvillars de Poincy, *Hist. naturelle des Antilles*, *c.* 21. *art.* 3. Il écrit *Caouannes*.

KAOYEU. Voyez KAJUT SIU.

KAP.

KAPANE, f. f. Nom d'une ancienne voiture des Grecs, carrosse

carrosse des Grecs ; voiture trainée par des mules, attelée de mules. *Kapana*, *rheda*, *vehiculum mulare, quod muli juncti trahebant.* La *Kapane* étoit apparemment semblable au *carpentum*, ou *pilentum* des Dames Romaines, dont on voit des figures sur les médailles. Eustathe sur Homère, *Iliad.* Λ. *p.* 799. dit que καπάνη étoit la même chose qu'ἀπήνη, ou ἀπήνη ; que c'étoient les Thessaliens qui avoient fait ce mot ἀπήνη, en ajoutant un κ au commencement. Et nous de καπάνη, *capane*, nous avons fait *cabane*. Voyez le P. Poussines, Jésuite, dans son Glossaire sur Anne Comnéne.

KAPI, s. m. Terme de Relation. Ce mot veut dire *porte*. On appelle en Perse la principale porte par où on entre chez le Roi, *Alla Kapi*, c'est-à-dire, *porte de Dieu*.

KAPIGI-BACHI, s. m. Terme de Relation. C'est le nom du premier Officier qui a soin des portes du Palais du Grand-Seigneur. Il est visible que ce nom vient de *Kapi*, *porte*, auquel on ajoute le nom de *Bachi* ; Chef.

KAPPA, s. m. Nom de la lettre Grecque κ, *Kappa*. Voyez K. Suidas appelle le C, ou une lune croissante, un croissant, un *Kappa* Romain, parce que le C étoit dans la langue Latine, ce qu'est le *Kappa* dans la Grecque. C'est en ce sens qu'il dit que les Sénateurs portoient à leur chaussure la figure d'un *Kappa* Romain.

Kappa, s. m. & f. Nom propre d'une Nation de l'Amérique septentrionale. *Kappa*. Les Tormans, les Dogengais & les *Kappas* sont voisins. Voyez Jovet, *T. IV. p.* 277.

☞ KAPPIKKE, s. m. Terme de Relation. Monnoie de Moscovie qui vaut à peu près un sou. *As Russicus*, ou *Moscoviticus*.

KAR.

☞ KARA, s. m. C'est une mesure qui constate le poids des pierres fines.

☞ Kara s'entend encore, parmi les Lapidaires, des petits éclats de diamans. On dit, des Diamans au *kara*. L'Académie écrit *Carat*.

☞ KARA-ANGOLAM, s. m. C'est un grand arbre qui croit dans plusieurs contrées du Malabar, & qui porte feuilles, fleurs & fruits en tout tems. On fait avec ses feuilles bouillies dans de l'huile, un excellent onguent vulnéraire. Sa racine est cathartique, & purge les humeurs séreuses & pituiteuses. Son fruit est extrêmement chaud, ainsi rarement bon à manger. Ray, *Hist. Plant.*

KARABE, s. m. Nom d'une ancienne espèce de petit bateau, ou de barque, en usage chez les Grecs du moyen âge. *Karabium*, *Carabus*. Isidore, dans ses Gloses, dit que c'est un petit esquif fait d'osier & couvert de cuir. *Parva scapha ex vimine & corio*. Voyez le Glossaire de Fabrot sur Nicétas Choniate.

KARABÉ, s. m. est un nom que les Droguistes donnent à l'ambre jaune.

Ce nom est tiré du mot *karabe*, qui, selon Avicenne, signifie *tire-paille*, en langue Persique. Dioscoride a cru que c'étoit la résine du peuplier, mais il s'est trompé. Voyez AMBRE JAUNE.

KARACATHAY, s. m. Nom propre d'un pays de la grande Tartarie. *Karacathaya*. Sanson, dans sa grande Carte de l'Asie, lui donne encore le nom de Chaulach, & il le place au midi de l'Oby, aux confins de la Sibérie & de la Tingoésie. On voit dans la nouvelle Carte de M. de Witsen un pays nommé *Karakitay*, qui est dans le Tangut, autour des villes de Kamul, de Sachion & de Campion. Ce pourroit bien être le même que celui-ci, nonobstant la différence de leurs situations. Maty.

☞ KARA-GROCHE, s. m. C'est ainsi que l'on nomme à Constantinople la richedale d'Allemagne. Le *kara-groche* est reçu sur le pied de l'écu de France de 60 sols.

KARAÏBE, ou KAREÏBE, s. m. & f. Voyez CARAÏBE. Le P. du Tertre, dans son Histoire des Isles de l'Amérique, écrit *Kareïbe* ; mais l'usage est de dire *Caraïbe*, & de l'écrire par un C. Cet Auteur décrit deux sortes de choux qu'on appelle *Kareïbes*. La racine de cette plante est une grosse bulbe, rude, ronde & massive, de couleur de chair. Elle croît dans la terre, & pousse plusieurs tiges, qui se divisent chacune en cinq ou six feuilles aussi grandes & de même forme que celles de la Chine, comme panachées de blanc & de verd, quelquefois la moitié d'une feuille est blanche : cette herbe est excellente dans le potage, elle est tendre & se fond au premier bouillon, comme de l'oseille. On y met aussi la racine, qui se cuit ainsi que des panets, & rend le potage pâteux & épais, comme si on y avoit mis une poignée de farine. Je n'ai pas remarqué qu'on s'en serve en Médecine. P. Du Tertre.

Il s'en trouve une autre espèce, que les habitans appellent chou poivré, qui n'est différente de la première qu'au goût & à la couleur de ses feuilles, qui sont d'un verd plus brun, & rarement panachées de blanc, comme les autres. Néanmoins il est très-difficile de les discerner, & les plus experts y sont trompés, & mettent ceux de la seconde espèce dans le potage au lieu des autres, d'où il arrive, quoiqu'on ne s'en apperçoive point en mangeant, qu'ils brûlent le gosier, comme si l'on avoit mangé des feuilles de Lauréole, & même si on en mange beaucoup, il donne le flux de bouche. Idem.

KARAÏTE, s. m. & f. Voyez CARAÏTE, & KARRAÏTE.

KARAKATANKA, s. f. Nom propre d'une ville de l'Empire du Mogol, en Asie. *Karakatanka*, *Canduana*. Elle est capitale du Royaume du Canduana ; & située sur une rivière, au nord du lac de Chiamay. Maty.

KARAOUTA, ou KAROUATA, s. f. Plante qui croît aux Indes Occidentales, & qu'on appelle autrement *Karata*, ou *Caraguata*, *acanga*. Voyez KARATA.

KARASÉTACH, s. m. Terme de Relation. C'est le nom du Chirurgien, ou Barbier du Roi de Perse : il saigne le Roi, lui rase la tête, sans pouvoir jamais donner sa place à un autre.

KARASU, s. m. Nom propre d'une petite ville de la Tartarie Crimée. *Carasini*, *Karasina*. Elle est sur la rivière de *Karasu*, entre Bacié, Saray & Cuffa. Maty.

KARAT. Voyez CARAT. C'est la même chose. Mais ceux qui ont traité des Monnoies, sur-tout en ces derniers tems, comme Boizard & le Blanc, écrivent toujours *Karat*. Pour être instruit de ce qui regarde les divers alliages, il faut savoir que l'or est partagé en 24 degrés de bonté, chaque degré est nommé *Karat*, qui est un nom de poids, mais qui a été jugé propre pour exprimer le titre & la bonté de l'or : ensorte que l'or à 24 *Karats* est au suprême degré. Boizard, *Traité des Monnoies*, *Part. I. c.* 3. Chaque *Karat* se divise en demi, en quarts, en huitièmes, en seizièmes & en trente-deuxièmes, ensorte qu'un *Karat* est composé de 32 trente-deuxièmes. On ne fait pas de division en de plus petites parties, & on ne passe pas plus avant en fait de monnoie. Id.

On marque ce nom par un simple *k*, que l'on met après le chiffre, ou nombre, & un peu plus haut, comme on met une *l* pour signifier *livre*, ou *l*, *t*, pour *livre tournois*. Ces différens degrés de bonté de l'or n'ont été employés que pour en marquer l'alliage, ensorte que quand on dit de l'or à 20 K, c'est-à-dire, de l'or qui a perdu quatre degrés de sa bonté intérieure, & dans lequel on a mêlé un sixième d'argent, ou de cuivre. Car l'or n'est pas d'un plus haut titre lorsqu'il est allié avec l'argent, que lorsqu'il est allié avec le cuivre. Boizard, *au même endroit*. M. Frézier, dans son Voyage à la mer du Sud, écrit *carac*, mais mal, & contre l'usage.

Karat *de fin*, c'est un vingt-quatrième degré de bonté de quelque portion d'or que ce soit. Boizard, *T. I. c.* 13.

Karat *de prix*. C'est une vingt-quatrième partie de la valeur d'un marc d'or fin ; comme quand le marc d'or valoit 457 l. 16 sols, c'est pour le *Karat de prix* 19 l. 1 s. 6 den. Boizard, *P. I. c.* 13.

Karat *de poids*. C'est un poids de fin appellé *Karat*, dont les Orfévres & les Jouailliers se servent pour peser les pierres précieuses & les perles. Chaque *Karat* ne

ne pèse que quatre grains ; mais chaque grain se divise en demi, en quarts, en huitièmes, &c. & c'est sur ce pié que l'on estime, & que l'on donne le prix aux pierres précieuses & aux perles. Boizard, *P. I. c. 26.*

KARATA, s. m. Espèce d'aloës qui croît en Amérique. Sa racine est semblable en grosseur, en figure & en couleur à un oignon : elle pousse d'abord trois, quatre, ou cinq feuilles, grosses, succulentes, vertes, creuses ; il en vient ensuite plusieurs autres qui ont la figure d'un triangle fort aigu, droites, longues de huit, de dix ou de quinze piés, larges d'un pié, pointues au bout, armées de piquans sur les côtés ; il sort d'une racine trente ou quarante feuilles. Quand la plante a deux ou trois ans, il s'élève du milieu de ces feuilles une tige plus grosse que la jambe, droite, spongieuse, haute de dix-huit ou de vingt piés, garnie de feuilles triangulaires plus petites. Le haut de cette tige se divise en plusieurs rameaux, portant de petits corps coniques, presque de la longueur du doigt, qui s'épanouissent en une fleur composée de cinq feuilles de couleur verte-jaunâtre, qui a la figure d'une étoile. On fait bouillir les feuilles de cette plante, & l'on en tire du fil qui est d'un fort grand usage à faire de la toile, des rets pour la pêche & des lits pendans. Sa racine, ou ses feuilles broyées & jettées dans une rivière, étourdissent si fort le poisson, qu'on peut le prendre facilement à la main. La tige étant séchée, brule comme une mèche ensoufrée, & si on la frotte rudement avec un bois plus dur, elle s'enflamme & se consume. Quelques-uns nomment cette plante *Maguey*, & d'autres *Metl*, Marcgrave, *Caraguata guacu*, & C. Bauhin, *Aloë, folio in oblongum aculeum abeunte.*

Karata, se dit d'une autre sorte de plante, qui est fort commune à la Jamaïque & aux Antilles. Ses feuilles sont longues de sept, ou de neuf piés, larges d'un doigt & demi, creuses, pointues au bout, garnies de piquans de part & d'autre. Il sort du milieu des feuilles fort près de terre beaucoup de fleurs, rangées en rond les unes proche des autres, de couleur bleue-purpurine. Chaque fleur est longue d'un doigt, & composée de trois feuilles. Son fruit est bon à manger, il est long de cinq doigts, semblable à une prune ; le suc en est aigre-doux. Marcgrave appelle cette plante, *Caraguata acanga ;* & Morison, *Aloë Americana fructu dulci & acido multiplici, prunis simill.*

Il y a plusieurs plantes dans les Isles de l'Amérique, qu'on appelle de ce nom. La plûpart sont des espèces d'Aloës, ou bien elles ont presque le même port que l'Aloës, c'est-à-dire, que leur racine pousse dès la terre plusieurs feuilles en rond, longues, épaisses, pointues, & armées la plûpart de piquans par les bords. Du milieu de ses feuilles il en sort ordinairement une tige garnie de ses fleurs & de ses fruits, selon son genre. Il y a pourtant une plante qu'on appelle plus proprement *Karata* dans la Martinique, & dont le fruit est très-bon à manger. La plante pousse dès la racine (laquelle est fort grosse & fort touffue) plusieurs feuilles en rond, à la façon des douves d'un tonneau. Ces feuilles ont neuf à dix piés de hauteur, & ne sont pas plus larges que de trois pouces. Elles sont toutes creuses en long comme des gouttières. Elles sont roides & épaisses presque comme du cuir, & toutes sillonnées fort légèrement en rond, quoiqu'elles soient assez unies. Leur bord est tout dentelé en façon d'une scie, par des piquans lourds, roides, crochus, & qui ont tous la pointe en haut. Leur couleur est d'un verd-blanchâtre sur le dos, mais verd-foncé sur le devant. Il naît tout au bas & dans l'enceinte de ses feuilles, un amas d'environ deux cens fleurs purpurines, d'une seule pièce, mais départies en trois quartiers jusqu'à la base, à peu près comme les trois feuilles extérieures du narcisse *leucoïum*. Chaque fleur porte sur un embryon semblable à un clou de girofle, lequel devient ensuite un fruit gros & long comme le pouce, & fait à peu près comme une petite poire allongée & sillonnée par trois petites enfonçures, depuis le bas jusqu'au sommet. Chaque fruit a une peau blanchâtre, unie, épaisse comme du vélin, & toute enduite d'une poussière très-fine & roux-châtain. Elle est fort adhérente à la chair du fruit ; mais on peut l'ôter facilement en trois pièces, commençant en bas vers le haut. Quand on a ôté cette peau, on découvre une chair fort blanche, tendre, succulente, & d'un goût aigre-doux, mais fort agréable. Elle est couverte immédiatement d'une pellicule fort déliée, qui la sépare en trois quartiers, remplis chacun de quelques semences noirâtres, semblables aux semences de nos pommes. Ce fruit est excellent pour nettoyer les ulcères de la bouche ; on dit qu'elle saigne ensuite, si on en mange un peu trop. Cette plante croît particulièrement parmi les forêts pierreuses. Le R. P. du Tertre parle de ce fruit dans son Histoire naturelle des Antilles, *T. II. Traité III. C. II. p.* 1. Ce Mémoire est du R. P. C. Plumier, Minime. Voyez aussi le même P. du Tertre, dans son Hist. des Isles de l'Amérique, *P. III. Traité I. C. II.* §. 2.

KARBATA, ou ALMA, s. f. Nom propre d'une rivière de la presqu'Isle de la petite Tartarie. *Karbata ; Alma.* Maty croit que c'est la même que celle qu'on nomme Baciésaraye, & qu'elle prend ce nom & celui d'Alma, de deux villes qu'elle arrose. Sanson la nomme Karbata.

KARDARIQUE, s. m. Nom ancien d'un Office, d'une dignité chez les Perses. *Kardarichas, Chardaricha.* Ce nom se trouve dans Cédrénus, dans Anastase le Bibliothécaire, & dans l'Historien Théophane ; mais on n'y apprend rien du *Kardarique*, sinon que c'étoit une dignité très-considérable. Fabrot, *Gloss. Cedreni.*

KAREGNONDI, s. m. Nom d'un peuple du Canada. Voyez HURONS, le lac des *Karegnondi.*

KARGAPOL, s. m. Nom propre d'une ville de la Moscovie. *Cargapolia.* Elle est sur le lac de *Kargapol*, entre les villes de Wologda, d'Oustioug, & d'Archangel, environ à soixante lieues de chacune. Elle est capitale de la Province de *Kargapol*, qui est aux confins de la Finlande, entre la mer Blanche & le lac d'Onéga. Maty.

KARHAIS, KÉRAHEZ, ou CARHAIX. Le premier & le dernier expriment la prononciation ordinaire, s. m. Nom propre d'un bon bourg, qui a une Abbaye de Bénédictins. *Caretum.* Il est dans l'Evêché de Quimpercorentin, en Bretagne, à douze lieues de Quimper vers le nord-est.

☞ KARIBOU. *Voyez* CARIBOU.

☞ KARIVETTI, s. m. C'est un arbre d'une grosseur moyenne qui croît au Malabar. Le suc exprimé de ses feuilles donné dans du petit lait, est un excellent émétique, & il expulse les humeurs pituiteuses & séreuses.

KARKAND, ou KARKADDAN, s. m. Nom que les Arabes donnent au Rhinocéros. Ludolf, *ad Hist. Aeth. Comment. L. I. c.* 10. *LXXXIII.* §. 8. *& 9.* Bochart, *Hieroz. P. I. L. III. c.* 20. *p.* 934. *& suiv.*

KARKRONE. Terme de Relation. C'est la maison des Manufactures Royales en Perse. On y fait des tapis, des étoffes d'or, de soie, de laine, &c. des brocards, des velours, des taffetas, des jaques de maille, des sabres, des arcs, des flèches & d'autres armes : il y a des Peintres pour la miniature, des Orfèvres, des Lapidaires, &c.

KARL, s. m. C'est ainsi qu'anciennement s'écrivoit le nom de *Charle*, nous y avons ajouté dans la suite des tems notre *e* muet & même une *s* au singulier *Charles*, & nous avons changé le *K* en *Ch*. Le premier Roi qui a porté ce nom en France, est celui à qui l'étenduë de ses conquêtes & l'éclat de ses actions a fait donner le surnom de Grand. Il est connu sous le nom de *Charlemagne.*

On rapporte différentes étymologies du nom de *Karl.* Kilian dit que *Kaerle*, ou *Keerle* en vieux langage Saxon, signifie *peu favorable.* Le nom de *Karl*, pris en ce sens, convient fort bien à Charlemagne, qui fit en différentes occasions un si grand carnage des Saxons. Dans le Miroir Saxon il est dit que le mot *Kaerle*, ou *Keerle*, signifie *brave, courageux, qui est de grande taille.* Charlemagne avoit ces qualités, & a mérité par-là le nom de *Karl.* Jean Aventin remarque que dans la langue des Vénétes & des Huns, le mot de *Carl* veut dire *Roi.* Cette étymologie doit plaire à ceux qui croient avec le P. Jourdan, que les Francs sont venus de la Pannonie, où les Huns s'établirent. Martinius favorise cette

cette étymologie, lorsqu'il dit que *Kral* en langage Esclavon signifie *Roi*, & que les Hongrois en ont formé leur mot de *Kirali*: il ajoute, que son sentiment est que ce mot vient du Grec κρατέω, qui s'est dit par contraction pour κρατέων, *imperans*, *qui commande*. On ne sauroit rien dire aujourd'hui sur cette dernière étymologie, parce que nous ne savons point si le nom de *Kral* étoit dans la langue des Huns, avant qu'ils eussent eu commerce avec les Grecs, & lorsqu'ils étoient encore dans le Nord; d'ailleurs, quoique les liquides se mettent souvent l'une pour l'autre, il n'y a pas assez de rapport entre *Kral* & κρείων, pour croire que le premier de ces mots ait été formé de l'autre.

KARLE, s. m. C'est la même chose que *Karl*, & *Charles*; *Krolus*, *Karlus*. *Karle*, par corruption adouci en *Charles*, signifie magnanime & généreux. Du Tillet, *P. I. p.* 8.

KARLOMAN, s. m. Nom propre d'homme. Nous écrivons aujourd'hui *Carloman*.

Ce nom paroît composé des mots *Karl*, & *man*, qui veut dire *homme*, en langue Tudesque.

☞ KARMESSES, s. f. pl. C'est le nom de certaines Foires de Hollande & de Flandre, où l'on va se divertir. On y court la mascarade, & l'on y fait mille extravagances. M. Bayle, en se moquant de l'histoire d'un baladin transformé en âne, rapportée par Osiander, lequel, ayant sous son déguisement conservé son adresse, faisoit mille tours de passe-passe, dit que quiconque en produiroit un semblable aux *Karmesses* de Hollande, feroit un profit considérable. Madame du Noyer parle dans ses Lettres des folies qui se pratiquent aux *Karmesses* de Flandre.

KARMOUSSALI, s. m. Terme de Relation. C'est un mot Egyptien, qui signifie un grand navire mal joint, & fort mal propre pour résister aux tempêtes. *Navis Ægyptiaca.* Ceux de Damiette s'en servent pour amener du bois de Tyr, & des fruits de Saïde, que l'on y apporte de Damas pour l'Egypte. De la Boulaye.

KARN-TAUR, s. m. Nom propre d'une montagne d'Allemagne. *Carnicus Taurus.* Elle est entre l'Archevêché de Saltzbourg, & la Carinthie. On prétend que ce sont les montagnes où habitoient anciennement les peuples appellés *Morici Taurici*. Maty.

KARNWALD, s. m. Nom propre d'une forêt de la Suisse. *Carna sylva.* Elle sépare le Canton d'Underwald en deux parties, qui portent le nom d'Obdenwald, & d'Underwal, dont le premier signifie au-dessus de la forêt, & l'autre au-dessous de la forêt. Maty.

KAROPNITZE, ou GLIUBOTEN, s. m. Nom propre d'une montagne de la Turquie en Europe. *Caropnitius*, ou *Orbelus mons*. Elle sépare la Macédoine de l'Albanie, & se va joindre au mont Argentaro, sur les confins de la Bulgarie. Maty.

KARON. Voyez KOROIN.

KAROSCA. Voyez KÉROSCA.

☞ KAROUATA, s. f. Plante qui croît aux Indes Occidentales, dans l'Isle de Marignan, & qui est fort semblable à l'ananas. Elle produit des feuilles longues d'une brasse, & larges de deux pouces, épaisses & épineuses de côté & d'autre. Du milieu de ces feuilles sort une tête, à laquelle naissent, à deux palmes de terre ou environ, cinquante fruits, & quelquefois beaucoup davantage, de la longueur d'un doigt, entassés ensemble, de la forme d'une pyramide triangulaire, jaunâtres dehors & dedans, agréables au palais, & d'un fort bon goût. Ce fruit est plein d'une matière spongieuse, & de plusieurs grains & menue semence; le suc en est aigre-doux. Si on en mange beaucoup, il fait saigner les gencives & la langue. Il est fort bon contre le scorbut & dans les fièvres.

KARPIE, s. f. Vieux mot, qui se disoit autrefois en Normandie; il signifie, à ce qu'on croit, *hachis de carpe*. Cette conjecture est fondée sur ce qu'un Abbé voulant réformer les Moines, au lieu des hachis de viande qu'ils mangeoient, il leur fit donner un mets qu'on appelloit dans le pays *Karpie*, comme si on vouloit dire *Karempie*, ajoute l'Auteur; mais la signification de ce dernier mot est inconnue aujourd'hui.

KARRAÏTE, s. m. & f. Nom d'une secte parmi les Juifs. Voyez CARAÏTE; c'est ainsi que nous prononçons & que nous écrivons communément. Ce mot signifie Scripturaire. Outre les Auteurs cités au mot CARAÏTE, voyez Buxtorf, *Lexic. Thalm. p.* 2113. Voet, *T. II. Disput. selectat. p.* 96. & 143.

KARS, ou CARS, & CHISERI, s. m. Nom propre d'une ville de la Turcomanie, en Asie. *Chorsia*; *Carse*. Elle est à la source du Kur. *Kars* est fort, & capitale du Béglerbéglic de *Kars*, qui renferme le Royaume de Baratralu, & qui est borné par le Royaume d'Imiréte, & par celui de Guriel, au couchant par le Béglerbéglic de Trébizonde, au midi par ceux d'Erzerum & de Tchildic, & au levant par le Carduel & par l'Ivran, Province de Perse. Maty.

KARSTEN, ou CARSO, s. m. Nom propre d'une petite contrée d'Italie. *Karstia*, *Calderus mons*. C'est la partie du Frioul qui s'étend depuis la rivière d'Ansa jusqu'aux frontières de l'Istrie, entre le Comté de Gorice, & les golfes de Venise & de Trieste. On y trouve Aquilée, Prosecco, Trieste & Montefalcone. Cette dernière ville, avec son territoire, dépend des Vénitiens; le reste est à la Maison d'Autriche. On comprend aussi quelquefois dans le *Karsten* la Carniole séche, autrement l'Istrie Autrichienne.

KARTIKAM, s. m. Terme de Calendrier. Nom du huitième mois Lunaire de douze, qui composent l'année chez les Indiens de l'Indoustan. Ce mois répond à notre mois de Novembre.

K A S.

KASAKE, s. m. Nom propre d'une nation Tartare. *Kasakus*, *a*. M. de Witsen, dans sa nouvelle Carte, met des Tartares *Kasakes* entre les Kalmucs, & il les place aux confins du Zagathay, & vers les sources de Chésel. Maty.

☞ KASEMITH, s. m. C'est le nom que porte aujourd'hui en Syrie le fleuve qu'on nommoit autrefois Eleuthère. *Eleutherus.* Il tire sa source du mont Liban, traverse l'Iturée & la Galilée, pour venir se jetter dans la mer de Phénicie, entre Sarepta & la ville de Tyr. C'est ce qui lui donne aujourd'hui le nom de *Kasemith*, qui signifie *partage*. Il est très-rapide. La pêche des tortues, qui y est très-abondante en certains tems de l'année, lui donne une grande considération dans le pays. *Mém. des Miss. du Levant*, *T. V. p.* 10. Ce mot est Arabe, & vient du verbe Arabe קסם, *Kasama*, qui signifie *divisit*, il a divisé, partagé.

KASGHAR, s. m. Nom de lieu. *Kasgharia.* M. Sanson, dans sa grande Carte de l'Asie, met un Royaume de *Kascghar*, ou de *Chalzag*, au nord du Zagathay, & au couchant des Tartares Kalmuchs; mais M. de Witsen, dans sa nouvelle Carte de la Tartarie, donne tout ce pays aux Kalmuchs, & il place le Royaume de *Cuscar*, qui est sans doute le même que le *Kasghar*, dans le Turquestan, vers les sources du Gange. Il y met la ville d'Hiarchan, & quelques autres. Maty.

KASI, s. m. Terme de Relation. C'est le quatrième Pontife de Perse, qui est en même tems le second Lieutenant Civil, qui juge des affaires temporelles; il a deux Substituts qui terminent les affaires de moindre conséquence, comme les querelles qui arrivent dans les Caffés, &c. De la Boulaye dit que *Kasi*, ou *Kadi*, c'est un Juge, ou un Magistrat, en Turc & en Persan. Voyez CADI.

☞ KASJAVA-MARAM, s. m. Arbre qui croît au Malabar. Il est d'une grandeur moyenne. On fait avec ses feuilles bouillies dans de l'huile avec le *curcuma* frais, un liniment recommandé contre les pustules aqueuses. Le suc de ses feuilles appliqué avec un linge derrière les oreilles, guérit la chassie. On prépare encore, avec sa racine bouillie dans de l'huile, un onguent bon pour la goutte & le mal de tête.

KASMILLE, s. m. Nom d'un faux dieu de l'Antiquité. *Kasmillus*, *Casmillus*. L'ancien Interprète Grec d'Apollonius, sur le premier livre des *Argonauticon* de cet Auteur, dit que c'étoit un dieu des Samothraces, & l'un de leurs quatre Cabires, ou grands dieux, qui étoient Axiéros, Axiocersa, Axiocersos & *Kasmille*; qu'Axiéros étoit Cérès, Axiocersa Proserpine, Axiocersos Pluton, & *Kasmille* Mercure. Varron, au contraire,

contraire, *de Ling. Lat. L. VI.* dit que *Kasmille* n'étoit point Cabire, ou grand dieu, mais ministre des Cabires, comme Mercure chez les Grecs & chez les Romains. Denys d'Halicarnasse dit la même chose dans le II. Livre de ses Antiquités Romaines. Plutarque dit la même chose, d'après Juba; & Festus, Macrobe, Servius, &c. disent que *Camille* signifie Ministre. Or *Kasmille* & *Camille*, est la même chose. Voyez ce dernier mot.

KASTA, s. f. C'est un arbre sacré des Indiens, appellé *Lul* en Persan. De la Boulaye. Voyez LUL. On le nomme aussi *Ber*.

K A T.

KATAPAN, ou KATÉPAN, s. m. Nom de charge, que l'on écrit plus communément par un *C*, & dont nous avons parlé sous la lettre C. Radulphe, ou Raoul, Moine de l'Abbaye du Saint Sépulcre à Cambrai, Auteur de la Vie de S. Lietbert, *c. 5. n. 41.* écrit *Katapan*; & il dit, en parlant de l'île de Chypre, que l'on y appelle le second Seigneur *Katapan: hoc nomine secundum Dominum vocant.*

Les Bollandistes marquent sur cela, *Act. Sanct. Jun. T. IV. p. 339. C.* que si ce mot est Grec, fait de κατὰ πᾶν, qui signifie *ad omnia*, à tout, pour tout, *Katapan* est un Officier, un Gouverneur, qui a un pouvoir souverain, qui est Vicaire de l'Empereur, Viceroi; mais qu'il y a plus de vrai-semblance que les Grecs modernes l'ont pris du mot *Capitaneus*, d'où ils ont fait *Capitan*, *Catépan*, & *Capatan*; noms que les Italiens donnoient aux Gouverneurs des Villes & des Provinces, que les Empereurs de Constantinople envoyoient en Italie. Du reste, voyez CATAPAN.

KATAPANAT, ou KATAPANIE. Voyez KATIPANAT.

La Princesse Anne Comnéne, au troisième livre de son Histoire, ou plutôt une Lettre de son frère Alexis à Henri Roi de Germanie, qu'elle rapporte, *p. 94.* de l'édition du Louvre, dit Κατεπάνω, & non pas *Katapan*, & parle du Κατεπάνω τῶν ἀξιωμάτων, c'est-à-dire, de celui qui étoit préposé à toutes les autres dignités, ou charges; sur quoi le P. Poussine dit dans son Glossaire des mots d'Anne Comnéne, que ce mot est formé de κατὰ & ἐπάνω, & qu'il signifie en général, celui qui est préposé sur quelque chose, & commis pour en avoir soin. Surintendant; que ce n'est point un nom, mais un adverbe qui ne se doit dire qu'avec l'article οἱ Κατεπάνω, *les Surintendans*; qu'ainsi il est tout différent de Κατέπανος, Κατέπανις ou Καπιτάνιος, Capitaine. Cependant Curopalates en fait un nom, & dit Κατέπανος.

KATHAY, ou KITHAY. s. m. Nom propre d'un grand pays d'Asie. *Cataja.* Sanson, dans ses petites Cartes, met le *Cathay* dans la grande Tartarie, au nord de la Chine; mais le P. Avril assure dans ses Voyages, que le *Kathay*, ou *Kithay*, se prend en deux sens: dans un sens général, il signifie toute la grande Tartarie; & dans un sens particulier, il est la partie septentrionale de la Chine. Maty. Il faut dire *Kathay*, c'est l'usage; voyez encore KHATHAI.

KATIPANAT, s. m. ou KATIPANIE, s. f. Capitainerie, Gouvernement, Office de Katapan, ou Katipan. *Catipania*, *Catipanatus*. Les Bollandistes, *Acta Sanct. Jun. T. IV. p. 599.* disent qu'on a dit ces mots pour charge de Catapan. On pourroit dire aussi *Katapanat* & *Katapanie*.

☞ KATOU-CONNA, s. m. Grand arbre qui croît au Malabar, qui est toujours verd, & qui porte fleurs & fruits en tout tems. La décoction de ses feuilles empêche les cheveux de grisonner, & guérit la lèpre. La pâte faite de son écorce avec le sucre, a les mêmes vertus.

☞ KATOU-NAREGAM, s. m. Grand arbre de Malabar, qui porte une espéce de limon fort petit. Le suc de ses feuilles passe pour une errhine excellente dans les maux de tête. Pris avec le poivre, le gingembre & le sucre, il guérit la toux, & les autres maladies des poumons qui ont le froid pour cause.

☞ KATUTIJETTI-POU, s. m. Nom d'une plante. *Ambrosia Malabarica*, *Artemisia foliis*, *odoris fragrantis*. On vante dans l'*Hortus Malabaricus* les vertus de cette plante pour résoudre les empyêmes & les autres abscès internes, avant qu'ils viennent à maturité, ainsi que pour guérir les convulsions & l'hydropisie. On en prend aussi l'infusion comme celle du thé, au moins en bien des endroits d'Allemagne. Cette plante vient de Malabar.

KATZBACH, s. m. Nom propre d'une petite rivière de la Silésie. *Cattus*. Elle baigne la ville de Ligintz, & à quelques lieues de-là elle se décharge dans l'Oder. Maty.

K A U.

☞ KAVIA, KAVIAC, KAVIAR, ou CAVIAL, s. m. Ce sont des œufs d'esturgeon, que l'on met en petites galettes épaisses d'un doigt, & larges comme la paume de la main, que l'on fait saler & sécher au soleil.

KAUFBEUREN, s. m. Nom propre d'une petite ville Impériale du Cercle de la Souabe. *Kaufbura*. Elle est sur la rivière de Wertach, à sept lieues de Wertach, & autant de Kempten, vers l'orient septentrional *Kaufbeuren* a dépendu des Comtes de Hof, qui lui vendirent sa liberté pour cinquante mille écus, ce qui fut confirmé par l'Empereur Conrad II. Kempten est mal peuplée, peu considérable. Maty.

☞ KAUKI, s. m. Arbre qui croît à Java, & qui porte de petites fleurs odoriférantes, dont on distille une eau qui a les mêmes vertus que l'eau-rose.

KAURYSAOUL, s. f. Terme de Relation. Les *Kaurysaouls* forment le cinquième & le dernier des cinq corps de Troupes de la Maison du Roi de Perse: ce sont des Huissiers à cheval au nombre de deux mille; ils ont pour chef le Connétable, en son absence le Chevalier du Guet les commande. Ils font le guet la nuit aux environs du Palais, écartent la foule quand le Roi monte à cheval, font faire silence aux Audiences des Ambassadeurs, servent à arrêter les Kams, & autres Officiers disgraciés, & à leur couper la tête quand le Roi l'ordonne.

KAUSTEVEN, ou BRIG-KAUSTEVEN, s. m. Nom propre d'un bourg du Comté de Lincoln, en Angleterre. *Causennis*. Il est dans la partie septentrionale du Comté de *Kaufteven*. On y voit les ruines de l'ancienne *Causennis*, d'où apparemment il a tiré son nom.

K A Y.

☞ KAYSERLAUTERN, s. m. *Cæsarea ad Lutram*. Ville d'Allemagne, dans le Bas-Palatinat, autrefois libre & Impériale, mais sujette à l'Electeur Palatin depuis 1402.

KAYSERSPERG, s. m. *Kaysersperga*, *Cæsaris mons*. Bon bourg de la Stirie, situé sur la rivière de Saltel, dans le Comté, & à l'orient de la ville de Cilley. Maty.

☞ KAYSERSTUL, s. m. On prononce Kayserstoul. *Forum Tiberii*. Ville de Suisse, au Comté de Bade.

K A Z.

KAZIMIERS, s. m. Nom propre d'une petite ville de la Haute-Pologne. *Casimira*. Elle est sur la Vistule, dans le Palatinat de Lublin, à quatorze lieues de la ville de ce nom, & à treize de celle de Sandomir. Maty.

☞ KAZINE, s. f. Thrésor du Grand-Seigneur. Voyez KHAZINE.

KAZNADAR-BACHI, s. m. Terme de Relation. Nom d'un Officier considérable en Perse. C'est le grand Thrésorier: il garde tout l'argent qui est dans les coffres du Roi. On écrit aussi Chasnadar-Bassi & Khazinedar-Bachi. Voyez ces mots.

K E.

KE. Vieux mot. Pronom relatif, conjonction, adverbe. C'est notre *que*, qui s'écrivoit autrefois *ke*. » Henri, » par la grace de Dieu, Roi de Engleterre, Seigneur de

» de Yrland, & Duck de Aquytayne, à tous ceux à *ki* » ces Lettres vendront saluz. Sachent tous *ke* nous au- » rins otreyé & graé à noble fier Johan, Duck de Bre- » taine, à li entéryner à li acumpleyr Jedens le jur de » Jouedy prochain devant la fête S. Barnabé l'Apostle » ou mois de Juin, les ditz e la tenur de une lettre, *ke* » nus li aurins rendu la Kunté de Kichemont, &c ». C'est un Acte d'Henri III. Roi d'Angleterre l'an 1266. rapporté dans la nouvelle Histoire de Bretagne, *T. II. p.* 409. M. Rymer n'a point rapporté cet Acte dans son Recueil. Un autre du même Prince, passé en 1267. le 52. du règne d'Henri, au mois de Juillet, & selon M. Rymer dans son premier Tome, l'an 1268. au sujet encore de la Comté de Richemont, écrit toujours de même, & quoique cet Acte diffère en plusieurs choses dans le P. Lobineau & dans M. Rymer, *T. I. p.* 847, 848. il convient cependant dans l'un & dans l'autre à écrire toujours *Ke*. Un autre Acte du même Prince rapporté par M. Rymer, *p.* 848. écrit quelquefois *qe* par un *q*, & quelquefois *ke* par un *k*. Il y a encore en bien d'autres endroits de ce Recueil un grand nombre d'exemples de cette ancienne orthographe.

K E B.

KÉBER. Nom d'une secte chez les Persans. Ce mot de *Kéber* veut dire Infidèle, du mot Turc *Kiaphir*, qui signifie renégat, ou plutôt l'un & l'autre viennent de כפר, *caphar*, qui en Chaldéen, en Syriaque & en Arabe, signifie *nier*, *renier*; d'où vient en Arabe כפר, *cafar*, un hérétique, un renégat. Ceux de cette secte sont la plûpart de fort riches Marchands. Quoiqu'ils soient au milieu de la Perse, & qu'il y en ait beaucoup dans un fauxbourg d'Hispahan nommé Kebrabath, on ne fait s'ils sont Persans originaires, parce qu'ils n'ont rien de commun avec les Persans que la langue. On les distingue par la barbe qu'ils portent fort longue, & par l'habit, qui est tout-à-fait différent des autres. Leurs femmes ne se couvrent point le visage comme celles des autres Persans, & on les voit dans les rues & ailleurs, contre la coutume de celles qui font profession de vivre dans l'ordre. Elles se conservent néanmoins dans une haute réputation de régularité. Les *Kébers* sont payens. Il y a des Auteurs qui disent qu'ils ont de la vénération pour le feu, comme les anciens Perses; mais d'autres prétendent que non. Ils croient l'immortalité de l'ame, & quelque chose d'approchant de ce que les anciens ont dit de l'Enfer & des Champs Elisées. Quand quelqu'un d'eux est mort, ils lâchent de sa maison un coq, & le chassent dans la campagne; si un renard l'emporte, ils ne doutent point que l'ame du défunt ne soit sauvée. Si cette première preuve ne suffit point, ils se servent d'une autre qui passe chez eux pour indubitable. Ils portent le corps du mort au cimetière, & l'appuient contre la muraille soutenu d'une fourche. Si les oiseaux lui arrachent l'œil droit, on le considère comme un prédestiné, on l'enterre avec cérémonie, & on le descend doucement & avec ordre dans la fosse; mais si les oiseaux commencent par l'œil gauche, c'est une marque infaillible de réprobation: on en a horreur comme d'un damné, & on le jette, la tête la première, dans la fosse. Ces *Kébers* paroissent si semblables aux Gavres, que ce pourroit bien être la même chose. Il n'y a pas loin de *Kéber* à *Gavre*, & l'on a pu aisément dire l'un & l'autre, ou prendre l'un pour l'autre.

KÉBIN. Voyez **KABIN.**

KÉBLAH, ou **KÉBLEH**, ou **KIBLEH**, **KIBLAH**, s. m. Terme de Relation & d'Histoire Turque. La partie du monde vers laquelle on se tourne, en faisant sa prière. *Kéblah*, *Locus orbis quem orando respicis*. Mahomet n'osa point proposer d'abord d'autres *Kébleh* à ses disciples que le Temple de Jérusalem, qui étoit le *Kébleh* des Juifs & des Chrétiens; en effet, toutes les anciennes Eglises des Chrétiens étoient tellement disposées, que le Prêtre à l'Autel regardoit l'orient: mais dans la suite, ce faux Prophète voulant séparer les siens de toute communication en fait de Religion avec les Chrétiens & les Juifs, il leur ordonna dans l'Alcoran de se tourner en priant du côté du Temple de la Mecque. Depuis ils ont appellé ces deux Temples *Kéblétan*, ou les deux *Kébleh*. Voyez d'Herbelot, *Biblioth. Orient. p.* 952. Mahomet ne proposa point d'abord de *Kéblah* à ses sectateurs. Dans la seconde Sure de l'Alcoran, *v.* 116. il leur permet de se tourner en priant de quel côté il leur plaira, & leur dit que l'orient & l'occident sont à Dieu, qu'ainsi vers quelque endroit qu'ils tournent la face, là sera celle de Dieu, parce que Dieu est immense & clairvoyant. Il ajoûte, au *v.* 178. que la justice ne consiste point en cette observance. Au *v.* 145. il déclare qu'il n'y a point de mal à se tourner vers Jérusalem; & au *v.* 146. il leur ordonne de regarder vers la Mecque. De même au *v.* 152. C'est que, selon la remarque de Maraccio, il a voulu se conformer aux Chrétiens, aux Juifs & aux payens Arabes, & prendre quelque chose de chacun d'eux. Et parce que le Temple de la Mecque, par rapport à l'Europe & aux Etats du Turc, est au sud-est, que l'on appelle Siroco sur la Méditerranée, ils appellent le sud-est & le vent de sud-est *Kébleh*.

Ricaut, *de l'Empire Ottoman*, dit, pour parler plus proprement, que ce n'est pas le Temple de la Mecque que les Turcs appellent *Kiblah*, mais plutôt la grosse Tour quarrée, qui est au milieu de l'amphithéatre de la Mosquée.

Kébleh se prend encore pour un autel que les Mahométans ont dans toutes leurs Mosquées, & qui est fort exactement tourné du côté du Temple de la Mecque. D'Herbelot, *p.* 953. Ce que d'Herbelot appelle ici autel, Ricaut, *de l'Empire Ottoman*, l'appelle une niche, qui dans toutes les Mosquées de Turquie, est à la muraille du côté qui regarde la Mecque. Du Loir, dans son Voyage du Levant, *Lett. II. p.* 48. avoit écrit *Guéblé*, mais très-mal. Il a corrigé *Québlé*, qui n'est pas mieux. Il écrit quelquefois *Kéblé*; mais *Kébleh* est beaucoup mieux. Ils ont fait dans la muraille (de sainte Sophie) leur *Québlé*, qui est une espèce de niche, tournée presque au midi, selon le commandement de l'Alcoran, qui leur ordonne d'adresser leur prière vers cette partie du monde, parce qu'ils croient qu'Abraham fit son sacrifice à la Mecque sur une montagne qui la regarde; & c'est à cette montagne qu'ils sont obligés d'aller une fois en leur vie, s'ils veulent satisfaire au commandement qui leur en a été fait par Muhemmet. Du Loir.

☞ Dès que les Turcs sont entrés dans la Mosquée, ils lévent les yeux en haut, & ayant porté leurs pouces aux oreilles, ils font une profonde révérence au *Kébleh*, qui est le lieu proche duquel est l'Iman. Id. *p.* 141.

Kébleh se prend aussi métaphoriquement pour objet, la fin qu'on se propose, l'intention qu'on a en quelque chose. Le *Kébleh* que regardent les Rois est leur couronne & leur autorité; celui des gens d'affaires est l'or & l'argent; celui des adorateurs de la beauté corporelle, est un peu de terre & d'eau détrempée, que l'on appelle de la boue; celui des débauchés est l'excès & la superfluité en toutes choses; celui des gourmans est la bonne chère & le sommeil; celui d'un homme d'esprit est la science. Le *Kébleh* des gens de bien est le combat de leurs passions; celui des dévots est la prière; celui des ames transportées de l'amour de Dieu, est l'union inséparable avec lui: enfin, celui des contemplatifs les plus élevés, est la gloire & la majesté divine toute pure. D'Herbelot.

Les Musulmans disent, en termes de spiritualité: faire sa prière, ou faire quelque bonne œuvre sans *Kébleh*? c'est-à-dire, sans droiture d'intention, & par conséquent sans mérite. D'Herbelot.

Ce mot vient du verbe Arabe קבל, *Kabala*, qui signifie, se tourner vers un côté, regarder un côté, & qui vient de l'Hébreu קבל, *accepit*, dont il a aussi la signification.

Kébleh Noma, ou Numa. Terme de Relation. C'est le nom que les Persans & les Turcs donnent à une boussole, qu'ils portent ordinairement sur eux pour faire exactement leur prière. D'Herb. ou plutôt, pour se tourner du côté qu'il faut en la faisant.

KEBTH, **KEBTHI.** Les Arabes appellent l'Egypte *Kebth*, & un Egyptien *Kebthi*, ou *Kobthi*, d'où nous avons fait le nom de Cophte, ou Copte; mais on ne peut douter que le *Kebth* des Arabes ne soit fait de Αἰγυπτιος des Grecs. On dit aussi *Kibth* & *Kibthi*.

KÉBULA, s. f. Nom d'une plante d'Asie, qu'on nomme aussi

aussi Myrabolan. *Cebula*. C'est du Cabulestan que l'on tire les Myrabolans, qui sont nommés *Cabuli*. Nos Botanistes les appellent *Kébula* & *Cébula*. D'Herbelot, au mot *Cabul*.

K E C.

KECCIO, KÉCE, ou CHÉCHO, f. m. Nom propre d'une ville d'Inde de-là le Gange. *Kecium*, *Checum*. Elle est grande, & capitale du Royaume de Tunquin, dont on lui donne quelquefois le nom : *Keccio* est situé sur une grande rivière, à quarante lieues du golfe de la Cochinchine. On croit qu'elle pourroit bien être l'ancienne *Daona*, capitale des Daoniens. Maty.

KÉCHEKLCHI, f. m. Terme de Relation. Les *Kéchekchis* sont des gardes du Roi de Perse, qui portent un mousquet d'un fort gros calibre. Ils ont été institués par l'Athemat-Daulet Mahamet-Beg, vers le milieu du dernier siècle.

K E D.

☞KÉDANGU, f. m. Arbrisseau qui croît au Malabar. Les bains préparés avec la décoction de ses feuilles, passent pour discuter toute sorte de tumeurs. Le suc de ses fleurs est un excellent remède pour l'épilepsie, & pour les aphtes des enfans.

KÉDESE, ou KÉDÉSA, f. f. Nom propre d'une ville de Phénicie. *Kedesa*. Joseph, *de Bello*, *II*. 19. dit que *Kédése* étoit une ville des Tyriens, & au VIII. Livre des *Antiq. Judaïq. c*. 9. il dit qu'elle étoit voisine du territoire des Tyriens & de la Galilée. Eusèbe la place dans les montagnes de Nephtali, en Galilée. Quelques-uns la confondent avec Cadès, ou Kadès, de la Tribu de Nephtali, comme nous l'avons fait au mot CADÈS M. Réland croit qu'il faut les distinguer au mot *Kedesch*.

KÉDUMIM, ou KÉDUMMIM. Nom d'un torrent de la Terre-Sainte. Le torrent de *Kédumim*, ou de *Cadumim*. *Torrens Cedumim*. Il n'en est parlé qu'une seule fois dans l'Ecriture, *Jug*. V. 21. Quelques-uns le prennent pour le Kischon, ou Cison, dont il est parlé au même endroit, & que l'on trouvera ci-dessus. La Vulgate l'appelle *le torrent Cadumim*. Les Septante en font un nom appellatif, & traduisent *le torrent des Anciens* de קדם, *Kiddam*, qui signifie *praivit*, *anteivit*, *antevertit*, & קדם, *Kedem*, *Antiquitas*. De-là קדומים, selon les Septante, les devanciers, les anciens, Οἱ ἀρχαῖοι. La Version de Genève imite les Septante, & traduit *le torrent ancien*, & dans la Note, *le torrent des rencontres*, ou *des prévenus*. Les Lovanistes & Saci mettent *Cadumim*, comme si c'étoit dans le texte Hébreu la forme Chaldaïque ; Serrarius dit que le Cison se partage en deux branches, & que celle qui va vers l'orient, & se décharge dans le lac de Génésareth, s'appelle *Kadumim*.

Ce mot en effet signifie *oriental*, qui est du côté de l'orient. La Vulgate l'appelle le torrent *Cadumim*.

K É E.

☞KEER, ou CÉER, f. m. Poids dont on se sert dans quelques villes des Etats du Grand-Mogol, particulièrement à Agbar & à Ziamger. Dans la première de ces villes, le *Kéer* pése trente-six petits poids, qui reviennent à une livre & un quart, poids de marc; dans la seconde, il en pése trente-six, ou une livre & demie.

K E I.

KÉILA, CEILA, CÉGILA, f. f. C'étoit anciennement le nom d'une ville de la Judée. *Ceyla*. Elle étoit dans la Tribu de Juda, à une ou deux lieues d'Hébron vers le couchant.

Kéila, f. f. Il faut dire Ceïla ; nous l'avons omis au *C*. C'est le nom d'une ville de la Tribu de Juda. *Ceïla*. *Keïla*. Elle étoit du côté de l'occident, selon le P Lubin, qui croit, aussi-bien que M. Réland, que c'est l'Echela d'Eusébe & de S. Jérôme. Du tems de ce Pére, ce n'étoit plus qu'un village à huit milles au levant d'Eleuthéropolis. Joseph l'appelle *Killa*.

☞KEILLIR, v. a. Vieux mot. Cueillir.

KEINTEGERN, f. m. Nom propre d'homme. *Kentigernus*, *Kentegernus*. Saint *Keintegern* étoit Evêque de Glasco. On voit une fort ancienne statue de ce Saint en l'Eglise Métropolitaine de Cologne, où il est représenté tirant une bague de la gueule d'un saumon. Son portrait se voit aussi à Paris, en une vitre de la petite Eglise de S. André des Ecossois, où on le nomme communément S. Mongo, qu'en Ecossois on écrit Mungo. Il est aussi représenté sur le sceau du Chapitre de Glasco, donnant la bénédiction à trois Acolytes à genoux, avec cet hexamètre autour du sceau.

Kentegerne *tuos benedic pater alme ministros*.

Voilà tout ce qu'on en trouve de sûr. Chastelain, *Martyr*. *T*. *I*. *p*. 235.

KEINTEGERNE, f. f. Nom propre de femme. *Kentigerna*, *Kentegerna*. Adam King dit, qu'il y a une Eglise Paroissiale du nom de cette Sainte à Loclommont, en l'Isle d'Inchelroche. Cette Isle est aux côtes d'Irlande. Chastelain, *Mart*. *T*. *I*. *pag*. 123.

KEÏRI, f. m. Nom que les Arabes & les Apotiquaires donnent aux violettes, ou giroflées jaunes. Elles viennent incontinent au Printêms, & sentent meilleur que pas une des autres. Vinet, *Maison Champ*.

KEISERPERG, f. m. Nom propre d'une petite ville, autrefois Impériale. *Cæsaris mons*. Elle est dans la Prévôté d'Haguenaw en Alsace, & située sur une petite rivière, à deux lieues de Colmar, vers le couchant. Maty.

K E L.

KÉLABITE, f. m. & f. Nom d'une Tribu d'Arabes. *Kelabites*. Mardas Salech, surnommé Assad Edoulat, c'est-à-dire, le Lion de la Principauté, étoit *Kélabite* d'origine. D'Herbelot.

KELBIN, ine, f. m. & f. Nom propre d'un peuple d'Asie. *Kelbinus*, *a*. Les *Kelbins* vivent à la campagne, proche des Druses en Syrie, à deux ou trois journées d'Alep. Les *Kelbins* ne sont ni Chrétiens, ni Mahométans ; mais ils ont moins d'éloignement de la Religion Chrétienne que du Mahométisme. Voyez le Théatre de la Turquie, par Michel Le Févre.

KELCHYN, f. m. Vieux mot, qui signifie une sorte d'amende; on la payoit plus forte aux grands Seigneurs, qu'à ceux qui étoient d'un rang inférieur.

KELÉGE-COULCHICI, f. m. Terme de Relation. Nom d'un Officier du Roi en Perse. C'est celui qui porte le sabre du Roi.

☞KELL (Le fort de). Fort important d'Allemagne, bâti par les François, sur les desseins du Maréchal de Vauban. Il appartient aux Allemans.

KELLEN, f. m. C'étoit anciennement le nom d'une petite ville de la Basse-Allemagne. *Colonia Trajana*, *Colonia Ulpia Trajana*. Maintenant ce n'est qu'un village du Duché de Cléves, situé à demi-lieue de la ville de ce nom. Maty.

KELLES, f. m. Nom propre d'une petite ville Episcopale d'Irlande. *Kellinum Castrum*. Elle est dans le Comté d'East-Meath, en Lagénie, à cinq lieues de Trime, du côté du nord. Quelques Géographes prennent *Kelles* pour l'ancienne *Laberus*, ville des Eblaniens, que d'autres mettent à Kildare. Maty.

☞KELLINGTON, f. m. Ville d'Angleterre, au pays de Cornouailles.

KELMART, ou KELMUNTZ, f. m. C'étoit anciennement le nom propre d'une petite ville de la Vindélicie. *Cœlius mons*, *Cœlio mons*. Ce n'est maintenant qu'un petit bourg de la Souabe, situé sur l'Iller, entre Memmingen & Ulm. Maty.

KÉLONTER, f. m. Terme de Relation. Nom d'un Officier, qui est en Perse à peu près ce que le Prevôt des Marchands est en France, & ce qu'étoit autrefois le Tribun du peuple à Rome. Le *Kélonter* ne dépend que du Roi, qui en établit un dans toutes les villes, pour défendre le peuple contre les vexations des Gouverneurs.

K E M.

KÉMACH, ou CHÉMACH, f. m. Nom propre d'une petite

petite ville de la Natolie. *Camacus.* Elle est dans la Caramanie méridionale, ou le Béglerbéglic de Chypre, aux confins de celui d'Alep & de l'Aladulie. *Kémach* étoit autrefois une ville Episcopale.

☞ KÉMÉAS, s. m. Taffetas à fleurs de soie, qui viennent des Indes Orientales.

KÉMENTCHÉ, s. f. Nom d'un instrument de Musique chez les Turcs. *Fides, Barbitus Turcicus*, ou *Turcica, Barbiton Turcicum.* La *Kémentché* est une espéce de viole, dont le corps est rond, & le manche fort long. Du Loir, *Voyage du Lev. page* 174.

KÉMER, s. f. Nom d'un petit lieu, sur la côte occidentale de la Natolie, entre Héraclée, ou plutôt Rodosto, Gallipoli. *Kemer.* Après avoir passé à la vue de Rodosto nous jettâmes l'ancre en un petit lieu nommé *Kémer*, par les ruines duquel il est évident que c'étoit autrefois une ville : mais je ne sais laquelle de ces deux villes peut être celle que les Anciens appelloient Bisante, ou Pactia. Du Loir, *Voyage du Levant, page* 205.

KEMMEROUF, s. m. Nom propre d'une ville de l'Inde de-là le Gange. *Kemmerovia.* Elle est capitale du Royaume d'Alsen, & située vers le lac de Chiamay. Maty.

KEMNITZ, s. m. Nom propre d'une ville de la haute Saxe. *Chemnitium, Chemnitia.* Elle est capitale de l'Ertageburg, en Misnie, & défendue par le Château d'Auguitbourg. Cette ville étoit autrefois Impériale. Frédéric le Mordu, Marquis de Misnie, s'en empara l'an 1308. Maty.

KÉMOIS, ou s. f. m. & f. Nom d'un peuple de l'Inde de-là le Gange. *Kemus, a.* Les *Kémois* habitoient dans les montagnes, qui sont entre le Royaume de la Cochinchine & celui de Camboja.

KEMPENLAND, s. m. ou Campigne, ou Campine. s. f. Nom propre d'une contrée des Pays-Bas. *Campinia.* Il y a le *Kempenland* Hollandois, & le *Kempenland* Liégeois. Le *Kempenland* Hollandois, ou Brabançon, est une partie de la Mairie de Boisleduc, en Brabant. Elle ne contient que la petite ville d'Eyndoven; le reste sont des villages. Le *Kempenland* Liégeois est une partie du Diocèse de Liége, & comprend le Comté de Borne, la partie septentrionale de celui de Lootz, séparée de la méridionale par le Demer, & dans laquelle sont les petites villes de Péer, de Hammont, de Brey, de Macfeick, de Béringue & de Stochen. Nous disons mieux *Campine.* Voyez ce mot. Il y a aussi une *Campine* en Espagne; mais celle-là ne porte point le nom Flamand de *Kempenland.* Voyez CAMPINE.

KEMPERKEMS, s. m. Nom que l'on donne dans les Pays-Bas à plusieurs oiseaux de combat, & qui signifie *pugnaces.* Ces oiseaux fréquentent les eaux, & sont très-remarquables, tant pour la diversité de leurs pennages, que pour leurs étranges figures & façons de faire, entièrement différentes de celles des autres oiseaux. Les *Kemperkems* viennent des pays septentrionaux, & arrivent dans les Pays-Bas au mois de Mai; l'on remarque qu'ils sont toujours à leur arrivée beaucoup plus de mâles que de femelles, c'est ce qui semble les inciter à un combat tellement opiniâtre qu'ils ne se quittent jamais qu'ils ne se soient tués les uns les autres, jusqu'à ce qu'ils se trouvent d'un nombre égal aux femelles, afin qu'ils se puissent apparier & faire leurs petits, lesquels aussitôt qu'ils sont grandelets & en état de pouvoir voler, s'en retournent tous ensemble, peres & petits, au pays d'où les peres sont venus, & ce qui est de plus digne d'admiration, c'est qu'ils sont presque tous d'une figure & d'un pennage dissemblable, ainsi que l'on pourra voir par les descriptions suivantes, qui sont tirées d'Aldrovand.

Le premier, dont l'on va décrire la figure, ressemble tout-à-fait à la perdrix, le champ de son pennage est semé de taches; savoir, par le bas du col, la poitrine & les ailes; ces taches sont presque rondes, & descendent en bas, le haut du col, ou le derriere de la tête. Le ventre & les grandes pennes des ailes sont noires; son bec est pareillement noirâtre, menu, & un peu courbé à l'extrémité; sa langue est longue, pointue, étroite & noirâtre; sa tête & le derrière de la tête, son dos, ses ailes, son ventre & ses cuisses, sont d'une couleur jaune tirant sur le châtain, & sont ornés de ces belles taches dont j'ai parlé, qui sont si petites sur la tête qu'elles ressemblent plutôt à de petits points qu'à des taches. Son gosier, sa poitrine & sa queue sont d'un blanc tirant sur le cendré. Ses jambes sont longues & jaunes, aussi bien que ses doigts de devant, qui sont longs & jaunes : celui du milieu est le plus long, celui de derrière est fort petit; ses ongles sont noirs & crochus; sa tête est couverte d'une huppe comme celle de l'alouette huppée.

Un second a une créte pareillement sur la tête, mais il est beaucoup différent quant à la couleur du pennage du premier; car son ventre est noirâtre, tout son corps est blanchâtre, son menton a une tache noire ou plutôt une certaine espèce de barbe; son front est blanchâtre; le derrière de sa tête & ses autres parties sont d'un blanc tirant sur le brun; son bec est longuet, menu, & noir, hormis à l'endroit auquel il est joint à la tête, où il est blanc; sa queue est assez longue, & ses jambes semblablement, lesquelles sont brunes; le doigt qui lui sert d'éperon est très-court.

Le troisième a presque tout le champ de son pennage roux, & semé de taches en croissant par tout le corps, hormis sur la tête, sur laquelle il n'a point de huppe; ses cuisses & le bas de son croupion sont d'une couleur tannée; les grandes pennes de ses ailes sont noires, & jaunes à leurs extrémités & aux côtés; la prunelle de ses yeux est noire, l'iris jaune; son bec est un peu plus court que celui des précédens, & est tellement menu & délicat, que cela fait croire que ces espèces d'oiseaux vivent de mouches & de semblables insectes.

Le quatrième est d'une couleur approchante de celle du précédent; mais son ventre est fort brun, sa queue est blanchâtre, ses ailes sont pareillement blanchâtres, & tirent un peu sur le cendré; plusieurs grandes taches tortues les traversent; les grandes pennes sont brunes à leurs extrémités; son bec est long, noir, & courbé à l'extrémité, comme au premier; sa tête, qui est noire, est ornée de grandes plumes comme une capeline, ou un casque, qui en seroit chargé.

Le cinquième est presque de la même couleur que le précédent, mais les pennaches que nous avons dit qu'il dresse lorsqu'il se prépare au combat, sont beaucoup plus grands à celui-ci : ils sont blancs, & ont leurs extrémités noires.

Le sixième a les mêmes plumes dont nous venons de parler, de couleur blanche, mais il est beaucoup différent en couleur, car il est entièrement brun par le corps, à l'exception des cuisses & de la queue, qui sont d'une couleur tannée ; devant ses grandes plumes blanches qui sont élevées au col, il en a d'autres au sommet de la tête qui sont noires, & plus petites que celles du col; sa tête est d'un cendré jaunâtre; son menton est blanc; ses jambes & ses piés sont bruns; le tour de la prunelle de ses yeux est d'un jaune couvert & foncé; son bec est noir.

Le septième a le pennage diversifié de quantité de couleurs; savoir, de verd, de blanc, de rouge, de couleur d'amethiste & de jaune; & ce qui est de plus admirable, c'est que toutes ses plumes sont d'une couleur différente, sans que pas une d'elles se trouve mêlée d'aucune autre couleur; ses piés & sa tête sont jaunes. Quelques personnes rapportent que l'on voit en Angleterre des oiseaux de cette espèce.

Le huitième est d'une figure tout-à-fait monstrueuse, & encore qu'il ait des oreilles, & que ses jambes soient plus courtes de beaucoup que celles des précédens, on doit le mettre au rang des oiseaux de combat, à cause qu'il suit les mêmes façons de faire. Il semble que la nature se soit voulu divertir en engendrant cette espèce d'oiseau, & en lui donnant des oreilles, vu qu'il n'y a pas un de ceux qui paroissent le jour qui en ait. Son bec est grêle & longuet, comme aux autres oiseaux de combat; ses ailes sont très-longues : il y a des plumes qui lui tombent depuis la tête tout le long du col, qui sont de pareille grandeur; mais elles sont diversifiées de plusieurs couleurs, qui composent quantité de colliers, les uns de couleur de rouille, les autres rouges, & les autres blancs. Ses oreilles sont longues & de la forme de celles des ânes. Son col est fort long, menu & grele, blanchâtre par les côtés, & jaunâtre par tout le reste; il est semé de part & d'autre de petites lignes noires. Son bec, sa tête, ses ailes, ses oreilles, & son dos, sont de couleur de rouille; son ventre & ses cuisses, qui sont revê-

tues de plumes jusqu'aux jambes, sont jaunâtres; ses jambes & les doigts de ses piés sont approchant de la couleur de chair; l'éperon est extraordinairement court; sa tête a sur les côtés une grande tache de vermillon, dans laquelle ses yeux semblent être placés; ses paupières sont longues & apparentes; la prunelle de ses yeux est noire, & le cercle qui les environne blanc.

KEMPTEN, f. m. Nom propre d'une ville du Cercle de Souabe. *Campodunum*, *Campidona*. Elle est située dans le territoire de l'Abbaye de *Kempten*, sur l'Iller, à cinq ou six lieues de Memmingen, vers le midi. *Kempten* a dépendu des Abbés de *Kempten*; mais elle se racheta l'an 1525. & elle est maintenant Impériale.

L'Abbaye de *Kempten*. C'est une contrée du Cercle de Souabe. *Campodunensis Abbatia*. Elle est entre l'Evêché d'Augsbourg, & la Baronie de Walbourg. Ce pays peut avoir environ sept lieues de long, & autant de large. Il n'y a aucun lieu considérable que les villes de *Kempten* & de Kaufbeuren, qui sont Impériales. L'Abbé de *Kempten* a la dignité de Prince de l'Empire; son Monastère est hors des murailles de *Kempten*, & il y a ordinairement douze Religieux qui font preuve de Noblesse, & qui ont le droit d'élire leur Abbé. Matt. Les Abbés de *Kempten* & d'Ewagen se précèdent l'un l'autre alternativement aux assemblées & cérémonies de l'Empire. L'Abbaye de *Kempten* est de l'Ordre de S. Benoît. L'Abbé de *Kempten* n'a pas plus de dix mille livres de rente. Heis, *Hist. de l'Emp. L. VI. art. 7*.

KEMS, f. m. Nom propre d'un village du Sundgow. *Kemsa*. Il est près du Rhin, à deux lieues au-dessous de Bâle. On le prend pour l'ancien lieu des Rauraques, appellé *Cambeta* & *Cambetis*.

KEN.

KEN, f. m. Terme de Calendrier. Nom de plusieurs mois lunaires des soixante qui composent le cycle de cinq ans des Chinois. On distingue ces mois en y ajoutant un nom particulier. *Ken-su* est le septième, *Ken-schin* est le dix-septième, *Ken-gin* est le vingt-septième, *Kin-çu* est le trente-septième, *Ken-shin* est le cinquante-septième.

☞ Ken. Mesure des longueurs dont on se sert à Siam. C'est une espèce d'aune qui n'a pas tout-à-fait trois piés, deux *kens* faisant un voua, qui revient à la toise de France.

KÉNASSÉRIN, f. m. Nom propre d'une ville de Syrie. *Kenasserin*. M. Réland écrit *Kennaserin* & *Kinnesrin*; & dit qu'elle étoit entre Alep & Emese. Mais d'Herbelot écrit *Kénasserin*, & dit qu'elle étoit assez proche d'Alep à 72 d. de longitude, & à 35 d. ou 30 m. de latitude, ce qui se doit entendre selon les Géographes Arabes. Les Auteurs Arabes disent que c'est l'ancienne Soba.

KÉNATH, f. f. Nom propre d'une ville de la Terre-Sainte. *Kenath*. La Vulgate l'appelle *Chanath*, mais en Hébreu c'est *Kénath*, *Nombr. XXXII*. 42. C'étoit une ville de la demi-Tribu de Manassé, d'au-delà du Jourdain. Du tems d'Eusébe ce n'étoit plus qu'un village de l'Arabie, situé dans la Trachonitide, & peu éloigné de Bostre. M. Réland croit que c'est la *Kanatha* que Joseph, *de Bell. L. I. c. 4* place dans la Cœlésyrie, & qu'il appelle *Kana* au *L. XV. des Antiq. c. 6*.

☞ KENDAL, f. m. *Concangium*. Ville riche d'Angleterre, au West-Morland, sur la rivière de Ken.

☞ KENGIS, ou KANGIS, f. m. Bourg de Bothnie, au nord de Tornéo. Il y a à *Kengis* des mines de fer & de cuivre. Des Mathématiciens Suédois ayant pris avec un Astrolabe la hauteur du soleil, supputerent la hauteur du pôle de *Kengis* un peu plus grande que 66 d. 45 m. De leurs observations M. Cassini l'estime de 66 d. 42 m. M. Cassini écrit *Kengis*, & M. de la Hire *Kangis*. Voyez les *Mém. de l'Ac. des Sc. de 1700 p. 37. 39. &c.*

KENMERLAND, ou KENNEMERLAND, f. m. Nom d'une contrée de la Hollande septentrionale. *Kenmaria*, *Kennemaria*. Elle est le long de la mer d'Allemagne, entre la Westfrise, le Waterland, & la Hollande méridionale. Alcmaer en est la ville capitale. Matt.

☞ KENNE, f. f. Nom d'une pierre engendrée dans l'œil du cerf. Dict. de James.

☞ KENOQUE. (Le fort de la) Fort des Pays-Bas, dans la Flandre Autrichienne, entre Ipres & Furnes.

KENT-SHIRE, ou le Comté de Kent. *Cantium*. Province d'Angleterre, qui est bornée vers le couchant par les Comtés d'Essex, de Surrey & de Sussex, & environnée de la mer du côté du levant. Cette Province, qui a formé un Royaume particulier sous les Saxons, peut avoir dix-sept lieues de long, & dix de large. Elle est importante, pour sa proximité de la France, dont elle n'est séparée que par le pas de Calais. Cantorbery en est la ville capitale, & on y voit encore Rochester, Douvres, Sandwick, Hyth, Rumney, Gravesande, & les châteaux de Sandowne, de Déale & de Walmer. Matt.

KENTE, f. f. Nom propre d'une petite Isle sur laquelle les François ont fondé une colonie. *Kenta*. Elle est dans le lac d'Ontario, en la nouvelle France. Matt.

KENTIEN, enne. f. m. & f. Qui est de la Province de Kent en Angleterre. *Cantius*, *Cantianus*, *Cantiensis*. Les *Kentiens* eurent à peu près la même fortune que les Gallois. P. d'Orléans.

KENTZINGEN, f. m. Nom propre d'une petite ville du Cercle de Souabe. *Kentzinga*. Elle est dans le Brisgaw, aux confins de l'Ortnaw, sur la rivière d'Eltz, & à une lieue du Rhin. Matt.

KEP.

KÉPATH, f. m. Nom Arabe, qui signifie proprement Gousse de Caroubier. C'est aussi le nom d'un poids, qui est la moitié du danek, ou grain, dont six font le dirhem, ou la drachme Arabique, de sorte qu'il y a douze *képath* à la drachme. C'est de ce mot que vient de *Carat*, dont nous nous servons, & qui pese quatre de nos grains. D'Herbelot.

Il y a bien de l'apparence que ce mot vient du Grec κεράτιον, *siliqua*, une gousse, & qui étoit aussi un poids.

KEPHA, f. f. Quelques-uns appellent ainsi une ville de la Terre Sainte, que d'autres, plus conformément à l'Hébreu, nomment *Hepha*, & les Arabes *Hipha*. Le Géographe Arabe Schérif Ibn Idris dit qu'elle étoit au bord de la mer, à deux journées de Césarée, au pié du Mont Carmel. Etienne le Moine dans ses *varia sacra*, *page 829*. croit qu'elle a eu le nom *Kepha* du nom Syriaque כפא, *Cépha*, qui signifie pierre, parce qu'elle étoit en un lieu plein de rochers: mais les Arabes écrivent par un *Hha*, & non pas par un *Kaf*, ni par un *Kef*, & les Hébreux par un ח, *Hhet*, & non pas par un *Caph*. Voyez M. Réland, *Palæst. pages 699 & 819*.

KÉPHALÉONOMANCE, f. f. Terme de Divination. Cette ridicule superstition se pratiquoit en faisant différentes cérémonies sur la tête d'une âne cuite.

Ce mot est Grec, il est composé de κεφαλὴ, tête, ὄνος, âne, & μαντεία, *divination*. On ne trouve point ce mot écrit avec un *c*, *Céphaléonomance*, comme il feroit naturel qu'il le fût, de même que les mots qui sont dérivés du mot Grec κεφαλὴ, *céphalique*, *hydrocéphale*, *Bucéphale*, &c. mais l'usage du mot de *Képhaléonomance* est si rare, qu'on ne trouve point ce mot dans les Auteurs récens.

KÉPHAR HAAMMONAI. Ville de la Tribu de Benjamin, dont il est parlé dans Josué, *XVIII*. 24. C'est celle que la Vulgate appelle *Villa Emona*. Voyez ÉMONA, ou HÉMONA.

KÉPHAR HAAMMONAI. Quelques-uns nomment ainsi une ville de la Tribu de Benjamin, que nous appellons Émona. *Jos. XVIII*. 24. Le Kéri, ou la variante marginale du texte Hébreu est העמונה, *Haamonah*, au lieu de העמני, *Haamonai*.

KÉPHIRA, f. f. Nom propre d'une ville des Gabaonites, que d'autres nomment *Céphira*, & d'autres *Caphara*. *Képhira*, *Céphira*, *Caphara*. Elle étoit dans la terre de Chanaan, & dans la Tribu de Benjamin, *Josué IX. 17. & XVIII. 26*.

KÉPHIRITE, f. m. & f. Habitant de Képhira. *Kephirita*. Voyez Joseph, *Antiq. L. V. c. 1*.

☞ KÉPLER, f. m. C'est le nom que les Astronomes donnent à la quatrième tache de la lune, suivant le catalogue du P. Riccioli.

KER.

KER. Vieux mot Breton, & Celte, qui se trouve en plusieurs

sieurs noms propres Bretons, & qui signifie *Ville, Urbs, oppidum.* Ce mot est pur Hébreu. קיר, *Kir*, ville d'où vient קרית, *Kiriath*, &c. On trouve ce mot au commencement de quantité de noms propres de lieux, & de familles de Bretagne.

KÉRAHES, s. m. Voyez KERHAER.

KÉRAMIEN, ENNE. s. m. & f. Terme de Relation & d'Histoire Mahométane. Nom d'une secte de Musulmans, qui a pris son nom de Mohammed ben Kéram son Auteur. *Keramianus, a.* Les *Kéramiens* soutenoient qu'il falloit entendre à la lettre tout ce que l'Alcoran dit des bras, des yeux, & des oreilles de Dieu. Ainsi ils admettoient la Tagiassum, c'est-à-dire, quelque sorte de corporéité en Dieu, qu'ils expliquoient cependant fort différemment entr'eux. D'HERBELOT. C'étoient les Anthropomorphites Musulmans.

KÉRANA. Terme de Relation. C'est une longue trompette de la figure d'une trompette parlante; les Persans s'en servent pour crier à pleine tête, & ils mêlent ce bruit à celui des hautbois, des tymbales, des tambours, & des autres instrumens qu'ils font entendre au soleil couchant, & à deux heures après minuit.

KERAS. Voyez KIRA.

☞ KÉRATOPHYTON, s. m. Nom d'une plante qui vient dans la mer. Elle est d'une consistence visqueuse ou gluante, transparente comme la corne, & couverte ordinairement d'une croûte de la nature de la craie; elle est quelquefois de différentes couleurs fort belles. BOERH. *Ind. Plant.* Boërhaave en compte seize espéces, dont aucune n'a de propriété médecinale que la septiéme.

☞ KÉRAUNOSCOPIE, s. f. Sorte de divination chez les anciens. L'art de deviner par l'observation de la foudre. *Keraunoscopia.* Il faut écrire Kéraunoscopie, & non pas *Kéranoscopie:* car ce mot est Grec, & vient de κεραυνὸς, *foudre*, & non pas κέρατος, & de σκέπτομαι, *j'observe, je considere.*

KERCI, s. m. Nom propre d'une petite ville de la Tartarie Crimée. *Cercum.* Elle est sur le détroit de Kerci, qu'on nomme plus ordinairement le détroit de Caffa. MATY.

KÉRÈS, s. m. Nom propre d'une riviére de la haute Hongrie. *Chrysus; Cusus.* Elle est formée par trois riviéres, qui prennent toutes trois leurs sources en Transilvanie. Le *Kérès* est au milieu; il reçoit le Fékierkerès, du côté du midi, baigne Giula, & traverse le lac de Sarkad, après quoi il reçoit du côté du nord la Sébeskérès, qui a baigné le grand Waradin, ensuite le Kérès va se décharger dans le Bereton, à Saravas, & avec lui dans la Teisse, à Czongrad. MATY.

☞ KÉRETZEN, s. m. Village de Suisse, au bord du lac de Wahlestatt, au canton de Giaris. Il y a auprès de ce village une montagne qui est percée à jour dans son sommet, ensorte que ceux qui sont dans un certain endroit du lac peuvent voir le ciel à travers de cette ouverture.

KÉRÉVAN-SERAI. Caravansera. Maison des Marchands sur les chemins, en Turquie. *Hospitium publicum, hospitium Mercatoribus & viatoribus recipiendis.* Il y a (en Turquie) des logemens publics, dans les villes, & sur les grands chemins, qui sont ouverts à toutes sortes de personnes, & qu'on appelle *Kévéran-Seraï*, c'est-à-dire, *la maison des Caravanes*, qui sont des compagnies de Marchands & de Voyageurs. DU LOIR, *Voyage de Lev. p.* 190. Voyez CARAVANSERA. C'est ainsi que nous disons communément en François.

☞ KEREVAN SERAI, s. m. c'est-à-dire, la Maison des Caravanes. DU LOIR, *p.* 190.

KERHAER & KERHAES. Ville de Basse-Bretagne. Ce n'est point là la véritable ortographe de ce mot; on écrit, & on prononce CARHAIX. En Bas-Breton, c'est *Carhais.* Voyez l'*Hist. de Bret. T. II. pages* 431, 937. & le Glossaire du Pere Lobineau, *p.* 1802.

KÉRIOTH, ou CARIOTH. Nom d'une ville de la Terre Sainte, qu'on nommoit aussi *Kérioth Hefron*, de même qu'on appelle la Haye, *Hoga*, ou *Haga Comitum. Kerioth, Carioth.* M. Réland croit que c'étoit la partie de Judas. Voyez ses *Dissert. Miscellan. P. I. Diss. III. n.* 1. *p.* 123. & sa Palestine, *p.* 700. au mot *Kérioth.*

KERKA, KURKA, & CHERCA, s. f. Nom propre d'une riviére de la Dalmatie, qu'elle séparoit anciennement de la Liburnie. *Cherca*, ou *Titius Fluvius.* Elle a deux sources, dont l'une vient de la Bosnie, & y baigne Chnin, ou Tina; s'étant jointes elles passent à Scardonna & à Sebennico, & se déchargent dans le golfe de Venise. MATY.

KERKA. Ville. Voyez TINA.

KERKÉDAN, s. m. Nom Persien du Rhinocéros. Voyez RHINOCÉROS. On dit aussi *Karkand* & *Karkaddan.*

KERLBOURG, s. m. Nom propre d'un bourg de la Hongrie. *Kerleburgum.* Il est sur le Danube, à quatre lieues de Presbourg, vers le midi. On prend ce bourg pour l'ancienne *Gerulata*, ville de la haute Pannonie. MATY.

KERMAN, s. m. Nom d'une province & d'une ville de Perse. Aller dans le *Kerman*, revenir du *Kerman.* Tavernier dit que c'est l'ancienne Caramanie: elle s'étend vers le golfe d'Ormus. La capitale de cette Province est la ville de *Kerman.* La province de *Kerman* est située (selon les Géographes Arabes) entre les 27 & 32 degrés de latitude septentrionale. *Kermanum, Kermania*, elle confine du côté de l'orient avec le Ségestan & le Macron, & du côté du couchant avec la province de Fars, qui est la Perse proprement dite. Le grand désert de Naubendigian la sépare d'avec le Korassan vers le septentrion. La mer & golfe de Perse la bornent du côté du midi. Cependant quelques-uns comprennent dans cette province la ville d'Ormuz, qui est dans le second climat, & au vingt-cinquiéme degré de latitude. D'HERBELOT. La capitale du *Kerman* étoit autrefois Causchir, qui a été aussi nommée Berd-Ardschir, & aujourd'hui par abréviation Berdaschir; mais elle n'est plus capitale, Gireft ou Sireft & Sirgian sont plus considérables. La province de *Kerman*, qui est la Caramanie, est abondante en toutes choses. Wicquefort, *Ambass. de Figueroa, p.* 118. D'autres écrivent *Kherman.* Voyez ce mot.

KERMANIEN, ENNE, ou KERMANITE, s. m. & f. Les Persans disent *Kermani.* Qui est de la province de Kerman. *Kermanianus, a.* Plusieurs Auteurs Persans portent ce nom.

KERMEN, s. m. Nom propre d'une ville de la Turquie, en Europe. *Germia.* Elle est dans la Romanie, près de la ville d'Andrinople. Il y a apparence qu'elle est celle qu'on trouve sur les cartes sous le nom d'Hermandi.

KERMENT, s. m. Nom propre d'un bourg fortifié. *Kermendum, Kormendum, Cormendum.* Il est dans la basse Hongrie, sur le Raab, au-dessus de Sarwar. Quelques Géographes le prennent pour la ville de la basse Pannonie, nommée *Scarabantia*, ou *Julia Scarabantia*, dont d'autres croient que les ruines se trouvent près du bourg de Chépreg. MATY.

KERMÈS, s. m. Espèce de coque grosse comme une baie de geniévre, ronde, lisse, luisante, d'un beau rouge, remplie d'un suc de la même couleur, d'une odeur vineuse, d'un goût un peu amer, assez agréable, elle se trouve attachée & adhérente en maniére d'excrescence à l'écorce d'en-bas, & sur les feuilles d'une espèce de chêne-vert, que C. Bauhin appelle *Ilex aculeata cocciglandifera*, PIN. 425. & qui croît en Espagne, en Languedoc, & en plusieurs autres endroits chauds. L'origine du *Kermès* vient de ce que une espèce de vermisseau piquant ce chêne-vert, pour en tirer sa nourriture, y fait naître une coque ou une vessie qui se remplit de suc, & qui en mufissant dévient rouge comme nous la voyons. Ce petit insecte s'enveloppe dans la coque. Lorsque l'on fait sécher le *Kermès*, il en sort une si grande quantité de petits vers & de moucherons presque imperceptibles, que toute sa substance intérieure semble s'être convertie en ces petits insectes. C'est pour cette raison qu'on le nomme aussi *vermillon*, ou parce qu'il fait la reinture du beau rouge vermeil. Pour remédier à cet accident quelques-uns mettent tremper un peu de tems le *kermès* dans du vinaigre, avant que de le faire sécher. On tire du *kermès* le suc ou la pulpe pour en faire du syrop, en y ajoutant une quantité suffisante de sucre. On fait aussi sécher de la pulpe de *kermès* séparée de son écorce; on appelle cette pulpe séchée *Pastel d'écarlate.* Les Teinturiers s'en servent. Le *kermès* est cardiaque, dessicatif, astringent, il fortifie l'estomac, & empêche l'avortement. En Latin *kermes, granum tinctorium*, ou *coccum infectorium.* Ce mot est Arabe.

Le *Kermès* est une petite coque ronde, membraneuse, fort fine, lisse & luisante, de couleur d'un rouge brun-mêlé de blanc-cendré, d'environ trois lignes de diamètre, divisée ordinairement en deux cavités inégales, dont la plus grande est remplie d'un nombre presque infini de petits œufs ovales fort rouges & fort vermeils, & la plus petite d'une espèce de liqueur mucilagineuse, pareillement rouge, qui ne ressemble pas mal à du sang. Nissole. La graine de *Kermès* est d'un grand usage pour la Medecine, & d'un plus grand encore pour les teintures en écarlate. La France est redevable à M. Fagon de l'avoir reconnue & trouvée abondamment en Provence & en Languedoc, où elle naît d'une espèce de chêne-vert, qui ne monte qu'à la hauteur d'un arbrisseau. Selon les expériences que M. le C. de Marsilli a faites à Montpellier, la graine de *Kermès*, de même que la noix de galle, mêlée avec le vitriol, fait de l'encre, avec de l'huile de tartre, ou de l'eau de chaux; sa couleur, qui est semblable à celle de la brique, se change en un beau cramoisi: dans la décoction de mauves, ou de tournesols, elle garde sa première couleur. Il n'a pas été possible d'en donner un sel fixe essentiel, mais à l'alambic elle donne beaucoup de sel volatil alkali, qui, au sentiment de M. le C. de Marsilli, auroit un meilleur effet en Médecine pris dans quelque liquide, qu'enveloppé dans des conserves & des confections, qui ne font qu'empêcher son action. Le P. Roger, Récollet, dans son voyage de la Terre Sainte, *L. I. c.* 2. dit, que le *Kermès* y est commun, & qu'on s'en sert pour teindre en écarlate. Ceux qui ont observé avec plus de soin la manière dont le *Kermès* est produit aux pays chauds, disent que ces petits grains que l'on recueille sur l'Ilex Cocchigera, & qui servent à la teinture de la pourpre, se convertissent en une multitude innombrable de petits cousins de couleur rouge, qui roulent çà & là sur cet arbrisseau qui leur a servi de matrice; & par tout où ils se reposent il y reste pour l'année suivante le germe d'un de ces grains, que les Grecs ont appellé *Coccos*, les Latins *Vermiculus*, & ceux du pays *Graine* de vermeil, à cause des vers, ou petites chenilles & papillons ausquels ces fruits se changent. Monconys, *P. I. p.* 179.

Il y a dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de 1714. une Dissertation sur l'origine & la nature du *Kermès*, par M. Nissole. Le Comte Marsigli a écrit en Italien une lettre qui contient des observations sur la graine appellée *Alkermès*.

☞ Kermès, est encore une certaine préparation de l'antimoine, qui produit une poudre rouge en usage dans la Médecine, & que l'on appelle communément Poudre des Chartreux.

KERNE, s. m. Nom d'une milice d'Irlande. Fantassin. *Karnus*. Cambden, dans ses Annales d'Irlande, *p.* 792. dit que les armées d'Irlande sont composées de Cavalerie, qu'on nomme *Galloglasses*, dont nous avons parlé en son lieu, & de Fantassins armés à la légère, qu'on nomme *Kernes*. Les *Kernes* étoient armés d'épées & de dars garnis d'une courroie pour les retirer quand on les a lancés. Mais aujourd'hui ces armes apparemment ne sont plus d'usage en cette Isle, & les armes à feu y ont succédé.

KÉROSCA, KUROSCA, s. f. Ancien nom propre d'une petite ville des Scordisques, dans la Basse Pannonie. C'est maintenant un bourg de la Basse-Hongrie, situé près du Danube, au-dessous de Bon-Monster. Maty.

KERPEN, s. m. Nom propre. *Carpio*. Petite ville, enclavée dans le Duché de Juliers, & située sur la rivière d'Erpe, ou d'Erfft, entre Juliers & Cologne. Cette ville dépendoit autrefois de la Gueldre, les Espagnols la vendirent aux Archevêques de Cologne, avec sa Seigneurie, partagée en deux petits pays, dont *Kerpen* & Lummersum sont les lieux principaux. Maty. *Kerpen* a passé à la maison de Manderscheid par le mariage de Vinnemar avec Ildegarde. Richard, leur arrière-petit-fils, & dernier fils d'Henri & d'Irmgarde, Comte de Bettingen, ayant eu *Kerpen* dans son partage, il en prit le nom & les armes, & quitta celui de Manderscheid. Imhoff, *Not. Imp. L. IX. c.* 4.

KERRY, s. m. Nom propre d'une contrée de la Lagénie en Irlande. *Kerria*, *Kerriensis Comitatus*. Elle est entre les Comtés de Corke, de Limmerik, de Clare & l'Océan Atlantique. Elle a environ vingt-quatre lieues de longueur. C'est un pays couvert de montagnes & de forêts, ce qui l'a souvent rendu la retraite des Rebelles. Il y a trois lieux qui ont séance & voix au Parlement d'Irlande, Ardart, capitale, Dingle & le bourg de Tulle. Maty.

☞ KERSONÈSE, s. f. Le P. Mainbourg & Tillemont écrivent toujours ainsi. Il faut écrire *Chersonèse*. Voyez ce mot.

KERVA, s. m. Plante, qu'on appelle autrement *Ricin*, ou grande catapuce, ou épurge, dont la graine est un violent purgatif. Voyez RICIN.

KÉRUA, s. m. Nom que les Apoticaires donnent à la semence de la plante du *Ricinus*, ou *Palma Christi*. Cette semence ressemble entièrement à l'animal de couleur livide, que les Latins ont appellé *Ricinus*, & les François Tiquet. De-là est venu qu'on a donné à cette plante le nom de *Ricinus*, ou Tiquet. Le *Kérua* est un purgatif, & un vomitif si on le boit. Il est aussi diurétique. On en prend depuis sept grains jusqu'à quinze, quelques-uns disent même trente. Voyez Vinet, *Maison Champ.*

K E S.

KESCHING, s. m. Nom propre de lieu. C'étoit autrefois une petite ville du Norique. *Keschinga*, anciennement *Cæsarea Bojorum*. Ce n'est maintenant qu'un village de la Bavière, situé près du Danube, & de la ville d'Ingolstat. Maty.

KESCHITA, ou KÉSITA, s. m. Nom d'une monnoie ancienne, & la plus ancienne dont l'on ait connoissance. *Keschita. Gen.* XXXIII. 19. Il est dit que Jacob acheta un champ des enfans d'Hémor, & qu'il en donna cent *Keschita*. Et dans *Job*. XLII. 11. que ses amis lui donnèrent chacun un *Keschita*. Les Interprètes ont rendu ce mot différemment. Les Septante, Onkélos, la version Syriaque, les deux Arabiques & la Vulgate, le traduisent agneau, ou brebis, & quelques Interprètes croient qu'il ne signifie rien autre chose. La Paraphrase Chaldaïque de Jonathan, & celle de Jérusalem, *Gen.* XXXIII. 19. traduisent *Keschitoth* par מרגלין, *margalian*, c'est-à-dire, *des pierres précieuses*. On a conjecturé qu'ils avoient fait venir ce mot *Keschita* du Chaldéen קשׁט, *Kaschschet*, qui signifie *orner*, d'où s'est fait קשׁוט, *ornement*; & parce qu'entre les ornemens, les pierres précieuses tiennent le premier rang, ils ont pris ornement, dit absolument, pour des pierres précieuses, d'autres le prennent pour une monnoie.

Ce dernier sentiment est sans contredit le plus probable. En effet, le mot קשׂיטה, ne se prend nullement dans l'Ecriture, & ne se trouve dans aucune des autres langues Orientales dans le sens de brebis, ou d'agneau; au contraire, en Arabe il signifie une monnoie, comme nous le dirons. 1°. *Keschita* peut avoir deux sens qui l'un & l'autre conviennent très-bien à une monnoie; car premièrement קשׁט, *Keschet*. *Psal.* LX. *v.* 6. signifie vérité; ainsi l'on a fort bien pû donner ce nom à une monnoie, pour montrer qu'elle étoit d'un métail bien fin, & qui n'étoit point falsifié, qu'elle étoit de bon aloi, si l'on peut s'exprimer ainsi, en parlant de ces tems-là, ou bien qu'elle étoit de poids. Secondement, si *Keschita* signifie un *agneau*, ce nom ne convient pas moins à une monnoie. Les Patriarches, dit le Père Soucier, dans sa Dissertation sur les médailles Hébraïques, s'étoient servis de monnoies sur lesquelles il y avoit des figures empreintes; telle étoit celle qui se nommoit *Keschita*, un *agneau*, parce qu'elle étoit marquée de la figure de cet animal, comme autrefois les moutons d'or en France. C'est encore ainsi qu'autrefois des monnoies d'Athènes se nommoient Κόραι, *filles*, ou *vierges*, parce qu'elles avoient l'effigie de Minerve appellée Κόρη; d'autres de la même ville s'appelloient Βοῦς, bœuf, parce qu'elles étoient marquées de la tête d'un bœuf, on voit encore de ces monnoies dans les cabinets des Antiquaires. Il y avoit aussi des monnoies du Péloponèse marquées d'une tortue qu'on appelloit pour cela χελῶναι, *des torrens*; d'autres de Corinthe qu'on nommoit Πῶλοι, *Poulins*, parce qu'elles portoient la figure d'un cheval. Quelques-

ques-uns disent que les *Keschita* s'appelloient ainsi, parce que c'étoit le prix ordinaire d'un agneau, ou d'une brebis. Mais il est des Auteurs qui prétendent que *Keschita* n'a jamais signifié *un agneau*, ou *une brebis ;* que c'est une erreur dans laquelle le Grec des Septante a fait tomber ; que les Septante l'avoient traduit par *μνᾶ*, *une mine ;* qu'ils avoient mis, *Genèse* XXXIII. 19. *ἑκατὸν μνῶν*, c'est-à-dire, *cent mines ;* que quelques Copistes ignorans l'ont changé en *ἑκατὸν ἀμνῶν*, qui veut dire *cent brebis ;* que de même, *Gen.* XXXI. 7. ils avoient changé *δέκα μνῶν* en *δέκα ἀμνῶν*, comme on le voit dans les questions de S. Jérôme sur la Génèse, & dans S. Augustin, quest. 95. sur la Genèse. On peut voir encore R. David Kimhhi, David de Pomis d'Aquin, dans leurs Dictionnaires, R. Nathan Mardochée, dans ses Concordances, & généralement tous les Rabbins, excepté Aben-Ezra. Il seroit trop long de citer les Auteurs Chrétiens qu'on peut aisément consulter. 3°. R. Akiba, dans le Thalmud, au Traité du *commencement de l'Année*, ראש השנה, *Chap. III. fol. 26. col.* 1. dit qu'en voyageant en Afrique, il y avoit trouvé une monnoie nommée *Keschita*. Il est fort vrai-semblable que cette monnoie & ce nom venoit à ces peuples des premiers tems. Il est même probable que ceux chez qui R. Akiba avoit trouvé cette monnoie, étoient des Phéniciens, c'est-à-dire, des Carthaginois, ou que c'étoit des Phéniciens qu'ils avoient reçu cette monnoie & ce nom, car chez quel autre peuple de l'Afrique trouvons-nous des noms purement Hébreux? En quatrième lieu, avant Jacob l'usage avoit changé dans le commerce. Il ne se faisoit plus par échange, mais par argent. Cela paroît clairement par la *Genèse* XVII. 12, 13. XXIII. 16. XLVII. 16. 5°. Saint Étienne, au *Chap. VII.* des Actes des Apôtres, *v.* 16. dit que ce champ fut acheté à prix d'argent. Car quoiqu'il y ait de la difficulté en cet endroit, on y a cependant satisfait d'une manière plausible, comme on le peut voir dans Bochart Hiéroz. *P. II. L. II. Ch. XLIII.* Enfin, c'est le sentiment de R. Akiba, à l'endroit dont on a parlé ci-dessus, de R. Schélomo Jarhi, & de R. Lévi Ben Gerson, dans leurs Commentaires.

Quelques Auteurs conjecturent que c'étoit une monnoie marquée d'un arc ; קשת, *Keschet* en Hébreu signifie un arc.

Il n'est pas si aisé de décider quelle monnoie c'étoit que le *Keschita*, & quelle étoit sa valeur. Les Rabbins disent communément que c'étoit une obole, parce que R. Akiba dit que le *Keschita* qu'il avoit vu en Afrique étoit une obole : mais il n'est pas possible que Jacob n'ait acheté un champ que cent oboles, ni que les amis de Job, XLII. 11. ne lui donnassent qu'une obole. Si le changement de *μνῶν* en *ἀμνῶν* étoit bien certain, les Septante auroient cru que le *Keschita* valoit une mine, & ce seroit ce que nous aurions de plus probable sur cela ; mais au vrai il n'y a rien sur quoi l'on se puisse bien fonder, pour déterminer la matière, le poids, la valeur du *Keschita*. Voyez sur le *Keschita* Brérévood, *de Ponder. Pret. c. I. §. I.* Waserus, *de Antiq. Hebr. Num. L. II. c.* 15. *p.* 89. Drus. *in Gen.* XXXIII. 19. Bochart, *Hieroz. P. I. c.* 43. & une Dissertation de feu M. Pelletier, imprimée dans les Mémoires de Trevoux, 1704. au mois de Mai.

KÉSÉGHU, s. m. Terme de Calendrier. Nom du premier mois de l'année, & d'un signe du Zodiaque chez les Turcs Orientaux. Ce mot dans leur langue signifie *rat*.

KÉSELBACHE, s. m. De la Boulaye écrit ainsi. Voyez KIZILBACHE, c'est la même chose.

KÉSEN, s. m. Nom propre d'une petite Isle, qui est près de celle d'Ormus, à l'entrée du golfe Persique. *Kesemus Insula.* Voyez Piétro della Valle, *P. II. p.* 36. & 64.

KÉSIL, ou **CÉSIL**, s. m. Nom propre d'une ville de la Terre-Sainte, *Kesil*, & dans la Vulgate *Cesil*. Elle étoit de la Tribu de Juda, & dans sa partie méridionale. *Jos.* XV. 30.

KÉSIL-BASCHI. Voyez KURTCHI.

KESMARCKT, **KASEMARCK**, ou **KEYSERMARCK**, s. m. C'est une ville défendue par une citadelle. *Cæsareopolis.* Elle est dans le Comté de Czépus, en la Haute-Hongrie, vers les monts Crapacks, à quatre lieues de Leuts, du côté du nord. Maty.

KESRA, s. m. Nom que les Arabes donnent en général au Roi de Perse. *Rex, Imperator Persarum.* M. D'Herbelot croit que ce mot est pris du nom Persien *Khosrau*, ou *Khosrou*, duquel, dit-il, nous avons fait Cosroès : mais je croirois plutôt qu'il est pris du mot Latin *Cæsar*.

☞ **KESROAN**, s. m. Chaîne de montagnes qui font partie du mont Liban, en Asie, sur la côte de Syrie.

KESSABIEN, enne, s. m. & f. Nom de secte parmi les Mahométans. *Kessabianus, a.* Les *Kessabiens* croyoient que Mahomet Ben Hanefah, ou Hanefiah, fils d'Ali, mais d'une autre femme que Fathémah, n'étoit pas mort, & qu'il devoit un jour regner sur tous les Musulmans. D'Herbelot.

KESSEL, s. m. Nom propre de lieu. La terre de *Kessel*. En Latin *Kesseliensis*, ou *Castellanus Tractus*. C'est un petit pays de la Gueldre Espagnole, situé entre la terre de Cuick, le Comté de Horn, la Meuse, & le marais de Péel. Il n'y a rien de considérable que le bourg de Ruremonde, qu'on prend pour la petite ville de la Basse-Allemagne, que les anciens appelloient *Castellum Menapiorum*. Maty.

☞ **KESSEL-ISSAR**, s. m. Château de Bulgarie qui défend le défilé nommé Dervent-Capi, qui a plus de six lieues : c'est la porte Trajane des anciens.

KÉSULLOTH, s. m. Réland appelle ainsi une ville de la Tribu d'Issachar, que la Vulgate appelle *Casaloth*, & que lui, suivant l'Hébreu, devoit appeller *Chesulloth*. Car c'est un כ, *caph*, & non pas un ק, *koph*. Eusèbe & S. Jérôme la placent près du mont Thabor, dans la plaine, à huit mille, ou deux lieues & demie à l'orient de Diocésarée. N. Réland doute si ce n'est point Exale, *Exalus*, dont il est parlé dans le Concile de Jérusalem.

K E T.

☞ **KETSERI**, s. m. Sorte de petits pois, dont il se fait un grand commerce aux Indes Orientales. Ils viennent en abondance dans plusieurs petits Royaumes du Malabar.

K E U.

KEU, s. m. Terme de Calendrier. Nom de l'onzième mois de l'année, & d'un signe du Zodiaque chez les Tartares du Cataï. Ce mot dans leur langue signifie *chien*.

Les Chinois appellent *Keu-sio* le quarante-septième mois lunaire de leur cycle de cinq ans.

☞ **KEVAROU**, s. m. Terme de Botanique. Nom d'un petit grain de l'Inde, dont plusieurs personnes se nourrissent. Ce grain ressemble fort pour la couleur & la grosseur à la graine de navet ; mais la tige & les feuilles sont entièrement différentes. *Let. Edif. & Cur. XXVI. Rec p.* 186.

☞ **KEUB**, s. m. Mesure des longueurs dont on se sert à Siam. Le *keub* contient douze nious : c'est la paume des Siamois ; c'est-à-dire, l'ouverture du pouce & du doigt moyen.

KÉVERNBOURG, s. m. Nom propre d'un ancien château d'Allemagne. *Kevernburgum.* Il étoit situé près de la ville d'Arnstad, & l'on y voit encore ses ruines. Ce château avoit titre de Comté. Quelques-uns prétendent que la Maison de Schwartzbourg vient des anciens Comtes de *Kévernbourg*. Ce qui est certain c'est qu'elle en a les armes. Imhoff. *Not. Imp. L. VI. c.* 16. *n.* 1.

KÉVROD, s. m. Nom d'un ancien droit qui se levoit en Bretagne. *Kevrod.* Une donation faite au Monastère de Sainte Croix de Kemperlé porte : *De ipsa autem terra hic redditus est, scilicet Terquisiaeth, Kevrod, multones, pastus, decima & catera jura qua de propria terra ad Dominum pertinent.* Sur quoi le P. Lobineau dit dans son Glossaire, que le droit de *Kévrod* est le même que celui de Quevaise.

Il ajoute, que ce mot de *Kévrod* vient de Kaer-rout, qui veut dire, *fors dehors ;* de même que Kai-er-mais ; d'où l'on a formé Quevaise.

KEW.

KEW, f. m. Nom propre d'un ancien bourg de la Hongrie. *Keva*, anciennement *Onochinum*. Il eſt ſur le Danube, à une ou deux lieues au-deſſus de Futak, & vis-à-vis de Bonmonſter. Maty.

KEX.

KÉXOLM, ou **CARÉLOGOROD**, f. m. Nom propre d'une petite ville de la Finlande, en Suéde. *Kexholmia*, *Carelogroda*. Elle eſt ſituée entre des marais, ſur le lac de Ladoga, & défendue par une citadelle très-forte. Elle eſt à dix-ſept lieues de Wibord, vers le levant, & à vingt-huit de Notteborg vers le nord. C'eſt la capitale de la Kéxolmie, pays plein de lacs & de marais, peu habité, & encore moins cultivé, qui s'étend vers le nord du lac de Ladoga, & qui a été autrefois une partie de la Carélie. Maty.

KEY.

KEYSERSMARCKT. Voyez **KESMARCKT**.

KEYSERSTUL, f. m. Nom propre d'un ancien bourg de la Suiſſe. *Forum Tiberii*. Il eſt dans le Comté de Bade, ſur le Rhin, entre Egliſaw & Zurzach. Maty.

KEYSERWERD. Prononcez *Kiſervert*, f. m. Nom propre d'une ville forte du Cercle Electoral du Rhin. *Verda*, *Cæſaris inſula*. Elle eſt ſur une petite Iſle formée par le Rhin, dans l'Archevêché de Cologne, entre Duſſeldorp & Duiſbourg. Les François s'en emparèrent l'an 1688. Le ſiège de *Keyſerwerd*, ſoutenu par M. de Blainville au commencement de la dernière guerre, fut très-beau. Saint Switberg vint trouver Pepin à Cologne l'an 707. & par les bons offices de Plectrude, il obtint de lui une Iſle ſur le Rhin, proche de la même ville de Cologne, entre Nuis & Duiſbourg, nommée l'Iſle de Céſar, & en langage du pays *Keiſerwert*, où il bâtit un célèbre Monaſtère. Ce Monaſtère fut changé depuis en un Collége de Chanoines. P. Jourdan, *Hiſt. de Fr. L. XXVIII. p.* 593.

KEZ.

KÉZELBASCH, ou **KÉZELBA**, & **KÉZILBAS**. Voyez **KIZILBACHE**.

KHA.

KHAGHUETS, f. m. Terme de Calendrier. Nom du cinquième mois des Arméniens, il répond au mois de Février.

KHAI, f. m. Terme de Relation. Nom du douzième cycle de l'année des Cathaïens & des Mogols. Ce nom ſignifie *noir*, ou un porc, ou un ſanglier.

☞ KHAIBAR, f. m. Ville de l'Arabie heureuſe, éloignée de Médine d'environ ſix ſtations.

KHAKAN, f. m. Titre de dignité, le même que Khan; mais moins uſité. Voyez KHAN.

KHAKANIEN, adj. m. Celui qui a porté, qui porte le titre de Khakan. Il étoit de la Dynaſtie des *Khakaniens*. D'Herbelot.

KHALIFE. Voyez CALIFE. D'Herbelot dit que quelques-uns écrivent *Caliſe*, & d'autres *Chaliſe*; pour lui il écrit *Kaliſe*. Voyez-le au mot KHALIFAH.

KHALIFAT, f. m. Qualité, dignité de Khaliſe. D'Herbelot, au même endroit, *p.* 987.

KHAN, f. m. Halimi, dans ſon Dictionnaire Perſien, donne à ce nom la ſignification de grand & puiſſant Seigneur; *magnus & potens Dominus*. Les Rois les plus puiſſans du Turqueſtan, de la grande Tartarie & du Kathay ſe ſont attribués autrefois ce titre. Le fameux Ginghiz ne s'en eſt point donné d'autre. Les Tartares de la Crimée, ou petits Tartares qui deſcendent de lui, le conſervent encore. C'eſt auſſi le premier que prennent les Empereurs Ottomans. Les Seigneurs de la Cour & les Gouverneurs de Province prennent auſſi le titre de *Khan* dans la Perſe. On dit auſſi *Khakan*; mais il n'eſt pas ſi uſité. Les Mogols prennent ce nom ſans aſpiration; *Kaan*, ou *Caan*, au lieu de *Khan*. D'Herbelot. En François nous écrivons communément CHAM. Voyez ce mot, & KAN.

KHANAKAH, f. f. Nom d'une fête des Mahométans, qui ſe célèbre le vingt-deuxième jour du mois de Teſchrin. D'Herbelot.

☞ KHANDGER, f. m. Terme de Relation. Poignard que portent les femmes Turques. *Gladius acinaces*. Les femmes Turques attachent à leur ceinture un *khandger*, c'eſt-à-dire poignard, qu'elles portent plutôt par galanterie, que par bravoure. Du Loir, *p.* 185.

☞ KHANKOU, f. m. Ville de la Chine, à une demi-journée de la mer: elle eſt très-conſidérable par le concours de Marchands que le négoce y attire.

KHARÉGIEN, enne, ou KHARÉGITE, f. m. & f. Terme de Relation. Schiſmatique Mahométan, rebelle à l'Imam. *Rebellis Imamo*, *Schiſmaticus Mahometanus*. Ceux d'entre les Muſulmans, qui ne ſe ſoumettent pas à l'Imam légitime & reconnu, ſont appellés *Khaovaréges*, ou *Kharégiens*, mot qui ſignifie des gens ſortis de l'obéiſſance, & regardés par les autres comme des rebelles, auxquels on eſt obligé de faire la guerre. Il y en a de pluſieurs ſortes, & en grand nombre, qui ont donné beaucoup de peine dans la ſuite des tems aux Khaliſes. D'Herbelot. Aſchaat Ben Caïs fut le premier chef des *Kharégites*, nom qui ſignifie ceux qui ſe révoltent contre les deux Puiſſances politique & religieuſe. Id. *p.* 91. Ce fut l'an 37. de l'Hégire 657. de J. C. Id. *p.* 92. Et ces premiers *Kharégites* furent ceux qui ſe ſoulevérent contre Ali.

KHAS ODA. Terme de Relation, qui ſignifie chambre privée. *Privatum cubiculum*. C'eſt le nom de la cinquième chambre des Pages du Serrail du Grand-Seigneur. Elle n'eſt compoſée que de quarante Pages, qui ſervent à la chambre du Prince. Du Loir, *p.* 92. Ce mot eſt compoſé de *khas*, qui ſignifie privé, particulier, & *oda*, qui veut dire chambre.

KHATHAI. D'Herbelot écrit ainſi communément c'eſt CATHAY, ou KATHAY. Le même Auteur met deux points ſur l'ï, & le ſépare de l'*a*, *Kathaï*. Nous en faiſons une diphtongue; & nous prononçons *Cathé*, f. m. Nom de la Chine ſeptentrionale, qui a toujours été poſſédée par des Rois dans les plus anciens tems, dont les Hiſtoires des Orientaux font mention. D'Herbelot. Ces mêmes Hiſtoires mettent la ville de Nanking dans le *Kathaï*; ce qui fait voir, dit le même Auteur, que le *Kathaï* eſt la Chine, car Nanking eſt Nanquin, dont les Relations de la Chine parlent. Il en conclut encore que Khanbalig, ou Cambalu, qui étoit capitale du *Khathaï*, étoit dans la Chine, & non pas dans la grande Tartarie, comme la plûpart de nos Géographes l'ont cru. Voyez Abulpharage ſur le *Khathaï*.

KHATHAÏEN, enne, f. m. & f. *Khataïenſis*, *Cathaïenſis*. Natif, originaire du Khathaï. Les Arabes diſent *Kathaii*. Voyez ce mot dans la *Biblioth. Orient.* de d'Herbelot.

KHATHOUAT, f. m. Nom d'une meſure de longueur chez les Arabes. C'eſt le nom qu'ils donnent au pas géométrique. *Paſſus geometricus Arabum*. Le *khatouat* comprend trois akdams ou piés. D'Herbelot. Il faut douze mille *khathouats* pour faire une paraſange. Id.

KHAVEN, f. m. Nom du troiſième cycle de ſoixante années des Khathaïens. D'Herbelot. *Tertius annorum 60 cyclus apud Cathaïenſes*.

KHAZINE, f. f. Terme de Relation. Tréſor du Grand-Seigneur. *Ærarium Turcarum Imperatoris*. Le Tréſor du Grand-Seigneur, qu'ils appellent *Khazine*, eſt un peu au de-là du Divan à main gauche. Là on met les Regiſtres des recettes, les comptes des Provinces, en des caiſſes cottées par années, avec les noms des Provinces & des lieux, & l'on y ſerre toutes les veſtes & les fourrures qui ſervent à la perſonne du Prince, & à ſa Cour. Tous les jours de Divan on ouvre ce Tréſor, ou pour y mettre, ou pour en tirer quelque choſe: il faut que les principaux Officiers qui en ont la charge aſſiſtent à cette ouverture. Le Tchaouch-Bachi lève en leur préſence la cire dont le trou de la ſerrure eſt ſcellé, & l'ayant porté au Grand-Viſir, ce Miniſtre le baiſe d'abord, & puis le regarde. Il tire après de ſon ſein

sein le sceau d'or du Grand-Seigneur, qu'il y porte toujours, & il le donne au Tchaouch-Bachi, qui ayant refermé & scellé le Trésor, rapporte au Visir, avec la même cérémonie, le cachet qu'il en avoit reçu. Du Loir, *Voyage du Levant*, p. 81, 82. Ce mot se dit proprement Chasna.

KHAZINEDAR-BACHI, s. m. Nom d'un Office à la Cour du Grand-Seigneur. *Primus Ærarii fisci Custos. Primus Gazæ Imperatoriæ Præfectus apud Turcas.* L'Agha qui lui est immédiatement inférieur (au Capai Agha) est le premier Trésorier, appellé par eux (les Turcs) *Khazinedar-Bachi.* Son Office regarde le trésor qui est renfermé dans l'appartement du Grand-Seigneur, où sont toutes les pierreries, l'or & l'argent en œuvre, les épées, les carquois garnis de pierres précieuses, & en un mot tous les bijoux. Du Loir, *Relat. du Voyage de Levant*, *L. III. p.* 90. La quatrième Chambre des Pages du Serrail, qui n'est que de vingt-quatre, qui sous le *Khazinedar-Bachi* ont soin du Trésor, où ils n'entrent jamais avec des habits qui ayent des poches. Id. *p.* 91. D'autres disent *Chasnatarbassi.* Voyez ce mot, où vous trouverez l'étymologie.

K H E.

KHE. Voyez KIZILBACHE. C'est la même chose.

KHERMAN, KIRMAR, s. m. ou CARMANIE, s. f. Nom d'une Province de Perse, en Asie. *Cermonia*, anciennement *Carmania*. Elle est le long du golfe d'Ormus & de la mer d'Arabie, ayant au couchant la Province de Fars, au nord le Sablestan, & au levant le Sigistan avec le Mackéran. On tire de cette Province de l'acier, des armes excellentes, des tapis, des toiles, des turquoises, la tutie, & la graine borbotane, dont on fait la confection Kermès. Ses principaux lieux sont Kherman, Bermasir, Mochestan, auxquels quelques-uns ajoutent Ormus, Bender-Gomrom, Guadel, Dulcindu, & les pays qui en dépendent. Maty.

☞ KHÉSELL, s. m. Grande rivière d'Asie, dans la Tartarie, au pays des Usbecs : elle n'a plus de communication avec la mer Caspienne, mais elle porte ses eaux dans le lac d'Atall.

K H O.

KHOARÉGE, ou KHAOURÉGE. Voyez KHARÉGIEN, c'est la même chose.

KHOLAN, s. m. Nom d'une espèce de gomme, ou suc d'arbre, qui croît en Perse. *Gummi quoddam Persicum, Kholanum.* On fait de petits emplâtres de *Kholan*, & on les applique sur les tempes, pour guérir les maux de tête.

KHORASSAN, s. m. Nom d'un grand pays d'Asie. *Khorassanum.* Le Géographe Persien dit que le mot *Khor*, ou *Khour*, signifie *soleil*, & qu'*assan*, veut dire *lieu habité. Khorassan*, grande étendue de pays bien habité, du côté du soleil, c'est-à-dire du levant. Aussi les Persans de l'Iraque Persique disent que le *Khorassan* s'étend depuis Rhéi, ville de la Perse montagneuse, jusqu'au lever du soleil. Le *Khorassan* est borné par un désert, vers le couchant du côté du pays de Giorgian & du Gébal, ou de l'Iraque Persique. Vers le midi il a un autre désert entre la Perse proprement dite, & le pays de Comas : le Segestan & les Indes vers le levant ; & le Maravalnahar avec une partie du Turkestan, vers le Septentrion. D'Herbelot, *d'après le Géographe Persien.* Le *Khorassan* a quatre villes Royales, où les Rois qui y ont régné ont fait leur résidence, à savoir, les villes de Balk, de Mérou, de Nischabour & de Hérat. Id. Les anciens Rois de Perse ont eu le *Khorassan* sous leur puissance. Après la conquête de la Perse, les Arabes s'en rendirent les maîtres sous le Khalife Othman. Id.

KHORASSANIEN, enne, s. m. & f. Natif ou originaire du Khorassan. *Khorassanus*, *Khorassaniensis.*

☞ KHOTAN, ou KHOTEN, s. m. Pays d'Asie au Turquestan, & arrosé de plusieurs rivières. Sa capitale est aussi nommée *Khotan.*

KHOTATE, s. m. Mot Arabe. C'est le nom d'une drogue, dont les femmes se servent en Turquie pour peindre leurs sourcils ou en rouge ou en noir, & pour les rendre larges, selon le goût du pays. C'est un fard pour elles, qui est de mauvais goût pour les Européens. On l'appelle en Turc ראשטיק, *Rastie*, & en Arabe חטאט, *Hhotate*, ou *Khotate.*

Ce mot vient de l'Arabe חט, *Hhatta*; qui signifie *peindre.*

KHOUARÉZEM, s. m. Nom propre de pays & de ville. On prononce aussi *Khouaresm.* Le *Khouarézem* est situé en partie au de-çà du Gihon, ou de l'Oxus, du côté du Khorassan, & en partie au de-là, du côté de Mavaralnahar, ou de la Transoxane. Il a à l'occident & au septentrion le Turkestan, la Transoxane à l'orient, & le Khorassan au midi. Il y a encore de ce pays-là cinq ou six journées pour arriver à l'embouchure de l'Oxus. Le *Khouarézem* est fort froid. Sa capitale, que plusieurs appellent *Khouarézem*, du nom de tout le pays, se nomme Korkang, ou Giorgianah, selon les Arabes. Tout ce pays est entouré de déserts. Quelques-uns prétendent que le *Khouarézem* s'étend jusqu'à l'embouchure de l'Oxus, sur le rivage de la mer Caspienne. D'Herbelot, *d'après Albergendi & Arabchah.*

KHOUARÉZMIEN, enne, s. m. & f. Natif, originaire du Khouarézem. *Khouarezmius, a. Khouarezmiensis.* Les *Khouarezmiens* ont une inclination si grande, & tant de disposition pour la Musique, que leurs enfans crient & pleurent en fredonnant. Ils ont l'esprit plus fin que ceux de Samarcande, & ils s'adonnent fort à la poësie. D'Herbelot, Albergendi, *Auteur Arabe.*

KHOUREH, subst. Nom d'une ville de Perse, qui donne son nom au Khouristan, dont elle est capitale. D'Herbelot.

KHOURISTAN, s. m. Nom d'une Province, ou d'un pays de Perse, auquel la ville de Khoureh a donné le nom.

KHOUZISTAN, s. m. Nom d'une Province d'assez grande étendue, située entre la Province de Fars, ou Perse propre, & le pays de Bassorah. *Khousistanum Susiana.* Elle a du côté du couchant les plaines de Vasseth.

K I.

KI. Ancien mot. Pronom relatif masculin & féminin, singulier & pluriel. *Qui, quæ, quod.* On le trouve ainsi écrit dans des Actes anciens. » A tous ceux à *ki* ces Let» tres vendront saluz «. Voyez *l'Hist. de Bretagne, T. II. p.* 403. & ci-dessus, KE.

Ki, s. m. Terme de Calendrier. Nom de la sixième partie du second cycle des Khataïens & des Iguriens, lequel étant joint avec le premier cycle qui est duodénaire, sert pour compter leurs jours, qui sont au nombre de soixante, de même que les nôtres sont au nombre de sept, & forment la semaine. D'Herbelot. *Sexta pars secundi Khataïensium & Igurianorum cycli.*

C'est aussi le nom du dixième mois de l'année, & d'un des signes du Zodiaque chez les Tartares du Catay. Ce mot, dans leur langue, veut dire *poule.*

C'est encore le nom de plusieurs mois lunaires des soixante mois du cycle de cinq ans des Chinois. On les distingue en y ajoutant un autre mot. *Ki-sù* est le sixième mois de ce cycle. *Ki-maò* le seizième. *Ki-cheu* le vingt-sixième. *Ki-ha* le trente-sixième. *Ki-yeu* le quarante-sixième. *Ki-vi* le cinquante-sixième. C'est toujours le sixième de chaque dixaine.

K I A.

KIA, s. m. Terme de Calendrier. Ce mot est aussi le nom de plusieurs mois du cycle des Chinois, dont il a été parlé dans l'article précédent. On les distingue par différens mots qu'on ajoute. *Kia-çu* est le premier. *Kia-sio* est l'onzième. *Kia-shin* est le vingt-unième. *Kia-u* est le trente-unième. *Kia-shin* est le quarante-unième. *Kia-yin* est le cinquante-unième. C'est le premier de chaque dixaine.

KIAHINGH, s. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Kiahingum.* C'est la seconde métropole de la Province de Chekiang, située dans une campagne fertile & agréable, qu'on arrose par des canaux tirés du lac Tiensing, qui est proche de la ville. Elle a six villes dans sa dépendance. *Ambass. des Holland. P. I.*

☞ KIAM

☞ KIAM, s. m. ou le JAMCE. *Caeruleus fluvius.* Grande riviere de la Chine, qui se jette dans la mer orientale au-dessous de Nanquin. Son cours est très-rapide, & il est si profond, que les Chinois disent en proverbe : » La » mer n'a point de bornes, & le *Kiam* n'a point de » fond «.

☞ KIAMCHEU, s. m. Ville du premier ordre dans la Province de Chaavi, à la Chine. *Kiamcheum.* Sa latitude est de 35 d. 37 m. N. Sa longitude 131 d. 39 m. 25 s. Paris supposé à 22 d. 3 m. de longitude. Gouye.

KIANG, s. m. Nom propre d'une rivière, qu'on appelle la rivière bleue. *Kiangus*, ou *Caeruleus fluvius.* C'est l'une des deux plus grandes rivières de la Chine. Elle a sa source dans la partie occidentale de cet Empire, en la province & près de la ville de Junnan. Elle coule d'abord du côté du nord, environ jusqu'au milieu de la province de Suecheu, où elle tourne vers le levant, & ayant traversé la province d'Huquang, & celle de Nanking, dont elle baigne la capitale, elle se décharge dans le golfe de Nanking. Maty. Elle s'appelle *Yangou Kiang*, c'est-à-dire, *fils de la mer.* Le *Kiang* change souvent de nom. Près de sa source il s'appelle Minkiang, parce qu'il sort des montagnes qu'on nomme Min : dans la ville de Sincin il prend le nom de Takiang, dans celle de Lincheu celui de Linkiang, & dans celle de Kingcheu il reprend encore celui de Takiang. Voyez *l'Ambassade des Hollandois à la Chine*, *dern. Part. c.* 12. où son cours est décrit.

Kiang, s. m. Nom propre de deux villes de la Chine. *Kiangum.* Elles sont de la Province de Xansi, & dépendent de Pingyang, seconde métropole de la Province. *Amb. des Holland. P. I.*

KIANGNAN, s. m. Nom propre d'une Province de la Chine. *Kiangnanum.* C'est la même que celle de Nankin, à laquelle on donne aussi ce nom. Voyez NANKIN.

KIANGSI, ou QUIANSI, s. m. Nom propre de la huitième en ordre des provinces de la Chine. *Kiangsia*, *Quiansia.* Elle est bornée au nord par celle de Nanking, au couchant par celle d'Huquang, au midi par celle de Quantung, & elle a au levant celles de Fokien & de Chékiang. Cette province est divisée en treize contrées, qui ont autant de villes capitales, & soixante-sept qui leur sont soumises. Nanchang est la première, & la principale de toute la province. Maty. Navarete, *Tratt. I. c.* 4. §. 1. Le *Kiansi* produit de l'or, de l'argent, du plomb, de l'étain, du fer. Il est très-peuplé. Ses habitans sont si féconds que les Chinois leur donnent le nom de Rats. Ils ont de l'esprit, de la subtilité, de la disposition aux sciences. Le Kan coupe cette province du septentrion au midi, & la fertilise. *Amb. des Holl. P. I.*

Kiangsi, s. m. Nom propre d'une ville de la Chine, capitale de la Province de même nom. *Kiangsium. Ambass. des Holl. à la Chine.*

KIAO, s. m. Nom d'un lac. Voyez KIENCHANG.

KIARAN, ou KÉRAN, ou KEIRAN, s. m. Nom propre d'homme. *Kiaranus.* S. *Kiaran* étoit Irlandois, disciple de S. Finien. Il mourut en 549. & il est différent de S. *Keiran*, Evêque de Sagir, mort en 520. M. de Tillemont écrit *Kiéran.* S. *Kiéran*, honoré par l'Eglise le cinquième de Mars, est un de ceux qu'on prétend avoir prêché l'Evangile dans l'Irlande avant Saint Patrice, & on l'appelle le premier Saint de ce pays. Bollandus traite tout cela de fables. Il a donné une Vie de ce Saint, dont il n'est pas non plus fort content; elle le fait vivre trois cens ans. On le fait Evêque d'un lieu appellé Sagir, vers le milieu de l'Hibernie. Bollandus croit qu'il peut être mort vers l'an 520. ou 530. Voyez les *Acta Sanct.* au cinquième de Mars.

L'Ordre de S. *Kiaran*, ou *Keiran*, est un Ordre Religieux fondé par S *Kiaran*, disciple de S. Finien, & approuvé par le S. Siége, comme le témoigne Usserius. Les deux principales maisons de cet Ordre étoient Seir-Keiran en Est-meast, ou Médie orientale, & Cluan Miénois, Clunes, ou Kiloom, en Westmeath, ou Médie occidentale. Celle-ci a été érigée en Evêché, qui est maintenant uni à celui de Médie. Colgan dit que cette Abbaye fut comblée de bienfaits par les Seigneurs d'Irlande, & qu'elle eut quantité d'autres Eglises, ou Prieurés sous sa dépendance. P. Helyot, *Hist. des Ord. Religieux*, *Part. II. c.* 20.

☞ KIASTRE, s. m. *Kiaster*, *tri*, m. Espèce de bandage pour la rotule fracturée en travers. Pour le faire, on met d'abord sur le genou une compresse en long, fendue dans le milieu, & coupée par les deux bouts en fronde à quatre chefs. On a soin d'approcher les deux pièces de la rotule l'une auprès de l'autre. On place au-dessus & au-dessous un rouleau de linge fait en croissant pour les contenir. On adapte par-dessous le jarret de faux fanons faits avec une serviette roulée par les deux bouts, de manière que les rouleaux soient appliqués aux parties latérales du genou. Ensuite on prend une bande longue de sept aunes, large de deux travers de doigt, roulée à deux chefs égaux. On l'applique par le milieu sur le croissant supérieur, on conduit les chefs par-dessus les fanons sous le jarret, où on les croise pour venir par-dessus la partie inférieure des fanons sur le croissant inférieur, en changeant les chefs de main. Après les avoir croisés, on descend obliquement sous le jarret pour revenir sur le premier tour au-dessus de la rotule, & l'on continue ainsi jusqu'à la fin de la bande. On met sur le genou une compresse trempée dans un défensif, & l'on releve les quatre chefs de la première compresse sur la rotule, en les croisant obliquement pour approcher exactement les deux pièces, & soutenir le bandage : enfin, l'on pose la partie dans un carton garni d'une serviette, pour entretenir toujours la jambe tenduë. Le nom de ce bandage vient de la lettre Grecque *Cappa*, qui est croisée de cette manière κ, ou du *Chi*, ainsi exprimé χ. En ce cas, il faudroit écrire *Chiastre. Dict. de Méd.*

KIATING, s. m. Nom propre d'une rivière de la Chine. *Kiatingus fluvius.*

Kiating, est aussi le nom d'une ville située sur le bord de ce fleuve. *Kiatingum.* Elle est de la province de Suchuen; & elle a sept villes dans sa dépendance. Elle a au nord la montagne de Mienkiang, d'où coule la petite rivière de Chocung. *Amb. des Holl. Part. I.*

K I B.

KIBAIC, s. m. Terme de Philosophie hermétique. Ce mot, dans le langage mystérieux de cet Art, veut dire le soufre dans la terre.

☞ KIBLAH, s. m. Lieu vers lequel les Mahométans se tournent, lorsqu'ils font leurs prières. C'est le Temple de la Mecque, ou plutôt cette Tour quarrée qui est au milieu de l'enceinte du parvis.

KIBOURG, s. m. Nom propre d'une petite ville, autrefois capitale d'un Comté qui portoit son nom. *Kiburgum.* Elle est dans le Canton de Zurich, en Suisse, sur la rivière de Thoess, à cinq lieues de la ville de Zurich, vers le levant, avec un Château. C'est un des plus beaux Bailliages du Canton. Maty.

Quelques-uns font descendre les anciens Comtes de *Kibourg* de Ruthard, fils d'Eberard, Comte d'Alsace, qui vivoit vers le commencement du huitième siècle : mais le premier dont on sache quelque chose est Adelbert, surnommé l'ancien, qui vivoit vers l'an 890. Voyez Stampsius, *Helvet. L. V. c.* 30. Hottinger, *Specul. Reipub. Tigurina.* Philip. Jac. Spéner, *Sylloge Gen. Hist. in famil. Austr.* Hartiman, Evêque d'Augsbourg, & dernier Comte de *Kibourg* & de Dillingen, mort en 1286. donna à son Eglise *Kibourg*, Dillingen, le Comté de Witislingen, un grand nombre de bourgs & de villages. Imhoff, *Not Imp. L. III. c.* 10. §. 4.

KIBTH, & KIBTHI. Voyez KEBTH.

KIBTZAÏM, ou CIBSAÏM, s. m. Nom propre d'une ville de la Tribu d'Ephraïm, *Kibtzaïm*, *Cibsaïm.* Jos. *XXI.* 22.

K I C.

KICHÉRI, s. m. C'est une sorte de légume dont les Indiens se nourrissent ordinairement. De la Boulaye.

KICHTAN, ou KINCHTANES, s. m. Nom propre du Dieu Souverain chez les Sauvages qui habitoient la Nouvelle Angleterre en Amérique. *Kichtan*, *Kinchtanes.* Ces peuples croient que *Kichtan* a créé le monde, & tout ce qu'il contient; qu'après la mort les hommes

mes vont frapper à la porte du Palais de *Kichtan*; qu'il reçoit les gens de bien dans le Ciel où il regne; qu'il rejette les méchans, en leur disant: Retirez-vous, il n'y a point ici de place pour vous; que ces misérables, condamnés à un éternel éxil, ont à souffrir des miseres qui n'auront jamais de fin. Voyez Richard Waitbornius, dans sa Description de la Nouvelle Angleterre, *Part. I. c. 4.* & Thom. Pfanner, *Syst. Theol. Gentil. c. 7. & c. 21.*

K I D.

KIDER, s. m. Oiseau de Laponie. C'est une espèce de faisan, ou de coq sauvage. Il porte deux crêtes aux côtés sur les yeux.

K I E.

KIÉGAN, s. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Kieganum.* C'est la neuvième métropole de la Province de Kiangsi. Elle est sur le bord occidental de la rivière de Kan, à l'endroit où commencent les rochers qu'on nomme Xépatan. Elle a neuf villes dans sa jurisdiction.

KIEL, ou KIELE, s. m. Nom propre d'une ville du Cercle de la Basse-Saxe. *Kilonium.* Elle est dans le Holstein propre, à cinq lieues de Rensbourg, vers l'orient, & à une ou deux de Christianpris, vers le midi. *Kiel* a un bon port fort fréquenté, sur un petit golfe de la mer Baltique, formé par la rivière de Swétin, & une Université fondée par le Duc de Holstein-Gottorp l'an 1669. Elle est aussi défendue par une bonne citadelle. Maty. La Bible Hébraïque d'Opitius est imprimée à *Kiel*.

☞ La différence de cette ville à Paris en longitude a été trouvée par une éclipse du soleil de 35 m. 45 s. en tems. Cassini, *Hist. de l'Ac. des Sc. 1700. p. 106.*

KIEN, s. m. Nom de fontaine d'eaux minérales à la Chine. Voyez l'Histoire Latine de l'Ambassade des Hollandois, *Part. I. p. 82.*

KIENCHANG, s. m. Nom propre d'une ville de la Chine, qui est la sixième métropole du Kiangi. *Kienchangum.* Elle a dans ses murailles un lac nommé Kinquei, & hors de ses murailles un autre plus grand nommé Kiar, à son occident la montagne de Maca. Du reste, son terroir est fertile & agréable. Elle a sous elle cinq villes. *Ambass. des Holland. Part. I.*

KIENHOA, subst. Nom propre d'une montagne de la Chine. *Kienhoa.* Elle est près de la ville de Tungling, ou Tungliny, dans la Province de Nankin, & dans la jurisdiction de cette ville. Le mont *Kienhoa* est célèbre à la Chine par un écho admirable qu'il y a, qui renvoie plusieurs fois les sons, & avec autant de force qu'ils ont été envoyés. Les Ambassadeurs des Hollandois à la Chine en firent l'épreuve. Voyez l'Histoire de leur Ambassade en Latin, *Part. I. p.* 88, 89.

KIENKING, s. m. Nom propre d'une ville de la Chine, quatrième métropole de la Province de Fokien. *Kienkengum.* Elle est sur le bord oriental, près de la montagne Xin, la plus haute de la Chine. Elle gouverne sept autres villes. *Ambass. des Holland. Part. I.*

☞ KIEN-TCHEOU, s. m. Etoffe de soie fort estimée dans la Chine. Les vers dont on la tire sont sauvages, & on les va chercher dans les bois, particulièrement dans ceux de la Province de Canton. Cette soie est de couleur grise, sans aucun lustre.

KIEUKIANG, s. m. Nom propre de la cinquième métropole du Kiangsi, Province de la Chine. *Kieukiangum.* Elle est arrosée au midi par le Kiang, à l'endroit où il entre dans le lac Poyang. Elle est aussi entourée d'eau du côté du nord & de l'est; & quoiqu'elle soit à plus de cent lieues de la mer, on voit une quantité prodigieuse de navires y aborder à tout moment. Elle est métropole de cinq villes. *Ambassades des Hollandois*, *Part. I.*

KIÉXUI, subst. Nom propre de ville. *Kiexujum.* C'est la quatrième des neuf villes qui sont de la dépendance de celle de Kiégan, dans la Province de Kiangsi à la Chine. Elle est de forme triangulaire, & peut avoir une lieue & demie de tour. Les montagnes & les vallées qui diversifient son territoire le rendent fort agréable. Elle a quatre portes de fer. Elle est sur le rivage droit du fleuve Kan, sur lequel elle s'étend l'espace de sept cens pas. *Amb. des Holland. Part. I.*

K I F.

KIFTH. Voyez KÉBTH.

K I H.

KIHAIA, s. m. Terme de Relation. Officier Turc. Lieutenant des Stipendiaires, qu'ils appellent Olosegi. Vigénère. *Secundus Stipendiariorum Præfectus apud Turcas.*

KIHISSAR; c'est LAODICÉE. Voyez ce mot.

K I K.

KIKI, s. m. Nom d'une Plante. C'est ce qu'on appelle *Palma Christi* dans les boutiques.

K I L.

KILAN, ou GILAN, s. m. Nom propre d'une Province du Royaume de Perse. *Kilania*, *Gelania.* Elle est baignée au nord par la mer Caspienne, qu'on nomme quelquefois la mer de *Kilan*. Elle a au couchant l'Adirbeitzan, au midi l'Yérack Agémi, & au levant le Mazanderan & l'Astérabat, ou le Tabarestan. Quelques-uns y renferment la première de ces Provinces, & d'autres toutes les deux. L'air y est fort tempéré, & le terroir un des plus fertiles de Perse, en vin, soie, huile, riz, tabac, oranges, &c. Elle a aussi un grand nombre de belles villes, dont Rescht est la capitale. Maty.

Le *Kilan* est aux environs de l'embouchure de l'Araxe. *Kilanum*, *Kilanum litus.* » Encore que nous employassions quarante jours en notre voyage, & une partie du Carême, nous ne laissions pas de manger tous les jours du saumon frais, que l'on y apportoit couvert d'un peu de sel, de la côte de *Kilan*, sur la mer Caspie, où l'on pêche les meilleurs, à l'embouchure de la rivière d'*Araxes* «. Wicquefort. *Amb. de Figuéroa*, *p.* 290.

KILBÉGAN, s. m. Nom propre d'un bourg d'Irlande. *Kilbegana.* Il est dans le Comté de West-Méath en Lagénie, environ à cinq lieues de Moligar, vers le midi occidental. *Kilbégan* a séance & voix dans le Parlement d'Irlande. Maty.

KILBEGS, ou KALEBACH, s. m. Nom propre d'un bourg d'Irlande, situé dans le Comté de Doneghal, en Ultonie, sur une petite baie, où il y a un assez bon port, & à cinq lieues du bourg de Doneghal. *Kilbergs* a séance & voix dans le Parlement d'Irlande. *Calebachlis.* Maty. M. de l'Isle l'appelle *Kilbeg*.

KILDARE, s. f. Nom propre. Ville d'Irlande, capitale du Comté de *Kildare*, en Lagénie. *Kildaria.* Elle n'est pas considérable, quoiqu'elle ait un Evêché; il est suffragant de Dublin, dont elle est éloignée d'environ douze lieues.

Le Comté de *Kildare*, en Latin *Kildariensis Comitatus*, est une contrée de la Lagénie en Irlande. Elle est au couchant des Comtés de Dublin & de Wicklo. Sa longueur est de quatorze ou quinze lieues, & sa plus grande largeur de sept. Le terroir y est généralement fertile, & les lieux principaux sont *Kildare*, Carbre, Naas & Arthy. Maty.

☞ KILDERKIN, s. m. Mesure des liquides dont on se sert en Angleterre. Deux *kilderkins* font le baril, & deux barils le muid, ou hogshéad.

☞ KILDUYN, s. f. Nom d'une Isle de la mer septentrionale. *Kilduina.* L'Isle de *Kilduyn* est environ à 69 d. 40 m. de latitude. Elle n'est pas fort éloignée de celle de Wardhuys. Elle est petite, & couverte de mousse; c'est toute la verdure que l'on y voit. *Kilduyn* n'est habitée que pendant l'été, c'est-à-dire, aux mois de Juin, Juillet & Août, qu'il y vient quelques Lapons & Finlandois, qui pendant l'hyver se retirent ailleurs dans les forêts, où ils ont du bois pour se chauffer. Il y vient aussi quelques Russiens, qui s'en retournent du côté de la mer Blanche, par où ils ont accoûtumé de venir. *Recueil de Voyages au Nord*, *T. IV.*

KILER, f. m. Terme de Relation. Troisième Chambre du Serrail du Grand-Seigneur, qui est la sommellerie & la fruiterie. *Fructuum, & bellariorum penu apud Turcas.* La troisième Chambre, nommée *Kiler*, comprend bien deux cens pages, qui outre leurs exercices sont commandés par le Kilerdgi Bachi, pour le service de la sommellerie & de la fruiterie. Du Loir, *Voyage de Lev. p.* 91. Quand le Grand-Seigneur sort du Serrail, le Silikstar & le Tohoagar l'accompagnent par-tout, avec un Page du *Kiler* qui lui porte toujours à boire. Id. D'autres écrivent *Khiler*, ou *Chiler*, parce qu'en Turc c'est un *Khef*, כראר. Voyez CHILER-BASSI.

KILERDGI BACHI, f. m. Nom d'un Office de la Porte Ottomane. Chef d'échansonnerie, de sommellerie & fruiterie, & Garde des contrepoisons & de la vaisselle. *Summus Imperatoris Turcici Promus condus.* Le troisième Agha (du Serrail) s'appelle *Kilerdgi Bachi*, qui garde sous son sceau les confitures, les drogues, les contrepoisons, les thériaques, la corne de licorne, le bezoart, la terre sigillée, toutes sortes de syrops, la porcelaine & la vaisselle d'or & d'argent enrichies de pierreries. Du Loir, *Voyage de Levant, Lett. III. p.* 90. Voyez encore KILER. D'autres disent & écrivent *Chilerbassi*. Voyez ce mot, où vous trouverez aussi l'étymologie.

KILFENÉROG, ou KILFÉNOR, f. m. Nom propre d'une petite ville d'Irlande. *Kilfenora, Killofeneragus, Fennabora.* Elle est dans le Comté de Clare, en Momonie, à cinq lieues de la ville de Clare, & à deux de l'Océan occidental. *Kilfénor* a un Evêché, suffragant de Cashel. Maty. M. de l'Isle n'a point marqué cette ville dans sa carte.

KILIA-VECHIA, f. f. ou KILIASTARY, f. m. Nom propre d'une ancienne ville de la Basse Messie. *Kilia vetus*, ou *Achillea*. Elle est dans la Bessarabie, sur l'Isle de *Kilia*, formée par la branche septentrionale du Danube. Maty.

KILIA-NOVA, f. f. Nom propre d'une ville de la Turquie, en Europe. *Kilia nova*, ou *Achillea nova.* Elle est dans la Bessarabie, sur la branche la plus septentrionale du Danube, du côté de la terre ferme, à huit lieues de la mer Noire. Maty.

KILIEN, f. m. Nom propre d'homme. *Kilianus, Chilianus* dans le Martyrologe Romain. S. *Kilien*, ou *Kyllen*, que les Allemans appellent S. Kuln, étoit né en Irlande, & y avoit été élevé dans la piété & les lettres par les soins de ses parens. Baillet, *huitième Juillet.* Saint *Kilien* fut Evêque Apostolique & Missionnaire en Franconie, où il fut martyrisé l'an 689. Voyez le P. Jourdan, *Hist. de France, L. XXVII. p.* 561. Le P. Mabillon, *Sec. II. p.* 991. & M. de Tillemont. Godeau écrit *Kilian*, comme on faisoit autrefois. Saint *Kilien* fut sacré à Rome par le Pape Conon, l'an 687.

KILISTINOU, f. m. & f. Les *Kilistinous*, ou *Kilistinoux*, sont des peuples de l'Amérique septentrionale. *Kilistini, Kilistinones.* Ils sont dans la nouvelle France, entre le lac supérieur, & la baie d'Hudson. Sanson les appelle *Kiristinous* dans ses cartes. Leur pays est baigné par une rivière qui porte leur nom, & qui se décharge dans la baie d'Hudson. Maty.

KILKENNY, f. m. Nom propre d'une ville d'Irlande, capitale du Comté de *Kilkenny*, en Lagénie, & située sur la Nure, à onze lieues de Waterford, du côté du nord. *Kelchennia, fanum*, ou *Cella S. Canici. Kilkenny* n'étoit autrefois qu'une chapelle, dédiée à S. Canice; maintenant elle est une des meilleurs villes d'Irlande. Elle est divisée en deux; la vieille est peuplée d'Irlandois, & le siége de l'Evêque d'Offery, suffragant de Dublin; & la nouvelle est une colonie d'Anglois.

Ce nom s'est formé de *Kil*, de *Cella*, & de *Canici*, dont par corruption s'est fait *Kenny*.

Le Comté de *Kilkenny*, en Latin *Kilckenniensis Comitatus*, est une contrée de la Lagénie en Irlande. Elle a au nord le Comté de Quéens, ou de la Reine, & au levant, ceux de Caterlagh, ou Carlow, & de Wexford; la Momonie la confine aux autres endroits. Sa longueur est de treize lieues, & sa largeur moyenne de sept. Son terroir, arrosé par le Barrou & par la Nure, est fertile en blés & en pâturages. *Kilkenny* en est la capitale. On y distingue encore les bourgs de Thomastow, d'Inishtage, de Kels, de Cablan, de Gowran, & de Knockthopher, qui ont séance & voix au Parlement d'Irlande, & dont M. de Lisle n'a marqué que Kels & Callen.

KILKERAN, f. m. Nom propre d'un bourg du Comté d'Argyle, en Ecosse. *Kilcheranum.* C'est le lieu principal de la presqu'Isle de Cantyr. Il est situé sur le Cap de Cantyr, vis-à-vis de l'Irlande. Maty. M. de l'Isle l'a oublié, à moins que pour *Kilkeran*, il n'ait mis *Kilran*, comme il y a de l'apparence; mais il le place assez loin du Cap de Cantyr, sur la côte orientale de la presqu'Isle.

KILLALO, ou KILALO, f. m. Nom propre d'une ville de la Momonie en Irlande. *Killaloa, Laona.* Elle est dans le Comté de Clare, sur le Shanon, qui sortant un peu au-dessus de cette ville du lac de Derg, se précipite d'un rocher avec un bruit effroyable. *Kilalo* est le siége de trois Evêchés réunis, & suffragans de Cashel. Maty. M. de Lisle écrit *Killalow*, & Spéed *Killelaw*.

Killalo, est encore le nom d'une ville de la Connacie, en Irlande. *Killala, Allada.* Elle est dans le Comté de Mayo, sur la rivière de ce nom, près de son embouchure dans la mer. Elle a un Evêché, auquel on a uni celui d'Achonry, tous deux suffragans de Toam Maty. Cette ville manque dans la Carte de M. de Lisle, aussi bien que le Mayo.

KILMACALO, KILMACH-DU-ACH, f. m. Nom propre d'une petite ville de la Connacie, en Irlande. *Kilmacalum, Duacum.* Elle est dans le Comté de Galway, entre la ville de ce nom, & celle de Clare. Maty. *Kilmacalo* a un Evêché uni à celui de Clonefort. Idem. M. de Lisle l'appelle *Kilmacough.* Je ne sais pourquoi.

KILMALOCK, f. m. Nom propre d'une petite ville de la Momonie, en Irlande. *Lillocia, Kilmalocum.* Elle est dans le Comté de Limmerick, à six ou sept lieues de la ville de ce nom, du côté du midi. Maty.

KILMARE, f. m. Nom propre d'une rivière d'Irlande. *Kilmarus, Jernus.* Elle coule dans le Comté de Kerry, en Momonie, & forme en son embouchure une grande baie, qui est entre celles de Dingle & Bantry. Sanson dans ses Cartes, appelle cette rivière Mayre. Maty.

KILMORE, f. f. Nom propre d'une petite ville d'Irlande. *Kilmora, Chilmora.* Elle est dans le Comté de Cavan, vers le couchant. *Kilmore* a un Evêché, créé par le Pape Nicolas V. l'an 1454. sous le titre d'Evêché de Bréane. Il est suffragant d'Armacgh. Maty. *Kilmore* manque dans la Carte de M. de Lisle.

Kilmore, est aussi le nom d'une petite ville d'Ecosse. *Kilmora.* Elle est dans la Knapole, contrée du Comté d'Argyle, sur le golfe de Tynn, & à quatre lieues de l'Isthme de Cantyr. Maty. Elle n'est pas non plus dans la Carte de M. de Lisle.

K I M.

☞ KIMDI, f. m. Terme de Relation. L'heure de Vêpres chez les Turcs. *Vesper* ou *Vespera Turcarum.* L'Oraison se fait ordinairement chez les Turcs cinq fois le jour à la Mosquée à l'heure du Sabah, qui est du point du jour, du Euylé du midi, du *Kimdi* de vêpres, de Akcham & de Yatisi, du soir & du coucher. Du Loir, *p.* 138. Toutes leurs Oraisons consistent en plusieurs rekiers; ils en font six le matin, huit à midi, six au *kimdi*, huit au soir, & huit à la nuit. Id. *p.* 144.

KIMSAI. Voyez KINSAI.

☞ KIMSKI, f. m. Ville de la Tartarie Moscovite, dans le Tunguoka.

KIMSU. Voyez KINSAI.

☞ KIM-TE-TCHIM, f. m. Grand bourg de la Chine, dans la Province de Kiamsi. C'est ce lieu qui fournit lui seul presque toute la belle porcelaine de la Chine. Il ne lui manque qu'une enceinte de murailles pour être une des plus grandes villes de la Chine.

K I N.

KINA, ou CINA, dans la Vulgate, f. f. Nom propre d'une ville de la Tribu de *Juda. Kina, Kinah, China.* Elle est au midi de cette Tribu. *Jos. XV.* 22.

KINCHEU, f. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Kincheum.* Elle est la sixième de la province d'Huquang, a douze autres villes dans son territoire. *Kincheu* est situé sur la rivière de Kiangue. Maty.

KINDAR-BACHI, s. m. Terme de Relation. Nom d'un Officier du Roi en Perse. C'est celui qui garde les selles dont le Roi se sert quand il monte à cheval.

KING, s. m. Nom d'un Royaume particulier enfermé dans celui de la Chine. *Kingum*. L'Histoire Latine de l'Ambassade des Hollandois à la Chine, dernière Partie, *c.* 13. *p.* 77, 78. dit que dans les montagnes de Suchuen il y a un Royaume, qu'on nomme King, dont les habitans sont libres, & que les Chinois n'ont jamais pu soumettre, non plus que ceux de plusieurs autres montagnes dans les provinces de Queicheu, de Changno, de Kiangsi, de Fokien & de Canton.

☞ KINGAN, s. m. Sorte d'étoffe à fond bleu, qui se fabrique dans le Japon.

KING-CHARLES-SOUTH-LAND, c'est-à-dire, le pays méridional du Roi Charles. *Regio Australis Regis Caroli.* C'est un pays de l'Amérique méridionale. Il est dans la Terre de Feu, vers l'entrée orientale du détroit de Magellan. Jean Narbroug, Anglois, le parcourut l'an 1670. & lui donna le nom du Roi Charles II. Maty.

KINGES-LYNNE. Voyez LYNNE.

KINGESTOWNE, ou PHILIPSTOWNE, s. f. Nom d'une ville de la Lagénie, en Irlande. *Regiopolis*, *Philipopolis.* Elle est capitale du Comté de Kings, & située entre Kildare & Athlone.

☞ KING-HORN, s. m *Kinhornia.* Ville d'Ecosse, dans la Province de Fife, sur le Forth, à trois lieues d'Edimbourg.

KINGS, ou plutôt *Kingscownty*, comme a dit M. de Lisle, le Comté de Kings, c'est-à-dire, du Roi. *Regis*, ou *Regius Comitatus.* Contrée de la Lagénie, en Irlande. Elle est bornée au nord par le Comté de Kildare, & au midi par celui de Quéens; le Schannon la sépare de la Connacie, vers le couchant. Ce pays peut avoir quinze lieues de longueur, & quatre de largeur. Il est fort marécageux, & mal cultivé. Kingestown, sa capitale, & les bourgs de Banaber, Ballibrit & d'Eglish, en sont les lieux principaux, & Athlone, à six lieues de la première, & à neuf de la dernière. Cette ville porte le nom de Philippe II. Roi d'Espagne, & mari de Marie Reine d'Angleterre. Maty.

☞ KINGSALE, s. f. *Kinsalia.* Ville d'Irlande, dans la Province de Munster, à quatre lieues de Cork. Voyez KINSALE.

KINGSTON, s. m. Nom propre d'un bourg du Comté de Surrey, en Angleterre. *Regiopolis.* Il est sur la Tamise, environ à une lieue d'Hamptoncourt. *Kingston* porte aussi le nom de *Kinfington*, ou de *Kingestoune*, qui signifie *Ville Royale.* Ce nom lui a été donné, apparemment parce que les Rois d'Angleterre y ont un fort beau palais. Maty.

☞ Kingston. s. m. Ville d'Angleterre, au Comté de Surrey, sur la Tamise, à dix milles de Londres. C'est où se tiennent les Assises.

KINGTUNG, s. m. Nom propre de la septième Métropole de la Province de Imman, à la Chine. *Kingtungum.* Elle est entre des montagnes affreuses. Elle n'a aucune ville sous sa Jurisdiction. A l'occident de la ville, il y a un pont fait de chaînes de fer. *Ambass. des Holland. Part. I.*

KINGYANG, s. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Kingianum.* Elle est la septième de la Province de Xansi, bien fortifiée, & capitale d'un territoire, où quatre autres villes sont renfermées. Maty.

Kingyang, s. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Kingigangum.* Elle est dans la Province de Xansi, & de la dépendance de Sigan, première métropole de cette Province. *Amb. des Holland. P. I.*

KINGYVEN, s. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Kingyvenum.* Elle est la troisième de la Province de Quiangsi, & elle a un territoire qui renferme neuf autres villes. Maty. Elle a au nord la montagne Y, le long de laquelle coule rapidement le Lung. Toute cette Province est pleine d'horribles montagnes. *Ambass. des Holland. P. I.*

KINHOA, ou CHINHOA, s. f. Nom propre d'une ville de la Chine, dans la province de Chékiang. *Kinhoa.* Dans la conquête des Tartares *Kinhoa* souffrit beaucoup. Ma-Tie-To qui la prit y fit couper le cou à 40000 hommes. Cette ville ne laissoit pas de payer du tems de Navarette cinquante mille ducats à l'Empereur. Voyez cet Auteur, *Traité VI. c.* 13. & 14. *Kinhoa* est la cinquième ville de sa Province, & a huit autres villes, dont elle est métropole. Son nom signifie *fleur de Vénus*, & lui a été donné à cause d'une dispute fabuleuse de Vénus pour une fleur. *Ibid.*

KINKINA. Voyez QUINQUINA.

KINNERTH. Voyez CÉNERETH.

KINNESRIN, s. m. Nom d'une ville de Syrie que les Géographes Arabes placent entre Alep & Edesse, & qu'ils disent être l'ancienne Soba. *Kinnesrin.* Voyez M. Réland, *Palest. L. I. c.* 24. Il écrit aussi *Kennasrin.* Voyez KÉNASSERIN.

KINONGAMI, & KINONGAMICHIS. Ce sont deux lacs de la nouvelle France, en l'Amérique septentrionale. *Kinongamichius Lacus.* Ils sont tous deux formés par la rivière de Saguenay; le premier à trente lieues de Tadoussac, & le dernier au-dessous de l'autre, & au-dessus de celui de S. Jean. Maty.

KINQUEI, s. m. Nom propre d'un Lac. Voyez KIENCHANG.

KINROS. Le Désert de *Kinros. Desertum Kinros.* C'est un désert que M. de Witsen place dans le pays des Kalmuchs, ou Kalmakes, en la grande Tartarie. Il est au nord du désert de Lop, & au midi des sources de l'Irtis. Maty.

KINSAI, KIMSAI, ou plutôt KIMSU, s. m. Nom propre d'une ville de la Chine, appellée autrement Ham-Cheu. *Kinsaium.* Philippe Cluvier, dans son *L. VI. c.* 6. doute si la Ville de *Kinsai*, dont parle Marc Polo, *L. II. c.* 68. étoit la Cour du Roi Tartare, ou celle du Roi de la Chine. Il remarque aussi avec raison les exagérations dont Marc Polo se sert en écrivant de la même ville de *Kinsai.* Au lieu de *Kinsai* il devoit écrire *Kimsu*, c'est-à-dire, *Cour maîtresse*; car *Kim* signifie Cour, & *su*, maître; parce que la Cour est comme le modèle du reste du Royaume. *Kinsai* donc, ou *Kimsu*, étoit la Cour des Rois de la famille *Sum* que les Tartares Occidentaux dépouillèrent de l'Empire au tems de Marc Polo. Cet Auteur rapporte qu'il y avoit à *Kinsai* douze mille ponts. Mais outre que nous avons vû le contraire de nos yeux, les Chinois qui rapportent dans leurs livres tant de particularités de peu d'importance, n'auroient pas manqué de faire mention d'une chose si considérable. Ce que dit aussi Marc Polo de la grandeur de plusieurs de ces ponts, sous lesquels de grands vaisseaux pouvoient passer leurs mâts élevés, n'est aucunement vraisemblable, parce qu'il n'est pas croyable qu'ils soient tous ruinés sans qu'il en soit resté aucun vestige. Un Auteur Chinois fort célèbre, qui a fait un Traité des grandeurs de cet Empire, ne donne à la ville de Ham Cheu, qui est la même que *Kinsai*, que cinq ponts considérables, & il n'auroit pas manqué de parler de cette hauteur extraordinaire, si elle avoit eû quelque fondement. Le reste de ce que Marc Polo raconte de cette ville est véritable, quoiqu'il l'amplifie & l'exagère à son ordinaire. *Relation du P. Magaillans, Jés.* Voyez *l'Atlas du P.* Martini, *folio* 109.

KINSALE, s. f. Nom propre d'une ville forte de la Momonie, en Irlande. *Kinsalia.* Elle est dans la Comté de Corke, à cinq lieues de la ville de ce nom, du côté du midi. *Kinsale* a un fort beau port dans la baie de *Kinsale* formée par la rivière de Banq. Les Espagnols ayant fait soulever les Irlandois, sous le régne d'Elisabeth, se fortifièrent dans *Kinsale*; d'où ils se retirèrent ensuite avec leurs effets.

KINSU, s. m. Nom propre d'une plante qui croît à la Chine, près de la ville *Kingyang*, dans la Province de Xansi. Elle produit une espèce de filasse jaune, semblable à des cheveux blonds. Elle est amère au goût, & guérit la gale.

KINTZEN, s. m. Nom propre de lieu: c'étoit anciennement une petite ville de la Vindélicie. *Kintia, Quintana-Castra, Quintana, Quintiane.* Maintenant c'est un village de la Bavière, situé sur le Danube, entre les bourgs de Wiltshouen & d'Oterhoven, & à six lieues de Passaw, vers le couchant. Maty.

KINTZIG, s. m. Nom propre d'une rivière de la Souabe. *Kintia.* Elle traverse la Principauté de Furstemberg

& l'Ortanaw, où elle baigne Gengenbach & Offembourg, & se va décharger dans le Rhin par deux embouchures vis-à-vis de la ville de Strasbourg. Maty.

KINTZING, s. m. Nom propre d'une ville d'Allemagne. *Kintzinga*. C'est une petite ville assez jolie, située sur le bord du Mein, qu'on y passe sur un fort long pont de pierre qui sépare la ville d'un fauxbourg. Elle est dans la Franconie. *Monconys*, *P. II. p.* 269.

KINYRADE, s. m. Prêtre d'une fausse Déesse honorée dans l'Isle de Chypre. *Kinyrades*. Kinyre, ou Cinyre, Roi, avoit une maîtresse qu'il fit honorer comme une Déesse sous le nom de Vénus. Il voulut que les Prêtres de cette infâme Divinité fussent tous pris dans sa famille; c'est pour cela qu'on les appelle *Kinyrades*. Voyez Vossius, *de Idololat. L. I. c. XVII.* & *c. XXI.* sur la fin. On peut aussi écrire & prononcer *Cinyrade*, comme Cinyre.

K I O.

KIOCING, s. m. Nom propre d'une forteresse de la Chine. *Kiocingum*. Elle est dans la Province de Junnan, & commande à six autres villes, dont la première porte aussi le nom de *Kiocing*. *Amb. de Holland. P. I.*

KIOG, s. m. ou KOGE, s. f. Nom propre d'une ville de Danemarck. *Kigea*, *Koga*. Elle est sur la côte orientale de l'Isle de Zéland au midi de Copenhague. *Kiog* fleurissoit autrefois par le commerce; mais la ville de Copenhague le lui a presque entièrement enlevé. Maty.

KIOKCK, s. m. Voyez le mot suivant. KIOSQUE.

☞ KIOSK, s. m. Un Hymne que les Turcs chantent dans leurs Mosquées après la Prédication, porte: Ne t'amuse point à adorer les richesses, ni à bâtir des *kiosks* & des palais. Du Loir, *p.* 155.

KIOSQUE, s. m. Terme de Relation, & si l'on veut d'Architecture étrangère. Un *Kiosque* est dans le Levant un pavillon, un petit bâtiment séparé de tout autre, où l'on se retire pour prendre le frais, se divertir, jouir de quelque belle vue. Le Grand-Seigneur a des *Kiosques* magnifiques à Constantinople, l'or y brille en dedans de tous côtés. De la Boulaye écrit Kiokck. *Kiorck*, est un terme Turc qui répond à celui de Belvedère en Italien, & signifie en François un petit cabinet d'où l'on découvre au loin, bâti seul à l'écart, & que l'on ferme avec des toiles. Le Roi des Ottomans en a un beau à la pointe du serrail. De la Boulaye.

KIOVIE, s. f. Nom propre d'une ville de la Russie Rouge, dont elle a été autrefois la capitale. *Kiovia*, *Chiovia*. Elle l'est aujourd'hui de la basse Wolhinie, qu'on appelle autrement le Palatinat de *Kiovie*. Elle est sise sur le Boristhène, environ à soixante lieues de Lusac vers l'orient. *Kiovie* a été fort grande, comme il paroît par les ruines de ses anciennes murailles; elle est encore considérable, elle a une bonne citadelle, & est le siége d'un Evêque Latin, suffragant de Lembourg, & celui d'un Archevêque Grec Schismatique. Les Polonois ayant été obligés pour appaiser les Cosaques de leur mettre *Kiovie* entre les mains, ceux-ci l'engagèrent aux Moscovites, ausquels les Polonois l'ont ensuite vendue pour la somme de sept cens mille florins. Maty.

KIOVIE. Palatinat. Voyez VOLHINIE, la basse Volhinie.

K I R.

KIRA, s. m. Nom d'une tour fort élevée près de Salamine. *Keras*. C'est l'ancien Keras, d'où Xerxès considérant son armée de 1800000 hommes, se mit à pleurer, en pensant que dans 100 ans il ne resteroit pas un seul homme d'une si grande multitude. Elle est partagée comme en deux cimes, dont l'une s'appelle Grand-*Kira*, dans le pays *Magalo-Kira*; & l'autre Petit-*Kira*, *Micro-Kira*. Voyez Spon, *Voyage de Grece*, *P. II. p.* 261.

KIRANIDÈS, s. m. Roi de Perse, qui dans un ouvrage sur les pierres, leur attribue quantité de vertus fabuleuses, ainsi qu'Evax, Roi Arabe, dont l'ouvrage Grec a été traduit en vers latins en 1585.

KIRCHBERG, s. m. Nom propre d'un château d'Allemagne. *Kirchberga*. Imhoff, dans sa Notice de l'Empire, *L. II. c.* 9. où il traite de l'Electeur Palatin, dit §. 20. que *Kirchberg* a eu autrefois titre de Comté, & ses Comtes particuliers, qui avoient encore l'Avouerie du Monastère de Ravengersbourg, mais en 1408. il fut réuni au Palatinat à la mort de Gérard, Comte de *Kirchberg* par défaut d'héritiers.

Ce nom est Alleman, composé de *Kirck*, Eglise, & *berg*, montagne, & marque que ce n'étoit d'abord qu'une Eglise bâtie sur une hauteur.

Il y a un autre *Kirchberg* que Charles-Quint donna en fief aux Barons de Fugger en 1530.

Il y a encore un *Kirchberg* situé proche d'Iéne sur une montagne assez haute, dont la Sale baigne le pié. Celui-ci donne son nom au Comté, ou Burgraviat de *Kirchberg*. *Burgraviatus Kirchbergensis*, ou *Templimontanus*, comme dit Wernerus Hackius dans sa Chronique. Rittershusius & Bucelin ont donné la Généalogie des Burgraves de *Kirchberg*, maison considérable en Allemagne dès le douzième siècle. Voyez aussi Imhoff, *Not. Imp. L. IX. c.* 14.

KIRCHBERG, s. m. Le Comté de *Kirchberg*, en Latin *Kirchbergensis Comitatus*, est un petit pays du Cercle de Souabe. Il est autour du Danube, au-dessus de la ville d'Ulm, & divisé en deux portions par la Baronnie de Justingen. Ehingen est le principal lieu de la partie occidentale; Erbach & Kirchberg sont dans l'orientale. Ce Comté appartient à la maison d'Autriche. Maty.

KIREK, s. m. Nom propre d'homme. *Guevrokus*. Saint *Gueuvrock*, ou *Kirek*, Moine & disciple de Saint Tugdual, fut tiré de sa solitude de Plou Daniel par S. Paul (de Léon) qu'il employa à la conduite des peuples. Il mourut à Ladernau. P. Lobineau, *Hist. de Bret. L. II. p.* 76.

KIRI, ou CHIRI, s. m. Nom propre d'une petite rivière de la Dalmatie. *Kirius*, *Drinus*, *Drinajus*. Elle baigne la ville de Scutari, & se décharge peu après dans la Bojana.

KIRIATH, s. f. Nom propre d'une ville de la Tribu de Benjamin. *Kiriath*. Voyez *Josué XVIII.* 28. où elle est nommée *Cariath* par S. Jérôme. Eusébe dit qu'elle étoit sous la Métropole de Gaba.

KIRIATHAIM. } Voyez { CARIATHAIM.
KIRIATHARBE. } Voyez { CARIATHARBE.

Et ainsi des autres qui commencent par le mot *Kiriath*, qui signifie *ville*. *Kiriath* est la prononciation du mot Hébreu, selon les Massorétes, & les Hébraïsans le suivent. On peut le faire comme eux dans des dissertations & des ouvrages d'érudition. Hors de-là il faut suivre l'usage que la Vulgate & les Septante ont établi d'écrire, & de prononcer *Cariath*.

☞ KIRIELLE. Voyez KYRIELLE.

KIRISTINOU. Voyez KILISTINOU.

KIRK. Voyez VEGIA.

KIRKBYSTEVEN, s. m. Nom propre d'un bourg autrefois, maintenant d'un petit village d'Angleterre. *Fanum S. Stephani*. Il est dans le Comté de Westmorland, sur la rivière d'Eden, aux confins du Comté d'Yorch. Maty. Ce nom est formé de *Kirck*, Eglise, & de *Steven*, qui vient de *Stephanus*, Etienne.

☞ KIRKIÉ, s. m. Terme de Relation. *Velum*. Le *kirkié* est une espèce de voile que les femmes Turcs portent l'été, quand elles sortent hors de la maison. le Brun.

KIRKISIA, ou KARKISE, s. f. Nom propre d'une ville de la Turquie, en Asie. *Circesium*, *Circeum*, *Circusium*, *Constantina*. Elle est dans le Diarbeckir, sur l'Euphrate, à vingt-cinq lieues au-dessous de Rika. On y voit le tombeau de l'Empereur Gordien. Maty.

KIRKUDBRIGE, s. f. Nom propre d'une petite ville d'Ecosse. *Kirkenbrigia*. Elle est dans le Comté de Galloway, à l'embouchure de la Dée, entre la ville de Withern & celle de Dunfrées, à six lieues de la première, & à huit de la dernière. Cette ville a séance & voix dans le Parlement d'Ecosse. Maty. M. de Lisle écrit *Kirkubright*.

KIRKWAL, ou KIRKEWALD, s. m. Nom propre d'une petite ville, capitale de l'Isle de Mainland, une des Orcades. *Carcoviaca*, *Kurkuallum*. Cette ville a été fondée par les Danois; elle a un bon château, & un bon port. C'est le siége de l'Evêque des Orcades. Maty.

KIRMAN. Voyez KHERMAN.

KIRMENT. Voyez KHERMENT.

KIRN, s. m. Nom propre d'un château du Palatinat du Rhin.

Rhin. *Kirnum.* Il est dans le Comté de Spanheim, près de Nache, & de la petite ville de Kimbourg, à six lieues au-dessus de celle de Creutznach. MATY.

KIRONONA, s. m. & f. Nom propre d'une Nation de l'Amérique septentrionale. *Kironona.* De-là ils passèrent chez les *Kirononas*, où ils furent très-bien reçus. JOVET.

KIRSOTOMIE, s. f. Terme de Chirurgie. *Kirsotomia.* Operation, ouverture, incision qu'on fait aux varices pour les guérir.

Ce mot est composé de deux mots Grecs κιρσὸς, *varice*, & τέμνω, *je coupe.*

KIRTEL, ou KYRTEL, s. m. Nom d'un ancien habit que l'on donnoit aux Chevaliers du Baing, quand on les faisoit Chevaliers. *Kirtellum.* Voyez du Cange dans son Glossaire. Dans l'Ordonnance & manière de créer & faire nouveaux Chevaliers du Baing, en tems de paix, selon la coutume d'Angleterre, il est dit: Que le plus gentil & le plus saige Chevalier donnera à l'Escuyer sa chemise, un autre lui baillera ses brages, le tiers lui donnera un pourpoint, un autre lui vestira un *kirtel* de rouge tartarin.

KIS.

KISCHION, ou CÉSION, s. m. Nom propre d'une ville de la Tribu d'Issachar, dans la Terre Sainte. *Kischion*, *Cesion.* Voyez Josué, *XIX.* 20. & *XXI.* 28.

KISIL-BASCHI. Voyez KURTCHI.

KISISQUE. C'est ainsi qu'on nomme aujourd'hui les ruines de Cyzique. Voyez la description qu'en fait Grelot dans son voyage de Constantinople. Pour CYSIQUE. Voyez ci-dessus.

KISLER-AGASI, s. m. Terme de Relation. C'est en Turquie le chef des Eunuques noirs.

KISLEU, s. m. Terme de Calendrier. Nom du neuvième mois des Hébreux qui répondoit à peu près à notre mois de Novembre, leur année commençant au mois de Mars. Les Juifs d'aujourd'hui écrivent *Casleu*, & ils le commencent au douzième de Novembre. Quand ils mettent le commencement de leur année au mois de Septembre en Automne, le mois de *Casleu* est le troisième de l'année. Quelquefois on trouve *Cisleu*, *Cesleu*, *Caslim*, *Chasleu*, pour *Kisleu* & *Casleu*, qui sont les deux noms les plus ordinaires de ce mois. Voyez CASLEU.

KISLOT-TAABOR, s. Nom propre d'une ville de la Tribu de Zabulon. *Kisloth-Thabor.* La Vulgate l'appelle *Ceseleth Thabor.* Elle étoit sur les confins de cette Tribu, du côté de l'orient. *Jos. XIX.* 12.

KISTE, s. m. Nom de mesure dont il est parlé dans les Auteurs Arabes & les Rabbins. *Kistus.* C'est une mesure pour les choses liquides que quelques-uns comparent non pour la figure, mais par rapport aux choses qu'elle contient, à une bouteille, un flaccon, un verre, un setier.

☞ KISTE, s. f. est aussi une espèce de laine qui se tire d'Allemagne.

KISTIQUE. Terme de Médecine. Qui appartient au Kyste, qui y a rapport, qui peut le guérir, l'extirper. Voyez KYSTE.

KIT.

☞ KITAI, s. m. Espèce de damas qui se fait à la Chine. Les femmes des Ottiackes, peuples de la Sibérie soumise au Czar, en font des voiles dont elles se couvrent le visage par modestie.

KITHAY. Voyez KATHAY. C'est ainsi qu'il faut dire selon l'usage.

KITLISCH, s. m. Nom propre d'une ville de la Terre-Sainte. *Kitlisch*, *Cethlis*, dans la Vulgate. Elle étoit de la Tribu de Juda. *Jos. XV.* 38. C'est M. Réland qui écrit *Kitlisch.* Il eût été mieux de dire *Chithlisch*, pour marquer le ב, & le ת, mais toutes les fois que les lettres בגדכפת sont daghessées d'un daghès doux en Hébreu, il ôte l'aspiration, & les exprime par des tenues. Il est plus commode de ne point tant laisser à réfléchir à son lecteur.

KITSHAAG, s. m. Terme de Relation & d'Histoire naturelle. C'est le nom d'une espèce d'abeilles qui se voit au pays des Tapuyis, au Bresil. *Kitthaag.* Ces abeilles se produisent sous terre, où elles sont, formant une espèce de ruche; on les en tire en faisant de la fumée. Marcgrav. *Hist. Nat. Brasil. L. VII. c.* 12.

KITSHAARA, s. f. Terme de Relation & d'Histoire naturelle. Nom que les Tapuyis donnent à une espèce d'abeilles qui se trouve dans leur pays au Bresil. *Kitshaara.* Ces abeilles s'attachent aux arbrisseaux & aux broussailles. On leur fait des ruches longues d'une demi-aune. Ce sont celles qui font le meilleur miel, & le plus agréable. Maregrav. *Hist. nat. Brasil. L. VII. c.* 12.

☞ KITTIS. s. m. Nom propre d'une montagne de la Laponie Suédoise, environ à 66 d. 48 m. 20 s. de latitude. En y montant on trouve une grosse source d'eau la plus claire, qui sort d'un sable très-fin, & qui pendant les plus grands froids de l'hyver conserve sa liquidité. Pendant que la mer du fond du golfe de Bothnie, & tous les fleuves sont aussi durs que le marbre, cette eau coule comme pendant l'été. MAUPERTUIS. Il la suppose une heure 23 m. plus oriental que Paris.

KITZINGEN, s. m. Nom propre d'une petite ville du Cercle de Franconie, en Allemagne. *Kitzingum.* Elle est sur le Meyn, aux confins de l'Evêché de Wurtzburg & du Marquisat d'Onspack. Cette ville est divisée en deux parties, dont l'une appartient à l'Evêque, & l'autre au Marquis. MATY.

KIU.

KIUCHEU, s. m. Nom propre d'une ville de la Chine, sixième métropole de la Province de Chékiang. *Kiucheum.* Elle est au midi de cette Province, & a cinq villes sous sa jurisdiction. *Ambass. de Holl. P. I.*

KIZ.

KIZILBACHE, s. m. Terme de Relation. Mot Turc, qui signifie *Tête rouge, Rubrum caput, Erytrocoryphos.* Les Turcs appellent les Persans de ce nom, depuis qu'Ismaël Sophi, fondateur de la Dynastie des Princes qui régnent aujourd'hui en Perse, commanda à ses soldats de porter un bonnet rouge, autour duquel il y a une écharpe, ou Turban à douze plis, en mémoire & à l'honneur des douze Imans successeurs d'Ali, desquels il prétendoit descendre. Ce bonnet s'appelle en Persien Tag, & fut institué l'an 907. de l'hégire. D'HERBELOT. Cet Auteur écrit *Keselbasch*, & *Kisilbasch* à la Turque, & *Kizilbache* à la Françoise.

Vigenère écrit *Kézeilbass*, & il dit après des Relations de Perse, que c'est un haut bourc, ou bonnet à la marinesque, plissé tout du long à douze goderons, ou tuyaux emboutis à guise des côtes d'un melon, & il ajoute que suivant l'interprétation vulgaire des Persans, cela signifie les douze Sacremens de leur loi. Et parce que cela ne le satisfait pas, il en cherche une autre cause, & dit que c'est un mystère émané de l'antiquité du Paganisme, où les Perses adoroient le feu, dont l'ardeur est dénotée par la couleur rouge, & comme symbolisant au soleil, qu'ils avoient aussi en très-grande révérence; que ces douze goderons emboutis montroient les douze mois de l'année, & les douze signes, où cet astre fait son cours. Telle est la conjecture de Vigenère, mais la forme de ce turban n'est pas si ancienne que ce savant homme pensoit; & ce que nous avons rapporté de d'Herbelot est plus croyable. Vigenère écrit ailleurs *Caselbas.*

Wicquefort écrit *Kisilbach*, & au pluriel *Kisilbachs.* Un Persan des principaux de ces soldats, qu'ils appellent *Kisilbachs.* WICQUEF. Le Roi (de Perse à l'audience de Figuéroa) étoit vêtu d'une casaque de ces toiles, dont les plus pauvres Paysans de Perse s'habillent de couleur verte, & avoit sur la tête une coëffure fort commune, bordée de soie verte & incarnate par-dessus le bonnet, de la même façon qu'en la religion Persanne les personnes de condition portent ordinairement, comme aussi les gens de guerre que l'on connoît sous le nom de Turquesque, qui leur est particulier, de *Kisilbach.* Ces bonnets sont d'un gros feutre rouge, & la plûpart garnis de coton, ensorte qu'ils peuvent résister à un coup d'estramaçon, quelque violent qu'il puisse être. Ils sont si étroits à l'entrée, qu'il faut qu'ils fassent effort pour y faire entrer la tête, mais après cela ils s'élargissent petit à petit vers le bout, de la longueur d'un demi-pié, & en haut ils sont ronds & unis, faisans quelques plis, comme les capuchons de deuil en Espagne; ou comme ceux que portent ordinairement

ordinairement les gens de basse condition en la Manche, ou en la Castille-vieille. Ces plis, dont nous venons de parler, ne peuvent pas excéder le nombre de douze, comme aussi il n'y en doit manquer à ce nombre, & cela par une cérémonie particulière, introduite en la nouvelle religion des Sophiens par Schich Haïdar d'Ardébie. Au centre de la superficie de ces bonnets, où tous les plis aboutissent, il y a un petit bâton, ferme & bien attaché, de la grandeur de quatre doigts, & épais d'un doigt, étant un peu plus gros au bout d'en-haut, & plat, de la même façon que le bonnet. Tout le long de ce petit bâton, depuis le bas jusqu'en haut, courent douze canaux, qui se vont joindre en son centre, vers l'extrémité d'en-haut, où l'on distingue fort aisément ces douze canaux, ou rayons, qui se rapportent aux douze plis du chaperon, d'où le bâton sort, & ce bâton est rouge aussi, comme le reste du bonnet. Sur cela ils mettent une grande pièce de toile fort déliée, qui y fait plusieurs tours, & forme un fort superbe turban; ensorte néanmoins que le bout d'en-haut, où les douze plis se rencontrent, demeure toujours découvert, quoique bien souvent il n'y paroisse que le petit bâton, parce que la toile couvre tout le reste. Wicquefort, *Ambass. de Figuéroa, pages 235, 236.*

Ce mot vient de *Kizil*, ou *Kezel*, rouge, & *basch*, tête.

K L A.

KLATAW, s. m. Nom propre d'une petite ville de la Bohême. *Clatovia.* Elle est sur la rivière de Bradauca, dans le Cercle de Pilsen, & à sept lieues de la ville de ce nom, vers le sud. Maty.

K L E.

KLÉCKOW. Voyez HÉGOW.

KLETTENBERG, s. m. Nom propre d'un bourg de la Thuringe, en Haute-Saxe. *Klettenberga.* Ce lieu est chef d'une Seigneurie, qui a eu autrefois titre de Comté. Il est dans le Comté d'Hohensteid, à deux lieues de la ville de Northausen, du côté du couchant. Maty.

K L I.

KLINGENAW, s. m. Nom propre d'une petite ville de la Suisse, située dans le Comté de Bade, sur l'Aar, à quatre lieues de la ville de Bade. *Klingenavia, Klingenaw* est capitale d'un Bailliage duquel dépend la ville de Zurzarch. Maty.

K L U.

KLUSTMÉISTER, s. m. Nom d'Office dans plusieurs villes d'Allemagne & des Pays-Bas, & en particulier dans Groningue. *Urbis Magister.* Ces Officiers sont dans ces villes ce que sont chez nous les Commissaires Examinateurs, ou Commissaires de Quartiers. Voyez de la Mare, *Traité de Police, L. I. Tit. XI. c. 11. T. I. p. 220.*

K N A.

KNAPDALE, ou KNAPOLE, s. f. Nom propre d'une des trois contrées du Comté d'Argile, en Ecosse. *Knapdalia.* Elle est entre l'Argile propre, & la presqu'Isle de Cantyr. Cette contrée peut avoir sept lieues de longueur, & trois ou quatre de largeur; elle abonde en pâturages, où l'on nourrit beaucoup de bétail. On y prend des bœufs sauvages, qu'on mange aux meilleures tables. Kilmore en est le lieu le plus considérable. Maty.

KNARINGEN, s. m. Nom propre de lieu. C'étoit autrefois une petite ville de la Vindélicie, maintenant c'est un bourg du Marquisat de Burgaw, en Souabe. *Knaringa.* Il est sur la rivière de Karnlach, à demi-lieue de la ville de Burgaw, anciennement Granario. Maty.

K N E.

KNEF, s. m. Voyez CNEF.

KNEZ, s. m. Nom de dignité en Moscovie. Les *Knez* sont en ce pays-là les premiers Seigneurs de la nation, comme les Ducs & Pairs en France, les Grands en Espagne, &c. *Primates, Proceres regni Moscovitici.*

K N I.

KNIPENS. Voyez KNIPHAUSEN, qui suit.

☞ KNIPER, s. m. Espéce de pic qui naît particuliérement dans la Laponie. Il a le dos noir, ainsi que la tête & la plus grande partie de ses ailes, l'estomac & le ventre blancs, le bec rouge, fort long, & armé de dents. Il a aussi les piés rouges & fort courts, avec une petite peau entre les doigts, comme les autres oiseaux de rivière.

KNIPHAUSEN, s. m. Nom propre d'un lieu d'Allemagne, qui a titre de Baronnie libre. *Kniphusium.* Libre Baron de *Kniphausen. Kniphausen*, qui se nommoit autrefois *Knipens*, appartient aux Ducs d'Holstein. Voyez Imhoff, *Not. Imp. L. IV. c. 9. §. 8.*

KNIPHOFE. Voyez à KONIGSBERG.

K N O.

KNOCFERGUS, ou CARIKVERGUS, subst. m. Nom propre d'une ville forte de l'Ultonie, en Irlande. *Rupes Fergusii.* Elle est dans le Comté d'Antrim, à cinq lieues de la ville de ce nom, du côté du levant. *Knofergus* a un fort bon port dans une baie qui porte son nom, & que quelques-uns prennent pour le *Vinderius fluvius* des Anciens, que d'autres croient être la Boyne. Maty. Le nom Latin montre l'étymologie & la signification de ce nom. M. de Lisle l'appelle *Carikfergus*.

KNODSENBOURG, s. m. Nom propre d'un bon fort des Provinces-Unies. *Knodsenburgum.* Il est dans la Gueldre sur le Wahal, vis-à-vis de la ville de Nimégue. Maty.

K N U.

KNUPHIS. Voyez CNEF.

K N Y.

KNYSSIN, s. m. Nom propre d'une petite ville de la Pologne *Knyssinum.* Elle est dans la Polaquie, en Mazovie, entre la ville de Bielsko, & celle d'Augustow, à quinze lieues de la première, & à dix de la dernière. Maty.

K O B.

KOBA, s. f. Nom propre d'une grande ville de l'Usbeck, en la grande Tartarie. *Koba.* Elle doit être dans la Province de Targana. Maty.

KOBALTHUM, s. m. Il y en a qui écrivent *Cobalthum.* Pierre dure, pesante, rougeâtre, formée par grains: elle se trouve, avec plusieurs autres de même espèce, attachées ensemble à une espèce de gangue, & à une marcassite semblable à l'antimoine minéral. Le *Kobalthum* se trouve ordinairement dans les mines d'argent; c'est un poison corrosif qui ulcère les jambes de ceux qui travaillent aux mines, quand ils les mettent dans l'eau où il est tombé du *Kobalthum*.

Il y en a qui confondent le *Kobalthum* avec la cadmie, ou pierre calaminaire; mais ils se trompent.

KOBEL, s. m. Nom de lieu, situé sur les confins du Tirol, & de l'Etat de Venise. *Kobelius Scopulus, Kobelia Rupes.* C'est un haut rocher escarpé perpendiculairement, & creusé dans la moitié de la hauteur. Il appartient à la Maison d'Autriche. Il se nomme *Kobel* en Allemand, & *Chinsa* en Italien. Il commande au grand chemin d'Italie en Allemagne, sur lequel il est; en sorte que rien ne peut passer qu'on ne le foudroye de cette caverne, où l'on ne peut monter que par une corde & un bâton sur lequel on est assis, & que l'on tire d'enhaut par une poulie. On dit qu'il y a des moulins, des sources, & plusieurs chambres. Monconys, *P. II. p. 407.*

K O C.

KOCHELS, ou COCHELS, s. m. Nom propre d'un village de Bavière. *Kochelum.* Il est sur le petit lac de *Kochels* formé par la Loysa, à dix lieues de Munich, vers le midi. *Kochels* est le lieu de la Vindélicie, qui portoit

portoit anciennement le nom de Corvelice. Maty.

KOCTZE, s. m. Nom d'un petit chariot en usage autrefois en Hongrie, & propre à aller vîte. *Currus velox*, *Cisium*. Paul Tomorée, Cordelier, & Archevêque de Colocense, ayant averti le Roi Louis par plusieurs messages de l'arrivée des Turcs, voyant que pour toutes ses lettres on ne se hâtoit point de le secourir, vint lui-même, en la plus grande diligence qu'il lui fut possible, sur de petits chariots nommés *koëtzes*, dont il changeoit fort souvent, trouver son Roi Louis à Vissegrade le vingtième jour de Mars. Vigenare, *Contin. de l'Hist. des Turcs, L. IV. p.* 485.

KOD.

KODAFA, s. m. Terme de Relation. Nom du Chef de l'Ordre des Sophis, que Chick Sephi établit en Perse, pour attacher à sa personne, & à celle des Rois ses successeurs, des sujets fidèles. Il assemble les jeudis au soir les Sophis dans une Mosquée, & ils prient tous ensemble pour la prospérité du Roi: les jours de fête le *Kodafa* se présente devant le Roi, avec un bassin dans lequel il y a quelques sucreries; il fait une prière comme pour les bénir, puis le Roi en prend un morceau, & après lui, les Seigneurs de sa Cour en prennent aussi.

KODEN, s. m. Nom propre d'une petite ville, ou bon bourg du Duché de Lithuanie. *Koda*. Ce lieu est dans la Polésie, sur la rivière de Bug, à cinq lieues au-dessus de Bressici. Maty.

KODGIA, s. m. Terme de Relation. Ministre de Mosquée, Officier des Mosquées chez les Mahométans. *Kodgia*. Constantinople n'a qu'un fauxbourg; il s'appelle *Ayvansari* vulgairement, & je crois que proprement c'est *Yupunghisari*, c'est-à-dire, la forteresse d'Yup, que les Turcs tiennent pour un de leurs plus célèbres Prophètes, & des plus vaillans Capitaines, qui ayant combattu pour la Religion, se soit signalé en ce lieu.... Le sépulcre de ce Prophète y est en grande vénération, quantité de lampes y brûlent continuellement, & il est enrichi de plusieurs dons des grands Seigneurs, qui ont gagé des Prêtres & des *Kodgias*, qui y prient toujours Dieu. Du Loir, *Voyage du Levant*.

☞ Ordinairement les *Kodgias* & les Talismans, qui tiennent parmi eux rang de Diacre, & qui, les jours de Bayram, font des prédications sur un texte pris de l'Alcoran, chantent avec l'Iman, & lui répondent. Du Loir, p. 146.

KOGIA, s. m. Terme de Relation. C'est un nom Turc, que l'on donne aux gros Marchands. *Kogia* Pietros, ou *Kogia* Pierre. De la Boulaye.

KOI.

KOI, s. m. Terme de Calendrier. Nom du huitième mois de l'année, & d'un des signes du Zodiaque chez les Turcs Orientaux. Ce nom, dans leur langue, veut dire *brebis*.

KOK.

KOKENHAUSEN, s. m. Nom propre d'une ville de Suède. *Kokenhusium*. Elle est dans la Livonie, sur la Dzwine, à dix-neuf lieues au-dessus de Riga. *Kokenhausen* est une place forte, plutôt par sa situation sur une hauteur, que par ses travaux. Elle est défendue par une bonne citadelle. Les Moscovites la prirent l'an 1654. mais ils la rendirent aux Suédois par la Paix suivante. Maty.

KOKOB, s. m. Nom d'un serpent de l'Amérique méridionale. *Kokob*, *Kokobus*. Le *Kokob* se trouve dans le Jucatan, presqu'Isle située entre le golfe de Méxique & celui de Honduras. C'est une espèce d'hémorrhoüs. Il a trois piés de long, & est d'une couleur noirâtre. Quand on en est piqué on perd tout son sang dans l'espace d'une heure; & l'on meurt dans le jour même si l'on n'y apporte au plutôt remède, qui consiste à mêler du tabac dans du suc de poivrette, & à le boire. Voyez Nieremberg, *Hist. Natur. L. XII. c. dernier*; & après lui, Vossius, *de Idolol. L. IV. c.* 60. *p.* 116.

KOKOS, s. m. Nom d'un arbre. L'Histoire Latine de l'Ambassade des Hollandois à la Chine écrit ainsi, *P. II. p.* 101. mais en François nous écrivons Coco. Voyez PALME.

KOKOTAN, s. m. Nom propre d'une ville du Mongal, ou de la Mugalie, en la grande Tartarie. *Kokotanum*. Elle est, selon le P. Avril, sur la route que l'on tient pour aller de Tobolk à Péking. M. de Witsen la place au couchant de la Chine, environ à trente lieues de la rivière d'Hoamk, entre les villes que les Chinois possèdent en Tartarie. Maty.

KOKZUBI, s. m. Nom propre d'une petite ville de la Bessarabie. *Koczubum*. Elle est dans les pays des Tartares d'Oczacow, à deux lieues de l'embouchure de Niester, du côté du nord. Maty.

KOL.

KOLA. Nom propre d'une petite ville de la Laponie Moscovite. *Kola*. Elle est dans le Moure-Manskoy-Lépori, à l'embouchure de la rivière de *Kola*, dans l'Océan septentrional. Les Anglois & les Hollandois font quelque commerce à *Kola*, d'où ils tirent des pelleteries. Maty.

KOLACH, s. m. Arbre qui croît au pays des Noirs, & qui pousse d'assez hautes branches. Ses fruits sont faits à peu près comme des prunes, & sont fort bons à manger.

KOLDING, ou KOLDINGUE, s. m. Nom propre d'une ville du Danemarck. *Koldinga*. Elle est dans le Nord-Jutland, sur les confins du Duché de Slefwick, à cinq lieues de Fridérischs-Odde, & du détroit de Middelfar. *Kolding* est défendu par une bonne citadelle, & considérable par les droits de sortie qu'on y paye de tous les bœufs, & de tous les chevaux que l'on tire du Danemarck. Maty.

☞ KOLLOMENSKE, s. f. *Kollomenska*. Ville de l'Empire Russien, dans le voisinage de Moscou.

KOLMKILL, s. m. ou s. f. Nom propre d'une Isle d'Ecosse. *Jona*, *Chilea*, *Rona*, *Hiona*, *Ii*, *Insula Sancti Columbani*. M. de Lisle l'appelle Isle de Sainte Colombe, mais mal; il falloit dire de Saint Colomban. Spéed l'appelle *Jona*. C'est une des Westernes, ou Isles de l'Ouest. Elle est située à la pointe de la presqu'isle de l'Isle de Mul, qui s'avance le plus vers le midi. Elle est très-petite, & n'est remarquable que parce que l'Evêque de Westernes y fait sa résidence dans le bourg de Sodore, & par l'Abbaye de Saint Colomban, où sont les tombeaux des anciens Rois d'Ecosse. On écrit aussi *Cholmkil*, mais mal.

Kolm, corrompu de *Columbanus*; & *Kil*, *Cella*, Cellule, Monastère, forment ce mot.

KOLOSWAR, ou CLAUSEMBOURG, s. m. Nom propre d'une ville de Transylvanie. *Claudiopolis*. Entre les villes de Samos & d'Albe-Julie on trouve *Kolosivar*, située sur le petit Samos. *Clausembourg* est une grande ville, où s'assemblent ordinairement les Etats de Transylvanie. Quelques Géographes prennent *Kolosivar* pour l'ancienne *Patruissa*, ou *Patrovissa*, & d'autres pour l'ancien *Zeugma*, villes de la Dace; mais cela est incertain; & d'autres placent la première à Brassovie, & la seconde à Millenbach.

KOM.

KOMARE, ou KOMORE, s. f. Nom propre d'une ville forte, & défendue par une bonne citadelle. *Comaria*. Elle est dans la Basse-Hongrie, sur la pointe orientale de la grande Isle de Schut, à l'endroit où se rejoignent les deux branches du Danube. Quelques Géographes prennent *Komore* pour l'ancienne *Brigacium*, d'autres pour l'ancienne *Crumerum*, petites villes de la Haute-Pannonie. Elle est capitale du Comté de *Komore*, qui renferme les Isles de Schut, & s'étend même quelque peu au de-là du Danube, dans la Haute-Hongrie. On n'y voit rien de considérable, outre *Komore*, que Sumérion. Maty.

KOMOS, s. m. Terme de Relation. *Komos*, *Ecclesiæ Præpositus*. Les Abyssins ont dans chaque Eglise principale une dignité, ou une charge, dont celui qui en est pourvu s'appelle *Komos*, & au pluriel *Komosat*. Son office est d'avoir soin du temporel de l'Eglise, & de terminer

terminer les différends & les procès des Clercs. Ludolf, *Hist. Æth. L. III. c. 7. §. 26 & 27.*

KOMROM, s. m. Nom propre d'une ville de Perse, nommée aussi Bander-Komron & Bander-Abassi. On dit aussi Gomrom, au lieu de *Komrom. Komroma, Gomroma, Bander-Abassium, Emporium Abassium.* Elle est située sur le golfe de Balsera, vis-à-vis d'Ormus, dans le Farsistan, ou plutôt dans la Province de Kirman, ou Carmanie. *Komrom* est grand, fort marchand, & il a une bonne rade qui y attire beaucoup de vaisseaux Européens. L'air y est mal sain, & si excessivement chaud pendant les mois de Juin, de Juillet & d'Août, qu'on est obligé d'aller chercher du frais dans les montagnes voisines que l'on va habiter alors.

K O N.

KONGEL, s. m. Nom propre d'une petite ville du Gouvernement de Bahus, en Norvége. *Congella.* Elle est à l'embouchure septentrionale de la rivière de Trolhette, entre la ville de Bahus & celle de Maelstrand, à deux lieues de la premiere, & à une de la derniere. Maty.

KONICÉPOLE, ou KONIECPOLE, s. f. Nom propre d'une ville du Royaume de Pologne. *Coniecpola.* Elle est dans la basse Podolie, au confluent d'une petite rivière avec le Bog, & à vingt-quatre lieues au-dessus de la ville de Braclaw. Maty.

KONIGINGRETZ, KONINGRETZ, KONIGSGRATS, ou KRALOWIHRADES, s. m. Nom propre de la ville capitale d'un Cercle de même nom. *Regina Gradecium. Hradium Regina,* Elle est dans la Bohême, sur l'Elbe, à dix-huit lieues de Prague. Elle a un Evêché suffragant de Prague, & érigé par le Pape Alexandre VII. l'an 1664. Maty.

KONIGSBERG, s. m. Nom propre de la ville capitale de la Prusse Ducale. *Konisberga, Regius Mons, Mons Regalis.* Elle est dans la Smalande, sur l'embouchure du Prégel, dans le Frisch-Haff. *Konigsberg* est une ville Anséatique, & fort marchande, grande, bien bâtie & fortifiée. On y voit le Palais des anciens Ducs de Prusse, enrichi d'une belle Bibliothéque; le Palais des anciens Evêques, l'Eglise Cathédrale; l'Université fondée par Albert de Brandebourg l'an 1544. & un bon château qui défend le port, & qui commande la ville, sont encore remarquables. *Konigsberg* est partagé en trois. La première partie est le vieux *Konigsberg*, c'est dans celle-là qu'est le Château Ducal; l'autre partie, où est l'Eglise Cathédrale & l'Université, se nomme *Kniphoff.* La troisième s'appelle *Lébénicht.* Les Polonois appellent *Konigsberg* en leur langue *Kroleffsky. Konigsberg* fut bâti en 1260. par les Chevaliers de l'Ordre Teutonique.

Konigsberg est la même chose en Allemagne que Royaumont, ou Montroyal, & Montréal en François. Il est composé de *Berg*, qui signifie *Montagne*, & *Konig*, Roi.

Il y a aussi dans la Stirie une petite ville du même nom. Elle est entre Cilley & Pettaw, à six ou sept lieues de l'une & de l'autre. Cette ville est du Cercle d'Autriche.

C'est encore le nom d'une petite ville de la nouvelle Marche de Brandebourg. Elle est vers les confins de la moyenne Marche & de la Poméranie, entre Custrin & Gartz, à huit ou neuf lieues de l'une & de l'autre. Maty.

KONIGSBERG, ou KONIGSBRUCK, s. m. Nom propre d'une petite ville, avec titre de Comté. *Konisberga, Konisbruga.* Elle est dans la haute Lusace, à huit lieues de Bautzen, vers le couchant, & à cinq de Dresde. Maty.

☞ KONIGSDALLRE, s. m. Monnoie d'argent, qui a cours en plusieurs lieux d'Allemagne, particulièrement sur les frontières de France. Il vaut cinquante sols du pays, ce qui revient à trois livres six sols huit deniers de France.

KONIGSGRATZ. Voyez KONIGINGRETZ.

KONIGSHOVEN, s. m. Nom propre d'une petite ville du Cercle de Franconie. *Konigshovia, Regis Curia.* Elle est dans l'Evêché de Wurtzburg, aux confins du Comté d'Henneberg sur le Saal, à trois lieues au-dessus de Neustat. *Konigshoven* est une place forte. Elle fut assiégée, & prise par le Roi de Suéde l'an 1631. Maty.

C'est aussi le nom d'une autre petite ville du Cercle Electoral du Rhin. Elle est dans l'Archevêché de Mayence, sur le Tauber, à deux lieues au-dessous de Marienthal. Maty.

☞ KONIGS-LUTTER, s. m. *Lutera Regia.* Petite ville d'Allemagne, avec une célèbre Abbaye, dans le pays de Brunswick-Wolfembutel.

KONIGSMACHREN, s. m. Nom propre d'un bourg du Duché de Luxembourg. *Machra, Machra Regis.* Il est sur la Moselle, dans la Prévôté de Thionville, à une lieue au-dessous de la ville de ce nom. Maty.

KONIGSTEIN, s. m. Nom propre d'une petite ville du Cercle Electoral du Rhin. *Konigsteinum, Lapis Regius.* Elle est dans l'Archevêché de Mayence, à quatre ou cinq lieues de la ville de Mayence, & de celle de Francfort. *Konigstein* est fortifié à la moderne, & défendu par un château; mais il n'est pas de grande défense, à cause des montagnes qui le dominent. C'est la capitale d'un Comté, qui fut réuni en qualité de fief à l'Archevêché de Mayence par la mort du dernier Comte de *Konigstein*, arrivée l'an 1487. Maty. Voyez Imhoff, *Not. Imp. Introd. ad L. VI. §. 3.* Il écrit *Koenigsteinsis Comitatus.*

Ce mot est composé de *Konig*, ou *Koning*, qui signifie *Roi*, & *stein*, qui veut dire *pierre* en Allemand.

KONINGSECK, s. m. Nom propre de lieu. *Konigseccium.* C'est un bourg de la Souabe, situé entre les villes d'Uberlingue & de Buchaw, à quatre ou cinq lieues de l'une & de l'autre. Ce lieu est chef d'un Comté qui porte son nom, & duquel dépend la Seigneurie de Rottenfels, qui est aux confins du Comté de Brégentz, & de l'Evêché d'Augsbourg. Les Comtés de *Koningseck* sont divisés en deux branches distinguées par les noms d'Aulendorf, & de Rottenfels. Maty. Voyez Jacq. Philip. Spéner, Théatr. *P. II. p. 42.* & *P. III. p. 35.*

KONINGSWINTER, s. m. Nom propre d'une petite ville ou bon bourg de l'Archevêché de Cologne. *Koningswintera.* Ce lieu est sur le côté droit du Rhin, à une lieue & demie au-dessus de Bonn. Maty.

KONISBRUCH. Nom de lieu, & d'un Monastère situé dans le diocèse de Strasbourg en Alsace. *Konisbruga.* Le Monastère de *Konisbruch* a été fondé par Dagobert. P. Jourdan, *Hist. de Fr. L. XXVII. p. 510.*

☞ KONISMARK, s. f. On a donné le nom de *Konismark* à une certaine lame d'épée, qui est large de trois ou quatre doigts proche la poignée, pendant un demi-pied seulement, & dont le reste jusqu'à la pointe, n'a que la largeur ordinaire. Ce nom lui vient du Comte de *Konismark*, ce fameux Général de Suéde, qui pilla la ville de Prague en 1648. où il butina, dit-on, plus de douze millions. Il inventa cette sorte d'épée pour ses Troupes. La *Konismark* porte sa parade presque d'elle-même; mais elle n'est pas honorable. Les honnêtes gens auroient honte de s'en servir, & laissent cela aux bretailleurs de profession, qui en ont honte eux-mêmes. Ils la cachent sous leur habit, & n'osent l'ôter de leur côté, de peur qu'on ne voie leur turpitude, qui leur donne une espèce de hardiesse qu'ils n'auroient pas sans ce secours.

KONITZ, ou CHONICZE, s. m. Nom propre d'une petite ville de la Prusse Royale. *Conitia, Conitium.* Elle est sur la rivière de Bro, dans la Pomérélie, près du désert de Waldow, à vingt lieues de Dantzick, vers le midi, & à dix de Culm, vers le couchant. Maty.

K O P.

☞ KOP, s. m. C'est la plus petite mesure dont les détailleurs se servent à Amsterdam pour la vente des grains. Huit *kops* font un vierdevat, quatre vierdevats un schépel, quatre schépels un mudde, & vingt-sept muddes un last.

KOPERSBERG, ou FIÉLUN, s. m. Nom propre d'une petite ville de la Suéde. *Cuprimontium.* Elle est dans la Gestricie, près du lac Ronn, & de la montagne qu'on nomme *Kopersberg*, c'est-à-dire, la montagne du cuivre, à cause de ses mines de cuivre. Maty.

KOPING.

KOPING, s. m. Nom propre d'une ville de la Suède. *Kopingia*. Elle est dans la Wesmanie, près du lac Méler, entre la ville d'Arosen & celle d'Arbogen. Il y a près de *Koping* de bonnes mines de fer & d'airain. MATY.

☞ Jean-Gustave Halman, Suédois, qui en 1728. donna à Stockholm une histoire ou description de cette ville, dit qu'elle est située entre le 59. & le 60. degré de latitude, & entre le 36. & 37. de longitude, dans le territoire appellé Westmanie, & aujourd'hui Ulffund, ou Ukerbo, *Acta Litt. Suec.* 1729. p. 579.

KOPING, est aussi le nom d'une petite ville du Danemarck. *Kopinga*. Elle est dans l'isle d'Arroë, vis-à-vis de la petite ville de Foburg en Fionie. MATY.

KOPPAN, s. m. Nom propre d'une petite ville du Comté de Zygeth, en la Basse-Hongrie. *Copanum*. Elle est à neuf lieues d'Albe-Royale, du côté du midi. MATY.

K O Q.

☞ KOQUET, s. m. On appelle ainsi en Angleterre ce qu'on nomme en France droit de sortie. Les François en payent le double de ce qu'en payent les Anglois.

K O R.

☞ KORATHES, ou TOQUES de Kambaye. Ce sont de grosses toiles de coton qui viennent des Indes Orientales, particulièrement de Surate.

KORBAN, s. m. Terme de Relation. C'est un mot du Levant, qui signifie une grande réjouissance par la mort de quelque animal, que l'on fait cuire tout entier, puis on le partage aux Assistans. DE LA BOULAYE.

☞ KORBAN. Le *Korban* étoit un sacrifice en usage parmi les Chrétiens Orientaux, qui consistoit à conduire avec pompe un mouton sur le parvis de l'Eglise. Le Prêtre sacrificateur bénissoit du sel, & le mettoit dans la gorge de la victime; il faisoit ensuite quelques prières sur le couteau dont il alloit se servir, & après avoir imposé les mains sur la tête du mouton, il l'égorgeoit. La victime étant égorgée, le Prêtre avoit grand soin de s'en approprier une bonne partie, & abandonnoit le reste aux assistans, qui en faisoient un grand festin, dont les suites étoient très-souvent funestes aux bonnes mœurs. On doit au zèle des Missionnaires François le bonheur de ne voir presque plus aujourd'hui ces sortes de sacrifices. *Mémoires des Missions du Levant*, T. IV. pag. 37. 38.

Korban est un mot Hébreu, qui signifie *offrande, oblation*; de קרב, *karab*, qui à la cinquième conjugaison הקריב, signifie *offrir*.

KORCIN, ou COREZIN, s. m. Nom propre d'une petite ville du Palatinat de Sandomir, en Pologne. *Corcinium*, *Korcina*. Elle est à l'embouchure de la Nida dans la Vistule, entre Cracovie & Sandomir. MATY.

KORI. Voyez GORY.

KORIAM, s. m. Terme de Calendrier. Nom du neuvième mois des dix qui composent l'année chez les habitans de l'Isle Formose.

KORNBURG, s. m. Nom propre de lieu. *Korneburgum*, *Corredunum*. C'étoit anciennement une petite ville de la haute Pannonie; ce n'est maintenant qu'un petit bourg de la Stirie, situé sur le Raab, à neuf lieues de Gracz, vers le levant. MATY.

KORNEWBOURG, s. m. Nom propre d'une petite ville de l'Autriche, en Allemagne. *Corneburgum*. Elle est fortifiée, & située sur le bord septentrional du Danube, à quatre lieues au-dessus de Vienne. MATY.

KOROA, s. m. & f. Nom propre d'une nation de l'Amérique septentrionale, où le Sieur de la Salle arriva au mois de Mai 1680. & dont le village étoit, disoient-ils eux-mêmes, à dix journées de la mer, c'est-à-dire, de la mer Pacifique.

KOROM, s. m. Nom propre d'un bourg de la Basse Hongrie, situé sur le Danube, vis-à-vis de l'embouchure de la Teisse. *Koroma*. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Cornacum*, petite ville de la basse Pannonie, que d'autres mettent au bourg de Kérosca, & d'autres encore à celui de Zatha, situé dans la même contrée. MATY.

☞ KORPIKYLA, s. m. Hameau sur le bord du fleuve Torno, habité par des Finois, & à une journée de la ville de Torno. MAUPERT.

KORSOE, KORSOR, CORSOR, s. m. Nom propre d'une petite forteresse de Danemarck. *Corsoa*. Elle est dans l'Isle de Zélande, sur le grand Belt, vis-à-vis de la pointe septentrionale de l'Isle de Langueland. *Korsoe* a un bon port, d'où l'on fait ordinairement le trajet en l'Isle de Fionie. MATY.

KORSUM, s. m. Nom propre d'une petite ville de la basse Volhinie, en Pologne. *Korsuma*. Elle est capitale du pays des Cosaques Rebelles, & située sur la rivière de Ross, à dix-sept lieues de Czircassi, vers le couchant. MATY.

KORTCHI, s. m. Terme de Relation. Les *Kortchis* forment en Perse un Corps de Cavalerie, destiné à garder les frontières: on ne les réforme jamais. Chaque *Kortchi* a cent écus d'appointement, qui se prennent sur le domaine. Les enfans succedent à leurs pères dans l'emploi de *Kortchi*, avec l'agrément du Général. Les *Kortchis* descendent d'un ancien peuple étranger, qui campoit sous des tentes comme les Turcomans, & qui a toujours été en réputation pour la bravoure. Tavernier écrit *Corchis*, & dit qu'on les appelle ordinairement *Késels-Bachs*; c'est-à-dire, Têtes rouges, parce qu'autrefois ils portoient des bonnets rouges.

KORTCHI-BACHI, s. m. Nom d'un Officier de guerre considérable en Perse. C'est le Commandant des *Kortchis*. Autrefois il étoit le premier Officier du Royaume, maintenant il n'est plus que le second. Il ne quitte la Cour que pour aller commander les Armées; ce qui arrive rarement, parce que le Roi doit lui faire sa maison, lui donner de sa vaisselle d'or, & une partie de ses Gardes. Le *Kortchi-Bachi* est ordinairement pourvu d'un des premiers Gouvernemens.

KORY. Voyez GORY.

KORYBANTE. Voyez CORYBANTE.

K O S.

KOST, s. m. Nom d'une mesure Egyptienne. *Kost; kostus*. Un Auteur Arabe, nommé Sérapion, cité par le P. Kirker, *Œdip. Æg. T. II. P. II. p.* 286. dit qu'elle valoit une livre Romaine, plus deux tiers, ce qui fait vingt onces Romaines. Aben Sira dit la même chose. Il s'ensuit que le *kost* est une livre de France, plus une once & demie, deux gros & seize grains; en supposant que l'once Romaine étoit d'un neuvième plus foible que la nôtre.

K O T.

KOTATE. Voyez KHOTATE.

KOTEN, s. m. Nom propre d'un bourg avec un beau château. *Cotha*. Il est dans la Principauté d'Anhalt, en Haute-Saxe, sur une petite rivière, à quatre lieues de Dessaw & de Bernbourg. MATY.

K O U.

KOUAN. Quelques-uns écrivent CHOUAN, s. m. C'est une graine légère, d'un vert-jaunâtre, d'un goût un peu salé & aigrelet: elle ressemble assez au *semen contra*, mais elle est plus grosse & plus légère. La plante qui porte le *kouan* est basse, sa graine est à petits bouquets, comme le *semen contra*. On se sert en France du *kouan* pour faire le carmin.

KOUHEL, s. m. Terme de Relation. Noir à noircir, dont les Arabes, hommes, femmes & enfans, se servent en Orient pour se teindre le bord des paupières & le blanc des yeux. P. Roger, *Voyage de la Terre-Sainte*, L. II. c. 11.

KOUJA, s. m. Idole de la Chine. *Kouja*. L'idole ou le faux dieu *Kouja* est honoré à Nanchang, ou Kiangsi, capitale de la province de Kiangsi. Il est dans le vestibule de la principale Pagode de la ville nommée Thisiking. Il est entouré de beaucoup d'autres idoles plus petites, mais qui sont pourtant une fois aussi grandes qu'un

qu'un homme de taille ordinaire. *Kouja*, comme le maître & le défenseur de cette Pagode ou Temple, est sur un trône élevé, ayant sur ses épaules un manteau couleur de pourpre; il est assis sur une longue perche que deux dragons affreux & menaçans entourent par leurs replis. *Ambass. des Hollandois à la Chine*, *P. I. p. 78. de l'édit. Lat.*

KOUL, s. m. Terme de Relation. Les *Kouls*, ou Esclaves du Roi, forment en Perse le troisième Corps de Troupes, des cinq qui composent la Maison du Roi. Ils font la garde dans le portique, qui est entre la première & la seconde porte du Palais. Ces *Kouls* sont gens de qualité; il faut avoir servi dans ce Corps pour parvenir aux premières Charges. Les *Kouls* sont au nombre de quatre mille.

KOULAM-VISIRI, s. m. Terme de Relation. Nom d'un Officier considérable de Perse. C'est le Trésorier & le Payeur des Troupes Esclaves.

KOULER-AGASI, s. m. Terme de Relation. Nom d'un grand Officier de guerre en Perse. Le *Kouler-Agasi* est Chef & Commandant des *Kouls*; il est ordinairement pourvu d'un beau Gouvernement.

KOUM-POULATI. Terme de Relation. C'est un mot composé de *Koum*, qui signifie du sable en Turc, mais une ville en Persan; & *poulate*, acier; comme qui diroit de l'acier de *Koum*, dont sont faites les épées de Perse, que nous appellons damasquinées. De la Boulaye.

KOURDAD, s. m. Terme de Calendrier. Nom d'un mois des Egyptiens. Les Persans se servent aussi de ce Calendrier, dans lequel le mois de *Kourdad* est le troisième, & commence vers la fin de notre mois de Juin.

KOURDSTAN, s. m. Nom de pays. De la Boulaye écrit ainsi; mais nous disons CURDISTAN. Voyez ce mot.

KOWNO, s. m. Nom propre d'une petite ville avec Châtellenie. *Cowna*. Elle est dans le Palatinat de Troki, en Lithuanie, sur les confins de la Samogitie, à l'embouchure de la Vilia, dans le Niémen, & à dix-huit lieues de la ville de Troki, vers le couchant. Maty.

K O Z.

KOZE, s. m. Nom d'un dieu des Iduméens. Joseph parle, dans ses Antiquités Judaïques, d'un certain Costobare, qui étoit d'une famille considérable parmi les Iduméens, & dont les ancêtres étoient toujours Prêtres du dieu *Koze*.

Ce mot vient, selon quelques-uns, du mot Chaldaïque קדשא, qui veut dire *sainteté*; la racine est קדש, en Hébreu, & קדיש, en Chaldaïque, ces mots veulent dire *Saint* dans ces langues. Il y en a qui écrivent *Coze* avec un *C*, parce que dans le Grec il y a un κ, Κοζὲ, que nous changeons en un *C* dans le Latin, & dans nos langues modernes d'Europe. D'autres conservent le *K* au nom de *Kose*, pour mieux marquer son origine, en mettant un *K* pour un ק Hébreu, ou Chaldaïque, & un *C* pour le כ des mêmes langues.

K R A.

KRACH. Voyez HÉRAT.

KRAIBURG, s. m. Nom propre de lieu. *Kraburgum*, *Carrodunum*. C'étoit anciennement une petite ville de la Vindélicie. C'est maintenant un petit bourg de la Bavière, situé sur l'Inn, à six lieues de Burckhausen, du côté du couchant. Maty.

KRALOWIHRADES. Voyez KONIGINGRETZ.

☞ KRANOWITS, s. m. Petite ville de la Haute Silésie, dans la Province de Tropau, entre Ratibor & Tropau.

KRAPACK, ou CRAPACK, & CRAPPACK, s. m. Nom propre d'une longue chaîne de montagnes, qui environnent la Hongrie & la Transylvanie, du côté du nord & du côté de l'ouest. Elles commencent au confluent de la Morave & du Danube, & s'avancent entre la Hongrie d'un côté, la Moravie & la Silésie de l'autre, jusqu'à la petite Pologne, où on les appelle Schneberg. Ce sont les plus hautes cimes du mont *Krapach*, & celles qu'on nommoit autrefois *Sarmaticæ rupes*. Ensuite elles séparent la Hongrie de la Pologne, & elles portent en ce quartier le nom de *Szépési* & de *Krempach*. Enfin, elles s'avancent jusqu'en Moldavie, entre la Transylvanie & la Russie Rouge, & là on les nomme *Bies-Sciadi*.

☞ KRASNOBROD, s. m. Village de Pologne, où Jean Sobieski, depuis Roi de Pologne, remporta une grande victoire sur les Tartares.

KRASNOSLAW, KRASNOSTAW, CRANOSTAW, s. m. Petite ville de la Russie Rouge, en Pologne. *Crasnoslavia*, *Crasnostavia*. Ce lieu est situé sur un petit lac, formé par la rivière de Wieprz, dans le Palatinat de Chel, & à huit lieues de la ville de ce nom, vers le couchant méridional. *Krasnoslaw* est fortifié. Il a une Châtellenie; son Evêché a été transféré à Chelm.

K R E.

KREISS, ou CREUTZ, s. m. Nom propre d'une ville d'Hongrie. *Crux*. Elle est sur la rivière de Hun, à l'orient d'Agram. C'est la capitale d'un Comté qui porte son nom.

Le Comté de *Kreiss*, ou de *Kreutz*, est une petite Province de l'Esclavonie, en Hongrie. *Cruciensis*, ou *Risiensis Comitatus*. Ce Comté s'étend d'orient en occident, depuis le Comté de Posséga jusqu'à celui de Cilley. Celui de Waradin avec la Drave le bornent au nord, & celui d'Agram avec la Save au midi. *Creutz*, sa capitale, est le seul lieu considérable qui s'y trouve.

KREMPE, s. f. Nom propre d'une petite ville qui appartient au Roi de Danemarck. *Krempa*, *Crempa*, & elle est située dans le Duché de Holstein, près de la rivière de Stoër, & de la ville de Gluestadt.

KREMPACK. Voyez KRAPACK.

KREMPS, s. m. Nom propre d'une petite ville de la Basse-Autriche, en Allemagne. *Cremsa*, *Cremisium*, *Crembsa*. Elle est dans le quartier du haut Manhartsberg, sur le Danube, à sept ou huit lieues au-dessus de Vienne. Maty.

☞ KREUX, ou CREUXER, s. m. Monnoie de cuivre qui a cours en Allemagne, & qui y sert aussi de monnoie de compte. Le *kreux* vaut environ huit deniers Tournois.

K R I.

☞ KRICZOW, s. m. Ville Episcopale de Lithuanie. Elle passe dans le pays pour avoir été la patrie d'Esculape.

KRIMENDA. Voyez CRIM.

☞ KRINOK, s. m. Bourg d'Ecosse avec un bon port. C'est le passage des paquebots de ce Royaume en Irlande.

K R O.

KRODO, ou KRODON, s. m. Nom d'un dieu ou d'une idole que les anciens Saxons honoroient. *Krodo*. Depuis qu'ils eurent embrassé la Religion Chrétienne, le nom de *Krodo* devint un terme d'exécration dont ils se servoient pour marquer qu'ils avoient quelque chose en horreur. Crantzius, *Metropol. L. I. c.* 3. dit que *Krodon* étoit le Saturne des Saxons. Voyez le Glossaire de Du Cange.

KROLOWICE. Voyez KONIGSBERG.

K R U.

KRUISWICK, ou KRUSWICK, s. m. Nom propre d'une petite ville de la Cujavie, en Pologne. *Crusvicia*. Elle est sur le lac de Guplo, à l'endroit où la rivière de Netec sort de ce lac, & à deux lieues d'Inowlocz, vers le midi. *Kruswick* a été la résidence de Popiel I. & de Popiel II. Rois de Pologne. On dit que ce dernier ayant fait massacrer son oncle, y fut dévoré avec sa femme par des rats, qui sortirent du corps du mort, ou, selon d'autres, du lac de Guplo. D'autres disent que ce Roi ayant invité à un festin vingt oncles qu'il avoit, les fit empoisonner par les conseils de sa femme, & qu'il sortit de tous ces cadavres des rats d'une grosseur

groſſeur prodigieuſe, qui dévorèrent les enfans de Popiel, & enſuite lui & ſa femme. Tout cela ſent bien la fable. MATY.

KRUMAW, ou CROMAW, ſ. m. Nom propre d'un bourg avec une bonne citadelle. *Crumaria*, *Cromena*. Il eſt dans le Cercle de Prach, en Bohême, ſur le Muldaw, à trois lieues au-deſſus de Budweiſſ. MATY.

KRUMLAW, ſ. m. Nom propre d'un bourg du Royaume de Bohême. *Crumlavia*. Il eſt dans la Moravie, ſur l'Igla, entre Znaim & Brian, à quatre ou cinq lieues de l'un & de l'autre. MATY.

K R Y.

KRYLOW, ſ. m. Nom d'une ville de la Ruſſie Rouge, en Pologne. *Krylovia*. Elle eſt ſur la rivière de Boug, dans le Palatinat de Belcao, à ſept lieues de la ville de ce nom, tirant vers celle de Ulodzimiers, dont elle eſt éloignée de huit lieues. MATY.

KRYLOW, eſt encore le nom d'une autre petite ville forte, qui eſt dans la baſſe-Volhinie, en Pologne, & ſituée près du Boriſthène, ſur une petite Iſle, que forme la rivière de Taſmin en ſe déchargeant dans ce fleuve, à quatorze lieues au-deſſous de Czyrcaſſi. *Krylovia*. MATY.

K U A.

KUANGSI, ſ. m. Nom propre d'une des quinze Provinces de la Chine. *Kiangſium*, *Kiangſia*. Navarete, *Trat. I. c. IV.* §. 1.

KUANGTUNG, ſ. m. Nom propre de l'une des quinze Provinces de la Chine. *Kuangtungum*, *Cantonia*. C'eſt celle que les Européens par corruption nomment Canton. Navarete, *Trat. I. C. IV.* §. 1. Voyez QUANTUNG, & l'*Ambaſſade des Hollandois à la Chine*, *P. I.*

K U B.

KUBAN, ſ. m. Nom propre d'une rivière de la Circaſſie, en Aſie, qu'on appelle autrement *Copa*, anciennement *Rhombites*, ou *Rhombites Magnus*. Elle ſe décharge dans la mer de Zabache, environ à trente-quatre lieues de l'embouchure du Don, vers le midi. MATY.

K U C.

KUCHEL, ſ. m. Nom propre d'un village du Cercle de Bavière. *Kuchela*. Il eſt ſur la rivière de Saltz, dans l'Evêché de Saltzbourg, à cinq lieues au-deſſus de la ville de ce nom. On prend *Kuchel* pour l'ancienne petite ville du Norique, qui étoit appellée *Cuculli*, ou *Cuculla*. MATY.

KUCHING, ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Kuchingum*. Cette ville eſt au midi de la Province de Péking; & c'eſt la quatorzième de celles qui reſſortiſſent de la ville de Hokien, troiſième métropole de cette Province. *Kuching* eſt ſitué ſur le fleuve nommé Guei, à ſa gauche, & du côté du ſeptentrion : il peut avoir deux lieues de tour. Il eſt dans une plaine fort agréable. *Ambaſſ. des Hollandois à la Chine*, *P. II. p.* 128. *du Latin*.

K U D.

KUDACK, ou HUDACK, ſ. m. Nom propre d'une forteresse de la baſſe Volhinie, en Pologne. *Kudacum*, *Hudacum*. Elle eſt ſur le Boriſthène, près de Porowys, ou ſauts de ce fleuve, à trente lieues au-deſſus d'Oczakow, & de la mer Noire. Uladiſlaw Sigiſmond fit conſtruire *Kudack* l'an 1637. pour arrêter les Coſaques, qui peu après en égorgèrent la garniſon, & s'en rendirent maîtres. MATY.

K U E.

KUEI-CHEN, ſ. m. Nom de l'une des quinze Provinces de l'Empire de la Chine. *Kueichenum*. Navarete, *Tratad. I. c. 4. §. 1.*

K U F.

KUFA, ſ. f. Nom propre d'une ville de la Turquie, en Aſie. *Cufa*, *Iraca Arabum*. Elle eſt dans l'Yerack Araby, dont elle porte quelquefois le nom, & ſituée ſur le bord occidental de l'Euphrate, environ à ſoixante-dix lieues au-deſſus de Balſora. *Kufa* a été une ville grande & forte, & la réſidence des Califes de Babylone. Elle eſt maintenant fort déchue. MATY.

KUFSTEIN, ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec un château. *Cuſteinum*. Elle eſt dans le Tirol, ſur l'Inn, à quatorze lieues au-deſſous d'Inſpruck, & ſur les confins de la Bavière, dont elle dépendoit autrefois, avec quelques villages voiſins. MATY.

K U H.

KUHESTEK, ſ. m. Nom d'un port des Indes. *Kueſtekum*. C'eſt le port de Mina, ville du Mogoliſtan. *Pietro della Valle*, *P. II. Lett. XVI. p.* 340.

K U I.

KUIL-KIASTI, ſ. m. Nom propre d'une idole, ou faux dieu de la Chine. *Kuil-Kiaſti*. Ce dieu a un temple, ou une pagode dans la ville de Kancheu. Une partie de ce temple eſt une eſpèce d'hôtellerie. Elle eſt pleine de lits, non-ſeulement à l'uſage des Prêtres du temple, mais encore pour les Chinois qui voyagent, & qui vont coucher là. Dans le veſtibule de ce temple il y a deux pagodes de plâtre, mais de taille giganteſque. L'un lance un ſerpent; l'autre, qui a un viſage terrible, & une épée nue en main, tient ſous ſes piés un petit homme, qu'il ſemble qu'il va tuer. Les Chinois n'approchent de ces pagodes & ne les regardent qu'avec une extrême frayeur, & en tremblant de tout leur corps. Il y a encore deux autres ſtatues ſemblables, mais plus petites. *Deſcription Latine de l'Ambaſſ. des Hollandois à la Chine*, *P. I. p.* 71.

K U K.

KUKUL, ſ. m. Terme de Philoſophie hermétique. Ce mot ſignifie, 1°. l'ouvrage des Philoſophes; 2°. le noir tres-noir; 3°. le laiton.

K U L.

KUL, ou KOUL, ſ. m. Terme de Relation. Ce nom ſignifie proprement un *Eſclave*, un *Serviteur*. Selon Meninsky il ſe donne dans l'Empire Ottoman aux Soldats, ſur-tout à ceux de la Garde du Grand-Seigneur, & à l'Infanterie. *Servus*, *Mancipium*, *Miles*, *Miles Prætorianus*, *Militia*, *Militia pedeſtris & excubiæ*. MENINSKY. On appelle les Capitaines d'Infanterie, & ceux qui commandent les Gardes, *Kul Zabytlers*, & les Soldats de la Garde *Kapu-Kulleri*, c'eſt-à-dire, *Eſclaves de la Cour*. D'autres diſent, que tous ceux qui exercent des Charges dépendantes de la Couronne, ou qui reçoivent des gages de l'épargne; en un mot, qui ſont ſur l'état du Grand-Seigneur, & à ſon ſervice en quelque manière que ce ſoit, prennent le titre de *Kul*, plus glorieux que celui de Sujet. Le Grand-Viſir lui-même & tous les Bachas ſont gloire de le porter. Un *Kul*, ou Eſclave du Grand-Seigneur, peut maltraiter avec autorité tous ceux qui ne ſont que ſes Sujets; au lieu que le Sujet du Grand-Seigneur ſeroit ſévérement puni, s'il oſoit faire la moindre choſe à un *Kul*, ou Eſclave de ce Prince. Les *Kuls* ont un dévouement entier à la volonté du Grand-Seigneur, & ils regardent comme un martyre qui leur mérite le ciel, la mort qu'ils ſouffrent, ou par ordre du Grand-Seigneur, ou en éxécutant ſes commandemens. Les *Kuls* ſont la même choſe que ceux que quelques Auteurs appellent *Kouls* dans leurs Relations. Voyez ce mot.

Ce mot eſt Turc; קול, *Kul*, en cette langue eſt la même choſe que עבד, *Ebed*, en Hébreu, en Chaldéen, en Syriaque & en Arabe, & que בנדה, *Bende*, Eſclave.

KULN, Voyez KILIEN.

KULP,

KULP, s. m. Nom propre d'une rivière qui a sa source dans la Carniole, où elle baigne Metling, & entrant dans la Croatie, elle passe à Carlostat, & va se décharger dans la Save, aux confins de l'Esclavonie. *Culpa*, *Colapis*. Matt.

KUN.

KUNKAN, s. m. Nom propre d'une grande contrée de l'Inde. *Kunkan*, *Kunkanum*. Le *Kunkan* est la partie des Indes qui comprend le Mogolistan & les Royaumes des Malabares. Voyez Hornius, *Orb. Imper. pag.* 445. C'est la péninsule de l'Inde en de-çà du Gange.

KUNOW, s. m. Nom propre d'un bourg de la Haute-Pologne, situé dans le Palatinat de Sandomir, à quinze lieues de la ville de ce nom, du côté du nord. *Kunovia*, *Kunow* n'est connu que par les carrières de marbre qui sont dans son territoire. Matt.

KUO.

KUON-IN-PU-SA, s. f. Nom propre d'une fausse divinité de la Chine. *Kueninpusa*. Dans la secte de Foë on honore une femme nommée *Kuon-In-Pu-Sa*. C'est une des plus célèbres Idoles de la Chine. Quelques-uns disent que c'est la fille d'un Roi des Indes; d'autres que c'étoit une fille Chinoise, qui vécut dans les montagnes, qui sont proches de Macoa. Un Chinois Chrétien nommé le Docteur Paul, a prétendu que c'étoit la Sainte Vierge; que les Syriens, qui portèrent le Christianisme à la Chine au sixième siècle, y introduisirent le culte de la Sainte Vierge; qu'ils y laissèrent une de ses images; que dans la suite, tous ces Missionnaires Syriens étant morts, & le Christianisme s'étant éteint, les Chinois prirent cette image pour une idole, & firent de la Sainte Vierge une Déesse. Cela peut être; mais d'habiles Missionnaires Jésuites en doutent aussi-bien que moi, dit Navarete. Ce qu'il y a de certain, par le rapport des Lettrés convertis à la Foi, c'est qu'on la représente comme une femme. Son nom signifie que de mille lieues elle voit les besoins de ceux qui ont de l'affection pour elle, & que de mille lieues elle entend leurs prières, auxquelles elle satisfait toujours très-libéralement. On la peint avec plusieurs mains. Il y en a une figure à Canton qui en a jusqu'à vingt-quatre. Ces mains signifient le grand nombre de bienfaits qu'elle répand, & sont un symbole de sa libéralité. Le peuple a beaucoup de dévotion pour cette idole monstrueuse. Navarete, *Tratado II. C. IX.* §. 10.

KUP.

KUPFERBERG, s. m. Il y a plusieurs lieux de ce nom en Allemagne. *Kupferberga*, *Cuprimontium*. *Kupferberg* en Franconie est dans l'Evêché de Bamberg, à neuf lieues de la ville de Cronach, vers l'orient. *Kupferberg* en Thuringe est dans le Comté de Mansfeld, à une lieue & demie de la ville de ce nom, vers le nord, sur le Wipper. *Kupferberg* en Silésie est sur le Bober, dans la Principauté de Jawer, à cinq lieues de la ville de ce nom, vers le couchant. Matt.

Ce nom signifie *montagne de cuivre*, & se donne à des montagnes dans lesquelles il y a des mines de ce métal.

KUR.

KUR, s. m. Nom propre d'une grande rivière d'Asie. *Cyrus*, *Cyrrhus*, *Cyrnus*. Elle prend sa source dans la Géorgie, baigne Teflis dans le Royaume de Carduel, Zégan dans celui de Kakhéti; ensuite elle sépare le Scirvan de l'Erivan & de l'Adirbeitzan, & se décharge dans la mer Caspienne, grossie par les eaux de l'Arasse, & de quelques autres rivières moins considérables. Matt.

Ce nom de *Kur* est une corruption de l'ancien nom de ce fleuve *Cyrus*, comme l'a remarqué Pietro della Valle, *P. II. Lett. XV. p.* 276.

Il y a encore un autre fleuve en Asie nommé de même par les anciens *Cyrus*, ou *Corus*, comme on le voit dans Strabon, *L. II.* & qui conserve aussi encore aujourd'hui le nom de *Kur*. Celui-ci coule dans la Perse, & se jette dans le golfe Persique. Il prit le nom de *Cyrus*, si l'on en croit Strabon, *L. XV.* parce que *Cyrus* étant enfant fut exposé sur ses bords. Piétro della Valle, *P. II. Lett. XV. p.* 277. croit que ce fleuve *Kur*, qui est en Perse, est celui que Strabon, *L. XV.* Quinte-Curce, *L. V.* & Diodore, *L. XVII.* en parlant de l'expédition d'Aléxandre, nomment Araxe, différent de l'Araxe d'Arménie.

☞ **KURAB**, s. m. Petite ville de Perse, capitale de la Province de Kesker, à une demi-lieue de la mer Caspienne.

KURAURA, s. m. Nom propre d'un fruit qui croît au pays des Tapuyis, au Bresil. *Kuraura*. Il est de la grosseur d'une de nos pommes, & n'est bon que quand il s'est détaché de lui-même de l'arbre, & qu'il est tombé. Marcgrave, *Hist. Nat. Brasil. L. VIII. c.* 4.

☞ **KURGAN**, s. m. Rivière d'Asie très-poissonneuse, qui a sa source dans le Khorasan, & se jette dans la mer Caspienne.

KURKA. Voyez KERKA.

KURTCHI, s. m. Terme de Relation. Nom d'une Milice Persienne, qui signifie Armé. *Armatus*. Les *Kurtchis* sont un Corps de Cavalerie, c'est la Noblesse du Royaume de Perse, & la postérité des Conquérans Turcs d'origine, qui mirent Ismaël Sophi sur le Trône. Ils portent un Turban rouge à douze plis, d'une forme particulière, qui leur fut donné par Ismaël, comme une preuve de leur attachement à la Religion & à la famille d'Ali. Les douze plis rappellent le souvenir des douze Imans, ou Prédicateurs du Mahométisme, descendus en droite ligne d'Ali, & si fameux dans sa Secte. Le Turban est rouge, pour animer ceux qui le portent à venger sur les Ottomans le sang d'Ali & d'Hussein, répandu par les Chefs des Sunnis, dont les Turcs suivent la Secte. C'est ce Turban qui a fait donner aux Persans par les Turcs le nom de *Kisilbaschi*, c'est-à-dire Têtes rouges. Ces nobles Persans adoptent ce nom avec un léger changement, & se nomment eux-mêmes *Késilbaschi*, Têtes d'or. Ce Corps est d'environ dix-huit mille hommes. Leur Commandant s'appelle *Kurtchi-Baschi*. C'étoit autrefois la première dignité du Royaume, & son autorité étoit pareille à celle du Connétable en France. Il n'a plus d'autorité que sur les *Kurtchis*.

KURTCHI-BASCHI. Voyez CURTCHI.

KUROSCA. Voyez KÉROSKA.

KUS.

KUS, s. m. Nom propre d'une ville que Baudrand dit être la principale de la Haute-Egypte. *Cusa*. Il la place sur le bord oriental du Nil, vis-à-vis de Cossir, qui lui sert de port sur la mer Rouge.

KUSCK, ou **KIOSCK**, s. m. Terme de Relation. Nom que les Turcs & les Persans donnent à des salons ou cabinets, qu'ils bâtissent dans leurs jardins & dans les endroits où il y a de belles vues. *Atrium hortense apud Persas. Aula*, *camera hortensis*. Les *Kuscks* ne sont point des chambres où l'on habite & où l'on couche; ils ne servent que pour prendre l'air, pour la promenade, & pour s'y divertir pendant le jour: ce ne sont point non plus des galeries, car ils ne sont point longs; ce sont des salons de figure ronde, ou quarrée, & quelquefois pentagones, héxagones, &c. *Pietro della Valle*, *P. II. L. XV. p.* 274.

KUT.

KUT, s. m. Nom d'un oiseau ainsi appellé par les Anglois *Cotta*, *seu Cutta Anglorum*. L'on dit qu'on ne trouve point de poule d'eau en Angleterre; mais bien un oiseau qui lui est semblable, tant pour la forme que pour la couleur; il est néanmoins un peu plus petit, ils l'appellent *Cotte*, ou *Kut* en leur langue. Il fréquente les rivières & les étangs; il a sur le bec une marque rouge élevée, ses jambes sont rouges: il vit de vase, de limon, d'herbes, de petites moules, & de toute sorte de coquillage.

KUTTENBERG, s. m. Nom propre d'une petite ville de

de la Bohème. *Kutna.* Elle est entre celles de Czasiaw & de Caurzin, à deux lieues de la première, & à trois de la dernière; & on la nomme aussi *Hora.*

☞ KUTUBUTH, s. m. C'est le nom que les Arabes donnent à une araignée aquatique, insecte perpétuellement en mouvement. Sennert a transporté ce nom à une espèce de mélancholie, qu'il appelle *Melancholia errabunda.*

K U Y.

KUYNDER, s. m. Nom propre d'une petite ville, où l'on voit quelques petites fortifications *Cuyndera.* Elle est dans l'Ovérissel, une des Provinces-Unies des Pays-Bas, aux confins de la Frise, & à l'embouchure de la rivière de *Kuynder*, dans le Zuyder-Zée. Maty.

K Y A.

KYAKYA, ou HIAKYA, s. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Kyakya, Hiakya.* Elle est à trois ou quatre lieues de Kioxui, dans la Province de Kiangsi, au pié des montagnes qui s'étendent jusqu'à Honan. Elle est sur le Kan, qui la baigne au midi, & dont plusieurs canaux entrent dans la ville pour l'arroser. Elle est fort peuplée. *Amb. des Holl. P. I.*

K Y B.

KYBOURG, s. m. Voyez KIBOURG.

K Y L.

KYL, s. m. Nom que les Turcs donnent à un petit oiseau, qui se trouve sur le Bosphore & aux environs de Constantinople. *Kylus, Porriginosus.* Quelques gens du pays croient que c'est l'Alcion: mais on n'en trouve jamais de nids, bien qu'il y ait souvent bonace sur cette mer; & tous les jours de l'été qui sont sereins, on les voit en grandes troupes remonter le Bosphore quand le soleil se couche. Leur plumage est tout blanc, leur vol est bas, mais très-rapide, & les Turcs prennent plaisir à le leur faire précipiter encore davantage, en leur criant par plusieurs fois ce mot *Kyl*, qui veut dire *teigneux.* Du Loir, *Voyage du Levant. p.* 75.

KYLBURG, s. m. Nom propre d'une petite ville, capitale d'un des Bailliages de l'Electorat de Tréves. *Kilburgum.* Elle est sur la rivière de Kyll, à cinq lieues de la ville de Tréves, du côté du nord. Maty.

KYLE, s. f. Province de l'Ecosse méridionale. *Kila, Covalia, Coila.* Elle est bornée au nord par le Cuninghan, au levant par la Cluydesdale; & au midi par la Nithesdale, le Galloway & le Carriek; le golfe de Cluyd la baigne au couchant. Ce pays, qui s'étend le long des deux bords de la rivière de *Kyle*, peut avoir dix lieues de long & cinq de large. Il est fort fertile & bien peuplé; mais il n'y a aucun lieu considérable qu'Air, ou, selon M. de Lisle, Ayre, qui en est la capitale.

KYLL, s. m. Nom propre d'une rivière du Cercle Electoral du Rhin, en Allemagne. *Kylla.* Elle a sa source aux confins des Duchés de Limbourg & de Juliers, coule dans le Comté de Manderscheyt, & dans l'Archevêché de Tréves, baigne Stad-Kyll, Gérolstein, Kylburg, & se décharge dans la Moselle, à deux lieues au-dessous de la ville de Tréves. Cette rivière est celle qu'on nommoit anciennement *Gelbis.* Maty.

KYLLEN. Voyez KILIEN.

K Y N.

KYNANCIE, s. f. *Kynanche, es; Angina*, s. Terme de Médecine. Espèce de squinancie inflammatoire, dans laquelle la respiration est si difficile, que les malades sont contraints de tenir la bouche ouverte, & de tirer incessamment la langue comme les chiens. Elle est causée par l'inflammation des parties internes du larynx.

Ce mot vient de κυνὸς, génitif de κύων, *chien*; & ἄγχειν, *suffoquer.*

Tome IV.

KYNEBURGE, s. f. Nom propre de femme. *Kyneburgis.* Voyez KYNESVIDE.

KYNESVIDE, s. f. Nom propre de femme. *Kynesvitha.* M. Bulteau l'écrit Kimiswide; ce qui ne se peut prononcer. Chast. *Martyrolog. T. I. p.* 482. Sainte *Kynesvide* étoit sœur de Sainte Kyneburge, & fille du Prince Mervale, père de Sainte Miltréde, qui fut élevée en l'Abbaye de Chelles près Paris. Id.

KYNOCEPHALE, s. m. Espèce de singe d'Egypte, plus gros & plus sauvage que les singes ordinaires.

Ce mot est Grec, & signifie *tête de chien*, κυνὸς κεφαλή.

K Y P.

KYPHONISME, s. m. Nom d'un ancien supplice, qu'on a souvent fait endurer aux Saints Martyrs. *Kyphonismus.* On peut dire aussi *Cyphonisme*, & *Cyphonismus.* Le *Kyphonisme*, ou *Cyphonisme*, consistoit à frotter le corps du patient de miel, & à l'exposer ainsi au soleil, afin que les mouches & les guêpes vinssent le tourmenter par leurs morsures. Cela se faisoit en trois manières. Quelquefois on lioit simplement le patient à un poteau, comme on le voit dans les Actes de Saint Maurice & de ses Compagnons rapportés par Surius au quatrième Tome. Quelquefois on les élevoit en l'air sur des claies, ou dans des paniers de jonc, comme on le voit dans Saint Grégoire de Nazianze, Invective I. contre Julien, dans Théodoret, *Hist. Eccl. L. III. c.* 7. dans Sozoméne, *Hist. Eccl. L. V. c.* 19. dans Nicéphore, *Hist. Eccl. L. X c.* 9. & dans Surius, *Tome I.* où tous ces Auteurs parlent du martyre de Saint Marc d'Aréthuse. D'autres fois on les étendoit par terre les mains liées derrière le dos. Suidas rapporte le fragment d'une Loi qui punissoit du *Kyphonisme* pendant vingt jours, ceux qui avoient traité les Loix avec mépris: après quoi on les précipitoit de quelque lieu haut, revêtus d'un habit de femme. Voyez sur le *Kyphonisme* Cœlius Rhodiginus, *Antiq. Lect. L. X. c.* 5. Gallonius, *de SS. Martyrum Cruciatibus, C. I. p.* 12. & 13. *edit. Paris.* 1659. & Rosweyd, dans son *Onomasticon.*

Ce mot est Grec, & vient de κύφων, qui signifie le pieu auquel on attachoit un patient; ou un carcan, un collier, qu'on lui mettoit au cou, ou un instrument dont on le tourmentoit. Le Scoliaste d'Aristophane, sur la Comédie de Plutus, *Acte II. Scène* 4. dit que c'étoit une entrave de bois; & l'on croit qu'on lui avoit donné ce nom κύφων, du verbe κύπτειν, *courber*, parce que cet instrument tenoit les suppliciés courbés, & dans une posture gênante. D'autres disent que c'étoient des pièces de bois qu'on leur mettoit sur la tête, afin qu'ils ne pussent se tenir droits, ni lever la tête. Dans Hésychius, il est défini un bois qui sert à tourmenter les coupables, & sur lequel on les étend; apparemment le κύφων étoit tout cela, & il y en avoit de plusieurs sortes. C'étoit un mot générique: mais le *Kyphonisme* ne se dit que du supplice que nous avons expliqué. Junius, Buxtorf & Bochart, ont heureusement rétabli ce mot κύφων dans la Version Grecque de l'Ecriture, aux Proverbes *VII.* 22. au lieu de κύων qu'on lit. Voyez son Hiéroz. *Part. I. Liv. II. chap.* 56. Il est étonnant qu'on ne les ait pas suivis dans les nouvelles éditions, & qu'on n'ait pas marqué cette correction dans les nouveaux Héxaples, au moins dans une Note.

K Y R.

KYRGESSIS, substantif masculin & féminin. Nom propre d'une nation Tartare. *Kyrgessis.* Les Tartares *Kyrgesses* habitent par troupes dans les campagnes. Ils honorent la Terre, & lui sacrifient en cette manière. Le Prêtre prend du sang, du lait, de la fiente d'animaux, & de la terre, mêle le tout ensemble, & le met dans un vase. Cela fait, il prend le vase, & monte sur un arbre, d'où il parle au peuple; son discours fini, il asperge le peuple du mélange qu'il a fait; on se prosterne contre terre, & on reçoit ce qu'il jette comme un Dieu; car ce peuple est persuadé que rien n'est si salutaire au genre humain, que la terre & les bestiaux. Voyez Aléxandre Guaguin,

I dans

dans sa Sarmatie Européenne, Vossius, *de Idol. T. II. c. 62.*

KYRIAQUE, substantif masculin. Nom qui se donnoit autrefois aux Eglises, aux Temples consacrés à Dieu. *Kyriacum, Dominicum Templum.* Ce nom se trouve dans la vie de saint Antoine, par saint Athanase, *chap. XVI.* On appelloit ainsi les Temples des Chrétiens de Κύριος, *Seigneur*, parce qu'ils étoient dédiés à Notre-Seigneur, destinés à son culte, de même que le premier jour de la semaine s'appelle Κυριακὴ, *Dominica*, d'où nous avons fait *Dimanche.* De *Kyriaque* s'est formé en Allemand & en Flamand *Kyrke, Kyrick, Kyrck, Kerck, Kirch*; qui signifient la même chose, & qui se trouvent dans tant de mots, comme *Dunkerque*, &c. Car il n'y a pas d'apparence à ce que quelques-uns ont prétendu, au rapport de Bollandus, que Κυριακὸν, *Kyriaque*, vient de l'Allemand *Kirck*, ou *Kerck.* Voyez les *Act. Sanct. Jan. T. II. p.* 135. & 840, 841. Ce mot se trouve aussi dans un Epitre de l'Eglise d'Aléxandrie, sur le martyre de quelques-uns de ses Chrétiens. Ludolf est comme nous dans le sentiment contraire. *Hist. Æth. L. I. c. 6. §.* 19.

KYRIC-SEAT, subst. masc. Nom d'un ancien droit qu'on payoit aux Eglises. Les prémices des fruits. *Kyrickseattum, Cariseattum.* Saint Ina, Roi des West-Saxons, ou Saxons occidentaux, fit des loix, par lesquelles il ordonna de payer le *Kyricseat*, ou *Cariseat.* Les Bollandistes en ont rapporté le commencement dans la vie de ce Saint. *Acta Sanct. Feb. T. I. p.* 910.

Ce mot est formé de *Kyrick*, ou *Kerk*, qui signifie Eglise, & de *Set*, ou *Saet*, qui en Saxon signifie *Semen*, semence, fruit, de sorte que *Kyricseat* est proprement fruit de l'Eglise.

KYRIÉ, ÉLÉISON, substantif masculin. C'est la partie de la Messe où l'on invoque Dieu. Chanter le *Kyrié, éléison.*

Ce mot est Grec, & signifie, Seigneur, ayez pitié de nous, formé de κύριος, *Dominus*, Seigneur, & de ἐλεεῖν, avoir pitié, à l'impératif ἐλέησον, *ayez pitié.*

Dans ces mots *Kyrié, éléison*, on prononce l'*s* d'un son rude & sifflant, quoiqu'elle soit entre deux voyelles, mais on a conservé à l'*s* le son qu'elle a dans la langue Grecque, de laquelle ces mots sont pris sans aucun changement. Il y en a qui mettent deux *s*, afin que ceux qui ne savent pas le Grec, ne soient point trompés à la prononciation.

Le *Kyrié, éléison* se dit trois fois en l'honneur de la Très-Sainte Trinité.

Dans le Missel de saint Ambroise, le *Kyrié, éléison* ne se dit pas comme il est marqué aujourd'hui dans le Missel Romain, où l'on dit après l'Introïte trois fois *Kyrié, éléison*, puis trois fois *Christé, éléison*, & enfin trois fois *Kyrié, éléison.* Selon le rit Ambrosien, on dit trois fois *Kyrié, éléison* après le *Gloria in excelsis*, trois autres fois après l'Evangile, & trois fois après la Communion. Dans l'Eglise Grecque on ne dit point *Christé, éléison*, mais seulement *Kyrié, éléison.* Pour savoir la raison qu'il y a de répéter neuf fois cette prière, & les significations mystiques qu'elle a, voyez Saint Thomas, Quarti, sur les Rubriques de la Messe, le Cardinal Bona, &c. L'usage de chanter *Kyrié, éléison* est plus ancien en Orient & en Italie qu'en France. C'est le Concile de Bazas qui en 529. le prit de ces Eglises, & commença à l'établir en France. Arrien, qui vivoit au commencement du second siécle de l'Eglise, dit expressément que les Payens alors invoquoient aussi Dieu en disant *Kyrié, éléison.* Voyez *Dissert. Epictet. L. II. cap.* 7. Vossius croit qu'ils avoient pris cette prière des Chrétiens.

KYRIELLE, substantif féminin. Litanie, prière de l'Eglise en l'honneur de Dieu, de la Vierge, des Saints, ou de quelque mystère, composée de plusieurs invocations, éloges, à la fin de chacune desquelles on répéte, Ayez pitié de nous, si c'est à Dieu qu'on parle; ou Priez pour nous, si les prières s'adressent aux Saints. *Litania solemnis precatio, precum ordo.* Ce mot vieillit, & ne se dit guère sérieusement. Cette bonne vieille est long-tems à dire ses *kyrielles.* Dans cette phrase, ce mot se prend pour toutes sortes de prières, & dans le sens propre, il n'a point d'autre signification, & il ne s'entend pas des Litanies seules.

Ce mot vient de ce que les Litanies commencent toujours par ces mots Grecs, *Kyrié, éléison*, κύριε, ἐλέησον, *Seigneur, ayez pitié de nous.*

Kyrielle, se dit figurément en Morale, d'une liste, d'un dénombrement, d'une longue suite de malheurs, de paroles, de citations, & autres choses, dont le récit est ennuyeux, d'une énumération. *Series, longa narratio, enumeratio, commemoratio.* Cette plaideuse nous a fait une longue *kyrielle* de ses maux, des persécutions, des injustices qu'on lui fait. J'espère que cette longue *kyrielle* ne vous ennuiera point. Mad. du Noyer. Quelle *kyrielle* de témoignages! Que veut-il avec sa longue *kyrielle*? Ce mot est d'un usage fréquent.

Tout hors d'haleine il couroit après elle,
Et lui contoit pourtant la longue kyrielle
Des rares qualités dont il étoit orné. Font.

Notre Donzelle,
Ayant fini sa kyrielle,
Achève son Confiteor. Nouv. choix de vers.

Ce mot est ancien. L'Auteur de la vie de sainte Berlinde, qui vivoit dans l'onzième siécle, dit, *cap. II. num.* 11. *Clericis hymnum concinentibus signaque compulsantibus, laicis vero Kyrieles celebrantibus.* Voyez les *Acta Sanct. Febr. T. I. page* 383.

Kyrielle. Terme de Poësie Françoise. Sorte de vieille rime, qui consistoit à répéter un même vers à la fin de chaque Couplet, ou de chaque Stance.

K Y S.

KYSTE, substant. masculin. Terme de Médecine. *Kystus.* C'est un sac, une membrane en forme de vessie qui renferme des humeurs liquides, ou épaissies, contre nature. Extirper un *Kyste.* Le meilleur moyen de guérir un *Kyste*, est de l'extirper. M. Dionis écrit *Kiste* & *Kyste*, il faut suivre la dernière orthographe; on ne la change guère dans les mots d'art, dont elle marque l'origine, & peut-être y a-t-il une faute d'impression dans le mot de *Kyste.*

Ce mot est Grec; il vient de κύστις, *vessie.*

KYSTITOMIE, ou KYSTEOTOMIE, subst. masc. Terme de Chirurgie. *Kystitomia.* Opération qui se fait à la vessie pour en tirer l'urine qui n'en peut sortir autrement. Il y en a qui prétendent qu'on doit appeller l'extraction de la pierre du nom de *Kystitomie*, & non pas de celui de *Lithotomie*, parce que dans l'extraction de la pierre, on fait une incision à la vessie, & on ne coupe point la pierre; mais l'usage en a décidé autrement, & il veut qu'on appelle *Lithotomie* l'extraction de la pierre.

Le nom de *Kystitomie* est composé de deux mots Grecs, κύστις, *vessie*; & τέμνω, *je coupe.*

K Z E.

KZEL-BACHE, subst. masc. Terme de Relation. Ornement de tête chez les Persans; il est composé de deux aigrettes d'or qui s'élèvent au-dessus de la coëffure. Ce mot veut dire, *Tête d'or*, ou *Tête rouge.*

On appelle aussi *Kzel-Baches*, ceux qui portent l'ornement de tête, appellé *Kzel-Bache.* Il y a en Perse une milice de *Kzel-Baches*, qui sont tous adroits & courageux. On dit aussi KEZELBACHE, KIZILBACHE, &c. Voyez ces mots.

L

L ou ELLE, subst. fém. Nom de l'onzième lettre de l'Alphabet. *L*, a un son doux qui se prononce en appliquant la langue au palais. *Martianus Capella*. Il y a des *l* liquides, comme en ces mots *plat*, *plein*, *plus*, *clair*, *clairon*, &c. D'autres qui se mouillent, quand elles se trouvent doubles après un *i* voyelle, comme en ces mots, *vermillon*, *travailler*, *recueillir*, *fouiller*, &c. Les *l* sont aussi mouillées dans les mots qui finissent par une seule *l*, & où cette *l* est précédée d'un *i* voyelle, comme en ceux-ci, *travail*, *pareil*, *œil*, &c.

☞ Rien n'est plus désagréable que la prononciation vicieuse que l'on substitue très-communément à celle de l'*l* mouillée, que l'on prononce dans fille, oreille, feuille, paille, Versailles, &c. comme s'il y avoit *fye*, *oreye*, *feuye*, *pa ye*, *Versa ye*, &c. Ce défaut n'est pas moins ordinaire à Paris que dans les Provinces; & il ne paroît pas que l'on ait beaucoup d'attention à rompre de bonne heure dans les enfans une habitude dont ils ont honte, quand ils entrent dans le monde, & dont il est rare qu'ils se défassent aisément. M. Restaut.

Passerat dit que *l* s'est mise pour un *b*, *cilliba* pour *cibilla*: pour un *d*, *alipe* pour *adipe*, *rallus*, *rallum*, *ralla*, de *radere*: pour un *c*, *mutica spica*, pour *mutila*: pour un *n*, comme *arbilla d'arvina*, & *bellè* de *benè*, *colligo* de *conligo*: pour une *r*, comme *fratellus* de *frater*, *baratrones*, pour *balatrones*: pour un *s*, comme *ancile* de *am*, & *casum*, *equilio* pour *equisio*: pour un *t*, comme *equiselis*, pour *equisetis*, *Thelis* pour *Thetis*. Mais *cilliba* est une transposition plutôt qu'un changement, ou peut être une faute dans Festus, qu'il faut corriger par Varron, qui dit *cibilla*, *de Ling. Lat. L. IV. Mutica* peut être aussi une faute.

Anciennement on ne mettoit jamais une double *ll* en aucun mot, on l'a ajoutée depuis, *alium* & non pas *allium*, *macellum* & non point *macellum*, *polucere* & non point *pollucere*. Deux *ll* ont été changées en *li*, ἄλλομαι, *salio*, ἄλλος, *alius*, φύλλον, *folium*: & l'*r* en deux *ll*, comme *bira*, *billa*, *saturare*, *saturlare*, &c. & l'*l* en *x*, ou en *xill*, comme *ala*, *axilla*; *mala*, *maxilla*; *palus*, *paxillus*; *paulum*, *paxillum*; *velum*, *vexillum*. Le *d* s'est mis pour une *l*; l'*n* pour deux *ll*; l'*r* pour une *l*. Ce sont encore des remarques de Passerat. *L* est souvent à la place d'un *D*, comme dans *Ulysse*, du Grec ὀδυσσεύς, & dans le dialecte Eolien ὀλύσσευς, d'où s'est fait Ulysse. De même *dautia* & *lautia*, *lacrima* de *dacruma*, *meditari* de μελετᾶν.

☞ L. Cette lettre s'est mise autrefois devant la particule *on*, quand on la mettoit après le verbe. Celui jour portoit *l'on* les croix en processions en plusieurs lieux de France, & les appelloit *l'on* les Croix noires. Joinville.

Il y a bien des peuples, comme les Chinois en Asie, les Ilinois en Amérique, &c. qui ne sauroient prononcer l'*r*, & qui la changent encore en *l*: ainsi quand on leur donne au baptême le nom de *Petrus*, de *Franciscus*, &c. ils disent *Petlus* & *Flanciscus*.

Nous avons pris des Latins la figure de notre *L*, que les Latins tenoient des Grecs, & ceux-ci des Hébreux, dont le vrai & ancien caractère a l'*l*, ou le *lamed* tout semblable au nôtre, excepté qu'ils font l'angle ordinairement plus aigu, comme on le peut voir dans la Dissertation du Père Souciet, Jésuite, sur les médailles Hébraïques, *page* 13. & *page* 143. Les Hébreux ont aussi donné cette lettre aux Chaldéens, aux Syriens, aux Arabes, & même aux Egyptiens.

L, est aussi une lettre numérale chez les anciens, qui signifioit cinquante, & qui le signifie encore en chiffre Romain, suivant ce vers,

Quinquies L *denos numero designat habendos.*

Quand on y ajoute un titre, L̄, elle signifie cinquante mille. *L* a été prise pour signifier cinquante, parce que c'est la moitié d'un *C*, qui signifioit cent, & qui autrefois se marquoit ainsi] qui sont deux *LL*, l'une droite & l'autre renversée. Voyez Pasquier, *Rech. L. IV. c.* 22.

On dit proverbialement qu'un homme en a dans l'*elle*, par une mauvaise allusion de l'aile avec la lettre *L*, pour signifier qu'il a passé cinquante ans.

L, Nos Louis d'or ont des croix de huit LL entrelacées & disposées en forme de croix. L'*L* sur nos monnoies signifie Louis. On voit une *L* couronnée sur celles de Louis XII. & sur celles du feu Roi, & de Louis XV. aujourd'hui régnant, des *L* enlacées signifiant le même nom. Il en est de même dans les chiffres que l'on met sur des bordures de tapisseries, dans les décorations, sur des carrosses, sur des housses de chevaux, des couvertures d'équipages, &c. où des *L* enlacées sont le chiffre du Roi, & signifient *Louis*.

Les Epoques se marquent presque toujours (sur les médailles Grecques) par le lambda antique L, qui signifie selon la tradition des Antiquaires, λυκάβαντος, mot poëtique & inusité dans le langage ordinaire, qui veut dire *Anno*, & qui probablement étoit plus commun en Egypte que dans la Grece, puisque c'est sur les médailles de ce pays qu'il se trouve toujours. Nous avons cependant un beau Canope au revers d'Antonin ETOYCB. comme nous avons du même Empereur un revers LENATOY, & plusieurs autres avec les simples chiffres LZ. LH. LIΓ. chargés des figures de l'Equité, de la tête de Sérapis, & d'un Dauphin entortillé à un trident. P. Jobert. Λυκάβας se trouve dans Homère, & dans une ancienne Epigramme, & Macrobe, *L. I. c.* 17. dit que ce sont, non pas les Egyptiens, mais les anciens Grecs, qui appelloient ainsi l'année, du nom λύκος, un *loup*, qu'ils donnoient au soleil. Voyez ci-dessous au mot LOUP.

☞ L. Cette lettre est le caractère dont on marque la monnoie fabriquée à Bayonne.

☞ L. ST. signifie Livres sterlings. *L.* DE G. ou *LG.* veut dire Livres de gros. *L* majuscule Italique se met pour Livres tournois, qui se marquent aussi par cette figure.

L A.

LA. Article qui dénote le genre féminin, qui sert à décliner les noms. *La* Muse. *La* chose. On mange l'*a* quelquefois. *L'allée. L'entreprise.* Vous avez ma bourse, donnez-*la* lui. Quelques-uns blâment la répétition de l'article en cet endroit, à cause de la cacophonie, quelques-uns en effet le suppriment: mais ce n'est que dans la conversation, & l'on ne peut se dispenser de l'employer en écrivant: le plus sûr est d'éviter ces façons de parler. M. L. T. ☞ On ne peut pas être plus contente que je *la* suis de l'approbation que vous donnez à cette aimable belle-sœur. Je veux sur toutes choses que vous soyez contente, & quand vous *la* serez, je *la* serai. Mad. de Sév.

☞ La, art. ou pronom. A la nouvelle addition tirée de M. Restaut, ligne onzième, on a mis: *Pouvez-vous douter que* la *ne* la *fût?* Il faut dire: *Que ce ne* la *fût.*

Les Grammairiens François ont disputé pour sçavoir si une femme, en parlant d'elle-même, devoit se servir du pronom *la* avec le verbe *être*, dans les phrases où un homme en parlant de lui-même, emploie le pronom *le*. Par exemple, si on demande à une femme, *Etes-vous malade?* & qu'elle veuille répondre qu'elle ne l'est pas, doit-elle dire, *Je ne* la *suis pas*, ou bien, *je ne* le *suis pas?*

☞ M. Restaut, dans sa Grammaire, établit à ce sujet deux règles, 1°. Le pronom *le* est indéclinable, c'est-à-dire, qu'il est toujours le même pour le masculin & le féminin,

pour

pour le singulier & le pluriel, toutes les fois qu'il se rapporte à un ou à plusieurs noms adjectifs, de quelque genre, & en quelque nombre qu'ils soient. Ainsi, suivant cette règle, il faut qu'une femme réponde à la question, êtes-vous malade? *Je ne le suis pas.* 2°. Le pronom *le* est déclinable, c'est-à-dire, qu'il fait *la* au féminin, & *les* au pluriel, toutes les fois qu'il se rapporte à un nom substantif. *Etoit-ce-là votre pensée? Pouvez-vous douter que ce ne la fût. Etes-vous Madame une telle? Oui, je la suis.* Les femmes ne négligent rien pour y paroître belles, elles y réussissent quelquefois; & s'il y en a quelqu'une qui ne la soit pas, il ne faut pas s'en prendre à la Comédie. *Discours sur la Comédie.* Cependant au pluriel, elles diroient *le.*

La, est aussi la sixième des notes, ou tons de Musique. Ut, re, mi, fa, sol, *la.*

La, la, redoublé, est un terme menaçant. *La-la*, vous verrez ce qui vous en arrivera. Ceux qui s'en veulent moquer disent *La, la*, est le commencement d'un branle. Il est bas en ce sens.

La, est aussi une particule démonstrative, qui se met après les pronoms démonstratifs. Celui-*là*, celle-*là*. *Hic, hæc, hoc.*

La, est aussi un adverbe de tems & de lieu, qui se dit en une infinité de phrases, & se joint à plusieurs particules qui varient sa signification. *Hic.* Cela étoit bon en ce tems-*là*. Il sera bon d'y songer quand on sera *là*. Il passera bien de l'eau sous les ponts entre-ci & *là*. Il y a un grand maître *là-haut*. Que faites-vous *là*? Qui va *là*? Est-ce *là* tout? Ho *là*, tout beau, arrêtez-vous. Les Docteurs de de*là* les Monts. Malheureux, qu'avez-vous fait-*là*? il ne falloit plus jouer, il s'en falloit tenir-*là*, en demeurer-*là*. Brisons-*là*. Quand une femme est mutine, il la faut planter *là*, la laisser *là*. Je jugeai bien dès-*là*; dès-*là* je commençai à me défier de lui. C'est un vagabond qui ne fait qu'errer çà & *là*. Il est allé de-*là* l'eau. Il a été payé au-de*là* de ses espérances. Il falloit bâtir un peu plus en-de*là*. Quand vous serez de de*là*, écrivez-nous. En-de*là*, & de de*là* sont mauvais, & seulement du peuple, ou de quelques provinces. Il nous a dit quelque chose de cette affaire par-ci, par-*là*. C'est une nécessité, il faut bien en passer par-*là*. On dit aussi, Par-*là*, ou par la fenêtre. Ce dernier est bas. *Là*-haut, *là*-bas.

Comme s'il importoit étant ombre là-bas,
Que votre nom vécût, ou qu'il ne vécût pas. Regnier.

La, adv. démonstratif. Quelquefois *là* n'est employé que par une espèce de redondance, & pour donner plus de force & plus d'énergie au discours, comme dans les exemples suivans: C'est-*là* une belle action. Que dites-vous-*là*? Sont-ce-*là* nos gens?

☞ La' Où. Façon de parler adversat. pour dire, Au lieu que. Il a perdu cela pour m'avoir fâché, *là où* s'il eût fait son devoir, il fût parvenu à de plus hautes dignités. Les gens de bien meurent dans une douce espérance, *là où* les méchans sont tourmentés de remors, &c. Il est vieux.

☞ La-la, adv. Réponse que l'on fait à certaines questions, & qui signifie Médiocrement. Vous a-t-il fait bonne chère? *Là-là*. Est-il fort sçavant? *Là-là*. Ac. Fr. Lisette, dans le Distrait de Regnard, répond à Carlin qui lui demande l'état de sa santé: Je me porte *là-là*. Voyez aussi la Comédie de la Fausse Coquette.

L A A.

LAABIM, f. m. Nom d'homme & de peuple. *Laabim.* Il est dit dans la Genèse, *X.* 13. que *Laabim* étoit fils de Misraïm. Les *Laabim* qui descendirent de lui, sont les Libyens en Afrique. C'est le sentiment de Joseph, *Ant. L. I.* de Saint Jérôme, de Cornelius à Lapidé, d'Ainswort, de Lyranus, de Junius, de Bochart, *L. IV. c.* 28. &c. Il y a cependant une difficulté. Car la plus grande partie de l'Afrique s'appelle Libye, & dans l'Ecriture les Libyens sont appellés Phut & Lubim: mais Bochart répond que les *Laabim* sont seulement les Libyens, que Pomponius Méla, *L. I. c.* 4. Pline, *L. V. c.* 8. Ptolomée, *L. IV. c.* 5. appellent Libyens d'Egypte, parce qu'ils étoient en effet voisins de l'Egypte. Ils demeuroient dans un pays plein de sables brûlans, c'est de-là qu'ils avoient pris leur nom: car להבה, *Laaba* en Hébreu signifie *flamma, chaleur, ardeur.* D'autres comme Arias Montanus & Malvenda, disent que ce sont les Libyens Cyrénaïques, ou comme dit encore Malvenda, Marmariques.

LAAC. Voyez LABA.

LAAS, f. m. Nom propre d'une petite ville du Cercle d'Autriche, en Allemagne. *Lasium.* Elle est dans la basse Carniole, au pié des montagnes, & à une lieue du lac de Czirnicz, du côté du nord. *Laas* est capitale d'un petit pays, qu'on nomme la Kacséole. Maty.

L A B.

LABA, ou LAAC, f. m. Nom propre d'un bourg de l'Autriche, en Allemagne. *Laba, Latia.* Il est aux confins de la Moravie, environ à quatre lieues de Znain, en tirant vers Vienne. Maty.

LABACH. Voyez LAUBAC.

LABAN, f. m. Nom propre de lieu dont il est parlé au Deutéronome, *ch. I. v.* 1. *Laban.* Ce lieu étoit au-delà du Jourdain, dans la plaine du Désert, vis-à-vis la mer Rouge, entre Pharan, Tophel & Haseroth. Les Septante l'appellent *Lobon.* Ce qui fait croire que c'est Lebna dont il est parlé au Livre des Nombres, *XXXIII.* 20. où les Septante le nomment Lebona. *P. Lubin.*

LABANA, f. f. Nom propre d'une ville de la Terre-Sainte. *Labana.* C'est ainsi que la Vulgate l'appelle en Josué, *XV.* 42. mais les Septante disent *Lebna*, ce qui fait connoître que c'est la même que *Lebna* dont parle Josué, *X.* 29. 30. 31. & que les Septante nomment aussi *Lebna.* Sous les Chananéens *Labana* étoit capitale d'un Royaume; à la conquête des Hébreux elle fut donnée à la Tribu de Juda. C'est celle qui est appellée *Lobna* par la Vulgate, en Josué *XXI.* 13. par les Septante *Lobna* & *Lebna.* C'étoit une ville Lévitique. Du tems de S. Jérôme ce n'étoit qu'un village du territoire d'Eleuthéropolis, qui conservoit encore son ancien nom de *Lobna. P. Lubin.* M. Réland la nomme *Libna*, suivant la prononciation du texte Hébreu.

LABANATH, f. f. Nom propre d'une ville de la Terre-Sainte. *Labanath*, dans le texte Hébreu *Libnath.* Elle étoit dans la Tribu d'Aser, & sur ses confins du côté du midi, & aux environs du mont Carmel. Il ne faut point la confondre avec Ahalab, *P. Lubin.*

LABARUM, f. m. Enseigne, étendard qu'on portoit devant les Empereurs Romains à la guerre. C'étoit une longue lance, traversée par le haut d'un bâton, duquel pendoit un riche voile de couleur de pourpre, orné de pierreries, & d'une frange à l'entour. Il y avoit une aigle peinte, ou tissue d'or sur le voile jusqu'à Constantin, qui y fit mettre une croix, avec un chiffre ou monogramme qui marquoit le nom de Jesus-Christ, & qui étoit accompagné de ces deux lettres A & Ω; pour signifier que Jesus-Christ est le commencement & la fin de toutes choses. Quelquefois au-dessus du voile s'élevoit une couronne au milieu de laquelle étoit enfermée le monogramme de Jesus-Christ. De la traverse pendoit un morceau d'étoffe précieuse en carré, sur lequel étoit représentées les têtes de Constantin & de ses enfans. Constantin y fit mettre aussi sa figure en or, & celles de ses enfans. On ne les voit pas néanmoins que je sçache sur les médailles. L'Empereur choisit ensuite cinquante hommes des plus braves, & des plus pieux de ses Gardes, qui eurent la charge de porter le *labarum* tour-à-tour. Voyez Suétone dans Auguste, *c.* 10. la vie de Constantin par Eusébe, *L. I. c.* 27. & 28. *L. II. c.* 8. Prudence, *L. I.* contre Symmaque, *v.* 488. Cujas.

Constantin, pour montrer qu'il attendoit de Dieu la victoire, menoit avec lui des Evêques, & faisoit marcher à la tête de ses troupes l'enseigne orné de la croix, c'est-à-dire, le *labarum.* On le gardoit dans une tente séparée loin du camp: & la veille des jours de combat l'Empereur s'y retiroit, pour prier avec peu de personnes; observant une pureté particulière, & pratiquant le jeûne & la mortification. Fleury, *Hist. Eccl. L. X. p.* 103. Zozime, *L. II. p.* 680.

On dit que Constantin donna cet étendard à ses troupes à l'occasion

l'occasion d'un prodige qui lui arriva en allant combattre Maxence ; car il vit dans l'air une croix avec ces mots Grecs ΕΝ ΤΟΥΤΩ ΝΙΚΑ, c'est-à-dire, *Vainquez par ce signe*. On voit pourtant au revers des médailles des deux Licinius le pere & le fils, un *labarum*, avec la figure d'une croix au sommet de la pique ou haste de cet étendard. M. Tristan, dans son troisième tome, *p.* 845. conjecture que Lucinius & son fils se servirent du *labarum* pour contenter Constantin pendant le tems de leurs réconciliations; que le pere le faisoit par une complaisance forcée, craignant Constantin, & le fils par obligation & instruction, comme étant nourri dans le Christianisme par sa mere Constantia sœur de Constantin.

Dans les combats que Constantin livra à Licinius par tout où paroissoit le *Labarum*, les ennemis fuyoient, & sa présence rassuroit les troupes ébranlées. Cinquante hommes choisis entre les Protecteurs ou Gardes du Corps, étoient destinés à la garde de cette enseigne, & la portoient tour-à-tour sur leurs épaules. Un d'eux épouvanté dans le combat, le donna à un autre pour s'enfuir plus librement ; & aussitôt il fut tué d'un trait dans le ventre. On tira plusieurs coups sur celui qui avoit le *Labarum* ; mais il ne fut blessé d'aucun : ils porterent tous sur le bois de l'enseigne. Fleury. Eusébe avoit appris cette merveille de la propre bouche de l'Empereur. Voyez cet Auteur dans la vie de Constantin, *L. II. c.* 6, 7, 8, 9, 16.

Les Romains avoient pris cet étendard des Germains, des Daces, des Sarmates, des Pannoniens, des Arméniens, nations qu'ils avoient vaincues. On prétend que Constantin est le premier qui le donna pour étendard aux troupes Romaines. Ainsi quand on le voit sur les médailles d'Auguste & des Empereurs qui ont précédé Constantin, ce n'est point un étendard Romain, mais l'étendard de quelque nation vaincue par l'Empereur, pour qui la médaille a été faite. Il paroit néanmoins par Tertullien dans son Apologétique, qu'avant Constantin les enseignes militaires ressembloient à une croix, de laquelle pendoit un morceau d'étoffe, & que par conséquent à la couronne près & au monogramme de Jesus-Christ, c'étoit la même chose que le *labarum* ; & qu'ainsi Constantin ne fit qu'y ajoûter ces deux choses à l'occasion qu'on a dite. Théodose le jeune donna de grands priviléges en 416. à ceux qui étoient chargés du *Labarum*, ou *Laborum* ; car c'est ainsi que S. Grégoire de Nazianze, S. Ambroise, Prudence, & d'autres ensuite, appellent cet étendard.

Le nom de *Labarum* n'est connu que du tems de Constantin, mais cet étendard de la forme qu'on le vient de dire, étoit celui des Empereurs avant lui. Constantin y ajoûta les marques du Christianisme.

S. Grégoire de Nazianze dit que le *Labarum* étoit ainsi nommé parce qu'il finissoit les travaux, comme si ce mot venoit de *labor*. Mais on a très-bien remarqué que cet étendard étant venu des Nations barbares, on cherche inutilement son nom dans les langues Grecque, ou Latine. Quelques-uns dérivent ce mot d'εὐλάβεια, qui signifie *piété*. D'autres le tirent de λαβεῖν, *prendre*. Fullérus Miscel. *L. IV. c.* 12. croit que ce nom s'est fait de λάφυρον, *dépouilles*, en changeant υ en α, comme dans *calix* de κύλιξ ; & qu'il fut donné à cet étendard : d'abord le *labarum* étoit λάφυρον, une dépouille de l'ennemi.

Ceux qui ont traité du *Labarum*, outre les Auteurs cités ici, sont Eusébe dans la vie de Constantin, *L. I. c.* 29, 30, 31, Nicéphore, *Hist. Eccl. L. VII. c.* 29. Fullérus déja cité, Miscel. *L. II. c.* 1. & *L. IV. c.* 12. Giraldus, *Dialog. XXV.* Alciat sur le *XII. L.* du Code, *Tit. de Prepos. Laborum*, Cujas sur le même endroit, J. Lipse, *L. III. de Cruce*, *c.* 15. & *Observ. L. XI. c.* 20. Meursius dans son Glossaire, Vossius, *de Vitiis Serm. L. III. c.* 18. & dans son *Etymologicum*, Pamelius, *Not.* 244 & 245. sur le *Ch. XVI.* de l'Apologétique de Tertullien, De Valois dans ses Notes sur Eusébe à l'endroit cité, Suicer au mot λάβαρον, Hoffman au mot *Labarum*, & M. du Cange au même mot dans son Glossaire, M. Tillemont, *Hist. des Empereurs*, *T. IV. p.* 125. On trouve aussi *Laborum* en Grec ; mais en François nous disons toujours *Labarum*, & même en Latin on ne trouve guère autrement. On prétend que les soldats qui gardoient le *Labarum*, sont ceux que les Codes de Théodose & de Justinien appellent *Præfecti laborum* ; mais *laborum* en Grec par un ω pourroit être une faute. Il est aisé souvent de prendre un α pour un ω. S. Jean Chrisostôme, *Hom. III.* sur la premiere Epitre à Timothée, l'appelle λάβωρον, *laburum*.

LABASSIN, ou ALBAZIN, s. m. Nom propre d'une ville de la grande Tartarie. *Labasinum*, *Albasinum*. Elle est sur la riviere d'Amur, ou d'Yamour, dans la Province de Dauria. *Labassin* est situé sous le 122. degré de longitude & le 54 de latitude, à trois mois de chemin de Moscow, & à trois semaines de Peking, selon la relation du P. Avril, Jésuite, qui s'accorde fort bien avec la carte de M. Witsen. *Labassin* appartient aux Moscovites ; il est sur l'un des chemins que tiennent les Marchands pour aller de Moscow à Péking par terre ; & il a une bonne forteresse pour se défendre contre les Tartares Monguls & les Chinois.

LABATHSAN, s. m. Nom propre d'un village de la basse Hongrie, situé à une lieue de Gran. *Labathsanum*. Il paroit par une inscription qu'on y a trouvée, que c'est l'ancien *Commercium*, bourg de la basse Pannonie.

☞ LABBADISTE, s. m. & f. Nom d'une Secte Fanatique, qui a pris son nom de Jean Labbadie, natif de Bourg en Guienne. *Labbadista*. Cette secte n'a pas duré. On dit cependant qu'il y a encore des *Labbadistes* dans le Duché de Cléves.

☞ LABDANUM, s. m. Espéce de gomme ou résine. *Voyez* LADANUM.

☞ LABER, s. m. Riviére d'Allemagne, dans la Baviére. Il y en a deux fort voisines l'une de l'autre, & on les distingue par les surnoms de *Gross* & de *Klein*, c'est-à-dire, de *Grand* & de *Petit*.

LABEUR, subst. m. Travail corporel. *Labor, opera, opus*. Il vieillit ; & n'est plus guère en usage que dans le style soutenu, & dans la Poésie. Un nouveau *labeur* à tes armes s'apprête. Malherbe. Le peuple se sert quelquefois de ce mot.

Labeur, se dit aussi en ces phrases, & quelques autres semblables. Les anciens Moines vivoient du *labeur*, du travail de leurs mains. Dieu a béni leur *labeur*. On dit aussi, que des terres sont en *labeur*, quand on les cultive selon que les pays ou les saisons le requièrent.

Coups de ciseaux au travers de l'ouvrage
De mon labeur *effacèrent les traits*. P. du Cerc.

☞ Labeur. Terme d'Imprimerie. Il signifie les Ouvrages ou éditions des livres sur lesquels les Compagnons & Ouvriers ont commencé de travailler. Le Dictionnaire dit que ce mot vieillit. Il se trouve pourtant dans les Ordonnances modernes. *Voyez* Code *de la Librairie*. Les Ouvriers de la Librairie au commencement de chaque *labeur*. *Is. tit.* 5. *art.* 30.

On dit proverbialement, Le *labeur* surmonte tout. *Labor omnia vincit improbus*. Virg. Ce proverbe est Latin, & ce mot vient de *laborare*, qui signifie originairement, cultiver la terre, la *labourer*.

Les Poëtes avoient fait dans l'Antiquité païenne un Dieu du *labeur*, & ils le comptoient parmi les Dieux d'enfer. Voyez Hésiode, *Theog. v.* 226. Vossius, *de Idolol. L. III. c.* 19. & *L. VIII. c.* 11.

☞ LABEURER, v. n. Vieux mot qui n'a plus d'usage que dans ce proverbe : En peu d'heures Dieu *labeure*, qui se dit quand un pécheur se convertit tout-à-coup, & change de vie, ou quand il arrive un grand changement de fortune auquel on ne s'attendoit pas. Nos anciens ont souvent changé l'*o* des Latins en *eu*. De *Demorari* ils ont fait *demeurer*. Ils ont dit de même *preuver* de *probare*, comme le témoigne le mot de *preuve*. Ils ont dit aussi *Labeurer* de *Laborare*. Ménage.

☞ LABETZAN, s. m. Contrée de Perse, dans le Kilan, le long de la mer Caspienne.

LABEZ, ou CALAO, s. m. Nom propre d'une ville de la province de Bugie, en Barbarie. *Labeza*, *Calaum*. Elle est près de la riviére Major, au midi de Bugie, & elle est capitale du Royaume de *Labez*, renfermé dans des montagnes presqu'inaccessibles, dont la petite ville de Tezli défend les avenues. Les Rois de

de *Labez* sont tributaires des Algériens, qui ont bien de la peine à exiger d'eux le tribut, à cause de l'âpreté des montagnes qu'ils habitent. On croit que *Labez* est l'ancienne Altao, ou Atao, ville de la Mauritanie Césarienne. Maty.

LABIAL, ALE. Terme de Palais, qui se dit des offres qui se font simplement de bouche, & même par écrit, quand il n'y a point de deniers effectifs qui soient offerts. *Verbo tenus, ore tenus*. En Justice, les offres *labiales*, ne sont point considérées.

Les Grammairiens, & sur-tout les Orientaux, appellent lettres *labiales*, *litteræ labiales*, dentales, gutturales, celles qui se prononcent des lèvres, des dents, du gosier.

LABIAW, s. m. Nom propre d'une petite ville de la Prusse Ducale. *Labia*. Elle est dans la Nadravie, à l'embouchure de la Dime, dans le Curish-Hoff, & à onze lieues de Konigsberg. Maty.

LABILE, adj. m. & f. Epithète qui se donne à une mauvaise mémoire, qui laisse tout échapper, qui ne peut rien retenir. *Labilis*. Avoir la mémoire *labile*.

LABITH, *Horchia*. C'est le nom que les anciens Thyrréniens & les Scythes donnoient à la Déesse Vesta.

☞ **LABIZA**, s. m. Espèce d'ambre ou de succin d'une odeur agréable, qui coule par incision d'un arbre qui croît dans la Caroline.

LABORADOR, Terre de *Laborador*. Voyez ESTOTILANDE.

Laborador, La petite *Laborador*, ou *Labrador*. *Laboratoris terra parva*. C'est la partie Orientale de l'île qu'on nomme le Cap Breton. C'est en cette contrée qu'est le lac de Labrador. Mati.

Il n'y a point à douter qu'on n'ait donné à ces pays ce nom Espagnol qui signifie *Laboureur*, parce qu'ils sont propres au labourage.

LABORATOIRE, s. m. Terme de Chymie. C'est le lieu où les Chymistes font leurs opérations, où sont leurs fourneaux, leurs drogues, leurs vaisseaux. *Officina, Pharmacopæa*. Le Roi a deux beaux *Laboratoires*, l'un à sa Bibliothèque, l'autre à son Jardin des Plantes : on y enseigne la Chymie. Le *Laboratoire* dans un hôpital est le lieu où l'on compose les remèdes. En général, on appelle *laboratoire* un lieu où l'on fait des expériences de Physique, des opérations de Chymie, de Pharmacie, &c. Par un Edit du Roi de l'an 1682. le 31. d'Août, Article XI. il est défendu à toutes sortes de personnes, de quelque profession & condition qu'elles soient, excepté aux Médecins approuvés, & dans le lieu de leur résidence, aux Professeurs en Chymie, & aux maîtres Apothicaires, d'avoir aucuns *laboratoires*, & d'y travailler à aucunes préparations de drogues, ou distillations, sous prétexte de remèdes chymiques, expériences, &c.

On le dit figurément en quelque sorte des feux souterrains. La nature, comme la Chymie, a ses fourneaux & ses *laboratoires* souterrains. C'est-là qu'elle fabrique l'or & les métaux, & qu'elle prépare pour les plantes qui croissent sur la terre, & pour les eaux minérales, les sels, les soufres, le nitre, le vitriol. Mém. de Tr.

LABORD. Voyez LAPORD.

LABORIEUSEMENT, adv. D'une façon laborieuse. *Ægrè, operosè, laboriosè*. Ces grands compilateurs d'ouvrages ont passé leur vie bien *laborieusement*.

LABORIEUX, euse, adj. Homme qui s'applique au travail, & qui y résiste. *Patiens laboris*. Il se dit tant des travaux du corps que de l'esprit. Les François sont plus industrieux, & Les Allemans plus *laborieux*.

Laborieux, se dit aussi des choses & signifie, Pénible, qui coute beaucoup de peine & de travail. *Laboriosus*. On profite des recherches *laborieuses* des excellens Traducteurs. S. Evr. Un Dictionnaire parfait est un ouvrage bien *laborieux*. Les Capucins, les Hermites, mènent une vie bien *laborieuse*. Examen *laborieux* & difficile. Pélisson. De longues & *laborieuses* recherches. Idem.

LABORUM. Voyez LABARUM.

LABOTH, s. m. Nom propre d'un lieu de la Terre-Sainte. *Laboth*. S. Jérôme, *in Loc. Hebr.* le met dans la Tribu de Juda.

LABOUR, s. m. Remuement de la terre fait à dessein de la rendre fertile. *Opera, cultura terræ*. Une terre à blé pour être bien façonnée, doit avoir trois *labours*. Il faut rembourser au Fermier qu'on dépossède, les *labours* & semences. Il est défendu de saisir les chevaux de *labour*, qui servent à la charrue. Cette ferme consiste au *labour* de trois charrues.

Il est manifeste que ce mot & ses dérivés viennent du Latin *labor*; cependant le P. Pezron dit que ce mot est pris du Celtique *labour*, comme *laborare* vient de *labourat*, qui veut dire travailler. Quelques-uns tirent *labor* de λύπη, douleur. Vossius aime mieux le dériver de ἄλος, qui signifie travail; on a ajouté une *l* au commencement; ou bien de λαβεῖν ἔργον, *prendre de l'ouvrage*.

Labour. Les Vignerons & les Jardiniers se servent aussi de ce terme, quand ils travaillent, ceux-là avec leurs houes, & ceux-ci avec leurs béches. Donner un *labour* à la vigne. Donner un *labour* aux espaliers. *Operam dare, fodere*. Les plus fréquens *labours* sont d'ordinaire les meilleurs : tout au moins à l'égard des arbres il en faut quatre par an; sçavoir, au printemps, à la S. Jean, à la fin d'Août, & immédiatement devant l'hiver. La Quint. *P. I. C. III. art.* 3. Quand les terres sont peu pierreuses, les *labours* y sont plus aisés. La Quint. Les *Labours* à proprement parler, ne sont autre chose qu'un mouvement, ou remuement, qui se faisant à la superficie de la terre, pénétre jusqu'à une certaine profondeur, ensorte que les parties de dessus & celles de dessous prennent réciproquement la place les unes des autres. La Quint. *P. II. c.* 21. Il s'en fait à la béche & à la houille, & cela dans les terres aisées. Il s'en fait à la fourche & à la besoche, & cela dans les terres pierreuses, & cependant assez fortes. Il s'en fait de plus profonds; sçavoir, en pleine terre, & au milieu des carrés, & il s'en fait de plus legers; sçavoir, autour des piés des arbres, sur les asperges, parmi les menues légumes, &c. Id. Les *labours* rendent les terres, non-seulement plus agréables, mais encore plus mobiles, ils augmentent leur fertilité dans les terres qui en ont peu, & la conservent dans celles qui en ont suffisamment. Il ne se doit point faire de *labours* aux terres qui sont entièrement stériles. Id. Les *labours* se doivent faire en différens tems, & même différemment pour la multiplicité, eu égard à la différence des terres & des saisons; les terres qui sont chaudes & sèches doivent en été être labourées, ou un peu devant la pluie, ou pendant la pluie, ou incontinent après, sur-tout s'il y a apparence qu'il en doive encore venir; & l'on ne sçauroit les labourer ni trop souvent, ni trop avant, quand il pleut, comme par la raison des contraires, il ne faut guère les labourer pendant le grand chaud, à moins que de les arroser aussitôt : ces fréquens *labours* donnent passage à l'eau des pluies, & les font pénétrer vers les racines qui en ont besoin. Au contraire, les terres froides, fortes & humides, ne doivent jamais être labourées en tems de pluie; mais plutôt dans les grandes chaleurs, & pour lors on ne sçauroit les labourer ni trop souvent, ni trop avant, afin d'empêcher qu'elles ne se fendent par dessus, ce qui fait grand tort aux racines, & afin qu'étant amollies par les *labours*, la chaleur y pénétre plus aisément. Id. Les *labours* fréquens empêchent qu'une partie de la bonté de la terre ne s'épuise à la production & à la nourriture des méchantes plantes. Id. Les tems auxquels les arbres fleurissent & la vigne pousse sont extrêmement dangereux pour les *labours*. Id. La pratique pour les *labours* qu'il faut faire aux arbres, tant en hiver qu'au printems, est que dans les terres sèches & légères il en faut donner un grand à l'entrée de l'hiver, & un pareil incontinent après qu'il est passé, afin que les pluies & les neiges d'hiver, & les pluies du printems, entrent aisément dans nos terres, qui ont besoin de beaucoup d'humidité : & à l'égard des terres fortes & humides, il faut leur donner au mois d'Octobre un petit *labour* seulement pour ôter les méchantes herbes; & un fort grand à la fin d'Avril ou au commencement de Mai; quand les fruits sont tout à fait noués, & les grandes humidités, passées. Id.

LABOUR, ou **LABOURD**, & **LABOURT**, s. m. Nom d'une contrée de la Gascogne, Province de France. *Lapurdensis Tractus*. Elle a au midi les Pyrénées & la basse Navarre, au levant & au nord les Landes, & au couchant la mer de Biscaye. Bayone en est la capitale : ses

ses autres lieux un peu considérables sont S. Jean de Luz, Andaye & Ciboure. Maty. Voyez M. de Marca dans son Histoire de Béarn, *L. I. c.* 4. Il y a une coutume de *Labour* qui fut rédigée en 1514.

Cette diction de *Labourd* est basque; *Lapurra* signifiant un pays désert, exposé aux voleurs, comme disent ceux qui entendent mieux les secrets de cette langue. Marca. *Hist. de Béarn. L. I. c.* 8.

Labour, s. m. La Terre de *Labour. Terra Laboratoris. Terra Laboris, Laboria, Campi Laborini, Campania felix.* En Italien *Terra di Lavoro.* Province du Royaume de Naples. Elle est bornée au couchant par la campagne de Rome, & par l'Abruffe ultérieure; au nord par la citérieure, & par le Comté de Molisse, & à l'orient par les deux Principautés; la mer de Toscane la baigne du côté du midi. Ce pays peut avoir vingt-six lieues de long, & quatorze de large. Il est fort propre pour le labourage, & c'est de-là qu'il a pris son nom. On l'appelloit anciennement la Campanie heureuse, à cause de sa grande fertilité en blés, vins excellens, & autres fruits. On y trouve en plusieurs lieux des eaux minérales, & des mines de soufre; le Mont Vésuve, ou *di Somma*, en doit être rempli, puisqu'il en vomit souvent des torrens. Les principaux lieux de cette Province sont Naples capitale, Capoue, qui l'étoit anciennement, Gaëte, Fondi, Aquino, Sora, Vénafre, Sessa, Carino; Tiano, Calvi, Cajazzo, Caserte, Averse, Acerra, Nole, Pouzzol, Sorrento & Massa, qui sont autant de villes Episcopales. Le Gariglan, & le Volturne, en sont les plus grandes rivières. Maty. On n'appella d'abord Terre de *Labour*, en Latin *Laboria*, qu'un petit Canton qu'on nomme *Territorio di Gaudo San-Felicio.* Puis on a donné ce nom à toute la Campanie.

Ce nom a été donné à ce pays, parce qu'il est propre au *labour*, au labourage.

LABOURABLE, adj. m. & f. Epithète qu'on donne aux terres qui peuvent rapporter des grains. *Cultura habilis, idoneus.* Cette ferme a des prés, des bois, & 200 arpens de terres *labourables.* La Beauce ne consiste qu'en terres *labourables.*

LABOURAGE, s. m. Ce mot se dit tant de l'art de labourer la terre, que de l'action, & de la besogne du Laboureur. *Agricultura.* Il entend bien le *labourage.* Il a quitté le *labourage* pour le trafic. Les Consuls Romains se sont appliqués au *labourage.* Selon la diversité des lieux, il y a diversité de *labourage* à grands ou à petits sillons. C'est un pays de montagnes, où l'on ne sçait ce que c'est que le *labourage.* J'ai donné tant pour le *labourage* de mes terres. Le *labourage* des terres sablonneuses est plus aisé que celui des terres grasses. On dit aussi, qu'une terre a le *labourage* de deux ou trois charrues; pour dire, qu'il faut avoir autant de charrues pour la labourer & faire valoir. J'ai un *labourage* de vingt arpens de terre. Liger.

☞ Labourage. On appelle décharge & *labourage* des vins, cidres & autres boissons, la sortie de ces sortes de liqueurs hors des bateaux dans lesquels elles sont arrivées aux ports de la ville de Paris. C'est aux seuls Maîtres Tonneliers à qui il appartient de faire ce *labourage*, à l'exclusion de tous autres Déchargeurs établis sur lesdits ports.

LABOURER, v. act. Cultiver la terre en la remuant. *Terram arare, aratro exercere.* On *laboure* en pleine campagne avec la charrue garnie d'un soc & d'un coutre. Les vignes se *labourent* avec la houe, les jardins avec la bêche. En Brie il faut *labourer* avec les chevaux. En Berri on *laboure* avec des bœufs. Il étoit défendu dans la Loi de Moïse de *labourer* avec le bœuf & l'âne. Les Nobles ne peuvent *labourer* qu'une de leurs terres à deux charrues seulement. On appelle *labourer* à blé, quand on donne la troisième façon aux terres qu'on est près d'ensemencer en blé.

Labourer, se dit improprement des choses qui remuent la terre, & qui la gâtent. *Exarare, proscindere, subigere terram;* comme, les cochons *labourent* un pré avec leur grouin; ce pré est presque tout *labouré* par les taupes.

☞ Labourer. En termes de guerre on dit, *labourer* un rempart, quand plusieurs batteries de canon viennent obliquement aboutir au même centre. On se sert ordinairement de boulets creux. On *laboure* un rempart, pour faciliter le trou du Mineur. On dit aussi, qu'un boulet de canon *laboure*, quand il commence à rouler sur la terre vers la fin de sa portée.

☞ Labourer. Ce mot s'entend aussi du travail de la bombe, qui remue les terres où elle tombe.

En terme de Marine, on dit qu'un ancre *laboure*, quand le fond du terrein n'est pas bon pour l'ancrage, quand l'ancre ne peut enfoncer, ni s'y tenir ferme. On le dit aussi du vaisseau quand il touche à la terre.

Labourer, est aussi un terme de Plombier. C'est mouiller & remuer avec un bâton le sable qui est dans les chassis autour du moule. *Labourer* le sable.

☞ Labourer les vins. C'est les décharger des bateaux où ils ont été voiturés, & les mettre à terre.

Labourer, se dit aussi figurément & bassement pour, avoir beaucoup de peine, avoir beaucoup à souffrir. Il aura bien à *labourer* avant que de parvenir à son but. *Labourer* se disoit autrefois, pour travailler en matière d'affaires, & de choses spirituelles. Voyez *l'Hist. de Bretagne du P.* Lobineau, *T. II. p.* 990.

☞ Labourer, v. n. Travailler en quelque art ou matière que ce soit, s'y exercer, s'y employer.

> *Où tellement aux armes* laboura,
> *Que le corps pris, l'honneur y demeura.* Marot.

Ce mot est vieux en ce sens.

Labouré, ée, part. pass. & adj. *Laboratus, exaratus, cultus.* Travaillé. *Gloss. sur Marot.*

LABOUREUR, s. m. Homme de campagne qui laboure des terres, ou pour lui, ou pour autrui. *Agricola.* Les *Laboureurs* sont plus riches que les Vignerons.

On dit poëtiquement, quand les blés sont beaux, que c'est l'espérance des *Laboureurs.*

Laboureur. Terme de Plombier. C'est le bâton dont le Plombier se sert pour labourer le sable. Où est le *laboureur?* Donnez-moi le *laboureur.*

☞ LABRADOR, s. m. C'est un intervalle de mer qui coupe par la moitié l'Isle du Cap-Breton, à la réserve de 800 pas de terre ou environ, qu'il y a depuis le fort Saint Pierre jusqu'à l'extrémité de cette mer de *Labrador*, qui fait une espèce de golfe dont l'ouverture est à l'orient de l'Isle du Cap-Breton, & finit à l'occident du côté du fort Saint Pierre. La marée monte jusqu'à l'extrémité du golfe, & l'on compte vingt lieues depuis son entrée jusqu'à 800 pas du fort où elle aboutit; & lorsqu'il est pleine mer en *Labrador*, il est basse mer de l'autre côté vis-à-vis du fort. L'ouverture de cette petite mer de *Labrador* est à l'est justement, à l'opposite de l'autre côté. Ce qui fait cette différence de marée, c'est que la baie de Saint Pierre a son ouverture droit à l'ouest, joint qu'il n'est jamais pleine mer dans un havre, que la lune ne soit droit à l'opposite de l'entrée du havre, soit dessus, soit dessous l'horizon. Dans *Labrador* il y a un grand bassin ou étang de huit lieues de longueur & de cinq de largeur, avec des anses de chaque côté qui entrent fort avant dans les terres. Tout le tour de *Labrador* est bordé de montagnes, dont parties sont de plâtre. Les terres n'y sont pas bien bonnes, quoique les montagnes soient couvertes d'arbres, dont la plus grande partie sont pins & sapins mêlés de bouleaux & hêtres. La pêche n'y est pas bonne, il s'y trouve seulement des huitres, qui ne sont pas bonnes quand elles sont nouvellement pêchées, parce qu'elles sont trop douces; mais elles ont une propriété, c'est qu'on peut les garder huit ou dix jours sans qu'elles perdent leur eau, après quoi elles sont salées, & perdent cette fadeur que leur cause l'eau douce des rivières, à l'embouchure desquelles on les pêche. Denys, *Descript. de l'Amér. Sept. P. I. c.* 6.

LABRANDA, s. f. Nom propre d'un ancien bourg de Carie. *Labranda.* Jupiter étoit honoré à *Labranda*, & y avoit un Temple d'où il prenoit le surnom de *Jupiter Labrandeus*, comme a corrigé le P. Hardouin dans Pline, *L. XXXII. c.* 2. Voyez les Notes de ce Père. On disoit auparavant Jupiter *Labradius*, ou *Labradeus.*

LABRIT, s. m. Qui s'est dit autrefois pour Albret, & l'Albret,

l'Albret, & dont nous avons fait ces noms. Voyez l'*Hist. de Bret. T. II. p.* 441.

LABSA, s. f. ou LASSACH, s.m. Nom propre d'une ville de l'Arabie Heureuse, en Asie. *Labsa*, ou *Lassachum*. Elle est à vingt lieues d'Elcatif, du côté du midi, dans une contrée que Sanson appelle le Béglerbey de *Labsa*, & Vischer la Principauté d'Elcatif, tributaire du Turc. Maty.

LABURNUM, s. m. Arbre de médiocre grandeur qui est une espèce de citise : il ressemble à l'anagyris, excepté qu'il n'est point puant. Son bois est dur ; les paysans en font des pieux dont ils enferment leurs champs. Ses feuilles sont trois à trois, sans poil, & d'un verd assez foncé en-dessus, velues, & d'un verd-pâle en-dessous, attachées à une queue menue, ronde, velue. Ses fleurs sont léguminenses, semblables à celles du petit genêt, de couleur jaune. Après qu'elles sont tombées, il paroît des gousses semblables à celles des pois, lesquelles contiennent des semences grosses comme des lentilles. On le nomme autrement *Aubours*. M. Tournefort l'appelle *Citisus Alpinus latifolius, flore racemoso pendulo. Inst. R. Herb.* 648.

LABYRINTHE, s. m. Lieu où il est aisé de s'égarer, qui est coupé de divers chemins qui rentrent l'un dans l'autre, & dont on a de la peine à trouver l'issue, qui est cachée ou embarrassée. *Labyrinthus*. Le plus fameux des *Labyrinthes* a été celui de Crète, bâti par Dédale, pour enfermer le Minotaure, & d'où Thésée ne se fût pas sauvé sans le filet d'Arianne.

Il est fait mention de quatre *Labyrinthes* dans l'Antiquité : celui de Crète fait par Dédale ; celui d'Egypte, qui, selon Pline, fut le premier de tous, & fut construit par le Roi Pétésucus, ou Tithoës : mais, selon Hérodote, ce fut l'ouvrage de plusieurs Rois ; & le dernier qui y fit travailler fut Psammétichus. Ce *Labyrinthe* subsistoit encore du tems de Pline. Il y avoit, dit-il, 3600 ans qu'il avoit été fait. Le Père Kirker traite de ce *Labyrinthe* d'Egypte, dans son *Œdipus Ægypt. T. II. P. II. p.* 306. &c. Celui de Lemnos, composé de colonnes d'une grande beauté. Il y en avoit encore quelques restes au tems que Pline écrivoit. Celui d'Italie, que Porsenna, Roi d'Hétrurie, fit faire pour être son tombeau. Pomponius Méla décrit le *Labyrinthe* d'Egypte, dans son *I. L. c.* 9. Pline les décrit tous trois, *L. XXXIV. c.* 13. Virgile a décrit à sa manière celui de Crète, *L. V.* de l'Enéïde, *v.* 588. *& suiv.* Pline appelle les *Labyrinthes* l'ouvrage le plus merveilleux, le plus miraculeux de l'esprit humain. Le *Labyrinthe* d'Egypte, bâti sur les bords du lac de Myris, étoit composé de douze Palais & de quinze cens chambres, Méla dit *ter mille domos*, d'où il étoit impossible de trouver la sortie quand on y étoit entré. Les Gnossiens ont un *Labyrinthe* sur leurs médailles. Voyez dans Tristan, *T. I. p.* 93. comment on l'y représentoit. Voyez le récit que M. de Tournefort a fait à l'Académie des Sciences sur les *Labyrinthes* des Anciens. On fait des *Labyrinthes* de palissades dans les jardins, comme celui de Versailles. Le plus dangereux des *Labyrinthes* est celui des carrières d'Arcueil, qui vont plusieurs lieues sous terre. On appelle *labyrinthes de carrière*, la confusion des rues d'une carrière beaucoup fouillée. *Indeprensus & irremeabilis error.*

Labyrinthe, se dit aussi figurément en Morale, des affaires, des procès où l'on est si embarrassé, qu'on n'en sauroit sortir. Les détours de la chicane ont fait des *labyrinthes* des moindres procès. Cette banqueroute a mis ce Marchand dans un grand *labyrinthe* d'affaires. Salomon, après avoir fait une peinture naïve de ses doutes & de ses irrésolutions, conclut qu'il n'y a que la sagesse éternelle qui puisse démêler ce *labyrinthe*. P. Com. Nous avons en Droit deux règles pour nous démêler de ce *labyrinthe*. Patru.

Labyrinthe, en termes d'Anatomie, se dit de la seconde cavité de l'oreille interne, qui est creusée dans l'os pierreux : elle est ainsi appellée, parce qu'elle est embarrassée de plusieurs détours. Cette cavité se divise en trois parties ; la première est celle qu'on nomme le *vestibule du labyrinthe*, parce qu'elle conduit aux deux autres ; la seconde comprend trois canaux ronds, courbés en demi-cercle, qu'on appelle les *canaux demi-circulaires*, qui sont au côté du vestibule vers le derrière de la tête ; la troisième est le *limaçon* qui est à l'autre côté.

Labyrinthe, en Architecture. On appelle *labyrinthe de pavé*, une espèce de compartiment de pavé, formé de plates bandes droites, ou courbes, qui par différens détours laissant des espaces ou sentiers, imitent le plan des *labyrinthes* de l'antiquité.

Labyrinthe, Terme de Poësie. Sorte de vers fort embarrassés Voyez Raban de Sainte-Croix, qui en donne des exemples. En terme de Philosophie hermétique, *labyrinthe* signifie l'œuf hermétique. Quand les Sages disent que le Minotaure est dans le *labyrinthe*, cela veut dire que le Mercure qui participe des deux natures, qui est mâle & femelle, qui est de la nature animale, & de la nature minérale, est enfermé dans l'œuf.

L A C.

LAC, s. m. Grand amas, grande étendue d'eaux douces & dormantes, qui ne tarissent jamais, & qui ne se communiquent à la mer que par quelques rivières, ou quelques canaux souterrains. Ulpien, dans l'interprétation de l'Edit du Préteur, dit, qu'un *lac* diffère d'un étang, en ce qu'un *lac* a toujours de l'eau, & ne tarit jamais, & qu'un étang tarit quelquefois. Les *Lacs* sont des amas d'eaux qui ont assez de profondeur pour être distingués des marais, & qui n'ont point de communication avec la mer, ou qui ne s'y déchargent que par des rivières. Il y en a quelques-uns auxquels on donne le nom de mer, comme la mer Caspienne, la mer de Galilée, & la mer Morte. Les autres *Lacs* plus considérables sont ceux de Genève, de Constance, de Ladoga, d'Onéga, &c. en Europe. Le *Lac* de Nicaragua & ceux d'Ontario, de Karegnondi, le *Lac* supérieur & celui des Puants, &c. en Amérique. Le *Lac* de Chiamay, en Asie. Ceux de Zaire, de Zaflan, de Dambea, & de Niger en Afrique. Maty. La Suisse est un pays où il y a de grands *Lacs*. *Lacus*. Le *Lac* de Constance. Le Rhône passe à travers le *Lac* de Genève. On a aussi appellé le *Lac* de Génésareth, en Galilée, près duquel J. C. appella ses Apôtres, la mer de Tibériade, à cause d'une ville du même nom, c'est un étang si grand qu'il paroît un *Lac*, il a cent-quarante stades de longueur, & quarante de largeur.

☞ Lac. Les Gaulois avoient un respect religieux pour les *Lacs*, qu'ils regardoient comme autant de Divinités, ou du moins comme des lieux qu'elles choisissoient pour leur demeure. Ils donnoient même à ces *Lacs* le nom de quelques Dieux particuliers. Le plus célèbre de ces *Lacs* étoit celui de Toulouse, dans lequel ils jettoient, soit en espèces, soit en barres ou lingots, l'or & l'argent qu'ils avoient pris sur leurs ennemis. Il y avoit aussi dans le Gévaudan, au pied d'une montagne, un grand *Lac* consacré à la Lune, où on s'assembloit tous les ans des environs, pour y jetter les offrandes qu'on faisoit à la Déesse. Strabon parle d'un autre *Lac* très-célèbre dans les Gaules, qu'on nommoit le *Lac* des deux Corbeaux, parce qu'il y avoit deux de ces oiseaux qui y faisoient leur séjour, & desquels on faisoit mille contes ridicules : mais ce qu'il y a de certain, c'est que dans les différends qui arrivoient, les deux parties s'y rendoient, & leur jettoient chacune un gâteau ; celui que les corbeaux mangeoient, en se contentant d'éparpiller l'autre, donnoit gain de cause.

Ce mot vient de λάκκος, *lacus*, un *lac*.

LACAY, ou LAQUET, s. m. Nom d'une ancienne Milice étrangère. On trouve ce mot dans des comptes des Trésoriers du Duc de Bretagne au quinzième siècle. Le P. Lobineau, dans son Glossaire, écrit *Lacais*, ou *Laquêts*, & dans l'Histoire, *Tome I. p.* 777. *Lacquêts*. Dans un compte de 1491. je ne trouve que *lacays*.

LACAYOTA, s. f. Nom d'une plante de l'Amérique méridionale. *Lacayota*. Il y a (à Coquimbo) une espèce de citrouille qui dure toute l'année, appellée *Lacayota* : on la fait ramper sur les toits des maisons, & l'on en fait une excellente confiture. Frézier, p. 122.

LACCIVOLO, s. m. La Punta de *Laccivolo*. En Latin *Actium*

Actium Promontorium. C'est un Cap, qui est sur la côte occidentale de l'Isle de Corse, à sept lieues de la ville de Calvi, du côté du nord, & à huit de S. Fiorenzo, vers le couchant. Maty.

LACÉDÉMONE, s. f. Nom propre d'une ville fort ancienne, qu'on nomme autrement Sparte, & qu'on dit avoir été fondée avant Rome & Carthage, l'an 1718 avant la naissance de J. C. *Sparta Lacedemon.* Elle a été fort célèbre par la valeur de ses habitans, & par les belles Loix que Lycurgue lui donna. Elle étoit capitale de la Laconie. Elle le fut ensuite du Despotat du Péloponnèse, & Episcopale, Suffragante de Corinthe. Elle est encore aujourd'hui Episcopale, & porte le nom de Misitra, d'Ebada, & de Zaconie. *Lacédémone* est assez grande, accompagnée de deux grands fauxbourgs, & défendue par une citadelle construite au sommet d'un rocher, qui s'élève en pain de sucre, & qu'on dit n'avoir jamais été prise que par la faim. Cette ville est capitale de la Zaconie en Morée, & située sur le Vasilipotamo, à sept lieues de son embouchure dans le golfe de Colchine. Les Vénitiens s'en rendirent maîtres l'an 1687. & l'ont perdue, avec le reste de la Morée en 1715.

On dit que *Lacédémone* s'appella d'abord Lélégie, de Lélex, son premier Roi, qui étoit contemporain de Cécrops & d'Erichtonius. Elle prit ensuite le nom de *Lacédémone*, de Lacédémon, fils de Jupiter & de Sémélé, ou de Taygète, qui épousa Sparte, fille d'Eurotas & petite-fille de Lélex. Ce Lacédémon y régnoit, dit-on, au tems de Moïse. Elle prit aussi le nom de Sparte de la Reine Sparte, femme de Lacédémon. Le Royaume de *Lacédémone* commença sous Lélex, premier Roi de cette ville, vers l'an du monde 2570. lorsque Sthénélus régnoit à Argos, & dura jusqu'à Tisamène, fils d'Oreste, treizième & dernier Roi de la première Dynastie, qui fut chassé par les Héraclides vers l'an du monde 2951. La Dynastie des Héraclides fut divisée en deux familles, les Euristhénides, autrement les Agides, qui donnèrent trente-un Rois à *Lacédémone*, & les Proclides, ou Euripontides, qui en donnèrent vingt-quatre. *Lacédémone* aujourd'hui est partagée en quatre parties détachées les unes des autres, la ville, le château, le *Mésochorion*, & l'*Exochorion*, qui sont deux fauxbourgs; les Turcs nomment aussi le dernier *Marathe.* Le Basilipotamos sépare l'Exochorion des trois autres parties. Voyez Meursius, *Miscellanea Laconica*, & *Regnum Laconicum.*

LACÉDÉMONIEN, enne, s. m. & f. *Lacon*, *Lacedemonius*, *Spartanus*, *a.* Les *Lacédémoniens* furent des barbares jusqu'à Lycurgue, qui les poliça, & leur donna des Loix. Il établit un Conseil, composé de trente-deux Conseillers, dont le Roi étoit un. Ce Conseil ne pouvoit rien conclure sans le consentement du Peuple. Le Roi Théopompus établit les Gihores, qui étoient comme les Tribuns du Peuple à Rome. Ils balançoient l'autorité du Roi & celle du Sénat. Les *Lacédémoniens* élevoient leurs enfans avec beaucoup de soin & fort durement, & dans les exercices du corps les plus violens. Ils accoutumoient aussi les filles aux mêmes exercices. Ils inspiroient à la jeunesse beaucoup de respect pour les Magistrats & pour les vieillards. Ils leur donnoient de l'horreur de l'ivrognerie & de l'intempérance, en leur faisant voir des esclaves ivres, & leur faisant remarquer toutes les impertinences qu'ils faisoient & qu'ils disoient en cet état. Ils avoient un amour inconcevable de leur liberté, & une envie pareille de dominer sur les autres Peuples de la Grèce. Ils parloient peu, & disoient beaucoup en peu de mots. Il y a une infinité de bons mots des *Lacédémoniens*, qui sont pleins des sentimens les plus nobles, & qui marquent un grand courage, & de grandes ames. Les *Lacédémoniennes* accouchoient ordinairement, & se délivroient de leurs enfans sur un bouclier, ainsi qu'on le remarque dans Aristophane, en sa Comédie, intitulée Lysistrata, & dans Nonnus, en ses Dionys. *L.* 41. où il dit que Vénus voulut accoucher sur un Livre de la Nymphe Beroé, comme les *Lacédémoniennes*, dit-il, accouchent de leurs enfans dans un grand bouclier. Tristan, *T. I. p.* 83. Les *Lacédémoniennes* déguisées en soldats, défendirent vaillamment leur ville contre les Messéniens, qui étoient venus pour la surprendre, en l'absence de leurs maris. Voyez Laët, *L. I. c.* 10.

LACER, v. act. Passer un cordon, ruban, ou lacet dans des œillets, ou petits trous. *Loro illigare.* Les femmes *lacent* leur corps de juppe pour le faire joindre.

Lacer. Terme de Marine. *Lacer* une voile, c'est saisir la voile à la vergue avec un quarantenier qui passe dans les yeux de pie; cela se fait lorsqu'on est surpris d'un gros vent, & qu'il n'y a point de garcettes aux ris.

☞ Lacer. On fait *lacer* ses lices par les meilleurs chiens, afin d'en avoir de bonne race. On s'en sert encore pour exprimer l'état du chien & de la chienne qui se tiennent ensemble.

☞ Lacer. Mettre quelqu'un dans ses lacs; le tenir, l'enlacer, le serrer. *Poës. du Roi de Nav.*

Lacé, ée, part. pass. & adj. *Ligna illigatus.*

☞ Lacé, ée, se dit de l'accouplement des chiens. Il faut que cette chienne ait été *lacée* par un mâtin. Les enfans courent après les chiens qu'ils trouvent *lacés.* Quand une lice a été *lacée*, & qu'elle a retenu, on dit qu'elle est nouée.

LACÉRATION, s. f. Déchirure d'un écrit, d'un livre. *Laceratio.* Le Juge a ordonné la *lacération* d'un tel libelle. Ce mot n'est en usage qu'en parlant des papiers, titres, livres, & choses semblables. En Médecine on dit, *dilacération* des chairs, des fibres, &c.

LACÉRER, v. act. Déchirer une procédure, un livre, un écrit. *Lacerare.* Ces deux mots ne se disent qu'au Palais, où l'on ordonne quelquefois qu'une Requête injurieuse sera *lacérée* en présence de la Partie; qu'un livre scandaleux sera *lacéré* par les mains du Bourreau.

Lacéré, ée, part. pass. & adj. *Laceratus.*

LACÉRET, s. m. Outil de Charpentiers, de Charrons, ou autres ouvriers en bois. *Terebella.* C'est la même chose que la petite tarière.

LACERNE, s. f. Nom d'un habit des Anciens. *Lacerna*, *lacernum*, *chlamys*, *birrus.* C'étoit une espèce de manteau de laine à l'usage des hommes seulement, & même d'abord des seuls gens de guerre; elle se mettoit par-dessus la robe appellée *toga*, & quelquefois même quand on quittoit cette robe, par-dessus la tunique. Elle s'attachoit avec une agraffe sur l'épaule, ou par-devant. La *lacerne* étoit courte d'abord, aussi-bien que le manteau à la Grecque; ensuite, quand des Armées on l'eut fait passer dans l'usage ordinaire, & que tout le monde en porta, on l'alongea. Elle servoit à garantir du froid, de la pluie, & du mauvais tems. Il y avoit des *lacernes* d'été, & des *lacernes* d'hiver, les unes plus grosses & plus chaudes, & les autres plus légères. La *lacerne* ne fut en usage à Rome que fort tard, & dans les derniers tems de la République; du tems de Cicéron on ne savoit encore ce que c'étoit que d'en porter, & c'étoit une honte que d'en prendre. Les guerres civiles du Triumvirat firent qu'on se familiarisa avec les *lacernes.* Car comme toutes les Armées étoient souvent alors dans Rome, & aux portes de Rome, on s'accoutuma à voir des *lacernes*, & l'on y prit goût, de sorte qu'elles devinrent un habit ordinaire des Sénateurs & des Chevaliers, même en paix, jusqu'au tems de Gratien, Valentinien & Théodose, qui défendirent aux Sénateurs d'en porter en ville, car la *lacerne* est la même chose que l'habit appellé *chlamys*, & le *birrus.* Voyez sur les *lacernes* Saumaise, dans ses Notes sur Spartien, & sur Lampridius. Martial parle des *lacernes* achetées jusqu'à dix mille sesterces. Il y avoit des *lacernes* qui avoient des chaperons. Un homme qui a une *lacerne*, couvert d'une *lacerne*, *lacernatus*; un Sénateur en *lacerne*, *Senator lacernatus.*

Lacerne vient de λάκη, ou λακὶς, qui signifie un habit, ou une tunique. Saumaise sur Lampridius, *p.* 189.

LACÉRON, s. m. *Cicerbita.* Plante qu'on appelle autrement *Laitron.* Voyez LAITRON.

LACET, s. m. Petit cordon ferré par les deux bouts, qui sert à serrer un corps de juppe, une chemisette, &c. *Laqueus.* Quelques-uns écrivent *lasset*, mais mal. Saint Antoine avoit raison de dire que le monde est couvert de *lassets* & de *piéges.* Ab. de la Tr. Il y a des *lacets* ronds, des *lacets* plats, des *lacets* de fil, de soie, &c. On fournit des *lacets* à Messieurs de la Chambre des Comptes

Comptes pour enfiler leurs papiers. Quelques-uns appellent aussi *lacets*, *pedica*, *casses*, les coliers & filets que les paysans tendent dans des trous de haies pour attraper du gibier quand il y passe, & de-là vient que ce mot se prend quelquefois au figuré pour signifier piége, embuches. Il est pris comme au *lacet*. Voit. Il est bas en ce sens.

Lacet, *laqueus*, vient du Celtique *laç*. Pezron. Ce mot vient de *laqueus*, qui signifie la même chose, & qui vient lui-même du Grec λύγος, qui veut dire une branche d'osier, de saule, parce que dans les commencemens les *laqs*, ou *lacs*, se faisoient de saule & d'osier, & non encore de corde.

Lacet. Les Serruriers nomment *lacet*, une petite broche de fer, qu'ils appellent aussi rivure.

LACÉTAIN, aine, s. m. & f. Nom d'un ancien peuple d'Espagne. *Lacetanus*, *a*. Les *Lacétains* étoient dans la Catalogne, situés aux environs de la Ségre, ils s'étendoient depuis les Pyrénées jusqu'aux Lobrégat & l'Èbre. Ils avoient les Ilergètes à l'occident, & les Cérétains avec les Ausétains à l'orient; c'est-à-dire, qu'ils occupoient une partie du diocèse de Lérida. Voyez Pline, *L. III. c.* 3. Le P. Briet & Sanson. Au reste, il vaut mieux de *Lacetanus* dire *Lacétain*, que *Lacétanien*; nous disons Romain, & non pas Romanien.

LACEURE, s. f. Terme de Tailleur, qui se disoit en parlant d'un ruban qu'on laçoit autrefois autour du haut-de-chausse, au haut des canons & des manches. *Femoralium limbo circumplicata tania*. *Laceure* bien faite. Cette mode ne subsiste plus.

LÂCHE, adj. m. & f. Qui n'est point assez tendu, qui céde pour n'être pas assez bandé, ni serré. *Laxus*, *laxè contentus*, *remissus*. Les Danseurs de corde voltigent sur une corde *lâche*, & dansent sur celle qui est tendue. Une étoffe est *lâche*, quand elle n'est pas bien frappée avec le peigne. Il faut coudre cette dentelle *lâche*, la tenir *lâche*, pour empêcher qu'elle ne fasse des rides, des grimaces.

Lâche, signifie aussi, qui manque de vigueur & d'activité, qui est efféminé, mou, foible, ou paresseux, incapable de travail. *Mollis*, *iners*, *segnis*, *remissus*. Les chevaux sont *lâches* quand on les a mis aux herbes. Dans les grandes chaleurs, quand le tems est vain & étouffé, les hommes sont *lâches*, & n'ont pas la force de beaucoup agir; ce qui vient aussi d'une plus foible tension de nerfs.

On dit aussi un tems *lâche*, pour dire, un tems vain & mou. On appelle aussi le ventre *lâche*, quand il ne peut retenir, ni laisser cuire les excrémens.

Lâche se dit figurément, & signifie, qui n'a point de courage, qui n'a point de cœur, qui est poltron. *Ignavus*. *vecors*. Les *lâches* s'enfuient dès le premier choc. Les *lâches* deviennent hardis, s'ils s'apperçoivent qu'on les craint. Bouh. L'épée d'un *lâche* ne fait point de mal. Port-R.

Le lâche *craint la mort, & c'est tout ce qu'il craint.* Rac.

Quiconque pour l'Empire eut la gloire de naître,
Est un lâche, *s'il n'ose ou se perdre ou régner.* Corn.

☞ Lâche. On appelle figurément un style *lâche*, un style qui n'est point serré, qui n'a rien de nerveux, qui est languissant. Ac. Fr.

Lâche, se dit aussi pour signifier, qui est bas & honteux, qui est sans honneur, qui est infâme. *Perditus*, *infamis*, *socors*. C'est un *lâche*, qui souffre tranquillement qu'on le deshonore. Une *lâche* complaisance dégénère en fadeur. Bell. Procédé *lâche*. Scar. C'est une ame *lâche* & basse, capable de tout faire pour de l'argent. La trahison, l'assassinat, sont les plus *lâches* de toutes les actions.

Va, lâche, *fais l'amour, & renonce à l'Empire.* Rac.

Est-il rien de plus noir que ta lâche *action?* Mol.

Morbleu, c'est une chose indigne, lâche, *infâme*,
De s'abaisser ainsi jusqu'à trahir son ame. Id.

LÂCHEMENT, adv. Foiblement, mollement, nonchalamment, *Ignave*, *molliter*, *segniter*. Les Ouvriers qu'on ne paye pas vont *lâchement* en besogne. Il se dit aussi pour bassement, honteusement, par manque de valeur, de courage, d'honneur. *Turpiter*, *ignavè*, *vecorditer*. On a dégradé ce Capitaine, parce qu'il s'est défendu & rendu *lâchement*. Abandonner *lâchement*, trahir *lâchement* ses amis.

LÂCHER, v. act. Détendre, laisser aller, abandonner à son propre poids. *Laxare*, *remittere*. *Lâcher* la corde d'une grue, d'un cabestan, d'un tourniquet. *Lâcher* un bateau avau l'eau. *Lâcher* quelque chose qu'on tient à la main, la laisser tomber. Il faut *lâcher* ce qu'on ne peut retenir. Le changement de tems fait tendre ou *lâcher* la corde des instrumens. Il faut *lâcher* la chanterelle d'un luth qu'on quitte.

On dit encore, *lâcher* l'eau du moulin en levant les pâles, les lançoirs. Pour pêcher un étang, il faut *lâcher* la bonde. Pour inonder les pays, on *lâche* les écluses. *Lâcher* de l'eau, c'est-à-dire, pisser, laisser aller son urine. On dit aussi, *lâcher* l'aiguillette, pour dire honnêtement, décharger son ventre. On dit aussi *lâcher* un vent, pour dire, laisser échapper un vent par derrière. On dit qu'un malade *lâche* tout sous soi, pour dire qu'il ne peut retenir ses excrémens.

On dit aussi au jeu de l'hombre, qu'on *lâche* une main, pour dire, qu'on la laisse aller à un autre, quoiqu'on eût de quoi la lever. ☞ Cela est commun à plusieurs autres jeux, comme la Bête, le Piquet, l'Impériale, la Mouche, le Triomphe, le Brisquambille, le Quadrille & le Médiateur.

Lâcher, signifie aussi, décocher, débander. *Amittere*, *dimittere*, *sinere*, *permittere*. *Lâcher* une flèche, un trait, un coup de fusil, un coup de canon; pour dire, tirer un coup de ces armes. Le ressort de ce pistolet ne vaut rien, il se *lâche* de lui-même.

Lâcher, signifie aussi, faire courir après. *Immittere*. Quand on a fait lever le gibier, on *lâche* les chiens après. On *lâche* des Archers après un voleur. Dieu voulant éprouver la constance de Job, lui *lâcha* Satan pour le persécuter. Ce terme n'est bon en ce sens, que dans le style ordinaire & familier.

Lâcher, signifie aussi, laisser échapper, soit inconsidérément, soit à dessein. C'est un Amant discret qui n'oseroit *lâcher* le moindre soupir. Il a *lâché* le mot, il ne sauroit plus s'en dédire. Il a *lâché* un mot qui a ruiné tout leur accommodement.

Puisque la parole en est lâchée,
Je consens à ce que vous voulez. Mol.

Adieu, ce mot lâché *me fait rougir de honte.* Corn.

Je veux qu'on soit sincère, & qu'en homme d'honneur
On ne lâche *aucun mot qui ne parte du cœur.* Mol.

Lâcher, signifie aussi, abandonner un dessein, une affaire. *Dimittere*. Ce Capitaine pouvoit emporter cette place, mais il a levé le siége, il a *lâché* prise, il a fui honteusement, il a *lâché* le pied. Pour obtenir cette charge il faut tenir bon, ne la point *lâcher* à d'autres. Les Soldats avoient enlevé du butin des prisonniers; mais on leur a bien fait *lâcher* leur proie, on les a contraints de se retirer.

Se Lâcher: s'abandonner librement & sans contrainte, se donner à quelque chose. Solvi.

Parmi les verres & les pots
On vit ce Maître de la Terre (Auguste)
Se lâcher *en joyeux propos.*

En termes de Médecine, on dit qu'un remède *lâche*, quand il rend le ventre libre, quand il purge les mauvaises humeurs. Les pruneaux *lâchent* le ventre. Mol.

En termes de Manège, on dit, *lâcher* la bride, pour dire, pousser un cheval, ou le laisser aller en liberté. *Habenas permittere*.

En termes d'Escrime, *lâcher* la mesure, c'est reculer.

En termes de Jeu de Paume, *lâcher* la bale, c'est la laisser aller, parce qu'on gagne la chape.

On

On dit aussi figurément, *lâcher* la bride à quelqu'un; pour dire, l'abandonner à sa conduite, lui laisser faire tout ce qui lui plaît. On dit aussi, *lâcher* la main, pour dire, diminuer quelque chose de ses prétentions, consentir à des propositions d'accommodement. *Lâcher* le mot, pour dire, faire les dernières offres, dire le mot décisif. On dit aussi, qu'il faut qu'un Marchand *lâche* la main, pour dire, qu'il rabatte quelque chose du prix de sa marchandise, pour en avoir du débit.

Lâcher, terme de l'Autourcerie, qui se dit de l'Autour quand il part de la main: ce qui se fait en ouvrant la main. *Dimittere, emittere.* A l'égard du faucon, on dit *jetter*, & on appelle *lâcher* de rebat, quand on *lâche* l'Autour après l'avoir retenu en sa première secousse.

Lâché, ée, part. pass. & adj. *Dimissus.*

LÂCHETÉ, s. f. Foiblesse de corps qui empêche l'application au travail. *Debilitas, lassitudo.* Il y a des tems où on est *flasque*, & où on sent une certaine *lâcheté* dans tous ses membres. Il ne se dit guère.

Lâcheté, signifie en Morale, poltronnerie, mollesse, timidité, manque de courage, bassesse d'ame, action lâche, honteuse, infâme. *Ignavia, vecordia, probrum, dedecus.* Pour tout l'or du monde il ne faut pas qu'un brave homme fasse une *lâcheté*. La trahison est une grande *lâcheté*. On lui reprochera toujours la *lâcheté* qu'il a faite. Le monde a attaché à la valeur le plus haut degré d'estime, & à la *lâcheté* la souveraine infamie. Nic.

LACHÉSIS, s. f. Prononcez *Lakésis*. Nom propre de l'une des trois Parques. *Lachesis.* Selon les Fables, c'est *Lachésis* qui tient la quenouille, c'est Clotho qui file, & Atropos qui a les ciseaux en main pour couper le fil. Cependant les Poëtes confondent sans difficulté ces fonctions, & font quelquefois filer *Lachésis*, comme a fait Juvénal, *L. I. Satyr. III. vers.* 27.

Dum superest Lachesi quod torqueat.

Pendant que *Lachésis* a encore de quoi filer.

Ce nom est Grec, & signifie *sort*, de λαγχάνω, *sortior.*

LACHI, s. m. Nom propre de lieu. *Lachium, Petra.* C'étoit anciennement une petite ville du Royaume de Macédoine. C'est maintenant un bourg de l'Albanie, situé sur la mer Ionienne, à deux lieues de la ville de Durazzo, du côté du midi. Matt.

LACHIS, s. m. Prononcez *Lakis*. Nom propre de lieu. C'étoit anciennement une ville de la Tribu de Juda, en la Judée. *Lachis, Lachisa.* Elle étoit à quatre lieues de Jérusalem, du côté du midi. *II. Rois*, c. xviii. *Lachis* étoit entre Jechthel & Bascath. Bochart croit que c'est Bellena. C'est à *Lachis* que l'armée de Sennachérib fut égorgée par un Ange. Voyez sur cette ville *Josué*, X. 3. XV. 39. 3. *L. des Rois*, XVIII. 14. 2. *des Paral.* XI. Ce fut sous les Chananéens une ville Royale. Après avoir été attribuée à la Tribu de Juda, elle lui fut ôtée pour être donnée à celle de Dan; à ce qu'il paroît au P. Lubin, par *Josué*, XIX. 47. où elle est appellée Lésen, & où il est dit que les Danites la prirent, s'y établirent, & l'appellerent Lesem-Dan, du nom de leur Patriarche. La raison du P. Lubin est qu'au lieu de Lesem les Septante ont *Lachis*; mais le texte Hébreu ayant Lesem, comme la Vulgate, cette raison ne peut être reçue. Du tems d'Eusébe, ce n'étoit plus qu'un village à sept mille au sud d'Eleuthéropolis en allant à Daroma, & à deux lieues à l'ouest de Cariathiarim.

☞ LACIER, v. a. Vieux mot. Attacher. Du Latin *Laqueus* qui a fait *laqs*. Voyez LACER, mettre quelqu'un, &c.

LACINIÉ, ée, adj. Terme de Botanique. Les Botanistes appellent des feuilles *laciniées* celles qui sont composées de plusieurs autres feuilles étroites & longues, comme celles du fenouil, *sectus in lacinias.*

☞ LACINIENNE, adj. f. *Lacinia.* Surnom que l'on donnoit à Junon, tiré d'un Promontoire d'Italie, dans le golfe de Tarente, où elle avoit un Temple respectable par sa sainteté, dit Tite-Live, & célébre par les riches présens dont il étoit orné.

LACIS, s. m. Ouvrage de fil ou de soie fait en forme de filet, ou de rezeuil, dont les brins sont entrelacés les uns dans les autres. *Textura hamata.*

Les Médecins & les Anatomistes se servent aussi du nom *lacis*, qu'ils donnent à un corps rougeâtre contenu dans les ventricules de la tête, & sur-tout dans le troisième, qui en renferme la plus grande partie, & qu'ils nomment *lacis choroïde*, & autrement *plexus choroïde*. *Plexus choroïdis*, ou *reticularis* en Latin. Le *lacis choroïde* est un tissu qui est fait d'une infinité d'artères fort déliées, qui viennent des carotides & des vénules, qui vont se rendre dans le quatrieme sinus de la duremère. Il est aussi composé de quantité de vaisseaux lymphatiques, & de beaucoup de glandes fort petites, qui seroient imperceptibles sans le secours du microscope, d'où vient que Sténon croit qu'il se fait là une filtration d'une partie de la sérosité qui coule dans les ventricules. Ce *lacis* est si artistement fait, que l'on a sujet de croire qu'il a des usages considérables: c'est pourquoi plusieurs se sont efforcés de les découvrir. En voici deux qu'on lui attribue; l'un est de servir comme de bain-marie, dont la chaleur douce conserve le mouvement des esprits dans le corps calleux, qui est immédiatement au-dessus de lui, & qui autrement seroit trop froid, n'ayant que très-peu de vaisseaux qui le réchauffent; & l'autre, que la chaleur de ce *lacis* entretient la liquidité de la sérosité dans ces ventricules, qui la pourroient épaissir par leur froideur, s'ils n'étoient échauffés par ce grand nombre de vaisseaux; ce qui empêche que ces humeurs ne croupissent, & ne fassent des obstructions dans ce qu'on appelle l'entonnoir. Dionis. *Lacis* rétiforme. Voyez *Rets admirable*, au mot RETS.

☞ LACK, s. m. Monnoie de compte en Perse. Un *lack* vaut cent mille roupies. Une roupie d'or vaut treize roupies d'argent, & une roupie d'argent vaut trente-huit sols de notre monnoie. Un carol vaut cent *lacks*. Quand on dit qu'un *lack* vaut cent mille roupies, il s'agit de roupies d'argent. Ainsi un *lack* vaut environ deux cens mille francs, & un carol environ vingt millions. *Observ. sur les Ecrits mod. pag.* 149.

☞ LAC MAJEUR, s. m. *Lacus Major.* Lac d'Italie, au Duché de Milan, d'environ treize lieues de long sur trois de large.

LACOIS, ou LECOIS, s. m. Nom propre d'une contrée de France. *Laticensis pagus.* Elle est dans le Diocèse de Langres, en Champagne. Il y a encore un Archidiacre dans l'Eglise de Langres, qui porte le titre d'Archidiacre de *Lacois*. Châtillon-sur-Seine & Dampierre sont dans cet Archidiaconé. Le *Lacois* étoit autrefois aux environs & dans la banlieue de Langres, aujourd'hui il ne commence qu'à une lieue de cette ville, & comprend tout ce qui est depuis Châtillon jusqu'à Bar, de l'un & de l'autre côté de la Seine. Hadr. Vall. *Not. Gall.* p. 28.

LACONIE, s. f. Nom propre de contrée. *Laconia, Laconica.* C'étoit anciennement un des Etats du Péloponnèse; il confinoit du côté de la terre avec la Messénie, l'Arcadie & l'Argie; & il étoit environné du côté de la mer par les golfes Argolique, Laconique & Messénaïque. Ce pays est aujourd'hui la partie méridionale de la Zaconie, en Morée. Il contient le pays des Mainottes, & les villes de Lacédémone, ou Misitra, de Malvasia, de Maina, de Cucciava, de Chielisa, de Zarnala, &c. Matt.

LACONIEN, enne, adj. m. & f. *Lacon.* Se dit en cette phrase, Scytale, *Laconienne*. Voyez SCYTALE.

☞ LACONIQUE, adj. m. & f. Qui appartient à la Laconie. *Laconicus, a, um.* L'Isle de Cérigo est située à la plage *Laconique*. Du Loir, *p.* 3.

Laconique, adj. m. & f. Discours concis, repartie brève & sententieuse à la manière des Lacédémoniens. *Laconicus.* Le style *Laconique* a été estimé chez toutes les nations. Il n'y a guère de bons mots qui ne soient *Laconiques*, concis & énergiques. Quelques-uns écrivent *Laconic*. Tu es devenu bien *Laconic* en peu de tems. Mascur. Il faut écrire *Laconique*.

LACONIQUEMENT, adv. Briévement, à la manière Laconique. *Laconicè.*

LACONISME, s. m. *Laconismus.* Langage bref, animé & sententieux, formé sur celui des Lacédémoniens, manière de s'énoncer succincte & serrée. J'évite par-là d'essuyer la gravité de son ris amer, & de son *laconisme*,

me. La Br. Le *laconisme* des Spartiates conservoit un air de grandeur & d'autorité dans leur manière de dire beaucoup en peu de mots. La Guill.

LACQUE, s. m. *Laccus*. Sorte de vaisseau qui servoit autrefois chez les Romains dans les pressoirs, à mettre du vin, à recevoir du vin. Ulpien. Cujas l'appelle citerne de vin, parce qu'il étoit enfoncé dans la terre, & enduit par dedans & par dehors pour retenir le vin. Suidas dit que les Athéniens avoient des *lacques* pour garder de l'huile & du vin. Aubinse.

Lacque, s. m. Voyez LAQUE.

☞ LACRE, ou ACRE, s. m. Monnoie de compte de Surate & des autres Etats du Mogol, qui vaut cent mille. Un *lacre* de roupies vaut cent mille roupies; c'est à peu près comme ce qu'on appelle une Tonne d'or en Hollande, & un million en France, non pour la valeur, mais pour l'usage qu'on en fait dans les comptes.

☞ Lacre. Le Tarif de France de 1664. appelle *Lacre* ou Cire à cacheter, ce qu'on nomme plus communément Cire d'Espagne. Voyez LAQUE.

LACRINGE, ou DACRINGE, s. m. & f. Nom de peuple. *Lacringus, a*. Les *Lacringes* habitoient vers la Dace. Tillemont.

LACRYMAL, ale, adj. *Lacrymalis*. Terme d'Anatomie, qui se dit d'une glande située au-dessus de l'œil, proche le petit angle: elle filtre une sérosité qui sert à humecter le globe de l'œil, & à faciliter son mouvement. Proche du grand angle, il y a une petite éminence en manière de caroncule, qu'on a aussi pris pour une glande *lacrymale* : cependant ce n'est autre chose que la réunion de la membrane intérieure des paupières. Du même côté on voit sur les bords des paupières deux petits trous que l'on nomme *points lacrymaux*. Ce sont les ouvertures d'un petit sac membraneux, appellé le sac *lacrymal*. Ce sac est l'entrée du canal excrétoire qui va dans la cavité du nez. De ce même côté il y a un os fort mince qui est un des os de la mâchoire supérieure, on l'appelle l'os *lacrymal*, ou l'os *unguis*. M. Anel a donné un Livre intitulé, Nouvelle Méthode de guérir les fistules *lacrymales*. Il y a joint une description exacte du conduit *lacrymal* dans son étendue, depuis les points *lacrymaux*, jusques dans le lieu où il s'ouvre dans l'intérieur du nez. Cette description est nouvelle, & très-conforme à la véritable structure de l'organe dont il s'agit.

Il n'y a que quelques Anatomistes qui ayent appellé les os unguis, *lacrymaux* ; mais sans raison. Voyez UNGUIS.

On appelle en terme de Médecine, fistule *lacrymale*, la fistule qui se fait au grand coin de l'œil : elle arrive d'ordinaire après un abscès qui se forme dans le sac *lacrymal* par la rétention de la sérosité qui y passe; cette sérosité étant retenue devient âcre, & fait dans ce sac un ulcère, qui ensuite dégénère en fistule. *Ægilops*.

☞ LACRYMATOIRE, s. m. Terme d'Antiquaire. Vase de verre, où l'on renfermoit les larmes versées pour un défunt, qu'on enfermoit dans son tombeau. *Lacrymatorium*. Un *lacrymatoire* Egyptien. Baudelot. On en voit encore dans les cabinets des Curieux.

☞ LACRYMULE, s. f. Du Latin *lacrymula*. Petite larme. On disoit autrefois *larmette ;* mais ce diminutif est tombé avec beaucoup d'autres. Scarron, dans son *Jodelet*, Maître Valet, *Act*. 3. *Sc*. 2. fait ainsi parler Béatris à Dom Louis :

> *Or si vous en tirez la moindre* lacrymule,
> *Je vous donne gagné, foi de Béatricule.*
> *Vous riez, Dom Louis, de ce diminutif :*
> *Dame, nous en usons, & du superlatif.*

Cet Auteur s'est peint dans ces deux derniers vers. En effet, il y en a peu qui aient imaginé plus de mots : il faut avouer aussi, qu'il n'y en a guère qui aient été plus heureux à en forger.

LACS, s. m. *Laquei*. D'autres écrivent *Laqs ;* mais de quelque manière qu'on l'écrive, il faut prononcer *las*. C'est un ou plusieurs cordons lacés, noués ou entremêlés, pour servir à divers usages. Les muets du Serrail étranglent des Princes, des Visirs, avec des *lacs* de soie. Le sceau est attaché aux Edits avec des *lacs* de soie, le plomb aux Bulles avec des *lacs* de filet, de chanvre.

Lacs, se dit aussi d'un certain nœud coulant, propre pour prendre des oiseaux, des lièvres, &c.

Lacs, se dit figurément en Morale des pièges, des embuches, des embarras où l'on fait tomber quelqu'un. C'est un homme simple qu'on fera tomber aisément dans les *lacs*. L'amour me tient dans ses *lacs*. Bens.

> *La coquette tendit ses* lacs *tous les matins ;*
> *Composa de sa main les fleurs de son visage.* Boil.

Lacs d'Amour, se dit des chiffres ou lettres entremêlées, ou des cordons noués de certaine manière, dont se servent les Amans pour faire des cachets, des gravures sur les arbres, & autres choses qui leur servent de marque pour se connoître. Ils mettent d'ordinaire les premières lettres de leur nom en *Lacs d'Amour*.

☞ Lacs-d'Amour. Sorte de linge ouvré qui se fait en Basse-Normandie, particulièrement à Caën & aux environs.

LACTAIRE, adj. m. & f. On appelloit autrefois à Rome *Colonne Lactaire*, une colonne élevée dans le Marché aux herbes. *Lactarius*. C'étoit-là que l'on exposoit les enfans abandonnés, afin qu'ils fussent nourris aux dépens du public.

LACTANCE, s. m. Nom propre d'homme. *Lactantius*. Firmien *Lactance* est un Auteur Ecclésiastique du quatrième siècle. Quoiqu'il fût Africain, selon quelques Auteurs, c'est peut-être celui de tous les Pères qui écrit le mieux en Latin. *Lactance* fut disciple d'Arnobe. Quelques-uns croyent qu'il étoit de Fermo en Italie, & que c'est pour cela qu'il se nomma Firmien. Les Ouvrages de *Lactance* sont, *Institutionum, L. VII. Institutionum Epitome, De Ira Dei, De Opificio Dei, De Mortibus Persecutorum*. Quelques Critiques doutent que ce dernier Ouvrage soit de lui. Voyez les Mémoires de Trevoux, 1713. p. 1938.

Lactance. Terme de Fleuriste. Nom d'une Tulipe qui est de couleur famer, blanc & rouge. Morin.

LACTÉE, adj. f. Qui a la couleur, ou la nature du lait. *Lacteus*. On appelle veines *lactées*, de petits conduits qui sont dispersés par tout le mésentère, & qui portent le chile des intestins au réservoir de Pecquet ; ils sont ainsi nommés parce que la liqueur qu'ils contiennent est semblable à du lait. Gaspard Asellius, Médecin Italien, est le premier inventeur des veines *lactées*. Il les découvrit en l'année 1622. Janson d'Alméloveen prétend qu'elles ont été connues d'Hypocrate & de Galien.

Voie Lactée. Ce mot a été expliqué à VOIE, à LAIT, & à GALAXIE. La *voie lactée* est une assemblage d'une infinité de petites étoiles, dont chacune en particulier n'a pas assez de force pour se faire sentir à nos yeux, aussi-bien que les nébuleuses, dont la lumière sombre & confuse est semblable à un petit nuage, ou à la tête d'une Comète. P. Le Comte.

LACTOS, s. m. Nom propre d'un faux Dieu honoré autrefois par les Sarmates. *Lactos*. Le Dieu *Lactos* étoit le Pluton des Sarmates.

LACTUCINE. Voyez LACTURCE, qui suit.

LACTURCE, ou LACTURCIE, s. f. Nom propre d'une Déesse des anciens Romains. *Lacturcia*. Flore avoit soin des fromens en fleur, *Lacturce* quand ils s'amollissent en lait. De Cerisiers, *Trad. de la Cité de Dieu de S. Aug. L. IV. c*. 8. Louis Vivez remarque sur cet endroit qu'au lieu de *Lacturcia*, d'autres lisent *Lacticinia*, & que Servius, sur le premier des Géorgiques, *v*. 315. dit après Varron, que c'est le Dieu *Lactans* qui donne le lait aux blés, qui les amollit en lait, qui leur fait produire du lait. Les Pères Bénédictins, dans leur édition, ont mis *Lacturnus*, le Dieu *Lacturne*, au lieu de la Déesse *Lacturce*, fondés, 1°. sur les anciens Livres, qui, disent-ils, lisent ainsi, sans néanmoins en indiquer aucun ; 2°. sur ce que Servius donne cette fonction à un Dieu, & non pas à une Déesse. Vossius, *De Idolol. L. V. c*. 47. & Hoffman, ont dit *Lactucina*, Lactucine, que je n'ai point trouvé ailleurs.

LACTURNE, s. m. Voyez LACTURCE.

LACUI, s. m. Oiseau de la Chine, gros comme un merle, & de couleur cendrée. On dit que le *Lacui* apprend sans peine tout ce qu'on lui montre. L'Auteur de la nouvelle Relation de la Chine, dit que le *Lacui* s'appelle aussi *Oiseau de bec de cire*, parce que son bec en a la couleur.

LACUNE, s. f. Défaut de suite, interruption, intervalle, vuide dans un Livre. *Lacuna.* Il y a beaucoup de *lacunes* dans les anciens Auteurs, parce que les manuscrits ont été pourris, effacés & déchirés. Beaucoup de Critiques ont tâché de rétablir & de remplir les *lacunes* de Tite-Live, de Pétrone, de Quinte-Curce.

☞ Puisque cette impression a été faite sur une copie sans *lacune. Avertissement des Aventures de Télémaque.* Il n'y a personne qui ne se fût cru très-heureux de rétablir deux ou trois *lacunes* de cet Auteur. Charpentier. M. Nodot a fait imprimer un Pétrone suivant un prétendu manuscrit trouvé à Bellegrade en 1688. où il prétend remplir généralement toutes les *lacunes* de cet Auteur: mais l'artifice de cette piéce supposée est trop grossier pour surprendre les connoisseurs.

Lacune, en terme d'Anatomie, se dit par quelques Anatomistes de certains canaux excrétoires. Les femmes ont entre les fibres charnues de l'urette, & la membrane du vagin, un corps blanchâtre & glanduleux, épais d'un travers de doigt, qui s'étend le long & autour du col de la vessie. Il a plusieurs conduits, qui sont autant de canaux excrétoires, que Græf appelle *lacunes*, qui se terminent à la partie inférieure de la vulve, où ils versent une humeur glaireuse, qui se mêle avec la semence du mâle. Dionis.

☞ Lacune, s. f. Marais, lieu marécageux, lieu plein de lacs. *Palus, lacuna.* On dit les *Lagunes* de Venise, & non *Lacunes*. Voyez LAGUNE. Le lieu où Venise est bâtie, étoit autrefois rempli de *lacunes*. L'épouvante qu'Alaric, Roi des Goths, répandit dans toute l'Italie l'an 409. donna lieu à la fondation de la République de Venise. Plusieurs familles de différens endroits, croyant qu'elles seroient à l'abri de la fureur de ces Barbares, dans les *lacunes* de Venise, s'y réfugièrent, & y bâtirent des maisons dans les différentes Isles qui s'y trouvoient. P. Helyot. Ce mot vient de *laguen*. Pezron.

LACUNETTE, s. f. Terme de Fortifications. On appelloit ainsi autrefois un petit fossé qu'on a depuis appellé *cunette*.

L A D.

LADANUM, ou LABDANUM, s. m. Terme de Pharmacie. C'est une matière gommeuse, ou résineuse, qui sort des feuilles d'un abrisseau appellé, *Cistus ladanifera*, fort commun dans les pays chauds, & dont il y a plusieurs espèces. On retire le *ladanum* par le moyen des boucs & des chèvres : ces animaux broutant les feuilles de ces espèces de ciste, reviennent à l'étable avec leur barbe chargée d'une substance grasse, laquelle les paysans ont soin de ramasser avec des manières de peignes de bois faits exprès. Ils mettent cette matière en masse, & comme elle est mêlée de quelques brins de poil & d'autres impuretés, ils l'appellent *ladanum en barbe*, ou *ladanum naturel*. D'autres font passer des cordes sur les feuilles & sur tout l'arbrisseau, ils raclent ensuite ce que ces cordes ont emporté, & en font le *ladanum*, qu'ils envoient en petites boules. Le *ladanum* est résineux, & de couleur obscure, odorant quand on l'approche du feu, & s'amollissant facilement. Il est propre pour ramollir, pour digérer, pour atténuer, pour résoudre.

Piétro della Valle dit, qu'il avoit appris d'Indiens bien instruits, que le *ladanum* se forme de la rosée, & tombe du ciel comme la manne ; qu'il se ramasse sur les feuilles d'une plante, qui pour l'ordinaire n'a qu'une palme & demie, ou tout au plus deux palmes de haut, & qui a ses feuilles petites ; que quand on a ramassé cette matière, on la cuit, qu'on l'étend avec la paume de la main quand elle est cuite, parce qu'elle est molle & pliante comme de la cire, qu'ils lui donnent la forme de la bougie, & la plient comme un pain de bougie ; qu'en cet état il est noir, & qu'il a une bonne odeur, forte & aromatique. Le *ladanum* vierge, c'est celui qui n'est point mixtionné. *Piet. della Valle, India Lett. XIII. p.* 448.

LADEBOURG, ou LADENBOURG, s. m. Nom propre d'une petite ville du Cercle Electoral du Rhin. *Ladeburgum, Ladenburgum*, anciennement *Labedunum.* Elle est dans le Palatinat sur le Nécre, à trois lieues au-dessous d'Heidelberg. Cette ville appartient en partie aux Evêques de Wormes, & en partie aux Electeurs Palatins. Maty.

LADENDO, s. m. Vieux mot d'une maladie populaire, dont Pasquier parle ainsi, *Rech. L. IV. c.* 28. L'an 1427. vers la Saint Remi, il vint un air corrompu qui engendra une très-mauvaise maladie, que l'on appelloit *Ladendo*, dit un Auteur de ce tems. Il n'y eut presque ni homme, ni femme, qui n'en fût attaqué. Elle commençoit par des douleurs de reins, semblables à celles d'une forte gravelle ; ensuite venoient des frissons, & l'on étoit huit ou dix jours sans pouvoir ni boire, ni manger, ni dormir : à cette insomnie succédoit une mauvaise toux, fort incommode. Cette maladie dura jusqu'à quinze jours après la Toussaints, & l'on ne voyoit presque personne qui n'eût la bouche & le nez tout élevé de grosses galles. C'est par-là qu'elle finissoit.

LADIK, ou LADIKIA. Voyez LAODICÉE.

LADISLAS, s. m. Nom propre d'homme. *Ladislaus.* Saint *Ladislas*, que le vulgaire appelle quelquefois *Lancelot*, ou *Laslo*, de *Ladslaw*, étoit fils du Roi Béla, & petit-fils d'un cousin germain du Roi Saint Etienne, appellé l'Apôtre de Hongrie. Il naquit en Pologne vers l'an 1039. Baillet. Il fut élu Roi de Hongrie en 1080. & mourut le 30. de Juillet de l'an 1095. après un régne de quinze ans. Ce nom est commun en Hongrie & en Pologne, où l'on écrit aussi VLADISLAS. Il y a six Rois de Hongrie & autant de Pologne, qui ont porté ce nom.

Ladislas est formé sur le Latin *Ladislaus*, mais du mot Hongrois *Ladslau*, l'usage a fait *Laslo*, puis *Lanslo*, qu'on a écrit ensuite *Lancelot*. Du Tillet convient aussi que Lancelot vient de *Ladislas*, *I. P. p.* 248. mais il dit Laodislae, & Landislae, qui n'est pas le vrai mot.

LADOCO, s. m. Los Codos de *Ladoco*, en Latin *Ladicus mons.* Montagne du Royaume de Léon en Espagne ; elle est au couchant de la ville de Léon, & n'est remarquable que par cette inscription qu'on a trouvée, *JOVI LADICO*, c'est-à-dire, au Jupiter de Ladico. Maty.

LADOG, s. m. Nom d'une espèce de hareng, qui est particulier au lac de Ladoga. *Ladog, Ladogus.*

LADOGA, s. f. Nom propre d'une petite ville de la Moscovie. *Ladoga.* Elle est dans la Principauté de Novogorod-Wéliki, sur la rivière de Wolchova, à cinq ou six lieues du lac de Ladoga, du côté du midi. Maty.

Le lac de *Ladoga.* Lac de l'Europe septentrionale. *Ladoga.* Il est sur les confins des Etats de Suède & de Moscovie, entre la Principauté de Novogorod-Wéliki, l'Ingrie, & la Livonie. Ce lac reçoit les eaux du lac Ilmen, par la rivière de Wolchova, celles du lac Onéga, par la rivière de Suéri, & celles de plusieurs lacs & marais de la Livonie, par la rivière de Wosen, & il se décharge dans le golfe de Finlande par celle de Niéva. Ce lac passe pour le plus grand de l'Europe, ayant cinquante-trois lieues du nord au sud, & vingt-cinq du levant au couchant. Il est aussi le plus poissonneux. On y prend une prodigieuse quantité de saumons, & une espèce de poisson particulier, gros comme un hareng, qu'on appelle *Ladog* ; & c'est de-là, dit-on, que ce lac a pris le nom de *Ladoga.* Au reste, le pays qui se trouve entre ce lac & celui d'Onéga, étoit autrefois une Province particulière, qui portoit le nom de *Ladoga.* Elle est maintenant incorporée à la Principauté de Novogorod-Wéliki. Maty.

☞ LADON, s. m. Fleuve d'Arcadie, que la Fable dit être père de la Nymphe Daphné & de la Nymphe Syrinx. C'est des roseaux du fleuve *Ladon* dont Pan se servit pour faire sa flute à sept tuyaux.

LADRE, adj. & s. m. & f. Malade atteint & infecté de lépre.

lépre. *Elephantiacus, leprosus.* On sépare les *ladres* des hommes sains. Ce qui a donné de la haine aux Orientaux pour les cochons, c'est parce qu'ils sont sujets à être *ladres.* On a créé des Officiers langueyeurs de cochons, pour visiter ceux qui sont *ladres*, ou sursemés, qui ont des grains à la langue & à la gorge.

☞ Ce mot est aussi substantif, & alors il fait au féminin *ladresse.* Ac. Fr. Femme ou fille, qui est avare : il se dit tant au propre qu'au figuré. *Elephantiaca, avara, sordida.* C'est une *ladresse.* Ac. Fr.

On appelle par corruption Saint Lazare, Saint *Ladre ;* la rue Grenier Saint *Ladre*, c'est-à-dire, du Grenier Saint Lazare : de-là vient qu'on appelle *Ladres*, les lépreux.

On appelle *ladres blancs*, les *ladres* ou lépreux qui ont encore la face belle & le cuir poli & lissé, ne donnant aucun signe par-dehors de la lépre, dont ils sont atteints au-dedans ; & *ladres verds*, des *ladres* confirmés, qui ont plusieurs boutons qui poussent au-dehors, qui sont fort durs, & dont la base est verte & la pointe blanche. Ambroise Paré dit, qu'il y avoit en Guienne & en Bretagne plusieurs de ces *ladres blancs*, qu'on appelloit *Cacots, cagots, capots* & *gabets*, d'où plusieurs prétendent qu'est venu le mot de *cagot*, qu'on a appliqué odieusement & par dérision à ceux qui menoient une vie retirée & solitaire, comme font les *ladres ;* car on les obligeoit à vivre à part, & à porter des cliquettes & des barils, afin qu'ils fussent connus & évités du peuple.

Quelques-uns dérivent ce mot du Grec λαίδρος, qui signifie *impudent, effronté, difforme, honteux.* Les Grecs ont appellé cette maladie ἀναισθησία, à cause que les *ladres* ne sentent rien, & ressemblent à l'éléphant, qui est presque insensible, à cause de la dureté de sa peau. Borel le dérive de *Lasre*, vieux mot François, qui est dérivé de *Lazare*, à cause que le Lazare étoit chargé d'ulcères.

Autrefois on appelloit les *ladres* Lazares, comme on le voit dans les anciens Statuts des Maladreries ou Hôpitaux pour les *ladres.* De *Lazare* on a fait *Lazere*, *Lazre, ladre.* Le *z* & le *d* se changent aisément.

Ladre, se dit d'un cheval qui a des marques de *ladre.* Ce sont des marques blanches autour de l'œil, & au bout du nez. Les marques de *ladre*, sont des indices de la bonté d'un cheval.

Ladre, signifie figurément en Morale, excessivement avare, vilain & mal-propre. *Parcus, praparcus.* Ce vieux pédant est un *ladre*, qui n'a jamais donné à manger à personne, qui se plaint une paire de souliers. Fi, que cela est *ladre !* ☞ Voilà une action bien *ladre.* C'est un homme très-*ladre.* Il est du style familier.

Ladre, se dit aussi de ceux qui sont insensibles, tant au physique qu'au moral, au propre qu'au figuré. *Hebes, stupidus, stupor.* J'ai bien ressenti ce coup, je ne suis pas *ladre. Non mihi cornea fibra est.* Il faut que cet homme soit *ladre*, de souffrir tant de brocards sans en témoigner du ressentiment.

Ladre, se dit figurément de l'esprit dans cette signification. C'est un *ladre* qui ne sent rien. On a beau se moquer de lui, il ne s'en apperçoit pas, c'est un *ladre ;* je ne suis pas *ladre*, je sens bien quand on m'offense. L'Acad.

Ladre, se dit aussi des lièvres. Un lièvre *ladre*, c'est un lièvre qui habite aux lieux marécageux. Sal.

LADRERIE, s. f. Lépre. *Elephantiasis.* Tous les signes de la *ladrerie* ont été curieusement décrits au mot de *lépre.* Voyez LÉPRE.

Ladrerie, se dit aussi des Hôpitaux où on reçoit les lépreux. On les appelle autrement *Maladreries*, & *Déproseries. Leprosorum domus, Nosocomium, Xenodochium.*

Ladrerie, se dit figurément en Morale d'une sordide avarice, ou épargne. *Sordida parcimonia, sordes.* Quand un avare veut paroître libéral, il a toujours quelque *ladrerie* en son fait. C'est une *ladrerie* la plus grande du monde. Scar.

On dit proverbialement, la pauvreté n'est pas vice, mais c'est une espèce de *ladrerie*, chacun la fuit.

LADRESSE, s. f. De LADRE. Voyez ce mot.

LADSLAW. Voyez LADISLAS.

L A E.

LAERCE, s. m. Nom ou surnom d'homme. *Laertius.* Diogène *Laerce* a donné en Grec les vies des Philosophes. M. Ménage a fait une belle édition de Diogène *Laerce.* Prononcez ce mot en trois syllabes, séparant l'*a* de l'*e*.

☞ LAERTE, s. f. Ville de la Cilicie montagneuse, dans la Pamphilie.

☞ Laerte, s. m. Fils d'Arcésius, est compté par Apollodore au nombre des Argonautes. Il étoit en effet contemporain & parent de Jason. Il épousa Anticlie, fille d'Antolicus, dont il eut le célèbre Ulysse.

☞ LAES, s. m. Espèce de monnoie de compte, dont on se sert dans quelques endroits des Indes Orientales, particuliérement à Amadabath. Un *laes* vaut 100000 roupies, cent *laes* font un crou, & chaque crou vaut quatre arebs.

LÆTARE. Terme du Bréviaire. Nom du quatrième Dimanche de Carême, qui est ainsi marqué dans l'Almanach. Ce nom lui vient du premier mot de l'Introït de la Messe qu'on dit ce jour-là, *Lætare, Jerusalem.*

L A G.

☞ LAGA, s. f. Sorte de fève rouge & noire, qui croît dans quelques endroits des Indes Orientales, & qui en plusieurs lieux sert de poids pour peser l'or & l'argent. Les Malays l'appellent Conduri.

LAGAN, s. m. Nom ancien & hors d'usage. Droit que les vassaux payoient aux Seigneurs pour les marchandises que la mer jette sur le rivage. Droit de bris, droit que les Seigneurs avoient sur les marchandises & les vaisseaux, qui avoient fait naufrage, & dont la mer jettoit les débris sur la côte. *Laganum.* Ce mot apparemment venoit de *laga*, qui se disoit pour *lex*, loi. L'on disoit d'abord *Laga maris*, la loi de la mer ; ensuite *lagan maris*, qui se trouve dans une chartre de Philippe Auguste. Voyez du Cange.

De la Morlière, dans son Histoire d'Amiens, *L. I. p.* 15. l'appelle le *Langan* de la mer. Ce fut en la ville d'Amiens & en sa faveur, que l'an 1191. le Roi Philippe Auguste, le Comte de Flandres, Philippe d'Alsace, Jean Comte de Ponthieu, la Comtesse de Boulogne Ide, Bernard Seigneur de Saint Valery, & Guillaume de Caveu, quitterent jadis & abolirent le *langan* de la mer. Et les lettres ou l'acte qu'il en rapporte, l'appellent en Latin *Laga maris.* Il est parlé dans les registres de la Chambre des Comptes du XIV & du XVe siécle des *lagans*, des grands & petits *lagans*, des gros *lagans.* On apprend par ces comptes que les grands *lagans* sont ceux qui excédent soixante sols. Dans un compte de l'an 1369. on lit ces paroles, les *lagans* venus par marée à Thormont.

Ce mot se prend aussi pour les choses même que la mer rejette.

Le mot de *lagan* a autrefois signifié en Picardie une chose qui s'étend au loin, qui n'est point bornée, ni renfermée, telle en un mot que celles qui flottent sur la mer, & vont çà & là.

Lagan, s. m. Nom propre d'une rivière de l'Ultonie, en Irlande. *Laganus.* Elle baigne Dromore & Belfast, & se décharge peu après dans la baie de Carik-Fergus, ou Knoc-Fergus. Maty.

LAGARA, s. f. Nom de lieu. Ce sont les ruines de l'ancienne *Lagaria*, ville des Lucains en Italie. Elles sont dans la Calabre citérieure, sur la rivière de Carnistaso, environ à une lieue de Cassano, & à deux du golfe de Tarente. Maty.

LAGE, s. f. Nom propre d'une petite ville ou bourg de la Seigneurie de Rostok, dans le Duché de Meckelbourg. *Laga.* Ce lieu est sur la rivière de Rebnitz, à quatre lieues de la ville de Rostock, du côté du midi. Maty.

LAGELAND. Voyez LANGELAND.

LAGÉNIE, s. f. Nom propre de l'une des quatre provinces de l'Irlande. *Lagenia.* Elle est bornée au nord par l'Ultonie ; & au couchant par la Connacie, & par la Mamonie ; la mer d'Irlande la baigne au midi, & au

au levant. Elle peut avoir cinquante lieues de long, & vingt-cinq dans sa moyenne largeur. Elle est baignée par plusieurs rivières; dont le Shannon, la Boyne & le Barrow, sont les principales. Le terroir est fort fertile, quoique marécageux en plusieurs endroits, & ses habitans sont en partie Irlandois, & en partie Anglois. On divise cette province en douze Comtés. On en trouve cinq dans cet ordre en remontant le long de la côte du sud au nord; Wexfor, Wicklo, Dublin, East-Méath, & Louth. Les sept autres qui sont dans les terres, portent les noms de Longfort, de Westméath, de Kings, de Queens, de Kilkenny, de Caterlag & de Kildare. Dublin est la capitale de la province, & de toute l'île. Matt. Ce pays s'appelle *Leighnigh*, en ancien langage Britannique *Lein*, en Latin *Lagenia*, dans les anciennes vies des Saints *Lagen*, & en Anglois Leinsther. Il a la forme d'un triangle, dont les côtés sont presque égaux. Le côté qui s'étend du sud-est à l'ouest, ayant environ 80 milles, celui qui va de l'ouest au nord-est 70 milles, & le troisième qui est le long de la mer d'Irlande 80 milles. L'air y est serein & tempéré. C'est le pays où Ptolomée place les Brigantes, les Cauques, les Ménapiens & les Blaines. Elle a trois rivieres remarquables, le Shour, le Néor & le Borrao, ou Borrow. Speed.

☞ LAGÉNITE, f. f. Pierre qui représente une bouteille.

☞ LAGÉNOPHORIES, f. f. pl. Fêtes célébrées à Alexandrie du tems des Ptolomées. Elles étoient ainsi nommées, parce que ceux qui les célébroient soupoient sur des lits étendus, & buvoient chacun de la bouteille qu'il avoit apportée de chez lui. C'étoit une fete qui n'étoit que pour le menu peuple. De λάγηνος, *bouteille*, & de φέρω, *je porte*.

☞ LAGETTO, f. m. C'est le nom d'un arbre qui se trouve dans les montagnes de la Jamaïque, dont les feuilles ressemblent à celles du laurier. Sous la première écorce qui est dure & brune comme celle des autres arbres, il y en a une autre qui paroît blanche & assez solide. Cette seconde écorce est admirable en ce qu'elle est composée de douze ou quatorze couches qui s'enlévent facilement les unes des autres, & qui composent autant de piéces de drap ou de toile, dont se servent les habitans. La première de ces couches, qui vient après la première écorce, forme un drap assez épais pour faire des habits. Les couches intérieures ressemblent à du linge, & sont propres à faire des chemises, & les dernières & celles des plus petites branches fournissent autant de toiles de gaze ou de dentelle très-fine qui s'étend ou se resserre comme un rézeau de soie. On fit autrefois présent d'une cravate à dentelle de *lagetto* à Charles II. Roi de la Grande-Bretagne.

LAGHI, f. m. Nom propre d'une ville de l'Arabie Heureuse. *Lagium*. Elle est à trente lieues de la ville d'Aden, vers l'orient, & environ à quinze de la mer d'Arabie. Baudrand dit que *Laghi* a son Prince particulier. Sanson la renferme dans le Béglierbéglic d'Aden, & Vischer dans la Principauté de la Mocca. Matt.

LAGHLYN, LOWGHLYN, f. m. Nom propre d'une ville d'Irlande, située en Lagénie, sur le Barrow, dans le Comté de Caterlagh, & à trois lieues de la ville de ce nom, du côté du midi. *Laglinia*, *Leglinia*. *Laghlin* est réduit en village, qui a pourtant séance & voix dans le Parlement d'Irlande; son Évêché a été uni à celui de Fernes. Matt. M. de Lisle la nomme *Léglin*.

☞ LAGIAS, f. f. pl. Toiles peintes très-belles, qui se fabriquent & se vendent au Royaume de Pégu. Ces toiles sont si estimées, que par excellence on les appelle *Lagias* du Roi.

LAGIDE, f. m. & f. Nom que l'on donna aux Rois Grecs qui possédérent l'Égypte après la mort d'Aléxandre. *Lagida*. Les deux plus puissantes Monarchies qui se soient élevées alors, furent celle d'Égypte, fondée par Ptolomée, fils de *Lagus*, d'où viennent les *Lagides*; & celle d'Asie ou de Syrie, fondée par Séleucus, d'où viennent les *Séleucides*. Bossuet.

☞ LAGNIEU, f. m. Petite ville de France, dans le Bugey, au Diocèse de Lyon, sur le bord du Rhône.

LAGNY, f. m. Nom propre d'une petite ville du gouvernement de l'Île de France. *Latiniacum*. Elle est dans la Brie Françoise, sur la Marne, entre Paris & Meaux, environ à six lieues de la premiere, & à quatre de la dernière. *Lagny* a titre de Comté, & une Abbaye célèbre de Bénédictins. Matt. L'Abbaye de Lagny fut fondée par S. Foursy dans le VII. siecle.

LAGON, f. m. Terme de Relation. Espèce de lac. Il y a dans la nouvelle Espagne un *Lagon* qui renferme trois îles, toutes trois proche de son embouchure: il aboutit par son autre extrémité dans la riviere de Vestaqua.

LAGON. Voyez LAGAN, Rivière.

LAGONÉGRO, f. m. Nom propre de lieu. *Lacus niger*. *Nerulum*. C'étoit anciennement une petite ville de la Lucanie en Italie; ce n'est maintenant qu'un village situé dans la Basilicate, entre les sources du Gino & du Négro, à trois lieues de la ville de Policastro, du côté du Levant. Matt.

LAGOPHTALMIE, f. f. Terme de Médecine & de Chirurgie. Maladie des paupières, qui est quand la paupière supérieure est retirée tellement, que l'œil ne peut être fermé entièrement, & demeure ouvert en dormant, comme aux lièvres. *Lagophtalmos*.

Ce nom est composé de deux mots Grecs, λαγὼς, *lièvre*, & ὀφθαλμὸς, *œil*.

LAGOPUS, f. m. *Lagopus*, Plante qui est une espèce de tréfle. Ce mot est Grec, il vient de λαγὼς, *lièvre*, & πῦς, *pié*. On l'appelle aussi *pié de lièvre*. Voyez PIÉ DE LIEVRE.

LAGOS, & non pas *Lago*, f. m. Nom propre d'une ancienne ville du Portugal. *Lagium*., *Lacobriga*, *Lancobriga*, *Lancobrica*. Elle est sur la côte méridionale du Royaume d'Algarve, environ à cinq lieues de la ville de Silves, & du cap de S. Vincent. *Lagos* est une ville fortifiée, & défendue par une citadelle. Elle a un bon port, & elle est capitale de la Commarca de *Lagos*, qui est la partie occidentale de l'Algarve, & qui n'a point d'autre lieu considérable que la ville de Silves. Matt.

LAGUE, f. f. Terme de mer. C'est l'endroit par où un vaisseau passe. Venir dans la *lague* d'un vaisseau, c'est venir dans ses eaux, dans son sillage.

LAGULA, f. f. Nom propre d'un bourg de la Natolie, en Asie. *Lagula*. Il est sur la mer Noire, à sept lieues de Pendarachi. Quelques-uns y mettent l'ancienne *Acone*, ou *Acona*, petite ville de la Bithynie, que d'autres placent à Naxio, village qui sert de port à Pendarachi. Matt.

Lagula, est aussi un ancien bourg de la Natolie. *Lagula*; *Calinda*, *Calymna*, *Calydna*. Il est dans le Manteseli, sur le golfe de Macre. Matt.

LAGUNA, ou San-Christoval de la *Laguna*. Nom propre d'une petite ville de l'île de Ténérife. *Lacus*, *Fanum*, ou *Oppidum sancti Christophori de Lacu*. Elle est au pié du Pic de Ténérife, près d'un lac d'où elle a pris son nom. La *Laguna* est capitale des Canaries, & le Gouverneur de ces iles y fait sa résidence ordinaire.

LAGUNE, f. f. *Lacus*. Nom que l'on donne aux divers canaux, ou aux courans d'eau qui partagent la ville de Venise, & aux lieux marécageux dans l'État de Venise. Le flux & le reflux est sensible dans les *Lagunes* de Venise. S. Didier. Voyez LACUNE.

L A H.

LAHÉLA, f. f. Nom propre d'une ville de la Terre Sainte, nommée autrement Chale, ou Hala, si l'on croit Sanson. *Lahela*. Elle étoit dans la partie septentrionale de l'Assyrie propre, sur les confins de la grande Arménie, non loin du fleuve Gosan. P. Lubin.

LAHEM, f. m. Nom propre d'une ville, dont il est parlé au *I. des Paral. IV.* 22. *Lahem*, *Lehem*, *Lechem*. C'est la même que Bethléhem, comme l'ont montré Sanctius, Cornelius à Lapide, & Tirin, parce que souvent les Hébreux ôtent par aphérèse, une partie des noms propres. Ainsi l'on trouve *Ram* pour *Aram*, *Conias* pour *Jechonias*; & au même *L. I. des Paral.* XX. Léhémite en Hébreu est traduit Béthlémite par S. Jérôme.

LAHOLM, f. m. Nom propre d'une petite ville de la Suède. *Laholmia*. Elle est dans la province de Halland, à

à l'embouchure de la rivière de Laga dans le Cattégat, à trois lieues d'Halmstat vers le midi. *Laholm* a une citadelle & un bon port. Maty. Les habitans la nomment *Laa Holm*.

LAHOR, f. m. Nom propre d'une ville de l'Empire du Mogol en Asie. *Laborium*. Elle est capitale du Royaume de Pengab, dont elle porte quelquefois le nom, & située sur la rivière de Ravey, à soixante-quinze lieues de la ville de Delli, vers le nord occidental. Cette ville est une des plus grandes de l'Asie, quelques-uns lui donnent vingt lieues de circuit, & d'autres vingt-quatre; peut-être ne sont-ce que des petites lieues de France, ce qui fait encore un terrible amas de bâtimens. Il y a une fort grande Citadelle, & un beau Palais, où le grand Mogol fait quelquefois sa résidence. Au reste, on croit que *Lahor* est l'ancienne *Bucephala* ou *Alexandria Bucephalos*, qu'Aléxandre le grand eut la foiblesse de faire bâtir à l'honneur de son cheval Bucéphale. Maty. La ville de *Lahor* est située sous les trente-trois degrés de latitude, & les cent dix-neuf degrés quarante minutes de Longitude.

LAHOR, Royaume. Voyez PENGAB.

LAHRA, f. f. Nom propre d'une ville d'Allemagne. *Lahra*. Cette ville a eu ses Seigneurs particuliers, qui l'étoient aussi de son territoire. Il n'y a pas longtems que le dernier étant mort sans enfans mâles, le Marquis de Dourlac qui avoit épousé l'héritière de *Lahra*, la réunit à ses autres domaines.

L A I.

LAI, laie, adj. Qui n'est point engagé dans l'Ordre Ecclésiastique, *Laïcus*. Un frère *Lai*, est un homme dévot & non lettré, qui s'est donné à quelque Couvent, pour servir Dieu & les Religieux, qui a un habit différend du leur, qui n'entre point dans le Chœur, ni dans le Chapitre, qui n'est point dans les Ordres, & qui a seulement fait vœu de stabilité & d'obéissance. Frère *Lai* se prend aussi pour un Religieux non lettré, qui a soin du temporel & de l'extérieur, de la cuisine, de la porte, &c. Il y a aussi des frères *lais* qui font les trois vœux de Religion. On appelle sœurs *laies* dans les maisons des filles, celles qui pareillement n'entrent point dans le Chœur, & qui sont reçues pour le service du Couvent.

C'est en l'onzième siècle que commença l'institution des frères *lais* ou *laics*; c'est-à-dire, des Religieux qui étant sans lettres, ne peuvent devenir Clercs, ou qui ayant étudié & pouvant entrer dans les Ordres, y renoncent par humilité, & sont uniquement destinés au travail corporel & aux œuvres extérieures. Les premiers qui prirent de ces frères *lais*, furent les Moines de Vallombreuse; ensuite ceux de Hirsange: ☞ S. Gualbert est le premier qui ait institué des Frères *lais* dans son Monastère de Vallombreuse, fondé vers l'an 1040. L'Abbé Guillaume est marqué dans sa vie comme Instituteur de cette espèce de Religieux. Les Chartreux en eurent aussi dans le même siècle, comme marque Guibert de Nogent, & les nommèrent frères barbus. Cette institution semble être venue de ce que les laïques dans ce tems-là n'avoient la plûpart aucune teinture des lettres, & n'apprenoient pas même à lire: d'où vint aussi que l'on appella Clercs ceux qui avoient étudié, qui savoient quelque chose. La langue Latine n'étant donc plus vulgaire, comme elle étoit du tems de S. Benoît, il étoit presqu'impossible aux laïques d'apprendre les pseaumes par cœur, & de profiter des lectures qui se faisoient dans l'Eglise: ainsi on les appliqua au travail & aux offices domestiques. Joint que depuis long-tems, la plûpart des Moines étoient Clercs. Voyez le P. Mabillon, *Secul. VI. Bénédict. Praef. II. n.* 11. & ci-dessus CONVERS.

☞ Lai a été aussi adjectif, & signifioit, Qui est du peuple, qui n'a nul degré: du Latin *Laicus*, qui a été fait du Grec λαὸς, *peuple*. C'est de-là qu'on trouve dans Vigenère, *Li laie gens*, pour dire, Les *lais*, le petit peuple. On l'a dit aussi pour Laid, mauvais.

Et puis aurons vin qui n'est mie lai.

On appelle aussi, Moine *Lai*, un oblat, ou soldat estropié qui a un brevet du Roi pour demeurer dans un Bénéfice de fondation Royale, où on lui doit fournir une portion monachale pour sa subsistance. Voyez OBLAT. Il est tenu de balayer les cours & de sonner les cloches. Maintenant on a converti cette portion en argent, ou en pension de cinquante écus par an, qu'on paye à l'Hôtel des Invalides.

On appelle aussi Cour *laie*, une Justice temporelle & séculière. Un Conseiller *lai*, est un Conseiller qui n'a point de cléricature. Et un Patron *lai*, c'est un laïque qui a fondé quelque Bénéfice avec réserve du patronage, & sans le consentement duquel le Bénéfice ne peut être résigné, ni conféré.

Lai, f. m. Vieux mot, qui signifie, Complainte, doléance. *Querimonia*. C'est aussi une sorte de vieille Poësie Françoise, faite de petits vers. *Elegia Gallica, lessus*. Il y avoit de deux sortes de *lais*, le grand, & le petit. Le grand *lai* étoit un Poëme composé de douze couplets de vers de différente mesure, sur deux rimes. Le petit *lai* étoit un Poëme de seize ou de vingt vers, divisé en quatre couplets, presque toujours sur deux rimes. Ces *lais* étoient la Poësie Lyrique de nos vieux Poëtes François; & parce qu'il y avoit un vers plus petit que les autres qui finissoit chaque couplet, ils appelloient cette sorte de Poëme, *arbre fourchu*. Alain Chartier a fait de grands *lais*, & Molinet en a composé de petits. On s'en servoit particulièrement en sujets graves & tristes, & on prétend qu'ils ont été faits sur le patron des vers trochaïques des Tragédies Grecques & Latines. Des *Lais* plaintifs. Voici l'exemple d'un *lai* rapporté par le P. Mourgues dans son Traité de la Poësie Françoise.

Sur l'appui du monde
Que faut-il qu'on fonde
D'espoir?
Cette mer profonde,
En débris féconde
Fait voir
Calme au matin, l'onde;
Et l'orage y gronde
Le soir.

Ce mot vient de *lessus*.

Lai, s'est dit autrefois en termes de Monnoies, pour loi, alloi. Dans l'Histoire de Bretagne, *T. II. p.* 1037. Cy ensuivent les noms de ceux qui ont prété au Duc pour la somme de dix milles livres tournois, bonne monnoie, à 6 den. de *lai*, & 6 liv. 8 den. de taille.

☞ LAIANS. Vieux mot. Là dedans.

LAJAZZO, ou Ajazzo, f. m. Nom propre d'une ville de la Natolie. *Issus, Adjacium*. Elle est dans la partie occidentale du Béglierbéglic d'Alep, au septentrion d'Aléxandrette. Elle a un bon port. On écrit aussi *Adjazzo* & *Ajaccio*.

Le golfe de *Lajazzo* est un golfe de la Méditerranée, entre les côtes de Syrie, de l'ancienne Cilicie & de l'Isle de Chypre. *Adjacii Sinus*; autrefois *Sinus Issicus*. Il prend maintenant son nom de la ville de *Lajazzo*, qui est sur ses bords.

Lajazzo, ou *Ajazzo*, ou comme Sanson écrit, *Adiazzo*, est encore une ville de l'Isle de Corse, qui en a été autrefois capitale. *Adjacium*, anciennement *Urcinium*. Elle est sur la côte occidentale de l'Isle, au bord d'un golfe qui porte son nom.

LAÏC, que. Voyez LAÏQUE.

LAÎCHE, f. f. Espèce d'herbe qui croît dans les prés, & qui se mêlant avec le foin, blesse la langue des chevaux. Ce foin ne vaut rien, il est tout plein de *laiches*. *Sparganium*.

LAÎCHE, f. f. Vieux mot. Lame de fer. *Lamina*. Une Ordonnance de Jean Duc de Bretagne de l'an 1425. porte: Ceux qui sçauront tirer de l'arc, qu'ils ayent arc, trousse, cappeline, coustille, hache, ou mail de plon, & soient armés de forts jacques, garnis de *laiches*, chaînes, ou mailles, pour couvrir les bras. *Hist. de Bret. T. II. p.* 999. On dit encore en Bretagne une *laîche* de beurre. Lobin. *Gloss.* Les bras couverts de *laîches* & mailles de fer. *Ib. p.* 290.

LAICHEU, subst. m. Nom propre d'une ville de la Chine.

Chine. *Laicheum.* Elle est la sixième de la province de Quantung, & située près de la côte, où elle a un bon port, vis-à-vis de la ville de Hainan. *Laichen* est capitale d'un territoire, où il y a six autres villes. Maty.

LAICTOURE. Voyez LECTOURE.

LAÏCOCÉPHALE, s. m. & f. Hérétique qui reconnoît un laïc pour chef de l'Eglise. *Laïcocephalus, a.* On a donné quelquefois ce nom aux Anglicans, dont Samson & Morison étoient les chefs, parce qu'ils étoient obligés de reconnoitre le Roi du lieu où ils vivoient, pour chef de la Religion. Voyez Sanderus, *Héréſ.* 120.

Ce mot est Grec, composé de λαικός, laïc, & κεφαλή, tête.

LAID, aide, adj. & f. *Deformis.* Difforme, qui a quelque défaut remarquable dans les proportions, ou dans les couleurs requises pour la beauté, qui a des figures; ou une qualité désagréable à la vue, ou à l'idée que nous nous sommes formé du beau. Rigaud, dans ses notes sur Tertullien, a dit que Jésus-Christ étoit *laid*, & le P. Vavasseur l'a refuté par un livre intitulé: *De forma Christi.* Cette *laide* avec ses richesses, ne peut avoir que des adorateurs mercénaires. S. Évr. Une femme *laide* & ajustée en paroit encore plus *laide.* ☞ Guilleragues disoit hier que Pélisson abusoit de la permission qu'ont les hommes d'être *laids.* Mad. de Sév.

Une belle se damne, on la presse, on l'enflamme;
On fait contre elle cent efforts:
Afin de vous sauver, le Ciel a mis votre ame
En sureté dans un laid *corps.* Ben.

Les nés camus sont *laids* en France; & beaux en Afrique. On dit par injure à une femme, qu'elle est *laide* comme une guenon, que c'est une *laide* bête, qu'elle est *laide* à faire peur, qu'elle est richement *laide;* à un homme, que c'est un *laid* magot, un *laid* mâtin; à un enfant, Fi, qu'il est *laid*, le gros *laid.* Il divertit & la *laide* & la belle. La Font.

Laid, se dit des animaux, & sur-tout de ceux, qui outre qu'ils sont malfaits, sont dangereux & odieux, comme l'orfraye, le chathuant, le crapaud, le singe, l'ours. Les Latins disoient en ce même sens, *Fœdum, obscœnum, immundum animal.*

Laid, signifie aussi, Vilain & incommode. *Tristis, rudis, ingratus.* Il habite dans une *laide* maison; c'est-à-dire, mal bâtie & obscure. Il a amené une *laide* mode. Voilà une *laide* garniture. L'hiver est une *laide* saison. Le tems n'est pas *laid*, on peut s'aller promener.

Laid, se dit figurément en choses spirituelles & morales. *Turpis.* Il y a du *laid* & du beau dans cette Comédie, dans ce tableau, dans cette broderie. Il n'y a rien de plus *laid* que le vice & la crapule, que l'ivrognerie & l'impureté. On a convaincu cet accusé d'un cas fort *laid* & fort sale.

On dit proverbialement qu'il n'y a point de belle prison, ni de *laides* amours. On dit aussi d'une louve, qu'elle s'abandonne au plus *laid* qu'elle trouve.

LAID, & LAIT, s. m. Vieux mot, qui signifie injure, affront. *Injuria, contumelia.* Quiconques che soit à qui on fache *lait*, & chil à qui on fait le *lait*, se défent encontre chelui qui li fait le *lait*, il ne doit point d'amende, &c. Us d'Amiens

LAIDANGE, s. f. *Opprobria.* Vieux mot qui se trouve dans les Histoires & dans les Coutumes. Le mot de *laidange* signifie des injures verbales, desquelles celui qui avoit injurié à tort se devoit dédire en Justice, en se prenant par le bout du nez. Souffrir moult de *laidanges* & de reproches vilaines. Le Mir.

Vers Jire cheminente gram erre,
Pour faire au Comte Gui laidanges. Guiart.

Ce mot vient du Grec λοιδορεῖν, qui signifie *injurier.* Du Cange dit que le mot de *laid*, ou de *laidange*, vient de *lada* & *ladare*, vieux mots qui se disoient autrefois, quand la loi permettoit de se purger de certains crimes & vilaines actions par le serment de plusieurs personnes, dont le nombre se proportionnoit à la qualité du crime, & à la réputation de l'accusé. Ainsi on disoit, faire *laid* à quelqu'un, pour dire, lui faire injure, & l'obliger à se purger par ces sortes de sermens, qu'on appelloit dans la basse Latinité *lada*; & en François *Laid*, dont il est fait mention dans la Coutume d'Amiens.

LAIDANGER, v. act. Vieux mot, qui signifie injurier de paroles, dire des laidanges. *Conviciari.*

LAIDANGIER, v. act. Vieux mot, qui se trouve dans des titres de l'Histoire de Bretagne, & qui signifie faire confusion. *Pudore afficere; Conviciari; contumeliâ afficere, probris onerare.*

Ce mot vient du vieux mot Breton *llaid*, qui signifie de la boue; ou de *llad*, qui signifie tuer. Lobin. *Hist. de Bret. Gloss.* C'est la même chose que *laidanger.*

LAIDER, & LAEDER, s. m. Terme de Coutumes. Les *laiders*, ou *laeders*, sont les Collecteurs d'un certain droit appellé *laide*; ceux qui le lèvent *Leidarii*; *Leudarii.* Voyez de la Thomassière; *Cout. de Berry.*

LAIDERON, s. f. *Invenusta.* C'est ainsi qu'on appelle par injure, & en termes bas, une jeune fille; ou une jeune femme qui est laide. Ce jeune homme a épousé une petite *laideron* qui fait la belle & la coquette.

Il y en a qui disent *laidronnes.* Ces pauvres *laidronnes* s'ajustoient tout de leur mieux. La Suze.

LAIDEUR, s. f. Qualité de ce qui est laid. *Deformitas.* La *laideur* & la beauté dépendent du caprice, & de l'imagination des hommes.

Son extrême laideur *la force d'être sage;*
Et le seul désespoir fait sa dévotion. Gom.

Laideur, se dit aussi figurément en Morale. *Turpitudo.* La seule *laideur* du vice nous en devroit dégoûter. Il a fait une lâche action, qui a toute la *laideur* qu'on puisse imaginer.

LAIDIR, v. act. Vieux mot, qui signifie faire laid, laidanger, laidir. Voyez ces mots.

☞ LAIDURE, s. f. Souillure, difformité. *Gloss. sur Marot.*

☞ LAIE, s. f. *Aper fœmina, porca fera.* Terme de Chasse. La femelle d'un sanglier, ainsi nommée, parce que les Chasseurs la laissent pour faire des petits; ou de ce qu'on laisse parmi des arbrisseaux qu'on appelle *lais.* On les distingue selon leur âge, en jeunes, grandes & vieilles.

Moins terrible en son bauge est l'écumeuse laie,
Quand pour ses marcassins sa colère elle essaie.
P. Le Moyne.

Laie, en termes de Forêtier, est une route coupée dans une forêt. *Semita, callis, trames.* Il est permis aux Arpenteurs de faire des *laies* de trois pieds pour porter leur chaîne, quand ils en ont besoin pour arpenter, ou marquer les coupes. L'Ordonnance défend aux Gardes d'enlever le bois qui a été abattu pour faire des *laies.* On écrivoit autrefois *lée*, d'où est venu le mot d'*allée* dans les jardins, comme qui diroit *lée.*

Ce mot est formé, *à lata via, vel quòd lateri agri, aut sylvæ adjaceat.* On trouve aussi dans les vieux titres *lada, leia*, & *lia*, en semblable signification.

Laie, signifioit autrefois en vieux François, une forêt, d'où vient le nom de S. Germain en *Laie. Silva.* Dans les vieux titres Latins on l'appelle *laya.* Ce mot a encore signifié plus particulièrement autrefois une certaine quantité de bois, un certain espace de forêt.

Laie, s. f. Nom propre d'une forêt de France. *Ledia sylva*; & ensuite *Lea, Lela, Laia* & *Loia.* La forêt appellée *Laie* s'étendoit dans l'Isle de France, depuis S. Germain jusqu'à Poissy, & c'est de-là que S. Germain est appellé S. Germain-en-*Laye.* On met dans cette Forêt la Grange de Saint Louis, les Loges, Vaux, le Mesnil, la Muette & S. Germain. Voyez Hadr. Vales. *Notit. Gal. page* 266. Voyez LAÏE.

Laie, en termes de Maçonnerie, est un marteau de Tailleur de pierre, bretelé & dentelé, qui laisse sur les pierres taillées des rayes, ou bretures qui s'appellent aussi *laies. Malleus denticulatus.*

Laie. Terme de Coutumes. *Laies* à censes, sont des baux d'héritages à rente, soit que la rente soit perpétuelle, soit qu'elle soit pour quatre-vingt-dix-neuf ans, ou pour un moindre tems. De Lauriere.

Laie, nom de peuple. Voyez LAO, Royaume.

LAIER. Voyez LAYER.

LAIETTE, LAIETTIER, LAIEUR. Voyez LAYETTE, &c.

☞ LAIGNE, s. m. Vieux mot. Bois, du Latin *Lignum*.

☞ LAIN, adj. Vieux mot. Lent.

LAINAGE, s. m. Qui consiste en laine. *Lanea merces, laneum opificium*. Ce Marchand fait grand trafic de *lainages*, de toison de laine. Cet Abbé a les dîmes des *lainages* & charnages dans ces trois Paroisses; c'est-à-dire, la dîme des toisons des moutons, la dîme des agneaux & des cochons.

☞ LAINAGE, ou LANAGE, s. m. Façon que l'on donne aux draps & autres étoffes de lainerie, en les tirant avec des chardons pour y faire venir le poil.

☞ LAINDRY, s. m. Bourg de France, dans la Champagne, Diocèse de Langres, & Election de Tonnerre.

LAINE, s. f. *Lana*. Poil, toison des moutons. Ce Fermier a deux troupeaux de bêtes à *laine*. Tavernier a rapporté que la *laine* d'Asie est incomparablement plus fine que celle d'Europe, & qu'apparemment c'étoit cette riche toison qu'on cherchoit à Colchos. Il y a des moutons à grande *laine*. Parmi nos monnoies du Roi Jean, & de Charles VI. il y avoit les moutons à la grande *laine*, qui étoient l'Agneau Pascal de S. Jean-Baptiste. Les vers se mettent dans les laines grasses. Il faut donner plusieurs préparations à la *laine*, la laver, dégraisser, échauder, carder, fouler, filer & teindre. On appelle *laine* mère, celle qui se prend sur le dos des brebis & des moutons, & c'est la meilleure. Il y a de la *laine* qu'on appelle *cuisse*, & d'autre qu'on appelle *ventre*; à cause de l'endroit de la bête où on la prend. On appelle *laine crue*, celle qui n'est point apprêtée. On file la *laine* en écheveaux, en pelotons.

Les *laines* les plus estimées sont les *laines* de Ségovie, les *laines* d'Angleterre, les *laines* de Berri. On dit que ces dernières ont une propriété singulière que nulle autre n'a, qui est de faire des ligatures avec toutes sortes d'autres *laines*. Dans l'Antiquité on estimoit celles de l'Attique, celles de Mégare, celles de Laodicée; celles de Milète, &c. En Italie, celles de la grande Grèce, celles de l'Apulie, ou l'Apouille, mais principalement la *laine* de Tarente. On vante encore celle de Parme & celle d'Altino dans la Lombardie, qui du tems de Columelle l'emportoit même sur celle de Tarente. Voyez cet Auteur, *L. VII. c.* 2. & Varron, *de Re Rust. Liv. II. c.* 2. qui dit qu'on avoit coutume de couvrir les brebis de peaux, pour que leur laine ne se gâtât point.

Les Anglois prétendent que la bonté des *laines* d'Espagne vient de ce que sous Henri II. Roi d'Angleterre, on fit passer de cette Isle des troupeaux en Espagne. D'autres disent que ce ne fut que sous Edouard IV. en 1465. Ce qui est faux.

On dit que dans les Salles du Parlement d'Angleterre, les siéges ne sont autre chose que des sacs de *laine*, pour faire continuellement penser aux membres de ce Corps que les *laines*, & le commerce des *laines*, sont un des principaux appuis & fondemens du Royaume.

Un Ouvrier en *laine*. *Lanarius*. On le dit aussi d'un Marchand de *laine*. Un Cardeur de laine, *Lanarius pectinarius*, que l'on trouve dans une ancienne inscription. On trouve aussi *Lanarius coactilarius*; mais c'est un Chapelier.

L'art de travailler la *laine*, *Lanificium*. Les Anciens attribuoient à Minerve l'invention de cet art, c'est pourquoi ils lui en donnoient le soin & la sur-intendance.

Filer la *laine*, fileuse de *laine*. *Lanifica*. Qui a la garde des *laines*, des habits de *laine*. *Lanipendia*. L'endroit où se gardent les *laines*. *Lanipendium*. Voyez la règle de saint Césaire pour les Religieuses, *c.* 28. Voyez sur la *laine*, Pline, *Liv. VIII. c.* 47, 48. Vossius, *de Idolol. Liv. III. c.* 70.

LAINE vient du Latin *lana*. Isidore, dans ses étymologies, *Liv. XIX. c.* 27. dérive *lana* de *laniare*, parce qu'avant que l'on tondît les brebis, on leur arrachoit la *laine*, d'où vient aussi le nom *vellus*, de *vellere*; mais comme Vossius l'a remarqué, il y a bien de la différence entre *vellere*, tirer, arracher, & *laniare*, déchirer, mettre en pièces. Il faut donc tirer *lana* de λῆνος, en Dialecte Dorien λᾶνος, qui, comme Hésychius le marque, signifie la même chose que ἔριον, de la *laine*. Selon l'Auteur du Jardin des Racines Grecques, il vient de λάχνη, *lana*, *lanugo*.

LAINE, se dit aussi de cette même toison préparée dont on fait diverses étoffes & ouvrages. Les tapisseries de *laine* ont des couleurs bien plus vives. La ferrandine est une étoffe moitié soie, & moitié *laine*. La tiretaine est moitié *laine*, & moitié fil. Le drap n'est fait que de bonne *laine*. Un chapeau de *laine* de vigogne. On fait aussi des matelats de *laine*. Il est défendu aux ouvriers de mêler les *laines*, parce que les unes foulant moins que les autres, cela rend le drap creux & imparfait.

☞ LAINE BASSE, ou BASSE LAINE. C'est la plus courte & la plus fine *laine* qui soit dans la toison du mouton ou de la brebis: elle provient du collet de l'animal qu'on a tondu.

☞ LAINE CRUE. C'est la *laine* qui n'est point apprêtée.

LAINE DE MOSCOVIE. C'est ainsi qu'on appelle le duvet des castors, qu'on tire adroitement, sans offenser, ni gâter le grand poil. Ce secret de tirer ainsi le duvet des castors, n'est pas encore connu en France.

☞ LAINE EN SUIN, ou LAINE GRASSE, que quelques-uns appellent aussi *Laine surge*. C'est de la *laine* qui n'a point encore été lavée, ni dégraissée.

On dit proverbialement qu'un homme se laisse tondre la *laine* sur le dos, lorsqu'il est simple, doux & patient, qu'il se laisse maltraiter, ou piller sans se défendre. On dit aussi qu'un filou tire la *laine*, quand il vole la nuit les chapeaux, ou les manteaux des passans; de-là vient qu'on appelle *Tireurs de laine*, ces sortes de voleurs.

☞ LAINER, ou LANER, v. a. Terme dont on se sert dans les Manufactures de Draperies & autres étoffes de laine, pour signifier, Tirer de la laine sur la superficie d'une étoffe, la garnir, y faire venir le poil par le moyen des chardons.

☞ LAINER une tapisserie. C'est dans la fabrique des tapisseries de tentures de laines, couvrir de laine hachée & réduite en poussière, l'ouvrage du Peintre, avant que les couches en soient séches; ce qui se fait par le moyen d'un très-petit tamis que l'Ouvrier tient à la main.

☞ LAINERIE, s. f. Qui est de laine, qui est fabriqué de laine. On dit, Commissaire ou Inspecteur des Manufactures de draps & étoffes de *lainerie*.

☞ LAINEUR, ou LANEUR, s. m. C'est l'Ouvrier qui laine les étoffes ou autres ouvrages de lainerie.

LAINEUX, EUSE, adj. Qui a beaucoup de laine. *Lanosus*. On le dit des moutons, quand ils ont encore leur toison sur le dos, & des étoffes bien garnies de laine.

LAINIER, IERE, s. m. & f. *Lanarius*. Marchand qui vend des laines, & sur-tout de celles qui sont en écheveau, qu'on emploie aux tapisseries, franges, & autres ouvrages. Presque tout Paris appelle ces sortes de Marchands, *Lainiers*, mais entre eux, & dans leurs lettres de Maîtrise, ils s'appellent *Teinturiers en laine*.

☞ LAINIÈRE, s. f. On appelle Barques *lainières*, de petits bâtimens François qui font avec les Anglois un commerce de contrebande des laines d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande.

LAINO, s. m. Nom propre d'un bon bourg de la Calabre citérieure. *Lainum*. Il est sur la rivière de Leo, à quatre ou cinq lieues au-dessus de Scaléa. Quelques Géographes prennent *Laino* pour la petite ville des Brutiens, nommée *Laüs* ou *Laum*, que d'autres mettent à Scaléa. MATY.

LAÏQUE, adj. m. & f. & subst. *Laïcus*. Qui vit en personne du monde, qui n'a aucun engagement dans l'Etat Ecclésiastique. Les Ecclésiastiques ont beaucoup de priviléges que n'ont point les *laïques*. Un Clerc qui est pris en habit *laïque* perd son privilége de renvoi. Les Religieuses ne sont plus au nombre des personnes *laïques*. Voyez LAI.

☞ LAÏRA, s. f. C'est la même que Hilaire, fille de Leucippus, qui fut fiancée à Lyncée & enlevée par Castor.

LAIRE. Voyez LERE.

☞ LAIROT, s. m. Oiseau. Il y a dans le premier Volume du Mercure de Décembre 1725. une Fable intitulée, le *Lairot*, laquelle commence ainsi:

> *Pour mieux surprendre une jeune Bergère,*
> *L'Amour prit l'autre jour la forme d'un* Lairot.

C'est peut-être le *Lorios*, que les Latins, dit Bélon, ont appellé

appellé *larida.* Voyez l'Etymologique de Ménage, au mot LORIOT.

LAIS, f. m. Terme des Eaux-Forêts. *Arbor rejes proletaria.* Jeune balliveau de l'âge du bois, qu'on laisse quand on coupe le taillis, afin qu'il revienne en haute futaie. Toutes les Ordonnances sur le fait des eaux & forêts, enjoignent de laisser par chacun arpent vingt-six balliveaux de l'âge du bois, qu'on nomme des *lais*, outre les autres balliveaux anciens & modernes.

Ce mot vient du verbe *laisser*, parce que *lais* est un jeune arbre qu'on laisse dans les coupes de bois; qu'on ne coupe point, comme le reste du bois.

Dans quelques Coutumes le mot de *lais* signifie la croissance que la rivière donne au Seigneur Justicier. Atterrissement fait par une rivière. *Accretio*, *incrementum quod alluvione fit.* On appelle communément *lais* la croissance que la rivière donne. Cout. de Bourbonn. *art.* 340.

Ce mot s'est dit apparemment parce qu'une rivière *laisse* ces terres, qu'elle ne les couvre plus, qu'elle se retire ailleurs.

Ce mot de *lais* signifie aussi quelquefois la même chose que *laya*, terme de Coutumes. Voyez ce mot.

LAIS, f. m. Nom propre d'une ville des Chananéens & de la Terre Sainte. *Lais.* Quelques-uns écrivent *Laish*, ou *Laïsch*, pour exprimer le ש, *Schin* Hébreu. Cette ville étoit à l'extrémité de la Terre Sainte du côté du nord, & dans le territoire assigné à la Tribu d'Aser; mais une petite colonie de la Tribu de Dan s'en étant emparée, ils s'y établirent. Sous les Chananéens elle se nommoit Laïs. Les Israëlites là nommèrent ensuite DAN. Voyez ce mot. Monsieur Réland prétend aussi que c'est la même que la Lésem de Josué, *XIX.* 47. Les Grecs la nommèrent Panéas, Diospolis, Césarée de Philippe, & enfin Néroniade. Elle eut un Evêque suffragant de Tyr. Elle est détruite depuis long-tems, on la nomme aujourd'hui Belina, ou Belenas, ou, selon quelques-uns, Bolbec P. Lubin.

☞ LAIS, f. f. Fameuse Courtisane de Corinthe. C'est elle qui demanda pour une nuit dix mille dragmes à Démosthène, qui lui répondit qu'il n'achetoit pas si cher un repentir. Quelques femmes jalouses de sa beauté, l'ayant surprise dans un Temple de Vénus, la tuèrent à coups d'aiguilles; & depuis son aventure, la Vénus de Corinthe fut surnommée ἀνδροφόνος, c'est-à-dire, Homicide. Dans le fauxbourg de cette ville étoit le tombeau de *Laïs*, sur lequel on voyoit une lionne qui tenoit un bélier entre ses pates.

LAISA, f. f. Nom propre d'une ville de la Terre Sainte, dont il est parlé dans Isaïe, *X.* 30. *Laisa.* Athénée en parle aussi, *L. IV.* C'est la même chose que Laïs, & conséquemment la même que Dan. L'endroit d'Isaïe semble montrer qu'elle étoit aux extrémités du pays, ce qui convient à Dan. Voyez LAIS.

☞ LAISANT, ante, adj. m. & f. Vieux mot. Qui ne veut rien faire, qui ne veut avoir aucune peine.

> *Pensez-vous que je sois* laisant,
> *Et que vous porterez le fais?*

LAI SAINT CHRISTOPHE. Village distant d'une lieue de Nanci. Il y a un Monastère de Bénédictins, & dans le jardin des Religieux, deux fontaines, dont les eaux pétrifient le bois & la mousse, & forment du tuf. Ces eaux renferment un sel coagulant qui forme des concrétions. Ainsi elles sont dangéreuses pour la santé.

LAISCHE. Voyez LAICHE.

☞ LAISOT, f. m. On nomme ainsi à Laval en Bretagne la plus petite laize que les toiles qui se fabriquent dans cette ville, peuvent avoir suivant les Réglemens.

LAISSADE, f. f. Terme de la Marine des Galères. L'endroit d'une galère où l'on diminue la largeur des fonds en venant sur l'arrière. Ce terme de *laissade* n'est en usage que parmi quelques ouvriers; ceux qui parlent bien disent *queste de poupe.* Il y en a qui écrivent *l'aissade*, cette ortographe est mauvaise.

LAISSE, f. f. Longue corde qui sert à accoupler des chiens, & sur-tout les lévriers, que les Chasseurs appellent aussi *trait. Lorum.* Les Chasseurs mènent en *laisse*, tiennent en *laisse* leurs chiens, jusqu'à ce qu'ils ayent découvert le gibier sur lequel ils les lâchent.

Ménage dérive ce mot de *laqueus.* Les Italiens l'appellent *laccio di cani*, les Flamans *letse.* Du Cange le dérive de *lexa*, qu'il dit être formé de *licia*, *lisse*, terme de Tissutiers, ou de Tapissiers; ou bien de *laxa*, qui vient de *laxare.*

Laisse, se dit figurément & bassement en Morale, en parlant des gens simples, ou soumis, qu'on mène par tout où l'on veut, comme on feroit des lévriers. C'est un pauvre sot que sa femme mène en *laisse.* Je suis las des remises que me fait ce débiteur, je ne veux pas qu'il me tienne en *laisse* plus long-tems.

> *Ja sur ses pas Chicane téméraire*
> *Traînoit en* laisse *Avocat & Notaire.* Furet.

Laisse, est aussi un cordon uni dont on fait plusieurs tours sur la forme d'un chapeau pour la tenir en état. *Lorum.* On fait des *laisses* de crin, de soie, d'or & d'argent.

Laisse, en termes de Chasse, se dit des lieux où les loups aiguisent leurs ongles.

On appelle aussi *laisse*, la fiente, ou excrémens des sangliers, ou autres bêtes mordantes. *Aprugnum stercus.*

☞ Laisse. Vieux mot. Chanson.

LAISSÉES, subst. fémin. plur. *Apri stercus.* Quelques-uns disent *laisses*, mais mal. Terme de Vénerie, qui se dit de la fiente du loup, du sanglier, des bêtes noires. Sal. Ménage dit *laisses.*

☞ LAISSER, v. act. On disoit autrefois *Lairrai* pour *Laisserai*, *Lairrois* pour *Laisserois.*

Laisser, v. act. *Relinquere.* Ce verbe n'a rien que de régulier dans sa conjugaison: ainsi c'est mal parler que de dire comme on a dit autrefois au futur de l'Indicatif, & à l'imparfait du Subjonctif je *lairrai*, je *lairrois*: il faut dire, je *laisserai*, je *laisserois.* Vaug.

> ☞ *Et ce fâcheux refus*
> *Ne nous* lairra *bientôt qu'une douleur mortelle,*
> *De ne le revoir plus.* P. Le Moine.

Le peuple parle encore ainsi en bien des endroits; mais c'est très-mal parler.

Laisser, signifie Mettre, déposer quelque chose en certain endroit. On a *laissé* en dépôt le corps de ce défunt dans l'Eglise. Il a *laissé* son manteau en gage au cabaret. Il a *laissé* son train à la campagne. On a *laissé* ces meubles saisis en la garde d'un tel. On lui a *laissé* à dîner, on lui en a gardé.

Ce mot vient, selon quelques-uns, de *laxare*, Latin; selon d'autres, de *lassen*, Allemand, qui signifie la même chose.

Laisser, signifie aussi, Quitter, abandonner. Mon Locataire a emporté de nuit ses meubles. Il n'a *laissé* que les quatre murailles. C'est un goinfre qui ne laissera pas grand bien à sa famille. Il a *laissé* sa veuve & ses enfans à l'hôpital. C'est un négligent qui laisse tout son bien à l'abandon, qui *laisse* tout en voie, qui *laisse* tout traîner. Ces assassins l'ont *laissé* pour mort. Ces voleurs l'ont dépouillé, ne lui ont *laissé* que sa chemise. Il a *laissé* ses Associés dans la nasse, tandis qu'il s'est tiré d'affaire. Il a *laissé*-là son travail, son entreprise, il l'a quittée, ou discontinuée.

Laisser, signifie aussi, Quitter quelque chose, s'en éloigner. *Discedere ab.* Quand une femme est impudique, il la faut *laisser*-là, la *laisser* pour telle qu'elle est. Adieu vous dis, je vous *laisse*, je m'en vais. J'ai *laissé* ces ivrognes à table, en bonne santé, en bon état. J'ai *laissé* le bon chemin, j'ai pris trop à gauche.

Laisser, signifie aussi, Etre, demeurer malgré quelque obstacle. Quoiqu'on dise contre lui, il ne laisse pas d'être honnête homme. *Nihilominus vir probus est.* Cela ne *laisse* pas d'être certain, quoique peu vraisemblable.

Laisser, signifie aussi, Donner, céder, transporter. *Legare, dare, concedere.* Cet homme a *laissé* tout son bien à ses enfans. Il a *laissé* par son testament beaucoup à l'Eglise. Il a *laissé* la ferme de sa terre à tel prix. Aléxandre *laissoit* à ses gens le profit de ses conquêtes, & ils lui en *laissoient* toute la gloire.

Laisser, signifie aussi, Endurer, permettre. *Sinere, permittere.* *Laissez*-moi soupirer à mon aise. Se *laisser* émouvoir

émouvoir aux impulsions de la grace. Fén. *Laissez*-moi vivre à ma fantaisie. *Laissez*-moi la liberté du choix de faire ce que je voudrai. On l'a *laissé* aller & venir sans lui dire mot, on l'a *laissé* sur sa bonne foi. Il faut *laisser* faire, *laisser* dire, *laisser* penser à chacun ce qu'il lui plaira. Il faut *laisser* aller les choses comme elles vont. Ce Critique ne *laisse* rien passer qu'il ne reprenne. On *laisse* crier le peuple quand on *laisse* vivre les soldats à discrétion. *Laissez*-lui rosser sa femme tout son saou. Mol. Il s'est *laissé* enfin persuader. C'est un poltron qui s'est laissé battre.

☞ Se laisser dire. Je connois des gens qui disent souvent, Je me suis *laissé* dire une telle nouvelle, je me suis *laissé* dire telle chose. C'est une mauvaise manière de s'exprimer. Il vaut beaucoup mieux dire : On m'a dit une telle nouvelle, j'ai entendu dire telle chose. *Suite des mots à la mode.* Thomas Corneille condamne aussi cette expression. Il semble, dit-il, qu'il faille souffrir quelque violence qui contraigne à *se laisser dire. Notes sur les Remarques de Vaugelas.*

Laisser, signifie aussi, Communiquer, donner, faire rester. Ce vin *laisse* un mauvais déboire, un mauvais goût. L'encens brûlé *laisse* une bonne odeur dans la chambre. Le gibier laisse quelques vestiges, ou sentiment par où il passe qui le fait suivre par les chiens. On dit en ce sens, les ennemis ont *laissé* dix mille hommes sur la place ; pour dire, qu'ils ont été tués, qu'ils y sont demeurés.

Laisser, se dit aussi en parlant de ce qui n'est pas ferme, robuste, vigoureux. Ce jeune homme se *laisse* aller en dansant, n'est pas ferme sur ses jambes. Ce malade laisse tout aller sous lui. Enfin il s'est *laissé* mourir. Ce cheval bronche, & se *laisse* tomber trop souvent. Il s'est *laissé* aller & entrainer au courant.

En termes de chasse, on dit *laisser* courre les chiens, pour dire, les lâcher, & même le lieu destiné à les lâcher, s'appelle *Laisser courre.*

Laisser, se dit aussi en choses morales. Je *laisse* cela à votre prudence, à votre conduite. *Prudentiæ tuæ relinquo, permitto.* Pour dire, Je m'en rapporte à vous. Le Prince *laisse* le soin à ses Ministres du gouvernement des affaires. Il se *laisse* aller à la tristesse, au désespoir. Il a *laissé* une bonne opinion de son mérite, de sa valeur. Il *laisse* à sa famille beaucoup d'honneur, un grand exemple de vertu. L'Evangile dit que de deux personnes étant sous un même toit, une sera prise, l'autre sera *laissée.* Dieu ne *laisse* jamais ses Elus sans secours, sans consolation. Un Orateur dit aussi, Je *laisse* à part mille autres bonnes qualités, par une figure qui s'appelle *Prétérition.* Cette parole qu'il a lâchée, *laisse* beaucoup à penser, donne occasion de faire plusieurs réflexions.

☞ Laisser. On dit figurément, *Laisser* quelqu'un dans la nasse, pour dire, Le *laisser* dans un embarras, dans une méchante affaire où on l'a engagé, & dont on se tire soi-même.

☞ On dit qu'une marchandise est à prendre ou à *laisser*, pour dire, qu'il en faut donner le prix que le Marchand en demande, ou qu'on ne l'aura pas.

☞ On dit encore en parlant de quelque chose, qu'il y a à prendre & à *laisser*, pour dire, qu'il y a du bon & du mauvais, & qu'il faut sçavoir choisir.

☞ On dit d'un enfant, ou d'une personne infirme, & qui n'a pas la force de retenir ses excrémens, qu'il *laisse* tout aller sous lui.

☞ Laisser se dit aussi quelquefois dans la signification de Cesser, s'abstenir, discontinuer : & l'on dit absolument, *Laissez, laissez*, pour signifier, *C'est assez.* Ac. Fr.

Laisser, se dit proverbialement en ces phrases. On ne *laisse* pas de semer pour les pigeons ; c'est-à-dire, qu'un petit inconvénient ne doit pas empêcher l'entreprise d'une bonne affaire. On dit qu'il faut *laisser* le monde comme il est, pour dire, qu'il est dangereux de troubler l'ordre qui est déja établi. On dit qu'une fille a *laissé* aller le chat au fromage ; pour dire, qu'elle a fait faux bond à son honneur. On dit qu'un homme a fait comme les belles filles, qu'il s'est *laissé* aller ; pour dire, qu'il n'a pu résister aux prières, aux importunités de quelqu'un. On dit qu'un homme a *laissé* ses bottes en quelque endroit ; pour dire, qu'il y a *laissé* la vie. On dit à ceux à qui on *laisse* la dernière part, encore y a-t-il à choisir, vous avez à prendre, ou à *laisser.* On dit qu'on a donné à quelqu'un un *tire-laisse* ; pour dire, qu'on lui a fait espérer quelque profit, dont on l'a ensuite frustré. On dit, se *laisser* tondre la laine sur le dos, se *laisser* mener par le nez comme un buffle ; pour dire, souffrir l'empire ou les volontés d'autrui. Il vaut mieux *laisser* son enfant morveux, que de lui arracher le nez, souffrir un petit mal pour en éviter un plus grand. On dit qu'un homme a *laissé* de ses plumes en quelque endroit ; pour dire, qu'il y a fait quelque perte. On dit aussi, qu'on a beau être las, on ne *laisse* pas d'aller ; pour dire, qu'il se faut évertuer dans la nécessité.

LAISSES, s. f. pl. On appelle *laisses*, ou *relais*, les terres que la mer a *laissées* sur le rivage.

Laisses, en termes de Vénerie. Voyez Laissées.

LAIT, s. m. Liqueur blanche que la nature prépare dans les mammelles des femmes pour nourrir leurs enfans, ou dans les tettes des animaux pour nourrir leurs petits. *Lac.* Le *lait*, selon le sentiment des Anciens, est fait du sang ; mais la plupart des Modernes soutiennent que ce n'est que du chile tout pur qui est porté par les artères aux mammelles, & qui sans autre coction, est criblé par les glandes dont elles sont composées, de la même manière que l'urine dans les reins est criblée au travers des glandes rénales, sans y recevoir presque d'altération. Le *lait* est un composé de globules qui nagent dans une liqueur claire & transparente, qu'on appelle *petit lait*, & qui sont de différente grosseur, comme observe M. Leeuwenhoek. Le *lait* est composé de trois sortes de parties, de butireuses, de caséeuses & de séreuses. Les butireuses sont la crême, & ce qu'il y a d'onctueux qui s'élève au-dessus du *lait*. Les caséeuses sont les plus grossières & celles qui se coagulent, & dont on fait les fromages ; & les séreuses sont proprement la lymphe, & ce qu'il y a de plus liquide, que nous appellons le *lait clair*, ou le *petit lait.*

Dans l'analyse du *lait* de vache & de chèvre, la liqueur aqueuse a une odeur agréable, & même la liqueur rousse ne sent pas mauvais, mais comme un gâteau frais & un peu grillé ; au lieu que le *lait* d'ânesse dès le commencement de la distillation, a rendu une odeur fade & désagréable qui a augmenté de plus en plus, & est devenue semblable à celle de la vieille graisse, ou du vieux oing. Cette différence semble venir de ce que le *lait* de vache & de chèvre contient à peu près autant de matière butireuse que de caséeuse, ou de crême que de fromage, & que le *lait* d'ânesse contient trois ou quatre fois plus de fromage que de crême. *Mém. de l'Acad.* 1712.

Le *lait* vient aux mammelles des femmes, quand elles sont grosses de quatre mois. Leur *lait* se perd, si on ne les tire. La fermentation du *lait* qui se fait aux premiers jours qu'une femme est accouchée, lui donne une fièvre qu'on appelle *Fièvre de lait.* Aristote dit que quelques hommes ont du *lait* aux mammelles. Cardan dit en avoir vu un qui en avoit assez pour nourrir un enfant ; & les Relations d'Amérique disent, que les hommes y en ont en grande quantité. En suçant le bout du sein d'un homme, ou d'une fille, on fait enfin venir du *lait.*

Le *lait* aigri, ou corrompu dans l'estomac des enfans, leur cause plusieurs maladies. Un remède excellent, à ce que prétend Dohel, Médecin de Malmuyen, en Danemarck, dans une Dissertation qu'il en a fait, est de leur faire prendre un verre d'eau salée, c'est-à-dire, dans laquelle on a jetté & fait dissoudre un peu de sel. C'est un émétique qui leur fait jetter toute la pourriture de l'estomac ; il assure qu'il est éprouvé dans le Nord, où les paysans le donnent à leurs enfans avec succès. Il dit l'avoir éprouvé lui-même dans sa jeunesse, & avoir été guéri par-là. Au reste, ce remède n'a pas le suffrage seul des paysans & de l'expérience ; Celse en a parlé, *L.* 1. *c.* 3. Cependant comme les enfans sont toujours extrêmement délicats, pour éviter les mauvais effets que ce remède pourroit faire sur leur ventricule tendre, M. Dohel croit qu'il vaut mieux encore prendre de la saumure qui surnage sur le beurre salé, lequel aura émoussé les pointes du sel. Le *lait* aigri qui nous paroît si désagréable, & qui nous incommode, ne fait aucun mal, & paroît fort bon aux Arabes. Ils le laissent aigrir pour le prendre, & ils le trouvent délicieux.

On appelle un veau de *lait*, un cochon de *lait*, ceux qui tettent encore.

On

On dit en ce sens, qu'un enfant a été nourri tout d'un *lait*, quand il n'a eu qu'une nourrice; qu'il l'a *été* de deux *laits*, quand il en a changé. On appelle un *lait* nouveau, celui d'une femme accouchée depuis peu: un *lait* d'un an, quand il y a un an qu'elle nourrit un enfant; un vieux *lait*, quand il est surranné. On dit que deux enfans qui ont tetté d'un même *lait*, sont frères de *lait*: ce qui se dit aussi d'un nourriçon, & du fils de la nourrice du même âge. On appelle dents de *lait*, les premières dents qui viennent aux enfans durant qu'ils tettent, & qui tombent avec l'âge.

On dit figurément, Sucer une opinion, une doctrine, avec le *lait*; pour dire, l'apprendre, en être instruit dès la plus tendre enfance.

Titus ouvre les yeux:
Quel air respires-tu? N'es-tu pas dans des lieux,
Où la haine des Rois avec le lait *sucée,*
Par crainte, ou par amour, ne peut être effacée? Rac.

Lait, est aussi un aliment pour les grandes personnes, qui sert quelquefois de remède. Les Tartares vivent principalement de *lait* de jument. Les Anciens s'en servoient particulièrement, aussi bien que du *lait* de chameaux. On met les malades au *lait* d'ânesse, au *lait* de vache, pour les rafraîchir; & de-là viennent ces façons de parler, Etre au *lait*, prendre du *lait*. On fait du fromage de *lait* de vache, de *lait* de chèvre, de *lait* de brebis, de buffle, &c. Le *lait* se caille par quelque acide, par la présure. On mange du *lait* cru, & du *lait* bouilli. On appelle *lait clair*, ou *petit lait*, cette sérosité qui se sépare du caillé par l'acide. Il a deux autres substances, qui font le beurre & le fromage. Voyez, sur la police du *lait*, le Traité de Police de M. de la Mare, *L. IV. T. VII.* & *L. V. T. XXIII. c. VII. §. 1.*

On appelle, en terme de Manége, des chevaux *soupe de lait*, qui sont roux & blancs, tirant sur l'isabelle, & qui ressemblent au potage au *lait* où l'on a mis force sucre. Chevaux *soupe de lait*. On le dit aussi de certains pigeons blancs isabelle, & ce sont les plus estimés. Pigeons *soupe de lait*. Acad. Fr.

☞ Lait, s. m. On appelle, Fièvre de *lait*, une fièvre qui vient aux femmes dans les premiers jours de leurs couches, & qui est causée par le *lait* qui commence à leur venir.

☞ On appelle, *Lait coupé*, du lait dans lequel on a mis une portion d'eau.

☞ On dit prov. & fig. que le vin est le *lait* des vieillards.

☞ On appelle aussi de la même sorte certains pigeons blancs isabelle. Pigeons soupe de *lait*. Ac. Fr.

Lait, se dit aussi de plusieurs liqueurs, tant naturelles qu'artificielles, qui ressemblent à du *lait* seulement par la couleur. Le *lait*, ou le suc de titimalus, est très-acide & corrosif. Le *lait* du figuier guérit, à ce qu'on dit, les porreaux, ou verrues. Les œufs frais, cuits à propos, rendent du *lait*. On exprime du *lait* des amandes pilées, qu'on appelle *Lait d'amandes*. *Lait* de chenevis. Il faut donner du *lait* de chenevis aux Serins quand ils sont malades. Le *lait* de chenevis se fait ainsi; vous prendrez une poignée de chenevis que vous laverez dans de l'eau de fontaine, & après, vous l'écraserez avec un pilon de bois, dans une seconde eau; vous exprimerez cela fortement dans un linge blanc, & vous vous servirez de cette eau, qu'on appelle *Lait* de chenevis. Hervieux. Le *lait* de chenevis échauffe les oiseaux.

On appelle aussi *lait de chaux*, *Albarium opus*, la liqueur claire & blanche qu'on tire de la chaux, quand on l'éteint, & dont on blanchit les murailles.

☞ Lait de Buffle. Le *lait* de buffle entre dans la teinture des toiles Indiennes; on le mêle avec l'infusion de Cadoucaie. On le préfère à celui de vache, parce qu'il est beaucoup plus gras & plus onctueux. Ce *lait* produit pour les toiles le même effet que la gomme, & les autres préparations que l'on emploie pour le papier, afin qu'il ne boive pas. En effet j'ai éprouvé que notre encre peinte sur une toile préparée avec le cadou s'étend beaucoup & pénétre de l'autre côté. Il en arrive de même à la peinture noire des Indiens. P. Coeurdoux, *Lettres Edif. T. XXVI.*

☞ Lait. Pierre de *lait*, ou *Morochthus*. On l'emploie en Médecine pour provoquer le *lait*.

Le chemin de lait, ou *Voie lactée*, ou, selon le peuple, le *Chemin de S. Jacques*, est un espace dans le ciel qui paroît en forme d'écharpe blanche dans une nuit fort sereine: ce qui est causé par la lumière d'une infinité d'étoiles qu'on y découvre avec le Télescope. Voyez VOIE.

Lait de la Lune. Terme de Chymie. *Lac. Lunæ*. C'est ce qu'on appelle autrement fleurs d'argent, *flores argenti*. C'est une terre blanche, poreuse, friable, insipide, mais qui se dissout dans l'eau, & qui la teint en couleur de *lait*. C'est un sublimé, un extrait de la matière qui se trouve communément dans les mines d'argent. C'est delà que lui vient son nom. Harris.

Les Naturalistes appelle aussi *lait de la lune*, l'Agaric fossile, qui n'est pas le vrai Agaric, & qui n'en a qu'improprement le nom, & n'en a pas tous les effets. Chorier, *Hist. de Dauph. L. I. T. I. p. 58.*

Lait Virginal, est une liqueur qui a été ainsi nommée, parce qu'étant versée dans de l'eau, elle la blanchit comme du lait, & que les filles s'en servent pour se décrasser, & pour embellir leur peau. Le *lait virginal* se prépare avec le sel de Saturne dissous dans du vinaigre distillé, ou avec la teinture de storax & de benjoin faite avec de l'esprit de vin. On en fait de plusieurs autres manières.

En termes de Philosophie hermétique, *lait virginal*, ou *lait de la vierge*, ou *lait* des Philosophes, signifie le mercure hermétique, ou la pierre au blanc fondante, & projettée sur quelque métal qu'elle change en *lait*; alors elle s'appelle or blanc, parce qu'elle a le poids & le volume de l'or. Dans le langage du même art, on dit cuire le *lait*, pour dire cuire le mercure des Sages, ou cuire la pierre, & la pousser jusqu'au rouge. La pierre se nourrit de son *lait*, ou de son sperme, cela veut dire qu'elle est engendrée du mercure hermétique.

Lait, se dit proverbialement en ces phrases Si on lui tordoit le nez, il en sortiroit du *lait*; pour dire, il est encore jeune, & sans expérience. Il a avalé cet affront doux comme *lait*; c'est-à-dire, il n'a pas osé s'en plaindre, ni s'en ressentir. On dit qu'on a troublé le *lait* à une nourrice; pour dire qu'on l'a engrossée. On dit qu'on fait une vache à *lait* d'une affaire, quand on la tire en longueur, pour en tirer toujours du profit. On appelle aussi vache à *lait* une femme dont on tire beaucoup de choses à son profit. On dit qu'un homme a une dent de *lait* contre quelqu'un; pour dire, qu'il a une haine invétérée contre lui. On dit aussi, il me semble qu'on me bout du *lait*, quand on nous rend quelque service qui ne nous est pas agréable. Le peuple dit aussi, Vin sur *lait*, c'est souhait; *lait* sur vin, c'est venin; c'est-à-dire, qu'on desire de sortir de l'enfance où l'on n'est nourri que de *lait*, pour passer à l'âge où l'on boit du vin; & que *lait* sur vin est venin; parce que l'on ne remet au *lait*, que ceux qui sont dangereusement malades de phthysie, & de défaillance. Le peuple prend souvent ce proverbe en un autre sens, comme s'il signifioit qu'on peut boire du vin après avoir mangé du *lait*, mais qu'il est dangereux & nuisible de manger du *lait* après avoir bu du vin; de-là vient qu'en quelques endroits, au lieu de *c'est souhait*, on dit, vin sur *lait*, *c'est le droit*, c'est-à-dire, *rectum est*, mais ce n'est pas-là le sens du proverbe. On dit aussi, prov. & fig. que le vin est le *lait* des vieillards. On dit aussi, qu'un homme sçait connoître mouche en *lait*; pour dire, qu'il n'est pas niais, qu'il sçait l'air du monde. La plupart de ces proverbes sont bien bas, & ne se disent qu'en badinant.

LAITAGE, s. m. Ce qui se fait de lait, beurre, crême, fromage. *Lactaria*. Les Hollandois trafiquent beaucoup de *laitage*.

Allez couper vos joncs, & presser vos laitages. Boil.

Dans l'Isle Britannique, au VII. siècle, les *laitages*, & les œufs mêmes, n'étoient point défendus en Carême. Voyez Béde III. *Hist. c. 3.*

LAITANCE, ou LAITE, s. f. La partie des poissons mâles où est contenue leur semence, & dont on exprime une liqueur blanche qui ressemble au lait. *Piscis lactea pulpa*. Les *laitances* de carpes sont excellentes. La *laite* d'un hareng frais. A Paris on dit plus ordinairement *laite* que *laitance*. Leuvenhoek ayant examiné de près avec un bon microscope la *laitance* d'une morue,

rue, trouva qu'elle contient plus d'animaux vivans, qu'il ne peut y avoir d'hommes sur terre. On doit regarder comme un grand prodige ce que raconte un des Bartholins, qu'il a trouvé dans un poisson nommé *Asellus* en Latin, & dont le Merlan est une espèce, une *laite*, & des œufs. Journ. de 1695. L'Auteur écrit *laitte* avec deux *tt*.

On appelle aussi *laitance* de chaux, le lait de chaux dont on a parlé ci-dessus. *Calx aquâ multâ diluta*. Voyez LAIT.

LAITE. Voyez LAITANCE.

LAITÉ, ée, adj. Poisson qui a de la laite. *Pinguis lactariâ pulpâ*.

LAITÉE, s. f. Est un nom que les Chasseurs donnent à la portée d'une lice, ou de quelques autres animaux, pour comprendre tous les petits d'une ventrée.

On appelle proverbialement un homme foible & efféminé, qui n'a aucune vigueur dans ses actions, une poule *laitée*.

LAITERIE, s. f. Lieu où l'on serre le lait, où l'on bat le beurre, où se fait le fromage. *Cella lactaria*. Il y a dans la Ménagerie du Château de Meudon une fort magnifique *Laiterie*.

LAITERON, vulgairement LACERON, s. m. *Cicerbita*. Plante, dont il y a deux espèces générales, une lisse, l'autre rude & épineuse. Le *laiteron* lisse a une petite racine fibrée, blanche ; sa tige croît à la hauteur d'un pié & demi, creuse en dedans, tendre, de couleur purpurine ; ses feuilles sont longues, lisses, découpées comme celles de la dent de lion, dentelées, rangées alternativement ; ses fleurs naissent au sommet des branches par bouquets à demi-fleurons jaunes, plus petites que celles de la dent de lion. Quand ces fleurs sont passées, leur calice devient un fruit qui soutient de petites semences oblongues, garnies chacune d'une aigrette. Cette plante rend un suc laiteux ; elle est bonne à manger. On l'appelle aussi *palais de liévre*, parce que les liévres en sont friands ; *bresseron*, ou *laceron*. En Latin *sonchus lævis laciniatus latifolius*. C. Bauh. Pin 124. Le *laiteron* rude a ses feuilles entières, ou peu laciniées, approchantes de celles de l'endive, embrassant la tige par leur base, de couleur verte-obscure & luisante, garnies d'épines longues, dures & piquantes. Ses fleurs, ses semences & ses racines, sont semblables à celles du *laiteron* lisse ; il rend aussi un suc laiteux. En Latin *sonchus asper non laciniatus*. C. Bauh. Pin. 123. Ces deux espèces de *laiteron* sont humectantes, rafraîchissantes, apéritives ; on s'en sert pour les inflammations du foie, de la poitrine, & pour purifier le sang. Ménage & Vossius dérivent ce mot de *lactorones*, ou de *lactoris*.

☞ LAITEUSE, adj. f. Se dit d'une pierre fine transparente, dont la couleur tirant sur le lait, en diminue considérablement le prix.

Laiteuse, est aussi la qualité qu'on donne à l'opale. Voyez OPALE.

LAITEUX, euse, adj. Ce qui rend un suc blanc semblable à du lait. *Lactarius*. Le figuier, le titimale, le laiteron, sont des plantes *laiteuses*.

On trouve dans les Antilles un arbre que les habitans appellent *Arbre laiteux*, à cause que quand on l'incise, il rend une grande quantité de lait. ☞ Ce lait, loin d'être caustique & dangéreux, comme on l'a dit dans la précédente édition, est, au contraire, un souverain remède pour la réunion & mondification des plaies : on s'en sert aussi intérieurement avec succès, pour la fiévre, pour la dysenterie, & pour la colique. Voyez le P. Labat, page 324. du II. Tome de ses Voyages en l'Amérique.

L'arbre est si tendre qu'on casse ses branches en le branlant, ainsi elles sautent toutes en pièces si l'on y donne un coup de bâton. Il croît gros comme la jambe, fort égal depuis le bas jusqu'à sa cime, & haut de deux piques. L'extrémité de ses branches, qui sont fort courtes, est plus grosse que le milieu. Il porte au bout de chaque branche une vingtaine de fleurs blanches d'assez bonne odeur, & qui ressemblent à celles du jasmin. Elles sont beaucoup plus grandes, & à leur chute quinze ou vingt feuilles croissent au même endroit, longues de deux piés, & larges de quatre doigts, qui finissent en pointe, ensorte qu'on les prendroit pour des lames de poignards.

☞ LAITIER, s. m. Terme de grosse Forge. C'est une certaine matière écumeuse qui sort du fourneau où l'on fait fondre la mine. *Spuma ferri*. Cette matière vient non-seulement de la mine, mais encore plus de la castine qu'on met avec la mine pour en faciliter la fusion, comme on met du borax pour fondre l'or, & du salpêtre pour fondre l'argent. Les *laitiers* sont crystallisés, d'une couleur bleuâtre tirant sur le verd. Les *laitiers* ne sont propres à rien ; mais comme ils emportent toûjours avec eux quelque portion de fer, les Forgerons ont soin de les faire piler dans un moulin fait exprès, afin d'en tirer le fer qu'ils ont charrié avec eux.

LAITIERE, s. f. Femme de village qui vient vendre son lait à la ville. *Lactaria, quæ lac vendit*. Les *Laitières* portent leur pot au lait sur la tête avec une merveilleuse adresse.

Ce mot se dit aussi des nourrices qui ont beaucoup de lait. Le lait de cette nourrice est bon, mais elle n'est pas grande *laitière*. Il est bas en ce sens, & ne se peut dire qu'en parlant familièrement. Tous les Acteurs qui viennent sur le Théatre, sont autant de Damoiseaux. Les Reines & les Héroïnes y sont si fardées, que leur teint paroît aussi frais que celui de nos jeunes *Laitières*. Le Spectateur.

Ce mot se dit aussi des vaches qui donnent du *lait*. Par une Ordonnance de Police du 4. de Novembre 1701. il est permis aux Brasseurs de vendre aux particuliers qui nourrissent des vaches *laitières* le marc de l'orge moulu, vulgairement appellé Dresche, & aux particuliers d'en nourrir leurs vaches, pourvu que la dresche ne soit point aigrie. *Traité de Police, L. IV. Titre VII. pag.* 576, 577.

LAITON, s. m. Métal factice, qui se fait avec du cuivre rouge, dans lequel on mêle de la calamine, qui est un minéral jaune, dont il y a abondance au pays de Liège, qui augmente le poids du métal. *Orichalcum, aurichalcum*. De cent livres de cuivre rouge, & de cent livres de pierre calamine fondus ensemble, il se forme cent cinquante livres de cuivre jaune, ou *laiton*. Le mélange en est plus ou moins grand, selon l'ouvrage qu'on veut faire. On disoit autrefois *laton*.

Ce mot vient du Flamand *lateon*, ou de l'Anglois *latten*. D'autres disent, qu'il vient de *electrum*, *quia est metallum facititium*. *Aurichalcum* signifie proprement du cuivre d'or, ou du cuivre qui paroît or ; & *orichalcum* signifie du cuivre de montagne, ὄρος, *mons*, *montagne*, & χαλκὸς, *cuivre*, *airain*. M. Huet dérive ce mot *laiton* de *letum*, qui, en langue de Galles, signifie la même chose.

En termes du grand Art, *laiton* des Philosophes signifie l'élément de la terre, ou le corps immonde. *Laiton* non net, c'est matière parvenue au noir. *Laiton* blanc des Philosophes, c'est le Mercure hermétique, ou la Lune des Sages. *Laiton* rouge des Philosophes, c'est l'or, ou l'airain des Philosophes, ou leur pierre parfaite au rouge. Laver le *laiton* sept fois dans le Jourdain, comme Naaman le Lépreux, expression figurée, qui veut dire ici, toûjours, longtems, autant qu'il faut. Blanchir le *laiton*, c'est faire devenir blanche la matière, de noire qu'elle étoit, ce qui se fait par l'opération appellée lavement des Philosophes.

LAITUE, s. f. Plante dont il y a deux espèces générales, une cultivée, & l'autre sauvage. *Lactuca*. La *laitue* cultivée, ou domestique, comprend plusieurs espèces. La plus commune, que C. Bauhin appelle *lactuca sativa*, Pin. 122. a ses feuilles longues, larges, ridées, de couleur verte-pâle, pleine d'un suc laiteux, agréable au goût pendant qu'elle est jeune, mais qui est amer, quand sa tige est venue. Cette tige se divise en beaucoup de rameaux, portant en leurs sommités de petites fleurs jaunes, qui sont des bouquets à demi-fleurons, soutenus par un calice un peu long, grêle, composé de feuilles en écailles. Lorsque ces fleurs sont passées, il leur succède des semences oblongues, pointues par les deux bouts, de couleur cendrée, garnies d'aigrettes. Cette espèce de *laitue* est pommée, ou non pommée.

Il y a une autre espèce de *laitue* Romaine; en Latin *lactuca Romana, longa, dulcis*. J. Bauh. 2. Pin. 998. Sa feuille est longue, médiocrement large, légèrement découpée, garnie en dessous le long de sa côte de petites épines. Sa fleur est semblable à celle de la *laitue* commune : sa semence est noire.

La *laitue* crêpée a ses feuilles découpées, pliées & repliées comme un crêpe, de couleur verte-obscure : ses fleurs sont comme celles des autres espèces : sa semence est blanche. En Latin *lactuca crispa, & tenuiter dissecta*. J. Bauh. 2. Pin. 999.

Il y a aussi plusieurs espèces de *laitues sauvages*.

Les *laitues* humectent, rafraîchissent, temperent l'âcreté des humeurs, & provoquent le sommeil. Il faut transplanter les *laitues* pour les rendre pommées.

On a trouvé au Pérou des *laitues* qui pesoient jusqu'à sept livres & demie.

La *laitue* a été ainsi appellée, parce qu'elle est de toutes les plantes potageres, celle qui rend le plus de lait.

☞ LAÏUS, f. m. Fils de Labdacus, Roi de Thèbes.

LAIX, ou LAIS. Terme de Coutumes. Voyez LAIE, terme de Coutumes.

☞ LAIZE, f. f. Largeur qu'une étoffe, ou une toile, doit avoir entre les deux lisières.

☞ Laize de Bonjon. Terme de Manufactures de toiles, particulièrement en usage dans celles de Normandie. Il signifie la largeur d'une toile faite dans les rots d'une aune, en sorte qu'elle se trouve de trois quarts & demi un sixième de large.

L A K.

LAKIUM, ou BISKOPS LACK, f. m. Nom propre d'un bourg du Cercle d'Autriche en Allemagne. *Lakium*. Il est dans la Carniole, sur la petite rivière de Zéir, environ à deux lieues de Crainbourg. Quelques Géographes prennent *Lakium* pour la petite ville de la Pannonie supérieure, nommée anciennement *Praetorium Latovicorum*, que d'autres mettent à Pridanik, village de la Carniole, situé sur la rivière de Gurek, vers le lac de Czernicz. Maty.

L A L.

LALAIN, f. m. Nom propre d'un bourg, avec un château & titre de Duché. *Lalinum*. Il est dans la Flandre, sur la Scarpe, environ à une lieue au-dessous de Douai. Maty.

LALAND, f. m. Nom propre d'une Isle du Danemarck. *Lalandia*. Elle est dans la mer Baltique, près de la côte méridionale de celle de Séelande. *Laland* est une petite Isle qui n'a que huit lieues de long, & quatre de large; mais elle est très-fertile en grains, & sur-tout en froment, dont elle pourvoit la ville de Coppenhague & les autres lieux voisins, où il est rare. Les Hollandois en tirent tous les ans quantité de grains & de pois. Elle a son Gouverneur particulier, duquel dépendent plusieurs petites Isles voisines. Ses lieux principaux sont Naxkow, capitale, Saxkoping, & Nysted. Maty.

☞ LALBENQUE, f. f. Petite ville de France dans le Querci, Généralité de Montauban.

LALI, CASILIRMAR, ou OTMAGIUCHI, f. m. Nom d'une rivière de la Natolie, en Asie. *Halys*. Elle baigne Otmaginch, & se décharge dans la mer Noire, à sept lieues de Simiso, vers le couchant. Maty.

LALLUS, f. m. Nom propre d'un Dieu des anciens Romains. *Lallus*. C'étoit celui qui présidoit aux enfances que les nourrices font pour divertir leurs nourrissons, aux mots enfantins qu'elles leur disent, comme *lalla mamma*, pour leur apprendre insensiblement à prononcer quelques mots; & même, comme il paroît par l'Epitre XVI. d'Ausone, v. 90. & 91. aux chansons qu'on leur chantoit pour les endormir. Voyez Turnèbe, *Adv. L. XVIII. c.* 34.

L A M.

LAM, f. m. Terme de Grammaire Arabique. Nom de la vingt-troisième lettre de l'Alphabet des Arabes, laquelle répond à notre *L. Lam*. Sarrage, Auteur Arabe, explique les mystères des *Lam* dans son Livre intitulé, *Eelan*. D'Herbelot. Le *Lam* est aussi une lettre numérale en Arabe, qui signifie 30. *Castel*. Le *Lam* est aussi une préposition qui a différentes significations. Le P. Souciet, dans ses Dissertations Critiques, *page* 496, montre qu'elle signifie la fin qu'on se propose.

LAMA, f. m. Terme de Relation. Prêtre des Tartares Occidentaux, voisins de la Chine. Prêtre idolâtre du Tonbut, ou du Royaume de Thibet & de Barantola, lequel est fort respecté par les Tartares, que les Chinois appellent Occidentaux à leur égard. *Sacerdos Tartarus, Sacrificulus Tartarus, Lama*. Ces Tartares, qui ne sont pas tout-à-fait idolâtres, souffrent néanmoins que ces *Lamas* ayent des Temples chez eux. D'Herbelot. Quelques-uns disent *Lamas* même au singulier. Les Tartares ont un grand *Lamas*, qui est leur Grand-Prêtre, qu'ils appellent aussi Barantola & Lassa, dans le Royaume de Tangut. Il est la seconde personne du Royaume, & après le Roi il a le plus d'autorité. Non-seulement les peuples, mais même les Rois voisins, viennent l'adorer dans le fond de son Palais, où il reçoit leurs hommages assis comme une Divinité. Aucun de ces Rois n'est intronisé, s'il n'a auparavant envoyé des Ambassadeurs à ce grand *Lamas*, avec des présens pour obtenir sa bénédiction. Voyez Kirker, *China Illust. L. II. c.* 4. Les *Lamas* sont fort adonnés à la Magie. Les *Lamas* sont les Prêtres Tartares, & les plus superstitieux de tous les Bonzes. P. Le Comte. Ce sont les disciples de Fô, que les Siamois ont appellés Talapoins, les Tartares *Lamas*, ou *Lamas-Sem*, les Japonois Bonzes, & les Chinois Hocham. Idem. La Reine, mère de l'Empereur de la Chine, étoit fort entêtée de la Religion des *Lamas*, Prêtres Tartares, & les plus superstitieux de tous les Bonzes. Idem. De nouvelles lumières qu'eut l'Empereur (de la Chine) lui découvrirent l'innocence du Prince déposé, & les artifices qui avoient été employés pour le perdre. Il sçut que pour y réussir, le Régulo avoit eu recours à la Magie, & à divers prestiges; & que par l'instigation de certains *Lamas* fort expérimentés dans l'usage des sortilèges, il avoit fait enterrer une statue en Tartarie, en accompagnant cette cérémonie de plusieurs opérations magiques. L'Empereur envoya sur le champ saisir ces *Lamas*, & déterrer la statuë, le Régulo eut son Palais pour prison, & fut condamné à un châtiment, qui marquoit assez l'indignation de l'Empereur. Lett. Edif. *T. X. p.* 123.

LAMANAGE, f. m. Terme de Marine. C'est le travail des Mariniers, qui conduisent un navire à l'entrée ou à la sortie d'un port, ou d'une rivière, particulièrement aux lieux où l'entrée est difficile. *Res nauclearia, littorum peritia*. On l'appelle aussi *menu pilotage* & *touage*. On intente des actions en Justice pour le *lamanage*.

LAMANEUR, f. m. Terme de Marine. Pilote, ou Marinier qui fait le lamanage. C'est un homme qui réside dans un port, qui en connoît les entrées & les issues, & qui conduit les vaisseaux étrangers dans les rades, ou dans les ports, lorsque les parages sont dangereux, & sont inconnus à ceux qui abordent. *Nauclerus littorarius, portuarius*. On les appelle aussi *Locmans*, ou *Lormans*, ou *Lomens*. Le Titre III. du IV. Livre des nouvelles Ordonnances de la Marine, contient les Réglemens faits pour les Pilotes *Lamaneurs*, ou *Locmans*. Ils doivent avoir vingt-cinq ans pour être reçus, après un rude examen en la Justice de l'Amirauté, où on leur taxe leur salaire : & si le vaisseau qu'ils conduisent échoue par leur ignorance, ils sont condamnés au fouet; si c'est par malice, ils sont pendus à un mât. Les *Lamaneurs* sont aussi des Pilotes de rivières vers leurs embouchures, qu'on loue pour éviter les bancs, secques, syrtes & autres dangers, parce que l'Océan & les eaux d'amont les font changer de place presque tous les ans, & sur-tout vers Rouen, où il y a des *Lamaneurs* Jurés de deux lieues en deux lieues.

Luitprand dit que ce mot vient de *lomen*, ou *guide*. D'autres disent que *Lamaneur* est dit, *quasi laborans manu*, à cause qu'il se sert souvent de cordes, crocs, harpins &

& avirons, pour mettre un vaisseau en rade, ou en furin. Il y a plus d'apparence qu'il vient de *Loman*, qui, en langage Celtique, ou Bas-Breton, signifie *Maître de Navire.*

☞ LAMARIE, s. f. C'est ainsi que quelques-uns appellent la plante qui sert à faire la soude.

LAMBACH. Voyez LAMPACH.

☞ LAMBAD, s. m. Vent de septentrion qui souffle à Smyrne tous les jours depuis l'équinoxe de Mars jusqu'à celui de Septembre, & depuis les neuf heures du matin jusqu'à neuf heures du soir. *Boreas.* Du Loir, p. 16.

LAMBALE, s. m. Nom propre d'une petite ville de France. *Lambalium.* Elle est dans la Bretagne, à cinq lieues de Saint Brieux, vers l'orient méridional. Maty.

LAMBALOIS, oise, s. m. & f. Qui est de Lambale. *Lambalensis, Ambilias, Ambialites.* Dans les éditions de César, *Comm. Liv. III.* on trouve *Ambibarii;* mais Cluvier a averti dans sa *Germania Antiqua, Lib. II.* que les anciens manuscrits portent *Ambiliates*, ou *Ambialites.* César est le seul des anciens qui parle de ce peuple, que quelques-uns prennent pour ceux d'Avranche. Hadr. Valois, *Not. Gall. p.* 16.

D'*Ambiliates*, en y joignant l'article François *le, la*, on a fait *Lambale* & *Lambalois.*

LAMBDA, s. m. Terme de Grammaire Grecque. C'est le nom de la douzième lettre de l'alphabet des Grecs. *Lambda.* Le *Lambda* est une liquide immuable. Port-R. Dans les nombres, le *Lambda* vaut 30. Sa figure est Λ & λ sur les Médailles, quand il signifie λυκάβαντος, il a celle de l'*L* Latine. Les Attiques le mettent pour *mi.* Port-R. On le change aussi en Δ. Idem.

Lambda vient de l'Hébreu *Lamed*, ou du vieux Syrien *Lambda.* Idem.

LAMBDOÏDE, adj. f. Terme d'Anatomie. C'est une épithète qu'on donne à la troisième suture vraie du crâne; parce qu'elle ressemble à la lettre que les Grecs nomment λ, *Lambda.* Par la même raison on l'appelle *Ypsiloïde*, parce qu'elle a quelque apparence d'un *Ypsilon*, ou Υ Grec.

LAMBEAU, s. m. *Textisegmentum, segmen.* Morceau d'une étoffe vieille, ou déchirée. Cet habit a assez duré, il s'en va tout en *lambeaux.* ☞ Il ne changeoit point d'habit, que celui qu'il portoit ne s'en allât tout en *lambeaux.* Bouh. *Xav. L. VI.*

On voit sur les chemins l'équipage en lambeaux,
Des mulets décharnés, des ombres de chevaux.
Renard.

Ménage dérive ce mot de *lamina*, & dit qu'on en a fait *lamba*, & son diminutif *lambellum:* ou bien de *limbus*, qui signifie la même chose. Borel le dérive de *flambe*, aussi-bien que l'oriflamme.

Dans la basse Latinité on trouve *labellus*, pour signifier un ornement précieux qui pendoit des genoux, ou à la hauteur des genoux; & c'est de-là, selon quelques-uns, que s'est fait *labeau*, & puis *lambeau.* Peut-être *labellus* venoit-il de *limbus.*

Lambeau, se dit aussi figurément en Morale. Le tems détruit toutes choses, & les réduit en pièces, ou en *lambeaux.* Les écrits de cet Auteur sont péris, il ne nous en reste que quelques fragmens, ou *lambeaux.* Dans la décadence de l'Empire Romain, les Barbares emportèrent chacun son *lambeau.*

Estropier Horace, en soi si méthodique,
Pour coudre à ses leçons des préceptes nouveaux,
Pourquoi le déchirer, & le mettre en lambeaux?

☞ On dit en style dogmatique, mettre en *lambeaux* un Auteur, un Livre, un passage.

Lambeau, en termes de Chasse, se dit aussi d'une peau velue du bois du cerf, qu'il dépouille en certain tems. *Cornu cervini villi.*

Lambeau, est aussi un terme de Chapelier, qui signifie un morceau de toile, sur quoi on couche le chapeau, afin de lui donner la forme.

Lambeau, ou Lambel, en termes de Blason, est une pièce de brisure la plus noble de toutes, qui se forme par un filet qui se met ordinairement au milieu & le long du chef de l'Ecu, sans qu'il touche ses extrémités. *Tesserarius parmæ limbus.* Sa largeur doit être de la neuvième partie du chef. Il est garni de pendans qui ressemblent au fer d'une coignée, ou plutôt aux gouttes qu'on représente en Architecture, dans la frise de l'ordre Dorique sous les triglyphes. Quand il y a plus de trois pendans, il faut en spécifier le nombre; & on en met quelquefois jusqu'à six dans les Ecus des cadets. Richelet prétend qu'on ne dit plus *lambel*, & qu'il faut toujours dire *lambeau.* Je ne suis pas de son avis. Mén.

On dit en riant, & par manière de proverbe, des habits déchirés, que ce sont les armes d'Orléans, qui vont par *lambeaux*, par allusion au *lambel* de trois pièces, qui est la brisure de l'Ecu d'Orléans, le partage du second fils de France. Les *lambeaux* étoient originairement une espèce d'écharpe, de colet ou de jarretière à languettes ou aiguillettes pendantes, que les jeunes gens portoient au col, comme on y porte maintenant les cravates. Ces rubans s'attachoient au col du heaume; & quand il étoit placé sur l'Ecu, il en couvroit la partie la plus haute: ce qui servoit à distinguer les enfans de leurs pères, parce qu'il n'y avoit que ceux qui n'étoient pas mariés qui en portassent, ce qui a donné occasion d'en faire des brisures. On les appelloit alors *labels* & *labeaux.* C'étoit aussi des bandes étroites propres à lier des guirlandes & des couronnes, dont les bouts étoient pendans. C'est aussi de l'ancien usage de porter des *lambeaux* autour de la tête en forme de Diadème, qu'est venu celui de mettre des *lambeaux* en chef sur les Ecus. Plusieurs des anciens *lambeaux* avoient 4, 5, 6, 7 & 8 becs ou pendans, comme pointe de rateau; ce qui les a fait appeller par les Italiens *Rastelli:* mais depuis on leur a donné plus d'étendue, à cause qu'on les a chargés quelquefois d'hermines, de fleurs-de-lis, & autres semblables pièces. Quelques-uns ont fait brocher le *lambel* sur les pièces principales de l'écu.

LAMBEL, s. m. *Tesserarius parmæ limbus.* Terme de Blason, qui vient d'être défini. C'est la première brisure de l'Ecu que portent les cadets, pour les distinguer d'avec les Armes pleines des aînés. Ainsi le Duc d'Orléans, second fils de France, porte d'azur chargé de trois fleurs-de-lis d'or, brisé d'un *lambel* de trois pendans d'argent.

LAMBERT, s. m. Nom propre d'homme. *Landebertus, Lantbertus.* S. *Lambert* naquit à Maestricht peu après l'an 640. de parens nobles, & d'une famille qui étoit Chrétienne depuis plusieurs générations. Baillet. Il fut fait Evêque de Maestricht sa patrie en 668. & souffrit la mort pour la Foi l'an 708.

Lambert, s. m. Le pays de *Lambert. Regio Lamberti.* C'est un côté de la Groenlande. Elle est sous le soixante-dix-huitième degré de latitude, & a été découverte par les Hollandois l'an 1670. mais on n'en dit rien de particulier. Maty.

LAMBESC, s. m. Nom propre d'une petite ville de France. *Lambesca, Lambescum.* Elle est dans la Provence, à trois ou quatre lieues d'Aix, vers le couchant septentrional. Comme cette ville est bien bâtie, que son terroir est fort beau, & son air fort pur, on y tient ordinairement l'assemblée des Etats de la Province. Maty. Bouche, *Hist. de Prov. T. I. p.* 11. met *Lambesc* sous la latitude de 45 degrés entre 30 & 40 minutes.

LAMBESCA, autrefois LAMBESC, s. m. Nom propre de ville. *Lambesa, Lampesa.* C'étoit anciennement une ville Episcopale de la Numidie; maintenant ce n'est qu'un petit bourg du Royaume d'Alger, situé sur le Sufegmar, dans le Royaume de Constantine, à huit lieues de la ville de ce nom vers le midi. Maty. Le Concile de *Lambesca* fut assemblé l'an 240. de J. C.

LAMBETH, s. m. Nom propre d'un village d'Angleterre, situé sur la Tamise, vis-à-vis de la ville de Westminster, partie de celle de Londres. *Lambetha, Lametha.* Il y a dans ce village un Palais des Archevêques de Cantorbéry, dans lequel ces Prélats font ordinairement leur résidence. Maty.

LAMBEY, s. m. Nom propre d'une petite Isle du Comté de

de Dublin en Irlande. Elle est près de la côte, entre la ville de Dublin, & celle de Drogheda. Quelques Géographes la prennent pour celle que les Anciens nommoient *Limnos*, que d'autres placent à Ramesey, petite Isle située sur la côte du Comté de Pembrock, en Angleterre, vis-à-vis de la ville de Saint Davids. Maty.

LAMBIN, s. m. LAMBINE, s. f. *Lemulus, piger, tardus*. Ce terme est bas & populaire. Il signifie, qui est lent jusqu'à chagriner, jusqu'à donner de l'ennui. Cet homme est un vrai *lambin*. Cette femme est une vraie *lambine*. Acad. Franç.

LAMBINER, v. n. Terme populaire & bas. Faire ce que l'on fait lentement, avec nonchalance, d'une manière paresseuse. *Pigrare, pigritari, cunctari, cessare, oscitanter agere*. Qui m'a donné ce grand paresseux-là? il ne fait que *lambiner*. Il ne faut pas *lambiner*. Ac. Fr.

☞ LAMBIQUER, v. a. Vieux mot. Distiller.

LAMBIS, s. m. *Major cochlea, limax*. Grand limaçon, qui se trouve dans les mers des Isles de l'Amérique. Sa coque est si grosse qu'elle pèse quelquefois six livres. Elle forme une espèce de roche, tant elle est dure, & relevée en quelques endroits par de petites pointes. On en compose un ciment qui résiste à la pluie. Les Sauvages en mangent la chair.

Le *Lambis* a peut-être eu ce nom à cause que le poisson qui le fait mouvoir a la figure d'une grosse langue, qui lèche (*lambit*) cette humeur gluante qui s'attache sur les rochers que la mer baigne de ses flots. C'est un des plus gros coquillages qui se voyent. Il est du genre des murex ou rochers. C'est une espèce d'araignée, dont la queue, ainsi que la clavicule, est pointue. Le *Lambis* est retroussé par l'un de ses bords, comme pour faire mieux paroître la belle couleur purpurine qui l'enrichit au-dedans. Mais sa masse étant assez grossière & hérissée par-dessus de plusieurs bosses rudes & pointues, lui fermeroit la porte des cabinets, si l'artifice, en lui enlevant sa première robe, ne découvroit la bigarrure & la politesse de l'écaille marquetée, qu'il porte sous cet habit de campagne. Le poisson qui loge sous les cavernes de cette petite roche mouvante, est si gros, qu'il en faut peu pour garnir un plat. Il peut être admis sur les tables délicates, pourvu qu'il soit bien cuit, & encore mieux poivré, parce qu'il est fort indigeste. Le ciment qu'on en tire se fait en calcinant le *lambis*, & le mêlant avec du sable de rivière. Ce *lambis* s'entonnant aussi comme un cor de chasse, & s'entendant de fort loin, quelques habitans des Antilles s'en servent pour appeller leurs gens au repas. Lonvillers de Poincy, *Hist. Nat. des Antilles, ch. 19. art. 6.*

LAMBOURDE, s. f. *Laquearium, tigilla*. Terme de Charpenterie. Pièce de bois de sciage qui a trois pouces en quarré, & qui sert à soutenir le parquet, ou les ais d'un plancher, & que pour l'ordinaire on pose obliquement à quelques piés de distance. Ce sont aussi des pièces de bois entaillées, qu'on met aux côtés des poutres, & sur lesquelles on pose les solives.

Lambourde, c'est aussi une espèce de pierre tendre qui se tire derrière les Chartreux à Paris, & près d'Arcueil.

LAMBREQUIN, s. m. *Fluentes per ambitum licinia*. Terme de Blason. Quelques-uns disent *lamequin*, & d'autres *lambequin*. Les *lambrequins* sont des morceaux d'étoffe découpés, qui descendent du casque, & qui coëffent & embrassent l'Ecu pour lui servir d'ornement. C'étoit l'ancienne couverture des casques, comme la cotte d'armes étoit celle du reste de l'armure, pour garantir de la chaleur, de la pluie, de la poudre, & faire reconnoître les Chevaliers dans la mêlée. Ils étoient d'étoffe, & servoient à soutenir & à lier les cimiers qui étoient de plumes. Les *lambrequins* formés de feuillages, entremêlés les uns dans les autres, sont plus nobles que ceux qui sont composés de plumes naturelles.

Quelques-uns les ont aussi appellés *feuillarts*, parce qu'ils ressembloient en quelque façon aux feuilles d'acanthe. Ils ont été quelquefois mis sur le casque en forme de bonnet élevé comme celui du Doge; & leur origine vient des anciens chaperons qui servoient autrefois de coëffure, tant aux hommes qu'aux femmes.

☞ Lambrequin. Quelques-uns veulent que les *lambrequins* représentent les rubans & les livrées, que les Dames prenoient soin d'ajuster au casque, & d'achemer, comme on parloit alors.

Le fond & le gros du corps des *lambrequins* doivent être de l'émail du fond du champ de l'Ecu; mais leurs bords doivent être de ses autres émaux. Quelques Hérauts ont appellé *Volet*, cet habillement du casque lorsqu'il étoit léger, parce qu'il voletoit au gré du vent, & n'y étoit attaché qu'avec un tortil, ou bourlet, composé de cordons & de rubans entrelacés des couleurs & métaux des armes du Chevalier. D'autres lui ont donné le nom de *Capeline*, quand il étoit fait en manière de cape, d'où est venu un ancien proverbe militaire, Homme de *Capeline*, pour dire, résolu & déterminé au combat. On l'a aussi appellé *Mantelet*, quand il étoit large & court, & enveloppoit le casque & l'Ecu; ce qui le faisoit appeller par quelques-uns *Camail*. On croit que les *lambrequins* ont été ainsi nommés, parce qu'ils pendoient en lambeaux, & étoient tous hachés à cause des coups qu'ils avoient reçus dans les batailles. Mais le P. Ménestrier prétend que ce mot vient du Latin *lemniscus*, qui signifie ces rubans volans dont les couronnes des Anciens étoient attachées.

LAMBRIS, s. m. *Laquear*. Plafond, ornement de menuiserie, dont on couvre le plancher du haut d'une salle, ou d'une chambre de parade. La mort attaque les Grands sous les *lambris* dorés, aussi-bien que les pauvres dans leurs cabanes. Jusqu'à la prise de Carthage, on ne sut à Rome ce que c'étoit que *lambris* doré. On commença, sous la Censure de L. Mummius, par dorer ceux du Capitole. Pline, *Liv. XXXIII. c. 3.*

On appelle figurément & poëtiquement le ciel, le céleste *lambris*, ou les célestes *lambris*, ou le *lambris* de la voûte céleste.

Lambris, est aussi l'enduit de plâtre soutenu par des lattes, qui sert à faire des chambres dans un grenier, ou sous le toit d'une maison; d'où vient que quelques-uns ont fait venir ce mot d'*ambrices*, signifiant en Latin une *latte*, ou d'*imbrex*, une *tuile*, en y ajoutant l'article, comme fait voir Ménage en ses Origines. Il vient plutôt de *lambrusq*, mot Celtique, ou Bas-Breton, signifiant la même chose.

Lambris, se dit aussi plus particulièrement de la menuiserie dont on couvre les murailles, qui est peinte d'ordinaire, & qui sert d'ornement, ou de tapisserie. On met des *lambris* à hauteur d'appui dans les salles, à cause de l'humidité. On appelle *lambris* de revêtement, celui qui est depuis le bas jusqu'en haut. Un *lambris* feint, est un *lambris* fait par compartimens de couleur de bois, ou de marbre. Les Chapelles dans les Eglises ont des *lambris* enrichis de tableaux.

Ce mot vient du Latin *ambrices*, qui signifie des lattes, selon Festus.

LAMBRISSER, v. act. *Lacunare*. Dans la basse Latinité *lambruscare*. Couvrir d'un lambris de plâtre, ou de menuiserie. Tout le principal appartement de ce logis est *lambrissé* & doré.

Ce mot peut venir de *llam*, qui signifie du bois en vieux Breton, & de *bryccan*, qui signifie couverture. On dit encore en Breton *lambrusca*, pour *lambrisser*. *Lob. Gloss.*

Lambrissé, ée, part. pass. & adj. *Laqueatus*. On appelle particulièrement une chambre *lambrissée*, celle qui est pratiquée dans un grenier, ou sous le toit. Par les Ordonnances de Police, il n'est permis de faire que trois étages quarrés, & un *lambrissé*.

LAMBRO, s. m. Nom propre d'une rivière du Duché de Milan, en Italie. *Lambrus*. Elle a sa source près du lac de Como, passe près de la ville de Milan, baigne Mélignano, & se décharge dans le Pô, environ à deux lieues au-dessus de Plaisance. Maty.

LAMBRUCHE, ou LAMBRUSQUE, s. f. Espèce de vigne sauvage qui croît sans culture aux bords des chemins, & dans des haies. Son fruit est un fort petit raisin, qui, quand il murit, devient noir; mais quelquefois il ne murit point. En Latin *vitis sylvestris, labrusca*. C. Bauh. Pin. 299. *Labrusca* vient du Latin *labrum*, parce que cette plante croît aux bords des chemins, qui sont comme des lèvres, ou bien parce que le goût acerbe de son fruit blesse les lèvres.

Lambruche, ou Lambrusque, se dit aussi du fruit de la *lambrusque*. *Œnante, labrusca uva.* Cette vigne, au lieu de fruit, ne produit que des *lambruches*, dit Dieu dans Isaïe, *Ch. V.*

☞ Lambruche, s. m. Il y a dans l'Acadie quantité de *lambruches*, de vignes sauvages qui portent du raisin dont le grain est gros & de fort bon goût, mais l'écorce en est épaisse & dure. Denys. Cet Auteur écrit *lembrusche*, & fait ce mot masculin, le *lembrusche* de vigne, *P. I. C. 2. p.* 55. Mais autant qu'il est exact pour la description de l'Amérique Septentrionale, autant presque l'est-il peu pour la langue. Ce n'étoit point son métier d'écrire : il est même étonnant qu'il l'ait si bien fait.

☞ LAMBSPING, s. m. Petite ville d'Allemagne en basse Saxe.

LAME, s. f. *Lamina.* La première syllabe de ce mot est brève, & l'*a* de cette syllabe a un son clair. Pièce de métal battu, & étendu en long ou en large, en sorte qu'elle soit mince & déliée. Dans l'ancienne Loi le Grand-Prêtre portoit sur le front une *lame* d'or, sur laquelle on lisoit ces mots, קדש יהוה, *la sainteté de Jéhovah.* Une *lame* de plomb bien mince, couchée de plat, n'enfonce point dans l'eau. La céruse est faite de *lames* de plomb, le verd de gris de *lames* de cuivre trempées dans le vinaigre.

Lame, *lamina*, vient du Celtique *lamen.* Pezron. L'Auteur du Jardin des Racines Grecques le tire de λέμμα, *écorce*, dont la racine est λέπω, *decortico*; ou de λάμνα, fait par syncope λαμίνα, dont la racine est ἐλαύνω, & ἐλάω, *agito, ductile opus facio.* On a fait *lame* de *lamina, lamine, lamne, lame*; & ce changement est ancien : car on trouve *lama* dans Anastase le Bibliothécaire, pour *lamina.*

Lame, est aussi cette partie de fer mince & étendue qui pique & qui tranche, dont on fait les épées, les couteaux. *Lamella, hastile verutum.* Cette épée a une bonne *lame*, qui plie bien, qui est bien vuidée. *Lame* à arrête, à dos, à demi-dos. Les couteaux d'Angleterre sont estimés pour leurs *lames.* Une *lame* d'acier de Damas. Cette *lame* sera plutôt cassée que faussée.

Les *lames* de Vienne, c'est-à-dire, *lames* d'épées faites à Vienne en Dauphiné, sont estimées depuis longtems, comme l'Auteur du Roman de Girard de Roussillon le témoigne par ces vers :

> *Si l'en féri de l'espie Viennois,*
> *Nel garenti ne arme, ne courroir,*
> *Mort l'abati del bon dexter norois.*

On appelle aussi *lame*, la largeur d'un clou à ferrer les chevaux.

En termes d'Anatomie, on dit les deux *lames* ou tables du crâne, en parlant de son épaisseur, qui est double, comme s'il étoit composé de deux os appliqués l'un sur l'autre.

Lame, signifie de l'or ou de l'argent, vrai ou faux, qui est tellement mince & étroit, qu'on l'applique dans les dentelles sans être tortillé autour du fil, afin de lui conserver tout son brillant. *Lamella.* Les broderies où il y a beaucoup de *lames* & de paillettes, brillent plus que les autres.

Lame, en termes de Marine, se dit des houles ou vagues de la mer qui coulent les unes sur les autres. *Unda, fluctus.* La tempête étoit si forte, que les *lames* de mer entroient dans le vaisseau. On dit : La *lame* vient de l'avant, la *lame* vient de l'arrière, la *lame* nous prend de travers; pour dire, que le vent pousse la mer de ces côtés-là. La *lame* vient du large. Courir au-devant de la *lame.* La *lame* est longue, la *lame* est courte. Présenter à la *lame*, présenter le cap à la *lame.*

L'air se trouble, la mer est brouillée, & les *lames* viennent tantôt d'un côté, tantôt d'un autre. L'Abbé de Choisi. La mer est très-rude, la *lame* est courte, le navire ne sait où se mettre. Id.

Les trois *lames*, en termes de Marine, ce sont trois vagues qui, dans le mouvement de la mer, viennent de tems en tems, & sont plus grosses que les autres. Si l'on n'a soin, quand on débarque, d'attendre que les trois *lames* soient passées, ou qu'on leur donne le travers, on court grand risque d'en être abymé. Les trois *lames* sont à craindre, sur-tout à Arica, port du Pérou.

Lame, en termes de Monnoie, se dit des matières d'or, ou d'argent, qui se jettent dans des chassis disposés à cet effet, avec du sable préparé & bien battu. Quand les matières d'argent en bain ont été bien brassées, on prend une cuillèr dont le manche de six pieds de long, est de bois par le bout, & dont le cuilleron est de fer, d'un bon demi pied de diamètre, & presque autant de profondeur; on fait rougir ce cuilleron; on se sert de la cuillèr pour retirer les matières d'argent du creuset, on les jette par le goulot qui est au cuilleron dans le moule; & en coulant, l'argent remplit les creux des empreintes des modèles, dont il prend la figure : c'est ce qu'on appelle *jetter en lames.* Boizard, *P. I. c.* 16. A l'égard des matières d'or en bain, on ne les retire pas avec une cuillèr comme l'argent; mais on retire le creuset du fourneau avec des tenailles en manière de croissant par le bout, pour mieux embrasser & serrer le creuset, on les verse par le jet du moule, & en coulant elles remplissent le creux des empreintes des modèles dont elles prennent la figure; ce qui s'appelle aussi jetter en *lames.* Id. Les matières de cuivre en bain se jettent aussi en *lames* de la même manière que celles d'or & d'argent. Id. Quand les matières ont été ainsi jettées en *lames*, on les retire des moules, on les ébarbe, & on les brosse exactement. Id. Etendre les *lames*, c'est les faire passer par le laminoir. Voyez ce mot. Recuire les *lames*, c'est les mettre dans un fourneau entre les charbons. Voyez LAMINOIR.

☞ Lame. Terme de Manufactures de Lainage. Les *lames* sont derrière le ros.

☞ Lame. Il se prend pour *tombe* dans Marot, & dans Villon. Voici un exemple tiré de ce dernier.

> *Mon pere est mort Dieu en ait l'ame :*
> *Quant est du corps, il gît sous* lame.
> *J'entends que ma mere mourra,*
> *Et le sçait bien la pauvre femme,*
> *Et le fils pas ne démourra.*

☞ Lame ou Flèche, s. f. Terme du jeu de Trictrac. C'est une figure de cone, peinte sur la table du Trictrac aux endroits où l'on doit placer les dames, & faire des cases. Elles sont de deux couleurs différentes, alternativement mêlées. La flèche ou la *lame* de l'as. Tr. du Trict. On l'appelle aussi Flèche, parce qu'elle ressemble au fer ou à la pointe d'une flèche.

Lame, est aussi une partie du métier de Tisserand, qui sert à hausser & à baisser l'étain pour faire courir à travers la navette. *Insile.* En quelques lieux on l'appelle aussi *Peigne.*

Lame, se dit aussi de quelques fruits. *Lame* d'écorce de citron.

Lame a deux tranchans. C'est ainsi que les Couvreurs appellent le corps du marteau dont ils se servent pour couper l'ardoise. *Lamina biceps.*

On appelle proverbialement & bassement, Une bonne *lame*, une fine *lame*, une personne fine & adroite; cela ne se dit qu'en mauvaise part, principalement quand on dit d'un ton admiratif, *la bonne lame!* ☞ On dit aussi proverbialement des gens d'esprit, que la *lame* use le fourreau, pour marquer qu'ils sont communément d'une santé foible & délicate, & que l'esprit use & affoiblit le corps.

☞ Lames. Terme de Rubannerie. Les *lames* sont de petites barres de bois qui haussent ou baissent comme les marches, & qui étant arrêtées sont sur une même ligne, douze d'un côté douze de l'autre.

LAMÉ, ée, adj. Terme de Manufacture. On dit d'un drap d'or ou d'argent, qu'il est frisé, broché & *lamé* d'or & d'argent.

LAMED, s. m. Terme de Grammaire Hébraïque & Chaldaïque. Nom de la douzième lettre de l'Alphabeth des Hébreux & des Chaldéens. *Lamed.* Un *lamed* Hébreu, un *lamed* Samaritain. Cette lettre a la force de notre *L.* Sa figure est celle-ci ל. Dans l'ancien Hébreu, qu'on appelle communément Samaritain, elle a celle de notre L tournée à gauche, & communément l'angle est un peu plus aigu. Dans les nombres elle vaut trente.

C'est aussi une préposition Hébraïque.

Le *lamed* en Hébreu signifie la fin, le motif pour lequel on fait une chose. Il se met devant le nom de la personne,

ne, ou de la chose à laquelle se rapporte une action. Le P. Souciet le prouve fort au long dans ses Dissertations Critiques, *p.* 387. *& suiv.* & montre qu'un grand nombre d'endroits de l'Écriture, ne sauroient se bien entendre qu'en donnant ce sens à la préposition ל. Les Grammairiens Hébreux lui donnent plusieurs significations. Voyez R. D. Kimhhi dans son Miclol. *fol.* 14. Samuël Arcuolti dans sa Grammaire, *p.* 8. *&* 9. R. Abraham de Balmis dans sa Grammaire, Rabbi Élias Levita, *Orat.* 1. *fund.* 6. ou les Dissertations qu'on vient de citer, *p.* 506. *& suiv.*

LAMÉGAL, s. m. Nom de lieu. *Lama.* C'étoit anciennement une ville des Vettons, peuples de la Lusitanie. Maintenant ce n'est qu'un village de la Province de Tra-los-montes, en Portugal. Il est à sept lieues de Guarda, du côté du nord. Maty.

LAMEGO, s. m. Nom propre d'une ville Épiscopale de la Province de Beïra, en Portugal. *Lameca*, *Lamaca*, *Lamacum.* Elle est près de la rivière de Dauro, à treize lieues au-dessus de Porto, & à seize de Braga, dont son Évêché est suffragant. Ptolomée l'appelle *Lama.*

LAMÉLIF, s. m. Terme de Grammaire Arabique, nom d'un caractère Arabe. *Lamélif.* Le *lamélif* est une lettre particulière de l'Alphabet Arabique, selon plusieurs Grammairiens, quoique ce ne soit proprement qu'une *L* & un *A* joints ensemble, (c'est-à-dire, un lam & un élif). Cependant quelques Docteurs Musulmans des plus superstitieux soutiennent que c'est véritablement une lettre distincte des autres, qui fait la vingt-neuvième de leur Alphabet, & que Mahomet, dans je ne sais quelle tradition, a menacé de damnation éternelle, ceux qui ne la tiendroient pas pour telle. D'Herbelot.

LAMENTABLE, adj. m. & f. Déplorable, qui mérite d'être plaint ou pleuré, qui excite à compassion *Lamentabilis.* Une Histoire pitoyable & *lamentable.* A la prise d'une ville on entend les cris *lamentables* des vieillards, des femmes & des enfans. La fin *lamentable* de ce Prince excita la pitié dans tous les cœurs. C'est un mélancolique, qui ne se plaît qu'à raconter des histoires *lamentables*, avec une voix triste & langoureuse, comme s'il étoit payé pour pleurer tous les malheurs du monde. M. Scud. Confusion *lamentable.* Pat. Voix *lamentable.* Voit.

LAMENTABLEMENT, adv. *Miserabiliter.* D'une manière pitoyable & triste. Il nous a conté la mort de sa femme tristement & *lamentablement.*

LAMENTANO, s. m. Nom propre de lieu. C'étoit autrefois une ville Épiscopale, maintenant ce n'est qu'un petit bourg de la Sabine, situé près de Monte-rotondo, à quatre ou cinq lieues de la ville de Rome, vers le sud-est. *Numentum*, *Nomentum.* On voit près de ce bourg le village de *Lamentano Vecchio*, appellé anciennement *Nomentanum* & *Lamentanum.*

LAMENTATION, s. f. Plainte, doléance, avec pleurs & gémissemens. *Lamentatio.* Les *Lamentations* de Jérémie. Les *lamentations* des Rhodiens ont passé en proverbe en plusieurs endroits. La douleur des femmes s'exhale en cris & en *lamentations*. Les longues *lamentations* donnent plus de mépris pour la foiblesse, que de compassion pour le malheur. S. Évr. Jérémie seul est capable d'égaler les *lamentations* aux calamités. Bos. Les *lamentations* perpétuelles sont ennuyeuses: nous n'aimons pas à gémir si long tems sur les malheurs d'autrui. Bell. Énée ne fait que gémir, & à la première disgrace, ce bon Héros de Virgile s'abandonne aux *lamentations*. S. Évr.

Les *Lamentations* de Jérémie, sont un Livre Canonique de l'Écriture Sainte, ou une partie de la Prophétie de Jérémie: car quelquefois on ne les sépare point du livre de ce Prophète. Les Juifs non-seulement les séparent, mais les mettent en différentes parties de la Bible; la Prophétie dans les Prophètes, & les *Lamentations* dans les Hagiographes. *Threni*, *Lamentationes.* C'est un Livre poëtique fait par Jérémie, pour déplorer la destruction de Jérusalem. Joseph, *Antiq. L. I. c. 6.* Le Paraphraste Chaldaïque, S. Jérôme, Rabanus, Maurus & Maldonat, ont crû que ces *lamentations* avoient été faites à la mort de Josias; mais il y a plusieurs choses qui ne conviennent point à la mort de ce Prince. Quelques-uns veulent que le Livre que Baruch lut au peuple dans le temple, par ordre de Jérémie, & que Josias fit brûler, mais que Dieu commanda à Jérémie de récrire une seconde fois, *Jerem. XXXVI.* que ce livre, dis-je, étoit celui des *Lamentations* de ce Prophète.

On a appellé autrefois les jours des *lamentations* les trois jours de la Semaine-Sainte, où l'on chante à Ténèbres, c'est-à-dire, à Matines, les *Lamentations* de Jérémie.

LAMENTER, v. act. *Lugere*, *lamentari.* Pleurer, faire des plaintes sur quelque perte, quelque accident fâcheux, ou douleur qui arrive. La coûtume veut en plusieurs endroits que les veuves viennent *lamenter* la mort de leurs maris sur leurs tombeaux.

On le dit aussi avec le pronom personnel. Vous vous *lamentez* en vain, la mort est inexorable, elle ne rend point ce qu'elle a pris. Ils se *lamentent* sur leur misère. S. Évr.

Lamenter, se dit aussi en style burlesque & satyrique, pour chanter d'un air triste & lamentable.

> *Quad l'un des conviés d'un ton mélancolique,*
> Lamente *tristement une chanson Bachique.* Boil.

Lamenté, ée, part. pass. & adj. *Lamentatus*, *Deploratus.*

LAMENTIN, s. m. Quelques Auteurs écrivent *Lamantin.* Gros poisson de mer dont on trouve quantité vers la rivière des Amazones. *Lamentinus piscis.* Le *Lamentin* est le meilleur de tous les animaux pour la nourriture de l'homme; il a le corps fait comme une Baleine jusqu'à la queue, qui est plate & ronde, au contraire des autres poissons; car ils ont tous la queue selon les côtes, & le *Lamentin* l'a toute unie au ventre & au dos; sa tête est comme celle d'une taupe; son museau ne differe nullement de celui d'une vache; ses yeux sont semblables à ceux d'un porc, ses mâchoires à celles d'un cheval: il n'a point de dents devant; mais seulement une callosité dure comme un os, avec quoi il pince l'herbe. Il a trente-deux dents molaires aux côtés des deux mâchoires, tout de même qu'un cheval. On remarque que cet animal ne peut pas bien voir, à cause de la petitesse de ses yeux, où il y a fort peu d'humeur: il n'a point d'Iris, & ses nerf optiques sont très-petits; il n'a que très-peu de cervelle: on trouve dans sa tête quelques osselets, que les François & les Espagnols disent être bons pour plusieurs maladies de tête; comme l'épilepsie, ou mal caduc, & les vertiges; mais je ne l'ai jamais vû quoique je l'aye diverses fois éprouvé; je n'ai jamais aussi pû appercevoir que la substance de ses osselets fût vomitive, comme on l'a cru. On y remarque aussi tous les organes nécessaires à l'ouïe: & l'on peut dire que c'est l'animal qui entend le mieux de tous, car on croit qu'il entend du fond de l'eau: il y a des gens, qui par de longues expériences ont reconnu que lorsqu'un vaisseau arrive dans un port, ou une baie, où il se trouve du *Lamentin*, & qu'ils tirent quelques coups de canons, tous ces animaux fuient, & on est long-tems sans en rencontrer.

Ceux qui vont à la pêche de ce reptile, sont obligés de se servir d'autres rames qu'à l'ordinaire, afin de ne point faire de bruit: ils s'abstiennent même de parler. Lorsque les Aventuriers vont en quelque lieu pour ravitailler leurs bâtimens, ils ne vont pas droit avec le vaisseau aux lieux où ils sont, mais à deux ou trois lieues de-là ils prennent des petits bâtimens, afin de ne point faire de bruit. Ils salent la chair de cet animal, la font fumer, & gardent aussi la graisse, dans laquelle ils font cuire des légumes.

Cet animal n'a point de langue, sa trachée-artère & son œsophage sont comme celles d'une vache; le poumon, le cœur, le foie, la pance, les boyaux, la ratte, le diaphragme, le médiastin, le péricarde, & le mésantère, sont comme dans la tortue: le sang n'est ni chaud ni froid, & ne se fige jamais. Son cuir est fort épais, & étant bien corroyé, on en fait des targues qui résistent à une bale de mousquet. Celui qui mange de sa chair est mieux nourri que s'il mangeoit une fois autant de mouton. Il n'a pas la respiration libre dans l'eau: c'est pourquoi il met souvent le musle dehors, & alors on l'arrête avec des harpons. Il est de grand débit dans les Antilles. Les Espagnols le nomment *pece bouy.* Il a par tout le corps du poil fait comme la soie du porc blanc. Quant aux parties qui servent à la génération, je les ai trouvées tant internes qu'externes, tant du mâle que de

de la fémelle, plus semblables à l'homme & à la femme qu'à aucun autre animal. Les fémelles ont deux mammelles, qui ne different nullement en situation, en grandeur, grosseur, figure, & substance de celles des femmes noires. J'ai été curieux de sucer du lait de quelques-unes de ces fémelles qui nourrissoient, je l'ai trouvé aussi bon que le lait des animaux parfaits par la copulation. Les fémelles n'ont qu'un petit à la fois; apres l'avoir produit, elles le portent toujours avec elles, jusqu'à ce qu'il ait la force de paitre, ce qui peut aller à un an; elles ont à cet effet deux ailerons, ou pattes, qui sont au lieu des piés de devant des animaux, & des bras des hommes: ces animaux ont un si grand instinct d'amour les uns pour les autres, que quand on tue une fémelle qui porte un petit, il ne la quitte point; & quand on tue le petit, la mere en fait de même, si bien qu'on peut les prendre tous deux.

Le *Lamentin* est gros comme un bœuf, & il a depuis son col jusqu'à la queue une épine dorsale composée de 52 vertébres, qui sont semblables à ceux d'un cheval, & jointes ensemble à celle d'un baléneau venant à diminution par les deux bouts. Sa chair est comme celle de veau ou de porc; sa graisse a du rapport à celle du dernier, & a aussi bon goût. Il se nourrit comme la Tortue, va boire dans la riviere, & ne peut marcher, ni ramper, étant hors de l'eau; on voit un grand nombre de ces animaux dans la riviere des Amazones, qui est à la partie méridionale de l'Amérique, & on les prend à la varre, excepté que les cloux sont dentelés, afin qu'ils puissent tenir dans la peau. Oexmélin.

Il y a aussi des *Lamentins* à la Chine. Il y croit de la grosseur d'une vache, & d'une longueur prodigieuse. Sa tête a quelque ressemblance à celle d'une vache, d'où vient que quelques Relations l'appellent vache de mer. Il a de petits yeux, & la peau épaisse, de couleur brune, ridée en quelques endroits, & parsemée de quelques petits poils, qui sont fort rudes. Il n'a point de nageoires, mais deux piés en leur place, qui ont chacun quatre doigts, & qui sont trop foibles pour supporter le poids d'un corps si lourd. Il vit de l'herbe qui croit autour des rochers, & sur les basses. Les fémelles mettent bas leurs petits comme les vaches, & les alaitent. On tient qu'elles en produisent deux à chaque portée, & qu'elles ne les abandonnent point qu'ils ne puissent brouter l'herbe. Sa chair est fort bonne, & très-nourrissante, semblable à celle d'un animal terrestre: elle est aussi courte, vermeille, appétissante, sans os ni arrêtes, & entremêlée de graisse, qui étant fondue ne se rancit jamais. Lorsque la chair de *Lamentin* a été deux ou trois jours dans le sel, on tient qu'elle est plus saine que quand elle est fraiche. On trouve plus souvent ces gros poissons à l'embouchure des rivieres d'eau douce, qu'en pleine mer. Ils sortent même quelquefois de l'eau pour se reposer sur le sable, & dormir au soleil. Ce qui fait qu'on leur donne place parmi les amphibies, mais ils ne s'écartent guere de l'eau, afin de s'y pouvoir couler au moindre bruit qu'ils entendent. Les Chinois font grand cas des pierres qui se trouvent dans les têtes de ces *Lamentins*, & ausquelles ils attribuent la vertu de pousser hors le sable & la gravelle, & de guérir les obstructions qui causent les rétentions d'urine; mais ce remede est violent. *Ambassade des Hollandois à la Chine*, *P. II. p.* 100. où l'on écrit *Lamentin*. Le P. Du Tertre écrit de même dans son hist. des Antilles, *P. IV. Tr. I. C. I.* §. 3. où il traite de ce poisson, & où il décrit la manière dont on le prend dans la mer des Antilles.

LAMIA, s. f. ou SCALA MARMOREA. Nom de lieu. C'est un port du détroit de Constantinople. *Lamia*, anciennement *Amycli*, *Amici*, *Daphne*. Il est sur la côte de Natolie, près de la ville de Chalcédoine. Maty.

LAMIE, s. f. Monstre marin. *Lamia*. Rondelet écrit que c'est un poisson si merveilleusement grand, qu'à peine peut-il être trainé sur une charrette par deux chevaux. On en a vu qui pesoient jusqu'à trente mille livres. A Nice & à Marseille on a pris des *lamies*, dans l'estomac desquels on a trouvé des hommes entiers, & même un tout armé. Le même Auteur dit qu'il en a vu une en Xaintonge qui avoit la gueule si grande, qu'un homme gros & gras y fût aisément entré, & ajoute que si on tient cette gueule ouverte avec un baillon, les chiens y entrent aisément pour manger ce qu'ils trouvent dans l'estomac. Gesner confirme la même chose, & en fait la même description. Elle a les dents aigues, âpres & grosses, de figure triangulaire, découpées comme une scie, disposée par six rangs, dont le premier se montre hors la gueule, celles du second sont droites, les autres sont courbées en dedans. Les Orfévres garnissent ces dents d'argent, & les appellent *dents de serpent*. C'est le plus goulu de tous les poissons, & qui digère en moins de tems. Quelques-uns ont cru que ce fut ce poisson qui dévora Jonas, & non pas une baleine, à cause que les Payens ont feint qu'Hercules avoit demeuré trois jours dans le ventre du *canis carcarias*, qui est un autre nom qu'on a donné à ce poisson. Les *lamies* sont autrement appellées *Chiens de mer*.

On a appellé quelquefois *lamies*, certaines espèces de Démons, ou de Sorciers, qui sous la figure de belles femmes, dévoroient les enfans. Horace en parle dans son art Poëtique. Quelques Auteurs les ont appellées *lamiæ*, *à lamiando*. Philostrate dit qu'elles sont aussi appellées *Larves* ou *Lemures*, comme si c'étoit la même chose.

Lamie, fille de Cléonor, Athénien, célébre courtisane, & habile à jouer des instrumens, étoit, suivant la fable, une fort belle femme. *Lamie* eut des enfans de Jupiter. Junon en conçut du dépit, & lui procura de fausses couches. *Lamie* en ressentit un si grand chagrin, qu'elle devint affreusement laide, & dévoroit les enfans des autres. Voyez le Scholiaste d'Aristophane sur les *Crabrones*. Les Athéniens & les Thébains lui élevèrent un Temple sous le nom de *Venus-Lamie*.

Bochart prétend que le mot de *Lamia* étoit pris de la langue Phénicienne. Sa raison est que la fable des *Lamies* venoit de Libye; car Hésychius & Doris ou Duris, dans Suidas, disent que *Lamie* étoit une femme de Libye. Avant eux Euripide avoit dit qu'elle étoit Africaine. Il paroît de plus par Diodore de Sicile, *liv. XX.* où il parle d'Ophellas Roi de Sicile, il paroît, dis-je, que ce mot étoit en usage jusqu'au fond de l'Afrique. Ainsi Bochart croit qu'il vient de לחם, dévorer. Il est encore en usage dans l'Arabe en ce sens.

☞ Lamie & Auxesie, deux Divinités auxquelles on rendoit un culte à Epidaure, à Egire & à Trézéne. On célébroit tous les ans en leur honneur, une fête qu'on appelloit lampidation.

☞ LAMIERS, s. m. pl. Ouvriers dont la profession est de faire des lames pour servir aux Ouvriers en draps d'or, d'argent, de soie & de laine, aux Tisserans & à ceux qui font des basins, des futaines, des canevas, & autres semblables qui travaillent sur le métier.

LAMINA, s. f. Nom propre d'une ville de la Grèce, située dans la Thessalie, sur la rivière d'Agrioméla, vers le golfe de Zeiton. *Lamia*. Maty.

☞ LAMINAGE, s. m. L'action de passer des métaux entre des rouleaux pour les réduire en lame. Dans les Hôtels des Monnoies, il y a des machines qu'on appelle des *laminoirs*, pour réduire l'or, l'argent & le cuivre, en lames de l'épaisseur qu'on veut donner aux monnoies. M. Rémond a fait un grand écrit intitulé: *Mémoire sur le* laminage *de plomb*. Le *laminage* de plomb va me fournir la matiere d'une lettre. Desfontaines. Ce n'est que depuis quelques années que le *laminage* de plomb est connu en France. Idem.

LAMINE, s. f. *Lamina*. Quelques Auteurs emploient ce mot; il veut dire, petite lame.

☞ LAMINER, v. act. Mettre en lames. Ce mot se dit principalement du plomb que l'on fabrique en tables de 20 à 30 pieds de long sur 8 de large, & auquel on peut donner telle épaisseur qu'on veut par le moyen d'un moulin dont la propriété est de réduire ces tables à l'épaisseur que l'on souhaite, en les rendant tout-à-fait unies & parfaitement compactes, sans pores, pailles, vents, ni soufflures. Ce moulin a d'abord été inventé en Angleterre, ensuite perfectionné en France, examiné & approuvé par l'Académie Royale des Sciences, suivant son certificat du 28 Janvier 1728. Merc. *d'Octobre* 1730.

☞ L'art de *laminer* un métal, consiste à lui donner une épaisseur arbitraire, mais uniforme, par le moyen d'une compression

compression toujours égale. *Obſ. ſur les Ecr. mod. t. 21. p. 49.*

☞ Laminé, ée, part. paſſ. Qui ſe dit des métaux qui ont paſſé par le laminoir, qui ſont en lames. Je couvris le pot avec une platine mince de plomb *laminé*, & je cimentai bien les jointures. De Buffon, *p.* 3. Il y a un livre intitulé : *Obſervations ſur le plomb* laminé.

LAMINOIR, ſ. m. Terme de monnoie. C'eſt une machine où l'on fait paſſer les lames d'or, ou d'argent, & où on leur donne l'épaiſſeur dans laquelle l'eſpèce doit être fabriquée. *Laminarum ductoria machina.* Comme les lames, ſoit d'or, ſoit d'argent, ſoit de cuivre, ſont toujours plus épaiſſes que les eſpèces à fabriquer ; on les paſſe entre deux rouleaux d'acier en forme de cilindres, environ de deux pouces d'épaiſſeur, & de quatre de diametre, qui ſont fort ſerrés ſur leur épaiſſeur, enclavés par le milieu dans des branches de fer carré, & tournés par les roues d'un moulin que des chevaux font tourner, & toutes ces pièces enſemble compoſent ce qu'on appelle *laminoirs*. Boizard, *P. I. c.* 16. Quand on veut étendre les *lames* d'or, on les fait recuire dans une eſpèce de fourneau dont l'âtre eſt de carreaux, ou de briques, ayant huit à neuf pouces ; au-deſſus on les couvre de braiſe, & on les laiſſe en cet état juſqu'à ce qu'elles ſoient ainſi recuites : alors on les retire du fourneau, & on les jette dans un baquet plein d'eau commune, parce que cela les adoucit, enſorte qu'elles s'étendent plus facilement ; on les paſſe après cela entre les rouleaux. Les roues des moulins font tourner ces rouleaux ; les lames s'étendent ainſi en paſſant, on les repaſſe de même entre les rouleaux, juſqu'à ce qu'elles ſoient à peu près de l'épaiſſeur des eſpèces à fabriquer ; on ſerre à cet effet les rouleaux plus ou moins, par le moyen des écroues & des vis qui ſervent à cela. On en uſe de même pour étendre les lames d'argent, mais on ſe ſert d'autres pareils *laminoirs*. On les paſſe d'abord avant que de les recuire, comme celles d'or, mais on les laiſſe refroidir ſans les jetter dans l'eau, parce que cela les aigriroit de manière qu'elles ne pourroient plus s'étendre facilement, & pourroient même ſe caſſer en paſſant entre les rouleaux. Quand elles ſont refroidies, on les paſſe entre les rouleaux, juſqu'à ce qu'elles ſoient à peu près de l'épaiſſeur des eſpèces à fabriquer, & en état d'être coupées en flans. Boizard.

☞ LAMIS, ſ. m. On appelle à Smyrne draps *lamis* une des ſortes de draps d'or de Veniſe, que les Vaiſſeaux Vénitiens y apportent.

LAMO, ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Natolie. *Lamus.* Elle eſt dans la Caramanie, près du Tarſe, du côté du couchant. Elle a un Évêché, ſuffragant de Séleucie. Maty.

Lamo, ſubſt. m. & non pas *Lamon*, comme a dit Maty. Nom propre d'une ville de la côte de Zanguebar, en Éthiopie. *Lamum.* Elle eſt ſur un petit golfe, environ à trente lieues de la ville de Mélinde, du côté du nord. Elle eſt capitale d'un petit Royaume qui porte ſon nom. Maty.

☞ LAMON, ſ. m. Bois de Bréſil qui vient de la Baie de Tous les Saints dans l'Amérique. On l'appelle auſſi Bréſil de la Baie, & Bréſil de Tous les Saints.

LAMPACH, LAMBACH, LÉEMBACH, ſ. m. Nom propre d'un ancien bourg du Norique. *Lampachum* & *Tergolape.* Il y a un Monaſtère célebre, & il eſt ſitué dans la Haute Autriche, ſur le Traun, à ſix lieues de Lintz, vers le midi. Maty.

LAMPADAIRE, ſ. m. Nom d'un Officier de l'Égliſe de Conſtantinople. *Lampadarius.* Le *Lampadaire* avoit ſoin du luminaire de l'Égliſe ; il portoit un bougeoir devant le Patriarche, devant l'Empereur & l'Impératrice, quand ils étoient à l'Égliſe, ou qu'ils alloient en proceſſion. La bougie qu'il portoit devant l'Empereur étoit entourée de deux cercles d'or en forme de couronne ; celle qu'il portoit devant l'Impératrice, & devant le Patriarche, n'en avoit qu'un. Cette cérémonie fut établie pour avertir des perſonnes d'un ſi haut rang, que leur lumière doit éclairer ceux qui leur ſont ſoumis. Voyez l'Euchologe des Grecs, Balſamon, &c.

Il y avoit auſſi des *Lampadaires* pour le Palais de l'Empereur. Il y en avoit pour le ſervice des Grands Officiers & des premiers Magiſtrats, & ſur-tout du Préfet du Prétoire & du Maître des Offices. Il n'y eut d'abord que ces Grands Officiers qui euſſent droit d'avoir des *Lampadaires* ; les Empereurs l'accordèrent enſuite aux charges inférieures ; & ſur-tout aux Queſteurs, ou Tréſoriers, & aux Gouverneurs des Îles. Juſtinien par un Édit l'accorda auſſi au Vicaire de la contrée du Pont. Les Grands Officiers avoient pluſieurs *Lampadaires* ; car il y en avoit un qu'on appelloit Primicier des *Lampadaires*. Avec les flambeaux on portoit auſſi devant les Magiſtrats l'image de l'Empereur, comme il paroit par le VII. Concile, Action I^re^ & il eſt croyable qu'on ne leur accordoit de faire porter les flambeaux devant eux, qu'à cauſe de cette image de l'Empereur. Pour l'Empereur, c'eſt Hérodien dans Commode & dans Antonin ; & Tertullien dans ſon Apologétique, *c.* 34. qui nous apprennent qu'on portoit devant lui des flambeaux. Les *Lampadaires* le précédoient même juſques dans l'Égliſe, & pendant la Liturgie, ou les ſaints myſtères, comme on le voit dans Codinus, *de Offic. c. VI. n.* 4, 31, 41. & *chap. VII. n.* 24. Les Patriarches de Conſtantinople firent auſſi porter devant eux des flambeaux & des bougies : & comme cet uſage paſſa des Empereurs à eux, c'eſt peut-être d'eux qu'eſt venu celui de porter un bougeoir à nos Évêques quand ils officient.

☞ Lampadaire. Inſtrument propre à porter, à ſoûtenir des lampes. *Lampadarium.* Quelques Auteurs appellent *lampadaire* d'or, l'inſtrument du Temple de Salomon que l'on appelle communément le chandelier d'or, conformément à la Vulgate, qui le nomme *Candelabrum aureum.* Et il faut convenir que le nom de *lampadaire* lui convient mieux que celui de chandelier, car il portoit des lampes & non pas des chandelles. Il y a ſur l'arc de Tite une figure du *lampadaire* d'or. Outre la tige le *lampadaire* d'or avoit ſix branches ou ſix bras, trois de chaque côté, de ſorte qu'il portoit ſept lumières ou lampes.

Ce mot de *Lampadaire* vient de *lampas*, *lampadis*, lampe ; mais lampe, comme je l'ai dit, ſe prend pour bougie, flambeau de cire.

LAMPADOPHORE, ſ. m. On appelloit ainſi chez les Anciens, des gens qui donnoient le ſignal du combat en élevant en haut des torches, ou des flambeaux. *Lampadophorus.* Les *Lampadophores* faiſoient autrefois avec leurs torches ce qu'ont fait depuis, & ce que font encore les trompettes & les tambours en ſonnant la charge.

Ce mot eſt Grec, compoſé de λαμπάς, λαμπάδος, une lampe, & φέρω, je porte.

☞ LAMPADOPHORIES, ſ. f. pl. Fêtes dans leſquelles on ſe ſervoit de lampes pour les ſacrifices. Les Athéniens en allumoient principalement aux fêtes de Minerve, parce qu'elle étoit l'inventrice des arts ; à celles de Vulcain, parce qu'il étoit, ſelon eux, l'auteur du feu & des lampes ; & à celles de Prométhée, parce qu'il avoit apporté le feu du ciel. La fête des lampes revenoit donc trois fois l'année. La première s'appelloit Athénée ; la ſeconde Hépheſtiée ou Vulcanie ; la troiſième Prométhée. Dans ces jours-là on donnoit auſſi des jeux à la lueur des lampes.

LAMPADOUSE, LAMPÉDOUSE, ſ. f. Nom propre d'une Île de la mer Méditerranée. *Lopaduſa.* Elle eſt entre l'île de Malte, & les côtes du Royaume de Tunis. Quoiqu'elle ſoit déſerte, elle eſt pourtant célèbre, à cauſe d'une Chapelle qu'il y a dédiée à la bienheureuſe Vierge, & qui ſert d'aſyle pour les eſclaves, tant Turcs que Chrétiens. La flotte de l'Empereur Charles-Quint fit naufrage aux côtes de cette Île, l'an 1551. Maty.

LAMPANGUY, ſ. m. Nom propre d'une montagne de l'Amérique méridionale. *Lampanguyus mons.* Cette montagne ſe nomme la montagne S. Chriſtophle de *Lampanguy.* Elle eſt auprès de la Cordillère, environ ſous les 31 d. de latitude, à 80 lieues de Valparaiſſo. On y a découvert en 1710. quantité de mines de toutes ſortes de métaux, d'or, d'argent, de fer, de plomb, de cuivre & d'étain. Frezier, *p.* 104. L'or de *Lampanguy* eſt de 21 à 22. carats ; le minéral y eſt dur. Id.

☞ LAMPARILLAS, ou NOMPAREILLES. Sorte de petits camelots très-légers, qui ſe fabriquent en Flandre, particulièrement à Lille & aux environs.

LAMPAS, f. f. Terme de Manége. C'est une tumeur, ou enflure, qui vient dans cette partie de la bouche du cheval que l'on appelle palais dans la bouche des hommes, derriere les pinces de la mâchoire supérieure. *Tumor in ore equino, tumor palati.* Brûler le *lampas*. On l'appelle aussi la *Fêve*.

Lampas, se dit en style figuré & burlesque, pour le palais, le dedans de la bouche.

Ah! Ah! Sire Grégoire,
Vous avez soif; je voi qu'en vos repas,
Vous humectez volontiers le lampas. La Font.

☞ *Compère, dites-moi, là ne pourroit-on pas,*
Attendant le dîner, humecter le lampas. Du Cerc.

LAMPASSÉ, ée. Terme de Blason, qui se dit des animaux dont la langue paroît hors de leur gueule, lorsque l'émail de la langue est différent de celui du corps de l'animal. *Exertâ linguâ.* Quelques-uns disent aussi *langue*. Luxembourg porte d'argent au lion de gueules, armé, *lampassé* & couronné d'or.

☞ LAMPASSES, f. f. pl. Toiles peintes qui se font aux Indes Orientales, particulierement en plusieurs lieux de la côte de Coromandel.

LAMPE, f. f. Vaisseau propre à faire brûler de l'huile pour éclairer. *Lucerna.* Il faut dans les Eglises qu'il y ait toujours une *lampe* qui brûle devant le S. Sacrement. Il y a des *lampes* fondées pour brûler devant la Vierge, & auprès de quelques tombeaux.

L'usage des *lampes* allumées dans les Églises est très-ancien, comme il paroît par les Auteurs Ecclésiastiques. Dans la ville de Fez, on voit une mosquée où il y a 900 *lampes* de bronze qu'on allume toutes les nuits. Les Juifs allument plusieurs *lampes* dans leurs synagogues. Les illuminations se font en Turquie avec des *lampes*. On voit à Méxique, chez les Dominicains, une *lampe* estimée huit cent mille écus, qui porte 300 branches avec leurs bobêches, & 100 petites *lampes* de differens desseins. Elle est faite par les Orfévres du lieu. Les Anciens n'étoient éclairés que par des *lampes*. Polidore Virgile, *de Invent. Rer. liv. II. c.* 19. dit dans les derniers mots de ce Chapitre, que les Égyptiens ont été les inventeurs des *lampes*. Clément Aléxandrin le dit en effet, *liv. I. Strom. n. XVI.* & Eusebe, *Prep. Evang. liv. X. c.* 2. Hérodote rapporte même, *liv. II. c.* 62. que les Égyptiens avoient une fête des *lampes*, & la décrit.

Le Père Kircher enseigne la manière de préparer des *lampes* qui jettent une lumière disposée de telle sorte, qu'elle fait paroître les visages de ceux qui sont présens comme on veut, noirs, livides, rouges, &c. Les *lampes* d'argent doivent être contre-marquées au corps, culot & chapiteau. A l'égard des panaches, collets, cercles, cintures & petites couronnes, il suffit du poinçon du maitre.

☞ Lampe Sepulcrale. C'est une opinion constante de quelques Auteurs, que les Anciens avoient trouvé, par le moyen d'une huile qui ne se consumoit point, l'art de faire des *lampes* dont la lumiere ne s'éteignoit jamais, & qu'ils les mettoient dans les sépulcres pour honorer leurs morts. On dit que sous le Pontificat de Paul III. l'on ouvrit un tombeau à Rome, où l'on trouva une *lampe* qui devoit avoir brûlé pendant seize cents ans, & qu'elle s'éteignit dès qu'on l'eut exposée à l'air. On assure encore que dans le territoire de Viterbe, l'on a découvert quantité de ces *lampes* éternelles. Jean-Baptiste Casali, ☞ dans son Livre *De Veteribus Christianorum ritibus*, *ch.* 42. où il traite *De Lucernis Christianorum & aliis luminibus*, soûtient ce sentiment, & pour preuve il rapporte que dans le cimetière de Calliate, on trouva dans un ancien sépulcre une *lampe* encore allumée, qui s'éteignit d'abord qu'elle prit l'air à l'ouverture du sépulcre. Leander Alberti raconte la même chose arrivée à l'ouverture d'un tombeau trouvé dans la Campagne de Rome sous le Pontificat d'Alexandre VI. Jean-Baptiste de la Porte dit qu'en 1550. dans l'Isle de Nisita près de Naples, on trouva par hazard un sépulcre, dans lequel il y avoit un vase de verre, où la lumière duroit encore & n'étoit point éteinte. Différens Auteurs ont cherché la cause d'un effet si surprenant; les uns, comme Wolfgangus Lazius, l'attribuent à une huile extraite de l'or; d'autres à des poudres artificielles; d'autres, comme François Ciresio, à l'amiante, & d'autres enfin à la peau de la Salamandre. Mais beaucoup d'autres Auteurs, entr'autres Ferrari, s'inscrivent en faux contre ce que l'on dit de ces *lampes* inextinguibles, & prétendent que c'est une fable. Ce qu'il y a de vrai, c'est que chez les Anciens les gens de condition chargeoient par leur testament leurs affranchis de tenir continuellement une *lampe* allumée dans leur tombeau, & de garder leurs corps.

Pietro sancti Bartholi a fait un beau recueil de ces *lampes* sépulcrales, qu'il a fait graver en taille-douce, & Jean-Pierre Bellori y a joint des observations très-curieuses. Ce livre a été depuis peu traduit de l'Italien en Latin par Aléxandre du Kérus, aussi bien qu'un autre des mêmes Auteurs sur les anciens Mausolées, ou Tombeaux des Romains, qui ont été trouvés dans la ville de Rome. Fortunius Licetus a fait aussi un traité des *lampes* des Anciens, *de Lucernis Antiquorum reconditis*.

La *lampe* de Cardan est une *lampe* de l'invention de cet Auteur, qui fournit elle-même son huile: c'est une petite colonne de cuivre, ou de verre, bien bouchée par tout, à la réserve d'un petit trou par en bas au milieu d'un petit goulot où se met la mèche; car l'huile ne peut sortir qu'à mesure qu'elle se consume, & qu'elle fait découvrir cette petite ouverture.

☞ Les lampes de Cardan pourroient s'appeller *lampes* de Cassiodore: car les *lampes* que ce grand homme inventa pour l'usage de ses Moines du Monastère qu'il avoit bâti près de Squillace en Calabre étoient la même chose, à mon sens, que les *lampes de Cardan*. Voyez Cassiodore lui-même, *De Institutione divinarum litterarum*, *c.* 30. & l'on ne voit pas trop quelle idée le P. Garet, Bénédictin de S. Maur, en avoit dans la tête lorsqu'il disoit dans son édition de Cassiodore, que ces *lampes* étoient *non admiratione solùm, sed æternis etiam laudibus dignissimas .... quas stupendo artificio concinnaverat*, & à la marge du chapitre que nous avons cité: Cassiodore avoit inventé des *lampes* éternelles: *Lucernas perpetuas invenerat Cassiodorus.* Cassiodore le dément en disant lui-même, que ces *lampes* conservoient long-tems, *prolixè*, & non pas *perpétuellement*, la lumière, & se fournissoient elles-mêmes l'huile. Voyez sur ces *lampes* Baronius à l'an 562. *n. XI.* & Pompeo Sarnelli dans ses Lettres Ecclésiastiques, *T. X. Lett.* 61. & autres. On les a beaucoup perfectionnées; au cylindre de cuivre on a substitué une phiole de verre, qui fournit de l'huile assez pour entretenir la lumière pendant plusieurs jours, au lieu que de ce qu'a dit Cassiodore on ne peut guère inférer, sinon qu'elles duroient une nuit, pour suffire aux veilles de la nuit. Après tout, cela dépendoit de la capacité du cylindre qui contenoit l'huile. Depuis 20 ou 30 ans, ces sortes de *lampes* sont devenues d'un très-grand usage parmi les gens d'étude & les Religieux. Telles qu'on les fait aujourd'hui, les Ouvriers Ferblantiers les appellent des *lampes* à la Jésuite, parce que tous les Jésuites en ont, & qu'ils leur en font beaucoup faire, & que peut-être ce sont eux qui les ont perfectionnées.

Les Épiciers & les Chandeliers ont des *lampes* à plusieurs mèches, ou à plusieurs becs. *Lychnus, lucerna polymixos.*

☞ Lampe. C'est aussi une sorte d'étamine de laine, qui se fabrique dans quelques lieux de la Généralité d'Orléans, particulièrement dans les Manufactures d'Authon. Ces étoffes se font toutes de laine d'Espagne: on appelle aussi quelquefois laines *lampes*, les *laines* dont elles sont faites.

Lampe, en termes de Marine, signifie quelquefois, Éclair. *Fulgur.* En ce sens ce mot est pris de *relampago*, Espagnol, qui signifie la même chose.

Feu de lampe, se dit en Chymie d'un feu doux & lent d'une *lampe* allumée sous quelque vaisseau. L'émail se travaille à la *lampe*, au feu de *lampe*; c'est-à-dire, à la pointe d'un feu d'une grosse mèche qui trempe dans la cire ou dans l'huile, & qu'on souffle continuellement avec un soufflet, ce qui rend un feu très-ardent. C'est ainsi que les Émailleurs font leurs menus ouvrages, bagues, oiseaux, &c. de toutes sortes de couleur & de figure.

L'Ecriture

L'Écriture dit figurément, qu'il ne faut point mettre la *lampe* allumée sous le boisseau; pour dire qu'il faut faire paroître les bonnes œuvres pour édifier le prochain. S. Luc. *c. VIII. v.* 16. Elle fait aussi une Parabole des Vierges sages & des Vierges folles, dont les unes avoient de l'huile dans leur *lampe*, pour dire, qu'elles étoient préparées pour entrer aux noces de l'Époux, & les autres non. S. Matth. *c. XV. v.* 25.

Godeau, en parlant de la Lune a dit, *lampe* d'argent au Ciel pendue; comme un Auteur moderne a dit d'une belle *lampe* d'Église, *Est stella filo pensilis.* L'Auteur du Poëme de la Magdelaine a dit de la sainte Baume, ou retraite de la Magdelaine,

La Lune, par un trou tout-à-fait obligeant,
Lui faisoit dans sa chambre une lampe *d'argent.*

Cul de lampe, est une figure ou espèce de vignette chez les Imprimeurs, qui leur sert à remplir le blanc de la page qui est à la fin d'un livre, d'un traité.

Cul de lampe, est aussi un ornement de menuiserie, ou de sculpture, qui descend pendant, & en bas, comme on en voit au plancher de la Grand'Chambre du Palais de Paris. C'est aussi un ornement d'Architecture pour finir, & terminer le dessous de quelque ouvrage. *Fundum testudineatum, arcuatum, acuminatum.* La plûpart des trompes sont soûtenues sur des culs de *lampe.* Les clefs des voûtes sont quelquefois ornées d'un cul de *lampe*, & font une saillie pendante en dehors.

On dit par injure à une femme, que c'est une *lampe* de Couvent.

On dit aussi, quand on voit un vieillard qui se meurt par défaillance de nature, qu'il n'y a plus d'huile dans la *lampe*, qu'il n'y a plus d'humide radical, de principe de vie.

LAMPÉE, s. f. Grand verre de vin pur. *Capax vini poculum, haustus largior.* Les Allemands font gloire de boire de grandes *lampées* de vin sans s'enivrer. *Proluere se vino.* Ce nom & son verbe qui suit, sont bas, & sont des termes de goinfrerie.

LAMPER, v. n. Boire en débauche de grands verres de vin. *Capacia haurire pocula, se incitare largiùs.* On voit à la démarche de ces gens-là, qu'ils ont bien *lampé* aujourd'hui.

Borel dérive ce mot du Latin *lambo*, qui signifie *lapper*, boire avec la main.

LAMPERON, s. m. est le petit tuyau ou languette qui tient la mèche dans une lampe. *Ellychnii alveolus, lingula.*

LAMPÉTIE, s. f. Nom propre d'une fille du Soleil & de Néæra, & sœur de Phaétuse. *Lampétie, Lampetia.* Le soleil avoit confié à *Lampétie* & à Phaétuse le soin & la garde des troupeaux qu'il avoit en Sicile. Ulisse ayant été jetté par la tempête sur les côtes de Sicile, ses compagnons tuèrent quelques bœufs de ces troupeaux. *Lampétie* s'en plaignit à son père Apollon, & Apollon à Jupiter, qui pour venger son fils, fit périr tous les compagnons d'Ulisse par la foudre, & par les fers. C'est une fiction d'Homère dans l'Odyssée, *liv. XIII.* Soit qu'il y eût deux *Lampéties*, soit qu'il n'y en eût qu'une, d'autres parlent d'une *Lampétie* fille du Soleil & de Climène, & l'une des Phaëtontiades, qui furent changées en peupliers à cause de la mort de Phaëton leur frere. Voyez Ovid. *Métam. liv. II. v.* 342. *&c.* Mais Servius appelle la fille de Climène, & sœur de Phaëton, Lampétuse, & non pas *Lampétie.* Voyez sur le *liv. X.* de l'Énéide, *p.* 586. Édit de Robert Étienne.

LAMPÉTIEN, enne, s. m. & f. Nom de secte. *Lampetianus, a.* Les *Lampétiens* sont des Hérétiques qui renouvellerent quelques erreurs des Aëriens. S. Jean Damascène en parle, *Her.* 98. Lampetius condamnoit toutes sortes de vœux, particulièrement celui de l'obéissance, disant qu'il étoit contraire à la liberté des enfans de Dieu. Jovet. Le Père Le Quien, dans ses notes sur Saint Jean Damascène, remarque que Lampetius, dont les *Lampétiens* prirent le nom, & qui forma cette secte, étoit un des principaux chefs des Marcianistes; qu'il avoit écrit un Livre intitulé, le Testament; qu'il étoit plus ancien que Marcien, qui vivoit sous Justinien I. qu'il avoit donc paru au V. siècle. S. Jean Damascène dit que les *Lampétiens* permettoient aux Moines qui se retiroient dans les Monastères, de vivre & de s'habiller comme il leur plairoit. Ils poussoient même plus loin leur prétendue liberté Evangélique; car on prétend qu'ils enseignoient qu'il falloit accorder à la nature tout ce qu'elle demandoit; qu'enfin ils enseignoient d'autres erreurs semblables à celles des Ariens. Le P. Le Quien corrige, *Aëriens*, parce qu'en effet les Aëriens avoient une doctrine conforme aux Massaliens, & que les Massaliens & les *Lampétiens* ne différoient pas.

LAMPION, s. m. Petit vaisseau de terre où l'on met de l'huile, ou de la graisse, pour brûler. *Lucernula.* On fait des illuminations avec 10 ou 12000 *lampions.* Il y a aussi des *lampions* de verre qui sont suspendus au milieu des lampes d'argent entre le panaché & le culot, & c'est-là où l'on met l'huile qui brûle. *Lampion à parapet*, est un vaisseau de fer où l'on met du goudron & de la poix pour brûler, & pour éclairer la nuit sur le parapet dans une ville assiégée. On se sert sur mer de *lampions* qu'on met dans les lanternes, quand on va dans les voûtes aux poudres.

LAMPON, s. m. Sorte de crochet d'or, d'argent, ou de cuivre, dont on s'est servi pour retrousser le chapeau.

☞ Lampon, s. m. Ville d'Asie au fond d'un golfe, dans la partie la plus méridionale de l'Isle de Sumatra, dans une contrée à laquelle elle donne le nom.

LAMPONS. Ce mot veut dire, Buvons. C'est une sorte de chanson populaire, où l'on répéte *lampons* à la fin de chaque couplet. Chanter des *lampons.* Scar.

☞ Lampos, ou le Resplendissant. C'est le nom que Fulgence le Mythologue donne à un des chevaux du soleil. Il est pris du soleil vers son midi, où il a toute sa splendeur.

LAMPRIDE, s. m. Nom propre d'homme. *Lampridius.* On dit aussi *Lampridius. Lampridius* a écrit les vies de Diaduménien, d'Elagabale, d'Aléxandre Sévère. *Lampride* & les autres qui ont fait l'Histoire Auguste au commencement du IV. siècle, ne méritent point du tout le nom d'Historiens. Tillemont. Les Auteurs, dont on a composé le corps de l'Histoire Auguste, qui sont Spartien, *Lampride*, Vulcace, Capitolin, Pollion, & Vopisque, ont tous vécu sous Dioclétien, quoique quelques-uns ayent encore écrit sous ses successeurs. Id. Quelques Manuscrits attribuent à Spartien toutes les vies qui portent le nom de *Lampride*, particulièrement celle d'Aléxandre Sévère: & véritablement il y a tant de conformité entre les vies attribuées à l'un & à l'autre, que quelques-uns ont cru que ce n'étoit qu'un seul Auteur, nommé Ælius Lampridius Spartianus. Id. D'après Vossius, *Hist. Lat. L. II. c.* 7.

LAMPROIE, s. f. Poisson de mer qui se pêche aussi dans les rivières, qui est de figure de serpent, ou d'anguille. *Muræna, bedella.* Il a le ventre blanc, & le dos diversifié de taches bleues & blanches. *Lamproie cordée*, se dit de celle qui est devenue dure, & qui a passé sa saison. La *lamproie* en hiver se mange par la Noblesse, parce que c'est un poisson friand; & au printems par le paysan, car alors elle est cordée.

Le mot de *Lamproie* vient à *lambendis petris.* Valois le dérive de *nampreda*, qui est le nom propre que donnoient à ce poisson les vieux Gaulois. Ménage dit qu'il vient de *lampetra*, Latin, qu'on a dit pour *muræna*, signifiant *lamproie.* Ausonne l'appelle *Mustella*, d'autres *galexia.*

Il y a aussi des *lamproies* d'eau douce, ou de rivière, & ce sont de petits poissons qui vivent d'eau & de fange, qui sont de la grosseur d'un doigt, & longs de 4 ou 5 pouces. On prétend que la *lamproie* est le poisson que Pline appelle *Echeneis*, parce qu'elle arrête les vaisseaux, ἀπὸ τοῦ ἴσχειν τὰς νῆας, & qui est différente d'une autre *lamproie* que décrit Appian, & qu'il appelle aussi *Echeneis.*

LAMPROPHORE, s. m. & f. Nom que l'on donnoit autrefois aux Néophites pendant les sept jours qui suivoient leur baptême. *Lamprophorus.* Dans la cérémonie du baptême on revêt le nouveau Chrétien d'un habit blanc; mais aujourd'hui immédiatement après la cérémonie, on l'ôte aux nouveaux baptisés, même aux Adultes; autrefois ils le portoient pendant une semaine entière; & pendant qu'ils le portoient on les appelloit *Lamprophores*,

Lamprophores, à cause de la blancheur de leur habit. Car ce mot signifie un homme qui porte un habit éclatant, & vient de λαμπρὸς, *éclatant*, & de φέρω, *je porte*. Voyez Suicer au mot λαμπρόφορος. Les Grecs donnoient aussi ce nom au jour de la Résurrection, tant parce que ce mystère répand la lumière de la foi dans les ames, que parce que ce jour-là les maisons étoient ornées & éclairées de tous côtés d'un grand nombre de cierges, pour donner aux Fidèles un symbole de cette lumière que ce mystère a répandue dans le monde. Voyez Saint Grégoire de Nazianze, *Orat.* 2. *in Pascha*. Si ailleurs, dans le second discours contre Julien, il semble blâmer ces illuminations comme une coutume prise des Payens, il ne les blâme point en effet, comme Suicer le veut faire entendre; mais il dit qu'il ne faut point s'en tenir à ces marques extérieures de religion, qu'il faut y ajouter le culte intérieur, la pureté de cœur, la joie de l'esprit, la prière, la contemplation, &c.

☞ LAMPROYON, ou LAMPRILLON, s. m. Ce sont de petites lamproies, de la grandeur d'un doigt, ou d'un ver de terre, dit Rondelet. Il ajoute qu'on en vend beaucoup à Toulouse, où on les appelle *Chatillons*. Ménage, *Dict. Etym.* On trouve *lamproyon* dans l'Académie. C'est donc ainsi qu'il faut dire, & non pas *lamprillon*. Les autres Dictionnaires ne mettent ni l'un ni l'autre: c'est-à-dire, les nouveaux; car *lamproyon* & *lamprillon* sont dans Nicot.

LAMPSACO, ou LAMPSAQUE, s. m. Nom propre d'une ancienne ville de l'Asie mineure. *Lampsacus*, *Lampsacum*. Elle est encore le siége d'un Archevêché, mais petit & peu considérable. *Lampsaque* est situé dans la Natolie, sur la mer de Marmara, à deux lieues du détroit des Dardanelles. Maty. Quoique *Lampsaque* soit plus François que *Lampsaco*, je trouve cependant celui-ci dans nos Auteurs. Je demandai si dans *Lampsaco*, il n'y avoit plus personne qui fût en droite ligne héritier du bon homme Priape, & s'il n'y avoit plus de jardins qu'il eût plantés, où je pusse remarquer quelque simple rare. Du Loir, *Voyage du Levant*, p. 212. Leunclavius dit que les Turcs l'appellent encore *Lepseck*. Priape étoit autrefois honoré d'une manière particulière à *Lampsaque*. Ovide le marque dans ses Tristes, *L. I. Eleg. IX. v.* 770. Quelques-uns disent qu'elle fut bâtie par les Phocéens, & d'autres par Priape; d'autres enfin par les Milésiens en la trente-unième Olympiade. Ils bâtirent aussi Cyzique vis-à-vis. On dit qu'elle prit son nom d'une fille nommée *Lampsacé*, qui en étoit originaire. Strabon, *L. XIII.* vante son port, & un temple de Cybèle qui s'y voyoit. Elle étoit encore renommée par la bonté de ses vins.

LAMPSANE, s. f. Plante dont la racine est simple, blanche, fibrée: elle pousse une tige à la hauteur d'environ trois pieds, ronde, cannelée, rougeâtre, creuse, rameuse. *Lampsana*. Ses feuilles d'en bas sont d'une grandeur & d'une figure appprochantes de celles du laitron lisse; mais celles qui accompagnent le haut de la tige & des rameaux, sont oblongues, étroites, pointues, sans queue. Ses fleurs sont des bouquets ronds à demi-fleurons jaunes. Ses semences sont un peu longues, déliées, ordinairement pointues, noirâtres. Toute cette plante rend un suc laiteux amer. En Latin *Lampsana Dodonai*. Pempt. 675.

Ce mot vient du Grec λαμπάζειν, évacuer, à cause que cette herbe étant mangée, lâche le ventre. Plusieurs l'appellent *Papillaris herba*, parce qu'elle est fort propre pour guérir le bout du sein quand il est fendu, ou écorché; elle sert aussi à ôter les taches d'huile.

LAMPSAQUE. Voyez LAMPSACO.

LAMPTA, s. f. Nom propre d'un bourg du Royaume de Fez. *Lampta*. Il est près de la ville de ce nom, & il a été bâti des ruines de l'ancienne *Vobrix*, ou *Bobrix*, ville de la Mauritanie Tingitane. Maty.

☞ LAMPTÉRIES, s. f. pl. Fête en l'honneur de Bacchus, qui se célébroit immédiatement après la vendange. *Lampteria*. Cette fête consistoit en une grande illumination nocturne, & à verser du vin à tous les passans. Pausanias, *in Achaicis*.

LAN.

LAN, ou LANDE. C'est un mot Breton, qui entre dans la composition de plusieurs mots; *Lan* Connili, *Hist. de Bret. T. II. p.* 103. *Lan*-loet-quet, *p.* 17. *Lan*-Evennoc, *p.* 26. *Lan*-hoetleian, *p.* 18. *Lan*-Loethbon, *p.* 17. *Lan*-degon, *p.* 30. Le mot de *lan*, selon Davies, signifie Eglise, temple, place, ou cimetière. En Bretagne ce mot se prend pour du Jan, plante qui s'appelle en Latin *Genista-spartium*. Lobineau, *Gloss.*

LAN, s. m. Le mont de *Lan*. *Lanius mons*. On le prend pour le lieu de la Gaule Narbonnoise, nommé anciennement *Melosedum*. C'est un village du Dauphiné, situé entre la ville de Grenoble & celle de Briançon, au sommet de la montagne de *Lan*, qui est fort haute, & qui a vers le sommet un chemin sur la Roche vive avec des gardefoux, parce qu'il est au bord d'un précipice affreux, au fond duquel coule la rivière de Romanche.

LANAR. Voyez LANERIK.

LANCAN. Voyez LANKAN.

LANCASTRE, s. Nom propre d'une ville d'Angleterre, capitale du Comté de Lancastre, & située sur la rivière de Lune, ou de Liène, à cinq lieues au midi de Kendal, anciennement *Longaricum*, maintenant *Lancastria*. En Anglois on écrit *Lancaster*. Spéed met *Lancastre* à 54 d. 58 m. de latitude, & à 27 degrés 40 m. de longitude, mais on ne doit point compter aujourd'hui sur cette longitude.

Le Comté de *Lancastre*, en Anglois *Lanca-Shire*. *Lancastria*. Province d'Angleterre. Elle est bornée au nord par les Comtés de Cumberland & de Westmorland, au levant par celui d'Yorck, & au sud par celui de Chester. Il est baigné au couchant par la mer d'Irlande. Sa longueur est de vingt lieues, sa largeur moyenne de six ou sept. Il abonde en grains & en bestiaux, particulièrement en bœufs fort grands. Ses principaux lieux sont *Lancastre*, capitale, & les bourgs de Manchester, de Preston, de Newton, de Wigan, de Cliterow, de Léerpole, qui ont séance & voix au Parlement d'Angleterre. Ce Comté a été possédé longtems par des Princes de la Maison Royale d'Angleterre, qui formèrent le parti de la Rose Rouge, & disputèrent longtems la Couronne aux Ducs d'Yorck, dont le parti fut celui de la Rose Blanche. Henri VII. Comte de Richemont, Chef de la Maison de *Lancastre*, étant parvenu à la Couronne l'an 1485. épousa l'héritière du Roi Edouard IV. qui avoit été Chef de la Maison d'Yorck, & ainsi il fit cesser cette grande querelle, pendant laquelle on assure qu'il se donna jusqu'à trente batailles, & qu'il fut tué trois Rois, & quatre-vingts Princes de l'une ou de l'autre Maison. Maty. Les anciens habitans du Comté de *Lancastre* étoient les Brigantes. Spéed.

LANCE, s. f. Arme offensive du cavalier, faite d'un bois long comme une demi-pique, pointu & ferré par le bout, & pesant du côté de la main. *Lancea*. La *lance* a trois parties, la poignée, les ailes & la flèche. On appelle, Main de la *lance* & de l'épée, la main droite du cavalier. Le pié de la *lance*, c'est le pié de derrière hors du montoir, parce que la *lance* étant en arrêt, le tronçon répond à ce pié-là. L'arrêt de la *lance* est la courroie ou la partie de l'armure du cavalier qui servoit à l'arrêter quand il alloit *lance* baissée contre l'ennemi. Il y a aussi des *lances* de drapeaux & d'étendards qui servent à les porter. *Hastile*. On peint Pallas avec une *lance*. En cette journée (de Pontcharra, où Amédée, Duc de Savoye, fut défait par Lesdiguières l'an 1591.) la *lance*, autrefois la plus noble de toutes les armes, dont se servissent les Gentilshommes François, perdit presque toute la gloire qu'elle avoit acquise en tant de belles occasions, & tomba en tel mépris, que l'usage en fut bientôt aboli dans les combats; d'autant que les Cavaliers de l'armée de Savoye qui en portoient, manquant d'adresse pour la manier, firent croire que ce n'étoit qu'un fardeau inutile & embarrassant; & Lesdiguières lui-même, qui l'avoit toujours peu estimée, montra par un beau coup de sa main que ce n'avoit pas été sans quelque raison: car en ayant parlé le soir d'auparavant à table, & avancé qu'il n'étoit rien si facile que de détourner un coup de *lance*; comme il vit un Capitaine couvert d'une casaque de velours, toute chamarrée de clinquant d'or, à la tête de vingt Lanciers, qui venoit à lui la *lance* en arrêt, il l'attendit de pié ferme, défendant à tous ses gens de se mettre au-devant, ni de lui toucher, & jetta la *lance* à côté

côté avec son épée, & puis lui porta la pointe dans la visière, si bien qu'il en tomba mort par terre. MÉZERAY, *T. III. p.* 900.

☞ LANCE. Les Romains, selon Varron, représentoient leur Dieu de la guerre sous la forme d'une *lance*, avant qu'ils eussent trouvé l'art de donner la figure humaine à leurs statues. Ils avoient pris cette coutume des Sabins, chez qui la *lance* étoit le symbole de la guerre. D'autres peuples, selon Justin, rendoient leur culte à une *lance*, & c'est de-là, dit-il, qu'est venue la coutume de donner des *lances* aux statues des Dieux.

Pline écrit, *L. VII. c.* 56. que l'on attribuoit aux Etoliens l'invention de la *lance*. Varron, & après lui Aulu-Gelle, dit que le mot *lancea* étoit Espagnol, sur quoi quelques Sçavans soutiennent que l'usage de la *lance* étoit venu d'Espagne en Italie; que cet instrument n'étoit pas seulement une arme des Espagnols, mais de tous les Celtes.

Ce mot vient du Latin *lancea*. Diodore de Sicile dit que ce mot est pris de la Langue des Gaulois. Varron, au rapport d'Aulu-Gelle, croit que c'est un mot Espagnol; Festus le dérive du Grec λόγχη. Le P. Pezron le fait venir du mot Celtique *lance*. Sisenna, cité par Nonius, pense que c'est un mot de la Langue des Suèves, qui étoient des peuples de la Germanie; les Allemans appellent en leur Langue *Lantz*, une *lance*, & *Lansquenet* veut dire un soldat armé d'une *lance*, ou, suivant l'étymologie, un homme, un *valet de lance*. Borel dérive le mot *lance* de l'Hébreu *lanth*, qui signifie la même chose.

Autrefois on a appellé les *lances*, *bois*, *bourdons*, *bourdonnasses*.

On dit aussi au Manége, qu'un cheval a le coup de *lance*, quand il a une marque, ou enfoncement au col, ou près de l'épaule, comme s'il avoit été percé d'un coup de *lance*: c'est la marque d'un bon cheval, qu'on trouve à quelques Barbes, & aux chevaux d'Espagne.

On faisoit autrefois des combats de *lance* à outrance, à fer émoulu; d'autres par divertissement & exercice militaire, pour montrer sa force & son adresse, comme dans les joûtes & tournois. On disoit, Faire un coup de *lance*, briser une *lance*, faire voler les *lances* en éclats, rompre des *lances*, pour combattre avec la *lance*. Il fut question de *rompre des lances* l'un contre l'autre, suivant la mode de ce siécle-là. Mademoiselle L'HÉRITIER. Baisser la *lance*, c'étoit s'avouer vaincu, céder la victoire, se soumettre. On le dit encore en ce sens au figuré, pour avouer la supériorité d'un autre en quelque chose; lui céder, se soumettre à ses volontés.

Chacun le sçut; Baptiste en fut moqué;
Sur son égal il en eut pris vengeance,
Où son esprit eût au besoin manqué;
Mais franchement quand on est attaqué
Par Maréchaux, il faut baisser la lance. SÉNECÉ.

☞ LANCE. On appelle dans les joûtes, *lance* brisée, une *lance* à demi sciée près du bout, ensorte qu'elle se peut facilement briser. AC. FR.

On appelloit autrefois *lances* courtoises, *lances* mousses, frettées & mornées, celles dont le fer étoit émoussé, non pointu, & qui avoit une frette, morne, ou anneau au bout. Maintenant on ne se sert de *lance* que pour courir la bague. Dans un Tournoi que fit Charles-Quint à son avénement à la Couronne d'Espagne, soixante Chevaliers entrèrent dans la lice avec des *lances*, qui avoient au lieu de fer, des diamans taillés exprès pour un combat si galant. LARREY, *dans Henri VIII. p.* 134.

☞ LANCE, ou pique. *Lancea*. Instrument de Chirurgie. Il y en a de deux sortes, l'une dont on se sert dans l'opération de la fistule lacrymale; l'autre pour ouvrir la tête du fœtus mort & arrêté au passage. On l'appelle la *lance* de Mauriceau.

LANCE GAIE, ou LANCE GUAIE, s. f. Ancien nom d'une arme offensive. Trait, zaguaie, selon le P. Lobineau. *Jaculum, spiculum*.

Dardes, javelots, lances gaies,
Sçavoient jetter & faire plaies.
GUILL. DE S. ANDRÉ, *Hist. du Duc Jean.*

La *lance gaie* est une arme d'ast, ou bâton ferré par le bout, qu'on nomme aussi sur la mer de Levant, *arche guaie*, *hassegaie & zaguaie*, *& gazaguaie. Hasta Africana.*

Au Ponant on la nomme *demi-pique*. Elle est plus menue qu'une pique, cependant plus longue. On a cru autrefois que la *lance* fameuse dont se servoit Charlemagne, étoit la même que celle du Centurion qui ouvrit le côté de Notre Seigneur, & qu'elle le rendoit invincible. Cependant l'an 1198. les Croisés crurent avoir trouvé à Antioche la *lance* dont Notre Seigneur eut le côté percé.

La *lance* de S. Maurice étoit autrefois l'enseigne du Royaume de la haute Bourgogne. Voyez Du Tillet, dans son Recueil, *I. P. p.* 56. & Chorier, dans son *Hist. du Dauphiné*.

LANCE SPEZZATE, est un Officier réformé, qui étoit autrefois un Gendarme démonté qu'on plaçoit dans l'Infanterie avec quelque avantage, dont on a fait *Anspessade*, qui marche après le Caporal. Le Pape a encore pour sa garde, outre trois cens Suisses, douze *lances spezzates*, ou Officiers réformés.

Les Bateliers appellent aussi *lances*, des bâtons longs & plats par le bout, avec lesquels ils joûtent & se renversent dans l'eau, lorsqu'ils font leurs fêtes en tirant l'anguille ou l'oison.

Les Sculpteurs & Ouvriers appellent aussi *lances*, des spatules, & outils dont ils se servent.

LANCE, signifioit autrefois un Gendarme, un cavalier armé de toutes piéces, qui combattoit avec la *lance* & l'écu. *Hastatus eques*. C'étoit un beau commandement d'avoir une Compagnie de 50 *lances*, de mener 50 *lances* ou hommes d'armes. Ils étoient la plûpart Gentilshommes. Autrefois les Ducs devoient être accompagnés en bataille de 400 *lances*, les Comtes & les Marquis de 200, les Barons de 100, & les Seigneurs Bannerets de 50, avec les gens de trait qui leur appartenoient.

LANCE, s'est dit autrefois dans un sens figuré pour *homme*, par opposition à *quenouille*, qui se disoit dans le même sens pour *femme*: ces expressions se sont conservées dans quelques occasions; par exemple, fief qui tombe de *lance* en quenouille; pour dire, qui passe d'un mâle à une femme.

LANCE, se dit aussi de certains météores qui s'enflamment en l'air, qui sont longs & menus, & ressemblent presque à des *lances*. *Acontia, Xiphia*.

LANCE A FEU, est une composition de poudre à canon faite en forme de fusée, qui rend un feu fort clair, qui jette de temps en temps des étoiles, & qu'on attache sur les échaffauds des feux d'artifice, pour les éclairer pendant que le reste joue. *Hasta ignita*. On en fait aussi pour jetter dans des vaisseaux ennemis, dont on voit les compositions dans les Pyrotechnies de Hanzelet & de Vanoccio, de François Malthus, & de Casimir Simierowicz Polonois.

☞ LANCE à feu puant. Quand le mineur entend un bruit sourd, après avoir fait un trou avec sa sonde, & tiré plusieurs coups de pistolet, il enfonce une *lance* à feu puant, & ferme bien le trou de son côté, afin que la fumée n'y vienne point. La fumée qui s'enferme dans les terres, en empoisonne tellement l'air, qu'il est impossible d'en approcher pendant deux ou trois jours, & souvent on a été obligé de retirer par les pieds, des mineurs qui ont voulu s'y obstiner.

☞ LANCE est un instrument propre à recevoir la charge du canon, & à la conduire au fond de l'ame. On lui donne ce nom parce qu'il en a la figure.

☞ LANCE est aussi une verge de fer qui se place au travers d'un noyau de terre d'une bombe, & qui se suspend en l'air quand on la coule; & lorsqu'elle est fondue, on rompt cette *lance* avec des instrumens faits exprès. En recevant des bombes, il faut bien prendre garde que ces *lances* n'y restent pas, il n'y auroit pas moyen de les charger.

☞ LANCE de feu. On s'en sert sur les murailles pour empêcher l'escalade.

LANCE D'EAU. On appelle ainsi un jet d'eau d'un seul ajutage de peu de grosseur, sur une grande hauteur.

On dit proverbialement, qu'un homme est à beau pié sans *lance*; pour dire, qu'il est démonté & désarmé: & figurément, pour dire, qu'il n'a plus d'équipage, qu'il est mal dans ses affaires. On dit aussi, qu'il baisse la *lance*: *tendit manus, victus fatiscit, cedit*: lorsqu'il s'ennuie de plaider ou de disputer, qu'il commence à céder, à demander quartier à sa partie.

☞ LANCELÉE, s. f. C'est le nom d'une plante qui s'appelle autrement *lonchile* ou *lonkile*, car c'est ainsi qu'il se prononce. Voyez Lonchile.

LANCELOT, s. m. Nom propre d'homme. *Lancelotus*. C'est la même chose que LADISLAS. Voyez ce mot.

☞ LANCER, s. m. Le *lancer*. Terme de Chasse. Le tems, l'action de *lancer* une bête, la faire sortir de son fort pour la courir, la faire partir, la donner aux chiens. *Excitatio*, *agitatio*. Se trouver au *lancer*.

——— *Le rendez-vous est au milieu du bois*,
De-là vous pourrez être au lancer, *aux abois*.
Nivelle de la Chaussée.

Lancer, v. act. Jetter avec violence. *Vibrare*, *torquere*. C'est Dieu qui *lance* le tonnerre. Le soleil *lance* ses rayons sur la terre. Les Anciens combattoient en se *lançant* des dards, des traits, des javelots. Les Maures se *lancent* aujourd'hui des zaguaies, ou petites *lances*. Les balistes, catapultes, & autres machines anciennes, servoient à *lancer* des pierres, de gros dards & matras.

Lancer la foudre, se dit en prose & en vers. Colletet, en parlant du Prince de Condé Louis II. connu dans les premières années de sa vie sous le nom de Duc d'Enguien, a dit, *lancer* un tonnerre.

Veux-tu peindre ce Duc au milieu des combats?
Peins Jupiter qui lance *un tonnerre ici-bas.*

Lancer, se dit figurément en Morale. *Lancer* des soupirs vers le Ciel. *Lancer* des regards affreux, menaçans. *Lancer* des œillades amoureuses.

Vos yeux savent lancer *de trop dangereux traits.* Corn.

Hé, que me veulent dire, & ces soupirs poussés,
Et ces sombres regards que sur moi vous lancez! Mol.

En termes de Chasse, on dit *lancer* la bête, le cerf, le sanglier; pour dire, les faire partir, les donner aux chiens. *Exigere*, *excitare*. *Lancer* le cerf, c'est le faire partir de la reposée comme les autres bêtes fauves Salnove. *Lancer* un loup, c'est le faire partir du liteau. Id. *Lancer* un lièvre, c'est le faire partir du gîte. Id. *Lancer* une bête noire, c'est la faire partir du bauge. Id.

Lancer, en termes de Marine. *Inclinare*, *vacillare*. Il *lance* bas-bord, il lance stribord, se dit d'un vaisseau qui ne faisant pas sa droite route, se jette d'un côté & d'autre, soit par la faute du Timonier, ou autrement. *Lancer* une manœuvre, c'est l'amarrer autour d'un bois fait pour cet usage. *Lancer* un vaisseau; c'est, lorsqu'il est sur le chantier, le mettre à l'eau, à la mer.

Lancer, avec le pronom personnel, signifie, se jetter soi-même impétueusement. *Irruere*, *invehi*. Ce furieux s'est *lancé* de dessus le pont dans la rivière. Ce brave a fait un saut pour se *lancer* dans le vaisseau ennemi. Les dogues se *lancent* sur les voleurs. Les serpens irrités se *lancent* sur les hommes. Le lion se *lança* sur lui, & le mit en pièces. Abl.

Lancé, ée, part. pass. & adj. *Vibratus*.

LANCEROTTE, ou LANCELOTTE, s. f. Nom propre des Isles Canaries. *Lancerotta*, *Lancelotta*. Elle est vers les côtes du Royaume de Sus, en Afrique, à cinq lieues de l'Isle de Forteventura, du côté du nord. Cette Isle, qu'on prend communément pour la *Junonia Minor* des Anciens, peut avoir dix lieues de long, & quatre de large. Elle a un bourg qui porte son nom. Maty.

LANCET, s. m. Nom que l'on donne dans les Loix d'Angleterre à une espèce de vassaux. *Lanceta*. Les *Lancets* étoient tenus depuis la Saint Michel jusqu'à l'Automne, de travailler un jour chaque semaine pour le Seigneur, soit avec la fourche, soit avec la bêche, soit avec le fléau, au choix du Seigneur.

Ce nom vient de l'Allemand *Landleet*, qui veut dire, originaire du pays, *indigena*, *inquilinus*.

LANCETTE, s. f. Instrument de Chirurgie fait d'un acier fort pliant & pointu, qui sert principalement à ouvrir la veine. *Scalpellus*, *scalper*. Donner un coup de *lancette*. Il sert aussi aux scarifications, aux ouvertures des apostumes, &c. Les Latins l'appellent *Lanceola*.

☞ Lancette, s. f. Instrument de Chirurgie. On fait ordinairement de quatre sortes de *lancettes*. La première est à grain d'orge; elle est plus large vers la pointe que les autres. Elle convient pour les vaisseaux gros & superficiels. La seconde est appellée *lancette* à grain d'avoine, parce que sa pointe est plus allongée que celle de la précédente. Elle est propre à tous les vaisseaux, principalement à ceux qui sont profonds. La troisième en pyramide, ou à langue de serpent. Elle va toujours en diminuant, & se termine par une pointe très-longue, très-fine & très-aiguë; elle ne convient qu'aux vaisseaux les plus profonds. La quatrième est nommée *lancette* à abscès. Elle est plus forte, plus longue & plus large que les autres, parce qu'elle ne sert que pour pénétrer dans des endroits profonds.

La *lancette* d'un Chirurgien, avec ce mot *Pungendo sanat*, est la devise d'un Poëte satyrique, ou d'un diseur de bons mots, qui par des traits railleurs corrige les vices.

LANCHESTER, s. m. Nom propre. C'étoit anciennement une petite ville des Brigantes. *Langovicum*. Ce n'est maintenant qu'un village d'Angleterre, situé dans le Comté de Durham, à trois lieues de la ville de ce nom, du côté du couchant. Maty. Mais Spéed croit que le pays des Brigantes étoit le Comté de Lancastre, & que Lancastre est le *Longovicum* des Anciens.

LANCHIDOL, s. m. Nom propre d'une partie de l'Océan oriental. *Mare Anchidolium*. Elle est entre l'Isle de Java & les Moluques, qui la terminent vers le nord, & la nouvelle Hollande, partie des terres Australes, vers le midi.

LANCI, s. m. Terme d'Architecture. Les *lancis* sont dans le jambage d'une porte, ou d'une croisée, les deux pierres plus longues que le pié droit qui est d'une pièce. Ces *lancis* se font pour ménager la pierre, qui ne peut pas toûjours faire parpain dans un mur épais. On nomme *lanci* du tableau, celui qui est au parement; & *lanci* de l'écoinçon, celui qui est en dedans du mur.

LANCIANO, s. m. Nom propre d'une ville du Royaume de Naples. *Lanceanum*, anciennement *Anxanum*. Elle est grande, Archi-épiscopale, capitale de l'Abrusse citérieure; & célèbre pour les foires qui s'y tiennent au mois de Mai & au mois d'Août, où il y a un grand concours de Marchands d'Italie, de Dalmatie, de Grèce, &c. Elle est située sur la rivière de Feltrino, près de celle de Sangro, à quatre lieues de Civita di Chieti, vers l'orient méridional. Maty.

☞ LANCIER, v. act. Vieux mot. Lancer.

Lancier, s. m. Vieux mot, qui signifioit autrefois Gendarme, Cavalier, qui combattoit avec la lance. *Hastatus eques*. *Lancearius* dans la basse Latinité. Vespasien avoit des *Lanciers* dans son Armée. Joseph en parle, *L. III. de Bello Jud. c.* 8. Valentinien I. eut sous Julien la Charge de Tribun des *Lanciers*, ou Joviens de la Garde, qui devoient suivre par-tout l'Empereur. Tillemont. Louis XI. établit pour sa Garde une Compagnie de *Lanciers*, qui devoient avoir chacun un Homme d'armes & deux Archers. Les Espagnols ont des *Lanciers* en Amérique. On eut à combattre les *Lanciers*; ce sont des gens sur qui les Espagnols comptent beaucoup. Ils ont des lances de neuf à dix piés, & quelquefois plus longues. Ils attendent que la décharge des armes à feu soit faite, ensuite ils foncent & dardent de douze à quinze pas avec beaucoup d'adresse, ne manquant jamais leur coup. Oexmelin.

☞ Les *Lanciers* étoient en haie. Du Loir, *p.* 239.

On appelle ironiquement un chaud *Lancier*, un fanfaron qui se vante de beaucoup de choses qu'il ne peut faire, & particulièrement en prouesse d'amour.

LANCIÉRE, s. f. Terme de Coutume. Ouverture par où l'eau s'écoule quand les moulins ne vont pas. *Ostium*.

LANÇOIR, s. m. Est la palle qui arrête l'eau du moulin, & qu'on lève quand on le veut faire moudre, ou écouler l'eau du biez.

LANÇU,

LANÇU, ou LANZU, s. m. Nom d'une secte des Chinois. *Lançua secta*. Les sectateurs du *Lançu* croient que leur ame & leur corps vont au ciel jouir des délices infinies. Ils débitent qu'ils ont des charmes contre toutes sortes de malheurs, & qu'ils chassent les démons des corps des possédés & des lieux qui en sont infectés. Ce nom est celui de l'Auteur de cette secte, & signifie Philosophe ancien, ou vieux, parce qu'on feint qu'il demeura quatre-vingts ans dans le sein de sa mère, & qu'il naquit vieux. Voyez le P. Kirker, *China Illustr.* C. Il y a de l'apparence que c'est la même secte que celle qu'on nomme au Tunquin Lanthac, au rapport de Tavernier.

LAND, s. m. & LANDE, s. f. Quelquefois on écrit le premier avec un *t* après le *d*, *landt*. Ces mots entrent dans la composition de plusieurs noms, comme *Landgrave*, *Zélande*, *Zélandt*, *Gotland*, &c. Ils viennent du mot *landt*, lequel dans les langues du Nord, veut dire *pays*. Quand nous disons *lande* en François, nous faisons du genre féminin les mots à la fin desquels il se trouve dans la composition, comme la *Zélande*, la *Hollande*, &c. & nous donnons le genre masculin à ceux où nous mettons le mot de *land*, ou *landt*; ce qui fait qu'un même mot est quelquefois du genre masculin, ou du genre féminin, selon la différente orthographe de ce mot, comme le *Groenland* ou la *Groenlande*. La plûpart des Provinces de Suède ont un nom composé de celui de *land*, & du nom des anciens peuples qui les habitoient : l'Isle de *Gotland*, par exemple, dont le nom signifie *pays des Goths*, l'*Amelande* veut dire, *pays des Amales*, c'est de cette nation que sont venus les noms d'*Amalaric*, d'*Amalasunte*, &c. On dit encore en Bas-Breton *lannec* au même sens.

LANDAFF, s. m. Nom propre d'une petite ville du pays de Galles en Angleterre. *Landavum*, *Fanum ad Taffum*. Elle est dans le Comté de Glamorhan, sur le Taff, à mille pas au-dessous de la ville de Cardiff. *Landaff* a un vieux château & un Evêché suffragant de Cantorbéry ; mais elle est fort mal peuplée.

☞ LANDAIS, s. m. *Landesium*. Ville de France dans le Berri, au Diocèse de Bourges.

LANDAN, s. m. Arbre qui se trouve dans les Isles Moluques, & qui croît jusqu'à la hauteur de vingt piés. Ses feuilles ressemblent à celles du coco, excepté qu'elles sont plus petites. Cet arbre est si gros, qu'à peine un homme peut-il l'embrasser. On le coupe néanmoins fort aisément avec un couteau, à cause qu'il n'est composé que d'écorce & de mouëlle. L'écorce a un pouce d'épaisseur, ou environ, & pour la mouëlle on en fait du pain. Elle est faite comme du bois vermoulu, & on la pourroit manger au sortir de l'arbre, en ôtant les veines de bois que l'on y trouve mêlées. Les habitans, après avoir coupé l'arbre, le fendent par le milieu en cylindre, & hachent la mouëlle, jusqu'à ce qu'elle soit réduite en poudre, à peu près comme la farine. Ensuite ils la mettent dans un sas, qu'ils font de l'écorce du même arbre, & ce sas est mis sur une cuvette faite de ses feuilles. A mesure qu'il est plein, ils l'arrosent d'eau, & l'eau en dégageant la farine d'avec les veines du bois, tombe toute blanche & épaisse comme du lait dans cette cuvette, au haut de laquelle est une rigole par où elle dégorge, en laissant son marc au fond. Ce marc, qu'ils nomment *sagu*, leur sert de farine, & c'est en effet de la farine quand il est sec. Ils la cuisent dans des formes de terre qu'ils font rougir au feu, ensorte qu'en y mettant la farine elle devient pâte, & se cuit en un moment. Cela se fait avec tant de promptitude, qu'un homme seul pourroit en trois ou quatre heures faire autant de pain qu'il en faut pour nourrir cent personnes pendant tout un jour. Ils tirent de ce même arbre une liqueur aussi agréable à boire que le vin, & qu'ils appellent *Tuach*. Quand les feuilles sont encore jeunes, elles sont couvertes d'une espèce de coton, dont ils font des étoffes, & lorsque ces feuilles sont plus grandes, ils en couvrent leurs maisons. Les grosses veines de ces mêmes feuilles leur servent de perches pour bâtir, & les plus petites sont une façon de chanvre avec quoi ils font de fort bonnes cordes.

LANDANO. Voyez LONDANO.

LANDAW, s. m. Nom propre d'une ville de la Prevôté d'Haguenaw, en Alsace. *Landavia*, *Landavium*. Elle est enclavée dans le Palatinat du Rhin, & située sur la rivière de Quiech, environ à cinq lieues de Philisbourg & de Spire, vers le couchant. *Landaw* a été une ville Impériale. Elle appartient à la France. Maty.

Landaw, est aussi le nom d'une petite ville ou bourg du Duché de Bavière. *Landavia*. Elle est sur la rivière d'Iser, à huit lieues au-dessous de Landshut. Maty.

LANDE, s. f. Grande étendue de terre mal propre au labour, & qui ne produit que des genêts, des bruyères, des broussailles. *Sabuletum*, *tesquum inhospitum*, *landa* dans la basse Latinité. La Gascogne est un pays de *landes*. Les *landes* de Bretagne.

☞ Lande, au pluriel, se dit aussi figurément pour signifier des endroits secs & ennuyeux qui se trouvent dans un Ouvrage. Il y a d'assez belles choses dans ce Livre, mais il y a bien des *landes*. Ac. Fr.

Ce mot vient de *land*, qui en Allemand signifie *terre*, *pays*, ou *patrie*. De l'Anglo-Saxon *land*, *terre*, *pays*, s'est fait le nom de *lande*, qui signifie une terre inculte, & que plusieurs personnes portent pour nom de Seigneurie, d'où est venu le diminutif de *Landelle*. Les Anglo-Saxons disent aussi *lond*, dans la même signification. D'où vient le nom de la Londe & le Londel. Huet, *Orig. de Caen*, *Ch. XXI.*

Les Landes, ou les *Landes* de Bourdeaux. *Landarum tractus*, *Landæ Burdegalenses*. C'est une contrée de la Gascogne, Province de France. Elle est bornée au nord par la Guienne propre ; au couchant par le Bazadois, le Condomois, & la Gascogne propre ; & au midi par le Béarn, & par la terre de Labour. La mer des Basques la baigne au couchant. C'est un pays qui répond assez à son nom, il est plein de bruyères & de sablons. Ses lieux principaux sont Dax, capitale, Tartas & Albret. Maty.

☞ LANDEK, s. m. Petite ville de Bohême au Comté de Gratz, remarquable par ses bains chauds. Il y a aussi une ville de même nom en Prusse.

LANDEN, s. m. Nom propre d'une petite ville des Pays-Bas. *Landa*, *Landenum*. Elle est dans le Brabant Espagnol, aux confins de l'Evêché de Liége, à trois lieues de Tilmont, du côté du couchant, & à deux de Lewe, vers le midi. Cette petite ville est capitale d'une Mairie, & passe pour la plus ancienne des Pays-Bas. Les Hollandois appellent la bataille de *Landen*, celle que nous nommons la bataille de Nerwinde, où le Maréchal de Luxembourg défit entièrement l'Armée du Prince d'Orange le 29. Juillet 1693. & où nos Princes, nos Officiers & toutes nos Troupes, firent des prodiges de valeur, pendant un jour presqu'entier que dura la bataille.

☞ LANDERNEAU. s. m. Ville de l'Evêché de Léon, en Basse-Bretagne.

LANDÉVENEC, s. m. Nom d'un bourg de France. *Vindana portus*. Il est en Bretagne sur le bord de la mer, & près de Brest. Il y a une ancienne Abbaye. Vales. *Not. Gall. p.* 101.

LANDGRAVE, s. m. Prince ou Seigneur Allemand, d'une Seigneurie qu'on appelle *Landgraviat*. *Comes*. Le *Landgrave* de Hesse.

Ce mot vient de *land*, qui signifie *terre*, & *Grav*, qui signifioit *Juge* ; ce que les Latins appelloient *Comes*, & ce qu'en Normandie on appelle encore *Vicomte*, parce qu'autrefois la Justice étoit rendue à la Cour par ces Juges qui accompagnoient toujours l'Empereur. Ainsi on a composé d'autres noms Allemands, *Paltz-Grave*, qui est le Chef de la Justice du Palais Impérial ; *Marckgrave*, Juge d'une Province frontière ; & *Burggrave*, Juge & Gouverneur de quelque Place importante. Les Juges peu-à-peu ont empiété l'autorité ; & la foiblesse ou la négligence des Empereurs a été cause qu'ils se sont rendus en quelques endroits propriétaires des terres dont ils n'étoient que Gouverneurs & Juges. Voyez *les Lett. de Grégorio Léti.*

LANDGRAVIAT, s. m. Terre d'un Landgrave, sujette à un Landgrave. *Comitatus*, *Landgraviatus*. Ce mot *Landgraviat*, ou *Langraviat*, veut dire, Comté Provincial, *Comitatus Provincialis*. Heiss. *Hist. de l'Emp. L. VI. c.* 16. Le *Landgraviat* de Hesse. Il y a aujourd'hui

aujourd'hui quatre principaux *Landgraviats* dans l'Empire. Le *Landgraviat* de Thuringe, & ceux de Hesse, d'Alsace, & de Leuchtenberg : mais celui d'Alsace est à la France. Quelques-uns ajoûtent à ces quatre le *Landgraviat* de Susenberg, & celui de Nellenbourg. Voyez Lymnæus.

☞ LANDGRAVINE, s. f. Femme d'un Landgrave, Princesse qui possède un Landgraviat. *Comitissa, Landgravina.* C'étoit mon pere qui avoit traité avec la fameuse *Landgravine* de Hesse. Abbé de Choisy.

LANDI, s. m. Foire qu'on tient à Saint Denys en France, qui étoit autrefois fort solemnelle, comme il se voit en ce qu'encore à présent, le Parlement & l'Université prennent un jour de vacation, qu'on appelle le *Landi*, sous prétexte d'aller à cette Foire. C'étoit anciennement un droit du Recteur de l'Université de Paris, que le *Landi*, ou *Lendit* de Saint Denis, ne pouvoit être ouvert qu'après avoir été béni par le Recteur, qui s'y transportoit en pompe & en cérémonie. C'est ce que dit Pasquier, *Rech. L. IX. c.* 22. Ce fut Charles le Chauve qui fit transférer la Foire qu'on appelle le *Landi* à Saint Denys. Elle se faisoit du tems de Charlemagne à Aix-la-Chapelle, où l'on prenoit tous les ans un jour pour montrer les Reliques de la Chapelle Impériale aux Pélerins, & parce qu'on indiquoit ce jour, on lui donna le nom d'*indit*, & par corruption *landit*. Cordemoy. Du Tillet, dans son Recueil des Rois de France, & de leur Couronne & Maison, dit, *p.* 332. 333. que la Foire du *Lendit*, comme il est porté par un titre de Louis le Gros, fut, par autorité Apostolique, confirmation des Archevêques & Evêques, & Ordonnances des Rois, établie en l'honneur, révérence & mémoire des saints Clou & Couronne de notre Rédempteur, à tel jour placés en l'Eglise de Saint Denys, pour la protection des Rois & du Royaume; que nos Histoires s'y accordent, disant que Charles le Chauve transporta à Saint Denys ces saintes Reliques, d'Aix-la-Chapelle où Charlemagne les avoit mises, & institua le *Lendit* pour la cause qu'on a dite : que le premier jour de cette Foire, le Moine Portier de l'Abbaye de Saint Denys avoit droit de venir armé avec ses gens à la Procession de la bénédiction du *Lendit*, déclaré par Arrêt du Parlement donné le neuviéme Avril 1334. Mais que l'Abbaye a laissé perdre ce droit, parce qu'il ne convenoit pas. Charles le Chauve ne fit donc pas transférer la Foire à Saint Denys, comme a dit M. de Cordemoy, mais les Reliques, & il institua la Foire.

Plusieurs Auteurs, & entr'autres Du Cange, prouvent fort bien que ce mot vient de *indictum*, qui signifioit une *foire*, *feria indicta* ; & non pas de *edictum*, comme veulent Belleforest & Gaguin, quoiqu'on écrivît autrefois *lendict*.

Landi, s'est dit aussi du salaire ou présent que les Ecoliers donnoient à leurs Maîtres vers la saison du *Landi*, consistant en six ou sept écus d'or, qu'on fichoit dans un citron, & qu'on mettoit dans un verre de crystal. Exiger des *lendits*. Il faut écrire *landits*. Vaug. On écrit & on prononce *landi*. Mén. Le *landi* se payoit au Recteur & aux Suppôts de l'Université, pour fournir aux frais du Recteur, qui alloit à Saint Denys en grande cérémonie au temps de la Foire. Le Parlement a aboli la cérémonie, & le droit de *landi*, par Arrêt de l'an 1608. On appelloit *frippelandis*, ceux qui frustroient leur Maître de ce présent.

☞ Landi. On l'appelle encore le *Landi Minerval.* Richer nommé Censeur de l'Université, lors de la réformation à laquelle le Roi Henri IV. fit travailler, souffrit beaucoup pour abolir le *Landi Minerval.* Baillet, *Journ. des Sç.*

LANDIE, s. f. Terme d'Anatomie. C'est ce qu'on appelle autrement les *Nymphes*, ou *Dames des eaux*, qui sont deux productions ou excrescences charnues, situées entre les deux lèvres des parties naturelles des femmes. *Lendica.*

Ce mot vient de *lendica*. Le scrupule de Cicéron a été jusqu'au point de trouver de l'obscénité en ces paroles, *An illam dicam.*

LANDIER, s. m. Grand chenet de cuisine. *Canterius focarius.*

Nicot dit que ce mot vient de l'Anglois *endiron*, composé de *end*, qui signifie *bout*, & de *iron*, qui signifie *fer*, auquel les François ont ajoûté leur article, comme qui diroit patte de fer, chenet à soûtenir les buches. Ménage le dérive du Bas-Breton *lander*.

On dit qu'un homme est froid comme un *landier*, qu'il devient froid comme un *landier*, quand il est froid naturellement, ou quand il est surpris par quelque accident.

☞ LANDON, s. m. Vieux mot. Petite lande, ou pâturage.

☞ LANDOUZY, s. m. Petite ville de France dans la Généralité de Soissons, Election de Guise.

LANDRAMITI, ou ANDRAMITI, ANDRIMITTI, LANDRIMITTI, LANDIMITRI & SAN-DIMITRI, s. m. Nom propre d'une petite ville de la Turquie en Asie. *Adramittum.* Elle est sur la côte occidentale de la Natolie, sur un golfe auquel elle donne son nom, & où elle a un port vis-à-vis de l'Isle de Mételin.

Le golfe de *Landramitti*, ou d'*Andramitti*, est un golfe de l'Archipel, ou de la mer Egée. *Adramittenus*, ou *Adramitticus sinus.* Il est entre la côte de Mételin & la côte de Natolie, & il prend son nom de la ville de *Landramiti*. On ne comprend quelquefois dans ce golfe que ce qui est sur la côte de Natolie.

LANDRECI, s. m. Nom propre d'une petite ville, mais forte. *Landeriacum*, *Landericiacum*, *Landericia.* Elle est dans le Haynaut, Province des Pays-Bas, sur la source de la Sambre, à six lieues de Valenciennes, & à sept de Cambrai, du côté du levant. *Landreci* a été cédé à la France par la Paix des Pyrénées. Maty. Dans le pays on dit *Landrechies*, & en France quelques-uns écrivent *Landrecies*, mais nous prononçons *Landreci*. Il a pris son nom de Landeric, ou Landri, Maire du Palais sous Clotaire le Jeune, Roi de France. Valesf. *Not. Gall. p.* 260.

Landreci est célèbre par les siéges qu'il a soûtenus en 1543. contre Charles-Quint, qui avec 50000 hommes & 50 piéces de canon fut obligé de l'abandonner; & en 1712. contre les Impériaux & les Hollandois, qui levèrent aussi le siége, & perdirent Dénain, & un prodigieux amas de munitions qu'ils avoient dans ce camp.

LANDREUX, euse, adj. Infirme, valétudinaire, ou convalescent, qui se plaint de quelque incommodité corporelle, qui ne peut bien rétablir sa santé. *Infirmus.* Il est tout *landreux*.

Ce mot est des plus bas. Il vient de *landreant*, qui, en langage Celtique, ou Bas-Breton, signifie *fainéant*.

LANDRY, s. m. Nom propre d'homme. *Landericus.* Saint *Landry* étoit Evêque de Paris au septiéme siécle. Il souscrivit au Concile de Châlons sous Clovis II. Quelques-uns le font finir en 657. & d'autres en 660. Saint *Landry* à Paris est une Eglise Paroissiale dans l'Isle Notre-Dame.

Ce mot s'est formé du Latin *Landeric*, *Landric*, *Landri*, *Landry*.

LANDSBERG, s. m. Nom propre d'une ville de la Bavière. *Landsberga.* Elle est située sur une colline, dont le Lech baigne le pié, à sept lieues au-dessus de la ville d'Ausbourg. Maty.

LANDSHUT, s. m. Nom propre d'une ville du Duché de Bavière en Allemagne. *Landishutum.* Elle est sur l'Iser, à sept lieues au-dessous de Freisingue, environ à dix de Ratisbonne, du côté du midi. *Landshut* est une ville fortifiée, & défendue par une bonne citadelle ; ce qui n'empêcha pas le Roi de Suède de la prendre l'an 1632. Maty.

LANDSKRON, s. m. Nom propre d'une ville de la Suède, située dans la Scanie, sur le Sund, vis-à-vis de l'Isle de Wéen. *Coronia. Landskron* a un bon port, est assez bien fortifié, & défendu par une bonne citadelle. Maty.

LANDSKRON, ou CRONSTAT, ou BRASSOVIE. Nom propre d'une ville du Royaume de Hongrie. *Coronia*, *Stephanopolis*, *Brassovia.* Elle est dans la Transylvanie, vers les confins de la Valaquie & de la Moldavie. *Landskron* est fortifié, & il a un Evêché. Quelques-uns le prennent pour la Patrovissa, & d'autres pour

pour la *Pretoria Augusta* de l'ancienne Dace; mais l'un & l'autre sentiment est également incertain.

LANDSPERG, s. m. Nom propre d'une petite ville de la Nouvelle Marche de Brandebourg. *Landsperga.* Elle est sur la Warte, à sept lieues au-dessus de Custrin. *Landsperg* est une Place fortifiée, qui a été prise & reprise plusieurs fois pendant les guerres des Suédois en Allemagne. Maty.

Landsperg, est encore le nom d'une autre petite ville, ou bourg de la Prusse Ducale. *Landsperga.* Ce lieu est dans le Cercle de Natangie, environ à neuf lieues de la ville de Coningsberg, du côté du midi. Maty.

Landsperg, est aussi un des Bailliages du Duché de Deux-Ponts, en Allemagne. *Landspergensis præfectura.* Il est au midi de la ville de Deux-Ponts, & n'a rien de considérable que le château de *Landsperg*, dont il prend le nom, avec le bourg & château de Frankenstein. Maty.

LANDSQUENET, s. m. Mot Allemand qui signifie un soldat qui sert en Allemagne dans les Corps d'Infanterie. *Pedes Germanus.*

Ce mot vient de *land*, qui en Allemand signifie *pays*, & *knecht*, *garçon*, *serviteur*. Les Allemands prononcent *Landsknecht*. Nous écrivons & nous prononçons *Lansquenets* sans *d*. Voyez le P. Daniel, dans la description de la bataille d'Arques. *Hist. de France, T. III. p.* 1427. *& suiv.*

LANDSTOUL, s. m. Nom propre d'un bourg avec un château fort, situé sur une montagne, dans le Duché de Deux-Ponts, entre la ville de ce nom, & celle de Caseloutre. *Landstulium.*

LANEBOURG, s. m. Nom propre d'une petite ville de la Savoye. *Laneburgum. Lancium Burgium.* Elle est dans le Comté de Morienne, sur la rivière d'Arc, au pié du mont Sénis, qui est un célébre passage des Alpes pour aller en Italie. Maty.

☞ LANER. Voyez LAINER.

LANERET, s. m. Jeune lanier. *Pullus laniarius*, ou *laniarii. Tertiarius*, ou *Asterias junior* Le *laneret* doit être choisi le plus grand que l'on peut rencontrer; que sa figure soit approchante de celle du lanier, & le champ de son pennage pareillement.

Le Laneret est beaucoup plus agréable en sa volerie que le Lanier; il vole pour corneille, pour courlis, & pour les champs; il est fort aisé à gouverner & à maintenir en bon état; il n'est pas si sujet aux maladies que le *Lanier*, & n'est pas si flegmatique. Voyez LANIER.

LANERICK, LANRIK, LANCICK, ou LANAR, s. m. Bourg de l'Ecosse méridionale. *Lanericia*, *Larnigia.* Il est dans la Cluydesdale, sur la riviére de Cluyd, à sept lieues au-dessus de Glasquo. *Lanerick* est un Vicomté de la maison d'Hamilton, & a séance & voix dans le Parlement d'Ecosse. Maty.

☞ LANFET, ou LENFET, s. m. La plus fine étoffe du chanvre.

LANGAGE, s. m. Suite de parole dont chaque peuple est convenu; langue en usage chez une Nation pour expliquer les uns aux autres ce que l'on pense. *Lingua.* La diversité du *langage* est un obstacle à la conversion des Idolâtres. Les étrangers n'entendent point notre *langage.* On demande s'il n'y a pas un *langage* naturel, c'est-à-dire, si tous les hommes n'auroient pas parlé un même *langage*, si l'éducation ou l'institution des hommes n'eût pas effacé celui que la nature leur avoit imprimé. Mais comme les peuples parlent tous un *langage* différent, & qu'il n'y a aucune liaison entre les mots, & les choses qu'ils signifient, c'est une marque assurée que le *langage* n'est point l'ouvrage de leur nature, mais de leur liberté. Art de Parler. Dans le *langage* humain, les circonstances des choses déterminent le sens des paroles, & suivant que nos expressions sont placées, quelquefois *oui* veut dire *non*, & *blanc* veut dire *noir*. Pélisson. Le ton duquel on dit les choses, change aussi quelquefois le sens.

Langage, se dit aussi en Grammaire & en Rhétorique, de l'art de parler poliment, du style ou des maniéres, & des diverses façons de s'exprimer dans sa propre langue. *Sermo*, *dictio*, *stylus*, *loquendi genus.* Un Orateur doit avoir un grand soin de la pureté du *langage*, parler un *langage* noble, pompeux, fleuri; éviter le vieux *langage*, le *langage* bas & populaire. On se dégoûte bientôt d'une certaine contrainte de *langage*, qu'on tache de faire ressembler au naturel, tout étudié qu'il est. Val. La beauté du *langage* ne plaît guére moins que celle des pensées; & cette beauté dépend beaucoup plus de la délicatesse du goût & de l'esprit, que de la connoissance des mots & des façons de parler. Le Ch. de M. Le *langage* des Provinces doit être réglé sur celui de la capitale du Royaume, & de la demeure du Souverain. Mén. Malaisément trouverez-vous, dit Pasquier, un homme brusque en ses mœurs, qui n'ait la parole de même, & peu de personnes tardives & saturniennes, qui n'ayent un *langage* morne & lent. Ainsi voyez-vous le Normand, assez avisé en ses affaires, trainer quelque peu sa parole: au contraire, le Gascon escarbillar pardessus tous, parler d'une promptitude de langue non commune à l'Angevin & au Manceau, un peu moins échauffés en leurs affaires. L'Espagnol, haut à la main, produit un vulgaire superbe & plein de piaffe. Les Italiens, dégénérant de l'ancienne force du Romain, formérent peu-à-peu de ce *langage* mâle Romain, un vulgaire tout efféminé & mollasse. Voici la même chose en *langage* plus poli. Le *langage* suit d'ordinaire la disposition des esprits, & chaque Nation a toûjours parlé selon son génie. Les Grecs, qui étoient gens polis & voluptueux, avoient un *langage* délicat, & plein de douceur. Les Romains, qui sembloient n'être nés que pour commander, avoient un *langage* noble & auguste. Le *langage* des Espagnols se sent de leur gravité, & de cet air superbe qui est commun à toute la nation. Celui des Italiens est mol & efféminé, selon le tempérament & les mœurs de leur pays. Les François, qui sont naturellement brusques, & qui ont beaucoup de vivacité & de feu, ont un *langage* court & animé, & qui n'a rien de languissant. Pasq. Bouh. Vaugelas met une grande différence entre la pureté & la netteté du *langage.* On peut parler nettement, sans parler purement.

Langage, se dit aussi de la maniére dont chacun parle selon son génie particulier. *Usus loquendi.* L'Ecriture se sert quelquefois de paraboles & d'allégories; c'est son *langage.* Les gens sages parlent un *langage* grave & discret. Cet homme s'est converti, & a bien changé de *langage.* Le cœur a son *langage*, comme l'esprit a le sien. Le Ch. de M. Mon *langage* est net & franc: je ne déguise rien. La Poësie, par la sublimité des pensées & par la magnificence du discours, se peut appeller le *langage* des Dieux. S. Evr. La Poësie est tantôt le *langage* des Dieux, tantôt le *langage* des fous, & rarement celui d'un honnête homme. La Bruy. La civilité du monde substitue un *langage* d'affection, au défaut d'une affection véritable. Nic. Le *langage* des avertissemens est un *langage* particulier: ce ne sont que réticences, on ne s'exprime qu'à demi. Id.

Langage, se dit figurément en Morale des signes muets, des cris, ou des sons inarticulés qui servent à faire connoître plusieurs choses. Les Cieux ont un *langage* muet, qui annonce la gloire du Seigneur, dit le Psalmiste. Les Amans discrets se servent du *langage* des yeux, pour expliquer leur passion. Le *langage* des yeux n'est pas celui qui persuade le moins. Ce *langage* est expressif, amoureux, languissant. Pél.

Le langage *des yeux est un charmant* langage:
On le parle en tous lieux. La Suze.

Soupirs, devoirs, petits soins; en amour tout est *langage.* Patru. Il ne faut pas qu'une honnête femme entende le *langage* des passions, ni les signes qui sont les interprétes de ce *langage.* M. Esp. Si toutes les considérations qui portent à aimer Dieu, & qui parlent d'elles-mêmes d'une maniére si claire, ne sont pas également entendues, c'est parce que c'est un *langage* du cœur; qu'il faut en avoir un pour l'entendre, & que la plûpart des hommes n'en ont point. Ab. de la Tr.

Les animaux ont aussi leur *langage.* On prétend qu'ils ont un jargon intelligible entr'eux; & Porphyre rapporte que Tirésias & Appollonius de Tyane entendoient leur *langage.* Le Rabbin Esra, en louant Eve, dit qu'elle étoit intelligente, & sçachant le *langage* des animaux. Il est certain du moins qu'ils expriment leurs passions

passions par des signes extérieurs. Les anciens Devins, les Prêtres des Dieux, & sur-tout ceux d'Apollon, se vantoient d'entendre le *langage* des oiseaux :

Qui tripodas, Clarii lauros, qui sidera sentis,
Et volucrum linguas, & praepetis omina pennae.

C'est sur la connoissance de ce *langage* des oiseaux, qu'étoit fondé l'art des Augures, qui faisoit une grande partie de la Religion des anciens Romains.

On dit proverbialement, qu'un homme n'a que du *langage*, du babil; pour dire, qu'il promet beaucoup, & qu'il n'exécute rien; qu'il n'y a rien de solide à tout ce qu'il dit; que ce n'est que du verbiage.

LANGAIEUR. Voyez LANGUEYEUR.

LANGAN. Voyez LAGAN.

LANGANICO, LONGANICO, ou LONGAVICO, s. m. C'étoit anciennement une ville du Péloponnèse. *Longanicum.* Autrefois *Olympia*, *Olympia Pisa.* Elle étoit fameuse par les jeux Olympiques qu'on y célébroit : ce n'est maintenant qu'un bourg de la Morée, situé dans le Belvedère, sur l'Alphée, environ à trois lieues de son embouchure de la mer Ionienne. Maty.

LANGARD, adj. Qui a beaucoup de langue, qui aime à médire, qui parle sans discrétion. *Linguosus, susurro.* Ce mot est vieux & bas.

Dire vous veux, maugré chacun langard,
A l'arriver, doucement, Dieu vous gard.
Cl. Marot.

LANGART, s. m. Homme qui parle beaucoup, & qui est indiscret dans ses paroles. *Loquax.* Ce mot est vieux, & ne se dit plus.

L'autre fut un langart, *révélant les secrets*
Du Ciel & de son Maître, aux hommes indiscrets.
Regn.

LANGÇAN, s. m. Nom propre d'un fort de la Chine. *Langçanum.* Il est de la Province de Junnan. Il a sous son obéissance la ville de *Langkiu*, & un territoire assez vaste, qui aboutit à la Province de Suchuen, où on fait de très-bons tapis, & on recueille quantité de musc & de pommes de pin. *Amb. des Holl. à la Chine, Part. I. p. 287.*

LANGE, s. m. Piéce d'étoffe dont on enveloppe les enfans en maillot. *Fascia.* Les *langes* de dessous sont de laine, ceux de parade sont de satin, de brocard, &c. Une femme grosse a soin de faire des couches & des *langes* pour son enfant. Le Pape envoie des *langes* bénits aux Princes, dès qu'il apprend leur naissance.

Ce nom vient de *linum*, ou plutôt de *lanium*, qu'on a dit pour *laneum.* Les Moines ont appellé *langeolum*, une chemise de laine qui s'étendoit jusqu'à leurs genoux.

Lange, s'est dit quelquefois d'une piéce d'étoffe dont on se couvre. *Lanmus.* Et le peuple dit encore, Voilà un bon *lange*, pour dire, un bon manteau.

Lange, chez les ouvriers, se dit des morceaux de drap qui servent aux Papetiers, Imprimeurs, Cartonniers, &c. pour séparer les feuilles de papier, pour les presser & les imprimer. *Pannus.*

LANGEAC. Voyez LANGHAC.

LANGEAIS, s. m. Melon excellent. On appelle ce melon *Langeais*, parce qu'il vient d'une petite ville de Touraine qui porte ce nom-là. Richelet dit *Langé*, mais mal. Ménage. Nous avons mangé un bon *Langeais.*

LANGE EYLANDT. Voyez LONGUE-ÎLE.

LANGELAND, s. m. Dans le Moréri on a dit aussi *Langeland.* Isle du Danemarck. *Langelandia.* Elle est dans la mer Baltique, entre celles de Zélande, de la Lande & de Fyonnie. Sa longueur est de huit lieues, & sa largeur ne va pas à deux. On en tire beaucoup de grains. Ses lieux principaux sont, Rudcoping capitale, & la forteresse de Trankiarre.

LANGEN-ACKERS-SCHANS, ou NIEWSCHANS, s. m. C'est un bon fort des Provinces-Unies. *Arx nova, Arx longi Agri.* Il est dans la Seigneurie de Groningue, sur le bord méridional du golfe de Dollert, aux confins du Comté d'Embden. Maty.

LANGENBOURG, s. m. Nom propre d'un château d'Allemagne. *Langenburgum.* Il est dans la Franconie, & a ses Seigneurs particuliers qui portent le titre de Comtes. La Maison de *Langenbourg* se divise en deux branches; celle de *Langenbourg*, & celle de Waldenbourg.

LANGEUL, s. m. Vieux mot. Drap de laine, Serge. Le Procès-verbal des Miracles de Charles de Blois, porte, Art. XX. *Quod quando D. Carolus debebat intrare lectum, amovebantur paramenta, & culcitra plumea, & se ponebat supra pannum laneum vocatum* langeul *Gallicè, seu super sargiam sine lintheaminibus lineis, & ibi jacebat in blanchetosuo*, &c. *Hist. de Bret. T. II. p. 550.* On l'appelloit aussi *lange*; comme on le voit par ce serment d'une Dame, dans le Roman de Lancelot du Lac : » Jamais je ne gerray que une nuyt » en une ville, devant que je l'aurai trouvé, ou mort » ou vif, ne je ne vestirai jamais linge emprez ma chair, » si non *lange*, &c. « Lobin. *Gloss.*

LANGEY, s. m. Nom propre d'un bourg de France, que nous prononçons *Langès.* En Latin *Alingavia, Lingia, Lingiacum.* Ce bourg est fort ancien. Il est en Touraine, sur le bord de la Loire. Les melons de *Langey* sont renommés pour leur bonté singulière. A Paris tout melon est melon de *Langey.* Voyez Hadr. Vales. *Not Gall. p.* 13.

LANGHAC, LANGEAC, s. m. Nom propre d'une petite ville de France. *Langiacum.* Elle est dans l'Auvergne sur l'Allier, à cinq lieues au-dessus de Brioude, & à six ou sept de Saint Flour, du côté du levant. Maty.

LANGIA, NEMÉE, s. m. Nom propre d'une petite rivière de la Sacanie, en Morée. *Langia, Nemea.* Elle se décharge dans le golfe de Lépante, à deux ou trois lieues de la ville de Corinthe, du côté du couchant.

LANGIEN, enne, s. m. & f. Qui est du Royaume de Lao, aux Indes Orientales. *Langianus, Layus.* Les *Langiens* sont apparemment les mêmes que ceux que Sanson a nommés *Layes* dans ses petites Cartes. Voyez LAO.

☞ LANGIONE, s. f. Grande ville d'Asie, capitale du Royaume de Lao, avec un Palais magnifique, où le Roi fait sa résidence.

LANGIS. Voyez LONGILS.

LANGO, s. m. Nom propre d'une des Isles de l'Archipel. *Longa Insula*, autrefois *Cos*, ou *Coos.* Elle est vers la côte de la Natolie, près du Cap Crio. Sa ville capitale porte aussi le nom de *Lango.* Elle a un Evêché, & elle est défendue par une bonne citadelle. Maty.

Les médailles qui ont pour inscription ΚΩΩΝ, & quelquefois écrit à revers, sont des médailles de cette Isle. Quelques Interprétes croient aussi que c'est de cette Isle que Salomon faisoit venir des chevaux. *III. L. des Rois, X.* 28, 29.

LANGOBERT, s. m. Nom d'une espéce de poires. Le *Langobert* est une assez grosse poire, longue, colorée d'un côté, & d'un gris roussâtre de l'autre; le bois de l'arbre tire extrémement à celui du beurré, & la poire n'y ressemble pas mal. La Quin. *P. III. T. I. p.* 343.

☞ LANGOGNE, s. f. Petite ville de France, dans le Gévaudan, vers la source de Lallier.

LANGON, ALENGON, s. m. Nom propre d'un ancien bourg de Gascogne. *Alingonis portus.* Il est dans le Bazadois, sur la Garonne, à une lieue au-dessus de Cadillac, & à cinq de Bourdeaux. Maty.

LANGOUREUSEMENT, adv. D'une maniére langoureuse. *Languidè.* Ce malade commence à manger, à marcher, mais c'est fort *langoureusement.*

LANGOUREUX, euse, adj. Infirme, valétudinaire, qui languit, qui a de la peine à guérir d'une maladie; qui est triste, qui inspire de la pitié. *Languidus, languidulus.* Un convalescent est encore longtemps *langoureux*; il a de la peine à se remettre. Les Amans font les *langoureux* auprès de leurs cruelles. Je ne puis du tout vous pardonner d'être toujours *langoureux.* Les femmes choisiroient plutôt d'être diverties sans être aimées,

aimées, que d'être aimées sans qu'on les divertissent. CH. D'H.

Faudra-t-il de sens froid, & sans être amoureux,
Pour quelque Iris en l'air faire le langoureux. BOIL.

LANGOUREUX, EUSE, se dit aussi des choses. Son air est toujours triste & *langoureux*.

Ce ne sont point de ces grands vers pompeux,
Mais de petits vers doux, tendres & langoureux. MOL.

Allez pousser vos soupirs langoureux. R. DE CH.

☞ LANGOUREUX, EUSE, adj. On dit proverbialement: il n'est vie que de *langoureux*, pour dire que les gens d'un foible tempérament ou infirmes, vivent le plus longtems.

LANGOUSTE, s. f. Petit insecte ailé & fort en jambes, qui vole par la campagne, qui dépeuple les blés. *Locusta.* On l'appelle autrement *sauterelle*. Il y a aussi une *langouste* qui est une espèce d'écreviſſe. *Locusta piscis.*

LANGOUSTE DE MER, est un petit poisson que quelques-uns appellent *dragon marin*, ou *cheval marin*, en Latin *hippocampus*, ainsi nommé, à cause de la ressemblance qu'il a avec les chenilles qui mangent les herbes des champs, étant long d'environ six doigts, & à cause qu'il a la tête & le col ressemblant au cheval, ayant néanmoins un bec long & creux comme un flageolet. Son corps est bâti de petits cercles & rondeaux cartilagineux & pointus, ayant depuis la tête jusqu'à la queue, deux rangs d'arêtes mi-parties. Sa nageoire est au dos, il a une queue carrée & recourbée à la manière d'un crochet. Son ventre est blanchâtre, gras & enflé. Il a des yeux ronds, & deux arêtes sur les cils des yeux, qui se changent en cheveux quand il est en mer. Le dessus du col est velu, aussi bien que le devant de sa tête, mais son front est sans poil. MATTHIOLE.

On appelle aussi *Langouste* un gros poisson de mer qui a de grosses écailles rouges, & qui ressemble aux écrevisses d'eau douce, à la grosseur près. Car cette *langouste* ou écrevisse de mer, pése quelquefois six & sept livres.

LANGOUTI, s. m. Terme de Relation. C'est une petite piéce de linge, dont les Indiens se servent à cacher les parties naturelles. DE LA BOULAYE. *Subligaculum*, *subligar Indorum.*

☞ LANGRENUS, s. m. C'est le nom que les Astronomes donnent à l'une des taches de la Lune. C'est la trente-neuviéme du Catalogue du P. Riccioli.

LANGRES, s. m. Nom propre d'une ville de France. *Andematunum*, *Antematunum*, *Andomadunum*, *Andomatunum Lingonum.* Elle est dans la Champagne, sur une montagne, à la source de la Marne, environ à quatorze lieues de Dijon, du côté du nord. *Langres* est ancien, grand & fortifié. Il a Présidial, Élection, & Évêché suffragant de Lyon. Son Évêque en est Seigneur temporel, & il est un des anciens Ducs & Pairs du Royaume. MATY. Denys Gaultherot écrit toûjours *Lengres* dans son Histoire de cette ville qu'il intitule, *L'Anastase de* Lengres, *tirée du Tombeau de son Antiquité.* Il la divise en deux parties, *Lengres* Payenne & *Lengres* Chrétienne, dans lesquelles il y a beaucoup de recherches, & peu de critique. Il prétend que *Lengres* fut bâtie l'an du monde 2161. par Longo VI^e Roi des Celtes, environ 1823. ans avant la naissance de J. C. & que ce Longo étoit fils de Bardus, fils aîné de Dryus, qui étoit fils de Sarron, fils de Magus, lequel étoit frere de Samothes, surnommé Dis, fils de Gomer, qui étoit fils d Japheth, fils de Noë, dit cet Auteur. Il assure que *Lengres* dès le berceau de l'Eglise, eut quelque connoissance de la vraie Religion; mais que S. Bénigne, disciple de S. Polycarpe, qui l'étoit de S. Jean l'Evangeliste, y fit éclater la splendeur du Christianisme par la conversion de trois gémeaux fils de sainte Léonille Duchesse de Flandres, & Comtesse de *Lengres*, sœur de Faustus, Prevôt d'Autun, & Comte de Saulieu, dès l'an 156. sous l'Empire d'Antonin le Pieux & de Marc-Auréle; que *Lengres* fut longtemps République alliée des Romains; qu'elle a autrefois armé jusqu'à 72 mille hommes; qu'elle fut ruinée par les Vandales en 406. ou 407. qu'on commença à la rebâtir en 411. & qu'elle l'a été en différens temps & différentes reprises; que sous Louis VII. l'an 1179. Hugue III. Duc de Bourgogne, acheta le Comté de *Langres* d'Henri Duc de Bar, & de Guy de Saux, & le donna à Gauthier son oncle en échange du domaine de Dijon; & que dès-lors il fut uni à l'Evêché, & changé en Duché, & la ville néanmoins annéxée à la couronne; que depuis ce temps, *Langres* fut gouverné par l'Evêque au temporel comme au spirituel, & par le Chapitre conjointement, jusqu'à ce que les menses furent séparées. L'Evêque de *Langres* obtint de Charles le Chauve le droit de battre monnoie: & ce privilége lui fut confirmé par Charles le Gros, Empereur. LE BLANC.

LANGROIS, s. m. Nom propre d'une contrée de France. *Lingones.* Le *Langrois* est une partie de la Champagne; il prend son nom de Langres sa capitale. Valois, *Not. Gall. p.* 278. a ramassé beaucoup d'antiquités sur le *Langrois* & ses habitans.

LANGROIS, OISE, s. m. & f. Qui est de Langres, ou du Langrois. *Lingo*, *Lingonensis.* Les *Langrois* avoient anciennement plusieurs villes. GAULTHEROT, *p.* 12. & 13. Les *Langrois* chassérent les Toscans & les Umbres de leur pays, *c.* 4. *p.* 35. Les peuplades *Langroises*, l'Eglise *Langroise.* Le même Auteur, qui écrit *Lengrois.*

☞ LANGRUNE, s. f. Bourg de France en Normandie, dans l'Election de Caën.

LANGUE, s. f. Petite piéce de chair, située dans la bouche de l'homme, qui est l'organe du goût & de la parole, & qui lui sert à envoyer les viandes dans l'œsophage. *Lingua.* Sa substance est musculeuse, composée de plusieurs plans de fibres, qui se croisent. Elle est couverte de trois membranes: la premiére est l'extérieure qui lui tient lieu d'épiderme; la seconde est percée comme un crible, ce qui la fait appeller *membrane réticulaire*, ou *raizeau*: la troisiéme est composée d'un grand nombre de papilles nerveuses, qui passent à travers la membrane réticulaire, & qui aboutissent à la premiére; on la nomme *membrane papillaire.* C'est à l'occasion de l'ébranlement de ces petites papilles, causé par les sels contenus dans les alimens, que nous avons la sensation du goût. La *Langue* a beaucoup de nerfs qui sont des rameaux de la cinquiéme & de la neuviéme paire. Elle a deux veines au-dessous qu'on appelle *ramules* ou *racines*, qui vont se rendre dans les jugulaires. Ses artères viennent des carotides. Elle a sous le milieu un fort ligament sur lequel elle porte, dont on nomme l'extrémité, le *filet*, ou *le frein de la langue*: ce filet s'étend quelquefois aux enfans jusqu'au bout de la *langue*, ce qui les empêche de tetter, & alors on est obligé de le couper avec la pointe des ciseaux. Elle est mobile & s'alonge, s'accourcit & s'élargit par le moyen de dix muscles qui la font mouvoir en haut, en bas, en avant, en derriére, & vers les côtés: il y a des Anatomistes qui n'en mettent que six, d'autres en mettent douze. Ils appellent le plus large de sa base le *pié de la langue*, ou la *soulangue* Son bout pointu *l'avant-langue*; & sa partie supérieure & rude, la *surlangue*. La *langue* est un tissu de petits muscles & de nerfs si souples, qu'elle se replie comme un serpent, avec une mobilité & une souplesse inconcevable. Elle fait dans la bouche ce que font les doigts, ou ce que fait l'archet d'un maître sur un instrument de musique. Elle va frapper, tantôt les dents, & tantôt le palais. FÉNELON. La *langue* est ce qui juge des saveurs, de leur acidité & de leur douceur. L'homme a la *langue* la plus fine, le goût le plus fin de tous les animaux. On perce la *langue* aux blasphémateurs, on leur arrache la *langue*. Les moqueurs tirent la *langue* en signe de dérision On dit qu'un homme a la *langue* grasse, lorsqu'il bégaie, ou ne prononce pas bien certaines lettres, comme l'*l* & l'r. Démosthene mettoit des caillous dans sa bouche pour se dénouer la *langue*, & acquérir la facilité de parler. Cette femme qui se coupa la *langue* avec les dents, & la cracha au visage du Tyran, pour ne pas révéler son secret, avoit raison de se défier de sa *langue*, de peur qu'elle ne lui jouât un méchant tour. BOUH. La *langue* est l'interpréte de nos pensées. PORT-R.

Et pour louer un Roi que tout le monde loue,
Ma langue *n'attend pas que l'argent la dénoue.* Boil.

Les Arabes disent que le cœur & la *langue* sont les plus petites parties du corps humain, lesquelles cependant distinguent davantage les hommes; que la *langue* est un étranger dans l'homme, & qu'il faut que le cœur lui serve toujours de compagnon & de guide. Ali disoit que l'homme est caché sous sa *langue*, parce que c'est son discours qui le fait connoître. D'Herbelot.

Langue, se dit aussi à l'égard des animaux. Le caméléon étend une longue *langue* pour prendre des mouches dont il se nourrit. Les serpens ont la *langue* mince, & à trois fourchons branlans, & fort longs. Les lézards l'ont fourchue & velue. Les veaux marins l'ont double. Les lions & les léopards l'ont rude, & creuse comme une tuile, & semblable à une lime. Les poissons l'ont adhérente au palais, comme la carpe. Des *langues* de bœuf fumées. Des *langues* de cochon fourrées, ou farcies. Des *langues* de mouton en ragoût.

Ce mot vient du Latin *lingua*, que Varron dérive de *ligare*, parce qu'elle est comme liée dans l'enclos & le rempart des dents. D'autres croient qu'elle prend son nom de *lingere*, qui signifie *lécher*.

Langue, se dit aussi de ce qui a quelque ressemblance avec la *langue*. Le Saint Esprit descendit sur les Apôtres en *langues* de feu.

Langue *de terre*, *Isthmus*. C'est une portion de terre étroite, & serrée entre deux mers, comme l'Isthme de Corinthe, espace de terre long & étroit, & qui a par sa figure quelque ressemblance avec la *langue* des animaux. Ce port est à l'abri par une *langue* de terre qui s'avance dans la mer. La Corée n'est pas une Île, mais une *langue* de terre fort longue. Ces deux mers venant à serrer la terre des deux côtés, font une *langue* qui attache à la terre-ferme cette Province. Vaug. ☞ Les *langues* rendent ce golfe si étroit, que nous eûmes besoin de l'adresse de notre pilote pour les éviter. Du Loir, p. 12.

☞ Langue. Terme de Vitrier. Fente qui se fait sur le verre lorsqu'on le coupe. On se sert présentement d'un diamant fin pour couper le verre, mais autrefois on n'employoit pour cela que l'émeril, & comme il ne pouvoit pas couper les plats ou tables de verre épais, on se servoit d'une verge de fer rouge, ce qui se fait encore quelquefois.

Langue, se dit aussi par les Fleuristes, en parlant de l'Iris bulbeuse, de trois feuilles de cette fleur desquelles l'extrémité se relève en haut, & qui sont jointes à trois autres feuilles, dont l'extrémité panche vers la terre, & qui se nomme menton. Iris qui a les *langues* d'un bleu clair. Morin.

Ce nom s'est donné à ces feuilles à cause de la ressemblance qu'elles ont avec la *langue*. Liger.

Langue, se dit figurément en Morale, & signifie la parole. Cette femme a une méchante *langue*, une *langue* de serpent; pour dire qu'elle est fort médisante. On dit encore qu'elle a bien de la *langue*, qu'elle a la *langue* bien longue; pour dire qu'elle est une grande causeuse. C'est un hâbleur, un flatteur, qui donne du plat de la *langue*, qui promet plus qu'il ne veut tenir. Il est bas. On dit que la *langue* a fourché à quelqu'un; pour dire, qu'il a lâché une parole pour l'autre contre son intention. On dit aussi qu'un homme a la *langue* liée, lorsqu'on lui a défendu de parler: on dit qu'il a la *langue* bien pendue, quand il parle facilement, ou éloquemment.

☞ On dit d'un homme secret, & qui parle peu, qu'il n'a point de *langue*.

☞ On appelle fig. Coup de *langue*, une médisance ou un mauvais rapport que l'on fait.

Ce Marcellus armé seulement de la langue,
Et qui n'est généreux que dans une harangue. Bréb.

C'est dans ce même sens que Virgile fait dire par Turnus à Drances.

. . . . . *An tibi Mavors*
Ventosa in lingua, pedibusque fugacibus istis,
Semper erit. . . . . . .

Un homme sage doit être le maître de sa *langue*, c'est-à-dire, qu'il doit être discret & retenu. Les femmes ne sont maîtresses, ni de leur cœur, ni de leur *langue*. Bell. Il est impossible d'arrêter la *langue* des Poëtes. Boil. On dit qu'un homme a une chose sur le bout de la *langue*; pour dire, qu'il sçait bien une chose; mais qu'il ne la peut dire à point nommé.

☞ On appelle Enfans de *langue*, les jeunes gens que les Princes entretiennent dans les Echelles du Levant, pour y apprendre les Langues Orientales, & devenir capables de servir de Drogmans. Ac. Fr.

Langue, signifie aussi Langage, suite de paroles & de certaines expressions, dont quelques peuples sont convenus pour se faire entendre les uns aux autres. *Sermo*. Le but de l'Académie a été de porter la *langue* Françoise à sa dernière perfection. Pel. On a infiniment enrichi la *langue* dans ce siècle. Bouh. Quelque riche que soit notre *langue*, elle est encore pauvre & stérile sur bien des choses. Bail.

☞ Outre la connoissance qu'il a des *langues* Grecque & Latine, il parle celle de nos voisins, presque aussi facilement, & aussi poliment que la sienne. *Entr. d'Ar. & d'Eug.* Vaugelas, dans ses Remarques avec les Notes de Thomas Corneille, blâme cette façon de parler, il sçait les *langues* Latine & Grecque, & prétend qu'il faut dire la *langue* Latine & la *langue* Grecque, ou la *langue* Latine & la Grecque. Messieurs de l'Académie Françoise, en confirmant la Remarque de Vaugelas, approuvent sur-tout la répétition du mot *langue*. Il sçait la *langue* Latine & la *langue* Grecque.

☞ Bayle sçavoit mieux les *langues* mortes & les étrangères, que la Françoise, qui étoit pourtant sa *langue* naturelle. Notre *langue* est redevable au célèbre La Fontaine de quantité de mots qu'il a heureusement inventés ou renouvellés. Personne n'a mieux connu les richesses & l'énergie de la *langue Françoise*, & n'en a si bien sçu tirer parti que Rabelais. Cette observation que je tiens d'un des meilleurs Poëtes de ce siècle (M. Rousseau) me paroît fort importante. Elle a été connue sans doute du célèbre La Fontaine qui en fait un très-bon usage. Nos jeunes Écrivains n'ont qu'à imiter cet exemple, chacun, selon son génie, & le genre d'écrire qu'il a dessein de cultiver; & ils verront que notre *langue* n'est pauvre que par la négligence de ceux qui ne s'étudient point à en découvrir les véritables richesses. M. Côte, *Notes sur Montagne*.

Quand Segrais affranchi des terrestres liens,
Descendit plein de gloire aux champs Elysiens,
Virgile en beau François lui fit une harangue;
Et comme à ce discours Segrais parut surpris,
Si je sçais, lui dit-il, le fin de votre langue,
C'est vous qui me l'avez appris. De la Monn.

La multitude des *langues* est venue de la confusion dont Dieu punit l'orgueil de ceux qui bâtissoient la tour de Babel. Les Mahométans sont d'accord avec les Juifs & les Chrétiens touchant la confusion & la division des *langues* arrivée pendant le tems de la construction de Babel. D'Herbelot.

On dispute si Dieu effaça seulement le souvenir de la signification des termes de la mémoire de ceux qui élevoient la tour de Babel, ou s'il leur inspira directement des *langues* différentes. Scaliger tenoit que les ouvriers oubliant tout d'un coup la signification des mots, & ne convenant plus du nom qu'ils donnoient aux choses, ils nommoient l'une pour l'autre, quoiqu'ils parlassent tous la *langue* Hébraïque. Casaubon ne convenoit point non plus qu'ils eussent parlé subitement divers langages, &, selon lui, la confusion des *langues* n'emporte point du tout l'introduction d'une multiplicité de langages différens. Voyez sur la division des *langues* la Dissertation de M. G. David Ziégra, *de Confusione Linguarum Babylonicâ ad Gen. XI.* Elle se trouve dans le *Thesaurus Theologico-Philologicus*, *P. I. p.* 169.

La Langue Hébraïque est la plus ancienne des *langues*: elle est appellée la *Langue sainte*, parce que c'étoit la *langue* que parloit le peuple de Dieu, & que la loi que Dieu donna à son peuple étoit écrite en cette *langue*, aussi bien que la plus grande partie de l'ancien Testament.

Hérodote raconte que dans la contestation entre les Égyptiens

tiens & les Phrygiens, pour l'antiquité de leur *langue*, Psamméticus Roi d'Egypte fit élever deux enfans, avec défense de prononcer aucune parole devant eux, afin de laisser parler la nature. Le premier mot qu'ils prononcérent fut *beccos*, qui signifie du pain en *langue* Phrygienne. Les Egyptiens ne voulurent point déférer à cette preuve. Les Arabes contestent aux Hébreux le droit d'ancienneté; mais les Juifs jaloux jusqu'à l'excès de l'honneur de leur nation, se vantent que la *langue* Hébraïque, telle que nous l'avons dans les saints Livres, est la *langue* primitive, & celle du premier homme. D'autres prétendent que la *langue* que parloit Adam s'est perdue, & que l'Hébreu, le Chaldaïque & l'Arabe, ne sont que des dialectes de cette *langue* primitive. Bien loin de donner la préférance d'antiquité à la *langue* Hébraïque; ils disent qu'Abraham parloit Chaldéen avant qu'il passât l'Euphrate, & qu'il n'apprit la *langue* Hébraïque que dans le pays de Chanaan. Ainsi cette *langue* n'étoit point une *langue* spéciale & consacrée au peuple de Dieu. C'étoit originairement le langage des Chananéens. Le Cl. La *langue* Hébraïque est fort au-dessous de la *langue* Grecque, soit pour la fécondité, soit pour l'élégance, soit pour la clarté: elle est séche, & destituée d'ornemens, & si peu riche, que manquant d'expressions pour varier la phrase, les mêmes périodes reviennent à tous momens. Les louanges excessives que les Juifs donnent à leur *langue*, sont de fausses louanges. Id. Les Rabbins disent que c'est à cause qu'elle est si pure & si chaste, qu'on n'y trouve point le nom propre des parties honteuses, ni de celles par où on se décharge le ventre. L'Arabe est la plus abondante de toutes les *langues*. Les Grecs appelloient barbares toutes les autres *langues*. La *langue* Latine a été autrefois la *langue* dominante.

La langue Françoise a en quelque façon succédé à la *langue* Latine, & est devenue la *langue* commune & universelle. Voyez le mot FRANÇOIS & GAULOIS, sur les divers accroissemens de la *langue* Françoise. Ce fut sous le régne de Charles le Chauve, qui aimoit les belles-lettres, où il excella lui-même, & qui remplit la France de Sçavans qu'il fit venir de Gréce & d'Asie: ce fut, dis-je, sous ce Prince que la *Langue Françoise* commença à se former de la Romance, ou de la Latine corrompue, à laquelle elle doit son origine. Malherbe avoit longtems étudié notre *langue*. Il est le premier qui l'a purgée de cette rouille & de cette crasse de l'antiquité. Huet, *Orig. de Caën*, c. 24.

La *langue* Françoise est simple sans bassesse, libre sans indécence, élégante & fleurie sans fard, majestueuse sans faste, harmonieuse sans enflure, délicate sans mollesse, & énergique sans rudesse. Gill. Il n'y a point de *langue* qui soit plus ennemie des équivoques, & de toute obscurité, plus grave & plus douce tout ensemble, plus chaste & plus retenue en ses locutions, plus judicieuse en ses figures, qui aime plus l'élégance & l'ornement: mais qui craigne plus l'affectation. Vaug. Notre *langue* fuit les façons de parler basses, & les proverbes jusques dans le discours familier: elle abhorre les termes empoulés, & le Phœbus jusques dans le style sublime. Le bon sens, la bienséance, l'accompagnent toujours. Avec sa majesté elle est gaie, & enjouée en de certaines rencontres; mais il y a toujours de l'honnêteté & même de la sagesse dans sa gaieté & dans son enjouement. Ses plaisanteries & ses débauches, si j'ose parler de la sorte, sont comme celles de ces personnes raisonnables, qui ne s'oublient jamais, quelque liberté qu'elles se donnent. Elle y est en quelque façon plus admirable que dans les grands ouvrages où la matiére la soûtient, & où les choses donnent de la force & de la dignité aux paroles. Elle hait les ornemens excessifs, & pour s'exprimer plus simplement, elle voudroit presque que ses paroles fussent toutes nues. Elle ne se pare qu'autant que la nécessité & la bienséance le demandent.

Il semble que les Espagnols font dépendre la noblesse & la gravité de leur *langue* du nombre des syllabes, & de l'enflure des paroles, & qu'ils parlent moins pour se faire entendre, que pour se faire admirer. Ils ont des termes vastes & raisonnans, des expressions hautaines & fanfaronnes; de la pompe & de l'ostentation par tout. Leur *langue* n'est point propre à peindre les pensées au naturel; elle fait pour l'ordinaire les objets plus grands qu'ils ne sont, & va plus loin que la nature. La *langue* Italienne n'enfle peut-être pas tant les choses, mais elle les orne & les embellit davantage, & ces enrichissemens & ces ornemens ne sont pas de véritables beautés. Les expressions Italiennes si fleuries & si brillantes, sont comme ces visages fleuris & fardés qui ont beaucoup d'éclat, & qui n'ont rien de naturel Bouh.

Enfin la *langue* Espagnole ressemble à ces fleuves dont les eaux sont toûjours grosses & toûjours agitées: qui ne demeurent guére renfermées dans leur lit, qui se débordent souvent, & dont les débordemens font un grand bruit & un grand fracas. L'Italien est semblable à ces ruisseaux qui gazouillent agréablement parmi les cailloux; qui serpentent dans des prairies pleines de fleurs: mais la *langue* Françoise est comme ces belles riviéres, qui sans être ni lentes, ni rapides, roulent majestueusement leurs eaux, & ont toujours un cours égal. Puisque la *langue* Latine est leur mére commune, ne pouvons-nous pas dire encore que ce sont trois sœurs qui ont des inclinations fort contraires? La *langue* Espagnole est une orgueilleuse qui le porte haut, qui se pique de grandeur, qui aime le faste & l'excès en toutes choses. La *langue* Italienne est une coquette toûjours parée, & toûjours fardée, qui ne cherche qu'à plaire, & qui se plait beaucoup à la bagatelle. La *langue* Françoise est une prude; mais une prude agréable, qui toute sage & toute modeste qu'elle est, n'a rien de rude ni de farouche. Bouh. Il faut prendre garde qu'on n'énerve, qu'on ne rende la *langue* barbare, en la dépouillant de tout ornement, sous prétexte de la rendre plus naturelle S. Evr. Il est aussi impossible de fixer la *langue* Françoise, qu'il est impossible de fixer l'humeur Françoise. S. Evremont. Pasquier a fait des recherches de l'origine de la *langue* Françoise. Ménage, Bouhours, Vaugelas, ont fait des remarques sur la *langue*, pour enseigner la pureté, les finesses, les délicatesses & les vices de la *langue*. Ce n'est pas une louange de bien sçavoir sa propre *langue*; mais c'est une honte de ne la sçavoir pas. Port-R. On emploie à apprendre les *langues* le tems même destiné à en faire usage. La Br. Le nécessaire d'une *langue* ne coûte guère, mais les délicatesses sont difficiles. Le Ch. de M. Nos vieux Poëtes faisoient de la *langue* tout ce qu'il leur plaisoit, & l'assujétissoient à tous leurs besoins, & à tous leurs caprices. G. G.

Sur-tout qu'en vos écrits la langue *révérée,*
Dans vos plus grands excès vous soit toujours sacrée.
Boileau.

Il y a dans le II. Tome de l'Hist de Bret. *p.* 5. *& suiv.* un Éclaircissement sur la *langue* Bretonne, où l'on prouve que c'est l'ancienne *langue* des Celtes.

La *langue* Chinoise n'a aucune analogie avec toutes celles qui ont cours dans le monde. Cette *langue* ne contient que trois cents trente mots, ou environ, tous d'une syllabe, ou qu'on prononce au moins d'une manière si serrée, qu'on n'en distingue presque jamais qu'une. Ce peu de mots ne suffiroit pas, si l'on n'avoit trouvé l'art d'en multiplier le sens par les différens accens qu'on leur donne. Ainsi la *langue* Chinoise, quand on la parle exactement, est une espéce de Musique, & renferme une véritable harmonie qui en fait l'essence & le caractére particulier. Il y a cinq tons qui s'appliquent à chaque parole, selon le sens qu'on lui veut donner: le premier est une prononciation uniforme sans élever ou abaisser la voix, comme si l'on continuoit durant quelque tems la première note de notre musique. Le second éléve la voix notablement plus haut; le troisiéme est très-aigu: dans le quatriéme, de ce ton aigu, on descend tout d'un coup à un ton grave. Dans le cinquiéme, on passe encore à une note plus profonde, si l'on peut s'exprimer ainsi, creusant & formant une espéce de basse. Par cette différence de prononciation de 333 mots on en fait 1665. Outre cela on peut prononcer uniment, ou aspirer chaque parole, ce qui est fort ordinaire, & qui augmente encore la *langue* de la moitié. Quelquefois on joint ces monosyllabes ensemble; souvent une phra-

se entiére, selon qu'elle suit, ou qu'elle en précéde une autre, a un sens tout-à-fait contraire; de sorte qu'il est aisé de voir que cette *langue* si pauvre, si serrée en apparence, ne laisse pas d'être en effet fort riche & assez étendue pour s'expliquer facilement. Voyez le P. Le Comte, *Nouv. Mém. de la Chine*, *T. I. p. 369. & suiv.*

On divise les *langues*, en *langues* matrices & originelles, comme sont l'Hébreu, l'Arabe en Orient; le Teuton, le Sclavon en Occident, & en *langues* dérivées. Kirker dit que la *langue* Cophte est aussi une *langue* mére, & indépendante de toutes les autres. Du Jon tient que la *langue* Gothique est la mére de toutes les *langues* Teutonnes; c'est-à-dire, de toutes les *langues* qu'on parle dans le Septentrion. Le Basque & le Bas-Breton sont tenus aussi pour *langues matrices*, qu'on croit être celles des anciens Celtes, ou Gaulois. Les *langues* dérivées sont celles qui sont mêlées du langage de plusieurs peuples voisins qui ont eu commerce ensemble, comme le François, l'Italien, l'Espagnol. Il y a une *langue* Franque qu'on entend par toute la Méditerranée. Voyez FRANQUE. Gesner a fait un Traité qu'il appelle *Mithridate*, de la différence des *langues* anciennes & modernes, mortes, ou vivantes, pour faire voir en quoi elles s'accordent, ou différent, & pour les apprendre en particulier, ou former une *langue* universelle de leur mélange. On a appellé *langue* Thyoise, ou *langage Theut-Franc*, ou *Franc-Theut*, un François melé d'Allemand, qui se forma quand les François entrérent dans la Gaule. On dit que la *langue* des Goths fait le nom de Languedoc. D'autres disent que cela vient de *langue de oc*, qui veut dire *oui*, pour la distinguer de celle des peuples voisins où l'on disoit *oui* ou *oil*. En effet, on trouve plusieurs titres où sont ces paroles, *tant en langue d'oc, qu'en langue d'oil;* & il n'y a guère plus de 150 ans qu'on a cessé de faire cette distinction: on dit encore en Agenois *hoc*, pour dire *oui*. Scaliger dit qu'en France il y a trois *langues*, & que ceux qui les parlent ne s'entendent point les uns les autres, le Basque, le Breton & le Romain: que le Romain est divisé en *langue* Tortue & *langue* Françoise: qu'il n'y avoit autrefois en France que deux Gouverneurs, Princes du sang; l'un à Paris pour la *langue* Françoise, l'autre à Montpellier pour la *langue* Tortue. On appelle *langues* mortes celles qu'aucun peuple ne parle plus, qui ne subsistent que dans les Auteurs, & qu'il faut apprendre par les régles de la Grammaire, comme l'Hébreu, le Syriaque, le Chaldéen, le Latin & le Grec. Les *langues* vivantes sont celles qu'on peut apprendre par la fréquentation des peuples qui les parlent. L'usage est le tyran des *langues* vivantes. Il y a des gens qui ont prétendu faire une *langue* universelle. La *langue* maternelle est celle du pays où l'on est né.

Les *langues* sçavantes sont celles qui ne subsistent plus que dans les Livres, & qu'il faut apprendre si l'on veut devenir sçavant; le Latin, le Grec, l'Hébreu, le Chaldéen, le Syriaque, le Samaritain, l'Arabe même. Les *langues* vulgaires sont celles qui se parlent à présent Les *langues* vivantes sont les mêmes que les vulgaires. Les *langues* Orientales sont celles qu'on a parlé, ou qu'on parle en Orient; communément néanmoins on ne comprend guère sous ce nom que les *langues* sçavantes de l'Orient, l'Hébreu, le Chaldéen, le Syriaque, le Samaritain, l'Arabe, le Persan, & même le Cophte & l'Ethiopien, qui passent aussi pour *langues* Orientales, quoique ce soient des *langues* d'Afrique. Les *langues* Occidentales sont celles de l'Europe, tant anciennes que modernes, le Grec, le Latin, le Celtique, la langue Teutonique, celle d'Illyrie, le Sclavon, &c. Le François, l'Italien, l'Espagnol, l'Allemand, l'Anglois, &c.

Il n'y a point de véritable érudition sans la connoissance des *langues* sçavantes. Raimond Lulle sollicita longtems dans les XIII[e] & XIV[e] siécles l'établissement des études de ces *langues*. Enfin, l'an 1312. le Pape Clément V. & le Concile de Vienne ordonnérent qu'en Cour de Rome & dans les Universités de Paris, d'Oxford, de Boulogne & de Salamanque, on établiroit des Maîtres pour enseigner les trois langues, Hébraïque, Arabique & Chaldéenne, deux maîtres pour chacune, qui seroient stipendiés & entretenus en Cour de Rome par le Pape, à Paris & à Oxford par les Rois de France & d'Angleterre, & dans les autres villes par les Prélats, les Monastéres & les Chapitres du pays. Voyez le Concile de Vienne & dans les Clémentines, *liv. V. Tit. I. c. I.* dans l'Edition du Decret par M. Pithou, *T. II. p. 369.*

Le Trésor des *langues*, c'est le titre de plusieurs Dictionnaires. Un Professeur des *langues* Orientales, enseigne la *langue* Hébraïque & Chaldaïque, &c. Un Maître de *langues* est celui qui enseigne l'Italien, l'Espagnol, l'Allemand & le François aux Etrangers. On appelle aussi Sécrétaires & Interprétes des *Langues*, ceux qui servent de Truchemens pour faire entendre les Ambassadeurs étrangers.

Le don des *langues*, Grace que Dieu fait à un homme quand il lui donne par miracle, & sans étude, la connoissance & l'usage d'une langue qu'il ne sait pas, & qu'il n'a point apprise, ensorte qu'il entende ceux qui la parlent, qu'il la parle lui-même. *Donum linguarum.* Le Saint Esprit, en descendant sur les Apôtres le jour de la Pentecôte, leur donna le don des *langues*, ainsi qu'il est marqué au *c. II.* des Actes des Apôtres. Le *don des langues* est quelquefois seulement un prodige, pour donner de l'admiration aux Infidéles Il peut même les scandaliser. S'ils entrent dans votre assemblée, ils vous entendent parler tous diverses *langues*; ils vous prendront pour des insensés. S. Paul, *I. Cor. XIV.* 22. Le don des *langues*, des guérisons miraculeuses, de prophétie, dans les commencemens de l'Eglise, étoient répandus si communément sur les Fidéles, que quelques-uns en tiroient vanité, & d'autres en étoient jaloux. Fleury. S. Irénée, dans son V. Livre, *c. 6.* témoigne que le don des *langues* subsistoit encore dans l'Eglise de son tems. Xavier n'avoit pas le don des *langues*, quand il commença à instruire les Paravas; mais il paroît que depuis il entendoit & il parloit la *langue* Malabare, soit qu'il en eût acquis la connoissance par son travail, soit que Dieu lui en eût imprimé les espéces d'une maniére surnaturelle. Il est probable du moins qu'étant aux Indes, dès qu'il étudioit une *langue*, le Saint Esprit secondoit son application, & se faisoit en quelque sorte son Maître. Car c'est une chose constante qu'il apprenoit en peu de temps les *langues* les plus difficiles; & au rapport de plusieurs personnes, il les parloit si naturellement, qu'on ne l'auroit pas cru étranger. Bouhours.

On dit qu'Ennius & Cécrops sçavoient plusieurs *langues*. Guillaume Postel étoit en matiére de doctrine, le plus grand esprit de son siécle; une vivacité, une pénétration & une mémoire qui alloient jusqu'au prodige; un génie universel, qui n'ignoroit rien, & qui excelloit particuliérement dans la connoissance des *langues:* outre la Latine, la Grecque, l'Hébraïque, la Chaldaïque & la Syriaque, il sçavoit si bien celles qui se parlent, & qui sont vivantes, qu'il se vantoit de pouvoir faire le tour de la terre sans truchement. Bouhours.

Mithridate sçavoit vingt-deux *langues*, c'est-à-dire, toutes les *langues* différentes des différens peuples qui composoient ses Etats; & il sçavoit si bien ces *langues*, qu'il pouvoit haranguer ses peuples chacun dans sa *langue*. Charles-Quint, selon l'opinion des Turcs, tenoit qu'autant de *langues* qu'on parle, autant de fois on est homme. Il vouloit attirer à soi le Drogman du Sultan Soliman, qui parloit parfaitement dix-sept sortes de *langues*. Brantôme.

Bibliander a écrit de la raison & proportion commune de toutes les *langues* & des Lettres, en 1518. *De ratione communi Linguarum, in-4°.* Gesner de la différence des *langues*, en 1572. Lazius a fait une Introduction pour apprendre les plus belles *langues* par une méthode commune, en 1548. Mégissier, le tableau de quarante *langues* diverses, & dialectes différens dont il donne le modéle dans l'Oraison Dominicale, en 1593. De Recoles, dans ses additions au monde de M. Daviti, a mis le *Pater noster* dans toutes les *langues* qu'on parle parmi les Chrétiens, en parlant de la religion de chacune des nations Chrétiennes. Albéric Gentil a écrit du mélange des *langues*, en 1603. Le Discours sur les étymologies

gits par le P. Reinier Jésuite, est un ouvrage de même genre. Claude Duret, Bourbonnois, a écrit le trésor de l'histoire des *Langues* en 1613. Etienne Guichart, de l'harmonie étymologique des *langues* en 1619. Ed. Brevevood a fait les recherches curieuses sur la diversité des *langues* & des religions.

Langue, se dit aussi en faisant distinction des nations. Il arrive dans les Echelles d'Orient des Marchands de tous pays, & de toutes *langues*. On appelle la Poësie la *langue* des Dieux.

On n'extravague plus en vers impunément ;
Aux régles du discours & du raisonnement
Un Poëte est soumis comme les autres hommes :
On pardonnoit, dit-on, au tems de nos ayeux,
Une sottise ditte en la langue *des Dieux,*
Pourquoi faire les Dieux plus sots que nous ne sommes?
P. Mourgues.

Langue, se dit proverbialement en ces phrases, qui *langue* a, à Rome va. On dit d'un babillard, qu'il n'aura pas de *langue* pour la moitié de sa vie. On dit aussi d'un indiscret qui parle beaucoup, qu'il a la *langue* bien affilée, que sa *langue* va toujours, qu'il a la *langue* bien longue, qu'il ne sçauroit garder un secret, ni tenir sa *langue*. On dit aussi que beau parler n'écorche point la *langue*. On dit aussi qu'une chose est mince comme la *langue* d'un chat. On dit aussi, qu'un homme tire la *langue* d'un pié de long, pour dire hyperboliquement, qu'il est dans une grande nécessité. On dit aussi que tel coup de *langue* est pire qu'un coup de lance. On dit aussi, quand on présente à manger la *langue* de quelque animal, Voilà une *langue* qui n'a jamais menti. Et quand on veut marquer une grande envie de manger quelque chose, on dit, Ma *langue* me dit, vas-y, vas-y. ☞ Les Turcs ont un beau proverbe qui dit, *her dil, her adem*, comme qui voudroit dire en notre *langue*, Qu'on est homme autant de fois qu'on sçait de *langues*. Du Loir. *Préf.*

Langue, dans l'histoire de Malte, se prend pour *Nation*. On divisoit avant le Schisme d'Angleterre l'ordre des Chevaliers en huit *langues*, ou Nations. *Natio, gens.* Il y a trois *langues* pour la France, la *langue* de Provence, d'Auvergne & de France. Pour l'Espagne deux, la *langue* de Castille & d'Arragon. Les trois autres sont la *langue* d'Italie, d'Allemagne & d'Angleterre. Depuis le Schisme d'Angleterre cette derniére *langue* ne subsiste plus. Chacune de ces *langues* a un chef qu'on nomme *Pilier*, & qui préside aux Assemblées de la *langue*, dont il est le Chef. Voyez MALTE.

On appelle, Prendre *langue*, Faire des habitudes dans un pays, s'accoster de quelqu'un pour sçavoir ce qui se passe, aller aux nouvelles. ☞ Le Capitaine fit jetter l'ancre jusqu'au retour de la chaloupe qu'il avoit envoyé prendre *langue* à la côte la plus voisine. Bouh. *Xav. L. VI.*

En termes de Manége, on dit aussi les aides de la *langue*, quand le cheval s'anime, & se réveille par un certain cri que fait le cavalier. *Vocis adjumenta.* ☞ Ce cri, ou plûtôt ce bruit & glapissement qui ne se peut écrire, & qui est difficile à exprimer, se fait en pressant fortement la *langue* contre le palais, & la retirant avec précipitation en ouvrant la bouche, & en réitérant cette action plusieurs fois précipitamment, & avec volubilité.

Langue. L'Ecriture donne ce nom à l'extrémité méridionale de la mer Morte, ou du Lac Asphaltite, à cause de la ressemblance qu'elle avoit avec le bout de la *langue*. Saci l'a dit aussi en François. Au haut de la mer Salée, & à cette *langue* de mer qui regarde le Midi. Nous disons *langue* de terre, mais nous ne disons point *langue* de mer. Il falloit dire extrémité. On croit encore qu'elle le donne dans Isaïe *XI.* 15. à l'extrémité de la mer Rouge.

☞ Langue. Tabac à la *langue*. C'est une des quatre sortes de tabac que l'on cultive dans l'Amérique.

Langue de Boeuf, est une plante qu'on appelle autrement *buglose*. Voyez BUGLOSE.

Les Maçons appellent aussi *langue de bœuf*, un instrument dont ils se servent. Il est fait d'une plaque de fer en forme de cœur, & dentelée tout au tour avec une branche ou tige de fer, qui va s'insérer dans un manche de bois avec quoi on tient la *langue de bœuf*. C'est un outil ou ciseau plat, pointu, cretté, qui est taillé en forme de cœur.

Langue *de bœuf*, c'est encore un droit qu'a l'Evêque de Grenoble, & qui consiste en la sixiéme partie des *langues de bœuf*, dont la chair est exposée en vente par les bouchers. Ce droit fut acquis à cette Eglise en 1101. par Hugues Evêque de Grenoble. Chorier, *Hist. de Dauphiné*, *T. I. p.* 48.

Langue de Boüc, est une plante qu'on appelle autrement *Vipérine*, ou *herbe aux vipéres*. Les Grecs l'ont appellée ἔχιον, c'est-à-dire, *vipérine*. On l'a aussi appellée *Alcibiacum*, parce qu'un certain Alcibius en découvrit le premier la vertu contre les vipéres, car en ayant été mordu en dormant, il fut guéri en avalant le jus de cette herbe, dont il mit après le marc sur la plaie.

Langue de Cerf, est une plante qui pousse de sa racine huit ou dix feuilles, & quelquefois davantage, longues ordinairement d'un demi pied, larges d'environ deux doigts, pointues en façon de *langue*. Sa graine nait sur le dos des feuilles dans des sillons membraneux fendus dans leur longueur, & qui renferment un amas de coques entassées les unes sur les autres. Chaque coque est presque ovale, entourée dans sa moitié d'un cordon par la contraction duquel ces coques se déchirent & répandent quelques semences. Sa racine est fibreuse & noirâtre. Elle est un peu astringente, pectorale, vulnéraire. On l'appelle autrement *scolopendre vulgaire*. En Latin *lingua cervina officinarum*. C. Bauh. Pin. 353. Il y a plusieurs autres espéces de *langue de Cerf*.

Langue de Cheval, est une plante à laquelle on a donné ce nom, parce qu'on a trouvé quelque ressemblance de la figure de sa feuille avec celle de la langue d'un cheval, d'où vient qu'on l'appelle aussi *hippoglossum*. *Ruscus*. On l'appelle encore *laurier Aléxandrin*. C'est une espéce de houxfrelon que M. Tournefort nomme *Reus angustifolius fructu folio innascente*. Inst. R. herb. Voyez LAURIER ALEXANDRIN.

Langue de Chien. Plante qui a été ainsi nommée parce que ses feuilles ont la figure de la langue d'un chien : elles sont longues, étroites, pointues, lanugineuses, molles, blanchâtres. *Cynoglossum*. Ses fleurs sont semblables à celles de la buglose, de couleur rouge tirant sur le purpurin. Son fruit est à quatre capsules hérissées de poils piquans qui s'attachent aux habits ; chaque capsule contient une semence. Sa racine est longue, grosse, noire en dehors, blanche en dedans. Cette plante est incrassante, rafraîchissante, adoucissante. C. Bauhin l'appelle *Cynoglossum majus vulgare*. Pin. 257. Il y a plusieurs autres espéces de *langue de chien*.

Langue de Serpent, ou Langue Serpentine. Petite plante qui pousse une queue haute comme la main, soûtenant une seule feuille, semblable en quelque maniére à une petite feuille de poirée, mais plus grasse, charnue, lisse, droite, quelquefois longue & étroite, quelquefois large & arrondie. Il sort du haut de sa queue un fruit qui a la figure d'une langue applatie, à bords relevés, & divisés dans leur longueur en plusieurs petites cellules qui renferment une poussiére très-menue. Ses racines sont fibreuses. Cette plante est vulnéraire ; quelques-uns prétendent guérir les descentes par l'usage de la poudre de cette herbe. En Latin *Ophioglossum vulgatum*. C. Bauhin. Pin. 354. Il y a plusieurs autres espéces de *langues de serpent*. Elle a été ainsi nommée à cause que son fruit a la figure de la langue d'un serpent.

☞ Langue de Serpent. *Ophioglossum*. C'est aussi un petit instrument dont on se sert pour ratisser & nettoyer les dents de la mâchoire inférieure. Il est fait comme les rugines, excepté que sa partie antérieure est une lame pointue, taillée en *langue* de serpent, plane d'un côté, relevée de deux biseaux de l'autre, tranchante par les côtés.

☞ Langue de Voile : Terme de Marine. C'est une écueille ou une demi-écueille de voile, étroite par le haut, & large par le bas, qui se trouve dans les côtés de plusieurs voiles.

Langué, terme de Blason, est la même chose que *lampassé*, quand l'animal peint sur l'Ecu montre une langue d'un autre émail que son corps. *Exertâ linguâ*. Mais *langué* se dit plutôt de celle des aigles, & *lampassé* de celle des lions.

LANGUEDOC,

LANGUEDOC, s. m. Nom propre d'une des plus grandes & des plus considérables Provinces de France. *Occitania. Languedocia, Septimania, Gothia. Gallia Narbonensis.* Elle est bornée au levant par le Rhône, qui la sépare de la Provence & du Dauphiné; au nord, par le Forez, l'Auvergne, le Rouergue & le Quercy; au couchant, par la Gascogne, dont la Garonne la sépare en quelques endroits; & au midi, par le Roussillon, & par le golfe de Lyon, partie de la mer Méditerranée. On donne à cette Province soixante & dix-huit lieues d'orient en occident, & cinquante dans sa plus grande largeur du septentrion au midi, le long de la rivière du Rhône. Toute cette Province, si on en excepte le quartier des Sévennes, jouit d'un air fort tempéré, & son terroir produit abondamment des blés, des vins, de l'huile, de la soie, & toutes sortes de fruits, à la réserve des oranges & des citrons. On la divise en trois grandes contrées, dont chacune a son Lieutenant de Roi, quoiqu'elles n'ayent toutes ensemble qu'un Gouverneur. Le haut *Languedoc* en est la partie occidentale, le bas *Languedoc* l'orientale, & les Sévennes la septentrionale. Cette Province a ses Etats particuliers, où entrent pour le Clergé trois Archevêques & dix-neuf Evêques; pour la noblesse vingt-deux Barons, un pour chaque Diocèse; leurs dignités sont attachées aux terres qu'ils possèdent; & pour le tiers Etat, un député de chaque capitale de ces vingt-deux Diocèses. Ces capitales des Diocèses sont dans le haut *Languedoc*, Toulouse capitale de toute la Province, & Archevêché, Montauban, Albi Archevêché, Rieux, Pamiers, S. Papoul, Lavaur, Mirepoix & Castres. Dans le bas *Languedoc*, Narbonne Archevêché, Aleth, Carcassonne, S. Pons, Béziers, Lodève, Agde, Montpellier, Nismes & Usez. Et dans les Sévennes, Mende, le Puy & Viviers. On y distingue encore les villes de Foix, de Limoux, de Castelnaudary, de Pézenas, d'Anduze, d'Alais & de Beaucaire, célèbre par ses Foires. Maty.

Quelques Auteurs ont cru que ce pays avoit été appellé *Languedoc* à cause des Goths qui l'ont possédé, & de *Land-Got*, c'est-à-dire, pays des Goths. C'est le sentiment d'Andoque, *Hist. de Langued. p.* 116. Nicot le dérive de *Langue goth*, comme qui diroit Langue Gothique, parce qu'on y parloit cette langue. C'est l'opinion de Bouche en son Hist. de Provence, *T. I. p.* 558. D'autres disent qu'autrefois on divisoit le Royaume en deux parties, qu'on appelloit Langues; l'une, la Langue d'ouï; & l'autre, la Langue d'oc, & de-là vint à cette Province, qui étoit une de celles de la langue d'oc, le nom de *Languedoc*. Cette division étoit fondée sur ce que les Gascons, & sur-tout les Goths, disoient *oc*, ou bien *hoc*, pour dire *oui*, & que dans le reste de la France on disoit ouï: De *Langue d'oc*, on forma *Lingua Occitana*, en Latin, & puis *Provincia linguæ Occitanæ*, & enfin *Occitania*, que quelques-uns ont écrit *Occitania*, mais mal. Voyez Hadr. Val. *Not. Gall. p.* 516. Et Catel, *Hist. de Languedoc, l. I. p.* 40. Pasquier, *Rech. liv. I. c.* 13. Du Tillet croit que ce mot vient de *Languedod*. Nous avons des Mémoires pour l'Histoire de *Languedoc* par Catel, & une histoire de *Languedoc* par Pierre Andoque.

Le Canal du *Languedoc. Occitaniæ incile.* Ce Canal, qui a été commencé par le sieur Riquier l'an 1666. & fini en 1681. va depuis le pont de Sette, petit port de la mer Méditerranée, jusqu'à Toulouse, où il se joint à la Garonne. Il passe dans le lac de Maguelone, à Frontignan, à Agde, à Narbonne, à Carcassonne, &c. L'Aude, le Fresquel, & le petit Léers lui fournissent d'eau. Il a soixante-quatre lieues de longueur, & trente piés de largeur, deux réservoirs d'une prodigieuse grandeur, & cent quatre écluses. Il a couté des sommes immenses à faire, & il coute excessivement d'entretien; il sert à porter les marchandises par eau de la mer Méditerranée à l'Océane, sans passer par le détroit de Gibraltar.

LANGUEDOCHIEN, enne, s. m. & f. Natif, originaire, habitant du Languedoc. *Occitanus, a. Septimanus.* Les *Languedochiens* ont communément de l'esprit. On disoit & on écrivoit autrefois *Languedocien*, & Mézerai parle toujours ainsi.

LANGUEDOIL, s. m. Nom propre d'un pays de France. Par le traité que Charles VII. fit avec les Ducs de Bretagne en 1425. le Roi promit au Duc, qu'il lui donneroit l'administration des Finances, non pas du Languedoc, comme quelques-uns ont écrit, mais du *Languedoil*, pays tout différent du Languedoc, ainsi qu'on le voit par diverses Ordonnances de nos Rois. Les uns croyent que par ce mot on entendoit le pays d'en-deçà de la Loire. Cela me paroît faux par le traité dont il s'agit; car le Roi alors n'avoit rien en deçà de cette rivière; c'est pourquoi il me semble que c'est plutôt le pays d'entre la Loire & le Languedoc, à qui ce nom étoit donné, pour une raison que je ne sçais point, & sur quoi on ne peut faire que des conjectures assez peu solides. Pere Daniel, *Hist. de Fr. T. II. p.* 1036. *Languedoil* est la même chose que *Languedoni*. Voyez à LANGUEDOC les étymologies.

LANGUEFRIDE, s. f. Vieux mot qui se trouve dans nos anciens Auteurs. Froissart l'emploie, & l'explique ainsi. L'Empereur Charles IV. institua le Duc Wincelent de Bohême, & le fit Souverain Regard d'une institution, & ordonnance, qu'on dit en Allemagne la *Languefride*, c'est-à-dire, tenir les chemins couverts & surs, & que toutes maniéres de gens pussent aller, venir, & chevaucher de ville en autre surement.

Ce mot vient de l'Allemand *Landfried*, qui veut dire, *paix du pays, paix de la terre*.

LANGUES, s. f. & plur. Les Langues. *Langa, Langarum tractus.* C'est un pays du Duc de Savoye. Il est en partie dans le Piémont propre, & en partie dans le Montferrat Savoyard, entre les rivières de Sture & de Ténar d'un côté, & de Belbo de l'autre. C'est un pays fort fertile, distingué en hautes *Langues*, qui sont vers le midi, & dont Albe est la capitale; & en basses *Langues*, qui sont vers le nord, entre Albe & Ast. Maty.

LANGUETTE, s. f. Ce qui est taillé en forme d'une petite langue. *Lingula.* Il y a eu une mode de tailler le linge & les habits, & de les découper en *languettes*, ce qui leur servoit d'ornement.

Languette, est aussi une petite soupape à ressort qui sert à ouvrir & fermer les trous de quelques instrumens à vent. Quand on appuie sur une touche d'un clavier d'orgue, on fait bailler la *languette*, qui ouvre un trou par où le vent entre dans le sommier, & dans les tuyaux. La *languette* d'un balon, est le trou par où on seringue le vent pour le faire enfler.

Languette, est aussi en termes d'Organiste, cette partie du tuyau qui est taillée en biseau, ou en talus, qui sert à couper, & fendre le vent qui entre dedans. *Glottis.* Elle est ainsi nommée parce qu'elle sert de langue à la bouche des tuyaux pour les faire parler. On appelle aussi *languette*, une petite lame de laiton plate, mobile & tremblante, qui couvre le concave du demi-cylindre des tuyaux à anche. On l'appelle autrement *Echalotte*.

Languette, en terme de Méchanique, est cette aiguille élevée à plomb sur le fléau d'une balance, dont la moindre inclination la met hors de l'équilibre. *Examen trutinæ.* C'est ce que les Anciens appelloient proprement *trutina.* D'autres donnent ce nom au trou où passe la *languette* qui fait l'équilibre. Il vaut mieux dire *aiguille*. Richelet dit que *languette* dans ce sens est Provincial.

Languette, en termes de Maçonnerie, est le mur de plâtre qui fait la séparation des tuyaux d'une cheminée, qui portent sur des bandes de tremie qui sont de fer. *Languettes* de chausse d'aisance, ce sont des dales de pierre dure, qui séparent une chausse d'aisance, à chaque étage, à hauteur de devanture, ou plus bas. *Languette* de puits, est une dale de pierre qui sous un mur mitoyen partage également un puits ovale à deux propriétaires; & descend un peu plus bas que le raiz de chaussée.

Languette, en terme de Menuiserie, est la partie la plus mince d'un paneau, qui entre dans les rainures préparées pour la recevoir, quand on fait les assemblages. *Lingula.* Ainsi on dit de diverses piéces de bois, qu'elles sont jointes, & assemblées en *languette*. Les *languettes* sont taillées aux bords des paneaux, des planches dans le milieu de leur épaisseur.

On dit aussi la *languette* d'une pinte, en parlant d'un morceau d'étain qui est sur le couvercle du vaisseau: il est enchassé à l'anse, & on lève le couvercle en mettant le doigt dessus.

Languette, en terme d'Anatomie, est une fente qui est au-devant

au-devant du larinx, laquelle est formée par la jonction des cartilages aryténoïdes. Elle sert à former la voix. On l'appelle autrement *Glotte*.

Languette, se dit aussi par quelques-uns de l'épiglotte. Voyez ÉPIGLOTTE.

Languette, en termes d'Orfévre, est un petit morceau d'argent qu'on laisse exprès en saillie & hors d'œuvre aux ouvrages d'Orfévrerie, que l'Affineur retranche, & éprouve par le feu, avant que de contremarquer l'ouvrage du poinçon de la ville.

Languette. Voyez CHIMÈRE.

LANGUEUR, s. f. Foiblesse, infirmité, abattement, diminution de forces & de santé, causée par une maladie lente, & souvent mortelle. *Langor.* Traîner sa vie en *langueur*. Les maux de *langueur* sont d'autant plus rudes, qu'ils nous ôtent incessamment quelque partie de nous-mêmes, & que nous portant tous les jours quelque trait dans le sein, ils nous consument insensiblement. Fl. Les fiévres étiques, les maladies qui viennent de consomption, font mourir en *langueur*, & lentement. La *langueur* de son corps n'a point affoibli son esprit. S. Evr. Dans une longue & pénible *langueur*, qu'il est à craindre que l'inquiétude & l'impatience ne diminuent un peu la soumission de la foi. Fléc.

Il hâtoit de ses ans l'importune langueur. Boil.

La vie est une mort à qui vit en langueur. S. Evr.

☞ Langueur. En parlant de l'état où la terre a accoûtumé d'être en hiver, on dit figur. que toute la nature est alors en *langueur*; & on dit que des orangers sont en *langueur*, quand ils ne sont pas en aussi bon état qu'à l'ordinaire Ac. Fr.

Langueur, se dit aussi en Morale, des tristesses, & des afflictions, ou des passions violentes qui abattent ou qui accablent l'esprit. *Ægritudo, agrimonia.* Cet homme est si affligé de la mort de sa femme, qu'il ne vit plus qu'en *langueur*. Les Amans disent qu'ils sentent une mortelle *langueur*.

LANGUEYER, v. a. Tirer la langue d'un porc, la considérer, pour voir s'il est ladre ou non. *Suariam linguam inspicere.* On *langueye* les porcs en leur mettant un bâton dans la gueule.

Langueyer, se dit aussi en termes figurés & très-bas, pour, Entretenir quelqu'un, lui faire des questions, pour apprendre de lui adroitement ce qu'on veut sçavoir, ou lui faire bien le bec, afin qu'il ne dise que ce qu'on voudra. *Percontari.* On ne tirera aucune vérité de ce prisonnier, il a été bien *langueyé*. Quand on veut sçavoir le secret d'un maître, il faut *langueyer* ses valets. *Langueyer* & cajoler quelqu'un. Mascur.

LANGUEYEUR, s. m. Est un Officier établi par le Roi dans les marchés pour visiter les cochons, & empêcher qu'il ne s'en débite de ladres. *Inspector suarius.* Les *Langueyeurs* sont des Inspecteurs établis en titre d'office pour visiter les porcs à la langue dans les marchés, & avant qu'ils soient achetés; parce que l'on prétend que lorsqu'ils sont ladres, il paroît à cette partie des pustules ou marques blanches, & quelquefois même des ulcéres, qui indiquent cette maladie. De la Mare, *Traité de Police, L. IV. T. V. c. 2. & L. V. T. XXI. c. 4.*

LANGUIER, s. m. Partie d'un cochon, qui contient la gorge & la langue, qu'on sale & qu'on met à la fumée *Lingua suilla.* Les *languiers* du Mans sont en grande réputation chez les goinfres.

LANGUIR, v. n. Vivre en langueur; avoir peu de santé, être consumé peu à peu par quelque maladie qui abat les forces. *Languere.* La pleurésie emporte bientôt les plus robustes, elle ne les fait guére *languir*. La goutte, la gravelle, font longtemps *languir* les vieillards.

Languir, en ce sens, se dit non seulement des animaux, mais aussi des arbres & des plantes. On dit, les blés *languissent* beaucoup; cet arbre *languit*, c'est-à-dire, il ne donne que de foibles productions. Liger.

Languir, signifie aussi, Souffrir un supplice lent. *Lento supplicio emori.* On a bien fait *languir* ce criminel en le brûlant à petit feu. On appelle *coup de grace*, celui qu'on donne sur l'estomac des roués pour les empêcher de *languir*.

Languir, se dit aussi en parlant des incommodités de la vie, des besoins, des souffrances & des afflictions, dans lesquelles on passe tristement la vie. *Gemere, perpeti.* L'Evangile nous apprend à soulager ceux qui *languissent* de froid, de faim & de soif, qui *languissent* dans la misére, dans la pauvreté, dans les prisons, dans l'esclavage chez les Infidéles.

Languir, se dit aussi de ce qui n'est pas dans sa force, dans son activité, dans sa chaleur ordinaire. *Frigere.* L'absence du soleil fait *languir* toute la nature. Cet attelier *languit*, il n'y a pas la moitié des ouvriers. Le Palais *languit*, on ne poursuit point les affaires avec la chaleur des années précédentes. Les nouvelles, les plaisirs *languissent*; pour dire, il n'y a plus de nouvelles importantes, il n'y a plus de divertissement.

Languir, se dit figurément des choses spirituelles & morales, & signifie, Se morfondre. *Marcescere.* Les Courtisans *languissent* quelquefois longtemps à la Cour dans l'espérance de la fortune. Les débiteurs font souvent *languir* leurs créanciers dans l'attente du payement. En ce sens on dit qu'un discours, que des vers *languissent*, lorsqu'il y a de l'inégalité, qu'ils sont froids & traînans; qu'ils ne sont pas soutenus avec la même force: qu'une piéce de théatre *languit*, lorsqu'elle n'imprime pas assez vivement les passions, qu'elle n'intéresse pas assez les Spectateurs: qu'un stile *languit*, lorsqu'il n'est pas soûtenu de nobles expressions, ou de belles pensées: que la conversation *languit*, quand elle se fait entre des gens peu spirituels, ou mélancoliques, qui se taisent souvent, ou qui n'ont rien à dire d'agréable; si vous ôtez ces deux belles voix de ce concert, il ne fera plus que *languir*. Ne souffrent-ils pas assez sans les laisser encore *languir*; après le soulagement léger qu'ils espérent de nous? P. de Courbeville.

Languir, signifie encore, mourir d'amour, soupirer pour une Belle. La Belle ne le laissa pas longtems *languir*. B. Rab. C'est-à-dire qu'elle ne fut pas cruelle.

Permettez-moi de languir *à vos pieds*. Rac.

Languir, dans le sens de s'ennuyer, n'est pas du bel usage. Dire qu'on *languit* dans un lieu, pour dire, qu'on s'y ennuie; c'est mal parler.

LANGUISSAMMENT, adv. D'une maniére foible, tendre & languissante. *Languidè, molliter.* Ces Amans se regardent *languissamment* & avec tendresse. Cet ami moribond lui tendoit *languissamment* la main.

LANGUISSANT, ante, part. & adj. Foible, qui languit, qui n'a plus de force. *Languidus.* Les soldats *languissans* sur le champ de Bataille, prient par pitié qu'on les achéve. Il y a trois ans que ce paralytique est *languissant* dans son lit. Il a dit adieu à ses amis d'une voix triste & *languissante*.

Languissant, se dit aussi en Morale, de tout ce qui n'a rien de vif, ni d'animé; qui est fade, ennuyeux, froid, mou, énervé. *Iners, marcidus, frigidus.* Il n'y a rien de plus froid & de plus *languissant* que le style de cet Orateur. Les Vers de ce Poëte sont foibles & *languissans*. On passe une vie bien *languissante*, quand on n'est touché de rien. Le Ch. de M. Les plaisirs où l'esprit n'a nulle part, deviennent fades & *languissans*. Bell. Tous les pas d'un Amant content sont des démarches *languissantes*. S. Evr.

Tes écrits, il est vrai, sans force, languissans,
Semblent être formés en dépit du bon sens. Boil.

Languissant, signifie encore, passionné, amoureux. Ces Amans se jettoient des regards tendres & *languissans*. S. Evr. Je ne puis souffrir ces *Languissans* éternels qui en veulent à toutes les Belles avec une égale ardeur. M. Scud.

LANIANG, s. m. Nom propre d'une petite ville de l'Inde de-là le Gange. *Lanianum.* Elle est capitale d'un petit Royaume, qui est entre ceux de Pégu & de Siam, & Tributaire de ce dernier. Maty.

LANICE, adj. f. Qui ne se dit guère qu'en cette phrase, Bourre-*lanice*. C'est la bourre douce qui se tire de la laine de mouton, soit avec le peigne de Cardeur, ou le chardon de Bonnetier, ou par les Tondeurs de draps

& de couvertures. *Tomentum laneum.* Il est défendu aux Tapissiers de mêler du laneton avec de la bourre-*lanice.* On fait les bons matelats de bourre-*lanice.*

LANIER, s. m. Oiseau de proie, espéce de faucon de leurre. *Laniarius.* Il a le bec & les pieds bleus, & les plumes mêlées de noir & de blanc. Il est bon pour la perdrix & pour le liévre. Il est le *formé* ou la femelle du laneret. Quelques-uns dérivent ce nom *à laniandis avibus*, & Jacques-Auguste de Thou est aussi d'avis qu'il vient *à laniena ;* d'autres *à pilis lanæ simillimis.* En Latin *laniarius, asterias.*

Lanier François. *Laniarius Gallorum.* Cet oiseau est plus connu & beaucoup plus commun en France qu'aux autres Pays étrangers : ce n'est point ici cette espece de *Lanier* décrit par Albert le Grand, à cause de son peu de courage, mais c'est celui qu'Aldrovand nomme le *Lanier* des François, parce qu'il s'en rencontre quantité en France; il est plus petit que le Faucon gentil, & est d'un fort beau pennage, & surpasse le Sacre en beauté; il a des marques certaines & indubitables qui le font reconnoître, qui sont, que son bec, ses jambes & ses mains sont bleues, & que son pennage est diversifié par devant de noir & de blanc : ces taches ne vont pas de travers, mais elles distinguent les pennes en long, tout au contraire des Faucons; les plumes de son dos ne sont pas si couvertes de taches, non plus que celles des manteaux & de sa queue, par le dessus & à la partie de dehors; & si par hazard on découvre quelques taches sur iceux, elles sont petites, longuettes & blanchâtres, à la partie des ailes étendues qui panche en bas, elles paroissent courbées, à les voir, & tout-à-fait différentes des autres oiseaux de proie pour la figure de leurs taches; car elles sont rondes comme de petits noyaux semés à la superficie, encore que, comme nous avons dit, les pennes du corps & celles de devant ayent des marques étendues en long & disposées sur les bords; il a le col court & gros, & le bec de même.

Pour être bon, il faut qu'il soit de moyenne taille, la tête moyenne & ronde, de gros yeux à fleur de tête; qu'il soit tout d'une piéce, sinon deux mailles; qu'il soit sur les manteaux, que l'on appelle féves; bien relevé de mahuttes; le vol long & bien affilé, qui ne croise point; bien couvert de manteaux; la main en *foresse* ardoisée, grande & déliée; le champ de son pennage tirant sur le roux, & qu'il soit bordé de feu sur les mailles de derriére. Voyez LANERET.

Le Lanier est fort propre au vol pour champs, pour riviére, & à toute volerie. Il faut se gouverner envers tous les oiseaux de leurre, comme envers les Faucons : il n'a pas beaucoup de courage, & n'est pas de grande entreprise; il vole de faim & de nécessité, à moins que ce ne soit un *Lanier* de passage; il n'est pas beaucoup agréable en sa volerie; il est fort sujet aux flumes, à quoi il faudra obvier, ainsi que je dirai aux chapitres des médicamens.

Le Laneret est beaucoup plus agréable en sa volerie que le *Lanier ;* il vole pour corneille, pour courlis, & pour les champs; il est fort aisé à gouverner & à maintenir en bon état; il n'est pas si sujet aux maladies que le *Lanier*, & n'est pas si flegmatique.

Le Lanier & le *Laneret* doivent être tenus pendant leur mue dans un lieu sain & tempéré; ils sont familiers & domestiques : on les traite au commencement & pendant la mue comme les Faucons; il faut leur donner des viandes chaudes.

Martinot dit que le Faucon *Lanier* est commun en tous pays, & particuliérement en France; qu'il fait son aire sur les plus grands arbres des bois de haute futaie dans les nids de corbeaux, ou dans les rochers qui sont le long des rivages de la mer; qu'il est de moindre taille que le Faucon gentil; que son pennage est très-beau après la mue; qu'il est plus court empiété qu'aucun des autres Faucons, & que les meilleurs des niais, ou sors, sont ceux qui ont grosse tête, & la main tirant sur le bleu; qu'ils sont bons à toute volerie & sont faciles à leur vivre, & supportent mieux le gros pât qu'aucun autre oiseau, & sont très-familiers & aisés.

Il n'y a pas d'oiseau plus paisible sur la perche; il demeure toûjours dans le pays auquel il est né, & n'est pas de passage, comme les autres. Il est beaucoup meilleur en été & en automne, qu'en hyver. On lui donne quelquefois le surnom de Faucon *Lanier ;* & parce que l'on en trouve plus communément, qu'il est beaucoup plus facile à gouverner & entretenir, qu'il est plus familier & plus aisé, l'on s'en sert plus ordinairement en France, & principalement les Gentilshommes, n'étant pas de la valeur ni du prix des autres Faucons.

Les Laniers qui ont la guirlande blanche autour du col sont les plus courtois oiseaux de ceux de leur espece; & selon l'opinion d'habiles Fauconniers, ils sont meilleurs pour perdrix que les Sacres; car ils endurent plus de peine & de travail qu'aucun autre oiseau, & se peuvent réclamer au poing, & arrêter en toutes maniéres & en tous lieux; mais les Sacres sont plus forts pour résister; que si un Vilain, de quelque espéce & condition qu'il soit, se trouve bon, il surpassera les autres en bonté.

☞ Lanier. Il y a une espéce de *Lanier* qu'on appelle autrement *Pie griêche*, en Latin *Collurio.* Il y en a de deux sortes, qui ne sont différentes que par leur sexe.

☞ La femelle est de la grandeur d'une moyenne grive. A la voir de loin, le champ de son pennage paroît entiérement gris, mais de près son ventre & sa poitrine paroissent blancs, son dos est gris cendré. Elle a la tête si grande & si grosse qu'elle seroit suffisante à un oiseau trois fois plus gros. Il y a beaucoup de distance entre ses deux yeux. Depuis l'ouverture du bec le long des yeux jusques sur le col, elle a une marque noire, qui est un peu oblique. Elle a le bec d'un noir luisant, & courbé comme celui de l'épervier; le dessus l'est beaucoup, & le dessous l'est médiocrement en haut.

☞ L'autre *Lanier* ou Pie griêche mâle, en Latin *Lanius mas*, est d'une plus petite taille : il a les couleurs plus lavées, & le dessus de la tête & du dos d'un brun moins éclatant. Ses jambes & ses pieds ne sont pas noirs, bruns seulement. Son bec est tellement fort, qu'il perceroit un gant doublé, & blesseroit encore la main; aussi casse-t-il la tête & les os des oiseaux qu'il prend très-facilement : il pourroit pour cette raison être nommé petit Offifrage. Celui-ci est appellé Pie griêche ou *Lanier* blanc, en Latin *Lanius albus*, & il n'y a que le bec, les jambes & les ongles qui ne le soient pas; car le bec & les ongles sont noirs, & les jambes jaunes, étant semblable pour ce qui est du reste au précédent. Il vit de papillons & grands insectes; il prend aussi quelquefois de petits oiseaux, & en casse les os fort menu & les avale.

☞ Le Lanier ou Pie griêche mue tous les ans au commencement du printems; il n'a point de chant; il se soûtient comme l'émerillon, & se perche toûjours au faîte des arbres : il agace, mais non pas si fort que la grande Pie. On l'a ainsi appellé à cause que son pennage est diversifié de deux ou trois couleurs. Faultrier.

☞ Lanier. Oiseau. Il y a une espéce de *Lanier* qui n'est point le *Lanier* François dont on fait exercice dans la Fauconnerie; mais c'est un oiseau de rapine, qui n'est bon à autre chose qu'à chercher la conservation de sa vie par la rapine & le carnage des autres oiseaux. Il est de la taille du Faucon; le dessus de sa tête est plat & large : elle est très-grosse aussi-bien que son cou, qui sont d'un cendré clair, de même que le ventre, & tout le dessus de son dos, de ses cuisses, de son croupion, & le dessous de sa queue; la prunelle de son œil est noire & environnée d'un cercle jaune. Entre le grand coin de l'œil & le bec, il a une tache noire. Son bec tout entier est de la grosseur d'un doigt; il est noir & fort courbé, & crochu à l'extrémité : proche de la tête il est couvert d'une membrane jaune. Son dos, le dessus de ses manteaux, & les plumes qui couvrent les grandes pennes, que les Fauconniers appellent les témoins aux oiseaux de proie, & le haut de sa queue, sont d'un gris qui tire sur le brun : mais les couteaux & les vanneaux sont tout-à-fait obscurs, ou pour mieux dire noirs. Son vol est long & bien affilé, & passe de beaucoup le croupion, de maniére qu'il ne s'en faut qu'un pouce qu'il n'égale la longueur de la queue. Ses cuisses ne sont pas entiérement couvertes de plumes. Ses jambes, qui sont jaunes, sont fort grêles à proportion de la grosseur de son corps, & ne sont pas plus grosses qu'un tuyau de bled froment. Les doigts de ses pieds sont pareillement grêles & jaunes; ils sont garnis de petits ongles noirs, crochus, menus & très-foibles, qui sont tout autant de signes de sa foiblesse, & de son peu de courage. Fault.

☞ Il

☞ Il y a encore une autre espéce de *Lanier* sans cœur, que l'on pourroit appeller buse. Il a le bec noir, couronné & jaune, la langue large & noire ; le cercle qui environne la prunelle large & jaune. Sa tête & tout son dos sont de couleur brune un peu mêlée de jaune. Le haut des ailes est gris cendré ; les ailes sont composées de six ordres ; les trois derniers sont de couleur de rouille ; elles sont néanmoins blanches en dedans. Il y en a trois tout-à-fait noires du second ordre, qui sont un peu blanchâtres à leurs extrémités. Le troisiéme ordre est composé de six pennes blanches, les quatre premiéres desquelles sont brunes, les deux autres traversées d'une couleur noire. Le quatriéme ordre en a deux de châtain. Le cinquiéme autant, mais elles sont disposées en telle sorte que les deux derniéres vont au troisiéme ordre. Le sixiéme & dernier est composé de trois pennes, qui répondent aux plumes du quatriéme. Sa queue est fournie de douze pennes, dont les trois premiéres de chaque coin sont blanches & marquées de taches de couleur de rouille lavé ; la quatriéme est tachée de noir ; la cinquiéme de taches brunes & de couleur de rouille ; les deux du milieu qui couvrent les autres, qui pour cette raison sont appelées couvertes, sont de gris cendré ; le croupion est entiérement blanchâtre. Sa poitrine est de gris cendré ; tout le reste jusques au cul est diversifié de taches de couleur de rouille. Ses pieds sont jaunes, ses cuisses revêtues de plumes jusques aux genoux. Ses jambes sont droites comme deux bâtons ; ses ongles noirs, longs & fort crochus, encore que ses doigts n'ayent pas beaucoup de longueur. Faultrier.

LANIÉRE, s. f. Bande de cuir coupée en long, & assez étroite. *Habena, lorum.* Les corps de jupes des servantes & des femmes de village sont ordinairement bordés de *laniéres*. Les fouets dont les enfans fouettent leurs sabots sont faits de *laniéres* de cuir. On fait des jarretiéres avec des *laniéres* & des boucles. On attache les oiseaux de proie avec des *laniéres*.

☞ **LANIFÉRE**, adj. m. & f. *Lanigerus.* Épithéte que l'on donne aux arbres qui portent une substance laineuse ou cotonneuse, telles que celles que l'on trouve ordinairement dans les chatons du saule. Dict. de James.

LANIL, s. m. Nom d'une Plante du Chili, en Amérique. *Lanil* est une espéce d'Indigo qui teint en bleu. Frezier, *p.* 72.

LANION, s. m. Nom propre d'un bourg de France. *Lanionum.* Il est dans l'Évêché de Tréguier, en Bretagne, à trois lieues de Tréguier, vers l'occident méridional. Maty.

☞ **LANKAN**, ou **LANCAN**, s. m. Grande riviére d'Asie, qui se jette dans le Golfe de la Cochinchine, vis-à-vis de l'Isle d'Hairan.

LANMEUR, ou **LANDMEUR**, s. m. Nom propre d'un ancien bourg de France. *Lanmurium*, autrefois *Kersunteum.* Il est dans l'Évêché de Tréguier, en Bretagne, près de la côte, à six ou sept lieues de la ville de Tréguier, vers le couchant méridional. Maty.

LANNOY, s. m. Nom propre d'une petite ville des Pays-Bas. *Lannoya ; Alnetum.* Elle est dans la Châtellenie de Lille en Flandre, entre Lille & Tournay, à deux lieues de la premiére, & à trois de la derniére. Maty.

LANQUART, s. m. Nom propre d'une riviére d'Allemagne. *Langarus.* Il est dans la Rhétie, passe près de Malans, & se jette près de-là dans le Rhin.

LANQUERRE, s. f. Peau en forme de gros & large bourrelet, qui se met au-dessous des reins en forme de ceinture, & qui soutient un homme sur l'eau.

LANSAC, s. m. Nom propre d'un village de France, en Provence. *Lansacum.* Hadr. de Valois, *Not. Gall. p.* 189. croit que c'est l'ancien *Clanum*, ou *Glanum*, ville des anciens Saliens dans Ptolomée. *Lansac* est sur le bord du Rhône, entre Tarascon & Arles. Pline l'appelle *Glanum Livii*, & Méla *Glanon* ; mais Bouche, dans son Histoire de Provence, *L. III. c.* 3. *p.* 136. veut que ce soit S. Remy, entre Cavaillon & Arles ; & le P. Hardouin le suit dans ses Notes sur Pline, & dit que Bouche le prouve excellemment.

Lansac, s. m. Nom d'une espéce de poire, qu'on appelle aussi la Dauphine, & en quelques endroits Lichefrion d'automne. Sa grosseur ordinaire est comme celle des Bergamottes, & il n'y en a de bonnes que les petites ; sa figure est entre ronde & plate, plate par la tête, & un peu alongée vers la queue ; sa couleur est d'un jaunâtre pâle ; son eau est sucrée, un peu parfumée : elle a sa peau lisse ; sa chair jaunâtre, tendre & fendante ; son œil gros & à fleur ; sa queue droite & longuette, & assez grosse & charnue. Il y en a qui sont parfaites pour le goût, mais ce n'est que quand elles sont médiocrement grosses, & que sur-tout la plûpart de leur peau est, pour ainsi dire, couverte d'un manteau roux ou minime, ce qui arrive souvent à celles qui sont venues dans les terres séches, ou en arbre de tige. Car d'un autre côté cette espéce de poire est pâteuse, insipide, & en un mot une des plus imparfaites, quand, étant venues dans des terres froides & humides, & sur-tout à des buissons touffus ; elle a acquis la grosseur d'un beau Messire-Jean, & qu'elle a le coloris d'un verd blanchâtre. Elle mûrit à l'entrée de Novembre. La Quint. *T. I. p.* 314, 315. Pour des fruits d'automne, ce que je choisis sont des *Lansac*, des, &c. Id. Les poires de Bon-chrétien d'hyver, de Petitoin, de *Lansac*, d'Épine, &c. seront toujours insipides, & la plûpart pierreuses, ou pâteuses & farineuses, si elles sont dans un fonds froid & humide, quelque soit le pié, sauvageon ou coignassier, & principalement en buisson. Id. En fait de poires crues, j'aime en premier lieu celles qui ont la chair beurrée, ou tout au moins tendre & délicate, avec une eau douce, sucrée & de bon goût, & sur-tout quand il s'y rencontre un peu de parfum, telles sont les poires de Bergamotte, de *Lansac*, &c. Id. L'Amadote, le Bésidéry, & sur-tout la poire de *Lansac* pour l'automne, & généralement presque toutes les poires d'hyver, qui sont bonnes à manger crues, sont admirables cuites, pourvu qu'on les mette au feu avant qu'elles soient arrivées en maturité ; car autrement la cuisson les réduit en bouillie. Id. Il reste encore en Novembre des Bergamottes, des Marquises, des *Lansacs*, des Petitoins, &c. Id. Il y a des espéces, tant de la fin de l'automne, que de tout l'hyver, qui fournissent près d'un mois, telles sont pour le commencement d'Octobre, les Crassane, Marquise, *Lansac*, &c. Idem.

☞ **LANSBERGIUS**, s. m. C'est le nom que les Astronomes donnent à l'une des taches de la Lune. C'est celle du numéro 9. du Catalogue du P. Riccioli. Ce nom est tiré du célébre Astronome Philippe Lansberg.

LANSCHET. Voyez LENCICI.

☞ **LANSON**, s. m. Petit poisson de mer, que la morue suit, & dont elle est friande. Il s'en pêche beaucoup aux environs de l'Ile Percée, sur la côte de l'Acadie, où il va s'échouer pour éviter la morue qui le poursuit. Il sert de boîte ou d'appât aux Pêcheurs de morue. Denys, *T. I. C.* 9.

LANSPEÇADE. Voyez ANSPESSADE, & LANSESPEZZADE. Quelques-uns écrivent *Lanspésade.*

LANSQUENET. Voyez LANDSQUENET.

Lansquenet. Jeu de cartes fort commun dans les Académies de Jeu, & parmi les Laquais. Depuis un temps il est devenu le jeu de quelques honnêtes gens. On y donne à chacun une carte, sur laquelle on couche ce qu'on veut ; & si celui qui a la main en tirant les cartes, amene la sienne, il perd : s'il amene quelqu'une des autres, il gagne. Le *Lansquenet* est défendu. Voyez le Traité de Police de M. de la Mare, *L. III. Tit. IV. C.* 6. *p.* 467. *& suiv.*

Lansquenet se dit aussi du lieu où l'on joue au *Lansquenet*, & autres jeux semblables. C'est un Chevalier de Paris, il fait ses Caravanes dans les *Lansquenets.* Le Sage, *Turcaret, Act. I. Sc. I.*

☞ **LANTA**, s. f. Petite ville de France dans le Haut-Languedoc, au Diocèse de Toulouse.

LANTAINE, s. f. Nom propre d'une riviére de Franche-Comté. *Lantana.* La *Lantaine* se jette dans la Saone entre Foulcougney & Conflans. Hadr. Val. *Not. Gall. p.* 310.

☞ **LANTEAS.** Grandes barques Chinoises, dont les Portugais de Macao se servent pour faire le commerce du Canton.

LANTER, ou **LENTER**, v. act. Terme de Chaudronnier. C'est faire avec la tête du marteau de petites façons & de petits agrémens sur le cuivre qu'on a mis en œuvre. *Lanter* un chaudron. *Lanter* le couvercle d'une marmite.

LANTERNE,

LANTERNE, s. f. Vaisseau fait de matiére transparente, servant à conserver la lumiére qu'on transporte, ou qui est exposée au vent & à la pluie. *Laterna.* *Lanterne* de verre, de corne, de papier, de talc, de toile. On taxe pour les *lanternes*, qu'on met la nuit dans les rues. La *lanterne* d'Epictéte fut vendue autrefois 3000 dragmes. La *lanterne* de Diogène étoit une piéce curieuse chez les Anciens. La *lanterne* de Judas se garde au Trésor de S. Denys, comme une piéce curieuse & antique. On fait commandement aux Bourgeois de mettre des *lanternes* aux fenêtres dans les réjouissances publiques.

Lanterne vient du Latin *laterna*, qui est dérivé de *lateo*, je suis caché, parce que le feu est caché dedans, *eo quòd lucem habeat interius clausam*, dit Isidore, & Lambin aussi sur le Prologue de l'Amphytrion de Plaute. Mais *laterna*, *lanterne*, a été tiré du Celtique *letern*, dit le P. Pezron. *Lanterne*, selon Saumaise, sur Lampridius, *p.* 189. s'est formé de *lato*, parce qu'une *lanterne* porte la lampe, ou la lumiére.

Lanterne sourde, est une *lanterne* de fer blanc, ou noirci, qui n'a qu'une ouverture, qu'on ferme quand on veut cacher la lumiére, & qu'on présente au nez de ceux qu'on veut voir, sans qu'on en puisse être apperçu. Les Anciens avoient aussi des *lanternes* sourdes, mais elles différoient des nôtres. Elles étoient couvertes de quatre peaux sur leurs quatre côtés, & trois de ces peaux étoient noires, & une seulement étoit blanche. Casaubon qui les décrit ainsi, a tiré cette description d'un Manuscrit de Julius Africanus. On s'en servoit sur-tout à la guerre quand on vouloit dérober la nuit sa marche aux ennemis. Les Anciens se servoient, comme on fait encore aujourd'hui, de vessies pour faire des *lanternes*. Il y a eu dans le moyen âge des *lanternes* militaires, dont on attribue l'invention à Manuel Comnène, Empereur de Constantinople. Voyez l'Histoire de Manuel par Cinnamus, *Liv. V. n.* 2. Adhelmus dans son Poëme, *De laude Virginum*, décrit une *lanterne* de verre. Autrefois on en faisoit de corne de bœuf sauvage appellé *Urus*. Pline dit, *Liv. VIII. c.* 15. que cette corne coupée en petites lames minces étoit transparente. On cite sur les *lanterenes* de corne, Plaute, dans le Prologue de l'Amphytrion, & Martial, *Liv. XIV. Ep.* 61. Il est vrai qu'ils y parlent de *lanternes*, mais ils n'en disent point la matiére. Car pour le titre de l'Épigramme de Martial, *laterna cornea*, est-on bien sûr qu'il soit de Martial lui-même?

On appelle *soufflets à lanternes*, ceux qui représentent une *lanterne* de papier, dont l'ais supérieur, quand on le leve, demeure paralléle à l'inférieur.

Il y a à la Chine une fête célébre qu'on appelle la fête des *Lanternes*. C'est le quinziéme jour du premier mois; on le nomme le jour ou la fête des *Lanternes*, parce qu'on en suspend dans toutes les maisons & dans les rues en si grand nombre, que c'est une fureur plutôt qu'une fête. On en allume peut-être plus de deux cens millions ce jour-là. On a outré en cette matiére une cérémonie, qui d'ailleurs eût pu être tolérée, comme plusieurs autres coutumes, pour s'accommoder au caprice du peuple, & qui est devenue par un entêtement ridicule le plaisir le plus sérieux des gens de qualité.

On expose ce jour-là des *lanternes* de toutes sortes de prix, quelques-unes coûtent jusqu'à deux mille écus; & il y a tel Seigneur qui retranche toute l'année quelque chose de sa table, de ses habits, de son équipage, pour être magnifique en *lanternes*. Ce n'est pas la matiére qui coûte; la dorure, la sculpture, les peintures, la soie & le vernis, en font toute la beauté: pour la grandeur, elle est énorme. On en voit de vingt-cinq à trente piés de diamétre. Ce sont des sales, ou des chambres, & trois ou quatre de ces machines feroient des appartemens fort raisonnables; de sorte qu'à la Chine on peut manger, coucher, recevoir des visites, représenter des Comédies, & danser des ballets dans une *lanterne*. Il faudroit pour l'éclairer y allumer un feu de joie, tel que nous le représentons dans nos places publiques; mais comme on en seroit incommodé, on se contente d'y mettre un nombre infini de bougies, ou de lampes, qui de loin font un fort bel effet. On y représente aussi divers spectacles pour divertir le peuple, & il y a des gens cachés, qui par le moyen de plusieurs petites machines, font jouer des marionnettes de grandeur humaine, dont les actions sont si naturelles, que ceux-mêmes qui en sçavent l'artifice, ont de la peine à ne s'y pas méprendre.

Outre ces *lanternes* monstrueuses, il y en a une infinité d'autres médiocres. J'en ai vu non seulement de propres, mais encore de magnifiques. Elles sont ordinairement composées de six faces, ou panneaux, dont chacun fait un cadre de quatre piés de haut, & d'un pié & demi de large, d'un bois verni, & orné de quelques dorure. Ils y tendent une toile de soie fine & transparente, sur laquelle on peint des fleurs, des rochers, & quelquefois des figures humaines. La peinture en est belle, les couleurs vives; & quand les bougies sont allumées, la lumiére y répand un éclat, qui rend l'ouvrage tout-à-fait agréable.

Ces six panneaux joints ensemble composent un héxagone surmonté par les extrémités de six figures de sculpture, qui en font le couronnement. On y suspend tout autour de larges bandes de satin de toutes couleurs en forme de rubans, avec divers autres ornemens de soie qui tombent sur les angles, sans rien cacher de la peinture, ou de la lumiére. Les Chrétiens s'en servent quelquefois pour l'ornement des Eglises. Les Chinois en suspendent aux fenêtres, dans leurs cours, dans les sales, & quelquefois dans les places publiques. La fête des *Lanternes* est encore célébre par les feux de joie, qui paroissent en ce tems-là dans tous les quartiers de la ville.

☞ Lanterne, qu'on nomme aussi *Plioir*. Instrument rond qui sert aux Gaziers à ôter la soie de dessus l'ourdissoir, pour la mettre sur les deux ensubles du haut du métier à gaze.

Lanterne, en termes de Guerre, Instrument de Canonnier pour prendre la poudre, & en charger le canon. ☞ On le nomme aussi Cuiller à charger. Voyez ce mot. *Lanternes* ou cuillers à charger. De la Font.

Elle est faite en forme d'une longue cuiller ronde, & est attachée au bout d'un bâton.

Lanterne à mitrailles, est un bois rond concave en forme de boëte qu'on remplit de mitrailles pour en charger un canon.

Lanterne à poudre, *lanterne* à charger.

☞ On se sert de la *lanterne* pour tirer les boulets rouges de la fournaise & les mettre dans les canons.

Lanterne à gargousses. Terme de Marine. Etui de bois dans lequel on met les gargousses pour les porter en haut.

Lanterne, en termes d'Orfévre, est la partie d'une crosse d'Evêque, ou d'un bâton de Chantre, qui est grosse & à jour, qui en quelque façon représente une *lanterne*. Les crosses & bâtons d'argent doivent être contremarqués aux vases, fonds de *lanterne*, dômes, douilles & croisillons, suivant les Statuts des Orfévres.

☞ Lanterne, s. m. Terme d'horlogerie. C'est une petite roue placée au centre d'une grande; elle tient lieu de pignon dans les grosses Horloges. Les *lanternes* sont composées de fuseaux ronds, cylindriques, montés & rivés entre deux plaques paralléles. Il feroit à souhaiter que l'on pût exécuter les *lanternes* en petit, avec autant d'égalité & de facilité que l'on fait les pignons, pour s'en servir dans les montres; mais l'exécution en est trop difficile: on doit former les ailes des pignons en général, autant qu'il sera possible, sur la forme d'une *lanterne*, quoi qu'en puissent dire les partisans du sentiment contraire. On se sert plus volontiers de *lanternes* pour les grosses Horloges, & de pignons pour les montres. Les dents des roues engrennent dans les ailes des *lanternes* ou des pignons. Le pignon ou *lanterne* qui conduit une roue, doit avoir ses ailes un peu plus larges que les dents de la roue qui est conduite, & les ailes d'un pignon qui est conduit, seront plus serrées. Le P. Alexandre. Les dents de la grande roue engrenant dans la *lanterne* qui est sur l'axe de la roue moyenne, l'obligent à tourner. Idem.

Lanterne, est aussi une construction de charpente qui se met au plus haut des dômes & des pavillons, où il y a d'ordinaire quelques fenêtres pour leur donner plus de jour.

Lanterne, se dit aussi d'une cage carrée de charpente, garnie de vitres, au-dessus du comble d'un corridor de dortoir, ou d'une galerie entre deux rangs de boutique

tique pour l'éclairer, comme il s'en voit à la bourse de Londres.

Lanterne *d'escalier*, est une tourelle élevée au-dessus d'une plate-forme, ou terrasse, pour couvrir la cage ronde d'un escalier par où on y monte, qui se pratique dans les pays chauds, où les terrasses servent de couverture; & comme il s'en voit de pierre à l'entour de la plûpart des dômes.

Lanterne *d'Eglise*, est une petite tribune en forme de cage de menuiserie vitrée, ou fermée de jalousies, qui sert d'oratoire dans une Eglise, pour prier Dieu avec moins de distraction.

Lanterne, est aussi un petit cabinet de menuiserie, fermé de jalousies, qu'on élève dans quelques auditoires, pour placer quelques personnes qui veulent écouter sans être vues. Il s'étoit glissé dans la *lanterne* de la Grand-Chambre, quand on plaidoit sa cause.

Lanterne de Moulin, est un certain pignon à jour fait en forme de *lanterne*, qui est composé de deux tourtes, ou piéces de bois rondes, au bord desquelles sont dix fuseaux où s'engrénent & s'accrochent les dents de la roue intérieure du moulin qui fait tourner les meules.

Lanterne Magique, est une petite machine d'Optique, qui fait voir dans l'obscurité sur une muraille blanche, plusieurs spectres & monstres si affreux, que celui qui n'en sçait pas le secret, croit que cela se fait par magie. Elle est composée d'un miroir parabolique qui réfléchit la lumiére d'une bougie, dont la lumiére sort par le petit trou d'un tuyau, au bout duquel il y a un verre de lunette, & entre deux on y coule successivement plusieurs petits verres peints de diverses figures extraordinaires & affreuses, lesquelles se représentent sur la muraille opposée, en plus grand volume. Le premier qui a enseigné la construction de la *lanterne magique* est Swenterus, en son livre, *Deliciæ Mathematicæ*. Le P. Kircher & Kestlerus, Jésuites, en ont aussi écrit, & avant tous, Roger Bacon, Anglois en avoit donné quelque idée.

Lanterne, est aussi un instrument d'Essayeur d'or & d'argent, qui est une petite construction de menuiserie en forme de petit cabinet, ou de tabernacle, dans laquelle sont suspendus deux trébuchets ou balances très-fines. Le dessus & les côtés sont fermés avec du verre, afin que le vent ne les agite en façon quelconque.

Lanternes, au pluriel, se dit des discours impertinens, des choses de néant. Tout ce que vous me dites, ce sont des *lanternes*, je n'y aurai point d'égard. Il est bas.

On dit proverbialement en parlant d'un sot & d'un crédule, qu'on lui feroit croire que des vessies sont des *lanternes*, & que les nuées sont poëles d'airain.

L'ANTERNEAU, f. m. Termes de salines. Ce mot se trouve écrit avec une apostrophe après la lettre *l*, ce qui semble marquer qu'il y a un article, & qu'on doit dire & écrire *anterneau*: cependant ce mot a toujours une *l* avec apostrophe dans un Traité manuscrit sur la maniére de faire le sel, & dans la planche gravée d'un marais salant, où les noms de chaque partie se trouvent sans article. L'*Anterneau* est la petite chaussée qui sépare les méans dans les aires; elle est terminée de chaque côté par les brassaux.

LANTERNER, verbe actif. Fatiguer, importuner par des discours & des entretiens de néant. *Odium creare, odium afferre*. Il est bas.

L'on me lanterne *les oreilles,*
Quand on me dit qu'un repas, &c.

Lanterner, v. n. Signifie, aussi S'amuser à la bagatelle, n'aller point au solide, ne conclurre rien. *Ineptè in re aliquâ tergiversari*. Cet homme ne fait rien que *lanterner* tout le jour, que badiner. Il ne fait que *lanterner*, marchander tout, & n'achette rien. *Que diantre* lanternez-*vous tant?* dit Sénecé à un homme qui fait de grands discours, au lieu d'aller droit au but. Il est bas aussi.

LANTERNERIE, f. f. Discours, ou chose de peu d'importance. *Inania verba*. Il ne dit que des *lanterneries*, il ne s'amuse qu'à des *lanterneries*. Il est bas.

LANTERNIER, adj. Homme badin, impertinent, qui ne dit rien de considérable. *Lentus, molestus*. Il est bas.

Lanternier, se dit aussi d'un homme vétilleux, qui ne résout rien, que la moindre difficulté arrête. *Cessator*. Il est bas.

Lanternier, f. m. Celui qui a soin d'allumer les lanternes des rues. *Lanternarius*. On le dit dit aussi de l'ouvrier qui fait des lanternes.

☞ LANTERNISTES, f. m. Nom d'Académiciens établis à Toulouse. Les noms de la plûpart des Académies Italiennes paroissent bizarres & extraordinaires... Nos *Lanternistes* de Toulouse semblent avoir voulu sympathiser avec l'Italie à cet égard-là. *Merc. de Janv.* 1732.

En 1695 & en 1696, Mlle L'Héritier eut les Prix de l'Académie des *Lanternistes* de Toulouse. Ce fut en lui adjugeant le second, que cette célébre Académie l'admit dans son corps; honneur qu'elle n'avoit encore accordé à aucune Dame. *Journ. des Sçav. Décemb.* 1734.

☞ Ces Académiciens ont été ainsi nommés, parce qu'avant que leur Société fût érigée en Académie, ils s'assembloient la nuit, éclairés par de petites lanternes. L'Abbé Mervesin, *Histoire de la Poësie Françoise*, p. 335.

LANTIONE, f. f. Sorte de bâtiment de mer qu'on voit dans les mers de la Chine. Il approche fort des galéres de l'Europe: il a seize rangs de rameurs, huit à chaque côté, & six hommes à chaque rang. Les Corsaires des mers de la Chine se servent souvent de *lantiones*.

LANTIPONNAGE, f. m. Mot bas & burlesque, pour dire, importunité ridicule, sote conduite. *Importunitas, cessatio*. Monsieur le Médecin, que de *lantiponnage!* Mol.

LANTIPONNER. Terme populaire & burlesque, qui signifie, Faire les choses mal adroitement; tourmenter, harceler quelqu'un en le tiraillant. *Cessare*. On le trouve employé en quelques Comédies. Vous ne faites que *lantiponner*, vous ne faites point les choses franchement, & comme elles doivent être faites.

LANTRIGUET. Voyez TRÉGUIER.

LANTURE, f. f. Terme de Chaudronnier. Ce sont les petites façons, les petits agrémens qu'on fait avec le marteau sur le cuivre lorsqu'il est travaillé. Cette *lanture* est belle, & bien rangée.

☞ LANTURLU. Terme bas & populaire, qui se dit en maniére d'interjection, pour marquer du mépris & nier ce qu'un autre avance, pour marquer qu'on ne le croit pas, & le rejeter. *Apage*. Un tel dit qu'il s'est fort bien comporté dans cette action. Si l'on répond *lanturlu*, on veut dire, N'en croyez rien, ou Je n'en crois rien. C'est aussi une sorte de Vaudeville, fait du tems du Cardinal de Richelieu. On a défendu de chanter des *lanturlu*. Le Roi leur a répondu, *lanturlu*. Voit.

☞ Il se dit aussi substantivement. Il n'est pas capable de cela. C'est un plaisant *lanturlu* pour oser l'entreprendre.

☞ LANTURLU-LANTURE. Refrain d'un fameux Vaudeville qui eut grand cours en 1629. L'air en étant brusque & militaire, des vignerons séditieux attroupés l'année suivante à Dijon, un Jeudi au soir 28 de Février, & tout le jour du lendemain premier de Mars, furent de-là nommés *Lanturlus*, parce qu'ils faisoient battre cet air sur le tambour par la ville pendant leur marche. Ils pillérent plusieurs maisons; & cette sédition, quand on en parle, est encore appellée le *Lanturlu de Dijon. Glossaire Bourguignon*. Scarron, *liv. VII. de son Virgile travesti*, donne à ce terme une explication fort burlesque.

Latin, le discours entendu;
Leur répondit Lanturelu:
Ce mot, en langage vulgaire,
Veux dire: Allez vous faire faire!
Je ne sçaurois honnêtement
Vous l'expliquer plus clairement.

LAN-VETHELIN, ou LANVILLIN, f. m. Nom propre d'un bourg de la principauté de Galles en Angleterre. *Lanvillinum*. Il est dans le Comté de Montgommery, à cinq lieues de la ville de ce nom, & vers le

Comté Denbig. On croit que ce bourg est l'ancienne *Mediolanum Ordovicum*, Cité des Ordovices. Maty.

☞ LANUGINEUX, adj. m. & f. Qui est rempli de poil, & fait comme de la laine. Les Pelotes de mer sont *lanugineuses*. Il est quantité de Plantes dont les feuilles sont *lanugineuses* : telles sont la molaine, la guimauve, l'agnus-castus, la belladona, le bouillon blanc, le tussilage, l'éthiopienne, &c.

LANUSURE, s. f. Terme de Plombier. Piéce de plomb qui est au droit des arrêtiéres, & sous les amortissemens. On l'appelle aussi *basque*. Il y en a qui écrivent *anusure* pour *lanusure*, comme si le mot de l'*anusure* renfermoit l'article *la*.

LANZANI, s. m. Nom propre d'un animal d'Afrique. *Lanzani fera*. Jacques de Vitri, dans son histoire d'Orient, *chap.* 89. parle du *Lanzani*, & dit qu'il est si terrible par sa cruauté, que jusques au lion même, les bêtes les plus féroces & les plus fortes le craignent.

LANZANO. Voyez LANCIANO.

☞ LANZO, s. m. *Axima*. Ville d'Italie au Piémont, sur la Sure.

L A O.

LAO, s. m. Le Royaume de *Lao*. *Laum Regnum*. C'est un Royaume de l'Inde de-là le Gange. Il est borné au levant par celui du Tunquin; au midi par celui de Camboye; au couchant par ceux de Siam & de Pégu; & au nord par les peuples qu'on nomme Gnai. Ce pays étendu depuis le 14e degré de latitude, jusqu'au 22, 30 minutes, est tout environné de montagnes remplies de grandes forêts, & de précipices, & qui en rendent l'entrée fort difficile; mais le dedans du pays est très-fertile en riz, qui passe pour le meilleur de l'Orient, en coton, en bestiaux & en sel, qui s'y forme d'une maniére toute singuliére. Car après qu'on a coupé le riz, les pluies & les vents produisent sur la terre une écume fort blanche, qui étant durcie par le soleil, est de fort bon sel. On trouve encore dans ce pays quantité de benjoin, de la laque, du miel, de la cire, de l'ivoire, du musc, de l'ambre rouge, & même de l'or & de l'argent, que l'on pêche dans les riviéres avec des filets de fer. Ce Royaume est baigné par la riviére de *Lao*, qui y forme plusieurs canaux. Sa ville capitale, que l'on place au 18e degré de latitude, & qu'on appelle Langione, est fort grande, à cause du Palais du Roi, qui a une étendue prodigieuse. L'air est si bon dans le Royaume de *Lao*, que les hommes à cent ans y sont capables de porter les armes. Le Roi de *Lao* est si absolu, qu'il est maître de toutes les terres, ensorte qu'elles ne peuvent passer des péres aux enfans, que par grace. Il étoit anciennement tributaire de la Chine; mais il s'est affranchi de cette servitude, à la faveur des montagnes qui environnent son pays. Les habitans du pays, qu'on nomme *Langiens*, & qui sont sans doute les mêmes que les Layes des petites cartes de Sanson, comme la riviére de *Lao* est le Mécon de ces mêmes cartes; ces peuples, dis-je, sont Payens, & croyent la transmigration des ames; ils ne s'attachent qu'à l'agriculture, à la chasse, ou à la pêche. Quoiqu'ils soient robustes, ils ne sont pas guerriers, & on dit qu'ils ne défendent leurs pays, quand leurs voisins y veulent entrer, qu'en empoisonnant les riviéres. Maty.

☞ LAOCOON, s. m. Frere d'Anchise, étoit Prêtre d'Apollon & de Neptune en même temps.

☞ LAODAMIE, s. f. Fille de Bellérophon & d'Achémone, fut aimée de Jupiter, dont elle eut Sarpédon, Roi de Lycie.

☞ Laodamie. Femme de Protésilas.

☞ Laodamie, Princesse d'Epire, que les Epirotes assommérent auprès de l'autel de Diane où elle s'étoit réfugiée.

☞ LAODICE, s. f. Mere de Niobé, selon quelques-uns.

☞ Laodice, s. f. Fille d'Agamemnon & de Clytemnestre. Son pere, dit Homére, l'offrit en mariage à Achille, pour être le sceau & le lien de leur réconciliation.

☞ Laodice, s. f. Reine de Cappadoce, qui fit empoisonner cinq de ses enfans. Elle fait le sujet d'une Tragédie de Thomas Corneille.

☞ Laodice, s. f. Fille de Priam & d'Hécube, fut mariée en premiéres nôces à Télephe, fils d'Hercule. Ayant été abandonnée de son époux, son pere la remaria à Hélicaon, fils d'Anténor, qui fut tué peu de temps après. On voyoit encore dans la Phrygie le tombeau de cette Princesse, du temps de Maximus, Préteur de l'Asie, qui le fit réparer.

☞ Laodice, s. f. Fille d'Agapénor, qui commandoit les troupes Arcadiennes au siége de Troye.

LAODICÉE, s. f. Nom propre d'une ville de Syrie, anciennement Archiépiscopale. *Laodicea*, *Laodicea ad Libanum*. Elle est aujourd'hui fort peu importante. Elle porte le nom de Lyche, ou de Ladikia, & elle est sur la côte de Syrie, à six ou sept lieues au midi d'Antioche. L'inscription de ses médailles est ΛΑΟΔΙΚΕΩΝ ΤΩΝ ΠΡΟΣ ΘΑΛΑΣΣΑΝ. Elle n'est jamais sur ses médailles, ni colonie, ni métropole. P. Hardouin.

Laodicée, ou Laudiesa, est une autre petite ville de Syrie. *Laodicea*, *Laodicea Cabiosa*. Elle est à la source du Farfar, à six ou sept lieues au-dessus d'Hems. *Laodicée* étoit anciennement Episcopale, suffragante de Damas. Maty. Après la sédition d'Antioche, Théodose le Grand la priva de la qualité de métropole, qu'il transféra à *Laodicée*, ville voisine d'Antioche, & toujours jalouse de sa grandeur. Tillemont. C'est cette *Laodicée* qui inscrit ses médailles, ΙΟΥΛΙΕΩΝ ΚΑΙ ΛΑΟΔΙΚΕΩΝ, & ΛΑΟΔΙΚΕΩΝ ΤΩΝ ΠΡΟΣ ΛΙΒΑΝΩΝ; car c'est la même ville, selon le P. Hardouin. D'autres ont prétendu que la premiére inscription étoit celle de *Laodicée* sur mer. Sous les Empereurs les médailles ne nous représentent jamais que cette *Laodicée*. Elle étoit alors partagée en deux villes, la vieille & la nouvelle. La nouvelle fut bâtie du tems de Jules César, & elle en prit le nom de ΙΟΥΛΙΕΩΝ. C'est celle-là seule qui est métropole sur quelques médailles, ou métropole & colonie sur d'autres. P. Hardouin. Les deux *Laodicées* de Syrie écrivent leur nom en caractére Latin, LAUDIKTHON, ou LAODIKTHON, celles d'Asie jamais. Id.

Laodicée, s. m. ou Ladick. C'étoit anciennement une ville considérable de la Galatie, dans l'Asie Mineure. *Laodicea combusta*. Elle fut ruinée par un tremblement de terre, & par les flammes qui sortirent du sein de la terre. Ce n'est plus qu'un village de la Caramanie en Natolie, situé au levant de Cogni, & au septentrion de Tachia, ou Antioche. Maty.

Laodicée. Ville autrefois célébre & Archiépiscopale de la grande Phrygie en l'Asie Mineure. *Laodicea ad Lycum*. Cette ville, dont Saint Jean reprend si vivement l'Eglise, *Apoc. III.* est entiérement ruinée. Les Turcs appellent ses ruines Eskihissar, & on les trouve dans la Natolie propre, sur le Licho, un peu au-dessus de son confluent avec le Madre. Maty.

Laodicée vient de λαὸς, *populus*, & δίκη, *jus*, comme qui diroit *jus populi*. P. Royal, ou plutôt comme qui diroit, lieu où l'on rend justice au peuple.

LAODICÉEN, enne, s. m. & f. Qui est de quelqu'une des quatre Laodicées, dont on a parlé. *Laodicensis*. Lorsque cette lettre aura été lue parmi vous, ayez soin qu'elle soit lue aussi dans l'Eglise de Laodicée, & qu'on vous lise de même celle des *Laodicéens*. P. R. *Coloss. IV.* 16. L'Epitre de S. Paul aux *Laodicéens* que l'on avoit dans les premiers siécles de l'Eglise, étoit apocryphe. La véritable Epitre de cet Apôtre *aux Laodicéens* étoit perdue dès-lors.

LAODS. Voyez LODS.

☞ LAOMÉDON, s. m. Fils d'Ilus, & pere de Priam, regna à Troye vingt-deux ans. Il fit environner sa capitale de si fortes murailles, qu'on attribua cet ouvrage à Apollon, Dieu des beaux Arts. Les fortes digues qu'il fit faire aussi contre les vagues de la mer, passérent pour l'ouvrage de Neptune; & comme dans la suite, les vents & les inondations ruinérent une partie de ces ouvrages, on publia que Neptune ayant été frustré de la récompense qui lui avoit été promise, s'étoit vengé du perfide *Laomédon*.

LAON. Prononcez LAN, s. m. Nom propre d'une ville du Gouvernement de l'Île de France. *Laudunum*, *Lugdunum Clavatum*. Elle est capitale du Laonois, contrée de Picardie. Cette ville, située sur une montagne, à six lieues de Soissons, du côté du nord, est grande, fortifiée, & Episcopale; son Evêque, qui porte le nom de

de Duc, est un des douze anciens Pairs de France, & suffragant de Rheims. *Laon* est au milieu d'une grande campagne, dans laquelle s'élévent plusieurs éminences, qu'on peut appeller plutôt des bosses que des collines, ni des montagnes. Elle est bâtie sur la plus haute de toutes, & en occupe la tête en forme presque d'une couronne, ayant un circuit assez spacieux, & avec cela un grand fauxbourg. Ses côteaux sont plantés de vignobles, on n'y peut aborder de quelque côté que ce soit qu'en montant, & autrefois, à cause de cette assiette, elle fut estimée bien forte. MÉZERAY, *T. III. p.* 1086. *Laon* étoit le Siége des Rois de la seconde Race au dixiéme siécle. Mézeray, dans *Louis d'Outremer*, *T. I. p.* 331. *Laon* fut érigé en Evêché l'an 496. sous le regne de Clovis; il faisoit auparavant une partie du Diocése de Rheims.

LAONE, s. f. ou Saint Jean de *Laone*. Nom propre d'un bourg de Bourgogne. *Latona, Laona.*

Ce nom s'est formé de celui de Latone, en retranchant le *t*, parce que cette Divinité Payenne y avoit autrefois un Temple, & y étoit honorée. Il y a aujourd'hui une Eglise dédiée à Saint Jean, d'où il a pris le nom de Saint Jean de *Laone*. On l'a appellé aussi le Pont de *Laone*. Ce lieu est sur la Saone, entre Dijon & Dole. Vales. *Not. Gall. p.* 264.

LAONOIS, oise, s. m. & f. Qui est de Laon. *Laudunensis*, *Clavas.*

LAONOIS, s. m. Nom propre d'une contrée de Picardie, Province de France. *Laudunensis pagus*, *Clavates.* Quoique *Laon* se prononce *Lan*, on dit *Laonois* en trois syllabes, & non point *Lanois*, mais on prononce l'*o*. Le *Laonois* est l'Evêché de Laon. Hincmar l'appelle *Laudunensis pagus*, ou *Comitatus*. Dans la division que fit Louis le Débonnaire de son Royaume entre ses enfans, le *Laonois* étoit entre le Rémois & le Muselgou, ou le pays de la Moselle. Voyez Hadr. Vales. *Not. Gall. p.* 289. *& suiv.*

LAORINA. Voyez LAURIA.

LAOSYNACTE, s. m. Nom d'un Officier dans l'Eglise Grecque. *Laosynactes.* L'Office du *Laosynacte* étoit d'assembler les Diacres, & de les appeller tous par leur nom, pour voir s'il n'en manquoit point. Les *Laosynactes* assembloient aussi le Prince & le peuple, & c'est de-là qu'ils prenoient leur nom.

Ce nom est Grec, composé de λαὸς, *peuple*, & de συνάγω, *j'assemble.*

L A P.

LAPATHIOS, s. m. Nom propre d'une ville aujourd'hui réduite en village. *Lapithus*, *Lapathos*, *Lapethes.* Elle a pourtant un Evêque du Rit Grec, & elle est située sur la côte septentrionale de l'Isle de Candie, près du Cap de Cormachitti. MATY.

LAPATHUM, s. m. Sorte de plante qu'on appelle autrement *Parelle*, ou *Patience*. Voyez PATIENCE.

LAPATHUM vient du mot Grec λαπάζειν, *purger*; car on prétend que cette plante est purgative.

LAPER, v. n. Boire à la manière des chiens, des chats, loups, renards, & autres animaux qui ont la langue mince, qui leur sert à attirer l'eau dans leur gueule. *More canum bibere.*

La Cicogne au long bec ne put attraper miette,
Et le drôle eut lapé le tout en un moment. LA FONT.

LAPEREAU, s. m. Quelques-uns disent LAPREAU. Petit lapin de l'année. *Tener cuniculus.* On sert des accolades de *lapereaux* sur les bonnes tables: c'est-à-dire, deux petits lapins attachés ensemble.

LAPHISTIUM, s. m. Nom d'une montagne de Béotie. *Laphistium.* Jupiter y étoit honoré.

LAPHYRE, s. f. Surnom de Minerve. *Laphira.* Elle étoit ainsi nommée, comme qui diroit *Laphyria*, de λάφυρα, dépouilles, butin, parce qu'elle étoit la Déesse de la guerre, & que c'étoit elle qui faisoit faire du butin, remporter les dépouilles des ennemis.

LAPHYSTIEN, enne, s. m. & f. Qui a quelque rapport au mont Laphistium. *Liphistius, a.* On trouve dans Pausanias, Jupiter *Laphystien*, & les Bacchantes *Laphystiennes*.

LAPIDAIRE, s. m. Ouvrier qui taille les pierres précieuses, Marchand qui les débite, ou celui qui est expert à les connoître. *Gemmarius.* Les Voyageurs disent que le Grand Mogol d'aujourd'hui est un excellent *Lapidaire*, celui qui se connoît le mieux en pierreries. Il y a bien de l'art à être bon *Lapidaire*, à bien tailler les diamans. On appelle aussi *Lapidaires*, les Auteurs qui ont écrit des pierres précieuses, comme du Rosuel, Berquen, Boot, &c.

LAPIDAIRE [Style]. C'est un style propre aux inscriptions. Il tient le milieu entre les vers, & la prose. Il faut également éviter un style, ou trop froid, ou trop brillant. Cicéron en a prescrit les régles: *Accedat oportet oratio varia, vehemens, plena animi, plena spiritûs. Omnium sententiarum gravitate, omnium verborum ponderibus est utendum.* Le style *lapidaire*, qui étoit péri avec les vieux monumens, a été renouvellé au commencement de ce siécle par le Comte Emmanuel Thesauro. On l'emploie aujourd'hui à toutes sortes d'usages, à la tête des Livres, ou en forme d'Epitres dédicatoires, ce qui n'a point d'exemple chez les Anciens. S. EVR.

LAPIDATION, s. f. Mort, ou blessure, causée par des coups de pierres jettées par une multitude de peuple. *Lapidatio.* Saint Paul assista à la *lapidation* de Saint Etienne. La *lapidation* étoit ordinaire chez les Juifs. On abandonnoit les criminels au peuple, qui les assommoit à coups de pierres.

☞ LAPIDATION. C'est le nom d'un jour de Fête que les Eginétes célébroient en mémoire de deux filles de Créte qu'ils avoient tuées à coups de pierres dans une sédition.

LAPIDER, v. act. Tuer quelqu'un à coups de pierres. *Lapidibus obruere.* JÉSUS-CHRIST empêcha les Juifs de *lapider* la femme adultére. Dans les émotions populaires, on court risque d'être *lapidé*. Le Roi les fit *lapider*. ABLANC. Sigebert étant aussi-tôt monté à cheval, alla droit aux Mutins, que sa présence déconcerta. Il fit prendre les plus insolens, & les fit *lapider* à la vûe de l'armée. C'est l'unique exemple que je trouve dans notre Histoire de cette espéce de châtiment pour des soldats. P. DANIEL, *Hist. de Fr. T. I. p.* 170.

LAPIDER, se dit figurément en parlant des gens qui s'émeuvent pour quereller, ou maltraiter ceux qui font ou qui disent quelque chose qui les choque. Si vous témoigniez du mépris pour les femmes, elles vous *lapideroient.*

LAPIDÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Lapidibus obrutus.*

LAPIDIFICATION, s. f. Terme de Chymie. Action par laquelle on convertit quelque substance en pierre. *Lapidificatio.* Ce qui arrive en faisant dissoudre quelque métal dans un esprit corrosif, & faisant cuire la dissolution en consistance de pierre. La *lapidification* se fait des métaux, des sels fixes, & des sels des plantes; ce qui se dit aussi quand on fait des pierres artificielles.

LAPIDIFIER, v. act. Terme de Chymie. Réduire les métaux en pierre, par le moyen de leur calcination. *In lapidem convertere.*

LAPIDIFIQUE, adj. Qui ne se dit qu'en cette phrase, *Suc lapidifique. In lapidem convertens.* Tous les minéraux s'engendrent par un suc *lapidifique* de la terre. Auprès de Nacsinan, il y a un ruisseau *lapidifique*, qui se convertit en peu de temps en pierre dans des réservoirs qu'on creuse exprès; & un grand Caravanserat voisin est tout bâti de ces pierres, comme témoigne Tavernier.

LAPIN, LAPINE, s. m. & f. Petit animal sauvage qui se retire dans les bois, & qui y creuse des terriers. *Cuniculus.* Il est à peu près de la taille du liévre; mais on ne le chasse pas, & on le prend à l'affut. Il est blanc & gris, ou marqueté. Il a les oreilles longues & droites, & la queue courte. On l'appelle aussi *conil.* Les *lapins* de garenne sont excellens à manger. Ceux de clapier, qu'on nourrit dans des cours & dans des greniers, ne valent rien, & on les appelle des *mangeurs de choux.*

Sur un liévre flanqué de six poulets étiques,
Paroissoient trois lapins, animaux domestiques,
Qui dès leur tendre enfance élevés dans Paris,
Sentoient encor le chou dont ils furent nourris. BOIL.

Il

Il y a aussi des *lapins* que les Rotisseurs appellent *lapins buissonniers*, parce qu'ils se tiennent toujours dans les buissons. Ils ne sont pas tout-à-fait si bons que les *lapins* de garenne, mais ils valent beaucoup mieux que les *lapins* de clapier. Il y a des *lapins* d'Inde qui sont blancs. Les ordinaires sont gris. Les *lapins* peuplent beaucoup, & les femelles portent tous les mois cinq ou six petits. On appelle les femelles *hases*. Un jour à la table de M. de Mesmes un mauvais Poëte faisoit sonner bien haut des vers d'un assez mauvais goût, qu'il avoit composés à la louange du *lapin*, sous le titre de *Cuniculi encomium*. Montmor, fatigué de son discours, lui dit : Ce *lapin*-là n'est pas de garenne, servez-en d'un autre. De Vign. Marv.

Ce mot vient de *lepinus*, diminutif de *lepus*, & de *leporellus*. Mén.

On dit vulgairement d'un Bourgeois, qui a quelque nouvel habit, ou qui est paré, qu'il est brave comme un *lapin*, & d'une femme qui fait beaucoup d'enfans, que c'est une *lapine*, une vraie *lapine*.

☞ Lapin. Le liévre & le *lapin* sur les médailles sont le symbole de l'Espagne, où il s'en trouve quantité. On en voit aussi sur les médailles de Sicile, & ils marquent en général l'abondance, à cause de la fécondité de ces animaux. P. Jobert.

☞ Lapin, f. m. Nom d'une sorte de coquillage marin. *Cuniculus concha*.

LAPIS, f. m. Espèce de pierre précieuse qui n'est point transparente. *Stellatus lapis*, *lapis lazuli*. Elle est bleue, avec des filets d'or, & quelquefois mêlée de pourpre. Le plus dur & le plus chargé de couleur est le plus considéré, & on l'appelle *le mâle*. Le moins bleu est la fémelle. On le trouve parmi les sables de la mer, & dans les cavernes qu'elle a creusées, en morceaux quarrés, ou ovales, qui ont quelquefois six à sept pouces de haut. Il est plus tendre que l'agathe. On en fait des vases, & on en orne des cabinets. De celui qui ne peut être employé, on en compose l'azur d'outremer, dont l'invention est dûe à un Roi d'Egypte. L'oriental est fixe, ne change point sa couleur au feu, & ne devient point friable. Dans la montagne Payen au Chili, il se trouve du *lapis* azuli. Frézier, *p. 76*.

Les Grecs l'ont appellé κυάνεος, ou *pierre bleue*, & les Arabes *lazuli*, d'où vient le mot d'*azur*, qui est la même chose.

Lapis. Terme du grand Art. Le *lapis* est le sel de l'or.

☞ Lapis. On donne ce nom à Jupiter, en mémoire de la pierre que Saturne avoit dévorée à la place de son fils, & sous cette dénomination, il étoit confondu avec le Dieu Terme. Le serment que l'on faisoit par ce nom mystérieux étoit très-respectable, comme nous l'apprend Apulée. C'est ce que Cicéron appelle *Jovem lapidem jurare*. Ep. à Trébatius Septimus, parmi les Epitres familiéres.

☞ Lapis-dentalis. Sorte de coquillage que les Apothicaires font entrer dans la composition de quelques remédes. *Voyez* DENTALE.

LAPITHE, f. m. & f. Nom propre de peuple. *Lapitha*. Les *Lapithes* étoient un peuple de Thessalie en Gréce. Ils habitoient les montagnes de Pinde, de Péléthrone & d'Othrys. L'Antiquité a cru que les *Lapithes* avoient inventé la bride & la selle à cheval. Pline, *Liv. VII. c. 56*. Du moins Virgile le dit, *Georg. L. II. v. 457. & L. III. v. 115.* & Enéide, *L. VI. v. 601. & L. VII. v. 3059.* On dit qu'ils avoient pris le nom de *Lapithes* de Laphitha, fils d'Apollon, & de la Nymphe Stilbé.

LAPORD, ou LAPOURD, ou LABORD, f. m. Nom ancien d'une ville de France. *Lapurdum*. Selon quelques-uns c'est Lourde, selon d'autres, c'est Bayonne, sixiéme ville de la Novempopulanie, qui fut appellée *Lapurdum* en langage du pays, à cause des pirateries & des brigandages de ses habitans. Ensuite on la nomma *Civitas Boatium*, *Bayonne*, c'est-à-dire en langage du pays, *Bon Port*, parce qu'en effet elle n'est qu'à une lieue de la mer, & que le confluent de la Nive & de l'Adour y font un bon port. Souvent dans l'Antiquité Ecclésiastique, les Evéques de Bayonne sont appellés *Lapurdenses Episcopi*, & le territoire de cette ville s'appelle *Lapord*, ou *Labord*, pays de *Lapourd*. Voyez Hadrien Valois, *Notit. Gall. p. 360. & suiv.*

LAPPA, f. f. Sorte de plante qu'on appelle autrement *Bardane*, ou *Glouteron*. Voyez BARDANE.

Ce mot vient du Grec λαζειν, *prendre*, *s'attacher*, à cause que les têtes de la *lappa* s'attachent aux habits des passans.

☞ LAPPMUDE, f. f. Robe de peaux de Rennes, dont on se sert en Laponie & en Suéde. La fumée ne put nous défendre des mouches, plus cruelles sur cette Montagne (Horri la Kero) que sur Niwa. Il fallut, malgré la chaleur qui étoit très-grande, nous envelopper la tête dans nos *Lappmudes*, & nous faire couvrir d'un épais rempart de branches de sapins, & de sapins même entiers. Maupertuis.

LAPPON, ONE, f. m. & f. & adj. Nom des peuples de la Lapponie. *Lappon*. La nation *Lappone*, la langue *Lappone*, est la même que celle de Finlande. Les *Lappons* sont des peuples venus de la Finlande. Ils habitent dans des cabanes faites avec des planches, & couvertes de peaux. Ils sont de fort petite taille, on dit qu'ils n'excédent pas la hauteur de trois coudées. Ils ont les cheveux noirs, & la barbe de même couleur, ce qui leur est particulier entre les peuples du Nord. Ils sont laids & courbés, mais fort robustes, & excessivement poltrons. Ils ont une merveilleuse adresse à courir sur la neige, au travers des précipices dont leur pays est plein, en attachant à leurs pieds de larges planches qui les empêchent d'enfoncer. On dit merveilles de leurs sortiléges : chaque famille doit avoir son esprit familier en commun, & chaque personne doit avoir aussi le sien en particulier ; ce sont des héritages que les péres laissent à leurs enfans. Il y a bien de l'apparence que cela est exagéré ; cependant on en peut bien croire quelque chose, si on considére comme le démon s'est joué autrefois, & se joue encore aujourd'hui, des peuples plongés dans l'idolatrie, tels que le sont encore la plûpart des *Lappons*. Ils vivent longtemps ; il leur arrive assez souvent d'atteindre l'âge de cent ans, & de ne mourir que de vieillesse. Ils aiment si éperduement leur pays, & le genre de vie qu'ils y ménent, qu'ils ne peuvent vivre dans des climats plus doux, comme on l'a reconnu par plusieurs expériences. Leurs occupations ordinaires sont la pêche, qu'ils font dans leurs lacs & dans leurs riviéres, où il y a une prodigieuse quantité de poissons, & en particulier des brochets, des perches, & des saumons d'une grosseur démesurée. Ils les font sécher ou au soleil, ou à la gelée, suivant la saison, & les ayant réduits en poudre, ils s'en servent au lieu de pain. Les bêtes sauvages qu'ils prennent à la chasse, qui est leur autre métier, leur fournissent, avec leurs rennes, de la chair, & des peaux pour se couvrir. Ils tuent une prodigieuse quantité d'ours blancs, de loups, & de liévres de même couleur, des martes, des martes zibelines, des renards noirs, des écureuils, des castors, des loutres : les peaux de ces animaux sont l'or & l'argent des *Lappons* ; ils les échangent pour d'autres denrées avec leurs voisins, & ils en payent leurs tributs aux Princes dont ils dépendent. Leurs armes ordinaires sont les fléches ; ils en ont qui sont émoussées, ils s'en servent pour tuer les bêtes dont les fourrures sont précieuses, & ils ont l'adresse de les frapper au nez, pour ne gâter pas la peau. Ils font maintenant quelque usage des armes à feu, qu'ils ont appris de leurs voisins, mais ils ne s'en servent que pour la grosse chasse. Ils sont sujets en partie des Danois, en partie des Moscovites, & en partie des Suédois ; ce qui donne lieu à distinguer la Lapponie en trois parties, comme on le va voir ci-après.

Comme les *Lappons* sont fort adonnés à la Magie, M. G. de l'A. Auteur des nouveaux Mémoires pour servir à l'Histoire du Cartésianisme, feint que M. Descartes n'est point mort, mais qu'il est en Lapponie, où il enseigne sa Philosophie aux *Lappons*. Il y a quelques années que j'entendis dire sourdement qu'un homme inconnu enseignoit le Cartésianisme dans la Lapponie, avec tant de suffisance & d'autorité, que M. Descartes en personne ne pourroit pas mieux faire. Moi, qui ai toûjours été assez alerte sur cette doctrine, je partis aussitôt pour m'éclaircir de la vérité, & je trouvai plus que je n'avois espéré ;

espéré; car les portraits que j'avois vus de M. Descartes, me le firent reconnoître, après l'avoir un peu considéré, quoique d'abord je le prisse à sa figure pour un *Lappon*. Véritablement j'eus peur de quelque enchantement, ayant oui parler souvent de ce que les *Lappons* sçavent faire. M. G. de l'A. Il me parut même quelquefois embarrassé sur les objections que lui faisoient les jeunes *Lappons*, dont vous vous tirez sans peine par la subtilité de vos nouvelles distinctions. Id. Les parties qui suivront celle-ci, vous expliqueront de quelle maniére il a mis en pratique dans son auditoire *Lappon*, son admirable méthode. Id. Les *Lappons* valent bien les Hyperboréens & les Gètes, & c'est une grande erreur que de croire que les peuples du Nord soient si brutaux. Id. Je ne vois pas bien, lui dit M. Chanut, comment vous pouvez découvrir par-là qu'un melon signifie la solitude, & je doute fort que vous puissiez apprendre ce secret à vos *Lappons*. Id. Vous sçavez que les *Lappons*, par le moyen de leurs tambours magiques, sont portés en esprit par tout où ils veulent, & que dans vingt-quatre heures ils en rapporteront des nouvelles certaines, & des marques reconnoissables. Idem. Comme Ovide apprit aux Gètes à faire des vers, j'apprendrai aux *Lappons* à se servir si utilement de leur raison, qu'il n'y aura point d'Hibernois hérissé de syllogismes, qui tienne devant eux. Le *Lappon* Store avoit préparé des traineaux pour porter M. Descartes en son pays. Id. Les *Lappons* reçoivent charitablement tous les étrangers. Id. Cet Auteur fait dire au *Lappon Store*, que Descartes étoit un fort bon homme, assez fait comme eux (les *Lappons*), & qu'ils le prendroient aisément pour un de leurs compatriotes, à la petitesse de sa taille, à la noirceur de son poil, & à la couleur olivâtre de son teint. Ces traits nous peignent les *Lappons*. Voyez Olaüs Magnus, dans son Histoire de Suéde, *Liv. IV. c.* 4. Nous avons une Relation de la Lapponie en François, & une Histoire de la Lapponie par Schoeffer. Les Arabes appellent les Samojedes & les *Lappons*, Séclabs, & disent qu'ils descendent de Séclab, fils de Japhet. D'Herbelot.

LAPPONIE, ou **LAPPIE**, s. f. Nous disons toûjours *Lapponie*. Nom propre d'une grande Région de l'Europe, la plus septentrionale que nous connoissons de notre continent. *Lappia*, *Lapponia*. Elle est renfermée entre le 64. & le 71. degré de latitude, & entre le 39. & le 68. de longitude. L'air y est extrémement froid, & l'hiver y dure neuf mois, dont trois ne sont qu'une nuit continuelle, pendant laquelle on ne s'apperçoit de la distinction des jours, que par quelques crépuscules qui paroissent le matin & le soir: en échange, les trois mois d'été y sont un jour continuel, qui y cause d'assez grandes chaleurs. Tout ce pays est plein d'affreuses montagnes, il ne produit ni grains, ni fruits, & on n'y nourrit pour toutes bêtes domestiques que des rennes, qui sont des espéces de cerfs, plus gros que les ordinaires, qui servent aux habitans à tirer leurs traineaux, à porter leurs charges, & qui leur fournissent du lait, de la chair pour manger, & des peaux pour se couvrir. On dit qu'ils se font encore des habits de la peau & des plumes d'un oiseau nommé Loom. Il ne faut pas vous imaginer que pour être dans la *Lapponie*, je renonce au commerce des hommes, & de mes anciens amis. M. G. de l'A.

Lapponie Danoise. Appellée autrement la Finmarchie, ou le Gouvernement de Ward'huys. *Præfectura Wardhusiana*, *Finmarchia*, *Lappia Danica*, ou *Norvegica*, C'est la plus petite partie de la *Lapponie*. Elle est au couchant septentrional, séparée de la Moscovite par le lac d'Encra-Treck, & de la Suédoise, par les célébres montagnes de Norvége. Le Château de Ward'huys, résidence du Gouverneur, en est le lieu principal. Maty. On l'appelle aussi *Lapponie* Norvégienne.

Lapponie Moscovite. C'est la partie la plus orientale de la *Lapponie*. *Lappia Moscovitia*, ou *Russica*. Elle s'étend depuis le lac d'Encra-Treck, jusqu'à l'entrée de la mer Blanche, & aux confins de la Moscovie & de la Finlande. On prend la *Lapponie* Moscovite pour l'ancienne Biarmie, & on la divise en trois grandes Provinces. La Mouremanskoy Léporie, qui est au couchant des deux autres; la Terskoy Léporie, qui est à l'orient septentrional, le long de l'Océan; & la Bellamorskoy Léporie, qui est autour de Bella Mere, c'est-à-dire, de la mer Blanche. Il n'y a rien de considérable dans tout ce pays que la petite ville de Kola, située dans la premiére de ces Provinces. Maty.

Lapponie Norvégienne. Voyez Lapponie Danoise. C'est la même chose.

Lapponie Suédoise. C'est la partie la plus méridionale de la *Lapponie*. *Lappia Suecica*. Elle est séparée des deux autres par les montagnes de Norvége, ou de Daara-Fiel, & bornée vers le midi par l'Angermanie, la Bothnie, le golfe de ce nom, & la Cajane. Elle est plus étendue que les deux autres ensemble, ayant deux cens quarante lieues de longueur autour des montagnes, & cinquante de largeur. L'air y est plus doux que dans le reste de la *Lapponie*; on y trouve des mines de fer, de plomb & de cuivre, des pierres précieuses, mais peu estimées; de très-beau cristal, & des perles, dont quelques-unes approchent de la beauté de celles du Levant. On les prend dans des coquillages semblables à des moules, qui se trouvent en grand nombre le long des riviéres. On divise ce pays en cinq grandes Provinces, qui sont autour de ces cinq riviéres principales. On les trouve dans cet ordre en allant de Suéde en Moscovie; Uma-Lap-Marck, Pitha-Lap-Marck, Lula-Lap-Marck, Torna-Lap-Marck, Kimi-Lap-Marck. Elles renferment la plus grande partie de la Scritofinnie des Anciens, & prennent leurs noms des bourgs d'Uma, de Pitha, de Lula, de Torna, de Ximi, qui sont aux embouchures des riviéres de même nom dans le golfe de Bothnie. Les Lappons Suédois sont presque tous profession du Christianisme. Les Rois de Suéde ont pris soin d'y fonder des Colléges, & de faire traduire en Lapponois les Catéchismes, les Priéres publiques, & un Manuel, qui renferme les Pseaumes de David, les Proverbes de Salomon, les Evangiles, &c. Il y a apparence que par ces moyens on les retirera enfin de l'idolatrie, à laquelle ils ont encore un très-grand penchant. Maty.

Lapponie. Terme de Fleuriste. Nom d'une Tulipe qui est colombin blanc & rouge. Morin.

LAPS, s. m. Grand espace de temps écoulé qui change l'usage, ou qui efface la mémoire de quelque chose. *Decursus temporis*. Il n'a d'usage qu'en pratique, au singulier, & en cette phrase, *Laps* de temps. On ne prescrit point contre le droit naturel par quelque *laps* de temps que ce soit. Les bonnes coutumes s'abolissent par *laps* de temps. Plusieurs belles inventions sont péries, les plus beaux édifices ont été ruinés par *laps* de temps. Les arbres enterrés dans la terre, par *laps* de temps, acquiérent une dureté, accompagnée d'une noirceur & de certaines veines, qui se font aussi remarquer au bois de chêne, lorsqu'il a été longtemps sous les eaux. Mascur.

Laps, se dit adjectivement en cette phrase, Hérétique *laps* & *relaps*, qui est tombé & retombé deux fois dans l'hérésie. C'est ainsi qu'on appelloit en France les Prétendus Réformés qui retournoient à leur Religion, après avoir embrassé la Religion Romaine.

Dans l'Antiquité Ecclésiastique, on appelle *Laps*, ou Renégats, *Lapsi*, *Negatores*, ceux qui avoient renoncé à la foi par la crainte des supplices, ou autrement; & on leur donnoit ce nom, même après leur retour à l'Eglise par la pénitence. Voyez sur ces *Laps* le Concile d'Agde, *Can.* 60. le IV. d'Orléans, *Can.* 8. celui d'Epaune, *Can.* 20. le XVII. de Tolède, *Can.* 13. Jacques Godefroy, sur la Loi 5. du Code Théod. *de Apostat.*

☞ LAPTOS, qu'on nomme autrement *gourmets*. Ce sont des espéces de Matelots Maures qui aident à remorquer les barques dans les riviéres de Gambie & de Sénégal.

L A Q

LAQS. Voyez LACS.

LAQUAIS, s. m. Valet roturier qui suit à pié son maître, & qui porte ses livrées. *Pedissequus*. Les jeunes gens se piquent d'avoir des *laquais* bien faits, & proprement habillés. Les femmes se sont mises sur le pié d'avoir

d'avoir de grands *laquais*, & on en médit. Pourquoi croit-on que l'on charge les carrosses de ce grand nombre de *laquais?* C'est pour exciter dans ceux qui les voient l'idée que c'est une personne de grande condition qui passe, & la vue de cette idée satisfait la vanité de ceux à qui ils appartiennent. Loc.

Alidor, dit un fourbe, il est de mes amis,
Je l'ai connu Laquais *avant qu'il fût Commis.* Boil.

Balzac & Costar écrivent *laquay*, au lieu de *laquais*; mais on ne les doit point imiter en cela. On dit une malice de *laquais*, pour dire, une malice basse, & indigne d'un homme un peu bien élevé.

Fauchet tient que ce mot vient de *naquet*, signifiant autrefois *valet allant à pié.* M. Huet est de ce sentiment; il dit qu'on a changé la lettre *n* en *l*, comme le peuple dit *nantilles* pour *lentilles*: il ajoûte, que *naquet* a été formé par transposition des lettres de l'Allemand *knecht*, qui signifie *valet*. Enfin, il remarque que *laquais* se prenoit autrefois pour *fantassin*, *soldat servant à pié*, sur quoi il rapporte ces paroles de Jean d'Auton, dans l'Histoire de Louis XII. *Leur transmit soixante laquais Gascons, & ne leur voulut bailler nulles gens de cheval.* D'autres disent, &c. que le mot est Basque, signifiant *serviteur*, parce que les meilleurs valets de pié viennent de ce pays-là. Ménage ajoûte, que le *lac*, ou *loc*, en langue Ethiopique, signifie un *valet*, que les Bas-Bretons disent *laques* en ce sens. Il s'en tient à cette étymologie, & abandonne celle de *verna*, *vernaculus*, d'où il tiroit *laquais* après bien des changemens. Il dit que ce mot n'est pas ancien dans notre langue, & qu'on ne le trouve dans aucun Auteur plus vieux que Marot & Monstrelet. Il seroit plus ancien, s'il étoit vrai que le Grec barbare *ou laxiis*, a été fait du François *laquais*, comme le dit Du Cange. M. Ménage n'en convient point. D'Herbelot prétend que ce nom vient de *lakichsa*, ou *lacaiths*, mot Arabe, qui signifie un enfant exposé, dont la mere est inconnue: il dit que de ce mot les Espagnols ont fait *lacaio*, & que de celui-ci nous avons fait *laquais*.

LAQUE, s. f. Espéce de résine dure, rouge, claire, transparente, dont on fait la cire d'Espagne. *Laccha.* La *laque* se fait aux Indes par un concours d'une infinité de petits moucherons qui s'amassent sur de petits bâtons gluans qu'on dispose exprès pour les y attirer, & qu'on ratisse ensuite.

☞ Laque, ou Lacre à cacheter, s. f. C'est ce qu'on nomme communément Cire d'Espagne, quoique ce nom ne lui convienne point du tout, les Espagnols ne faisant pas de cette cire, & ne s'en servant même point. La cire ou *laque* à cacheter se fait ordinairement en France avec la *laque* en graine, colorée de vermillon. Voyez le *Dictionnaire de Commerce.*

Il y a aussi une gomme *laque* qui dégoutte des arbres qui sont dans le pays de Siam, Cambodia, Pégu, &c. On fait de la fine *laque* de l'extrait ou de la lie de la cochenille, qui sert aux Teinturiers. La *laque* est une espéce de gomme que l'on trouve sur des branches d'arbres, & même quelquefois sur terre. Plusieurs croient que c'est l'excrément de certaines fourmies. D'Herbelot.

Le nom de *laque* est commun à plusieurs espéces de pâtes séches dont les Peintres se servent; mais ce qui s'appelle plus proprement *laque*, est une sorte de gomme ou résine rouge, dure, claire, transparente, fragile, qui vient de Malabar, de Bengale, & de Pégu. Le P. Tachard, Jésuite, a écrit que de petites fourmies rousses qui s'attachent à différens arbres, laissent sur leurs branches une humidité rouge, qui se durcit en cinq ou six jours: ce n'est pas le simple suc des arbres; car celui qui en sort quand ils sont piqués, n'est qu'une gomme différente de la *laque*. Ces fourmies vivent de fleurs; & comme les fleurs sont plus belles, & naissent mieux sur les montagnes que sur le bord de la mer, la *laque* cueillie sur les montagnes est plus belle & d'un plus beau rouge. M. Lémery ayant mis la *laque* aux épreuves de la Chymie, a jugé que c'est un mixte moyen entre la gomme & la résine, plus abondant en sel qu'en huile. Voyez les *Mémoires de l'Académie des Sciences* 1710. On peut voir sur la *laque*, tant naturelle que factice des Anciens, Bochart, *Hieroz. P. II. L. V. c.* 14. & Saumaise sur Solin, *p.* 1149. & pour la moderne, lisez le Traité de Tavernier, intitulé, *Observations sur le Commerce des Indes Orientales.*

On appelle aussi *laque artificielle*, une substance colorée qu'on fait en France, & qu'on tire des fleurs, comme la jaune de la fleur de genêt, la rouge du pavot, la bleuë de l'iris, ou de la violette, &c. *Laccha.* On tire les teintures de ces fleurs en les faisant distiller plusieurs fois avec de l'eau-de-vie, ou bien en les faisant cuire à feu lent dans une lessive de soude & d'alun. Elle sert aux Enlumineurs.

On fait aussi la *laque artificielle* avec du bresil bouilli dans la lessive de cendres de sarmens de vigne, en y ajoûtant un peu de cochenille & de terramérita, de l'alun calciné, & un peu d'arsénic qu'on incorpore dans des os de séches pulvérisés, dont on fait de petites tablettes qu'on fait sécher sur la carte. Si on la veut fort rouge, on y ajoûte du jus de citron. Si on la veut brune, on y met de l'huile de tartre. On en fait aussi avec des tontures d'écarlate bouillies dans la lessive de cendres gravelées, ou de tartre calciné. La *laque colombine* se fait avec du bresil de Fernambouc, trempé dans du vinaigre distillé pendant un mois, mêlé avec de l'alun incorporé dans des os de séches. Le marc de la *laque colombine* fait un beau couleur de pourpre.

☞ On appelle aussi *laque*, le beau vernis de la Chine, ou noir, ou rouge. En ce sens il est masculin. Voilà de beau *laque*. On n'a pas encore pû imiter le beau *laque* de la Chine.

LAQUÉAIRE, ou LAQUEARIUS; car dans ces sortes de mots on peut retenir en notre langue le mot Latin, s. m. Nom d'une des espéces d'Athlétes des Anciens. *Laquearius.* Les *Laquéaires* avoient d'une main un lacet pour embarrasser leur ennemi, & de l'autre un poignard pour s'en défaire. Juste-Lipse, Saturn, *L. II. c.* 13.

LAQUELLE. Voyez LEQUEL, dont il est le féminin.

L A R.

LAR, s. m. Nom propre d'une assez grande ville de Perse. *Lara.* Elle est située sur une montagne, & défendue par un château. Elle a été capitale d'un Royaume, qui s'étendoit jusqu'au golfe de Balsera, & renfermoit les villes de Bander, Bander-Abassy, Gomrom, &c. Elle donne le nom aux Larins, monnoie de fort bon argent, qui a cours en Perse. Cette ville est maintenant dans le Farsistan, près du Kherman, & de la riviére Tisnidum, & elle dépend du Roi de Perse. Maty. *Lar* est à peu près à mi-chemin de Schiras à Mina. Piétro della Valle Persia, *Lett. XVI. p.* 339. Les Sciences y sont cultivées, & il n'y a nulle part ailleurs en Perse, tant de Sçavans, ni de si habiles gens qu'à *Lar. Le même, p.* 368. *Lar* est à 27. degrés 17. minutes, & un peu plus de latitude septentrionale. *Le même, p.* 378.

LARA, s. f. Nom propre d'un bourg avec un château. *Lara.* Il est dans la Castille vieille en Espagne, entre les montagnes d'Urbion, sur la riviére d'Arlanza, à quinze lieues de Burgos vers le levant. *Lara* a été bâtie des ruines de Mausina, qui étoit anciennement une ville épiscopale. Maty. Voyez aussi LARE.

LARACHE, LA RACHE, L'HARAIS, LIXE, s. f. Nom d'une ville du Royaume de Fez, en Barbarie. *Lixa, Laraix.* Elle est dans la Province d'Asgar, aux confins de celle d'Habata, & à l'embouchure de la riviére de *Larache*, dans l'Océan Atlantique. *Larache* est ancienne. On la faisoit autrefois capitale du Royaume d'Antée, & on y plaçoit le jardin des Hespérides. Elle a une bonne citadelle & un bon port, & elle a été occupée par les Espagnols depuis l'an 1610. jusqu'en 1681. que les Maures l'ont reprise. Maty.

Larache, est aussi le nom d'une riviére du Royaume de Fez, en Barbarie. *Lixus.* Elle prend sa source dans les montagnes d'Errisis, traverse la Province d'Habata, & entrant dans celle d'Asgar, elle y baigne Casar & *Larache*, & elle se décharge peu après dans l'Océan Atlantique. Maty.

LARAIRE, s. m. Temple, Oratoire, Chapelle domestique

tique, destinée chez les anciens Romains à honorer les dieux Lares. *Lararium.* On n'honoroit pas seulement les Lares dans le *Laraire*, mais tous les dieux particuliers de la famille, ou de la maison. Lampridius dit dans la vie d'Aléxandre Sévére, que cet Empereur avoit dans son *Laraire* l'image de Jésus-Christ, avec celles d'Apollonius, d'Orphée & d'Abraham. ☞ M. Baudelot Dairval, dans son Traité de l'utilité des Voyages, parle des *Laraires*, & discute si ces Temples étoient particuliers ou non. J'aimerois mieux dire Oratoire domestique, ou Oratoire, que *Laraire*, à moins que dans une Dissertation d'érudition, il ne fût nécessaire d'user de ce mot; car alors je n'en ferois point difficulté.

LARANDA. Voyez LARE.

LARANDA, s. f. Nom propre d'une ancienne ville Episcopale, suffragante de Cogni. *Laranda.* Elle est dans la Caramanie, en Natolie, à la source du Cydne, ou Carasu, à dix-sept lieues de Cogni, du côté du levant. Maty.

LARARES, ou LARARIES, s. f. & plur. Nom propre d'une fête que les Anciens célébroient à l'honneur des dieux Lares. *Lararia.* Les *Larares* se célébroient l'onzième des Calendes de Janvier, c'est-à-dire, le 21. Décembre. Voyez Macrobe, *L. I. Saturn. c.* 10.

LARC, ou L'ARC, & ARC, s. m. Nom propre d'une petite riviére de Provence. *Laris, Larius, Cocnus.* Elle a sa source près de Pourrières, où Marius défit les Cimbres, baigne la ville d'Aix, & va se décharger à Berre dans la mer de Martigues.

☞ LARCHAMPS, s. m. Bourg de France dans le Maine, Election de Mayenne.

LARCHANT. Voyez S. MATHURIN.

LARCIN, s. m. Action de celui qui dérobe, qui prend furtivement. *Furtum.* Le Droit Romain définit le *larcin*, une soustraction frauduleuse du bien d'autrui, pour se l'approprier malgré celui à qui il appartient. Si elle se fait par force & par effraction, cela s'appelle un *vol.* Par le Droit, le simple *larcin* & secret, étoit puni de la peine du double, & le *larcin* manifeste du quadruple de la chose dérobée. On appelloit *larcin manifeste*, quand le larron étoit pris sur le fait, & *non manifeste*, quand il n'avoit pas été pris sur le fait. On n'observe point cette distinction en France : le *larcin* est plus ou moins sévérement puni, selon les circonstances dont il est accompagné, & qui aggravent ou diminuent le crime. Il y a bien des gens qui ne vivent que de *larcins* & de brigandages. On ne peut être absous d'un *larcin* par un Confesseur, qu'en faisant restitution. Le *larcin* n'étoit point puni à Lacédémone, pourvu qu'on ne fût point pris sur le fait; les Circassiens d'aujourd'hui l'estiment, quand il est fait avec adresse; & ils ne donnent point à boire aux jeunes gens dans leurs festins, s'ils n'en ont fait quelqu'un de considérable, comme dit Jean de Luca en sa Relation de Circassie. Solin raconte qu'en Sardaigne il y avoit une fontaine qui servoit à découvrir celui qui avoit commis un *larcin.*

☞ Comme il y a un *larcin* d'oppression, par lequel on fait les pauvres, il y a un *larcin* de détention, par lequel on refuse d'assister ceux qui le sont, ce qui est également injuste, également criminel. M. Fléchier, *Sermon de l'obligation de l'Aumône.*

Larcin, signifie la chose même qu'on a dérobée, qu'on a prise furtivement. Les receleurs des *larcins* sont aussi coupables que les larrons. Une piéce exposée en vente a fait découvrir tout le *larcin.*

Larcin, se dit aussi en matiére de Littérature, des vers, des passages, des pensées, & même des discours entiers qu'un Auteur dérobe à un autre, sans faire mention de lui, pour s'en attribuer l'invention & la gloire. *Plagium.* Celui qui pille les Auteurs, doit du moins sçavoir bien déguiser les *larcins.* Bouh. Il faut faire différence entre les *larcins* directs & manifestes d'un Auteur, & les imitations qu'il fait d'un original.

On le dit aussi dans la galanterie, des plaisirs dérobés & pris en cachette.

LARCUDIA, ou ARCUDIA, s. f. Nom propre d'une petite ville de Barbarie, en Afrique. *Arcudia.* Elle est dans le Royaume de Tripoli, vers la frontiére de celui de Barca, sur le golfe de Sidra. Quelques Géographes croient qu'*Arcudia* est la ville qu'on nommoit anciennement *Phileni vicus*, ou *Philænorum ara*, que d'autres jugent être *Naima*, ou *Taimi*, sur le même golfe, mais un peu plus à l'occident. On conjecture encore, que *Larcudia* pourroit être l'ancienne ville d'*Automala*, que d'autres placent à Zanagra, bourg du voisinage de *Larcudia.* Sanson dit *Larcudia*, & non pas *Arcudia*, comme Maty. Mais Michelot & Terin, Pilotes du Roi, & Berthelot, Professeur d'Hydrographie à Marseille, dans leurs Cartes de la mer Méditerranée, la nomment *Liconda*, & non pas *Larcudia.*

LARD, s. m. Graisse ferme qui est entre la chair & la peau des animaux. *Laridum.* On le dit particuliérement des pourceaux, des marsouins, des baleines. Les pourceaux qu'on nourrit de glands, ont le *lard* plus ferme que les autres. Il faut qu'ils ayent plus de quatre doigts de *lard*, pour faire des bardes. Du petit *lard* est un morceau de cochon où il y a peu de chair qui tient au *lard*, & qu'on met au pot. Une flêche de *lard* est cette graisse qu'on léve tout le long d'un des côtés d'un pourceau, qu'on sale & qu'on garde longtemps.

Laridum, du *lard*, a été pris des Celtes, qui disent *lard.* Pezron. Ces Celtes sont les Bas-Bretons : or il n'est pas sûr qu'ils n'ayent pas pris *lard* du Latin, ou de ceux qui l'avoient reçu des Romains.

Lard, se dit aussi des personnes grasses & replettes, qui sont trop chargées de graisse. Les personnes sédentaires deviennent grasses à *lard.*

Lard, se dit proverbialement en ces phrases. Ceux qui aiment à dormir longtemps font du *lard.* On fait souvent accroire à des gens qu'ils ont mangé du *lard*, quand on les accuse de quelque faute dont ils sont innocens. Marot disoit qu'on disoit de lui, Prenez-le, il a mangé le *lard.* On dit aussi d'un homme fort avare, qu'il est vilain comme *lard* jaune.

☞ On dit encore des bons ménagers, principalement de ceux qui approchent un peu de la lésine, qu'ils ne jettent point leur *lard* aux chiens.

☞ Lard. Terme de Charpentier & de Menuisier. Les Ouvriers qui travaillent en bois, appellent le *lard* du bois, ce qui est entre l'écorce & le vif de l'arbre. On le nomme autrement *aubier.*

LARD, s. m. Nom propre d'un ancien bourg du Royaume de Tripoli, en Barbarie. *Larda*, autrefois *Aspis.* Il est sur la côte occidentale du golfe de Sidra, près du Cap de *Lard*, & au nord du bourg de Zédico. Maty.

LARDER, v. act. Piquer une viande, y appliquer de petits filets de lard *Lardo figere.* Il y a des Rotisseurs en blanc qui ne font que *larder.* Il y en a qui aiment mieux barder la viande que la *larder.* On *larde* de gros lardons, & en dedans, la viande qu'on met en pâte, à la daube, à l'étuvée. On *larde* le bœuf à la mode.

Larder, se dit aussi figurément & bassement en quelques phrases, au lieu de *Percer* & de *piquer. Figere, configere. Transverberare, transadigere.* On peint S. Sébastien tout *lardé* de flêches. Ces deux soldats qui se battoient se sont *lardés*, se sont alongés en même temps des estocades. ☞ *Larder* de coups d'épée, pour dire, Percer de plusieurs coups d'épée. Ac. Fr.

Moliére fait dire à l'Avare, Je voudrois bien sçavoir à quoi vous servent tous ces rubans dont vous voilà *lardée* depuis les piés jusqu'à la tête. On *larde* les jambons de citrons, de canelle, de clous de girofle.

On dit aussi Larder une carte, *Inserere*, quand on la fourre parmi plusieurs autres cartes, ou un feuillet dans un livre.

Larder la Bonnette. Terme de Marine. C'est un moyen dont se servent les Calfateurs quand un vaisseau a été percé à l'eau, sans pouvoir découvrir l'endroit où est la voie d'eau, pour la trouver & pour l'arrêter. Ils *lardent* une bonnette avec plusieurs bouts de fil de carret, qu'ils laissent pendre tout du long, & après avoir mouillé la bonnette, ils jettent de la cendre, ou de la poussiére sur ses bouts de fil, afin de leur donner un peu de poids pour la faire enfoncer dans l'eau. Ils descendent la bonnette dans l'eau, & la proménent à stribord, & à basbord de la quille, jusqu'à ce qu'elle se trouve opposée à l'ouverture qui est dans le bordage; alors l'eau qui court pour y entrer, pousse la bonnette contre le trou; ce qu'on connoît par une espéce de gazouillement, ou

de frémissement que font l'eau & la bonnette. Pour exprimer ce bruit, les Matelots disent que la bonnette sape.

Lardé, ée, part. pass. & adj. *Lardo fixus*. On appelle une collation *lardée*, *Cœna dubia*, celle où on sert de la viande *lardée* en même temps que des fruits, autrement un *ambigu*.

LARDÉRE, s. f. Petit oiseau que Pomey appelle en Latin *parus*, & qu'il croit être la même chose que *mésange*.

LARDIER, s. m. Vieux mot qui se trouve dans nos anciens Auteurs; il signifie un lieu où on garde, on serre le lard. *Lardarium* dans la basse Latinité.

Trois bacons avoit en un mont,
Chez un prudhomme en un lardier. R. Du Renard.

☞ LARDIER, s. m. Henri I. Roi d'Angleterre, donna par la crosse l'investiture de deux Evêchés; à Roger son Chancelier celui de Salisburi, & celui d'Herford à un autre Roger son *Lardier*: ainsi nommoit-on celui qui gardoit les provisions de bouche. Fleury, *Hist. Eccl.*

LARDOIRE, s. m. Petit instrument qui sert à larder. *Veruculum lardarium*. C'est une sorte de brochette creusée & fendue en quatre par un des bouts, afin d'y pouvoir mettre le lardon à mesure qu'on larde quelque viande que ce soit. On en fait de cuivre & de bois. Grosse *lardoire*, petite *lardoire*, *lardoire* à piquer, *lardoire* à venaison.

LARDON, s. m. Petit morceau de lard coupé en long qu'on fait entrer dans la viande pour l'arroser quand on la rotit, ou pour la rendre tendre quand on la met en pâte, ou à la daube. *Laridi lingula*. Les jeunes gens aiment fort les *lardons*, tirent les *lardons*, croquent les *lardons*. De-là vient qu'on appelle bassement *tire-lardon*, *croque-lardon*, un galopin, un petit fripon de cuisine.

Assaillir un poulet hérissé de lardons. N. ch. de vers.

Lardon, se dit figurément & bassement, pour Brocard, raillerie, mot piquant. *Dicterium, scomma, scurrile dictum*. Il y a de certaines petites villes de France, où personne ne passe sans avoir son *lardon*. Le pauvre homme fut mal accommodé dans cette compagnie, chacun lui donna son *lardon*.

☞ *Celui qui mord ses amis en cachette,*
Qui rit tout bas des lardons *qu'on leur jette.* R.

Lardon, se dit aussi d'un petit feuillet de nouvelles particulieres que l'on donne outre la gazette. On a appellé ce feuillet *lardon*, parce qu'il renferme ordinairement quelque brocard, quelque piquante raillerie contre quelqu'un. On a vu des *lardons* qui n'étoient que de grossiéres Satyres; il y en a d'autres dont les traits sont fins & délicats. On dit d'une femme qu'elle est le *lardon* de son quartier, quand elle instruit les gens de tout ce qui s'y passe; qu'elle en sçait toutes les nouvelles.

C'est par elle toûjours qu'on apprend dans le monde,
Les bons tours qui se font chez la brune & la blonde.
S. Evr.

☞ Lardon. Espéce de Gazette de Hollande. Ayant consulté M. Bayle, Professeur de Roterdam, touchant l'étymologie du mot de *lardon*, dans cette signification de Gazette, voici ce qu'il me répondit: Je crois que c'est à Paris que le titre de *lardon* a été donné à nos petites nouvelles raisonnées: car dans le temps que personne ne les appelloit de la sorte en Hollande, & qu'elles n'y étoient connues que de peu de gens, mon frere m'écrivit de Paris qu'on y voyoit le *lardon* toutes les semaines; s'exprimant comme si c'eût été un nom déja établi. On croit qu'on a nommé ces Gazettes de la sorte, du mot *lardon*, dans la signification d'un trait piquant; & que la figure longue & étroite du papier sur lequel on imprime ces nouvelles, y a aussi contribué. Ménage, *Dict. Etym.*

☞ Lardon. Terme d'horlogerie. Piéce longue que l'on met à la coulisse. La queue d'aronde que l'on met au nez & au talon de potence de montre s'appelle aussi *coulisse* ou *lardon*.

☞ Lardon. Terme d'Artificier. On appelle de ce nom les petits serpenteaux de différentes grosseurs, soit parce qu'ils ont quelque rapport à la figure d'un *lardon* à larder, soit parce qu'en les jettant par le moyen des pots à feu dans les spectacles d'artifices sur les assistans, on donne matiére à rire de la vaine terreur qu'on leur cause, parce qu'en langage populaire, le mot de *lardon* signifie un trait piquant pour se moquer de quelqu'un.

LARE, ou LARA, s. f. Nom propre d'une Naïade, qu'on nomme aussi LARANDA & LARUNDA. *Lara. Laranda*. La Naïade *Lare*, étoit fille du fleuve Almon, Mercure la fit mére de deux jumeaux qu'il nomma *Lares*, du nom de leur mére, & qui furent honorés comme des Dieux. Voyez Ovide, *Fast. L. II. v.* 597. *&* 615. *Lara* s'appelloit aussi *Larunda*, & *Mania*, parce qu'elle étoit mére des Manes. Voyez Vossius, *de Idolol. L. I. c.* 11. *Lara*, ou *Larunda*, qu'on appelle aussi *Mania*, parce qu'elle étoit mére des Manes, l'étoit encore des *Lares* & de la folie. Aussi prioit-on ces Dieux pour les foux, comme il paroit par les *Menæchmi* de Plaute, *Act. II scen II. v.* 16. & par Horace, *L. II. Satyr.*

LARE, subst. masc. ou LARES, s. m. & plur. Terme de Mythologie. Nom propre d'une Divinité payenne. *Lar*, & au plur. *Lares*. On n'a mis ce nom que pluriel dans la premiére édition de ce Livre; cependant si l'on dit les Dieux *Lares*, on dit aussi fort bien, le Dieu *Lare*, & rien n'est plus ordinaire aux Anciens que de parler de cette Divinité au singulier, comme a fait Juvénal, *Sat. VI v.* 3. Cependant il faut convenir qu'on devroit, ce semble, ne le dire qu'au pluriel, parce que les *Lares* étoient deux jumeaux, fils de Mercure & de la Naïade *Lare*, dont ils portérent le nom, comme on l'a dit à l'article précédent. Les *Lares* étoient des Génies que les Payens croyoient assister les hommes; ou les Divinités qu'on révéroit dans la maison, & qui étoient comme les gardiennes des familles; des Dieux domestiques qu'on plaçoit dans le coin du foyer. *Lares*. Plutarque, dans ses Questions Romaines, distingue de bons & de mauvais *Lares*, comme il y avoit de bons & de mauvais Génies: Et quelques-uns, comme Euclide, ont cru que chaque homme en avoit deux, l'un bon & l'autre mauvais. Il y en avoit de publics & de particuliers. Apulée dit que les *Lares* domestiques n'étoient autre chose que les ames de ceux qui avoient bien vécu, & bien rempli leur carriére; au contraire, ceux qui avoient mal vécu erroient vagabonds, & épouvantoient les hommes: on les appelloit *Larves*. On nommoit aussi les premiers *Pénates*, & on les adoroit sous la figure de petits marmousets de cire, d'argent & d'autres matiéres. Les Panthées, ou les figures qui représentoient tout à la fois plusieurs Dieux, étoient aussi nommés *Lares*. Varron & Macrobe disent que les *Lares* étoient enfans de Mania. Ovide dans ses Fastes, les fait enfans de Mercure & de Lara, que Lactance & Ausone appellent Larunda. Le Temple des *Lares* étoit dans la huitiéme région de Rome. T. Tatius, Roi des Sabins, est le premier qui a bâti un Temple aux *Lares*. La cheminée & le foyer des maisons leur étoient consacrés.

Les Dieux *Lares* étoient aussi des Dieux de la naissance, parce qu'ils prenoient soin d'un enfant dès sa naissance, comme on le voit dans Ovide, *Fast. L. II. v.* 616. dans Tibulle, *L. I. Eleg. XI v* 15. & dans Clodien, *de sexto Consul. Honor. Carm. XXVIII. v.* 582. C'est pourquoi, parce que Macrobe écrit, Saturn. *L. I.* 7. *c.* 19. sur la fin, que les Égyptiens avoient quatre Dieux qui présidoient à la naissance, le génie, la fortune, l'amour & la nécessité, & qu'il les appelle *Præstites*, quelques-uns lui font dire que les Égyptieus avoient aussi leurs Dieux *Lares*; mais il y a bien de la différence entre les Dieux des Égyptiens & les *Lares*; & tous les Dieux qui présidoient à la naissance, n'étoient pas *Lares* pour cela.

Il y avoit des *Lares* publics & des *Lares* particuliers, privés, domestiques. Voyez Gruter, *Inscript. p. CVI. n* 4. *& n.* 12. Ces *Lares* privés, ou particuliers, avoient soin de chaque maison, de chaque famille particuliére. On peut voir sur cela le Prologue de la Comédie de Plaute, intitulée, *Aulularia*. Les *Lares* particuliers s'appelloient aussi *Præstites*, comme qui diroit Gardiens, de *præsto*.

Quod

Quòd præstant oculis omnia tuta suis.

dit Ovide, dans ses Fastes.

Les *Lares* publics se nommoient aussi *Compitales*, *Compitana*, de *compitum*, carrefour ; & *Viales*, comme qui diroit Voyers, de *via*, voie, chemin public ; parce qu'on les plaçoit dans les carrefours & sur les grands chemins, dont le peuple les regardoit comme les Dieux tutélaires, ainsi qu'Arnobe le dit, *L. III. adv. Gentes.* Dans Gruter, *p. LXXVIII. n.* 7. Lari Viali, Romæ Æternæ. On nommoit *Urbani*, c'est-à-dire, *Lares de ville*, ceux qui avoient la protection des villes & Hostiliens, *Hostilii*, ceux qui avoient soin d'éloigner l'ennemi. Il y avoit des *Lares* de la campagne que les Inscriptions antiques appellent *Lares* Ruraux, *Lares* Rurales dans Gruter, *p. CCLI.* Des *Lares* des villes, témoins les *Lares* de Pouzzolo dans Gruter, *p. X. n.* 2. *Laribus Puteolanæ civitatis.*

Apulée, *de Deo Socra.* assure que les *Lares* étoient la postérité des Lémures. Arnobe dans son troisiéme Livre, *Adv. Gentes*, rapporte que tantôt Nigridius disoit que c'étoient les Gardiens & les Protecteurs des maisons, & tantôt que c'étoient les Curétes de Samothrace, que les Grecs appelloient Dactyles Idéens, & dont nous avons parlé au mot CURÉTE, & au mot DACTYLE : que Varron n'étoit pas plus constant dans ses Opinions sur ces Dieux, que tantôt il disoit que ce sont les Manes, d'où vient que l'on disoit que leur mére étoit surnommée *Mania* ; & que tantôt il les appelloit Héros, & Dieux de l'air. Les *Lares* avoient un Temple à Rome dans le Champ de Mars. On les y honoroit sous le titre de *Grundules*, comme qui diroit *grognants*, comme font les porcs.

Tertullien dans son Livre *de Resurrectione carnis*, dit que le culte des Dieux *Lares* est venu de ce que l'on avoit coutume autrefois d'enterrer les corps dans les maisons, ce qui donna occasion au peuple crédule de s'imaginer que leurs ames y demeuroient aussi, comme des Dieux secourables & propices, & de les honorer en cette qualité. On peut ajoûter que la coutume s'étant ensuite introduite d'enterrer les morts sur les grands chemins, ce pourroit bien être de-là qu'on prit occasion de les regarder comme les Dieux des chemins. Au rapport de S. Augustin, *de Civit. Dei*, *L. IX. c.* 11. c'étoit le sentiment des Platoniciens, qui des ames des bons faisoient les *Lares*, & les Lémures des ames des méchants.

La victime qu'on offroit aux *Lares* étoit un porc, quand on leur sacrifioit en public. Plaute, *Menæch. Act. II. Scen. II. v.* 16. Horace, *L. II. Satyr.* 3. En particulier on leur offroit du vin, de l'encens, une couronne de laine, & un peu de ce que l'on servoit à table. Voyez Vossius, *de Idolol. L. I. c.* 11. On couronnoit les *Lares* de fleurs, & sur-tout de violette, de myrte, de romarin. On leur offroit de la farine & de petits bouquets ; on brûloit des parfums devant eux. Le symbole des Dieux *Lares* étoit un chien, que l'on représentoit ordinairement avec eux à cause de sa fidélité, & du service qu'il rend aux hommes pour la garde des maisons. On les représentoit aussi quelquefois vétus d'une peau de chien, comme l'a remarqué l'Auteur du Traité de l'utilité des Voyages. Voyez sur les *Lares*, Arnobe à la fin de son troisiéme Livre, *Adv. Gentes.* Lactance, *L. I. c.* 20. Tertullien, *Apolog. c.* 13, & 22. avec les Notes de Pamélius, & *L. de Spectac. c.* 5. S. Augustin, *de Civit. Dei*, *L. IX. c.* 11. & les Notes de L. Vivez. Natalis Comes, *Mythol. L. IV. c.* 4. Lambin, sur le Prologue de l'*Aulularia* de Plaute, & sur la III Satyre du IIe Livre des Satyres d'Horace, à ces mots *Immolet æquus hic porcum Laribus.* Spon. *Rech. d'Antiq. Dissert. XVIII.* Casaubon, sur Suétone dans Auguste, *c.* 2. Voyez encore ci-dessous PENATE ; car c'étoit la même chose.

Ce nom de *Lares* vient du Latin *Lares*, qui est dérivé de *Lara*, ou *Lare* ; c'est le nom d'une Nymphe qu'on disoit être la mére des *Lares*.

LARÉDO, f. m. Nom propre d'une petite ville d'Espagne. *Laredum.* Elle est sur la côte de Biscaye, où elle a un Port fort grand & fort sûr, à onze lieues de Bilbao, du côté du couchant. Matt.

☞ LARENIER, f. m. En termes de Menuiserie, est une piéce de bois qui avance au bas d'un chassis dormant, d'une croisée ou du cadre des vitres, pour empêcher que l'eau ne coule dans l'intérieur du bâtiment, & pour l'envoyer en dehors. Cette piéce est communément de la forme d'un quart de cylindre coupé dans sa longueur.

LARENTINALES, subst. plur. Terme d'Histoire & de Mythologie. *Larentinalia.* Nom d'une fête chez les Romains. Il y en a qui croient que c'étoit une fête des Lares, mais il n'y a pas d'apparence que le vingt-deuxiéme jour de Décembre leur étant consacré sous le nom de Compitales, le vingt-troisiéme le fût encore sous un nouveau nom ; il eût été plus naturel, & plus conforme à l'usage, de leur consacrer deux jours sous un même nom. Le sentiment de Paul Manuce, de Goltzius, de Thasconius, de Rosinus, & de plusieurs autres, est que les *Larentinales* sont la même chose que les Laurentales. Voyez ce mot, & les Auteurs cités, aussi-bien que Macrobe.

Les *Larentinales* étoient une fête à l'honneur de Jupiter. Elles se célébroient le X. des Calendes de Janvier, qui est le 23 de Décembre. ☞ Un Auteur Anonyme, dans une Dissertation sur deux médailles d'or du cabinet de Madame, imprimée à Paris en 1720, prétend que les *Larentinales* furent instituées à l'honneur des deux *Acca Laurentia*, l'une nourrice de Romulus, & l'autre célébre Courtisane du temps d'Ancus Marcus ; que ces fêtes furent ensuite appellées Jeux Floraux, parce que le Sénat honteux, suivant Lactance, de célébrer une fête sous le nom de deux Courtisanes fameuses, prit du nom de Flora que l'on avoit donné à la derniére, se prétexte d'illustrer & d'ennoblir en quelque façon une chose peu honnête ; que ce qui se passoit à Rome pendant les Jeux Floraux, répond à l'idée que l'on y avoit des deux *Acca Laurentia*, en l'honneur desquelles ces Jeux avoient été établis.

On rapportoit fort différemment l'origine & l'occasion de cette fête, comme on le peut voir dans Macrobe, *L. I. Saturn. c.* 10. Plutarque & Ovide les appellent *Laurentales*, Festus, *Larentales* ; d'autres *Laurenties*, *Laurentalia*, *Larentalia*, *Laurentia feria*, Macrobe & plusieurs autres *Larentinales.* Le Prêtre de cette Déesse, qui présidoit aux Larentales, se nommoit *Larentialis*, ou *Laurentialis flamen.*

LARGAGE, f. m. Vieux mot, qui signifie une sorte de tribut. *Largagium*, dans la basse Latinité. Il y en a qui prétendent qu'on doit dire *lardage*, *lardagium*, parce qu'ils croient que ce tribut se levoit sur le lard.

LARGARAY, f. m. Nom propre d'une ville de l'Inde de-là le Gange. *Largaraum.* Elle est près du Lac de Chiamay, & de la riviére d'Ava, & elle est Capitale d'un Royaume qui porte son nom. Matt.

LARGE, adj. m. & f. & f. Ce qui a la seconde dimension des corps, laquelle avec la premiére qu'on nomme longueur, fait des superficies. Ce qui est composé de deux ou plusieurs lignes paralléles, ou mises à côté les unes des autres, & qui se joignent. *Latus*, *a.* La figure carrée est aussi longue que *large.* Une ligne en Géométrie n'est point *large* ; mais en Écriture on appelle des lignes *larges*, quand il y beaucoup de distance entre deux rangées de caractéres.

Large, se dit aussi relativement du côté d'une surface à une autre. Celui qui a le plus d'étendue s'appelle le long, & celui qui en a le moins, s'appelle le *large.* Ce Royaume a trois cens lieues de long, & deux cens de *large.* Chaque étoffe doit être *large*, suivant qu'il est ordonné par les Réglemens de la Marchandise. On appelle du ruban *large*, celui qui a quatre doigts de *large* ; demi-*large*, celui qui n'en a que deux.

Au Large. Cette expression, qui signifie à l'aise, sans être pressé, ni incommodé, est une sorte d'adverbe.

Large, se dit aussi de ce qui est ample, étendu, où l'on trouve ses commodités. *Facilis*, *commodus.* Il a pris un grand logis, il est logé bien au *large.* Il fait bon être au *large* dans ses souliers, dans ses habits, n'y être point gêné, ni contraint. Quand il est à table, au Sermon, il veut être assis au *large*, n'être point pressé.

Moi qui ne compte rien ni le vin ni la chère,
Si l'on n'est plus au large *assis dans un festin,*
Qu'aux Sermons de Cassaigne, ou de l'Abbé Cotin.
Boil.

Il a eu avis d'un decret donné contre lui, il a pris le *large*, il s'est sauvé de la ville. On dit aussi de celui qui acquiert des terres autour de sa Seigneurie, qu'il se met au *large*, qu'il s'étend au long & au *large*.

En termes de Marine, ces mots *au large* sont un commandement qu'on fait, ou un avertissement qu'on donne pour empêcher une chaloupe, ou un autre bâtiment, d'approcher d'un vaisseau. En général, ces mots *au large* signifient plus avant en mer, & il est relatif à un autre lieu, ou un autre corps, dont il marque que celui dont on parle est éloigné.

Large, s. m. Terme de Marine. Ce mot se dit pour exprimer une disposition, une situation par laquelle on est éloigné d'une côte, ou d'un vaisseau; ou un mouvement par où on s'en éloigne. C'est la haute mer ou un endroit de la mer éloigné des côtes, ou un endroit éloigné d'un autre à la mer. Courir au *large*, se mettre au *large*, être trente lieues au *large*. La mer vient du *large*; cette expression signifie que les lames sont poussées par le vent qui vient de la mer, & non pas par le vent qui vient de la terre. On dit que la Flotte a pris le *large*, qu'on attire l'ennemi au *large*, prendre le *large* d'une tour, passer au *large* d'un vaisseau.

On dit aussi, en termes de Manége, d'un cheval, qu'il va *large*, quand il gagne le terrein, en s'éloignant du centre de la volte.

☞ Large. Pouls *large*. *Pulsus latus*. On dit que le pouls est *large*, lorsque l'artere paroît à chaque pulsation distendue contre nature. *Dict. de* James.

☞ Large. Terme de Peinture. Lumiéres *larges*, c'est-à-dire, étendues & grandes. Peindre *large*, c'est donner de grands coups de pinceau.

Large de loi, en termes de Monnoie, se dit des espéces, ou des piéces qui sont au-dessus du titre réglé par l'Ordonnance, comme *fort* se dit de celles qui sont au-dessus du poids ordonné. *Purior quàm lex monetaria jubeat.* Si ès boëtes se trouvent aucuns deniers forts de poids, ou *larges* de loi, au-dessus de l'Ordonnance, ne sera d'icelui forçage & largesse aucune chose allouée en la dépense des états des Maîtres. Ordonnance de 1554.

Large, se dit figurément en choses morales & spirituelles. On dit des Docteurs qui ont du relâchement dans la Morale, qu'ils sont trop *larges*. On le dit dans le même sens des sentimens qui n'ont rien de rigoureux, ni de gênant. Les opinions *larges* & relâchées n'appartiennent pas à tout le Corps des Jésuites. Pasch. Nous voici bien au *large*, grace à vos opinions probables. Id. On dit aussi d'un prodigue, qu'il est trop *large*, lorsqu'il paye les choses plus qu'elles ne valent, ou qu'il donne mal-à-propos.

☞ Elles se persuadent que ce sera en se mettant plus au *large*, si je puis parler ainsi, en se rendant moins sujettes aux pratiques d'une maison, & en s'attribuant comme de plein droit des privilèges particuliers, qu'elles se procureront du soulagement, & qu'elles diminueront leurs peines. Bourdal. *Exh. T. I. p.* 223.

Large, se dit proverbialement en ces phrases. On dit, Faire du cuir d'autrui *large* courroie; pour dire, qu'on ménage mal le bien d'autrui. On dit de celui qu'on a battu dos & ventre, qu'il en a eu tout du long & du *large*; ce qui se dit aussi au figuré, de celui qui a perdu son procès avec amende & dépens. On dit d'un libertin, ou d'un homme peu scrupuleux, qu'il a la conscience *large*, comme la manche d'un Cordelier. On dit, autant dépend chiche que *large*; pour dire, qu'une avarice malentendue porte autant & plus de préjudice qu'une dépense honnête. On dit aussi à celui qui en presse trop un autre sans nécessité, Accommodez-vous, le pays est *large*: ce proverbe se dit encore pour signifier, qu'on est en lieu où l'on peut prendre toutes ses commodités. Acad. Fr. On dit ironiquement d'un avare, qu'il est *large*, mais c'est des épaules. On dit d'une lieue qui ennuie, qu'elle n'est guére *large*, mais qu'elle est bien longue.

LARGEMENT, adv. Abondamment, autant & plus qu'il n'en faut, avec profusion, sans épargne. *Copiosè*, *largiter*. Dieu récompense *largement* ses Elûs. Ce Prince est libéral, il donne *largement*.

Largement, se dit aussi pour pleinement, entiérement. *Penitùs*, *omninò*, *planè*, *funditùs*. Ils sont tous dispensés *largement* de restituer. Pasch. Je me suis abandonné *largement* aux plaisirs. Mont.

LARGESSE, s. f. Don, libéralité. *Largitio*, *liberalitas*. Les *largesses* des particuliers tiennent de la profusion. Les Magistrats Romains faisoient des *largesses* au peuple. Quelquefois une pieuse avarice se fait des prétextes d'acquérir pour être plus en état de faire de saintes *largesses*. Le P. Gail. On admire dans le monde ceux qui se distinguent par leurs présens & leurs *largesses*. M. Esp. Les *largesses* faites au peuple s'appelloient Congiaires; celles qu'on faisoit à l'armée, se nommoient Donatifs. Voyez ces mots.

Largesse de loi. Termes de Monnoie. Ce qui excéde le titre ordonné par les Loix, *Monetæ puritas major quàm à lege præscribatur*. Si le Maître se trouve avoir excédé le titre permis par l'Ordonnance, & que les espéces fabriquées soient rapportées par l'essayeur à plus haut titre que celui de l'Ordonnance; ce qui se trouve de plus & au-dessus du titre, est nommé *largesse*, par l'Ordonnance de 1586. qui oblige les Juges-Gardes *d'avertir le Maître*, & *de lui faire entendre qu'il ne lui sera tenu aucun compte de cette* largesse, *afin qu'il puisse faire refondre ces espéces, avant qu'elles lui soient délivrées par les Juges-Gardes, pour être exposées dans le commerce.* Boizard, *P. I. c.* 4. Il faut observer que le terme de *forçage* est toujours employé pour le poids, & celui de *largesse* pour la loi; ainsi on dit, *forçage* de poids, & *largesse* de loi. Id.

Piéces de Largesse. C'est ainsi que l'on appelle certaines piéces d'or & d'argent que les Hérauts jettent parmi le peuple au Sacre des Rois, & autres grandes cérémonies. *Munera*, *nummi missiles*. Anciennement, ils crioient *largesse*, *largesse*.

LARGEUR, s. f. La seconde dimension des corps, qui appartient aux superficies, ou étendue d'une chose considérée comme large; l'étendue ou la dimension que font plusieurs lignes mises à côté les unes des autres. *Latitudo*. Cette place a 60 toises en longueur, sur 30 de *largeur*. Le prix des étoffes diminue, ou augmente, à proportion de leur *largeur*. Les draps d'Espagne doivent avoir une aune & demie de *largeur*, ou une aune un tiers. Il a été fait un Réglement au mois d'Août 1669. pour les *largeurs*, longueurs & qualités de toutes sortes d'étoffes.

☞ LARGION, s. f. Vieux mot. Don, libéralité. C'est un abrégé de *largition*: du Latin *largitio*.

LARGIS, s. m. Nom propre d'un bourg de l'Écosse méridionale, situé dans la Province de Cuningham, sur le Golfe de Cluyd, à sept lieues de la ville de Reinfreu, vers le couchant. Maty.

LARGITIONAL, s. m. Nom propre d'un bas Officier dans l'Empire Romain. *Largitionalis*, *Apparitor*. Ces Officiers étoient des espéces d'Huissiers & de Sergens.

☞ LARGO. Terme Barbare, qui vient de l'Italien, dont les Provençaux & quelques autres se servent dans les écritures mercantilles; il signifie *amplement*. Je vous ai écrit *largo* par le dernier ordinaire sur la vente de mes velours.

LARGUE, s. m. Quelquefois on donne un article féminin à ce mot, & on dit la *largue*. Terme de Marine. Haute mer. *Altum mare*, *altum*. Il n'a guère d'usage qu'en ces phrases; Prendre le *largue*, tenir le *largue*, faire *largue*; pour dire, Prendre la haute mer, tenir la haute mer, aller en haute mer. On dit aussi adverbialement qu'ils se sont mis à la *largue*, qu'ils se sont mis en haute mer, de peur d'être jettés sur les côtes. Tous les autres vaisseaux qui étoient dans le port s'étant mis à la *largue*, saluérent ces nouveaux venus de toute leur artillerie. Du Loir, *Voyage du Levant*, *p.* 107. ☞ Ils se contentérent d'investir les Galéres, & quelquefois de se mettre à la *largue*, pour tâcher à les attirer au combat hors de la portée du canon de la Forteresse.

Ce mot est aussi adjectif; ainsi on appelle *vent largue*, ou *vent de quartier*, *Obliquus ventus*, l'aire de vent qui est comprise entre le vent arriére, & le vent de bouline. C'est le plus favorable des vents pour le sillage, car il donne dans toutes les voiles; au lieu que le vent en poupe ne porte que dans les voiles d'arriére, qui dérobent le vent aux voiles des mâts d'avant. Un vaisseau, qui fait trois lieues par heure de *vent largue*, n'en fait que deux de vent en poupe. Au lieu de nous tenir au plus près, nous courions *vent largue* de deux aires de vent,

vent, afin d'être mieux en ligne. M. le Comte de Toulouse. Nous avons un peu de vent, mais il est *largue.* Toutes nos voiles portent, & nous ne roulons plus. L'Abbé de Choisy.

Ce mot est la même chose que *large*, il n'y a que la prononciation de la dernière syllabe qui soit différente; mais il ne faut s'en servir qu'en termes de Marine.

LARGUER, v. act. Terme de Marine. Laisser aller, filer, lâcher les manœuvres quand elles sont hâlées, à la rencontre de quelque vaisseau qui crie le qui vive. *Remittere.*

Larguer, signifie aussi en général, Tirer à côté, ou mettre à la largue. On dit d'un vaisseau qu'il a *largué*, lorsque ses membres ou ses bordages se séparent, lorsqu'il s'ouvre en quelque endroit. Cela signifie encore que le vaisseau s'est servi du vent pour fuir le combat. En ces occasions, le verbe *larguer* est neutre.

LARIGOT, s. m. Vieux mot qui signifie flageolet, ou une espéce de flûte champêtre, à l'imitation de laquelle on a composé un jeu entier de l'orgue, qui est de quarante-huit tuyaux, qui font un sifflement fort aigu. *Fistula.* Ce jeu est de tuyaux ouverts, dont le plus petit est d'un pié cinq pouces.

On dit proverbialement, Boire à tire *larigot*; pour dire, boire beaucoup, & à longs traits. Quelques-uns tirent l'origine de ce proverbe du jeu de l'orgue, à cause qu'il sifle beaucoup, & que les Buveurs appellent souvent *sifler*, boire beaucoup. D'autres d'une cloche de Rouen, qui est la seconde en grosseur dans la Cathédrale, qu'on appelle *la Rigault*, du nom de celui qui l'a donnée; & parce que les Sonneurs ont beaucoup de peine à la sonner, on dit qu'au sortir de-là ils vont boire en *tire la Rigault*. D'autres le dérivent d'une petite flûte d'yvoire, qui rend un ton fort haut, dans laquelle il faut souffler à perte d'haleine; & parce que quand on veut boire jusqu'à la derniere goutte, il faut lever le coude, le menton & le verre, comme ceux qui flûtent avec un *larigot*, on a appellé cette maniére, Boire à tire *larigot*: ce qu'on dit autrement jouer de la flûte de l'Allemand, par comparaison à ces verres longs & étroits, dont les Allemands se servent dans leurs débauches, qu'ils nomment flûtes. D'autres disent que ce mot vient des Goths, qui ayant tué leur Chef Alaric, & mis sa tête au bout d'une pique, bûvoient par dérision à sa santé en proférant des mots, *A ti Alaric Goth*, d'où on a dit, par corruption, *à tire larigot*. Borel le dérive d'un vieux mot François *larigaude*, qu'il dit signifier le *gosier*, & être dérivé de *larynx*. Ainsi, Boire *à tire larigot*, signifiera boire *à tire le gosier*. Voyez Ménage, qui le fait venir de *fistula*, *fistularius*, *flûte*, *flûteur*. On s'est mocqué de cette étymologie, & il déclare qu'il se moque de ceux qui s'en sont moqués.

Larigot. Ce mot se trouve employé au figuré par Saint-Amant, mais dans un sens un peu trop libre. Danser le double branle au son du *larigot*.

LARIN, s. m. Nom d'une monnoie de Balsara, de Perse & d'Arabie. *Larinus.* Le *Larin* a cours depuis l'Arabie jusqu'à l'Isle de Ceylon. Le *Larin* est un fil d'argent plié en deux; il est de la grosseur d'un tuyau de plume ordinaire, & long de deux travers de doigt ou environ. Sur ce fil d'argent, ainsi plié, on voit le nom du Prince dans les États duquel le *Larin* a été fabriqué. Dix *Larins* valent une Piastre. Huit *Larins* font un Or, & dix Ors valent un Toman de Perse, qui vaut quinze Écus, comme on dit ordinairement, mais il vaut précisément quarante-six livres, un denier, & un cinquiéme. Ainsi un *Larin* est un peu plus de dix sols.

Les *Larins* sont de fort bon argent. Il venoit quantité de pauvres gens demander l'aumône; d'autres qui jouoient & dansoient, attrapans toûjours quelques Maravédis & *Larins* d'argent que l'Ambassadeur fit distribuer entre eux. Wicqf. *Ambass. de Figuéroa.*

Le *Larin* est d'une forme bizarre, ce n'est autre chose qu'une petite verge d'argent d'un poids fixe, repliée, ensorte qu'un bout est plus long que l'autre, & au coude, qui est l'endroit où elle se plie, elle est marquée d'une petite empreinte. On l'appelle *Larin*, parce que c'étoit la monnoie propre des Princes de Lar, ville de Perse, & qu'ils avoient inventée, lorsque cet État étoit séparé du Royaume de Perse. La bonté de l'argent, & la difficulté de le falsifier, parce qu'on ne le prend qu'au poids, fait que c'est une monnoie courante dans tout l'orient, & que non-seulement les Princes de Lar, qui en sont les Auteurs, mais tous les Princes d'Asie, les Turcs, les Perses, les Mogols & les autres, en battent continuellement. Quelque part au reste qu'on la fabrique, elle retient son premier nom de *Larin*, ou *Lari*, comme parle Piétro Della Valle, *Persia Lett. XVII. p.* 488, 490.

LARINA, ou LARINE, s. f. Quelques Cartes disent *Larino*, s. m. mais mal. Ville du Royaume de Naples. *Larinum.* Elle est dans le Comté de Molisse, aux confins de la Capitanate, & à sept lieues de la ville de Molisse. *Larina* est peu de chose, quoiqu'elle ait un Évêché suffragant de Bénévent. Maty.

LARIS, s. m. Nom propre d'une petite ville, autrefois Épiscopale. *Larissa.* Elle est dans la Syrie sur la riviére de Tarsar, à quelques lieues au-dessus d'Hama. Elle est aujourd'hui presque déserte. Maty.

LARISSA, ou MÉGARISE, s. f. Riviére de la Romanie. *Larissa*, *Larissus*, *Melas.* Elle prend sa source dans les montagnes, qui sont vers les confins de la Bulgarie; baigne Bergas, Ipsala, Aspri, &c. & se va décharger dans l'Archipel, entre la Presqu'île de la Romanie, & l'embouchure de la Marissa. Maty.

LARISSE, s. f. Nom propre d'une montagne de l'Arabie Pétrée. *Larissa*, *Cassius mons.* Elle est le long de la mer Méditerranée, vers les confins de la Judée. Elle a pris son nom de l'ancienne Laris, ou Larissa, ville de l'Idumée, située à douze lieues de Gaza, vers le midi. Baudouin I Roi de Jérusalem, mourut en cette ville, l'an 1118. Maty. ☞ Solin rapporte que du haut de cette montagne en été, on voit encore le soleil à la quatriéme veille de la nuit; d'où M. Scarso, *Serm. Geogr.* tire la hauteur perpendiculaire de cette montagne de cinquante mille pas.

LARISSE, LARIZZA, LARSA, s. f. Nom propre d'une grande ville & Archiépiscopale. *Larissa.* Elle est dans la Thessalie, sur le Pénée, environ à dix lieues de son embouchure dans le Golfe de Salonichi. *Larisse* est fort ancienne, ç'a été la Patrie d'Achille. Cette *Larisse* étoit dans la contrée de Thessalie, qu'on appelloit Pélasgiotide, à quinze milles de Pharsale.

Larisse, ou Larizo, s. m. Nom propre d'une ancienne ville de la Gréce. *Larissa pensilis*, *Cremaste.* Elle est dans la Thessalie, sur une colline, entre le Golfe de Zelton, & celui de l'Armiro, à onze ou douze lieues de Démétriade. Maty. Celle-ci étoit dans la partie de Thessalie, qu'on nommoit la Phthiotide.

Il y avoit encore anciennement beaucoup d'autres *Larisses*; deux en l'Isle de Crète, dont parle Étienne de Bysance. Homére parle d'une *Larisse*, qu'il dit être dans un pays de blés, fertile en blé. On ne sçait quelle est cette *Larisse*. Il y en avoit une en Syrie, qui étoit Épiscopale, sous la Métropole d'Apamée; une autre en Lydie; une dans l'Éolide, assez près de Cumes. *Larisse* étoit aussi le nom de la citadelle d'Argos, bâtie par Danaüs, si l'on en croit le Géographe Étienne, & d'un bourg d'Éphése, où Apollon étoit honoré, & dont il prenoit le nom de *Larissenus* & d'une petite contrée dans le mont Ossa.

☞ LARISTAN, s. m. Contrée de Perse aux environs de la ville de Laar, & qui s'étend depuis le vingt-cinquiéme degré de latitude jusqu'au vingt-septiéme.

LARIX, s. m. Nom propre d'un arbre. *Larix.* Le Térébinthe & le *Larix* sont de différente espéce, néanmoins comme ils jettent naturellement par les ouvertures de leurs écorces des larmes odorantes, & de beaucoup d'efficace à la guérison de divers maux, on a appliqué à ce médicament le nom de Térébenthine, comme un nom général. Chorier, *Hist. du Dauphiné, L. I. T. I. p.* 58. Voyez sur le *Larix*, Pline, *L. VI. c.* 10, 40, 42. *L. XIV. c.* 16. *L. XVI. c.* 18, 25, 39. Cet Auteur rapporte comme une chose extraordinaire que sous le régne de Tibére, on vit à Rome une poutre de *Larix*, longue de six-vingt piés, & par-tout également épaisse de deux piés.

☞ Larix. César, Vitruve, Pline, Brantôme & quantité d'autres, disent que le bois de cet arbre est incombustible. Jules César l'éprouva lorsqu'il assiégea le Château de Larignum, proche des Alpes. Il y avoit une Tour de

bois près de la porte de ce Château, dont l'entrée étoit défendue par ceux qui étoient dedans, qui accabloient de pierres ceux qui en vouloient approcher. César ordonna à ses troupes d'environner cette Tour de fagots, & d'y mettre le feu, ce qui fut exécuté; mais il vit avec étonnement que quand le feu de tous ces fagots fut éteint, cette Tour qui devoit être réduite en cendres, parut toute entière & sans aucun endommagement, parce qu'elle étoit faite de bois de *Larix*, fort commun dans le pays, & qui est à l'épreuve des flammes.

LAR-KIN, s. m. Terme de Relation. C'est le nom d'un breuvage fort en usage dans toutes les Isles des Indes Orientales. C'est une liqueur délicieuse, mais dont il ne faut point faire un usage ordinaire, parce qu'elle est trop forte. On peut s'en servir dans des foiblesses, elle est restaurante. On en pourroit faire aussi des rôties excellentes, comme on fait avec le muscat & la malvoisie de Candie. Piétro Della Valle, qui rapporte ceci dans son Voyage de l'Inde, *L. XVIII. p.* 537 & 538 marque qu'il sçavoit la composition du *Lar-Kin*, mais il ne le dit pas.

LARME, s. f. Eau qui sort du coin de l'œil par la compression des muscles, causée par quelque douleur, affliction, fluxion, ou par quelque agent extérieur. *Lacryma.* Les violentes douleurs font verser des *larmes* aux plus constans. Son Amant fondoit en *larmes* à ses pieds. La compassion tire des *larmes* des plus sensibles: ils ont de la peine à retenir leurs *larmes.* Il ne peut s'empêcher de donner des *larmes* aux malheurs d'autrui. Répandre des *larmes.* Avoir les yeux baignés de *larmes.* Jetter des *larmes.* Qu'on voie tomber des *larmes* de nos yeux, lorsque l'excès de notre douleur nous les fait répandre, mais ne nous excitons jamais à pleurer. M Esp. Mes *larmes* implorent votre justice. Le Mai. Je ne sçaurois souffrir un Héros tel qu'Énée, qui ne fournit que des *larmes* aux malheurs, & des craintes à tous les périls qui se présentent. S. Evr. Vos feintes *larmes* ne me trompent point. Id. Comme les *larmes* sont les marques d'un naturel sensible & pitoyable, elles sont aussi des marques de foiblesse ou d'artifice. Fén. Ses soupirs ridicules, & ses *larmes* niaises ont fait rire tout le monde. Mol. Les femmes ont le don des *larmes*, & un merveilleux talent pour pleurer. S. Evr. Les Espagnols ont là-dessus un proverbe, *Lagrimas de mugeres valen mucho, y cuest an poco:* Les *larmes* des femmes valent beaucoup, & coûtent peu. Alexandre versa des *larmes* jalouses de la gloire de son père. S Evr. Les faux soupirs, ni les fausses *larmes*, n'ont rien qui sente un profond regret. Ch. de M. Les premières *larmes* sont naturelles à la douleur; elles ont leur source dans le cœur, mais si elles durent trop longtemps, alors c'est l'art qui les fait couler, la nature ne les veut plus reconnoitre. S. Evr. Les *larmes* sont l'éloquence des femmes. M. Esp.

La Tragédie en pleurs
D'Oreste parricide exprima les allarmes,
Et pour nous divertir, nous arracha des larmes. Boil.

Apparemment que l'Antiquité croyoit que les *larmes* des vivans servoient ou étoient agréables aux morts, car elle leur en procuroit avec grand soin dans leurs funérailles, jusqu'à instituer des Pleureuses de profession, comme si celles de leur famille ne leur eussent pas suffi. Essuyer les *larmes* d'une personne affligée, c'est la consoler, lui faire oublier sa douleur.

Et contre ma douleur j'aurois senti des charmes,
Lorsqu'une main si chère eut essuyé mes larmes. Corn.

On peint aussi des figures de *larmes* sur les tombeaux, & on en applique sur les ornemens qui servent aux Pompes funèbres.

Il y a aussi des *larmes* de joie, qui sont causées par la même compression des muscles, quand ils sont violemment émus par quelque surprise extraordinaire. Ainsi on dit: Rire jusqu'aux *larmes*, quand on fait un grand effort de rire, ensorte que les *larmes* coulent des yeux.

On dit hyperboliquement, un torrent de *larmes*, de celles qui coulent en abondance. Pleurer à chaudes *larmes*, à grosses *larmes.* Les *larmes* lui tomboient des yeux à grands flots. Vaug. On dit d'un grand malheur, qu'on le devroit pleurer avec des *larmes* de sang. Elles pleuroient avec des *larmes* de sang leur pudicité violée. Vaug. Les Poëtes ont feint que la mer étoit une *larme* de Saturne, pour faire entendre que le temps engendre toutes choses.

Larme, se dit aussi en parlant de la pénitence, soit qu'on verse des *larmes* effectives, soit qu'on sente une vive douleur de ses fautes. Malherbe a fait un Poëme des *larmes* de S. Pierre qu'il a imité du Tansile. La Magdeléne arrosa de ses *larmes* les piés du Sauveur, & les essuya de ses cheveux. Il faut noyer ses péchés dans ses *larmes*, les effacer à force de pleurer, ou de s'en repentir. Ainsi *larme* se prend souvent pour l'affliction même qui les fait répandre.

Achille au sang d'Hector doit l'éclat de ses armes,
Et vous n'êtes tous deux connus que par mes larmes.
Racine.

Larme, se dit quelquefois des animaux. Virgile dit qu'en la pompe funébre de Pallas, son cheval jettoit de grosses *larmes.* Les cerfs aux abois répandent des *larmes.* Ils jettent aussi des *larmes* qui coulent dans leurs larmiéres, qui s'y épaississent, & forment une espéce de gomme & de chassie. On appelle en termes de Vénerie *larmes* de cerf, une liqueur jaune qui se prend dans les larmiers du cerf. Salnove. Il se fait une distillation qui coule des yeux du cerf dans deux fentes qui sont au-dessous, que nous appellons larmiers, laquelle s'y arrête, s'y épaissit en forme d'onguent, de couleur jaunâtre, ce que nous nommons *larmes* de cerf, qui sont très-souveraines pour les femmes qui ont le mal de mére, délayées & prises dans du vin blanc, ou dans de l'eau de chardon bénit: elles servent aussi pour le mal caduc. Id. *chap. II. p.* 15.

Larme, se dit aussi du suc qui distille goutte à goutte de quelque arbre, comme de la vigne quand on la taille, du sapin, d'une espéce de palmier, d'où il distille une liqueur d'un goût fort agréable, semblable à du vin. *Gutta.* Les gommes, les résines, les mastics, sont des *larmes* de différens arbres. Il y a aussi du vin qu'on appelle *lachryma Christi.*

Larme, signifie aussi une petite quantité de liqueur. *Guttula, lacryma.* Voilà d'une essence si exquise, qu'il n'en faut qu'une *larme* pour faire une bouteille d'hypocras. Ce malade demande du vin dans sa fiévre, ne lui en donnez qu'une *larme.*

Larme, se dit aussi des figures ou représentations de *larmes.* Les Philosophes modernes ont fait de merveilleuses expériences sur des *larmes* de verre, qui se font avec une goutte de verre fondu tombant dans de l'eau. Car si l'on en rompt le bout de la queue, le reste se brise aussitôt en mille petites parties, autrement on a de la peine à les casser à coups de marteau On les appelle communément *larmes de Hollande.* Elles sont le sujet d'un beau traité imprimé à Bologne en 1671.

On appelle aussi en Architecture *larmes*, ou *campanes*, ou clochettes, *guttæ*, certains ornemens d'Architecture qu'on appelle autrement *Gouttes.* Ce sont des ornemens ronds, qui représentent des *gouttes* d'eau, & qui sont comme de petits cônes sous le plafond de la corniche Dorique, ou triangulaire, comme de petites pyramides, au bas des triglyphes de l'ordre Dorique.

☞ Larme de Job. *Lacryma Jobi.* Plante arondinacée, qui pousse des tiges à la hauteur de deux ou trois pieds, grosses, nouées. Ses feuilles sont longues d'environ un pied & demi, assez larges, comme celles des roseaux. Ses fleurs naissent en manière d'épi, composées de plusieurs étamines. Elles ne sont suivies d'aucunes graines. Ses fruits croissent séparément sur le même pied: ce sont des coques dont chacune renferme une semence grosse comme un petit pois, dure, lisse, jaunâtre au commencement, rougeâtre quand elle est mûre, faite en forme de *larme:* ce qui a donné le nom à la Plante. On cultive cette Plante dans les Jardins en Candie, en Syrie, & dans les autres Pays Orientaux. Elle porte à peine de la semence dans les pays froids. Lemery.

On appelle proverbialement des *larmes* de crocodile, les

larmes

larmes feintes de ceux qui versent des pleurs sans être véritablement affligés. on dit aussi ironiquement à un enfant qui témoigne quelque envie de pleurer, qu'il est sur le pont de Sainte-*Larme*. On dit aussi, Ce que maître veut, & valet pleure, sont toutes *larmes* perdues. On dit en se moquant de ceux qui ont les yeux foibles & débiles, ou une fluxion sur les yeux, qu'ils ont toujours la *larme* à l'œil.

☞ LARMER, v. a. Vieux mot. Pleurer. On ne dit plus que *larmoyer*, encore n'est-ce qu'en raillant ou en plaisantant.

☞ LARMETTE, f. f. Petite larme. *Lacrimula.*

O liqueur sainte, ô petite larmette,
Digne qu'aux cieux, au plus haut on te mette ;
Qui l'homme à Dieu peut réconcilier,
Quand il se veut par toi humilier. Marot.

LARMIER, ou LARME, f. m. Terme de Maçonnerie, qui se dit de cette avance, ou petite corniche qui est au haut du toit, & qui préserve les murs de la chute des eaux, en empêchant que la pluie ne tombe le long des pierres. *Summi parietis corona, lorica.* C'est sur cette corniche que pose l'extrémité des chevrons, des tuiles & des ardoises. On l'appelle aussi *mouchette, gouttiére,* ou *couronne.*

M. Félibien dit que le nom du *larmier* vient de ce que son usage est de faire écouler l'eau, & la faire tomber goutte à goutte, & comme par larmes loin du mur.

Larmier, est aussi le chaperon, ou sommet d'une muraille de clôture, qui est fait en talus pour faire écouler l'eau, & quand ce talus ou chaperon est des deux côtés, cela désigne que le mur est mitoyen. *Supercilium.* Le *larmier* d'une cheminée, c'est le couronnement d'une souche de cheminée.

Larmier Gothique, ou à la moderne, est dans les vieux murs le long d'un cours d'assise au droit d'un plancher, ou sous les appuis des croisées, une espéce de plinthe en chamfrain refouillé par-dessous en canal rond, pour jetter plus facilement les eaux au-delà du mur.

Larmier bombé & reglé, c'est en dedans ou en dehors œuvre d'une porte, ou d'une croisée, le linteau cintré par le devant & droit par son profil.

Larmier, est aussi une espéce de fenêtre fort ébrasée qu'on pratique dans les caves, cuisines, &c. *Obliquati luminis fenestra. Larmier* sans meneau, est une fenêtre à une seule ouverture; *Unius luminis obliquati fenestra, simplarii luminis obliqua fenestra : larmier* à meneau, qui a un montant mitoyen, est celle qui est de deux ouvertures sans croisiére. *Medii scapi obliquata fenestra.* Monet.

Larmiers, se dit aussi en parlant du cheval. Parties à côté des yeux du cheval, ou un peu au-dessus. *Equi vena ocularia.* Ce mot se prend aussi pour une veine auprès de l'œil du cheval. Pomey.

Larmier, f. m. ou Larmiére, f. f. Terme de chasse. C'est l'endroit auprès des yeux par où il coule au cerf quelque larme, ou gomme qui s'épaissit. *Juxta Cervi tempora cavum.* Salnove fait ce mot masculin, & dit *Larmiers*, & non pas *Larmiéres.*

LARMOIE, f. f. Terme de Fleuriste. Nom d'une Tulipe qui est gris-de-lin & blanc de larmes. Morin.

LARMOYANT, ante, adj. m. & f. Qui pleure, qui répand des larmes. *Lacrimabundus.* Cette femme a demandé la grace de son mari d'un œil *larmoyant*, qui a touché le Prince. Il vieillit, & ne se dit guére qu'en riant.

☞ Larmoyant, adj. m. Les Journalistes de Trévoux ont dit d'un bel esprit qui a donné nouvellement un excellent Livre intitulé : *Principes pour la lecture des Poëtes :* Le Comique *larmoyant* n'est pas de son goût, ni du goût de bien d'autres.

Larmoyant, ante, f. m. & f. Nom de Secte. On l'a donné, dit-on, à quelques Hérétiques, qui prioient & se lamentoient dans leurs priéres. *Lacrymans, plangens.*

LARMOYER, verb. n. Pleurer à chaudes larmes, témoigner sa douleur, son affliction par des larmes qui sortent des yeux. *Lacrymari.* Ce mot a peu d'usage, si ce n'est en se moquant. Cette femme ne fait que *larmoyer.*

Sénecé l'a fait actif dans l'épitaphe d'une chienne en vieux style.

Ci gît Cochette, à qui Dame Lucine,
Traitreusement pourchassa male-mort,
Chien elle fut moult flatteuse & badine,
Trop mieux le sçut qui larmoya *son sort.* Senecé.

☞ LARMOYEUX, euse, adj. L'Auteur du Discours sur les Critiques, parmi les Oeuvres de S. Evremont, s'est servi de ce terme, même en parlant sérieusement. Le peuple n'attend pas que l'Orateur, par des Réflexions touchantes & Chrétiennes, l'attendrisse, il pleure souvent où il entend parler des jugemens de Dieu; bien moins toutefois par un sentiment de piété, que pour être plus *larmoyeux*, & pour s'affliger aisément des moindres choses.

LARNÉCA, f. f. Nom propre d'un bourg, ou petite ville de l'Isle de Chypre dans sa partie méridionale & sur la côte qui regarde l'Egypte, avec un port fort fréquenté par les Européens. *Larneca.*

LAROBO, f. m. Nom propre d'une ancienne petite ville de la Numidie. *Laroba*, autrefois *Collops parvus.* Elle est dans la Constantine, province du Royaume d'Alger, entre la ville de Colle, & celle de Bone. Maty.

☞ LARRÉS, f. m. pl. Monnoies dont on se sert aux Maldives. Cinq *larrés* font une piastre.

LARRIS, f. m. Vieux mot François, qui signifie pays qui n'est pas cultivé, terre qui n'est pas cultivée. *Ager incultus*, & dans la basse Latinité *Larricium.*

Tout au long d'un larris *sauvage*
Plein de fosses, près de boscage. Guiart.

LARRON, Larronnesse, subst. m & f. Qui prend le bien d'autrui en cachette, ou avec subtilité. *Fur, latro.* Un *larron* domestique mérite la corde. Les *larrons* qui se cachent la nuit dans les maisons, ou qui y entrent avec bris de portes, ou avec des fausses clefs, sont punis du même supplice. Justinien condamne le *larron* manifeste au quadruple, & le *larron* non manifeste au double. Cette distinction n'a point de lieu en France. La peine est arbitraire. On a écrit l'Histoire des *larrons*, pour apprendre à se garantir de leurs finesses. Le Capitaine Smith a fait aussi en Anglois une Histoire des *larrons* de sa nation. Vous êtes de franches, vous êtes de fines *larronnesses.*

Larron, *Latro*, est pris de *larz*, ou lazron; car chez les Celtes, *laza* veut dire *occidere*, tuer, mettre à mort. C'est une étymologie du Pere Pezron. *Larron* vient de *latro ; latro* s'est dit pour *latero*, que l'on disoit d'abord de *latus*, côté, & qui signifioit un Soldat, un Garde du corps qui est au côté de celui qu'il garde. Et parce que les soldats pilloient, voloient, on appella les voleurs, *Latrones.* C'est la véritable étymologie de ce mot.

Larron, se dit quelquefois en général d'un malfaiteur, d'un criminel. Jesus-Christ fut crucifié entre deux *larrons.* Il pardonna au bon *larron.*

Larron, ce mot au figuré, & dans le stile badin, se dit de celui qui s'empare d'une chose, qui l'emporte, ou la consume. C'est une *larronnesse* de cœur, une *larronnesse* de libertés. Un *larron* d'honneur. Malh. C'est-à-dire, qui a attenté à la pudeur d'une fille, ou à l'honneur d'un mari.

Ah ! je devois du moins, pour contenter ma rage,
Faire au larron *d'honneur, crier le voisinage.* Mol.

L'âge la fit déchoir ; ses soins ne purent faire
Qu'elle échappât au temps, cet insigne larron. La Font.

Les écoliers appellent *larrons*, de petites pellicules séches, qui sont dans les plumes, & qui boivent, ou qui dérobent leur encre.

Les Relieurs appellent aussi *larrons*, des feuillets pliés qu'ils laissent par inadvertance, sans être rognés.

Larron, se dit proverbialement en ces phrases. Il faut être Marchand, ou *larron ;* pour dire, qu'un Marchand qui vend trop cher, dérobe. On dit qu'on a eu un *larron* de marché, lorsqu'on a acheté quelque chose de hasard qu'on a eu à vil prix. On dit au contraire, quand on a acheté quelque chose trop cher, ou sa juste valeur, qu'il

ne faut point crier au *larron*. On dit que l'occasion fait le *larron ;* pour dire, que la facilité de dérober invite à le faire, & ce proverbe ne se dit pas seulement du larcin, mais de toute autre chose où l'occasion engage ; ce que l'Espagnol exprime plus élégamment : *En casa abierta el justo pecca.* On dit de deux personnes d'intelligence pour faire des friponneries, qu'elles s'entendent comme *larrons* en foire. Acad. Fr. Demandez à mon compagnon si je suis *larron*. On dit encore, Les grands *larrons* pendent les petits. On tient que Diogéne est le premier Auteur de ce reproche, qui dit, voyant un *larron* mené par les Ministres de la Justice, *Magni fures parvum ducunt.* Pour dire, se confier à celui dont on devoit se défier davantage, on dit, Au plus *larron* la bourse, par allusion à l'histoire de Judas, à qui pourtant on avoit confié la bourse. On dit aussi, la chose la plus hardie est la chemise d'un Meunier, parce qu'elle prend tous les matins un *larron* au collet. On dit aussi, qu'un homme est *larron* comme une chouette, ☞ & est bon *larron* qui à *larron* dérobe, lorsqu'on prend quelque chose à un homme qui l'avoit dérobée à un autre.

On trouve un jeu que Vopiscus & d'autres Anciens appellent le jeu des *Larrons. Ludus latrunculorum, Ad latrunculos ludere.* On prétend que c'est le jeu des Echecs Voyez donc ce mot.

Les Isles des Larrons, ou de la Velas, ou de la Sapana, ou de Marie-Anne. *Insulæ latronum. Velarum, Sapana, Maria-Anna.* C'est un amas d'une vingtaine d'Isles. Elles sont entre l'Océan oriental, & la mer Pacifique, dans l'Archipel de S. Lazare. Elles s'étendent depuis le huitiéme degré de latitude septentrionale jusqu'au vingtiéme. On leur a donné le nom d'Isles des *Larrons*, à cause du vice de leurs habitans, & les Espagnols leur ont donné celui de Marie-Anne, à l'honneur de Marie-Anne d'Autriche, Reine d'Espagne. La Sapana, ou Sépan, qui leur donne quelquefois son nom, est une des principales. Les Espagnols ont fait quelques établissemens dans ces Isles, pour favoriser leurs navigations du Pérou aux Philippines. Maty.

LARRONNEAU, s. m. Petit larron. *Furunculus.* Les coupeurs de bourses sont des *larronneaux* qui deviennent avec l'âge de grands larrons. C'est à faire à ces petits *larronneaux*, de se servir des ruses que tu me conseilles. Vaug. Il est bas, & n'est pas même fort usité.

> ☞ *Cessez donc d'entrer en furie,*
> *Pour quelques petits grains que ronge un* larronneau.
> La Fontaine.

LARTA, ou ARTA, s. f. Nom propre d'une ville de la Gréce. *Arta.* Elle est capitale de la province de *Larta*, qui est la partie méridionale de l'Epire. Elle est située au pié du mont de *Larta*, & au fond du golfe de ce nom ; le premier nommé par les Anciens *Perrhantes mons*, & le dernier *Ambracinus sinus.* Au reste, *Larta* est une ville assez agréable, habitée par des Turcs, mais beaucoup plus par des Grecs qui y ont un Archevêque, & une Eglise Cathédrale, où l'on dit qu'il y a autant de portes ou de fenêtres que de jours dans l'an. Elle est soutenue par plus de deux cens colonnes de marbre, & elle a été bâtie par Michel Ducas Comnéne, Empereur de Constantinople, comme cela paroît par une inscription qui est sur la grande porte. Maty.

LARTAGO. Voyez LUPADI.

LARVE. Terme de Mythologie, qui signifie les démons de l'air. C'est ce que le peuple appelle *loups-garous. Larva.* Les Anciens tenoient que c'étoient les ames des méchans qui erroient çà & là, & des spectres qui effrayoient les hommes. Voyez au mot LARE.

LARUNDA. Voyez LARA.

☞ LARUS, s. m. Oiseau. On se sert de sa cervelle, de son cœur, & de son estomac. Cœlius Aurelianus, dit que sa cervelle guérit l'épilepsie, que son cœur hâte l'accouchement, & que son estomac facilite la digestion. Dale.

LARYMNE, ou LARYMNA, s. f. Nom propre de ville. *Larymna.* Il y en a deux de ce nom dans l'Antiquité ; l'une en Béotie sur le Céphisse, & l'autre en Achaïe, vis-à-vis de l'Eubée, ou du Négrepont.

LARYNGOTOMIE, s. f. Terme de Médecine & de Chirurgie. Opération qui se fait à la trachée-artére par une incision, pour donner moyen de respirer, lorsqu'il y a danger de suffocation. *Laryngotomia.* Voyez BRONCHOTOMIE, C'est la même chose.

Ce mot veut dire incision du larynx, il est composé de deux mots Grecs λάρυγξ, & τέμνω.

LARYNX, s. m. Terme d'Anatomie. C'est le nœud de la gorge, qu'on appelle ordinairement le couvercle, & la tête de la trachée-artére. *Larynx.* C'est un des organes de la respiration dont le corps est presque tout cartilagineux, qui doit être toûjours ouvert pour laisser passer l'air qui entre & qui sort. C'est la partie supérieure, ou commencement de la trachée-artére. Le *Larynx* est situé à la partie antérieure du col, directement au milieu, parce qu'il est unique. C'est le principal organe de la voix. Sa figure est ronde & circulaire, à cause qu'il falloit qu'il fût cave pour le passage de l'air ; il avance pardevant, & est un peu applati par derriére, pour ne point incommoder l'Œsophage, sur lequel il est placé : c'est ce que le vulgaire appelle le morceau d'Adam, ou la pomme d'Adam, comme si le morceau de la pomme défendue qu'il mangea lui fût demeuré au gozier, & lui eût causé cette grosseur. Le *larynx* est de différentes grosseurs, suivant les âges ; les jeunes l'ont étroit, d'où vient que leur voix est aigue. Ceux qui sont plus avancés en âge l'ont ample ; ce qui leur fait une voix plus forte & plus grosse. Les hommes l'ont plus gros que les femmes, ils ont aussi la voix plus grave qu'elles. Il paroît moins aux femmes, parce que les glandes, qui sont placées au bas du *larynx*, sont plus grosses aux femmes qu'aux hommes. Le *larynx* se meut dans le moment de la déglutition, & dans le temps que l'Œsophage s'abaisse pour recevoir l'aliment, ou la boisson, le *larynx* s'éléve pour les comprimer, & en faciliter la descente.

Cinq sortes de parties entrent dans la composition du *larynx ;* sçavoir, des cartilages, des muscles, des membranes, des vaisseaux & des glandes. Ses cartilages sont le tyroïde, le cricoïde, l'aritéxoïde, la glotte & l'épiglotte. Ils forment tout le corps du *larynx*. Ils se desséchent & s'endurcissent à mesure qu'on vieillit ; ce qui a fait croire quelquefois qu'il étoit osseux. Il a quatorze muscles, sept de chaque côté qui servent à mouvoir ses cartilages, & à les dilater & les resserrer selon le besoin. Il y en a quatre communs & dix propres. Ceux-là sont ceux qui ne prennent pas leur origine au *larynx*, mais qui viennent s'y insérer. Ceux-ci au contraire sont ceux qui y ont leur origine & leur insertion. Les communs sont les sternotiroïdiens, & les hyotiroïdiens. Les propres sont les cricotiroïdiens antérieurs, les cricotiroïdiens postérieurs, les cricotiroïdiens latéraux, les ariariténoïdiens, les tiroariténoïdiens. Le *larynx* n'a que deux membranes ; l'une extérieure, qui est la continuité de celle qui couvre la trachée-artére, & l'autre intérieure, qui est la même qui tapisse toute la bouche. Il a deux branches de nerfs qui lui viennent des récurrents. Quatre grosses glandes servent à lui humecter le *larynx*, deux situées au-dessus, qui s'appellent tonsiles, & deux au-dessous, que l'on nomme tiroïdes. Voyez Dionis dans sa sixiéme Démonstration Anatomique des poumons & de leurs parties ; la dix-huitiéme Table d'Eustachio que M. Lancisi, premier Médecin du Pape, a donnée au public, & le *Theatrum Anatomicum* de M. Manget, *L. III. c.* 8.

Le *larynx* est fait de cinq cartilages, par le moyen desquels il se peut aisément dilater & restreindre, se fermer & s'ouvrir. Le premier s'appelle *tyroïde*, ou *scutiforme*, parce qu'il a la forme d'un écu, ou bouclier carré. On l'appelle aussi *antericus*, parce qu'il est situé seulement en la partie de devant. Il est gibbeux en dehors, & cave en dedans, & parce qu'il avance davantage aux hommes qu'aux femmes, on l'appelle vulgairement *le morceau d'Adam.* Le second s'appelle *cricoïde*, ou *annulaire*, parce qu'il ressemble à un anneau que les Turcs mettent à leur pouce pour tirer de l'arc. Il est plus étroit par le bas & par le devant, & plus large par derriére, ressemblant au chaton d'un anneau. Il est circulaire, & tient le siflet ouvert. Le troisiéme & le quatriéme s'appellent *Arytanoïdes*, & postérieurs, parce qu'étant joints, ils ressemblent à un bec ou biberon d'aiguiére, ou d'un pot à huile que les Grecs appellent ἀρύταινα. Ils sont situés sur le derriére, & font une fente qui sert à la modulation de la voix, qui s'appelle proprement *glotte*. Elle est imitée

tée par les anches qu'on applique aux flutes & tuyaux d'orgues, & elle sert principalement à faire la voix aiguë, ou grave, selon qu'elle se ferme, ou se dilate. Le cinquième est l'*épiglotte*. Le *larynx* a quatorze muscles, dans lesquels sont semés plusieurs rameaux du nerf récurrent. Jacques Dubois, natif d'Amiens, Médecin de la Faculté de Paris, Professeur Royal, & mort en 1555 est le premier qui ait observé & décrit les glandes qui sont à la racine du *larynx*. Voyez le *Bibliographia Anatomica Specimen*.

Ce mot est Grec, & signifie la même chose ; λάρυγξ.

Les oies, les canards & les grues ont double *larynx*, dont l'un est au bas de l'âpre-artére, qui consiste en un os, & deux membranes qui sont à l'endroit où elle se divise en deux pour entrer dans le poumon.

☞ LARZICOURT, f. m. Petite ville de France, en Champagne, sur la Marne, à quatre lieues au-dessous de Saint-Dizier.

L A S.

LAS. Interjection, expression d'un mouvement de douleur ou d'affliction, laquelle on marque avec cette ponctuation!

☞ Ce mot, pour Hélas, n'est plus que pour le style Marotique, ou tirant sur le style Marotique . . . . . *Gloss. Bourg. au mot* Hélasse-moi. Il est vieux, & à sa place on se sert d'*hélas*. Ac. Fr. *Heu!* Nous dîmes mille folies; mais *hélas!* nous n'en fîmes point.

Le destin veut que j'aime, il le faut satisfaire ;
Je ne résiste plus : las! que pourrois-je faire? La Suze.

LAS, f. m. ou LASSIÉRE, f. f. Qui se dit d'une partie, d'un endroit d'une grange. *Manipulorum locus*. Le *las* d'une grange est un endroit à côté de l'aire, où l'on entasse les gerbes de blé. Liger.

Las, Lasse, adject. Fatigué, qui a dissipé une partie de ses forces pour avoir trop marché ou travaillé. *Fessus, defatigatus, lassus*. Les Manœuvres étoient rebutés & *las* du travail d'une si rude journée. Cet homme est bien *las* des fatigues de la guerre. Ces troupes sont *lasses* & recrues d'une longue marche. Je suis un peu *las* du voyage. Voit.

Las, se dit aussi figurément de la peine & de l'affliction de l'esprit. Je suis *las* de composer sans fruit & sans récompense. Je suis *las* d'endurer vos remontrances, le récit de vos vers, ou de vos procès. Je suis *las* de parler à des sourds, qui ne profitent point de mes discours. On dit aussi, qu'une femme est bien *lasse* de son mari, qu'elle ne peut plus souffrir ses débauches. Je suis bien *las* des écornifleurs, des importuns. Les avares ne sont jamais *las* d'acquérir des richesses pour ceux qui souhaitent leur mort. Gomb. Je suis *las* de la servitude. Dac.

On dit proverbialement, On va bien loin depuis qu'on est *las* ; pour dire, qu'un homme qui a du cœur, fait des efforts extraordinaires. On appelle aussi *las* d'aller, un fainéant, un paresseux.

☞ Las, adj. Vieux mot. Triste, affligé. *Gloss. sur Marot*.

LASA, f. f. Ville de la Terre-Sainte, en Asie. *Lasa*. Quelques-uns la mette dans la Tribu de Ruben, & disent que c'est celle dont parle la Genèse, *X*. 19. & qu'elle appelle *Lesa*. S. Jérôme la nomme Callirhoé, c'est-à-dire, Belle-fontaine, parce qu'il y avoit des sources d'eaux chaudes & froides, douces & salées, qui étoient médecinales, & fort agréables à boire.

LASAA. Voyez LAGHI.

LASAH, f. m. Terme de Calendrier. Nom du huitième mois des Arabes, au rapport d'Abraham Echellensis : il répond à notre mois d'Avril.

LASCAR. Voyez LESCAR.

☞ LASCHANGE, f. f. Vieux mot. Intervalle. Otte semaines sans *laschange*.

LASCHE. Voyez LÂCHE.

LASCHEMENT. Voyez LÂCHEMENT.

LASCHER. Voyez LÂCHER.

LASCHETÉ. Voyez LÂCHETÉ.

LASCIF, ive, adj. Qui est adonné, ou qui porte à la luxure, à l'incontinence. *Lascivus, procax, salax*. On défend les tableaux *lascifs*, les postures *lascives*, les Livres *lascifs*, les paroles *lascives*, & tout ce qui excite aux actions, ou aux pensées deshonnêtes. Les boucs sont puans & *lascifs*.

Ce mot vient du Latin *lascivus*.

LASCIS. Voyez LASSIS.

LASCIVEMENT, adv. D'une manière lascive. *Salaciter*. Ceux qui regardent les femmes *lascivement*, pèchent contre la Loi de Dieu. Elles se jouent *lascivement* & sans pudeur. Pat.

LASCIVETÉ, f. f. Forte inclination à la luxure ; mouvement indécent, action qui tend à l'amour impudique. *Fœditas, lascivia*. La *lascivete* de ses mœurs & de ses manières est trop choquante. Les Princes Orientaux s'abandonnent à toutes sortes de *lascivetés* & d'impuretés. Il fut chassé du ciel pour sa *lascivete*. Ablanc.

Lasciveté, se dit aussi de ce qui porte, de ce qui excite à la luxure. Il y a trop de *lasciveté* dans ces tableaux, dans ces vers.

LASCIVIE, f. f. Lasciveté. Voyez ci-dessus. Le mot de *lascivie* se trouve dans Bayle, mais il n'est pas reçu par l'usage. *Lascivia*.

LASÉE, f. f. Nom propre d'une ville, dont il est parlé dans le texte Grec, *Act. XXVII*. 8. *Lasaa*. La Vulgate la nomme Thalasse. C'étoit apparemment une ville maritime de l'Isle de Crète. Des manuscrits la nomment Alyssa. Grotius croit que c'est son véritable nom ; que la Vulgate, & l'Interprète Arabe, qui la nomment Alasia, ont lu ainsi.

LASER, f. m. Suc qu'on tire par incision d'une plante qui croît dans la Syrie, dans la Médie, dans la Lybie. Plusieurs croyent que cette plante est une espèce de Laserpitium, d'où ce suc a pris son nom. On l'appelle autrement *Assa fœtida*. Voyez ASSA FŒTIDA.

LASERPITIUM, f. m. Plante dont il y a plusieurs espèces. Celle que C. Bauhin appelle *Laserpitium Gallicum, Pin*. 156. pousse une tige haute, semblable à celle de la férule, cannelée, nouée, fongueuse. Ses feuilles sont disposées en ailes, fermes & roides, garnies par derrière de quelques poils rudes. Ses fleurs sont à cinq feuilles disposées en roses, & attachées à de grandes ombelles. Ses semences sont assez grandes, jointes deux à deux, garnies chacune en leur longueur de quatre grands feuillets en vives-arrêtes, odorantes, de couleur de buis. Elle est incisive, atténuante, résolutive, vulnéraire.

Ce mot vient du Latin *lacerare*, *déchirer* ; parce qu'on fait, selon quelques-uns, des incisions à la tige & aux racines du *laserpitium* étranger, pour en avoir une gomme, qu'on appelle *Laser*, ou *Assa fœtida*.

LASLO. Voyez LADISLAS.

LASPI, f. m. Nom propre d'une ancienne ville de l'Asie mineure. *Laspia*, autrefois *Priapus, Priapum*. Elle est dans la Natolie, sur la mer de Marmara, un peu au nord de Lampsaco. Maty.

LASSAN, f. m. Nom propre d'une petite ville de la Poméranie Royale. *Lassanum*. Elle est dans le Comté de Gutzkow, sur la rivière de Pène, à trois lieues au-dessus de Wolgast, & vis-à-vis du Lac de Lassan, que le Pène forme dans l'Isle d'Usedon. Maty.

LASSANT, ante, adj. Qui lasse, fatiguant, ennuyeux. *Lassans, fatigans*. La voiture par la voie du Messager est fort *lassante*. Une lieue en pays de montagne est plus *lassante* que quatre lieues de chemin uni. Les Poëtes & les Plaideurs sont fort *lassans* à force de réciter leurs vers, ou de raconter leurs procès. C'est une chose bien *lassante* de dire toûjours à une même personne, Je vous aime. S. Evr.

LASSATIN, f. m. *Lassatinus*. Quelques-uns nomment *Lassatini*, ceux qu'on nommoit communément Assassins, dont le chef s'appelloit le Vieil, ou le Vieux de la montagne. Voyez Spelman, & ci-dessus ASSASSIN.

☞ LASSAY, f. m. Petite ville de France dans le Maine, sur un ruisseau qui tombe dans la Mayenne.

LASSER, v. act. Épuiser les forces, fatiguer jusqu'à avoir du repos. *Lassare, fatigare*. On se *lasse* autant à être debout qu'à marcher. Il y a des travaux agréables, qui *lassent*, & qui divertissent en même tems. Ce Capitaine est infatigable, il ne se *lasse* point, il est toûjours à cheval. La lecture continuelle *lasse* les yeux. Il a la main *lasse* d'écrire.

d'écrire. Les chevaux qui vont le trot, *lassent*, fatiguent beaucoup.

Lasser, en termes d'Agriculture, se dit des terres, *sterilescere, effœtum fieri*. Cette terre se *lasse* de porter du grain, il faut lui donner du repos. Cet arbre se *lasse* de donner de belles productions. Liger.

Lasser, se dit figurément en Morale, de ce qui fatigue, qui ennuie, ou rebute l'esprit. *Fastidium afferre, creare.* La Musique la plus agréable *lasse* enfin, dégoûte, ennuie. Le trop grand nombre de pensées dans Sénèque, accable & *lasse* l'esprit. Nic. Ce qui divertit la plûpart du monde m'ennuie, & les choses de sens & de raison ne me *lassent* point. Le Ch. de M. Se *lasser* à polir une rime. Boil. L'esprit se *lasse* aussi-bien que le corps. Les crimes des hommes avoient *lassé* la patience de Dieu, quand il envoya le Déluge. Les plus généreux se *lassent* de prêter à ceux qui ne rendent point. Ils commençoient à se *lasser* de fournir des chevaux. Ablanc.

Lasser. Terme de Marine. *Lasser* une voile, c'est saisir la voile à la vergue avec un quarantenier qui passe dans les yeux de pie; cela se fait lorsqu'on est surpris d'un gros vent, & qu'il n'y a point de garcettes aux ris.

Lassé, ée, part. pass. & adj. *Lassatus, fessus.*

LASSER, LASSET, LASSURE. Voyez LACER, LACET, LACEURE.

LASSERET, s. m. Voyez LACERET.

LASSIÉRE, s. f. Voyez LAS, s. m. C'est la même chose.

☞ LASSIS, ou LACIS, s. m. Espéce de capiton, ou de bourre de soie.

☞ Lassis. On appelle aussi de la sorte des étoffes de peu de conséquence faites de capiton.

Lassis, s. m. Voyez LACIS. Quelques-uns écrivent ce mot avec deux *ss*, au lieu d'un *c*, mais mal.

LASSITUDE, s. f. Dissipation d'esprit; épuisement de forces naturelles, qui ont besoin d'être réparées par le repos. *Lassitudo, defatigatio.* Sa *lassitude* est telle qu'il ne peut plus remuer ni piés, ni jambes.

Lassitude, se dit aussi d'une pesanteur de membres, d'une obstruction de conduits des esprits animaux dans les nerfs & les muscles, causée par de mauvaises humeurs qui pronostiquent les maladies. *Torpor, torpedo, stupor.* Les Médecins appellent ces sortes de *lassitudes*, des *lassitudes* spontanées.

Lassitude. *Molestia.* Ce mot s'emploie aussi figurément. La réconciliation avec nos ennemis n'est bien souvent qu'une *lassitude* de la guerre. La Roch. On change d'amis autant par *lassitude*, que par dégoût. M. Esp. Le mépris de la mort n'est quelquefois qu'une *lassitude* de maux présens. S. Évr.

LAST, s. m. Terme de Marine. C'est en général la mesure, le poids, ou la charge d'un navire. *Navis onus.* C'est un mot Allemand qui est en grand usage dans toute la mer du Nord. Les Grecs & les Latins l'appelloient *Achane*. En particulier, c'est une certaine quantité de telle ou telle pesanteur; différente selon les lieux & les denrées; comme à Dantzic le *last*, ou charge de lin, est de 2040 livres. Le *last* de houblon est de 3830. Un *last* de farine ou de miel comprend douze tonneaux. Un *last* de sel en contient dix-huit. Voyez-en toutes les différences dans la Pyrotechnie de Casimir Polonois. Ordinairement le *last* se prend pour deux tonneaux de France; & c'est ainsi que se mesurent les vaisseaux Hollandois. Un *last* de froment. Un *last* de seigle. Le *last* des harengs est de dix milliers, chaque millier de dix centaines, & chaque cent de cent vingt. On trouve aussi dans les titres de la basse Latinité, *lasta*, *lastus*, *last*, *lestus* & *lest*, pour signifier la même chose.

Il y en a qui écrivent ce mot avec un *e* muet à la fin, *laste*, & qui lui conservent son genre masculin.

☞ LAST-GELT. C'est ainsi que se nomme en Hollande un droit qui se léve sur chaque vaisseau qui entre ou qui sort, ainsi nommé de ce qu'il se paye à proportion de la quantité de *lest* ou *last*, que chaque bâtiment entrant ou sortant peut contenir. Ce droit est de cinq sols ou stuyvers par *lest* en sortant, & de dix sols en entrant. Sur quoi il faut remarquer que ce droit étant une fois payé, le vaisseau qui l'a acquitté reste franc pendant une année entiére.

☞ LASTRE-BLANC, s. m. C'est ainsi qu'on nomme à Smyrne les carreaux de verre qui s'employent en vitrages. Le *lastre-blanc* paye à la Douane de cette ville les droits d'entrée, à raison de vingt-cinq piastres la caisse. Il y a aussi du *lastre* de couleur; celui-ci paye jusqu'à trente piastres.

☞ LA-SUS, adv. Ci-dessus, ou De la demeure céleste. *Gloss. sur Marot.*

L A T.

LAT, s. m. Nom propre d'une Idole des Anciens Arabes du Paganisme. *Lat, Latis.* Les Mahométans disent que ce mot est une corruption de *Allah*, nom du véritable Dieu, qui doit être adoré. D'Herbelot. Il y a plus d'apparence que ce nom vient de l'Hébreu לוט *operuit*, *obvolvit*; d'où s'est fait לט *lat*, *absconsio*, & au pluriel לטים *latim*, enchantemens, opérations du démon, parce qu'elles ne se font qu'en secret. Ainsi quand l'Idolâtrie s'introduisit chez les Arabes, l'on appella לט, *Lat*, l'Idole qu'ils adoroient; c'est-à-dire, *absconsio*, *res abdita*, parce qu'on n'osoit idolâtrer qu'en secret.

Lat, est aussi le nom d'une Idole des Indiens, qui étoit adorée dans la ville de Soumenat. Sa statue étoit d'une seule pierre haute de cinquante brasses, posée au milieu d'un Temple, soûtenu de cinquante-six colonnes d'or massif. D'Herbelot. C'étoit apparemment la même Idole que celle des Arabes, qui l'avoient portée aux Indes: car outre que c'est le même nom, nous sçavons d'ailleurs que les Arabes Idolâtres adoroient anciennement des Abadirs, ou Baétiles, c'est-à-dire, de grosses pierres brutes. Voyez BAÉTYLE, & ABADIR.

☞ LATAINE, s. f. Vieux mot. Colere.

LATANIER, s. m. Arbre des Isles Antilles, qui est une espéce de Palmier. Il éléve sa tige assez haut, mais il ne croît pas beaucoup en grosseur. Au lieu de branches, il n'a que de longues feuilles, qui étant épanouies, sont rondes par le haut, & plissées par le bas à la façon d'un éventail. Elles sont attachées à de grandes queues qui sortent de certains filamens, qui entourrent la tête du tronc, comme une grosse toile rouge & fort claire. Ces feuilles étant liées par petits faisceaux, servent à couvrir les cazes, & la peau qu'on enléve de dessus les queues, est propre à faire des cribles, des paniers, & plusieurs autres petites curiosités, que les Indiens tiennent entre leurs meubles les plus précieux. Du même endroit d'où naissent ces feuilles, il en sort aussi quelque maniére de gousses membraneuses, qui se fendant en long, produisent en dehors une petite gerbe branchue, chargée de quantité de très-petites fleurs blanches, dont le pistil devient ensuite une baie un peu plus grosse qu'une bale de pistolet, remplie d'un suc violet, & d'une semence ronde, dure, & de la grosseur d'un pois. Les Indiens de ces Isles font aussi du bois de cet arbre, & de celui du Palmiste franc, des arcs, des massues, dont ils se servent en leurs combats au lieu d'épées. Ils en font encore des zagayes, qui sont de petites lances aigues qu'ils dardent avec la main contre les ennemis, & ils en munissent la pointe de leurs fléches, qui sont par ce moyen aussi pénétrantes que si elles étoient d'acier. M. Ray appelle ces arbres, *Palma Brasiliensis prunifera folio plicatili, seu flabelli formi caudice squammato.* Voyez encore l'Histoire des Antilles du P. Du Tertre, *Part. III. T. II. C. I. §. 27.* & celle de M. de Poincy, *C. VI. art. 15. p. 64.*

LATARACO, LATTARICO, s. m. Nom propre d'un ancien bourg du Royaume de Naples. *Lataracum*, *Etriculum*, *Hetriculum*. Il est dans la Calabre citérieure, entre S. Marco & Cozença. Matt.

LATE. Voyez LATTE.

Late, s. f. Terme de Coutumes. C'est en Provence une sorte d'amende pécuniaire. *Mulcta, emenda*, dans la basse Latinité. Il y a une *late* simple, & *late* triple: la *late* simple est de neuf deniers; la triple est de vingt-sept. La *late* simple est la même chose que l'*érame*, l'*arrante*, ou l'*adras*.

Late, ou Lates. Le Château de *Lates*, ou la Tour de *Late*. *Latara*. Ce sont les ruines d'un ancien Château situé sur le Lez, dans le Diocése de Nismes. Voyez Hadr. Valesii, *Not. Gall. p. 263.*

☞ LATÉBRES, s. f. & pl. Vieux mot. Cachettes, lieux retirés

retirés & secrets; du Latin *latebra*, qui veut dire la même chose.

LATENT, ENTE, adj. Qui est caché, qui ne paroît pas aux yeux. *Latens, abditus.* Il n'est guère en usage qu'en cette phrase: On est obligé de garantir un cheval des vices *latens*, comme pousse, morve & courbature, pendant huit jours en quelques Coutumes, & pendant quatre en d'autres, parce qu'ils se peuvent cacher & suspendre pendant ce temps-là.

Ce mot est purement Latin, & n'est guére reçu en notre Langue.

LATER. Voyez LATTER.

LATÉRAL, ALE, adj. Qui est à côté. *Lateralis, laterarius.* La nouvelle fortification a cet avantage sur l'ancienne, qu'outre la défense de front, elle a encore la *latérale*, qui se tire du flanc, du côté. Les Mariniers appréhendent fort les vents *latéraux*, qui soufflent de côté. Les parties *latérales* d'un chapiteau. PERRAULT, VITR.

LATÉRALEMENT, adv. D'une maniére latérale. *Ex latere.* Le flanc défend *latéralement* la face du bastion opposé.

LATÉRAN, f. m. Nom d'un Palais de l'Impératrice Fausta. *Lateranum.* Le Concile de Rome de l'an 313. s'assembla dans le Palais de l'Impératrice Fausta, nommé la maison de *Latéran*. FLEURY. C'est de-là que vient le nom de *Latran*. Voyez ce mot; car c'est ainsi qu'il faut dire & écrire.

LATÉRAN, f. m. Nom propre d'une fausse Divinité. *Lateranus.* Le Dieu *Latéran* étoit le Dieu des Foyers, & ce nom lui fut donné, dit Arnobe, parce qu'anciennement on faisoit, ou l'on revêtissoit le foyer d'une cheminée de briques, qui en Latin s'appellent *lateres*. On le fait encore, mais on se sert de briques cuites; & Arnobe dit qu'on y employoit des briques crues.

LATERCULE, f. m. Nom d'un Officier de l'Empire Grec. *Laterculus*, *Laterculensis.* Le *Latercule* avoit soin du cabinet du Prince, & de ses papiers.

LATERE, f. m. Nom propre d'un village, situé près de la côte Occidentale de Corse, vers la ville d'Adjazzo. *Later.* C'étoit anciennement une petite ville nommée *Arenosum littus.* MATY.

A LATERE. Terme Latin, dont on se sert pour qualifier les Cardinaux que le Pape envoie pour Légats dans les Cours étrangéres, qui s'appellent Légats *à latere*, parce qu'ils sont les Conseillers ordinaires, & Assistans aux côtés du Pape. Voyez LEGAT. Les Gardes des Princes étoient autrefois appellés *Laterones*, parce qu'ils étoient toûjours à leurs côtés, *à latere*. Voyez Du Cange dans son Glossaire. Il y a eu aussi des Comtes *à latere*, des Moniteurs *à latere*.

LATIAL, ALE, ou LATIAR, ARE, adj. Surnom de Jupiter. *Latialis.* Il étoit ainsi appellé de *Latium*, qui signifie le pays des Latins, petite contrée d'Italie où il étoit honoré. Tarquin le Superbe érigea à Jupiter *Latial* une statue sur une haute montagne proche d'Albe, où les Romains, les Latins, les Herniques & les Volsques, célébroient ensemble des fêtes tous les ans. Voyez Dempster, *Paral. ad Rosin. Antiq. Rom. L.* 2. *c.* 5. Une des sept collines de Rome s'appelloit aussi colline *Latiale*, ou *Latiare*. Voyez Rosin, *L. I. c.* 6.

LATIAR, f. m. Fête, cérémonie instituée par Tarquin le Superbe à l'honneur de Jupiter Latial. *Latiar.* Ce Prince ne destina qu'un jour à cette fête. Les premiers Consuls en ajoûtérent un autre, après qu'ils eurent conclu le Traité avec les Latins; on en ajouta un troisiéme, après que le peuple qui s'étoit retiré sur le Mont sacré, fut revenu à Rome; & un quatriéme, après qu'on eut appaisé la sédition qui s'éleva à l'occasion du Consulat, auquel le peuple vouloit avoir part. Ces quatre jours étoient ceux qu'on appelloit *Féries Latines.* Et tout ce qui se faisoit pendant ces féries, fêtes, offrandes, sacrifices, &c. tout cela s'appelloit *Latiar*, c'est-à-dire, fête de Jupiter Latial, ou Latiar. Voyez Jean-Frédéric Gronovius, *Observat. L. IV. c.* 25. Tarquin ayant fait un Traité d'alliance avec les Latins, proposa pour en assurer la perpétuité, d'ériger un Temple commun, où tous les alliés, les Romains, les Latins, les Herniques & les Volsques, s'assemblassent tous les ans pour y faire une foire, & y apporter leurs marchandises, se régaler les uns les autres, & faire ensemble des fêtes & des sacrifices. Telle fut l'institution du *Latiar*.

LATICLAVE, f. m. Habillement de distinction & de dignité parmi les Romains. *Laticlavium.* ☞ Le *laticlave* étoit une bande de pourpre, qui descendoit du haut de la robe des Magistrats & des Sénateurs en bas en forme de clou, & qui distinguoit leur habillement de celui du commun. Je dirois aussi plus volontiers en forme de scapulaire, qu'en forme de clou, si parmi la diversité des opinions, j'en voyois quelqu'une mieux appuyée que celle-ci, qui se soutient au moins par l'analogie. Nous supposerons cependant que sous les Empereurs, un ornement qui avoit plus de sept cens ans d'antiquité, ressembloit à un clou, à peu près comme le bonnet appellé mortier, ressemble au mortier d'un Apothicaire. Recevoir le *laticlave*, c'étoit recevoir la robe Sénatoriale. MORABIN, p. 180. Être fait Sénateur. Je m'en tiens à l'explication de M. Dacier, sur le trente-sixiéme vers de la cinquiéme Satyre du Livre I. d'Horace, où il dit que le *laticlave* étoit une veste bordée de chaque côté d'une large bande de pourpre; qu'on s'est trompé quand on a cru que ces bandes étoient taillées en forme de clou; mais que la raison du nom *clavus* étoit que les anciens appelloient ainsi ces bandes, parce que faisant la bordure de chaque côté de la veste, elles y étoient comme clouées. DE LA MONNOYE.

Les bandes larges faisoient le *laticlave*, & les bandes étroites l'*angusticlave*. DAC. Le *laticlave* étoit une tunique sur laquelle on attachoit des boutons en forme de clous à tête large. DANET. Dans tout ce qui regarde les habits des anciens, il n'y a rien sur quoi les Sçavans soient moins d'accord, que sur le *laticlave*, & l'*angusticlave*. Quoi qu'il en soit, c'étoit une marque d'honneur. Les Sénateurs, les Préteurs, les Ediles, avoient droit de le porter. On mettoit la robe qu'on appelloit *Prétexte*, sur le *laticlave*. Quand le Préteur prononçoit un Arrêt de mort, il quittoit la *Prétexte*, & retenoit le *laticlave*. Les premiers Magistrats des Colonies, ou des Villes municipales, portoient aussi le *laticlave*.

LATICZOW, f. m. Nom propre d'une petite ville de la Russie Rouge, en Pologne. *Laticzovia.* Elle est dans la haute Podolie, sur le Bog, à vingt-cinq lieues au-dessus de la ville de Braclaw. *Laticzow* est le siége d'une Châtelenie. MATY.

LATIER, f. m. Terme de Coutumes. Celui qui exige l'amende appellée *late*.

LATIN, ou LATINUS, f. m. Nom propre d'homme. *Latinus.* Le Roi *Latinus*, ou *Latin*, qui a le premier porté ce nom, & de qui il a ensuite passé aux autres hommes, au peuple, au pays, & aux autres choses qui l'ont porté, fut un Prince qui regna en Italie avant l'arrivée d'Enée, qui lui succéda. Selon Eusébe, *Latinus* fut le cinquiéme Roi depuis Janus. D'autres n'en mettent que trois, & donnent à *Latinus* trente-six ans de regne; selon le P. Pétau, il regnoit environ 1248 ans avant Jésus-Christ. Voyez *Rat. Temp. P. II. L. II. c.* 10. Il étoit, selon Hésiode, dans sa Théogonie, *v.* 1013. fils d'Ulysse & de Circé; & selon d'autres, de Faune & de la Nymphe Marica. Voyez Denys d'Halic. *L. I.* Tite-Live, *L. I. c.* 1. Aurelius Victor, *de Orig. Gent. Rom.* Syncellus, Virgile, Enéide, *L. XII.* & Hésiode cité.

LATIN, INE, f. m. & f. Nom propre d'un ancien peuple d'Italie, qui habitoit le Latium. *Latinus*, *a.* Les *Latins*, ou les peuples *Latins*, avoient pris leur nom du Roi *Latinus*, ou du nom de leur pays, *Latium*. Les *Latins* n'étoient proprement que les habitans de l'ancien *Latium*; on y comprit ensuite ceux du nouveau. Voyez LATIUM.

LATIN, INE, adj. Qui appartient aux Latins, ou au peuple Latin. *Latinus*, *a.* Les peuples *Latins* furent des premiers que les Romains vainquirent. Les féries *Latines*. *Latinæ Feriæ.* Voyez LATIAR. Une Version *Latine*, un Auteur *Latin*, les Livres *Latins* ne sont presque plus lus, tant les sciences sont déchues. Les villes *Latines*, une phrase *Latine*, une harangue *Latine*. Un Dictionnaire Grec & *Latin*. François & *Latin*. Un proverbe *Latin*, la langue *Latine*, &c.

Pays Latin, ou Latium. Voyez LATIUM.

☞ *O le plaisant Avertin*
D'un fou du Pays Latin,
Qui se travaille & se gêne,
Pour devenir à la fin
Sage comme Diogène! R.

On appelle l'Université & les Colléges le pays *Latin*, ce qui se prend souvent pour pédanterie : & on dit d'un mauvais Ecuyer, qu'il pique en *Latin*, pour dire qu'il se tient à cheval à la maniere des pédans. Scaliger dit, que les Langues Françoise, Italienne & Espagnole, sont des avortemens de la Langue *Latine*.

Regnier a dit, les gens de *Latin*, pour les Sçavans :

Si la science pauvre, affreuse & méprisée,
Sert au peuple de fable, aux plus grands de risée;
Si les gens de Latin *des sots sont dénigrés,*
Et si l'on est Docteur sans prendre ses degrés.
Regnier.

Latin, se dit quelquefois par opposition aux Grecs; & alors il se dit des peuples & des nations. *Latini*. Corneille a dit de Rome, dans ses Horaces :

Et que tes bons destins
Ne se borneront pas chez les peuples Latins.

L'Eglise Grecque a souvent eu des différends avec l'Eglise *Latine*. Les Peres Grecs, & les *Latins*, ont eu les mêmes sentimens pour la Foi. Dans le droit on distingue deux sortes de *Latins*; les *Latins* des Colonies, *Latini Colonarii*, c'étoit ceux qu'on menoit dans les Colonies : les *Latins* de Junius, *Latini Juniani*, ainsi nommés parce qu'ils furent établis par la Loi *Junia*, que *Junius* Norbanus Flaccus avoit portée. Ceux-ci ne jouissoient pas d'une liberté pleine & entiére, laquelle étoit un caractére essentiel des citoyens Romains.

Féries Latines. *Latinæ feriæ*. Voyez LATIAR.

En termes de Marine, on appelle des voiles *latines*, des voiles faites en triangle, ou en tiers point, qu'on appelle autrement *oreilles de liévre*, qui aboutissent en pointe par en bas. On s'en sert sur la Méditerranée, & dans les Galéres. Dans les vaisseaux les voiles d'artimon sont d'ordinaire *latines*. On dit aussi en proverbe sur la mer, une marchandise *latine*, c'est-à-dire, aussitôt vendue qu'apprêtée, ou de bon débit; telle qu'est l'huile de la baleine.

Toute l'Architecture des édifices de Saint Jago, capitale du Chili, est de mauvais goût, si j'en excepte l'Eglise des Jésuites, qui est une croix *Latine*, voutée sur un ordre Dorique. Frézier, *p.* 92.

LATIN, f. m. Langue morte qu'on parloit autrefois dans le Latium, & puis à Rome, & qui est aujourd'hui la langue de l'Eglise, & celle de tous les Sçavans. *Latina lingua*. Le *Latin*, que quelques-uns mettent au nombre des langues originales, n'en est point une : il s'est formé du Grec, & sur-tout du dialecte Eolien de cette langue, & des divers mots des langues des Osques, des Etruriens, & des autres anciens peuples d'Italie. Le commerce & les guerres étrangéres y portérent dans la suite beaucoup d'autres mots. Le *Latin* est un langage ferme, qui nous représente bien le caractére noble de ceux qui l'ont parlé. On a des ouvrages en tout genre bien écrits en *Latin*, quoiqu'il s'en soit perdu une infinité. Le *Latin* est plus figuré que le François, moins abondant que le Grec, moins fastueux que l'Espagnol, moins délicat que l'Italien. Du *Latin* se sont formées les langues Françoise, Italienne, Espagnole & Portugaise, avec leurs dialectes. Par toute l'Europe on trouve des gens qui parlent *Latin*. Le *Latin* est la clef des sciences. Il parle *Latin* comme Cicéron. Des bribes de *Latin*. Des tripes de *Latin*; ce sont des méchans passages de *Latin* qu'on cite. On dit aussi, qu'un homme est bon *Latin*; pour dire, qu'il parle bien *Latin*.

Au commencement la langue *Latine* étoit renfermée dans la ville de Rome, & les Romains n'en permettoient pas communément l'usage à leurs voisins, ou aux peuples qu'ils avoient subjugués. Cicéron disoit encore de son temps, que le Grec se lisoit par tout, & que le *Latin* n'étoit entendu que dans un petit pays. C'est dans sa harangue pour le Poëte Archias. *Græca leguntur in omnibus ferè gentibus. Latina suis finibus exiguis sanè, continentur.* Mais on l'accordoit comme une faveur. Depuis ils comprirent de quelle nécessité il étoit pour la facilité du commerce, que la langue *Latine* s'entendît par tout, & que toutes les Nations sujettes à l'Empire fussent unies par un même langage. Ainsi ils imposérent comme une loi ce qui étoit une grace, & ils obligérent les Nations subjuguées à parler *Latin*. Après la translation du siége de l'Empire à Constantinople, les Empereurs d'Orient voulant toûjours conserver la qualité d'Empereurs Romains, ordonnérent que la langue *Latine* demeurât toûjours en usage & dans leurs Rescrits & dans leurs Edits; comme on le peut voir par les Constitutions des Empereurs d'Orient recueillies dans le Code Théodosien. Enfin, les Empereurs, négligeant l'Empire d'Occident, abandonnérent la langue *Latine*, & permirent aux Juges de prononcer leurs Jugemens en Grec. Justinien a composé ses Novelles en Grec. Charlemagne, étant devenu Empereur d'Occident, ordonna que dans tous les Tribunaux souverains l'on rendît les Arrêts en *Latin*, & que les Notaires dressassent tous leurs Actes en la même langue. Cet usage a duré très-longtemps dans une grande partie de l'Europe. C'est François I. qui l'a aboli en France. Entre plusieurs Ordonnances qu'il fit pendant son regne, il y en a une fort ample de 1539. dont l'Article. III. ordonne que dorénavant *tous Arrests.... soient prononcés, enregistrés, & délivrés aux Parties en langage maternel François, & non autrement.* La raison qu'il en apporte, est qu'il naissoit souvent des difficultés sur l'intelligence des mots *Latins*, qui donnoient lieu à de nouveaux procès. Cela suppose visiblement qu'autrefois les Arrêts de la Cour se mettoient en *Latin*. Voyez ARRÊT. Avant lui on expédioit tous les Actes de Justice en *Latin*. Il y a eu des Ordonnances expresses faites en 1539. qui portent des défenses d'expédier les Actes de Justice en *Latin*. L'Office divin de l'Eglise Catholique se fait en *Latin*. Laurent Valle appelle Boëce le dernier des *Latins*. Et Naudé appelle Modernes tous ceux qui ont écrit après lui. On appelle de mauvais *Latin*, du *Latin* de Bréviaire. Mais afin que vous ne disiez pas que ce soit un *Latin* de Bréviaire, le Jurisconsulte Pomponius s'en est servi. Abbé d'Aubignac.

Latin, se dit quelquefois figurément & par raillerie, pour une chose qu'on n'entend pas. Dame, je n'entends pas le *Latin*. Mol. pour dire, je n'entends pas cela. C'est du *Latin* qui passe votre game. Voit. pour dire, cela est au-dessus de votre portée, de votre capacité.

Latin, se dit proverbialement en ces phrases. Quand on entend dire du *Latin* à un ignorant, on dit : le jour du Jugement viendra bientôt, les ânes parlent *Latin*. En quelques endroits où il y a Université, on dit : les grandes Ecoles ont couché ouvertes, les ânes parlent *Latin*. Les grandes Ecoles sont les Ecoles de Droit.

On dit aussi à un Ecclésiastique ignorant, qui dit quelques mots de *Latin*, que c'est du *Latin* de Bréviaire, pour lui reprocher qu'il ne sçait autre *Latin* que celui qu'il a appris en disant son Office. On dit encore du méchant *Latin*, que c'est du *Latin* de cuisine, il n'y a que les marmitons qui l'entendent. On dit aussi, qu'un homme est au bout de son *Latin*, quand il ne sçait plus que dire ni que faire pour achever quelque chose; qu'il y a perdu son *Latin*, pour dire, qu'il a perdu tous ses soins & ses frais.

Revêche à mes raisons, il se rend plus mutin,
Et ma Philosophie y perd tout son Latin. Regnier.

On dit encore, parler *Latin* devant les Cordeliers, quand on parle à des gens plus sçavans que soi. On dit encore, qu'un homme crache du Grec & du *Latin*, quand il en cite beaucoup; & quand il le fait mal à propos, on dit qu'il est fou en François & en *Latin*. Quand on veut

veut traiter un homme d'ignorant, on dit qu'il ne sçait ni Grec, ni *Latin*.

LATINEUR, s. m. Espéce de pédant qui ne sçait que du Latin, & qui n'a nulle politesse. *Litterator*. Un *Latineur* est ridicule chez les Graces & chez l'Amour. Cotin.

☞ LATINIER, s. m. Vieux mot. On en trouve un exemple dans M. Fleury. Le Latin étoit nécessaire pour les affaires & pour les Actes publics; il l'étoit pour les voyages, & on appelloit les Interprétes *Latiniers*.

Latinier, étoit autrefois un mot qui signifioit Truchement, Interprétes. *Interpres, peregrini sermonis peritus*. Il est encore aujourd'hui en usage en ce sens dans la basse-Bretagne.

Ce mot a aussi signifié un homme qui sçait le Latin, qui l'entend, qui peut l'expliquer, *Latinæ linguæ peritus*, & à cause de cela on a appellé un Interpréte du nom de *Latinier*. » Le fit requerre par *Latiniers*, qu'ele li dit » de quel linaige ele estoit «. Voyage d'outremer du C. de Ponthieu. Froissart se sert aussi de ce mot.

> Latinier *fu, si sot parler Roman,*
> *Englois, Gallois, & Breton, & Normand.* Vacces.

☞ LATINISATION, s. f. L'action de rendre Latin un mot d'une autre langue. Le soixante-neuviéme article du Huetiana, est intitulé, *De la Latinisation des noms*, & commence ainsi: Sur la question de la *latinisation* des noms & des surnoms, on voit une si grande variété de sentimens & d'usages, qu'il y a lieu de s'étonner que les Critiques & les Grammairiens n'aient pas essayé d'en fixer les régles.

LATINISER, v. act. Parler presque toûjours Latin; faire parade de son Latin, se servir de son Latin à tout propos, ou mal à propos. *Latinum sermonem frequentiùs adhibere.*

> *Un Pédant qu'on appelle Gilles,*
> *Pense avoir attrapé nos filles,*
> *Quand il a bien* latinisé. Cotin.

Latiniser, se dit le plus souvent pour, faire des mots qui ayent l'air ou la terminaison Latine. *Latinâ linguâ donare*. Les Auteurs François, pour vouloir *latiniser* leurs noms, font ensorte qu'on ne les connoît plus, comme *Democharès*, de Mouchi; *Petreius Dolabella*, Pierre Doubeau. On a été contraint de faire un Dictionnaire pour entendre M. de Thou, à cause des mots qu'il a *latinisés*.

☞ Latinisé, ée, part. pass. En matiére de controverse, on appelle, Grec *latinisé*, un Grec qui est entré dans les sentimens de l'Eglise Latine. Ac. Fr.

LATINISME, s. m. Façon de parler de la langue Latine. *Latinum idioma. Latinismus*. Construction, tour de phrase propre à la langue Latine. C'est un *latinisme*. Le style François de cet Auteur est plein de *latinismes*.

☞ On écrit réguliérement depuis vingt années, l'on est esclave de la construction, l'on a enrichi la langue de nouveaux mots, secoué le joug du *latinisme*, & réduit le style à la phrase purement Françoise. Mœurs *de ce siécle*. Cela étoit bon à dire il y a trente ans & plus. Depuis ce temps-là il ne tient pas à certains Ecrivains que notre langue ne soit bien gâtée. Voyez la Dissertation sur les *Latinismes* du Nouveau Testament, par M. Sigismond-Fridéric. Dressig.

☞ LATINISTE, s. m. Qui sçait le Latin. Il ne faut pas être un grand *Latiniste* (c'est-à-dire, il ne faut pas sçavoir beaucoup de Latin) pour comprendre que, &c. Abbé de Vayrac, *Merc. d'Août* 1725. Si le Maître, simple *Latiniste*, plein de lui-même, se trouve un esprit faux, incapable de justesse dans le raisonnement, un esprit sans méthode; enfin, un esprit qui ne voit que par les yeux du préjugé vulgaire, & qui sans vouloir raisonner, soutienne obstinément que le systême du Bureau Typographique est frivole: il sera aisé de s'appercevoir qu'un tel caractére n'est pas le meilleur que l'on puisse désirer pour élever un enfant.... Merc. *de Juin* 1732.

LATINITÉ, s. f. Langage Latin, ou plutôt maniére & façon de parler Latine, qui dépend du tour qu'on donne aux phrases, des expressions & des mots dont on se sert. *Latinitas*. Cet Auteur a une belle *Latinité*. Il étoit du temps de la bonne *Latinité*. La *Latinité* de Sénéque n'a rien de celle du temps d'Auguste, rien de facile, rien de naturel. S. Evr. On a dit du Cardinal Bembe, que de peur de corrompre sa belle *Latinité*, il ne lisoit ni son Bréviaire, ni la Bible. Teissier. C'est-à-dire, qu'il ne les lisoit pas en Latin, mais en Grec. Cela a tout l'air d'une fausseté. On appelle les Auteurs de la basse *Latinité*, les Modernes qui ont écrit depuis que le Latin a commencé à se corrompre. Les Auteurs de la basse *Latinité* sont la honte & l'infâmie de la langue Latine. Art de Parler.

LATIS. Voyez LATTIS.

LATISSIMUS. Nom Latin, qui signifie très-large; & que les Anatomistes donnent au troisiéme muscle du bras, parce qu'en effet il est très-large; ils le nomment encore *scalptor ani*, parce qu'il porte la main à l'anus. Il couvre presque tout le dos de son côté, & prend son origine de la troisiéme & quatriéme vertébres inférieures du dos, de toutes celles des lombes, de l'épine de l'os sacrum, de la partie postérieure de la lévre de l'os des îles, & de la partie externe des fausses côtes inférieures. Il s'attache à l'angle inférieur de l'omoplate; & va s'insérer à la partie supérieure & interne de l'humerus, qu'il tire en bas de plusieurs maniéres par ses différentes fibres. Dionis.

LATITER, v. act. Terme de Palais, qui se dit des choses cachées & recelées. *Abscondere, abdere*. Une veuve qui a caché & *latité* les effets de la succession de son mari, est privée des avantages qu'il lui a fait.

Ce mot vient du Latin *latitare*, qui est neutre, & non pas actif.

Latité, ée, part. pass. & adj. *Abditus, latens*.

LATITUDE, s. f. L'Abbé de la Trappe a pris ce mot pour étendue. *Latitudo*. Il y a peu de Religieux qui entrent dans la vérité de leur profession, qui en connoissent l'étendue, & qui ne se prescrivent des bornes, qui n'ont point été connues de leurs Instituteurs & de leurs Péres. On se resserre dans une condition qui veut une *latitude* extrême; puisqu'il n'y a rien de plus grand & de plus élevé, que l'obligation de tendre à ce que la Religion a de plus pur, de plus saint & de plus parfait. Ab. de la Tr.

LATITUDE, s. f. Terme de Géographie. C'est la distance de l'Equateur au Zénith, ou point vertical de quelque ville, ou autre endroit de la terre; on compte cette distance sur les degrés du Méridien. *Latitudo*. On la nomme autrement l'élévation du Pôle sur l'Horizon, parce qu'en effet, la distance de l'Equateur au Zénith, est toûjours égale à l'élévation du Pôle, ☞ qui est l'arc du Méridien compris entre le Pôle & l'Horizon septentrional, si le lieu dont il s'agit, est au Septentrion de l'Equateur, ou de l'Horizon méridional, si ce lieu est dans la bande du Sud. On donnera au mot *longitude* la longitude & la *latitude* de tous les endroits de la terre dont elles sont connues. *Voyez* LONGITUDE.

Les paralléles de l'Equateur sont appellés *Cercles de latitude*, à cause qu'ils la marquent par leur intersection avec le Méridien. Prendre les *latitudes*; degré de *latitude*; trouver la *latitude* d'un lieu. Sanson. Paris a 48 degrés 52 minutes de *latitude* Boréale, ou Septentrionale, ou d'élévation du Pôle arctique. De l'autre côté de la ligne, ou au de-là de l'Equateur; on l'appelle *latitude Australe*, ou *du Sud*. L'Isle de l'Ascension est à 8 degrés de *latitude du Sud*, & à 7 degrés 15 minutes de longitude. Tachard. Les Marins disent ordinairement *latitude* Sud & *latitude* Nord, au lieu de *latitude* du côté du Sud, & *latitude* du côté du Nord. On dit sur la mer, bande du Nord, ou bande du Sud; pour dire, de-çà, ou de-là la Ligne. Guillaume Barents, Hollandois, a été jusqu'au 77e degré de *latitude* Septentrionale; & depuis on a été jusqu'au 79e, plus de cent lieues au de-là de la Nouvelle Zemble, où, plus on a avancé vers les Pôles, & moins on a trouvé de glace, la mer n'étant gelée qu'environ quarante lieues autour de ses côtes, à cause des eaux douces qui y affluent, & qui se gélent plus facilement.

Latitude, en termes d'Astronomie, est la distance d'un Astre à l'Ecliptique, ou à l'orbite du Soleil vers un des Pôles du Zodiaque, *Latitudo;* elle diffère en ce point de la déclinaison, laquelle est un éloignement de l'Equateur vers un des Pôles du monde. Ainsi la *latitude* Géographique est la même chose que la déclinaison Astronomique, & la *latitude* Astronomique est tout autre chose. La *latitude* Astronomique se mesure par l'arc d'un de ces grands cercles perpendiculaires, compris entre cet Astre & l'Ecliptique. Le Soleil n'a jamais de *latitude;* & on dit que les Planétes ont quelque *latitude*, quand elles s'éloignent de l'Ecliptique. C'est pour cela que dans la Sphére armillaire on donne au Zodiaque quelque largeur. Les Anciens ne la faisoient que de six degrés de chaque côté de l'Ecliptique. Les Modernes l'ont étendue jusqu'à neuf; car par les observations de Tycho-Brahé, Vénus a de *latitude Boréale* 9 degrés 2 minutes; Mercure, 3 degrés 33 minutes. La Lune dans son quadrat avec le Soleil, 5 degrés 17 minutes, & en son opposition & conjonction, 4 degrés 58 minutes; Saturne, 2 degrés 48 minutes; Jupiter, 1 degré 38 minutes; Mars, 4 degrés 31 minutes. Quand les Planétes sont dans leur plus grande *latitude* méridionale, ou septentrionale, on dit qu'elles sont dans le ventre de leur Dragon. Leur plus grande *latitude* n'est pas toûjours la même; mais, selon le calcul d'Ozanam, elle ne surpasse jamais 5 degrés à l'égard de la Lune, 2 degrés 50 minutes à l'égard de Saturne, 1 degré 50 minutes à l'égard de Jupiter, 7 degrés à l'égard de Mars, 9 degrés à l'égard de Vénus, & 5 degrés à l'égard de Mercure, selon Gassendi. Quand elles n'ont aucune *latitude*, on dit qu'elles sont dans les nœuds de l'Ecliptique, ou dans l'intersection de leur orbite avec celle du Soleil, qu'on appelle la tête & la queue du Dragon; & c'est alors qu'elles peuvent causer ou souffrir l'éclipse du Soleil. On appelle *latitude septentrionale ascendante*, lorsque la Lune va du nœud septentrional vers le limite septentrional. *Latitude septentrionale descendante*, lorsque la Lune va du limite septentrional vers le nœud méridional. *Latitude méridionale ascendante*, lorsque la Lune va du limite méridional vers le nœud septentrional. *Latitude méridionale descendante*, lorsque la Lune va du nœud méridional vers le limite septentrional. Il en est de même à proportion des autres Planétes. Voyez sur chaque Planéte à leur ordre. Les *latitudes* des Etoiles fixes, qu'on avoit cru invariables, changent un peu & en différens sens. *Institut. Astronom.* p. 395. Leur *latitude* peut aller jusqu'à 90 degrés, selon qu'elles sont éloignées de l'Ecliptique vers les Pôles du Zodiaque. ☞ La *latitude* héliocentrique est celle qu'on observeroit du Soleil. La *latitude* géocentrique est la distance d'une Planéte à l'Ecliptique, telle que nous l'observons de la terre. L'*amplitude* ortive ou *occase* d'un Astre, ou d'un degré de l'Ecliptique, est l'arc de l'Horizon compris entre le point du lever & du coucher de l'Equateur, & le point du lever ou du coucher de cet Astre. L'*amplitude* ortive ou *occase* du Soleil est ce qui fait connoître l'étendue de l'arc diurne, ou nocturne, ou la durée du jour & de la nuit, en telle sorte que plus cette *amplitude* est grande, & plus il y a de différence entre ces deux arcs, ou entre le jour & la nuit. Quand elle est Boréale, le jour est plus grand pour ceux qui sont dans l'Hémisphére Boréal. Quand elle est Australe, il est plus petit. Cette *amplitude* est ce que d'autres ont appellé *latitude*, fort improprement.

LATITUDINAIRE, adj. & f. m. & f. Ce mot se trouve dans les écrits de quelques Théologiens. *Liberior, laxior in fidei Christianæ dogmatis statuendis.* Il signifie, qui n'aime point à être gêné dans ses dogmes, ni dans sa morale, & qui fournit aux autres un chemin plus large, & plus commode pour aller au Ciel, surtout par rapport à la créance des mystéres. C'est un sentiment de *latitudinaire*, de dire que le dogme de la Trinité n'est point nécessaire au salut. M. Jurieu a intitulé un de ses Livres, *La Religion du Latitudinaire.* C'est ce qu'on appelle autrement *Tolérant.* Les principes des *Latitudinaires* sont les mêmes que ceux des premiers prétendus Réformateurs, & il n'est pas étonnant que les sentimens des *Latitudinaires* se soient si fort répandus parmi toutes les Sectes Protestantes. Quand une fois on a secoué le joug de l'Eglise, il est fort naturel de secouer toute sorte de joug, de ne gêner son esprit & sa prétendue raison sur rien, de regarder la Religion comme une chose fort indifférente, & n'y tenir que par politique, par respect humain, par intérêt.

☞ **LATITUDINARIEN**, enne, f. m. & f. Nom de Secte. *Latitudinarius, a.* On dit plus communément *Latitudinaire.* Voyez ce mot ci-dessus. M. Bossuet, Evêque de Meaux, a dit *Latitudinarien.* Sur les principes de Chellenworth, Anglois, il s'est formé en Angleterre une Secte, qui s'est répandue dans toute l'Eglise Anglicane Protestante, où l'on ne parle que de paix & de charité universelle. Les défenseurs de cette paix se donnent eux-mêmes le nom de *Latitudinariens*, pour exprimer l'étendue de leur tolérance qu'ils appellent charité & modération, qui est le titre spécieux dont on couvre la tolérance universelle. Bossuet. C'est faire beaucoup de grace aux Protestans, que de renfermer les Latitudinaires ou *Latitudinariens* dans la seule Eglise Anglicane.

LATIUM, f. m. Terme purement Latin, qui se conserve dans notre langue. Nom propre d'une contrée ancienne d'Italie. Pays Latin. Pays des Latins, peuple d'Italie. *Latium.* Quoique ce nom soit Latin, nous nous en servons fort bien dans notre Langue: en parlant de l'antiquité, il vaut mieux l'employer que celui de Pays Latin, parce que nous avons attaché à cette phrase une autre idée, comme on l'a dit en sa place. Vigénère, Du-Ryer, & tous nos Auteurs, disent le *Latium.* Pline dit que le *Latium* est le pays qui est entre l'embouchure du Tibre & Monte Circello, près de San-Felice. Ce fut-là l'ancien *Latium.* Dans la suite ses bornes s'étendirent; on y comprit les Hernisques, les Eques, les Volsques & les Ausones jusqu'au Vulturne, aujourd'hui *Volturno*, & cela se nomma le nouveau *Latium.* Le premier alloit depuis le Tibre jusqu'à Fundi, & l'autre depuis Fundi jusqu'au *Volturno*, ou bien jusqu'à Minturne, & l'embouchure du Liris, aujourd'hui Gariglian. La longueur de l'ancien fut déterminée par Tibère Circeïus à cinquante mille pas. Les habitans de l'ancien *Latium* ont eu plus de priviléges que ceux du nouveau.

Ce nom de *Latium* vient du Latin *latere*, qui veut dire, être caché, parce qu'on prétend que Saturne étant chassé de son Royaume par son fils Jupiter, chercha une retraite en Italie, & se cacha dans cette contrée, qui fut depuis appellée *Latium*, à cause de cet événement. Varron dit que c'est parce que l'Italie est cachée, enfoncée entre les Alpes & l'Appennin. Bochart le tire du Phénicien לט, au pluriel לטים, ou לטין, *Latim*, ou *Latin*, qui signifie *enchantement*, parce que ce pays étoit plein d'herbes propres aux enchantemens & de poisons, ce qu'il prouve par Eschyle & par Théophraste, *Hist. Plant. L. IX. c.* 15.

Le P. Kirker a fait une description du *Latium.* Voyez aussi Cluvier, dans son ancienne Italie, & Mérula, *Cosmog. P. II. L. II. c.* 8.

☞ **LATMOS**, ou **LATMUS**, f. m. Montagne d'Asie, partie dans l'Ionie, & partie dans la Carie, remarquable dans la Fable par les amours de Diane & d'Endymion: son nom moderne est *Palatchia*, selon M. Baudrand.

LATOBIUS, f. m. Nom d'un Dieu de l'Antiquité Payenne. *Latobius.* Je ne trouve de mention de ce Dieu que dans deux Inscriptions de Gruter, *p.* LXXXVII. *n.* 7. & *n.* 8. Toutes deux sont en Carinthie, & elles marquent l'exécution d'un vœu fait au Dieu *Latobius.* La première est un vœu qu'une mére fait pour la santé de son fils & de sa fille. *Latobio sac. pro salute Nam. Sabiniani, & Juliæ Babilloe, Vindona mater, V. S. L. L. M.* De tout cela je conjecture que c'étoit un Dieu particulier aux anciens Noriques, dont la Carinthie faisoit partie; que peut-être c'étoit un Dieu de la santé; qu'outre les vœux qu'on lui fait, son nom pourroit le marquer. Βίος, en Grec, signifie *la vie.* La premiére partie *Lato*, pourroit venir d'un vieux verbe, dont *fero* a pris son supin *latum*, & les temps qui en dépendent, & *Latobius*, signifieroit celui qui donne la vie; ou bien

bien de λανθάνω ; comme si c'étoit le principe caché de la vie & de la santé dont on auroit fait un Dieu. Mais si ce mot est Sclavon, toutes ces conjectures sont vaines.

LATOÏDE, s. f. Fille de Latone. *Latoïs.* C'est une épithéte ou surnom que les Poëtes donnent à Minerve, parce qu'elle étoit fille de Latone. Divine *Latoïde*.

LATOMIE, ou **LAUTUMIES**, s. f. & plur. Carriére. Lieu d'où l'on a tiré de la pierre. *Latomia*, *Lautumia*, *Lapidicina*. Les lieux d'où l'on avoit tiré de la pierre ont souvent servi dans l'antiquité de prison aux criminels. Denys le Tyran fit creuser dans le roc un lieu semblable près de Syracuse, où il fit enfermer bien du monde. Cicéron reproche aussi à Verres, d'avoir fait enfermer des Citoyens Romains dans les *Latomies*. Ainsi ce nom devint comme un nom propre de prisons On peut s'en servir quand on parle de l'antiquité. En ce sens on ne le dit guère qu'au pluriel. On disoit aussi *Lautumies*, & les prisonniers qu'on y enfermoit s'appelloient Lautumiers, *Lautumarii*, *Lautumiarii*.

Le mot *Latomie* est Grec, de λᾶς, *pierre*, & τέμνω, *je coupe*. Pour *lautumie*, je ne sçais si ce n'étoit point une antiphrase tirée de *lautus*, ensorte que *lautumie* voulût dire un lieu où l'on est bien. Sénéque semble l'insinuer dans ses Controverses.

LATON, s. m. Il y en a qui écrivent ainsi ce mot, au lieu de *leton*, ou *laiton* : la derniére orthographe est la meilleure, & la premiére est la plus mauvaise. *Voyez* LAITON.

LATONE, s. f. Nom propre d'une Déesse de l'Antiquité. *Latona*. Elle étoit fille du Titan Coeus, & de Phœbé sa sœur. Junon ayant sçu son commerce avec Jupiter, la chassa du Ciel, & la fit tourmenter & persécuter par toute la terre par le serpent Pithon, afin qu'elle ne pût trouver de repos nulle part, ni de lieu pour faire ses couches; car elle fit jurer la Terre qu'elle ne lui en donneroit nulle part : mais l'Isle de Délos, qui étoit alors flottante, se trouva par hasard sous les eaux, lorsque Junon exigea ce serment. Ne l'ayant donc point fait, Neptune lui ordonna de se fixer, & de recevoir *Latone*. Elle y mit au monde deux jumeaux, un fils & une fille, Apollon & Diane. Voyez Lucien, dans le Dialogue d'Iris & de Neptune. D'autres disent, qu'après bien des courses, étant arrivée à l'Île Ortygie, en laquelle sa sœur avoit été changée ; elle lui donna retraite. Et d'autres encore, qu'au temps de ses couches elle fut changée en caille, & qu'elle s'envola sur l'Île, qu'on appelle *Ortygia* à cause de cela, c'est-à-dire, l'Île de la Caille, ou des Cailles, d'ὄρτυξ, *caille*. Homére, dans son Hymne sur Apollon, dit que *Latone* étoit fille de Saturne, & Hérodote dans son Euterpe, qu'elle ne fut que nourrice d'Apollon & de *Latone*, dont le pére & la mére étoient Dionysus & Isis. Voyez Natalis Comés, *L. IX. Mythol. c. 6. Latone* fut autrefois honorée dans les Gaules. Voyez LAONE. *Latone* étoit la Déesse principale des Tripolitains. On la voit sur leurs médailles, avec cette inscription : ΛΗΤΩ ΤΡΙΠΟΛΕΙΤΩΝ. Voyez dans Tristan, *T. I. p. 226*.

Ce n'étoit pas seulement les femmes en couche ausquelles *Latone* présidoit, elle aidoit aussi les femelles des animaux à mettre bas leurs petits, comme on le voit par la derniére Epigramme du trente-troisiéme Chapitre du premier Livre de l'Anthologie.

LATONE, selon les Mythologues, vient de λανθάνειν, être caché, parce que *Latone* n'est autre chose que la matiére, & que la matiére étoit cachée, invisible, avant la création de la lumiére.

LATONE, en termes de Philosophie hermétique, signifie la terre, comme Jupiter se prend pour le feu, Junon pour l'air, & Python pour l'eau. *Latone* se prend plus particuliérement pour le sein, les entrailles, &c, comme parlent les Sages, pour la matrice de la terre, où les métaux s'engendrent, c'est-à-dire, se forment & se nourrissent.

LATORIA, s. f. Bourg ou village proche d'Ephèse, anciennement *Latois*. C'étoit un vignoble renommé, où croissoit le vin qu'on nommoit *Pramnium*. Voyez Athénée, *L. I. c. 24.*

LATRAN, s. m. Originairement nom propre d'homme. *Lateranus*. Ce nom a passé à un ancien Palais de Rome, & aux bâtimens qui ont été faits à sa place à Rome. *Lateranum*. *Latran* étoit un Patrice Romain, qui vivoit sous l'Empire de Néron. Il fut désigné Consul, mais cet Empereur le fit tuer. On prétend qu'il fut appellé *Lateranus*, parce qu'il aimoit la retraite, & à vivre caché, *Quod latere frequens in otio soleret*. Son Palais fut appellé le Palais, l'Hôtel, la maison de *Latran*. Il étoit sur le mont Cœlius, proche de la Porte Latine. Constantin le donna aux Papes, qui en sont encore maitres, & qui y ont une Eglise sous le titre de S. Jean de *Latran*, & un Palais qu'on nomme le Palais de *Latran*.

Saint Jean de *Latran* est le premier Siége des Papes. Prudence en parle. Constantin ayant fait bâtir cette Eglise, elle fut appellée Basilique Constantinienne, autrement l'Eglise du Sauveur, à cause que pendant que Saint Sylvestre en faisoit la dédicace, l'image du Sauveur apparut sur la muraille : mais comme l'Empereur fit faire près de cette Eglise un baptistére, & que les baptistéres avoient l'image de S. Jean-Baptiste, on lui donna aussi le nom de S. Jean de *Latran*, qui lui est resté, quoique son véritable nom soit celui de S. Sauveur, & que ce soit sous ce nom que l'Eglise solemnise le 9. Novembre la dédicace de cette Eglise. Sixte V. fit rebâtir le Palais de *Latran*, & Innocent X. a fait réparer l'Eglise de S. Jean de *Latran*.

On appelle Conciles de *Latran* les Conciles qui se sont tenus à Rome dans la Basilique de *Latran*. Il y a cinq Conciles de *Latran* tenus en 1123, 1139, 1179, 1215, & en 1513, jusqu'en 1517. Quoiqu'il y ait d'autres Conciles tenus dans le Palais de *Latran*, comme celui de l'an 313. on ne les appelle pourtant pas Conciles de *Latran*, mais de Rome. Voyez encore LATÉRAN. Il y a à Paris une Commanderie de l'Ordre de Malte du titre de S. Jean de *Latran*. Il y avoit autrefois à Aix-la-Chapelle un Palais qui s'appelloit *Latran*.

Chanoines Réguliers de la Congrégation de S. Sauveur de LATRAN. C'est une Congrégation de Chanoines Réguliers, dont l'Eglise de S. Jean de *Latran* étoit le chef-lieu. Dom Gabriel Penot, qui a écrit l'Histoire de cette Congrégation, dont il étoit, prétend qu'il y a eu depuis les Apôtres une succession non interrompue de Clercs vivans en commun, & que c'est de ces Clercs que les Papes établirent à S. Jean de *Latran*, après que Constantin l'eut fait bâtir. Mais ce ne fut que sous Léon I. vers le milieu du cinquiéme siécle, que les Chanoines de S. Jean de *Latran* commencérent à vivre en commun. Ils possédérent cette Eglise pendant huit cents ans, depuis Léon I. jusqu'à Boniface VIII. qui la leur ôta l'an 1294 pour y mettre des Chanoines séculiers. Eugéne IV. les y rétablit cent cinquante ans après, ayant tiré pour cela des Chanoines de la Congrégation Frigdonienne, ou Frisonaire, dont nous avons parlé en sa place. Diverses Congrégations ont été unies à celle de S. Jean de *Latran*, & cet Ordre s'est étendu jusqu'en Pologne & en Moravie. Voyez le P. Hélyot, *Histoire des Ordres Relig. & Milit. P. II. c. 3, 4, 5 & 6.*

Il y a aussi des Chanoines Régulieres de l'Ordre de Saint Jean de *Latran*. Voyez le P. Hélyot, *P. II. c. 7.*

Ce nom de *Latran* vient de l'ancien Palais de la famille des *Latérans*, qui étoit bâti dans ces quartiers-là de Rome. D'autres le dérivent du nom d'une idole appellée *Latéran*, *Lateranus* ; on le nomma ainsi du nom Latin *later*, qui veut dire *brique*, parce que cette idole étoit la Divinité des foyers, qui sont ordinairement bâtis de brique. Voyez ci-dessus LATÉRAN.

☞ **LATRECEY**, s. m. Bourg de France dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, dans le Marquisat d'Arc en Barrois.

☞ **LATREUTIQUE**, adj. m. & f. qui se dit du sacrifice qu'on offre à Dieu comme au Souverain Être, pour reconnoitre sa souveraine Majesté, & le souverain domaine qu'il a sur tous les êtres. *Latreuticus*, *a*, *um*. L'holocauste est un sacrifice *latreutique*. Le sacrifice de la Messe n'est pas seulement un sacrifice d'action de graces, il est tout ensemble Eucharistique, *latreutique*, propitiatoire,

propitiatoire & impétratoire. CONFÉRENCES D'ANGERS. On le nomme *latreutique*, quand on l'offre à Dieu pour reconnoître son souverain domaine sur toutes les créatures. IDEM.

☞ Ce mot vient de λάτρεια, *latrie*, culte de *latrie* : d'où se forme λατρεύειν *adoro*, & λατρευτὴς, *cultor*, *adorator*. Pour λατρευτικὸς, je doute qu'on trouve *latreutique* dans un bon Ouvrage.

LATRIE, s. f. Terme de Théologie. Culte de Religion qui n'appartient qu'à Dieu seul. *Latria*. Les Chrétiens adorent Dieu d'un culte de *latrie* : ils honorent les Saints d'un culte de *dulie*. On confond quelquefois les termes d'*honorer* & d'*adorer*, de *latrie* & de *dulie* ; mais il faut les distinguer quand on parle exactement. Le culte de *latrie* n'appartient qu'à Dieu, & ne peut se terminer qu'à lui. Cette adoration intérieure que nous rendons à Dieu en esprit & en vérité, a ses marques extérieures, dont la principale est le sacrifice, qui ne peut être offert qu'à Dieu seul, parce que le sacrifice est établi pour faire un aveu public & une protestation solemnelle de la Souveraineté de Dieu, & de notre dépendance de lui. Tout culte religieux se doit terminer à Dieu comme à sa fin nécessaire ; & si l'honneur que l'Eglise rend à la Sainte Vierge & aux Saints, peut être appellé religieux, c'est à cause qu'il se rapporte nécessairement à Dieu. BOSS. M. Daillé a dit que les Péres du quatriéme siécle ont reconnu la distinction que nous faisons de *latrie* & de *dulie*, & qu'ils ont honoré les Saints comme nous le faisons.

☞ LATRINES, s. f. plur. On ne se sert guère de ce terme en François ; ce que les Latins appelloient *latrines*, nous l'appellons privés, garderobe, lieux secrets, & même absolument *les lieux*. *Latrina forica*.

> *N'as-tu point peur d'offenser Dieu,*
> *De le prier sur des* latrines. LA MONNOIE.

☞ Mais on s'en sert encore pour exprimer ceux des Romains, ou du moins d'une antiquité reculée. Vespasien mit un impôt sur les *latrines*.

Il est défendu de mettre des *latrines* auprès des puits. Ce mot vient du Latin *latere*, être caché.

LATTE, s. f. Bois d'ouvrage & de fente, qu'on taille dans les forêts avec quelque longueur, mais peu de largeur & peu d'épaisseur. *Assula, ambrices*. C'est un morceau de bois de chêne refendu selon son fil en manière de régle mince, qui s'attache sur les chevrons d'un comble pour en porter la tuile, ou l'ardoise. La *latte* se cloue sur les chevrons. Les *lattes* pour l'ardoise s'appellent *lattes volices*. On couvre de *latte* les pans de charpente pour soutenir un enduit de plâtre ; & celle-là s'appelle *latte jointive*. On s'en sert aussi pour soûtenir les toiles des ailes de moulin. La *latte* carrée doit avoir quatre piés de long, un pouce trois quarts, ou deux pouces de large, & deux à trois lignes d'épaisseur, & cinquante à la botte. *La latte volice* a même longueur & épaisseur, & a quatre à cinq pouces de large. Il n'y en a que vingt-cinq à la botte. Les *Contrelattes* sont ordinairement de la même longueur que les lattes. On attache les *contrelattes* en hauteur contre les lattes. On appelle *contrelattes* de fente, celles qui sont fendues par éclats minces, & servent pour les tuiles ; & *contrelattes* de sciage, celles qui servent pour les ardoises, & qui sont refendues à la scie ; ce sont ces derniéres que Daviler appelle *Lattes volices*. On emploie l'ardoise sur des *lattes* de fente avec *contrellattes* de sciage. DAVILER. Toute *latte* & *contrelatte*, tant de fente que de sciage, doit être sans aubier. ID.

Ce mot vient de *lata*, c'est-à-dire, *large* ; ou de l'Allemand *latt* ; ou de l'Hébreu *laat*, לאט ou לוט *lut*, qui signifie *texit*, *obvolvit*.

LATTE. On appelle *lattes* les échelons qui sont aux volans d'un moulin à vent, & sur lesquels on tend la toile, ou les voiles sur lesquelles porte le vent.

☞ LATTE. Mesure dont on se sert pour l'arpentage, dans quelques endroits de la Guienne. Elle est plus ou moins grande suivant les lieux.

On appelle souvent *lattes* des piéces de bois minces. *Lattes* à baux, en termes de Marine, sont de petites piéces de bois fort minces qu'on met entre les baux, les barrots, les barrotins d'un vaisseau. *Lattes* de gabarit, ce sont des *lattes* qui servent à former les façons d'un vaisseau, qui prend la rondeur qu'elles lui donnent dans leur tour : elles sont rondes par l'avant, & dans les flutes elles le sont aussi à l'arriére ; elles sont minces & ovales en tirant de l'avant vers le milieu, & carrées au milieu. *Lattes* de caillebottis, ce sont de petites planches resciées, qui servent à couvrir les barrotins de caillebottis.

LATTE. Terme de la Marine des Galéres. Les *lattes* sont des traverses, ou des poutres qui soûtiennent le pont, ou plutôt la couverte des Galéres.

LATTE, s. m. Nom propre d'un ancien village ou bourg. *Latara*. Il est dans le Languedoc, à un mille de Montpellier, sur le Lac de Maguelonne, qu'on appelle quelquefois pour cette raison le Lac de *Latte*. MATY.

LATTER, v. act. Appliquer des lattes sur des chevrons, sur un pan de bois de charpente, attacher sur un comble des lattes espacées de quatre pouces pour y accrocher la tuile, ou l'ardoise. *Assulas sternere*. *Latter* à claire voie, c'est mettre des lattes sur un pan de bois, pour retenir les plâtras des panneaux, & le recouvrir de plâtre. *Latter* à lattes jointives, c'est clouer des lattes si près les unes des autres, qu'elles se touchent, ce qu'on appelle *lattis*, pour lambrisser les cloisons, plafonds, cintres, &c. DAVILER. Un mur de charpente qu'on a *latté* & enduit, est estimé les trois quarts d'un mur de maçonnerie. Quand il est contre-*latté*, il vaut autant que le mur entier.

LATTÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Assulis stratus*.

LATTIS, s. m. Terme de Couvreur. Couverture de lattes. *Assula strata*. Faire un *lattis*. Voyez LATTER.

L A V.

LAVABO, s. m. Terme d'Eglise, & d'Imager. Carte qu'on met au côté droit de l'Autel, où sont écrites ces paroles, *Lavabo inter innocentes manus meas*, &c. Mettre le *lavabo* où il doit être.

Lavabo, se dit aussi de l'action des Prêtres qui se lavent les mains, en disant la Messe, & de la partie de la Messe où cette action se fait. La Messe en étoit au *lavabo*, quand je suis arrivé. Il a fallu en entendre une autre.

☞ *Lavabo*, se dit encore du linge auquel le Prêtre s'essuie les doigts, après se les être lavés ensuite de l'Offertoire.

LAVAGE, s. m. Eau ramassée qui lave. *Aqua copia, eluvies*. Lorsque les égouts sont encombrés & qu'il pleut, il y a bientôt un grand *lavage* d'eau dans les rues. Un seau d'eau répandu dans une chambre fait un grand *lavage*.

LAVAGE, est aussi l'action de *laver*. *Lotura*, *lavatio*. On recommande aux Palfreniers le *lavage* des piés des chevaux. Les eaux grasses sont bonnes pour ce *lavage*.

☞ LAVAGE, s. m. En termes de Salpétrier, c'est quand on met de l'eau de puits pure sur les cendres & plâtres des cuviers, qui est un jour & un peu plus à passer.

LAVAGE, se dit hyperboliquement des liqueurs trop claires, ou gâtées par un mélange d'eau excessif. *Dilutus liquor*. Quand on met trop d'eau dans du vin, dans du sorbet, dans des syrops pour délayer, ils ne sont point estimés, ce n'est que du *lavage*. Le pot n'est pas assez bouilli, le potage sera trop clair, ce ne sera que du *lavage*.

LAVAGE. Maniere de tirer l'or des riviéres. En plusieurs endroits du Chili & du Pérou on tire de l'or par le *lavage*. Voyez LAVOIR.

LAVAGNA, s. f. Nom propre d'une petite ville qui a titre de Comté, & qui dépend de la Maison de Fiesque. *Lavania*, *Lebonia*. Elle est de l'Etat de Gênes, & située sur la côte du levant, à deux ou trois lieues de Rapallo, à l'embouchure de la riviére de *Lavagna*, en Latin *Lavania*, & anciennement *Entella*. MATY.

☞ LAVAGNE, s. f. La pierre de *Lavagne* de Gênes est une espéce d'ardoise, dont on couvre les maisons & dont on fait du pavé. Elle est très-bonne par sa grandeur & son épaisseur à peindre de grands tableaux. On la tire de la côte de Gênes dans un lieu appellé *Lavagne*.

LAVAL, ou LAVAL-GUION, s. m. Nom propre d'une ville de France, située dans le Maine, sur la Mayenne, à quinze lieues d'Angers, du côté du nord. *Laval* appartient aux Ducs de la Trimouille, & est considérable par ses Manufactures de toiles. MATY. La Maison

son de *Laval* étoit une des plus anciennes & des plus considérables de France. On la faisoit remonter jusqu'au IXe siécle, où Gui I. Baron de *Laval*, vivoit sous les enfans de Charlemagne.

LAVANDE, s. f. Sorte de plante dont il y a plusieurs espéces. *Pseudonardum, lavandula, casia.* La grande *lavande*, qu'on appelle aussi *Nard* & *Aspic* en Provence, pousse des tiges à la hauteur de deux ou trois piés, dures, ligneuses, carrées. Ses feuilles sont oblongues, blanchâtres. Ses fleurs sont en gueule, petites: elles naissent à la cime des tiges & des branches, disposées comme par anneau, & en maniére d'épi, de couleur bleue ou violette. Ses semences sont menues, oblongues, enfermées dans une capsule qui a servi de calice à la fleur. Toute la plante, & principalement la fleur, rend une odeur forte, aromatique, agréable. Elle est propre pour fortifier le cerveau & les nerfs, pour chasser les vents, pour exciter les mois aux femmes. On se sert des fleurs de la *lavande* pour faire une huile, qu'on appelle Huile essentielle de *lavande*. En Provence on l'appelle *Huile d'aspic*, par corruption, pour Huile de spic. Voyez ASPIC. En Latin *lavandula latifolia*. C. Bauh. Pin. 216.

Ce mot vient de *lavare*, *laver*, & l'on a donné ce nom à la *lavande* ordinaire, parce qu'on l'emploie dans les bains. *Lavandula, lavande*, est pris du Celtique *lavend*. Pezron.

☞ LAVANDER, s. m. Espéce de linge ouvré, qui se manufacture en quelques lieux de Flandre.

LAVANDIER, s. m. Officier du Roi qui a soin de blanchir le linge. *Lotor Regius.* Il y a dans la Maison du Roi deux *Lavandiers* du corps, servant six mois chacun. Un *Lavandier* de Panneterie bouche. Un *Lavandier* de Panneterie commun ordinaire. Deux *Lavandiers* de cuisine, bouche & commun.

Lavandier des Philosophes. Nom que les Sages donnent à Jupiter, lequel agit & régne durant l'opération appellée *lavement des Philosophes*.

LAVANDIÉRE, s. f. Femme qui blanchit du linge, des toiles. *Lotrix.* Il y a grand nombre de *Lavandiéres* à Charanton, à Saint-Cloud. En ce sens on dit plutôt *Blanchisseuse*. On se sert du mot de *Lavandiére*, quand on veut parler de celle qui lave & qui aide à la Blanchisseuse.

Ce mot vient du Latin *labendria*, dont s'est servi Gellius. Du Cange dit aussi qu'on a dit *lavandarius* & *lavander* dans la basse Latinité.

Lavandiére, s. f. Petit oiseau qui fréquente le bord des riviéres, & que l'on appelle plus ordinairement *Bergeronnette*, ou *Hoche-queue*. *Motacilla.* Ce petit oiseau se plaît le long des eaux & des riviéres: il cherche des mouches & des vermisseaux en ces lieux; il aime aussi le bétail, à cause qu'il y a quantité de mouches, qui voltigent pour l'ordinaire autour des troupeaux. Quelques Oiseliers ont observé que cet oiseau nourrit le petit du Coucou, ce qui est très-difficile à croire, parce les Coucous ne faisant jamais leurs œufs que dans les nids des autres oiseaux, ils sont nourris & élevés par le pére & la mére de ceux dans le nid desquels ils sont, & je ne puis concevoir comment il pourroit être élevé dans celui d'un si petit oiseau comme est la *Lavandiére*.

Pour ce qui est de sa forme & des couleurs de son pennage, la *Lavandiére* a la taille longue; elle a le sommet de la tête, le haut du col & la poitrine noire. Son dos est cendré; son bec est longuet, menu & noir; son gosier est blanc par le dedans; son ventre est tout blanc; ses ailes sont bleues, lesquelles sont en premier lieu diversifiées, & sont ensuite de blanc & de noir, aussi-bien que sa queue qui est plus longue que ses ailes; ses jambes & ses piés sont bruns, & assez longs.

La femelle a le sommet de la tête cendré, la gorge jaunâtre; pour le reste, il est semblable au mâle. Les jeunes *Lavandiéres* jusqu'à six mois, à ce que rapporte Bellon, sont d'autre couleur que les vieilles d'un an qui ont mué.

La *Lavandiére* est d'espéce différente de la Bergeronnette; car l'on prend quantité de Bergeronnettes durant le mois de Juillet & d'Août: & au contraire, en Septembre & Octobre on prend des *Lavandiéres*, & point de Bergeronnettes.

Bellon dit qu'il y a une autre espece de *Lavandiére* d'une taille plus petite que celle de laquelle nous venons de parler, qui n'est pas plus grosse que la Bergeronnette. Elle semble être d'une espéce entre les deux; elle est, dis-je, semblable à la *Lavandiére*, & pour cela il a estimé qu'elle fût d'espéce différente.

Au commencement de l'hyver, la *Lavandiére* a un joli chant; l'on ne peut la nourrir en cage, ni en voliére, elle vit de mouches & de petits insectes.

LAVANGE, s. f. Amas de neiges qui se détache tout-à-coup des montagnes & des hauts rochers, & qui est fort dangereux pour ceux qui se trouvent dans les vallées. *Nivis globus, moles.* Un petit peloton de neige qui roule le long d'une haute montagne grossit tellement, qu'il forme une *lavange*. On les nomme ainsi en Dauphiné; mais vers Briançon & Pignerol on les nomme *avalanges*, ou *avalanches*.

LAVANT, s. m. Nom propre d'une riviére du Cercle d'Autriche. *Lavantus.* Elle a sa source dans la Haute Styrie, traverse une partie de la Carinthie, & se décharge dans la Drave, à Lavant-Mynd. La vallée de *Lavant*, que cette riviére baigne, est la plus fertile de la Carinthie. Maty.

LAVANT-MYND, s. m. ou LAVEMUND, s. f. Nom propre d'une petite ville d'Allemagne. *Lavant-Munda, Lavanmunda, Lavantiortium.* Elle est dans la Carinthie, à l'embouchure du Levant dans la Drave. Cette ville appartient à l'Archevêque de Saltzbourg; elle est ornée d'un Château & d'un Evêché, fondé l'an 1073. par les Archevêques de Saltzbourg, dont il est suffragant. Maty.

LAVARDIN, s. m. Nom propre d'un ancien Château, qui a donné le nom aux Seigneurs de *Lavardin*. *Lavardense Castrum*, & *Lavarizium*. Dans Godefroi de Vendôme, *L. III. Ep.* 23. *Lavarzinense Castrum.* Dans la Vie de Hildebert, Evêque du Mans, *Lavarceium*. Dans Odéricus Vitalis, *L. X. Histor. Lavardinum*. Il est près de Vendôme, sur le bord du Loir, vis-à-vis de Montoire. Hadr. Valesii, *Not. Gall. p.* 264.

LAVARET, s. m. Poisson qui se trouve dans les lacs du Bourget & d'Algubelette en Savoye. *Lavaretus.* Pomey. C'est une espéce de Saumon, ou de truite, à cause du dernier aileron du dos, qui est grasset & rond comme aux Saumons & aux truites: il est de la grandeur d'un pié; il a le corps applati, à peu près comme le hareng, ou l'alose. Son corps est couvert d'écailles claires & argentées; depuis ses ouïes jusqu'à la queue, il lui descend une ligne presque droite: il a deux ailes près les ouïes, autant au milieu du ventre, près de l'anus, & une autre sur le dos assez grande, & la derniére qui est grasse comme aux truites. La queue finit en deux pointes noires par le bout. Il a de chaque côté quatre ouïes doubles, le cœur fait à angles, le foie sans fiel; il n'a point de dents; la chair est blanche, molle, de bon goût, point gluante, d'un bon suc, qui nourrit moyennement. Il fait ses œufs en automne. Rondelet, *Des poissons des lacs, c.* 15.

☞ Lavaret, se dit aussi d'un oiseau de leurre, ou de proie.

☞ LAVARONUS, s. m. Poisson de mer qui ressemble beaucoup au Lavaret poisson de riviére. Il est couvert d'écailles luisantes comme de l'argent. Sa tête est grosse, & l'on trouve dedans deux petites pierres. Sa chair est très-blanche, légére, bonne à manger & de facile digestion. On le trouve dans la Méditerranée. Les pierres de sa tête prises en poudre sont bonnes contre la gravelle. Sa chair est nourrissante, restaurante & stomacale. Lémery, après Bellon, appelle ce poisson *Lavaronus, à Lavando*, parce qu'il est toûjours fort net & bien lavé: mais à Marseille & à Gênes on le nomme *Cabassonus* & *Capassonus*.

LAVASSE, s. f. Pluie subite & impétueuse. *Unda, pluvia, imber præcipitans, præceps; diluvies, colluvies.* Nous avons été surpris à la campagne par une *lavasse* d'eau qui nous a bien mouillés. Les *lavasses* font souvent déborder les petites riviéres, & en font des torrens qui font bien du tort dans la campagne.

☞ LAVATION, s. f. Fête que les Romains célébroient en l'honneur de la mere des Dieux. On portoit ce jour-là en pompe la Statue de la Déesse sur un char, & on alloit ensuite la laver dans le fleuve Almon, à l'endroit où

où il tombe dans le Tybre. Cette solemnité, qui arrivoit le vingt-cinq de Mars, fut instituée en mémoire du jour que le culte de Cybéle fut apporté de Phrygie à Rome.

LAVAUR, ou LA VAUR, & selon quelques-uns L'AVOUR, s. m. Ville du Haut-Languedoc, située sur la riviére d'Agoust, à six lieues de Toulouse, du côté du levant. *Vaurium*, *Vaurum*. Cette ville est petite, mais agréable. Elle a un Evêché suffragant de Toulouse. Maty. *Lavaur* en Lauraguais, au Haut-Languedoc: étoit un ancien Monastére fondé au VII[e] siécle par Saint Alain, ou Elan, Evêque, honoré le vingt-cinq de Novembre. En 1098. Isarn, Evêque de Toulouse, donna cette Eglise, nommée S. Elan, & située dans son Diocése, à Frotard Abbé de S. Pons de Tomiers, pour la rétablir, parce qu'elle étoit détruite par négligence. On y établit un Prieuré dépendant de S. Pons, qui subsista jusqu'à l'an 1318. auquel Jean XXII. l'érigea en Evêché le vingt-deuxiéme de Février, & lui donna pour premier Evêque Roger d'Armagnac. Fleury, *Hist. Ecclésiast. L. XCII.* Voyez aussi Catel, *Hist. de Languedoc, L. V. p.* 1029. où il rapporte la suite des Evêques de *Lavaur*.

LAUBACH, ou LABACH, s. m. & en Italien LUBIANA, s. f. Nom propre d'une ville du Cercle d'Autriche. *Labacum*, *Lubiana*. Elle est capitale de la Carniole, & située sur la riviére de *Laubach*, à deux lieues au-dessus de son embouchure dans la Saxe. *Laubach* a un Evêché, suffragant autrefois d'Aquilée, & maintenant de Saltzbourg. On la prend communément pour l'ancienne *Amonia*, ou *Emonia*, ou *Emona*, cité de la Pannonie supérieure. Maty.

Laubach, s. m. *Klein Laubach*, c'est-à-dire, le petit *Laubach*. Petite ville de la Carniole, située sur la riviére de *Laubach*, à deux ou trois lieues au-dessus de la grande *Laubach*. *Labacum parvum*. Cette ville, & même la riviére sur laquelle elle est, ont été appellées par les Anciens *Nauportus*. Maty.

Laubach, *Ober Laubach*, c'est-à-dire, le Haut *Laubach*. *Labacum Superius*. C'est un bourg de la Carniole, situé sur la riviere de *Laubach*, près de sa source & du Comté de Gorice. Maty.

Laubach, est encore le nom d'un bon bourg du Comté de Solms, en Wéréravie. *Laubacum*. Il est aux confins du Comté de Nida, & du Landgraviat de Hesse, à trois lieues de la ville de Giessen. Maty.

LAUBAN, s. m. Nom propre d'une petite ville de la Lusace. *Lauba*. Elle est aux confins de la Silésie, sur la riviére de Queisset, à quatre lieues de Gorlitz, du côté du levant. Maty.

LAUBEN. Voyez LEUBEN.

LAUDA, s. f. Nom propre d'un bon bourg avec un château. *Lauda*, *Laudum*, anciennement *Laus Pompeia*. Il est dans l'Evêché de Wurtzburg en Franconie, sur le Tauber, à deux lieues au-dessous de Marienthal. Maty.

LAUDANUM, s. m. C'est le nom que les Chymistes ont donné à l'extrait d'Opium, à cause de ses excellentes qualités, comme qui diroit *laudandum*, de *laudare*, *louer*. Plusieurs y ajoûtent les coraux, les perles, la thériaque, l'extrait de safran. Le *Laudanum* est un reméde admirable, quoiqu'en dise M. Patin; il provoque le sommeil; il appaise les douleurs; il arrête les crachemens de sang; les flux des menstrues & des hémorrhoïdes: il est aussi très-bon pour toutes sortes de fluxions violentes.

☞ On dit bassement, Donner du *Laudanum* à quelqu'un; pour dire, Le louer, le flatter.

LAUDE. Terme de Coutumes. Droit de vendition qui se léve dans les foires sur les marchandises. Droit qui se léve sur les habitans de quelques lieux du Berry. *Lauda*. Sur chacun desdits habitans non ayans bœufs, deux deniers tournois, & s'appelle ledit droit, le droit de *Laude*; *leuda*, dans la basse Latinité. On peut aussi appeller *Laude*, aussi-bien que *louange*, une espéce de priéres de l'Office Mosarabique, appellée en Latin *laus*, & en Espagnol *lauda*. Une *laude* est composée de plusieurs versets qui se répétent, & ressemblent en quelque sorte aux priéres qu'on dit dans le Rit Romain les jours de férie d'Avent & de Carême. On récite une *laude* chaque jour dans l'Office Mosarabique à Laudes, & à chacune des petites Heures.

LAUDEN. Voyez LOTHIANE.

LAUDER, s. m. Nom propre d'une petite ville de l'Ecosse méridionale. *Lodera*. Elle est à huit ou neuf lieues de Barwick, du côté du couchant, & capitale de la Lauderbale, qui est une petite Province, environnée par la Lothiane, la Marche, la Twédale, & la Tivédale, dans laquelle quelques Cartes la renferment. Maty.

LAUDES, s. f. & pl. La seconde partie de l'Office ordinaire du Breviaire, qui se dit après Matines. *Laudes*. C'étoit autrefois la fin de l'Office de la nuit. Les *Laudes* sont principalement composées de Pseaumes, de Cantiques, & d'une Hymne. L'Office des Morts finit à *Laudes*. Cassien, dans son Ouvrage, *de Nocturnis Orationibus, L. III. c.* 10. fait entendre que les anciens Anachorettes d'Egypte chantoient la nuit les mêmes Pseaumes que nous récitons à *Laudes*.

Dans l'Ordre de Cluny, le mot de *Laudes* est synonyme de celui de *Matines*. *Laudes*, *seu Matutini*. *Stat. cap. gen. anno* 1717. Anciennement on appelloit les *Laudes*, l'Office du matin, ou Matines; & ce que nous appellons aujourd'hui Matines, s'appelloit Nocturne, ou Office de la nuit: les *Laudes* s'appelloient Matines, parce qu'on les disoit le matin. Les anciens Moines, qui suivent la Régle de Saint Benoît, ont séparé les *Laudes* des Matines, ce qui a donné occasion à différens Auteurs de traiter une question assez inutile, c'est à sçavoir si l'Office divin est composé de huit parties, ou heures différentes, ou de sept seulement; mais il importe peu combien on compte d'heures, pourvu qu'on dise dans le temps marqué celles que la coutume & l'Eglise prescrivent. Dans l'Eglise Romaine on ne compte que sept heures dans l'Office divin, parce qu'on joint les *Laudes* aux Matines. Les anciens Moines les ont séparées pour se conformer davantage au texte du Pseaume, qui porte que David se levoit la nuit pour louer Dieu, & qu'il le louoit sept fois le jour. Il y a dans les *Laudes* de l'Office Mosarabique une chose singuliére, c'est qu'on n'y récite jamais le Cantique *Benedictus*, excepté le jour de Saint Jean-Baptiste. La Régle de Saint Césaire pour des Religieuses porte §. 11. En tout temps après *Laudes* qu'elles lisent jusqu'à huit heures du matin, & ensuite que chacune fasse son ouvrage. Quand il y a une morte, quelques Sœurs en petit nombre la veilleront jusqu'à minuit, & on lira de l'Apôtre. Passé minuit, celles qui auront veillé, se reposeront jusqu'à *Laudes*.

Ce nom de *Laudes* vient de ce que les Pseaumes qui composent cette partie de l'Office Divin, contiennent des louanges de Dieu. Voyez le mot de *Bréviaire*, où la forme des *Laudes*, selon les différens rits, est rapportée.

LAUDICK, s. m. Nom propre d'une petite ville de la grande Pologne. *Laudicum*. Elle est sur la riviére de Warta, dans le Palatinat de Kalisk, à douze lieues de la ville de ce nom, du côté du Nord. Maty.

LAUDIESA, LAUDICK, LAUDICKIA. Voyez LAODICÉE.

☞ LAUDUN, s. m. Petite ville de France dans le bas Languedoc, au Diocése d'Usez.

LAVÉDAN, s. m. Nom propre de contrée. *Levitania*. C'est une des deux parties du Bigorre, elle a titre de Vicomté. *Levitanensis Comitatus*. Sa capitale est Lourde. Hadr. Vales. *Not. Gall. p.* 84.

Lavédan, se dit aussi des choses qui appartiennent à ce pays. *Levidanus*.

Lavédan, est une espéce de cheval qui a pris son nom du Comté de *Lavédan*, en Gascogne, où l'on nourrit de fort bons chevaux. Les *Lavédans*, ou les chevaux *Lavédans* étoient autrefois célébres par leur vitesse & leur facilité à faire les voltes, même en courant.

☞ LAVÉE, s. f. Une *lavée* de laine est un tas de laine tiré de l'eau, & exposé à l'air pour s'égouter.

☞ LAVÉGE, s. f. Sorte de pierre dont on se sert à faire des marmites, & autres pots & ustensiles de cuisine qui se mettent au feu. Il n'y a que trois carriéres d'où l'on tire cette pierre: l'une dans le Comté de Chiavennes, l'autre dans la Valteline, & la troisiéme dans le pays des Grisons.

LAVELLO. Voyez LAVIELLO.

LAVEMAIN, s. m. Petit réservoir d'eau fait de pierre, ou

ou de plomb, avec robinets, pour distribuer l'eau, & qui sert à laver les mains à l'entrée d'une sacristie, ou d'un réfectoire. *Malluvium, labrum, guttus.* Il y a à hauteur d'appui au-dessous du *lavemain* un bassin de pierre carré long pour recevoir l'eau.

LAVEMENT, f. m. Action par laquelle on lave. *Lavatio, lotura, ablutio.* Le *lavement* des piés étoit une civilité ordinaire chez les Juifs, qu'ils faisoient à leurs hôtes en arrivant. La Céne est une cérémonie où le Roi lave les piés à de petits garçons, en commémoration du *lavement* des piés que Notre Seigneur fit à ses Apôtres. Le *Lavement* des mains du Prêtre signifie la pénitence des fautes quotidiennes de notre infirmité. S. Cyr. Le *lavement* des doigts du Prêtre se dit plus ordinairement que le *lavement* des mains. Port-R. Le *lavement* de la tête cause des fluxions. Celui des mains doit être fréquent pour la santé & la propreté. On fait aussi le Jeudi-Saint la cérémonie du *lavement* des Autels, que le peuple vient ensuite baiser.

Arnobe, *adv. Gentes L. VII.* parle d'une fête des Anciens qu'on appelloit le *Lavement* de la Mére des Dieux. *Lavatio Matris Deûm.* Cette fête se célébroit le troisiéme des Calendes d'Avril, c'est-à-dire, le trentiéme de Mars.

Lavement, est aussi un remède qu'on prend par le fondement. *Clysterium, clyster.* Il est composé de décoction d'herbes laxatives, comme mauves, guimauves, pariétaires, violiers de Mars, & autres qu'on appelle *herbes à lavement.* On dissout d'ordinaire dans cette décoction du Catholicum, du miel, du sucre rouge, ou quelque autre chose, suivant l'intention qu'on a. On en fait aussi avec du lait & de l'eau simple, pour rafraîchir, pour lâcher le ventre. Beaucoup de gens en prennent par délicatesse, pour se conserver le teint frais, & le ventre libre. En Médecine on l'appelle *clystere.* Les Médecins Chinois ne connoissent l'usage du *lavement* que depuis qu'ils ont eu communication avec les Médecins de Macao. Ils ne désapprouvent pas ce remède, mais ils le nomment le remède des Barbares. P. Le Comte.

☞ *Cy gist Maître Louis,*
Si accoûtumé à prendre,
Qu'il aima mieux mourir que rendre
Un lavement *qu'il avoit pris.*

Lavement des Philosophes. Terme de Philosophie hermétique. Opération par laquelle, lorsque la noirceur s'est épaissie, l'humide en s'élevant circule, & retombe sur la matiére noire, ce qui se fait tant de fois que la matiére, de noire, devient blanche.

LAVER, v. act. Nettoyer quelque chose avec de l'eau. *Lavare, abluere.* La Police oblige les Bouchers à bien *laver* leurs échaudoirs, pour les tenir propres & nets. Il y a plusieurs villes où on *lave* les rues avec de l'eau qu'on éléve par des machines. On *lave* la salade avec de l'eau. Dans les bonnes cuisines on a soin de mettre une grande pierre à *laver.* La coutume de se *laver* les mains est très-ancienne, elle étoit même beaucoup plus commune autrefois, qu'elle ne l'est aujourd'hui. On se *lavoit* les mains avant que de se mettre à la priére, avant que de s'approcher de la sainte Communion; les Prêtres se les *lavoient* avant la consécration, comme on le fait encore à présent. On se *lavoit* encore avant la lecture de l'Ecriture Sainte. Hé, hé, direz-vous, il a fait auparavant une longue & sérieuse pénitence, il a été deux ans à bêcher le jardin, à faucher les prés, à *laver* les vaisselles. Voilà ce qui l'a rendu digne de la doctrine de S. Augustin. Racine.

Laver la lessive, se dit de la derniére fois qu'on met & qu'on trempe le linge dans l'eau, pour en ôter les sels qui y sont demeurés pendant qu'elle a coulé. Aujourd'hui la blanchisseuse échange son linge: demain elle coule la lessive, après demain elle la *lave.*

Laver, se dit aussi de ce qu'on nettoie avec d'autres liqueurs. *Eluere.* On *lave* une plaie, on la bassine avec du vin & de l'huile. On *lave* le visage avec de l'eau de vie, avec de l'eau de savon, quand on fait sa barbe. On se *lave* les mains avec de la pâte, les piés avec des herbes fines. On *lave* le papier avec de l'eau d'alun, pour empêcher qu'il ne boive.

Laver, se dit absolument du lavement des mains qu'on fait en entrant à table. Voulez-vous vous venir *laver?* Les Electeurs ne veulent *laver* qu'avec les Princes.

Laver les verres, un verre bien *lavé,* prenez soin de bien *laver* les verres avant que de verser à boire.

Laver, se dit aussi des mers & des riviéres qui joignent une ville, une Province, qui l'arrosent de leurs eaux. *Alluere.* La mer *lave* les murs de Constantinople, le Pénée *lave* les campagnes de la Thessalie.

Laver, en termes de peinture, se dit en parlant des couleurs qu'on étend, & qu'on couche sur un dessin avec le pinceau, à la différence de celles qu'on applique en pointillant, comme on fait en miniature. *Colores effundere.* On dit aussi, que des couleurs sont bien *lavées,* quand les nuances qui font les ombres sont douces, & passent insensiblement d'une couleur à l'autre. On dit aussi qu'on *lave* un tableau, quand on le décrasse pour lui rendre sa premiére couleur, par un secret qu'ont quelques Artistes.

Laver, se dit aussi en termes de Peinture, ou de dessin, lorsque sur un dessin passé à l'encre, on couche avec un pinceau une couleur d'encre de la Chine, ou de bistre à l'eau, pour le faire paroître le plus au naturel qu'il est possible, par les ombres des saillies & des baies, & par l'imitation des matiéres dont l'ouvrage doit être construit. Ainsi on *lave* d'un rouge tendre pour contrefaire la brique & la tuile; d'un bleu d'Inde clair pour l'eau & l'ardoise; de verd pour les arbres & gazons; de safran ou de graine d'Avignon pour l'or & le bronze; & de diverses couleurs pour feindre les marbres. Ces *lavis* se font par teintes égales ou adoucies sur les jours avec de l'eau claire, & fortifiées de couleurs plus chargées dans les ombres. On met de l'eau de gomme dans quelques couleurs, comme dans le rouge & le bleu, & on *lave* aussi sur le trait au crayon. Daviler.

☞ Laver a dos. *Laver* à dos de la laine, c'est *laver* la toison sur la bête avant que de la tondre.

☞ Laver les couleurs, c'est les faire tremper & délayer dans l'eau, afin que la couleur se précipitant au fond, on puisse ôter toutes les saletés qui s'amassent au-dessus de l'eau, ce qu'on réitére plusieurs fois.

☞ Laver au plat. Terme de monnoyage. C'est *laver* dans un plateau ou bassin de bois, les cendres, balayûres, & autres choses semblables, pour en tirer les plus gros morceaux d'or ou d'argent qui y sont mêlés.

Laver, se dit figurément en choses spirituelles & morales, & signifie, Arroser, effacer. *Delere, abluere, rigare, abolere.* Une vraie pénitente doit *laver* son sein de ses pleurs. La Magdeléne *lava* les piés du Seigneur de ses larmes. Rodrigue dit dans le Cid, en parlant d'un soufflet.

Ce n'est que dans le sang qu'on lave *un tel outrage.*

On dit aussi, qu'un homme s'est bien *lavé* d'un crime, d'une occasion, d'un reproche, pour dire, qu'il s'en est purgé, qu'il a prouvé qu'il en étoit innocent. L'ingratitude est un vice si bas, que rien ne peut *laver* d'une tache si infame. Bell. On dit aussi bassement qu'on a bien *lavé* la tête à quelqu'un, pour dire, qu'on lui a fait souffrir quelque confusion, quelque correction, par des reproches, ou des réprimandes.

Laver, en termes de Charpenterie, signifie, ôter une dose de chaque côté d'une poutre, pour la mettre à vive arrête. C'est ôter avec la besaigue tous les traits de scie & rencontres d'une piéce de bois de sciage, pour la dresser & l'aviver. Daviler. *Laver* une poutre. Fel.

Laver, est aussi un terme de Chymie. C'est ôter par le moyen de l'eau, les impuretés grossiéres de quelque mixte. Glas.

Laver, se dit proverbialement en ces phrases. A *laver* la tête d'un âne on n'y perd que sa lessive, pour dire, qu'il est inutile de faire des leçons à celui qui n'est pas capable d'en profiter. On dit en Latin dans le même sens, *lavare Æthiopem.* On dit aussi, qu'on se *lave* les mains d'une affaire, quand on tâche de se mettre à couvert des reproches que son mauvais succès pourroit attirer, par allusion à la même cérémonie que fit Pilate, quand on le pressa de condamner Notre-Seigneur.

Femmes, si cette historiette
Irrite vos cœurs inhumains,
C'est un Espagnol qui l'a faite;
Pour moi, je m'en lave les mains. Sénecé.

Lavé, ée, part. pass. & adj. *Lotus, lavatus.* On dit proverbialement d'une maison dont la cuisine est en désordre, il n'y a ni pot au feu ni écuelles *lavées.* Une barbe bien *lavée* est à demi faite.

☞ Lavé, ée, dans l'acception d'adjectif, n'a d'usage qu'en parlant de certaines couleurs peu vives & peu chargées. Ainsi on dit d'un cheval, qu'il est de poil bai *lavé*, pour dire, de poil bai clair. Et on appelle en peinture, couleur *lavée*, une couleur foible & déchargée. Ac. Fr.

LAVERNE, s. f. Nom propre d'une Déesse des anciens Romains. *Laverna.* C'étoit la Déesse des larrons, qui étoient sous sa protection. Il semble à lire Horace, *L. I. Ep. XVI. v. 60. & suiv.* que *Laverne* fut aussi la Déesse de l'hypocrisie. *Laverne*, lui dit-il, donnez-moi l'art de tromper, & de paroître juste, saint, innocent; répandez les ténèbres & l'obscurité sur mes crimes & sur mes tromperies. L'image de *Laverne* étoit une tête sans corps. Elle avoit à Rome un bois sacré, & elle donnoit son nom à la porte voisine qu'on appelloit *Lavernalis porta.* Son temple s'appelloit *Lavernium.* Les sacrifices & les priéres qu'on lui offroit se faisoient en grand silence. Voyez Vossius, *de Idolol. L. VIII. C. 17.*

Festus dérive ce nom de *lavernio*, laver, parce que les voleurs se nommoient ainsi: d'autres de *levare*, parce que Pétrone les appelle *Levatores.* D'autres de λαβεῖν, *prendre*, & d'autres de λάφυρα, *dépouilles, butin;* étymologies qui conviennent toutes au nom de la Déesse des voleurs.

LAVETON, s. m. C'est la grosse laine qui demeure dans les moulins, où on foule les draps, la grosse bourre qui en sort par la foulure: c'est dont on fait les mauvais matelas. Le *laveton* est toujours gris, & sort d'une étoffe grossiére, comme le bureau, & la bourlanisse est ce qui sort d'une étoffe fine. Il est défendu aux Tapissiers de faire des matelats où il y ait de la laine sur les bords, & du *laveton* au milieu.

LAVETTE, s. f. Petit torchon qui sert à laver les écuelles dans de l'eau chaude.

LAVEUR, s. m. Celui qui lave. *Lotor.* Un *laveur* de livres, de gants. Les Mégissiers ont des *laveurs* de toisons.

LAVEURE. Voyez LAVURE.

LAVEUSE d'Écuelles. Celle qui lave, qui écure la vaisselle. *Lotrix culinaria.* C'est une *laveuse d'écuelles.*

LAUFFEN, s. m. Nom propre de plusieurs villes en Allemagne. *Lauffa.*

Lauffen dans l'Archevêché de Saltzbourg, sur le Saltzach, entre Saltzbourg & Burtchausen.

Lauffen, ou *Lauff* en Franconie sur le Pregnitz, dans le territoire de Nuremberg, à quatre lieues de la ville de ce nom.

Lauffen en Suisse, dans le Canton de Zurich, près du Rhin, au midi de Schaffouse.

Lauffen en Souabe, dans le Duché de Wurtenberg, sur le Neckre, à deux lieues au-dessus d'Hailbron. Maty.

LAUFFENBOURG, s. m. Nom propre d'une ville de la Souabe. *Lauffenburgum.* Elle est une des quatre qu'on appelle Forestieres, & qui appartiennent à la Maison d'Autriche. Cette ville est à six lieues de Bâle, sur le Rhin, qui la coupe en deux, & elle est assez bien fortifiée. Le Duc Bernard de Weimar la prit l'an 1638. Maty.

LAUGINGEN, ou *Lawingen*, s. m. Nom propre d'une petite ville, avec citadelle & Université. *Laugingа. Lavinga.* Elle est du Cercle de Baviére, & située sur le Danube, entre Ulm & Donavert, à sept lieues de la premiére, & à huit de la derniére. Cette ville a été Impériale. Elle dépend maintenant du Duc de Neubourg. Maty.

LAVICAN, ane, adj. Qui se dit d'un grand chemin d'Italie, & d'une porte de l'ancienne Rome, *Lavicanus, a.* Il y a deux chemins; le chemin *Lavican, Via Lavicana;* & le chemin de Préneste, *Via Prænestina*, qui sortent de la porte à laquelle les anciens Auteurs ont donné tantôt un de ces noms & tantôt l'autre. Cette porte est celle qui est aujourd'hui entre la porte S. Jean & celle de S. Laurent, & s'appelle *Porta maggiore.* Le chemin *Lavican* conduit à Valmotone, que plusieurs tiennent être l'ancien *Labicum*, de qui ce chemin prit son nom. La Porte *Lavicane* est du côté de l'orient.

LAVIELLO, ou LAVELLO, s. m. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Naples. *Labellum, Lavellum.* Elle est dans la Basilicate, aux confins de la Capitanate, & à six lieues de Cirenza. *Laviello* est un Evêché suffragant de Bari. Maty. Il y a à *Lavello* beaucoup de restes d'Antiquités. *Lavello* est à une lieue de l'Offanto, que les anciens appellent *Aufidus*, entre Melfi à l'occident, & Minorbino à l'orient.

☞ LAVIGNON, s. m. Petit coquillage de mer, grand à peu près comme la moule; mais un peu plus large, plus court, plus arrondi & plus plat. Sa coquille est lisse & polie en dehors, mais encore plus en dedans, de couleur blanche. Le haut de cette coquille est un peu relevé, mais elle diminue insensiblement jusqu'aux bords, & représente quand elle est ouverte deux cuillers sans manche. Le petit poisson qu'elle renferme est tout au plus gros comme celui de la moule, de couleur blanche, bon à manger & de facile digestion. On trouve ce coquillage au bord de la mer dans la boue, où il noircit sa coquille, ensorte qu'on la croiroit noire, mais en le lavant bien il reprend sa couleur blanche.

LAVINIA, *Civita Lavinia.* Nom propre d'un bourg de la Campagne de Rome, en Italie. *Lanuvium.* Il est entre Vélitri & Ardea. Quelques Géographes le prennent pour l'ancien *Lanuvium*, d'autres pour l'ancien *Lavinium*, & quelques-uns confondent ces deux villes en une. D'autres placent *Lanuvium* à Judovina, à seize milles de Rome, sur la voie Appie. Holstenius croit que *Lanuvium* étoit sur une hauteur, & que c'est celle qu'on nomme aujourd'hui *Monte di Levano.*

☞ LAVINIE, s. f. Fille unique de Latinus, Roi du Latium & de la Reine Amate: elle épousa Enée lorsqu'il eut tué Turnus.

☞ LAVINIUM, ville bâtie par Enée en l'honneur de Lavinie, son épouse, dans un lieu qui lui avoit été désigné par l'Oracle.

LAVINO, s. m. Nom propre d'une petite riviére, remarquable, parce que ce fut sur ses bords qu'Octavius, Marc Antoine & Lépidus formérent leur Triumvirat. *Labinius.* Elle coule dans le Bolonois en Italie, environ à trois lieues de la ville de Boulogne, vers le couchant. Maty.

LAVIS. Terme de Dessinateur, qui se dit des adoucissemens qui se font sur des dessins faits avec la plume, ou le crayon, en y appliquant de la sanguine, de la suie détrempée, de l'encre de la Chine, & autres sortes de couleurs simples détrempées avec de l'eau qu'ils appellent *Lavis.* Voyez LAVER.

LAVIZARO. *Borgo Lavizaro*, en Latin *Lavisarum*, autrefois *Forum Lebuorum*, ou *Libicorum.* C'étoit anciennement une petite ville des Insubres, en la Gaule Cisalpine, maintenant ce n'est qu'un village du Duché de Milan, situé sur le Gogna, dans le Novarois, à deux lieues de Novare, vers le midi. Maty.

LAUMELLINA, s. f. Nom propre d'une contrée, ou province du Duché de Milan en Italie. *Laumellina.* Elle est entre Pavie & Casal, le long du Pô, qui la sépare en deux parties, dont la septentrionale est beaucoup plus grande que l'autre. Mortare & Valence en sont les villes principales; l'ancienne *Laumellum* qui lui a donné le nom, est aujourd'hui le village de Lumello, situé sur la Gogna, entre Valence & Vigevano. Maty.

LAUMER, s. m. Nom propre d'homme. *Launomarus.* Saint *Laumer*, ou *Lômer*, Abbé, né de parens peu relevés, selon le monde, mais bons Chrétiens, dans un village du Diocése de Chartres, appellé la Neuville-Lamar, sous le régne des Enfans de Clovis I. passa les premiéres années de sa vie à conduire les moutons de son pére. Baillet. Voyez Bollandus, *au dix-neuviéme de Janvier.* Chastelain, au même jour.

De *Launomarus*, on a fait *Launomar, Launomer, Laumer, Laumer.* D. Mabillon, qui a donné la vie de S. *Laumer* sur un Manuscrit de Citeaux, dit que ce fut à Neuville-Lamar qu'il naquit; qu'on y a bâti une Chapelle en son honneur, & que ce lieu est à quatre lieues de

de Chartres. Ne faudroit-il point écrire Neuville-la-Mare? & ne seroit-ce point ce surnom de *la Mare* qu'on auroit cru dérivé de *Laumomarus*, qui auroit fait prendre ce lieu pour celui de sa naissance? Chastelain.

☞ LAUNCESTON, f. m. Ville d'Angleterre, au pays de Cornouailles: on la nomme aussi *Dunhivid*.

LAUNY, f. m. Nom propre d'un bourg du Cercle de Satz en Bohême. *Launa*. Il est sur la riviére d'Eger, à cinq ou six lieues de Létomeritz, vers le couchant méridional. Maty.

LAVOIR, f. m. Réservoir d'eau destiné pour y laver le linge, auprès d'une source, ou d'un ruisseau. *Lavacrum, lavarina*. Ce village a un *lavoir* beau & commode.

Lavoir, se dit aussi d'un lieu préparé pour laver les mains des Religieux dans un Monastère. *Lavatorium. Piscina* C'est d'ordinaire un grand bassin de pierre où tombe l'eau de plusieurs robinets, qui est situé près du Réfectoire. On dit plus ordinairement *Lavemain*, que *Lavoir* en ce sens.

Lavoir de cuisine, est le lieu où on lave la vaisselle. *Lavatina culinaria, lavacrum*.

Lavoir, se dit aussi en parlant des lieux qu'on voit chez les Indiens & les Mahométans, proche de leurs Pagodes & de leurs Mosquées, où ils se lavent le corps, ou les principaux membres, avant que d'y entrer, par une cérémonie de Religion. *Balineum, balneum, piscina*.

Lavoir, ou Lavadéro. Terme de Relation. Endroit où l'on tire de l'or par le lavage, au Chili & au Pérou. *Lavacrum, auri lavatorium*. Voici comment M. Frézier décrit les *lavoirs* du Chili. On creuse au fond des coulées dans les angles rentrans qui se forment par succession de temps, où l'on juge par certaines marques qu'il peut y avoir de l'or; car il n'en paroit point à l'œil dans les terres où il est. Pour faciliter cette excavation, on y fait couler un ruisseau, & pendant qu'il coule on remue la terre, afin que le courant la délaie & l'entraîne plus facilement. Enfin, quand on est arrivé au banc de terre où est l'or, on détourne le ruisseau, pour creuser à force de bras; c'est cette terre qu'on porte sur des mulets dans un petit bassin fait par son plan comme un soufflet de forge, dans lequel on fait couler avec rapidité un petit ruisseau pour la délayer; & afin qu'il détrempe mieux, & détache l'or qui est mêlé parmi; on la remue sans cesse avec un crochet de fer, qui sert aussi à ramasser les pierres qu'on jette hors du bassin avec les mains: cette précaution est nécessaire pour qu'elle n'arrête pas le cours de l'eau, qui doit tout entraîner, excepté l'or, que sa grande pesanteur précipite au fond du bassin parmi un sable noir fin, où il n'est guère moins caché que dans la terre, s'il n'y a de gros grains, du moins comme une lentille, il s'en trouve souvent de plus gros, & dans quelques *lavoirs* on en a tiré de trois marcs. Je ne doute pas néanmoins que par ce canal, il ne s'écoule hors du bassin beaucoup de petites particules d'or; à quoi l'on pourroit facilement remédier. Bien des gens racontent des *Lavadéros* d'Andacoll, auprès de Coquimbo, qu'après plusieurs années, on trouve encore de l'or dans la terre qui avoit été lavée. Ces *lavoirs* sont très-fréquens dans le Chili.

Il y a des *lavoirs* très-abondans où l'on a trouvé des *pepitas*, ou grains d'or vierge, d'une grandeur prodigieuse; entre autres deux, dont un qui pesoit soixante-quatre marcs & quelques onces, fut acheté par le Comte de la Moncloa, Viceroi du Pérou, pour en faire un présent au Roi d'Espagne; l'autre est tombé entre les mains de D. Juan de Mur en 1710 pendant qu'il étoit Corrégidor d'Arica. Celui-ci est fait comme un cœur de bœuf en petit, & pése quarante-cinq marcs, de trois alois différens, autant que je m'en puis souvenir, de onze, dix-huit, & de vingt-un carats, ce qui est remarquable dans une même masse. Frezier, p. 151.

A neuf ou dix lieues vers l'Est de Coquimbo, sont les *lavoirs* d'Andacoll, dont l'or est de vingt-trois carats. On y travaille toûjours avec beaucoup de profit quand l'eau ne manque pas. Les habitans assurent que la terre est *créadice* (créatrice); c'est-à-dire, que l'or s'y forme continuellement, parce qu'après avoir été lavée, quelque 60 ou 80 ans après, on trouve presque autant d'or qu'auparavant. Frézier, p. 121.

LAVONA, f. f. Nom propre d'un bourg, ou petite ville de l'Amasie, en Natolie. *Lavona*. Elle est sur la mer Noire, entre Chirisonda & Pormon. On prend ce lieu pour l'ancienne *Hermonassa*, qui étoit en Cappadoce. Maty.

☞ LAVOT, f. m. Mesure dont on se sert à Cambray pour mesurer les grains. Il faut quatre *lavots* pour la raziére. La raziére rend sept boisseaux un tiers de Paris.

LAURA, f. m. Nom propre d'un bourg de l'Alentéjo, en Portugal. *Laura*. Il est sur la petite riviére de *Laura*, à huit lieues d'Ebora, vers le couchant septentrional. Quelques Géographes prennent *Laura* pour l'*Arcobriga*, ou *Arcobrica* de l'ancienne Lusitanie, que d'autres mettent à Arcos de Estramadura, ou de Val de Vez, qui est un village de l'Estramadure de Portugal. Maty.

LAURAGUÈS, ou LAURAGUAIS, f. m. Nom propre d'une contrée, avec titre de Comté. *Lauracius ager, Lauracensis*, ou *Lauriacensis ager*. Elle est dans le Haut-Languedoc, entre Toulouse, Carcassonne & Castres. On la divise en haut & bas *Lauraguais* Castelnaudary est le principal lieu du premier, & Lavaur du dernier. Maty. Lavaur en *Lauraguais* au Haut-Languedoc. Fleury. Papirius Masson dit que c'est Saint Papoul, qui est capitale du *Lauraguais*.

L'an 1477. par Lettres Patentes du mois de Janvier, le Roi (Louis XI.) érigea en Comté le pays de *Lauraguais*, qui étoit de l'ancien Toulousain; & en investit Bertrand II. de la Tour, Comte d'Auvergne & de Boulogne, en contre-échange de la ville de Boulogne, que ce Seigneur céda au Roi. La Faille, *Annales de Toulouse*, p. 248.

Ce pays a pris son nom de Lauriac, lieu du *Lauraguès*: quelques-uns veulent qu'on dise Auriac, *Auriacum*, & *Auraguès*, *Auriacensis pagus*, ou avec l'article l'*Auraguès*. Il y a apparence en effet que c'est en joignant l'article à ce mot qu'on en a fait *Lauraguès*. Voyez Valef. *Not. Gall.* p. 265.

LAURE, f. f. *Laura*. Lieu où demeuroient anciennement des Moines. Une *Laure* différoit d'un Monastère. Les Monastères étoient semblables à ceux que nous voyons encore aujourd'hui parmi nous. C'étoient de grands bâtimens composés de lieux destinés aux différentes assemblées de la Communauté, & de cellules, ou chambres que les Moines occupoient, chacun ayant la sienne particuliére. Les *Laures* étoient des espèces de villages, dont chaque maison séparée étoit habitée par un ou deux Moines au plus. Ainsi l'on pourroit dire que les maisons des Chartreux nous représentent en quelque sorte les anciennes *Laures*; & celles des Moines sont de vrais Monastères. La *Laure* de S. Sabas est fameuse dans le V^e siécle. La première de ces *Laures* fut fondée par un S. Chariton, que les uns disent avoir été martyrisé sous l'Empereur Aurélien, & que les autres soûtiennent être un autre Chariton, qui ne fonda sa *Laure* à six milles de Jérusalem, qu'après que S. Hilarion eut introduit la vie Monastique dans la Palestine. Voyez Tillemont, *Hist. des Emp. T. III.* p. 718. & *Hist. Eccl. T. IV.* p. 684. & le P. Hélyot, *Hist. des Ordres Relig. T. I. C. XVI.* Ce premier Fondateur des *Laures* fut imité dans le V^e siécle par S. Euthyme le Grand, qui bâtit aussi une *Laure* à quatre ou cinq lieues de Jérusalem. La *Laure* de S Sabas fut ensuite fort renommée. Il y avoit deux *Laures*, dites de S. Sabas, la vieille & la nouvelle. Voyez les *Notes* du P. le Quien, sur la vie de S. Jean Damascéne, *P. IX. not.* 1.

Ce nom ne se dit que des anciens Monastéres d'Orient & d'Egypte, on ne le dit point des Monastéres d'Occident. Voyez LAUFIAQUE.

☞ Laure, s'est dit encore autrefois pour ce que nous appellons aujourd'hui Eglise Paroissiale. *Laura, Parochialis Ecclesia*. Arius gouvernoit une des principales Eglises, de celles qu'on nommoit dans ce temps-là *Laures*, & que nous nommons présentement Paroisses. Maimbourg, *Hist. de l'Arianisme*.

Il y en a qui distinguent entre *Laure* & Monastère. Quarésimo prétend qu'une *Laure* est un Monastère où il y a plus de mille Moines; mais outre qu'il est difficile d'en assembler tant dans un même lieu sans qu'il y ait de la confusion, même entre des personnes sages & vertueuses,

ses, nous sçavons qu'il n'y avoit pas plus de soixante & dix Anachoretes dans la *Laure* de S. Gérasin, & qu'en certains temps il n'y en a pas eu davantage dans celle de S. Sabas, quoiqu'en d'autres temps il y en ait eu plus de mille dans celle-ci. D'autres croient avec assez de vraisemblance, qu'une *Laure* est un Monastère dont les cellules sont entiérement séparées, non-seulement comme le sont celles des Chartreux, lesquelles sont jointes par un Cloître commun, mais comme elles étoient au Monastère de la Chartreuse, dans les commencemens de l'Ordre, entiérement séparées, & éparses çà & là. Les Moines des anciennes *Laures*, aussi-bien que les Chartreux dans les commencemens de leur Ordre, ne s'assembloient qu'une fois la semaine pour faire l'Office en commun; c'étoit depuis le Samedi jusques au Lundi: le Dimanche après avoir reçu l'Eucharistie, ils prenoient un repas tous ensemble, où ils mangeoient des légumes cuits, & buvoient un peu de vin, les autres jours de la semaine qu'ils étoient séparés dans leurs cellules, ils se contentoient de pain & d'eau.

Ce mot de *Laure* vient du Grec λαύρα, qui veut dire *hameau*, *village*. Cette étymologie favorise le dernier sentiment qui vient d'être rapporté; car les cellules séparées d'une *Laure* forment une espéce de village.

LAUREA, s. f. Nom d'une Divinité Payenne. *Laurea*. Une inscription trouvée en Catalogne, & rapportée par Gruter, *p. CIV. n.* 5. est conçue en ces termes:

LAVREÆ AVGVSTÆ.
SACRVM
IN. HONOREM. ET. MEMORIAM.
ÆMILIÆ
L. ÆMILIUS. MATERNUS.
ET
FABIA. FVSCA. PARENTES
S. P. F. C.

C'est-à-dire, *Sepulchrum posuerunt filiæ charissimæ.*

☞ LAURÉAT, adj. m. Poëte *Lauréat*, ou couronné de laurier; du Latin *Laureatus Poëta*, est un Poëte déclaré tel par la cérémonie du couronnement de laurier: cérémonie qui s'est pratiquée en Italie, en Allemagne, en Espagne, &c. Cette cérémonie étoit fort ancienne. A la fin du XII^e^ siécle, on vit revivre la cérémonie des Poëtes *Lauréats*, c'est-à-dire, couronnés de laurier. De-là vinrent les Jeux Floraux institués à Toulouse en 1324.

☞ Les recherches de M. l'Abbé du Resnel sur les Poëtes couronnés, *Poëta Laureati*, offrent plusieurs traits curieux & agréables. L'usage de couronner les Poëtes est aussi ancien que la Poësie, mais il fut aboli avec les combats Capitolins, où les Poëtes étoient couronnés d'une maniére éclatante. Nos Rois ne se sont point souciés de créer des Poëtes en titre; cependant le titre de Poëte *Lauréat*, n'étoit pas inconnu en France. Ronsard, quoique représenté avec une couronne Poëtique, ne la reçut jamais dans les formes. Il fut plus honoré par les Vers que Charles IX. fit à sa louange. . . . . *Observ. sur les écrits Modernes.*

☞ On voit plusieurs Poëtes *Lauréats* en Italie, en Allemagne, en Espagne & en Angleterre; mais on n'en voit point en France. Il est vrai qu'on y voulut couronner Pétrarque; mais la ville de Rome disputa cet honneur à celle de Paris, & Pétrarque donna la préférence à la premiére: & d'ailleurs ç'eût toûjours été un Poëte Italien couronné Poëte *Lauréat* en France. Le Tasse étoit près de recevoir cet honneur, & tout étoit disposé pour cette cérémonie; mais il mourut la veille de son couronnement. On a couronné des Poëtes *Lauréats* en Allemagne, dont le nom n'étoit seulement pas connu avant cette cérémonie. C'étoit plutôt à la parenté, à la sollicitation, ou même à l'intérêt qu'on donnoit son suffrage, qu'au véritable mérite. Daniel Kleschius remporta de ses courses beaucoup d'amis, de science & d'honneur, & les titres de Maître de Philosophie & de Poëte *Lauréat*. Goujet.

☞ LAURÉE, s. f. Est le nom d'une couronne de laurier, que les Grecs donnoient aux Lutteurs qui avoient remporté la victoire, & les Romains à ceux qui avoient ménagé ou confirmé la paix avec les ennemis. *Corona laurea.*

LAUREL, s. m. Nom d'un arbrisseau du Chili, en l'Amérique méridionale. *Laurellus*. C'est une espéce de laurier, dont le bois est blanc & fort léger. Frézier, *p.* 108.

LAURENCE, s. f. *Laurentia*. Nom propre de femme. *Laurence* est enjouée. ☞ Ce fut à Naples que se fit le premier établissement des Capucines, par la Vénérable Mere Marie-*Laurence* Longa. P. Hélyot.

LAURENT, s. m. Nom propre d'homme. *Laurentius*. Il y a un S. *Laurent*, Archevêque de Cantorbéry, qui a vécu à la fin du VI^e^ & au commencement du VII^e^ siécle, & un autre Archevêque de Dublin en Irlande, qui mourut le 14 de Novembre 1181. Voyez sur celui-ci la *Description Géograph. & Hist. de la Haute-Normandie, T. I. p.* 71. Saint *Laurent*, Diacre de S. Sixte Pape, fut brûlé vif sur un gril à Rome, l'an 258. dans la persécution de S. Valérien. Voyez l'éloge que S. Ambroise fait de ce Saint dans ses Offices, *L. I. c.* 41. & l'Hymne 11. du *Peristeph.* de Prudence. Quelques-uns, comme Godeau, écrivent *Laurens*; & d'autres, comme M. Chastelain, tantôt *Laurens*, & tantôt *Laurent*.

Ces deux noms, *Laurent* & *Laurence*, viennent du nom Latin *Laurentius*; celui de *Laurence* a été formé du nom masculin *Laurent*.

Isle de Saint Laurent. C'est une Île de la mer du Sud, près du Calao, port du Pérou, du côté du sud-sud-ouest de cette ville, par les 12 deg. 8 min. de latitude méridionale, & par les 300 deg. 15 min. de longitude. L'Île de Madagascar s'appelle aussi l'Île de Saint *Laurent*. Voyez MADAGASCAR.

Saint Laurent, est encore le nom d'une riviére & d'un Golfe de Canada. Le fleuve de Saint *Laurent* est une des plus grandes riviéres de l'Amérique. Il prend sa source dans le Lac des Hurons, traverse ceux d'Érie, d'Outario & de Saint Pierre, & va se décharger dans le grand Golfe de Saint *Laurent*, à l'île d'Anticosti, après avoir reçu plusieurs riviéres, dont les principales sont celles de Saint François, des Prairies, des Monts, des trois riviéres de Saguenay & de Sainte Marguerite, qui s'y déchargent du côté du nord; & celles des Iroquois & de Champlain qui s'y rendent du côté du midi. On donne au fleuve de Saint *Laurent* huit cens lieues de cours. Il en a trente de large à son embouchure; & à peu près deux cens brasses de profondeur. Les vaisseaux de guerre remontent cette riviére jusqu'à Tadoussac, & les vaisseaux marchands jusqu'à Québec. Mais au-dessus de cette ville on trouve divers sauts, ou chutes & cataractes, qui en rendent la navigation impossible. Les principales de ces cataractes sont le saut de Saint Louis, & le saut Long, que l'on trouve entre l'île de Montréal, & le Lac Outario; & le saut de Niagara, qui est entre ce Lac & celui d'Érie. Cette chute est la plus grande que l'on connoisse; elle est formée par une petite île, ou rocher, qui est au milieu du cours de la riviére, & qui la sépare en deux branches, qui se précipitent à plomb; l'une du côté du nord, & l'autre de celui du sud, dans un même abyme, qui est à plus de cent toises ou six cens piés au-dessous de l'endroit d'où elles tombent. On assure que quand le vent souffle du côté du sud, on entend le bruit de cette chute à plus de quinze lieues.

Le Golfe de Saint *Laurent*, ou de Canada, *Sinus Sancti Laurentii*, ou *Canadensis*. C'est la partie de la mer de Canada qui est renfermée entre l'île de Terre-Neuve; celle du Cap Breton, & les côtes de la Nouvelle France, & il est formé par la riviére de Saint *Laurent* qui s'y décharge.

Saint Laurent des Eaux. Nom d'un bourg de France. *Fanum Sancti Laurentii de Arcolis*. Il est dans l'Orléanois près du Blaisois, & du côté gauche de la Loire, environ à deux lieues au-dessous de Beaugency. Maty.

☞ Saint Laurent en Lions. Prieuré de Chanoines Réguliers de la Réforme de Friardel, fondé vers le milieu du douziéme siécle dans la forêt de Lions, au Vexin. Voyez la *Description Géographique & Historique de la Haute-Normandie*, *T. II. p.* 322.

Saint Laurent d'Oulx. Chanoine Régulier de la Congrégation de Saint *Laurent* d'Oulx. Le Monastère de Saint *Laurent*, situé proche d'Oulx, bourg du Dauphiné dans

dans le Briançonnois, & du Diocèse de Turin, a donné le nom à cette Congrégation. On prétend qu'il étoit fondé avant Saint Benoit. Les Vandales le détruisirent après leur retraite ; il demeura inhabité jusqu'au milieu de l'onziéme siécle, qu'un Saint homme nommé Gérard Charbrerius s'y retira, & bâtit en 1050 une petite cellule proche de l'Eglise qui subsistoit encore. En 1057 Odon, Comte de Savoye, donna cette Eglise à Gérard & à ses Chanoines. La Chartre s'en conserve encore dans les Archives de Turin. Cunibert, Evêque de Turin, confirma cette donation en 1065, & donna encore à ces Chanoines plus de quarante autres Eglises, & principalement celle de sainte Marie de Suze. Ainsi se forma cette Congrégation, à qui les Comtes de Savoye, & les Papes Alexandre II. & III. Urbain II. Eugéne III. Adrien IV. Lucius III. ont accordé beaucoup d'autres graces. Elle avoit environ trente Prieurés, dont quelques-uns sont possédés maintenant par les Chanoines de saint Sauveur de Latran. Le Chef, qui est le Prieur de S. *Laurent* d'Oulx, porte le titre de Prevôt, & exerce une jurisdiction spirituelle dans toute l'étendue de sa Prevôté. L'habit de ces Chanoines ne diffère de celui des Ecclésiastiques, que par un petit scapulaire de lin de la largeur de deux doigts, qu'ils mettent sur la soutane. Au Chœur ils portent pendant l'été un surplis, & l'hiver un rochet avec un camail noir par-dessus. P. Héliot, *p. II. c.* 10.

LAURENTALES, f. pl. Terme d'Histoire & de Mythologie. *Laurentalia.* C'étoit chez les Romains une fête qui se célébroit le dixiéme jour devant les Calendes de Janvier, qui est le vingt-troisiéme de Décembre, en l'honneur d'Acca Laurentia, femme de Faustulus, ce Berger qui trouva Rémus & Romulus, & les donna à élever à sa femme. Voyez LARENTINALES.

Ce nom de *Laurentales* vient du Latin *Laurentalia*, qui est formé de *Laurentia.*

LAURENTE, f. f. Nom propre d'une ville du *Latium. Laurentium.* Elle étoit sur la côte de la mer; elle avoit tiré son nom du grand nombre de lauriers plantés en ces quartiers-là. Tillemont, *Emp. T. II. p.* 488.

Laurente, f. m. & f. Nom de peuple. *Laurens.* Les *Laurentes* étoient les habitans de l'ancien *Laurentum*, aujourd'hui San-Lorenzo. Les *Laurentes* étoient du *Latium.*

Dans une loi de Théodose datée de Milan, l'an 385. de J. C. il est parlé d'une Compagnie de *Laurentes*, qui, ce semble, devoit être en Italie.

SAN-LAURENZO, ou S. LAURENT. Nom d'une ville de l'Istrie. *Fanum S. Laurentii.* Elle est située près de la source de la riviére de Lémo, entre la ville de Rovigo, & celle de Montana. S. *Laurenzo* appartient aux Vénitiens, ausquels elle s'est donnée volontairement. Maty.

San-Laurenzo, est aussi une ville de l'Etat de l'Eglise. *Fanum S. Laurentii.* Elle est sur la côte de la Campagne de Rome, entre le Cap Antio, & l'embouchure du Tibre. *San-Laurenzo* est, à ce que l'on croit, le lieu où étoit l'ancienne *Laurentum*, petite ville du *Latium.*

LAURÉOLE, f. f. Espéce de Garou, ou de Thymélæa, laquelle on distingue en mâle & en fémelle. *Laureola Chamædaphne.* La *lauréole* mâle a une tige quelquefois simple, quelquefois divisée en plusieurs rameaux fléxibles & difficiles à rompre, couverts d'une écorce cendrée, ou blanchâtre, portant en haut un grand nombre de feuilles oblongues, larges, charnues, lisses, noirâtres, luisantes, semblables à celles du laurier, ramassées par touffes, & demeurant toûjours vertes. Ses fleurs sont petites, de couleur verte-jaunâtre, disposées comme en bouquets aux sommités des branches: chacune d'elles est un petit tuyau évasé en haut, & coupé en quatre parties pointues, opposées en croix. Quand cette fleur est passée, il lui succéde une baie grosse comme celle du geniévre, de figure ovale, au commencement verte, mais noire quand elle est mure: elle renferme une semence oblongue, dure, remplie d'une moëlle blanche. Sa racine est longue, grosse, ligneuse, pliante. Toute cette plante a une si grande acrimonie, qu'elle brûle la bouche quand on en met dedans. M. Tournefort l'appelle *Thymelæa lauri folio semper virens, sive Laureola mas.* Inst. R. herb. 595.

La *lauréole* fémelle est une petit arbrisseau qui croît jusqu'à la hauteur de quatre piés. Ses feuilles approchent en figure de celles de la précédente ; mais elles sont plus molles, de couleur plus pâle, & non luisantes: elles tombent au commencement de l'hiver. Ses fleurs sont aussi semblables à celles de la *lauréole* mâle, mais de couleur rouge-pâle, tirant sur le purpurin. Il leur succéde des baies rouges, qui en séchant deviennent noires. Toute cette plante a de même que l'autre un goût fort âcre & fort brûlant. M. Tournefort l'appelle *Thymelæa lauri folio deciduo, sive laureola fœmina.* Inst. R. herb. 595. Les feuilles, les fruits & les écorces de ces deux espéces de *lauréole*, purgent violemment. Il y a des Empiriques qui s'en servent pour vuider les eaux des hydropiques.

Lauréole vient de *laurus*, *laurier*, comme qui diroit, petit laurier, parce que les feuilles & les baies de ces plantes ressemblent à celles du laurier.

Lauréole, se dit aussi dans le figuré, la *lauréole* des Martyrs. *Laureola.*

Lauréole, ou Auréole. Terme dont l'Eglise se sert pour marquer la récompense de trois sortes d'états, des Vierges, des Docteurs & des Martyrs. La *lauréole* de la Virginité, du Martyre. Vit.

LAURESTAN, f. m. Province du Royaume de Perse ; elle est bornée à l'orient par la Seigneurie de Goulpakan, au midi par la Susiane, à l'occident par le Tigre, au nord par la Médie inférieure. M. Sanson dit que le *Laurestan* est le pays des Elamites, où régnoit Chodorlahomor.

LAURET, f. m. Nom d'une monnoie d'Angleterre, qui fut battue l'an 1619. & appellée *Lauret*, parce que la tête du Roi y étoit représentée, couronnée de laurier. *Laureatus.* Il y en avoit de trois prix: les uns à 20 sols, qui portoient la marque XX. d'autres à 10 sols, marqués X. & les derniers à 5 sols, marqués V. Harris, *T. II.*

☞ LAURETTE. *Voyez* LORETTE.

LAURIA, f. m. Nom propre de lieu. *Lauria.* C'étoit anciennement une petite ville de la Lucanie, en Italie, nommée *Ulci.* Ce n'est maintenant qu'un petit bourg de la Basilicate, Province du Royaume de Naples. Il est vers le golfe de Policastro, à six lieues de la ville de ce nom, vers le levant. Maty.

LAURIAC. Voyez LOIRE.

LAURIER, f. f. Arbre dont la tige est unie & sans nœuds. *Laurus, daphne.* Ses feuilles sont longues comme la main, larges de deux ou trois doigts, pointues, dures, toûjours vertes, nerveuses, polies, d'un goût âcre, aromatique, & un peu amer. Ses fleurs n'ont qu'une pétale découpée en quatre ou cinq parties, de couleur blanche, ou jaunâtre. Il leur succéde des baies grosses comme de petites cerises, oblongues, vertes au commencement ; mais prenant une couleur noire en murissant. On trouve sous leur peau une coque assez dure, & qui renferme dans son creux une semence oblongue. Ces baies sont odorantes, aromatiques, huileuses, améres au goût. On en tire une huile, qu'on appelle *huile laurin.* Ses racines sont grosses & inégales. En Latin *Laurus vulgaris.* C. Bauh. Les feuilles & les baies de *laurier* sont incisives, atténuantes, propres pour résoudre, pour chasser les vents, pour fortifier les nerfs & le cerveau. Les ramiers, les merles, les corbeaux, & autres oiseaux, se purgent avec les baies de *laurier*, & en usent comme de contrepoison. Les Anciens ont mis au rang des prodiges un *laurier* frappé de la foudre. Voyez dans Ovide la Métamorphose de Daphné en *laurier.* Le *laurier* étoit un arbre consacré à Apollon, & le symbole de la science. Le *laurier* étoit aussi consacré à Cérès. La couronne de *laurier* se donnoit aux Vainqueurs. Voyez Vossius, *de Idolol. L. II c.* 12. Sur les médailles, les Augustes sont couronnés de *laurier.*

Sur les médailles, une branche de *laurier* à la main d'un Empereur, fait voir ses victoires, ses conquêtes & son triomphe. P. Jobert. On voit sur les monnoies d'Athénes, une petite branche de *laurier* à côté de la chouette.

☞ *L'un portoit pour devise un* laurier *imparfait,*
Qui d'une femme encor conservoit quelque trait :
Et le mot Sarrasin disoit, que la Victoire
A qui fuyoit l'Amour faisoit venir la gloire. P. Le M.

Laurier Aléxandrin. C'est une espéce de Houx-frelon qui pousse plusieurs tiges à la hauteur de deux piés, portant des feuilles oblongues, assez épaisses, nerveuses, pliantes, pointues, d'une belle couleur verte, semblables à celles du *laurier*, mais plus petites, *Carpophyllon*, *ruscus*. Il sort du milieu de ces feuilles, une autre petite feuille de la même figure en maniére de languette. Ses fleurs sont très-petites, formées comme en grelots, attachées par de petits pédicules qui sortent de dessous les languettes des feuilles. Il leur succéde des baies grosses comme des poids chiches, un peu molles, qui rougissent en murissant: elles renferment chacune une ou deux semences dures comme de la corne. On appelle cette plante *Laurus Alexandrina*, parce que la figure de ses feuilles approche de celle du *laurier*, & qu'on en trouvoit autrefois beaucoup à Aléxandrie. On l'appelle aussi *Hypoglossum*, ou *Bislingua*. Ce dernier nom lui a été donné, parce que ses feuilles sont doubles, ayant la figure de deux langues jointes ensemble. M. Tournefort la nomme *Ruscus angustifolius fructu, folio innascente*, *Inst. R. herb.* 79. Il y a quelques autres espéces de *Laurier Aléxandrin*.

Laurier d'Amérique. Voyez Laurier d'Inde.

Laurier Aromatique. C'est un arbre des Îles de l'Amérique qu'on appelle autrement Bois-d'Inde. *Laurus aromatica*. C'est une espéce de *laurier* qui croît pourtant excessivement gros quand il est en bonne terre, & en des lieux humides: il a l'écorce jaunâtre, & si polie, qu'il semble que ce soit le bois dépouillé de son écorce. Elle est mince, fort astringente au goût, & séche; ses feuilles sont presque semblables à celle du *laurier*, mais un peu plus souples & plus rondes; elles sentent le clou de girofle, & ont un goût de canelle piquant, astringent, & qui laisse dans la bouche une petite amertume qui n'est pas désagréable. Les habitans de nos Îles, & même les Sauvages, en usent dans toutes leurs sauces. Ce bois est le plus dur, le plus plein, le plus massif, & le plus pesant de tous les bois du pays Il coule à fond comme du plomb. L'Aubel est de couleur de chair, & le cœur de l'arbre est tout violet, & se polit comme du marbre en le travaillant. Il ne se pourrit jamais. La décoction de ses feuilles est fort nervale, soulage beaucoup les paralytiques, & fait désenfler les hydropiques. P. Du Tertre, *III. P. Tr. II. c.* 1. §. 15. Voyez encore CAMPECHE.

Laurier-Cerise, est un petit arbre fort agréable à la vue, dont la feuille est semblable à celle du *laurier*, ou du citronnier, dentelée aux bords, douce au toucher, de couleur verte, luisante, d'un goût astringent, un peu amer. *Lauro-cerasus*. Sa fleur est à cinq pétales blanches, sans odeur, disposées en rose. Lorsqu'elle est passée, il se forme un fruit charnu, semblable à une cerise, de couleur rouge, dans lequel on trouve une coque presque ovale, mince, fragile, remplie d'une semence oblongue, amére. Ce fruit a un goût doux. Clus. *Hist.* 4. Le *laurier-cerise* est ainsi appellé parce qu'il a les feuilles semblables à celles du *laurier*, & les fruits approchans de ceux du cerisier. Une feuille bouillie dans du lait lui donne le goût d'amande; mais il donne la colique. La feuille en poudre fait éternuer. ☞ L'eau distillée du *laurier-cerise* est peut-être le plus dangereux de tous les poisons. Cette eau a d'abord une couleur laiteuse, mais quand l'huile qui s'éléve dans le récipient pendant la distillation, a été suffisamment séparée du flegme & passée par la chausse, elle devient aussi claire que l'eau commune. Elle a l'odeur d'amande amére, ou de noyau de pêche. Depuis long-temps on l'emploie beaucoup (en Angleterre) dans les cuisines, pour donner ce goût gracieux aux crêmes & aux poudins, & les gens qui boivent de l'eau-de-vie ont coûtume de mettre dans un petit verre une partie d'eau de *laurier* sur quatre d'eau-de-vie. Quoique cet usage fût très-fréquent, on n'en avoit point vû de mauvais effets jusqu'en l'année 1728, qu'on en découvrit par hasard, & que l'on fit ensuite beaucoup d'expériences, qui les confirmérent tous, comme on le peut voir dans les Transactions Philosophiques 1731, *p.* 121 *& suiv.*

☞ Laurier-Chêne, s. m. *Phellodrys*. Plante qui croît en Dalmatie, & suivant quelques-uns, en Gréce. Voyez *le Dictionnaire de* James.

Laurier d'Inde, qu'on appelle aussi Laurier d'Amérique. Il a les feuilles semblables au Citronnier, & fait des fleurs blanches qui se ramassent en grappe. Il veut du soleil médiocrement, une bonne terre grasse & humide, il veut être souvent arrosé; on le taille au mois de Mars, & on n'ôte que ce qui est sec. Morin.

Laurier-Rose, est un arbrisseau qui est fort agréable à la vue, & qu'on cultive dans les jardins. Ses feuilles sont aigues, longues, larges d'environ un pouce, roides, dures, épaisses: Ses fleurs sont fort belles, grandes, semblables à des roses de couleur rouge, ou blanche: chaque fleur est un tuyau évasé par le haut en maniére de calice divisé en cinq quartiers. Lorsque ces fleurs sont passées, il leur succéde des siliques presque cylindriques, contenant des semences garnies d'aigrettes. Cette plante est un poison violent à l'homme, & à toutes sortes d'animaux qui en mangent. C. Bauhin l'appelle *Nerium floribus rubescentibus*, *& Nerium floribus albis*. Inst. R. herb. 605. Ses feuilles sont un puissant sternutatoire.

Laurier-Thym. Les *Lauriers-Thyms* sont des arbres à fleur. La Quint. Voyez LAURIER TIN.

☞ Laurier Tin, s. m. ou *Laurier* sauvage. *Tinus*. Arbrisseau. Il y a trois espéces de *Lauriers tins*. La premiére est de la grandeur du Cornouiller femelle, poussant plusieurs verges, longues, quarrées, rameuses. Ses feuilles sont grandes, larges, presque semblables à celles du Cormier femelle, approchant de celles du *Laurier*, rangées deux à deux à l'opposite l'une de l'autre le long des branches, noirâtres, luisantes, un peu velues, toûjours vertes, sans odeur, d'un goût amer, avec un peu d'astriction. Ses fleurs naissent au sommet des rameaux en bouquets, blanches, odorantes. Chacune d'elle est un bassin découpé en cinq parties: il leur succéde un fruit formé par le calice des fleurs, qui approche un peu de la figure d'une olive, mais plus petit & plus pointu par le bout d'enhaut, où il est garni d'une espéce de couronne. Sa peau est un peu charnue & d'une belle couleur bleue. Il renferme une semence couverte d'une peau cartilagineuse. Cet arbrisseau croît dans les haies & aux lieux rudes & pierreux.

☞ La seconde espéce diffère de la premiére, en ce qu'elle est plus rameuse, que ses branches sont plus fermes, & couvertes d'une écorce rouge verdâtre, que ses feuilles sont plus longues, plus étroites, & plus veineuses, que sa fleur tire un peu sur le purpurin, & qu'elle est moins odorante; le fruit en est aussi plus petit & plus brun. Cette espéce croît dans les lieux incultes & maritimes.

☞ La troisiéme espéce est la plus curieuse de toutes: aussi la cultive-t-on dans les jardins pour sa beauté, mais sa fleur est la moins odorante. Cet arbrisseau, de la troisiéme espéce, est plus petit en toutes ses parties que les deux autres: il fleurit deux fois l'année, au Printemps & en Automne. Son fruit est d'un bleu noirâtre, du reste il ressemble aux autres. Les fruits, & principalement ceux de la troisiéme espéce, sont fort âcres & brûlans. Ils purgent par en bas avec beaucoup de violence.

Laurier, se dit figurément en Morale, pour signifier la gloire d'un triomphe, d'une conquête. Balzac a fort blâmé cette expression au figuré, aller *planter des lauriers* jusques sur les rives de l'Euphrate. M. Ménage trouve Balzac trop sévére. Le Prince a moissonné des *lauriers*; il est revenu chargé de *lauriers* & de palmes; parce que, autrefois les couronnes de *laurier* étoient la récompense de la valeur & de la vertu. Mêle à tes *lauriers* des guirlandes de fleurs. Sar. Nous avons cueilli des *lauriers* par tout où nous avons porté la guerre. Flec. La gloire veut que ses amans souffrent pour elle, & fait acheter bien chérement ses *lauriers*. Voi. Aléxandre ne ravagea la terre que pour couronner son front de *lauriers*, & l'honorer de ces feuilles infructueuses. M. Esp.

J'aime en lui ses cheveux tous couverts de lauriers. Corn.

Mais quelque vains lauriers *que promette la guerre*,
On peut être Héros sans ravager la terre. Boil.

Il sort d'une maison si féconde en Guerriers,
Qu'ils y prennent naissance à l'ombre des lauriers. Corn.

On

On en donnoit aussi aux excellens Poëtes, parce que le *laurier* étoit consacré à Apollon.

> *Aux plus sçavans Auteurs, comme aux plus grands Guerriers,*
> *Apollon ne promet qu'un nom & des* lauriers. Boil.

> *Mainard qui fit des vers si bons,*
> *Eut du* laurier *pour récompense.* Scar.

Un jeune *laurier* qui croît à l'ombre du grand *laurier* qui l'a poussé, & ce mot,

> *Parva sub ingenti matris se subjicit umbrâ,*

Marque une jeune Princesse sous la conduite d'une mére vertueuse.

LAURIOL, ou L'AURIOL, s. m. Nom propre d'un bourg de France. *Laureolum*, ou *Aureolum*. Il est dans le Dauphiné, près de la riviére de Drome, à quatre lieues au-dessous du Crest, & à une du Rhône. Quelques Géographes prennent ce lieu pour l'ancienne *Batiana*, petite ville des Ségalaunes. Maty.

LAURISHAM, ou LORSCH, s. m. Nom propre d'un bourg du Cercle Electoral du Rhin. *Laurishamum*. Il est dans l'Evêché de Wormes, à trois lieues de la ville de ce nom, du côté du levant, sur une petite Ile, formée par la riviére de Weschnitz. Il y a dans ce lieu un monastére célébre, où Tassilon, Duc de Baviére, & son fils Théodon, Louis IIe & Louis IIIe Rois de Germanie, ont été inhumés. Maty.

☞ LAURO, ou Lauron, s. m. Ancienne ville de l'Espagne Tarragonnoise; c'est où les troupes de Jules-César défirent celles de Sextus Pompée qui y périt.

LAUSANNE, s. f. Nom propre d'une ville de la Suisse. *Lausonium*, *Lausanna*. Elle est dans le pays de Vaud, à demi-lieue du bord septentrional du Lac de Genéve, à douze lieues de la ville de ce nom, & à dix de celle de Fribourg. Cette ville est assez grande, mais incommode, parce qu'étant bâtie sur les deux bords d'un vallon fort étroit, & fort profond, elle n'a aucune rue où il ne faille monter & descendre. Son Eglise cathédrale, située au plus haut de la ville, est grande & magnifique. *Lausanne* étoit autrefois une ville Impériale, maintenant elle est sujette aux Bernois, qui y tiennent un Bailli. Elle avoit aussi un Evêché suffragant de Besançon; mais étant depuis long-temps toute Protestante, son Evêque fait sa résidence à Fribourg. Maty. Hadr. Valois, *Not. Gall. p.* 265. Il écrit *Lausâne* & *Losâne*. Valerius Aurelianus bâtit *Lausâne* des ruines d'Arpentine, mais on n'a rien de sûr de son origine. Le Lac de Genéve est appellé souvent Lac de *Lausâne*, en Latin *Lacus Lausonius*, *Lausinius*, ou *Losanensis*, *Lacus Losonna*. Hadr. Valois, *Not Gall. p.* 265. *col.* 1.

Lausanne a pris son nom, selon Stumpfius, de deux petites riviéres qui y passent, dont l'une se nomme *Lose*, & l'autre *Aune*. Quelques Auteurs prétendent que *Lausanne* a été fondée vers l'an 2790. par un certain Arpentin, compagnon d'Hercule, dont elle prit le nom d'*Arpentina*.

LAUSE, & LAUZE, s. f. Ce mot, dans quelques provinces méridionales de la France, s'est dit pour *lods*, & en général pour un droit, une redevance, une somme qu'on reçoit de quelqu'un. M. de Lauriére dit qu'il signifie *cens*.

☞ LAUSIAQUE, adj. m. & f. Qui appartient aux Laures. *Lausiacus*, *a*, *um*. Ce mot ne se dit que d'une Histoire des anciens Peres ou Moines qui vivoient dans des Laures, & qu'on appelle l'Histoire *Lausiaque* adressée à Lausus, Maître de la Chambre sacrée de l'Empereur Théodose le jeune. C'est un Ouvrage de Palladius, Evêque d'Hélénopolis, qui vivoit sur la fin du quatriéme & au commencement du cinquiéme siécle. Cet Ouvrage fut traduit en Latin par Rufin. Le P. Fronton du Duc l'a donné en Grec dans son *Auctarium*, & Cotelier en a imprimé des Supplémens & des Additions dans ses *Monum. Eccl. Gr. T. II.*

LAUSTON, & LANCESTON, s. m. Nom propre d'un bourg d'Angleterre. *Laustonia*, *Lanstephadonia*, *Fanum S. Stephani*. Il est dans le Comté de Cornouailles, sur la riviére de Tamer, & les confins du Comté de Devon, à six lieues au-dessus de Plimouth. *Lauston* a séance & voix dans le Parlement d'Angleterre. Maty.

LAUTER, s. m. Nom propre d'une petite riviére du Palatinat du Rhin. *Lutra*. Elle baigne Caseloutre, Lautereck, Meisenheim; & ayant reçu le Glan, elle se décharge dans la Nahe, à deux ou trois lieues au-dessus de Creutznach. Maty.

LAUTERBOURG, s. m. Nom propre d'un bourg avec un château. *Lutraburgum*, *Lutra Castrum*. Il est dans la Prevôté de Weissenbourg en Alsace, aux confins du Palatinat, & à l'embouchure du Lauter dans le Rhin. Maty.

LAUTERECK, s. m. Nom propre d'une petite ville du Palatinat du Rhin. *Lutra*. Elle est située sur le Lauter, au confluent du Glan, & à sept lieues au-dessous de Caseloutre. Cette ville avec son territoire, est une dépendance du Comté de Veldentz. Maty. Voyez Catel, *Hist. de Languedoc*, *L. II. p.* 350.

LAUTREC, s. m. Nom propre d'une petite ville avec titre de Vicomté. *Lautricum*, *Lauterrecana*, *Lautrecum*, *Lucelstenia*, *Veldentia*. Elle est dans le Languedoc, Province de France, à deux lieues de Castres, du côté du nord. Maty.

LAWENBOURG, s. m. Nom propre d'une ville du Cercle de la basse Saxe. *Lawenburgum*, *Leomburgum*. Elle est capitale du Duché de Lawenbourg, & située sur l'Elbe, à douze lieues au-dessus de Hambourg. *Lawenbourg* n'est pas grand, mais il est bien peuplé & défendu par un bon château, lequel avec celui d'Ertenberg, qui est de l'autre côté de l'Elbe, fait un passage important sur ce fleuve. Maty.

Le Duché de Lawenbourg, *Lawenburgensis Ducatus*. C'est un petit Etat du Cercle de la basse Saxe, en Allemagne. Il est borné au levant par le Duché de Meckelbourg, & ailleurs par le Holstein. Il peut avoir dix-huit lieues d'étendue le long de l'Elbe. Ses lieux principaux sont Lawenbourg capitale, Wittenberg, Mollen, Ludersbourg & Weningen, Ratzebourg y est enclavé; mais il n'y a que son château qui en dépende, la ville étant au Duc de Swérin. Comme la maison de *Lawenbourg* a eu pour tige Jean I. fils de Bernard I. Electeur de Saxe, lorsque la branche Electorale d'Albert fils aîné de Bernard fut éteinte, les Ducs de *Lawenbourg* prétendirent que l'Electorat, étant un fief masculin, leur appartenoit, & pour un monument de leur droit, ils prirent le nom de Saxe *Lawenbourg*. Cette branche a aussi été éteinte l'an 1689. & il y a trois prétendans au Duché de *Lawenbourg*; la maison d'Anhalt le demande par les droits du sang; le Duc de Zell en vertu d'un traité de Confraternité, ou de substitution mutuelle; & l'Electeur de Saxe par un pareil droit. Les deux derniers occupent chacun une partie de ce Duché en attendant la décision du procès. Maty. M. Corneille écrit *Lawenbourg*.

LAWENBOURG. Voyez LOWENBOURG.

LAWERS, s. m. ou LAWICA, s. m. Nom propre d'une riviére des Provinces-Unies. *Lavica*, *Labacus*, *Labola*, *Lanus*. Elle coule sur les confins de la Frise & de la Seigneurie de Groningue, & se décharge dans la mer d'Allemagne. Maty.

LAWI, s. m. Terme de Grammaire Ethiopienne. C'est la seconde lettre de l'Alphabet Ethiopique. *Lawi*. Elle répond à notre *L*, & en a le son. C'est aussi une préposition, comme dans les autres langues Orientales. Le P. Souciet, Jésuite, dans ses Dissertations Critiques, *p.* 492. *& suiv.* explique la signification du *lawi*. Le nom devant lequel le *lawi* est mis, est celui de la personne, ou de la chose par le motif de laquelle, à cause de laquelle on agit. P. Souciet. Castel donne plusieurs différens offices au *lawi*. Il eût été bien moins embarrassant, bien plus court, & bien plus vrai tout à la fois, de dire en un mot que cette particule marque la fin, qu'elle se met devant le nom de la chose pour laquelle, à cause de laquelle, en faveur de laquelle, par le motif, pour le bien, pour l'utilité de laquelle une chose est faite, ou à laquelle une action est rapportée. Id. Une raison qui montre que le *lawi* signifie proprement une fin, c'est l'usage qu'on en fait avec les verbes. Car, 1°. En le mettant devant un infinitif, cet

infinitif répond à ce que nous appellons en Latin gérondif en *dum*. Id. Le second usage que l'Ethiopien fait du *lawi* avec les verbes, c'est de le joindre au futur, pour exprimer ce que, dans les langues Européennes, les Grammairiens appellent l'optatif. Id.

LAVURE, s. f. Eau qui a servi à laver la vaisselle. *Colluvies immunda, elutia.* La *lavure* d'écuelles est bonne à laver les piés des chevaux.

On dit aussi, la *lavure* d'un livre qu'on relie & qu'on lave. *Lavure* de gants, qu'on lave avec certaine matière préparée.

Lavure d'Orfévre, est celle que font les Monnoyeurs, & les Orfévres avec du vif argent, & de l'eau pour retirer les menues poudres d'or & d'argent, qui sont tombées dans les cendres ou dans les ordures. Voyez dans Boizard, *Traité des Monnoies, P. I. c.* 23. la maniére dont se font ces *lavures*, & les circonstances qu'il y faut observer.

Moulin aux *lavures*. C'est un cuvier, au fond duquel il y a un moulin de fer de fonte, dont le fond est convexe, & une maniére de meule au-dessus, en forme de croix, de pareil métal, dont le dessus est concave, que l'on tourne avec une manivelle renversée. Boizard, *P. I. c.* 23.

On appelle Terres de *lavures*, toutes les matiéres que l'on lave; c'est-à-dire, les loupes & les creusets de terre, dont on s'est servi à la fonte, pilés & réduits en poudre avec les cendres & les balieures que l'on ramasse dans les lieux où se font faits les travaux des monnoies; tout cela mélé ensemble s'appelle Terres de *lavures*, Boizard, *P. I. c.* 23. On appelle Vieilles terres de *lavures*, celles qu'on abandonne, parce qu'on n'espere pas y trouver quelque chose de plus qu'il n'en faut pour payer les journées des Ouvriers qui font les *lavures*. Boizard, *Ibid.*

Les Fondeurs appelle aussi *lavure*, le métal qu'ils retirent des cendrures, alléſures, & sciures tombées dans les Fonderies.

L A X.

LAXATIF, ive, adj. Terme de Médecine. Qui purge, qui rend le ventre lâche. *Laxativus.* Une ptisane *laxative*. Un remède, un clystère *laxatif* & purgatif.

LAXEMBOURG, s. m. Nom propre d'un bourg, ou petite ville de l'Autriche. *Laxemburgum.* Ce lieu est sur la petite riviére de Schwecha, à quatre lieues de Vienne, du côté du midi. L'Empereur a un Palais à *Laxembourg*. Maty.

L A Y.

☞ LAY, s. m. Dans le cinquiéme siécle, les simples Moines qui n'avoient ni Ordres sacrés, ni Offices dans le Monastère, étoient appellés Laïcs, & pour les distinguer des Séculiers, on les appelloit quelquefois *Laïci majoris propositi*, & ce n'étoient point ce qu'on a appellé depuis Freres *Lays* ou Laïcs. Voyez LAI.

☞ Lay, s. m. Riviére de France: ce nom est commun à trois riviéres, & on les distingue par les surnoms de grand *Lay*, de petit *Lay*, & de plus petit *Lay*.

☞ LAYDURE, s. f. Vieux mot. Souillure, difformité. *Inquinamentum, difformitas.*

LAYER. v. act. C'est marquer les bois qu'on doit laisser dans un bois taillis, qu'on coupe, pour les laisser croître en haute futaie.

☞ Layer, en termes de Tailleur de Pierres, c'est polir, tailler la pierre avec une espéce de hache dentelée, c'est-à-dire, dentée en façon de scie, qu'on appelle laye, laquelle rend la surface unie, quoique rayée de petits sillons uniformes, qui lui donne une apparence agréable. Frézier. *Layer* une pierre. Daviler.

☞ Ce mot vient du Latin *lavigare*, polir. Frezier.

LAYETTE, s. f. Petit coffre de bois où l'on serre ordinairement du linge & autres menues hardes. *Capsa, capsula.* Les femmes grosses préparent leur *layette*, emplissent un de ces petits coffres de tout le linge nécessaire, tant pour leur couche, que pour leur enfant. Quand on met un enfant en nourrice, on lui donne une *layette*.

Borel dérive ce mot, bien ou mal, de *lagena*.

Layette, est aussi un tiroir d'une armoire, ou cabinet, ou buffet, où l'on serre plusieurs choses qu'on veut séparer & mettre en ordre. On le dit particuliérement des papiers dans un Trésor: des médailles, des coquilles dans un cabinet de curiosités. On peut comparer les *layettes* de ce Pédant à la maison de cet Euclion de Plaute, *Quæ inanis plena erat & araneis.* Mascur.

Dans les Archives des Chambres des Comptes, des Chapitres, des Monastéres, quand les titres sont bien en ordre, ils sont distingués par *layettes*, ou tablettes; ces *layettes* sont marquées par les noms des domaines, Amiens, Lyon, Orléans, du *num.* 1, 2, 3, &c. ou par les lettres de l'Alphabeth. *Layette* A, B, C, &c. ou par chaque mot du *Pater*, *Layette*, *Pater*, *Layette*, *noster*, &c.

On appelle aussi *layettes*, certains petits morceaux de bois ou d'yvoire, qui servent à boucher les trous du bourdon des musettes, & qui sont mobiles dans ses rainures.

LAYETIER, s. m. *Capsarius, capsularum opifex.* Ouvrier qui fait des layettes, & autres menus ouvrages de bois de cédre, comme ratiéres, chaufferettes, &c.

LAYEUR, s. m. *Metator.* Celui qui fait des layes, ou qui marque le bois qu'on veut layer.

LAYLA, LAYLA, CHIENS. C'est un terme dont le Piqueur doit user pour tenir ses chiens en crainte, lorsqu'il s'apperçoit que la bête qu'ils chassent est accompagnée, pour les obliger à en garder le change. Salnove.

☞ LAYON, s. m. Petite riviére de France, qui sort de l'étang d'Issemay, sur les frontiéres du Poitou & de l'Anjou, & se jette dans la Loire sous le pont de Châlons.

☞ LAYWEL, s. m. Nom d'une fontaine singuliére, située à l'extrémité de la ville de Brixain, près de Torbay, dans la Province de Devon. Elle est éloignée d'un bon mille de la mer. Au Nord & Nord-Est, elle est adossée contre le revers d'une chaîne de montagnes, qui fait en cet endroit une espéce de coude. Elle sort du pié de ces montagnes, & paroît couler du Sud-Oüest, au Nord-Est. Elle entretient sans interruption un courant d'eau, & a flux & reflux. Il y a trois autres jets qui ne tarissent jamais, & qui croissent & décroissent aussi réguliérement que le principal jet. Elle a quelquefois ce reflux dix ou douze fois en moins d'une minute. *Transact. Philos.* 1732. *p.* 108 *& suiv.* Ces phénomenes sont dûs à deux courans, à deux sources, dont l'une traverse par des siphons deux cavernes ou réservoirs naturels, & dont l'autre se décharge tout d'un coup dans un réservoir qui n'a point de siphon. Ces deux sources se joignent ensemble dans ce dernier réservoir, & de compagnie elles sortent de terre. C'est l'hypothèse de M. Atwel au même endroit, *p.* 114 *& suiv.*

L A Z.

LAZARE, s. m. Nom propre d'homme. *Lazarus.* Il y a dans l'Evangile deux hommes qui portent ce nom; l'un qui étoit frere de Marthe & de Magdeléne, & l'autre qui fait le sujet d'une Parabole en Saint Luc, XVI. 19, &c. Nous ajoûtons souvent l'article à ce mot en parlant de ces deux hommes. Le *Lazare* gémissoit à la porte du Riche. Les chiens léchoient les plaies du *Lazare*. La résurrection du *Lazare* est un miracle des plus éclatans que Jésus-Christ ait faits, & auquel toute la malignité des Juifs n'eut rien à opposer.

Ce nom ne se dit point sans article. Le *Lazare*, & non point *Lazare*. Cette remarque de Richelet est fausse. Toutes nos Traductions du N. T. celles de Genéve, de Louvain, du P. Amelote, de Port-Royal, du P. Bouhours, de M. Simon, en Saint Luc, *C. XVI.* & en Saint Jean, *C. XI.* emploient ce nom sans article: il n'y a que les Lovanistes qui le mettent une seule fois en S. Luc. Quesnel & le P. Lalleman en usent de même dans leurs Réflexions sur le Nouveau Testament. Néanmoins dans la conversation & dans le style ordinaire, on y joint l'article. La résurrection du *Lazare* fut un miracle bien convainquant de la Doctrine de Jésus-Christ. Le *Lazare* gémissoit à la porte du Riche. Mais il ne faut jamais d'article quand on parle des autres hommes qui ont reçu ce nom au Baptême. On dit aussi *Lazare* Baïf, Poëte François,

François, a été estimé en son temps. Les Œuvres de *Lazare* Baïf sont aujourd'hui presque autant baillerque celles de Thomas de Lorme.

Ce nom de *Lazare*, selon quelques Auteurs, est un abrégé de celui d'Eléazar: il veut dire en Hébreu *secours de Dieu*: Saint Jérome l'a traduit par le participe *adjutus*, secouru. Fullérus est d'un sentiment tout contraire; il prétend que les lettres du nom de Dieu אל ne se perdent jamais dans la composition des mots, qu'au lieu de אל, il faut mettre לא, qui veut dire *non*; & selon cette étymologie le nom de *Lazare* marque & signifie la condition, l'état malheureux de celui qui porte ce nom dans la Parabole du *Lazare* & du mauvais Riche, puisque ce nom veut dire, *Qui n'a point de secours*; mais cette signification ne convient point au nom de *Lazare*, que portoit le frere de Magdeléne & de Marthe: cette foule de Juifs qui vinrent leur faire des complimens sur la mort de leur frere, est une preuve sensible que ce n'étoit point un misérable, abandonné de tout le monde, & privé de tout secours.

On appelle populairement *Lazare*, un pauvre couvert d'ulcéres, quand c'est un véritable pauvre, & non point un gueux, un coureur. On le dit aussi de tout homme malade de langueur.

On a dit *Ladre* pour *Lazare*, & c'est pour cela que les Lépreux, qu'on appelloit *Lazares*, sont appellés *Ladres*.

Saint Lazare. Nom d'un Ordre militaire. *Ordo Sancti Lazari*: *Lazariani Equites*. Saint Basile fonda un Hôpital à Césarée. Quelques Auteurs ont prétendu que l'Ordre de Saint *Lazare* tire de-là son origine: Mainbourg, dans son Histoire des Croisades, confond l'Ordre de Saint *Lazare* avec celui de Saint Jean de Jérusalem, que nous nommons aujourd'hui de Malte. Cet Ordre fut institué à Jérusalem par les Chrétiens d'Occident, lorsqu'ils étoient maitres de la Terre Sainte. Ils recevoient les Pélerins; ils les escortoient sur les chemins, & les défendoient contre les Mahométans. Quelques-uns disent qu'il fut institué en 1119. Le Pape Aléxandre IV. confirma l'Ordre des Chevaliers de l'Hôpital des Lépreux de Saint *Lazare* à Jérusalem, sous la Régle de Saint Augustin, par une Bulle donnée à Naples l'onziéme d'Avril 1255. Les Chevaliers de Saint *Lazare* ayant été chassés de la Terre Sainte, vinrent en France, & s'y établirent sous Louis VII. dit le Jeune. Ce Prince leur donna la Terre de Boigny, *Boigniacam terram*, située près d'Orléans.

Innocent VIII supprima l'Ordre de Saint *Lazare* en Italie, l'an 1490 ou plutôt il l'unit à celui de Malte; mais les Chevaliers François s'y opposérent, & il intervint un Arrêt du Parlement, qui défendit cette union. Léon X. le rétablit en Italie au commencement du XVI siécle. L'an 1572. Grégoire XIII. l'unit en Savoye à celui de Saint Maurice, que le Duc Emmanuel Philibert venoit d'instituer.

☞ Lazare. Ordre de Saint Maurice & *Lazare*. Voyez MAURICE.

En France l'Ordre de Saint *Lazare* se releva sous Henri IV. Paul V. le réunit à celui de Notre-Dame du Mont Carmel, l'an 1607. à la priére de ce Prince, qui en 1608. obtint une Bulle du Pape fort avantageuse à cet Ordre. Ce fut Aimar de Chattes, Chevalier de Malte, qui conçut le dessein de faire refleurir cet Ordre. Philippe de Nerestang, Capitaine des Gardes d'Henri IV. & Seigneur d'une grande vertu, entra dans ses vues, & en vint à bout par son crédit auprès de son Roi. Sous Louis le Grand cet Ordre a pris encore un nouveau lustre. M. le Marquis Dangeau en fut Grand Maître. Les Chevaliers de Saint *Lazare* peuvent se marier, & avoir néanmoins des pensions sur les Bénéfices.

Ces Chevaliers faisoient autrefois des vœux solemnels, & il y avoit aussi des Religieuses de cet Ordre. Il en reste encore un Monastére en Suisse. Les Chevaliers Hospitaliers de Saint *Lazare* portent sur la poitrine une croix à huit pointes. Il y a de l'apparence que ce ne fut qu'à la fin du XV siécle, ou au commencement du XVI qu'ils la prirent, lorsque Léon X. rétablit cet Ordre en Italie. Stumpfius dit que la marque de cet Ordre est une croix verte sur un manteau noir, avec un capuce.

On a appellé les Chevaliers de Saint *Lazare*, Chevaliers de Saint Ladre; & l'on trouve ce nom dans quelques anciennes épitaphes de Chevaliers. On a dit aussi *Lazarite*. Voyez ce mot ci-dessous. Voyez le P. Hélyot, *P. I. c. 4.* & *P. II. c. 69.* & *c. 82.* & ci-dessus CARMEL, *T. I. p. 1459.*

Péres de Saint Lazare. Nom que l'on donne à des Clercs Réguliers d'une Congrégation qui a été instituée en France au XVII siécle, par M. Vincent, Prêtre. Ils ont pris le nom de Péres de Saint *Lazare*, d'une maison qu'ils ont dans un Fauxbourg de Paris, du côté du nord, sur le chemin de Saint Denys. Ils ont encore un Séminaire dans Paris, qu'on nomme le Séminaire des Bons-Enfans. Il est à l'entrée du Fauxbourg Saint Marceau, du côté de la ville. On les appelle aussi quelquefois *Lazarites*. Ils font des vœux, mais simples, & dont on peut leur donner la dispense. A Paris, ils desservent encore l'Eglise de l'Hôtel des Invalides; & à Versailles, ils ont soin de la Sacristie & de la Chapelle du Roi, & ils ont la Paroisse.

Saint Lazare. L'Archipel de Saint *Lazare*. *Archipelagus Sancti Lazari*. C'est une partie de l'Océan Oriental. On lui a donné le nom d'Archipel, à cause d'un grand nombre d'Iles qui s'y trouvent, entre lesquelles sont les Îles des Larrons.

Saint Lazare Baxos. Basse de Saint *Lazare*. Ecueil de Saint *Lazare*. *Syrtis Sancti Lazari*. Cet écueil est dans l'Océan Ethiopien, près de la côte du Zanguebar, & de l'Ile du Querinba. Maty.

LAZARET, s. m. C'est un bâtiment public fait en forme d'Hôpital, pour recevoir les pauvres, les pestiférés. *Xenodochium*, *nosocomium suburbicanum*. Il est destiné en quelques endroits à faire la quarantaine par ceux qui viennent des lieux suspects de peste. C'est une grande maison hors de la ville, dont les bâtimens sont séparés & isolés, & où l'équipage des vaisseaux demeure quarante jours, plus ou moins, selon les temps, & l'endroit du départ. Le *Lazaret* de Milan est un des plus beaux Hôpitaux d'Italie.

On a appellé *Lazares*, les Ladres ou Lépreux, à cause que leur maison ou Eglise, qui étoit hors des murs de Jérusalem, étoit dédiée à Saint Lazare.

LAZARITE, s. m. Chevalier de Saint *Lazare*. *Lazarita*, *Sancti Lazari miles*. On dit aussi ce nom, & plus ordinairement même, des Péres de Saint *Lazare*. Voyez ce mot.

LAZE, s. m. & f. Nom d'un peuple de Scythie. *Lazus*, *a*. Pline, *L. VI. c. 4.* Etienne de Byzance place les *Lazes* près du Pont-Euxin. Au tems d'Adrien, ils étoient séparés de la Colchide. Tillemont.

☞ Laze, ou Lesquis, s. m. & f. Nom des peuples qui habitent le Daguestan. *Lazus*, *a*. Ces peuples s'appellent Lesquis; nous les connoissons dans l'Histoire sous le nom de *Lazes*. Ils occupent les montagnes du Daguestan, du côté de la mer Caspienne. C'est une espéce de Tartares, hommes forts, robustes, faits à la fatigue, & vivans de peu. Ils ne se servoient autrefois que de fléches & de lances, mais à présent ils sont tous armés de pistolets & de sabres: ils ont appris à les forger, & s'en servent très-adroitement. Ils font continuellement la guerre aux Tartares Nogais, & aux Circasses; font de fréquentes courses sur les Georgiens & autres sujets du Roi de Perse, & sont gouvernés par un Prince qu'ils nomment Schamcal. Le choix du Gouvernement appartient au Roi de Perse; mais il est obligé de choisir toujours un des Princes du Daghestan. Le Gouverneur fait sa résidence à Turkou. Ce Prince a sous lui plusieurs autres petits Seigneurs qu'on nomme Beghs, c'est-à-dire, Gentilshommes. Memoires des Miss. du Levant, *T. IV. p. 336*, &c.

☞ LAZIQUE, s. m. Peuple & pays d'Asie, de l'un & de l'autre côté du Phase dans la Colchide.

☞ LAZZI, s. m. Terme de Comédie Italienne. Action, mouvement, jeu muet de Théâtre dans la représentation des Comédies. Les Comédies Italiennes sont pleines de *lazzi*. Quelques-uns écrivent *lazzis* au pluriel.

L E.

LE. Article masculin des noms substantifs. *Le* Ciel, l'Orient, &c. comme *la* est l'article des noms féminins.

La terre, *la* mer. Le pluriel de ces deux articles est *les*. *Les* hommes, *les* femmes.

Le, La, adj. Pronom relatif. Je ne sçais où est cet homme, je *le* cherche depuis longtemps. Il aime cette fille, & *la* demande en mariage. Le pluriel de ce pronom est aussi *les*, pour le masculin & pour le féminin. Je ne sçais où sont ces hommes, je *les* cherche par tout. Ces deux freres aiment *les* deux sœurs, & *les* demandent en mariage.

On demande si dans cette phrase, Vous sçavez mon secret, dites-*le* lui, on ne devroit pas supprimer ce *le* là, afin de la rendre plus agréable. Cela se pourroit tout au plus supporter dans la conversation, mais non pas en écrivant. M. Arnaud a dit, puisqu'il veut marcher dans le chemin des Justes, il faut que je *le* lui montre. Le meilleur seroit, s'il étoit possible, d'éviter ces sortes de phrases. On demande encore, s'il faut prononcer faites-*le*, ou faites-*lé*. Régulièrement on doit prononcer faites-*le* avec un *e* féminin. Mais parce qu'on a quelque peine à prononcer deux *e* féminins, comme faites-*le*, quelques-uns se relâchent à dire faites-*lé*, quoique cette prononciation soit vicieuse. Les Gascons parlent de la sorte. C'est une faute que de transposer *le*. Par exemple, je *le* vous dis en prose, & *le* vous dirai en vers. Ceux qui écrivent bien, évitent cette construction.

Autrefois on n'étoit pas si scrupuleux. Il semble même que nos Anciens Poëtes aimoient mieux écrire, je *le* vous dis, que je vous *le* dis. Marot a fait un Rondeau dont le refrain est, *On le m'a dit*.

☞ Le. Pronom masculin. M. Restaut, dans sa Grammaire, établit à ce pronom deux régles. 1°. Le pronom *le* est indéclinable, c'est-à-dire, qu'il est toujours le même pour le masculin & le féminin, pour le singulier & le pluriel, toutes les fois qu'il se rapporte à un ou à plusieurs noms adjectifs, de quelque genre, & en quelque nombre qu'ils soient. Ainsi, suivant cette régle, il faut qu'une femme réponde à la question, Etes-vous malade? *Je ne le suis pas*. 2°. Le pronom *le* est déclinable, c'est-à-dire, qu'il fait *la* au féminin, & *les* au pluriel, toutes les fois qu'il se rapporte à un nom substantif. *Etoit-ce-là votre pensée? Pouvez-vous douter que ce ne la fût? Etes-vous Madame une telle? Oui, je la suis*. Les femmes ne négligent rien pour paroitre belles, elles y réussissent quelquefois; & s'il y en a quelqu'une qui ne *la* soit pas, il ne faut pas s'en prendre à la Comédie. *Discours sur la Comédie*. Cependant au pluriel, elles diroient *le*.

LÉ, s. m. Largeur d'une étoffe entre deux lisiéres. *Panni latitudo*. Pour faire ces chemises bien amples, il faut y mettre tout le *lé* de la toile. On fait deux mouchoirs au *lé*, quand elle a une aune de large. On fait des jupes à quatre, cinq ou six *lés*, suivant la largeur de l'étoffe. Voilà une grande tache d'huile, il y faut mettre un *lé*.

Ce mot vient de *latus*, parce qu'il borne la largeur d'une étoffe, *latus*, *lé*.

On dit dans les enterremens des Grands, qu'il y avoit un ou deux *lés* de velours chargés de blasons, sur deux ou trois *lés* de drap, pour la tenture de l'Eglise.

Lé, en vieux François, signifioit *large* en général. *Gloss. sur Marot*. On disoit, long & *lé*; pour dire, long & large, de front & de côté.

Lé, se dit aussi de l'espace que les Riverains des riviéres doivent laisser pour ne pas empêcher la navigation. Les Ordonnances veulent qu'on laisse vingt-quatre piés de *lés* sur les bords des riviéres navigables, pour faire monter & descendre les bateaux avec des chevaux. On le dit aussi des forêts; d'où vient qu'on dit, Les arbres de lisiére. Quelques-uns écrivent *lai*, au lieu de *lé*.

L E A.

LEAM, s. m. Terme de Relation. En Latin, *Argenteus Sinicus*. C'est le nom que les Chinois donnent à leur écu. Les Portugais l'appellent *Taël*. Le *Léam* revient à quatre livres deux sols deux deniers $\frac{11}{71}$ de notre monnoie. P. le Comte.

LÉANDRE, s. m. Nom propre d'homme. *Leander*. Saint Grégoire le Grand fut ami de *Léandre*, Evêque de Séville, qu'il connut à Constantinople, lorsqu'il y étoit Apocrisiaire. M. de Tillemont dit *Léander*; mais nous disons Aléxandre, Timandre, Alcandre, &c. Pourquoi donc ne pas dire *Léandre*? M. Chastelain suit cet usage, & dit *Léandre*.

Léandre. Terme de Fleuriste. Nom d'une Tulipe, qui est colombin, rouge & chamois. Morin.

☞ La Tour de Léandre. Dans le trajet de Constantinople à Scutari, qui n'est que d'un mille, on rencontre au milieu du Bosphore un écueil sur lequel est bâtie une Tour quarrée, qu'on appelle la Tour de *Léandre*. Il y a un puits au milieu, qu'on m'a voulu faire passer pour une source d'eau vive; mais je crois que ce n'est qu'une citerne. C'est assurément de cet écueil que parle Strabon, quand il dit que les poissons qui descendent du Bosphore, étonnés des pierres blanches qu'ils voient, quittent la côte de l'Asie, & détournant vers l'Europe, viennent à la pointe du Promontoire Chrysoceras, & de-là dans le port de Constantinople, en si grande quantité, qu'il est souvent dangereux que les troupes de Dauphins qu'on rencontre ne renverse les Permés & les Caïques, autour desquels ils viennent se jouer. Du Loir, *p. 68, 69*.

☞ Cette Tour s'appelle la Tour de *Léandre*, parce qu'apparemment on suppose mal à propos que c'étoit de-là qu'étoit *Léandre*, & de-là qu'il partoit pour aller voir Héro; mais c'étoit d'Abydos, & c'étoit à Sestos, & non pas à Scutari, qu'il alloit.

LÉANS, adv. Vieux adverbe de lieu, qui signifioit dans quelque lieu. Ici en, en ce lieu-ci. *Ibi*, *isthic*, *illic*. Cet homme n'est point encore sorti de sa maison, il est *léans*. Les Sergens disent encore qu'ils ont mis un homme *léans*; pour dire, qu'ils l'ont mis en prison, qu'ils l'ont écroué; mais cela ne se dit que par raillerie.

> ☞ *Cy gist repose, & dort léans,*
> *Le feu Evêque d'Orléans*. Marot.

LÉAO, s. m. Grande ville de la Chine. *Leaum*. Elle est dans la Province de Xansi, & elle est célébre par le commerce du ginseng & du musc dont son territoire abonde. *Ambass. des Holland. à la Chine*, *P. I. p. 241*.

LÉAOTUNG, LIAUTUM, s. m. Nom propre d'une grande contrée dépendante de la Chine. *Leaotunia*. Elle a la Tartarie au Nord, le Golfe de Nanquin au midi, la Corée au Levant, & la Province de Péking au Couchant. Léaoyang & Nyngiven sont ses villes principales. C'est par cette contrée que les Tartares entrérent dans la Chine, lorsqu'ils s'en rendirent les maitres. Le P. le Comte assure que le *Léoatung* est mal placé dans toutes nos Cartes. Elles le mettent dans la Chine, au Midi de la grande muraille; & elle est dans la Tartarie, au Nord de la muraille, & ainsi au Nord du Pékéli. Maty. L'Auteur de l'Ambassade des Hollandois à la Chine, *P. II. p. 114*. dit que le *Léaotung* est renfermé entre le fleuve Çang & la grande muraille; qu'il a pour bornes au Levant la riviére d'Ylao, & un bras de mer qui le sépare du Corée; au Couchant la grande muraille qui confine au Nord; & au Midi la Province de Péking, la riviére de Linoang, & un Golfe de mer qui y passe & le défend. Les habitans du *Léoatung* sont grossiers & stupides, mais fort adroits à la guerre, & accoutumés au travail & à la fatigue. Ils tiennent pour les mœurs, des Tartares leurs voisins; pour la Religion, ils sont Chinois. *Ambassade des Hollandois citée*.

☞ LÉARQUE, s. m. Fils d'Ino & d'Athamas, fut la victime de la haine que Junon avoit conçue contre toute la race de Cadmus. Il fut tué par son propre pere, que la Déesse avoit rendu furieux.

☞ LEAUTÉ. Vieux s. f. Bonté, fidélité, bonne conscience.

☞ LÉAWARA, s. m. Port de mer, sur la côte orientale de l'Ile de Ceylan, dans le pays du même nom.

L E B.

LÉBAOTH, ou BETH-LÉBAOTH. Nom propre d'une ville de la Terre-Sainte. *Lébaoth*. *Beth-Lébaoth*. La ville appellée *Lébaoth* dans Josué, *XV. 3.* & *Beth-Lébaoth* au même Livre, *XIX. 6.* est la même que celle qui porte le nom de Beth-Beraï, dans les Paralipomé-nes,

nes, *L. I. C. IV. v.* 31. *Lébaoth* fut donnée d'abord à la Tribu de Juda, puis elle fut démembrée pour la Tribu de Siméon. De cette seule ville Adrichomius en a fait quatre, qu'il place, l'une dans la Tribu de Juda, & les trois autres dans celle de Siméon. P. Lubin. M. Réland la met aussi dans la Tribu de Juda, c'est tout ce qu'il en dit.

☞ LEBBES, s. m. Le *lebbes* est une espéce de pierre dont on fait la vaisselle & les vases autour, principalement ceux qui souffrent le feu, & qui servent pour faire cuire les viandes. Le *lebbes* se nomme autrement pierre de *Come*, parce qu'on la trouve dans le territoire de cette Ville.

LÉBÉDA, LÉPÉDA, s. f. Nom propre d'une ville, avec une bonne citadelle, & un bon port. *Leptis magna. Neapolis.* Elle est dans le Royaume de Tripoli en Barbarie, environ à trente-trois lieues de la ville de Tripoli, vers le levant. Maty.

LÉBÉDUS, aujourd'hui LÉBÉDITZI CHISAR, s. m. Nom de lieu. C'étoit anciennement une ville de l'Ionie, en l'Asie mineure. *Lebedus.* On célébroit autrefois tous les ans à *Lébédus* des jeux à l'honneur de Bacchus; il y eut dans la suite un Evêché suffragant d'Ephése. Ses ruines, qui sont dans la Natolie, sur l'Archipel, à cinq lieues de Smirne, du côté du midi, portent le nom de *Lébéditzi Chisar.* Maty.

☞ LEBER, s. m. Riviére de la haute Alsace: elle a sa source à l'orient des montagnes de Vosge, & se jette dans l'Ill.

LÉBERAW, LE LÉBERAW, LE LÉBERTHAL, s. m. C'est un petit pays de la Haute Alsace. *Vallis de Labro.* Il s'étend depuis la Lorraine jusqu'aux environs de Schélestat, autour de la riviére de Leber. Ce pays est connu à cause de ses mines, & ses lieux principaux sont Sainte-Marie-aux-Mines, le grand & le petit Libérau, celui-là au-dessous de Sainte-Marie, & celui-ci au-dessus. Maty.

LÉBERON, LE LÉBERON, s. m. Nom propre d'une montagne de Provence. *Lebero.* Elle s'étend d'orient en occident, depuis la ville de Manosque, jusqu'à celle de Cavaillon, qui est dans le Comté Vénaissin. Maty.

LEBESCHE, s. m. Terme de Marine. C'est le nom qu'on donne sur la Méditerranée au vent qu'on nomme Sud-Ouest sur l'Océan, qui souffle entre le midi & le couchant. *Africus, Libs.* On l'appelle aussi *Garbin.*

LÉBITON, LÉBÉTON, ou LÉBITONAIRE, s. m. Nom d'un ancien habit des Moines, & des Solitaires de l'Egypte & de la Thébaïde. *Lebiton, Lebeton, Lebitonarium, Levitio, Colobarium lineum, sine manicis.* Le *lébitonaire* étoit une tunique de lin qui n'avoit point de manches, & semblable par conséquent à un sac. Suidas le définit un habit de Moines fait de poils. Voyez l'*Onomasticon* de Rosweyd.

Macri croit que ce nom vient de celui *Levita*, parce que la tunique sans manches des Moines d'Egypte, a quelque ressemblance à la tunique des Diacres, qu'on appelle souvent *Lévites*, en Latin *Levita*. De *Levita* on a fait *levitonarium*, & ensuite *lebitonarium*.

LEBNA, s. m. Nom propre de lieu. *Lebna.* Il étoit dans l'Arabie déserte, & ce fut le dix-septiéme Camp des Israélites. Nomb. *XXXIII.* 20. Le P. Lubin croit que c'est la même chose que Laban.

Lebna, est encore une ville Sacerdotale de la Tribu de Juda, que Josué nomme *Lebna*, & *Lebana*. Voyez *C. X.* 29. & *C. XV.* 42.

LEBNAW, s. m. Nom propre d'un village du Cercle de Baviére. *Lebnavia.* Il est dans l'Archevêché de Saltzbourg, sur la riviére de Saltz, au-dessous de la petite ville de Lauffen. Quelques-uns prennent ce lieu pour l'*Artobriga*, bourg de la Vindélicie, que d'autres placent à Artzbourg, village situé sur le Danube. Maty.

LÉBOIN, s. m. Nom propre d'homme. *Lebwinus, Liafwinus, Lipwinus.* Lebwin, vulgairement *Léboin*, ou *Lifwin*, nâquit en Angleterre dans le huitiéme siécle. Saint *Léboin* est l'Apôtre de l'Owérissel. Baillet, *au* 12. *de Nov.*

LEBONA, s. f. Nom propre d'une ville de la Tribu d'Ephraïm, dans la Terre-Sainte. *Lebona.* Voici la fête solemnelle du Seigneur qui se célébre tous les ans à Silo, qui est située au septentrion de la ville de Béthel, & à l'orient du chemin qui va de Béthel à Sichem, & au midi de la ville de *Lébona*. Sacy, *Jug. XXI.* 19.

LEBRIT, ou LEBRET, s. m. Ancien nom de la ville & du pays d'Albret en Gascogne. *Leporetum.* M. de Marca dit aussi *Lébrig*, mais une fois seulement, suivant en cela un Acte de 1250. qui le dit aussi. Amanien de *Lebrit*, ou *Lebrig*, est le même qui est nommé dans une Lettre d'aveu du Comte de Comenges, de l'an 1240. *Amaneus de Leporeto*; l'origine du nom de *Lebret*, ou *Lebrit*, étant dérivée des liévres, ou lapins, qui fourmillent dans les landes où cette maison est assise. Marca, *Hist. de Béarn, L. VII. C.* 10. *n.* 3, 4, & 5.

LÉBRIXA, s. f. Nom propre d'un ancien bourg de l'Andalousie en Espagne. *Nebrissa.* Il est entre Séville & Xérès de la Frontéra. Maty.

LÉBUSS, s. m. Nom propre d'une petite ville de la moyenne Marche de Brandebourg. *Lebussa.* Elle est sur l'Oder, entre Francfort & Custrin, à deux lieues de la premiére, & à quatre de la derniére. *Lébuss* avoit un Evêché suffragant de Gnesne; mais les habitans ayant embrassé l'hérésie, l'Electeur George-Guillaume réunit l'Evêché à ses Etats, & prit le titre de Chancelier perpétuel de l'Université de Francfort, que possédoit l'Evêque de *Lébuss*. Maty.

LÉBUSSA, ou GEBISE, s. f. Nom propre de lieu. *Libyssa.* C'étoit autrefois une petite ville de la Bithynie, en l'Asie mineure; maintenant ce n'est qu'un village de la Natolie, entre la Nicomédie & la Chalcédoine. *Lébussa* est le lieu où Annibal fut inhumé.

LEBWIN. Voyez LÉBOIN.

L E C.

☞ LÉCANOMANTIE, ou LÉCANOMANCE, s. f. Divination superstitieuse qui se faisoit par le moyen d'un plat. *Lecanomantia.* La *Lécanomantie* se pratiquoit en cette sorte. On mettoit dans un poëlon, ou plutôt dans un bassin plein d'eau, des pierres précieuses, & des lames d'or & d'argent gravées de certains caractéres, dont on faisoit offrande aux Démons, & après les avoir conjurés par certaines paroles, on leur proposoit la question sur laquelle leur réponse étoit attendue. Alors il sortoit du fond de l'eau une voix basse, semblable à un sifflement de serpent, qui contenoit la réponse. De S. Aubin.

Ce mot de *Lécanomantie* est composé de deux mots Grecs, λεκάνη, qui veut dire, *bassin, plat*, & μαντεία, qui signifie *divination*.

LECCE, ou LECCIE, s. f. Nom propre d'une ville du Royaume de Naples. *Litium, Aletium.* Elle est dans la Terre d'Otrante, entre la ville de ce nom, & celle de Brindes. *Lecce* est une grande ville & bien peuplée, la résidence du Gouverneur de la Province, & le siége d'un Evêché suffragant d'Otrante. Maty.

LECCO, s. m. Nom propre d'un bourg du Duché de Milan, en Italie. *Leccum.* Il est dans le Comasc, sur le bord du lac de Como, à l'endroit où l'Adda sort de ce lac. Maty.

LÉCETO. Voyez ILLICÉTO.

LECH, s. m. Nom propre d'une grande riviére d'Allemagne. *Lachus, Licus, Lycias.* Elle prend sa source dans le Tirol, coule le long des confins de la Souabe & de la Baviére, baigne Augsbourg, & va se décharger dans le Danube, à deux lieues au-dessous de Donavert. Maty.

LÉCHASSERIE, s. f. Nom d'une sorte de poire, que quelques-uns nomment verte-longue d'hiver, & d'autres besidery-landry. La Quint. La *léchasserie* a l'œil tout-à-fait en dehors, & quelques-unes ont la forme de citron: elle est d'une grosseur médiocre, d'environ deux pouces en tout sens. Son coloris est verdâtre sur l'arbre, tiqueté; elle est sur-tout en murissant, plus claire & plus jaunâtre que l'ambrette, à laquelle du reste elle est fort semblable; elles se ressemblent encore par leur queue, qui en toutes deux est droite & longue: celle de la *léchasserie* est cependant plus grosse; leur chair est beurrée, leur eau sucrée, & un peu parfumée; mais d'un parfum si agréable, qu'on n'y sauroit souhaiter rien davantage. La *léchasserie* en a un peu plus que l'ambrette.

Sa

Sa peau paroît d'ordinaire un peu plus rude, & de plus, la *léchasserie* est assez souvent bossue & raboteuse; mais leur bois est fort différent. Celui des *léchasseries* est ordinairement très-menu, poussant quelques pointes, mais elles ne sont pas assez aiguës pour piquer les mains, comme font les ambrettes. La Quint. Les poires de *léchasserie* sont du nombre des meilleures poires; c'est-à-dire, de celles qui ont la chair beurrée, ou tout au moins tendre & délicate, avec une eau douce, sucrée, & de bon goût. La Quint. Les poires de *léchasserie* viennent en Novembre dans un fonds chaud & sec, & seulement en Décembre & en Janvier, quand elles sont dans un fonds plus gras & plus froid. Idem.

LÉCHE, s. f. Petit morceau tranché, fort mince, de quelque chose bonne à manger. *Offella.* On lui a donné une *léche* de ce pâté, de ce jambon. On a donné à cet enfant une petite *léche* de pain pour son goûter.

☞ Léche, s. f. On nomme ainsi dans le monnoyage de l'Amérique Espagnole, particuliérement au Mexique, une espéce de vernis de lie que l'on donne aux piastres qui s'y fabriquent, afin de les rendre d'un plus bel œil. Ce vernis fait qu'on préfére les piastres Colornes aux Mexicaines; à cause du déchet qu'il y a dans la refonte.

Ce mot vient de *esca*, & *lêcher*, de *allicere*. Nicot dit que *léche* signifie une petite rêne, dont on fait la *laisse* des lévriers.

☞ LECHÉE, s. m. Port de Corinthe du côté du Septentrion, sur le golfe Crissée, ou de Corinte, aujourd'hui golfe de Lépante. *Lechæum.* Corinthe est à un quart de lieue de la mer, sur une colline faite en amphitéâtre, dont les degrés vont insensiblement se rendre au Port *Léchée*, où il y a encore une Tour, qui servoit de fanal autrefois. Du Loir, *L. X. p.* 343.

LÉCHEFRITE, s. f. Vaisseau, ustensile de cuisine, qui est long & plat, & à deux goulots, qu'on met sous la broche, pour recevoir la graisse des viandes qu'on y rôtit. *Assaria cucuma, cucumela.* La plûpart des *léchefrites* sont de fer. On en fait aussi de terre cuite. Dans quelques Provinces on dit *lichefrite.*

☞ *Boire dans une léchefrite.* On dit proverbialement de deux ennemis qui se sont raccommodés, qui ont fait la paix ensemble, qu'ils ont bu dans une *léchefrite.* Quoi que ce proverbe soit fort commun, sur-tout en quelques Provinces, on ne l'a trouvé que dans l'exemple suivant:

Le Monde, la Chair & Satan,
Qui s'entendent depuis maint an ....
Burent dans une léchefrite,
Ne firent plus qu'une marmite. ....
Dassoucy, *Ovide en belle humeur*

Léchefrite, est aussi un vaisseau plat de même figure, qu'on met au bas d'un Théâtre pour l'éclairer, dans lequel on met un ou plusieurs rangs de grosses chandelles.

LÉCHENICH, s. m. Nom propre d'une petite ville fortifiée. *Legionacum.* Elle est dans l'Electorat de Cologne, à trois ou quatre lieues de la ville de ce nom, vers le sud-ouest. Maty.

LÉCHER, v. act. Nettoyer, polir, sucer avec la langue. *Lambere, lingere.* On dit que les ours donnent la forme à leurs petits, à force de les *lécher*; mais c'est une erreur populaire. Les chattes, les chiennes, *léchent* aussi leurs petits, se *léchent* les pattes, se *léchent* les barbes, se *léchent* leurs plaies pour les guérir, *léchent* les plats & les écuelles, caressent leurs maîtres en les *léchant.*

Ce mot vient de *leccare*, & de *lingere*, dit Ménage. D'autres le dérivent de l'Allemand *lecken*, qui signifie la même chose. Il y a plus d'apparence qu'il vient du verbe Grec λείχω, qui signifie *lécher*: d'où vient que les Grecs ont appellé λιχανός, le doigt indice, parce que c'est lui qu'on trempe dans les sauces, & qu'on *léche*, pour en connoître le goût. Ou enfin, il peut venir de *licher*, mot Celtique, ou Bas-Breton, qui signifie *friand.*

Lécher, se dit aussi des hommes friands & goulus, qui ne se contentent pas de manger tout ce qu'il y a dans un plat, mais encore le *léchent*, pour n'en perdre pas même la sauce. *Ligurire.* Ce mets étoit si friand, qu'on a *léché* le plat, qu'on s'en est *léché* les doigts. Ce pédant nourrit si mal ses pensionnaires, qu'il ne leur donne à manger qu'à *léche* doigts. On le dit aussi de toutes les autres choses qu'on donne avec chicheté, & en moindre quantité qu'on n'en a besoin.

Lécher, se dit figurément en Morale des ouvrages d'esprit, qu'on tâche de polir, de perfectionner & de bien finir. *Expolire, limare.* Ce Discours, ce Poëme ont été extrêmement *léchés*, on y a retouché plusieurs fois. On dit aussi qu'un Tableau est bien *léché*, quand les couleurs sont seulement noyées, & adoucies avec beaucoup de soin & de travail, mais sans y reconnoître cette hardiesse & franchise de pinceau, qui n'appartient qu'aux grands Maîtres.

☞ Lécher, v. a. & n. Travailler & finir avec beaucoup de soin. Léonard de Vinci *léchoit* tous ses Ouvrages. Il faut soigner, mais il ne faut pas trop *lécher.*

☞ Lécher se prend presque toujours en mauvaise part. Un habile Peintre termine ses tableaux avec soin, un médiocre les *léche.*

On dit proverbialement à celui qu'on a sevré de quelques avantages qu'il prétendoit, qu'il n'a qu'à s'en *lécher* les barbes.

Léché, ée, part. pass. & adj. *Linctus.* Certains traits négligés des grands Peintres, sont fort au-dessus des ouvrages les plus *léchés* des Peintres médiocres. Fenelon.

☞ On dit qu'un Ouvrage est trop *léché*, pour dire, que l'Auteur a péché à force de soin, & de vouloir trop perfectionner son Ouvrage. Ac. Fr.

☞ LÉCHERIE, que Nicot écrit *licherie*, se trouve dans le Roman de la Rose. Il signifie, selon le Glossaire, friandise, bonne chère. *Voyez* COUX.

☞ Il s'est pris aussi pour un lieu où l'on trouve des femmes débauchées, ce qui les fait appeller *Léchierres.* On a dit aussi ce dernier mot pour friand. *Lécheur* s'est dit dans le même sens.

☞ LÉCHES, s. m. Fils de Neptune & de Piréne, fille d'Achéloüs, donna son nom à un des Ports de Corinthe, appellé Léchée.

LÉCHI, s. m. Nom d'une ville de la Tribu de Dan, dans la Terre-Sainte. *Lechi.* Elle est environ à sept lieues d'Ascalon, en tirant vers Jérusalem, située au commencement de la grande plaine de cette Tribu de Dan, vers l'Orient. C'est un très-bon terroir, où l'on recueille quantité de coton, de dattes, d'olives; mais *Léchi* n'est aujourd'hui qu'un petit & misérable village. P. Roger, *Voyage de la Terre-Sainte, L. I. C.* 16. On l'appelloit aussi, *Ramat Léchi*, c'est-à-dire, *Elevatio maxillæ.*

Lechi est un mot Hébreu, qui signifie *mâchoire*; il fut donné à cette ville, parce que ce fut-là que Samson défit les Philistins avec une mâchoire d'âne. Aquila, Symmaque & Glycas, la nomment en Grec *Siagon.*

LECK, s. m. *Lecca, Leccus.* C'est le nom d'une grande branche du Rhin. Elle se sépare de ce fleuve à Wick, dans la Seigneurie d'Utrecht, baigne Viane & Schonoven, & se décharge dans la Meuse, à deux lieues au-dessus de Rotterdam. Quelques Géographes prennent le *Leck* pour le canal qu'on nommoit anciennement *Fossa Corbulonis*, qui joignoit le Rhin à la Meuse; mais d'autres croyent que cet ancien canal est celui qui va de Leyde à Delft, & de-là à Maeslant, où il se joint à la Meuse. Maty.

LEÇON, s. f. Instructions d'un Maître à ses Ecoliers, action qu'on fait pour enseigner, & pour instruire. *Lectio.* Ce Professeur fait des *leçons* de Théologie, de Droit, de Médecine. Cet Ecolier prend deux *leçons* par jour; il étudie sous deux Professeurs. Les Régens châtient les Ecoliers qui frippent leur *leçon*; c'est-à-dire, qui manquent à leurs classes, qui s'absentent sans raison. Le P. Louis Gonçalez de Camara, Jésuite, Précepteur du Roi de Portugal, D. Sébastien, avoit trouvé le moyen de lui faire aimer l'étude, dont presque tous les enfans, & ceux principalement qui en ont plus de besoin, à cause du rang qu'ils doivent tenir dans le monde, ont d'ordinaire plus d'aversion. Il méloit pour cela, à toutes les *leçons* qu'il lui faisoit deux fois le jour, quelque chose qui piquoit sa curiosité, qui aidoit sa mémoire, & qui réjouissoit son imagination, en remplissant son esprit des connoissances les plus utiles, & en formant

formant son cœur à toutes les vertus les plus dignes d'un Prince Chrétien & d'un grand Roi. Toutes ces *leçons* commençoient par quelque grande maxime de Morale & de Politique, & finissoient par quelque Histoire, où l'on lui faisoit remarquer ce qu'il y avoit de plus louable dans les actions des plus grands Princes, & sur-tout de ceux de sa Maison, si féconde en hommes illustres. P. Verjus.

Leçon, se dit plus particuliérement de ce qu'un Régent fait apprendre par cœur à ses Ecoliers. *Memoriæ pensum.* Apprendre ses *leçons*, sçavoir bien sa *leçon*, réciter ses *leçons* sans faute, sans hésiter.

Leçon, se dit de toutes sortes d'Arts & d'exercices. Il a appris l'Arithmétique ordinaire en quatre *leçons*. Son Maître lui va faire *leçon* tous les jours, pour lui apprendre à jouer du luth, à danser. Cet Ecolier va en Salle, à l'Académie, prendre des *leçons* d'escrime & de manége. On le dit aussi bien du cheval que du cavalier Ce cheval a obéi à la *leçon*. Cet Ecolier a pris *leçon* sur le sauteur. On dit à un ignorant qui conteste contre un sçavant : Il vous feroit encore *leçon* plus de dix ans sur cette matiére.

Leçon, se dit aussi de toutes sortes d'avertissemens, d'instructions & de discours, qui ont pour but de nous enseigner, & de nous corriger. N'allons point nous appliquer les traits d'une censure générale, & profitons de la *leçon*, sans faire semblant qu'on parle à nous. Mol.

Il veut que tous ses mots soient autant de leçons.
Regnier.

Leçon, se dit aussi des divers accidens de la vie, des expériences qui nous apprengent à vivre avec prudence, & à nous corriger. *Documentum.* Les morts subites sont de belles *leçons* aux Chrétiens, qui leur apprennent à se mettre en bon état. Les supplices & les exécutions publiques, sont des *leçons* dont la jeunesse débauchée doit profiter. La vue d'un ivrogne est une *leçon* de sobriété. Ablanc. Le malheur est une excellente *leçon* pour apprendre la patience. Maucroix. Ah ! que mon mariage est une *leçon* bien parlante à tous les Paysans, qui veulent s'allier à la maison d'un Gentilhomme. Mol.

Leçon, se dit aussi d'un ordre précis qu'on donne à un Agent. Il ne sçauroit vous accorder autre chose, il a sa *leçon* par écrit ; c'est-à-dire, son pouvoir est limité.

Les Critiques appellent aussi diverses *leçons*, *Variæ lectiones*, les diverses maniéres de lire le texte des Auteurs dans les anciens manuscrits : cette diversité vient de la corruption arrivée par le temps, ou par l'ignorance des Copistes. On tâche de les rétablir par la convenance des paroles avec le sens, & par la confrontation des différens manuscrits. Il y a bien des diverses *leçons* de la Bible, des Poëtes, & des Orateurs Grecs & Latins.

Leçon, en termes de Bréviaire, est une petite lecture qu'on fait à chaque Nocturne des Matines, de quelques extraits de la Bible, des Péres, ou de l'Histoire du Saint dont on fait la fête. On appelle un Office de neuf *leçons*, celui qui a trois *leçons* à chaque Nocturne. Les *leçons* de Ténébres sont tirées en partie de Jérémie. Il y a aussi des *leçons* bréves dans les Heures ; elles sont appellées *bréves*, parce qu'elles sont fort courtes. On appelle les *leçons* de ce nom, parce qu'elles ne se chantent point comme les Pseaumes & les Hymnes, & qu'on ne fait que les lire. C'est pour cette raison qu'on a appellé autrefois du nom de *Leçon* l'Epitre de la Messe, parce qu'elle ne se chante pas, comme les autres parties de la Messe, & qu'on ne fait presque que la lire d'un ton élevé.

Leçons. On appelle de ce nom dans l'Eglise Grecque deux Livres d'Eglise. *Lectiones*, ἀναγνώσεις, ἀναγνώσματα. Le premier & le plus petit ne contient que les endroits de l'ancien Testament que les Grecs lisent à l'Office pendant l'année ; l'autre renferme des *leçons* plus longues qui ne sont pas tirées de la Sainte Ecriture : l'un & l'autre de ces Livres s'appelle *leçons*, à cause de ce qu'il contient.

On dit proverbialement, On lui a bien fait sa *leçon* ; pour dire, on l'a bien réprimandé. On dit aussi d'un homme qui possède parfaitement une chose, qu'il en feroit des *leçons*. Cette derniére expression n'est pas proverbiale,

& elle entre dans le style sérieux en prose & en vers.

Voilà, sage Prélat, comme chacun raisonne,
Et fait une leçon *aux Docteurs de Sorbonne.*
Ép. à M. l'Év. de Meaux sur la Comédie.

☞ LÉCORIS, f. f. C'est le nom qu'on donne à une des Graces, dans un ancien monument ; les deux autres sont Gélasie & Comasie.

LECTE, f. m. Vieux mot. Choix, élite. Lobin. *Gloss. Delectus.*

LECTEUR, f. m. Qui lit un Livre, un Ecrit. *Lector.* Il faut qu'il y ait de sots Auteurs pour les sots *Lecteurs*. Tout Livre porte en tête un Avis, ou une Préface au *Lecteur* ; Ami *Lecteur*, *Lecteur* bénévole ; c'étoit le style d'autrefois. Les Italiens mettent, *à chi legge*.

Rien n'appaise un Lecteur *toûjours tremblant d'effroi,*
Qui voit peindre en autrui ce qu'il remarque en soi.
Boileau.

Un Auteur à genoux dans une humble Préface,
Au Lecteur *qu'il ennuie a beau demander grace.*
Idem.

Lecteur, signifie aussi, Celui qui soulage un autre, & qui lit pour lui. Ce vieillard a la vue basse, il a besoin d'un *Lecteur* qui lise pour lui. La charge de *Lecteur* du Roi est maintenant en grande considération. Le Roi a des *Lecteurs* pour différentes choses, pour la piété, pour les Mathématiques, &c. Il y a deux *Lecteurs* ordinaires de la chambre, & du cabinet du Roi.

Dans les Communautés on nomme *Lecteurs*, ceux qui lisent durant la table. *Lecteur* de la premiére, *Lecteur* de la seconde. Saint Benoît, dans sa Regle, permet au *Lecteur* de table de prendre quelque chose avant que de lire, les jours de jeûne. Saint Benoît appelle cela *liberes & panem*, & Udalricus *mixtum*, en un seul mot. Le P. Mabillon cherche ce que c'est dans sa Préface du quatriéme siécle des *Acta Benedictinorum*, & il prétend que l'un & l'autre signifie du vin trempé d'eau, & du pain.

Lecteur, est aussi un titre que prennent les Professeurs Royaux, & que le Roi leur donne dans leurs provisions.

☞ C'est ainsi qu'on appelloit autrefois les Professeurs des Sciences, parce qu'originairement ils lisoient les Auteurs, & les expliquoient sans dicter.

On appelle aussi *Lecteurs*, les Docteurs qui enseignent publiquement dans les Chaires les Sciences, les beaux Arts, & les Langues. *Lecteurs* en Théologie, en Droit-Canon, en Eloquence, en Hébreu.

En Perse, & dans quelques autres pays de l'Asie, on n'a point de terme plus noble pour signifier un sçavant homme, que celui de *Lecteur*, *Okounich*.

Lecteur, est aussi une qualité dans l'Eglise, que donne un des quatre Ordres mineurs, qui sont le Portier, le *Lecteur*, l'Exorciste & l'Acolythe. Le *Lecteur* avoit aussi le soin & la garde des Livres sacrés. Du temps de Saint Cyprien, cette charge ne se donnoit qu'à des gens âgés, & qui s'étoient rendus recommandables par leur vertu, & par leur doctrine. Depuis, on y a admis des jeunes gens, même au-dessous de la puberté. Dans l'Eglise Grecque, les *Lecteurs* portent des cierges devant l'Evêque, ils lisent à Laudes le Synaxaire, & à la Messe l'Epitre. Leur place dans l'Eglise est dans le soléas, qui est un lieu hors du Sanctuaire, & plus éloigné de l'Autel que le Sanctuaire.

On dit proverbialement, quand un Supérieur fait une remontrance en mots couverts, que c'est un avis au *Lecteur*, un avertissement dont il faut profiter.

LECTH, f. m. Terme de Marine. C'est une mesure fort en usage sur la mer du Nord, qui contient douze barils.

Lecth, en termes de Relation, est une maniére de compter dans l'Indoustan, qui signifie *cent mille*. C'est une façon de parler semblable à celle des Hollandois, qui pour dire cent mille francs, disent une tonne d'argent. Une *lecth* de roupies, veut dire cent mille roupies. Ainsi on dit que le Roi de Golconde a de revenu vingt-cinq

lechs de pagodes, & le pagode vaut à peu près un écu d'or de France.

LECTICAIRE, s. m. Terme de Liturgie. Nom d'Office & d'Emploi dans l'Eglise Grecque. *Lecticarius*. Les *Lecticaires* étoient chargés du soin d'emporter les corps de ceux qui étoient morts, pour les enterrer. Les *Lecticaires* avoient pour chef le Doyen.

Ce nom s'est dit aussi pour un ouvrier qui fait des litiéres. On appelle aussi le plus souvent *Lecticaires* ceux qui portoient les litiéres, les porteurs de litiéres. Les Romains avoient de deux sortes de *Lecticaires ;* les uns qui étoient de leur train, de leur maison, qu'ils avoient à leurs gages, comme nos grands Seigneurs ont des Porteurs de chaise à eux ; & les autres qui étoient publics, & qu'on louoit quand on vouloit se faire porter en litiére, comme il y a à Paris, à Rennes, & en d'autres villes, des Porteurs de chaise qu'on prend & qu'on paye pour se faire porter où l'on veut. Ces *Lecticaires* publics étoient à Rome dans la douziéme Région, au de-là du Tibre. Les Grecs avoient aussi des *Lecticaires ;* il est parlé de ceux d'Aléxandrie dans la Vie de Saint Aléxandre l'Acémète, *C. VI. n.* 41. Voyez *Acta Sanct. Januar. T. I. p.* 1026. Les Bollandistes remarquent que les *Lecticaires* portoient quelquefois les morts en terre, ou au bucher ; c'est que l'on portoit quelquefois le corps sur une litiére, comme nous l'avons dit à ce mot.

LECTIONNAIRE, s. m. Terme de Liturgie. *Lectionarium*, *Lectionarius liber*. C'est un Livre qui contient les leçons qui se lisent à l'Office. Le plus ancien *Lectionnaire* est celui que fit Saint Jérôme.

LECTISTERNE, s. m. Cérémonie de Religion chez les anciens Romains. *Lectisternium*. La cérémonie du *lectisterne* consistoit en un festin que l'on préparoit, & que l'on donnoit dans un Temple. Et parce que, selon la coutume de ces temps-là, on dressoit des lits autour des tables, & que l'on mettoit les statues des Dieux sur ces lits, de même que les hommes s'y mettoient dans un repas, cela s'appella *Lectisternium*, qui signifie l'action de préparer des lits, de *lectus*, lit, & *sternere*, *sterno*, dresser, préparer, étendre. Les Epulons, dont nous avons parlé, *T. II.* présidoient à cette cérémonie, & en étoient les ordonnateurs. Casaubon est le premier qui, sur un endroit du Scholiaste de Pindare, a remarqué que les Grecs avoient aussi eu l'usage du *lectisterne*. M. Spon a vu un bas-relief de marbre à Athènes, qu'il croit être la figure d'un *lectisterne*. On y voit un lit élevé d'un pié, & long de deux, sur lequel est Sérapis tenant une corne d'abondance, des fruits devant lui, & son boisseau sur la tête. Plus bas est Isis, & autour quatre ou cinq figures d'hommes. Il ajoûte, qu'on voit à Athènes & à Salamine plusieurs semblables figures.

Tite-Live, au cinquiéme Livre de son Histoire, *c.* 13. dit que le premier *Lectisterne* que l'on vit à Rome, fut celui qui se fit pendant huit jours, en l'honneur d'Apollon, de Latone, de Diane, d'Hercule, de Mercure & de Neptune, à l'occasion d'une grande peste, qui faisoit mourir tous les bestiaux, l'an de Rome 354. Cependant Valére Maxime, *L. II. c.* 4. parle d'un autre fait avant celui-là, sous le Consulat de Brutus & de Valerius Publicola ; mais c'est que celui-ci fut moins célébre.

LECTOURE, LAICTOURE, LEICTOURE, LÉTOURE, s. f. C'est ainsi qu'on prononce. Nom propre d'une ville de Gascogne, Province de France. *Lactoracum*, *Lactora*, *Lactura*, *Lactorium*, *Lectorium*, *civitas Lactoracium*. Elle est dans l'Armagnac, sur le Giers, entre Auch & Agen, à six lieues de la premiére, & à quatre de la derniére. Cette ville inaccessible, excepté par le côté qui regarde Toulouse, est bâtie sur une montagne, environnée d'un double mur, & défendue par un château. Elle a Sénéchaussée, & Evêché suffragant d'Auch. MATY. On lit sur des inscriptions antiques trouvées à *Leictoure*, & rapportées par Gruter ; *p. XXIX.* 11. LECTOR. *Ibid. n* 13. CIVIT. LACTORAT. & ORDOLACT. *n* 14. LACT. *p. XXX.* 1. CIVITATIS LACTORATIUM. *p. XXXI.* 2. R. P. LACTORAT. Ces inscriptions montrent l'antiquité de *Leictoure*. La troisiéme & la quatriéme sont pour Gordien, & la seconde pour M. Aurèle, & le titre de Cité & de République qu'elle y porte, marque une ville libre. Belleforest de Cominges dit *Lestore ;* mais si ce mot s'est dit, il ne se dit plus, & ne s'écrit plus ainsi. *Leitoure* est capitale d'un pays qu'on nomme la Lomaigne. Un habitant de *Létoure*, *Lactorate*, *Lacturas*, *atis*. Hadr. Valois, *Not. Gall. p.* 259. Au Concile de Toulouse, tenu l'an 1068. par le Cardinal Hugues, on rétablit l'Eglise de *Leitoure*, qui avoit été changée en Monastére. Voyez sur *Laictoure* M. de Marca, dans son Histoire de Béarn, *L. I. c.* 10.

LECTRICE, s. f. Celle qui lit. *Quæ legit*. *Lectrix*. Au trente-neuviéme Capitulaire des Constitutions de Fontevraud, il est marqué que la Semainiére du Chœur, la *Lectrice* du Réfectoire, & les Semainiéres de la table & de la cuisine, doivent communier le Dimanche qu'elles entrent en semaine. CHASTELAIN, *Martyrol.* 24. *de Février*, *page* 755. *Lectrice* n'est pas François, il falloit dire celle qui lit à table. ☞ Toute commune qu'est cette épitaphe, elle sera encore nouvelle pour quelques Lecteurs, & pour plusieurs *Lectrices*. Du reste, cela ne prouve pas qu'il soit bon ; on le peut employer au plus dans le style bas & familier. L'Auteur, qui léve dans un conte tous les voiles de la pudeur, a trouvé le funeste secret d'éterniser ses désordres, & de se charger du poids énorme de tous les crimes que commettront ses Lecteurs & ses *Lectrices*. CHAVAL. DE RIOR, *Heures perdues*.

☞ M. Guéret, Auteur exact, & qui écrivoit purement, page 71. de son Parnasse réformé, introduit Malherbe, disant à Ronsard : Votre Sonnet, *Ha, qu'à bon droit les Charites d'Homére*, &c. quoique rempli d'un beau sens, étoit bien mal sans son Commentaire, & vos Charites d'Homére, votre Chevalier tueur de Chimére, votre prompte Messagére du faux & du vrai ; en un mot votre *Leda*, auroient embarrassé bien des Lecteurs, sans compter toutes les *Lectrices*.

☞ Dans les Maisons des Religieuses, on appelle *Lectrice* celle qui lit à son tour dans le Réfectoire. AC. FR. *au mot* LECTEUR. J'ai eu l'ambition d'avoir une Cour nombreuse de Lecteurs, dussai-je avoir bien des critiques : car tant pis pour l'Ouvrage dont on ne dit rien, c'est à coup sûr un Livre qui moisit chez le Libraire. Je ne le dissimulerai point, j'ai souhaité même d'avoir des *Lectrices*.... *Causes célébres*, *T. VII. p.* 4. *de l'Avertissement*.

LECTRIN, ou LETTRIN, s. m. Vieux mot. Pupitre. *Pluteus*. Chanter au *lectrin*. Histoire de Bretagne, *T. II. p.* 1110. Le commençant le *lettrin ;* le Chantre en chappe, *p.* 1117. LOBIN. *Gloss.*

Ce mot vient de *lego*, *legi*, *lectum*, d'où l'on a fait *lectrium*, le lieu où l'on lit ; de même que de *pinsere* l'on a fait *pistrium*, & de *molere*, *moletrina*. Ensuite de *letrin*, ou *lettrin*, nous avons fait *lutrin*.

☞ LECTROIS, s. m. qui, dans quelques Monastéres, se dit du lieu où les Religieux s'assemblent pour faire la lecture. *Locus lectioni destinatus*. Ils allerent au Vestiaire prendre leur habit de Chœur, & montérent au *Lectrois*, pour se préparer à l'Office par la lecture. CHASTELAIN. P. HELYOT. Dès qu'on eut dit l'*Ite Missa est*, on alla droit au *Lectrois* sans quitter l'habit du Chœur. IDEM.

LECTURE, s. f. Action de celui qui lit ce qui est contenu dans un Ecrit, ou dans un Livre. *Lectio*. Les parens s'assemblent pour entendre la *lecture* d'un Contrat de mariage. *Lecture* faite de son interrogatoire ; c'est ainsi qu'on termine ces sortes d'Actes. C'est à ce Novice à faire aujourd'hui la *lecture* dans le Réfectoire. J'ai assisté à la *lecture* de cet Ouvrage en bonne compagnie. La *lecture* des Livres défendus est dangereuse. Le P. Mabillon montre dans la Préface de la premiére Partie de son troisiéme siécle des *Acta Sanct. Benedict.* que la *lecture* des Auteurs profanes est utile & permise pour former le goût de la jeunesse. Voyez §. *IV. p. XXVII.*

LECTURE, signifie encore, érudition, science profonde. *Scientia*, *doctrina*. Un Historien doit avoir beaucoup de *lecture*. *Multa legerit oportet*. Ce Docteur a bien profité de sa *lecture*. Le premier pas que fait dans le monde un homme enivré de sa *lecture*, est presque toûjours un faux pas. S. ÉVR. La *lecture* des bons Livres est

est une conversation avec les plus honnêtes gens des siécles passés ; mais une conversation étudiée, & où ils nous débitent leurs meilleures pensées. Bail. La *lecture* est nécessaire à parer l'esprit, à régler les mœurs, & à former le jugement. M. Scud. Pour recueillir le fruit de la *lecture*, il faut du silence, du repos, de la méditation. S. Evr. Sans la *lecture*, le plus beau naturel est ordinairement sec & stérile. Id. La *lecture* est une préservation contre une infinité de déréglemens, où l'on tombe quand on ne sçait à quoi s'occuper. Nic. S'appliquer à la *lecture*. Ablanc. Aimer la *lecture*. Scar. Employer des journées entiéres à la *lecture*. Ablanc. Il faut polir son esprit par la *lecture*. Vill.

LÉCUM, f. m. Nom propre d'une ville de la Tribu de Nephthali, dans la Terre-Sainte. *Lecum*. La frontiére de cette Tribu s'étendoit de Héleph & d'Elon en Saananim & Adami, qui est aussi Néceb, & de Jebnaël jusqu'à *Lécum*, & se terminoit au Jourdain. Saci, *Jos. XIX.* 33. *Lécum* étoit sur le bord du Jourdain, dans l'angle que formoit la frontiére méridionale & la frontiére orientale de la Tribu de Nephthali. Elle étoit près de Capharnaüm, si ce n'étoit point Capharnaüm même. *P. Lubin*. M. Réland l'appelle *Laccum*, selon l'Hébreu. Il prétend aussi qu'elle s'est appellée dans la suite *Lokim*, & que dans les Grecs qui l'appellent Λαδαμ, il y a deux fautes de Copistes ; un Δ pour un Λ, & un Μ pour un Κ.

L E D.

LÉDE, f. f. Terme de Salines. La *léde* d'un marais salant est le milieu & le plus grand espace du jas ; autour de la *léde* on creuse une espéce de canal de deux ou trois piés plus creux que le jas, & de douze à quinze piés de large.

LÉDE, ou LÉDA, f. f. Nom propre de femme. *Leda*. Cette femme, si fameuse dans la Fable, fut fille de Thiest, & femme de Tyndare, Roi de Laconie. Elle conçut de Jupiter, changé en cygne, deux œufs, de l'un desquels sortirent Pollux, & Héléne, si fameuse pour avoir été le sujet de la guerre de Troye ; & de l'autre, Castor & Clytemnestre. Voyez Natal. Comes, *Mythol. L. II c.* 1. & *L. IX. c.* 19.

LEDE. Voyez LETH.

☞ LÉDENGER, v. a. Vieux mot. Injurier.

LÉDESMA, f. Nom propre d'un bourg d'Espagne. *Ledesma*. Il est dans le Royaume de Léon, sur la riviére de Tormes, à huit lieues au-dessous de Salamanque. Quelques-uns disent que ce bourg étoit appellé anciennement *Blétisa*. Maty.

LEDGRAV, ou LEIDGRAV, ou LEIDGREV, ou LETHGRAVE, f. m. Nom de dignité autrefois en Angleterre. *Ledgravius*, *Leidgravius*, *Leidgrevius*. Dans les Loix d'Henri I. Roi d'Angleterre, *c.* 8. ce nom signifie Seigneur de la troisiéme partie d'un Comté.

Ce nom est composé de *Grav*, ou *Graf*, Comté, qui est un mot Saxon & Germanique, & de *leth*, mot Anglois, qui signifie troisiéme partie d'un Comté, qu'on appelloit autrement *triting*, en Latin *leda* & *tristinga*. La *leth*, ou *léde*, contenoit trois ou quatre hundrédes, qui signifie centiémes. C'étoit une portion de pays où il y avoit cent Officiers du Roi préposés pour y maintenir le bon ordre. Voyez Spelman, au mot *Hundradus* ; & Du Cange, au mot *Ledgravius*.

LÉDIR. Vieux mot, qui signifie la même chose que LAIDANGER. Voyez ce mot.

Sire, dit ele, con poes le sofrir,
Que li veez vos Chevaliers lédir. R. de Garin.

LÉDO. *Capo Ledo*. Voyez SIERRA LIONNA, Cap.

LÉDOIRE, f. f. Vieux mot, qui veut dire injure de paroles. *Convitium*. Les *laidoires* sont la même chose que les LAIDANGES. Voyez ce mot.

LÉDUM, ou LÉDE, f. m. Plante que les Botanistes appellent *Cistus ledum*, ou *Cistus ladanifera*, parce que c'est une espéce de ciste, & qu'elle porte le ladanum. Il y en a plusieurs espéces. Celle que C. Bauhin appelle *Cistus ladanifera Monspeliensium*, Pin 467. est un arbrisseau odorant, couvert d'une écorce noire, & qui vient à la hauteur d'environ trois piés. Ses feuilles sont longues d'un doigt & demi, étroites, noires, ridées, fort gluantes. Ses fleurs sont blanches, semblables à de petites roses sauvages. Il leur succéde des fruits presque ronds, qui renferment des semences menues.

L É E.

LÉE, f. f. Vieux mot, qui signifie chemin large dans un bois, dans une forêt. *Leda* dans la basse Latinité. De ce mot *lée* on a fait celui d'*allée* en disant d'abord *la lée*, puis *allée*.

Ce mot vient du Latin *lata*.

Dans quelques Chartres *lée* signifie *largeur*. En longhure 27 perches, & en *lée* 12 perches. Spelman.

LÉE, f. m. Nom propre d'homme. *Leo*. Au pays de Montfeltre, dans le Duché d'Urbain, Saint *Lée*, Prêtre, dont le corps est honoré à Vigovence (*Vicohabentis*) au Duché de Ferrare. Chastelain, 14. *de Févr. p.* 644.

La ville de Montfeltre, *Mons Feretrius*, où mourut ce Saint Prêtre, en a pris le nom de Saint *Lée*. Il n'y a plus que le pays où elle est qui porte le nom de Montfeltre ; elle en est la Capitale, & Episcopale. Le Saint & la Ville se nomment en Italien *San-Leo*, & non *San-Leone*, comme si on avoit dit en Latin *Sanctus Leus* ; quoiqu'on ne trouve aucun ancien Acte où il n'y ait *Sanctus Leo*. Chastelain, *au même endroit*, *p.* 648.

LÉE. Voyez SAVAREN.

☞ LÉECHE, f. f. Vieux mot. Joie.

LÉEDS, f. m. Nom propre d'un bourg d'Angleterre. *Ledesia*. Il est sur la riviére d'Are, dans le Comté d'Yorch, à sept lieues de la ville de ce nom, vers le couchant. Maty.

☞ LÉENA, f. f. Fameuse Courtisane d'Athénes. Les Athéniens lui érigérent une statue sous la figure d'une lionne sans langue.

LÉERBERG, ou SCHAFFMAT, f. m. Nom propre d'une montagne de Suisse. *Leerberga*. C'est une partie du Mont Jura, & elle s'étend sur les confins des Cantons de Bâle, de Soleure & de Berne, entre les petites ville d'Araw & d'Hombourg. Maty.

LÉERDAM, f. m. Nom propre d'une petite ville, avec titre de Comté. *Leerdamum*, anciennement *Lauri* Elle est dans la Hollande, sur la riviére de Linge, à deux lieues de Gorcum, du côté du nord. Maty. *Léerdam* est entre Utrecht & Voerden. Valois, *Not. Gall. p.* 265.

LÉEROORT, f. m. Nom propre d'une bonne forteresse du Comté d'Embde, en Westphalie. *Ortia*, *Arx Liertia*. Elle est à l'embouchure de la Lée dans l'Embs, environ à quatre lieues de la ville de Lembde, & fort près de celle de Léer, qui est sans murailles. Maty.

LÉERPOLE, LÉVERPOLE, ou LIWERPOLE, subst. Bon bourg, ou petite ville d'Angleterre, située dans le Comté de Lancastre, à six lieues de Chestre, & à l'embouchure du Mersey dans la mer d'Irlande, où il y a un grand port ; ce bourg a aussi séance au Parlement d'Angleterre. *Liserpalus*. Maty.

LÉEWE, ou LEUWE. Ce dernier est plus de notre usage. f. f. Nom d'un bourg bien fortifié, & défendu par une bonne citadelle. *Leuvia*, *Louwa*, *Levia*. Il est dans le Brabant, sur la Géete, entre des marais, à quatre lieues de Louvain, & à deux de Tilmont, vers le Levant. Maty. On dit dans le pays *Leuven*. Cluvier croit que Leuven est l'ancien *Levefanum*, & Valois conjecture qu'il faut écrire *Levefanum*, & que ce lieu fut ainsi appellé, parce qu'il y avoit un Temple d'une Déesse nommée Léve, *Leva* : mais il ne sçait quelle est cette Déesse. Voyez *Not. Gall. p.* 265.

L E G.

LÉGAL, ale, adj. Qui vit bien, & selon les Loix, qui ne fait tort à personne, qui est loyal, fidéle, plein de probité. *Fidus*, *fidelis*. Ce Marchand est franc & *légal* ; il ne trompe point ; il vend de bonnes marchandises ; il est de bon compte. On dit au Palais, qu'il y a des peines *légales* ; c'est-à-dire, qui sont imposées par les Loix : d'autres arbitraires, qui dépendent de l'opinion des Juges. Contrariété *légale*. Patin.

Légal, ale. *Legalis.* Se dit aussi en termes de Théologie, pour dire, qui est selon la Loi, qui concerne la Loi de Moïse, qui regarde la Loi Mosaïque ; ce qui se dit particuliérement par opposition à l'Évangile. Commandement *légal.* Cérémonie *légale.*

Colonnes *légales.* C'étoit chez les Lacédémoniens des colonnes élevées dans les places publiques, où étoient gravées sur des tables d'airain les Loix fondamentales de l'État.

LÉGALEMENT, adv. D'une manière légale, selon les Loix & la raison. *Fideliter, cum fide.* On a fait ce partage fort *légalement* & sans tricherie, chacun a eu justement ce qui lui appartenoit.

LÉGALISATION, s. f. Certificat donné par autorité de Justice, ou par une personne publique, & confirmé par l'attestation, la signature & le sceau du Magistrat, afin qu'on y ajoûte foi par tout. *Testimonium autoritate publicâ firmatum.* Un acte ne fait point de foi sans *légalisation*, dans un pays etranger, & hors du Royaume.

LÉGALISER, v. act. Rendre un acte authentique, afin que par tout pays on y ajoute foi. *Autoritate publicâ firmare.* Un Magistrat *légalise* un acte, en certifiant que le Notaire qui l'a reçu, est un Notaire public du lieu où il a été passé, qu'on y ajoute foi, tant en jugement, que dehors ; & ensuite il y fait apposer le sceau public de la ville, ou de la Justice.

Légalisé, ée, part. pass. & adj. *Probatus, autoritate publicâ firmatus.*

LÉGALITÉ, s. f. Qualité de l'action qui est faite selon la Loi. *Fides, fidelitas, aequitas.* Les Suisses sont de bonnes gens ennemis de la chicane, qui vivent entre eux avec une grande *légalité* & justice.

LÉGAT, s. m. Legs testamentaire. *Legatum.* Il ne se dit guère en ce sens que dans les pays gouvernés par le droit Écrit.

Légat, est un Cardinal que le Pape envoie comme Ambassadeur vers quelque Prince Souverain, avec pompe & cérémonie, pour quelque affaire importante. *Legatus.* Les *Légats* du Pape dans les Conciles, sont souvent appellés *Loci servatores*, *Topoterета*, c'est-à-dire, Lieutenans. Voyez ce mot. On fait des entrées solemnelles aux *Légats* Apostoliques, aux *Légats* du S. Siége. Il y a trois sortes de *Légats* ; des *Légats* à latere, des *Légats* de latere, & des *Légats nés.* Les *Légats* à latere, sont les plus considérables de tous les *Légats.* Tels sont ceux à qui le Pape donne la commission de tenir sa place dans un Concile. Les *Légats* du Pape présidoient au Concile de Trente. Ce nom de *Légat* à latere vient de ce que le Pape ne donne cet emploi qu'à ses plus familiers confidens, & qui sont toûjours à ses côtés, c'est-à-dire, aux Cardinaux. Autrefois lorsque les Papes vouloient gratifier quelqu'un, ils le déléguoient pour aller visiter les Bénéfices du Royaume, & lui faisoient présent de tous les émolumens qui en pouvoient provenir. Le Concile de Latran, sous le Pape Innocent III. ordonna que si un seul Bénéfice n'étoit pas suffisant pour défrayer le *Légat* Apostolique, deux ou trois Bénéficiers se pourroient cotiser pour fournir aux frais. Pasc. Le Pape ne peut plus envoyer de *Légat* en France sans le consentement du Roi.

Un Légat à latere a en France la préséance devant les Princes du Sang, quand le Roi tient son Lit de Justice en Parlement. Roche-Flavin. Le *Légat* à latere peut conférer des Bénéfices sans mandat. Il peut légitimer des bâtards pour tenir des Bénéfices, mais non pas pour tenir des Offices Royaux. Il ne peut faire porter sa croix devant lui dans le Royaume de France, avant la vérification de son pouvoir ; mais lorsque son pouvoir est vérifié, il peut faire porter sa croix devant lui, à la réserve du lieu où est le Roi en personne. Le pouvoir du *Légat* doit avant toute chose être présenté au Parlement, qui l'examine, qui l'enregistre, & le fait publier, sous les modifications que la Cour trouve à propos pour le bien du Royaume, & la conservation des Libertés de l'Eglise Gallicane. Chopin. Le *Légat* jure au Roi, qu'il ne se servira du pouvoir de sa légation, qu'autant de temps qu'il plaira à Sa Majesté. Roche-Flavin. Les *Légats* à latere ont des Dataires & des Soudataires. Ils ne peuvent commettre ni subdéléguer personne, pour faire leurs fonctions. On ne leur accorde pas non plus la prévention sur les Ordinaires ; elle n'appartient qu'au Pape. En un mot, comme le pouvoir des *Légats* à latere est extraordinaire & irrégulier, l'on y apporte toutes les restrictions possibles. Le Cardinal Barberin qui vint *Légat* en France en 1625. eut besoin de lettres de Jussion pour faire enregistrer ses Bulles, & se retira de la Cour assez brusquement & assez mal satisfait. Wicq.

Les Légats de latere, sont ceux qui ne sont pas Cardinaux, & qui sont pourtant de la Légation Apostolique. Il y a cependant des Auteurs qui ne distinguent point les *Légats* de latere, des *Légats* à latere, & qui prétendent que ces expressions signifient la même chose. D'autres disent que les *Légats* de latere different des *Légats* à latere, en ce que les premiers ne sont point Cardinaux, quoiqu'ils soient honorés de la légation, & que les derniers sont toûjours Cardinaux ; ce qui est vrai à l'égard des derniers siécles seulement ; car on a vu dans les temps plus reculés, des Prêtres & des Diacres envoyés aux Conciles en qualité de *Légats* du Saint Siége.

Les Légats nés, sont ceux à qui on ne donne aucune Légation ; mais qui en vertu de leur dignité, & non pas à cause de leur personne, sont nés *Légats.* L'Archevêque d'Arles, & celui de Rheims, sont nés *Légats.* Févr. La puissance des *Légats* nés a beaucoup moins d'étendue que celle des *Légats* à latere. Id. Il y a aussi un *Légat*, ou *Vice-Légat* du Saint Siége à Avignon, qui en est le Gouverneur spirituel & temporel, qui y fait les mêmes fonctions que le Pape fait à Rome, auquel ont recours ceux de la Gaule Narbonnoise pour l'expédition des dispenses, provisions & autres graces Ecclésiastiques. Il y a de même des *Légats* à Bologne, & en d'autres villes qui sont dans la Seigneurie temporelle du Pape.

On donne quelquefois le pouvoir de *Légat* sans en donner le titre, ni la dignité. Il y a des Nonces avec pouvoir de *Légat.*

L'Auteur des définitions du Droit Canon paroît croire que le pouvoir des *Légats* n'expire point par la mort de celui qui les a envoyés ; cependant le Parlement séant à Tours rendit un Arrêt en 1594. par lequel il casse & annulle les provisions des Bénéfices que ce Cardinal avoit données, parce que sa légation étoit finie par le décès de Sixte V. qui l'avoit envoyé. C'est le sentiment de Févret, *Traité de l'Abus, L. III. c. 2. art. 16.*

Le nom de *Légat* vient de celui de *Legatus*, que Varron dérive de *legare*, qui veut dire *choisir* : d'autres le font venir de *legare*, *delegare*, qui signifient *envoyer*, *déléguer* ; & cette étymologie est la seule vraie. Le mot de *Legatus*, dans son origine, signifie celui qui est commis, qui est envoyé par un autre pour quelque fonction, qui le représente, qui tient sa place ; mais dans l'usage ordinaire, le nom de *Légat* signifie tout cela, avec un caractère singulier de pouvoir, d'autorité & de dignité. Ceux qui croient que le Pape donne les noms de *Légat* & de Nonce à ses Ambassadeurs extraordinaires ou ordinaires, afin de les distinguer des Ambassadeurs des autres Souverains, paroissent se tromper. Les noms de *Legatus* & de *Nuncius* sont très-anciens ; & comme ils étoient établis & reçus avant que ceux d'Ambassadeurs, d'*Ambasciatore* & d'*Embaxador*, fussent reçus dans les Langues Françoise, Italienne & Espagnole, ils sont demeurés ; mais ils ont signifié en différens temps, différens degrés de dignité & d'autorité.

Voyez sur les *Légats* Wicquefort, de l'Ambassadeur & de ses fonctions. Févret, de l'*Abus, L. III. &c.* Rébuffe dans sa *Prat. Bénéfic.* & sur le *Concile.* La Roche-Flavin, *L. 13. des Parlemens, &c.* Chopin, *Polit. L. 2. &c.* Boërius, *de Potest. leg. Libertés de l'Eglise Gallicane, L. 2.* Servin, dans ses *Arrêts*, & dans ses *Plaidoyers François.* Marcus, *Decis. Delphin.* Du Tillet dans son Recueil, *III. Part. p. 279, 285 & 391.* sur les droits & les pouvoirs des *Légats* à latere en France. On dit proverbialement d'un homme qui est fort occupé, qu'il a plus d'affaire que le *Légat.*

Légat, autrefois chez les Romains, étoit un Officier qui répondoit à ce que nous appellons Lieutenant Général ; c'étoit un Officier qui commandoit sous le premier Officier, & comme nous avons des Lieutenans Généraux d'armées sous le Général, & des Lieutenans Généraux des Provinces sous les Gouverneurs, ils avoient aussi des *Légats* dans les armées sous le Général, au-dessus

dessus de tous les autres Officiers de guerre, & des *Légats* dans les Provinces sous le Proconsul, ou Gouverneur.

Quand un homme considérable, Citoyen Romain, avoit affaire dans les Provinces, on lui donnoit le titre de *Légat*, c'est-à-dire, d'Envoyé par le Sénat, afin qu'il fût reçu avec honneur dans les Provinces, & même que les villes & les peuples le défrayassent. Cela s'appelloit *Légation* libre, parce qu'ils n'étoient chargés de rien, qu'ils la quittoient quand il leur plaisoit, & qu'elle n'étoit que pour l'honneur & la sureté de leur personne. *Legatio libera.*

LÉGATAIRE, s. m. & f. Celui à qui on a fait quelque legs par un Testament. *Legatarius.* Un *légataire* universel tient en France la qualité d'héritier; il doit payer tous les *légataires* particuliers du fonds de la succession avant toutes choses. Cependant le *légataire* universel n'est tenu aux dettes du défunt, que jusqu'à la concurrence des biens légués, pourvu qu'il en ait fait Inventaire. Les *légataires* particuliers peuvent être témoins dans le Testament même où ils sont *légataires*; mais non pas le *légataire* universel. La Coûtume de Paris ne permet pas qu'on soit ensemble *légataire* & héritier.

LÉGATINE, s. f. C'est une étoffe moitié fleuret, & moitié soie. Il y en a aussi de moitié laine. Elle est de même nature que la papeline.

LÉGATION, s. f. Charge ou fonction de Légat, ou sa Cour & son Tribunal, sa dignité, sa Jurisdiction. *Legati munus, dignitas, curia, legatio.* Les Banquiers en Cour de Rome le sont aussi en la *Légation* d'Avignon. On obtient en la *Légation* d'Avignon toutes graces & expéditions bénéficiales pour la Provence, le Dauphiné, une partie du Lyonnois & du Languedoc, ce qu'on appelle les trois Provinces. Ce Cardinal s'est fort bien acquitté de sa *légation*. En sortant du Royaume, le Légat est obligé de laisser au Parlement le sceau, & le regiftre de sa *légation*. Le Légat ne peut user de sa *légation*, qu'autant de temps qu'il plait au Roi, & on ne reçoit point de *légation* en France qui ne soit limitée. Févret.

LÉGATOIRE, adj. m. & f. Qui se peut dire en parlant du Gouvernement des anciens Romains. *Legatorius, a.* Auguste divisa les Provinces de l'Empire en Consulaires, *Légatoires* & Présidiales. Les Provinces *Légatoires* étoient celles dont l'Empereur lui-même étoit Gouverneur, mais où il ne résidoit pas, & qu'il n'administroit que par ses Lieutenans qu'on appelloit Légats, *Legati.* C'est Pompée qui a commencé à gouverner les Provinces par ses Lieutenans, ou Légats.

☞ LÉGATURE, s. f. Petite étoffe qu'on nomme autrement Ligature, Brocatelle & Mezeliére.

LÉGE, adj. Terme de Marine, qui se dit des vaisseaux vuides & sans charge. *Navis vacua.* Un vaisseau qui retourne *lége*, c'est-à-dire, qui revient sans charge de marchandises. Vaisseau *lége*, signifie aussi vaisseau qui n'a pas assez de lest, ou qui est trop léger pour quelque autre raison, comme par defaut de construction, &c. Retour *lége*, c'est-à-dire, qui revient sans charge: ainsi *lége* veut dire léger ou vuide.

☞ LÉGEMENT, adv. Terme de Droit. En hommage lige. *Arctiore ac duriore clientela lege.* Il reconnoît tenir *légement* en fief & hommage de N.. tout ce qu'il a. D'Argentré.

LÉGENDAIRE, s. m. Auteur de Légende; qui a écrit, composé une Légende. *Auctor Historiæ Sanctorum, Legenda.* Le premier *Légendaire* que l'on connoisse, est Métaphraste, qui vivoit au commencement du X[e] siécle, sous l'Empereur Constantin Porphyrogénète, à la Cour duquel il fut revêtu des premiéres Charges de l'Empire: car il fut Grand-Maître de la Maison de l'Empereur, & Logothète, ou Contrôleur Général des Finances. Le premier *Légendaire*, parmi les Latins, est Jacques de Varase, ou *de Voragine*, qui vécut au XIII siécle, qu'il vit presque entier. Wicelius dit que ce *Légendaire* a mis un peu trop de Mythologie dans son Ouvrage. Baillet. Les anciens *Légendaires* n'ont point été assez exacts.

LÉGENDE, s. f. Ce qui se doit lire; du Latin *Legenda.* *Légende* étoit d'abord un Livre d'Eglise, qui contenoit les Lectures que l'on devoit faire dans l'Office divin; nous appellons ces Lectures aujourd'hui Leçons. Les Vies des Saints & des Martyrs ont été appellées des *Légendes*, parce qu'on les devoit lire dans les Leçons de Matines & dans les Réfectoires des Communautés. La *Légende dorée* est une ancienne compilation des Vies des Saints. C'est l'Ouvrage de Jacques Varase, plus connu sous le nom Latin *de Voragine*; il s'appelloit aussi Jacques de Gênes, & étoit né à Varaggio, ou Varase, que d'autres appellent Viraggio, petite ville de la côte de Ligurie, entre Gênes & Savone. On devoit donc le nommer *de Varagine*, ou *de Viragine*: mais par allusion à ce véritable nom du lieu de sa naissance, on l'a appellé *de Voragine*, pour marquer un gouffre, un abyme, ou de science & de choses différentes ramassées ensemble, ou comme ses ennemis prirent ce mot, de choses fausses & mauvaises. Jacques de Varase fut Vicaire Général des Dominicains, puis Archevêque de Gênes en 1292. & mourut en 1298. âgé de 96 ans, en odeur de sainteté. Il composa les Vies des Saints dans un nouvel ordre, sous le titre de *Légendes d'or*, ou d'Histoire Lombarde. Cet Ouvrage fut reçu avec beaucoup d'applaudissement, & eut une réputation qui dura deux cens ans. Depuis le commencement du XVI[e] siécle, bien des gens l'ont critiquée, entre autres Wicelius, *Hagiolog. Praf.* Louis Vivez, *lib. II. de Corr. Art.* vers la fin, & *de Trad. Disc.* vers le milieu, Claude Despence, Melchior Cano, *Loc. Theol. lib. II. c. 6.* Jean Heisels, & le P. Bollandus, *Praf. T. I. Jan.* où quoiqu'il n'approuve point tout ce que les autres lui reprochent, il y trouve aussi à redire. Voyez encore Baillet, *Disc. sur l'Histoire de la Vie des Saints, N. XXXII. & suiv.* Dans ce même discours, qu'il ne convient de lire qu'avec beaucoup de précaution, il traite aussi des autres *Légendes*.

On dit, La Vie, *Légende* & Miracles de Saint Antoine, de Saint Martin, & de Saint Brice. On lit la *Légende* de Sainte Marguerite dans une maison où une femme est en travail.

Les Lévantins en leur Légende,
Disent qu'un certain rat, las des soins d'ici-bas, &c.
La Fontaine.

Cette expression est burlesque.

Légende, se dit ironiquement d'un écrit long & ennuyeux à lire, ou à ouïr. Cet Avocat nous a rapporté une grande *légende* de Loix & d'autorités. Il m'a fallu ouïr une grande *légende* de Vers que ce Poëte m'est venu apporter.

Il poursuit nonobstant d'une fureur plus grande,
Et ne cessa jamais qu'il n'eût fait sa légende. Regn.

Légende, se dit aussi des paroles qui sont gravées autour & vers les bords des monnoies & des jettons. La *légende* des monnoies n'est autre chose que les lettres qui sont marquées sur l'espéce; ou proche des bords, ou au milieu, ou sur la tranche. Boizard, *Part. I. c. 12.* Les Tailleurs Particuliers & les Maîtres des monnoies, sont obligés de marquer chacun leur caractére différent dans la *légende* des espéces du côté de l'effigie, ou du côté de l'écusson. Id. La *légende* de nos écus est, *Sit nomen Domini benedictum.* Les monnoies d'or de la troisiéme Race de nos Rois ont pour *légende*, XPC VINCIT, XPC REGNAT, XPC IMPERAT. XPC est en Grec l'abréviation de Χριςὸς *Christ.* Foulcher rapporte que ce fut le mot de l'armée Chrétienne, dans une bataille qu'elle donna contre les Sarrazins, sous le régne de Philippe I. Depuis ce temps-là, nous les avons toujours fait graver sur nos monnoies, particuliérement sur celles d'or. Quelques autres Nations nous ont en cela imité. On voit quelque chose d'approchant sur une monnoie de Dagobert, où l'on lit Deus Rex. Les derniers Empereurs de Constantinople ont mis quelque chose de semblable sur leurs monnoies d'or, où l'on voit souvent *Jesus-Christus Rex Regnantium*, ou *Jesus-Christus Basileus Basileôn*, ou IHS XPS NIKA, *Jesus-Christus vincit.* Le Blanc, *p.* 164.

On appelle aussi *légendes* les inscriptions des médailles, & qui servent à expliquer les figures qui sont sur le champ. L'inscription est différente de la *légende*, en ce qu'on n'appelle

n'appelle proprement *inscription*, que les paroles qui tiennent lieu de revers, & qui chargent le champ de la médaille au lieu de figures. Il semble que les Anciens ayent voulu faire de leurs médailles des images & des emblêmes; les unes pour le peuple, & pour les esprits grossiers; les autres pour les gens de qualité, & pour les esprits plus délicats; des images pour représenter le visage des Princes; des emblêmes pour représenter leurs vertus & leurs grandes actions. Ainsi l'on doit regarder la *légende* comme l'ame des médailles, & les figures comme le corps. P. Jos. Chaque médaille porte deux *légendes*; celle de la tête, & celle du revers. La première ne sert ordinairement qu'à faire connoître la personne par son nom propre, par ses charges, & par certains surnoms que ses vertus lui ont acquis. La seconde est destinée à expliquer ses vertus, ses belles actions, les monumens glorieux qui servent à immortaliser son nom, & les biens que l'Empire a reçu par son moyen. Id. Cela n'est pas néanmoins si universel, ni si indispensable que les qualités & les charges de la personne, ou toutes, ou en parties, ne se partagent quelquefois au revers, aussi bien qu'à la tête, ou qu'elles ne se mettent quelquefois sur le seul revers, où l'on ne laisse pas encore, quoique plus rarement, de trouver le nom même. Id. La *légende* de la tête exprime aussi quelquefois les vertus du Prince, comme VIRTUS PROBI. VIRTUS PROBI INVICTI. AUG. Pour les médailles des Villes & des Provinces, comme la tête est ordinairement le génie de la Ville, ou de la Province, ou quelqu'autre Déité qui y étoit adorée, la *légende* est aussi le nom de la Ville, de la Province, ou de la Déité, ou de tous les deux ensemble. Et les revers sont toûjours quelques symboles de ces Villes: souvent sans *légende*, plus souvent avec le nom de la Ville, & quelquefois avec celui de quelque Magistrat. P. JOBERT. Les sujets des *légendes* sont les vertus des Princes, les honneurs qu'on leur a rendus, les consécrations, les faveurs, ou générales, ou particuliéres qu'ils ont accordées, les événemens singuliers, leurs monumens publics, les Déités qu'ils ont honorées, les vœux publics, &c. Les villes Grecques y mettent leurs priviléges. Id.

Les *Légendes* & les inscriptions des médailles sont en Grec, ou en Latin. Le caractére Grec, composé de lettres majuscules, s'est conservé uniforme sur toutes les médailles, sans qu'il y paroisse presque aucune altération, ni changement dans la confrontation des caractéres, quoiqu'il y en ait eu dans l'usage & dans la prononciation; on y remarque seulement un mélange de lettres Grecques & Latines, sur-tout dans le bas Empire. Le caractére s'est conservé dans toute sa beauté jusqu'à Gallien: après lui, il paroît moins rond, & plus affamé. Depuis le grand Constantin, & pendant près de 500 ans, l'on ne trouve que la seule langue Latine employée pour les *légendes* des médailles, quoique battues à Constantinople. Michel est le premier dont la *légende* commence à être Grecque. C'est-là que la langue aussi bien que les caractéres, commencent à s'altérer, ce n'est plus qu'un mélange du Grec & du Latin. Les médailles Latines ont encore mieux conservé leur langue, & leur caractére, jusques à la barbarie de Constantinople sous l'Empire de Michel. Id. Le stile des inscriptions & des *légendes* des médailles, anciennes, est fort simple. On s'arrêtoit plûtôt à la grandeur du sujet, qu'à la cadence & à la pompe des mots. PATIN.

Pour ce qui est de la position de la *légende*, l'ordre naturel qui la distingue de l'inscription, est qu'elle soit sur la médaille, au-dedans du grénetis, & commençant de la gauche à la droite, & cela généralement en toutes depuis Nerva; mais dans les douze Césars, il est assez ordinaire de les trouver marquées de la droite à la gauche, ou même partie à gauche partie à droite. Il y en a qui sont dans l'exergue, il y en a qui sont en ligne paralléle; l'une au-dessus du type, & l'autre au-dessous. Il y en a de posées en travers, & comme en sautoir: il y en a en pal; enfin, il y en a en baudrier. C'est principalement sur les grandes médailles Grecques qu'on trouve les positions les plus bizarres, sur-tout quand il y a plus d'un cercle. Id. Il y en a aussi où la *légende* se trouve à la mode des Hébreux, les lettres posées de la droite à la gauche. Id. Voyez la science des médailles par cet Auteur, Instruction sixiéme où il traite des *Légendes*.

Il se fait des fourbes dans les *Légendes* des médailles, soit du côté de la tête, soit du côté du revers, mais plus ordinairement du côté de la tête, par l'intérêt que l'on a de trouver des têtes rares, & qui manquent communément dans les suites. Cela se fait en substituant avec adresse un nom pour l'autre, sur-tout quand il y a peu de lettres à changer, ou à ajoûter. *Id. Instr. X.*

LÉGER, adj. & subst. Qui ne pése guère; corps poreux, & dont les parties ne sont pas solides & compactes; qui a moins de matiére qu'un autre corps de même volume. *Levis.* L'huile est plus *légére* que l'eau, elle surnage. L'étain est plus *léger* que l'argent, parce qu'il a plus de pores. L'or est le moins *léger* de tous les métaux, parce qu'il est plus compacte. Le *léger* & le pesant ne se disent que comparativement d'un corps avec un autre. Pour un jardin situé dans un pays froid, il est à souhaiter d'y avoir de la terre *légére*, afin qu'avec un peu de chaleur elle soit facile à échauffer. LA QUINT.

Ménage dit que ce mot vient de *leviarium*, & de *levis*. Latins.

LÉGER, signifie aussi, qui a grande disposition à se mouvoir, à sauter, à agiter ses membres, & à s'en servir. *Citus, velox.* Homére appelle toûjours Achille au pié *léger*, πόδας ὠκὺς Ἀχιλλεύς. *Rapide.* Les Chasseurs donnent la même épithéte aux cerfs & aux daims.

Un stile *léger* est un stile aisé, coulant, agréable, qui ne fatigue point le lecteur par la longueur des raisonnemens & des phrases, la multitude des épithétes, l'amas des pointes, & des jeux de mots, où l'Auteur ne s'appesantit point sur des détails. Voiture toûjours accompagné des graces les plus riantes & les plus *légéres*. DE FENELON. Quoique les Graces soient ici considérées comme personnes, & que les épithétes de riantes & de *légéres* leur conviennent sous cette idée, on peut aussi prendre les mots de *graces* & de *légéres* dans un sens figuré, pour les agrémens du stile de Voiture.

En Fauconnerie, on appelle un oiseau *léger*, qui se tient longuement sur aile. Les Danseurs, les Sauteurs, doivent être *légers* & dispos de tous leurs membres. Ce Chirurgien a la main *légére* pour saigner, cet Ecrivain pour écrire; ce Musicien pour toucher les instrumens.

On dit au Manége, qu'un cheval est *léger*, lorsqu'il est vite & dispos; qu'il est de *légére* taille, quand il est de taille déchargée; qu'il est *léger* à la main, quand il a bonne bouche, quand il ne pése pas sur le mords: qu'un cheval de carrosse est *léger*, lorsqu'il se remue bien, & qu'il craint le fouet: qu'un cavalier a la main *légére*, quand il se sert bien des aides de la main.

LÉGER, se dit aussi des choses artificielles, & des ouvrages où l'on ne met pas assez d'étoffe, soit par épargne, soit pour la commodité, soit pour l'expédition. Ainsi on appelle un écu d'or *léger*; de la monnoie *légére*, quand elle n'est pas du poids requis par les réglemens du pays: que la tiretaine est une étoffe *légére*, parce qu'elle ne coûte pas beaucoup: que le taffetas est *léger*, parce qu'il ne charge pas, quand on le porte en été: qu'un vaisseau est *léger*, lorsqu'il est bon voilier, & qu'il n'est pas chargé de marchandises. On dit aussi, qu'une besogne est *légére*, lorsqu'elle est travaillée à la hâte, & qu'on n'y a pas appliqué tous les soins qu'on devoit. C'est ce que Cicéron appelle *levidense*. On dit aussi, qu'une épée est *légére* à la main, quand on la manie facilement.

En Architecture, on appelle ouvrage *léger*, un ouvrage beaucoup percé, & dont la beauté consiste dans le peu de matiére. Comme les portiques de colonnes, les péristyles, &c. Il se dit aussi en Sculpture, des ornemens délicats qui approchent le plus de la nature, & qui sont fort recherchés, évidés, & en l'air, comme les feuilles des plus beaux chapiteaux. Et dans les statues, de leurs parties fort saillantes, comme au Gladiateur de Borghése, & de leurs draperies volantes, comme à l'Apollon de Belveder à Rome. Le mot *léger* se prend aussi en mauvaise part, pour les ouvrages où l'épaisseur n'est pas proportionnée à l'étendue, ou à la charge, comme les murs de face trop minces, les solives trop foibles, ou trop espacées, & autres malfaçons. DAV. On dit aussi en Architecture, *léger*, des menus ouvrages, comme les plâtres, vitres, carreaux, &c.

Cavalerie Légére, ou Chevaux-Légers, se dit de tous les Cavaliers qui servent dans l'armée, qui entrent en corps de Régimens, & qui sont commandés par des Mestres de Camp. Elle est opposée à la Gendarmerie, aux Compagnies d'Ordonnance qui sont franches, & qui escadronnent chacune à part, comme les Gendarmes, les Gardes du Corps, les Mousquetaires, & même les *Chevaux-Légers* de la Garde du Roi, qui sont une Compagnie d'Ordonnance de 240 maitres, & qui ne sont point compris sous le nom de *Cavalerie légére* Autrefois ils étoient distingués par la pesanteur de leurs armes, lorsque les Gendarmes combattoient armés de toutes piéces.

Léger, se dit figurément de ce qui n'est point solide, ni considérable; qui n'a aucun poids ni autorité. Cet homme a eu quelque *léger* ombrage, quelque *léger* soupçon de sa femme. J'ai quelque *légére* idée d'avoir vu cet homme-là quelque part. Il l'a querellé pour un sujet bien *léger*. Les Courtisans se contentent d'avoir une *légére* teinture des lettres. On dit aussi, Un *léger* accès de fiévre; pour dire, peu violent; une viande *légére*, pour dire, peu chargeante; un repas *léger*, une collation où l'on mange peu. On dit aussi, un vent *léger*, pour dire, foible; des injures *légéres*, par opposition à *atroces*. Les péchés véniels sont des offenses *légéres*, par rapport aux péchés mortels, qui sont péchés griefs. Ils ne méritent qu'une *légére* pénitence.

Léger, se dit aussi pour, Facile, aisé à supporter. Jesus-Christ dit que son joug est doux & *léger*.

Léger, signifie quelquefois, peu ferme, peu résolu, qui change aisément de sentimens & d'affections. Cette homme est *léger*: il a l'esprit *léger*. Si un ami *léger* & infidéle, ne mérite pas d'être ménagé par son état présent, il le mérite par son état passé. Nic. Les Amans se plaignent que leurs maitresses sont *légéres* & volages. On a dit aussi poëtiquement,

Que la terre, ô grands dieux, soit légére *à ses os;*

pour dire, qu'il repose en paix dans le tombeau. Cela est fondé sur ce que les Anciens mettoient au bas des Epitaphes S. T. T. L. *Sit tibi terra levis*, que la terre vous soit *légére*.

Terraque sit cineri non onerosa tuo. Ovide.

Quelques jeunes Courtisans ont donné à ce mot un sens fort différent de celui que l'usage commun lui donne; par cette expression, *Il a l'esprit léger*, l'on entend ordinairement que la personne dont on parle, a l'esprit inconstant, & peu judicieux; cependant, parmi les jeunes Courtisans, cela signifie, qu'il a l'esprit vif & subtil. Il a la conversation *légére*; c'est-à-dire, il n'est point ennuyeux dans la conversation; il la sçait diversifier. *Travailler légérement*, c'est travailler avec facilité; au lieu qu'il devroit signifier, Travailler foiblement, superficiellement, & sans approfondir les choses. Les façons de parler nouvelles induisent en erreur ceux qui les écoutent, en leur faisant entendre toute autre chose que ce qu'on prétend exprimer. Call. On a dit en vers,

Et malgré la froide vieillesse,
Son esprit léger *& charmant,*
Avoit encor de la jeunesse
Tout le sel & tout l'enjoument, &c.

Léger, se dit proverbialement en ces phrases, On dit qu'un homme est *léger* de deux grains, pour désigner qu'il est eunuque; qu'il est *léger* d'un grain; pour dire, qu'il est un peu fou, & qu'il a la tête *légére*, l'esprit *léger*, qu'il est *léger* de cervelle. On dit aussi, qu'il est *léger* de la main; pour dire, qu'il est prêt à donner un soufflet, pour peu qu'on le choque. On dit aussi, qu'il est *léger* d'argent, quand il en a peu, ou point. On dit aussi en comparaison, qu'une chose est *légére* comme le vent; *légére* comme une plume.

De Léger, adv. Facilement. *Facilè*. Croire de *léger*. Si ces Pantalons croient toûjours aussi de *léger*, qu'ils ont cru jusqu'à présent, Je vous en rendrai bon compte. S. Real.

A la Légere, adv. Légérement. D'une maniére qui ne pése guère. Il ne se dit au propre, qu'en parlant d'armes & d'habits. Être armé, être vêtu à la *légére*.

A la Légere, se dit au figuré pour, inconsidérément, sans beaucoup de réflexion. *Temerè, inconsideranter*. Entreprendre une chose *à la légére*. Il a fait cela fort *à la légére* Un mot qu'il lâcha *à la légére*, pensa tout gâter. Quoique toutes ces façons de parler soient en usage, il y a d'habiles gens qui aimeroient mieux qu'on se servît de *légérement*, que de *à la légére*.

LÉGER, s. m. Nom propre d'homme. *Leodegarius*. Saint *Léger*, que l'on appelloit autrefois *Leutgar* & *Ludger*, & que l'on nomme encore en divers endroits Saint *Ligaire*, ou Saint *Léguier*, tiroit son origine de la premiére noblesse des François, qui étoit venue avec nos Rois s'établir dans les Gaules. Il vint au monde vers l'an 616. Baillet, *au 2 d'Oct. S. Léger* fut fait Evêque d'Autun en 659. & mourut pour la foi, en 678.

LÉGER. Voyez LICARD.

LÉGEREMENT, adv. D'une maniére légére, prompte, agile. *Perniciter*. Les cavales de Portugal courent si *légérement*, que les Anciens ont feint qu'elles étoient conçues du vent.

Légérement, signifie encore, Très-peu, superficiellement; comme en passant, & foiblement. *Leviter, cursim*. Il est blessé *légérement*. Un Orateur adroit passe *légérement* sur les fautes de son Héros. Vous avez touché trop *légérement* un sujet si important. Pasc. La plûpart des gens examinent *légérement* les choses mêmes dont ils portent des jugemens décisifs. Nic. Ce n'est pas assez pour Corneille que de plaire *légérement*, il est obligé de nous toucher. S. Evr.

Légérement, signifie aussi, Inconsidérément, imprudemment, sans jugement, sans raison. *Temerè*. Il a lâché cette parole un peu *légérement*. S'engager *légérement* dans une affaire: se confier *légérement* à quelqu'un. Ce Prince a entrepris *légérement* cette guerre; c'est-à-dire, téméraitement, & sans une assez mûre délibération. On juge, on décide trop *légérement* des choses, & sans les bien examiner. Nous nous plaignons quelquefois *légérement* de nos amis, pour justifier par avance notre légéreté. La Roch.

LÉGÉRETÉ, s. f. Qualité de ce qui est léger, de ce qui est peu pesant, ou de ce qui ne pése point du tout. *Levitas*. Borelli prétend qu'il n'y a point de *légéreté* positive, & que ce qu'on appelle *légéreté*, n'est qu'une moindre pesanteur. Les Anciens attribuoient une telle *légéreté* à l'air, qu'ils ne soupçonnoient pas seulement qu'il pût avoir la moindre pesanteur Le feu, par sa propre *légéreté*, s'est élevé dans la partie supérieure. M. Boile a aussi montré que l'élévation d'un corps du fond de l'eau sur sa surface, est inexplicable & inintelligible dans le systême de la *légéreté* positive, & qu'il est au contraire très-conforme aux loix de l'Hydrostatique. Voyez les *Nouvelles Expériences de cet Auteur sur la Légéreté positive, ou rélative des corps, & ses Paradoxes d'Hydrostatique*.

Légéreté, en termes de Méchaniques, se dit d'un corps léger qu'on enfonce dans l'eau pour contrepeser à un grave, & faire ensorte qu'il nage. Quand on a un corps plus pesant que n'est l'eau dont il occupe la place, comme les radeaux, les trains de bois, les hommes mêmes, il faut leur appliquer un contrepoids de tant de livres de *légéreté*, c'est-à-dire, des outres remplis de vent, des tonneaux vuides bien bouchés, des calebasses qui les tiennent en équilibre sur l'eau, ou qui les fassent surnager.

Légéreté, se dit aussi pour, Agilité, vitesse, promptitude. *Pernicitas, agilitas* La *légéreté* d'un oiseau, la *légéreté* d'un cerf, la *légéreté* des piés Marcher, courir avec *légéreté*. On dit d'un Maître à écrire, qui écrit fort aisément & fort vite, qu'il a une grande *légéreté* de main. On le dit aussi d'un joueur d'instrument, dont le jeu est aisé & brillant.

On dit aussi, en parlant d'une personne qui passe facilement les cadences, qu'elle a beaucoup de *légéreté* dans la voix.

Légéreté, se dit figurément en Morale; pour dire, Foiblesse d'esprit, inconstance, imprudence, défaut de solidité dans les raisons, &c. *Levitas, inconstantia, temeritas, imprudentia*. La *légéreté* de vos argumens ne mérite pas de réponse. La *légéreté*, l'inconstance de la fortune

fortune, la *légéreté* de ses promesses. Vous faites des fermens avec trop de *légéreté*. *Légéreté* d'esprit, c'est-à-dire, imprudence. Il y a des gens qui disent leur secret plûtôt par *légéreté* que par confiance. M. Sc. Les étrangers accusent les François de *légéreté*; c'est-à-dire, d'inconstance & d'inégalité. Les femmes ont une certaine *légéreté* qui les empêche de suivre une longue étude. La Br. Tout ce qu'on peut demander raisonnablement aux personnes légéres, c'est d'avouer de bonne foi leur *légéreté*, & de n'ajoûter pas la trahison à l'inconstance. S. Evr. Votre cœur a été partagé entre moi & une autre, & votre retour n'a pu réparer votre *légéreté*. P. de Cl. Elle pensa qu'il étoit peu vraisemblable, qu'un homme qui avoit fait paroître tant de *légéreté* parmi les femmes, fût capable d'un attachement sincére & durable. Id.

Légéreté, se dit aussi quelquefois par opposition à griéveté, énormité. *Levitas*. La *légéreté* de cette faute ne méritoit pas une si sévére réprimande. La vengeance n'est pas proportionnée à la *légéreté* de l'offense.

☞ LÉGIERS, adj. Vieux mot. Prompt, facile.

LÉGIFÉRAT, f. m. Territoire, district soumis à un Légifére. *Legiferatus*, *Provincia*, *Præfectura*. C'étoit autrefois en Suéde, ou c'est du moins dans Erric d'Upsal, Historien de Suéde, ce que nous appellons Gouvernement; tout le pays qui obéit à un Gouverneur. Autrefois le Roi de Suéde ne pouvoit entrer dans un *Légiférat*, sans l'escorte & la garde que les peuples lui devoient donner, & chaque *Légiférat*, ou district, devoit le conduire sain & sauve, avec bonne garde, jusqu'aux frontiéres d'un autre *Légiférat*, où il le remettoit entre les mains des habitans de ce *Légiférat*. Voyez Du Cange.

LÉGIFÉRE, f. f. Nom d'une ancienne Dignité, ou Charge de Suéde. *Legifer*, *præfectus*. C'étoit le Gouverneur d'une Province, d'une contrée. Ce mot se trouve souvent dans Erric d'Upsal, *Hist. de Suéde*, *L. III*.

☞ LÉGILE, f. m. Echarpe, ou piéce d'étoffe, dont on couvre le pupitre sur lequel on chante l'Evangile aux Messes solemnelles. L'Abbesse de Montmartre a présenté cette année un *légile* de velours cramoisi, enrichi d'une belle broderie, estimé environ deux cens écus. *Mercure de Mai* 1728.

LÉGION, f. f. Espéce de Régiment, ou de corps, dont les armées Romaines étoient composées. *Legio*. Elles ont été d'un différent nombre de Soldats & d'Officiers, suivant les temps différens; mais il est difficile de marquer précisément le temps & la maniére de ces divers changemens. Du temps de Romulus, chaque *légion* étoit de trois mille hommes d'Infanterie, & de cent Chevaliers. On les divisoit en trois Corps, qui faisoient autant d'ordres de bataille. Chaque Corps étoit composé de dix Compagnies, ou Manipules, qu'on rangeoit à quelque distance les unes des autres sur un même front. Chaque Corps avoit deux Officiers Généraux pour les commander, qu'on appelloit *Tribuns*, & chaque Manipule deux *Centurions*. Sous les Consuls, la *légion* étoit de quatre mille hommes, qui faisoient quatre Corps commandés par un Consul, ou un de ses Lieutenans; & chaque *légion* avoit sa Cavalerie, qui étoit de deux ou trois cens chevaux. Ensuite, & du temps de Marius, on réunit en un ces quatre petits corps de *légion*, on les augmenta, & on fit des Cohortes de cinq à six cens hommes chacune, sous l'autorité d'un Tribun, ou Mestre de Camp. Chaque Cohorte fut composée de trois Compagnies, ou Manipules. Chaque Manipule de deux Centuries, & la *légion* partagée en dix Cohortes, qui faisoient autant de Bataillons séparés, qui se battoient sur trois lignes; de sorte qu'alors la *légion* étoit de cinq ou de six mille hommes. Si les dix Cohortes étoient chacune de cinq cens hommes, la *légion* étoit de cinq mille hommes, & si elles étoient chacune de six cens, la *légion* avoit six mille hommes de pié, outre six cens chevaux. Ablanc. Isidore dit, au *L.* 9. *de Orig. c.* 3. que la *légion* étoit de six mille hommes divisés en soixante Centuries, trente Manipules, douze Cohortes & deux cens Troupes: il est aisé de voir combien chacune de ces divisions contenoit de Soldats; la Centurie étoit de cent hommes, le Manipule de deux cens, la Cohorte de cinq cens, la Troupe, *turma*, de trente. Selon l'Académie, la *légion* étoit de six mille cent hommes de pié, & de sept cens vingt-six chevaux. Les forces de Rome consistoient en plusieurs *légions*. La premiére *légion*, la deuxiéme *légion*. La dixiéme, la quatorziéme *légion*. La *légion* Thébaine. Les *légions* Romaines. Les *légions* des Gaules, de l'Illyrie, &c. Les vieilles *légions* étoient fort estimées. Les trois *légions* sont ici rangées sur deux lignes, ainsi que César avoit coutume de le pratiquer, lorsqu'avec peu de troupes, il avoit besoin d'étendre son front. Louis XIV. Les *légions* étoient la principale & la plus considérable partie des armées Romaines. Les *légions* étoient toutes composées de Citoyens Romains: les alliés (*socii*) formoient les Corps des troupes auxiliaires (*auxilia*).

Les *légions* avoient pour étendard une aigle. Dans les commencemens, c'étoient différens animaux; une louve en honneur de la louve qui alaita Romulus & Rémus. Quelquefois un porc, comme dans la cinquiéme *légion*. Festus dit que c'est parce que la guerre ne se fait que pour avoir la paix, qui se concluoit en immolant une truie. Quelquefois le Minotaure, pour avertir les Généraux que leurs desseins doivent être aussi cachés, aussi impénétrables, que le Minotaure étoit inaccessible dans son labyrinthe. Elles avoient aussi le cheval & le sanglier pour étendard. Voyez Festus, Végéce, *L. III.* & Vossius, *de Idolol. L. III c.* 76. Pline, *L. X. c.* 4. dit que c'est Marius qui changea tous ces étendards en aigles. Sur les médailles dans les commencemens, le type des *légions* étoit des aigles & des étendards: dans la suite, ce sont des Divinités, des figures d'animaux, &c. Voyez l'*Index Typorum*, du P. Bandury.

Légion. Terme d'une Milice Françoise sous François I. Durant la paix faite par le Traité de Cambray, François I. fit, sur l'idée des anciennes *légions* Romaines, une nouvelle disposition de l'Infanterie, qui jusqu'à son temps n'avoit point encore été proprement séparée en Corps différens. Il ordonna qu'on formât sept *légions*, chacune de six mille hommes, & désigna les Provinces où elles seroient levées. Une devoit l'être en Normandie, une en Bretagne, une autre en Picardie, une en Bourgogne, une en Champagne & en Nivernois; la sixiéme en Dauphiné, en Provence, dans le Lyonnois, & en Auvergne; & la septiéme en Languedoc. Elles étoient destinées à servir principalement en campagne. Il résolut d'en faire encore une autre dans la Guyenne, pour servir à la garde des Places de cette frontiére. Ces *légions* furent divisées en six Compagnies de mille hommes, qui avoient chacune un Capitaine pour les commander, & sous lui deux Lieutenans & deux Enseignes. Les Capitaines furent chargés d'avoir le rôle de tous ceux qui composoient leurs Compagnies, leur nom, leur surnom, leur demeure, afin qu'ils fussent toûjours prêts à marcher au premier ordre; & le Roi accorda à ces Soldats diverses franchises & priviléges, comme Charles VII. avoit fait aux Francs-Archers, qu'il établit de son temps. C'est de-là que sont venus ce qu'on appelle aujourd'hui les vieux corps de Picardie, de Normandie, de Champagne, ausquels fut ajoûté celui de Navarre, quand Henri IV. fut parvenu à la couronne; & enfin ceux de Piémont & de la Marine, qui sont toûjours conservés sur pié, même en temps de paix. P. Daniel, *Hist. de France*, *T. III. p.* 274, 275. C'est à l'occasion de ces *légions* Françoises & de leur établissement, que François I. composa un Ouvrage très-bien écrit sur la discipline militaire, dont parle Sainte-Marthe.

Les Médaillistes appellent *Légion*, une médaille sur laquelle est le nom d'une *légion*. Une *légion* est une médaille qui a au revers deux signes militaires, ou étendards militaires, & une aigle Romaine au milieu, & pour inscription le nom de la *légion*, legio i. ii. x. ou legio xv. &c. par exemple, ant aug iiivir r p c, un Navire, & au revers deux signes appellés *Pila*, & une aigle Romaine au milieu, leg. ii. une autre leg. xv. &c. une autre legi xvii. classicæ. Les Antiquaires recherchent fort les *légions*. J'ai déja plus de vingt *légions* d'Antoine. J'ai acquis depuis peu une *légion* fort rare. Antoine est le premier, & Carausius le dernier sur les médailles desquels on trouve des *légions*, comme on le peut voir dans les Recueils du Comte Mezzabarba & du P. Banduri. On trouve sur les médailles jusqu'à la XXXVI. *Légion*,

gion, & point au-de-là. La trente-sixiéme se voit sur les médailles de Victorin le Pere. Voyez encore les mêmes Recueils.

Ce mot de *légion* vient de *legere*, choisir, parce que quand on levoit des *légions*, on faisoit un choix de la jeunesse la plus propre à porter les armes, ce qui s'appelloit *delectum habere*. Voyez Varron, *L. IV. de Ling. Lat.* & *L. III. de Vita Pop. Rom.* Plutarque dans Romulus, Végèce, *L. II. c.* 1. Isidore, *L. IX. c.* 3.

Légion, signifie aussi un grand nombre, une quantité. Jésus-Christ n'avoit qu'à demander à son Pere une *légion* d'Anges, s'il eût eu besoin de Défenseurs. Il est fait mention dans l'Evangile d'un diable qui s'appelloit *Légion*, parce qu'il étoit avec plusieurs autres dans le corps d'un possédé. Il est venu une *légion* de Sergens chez ce Gentilhomme, pour enlever ses meubles.

La *légion* fulminante, ou foudroyante. Voyez ces mots. *Legio fulminatrix*.

Légion, s. f. Nom propre de lieu. *Legiodunum*. C'étoit anciennement une petite ville de l'Insubrie. Ce n'est plus qu'un village du Duché de Milan, situé sur le bord oriental du Lac Majeur. Maty.

LÉGIONAIRE, s. m. Soldat qui faisoit partie d'une légion. *Legionarius*. Les Soldats Romains s'appelloient *Légionaires*.

Bouche, en son Hist. de Provence, & d'autres, appellent aussi *Légionaires*, les nouvelles milices que François I. établit sous le titre de légions.

☞ LÉGIS. Les soies *légis* viennent de Perse, ou par les retours des vaisseaux qu'on envoie d'Europe à Bender-Abassi dans le Golfe Persique, ou par ceux qui trafiquent dans les Echelles du Levant, & particuliérement à Smyrne.

LÉGISLATEUR, s. m. Prononcez l'*s* de ce mot. Celui qui fait les Loix d'un Royaume, d'un Etat qu'il fonde. *Legislator*. Moïse a été le grand *Législateur* des Hébreux, Solon des Athéniens, Lycurge des Spartiates. A Rome, le peuple étoit son propre *Législateur*. C'étoit dans les assemblées du peuple que se faisoient les Loix. Les Loix ne lient point un *Législateur*, & par une espéce de reconnoissance pour celui qui les fait observer, elles semblent lui permettre de les enfreindre. Tour. Brama est un *Législateur* vénérable à toute la Nation des Indiens, par le bel ordre, & par la Police admirable qu'il a établie dans toutes les Indes. P. Catrou, Jésuite.

Les principaux *Législateurs* anciens, sont Moïse, *Législateur* du Peuple de Dieu; Mercure Trismégiste, & Bocoré, ou Boccoride, des Egyptiens; Italus, des Enotriens; Thésée, Dracon, Solon, Céade, des Athéniens; Zoroastre, des Bactriens; Charondas, des Cappadociens; Charondas encore, ou Phaléas, des Carthaginois; Androdamas, des Chalcidiens; Euxode, des Cnidiens; Phidon, des Corinthiens; Ephore & Minos, de l'Ile de Créte; Pythagore, des Crotoniates, & de presque toutes les villes de la grande Gréce; Parménide & Zénon, d'Elée en Lucanie; Arribas, ou Tharcitas, des Epicores; le Thrace Zamolnis, des Gètes; Phoronée, des Grecs; Bacchus, des Indes; Saturne, de l'Italie; Macarius, de l'Île de Lesbos; Zalucus, des Locciens; Nicodore Athlète, de la ville de Mautine; Hippodonne, de Mylète; Charondas, de Rhégio; Lycurge, des Lacédémoniens; Archytas, de Tarente; Philolaüs, des Thébains; Charondas, des Thuriens; Solon pourroit aussi passer pour *Législateur* de Rome, parce que les Décemvirs, qui furent créés pour faire des Loix, en prirent beaucoup de celles de Solon.

☞ LÉGISLATIF, ive, adj. On ne s'en sert que dans ces phrases, Pouvoir *législatif*, Puissance *législative*; pour dire, Pouvoir, puissance de faire des Loix. *Nomotheticus, a.* Le pouvoir *législatif* réside dans la personne du Souverain. Celui qui est revêtu du pouvoir *législatif*, ne se doit proposer que la tranquillité & la sûreté publique. Beauval. Dans les cas extraordinaires, l'autorité *législative* réside dans les peuples. Limiers.

LÉGISLATION, s. f. Terme de Droit public. Autorité, puissance de faire des Loix. *Potestas legum condendarum*. C'est aussi l'exercice de cette puissance, qui se fait en donnant des Loix. Ce mot se trouve dans quelques Livres récens de Droit. ☞ La *législation* n'appartient en France qu'au Souverain. Acad. Fr. La Chambre de *législation* est un Bureau où s'assemblent des Commissaires, à la tête desquels est M. le Chancelier, pour travailler à de nouveaux Réglemens pour l'administration de la Justice. C'est de-là que sont déja sorties les Ordonnances sur le fait des Donations, des Testamens & des Inscriptions de faux. On continuera de même en ce qui regarde les principales matiéres de la Jurisprudence Françoise; & par ce moyen on préviendra beaucoup de procès, qui causent ordinairement la ruine des familles. A l'égard du droit de la *législation* pure & simple, les Rois ne prétendoient point dès-lors le partager avec personne. Boulainvilliers. Le droit de *législation*, tel qu'on le voit établi dans la personne des Rois, est le principe de la multiplicité des Ordonnances, & la cause effective de leur inexécution. Id.

☞ LÉGISLATRICE, s. f. Celle qui fait des Loix. La voilà *Législatrice*, malgré sa modestie ordinaire, qui ne se propose que de maintenir les régles établies par les autres, dit M. de la Motte de Madame Dacier, dans les Réflexions sur la Critique. La nouvelle *Législatrice*. *Journal des Sçavans 1717. p.* 413.

LÉGISTE, s. m. Qui est Docteur ès Loix, qui les enseigne, qui les commente. *Legis Doctor*. L'arrivée des *Légistes* au Parlement, sous Philippe de Valois, causa de grands changemens. Ces gens pleins de formalités, qu'ils avoient puisées dans le Droit, introduisirent la procédure, & par-là se rendirent maîtres des affaires les plus difficiles. Le Gendre. Les *Légistes* fussent-ils Présidens, & même premiers Présidens, n'étoient qualifiés que de Maîtres. Id. Edouard I. Roi d'Angleterre, arbitre entre les Compétiteurs du Royaume d'Ecosse, ne voulut point prononcer là-dessus, que l'affaire n'eût été examinée deux fois par les *Légistes* d'Ecosse. Larrey. On ne se sert guère de ce mot, & il peut cependant encore avoir place en Vers; par exemple, Sénecé le dit pour homme de robe, Magistrat, en faisant le caractère d'un Gentilhomme Campagnard:

> *Fier de sa noblesse Gothique,*
> *Et de l'émail de son blason,*
> *Il redoute l'humeur altiére*
> *Du* Légiste *en charge élevé,*
> *Plus glorieux sur son pavé,*
> *Que lui dans sa Gentilhommiére.*

Ce mot se prend maintenant plus ordinairement pour les Ecoliers de Droit, à Bourges, à Orléans, à Angers, à Caën, & ailleurs, où ces *Légistes* font une espéce de corps assez considérable, & font souvent parler d'eux.

☞ LÉGITIMAIRE, adj. m. & f. Qui appartient à la légitime. Terme de Jurisprudence. *Ad legitimam pertinens. Legitima Jure debitus. Legitimarius, a, um.* Van Water, *Observat. Juris Romani, Lib. I. C. II* recherche l'origine de la quarte *légitimaire*. Il croit qu'il faut la tirer de la Loi *Falcidia*: cette Loi portoit, à ce qu'il croit, que la quatriéme partie des biens de la succession devoit toûjours appartenir à l'héritier testamentaire, quand il étoit chargé de legs; & à l'héritier légitime, quand il étoit deshérité sans sujet. C'est pourquoi dans plusieurs Loix du Code & du Digeste, & dans la Novelle XXII. de Justinien, la légitime est appellée Falcidie. Ricard dans son Traité des Donations, & quelques autres Jurisconsultes, avoient proposé ce sentiment; mais comme ils l'avoient eux-mêmes abandonné, notre Auteur prétend qu'on doit lui attribuer la gloire de cette découverte. *Journal des Sçavans 1714 p* 393. La quarte *légitimaire* est une quatriéme partie des biens d'une succession qu'on accordoit, afin d'empêcher l'action contre le Testament inofficieux.

LÉGITIMATION, s. f. Acte par lequel on rend légitimes des enfans naturels. *Spuriorum liberorum adoptio, cooptatio in ingenuorum jus & numerum.* Quand le pere & la mere en se mariant mettent leurs enfans nés avant le mariage sous le poile, c'est une *légitimation* qu'on appelle *per subsequens matrimonium*. Ces légitimés par mariage subséquent ont les mêmes avantages que les enfans nés après un mariage solemnel. La *légitimation* se fait aussi par Lettres du Prince verifiées à la Cour, & à la Chambre des Comptes, du consentement de tous ceux qui y ont intérêt, c'est-à-dire, de tous les héritiers paternels

ternels & maternels. En ce cas, les enfans ainsi légitimés peuvent succéder. La Reine Marie de Molina, epouse de Sanche le Brave, Roi de Castille, envoya des Ambassadeurs au Pape Boniface, lui demandant la *légitimation* des cinq enfans qu'elle avoit eus du Roi Sanche; ce que le Pape accorda par une Bulle du 6 Septembre 1301. La *légitimation* n'étoit point en usage avant le Grand Constantin; c'est lui qui l'introduisit par une Loi, que l'Empereur Zénon rétablit de son temps. Voyez la Loi *Divi*, *Cod. de Nat. l.* En 1181 Alexandre III. fit un rescrit par lequel il l'admet & l'autorise dans le Droit Canon. Voyez Selden, *Dissert. ad Fletam. c. 9.* & le Gloss. de Du Cange.

☞ Légitimation. Il signifie aussi, Reconnoissance authentique & juridique; & il ne se dit qu'en parlant des affaires des Diettes d'Allemagne. Après la *légitimation* de son pouvoir, tous les Députés l'allerent saluer. Acad. Fr.

LÉGITIME, adj. m. & f. Qui est selon les Loix divines & humaines; qui a les conditions requises par les Loix; qui est juste, équitable, & fondé en raison. *Legitimus*. Cela est *légitime* avec cette intention. Pasc. Il y a de *légitimes* sujets de pleurer. Pleurer ce qu'on aime est sans doute le plus *légitime*. Patru. La contestation qu'il lui fait n'est pas *légitime*. Acad. Fr. Un Prince *légitime* est celui qui est venu au Thrône par élection, ou par succession. Une autorité *légitime*, celle qui est émanée de celui qui a le pouvoir de la donner. Un enfant *légitime*, qui est né en *légitime* mariage, célébré selon les Loix du pays. Le péché seul peut causer dans une ame Chrétienne, une tristesse *légitime*. Abbé de la Trape. On appelle intérêt *légitime*, celui qui est au taux du Roi.

Les Médecins appellent un enfantement *légitime*, celui qui vient justement à son terme; & *illégitime*, celui qui vient ou plutôt, ou plus tard, comme celui de huit mois.

Dans le Droit, *légitime* se dit des personnes, des choses, des actions, du temps.

Légitime, s. f. Part; droit que la Loi donne aux enfans seulement sur les biens de leur pere & mere, & qui leur est acquis: en sorte qu'on ne les en peut priver par une disposition contraire. *Legitima portio hæreditatis*. C'est une portion privilégiée, & consacrée par la nature. La *légitime* des enfans, selon la Coûtume de Paris, est la moitié de ce que chacun auroit eu *ab intestat*. En Normandie, c'est le tiers des biens dont le pere étoit saisi au temps de son mariage. En Droit, c'est tantôt le tiers, tantôt la moitié, selon le nombre des enfans. Quand il y a plus de quatre enfans, c'est la moitié; & le tiers s'il n'y en a que quatre, & au-dessous. Bruneau remarque que la Jurisprudence a fort varié sur la maniére de payer la *légitime*, & que, selon la Jurisprudence d'aujourd'hui, c'est le dernier enfant marié qui paye la *légitime* lui seul, sauf après le payement, s'il n'a pas sa *légitime*, à la demander à son aîné immédiat, & celui-ci de même, & ainsi d'aîné en aîné. Une fille obligée, à cause de la multitude des créanciers, de renoncer à la succession de son pere & de sa mere, demanda sa *légitime* à ses freres & sœurs sur ce qui leur avoit été avancé en mariage, & l'obtint par Arrêt de la Grand'Chambre du 3 Décembre 1642. Les Patrons à Rome avoient aussi une *légitime* sur les biens de leurs affranchis.

Un enfant peut demander sa *légitime*, ou un supplément de *légitime* à son frere.

LÉGITIMEMENT, adv. Justement, d'une maniére licite, & suivant les loix. *Légitime*. On ne doit faire des aumônes que d'un bien acquis *légitimement*.

LÉGITIMER, v. act. Rendre légitime. *Ingenui jus spurio attribuere*. Ce pére a fait *légitimer* ses enfans. Un enfant ne peut être *légitimé* sans le consentement du pére. Le Roi peut *légitimer* des adultérins mêmes. La raison est, que le Prince est le maître de l'état civil de ses sujets. Il peut, quand il lui plaît, effacer la turpitude de l'adultére, & établir l'honneur d'une naissance que les loix condamnent. La Politique ne permet pas qu'il les laisse dans une infamie qui les exclud en quelque sorte de la société civile, & du commerce des honnêtes gens. La voie la plus certaine de *légitimer*, est le mariage subséquent entre le pére & la mére; alors tout le défaut de la naissance est réparé, & les enfans entrent dans tous les mêmes droits que s'ils étoient nés après la célébration du mariage. Les Empereurs avoient inventé divers moyens de *légitimer*. Anastase avoit voulu que le pére pût *légitimer* ses enfans naturels par la seule adoption, pourvu qu'il n'eût point d'enfans légitimes. Mais Justin, par sa Constitution, & Justinien, par sa Novelle 74. abolirent cette légitimation, de peur que la trop grande facilité de *légitimer* des bâtards ne retînt les hommes dans le concubinage. Il établit seulement une maniére de *légitimer* qui se fait par Lettres du Prince. Cette légitimation rendoit les bâtards capables d'arriver aux dignités, & même de succéder, pourvu qu'ils fussent *légitimés* du consentement de leur pére & mére, & de leurs parens. Cela est conforme au Droit Canonique, & on le pratique de même en France. La légitimation se fait par Lettres Patentes du Roi, lequel seul peut *légitimer* les bâtards. De Launay. Le Roi, en *légitimant* les bâtards, ne leur accorde que le droit de posséder des Charges & des Bénéfices, & de disposer de leurs biens par Testament. Pour succéder, il faut le consentement des parens.

☞ Légitimer, v. a. Il signifie aussi, Faire reconnoître publiquement pour authentique & juridique. Et cela se dit principalement en parlant des Diétes d'Allemagne. Un Commissaire Impérial n'est point reçu à la Diéte, qu'auparavant il n'ait fait *légitimer* son pouvoir, *légitimer* sa commission.

☞ En ce sens il est aussi n. pass. en parlant des affaires des Diétes. Après qu'ils se furent réciproquement *légitimés*. Ac. Fr.

Légitimé, ée, part. pass. & adj. *Adscriptus in numerum ingenuorum, cooptatus*.

LÉGITIMITÉ, s. f. Etat, qualité d'un enfant qui est légitime. Il est question dans cette cause, de la *légitimité* d'un tel enfant. La déclaration des pére & mére ne peut donner atteinte à la *légitimité* d'un enfant né, constant le mariage.

LÉGNANO, s. m. Nom propre d'une petite ville de l'Etat de Venise, en Italie. *Leoneacum*, *Leonicum*. Elle est fortifiée, située sur l'Adige, dans le Véronnois, à neuf ou dix lieues au-dessous de Vérone. Maty.

LÉGONTIEN, s. m. Nom propre d'homme. *Leguntianus*. On l'honore le 5. Février à Quiet, au Royaume de Naples; sans en sçavoir autre chose que son nom & sa qualité de Martyr. Chastelain, *au 5. Février*, *p.* 544.

LEGS, s. m. Don que fait un Testateur par son Testament à quelque particulier, ou Communauté. *Legatum*. Un *legs* caduc est celui qui n'a point d'effet: *legs* conditionnel, celui qui n'a lieu qu'en accomplissant la condition. Si la condition est impossible, ou incivile, elle est nulle, & le *legs* appartient au légataire. Il y a trois titres dans le Digeste pour les *legs*. *De legatis*.

☞ Legs. *Legs* par assignat, est celui qui se fait d'une somme ou d'une rente à prendre sur un tel fonds, au lieu que les *legs* simples & sans assignat, sont ceux qui se font d'une somme de deniers, ou d'une rente à prendre généralement sur tous les biens du Testateur, ou sans désigner sur quoi elle sera prise.

Legs pieux. *Legatum pium*, est celui qui est fait à un lieu consacré à Dieu, & destiné aux bonnes œuvres, comme une Eglise, un Monastére, un Hôpital, &c. & qui est fait pour une fin bonne & pieuse; pour qu'un *legs* soit *pieux*, il ne suffit pas qu'il soit fait à une personne consacrée à Dieu, il faut encore que la fin en soit pieuse. Quoiqu'un Testament soit nul, il ne laisse pas de valoir à l'égard des *legs pieux*. Les Capitulaires ordonnent que le Commissaire du Prince prendra soin avec l'Evêque de l'exécution des *legs pieux*. *Capitul. T. I. p.* 257. *c.* 8.

Ce mot vient de *legatum*, & de *lego*, *legare*.

☞ LÉGUE-BELLITE. La montagne de *Légue-Bellite* est une montagne des Alpes, près de Chambéry. *Vie du Frére* Fiacre, *L. III. p.* 218.

LÉGUER, v. act. Donner, laisser par son Testament quelque chose à quelqu'un. *Legare*. Les dévots *léguent* la plûpart de leurs biens à l'Eglise, aux pauvres. On peut *léguer* un meuble, une somme d'argent, un héritage, une libération à un débiteur, la liberté à un esclave.

clave. On *légue* par un Codicille, aussi-bien que par Testament.

Légué, ée, part pass. & adj. *Legatus*.

LÉGUIER. Voyez LÉGER.

LÉGUME, s. m. Ce mot se dit des grains semés qui se cueillent avec la main, à la différence des blés & avoines, qui se scient & se fauchent. *Legumen*. On le dit premiérement & particuliérement des grains qui viennent en gousse, comme pois, féves, lentilles; & par extension, des asperges, artichaux, racines, herbes potagéres, & autres choses de cette nature, qui se cueillent dans les jardins, auquel sens on ne l'emploie guère qu'au pluriel. Les Hermites ne vivoient que d'herbes & de *légumes*. L'exposition du Nord a de grands avantages pendant les chaleurs pour les *légumes*. La Quint. S'il se trouvoit quelques fruits dans le Monastére, ou quelques *légumes* nouveaux, on pourra, &c. Ab. de la Tr. Ces *légumes* sont, par exemple, des herbes crues, du céleri, des raves, des pois, & d'autres légumes nouveaux, qui, &c. Id.

Le P. Bouhours fait ce mot féminin. C'est dans la Vie de Saint Xavier, *L. V.* Des racines fort améres, & des *légumes* cuites à l'eau faisoient toute sa nourriture, parmi ses travaux continuels. Bouh. L'Abbé de la Trappe donne aussi quelquefois le genre féminin à ce mot de *légume*, quand il dit: La Régle ne permet pour un troisiéme mets, que quelques fruits, quelques herbes, ou quelques *légumes* crues. Il est mieux de faire ce mot du genre masculin.

Ce mot vient de *legumen*, Latin, ainsi appellé *ex eo quòd manu legatur, & non secetur*, de ce qu'on le cueille, on le tire avec la main, & qu'on ne le coupe point, disent Servius & Varron, *L. I. de Re Rust. c.* 23. *&* 32. Les fleurs des lentilles sont *légumineuses*.

☞ LEGUNS, s. m. pl. Vieux mot. Légumes.

L E H.

LÉHAL, ou LE HAL, s. m. Nom propre d'une petite ville, avec une bonne citadelle. *Lehalium*. Elle est dans la Livonie, sur un golfe, à dix lieues de Pernaw, vers l'occident septentrional. Matt.

LÉHÉMAN, ou LÉHÉMAS, s. m. Nom propre d'une ville de la Tribu de Juda. *Leheman*, *Lehhemas*. Le Texte Hébreu la nomme de ce dernier nom, & la Vulgate du premier. *Jos. XV.* 40. Le P. Lubin croit que c'est celle que les Septante appellent Μαχαις.

LÉHÉRENNE, ou LEHERENNUS, s. m. Nom propre d'un faux Dieu de l'Antiquité *Leherennus*. Deux inscriptions envoyées par le P. Sirmond à Gruter, font mention de ce Dieu.

LEHERENNO
DOMESTICUS
RVFIF.
V. S. L. M.

L'autre est,

LEHEREN
DEO
TERTVLLUS
V. S. L. M.

Comme elles ont été trouvées à Cominges, il y a apparence que c'étoit un Dieu du pays.

LÉHIRE, s. m. Nom propre d'homme. *Eleutherus*. S. Eleuthère de Tournay est fêté par le peuple, qui le nomme S. *Léhire*, nom qui fut donné à un Hôpital fondé en 1360. en l'honneur de ce saint Evêque de Tournay. Chastelain, *au* 20. *de Fév. p.* 699.

L E I.

LEICESTER, s. m. Nom propre d'une ville d'Angleterre. *Licestria*, *Legecestria*, *Leogara*. Elle est capitale du Comté de Notthingham, & située sur la Stoure, à sept lieues de Nottingham, du côté du midi. On croit que *Leicester* est la ville des anciens Coritains, appellée *Rhage*, *Rage* & *Rata*. Matt. Nous prononçons *Leicestre*, & plusieurs l'écrivent.

Leicester-Shire, ou le Comté de *Leicester*. *Licestria*, *Leicestria*. Province d'Angleterre. Elle a au nord celle de Nottingham, au couchant celles de Darbye & de Warwick, au midi celle de Northampton, & au levant celles de Rutland & de Lincoln. Ce Comté peut avoir neuf lieues de long, & autant de large: le pays en est uni, & bien cultivé, & il fournit quantité de laine blanche fort fine. *Leicestre* sur la Stoure en est la capitale. On y distingue encore les bourgs de Lougboroug, de Lutterworth. Matt.

LEICHE, s. f. *Sparganium*. Herbe qui croît dans les prés, & qui se mêlant avec le foin, blesse la langue des animaux. Ce foin ne vaut rien, il est plein de *leiches*.

LEICTOURE. Voyez LECTOURE.

LEIDE, s. f. LEYDEN, s. m. Nom propre d'une ville du Comté de Hollande, une des Provinces-Unies. *Leida*, *Lugdunum*; dans Ptolomée, *Lugodunum Batavorum*. Elle est capitale du Rhynland, & située sur le vieux canal du Rhin, qui va se perdre dans les sables, à une lieue de cette ville. *Leide* est entre Delft & Harlem, & à trois lieues de la Haye. Elle est fort grande, fort nette, bien bâtie, & la mieux peuplée de toute la Hollande, après Amsterdam. Elle est considérable par ses Manufactures de draps, par son Université fondée l'an 1575. & célébre par le siége que les Espagnols y mirent, & qu'ils furent obligés de lever l'an 1574. Le fameux Tailleur d'habits, Jean de Leide, Chef des Fanatiques Munstériens, étoit de cette ville. Matt. De Valois assure que l'on dit aussi Leyen. Voyez *Not. Gall. p.* 289.

LÉIENTERIE, s. f. Terme de Médecine. Maladie dans laquelle les alimens sortent avec précipitation par les selles, sans avoir été altérés en aucune maniére, ni en leur substance, ni en leurs qualités. *Lienteria*. On écrit ordinairement, & on prononce toujours LIENTÉRIE. Voyez ce mot. Dégori écrit *leienterie*.

Ce mot est formé du Grec λειεντερία, dont quelques-uns conservent l'orthographe dans les premiéres syllabes.

LEINIGEN. Voyez LINANGE.

LEINSTER, s. m. Voyez LAGÉNIE. C'est la même chose.

LEIPSIC, LEYPSICK, s. m. Nom propre d'une ville du Cercle de la Haute-Saxe. *Leipsia*, *Lipsia*. Elle est dans la Misnie, sur la riviére de Pleiss, à quatre lieues de Mersbourg, vers l'orient *Leipsic* est une ville riche, grande, bien peuplée, fortifiée & défendue par la citadelle de Pleissenburg. Elle est célébre par son commerce, ses foires, son Université, & par la pureté avec laquelle on y parle la langue Allemande. Elle est capitale du Cercle de *Leipsic*, qui est la partie septentrionale de la Misnie, & qui renferme le Duché de Hal, le Comté de Westin, & les petites villes de Bitterfelds, de Lebnitz, de Landsperg, de Coldilz, de Pégaw & de Weissenfelds. Matt. *Leipsic* est, selon Messieurs de l'Académie, à 31 degrés de longitude, & à 51 degrés 20 minutes de latitude septentrionale. L'Université de *Leipsic* fut fondée par Fridéric le Belliqueux, l'an 1408. lorsque les hérésies de Jean Hus firent sortir de l'Université de Prague quatre cens Etudians, qui se retirérent à *Leipsic*.

Le Journal de *Leipsic* est un Journal qui se fait dans cette ville, & qui paroît tous les mois. C'est un des meilleurs Ouvrages qui paroisse en ce genre. Voyez JOURNAL. Il est intitulé, *Acta Eruditorum*, les Actes des Sçavans. Dans le *Thesaurus Numismatum Modernorum*, il y a deux jettons frappés, l'un pour l'établissement des chaises à Porteurs à *Leipsic*, & l'autre en mémoire de l'établissement des lanternes dans la même ville.

On écrit souvent *Lipsic*. Le Journal des Sçavans en est garant. 1715. *p.* 157.

☞ LEIPZIS. Sorte de serge qui se fabrique à Amiens.

LEIRAC, s. m. Nom propre d'un ancien Château proche de Carcassonne. *Lauracum Castellum*. Valois, *Not. Gall. p.* 265.

☞ LEIRE LA, LEIRE LANLAIRE. C'est un refrain burlesque de Chanson, assez ancien.

LEIRIA, s. f. Nom propre d'une ville de l'Estramadure du Portugal. *Leiria*, *Leira*. Elle est Episcopale, suffragante de Lisbonne, dont elle est éloignée de vingt lieues du côté du Nord, & de quatre lieues du bord de l'Océan. Matt.

LEITH,

LEITH, LYTH, f. m. Nom propre d'un bourg, ou petite ville de la Lothiane, en Ecosse. *Litha*. Ce lieu est sur le golfe d'Edimbourg, à mille pas de la ville de ce nom, & à l'embouchure de la rivière de *Leith*. Il se fait beaucoup de commerce en ce lieu. Cromwel y avoit fait construire une citadelle, qui est maintenant démolie. MATY.

LEIVA. Voyez LEWENTZ.

L E K.

LEK, f. m. Nom propre d'une rivière des Pays-Bas. *Lecca*, *Leccus*. C'est une branche du Rhin, qui s'en sépare à Wijk, & qui tournant ensuite à l'ouest, coule au midi de la Hollande, & va se décharger dans la Meuse, près de Rotterdam. Voyez Guichardin, *Descript. des Pays-Bas*.

LEK, f. m. Terme de Relation des Indes. Nom de compte & de somme. *Lekus*. Un *lek* vaut aux Indes, & principalement dans les Etats du Mogol, cent mille roupies, qui font environ cinquante mille écus de notre monnoie. D'HERBELOT.

L E L.

☞ LÉLAPE, f. m. C'est le nom du chien que Procris donna à Céphale, pour aller à la chasse du monstrueux renard qui désoloit les campagnes de Thébes.

LÉLÉGIE, f. f. Voyez LACÉDÉMONE. C'est son premier nom.

LÉLIE, ou LÆLIUS, f. m. Nom propre d'homme. *Lelius*. Scipion & *Lelius*, amis intimes, & qui aimoient également les Lettres, ont eu beaucoup de part aux Comédies de Térence.

> Lélie, *à qui l'emploi de premier Capitaine*
> *Rendoit l'ame plus fiére, & l'humeur plus hautaine.*
>
> BRÉBEUF.

LÉLIE, ou LÆLIA, f. f. Nom propre de femme. *Lelia*. La Vestale *Lélie*, ou *Lelia*, mourut sous le Consulat de Marius & d'Asinius.

LELOW, f. m. Nom propre d'une ville avec Châtellenie. *Lelovia*. Elle est en la Haute-Pologne, & située sur la rivière de Plicza, dans le Palatinat de Cracovie, à dix-sept lieues de la ville de ce nom, vers le nord. MATY.

L E M.

LÉMAN, f. m. Le lac *Léman*. Voyez GENÈVE, le lac de Genève.

LÉMANO, ou ODISSO, f. m. Nom propre d'une ancienne petite ville de Bulgarie. *Odessus*. Elle est près de la Romanie & de la mer Noire, sur le Cap *Lémano*, appellé anciennement *Tiristra*. MATY.

LEMBAIRE, f. m. Nom d'une Milice ancienne des Romains. *Lembarius*. Les *Lembaires* étoient des Troupes qui combattoient dans des bateaux qu'on armoit sur les rivières. Ce nom & cette Milice se trouvent dans Vopiscus. *Vie d'Aurélien*. Voyez aussi les Notes de Saumaise sur cet Auteur, *p. 381. & 382. de l'Histoire Auguste*.

LEMBERG, LEWENBERG. Bourg du Comté de Jawer, en Silésie. *Leoberga*. Il est sur le Bober, entre la ville de Jawer & celle de Gorlitz, à sept ou huit lieues de l'une & de l'autre. MATY.

LEMBERG, LEMBOURG, LUWOW, LEOPOL, f. m. Ville du Royaume de Pologne. *Leopolis*. Elle est capitale de toute la Russie Rouge, ou Noire, & située dans le Palatinat de Lembourg, sur la rivière de Pelteu, entre Kaminieck & Cracovie, à trente-huit lieues de la première, & environ cinquante-huit de la dernière. *Lembourg* est une grande ville, fortifiée & défendue par deux citadelles, l'une dans la ville, l'autre dehors, sur une hauteur qui la commande. Il y a un Archevêché pour les Latins, & un autre pour les Arméniens Catholiques; & un Evêché pour les Russiens Schismatiques, qui dépend du Patriarche de Constantinople. Cette ville, réduite à l'extrémité par les Cosaques rebelles, & par les Tartares, fut obligée de se racheter par une grosse somme d'argent. C'est l'ancienne *Carrodunum*, ville des Peuciniens, en la Sarmatie Européenne. MATY.

Le Palatinat de LEMBOURG. *Leopolitanus Palatinatus*. Province de la Russie Rouge, en Pologne. Elle est bornée au couchant par la Haute-Pologne, au nord par le Palatinat de Belez, au levant par la Podolie & par la Moldavie, & au sud par la Transilvanie & par la Haute-Hongrie. Ce Palatinat est bien arrosé, fertile, & assez étendu. On le divise en quatre territoires, ou Châtellenies, qui prennent le nom de leurs capitales, qui sont *Lembourg*, Prémislie, Sanock & Haliez, dont le territoire porte le nom de Pokutie. MATY.

☞ LEMBOLLAS, f. m. Petite rivière de France dans le Querci, qui se perd dans la Tarn, à l'orient de Moissac.

LEMBRO, L'EMBRO, ou IMBROS, f. m. Nom propre d'une île de l'Archipel. *Imbros*. Elle est située au nord de celle de Ténédo, près de la presqu'île de la Romanie. *Lembro* n'a que neuf lieues de circuit. Sa capitale porte son nom, & a un Evêché & une citadelle. MATY.

L'île de *Lembro* est placée par les Anciens, entre celle de Lemnos à l'occident, & la Chersonnèse de Thrace au midi. Elle avoit une ville qu'on appelloit aussi *Imbros*, qui étoit voisine de Samothrace, & consacrée aux Cabires & à Mercure.

Ce nom, selon Bochart, dans son Chanaan, *L. I. C. XII.* vient de l'Hébreu ארנבת *arnebeth*, qui signifie *liévre*, parce qu'en effet un Géographe anonyme, qui écrivoit sous Constantin, dit que cette île étoit pleine de liévres. Du mot *arnebeth*, dit Bochart, en transposant les lettres, on a fait *Inbros*, & *Imbros*, en changeant l'*n* en *m*, à cause du *b* qui suit. De sorte qu'*Imbros* est la même chose que *Lagusa* en Grec, nom que l'on donnoit à plusieurs îles de la même mer, comme on le peut voir dans Pline, *L. V. C. 31*. D'*Imbros* on a fait *Lembro*.

☞ LEMBROISÉ, adj. Vieux mot. Lambrissé.

LEMBRUN, f. m. Nom propre d'un petit pays de l'Auvergne, dont on ignore les bornes. *Lembrunum*. Saint Germain de *Lembrun*, situé entre Issoire & Brioude, en conserve le nom. MATY.

LEMGOW, f. m. Nom propre d'une ville Anséatique du Cercle de Westphalie. *Lemgovia*. Elle a été Impériale; mais elle dépend maintenant du Comte de Lippe. On la trouve dans le Comté de Lemgow, sur la petite rivière de Péga, à quatre lieues d'Herworden, & à six ou sept de Minden & de Paderborn. MATY.

LEMGOW, Comté. Voyez LIPPE, Comté.

LEMISELANFUVE, f. f. Nom propre de lieu. *Lemisa*, anciennement *Neapolis*. C'étoit autrefois un ville Episcopale de l'île de Cypre; ce n'est maintenant qu'un village, situé sur la côte méridionale de l'île. MATY.

☞ LEMMA, f. m. Le *lemma* est de la nature des Plantes traçantes. M. Bernard de Jussieu a donné l'Histoire de cette Plante dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences, 1740. p. 263*. Le *lemma* se trouve auprès de Nantes, à Saint Domingue, en Egypte. Théophraste l'a connu; mais il n'en dit qu'un mot, en rapportant assez au long les Plantes du lac Orchoméne en Thessalie. Ses propriétés sont encore ignorées.

☞ LEMMATIQUE, adj. m. & f. Proposition *Lemmatique*, proposition préparatoire. Le P. CASTEL.

LEMME, f. m. Terme de Géométrie. *Lemma*. C'est une proposition préparatoire qu'on démontre pour servir à quelques autres démonstrations dont on a besoin dans la suite, & qui est comme hors d'œuvre, & hors de la suite ordinaire des propositions & des élémens de Géométrie. On la met ordinairement devant la démonstration du théorème, afin que cette démonstration soit moins embarrassée, ou devant la résolution du problême, pour rendre cette résolution plus courte.

Ce mot est Grec, λῆμμα, & vient du verbe λαμβάνειν, *accipio*, &c.

LEMMER, f. m. Petite bête de Lapponie, qui ressemble à une souris, excepté qu'elle est rousse, & marquetée de noir. On les appelle *souris de montagne*, ou *lenzer*. Elles paroissent à grandes troupes en certains temps, & font beaucoup de ravage.

LEMNIEN,

LEMNIEN, ENNE, s. m. & f. *Lemnius*, *a*. Qui est de l'île de Lemnos.

LEMNIENNE, adj. f. C'est une épithéte qu'on donne à la Terre sigillée. *Terra sigillata*, *lemnias*. D'autres l'appellent, Terre divine, Terre sacrée. Voyez Saumaise sur Solin, *p.* 1156. & Selden, *De Synedriis Hebr. L. III. C.* 11. Voyez SIGILLÉE.

LEMNOS, ou LEMNO. Voyez STALIMÈNE.

LEMO, LIM, s. m. Nom propre d'une petite riviére d'Italie. *Lemuris*. Elle nait dans l'Etat de Gênes, où elle baigne Gavi, & va se joindre à l'Orbe dans l'Aléxandrin. MATY.

LEMPTA, s. f. Selon Maty, c'est le nom d'une grande contrée du Zaara, ou du Désert, en Afrique. *Lempta*. Elle est entre le Terga au couchant, le Berdoa & le Borno au levant, le Bilédulgérid au nord, & la Nigritie au sud; & les lieux principaux de ce pays sont *Lempta* & Déghir, que quelques-uns croient n'être qu'une même ville. MATY. Selon de la Croix, dans le second Tome de son Histoire d'Afrique, Lemta, ou *Lempta*, est le nom des peuples, & Iguidi, celui de leur principale habitation. *Voyez* IGUIDI.

LEMPTA, ou LEINTA. Voyez MONASTERO.

LEMSTER, s. m. Nom propre d'un bourg d'Angleterre. *Lemstera*, *Leonis Monasterium*. Il a séance & voix au Parlement, & il est situé dans le Comté d'Hereford, à quatre lieues de la ville de ce nom, du côté du nord. MATY.

LEMTA. Voyez LEMPTA.

LEMUNCULE, s. m. *Lemunculus*. Sorte de bateau des Anciens, dont ils se servoient pour pêcher.

LÉMURES, s. m. pl. Lutins, esprits, ames des morts inquiets, qui revenoient tourmenter les vivans. *Lemures*. C'est la même chose que les *Larves*, que les Anciens s'imaginoient errer dans le monde, pour faire peur aux gens de bien, & faire du mal aux méchans. C'est pourquoi on célébroit à Rome les *Lémurales*, qui étoient des fêtes instituées pour appaiser les manes des défunts. On faisoit certaines cérémonies pour chasser ces fantômes, & obliger ces Lutins à se retirer. Apulée, dans son Livre *du Dieu de Socrate*, explique ainsi les manes. L'ame de l'homme, dit-il, détachée des liens du corps, & délivrée de ses fonctions, devient une espéce de Démon, ou de Génie, qu'on appelloit autrefois *Lémure*. De ces *Lémures*, ceux qui étoient bienfaisans à leurs familles, & qui entretenoient leurs anciennes maisons dans la tranquillité, étoient appellés *Lares familiares*, Lares domestiques; mais ceux qui pour les crimes qu'ils avoient commis pendant leur vie, étoient condamnés à errer continuellement sans trouver aucun lieu de repos, & qui épouvantoient les bons, & faisoient du mal aux méchans, étoient vulgairement appellés *Larvæ*. SPON, *Rech. d'Antiquité*, *Diss. XVIII. p.* 232.

Ce nom de *Lémures* vient du Latin *Lemures*. Un Commentateur d'Horace prétend que les Romains ont dit *Lemures* pour *Remures*, & que ce dernier mot est formé du nom de Rémus, qui fut tué par son frére Romulus, ou par son ordre, & qui revenoit sur la terre pour le tourmenter.

Apulée, *L. De Deo Socratis*, dit que dans l'ancienne langue Latine, *Lémure* signifioit l'ame de l'homme séparée du corps après la mort.

LÉMURIENNES. M. Blondel se sert de ce mot dans son Calendrier Romain, au lieu de celui de *Lémuries*, qui va suivre.

LÉMURIES, ou LÉMURALES, s. f. pl. Nom que l'on donnoit à Rome à une fête qui s'y célébroit en l'honneur des Lémures. *Lemuria*. Les *Lémuries* se célébroient au mois de Mai. Tous les Temples étoient fermés à Rome pendant les *Lémuries*, & il n'étoit point permis de faire de mariage pendant ces fêtes. Ovide, dans ses Fastes, *L. V. v.* 420 *&* 439 en parle, & les appelle *Lémuries* nocturnes. Elles se célébroient donc pendant la nuit. C'est le temps des Lutins.

Cette fête fut instituée par Romulus, qui voulut appaiser les manes de son frére Rémus, qu'il avoit fait mourir; de-là vint que les ombres des morts & les mauvais génies furent appellés *Rémures*, & ensuite *Lémures*.

LEN.

LENA, s. f. Nom propre d'une grande riviére de la grande Tartarie. *Lena*. On ne la trouve point dans les Cartes ordinaires; mais M. de Witsen la marque dans la sienne, & le P. Avril en fait mention dans ses Voyages. Elle a sa source vers celles de l'Amur, & du Genisay, coule au-devant de cette derniére d'un cours presque paralléle au sien; & après avoir traversé de vastes contrées, presque entiérement inconnues, elle se décharge dans l'Océan septentrional. MATY.

LENCHAM, LENHAM, s. m. Nom propre d'un bourg d'Angleterre. *Lenchamum*. Il est dans le Comté de Kent, à six lieues de Cantorbéry, vers le couchant. Quelques Géographes prennent ce bourg pour la ville nommée anciennement *Durolevum*, que d'autres mettent à Charinge, village à une lieue de *Lancham*. MATY.

LENCICI, LANSCHET, s. m. Nom propre d'une ville de la basse-Pologne. *Lancicium*, *Lencicium*, *Lancitia*. Elle est capitale du Palatinat de *Lancici*, & située entre la ville de Bava & celle de Gnesne, à quinze lieues de la premiére, & à seize de la derniére. *Lencici* a une citadelle, posée sur un rocher; mais la ville est dans un fond montagneux. Elle fut presque consumée par un incendie l'an 1636. MATY.

Le Palatinat de LENCICI. *Lanciciensis Palatinatus*. Province de la basse-Pologne. Elle est entre celles de Kalisch, de Sirad, de Sandomir, de Bava & de Brest. Outre Lencici, sa capitale, on y voit encore Brésini, Inowlocz & Uniénow. MATY.

LENDE. Voyez LENTE.

LENDEMAIN, s. m. Terme relatif. C'est le jour qui suit celui dont on a parlé. *Postridie*. Quand on boit trop le soir, on s'en sent le *lendemain*. Le mariage est une affaire dont on se repent quelquefois le *lendemain*. Le douaire est le don du matin du *lendemain* des nôces. G. G. Il ne faut jamais remettre les affaires au *lendemain*. Personne n'est sûr du *lendemain*.

> *Au* lendemain *cet homme ne songeoit*,
> *Et tout son fait dès la veille mangeoit*. LA FONT.

Ce mot vient de *en demain*, auquel on a joint l'article. Les Anciens l'écrivoient séparément.

LENDÉNARA, s. f. *Lendenaria*. Nom propre d'une petite ville ou bourg de l'Etat de Venise en Italie. Ce lieu est dans la Poléfine de Rovigo, sur l'Adigéro, à deux ou trois lieues au-dessus de la ville de Rovigo. MATY.

LENDIT. Voyez LANDI.

LENDORE, adj. m. & f. *Languidus*. C'est un nom ou épithéte qu'on donne à ces gens flasques, languissans & fainéans, qui semblent être toujours en état de vouloir dormir, & qui ne sont propres à aucun travail.

LÉNÉEN, ENNE, adj. m. & f. Epithéte qui se donne à Bacchus. *Lenæus*. Les fêtes de ce Dieu appellées Dionysiaques, Dionysies, ou Dionysiennes, se nommoient aussi quelquefois *Lénéennes*.

Ce mot vient de ληνὸς, qui signifie, non pas pressoir, comme on le dit dans le Jardin des Racines Grecques, mais la table du pressoir, sur laquelle se met & se presse le raisin, ou le marc, pour en exprimer le vin: on l'appelle en quelques vignobles *la met du pressoir*. Bacchus étoit Dieu du vin, c'est pour cela qu'il portoit ce nom.

LÉNÉON, s. m. Terme de Calendrier. Nom d'un mois chez les anciens Ioniens. *Lenæon*. Quelques Sçavans croient que ce mois répondoit au Posidéon des Athéniens, & d'autres le font répondre à leur mois Anthestérion; ce qui paroît de plus sûr, c'est qu'il répondoit à peu près à notre mois de Septembre.

LENGUA. Voyez CHIMERE, Cap.

LENGUADO, s. m. *Rhombus Americanus*. Espéce de Turbot qui se pêche dans la mer du Sud. FREZIER, *p.* 75.

LENGUETTA, Cap. Voyez CHIMÉRE. Le Cap de la Chimère.

LÉNIFIER, v. act. Ce mot est vieux. Il ne se dit qu'entre les

les Médecins, & le plus souvent même en riant. Il signifie adoucir. *Lenire, mitigare, levare, solari.* Par la douceur de l'harmonie, nous adoucissons & *lénifions* l'aigreur de ses esprits. Mol.

LÉNITIF, adj. Terme de Médecine. *Mitigatorius, leniens.* C'est un remède adoucissant & résolutif, qui humecte la partie malade, & fait dissiper l'humeur âcre qui s'y est amassée.

Lénitif, se dit aussi en termes de Pharmacie, d'un électuaire mou, composé de séné, de polypode, de raisins de Damas, d'orge mondé, &c. On l'appelle *lénitif*, parce qu'il purge doucement en adoucissant.

☞ Lénitif, s. m. Il signifie figurément & familiérement, adoucissement, soulagement, consolation. Cette agréable nouvelle fut un grand *lénitif* à sa douleur. Ac. Fr.

LENNOX, s. m. Nom propre d'une Province de l'Ecosse méridionale. *Lennoxia, Levinia.* Elle est bornée au couchant par le Comté d'Argyle, au nord par ceux de Broad-Albain & de Mentheit, au levant par celui de Sterling & par la Cluydesdale; la riviére de Cluyd la sépare au midi de la Baronnie de Reinfreu. Ce pays peut avoir dix ou douze lieues du levant au couchant; il est assez large vers le couchant, mais le lac de Lomond en occupe une grande partie. Il n'a qu'environ trois lieues vers le levant, & la ville de Dumbarton en est le seul lieu considérable. Maty. Spéed écrit *Lennos.*

☞ **LÉNONCOURT**, s. m. Seigneurie de Lorraine, au Diocèse de Toul, dans la Prévôté de Nanci.

☞ **LENPE**. Sorte de perle qui se pêche dans quelques Iles du Bresil. Les Sauvages, pour en manger les huîtres, plongent au fond de la mer, & les arrachent à belles dents des rochers où elles sont attachées. Les Portugais ne laissent pas d'en tirer une assez grande quantité.

LENS, s. m. Nom propre d'une petite ville des Pays-Bas. *Lentium, Lentiacum, Lendum*, anciennement *Elena*, & *Lenense castrum.* Elle est dans l'Artois, sur la riviére de Souchits, à trois lieues d'Arras, vers le nord. Cette ville a été démantelée. La journée, la bataille de *Lens*, est une bataille donnée près de *Lens*, où le Prince de Condé battit les Espagnols l'an 1648. Il y a long-temps que ce lieu porte le nom de *Lens*. Il se trouve dans les Capitulaires de Charles le Chauve. Voyez Hadr. Valef. *Not. Gall. p.* 187.

LENT, ente, adj. Tardif, peu prompt, peu actif, qui a le mouvement pesant, qui n'avance guére, qui fait peu de chemin. *Lentus, tardus.* Aristote dit, que le mobile *lent* est celui qui parcourt un petit espace en beaucoup de temps. Ce valet est *lent* à tout ce qu'il fait. La tortue marche d'un pas *lent.* Plus les Planétes sont éloignées, plus leur mouvement nous paroît *lent;* le mouvement de cette horloge est trop *lent.*

On appelle en Médecine une fiévre *lente*, celle qui est interne, & sans paroître violente au-dehors. Un pouls *lent*, celui qui ne se fait guère sentir, qui n'est guére ému. On dit aussi, un remède *lent*, un poison *lent*, quand l'effet de son action ne paroît qu'après bien du temps.

En Chymie, on appelle *feu lent, ignis lentus*, le feu de sable, de cendres, de lampe, & autre petit feu propre à faire infuser, digérer, ou préparer les matiéres avec beaucoup de temps.

Lent, se dit figurément en Morale, & signifie, tardif, froid, qui ne se précipite point, qui agit languissamment. *Tardus, ferus.* La colére de Dieu est *lente* à venir. Cet homme a l'esprit *lent*, l'humeur *lente.* La prudence demande une délibération *lente.* Une passion, un amour *lent*, est celui qui fait languir; c'est un feu *lent* qui consume peu à peu. La façon *lente* d'agir des Espagnols attend tout du temps, qu'elle laisse souvent perdre. Sar. L'état de mes affaires ne demande pas des remèdes *lents.* Vaug. Un Prédicateur ne doit point avoir les gestes d'un Acteur de Théâtre, ni aussi une action trop *lente* & trop morte. P. Vers.

> *Vous, dont la piété solide,*
> *Est pour juger d'autrui, toûjours* lente *& timide.*
> Des-Houl.

LENTE, s. f. Quelques-uns disent *lende. Lens.* Il faut dire *lente.* Mén. Œuf dont s'engendre le pou, ou bien le pou même qui étant sorti de sa membrane, devient incontinent propre à la génération; ce qui a fait dire à quelques-uns, qu'un pou devient bisayeul en vingt-quatre heures. Mais Swammerdam, dit que ce n'est qu'une plaisanterie. Il ajoûte, qu'on voit avec un microscope, que son corps est transparent comme du cristal. Ses veines paroissent blanches, & on voit distinctement le mouvement de toutes ses parties intérieures. Ce n'est rien d'ôter les pous, si on n'ôte aussi les *lentes.*

LENTEMENT, adv. D'une maniére lente. *Tardè, lentè.* La Saone coule plus *lentement* que le Rhône. Il y a long-temps qu'on travaille à ce bâtiment, à ce Livre, cela va fort *lentement.* Auguste avoit toûjours ce mot à la bouche, *Hâtez-vous lentement;* pour montrer qu'il ne faut rien faire avec précipitation. Ablanc. En amitié, il faut aller *lentement* à accuser ses amis. S. Evr.

LENTER, act. Voyez LANTER.

LENTEUR, s. f. Mouvement doux & lent; défaut d'activité & de promptitude. *Tarditas, tarditudo, mora, lentor.* La Justice marche avec tant de *lenteur*, que bien souvent le crime échappe à sa rigueur. Corn. La *lenteur* est nécessaire pour le conseil, & la vivacité pour l'exécution. La *lenteur* marque quelquefois de la prudence, & quelquefois la pesanteur de l'esprit. Lo. Le Prince avoit toute la prudence de la *lenteur*, sans en avoir les inconvéniens. Le P. Bourd. Le Prince, quand il s'agit de multiplier, ou de hâter ses bienfaits, ne souffre ni détours, ni *lenteurs.* Tour. On prend quelquefois la stupidité pour de la sagesse, & la *lenteur* pour de la prudence. S. Evr. Les arrêts que rend notre esprit, ne se peuvent prononcer avec trop de *lenteur.* S. Évr. Il faut bannir du Palais ces *lenteurs* affectées, & ces détours infinis, que l'avarice a inventés pour faire durer les procès. Flech. La *lenteur* de Xénocrate venoit de la crainte de se tromper, plutôt que de sa pesanteur naturelle. Foucher.

☞ Lenteur, s. f. se dit figurément en parlant d'imagination & d'esprit. Ainsi on dit, qu'un homme a une grande *lenteur* d'imagination, une grande *lenteur* d'esprit, pour dire, qu'il imagine & qu'il conçoit difficilement & avec peine. Ac. Fr.

LENTICULAIRE, adj. m. Terme d'Optique, qui se dit d'un verre de lunette convexe, qui approche de la figure d'une lentille, qui est plat, rond, & plus épais par le milieu que par les bords. *Lenticularis.* Le verre objectif des lunettes de longue vue est *lenticulaire.* La figure du cristallin de l'œil est ordinairement *lenticulaire.*

Lenticulaire, s. m. Terme de Chirurgie. *Lenticulare.* Instrument en forme de ciseau ou de couteau, au bout duquel il y a un bouton en forme de lentille. Il y a deux sortes de *lenticulaires;* l'un a un élévatoire au bout du manche, ou un manche fait en élévatoire; l'autre a un manche simple & ordinaire. On se sert du *lenticulaire* dans les fractures du crâne: celui qui a un élévatoire, sert à ébranler l'os après l'opération du trépan, afin de l'ôter; & de peur que cet élévatoire ne blesse les méninges quand on l'introduit, il a au bout une lentille au lieu de pointe: le ciseau du *lenticulaire* sert à emporter les âpretés des bords du crâne après l'opération, lesquelles offenseroient les méninges, qui viennent continuellement frapper contre le crâne.

Ce nom de *lenticulaire*, vient de ce que cet instrument a une lentille au bout. De *lens, lentis*, lentille.

☞ Lenticulaire. Il se dit encore en d'autres matiéres, de tout ce qui a la forme d'une lentille. La cire que les Abeilles ramassent prend une figure *lenticulaire* dans les cavités de leurs pates de derriére où elles la mettent. Elles détachent les deux corps *lenticulaires* de cire, en faisant glisser leurs pates du milieu sur les postérieures, où sont les deux corps *lenticulaires* de cire. Maraldi.

LENTILLE, s. f. Dont il faut mouiller les deux *ll.* Plante dont il y a deux espèces. *Lenticula.* La premiére qu'on appelle *lens vulgaris*, pousse des tiges longues d'environ un pié, foibles, tombant à terre, si elles ne sont soutenues par quelques plantes voisines. Ses feuilles

feuilles sont oblongues, semblables à celles de la vesce, mais plus petites, velues, rangées plusieurs sur une côte. Ses fleurs sont légumineuses, de couleur blanchâtre. Il leur succéde de petites gousses courtes qui renferment chacune deux ou trois petites semences rondes, aplaties, élevées au milieu, & minces vers les bords, dures, lisses, de couleur blanche, ou jaunâtre, ou rougeâtre, ou noirâtre. La seconde espéce appellée *lens major*, différe de la premiére en ce qu'elle est plus belle, & plus grande en toutes ses parties: sa fleur est blanche: sa semence est deux ou trois fois aussi grosse que celle de la précédente. La décoction des *lentilles* lâche le ventre, & elle est détersive; mais les *lentilles* mêmes mangées sont astringentes. Esaü vendit son droit d'aînesse pour une écuellée de *lentilles*. Les *lentilles* sont mises au rang des légumes.

Ce mot s'est formé de *lenticula*, dont on a fait *lenticule*, *lenticle*, *lentille*. Du mot *lens*, & de son diminutif *lenticula*, *lentille*, que le peuple de Paris prononce *Nantille*, se sont faits les noms de Lenteuil, Nanteuil, & Nantouillet: *Lentolium*, *Lentolietum*. Huet, *Orig. de Caen*, *c.* 23.

Lentille, se dit aussi de la graine de cette plante, qui est ronde, plate & rougeâtre, & que l'on mange fricassée. *Lens*. Les *lentilles* étoient un manger des pauvres & des Philosophes, principalement des Cyniques. Les Lentulus Romains avoient eu ce nom à cause d'une *lentille*, dont le premier qui le porta, étoit marqué, comme les Cicérons d'un pois, *à cicere*.

Lentille. Poids des anciens Romains. La *lentille* étoit la cent huitiéme partie d'une dragme. Une *lentille* & demie faisoit un grain.

Lentille de Marais, ou *lentille d'eau*, est une petite plante aquatique, dont les feuilles sont de la figure, & de la grandeur des *lentilles*, minces, rondes, tendres, attachées à des fibres déliées comme des cheveux, desquelles elles se détachent facilement par l'agitation de l'eau, & elles nagent sur la superficie des étangs, des lacs & des marais En Latin *Lenticula palustris vulgaris*. Elles sont propres pour humecter & pour rafraîchir. C. Bauh. Pin. 362.

Lentille, en termes d'Optique, est un verre taillé, fait en forme de *lentille*, qui sert aux lunettes. *Lens*. Il est quelquefois convéxe des deux côtés, & à cause de sa figure, il ressemble à la *lentille*; ce qui lui a donné son nom: & en ce cas, c'est la même chose qu'un verre omphaloptre, ou une loupe. Quelquefois il est seulement convéxe d'un côté, & plat de l'autre; quelquefois il est convéxe d'un côté, & concave de l'autre, & alors on l'appelle *Mennisque*.

Lentille, se dit aussi des taches de rousseur qui viennent aux mains & au visage, qui ressemblent à la *lentille*, soit pour la couleur, soit pour la figure. *Lentigo*.

☞ Lentille de pendule, est un morceau de cuivre rond, plat, & épais par le milieu, qui est attaché au bout du balancier d'une pendule, pour en ralentir ou précipiter les vibrations, selon qu'on la hausse, ou qu'on la baisse.

LENTILLEUX, euse, adj. Qui est semé de taches ou lentilles. *Lentiginosus*. Cette personne a le visage *lentilleux*.

LENTISQUE, f. m. Arbre qui est quelquefois grand & quelquefois petit, & dont les branches sont grosses, pliantes, couvertes d'une écorce cendrée. Ses feuilles sont semblables à celles du myrthe, épaisses, rangées par paires, sur une côte rougeâtre qui n'est point terminée par une seule feuille, toûjours vertes, d'une odeur forte, d'un goût aigrelet & astringent; il naît quelquefois sur ces feuilles des vessicules remplies de moucherons, de même que sur le Térébinthe & sur l'orme. Ses fleurs sont rouges, ou de couleur herbeuse, pâles, tirant sur le purpurin, disposées en grapes. Ses fruits sont de petites baies qui deviennent noires en mûrissant, d'un goût acide: elles renferment un petit noyau oblong, dur, noir, contenant une moële blanche. En Latin *Lentiscus vulgaris*. C. Bauh. Pin. 399. Il découle du tronc & des grosses branches du *Lentisque*, une résine qu'on appelle *Mastic*. Le bois de *Lentisque* est astringent & fortifiant; il sert à faire des curedents. Il y a en Perse des *Lentisques* aussi gros qu'un néflier un peu médiocre, mais bien différens de ceux d'Espagne, parce que ceux qui y viennent, aussi-bien qu'en Languedoc, sont plutôt buissons qu'arbres, n'étant composés que de plusieurs piés, ou troncs joints ensemble, & ayant la feuille petite & épaisse; en sorte qu'en chaque buisson trois ou quatre personnes se peuvent cacher fort aisément; au lieu que ceux de Perse n'ont qu'un seul tronc, assez gros, avec des branches si hautes, que c'est tout ce qu'un homme de pié peut faire que d'atteindre aux plus basses: sa feuille est beaucoup plus large que celle du néflier, quoique de la même couleur que le *Lentisque* d'Espagne, & avec la même faculté astringente & nourrissante. Il a en son tronc une certaine gomme, ou plutôt poix résine semblable au mastic; si ce n'est pas le mastic même, ou l'encens de Perse, dont Strabon fait tant d'état, & avec lequel les Perses parfumoient des bourses & des flacons de cuir, dans lesquels ils portoient l'eau en voyageant. Wicquefort, *Ambass. de Figuéroa*, *p.* 91.

Ce mot vient du Latin *lentus*, *fléxible*; & l'on a donné ce nom à cette plante, parce que ses branches sont assez fléxibles.

☞ Lentisque, adj. On appelle miroir *lentisque*, un miroir ardent de verre, parce qu'il est composé d'une ou de deux lentilles de verre. C'est en cet endroit, le Laboratoire du Palais Royal, qu'on peut voir les effets merveilleux d'un miroir *lentisque* de verre d'une grandeur extraordinaire. Brice.

LENTULE, ou LENTULUS Surnom Romain. *Lentulus*. C'étoit un surnom de la famille Cornelia. *Lentulus* est animé par sa pauvreté, par l'espérance de commander les armées, & de gouverner les Provinces. D'Ablanc.

> Lentulus *les observe, en croyant leur silence*
> *Une semonce expresse à sa haute éloquence.* Brébeuf.

Ce mot vient de *lens*, lentille. Le premier à qui il fut donné avoit apparemment au visage une marque en forme de lentille.

LENTZBURG, f. m. Nom propre d'un bourg ou petite ville de Suisse. *Lenteburgum*, *Lentzburgum*. Ce lieu a titre de Comté, & il est situé dans le canton de Berne, sur une petite riviére, entre Araw & Bade. Maty.

LENZO, f. m. Nom propre d'une riviére d'Italie. *Lencia*, *Antia*. Elle naît au mont Appennin, coule sur les confins du Parmesan & du Modénois, & se décharge dans le Pô, à Bersello. Maty.

LEO.

LÉOBARD, ou LÉOBERT. Voyez LIBERT.

LÉOCADIE. Voyez LOCAYE.

LÉOCATE. Voyez LEUCATE.

LÉOCROCOTTE, f. f. Sorte d'animal de l'Ethiopie. *Leocrocotta*, *Leucocrotta*. Pline & Solin parlent de ce monstre, & l'appellent *Leucocrotta*. Celui-ci, *c.* 52. & celui-là, *L. VIII. c.* 21. Saumaise, Pinet, Vossius, &c. prétendent qu'il faut dire *Leocrocotta*. Il n'y a que le P. Hardouin qui conserve dans Pline l'ancienne leçon, & qui dit que c'est celle de tous les Manuscrits. La *Léocrocotte* est un animal fort léger, de la grosseur d'un âne sauvage, ayant la croupe de cerf, l'encollure, la queue & le poitral de lion, la tête comme un teisson. Elle a le pié fourchu, & la gueule fendue jusqu'aux oreilles, ayant au lieu de dents un os entier qui lui prend toute la mâchoire. On dit que cet animal naît de l'accouplement d'une lionne & d'un crocotte, ou d'une hiéne mâle. Pinet dit qu'elle est appellée *Léocrotte*, parce que les lionnesses amastinées font quelquefois de vieux mestis, dits crocottes. On dit que la *Léocrocotte* parle, & contrefait la parole de l'homme. Pline, *L. VIII. c.* 21. C'est une fable. Voyez Vossius, *de Idolol. L. III. c.* 59. & 63.

LÉOFROY. Voyez LEUFROY.

LÉOGANE, f. m. Nom propre d'un bourg de l'Île de Saint Domingue, en Amérique. *Leogana*. Il est sur un grand Golfe, qui entre dans la côte occidentale de l'Île. Nos François se sont établis en ce lieu depuis quelques années.

LÉOMAIE, f. f. Nom propre de femme. Voyez NÉOMAIE.

LÉON,

LÉON, s. m. Nom propre d'homme. *Leo*. Saint *Léon*, surnommé le Grand, mourut en 461. après vingt-un ans, un mois & treize jours de Pontificat. L'opinion commune est que Saint *Léon* étoit de Toscane; quelques-uns croient qu'il étoit Romain, parce qu'il appelle Rome sa Patrie. Saint *Léon* Thaumaturge. Voyez ce surnom. Onze Papes ont porté le nom de *Léon*. Six Empereurs ont eu le nom de *Léon*. *Léon* troisiéme fut surnommé Isaurique, & *Léon* cinquiéme a eu le surnom d'Arménien.

Ce nom vient des mots *Leo* en Latin, & λέων, en Grec. Isidore dit que le mot λέων, veut dire Roi; mais il le dit sans preuves: d'autres le dérivent d'un ancien mot Grec, c'est λάω, qui signifie *je vois*.

Léon, s. m. Nom propre de contrée, le Royaume de *Léon*. En Latin, *Legionense Regnum* C'est une Province de la Couronne de Castille, en Espagne. Elle est bornée au nord par les Asturies; au levant, par la Castille vieille; au midi, par l'Estramadure d'Espagne, & au couchant, par le Portugal & par la Galice. On donne à cette Province cinquante-cinq à soixante lieues du nord au sud, & quarante du levant au couchant. Le Douro la traverse, & la divise en deux parties presque égales. Celle qui est au midi porte le nom de *Léon* de-çà le Douro, & la septentrionale de *Léon* de-là le Douro. Le pays de *Léon* est montagneux, sec, & peu fertile. Ses villes principales sont *Léon* capitale, Astorga, Palencia, Toro, Zamora, Salamanque, & Ciudad-Rodrigo, qui sont toutes Episcopales. Il y a encore Simancas & Medina del Campo. Le Royaume de *Léon* avoit autrefois beaucoup plus d'étendue qu'aujourd'hui. Il renfermoit, outre le *Léon* propre, la Galice, les Asturies, la Castille vieille & l'Estramadure de *Léon*. Tout cela fut uni au Royaume de Castille, l'an 1230. Maty.

Léon, s. m. Nom propre d'une ville d'Espagne, capitale du Royaume de *Léon*, & située au pié des montagnes des Asturies, à la source de la riviére d'Ezla, à vingt-cinq lieues de Valladolid, vers le septentrion occidental. *Legio*, anciennement *Legio Germanica*. *Léon* est une grande ville, mais mal peuplée. Elle a un Evêché suffragant de Compostelle, & une Eglise qui passe pour la plus belle d'Espagne. Maty. C'est Pélage, Prince des Rois Goths d'Espagne, qui, après une grande victoire remportée sur les Maures, leur enleva la ville de *Léon* en 722. & y établit le siége d'un nouveau Royaume.

Ce mot s'est formé du Latin *Legio*, *Légion*, *Leion*, *Léon*. Et le nom de *Legio* fut donné à cette ville, parce qu'elle fut peuplée par la Légion Germanique, qui y fut établie.

☞ Léon, s. m. *Legio*. Ville de France, sur la côte Septentrionale de Bretagne, capitale du pays appellé Léonois.

LÉON DE GUANUCO. Voyez GUANUCO.

LÉON DE NICARAGUA. Nom d'une ville de l'Audience de Guatimala, dans la Nouvelle Espagne. *Legio Nicaraguensis*. Elle est capitale de la Province de Nicaragua, & située sur un grand Lac de même nom, environ à vingt-cinq lieues de la ville de Grenade, & à quinze de celle de Realéjo, & de la mer du Sud. Cette ville est une des mieux bâties de son Audience, & elle a un Evêché suffragant de Méxique. On voit près de *Léon*, du côté du nord, un Volcan, qui ne vomit plus de flammes, mais qui pousse encore au-dehors de la fumée. Un Religieux de la Mercy, ayant cru que la matiére qui avoit fait brûler cette montagne étoit de l'or, fit descendre un chaudron de fer, attaché à une grosse chaîne de même matiére, par l'ouverture de cette montagne: il espéroit de puiser de l'or dans cet abyme, comme on puise de l'eau dans un puits, mais la force du feu fondit son chaudron & une partie de la chaîne, & rendit inutile sa dépense & son travail.

Léon, Lac. Voyez NICARAGUA, Lac.

LÉON, & LÉONDOUE. Voyez SAINT POL DE LÉON. *Lémovices Armorici*. Valois, *Not. Gall. p.* 269.

LÉONARD, s. m. Nom propre d'homme. *Leonardus*. Saint *Léonard*, que le petit peuple appelle Saint *Liénart*, vint au monde vers le temps de la conversion des François à la foi; & l'on dit, qu'il eut le Roi Clovis pour parrain, & Saint Remy de Rheims pour maître dans la Religion. Baillet, *au sixiéme Novembre*. Saint *Léonard* vécut Solitaire en Limousin. En reconnoissance de la guérison miraculeuse d'une Princesse, que l'on croit être la femme de Théodébert Roi d'Austrasie, le Roi lui donna la terre où il s'étoit retiré. *Léonard* y bâtit un Monastére qu'il appella, dit-on, Nobiliac, en mémoire de la libéralité du Prince, & que l'on a depuis appellé Noailles. Il a changé de nom depuis, & s'appelle aujourd'hui *Saint Léonard le Noblac*. C'est une petite ville sur la Vienne, dans la Marche Limousine, à cinq petites lieues de Limoges. Il ne faut jamais prononcer le *d* dans ce mot: *Léona-r* est venu, & non pas *Léonar-d* est venu.

Saint Léonard le Noblac. Bourg, ou petite ville de France. *Nobiliacum*. Ce lieu est dans la Marche, sur la Vienne, à trois ou quatre lieues au-dessus de Limoges. Maty. Valois, *Not. Gall. p.* 377.

Saint Léonard. Bourg du Cercle d'Autriche. *Fanum Sancti Leonardi*. Il est dans la Carinthie, sur la riviére de Gurck, à trois lieues au-dessus de la petite ville de ce nom.

Saint Léonard, ou San-Léonardo. Nom d'une riviére. *Fluvius Sancti Leonardi*. Cette riviére coule dans la vallée de Noto, en Sicile. Elle baigne la ville de Léontini, traverse le Lac de même nom, & se décharge dans le Golfe de Catane.

☞ LÉONARD, arde, subst. & adj. Nom de peuple. On appelle en Bretagne Léonards, ceux qui sont du Diocèse de Saint Pol de Léon

LÉONARDE, s. f. Nom propre de femme. Le nom de *Léonard* a été formé du Latin *Leonardus*, & celui de *Léonarde* a été fait du nom de *Léonard*, comme *Picarde* de *Picard*.

LÉONCE, s. m. Nom propre d'homme. Quelques-uns de ceux à qui nous le donnons en François, sont appellés en Latin *Leontius*, & d'autres *Leguntius*. En la Province de Tréves, Saint *Léonce* Evêque, *Leguntius*, *Legontius*, *Liconcius*. Chastelain, *au dix-huitiéme Février*, *p.* 681. Le Martyrologe de Sainte Gudule de Bruxelles, marque en ce jour dix-huitiéme Février Saint *Léonce*, Evêque de Mets; ce qui marque aussi celui de Mets, à ce que dit Meurisse, Evêque de Madaure, en son Histoire des Evêques de Mets. Celui de Tréves marque le jour suivant, Saint *Léonce*, Evêque de Tréves, dont le nom Latin est aussi *Leguntius*, & en un Manuscrit moins ancien *Liconcius*. Les Modernes les distinguent, les croyant différens. Du Saussay fait plus; car outre celui de Tréves, il en met quatre autres à Mets, dont il en marque deux ce jour-ci; l'un au corps de son ouvrage, l'autre au supplément, en changeant une lettre du nom, pour les faire croire différens, ou les croyant différens lui-même: au corps *Legontius*, au supplément *Leguntius*, comme l'ayant oublié au corps. Chastelain, *Ibid. p.* 686.

☞ LÉONDALE, s. f. Monnoie qui a cours dans plusieurs endroits des Etats du Grand-Seigneur. Ces espéces prennent leur nom d'un lion qui sert d'empreinte à un des côtés de la piéce. La *Léondale* vaut quarante aspres.

LÉONDARI, s. m. & LARISSE, s. f. Nom propre d'une petite ville de la Morée. *Leonda*, *Larissa*. Elle est dans la Zaconie, aux confins du Duché de Clarence, à la source de la riviére de Riso, & à quatre lieues de Dimizana, vers le nord. Maty.

LÉONDARIO, ou LÉONTARI, s. m. Nom de lieu. C'étoit anciennement la principale ville de l'Arcadie, Province du Péloponnèse. *Leondaria*, anciennement *Megalopolis*, *Christianopolis*. Elle fut Episcopale, & ensuite Archiépiscopale. Ce n'est aujourd'hui qu'un village de la Zaconie en Morée, situé près de l'Alphée, à treize lieues de Lacédémone, vers le nord occidental. Maty.

SAN-LÉONE, ou SAINT LÉON. Nom de lieu. *Fanum Sancti Leonis*. C'est un lieu où étoit anciennement la ville de *Leonia*, ou *Leonium*, qui étoit Episcopale, & suffragante de S. Sévérina. Ce lieu est dans la Calabre ultérieure, entre S. Sévérina & Cotrone.

LÉONES, *Porto de los Léones*; c'est-à-dire, le Port des Lions. *Portus Leonum*. Ce port est sur la côte orientale du

du Magellan, en l'Amérique méridionale, à l'embouchure de la rivière de Désaguadéro. Maty.

LÉONESSA, s. f. Nom propre d'un bourg du Royaume de Naples. *Leonissa*. Il est dans l'Abruffe ultérieure, aux confins du Duché de Spolète, & à deux lieues de Citra Ducale, vers le nord. Maty.

☞ LÉONESSES, adj. f. On appelle à Bayonne Ségovies *léonesses*, les plus belles laines d'Espagne qui se tirent du Royaume de Léon.

LÉONIDAS, s. m. *Leonidas*. Nom propre d'un Roi de Lacédémone que ses peuples mirent au nombre des Dieux, ainsi que le rapporte Strabon, *L. VIII.*

☞ LÉONIDÉES, s. f. & pl. Fêtes instituées en l'honneur de Léonidas, Roi de Lacédémone, qui se fit tuer avec toute sa troupe, en défendant vaillamment le passage des Termopyles.

☞ LÉONIMETÉ, s. f. Sorte de Poësie ancienne, dont les vers riment au milieu, ainsi qu'à la fin. On a dit aussi *Léonine* & *Léonisme*. Pasquier croit qu'on a dit, *Vers Léonins*, d'un Léoninus, ou Léonius. Voyez ci-après LÉONIN.

LÉONIN, ine, adj. m. & f. Qui vient du lion. *Leoninus*. On appelle une Société *léonine*, celle où toute la perte est d'un côté, & tout le profit de l'autre. Il n'a guère d'usage qu'en cette phrase, qui est une espece de proverbe.

Vers *Léonins*, sont des vers Latins rimés, tant à l'hémistiche, qu'à la fin des vers, comme sont plusieurs Hymnes, Proses & Poësies anciennes. Par exemple, Muret, dit en parlant des Poësies de Lorenzo Gambara de la ville de Bresse;

Brixia, vestratis merdosa volumina vatis,
Non sunt nostrates tergere digna nates.

En voici d'autres exemples;

Hunc Dominus ditat, qui sedulus otia vitat.

Celui qui suit est de l'Ecole de Salerne;

Ut vites pœnam, de potibus incipe cœnam.

On trouve dans Scaliger cette Epitaphe;

Hic jacet Edmundus telluris inutile pondus,
Dilexit rabiem; non habeat requiem.

L'Origine de ce mot est si obscure, que le Président Fauchet, le plus sçavant en Antiquités Françoises, avoue qu'il n'en a pu rien découvrir de certain. Il l'appelle quelquefois *léonine*, tirant son origine du Pape *Léon*; & après il dit que la rime *léonine* n'est autre chose que la rime riche, qui doit être comprise dans deux syllabes avec même orthographe, accentuation & prononciation. Il dit aussi qu'on opposoit quelquefois la rime croisée à la rime *léonine*, qu'il appelloit *rime plate*, ou *d'une lisiére*, quand il y avoit plusieurs vers de suite d'une même terminaison. Il oppose aussi quelquefois la rime consonante, qui se fait à la fin du vers, à la rime *léonine*, qui se faisoit au milieu. D'autres croyent que ces vers furent nommés *léonins*, du nom du lion, comme étant des vers plus hautains que les autres Mais Pasquier est d'avis que ce mot vient d'un nommé *Leoninus*, ou *Leonius*, qui fit plusieurs de ces vers Latins rimés, & même un Monorime qu'il dédia au Pape Aléxandre III. C'étoit un Religieux de Saint Victor qui florissoit en l'an 1154. sous Louis VII. Campanella dit que les vers *léonins* nous viennent des Sarrazins. L'Ecole de Salerne, Rhasis, Cestrensis, Merlin, & autres, ont fait des vers en rime *léonine*.

LÉONISTE, s. m. & f. Nom de secte. *Leonista*. On a donné autrefois ce nom, sur-tout en Allemagne, à ceux que l'on appella en France, Pauvres de Lyon, & en général aux Vaudois. Le nom de *Léoniste* se trouve dans les constitutions de l'Empereur Frédéric au C. *heretic.* ☞ On les appella *Léonistes*, du nom de la ville de Lyon, parce que la ville de Lyon se nommoit alors *Leona*, en Latin. Bossuet. *Var.* Lyon s'appelloit alors en Latin *Lugdunum*, comme elle s'est toujours appellée dans l'Antiquité, & comme elle s'appelle encore aujourd'hui, & non *Leona*; c'est ce qui paroît par les Ecrivains & les Conciles de ce temps-là, c'est-à-dire, de la fin du douziéme siécle,& du commencement du treiziéme. La ville de France que l'on a appellée *Leona*, est Saint Pol de Léon en Bretagne. Le mot *Lionistе*, ou *Léoniste*, vient donc du François Lyon, & non point du Latin *Leona*. Si quelque Auteur ignorant & barbare a dit *Leona*, pour *Lugdunum*, comme ce n'étoit point l'ordinaire, ce ne peut être de ce mot que s'est formé celui de *Léoniste*.

LÉONNOIS, oise, s. m. & f. Habitant de Saint Pol de Léon; & de son Territoire. *Leonensis*. Les *Léonnois* sortirent en armes, & pillérent tout le pays de Cornouailles. Du Moulin, *Hist. de Morm. L. XII. S. 5.*

☞ LÉONOIS, oise, s. m. & f. Habitant du Royaume de Léon, en Espagne. Les Seigneurs *Léonois* dans la crainte que leur Royaume ne devînt Province d'un autre, vouloient que l'Infante fût mariée dans leur pays. P. d'Orléans. Le refus qu'on fit au Roi de Navarre de l'Infante pour son fils, fut la raison sécrette qui l'arma contre les *Léonois*. Id.

LÉONOR, ou LÉONORE, s. m. Nom propre d'homme. *Leonorius*. Saint *Léonore* étoit Evêque Régionnaire en Bretagne, dans le sixiéme siécle. Deux ou trois Princes de Longueville ont porté le nom de *Léonor*.

LÉONORE, s. f. *Leonora*. Nom propre de femme. *Léonore*, Duchesse de Guienne, accompagna son mari en la guerre Sainte. Brantôme. Il y a des Auteurs qui écrivent Léonor, Eléonor, sans mettre d'e à la fin du mot.

☞ LÉONTIASIS, s. m. *Leontiasis*. Nom qu'on donne à la goutte des Arabes.

LÉONTINI, LENTINI, s. m. Nom propre d'une ville de la vallée de Noto, en Sicile. *Leontini*. Elle étoit considérable; mais elle a été extrêmement endommagée par un furieux tremblement de terre, l'an 1693. Elle est à deux lieues du Golfe de Caténia, sur la riviére de *Leontini*, appellée anciennement *Lissus*, & fort près du Lac de *Leontini*, qui est l'*Herculeus lacus* des Anciens. Maty.

Il y a dans plusieurs cabinets d'Antiquaires, de fort belles médailles d'argent des Anciens *Léontins*, avec différens types: entre autres une tête de Lion, & quatre grains d'orge sur les bords de la médaille; la tête de Lion fait allusion au nom de cette ville, & les grains d'orge marquent la fertilité du pays. L'inscription est ΛΕΟΝΤΙΝΩΝ & quelquefois avec une L. Latine, ou plutôt une ancienne L. Hébraïque & Phénicienne, telle que les Grecs la reçurent de Cadmus, ΛΕΟΝΤΙΝΩΝ.

☞ LÉONTINS, s. m. & pl. Ancien peuple de Sicile qui habitoit la ville de *Leontium*. La même ville subsiste encore sous le nom de *Lentini*.

LÉONTIQUES, s. m. ou f. Nom d'une fête, ou sacrifices de l'Antiquité payenne. *Leontica* C'étoient des sacrifices qui se faisoient à l'honneur du Soleil, & qu'on appelloit autrement Mithriaques, parce que le Soleil se nommoit *Mithra* chez les Perses On leur avoit donné le nom de *Léontiques*, & les Prêtres qui les faisoient étoient appellés *Lions*, parce que l'on représentoit le Soleil sous la figure d'une tête de Lion rayonnée, portant une tiare, & tenant de ses deux mains les cornes d'un taureau, qui tâchoit en vain de se débarrasser. Il y a dans Gruter, *p. MLXXXVII.* deux inscriptions, dans l'une desquelles il est dit, que Nonius Victor & Aurélius Victor, donnérent des *Léontiques* sous le Consulat de Dacien & de Céréalis, le 16. avant les Calendes d'Avril, c'est-à-dire, le 17. de Mars; & dans l'autre, qu'ils les donnérent encore sous le Consulat d'Eusébe & d'Hypatius, c'est-à-dire, l'année suivante, le quatriéme avant les Ides de Mars, qui est le douziéme du même mois: or du 17. de Mars au 12. du même mois de l'année suivante, il y a 360. jours, qui font, selon la supputation des Grecs, une année Lunaire. De-là le Cardinal Noris, dans ses Epoques Syro-Macédoniennes, *Dissertat. I. de Anno Macedonum*, conclut que les *Léontiques* étoient une fête annuelle; mais qui se faisoit après la révolution de l'année Lunaire, & non pas de l'année Solaire: car quoique l'année Lunaire ne soit que de 354 jours, 8 heures, 48 minutes & 38 secondes, cependant, dit-il, dans

dans l'usage civil & populaire, les Grecs lui donnoient 360 jours; ce qu'il prouve par Saint Augustin, *L. V. de civit. Dei*, *C.* 12. & *L. IV. de Trinit. C.* 4. J'ai pourtant sur cela une difficulté qui mérite d'être ici proposée. Car dans le même Gruter, *p. CCCIII. n.* 1. une inscription porte, que sous le XI^e Consulat de l'Empereur Constantius, & le II^e de Julien, qui fut l'année qui précéda celui de Dacien & de Céréale, ces mêmes Nonius Victor & Aurélius Victor, donnérent des *Léontiques* le quatriéme jour devant les Ides d'Août, c'est-à-dire, le dixiéme d'Août: or du 10 au 17 de Mars de l'année suivante qu'ils en donnérent aussi, comme l'inscription, citée par le Cardinal Noris, le montre, il n'y a que 220 jours au plus, qui certainement ne font point une année Lunaire; il y a 140 jours à dire. Les *Léontiques* ne se faisoient donc pas au bout de la révolution d'une année Lunaire. Voyez encore MITHRIAQUES.

LÉONTOPÉTALON, f. m. Plante qui a été ainsi appellée, parce que sa feuille a quelque ressemblance en figure avec le pié du Lion. *Leontopetalon.* ☞ Cette plante est appellée *Navet noir*, dans le Dictionnaire de James.

Ce mot vient du Grec λέων, *Lion*, & de πέταλον, *feuille*. On l'appelle aussi *pié*, ou *pate de Lion*. Voyez PIÉ DE LION.

LÉONTOPODIUM, f. m. Plante qu'on appelle autrement *Alchimille*, ou *pié de Lion*.

Ce mot vient du Grec λέων, *Lion*, & de πῶς, *pié*. Cette plante a été ainsi nommée, parce que la figure de sa feuille approche de celle du pié de Lion. Voyez ALCHIMILLE.

LÉOPARD, f. m. Animal cruel & féroce, qui a la peau tachetée, les yeux petits & blancs, le devant de la tête long, l'ouverture de la gueule grande, les dents aigues, les oreilles rondes, le cou & le dos longs, une grande queue, & cinq griffes fort aigues aux piés de devant, & quatre à ceux de derriére. On tient que le *Léopard* est engendré d'un Lion, & d'une Panthére. On dit aussi, que la femelle du *Léopard* s'appelle *Panthére*, & plusieurs l'appellent *Luberne*. *Pardalis*, *panthera*. Le *Léopard*, suivant Galien, est le plus maigre de tous les animaux. Selon les plus sçavans Naturalistes, le *Léopard* est un animal différent de la Panthére. On dit qu'il est engendré d'une Lionne, & du mâle de la Panthére. Claudien l'exprime dans ce vers:

Hi maculis patrem referunt, & robore matrem.

Le premier Auteur où se trouve le nom de *léopard*, est Spartien dans la vie de Géta. Ainsi, quoique le nom de *léopard* n'ait été inventé que plus de trois siécles après Jésus-Christ, ceux qui ont vécu avant ce temps-là, n'ont pas laissé de parler de semblables animaux sous le nom de *pardi*. Le Cl. Jonston dit que le *léopard* hait mortellement l'homme, jusques-là, que s'il en voit seulement une peinture, il se jette dessus, & le met en piéces. Mais Marmol dit au contraire, que les *léopards* ne font point de mal aux hommes, si les hommes ne leur en font; & qu'ils sont particuliérement ennemis des chiens & des adives, qu'ils dévorent. Dans *léopard* le *d* ne se doit jamais prononcer, pas même devant une voyelle Bochart croit que la Lettre de Saint Ignace aux Romains est supposée, & qu'elle n'a été faite qu'au quatriéme siécle, parce que le mot de *léopard* y est. Mais Pearson & Vossius reconnoissent cette Epitre pour véritable. Prononcez, parce que le mot de *léopa-r* y est, & non pas le mot de *léopar-d* y est.

Le Léopard, en termes de Blason, tourne toûjours la tête de front, ensorte qu'il montre les deux yeux & les deux oreilles, & on le nomme *marchant*, ou *passant*; au lieu que le lion a la tête en profil, & ne montre qu'un œil & une oreille, & est toûjours *rampant*, *ravissant* & *debout* Lorsque le *léopard* est dépeint rampant, on le blasonne *léopard lionné*; & quand le lion est passant, on l'appelle *lion léopardé*.

L'Angleterre est souvent désignée dans les Poësies, par les *léopards* de ses armoiries. Le Royaume des *Léopards*, l'Angleterre. Ceux qui veulent que les armes d'Angleterre soient trois *léopards*, disent que Guillaume le Conquérant, qui en chargea son écu, voulut marquer par la varié é des taches de ces animaux, l'humeur inconstante de la Nation.

☞ *O! qu'un jour Orléans, au pied de ses remparts,*
Sous sa lance verra tomber de Léopards.
P. Le Moine.

☞ *Là sous le grand Bouchard les* Léopards *sanglants,*
Laissent à Taillebourg leurs ongles & leurs dents. Id.

LÉOPARDÉ, adj. Terme de Blason, qui se dit du lion passant, & qui signifie cette attitude, cette situation de cet animal. *Gradiens*, *incedens*.

LÉOPOLD, f. m. Nom propre d'homme. *Leopoldus*. *Léopold* IV. Marquis d'Autriche, qui vivoit au XII^e siécle, est compté entre les Saints, & honoré comme tel le quinziéme de Novembre; il fut canonisé par Innocent VIII. en 1485. environ 350 ans après sa mort. L'Empereur *Léopold*, fils de Ferdinand III. & de Marie d'Autriche, sœur de Philippe IV. Roi d'Espagne, naquit en 1640. & fut élu Roi de Bohême en 1654. de Hongrie en 1655. & couronné Empereur en 1658.

LÉOPOLD. Voyez LEMBERG.

Léopold, f. m. Nom d'une monnoie de Lorraine que le Duc a fait battre depuis qu'il est rétabli, & qui s'appelle *Léopold*, de son nom. *Leopoldus*. Il y a des *Léopolds* d'or & des *Léopolds* d'argent. L'Edit du mois de Mai 1718. ordonne de recevoir les *Léopolds* d'or dans les Monnoies, sur le pié de 840 livres le marc, comme les Guinées d'Angleterre, les Milleraies de Portugal, & nos Louis d'or, & les *Léopolds* d'argent sur le pié de 56 livres.

☞ LÉOPOLSTADT, f. m. *Leopolstadium*. Ville forte de la Haute-Hongrie, bâtie par l'Empereur Léopold en 1665.

☞ LÉOS, f. m. Un des Héros Eponymes de la Gréce. Il acquit ce titre, dit Pausanias, pour avoir dévoué ses filles à la mort pour le salut de l'Etat, par le conseil de l'Oracle.

☞ Ce mot vient de λέως, que les Attiques disoient au lieu de λαός, *peuple*.

LÉOTÉRIC. Voyez LEUTÉRIC.

LÉOVIGILDE. Voyez LEUVIGILDE.

☞ LÉOYANE, f. m. Nom propre d'un port de l'Île de Saint Domingue, à sept lieues du petit Goave. *Leoyanus portus*. Ce port est fort fréquenté des vaisseaux François.

L E P.

☞ LEP, f. m. Vieux mot. Liévre mâle. On a dit aussi *liépe* & *liepvre*; de *lepus*.

LÉPANTE, f. f. Nom propre d'une ville de la Gréce. *Naupactus*. Elle est capitale de la Livadie, & située sur le Golfe de *Lépante*, à sept lieues de Patras, vers le Septentrion oriental. Cette ville est une Place forte; elle est construite sur le penchant d'une montagne faite en pain de sucre, qui est au rivage du Golfe. La ville est divisée en quatre parties, par autant d'enceintes de murailles, & dominée par une citadelle, qui est au haut de la montagne. *Lépante* a un Archevêché, un port, où il ne peut entrer que de petits bâtimens; de bonnes manufactures de maroquins du Levant, & de bons vins. Maty. La Bataille de *Lépante* est une Bataille navalle que Don Juan d'Autriche, Général de la Flotte Chrétienne, gagna près de *Lépante*, sur celle des Turcs l'an 1571. sous le Pontificat de S. Pie Pape, V^e du nom. *Lépante* fut cédée aux Vénitiens par Emmanuel, Empereur de Constantinople, l'an 1408. Bajazet II. la prit l'an 1498. avec une armée de cent cinquante mille hommes. Les Vénitiens l'ont reprise l'an 1687. & la rendirent par la derniére Paix de Carlowitz. *Lépante* est l'ancienne *Naupactos*. Les Grecs l'appellent encore Epactos. Les Turcs la nomment Einebachri. Voyez sur cette ville, le *Voyage de Gréce* de M. Spon, *Part. II. p.* 28. *& suiv.* Voyez aussi Du Loir, *L. X. p.* 347.

Le Golfe de *Lépante*, ou de Corinthe, *Corinthiacus*, & *Naupactinus sinus*. Ce Golfe, qui prend aujourd'hui son nom de la ville de *Lépante*, comme il le prenoit autrefois de celle de Corinthe, est une partie de la mer Ionienne.

Ionienne. Il s'étend depuis les bouches de *Lépante*, qui le séparent du Golfe de Patras, jusqu'à l'isthme de Corinthe, ayant la Livadie au nord, & la Morée au midi. Ce Golfe forme deux grandes baies vers le nord. On appelle celle qui est au couchant des deux, la baie de Salone, ou de Crissa, & l'autre la baie d'Aspropiti. Il en forme deux autres plus considérables vers l'isthme de Corinthe. La baie de Corinthe est vers la ville de ce nom, & l'endroit le plus étroit de l'isthme. La baie de Livadostro s'avance à l'orient Septentrional, vers la ville de Mégare. La montagne Palcovouni, anciennement *Gerania*, sépare ces deux baies par un espace de quatre lieues, à l'endroit le plus oriental, & elle pousse un grand Cap dans le Golfe de *Lépante*, qui s'éloigne de cinq lieues du Golfe d'Egine. Voyez Whéler dans sa Carte de l'ancienne & de la nouvelle Achaïe. Maty.

Les bouches, ou le détroit de *Lépante*; en Latin *Fretum Naupactinum*, anciennement *Rhium*, ou *Calydonium*. Détroit de la mer Ionienne. Il sépare le Golfe de Patras de celui de *Lépante*, dont il est l'entrée. Il est formé de deux Caps; celui de Rio, qui est en Morée, & celui d'Antirio, qui est en Livadie. Il y a sur chacun de ces Caps pour la garde du détroit, un château, dont l'un porte le nom de château de Morée, l'autre de château de Romélie. On les appelle tous deux ensemble les Dardanelles de *Lépante*. Id.

☞ LÉPAS, f. m. Coquillage ainsi appellé en Grec, comme si l'on disoit, *squama saxorum*, l'écaille des rochers, parce qu'il est toujours adhérent aux rochers ou à quelque autre corps dur, & cette adhérence lui sert de seconde coquille, pour le préserver des injures du temps: ce qui a fait qu'Aldrovandus & Rondelet ont mis mal-à-propos le *lépas* parmi les bivalves: ils n'ont été en cela suivis d'aucun Auteur. C'est un Univalve. On appelle ce coquillage en François, *Patelle*, ou Œil de bouc, selon Tournefort. En Provence on l'appelle Arapéde; en Normandie, Berdin ou Berlin; Jambe en Poitou & dans le Pays d'Aunis; en d'autres endroits Bernicle: on peut fort bien lui conserver son nom Grec de *lépas*. La coquille de la *Patell*: est un peu plate, quoique élevée en cône dans son milieu. Des *lépas* vivement tachetés.

LÉPE, f. f. Nom propre de lieu. *Lepa*, *Lepa magna*. C'étoit autrefois une ville de l'Espagne Bétique. Ce n'est maintenant qu'un bourg de l'Andalousie, situé à une lieue & demie du Golfe de Cadiz, entre l'embouchure de la Guadiane, & celle de l'Odier. Maty.

LÉPIDE, ou LÉPIDUS, f. m. LÉPIDA, f. f. Surnom de la famille Æmilia, l'une des plus nobles de l'ancienne Rome. M. Æmilius *Lépidus* fut un des Triumvirs, après la mort de Jules César. Rome retomba entre les mains de Marc Antoine, de *Lépide*, & du jeune César Octavien, petit-neveu de Jules César, & son fils par adoption, trois insupportables Tyrans, dont le Triumvirat & les proscriptions font encore horreur en les lisant Bossuet. Antoine & César, après avoir ruiné *Lépide*, se tournent l'un contre l'autre. Id. Auguste un peu devant sa mort, parlant de ceux qui pouvoient prétendre à l'Empire, dit que *Lépidus* avoit le mérite, & non pas le courage; qu'Asinius avoit le courage sans mérite, mais qu'Arruntius avoit l'un & l'autre. Quelques-uns, au lieu d'Arruntius, nomment Pison; mais tous ensemble, hormis *Lépidus*, périrent depuis par les artifices de Tibére. D'Ablancourt.

Alors on voit tomber sous des corps inhumains,
La gloire du Sénat, & l'espoir des Romains;
On voit les Métellus avecque les Lépides,
Malgré des noms si grands, trouver des parricides.
Brébeuf.

Pour les femmes, il faut dire *Lépida*. *Lépida*, qui étoit mariée à Cassius, fut accusée d'inceste & de sortilége. D'Ablanc. Cassius & Silanus furent bannis par arrêt, & *Lépida* remise à la disposition de l'Empereur. Id.

☞ Lépide, f. f. Ville d'Afrique dans la Province de Tripoli au Royaume de Tunis.

LÉPIDIUM, f. m. Plante qu'on appelle autrement *passerage*.

Ce mot vient du Grec λεπὶς, qui signifie des taches de rousseur qui viennent au visage, & que le *lépidium* commun emporte à ce que l'on croit. Voyez PASSERAGE.

LÉPIDOÏDE, f. f. Terme d'Anatomie. C'est le nom qu'on donne à la suture écailleuse du crâne. *Harris*.

Ce mot est Grec, composé de λεπὶς, écaille, & de εἶδος, forme, parce qu'elle est en forme d'écailles. M. Harris l'appelle aussi *Lépidoïde*. En effet, on a dit aussi λεπὶς, *écaille*, pour λεπὶς; comme l'a remarqué le Scholiaste d'Aristophane, sur la Comédie intitulée, *les Guespes*, *v.* 786. où ce Poëte a dit λεπίδας, au lieu de λεπίδας.

☞ LÉPIDOSARCOME, f. m. *Lepidosarcoma*. Nom que Marcus Aurélianus Sévérinus donne à une tumeur singulière, ou à une espéce de sarcome formé dans la bouche, & couvert d'écailles irrégulières. De λεπὶς, écaille, & σάρξ, chair.

LÉPIDUS. Voyez LÉPIDE.

LÉPORIE, f. f. Nom que l'on donne aux trois Provinces de la Lapponie Moscovite. Voyez LAPPONIE MOSCOVITE.

☞ LÉPRAS, f. m. Poisson de mer, dont parle Jonston. Il est long d'environ un pied, couvert d'écailles larges, parsemé de taches. Son museau est petit, ses dents sont blanches & aiguës, sa langue est blanche, ses yeux sont ronds & petits. Il est excellent à manger, & est apéritif. On le nomme aussi *Psorus*. *Lepras* & *Psorus* viennent des mots Latins *Lepra* & *Psora*, qui signifient lépre & gale, parce que les taches de ce poisson ont quelque ressemblance avec la lépre & la gale.

LÉPRE, f. f. Maladie contagieuse, qu'on appelle autrement *ladrerie*, dont les Juifs & les Orientaux ont été fort affligés autrefois. *Lepra*. Galien la définit une effusion de sang, trouble & grossier, qui corrompt toute l'habitude du corps. Avicenne l'appelle une maladie universelle, ou chancre universel. Les Grecs l'appellent ἐλεφαντίασις, parce que les malades ont leur peau âpre, ridée & inégale, comme les Eléphans. La *lépre* commence au-dedans long-tems auparavant que de paroître au-dehors. Elle étoit encore fort commune en Europe dans les X[e] & XI[e] siécles; mais elle est maintenant presque tout-à-fait éteinte. Naaman fut couvert de *lépre*. Bien des gens croyent que la *lépre* n'est autre chose que la maladie vénérienne: Pitéarn, fameux Médecin Ecossois, est de ce sentiment. Les lapins & les chiens sont sujets à ce mal. Dans le Nord, les remédes doivent être plus violens que dans le Midi.

Ce mot vient du Latin *lepra*, qui a été formé du Grec λεπὶς, écaille, parce que la *lépre* forme des espéces d'écailles sur la peau.

On avoit autrefois bien de la peine à connoître la *lépre*; dont voici les signes. Elle rend la voix enrouée comme celle d'un chien qui a long-tems aboyé, & cette voix sort par le nez plutôt que par la bouche. Le pouls du malade est petit & pesant, lent & engagé. Son sang est plein de petits corps blancs & luisans, semblables à des grains de millet qui s'en séparent, & demeurent sur le blanchet, après qu'il a été lavé & filtré. Il n'a qu'une sérosité scabieuse, & dépouillée de son humidité naturelle: de sorte que le sel qu'on y met, ne se peut dissoudre. Il est si sec que le vinaigre qu'on y verse bouillonne; & est si fortement lié par des filets imperceptibles, que le plomb calciné qu'on y jette, y surnage facilement. Son urine est crue, ténue, cendrée & trouble. Son sédiment, comme de la farine mêlée de son. Son visage ressemble à un charbon demi-éteint, onctueux, luisant & enflé, semé de boutons fort durs, dont la base est verte, & la pointe blanche: & en général, il donne de l'horreur. Ses poils sont courts, hérissés & déliés, & on ne les peut arracher qu'avec un peu de la chair pourrie qui les a nourris. S'ils renaissent à la tête ou au menton, ils sont toûjours blonds. Son front forme divers plis, qui s'étendent d'une temple à l'autre. Ses yeux sont rouges & enflammés, & éclairent comme ceux d'un chat. Ils s'avancent en dehors, mais ils ne peuvent se mouvoir à droite & à gauche. Ses oreilles sont enflées & rouges, mangées d'ulcéres vers la base, & environnées de petites glandes. Son nez s'enfonce, à cause que le cartilage se pourrit. Ses narines sont ouvertes, & les conduits serrés, avec quelques ulcéres au fond. Sa langue est séche & noire, enflée, ulcérée & racourcie,

racourcie, coupée de fillons, & femée de grains blancs. Toute fa peau eft couverte ou d'ulcéres qui s'amortiffent & reverdiffent les uns fur les autres, ou de taches blanches, ou d'écailles comme le poiffon. Elle eft inégale, rude & infenfible, foit qu'on la panfe, foit qu'on la coupe; & au lieu de fang, elle ne rend qu'une liqueur fanieufe, & fouvent on l'arrofe d'eau fans la pouvoir mouiller. Il vient à ce degré d'infenfibilité, qu'on lui perce avec une aiguille le poignet & les piés, même le gros tendon, qui eft le plus fenfible, fans qu'il fouffre de douleur. Enfin, le nez, les doigts des mains & des piés, & même fes membres, fe détachent tous entiers, & par une mort qui eft particuliére à chacun d'eux, ils préviennent celle du malade. On tient que ceux qui ont la *lépre*, ont une fi étrange chaleur dans le corps, qu'après avoir tenu une pomme fraîche une heure dans la main, elle devient auffi féche & ridée que fi elle avoit été huit jours au Soleil. Ces remarques curieufes fur lefquelles on s'eft un peu étendu, à caufe de la rareté de la maladie, font tirées de Galien, de Pontanus, Arnaud de Villeneuve, Gordon, Arétæus, Zachias, Paul Æginète, Varanda, Cardan, Ambroife Paré, & autres qui en ont écrit. Aux Indes on ne fait point de cas des hommes qui font blancs; car chez eux c'eft une marque de la *lépre*, qui y eft affez commune. Voyez le Traité de Police de M. de la Mare, *L. IV. T. XII.* de la *Lépre*.

☞ Lépre. On la diftingue en deux efpéces; la *lépre* des Grecs, & la *lépre* des Arabes. La première eft appellée par Celfe *Impetigo;* & par Avicenne *Albaras nigra*, ou *impetigo excorticativa*. La feconde qui eft plus affreufe, & le dernier degré de cette maladie, fe nomme *Elephantiafis*, ou *Satyriafis*, & *Leontiafis;* des mots Latins *Satyrus*, & *Leo*, à caufe de leur horrible figure, & de leur lubricité. Depuis deux cens ans la *lépre* eft prefque éteinte.

☞ Ce mot eft Grec, λέπρα, comme fi l'on difoit λεπρά, *fquamofa*, écailleufe, de λεπίς, écaille, parce qu'il fe détache de la peau des ladres de grandes écailles femblables à celles des poiffons.

Lépre des Métaux. Dans le langage du grand Art, on appelle ainfi l'impureté que les métaux contractent dans la terre où ils font formés, & dont le feu ordinaire n'a pu les purger.

LÉPREUX, euse, adj. Qui a la lépre. *Leprofus, Elephantiacus*. On fépare les *lépreux* du commerce des hommes comme les peftiférés, à caufe que leur maladie fe communique aifément. Simon le *Lépreux*. Il dit au *lépreux*, Soyez guéri, & la lépre difparut au même temps. Port-Royal. Autrefois les Caufes des *lépreux* étoient commifes au Tribunal Eccléfiaftique. Le Concile de Nougarot, en Armagnac, tenu en 1290. défend par fon cinquiéme Canon, de pourfuivre les *lépreux* devant le Juge Laïque pour les actions perfonnelles; apparemment, felon M. l'Abbé de Fleury, parce qu'ils étoient fous la protection de l'Eglife, qui les féparoit du refte du peuple, par une cérémonie que nous lifons encore dans les Rituels.

LÉPROSERIE, f. f. Hôpital pour les lépreux, qu'on nomme communément *Maladrerie*. *Leproforum nofocomium*. Il y a en France un très-grand nombre de maladreries, dédiées à Saint Lazare, à Sainte Marthe, & à Sainte Magdeléne. La maladie de la lépre, qui étoit fort commune autrefois, a prefque entiérement ceffé depuis deux cens ans, en forte que le revenu des maladreries & *léproferies*, étoit très-mal employé. Plufieurs miférables fe faifoient paffer pour lépreux, afin d'avoir prétexte de mendier des penfions fur ces hôpitaux. C'eft pourquoi, par une déclaration de 1612. il fut ordonné qu'il feroit pourvu aux vrais lépreux, & qu'après avoir été vifités, & féparés comme tels, du refte du peuple, avec les cérémonies Eccléfiaftiques accoutumées, ils feroient reçus dans les *léproferies* fur les bulletins du Grand Aumônier de France. Depuis, on les a toutes réunies à l'Ordre de Saint Lazare, & du Mont Carmel, par Edit du Roi, du mois d'Avril 1664. qui n'a eu fon effet, & n'a été vérifié que le 18 Mai 1669. & après les avoir retirées des mains de plufieurs ufurpateurs, on en a fait des Commanderies, qu'on a données aux Chevaliers de cet Ordre. Enfin, par un autre Edit de 1672. le Roi a confirmé l'union & l'adminiftration des maladreries & *léproferies* à l'Ordre du Mont Carmel, & de Saint Lazare: elles furent défunies par un Edit du Roi, l'an 1693. au mois de Mars. On dit autrement Maladreries.

Matthieu Paris dit dans fon Hiftoire, qu'il y a eu dix-neuf mille *léproferies* dans la Chrétienté.

On dit aujourd'hui dans l'ufage ordinaire, *maladrerie* pour *léproferie;* & on n'emploie le mot de *léproferie* que dans le ftile du Palais, dans les actes, les titres.

LEPSEK. Voyez LAMPSAQUE.

LEPSINA. Voyez ELEUSIS.

LEPTE, f. f. Monnoie des Anciens: elle étoit de fort bas prix, puifqu'une obole contenoit quarante-deux *leptes*.

Ce mot eft Grec, λεπτὸς, *mince*, *petit*.

☞ LEPTIS, f. f. Ancienne ville d'Afrique. Il y en avoit deux que l'on diftinguoit par les furnoms de grande & de petite.

☞ La grande Leptis, Ville & Colonie des Romains en Afrique, dans la contrée nommée Syftique.

☞ La petite Leptis. Grande ville d'Afrique dans la Byfacéne.

LEPTURGIE. Voyez MINIATURE.

L E Q.

☞ LEQUEAU. Pronom relatif mafculin, qui s'eft dit autrefois pour Lequel.

LEQUEL, LAQUELLE. *Qui, quæ, quod. Duquel, de laquelle*, au génitif. Pronom relatif, qui fignifie, *Qui*. Il a cité un Auteur *lequel* dit. C'eft un homme *duquel* je vous réponds. Tous ceux *aufquels* vous vous adrefferez, vous diront, &c. De *laquelle* fentence fut interjetté appel. *Lequel* & *laquelle*, en ce fens, eft un peu rude au nominatif fingulier & pluriel; c'eft pourquoi on fe fert ordinairement de *qui*, à moins qu'il ne s'agiffe d'ôter quelque équivoque: Exemple, c'eft un effet de la divine Providence, qui eft conforme à ce qui nous a été prédit. Ce premier *qui* étant équivoque, parce qu'il peut fe rapporter à *effet*, & à *providence*, il eft mieux d'ôter cette équivoque, en difant, C'eft un effet de la divine Providence, lequel, &c. Vaug. Rem. Quelquefois, pour donner plus de clarté, ou plus d'énergie au difcours, on ajoûte après le pronom *lequel*, *laquelle*, le même fubftantif qui l'a précédé, & dont il eft relatif. Je vous ai propofé plufieurs chofes dignes de votre attention, *defquelles* chofes je vous fuis garant. Mais remarquez qu'en Poëfie, on ne fe fert point du pronom *lequel*, ou *laquelle*. Cela rend le vers trop languiffant.

Lequel, Laquelle. *Quis, quifnam, uter?* Signifie quelquefois, quel eft celui qui, quelle eft celle qui; & en ce fens on ne s'en fert qu'en interrogeant. *Lequel* de ces deux livres aimez-vous le mieux? *Laquelle* de ces deux étoffes vous plaît davantage? *Auquel* de ces deux hommes? *A laquelle* de ces deux femmes donnez-vous la préférence?

☞ Lequel, Laquelle. M. de Fontenelle, dans l'Hiftoire de l'Académie, 1703. *p.* 123. prend *lequel*, *laquelle* dans le fens de *quelque*. Après avoir expliqué deux idées, felon lefquelles une chofe fe peut prendre, il dit: *Laquelle* de ces deux idées que l'on prenne, il eft toûjours sûr, &c. Il falloit dire: Quelle que foit celle de ces deux idées que l'on prendra, &c. Et certainement on ne dira point: *Lequel* des partis que l'on prenne fur cela; mais Quel que foit le parti que l'on prendra fur cela, ou Quelque parti que l'on prenne fur cela, &c.

L E R.

LÈRE, LEYRE, f. f. Nom propre d'une petite riviére de la Guienne. *Lera*, *Leria*, dans Ptolomée, *Sigmas*, d'autres difent *Sigmanus*, ou *Igmanus*. Elle fe décharge dans le golfe d'Arcachon, qui eft au couchant de la ville de Bourdeaux. Maty. En Gafcogne on dit Layra. De Valois écrit *Laire*. Voyez *Not. Gall. p.* 329.

Les Anciens l'ont appellée *Sigmas*, apparemment, parce qu'en effet elle décrit un *figma*, C. par fon cours. Valois, Ib.

☞ LERGUE, f. f. Petite riviére de France en Languedoc: elle a fa fource dans les montagnes qui féparent le Diocèfe de Lodéve du Rouergue, & fe rend dans l'Eraut, près de Canet.

LERIA,

LERIA. Voyez LEIRIA.

LÉRICÉ, f. m. Nom propre d'un ancien bourg de la Ligurie. *Ericis portus*, *Erix*, *Illyricum*. Il est dans la partie orientale de l'Etat de Génes, sur le golfe de Spezza, vis-à-vis de Porto Vénéré. MATY.

LÉRIDA, f. f. Nom propre d'une ville de Catalogne, en Espagne. *Ilerda*. Elle est sur une petite colline, & elle s'étend jusqu'au bord occidental de la Ségre, qu'on y passe sur un pont, à six lieues de l'embouchure de cette riviére dans l'Ebre. *Lérida* est une place forte; il y a un Evêque suffragant de Tarragone. Cette ville est célébre dans l'histoire, par la victoire que César y remporta sur les troupes d'Afranius & de Petreius, qui suivoient le parti de Pompée, & par divers siéges qu'elle a soutenus. On la prend aujourd'hui pour l'ancienne *Athanasia*, ville des Illergétes, que quelques-uns mettoient autrefois à Manréche, & d'autres à Cardone. MATY.

LÉRIN, f. m. Nom propre d'un bourg, ou petite ville, avec titre de Comté. *Lerina*. Ce lieu est dans la majorité d'Estella, en la haute Navarre, sur la riviére d'Ega, entre la ville d'Estella, & celle de Calahorra. MATY.

LERINS, f. m. Les îles de *Lérins*, ou de Sainte Marguerite, & de Saint Honorat. *Lerinæ insulæ*. Ce sont deux petites îles de la mer Méditerranée, situées sur la côte de la Provence, à deux lieues de la ville d'Antibe, vers le midi. Celle de ces îles, qui est le plus prêt de la côte, porte aujourd'hui le nom de Sainte Marguerite. Elle est la *Lero*, ou *Lerone* des Anciens; on y voit une petite forteresse, dans laquelle on tient ordinairement garnison. L'autre est appellée S. Honorat, c'est celle que les Anciens nommoient *Lerina*, *Lerinum*, & *Lerinus*. D'où a été pris le nom commun à toutes deux. On voit dans celle-ci le monastére de S. Honorat de *Lérins*, qui fut anciennement célébre par le grand nombre de Prélats & de Martyrs qu'il donna à l'Eglise. Valois, *Not. Gall. p.* 272, 273. MATY.

On appelle encore cette seconde, *Planasia*, ou *Insula plana*, parce qu'il n'y a point de montagnes, & que ce ne sont que des plaines.

Il y avoit une fort belle forêt depuis, dans l'île de *Lérins*, qui la faisoit appeller par les Marins, l'Aigrette de la mer. Les Espagnols ayant surpris ces îles en 1635. détruisirent ce bois. L'année suivante, ils en furent chassés.

Bouche, *hist. de Prov. T. I. p.* 11. met *Lérins* sous la latitude de 43 degrés; entre 20 & 30 min.

Les Moines de *Lérins* sont de l'Ordre de S. Benoît, unis à la Congrégation du Mont Cassin. En 1638. ceux de la Congrégation de Saint Maur s'y établirent, mais cela n'a pas duré. ☞ L'Abbaye de *Lérins*, l'une des plus célébres & des plus anciennes du Royaume de France, fut fondée non pas l'an 375, comme quelques-uns l'ont avancé, & entre autres l'Auteur de la Chronologie des Saints de *Lérins*; mais l'an 410 par S. Honorat, qui fut dans la suite Evêque d'Arles. Ce Monastére fut d'abord composé de Cénobites & d'Anachorétes, semblable à une Laure, où l'on voyoit une infinité de cellules séparées les unes des autres. Il est probable qu'on y observoit la régle de saint Macaire. On n'y reçut la régle de S. Benoît que dans le septiéme siécle, encore y fut-elle observée conjointement avec celle de S. Colomban. Ce fut vers l'an 661 qu'on y élut pour Abbé Aigulfe, Moine Bénédictin de S. Benoît sur Loire. Il y a de l'apparence qu'elle eut encore besoin de réforme, lorsque S. Odilon, Abbé de Clugny, qui réforma tant de Monastéres, en fut Abbé en 997; mais elle ne fut jamais plus florissante que sous l'Abbé Aldebert, qui fut élû en 1066. Augustin Grimaldi, Evêque de Grasse, étant Abbé de *Lérins* en 1505, soûmit ce Monastére à la Congrégation des Bénédictins du Mont Cassin, & de sainte Justine de Padoue. Elle en prit possession en 1515, & depuis ce temps-là les Abbés n'ont plus été perpétuels. Léon X. approuva cette union la même année. La Reine Louise, mere de François I. Régente du Royaume, la confirma le 7 Août 1525, & Henri II. en 1547. Clément VIII. en 1591, & Henri IV. en 1597.

LERME, en Espagnol *Lerma*. f. m. Nom propre d'un bourg, avec titre de Duché. *Lerma*. Il est dans la Castille vieille, en Espagne, sur l'Arlanza, à neuf lieues au midi de Burgos.

LERNA, ou LERNE, f. f. C'est l'ancien nom d'une ville & d'un lac du territoire d'Argos. *Lerna*. Ce lac est fameux dans l'Antiquité, sur-tout dans les Poëtes, à cause d'une hydre qu'ils ont dit avoir été dans ce lac, & qu'ils appellent l'hydre de *Lerne*, *Lernæa hydra*, *Lernæus serpens*, ou *anguis*. Cette hydre faisoit des maux infinis dans tout le voisinage. Elle avoit plusieurs têtes, & à mesure qu'on en coupoit quelqu'une, elle renaissoit. Hercule la tua; ce fut un de ses travaux. La vérité qui a donné occasion à cette fable est, qu'il y avoit près de la ville de *Lerne* un lac, ou marais fort mal-sain qu'Hercule dessécha. Voyez PETRINA. C'est le nom que cette ville porte aujourd'hui.

LERNÉCA, f. f. Nom propre de lieu. *Lerneca*. C'étoit autrefois une grande ville, à en juger par les ruines qui en restent; aujourd'hui ce n'est qu'un bon village, situé sur la côte méridionale de l'île de Chypre; il a une bonne rade, & un petit fort pour sa défense.

☞ LERNÉES, f. f. pl. Fêtes que les Argiens célébroient à Lerne en l'honneur de Bacchus, de Proserpine & de Cérès: elles avoient été instituées par Philammon. *Lernæa*. Pausanias qui en fait mention, (*l.* 2. *c.* 36.) nous apprend, (*l.* 8. *c.* 15.) qu'anciennement on n'y employoit point d'autre feu que de celui qu'on avoit été prendre sur le mont Crathis en Achaïe, dans le Temple de Diane, surnommée *Pyronie*, Πυρωνία, de πῦρ, *feu*, & voilà tout ce qu'il en dit. Les autres Anciens que nous connoissons, n'en ont pas parlé. Je dirai ici que Lerne étoit un lieu célébre dans l'histoire des temps fabuleux, tant par son hydre, que par le meurtre des fils d'Egyptus: car ce fut en cet endroit, dit Pausanias, (*l.* 2. *c.* 24.) que les filles de Danaüs, leurs fiancées, les égorgérent, & leurs corps y furent inhumés; mais leurs têtes furent portées à Argos, & l'on y montroit leur sépulture sur le chemin de la citadelle. Il y a quelque apparence que ce lieu fut autrefois réputé mal-sain, ou bien les meurtres qu'on y avoit commis obligérent plusieurs fois de le purifier; ces purifications, dit Strabon, (*l.* 8.) donnérent naissance à une expression proverbiale, Λέρνη κακῶν, *Lerne de maux*: expression que les modernes Interprétes des proverbes, comme Zénobius, (4. 86.) Diogénianus, (6. 7.) &c. ont prétendu expliquer, en supposant qu'on voituroit à Lerne toutes les immondices d'Argos.

LERNEUX, ou LIERNU, f. m. Nom propre de lieu. *Lethernachum*. C'étoit autrefois une maison Royale appartenante aux Rois d'Austrasie, comme il paroît par des Lettres de Sigebert le Jeune. Voyez Hadr. Valois, *Not. Gall. page* 16.

LÉRO, f. m. ou la ROSE, f. f. *Leros*, *Lerica*. C'est une des îles de l'Archipel. Elle est vers les côtes de la Natolie, entre les îles de Nicaria, de Morgo & de Lango. Cette île a deux bons ports, une ville Episcopale, qui porte son nom, & dont l'Evêque est suffragant de Rhodes. Il y a quantité d'Aloës à *Léro*.

☞ LERRE, f. m. Vieux mot. Larron. On a dit aussi *Lierre* dans le même sens.

☞ LERRER, v. a. Vieux mot. Laisser. On a dit longtemps Je *lerrai*, pour, Je *laisserai*.

LERS, f. m. Il y a deux riviéres de ce nom dans le Haut Languedoc. *Lertius*. Le Grand *Lers*, *Lertius magnus*, baigne Mirepoix, & se décharge dans la Lauriége. Le petit *Lers*, *Lertius parvus*, *Ircius*, *Ercius*, fournit une partie de ses eaux au fameux canal du Languedoc, va couler près de Toulouse, & se décharge dans la Garonne, à trois lieues au-dessous de cette ville. MATY. Valois, *Not. Gall. p.* 26.

L E S.

☞ LÈS, préposit. En Latin *à latere*. A côté, tout proche; en comparaison. Ce mot est quelquefois substantif, & signifie Le côté. *Gloss. des Poës. du Roi de Nav.*

LESA. Voyez LAÏS. C'est la même chose.

LESBOS, f. m. Ancien nom propre d'une Île de la mer Egée. *Lesbos*, *Lesbus*. On la nomme aujourd'hui MÉTELIN. Voyez ce mot. Bochart, *Chanaan*, L. I. C. 9. tire le nom *Lesbos* du Phénicien שביעי, *septiéme*. Il remarque que les Anciens font mention de sept îles principales de la Méditerranée, & quoiqu'ils différent pour le reste, ils conviennent tous à placer *Lesbos* la septiéme. C'est de là, selon cet Auteur, que les Phéniciens l'ont appellée

appellée השביעית, *La septiéme*, d'où en y ajoûtant un ל, lamed, au commencement, on a fait לחשביע, *Lebaschuag*, c'est-à-dire, *Ad septimam*, pour nom de la ville capitale de l'Île. Rien n'étoit plus ordinaire, dit-il, aux Phéniciens & Carthaginois, que ces sortes de dénominations de lieux, comme on le voit par ces exemples, *Ad septem aras*, *Ad septem fratres*, *Ad septimam*, *Ad decimam-septimam*, *Ad tres insulas*, *Ad sex insulas*. De *Lebaschua* s'est fait *Lesbos*, *Lesbus*.

LESCAR, ou LASCAR, s. m. Nom propre d'une ville de la Gascogne, Province de France. *Lascura*, *Beneharnum*, *Benarnum*, *Bearnensium*, ou *Benarnensium civitas*, *Benarna*. Elle est dans le Béarn, sur le Gave, à deux lieues au-dessous de la ville de Pau. *Lescar* a été bâtie sur les ruines de l'ancienne *Beneharnum*, capitale des Bénéharniens, qui fut détruite en 845. par les Normans. *Lescar* a un Evêché suffragant d'Auch. Voyez De Valois, *Not. Gall. p.* 82, 83. & M. de Marca, dans son *Hist. de Bearn*, *L. I. c.* 11. où il écrit *Lascar*, ou *Lescar*: mais à Paris, & dans la plûpart des Provinces de France, on dit toûjours *Lescar*. M. de Marca, à l'endroit cité, *n.* 6 & 7. prétendant que *Lescar* est l'ancienne cité de Béarn, ruinée par les Normans, environ l'an 845. dit que quand on la rétablit, cent cinquante ans & plus, après sa perte, on lui donna le nom de *Lascurris*, qui étoit le nom particulier du lieu où elle fut bâtie; à sçavoir, de Lascourre, pour user des termes vulgaires, ce qui signifie un lieu où il y a des ruisseaux, & détours des eaux, qui s'écartent du canal. A quoi se rapporte fort bien l'assiéte de *Lescar*, qui est arrosée d'un petit ruisseau, & de sept ou huit sources de fontaines, qui réjaillissent de divers endroits, & qui, avant que d'être renfermées dans leurs tuyaux, s'éparpilloient au lieu où est la ville basse, & faisoient de petits détours que l'on nomme vulgairement *escourres*, ou *las escourres*. De sorte que, comme la ville d'Acqs en Gascogne, celle d'Aix en Provence & en Germanie, & plusieurs autres villes, ont pris le nom des eaux qui étoient sur les lieux; la ville de *Lescar* de même a pris son nom de Lascourre, qui signifie les détours des eaux. Et quoiqu'aujourd'hui on nomme cette ville *Lescar*, ou *Lascar*, néanmoins tous les vieux titres la nomment constamment *Lascurris*, & son Evêque *Lascurrensis*. MARCA, *cité*.

LESCHASSERIE. Voyez LÉCHASSERIE.

LESCHE. Voyez LÉCHE.

LESCHE. Voyez LAICHE.

LESCHE, s. f. Nom propre d'une petite riviére du pays de Liége. *Letia*. Elle a sa source dans les Ardennes, & se décharge dans la Meuse, un peu au-dessus de la ville de Dinant. MATY. On dit aussi *Lesch*. Valois, *Not. Gall. p.* 260.

LÉSCHÉNORE, s. m. Surnom que les anciens Grecs ont donné à Apollon. *Leschenorius*. Apollon étoit le Dieu des sciences, & par rapport aux progrès qu'on y faisoit, on lui donnoit différens noms. Par rapport aux commençans, il se nommoit Pythien, *Pythius*: par rapport à ceux qui commençoient à entrevoir la vérité, Délien, & Phanée, *Delius*, *Phaneus*; par rapport à ceux qui étoient habiles, sçavans, Ismonien, *Ismonius*; & enfin, par rapport à ceux qui faisoient usage de leurs sciences, qui se trouvoient dans les assemblées, qui y parloient, qui y philosophoient, Leschénore, *Leschenorius*.

Ce nom vient du Grec λεσχὴ, *Entretien*, *Conférence de Philosophes*.

LESCHER. Voyez LÉCHER.

LESCHERNUVIS. Terme de Relation. Cour souveraine en Perse, Tribunal où l'on reçoit, & où l'on examine les Placets & Requêtes de ceux qui demandent quelque chose au Roi, soit payement de dettes, ou d'appointement, soit récompense, ou quelque nouveau bienfait. *Tribunal à quo libelli supplices expenduntur*.

LESCIVE. Voyez LESSIVE.

LESCIVER. Voyez LESSIVER.

LESDANGIER, v. act. Vieux mot. Voyez LAIDANGIER, c'est la même chose; faire confusion, donner de la honte.

> *Sire, fit ele, dam Bernard de Nessil*
> *M'a lesdangiée devant le Roi Pépin.* GARIN.

☞ LESDIGUIÉRES, s. m. Bourg de France en Dauphiné, au Diocèse de Grenoble, avec le titre de Duché-Pairie, érigée en 1611 en faveur de François de Bonne, qui en étoit Seigneur.

LÉSE, adj. f. Quelques-uns écrivent *léze*. Il ne se dit guère que du mot de *Majesté*, si ce n'est dans quelques phrases figurées & comiques, dont on verra des exemples plus bas. *Læsus*. *Leze*-Majesté, c'est-à-dire, Majesté offensée. Il se dit en général du crime contre le Souverain. Crime de *lése*-Majesté divine & humaine. Le crime de *lése*-Majesté divine n'est point un cas Royal. On fait faire amende honorable aux criminels de *lése*-Majesté, avant leur exécution. On écartelle un criminel de *lése*-Majesté au premier chef, quand il a attenté à la personne sacrée du Roi. La fausse monnoie est un crime de *lése*-Majesté au second chef.

Ce mot de *lése* se dit quelquefois dans un stile badin, ou burlesque, de toutes sortes de choses. *Lése*-Grammaire, *lése*-Faculté, &c. Sarasin dit à Madame de Longueville,

> *Vous n'êtes plus criminelle,*
> *Si ce n'est de lése-amour;*
> *Mais, ma foi, vous êtes telle,*
> *Que vous le serez toûjours.*

C'est-à-dire, quelle offense l'Amour dont elle méprise les loix. Et Moliére fait dire à un Médecin se plaignant de son malade, il est criminel de *lése*-Faculté; pour dire, il a commis un crime contre la Faculté de Médecine; il a été rebelle aux ordonnances de ce Corps. ☞ *Lése*-Antiquité, manque de respect, irrévérence pour les Anciens. Le dernier siécle, tout éclairé qu'il a été, se ressentoit encore du pédantisme qui avoit infecté les précédens. Trouver un défaut dans Homére ou dans Virgile, étoit un crime de *lése-antiquité*. M. LE FRANC, *Let impr. dans le quatorziéme tome des Obs sur les Ecr. mod. p.* 61. 62. Ces expressions ne conviennent qu'au stile badin; car *lése* ne se devroit joindre qu'à *Majesté*; & il faudroit l'écrire par une *s*, parce qu'il vient du Latin *Læsa*.

LÉSEM, ou LÉSEM-DAN, s. m. Nom propre d'une ville de la Tribu d'Aser, dans la Terre Sainte. *Lesem*. *Lesem-Dam*. Quoique cette ville fût dans le partage & le territoire de la Tribu d'Aser, elle étoit pourtant possédée par des Danites, comme il est marqué en Josué, *c. XIX.* 47. Les enfans de Dan ayant marché contre *Lésem*, l'assiégérent & la prirent; ils passérent au fil de l'épée tout ce qui s'y rencontra, ils s'en rendirent maîtres, & y habitérent, l'appellant *Lésem-Dan*, du nom de leur pére. SACI. On croit que c'est *Lésem*, dont le Tétrarque Philippe fit dans la suite Césarée de Philippe, en l'honneur de Tibère, & dont il est parlé en Saint Matthieu, *XVI.* 13. & en S. Marc, *VIII.* 27. Si cela est, c'est la même que celle qu'on nomma aussi Panéas; & qui étoit à la source du Jourdain.

LÉSER, v. act. Il n'est guère en usage qu'au participe. Porter dommage, préjudice à quelqu'un. *Lædere*, *nocere*. Un mineur n'est pas restitué contre un contrat, parce qu'il est mineur, mais parce qu'il a été *lésé*. Il n'y a qu'elle de *lésée* dans cette transaction. Cet Edit, cet établissement est utile au public, il ne *lése*, il n'intéresse personne, il ne fait tort à qui que ce soit. Pour revenir contre un acte, contre un jugement, il faut montrer en quoi on est *lésé*. Ce jugement ne vous *lése* point, il ne vous fait aucun grief.

LÉSÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Læsus*.

LÉSER, s. m. Nom propre d'un bourg & d'une petite riviére de l'Electorat de Tréves. *Lesura*. Elle arrose le bourg de Manderscheit, & va se décharger dans la Moselle, vis-à-vis de Veldentz. MATY. Il se jette dans la Moselle, au bourg de *Léser*. VALOIS, *Not. Gall. p.* 274.

LESGUE, s. f. Nom propre d'une ancienne forêt, dont il est fait mention dans les Capitulaires de Charles le Chauve, de l'an 877. *Lisga*, *Lisica sylva*. Elle étoit peu éloignée de Soissons. Vales. *Not. Gall. p.* 281, 282.

LÉSIGNY, s. m. Nom propre d'un village de Brie, Province de France. *Liciniacum*. *Lésigny* est voisin de Brie-Comte-Robert.

Ce nom s'est formé du Latin *Liciniacum*, en changeant le *c* en *s*, comme dans, raisin, fait de *racemus*; Sarrasin, de *Saracenus*; plaisir, de *placere*; moisir, de *mucere*;

nuccre; & gésir, de *jacere*. Hadr. Valef. *Not. Gall. p.* 276.

LÉSILLÉ, ou LÉZILLÉ, f. m. Nom propre de lieu. *Lucilliacus*, *Lucilliacum*. Il est dans la Touraine, entre le Cher & l'Indre. Hadr. Valef. *Notit. Gall. p.* 289.

LÉSINA, f. f. Nom propre d'une ville d'Italie. *Lesina*. C'étoit autrefois une ville Episcopale sous la Métropole de Bénévent; c'est maintenant un petit village de la Capitanate, situé près du golfe de Rodia, sur le lac de *Lésina*, qui est le *Pontanus Lacus* des Anciens.

LÉSINE, f. f. Epargne industrieuse, fordide & outrée. *Nimia parcitas*. Un avare qui veut faire le magnifique, fait toûjours paroître quelque *lésine* dans sa dépense. Les pédans sont sujets à toutes sortes de *lésines*, ils enchérissent sur la *lésine* Espagnole. Il y a un Livre fameux qui a été traduit en cette langue, de l'Italien de Vialardi, & traduit depuis en la nôtre; qui contient toutes sortes de ménage & d'avarice portées à l'excès.

Son nom vient de *lesina*, alène, qui sert aux Savetiers à répetasser des souliers, en dérision de certains avares, qui, par épargne, les raccommodoient eux-mêmes.

On écrit aussi *lézine*; & Regnier a dit *lézina*, pour la rime.

Or durant ce festin, Damoiselle famine,
Avec son nez étique & sa mourante mine,
Ainsi que la cherté par Edit l'ordonna,
Faisoit un beau discours dessus la lézina.
Regnier.

LÉSINE, f. f. Nom d'une Île qui a une ville de même nom. *Pharia*, *Pharos*, *Phara*, *Paros*, *Lesina*. Elle est dans le golfe de Venise, entre l'île de Brazza, & celle de Curzola. Cette Île appartient aux Vénitiens, & a titre de Duché, duquel les Îles de Lissa, de Busi, de S. Andréa, & quelques autres moins considérables dépendent.

La ville de *Lésine*, située sur la côte méridionale, en forme d'Amphithéatre, a un bon Port, & est défendue par une citadelle, construite sur une montagne voisine. Son Evêque est suffragent de Spalatro.

LÉSINER, v. n. Epargner, rogner quelque chose sur la dépense. *Nimis sumptui parcere, præparcum esse, nimis attentum ad rem.* Ce Maître d'Hôtel *lésine* sur tout. Combien d'avares *lésinent* d'un côté, & dissipent de l'autre. Aujourd'hui la galanterie n'est pas reconnoissable, ou *lésine* jusques sur les petits soins. P. Com.

De lésiner si j'etois plus tenté,
Plus curieux de remplir ma bougette,
Je m'en pourrois épargner un côté;
Car mon dongeon n'a plus qu'une échauguette.
Senecé.

LÉSION, f. f. Bris, fracture, rupture. *Læsio, fractio*. On accuse cette veuve d'avoir brisé ce scellé, mais on n'y a reconnu aucune *lésion*. On a visité son bras après sa chute, mais on l'a trouvé sans fraction, ni *lésion*.

Lésion, se dit aussi en Jurisprudence, du préjudice qu'on reçoit, de la perte qu'on fait. C'est une cause de restitution d'un contrat, même pour les majeurs. *Læsio*. On appelle une *lésion* énorme, celle que souffre un acheteur, quand il a été trompé d'outre moitié du juste prix de la chose, & elle suffit pour faire casser un contrat. La *lésion* énorme n'a point de lieu en fait d'adjudication de biens en Justice, ou de vente d'une charge; ni en faveur de l'acheteur, parce qu'on présume qu'il a acheté de son abondance; au lieu que le vendeur est censé vendre par la nécessité qui le presse. La *lésion* d'outre moitié ne donne point d'ouverture à la restitution, pour une vente de droits successifs, ou d'effets mobiliaires. La *lésion*, dans un partage entre cohéritiers, donne lieu à la restitution, & il suffit qu'elle soit du tiers au quart. Il faut se faire restituer dans les dix ans, autrement l'on n'est plus recevable à objecter la *lésion*.

LESMES. Voyez ÉLÊME, & ALEAUME.

☞ LESNEVEN, f. m. Ville de France en Bretagne, au Diocèse de S. Pol de Léon. Elle appartient au Roi en propre.

LESNOW, f. m. Nom propre d'un bourg de Pologne, situé dans la haute Volhynie, près de Béretsko, à cinq lieues du Lusuc, vers le midi. *Lesnovia*. *Lesnow* est connu par la victoire que Jean Casimir, Roi de Pologne, y remporta l'an 1651. sur les Cosaques & les Tartares, qui y perdirent vingt mille hommes. Maty.

☞ LESQUEMIN, f. m. Île & Port fameux de l'Amérique, dans le Canada, sur le fleuve S. Laurent.

☞ LESSAY, f. m. *Exaquense oppidum*. Bourg de France en Normandie, au Diocèse de Coutance, vis-à-vis de l'île de Jersey.

LESSE. Voyez LAISSE.

LESSE, f. f. Machine dont on se servoit à la guerre dans l'Empire Grec. *Lessa*. Elle étoit couverte de peaux pour résister au feu, & on la faisoit avancer avec des roues, ou des poulies, pour fermer quelque passage.

☞ Lesse, f. f. Sonnerie des cloches pour les morts. Ce mot a cours en quelques endroits de la Province de Champagne. *Lesse* vient de *lessus*, gémissemens, cris, lamentations qu'on fait aux funérailles.

LESSEN, f. m. ou LESSINE, f. f. Nom propre d'une petite ville des Pays-Bas. *Lessina*. Elle est dans le Hainaut, sur la Danre, à cinq lieues au couchant de Bruxelles.

LESSIVE, f. f. Prononcez *lécive*. Ce qui sert à blanchir le linge sale. *Lexivium*. L'action de la *lessive* se fait par la vertu des sels, des cendres de bois neuf, de soude ou de gravelée, qu'on met dans un charrier sur un cuvier plein de linge. La dissolution des sels se fait par de l'eau chaude qu'on verse plusieurs fois dessus, & par leur acrimonie ils détachent & emportent toutes les graisses & ordures qui y étoient attachées; & c'est cela qu'on appelle, couler la *lessive*. Le jour d'après on lave le linge en grande eau, pour en détacher les sels qui y pourroient être restés, & qui causeroient de grandes démangeaisons sur la peau. On dit, faire la *lessive*, mettre du linge à la *lessive*, un linge blanc de *lessive*. Les Chirurgiens font aussi une espéce de *lessive* pour faire la barbe, qui est de l'eau bouillie avec du bois de Rodes, &c.

Ce mot vient de *lexivium*, qui a été fait de *lix*, qui en Latin signifie de l'eau. Menage & Vossius. *Lexivium*, *lessive*, est un mot pris du Celtique *licïou*, ou *leisu*. Pezron.

En termes de Chymie, *lessive*, ou *léxivation*, est l'action par laquelle on fait passer plusieurs fois sur de l'eau chaude, des cendres de végétaux, ou la chaux des minéraux, & même des terres qui contiennent quelques sels, par le moyen de quoi ces sels se dissolvent, les eaux s'en empreignent, & cette eau étant évaporée ou cuite à sec, elle laisse au fond le sel dont elle est empreignée. Ainsi se fait le salpêtre. On dit quelquefois au masculin, un fort *lessif*.

On dit proverbialement, A laver la tête d'un âne, on n'y perd que la *lessive*; pour dire, qu'on perd sa peine à instruire un homme bête, stupide, ou opiniâtre. On dit aussi, Faire la *lessive* du Gascon; pour dire, retourner sa chemise, quand elle est sale d'un côté.

☞ On dit figurément, qu'un homme a fait une étrange *lessive*, une furieuse *lessive*; pour dire, qu'il a fait une grande perte au jeu.

LESSIVER. Prononcez *léciver*, v. act. Blanchir quelque chose par le moyen de la lessive. *Lixivio lavare*. Cette toile est trop jaune, il la faut *lessiver*.

☞ Lessivé, ée, part. pass. & adj. Passé par la lessive. *Lixivio lotus, a, um.* Ce qui reste dans le vaisseau étant brûlé en cendres, & *lessivé*, donne un sel lixiviel, & laisse un peu de terre insipide. Homberg, *Acad. des Scienc.* 1701. *Mém. p.* 114.

LESSOW, & NORTSTRANT, f. m. l'un & l'autre. Nom d'une Île du Danemarck. *Lessoa*, *Glessaria*. Elle est dans le Cattegat, vis-à-vis de l'entrée du canal d'Alborg. Cette Île n'a que quelques villages, & n'est remarquable que parce qu'elle est environnée de bancs de sable de tous côtés. Maty.

LEST, f. m. Prononcez toûjours le *t* final, même devant une consonne. C'est en général ce qui sert à faire entrer un vaisseau dans l'eau, & à lui donner sa juste pesanteur, & un contrepoids qui l'empêche de se renverser. Le *lest*, pour l'ordinaire, n'est autre chose que du sable, ou des cailloux mis à fond de cale. *Saburra*. On l'appelle aussi *balast* en Flamand, ou *quintelage*, & en Latin

Latin *lastagium*, ou *lastadium*. Le *lest* est quelquefois la moitié, quelquefois le tiers, quelquefois le quart de la charge du vaisseau. Les vaisseaux plats de varangue ont besoin de plus de *lest*. Les Maîtres des navires sont obligés de déclarer la quantité de leur *lest*, & d'en faire le délestage aux lieux qui sont marqués pour cela. Il est défendu de décharger le *lest* dans les Ports, & dans les rades, suivant l'Ordonnance de la Marine, *Liv.* 4. *Tit.* 4. & la négligence qu'on a eue là-dessus, a ruiné bien des Ports en France, & ailleurs. Bon *lest*, c'est le *lest* de petits cailloux qu'on arrange aisément, & qui tiennent le fond de cale propre. Gros *lest*, ce sont de grosses pierres, ou des quartiers de canons crevés; ce *lest* est incommode, & difficile à remuer. Mauvais *lest*, est celui qui peut fondre, comme du sel, ou celui qui peut entrer dans les pompes & les engorger, comme du sable. Vieux *lest*, est le *lest* qui a fait un voyage, ou une campagne. *Lest* lavé, est le *lest* qu'on a lavé après qu'il a servi, pour s'en servir encore. Voiles à *lest*, ce sont de vieilles voiles qu'on étend sous les sabords quand on embarque, ou qu'on décharge le *lest*, de peur qu'il n'en tombe dans l'eau. Les Plongeurs, qui font la pêche des perles, s'attachent fortement au-dessous du ventre une pierre épaisse de six pouces, longue d'un pied, & taillée en arc, du côté qu'on l'applique sur la peau. Ils s'en servent comme de *lest*, pour n'être pas emportés par le mouvement de l'eau, & pour marcher avec plus de fermeté au travers des flots. P. Le Comte.

Ce mot vient de *last*, mot Allemand qui signifie *charge*, & *balast*, première charge. Voyez LAST.

Lest, dans les vaisseaux Anglois & Flamans, signifie un poids de quatre mille livres, ou de deux tonneaux. En Suéde & Moscovie le grand *lest* est de douze tonneaux, le petit *lest* est de six. Voyez LAST.

LESTAGE, s. m. Terme de Marine. C'est l'embarquement du lest dans le navire. *Saburra in navem impositio, invectio*.

LESTE, adj. m. & f. Qui est brave, en bon état & en bon équipage pour paroître. *Alacris, expeditus, succinctus, promptus*. Une Armée fort *leste*. De l'Infanterie bien *leste*, bien vêtue & gaillarde. De la Cavalerie bien *leste*, c'est-à-dire, bien montée. Les fêtes, les carrousels, les bals, demandent que les gens soient fort *lestes*, pimpans & magnifiques.

Il y a apparence que ce mot, quand il veut dire *propre*, vient de *laste*, qui, en Bas-Breton, signifie la même chose.

LESTEIOCORI, s. m. Nom propre de lieu. *Lesteiocorium*. C'est un bourg de la Morée. Il est dans l'Isthme de Corinthe, à une lieue de la ville de ce nom, sur le golfe de Lépante. On prend ce bourg pour l'ancien *Lechæum navale*, qui étoit un des Ports de la ville de Corinthe. Matt.

LESTEMENT, adv. D'une manière leste, propre & riche. *Expeditè*. Tous les gens de cette cavalcade étoient vêtus & montés fort *lestement*. ☞ Il étoit *lestement* vêtu. Il signifie aussi, avec adresse, avec agilité. Il s'est tiré *lestement* de ce mauvais pas. Ac. Fr.

LESTER, v. act. Mettre le lest au fond d'un vaisseau. *Saburrare*. Il faut *lester* un navire de deux ans en deux ans, de nouveau *lest*.

☞ Lester, au figuré. Il y a des têtes qui ne se *lestent* jamais. Mad. de Sév. C'est-à-dire, qui ne deviennent jamais raisonnables.

Ce mot vient de *lastra*, qui en langage Celtique, ou Bas-Breton, signifie la même chose, où l'on dit aussi *lester*, pour signifier un navire, & le lest dont on le charge.

LESTÉROCORI, ou ALESTÉROSO, s. m. Nom propre d'une ville de Gréce. *Alectriopolis*, anciennement *Gaforus*, ou *Gaforus*. Elle avoit un Evêque suffragant de Philippes; elle est dans la Macédoine, entre Philippes & Saloniki.

LESTEUR. Est une épithéte qu'on donne aux bateaux qui portent le lest. *Navis saburrâ onerata, oneraria navis*. On les appelle autrement *Gabarres*.

LESTINES, s. f. Nom propre de lieu. *Leptina, Liptina, Lestina*. Ce lieu est dans le Cambresis. *Lestines* en Cambresis est l'ancienne Leptines, Maison de nos Rois. Hadr. Valesf. *Not. Gall. p.* 281.

LESTITHIEL, ou LESTWITHIEL, s. m. Nom d'un ancien bourg des Dammoniens. *Lestitkiela*, autrefois *Uxella*, *Uzella*. Il est dans le Comté de Cornouaille, en Angleterre, sur la riviére de Fowey, à deux lieues de la mer de Bretagne. Ce bourg est un des quatre où l'on marque l'étain de Cornouaille, & il a séance & voix dans le Parlement d'Angleterre. Maty. Spéd écrit *Lestethiel*, & M. de Lisle *Leswithiel*, & Cambden *Lisbtyel* dans sa Carte, & *Lestutiell* dans son discours, & *Lost-Uthiel* dans sa Table.

Ce nom, selon Cambden, signifie une colline élevée, & il a été donné à ce lieu, parce qu'autrefois il étoit sur la colline où est aujourd'hui *Lestormin;* maintenant il est dans la plaine. *Uchel*, en ancienne langue Britannique, signifie haut, élevé.

LESTRIGON, ons, s. m. Nom propre de peuple. *Lestrigon*. Les *Lestrigons* étoient un peuple barbare & très-cruel, habitant la ville de Formies, en Campanie. Pline, qui en parle, *L. III. c.* 5. dit qu'ils étoient antropophages. Aulu-Gelle, *L. XV. c.* 21. les fait fils de Neptune, comme les Cyclopes; c'est-à-dire, que c'étoient des gens de mer, des pyrates. Les Léontins, peuples de Sicile, s'appellent aussi *Lestrigons*. Homère, *Odyssée*, *L. XI.* dit que les *Lestrigons* n'étoient pas semblables à des hommes, mais à des géans.

> ☞ *Lorsqu'à l'époux de Pénélope*
> *Minerve accorde son secours,*
> *Les* Lestrigons *& le Cyclope*
> *En vain s'arment contre ses jours.* R.

Naudé, dans son Mascurat, appelle des larrons, des tigres, des *Lestrigons*, les gens qui fouloient le peuple dans la levée des deniers du Roi.

L E T.

☞ LET, s. m. Vieux mot. Mauvaise action.

☞ LÉTANIE, s. f. s'est dit autrefois pour *Litanie*. Voyez ce mot.

> *Et dirent là une grand'* létanie
> *De plaisants mots, sans nulle vilanie.* Marot.

☞ LÉTARGIQUE. Voyez LÉTHARGIQUE.

☞ LETCHI, s. m. C'est un des plus beaux & des plus délicieux fruits de la Chine, dont Charles Biron fait la description dans ses Curiosités de la Nature & de l'Art. Il est gros comme une noix de galle, couvert d'une écorce chagrinée, fort mince, d'une couleur rouge-ponceau éclatante. Cette écorce se termine en pointe, elle enveloppe une espéce de pruneau oblong, mollet, d'un goût très-agréable, mais échauffant beaucoup lorsqu'on en mange trop. Sous la chair de ce pruneau l'on trouve un petit noyau pierreux, de la figure d'un girofle. Les Chinois le font sécher, & en mangent toute l'année. Ils en mêlent aussi dans le thé, pour lui donner un petit goût aigrelet qui leur fait plaisir. Le *letchi* naît particuliérement dans la Province de Canton.

☞ LÉTES, s. m. pl. Peuple fameux dans l'Histoire. On avoit cru jusqu'ici que c'étoit une nation particuliére; mais M. l'Abbé du Bos, dans son Histoire Critique de l'établissement de la Monarchie Françoise, prétend que ce nom se donnoit à tous les Barbares enrôlés au service de l'Empire, de quelque nation qu'ils fussent, auxquels on avoit donné des bénéfices militaires. Et il conclut qu'on appelloit ces auxiliaires *Létes*, du mot Latin *Letus*, Content, parce qu'ils étoient contents de servir l'Empire.

LETH, s. m. ou LEST. Terme de Marine & de Gabelle, qui se dit d'une certaine quantité de harengs. Le sel nécessaire pour la salaison des harengs, est réglé par l'Ordonnance des Gabelles, à sept minots & demi pour chacun *leth* de harengs blancs, & trois minots pour chacun *leth* de harengs-sors.

LÉTHARGIE, s. f. Terme de Médecine. *Lethargus, Lethargia*. C'est une maladie qui consiste dans un assoupissement si profond, qu'on a bien de la peine à éveiller ceux qui en sont attaqués; & si on les éveille, ils sont sans mémoire & comme stupides, & ils retombent aussi-tôt dans cet assoupissement. La *léthargie* est ordinairement

ordinairement accompagnée de fiévre & de délire. Elle est produite par le trop grand engourdissement des esprits animaux, qui les rend incapables d'exercer les fonctions du mouvement & du sentiment. La *léthargie* est différente du care, en ce que celui-ci est sans fiévre, ou que du moins la fiévre violente le précéde, au lieu que la *léthargie* est suivie d'une fiévre lente. Celse met la *léthargie* au nombre des maladies aiguës, & on en meurt d'ordinaire dans le septiéme jour. La *léthargie* succéde d'ordinaire à la frénésie. Il y a des gens qu'on a cru morts, qui étoient seulement tombés en une grande *léthargie*.

Ce mot est Grec. Il vient de λήθη, *oubli*, & de ἀργία, *engourdissement*, *paresse*.

Léthargie, se dit aussi au figuré, de la fainéantise, ou de l'assoupissement de l'esprit, d'une insensibilité blâmable pour tout ce qui arrive. *Socordia*, *ignavia*, *inertia*, *desidia*, *stupor*. Ce Prince voyant sa Couronne ébranlée, sortit de la profonde *léthargie* où il avoit vécu jusqu'alors. C'est une chose étonnante, que de voir la profonde *léthargie* dans laquelle on vit. Les désordres, quelque grands qu'ils soient, ne touchent point. Abbé de la Trappe.

LÉTHARGIQUE, adj. m. & f. Qui appartient à la léthargie. *Lethargicus*, *lethargiâ affectus*. Cet homme est sujet à des accès *léthargiques*. Il est aussi quelquefois substantif. Je ne me dois non plus plaindre de mon destin, que les *léthargiques* de ceux qui les pincent. Voit.

Léthargique, adj se dit aussi au figuré, pour paresseux, indolent, insensible. Esprit lourd & *léthargique*. *Ignavus*, *iners*, *socors*. Une ame *léthargique*, que rien n'est capable de réveiller. Je ne voudrois point de ces beautés *léthargiques*, dont la vertu est confondue avec le tempérament. P. Com. Il y a bien des Supérieurs qui, demeurant dans une négligence *léthargique*, inspirent la même langueur à ceux qui sont sous leur conduite. Ab. de la Tr.

☞ Léthargique, se dit métaphoriquement des choses qui ont une durée constante, sans variation, ni changement. Un bonheur *léthargique*, c'est un bonheur dont on jouit sans crainte & sans inquiétude sur l'avenir, enivré par le présent. Cela n'est pourtant bon qu'en Poësie, quand la métaphore est trop forte, comme celle-ci.

> *Et leur influence tragique* [des malheurs, des revers]
> *Réveille un bonheur* léthargique,
> *Que rien n'a jamais traversé*. R.

Languir dans une mollesse *léthargique*.

LÉTHE, s. m. Comté. Nom d'une mesure ou portion de terre, en Angleterre. *Leda*, *Letha*. Le Roi Elfred divisa toute l'Angleterre en Comtés, comme elle l'est encore. Il divisa les Comtés en Hundrédes ou Tritings. L'Hundréde étoit une portion de pays, où il y avoit cent Officiers pour maintenir le bon ordre, appellés *Fidejussores pacis*, Répondans de la paix, *Hundredarii*, Centeniers. La *Léthe*, ou la *Léde*, comprenoit trois ou quatre Hundrédes. Voyez les Dictionnaires de Spelman, de Du Cange & d'Hoffman. La *Léthe* étoit aussi la Jurisdiction d'un Vicomté, des espéces d'Assises qu'il tenoit tous les ans une fois dans chaque village, environ la Saint Michel. Il n'est pas sûr que la *Léthe* ait été instituée par Elfred.

LÉTHÉ, ou LÉTÉ, s. m. Nom propre d'un des fleuves des Enfers *Lethe*. La Fable dit que l'on en faisoit boire aux ames des morts dans les Enfers, & que quand on en avoit bû, on ne se souvenoit plus de rien. Ceux qui croyoient la métempsycose, pensoient aussi que c'étoit-là la cause pourquoi on ne se souvenoit plus de ce qu'on avoit été auparavant. Dans la vérité, le *Léthé* étoit une riviére d'Afrique qui se déchargeoit dans la Méditerranée, proche le Cap oriental des Syrtes, qu'on nommoit *Borium Promontorium*, & aujourd'hui *Capo Rasato*, ou *Rusato*, ou *Rusata*, à l'orient du golfe de Sidra, ou de Séches. Ce fleuve interrompoit, dit-on, sa course, & rentrant dans la terre, couloit dans son sein pendant quelques milles, & ressortoit ensuite plus gros près de la ville de Bérénice ; c'est ce qui fit imaginer qu'il sortoit des Enfers. Brébeuf, en parlant de ce fleuve d'Afrique, a dit *Léthes*, comme Lucain.

> *C'est auprès de ces lieux qu'en un large canal*
> Léthes, *parmi ses eaux*, *roule un oubli fatal*.

On appelloit aussi *Léthon*, & Vossius dans ses Notes sur Méla, veut, sur la foi d'un excellent Manuscrit qu'il avoit, qu'on lise ainsi dans Lucain.

Ce nom de *Léthé* est Grec : le mot de λήθη, qui veut dire *oubli*, étant écrit en caractéres ordinaires, donne le nom de *Léthé*.

Il y avoit aussi en Espagne deux fleuves du même nom ; l'un dans l'Espagne Tarragonoise, qui est le Lima, riviére de Portugal ; & l'autre dans la Béthique, c'est le Guadaléte. Silius Italicus parle du premier, *L. I. v.* 235. & *L. XIII. v.* 555. & en dit ce que Lucain dit de celui d'Afrique, & presque en mêmes termes.

Léthé étoit encore le nom d'une des fontaines sacrées de Béotie, dont tous ceux qui venoient consulter l'Oracle de Trophorce, étoient obligés de boire.

☞ LÉTIFÉRE, adj. Du Latin *lethifer*. Mortel ; qui donne la mort. Quand vous cesserez, dit l'Abbé de Chaulieu à la Duchesse de Bouillon, de me brocarder, Messeigneurs de Vendôme de prendre du tabac, moi de vous adorer, Chaulieu de faire des phrases & des locutions nouvelles ; il sera temps de donner ordre à nos derniéres volontés : ce sont symptômes *létiféres* entre nous autres Physiciens, qui ne manquent quasi jamais.

LÉTO MORTO, s. m Nom d'une petite riviére de l'Etat de l'Eglise en Italie. *Leta*. Elle coule dans la Marche d'Ancône, à l'orient de la ville de Fermo, & se décharge dans le golfe de Venise, un peu au-dessus de cette ville. Maty.

LÉTOMÉRITZ, LEITOMÉRITZ, s. m. Nom propre d'une ville Episcopale de la Bohême. *Litomerium*, *Litomiersa*. Elle est capitale du Cercle de *Létoméritz*, & située sur l'Elbe, à onze lieues au nord de Prague, dont son Evêché est suffragant. Maty.

LÉTON. Voyez LAITON.

LÉTRIM, LÉTRUM, s. m. Nom propre d'une petite ville de la Connacie ; en Irlande *Letrimum*, *Letrumum*. Elle est capitale du Comté de *Létrim*, & située sur le Shannon, entre Longfort & Slégo, à huit lieues de la premiére, & à neuf de la derniére. Maty.

M. de Lisle met encore une autre *Létrim* en Irlande dans le Comté de Gallouay, entre Clouefort au nord-est, & Kilmacough au sud-ouest.

Le Comté de *Létrim* *Letrimensis Comitatus*. Contrée de la Connacie, en Irlande. Elle est vers la source du Shannon, aux confins de l'Ultonie & de la Lagénie, ayant au midi les Comtés de Slégo, & de Roscomen. Sa longueur est de dix-sept lieues, & sa largeur de quatre à cinq : son terroir est fort montagneux ; mais il produit de si bons pâturages, qu'on est obligé d'en chasser les troupeaux, pour les empêcher de trop manger. Ses lieux principaux sont *Létrim*, capitale, Anchonry, Jamestown, & Carickdrumruske. Maty.

LETTA. Voyez LITA.

LETTÉRE, s. m. Nom propre d'une petite ville d'Italie. *Letterum*, *Letteranum*, *Lyctera* Elle est dans la Principauté citérieure, Province du Royaume de Naples, entre le golfe de Salerne & celui de Naples, au pié de la montagne de *Lattara*, ou de *Lettére*, que les Anciens nommoient *Lactarius*, ou *Lacteus mons*. L'Evêque de *Lettére* est suffragant d'Amalphie.

☞ LETTERIL, s. m Vieux mot. Pupitre.

LETTONIE, s. f. LETTENS, s. m. LITLANDE, s. f. Nom propre de la partie méridionale de la Livonie. *Littia*, *Littenaia*. Elle a l'Estonie au nord, la Curlande au sud, la Moscovie au levant, & le golfe de Riga au couchant. La plus petite partie de ce pays, où sont les villes de Dunebourg, de Rositen, de Lutzen & de Marienhusen, appartient aux Moscovites. Les Suédois possédent le reste, où l'on voit la ville de Riga, & celles de Kokenhausen, de Ségewold, de Wenden, de Wolmer, &c. Pendant cette guerre-ci les Moscovites ont pris ce pays-là, & le tiennent encore.

LETTRE, s. f. Figure, caractère, ou trait de plume, dont un peuple est convenu pour signifier quelque chose, & dont l'assemblage fait connoître la pensée des uns aux autres. *Littera.* Les langues sont composées de mots, les mots de syllabes, & les syllabes de *lettres.* L'Alphabet de chaque langue est composé d'un certain nombre de ces *lettres*, ou caractères, qui ont un son, une figure, une signification différentes. L'Alphabet François a vingt-trois *lettres*. Quelques-uns voudroient qu'en ôtant de l'Alphabet François la lettre *k*, qui ne sert presque plus de rien, l'on grossît l'Alphabet de deux *lettres*, qui sont l'*j* & l'*v* consonnes. Ainsi l'Alphabet seroit composé de vingt-quatre *lettres*. Le Latin, l'Italien, l'Espagnol en ont vingt-trois. Le Grec en a vingt-quatre. L'Hébreu en a vingt-deux, sans les points. Il y a peu de matiéres sur lesquelles on ait autant écrit que sur les premiéres *lettres* Hébraïques. Depuis Origene, Eusébe de Césarée & S. Jérôme, on en parle, & on cherche quels sont les premiers caractéres dont les hommes se sont servis, & par lesquels on a commencé.

. . . . Cet Art ingénieux
De peindre la parole, & de parler aux yeux,
Et par les traits divers de figures tracées,
Donner de la couleur & du corps aux pensées.

Si l'on ne remonte pas toûjours jusqu'au commencement du monde, & à l'origine des *lettres*, on demande au moins quels furent les caractéres par le moyen desquels Moïse transmit à la postérité la Loi qu'il reçut de Dieu, & dont les autres Historiens, ou Prophétes de l'Ancien Testament, se servirent pour écrire leurs Livres; & l'écriture propre du peuple Hébreu, avant la captivité de Babylone. Trois opinions principales peuvent partager sur cela les Sçavans; car quelques-uns se sont imaginé que les premiéres *lettres* Hébraïques n'étoient autres que celles avec lesquelles nous écrivons aujourd'hui l'Hébreu, & qui de la figure carrée qu'elles ont, sont appellées de l'Hébreu carré. Quelques Docteurs Thalmudistes, Postel & Buxtorf le fils, ont suivi ce sentiment. La seconde opinion est de ceux qui croient que les *lettres* Samaritaines sont les plus anciennes. Ce sentiment est aujourd'hui le plus commun, comme il est sans contredit le plus ancien. Plusieurs Docteurs Mischniques & Gémariques, plusieurs Rabbins, Origene, S. Jérôme, Eusébe de Césarée, Béde, Génébrard, Ramban, Bellarmin, Scaliger, Drusius, Louis Capelle, Bibliander, le P. Morin, Brérevood, Masius, Villalpandus, Arias Montanus, Guido, Fabricius Bodérianus, Waférus, Walton, les deux Vossius, Bochart, B. Bernard, & bien d'autres sont de ce sentiment. Le troisiéme est, qu'il y a eu dès le commencement deux caractéres, l'un sacré & l'autre profane: c'est ce que soutiennent R. Azarias, Abdias de Bartenora, Postel, Buxtorf, Conringius, le P. Sgambati, Jésuite, & quelques autres: mais cette distinction de deux sortes de *lettres* est chimérique. Voyez la Dissertation du P. Souciet Jésuite, sur les médailles Samaritaines, où il prouve que les *lettres* qui sont aux inscriptions de ces médailles, sont les premiéres & les véritables *lettres* Hébraïques. Les Journalistes de Leipsick, dans l'extrait de cet Ouvrage, disent qu'un de leurs Collégues a défendu le même sentiment, à peu près dans le même temps. C'est M. Deylingius.

Crinitus dit que Moïse inventa les *lettres* Hébraïques; Abraham les Syriaques & les Chaldaïques; les Phéniciens celles d'Attique, dont Cadmus apporta l'usage en Gréce, & les Pélasges le portérent en Italie; Nicostrata les Latines; Isis les Egyptiennes; Vulfila celles des Goths, &c. Philon attribue l'invention des *lettres* à Abraham. Joseph, S. Irenée & d'autres, à Hénoch, longtemps avant le Déluge; Bibliander à Adam; Eupoleme, Eusébe, Clément d'Aléxandrie, Corneille Agrippa, &c. à Moïse; Pomponius Méla, Hérodien, Rufus, Festus, Zopyrion, Phornutus, Pline, Lucain, aux Phéniciens; S. Cyprien, à Saturne; Corn. Tacite, aux Egyptiens; quelques-uns aux Ethiopiens, fondés sur quelques endroits de Diodore de Sicile.

Rudebecks, qui, dans son Atlantique, a entrepris de transporter à la Suéde la gloire de toutes les autres Nations du monde, prétend qu'avant Cadmus, les Ioniens avoient des *lettres*; qu'au temps du siége de Troye les Grecs n'avoient que seize *lettres*, au lieu que les Phéniciens en avoient vingt-deux. De-là il conclut que ce n'est point Cadmus, ni les Phéniciens, qui ont appris cet art ingénieux aux Grecs. D'ailleurs, parce que les anciens Septentrionaux n'avoient que seize *lettres* comme les Grecs, il conclut qu'il faut, ou que les Grecs les ayent données aux Septentrionaux, ou qu'ils les ayent reçues d'eux. Mais parce que la figure des *lettres* Runiques est plus grossiére que celle des *lettres* Grecques, il conclut que celles-ci sont venues de celles-là, fondé sur ce principe, que ceux qui empruntent une chose, la polissent & la perfectionnent. Il veut même que par les pommes d'or qu'Hercule fut obligé de ravir, il faille entendre les *lettres*, dont les Hyperboréens se servoient.

Les *lettres* *F*, *G*, *H*, *K*, *Q*, *X*, *Y*, *Z*, étoient autrefois inconnues aux Romains, comme prouve Claude Dausqueius en son Orthographie, où il enseigne l'origine des *lettres*.

Les Grammairiens distinguent les *lettres* en voyelles, & en consonnes; en muettes, doubles, liquides, & caractéristiques. Les Hébreux divisent leurs *lettres* en gutturales, *a*, *h*, *ch*, *gu*, aleph, he, cheth, hain; dentales, *z*, *ts*, *r*, zain, tsade, resch; labiales, *b*, *m*, *v*, *p*, beth, mem, vau, phe; celles de la langue, *d*, *t*, *l*, *n*, daleth, tau, lamed, nun; & du palais, *g*, *j*, *c*, *k*, ghimel, jod, caph, coph. Les Ecrivains les distinguent en *lettre* ronde, ou Françoise, Romaine, Italienne, Bâtarde, de Compte, de Finance, *lettres* Gothiques; on les appelle aussi de Tolède. Les peuples du Nord avoient des *lettres* qu'on nommoit *Runes*, ou *Runiques*, dont Vérélius a parlé dans sa Runographie.

☞ Les Romains n'avoient point d'autres *lettres* que les capitales. . . . . LANCELOT, *Meth. Lat.* C'est ou la commodité des Imprimeurs, ou la nonchalance des Auteurs, ou toutes les deux ensemble, qui ont donné lieu au retranchement de quelques *lettres* dans la plûpart des mots. *Grammaire Françoise de l'Abbé Regnier.* L'usage, qui est l'arbitre souverain de l'orthographe, aussi-bien que du langage, semble tous les jours se déclarer de plus en plus contre les *lettres* doubles; & s'il vient enfin, comme il pourra arriver, à les proscrire absolument, toutes les raisons d'étymologie ne feront pas capables de les rappeller. M. RESTAUT, *Grammaire Françoise.*

L'art d'assembler les *lettres*, d'en former des mots, & de combiner l'un & l'autre en une infinité de sens, est pour les Chinois un mystére inconnu. P. LE COMTE. Au lieu d'Alphabeth, ils se sont servis au commencement de hiéroglyphes. Ils ont peint au lieu d'écrire; & par les images naturelles des choses qu'ils formoient sur le papier, ils tâchoient d'exprimer & de communiquer aux autres leurs idées. Ainsi, pour écrire un oiseau, ils en peignoient la figure; & pour signifier une forêt, ils représentoient plusieurs arbres, un cercle vouloit dire le Soleil, & un croissant la Lune.

Cette maniére d'écrire étoit non-seulement imparfaite, mais encore très-incommode. Outre qu'on n'exprimoit qu'à demi ses pensées; ce peu même qu'on exprimoit, n'étoit jamais parfaitement conçu; & il étoit impossible de ne s'y pas méprendre. De plus, il falloit des volumes entiers pour dire peu de choses, parce que la peinture occupoit beaucoup de place. Ainsi les Chinois changérent peu à peu leur écriture, & composérent des figures plus simples, quoique moins naturelles; ils en inventérent même plusieurs, pour exprimer des choses que la peinture ne pouvoit représenter, comme la voix, l'odeur, les sentimens, les passions, & mille autres objets qui n'ont ni corps, ni figures. De plusieurs traits simples ils en firent ensuite des composés, & de cette maniére ils multipliérent leurs caractéres à l'infini, parce qu'ils en destinoient un, & même plusieurs, pour chaque mot particulier.

Cette abondance de *lettres* est, à mon sens, la source de l'ignorance des Chinois, parce qu'ils emploient toute leur vie à cette étude, & qu'ils n'ont presque pas le temps de songer aux autres sciences, s'imaginant être assez

assez sçavans quand ils sçavent lire. Cependant il s'en faut bien qu'ils ne connoissent toutes leurs *lettres*. C'est beaucoup quand, après plusieurs années d'un travail infatigable, ils en peuvent entendre quinze ou vingt mille.

Le commun des Lettrés se contente encore de moins; & je ne crois pas que jamais aucun Docteur en ait sçu parfaitement la moitié; car on en compte plus de quatre-vingt mille. Pour ce qui est des étrangers, on ne sçauroit croire le dégoût que leur donne cette étude; c'est une croix bien pesante, que d'être obligé pendant toute sa vie (car ordinairement elle n'est pas trop longue pour cela) de se mettre dans la tête cette affreuse multitude de figures, & d'être toûjours occupé à déchiffrer des Hiéroglyphes imparfaits, qui n'ont presque aucune analogie avec les choses qu'ils signifient. On ne trouve ici aucun attrait, comme dans nos sciences d'Europe, qui en fatiguant, ne laissent pas d'attacher agréablement l'esprit. P. le Comte.

Parmi ces caractéres, ou *lettres* Chinoises, il y en a qui ne sont presque plus d'usage, & on ne les conserve que pour faire honneur à l'antiquité. Les seconds, beaucoup moins anciens, n'ont place que dans les inscriptions publiques; les troisiémes, beaucoup plus réguliers & plus beaux, servent dans l'impression, & même dans l'écriture ordinaire; néanmoins, comme les traits en sont bien formés, il faut un temps considérable pour les écrire, c'est pour cela qu'on a trouvé une quatriéme espéce d'écriture, dont les traits plus liés & moins distingués les uns des autres, donnent la facilité d'écrire plus vite. On la nomme pour cela *lettre* courante. P. Le Comte.

Les Améríquains n'avoient point de *lettres* avant la découverte de l'Amérique. Les Acaanibas gravent sur des pierres & des métaux leurs événemens extraordinaires & leurs époques. Les chansons suppléent au reste. Au Chili, pour tenir compte de leurs troupeaux, & conserver la mémoire de leurs affaires particuliéres, les Indiens ont recours à certains nœuds de laine qui, par la variété des couleurs & des replis, leur tiennent lieu de caractéres & d'écriture. La connoissance de ces nœuds, qu'ils appellent *Quipos*, est une science & un secret, que les péres ne révélent à leurs enfans que lorsqu'ils se croient à la fin de leurs jours; & comme il arrive souvent que faute d'esprit, ils n'en comprennent pas le mystére, ces sortes de nœuds leur deviennent un sujet d'erreur & de peu d'usage. Frezier, *Voyage à la mer du Sud, p. 67.* Au Pérou, ils se servoient aussi de nœuds qu'ils faisoient sur une corde. *Mém. de Trév. 1707, pag. 1601.* Cependant, les Espagnols trouvérent au commencement près de la ville de Tiguamac, une statue d'or chargée d'inscriptions en certaines marques, que personne ne put expliquer. *Histoire de la Compagnie de Jésus, T. IV. L. II. n. 143.* Les Sauvages de la Virginie gravent certaines lignes & figures sur leurs arcs dans leurs expéditions militaires & leurs voyages, & sur des bâtons qu'ils portent avec eux. Ils mettent des monceaux de pierres aux lieux où se sont données de grandes batailles, accumulant autant de pierres qu'il y a eu de soldats tués sur la place. *Journ des Sçav. 1681. pag. 71.*

Lettres moulées, ou écrites à la main. Les Imprimeurs les distinguent en *lettres* capitales, majuscules, initiales, pour servir aux titres & aux noms propres; & selon la grosseur des caractéres, en gros canon, petit canon, gros & petit parangon, gros Romain, Saint Augustin, Cicero, jusqu'à la nompareille, qui est la plus petite. Ils appellent aussi *lettres grises*, ou *historiées*, celles qui sont gravées sur du bois avec quelque ornement, comme les vignettes, dont ils se servent au commencement des livres, ou des chapitres, qui ont été substituées aux *lettres* enluminées des manuscrits.

Le Roi Chilpéric voulut transporter dans notre Alphabeth François toutes les *lettres* doubles des Grecs, afin qu'on pût représenter sous un seul caractére les *th*, *ch*, *ph*, *cs*, & *ps*, ce qui fut en usage tant qu'il régna, comme on apprend dans Grégoire de Tours. Les Auteurs qui ont écrit des *lettres*, sont Terentianus Maurus, Antoine de Nébrisse, Malinkrot, Vossius, & Dom Lancelot en sa nouvelle Méthode. On recommande à ceux qui apprennent à écrire, de bien former leurs *lettres*. *Lettres* bien nourries, sont celles dont les traits & les jambages sont proportionnés & pleins. *Lettres* ou jambages de *lettres* maigres, ou trop maigres, sont des *lettres* dont les jambages sont trop menus, trop déliés par rapport à leur longueur. Œil de *lettre*. *Lettres* finales des Hébreux, des Arabes, &c.

Lettres, se dit aussi des caractéres inconnus qu'on croit servir à signifier quelque chose. On dit que les Chinois ont 80 mille sortes de *lettres*, ou de caractéres, qui sont comme autant de hiéroglyphes. Chaque *lettre* chez eux signifie un mot, & se prononce en une syllabe. Ils écrivent avec des pinceaux, & ils ont des *lettres* qu'on ne trace qu'après 20 & même 24 coups de pinceau. On voit encore des *lettres* hiéroglyphiques sur les obélisques venus d'Egypte; où l'on n'entend rien. On ne connoit rien aux *lettres* en chiffres; quand elles sont bien faites. Le Pére Kircher a prouvé que les premiéres *lettres* avoient la figure des animaux.

Lettres Numérales. C'est ainsi qu'on appelle les *lettres* dont les Romains se servoient pour leurs chiffres, & que nous avons prises d'eux. Ces *lettres numérales* sont sept. C, D, I, L, M, V, X. Toutes ces *lettres numérales* des Romains se trouvent formées, si vous faites un cercle, & le divisez par deux lignes, une transversale, & l'autre perpendiculaire, qui viennent à se croiser en droiture par le centre.

Lettres Nundinales. Voyez NUNDINALES.

Lettre Dominicale, est la lettre rouge de l'Almanach qui marque le Dimanche. *Littera Dominicalis*. Elle a été substituée en la place des lettres nundinales du Calendrier Romain. Voyez DOMINICAL.

Lettre, se dit aussi du caractére particulier dont chacun écrit. *Manus*. Je connois la *lettre* d'un tel, cela n'est pas de son écriture.

Lettre, se dit aussi en parlant du sens, de la pensée, qui sont contenus sous ces caractéres. S. Augustin a fait un Commentaire sur la Génése à la *lettre*, *de Genesi ad litteram*. Il est bien difficile d'expliquer toute l'écriture à la *lettre*, au pié de la *lettre*. On s'attache aux dehors; on se tient à la *lettre*, & l'on ne va point jusqu'à l'esprit de la Loi. Fléch. Une traduction à la *lettre*, est celle qui rend mot pour mot. *Quæ verbum, verbo reddit, quæ verba annumerat.*

Lettre. Ce mot, au style de l'Ecriture sainte, se prend quelquefois pour la Loi, par opposition à l'Evangile. Ainsi Saint Paul dit que la *lettre* tue, mais que l'esprit vivifie. *Littera occidit, spiritus vivificat.*

Lettre, se dit aussi d'un écrit qu'on envoie à un absent, pour lui faire entendre sa pensée. *Litteræ, epistola, littera.* C'est une espéce de conversation entre personnes absentes. Les amis s'écrivent des *lettres* de complimens, de nouvelles, de recommandation, de sciences, de curiosités, de consolation; les Amans, des *lettres* de galanterie, de tendresse. Quand on s'ennuie à écrire une longue *lettre*, on ne manque jamais d'ennuier ceux à qui on l'écrit. Le Ch. de M. Balzac, en écrivant ses *lettres*, pensoit plus à la postérité, qu'à ceux à qui il les écrivoit. M. Scud. Il ne faut point avoir trop d'esprit, ni en billets, ni en *lettres*: il n'y faut ni trop d'art, ni trop de négligence. Id. Il faut que des *lettres d'affaires* soient précises; que le bon sens y ait plus de part que l'éloquence; qu'elles disent tout ce qu'il faut dire, & rien au-delà: enfin, qu'il y ait un certain caractére de civilité qui mette de la distinction entre les *lettres d'affaires* des honnêtes gens, & celles de ceux qui ne le sont pas. M. Scud. Pour écrire des *lettres de consolation* raisonnables, il faut qu'elles soient courtes, sans exagérations, sans plaintes trop longues; & il faut laisser là toute la morale & toute l'éloquence. Id. C'est dans les *lettres de galanterie* que l'esprit doit avoir toute son étendue, où l'imagination a la liberté de se jouer, & où le jugement ne paroit pas si sévére qu'on ne puisse quelquefois mêler d'agréables folies parmi les choses les plus sérieuses: on y peut railler ingénieusement, & il faut que le style en soit aisé, naturel & noble tout ensemble; l'air du monde y doit régner par tout. Id. Le caractére des *lettres d'amour* est d'être tendre & passionné, & de dire plutôt des choses qui aillent au cœur, que des choses qui divertissent l'esprit. Id. Il faut plus de sentimens que d'esprit dans une *lettre d'amour*: une *lettre* de cette nature ne touche point quand on la fait trop belle. Id. Les Banquiers appellent

pellent leurs *lettres*, des *lettres* de change, ou de créance, ou d'avis; des ordres de payer à *lettre* vûe, ou à une ou deux usances. On appelle à la Poste un Porteur de *lettres*, un Distributeur de *lettres*, celui qui va porter, & faire payer le port des *lettres*. On appelle *lettre circulaire*, une *lettre* qu'on adresse à plusieurs personnes pour leur donner quelque avis, pour quelque mandement. Les pratiques extérieures de la Religion ne sont qu'une *lettre* qui sert de peu à ce que l'on dit: j'avoue que c'est une *lettre*; mais les vrais Israëlites, qui attendoient en esprit & en vérité l'accomplissement des promesses, n'avoient pas moins d'exactitude pour l'observation de la Loi, que les Juifs les plus charnels. La *lettre*, quand elle est toute seule, est fort inutile: mais cependant il faut combattre la conduite de tous les Saints, ou demeurer d'accord qu'elle n'est pas moins nécessaire à l'esprit pour sa conservation, que les feuilles le sont au fruit, & les écorces aux arbres. Ab. de la Tr. Il y a dans la nouvelle *Hist. de Bretagne*, *T. II. p.* 258. une *lettre* circulaire, telle qu'on en envoyoit autrefois pour demander des priéres pour les Moines.

☞ M. de la Monnoie disoit qu'on ne pouvoit être plus paresseux que lui à écrire des *lettres*; qu'il étoit à cet égard ce qu'étoit pour les visites ce galant homme, dont il est parlé dans le Ménagiana, *p.* 177. *du Tome N.* & qu'il parodieroit volontiers ainsi son Épitaphe à l'heure de sa mort:

Cy gît, qui d'un air enjoué,
Et d'une manière naïve,
Dit en mourant: Dieu soit loué,
Je n'écrirai plus de missive.

☞ Il étoit en cela bien différent de M. l'Abbé Nicaise, son Compatriote, dont, *p.* 68. du *I. Tome du Ménagiana*, il nous a donné l'Epitaphe, où après avoir parlé de la perte que faisoient les Sçavans, il finit par ce vers:

Mais nul n'y perd tant que la poste.

☞ Je ne vous écris qu'une demi-*lettre*, je vous en écrirai une entiére, quand vous m'en donnerez l'exemple, ou plutôt quand il vous plaira: car je sçais qu'elle est votre paresse sur ce chapitre, & pour moi, cela ne me coûte rien. *Lettres du Comte de Bussy à la Comtesse du Plessis*, 5 *Juillet* 1667. *tom.* 3. *p.* 43. Je n'ai jamais vû de *lettre* plus courte que celle que S. Grégoire Thaumaturge écrivit au Diable. Il n'y avoit que ces mots: Grégoire à Satan. Entre. Voyez l'*Histoire Ecclésiastique* de M. Fleury, *in*-12. Paris, 1724. *tom.* 2. *p.* 143, 144. Il y a dans la même Histoire, *tom.* 20. *p.* 121 & 122. une autre *lettre* du Diable au Pape Clément VI. mais elle est plus longue. C'est une fiction au sujet des mœurs dépravées des Prélats de ce temps-là.

Les *lettres* que les Chinois s'écrivent les uns aux autres, renferment un point de civilité qui a ses mystéres, comme tout le reste. On n'écrit point comme on parle; la grandeur des caractéres, les distances qu'il faut laisser à propos entre les lignes, les termes infinis d'honneur que la qualité des personnes exige, la forme du papier, la multitude des enveloppes rouges, blanches ou bleues, selon les états différens où l'on est, & cent autres formalités embarrassent quelquefois les plus sçavans, & il n'appartient pas à tous les Lettrés de sçavoir écrire une *lettre* comme il faut. P. Le Comte.

On appelle *Lettre de cachet*, un Ordre du Roi contenu dans une simple *lettre* fermée de son cachet, souscrite par un Secrétaire d'Etat. On appelle des *Lettres d'Etat*, celles que le Roi donne aux Ambassadeurs, aux Officiers de guerre, & à tous ceux qui sont absens pour le service de l'Etat. Elles portent surséance de toutes les poursuites qu'on pourroit faire en Justice contre eux. Elles ne s'accordent que pour six mois; mais on les renouvelle tant que le prétexte dure. Le Roi Charles VI. averti de l'arrivée des Anglois en Flandres, en 1383. assembla promptement sa Noblesse. Elle se rendit à ses ordres au nombre de 16000 hommes d'armes, & lui demanda en grace, que tandis qu'elle feroit actuellement occupée au service, on ne pût faire contre elle aucunes procédures de Justice. Le Roi lui accorda cette grace, & c'est-là le premier & l'unique exemple dans notre Histoire, où l'on ait fait un usage si étendu de ce qu'on appelle *Lettres d'Etat*, sous les Rois de la troisième Race. P. Daniel, *Hist. de France*, T. *II. p.* 768, 769.

Lettre, est aussi un titre qui donne le droit de jouissance de quelque chose, ou l'instrument avec lequel on justifie une prétention. *Instrumentum*, *monumentum*. On fait appeller en Justice un saisissant pour apporter *Lettres* & Exploits en vertu desquels il a fait sa saisie. Les dons du Roi, les priviléges qu'il accorde, s'expédient par *Lettres* Patentes sujettes à vérification, & elles commencent par ces mots: *A tous ceux qui ces présentes Lettres verront*. On a vendu cette Charge les *lettres* au poing; c'est-à-dire, qu'on a donné en main le titre, les provisions. Les *lettres de Maitrise* sont des *lettres* de privilége que le Roi accorde à quelques Artisans pour les dispenser de faire chef-d'œuvre. On donne aussi des *lettres* d'Ecolier-Juré, de Maître-ès-Arts, de Bachelier, de Licencié, de Docteur, de Gradué dans les Universités. On dit aussi des *lettres* de Tonsure, de Prêtrise, &c. On appelle aussi *Noblesse de lettres*, celle qui est fondée sur des *Lettres* Patentes du Roi. On dit aussi à celui qui entreprend quelque long ouvrage, ou qui remet sa conversion à un autre temps, Avez-vous *lettres* de vivre jusques-là; pour dire, titre & assurance.

Lettres Patentes. *Patentes litteræ*. On appelle ainsi les *lettres* du sceau, parce qu'elles sont ouvertes, par opposition aux *lettres* de cachet, qui sont closes, & cachetées du cachet du Roi.

Lettre, se dit aussi des actes faits ou prononcés en Justice. On lui a donné *lettres* de son affirmation, de sa comparution, de ses offres.

Lettres, au plur. Se dit de toutes les expéditions de la grande ou petite Chancellerie; & alors on les appelle *Lettres Royaux* au masculin: ce sont des secours de droit qui sont émanés de la faveur du Prince. *Chartæ Regales*, *Rescriptum Regium*, *Diploma Regium*. Il y a des *lettres* de justice, & des *lettres* de grace. Les *lettres* de justice, sont celles qu'on obtient pour avoir justice; les *lettres* de grace se donnent pour une chose qui n'est pas dûe par justice, & en rigueur de droit. *Lettres* en ferme, dans le Cambresis, se dit du double authentique des *lettres* que chacun est obligé de mettre à l'Hôtel de ville, dans une Chambre appellée *ferme*, qui est destinée à cela, afin que le double des *lettres* ne soit point falsifié, ni altéré, étant conservé dans un lieu public & sûr. Cela se fait dans ce pays-là, parce qu'il n'y a point de Garde-notes publics. *Lettres* Lombardes, sont des *lettres* qui s'expédient à la Chancellerie, & se donnent aux Lombards & Italiens qui veulent trafiquer & tenir banque en France. Ainsi on dit, Des *lettres* de grace, de rémission, de pardon, d'abolition, de commutation de peine, de rappel de ban & de galéres pour les crimes; des *lettres* de bénéfice d'âge ou d'émancipation, de bénéfice d'inventaire, de naturalité, de réhabilitation, de légitimation, à l'égard des personnes; des *lettres* de répit, d'attermoyement en faveur des débiteurs; des *lettres* de compulsoire, de relief d'appel, d'anticipation, de requête civile, de désertion, de commission, de surannation, d'évocation, d'examen à futur, de confection de terrier, dans les affaires & procès. Un demandeur en *lettres*, un impétrant de *lettres*.

Lettres d'*assiette*, d'*attache*, d'*aquitpatent*, de *validation*, dans les Comptes & Finances. On appelle aussi *lettres de rescision*, ou *de restitution*, celles qu'on obtient pour faire casser des contrats faits en minorité, ou ceux dans lesquels il y a lésion énorme, & dol personnel & apparent; car les voies de nullité n'ont point de lieu en France: & en ce cas on dit, Il faut mettre des *lettres* au sceau. *Lettres* de noblesse ou d'annoblissement, de don gratuit, de don d'aubaine, de dispense, de débitis, de rescision, de committimus, de révision, de garde-gardienne, d'attermoyement, de ratification, d'attribution de jurisdiction, de répit. *Lettres* pour annuler le pétitoire avec le possessoire; elles sont défendues par l'Ordonnance de 1667. *Tit.* 18. *Art.* 5. *Lettres* pour articuler les faits nouveaux: elles sont défendues par la même Ordonnance, *Tit.* 11. *Art.* 26. *Lettres* du grand sceau; *lettres* du petit sceau. *Lettres* de représailles, ou *lettres* de marques, sont des *lettres* qu'un Souverain accorde pour reprendre sur les biens des ennemis, l'équivalent de ce

ce qu ils ont pris à ses sujets, & dont le Souverain ennemi n'a pas voulu faire justice. *Lettres* de mer, sont des Patentes qu'on obtient pour naviguer. *Lettres* de santé, ce sont des *lettres* que prennent ceux qui font voyage sur terre, ou sur mer, lorsque la peste est en quelque pays, pour montrer qu'ils ne viennent pas des lieux qui en sont infectés. *Lettres* de confirmation, de jussion.

Autrefois les Papes se réservoient la collation de certains Bénéfices, & l'interdisoient aux Ordinaires. D'abord ils prioient les Ordinaires par leurs *Lettres Monitoires* de ne pas conférer ces Bénéfices. Ils envoyérent ensuite des *Lettres Préceptoriales* pour les obliger sous quelque peine à leur obéir : & parce que ces deux moyens ne suffisoient pas pour rendre la collation des Ordinaires nulle, ils renvoyoient des *lettres exécutoires*, non seulement pour punir la contumace de l'Ordinaire, mais encore pour annuler sa collation. Fleury.

On dit aussi figurément, en ce sens, à celui qui s'est engagé en une mauvaise contestation, ou à celui qu'on croit avoir mauvais jeu, Voulez-vous *lettres ?* pour dire, Voulez-vous entrer en composition? On dit aussi d'un convalescent qui a été à l'agonie, qu'il a obtenu *lettres*, qu'il a eu encore du répit.

Lettres Apostoliques, *Litteræ Apostolicæ*, sont les *lettres* des Papes, qu'on appelle plus communément depuis plusieurs siécles, du nom de *Rescrits*, de *Bulles*, & de *Brefs*. Voyez ces mots. *Lettres de la Pénitencerie* de Rome, *Litteræ Sacræ Pœnitentiariæ*. Ce sont des *lettres* qu'on obtient du Tribunal de la Pénitencerie dans les cas où l'on doit s'adresser à ce Tribunal pour des Dispenses sur les empêchemens de mariage, des absolutions de Censures, &c. Voyez le Livre du P. Tiburce Navar, Récolet François, intitulé, *Manuductio ad praxim*, &c. *Lettres de paix*, ou *Lettres formées*, & *communicatoires*. *Formata*. Ce sont des *lettres* que les anciens Evêques écrivoient à leurs Confréres sur les matiéres de la Foi, pour faire connoitre aux Fidéles, les Prélats & les peuples avec qui ils étoient unis, & avec qui ils pourroient communiquer. Voyez FORMÉE. On lisoit autrefois les *Lettres de paix* dans les Jubés. Thiers.

Lettres de Profession. Ce sont les vœux d'une Religieuse signés par elle-même, après qu'elle les a prononcés solemnellement, & que toutes les cérémonies de la Profession ont été faites. Port-Royal. Cette expression est nouvelle.

☞ Lettres d'intimation. On appelle ainsi les *lettres* circulaires que l'Electeur de Mayence écrit aux Electeurs de l'Empire, pour leur indiquer l'assemblée pour l'élection du futur Empereur, & pour les y inviter.

☞ Lettre de Garde marine, c'est une *lettre* de la Cour, adressée à l'Intendant du Département, pour recevoir le Garde dans sa Compagnie.

☞ Lettre de change. *Voyez* Change.

☞ Lettres de marques. On nomme ainsi en Hollande les certificats que les Jurés-Maitres Marqueurs de mesures délivrent aux Capitaines, ou aux Propriétaires des vaisseaux sujets au droit de last-gelt, du jaugeage qu'ils en ont fait. C'est sur ces *lettres* que se fait le payement de ce droit. Dict. de Com.

☞ Lettre de créance. *Lettre* de recommandation, dont est Porteur celui qu'on envoie auprès de quelqu'un pour traiter quelque affaire, ou exécuter quelque commission dont on l'a chargé, afin qu'on ajoûte foi à ce qu'il dira, & que cette *lettre* soit un témoignage qu'il est véritablement envoyé par celui qui lui a donné cette *lettre*, & que l'on peut croire ce qu'il proposera.

☞ On appelle encore *Lettre* de créance, celle qu'un Banquier, ou un Marchand donne à un homme qui voyage, pour être présentée aux Correspondans du Banquier, ou du Marchand, & pour servir à celui qui la présente de *lettre* de change, quand il aura besoin d'argent.

☞ Lettres de mer. On nomme ainsi dans les ports de la Picardie & de la Flandre, les commissions que les Etrangers prennent d'un Prince dont ils ne sont pas sujets, pour faire le commerce sous sa banniére, ou armer en course contre ses ennemis.

☞ Lettre ostensive, est une *lettre* qu'on écrit pour être montrée.

☞ Lettres de relief d'appel, sont celles qui portent mandement au premier Huissier ou Sergent sur ce requis, d'assigner & intimer à la requête de l'Appellant sur l'appel.

☞ Lettres de rémission, sont celles par lesquelles le Roi remet la peine du crime dans un cas rémissible.

☞ Lettres de révision, sont celles qui sont adressées aux Juges pour examiner de nouveau un procès criminel.

☞ Lettres de forme, *Lettres* de Cour. Ces deux maniéres d'écrire furent les plus usitées en France pendant les quatorziéme & quinziéme siécles. On entendoit par *lettres* de forme, les caractéres semblables à ceux dont on écrivoit les Livres de chant, les Missels & Bréviaires. Les *lettres* de Cour, où l'écriture courante étoit usitée pour les plaidoiries & l'usage ordinaire, qui demandoit moins d'attention.

☞ Lettres de surannation. Ces *Lettres* portent mandement de mettre à exécution une commission, nonobstant la surannation de la même commission. Ces *lettres* de surannation sont nécessaires, parce que toutes *lettres* de Chancellerie ne sont valables que pour un an ; on attache les nouvelles *lettres* sur les anciennes.

☞ Lettres de Terrier. Elles portent commission générale d'appeller par devant un ou deux Notaires, les Débiteurs des redevances & devoirs, afin de les reconnoître, payer les arrérages qui en sont dûs, & en passer des déclarations au profit du Seigneur de fief. Ces *Lettres* s'obtiennent par les Seigneurs qui ont de grands Territoires & beaucoup de redevances. Les déclarations des Vassaux, portées par les Terriers solemnels, font titre contre eux en faveur du Seigneur.

☞ Lettres de vétérance. Ce sont celles qu'on accorde aux Officiers qui se démettent de leurs Charges après en avoir rempli les fonctions avec honneur & probité, l'espace de vingt années. On nomme aussi *lettres* de vétérance, les *lettres* d'honneur. On les accorde souvent avant les vingt années, par faveur, & en considération de l'importance des services.

☞ Les Lettres de naturalité, sont celles que les Etrangers obtiennent du Prince, pour être naturalisés, & pour jouir des mêmes priviléges que les Originaires du pays.

Lettres, se dit aussi des sciences. *Litteræ, artes, eruditio.* C'est un homme de *lettres*, il a été élevé dans les *lettres*, il a des *lettres*. Les Barbares sont ennemis des *lettres*, ne les cultivent point. François I a commencé à faire revivre les *lettres* en France. On appelle *Mécénas*, ceux qui protégent les gens de *lettres*, qui leur font du bien. On appelle les *lettres humaines*, ou les *belles lettres*, la connoissance des Poëtes & des Orateurs. Les vraies belles *lettres* sont la Physique, la Géométrie, & les sciences solides. La connoissance des *belles lettres*, devient en plusieurs Sçavans une érudition fort ennuyeuse. S. Evr. Paul III. aimoit les *lettres*, & se faisoit entretenir durant la table par de sçavans hommes. Bouh. Les gens de *Lettres*, ne sont pas d'ordinaire les plus faciles à convertir ; non seulement parce que la science, qui enfle presque toujours le cœur, plus qu'elle ne perfectionne l'esprit, est naturellement opposée à l'humilité du Christianisme ; mais aussi parce qu'elle accoutume la raison à regarder de sang froid, & pour la seule spéculation, les vérités les plus touchantes de notre sainte Religion.

☞ Tant que l'on continuera en France de protéger les *lettres*, nous aurons assez d'Ecrivains. La nature forme presque toujours des hommes en tout genre de talent : il ne s'agit que de les encourager, & de les employer. Mais si ceux qui se distinguent un peu, n'étoient soutenus par quelque récompense honorable & par l'attrait plus flatteur de la considération, tous les beaux Arts pourroient bien dépérir un jour au milieu des abris élevés pour eux ; & les arbres plantés par Louis XIV. dégénéreroient faute de culture. . . M. de Voltaire, *Epitre de sa Tragédie de Zaïre.*

Lettres, se dit aussi de plusieurs Livres & de leurs titres. On appelle la Bible par excellence, *les saintes Lettres. Sacræ Litteræ.* Les *lettres* du Cardinal d'Ossat, de Bentivoglio, &c. Les *lettres* de Voiture, de Costar, & d'une infinité d'autres Auteurs qui ont paru, & en même temps disparu en ce siécle. A l'égard des Anciens, comme Cicéron, Saint Jérôme, Saint Augustin, on les ap-

pelle *Epitres*. L'usage est moins partagé aujourd'hui, & l'on dit fort bien avec M. Dubois, *Lettres* de Saint Augustin; avec M. de Saci, *Lettres* de Pline; & avec M. l'Abbé de S. Réal, & M. l'Abbé Mongault, *Lettres* de Cicéron à Atticus. Il en est de même des Apôtres, dont les *Lettres* portent le nom d'*Epitres*. L'*Epitre* de Saint Paul aux Romains, aux Corinthiens, &c. L'*Epitre* Catholique de Saint Jacques, de Saint Pierre, &c. On dit néanmoins aussi quelquefois *Lettres*, en parlant de celles-là, quoique *Epitre* soit plus usité: mais on ne dit jamais *Epitre*, quand on parle des Modernes. On ne dit point les *Epitres* du Cardinal d'Ossat, les *Epitres* de Bussi Rabutin, les *Epitres* de Voiture, &c. mais les *Lettres*, &c.

Lettre, se dit proverbialement en ces phrases. On dit qu'il faut aider à la *lettre*; pour dire, qu'il ne faut pas expliquer une chose à la rigueur, mais y ajoûter quelque chose du sien, qui en facilite l'intelligence. On dit aussi, ajoûter à la *lettre*; pour dire, quelque chose qui n'est pas dans ce qu'on lit, dire plus qu'il n'y a. On dit aussi du secret d'une affaire qu'on ignore, Ce sont pour nous *lettres* closes. On dit aussi d'un ouvrage fort achevé, où on ne peut rien ajoûter ni diminuer, qu'il n'y manque pas une *lettre*.

☞ On dit proverbialement & figurément, Avoir *lettres* de quelque chose; pour dire, en avoir assûrance. Vous entreprenez un tel voyage; avez-vous *lettres* de revenir? Il est du style familier. Ac. Fr.

LETTRÉ, ée, adj. *Litteratus, eruditus, doctus*. Le vulgaire des *Lettrés*. Mascur. On a appellé autrefois *Lettrés*, en Latin *Litterati*; & *Litteratores*, les Grammairiens, les gens médiocrement sçavans.

On appelle un homme *Lettré*, celui qui a étudié, qui est sçavant; & on appelle *non Lettré*, celui qui ne sçait pas le Latin, qui n'est pas gradué. *Illiteratus*. Les Juges de village, les Elus, ne sont pas obligés d'être *lettrés*, c'est-à-dire, gradués en Droit.

Lettré, *Letrado*, c'est ainsi qu'on nomme en Portugal un Avocat. De la Neuville, *Hist. de Portugal*, T. I. p. 58.

En parlant de la Chine, on appelle *Lettrés* ceux qui s'appliquent à l'étude des Lettres, qui apprennent à lire & à écrire, & qui peuvent lire les Livres. Il n'y a que les *Lettrés* qui puissent être Mandarins, & aspirer aux Charges.

La Secte des *Lettrés*, est une des Sectes de la Chine. *Litteratorum Secta*. Voici ce qu'en dit le P. le Comte dans ses Mémoires, T. *II*. p. 179. Il est important de faire connoître une troisiéme Secte, qui tient lieu de Religion, ou de Philosophie, ou même de Politique parmi les gens de Lettres; car on ne sçait comment appeller cette Doctrine, qui paroît si obscure, qu'ils ne sçavent guère eux-mêmes ce qu'ils prétendent. Ils la nomment en leur Langue *Jukiao*, & c'est la Secte des Sçavans. Les guerres civiles, l'idolâtrie & la magie, ayant mis durant plusieurs siécles le désordre dans l'Empire, l'amour des Sciences en avoit été banni; & il s'étoit trouvé peu de Docteurs capables par leurs ouvrages, de réveiller les esprits de l'assoupissement où l'ignorance & la corruption des mœurs les avoient ensevelis. Il y eut seulement environ l'an 1070. après J. C. quelques Interprétes de réputation, & en 1200. un Docteur se distingua des autres par sa capacité. A son exemple, on commença peu à peu à prendre goût aux Livres anciens, qu'on avoit jusques alors abandonnés. Enfin l'an 1400. les Empereurs voulant donner à leurs sujets de l'émulation pour les Sciences, choisirent quarante-deux Docteurs des plus habiles, à qui ils ordonnérent de faire un corps de Doctrine conforme à celle des Anciens, qui fût dans la suite la régle de tous les Sçavans. Les Mandarins qui en eurent la commission, s'y appliquérent avec soin; mais comme ils étoient prévenus de toutes les maximes que l'idolâtrie avoit répandues dans la Chine, au lieu de suivre le véritable sens des Anciens, ils tâchérent de les faire entrer eux-mêmes, par de fausses interprétations, dans toutes leurs idées particuliéres. Ils parlérent de la Divinité, comme si ce n'eût été que la Nature même; c'est-à-dire, cette force ou cette vertu naturelle qui produit, qui arrange, qui conserve toutes les parties de l'Univers. C'est, disent-ils, un principe très-pur, très-parfait, qui n'a ni commencement ni fin; c'est la source de toutes choses, l'essence de chaque Etre, & ce qui en fait la véritable différence. Ils se servent de ces magnifiques expressions, pour ne pas abandonner en apparence les Anciens; mais au fonds ils se font une nouvelle Doctrine, parce qu'ils les entendent de je ne sçais quelle ame insensible du monde, qu'ils se figurent répandue dans la matiére, où elle produit tous les changemens. Ce n'est plus ce Souverain Empereur du ciel, juste, Tout-puissant, le premier des esprits, & l'Arbitre de toutes les créatures: on ne voit dans leur Ouvrage qu'un athéisme rafiné, & un éloignement de tout culte religieux.

Cependant soit qu'ils ne voulussent pas se déclarer entiérement, soit qu'ils se fussent expliqués en termes plus forts qu'ils ne pensoient, de temps en temps ils parlent du ciel comme les Anciens, & ils donnent à la Nature presque toutes les qualités que nous reconnoissons en Dieu. Ils souffrirent même volontiers les Mahométans, parce qu'ils adoroient comme eux, le maître & le Roi du ciel. Pour les autres Sectes, ils les persécutérent à outrance, & on prit à la Cour la résolution de les abolir dans toute l'étendue de l'Empire.

Mais plusieurs raisons en détournérent; les principales furent, que parmi les Sçavans mêmes, il y en avoit plusieurs d'opinion différente, & imbus de l'ancienne idolâtrie: de plus, que tout le peuple étoit déclaré pour les idoles; de sorte qu'on ne pouvoit renverser leurs Temples, sans exciter des troubles. Ainsi l'on se contenta de les condamner en général comme des hérésies, ce qu'on fait encore tous les ans à Péking, sans se mettre en devoir d'en arrêter efficacement le cours.

Ces nouveaux Livres composés par tant d'habiles gens, & approuvés par l'Empereur même, furent reçus avec applaudissement de tout le monde. Ils plurent à quelques-uns, parce qu'ils détruisoient toutes sortes de Religions, & ce fut le plus grand nombre. D'autres les approuvérent, parce que le peu de Religion qu'ils y trouvoient, ne leur donnoit aucune peine à pratiquer. Ainsi se forma la Secte des Sçavans, ou comme on parle souvent, la Secte des *Lettrés*, desquels on peut dire, qu'ils honorent Dieu de bouche & du bout des lévres, parce qu'ils répétent continuellement qu'il faut adorer le ciel & lui obéir; mais leur cœur en est fort éloigné, parce qu'ils donnent à ces paroles un sens impie, qui détruit la Divinité, & qui étouffe tout sentiment de Religion. Voyez encore le P. Couplet dans son Confucius, *Proemiali Declaratione*, §. 5.

Ce nom s'est donné aux Sçavans de la Chine, parce que les premiers qui ont écrit de cet Empire, sont les Portugais & les Espagnols, qui appellent *Letrado* un Docteur, un Sçavant, un homme de Lettre; & qui ont appellé *Letrados*, les Sçavans de la Chine.

☞ LETTRIER, s. m. Vieux mot. Inscription.

LETTRIN. Voyez LUTRIN.

LETTRINE, s. f. Terme d'Imprimeur. *Litterula*. Les *lettrines* sont de petites lettres que l'on met au-dessus ou à côté du mot qui est expliqué à la marge, ou dans le commentaire.

☞ LETTRISÉ, ée, adj. Poëme *lettrisé*, ou Vers *lettrisés*. Ce sont ceux dont tous les mots commencent par une même lettre. On appelle autrement ces sortes d'ouvrages *Tautogrammes*. Voyez ce mot. J'en ai donné une ample explication.

L E V.

LEU, s. m. Vieux mot, qui se disoit autrefois pour *loup*. *Lupus*. Ce mot, *Leu*, se dit encore en Picardie, & en d'autres lieux, au même sens. On dit encore populairement; c'est un vieux *leu*, pour signifier un maître homme, un homme fin, rusé. C'est encore de-là qu'on surnomma autrefois *Pel de leu*, un noble nommé Raoul, parce qu'il portoit une veste de peau de loup. Voyez Du Cange, dans ses Notes sur l'Aléxiade, p. 240.

Leu, s. m. Nom propre d'homme. *Lupus*. *Leu*, que plusieurs prononcent aussi Saint *Lou*, & que plusieurs écrivent *Loup*, étoit fils de Betton, allié à la famille Royale. Il naquit dans le Diocèse d'Orléans; il fut élevé à l'Evêché de Sens en 609. & mourut en 623.

LEVADIA, ou BADIA, s. f. Nom propre d'une petite ville

ville de la Livadie, en Grèce. *Lebadia, Lebadea.* Elle est près de la rivière de Céphise, & du Lac de Thébes, ou Stives, à quinze lieues de la ville de ce nom, vers le couchant. Matt.

LEVAGE, f. m. Terme de Coutumes. Dans l'Anjou & dans le Maine, le *levage* est un Droit appartenant au Seigneur Justicier: il se leve sur les denrées qui ont séjourné huit jours en son fief, & y ont été vendues & transportées ailleurs; c'est l'acheteur qui paye ce Droit au Seigneur. *Exagogicum. Levage* est aussi dans les mêmes Provinces un Droit qui est dû au Seigneur Justicier, pour les biens de ses sujets qui vont demeurer hors de son fief. Ce Droit ne doit pas excéder cinq sols.

LEVAIN, f. m. C'est tout ce qui peut faire qu'un corps se gonfle par le moyen de quelques-unes de ses parties, les plus mobiles & les plus pénétrantes, lesquelles étant agitées & divisées, agitent aussi & divisent les plus grossiéres, comme il arrive dans la pâte quand elle se leve, & se fermente. *Fermentum.* Quand le foin est serré sans être bien sec, il y reste un *levain* qui le fermente, qui le corrompt, & le fait fumer. Le vin, la biére, le cidre, ne bouillent qu'à cause du *levain* qu'ils enferment. L'huile de tartre est un *levain* qui fait une prompte fermentation, quand on la mêle avec l'esprit de vitriol; ce qui arrive généralement à tous les acides mêlés avec les alkalis.

Ce mot vient de *levamen*, *à levando*; parce que le *levain* fait lever la pâte. Voyez FERMENT.

Levain, est aussi un morceau de pâte aigrie, ou imbibée de quelque acide, qui fait lever, enfler & fermenter l'autre pâte avec laquelle on le mêle; & en ce cas, il s'appelle *Franc-levain.* Quand on y mêle de l'écume de biére, il s'appelle *levure.* Le pain ordinaire est fait avec du *levain.* Le pain qui doit être consacré est sans *levain. Panis azimus, non fermentatus.* Souvent ceux qui cuisent envoient emprunter un *levain* chez leur voisin pour faire leur pâte. Un *levain* d'une livre est capable de faire aigrir une masse de pâte aussi grosse que la terre. Voyez sur le *levain*, le Traité de Police de M. de la Mare, *T. I. p.* 560 *& suiv.* & *T. II. p.* 814 *&* 815.

Levain, signifie aussi un principe de corruption qui est cause des maladies. Ce qui fait la longueur des fièvres quartes, c'est qu'on ne peut chasser & purger le *levain* qui entretient la mauvaise humeur qui la cause.

Levain, se dit figurément en choses morales. On appelle en Théologie le *levain* du péché. *Fomes peccati*, l'inclination à mal faire qui vient de notre nature corrompue. On le dit aussi des passions, & sur-tout de la haine & de l'amour. Ils ont beau paroitre amis, il leur restera toujours un *levain* dans le cœur, après tous les affronts qu'ils se sont faits. L'absence n'a pas guéri cet amour, il y a encore du *levain* capable de le faire renaître.

Levain, en termes du grand Art, a les significations suivantes. *Levain* de la matiére des Philosophes, c'est la pierre au blanc parfait. *Levain* de l'or, c'est le mercure des Sages.

LÉVANE, f. f. Nom propre d'une Déesse de l'Antiquité payenne. *Levana.* La Déesse *Lévane* présidoit à l'action de celui qui levoit un enfant de terre: car quand un enfant étoit né, la Sage-femme le mettoit à terre, & il falloit que le pére, ou quelqu'un de sa part, le levât de terre, & le prît dans son sein, sans quoi il passoit pour illégitime. Saint Augustin, *L. IV.* de la Cité de Dieu, dit que *Lévane* n'étoit point une Déesse particuliére; qu'au sentiment des Payens, c'étoit Jupiter à qui l'on donnoit divers noms, selon les offices différens qu'il avoit; qu'il ouvre la bouche aux petits enfans, & qu'on le nomme le Dieu *Vatican*; qu'il les léve de terre, & qu'il soit la Déesse *Lévane.* De Ceriziers, *Traduction de la Cité de Dieu.* Voyez Dempster, *Paral. ad Rosin. Antiq. L. II. c.* 19. Vossius, *de Idolol. L. II. c.* 26. à la fin, prétend que *Lévane* est la même que Ilithyie, ou Lucine, qui est la même que la Lune, & que le nom de *Levana* vient de l'Hébreu לבנה, *Lebana*, qui signifie la Lune.

LEVANT, adj m. & f. *Sol oriens.* Il ne se dit guère qu'en cette phrase, Le Soleil *levant.* Toutes les Eglises étoient autrefois tournées au Soleil *levant.*

Dans les Coutumes, souvent on dit, un homme *levant* & couchant; pour dire, un homme domicilié, par opposition à *aubain*, ou *étranger.* On les appelle en Latin *Levantes & cubantes.* Voyez Du Cange, *dans son Glossaire.*

Levant, f. m. *Oriens, orientis plaga.* La partie du ciel sur l'horison terminée par le Méridien du côté où les Astres se lévent à notre égard. Le *Levant* est à notre main droite, quand nous tournons la face du côté du Pôle septentrional. L'Evangile a été prêché depuis le *Levant* jusqu'au Couchant. *A solis ortu usque ad occasum.* Cette terre est bornée au *levant* par une riviére.

☞ Levant. On appelle le *Levant* d'été, la partie du ciel où le Soleil se léve sur notre horison en été; & le *levant* d'hyver, celle où le Soleil se léve en hyver. Acad. Franç.

Levant, se dit aussi de tous les pays situés à l'Orient à notre égard, & en particulier des Iles & Ports de la mer Méditerranée. Les Marseillois trafiquent au *Levant*, à Smyrne, à Alep. Les beaux marroquins viennent du *Levant.* Le séné, la casse, s'apportent du *Levant.* La mer Méditerranée s'appelle la mer du *Levant.* On dit aussi, le Vice-Amiral du *Levant*, qui commande sur la Méditerranée; le Vice-Amiral du Ponant commande sur l'Océan. Escadre du *Levant*, celle qui est sur cette mer. Ce qui est beaucoup au-de-là de la Méditerranée, comme la Perse, l'Inde, & les autres pays de l'Asie plus reculés, ne s'appelle pas *Levant*, mais Orient. M. Tavernier, le P. Tachard, ont fait plusieurs fois le voyage de l'Orient, & non pas du *Levant.* La Chine est un des plus riches pays de l'Orient. Les Îles du *Levant.* Voyez TITAN. La mer du *Levant*, *Mare orientale*, est plus particuliérement la partie orientale de la mer Méditerranée. Elle commence à la côte orientale de l'Ile de Candie, & s'étend jusqu'aux côtes de la Syrie, ayant la Natolie au nord, une partie du Royaume de Barca avec l'Egypte au midi. Maty. En termes de Jardinage, le *levant* est tout le contraire de ce que c'est en Astronomie & en Géographie. Les Jardiniers ne regardent que les endroits de leur jardin où le Soleil donne, & de quelle maniére dans tout le cours de la journée il y donne, soit à l'égard de tout le jardin, soit à l'égard de quelqu'un de ses côtés: si les Jardiniers voient que le Soleil à son lever, & pendant toute la premiére moitié du jour, continue de luire sur un côté, ils appellent ce côté le côté du *levant*, & c'est en effet en matiére de jardins, le véritable *levant*; en sorte que si le Soleil y commence plus tard, ou y finit plutôt; cela ne se doit point appeller *levant.* La Quint.

On dit proverbialement qu'on adore plutôt le Soleil *levant* que le Soleil couchant; pour dire, qu'on fait plutôt la cour à un jeune Prince, qu'à un Prince fort âgé.

Levant, f. m. Sur la mer Méditerranée, on appelle *levant* le vent d'Orient. *Eurus.* C'est le vent d'Est.

LEVANTIN, adj. & f. m. Qui est né au Levant. *In orientali plaga natus.* Les *Levantins* sont la plupart Mahométans. Il se fait un grand commerce avec les *Levantins.* Les *Levantins* sont proprement ceux qui habitent le long des côtes de la Méditerranée du côté du Levant, & dans les premiers Etats qu'on trouve au-de-là de ces côtes, & parce qu'on va dans ce pays-là par la mer Méditerranée, on appelle les Officiers qui commandent ou servent sur cette mer, Officiers *Levantins.* Les Chinois, les Japonois, les Indiens, ne sont point désignés par le nom de *Levantins*, quoique par rapport à nous, ils habitent du côté du Levant. Il faut les appeller Orientaux. On va aujourd'hui chez ces peuples-là par l'Océan, en doublant le Cap de Bonne-Espérance. Equipage *Levantin*, est un équipage de vaisseau levé sur les côtes de la Méditerranée. Les Matelots *Levantins* sont fort agiles.

> *Les* Levantins *en leur Légende,*
> *Disent qu'un certain rat, las des soins d'ici-bas,*
> *Dans un fromage de Hollande*
> *Se retira, loin du fracas.* La Fontaine.

Ce nom ne se dit point des Anciens: en parlant d'eux, il faut dire, Orientaux, & non point *Levantins.* Il ne se dit pas non plus en matiére d'érudition; on ne dira point les Langues *Levantines*, mais les Langues Orientales. Il ne se dit donc que des peuples d'aujourd'hui qui habitent

bitent vers la mer du Levant, sur les côtes orientales de la mer Méditerranée. Il se dit aussi des drogues & des marchandises qui viennent de ce pays. Une bonne médecine purgative & corroborative, composée de casse récente, avec séné *levantin* & autres. MOLIERE.

☞ LEVANTIS, s. m. Soldats de Galére des Turcs. La peste & les *Levantis* sont après le feu les deux fléaux de Constantinople. TOURNEFORT. Les *Levantis* insultent souvent les Etrangers.

LEVANZO, s. m. Nom propre d'une petite Île, où il n'y a que quelques habitations. *Levantia*, *Phorbantia*. Elle est dans la mer Méditerranée, à trois lieues de la côte occidentale de la Sicile, vis-à-vis de Trépano. MATY.

LEUBACE. Voyez LIBESSE.

LEUBEN, LEWBEN, LAUBEN, s. m. Nom propre d'un bourg du Cercle d'Autriche. *Leubenum*, *Lauba*, *Leobium*. Il est dans la Stirie, sur le Muer, qu'on y passe sur un pont, à trois lieues au-dessus de Pruckander-Muer. MATY.

LEUCA, Capo di Leuca. Voyez S. MARIA di Leuca.

LEUCACANTHA, s. f. Plante qui est une espéce de Carline que C. Bauhin appelle *Carlina caulescens magno flore*. On la nomme autrement *Cameléon noir*.

Ce mot vient du Grec λευκὸς, *blanc*, & de ἄκανθα.

LEUCADA. Voyez Ste MAURE, Île.

LEUCANIE, s. f. Nom propre d'une Déesse des anciens Latins. *Leucania*. Il y a dans Gruter, *p. MLXXIV n.* 8. une Inscription antique à l'honneur de la Déesse *Leucanie*.

DEAE LEVCANIAE
SEX AURELIUS BACCHI
LUS. VOT. SOL.

☞ LEUCANTHÊME, s. f. Plante entiérement semblable au Chrysanthême, avec cette seule différence que ses fleurons sont blancs. Les racines, les feuilles, les fleurs & le bois de cette plante sont d'un goût si pénétrant, que si on les mâche, elles exprimeront de la bouche une quantité prodigieuse de salive; c'est pourquoi l'on peut s'en servir avec succès dans le mal de dents. On le prend pour le Pyréthrum, ou pour l'Impératoire, & c'est avec fondement. Ce n'est pourtant point le Pyréthrum de nos Herboristes, auquel on peut toutefois le substituer dans les maladies séches des viscéres & des intestins. Césalpin recommande un onguent fait de cette plante pour la gale. *Hist. des Plantes attribuée à Boërhaave*.

LEUCAS, s. m. Plante dont parle Dioscoride. Quelques-uns croient que c'est une espéce de Lamium, ou d'ortie morte, que C. Bauhin appelle *Lamium albâ lineâ notatum*.

LEUCATE, LEOCATE, s. m. Nom propre d'un bourg ou petite ville, qui étoit défendue par une bonne citadelle, que les François ont démolie depuis quelques années. *Leocata*, *Leucata*. Ce lieu est dans le Languedoc, à six lieues de Narbonne, & à pareille distance de Perpignan, sur le Lac ou petit Golfe de *Leucate*, qu'on juge pouvoir être la *Sordice palus* des Anciens. MATY. De Valois, *Not. Gall. p.* 274.

☞ LEUCATE, s. m. Promontoire de l'Acarnanie, où Apollon étoit honoré particuliérement; il étoit voisin d'Actium. C'est à *Leucate* qu'Enée fit célébrer les jeux Troyens en l'honneur de son pére Anchise.

LEUCE, s. m. Nom propre d'homme. *Leucus*. Quelques Copistes de Martyrologes ont dit *Leucus*, d'autres *Leontius*, d'autres *Seleucus*; & cette derniére maniére, toute fautive qu'elle est, a été adoptée par Maurolycus, Félicius, Galésinius & Canisius, qui se sont copiés l'un l'autre. CHASTELAIN. Voyez les notes de cet Auteur, au vingt-huitiéme de Janvier, *p.* 435 *& suiv.*

☞ LEUCÉ, s. f. *Vitiligo alba*. Espéce d'alphos, ou tache blanche qui vient à la peau, & qui pénétre jusqu'à la chair. *Voyez* ALPHOS. Galien en fait une espéce de lépre, qu'on appelloit Lépre blanche. Avicenne la nomme *Albara alba*. Elle en differe pourtant, en ce qu'elle est unie & sans âpreté. Ce mot est Grec λευκή, *blanche*. COL DE VILLARS.

☞ LEUCÉ. Île du Pont-Euxin, dont les Anciens ont fait une espéce de Champs Elysées, où habitoient les ames de plusieurs Héros.

LEUCES, s. m Nom propre d'homme. *Leucius*. A Brindes, le natalice de Saint *Leuces* Evêque. CHASTELAIN, au huitiéme & à l'onziéme de Janvier.

LEUCHTENBERG, s. m. Nom propre de lieu. Le Landgraviat de *Leuchtenberg*; en Latin *Leuchtembergensis Landgraviatus*. C'est un pays enclavé dans le Palatinat de Baviére. Il est le long de la riviére de Nab, & n'a rien de considérable que Pfreimb, qui en est la Capitale, & *Leuchtenberg*, Château fort qui lui donne le nom. Ce Landgraviat est dans la Maison de Baviére depuis l'an 1646. & il est possédé par un Cadet de cette Maison. MATY.

LEUCK, s. m. Nom propre d'un bon bourg du pays de Valais, allié des Suisses. *Leucia*. Il a un pont sur le Rhône, à cinq lieues au-dessus de la ville de Sion, & des bains renommés qui sont à une lieue du bourg. MATY.

LEUCO, s. m. Nom propre d'un Dieu des Platéens. *Leuco*. C'étoit un homme que la Pythie ordonna aux Grecs d'honorer comme un Dieu, au temps de la guerre de Perse. Les Platéens principalement obéirent à l'Oracle.

☞ LEUCOGRAPHIS. Nom d'une pierre appellée autrement *Maracus* & *Galaxia*. On la trouve en Egypte. Elle est d'un tissu mou & facile à dissoudre. Les Blanchisseurs s'en servent pour donner de l'éclat au linge. On dit qu'elle est emplastique & bonne pour ceux qui sont attaqués de crachement de sang, de l'affection cœliaque ou de douleur dans la vessie; pour cet effet il faut la prendre dans de l'eau. Les femmes qui ont des pertes de sang la prennent de la même maniére, ou s'en servent en pessaire. Elle entre dans les remédes ophtalmiques dont la consistence est molle. λευκογραφίς. DIOSCORIDE, *L. V. c.* 152.

LEUCOÏUM, s. m. Plante qu'on appelle autrement *Giroflier*, ou *violier*.

Ce mot est Grec, & composé de λευκὸς, *blanc*, ou *blanche*, & de ἴον, *violette*, comme qui diroit *violette blanche*. Cependant les fleurs de giroflier, que l'on appelle des violes, ou des giroflés, sont de plusieurs couleurs. Voyez GIROFLIER.

LEUCOMA, s. m. Terme de Médecine. C'est une petite tache blanche qui vient dans la cornée, & que les Latins appellent *Albugo*. Elle est causée par une humeur épaisse, & engagée dans cette membrane, ou par une cicatrice qui se fait ensuite d'une plaie, ou d'un ulcére dans cette partie, comme il arrive dans la petite vérole.

Ce mot est Grec, & formé de λευκὸς, *blanc*.

LEUCOMA, est aussi le nom que les Amériquains donnent à un fruit du Pérou, qui est plat d'un côté, comme nos châtaignes, & qui leur est semblable en couleur & en grosseur. L'arbre qui porte ce fruit, est grand, & d'un bois fort & ferme; ses feuilles ressemblent à celles de l'arbousier. On dit que le fruit est bon à manger, & d'un goût agréable, & qu'il arrête le cours de ventre, parce qu'il est astringent.

LEUCOPHLEGMATIE, s. f. Espéce d'hydropisie qu'on appelle autrement *Anasarca*. C'est une tumeur de toute la surface extérieure du corps, ou de quelques-unes de ses parties, blanche, molle, qui céde au toucher, & dans laquelle demeure l'enfonçure qui y a été faite par le pressement du doigt. La *Leucophlegmatie* est produite par une humeur aqueuse, extravasée, & qui s'est ramassée entre les interstices des muscles, & dans les pores de la peau.

Ce mot est Grec, & formé de λευκὸς, *blanc*, & de φλέγμα, *pituite*.

LEUCOPHRYNÉ, s. f. Surnom que les Magnésiens donnoient à Diane. *Leucophryne*. On ne sçait pas bien quelle est la cause de ce surnom. On dit que ce peut être, ou parce qu'une femme de ce nom avoit été inhumée au lieu où on bâtit un Temple à Minerve dans Magnésie, ou parce qu'elle avoit un Temple célébre à Ténédos, Île qui avoit porté le nom de *Leucophryné*, & que les Magnésiens avoient bâti le leur sur le modéle de celui-là.

LEUCOS, ou PATRASSO, s. m. Nom propre d'une petite

petite riviére de la Morée. *Patrassus*. *Glaucus*. Elle coule entre la ville de Gastani, & la Forteresse d'Achaia, & se décharge dans le Golfe de Patras, à une lieue de la ville de ce nom, vers le midi. Maty.

LEUCOSA, LICOSA, s. f. Nom propre d'une des Îles qu'on appelle li Galli. *Leucasia*, *Leucosia*. Elle est dans le Golfe de Salerne, près de la côte de la Principauté Citérieure, Province du Royaume de Naples, au midi du Cap della Minerva. Maty. Festus dit que cette Île fut appellée *Leucosie* d'une parente d'Enée qui y fut enterrée; mais Pline, *L. II. c.* 88. dit que ce fut du nom d'une des Syrénes, qui fut submergée sur la côte de cette Île, & fut inhumée dans l'Île.

☞ LEUCOSIE, s. f. Une des Syrénes, qui donna son nom à une Île de la mer Tyrienne, sur la côte occidentale d'Italie, où elle fut rejettée, dit Strabon, lorsque, selon la Fable, elles se précipitérent dans la mer.

LEUCO-SYRIE, s. f. Ancien nom d'une partie de la Cappadoce. *Leucosyria*. La *Leucosyrie* étoit aux environs de l'embouchure du Thermodoon, nommé aujourd'hui Pormon, qui se jette dans la mer Noire, près d'une ville de ce même nom.

LEUCOTHÉE, s. f. Nom d'une fausse Déesse. *Leucothea*. C'est la même qu'Ino, nourrice de Bacchus, qui fuyant la fureur d'Athamas son mari, se précipita dans la mer, & fut changée en une Déesse marine, qu'on appella *Leucothée*. Voyez Vossius, *de Idol. L. I. c.* 13 & 24. & *L. VII. c.* 10. Les Romains la nommérent *Matuta*.

☞ LEUCOTHOÉ, s. f. Fille d'Orchame, septiéme Roi de Perse depuis Bélus, & d'Eurynome, la plus belle personne de l'Arabie.

LEUCTRES, s. m. Nom propre d'une ancienne ville de la Béotie, en Gréce. *Leuctra*. Elle est célèbre dans l'Histoire par une grande bataille que les Thébains y gagnérent sur les Lacédémoniens, l'an de Rome 383. Maty.

LEUD, s. m. Vieux mot Celtique ou Franc, qui nous est resté, & qui signifioit sujet, *subditus*, ou peuple, *plebs*. De-là les mots d'*alleud*, de *Franc alleud*. Pasquier, *Rech. L. IV. c.* 7. *Leudes*, dans Grégoire de Tours & Aimoin, est pris pour sujet. Le même Auteur, *L. VIII. c.* 2. Voyez Chifflet, dans son *Glossarium Salicum*, au mot *Leode*, qu'il tire de l'Allemand *Leuden*, ou *lidem*, qui signifie peuple: *Plebs quæ bona sua qualiacumque possidet, & rem familiarem curat*.

LEUDE, s. f. Ce terme n'est usité qu'en Languedoc. C'est une espéce de péage qui se prend sur les choses qui sont portées à Toulouse par des étrangers. *Vectigal à mercatoribus alienigenis Tolosæ solvendum*. *Leuda*. Les habitans de Toulouse sont exempts de la *Leude*. Cette immunité leur fut confirmée l'an 1539 par un Arrêt du Conseil. Voyez la Faille, *Annales de Toulouse*, *T. II. p.* 111.

Voyez aussi *laude*, c'est la même chose dans les Coutumes. M. de Graverol remarque que ce mot de *leude* a une signification particuliére dans plusieurs villes de Languedoc, où l'on appelle *leude*, ce que les bourreaux exigent des paysans qui vont vendre au marché des œufs, des fruits, & autres choses semblables.

LEUDRAC, s. m. Nom propre d'une petite riviére de France *Valdraca*, *Vuldraga*. Elle est dans l'Autunois, en Bourgogne.

LEVE, s. m. Terme du Jeu de mail. C'est un des côtés du mail; c'est-à-dire, de l'instrument qui sert à jouer au mail, à pousser, à chasser les boules. La *léve* est faite en forme de cuiller de bois. *Cochlea tudicularia*. La *léve* sert à lever la boule quand on est en passe, & c'est de-là qu'elle a pris son nom. L'autre côté du mail s'appelle masse.

Leva, s. f. Nom d'une Déesse honorée autrefois dans les Pays-Bas. *Leva*. Voyez LÉEWEN.

☞ LÉVE-CUL. Terme de Fauconnerie. On dit, Voler *léve-cul*, c'est un vol à *léve-cul*, ou autrement Vol à la source.

☞ Léve-cul. Terme de Joueur. Jouer à *léve-cul*, c'est jouer deux ensemble, à condition que celui des deux qui perdra, quittera le jeu pour faire place à un autre. On dit plus ordinairement A *cul-levé*.

LEVÉE, s. f. Récolte de grains qu'on léve de dessus la terre. *Frugum coactio*, *collectio*. Ce Fermier ne me payoit pas, j'ai été contraint de saisir ses *levées*, de me faire ajuger ses *levées*, sa récolte.

Levée, signifie aussi une élévation de terre, de pierres, de fils de pieux; ou d'autres matériaux en forme de quai, de digue, de chaussée, pour arrêter des eaux, des inondations. *Agger*, *moles*. La *levée* soutient les berges d'une riviére, & en empêche le débordement. Rompre une *levée*. Vaug. On le dit particuliérement des *levées* de la riviére de Loire. On fait plusieurs lieues de chemin sur la *levée*. Il y a des Intendans des Turcies & *levées*.

Ce mot vient de *levaia*, qui en basse Latinité a signifié *chaussée*, *levée de terre*.

Levée, signifie quelquefois, Issue, action de celui qui s'en va d'un lieu dans un autre. *Exitus*, *finis*. Il est venu à la *levée* de table, c'est-à-dire, à l'issue du dîner, à la *levée* du Conseil, à l'issue de la séance du Conseil. Il partit pour la Cour après la *levée* du siége.

Levée, se dit aussi de l'action par laquelle on ôte, on léve, on découvre. Il faut appeller à la *levée* d'un scellé tous les créanciers opposans. Le Médecin se trouva à la *levée* du premier appareil de ce blessé. Ce Commissaire est celui qui a fait la *levée* du corps d'un tel homme assassiné.

Levée, se dit aussi des troupes qu'on met sur pié, des soldats qu'on enrôle. *Militum conscriptio*. Les Princes arment, on fait par tout des *levées*. On a envoyé faire des *levées* en Allemagne, en Suisse. Ce Capitaine est après à faire la *levée* de sa Compagnie. On dit aussi, faire une *levée* de Pionniers, de chevaux d'artillerie, &c.

Levée, se dit pareillement des impositions de deniers ordinaires ou extraordinaires qu'on léve sur les peuples. *Nummorum exactio*, *collectio*, *tributum*. On recommence en Hollande la *levée* du deux-centiéme denier. Ce sont les Asséeurs & Collecteurs qui font la *levée* des tailles. Il se dit particuliérement de l'argent qu'on léve sur le Clergé de France pour les intérêts du Roi. Depuis l'établissement de la Monarchie, on fait de temps en temps, & dans les nécessités de l'Etat, diverses *levées* sur le Clergé. L'Eglise accorde des *levées* au Roi. Il s'est fait de grandes & de fréquentes *levées* sur le Clergé. Patru.

Levée, se dit aussi au jeu de cartes, des mains qu'on gagne, qu'on léve de dessus le tapis. Il faut faire sept *levées* au Piquet pour gagner les cartes. On peut gagner à la Bête, quand on a les deux premiéres *levées*. L'Académie fait ce mot masculin, faire un *levé*. Mais l'usage paroît être pour *levée*.

Levée, terme de Batelier. Sorte de petite planche composée de trois ou quatre ais attachés à l'un des bouts du bateau. *Tabulatum*. S'asseoir ou se mettre sur la *levée* du bateau.

On dit sur mer, il y a de la *levée*, c'est-à-dire, que les lames de la mer s'élévent fort haut. Dans la baie de Coquimbo (sur la mer du Sud) les vaisseaux se mettent à l'abri de tous vents en fermant la pointe de tribord ou de la Tortue, par celle de babord; de sorte qu'on voit de tous côtés la terre, & qu'il n'y a point du tout de *levée* de mer. Frézier, *page* 117.

Levée, est aussi un terme de Couturiere en linge, qui signifie tout ce qu'on ôte du rabat quand on le taille, & qu'il y a plus de toile qu'il n'en faut pour le rabat. Il y a trop de toile à ce rabat: il y faut faire une *levée*.

☞ Levée. Terme de Fabrique d'étoffe à la navette & au métier. C'est autant d'ouvrage qu'un Ouvrier en peut faire sans être obligé de rouler sur l'ensuble de devant l'ouvrage déja fait. Cet Ouvrier est habile, il fait plus d'une *levée* par jour.

☞ Levée se dit aussi de l'étoffe que l'on coupe d'une piéce chez un Marchand. Cette piéce de velours est presqu'entiére, on n'en a pris qu'une *levée* de jupe.

☞ Levée. Terme d'Horlogerie. C'est un petit levier mobile placé sur la tige d'un marteau de répétition. On l'appelle aussi Echappement.

☞ Levées, s. f. pl. Les *levées* sont les bouts des piéces de bois qui traversent l'arbre ou aissieu de la roue, & qui en passant, attrapent les têtes des maillets, les soulévent & les laissent retomber en s'échappant.

Levée, se dit aussi en parlant de la course de bague, & se dit de l'action de celui qui court la bague, lorsqu'il vient à lever la lance dans la course. Il a fait une *levée*. Faire une *levée* de bonne grace.

On dit proverbialement qu'on a fait une grande ou une belle *levée* de boucliers, quand on fait de grands préparatifs pour quelque entreprise qu'on abandonne, qui a apparence de ne pas réussir. *Magnificus, sed inanis apparatus.* On le dit particuliérement des fanfarons, des gens qui menacent, qui font plus de bruit que d'effet.

☞ LEVENT, s. m. Terme de Relation. Soldat de Marine chez les Turcs. *Miles navalis.* La plus grande partie des Officiers de la Marine & des Soldats qu'ils appellent *Levents*, y font leur résidence ordinaire, & l'insolence de cette canaille, qui est toûjours très-grande parmi les gens de mer, rend ce quartier moins fréquenté des Chrétiens. Du Loir, *p. 66.* Il parle du quartier de Constantinople appellé *Cassan Bacha.*

LEVER, s. m. L'heure où on sort du lit. *Tempus è lecto surgendi.* Il faut aller à son *lever* pour le trouver chez lui. Les Courtisans s'empressent d'aller au *lever* du Roi.

Lever, se dit aussi du soleil, & des astres, quand ils montent sur l'Horizon, ou quand on commence à les appercevoir. *Ortus, exortus.* Il y a trois sortes de *lever* des astres; le *lever cosmique*, quand ils se lévent en même temps que le soleil, parce qu'au *lever* du soleil le monde semble renaître, & la nature reprendre ses fonctions. On l'appelle aussi *lever poëtique.* Le *lever acronyque*, quand l'étoile se léve lorsque le soleil se couche. L'*héliaque apparent*, ou *solaire*, lorsque l'astre commence à paroître en sortant des rayons du soleil, & qu'il n'est plus offusqué de sa lumiére; ce qui arrive environ 20 jours après la conjonction de cet astre avec le soleil, plus ou moins, selon la grandeur de l'astre, son éloignement, &c. Hésiode a remarqué que les Pléiades étoient cachées 40 jours, c'est-à-dire, 20 jours avant leur *lever* cosmique, ou conjonction avec le soleil, & 20 après. Quelques peuples de l'Amérique, & entr'autres les Sauvages de la Terre ferme de la Cayenne, réglent leur année civile sur le cours de *Sirius;* ils commencent leur année au *lever* héliaque de cette étoile, lorsqu'ils commencent à l'appercevoir dégagée des rayons du soleil. On dit aussi le *lever* de l'aurore. Voir. Le *lever* des signes, qu'on appelle *lever astronomique*, c'est le temps que les signes du Zodiaque emploient à se lever sur l'horison.

Lever, se dit aussi en parlant des séances qui terminent les Assemblées. Il faut se trouver au *lever* du Conseil, de la Cour, de la Chambre. Le mot de *levée* est plus usité en ce sens. Voyez LEVÉE.

LEVER, verb. act. Changer la situation de quelque corps en le haussant, en le mettant plus haut qu'il n'étoit. *Tollere, erigere.* Moïse *levoit* les bras au Ciel, quand son peuple combattoit. On *léve* les pierres dans les atteliers avec des grues. On a *levé* le pont, on ne sçauroit plus entrer dans la ville. *Lever* les soufflets d'une orgue. Quand un des pitons d'une pompe se baisse, l'autre se *léve.* On *léve* la bonde d'un étang, quand on le veut vuider, quand on le veut pêcher. On *léve* les pales d'un moulin, quand on le veut faire aller. Il faut *lever* la cremailliére d'un cran; *lever* les rideaux; *lever* son manteau de peur des crottes. Dans ce sens on dit sur mer, *léve*, c'est un commandement qu'on fait à un équipage de chaloupe ou autre bâtiment, pour tenir les rames hors de l'eau, & cesser de naviguer.

Lever, se dit aussi à l'égard de la situation des personnes & des choses, quand elles se dressent, ou se tiennent debout, après avoir été à genoux, assises, ou couchées. *Surgere, erigere se, consurgere, exurgere.* Pendant l'Evangile & le Magnificat, il faut qu'un chacun se *léve* à l'Eglise. Quand on a dîné, on se *léve* de table. Les gens d'affaires ou d'étude se *lévent* du matin. Les Dames & les fainéans se *lévent* tard. Ce malade est convalescent, il commence à se *lever*, à marcher par la chambre. On dit en ce sens, qu'un valet est allé *lever* son maître; pour dire, lui aider à l'habiller. ☞ Se *lever* du matin, se *lever* le cul le premier. *Thesaurus.* Nous sommes *levés* du matin. *Alizon*, Saimon, c'est pour baiser le cul à Martin, de peur qu'il n'y ait presse. Com. *des Prov. Act. 1. Sc. 4. p. 9. & 10.* Vous vous êtes *levée* le cul le premier: vous êtes bien engrognée, *Sc. 5. p. 11.* Il s'est *levé* le cul devant, le cul le premier, se dit de celui qui paroît plus chagrin, plus grondeur qu'à l'ordinaire.

On dit aussi, qu'une Compagnie se *léve*, quand sa séance est finie, quand elle se sépare. A l'égard des choses, on dit *lever* un tonneau sur le cul, *lever* une colonne, une piéce de bois qui étoit couchée; pour dire, la dresser.

Lever, signifie encore, Découvrir. *Detrahere pileum, caput aperire.* On doit *lever* son chapeau quand il passe quelqu'un digne de vénération. Les femmes *lévent* leur masque, les Religieuses leur voile, pour faire honneur à ceux à qui elles parlent. On *léve* le couvercle de la marmite quand elle s'enfuit. Il signifie aussi, Arracher. On a *levé* la serrure de cette porte, pour l'appliquer sur une autre. Il signifie aussi, ôter une chose de dessus une autre. On a *levé* la nape, les tables. *Lever* le premier, le second service. *Lever* le premier appareil qu'on a mis sur une plaie. *Lever* l'écorce d'un chêne pour faire du tan.

On dit en ce sens; *Lever* les difficultés. *Lever* un obstacle, c'est-à-dire, ôter. *Removere.*

On dit en termes de Finances & de comptes, *Lever* une indécision mise sur la recepte, c'est-à-dire, passer un article ou une partie d'un compte qu'on avoit laissé indécise, jusqu'à ce qu'il apparût des piéces nécessaires ou requises pour l'admettre.

Lever, signifie aussi, Couper, détacher, *Secare, incidere.* On dit, *lever* la cuisse, l'aile d'un chapon. Les Chaircutiers *lévent* les fléches de lard devant que de dépecer leurs pourceaux. Les Bouchers *lévent* l'épaule, la détachent du haut côté du mouton. On dit aussi, *Lever* un habit, une jupe chez un Marchand; pour dire, l'acheter, la détacher de la piéce.

Lever, signifie aussi Oter, effacer, *Abstergere, delere. Lever* un pâté de dessus un papier. *Lever* une écriture avec de l'eau forte. *Lever* une tache sur un habit, sur du linge.

Lever, signifie aussi, S'enfler, se fermenter. *Fermentescere, intumescere, relaxari, rarefieri.* Un levain où il y a de l'aigre, de l'acide, quelque petit qu'il soit, peut faire *lever* une masse de pâte aussi grosse que toute la terre. Le vin se *léve*, s'enfle dans le tonneau, quand il bout.

Lever, signifie encore, Recueillir, emporter les fruits d'un héritage, d'une Seigneurie, soit qu'ils soient en espéce, soit en argent. *Fructus cogere, colligere.* Le Métayer a bien *levé*, bien recueilli des blés dans ce champ, bien du foin dans ce pré. C'est l'Archidiacre qui a *levé* les fruits de cette Cure pour son droit de Déport. C'est un tel Seigneur qui *léve* les grosses Dîmes dans un tel lieu. Le Receveur n'a plus rien à *lever* des cens & rentes de la Seigneurie.

On le dit aussi en parlant des droits des Domaines du Roi, & des tailles & impositions. *Vectigalia colligere, eligere.* Ce sont les Collecteurs qui *lévent* les tailles dans les Paroisses. Le Roi *léve* tant par an sur son peuple; il *léve* tant sur le vin, sur le sel, sur les marchandises.

On dit en termes de Guerre, *Lever* le siége, le blocus d'une Place; pour dire, Abandonner le dessein de la prendre, s'en éloigner, *Solvere obsidionem, discedere ab obsidione. Lever* le camp; pour dire, Quitter son poste, ou *lever* le piquet, déloger. On dit aussi, *lever* la garde, la sentinelle, quand on met une nouvelle Compagnie en garde, ou un nouveau Soldat en faction. On *léve* la garnison, quand on emméne ceux qu'on avoit commis à garder quelque chose. On dit aussi, *lever* l'étendard, *signum extollere*, quand on se met en état de faire la guerre. *Lever* une armée, des troupes, une Compagnie, un Régiment; pour dire, les mettre sur pié, enroller des Soldats. *Milites conscribere, comparare. Lever* des Pionniers, des chevaux d'artillerie. On dit aussi, *lever* le canon avec des coins de mire; pour dire, le pointer.

Lever, se dit aussi au Manége, en parlant des diverses façons de manier un cheval. *Exigere, attollere. Levez* le devant à ce cheval. *Levez*-le à caprioles, à pésades, à courbettes, c'est-à-dire, maniez-le à caprioles, &c.

En termes de Marine, on dit, *Lever* l'ancre, *ancoram tollere*, c'est la tirer du fond de l'eau pour partir d'un port, d'une rade, d'un lieu où le vaisseau étoit arrêté. *Lever* les voiles, c'est les isser, les hausser. On dit aussi que le vent se *léve*, quand il commence à souffler, à exciter un orage. *Lever* quelque chose à l'aiguille de la boussole, c'est voir avec la boussole à quel air de vent est la chose en question. *Lever* les terres, c'est en observer la situation & en faire un plan.

☞ Lever l'ancre avec la chaloupe, c'est lorsqu'on envoie la

la chaloupe, qui tire l'ancre par son otin, & qui la porte à bord. *Lever* l'ancre d'affourché avec le navire, c'est lorsqu'on file du cable de la grosse ancre, qui est mouillée, & que l'on vire sur l'ancre d'affourché, jusqu'à ce qu'elle soit à bord.

En Géométrie, on dit, *Lever* le plan d'une ville, d'un bâtiment, d'une Province, pour dire, en faire une représentation, une description sur le papier exactement & avec toutes les mesures. *Delineare urbis, domûs, provinciæ, ichonographiam.* *Lever* un plan, c'est aussi en prendre toutes les dimensions avec la toise, la canne, la perche, &c. On dit aussi, d'un point donné, *Lever* une ligne perpendiculaire, ou plutôt, *élever* une ligne. *Lineam ducere.* *Lever*, ou plutôt, *élever* une aiguille, un obélisque, une colonne, un bâtiment à plomb. *Erigere ad perpendiculum.*

En termes de Chasse, on dit, Faire *lever* le gibier, soit liévre, perdrix, ou autres; pour dire, le découvrir, le faire partir, & donner lieu de le courir, ou de le tirer.

☞ Lever. En termes de Chasse, on appelle *Lever* le pied du cerf, lorsqu'on le coupe pour en faire honneur au Maître ou Seigneur de la chasse, ou à quelqu'autre de la compagnie.

☞ Lever de l'étoffe, du drap, de la serge, &c. C'est acheter chez un Marchand ces sortes de marchandises à l'aune, ou les faire couper à la piéce.

En termes d'Astronomie, on dit que le soleil *se léve* quand il paroît au bord oriental de l'horizon: *Sol oritur;* que l'aurore se *léve* avant le soleil: qu'un signe, qu'un degré de l'Équateur se *lévent* par une ascension droite, ou oblique: que les astres se *lévent* en trois façons ci devant expliquées.

En Agriculture, on dit, *lever* les guérets, quand on donne le premier labour aux terres qui ont été quelque temps à se reposer, pour les semer en la saison prochaine. *Novalia arare, colere.* On *léve* les tulipes, quand elles sont défleuries, pour empêcher que l'oignon ne se gâte, ou ne s'enfonce en terre. Il est aussi quelquefois neutre, & se dit des plantes, des graines qui commencent à pousser, & à sortir de terre. Il avoit semé là du gland, les chênes commencent à *lever*. Les orges *lévent* plus vite que les fromens. Nos pois ne sont point encore *levés*, nos féves *léveront* bientôt. La graine de laitue *léve* en for peu de temps.

En termes de Pratique, on dit, *Lever* un corps mort, un enfant exposé, pour dire, Faire un procès verbal de l'état où on les a trouvés, & mettre ordre à la sépulture de l'un, ou à la nourriture de l'autre. *Cadaver attollere, additâ juris formulâ.* *Lever* un scellé, pour dire, Reconnoître si le sceau qu'on a apposé est sain & entier, & procéder à la description de ce qu'on trouve dessous. *Lever* un contrat, une sentence, un arrêt; pour dire, s'en faire délivrer une grosse, ou une expédition. On dit aussi, *Lever* la main, quand on fait un serment en Justice, & obtenir main *levée*, quand on obtient la décharge d'une saisie, ou quand on la fait annuler. *Lever* la main du Roi, *lever* des défenses, une interdiction, une opposition, une excommunication, quand on décharge de ces actes, ou quand on les annule. On dit aussi, qu'on *léve* une charge vacante aux parties casuelles, quand on l'achete pour s'en faire pourvoir.

Au jeu on dit, *Lever* une main, pour dire, Gagner une ou plusieurs cartes qu'on a jettées. Jouer à cul *levé*, quand un tiers attend à prendre la place de celui qui perdra, tandis que deux autres jouent ensemble. ☞ Au jeu de Trictrac, c'est rompre son jan de retour, & mettre ses dames hors du trictrac. Quand d'un jan de retour on a gagné partie simple ou double, il vaut mieux s'en aller que de *lever* jusqu'à la fin, à moins qu'on n'espérât de gagner encore beaucoup de points. On ne *léve* point que l'on n'ait passé toutes ses dames dans le petit jan *Traité du Trictrac.* Quand on est passé dans le petit jan, on *léve* à chaque coup de dé tout ce qui bat juste sur le bord, selon le nombre qu'on a amené; autrement on ne peut point *lever;* mais il faut jouer ce qui ne bat point sur le bord. Id. Celui qui a *levé* le premier toutes ses dames, gagne quatre points par simple, & six par doublet; c'est-à-dire, que le dernier coup qu'il joue, s'il fait un doublet, il marque six points; s'il fait un nombre simple, il n'en marque que quatre, avec les autres points qui peuvent lui être restés d'ailleurs, & outre cela, il a le dé pour recommencer une autre partie. Id.

On dit aussi, *Lever* ménage, *lever* cabaret, pour dire, commencer à tenir ménage, cabaret, & à se garnir pour cet effet, de tous les meubles, marchandises & ustensiles qui y sont nécessaires. ☞ *Lever* boutique, c'est louer une boutique, & la remplir d'un assortiment de marchandises pour en faire le négoce, & la tenir ouverte aux Marchands qui se présentent pour acheter.

☞ Lever. On dit *Lever* un corps saint, pour dire, Le tirer du tombeau avec cérémonie, pour l'exposer à la vénération des Fidéles. Ac. Fr.

Lever la main, signifie aussi quelquefois, Menacer, ou frapper. *Minitari, minas intendere.* C'est un crime effroyable de *lever* la main sur son pére. C'est faire un affront signalé, de *lever* le bâton sur un Gentilhomme. Drusus *leva* la main pour frapper Séjan. Ablanc.

Lever, se dit aussi en choses spirituelles & morales. *Lever* de l'esprit un doute, un scrupule, un ombrage; pour dire, Guérir un esprit de quelques vaines impressions. *Solvere.* *Lever* la difficulté d'une affaire; pour dire, L'éclaircir, la tourner du bon côté. On dit aussi, qu'un homme n'ose *lever* les yeux, quand il est honteux pour quelque mauvaise action qu'il a faite: *Oculos attollere, tendere ad cœlum.* Qu'il *léve* les yeux au Ciel; pour dire, qu'il le prie, qu'il l'invoque: & qu'il a osé *lever* les yeux sur quelque grande Dame; pour dire, qu'il a eu la hardiesse d'en devenir amoureux. On dit encore en matiére Ecclésiastique, qu'un homme a *levé* un enfant sur les Fonts de Baptéme; pour dire, qu'il a été son parrain. On dit aussi, qu'on *léve* l'Hostie, quand le Prêtre la montre au peuple après la Consécration.

Lever, se dit proverbialement en ces phrases. On dit, qu'un homme marche la tête *levée*, pour dire, hardiment & sans craindre; qu'il *léve* la crête, qu'il *léve* les cornes, qu'il *léve* le nez; pour dire, que ses affaires sont en bon état, ou qu'il est fier & orgueilleux. On dit aussi, qu'il se *léve* en piés sur ses ergots; pour dire, qu'il se met en état de quereller & de menacer. On dit aussi, qu'il a *levé* le masque; pour dire, qu'il agit ouvertement & sans se cacher, ou qu'il est effronté, & qu'il a toute honte bue. On dit aussi, que quelqu'un a *levé* le liévre; quand il a ouvert le premier un avis, ou donné lieu à une question. On dit aussi, quand la Cour se *léve* le matin, elle dort l'après-dînée; pour dire, qu'elle n'entre point le soir au Palais. On dit d'une chose, qu'elle *léve* la paille, quand elle est singuliére & extraordinaire, ou décisive. On dit aussi, il faudra se *lever* bien matin pour l'attraper; pour dire, qu'on a affaire à un homme bien fin. On dit, *lever* le menton à quelqu'un; pour dire, le protéger, lui aider en ses affaires, en ses entreprises. On dit d'une fille, que son tablier *léve*, quand elle ne peut cacher sa grossesse. On dit aussi, prendre un homme au pié *levé;* pour dire, lui vouloir faire faire quelque chose sur le champ, sans lui donner le loisir de se reconnoître. On dit aussi, qu'il faut *lever* les épaules, quand on est obligé de souffrir quelque chose sans s'en oser plaindre. A beau se *lever* matin qui a bruit de dormir la grasse matinée. Mascur.

Levé, ée, part. pass. & adj. *Erectus.*

Et présentant la foudre à mon esprit confus,
Déja, le bras levé, *menaçoient mes refus.* Rac.

☞ On dit, Prendre quelqu'un au pié *levé;* pour dire, prendre quelqu'un au mot, sans lui donner le temps de faire réflexion; tirer avantage contre lui de ce qu'il lui est échappé de dire. Acad. Fr.

Levé, en termes de Blason, se dit particuliérement de l'ours, quand il est représenté droit & en pié. *Erectus.*

LÉVÉRANO, s. m. Nom propre d'un bourg avec titre de Principauté. *Leveranum.* Il est dans la Terre d'Otrante, Province du Royaume de Naples, près du Golfe de Tarente, & à trois lieues de la ville de Leccie. Maty.

LÉVE-ROY. Ancien serment, ou jurement qu'on trouve dans les Coutumes, & dont on ne sçait pas trop bien la signification. Jurer par *léve-Roy.* M. de la Thomassiére croit que cela veut dire, par le véritable Roi, *per verum Regem.*

LEVERPOLE. Voyez LÉERPOLE.

LÉVÊCHE, f. f. Plante. Voyez LIVÊCHE.

LEVEUR, f. m. Celui qui a foin de lever des Droits Seigneuriaux, des dîmes, des tailles, des impofitions. *Coactor, exactor pecuniarum.* Voilà le *Leveur* de la dîme, le *Leveur* du huitiéme denier. Il y a des *Leveurs* de tailles qui en font le recouvrement, au lieu des Affeeurs & Collecteurs.

☞ LEVEUR, f. m. Terme de Manufacture de papier C'eft l'Ouvrier qui dans les Papeteries léve les feuilles de papier de deffus les feutres, pour les mettre les unes fur les autres fur le drapant.

LEVEURE. Voyez LEVURE.

LEUFROY, f. m. Nom propre d'homme. *Leutfredus*, *Leufredus*, dans les *Acta Sanct. Jun. T. IV. p.* 104 & 105. & *Leotfridus*, dans Baillet, au 21 de Juin. *Leufroy*, qu'on trouve auffi nommé *Leofroy*, étoit forti d'une maifon noble & ancienne du Territoire d'Evreux; mais il renonça dès fa premiére jeuneffe à tous les vains avantages qu'il auroit pû retirer de fa naiffance, & des richeffes de fa famille, pour fe dévouer au fervice de Dieu. Baillet. Il reçut l'habit Monaftique des mains de Saint Saens, vers l'an 686. dans un Monaftére que ce Saint avoit bâti au pays de Caux, & dont il avoit la conduite. Vers l'an 690. il repaffa dans le Diocèfe d'Evreux, où il bâtit un Monaftére dans le pays de Madric, près de la riviére d'Eure, en un endroit où Saint Oüin, Prédéceffeur de Saint Aufberg, avoit planté une croix enrichie de Reliques, ce qui fit que le Monaftére de S. *Leufroy* fut appellé la Croix Saint Oüin. Il en fut Abbé, & on l'a appellé depuis la Croix Saint *Leufroy*. Il y mourut le 21 de Juin vers l'an 738. Voyez le P. Henfchenius dans les *Acta Sanct.* à l'endroit cité.

LÉVI, f. m. Nom propre d'homme. *Lévi.* Le Patriarche *Lévi*, le premier que l'on fçache qui a porté ce nom, étoit le troifiéme fils de Jacob & de Lia. Voyez Gen. *XXXIX.* 34.

Lévi. Eft auffi le nom de la Tribu compofée des Defcendans du Patriarche dont on vient de parler. *Tribus Levi* La Tribu de *Lévi*. Le nom de la Tribu de *Lévi* n'étoit point écrit fur les pierres précieufes du rational du Grand-Prêtre, comme ceux des autres Tribus. Voyez LÉVITE.

☞ LÉVI, f. m. (la Pointe de) Cap de l'Amérique, fur la rive méridionale du fleuve de Saint Laurent.

LÉVIATHAN, f. m. Nom d'un monftre marin, ou grand & gros poiffon, dont il eft parlé dans le Livre de Job, *XL.* 20. *Leviathan.* Pouvez-vous enlever *Léviathan* avec l'hameçon, & lier fa langue avec une corde: Lui mettrez-vous un cercle au nez, & lui percerez-vous la mâchoire avec un anneau? Saci. Plufieurs entendent ce paffage allégoriquement, & prennent *Léviathan* pour le Démon. Mais quoi qu'il en foit du fens allégorique, il fuppofe un fens littéral, dans lequel *Léviathan* fignifie un animal de la mer; *l'hameçon*, & l'expreffion d'*enlever avec un hameçon*, marquent cela: mais il s'agit de fçavoir quel poiffon c'eft. Il eft encore certain qu'il faut que ce foit quelque grand & gros monftre de la mer. Car Dieu ne dit ceci à Job que pour lui faire connoître fa puiffance, & ce ne feroit pas une grande preuve de puiffance, que de pouvoir enlever un poiffon ordinaire. L'opinion la plus commune eft que c'eft la Baleine; d'autres difent que c'eft un poiffon appellé Mular, dont parle Rondelet, & qui fe trouve en abondance dans la Méditerranée; quelques-uns veulent que ce foit un dragon terreftre, & d'autres le crocodile. Bochart a fuivi ce fentiment dans fon Hiérozoïcon, *P. I. L. I. c.* 7. & *P. II. L. V. c.* 16, 17. Il le prouve par un endroit du Thalmud, au Traité du Sabbath, où il eft dit que le כלבית *calbith*, ou chien marin, eft la terreur de *Léviathan* Il foûtient que ce *calbith*, eft l'Ichneumon, & que l'animal dont il eft la terreur eft le crocodile; parce qu'en effet l'Ichneumon fe jette dans la gueule du crocodile, s'infinue dans fon corps, lui ronge les entrailles, lui perce le ventre, & fort par le trou qu'il y fait: d'où il s'enfuit que le crocodile eft le *Léviathan* des Hébreux Tout ce que l'Ecriture dit de *Léviathan* convient fort bien au crocodile. Il y en a d'une grandeur prodigieufe; & Jean Lapez, dans fon Hiftoire des Indes, *L. VI. c.* 1 & Jean de Léry, dans fon Amérique, *C.* 10. difent qu'on en voit qui ont jufqu'à cent pieds de long.

On ne convient guère plus de l'étymologie du mot *Léviathan*, que de fa fignification. Quelques-uns le tirent de לוית תנים *Leviath thanim;* c'eft-à-dire, *conjonction de dragons*, comme fi l'on avoit voulu dire, qu'il y avoit plufieurs dragons dans le feul *Léviathan*, c'eft-à-dire, qu'il en valoit plufieurs lui feul. Bochart le dérive de l'Arabe לוי qui veut dire, *fléchir*, *plier;* car cet animal fe plie & fe replie comme un ferpent, ainfi qu'il eft dit en Ifaïe, *XXVII.* 1. Voffius, *de Idolol. L. IV. c.* 32. croit que *Léviathan* vient de לוה, *lavah*, c'eft-à-dire, *cumulatus*, *additus fuit;* & que ce nom marque la grandeur de l'animal auquel on l'a donné.

LÉVIDONA, LÉVIDONIA, ou ALVIDONA, f. f. Nom propre d'un bourg du Royaume de Naples. *Levidona*, *Levidonia*, *Alvidona.* Il eft dans la Calabre citérieure, aux confins de la Bafilicate, fur le Golfe de Roffano. *Terre di San Bafilio.*

LEVIER, f. m. Long & fort bâton qui fert à lever par un bout des pierres, des fardeaux. *Vectis, porrectum.* C'eft une balance, ou verge, qui au lieu d'être fufpendue, eft appuyée fur un point fixe; quand le *levier* eft de fer, on l'appelle *pince.* Le *levier* eft la premiére & la plus fimple des machines. Les roues, les poulies, le tour, le cabeftan, & prefque toutes les forces mouvantes, n'agiffent que par la force du *levier*. Le coin n'eft qu'un double *levier*. Le centre du *levier* eft le lieu où il s'appuie, ayant le poids d'une part, & la puiffance de l'autre; les Artifans l'appellent *Orgueil*, & les Sçavans *Hypomochlion*. Il y a des *leviers* de plufieurs efpéces. Ils enlevent les fardeaux avec d'autant plus de facilité, que la puiffance eft plus éloignée, ou le poids plus proche du point fixe. On appelle *levier* recourbé, celui qui fe recourbe fur le point d'appui. *Levier* fucceffif, celui dont l'action fe fait par reprifes. *Levier* continuel, ou perpétuel, celui dont l'action n'eft point interrompue. Voyez les Elémens de Méchanique & de Phyfique. *Levier* à croc, c'eft un *levier* dont le manche eft de bois, auquel s'emmanche un fer qui a le bout recourbé comme un crochet. Faire une pefée, c'eft pefer fur le *levier;* faire un abattage, c'eft abattre le *levier* avec des cordes, à caufe de fa longueur, & de la grandeur du fardeau. Voyez les notes de M. Perrault, fur Vitruve, *L. X. c.* 18.

☞ LÉVIGATION, f. f. Terme de Pharmacie. L'action de rendre un médicament folide en alkool, ou poudre impalpable, en le broyant fur le porphyre, comme on broie les couleurs. *Levigatio.* Col de Villars.

LÉVIGER, v. act. Terme de Chymie. C'eft rendre un mixte en poudre impalpable, fur le porphyre, ou fur l'écaille de mer, ou écaille de *May*, qui eft une Paroiffe proche de Caën remplie de grandes pierres plates & dures, fur lefquelles les Peintres broient les couleurs. *Levigare.*

LEUILLY, f. m. Nom propre de lieu. *Luliacum. Leuilly* étoit autrefois une Terre de l'Eglife de Laon. Valois, *Not. Gall. p.* 290.

LÉVIN, ou LÉWIN, f. m. Nom propre d'une riviére d'Ecoffe. *Levinus*, *Leuvinus.* Elle a fa fource dans le Montheit, baigne une partie de la Fife, & fe décharge dans le Golfe Forth, au bourg de *Lévin*, à trois lieues de Saint André. Il y a une autre riviére de ce nom dans le Comté de Lennox. Elle traverfe tout le Lac de Lomond du nord au fud, baigne la ville de Dunbriton, & peu après fe joint au Cluyd.

☞ LÉVINSMOUTH, f. m. Ville d'Ecoffe, dans la Province de Fife, fur la riviére de Lévin, à fon embouchure.

LEVIS, adj. Qui peut fe lever & fe baiffer. *Arrectarius*, *ductarius.* On le dit particuliérement des ponts qui font devant les portes de villes & de châteaux, qu'on leve le foir. On le dit quelquefois des ponts portatifs, ou de la partie qui fe leve fur les ponts de bateaux pour laiffer un canal libre à la navigation.

On a appellé auffi des fouliers à pont *levis*, des fouliers avec des talons fort hauts, & de petites mules détachées, fur lefquelles ils s'appuyoient, qui étoient autrefois à la mode. De peur que les alimens, qui ont leur canal féparé, ne fe gliffent dans celui de la refpiration, il y a une efpéce

espéce de soupape, qui fait sur l'orifice du conduit de la voix, comme un pont *levis*, pour faire passer les alimens, sans qu'il en tombe aucune partie subtile. Fen. *De l'Exist. de Dieu*, *N. XL.*

LÉVIS, ou LEVI. Nom d'une grande & illustre Maison de France. Les Seigneurs de *Lévi* étoient en grande considération dès le XII[e] siécle. Cette Maison tire son nom de la Terre de *Lévis* dans le Hurepoix, contrée du Gouvernement de l'Ile de France, mais on ne prononce jamais l'*s*, & même on ne l'écrit pas.

LEVITA, s. f. Nom propre d'une petite Île déserte, mais qui a un port fort sûr. *Levita*, autrefois *Lebinthos*. Elle est entre celles de Lango, de Morgo & de Stampalia, dans l'Archipel. Matt. Voyez Strabon, *Liv. X.* Pline, *Liv. XIV. c.* 12. Mela, *Liv. I. c.* 17. *Lévita*, ou *Lébinthus*, étoit une des Sporades. Pline, *Liv. IV. c.* 12. Méla, *Liv. II. c.* 7. Strabon, *Liv. X.*

On dérive ce nom de l'Hébreu לבנתה, en Chaldéen לבנתא, *Lebentha*, *Lebinthus*.

LÉVITE, s. m. Prêtre, ou Sacrificateur Hébreu, ainsi nommé, parce qu'il étoit de la Tribu de Lévi. *Levita.* En l'ancienne Eglise, on a appellé aussi *Lévites*, les Diacres, les Ministres de l'Autel. Les *Lévites* de l'ancienne Loi étoient les Descendans du Patriarche Lévi, troisiéme fils de Jacob & de Lia; c'étoit la Tribu de Lévi, que Dieu s'étoit réservée, & qu'il avoit consacrée au service de ses Autels & de son Tabernacle, ou de son Temple. Cette famille, ou Tribu étoit divisée en trois branches, par trois fils de *Lévi*, Gerson, Caath & Mérari; d'où étoient venus les Gersonites, les Caathites & les Mérarites. Ils avoient chacun leur office marqué dans le service du Tabernacle dans le Désert, comme on le peut voir dans les Nombres, *C. III.* Quand l'Arche fut fixée sur la montagne de Sion, & qu'ensuite le Temple fut bâti, David & Salomon réglérent leur service d'une maniére nouvelle & convenable à la situation de l'Arche, & à l'état où se trouvoit le Peuple de Dieu. Les *Lévites* n'avoient point de terres en propre, ils vivoient des offrandes que l'on faisoit à Dieu. Ils étoient répandus dans toutes les Tribus, qui chacune avoient donné quelques-unes de leurs villes aux *Lévites*, avec quelques campagnes aux environs pour paître leurs troupeaux. Par le dénombrement que Salomon fit des *Lévites*, depuis l'âge de vingt ans, il en trouva trente-huit mille capables de servir. Il en destina vingt-quatre mille au Ministère journalier sous les Prêtres, six mille pour être Juges inférieurs dans les villes, & décider les choses qui touchoient la Religion, & qui n'étoient pas de grande conséquence; quatre mille pour être Portiers, & avoir soin des richesses du Temple, & le reste pour faire l'office de Chantres.

Ce nom vient du Latin *Levita*, qui a été formé du Grec Λευίτης. La racine de ce mot est le nom de *Lévi*, Chef de la Tribu de *Lévi*, dont étoient les Prêtres de la vieille Loi. Ce nom fut donné à ce Patriarche par sa mere Lia, du verbe Hébreu לוה, *lavah*, qui signifie, Être lié, être uni, parce que Lia espéra que la naissance de ce fils lui attacheroit davantage son mari Jacob. Genèse, *XXIX.* 34.

L'on trouve aussi *Archilévite*, pour *Archidiacre*.

LÉVITIQUE, s. m. & f. Qui appartient, qui a rapport aux Lévites. *Leviticus.* Race *Lévitique* : Famille *Lévitique.* Les villes *Lévitiques* sont celles qui avoient été assignées aux Lévites, où ils demeuroient, qu'ils occupoient.

Lévitique, s. m. C'est le troisiéme des cinq Livres de Moïse. *Leviticus.* Ce Livre est appellé *Lévitique*, parce qu'il y est traité principalement des cérémonies, & de la maniére dont Dieu vouloit que son Peuple le servît par le Ministère des Sacrificateurs & des Lévites.

Lévitique, s. m. & f. Nom de Secte. *Leviticus, a.* Les Hérétiques, qu'on nomma *Lévitiques* dans les premiers siécles de l'Eglise, étoient sortis des Gnostiques & des Nicolaïtes. Voyez S. Epiphane, *Her. V.* ou *XXV. n. II.* Hoffman & Moréri citent encore S. Augustin, *Hær.* 5. où il n'y a pas un mot des *Lévitiques*.

☞ LEUK, s. m. Gros bourg de Suisse, presque au milieu du Valais, sur la rive droite du Rhône, dans un lieu élevé & fortifié par la nature. Les bains de *Leuk* en sont à deux lieues.

LEUKIRCHEN. Voyez LEUTKIRCK.

LÉVOLA. Voyez ÉVOLA.

LEUR. Pronom possessif & relatif de la troisiéme personne du pluriel. Il s'exprime en Latin par *suus, a, um*, ou par le génitif pluriel des démonstratifs *eorum*, *illorum*, &c. Quand ce mot marque relation d'une chose à plusieurs autres, on se sert de *leur*, qui est le singulier de ce pronom; mais quand il s'agit de plusieurs choses qui ont rapport à plusieurs autres, on se sert de *leurs*, qui est le pluriel de ce pronom; par exemple, les hommes doivent préférer *leur* devoir à *leurs* plaisirs. *Leur* & *leurs* sont des deux genres, du masculin & du féminin; par exemple, ceux qui ont soin de *leur* réputation, se proposent toûjours une fin honnête dans *leurs* actions.

Ce pronom se met quelquefois seul, & comme substantivement. Nos ayeux ont tous reçu également de *leurs* ayeux, ceux-là des *leurs*, & ceux-là des *leurs* encore, jusqu'au temps de ceux qui ont fait ou qui ont vu les premiers miracles. Pélisson. Et comme le mien, le tien, le sien, signifie mon bien, ton bien, son bien; de même, Le *leur*, signifie *leur* bien. Qu'ils gardent bien le *leur*; c'est-à-dire, ce qui leur appartient. Les voisins de cet homme n'ont rien à craindre de lui; il ne veut point du *leur*. Cela n'est bon que dans le style ordinaire.

Ce mot de *leur* vient d'*illorum*; d'où les Italiens ont fait *loro*, & les François *lor*, puis *leur*. Hugues de Bercy, dans la Bible Guyot, dit, & *lor* sens, & *lor* voie tiennent. Huet.

☞ Leur, est aussi un pronom conjonctif, qui tient lieu du datif des pronoms personnels pluriels *eux* & *elles*. Ainsi quand on dit, Je *leur* fais grace; c'est comme si on disoit, je fais grace *à eux* ou *à elles*. Dans ce sens il est indéclinable, & il s'écrit sans *s*. M. Restaut.

LEVRAUT, subst. m. Jeune liévre & tendre, qu'on mange rôti. *Lepusculus.* Un *levraut* à la sausse douce, à la sausse vinaigrée, à la poivrade. Un *levraut* de trois quarts. Tous ceux qui ont traité des alimens, soit par rapport au goût, soit par rapport à la santé, font beaucoup d'estime de la chair des *levrauts* de deux ou trois mois; & prétendent que l'usage en est utile aux convalescens. Ils ajoûtent qu'ils sont encore bons à six & jusqu'à huit mois; mais lorsqu'ils ont un an, ils commencent à diminuer de bonté, & plus ils vieillissent, plus leur chair est séche, & moins elle vaut.

Levraut, est aussi une épithéte qu'on donne au plus commun des chardons qui croît sur les bords des grands chemins, & dont les ânes sont friands, parce qu'il leur pique le palais qu'ils ont rude, de la même maniére que le sel, le poivre, ou les autres acides, le piquent aux hommes qui l'ont délicat. *Carduus asinorum.*

LEURÇON, s. m. Nom d'un village du Perche. *Lupercio.* On trouve aussi *Lubercio*, dans Odéricus Vitalis, *L. VIII. Hist.*

Ce mot, selon Valois, *Not. Gall. p.* 309. est venu de *Lupercus*, ou plutôt de *Lupercio*; d'où l'on a fait *Lupercion*, *Leurcion*, *Leurçon*.

LEURCY, s. m. *Leurcy*-le-bourg. Nom propre d'un bourg de France. *Luperciacum.* Il est dans le Nivernois, sur les confins de l'Autunois, à six lieues de Nevers. Valois, *Not. Gall. p.* 308.

Ce mot s'est formé du Latin *Luperciacum*, *Loperciacum*, *Lorciacum*, *Leurcy*. Valois, *Ibid.*

LÉVRE, s. f. Partie du visage qui est double; le bord, la partie extérieure de la bouche, l'extrémité musculeuse & charnue qui ferme & couvre la bouche, tant par-dessus que par-dessous. *Labrum*, *labium*. Les *lévres* sont deux, l'une supérieure, & l'autre inférieure; elles sont composées d'une chair fongueuse, & couverte d'une tunique fort déliée, qui est continue avec celle de la bouche. Dionis. Il y a treize muscles des *lévres*, huit propres & cinq communs; les propres sont l'incisif, le triangulaire, le montanus, le canin, le zygomatique, le buccinateur, & l'orbiculaire. Des communs il y en a deux à chaque *lévre*. Voyez Dionis, *VIII. Dem. Anat. De la face & de ses parties.* Les Maures ont de grosses *lévres*. On se mord les *lévres* pour s'empêcher de rire. On dit aussi d'un ris forcé, qu'il ne passe pas les *lévres*. On met de la pommade sur les *lévres*, quand elles sont jercées, ou crevassées. Les *lévres*

lèvres sont l'instrument de la parole. Les *lèvres* servent pour recevoir l'aliment ; elles servent encore par leur souplesse, & par la variété de leurs mouvemens, à varier les sons, qui font la parole. Fénel. Les Matines commencent par cette invocation du Pseaume : Seigneur, ouvrez mes *lèvres*. Dieu, par Isaïe, se plaignoit de son peuple, qui ne l'adoroit que des *lèvres*, qui ne faisoit que remuer les *lèvres*, & dont il n'avoit point le cœur. Accorder une chose du bout des *lèvres*. Voit. Le geste d'Harpocrate, Dieu du Silence, étoit d'avoir un doigt sur les *lèvres*. Il y a des ventriloques qui parlent sans aucun usage, ni mouvement des *lèvres*. Laet, dans sa Description du nouveau Monde, *L. XII. c. 16.* dit que les Brasiliens se percent des la plus tendre jeunesse la *lèvre* d'enbas, & qu'ils s'y mettent de grands anneaux. Strabon, *L. XV.* rapporte la même chose des femmes Ethiopiennes. La punition de quelques crimes étoit autrefois de couper la *lèvre*.

Lèvres, en termes de Médecine, se dit des deux bords d'une plaie. *Vulneris labra, labella.* Ce blessé se porte mieux ; les *lèvres* de sa plaie sont vermeilles, elles commencent à se joindre pour se cicatriser. On recoud quelquefois les *lèvres* d'une plaie. On le dit aussi des bords extérieurs de la vulve, qui sont des peaux spongieuses, garnies de graisse. En termes d'Anatomie, les *lèvres* de la matrice sont deux parties qui descendent de la motte, l'une à droite & l'autre à gauche, & qui se joignent au périnée ; elles sont faites de la peau redoublée, de chair spongieuse, & de graisse. Dionis.

En terme de Manége, la *lèvre* d'un cheval, c'est la peau qui regne sur le bord de la bouche, & qui environne les mâchoires. On dit qu'un cheval s'arme de sa *lèvre*, ou se défend de ses *lèvres*, quand il les a si grosses qu'elles couvrent les barres, en ôtent le sentiment, & rendent l'appui du mord sourd & trop ferme.

Lèvre, se dit aussi de quelques poissons. La carpe a les *lèvres* grosses & grasses. Rond.

Lèvre, est aussi un terme d'Architecture. Le corps du chapiteau Composite, & de celui du Corinthien, s'appellent *Campanes*, parce qu'ils ressemblent à une cloche renversée, & le rebord qui touche au tailloir, se nomme *lèvre*.

☞ Lèvre. On peut se servir du mot de *lèvre*, pour exprimer les découpures recourbées ou relevées des fleurs en gueules ; car on peut dire que ces découpures sont en quelque maniére un prolongement des mâchoires de ces sortes de gueules : aussi les Botanistes ont donné à ces fleurs en général le nom de *Flores labiati*. Dict. de James.

☞ Lèvres. Ce sont les bords de la bouche d'une coquille.

On dit proverbialement, qu'un homme a le cœur sur les *lèvres* ; pour dire, qu'il parle sans déguisement : qu'il a la mort ou l'ame sur les *lèvres*, ou entre les dents ; pour dire, qu'il agonise. On dit aussi, qu'il a une chose sur les *lèvres*, pour dire qu'il la sçait bien ; mais qu'il a quelque distraction, quelque défaut de mémoire qui l'empêche de l'exprimer dans le moment qu'il le voudroit. ☞ On dit proverbialement d'un homme qui paroît fâché, qu'il serre les *lèvres* comme un chat qui boit du vinaigre.

LEVRETTE, s. f. La femlle du levrier. *Vertagus fœmina.*

Levrette, s. f. Nom que nos Matelots & nos Marins donnent à un animal amphibie, qu'ils rencontrent vers les côtes les plus méridionales de l'Amérique. Ils lui donnent ce nom, parce qu'il ressemble à un petit loup-marin. Les Hollandois les appellent veau-marin ; mais nos François prétendent que ce sont deux animaux fort différens. Les *Levrettes* ont deux moustaches aux deux côtés du museau.

LÉVRETTER, v. n. signifie, chasser au liévre, le courre à force, ou avec des levriers. *Lepores insequi.*

Lévretter, signifie aussi, faire des liévres, en parlant de la femelle des liévres, quand elle fait ses petits. *Lepusculos parere, edere.*

☞ **LÉVRETTERIE**, s. f. Méthode d'élever des levriers.

☞ **LÉVRETTEUR**, s. m. Celui qui a soin d'élever des levriers.

☞ **LÉVREUX**, euse, adj. m. & f. Vieux mot inusité : il signifie, qui a de grosses lévres. De *labiosus*. Mén. *Dict. Etym.* Monet écrit Lévru. Le véritable mot est *Lipu*, dont il y a un exemple à l'article Chaussons, & sur lequel M. Le Duchat, *pag.* 178. & 179. *du 2. T. de la Sat. Ménip* a fait une remarque curieuse. Il suffira d'en rapporter le commencement. » Ceux de la Maison d'Autriche, comme étoient l'Infante & l'Archiduc Ernest, ont depuis plus de deux cens ans presque tous de grosses *lèvres* ; ce qu'ils tiennent, non de la Maison même d'Autriche, mais de celle de Bourgogne, par Marie, qui épousa Philippe, Archiduc d'Autriche, pere de l'Empereur Charles-Quint «.

LÉVRICHE, s. f. Femelle d'un petit lévrier. *Vertagus junior fœmina.*

LÉVRIER, s. m. Chien qui chasse particuliérement le liévre, qui le saisit au corps. *Vertagus.* Il a la tête & la taille déliée & fort longue, & est haut de jambes. Les *lévriers* sont des chiens qui chassent de vitesse, & n'ont pas l'odorat. Il y en a plusieurs espéces. Les plus nobles sont pour le liévre, & les meilleurs viennent de France, sur-tout de Champagne, d'Angleterre & de Turquie. Ce sont les plus vites animaux du monde. Il y a des *lévriers* à liévres, des *lévriers* à loup, & des *lévriers* à tout. Les plus grands sont pour courre le loup, le sanglier, le renard, & toutes les grosses bêtes. Ils viennent d'Irlande & d'Ecosse, & on les appelle *levriers d'attache*. On les fait combattre des buffles & taureaux, & il y en a dans la Scythie qui attaquent les lions & les tigres. Les petits *lévriers* sont pour courre les lapins, & ils viennent d'Angleterre, d'Espagne & de Portugal. Il faut mettre dedans de jeunes *lévriers* avec de vieux chiens à dix-huit mois. Les francs *lévriers*, ou métifs, sont mêlés de chiens courans, ou de chiens qui rident naturellement. Ils vont en bondissant, & se nomment ordinairement *charnaigres*.

On appelle aussi *lévriers*, des levrons d'Angleterre qui chassent aux lapins ; mais on s'en sert plus pour le plaisir que pour la chasse.

On appelle *lévriers harpés*, ceux qui ont les devans & les côtés fort ovales, & peu de ventre ; *gigottés*, lorsqu'ils ont les gigots courts & gros, & que les os des hanches sont éloignés. On les appelle *nobles*, quand ils ont la tête petite & longue, l'encolure longue & déliée, le rable large & bien fait.

Les *lévriers cœvrés*, sont ceux qui ont le palais noir On parle aux *lévriers* en criant, Ah *lévriers* ; & quand c'est après le renard, *hare*, *hare*.

Ce mot vient de *leporarius*. Il y a chez le Roi trois valet. & gardes des *lévriers* & *levrettes* de la chambre.

On dit proverbialement en terme de Chasse, Assaut de *lévriers*, défense de sanglier, fuite de loup. Le peuple appelle les Sergens & Archers, les *lévriers* du Bourreau, parce qu'on dit, Lâcher des *lévriers* après quelqu'un, pour dire, envoyer des gens après lui pour le prendre. ☞ On dit proverbialement, De toutes tailles bons *lévriers*, pour dire que, quoiqu'un homme soit petit, il ne laisse pas de valoir son prix, & de faire bien ses fonctions. On dit, qu'on a pilé sur la pate d'un *lévrier*, quand on a fait quelque chose qui déplait aux Supérieurs.

En termes de Blason, on appelle les *lévriers passans, courans, rampans*, ou *debout*, comme le lion, selon qu'ils sont peints dans l'écu ; & quand on en met deux, ils sont d'ordinaire affrontés, c'est-à-dire, qu'ils sont debout, se regardent & s'affrontent l'un l'autre, se soutenant, ou plutôt se joignant des piés de devant.

☞ Lévrier. Ordre du *Lévrier*. Nom d'un Ordre Militaire du Duché de Bar en Lorraine. *Ordo Vertagi.* L'an 1416. plusieurs Seigneurs du Duché de Bar s'unirent ensemble, & formérent une société dont la marque étoit un *lévrier*, ayant à son cou un collier où étoient écrits ces mots, Tous un, qu'ils devoient porter. Ils promirent de s'aimer les uns les autres, de garder leur parole, de défendre celui d'entr'eux dont ils entendroient dire du mal, & de l'en avertir. Tous les ans ils élisoient entr'eux un Roi, & s'assembloient au mois de Novembre, le jour de S. Martin, & au mois d'Avril, le jour de S. Georges ; & si quelqu'un avoit fait quelque

que

que faute, il en étoit repris par le Roi & par cinq ou six autres de la société. Ils devoient se trouver à ces assemblées sur peine d'un marc d'argent, à moins qu'ils n'eussent une excuse légitime. Personne ne pouvoit être reçu dans la Compagnie que par le Roi, & huit ou dix des plus distingués, & avec l'agrément du Duc de Bar, qui promit de protéger & d'aider ces Chevaliers de toutes ses forces. P. Hélyot, *T. VIII. c. 56.*

LEVRON, s. m. Jeune lévrier pour la chasse. *Junior vertagus.* Il y a aussi des *levrons* domestiques, qu'on nourrit dans les chambres pour le plaisir.

On dit proverbialement, d'un jeune homme de bon appétit, qu'il est affamé comme un jeune *levron.* On dit aussi, Etourdi comme un jeune *levron*, en parlant de celui qui fait les choses brusquement, à la hâte, & sans les bien considérer.

LEVROUX, s. m. Nom propre d'une petite ville de France. *Leprosium, Leprosium.* Elle est dans le Berri, près de Châteauroux, vers le couchant de cette Province. Val. *Not. Gall p. 272.* croit que ce lieu fut ainsi appellé, à cause de la multitude de lépreux qu'il y avoit. Peut-être aussi parce que c'étoit un lieu où on les retiroit, un Hôpital de lépreux.

LEURRE, s. m. Terme de Fauconnerie. Morceau de cuir rouge façonné en forme d'oiseau, ou éteuf garni de bec, d'ongles & d'ailes, étant pendu à une lesse à crochet de corne, dont les Fauconniers se servent pour réclamer leurs oiseaux. *Illicium plumatile.* On y attache souvent de quoi paître l'oiseau, qu'il faut qu'il tire du bec. On le nomme quelquefois *rappel.* M. de Thou l'appelle en Latin *lorum.*

☞ Le *leurre* n'est autre chose que deux ailes liées avec un peu de chair dessus. Fault. Il ne faut pas que le *leurre* soit sans chair. Id. *Leurre* garni de tiroir, c'est-à-dire, garni de chair. Id. Pour bien faire l'oiseau au *leurre*, il ne le faut point défiler, jusqu'à ce qu'il revienne bien au poing, & qu'il y mange bien ; alors déliez-le sur le soir, afin qu'il ne s'enfuie pas, & lui soufflez un peu de vin aux yeux, & lorsque vous vous irez coucher, mettez-le sur un traiteau proche de votre lit, puis devant le jour il faut l'enchaperonner, & mettre sur le poing, & le traiter ainsi, jusqu'à ce qu'il soit assûré. Apprenez-le à descendre à terre sur sa proie, & ôtez paisiblement ses ongles de sa proie, afin qu'il revienne sur le poing en le leurrant, & quand il sera remonté, jettez le *leurre* sous les gens, afin qu'il s'accoutume à suivre & non à fuir le monde ; & quand il sera descendu, resserrez-le bien, & lui faites aimer le *leurre.* Id.

Oiseau de *leurre*, est un faucon gentil, pélerin, gerfaut, lanier, sacre, faucon bâtard ; l'aigle, l'émerillon, & le hobereau : mais l'autour & l'épervier sont oiseaux de poing, & non de *leurre.*

Acharner le *leurre*, c'est mettre un morceau de chair dessus. *Illicium plumatile escâ instruere.* Ce mot de *leurre* vient de *lorum.* Quelques-uns le dérivent *à leora*, qui signifie *calliditas*, c'est-à-dire, *tromperie*, suivant Tripault en son Dictionnaire.

Leurre, se dit figurément en choses morales, des appas trompeurs qui nous peuvent inviter ou exciter à faire ou à entreprendre quelque chose. *Illicium.* Les flatteurs, les courtisans, ont des *leurres* décevans qui attirent les jeunes-gens. On fait espérer un grand emploi à ce Capitaine ; mais ce n'est qu'un *leurre* pour l'attraper, & se saisir de sa personne.

LEURRER, v. act. Duire un oiseau à leurre, ou y rappeller l'oiseau, qui de son gré ne revient pas sur le poing sans être convié par le leurre qu'on jette en l'air. *Illicio assuefacere.* On dit, *leurrer* bec au vent, ou contre vent. A l'égard de l'autour & de l'épervier, on dit *réclamer*, parce que ce ne sont pas des oiseaux de leurre.

Leurrer, se dit figurément en Morale, des hommes qu'on trompe par de belles espérances. *Decipere, illudere.* On l'a *leurré* longtemps de l'espoir d'épouser un grand parti. Les hommes sont souvent *leurrés* par leur propre ambition. Ce Ministre *leurrant* Christine. Du Buss.

Deux siens voisins se laissérent leurrer
A l'entretien libre & gai de la Dame.
La Font.

Leurré, ée, part. pass. & adj. *Deceptus, illusus.*

LEURS. Voyez LEUR.

☞ LEUS, s. m. Vieux mot. Lieu. On a dit aussi *Leuc* & *Leu. Leus* a aussi signifié un loup.

LEUSE, s. f. Nom propre d'une petite ville des Pays-Bas. Elle est dans le Hainaut, à la source de la Tenre, & à trois lieues au-dessus de la ville d'Ath. *Lulosa, Leusa.* On trouve aussi *Lotosa.* M. Châtelain écrit *Leuze*, comme on prononce. La journée de *Leuze*, le combat de *Leuze*, la victoire de *Leuze*, c'est la victoire que le Maréchal Duc de Luxembourg remporta en 1691 le 19. de Septembre sur les Allemans, les Espagnols, les Anglois & les Hollandois commandés par le Prince d'Orange.

Cette ville fut ainsi appellée de *lutum*, de la boue, parce qu'elle étoit dans un lieu boueux, fangeux. Valois, *Notit. Gall. p.* 309.

LEUTÉRIC, s. m. Nom propre d'homme. *Leotericus, Leutericus, Leothoricus. Leutéric* monta sur le Siége Archiépiscopal de Sens, l'an 1000.

LEUTGAR. Voyez LÉGER.

LEUTKIRCK, s. m. Nom propre d'une petite ville Impériale de la Souabe. *Leutkirka. Leutkirck*, autrement *Leukirken*, est situé dans l'Algow, sur l'Eschach, au midi de Memmingen. Quelques Géographes prennent *Leutkirck* pour l'ancienne *Ectodurus*, ou *Ectodurum*, petite ville de la Rhétie, que d'autres placent à Echtal, village de la même contrée. Maty.

LEUTMÉRITZ. Voyez LÉTOMÉRITZ.

LEUTOMISSEL. Voyez LITTOMISSEL.

LEUTSCH, s. m. Nom propre d'une petite ville assez bien fortifiée. *Leuconium.* Elle est dans le Comté de Zépus, dans la Haute Hongrie, à douze lieues de Cassovie, au pié du Mont Krapach, & à la source de la rivière d'Harnat. Maty.

LEWAREC, s. m. Ce mot se trouve dans l'Histoire de Bretagne, *T. II p.* 133. *Tota Brueria, totum* Lewarec, *& magni pisces.* Il paroit que ç'a été un droit sur les terres nouvellement défrichées, & que ce mot vient de celui de *marr*, espéce. Car quand la lettre *m* est précédée de quelqu'affixe, les Bretons la changent en V ; comme E-vab, son fils, au lieu de E-mab. Ainsi au lieu de *Le-marec*, on a dit *Levarec.* Lobineau, *Gloss.*

LEWECK, s. m. Nom propre d'une ville de l'Inde, delà le Gange. *Leuvecum.* Elle est capitale du Royaume de Camboie, & en porte le nom sur les Cartes. Voyez CAMBOIE.

☞ LEWENDALE, s. f. Sorte de monnoie en usage dans le Carduel ou Cartuel, Province de Géorgie en Asie. Les Troupes du Grand-Seigneur étant entrées par surprise dans la Province de Carduel, le Prince qui en étoit Souverain, s'est retiré sur les terres du Czar, & son fils s'étant fait Mahométan, est convenu, de concert avec les principaux de la Province, de payer au Grand-Seigneur un tribut de 40000 *Lewendales.* Gaz. 1723. *p.* 445.

LEWES, s. m. Nom propre d'un bourg bien peuplé. *Lesuas.* Il est dans le Comté de Sussex, en Angleterre, entre Chichestre & Rye, à deux lieues de la mer de Bretagne. Maty.

☞ LEUWEDAALDERS, s. m. Monnoie d'argent, qui se fabrique exprès en Hollande pour le commerce de Smyrne. Ils valent 24 sols monnoie courante d'Amsterdam.

LEUVIGILDE, s. m. Nom propre d'homme. *Leovigildus, Leuvigildus.* Le dix-huitiéme Roi des Goths en Espagne, fut *Leuvigilde*, qui succéda à son frére Liuba en 568. Il fut pere de Saint Herménigilde, qu'il fit mourir, parce qu'il avoit renoncé à l'hérésie d'Arius. Sa femme Ingonde, fille de Sigebert, Roi de France, l'avoit converti. *Leuvigilde*, Prêtre de l'Eglise de Cordoue, a écrit vers l'an 716. sur l'habit des Clercs, *de habitu Clericorum.*

LEWIS, s. m. Nom propre d'une Île d'Ecosse. *Lewissa, Leogus.* Elle est la plus septentrionale de Westernes, & éloignée de neuf lieues de l'Île de Skye, & de vingt de la côte d'Ecosse. Sa longueur est de dix-huit lieues, & sa largeur de quatre ou cinq. Elle est séparée en deux parties par un petit isthme de mille pas. La partie septentrionale,

tentrionale, qui est la plus grande, conserve le nom de *Lewis*, & abonde en grains & en bestiaux; ses principaux bourgs sont Sherbost, Grimsetter & Danevillc. La méridionale porte le nom d'Harray, elle est pleine de montagnes & de forêts, & produit pourtant de bons pâturages; Rowadil en est le principal bourg. On prend près des côtes de cette Ile des baleines d'une prodigieuse grosseur, & on y pêche quantité de saumons & de harengs. Maty.

LEVURE, s. f. Coëne de lard qu'on léve. *Laridi pars crassior desecta.* Les *levures* de lard sont les profits des Cuisiniéres; elles les vendent aux pauvres gens, pour faire de la soupe.

Levure de Biére, est une écume que fait la biére quand elle bout dans le tonneau; car ce n'est pas celle qu'elle fait quand on la cuit sur le feu. *Cervisiæ ebullientis spuma.* Cette *levure* sert quelquefois à faire du levain pour le petit pain, & sur-tout le pain qu'on nomme à la Reine; ce qui le rend souvent amer, quand on y en met trop. La *levure* enfle beaucoup le pain, & en peu de temps, & le rend plus léger, plus délicat & plus tendre. On tient que l'usage de la *levure* de biére a été introduit depuis peu par l'avarice des Boulangers, & qu'il n'y a qu'environ cinquante ans qu'ils ont renouvellé cet usage, dont se servoient les Gaulois, selon le témoignage de Pline. Il y a eu un Arrêt qui a permis aux Boulangers de s'en servir, quoique les Médecins ayent soutenu qu'elle étoit contraire à la santé, par un Decret du 24. Mars 1668. Malgré l'Arrêt, le pain n'en est pas moins pesant dans l'estomac. Voyez sur la *levure* de biére, ses bons & ses mauvais effets, &c. le Traité de Police du Commissaire La Mare, *T. I. p.* 560. *& suiv.* & *T. II. p.* 912.

Levure, en termes de Blason, se dit d'un quartier de l'écu qu'on retranche du côté dextre de l'écu vers le chef, pour en faire un autre émail que celui du reste de l'écu. Il portoit d'or à cinq bâtons de gueules, à la *levure* de même. Cette *levure* est un peu moindre que le quartier ordinaire, & s'appelle plus proprement *Franc-quartier.*

Levure, est aussi un terme de Pêcheur, qui se dit d'une certaine partie du filet. Faire la *levure* d'un filet.

LEWARDE, s. f. Nom propre d'une ville des Provinces-Unies, capitale de la Frise, & située sur un canal, qui va à Dokum, à Harlingue & à Franeker, à quatre lieues des deux premiéres, & à trois de la derniére. *Leovardia. Lewarde* est grande, bien bâtie, & fortifiée. C'est le siége de la Cour de Justice, des Etats de Frise, & du Prince de Nassaw, Gouverneur Général de cette Province, & de celle de Groningue. *Lewarde* avoit autrefois un Evêché suffragant d'Utrecht. Maty.

LEUWE. Voyez LÉEVE.

LEUWENTZ, s. m. LEIVA, s. f. Nom propre d'une petite ville de la Haute-Hongrie. *Leuva, Leuventium.* Elle est dans le Comté de Bars, sur la riviére de Gran, & à six lieues de la ville de ce nom. Les Impériaux, commandés par le Général Souches, y défirent les Turcs l'an 1664. Maty.

L E X.

LÉXIARQUE, s. m. Nom de quelques Magistrats d'Athénes. *Lexiarchus.* C'étoient des Officiers proposés pour mettre sur la Liste, ou Catalogue, sur le Registre des Citoyens, le nom de ceux qui étant majeurs, ou émancipés, commençoient à pouvoir disposer de leurs biens.

Ce mot vient d'ἄρχειν, *être maître*, & λῆξις, *héritage, patrimoine.*

LÉXICOGRAPHE, s. m. Auteur d'un Léxicon, d'un Dictionnaire. *Lexicographus.* Le travail d'un *Léxicographe* est un travail bien dur & bien ennuyant pour lui, mais bien utile aux autres.

LÉXIQUE, ou LÉXICON, s. m. C'est la même chose que Dictionnaire. Ce mot ne se dit guère qu'aux Colléges, de quelques Dictionnaires Grecs, qui sont intitulés *Léxicon.* J'ai un bon *Léxicon* Grec. Le *Léxicon* de Scapula est un excellent Livre. La meilleure édition du *Léxique* de Scapula est celle de Hollande, ensuite celle d'Angleterre, sur laquelle celle de Hollande a été faite, & qui n'en diffère que par un abrégé du *Léxicon* Grec-barbare de Meursius, qui est à la fin.

☞ Le *Léxicon* Grec-Latin de Schrevelius est estimé. C'est ce qui en a fait multiplier les éditions.

Ce mot est Grec, & vient de λέξις, *diction*, qui vient de λέγω, *je dis.*

LÉXIVIAL, adj. m. Terme de Chymie, qui se dit seulement des sels qui se tirent par le moyen de la lessive, ou par la fréquente lotion des corps où ils sont contenus, comme sont tous les sels qui se tirent de la terre, des cendres, des végétaux. *Lexivialis.* Les sels sont distingués en fixes, volatils & *léxiviaux.* Le salpêtre est un sel *léxivial*, qu'on tire de la terre en jettant de l'eau dessus, qu'on fait ensuite emporter au feu. On dit plus souvent *lixivial.*

L E Y.

☞ LEYANCE, s. f. Vieux mot. *Voyez* LIGENCE.

LEYBNITZ, s. m. Nom propre d'un bourg de la Stirie, situé sur la riviére de Sacka, à une lieue de son confluent avec le Muer, à cinq lieues de Graez, vers l'orient méridional. *Leibnicium.* On prend ce bourg pour l'ancien *Polybianum*, petite ville de la Haute-Pannonie. Maty.

LEYE. Voyez LIS.

LEYNE, s. m. Nom propre d'une riviére de la Basse-Saxe. *Lynius, Leinius.* Elle naît à Heiligenstat dans l'Eischfeld, traverse le Duché de Brunswick, baigne Cottingen, Hanover, & Neustat, & se décharge dans l'Aller, entre Zell & Ferden. Maty.

LEYSCZNICK, LEISNICK, s. m. Nom propre d'une petite ville du Cercle de la Haute-Saxe. *Leysnigum, Lisnica.* Elle est dans la Misnie, sur la Multe, près de son confluent avec la Mulde, à six lieues de Meissein, vers le couchant. Maty.

LEYTE, s. m. Nom propre d'une riviére d'Allemagne. *Lutis.* Elle naît dans la Stirie, traverse une partie de l'Autriche, où elle baigne Bruck, & entrant dans la Basse-Hongrie, elle se jette dans une branche du Danube, vis-à-vis de la ville d'Owar. Maty.

LEYTON, s. m. Nom propre de lieu. *Leytonum*, autrefois *Durolitum.* C'étoit anciennement une petite ville des Trinobantes; ce n'est maintenant qu'un village d'Angleterre, situé dans le Comté d'Essex, aux confins de celui de Middelsex. Cambden écrit *Layton*, & *Laxton*, pour l'ancien *Durolitum.* Cambden dit que c'est *Oldfoord upon Lee*, dans le Comté d'Essex.

L E Z.

LEZ, adv. Vieux mot, qui signifioit autrefois *proche; vers, du côté de. Juxtà, secundùm, propè.* Le Plessis *lez* Tours. Saint Germain des Prés *lez* Paris.

Ce mot vient du Latin *ad latus Parisiorum.* On disoit aussi autrefois des Officiers *lez* la personne du Roi; pour dire, proche sa personne, à ses côtés. *Ad latus Regis.*

Il signifioit autrefois, Borne & confins, comme aussi on disoit *lez* & côté. En ce sens, ce mot de *lez* est un nom substantif.

LEZ, s. m. Nom propre d'une petite riviére de Languedoc. *Ledus, Ledum.* Elle baigne Montpellier, & se décharge dans le lac de Maguelone. Maty. Le *Lez*, ou *Lets*, dit le P. Sirmond, dans ses Notes sur Sidonius Apollinaris, *Carin, V. v.* 208. a sa source dans les Cévennes. Il passe à Montferrand, à Prade, à Montferrier, à Castelnau de Pont-Juvénal, il coule près de Montpellier; ensuite il se sépare en deux bras, & environne la Tour de Lates, puis il se rejoint, & va se jetter dans la mer par l'étang du Tau, ou l'étang du Pérotz. Voyez le P. Sirmond, & Hadrien Valois, *Not. Gall. p.* 263. & 267. Méla, *L. II. c.* 5. Savaron, sur Sidonius Apollinaris.

LÉZADOIS, s. m. *Lezatensis ager.* Voyez LÉZAT.

LÉZARD, s. m. Insecte reptile qui a quatre piés. *Lacertus.* Il y a de petits *lézards* dans les jardins, qui vivent, encore qu'ils soient coupés. On voit dans les haies, dans les marécages des *lézards* verds, & d'autres gris.

gris. Pline dit qu'il y a des *lézards* grands d'une coudée en Arabie; & qu'aux Indes il y en a de vingt-quatre piés, dont les uns sont jaunes, les autres rouges, & les autres verds. Il y a aussi une espéce de *lézard* que les Latins appellent *stellio*, qui est marqueté de plusieurs taches & étoiles, & qu'on dit être fort fin, d'où les Jurisconsultes dérivent le mot de *stellionataire* Les crocodiles sont mis sous le genre des *lézards*, aussi-bien que les salamendres. Les Habitans du Cap-Verd ont beaucoup de vénération pour les *lézards*, croyant que ces animaux ont quelque pouvoir sur leur fortune. Le *lézard* est ami de l'homme, & fort ennemi des serpens, d'où vient le nom d'ὀφιόμαχος, que les Grecs lui ont donné. Pline, *L. VIII. c.* 39. dit que les *lézards* ne vivent que six mois. Il dit, au *L. X. c.* 36. qu'ils ont la langue fendue en deux, & couverte de poils; il ajoute ailleurs, qu'ils n'ont nulle mémoire. Ils étoient autrefois d'un grand usage dans la Magie. Il y a dans le Journal de Leipsick, Suppl. *T. I. p.* 404. une anatomie d'un *lézard* des Indes. Leri assure qu'il en a vu au Bresil de sept piés de long, & de la grosseur du bras d'un homme. Volaterranus parle d'un *lézard* de huit coudées de long, que le Cardinal de Lisbonne fit apporter d'Ethiopie. Il avoit la gueule assez grande pour avaler un enfant tout entier. Quand les Aventuriers veulent prendre les *lézards*, ils mettent au bout d'un bâton long de deux toises, une petite corde en nœud coulant; ensuite ils se couchent par terre, & lorsqu'il vient un *lézard*, ils lui chatouillent la gorge avec le bout du bâton, pendant qu'ils lui passent le nœud coulant, & le tirent tout d'un coup. Les *lézards* se laissent prendre de cette sorte, parce qu'ils s'imaginent que c'est quelque insecte qui les chatouille, & qu'ils ont accoutumé de vivre de ces animaux. On les prend aussi à la co[illegible], quand le pays le permet; mais il faut se tenir s[illegible] gardes, car ils mordent bien fort : pour s'en gara[illegible] on les tient par le gros de la queue, & par ce m[illegible]s ne peuvent remuer, & n'ont point de force. V[illegible] sur les *lézards* des Antilles l'Histoire naturelle de ces Îles, par M. Lonvillers de Poinci, *C. XIII. Ar*. 2.

☞ On voit à Poulo Condor cinq espéces de *lézards*. Les uns sont comme ceux de France, d'autres sont de la grosseur & de la grandeur des serpens ordinaires. Il y en a qui ont des ailes. Ceux-ci sont de la grandeur & de la couleur ordinaire des *lézards*. Au-dessous du menton ils ont une bourse de la figure d'un cœur & de couleur blanche, elle s'enfle & se désenfle dans la respiration. On trouve d'autres *lézards* plus gros, qui ont des écailles & l'air affreux. Leur morsure est mortelle; ils se mettent dans le creux des arbres, & sur le soir ils poussent de grands cris. On diroit que c'est quelque gros oiseau perché sur l'arbre; on regarde de tous côtés, & l'on est bien surpris de trouver que celui qui fait tant de bruit est un petit *lézard*. On l'appelle *Koqué*, parce qu'il paroît prononcer ce mot quand il crie. Les *lézards* de la cinquiéme espéce sont grands, couverts d'écailles. Ils ont des mains & des piés aussi grands qu'en ont des enfans de quinze ans. Ces mains & ces piés sont armés de crochets au bout. La queue de ces animaux est triangulaire. Ils ont jusqu'à sept & huit piés de long. On dit qu'ils sont bons à manger. *Obs. Astronom.* &c. *publiées par le P. Souciet*, *p.* 116.

Il y a au Japon des Temples dédiés au *lézard*, que les Sçavans révérent comme leur patron, sans néanmoins lui élever ni statue, ni autel, comme aux autres Dieux. On se contente d'en attacher la figure à la voûte, afin que les gens d'étude se ressouviennent en l'adorant d'élever les yeux & le cœur au ciel. *Amb. des Holl. au Jap. P. I. p.* 104.

☞ Lézard. On mange les *lézards* des Îles. Le P. Labat dit qu'il en mangea d'un à la sausse aux poulets, & que sa chair est si ressemblante à celle du poulet, par sa blancheur, son goût & sa délicatesse, qu'il auroit cru que c'en étoit, s'il ne l'avoit pas vû accommoder. Quoique cet animal soit terrestre, les Théologiens l'ont rangé parmi les amphibies, dont on peut manger en tout temps. Les œufs de ces *lézards* s'éclosent à mesure que la femelle les pousse dehors. Les *lézards* des Îles ont la vie si dure, que cent coups de bâton sur le dos & sur la tête ne les tueroient pas. Le secret de les faire mourir sans leur couper la tête, est de leur enfoncer un brin de bois ou de paille dans les narines; aussitôt qu'ils sont touchés dans ces endroits, ils jettent quelques gouttes de sang, & expirent.

Ce mot vient du Latin *lacerta* par corruption; & *lacerta*, selon quelques-uns, de *lacerare*, *briser*; &, selon d'autres, de *lacertus*, le *bras* de l'homme, parce que les *lézards* ont les piés semblables aux bras de l'homme.

Lézard, en termes de Blason, se dit d'un *lézard* qu'on représente montant; mais quand il est en une autre assiéte, il la faut spécifier en blasonnant. La Maison de le Tellier porte d'azur à trois *lézards* d'argent au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.

☞ Lézard de mer. *Saurus*. Poisson long d'environ un pied, rond, & ayant la figure d'un *lézard* de terre; à l'exception qu'il n'a point de piés. Sa tête est menue & ronde, son museau est oblong & pointu, sa bouche est grande & garnie de petites dents, ses yeux sont médiocres, ronds & d'un jaune-doré; son dos est verdnoirâtre, son ventre est blanchâtre, & ses côtés jaunes. Il est marbré par-tout, comme les serpens, de taches rouges, bleues, jaunes, dispersées par tout son corps. Il est bon à manger. On en trouve dans la Méditerranée & dans la mer Rouge.

☞ Lézard. C'est une des étoiles informes, entre le pié de Pégase & la main d'Andromède.

On dit proverbialement, c'est un pauvre *lézard*; pour dire, un misérable qui rampe, qui n'a point de pouvoir de servir, ni de nuire à personne.

LÉZARD-POINT; C'est-à-dire, le Cap de Lézard. *Lezardum Promontorium*, anciennement *Ocrinum*, *Damnonium Promontorium*. Ce Cap est en la côte méridionale de la Cornouaille, en Angleterre, assez près de la pointe occidentale de cette Province. On l'appelle aussi le Cap S. Michel. Maty.

Île des Lézards, ou Caiman. Nom d'une Île, qui est dans le golfe du Méxique, au midi de celle de Cuba, & au couchant de celle de la Jamaïque. *Crocodillorum Insula*, *Caimana*. On pêche beaucoup de tortues à l'Île des *Lézards*. Elle appartient aux Anglois. A l'orient de celle-ci, il y en a deux autres plus petites, qui portent le même nom. Pour les distinguer, on appelle celle-ci en Espagne *Caiman grande*, grande Île des *Lézards*; & les deux autres *Caimanes pequenos*, petites Îles des *Lézards*. Les *Lézards* dont elles ont pris leur nom, sont des crocodiles.

LÉZARD, s. m. ou LÉZARDE, s. f. *Rima*, *fissura*. Terme de Maçon. Crevace ou fente qui se fait dans les murs.

☞ LÉZARO, s. m. *Voyez* ARS.

LÉZAT, s. m. Nom propre d'un bourg, chef d'un petit pays nommé Lézadois. *Lezatum*. Il est dans le Haut-Languedoc, sur la Lauriége, à quatre lieues de Toulouse, du côté du midi. Maty.

LÉZE. Voyez LÉSE.

LÉZER. Voyez LICAR.

LÉZER. Voyez LÉSER.

LÉZERT, s. m. Nom propre d'une petite riviére de France. *Lauterna*. Le *Lézert* a sa source dans le Rouergue; il passe à Salveterre & à Castel-Marin, & se jette dans le Biaur.

Ce mot s'est formé de *Lauterna*, en changeant l'*a* en *e*, & le *t* en *z*. Had. Val. *Not. Gall. p.* 266. Ne prononcez point le *t* final, le *Léze-r*-a sa source, & non pas le *Lézer-t*-a sa source.

LEZIN, s. m. Nom propre d'homme. *Licinius*. Saint *Lézin*, né avant le milieu du VI[e] siécle, étoit allié des Rois de France. Il se consacra au service de Dieu dans la Cléricature vers l'an 580. & fut fait Evêque d'Angers après Audouin, l'an 586. Il mourut en 605. le premier de Novembre. Voyez les Bollandistes, & Baillet, *au* 13. de *Février*. Quelques-uns écrivent *Lésin*. *Licinius* d'Angers est plus connu sous le nom de Saint *Lésin* Il étoit parent du Roi Clotaire, dont il fut Comte de l'Etable, ou premier Ecuyer. Fleury.

S. LÉZIN. Nom d'une espéce de poire. *Pyrum à sancto Licinio dictum*. Les *saint Lésin* restent jusqu'au mois de Mars & d'Avril, mais elles sont d'un petit mérite. La Quint. Presque toutes les poires d'hiver qui sont bonnes

à manger crues, comme la Virgoulé, la Louise bonne, le Martin sec, le *saint Lézin*, &c. sont admirables cuites, pourvu qu'on les mette au feu avant qu'elles soient arrivées en maturité, car autrement la cuisson les réduit trop en bouillie. La Quint.

LÉZION. Voyez LÉSION.

LÉZUZA, s. f. Nom propre d'un village d'Espagne, situé dans la Castille nouvelle, à quatre lieues d'Alcaraz, du côté du nord. *Lezuza*. On prouve par une ancienne inscription trouvée dans ce lieu, qu'il est l'ancienne petite ville des Carpétans, qu'on nommoit *Libilosa*, *Libisoca*, *Libisona*. Maty.

L H A.

LHANVELLIN. Voyez LAN-VETHELIN.

LHON. Voyez LONE.

L I.

LI, s. m. Nom de mesure des chemins à la Chine. *Li*. Le *li* est la plus petite des mesures des chemins. Il comprend l'espace jusqu'où la voix de l'homme peut porter dans une plaine, quand l'air est tranquille & serein. Maffée, *Hist. des Indes*, *L. VI.*

L I A.

LIAGE, s. m. Vieux mot. Droit qui étoit dû autrefois au Seigneur sur le vin, ou plutôt sur les lies de vin. Le Grand Boureiller a eu en France le droit de *liage* sur les vins qui se vendoient à Paris en broc & dans les cabarets: ce droit consistoit dans la moitié des lies des vins.

☞ Liage. Terme en usage dans les moulins où se fabrique la poudre à canon. Il signifie l'union des trois matiéres qui entrent dans la composition de cette poudre.

LIAIS, s. f. Pierre fort dure qu'on tire des carriéres d'Arcueil près Paris. Il y a du franc *liais*, & le *liais* féraut, qui est plus dur que le franc. De celui-ci on fait les fours, les âtres, les fourneaux, parce qu'il résiste au feu. Il se trouve sous le *liais* doux au fauxbourg Saint Jacques. On appelle *cliquart*, le *liais* de tout appareil, du haut *liais*, du bon banc, &c. Le *liais* rose, qui est plus doux, & reçoit un beau poli au grais, se tire vers Saint Cloud. Le franc *liais* de Saint Leu se prend le long des côtes de la montagne.

☞ Liais. Les Tisserans & autres Ouvriers qui travaillent de la navette, se servent de longues tringles de bois, ausquelles ils donnent le nom de *Liais*. Ce sont les *liais* qui soutiennent les lisses; & des lisses & des *liais* sont formées ce qu'on nomme les Lames.

LIAISON, s. f. Union, jonction de plusieurs choses ensemble. *Connexio*, *colligatio*, *catenatio*, *conjunctio*, *unio*. Pas un Philosophe n'a sçu expliquer la *liaison* de l'ame qui est spirituelle, avec le corps. La *liaison* de l'or & du fer ne se fait que par le moyen du cuivre. Dieu a tellement lié & enchaîné toutes les causes secondes, que cet enchaînement & cette *liaison* indissoluble qu'elles ont entr'elles, produit tous les effets que nous voyons arriver dans la nature. Id.

Liaison, se dit figurément en choses morales, de la bonne intelligence, de l'union, de l'amitié, des alliances qui lient les personnes ensemble. La Maison d'Autriche, & celle d'Espagne, ont toûjours eu d'étroites *liaisons* ensemble, jusqu'à la mort de Charles II. qui a fait passer le Royaume d'Espagne dans la Maison de Bourbon. L'intérêt est une *liaison* plus forte que celle de l'amitié. Ce qui détruit les Communautés, c'est le manque de *liaison* & de concorde. La Religion nous oblige à renoncer sincérement à toutes les *liaisons* humaines. Nic. Il y a une sympathie secrette, qui, bien plutôt que l'estime, fait la premiére *liaison* des cœurs. S. Evr. Les plus honnêtes gens mêmes, trouvent dans les plus fortes *liaisons*, des intervalles d'assoupissement & de langueur. Id. Les *liaisons* qui se forment dans le commerce du monde, ne méritent pas le nom d'amitié. Idem. Les *liaisons* & les amitiés de la Cour sont fort fragiles. La Rochef.

Liaison, signifie aussi, rapport, suite, connexité. *Connexio*. Il n'y a point de *liaison* entre ces deux affaires. Cela n'a point de *liaison* avec ses principes. Pasc.

Liaison, se dit aussi en Grammaire de certains mots qui lient les périodes & les discours, comme *&*, *mais cependant*, &c. *Conjunctio copulativa*. Les *liaisons* rendent le discours plus doux & plus coulant. Elles consistent dans quelques particules qui lient ensemble les parties du discours: cependant, lorsqu'on parle avec chaleur & avec émotion, les *liaisons* ne servent qu'à l'affoiblir & à l'énerver. Réfl. Il n'y a rien qui donne plus de mouvement au discours, que d'en ôter les *liaisons*. Boil. Si vous embarrassez une passion de *liaisons* & de particules inutiles, vous lui ôtez la liberté de sa course, & son impétuosité. Id.

Liaison, se dit encore en fait d'écriture, des traits qui lient les lettres les unes aux autres. *Junctura*. La *liaison* des caractères est ce qui rend une écriture agréable & lisible.

Liaison, se dit aussi en termes de Poësie dramatique. *Ordo*, *consecutio*, *apta connexio*. La *liaison* des scènes est bien observée, pour dire, les scènes se suivent, & sont liées de telle sorte, que le Théatre ne demeure point vuide avant la fin de l'Acte.

Une maçonnerie en *liaison*, est une maçonnerie où les pierres sont posées les unes sur les autres, où les joints sont de niveau, ensorte que le joint du second lit pose sur le milieu de la pierre du premier. *Alterna coagmenta*. Il faut que les pierres ayent au moins six pouces de recouvrement, tant au-dedans du mur, qu'au parement, suivant l'art de bâtir; lorsqu'elles n'ont pas au moins six pouces, cela s'appelle *déliaison*.

Liaison de joint, s'entend aussi du mortier, ou du plâtre détrempé, dont on fiche & jointoie les pierres. *Liaison à sec*, est celle dont les pierres sont posées sans mortier, leurs lits étant polis & frottés au grais, comme ont été construits plusieurs bâtimens antiques, faits des plus grands quartiers de pierre, & ainsi qu'il a été pratiqué à ce qui paroissoit de l'Arc de Triomphe du Fauxbourg Saint Antoine à Paris, qui n'existe plus. Daviler.

Liaison, se dit aussi en Charpenterie; c'est l'assemblage des piéces d'un ouvrage.

Les Paveurs se servent aussi du mot de *liaison*, & c'est lorsqu'ils disposent les pavés d'un certain sens pour résister aux roues des chariots, des carrosses, &c. La *liaison* des pavés.

Liaison, en termes de Fauconnerie, se dit des ongles & des serres des oiseaux de proie, & de l'action avec laquelle ils lient & enlévent le gibier. *Falcati ungues*. Des oiseaux qui ont la *liaison* crochue se paissent de chair, & ne posent guère sur les rochers, car leurs crocs n'y peuvent prendre, ni ancrer.

Liaison, se dit aussi des sauces liées qui sont toutes prêtes à mettre sur des mets, quand on les veut servir. *Conjunctio*, *colligatio*. On en fait de plusieurs façons. C'est pour l'ordinaire du suc de viandes bouillies ou pilées, mêlé d'herbes, d'épiceries, d'aromats, que l'on fait des sauces pour différentes choses. *Jusculum conditum*.

LIAISONNER, v. act. Terme de Maçon, c'est arranger les pierres, en sorte que les joints des unes portent sur le milieu des autres. *Adaptatio*. C'est aussi remplir leurs joints de mortier, pendant qu'elles sont sur les cales. *Liaisonner* de ciment, veut dire, *cimenter*.

LIAMPO. Voyez NINGPO.

LIANES, ou LIÉNES, s. m. On appelle ainsi dans les Îles de l'Amérique, toutes sortes de plantes, qui rampent sur les haies, ou sur les arbres, en les distinguant pourtant par leur figure, ou par leur vertu, comme la *liane à serpens*, à cause qu'elle est fort efficace contre leur morsure; la *liane à dent de scie*, parce que ses feuilles sont découpées comme les dents d'une scie; la *liane brûlante*, à cause qu'elle est fort caustique; & ainsi de plusieurs autres. Vimen. On donne ce nom de *liane* à ces sortes de plantes, du verbe *lier*; parce qu'on se sert de quelques-unes comme de cordages, tant pour la construction des maisons, qu'on appelle vulgairement *Cases*, que pour fortifier les barriéres, & pour plusieurs autres usages. Il y en a pourtant à qui on donne plus particuliérement le nom de *liane*, qui sont celles que les Caraïbes appellent *Mergoula*, les Espagnols *Granadilla*, &

& les François *Fleur de la Passion*, à cause qu'on croit y trouver quelques marques de la Passion du Sauveur, comme les trois clous, les cinq Playes, le fouet & les cordes. C'est ce que j'ai appris du R. P. Plumier, Minime, qui a fait plusieurs voyages dans les îles de l'Amérique, & s'est attaché particuliérement à en décrire toutes les plantes. Il y a des *lianes* qui font chargées de grosses filiques tannées, longues d'un bon pié, larges de quatre ou cinq pouces, & dures comme l'écorce du chêne, dans lesquelles sont contenus ces fruits curieux qu'on appelle *Chateignes de mer*, qui ont la figure d'un cœur, & dont on se sert après qu'on les a vuidées de leur pulpe, pour conserver du tabac pulvérisé, ou quelqu'autre poudre de bonne senteur. Les habitans de ces îles appellent *Pommes de liénes*, un fruit qui croit sur une sorte de plante qui s'attache aux gros arbres comme le liere. Il est de la grosseur d'une bale de jeu de paume; & couvert d'une coque dure, & d'une peau verte, qui contient au-dedans une substance, laquelle étant mure, a la figure & le goût de groseille. Voyez l'*Histoire Naturelle des Antilles*; par M. Lonvillers de Poinci, *C. X. Art.* 3.

LIANNE, s. f. Nom propre d'une rivière de Boulenois, en Picardie. *Liana*, *Elna*. Elle baigne Boulogne, & se décharge peu après dans la mer. Matt.

☞ LIANT, ante, adj. m. & f. Doux, complaisant, affable. Béatrix qui avoit l'esprit souple & *liant*, s'insinua sans peine dans les bonnes graces de sa nouvelle Maîtresse, & gagna sa confiance. *Hist. de Gil-Blas, tome* 4. *p.* 87. 88.

☞ Liant. Terme d'Horlogerie. Quand on parle d'un ressort qui est doux & qui n'a point de frottement, on dit qu'il est bien *liant*.

LIARD, s. m. Monnoie qui vaut trois deniers, faite de la même matière que les sols. *Teruncius*. Elle a cours encore dans le Lyonnois & dans le Dauphiné. On les appelloit *petits liards* sous Louis XI. En 1467. ils étoient du poids d'un denier, & avoient trois deniers d'alloi, valans trois deniers tournois. Ils portoient une croix entre deux lis, & une couronne, & au revers un dauphin, avec la légende *Sit nomen Domini benedictum*. Il s'en est fait depuis de simple cuivre, qui porte le nom de *liard de France*, & qui est à présent réduit en doubles. Voyez Le Blanc. Les *liards* & les hardis furent particuliérement faits pour les Provinces de Guienne & de Dauphiné. Cette monnoie, qui valoit trois deniers, & qui par conséquent partageoit le sol en quatre, étoit appellée *hardi* en Guienne, & *liard* en Dauphiné, & dans les autres Provinces qui sont en deçà de la Loire. Le Blanc, *page* 306.

La fabrication des *liards* fut ordonnée par Déclaration du premier Juillet 1654 régistrée le 11 du même mois pour être fabriqués de cuivre pur, & sans aucun mélange de fin: à la taille de 64 piéces au marc; au reméde de quatre piéces, le fort portant le foible, le plus également que faire se pourra pour avoir cours pour trois deniers piéces. Ces espéces furent depuis réduites à 2 den. par lettres patentes du quatriéme Juillet 1658. Boizard, *P. I. dern. ch.* Alors on les appella doubles, parce que c'étoit de doubles deniers, ou 2 deniers; depuis le commencement de ce siécle, ils ont été remis à 3 deniers, comme ils y sont encore, & avec leur ancienne valeur ils ont repris leur premier nom de *liard*. Quand au commencement de leur dernière fabrication, Le Blanc remonte trois ou quatre ans plus haut. L'an 1649. dit-il, on fit des *liards* de cuivre pur de 66 piéces au marc, mais en 1658. leur valeur fut diminuée d'un denier, & alors ils n'en valurent plus que deux. Ce sont les Doubles d'aujourd'hui, qui est la plus petite monnoie qui ait cours à Paris & aux environs, les deniers de cuivre ne courant que dans les Provinces.

Ménage dit que ce mot vient de *milaretion*, qui est, dit-il, un vieux mot Grec, signifiant une petite monnoie, qu'on appelle aussi *Miliarensis*, & que Constantin substitua aux anciens deniers. Il cite aussi le Sieur de Clérac, qui dit que *liard* est venu par corruption de *li hardi*, qui se fabriquoit en Guienne du temps de Philippes le Hardi, ou du temps de Richard, premier Roi d'Angleterre, qui eut le même surnom. C'étoit alors une petite monnoie qui n'avoit cours qu'en Guienne, marquée de l'effigie du Prince qui tenoit une épée nue à la main; ce que témoigne aussi Borel. D'autres disent que ce nom vient de *Guigues Liard* de Crémieu dans le Dauphiné, qui inventa cette monnoie l'an 1430. comme allégue Guy Allard, Président à l'Election de Grenoble dans sa Bibliothéque du Dauphiné. Chorier dit aussi dans son *Hist. du Dauphiné*, *L. XIV. p.* 450. & *L. XX. p.* 708. que la famille des *Liards* étoit de Crémieu, que là se battoit la monnoie des Dauphins; que c'est d'elle que cette monnoie, de laquelle Guigues Liard fut l'Auteur, avoit emprunté son nom; qu'il y avoit, quand il écrivoit, environ 250 ans que ce Guigues Liard fut l'inventeur de cette monnoie, c'est-à-dire, qu'il y a maintenant environ 300 ans. D'autres disent que les *liards* étoient inconnus avant Louis XI. qu'ils n'ont eu cours par tout le Royaume que longtemps après lui; que cette petite monnoie fut ainsi appellée par opposition aux blancs lyblancs: on appella ces piéces qui étoient les premieres qu'on avoit vu du billon *ly-ards*, c'est-à-dire, les noirs. *Mem. de Tr.* 1706. *p.* 1984. D'autres enfin croient que le nom de *liard* vient de la fleur de lis dont ils portoient la marque.

On dit d'un homme pauvre, qu'il n'a pas un *liard*; comme on le dit aussi de toute autre petite monnoie. Il n'a pas un denier, pas un double, pas un sol, pas un teston, pas un quart d'écu. On dit de même pour mépriser une chose, qu'elle ne vaut pas un *liard*, un sol, &c.

De peur de perdre un liard, *souffrez qu'on vous égorge.*
Boileau.

Il est d'une syllabe en vers.

☞ Liard, arde, adj. m. & f. Nom d'une couleur. Il se disoit des chevaux. Jean, le Bâtard de Claude, Chevalier Bachelier, cheval *liard*. *Chambre des Comptes de Paris en la Monstre de* 1351. Le Roman de la Rose, en parlant des couleurs des chevaux, dit:

Non pas morel contre morelle
Seulement, mais contre fauvelle;
Contre grise ou contre liarde. Borel.

LIARDER*, v. n. Vieux mot, qui signifioit autrefois; Boursiller; donner chacun quelque petite somme. Il est hors d'usage, à moins qu'on ne l'emploie en riant.

☞ LIASSE, s. m. En termes de Palais, il y a de deux sortes de *liasses*. La premiére regarde toutes les piéces d'un procès, dont on fait une ou plusieurs *liasses* qui sont attachées ensemble avec un lacet ou un tiret de parchemin, qui les perce toutes à un pouce près du bas & du côté. La seconde est la *liasse* des Procureurs, où tous les procès courans de leurs Etudes sont assemblés l'un sur l'autre, & liés ensemble avec un cordon, ensorte que cette derniére *liasse* en contient plusieurs autres de la premiére nature. *Fasciculus chartarum*. Les minutes des Arrêts sont mises en *liasses*, avant qu'elles soient transcrites dans les Registres. Les Notaires qui font un inventaire, mettent plusieurs piéces & quittances en *liasses*, qu'ils inventorient & paraphent par premiére & derniére. Les Procureurs mettent leurs dossiers en *liasse* dans leurs études dès qu'ils sont surannés. Ils portent au Palais leur *liasse*, où sont les papiers des affaires courantes.

Pouvant charger mon bras d'une utile liasse,
J'allai loin du Palais errer sur le Parnasse. Boil.

On appelle aussi *liasse*, ce qui sert à lier les papiers ensemble, Donnez-moi une *liasse*, pour attacher ces papiers.

Du Cange dérive ce mot de *ligassa*, *paquet*, ou *faisceau*, parce qu'on a dit *ligassa lini*; pour dire, une *botte de lin*.

LIASTO, s. m. Nom propre d'un lac, ou petit golfe de l'île de Sardaigne. *Lugudone*, *Liguidone*, ou *Liguidonensium portus*. Lago Liasto, ou Lico, porto Lugoduni. Il est à l'embouchure de la petite rivière de Cédron, & au levant de la ville de Sargano. Matt.

LIB.

LIBAGE, s. m. Gros moilon; morceau de pierre de taille mal fait & rustique, moindre que les carreaux. *Rudus*, *cæmentum*. Il y en a quatre, cinq, ou six à la voie. On s'en sert d'ordinaire dans les fondemens des grands édifices. On l'appelle quelquefois *Libe*.

LIBAN, s. m. Nom propre d'une célébre montagne de la Terre-Sainte, en Asie. *Libanus mons*. Elle est entre la Syrie propre, & la Judée, s'étendant du couchant au levant, depuis la mer Méditerranée jusqu'à l'Arabie. Cette montagne a des cimes si hautes, qu'elles sont couvertes de neiges en tout temps, mais elles laissent entr'elles un grand nombre de vallées fort agréables, & fort fertiles. Elle étoit autrefois célébre par la quantité d'encens qu'elle produisoit, & par ses sapins, ses cyprès, ses cédres & ses carriéres de marbre. Salomon en tira le bois & les pierres de taille, qu'il employa à la construction du temple de Jérusalem. Le *Liban* est divisé en deux chaines principales, qui laissent entre elles la grande vallée d'Abellinas, nommée anciennement Cœlésyrie, ou la Syrie creuse, où est la ville de Damas. L'Histoire Sainte appelle également ces montagnes de *Liban*; mais Ptolomée ne donne ce nom qu'à celles qui sont au nord de la vallée dont on vient de parler, & il appelle *Anti-liban* celles qui sont au sud, sur les confins de la Terre-Sainte. Les Syriens appellent aujourd'hui ces montagnes *Lebnon*, & les Arabes *Lobnan*. On dit qu'elles ne sont habitées que par des Chrétiens Maronites, qui ont leurs Patriarches, & qu'ils payent un grand tribut au Grand-Seigneur, pour avoir le privilége d'y être seuls. MATY.

On appelle les grands, les gens élevés, les superbes, ou les gens d'une haute vertu, en style figuré, les cédres du *Liban*. Ainsi on dit que les cédres du *Liban* ont été ébranlés, pour dire, que les gens les plus vertueux ont pensé succomber à une tentation; que les cédres du *Liban* en ont été abattus, renversés, sont tombés; pour dire, qu'ils ont en effet succombé; que Dieu brisera les cédres du *Liban*, pour dire, qu'il abattra, qu'il humiliera les superbes, les grands, les puissans du siécle. Ces expressions sont prises de l'Ecriture, *Pseaume* XXVIII. 5. La voix du Seigneur qui brise les cédres du *Liban*, & le Seigneur brisera les cédres du *Liban*. Et *Pseaume* XXXVI. 35. J'ai vû l'impie élevé comme les cédres du *Liban*. Et *Isaïe* II. 12, 13. Car le jour du Seigneur des armées va éclater sur tous les superbes, sur les hautains, & sur tous les insolens, & ils seront humiliés. Il va éclater sur tous les grands & les hauts cédres du *Liban*. Voyez les descriptions qu'ont fait du mont *Liban* le P. Roger, Récollet, le P. Nau, Jésuite, & Bruyn, dans leurs Voyage de la Terre-Sainte.

LIBANA, ou LEBNA, s. m. Nom propre de lieu. *Lebna*. C'étoit anciennement une des villes sacerdotales de la Judée. Elle étoit dans la tribu de Juda, vers les confins de celles de Benjamin & de Dan. *Lebna* se révolta contre Joram, Roi de Juda. 2. *Rois* VIII. Voyez LEBNA.

☞ LIBANOMANTIE, ou LIBANOMANCE, s. f. Sorte de divination qui se faisoit chez les Païens par l'inspection de l'encens que l'on brûloit à l'honneur des faux Dieux. *Libanomantia*. Ce mot Grec vient de λίβανος, *encens*, & σκέπτομαι, *je considére*. Ainsi ce seroit une ignorance de dire que la *libanomantie* étoit l'inspection des libations.

LIBANOTI, s. m. Nom propre d'un bourg, ou village du Royaume de Naples, situé dans la Principauté citérieure, sur la riviére de Sapri, au levant de Policastro. *Libanotia*. *Libanoti* est l'ancienne Sapris, petite ville de la Lucanie. MATY.

☞ LIBANOTIS, s. m. Espéce de laserpitium, ou plante qui pousse une tige à la hauteur de trois à quatre pieds, ligneuse, nouée. Ses feuillles sont amples, larges, semblables à celles de l'ache, dentelées. Ses fleurs sont petites, disposées en ombelles, blanches, composées de cinq feuilles, dont le calice devient un fruit composé de deux grandes semences larges, membraneuses, pailleuses, oblongues, blanchâtres, ayant l'odeur & le goût de la semence d'angélique. Sa racine est fort longue, grosse, noirâtre en-dehors, blanche en-dedans, & d'une odeur assez bonne. Elle croît aux lieux chauds, montagneux, pierreux & maritimes. Son nom de *libanotis* vient de λίβανος, *encens*, parce que sa racine en a l'odeur. Sa semence & sa racine sont apéritives, carminatives, propres pour exciter les mois aux femmes & les urines, pour abattre les vapeurs & remédier aux toux invétérées.

LIBA-NOVA, anciennement Stagire. *Liba nova*. *Stagira*. Nom propre d'une petite ville de la Turquie en Europe. Ce fut la patrie d'Aristote; elle est située sur le golfe de Contessa, à cinq lieues de la ville de ce nom, vers le midi. MATY.

LIBATION, s. f. Cérémonie qui se faisoit dans les sacrifices des Payens, où le Prêtre épanchoit du vin, du lait, ou autre liqueur, en l'honneur de la Divinité à laquelle il sacrifioit, après en avoir goûté lui-même. *Libatio*, *libamen*. Aléxandre immola un taureau à Neptune, & pour faire une offrande aux Dieux Marins, il jetta dans la mer le vase d'or dont il s'étoit servi pour faire les *libations*. DU RYER. Les *libations* étoient aussi en usage dans la Loi de Moïse, & Dieu les ordonne dans l'Exode, *XXIX*. 40, & dans les Nombres *XV*. 3, 4, 5. Voyez sur les *Libations*, Juste-Lipse, *Poliorc. L. V. c.* 10. Rosin, *Antiq. Rom. L. III. c.* 39. Thom. Godwin, *Antholog. Roman. L. II. c.* 9. *S.* 2.

LIBAW, s. m. Nom propre d'une petite ville de la Curlande. *Liba*. C'est un bon port sur la mer Baltique, à trois lieues de la Samogitie, & à douze de Goldingen. MATY.

☞ LIBBY, s. m. Sorte de lin que les habitans de Mindanao, grande Ile des Philippines, que les Espagnols n'ont encore pû assujétir, cultivent avec grand soin & en grande quantité, plus pour en faire de l'huile, que pour le filage & les ouvrages de tisseranderie.

LIBELLANCE, s. m. Terme de Coutumes. Ce mot ne se trouve point seul, il est joint à celui de Clerc. Clerc & *Libellance* du Bailliage, ou de la Justice, c'est dans la Franche-Comté la même chose que *Greffier*.

Ce mot vient apparemment de celui de *libellus*, parce que les Greffiers gardent les titres, les regîstres, les papiers.

LIBELLATIQUE, s. m. & f. Dans la persécution de Déce, il y eut des Chrétiens, qui pour n'être point obligés de renier la foi, & sacrifier aux Dieux en public, selon les édits de l'Empereur, alloient trouver les Magistrats, renonçoient à la foi en particulier, & obtenoient d'eux par grace, ou à force d'argent, des certificats par lesquels on leur donnoit acte de leur obéissance aux ordres de l'Empereur, & on défendoit de les inquiéter davantage sur le fait de la religion. Ces certificats se nommoient en Latin *libelli*, libelles, d'où l'on fit le nom de *Libellatique*, pour marquer ces lâches Chrétiens qui prenoient de ces sauve-gardes. *Libellaticus*. Ce que nous venons de dire des *Libellatiques*, se vérifie par l'Epitre du Clergé Romain qui est la XXII[e] entre celles de S. Cyprien, & par la 52[e] & la 68[e] de S. Cyprien lui-même. Les Centuriateurs prétendent cependant que l'on appelloit *Libellatiques* ceux qui donnoient de l'argent aux Magistrats pour n'être point inquiétés sur la religion, & n'être point obligés de renoncer au Christianisme. Mais, comme l'a remarqué Baronius, cette opinion est manifestement fausse. Racheter par argent des Gentils une véxation injuste, n'est pas un crime, il n'y a que Tertullien, déja Montaniste, & d'ailleurs esprit outré à l'excès, qui l'ait soûtenu en suivant la doctrine de Montan; mais cette doctrine ayant été condamnée, & réprouvée, quelle apparence que S. Cyprien, & sur-tout l'Eglise Romaine, l'ait approuvée, en condamnant, comme ils firent, les *Libellatiques*? Voyez Baronius à l'an 205. *Nombre IV*. & à l'an 253. *Nombre VI*. L'Auteur de la nouvelle vie de S. Cyprien est de même sentiment.

Les *Libellatiques*, selon M. de Tillemont, étoient ceux qui sçachant qu'il étoit défendu de sacrifier, ou alloient trouver les Magistrats, ou y envoyoient seulement, & leur témoignoient qu'ils étoient Chrétiens, qu'il ne leur étoit pas permis de sacrifier, ni d'approcher des autels du Diable, qu'ils les prioient de recevoir d'eux de l'argent, & de les exempter de faire ce qui ne leur étoit pas permis de faire. Ils recevoient ensuite du Magistrat, ou lui donnoient un billet, qui portoit qu'ils avoient renoncé à Jésus-Christ, & qu'ils avoient sacrifié aux Idoles, quoiqu'ils n'en eussent rien fait, & ces billets se lisoient publiquement. Il ajoute, comme on le voit au sentiment des Centuriateurs, une profession publique d'idolatrie, & un mensonge.

LIBELLE, s. m. Ecrit qui contient des injures, des reproches, des accusations contre l'honneur & la réputation de quelqu'un. *Libellus maledicus*, *malus*, *famosus*. Platine prétend qu'un écrit, quelque injurieux qu'il puisse être, ne peut porter le nom de *libelle* quand l'Auteur

teur y a mis son nom. On appelle d'ordinaire *libelle*, tout écrit offensant & injurieux. Cependant on ne doit pas comprendre sous ce titre les plaintes des opprimés, ni les apologies des accusés. Ablanc. L'Ordonnance défend de faire ni de publier des *libelles* diffamatoires. Ce Factum, cette requête, cette critique, peuvent passer pour des *libelles*. Les faiseurs de *libelles* étoient punis de mort parmi les Romains, mais depuis ils ne furent punis que du fouet. Auguste mit les *libelles* diffamatoires au rang des crimes de lése-Majesté. On doit réprimer la licence des *libelles* diffamatoires, parce que le peuple a beaucoup de crédulité pour les médisances de ces écrits satyriques. Plusieurs méchans *libelles*, qui ne sont d'abord que l'amusement du peuple, deviennent souvent ensuite l'entretien des plus honnêtes gens, par le soin que les Auteurs de diverses nations prennent de les ramasser, & de s'en servir comme de mémoires, pour en faire entrer dans leurs histoires tout ce qu'ils jugent à propos. P. Verjus. François Baudouin a fait un Commentaire sur les loix des Empereurs contre les *Libelles* diffamatoires. M. Bayle a fait une dissertation touchant les *libelles* diffamatoires. On met les chansons, & les peintures infamantes, au rang des *libelles* diffamatoires.

On dit aussi qu'on a donné un grand *libelle* contre quelqu'un, en un sens moins odieux, pour dire, un grand mémoire de prétentions & de demandes.

☞ Libelle se disoit aussi de certains billets délivrés par les Martyrs. Ces *libelles* étoient des espéces de requêtes, par lesquelles les Martyrs supplioient l'Evêque de remettre une partie de la pénitence que le pécheur devoit subir; mais l'abus que plusieurs en firent, fut cause que dans la suite on n'y eut plus d'égard.

☞ Libelles au pluriel. *Libelli*. Terme d'Antiquité Ecclésiastique. C'étoit un billet ou certificat que certains Chrétiens prenoient des Magistrats, pour se mettre à couvert de la persécution. *Voyez* Libellatique.

LIBELLER, v. act. Expliquer une demande qu'on fait en Justice. *Praescribere vadimonium*. L'Ordonnance enjoint à tous demandeurs de *libeller* leur exploit, afin que le défendeur vienne préparé pour y répondre.

Libellé, ée, part. pass. & adj. Il y a nullité en un exploit, lorsque la demande n'est pas *libellée*. *Perscriptum vadimonium*.

On trouve dans les Coutumes, ajournement *libellé*, opposition *libellée*; cela signifie que dans l'exploit d'ajournement, dans l'opposition, les causes, les fins, les raisons, les motifs sont expliqués. On trouve dans le même sens, commission *libellée*, mandement *libellé*.

LIBENTINE, s. f. Nom propre d'une fausse Déesse des Romains. *Libentina*. De *libendo*, dit Varron, *De Ling. Lat. L. V.* se sont faits les noms, *libido*, *libidinosus*, & beaucoup d'autres, comme celui de *Libentine*. Demandons, s'il vous plait, qui de cette nombreuse troupe de Dieux que les Romains ont adorés, en a principalement étendu & conservé l'Empire? Car de ce grand ouvrage & si digne de considération, ils n'oseroient faire aucune part à la Déesse Claucine, ou à Volupie, qui prend son nom de la Volupté, ou à *Libentine*, qui tient le sien de la convoitise. De Ceriziers, *Trad. de la Cité de Dieu de S. Aug.* On dit que *Libentine* étoit Vénus, ou que c'étoit Proserpine, & l'on ajouté que c'étoit à Vénus *Libentine* que les filles, quand elles devenoient grandes, consacroient leurs poupées. Il est vrai que Perse, *Satyre, II. v.* 70. dit qu'elles offroient à Vénus, mais il ne dit point que ce fût à Vénus *Libentine*, & je ne trouve nulle part que *Libentine* fût Vénus. Scaliger dans ses Notes sur Varron, cite des exemplaires qui ont *Libentine*: il dit que Nonius & S. Augustin l'appellent ainsi 4. *de Civit.* 8. que d'autres lisent dans Varron *Libentia*, & d'autres *Venus Libentina & Libitina*. Mais je ne trouve dans S. Augustin nulle variante sur le mot *Libentina*. Scaliger, qui cite ce Pere mal-à-propos, pourroit bien se tromper de même sur Varron, & il faudroit sçavoir quels sont ces Auteurs, ou ces Manuscrits, qui disent *Lubentina*, *Libentia*, *Venus Libentina & Libitina*. Vossius, *L. VIII. de Idolol. c.* 16. parlo de cette Déesse, qu'il appelle aussi *Lubentine*.

Plaute la nomme *Lubentia*, quand il dit *Asin. Act. II. Scen.* 2. *v.* 2. *Uti ego illos lubentiores faciam quam lubentia est*. C'est Vénus *Libentine*, dit Lambin, la Déesse de la joie.

Ce mot est venu de *libet*, ou *lubet*, il plait, il est agréable, c'est le bon plaisir.

LIBER, s. m. Nom que les anciens Romains donnoient à Bacchus. *Liber*. Ce nom signifie *Libre*.

☞ *LIBERA*, s. m. Premier mot d'une priére Latine pour les morts, & qui se prend en François pour la priére même. Dire un *Libera*. Chanter un *Libera*.

☞ Libéra, s. f. Il y avoit une Déesse *Libéra*, qu'on croit être Proserpine. On la trouve couronnée de feuilles de vigne, & accompagnant Bacchus. Il y a des monumens consacrés à Liber & à *Libéra* ensemble, ces deux Divinites ayant les mêmes symboles. Ovide, en ses Fastes, dit que le nom de *Libéra* fut donné par Bacchus à Ariane. Cicéron fait *Libéra* fille de Jupiter & de Ceres.

LIBÉRAL, ale, adj. Qui donne abondamment, mais avec raison & jugement, ensorte qu'il ne soit ni prodigue, ni avare: car le *libéral* qui va trop loin, devient prodigue. *Liberalis*, *munificus*. Il y a bien des gens qui donnent beaucoup, & qui ne sont point *libéraux*. Un homme *libéral*, à le bien définir, est le martyr de sa vanité. M. Esp. Celui-là est véritablement *libéral*, qui choisit par préférence des sujets où le mérite & la vertu se trouvent joints à la mauvaise fortune. Id. On n'est vraiment *libéral* que quand on donne sans intérêt. On confond souvent l'inclination *libérale* avec l'humeur vaine & fastueuse. Les avares appellent prodigues ceux qui sont seulement *libéraux*. M. Scud. Les personnes *libérales* ne sont pas ordinairement les plus justes: ils donnent par une impulsion peu réguliére. S. Evr. Une humeur *libérale* attire la bienveillance de tout le monde. M. Esp. ☞ On dit aussi, Main *libérale*. Il a reçû des biens infinis de sa main *libérale*, de ses mains *libérales*. Ac. Fr.

Libéral, se dit figurément en choses morales. *Beneficus*. Le Ciel a été *libéral* de ses dons à cette Beauté. Elle est *libérale* de ses faveurs à tout le monde. Ablanc. Etre *libéral* de louange. Voit. Dieu est *libéral* de ses graces à ceux qui le prient.

On appelle *Arts libéraux*, *Artes liberales*, par opposition aux *méchaniques*, ceux qui participent plus de l'esprit que du travail de la main; qui consistent plus en la connoissance qu'en opération; qui regardent plus le divertissement & la curiosité, que les œuvres serviles & méchaniques: tels sont la Grammaire, la Rhétorique, la Philosophie, la Peinture, la Sculpture, l'Architecture, la Musique, qu'on appelle *les sept Arts libéraux*.

Les *Arts libéraux* sont compris dans ce Vers Latin:

Lingua, tropus, ratio, numerus, tonus, angulus, astra.

Et les Arts méchaniques dans ce Vers:

Rus, Nemus, Arma, Faber, Vulnera, Lana, Rates.

On dit aussi, mais par abus, qu'un chacun a son *libéral* arbitre; pour dire, son franc arbitre, son libre arbitre. On ne dit plus *libéral* arbitre. Menage.

Ce mot vient du Latin *liberalis*, qui se disoit à Rome des personnes qui n'étoient point esclaves, & dont par conséquent la volonté n'étoit point contrainte par le commandement d'un maître; & ainsi ils avoient un franc arbitre de plus grande étendue que les autres. On dit encore en proverbe, qu'un homme est *libéral* du bien d'autrui, de ce qui ne lui coûte rien.

LIBÉRALEMENT, adv. Abondamment; d'une maniére libérale. *Liberaliter*, *prolixè*, *munificè*. Dieu récompense *libéralement* les bonnes œuvres. Il faut sçavoir donner *libéralement* & prudemment.

LIBÉRALES, s. f. pl. Nom propre d'une fête que les anciens Romains célébroient à l'honneur de Bacchus. *Liberalia*. Les *Libérales* sont les mêmes fêtes que celles que les Grecs appelloient *Dionysiaques*, ou *Dionysies*. Voyez ces mots. On les nommoit aussi *Agonies*. Elles se célébroient le dix-septiéme de Mars.

Ces fêtes prenoient leur nom de celui de *Liber*, c'est-à-dire, libre, que l'on donnoit à Bacchus, ou en mémoire de ce qu'il avoit donné la liberté aux villes de Béotie, & les avoit fait villes libres; ou parce que le vin dont il étoit le Dieu, délivre de soins, & met l'esprit en liberté.

Saint Augustin en apporte une autre raison, au sixiéme Livre de la Cité de Dieu, C. 9. M. de Cériziers dit *Liber*, dans sa Traduction de ce Livre de Saint Augustin, retenant ce mot Latin. Voyez de la Mythologie sur ce nom dans Vossius, *de Idol. L. II. c. 79.* Varron dérive le nom de cette fête du même mot *liber* considéré comme un nom adjectif, qui veut dire *libre*, parce que les Prêtres étoient libres de leurs fonctions, dégagés de tous soins, au temps des *Libérales*; en effet, c'étoit de vieilles femmes qui faisoient les cérémonies & les sacrifices des *Libérales*.

LIBÉRALITÉ, f. f. Vertu morale qui tient le milieu entre la prodigalité & l'avarice; vertu de celui qui sçait donner quand il faut, & sans intérêt; ou qui ne donne ni trop, ni trop peu. *Liberalitas, magnificentia.* La *libéralité* n'appartient qu'aux ames nobles & généreuses. La *libéralité* est une des vertus qui brillent le plus. M. Esp. On donne plus souvent par trafic, que par *libéralité*. Ce qu'on donne par ostentation, n'est point *libéralité*. Les gens vains ne font point de *libéralités* obscures: ils n'en font que d'éclatantes. Id. Il y a je ne sçais quoi d'héroïque dans la *libéralité*: mais avec tous ces beaux mouvemens, elle devient ruineuse, si elle n'est pas bien conduite. S. Evr. La *libéralité* consiste moins à donner beaucoup, qu'à donner à propos La Bruy. La *libéralité* est une vertu impratiquable à ceux que la fortune ne favorise point: elle deviendroit imprudence à leur égard. Cail. La *libéralité*, cette vertu héroïque, qui fait ressembler les hommes aux Dieux, devient prodigalité, dès qu'elle est excessive & peu judicieuse. M. Scud. Ce qu'on nomme *libéralité*, n'est le plus souvent que la vanité de donner. La Roch. La *libéralité* en amour accourcit bien le chemin. M. Scud. Pour mieux estimer la *libéralité*, il faut considérer la laideur & les bassesses de l'avarice. Id. La *libéralité* ne fait que dissiper, si elle n'est réglée par la prudence. S. Evr. Je méprise la folie, qu'on appelle mal à propos *libéralité*. Id. Il est difficile de définir jusqu'où peut s'étendre une juste *libéralité* sans être prodigue. Le P. le B. Il y a des *libéralités* de politique & de vanité. M. Esp.

Libéralité, se dit quelquefois de la chose donnée. *Largitio.* Les Epitres Dédicatoires attirent peu souvent des *libéralités*. Les *libéralités* des Amans sont autant de séductions. M. Esp. Ces ornemens de l'Eglise sont des *libéralités* de nos Rois. Les *libéralités* de César étoient des corruptions pour acheter les suffrages du peuple, ou des récompenses pour payer ceux qui l'avoient servi. S. Evr. C'est une femme fausse dans toutes ses vertus, & intéressée jusques dans ses *libéralités*. Id. On dit que Rhodope fit élever une pyramide des *libéralités* de ses Amans. La Font. Les glorieux monumens des pieuses *libéralités* de nos péres, sont des reproches muets de notre tiédeur & de notre avarice. Fléch.

Libéralité. Divinité honorée chez les Romains: on la représentoit en Dame Romaine, vétue d'une longue robe. *Liberalitas.* On la voit sur plusieurs médailles des Empereurs.

LIBÉRATEUR, f. m. Qui sauve, qui conserve une personne, qui la délivre de la mort, de la prison, de quelque oppression, ou de quelque domination fâcheuse. *Liberator, vindex.* Jésus-Christ est appellé le *Libérateur* du genre humain. C'étoit la destinée des Brutus d'être les *Libérateurs* de la Patrie. Il se conjure de vouloir être le *Libérateur* de l'Allemagne. Ablanc. Les Juifs attendoient un *Libérateur* temporel. Cl. Les Religieux de la Mercy sont aussi les *Libérateurs* des Captifs qu'ils rachetent.

☞ LIBÉRATEURS, f. m. pl. *Liberatores.* Hérétiques qui enseignoient que Jésus-Christ en descendant aux Enfers, avoit délivré tous les impies qui avoient crû pour-lors en lui. Ce mot est entiérement Latin.

LIBÉRATION, f. f. Terme de Jurisprudence. C'est la décharge d'une dette, d'une servitude. *Liberatio, vindicta, exemptio.* On légue souvent par Testament à un Débiteur la *libération* de ce qu'il doit au Testateur. J'ai obtenu la *libération* de cette servitude, de cette charge qui étoit sur ma terre, moyennant une telle somme. La *libération* de l'Etat, c'est le payement des dettes de l'Etat.

LIBÉRATRICE, f. f. Celle qui sauve, qui délivre. *Vindex.* C'est un de ces mots nouveaux, qu'on ne dit encore que rarement. Vous êtes ma *libératrice*. Il y a quelques Chapelles dédiées à la Sainte Vierge sous le titre de Notre-Dame *Libératrice*, particuliérement en certaines villes qui croient avoir été délivrées par son intercession, après avoir été assiégées. Il y a une médaille de Cambray, quand feu M. le Prince en eut fait lever le siége.

LIBERD, ou LIBERT, f. m. Nom propre d'homme. *Leobardus.* Il y a Saint *Libert* Reclus en Touraine, dont la fête est le dix-huitiéme jour de Janvier. Léobard, appellé vulgairement *Liberd*, étoit né en Auvergne, de médiocre extraction, mais de condition libre, & de famille honnête parmi le peuple. Baillet. L'an 571, il alla se renfermer près de Marmoutier, dans une petite loge vacante par la retraite récente d'un Reclus nommé Alaric. Il mourut sous le Pontificat de Grégoire de Tours, & apparemment l'an 593. Id. Voyez Grégoire de Tours, *Vit. PP. cap.* 20. M. Chastelain & d'autres écrivent *Libert* & *Liberd*: cependant il semble que l'usage est pour *Libert*. Au reste jamais on ne prononce le *t*, ou le *d*. Saint *Libe-r* étoit Reclus, & non pas Saint *Liber-t* étoit Reclus. Voyez sur ce Saint Auvergnat, M. Chastelain, *Martyrol. au quinziéme Février*, p. 658. Ce que l'on a dit de l'orthographe de ce mot, se prouve par les familles qui ont pris ce nom, & qui écrivent toutes *Libert*, comme on le peut voir en plusieurs éditions de Livres faites à Paris & à Bourges, chez des Libraires nommés *Libert*.

LIBÈRE, ou LIBÉRA, f. f. Nom propre d'une Déesse de l'Antiquité payenne. *Libera.* Cicéron, au II^e Livre *de Nat. Deorum*, n. 62. dit que *Libère* étoit fille de Jupiter & de Cérès: ainsi quelques-uns la prennent pour Proserpine. Ovide, au III^e Livre des Fastes, v. 512. dit que ce nom fut donné par Bacchus à Ariadne. Saint Augustin, au VI^e Livre de la Cité de Dieu, *c. IX.* dit que *Libère* étoit Vénus, & il apporte la raison pour laquelle on l'appelloit *Libère*. De Cériziers, dans sa Traduction de la Cité de Dieu, dit *Libere*, & non pas *Libera*. Ils les marquent (ces Dieux) dans les Temples par la diversité des séxes, donnant à *Liber* celui de l'homme, & à *Libère* celui de la femme. De Cériziers.

LIBÈRE, ou LIBÉRIUS, f. m. Nom propre d'homme. *Liberius.* Le Pape *Libère*, ou *Libérius* (car on dit indifféremment l'un ou l'autre), étoit Romain: il fut élevé au Souverain Pontificat après Jules I. l'an 352. *Libère* ne souscrivit point la seconde Confession de Foi de Sirmich, qui étoit Hérétique; mais la premiére, qui avoit un sens Catholique. Baronius, aux années 352 & 353 de J. C. Les Arriens ne pouvant gagner *Libère*, persuadérent à l'Empereur Constance de le faire enlever. Marcel.

LIBÉRER, v. act. Décharger de quelque dette, poursuite, ou autre mal. *Liberare, eximere.* Cet homme vivra à son aise, il s'est *libéré* de toutes ses dettes. A force d'argent, il a *libéré* sa terre de toute servitude. Je vous *libérerai* de cette peine, de cette appréhension, de ce procès. Se *libérer* de la tyrannie d'un pére. Mol. Saint Paul souhaitoit de se pouvoir *libérer* de la chair mortelle, pour jouir plutôt de la gloire.

Ce mot vient du Latin *liberare*.

Libéré, ée, part. pass. & adj. *Liberatus.*

LIBÉRIES, f. f. pl. Nom d'une fête que faisoient les Romains. *Liberia.* Jour auquel les enfans quittoient les habits de l'enfance, & prenoient la robe qu'on appelloit *Toga libera*. Les *Libéries* tomboient le seize des Kalendes d'Avril, c'est-à-dire, le dix-septiéme de Mars. Voyez Dempster, dans ses *Paralipomena ad Rosini Antiq. L. V. c.* 32.

☞ *LIBERTAS.* Terme Latin, qui n'est en usage que dans le proverbe, *Libertas* & pain cuit, rapporté par Furetiére, à la fin de l'article *Liberté*, & au mot *Pain*.

LIBERTÉ, f. f. En Théologie, c'est l'état naturel de l'homme, dans lequel il exerce librement tous les mouvemens de sa volonté. *Voluntas libera, libertas, indifferentia.* C'est une puissance, une faculté de se déterminer volontairement, soit au bien, soit au mal, soit à une chose, soit à une autre: mais pour que cette faculté puisse s'appeller *liberté*, il faut qu'elle soit accompagnée de

de tout ce qui est requis pour agir, & sans quoi elle ne pourroit agir; ensorte que pour agir actuellement & effectivement, il ne faille plus que l'action même, & la détermination de la volonté, qui émane d'elle librement, sans être ni forcée, ni empêchée. C'est une indifférence active de la volonté à vouloir ou à ne vouloir pas. *Liberté* de contrariété, *contrarietatis*, est la *liberté* de faire deux choses, soit qu'elles soient contraires, soit qu'elles soient seulement différentes. *Liberté* de contradiction, *contradictionis*, est la *liberté* de faire une chose, ou de l'omettre. Jésus-Christ n'a point *eu* la *liberté* de contrariété à l'égard du bien & du mal; car il n'a pu faire le mal, mais il a eu la *liberté* de contradiction à l'égard du bien. *Liberté* prochaine, *proxima*, est une *liberté* pleine, entière & actuelle de faire une chose. *Liberté* éloignée, *remota*, est une *liberté* qui comprend la faculté naturelle, mais embarrassée de quelques obstacles qu'il est en son pouvoir d'écarter, pour devenir *liberté* prochaine. Celui qui n'a pas la grace actuelle nécessaire pour faire une bonne œuvre commandée, mais qui a la grace actuelle de la priére, a la *liberté* prochaine à l'égard de la priére, & la *liberté* éloignée pour l'action, ce qui suffit pour le rendre coupable, s'il omet ce qui est commandé. Tous ces termes sont dogmatiques, & en usage dans l'Ecole. La *liberté* même prochaine n'exclut point la difficulté qui vient des passions, ni les autres obstacles qu'on peut actuellement vaincre. L'ame raisonnable est seule née avec la *liberté*. Les brutes n'agissent point avec *liberté*, avec connoissance & par élection. Cicéron définit la *liberté*: la puissance de vivre à sa fantaisie, & sans aucune cause, ou empêchement qui nous contraigne à faire une chose plutôt qu'une autre. La Doctrine de Pélage sur la *liberté*, étoit appuyée par la Philosophie, qui ne peut souffrir que nous ayons perdu la *liberté* de faire le bien; & elle étoit fortifiée par l'orgueil de l'esprit humain qui veut qu'on soit maître de son salut. Fléchier. Comment rendre la grace de Dieu triomphante, & la *liberté* de l'homme inviolable? Comment déterminer les mouvemens, & les mesures de l'une & de l'autre? Id.

☞ Liberté. Il s'éleva un Prieur Commandataire du Monastère du Saint Esprit dans Ségovie, qui sur de prétendus privilèges de la Cour de Rome, se vantoit d'avoir droit de dispenser les Religieux de Saint François, & de les mettre dans la *Liberté* du Saint Esprit, c'est-à-dire, de faire passer les Réformés dans l'Ordre des Conventuels. Fléchier, *Vie de Xim. L. I. p.* 25.

Liberté. Droit, pouvoir légitime de faire & de penser ce que l'on veut, sans contrainte & sans servitude. *Libertas, jus, arbitrium, vis electiva.* La véritable *liberté* consiste à n'obéir à aucune passion. Dac. On peut jouir de la *liberté*, si l'on ne se met pas en peine de la faveur des Grands, ou des biens de la fortune. S. Evr. On s'imagine ne jouir de soi-même, & de ses desirs, que dans la *liberté* qu'on se donne de penser tout ce qu'on veut. Boss. Rien ne reléve plus l'ame, que la *liberté*. Boil. Les hommes ne sçavent que faire de leur *liberté*; ils la sacrifient tous les jours aux vains honneurs attachés à des emplois pénibles & laborieux. Nic.

——— Qu'heureux est le mortel,
Qui de sa liberté *forme tout son plaisir,*
Et ne rend qu'à lui seul compte de son loisir. Boil.

Liberté, se dit encore plus particuliérement de l'état, & de la situation de l'esprit, ou du cœur, exempt de tout ce qui peut former une espéce de sujettion & de captivité. *Liberum arbitrium, immunitas.* Ma passion m'ôte la *liberté* de juger tranquillement de vos raisons:

Ma chére liberté *que vous avez d'attraits!*

On appelle en ce sens le mariage, le tombeau de la *liberté*.

Liberté, se dit aussi de l'état de pouvoir agir sans obstacle, d'une maniére dégagée & sans empêchement. *Indifferentia ad utrumlibet.* Ne vous contraignez point, agissez en *liberté*. Laissez-moi la *liberté* de partir. Ce malade a encore toute la *liberté* de son jugement. La *liberté* du geste, de la voix, est fort nécessaire à un Orateur. Cette femme marche, danse avec une grande *liberté* de corps. Ce Maître Ecrivain a une grande *liberté* de main, de plume. Ce Poëte écrit avec une grande *liberté*, & un génie fort facile.

Liberté. En termes de Peinture, on dit d'un tableau, qu'il est peint avec beaucoup de *liberté* de pinceau; qu'il est dessiné librement, franchement. *Expedita, facilitas.* On dit aussi *liberté*, ou franchise de burin, c'est-à-dire, la facilité, la hardiesse avec laquelle travaille le Graveur.

On le dit en ce sens des animaux & des choses inanimées. On a mis à ce cheval la bride sur le cou, on le laisse aller à sa *liberté*. Et on dit au Manége, qu'il a *liberté* de langue, quand son mords est fait de telle sorte qu'il a pleine *liberté* de remuer la langue. On appelle *liberté de langue* dans le mords, un espace vuide qu'on laisse vers le milieu de l'embouchure, pour passer & placer la langue du cheval; en sorte que l'embouchure se voûte par le milieu. Les poissons nagent dans l'eau avec *liberté*. Cet arbre est en plein vent, on le laisse croître en *liberté*. Ce ressort n'est plus bandé; il est en sa *liberté*. Cette eau n'est plus retenue dans des tuyaux, elle est en *liberté* de couler. On dit aussi *liberté* de ventre; pour dire, la facilité que le ventre a à bien faire ses fonctions.

Liberté, est aussi opposé à *captivité, prison*. Ceux qui sont pris par les Corsaires, perdent leur *liberté*. Le plus beau legs que les Romains faisoient à leurs Esclaves, étoit celui de la *liberté*. On a élargi ce prisonnier, on lui a donné la *liberté*, on l'a mis en *liberté*. Cette Religieuse en faisant ses vœux, a renoncé au monde, à sa *liberté*.

Liberté, se dit aussi des peuples, & signifie indépendance, ou moindre dépendance, ou dépendance seulement d'une certaine espéce. Ainsi on dit, qu'Athènes se mit en *liberté*, lorsque au lieu de Rois, elle se donna des Magistrats créés par le peuple, des Archontes; que Brutus mit Rome en *liberté*, quoiqu'elle obéit encore à des Consuls & au Sénat. Un Poëte a dit, parlant de la Hollande,

Sans faste & sans magnificence,
Contens d'une agréable & simple propreté,
On voit ce qui ne peut être ailleurs imité,
Et qui passe toute croyance:
Les richesses sans vanité,
La liberté *sans insolence,*
La maltote sans pauvreté.
N. Ch. de Vers.

La *liberté* sans régle & sans borne n'est qu'une chimére, ou qu'une servitude, les Payens même nous l'ont appris: Être libre, disent-ils, c'est obéir aux Loix. Pélisson.

Liberté de conscience, droit de choisir telle Religion qu'on veut, pour en faire profession. Toutes les Hérésies se sont établies par le principe que la *liberté* de conscience est du Droit des gens: & par le même principe on pourroit établir le Mahométisme & l'Idolatrie. En France, il n'y a plus aujourd'hui de *liberté* de conscience, il faut être nécessairement Catholique. *Liberté de conscience*, nom funeste, inconnu à toute l'Antiquité Chrétienne, que la seule fureur des guerres civiles, les Batailles sanglantes, l'autorité légitime foulée aux piés, & les Edits arrachés par force de la main du Souverain, ont introduit en nos derniers jours. Pélisson.

Liberté, signifie encore, Hardiesse, licence. *Licentia, audacia.* Se donner la *liberté* de censurer ses supérieurs. Pasc. Vous parlez de la Religion avec trop de *liberté*: on ne doit point prendre la *liberté* d'examiner les Mystéres par la raison. Nic. Le Prince parla au Roi avec une *liberté* peu respectueuse. Mézeray.

Liberté, Licence, exemption des régles. *Licentia, immunitas.* Les Poëtes Grecs & Latins se donnoient de grandes *libertés*. Il y a des *libertés* qu'on prend pour plaire, qui doivent être préférées à des régles exactes qui ne font qu'ennuyer. S. Evr. Quand les *libertés* que l'on se donne font un bon effet, il en faut conclurre que les régles n'étoient pas bonnes.

Liberté, se dit aussi en parlant de ce qu'on peut faire avec la permission, ou sous l'autorité des Loix divines & humaines. *Potestas, facultas, venia.* Un majeur a *liberté* de

de vendre ses terres, de se marier, de gouverner son bien comme il lui plaît. On n'a pas *liberté* de vendre des terres substituées, ou saisies. On a chassé les Corsaires qui ôtoient la *liberté* du commerce. Les Prevôts assurent la *liberté* des chemins.

Liberté, se dit quelquefois pour maniére d'agir libre, familiére, hardie; & se dit en bien & en mal. Sous prétexte de bannir la cérémonie, il se donne des *libertés* qui ne plaisent pas à tout le monde. S. Evr. On a introduit aujourd'hui une *liberté* douce & honnête, qui a rendu la conversation plus agréable, & les plaisirs plus purs. Id. La politesse n'est point incompatible avec une certaine *liberté* qui plaît. Bell. Personne n'a mieux pratiqué que vous cet art obligeant, qui fait qu'on se rabaisse sans se dégrader, & qui accorde si heureusement la *liberté* avec le respect. Fléc. Quelle *liberté* s'est-elle donnée qui pût, je ne dis pas, mériter une censure, mais souffrir une mauvaise interprétation. Id. On remarque dans la conduite de cette femme, une retenue & une sévérité scrupuleuses qui condamnent jusqu'aux moindres *libertés*. Bell. Les femmes prudes n'aiment pas qu'on prenne des *libertés* avec elles, qu'on se donne des *libertés*. On le dit aussi par simple compliment : J'ai pris la *liberté* de vous écrire ; donnez-moi la *liberté* de vous voir. Moliére fait faire à un de ses Acteurs ce compliment railleur : Je vous demande pardon des coups de bâton que j'ai pris la *liberté* de vous donner. On dit encore, se mettre à sa *liberté*; c'est-à-dire, se mettre à sa commodité, en deshabillé.

On dit aussi, qu'un homme a eu quelques *libertés* avec une femme ; pour dire, qu'il a eu des privautés suspectes. Les Précieuses sont les prudes en public, & en particulier elles descendent jusqu'aux plus honteuses *libertés*. Bell.

Liberté, se dit aussi à l'égard des Etats où le peuple n'est ni esclave, ni opprimé ; & sur-tout où le Gouvernement populaire est établi. *Libertas, immunitas, exemptio*. Les Grecs & les Romains ont long-temps combattu pour leur *liberté*. La *liberté* du peuple est un droit inaliénable. S. Evr. Caton mérita le titre d'intrépide Défenseur de la *liberté* publique. M. Esp. Les hommes ne peuvent souffrir une entiére servitude, ni une entiére *liberté* : l'une est un esclavage, & l'autre une licence. S. Evr. César a opprimé, & ruiné la *liberté* de sa Patrie. Sous les Tyrans il n'y a point de *liberté* de suffrages ; le peuple soupire ardemment pour la *liberté*. Caton ne put vivre après la *liberté*, ni la *liberté* après Caton. Bouh. Sous Auguste la *liberté* ne perdit que les maux qu'elle peut causer, & rien du bonheur qu'elle peut produire. S. Evr. On se persuade que les Hollandois aiment la *liberté*, & ils haïssent seulement l'oppression. Id. C'est la *liberté* qui inspire ces pensées sublimes, & ces nobles mouvemens, qui font toute la pompe & la magnificence du discours. S. Evr. Cromwel trouva moyen de prendre la multitude par l'appas de la *liberté*. Il faut peindre un vieux Romain agité d'une *liberté* farouche, autrement qu'un flatteur du temps de Tibére. S. Evr. Quand une fois on a trouvé le moyen de prendre la multitude par l'appas de la *liberté*, elle suit en aveugle, pourvu qu'elle en entende seulement le nom. Fléc. Le choix des Supérieurs tient lieu de *liberté* à quelques uns. S. Evr. Les Anglois déçus par le nom de *liberté*, en ont à la fin détesté les excès. Boss. La *liberté* est quelquefois un peu féroce. S. Evr. Si l'on n'y prend garde, la *liberté* dégénére souvent en licence. Bell.

In vitium libertas excidit, & vim dignam lege regi.
Horace.

Une trop grande *liberté*, & une trop grande servitude, sont également dangereuses. Dac.

Libertés, au pluriel, se dit des privileges, de certains droits dont on est en possession. *Privilegium, immunitas*. Les provisions des Offices sont expédiées avec cette formule, Pour en jouir avec tous les droits, priviléges, *libertés*, franchises, immunités & exemptions, dont ont joui ses Prédécesseurs.

Les *libertés* de l'Eglise Gallicane ont été recueillies par M. de Marca, & par M. du Puy. Ces *libertés* ne sont autre chose que l'ancien Droit commun & canonique qu'on a observé en France dnas sa pureté, & à la rigueur. On les a appellés souvent *priviléges* par humilité, & par respect pour le Saint Siége. L'Eglise de France a toûjours soigneusement conservé ses *libertés*, en s'opposant aux nouveautés introduites par les Canonistes Ultramontains, particuliérement pendant le grand schisme d'Occident, durant lequel les Papes résidoient à Avignon. Les *libertés* Gallicanes roulent sur ces trois maximes : 1°. Que la puissance donnée par Jésus-Christ à Saint Pierre & à l'Eglise, est purement spirituelle, & ne s'étend ni directement, ni indirectement sur des choses temporelles. 2°. Que la puissance du Pape, comme Chef de l'Eglise Universelle, doit être exercée conformément aux Canons reçus de toute l'Eglise. 3°. Que le Pape lui-même est soumis au Jugement du Concile Universel, dans les cas marqués dans le Concile de Constance. Ces maximes ont été confirmées solemnellement par l'Assemblée du Clergé de France en 1682. Fleury. Le Pape ne peut accorder aucune grace qui concerne les droits temporels, comme de légitimer des bâtards, ou de rendre les personnes capables des Charges publiques, & des effets civils. Par la même raison, on n'a point d'égard aux provisions de Cour de Rome, au préjudice des Droits des Patrons Laïques. On ne reçoit en France que l'ancien corps des Canons. Voyez Droit Canonique. En 1229. au mois d'Avril, avant Pâques, on publia au nom du Roi Saint Louis, alors mineur, une Ordonnance adressée à tous ses Sujets dans les Diocèses de Narbonne, de Cahors, de Rhodès, d'Agen, d'Arles & de Nismes, contenant dix articles ; pour établir, dit la Préface, les *libertés* & les immunités de l'Eglise Gallicane dans ces Provinces affligées depuis si long-temps par l'hérésie & la guerre. C'est la premiére fois que l'on trouve ce nom de *libertés* de l'Eglise Gallicane. Fleury, *Hist. Ecclés. L.* 79.

Les Constitutions des Papes, sur-tout depuis 300 ans, n'obligent point, à moins qu'elles ne soient approuvées par l'usage de l'Eglise Gallicane. On ne reçoit non plus les Conciles que pour la Doctrine, & non point pour la Discipline. Id. Les *libertés* de l'Eglise Gallicane consistent à observer l'ancien Code Canonique. Il y a eu diverses collections du corps des Canons. Voyez CANON. Sous la premiére Race des Rois, on observoit le Code des Canons de l'Eglise Universelle, qui étoit composé des deux premiers Conciles Généraux, de cinq particuliers de l'Eglise Grecque, & de quelques Conciles tenus dans les Gaules. Ce Code a été perdu. Depuis, le Pape Adrien donna à Charlemagne le Code des Canons de l'Eglise Romaine, compilé par Denys le Petit en 527. Il avoit ajoûté au Code de l'Eglise Universelle cinquante Canons des Apôtres, vingt-sept du Concile de Chalcédoine, ceux des Conciles de Sardique & de Carthage, & les Décrétales des Papes, depuis Sirice jusqu'à Anastase. C'est en quoi consistoit l'ancien Droit Canonique, avec quelques Capitulaires de Charlemagne. On l'observoit réguliérement en France, & l'on regardoit comme une entreprise sur les *libertés* de l'Eglise Gallicane, tout ce qui y dérogeoit. On y a encore recours quand la Cour de Rome veut attenter aux Droits de l'Eglise de France, & tout ce qui n'est point conforme à cet ancien Droit Canonique, passe pour usurpation. C'est-là ce qu'on objecte à ceux qui prétendent que ces *libertés* sont chimériques, & qu'on ne les peut prouver. Voyez FÉVRET.

☞ Liberté. On dit, *Liberté* de ventre ; pour dire, La facilité que le ventre a de bien faire ses fonctions. Ac. Franç.

☞ Liberté de Cour. Terme de Commerce. C'est l'affranchissement dont jouit un Marchand, de la Jurisdiction ordinaire des lieux où il fait son négoce, & le privilége qu'un Etranger a de porter les affaires concernant son trafic pardevant un Juge de sa Nation.

☞ Liberté. Les Eperonniers appellent *Liberté* de langue, l'ouverture qu'ils font au milieu de l'embouchure, & qui sert non-seulement à fortifier, mais à donner place à la langue du cheval.

Liberté. Divinité honorée des Grecs & des Romains. *Libertas*. Elle étoit représentée en Dame Romaine, tenant d'une main une javeline, & de l'autre un chapeau, ou un bonnet. On la trouve sur les médailles. La *Liberté* avoit

un Temple à Rome sur le mont Aventin, soûtenu de colonnes de bronze, & orné de statues très-belles. Il fut bâti par le pére de Tibérius Gracchus, de l'argent des amendes. La *Liberté* étoit accompagnée de deux Déesses, qui étoient comme ses suivantes, Adéone & Abéone, parce que la *Liberté* est le pouvoir d'aller & de venir où l'on veut. Voyez sur cette Déesse, Vossius, *de Idol. L. VIII. c. 17.*

On dit proverbialement, qu'il ne faut pas vendre sa *liberté* pour tous les biens du monde.

Regnare nolo, liber ut non sim mihi. Phaed.

On dit aussi en débauche, *Libertas*, & *Pain cuit.*

Liberté, est la devise de quelques villes d'Italie, qui portoient dans leurs drapeaux ce mot, *Libertas*, & dans leurs armoiries en chef, ou en bande, Bologne, Florence, Gênes, Luques, &c.

LIBERTIN, ine, adj. & subst. Qui prend, qui se donne trop de liberté, qui ne veut pas s'assujettir aux Loix, aux régles de bien vivre, telles qu'elles sont prescrites à un chacun, suivant l'état où il se trouve. *Licentior, justo solutior, æquo liberior.* Une armée est un assemblage confus de *libertins*. Fléc. Un Ecolier est *libertin*, quand il frippe ses classes, quand il ne veut pas obéir à son Maître; une fille est *libertine*, quand elle ne veut pas obéir à sa mere. Les Moines *libertins* sont ceux qui sortent du Couvent sans permission. Il se dit aussi des choses. Une fille se persuade que l'hymen est commode pour mener une vie *libertine*. Bell.

Libertin, signifie quelquefois une personne qui haït la contrainte, qui suit son inclination, sans pourtant s'écarter des régles de l'honnêteté & de la vertu. *Liberior, solutior.* Ainsi une femme dira d'elle-même dans un bon sens, & dans une signification délicate, Je suis née *libertine*; pour exprimer qu'elle ne sçauroit se gêner, & qu'elle est ennemie de tout ce qui s'appelle servitude. Bouh. Il y a de quoi s'étonner qu'un homme aussi *libertin* que moi, se hâte de quitter toutes ces folies. Voit. J'ai l'esprit *libertin*, & je n'aime point à traduire. Id.

Libertin, se dit proverbialement à l'égard de la Religion, de ceux qui n'ont pas assez de vénération pour ses mystéres, ou d'obéissance pour ses décisions. *Religionis contemptor.* Le P. Garasse a fait un Livre contre les Athées & les *Libertins*, qu'il appelle la *Doctrine curieuse*. Les *libertins* toujours incertains à quoi s'en tenir, renoncent & retournent à la Religion, selon les diverses révolutions qui arrivent dans leur esprit. De Vill.

Ils (les dévots) *veulent que chacun soit aveugle comme eux,*
C'est être libertin *que d'avoir de bons yeux.* Mol.

Un libertin *d'ailleurs qui sans ame, & sans foi,*
Se fait de son plaisir une suprême loi,
Tient que ces vieux propos des Démons & des flammes,
Sont bons pour étonner des enfans & des femmes,
Et qu'enfin tout dévot a le cerveau perclus. Boil.

Libertins, au pluriel, est aussi un nom de Secte. *Libertini.* M. Spanheim en parle souvent dans son Abrégé des Religions, & il les place parmi les Anabaptistes. M. Stoupp, dans son petit Livre de la Religion des Hollandois, a fait un article séparé touchant cette Secte. Quant aux *Libertins*, dit-il, il semble qu'autant qu'il y en a, ils aient chacun leur sentiment particulier. La plûpart croient qu'il y a un seul esprit de Dieu, qui est répandu par tout, qui est, & qui vit dans toutes les Créatures; que notre ame n'est autre chose que cet esprit de Dieu; que les ames meurent avec les corps; que le péché n'est rien, & qu'il ne consiste que dans l'opinion; que le Paradis est une illusion; que l'Enfer est un phantôme inventé par les Théologiens. Ils disent enfin que les Politiques ont inventé la Religion, pour contenir les peuples dans l'obéissance à leurs Loix. Calvin a écrit quelque chose contre ces *Libertins*. Voyez ses Opuscules. Les Catholiques les ont aussi réfutées; & ils y ont mieux réussi, parce que les principes de la réformation de Calvin ne sont pas fort éloignés des principes des *Libertins*. Quand on a secoué le joug de l'Eglise, comme a fait Calvin, il est aisé d'aller plus loin, en suivant toujours le même principe, & de secouer toute sorte de joug. Les *Libertins* étoient des Fanatiques, qui s'élevérent environ l'an 1525. en Hollande & dans le Brabant. Leurs Chefs furent un Tailleur de Picardie, nommé Quentin; & un nommé Chopin, qui s'associa à lui, & se fit son Disciple. Cet Hérétique disoit qu'il n'y avoit qu'un seul esprit dans le monde, qui étoit celui de Dieu; que tout ce que la Foi enseignoit des Anges bons & mauvais, & de l'immortalité de l'ame, n'étoit que des fables. Il disoit que c'étoit cet esprit de Dieu qui opéroit tout le bien & tout le mal que les hommes sembloient faire; qu'ainsi c'étoit une chimére que le péché, Dieu faisant tout; qu'il ne falloit ni blâmer, ni punir, ni corriger; que la régénération spirituelle ne consistoit qu'à étouffer les remords de la conscience; la pénitence à soûtenir qu'on n'avoit fait aucun mal; qu'il étoit licite, & même expédient de feindre en matiére de Religion, & de s'accommoder à toutes les Sectes. Il ajoûtoit à tout cela des blasphémes contre Jésus-Christ; disant qu'il n'étoit rien qu'un je ne sçais quoi, composé de l'esprit de Dieu, & de l'opinion des hommes. Ce furent ces abominables maximes qui firent donner à ceux de sa Secte le nom de *Libertins*. Voyez Jovet, *T. I. p. 91 & 92.*

Il y a plusieurs *Libertins* en Hollande, qui ont chacun leur sentiment particulier, qui outre les erreurs qu'on vient de rapporter, disent que le Paradis & l'Enfer sont des inventions des Théologiens, & la Religion une invention des Politiques. *Le même Auteur, p. 425.*

Libertins. Il est aussi parlé dans les Actes des Apôtres, *C. VI.* d'une Synagogue de Jérusalem, qui portoit le nom de *Libertins*. *Synagoga quæ appellatur Libertinorum.* Voyez dans les Mémoires de Trévoux une explication de ce passage. Elle est du R. P. Hardouin.

LIBERTIN, s. m. L'Auteur de l'Institution du Droit Romain & du Droit François, appelle ainsi ceux que les Romains appelloient *Libertini*, & que nous nommons communément *Affranchis*. Cet Auteur s'est contenté d'écrire ce mot en lettres Italiques la premiére fois qu'il l'emploie: ensuite il l'écrit en caractéres Romains comme les autres mots François. On a appellé *Libertins*, dit l'Auteur qu'on vient de citer, ceux que l'on avoit retirés d'une juste servitude, pour leur donner la liberté, & auxquels il restoit encore quelque marque de servitude . . . ; Celui qui donnoit la liberté à un esclave, avoit droit de patronage, & de Patron sur le *libertin* . . . . . Si les *libertins* manquoient de rendre le respect à leur Patron, on les remettoit dans la servitude . . . . . Si le *libertin*, ou l'affranchi étoit mort sans enfans, on appelloit son Patron pour recueillir sa succession. Voyez cet Auteur, *L. II. C. II.*

LIBERTINAGE, s. m. Débauche, désordre, déréglement dans les mœurs; vie ou conduite libertine. *Intemperans licentia, impotens libido.* Le *libertinage* des femmes est grand dans ce siécle, c'est-à-dire, la coquetterie. Bien des gens sous prétexte de défendre leur liberté, ne songent qu'à entretenir leur *libertinage*. Fléc. Je haïs ces festins d'où la bienséance est bannie, & où le *libertinage* prend la place de la liberté. M. Scud. Je demande quartier plus pour le *libertinage* de l'esprit, que pour celui des mœurs. Ab. de Villars.

☞ Libertinage. Il s'emploie aussi quelquefois sans aucun rapport à la Religion ni aux mœurs; mais pour signifier une inconstance, une légéreté dans le caractére qui fait qu'on ne s'assujettit à aucune régle, à aucune méthode. Il y a trop de *libertinage* dans vos études, vous ne sçaurez jamais rien à fond. Ac. Fr.

Libertinage, se dit aussi du peu de respect que l'on a pour les Mystéres de la Religion. *Religionis contemptus.* Il fait profession de *libertinage*. Il ne faut pas écouter les discours qui sentent le *libertinage*.

Mon frére ce discours sent le libertinage,
Vous en êtes un peu dans votre ame entaché.

☞ LIBERTINER, v. n. Faire le libertin.

Un jeune écervelé qui laisse sa compagne,
Et pour libertiner, *va battre la campagne.*

M. de la Chaussée, *dans la Fausse Antipathie, Comédie.*

LIBESSE, s. m. Nom propre d'homme. *Leobatius, Leubatius.* Saint Leubace, que le vulgaire appelle en Touraine Saint *Libesse*, étoit Disciple de Saint Ours, qui le fit Abbé d'un Monastére, qu'il avoit bâti en un lieu nommé Sénapaire, aujourd'hui Seneviéres, entre les riviéres de l'Indre & de l'Indrois, près de la forêt de Loches. Voyez Grégoire de Tours, *Vit. Patrum*, c. 18.

LIBÉTHRA, s. m. Nom propre d'une fontaine de Magnésie, en Grèce. *Libethra.* Elle étoit dédiée aux Muses. Pline, *L. IV. c.* 9. Solin, c. 8. la nomme *fons Libethrius.* Conon, dans la Bibliothèque de Photius, *Cod.* 186. l'appelle *Libétres*, au pluriel, *Libethra.* Martianus, *Liv. VI. Libethris.* Quelques Auteurs veulent que ce fut une ville sur le mont Olympe, & ils disent qu'elle fut détruite par une inondation du torrent Sys; qu'Orphée y avoit été tué par les Libéthriens, & qu'il y étoit inhumé.

LIBÉTRIDE, s. f. Nom ou surnom que l'on donne aux Muses dans l'Antiquité, à cause de la fontaine Libéthra, qui leur étoit consacrée. *Libetris, idis.* Strabon croit que c'est d'une montagne de Thrace appellée *Libéthre*, que les Muses ont eu ce nom, parce qu'il y en avoit une autre qui leur étoit consacrée. Voyez-le sur cela, *L. IX.* & *L. X.* Le même Auteur, *L. IX.* & Virgile, *Eclog. VII. v.* 21. donnent aussi ce nom à des Nymphes. Nymphes *Libéthrides* : ce sont celles de la fontaine *Libéthra*.

☞ LIBETTE, s. f. Petit insecte qui s'appelle autrement *Coupe-bourgeon.* Voyez ce mot.

☞ LIBIDINEUX, euse, adj. m. & f. Qui concerne les voluptés amoureuses, qui est dissolu & lascif. Elle composa dans sa jeunesse, à l'imitation de Bocace, ce Livre si connu sous le titre de *Contes de la Reine Marguerite*, qui est un Recueil d'Histoires *libidineuses* du Cloître & du Clergé. Faidit.

LIBIQUE, s. m. & f. Nom propre d'un ancien peuple des Gaules. *Libicus, a.* Les *Libiques* sont dans Pline, *L. III. c.* 16. & 17. des peuples de la Gaule Transpadane, ou d'au de-là du Pô, en Italie. *Libici.* Verceil étoit la capitale des *Libiques*. Ils étoient originaires des Salluviens, peuples de Provence, habitans d'Aix. Quelques-uns écrivent *Libiques*, mais mal.

LIBITINAIRE, s. m. Nom d'Officier public chez les Romains. *Libitinarius.* Les *Libitinaires* avoient soin des funérailles, & de ce qui concernoit cette cérémonie.

Ce nom vient de celui de *Libitina* : c'étoit la Déesse qui présidoit aux funérailles.

LIBITINE, s. f. Nom propre d'une Déesse de l'Antiquité. *Libitina.* Plutarque dit que c'étoit Vénus. Elle avoit un Temple à Rome, & c'étoit dans ce Temple qu'on vendoit tout ce qui étoit nécessaire pour les funérailles. Plutarque dit que c'étoit pour avertir les hommes de la fragilité de la vie, & leur faire comprendre que la fin n'en étoit point éloignée du commencement, puisque la même Divinité présidoit à l'une & à l'autre. Denis d'Halicarnasse dit aussi, *L. III.* que *Libitine* étoit Vénus. D'autres croient que c'étoit Proserpine, femme de Pluton, & Déesse des Enfers. Voyez Vossius, de *Idolol. L. II. c.* 27. Le Temple de *Libitine* étoit dans un bois. Par une ancienne coutume établie par le Roi Servius Tullus, on portoit à ce Temple de l'argent pour chaque personne qui mouroit : on mettoit cet argent dans le thrésor de *Libitine*, & ceux qui étoient préposés pour le recevoir écrivoient sur un Registre le nom de chaque mort pour lequel on venoit apporter cette espèce de tribut. Ce Registre s'appelloit le Registre de *Libitine*, en Latin, *Libitinæ ratio.* C'est par-là qu'on sçavoit combien il mouroit de monde à Rome chaque année. La porte *Libitine* étoit celle par laquelle on portoit les morts hors de Rome.

LIBOIRE, s. m. Nom propre d'homme. *Liborius.* Saint *Liboire* vivoit au IV^e^ & au V^e^ siécle, & fut quatriéme Evêque du Mans. Voyez Surius, *T. IV. p.* 279. Baronius sur le Martyrologe, *p.* 322. Les Bollandistes, *Act SS. Jun. T. II. p.* 762 *col.* 1. Dom Mabillon, *Annal. T. III. p.* 61. & *suiv.* Du Saussay, *Suppl. p.* 1131. Baillet, au 23^e^ de Juillet.

☞ LIBONGOS, s. f. Sorte de grosse étoffe qui est propre pour la traite que les Européens font à Lowango, & autres lieux des côtes d'Afrique.

LIBOURET, s. m. Terme de Marine, est une espèce de ligne à pêcher les maquereaux, qui a deux ou trois petites cordes où est attaché l'hameçon & l'appât. *Linea piscatoria.*

☞ LIBOURNE, s. f. Nom propre d'une ville de France, située dans la Guienne, au confluent de la Ile avec la Dordogne, à sept lieues de Bourdeaux, vers le Levant. *Liburnia.* *Libourne* est une ville agréable ; on y fait beaucoup de commerce, parce que le flux de la mer y porte d'assez gros navires. Valois prétend que son vrai nom Latin est *Ella bonna*, c'est-à-dire, *la borne de la Ile.*

LIBRAIRE, s. m. & f. Marchand qui imprime, ou qui vend des Livres. *Typographus, Bibliopola, Librarius.* Un bon Livre en style de *Libraire*, est un Livre qui se débite bien, quoiqu'il soit mauvais par rapport à l'Auteur. Bay.

Ces Auteurs affamés
Mettent leur Apollon aux gages d'un Libraire.
Boil.

Tous les Libraires ont des marques qui les distinguent, soit par les enseignes de leurs boutiques, soit par allusion à leurs noms, soit par des emblêmes, & des devises propres du commerce des Livres. L'une des plus heureuses étoit celle de ... Borde ... Rigaud ... & Artaud, qui ayant eu séparément, l'un la figure du Temps pour devise, l'autre l'image de la Fortune, & le troisiéme celle de la Vertu, s'étant associés, ils joignirent ces trois enseignes en un corps d'emblême, où le Temps tiroit la charrue, & la Vertu la conduisoit, tandis que la Fortune semoit, avec ce vers,

Semina Fortuna geminat cum Tempore Virtus.

Menestrier, Art des Emblêmes.

Les Etiennes avoient conservé l'Olivier de René Olivier. Il parut il y a quelques années à Léipsik, une Dissertation qui a pour titre, *de Librariis & Bibliopolis Antiquorum.* Ces Bibliopoles des Anciens étoient ce que nous appellons maintenant *Libraires* ; c'est-à-dire, Marchands de Livres ; & ceux que les Anciens nommoient *Libraires, Librarii*, étoient ceux qui écrivoient les Livres pour le public ; & pour les Bibliopoles, c'étoient les Copistes.

A Francfort, au temps des Foires, il y a des Magasins ouverts, sur lesquels sont les titres des plus fameux Libraires : *Officina Elzeviriana, Frobeniana, Morelliana, Jansoniana*, &c.

Libraire. Il y avoit autrefois dans quelques Eglises Cathédrales une dignité qui donnoit le nom de *Libraire.* à celui qui en étoit revêtu. *Librarius.* Il y en a qui croyent que le *Libraire* étoit ce que nous appellons aujourd'hui *Chantre*, ou *Grand-Chantre.*

Libraire, terme d'Antiquité. On appelloit autrefois en Latin Notaires ceux qui sçavoient l'art d'écrire en notes abrégées, dont chacune valoit un mot ; & on nommoit *Libraires* ou Antiquaires, ceux qui transcrivoient en beaux caractéres, ou du moins lisibles, ce qui avoit été écrit en note. On appelle aujourd'hui en termes de Palais, l'un la minute, & l'autre la grosse. *Librarius.* Plus de sept Notaires étoient toûjours prêts à écrire ce qu'il dictoit, & se soulageoient en se succédant tour à tour. Il n'avoit pas moins de *Libraires* pour mettre les notes au net. Fleury.

LIBRAIRESSE, s. f. Femme de Libraire. *Libraria.* Ce mot ne se peut dire qu'en riant ; & dans le style Burlesque.

Il est auprès de Notre-Dame,
Où la Librairesse *Margot,*
Lui chante bien souvent sa game. Cotin.

LIBRAIRIE, s. f. L'Art, la profession de Libraires. *Typographorum, vel Bibliopolarum Ars, conditio.* C'est un homme qui est de pere en fils dans la *Librairie.* Il se plaint que la *Librairie* ne vaut plus rien, que le trafic des Livres ne va plus. Toute la *Librairie* s'est assemblée pour élire un Syndic.

Librairie, signifioit autrefois une Bibliothéque, un grand amas de Livres. *Bibliotheca.* Henri IV. dit à Casaubon qu'il vouloit qu'il eût soin de sa *Librairie.* Colom. On appelloit au siécle passé dans la Maison du Roi, Maître de la *Librairie*, l'Officier que nous nommons communément aujourd'hui, Bibliothécaire du Roi. M. de Thou a été Maître de la *Librairie.* M. Bignon l'est aujourd'hui. On dit aussi Garde de la *Librairie*, tant du Cabinet du Louvre, que de la suite de Sa Majesté. Les *Librairies* des Monastéres étoient autant de magasins de Manuscrits. Pasq. En ce sens il est hors d'usage. Les Capucins & quelques autres Religieux disent encore, notre *Librairie*; pour dire, notre Bibliothéque.

LIBRATION, s. f. Terme d'Astronomie. C'est un balancement qu'on appelle mouvement de *libration*, ou de *trépidation*, que les Astronômes ont reconnu dans le Firmament, par lequel la déclinaison du soleil & la latitude des étoiles changent de temps en temps. *Libratio.* On attribue aussi à la lune un mouvement de *libration*, qui a été reconnu par le moyen du télescope, mais que l'on n'a pas encore bien déterminé. On prétend qu'elle a un mouvement de *libration* d'orient en occident, & du septentrion au midi, parce que dans les pleines lunes, on découvre quelquefois des parties de son disque, qu'on ne découvre point dans d'autres temps. Cela fait croire que son disque a un mouvement de *libration*, ou de balancement de côté & d'autre. On appelle aussi ces deux espéces de *librations*, l'une *libration* en longitude, & l'autre *libration* en latitude. Outre cela, il y en a une troisiéme espéce qu'on appelle *libration* apparente, & qui consiste en ce que, lorsque la Lune est tout le plus loin qu'elle peut être du côté du midi, son axe étant alors presque perpendiculaire au plan de l'Ecliptique, il faut nécessairement que le soleil éclaire du côté du Pôle arctique de la Lune, quelques parties qu'il n'éclairoit pas auparavant; & qu'au contraire, quelques-unes de celles qu'il éclairoit du côté du Pôle opposé, soient dans l'obscurité, ce qui produit les mêmes effets que la *libration* en latitude, ou le balancement du septentrion au midi; & c'est ce qui fait que quelques Astronomes appellent cela *libration* apparente. Voyez Gregori, *Astronom. L. IV. sect.* 10. & M. Harris, au mot *Libration.*

☞ Les observations qu'on a faites que les taches de la lune paroissent tantôt s'éloigner du bord de la lune, & tantôt s'en approcher, ont fait juger d'abord que le globe de la lune ne faisoit point de révolution autour de son axe, comme les autres Planétes, mais qu'il étoit seulement sujet à quelques balancemens semblables à ceux que l'on apperçoit dans une boule dont on change le centre de pesanteur, ce qui leur a fait donner le nom de *librations.* Ces mouvemens, irréguliers en apparence, & différens de ce qu'on a découvert dans la plûpart des autres Planétes qui font leurs révolutions autour de leur axe, ont donné lieu à M. Cassini le pere, de juger que cette *libration* de la lune étoit produite par la combinaison de deux mouvemens, dont l'un est celui de la lune autour de la terre, & l'autre est sa révolution autour de son axe. M. Cassini le fils a très-bien expliqué cette hypothèse dans ses Elémens d'Astronomie, *L. III. c.* 3. La lune nous paroît avoir une *libration* ou espéce de balancement, tel que seroit un commencement de rotation apparente autour de son axe. La *libration* se fait d'abord d'occident en orient, ensuite d'orient en occident; de sorte que diverses régions qui lui paroissoient situées vers le bord occidental ou oriental de la lune, ou se cachent ou se montrent alternativement. *Institut. Astron. p.* 133.

☞ Libration. *Voyez* Pondération.

LIBRE, adj. m. & f. Qui a la liberté du choix. *Liber, solutus, immunis à necessitate.* Il n'y a que l'homme qui soit *libre*, qui ait un *libre* arbitre. Les animaux ne sont pas *libres*, ils agissent nécessairement. ☞ Un homme de bon sens, exempt de toute passion, ne se plongera-t-il jamais le poignard dans le sein? N'est-il pas *libre* pour cela? N'a-t-il pas le pouvoir entier & complet de le faire? Non; car ce pouvoir entier comprend deux choses; l'une du côté des organes, qui doivent servir aux mouvemens nécessaires pour se plonger le poignard dans le sein; l'autre du côté de la volonté, qui doit commander ces mouvemens. Il est vrai que cet homme de bon sens peut porter contre lui-même son bras armé d'un poignard; mais il ne peut pas vouloir le faire de sens froid; sa volonté ne peut pas commander ces mouvemens. C'est ce que l'on démontre & par la nature de la volonté humaine, & par le sentiment intime que chacun éprouve quand il se consulte. La volonté ne peut rien vouloir que sous l'idée d'un bien; & qu'autant que l'objet lui est présenté comme bon: or un homme de bon sens & exempt de toute passion violente, ne peut appercevoir aucun bien à se donner la mort; il ne peut y appercevoir qu'un très-grand mal: il ne peut donc pas se commander une telle action. Et c'est, en effet, ce que tout homme de bon sens expérimente en soi-même, quand il se consulte sur cet article. Il sent bien qu'il se plongeroit le poignard dans le sein, s'il le vouloit efficacement; mais il sent bien aussi qu'il ne le peut vouloir: ainsi il frémit à cette seule pensée; & son cœur lui répond qu'il ne s'y peut déterminer.

Libre, est opposé à esclave. *Liber, ingenuus.* Les Stoïques disent qu'il n'y a que leur Sage qui soit *libre.* Celui-là n'est point *libre*, qui est sous le joug de ses passions. M. Esp. Un Esclave Maure ayant dérobé à Louis d'Avila, Général de la Cavalerie légére de l'Empereur, un beau cheval, & s'étant sauvé dans le Camp de M. de Guise, ce Général lui envoya redemander l'homme & le cheval: M. de Guise renvoya le cheval; mais pour l'homme, il répondit, qu'étant passé en France, il étoit *libre* par un privilége du Royaume. Brantome.

Libre, se dit aussi de celui qui peut disposer de sa personne, qui est à lui-même, qui est son propre maître; qui n'est ni captif, ni prisonnier. Après la manumission, un esclave est *libre.* Il est né d'une mere *libre*, & partant il n'est point esclave. Dès qu'on a mis le pié en France, fût-on esclave, on devient *libre.* Il n'y a que quatre jours qu'il est *libre*, qu'il est sorti de prison. Dans le Droit, *libre*, & esclave, ou serf, sont opposés.

On appelle en Suisse, Province *libre*, les châteaux & les bourgs qui sont à la gauche de la Russ, au-dessus & audessous de Bremgarten. Ce petit pays, qui est fort étroit, s'appelloit autrefois le Comté de Rore. Voyez Simler, *de Rep. Helvet.*

> *Rien n'est* libre *en ce monde, & chaque homme dépend,*
> *Comtes, Princes, Sultans, de quelque autre plus grand.*
> Regnier.

Libre, se dit aussi de ce qui agit sans obstacle, sans opposition. *Solutus.* Je suis *libre* de mes actions. Cet Orateur a le geste, la parole *libre*; c'est-à-dire, nette & dégagée. Je ne puis être *libre* que ce soir; pour dire, dégagé d'affaires. On est *libre* chez soi. Les grands chemins sont *libres.* Le commerce est *libre.* La mer est *libre.* On est *libre* de se choisir un Confesseur.

☞ Libre signifie aussi, Qui n'est nullement contraint, nullement gêné; & il se dit des personnes & des dispositions corporelles, & même des animaux, & des choses inanimées. Il est *libre* dans sa taille. Il a la taille *libre* & aisée. Avoir une contenance *libre*, un air *libre* & dégagé. Il a le corps *libre* & agile, il fait bien ses exercices. Ac. Franç. Ce cheval a l'air *libre* & dégagé. Un globe a son mouvement *libre* sur ses poles, une porte sur ses gonds. On dit aussi, qu'on a le ventre *libre*, quand on n'est point constipé. Cette chute d'eau est *libre*, n'est point forcée.

Libre signifie aussi, Qui n'est ni sujet, ni soumis; qui est exempt de passion. Celui-là est véritablement *libre*, qui se commande à soi-même. Dac. Mon ame est *libre*, & exempte de crainte. S. Evr. Mon cœur est *libre* de passion. Boil. Cet amant s'est bien dégagé, il est *libre* d'amour. Sa femme est morte, le voilà *libre.* Je jouis d'un repos *libre* & tranquille.

> *Heureux qui, satisfait de son humble fortune;*
> Libre *du joug superbe où je suis attaché,*
> *Vit dans l'état obscur où les Dieux l'ont caché!* Rac.

Libre, se dit aussi de ce qui est dégagé de tout obstacle, de

de tout préjugé. L'amour ne nous laisse pas des yeux assez *libres* pour trouver des défauts dans la personne aimée. S. Evr. L'Auteur est demeuré dans l'obscurité, pour laisser les jugemens plus *libres* & plus équitables. P. de Cl.

Libre signifie, imprudent, indiscret, & un peu indécent. *Æquo liberior, licentior.* Les femmes perdent leur crédit, par les maniéres trop *libres* où elles s'émancipent quelquefois. Bell. On interpréte mal les discours trop *libres* qui vous échappent. S. Evr.

Libre signifie encore, familier, facile. *Familiaris, popularis.* Les personnes polies se gardent bien de se rendre trop *libres*, & de se familiariser grossiérement avec les Grands. Il faut être bien *libre* avec un homme, pour lui emprunter de l'argent. Il a un *libre* accès, une *libre* entrée dans cette maison.

Libre, signifie aussi, Franc, sincére à dire la vérité. *Ingenuus, sincerus, candidus, apertus, expers fuci.* C'est un esprit *libre* qui ne sçait point dissimuler.

La libre *vérité fut toûjours mon étude.* Boil.

Il y a du plaisir dans le commerce d'une personne qui a l'air franc & *libre*, & qui vous montre son cœur par ses paroles & par ses actions. M. Scud.

On appelle aussi un Etat *libre*, une République gouvernée par des Magistrats élus par des suffrages *libres*. *Status Democraticus; Democratia.* Les Grecs & les Romains ont long-temps été *libres*. Le peuple Romain ne fut moins *libre* pendant le gouvernement d'Auguste, que pour être moins séditieux. S. Evr. On appelle en Allemagne villes *libres*, ou villes Impériales, les villes qui ne sont soumises à aucun Prince particulier, & qui sont gouvernées par leurs Magistrats comme des Républiques. Il y avoit dans l'Empire Romain des villes *libres* : c'étoient celles ausquelles l'Empereur, de l'avis ou de l'agrément du Sénat, laissoit la liberté de choisir leurs Magistrats, & de se gouverner selon leurs loix. *Libera civitates.*

On appelle des vers *libres*, non pas seulement ceux qui ont des paroles *libres* & deshonnêtes, mais ceux qui sont de mesure inégale, mêlés de grands & de petits vers, & qui n'observent pas la même intercalation des masculins & des féminins. *Versus soluti.* Les Italiens les appellent *Versi sciolti.*

On dit à l'impersonnel : Il vous est *libre* de faire ce que vous voudrez, *Tibi licet* : il lui est *libre* d'aller où il lui plaira; pour dire, vous pouvez faire ce que vous voudrez; il peut aller où il lui plaira.

On dit proverbialement à ceux qui s'excusent de faire quelque chose, les volontés sont *libres*.

Libre, s. m. & f. Nom de secte. *Liber, a.* Les *Libres* sont des hérétiques du XVI^e siécle. C'est une secte Anabaptiste. Ils prirent le nom de *Libres*, parce que, suivant le principe des Anabaptistes, ils ne reconnoissoient l'autorité d'aucune Puissance, ni Ecclésiastique, ni Séculiére. Outre cela, les femmes étoient communes parmi eux. Ils appelloient les mariages incestueux, des mariages spirituels. Ils défendoient aux femmes d'obéir à leurs maris, lorsqu'ils n'étoient pas *Libres* comme elles, mais d'une autre secte. Ils prenoient le nom d'hommes divinisés, parce qu'ils croyoient que le baptême les rendoit impeccables, & qu'ils enseignoient qu'il n'y avoit que la chair qui péche. Pratéole, au mot LIBERI. Jovet, *T. I. p.* 470.

LIBREMENT, adv. D'une maniére libre & sincére. *Liberè, ingenuè.* Je vous ai parlé de cette affaire *librement* & franchement. Il ne faut pas parler trop *librement* des Grands. La prudence ne permet pas de dire *librement* tout ce qu'on pense, de juger si *librement* des choses.

Librement, signifie encore, sans contrainte, sans nécessité. *Sponte, ultrò.* C'étoit une maxime des Stoïciens, que le Sage dit les choses *librement*; c'est-à-dire, qu'il n'est pas besoin de prendre tant de détours, ni de chercher tant d'adoucissement pour exprimer tout ce qui peut blesser les oreilles délicates, & faire naître des idées obscènes. S. Evr. Les hommes qui aiment la liberté en toutes choses, veulent donner leurs encens *librement*. Bell.

Librement, signifie aussi, familiérement, sans cérémonie. *Audacter.* Ce Cavalier entre *librement* partout. Dans ce sens, *librement* se prend aussi en mauvaise part : Vous en usez un peu *librement*, c'est-à-dire, avec un peu trop de familiarité.

LIBURNE, s. f. Bâtiment à rames dont les Anciens se servoient : il alloit fort vîte. *Liburna.* Suidas dit que les *Liburnes* étoient des bâtimens qui servoient à la guerre.

LIBURNIE, s. f. Nom propre de contrée. *Liburnia.* C'étoit anciennement une partie de l'Illyrie. En la prenant en général, elle comprenoit le pays des Japides, & s'étendoit le long de la mer Adriatique, depuis l'Istrie, jusqu'à la riviére de Kerka, qui la séparoit de la Dalmatie. On met aujourd'hui dans ce pays, la Morlaquie & le Comté de Zara; mais la *Liburnie* prise en particulier, ne comprenoit que cette derniére Province, étant renfermée entre la riviére de Kerka, & celle de Zermagna. Maty.

LYBIE, s. f. Nom propre de pays. *Libya.* On donna anciennement ce nom à toute cette partie de l'Afrique, qui est au couchant, & qui a au levant l'Egypte & l'Ethiopie, l'Océan Ethiopien au midi, l'Atlantique au couchant, & la mer Méditerranée au nord. On la divisoit en deux parties générales, la *Libye* intérieure ou ultérieure, étoit au midi, & comprenoit le Zara, la Nigritie & la Guinée. La *Libye* citérieure ou extérieure, étoit vers le nord, & renfermoit tout le Biledulgérid & toute la Barbarie. Cependant on donnoit quelquefois à la *Libye* extérieure des bornes plus étroites, & alors elle étoit entre l'Afrique propre & l'Egypte, répondoit au Royaume & au désert de Barca, & renfermoit la Marmarique, la Cyrénaïque & la *Libye* extérieure, encore plus proprement dite, qui joignoit l'Egypte, & qui est maintenant la partie orientale du Royaume & du désert de Barca. Maty.

La *Libye* Phénicienne étoit une partie de ce que nous appellons aujourd'hui Royaume de Maroc. Elle fut nommée Phénicienne, parce que les Carthaginois y avoient envoyé Hannon avec soixante galéres à cinquante rames, pour y conduire des colonies, & la peupler. Marmol, *L. I. c. 6.*

La *Libye* Marmarique, ou Pentapolis, est en partie dans la Province du Royaume de Tunis nommée Zéb : elle avoit autrefois cinq belles villes, Bérénice, Arsinoë, Ptolémaïs, Apollonie & Cyrène, qui toutes ont été ruinées. Marmol, *L. I. c. 6.*

La *Libye* est fort sujette aux sauterelles. Marmol, *L. VIII. c.* 1.

Ce nom de *Libye* vient du Latin *Libya*, qui est formé du Grec Λιβύη. Selon S. Jérôme, la *Libye* a pris son nom de Laabim, fils de Misraïm. *Gen. X.* 13. Selon d'autres, il lui vient de *Libye*, femme de Neptune.

On dit les sables de la *Libye*, pour marquer un lieu, un pays extraordinairement chaud, aride. Ce sont les sables de la *Libye*; ce pays est sec comme les sables de la *Libye*.

LIBYE, s. f. Nom propre d'une femme. *Libye, Libya.* C'est elle, selon la Fable, dont la Libye a pris son nom. *Libye* étoit fille d'Epaphus & de Cassiopée. Natalis Comes, *L. II. Mithol. c.* 1. dit qu'Epaphus fut l'époux de *Libye*, & non pas son pere, & qu'il bâtit Memphis. Il rapporte au *L. VIII. c.* 1. qu'Isacius dit que l'Océan, outre Thétis, eut deux autres femmes, Parthénope & Pampholyge, & que de Pampholyge il eut deux filles, Asie & *Libye* : mais je ne trouve nulle part que *Libye* fut fille de Memphis, & par elle fille du Nil, comme on l'a dit dans le Moréri.

LIBYEN, enne, s. m. & f. Nom propre de peuple, habitant, originaire de Libye. *Libys.* On croit que ce sont les Laabim, ou les descendans de Laabim, dont il est parlé, *Gen. X.* 13. Voyez ci-dessus LAABIM. Hérodote dit que les *Lybiens* n'adoroient aucun autre Dieu que le Soleil & la Lune.

LIBYQUE, adj. masc. & fém. Qui appartient à la Libye. *Libycus.*

L I C.

☞ LICANIENS, s. m. pl. Sorte de Troupes irréguliéres de l'armée de la Reine de Hongrie, dont les Gazettes parlent souvent.

LICANTRHOPE,

LICANTHROPE. Voyez LYCANTHROPE.

LICAR, f. m. Nom propre d'homme. *Glycerius, Licerius.* Saint *Licar*, que d'autres appellent Saint Lizier, Saint Lézer & Saint Licer, & plusieurs même par corruption, Saint Léger, étoit Espagnol de naissance. Baillet, *au septiéme d'Août.* Il fut élû Evêque de Conserans en 504. & fut le second de cette ville. En 506. il assista au fameux Concile d'Agde, & mourut vers l'an 548.

LICE, f. f. Champ clos, carriére où combattoient les anciens Chevaliers, soit à outrance, soit par galanterie, dans les joûtes & tournois. *Stadium, curriculum, carceres.* On l'appelloit ainsi, parce qu'il étoit fermé de pals, de barriéres, ou de pieux & de toiles. On a inventé en France les *lices* doubles, afin de faire courir les Chevaliers l'un d'un côté, & l'autre de l'autre, & afin qu'ils ne se pussent rencontrer que du bout de leurs lances; ce qui étoit moins dangereux. Ce Chevalier se présenta pour entrer en *lice.* On dit, tant au propre qu'au figuré, qu'un homme fuit la *lice*, quand il évite le combat, ou la dispute. Il n'osa entrer en *lice* avec ce sçavant homme. Maucroix.

Lice, se dit aussi de la barriére qui borde la carriére d'un manége, & d'un gardefou de pont de bois. Daviler.

Lice, se dit aussi d'une simple carriére à courre la bague, & à disputer le prix de la course. *Hippodromus.*

Du Cange dérive ce mot de *licia*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour des clôtures de camp, ou de villes, parce qu'on les faisoit autrefois de cordes entrelacées; ou de *lista*, *quia campum claudebant instar listarum panni.*

☞ Lice, sorte de fabrique de tapisserie, qu'on appelle de haute-*lice*, quand le fond sur lequel les ouvriers travaillent, est tendu de haut en bas; & de basse-*lice*, quand il est couché tout plat. On dit aussi absolument une haute-*lice*, une basse-*lice*, pour dire, une tapisserie de haute-*lice*, de basse-*lice*.

☞ Basse-Lice, Haute-Lice. A Bruxelles & aux Gobelins à Paris il y a deux façons de faire la tapisserie, toutes les deux différentes de la pratique ordinaire: l'une se nomme la Basse-*lice*, & l'autre la Haute-*lice*. Pour la basse-*lice*, la chaîne est tendue sur un chassis de toute la longueur de la piéce; elle est d'estame ou laine torse blanche, le patron est par-dessus, & l'Ouvrier en voit le dessein au travers de la chaîne. L'Ouvrier tient des bobines de soie ou d'estame, suivant la piéce, de différentes couleurs; avec les doigts d'une main il léve le fil qui répond à la couleur du dessein qui est dessous, & de l'autre main il fait passer la bobine de cette couleur, & frappe ferme les fils avec un peigne d'ivoire. Dans plusieurs de ces chassis la chaîne passe, comme dans le métier de Tisserand, au travers des *lices* & des marches, & l'on ouvre les fils de la chaîne pour jetter la navette, quand il faut faire un long trajet, comme pour les fonds, les colonnes, les grandes élévations.

Dans la haute-*lice* la chaîne est suivant la piéce; le patron est droit par derriére, & le trait est tracé en charbon sur le devant de la chaîne. L'Ouvrier a le dos au jour pour mieux voir le patron; il léve les fils l'un après l'autre, il passe la bobine comme dans la basse-*lice*, & frappe ferme avec le peigne. Tout ce travail est presque aussi long que le travail à l'aiguille, & les Ouvriers qui y sont occupés font payer chérement les connoissances qu'ils doivent avoir de la peinture, & leur habileté pour bien nuancer les couleurs. *Transact. Phil.* 1741. *p.* 146.

Lice, fémelle de chien de Chasse, destinée à faire race. *Canis venatica proletaria.* Une bonne *lice.* Faire couvrir une *lice.* Une *lice* nouée, c'est-à-dire, une *lice* pleine. Voyez LISSE.

LICENCE, f. f. Congé, permission d'un Supérieur. *Facultas, potestas.* Une fille ne peut contracter mariage sans l'autorité, congé & *licence* de ses pere & mere. Le Pape, l'Abbesse, donnent *licence* à une Religieuse de sortir de son Couvent pour aller aux eaux. Il vieillit en ce sens. Les Italiens disent à tous propos, *con licenza*, c'est-à-dire, avec votre permission. Justinien avoit ordonné que l'on passeroit quatre ans dans l'étude des Loix. Ceux qui avoient satisfait à cette obligation, étoient dits avoir *licence* & permission de se retirer des études. C'est de-là que ce nom est venu dans ce sens. Voyez Hotman, & Marsilius Patavinus, *Defensor Pacis, Part. II. c.* 11.

Licence, se dit aussi de l'abus de ces permissions, qu'on étend trop loin; ou de la hardiesse, ou de la liberté qu'on prend soi-même. *Licentia.* Vous prenez un peu trop de *licence.* Cet homme s'émancipe de plus en plus, & prend toûjours quelque nouvelle *licence.* Vous vous donnez la *licence* de gloser sur l'Ecriture, & de l'interpréter à votre mode.

> *Sur l'apophthegme & la sentence,*
> *Il n'étoit pas toûjours guindé,*
> *Et prenoit joyeuse* licence
> *De montrer son front déridé.* Sénecé.

Licence signifie aussi, libertinage, désordre, corruption; déréglement dans les mœurs, dans les actions, dans les paroles, & dans toute la conduite de la vie. *Libido, nimia licentia.*

> *Enfin de la* licence *on arrêta le cours.* Boil.

Abandonner une ville à la *licence* du Soldat. Ablanc. Les ames pieuses gémissent profondément sur la corruption & la *licence* effrénée du siécle. Boss. Dès que la *licence* n'a plus de frein, les Sectes se multiplient à l'infini, & l'opiniâtreté est invincible. Fléch. Arrêter la *licence* par la terreur du supplice. Pat. Si on ouvre la porte à la *licence*, comment se défendre de la calomnie? Id. Il étoit armé des Loix pour réprimer la *licence.* Fléch. Les mauvaises habitudes qu'il avoit contractées à la Cour, se fortifiérent parmi la *licence* des armes. Bouhours.

> *Et jamais on n'a vû la timide innocence,*
> *Passer subitement à l'extrême* licence. Rac.

> ☞ *Où n'a point monté la* licence,
> *Depuis que du fond de l'enfer,*
> *Sur un char de flamme & de fer,*
> *L'Hérésie est venue en France.* P. Le Moine.

Licences. En Peinture, on dit d'un tableau, qu'il y a de grandes *licences* contre la Perspective, & contre les régles de l'Art; c'est-à-dire, que le Peintre s'est donné trop de liberté, qu'il n'a pas observé les régles de l'Art.

Licence Poëtique, est une liberté que prend le Poëte, contre les régles du langage, ou de l'Art. Il ne faut pas prendre un déréglement d'imagination pour une *licence* poëtique. S. Evr. Ce que vous appellez *licence* poëtique, est une faute que vous excusez sous ce nom-là, pour imposer au public. G. G. Anciennement on donnoit aux Poëtes des *licences* infinies. En prenant les divers dialectes de la langue Grecque, ils pouvoient alonger un mot s'il étoit trop court, & l'accourcir s'il étoit trop long: mais on vint peu à peu à reconnoitre le ridicule de ces *licences*, elles furent retranchées les unes après les autres, & les Poëtes dépouillés de leurs priviléges. Font. Nos vieux Poëtes faisoient de la langue ce qu'il leur plaisoit, & l'assujettissoient à tous leurs besoins, & même à leurs caprices. *Et data Romanis venia est indigna Poëtis.* Quoique, à parler en général, la Poësie ait plus de liberté que la prose, les *licences* poëtiques doivent avoir des bornes. Les bons Poëtes ne se dispensent point des régles de la Grammaire, & ne se permettent rien contre la langue, quelque liberté qu'ils donnent à leur imagination.

☞ Licence, en termes de Musique, se dit des dissonances, & de ce qui est contre les régles & les progressions naturelles de l'harmonie. Dès que la basse fondamentale descend de septiéme ou monte de seconde, on commence à appercevoir de la *licence*, quoique la dissonance puisse y être préparée & sauvée d'une consonance. Cependant cet intervalle devant toûjours son principe au bon goût plus qu'à la nature, puisqu'il ne se trouve point dans les opérations les plus naturelles, faisant partie du corps harmonique, de même que les autres intervalles qui composent l'accord parfait, c'est aussi de lui seul que provient la *licence*; en quoi ceux qui di-

sent que nous ne devons la *licence* qu'au bon goût, sont bien plus excusables que ceux qui sans écouter la raison ni l'expérience, rejettent toutes les *licences* qui ne tombent point sous leurs sens. C'est donc dans cette progression de la basse fondamentale, en descendant de septiéme, ou en montant de seconde, que la *licence* commence à s'appercevoir, puisque la cadence rompue en est formée, interruption qui choque l'oreille en quelque façon; car c'est dans le même moment où la conclusion désirée semble devoir se faire sentir par une cadence parfaite, que l'oreille est surprise par cette interruption. Or cette surprise ne provient que de ce qu'on s'éloigne du naturel, & l'on ne peut s'en éloigner que par *licence*. De plus, si la progression naturelle à la basse fondamentale est de descendre de tierce, de quinte, & même de septiéme, pour faire paroitre la dissonance préparée & sauvée, nous devons encore attribuer à la *licence* les progressions renversées de ces premieres, où la dissonance peut être entendue sans préparation. En un mot, tout ce qui s'écarte de ce principe naturel, soit dans les premiéres progressions, soit dans la supposition ou dans l'emprunt du son fondamental, soit dans l'altération de nos deux accords fondamentaux, tout cela, dis-je, ne peut être attribué qu'à la *licence*. Rameau.

Licence, se dit aussi des Lettres qu'on prend dans les Universités, tant en Théologie, qu'en Droit, & en Médecine. *Diploma, vel Littera relationis in album Doctorum*. Les Ecoliers de Droit vont prendre leurs *licences* à Orléans, à Bourges. Il faut communiquer ses *licences*, pour être reçu Avocat.

Licence, en Sorbonne, est un temps de deux années que les Bacheliers passent à assister aux Actes, & à y disputer, pour se mettre en état d'être reçus Docteurs La *licence* s'ouvre de deux ans en deux ans. Il est entré en *licence* de cette année. Ils sont tant de cette *licence*. Il y a aussi de ces *licences* en la Faculté de Médecine, & dans celle de Droit.

LICENCIEMENT, s. m. Qui ne se dit guère que des Troupes & des Soldats à qui on donne congé. *Militum missio, dimissio*. Quand la Paix est publiée, on fait le *licenciement* des Troupes. Après le *licenciement* des Troupes, il ordonna que, &c. Ablanc.

LICENCIER, v. act. Donner congé à des Troupes. *Milites missos facere*. Le Roi a *licencié* son Armée. On a désarmé les vaisseaux, & *licencié* les Matelots.

Licencier, signifie aussi, prendre de soi-même des libertés; s'émanciper, sortir de son devoir. *Audere, sibi sumere*. Il ne faut pas se *licencier* à parler des Grands, à se familiariser avec eux. Les Soldats dans cette ville se sont *licenciés* à toutes sortes de désordres. Il s'étoit *licencié* à quelques paroles. Mauc. ☞ Plus elles chercheront à s'émanciper & à se *licencier*, plus elles seront exposées aux mécontentemens & aux ennuis. Bourdaloue, *Exh. T. I. p. 223*.

Licencier, signifie aussi, donner le degré de licence. *In album Doctorum referre, adscribere*. On a *licencié* cet Ecolier à Orléans. Cet autre s'est fait *licencier* à Poitiers.

Licencié, ée, part. pass. & adj. *In album Doctorum relatus, Licenciatus*.

Licencié, s. m. Celui qui a obtenu le degré de la licence. *Licentiatus*. Presque tous les Officiers de Judicature d'Espagne, ne sont connus que sous le nom de *Licenciés*. Pour obtenir le degré de Docteur, ou de *Licencié* en Droit-Canon, en Droit-Civil, ou en Médecine, il faut avoir étudié sept ans; & pour le degré de *Licencié*, ou de Docteur en Théologie, dix ans.

LICENCIEUSEMENT, adv. D'une maniere trop libre, ou déréglée. *Immoderatè, justo licentius*. Retirez-vous de cette maison, on y vit trop *licencieusement*. Je me suis prêté *licencieusement* & inconsidérément au desir qui me piquoit. Mont. J'ai permis à mon esprit de penser *licencieusement* sur les matieres de la Religion. S. Evr.

LICENCIEUX, euse, adj. Qui prend trop de liberté, & de licence; hardi, peu retenu. *Justo solutior, æquo liberior*. Ce jeune homme est *licencieux* en paroles, il dit des choses trop hardies, sales, impies, & trop *licencieuses*. Il méne une vie libertine & *licencieuse*. Pertinax, vigoureux défenseur de la discipline militaire, se vit immoler à la fureur des soldats *licencieux*, qui l'avoient, un peu auparavant, élevé, malgré lui, à la souveraine puissance. Bossuet.

LICER. Voyez LICAR.

LICER (Saint), ou Saint Lizier de Consérans. *Licerium, Consoranum*. Petite ville de la Gascogne en France. Elle est capitale du Consérans, & située sur une petite riviére, à sept lieues de Saint Bertrand de Comminges, vers le levant.

LICERON. Voyez LISSERON.

LICH, s. m. ou LICHA. Nom propre d'un bon bourg de la Wettéravie, situé dans la partie orientale du Comté de Solms, sur la riviére de Wetter, à deux lieues de la ville de Giessen, & un peu davantage de celle de Butzbach. *Licha*. Maty.

☞ LICHARDER, v. n. Vieux mot. Prendre les meilleurs morceaux de la table.

LICHE. Voyez LAODICÉE.

LICHEFRION, s. m. Nom d'une sorte de poire. Voyez LANSAC, c'est la même chose.

☞ LICHEN, s. m. C'est le nom que les Botanistes donnent à une espéce de plante parasite qui vient sur l'écorce des arbres, qui est faite comme une espéce de croûte mêlée de jaune & d'un blanc-sale. M. de Ressons dit que les plus dangereuses des plantes parasites, sont les *lichens*. Ils empêchent tellement l'arbre de profiter, que si l'on n'y peut remédier en raclant ces *lichens*, & en incisant l'écorce jusqu'au bois, il vaut autant l'arracher. Les *lichens* viennent aussi contre les murailles; ce qui ternit la blancheur des pierres & des plâtres dans les bâtimens. Ces *lichens* sont souvent imperceptibles, ou du moins si fins, que M. de Réaumur dit qu'il en a découvert sur des murs qu'on auroit crû simplement charbonnés ou enfumés. Ceux qui viennent sur les arbres sont beaucoup plus grands. On s'en sert contre les dartres, d'où ils ont tiré leur nom, parce que la dartre s'appelle en Latin *lichen*.

☞ Lichen. Plante propre pour la teinture en rouge, qui se trouve communément sur les rochers d'Amorgos & sur ceux de Nicourio, qui sont des Îles de l'Archipel. On s'en sert à peu près comme on fait en France de la pérelle d'Auvergne. Cette plante croît par bouquets grisâtres, longs d'environ deux ou trois pouces, divisés en petits brins presque aussi menus que du crin. Ces bouquets sont partagés en deux ou trois cornichons courbés en faucille, déliés à leur naissance, mais épais à leur extrémité, qui est quelquefois terminée par leurs pointes; car ces cornichons sont garnis dans leur longueur d'un rang de bassins plus blancs que le reste: toute la plante est solide, blanche, & d'un goût salé.

LICHFELDE, LISFELDE, LICHFIELD, s. m. Nom propre d'une petite ville d'Angleterre. *Lichfeldia*. Elle est dans le Comté de Stafford, entre la ville de ce nom, & celle de Coventer, à quatre lieues de la premiere, & à six de la derniere. *Lichfelde* est située sur le bord d'un marais, qui la couvre du côté du couchant: elle a un Evêché, suffragant de Cantorbéry. On voit près de cette ville le lieu nommé le Wal, où sont les ruines de l'ancienne *Otecetum*, ville des Cornaviens. Maty. M. de Lisle écrit *Lichfeild*.

LICHI. Voyez LITCHI.

LICHO, s. m. Nom propre d'une petite riviere de la Natolie. *Lycus*. Elle coule près de Bambucale & d'Eschihiltar, dont le premier est sur les ruines de l'ancienne Hiérapolis, & le dernier sur celles de l'ancienne Laodicée, & peu après elle se décharge dans le Madre. Maty.

☞ LICHSTENSTEIN, s. m. Ville de Suisse, dans le Tockenbourg. C'est-là que s'assemble le Conseil de Tockenbourg.

☞ LICTEMBERG, s. m. Château de France dans la Basse-Alsace, au Diocèse de Strasbourg, à cinq lieues de Haguenau.

LICIERE, s. f. Nom propre d'une Sainte que l'on honore à Sens. *Liceria*. M. Chastelain en parle au 6. de Janvier.

LICINIA, LICINIUS, s. f. Nom d'une famille Romaine. On retient toujours ces noms Latins dans notre langue. *Licinius*, *Licinia*. La famille *Licinia*. L'Empereur

pereur *Licinius*. Craſſus Calvus, Mutianus, Muræna, Proculus Stolo, Sura, ſont des ſurnoms des *Licinius*, ou de la famille *Licinia*. La famille *Licinia* n'étoit que Plébéienne, mais une des plus illuſtres entre les Plébéiennes. Elle étoit diviſée en deux branches. Il faut dire *Licinius*, & non pas *Licinien*, & au pluriel les *Licinius*, & non pas les *Liciniens*; autrement, on ne met point de différence entre *Licinius* & *Licinianus*.

LICITATION, ſ. f. Action qu'on pourſuit contre des copropriétaires d'un héritage poſſédé par indivis, afin que la propriété en appartienne à un ſeul, en rembourſant ou dédommageant les autres; ou afin que chacun obtienne la part qui lui appartient en ſon juſte prix & valeur, ſuivant qu'il ſera eſtimé ou enchéri en Juſtice *Licitatio*. La *licitation* ſe peut faire à l'amiable ſur des eſtimations faites par Experts convenus, ou à la rigueur en Juſtice, par des enchéres & une adjudication dans les formes.

LICITE, adj. m. & f. Qui eſt permis par les Loix divines & humaines. *Licitus, conceſſus*. Le trafic ne ſe doit faire qu'à des conditions honnetes & *licites*. L'intérêt d'une rente n'eſt *licite* qu'au taux du Roi. Il n'a guére d'uſage que dans le Dogmatique.

LICITEMENT, adv. D'une maniere licite & permiſe. *Jurè, ſalvis legibus*. Les Prêtres peuvent prendre *licitement* quelque rétribution pour leurs Meſſes, ſelon la taxe de leur Diocéſain.

LICITER, v. act. Pourſuivre une action de licitation en Juſtice. *Licitari*. Ces cohéritiers ſe brouilloient toûjours dans le partage des loyers d'une maiſon commune, ils ont été contraints de la *liciter* entr'eux, ou de la faire *liciter* en Juſtice.

LICITÉ, ée, part. paſſ. & adj. *Auctioni adjectus*.

LICIUM, ſ. m. Terme Latin, dont les Antiquaires ſe ſervent en notre langue, ainſi qu'on le va voir. *Licium*. Le *Licium* étoit une ceinture que portoient les Officiers établis pour exécuter les ordres des Magiſtrats, comme l'apprend Apulée dans ſon Apologie; & c'eſt de-là, ſelon le même Auteur, qu'étoit venu le nom de *Licteur*. Journ. des Sçavans 1714 *p.* 395. Cet habillement des Licteurs, appellé *Licium*, étoit de différentes couleurs, comme on le voit par un paſſage de Pétrone. *Nec longè à præcone Aſciltos ſtabat, amictus veſte diſcolorià, atque in lance argenteâ indicium & fidem præferebat*. Id.

LICO, LAGO-LICO. Voyez LIASTO.

LICODIA, ſ. f. Nom propre d'un bon bourg de la Sicile. *Licodia*. Il eſt vers le milieu de la vallée de Noto, près de la ſource du Drillo, à douze lieues de Siracuſe, du côté du couchant. Maty.

LIÇOIR, ſ. m. Voyez LISSOIR.

LICOLA, LAGO DE LICOLA, ou le Lac LUCRIN. *Lucrinus & Bajanus Lacus*. C'étoit anciennement un lac renommé par la grande quantité d'excellens poiſſons qu'on y prenoit. L'an 1538. un tremblement de terre y éleva une montagne de cendres, & changea le reſte en un marais qui ne produit plus que des roſeaux. On donne auſſi le nom de *Licola* aux veſtiges d'un canal, que Néron avoit entrepris de faire, depuis le golfe de Pouzzol, juſqu'à la ville d'Oſtie.

LICONDA. Voyez LARCUDIA.

LICORNE, ſ. f. *Monoceros, unicornis*. La *licorne* ſe trouve ſeulement dans l'Afrique. Son vrai pays eſt dans la Province d'Agoas, au Royaume des Damotes, en Ethiopie. C'eſt un animal fort craintif qui ſe retire dans les bois, & qui pourtant ſe hazarde quelquefois à venir dans la plaine. Il a une corne blanche au milieu du front de cinq palmes de longueur, telles qu'on les dépeint ici. Il eſt de la grandeur d'un cheval de la médiocre taille, d'un poil brun, tirant ſur le noir, ayant le crin court, peu fourni & noir, auſſi-bien que ſa queue. Le P. Lobo dans ſes Voyages rapporte pluſieurs témoignages de gens qui en ont vu; & c'eſt ainſi que l'a décrit Vincent le Blanc, dans ſon Voyage d'Afrique: mais cet Auteur eſt fort ſuſpect, auſſi-bien qu'André Thévet, qui écrit que le Roi de Monomotapa le mena à la chaſſe de la *licorne*, qui eſt fréquentée, dit-il, en ſon Royaume; & qu'il lui fit préſent de deux cornes de *licorne*, qu'il rapporta en France, dont il en donna une au Roi, & qui eſt celle qu'on voit au Tréſor de Saint Denys; & il croit qu'elle vient des dents d'éléphant travaillées par les Ouvriers. Il y en a une fort groſſe à Straſbourg de ſept à huit piés, qui eſt tortillée. Toutes celles du Tréſor de Veniſe ſont différentes: Pline dit que le premier qui a écrit de la *licorne*, eſt un nommé Créſius, qu'Ariſtote dit être un Auteur fort ſuſpect. Elien n'en parle qu'en doutant. André Marin, docte Médecin de Veniſe, a fait un Traité de la fauſſe opinion de la *licorne*. Les autres Auteurs qui en ont écrit, ſont Philoſtrate & Solin, Ænéas Sylvius, qui eſt le Pie II. Marc Paul Vénitien, Aloëſius Cadamuſtus, Louis de Berthame dans ſon Voyage d'Ethiopie, Geſner, Garcias ab Horto, &c. Les uns diſent, qu'elle reſſemble à un cheval, ou poulin, les autres à un âne, les autres à un cerf, ou à un bouc par ſa barbe, les autres à un éléphant, les autres à un rhinocéros, les autres à un lévrier. Munſter & Thévet diſent que c'eſt un amphibie, vivant dans l'eau & ſur terre, & que ſa corne eſt mobile ſelon la volonté de l'animal. D'autres diſent que ſa force conſiſte en ſa corne, & que quand elle eſt pourſuivie par les Chaſſeurs; elle ſe précipite du haut des rochers, & tombe ſur ſa corne, qui ſoûtient tout l'effort de ſa chute, en ſorte qu'elle ne ſe fait point de mal. Enfin, tous les Auteurs rapportent différemment la figure & la couleur, tant de l'animal que de ſa corne, & de toutes ſes parties. C'eſt pourquoi les plus ſenſés tiennent que c'eſt un animal fabuleux. Les Latins l'ont appellé *unicornis*, & les Grecs μονόκερως. Mais on a trouvé aux Indes pluſieurs animaux qui n'ont qu'une corne, comme vaches, taureaux, chevaux, ânes, chévres, daims, &c. La Peyrére en ſa Relation de Groenland, dit que ce qu'on croit corne de *licorne*, eſt une dent d'un gros poiſſon nommé par les Iſlandois *narwal*, & dans d'autres lieux *rohart*, qui ſe trouve dans la mer Glaciale, qui a fourni abondance de ces cornes dans les cabinets des Curieux. Même Charras dans ſa Pharmacopée, ſe vante d'en avoir une qui ſurpaſſe en longueur & en groſſeur celle du Tréſor de Saint Denys. La plus belle qui ſoit aujourd'hui en France, eſt celle qui eſt au Collége des Jéſuites de Paris. Cette corne ſort du milieu du devant de la mâchoire ſupérieure de ce grand poiſſon, où elle a environ un pié de long de racine auſſi groſſe que la corne même. Elle lui ſert même d'arme & de défenſe pour attaquer les plus groſſes baleines, & il la pouſſe avec tant d'impétuoſité, qu'il en peut percer un fort gros vaiſſeau. Paul Louis Sachſius, Médecin, fait la deſcription d'un monſtre marin qu'il appelle *Unicorne*, ou *Monocéros*, qui eſt une eſpéce de baleine qui vit de cadavres, qu'on pêche ſur les côtes d'Iſland & Groenland, dont la corne eſt la ſeule dent qu'il a en la mâchoire ſupérieure, qui eſt tournée, cannelée, & terminée en pointe. Celle que vit cet Auteur, étoit de neuf pouces de long.

Les Anciens ont cru que la corne de la *licorne* ſert de contrepoiſon; & qu'elle la trempe dans l'eau pour l'épurer, quand elle veut boire. Sa rareté fait qu'on lui attribue pluſieurs vertus dans la Médecine. Mais il eſt conſtant, comme l'a fort bien prouvé Ambroiſe Paré, que c'eſt une pure charlatanerie; & il dit qu'il a expérimenté que toutes les vertus qu'on lui attribue, ſont fauſſes, quoique les Marchands ayent mis ſon prix ſi haut, qu'un Allemand en vendit une douzaine mille écus au Pape, au rapport d'André Racci, Médecin de Florence; & que dans les boutiques la livre de ſeize onces ait été vendue juſqu'à 1536 écus, en un temps où le même poids de l'or n'en valoit que 148. Le Conciliateur dit que la *licorne* ſue en préſence du napellus, ou d'une vipére, ou d'un fiel de léopard; ce qu'elle ne fait point en préſence des autres poiſons: mais cela eſt encore fabuleux.

☞ On trouve dans le Traité d'Anſelme de Boot les principales obſervations qui peuvent être tirées des Anciens ſur la *licorne*. Il remarque que le nom de Monocéros, qui répond à celui de *licorne*, ou plutôt qui eſt le nom Grec de *licorne*, & ſignifie un animal qui n'a qu'une corne, que ce nom, dis-je, eſt commun à cinq animaux différens, qui ſont: 1°. Les bœufs des Indes, décrits par Pline. 2°. Le rhinocéros. 3°. Le monocéros décrit auſſi par Pline, comme un animal de la taille d'un cheval; mais qui a la tête ſemblable à celle d'un cerf, les piés comme l'éléphant, & la queue comme le ſanglier. 4°. L'âne des Indes, dont Pline a parlé. 5°. L'oryx qui a la corne

corne fendue, dont il est fait mention dans Aristote, dans Elien & dans les autres Naturalistes. De ces cinq animaux, le monocéros est la *licorne*: car, selon le P. Lobo, & d'autres Jésuites qui en ont vû, & qui cite plusieurs Portugais qui en ont vû aussi, la *licorne* est un animal de la grandeur d'un cheval de médiocre taille, d'un poil brun, tirant sur le noir, avec une corne droite, longue de cinq palmes, d'une couleur qui tire sur le blanc.

La *licorne*, en termes de Blâson, se représente passante, quelquefois rampante; & lorsqu'elle est en action, on la dit *saillante*.

LICOSA. Voyez LEUCOSA.

LICOSTOMO, f. m. Nom propre d'une ancienne petite ville de la Thessalie, située sur le Pénée; près de son embouchure dans le golfe de Salonichi. *Scolussa, Scolusa.* Elle a un Evêché suffragant de Larisse. Maty.

LICOU, ou LICOL, f. m. Une têtiére montée d'une longe de cuir pour attacher les chevaux, mulets, ou autres bêtes au ratelier, quand on les a débridées. *Capistrum.* On fait les *licous* de chevaux de cuir de Hongrie; ceux des ânes, ou des chevaux de louage, de simple corde.

> *Ne pense pour cela être estimé moins fou,*
> *Et sans argent comptant, qu'on te prête un* licou.
> Regnier.

Licol, se dit aussi de la corde qui sert à étrangler les pendus. *Restis, laqueus.*

> *Car de s'étrangler d'un* licol,
> *Cette mort est pour le vulgaire;*
> *Les Rois ne la pratiquent guère.* Scar.

☞ On dit qu'Un homme traine son *licol;* pour dire, Que tôt ou tard il sera pendu, à cause de ses mauvaises actions. Ac. Fr.

Ce mot vient *à ligando collo*, comme qui diroit *lien du col.*

LICTEAU. Voyez LITEAU.

LICTEUR, f. m. Ministre des Magistrats Romains, qui marchoit devant eux, portant des haches enveloppées dans des faisceaux de verges. *Lictor.* Il faisoit l'Office de Sergent & de Bourreau. Les Consuls avoient douze *Licteurs.* Les Proconsuls, les Prêteurs, & autres Magistrats en avoient seulement six. Ils étoient toûjours prêts à délier leurs faisceaux, soit pour fouetter, soit pour trancher la tête aux condamnés. Romulus fut le premier qui les institua, comme témoigne Plutarque. Ils sont ainsi appellés *à ligando*, parce qu'ils lioient les piés & les mains des criminels avant l'exécution. Comme il n'étoit permis à personne d'entrer dans une maison étrangére, le Magistrat nommoit un *Licteur* pour accompagner celui qui vouloit y aller chercher ce qu'on lui avoit volé. *Ulp. L. 3. D. de fugitivis.* Journal des Sçavans 1714. *p.* 395. L'habillement des *Licteurs*, s'appelloit *licium;* & c'est de-là, selon Apulée, qu'étoit venu le nom de *Licteur.* Voyez Jean Van Water, *Observation. Juris Rom. Libri tres*, &c.

☞ M. Bombardini, dans son Traité *de Carcere*, imprimé à Padoue en 1713. a parlé fort au long des *Licteurs*, dont la charge étoit d'arrêter ceux qui devoient être mis en prison. Il prouve qu'ils étoient de race d'affranchis; qu'ils s'appelloient *Licteurs*, de *Ligare*, Lier; qu'ils n'eurent la charge d'arrêter les Prisonniers, qu'autant que la République subsista, & que sous les Empereurs c'étoient les Soldats du Prince qui faisoient cet office.

LICTI, f. m. Nom d'un arbre du Chili en Amérique. *Lictium.* Le *Licti* est fort commun au Chili. Son ombre fait enfler tout le corps de ceux qui dorment dessous Pour se guérir de cette enflure, on prend d'une herbe appellée Pellboqui, espéce de Liseron, ou de lierre terrestre, ou de l'herba mora qu'on pile avec du sel, l'on s'en frote, & l'enflure passe en deux ou trois jours sans qu'il y paroisse. Frézier, *p.* 73.

LICTU. Voyez LIUTO.

L I D.

LIDA, f. f. Nom propre d'une petite ville avec une Châtellenie & Citadelle. *Lida.* Elle est dans le Palatinat de Troki, en Lithuanie, sur la petite riviére de Dzila, à dix-sept lieues de la ville de Troki, du côté du midi. *Lida* fut presque entiérement ruinée par les Moscovites l'an 1658. Maty.

☞ LIDDE, f. f. *Lidda.* Ancienne ville de la Palestine, dans la Tribu d'Ephraïm.

LIDDESDALE, c'est-à-dire, la vallée de Lidde. *Liddesdalia.* Petite Province de l'Ecosse méridionale. Elle prend son nom de la riviére de Lidde, qui la traverse. Elle est bornée au nord par la Tivedale, au couchant par l'Eskdale; & ailleurs par l'Angleterre. C'est un petit pays fait en pyramide, dont la base est de cinq lieues, & la hauteur de dix. Il est fort montagneux, n'a ni villes, ni bourgs, & manque de bois; on y brûle d'une espéce de terre durcie au soleil. Maty.

☞ LIDE, f. m. Sorte d'ancienne machine de guerre. C'étoit une longue poutre retenue par un contrepoids, qui étant lâché, lui faisoit jetter un tas de pierres dans les villes assiégées. On a dit aussi *Clide.*

LIDKIOPING, f. m. Nom propre d'une petite ville de la Westrogothie propre, en Suéde. *Lidkiopia.* Elle est à l'embouchure du Lida, dans le Lac de Wéner, environ à vingt-cinq lieues de la ville de Gottenbourg, vers le nord oriental. Maty.

LIDOIRE, f. m. Nom propre d'homme. *Litterius, Lidorius, Lictor.* Saint *Lidoire* étoit d'une famille de la ville de Tours. Il fut ordonné Evêque de cette ville, la premiére année du régne de Constans, qui partagea l'Empire avec ses fréres Constantin & Constance, l'an 337. auquel mourut Constantin leur pére. Saint *Lidoire* est le Prédécesseur de Saint Martin, & mourut l'an 371. Voyez Grégoire de Tours, *Hist. L. X. c.* 31. *n.* 2. Baillet, au 13. de Septembre.

L I E.

LIE, f. f. La partie la plus crasse, la plus épaisse & la plus grossiére du vin, de l'huile & des autres liqueurs. *Fex, sedimen.* En Médecine, on l'appelle *Sédiment.* On fait de la cendre gravelée avec de la *lie* de vin brûlée. La *lie* sert à écurer la vaisselle. La Courtisane Phryné, devenue vieille, disoit par application à elle-même, & dans un sens de débauche, qu'on buvoit le bon vin jusqu'à la *lie.* Ablanc.

Lie, se dit figurément en Morale, de ce qui est vil & abject. *Infimum.* La *lie* du peuple, est la commune populace, qui n'a ni honnêteté, ni éducation. La *lie* du Parnasse, se dit des Poëtes du dernier rang & des plus méprisables.

> *Crispin, roux & Manceau, vient d'épouser Julie,*
> *Il est du genre humain & l'opprobre & la* lie.
> Renard.

On dit proverbialement que le bon vin ne peut être sans *lie.*

> *Avant d'aller si vîte, au moins je te supplie,*
> *Sçavoir que le bon vin ne peut être sans* lie,
> *Qu'il n'est rien de parfait en ce monde aujourd'hui.*
> Regnier.

Ce mot vient de *limus*, comme qui diroit *limon* de vin. D'autres le dérivent de *Lyeus*, qui est un des surnoms de Bacchus. Du Cange dit qu'il vient de *lia*, mot de la basse Latinité, signifiant la même chose.

LIE, adj. Vieux mot, qui signifioit autrefois Gai, joyeux, content; du Latin *latus, a.* Le cœur *lie*, c'est-à-dire, le cœur gai, joyeux. Valois, *Not. Gall. p.* 276. Dans Villehardouin il est écrit *liez*, *N.* 19. Tant chevaucha Josfroi li Mareschaux per ses jornées, que il vint à Troies en Champaigne, & trouva son Seingnor le Conte Thibaut malades & deshaitiez, & si fut mult *liez* de sa veuve. Cependant Du Cange, dans son Glossaire sur cet Auteur, écrit *lie. Lie* chére, face joyeuse, *Hist. de Bretagne, T. II. p.* 707.

On dit proverbialement, Faire *chére lie;* pour dire, faire grande chére. Faire un tronçon de *chére lie.*

Ce mot vient de *liesse*, & celui-ci de *latitia.*

LIÉ,

LIÉ, f. m. Nom propre d'homme. *Latus.* Saint *Lié*, que les uns qualifient Prêtre, & les autres simplement Lévite, ou Diacre, naquit en Berry de parens qui vivoient des exercices de la Campagne. Baillet, *au cinquiéme Novembre.* Saint *Lié*, se fit Solitaire en Sologne, puis dans le bois d'Inatoire, qui depuis a été appellé la Forêt aux Loges, & qui est dans la Beauce, au nord de la Loire. Il y mourut le sixiéme de Novembre 533. Ce nom s'est fait du Latin *latus*, qui signifie Joyeux. On a dit *Late*, *Léte*, *Liéte*, *Liet*, *Lié*.

LIE. Terme de Calendrier. Les Chinois emploient ce mot avec différens autres pour nommer quatre mois de l'année, qui sont au commencement de chacune des quatre Saisons. *Lie-chun* répond à une partie du mois de Mars, depuis le quinze jusqu'à la fin. Ces mots *Lie-chun* veulent dire *commencement*, ou *élévation du Printemps*. *Lie-chun* est le premier des vingt-quatre mois de l'année des Chinois. *Lie-hia* est le septiéme mois de leur année ; il répond au mois de Juin. Ces mots *Lie-hia* signifient *commencement*, ou *élévation de l'Eté*. *Lieu-cieu*, c'est-à-dire, *élévation*, ou *commencement de l'Automne*, c'est le nom du treiziéme mois ; il répond au mois de Septembre. *Lie-tungh*, c'est-à-dire, *commencement*, ou *élévation de l'Hyver*, est le nom du dix-neuviéme mois ; il répond au mois de Décembre.

LIÉBANA, Cap. C'est un petit pays de l'Asturie de Santillana, en Espagne. *Lievana*, *Libania*, *Lobania*. Il est aux confins de celle d'Oviéde dans les montagnes d'Europa. Sa longueur est de neuf lieues, & sa largeur de quatre ; il contient quatre vallées, où l'on dit qu'il y a trois cents soixante-six villages. Le bourg de Potes en est le lieu principal. Maty.

LIÉBE, f. f. Nom propre de femme. *Leobgyta.* Sainte *Liébe*, qui s'appelloit *Léobgythe* dans ses Lettres, naquit au pays de Westsex, ou des Saxons Occidentaux, en Angleterre. Sa mere Ebbe, parente de Saint Boniface, Evêque de Mayence, & Apôtre de l'Allemagne, lui avoit donné le nom de Trutgébe, puis le surnom de *Liébe*, ou *Liobe*, mot de tendresse, qui marquoit combien elle l'aimoit, & qui est le seul nom qui soit resté à la Sainte. Baillet, *au vingt-huitiéme de Septembre.*

Liébe, en Anglo-Saxon, comme *lieben*, signifioit *aimer*, ou *amour*. De-là est venu *lief*, que les Anglois disent encore pour *aimer*.

LIÉBENWALD, LIÉBEWALD, f. m. Nom propre d'une petite ville forte du Marquisat de Brandebourg. *Lebewaldia, Liebenwaldum.* Elle est sur la riviére d'Havel dans la Marche Ukerane, aux confins de la Moyenne, & du Comté de Rupin. Maty.

LIECHTENAW, f. m. Nom propre d'une petite ville avec un Château fort. *Liechtenawia.* Elle est dans la basse Alsace, au levant du Rhin, entre Strasbourg & Bade, à quatre lieues de la premiére, & à trois de la derniére. *Liechtenas* a un grand Territoire, coupé par le Rhin, où sont les petites villes de Wilstett, d'Offenthorf & de Drusenheim : il appartient aux Comtes d'Hanaw. Maty.

LIECHTENAW, f. m. Nom propre d'une petite ville défendue par un fort bon Château. *Liechtenavia.* Elle appartient à la ville de Nuremberg, en Franconie ; mais elle est enclavée dans le Marquisat d'Ohnspach, à une lieue & demie de la ville de ce nom, vers l'orient, & sur la riviére de Rethzel. Maty.

LIECHTENBERG, f. m. Nom propre d'un Château fort de la basse Alsace. *Liechtenberga.* Il est situé sur une montagne à cinq lieues d'Haguenaw, vers le couchant. Ce Château est chef d'une Seigneurie, qui appartient aux Comtes d'Hanaw. Maty.

☞ **LIEFKENSHOECK**, f. m. Fort des Pays-Bas, dans la Flandre Hollandoise, sur la rive gauche de l'Escaut, vis-à-vis de Lillo.

LIÉGE, f. m. Nom propre d'une ville du Cercle de Westphalie, en Allemagne. *Leodium*, *Leodicum*, *Liuga*, *Leodica*, *Legia.* Elle est capitale de l'Evêché de *Liége*, & située sur la Meuse, entre Mastricht & Huy, environ à quatre lieues de l'une & de l'autre. *Liége*, qui est dans une vallée fort agréable, est une grande ville : on y voit huit Eglises Collégiales, outre la Cathédrale, & un grand nombre de Couvens de l'un & de l'autre sexe. Elle étoit autrefois Impériale, sous la protection de ses Evêques ; & l'amour de la liberté dans le peuple, y produisoit fort souvent des brouilleries. L'an 1684. l'Electeur de Cologne, qui en étoit Evêque, y fit marcher des troupes, la soumit, & y fit bâtir une Citadelle. On a fortifié depuis peu la ville de *Liége* par de grands dehors, qui la mettent presque hors du danger d'être assiégée, pourvû qu'elle ait une nombreuse garnison. Maty. Les Allemans l'appellent Luttick, & les Flamans Luydiick. Hadr. Valois, *Not. Gall. p.* 270, 271. L'Evêché de *Liége* étoit d'abord à Tongres, où il fut établi l'an 312. de Jésus-Christ. Dans l'irruption des Huns, Tongres ayant été détruite, l'Evêché fut transféré à Utrecht, d'où il passa à *Liége* vers l'an 709. S. Hubert étant alors Evêque. Voyez *Ægid. Bucherus Dissertat. Histor. De Prim. Tongr. Episcopis, C. III. Aubertus Miraus, Fast. Belg. & Bulg. p.* 165 & 245. *Imhoff. Not. Imp. Proc. L. III. c. XIII.* §. 7. Heis, Histoire de l'Empire, *L. VI. c.* 6. *Liége* est à 23 degrés 45 minutes de longitude, & à 50 degrés 40 minutes de latitude.

Peut-être *Liége* a-t-il pris ce nom de celui d'une petite riviére nommée *Legia*, Légie, qui se jette dans la Meuse, & que les Allemans nomment Luttich. Un Jésuite nommé Barthelemi Fisen, a fait l'Histoire de l'Eglise de *Liége* sa Patrie.

Le pays ou l'Evêché de Liége. *Leodiensis Ditio*, ou *Episcopatus.* C'est un des Etats du Cercle de Westphalie, en Allemagne. Il est enclavé dans le Pays-Bas, ayant vers le couchant les Provinces de Brabant, de Namur, de Hainaut ; & vers le levant, celles de Luxembourg, de Limbourg & de Gueldres, avec une petite partie du Duché de Juliers. Ce pays a une figure si irréguliére, qu'on n'en sçauroit marquer l'étendue au juste. On le divise en quatre contrées : il y en a deux au couchant de la Meuse, la Hasbaye & le Comté de Lootz, qui comprend sous soi la Campigne *Liégeoise*, & le Comté de Horn. Les deux autres, qui sont au levant de la Meuse, sont le Marquisat de Franchimont & le Condrotz. Outre cela, les Evêques de *Liége* possédent une partie du pays, qui est entre Meuse & Sambre, & prétendent avoir droits légitimes sur le Duché de Bouillon. Ses villes principales sont *Liége* capitale, Maseyck, Viset, Huy, Tongres, Dinant. Son terroir est fertile en grains & en fruits ; il a des mines de fer & de plomb, des carriéres de marbre, & d'autres de houille, ou de charbon de pierre, dont on tire un grand profit. Ce pays dépend de son Evêque, suffragant de Cologne, & Prince de l'Empire. Il est élu par le Chapitre, composé de soixante Chanoines, qui sont tous Nobles ou Docteurs.

LIÉGE, f. m. Arbre de moyenne hauteur, ressemblant beaucoup au chêne-verd, mais son tronc est plus gros, & son écorce beaucoup plus épaisse, fort légere, spongieuse, de couleur grise tirant sur le jaune ; elle se fend & se sépare de l'arbre, si l'on n'a le soin de l'en ôter, parce qu'elle est poussée par une autre écorce qui se forme dessous. *Suber.* Ses feuilles ont la figure de celles du chêne-verd, mais elles sont plus grandes, plus longues, plus molles, plus vertes en dessus, quelquefois un peu dentelées, piquantes. Ses chatons & ses glands sont semblables à ceux du chêne-verd. Cet arbre croît dans les pays chauds, comme en Espagne, en Italie, vers les Pyrénées, en Gascogne. Il ne meurt point quand il est dépouillé de son écorce, comme font tous les autres arbres. Le gland du *liége* est astringent, & propre pour la colique venteuse ; son écorce est aussi astringente, elle arrête les hémorragies & les cours de ventre. En Latin *Suber latifolium perpetuò virens.* C. Bauhin, Pin. 424.

Quelques-uns dérivent le mot de *liége*, de *levis*, à cause de sa légéreté.

Liége, se dit particuliérement de la seconde écorce de ce bois qui nage sur l'eau. *Suber.* On se sert de *liége*, pour mettre sous des pantoufles & sous des patins, parce qu'il est fort léger. Les filets des Pêcheurs ne sont suspendus sur l'eau que par les *liéges* qui y sont attachés. On se sert de *liége* pour faire des tempons de canons, des bondes de bariques, & autres choses semblables. Il y a une espéce de *liége* d'Angleterre, qui est serré & moins poreux que le *liége* commun, qui est merveilleux pour faire des bouchons de bouteille, où l'on peut mettre sûrement du vin, sans craindre qu'il s'évente.

☞ *Qu'à l'honnête homme on tende un piége,*
Et qu'il donne dans le panneau;
Il revient aussi-tôt sur l'eau,
En cela tout semblable au liége.
Sa génération comme un lis fleurira,
Au lieu que le desir des méchans périra.

On appelle *patenôtres de liége*, les morceaux de *liéges* que les Pêcheurs attachent à leurs filets pour les tenir suspendus dans l'eau par le haut. *Suberis segmenta.*

Liége. Terme de Sellier. C'est un morceau de bois en forme de petite aile qui est aux deux côtés du pommeau de la selle, & lorsqu'il est couvert de cuir, & embelli de clous, il s'appelle *Batte. Ephippii ala.* Le *liége* est décolé.

LIÉGEOIS, f. m. Nom propre du pays de Liége. *Pagus Leodicensis*, ou *Leodiensis.* Hadr. Valois dit le *Liége.* Le *Liégeois* s'étend des deux côtés de la Meuse. C'est la même chose que le pays ou l'Archevêché de Liége dont on a parlé au mot LIÉGE.

LIÉGEOIS, oise, f. m. & f. Qui est de Liége. *Leodiensis, Leodicensis.*

LIÉGER, v. act. Terme de Pêcheur. Mettre le *liége* au filet. *Liéger* un tramail. *Subere retia instruere.*

LIEMENT. Vieux adverbe. Joyeusement. *Latè, hilariter.* Don *liement* donné à deux maniéres de mérite. Rom. de Lanc. du lac.

LIEN, f. m. Ce qui joint ensemble; ce qui attache, unit des choses ensemble. *Vinculum, ligamen.* Faire des *liens* pour des gerbes, rompre, couper un *lien.* Les bottes de foin sont moins estimées quand elles n'ont que des *liens* de paille.

Lien, se dit aussi des chaînes, des menottes & autres fers, avec quoi on attache les captifs, les galériens & les prisonniers. *Catenæ, manicæ, pedicæ, compedes.* Les pauvres esclaves d'Alger sont chargés de *liens*, languissent dans les *liens.* On a sauvé un tel des Corsaires, on a rompu ses *liens.* La fête de Saint Pierre aux *Liens*, est celle qu'on célébre le premier jour d'Août, en mémoire du Miracle rapporté dans les Actes, *Chap.* 12. par lequel l'Ange du Seigneur brisa les *liens* dont l'Apôtre étoit chargé par la cruauté d'Hérodes, & le mit en lieu de sûreté.

Lien, se dit aussi chez les Artisans, de toutes les piéces qui servent à lier & assembler. *Ligamen.* Les Vitriers ont des *liens* de plomb pour lier, pour attacher les verges de fer le long du panneau. Ils appellent aussi *lien* de verre, un paquet de six tables de verre de Lorraine, ou de verre blanc prises ensemble; vingt-cinq *liens* font un balot. Quand le verre est de couleur, il n'y a que douze *liens* & demi au balot, & trois tables à chaque *lien.* Les Charpentiers font des *liens* de piéces de bois engagées les unes dans les autres par des tenons, mortoises & chevilles, comme celles qui lient les pieux des arches des ponts de bois, les faîtes, ou soufaîtes des combles. Il y a aussi des *liens* cintrés, qui servent de courbes dans les enfoncemens des combles, & dans l'assemblage des fermes rondes des vieux pignons. Voyez LIERNE. On le dit aussi des piéces qui servent à lier & à soûtenir les grues & engins. Les *liens* d'une grue sont les bras qui appuient l'arbre; ils sont assemblés par le bas dans l'extrémité des racineaux, & par le haut contre l'arbre. Les Charrons attachent leurs fléches avec plusieurs *liens* de fer. On appelle aussi *lien* de fer, un morceau de fer méplat, coudé, ou cintré, pour retenir quelque piéce de bois dans un assemblage de Charpenterie ou de Menuiserie. Daviler.

Lien de gouvernail, est un *lien* de fer qu'on met autour de la tête du gouvernail.

En termes de Philosophie hermétique, on appelle *lien* des Philosophes un corps, ou une matiére qui contient les esprits.

Lien, se dit figurément en choses morales & spirituelles, des engagemens & des attachemens, des liaisons. *Ligamen.* Le *lien* conjugal, c'est le mariage. *Lien* de mariage. *Lien* de servitude, cette expression se trouve dans quelques Coutumes. Le vin est un *lien* d'amitié. Les Loix sont le *lien* de la société civile. Les *liens* du corps & de l'ame sont imperceptibles. Les Amans ne parlent que de leurs *liens*, de leurs chaînes, de leur captivité. Qu'une amitié si belle ait d'éternels *liens.* Rac. L'estime mutuelle de deux amis, est toûjours le premier *lien*, qui doit serrer leurs nœuds. S. Evr. Mon Amant n'étoit pas aussi dégagé de mes *liens* que je l'avois cru. H. S. de M. Le *lien* de l'amitié humaine est trop foible pour résister à la violence des passions. M. Esp. Devoirs, amitié, & tout ce qui fait les *liens* des sots & des foibles, ne m'ont jamais gêné un moment en toute ma vie. S. Evr. La Religion qui devroit être un *lien* de charité entre les hommes, n'est plus que la matiére de leurs contestations & de leur aigreur. Id. Par combien d'imperceptibles *liens* sommes-nous attachés au monde? Boss. Il n'y a point de *liens* si forts, que la raison ne rompe avec le temps. S. Evr. La Religion sous des formes différentes, sera le *lien* de toutes les Nations, & la source de toutes les vertus. M. Scud. Il est plus noble de rompre tout d'un coup les *liens* qui nous attachent au monde, que de les délier avec tant de circonspection & de foiblesse. Fléch.

Sous un calme trompeur, le monde a mille écueils,
Ses doux embrassemens, ses faciles accueils,
Sont les liens *dorés de notre servitude.*
Théophile.

La foi, ce nœud sacré, ce lien *précieux,*
N'est plus qu'un vain phantôme, & qu'un nom spécieux.
Brébeuf.

Vien, favorable mort, vien briser les liens,
Qui, malgré moi, m'attachent à la vie.
M. Scud.

On dit proverbialement, On n'est pas échappé quand on traîne son *lien.*

Le double lien. Terme de Jurisprudence. Consanguinité, parenté entre personnes sorties d'un même pere, & d'une même mere. *Consanguinitas.* Le Droit Civil avoit établi la distinction du *double lien*, *duplicis vinculi beneficium;* en sorte que les enfans issus d'un même pere & d'une même mere, succédoient les uns aux autres, par préférence, & à l'exclusion de leurs freres & sœurs de pere ou de mere seulement. Ce Droit s'observe en quelques Coutumes de France. Il n'a point lieu en Normandie. Quelques-uns croient que l'action de Joseph, qui donna une double portion à Benjamin, son frere de pere & de mere, par préférence à ses autres freres, qui ne l'étoient que de pere, a donné lieu à la distinction du *double lien.* A double *lien* est opposé *lien* simple, qu'on appelle aussi seul *lien:* il se trouve entre des freres & des sœurs, qui ne sont pas enfans du même pere & de la même mere, mais qui ont seulement ou le même pere, ou la même mere. *Vinculum duplex, simplex, unicum.*

☞ Lien. Terme de Manufacture de lainage, dont on se sert en plusieurs lieux du Languedoc, particuliérement dans les Fabriques de Langogne, & autres lieux du Gévaudan, pour signifier ce qu'on nomme ailleurs des Portées.

Lien, subst. m. Nom d'une fleur aquatique de la Chine. Elle croît dans les eaux dormantes & croupissantes. Les Portugais appellent ces fleurs *Fula de Golfon.* Elles paroissent sur l'eau à la hauteur de deux ou trois coudées; les tiges ausquelles elles tiennent, sont très-dures & très-fortes; une racine produit d'ordinaire plusieurs fleurs, dont quelques-unes sont jaunes, d'autres violettes, blanches, ou rougeâtres, d'autres sont mêlées de toutes ces couleurs. Ces fleurs sont plus grandes & plus belles que celles de nos lis, mais elles n'ont pas une odeur si agréable; on prendroit ces plantes pour de grandes tulipes, & même elles ne représentent pas mal un panier, à raison de leurs feuilles cannelées, qui par le fond & le calice viennent peu à peu à s'étendre, ayant les bords & les extrémités toutes tournées & recourbées avec de petites boules, qui ne tiennent qu'à un petit filet, & sont au milieu comme si c'étoient les filets de safran d'un lis.

LIÉNARD. Voyez LÉONARD.

LIÉNARÈS, f. m. Nom propre d'un bourg de l'Andalousie

Joufie, en Efpagne. *Lienarium, Caftulo nova.* Il eft vers les confins de la Caftille nouvelle, à trois lieues de Baéza, & à cinq de Joïn & d'Anduxar. *Liénarès* a été bâti des ruines de l'ancienne Caftulo, ville forte & Epifcopale, fuffragante de Tolède. Matt.

LIENCZ, ou LONCZ, f. m. Nom propre de lieu. *Loncium.* C'étoit anciennement une petite ville du Norique, maintenant ce n'eft qu'un petit bourg, fitué dans le Tirol, aux confins de la Carinthie & de l'Archevêché de Saltzbourg. Matt.

LIÉNE, f. m. Nom propre d'homme. *Leonius.* A Poitiers, Saint *Liéne* dont le corps eft dans l'Eglife de Saint Hilaire. Chastelain, *au premier de Février, p.* 484.

LIÉNE. Voyez LIANE.

☞ LIENKIANG, f. m. Ville de la Chine, dans la Province de Fokien, au département de Focheu, premiére Métropole de la Province.

☞ LIENNE, f. f. Terme de Tifferand en toiles. On s'en fert auffi dans les Manufactures des petites étoffes de laine. Ce font les fils de la chaîne, dans lefquels la tréme n'a point paffé, faute d'avoir été levés ou baiffés par les marches.

LIENTERIE, f. f. Efpéce de dévoiement dans lequel on rend les alimens comme on les a pris, ou à demi digérés. *Lienteria.* La *lienterie* vient de ce que le levain de l'eftomac manque entiérement ou eft émouffé, ou parce que le pylore eft tellement relâché, & les fibres du ventricule fi fort irritées en même temps, qu'il laiffe fortir les alimens, au lieu de les retenir. La *lienterie* furvient à de grandes maladies. L'excès de la boiffon peut caufer ce mal en relâchant trop l'eftomac, & fur-tout le pylore. Les Anciens croient que la *lienterie* arrive lorfque les inteftins étant trop unis & gliffans par dedans, ils laiffent échapper les alimens avant qu'ils foient digérés; d'où vient qu'ils lui avoient donné ce nom, qui eft Grec, & qui eft formé de λεῖος, *poli*, & de ἔντερον, *inteftin.*

LIER, v. act. Attacher, joindre avec un lien plufieurs chofes enfemble. *Ligare, vincire.* On *lie* les balots avec des cordes; les gerbes, le foin, avec de la paille; les fagots, avec des hares; des mâts, des machines, avec des bandes de fer; des tonneaux, avec des cercles; des perches, avec de l'ofier.

Lier, fignifie quelquefois fimplement, Nouer, arrêter quelque chofe. *Connectere, copulare, conjungere, vincire.* *Liez* vos fouliers avec des rubans. Quand on *lie* la jambe trop ferrée, il y refte une marque. On *lie* les veines & les arteres en plufieurs opérations de Chirurgie. On *lie* les vignes à des échalas.

Lier, fignifie auffi, Captiver, ôter la liberté du mouvement des membres du corps. *Vincire.* On a mené cet homme les piés & les poings *liés*; il étoit *lié* & garotté. Il a perdu l'efprit; il eft fou à *lier.* Celui qui triomphoit à Rome, menoit les Princes *liés* à fon char. *Liez* votre cheval à cet arbre, de peur qu'il ne s'échappe.

Lier, fe dit auffi des parties différentes que l'on joint enfemble par quelque chofe; qui s'incorporent les unes dans les autres. *Colligare, illigare.* Le pouzzol eft le meilleur ciment pour *lier* les pierres. La colle-forte *lie* les piéces de bois enfemble. On a *lié* ces deux pavillons par une galerie, par une plate-forme. On *lie* deux murailles avec une autre par des pierres d'attente. Il faut mettre quelque chofe dans cette compofition pour *lier* les ingrédiens. On dit auffi qu'un Ecrivain *lie* bien fes lettres, quand il les joint enfemble par des traits fort déliés.

On dit auffi en Cuifine, qu'une fauffe fe *lie*; pour dire, qu'elle s'épaiffit, qu'elle prend confiftance en cuifant. Il faut remuer cette fauffe, jufqu'à ce qu'elle fe *lie.* Voilà une fauffe bien *liée.* On le peut dire de même des autres compofitions, des fyrops, & autres chofes de cette nature que l'on fait épaiffir en les faifant cuire. Ce fyrop eft bientôt fait, il commence à fe *lier.*

Lier, fignifie encore, Brider, engager, attacher, obliger quelqu'un à certaines conditions, en forte qu'on ne s'en puiffe défendre. *Aftringere, devincire.* Les hommes fe *lient* par leurs fermens. Corneille a fait dire à Cinna, en parlant de fa Maîtreffe;

Un ferment exécrable à fa haine me lie.

Une faifie, une fubftitution, *lient* les mains d'un débiteur, d'un ufufruitier. Les défenfes de la Cour ont *lié* les mains à ce Juge inférieur. Je l'ai bien *lié* & bridé par les claufes de ce contrat. Un donataire entre-vifs fe *lie* les mains, ne peut plus difpofer de fon bien. Cela ne *lie* ni le donataire, ni l'héritier. Pat. La collation, quoiqu'invalide, d'un Collateur ordinaire, *lie* les mains du Pape, lui ôte le droit de prévention. On dit auffi, qu'un homme eft *lié*, quand il eft facré, ou lorfqu'il eft marié. Le plus fûr moyen de *lier* les hommes & de les enchaîner, c'eft de leur faire du bien. Vos bienfaits me *lient* à vous d'une chaîne honorable. Rac.

Lier, fe dit auffi figurément en plufieurs chofes de différente nature. Ainfi on dit qu'un Orateur a bien *lié* fon difcours, quand il l'a difpofé dans un ordre naturel avec des tranfitions fort délicates, quand fa fuite eft fort naturelle. On dit auffi, qu'Euclide a *lié* merveilleufement les propofitions de Géométrie. Tous les traits de cette femme font admirables; mais l'agrément qui les *lie* dans fon portrait, ne les *lie* pas fur fon vifage. Vill.

Lier, en termes de Fauconnerie, fe dit lorfque le faucon enléve en l'air fa proie dans fes ferres; ou lorfque l'ayant affommée, il la *lie* & la tient à terre. *Falculis inuncare, implicare.* A l'égard de l'autour, on dit *empiéter.* On dit auffi, quand deux ou trois oifeaux fe font compagnie pour pourfuivre le héron, ou autre gibier, qu'ils le *lient*, parce qu'ils le ferrent de fi près, qu'ils femblent quafi le *lier* & tenir dans leurs ferres. Faultrier.

Lier, fe dit figurément en chofes fpirituelles & morales. *Ligare, ftringere.* Jésus-Christ a donné à fon Eglife le pouvoir de *lier* & de délier les péchés; elle *lie* par des Excommunications & des Cenfures. Le mariage *lie* enfemble les conjoints. Les alliances *lient* les familles. La Police, les Loix *lient* enfemble les peuples. L'intérêt *lie* les Sociétés. La conformité d'humeurs *lie* les amis. Il étoit *lié* aux intérêts de fon Maître. Ablanc. Ne permettre pas aux Rois de s'humanifer quelquefois, c'eft les *lier* à la grandeur de leur condition, & les clouer fur le Thrône. Bal. Il les obligeoit de fe voir fouvent, de s'aller promener enfemble, & de faire quelquefois de petits repas, qui *liaffent* leurs cœurs de plus en plus, conformément aux agapes des premiers Chrétiens Bouhours. La Charité unit mieux les cœurs des Saints, avant même qu'ils fe foient jamais vûs, que les amitiés fondées fur l'intérêt, ou fur un mérite & des qualités humaines, n'ont coûtume de *lier* les perfonnes du monde, qui ont le plus long-temps vécu enfemble. P. Verjus. On ne doit point fe *lier* dans une profeffion qui renferme autant de fainteté, d'affujettiffement & de dépendance que celle de la Religion, à moins que d'y être porté par un véritable attrait. Ab. de la Tr.

On dit auffi en ce fens, *Lier* commerce, correfpondance. *Societatem inire, coïre.* Il eft très-important de ne *lier* commerce qu'avec des perfonnes de mérite; on prend infenfiblement leurs maniéres. Bell. *Lier* amitié avec quelqu'un. Cet entretien *lia* peu à peu entre eux une étroite familiarité. Ablanc. On dit auffi, *Lier* converfation, entrer en difcours. *Lier* partie; pour dire, convenir du jour & des conditions pour fe divertir enfemble, jouer, voyager, ou fe battre.

On dit proverbialement à ceux qui héfitent à entrer dans une maifon, Entrez, nos chiens font *liés.*

Lié, ée, part. paff. & adj. *Connexus, conjunctus.* Jouer en deux parties *liées*; pour dire, qu'il en faut gagner deux tout de fuite. Colonne *liée*, eft une colonne attachée à une autre par un corps, ou languette de certaine épaiffeur, ou à un pilaftre fans confufion de bafes, ni de chapiteaux.

☞ Lié. Les Médecins appellent Matiéres *liées*, les excrémens qui ont une certaine confiftance. Ac. Fr.

Lié a auffi les autres fignifications de fon verbe dans un fens moral & figuré. Un difcours bien *lié*, &c. Voyez LIER. Dans les Coutumes, *lié* de mariage, fignifie, *engagé* dans le mariage, qui eft marié. Femme *liée* de mari, veut dire, femme mariée, femme qui a époufé un mari.

Lié, en termes de Blâson, se dit des cercles de tonneaux, quand l'osier qui les tient, est d'un autre émail. *Colligatus.* Il portoit de pourpre à un cercle d'or *lié* de sable.

Lié, se dit aussi de ce qui est joint, resserré, attaché & accouplé par un lien, cordon, ou ruban. *Adstrictus, constrictus.* Il portoit de gueules à la gerbe d'or *liée* de champ.

On dit proverbialement, la beccasse est *liée*, d'une nouvelle mariée, quand le contrat est passé & signé.

LIERE. Voyez & prononcez LIRE.

LIERNE, s. f. Terme de Charpenterie. *Catena, catenatio.* C'est une piéce de bois qui sert à faire les planchers en galetas, & qui s'assemble d'un poinçon à l'autre au-dessous des faîtes.

Lierne ronde, est une piéce de bois courbée selon le pourtour d'une coupole, dont plusieurs assemblées de niveau forment des cours de *liernes* par étages, & reçoivent à tenons & mortoises les chevrons courbes d'un dôme. *Colligatio.*

Lierne de palée, est une piéce de bois, qui boulonnée avec les fils de pieux d'une palée, sert à les lier ensemble. On l'emploie aussi dans la construction des bâtardeaux pour le même usage. Cette *lierne* est différente de la moise, en ce qu'elle n'a point d'entaille pour accoler les pieux. On appelle aussi *liernes*, les nervures dans les voûtes Gothiques, qui forment une croix, & par un bout se joignent aux tiercerons, & par l'autre à la clef. Davil. ☞ La *lierne* lie le nerf appellé Tierceron, avec celui de la diagonale, qu'on appelle Ogive. Frézier.

LIERNER. Terme de Charpenterie & d'Architecture. Attacher des liernes.

LIERNU. Voyez LERNEUX.

LIÉROORT. Voyez LÉEROORT.

LIERRE, s. m. Plante qui croît tantôt en arbre, & tantôt en arbrisseau, & dont les rameaux sarmenteux s'étendent beaucoup en rampant, & s'attachent aux arbres voisins & aux murailles, s'insinuant dans les jointures des pierres où ils prennent de profondes racines. *Hedera.* Son écorce est ridée & cendrée, son bois est dur & blanc, ses feuilles sont grandes, larges, anguleuses, épaisses, dures, vertes tout le long de l'année, luisantes; ses fleurs sont composées chacune de six feuilles radiées, de couleur herbeuse; elles sont suivies de baies rondes, grosses comme celles du geniévre, disposées en grappe, de couleur noire quand elles sont mûres; elles renferment chacune cinq semences arrondies sur le dos, & plates sur les autres côtés, moëlleuses. Les feuilles & les baies du *lierre* sont vulnéraires & détersives: on applique les feuilles sur les cautères pour les mondifier de leur sanie. En Latin *hedera arborea.* C. Bauh. Pin. 305.

Il y a une autre espéce de *lierre*, appellée *hedera poëtica.* Id. parce que les Anciens en faisoient des couronnes, dont ils couronnoient leurs Poëtes. On la nomme aussi *hedera Dionysia*, ou *Bacchica*, à cause qu'on s'en servoit dans les réjouissances aux fêtes de Bacchus. Ses feuilles ne sont point anguleuses, mais seulement pointues vers le bout, moins épaisses, moins dures que celles du précédent *lierre;* ses baies sont belles, de couleur d'or.

Ce mot vient du Latin *hedera*, qui signifie la même chose. On a dit d'abord *bierre*, & en y joignant l'article *le*, on a dit *l'hierre*, dont insensiblement on a fait *lierre;* on a ajouté ensuite un nouvel article, & on a dit le *lierre.* On a dit aussi autrefois *liarre*, & on le trouve ainsi écrit dans quelques anciens Dictionnaires.

Lierre terrestre, est une autre sorte de plante à laquelle on a donné ce nom, à cause de quelque ressemblance qu'on a cru trouver de ses tiges rampantes & de ses feuilles avec celles du véritable *lierre. Hedera terrestris.* C'est une espéce de calement qui pousse de petites tiges rampantes à terre, grêles, carrées. Ses feuilles sont rondes, dentelées en leurs bords, un peu rudes, velues. Ses fleurs naissent en bouquets, & sont formées en gueule, ou en tuyau découpé par le haut en deux lèvres, de couleur bleue. Ses semences sont oblongues, jointes ensemble, & enfermées dans une capsule. Cette plante a une odeur assez forte, & un goût amer: elle est fort apéritive, détersive & vulnéraire: elle fait passer les urines & le calcul: elle est aussi bonne pour consolider les ulcères; on en fait prendre aux phthisiques. On l'appelle ordinairement *hedera terrestris, vulgaris.* C. Bauh. M. Tournefort l'appelle *calamintha humilior, folio rotundiore.* Inst. R. Herb. 194.

On trouve *bierre* dans les vieux Auteurs pour *lierre.* Quelques Auteurs ont cru que les Poëtes font plus ordinairement *lierre* de deux syllabes que de trois, parce que Corneille a dit,

> *Je cesserai, Lisis, de te faire la guerre,*
> *Quand les ormes suivront l'embrassement du* lierre.

Mais le P. Mourgues a remarqué dans son Traité de la Poësie Françoise, que *lierre* est de trois syllabes, & appuie sa remarque par des exemples de S. Amant, de Sarrasin, de Richer & de Ronsard.

> *Or va, rompt-toi la tête & de jour & de nuit,*
> *Pâlis dessus un livre, à l'appétit d'un bruit*
> *Qui nous honore apres que nous sommes sous terre;*
> *Et de te voir paré de trois brins de* lierre. Regnier.

Un *lierre* qui demeure attaché à un chêne, après même qu'il est abattu,

haretque cadenti,

est la devise d'un homme qui suit, dans la disgrace, un Grand auquel il s'étoit attaché.

☞ LIERRÉ, ée, adj. m. & f. C'est-à-dire, à feuilles de lierre. On appelle Anémones *lierrées*, celles dont les premiéres feuilles sont en quelque maniére semblables à celles du lierre. Dict. de James.

LIÉSINA. Voyez LÉSINE.

LIESSE, s. f. Vieux mot, qui signifioit autrefois, Joie, santé, prospérité. *Lætitia, gaudium, bilaritas.* Il est revenu de son voyage, on l'a reçu en grande *liesse.* Il ne se dit plus guère qu'en cette phrase, Notre-Dame de *Liesse*, ou dans celle-ci, vivre en joie & *liesse.*

Les Anciens faisoient une Déesse de la *Liesse, Lætitia.* On la voit souvent sur les médailles des Empereurs. Tristan remarque qu'elle étoit aussi nommée *Vitula* par Hylus, dans Macrobe, *L. III.* & prétend que c'étoit la même qu'*Aglaia*, l'une des Graces, & que l'Euthymia de l'Historien Memnon, dans la Bibliothéque de Photius. Ce mot vient de *lætitia.*

LIESSE, s. f. Nom propre d'un bourg ou village de l'Île de France, situé près de la ville de Laon, vers l'Orient. *Lætitia.* C'est un lieu de dévotion consacré à la Bienheureuse Vierge, & fort fréquenté par les Pélerins. Matt. Les Actes de Charles VI. Roi de France nomment ce lieu *Liens, Ecclesiam Nostræ Dominæ de Liente.* Ces Actes sont d'un Moine de S. Denis, qui vivoit sous ce Prince. Nos anciennes tables géographiques l'appellent *Liance*, ou *Lience*, maintenant on dit *Liesse*, qui vient de *lætitia;* mais il y a bien de l'apparence que l'on a dit par corruption & par erreur *Liesse* pour *Lience:* le peuple entendoit le mot *liesse*, & Notre-Dame de *Liesse* faisoit un sens; au lieu qu'il ne sçavoit ce que c'étoit que *Lience.* Voyez Hadr. Val. *Notit. Gall. p.* 276.

LIESSIES, s. f. Nom propre d'une petite ville avec une Abbaye de Bénédictins dans le Hainaut, province des Pays-Bas. *Latiæ.* Elle est sur la riviére d'Hespres, Diocèse de Cambrai, à deux lieues d'Avesnes du côté de l'orient, & à quatre de Maubeuge, & huit de Mons vers le midi. L'Abbaye de *Liessies* fut fondée en 751. Louis de Blois, ou Blosius, Abbé de *Liessies*, recommandable par sa vertu, & par d'excellens traités de piété qu'il a laissés, rétablit dans cette Abbaye la régularité qu'on y observe encore aujourd'hui, & mourut en 1560. Antoine Winghius, & Thomas Luyteus, Abbés de *Liessies*, contribuérent beaucoup au commencement du grand ouvrage des Bollandistes, & furent les Mécénes de Rosweyd & de Bollandus. Hadr. Valois dit *Liessies*, ou *Liessy*, mais je ne trouve point ailleurs ce second mot. Il ajoute que quelques-uns disent aussi *Liesses*, & en Latin *Latiæ*, au pluriel. *Not. Gall. p.* 260. Ce lieu sans doute a pris son nom des peuples qu'on nommoit *Lati*, & qui étoient une partie des Nerviens.

LIEU, s. m. L'ancienne Philosophie le définit ainsi: Surface première & immobile d'un corps qui en environne un autre. *Locus, ultima superficies corporis ambientis.*

C'est,

C'est, pour parler plus clairement, un espace dans lequel un corps est placé. Les Philosophes distinguent entre le *lieu* intérieur & le *lieu* extérieur. Le *lieu* intérieur est l'espace que chaque corps occupe, lequel espace n'est point différent de ce corps, selon eux. Et le *lieu* extérieur est la surface des corps qui environnent un autre corps aux différentes parties de laquelle le corps environné peut être diversement appliqué. Ainsi quand on dit qu'un corps change de *lieu*, cela ne se peut entendre que du *lieu* extérieur. Roh. Le mouvement fait que les corps changent de *lieu*, vont d'un *lieu* à un autre ; ils ne peuvent être en deux *lieux* que successivement. Chaque corps occupe son *lieu*. M. Bernier dit que le *lieu* n'est autre chose que l'espace même, qui est appellé vuide, quand il est privé de tout corps, & *lieu*, quand il est rempli.

Locus, *lieu*, ce mot est pris du Celtique *lech*. Pezron. Ce mot *lieu*, vient de *locus*, & *locus*, selon Scaliger, vient du Grec λόγος, *raison*, *proportion*, parce qu'il y a proportion entre le *lieu* & ce qui est dans le *lieu* ; il ajoûte que λόχος, signifioit anciennement *lieu* en Grec, & que c'est pour cela que les Grecs appellent des embûches λόχος. Voyez cet Auteur, *de Re Poët. L. III. C.* 11. D'autres le font venir de χῶρος, *lieu*, en changeant le ρ en *l*, & en le transposant. Vossius le tire de λέχομαι, s'il s'est dit, ou de λέγομαι, *cubo*, *jaceo*. Becman le dérive de l'Hébreu נכל, *nachal*, ou *nicchel*, qui signifie, *dolosè ago*, *insidior*, *dresser des embûches*.

Lieu, se dit aussi de l'endroit destiné à placer quelque chose, soit par nature, soit par art. *Locus aptus*. Dieu a rangé tous les Etres en un *lieu* convenable. La terre, les corps graves, sont dans le *lieu* le plus bas, le plus profond. Chaque chose est dans son *lieu* naturel, quand elle est dans son élément. Un *lieu* éminent, inaccessible. Il faut ranger chaque chose en son *lieu*. Elle viendra en son *lieu*, en son rang, se fera en temps & *lieu*. Ce seroit ici le *lieu* de vous louer. Ablanc.

On distingue en Astronomie le vrai *lieu* d'un astre, de son *lieu* apparent. *Locus verus*, *locus apparens*. Le vrai *lieu* est le point du Firmament, où on le verroit, si on étoit au centre de la terre ; le *lieu* apparent est celui où il paroît en le regardant de dessus la terre : ce qui cause sa parallaxe, qui n'est autre chose que l'arc du Firmament compris entre le vrai *lieu*, & l'apparent. Le *lieu* véritable, & le *lieu* apparent, conviennent ensemble, dans les étoiles fixes, & dans les trois planétes supérieures, d'où il s'ensuit que les étoiles, & ces trois planétes, n'ont aucune parallaxe, parce que leur distance de la terre est trop grande, pour avoir une proportion sensible avec le diamétre de la terre. On appelle *lieu* brisé, *Locus refractus*, du Soleil & de la Lune, le *lieu* où le Soleil & la Lune paroissent à cause de la réfraction.

Lieu, se dit en particulier d'un endroit fixe & déterminé qu'on veut marquer, & distinguer des autres. *Locus fixus*, *determinatus*. Cet homme a voyagé en divers *lieux* ; pour dire, en divers pays, en diverses contrées. Il y a des *lieux* incultes que la nature a rendu si riches par leur seule situation, que toutes les beautés de l'art ne peuvent y rien ajoûter. Costar.

Dans ce lieu *bienheureux où tout plaisir abonde.*
La Sabl.

Ah ! que j'aime la solitude !
Que ces lieux *sacrés à la nuit,*
Eloignés du monde & du bruit,
Plaisent à mon inquiétude ! S. Amant.

On appelle la Judée, ou Jérusalem, les saints *Lieux*. *Loca sancta*. Kircher a fait un bel Ouvrage des *lieux* souterrains, qu'il appelle *mundus subterraneus*. C'est le Seigneur, ou la Dame du *lieu* ; c'est-à-dire, du village, du territoire, de la Paroisse. C'est la coutume du *lieu*, ou du pays. On appelle aussi *Chef-Lieu*, le principal Manoir d'une Seigneurie ; où l'on est obligé de porter foi & hommage.

Lieu, se dit d'une maison particuliére, ou à la ville, ou à la campagne. Cette femme fait nourrir son enfant sur le *lieu* ; c'est-à-dire, dans sa maison. On a fait une descente sur le *lieu*. On a visité les *lieux*, on a vû l'état des *lieux*. On lui a donné la clef des *lieux*. Il est obligé de vuider les *lieux* dans tel temps. Il y a un *lieu* de plaisance en un tel endroit, on en peut faire un beau *lieu*, un joli *lieu*. Il y a bien du *lieu*, du logement dans cette maison.

A Orléans & aux environs, les Bourgeois appellent *lieu* une maison des champs. *Villa*. Il est allé à son *lieu*. Je m'en vais à mon *lieu*.

On appelle aussi dans les Couvens les *lieux réguliers*, ceux qui sont dans la clôture du Monastère, qui servent à la Communauté ; comme Dortoir, Réfectoire, Chapitre, Cloitre, à la distinction des basse-cours, offices, & *lieux* destinés pour la subsistance de la maison. *Loca regularia*.

On appelle dans une maison, les *lieux secrets*, les *lieux communs*, ou absolument les *lieux*, ceux qui sont destinés pour la décharge du ventre. *Loca secreta*, *latrina*. Voyez LIEUX.

Lieu, se distingue aussi par les privilèges qui lui sont attribués par sa destination à divers usages. L'Eglise est un asyle, un *lieu* de franchise, c'est un *lieu* sacré. Les maisons des Ambassadeurs sont des *lieux* de franchise. Le respect du *lieu*. Le Palais est le *lieu* où l'on rend la justice. Les Hôpitaux sont des *lieux* pieux. Les jeux de Paume sont des *lieux* de récréation. On appelle aussi les *lieux* de débauche, des vilains *lieux*, des *lieux* publics, de mauvais *lieux*. Il avoit honte de sortir d'un mauvais *lieu*. Ablanc. Une caverne & un mauvais *lieu* sont également infâmes. Pat. Ces *lieux* de débauche s'appellent aussi ironiquement des *lieux* d'honneur. La Gréve est le *lieu* où l'on exécute les gens condamnés au supplice.

Lieu de sûreté. Façon de parler plaisante & burlesque ; pour dire, une prison. *Ergastulum*, *carcer*. Je sçaurai mettre mon pendart de fils en *lieu de sûreté*. Mol.

En termes de Manége, on dit qu'un cheval porte en beau *lieu*, quand il soûtient bien son encolure, quand il tient sa tête levée, & bien placée.

En termes de Guerre, on appelle *lieu d'assemblée*, le quartier assigné pour un rendez-vous de troupes. *Condictus locus*. On appelle aussi le *lieu d'honneur*, le premier rang où l'on combat, la tranchée, & tous les *lieux* où il y a du danger à courir, de la gloire à remporter.

Lieu, se dit figurément en choses spirituelles & morales. *Loci*. En Logique, en Rhétorique, on appelle *lieux* communs, certaines classes, & distributions des qualités ou circonstances des choses, qui sont les sources des argumens. Melchior Canus a fait un bon Livre, *De locis Theologicis*. Il y en a de Grammaire, comme l'*étymologie* ; de Logique, comme la *définition*, & de Métaphysique, comme la *cause*, &c. C'est des derniers principalement que traite Aristote en ses Livres des Topiques, qui sont extrêmement confus ; aussi quelques habiles Critiques ont prétendu que ce que nous avons maintenant sous le nom des Topiques d'Aristote, n'est point d'Aristote même. Au moins ce n'est pas la même chose que ce qui se passoit au temps de Cicéron pour être les Topiques d'Aristote. Mais ceux-là ne valoient peut-être pas mieux que ceux que nous avons, & Cicéron nous fait assez connoître qu'ils étoient fort obscurs. Il y a quelque chose d'assez beau sur ce sujet dans le premier Livre de sa Rhétorique. Tout l'art de Raimond Lulle ne consiste qu'en la distribution de chaque matiére en plusieurs *lieux*, ou cellules des choses qu'il épuise l'une après l'autre, pour dire tout ce qu'on peut dire sur son sujet. Ces *lieux communs* sont des moyens courts & faciles pour trouver de la matiére à discourir sur toutes sortes de sujets, en les envisageant de tous côtés, & par toutes leurs faces. On les distribue en certaines classes, & les Logiciens les réduisent d'ordinaire à seize ; le *genre*, la *différence*, la *définition*, le *dénombrement des parties*, l'*étymologie*, les *conjugués*, la *ressemblance*, la *dissemblance*, la *comparaison*, l'*opposition*, la *répugnance*, les *circonstances*, qui font trois *lieux* ; la *cause* & l'*effet*. Art de parler. Cette méthode peut rendre féconds les esprits stériles. Aussi n'appelle-t-on ces considérations générales, des *lieux communs*, que parce qu'ils fournissent de quoi parler sur toutes sortes de choses, & qu'ils sont exposés à tout le monde. C'est un art de trouver des argumens. Par la même raison, l'on distingue les *lieux*

lieux extérieurs & extrinséques, de ceux qui sont intérieurs & intrinséques. Les premiers sont généraux, & se peuvent inventer par l'Orateur; les autres sont des faits particuliers qu'il ne peut ni inventer, ni suppléer. Bien des gens trouvent que la fécondité de ces *lieux communs* est une mauvaise fécondité; & sur-tout que c'est un art dangereux pour les gens d'un esprit médiocre. On a défini cette *topique*, un art qui apprend à discourir sans jugement des choses qu'on ne sçait point. Id. Rien en effet ne paroît plus inutile que de parler de ces *lieux communs*, & de cette science qui apprend l'art de trouver des argumens. Ceux qui ont passé par le cours ordinaire des études, & qui ont appris dans les colléges cette méthode artificielle, ont éprouvé que quand ils ont été obligés à traiter quelque sujet, ils n'ont point eu recours à ces *lieux* pour y chercher des raisons. Il est bien vrai que tous les argumens qu'on tire de la considération attentive du sujet, se peuvent rapporter à ces chefs généraux, qu'on appelle *lieux*, & que l'on ne sçauroit presque rien dire qui ne s'y rapporte. Mais ce n'est point par cette méthode qu'on les trouve, ni en y faisant une réflexion expresse. Au contraire, cette réflexion ne peut servir qu'à ralentir la chaleur de l'esprit, & à l'empêcher de trouver les raisons vives & naturelles, qui sont les vrais ornemens du discours. Log. S'il est bon de sçavoir ce qu'on dit de ces *lieux*, parce que tant de personnes célébres en ont parlé, qu'ils ont formé une espéce de nécessité de ne pas ignorer une chose si commune, il est encore plus important d'être persuadé qu'il n'y a rien de plus ridicule, que de les employer pour discourir de tout à perte de vûe, comme font les Lullistes avec leurs attributs, qui sont des espéces de *lieux*, & que cette mauvaise facilité de parler de tout & de trouver raison par-tout, dont quelques-uns font vanité, est un si mauvais caractère d'esprit, qu'il est beaucoup au-dessous de la bêtise. Les bons Orateurs n'ont jamais songé à faire un argument, *à causâ, ab effectu, ab adjunctis*, & par tous les autres *lieux* de cette nature. Id. Ce pâtissage de *lieux communs*, & ce fagot de provisions, ne sont pas d'un grand usage. Mont.

C'est en ce sens que *lieux* signifie *raison, moyens, sujet, occasion, place. Occasio, causa.* Il y a *lieu* de croire cette proposition par telle & telle raison. J'ai *lieu*, j'ai occasion de vous servir par tels & tels moyens. Il y a *lieu* d'espérer quelque chose de bon de ce jeune homme. Avoir *lieu* de se glorifier. Mol. Donner *lieu* à quelque accommodement. Ablanc.

☞ Tenir Lieu de, signifie Valoir autant. Cela lui tient *lieu* de tout. Ac. Fr. Leur pruderie leur tient *lieu* de jeunesse. Mol. Tenir *lieu* de pere. Ablanc.

Il m'auroit tenu lieu *d'un pere & d'un époux.* Rac.

Tacite dit que la fortune tient *lieu* de vertu à bien des gens. Bouh. L'industrie en France tient *lieu* du plus grand mérite, & l'art de se faire valoir donne plus souvent de la réputation que ce qu'on vaut en effet. S. Evr. Une longue habitude de se voir leur tenoit *lieu* d'amitié. Id.

On dit dans le même sens, En premier *lieu*, en second *lieu*, en troisiéme *lieu*. *Primò, secundò, tertiò*, &c. quand on divise ses raisons, les points de ses matiéres, en plusieurs articles, pour les traiter méthodiquement, & l'un après l'autre.

Lieu, se dit aussi des sentences & dits notables des Anciens, & des choses les plus remarquables qu'on extrait des Livres, & c'est en ce sens qu'on appelle *lieux communs*, les recueils qu'on fait des plus beaux passages des Auteurs. *Excerpta, aphorismi, apophthegmata.* Voilà un *lieu* singulier de S. Augustin. Cette décision se trouve en *lieu* étranger, traitée hors de son sujet. Le Polyanthéa est un grand recueil de *lieux communs*. Lycosthène a fait des *lieux communs* d'apophthegmes & de similitudes. Zuinger les a augmentés, & en a fait plusieurs Tomes.

On appelle *lieu Géométrique*, toute ligne droite, ou courbe, ou surface, &c. dont tous les points ont un même rapport aux points d'une même ligne droite par rapport à l'un de ses points. Des *lieux* du premier genre, du second genre, &c. Il y a des *lieux* plans, qui sont plus simples, ou du premier genre, & sont des *lieux* à la ligne droite, ou à la parabole, ou à l'hyperbole, ou à l'ellipse, qui comprend aussi le cercle. Les *lieux* du second genre sont les *lieux* solides, qui se font par la section d'une superficie conique & de ses sections, comme sont la parabole, l'ellipse & l'hyperbole. Les troisiémes sont appellés des *lieux* linéaires, engendrés par deux mouvemens impliqués, comme sont les conchoïdes, les spirales & les quadratrices. Voyez le Traité de M. de la Hire sur les *lieux* géométriques. Un *lieu* au cercle, un *lieu* à l'hyperbole équilatère, un *lieu* à l'hyperbole entre ses asymptotes. ☞ On appelle *lieu* en Géométrie toute ligne ou tout espace qui se détermine par la variation de quelques grandeurs, toûjours réglée de la même maniére, & assujetie à une certaine loi. Ac. des Sc. 1704. *p. 4. de l'Hist.* Aristée l'ancien avoit fait cinq livres des *lieux* solides, c'est-à-dire, selon l'explication de Pappus, des trois sections coniques. Ead. 1703. *Hist. p.* 138.

Lieu, se dit aussi des places & rangs d'honneur qui sont établis dans la République, ou dans l'opinion des hommes. Le Président tient le premier *lieu* dans sa Compagnie. Le haut bout de la table, le haut du pavé, la droite, sont les *lieux* les plus honorables. Archiméde tient le premier *lieu* chez les Géométres. On dit aussi, qu'on tient une chose de bon *lieu*, pour dire, de bonne part, de gens qualifiés, ou éclairés.

Lieu signifie aussi, Origine, extraction, maison, famille. *Genus, stirps, familia.* En ce sens on dit, qu'un homme vient de bon *lieu*, ou de bas *lieu*, *Summo loco, humili loco natus*, selon qu'il est de bonne, ou de basse naissance; qu'il fait l'amour en bon *lieu*. Scar. Qu'il aime en bon *lieu*. Abl. pour dire, qu'il a de l'attachement pour quelque objet qui le mérite. Qu'il est allié à bon *lieu*; pour dire, à une maison noble & riche. Qu'il porte en bon *lieu*, quand il a des desseins élevés, nobles & généreux.

En termes de Palais, on dit qu'un créancier est subrogé au *lieu* & place d'un autre dont il a cession; pour dire, qu'il est entré dans ses droits & hypothéques, qu'il a été colloqué au premier, au second *lieu*, dans un ordre de créanciers, sur la distribution de quelques deniers.

En termes de Marine, on appelle *lieu* d'entrepôt, un port de mer, où l'on établit des magasins pour recevoir les marchandises qu'on y conduit, & pour les transporter dans les pays étrangers. Ozanam.

Au lieu, sorte de préposition, qui, selon qu'elle est jointe avec un nom ou avec un verbe, a différentes significations. Quand elle est jointe avec un nom, elle signifie, En la place. *Vice, pro.* Quand on révoque un Procureur, on est obligé d'en constituer un autre *au lieu*. Donnez-moi une telle somme, *au lieu* de la charge que vous me vouliez donner. Cet Officier a prié son camarade de servir son quartier *au lieu* de lui. On l'a mis prisonnier *au lieu* d'un autre.

Quand elle est jointe avec un verbe à l'infinitif, elle signifie, au contraire, bien loin. *Au lieu* de l'accuser, je le loue de ce qu'il a fait. Un bon Chrétien, *au lieu* de se venger, doit aimer son ennemi.

Tu me braves, Cinna, tu fais le magnanime,
Au lieu *de t'excuser, tu couronnes ton crime.*
Corn.

☞ *Au lieu que*, s'emploie dans la même signification. Il n'est occupé qu'à se divertir, *au lieu* qu'il devroit songer à ses affaires.

On dit proverbialement, qu'un homme n'a ni feu, ni *lieu*; pour dire, qu'il est gueux, vagabond, sans domicile. On dit aussi, sans feu, ni *lieu*. On dit poëtiquement, ces bas *lieux*, pour signifier la terre, le bas monde.

Lieu, est aussi le nom qu'on donne à un poisson de mer, où l'on remarque comme une chose extraordinaire, qu'il a 440 pancréas. *Asellus minor.* Voyez PANCRÉAS.

LIEUCHEU, s. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Lieuchcum.* C'est la seconde capitale de la Province de Quangsi. Elle emprunte son nom des saules qui y croissent en abondance sur les bords du fleuve Lieu. Son territoire produit plusieurs herbes fort recherchées des Médecins, & entr'autres le Pusu, qu'ils nomment

nomment Immortelle, parce qu'on la peut conserver toûjours verte dans sa maison. *Amb. des Holl. P. I. p.* 273.

LIEUE, f. f. Mesure de chemins. *Leuca.* S. Jérôme & Flodoard disent *leuca.* Ammien Marcellin, & d'autres *leuga.* Nithard *leuven*, & Léland *léga.* Espace de terre considérée dans sa longueur, servant à mesurer les chemins, & la distance d'un lieu à un autre, & contenant plus ou moins de pas géométriques, selon le différent usage des Provinces & des Pays. La *lieue* des anciens Gaulois étoit de mille cinq cents pas géométriques. Les autres croient que les *lieues* ont chacune quatre milles. Voyez Ablancourt, dans sa Préface sur César. Les grandes *lieues* de France sont ordinairement de trois mille pas géométriques, & en quelques endroits de trois mille cinq cents. La *lieue* moyenne, ou commune, est de deux mille quatre cents pas géométriques, & la petite *lieue* de deux mille pas géométriques. Chorier, dans son Histoire de Dauphiné, *L. II. p.* 95. prétend que les *lieues* Gauloises n'étoient que de quinze cents pas. Et, *L. IV. p.* 229. cent cinquante milliaires, dit-il, composoient trente-deux *lieues* chez les anciens Gaulois, qui ne donnoient à chaque *lieue* que quinze cents pas, c'est-à-dire, un milliaire & demi, selon le témoignage d'Ammien Marcellin. Chaque *lieue* de Languedoc contient environ quatre milles. Catel. *Hist. de Languedoc*, *L. II. p.* 333. Sa mesure en Bretagne est de trois mille pas. Lobineau, *Hist. de Bret. Gloss.* Les *lieues* Espagnoles sont plus grandes que nos *lieues* Françoises; dix-sept *lieues* Espagnoles sont un degré, ou ou vingt *lieues* Françoises. Ainsi les *lieues* Espagnoles sont $\frac{3}{17}$, ou $\frac{1}{5}\frac{1}{17}$ plus longues que les nôtres; c'est-à-dire, que si nous donnons 3000 pas à nos *lieues*, les *lieues* Espagnoles en ont 3671, & près de 3672.

Les *lieues* de Perse sont à peu près, comme celles d'Espagne; c'est-à-dire, qu'elles valent quatre milles d'Italie. Et cela revient assez à ce qu'Hérodote dit de la parasange, ou ancienne mesure des routes chez les Perses, qu'une parasange, ou, comme ils prononcent aujourd'hui, Ferseng, contenoit trente stades; car il falloit huit stades pour faire un mille, ainsi que nous l'apprend Strabon. Trente stades font donc à peu près quatre milles. Les Perses marquent les *lieues* par des arbres, comme les Anciens les marquoient par des pierres. C'est pour cela qu'ils les appellent aussi Agag, mot Turc, qui signifie un arbre. Pietro della Valle, *Part. I. p.* 144. Au Japon les *lieues* sont de mille huit cents toises. A la campagne toutes les *lieues* sont distinguées par un petit tertre élevé exprès, & planté de quatre grands arbres, où les voyageurs se reposent. *Amb. des Hollandois au Japon*, *Part. II. p.* 136. Voyez la réduction des *lieues* de la plûpart des Provinces de l'Europe au pié Romain, sur le mot de MILLE. En Justice, les délais des assignations, des voyages qu'on taxe sont réglés à dix *lieues* par jour. Un degré du ciel répond à quinze *lieues* d'Allemagne sur la terre, ou à vingt *lieues* marines, ou à ving-cinq *lieues* communes de France. Une poste doit être ordinairement de deux petites *lieues*, ou d'une bonne & grande *lieue* & demie. La *lieue* du moulin bannal, ou bannier, est réglée à deux mille pas, dont chacun est de cinq piés. En Bourgogne la *lieue* contient cinquante portées, c'est la chaîne d'un Arpenteur, la portée douze cordes, la corde douze aunes, l'aune deux piés & demi, & le pié douze pouces. Vingt *lieues* Françoises & Angloises répondent à quinze *lieues* Hollandoises.

On dit hyperboliquement cent *lieues*, pour marquer une fort grande distance. *Procul, longissimè.* Je voudrois que cet écornifleur fût à cent *lieues* de moi. Il a dessein de me porter une estocade, je le vois venir de cent *lieues*. Vous ne trouverez pas son pareil d'ici à cent *lieues*. Vous croyez que cet homme vous écoute, son esprit est à cent *lieues*. Vous croyez avoir deviné le mot de cette énigme, vous en êtes encore à cent *lieues*.

Lieue, se dit proverbialement en ces phrases: On dit d'un homme fort lent, qu'il feroit bien en quinze jours quatorze *lieues*. On dit aussi, que par tout pays il y a une *lieue* de mauvais chemin, pour dire qu'on trouve par-tout des obstacles, des difficultés. On dit aussi d'une *lieue*, qu'elle n'est guère large, mais qu'elle est bien longue, quand on se plaint qu'elle est trop grande.

Ce mot vient de *leuca*, ou de *leuga*, qui est un vieux mot Gaulois, comme prouve Ménage après Pasquier, par le témoignage de S. Jérôme, d'Isidore, Marcellin, & autres. Du Cange dit aussi *lewa* dans la basse Latinité. Ammien Marcellin a remarqué que lieue, *leuca*, étoit un ancien terme Gaulois, & que les Romains qui comptoient par milles les distances des lieux, commençoient à Lyon en remontant vers Paris à compter par *lieues*, & il a dit de Lyon, *Hoc exordium Galliarum.* Ménest. *Hist. de Lyon.* Quelques-uns dérivent *leuca* de λευκὴ, qui veut dire *blanche*, parce qu'autrefois les Gaulois, à la manière des Romains, marquoient les espaces & les distances des chemins par des pierres blanches. *Leuca*, une *lieue* vient du Celtique *leau*, ou *leve.* Pezron. Voyez les *Act. Sanct.* des Jés. d'Anvers, *Février*, *T. I. p.* 234. *leuvas tres.* Ainsi de *leuca*, on a fait *leuva*, *leuve*, *lieue.*

LIÉVE, f. f. Extrait d'un papier terrier d'une Seigneurie, qui sert de mémoire au Receveur pour faire payer les cens & rentes, & autres droits Seigneuriaux. Il contient le nom des terres, les tenanciers, & la qualité de la redevance, sans être autrement authentique. Les *Liéves* anciennes servent quelquefois de preuves pour faire de nouveaux terriers, quand des titres ont été perdus par guerre, ou par incendie, comme il est porté dans l'Edit de Melun en faveur des Ecclésiastiques.

LIÉVIZO, f. m. Nom propre d'homme. *Libentius.* Adaldague, Archevêque de Brême, étant mort l'an 988. indiction première, le 28 d'Avril, après 53 ans d'Episcopat, Libentius lui succéda. Fleury, *Hist. Eccl. L.* 57. Libentius se trouve aussi nommé *Liévizo*, par une corruption de son nom, venue apparemment de la prononciation des Barbares. Id.

LIEUR, f. m. Homme de journée qu'on prend pour lier les gerbes pendant la moisson. *Manipulorum collector.*

LIEURE. Voyez LIURE.

LIÉVRE, f. m. Petit animal qu'on chasse avec des chiens dans les plaines. *Lepus.* Il est de la taille d'un lapin, mais plus gros. Il a le poil gris tirant sur le roux, & des oreilles longues & droites. Il n'y a point d'animal si timide que le *liévre.* Le desir d'alonger mes jours me rend plus timide qu'un *liévre.* Main.

> *Sur un* liévre *flanqué de six poulets étiques.* Boil.

> *Dans un profond ennui le* liévre *se plongeoit;*
> *Cet animal est triste, & la crainte le ronge.* La Font.

Il n'y a point d'animal d'une si grande fécondité que le *liévre*, la superfétation qui arrive rarement aux autres, lui est ordinaire, & l'on trouve assez souvent des femelles actuellement nourrices, qui sont encore pleines de petits, les uns qui ont déja du poil, & les autres plus ou moins formés, selon la différence des temps qu'elles ont conçu.

On appelle *Bouquet* le mâle du *liévre*, & la femelle *hâse*, qui est un mot Allemand, signifiant *liévre.* Il a la tête plus courte & plus grosse que les autres. Il y a des *liévres* qui sont tout ensemble mâles & femelles, mais Matthiole combat cette opinion, qui étoit celle d'Archélaüs. Le Journal des Sçavans de l'année 1677. parle d'un *liévre* double qui fut pris à Ulme en Allemagne. Il avoit deux têtes, quatre oreilles & huit piés. C'étoient deux *liévres* adossés & placés l'un sur l'autre: ce qu'il y avoit de singulier, c'est que lorsqu'il étoit poursuivi, & qu'il étoit las de courir sur un côté, il se tournoit sur l'autre partie de lui-même, & couroit à nouveaux frais. On dit, Prendre un *liévre* à l'accroupie, lorsqu'il est le matin à croupeton, & croupit en terre: ce qu'on appelle autrement *Liévre en forme.* Les *liévres* tiennent d'ordinaire les guérêts. Quand il a plu ils tiennent les friches, ou sont près des chemins. Ils sont très-rusés, & connoissent mieux tous les changemens de temps, que le meilleur Astrologue. Voyez Jonston & Salnove. Lancer un *liévre.* Faire lever, faire partir un *liévre.* Courre un *liévre.* Forcer un *liévre.* Quelques-uns disent que les *liévres* des Alpes & des montagnes sont blancs, tant qu'elles sont couvertes de neige, & qu'après ils deviennent gris-

roux comme les autres. Les femelles font leurs petits en des jours différens, à proportion du temps qu'elles ont été couvertes. Le membre des mâles est sur leur derriére. Il étoit défendu aux Juifs de manger du *liévre*. On dit d'un vieux *liévre*, qu'il est bien monté, pour dire qu'il court bien. Les ruses d'un *liévre*. Le rable d'un *liévre*. Un pié de *liévre* sert aux Ecrivains à frotter leur papier, leur parchemin, avec de la sandaraque, quand ils l'ont gratté, pour empêcher qu'il ne boive.

La chair de *liévre* étoit mise autrefois au nombre des alimens les plus délicieux. Martial a dit, *L. XIII. Epigr. 92. Inter quadrupedes gloria prima lepus.* Voyez Struckius, *Antiquit. Convivial. L. II. C.* 8. L'usage fréquent de la chair de *liévre* n'est pas approuvé de la plûpart des Médecins. Ils prétendent qu'elle est séche & mélancolique; qu'elle épaissit le sang; qu'elle cause des obstructions au foie & à la rate; qu'elle nuit aux poumons, & empêche de dormir. Galien néanmoins estime qu'elle produit un meilleur suc que les viandes de bœuf & de mouton, & que le sang de *liévre* surpasse en bonté & en douceur celui de tous les autres animaux. De la Mare, *Traité de Police, L. V. Titre XXIII. C.* 1. §. 6. Les meilleurs *liévres* de toute l'Europe, selon les anciens, sont ceux des Gaules Cisalpines, au-delà du Pô, aujourd'hui le Milanez. A notre égard ceux qui sont nourris dans les plaines, les prés & les lieux humides, sont les plus grands, mais ceux des montagnes & des lieux secs sont les meilleurs. De la Mare, *Traité de Police, L. V. Tit. XXXIII. C. I.* Le *Liévre* est le premier de tous les animaux de la menue ou petite venaison. Un *liévre* ladre. Voyez LADRE.

Le *liévre* dans les hiéroglyphes des Egyptiens, signifioit l'ouie. Voyez sur les *liévres*, Vossius, *de Idololat. L. III. C.* 63, 65, 66. Bochart, *hiéroz. Part. I. L. III. C.* 32.

☞ Liévre est un symbole sur les médailles. *Voyez* Lapin.

Ce mot vient du Latin *lepus*, qui signifie la même chose. Mais les Auteurs sont partagés sur l'étymologie de ce nom *lepus*. Les uns le tirent de la légéreté & vitesse de cet animal, *lepus, quasi levipes*. C'étoit le sentiment du Jurisconsulte Ælius Catus. Varron s'est moqué de cette étymologie; d'autres prétendent que ce mot est formé du Grec λαγὼς, qui a la même signification, & disent que ce changement s'est pu faire par la transmutation de la lettre A en E, & de la lettre G en P, d'où l'on a fait *lepos*, & ensuite *lepus*, comme de ῥύγος s'est fait *rupes*, & de λύκος *lupus*. Il y en a aussi qui le tirent de λέπορις, qui signifioit aussi un *liévre* dans l'ancien idiôme Béotien, ou Dorien, selon Scaliger, *de Cauf. Ling. Lat. C.* 189.

Le Liévre marin, est un poisson venimeux qui naît en la mer & aux étangs fangeux. *Lepus marinus.* Elien dit qu'il ressemble à un limaçon hors de sa coquille; qu'il a la couleur du poil d'un *liévre* de terre, & qu'il a à la tête un trou par où il fait sortir une chair molle, qu'il retire quand il veut. Rondelet dit qu'il a le museau comme un *liévre*, avec deux petites oreilles. Paul Eginéte, Pline, Galien, & Nicandre, disent que si une femme grosse le regarde, elle vomira & avortera. Son contre-poison est du lait d'ânesse avec du vin cuit, ou la décoction de mauves. Il a une puante odeur; ne se tient que dans la fange & le bourbier. Sa tête est fort difforme, & il paroît comme une grosse piéce de chair sans os, qui ressemble au *liévre* seulement en sa couleur. Il a la bouche sur le dos comme la séche, plus petite & plus tortue. Il a deux cornes molles comme les escargots. Ceux des Indes sont plus grands, & ont le poil plus rude, mais on ne les prend jamais vifs. C'est un poisson semblable au glaugio, ou petit calémar. Matthiole. Le *liévre marin* est un poisson ennemi du poumon, comme les cantharides de la vessie, & la ciguë du cerveau. Ceux qui ont mangé du *liévre marin*, ont en horreur toute sorte de poisson. ☞ Le *liévre marin* est aussi appellé *Chat marin, Felis marinus.* C'est un animal sans jambe, assez semblable aux limaces terrestres. *Voyez* M. de Réaumur, *Mém. de l'Ac. des Sc.* 1715.

On appelle *bec de liévre*, Celui qui a la lévre de dessus fendue. *Labrum fissum.*

Dormir en Liévre. C'est dormir les yeux ouverts, & *mémoire de liévre*, c'est celle qui se perd en courant, c'est une mémoire labile.

On dit d'un chien qui a beaucoup de vitesse & de force, qu'il prend un *liévre* corps-à-corps.

On appelle Gentilhomme *à liévre*, un Gentilhomme de peu de conséquence, qui ne chasse aux *liévres* que pour les vendre. Voyez plus bas la premiére origine de cette expression.

On a dit des *liévres* cornus, pour des chimères. ☞ On prétend néanmoins qu'il y a réellement des *liévres* cornus, & Jonston, dans son Histoire des animaux à quatre pieds, a décrit & représenté au naturel des *liévres* cornus.

> *Sans juger, nous jugeons, étant notre raison*
> *Là-haut dedans la tête, où selon la saison,*
> *Qui regne en notre humeur, les brouillons nous embrouillent,*
> *Et de* liévres *cornus le cerveau nous barbouillent.*
>
> Regnier.

Le même Auteur dit bailler le *liévre* par l'oreille, pour tromper l'espérance, frustrer l'attente de quelqu'un.

> *Ma joie en moins d'un rien, comme un éclair s'enfuit;*
> *Et le ciel qui des dents me rit à la pareille,*
> *Me bailla gentiment le* liévre *par l'oreille.*
>
> Regnier.

Liévre, se dit aussi en Astronomie. C'est le nom d'une constellation méridionale. *Lepus.* Bayer lui donne treize étoiles, dont quatre sont de la troisiéme grandeur, quatre de la quatriéme, quatre de la cinquiéme, & une de la sixiéme.

Liévre, se dit proverbialement en ces phrases. On dit, que le *liévre* revient toûjours à son gîte; pour dire, que tôt ou tard on attrapera un homme à une certaine maison. On dit à la Chasse, Aveine pointant, *liévre* gissant; car alors les *liévres* tiennent les aveineries. On dit qu'un homme a levé le *liévre*, lorsqu'il a découvert quelque secret, qu'il a ouvert quelque bon avis qu'on examine. On dit aussi, Prendre le *liévre* au colet, prendre le *liévre* au corps; pour dire, Prendre une affaire de bon biais, donner la décision d'une question. C'est-là où gît le *liévre*; pour dire, où est le fin, le secret d'une affaire. On dit aussi d'un dessein qui doit être secret, & dont on parle avant l'exécution, Que c'est vouloir prendre le *liévre* au son du tambour. Pline rapporte un vieux proverbe, qui est encore en usage; que quand on a mangé du *liévre*, on est beau sept jours de suite. On dit aussi, Qui chasse deux *liévres*, ou qui court deux *liévres* à la fois, n'en prend pas un; pour dire, qu'il ne faut pas faire deux choses, entreprendre deux affaires tout à la fois.

> *Oh Dame! on ne prend pas deux* liévres *à la fois.*
>
> Rac.

☞ On dit proverbialement, Jeune hâze & vieux bouquin; c'est tout *liévre* & tout lapin. On dit, qu'on a une somme ou autre chose à prendre sur le dos d'un *liévre*, lorsqu'on ne trouve rien pour se faire payer.

On appelle par dérision *Chevaliers de liévres*, quelques Gentilshommes; ce qui vient de ce que Philippe V. Roi de France, & Edouard III. Roi d'Angleterre, étant prêts de se livrer bataille, un *liévre* se leva près du camp, qui donna une telle alarme, que quelques Cavaliers de l'arriére-garde vinrent en hâte se présenter au Roi pour le secourir, & lui demandérent l'accollade, & d'être faits Chevaliers; mais comme l'alarme se trouva fausse, on les appella *Chevaliers du liévre*, & depuis *Gentils-hommes à liévre*, comme remarque Du Tillet, *I. Part. p.* 433.

LIÉVRE. Le Val de *Liévre*. Voyez LÉBÉRAW.

☞ LIÉVRETAU, s. m. C'est le nom qu'on donne aux petits du liévre, pendant qu'ils sont encore sous la garde & nourriture des pere & mere; à la différence du levraut, qui est un jeune liévre depuis deux mois jusqu'à six ou sept mois, qui est bon à manger.

LIEUTENANCE, s. f. Charge de Lieutenant, soit dans

dans la Justice, soit dans la Guerre, soit dans un Gouvernement. *Legati munus*, *legataria functio*. Une *Lieutenance* aux Gardes. La *Lieutenance* du Roi d'une telle Province. La *Lieutenance* générale de l'armée, d'un tel Présidial, &c.

LIEUTENANT, f. m. Officier qui tient lieu d'un Supérieur; qui exerce une charge en son absence, ou qu'il devroit exercer lui-même. *Legatus*, *Vicarius*. Dans les Loix Lombardes, *L. I. Tit.* 25. §. 78. on appelle le *Lieutenant* d'un Comte, *Loci servator*. Les Grecs le nommoient de même *Topotérète*, & les Légats du Pape dans les Conciles ont ce nom, parce qu'ils tiennent la place du Souverain Pontife. Ces mots reviennent à celui de *Locum tenens*.

Les Baillis & Sénéchaux d'épée ont laissé usurper la Justice qu'ils devroient rendre eux-mêmes, par des *Lieutenans* qu'ils ont commis pour l'exercer. Anciennement ils n'étoient point créés en titre d'Office; le choix en appartenoit aux Baillis, comme on le peut voir par les Ordonnances de Philippe le Bel de 1302. & de Charles VI. de 1388. Louis XII. par un Edit de 1499. ordonna que l'élection des *Lieutenans* des Baillis & Sénéchaux se feroit en l'Auditoire; & par un autre Edit de 1512. il ordonna qu'il en fût nommé trois, l'un desquels il pourroit choisir. Ils étoient autrefois gens d'épée, & il étoit défendu aux Baillis de choisir des gens de robe; mais depuis on a laissé le commandement du ban & arriére-ban aux Baillis & Sénéchaux; & leurs *Lieutenans*, qui sont toûjours gens de robe, ont le pouvoir de juger, qui appartenoit aux Baillis & Sénéchaux. Le Prévôt de Paris a sous lui un *Lieutenant* Civil, un *Lieutenant* Criminel, un *Lieutenant* de Police, & deux *Lieutenans* particuliers. La Police appartenoit autrefois au *Lieutenant* Civil. Elle en a été démembrée, & appartient présentement au *Lieutenant* de Police. Le *Lieutenant* Criminel juge des affaires criminelles. Il y a aussi à Paris un *Lieutenant* de Robe-courte: voyez l'article suivant. Le *Lieutenant* Civil connoît des causes civiles. Dans les Provinces le Président est appellé le *Lieutenant* Général, Civil & Criminel, & sa femme Madame la *Lieutenante*. Il y a des *Lieutenans* Généraux de la Connétablie, des Eaux & Forêts, de l'Amirauté. Il y a aussi des *Lieutenans* dans presque toutes les Justices, tant Royales que Subalternes.

Lieutenant Criminel de Robe-courte, est un *Lieutenant* du Prévôt de Paris qui porte l'épée. *Litium capitalium quæsitor*. Il connoît, comme les Prévôts, des cas Royaux, juge présidialement comme eux, & juge aussi à la charge de l'appel.

Lieutenant, en termes de Guerre, se dit de plusieurs Officiers qui servent en différentes qualités.

Lieutenant Général, dans l'Armée, est le second Officier qui commande sous le Général un corps de Troupes, un détachement, un quartier, une attaque. *Prætorius legatus*. Il y a aussi sur mer des *Lieutenans* Généraux des Armées navales, qui commandent sous l'Amiral & sous les Maréchaux de France, & qui précédent les Chefs d'Escadre. Il y a maintenant plusieurs *Lieutenans* Généraux, tant sur mer que sur terre. Ils sont immédiatement après les Maréchaux de France; & quand ils sont dans la même Armée, ils servent chacun leur jour, & ont leur rang, selon leur droit d'ancienneté.

En Hollande il y a un *Lieutenant-Amiral*, c'est ce que nous appellons en France *Vice-Amiral*. Il y a aussi des *Lieutenant-Amiraux* de chaque Collége. En France, le *Lieutenant* de Vaisseau est le premier Officier du Vaisseau après le Capitaine, en l'absence duquel il commande. Durant la minorité de Louis XIV. Gaston de France, Duc d'Orléans, oncle du Roi, étoit *Lieutenant Général* du Royaume.

Lieutenant Général de l'Artillerie, est celui qui commande tout ce qui regarde le service du canon & les batteries, sous le Grand-Maître, ou en son absence.

Lieutenant du Roi, dans une Place, est le second Officier de guerre d'une Ville. Il commande en l'absence du Gouverneur.

Lieutenant Colonel, est dans le Corps de Cavalerie étrangère, le premier Capitaine du Régiment. Il le commande en l'absence du Colonel, & il se met à la tête des Capitaines. Il n'y a point d'Office de *Lieutenant Colonel* dans la Cavalerie. Guillet.

Lieutenant Colonel d'un Régiment d'Infanterie, est le second Officier du Régiment, qui le commande en l'absence du Colonel, & qui dans un combat, prend son poste à la gauche du Colonel. *Subtribunus*. Les Dragons ont aussi un *Lieutenant Colonel*.

☞ Compagnie Lieutenante Colonelle, f. f. C'est la seconde Compagnie d'un Régiment, celle dont le Lieutenant Colonel est chef, comme le Colonel est Capitaine de la Compagnie Colonelle. *Legionis cohors secunda*. Les Enseignes des Compagnies Colonelles & *Lieutenantes Colonelles* doivent rouler avec les Lieutenans pour les gardes ou détachemens, & tenir rang entr'eux du jour & date de leurs Lettres. Bombelles.

☞ Lieutenant en second. C'est l'Enseigne d'une Compagnie d'Infanterie. *Signifer*, *Vexillifer*. Les premiers *Lieutenans*, & les *Lieutenans* en second, ou Enseignes. Bombelles. Si c'est une garde commandée par un Capitaine, un premier *Lieutenant* & un *Lieutenant* en second, le Capitaine doit être au centre, à deux pas des Soldats, le premier *Lieutenant* sur la droite, à un pas des Soldats, & le *Lieutenant* en second sur la gauche, à même distance. Id.

Lieutenant Colonel, se peut dire figurément en style familier, ou badin, pour le premier en quelque genre que ce soit. Ainsi l'on a dit au premier Médecin d'un Prince:

> *Bien vous en soit de l'honneur solennel,*
> *Dont le renom par nos Provinces vole;*
> *Louis le Grand, digne d'être éternel,*
> *Vous établit* Lieutenant Colonel
> *Du Médecin & du Pharmacopole;*
> *Et dans un âge où le docte Fernel*
> *Encore étoit sur les bancs de l'Ecole.* Senecé.

Lieutenant d'une Compagnie, est un Officier créé par le Roi dans chaque Compagnie de Cavalerie, ou d'Infanterie, pour la commander en l'absence du Capitaine. *Legatus*. *Lieutenant* de la Colonelle, c'est le second Officier de la Compagnie Colonelle de chaque Régiment d'Infanterie, qui jouit de la commission de Capitaine. Le *Lieutenant* de la Colonelle du Régiment des Gardes Françoises jouit de la commission de Capitaine, & tient rang du jour & date de sa commission; les autres *Lieutenans* des Compagnies Colonelles des Régimens d'Infanterie, soit qu'ils aient commission, ou non, tiennent rang de dernier Capitaine en vertu du Réglement de 1670. On dit aussi, un *Lieutenant* aux Gardes, le *Lieutenant* de la Porte.

On appelle *Capitaines Lieutenans*, les Capitaines des Compagnies d'Ordonnances, ou des Mousquetaires, dont le Roi est le vrai Capitaine. Il y a des *Lieutenans* dans les Compagnies des Gardes du Corps; ils en sont les seconds Officiers, & n'ont que le Capitaine de ces Compagnies au-dessus d'eux.

On dit aussi, qu'un Prince a fait des conquêtes par ses *Lieutenans*, pour dire, par ceux qui ont commandé ses Armées à sa place, & en son nom.

☞ Lieutenant de Vaisseau, c'est le premier Officier sous le Capitaine.

☞ Lieutenans Provinciaux d'Artillerie. Ils commandent l'Artillerie, avec les mêmes fonctions attribuées aux *Lieutenans* Généraux, auxquels ils rendent compte de toutes choses, de même que les *Lieutenans* Généraux sont obligés de rendre compte au Grand-Maître.

En matiére Ecclésiastique, on dit que le Pape est le *Lieutenant* de Dieu en terre, ou le Vicaire de Jésus-Christ. Les Rois sont comme les *Lieutenans* de Dieu. Dac.

LIEUVIN, f. m. Nom propre d'une contrée de Normandie, Province de France. *Pagus Lexoviensis*: dans le Capitulaire de Charlemagne *Livinus*; dans ceux de Charles le Chauve son petit-fils, *Lisvinus*, par corruption pour *Lisuvinus*, ou *Lixuvinus*, *Comitatus Lisvinus*, *Pagus Liziacensis*, ou *Lisiacensis*, *Lisvinum* C'est l'Evêché de Lisieux, le Diocèse de Lisieux. Voyez Hadr. Valesf. *Not. Gall. pag.* 275, 276. Le *Lieuvin*

enserré dans les riviéres de Risle, de Carentonne & de Tonque, & arrosé de celles d'Orbec & de Cormeilles, est une des plus fertiles contrées de Normandie, & même de la France, & la seule qu'on pourroit appeller les délices des Normands. Tout ce pays est presque une plaine, où les pommiers abondent, vers le Pontaudemer & Lieurrey, qui font un cidre déferqué, de couleur d'ambre, & transparent, & qu'on pourroit, les six premiers mois, préférer à beaucoup de vins François. Les villes de ce quartier sont Lisieux, le Pontaudemer, Honfleur, Bernay, Orbec, Chambrois & Montereul. Du Moulin, *Histoire de Normandie.* Le pays de Lisieux, nommé dans le Capitulaire *Lisuinum*, se termine à la riviére de Dive. Huet, *Orig. de Caën*, C. I.

☞ LIEUX, f. m. pl. Latrines. Il ne se trouve point de preuves dans les écrits, ni dans les bâtimens qui nous restent des Anciens, qu'ils eussent dans leurs maisons des fosses à privé. Ce qu'ils appelloient *latrina*, étoit un *lieu* public (il y en avoit plusieurs de cette espéce à Rome), où alloient ceux qui n'avoient point d'Esclaves pour vuider & laver leurs bassins : ces bassins s'appelloient aussi *latrina à lavando*, selon le sentiment de Varron. Les latrines publiques étoient en divers lieux de la ville; on les nommoit encore *sterquilinia* : elles étoient couvertes & garnies d'éponges, comme nous l'apprenons de Sénéque dans ses Epitres. Ils avoient pour la nuit la commodité des eaux qui couloient dans toutes les rues de Rome, où ils jettoient les ordures. Les gens riches avoient des bassins que les valets avoient soin de vuider dans les égouts, dont toutes les eaux se rendoient dans le grand cloaque, & de-là dans le Tybre. Dict. de Peint. & d'Arch.

☞ LIÉXUI, f. m. Ville de la Chine, dans la Province de Nankin, au département de Kiangning ou Nanking, premiére Métropole de la Province.

L I F.

LIFARD, f. m. Nom propre d'homme. *Lifardus*, *Liphardus*, *Leifardus*, *Laifardus*, *Leofardus*, *Litfardus*, & *Lietphardus*. Saint *Lifard*, que l'on croit avoir été frere de S. Léonard de Vandeuvre, & non de celui de Limoges, étoit né à Orléans d'une famille fort considérée dans la ville, & il y fit assez longtemps la profession d'Avocat. Baillet. A l'âge de quarante ans, il renonça au monde, & entra dans la Cléricature. Il y vécut saintement jusqu'en 550. & selon d'autres, en 563. qu'il mourut. Voyez les Bollandistes, *Jun. T. I. p.* 298. *& suiv.* S. *Lifart* de Gonnelieu. Chastelain.

☞ LIFFARD, f. m. Petite ville d'Irlande, dans la Province d'Ulster, au Comté de Dunegal.

LIFOIN. Voyez LEBOIN.

L I G.

LIGAIRE. Voyez LÉGER.

LIGAMENT, f. m. Terme d'Anatomie. *Vinculum*, *ligamen*. En sa plus générale signification, il signifie tout ce qui lie & attache une partie à une autre; auquel sens les Anciens ont appellé *ligaments*, les membranes, le cuir, la chair, les veines & artéres, comme *ligaments* communs; mais en sa plus étroite signification, c'est un corps dur & ferme, lâche néanmoins & flexible, qui enceint, lie & contient les jointures. Il n'a point de sentiment, & il est fort différent, suivant les parties où il fait sa fonction. Il est plus dur que les nerfs, & plus mol que les cartilages. Il sert à affermir les jointures, & empêcher la dislocation des os, & même pour les lier, lorsqu'ils n'ont point d'articulation ensemble. Il sert aussi de couverture aux tendons, & à les séparer des muscles, & à soûtenir les entrailles suspendues, de peur que leur poids ne les fasse tomber, tels que sont les *ligaments* du foie, de la vessie & de la matrice. Ils sont de différente substance. Il y en a de durs, de mols, de membraneux, de nerveux & de cartilagineux; comme aussi de différente figure & situation. Les uns naissent des os, les autres des cartilages, & les autres des membranes. Le *ligament* est la partie du corps la plus terrestre après l'os & le cartilage, partant froide, séche, dure, & insensible comme eux.

En particulier, les différens *ligaments* dans le corps humain sont les *ligaments* cartilagineux qui lient les quatre os du métacarpe avec le carpe. Les *ligaments* de l'épine, sont des *ligaments* très-forts qui sont aux articulations des vertébres, pour empêcher qu'elles ne se luxent dans les mouvements violents qu'elles font. Ils sont de deux sortes; les uns épais & fibreux, faits en forme de croissant, qui les lient par haut & par bas; & les autres membraneux, qui servent à les lier avec plus de fermeté; ils naissent des apophises transverses & aiguës. Les *ligaments* du foie, car il est attaché par deux *ligaments*; le premier, qui est le plus fort & le principal, le tient suspendu au diaphragme; il pénétre dans la substance du foie, pour le tenir plus fortement : le second est lâche, mais large & fort; il vient de la tunique du foie, & s'attache au cartilage xiphoïde. Quelques-uns ajoûtent pour troisiéme *ligament* du foie, la veine umbilicale desséchée. D'autres n'en conviennent pas, parce qu'elle tireroit le foie en bas, & par conséquent le diaphragme aussi, & que par-là elle empêcheroit son mouvement, principalement dans l'expiration. Il y a deux *ligaments* à la langue, un qui l'attache par la base à l'os hyoïde, & l'autre plus large qui s'insère à sa partie moyenne & inférieure. Ce dernier est appellé le frein de la langue. Il y a aussi les *ligaments* de la rate; car outre qu'elle est attachée au péritoine, au rein gauche, & quelquefois au diaphragme par des membranes qui sont fort déliées, elle l'est encore par sa partie cave à la membrane supérieure de l'épiploon. Elle est aussi attachée à l'estomac par deux ou trois veines appellées *vasa brevia*, ou vaisseaux courts. La verge a un *ligament* fort qui l'attache à l'os du pénil, & qui prend son origine du cartilage, qui joint ces os ensemble, & va s'insérer à la partie supérieure & moyenne de la verge. La matrice a quatre *ligaments*; deux supérieurs, & deux inférieurs. Les supérieurs, que l'on appelle *ligaments* larges, à cause de leur structure membraneuse, ne sont autre chose que des productions du péritoine, qui viennent des lombes, & vont s'insérer aux parties latérales du fond de la matrice, pour empêcher que le fond ne tombe sur le col, comme il arrive lorsque ces *ligaments* sont trop relâchés. Ils ont la figure d'aile de chauve-souris. Les inférieurs, que l'on nomme *ligaments* ronds, à cause de leur figure ronde, prennent leur origine des côtés du fond de la matrice, vers ses cornes, & vont passer par les anneaux qui sont aux aponevroses des muscles de l'abdomen, pour se rendre aux aines, où étant arrivés, ils se divisent en forme d'une pate d'oie, en plusieurs petites branches, dont les unes s'insèrent aux os pubis, & les autres aux cuisses. Voyez Dionis, Bartholin, & les autres Anatomistes. M. Manget en traite fort légérement, quant au général, *L. I. c.* 2.

☞ LIGAMENT, f. m. Sortilége. On dit plutôt *ligature*. Voyez ce mot.

LIGAMENTEUX, euse, adj. Terme de Fleuriste. Il se dit des plantes qui ont leurs racines plus grosses que les fibreuses; c'est-à-dire, comme menus cordages, ou ligaments. *Ligamentosus*. Plante *ligamenteuse*. Morin.

☞ Ligamenteux, euse, adj. m. & f. Terme d'Anatomie. *Ligamentosus*, *a*, *um*. Qui tient du ligament, qui sert de ligament. Une membrane *ligamenteuse*. Winslow. Une attache *ligamenteuse*. Id.

LIGASTON, f. m. Nom que les Prussiens & les Poméraniens donnoient autrefois à des fourbes, qui étoient des espéces de Prêtres de leurs idoles. Les peuples de Prusse & de Poméranie adoroient encore leurs faux Dieux, & avoient des Talissons & des *Ligastons* jusqu'au milieu du XIII[e] siécle. Ces *Ligastons* & ces Talissons fomentoient les crimes & la débauche parmi ces peuples, par les louanges qu'ils donnoient aux crimes & aux débauches des morts dans leurs funérailles. Voyez TALISSON.

LIGATURE, f. f. Terme de Chirurgie. *Fascia*. Bande de drap ou de linge qui sert aux Chirurgiens pour serrer le bras, & faciliter l'opération de la saignée.

Ligature, est aussi l'art & la maniére de disposer les bandes pour panser les plaies, & faire toutes les opérations de Chirurgie. *Ligatura*. Les Professeurs de Chirurgie font

font à leurs Ecoliers des Traités particuliers des *ligatures*. Quelques-uns ont compté cinq cents sortes de *ligatures*.

LIGATURE, se dit quelquefois des sortiléges qui font cesser quelque fonction du corps.

LIGATURE, se dit aussi d'une sorte de bande qu'on attache au col, au bras, à la jambe, ou à quelque partie du corps des hommes & des bêtes, pour détourner, ou chasser quelque maladie, ou quelque accident. *Fascinum, amuletum.* Ces *ligatures* sont condamnées par l'Eglise. THIERS.

LIGATURE. Terme de dévotion mystique. Suspension totale des puissances supérieures de l'ame, cessation des facultés intellectuelles de l'ame. Les Mystiques prétendent que l'ame arrivée à la parfaite contemplation, demeure privée de toutes ses opérations, & qu'elle cesse d'agir, afin qu'elle soit plus souple, & plus prompte à se laisser mouvoir aux impulsions de la grace, & à recevoir les communications divines. Cette *ligature* entière des facultés de l'ame, & l'état passif des contemplatifs, pendant lequel l'ame demeure privée de toute action, cela doit s'entendre d'une action qu'elle ait procurée par ces efforts; car dans la contemplation la plus sublime, & dans l'amour le plus passif, il y a toûjours une véritable action de l'ame.

Les Imprimeurs appellent aussi *ligatures*, les caractères qui joignent deux lettres ensemble, comme *ff*, *ſt*, *ſi*, &c. *Ligamina.* Les *ligatures* Arabes qui furent fondues du temps de François I. sont les plus beaux caractères du monde. Les *ligatures* Grecques qui sont dans l'édition des Poëtes Grecs, que Henri Etienne a faite, sont d'une grande beauté. Diogène Laërce a été imprimé en Hollande en 1692. sans aucunes *ligatures*; & on songeoit vers ce temps-là en France à les retrancher entiérement des caractères de l'Imprimerie, mais ce dessein ne fut point exécuté; s'il l'eût été, les plus belles éditions des Auteurs Grecs devenoient presque inutiles, & la lecture des Manuscrits auroit été presqu'impossible à la plûpart des Sçavans qui auroient voulu les consulter.

Les particules sont les *ligatures* du discours. Il y a une Grammaire de particules, sous le titre de *Ligatures Françoises*. Ce mot devient vieux en ce sens.

☞ LIGATURE, espéce d'étoffe. *Voyez* LÉGATURE.

☞ LIGATURE. Terme en usage parmi les Provençaux, qui font le commerce de Smyrne, pour signifier le nœud duquel sont liées les masses de soie, ou celles de fil de chévron.

En termes de Philosophie hermétique, on appelle *ligature* ce qui bouche bien un vaisseau.

LIGE, adj. m. & f. Vassal qui tient une certaine sorte de fief, qui le lie envers son Seigneur dominant d'une obligation plus étroite que les autres. *Cliens deditititus.* Dans la basse Latinité *Ligius homo.* Voyez HOMMAGE.

Ce mot vient d'une cérémonie qu'on faisoit en rendant la foi & hommage, de lier le pouce au Vassal, ou de lui serrer les mains dans celles du Seigneur, pour montrer qu'il étoit lié par son serment de fidélité, comme disent Pontanus, Gui-Pape & Upton. Cujas, Vignier & M. Bignon, croient que ce mot vient de la même source que *leudis*, ou *leodi*, qui signifioit *léal & fidéle.* M. Huet est aussi de ce sentiment; & il remarque que *leudis* se trouve dans Grégoire de Tours, & que les Allemans disent *liaden*, & les Saxons *leod*, dans le même sens. Mais Du Cange est de l'avis de ceux qui croient que ce mot vient de *litis*, qui étoit une espèce de serfs attachés tellement au service de leur maître, à cause des héritages ou fiefs qu'ils tenoient de lui, qu'ils étoient obligés à lui rendre toutes sortes de services, comme s'ils étoient ses domestiques: & il prétend qu'on disoit autrefois *litgium servitium*, & qu'on écrivoit *litge*. Il étoit obligé à servir son Seigneur, tant en guerre qu'en jugement, c'est-à-dire, à servir d'Assesseur pour juger les causes. Grantzius dit au *L. IV. c. 7.* que ce mot est Italien, & qu'il signifie la même chose que Vassal.

Par l'hommage *lige*, le Vassal étoit obligé de servir son Seigneur envers tous & contre tous, excepté contre son pere. Ce mot est opposé à l'hommage simple, qui obligeoit simplement à payer les droits & devoirs ordinaires, & non point au service contre l'Empereur, le Duc, ou autre Seigneur supérieur, ensorte que l'homme *lige* étoit comme donné & dévoué au Seigneur, & étoit entiérement sous sa puissance.

Homme *lige*, hommage *lige*; fief *lige*, garde *lige*, se dit en parlant de l'obligation qu'a le vassal à garder le château, ou la personne du Seigneur. *Clientelaris.* On disoit aussi une protection *lige*, une puissance *lige*, une foi *lige*, & en d'autres occasions, pour dire, entière, totale. Fief tenu à plein *lige*, c'est le fief tenu en plein hommage. Fief tenu en demi *lige*, ou à quart de *lige*, est un fief moins considérable, & qui rapporte moins de profit au Seigneur. Garde *lige*, est la garde qu'un vassal doit à son Seigneur en prenant les armes pour le garder. Hommage *lige*, est un hommage plein qui est opposé en beaucoup de lieux à l'hommage simple: dans d'autres lieux, l'hommage *lige* est différent de l'hommage plein. Dans ces endroits-là on entendoit autrefois par hommage *lige* celui qui est expliqué ci-dessus. Voyez Cujas, *L. II. feud.* Vassal *lige*, *Vassallus lidus*, dans quelques titres, c'est le vassal qui doit l'hommage *lige*: on l'appelle aussi vassal de foi *lige*.

Comme ce mot de *lige* a différentes significations, pour entendre les Auteurs, il faut remarquer qu'autrefois il y avoit deux hommages *liges*: l'un par lequel un vassal étoit obligé de servir son Seigneur contre tous, même contre le Souverain; l'autre, par lequel il étoit obligé de servir son Seigneur contre tous, à l'exception des autres Seigneurs dont il étoit auparavant homme *lige*.

LIGE, signifie encore, *proche*, *immédiat*. Seigneur *lige*, c'est le Seigneur prochain & immédiat dont on reléve nuement, ligement & à ligence, c'est-à-dire, sans moyen. Tels étoient les hommages que le Roi d'Angleterre a rendus au Roi de France, à cause du Duché de Guienne, & les Comtes de Flandres & d'Artois pour leurs Seigneuries. Vassal *lige*, est un terme relatif à Seigneur *lige*. Tenue *lige*, est la tenue immédiate, la dépendance immédiate, telle qu'elle est entre le Seigneur *lige*, & le Vassal *lige*, dans le sens qui vient d'être expliqué.

LIGE, est aussi un droit de relief qui se paye au Seigneur en cas de mutation de fief. *Jus clientelaris functionis.* Il est fixé en quelques lieux à dix livres pour plein *lige*; en d'autres, à la moitié, ou au quart de cette somme, & on le nomme alors demi *lige*, ou quart de *lige*.

LIGÉE, s. f. Nom propre d'une Nymphe. *Ligea.* Elle étoit fille de Nérée & de Doride, & fut nommée *Ligée* à cause de la beauté de sa voix. Car λιγὺς, λίγεια, λιγὺ, en Grec, signifie ce qui a un son doux & agréable, une voix claire & argentine. *Ligée* étoit une des trois Sirènes, qui se précipitérent dans la mer, & dont les corps furent jettés sur différens rivages. Celui de *Ligée* fut porté près de Térina, aujourd'hui Nocéra.

LIGEMENT, adv. D'une manière *lige*. *Ex rigidiore clientela formulâ.* Il tient cette terre *ligement*, avec condition des fiefs liges.

Ligement a encore un autre sens, & signifie *nuement*, *immédiatement*, *à ligence*.

LIGENCE, s. f. Qualité d'un fief qu'on tient nuement & sans moyen d'un Seigneur, par le moyen de quoi on devient son homme lige. *Nuda & immediata clientela.* Tenue à *ligence*, veut dire la tenue d'un fief qu'on tient ligement & sans moyen. *Ligence* signifie aussi un devoir des vassaux à l'égard du Seigneur au château duquel ils sont obligés de faire la garde en temps de guerre. Fief de *ligence* est un fief auquel ce devoir est attaché. *Feudum guardiæ.*

LIGENCE, est aussi l'état de l'homme lige, ou l'acte même de son hommage. *Clientis status*, *clientelaris officii professio*, *homagium*, *Ligancia*, *Ligiantia*, *Ligentia*. ☞ La *ligence* est la foi, la promesse faite avec serment; il vient du Latin *Ligare*, Se lier, s'engager. La *ligence*, dans le sens propre, étoit l'engagement réel qu'un vassal contractoit avec un Seigneur dominant, sous la protection duquel il mettoit son fief & sa terre. Pour être homme lige, il falloit que le fief fût en terre; les autres natures de fiefs n'emportoient point la *ligence*.

LIGNAGE, s. m. Parenté issue d'une même souche. *Genus*, *gens*, *familia origo*. Il est de noble *lignage*, pour dire, de bonne maison. Il est de mon *lignage*, c'est-à-dire,

dire, mon parent. Ce mot vieillit, & ne se dit plus guère que dans le Comique.

Et voici qu'au bout de mon âge
Il faut payer pour un, & pour trois descendans,
Sans avoir jamais eu ni femme ni lignage. S. Evr.

Il y a un vieux livre de Généalogie, sous le titre de *Royaux lignages*.

Lignage, se dit aussi d'un certain vin rouge fait de toutes sortes de raisins. On boit du *lignage* presque tout le long de la riviére de Loire.

Un laquais effronté m'apporte un rouge-bord,
D'un Auvernat fumeux, qui mêlé de Lignage,
Se vendoit chez... pour vin de l'hermitage. Boil.

Lignage. Terme de Coutumes. Dans quelques villes le droit de *lignage* est un droit qui se léve pour la conduite & l'entrée du bois. *Vectigal ex ligno.*

LIGNAGER, ere, adj. Qui est de la même parenté, du même lignage. *Eâdem gentis stirpe natus.* Le retrait *lignager* est celui qui est exercé par un parent : il a été introduit par la plûpart des Coutumes de France pour conserver les héritages dans une famille. Les retraits *lignagers* sont de droit étroit, & sujets à plusieurs formalités qu'il faut rigoureusement observer, comme d'offrir bourse & deniers à découvert & à parfaire, frais & loyaux-coûts, en tous les appointemens de la cause.

LIGNE, subst. f. Terme de Géométrie. C'est une quantité étendue en longueur sans largeur. *Linea.* Euclide la définit, Longueur sans largeur; Candale son Commentateur, l'écoulement d'un point. *Fluxus puncti.* L'Académie, Un trait simple, considéré comme n'ayant ni largeur ni profondeur. Les ouvriers l'appellent un trait qui va d'un point à un autre. *Ligne* droite est la plus courte de celles qui ont les extrémités entre deux points. Les *lignes* courbes réguliéres sont la circulaire, elliptique, parabolique, hyperbolique, cycloïde, ou conchile, hélice, spirale, asymptote. On dit aussi, *ligne* paralléle, incommensurable, infinie, tangente, sécante, perpendiculaire, horizontale, oblique, qui sont définies à leur ordre. L'inclination de deux *lignes* fait un angle. On ne sçauroit trouver deux *lignes* moyennes proportionnelles, entre deux *lignes* données, par le cercle & la *ligne* droite.

☞ Ligne. En termes de Géométrie, *ligne* des deux centres, est celle qui va d'un centre à l'autre.

Ce mot vient du Latin *linea*; *linea*, *ligne*, est tiré du Celtique *lin*. Pezron.

Ligne, signifie encore la premiére & la plus petite des longueurs : c'est la douziéme partie d'un pouce, & la 144^e^ partie d'un pié de Roi. On l'appelle autrement *grain d'Orge*. Cet ais a six *lignes* d'épaisseur.

Les Fonteniers appellent *ligne* d'eau, la 144^e^ partie d'un pouce d'eau. Il a tant de *lignes* d'eau dans son jardin.

Ligne de démarcation. Alexandre VI. pour terminer les différends entre les Couronnes de Castille & de Portugal, fit tirer sur le globe une *ligne* imaginaire, ou de *démarcation*, qui tombant du nord au sud, entre les deux poles, bornoit d'un côté les prétentions de la Castille, & terminoit de l'autre celles de Portugal; de sorte que par ce partage les Indes Orientales furent assignées aux Portugais, & les Indes occidentales, nouvellement découvertes, furent attribuées aux Castillans. De la Neuville, *Histoire de Portugal*, *T. I. p.* 64.

Ligne de Foi, est une ligne droite & tirée sur l'alhidade, ou le long de l'alhidade, qui passe par la fente des pinnules, & qui répond au centre de l'astrolabe, du graphométre, ou de quelque autre instrument, pour faire de plus justes observations, soit au ciel, soit sur la terre.

Ligne de Lok. Voyez LOK.

Ligne, signifie aussi un trait de plume, ou de pinceau fort délié, quoiqu'il ne contienne aucun caractère. C'est en ce sens qu'on fait dire à un habile Peintre de l'Antiquité, *Hodie lineam nullam duxi.* Je n'ai tiré aucune *ligne* aujourd'hui, je n'ai donné aucun coup de pinceau.

Ligne, en terme d'Ecrivain & d'Imprimeur, est une rangée ou suite de caractères couchés sur du papier, du parchemin, ou autre matiére propre, à côté les uns des autres. Les grosses des écritures d'Avocats doivent avoir 21 *lignes* à la page suivant l'Ordonnance. Il n'y a pas assez d'espace entre vos *lignes*. Ces *lignes* ne sont pas droites.

Lignes, se dit au pluriel, d'un écrit, d'une lettre, *Charta*, *litteræ*. Je vous écris ces *lignes*, pour vous donner avis que, &c. c'est-à-dire, Je vous écris une lettre. Je vous demande deux *lignes* de votre main sur une telle difficulté.

On dit en ce sens, lorsqu'on écrit en cérémonie, Il ne lui a pas laissé la *ligne*, il lui a donné la *ligne*, lorsqu'on remplit, ou qu'on laisse en blanc la premiére *ligne* après le mot de *Monsieur*. C'est une cérémonie que font les Grands, quand ils veulent faire distinction de la qualité des gens à qui ils écrivent.

On dit absolument, *A la ligne*, *A lineâ*, lorsqu'on veut marquer un nouvel article, pour dire qu'il faut recommencer une nouvelle *ligne*, & laisser la précédente imparfaite.

Ligne, en termes d'Astronomie & de Géographie, se dit par excellence de la *ligne* Equinoxiale, ou de l'Equateur. *Linea Æquinoctialis*, *Æquatoris*. C'est dans le Ciel un cercle que le soleil décrit à peu près le 21 de Mars & le 21 de Septembre : c'est sur la terre un cercle qu'on imagine, & qui répond à celui dont on vient de parler, que le soleil décrit. C'est un cercle qui coupe la terre d'Orient en Occident, en deux parties égales, à égale distance des poles, ensorte que les poles sont toûjours dans l'horizon de ceux qui sont sous la *ligne*, d'où il arrive qu'il n'y a point d'élévation de pole sous la *ligne*. Les Matelots baptisent les passagers la premiére fois qu'ils passent la *Ligne*. Cette île est sous la *Ligne*, à deux degrés de la *Ligne* : c'est-là que commencent les latitudes Australes & Septentrionales. Une personne qui depuis dix ans tâche d'oublier sa langue, pour se remplir l'esprit de mots barbares & d'idées étrangères, quelque chose qu'elle ait perdu d'ailleurs, a du moins acquis par-là le droit de mal écrire, sans qu'on en ait beaucoup de la blâmer. Après que nous avons passé la *Ligne* quatre ou cinq fois, il semble que notre style soit au-dessus de la critique, & peut-être même que trop de politesse dans un Missionnaire édifieroit moins qu'un peu de négligence. P. Le Comte.

La *ligne* Alexandrine est un Méridien passant sur la bouche du fleuve Maragnon, & par les caps de Houmos & de Malabrigo, en Amérique. On la nomme aussi *ligne* de division, ou de partition, parce qu'elle fut établie par Alexandre VI. en 1493. au sujet des différends entre Ferdinand Roi de Castille, & Emmanuel Roi de Portugal, pour le partage des Indes.

En termes de Gnomonique, on appelle la *Ligne* de Midi, ou la *Ligne* Méridienne, celle qui tend d'un pole à l'autre, qui représente le cercle Méridien. Dans les cadrans verticaux, la *Ligne* de Midi est toûjours perpendiculaire à l'horizon. Dans les horizontaux, le style ne fait point d'ombre vers l'Orient, ni vers l'Occident, quand il est sur la *ligne* de Midi.

En terme d'Escrime, on appelle la *ligne*, celle qui est droitement opposée à l'ennemi, dans laquelle doivent être les épaules, le bras droit & l'épée, & sur laquelle sont aussi posés les piés à la distance de 18 pouces l'un de l'autre : & ainsi on dit être dans la *ligne*, sortir de la *ligne*.

En termes de Statique, ou de Méchanique, la *ligne* de direction est celle qui passe par le centre de gravité du corps grave jusqu'au centre de la terre, laquelle doit passer aussi par le soûtien du corps pesant; autrement il est de nécessité qu'il tombe. *Linea directionis.*

En terme de Pêche, on appelle aussi une *ligne*, un hameçon attaché à une ficelle pendue au bout d'un bâton, qui sert à pêcher de médiocre poisson. *Funiculus piscatorius.* *Ligne dormante*, est celle qu'on attache à un arbre pour pêcher en secret. Elle est défendue par l'Ordonnance.

Ménage croit que ce mot de *ligne* en ce sens a été dit à *lino*, à cause que les pêcheurs faisoient leurs *lignes* de lin.

En termes d'Optique, ou de Perspective, on appelle la *ligne visuelle*, la *ligne* ou le rayon qu'on s'imagine s'étendre depuis l'œil jusqu'à l'objet. La *ligne de terre*, est celle où l'on met le plan géométral qu'on veut tirer en perspective.

En

En termes de Chiromance, on appelle *lignes* les traits ou incisures qui sont marqués dans la main, dont les observations servent de fondement à cette vaine science. *Linea ductus*. On en décrit ordinairement quatorze, dont il y en a trois principales. La premiére qui est au-dessous du pouce, se nomme *ligne de vie*, ou *la ligne du cœur*, & *la ligne de l'âge*. La seconde s'appelle *hépatique*, ou *la ligne du foie*, ou *saturnale*, ou *ligne de prospérité*; il y en a qui l'appellent la *ligne de Mars*. On nomme *ligne naturelle*, ou *moyenne*, ou *ligne du cerveau*, celle qui coupe en travers la précédente, & qui passant par le milieu de la paume de la main, va jusqu'au mont de la lune. La troisiéme qui va dans le même sens, & qui lui est paralléle, prend depuis l'indice jusqu'à l'autre bout de la main, & s'appelle *mensale*, *thorale*, ou *la ligne de Vénus*. On connoît le ridicule & l'incertitude de cette science, par cela seul que ceux qui en font profession, ne conviennent pas des principes. Et cependant ils conviennent tous que si la premiére *ligne* est la *ligne saturnale*, elle désigne autre chose que si elle est la *ligne de Mars*.

Ligne, est aussi un terme de Métoposcopie, qui signifie les raies qui sont le long du front, par laquelle on prétend juger de la bonne & de la mauvaise fortune des gens. On croit dans cet art frivole que les *lignes* du front ont rapport aux sept planétes.

En termes d'Architecture, d'Arpentage & de Jardinage, on appelle *ligne* le cordeau avec lequel on trace sur la terre les desseins des bâtimens, on mesure les longueurs, on dresse les allées. *Amussis*. Ces rues sont tirées à la *ligne*. Voilà des arbres plantés à la *ligne*, en droite *ligne*.

Dans la Maçonnerie & l'Architecture on appelle *lignes* jaugées, les *lignes* qui sont paralléles; *lignes* tâtées, ou corrompues, celles qui ne sont pas réguliéres. Plusieurs autres sortes d'ouvriers emploient ces termes dans le même sens.

En termes de Manége, on appelle *ligne du banquet*, celle que les Eperonniers s'imaginent en forgeant un mors, pour déterminer la force ou la foiblesse qu'ils veulent donner à la branche, pour la rendre hardie, ou flasque.

Ligne, en termes de guerre, se dit de la disposition d'une armée rangée en bataille. *Acies*. Elle forme un front étendu sur la longueur d'une *ligne* droite. L'avant-garde est placée en droite *ligne*, se divise en plusieurs bataillons & escadrons postés sur le devant, & c'est la premiére *ligne*. Le corps de bataille forme la seconde *ligne*, où est le poste du Général. Et la troisiéme *ligne* est le corps de réserve, ou l'arriére-garde. Il faut laisser 150 pas de terrein pour se rallier entre la premiére & la seconde *ligne*, & deux fois autant entre la seconde & la troisiéme. Il rangea son armée sur deux *lignes*. Ablanc. Le Duc tourna sur la gauche avec la seconde *ligne* de la Cavalerie. La Chapelle. Combattre sur deux *lignes* appuyées d'un corps de réserve. Id. Ils attaquérent rudement notre premiére *ligne* avec leur phalange. Louis XIV.

Ligne. Ce mot s'emploie aussi quand il s'agit d'armées navales, & se dit de la disposition des postes qu'elles occupent le jour du combat. *Ordo*, *dispositio*. Dans une bataille navale les vaisseaux sont tous rangés sur une même *ligne*. Garder sa *ligne*. Venir à sa *ligne*. Se rendre sur sa *ligne*. Un vaisseau de *ligne*, est un vaisseau assez grand pour le combat, pour avoir place & rang dans une armée navale.

Ligne, en termes de Fortification, est un travail fait de terres remuées, un fossé, un parapet, ou une couverture faite de rangées de fascines, gabions, ou sacs à terre, pour défendre un camp, une place d'armes. *Vallum*. Tirer une longue *ligne*. Ablanc. Il poussa une *ligne* le long d'un bois de sapins. La Chapelle.

Ligne de Circonvallation, sont des fossés couverts de parapets, qui se font autour d'une place à la portée du canon, pour se défendre contre le secours qu'on pourroit craindre, & parce que d'espace en espace elles sont fortifiées de forts & de redoutes, elles sont appellées de *communication* d'un quartier à l'autre. *Vallum*, *fossa vallata*.

Lignes de Contrevallation, sont de semblables *lignes* par lesquelles on se fortifie contre les assiégés, quand la garnison est trop forte. On les appelle aussi *Contrelignes*.

Ligne de défense rasante, ou flanquante, est la *ligne* qui étant tirée le long de la face du bastion, aboutit à quelque point de la courtine. *Linea defensionis stringens*. La *ligne de défense* doit être de 120 toises, ou environ, afin d'être de la portée du mousquet.

La ligne de défense fichante, est celle qui est tirée de l'angle de la courtine & du flanc, ou de quelque autre partie du flanc, qui fait un angle avec la face, d'où les coups tirés peuvent entrer, & se ficher dans la face du bastion opposé. *Linea defensionis figens*.

On appelle aussi *lignes d'attaques*, *lignes d'approches*, les tranchées, & semblables travaux qui sont faits pour s'approcher de la place, & l'attaquer.

On appelle la *ligne fondamentale*, la premiére *ligne* qu'on décrit quand on veut tracer le plan d'une place, & qui en figure toute l'enceinte. La *ligne capitale* est celle qui va du centre du bastion à sa pointe.

☞ Ligne, en termes de Mineur, c'est l'axe d'une mine ou d'un fourneau, ou l'axe de son entonnoir, c'est-à-dire, la *ligne* perpendiculaire sur la chambre des poudres, la *ligne*, dis-je, du terrein que l'on veut faire sauter, la hauteur de ce terrein, depuis la surface jusqu'à l'endroit où l'on place les poudres.

☞ Ligne de niveau. C'est celle qui est également éloignée dans ses extrémités du centre de la terre. On l'appelle aussi *Ligne* horizontale, & en perspective, *ligne* de terre.

☞ Ligne à plomb, celle qui est perpendiculaire à la *ligne* de niveau.

☞ Ligne oblique, celle qui est plus inclinée d'un côté que d'autre, & que les Ouvriers nomment *Ligne* rampante ou biaise.

☞ Ligne du plus près du vent, c'est celle par laquelle le vaisseau est poussé le plus près qu'il se peut contre le vent.

☞ Ligne pleine, celle qui marque quelque contour sans interruption.

☞ Ligne magistrale, est le premier trait qui marque les faces, les flancs & les courtines d'un corps de place. On l'appelle ainsi, tant parce que c'est par elle qu'on commence la construction du corps de la place, que parce que renfermant la place, tout ce qui est au-delà n'est que des dehors employés pour la défense de cette *ligne*. Sur le papier, on la trace plus grosse, & quand le corps de la place est revêtu de maçonnerie, on la met en rouge, couleur qu'on emploie pour désigner les ouvrages de maçonnerie.

En termes de Marine, on appelle *lignes* d'amarrage, plusieurs cordes qui servent à amarrer, lier, ou arrêter les manœuvres, comme les rabans, rides & garcettes. *Ligne* de six fils, de neuf fils, &c. *Funiculi victarii*. On appelle aussi *ligne d'eau*, ou *ligne* de l'eau, ou flottaison, la *ligne* que marque sur le bordage la surface de l'eau, quand le vaisseau est à flot. ☞ *Linea quam aquæ superficies lambit*. Et parce que cette *ligne* doit se trouver ordinairement à l'endroit où le vaisseau est le plus gros, on l'appelle aussi *Ligne* du fort. On la nomme encore Flottaison. Un vaisseau percé d'un coup de canon à la *ligne* d'eau. Nettoyer un vaisseau à la *ligne* d'eau. *Ligne* du fort, signifie l'endroit du vaisseau où il est le plus gros. On appelle aussi *ligne de sonde*, le cordeau où est attachée la sonde.

☞ Ligne. On appelle Vaisseaux de *ligne* les grands Vaisseaux de guerre qui ont au moins cinquante piéces de canon, & qui peuvent être en *ligne*. Ac. Fr.

En termes de Charpenterie, *ligne* est un cordeau avec lequel on trace sur le bois: cette corde est frottée de craie blanche, ou de quelque autre couleur, deux hommes en tiennent chacun un bout, & la tirent en l'appliquant sur une piéce de bois, puis un d'eux la pince en l'élevant en l'air, & en retombant elle marque une *ligne* sur le bois. Les ouvriers disent jetter la *ligne*, pour enligner. Ils disent *tringler*.

☞ Ligne tâtée ou corrompue, est celle qui n'est pas faite avec le compas, ni la régle, mais qui est tracée à la main, passant par certains points donnés à cause de quelque figure irréguliére.

☞ Ligne indéterminée ou indéfinie, est celle dont les extrémités ne sont point connues.

Ligne Blanche, en terme d'Anatomie est le concours des tendons de la plupart des muscles de l'épigastre. On l'ap-

pelle *ligne*, parce qu'elle est droite, & blanche, à cause de sa couleur. Elle s'étend depuis le cartilage xiphoïde, ou ensiforme, jusqu'à l'os pubis.

On appelle aussi en terme de Géométrie & de dessein, *ligne blanche*, celle qui est seulement tirée avec la pointe du compas, & qui n'est marquée ni d'encre, ni de crayon.

En termes de Finance, on appelle *ligne de compte* les articles qu'on couche dans un compte. *Perscriptio in rationes.* Et on dit qu'une somme est tirée hors *ligne*, quand elle est mise en chiffre à la marge droite du compte pour en faciliter le calcul.

En ce sens on dit au figuré, Mettre en *ligne de compte* les graces qu'on reçoit de ses amis, les services qu'on leur rend, suivant qu'on en fait plus ou moins d'état. *Acceptum referre.* Cette faveur est trop légère, ne la mettez pas en *ligne de compte*.

Ligne, en termes de Généalogie, est un dénombrement ou une suite de parens en divers degrés, tous descendans d'une même souche, ou pere commun. *Consanguineorum series, ordo.* La *ligne* directe est celle qui va de pere en fils; c'est l'ordre des ascendans & des descendans. Descendre en droite *ligne*, c'est descendre de pere en fils. La *ligne* collatérale est l'ordre de ceux qui tirent leur naissance de la même souche, qui se sépare: c'est celle où sont placés les oncles, tantes, cousins, neveux. La *ligne* ascendante, la *ligne* descendante. Un lignager est celui qui est de l'estoc & *ligne* de quelqu'un. La *ligne* masculine a fini à un tel. Il vient en droite *ligne* de l'illustre Lion qui commandoit sur la montagne du Caucase. Voit.

Fussiez-vous descendu d'Hercule en droite ligne. Boil.

Ligne, s. f. Terme de Relation. C'est un cordon qui est aux Indes la marque de Noblesse, & que les gens de certaines castes portent. *Linea, vitta, fascia.* Les Brames, pour purifier un jeune homme de leur caste de la souillure qu'il avoit, disoient-ils, contractée en demeurant avec un *pranguі*, firent la cérémonie suivante, qu'ils appellérent Purification. Ils coupérent la *ligne* au jeune homme, le firent jeûner trois jours, le frottérent à plusieurs reprises avec de la fiente de vache, & l'ayant lavé cent neuf fois, ils lui mirent une nouvelle *ligne*, & le firent manger avec eux dans un repas de cérémonie. Lettr. Edif. et cur. *Rec. X. p.* 29.

Ligne, s. m. Nom propre d'un bourg avec titre de Principauté. *Lignum.* Il est dans le Hainaut, sur la Denre, environ à deux lieues au-dessus d'Ath, & au-dessous de Leuse. Maty.

LIGNÉE, s. f. Race, enfans & descendans, postérité. *Genus, stirps, soboles.* Dieu promit à Abraham une *lignée* nombreuse comme les étoiles du Ciel. Dieu a béni le lit de ces deux personnes; il leur a donné *lignée*. Susciter *lignée* à quelqu'un: on le dit quelquefois dans un sens malin. Cet homme a une grande *lignée*. Le Roi Henri III. & la Reine sa femme alloient à Chartres & à Notre-Dame de Cléri pour avoir *lignée*. Jour. de Henri III.

Quelquefois ce mot se prend pour toute la race & la famille. La *lignée* de cette maison finit à un tel. *Stirps, progenies, genus.*

Ce mot vient de *ligne*, & du Latin *linea*.

LIGNER. Terme de Chasse. Couvrir la louve. *Coire cum lupa.*

☞ LIGNETTE, s. f. Médiocre ficelle dont les Pêcheurs, Oiseliers, & autres Ouvriers, font quelques-uns des filets qui servent pour la pêche & pour la chasse.

LIGNEUL, s. m. Cordon qui se fait de plusieurs fils attachés ensemble par de la poix, qui sert aux Savetiers & autres Ouvriers à faire un assemblage grossier de leurs cuirs. *Filum picatum, pice illitum sutorium.*

Ce mot vient de *lin*, parce qu'autrefois on employoit du lin, ou fil délié à cet ouvrage. Il vient plutôt du mot *lignol*, qui en langage Celtique, ou Bas-Breton, signifie la même chose.

LIGNEUX, euse, adj. C'est une épithéte qu'on donne à la partie solide des plantes & des arbres, qui forme le bois. *Lignosus.* On a observé que la tissure du corps *ligneux* est plus serrée que l'écorce. Il paroit plusieurs cercles dans la substance du corps *ligneux*, qui marquent la croissance de chaque année, & qui sont plus serrés du côté du septentrion que du midi.

☞ Ligneux, euse. Qui tient de la nature du bois, qui y a quelque rapport. Les coques des noix sont *ligneuses*. Il y a des racines qui sont tendres & moëlleuses, comme le navet, la bétérave, le salsifix, le panais, &c. mais il y en a quantité d'autres qui sont *ligneuses*, & d'autres qui ont seulement dans le milieu un nerf qui est *ligneux*.

☞ LIGNIER, s. m. Vieux mot inusité, qui signifioit le lieu où l'on met le bois. . . . De *lignarium*. *Ménage Etym.* Il se dit encore en Champagne. Cotgrave l'a mis dans son Dictionnaire.

☞ Lignifier, v. n. Se convertir en bois. On voit souvent une vieille souche se reproduire. Son bois sec se renouvelle en se recouvrant d'une écorce nouvelle, qui se *lignifie* & pousse de nouvelles branches. *Hist. de l'Acad. des Sc.* 1699. *p.* 50.

☞ LIGNIPERDA, s. m. Petit insecte dont parle Lémery, qui est une maniére de ver ou de chenille dont les Pêcheurs se servent pour amorce, parce que les poissons en sont fort friands. Cet insecte croît lui-même dans l'eau, mais il ne nage point. Il est apporté par des courans d'eau, & jetté sur les rivages, où il s'enveloppe de paillettes & d'autres matiéres semblables qui s'aglutinent à sa peau, & qui lui servent de coquille ou de maison pour se cacher aux poissons. On dit qu'il est bon contre la fiévre quarte, étant pendu au col; mais Lémery n'a pas plus de foi que de raison pour cet amulette.

LIGNITZ, s. m. Nom propre d'une ville de la Silésie. *Lignicium*, *Lignitia*. On la prend pour l'ancienne *Hegetmatia*. Elle est forte, défendue par un bon château, & située sur le Katzbach, environ à quatre lieues de Jawer, vers le nord. Elle est capitale de la principauté de *Lignitz*, qui est entre celle de Jawer, de Glogaw, & de Wolaw, & qui n'a rien de considérable que sa capitale. Maty.

LIGNON, s. m. Nom propre d'une petite riviére du Forez, province de France. *Ligno.* Elle a sa source vers les confins de l'Auvergne, & se décharge dans la Loire, vis-à-vis de la ville de Feurs. Maty.

Lignon, s. m. Terme de salines. Double rang de carrés d'un bout à l'autre d'un marais salant.

Demi-Lignon, est un rang simple de carrés.

LIGNY, s. m. Nom propre d'une petite ville, ou bourg du Barrois, en Lorraine. *Ligniacum*, *Linciam*. Ce lieu est sur l'Ourne, à deux lieues au-dessus de Bar le Duc. Maty.

LIGOR, s. m. Nom propre d'une ville capitale du Royaume de même nom. *Ligoricum.* Elle est dans celui de Siam, sur la côte orientale de la presqu'île de Malacca, où elle a un bon port, environ à cent trente lieues de la ville d'Odiana, du côté du midi. Maty.

☞ LIGOURE, s. f. Petit pays de France en Haut-Limosin: il a environ quatre lieues d'étendue. Le lieu le plus remarquable est S. Jean de *Ligoure*.

LIGOURNE, LIVOURNE, s. m. Nom propre d'une ville de Toscane en Italie. *Ligurnus*, *Liburnus*, *Labro.* Elle est sur la côte du Pisan, à quatre lieues de Pise, vers le midi. *Ligourne* n'étoit autrefois qu'un bourg, que les Génois, ausquels il appartenoit, cédérent aux Ducs de Florence pour la ville de Sarzane. Les Ducs de Florence en ont fait une belle ville, dont les rues sont grandes & droites, & les maisons toutes peintes. Elle est défendue par trois citadelles, & ornée d'un magnifique palais, qui est la résidence du Gouverneur. Elle a plusieurs beaux arcenaux, & deux ports; le petit, destiné pour les galères du Duc; & le grand, qui a un beau phare à l'entrée, pour les navires marchands. On fait à *Ligourne* plus de commerce qu'en aucune ville d'Italie, & il y a un très-grand abord de marchands étrangers, parce qu'on ne peut pas les y arrêter pour dettes. Maty.

Le golfe de Ligourne. *Liburnus sinus*, autrefois *Pisanus sinus.* C'est un petit golfe de la mer méditerranée. Il est vers les embouchures de l'Arno, en Toscane. La ville de Pise lui donnoit autrefois son nom, aujourd'hui c'est celle de *Ligourne*. Maty.

LIGUA. Le Volcan de LIGUA, *mons*, ou *Vulcanus*, *Volcanus Ligua.* Montagne qui vomit des flammes. Elle est entre les Andes dans le Chili, près de S. Juan de la Frontéra, vers le couchant. Maty.

LIGUE,

LIGUE, f. f. Union; traité de confédération entre des Princes, ou des Etats, pour attaquer un ennemi commun, ou s'en défendre, quand ils ont le même intérêt de Religion ou d'Etat. *Fœdus*. Il y a eu plusieurs *Ligues* saintes faites par les Princes Chrétiens contre les Sarrasins & les Infidéles, qu'on a appellées *Croisades*. Il y a eu *Ligue* offensive & défensive entre l'Empereur & le Roi d'Espagne. Il y a maintenant une pareille *ligue* entre la France & l'Espagne. La *ligue* d'Augsbourg, ou triple alliance. Il y a eu aussi des *Ligues* odieuses de sujets révoltés contre leurs Princes, comme dans les guerres de la *Ligue* sous Henri III. Quand nous disons simplement & absolument la *Ligue*, c'est celle-là que nous entendons; elle dura depuis 1576 jusqu'en 1593, qu'Henri IV. fit abjuration. Elle se nomma aussi la sainte Union. L'Histoire de la *Ligue*, c'est l'Histoire de cette *ligue*. Maimbourg a écrit l'Histoire de la *Ligue*.

La *Ligue* des Provinces-Unies des Pays-Bas fut causée par la cruauté des Gouverneurs.

☞ Ligue Italique, f. f. C'est ainsi qu'on appelle la *Ligue* des peuples d'Italie contre les Romains: elle produisit la guerre appellée Sociale, ou des Alliés, qui éclata l'an de Rome 662.

Ce mot vient de *liga*, qu'on a dit dans la basse Latinité, *Confœderatio, quâ quis cum alio ligatur*. Il a été donné à un traité, une alliance, ou confédération, parce que les différens partis s'y lient réciproquement l'un l'autre.

LIGUE, f. f. Terme d'Histoire & de Géographie; c'est le nom général que l'on donne aux trois Corps qui composent la République des Grisons; qui sont la *Ligue* grise, la *Ligue* de la Maison-Dieu, ou la Cadée, & la *Ligue* des dix Droitures, Maty, ou des Droituriers. Ces trois *Ligues* sont alliées des Suisses, sans être de leur corps. En général on les appelle les Grisons. Quelques-uns y joignent une quatriéme *ligue*, qui est celle de la Walteline, qui est Catholique, & qui est un passage du Tirol en Italie; mais c'est un pays sujet des Grisons, & non pas une *ligue*. Voyez VALTÉLINE. Les trois *ligues* sont toutes Huguenotes.

Ligue des dix Droitures, ou Communautés, ou des dix Jurisdictions. C'est la plus septentrionale, & la derniére en ordre des trois *Ligues* des Grisons. *Fœdus decem Jurisdictionum*. Elle est entre la *ligue* de la Maison-Dieu, le Tirol & les Suisses, desquels le Rhin la sépare. Elle prend son nom des dix Communautés, ou Jurisdictions, dont elle est composée. Ces Communautés secouérent le joug de la Maison d'Autriche, & se liguérent entr'elles l'an 1470, & l'année 1471 avec les autres *Ligues* des Grisons. Elles se liguérent avec Zurich & Claris l'an 1590, & avec Berne l'an 1602. Leurs habitans suivent la Religion Prétendue Réformée, & leurs principaux lieux sont la petite ville de Meyenfeld, & le bourg de Tasaas, ou de Davos. Maty. Il y a peu de Catholiques dans la *Ligue des dix Communautés*. Ils ont un Monastère de l'Ordre de Citeaux, nommé *Closter Churwald*. Les Ministres Calvinistes commencérent à y prêcher l'an 1616. Jovet, *T. I. p.* 440.

Ligue grise. C'est un des trois Corps qui composent la République des Grisons. *Fœdus Superius*. Cette *Ligue* est bornée au levant par celle de la Maison-Dieu; au midi par le Comté de Chiavenne, & par les Bailliages des Suisses en Italie; au couchant & au nord par la Suisse propre. Elle est la premiére en ordre, ayant été formée par l'Abbé de Disentis, le Comte de Maxos & le Baron de Betzuns, qui s'unirent entre eux contre les Etrangers & Voleurs, l'an 1424. Les habitans de cette *Ligue* entrerent ensuite en alliance avec les sept plus anciens Cantons des Suisses, l'an 1497. Cette *Ligue* contient dix-neuf Communautés. Elle élit tous les ans ses Magistrats, occupe un pays fort montagneux, où le Rhin a ses deux sources. Ses principaux bourgs sont Ilantz & Tromb. Maty. Il se trouve dans la *Ligue grise* au moins quatre-vingt Paroisses Catholiques, & environ sept Calvinistes. Quelques vallées sont de l'Archevêché de Milan: on élit rarement des Magistrats Calvinistes, parce que les Catholiques ont plus de voix. Jovet, *T. I p.* 439.

Ligue de la Maison-Dieu. Voyez CADÉE, & Jovet, *T. I. p.* 439. On dit aussi la *Ligue de la Casa de Dé*.

On a appellé aussi *Ligue héréditaire*, celle que firent les Suisses avec l'Archiduc Maximien. On trouve les Traités de toutes les *Ligues* particuliéres dans le Monde de Davity.

Ligue, se dit aussi du complot & des cabales que plusieurs particuliers font ensemble pour quelque dessein. *Factio*. Si vous traitez les autres avec hauteur, ils font de leur côté *ligue* offensive pour vous détruire. Bell. Les dévots font *ligue* offensive & défensive, pour donner de la réputation à qui il leur plaît. Id. La *ligue* offensive & défensive de Messieurs les Auteurs. Mol.

☞ LIGUEIL, f. m. Ville de France en Touraine, avec titre de Baronie.

LIGUER, v. act. Unir & confédérer plusieurs Princes ensemble dans les mêmes intérêts; joindre leurs forces. *Fœdere devincire, copias conjungere*. Les Hollandois avoient *ligué* toute l'Europe contre le Roi. Les Princes d'Italie étoient *ligués* contre Charles VIII. pour s'opposer à son retour en France.

Liguer, se dit aussi des particuliers qui font des cabales, & se joignent ensemble pour détruire ou faire réussir quelque chose. *Conspirare, conjurare*. Les Comédiens se sont *ligués* pour empêcher qu'on ne jouât une telle piéce. Les petits Auteurs se sont *ligués*, ont fait une cabale pour la décrier.

Ligué, ée, part. pass. *Fœderatus, conspiratus, conjuratus*.

LIGUEUR, euse, f. m. & f. Qui est d'une Ligue. *Factiosus homo*. Il ne se dit qu'en mauvaise part des sujets qui sont révoltés contre leur Prince, & s'est dit sur-tout de ceux de la Ligue de la France sous Henri III. & Henri IV. Les Royalistes & les *Ligueurs* étoient deux partis contraires. Les *Ligueurs* avoient dessein d'empêcher que Henri, Roi de Navarre, ne parvînt à la couronne. Mém. de Henri. Les *Ligueurs* étoient de trois ou quatre sortes. L'une étoient les *Ligueurs* Zélés, qui vouloient à feu & à sang ruiner tant les Politiques, que les Huguenots; l'autre le *Ligueur* Espagnol, qui par la clôture de la guerre vouloit transmettre la couronne de France au Roi d'Espagne, ou à l'Infante sa fille. La derniére étoient ceux qui demandoient l'extirpation du Calvinisme, mais qui ne vouloient ni la ruine, ni aucun changement de l'Etat. Pasq. *Rech. L. VIII. c.* 56. Un tel Prince étoit grand *Ligueur*.

On a dit aussi *Ligueur*, des Princes étrangers ligués contre la France dans les derniéres guerres; mais ce n'est qu'en vers.

Mons pris en quinze jours? Mons pris? qui le croiroit?
La Ligue encore en douteroit,
Si des Ligueurs *le plus habile*
N'avoit employé tous ses soins
Pour amener devant la ville
Quarante mille témoins. R. de vers.

☞ LIGUEUX pour *Ligueur*, est souvent employé par M. de Péréfixe dans son Histoire de Henri le Grand; mais mal, puisqu'on écrit & qu'on prononce *Ligueur*.

LIGURIE, f. f. Nom propre de Contrée *Liguria*. C'étoit anciennement une partie de la Gaule Cisalpine, qui est maintenant comprise dans l'Italie. On la divisoit en deux, dont on appelloit l'une *Ligurie* Maritime, & l'autre *Ligurie* Méditerranée. Maty. La vraie *Ligurie* est cette partie de la Gaule qui est enfermée des Alpes Maritimes, de la mer même, du Rhône & de la Durance. Chorier. *Hist. de Dauphiné, L. III. p.* 126.

Ce mot de *Ligurie* s'emploie dans l'Histoire de l'Antiquité, en parlant de ce pays: ailleurs il faut dire la côte de Gènes, la République de Gènes, le Montferrat, le Piémont, le Milanois, selon les pays dont on parle, & que la *Ligurie* renfermoit, comme on le va marquer dans les articles suivans.

Ligurie Maritime. C'étoit la partie méridionale de la Ligurie. *Liguria littoralis, maritima, montana, Inalpina*. L'Apennin la séparoit au nord de la *Ligurie* Méditerranée; les Alpes la séparoient au couchant des Gaules, & la riviére de Macre la séparoit au levant de la Toscane; la mer Ligustique la baignoit au midi. Ce pays est celui qu'on appelle maintenant la riviére ou la côte de Gènes. Maty.

Ligurie Méditerranée. C'étoit la partie septentrionale de la Ligurie. *Liguria Mediterranea, Alpestris, plana*.

Elle

Elle s'étendoit entre les montagnes de l'Apennin & le Pô, depuis les Alpes, jusqu'à la ville de Plaisance. Elle comprenoit le Montferrat, la partie méridionale du Piémont, & celle du Milanois. Quelques Auteurs joignent l'Insubrie à cette *Ligurie*, & ainsi elle renfermeroit tout le Milanois. Maty.

LIGURIEN, enne, s. m. & f. Nom propre de peuple. Habitans de la Ligurie. *Ligur*. Les *Liguriens* étoient originairement Gaulois. Les peuples qui habitoient la vraie Ligurie ayant envoyé leurs Colonies en Italie, y introduisirent leur nom, en s'y établissant eux-mêmes; & ces *Liguriens* n'ont jamais été considérés par les anciens Romains, que comme une nation Gauloise. Chorier, *Hist. de Dauphiné, L. III. p. 126.* Quoiqu'on dise encore aujourd'hui Ligurie, on ne dit plus *Ligurien* des peuples qui habitent aujourd'hui la Ligurie. Les Alpes *Liguriennes* sont les montagnes de l'Etat de Gênes, les Alpes qui touchoient la Ligurie. *Alpes Ligurina*, ou *Ligustica*.

Le mot de *Ligur*, dans la Langue des Grecs, signifie un Amateur de la Poësie & de la Musique. Les Grecs ont imposé à tous les principaux peuples d'Europe, d'Asie & d'Afrique, les noms sous lesquels nous les connoissons aujourd'hui, les ayant tirés de quelque qualité, ou morale, ou corporelle, qui leur étoit particulière. On sçait combien les Bardes ont été chers à la Provence & au Dauphiné, & nul n'ignore qu'il n'est point de peuple en Europe, qui aime tant les Vers & les Chansons. Chorier, *Hist. du Dauphiné, L. III. p. 126.*

LIGUSTICUM, s. m. Plante qui a pris son nom de *Liguria*, contrée d'Italie que nous appellons aujourd'hui la rivière de Gênes; parce que la plante que les Anciens ont appellé de ce nom, se trouvoit dans ces quartiers, à ce que rapporte Dioscoride. Voyez LIVESCHE. D'autres l'appellent *libysticum*, ou *livisticum*. Ce mot est purement Latin.

L I H.

LIHONS. Voyez LIONS.

L I K.

LIKHA, s. f. *Likha*. Les Cathaïens appellent ainsi la septiéme partie des vingt-quatre qui composent leur année. D'Herbelot.

LIKIANG, s. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Likiangum*. C'est la sixiéme ville militaire de la Province de Junan. Elle est habitée par d'anciens Chinois, qui en ont pourtant peu les mœurs, à cause du voisinage de quelques autres peuples mal policés. Ils aiment fort à boire, à sauter, & à chanter. Ils manient bien un cheval, & tirent fort adroitement de l'arc. Le territoire de *Likiang* est gras, riche en or, en pommes de pin & en ambre. Il confine au Thibet. *Ambassade des Hollandois, Part. I. p. 286.*

L I L.

LILAS, s. m. Arbrisseau dont les tiges sont menues, droites, rameuses, remplies d'une moëlle blanche & fongueuse; ses feuilles sont opposées l'une à l'autre, larges, pointues, lisses, molles, vertes, luisantes: ses fleurs sont petites, disposées en longues grappes, de couleur ordinairement bleue, quelquefois blanche, ou cendrée, & comme argentée, d'une odeur douce, & fort agréable; chacune de ces fleurs est un tuyau évasé par le haut, & découpé le plus souvent en quatre parties; son fruit est applati, oblong, ordinairement semblable à un fer de pique; il prend une couleur rouge en mûrissant: ce fruit se partage en deux loges qui contiennent des semences menues, oblongues, applaties, & comme ailées, de couleur rousse. On cultive cette plante dans les jardins, à cause de la beauté de sa fleur. C. Bauhin l'appelle *Syringa cærulea*, & M. Tournefort, *Lilac Mathioli*, 1237. Il y a quelques autres espéces de *lilac*, comme le *lilac* de Perse, qui est beaucoup plus petit. L'usage est de dire *Lilas*, & non point *Lilac*.

Lilas blanc. Il éléve ses branches & les étend, & à leur extrémité il produit de petites fleurettes blanches sur de petites queues; elles sont si remplies de petites feuilles, qu'elles ressemblent à un panache: non-seulement il est très-beau, mais il répand encore une très-agréable odeur. Morin.

Lilas bleu. Il apporte des fleurs coupées en croix, & tellement pressées, qu'elles forment une grappe de la longueur d'un demi-pié ou environ; elles sont aussi très-belles & très-odoriférantes. Id.

☞ **LILÉE**, s. f. Nayade, fille du fleuve de Céphise: elle donna son nom à une petite ville, qui étoit près de Delphes, du côté du mont Parnasse, dans laquelle Apollon & Diane avoient chacun un Temple.

LILERS, s. f. Nom propre d'un bourg de l'Artois dans les Pays-Bas. *Lilerium*, *Lillerium*, *Castrum Lilleriense*. Il est sur la petite rivière de Navez, à sept lieues d'Arras, vers le nord. Maty. Hadr. Valois, *Not. Gall. p.* 278.

LILI. Terme de Philosophie hermétique. Matiére propre à faire quelque teinture excellente.

☞ **LILIAL**, ale, vieux adj. Qui appartient aux lis. François, parce que les lis sont les armes de France. Le sceptre *lilial*, c'est-à-dire, le sceptre François.

> *Le Roi d'Ecosse ornoit sa beauté blonde,*
> *Pour épouser du sceptre* lilial
> *La fille aînée, où tant de grace abonde.*
>
> Marot.

☞ **LILING**, s. m. Ville de la Chine, dans la Province de Huquang, au département de Changxa, huitiéme Métropole de la Province.

LILITH, s. f. Ce mot, qui se trouve dans Isaïe, *XXXIV.* 14. est la même chose que *Strix*, en Latin. Quelques-uns disent que c'est un oiseau de nuit; selon Bochart, un oiseau qui se retire dans les déserts, & crie la nuit; d'autres, que c'est un spectre, une lamie, un phantôme qui apparoît la nuit, & qui tourmente les hommes, & sur-tout les enfans. Il n'est pas constant que le *Strix* des Latins soit un oiseau réel. Pline dit qu'on ne sçait ce que c'est. Les Poëtes en font une femme ailée comme les Harpies, & les Rabbins font de semblables contes de la *Lilith* de l'Ecriture. R. Elias Lévita, dans son *Thisbi*, dit que c'est l'une des quatre Meres des Démons. Pour qu'elle ne nuise point aux enfans nouveaux nés, ils écrivent sur les quatre murailles de la chambre où une femme fait ses couches, ces quatre noms, אדם חוה חוץ לילית: c'est-à-dire, *Adam, Eve, hors d'ici Lilith.* Ils écrivent encore les noms des trois Anges qui président à la Médecine, *Senoi, Sansenoi, Sammangeloph.* Ce sont sur-tout les Juifs d'Allemagne qui pratiquent ces superstitions. Ailleurs, ils pendent des amulettes ou talismans au col des enfans. Voyez Buxtorf, dans son Dictionnaire Rabbinique. Bochart, *Hieroz. P. II. L. VI. c.* 9. & Bellon, *Observ. L. I. c.* 10.

☞ ***LILIUM***, s. m. Terme de Pharmacie, ou de Confiseur. C'est une liqueur appellée autrement en Latin *Camphorata*.

LILLE. Voyez LISLE.

LILLE, s. f. Nom propre d'une rivière de France. *Illa*, *Ella*. Elle naît dans le Limousin, baigne Périgueux dans le Périgord, & Libourne dans la Guienne, où elle se jette dans la Dordonne. Maty.

LILLEBONE, ou plutôt **L'ILEBONNE**, s. f. Nom propre d'une petite ville de la Normandie, en France. *Juliobona*, *Juliabona*. Elle est sur la Seine, entre Caudebec, & le Havre de Grace, à deux lieues de la premiére, & à six de la derniére. Maty. Si l'on en croit Du Moulin, dans son Histoire de Normandie, *L. XII. S* 4. *L'Ilebonne* a été bâtie par César des ruines de Calet. Sur cette ville, voyez la *Descript. Géograph. & Hist. de la Haute-Normandie*, *T. I. p.* 2. *& suiv.*

☞ **LILLERS**, s. m. Petite ville de France en Artois, sur le Navez, entre Aire & Béthune, à sept lieues d'Arras.

LILLO, s. m. Prononcez *Lilo*. Nom propre d'une bonne forteresse des Pays-Bas. *Lilloa*. Elle est dans le Brabant Hollandois, sur l'Escaut, à deux lieues au-dessous d'Anvers. Tous les vaisseaux qui passent devant *Lillo*, sont obligés d'y jetter l'ancre, & d'y payer les droits de Douane aux Provinces-Unies. Maty. Autrefois on disoit

soit Linlo, l'*n* s'est changée en *l*. Hadr. Valois, *Not. Gall. p.* 281.

LILYBÉE. Voyez MURSALA.

L I M.

LIMA, f. f. ou LOS-REYES, f. m. pl. qui signifie *les Rois*. Nom propre de la ville capitale du Pérou, & le siége du Viceroi de toute l'Amérique méridionale. *Lima*, *Civitas Regum*. Elle est située dans une agréable vallée, sur la riviére de Lima, à deux lieues de la mer du Sud, où elle a le bourg de Callao de Lima, fortifié & défendu par un château, & un très-bon port. Cette ville a été bâtie par les Espagnols; les rues en sont droites & larges, & les maisons d'une même symmétrie, n'ayant ordinairement qu'un étage. Elle est fort vaste, puisqu'on y compte trente-six grands quartiers, sans parler de deux grands fauxbourgs. Elle est fort riche, à cause du grand commerce qu'elle fait avec la nouvelle Espagne par la mer du Sud, & avec l'Espagne de l'Europe par l'isthme de Panama, & la ville de Porto-Bello. Il y a une Audience ou Parlement, un Archevêché, une Université, grand nombre de Couvents, & trois Maisons de Jésuites. Maty. *Lima* fut érigée en Archevêché l'an 1541. par Paul III^e^. Ses suffragans sont les Evêques de Panama, de Quito, de Truxillo, de Huamanga, d'Aréquipa, de Cuser, de Sant-Jago, & de la Conception.

Avant la conquête des Espagnols, & lorsque les Incas étoient maîtres du Pérou, Cuser en étoit la capitale; depuis la conquête c'est *Lima*. *Lima* est grande & belle; elle est située dans une plaine, dont le terrein est parfaitement égal. D. Francisco Pizarro, qui la fonda, la nomma l'Assomption, *Los-Reyes*, ville des Rois. Paul III. en la faisant Métropole en 1540. lui donna le nom de Saint Jean; mais l'usage supérieur à toute puissance en fait de langue, lui a donné celui de *Lima*. Voyez ci-dessous. Toute la ville est divisée en carrés égaux, qui ont chacun 320 piés à chaque face, & 1280 de tour. Les maisons sont belles & riantes, quoique bâties seulement de terre, de brique, de cannes, de bois & de chaux, à cause des tremblemens de terre fréquens; mais elles sont d'une propreté admirable, tant au dehors, qu'au dedans. Il y a environ quarante mille ames à *Lima*. La huitiéme partie à peu près sont des blancs.

Le climat de *Lima* est le plus doux du monde. Il n'y a ni froid, ni chaleurs excessives, ni tonnerres, ni pluies, ni grêle, ni tempêtes, seulement des tremblemens de terre fréquens & terribles. Du côté du nord, *Lima* a de hautes montagnes presque toûjours couvertes de brouillards. Tout l'hyver il fait des brouillards à la campagne qui suppléent aux pluies, & fournissent à la terre l'humidité nécessaire pour produire. Ils sont moindres depuis quelque temps, peut-être est-ce pour cela que depuis vingt ans, le blé n'y vient plus. Les autres fruits ou légumes y viennent à l'ordinaire assez abondamment. L'Université de *Lima* fut fondée sous le nom de Saint Marc en 1545. par Charles-Quint, qui l'enrichit, & lui donna plusieurs privileges. *Lima* est entourée de murailles que fit faire le Duc de Palata Viceroi en 1684. mais la plus grande partie n'est que de terre.

La ville de *Lima* est située à deux lieues du port de Callao par 12 degrés 6 minutes 28 secondes de latitude australe, & par 79 degrés 45 minutes de longitude occidentale, ou différence du méridien de Paris, c'est-à-dire, 300 degrés 15 minutes de longitude, selon Péralta; & suivant le P. Feuillée, par 12 degrés une minute 15 secondes de latitude, & 79 degrés 9 minutes 30 secondes de longitude, c'est-à-dire, 300 degrés 50 minutes 30 secondes de longitude. Elle est bâtie dans une belle plaine, au bas d'une vallée qu'on appelloit autrefois Rimac, du nom d'une fameuse Idole des Indiens, qui rendoit de grands oracles; d'où par corruption, & par la difficulté que ces peuples avoient de prononcer l'*r* aussi rudement que les Espagnols, est venu le nom de *Lima*, qui est différent de celui que son Fondateur lui imposa dans son établissement; car François Pizarre qui la commença sous le regne de Dom Carlos (Charles-Quint) & de Doña Juana sa mere, tous deux regnans ensemble, l'appella la ville des Rois, *Los-Reyes*; peut-être aussi parce que les Espagnols conquirent cette vallée le jour des Rois, comme plusieurs le prétendent. L'écusson des armes de la ville semble favoriser l'un & l'autre sentiment; on y voit trois couronnes d'or, deux & une en champ d'azur, surmontées en chef d'une étoile rayonnante: quelques-uns font entrer dans l'écusson les deux colonnes d'Hercule, mais en plusieurs endroits elles ne paroissent que comme support, avec ces deux mots *plus ultra*, & les deux lettres I. & K. pour exprimer les noms de *Juana* & *Carlos*, dont elles sont les initiales. Quoi qu'il en soit, il est certain que ce nom ne lui vient pas pour avoir été fondée le jour de l'Epiphanie, comme le dit le P. Feuillée après Garcilasso de la Véga; & en l'année 1534. mais le 18 Janvier en 1535. jour de la fête de la Chaire de Saint Pierre, comme le raconte Francisco Antonio de Montalvo, dans la Vie du Bienheureux Torribio, Evêque de *Lima*. Frézier, *p.* 185 & 186. Voyez la longue description qu'il en fait. La distribution du plan de cette ville est fort belle, les rues y sont parfaitement bien alignées, & de largeur commode. Id. On compte à *Lima* 4000 caléches. En 1682. à l'entrée du Duc de la Palata, lorsqu'il vint prendre possession de la ville, les Marchands de *Lima* firent paver dans l'étendue de deux quartiers les rues de la Merced, & de los Mercadores, par où il devoit entrer à la place Royale, où est le Palais, de lingots d'argent quintés, qui pésent ordinairement environ 200 marcs, longs de douze à quinze pouces, larges de quatre à cinq, & épais de deux à trois, ce qui pouvoit faire la somme de 80000000 écus, & environ 320000000 de livres de notre monnoie. Il est vrai que *Lima* est en quelque façon le dépôt des thrésors du Pérou, dont elle est capitale. Frézier, *p.* 195 & 196. Le nombre des familles Espagnoles de *Lima* peut monter à huit ou neuf mille blancs, le reste n'est que mestices, mulâtres, noirs, & quelques Indiens, quoiqu'en tout il y ait près de vingt-cinq à vingt-huit mille ames. Id.

Suivant l'observation de D. Péralta, il faut transporter la côte du Pérou à l'oüest, & la mettre plus occidentale d'un degré 45 minutes, qu'elle n'étoit marquée dans la Connoissance des temps. Le sieur Alexandre, François, demeurant à *Lima*, qui a observé séparément, & avec Péralta, par les éclipses des Satellites de Jupiter, la mettoit encore 30 minutes plus à l'oüest, c'est-à-dire, par 80 degrés 15 minutes, ou cinq heures 21 minutes de différence du méridien de Paris, suivant les Tables de M. Cassini; mais le P. Feuillée, sur une Observation du sieur Alexandre Durand, ne la met que par 79 degrés 9 minutes 30 secondes, comme on a déja dit. Selon Messieurs de l'Académie, & la table qu'on imprime tous les ans dans la Connoissance des temps, la différence entre le méridien de *Lima*, & celui de Paris, est de 83 degrés 15 minutes occidentales, & par conséquent *Lima* seroit à 296 degrés 45 minutes de longitude. Ce qui fait entre D. Pédro de Péralta & Messieurs de l'Académie une différence de 3 degrés 30 minutes.

Lima, ou Rimac. Nom d'une petite riviére du Pérou, qui tombe dans la mer de Callao, port de la ville de *Lima*.

LIMA, PONTE DE LIMA. Nom propre d'une ville du Portugal. Elle est dans la Province d'entre Douro & Minho, sur la riviere de Lima, à quatre lieues de Braga, vers le nord. *Lima* est capitale d'une contrée qui porte son nom.

Lima, f. f. Nom propre d'une riviére de Portugal. *Limius*, *Limia*, *Limaa*, anciennement *Lethes*; *Belium*. Elle naît dans la Galice, traverse la Province d'entre Douro & Minho, baigne Ponte de *Lima*, & Viana de Fol de *Lima*, & se décharge peu après dans l'Océan Atlantique. Maty.

LIMACE, f. f. Insecte. Voyez LIMAÇON.

Limace. On donne ce nom à une certaine machine, qu'on appelle la vis d'Archiméde. *Archimedis cochlea*. C'est un canal appliqué en forme de vis autour d'un cylindre, qu'on appelle noyau, dont on se sert pour faire monter l'eau. Il faut donner à la *limace* une certaine pente pour attirer l'eau plus facilement. Voyez Ozanam, qui a fait la description de cette machine.

Limace, est aussi le nom qu'on donne à certaines voûtes. Voyez Limaçon.

LIMACHE, s. m. Nom propre d'un village du Chili, sur le chemin de Tiltil à Valparaisso. *Limachium.* C'est à *Limache* que fut trouvé un arbre dont le P. Ouallo donne la figure dans sa Relation des Missions du Chili. Il y en a un pareil à Rincan, à deux lieues de San-Jano, vers l'oüest-nord-oüest. C'est une croix formée par la nature, sur laquelle est un crucifix de même bois comme en bas relief; les Sculpteurs l'ont gâté pour y avoir touché en plusieurs endroits, parce qu'on ne voit plus dans quel état il étoit quand il fut trouvé. Frézier, p. 100.

LIMAÇON, s. m. Petit insecte qui a des cornes longues & déliées, qui est enfermé dans une coquille, & qui jette une humeur gluante & luisante. *Cochlea, limax.* Le *limaçon* sort d'un œuf, & quand on lui a coupé la tête, on y trouve une petite pierre, qui est bonne pour la gravelle, sous laquelle on trouve son cœur qui bat. Il est d'une couleur blanche, aussi-bien que les veines, & a de petites oreilles, dont la substance est membraneuse: ce qu'il a de particulier, c'est qu'il rejette son excrément par le col; qu'il respire par-là, & que toutes les parties propres à la génération y sont renfermées; & que chaque *limaçon* est mâle & femelle tout ensemble, ayant la verge très-longue, & faite comme celle d'une baleine. Les *limaçons* paroissent en quantité après la pluie. Les *limaçons* à coquille s'appellent aussi *Escargots*, & en Latin *cochlea*. Ceux qui sont sans coquille, s'appellent proprement *limas*, ou *limaces*, & en Latin *limax*. Il y a des *limaçons* blancs, de noirs, de grands, de petits, qui ne different que par les lieux où ils sont nourris. Ceux des lieux ombrageux sentent la bourbe & le limon. Ceux qui sont nourris au soleil, sont de bon goût; & s'ils vivent de serpolet, pouliot, origan, & autres herbes odorantes, ils ont le goût odorant. Les *limas* de rivières ont une très-mauvaise senteur. Il y en a qu'on fouit en terre avec une pioche, parce qu'ils s'y cachent en hyver, dont la coquille est blanche & dure; & ils sont meilleurs que ceux du printemps, ou de l'été. Pline dit que les Romains en étoient si friands, qu'ils les nourrissoient en garennes, ou viviers préparés exprès, & qu'ils les séparoient en différentes espéces, ausquelles ils donnoient divers noms & nourritures, & ils en discernoient le goût en les mangeant.

Ce que l'on a dit ci-dessus que les *limaçons* grands, petits, blancs, noirs, ne différent que par les lieux où ils sont nourris, ne paroît pas généralement vrai. Dans les mêmes endroits, où généralement parlant, les *limaçons* viennent très-gros & blancs, on en trouve de petits & de noirs.

Il y a une espéce particuliére de *limaçons* qui sont toûjours petits, & n'ont jamais qu'environ deux ou trois lignes de diamétre. Ils sont toûjours attroupés ensemble, & souvent en grande quantité, dans un espace de cinq ou six piés de terrein au plus, & quelquefois de deux piés, sur-tout au printemps, quand ils commencent à paroître. Mais ce qu'ils ont de plus particulier, c'est que sur la queue ils portent un morceau de coquille, qui y est attaché. Il est plat, de la même épaisseur, ou un peu plus épais que la coquille qui fait leur maison. Il est précisément de la même grandeur, & de la même figure que l'ouverture de cette coquille; & quand ils s'y retirent, ils la ferment très-exactement, c'en est comme la porte. Quand ils rampent, ils sont couchés horizontalement, ou sur la queue, & la coquille porte dessus.

Au Japon, les habitans mangent des *limaçons*, & ils sont fort bons. *Ambass. des Hollandois au Japon, P. II. p.* 131.

On dit aussi, qu'un escalier est fait en *limaçon*, quand il est fait en forme de vis, dont les marches sont rangées autour d'un cylindre de pierre, ou de bois.

Limaçon, se dit aussi de quelques voûtes, & de quelques trompes qui aboutissent en *limaçon*. *Testudo cochlearis.*

Limaçon, étoit aussi une forme de bataillon, ou escadron, disposé en *limaçon*. *Convolutus militum globus.* Voyez ceux qui ont écrit sur la Tactique.

☞ Limaçon. Terme d'Horlogerie. C'est un cercle tourné spiralement, & divisé en douze degrés, pour régler les coups de marteau d'une répétition. Le *limaçon* des quarts est partagé en quatre degrés.

On dit proverbialement d'un homme de néant qui veut paroître au-dessus de sa condition, que c'est un *limaçon* qui sort de sa coquille, qui commence à montrer les cornes.

Limaçon, vient de *limax*, *limacis*, & *limax* vient de *limus*, boue, limon, parce que les *limaçons* se forment de boue & de limon.

LIMAÇONESQUE, est un adjectif que Loret a forgé: on le trouve dans ses Lettres en Vers burlesques à Madame, où il appelle figure *limaçonesque*, une figure qui ressemble à un limaçon.

LIMAGNE, s. f. Nom propre d'une contrée de la Basse-Auvergne, en France. *Limania. Lemane* masculin, & maintenant *Lemane*, & *Lemanne* neutre. Elle est célébre pour sa fertilité, & elle peut avoir environ douze lieues le long de l'Allier, & à sa gauche. Ses lieux principaux sont Clermont, Riom, Montferrand, Issoire, Brioude, &c. Maty. Valois, *Not. Gall. p.* 48. De Hauteserre croit que la *Limagne* a pris son nom du limon, dont elle est pleine, & qui la rend un pays gras & fertile. Quelques-uns écrivent *Limaigne*.

Ce mot vient du Latin *alimonium*, qui veut dire *nourriture*. Le nom de *Limaigne* a été donné à ce pays, parce qu'il produit beaucoup de choses, qui servent à la nourriture des hommes & des animaux.

LIMAILLE, s. f. Poudre, ou petits filets qui se détachent des métaux qu'on use avec la lime. *Scobs, ramentum.* On nourrit l'aiman avec de la *limaille* de fer pour l'entretenir en sa force. Les Orfévres ont grand soin de recueillir les *limailles* d'or & d'argent. Les Chymistes font un bain de *limailles*, pour avoir un degré de chaleur de feu qu'on allume sous de la *limaille*. La *limaille* d'aiguille, est le fer le plus propre pour faire des préparations chymiques. Les *limailles* d'épingles servent à plomber des pots de terre, & se vitrifient. ☞ La *limaille* de cuivre, prise au poids d'une drachme, est bonne pour la guérison de la rage. C'est un violent émétique.

LIMAIRE, s. m. Nom que l'on donne au Thon lorsqu'il commence à grossir. *Thunnulus.* On ne l'appelle Thon, que quand il passe un pié de grandeur.

LIMANDE, s. f. Petit poisson de mer qui est de la figure des carrelets, mais plus plat, & plus mince. *Solea piscis.* La *limande* est assez bonne, quand elle est bien fraîche, & bien assaisonnée. *Limande* frite.

Limande, est aussi, en termes de Charpentier, une piéce de bois de sciage, plate, peu large & peu épaisse *Tigillum.* Les piéces qui servent à tenir & à lever les lançoirs ou palles d'un moulin, s'appellent des *limandes*.

LIMAS, s. m. *Limax.* Sorte de petit insecte qui ronge les feuilles & mange les fruits. *Limas* noir. *Limas* à coquille. Voyez LIMAÇON, c'est la même chose.

☞ Limas. Nom d'une espéce de coquillage de mer. *Limax.* Deux *limas* à peau de serpent. Gersaint.

☞ Limas. Riviére de Portugal dans l'Alentéjo: elle a sa source entre la Guadiana & l'Andalousie, & se perd dans la riviére de Moura.

LIMAT, LIMMAT, LINT, s. m. Nom propre d'une riviére de la Suisse. *Limagus, Limago, Lindemagus.* Elle a sa source aux confins du pays des Grisons, baigne la ville de Glaris, & après avoir traversé le Lac de Zurich, arrose la ville de ce nom, & celle de Bade, & se décharge dans la riviére d'Aar. Maty.

LIMBE, s. m. Terme d'Astronomie. C'est le bord du Soleil, de la Lune, qui apparoît lorsque le milieu ou le disque en est caché par quelque éclipse centrale. *Limbus.* On s'en sert aussi quelquefois pour expliquer les bords d'un Astrolabe, ou de quelque autre instrument à observer, qui est divisé par degrés, comme le carré, le quart de nonante, le graphométre, &c.

On observe la hauteur du *limbe inférieur*, & celle du *limbe supérieur* du Soleil, afin d'avoir la vraie hauteur de cet Astre, qui est la hauteur de son centre.

Limbe. Les Médecins Botaniques appellent aussi *limbe*, la bordure des plantes, de leurs fleurs & de leurs feuilles. *Limbus, ora.*

Limbes, au pluriel. *Limbus, Limbi, sedes Piorum ante Christi mortem.* Terme de Théologie. C'est ainsi qu'on appelle le lieu où l'Eglise croit que les ames des Patriarches attendoient la rédemption du genre humain, & où

où Jésus-Christ descendit dans le temps qui se passa entre sa mort & sa résurrection, comme l'enseigne Saint Thomas en sa Somme, les Théologiens, & le Catéchisme du Concile de Trente dans l'explication du cinquiéme article du Symbole. Du Cange dit que les Peres ont appellé ce lieu *Limbes* : *Eò quòd sit Limbus inferorum*.

Limbes. On appelle aussi de ce nom le lieu destiné à recevoir les ames des enfans morts sans Baptême, qui n'ont point mérité l'Enfer, parce qu'ils sont morts dans l'état d'innocence, & qu'ils ne peuvent pas entrer en Paradis, à cause du péché originel. Les enfans dans les *Limbes* sont privés de la vûe de Dieu.

> *Les* Limbes *& le Purgatoire*,
> *Près d'elle sont des lieux de gloire.* Voit.

> *Un Médecin remplit les* Limbes *d'avortons.*
> Regnier.

☞ LIMBE, s. m. Terme d'Horlogerie. C'est le bord d'une roue plate.

Limbe de la nature, se dit en termes du grand Art, pour réduction en la premiére matiére universelle.

LIMBOURG, s. m. Nom propre d'une ville des Pays-Bas, située sur la riviére de Vèze, à sept lieues de Liége, du côté du Levant. *Limbourg*, capitale du Duché de *Limbourg*, étoit une ville fortifiée, & défendue par un bon château, construit sur un rocher escarpé. Les François la prirent l'an 1675. & l'an 1677. ils démolirent le château, & une partie de la ville avec ses fortifications, si bien qu'à présent elle n'est presque plus qu'un amas de ruines. Maty. Valois écrit *Lembourg*, mais mal. Il ne croit pas cette ville ancienne. Voyez *Not. Gall. p.* 267. Il a raison. Elle ne fut bâtie qu'au XIII[e] siécle; car Henri, Archevêque de Cologne, ayant fait mourir sur un échaffaut Fridéric, Comte d'Isemberg, qui avoit épousé la sœur d'Henri, Duc de *Limbourg*, & les biens de Fridéric ayant été détruits ou enlevés, à cause du meurtre d'Engelbert, Archevêque de Cologne, qu'il avoit commis, & ses enfans dépouillés, Henri Duc de *Limbourg*, leur oncle maternel, prit soin d'eux, & leur bâtit un nouveau château sur un rocher fort escarpé, dont la Vèze baigne le pié. Il donna son nom de *Limbourg* & le titre de Comté à ce Château, & son neveu Théodoric fut appellé Comte de *Limbourg*. Voyez Imhoff, *Notit. Imp. L. IX. c. V.* 3.

Le Duché de Limbourg. *Limburgensis Ducatus*, *Transmosana Ditio*. Ce Duché, qu'on appelle aussi le pays d'outre Meuse, par rapport au Brabant, auquel il étoit autrefois uni, est aujourd'hui une province particuliére des Pays-Bas. Elle est entre le Duché de Juliers & l'Evêché de Liége. Elle n'a qu'environ dix lieues de longueur, & sept ou huit de largeur. C'est un pays fertile, que l'on divise en quatre contrées. La Seigneurie de Fauquemont, le Comté de Dalen, la Seigneurie de Rolduc, & le Duché propre de *Limbourg*. Les deux premiéres sont aux Hollandois, & les autres aux Espagnols; mais l'Empereur la tient aujourd'hui. Outre les lieux qui donnent le nom à ces quatre quartiers, on y remarque encore Mastrickt, ou du moins Wick, & Spa, célébre par ses eaux minérales. Maty.

LIME, s. f. Outil servant aux ouvriers qui travaillent sur les métaux, pour les polir, tailler, dégrossir, ou couper. *Lima*, *scobina*. Elle est faite d'acier trempé, & incisée en forme de plusieurs petits sillons. Il y en a de toutes grandeurs & grosseurs, servant à plusieurs usages, suivant lesquels on leur donne divers noms. Ce fer n'est pas assez poli, il y faut encore passer la *lime*.

Lima, une *lime*, est formé du Celtique *lin*. Pezron. Communément on croit que *lima* vient du son que fait la *lime*, comme le mot Grec λίγξειν; mais il vient de ῥίνη, qui signifie la même chose en Grec. Le ρ ou *r* se change souvent en *l*, & l'*n* en *m*. Cependant cette étymologie est dure : ainsi on peut tirer ce mot de λίζειν, qui signifie racler avec du verre, ou avec un fer; ou bien il s'est fait par contraction de λείωμα, qui vient de λεῖος, *levis*, poli. Isidore favorise ce sentiment, *Lima dicta*, *quòd leve faciat*. Ce sont ses paroles, *L. XIX. c.* 7. Vossius.

Lime douce, est celle qui a la taille fort fine, ou le grain menu. *Scobina*. *Lime bâtarde*, qui a le grain un peu plus gros; *lime d'Allemagne*, faite en Allemagne, de bon acier, qu'on vend au paquet, où il y en a depuis 3 jusqu'à 12. *Lime à feuille de sauge*, qui est demi-ronde des deux côtés, & un peu plate; *lime de tiers-point*, ou *à carnes*, qui est triangulaire; *lime à pignon*, qui est taillée comme un couteau, qui ronge les pignons. *Lime quarreau*, c'est la plus grosse lime, qui est carrée & trempée à paquet. *Lime à bouter*, pour dresser les pannetons des clefs. *Limes à potence*, *à carlette*, *limes à coutelles*, *limes ovales*, *limes en cœur*. Ces petites *limes* servent à vuider les anneaux des clefs, les écussons, les couronnes. Les *limes à dos de carpes*, ou à dossier, servent à fendre des compas. *Lime* à queue de rat, ou en queue de rat, pour croître les trous : *limes* rondes, *limes* demi-rondes, *limes* fendues par le milieu, pour les embases; *limes* fendues d'un côté seulement, pour le même usage : *limes* qui ne sont point taillées sur les côtés, pour fendre & dresser les rateaux des clefs : *limes* coudées qui servent à couper & à dresser des clous à fiches : *limes* à mâtir, &c.

Lime sourde, *lime de refend*, qui fait l'effet d'une scie. *Scobinula plumbo instructa*. Elle est toute enveloppée de plomb, & le manche même, de sorte qu'il n'y a que la partie qui scie qui est découverte. Elle sert à couper sans bruit les plus grosses barres de fer, pourvû qu'on les enveloppe aussi de plomb, sans y laisser rien de découvert que pour le jeu de la *lime*. La raison en est que le plomb, qui est fort doux, empêche le trémoussement des parties, tant de la *lime* que du barreau de fer, qui cause le bruit, comme fait la main qu'on met sur une cloche quand on la frappe.

La différence des *limes* & des rapes est en ce que les *limes* sont faites & taillées avec des outils tranchans, & les rapes sont piquées avec des ciselets & des burins.

Limes, en termes de Chasse, se dit des deux dents inférieures du sanglier, qu'on appelle autrement *dagues*, ou *armes de la barre*, & plus communément *défenses* : *Aprugni dentes falcati*, *pugnatores*.

Lime, se dit figurément en choses spirituelles. *Politura*. Ce Poëme n'est pas assez poli, il y faut donner encore un coup de *lime*. Un petit mot qu'on m'a apporté de votre part, m'a fait reprendre la *lime*. Voit. Ceux qui ont travaillé à polir la langue, ont aboli les termes qui leur sembloient trop rudes, ou ils ont passé la *lime* pour les adoucir. Bouh. Reprenez cent fois le rabot & la *lime*. Boil. On a dit d'un Poëte qui faisoit des vers fort durs,

> *N'attendez pas de lui qu'il polisse ses rimes,*
> *Il ébrécheroit trop de rabots & de* limes.

On appelle proverbialement une *lime* sourde, un sournois, un hypocrite qui fait le simple, & qui ne laisse pas d'avoir une malice cachée qui éclate avec le temps. *Simulator*, *hypocrita*. On le dit aussi des travaux qui usent insensiblement la santé sans qu'on s'en apperçoive, quoique très-vîte assez souvent. L'étude est une *lime* sourde qui affoiblit beaucoup peu à peu, & en divertissant.

Lime, signifie aussi quelques fruits qui sont des espéces de limon. Il y a des *limes* rondes, & pleines d'un jus fort doux. Des *limes* douces de Marseille.

Lime de Marée, ou *lime* de mer. Terme de Marine. On appelle ainsi l'écume & les herbes que la mer laisse sur les côtes en se retirant, & qui forment une trace, ou une ligne qui s'apperçoit.

LIME, s. f. Nom propre d'une petite riviére de la Natolie propre. *Lima*. Anciennement *Elatas*. Elle se décharge dans la mer Noire, au midi de Pendarachi, & au nord de Lippo. Maty.

LIME, LYME-REGIS, subst. m. Nom propre d'un bourg d'Angleterre, situé sur la côte du Comté de Dorchester, aux confins de celui de Devon. *Lima*. Ce lieu, qui a séance & voix dans le Parlement d'Angleterre, a un petit port, dans lequel le Duc de Monmouth fit descente avec trois grands navires, l'an 1688. dans le dessein de se faire reconnoître fils de Charles II. Roi d'Angleterre, & d'occuper le thrône : mais Jacques II. se délivra bientôt de ce rebelle.

LIMEIL, s. m. Nom propre d'un bourg de France. *Limolium* est dans le Périgord, au confluent de la Vézère avec

avec la Dordogne, & à cinq lieues au-dessus de Bergerac. Matt.

☞ LIMEN, s. m. Nom d'un golfe de la mer Noire. *Limen.* Ce golfe, que l'on nomme autrement Mer de Zabache, est ce qu'on appelloit autrefois Palus Mæotides. Le *Limen* communique à la mer Noire par le détroit de Caffa. Il est, selon quelques Cartes, vers le 60e degré de longitude, & le 46e de latitude septentrionale. Il a à l'orient la Circassie, au midi le détroit de Caffa & la Crimée, au couchant & au nord la petite Tartarie. Il s'étend du Nord-est au Sud-ouest. Il reçoit le Don, ou Tanaïs. On lui donne deux cents lieues de circuit.

Ce nom lui a été donné par les Grecs, il est purement Grec, & signifie un Port.

LIMÉNARQUE, s. m. Nom d'office & de dignité. Capitaine, Intendant, Gouverneur d'un Port. *Limenarchus, Limenarches.* Il est parlé des *Liménarques* dans le Code. Que les *Liménarques* & les Garnisons arrêtent les fugitifs, & les retiennent sous bonne garde. Dans une ancienne inscription il est parlé du *Liménarque* de Chypre; c'est-à-dire, le Gouverneur des Ports de cette Île.

Ce mot est Grec, & vient de λιμὴν, *un Port*, & ἄρχειν, *commander.* Aristote dit *Liménophylax.* Garde des Ports, au lieu de *Liménarque.* Voyez, *Politicor. L. IV.* vers la fin.

LIMÈNE, LEMÈNE, s. m. Nom propre d'une petite rivière du Frioul, en Italie. *Limenus*, anciennement *Romatinum.* Elle baigne Porto Gruaro, Concordia, & se décharge dans le Golfe de Venise, à Palata di Liméné. Matt.

LIMENTIN, s. m. Nom propre d'un faux Dieu des anciens Romains. *Limentinus.* C'étoit le Dieu qui gardoit le seuil de la porte, qui s'appelle en Latin *limen.* Chacun met un seul portier à sa maison, & il suffit, parce que c'est un homme; & ceux-là y ont attaché trois dieux, Forcule aux portes, Cardée aux gonds, *Limentin* au seuil; ainsi Forcule n'eût sçu garder tout à la fois la porte, le gond & le seuil. De Ceriziers, *Trad. de la Cité de Dieu, IV.* 8. Pourquoi Forcule, qui préside à la porte, & *Limentin*, qui a soin du seuil, sont-ils des dieux mâles, qui ont parmi eux Cardée, femme, intendante des gonds? Id. *L. VI. c.* 7. On voit que cet Auteur dit *Limentin*, & non pas *Limentinus.*

LIMER, v. act. Polir, user le fer avec une lime. *Limare, limâ exscindere.* Ce prisonnier a *limé* les barreaux de sa prison, & s'est évadé. Cette platine de pistolet est fort bien *limée.* Le fer bien *limé* n'est pas sujet à la rouille.

Limer. Terme de Salines. *Limer* un marais salant, c'est en ôter avec la bogue, le bouquet & la ferrée, les boues qui s'y sont amassées pendant l'Hyver. *Purgare, limum ejicere.* On *lime* le marais après l'avoir mis à coi.

Limer, se dit figurément en choses spirituelles, & signifie corriger avec soin, polir, perfectionner, mettre la dernière main. *Limare, expolire.* Les vers de cet Auteur sont bien *limés* & polis. Son style, ses expressions sont bien *limées.* Il faut, suivant le conseil d'Horace, garder un Ouvrage longtemps dans son cabinet, pour le bien *limer.* Il faut prendre garde de rien ôter de la substance & de l'agrément du discours, à force de le *limer* & de le polir. Bouh. Le style perd sa force & sa vigueur, si on le *lime* trop. Bal. Il faut polir & *limer* un Ouvrage, afin d'en ôter une première rudesse, qui sent le travail de la composition. S. Evr.

Limé, ée, part. pass. & adj. *Limatus, politus.*

☞ LIMES (la cité de). Plaine remarquable en France, en Normandie, au pays de Caux, à une demi-lieue de Dieppe, vers l'orient d'Été. On la nomme ordinairement *cité*, & une tradition populaire veut qu'il y ait eu autrefois une ville qui fut détruite en une nuit, & qu'on a tâché en vain de rebâtir. Les Sçavans du pays nomment ce lieu *Castrum Cæsaris*, le Camp de César.

LIMESTRE. Serge de *limestre.* C'est une serge drapée & croisée, qui se fait à Rouen. *Pannus tenuior limestrinus.* On la fabrique de la plus fine laine d'Espagne. On l'a appellée ainsi, du nom de celui qui en a fait le premier.

Combien, pour avoir mis leur honneur en séquestre,
Ont-elles en velours échangé leur limestre!

Regnier.

LIMERICK, s. m. Nom propre d'une ville de la Momonie, en Irlande. *Limericum.* Elle est capitale du Comté de *Limerick*, & située sur le Shannon, qui la partage en deux, à vingt lieues de Corke, du côté du nord. *Limerick* est fortifié & défendu par un bon château; c'est une des villes des mieux peuplées & des plus riches d'Irlande, à cause de la bonté de son port, où les plus gros navires peuvent remonter, quoiqu'elle soit à seize lieues de la mer. Elle a un Evêché, suffragant de Cashel. Matt.

Le Comté de *Limerick*, en Latin, *Limericensis Comitatus.* Contrée de la Momonie, en Irlande. Elle est entre les Comtés de Tipérari, de Corke, de Kerry & le Shannon. Sa longueur est environ de seize lieues, & sa largeur de huit. *Limerick* en est la ville capitale; on y distingue encore les bourgs de Kilmalock, d'Askeaton & d'Andare, qui ont séance & voix au Parlement d'Irlande. Matt.

LIMEURE. Voyez LIMURE.

☞ LIMEUX, euse, adj. m. Vieux mot. Fangeux, boubeux, couvert de limon. *Limosus, a, um.*

Quoique le roc d'herbes soit dépouillé,
Et que le lac de bourbe tout souillé
De jonc limeux *couvre le bon herbage.*

Marot.

LIMFIORT, ou ALBORG, canal. Le canal de *Limfiort*, ou d'Alborg, est un golfe de la mer Baltique, qui s'appelle canal plutôt que golfe, parce qu'il est étroit & long. Il s'étend depuis le Catégat, où est son entrée, jusqu'à une lieue de la mer d'Allemagne, & il sépare presque entiérement la presqu'île de Wensuffel du reste du Jutland.

LIMIER, s. m. Gros chien de chasse qui ne parle point, qui sert à quêter le cerf, & à le lancer hors de son fort. *Indagator, canis vestigator.* Il y a des *limiers* pour le matin, & d'autres pour le haut du jour.

LIMINAIRE, adj. m. & f. Qui est mis au commencement. *Proœmium, prologus.* Il ne se dit guère qu'en cette phrase, Epître *liminaire*, qu'on met à l'entrée & à la tête d'un Livre, soit pour en faire la dédicace à quelqu'un, soit pour servir de Préface, & avertir le Lecteur de quelque chose nécessaire pour mieux entendre l'Ouvrage. ☞ Avant le temps de Moïse, on ornoit les Livres d'une Epître *liminaire.* César Rochefort. On se sert aussi de son composé *préliminaire*, dans les négociations. Il est même plus en usage, & là & ailleurs, que *liminaire. Præliminaris, e.*

Ce mot vient du Latin *limen*, qui signifie proprement le pas, le seuil d'une porte; & qui s'est dit pour l'entrée d'une maison, ou de quelque édifice que ce fût; pour l'entrée d'une Eglise, & l'Eglise même; d'où vient qu'on disoit que les Pélerins alloient *ad limina Apostolorum & Sanctorum*; pour dire, alloient visiter les saints Lieux. Ils appelloient aussi *liminare*, les lieux disposés à mettre des statues, ce que nous appellons *niches*, à cause qu'il y en avoit plusieurs aux entrées des Eglises.

LIMINARQUE, s. m. Terme d'Histoire. Nom d'office & de dignité dans l'Empire Romain. *Liminarcha.* Les *Liminarques* étoient des Officiers destinés à veiller sur les frontiéres de l'Empire; ils commandoient les Troupes destinées à les garder.

Ce mot, comme quelques autres qui se sont établis au temps du bas Empire, est composé de deux mots, l'un Latin, & l'autre Grec. *Limen* veut dire, *porte, entrée*: les frontiéres d'un pays en sont les entrées. ἀρχὴ, signifie *commandement*, & ἀρχὸς, *Commandant.*

LIMISSO, s. m. Nom propre d'une ville située sur la côte de l'île de Chypre, environ à seize lieues de Basso, du côté du levant méridional. *Limissus. Limisso* a un Evêché suffragant de Nicosie; il est presque ruiné: plusieurs Géographes le prennent pour l'ancienne Amathonte,

rhonte, ou Amathusie, en Latin *Amathus*, où Vénus avoit un célébre Temple; mais d'autres Géographes soûtiennent que les ruines de cette ancienne ville, sont à plus de deux lieues de *Limisso*. Maty.

LIMITATION, s. f. Fixation, détermination d'un terme, de la valeur d'une chose, prescription de certaines bornes. *Finitio, præfinitio, definitio.* La durée de notre vie n'a point de *limitation* certaine. Le prix des Charges alloit dans l'excès, sans la fixation qu'on a faite, qui y a apporté de la *limitation*. La puissance Royale n'a point de bornes, de *limitation*.

Limitation, signifie aussi, restriction, exception, modification. *Limitatio, restrictio, modificatio.* Il n'y a point de maxime si générale, qui n'ait en plusieurs cas quelque *limitation*, quelque exception. Le pouvoir de ces Plénipotentiaires n'est point si grand, qu'il ne souffre quelque *limitation*. Donner une *limitation* à l'Ordonnance. Pat.

LIMITER, v. act. Donner des bornes, des limites à quelque chose; restreindre, modifier. *Definire, determinare, modificare.* Il ne se dit guère en parlant des frontiéres d'un Etat, des bornes d'un territoire. Il se dit plus ordinairement en parlant du prix d'une chose, de l'espace du temps, ou de l'étendue du pouvoir que l'on donne à quelqu'un. On *limite* toûjours le pouvoir d'une procuration, d'un mandement. Un douaire préfix se *limite* à une certaine somme. On doit faire son enquête dans le temps qui est *limité*, qui est prescrit. L'amour se doit *limiter* à l'union des cœurs. Saras. Dial. Ces paroles *limitent* notre substitution. Pat. *Limiter* un legs. Id.

Limité, ée, part. pass. & adj. *Circumscriptus.* L'esprit de l'homme est fort *limité*; ses connoissances ne s'étendent pas fort loin.

Je vois que votre vanité
N'aura plus rien de limité. Main.

LIMITES, s. f. plur. Bornes, extrémité d'une terre, d'une Province, d'un Etat. *Fines, limites, confinia.* Les Rois ont nommé des Commissaires pour régler les *limites*, les confins de leurs Royaumes. Ce Seigneur veut étendre sa terre au de-là de ses anciennes *limites*. Les Pirénées sont les *limites* de la France & de l'Espagne, la riviére de Bidassoa leur sert de *limites*. L'Espagne est resserrée dans ses anciennes *limites*.

Limites, se dit figurément en choses morales. *Finis, terminus.* La bonté de Dieu n'a point de *limites*. On dit d'un Prince, que son ambition est sans *limites*, qu'elle est démesurée. Dieu a prescrit aux Empires de certaines *limites* de puissance & de durée. La Rocher. Les vertus & les vices ont leurs *limites* & leurs frontiéres comme les Royaumes. M. Scud. Il n'est pas toûjours facile de marquer les justes *limites* qui séparent la vérité de l'erreur. Boss. On dit aussi, sortir des *limites* de la raison; pour dire, être déraisonnable.

Limite, s. m. en Astronomie. Le *limite septentrional* & *méridional*, sont les points qu'on appelle *ventre du Dragon*: ils sont éloignés de quatre-vingt-dix degrés des nœuds de l'Ecliptique; l'un du côté du septentrion, l'autre du côté du midi. *Termini, borealis & australis.* Ce sont les points de l'excentrique de la lune les plus éloignés de l'Ecliptique. La lune est alors à cinq degrés de latitude.

LIMITROPHE, adj. & subst. m. & f. Qui est voisin, attenant les limites d'une Province, d'un Etat. *Contiguus, finitimus.* La Picardie est une Province *limitrophe* de Flandres. On a eu bien de la peine en Europe à se persuader que les Etats de l'Empereur de la Chine, & ceux du Czar de Moscovie, étoient *limitrophes*, & que ces deux Princes étoient en contestation sur le partage de leurs frontiéres. Cela s'est cependant trouvé tres-vrai; & la paix de Nipchou a réglé leurs différends. On appelloit autrefois colonnes *limitrophes*, celles qui servoient à marquer les limites entre différens Etats. Ce mot signifioit autrefois un fonds destiné à nourrir les soldats qui étoient sur la frontiére. Il y a un Titre au Code qui porte ce nom. Sa signification a été depuis étendue à plusieurs sortes de confins.

LIMNADE, s. f. Nymphe d'étang. *Limnas, ados.* Les Déesses des étangs furent nommées *Limnades*, de λίμνη, qui en Grec signifie un étang. *Natalis Comes, Mythol. L. V. c.* 12. On les nommoit aussi Limnées, *Limnææ*. Quelques-uns disent *Limniades*; mais Théocrite, *Idyll. V.* dit *Limnades*.

LIMNIOTE, s. m. & f. Habitant d'un étang, habitant des marais. *Limniota.* On donne le surnom de *Limniote* à un saint Moine nommé George, qui reprit généreusement l'Empereur Léon de ce qu'il brisoit les images, & brûloit les reliques des Saints. Léon lui fit couper les mains, & brûler la tête. On fait sa mémoire le 24. d'Août; ses Actes sont rapportés dans la Préface du Ménologe des Grecs.

Apparemment ce Saint avoit son Monastère, ou sa cellule, proche d'un étang, ou dans des marais; car ce nom vient de λίμνη, un *étang*, λιμνιώτης, qui demeure sur un étang, dans un marais.

☞ LIMODORUM, s. m. Plante que plusieurs mettent entre les espéces d'orobanche. Sa tige est haute d'un pié, enveloppée de petites feuilles, qui sont comme des maniéres de petites gaines. Sa fleur ressemble à celle de l'orchis. Lorsqu'elle est passée, son calice devient un fruit semblable en quelque maniére à une lanterne à trois côtés, contenant des semences semblables à de la sciure de bois. Sa racine est composée de grandes fibres longues comme en l'helléborine. Toute la plante a une couleur purpurine foncée, ou violette. Elle croît aux lieux humides, & est apéritive.

LIMOGES, s. f. Nom propre d'une ville de France, capitale du Limosin, & située sur la Vienne, à vingt lieues d'Angoulême, du côté du levant. *Lemovica, Lemovicina, Lemovicum, Ratiastum Lemovicum, Augustoritum Lemovicum.* Cette ville est fort ancienne, & assez grande: on y voit des aquéducs, qui sont des ouvrages des Romains: il y a de très-belles Eglises, & quantité de Monastères, un Evêché, suffragant de Bourges, un Présidial, & une Election. On y fait le plus bel émail du monde. Maty. Voyez Hadr. Valois, *Not. Gall. p.* 269.

Œuvre de Limoges, ou bien, *Ouvrage de Limoges*. On entend par ces mots de l'émail. *Opus Lemovicense, encaustum.* Il est parlé dans des Registres de la Chambre des Comptes de Paris, des *œuvres de Limoges*. Les émaux ont été appellés par excellence, *ouvrages de Limoges*, parce qu'il n'y a point de lieu au monde où l'on ait si bien travaillé, ni si bien peint en émail, qu'à *Limoges*. On l'appelloit aussi autrefois travail de *Limoges* dans les Chartres. *Opus de Limogia, labor Limogia.*

☞ LIMOINE, en Latin *Limonium*. C'est une herbe qui a les feuilles semblables à celles de la bète, quoique plus menues & plus longues: elles sont ordinairement au nombre de dix. Ses tiges sont menues & droites, semblables à celles du lis, chargées d'une graine rouge, laquelle au goût a je ne sçai quoi d'astringent. Sa racine est grosse & rouge; ses fleurs sont blanches & petites: cette plante croît dans les marais & dans les prés, & fleurit en Juillet. La feuille & la graine de la *limoine* desséchent, & ont la vertu de consolider. La graine cuite dans du vin, ou pilée, étant bue, sert contre le flux de sang, pour arrêter les mois, & à ceux qui crachent le sang. Etant appliquée en emplâtre, elle est bonne contre les inflammations.

LIMON, s. f. Terre détrempée avec de l'eau, qui fait de la boue. *Limus.* Adam fut formé du *limon* de la terre. Jésus-Christ guérit un aveugle avec du *limon*. L'eau de cette riviére est toûjours trouble, & mauvaise à boire, à cause qu'elle traine quantité de *limon*. Vaug. Fleuve qui traîne beaucoup de sable & de *limon*. Ablanc.

Ce mot vient du Latin *limus*, boue, *limon*, ou du Grec λειμὼν, un pré, un lieu détrempé, humide.

Limon, se dit aussi du sédiment, ou lie de quelques corps liquides. *Facula, sedimen.* Quand de l'eau trouble est rassise, il se trouve du *limon* au fond du vase. L'encre trop vieille se gâte, ce n'est plus que du *limon*.

Limon, s'emploie aussi figurément en quelques façons de parler, par allusion à la matiére dont Adam fut formé. *Limus, lutum.* On diroit que le Ciel l'ait pétri d'autre *limon* que moi. Boileau.

Queis meliore luto finxit præcordia Titan.

La nature vous a formé
D'un limon *moins grossier que le* limon *vulgaire.*
Des-Houl.

LIMON, f. m. Est aussi une des deux principales piéces de bois qui composent la charrette, entre lesquels on met le plus fort cheval qui la tire. *Alter currûs temo.* Ce cheval sera bon pour le *limon.* Tout bois n'est pas propre à faire des *limons.*

Ce mot en ce sens vient du Latin *temo, temonis*, en changeant le *t* en *l*; ou bien de *ligamo*, qui vient *à ligando*, parce qu'on y attache le cheval.

☞ Limon, en Architecture, n'est pas seulement un terme de Charpenterie, selon M. Frézier, mais encore un terme de Maçonnerie. Ce n'est pas seulement une piéce de bois, mais aussi la pierre, qui termine & soûtient les marches d'une rampe, sur laquelle on pose une balustrade de pierre ou de fer, pour servir d'appui à ceux qui montent. *Scapus scalarum.* Cette piéce est droite dans les rampes droites, & gauche par ses surfaces supérieure & inférieure dans les parties d'escaliers tournantes.

Ce mot, dit-il, vient du Latin *limus*, tourné de travers. J'en doute fort, & je crois bien plutôt qu'il s'est dit de ces piéces de bois par la ressemblance qu'elles ont au *limon* d'une charrette, sur lequel on pose les ridelles de la charrette, qui sont comme une balustrade. Du bois ce mot a passé à la pierre.

LIMON, signifie encore le fruit du limonnier. *Citreum minus.* Il y a des *limons* aigres, & de doux. Le jus du *limon* aigre ôte les taches d'encre du linge. Les Latins les ont aussi appellés *limones*, ou *mala limonia.* Voyez LIMONNIER. Il y a à Lar en Perse des *limons* doux, qu'on nomme *Bacrai. Pietro della Valle, India, L. XVI. p.* 387.

LIMON, f. m. Le Col de LIMON. *Limonius mons.* C'est un passage des Alpes. Il est dans le Comté de Tende, entre la ville de ce nom, & celle de Coni. Il prend son nom du village de *Limon*, nommé anciennement *Lumone.* Maty.

LIMON. Cap de LIMON. *Limonium caput*; anciennement *Heracleum Promontorium.* Cap de l'Amasie, en Natolie: il s'avance dans la mer Noire, entre l'embouchure du Casalmach, & celle du Pormon. Maty.

LIMONA, f. f. Nom propre d'une petite Île de la mer de Rhodes. *Limonia.* Elle est entre l'Île de ce nom, & celle de Stampalia, sur la côte de la Natolie. Cette Île a un bon port, mais peu d'habitans. Maty.

LIMONE. *Il Limone*, f. m. Nom propre d'une riviére de l'Île de Corse. *Limonius Fluvius.* Il prend sa source dans un lac qui est vers le milieu de l'Île; & coulant du côté de l'occident, il baigne Crusani, & se décharge dans le golfe de Ginerca.

LIMONIADE, f. f. Terme de Mythologie. *Limonias.* Les *Limoniades* étoient chez les Anciens, les Nymphes des prés. Aristote dit quelque part que les *Limoniades* meurent comme les Pans & les Faunes.

Ce mot vient de λειμὼν, *pratum*, un pré.

LIMONIUM, f. m. Plante dont les feuilles sortent de la racine, ayant la figure de celles du lapathum, mais plus petites, plus lisses, polies, douces au toucher, & d'une couleur verte-gaie. Il s'éléve d'entr'elles des tiges à la hauteur d'un pié, menues, nues, jettant plusieurs rameaux. Ses fleurs sont dispersées le long de ces rameaux, & tournées presque toûjours en dessous; elles sont composées chacune de cinq feuilles disposées en œillet, de couleur bleue-pâle, ou blanchâtre, enfermées dans un calice fait en entonnoir. Ses semences sont oblongues, rougeâtres, tirant sur le bleu. Sa racine est grosse, rouge, d'un goût astringent. Les feuilles & la semence du *limonium* sont astringentes, elles sont bonnes dans la diarrhée, dans la dysenterie, dans l'hémorragie. En Latin *limonium maritimum majus.* C. Bauh. Pin. 192. Il y a plusieurs autres espéces de *limonium.*

Ce mot vient du Grec λειμὼν, *prairie*; on a appellé ainsi cette plante, parce qu'elle croît dans les prés.

LIMONNADE, f. f. Breuvage qu'on fait avec de l'eau, du sucre & du jus de citron, ou du limon. *Expressus ex citreis minoribus liquor, vel poculum.* On prend de la *limonnade* en Eté pour se rafraichir. On en sert aux Dames qui sont au bal.

LIMONNADIER, iere, f. m. & f. Marchand qui vend de la limonnade, & plusieurs autres sortes de liqueurs, comme eaux de cerises, verjus, groseilles, framboises, du sorbet, de l'orengeade, &c. *Qui liquorem ex citreis expressum vendit, poculorum citreorum propola.* Injonction aux *Limonnadiers*, chez lesquels il arrive quelque querelle ou violence, d'en avertir à l'instant le Commissaire du quartier. De la Mare, *Traité de Police, T. I. p.* 204. Il y a défense aux Cabaretiers & *Limonnadiers* de retenir personne chez eux après huit heures du soir en Hyver, & dix heures en Eté. *Id. Ib.*

LIMONNER, v. n. Est un terme des Eaux & Forêts, qui se dit en parlant du bois qui est assez gros pour faire des limons. Il y a plusieurs endroits où l'on ne coupe point les bois taillis qu'ils ne *limonnent.*

LIMONNEUX, euse, adj. Boueux, bourbeux, fangeux; plein de bourbe & de limon. *Limosus, lutosus, in limum viscosus.* Ce ruisseau qui passe dans ces prés, est fort *limonneux.* La terre est si *limonneuse* dans les prairies, qu'on ne s'en peut tirer. Ils ne pouvoient asseoir la plante des piés, à cause des pierres rondes & *limonneuses* qui les faisoient glisser. Vaug. Bourbe *limonneuse.* Boil. Les anguilles, les grenouilles & les tanches, sont des poissons *limonneux*, qui aiment le limon, & qui en sont pleins. ☞ Des terres *limonneuses*, des chemins boueux & *limonneux.* Je fis une incision profonde à une jambe, d'où il sortit des sérosités *limonneuses.* Duverney, fils, *Ac. des Sc.* 1703. *Mém. p.* 157.

LIMONNIER, f. m. Cheval qu'on met au limon d'une charrette, qui s'attéle entre les deux limons. *Carruccarius, temonum equus, carrucarius ad temonem.* On a de la peine à trouver des chevaux assez forts pour être les *limonniers* d'un affut de canon. Du Cange l'appelle *equus limonerius.*

Limonnier, se dit aussi de l'arbre qui porte les limons. Ses feuilles & ses fleurs sont semblables à celles du citronnier: on ne sçauroit le distinguer que par son fruit, qui est plus rond; sa chair est ordinairement moins épaisse: il est divisé en cellules remplies d'une substance vésiculeuse, pleine de suc, & dans laquelle se trouvent quelques semences oblongues. Il y a plusieurs espéces de *limonnier.* Celui qu'on appelle *limonnier commun*, en Latin *limon vulgaris*, ou *malus limonia acida*, porte des limons, qui sont couverts d'une écorce jaune, ou citrine en dehors, blanche en dedans, odorante principalement en sa superficie, d'un goût aromatique; leur suc est aigre, fort agréable au goût & à l'odeur. L'écorce du limon est propre pour réjouir le cœur & le cerveau, pour résister au venin, & pour exciter l'appétit. Il y a quantité de *limonniers* dans l'Île de Sainte Catherine. Fréz.

LIMOSA, f. f. Nom propre d'une petite Île de la mer Méditerranée. *Limosa*, anciennement *Æthusa.* Elle est environ à quarante lieues de celle de Malte, en tirant vers les côtes de Tunis. Elle appartient à l'Ordre de Malte. Maty.

LIMOSIN, ou LIMOUSIN: c'est ainsi qu'on prononce; mais nos Géographes écrivent *Limosin*, f. m. Nom propre d'une Province de France, renfermée dans le Gouvernement général de la Guienne. *Lemovicensis Provincia.* Elle est bornée au midi par le Querci, au levant par l'Auvergne, au nord par la Marche, & au couchant par l'Angoumois & le Périgord. Le *Limosin* est un pays froid, & peu fertile: il produit peu de froment, & moins de vin, mais beaucoup de seigle, d'orge & de châtaignes, qui servent de pain aux *Limousins* plusieurs mois de l'année. On divise le *Limousin* en haut & bas; le haut est au nord, & le bas au sud. *Limoges*, Saint Hyvier, Chalus, sont dans le premier; Tulle, Brive, Userche, le Vicomté de Turenne & le Duché de Ventadour, dans le dernier. Maty. Limoges en est la capitale.

LIMOSIN, ou LIMOUSIN, ine, f. m. & f. & adj. Nom propre de peuple. Habitant du Limosin, ou Limousin, Province de France. *Lemovix, Lemovicensis.* Daurat &

& Muret étoient *Limousins*, & ont fait beaucoup d'honneur à leur patrie. La langue *Limosine* est une langue fort vantée par plusieurs Auteurs. M. Du Cange en parle dans la Préface de son Glossaire Latin; Galça, dans son Histoire de Catalogne, *ch.* 16. Escolan, dans son Histoire du Royaume de Valence, *T. I. ch.* 14. André Bosch, qui a écrit en cette langue sur les titres honorifiques du Roussillon, de la Catalogne & de la Cerdagne, en font de grands éloges. On a parlé autrefois cette langue dans le *Limosin*, & les Provinces voisines, dans la Guienne, le Languedoc, la Provence, le Roussillon, la Cerdagne, la Catalogne, le Royaume de Valence, les Îles de Majorque, de Minorque & d'Ivice. Elle s'est formée de la langue Françoise, de la langue Espagnole, & de la langue Gothique, & sur-tout de la langue Latine. Quoiqu'on la parlât dans tous les pays qu'on vient de nommer, c'étoit néanmoins en chacun d'eux avec quelque petite différence, qui pouvoit faire autant de dialectes. Cette langue a beaucoup de monosyllabes, ce qui marque le génie vif de ceux qui la parloient; car les mêmes mots ne sont pas monosyllabes dans les langues dont le *Limousin* s'est formé. On trouve des vestiges & des restes de cette langue dans plusieurs mots qui sont restés dans les pays où on la parloit. André Bosch l'éléve au-dessus de toutes les langues qu'on a parlé en Espagne. Cet Auteur, qui écrivoit il y a près de cent ans, avoue que la langue Espagnole commençoit à se polir. Il dit dans le même chapitre, & un peu plus bas, qu'on a parlé à la Cour de France la langue *Limousine;* ce qui ne paroît pas vrai, s'il l'entend de cette langue telle qu'elle se parloit dans le Roussillon, & dans les Provinces méridionales de la France.

LIMOSIN, f. m. Se prend particuliérement pour une espéce de Maçons, qui font les murailles de moëlon, avec de la terre, ou du mortier. *Cæmentarius, muralis faber.* Les *Limousins* ont fait le mur. La plûpart de ces sortes de Maçons viennent effectivement du *Limosin*, ou *Limousin.*

On écrit plus ordinairement *Limosin*, mais on prononce *Limousin.*

On dit d'un homme qui mange beaucoup de pain, qu'il mange du pain comme un *Limousin*, parce que les *Limousins* qui se répandent dans le Royaume, pour y travailler à la maçonnerie, ne se nourrissent guére que de pain, qu'ils mangent en abondance, & avec avidité. On appelle un zest de *Limousin*, un morceau de pain trempé dans du vin.

LIMOSINAGE, ou LIMOUSINAGE, f. m. Ouvrage de ces sortes de Maçons. Ce bâtiment n'est que du *limosinage.* Voyez LIMOSINERIE. C'est la même chose.

LIMOSINE, f. f. Terme de Fleuriste. *Lemovicensis Anemone.* Anémone qui est de même couleur que l'extravagante, verd, rouge & blanc, & lui ressemble assez du reste. MORIN.

LIMOSINERIE, f. f. Terme de Maçon, qui se dit des constructions & de fondemens qui se font seulement avec du moëlon & du mortier, sans paremens de pierre: ce qui vient de ce qu'on y emploie simplement des Limosins. Il y a eu dans ce bâtiment tant de toises d'ouvrages de *limosinerie.* Daviler croit que c'est à peu près ce que Vitruve appelle *Emplecton.*

☞ LIMOURS, f. m. Petite ville de France dans le Hurepoix, au Diocèse de Paris.

LIMOUSIN, INE, f. m. & f. Nom propre de peuple. *Lemovix.* Ceux qui habitent la Province de *Limousin.* Voyez LIMOSIN. Mais il faut prononcer *Limousin.*

LIMOUX, f. m. Nom propre d'une petite ville du Haut Languedoc, en France. *Limosum, Limosium. Castrum Limosium.* Elle est sur la riviére d'Aude, entre Alet & Carcassonne, à une lieue de la première, & à trois de la dernière. MATY. Voyez Catel, *Mém. pour l'Hist. de Languedoc, L. II. p.* 350.

LIMPIDE, adj. m. & f. Clair & net. *Limpidus.* Ce terme est dogmatique, & ne se dit que de l'eau & du vin. Une source *limpide.* L'eau de roche est *limpide.* Ce vin est *limpide*, clair & rassis. On dit quelquefois que l'urine est *limpide*, lorsqu'elle n'est point chargée, & qu'elle ne laisse aucun sédiment.

LIMPIDITÉ, f. f. Qualité de ce qui est limpide, qui le constitue limpide. *Limpitudo.* La *limpidité* de l'eau est une marque de sa bonté: il est peu en usage. ☞ La scrophulaire fermentée avoit donné dès la seconde portion une eau jaunâtre, & la scrophulaire non fermentée avoit conservé jusqu'à la cinquiéme portion une assez grande *limpidité.* Ac. des Sc. 1702. *Hist. p.* 39.

LIMPHATIQUE. Voyez LYMPHATIQUE.

LIMPURG, f. m. Nom propre d'une petite ville d'Allemagne, autrefois Impériale, maintenant sujette aux Archevêques de Trèves. *Limpurgum.* Elle est sur la riviére de Lohn, à une lieue & demie au-dessous de la ville de Dietz. MATY.

La Baronnie de LIMPURG. *Limpurgensis Baronatus.* C'est un petit Etat du Cercle de Franconie, en Allemagne. Cette Baronnie est presque entiérement enclavée dans la Souabe, & située au midi de la ville de Hall en Souabe. Elle peut avoir six lieues de long, sur deux ou trois de largeur. Gaildorf & Chonberg, auprès duquel est le château de *Limpurg*, en sont les lieux principaux. MATY.

LIMURE, f. f. Action de limer. *Limæ ductus.* Cet Ouvrier est recherché pour sa *limure*, à cause qu'elle est polie & fort juste.

LIMYRA, f. f. Nom propre d'une petite ville, autrefois Episcopale. *Limyra, Lymira.* Elle est dans le Mentéséli, en Natolie, entre la ville de Mentéséli, & celle de Finica. MATY.

☞ LIMYRE, f. f. Fontaine de Lycie qui rendoit des Oracles, selon Pline, d'une façon singuliére. C'étoit par le moyen des poissons. Les Consultans leur présentoient à manger: si les poissons se jettoient dessus, c'étoit un augure favorable pour l'événement sur lequel on venoit les interroger; s'ils le refusoient, en le rejettant avec leurs queues, c'étoit la marque d'un mauvais succès.

LIN.

LIN, f. m. Nom propre d'homme. *Linus* Saint *Lin* fut Souverain Pontife après Saint Pierre. Les deux Livres qu'on attribue à Saint *Lin*, & qui contiennent les Actes du Martyre de Saint Pierre & de Saint Paul, sont des Livres supposés. Voyez Bellarmin, *de Scriptor. Eccles.* & Possevin, *Appar. Sac.* & Baronius, à l'an 69. de JÉSUS-CHRIST. Quand on parle de ceux à qui la Fable a donné ce nom, ou des anciens Payens qui l'ont porté, on dit *Linus*, & non pas *Lin.* Voyez LINUS.

LIN, f. m. Plante dont la tige est ordinairement simple, haute d'environ deux piés, menue, ronde, vuide. *Linum.* Son écorce est pleine de filets, qui servent à faire de la toile déliée. Ses feuilles sont oblongues, étroites, pointues, placées alternativement le long de leur tige. Ses fleurs sont belles, bleues, composées chacune de cinq feuilles disposées en œillet, & soûtenues dans un calice à plusieurs feuilles. Cette fleur étant passée, il paroît un fruit gros comme un petit pois, presque rond, renfermant en dix capsules membraneuses dix semences oblongues, polies, douces au toucher, de couleur rougeâtre luisante, remplies d'une moële ou substance huileuse. En Latin *Linum sativum.* Il n'y a que la semence qui soit en usage en Médecine: on la fait infuser entiére, & bouillir dans de l'eau pour les mucilages; on la réduit en farine pour les cataplasmes; on en tire aussi une huile dont on fait un grand trafic. On appelle fil de *lin*, toile de *lin*, le fil & la toile qu'on fait des filets tirés de l'écorce, rouis, séchés & broyés comme le chanvre. Il y a plusieurs autres espéces de *lin.*

☞ On appelle gris de *lin*, une couleur qui ressemble à la fleur de *lin.* Le gris de *lin* est une couleur fort douce. du ruban gris de *lin.* AC. FR.

LIN VIF. C'étoit une sorte de *lin* dont on faisoit de la toile, qui non-seulement résistoit au feu, mais qui se nettoyoit plus dans la flamme, que si on l'eût mis à la lessive. On ensevelissoit le corps des Rois dans de la toile faite de ce *lin.* On dit que Néron avoit une serviette de *lin vif.* Cette sorte de *lin* est perdue, & on n'en sçauroit recouvrer, à ce que dit PANCIROL, ANTIQUITÉS PERDUES. C'est le *lapis asbestos* dont on faisoit cette espéce de toile, & on a encore de cette espéce de pierre

pierre asbeste, ou incombustible. On en tire une espéce de soie blanche très-fine, & qu'on peut aisément filer; avec ce fil on fait une toile d'une grande finesse; il n'y a point de soie blanche qui en approche. Voyez dans le *Diarium Italicum* du R. P. de Montfaucon, une Lettre de M. Philippe della Torre, Evêque d'Adria, sur la découverte faite à Rome d'une grande urne de marbre, dans laquelle on a trouvé une piéce de cette toile incombustible, qui renfermoit des os brûlés.

LIN, f. m. Nom d'une sorte de Bâtiment de mer, en usage autrefois. Froissart en parle. On dit que le *lin* alloit sur mer de tous vents. *Linter*.

Dix-neuf galées sans doute,
Avec deux lins *tous d'une route;*
Etoient venus pleins d'Espagnoux.

G. DE S. ANDRÉ, *Hist. de Jean IV. Duc de Bret.*

Ce mot vient du Latin *linter*. LOBINEAU, *Gloss.*

☞ LIN. Vieux mot. Lignée, race.

LINAGE, f. m. Ancien mot. Droit sur le lin. *Vectigal quod linum solvit, Linagia.* Voyez l'*Hist. de Bret. T. II. p.* 293.

LINAGE. LINAGER. LINAGIER. { Vieux mots, qui se disoient autrefois pour LIGNAGE & LIGNAGER. Voyez ces mots.

LINAIRE, f. f. Plante qui pousse plusieurs tiges à la hauteur d'environ un pié & demi, rondes, menues, revêtues de beaucoup de feuilles oblongues, étroites, semblables à celles du lin, ou de l'ésula. *Linaria.* Ses fleurs sont jaunes, fermées en devant par un mufle à deux mâchoires, découpées en quelques parties. Lorsque la fleur est passée, il paroît une coque presque ronde, ou ovale, partagée en deux loges, qui sont remplies de quelques semences plates de couleur noire. En Latin *Linaria vulgaris lutea, flore majore.* C. BAUH. PIN. 213. La *linaire* est diurétique, propre pour l'hydropisie, pour la jaunisse, pour la pierre, pour la difficulté d'uriner, étant prise en décoction. Il y a plusieurs autres espéces de *linaire.* On fait des fleurs de la jaune une huile utile aux hémorrhoïdes.

☞ LINAIS, f. m. Bourg de France, dans le Limosin, au Diocèse & Election de Limoges.

LINANGE, f. f. Nom propre d'une ville d'Allemagne, capitale du Comté de *Linanga*, en Latin *Linango*, *Leininga.* Le Comté de *Linange*, *Linanganus*, ou *Leininganus Comitatus*, est un petit pays d'Allemagne, enclavé dans le Palatinat du Rhin, à quelques lieues de la ville de Frankendal, vers le couchant: ses principaux lieux sont *Linange*, ou New-Leiningen, Turcheim, Gruntlat & Lampsheim. MATY.

LINCÉE, ou LYNCÉE, f. m. Il y a eu à Rome une Académie qu'on nommoit les *Lincées*, *Gli Lincei.* L'Académie des *Lincées* à Rome. MASCUR. Un des *Lincées*, nommé Stelluti, a fait un Livre par le commandement du Duc Frédéric Césis, Chef de l'Académie des *Lincées* à Rome, dans lequel il prouve qu'il y a des mines ou carriéres de bois fossil. Voyez Mascurat, *p.* 667. *& suiv.* où cette opinion est réfutée.

LINCEUL, f. m. Drap délié qu'on fait de lin. *Linteum, sindon.* On le prend généralement pour toutes sortes de draps de toile. Les lits sont faits, il n'y a qu'à y mettre les *linceuls*. Il faut chauffer les *linceuls*. Les plus riches n'emportent au tombeau qu'un *linceul*. On se sert plus ordinairement du mot de *drap*. Il y a néanmoins de certaines matiéres graves & pieuses, où le mot de *linceul* vaut beaucoup mieux que celui de drap. Joseph d'Arimathie ayant acheté un *linceul*, descendit Jésus de la Croix, & l'enveloppa dans le *linceul*. PORT-R.

Ce mot vient de *linteolum*.

☞ LINCHANCHI, f. m. Ville d'Amérique, dans la nouvelle Espagne, au pays d'Iucatan, à quatre lieues de Selam.

LINCHIANG, f. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Linchianum.* Elle est sur la riviére de Lan, dans le Kiangsi, où elle tient le huitiéme lieu. Elle a trois autres villes dans son territoire, & sous sa Jurisdiction. MATY.

☞ LINCK, f. m. C'est le nom que l'on donne en Angleterre à de certains gueux qui éclairent les passans la nuit, & les conduisent où ils veulent aller avec des torches de poix. Mon *Linck*, dont vous parlez, est affectionné à mon service. *Mémoires du Comte de* GRAMMONT. Votre Majesté ne connoît pas la nation des *Lincks*. IDEM.

LINCKE, f. f. Le fort de *Lincke*, ou de *Lincks*, en Latin *Linchia.* C'est une petite forteresse de Flandre. Elle est sur une colline, à une lieue & demie de Bourbourg, vers l'orient. MATY.

LINCOIR, f. m. Terme de Charpenterie. Piéce de bois qui soûtient les chevrons au droit d'une lucarne, d'une cheminée, ou autres ouvertures qui se font sur les toits. *Fulcimen.*

LINCOLN, ou LINCOLNE, f. f. Nom propre d'une ville d'Angleterre, capitale du Comté de *Lincolne*, & située sur la riviére de Withan, à seize lieues d'Yorck, du côté du midi. *Lincolnia, Lindecollinium, Lindum.* *Lincolne* est assez grande; elle a un Evêché, suffragant de Cantorberi, & elle étoit anciennement la résidence du Roi de Mercie. MATY.

LINCOLNE-SHIRE, ou LINCOLN-SHIRE, le Comté de LINCOLN. *Lincolnia, Lincolniensis Comitatus*, Province d'Angleterre. Elle est bornée au nord par le Comté d'Yorck; au couchant, par ceux de Nottingham & de Leicester; & au midi, par ceux de Rutland, de Northampton & de Cambrigde; elle est baignée au levant par la mer d'Allemagne. Ce Comté peut avoir vingt-deux lieues de long & environ dix de large; *Lincolne* en est la ville capitale: Crouwland, Boston, Grimsby, Stamfort & Grantham, en sont les autres lieux principaux, & ils ont séance & voix dans le Parlement d'Angleterre. MATY.

Le Comté de *Lincoln* est le pays des anciens Coritains, *Coritani*, selon Cambden. *Lincolne* est à l'endroit où le canal appellé Fossedike se joint au Withan. Ptolomée & Antonin appellent *Lincolne*, en Latin *Lindum*. Les anciens peuples de l'Île la nommoient *Lindcoit*, à cause des forêts qui environnoient cette ville. Quelques-uns ont dit *Luitcoit*, mais mal. Béde l'appelle *Lindecollinum*, & *Lindecollina civitas*, peut-être à cause de sa situation sur une colline, ou parce que c'étoit une Colonie. Les Saxons la nommérent *Lino-cyllanceartep*, les Normands *Nichol.* Depuis longtemps son nom est *Lincolne*, & en Latin *Lincolnia.* Quelques-uns croient, mais sans preuve, qu'elle a tiré ce nom du Withan, sur lequel elle est placée, & qui anciennement s'appelloit *Lindim.* Cambden croit plutôt que ce nom vient de l'ancien mot Britannique *lhin*, qui signifioit *un lac*, parce que le Withan s'élargissoit beaucoup autrefois en cet endroit. *Lindaw* en Allemagne, *Linternum* en Italie, Tall-hin, Glan-hin, Linlit-quo, en Angleterre, sont toutes villes situées sur des lacs.

LINCOPING, f. m. Nom propre d'une petite ville de Suéde. *Lincopia.* Elle est dans l'Ostrogothie, entre le lac de Véter, & la mer Baltique, environ à dix lieues de l'un & de l'autre. *Lincoping* a un Evêché, suffragant d'Upsal.

LINDAW, f. m. Nom propre d'une ville d'Allemagne. *Lindavia, Lindavium, Lindaugia.* Elle est du Cercle de Souabe, & située sur une petite Île du lac de Constance, qui est jointe à la terre ferme par un pont de 190 pas. *Lindaw* est une ville Protestante, riche, Impériale & forte. Les Suédois l'assiégérent inutilement l'an 1647. Dans la même Île où est la ville de *Lindaw*, il y a une Abbaye dont l'Abbesse prend le titre de Princesse de l'Empire, quoiqu'elle ne jouisse pas des droits de cette dignité. Toutes les filles sont nobles, & ne sont point Religieuses; elles ne font aucun vœu, elles se marient quand il leur plaît, & leurs parens héritent de leurs biens après leur mort.

L'Abbesse de *Lindaw* prétend que son Abbaye fut fondée au neuviéme siécle par Adalbert, Comte du Sacré Palais sous Louis le Débonnaire; & l'on cite sur cela un diplome de ce Prince de l'an 866. par lequel il confirme cette fondation. Mais la ville de *Lindaw* soûtient que ce diplome est faux, & suppose que cette Abbaye fut fondée à une lieue de la ville, en un bourg nommé Nonnenhorn, & Nonnenbach; que ce ne fut qu'au dixiéme siécle que les incursions des Hongrois obligérent ces Religieuses à se retirer dans l'Île où elles sont, & où

on

on les reçut avec bonté ; que ce ne fut que plus de deux cents ans après qu'elles prirent à bail emphythéotique une partie de la ville ; mais qu'elles n'ont jamais eu de droit ni de jurisdiction sur la ville, ni sur la meilleure partie de l'île. Plusieurs Auteurs ont attaqué ce diplome : Henri Wagnereck, Jésuite, l'a défendu.

☞ Sur l'origine de cette ville, & sur son Abbaye ; voyez le P. Hélyot, *T. VI. C.* 53.

LINDCOPING. Voyez LINCOPING.

LINDO, s. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg de l'île de Rhodes. *Lindus*, *Lindum*. C'étoit autrefois l'un des principaux lieux de l'île. Maty.

LINDOT, s. m. Terme de Fleuriste. Nom d'une Tulipe, qui est rouge, brune, & blanche. Morin.

LINDOW, s. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg du Marquisat de Brandebourg, en haute Saxe. *Lindovia*. Ce lieu est sur le bord d'un petit lac, dans le Comté de Ruppin, à trois lieues de la ville de ce nom, vers l'Orient. Maty.

LINDRE, s. m. L'étang de Lindre. *Lindricum stagnum*. Cet étang est dans la Lorraine, à deux lieues de Marsal, vers le levant. Il a quatre lieues de circuit, & la rivière de Seille en sort. Maty.

LINDRU, s. f. Nom propre de femme. *Lutridus*, *Lintrudis*. Lutrude, ou Lintrude, que le Vulgaire appelle sainte *Lindru*, étoit fille de Sigmar & de Lutrude, dans le pays de Pertois en Champagne, vers le milieu du V^e^ siécle. Baillet, *au* 22^e^ *de Septembre*.

☞ LINDSEY, subst. masc. Contrée d'Angleterre en Lincoln-Schire.

LINE. Vieux mot qui s'est dit pour *ligne*. Voyez ce mot.

LINÉAIRE, adj. Quelques Mathématiciens & Philosophes modernes se servent de ce terme, pour dire qui est fait en ligne, suivant une ligne ; rangé, disposé en ligne. ☞ Qui appartient à la ligne, qui n'a qu'une seule dimension, comme la ligne ; qui n'a que la longueur, sans largeur ni profondeur. *Linearis*, *e*. Une grandeur *linéaire* ou d'une seule dimension. Reyneau. Une grandeur *linéaire* est une grandeur de la premiére puissance. Il y a aussi des fractions *linéaires*. Par exemple $\frac{a}{b}$ est une fraction *linéaire*. Id. En Algébre la même grandeur peut être *linéaire*, & ne l'être pas, selon qu'on la considére. Vingt-quatre est une grandeur *linéaire*, si on la regarde comme une somme de 24 unités, mais si on la regarde comme un produit de 3 par 8, c'est une grandeur de 2 dimensions, & elle sera de 3 dimensions si on la regarde comme le produit de ces 3 nombres, 3, 4, 2. En fait de nombres on va à l'infini au-delà des 3 dimensions, mais les lignes ne peuvent pas les passer réellement. Mouvement *linéaire*. Par.

LINÉAMENT, s. m. Trait ou ligne délicate qu'on observe sur le visage, qui en compose la délicatesse, qui en fait conserver l'image, qui en cause le rapport ou ressemblance avec quelqu'autre. *Lineamentum*, *linea ductus*. Les Physionomistes prétendent juger des mœurs d'une personne par les *linéaments* de son visage. On ne peut distinguer les jumeaux, ils ont tous les mêmes *linéaments*. Le mot de *linéament* n'est pas si usité que celui de *trait*, sur-tout en Peinture & en Sculpture, où l'on ne se sert presque jamais de *linéament*. On dit, Former les premiers traits d'un visage, ou d'une figure, & non pas les premiers *linéaments*.

LINÉE. Vieux mot qui s'est dit pour *lignée*. Voyez ce mot.

☞ LINÉE, s. f. Sorte de satins de la Chine, ainsi appelés de la manière dont ils sont pliés.

☞ LINETTE, s. f. C'est la graine ou semence de la plante qui produit le lin.

LING. Terminaison de plusieurs mots qui nous viennent de la langue Teutonique, comme Otling ou Otlingue, nom que les Capitulaires de Charles le Chauve donnent à un canton du Bessin, en Normandie ; Osterling, &c. *Ling* est une terminaison fort commune dans la langue Teutonique, qui marque l'origine, ou la qualité, ou le diminutif. Huet. *Orig. de Caen*, *ch.* 21.

LINGAN, s. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Linganum*. Elle est dans le Junnan, aux confins du Tunquin, la troisiéme en ordre dans sa Province, & elle a une grande Jurisdiction, qui renferme neuf autres villes. *Ambass. des Holl. à la Chine*, *P. I. p.* 281.

☞ LINGARELLE, s. f. C'est une espéce de Scapulaire d'un pié en carré, qui est de petit gris, doublé de satin rouge pour les Chanoines de la Cathédrale du Puy, & de bleu ou de violet pour les autres Clercs. C'est une espéce de cuirasse de la même fourrure que l'Aumusse. . . Les Chanoines & tous les Clercs portent cette *lingarelle*, depuis les Complies du Samedi Saint inclusivement, jusques au Vendredi suivant. . . . Les Chanoines la portent avec l'Aumusse doublée de rouge, & personne ne peut entrer au Chœur sans la *lingarelle*, quand on est obligé de la porter. . . . Cette *lingarelle* a quelque rapport au Caperon que portent les Novices Capucins, conformément à la Régle de S. François. . . . *Merc. de Décemb.* 1736.

LINGE, s. m. Toile mise en œuvre, propre pour servir au ménage, ou à la personne. *Linteum*. Le *linge* de table est d'ordinaire ouvré, ou damassé. Les draps sont de *linge* plein & uni. Les chemises sont de *linge* fin, délié. Le *linge* est beaucoup meilleur sur les plaies que le coton. Voyez COTON.

Ce mot vient de *lin*, dont est fait le plus beau *linge*.

On appelle *gros linge*, celui qu'on met à la lessive, qu'on donne à la Blanchisseuse de gros *linge*, comme draps, serviettes, nappes & chemises ; *menu linge*, ou *linge fin*, les rabats, manchettes, cravates, mouchoirs, qu'on donne à savonner aux Empeseuses. On appelle, Un *linge* à faire la barbe, une espéce de serviette, qu'on met au col de quelqu'un, quand on le rase.

☞ On appelle, *Linge* d'Autel, tout le *linge* qui sert à l'Autel.

Accoupler le *linge*, c'est le coudre par paquets pour le mettre à la lessive, de peur qu'il ne se perde. *Lintea assuere*.

On dit qu'une personne est en *linge* uni, quand il n'y a point de dentelle : qu'elle a de beau *linge*, quand il est garni de dentelles & de riches points.

On dit proverbialement d'une personne mal propre, qu'elle est curieuse en *linge* sale, ou bien qu'elle est faite comme un paquet de *linge* sale, que c'est un paquet de *linge* sale. ☞ On dit proverbialement qu'un homme n'a non plus de force qu'un *linge* mouillé, pour dire, qu'il est foible, qu'il ne peut se soutenir. Ac. Fr.

☞ Linge, adj. Vieux mot. Foible.

LINGEN, s. m. Nom propre d'une ville du Cercle de Westphalie, en Allemagne. *Linga*. Elle est sur la rivière d'Embs, à dix lieues de Covorden, du côté du levant, & environ à seize de Munster, vers le nord. *Lingen* est fortifiée, a un bon Château, & est capitale du Comté de *Lingen*. Maty.

LINGER, ere, s. m. & f. Marchand qui vend de la toile, ou du linge ; ou l'Ouvrier qui le fait, qui le taille, qui l'ourle, qui le dresse. *Opifex*, *vel mercator lintearius*. Il y a de gros Marchands *Lingers*. Il y a aussi des Maîtrises particuliéres pour des *Lingers*, établies du temps de S. Louis. Il y a dans la Maison du Roi deux *Lingers* & *Lingéres*.

Lingere, s. f. C'est la Religieuse qui a soin du linge du Couvent, & qui donne aux Sœurs tout le linge dont elles ont besoin pour toute la semaine. *Lintearia*. C'est la Mere telle qui est *Lingére*.

LINGERIE, s. f. Marchandise de linge & de toiles. *Merces lintearia*. Ce Marchand fait grand trafic de *lingerie*. Cette fille entend bien la *lingerie*, travaille bien en linge.

Lingerie, ce mot se dit aussi du lieu où sont les boutiques des Lingers, des Lingéres. *Officina lintearia*, & *lingiria*, dans les Actes de S. François de Paul Allez à la *lingerie*, vous y trouverez tout ce qu'il vous faut. Rue de la *Lingerie*, est le lieu où il se vend le plus de toiles, de linge.

Lingerie. Ce mot est aussi usité dans quelques Communautés & Maisons Religieuses, pour signifier le lieu où l'on met le linge blanc, & le linge sale. *Lintearium*. Il faut porter ce linge à la *lingerie*.

☞ LINGETTE, s. f. Nom que les Anglois donnent à une sorte d'étoffe toute de laine non croisée, que l'on appelle communément en France Flanelle.

☞ LINGETTES. Ce sont aussi de petites serges qui se fabriquent dans l'Election de Vire en Basse-Normandie. Elles se transportent presque toutes en Bretagne.

☞ LINGKIANG, s. m. Ville de la Chine dans la province de Kiangsi, dont elle est la huitiéme métropole.

LINGO, ou LINGON, s. m. Nom d'une petite riviére de France. *Ingo*, *Ingon*. Elle est dans la Picardie, passe à Néle, ou Nésle, & se jette dans la Somme. Val. *Not. Gall. p.* 375.

LINGOT, s. m. Barre, ou morceau d'or, ou d'argent, tel qu'il vient des mines.

Ménage dérive ce mot de *lingua*; d'autres de *lingula*.

Lingot, se dit aussi d'un morceau de métal fondu, qui n'est ni monnoyé, ni ouvragé. *Fusi metalli cylindrus, talea*. Il est bien dangereux d'exposer en vente de l'or & de l'argent en *lingot*.

Lingot, se dit aussi de ces gros morceaux de fer, d'étain, &c. qui pésent plusieurs quintaux, qu'on transporte d'un lieu à un autre, pour les mettre en ouvrage. *Massa metallica*.

En termes de chasse, on appelle *lingot*, un morceau de fer gros comme le petit doigt, ou un peu moins, & long d'environ un demi pouce, dont on charge un fusil: on se sert de *lingots* pour tuer les sangliers, les loups, &c.

LINGOTIÉRE, s. f. Moule, ou creux dans lequel on jette le métal pour le réduire en lingot. *Cylindracum proplasma ærarium*.

☞ LINGUAL, ale, adj. Terme d'Anatomie. Qui appartient à la langue. *Lingualis*, *e*. Les nerfs appellés communément la neuviéme paire de la moelle allongée, ou paire *linguale*. Winslow. Nerfs hypoglosses communément nerfs gustatifs *linguaux*. Id. Les glandes *linguales* sont celles du trou *lingual*, ou trou cæcum de la base de la langue. Id.

☞ LINGUE, s. m. On donne ce nom à une sorte de morue verte, un peu longue, qui n'a presque que la peau & l'arête.

LINGUET. Terme de Marine, est une piéce de bois attachée sur le tillac pour arrêter le capestan, de peur qu'il ne détourne & ne dérive. *Retinaculum*.

LINGUIN, s. m. Nom propre d'homme. *Liminius*. Dom Ruinart dans ses Notes sur Grégoire de Tours, *Hist. Franç. L. I. c.* 39. doute si saint *Linguin* est le saint Martyr que Grégoire de Tours, *Ib. c.* 31. & *L. de Glor. Conf. c.* 36. appelle *Liminius*, ou l'Evêque qu'il nomme *Legonus*: mais Savaron & Baillet croient que S. *Linguin* est le premier. Entre les plus célébres qui répandirent leur sang, dans l'expédition de Crocus Roi des Allemands contre les Gaules, Grégoire de Tours, a remarqué S. Limine, que nous appellons S. *Linguin*, &c. Baillet.

☞ LINIER, iére, adj. Marchand ou Marchande qui fait négoce de lin.

LINIÉRE, s. f. Terre semée de graine de lin. *Terra lino consita*. Il se dit aussi d'une femme qui achette du chanvre habillé, pour le revendre aux particuliers.

☞ LINIES, s. f. pl. Fêtes en l'honneur de Linus.

LINIFICE, s. m. L'art de préparer, de travailler le lin, d'en faire des ouvrages. *Linificium*. Ce mot n'est point en usage. Chorier s'en est servi dans son *Hist. du Dauphiné*, *L. I. p.* 67. en parlant de l'Antiquité. Le commerce de lin ayant été établi dans Vienne par les Romains, sous la direction d'un Magistrat, qu'ils appellerent, à cause de son emploi, le Procureur du *Linifice* des Gaulés, s'y est depuis conservé presque sans affoiblissement. Chorier.

LINIMENT, s. m. Terme de Médecine. Reméde topique, adoucissant les âpretés du cuir, humectant les parties qu'il faut ramollir pour en résoudre les humeurs qui affligent le patient, & en ôter la douleur. *Illitus*. On se sert de différens *linimens* suivant les diverses occasions. Le *liniment* est d'une consistance moyenne entre l'huile & l'onguent. Il est composé d'onguens, d'huile, de cire, &c. Il ordonne la saignée, & les *linimens* ordinaires pour les pleurétiques. Degori.

Ce mot vient du verbe Latin *linire*, qui signifie oindre doucement.

LINKIO, s. m. Nom d'un fruit de la Chine. *Linkius*, *Linkio*. Il croit en abondance dans la Province de Péking. Il a une figure pyramidale triangulaire, & une écorce verte & épaisse, qui est rougeâtre vers son sommet, & qui noircit en séchant. Elle renferme une substance fort blanche, qui a le goût de chataigne; mais le *linkio* est trois ou quatre fois gros comme une chataigne. On le séme dans l'eau. La plante qui le porte, a les feuilles fort petites, elle les répand sur la surface de l'eau; les fruits viennent dans l'eau même. Hoffman, Anonyme qui a écrit de la Chine, *c.* 36. C'est un fruit aquatique, & ce sont les habitans de la ville de Xunte, qui le nomment *Linkio*. Il a presque la même forme qu'une truffe. On le plante par toute la Chine dans les eaux marécageuses & croupissantes; ses feuilles s'étendent fort sur la superficie de l'eau. *Amb. des Chinois. Part. II.*

LINLITGO, ou LITHQUO, s. m. Nom propre d'une ancienne ville des Damniens. *Lindum*. Elle est ornée d'un beau Palais, & capitale d'un des trois Bailliages de la Lothiane, province d'Ecosse, & située près du golfe de Forth, à cinq lieues de la ville d'Edimbourg, du côté du couchant.

LINON. On disoit autrefois *Linomple*, s. m. Toile fort déliée, faite de fin lin, qu'on vend en coupons, & dont on fait des rabats & des manchettes. *Carbasus*.

LINOT, s. m. C'est le mâle de la linotte. *Œgithus*. On ne se sert de ce mot que quand on veut distinguer le mâle d'avec sa femelle. C'est un *linot*. Ce *linot* est joli.

> Un linot *depuis peu, charmé de votre note,*
> *A fait divorce avecque sa* linotte. Pélisson.

Voyez LINOTTE.

LINOTTE, s. f. Petit oiseau de couleur grise, qu'on nourrit en cage, qui chante agréablement, & qui vit cinq ou six ans, quand on en a grand soin. *Œgithus*, *salus*, *ligurinus* en Latin. *Œgithus* en Grec, & *Favello* en Italien.

Ce sont d'ordinaire les Savetiers qui apprennent aux *linottes* à siffler & à chanter. Les *linottes* réussissent admirablement bien en France, il les faut prendre dans le nid, afin qu'elles puissent apprendre le chant que l'on leur sifflera le soir à la lueur de la chandelle; mais il faut que ce soit d'un petit sifflement si délicat, qu'il imite le naturel d'un oiseau qui siffle. Cet oiseau est très-joli, pourvû qu'il soit élevé, mais avec de bonne mangeaille & dans un lieu tempéré. Il est nécessaire de sçavoir qu'il lui faut quelquefois changer de mangeaille; sçavoir de la navette, & de la semence de melon mondée & pilée avec la navette, ou bien avec un peu de pâte de massepain, que vous lui présenterez par fois: cela produira deux bons effets; premiérement cela le rendra domestique, & secondement il en sera plus sain, & s'en portera beaucoup mieux; mais pour son ordinaire, la navette lui sera meilleure qu'aucune autre sorte de semence; on lui donne aussi quelquefois de la semence de plantin, quelquefois quelque épi de blé, pour le tenir gai, & des herbes.

La *linotte* est plus petite que le moineau; elle est d'une figure presque semblable; sçavoir, de couleur de terre cuite, ou de rouille tirant sur le cendré; mais cette couleur est plus couverte au mâle; c'est-à-dire, qu'elle tire plus sur le roux: le mâle a outre cela la poitrine semée de taches rousses, lesquelles sont brunes & plus grandes à la femelle; les grandes pennes des ailes sont noirâtres, mais par les côtés & à leurs extrémités, elles sont blanchâtres, aussi-bien que la queue pareillement, qui est composée de douze plumes; son ventre & son croupion sont blanchâtres; ses piés sont petits, courts & foibles, aussi-bien que ses ongles. Le mâle a trois ou quatre plumes de l'aile blanches, c'est-à-dire, par la moitié jusques au tuyau. Elles font leur nid dans les montagnes, & elles choisissent un lieu bas & frais; elles font pour l'ordinaire quatre ou cinq petits par nichée, & en font deux par an; mais si on détruit leur nid, elles en feront jusqu'à trois: tous les oiseaux de sa sorte pratiquent le semblable; si on en a du soin, elle vivra jusqu'à six ans. Il lui faut donner presque toûjours de l'herbe, & lui mettre dans sa cage un morceau de mortier, composé de chaux & de sable, d'autant que cela lui est fort sain. Elle est sujette à avoir la courte haleine; elle est aussi fort souvent travaillée d'un battement de bec; il lui faudra mettre, lorsque cela arrivera, un peu d'oximel, environ la quantité d'une coquille de noix, un peu de chicorée tendre pilée, ou du laceron, & en hyver des choux, ou de la poirée,

poirée, & prendre garde que le chenevi soit doux, & que la navette n'ait aucune mauvaise odeur. La *linotte* est nourrie en cage à cause de son chant, qui est très-doux & très-agréable.

Il y a une espéce de *linotte* qui est plus rougeâtre, qui est appellée *linotte* de vigne. Il y en a une autre semblablement qui est appellée *linotte* marine. Quand les *linottes* sont en amour, elles ont la poitrine enflammée.

Il y en a encore une autre espéce, qui est appellée *Gintel*, qui se nourrit de toutes sortes de semences: elle vole en troupe, fait trois ou quatre œufs, & est de même couleur que la *linotte* commune par le dos; sa tête & sa queue sont brunes, ses jambes sont rouges, sa poitrine est rousse & diversifiée de taches brunes, le bas de son ventre est blanchâtre.

Les *linottes* sur la fin du printemps ont la poitrine & le dessus de la tête de couleur entre rouge & orangé: elles vont en troupe l'hyver, & vivent de semences de chardons: elles ont antipathie avec l'âne, à ce que dit Bellon, à cause qu'il jette son nid en se frottant aux buissons, & les petits l'entendant braire, se jettent de leur nid en bas, de la frayeur qu'ils ont.

La *linotte* est sujette à la phthisie; ce qui se connoîtra à la voir mélancolique & hérissée, & au ventre qu'elle aura un peu plus enflé que de coutume, & plein de veines rouges, & la poitrine maigre, & à lui voir épandre ou béqueter sa graine. Pour la guérir de ce mal, coupez-lui le bout du croupion, & lui mettez dans son abreuvoir du sucre candi, ou autre sucre fin, & pour sa pâture, vous lui donnerez des betes, des laitues, du mouron, du laceron, & autres herbes rafraichissantes, quelquefois de la mercuriale, ou semence de melon bien pilée, & vous lui tiendrez un peu de mortier dans sa cage. Elle est aussi tourmentée du mal de poitrine, ou spasme, auquel cas vous la nourrirez de semences de melon, & vous mettrez un peu de sucre candi dans son eau, avec un peu de réglisse, & vous continuerez l'espace de cinq jours alternativement, lui donnant le jour qu'elle n'aura que de l'eau pure, quelques herbes rafraîchissantes; & quand même elle seroit enrouée, cela lui peut rendre la voix. La *linotte* est attaquée du mal subtil plus que les autres oiseaux, comme aussi d'apostumes, spasmes & gouttes.

Ménage dérive ce mot de *linaria*, *à lino quo vescitur*, parce qu'elle se nourrit de lin.

On dit proverbialement, pour reprocher à un homme qu'il a un peu trop bû, qu'il a sifflé la *linotte*.

On appelle aussi un homme de peu de sens, tête de *linotte*, à cause que cet oiseau a la tête fort petite.

LINOUN, s. m. Terme de relation & de Calendrier. Nom de la dix-neuviéme partie des 24 qui composent l'année des Cathaïens. D'Herbelot.

LINSTOCK, s. m. Nom propre d'un ancien bourg des Brigantes. *Linstockium*, anciennement, *Olenacum*. Il est dans le Comté de Cumberland, en Angleterre, près de la mer d'Irlande, & des ruines de la muraille qui séparoit anciennement l'Angleterre de l'Ecosse. Maty.

LINTEAU, s. m. Terme d'Architecture. C'est la piéce de bois qu'on met au-dessus d'une porte, opposée à *seuil*. *Limen*, *antepagmentum superius*. Il se dit aussi du dessus d'une fenêtre. *Linteau de fer*, est une barre de fer pour porter les claveaux d'une plate-bande, & qui doit être grosse à proportion de sa portée, & de sa charge.

LINTERNE, s. m. Nom propre de lieu. *Linternum*, *Liternum*. C'étoit anciennement une ville de la Campanie. Scipion l'Africain s'y retira par une espéce d'exil volontaire, & y mourut. Elle fut dans la suite Episcopale: maintenant elle est ruinée; & on en voit les ruines près de la Torre di Patria, qui est une tour bâtie sur le golfe de Gaiette, entre la ville de Pouzzole & l'embouchure du Volturne, environ à trois lieues de l'une & de l'autre. On voit aussi près de cette Tour le lac de Patria, que les Anciens nommoient *Literna*, ou *Linterna Palus*. Maty.

☞ LINTHÉES, s. f. pl. Sorte d'étoffes de soie qui se fabriquent à la Chine dans la province de Nanquin. Les *linthées* font partie des assortimens d'étoffes qu'on destine pour le Japon.

LINTO. Voyez LIS.

LINTRUDE. Voyez LINDRU.

LINTZ, s. m. Nom propre d'une ville d'Allemagne; capitale de la Haute-Autriche, & située sur le Danube, où elle a un pont, entre Passaw & Vienne, à dix lieues de la première, & à trente-six de la derniére. *Lintium*, *Lintia*, *Aurelianum*. Lintz est dans une plaine fort agréable, l'Empereur y a un château beau & fort, où Léopold I. se retira lorsque les Turcs assiégerent Vienne, & où mourut l'Empereur Frédéric IV. l'an 1493. Les Géographes la prennent communément pour l'ancienne *Gesodunum*, ville du Norique. Maty.

LINTZ, est aussi une petite ville du Cercle Electoral du Rhin. *Lintium*, *Lintia*. Elle est dans l'Archevêché de Cologne, sur le côté droit du Rhin, entre Bonne & Andernach, à trois ou quatre lieues de l'une & de l'autre. Maty.

LINUS, s. m. Nom d'homme, ou de Demi-Dieu. *Linus*. Deux fils d'Apollon ont porté ce nom; l'un qu'il eut de Psamathé, fille de Crotope Roi d'Argos. Celui-ci fut déchiré par des chiens. L'autre qui est plus connu, étoit fils d'Apollon & de Terpsichore, l'une des Muses. Ce fut un Musicien habile. On dit que c'est lui qui apporta les lettres des Phéniciens dans la Gréce. On dit aussi qu'Hercule trouvant qu'il touchoit mal son luth, le lui prit, & lui en cassa la tête. D'autres le font fils de Mercure & d'Uranie, parce qu'il étoit excellent Poëte & Orateur, & qu'il avoit écrit de l'origine du monde, du cours du Soleil & de la Lune, de l'origine des animaux & des plantes. Il disoit que tout avoit été créé en un instant. Voyez Plutarque, Suidas, & la Préface de Diogène Laërce. Diodore de Sicile dit qu'il fut le premier inventeur des nombres, & de la mélodie; qu'il y excella comme dans la Poësie. Il y a aussi deux Historiens Grecs qui ont porté ce nom. En parlant de tous ces Anciens, il faut dire *Linus* & non pas *Lin*.

LINX, ou plutôt LYNX, s. m. Animal que la plûpart des Modernes croient fabuleux, que les anciens ont dit avoir une vûe si subtile & si pénétrante, qu'il voyoit à travers les murailles. *Lynx* Jonston dit que c'est le même que le loup cervier, dont il fait une longue description. Scaliger dit qu'il est le *linx* mâle. Elien le décrit, avec une houpe de poil sur le bout des oreilles, qui est pareille à celle qu'on remarque au loup cervier. Appien fait mention de deux *lynx*; l'un grand, qui chasse aux cerfs; & l'autre petit, qui chasse aux liévres. On dit que lorsque le *lynx* a pissé, son urine se glace, & qu'il s'en forme une maniére de pierre luisante, & que le *lynx* qui sçait cela, couvre son urine avec de la terre. C'est une pierre de la longueur du petit doigt, dite *Lapis lyncis*; elle se trouve en abondance proche de Caën en Normandie. Nonobstant tout ce qu'on en dit, on tient aujourd'hui le *lynx* pour un animal imaginaire. Et à l'égard de cette vûe si subtile, on tient que c'est une fable fondée sur une autre qu'on fait de Lyncée, l'un des Argonautes, auquel les Anciens ont attribué si bonne vûe, qu'il voyoit jusqu'aux Enfers, & la lune le premier jour qu'elle étoit dans la conjonction; ce qui est aussi absurde, vû qu'alors sa partie qui regarde la terre, n'est aucunement éclairée du soleil. Les Latins l'ont appellé *lupa cervalis*, & ont cru que cet animal voyoit en dormant. Lisez Vossius, *de Idolol. III. c.* 58. & Bochart, *hieroz. P. I. L. III. c.* 8.

Le *lynx* étoit consacré à Bacchus. Bochart dit que nous appellons le *lynx* en François *once*, & que ce mot s'est formé du Grec λύγξ, en retranchant la lettre *l*.

On dit figurément, qu'un Prince a des yeux de *lynx*, lorsqu'il est si pénétrant dans les affaires, & qu'il a de si bons espions, qu'il découvre tous les secrets de ses ennemis, & de tout ce qui se passe dans son Etat. On dit aussi que nous voyons les défauts d'autrui avec des yeux de *lynx*; pour dire, que nous sommes bien clairvoyans en ces occasions; que rien ne nous échappe.

Car tout ce que nous sommes,
Lynx *envers nos pareils, & taupes envers nous,*
Nous nous pardonnons tout, & rien aux autres hommes.
La Fontaine.

LINYAO, s. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Linyaom*. C'est la sixiéme capitale de la Province de

Xensi. Elle est mouillée des eaux du fleuve Yao. C'est-là que la grande muraille finit. Son territoire est fort montagneux, & produit beaucoup d'Ures, ou bœufs sauvages, & des animaux semblables aux tigres. *Amb. des Holl. à la Chine, Part. I. p.* 146. Elle a quatre villes sous sa jurisdiction.

L I O.

LIOBE. Voyez LIÈBE.

LION, Lionne, s. m. & f. Les Poëtes le font de deux syllabes. Bête féroce, la plus courageuse & la plus dangereuse de toutes. *Leo.* Le *lion* a un cou fort roide, quoiqu'il ne soit pas composé d'un seul os, comme ont cru les Anciens; sa langue est âpre, & hérissée de quantité de pointes d'une matière fort dure, & pareille à celle des ongles, dont elles ont aussi la figure, ces pointes étant creuses à leur base, & recourbées vers le gosier, & sont longues de près de deux lignes. Ses pattes, ses dents, ses yeux & sa langue, sont semblables à celles du chat. Ses intestins ont près de vingt-cinq piés de long. Il jette son urine en arrière, & s'accouple ainsi avec la *lionne:* ce que font les chameaux, & les lièvres. Sa vessie est fort petite, parce qu'il boit fort peu. La différence du mâle avec la femelle est, que celle-ci n'a point de long poil à l'entour du cou. ☞ Dans le *Lion* la vésicule du fiel a plusieurs plis ou feuillets, & de-là M. Du Vernay a conjecturé que la bile y pouvant séjourner plus longtemps & s'exhaler davantage, c'étoit peut-être la cause de la grande ardeur de cet animal, & de la fiévre continuelle qu'on lui attribue. Ac. des Sc. 1704. *Hist. p.* 14. Le *Lion* rugit. Ablanc. Le malheureux *lion* fait raisonner sa queue à l'entour de ses flancs. La Font. On fait voir dans les spectacles des combats de *lions* contre toutes sortes de bêtes. Daniel sortit miraculeusement sain & sauf de la fosse aux *lions*. Samson & David déchirérent des *lions*. Quand on veut louer quelqu'un de force & de courage, on le compare au *lion*. C'est une erreur populaire, de croire que le *lion* ait peur du coq. Le Roi Jacques d'Angleterre en voulut faire l'expérience en sa présence, le coq fut déchiré par le *lion*. Il y a pourtant des *lions* timides; & les *lions* d'Agla, en la Province d'Habat vers Maroc, ont si peu de cœur, que le moindre enfant leur donne la chasse, ce qui a donné lieu à un proverbe Africain, quand on se veut moquer d'un poltron, on dit, Il est vaillant comme les *lions* d'Agla, à qui les veaux mangent la queue. Marmol, & Voyage de Rasilli.

Les Poëtes attèlent le char de Cybéle de deux *lions*, & sur les médailles il est représenté aussi tiré par deux *lions*. On portoit une effigie de *lion* dans les sacrifices de cette Déesse, parce que les Galles, ses Prêtres, avoient quelquefois tellement adouci, & apprivoisé des *lions*, qu'on pouvoit sans crainte les toucher & les caresser, à ce que dit Varron.

On dit aussi au figuré qu'un homme est un *lion*, qu'il a un cœur de *lion*, pour dire qu'il est brave & courageux.

Leo, un *lion;* ce mot est formé du Celtique *leu*, ou *Leon;* car chez les Celtes, *leva* signifie dévorer, comme font les *lions*. Pezron.

Il y a au Pérou des animaux que les gens du pays appellent *Leons*, ou *Lions*, quoiqu'ils soient bien différens des Lions d'Afrique. J'en ai vû des peaux pleines de paille, dont la tête tient un peu du loup & du tigre; mais la queue est plus petite que celle de l'un & de l'autre: ces animaux ne sont pas à craindre; ils fuient les hommes & ne font de mal qu'aux troupeaux. Frézier, *p.* 132. Voyez sur les *Lions* Vossius, *de Idolol. L. III. c.* 52. Bochart, *hieroz.. P. I. L. III. c.* 6. & Saumaise sur Solin. Marmol. *L. I. de l'Afriq. c.* 26.

Le *Lion* de Juda, en style de l'Ecriture, c'est Jésus-Christ, le Messie prédit par Jacob, *Gen.* XLIX. 9. sous la métaphore d'un *Lion*.

Le *Lion* de S. Marc, en tout l'Etat de Venise, est représenté avec des ailes: les Doges s'agenouillent devant lui, & la monnoie en est marquée avec un *Pax tibi Evangelista meus*. Mascur.

Lion marin. Animal qui a quelque chose du lion, & qui vit sur la terre & dans l'eau. *Leo thalassicus, marinus* On a vû vers le Cap de Bonne-Espérance *un lion marin* qui y fut tué, qui avoit dix piés de long, & quatre de large, la tête grosse comme celle d'un veau d'un an, de gros yeux affreux, des oreilles courtes, une barbe hérissée, & fort épaisse; des dents qui sortoient un demi-pié hors de la gueule; les piés larges d'un pié & demi, les jambes si courtes, que son ventre touchoit presque à terre. Il se retiroit à la mer, après s'être saoulé dans les bois.

Lion, est aussi un des douze signes du Zodiaque, le cinquiéme depuis Ariès. *Leo.* C'est la maison du Soleil, un signe chaud & sec. Les Anciens lui ont donné 27 étoiles, outre 8 informes. Képler lui en donne 40, & Bayer 43, dont deux sont de la premiére grandeur, deux de la 2^e^, cinq de la 3^e^, treize de la 4^e^, sept de la 5^e^, & quatorze de la 6^e^. Je ne sçai après cela comment M. Harris peut ne lui en donner que douze.

Le cœur du *lion* est une des plus considérables étoiles du Firmament. Les Astronomes l'appellent *Regulus*. Cette étoile au commencement de l'an 1703, étoit à 148 degrés 8 minutes 32 secondes d'ascension droite, & à 13 degrés 32 m. 18 secondes de déclinaison.

Les Poëtes disent que le *Lion* céleste est le *Lion* de la forêt de Némée, tué par Hercule, & mis dans les Astres à la recommandation de Junon.

Les Poëtes modernes disent aussi, le *lion* Belgique, en parlant de la Flandre, qui a pour Armes un *lion*. Heuterus & Hoepingius prétendent que ces Provinces ont ces armoiries depuis le temps des Croisades. Dans la révolte des Pays-Bas contre Philippe II. les Etats Généraux ayant conclu en 1585 un Traité avec Elizabeth, les Etats de Zélande firent frapper une médaille où l'on voyoit le *lion* Belgique, sortant du milieu des flots d'une mer irritée, dont il étoit tout couvert, avec ces mots, *Luctor & emergo*. La devise ne vaut rien. Le corps n'en est point tiré de la nature, ni vrai.

☞ Lion. C'étoit autrefois l'ornement le plus commun de la pointe de l'éperon, & aujourd'hui c'est encore presque toûjours un *Lion* qu'on y met en Hollande, parce que c'est un *Lion* qui est dans les armes de l'Etat; mais parmi les autres Nations, on y met présentement des siréne ou des figures humaines. Le terme général étoit Bestion.

Les armes d'Angleterre sont trois *lions*, & non pas trois léopards, comme le disent quelques Historiens; c'est Guillaume le Conquérant qui a donné ces armes à l'Angleterre. Il ne chargea d'abord son écu que de deux *lions*, & Etienne de Blois en ajoûta un troisiéme.

En Egypte, le *lion* étoit consacré à Vulcain, à cause de son tempérament tout de feu.

Les Léontins adoroient un *lion*, & en mettoient une tête sur leurs médailles ou monnoies, avec trois épis de blé sur les bords de la médaille. Marseille mettoit aussi un *lion* passant sur ses médailles. Plutarque dit encore, *Symp. Quæst. L. IV. q.* 5. que le *lion* étoit consacré au Soleil, parce que de tous les animaux qui ont des griffes recourbées, c'est le seul qui voie en naissant, & parce qu'il dort fort peu, & les yeux ouverts; mais c'est une fable. Ceux qu'on améne en France ont les yeux fermés quand ils dorment. On dit que pour la même raison les Perses donnoient la figure d'un *lion* à leur dieu Mithra, qui étoit le Soleil. Porphyre dit que les Prêtres du dieu Mithra chez les Perses s'appelloient *lions*, & les Prêtresses Hyénes, & Tertullien, *L. II.* contre Marcien, *c.* 13. les appelle en effet *lions*. Cependant, Pamélius dans sa note croit que Tertullien parle, non pas des Prêtres de ce Dieu, mais des *lions* qui tiroient son char, ce qui n'a point d'apparence, vû principalement ce que dit Porphyre, & que Pamélius apparemment ne sçavoit pas. Voyez encore au mot LIONNE.

Lion, en termes de Blâson, est appellé *rampant* & *ravissant*, pour l'ordinaire. *Leo reptans, repens*. On dit qu'il est *armé, couronné & lampassé*, *Exertâ linguâ leo*, quand sa langue, ses ongles, ou une couronne qu'on lui met sur la tête, sont d'un autre émail. Il doit être peint de profil, ne montrant qu'une oreille, & le bouquet de la queue tourné contre le dos, laquelle on nomme *double*, ou *fourchue*, quand elle est nouée & passée en sautoir. *Lion dragonné*, est un animal qui a le devant de *lion*, & le derriére de serpent. Il y en a de monstrueux, qui ont la tête humaine, de loup & de chien; d'autres échiquetés,

tés, variés, chargés de bandes, de fasces, & autres meubles. On appelle *lion léopardé*, un *lion* qui est passant, & qui montre toute la tête comme le léopard; & *lion morné*, le *lion* qui n'a ni langue, ni dents. *Lion diffamé*, est celui qui n'a point de queue; ce qui se dit aussi de celui qui n'a ni verge, ni génitoires, que quelques-uns appellent *sans villenie*, ou *éviré*. *Lion issant*, est celui qui ne montre que la plus petite partie du corps; sçavoir la tête, le col, les bouts des jambes, & l'extrémité de la queue contre le chef de l'écu. Le *Lion naissant*, est celui qui ne montre que le train de devant, la tête, les deux piés, & qui semble sortir du champ, entre la fasce & le chef. Le *lion brochant* sur le tout, se dit lorsque le *lion* est posé sur le champ de l'écu, qui est déja chargé de quelque autre blâson, & qu'il en couvre une partie.

☞ On prétend que les *lions* dans les armoiries signifient souvent les voyages faits en Afrique, pays fertile en *lions*.

Le *lion* au reste est le symbole de la vigilance & de la fureur, parce qu'il ne dort point, ou du moins il repose les yeux ouverts, & parce qu'il alonge sa queue, & s'en bat les flancs, à mesure que sa colere s'échauffe. Je ne sçai si en Afrique le *lion* dort en effet les yeux fermés, mais j'en ai vû un en France qui dormoit les yeux très-fermés.

Lion, se dit proverbialement en ces phrases. Un chien vivant vaut mieux qu'un *lion* mort, c'est un proverbe sacré. A l'ongle on connoît le *lion*, *ex ungue leonem*: pour dire qu'on juge des choses à proportion par un échantillon, & qu'il faut souvent peu de choses pour faire connoître le caractère. On dit aussi, il faut coudre la peau de renard à celle de *lion*, pour dire, joindre la prudence à la valeur. On dit aussi, le partage du *lion*, tout d'un côté & rien de l'autre. On dit aussi, Battre le chien devant le *lion*, & cela se dit lorsque quelqu'un ayant fait une faute dont on n'ose le reprendre directement, on reprend un autre devant lui de la même faute. On dit aussi d'un fanfaron qui menace, que c'est un âne couvert de la peau du *lion*.

> *De la peau du* lion *l'âne s'étant vêtu,*
> *Etoit craint par-tout à la ronde,*
> *Et bien qu'animal sans vertu,*
> *Il faisoit trembler tout le monde.* La Font.

Lion. *Leo.* On donnoit ce nom à des Prêtres du Soleil. Voyez LÉONTIQUES.

☞ Lion. Ordre du *Lion*. Chevaliers du *Lion*. *Ordo Leonis. Equites Leonini.* Enguerrand I. Seigneur de Coucy, qui vivoit en 1080. ayant tué un lion dans la Forêt de Coucy, qui faisoit beaucoup de ravages aux environs, pour en conserver la mémoire, on fit faire en pierre la figure de ce *lion* que l'on plaça dans la cour du Château de Coucy, & l'on institua des fêtes & des réjouissances, qui se renouvelloient tous les ans. On dit que ce fut à cette occasion que fut institué l'Ordre du *Lion*, qu'Enguerrand II. renouvella au commencement du regne de S. Louis, ce qu'il fit avec une magnificence royale; mais il y a plus d'apparence que ce Seigneur a été l'Instituteur de cet Ordre. On donnoit pour marque à ceux qui y entroient une médaille d'or où étoit représenté un *lion*. P. Hélyot, *T. VIII. C. 39. sur des Mémoires de M. de Clairambault.*

Lion. Espéce de monnoie d'or Françoise qui avoit cours du temps de François I. qui avoit pour Légende, *Sit nomen Domini benedictum*, & pour figure un *lion*; elle pesoit trois deniers cinq grains, & valoit cinquante-trois sols neuf deniers. On avoit aussi fabriqué des *lions d'or* sous le regne de Philippe de Valois en 1338. Les *lions d'or* succédérent aux écus d'or le 4 Novembre 1338. Cette monnoie fut ainsi nommée, à cause du *lion* qui est sous les piés du Roi. Un manuscrit qu'a cité M. Le Blanc, *Traité Historique des Monnoies de France*, p. 243. dit que ce *lion* représente le Roi d'Angleterre, sur qui Philippe de Valois avoit eu l'avantage, lorsqu'il voulut lui disputer la Couronne de France. Il n'est pas tout-à-fait hors d'apparence, dit M. Le Blanc, que le Roi d'Angleterre soit désigné par ce *lion*, puisque sur la plûpart des monnoies que ce Prince fit faire en Guienne, cet animal y est représenté. Cette monnoie des *lions d'or* finit le 14 Juin 1339. Un Réglement pour les monnoies fait pour 1487 & 1488. & rapporté par le P. Lobineau, dans son *Hist. de Bretagne*, *T. II. p.* 1481. fixe les *lions* a cinquante sols. Ce qui montre que cette monnoie avoit encore cours en Bretagne.

☞ Lion. On donne ce nom à une sorte de linge ouvré qui se fabrique en Beaujolois, petite Province de France. Il y en a de deux espéces, sçavoir, le grand *lion*, & le petit *lion*. Ce linge se fait ordinairement tout de lin.

LION. Voyez LYON.

Lion (Golfe de). *Sinus Leonis*; *Gulfus Leonis*, *Leoninus*, *Mare Leonis*. Sanson, & d'autres Géographes, entre autres M. de Lisle, appellent *Golfe de Lion* toute la mer qui s'avance sur les côtes de Provence, de Languedoc & de Roussillon, & toute la grande anse que forment ces côtes. Hadr. de Valois, dans sa *Notice des Gaules*, p. 217. *col.* 2. les réfute par Guillaume de Nangis, & par la route de S. Louis marquée par cet Auteur: car s'embarquant à Aiguemorte, dernier port de Languedoc, & faisant voile à l'Est, il n'arrive au Golfe de *Lion* que le troisiéme jour. De plus, S. Louis le passa en peu d'heures, quoiqu'avec beaucoup de péril. Ce Golfe n'étoit donc pas bien grand; & il falloit que ce fût une partie de la mer de Provence. Valois juge, par une autre relation faite il y a deux cents ans, que c'est la mer qui est à la hauteur de Briganςon de Borme, & des Îles des Lions; & qu'il fut ainsi appellé à cause que c'étoit un passage très-dangereux. Les Bollandistes, dans les *Acta Sanct. April. T. I p.* 171. *not.* r, croient que le Golfe de *Lion* n'est pas l'endroit de la mer Méditerranée, où le Rhône se jette, qui ait eu autrefois ce nom de la ville de *Lyon*, qui par le Rhône y communique; mais que c'est le Golfe de Grimaut, que l'on a appellé *Gulfus Leonis*, Golfe de *Lion*, ou *Gulfus Leonum*, Golfe des *Lions*, à cause de deux petites Îles, ou plutôt de deux rochers qui y sont, & qu'on nomme encore aujourd'hui les *Léons*. Hadr. Valois n'est point encore de cette opinion, parce que si c'étoient ces Îles, dont ce Golfe eût pris son nom, on l'eût appellé, dit-il, *Gulfus Leonum*, des *Lions*, & non pas *Leonis*, du *Lion*.

Au reste, quoi qu'il en soit de l'origine de ce nom, Valois a tort de reprendre nos Géographes modernes; car il faut distinguer ce qu'on appelloit autrefois Golfe de *Lion*, & ce qu'on nomme aujourd'hui de ce nom. Pour l'ancien Golfe de *Lion*, Valois dit vrai: pour celui d'aujourd'hui Sanson & les autres ont raison, & ils ne parlent que de celui-là. L'on a étendu le nom de Golfe de *Lion* à tout ce que Valois, en suivant les Anciens, appelle *Mare Gallicum*, Mer de Gaule, ou de France. Aujourd'hui le Golfe de *Lion*, *Sinus Lugdunensis*, ou *Leoninus*, est une partie de la mer Méditerranée, qui s'étend depuis la côte orientale de l'Ile Minorque, & celle de la Catalogne, tout le long du Languedoc, jusqu'aux embouchures du Rhône, où commence la mer de Provence.

Lion en Beauce, s. m. Nom propre d'un village de l'Orléanois, en France. *Leones in Belsia.* Il est à cinq lieues d'Orléans, vers le nord, & vers le bourg de Toury. Maty. Ce nom & les suivans s'écrivent aussi Lyon.

Lion-sur-Loire, ou Lyon-en-Sullias. Nom d'un village de l'Orléanois, en France. *Leones ad Ligerim.* Il est près du bord méridional de la Loire, entre Sulli & Gien, à trois lieues de celle-ci, & à une de celui-là. Maty.

Lion-le-Saunier. Nom propre d'un bourg de la Franche-Comté, situé dans le Bailliage de Monmorot, à dix lieues de Dole, du côté du midi. *Leodo Salinarius.* Ce lieu a été autrefois fortifié. Il est près d'Arley. Ce lieu a pris le surnom de Saunier, parce qu'on y faisoit du sel, qu'il y avoit des Salines. Valois, *Not. Gall. p.* 271.

Lion. Terme de Philosophie hermétique. C'est le soufre, ou sperme masculin; c'est aussi le fixe qui dévore l'aigle, c'est-à-dire, le volatil: ce mot signifie encore le mercure. Le *lion verd*, ces mots signifient, 1°. Le mercure Philosophal. 2°. La teinture du vitriol. 3°. Le fourneau des Sages. 4°. L'œuf hermétique. Le *vieux lion*, c'est l'œuf des Sages. Le *lion rouge*, c'est la teinture de l'or, ou l'élixir parvenu au rouge parfait, ou l'huile rouge de vitriol. Le *lion ravissant*, c'est le mercure hermétique. Le *lion volant*, c'est la même chose; c'est encore la substance volatile.

LENT DE LION. Terme de Botanique. C'est le nom d'une plante. Voyez DENT, & l'Ouvrage de Ray, *L. V. c. 9. p. 244 & suiv.*

LIONCEAU, s. m. Le petit de la lionne. *Leonculus* Il y avoit avec eux quelques *lionceaux*. VOIT. Les *lionceaux* rugissent après leur proie. PORT-ROYAL.

Le lion qui reconnoît son sang & sa vaillance
Dans ce lionceau *belliqueux*,
Se décharge sur lui du soin de sa vengeance.

En Blâson, on appelle *lionceaux*, les figures des lions, quand il y en a plus de trois. On en met quelquefois jusqu'à seize, & quelquefois sans nombre; & alors on dit que l'Ecu en est semé.

LIONE, s. m. *Porto Lione, Porto Draco*, ou le Port de Pirée. *Piræus, Piræus portus.* C'est un port de la Grèce. Il est sur le Golfe d'Égine, environ à deux lieues de la ville d'Athènes, du côté du couchant. Ce port, qui prend son nom de la figure d'un lion qu'on y voit, sert à la ville d'Athènes, à laquelle Thémistocle l'avoit anciennement joint par une grande enceinte de murailles.

LIONE, *Sierra Lione*, ou la montagne des Lions. *Leana*, ou *Leonum mons*. C'est une célèbre montagne de l'Afrique. Elle s'étend beaucoup du couchant au levant, entre le pays des Négres & la Guinée, & elle pousse plusieurs branches dans ce dernier pays, jusqu'à la mer de Guinée. Quelques Géographes la prennent pour le *Currus Deorum* des Anciens. MATY.

Le Cap de *Sierra Leone*, le Cap de Ledo, ou de Tagrin. *Caput montis Leana.* C'est la pointe la plus occidentale de la montagne des Lions. Elle s'avance dans l'Océan Atlantique, en la côte occidentale du pays de Malaguette, aux confins du Royaume de Melli, dont elle n'est séparée que par l'embouchure de la rivière de *Sierra Leone*. Les Anglois y ont établi une Colonie depuis quelques années. Au reste quelques Géographes prennent ce Cap pour l'*Hesperium cornu* des Anciens, que d'autres mettent au Cap verd. MATY.

LIONIME, adj. Vieux mot, qui s'est dit pour *léonin*, *léonine*. Rime *lionime*, c'est la rime qui fait que des vers sont léonins. *Leoninus*.

LIONNE, s. f. Femelle du lion. *Leana*. Voyez LION. Les Ambraciotes adoroient autrefois la *lionne*, parce que Paphages, ou comme Janus Parrhasius l'appelle, *Epist.* 8. Phacyllus, Tyran d'Ambrasie, ayant rencontré une *lionne* accompagnée de ses petits lionceaux, cet animal le mit en piéces, & remit ainsi Ambrasie en possession de sa liberté. Voyez Vossius, *de Idol. L. III. c.* 75. La *lionne* est un des animaux qui a le plus d'amour pour ses petits. Hérodote, *L. III. c.* 108. Antigonus, *Histor.* 25. Horus, *Hieroglyph. L. II. c.* 78 disent que la *lionne* ne porte des petits qu'une fois dans sa vie, que la nature a pourvû par-là à la sûreté du genre humain, que ces animaux eussent détruit, s'ils avoient multiplié beaucoup; que chez les Egyptiens une *lionne* étoit le hiéroglyphe d'une femme qui n'a qu'une fois des enfans. Quoi qu'il en soit du hiéroglyphe des Egyptiens, qui a bien pu être fondé sur une fausse opinion, plusieurs Auteurs soûtiennent que c'est une fable, & que les *lionnes* ont des petits plus d'une fois, & qu'elles en ont plus d'un chaque fois Voyez sur les *lionnes*, Bochart, *Hieroz. Part. I. L. III. c.* 75.

La Compagnie, ou l'Ordre de la LIONNE, *Leana Societas*. Les Chevaliers de la *Lionne*, *Equites Leana.* C'est une Compagnie de Gentilshommes qui se joignirent ensemble sans qu'on sçache ni le temps, ni l'occasion, ni le motif de leur union. On croit seulement que cette Compagnie se forma durant les guerres de la Maison d'Anjou, comme celles du Devidoir & du Navire, & à peu près pour la même fin. César Eugène Caraccioli, dans son Histoire sacrée de Naples, & Tertullien dans son Jeu des Armoiries de Naples, parlent de cette Compagnie de la *Lionne*. L'Abbé Justiniani la met au nombre des Ordres Militaires, *Part. II. c. 63. p. 705. & suiv.* mais au vrai ce n'est point un Ordre, c'est seulement une Compagnie, ou Société de Gentilshommes de Naples Elle prit son nom de sa devise, qui étoit une *lionne* qui avoit au cou un collier, dont partoit une double laisse qui lui enlaçoit les piés à plusieurs tours. Ces Gentilshommes la portoient au col. Quelques-uns disent qu'elle étoit d'argent; mais quelquefois elle étoit d'or, & n'étoit pas toûjours de la même maniére. Cette *lionne* enlacée étoit un symbole de leur propre Reine, dit l'Abbé Justiniani, *P. I. c.* 63.

LIONNE. Terme de Fleuriste. Nom d'une Tulipe qui est incarnat, rouge & blanc. MORIN.

LIONNÉ, ÉE, adj. Terme de Blâson, qui se dit du léopard rampant comme le lion. *In modum leonis positus, gradiens, incedens.*

LIONNISTE. Voyez LYONNISTE.

LIONNOIS. Voyez LYONNOIS.

LIONNOISE. Voyez LYONNOISE.

☞ LIONS EN FORÊT, ou LIONS-LA-FORÊT, s. m. Quelques-uns écrivent *Lyons*. Nom propre d'un petit bourg de Normandie. Il est dans une forêt, qu'on nomme la Forêt de Lions, entre Rouen & Gisors, à quatre lieues de la première, & à deux de la derniére. On a donné mal à propos à ce lieu le nom de *Leones*, ou *Leonum sylva*. Ce seroit plutôt *Vici*, & *Vicorum sylva*. Voyez la *Descript. Géograph. & Historique de la Haute-Normandie, T. II. p.* 228 & 240.

LIONS EN SANTERS, ou SANTOIS, s. m. Bourg de la Picardie, situé dans la contrée de Santerre, à sept lieues d'Amiens, du côté du Levant. *Lebunum in sanguinem terso.* Hadr. Valois écrit *Libons* en Santers. Voyez *Not. Gall. p.* 501.

LIOUBE, s. f. Les Charpentiers appellent *lioube*, l'entaille qu'il faut faire pour enter un bout de mât sur ce qui en est resté debout, lorsqu'un vaisseau a été démâté par un gros temps. *Incisus, incisura.*

LIOUBETTE, subst. fém. Nom propre de femme. *Lubecia.* Sainte *Lioubette*, honorée à Sainte Croix de Poitiers. CHASTELAIN, *Martyrologe, 7. Février, p.* 557. On ne trouve que cela de Sainte *Lioubette*. Mais ne seroit-ce point la même que *Leobgytha?* ID. *p.* 566.

L I P.

LIPA, s. f. Nom propre d'une petite ville de la Croatie. *Lipa*. Elle est sur la rivière de Dobra, près du Windisch-Marck, à deux lieues de Melling, vers le levant. MATY.

LIPARI, s. m. Nom propre de ville, & de la plus grande & la plus considérable des Îles de *Lipari*, auxquelles elle donne son nom. Elle est au milieu des autres, & a six lieues de circuit. *Lipara*. On y trouve des bains excellens, & plusieurs cavernes, dont il sortoit autrefois des flammes, & la ville de *Lipari*, Episcopale, suffragante de Messine, située sur un rocher escarpé de tous côtés, & défendue par la citadelle de Pignatara. Le fameux Corsaire Barberousse la ruina, l'an 1544. mais elle s'est bien rétablie depuis. MATY.

Les Îles de LIPARI, *Insula Liparea*, anciennement *Æolia*, *Vulcania*, *Hephæstiades*. Ces Iles sont dans la mer de Toscane, au couchant de la Calabre, & au nord de la Sicile, dont elles dépendent. Les Poëtes Payens feignirent qu'elles étoient la demeure de Vulcain, & celle d'Eole, Roi des vents; ils n'en comptoient que sept, mais il y en a un plus grand nombre, dont quelques-unes vomissent des flammes. Les principales sont Lipari, qui donne le nom aux autres, Strongoli, Pare, Rotto, Panaria, le Saline, Volcano, Fenicusa, Alicur & Ustica. MATY.

LIPES, s. m. Nom d'un lieu au Pérou. *Lipesium*, *Lipesium* C'est un lieu de mines qui ont fourni pendant long-temps beaucoup d'argent; il y a huit moulins travaillans, sans compter ceux des petites mines des environs, comme Escala, Aquegua & San-Christoval, dans lesquelles il y en a six. *Lipes* est divisé en deux parties, éloignées l'une de l'autre de moins d'un demi-quart de lieue; l'une s'appelle *Lipes*, & l'autre Guaico. FREZIER, *p.* 131. La colline où sont les mines est au milieu de Guaico & de *Lipes*, toute percée d'ouvertures de mines, dont il y en a une si profonde, qu'on y trouva la fin du rocher, au-dessous duquel étoit du sable & de l'eau, ce qu'ils appellerent les Antipodes. ID. De Ghiouchiou à *Lipes*, il y a environ 70 lieues. ID. De *Lipes* à Potosi, il y a environ 70 lieues. ID.

☞ LIPHEIM, f. m. Bourg d'Allemagne dans la Suabe, sur le Danube, avec un Château à une demi-lieue de Guntbourg.

LIPING, f. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Lipinga.* Elle est la septiéme de la Province de Queicheu, & a trois autres villes sous sa jurisdiction. Maty. Les habitans de *Liping* parlent une Langue inconnue aux Chinois. *Ambass. des Hollandois, P. I. p.* 277.

☞ LIPIRIE, f. f. *Voyez* LIPYRIE.

☞ LIPKI, f. m. Terme de Relation. Les *Lipkis* ne sont proprement autre chose que des Déserteurs, qui pendant la guerre prennent parti dans l'Armée ennemie. En temps de paix, on appelle aussi *Lipkis* tous les Turcs ou Tartares qui se sauvent de leur pays pour s'établir en Pologne, & l'on donne le même nom aux Polonois qui vont en Turquie.

☞ LIPOGRAMMATIQUE, adj. Il se dit d'un Ouvrage dans lequel manque quelque lettre de l'Alphabet. C'est de cette maniére que Tryphiodore fit son Odyssée. Il n'y avoit point d'*A* dans le premier Livre, point de *B* dans le second, & ainsi des autres. Nestor, Poëte de Lavanda, qui vivoit du temps de l'Empereur Sévére, fit aussi une Iliade *lipogrammatique.* Lasus d'Hermonie, très-ancien Poëte, avoit fait une Ode & une Hymne sans ξ. Cléarque dans Athénée parle aussi d'une Ode sans ξ, de la façon de Pindare. Nous avons en Prose Latine un petit Ouvrage de Fabius Claudius Gordianus Fulgentius publié à Poitiers en 1696. par le P. Jacques Homey, Augustin, dont le premier chapitre est sans *A*, le second sans *B*, le troisiéme sans *C*, & ainsi du reste. Nos Auteurs François se sont exercés en cette maniére d'écrire, entre autres M. l'Abbé de Court (frere du célébre M. de Court, si connu dans la République des Lettres, de qui nous avons un bel éloge par M. l'Abbé Genest), lequel dans un Recueil intitulé *Variétés ingénieuses*, a composé cinq Lettres avec quatre voyelles, la première sans *A*, la seconde sans *E*, &c. On voit au même endroit une Lettre en monosyllabes du même Auteur.

☞ LIPOME, f. m. ou Loupe graisseuse. *Lipoma, atis.* Tumeur enkistée, ou espéce de loupe, formée par une graisse épaissie dans quelque cellule de la membrane adipeuse. Il en vient quelquefois de fort grosses entre les épaules.

☞ Ce mot est Grec, λίπωμα, formé de λίπος, *adeps*, graisse. Col. de Villars.

LIPOPSYCHIE, ou Lipothymie, f. f. Terme de Médecine. Diminution subite des actions vitales & animales, laquelle on appelle autrement *défaillance*, ou *pâmoison. Defectus animi, deliquium virium.* Dans la *lipothymie* le pouls est petit & débile : les sens internes & externes, & le mouvement animal, tant volontaire, que naturel, sont extrêmement affoiblis, & la respiration est fort obscure. Les causes de la *lipothymie* sont les grandes pertes de sang, les évacuations excessives, les exercices immodérés, l'air trop crasse ou trop chaud, tel qu'il est dans les assemblées nombreuses, &c. M. Harris dit qu'on la nomme aussi *liposychie.* Il falloit dire *lipopsychie.* Peut-être est-ce une faute d'impression.

Ce mot est Grec; il signifie, *défaillance des esprits.* λείπω, *deficio*, θυμὸς, *animus*; & *lipopsychie*, de λείπω, & de ψυχὴ, l'*ame.*

☞ LIPOTHYMIE, f. f. Terme de Médecine. Défaillance, pâmoison, évanouissement. *Lipothymia, animæ vel animi deliquium.* Une espéce de *lipothymie*, ou évanouissement, causée par le froid. Journal des Sçavans, 1720. *p.* 535. C'est la même chose que *Lipopsychie.*

☞ Ce mot est Grec, composé de λείπω, *linquo*, & θυμὸς, *animus.*

LIPOU, f. m. Terme de Relation. Nom d'un Tribunal d'un Conseil souverain de la Chine. Le *Lipou* est l'un des grands Tribunaux de l'Empire de la Chine. P. Le Comte. Le premier Président du *Lipou.* Id. Le *Lipou* doit conserver les anciennes coutumes; il régle tout ce qui regarde la Religion, les Sciences, les Arts, les affaires étrangères. Id. Le *Lipou* a vûe sur tous les Mandarins; il peut leur donner, ou leur ôter leurs Charges. Id.

LIPPA, f. f. Nom d'une petite ville fortifiée de la Haute-Hongrie. *Lippa.* Elle est sur la riviére de Maros, dans le Béglerbéglic de Temisvar, à dix lieues de la ville de ce nom, vers l'orient septentrional. En Septembre 1695. la garnison de cette Place ayant fait une sortie sur les troupes du Grand Seigneur, elle fut repoussée si vigoureusement, & suivie de si près, que les Turcs entrerent dans la Place confusément avec les Chrétiens, s'en rendirent les maîtres, démolirent ses fortifications, & l'abandonnerent. Maty.

LIPPE, f. f. Grosse lévre d'en-bas, qui avance au dehors. *Labium.* On dit d'un homme qui boude, qui fait la moue, qu'il avance une grosse *lippe*, qu'il fait la *lippe.* Les Princes de la Maison d'Autriche sont remarquables par la *lippe.* La *lippe* d'Autriche. Cela leur vient de la Maison de Bourgogne, & on le remarque encore aujourd'hui en la plûpart des Princes descendus de cette illustre Maison. Larrey.

Ce mot vient du Flamand, ou Allemand, *lip*, qui signifie la même chose. Mén. L'Allemand *lip*, & le François *lippe*, viennent du Latin *labium.* Huet.

Lippe, f. f. Nom propre d'une riviére du Cercle de Westphalie, en Allemagne. *Lippia, Lupia, Luppia, Lupias.* Elle a sa source au village de Lippsprinck, dans l'Evêché de Paderborn, baigne la ville de ce nom, celles de *Lippe*, de Ham & de Dorsten, & se décharge dans le Rhin, un peu au-dessus de Wesel. Maty.

LIPPE, f. f. ou LIPPSTAT, f. m. Nom propre d'une ville Anséatique & forte. *Lippia, Lipstadium, Luppia.* Elle est capitale du Comté de Lippe en Westphalie, & située sur la riviére de Lippe, à six lieues au-dessous de la ville de Paderborn.

Le Comté de Lippe. *Comitatus Luppia*, ou *Comitatus Luppiensis.* C'est un des Etats du Cercle de Westphalie, en Allemagne. Il est séparé en deux parties par le Comté de Ritberg. La partie méridionale (ce qui porte proprement le nom de Comté de *Lippe*, & qui avoit autrefois celui de Comté d'Oberwald, du bourg de ce nom, sur les ruines duquel la ville de *Lippe* fut bâtie vers le douziéme siécle) est située autour de la riviére de *Lippe*, entre le Comté de Ritberg, la Westphalie propre, & les Evêchés de Paderborn & de Munster. C'est un petit pays qui n'a rien de considérable que la ville de *Lippe.* La partie septentrionale, qu'on nomme quelquefois le Comté de Lemgow, est entre les Comtés de Ritberg, de Ravensberg, de Schawenbourg, & l'Evêché de Munster. Elle peut avoir environ dix lieues de long, & quatre de large. Ses lieux principaux sont Lemgow, Dietmelle, ou Delmalt & Oldembourg. La Maison de *Lippe* est divisée en trois Branches principales, qui sont celles de Delmolt, de Brakel & de Buckenbourg, dont la première est l'aînée. Maty.

LIPPÉE, f. f. Qui ne se dit qu'en cette phrase proverbiale. Un chercheur de franches *lippées*; pour dire, un écornifleur, qui cherche des repas qui ne lui coûtent rien. *Bolus, mensa gratuita. Lippée*, signifie au propre, autant de viande qu'on en peut emporter avec la lippe, ou les lévres.

LIPPITUDE, subst. f. Terme de Médecine. Affection des yeux, que l'on appelle autrement *Chassie* : elle consiste dans l'écoulement d'une humeur crasse & visqueuse qui attache les paupiéres l'une à l'autre. *Lippitudo.* Quelques-uns, après Celse, donnent aussi ce nom à l'ophthalmie. Voyez OPHTHALMIE.

LIPPO, f. m. Nom propre d'une petite riviére, & d'une ville de la Natolie. *Lippus*, anciennement *Hippia.* Elle est près de la mer Noire, au midi de Pendarachi, & sur la riviére de *Lippo*, qui est l'*Hippius* de Ptolomée. Maty.

LIPPU, ue, adj. Qui a la lévre d'en-bas trop grosse, & en saillie. *Labrosus, labeo, chilo.* On dépeint les Maures & les Indiens *lippus* & camus. Les Labéons dans l'ancienne Rome étoient ainsi nommés, parce qu'ils étoient *lippus.*

LIPSIC. Voyez LEIPSIC.

LIPUDA, ou selon quelques Cartes, LACANETO. *Lipuda, Aretas.* Petite riviére de la Calabre Citérieure. Elle baigne la ville d'Umbratico, & se décharge dans la mer Ionienne, entre la ville de Strongoli, & le golfe de Tarente. Maty.

☞ LIPYRIE, f. f. *Lipyrias, a.* Espéce de fiévre ardente,

te, maligne, accompagnée d'une chaleur interne considérable, ou d'une inflammation érysipélateuse aux viscéres, & en même temps d'un grand froid aux parties internes.

☞ Ce mot est Grec, λειπυρίας, ou λειπυρία, composé de λείπομαι, *relinquor*, *superstes*, je reste, & de πῦρ, *feu*, ou de πυρία, *caldarium*, étuve, bain chaud.

L I Q.

LIQUÉFACTION, s. f. Opération par laquelle on réduit en liqueur un corps solide. Action du feu, ou de la chaleur sur les corps gras, ou fusibles, qui met leurs parties en mouvement. *Liquefaciendi actio*. La *liquéfaction* de la cire, du suif, se fait avec une chaleur modérée. La *liquéfaction* du sel de tartre se fait par la simple humidité de l'air. On fait aussi des *liquéfactions* de résines, gommes, axunges, beurre, onguens, &c. En matiére de métaux, on l'appelle *Fusion*.

LIQUÉFIER, v. act. Rendre ou devenir liquide. *Liquefacere*, *liquare*. Le sable mêlé avec des alkalis se *liquéfie* dans le feu de réverbére pour faire du verre. Tout sel se *liquéfie* à l'humidité; le vitriol & les autres sels se *liquéfient* à force de feu, & se convertissent en eaux fortes.

☞ LIQUET, s. f. Poire très-petite. Elle est excellente à cuire, & d'un beau rouge. La poire de *Liquet*, autrement *la Vallée*, conserve pourtant une petite âcreté, qui en diminue le mérite, mais on la corrige par le sucre.

LIQUEUR, s. f. Corps fluide, dont les parties coulent aisément. *Liquor*, *humor liquidus*. Les corps solides descendent en bas dans les *liqueurs*, à proportion de leur poids. Archiméde en a fait un Traité qu'il intitule, *De insidentibus humido*.

Liqueur, se dit par excellence, du vin, & particuliérement de ceux qui sont les plus agréables. *Liqueur* qui réjouit le cœur. En Poësie, le vin se nomme *liqueur* Bacchique.

En termes de Philosophie hermétique, *liqueur* végétable, c'est le vin.

Liqueur. Ce mot se dit plus ordinairement des boissons qui ont de la douceur naturellement, ou par artifice. *Liquor suavis*. Ce vin a trop de *liqueur*. La malvoisie, le muscat, le vin d'Espagne, l'hypocras, le rossolis, &c. sont d'excellentes *liqueurs*. Ils burent à leur collation de dix sortes de *liqueurs*. Le ratafia est une *liqueur* qui est maintenant fort en usage; les femmes mêmes boivent beaucoup de ratafia, quoique cette *liqueur* soit extrêmement forte. On dit aussi qu'un Limonnadier vend des *liqueurs*, en parlant de la limonnade, orangeade, sorbet, eau de cerises, framboises, verjus, & autres compositions agréables au goût.

☞ Feu M. Patin disoit touchant les *liqueurs* qui sont si fort au goût d'aujourd'hui, & dont la base est l'eau-de-vie, ou l'esprit de vin, que ce sont des poisons sucrés, qui tuent à coup sûr. Ils donnent la vie à ceux qui les vendent, & la mort à ceux qui en usent. *Mélange d'Hist. & de Litt.* Les *liqueurs* sont presque tout-à-fait proscrites, & il est aussi nuisible à la réputation qu'à la santé, de trop boire. *Traité du vrai mérite.*

On appelle vins de *liqueurs*, ceux qui ont de la douceur. On dit qu'un vin a de la *liqueur*; pour dire, qu'il est doucereux. Les vins d'un tel pays ont trop de *liqueur*, ils sont trop doux.

Les Teinturiers appellent absolument *liqueur*, celle qu'ils composent d'une partie de son, & de cinq parties d'eau, qu'ils font bouillir une heure durant.

Liqueur huileuse. Terme de Médecine. Le suc nerveux est une *liqueur* huileuse & très-subtile, qui sert de véhicule aux esprits animaux, & avec le sang de nourriture aux parties. Les parties paralytiques qui ne la reçoivent plus deviennent maigres.

LIQUIDAMBAR, s. m. Résine liquide comme de la térébenthine, claire, rougeâtre, ou jaunâtre, d'une odeur agréable, approchante de celle de l'ambre. *Ambarum liquidum* Elle découle par incision de l'écorce d'un arbre grand & beau qui croît en la Nouvelle Espagne, & que les Indiens appellent *Ococol*, ou *Ocosolte*. Ses feuilles ressemblent à celles du lierre; son écorce est épaisse, de couleur cendrée, très-odoriférante. Il y a du *liquidambar* solide, qui n'est autre chose que le précédent qu'on a laissé sécher au Soleil. Le *liquidambar* est propre pour ramollir, pour mûrir, pour résoudre, & pour consolider. Cette résine est appellée *Liquidambar*, comme qui diroit Ambre liquide, parce qu'elle est liquide, & que son odeur approche de celle de l'ambre.

LIQUIDATION, s. f. Supputation, ou éclaircissement qu'on fait de droits incertains qu'on réduit à une somme fixe & certaine. *Decisio*, *æstimatio*. On a fait la *liquidation* de tous les droits qui peuvent appartenir à cette femme en la communauté de son mari, à la somme de tant. Les dommages & intérêts de ce Fermier pour ses non-jouissances, se sont trouvés monter à deux mille livres, quand la *liquidation* en a été faite. Zichrius a fait un Traité utile de la *Liquidation* des deniers, qu'il appelle *Statera liquidi & illiquidi*.

On a fait la *liquidation* des dépens par l'Arrêt, pour en épargner la taxe. Il y a une Table, ou Livre, intitulée *Liquidation d'intérêts*, où l'on voit ce que chaque somme porte d'intérêt pour tant de temps, & à un tel denier.

Ce mot, & celui de *liquider*, viennent de *liquet*, qui signifie *il est clair*, ou de *liquidus*, qui veut dire *clair*, parce que par la *liquidation* d'un compte, & en *liquidant* des sommes, on rend clair & certain ce que l'on cherche.

LIQUIDE, adjectif de tout genre. Corps fluide, qui est en mouvement, & qui ne résiste point au solide qui pése dessus. *Liquidus*, *liquens*, *fluens*. Tout ce qui est fluide n'est pas *liquide*. Regis. L'eau est appellée par excellence l'*élément liquide*. On dit aussi, que l'air est *liquide*. La région des Planétes est *liquide*. Les corps *liquides* ne pésent les uns contre les autres, que selon leur hauteur. Un filet d'eau peut élever toute la mer, s'il est plus haut. Les mers s'appellent, en style Poëtique, Les plaines *liquides*.

Liquide, est quelquefois opposé à *épais*, qui n'est pas assez coulant. *Liquens*, *fluens*. Il faut mettre de l'eau dans cette encre, elle n'est pas assez *liquide* & coulante.

On appelle confitures *liquides*, celles qui sont dans du syrop, qui ont du syrop. Il y a beaucoup de gens qui aiment mieux les confitures séches, que les *liquides*.

Liquide, est aussi quelquefois subst. masc. Les oiseaux volent par le *liquide* des airs. Cela est Poëtique. L'effort du vent fomentoit la chaleur du *liquide*. Journ. de 1695. Le *liquide* se trouve gelé en peu de temps, parce que, &c. Ibid.

Liquide. Ce mot se dit parmi les Grammairiens, de certaines consonnes qui sont opposées aux muettes. *Liquida consona*. L. M. N. R. sont les quatre *liquides*.

Liquide, se dit figurément en choses morales, & sur-tout au Palais, des biens & effets qui sont clairs, sans contestation, & sans dettes, ni procès. *Purus*, *certus*, *non controversus*. Cet homme a du bien, mais il n'est pas *liquide*. Toutes dettes & charges payées, il a de revenu clair & *liquide* tant. On ne peut saisir que pour une dette *liquide* & certaine. Le reliquat d'un compte est ce qui est dû de net, de *liquide*. La compensation ne se fait que de *liquide à liquide*.

LIQUIDEMENT, adv. D'une maniére liquide. *Liquidò*, *planè*. Après un compte fait, il lui est dû encore *liquidement* deux mille écus.

LIQUIDER, v. act. Fixer à une somme liquide des prétentions contentieuses. *Decidere*. Il a fait *liquider* les droits qui lui pouvoient appartenir en une telle succession. Il est défendu par la derniére Ordonnance, de *liquider* les dépens, ni de les compenser.

☞ Liquider des fruits, c'est les évaluer à certaine somme de deniers, c'est-à-dire, les estimer selon qu'ils valoient au temps qu'ils ont été perçus par celui qui est obligé d'en rendre l'estimation.

Liquidé, ée, part. pass. & adj. *Decisus*, *expeditus*.

Pour l'étymologie, voyez LIQUIDATION.

LIQUIDITÉ, s. f. Qualité des corps liquides. *Liquiditas*. La *liquidité* n'est autre chose que l'agitation, le mouvement continuel des parties du corps qu'on appelle liquide. *Liquidité* de l'eau, de l'air, &c.

☞ LIQUOREUX, euse, adj. Qui a de la liqueur. On ne s'en sert qu'en parlant du vin qui a une douceur qu'il

ne

ne devroit point avoir. On n'aime pas les vins *liquoreux*.

L I R.

LIRE, v. act. *Legere*. *Je lis, tu lis, il lit, nous lisons. Je lus, j'ai lu, je lirai, que je lise, que je lusse*. Il a à l'impératif *li*, & *lis*, quand le relatif *en* fuit; *lis-en* un chapitre. Vaug. Corn. Régulièrement il faut dire en interrogeant, *lis-je*, & non pas *lisé-je*. Gramm. M. Ménage dit là-dessus, que les régles de la Grammaire doivent céder à la douceur de la prononciation; & il préféreroit *lisé-je*, à *lis-je*. On fait mieux d'éviter l'un & l'autre. *Lire* signifie, connoître, & comprendre la figure, ou le son, & la force des caractères écrits, imprimés ou gravés, par lesquels un autre a voulu imprimer sa pensée. Cet enfant sçait bien *lire*. Les Sergens écrivent si mal, qu'on ne sçauroit *lire* leur écriture. Ce vieillard ne peut *lire* qu'avec des lunettes. Il a appris à *lire* en Grec, en Hébreu, en Arabe. Les Paysans ne devroient sçavoir ni *lire*, ni écrire; cela les rend chicaneurs. Ce titre est si effacé, qu'on ne le sçauroit *lire*; il est écrit en caractères inconnus, qu'on ne peut *lire*, ni entendre. Un Brachmane dit à Saint François Xavier qu'on *lisoit* dans leurs anciennes écritures, que toutes les fausses Religions cesseroient un jour, & qu'un temps viendroit où tout le monde garderoit une même Loi. Bouh.

Lire, signifie aussi, Prononcer à haute voix le contenu en quelque Livre, ou écrit, qu'on a devant les yeux. *Recitare*. On doit louer la coutume des Couvens, de faire *lire* pendant le repas. Un Porteur de rémission doit entendre *lire* ses Lettres à genoux en pleine Audience. Ce texte porte votre conviction, il ne faut que *lire*. Un Notaire doit *lire* & relire un testament au Testateur, avant que de le lui faire signer. Les Auteurs Cabalistes vont *lire* leurs Ouvrages, pour briguer de l'approbation.

Lire, signifie aussi, étudier. *Legere, evolvere, studere*. Ce Docteur est un homme qui se tue, qui use sa vûe à force de *lire*. Celui-là ne *lit* que par divertissement. Pour être bon Géomètre, il faut *lire* Euclide, le bien posséder. *Lire* les Peres, *lire* les Conciles, *lire* les Poëtes. Ce Pédant ne *lit* pas pour s'instruire; ce n'est que pour avoir la gloire d'avoir *lu*. Bell.

Lire, se dit figurément en Morale. *Intelligere, noscere, cognoscere*. Dieu *lit* dans nos ames, dans nos pensées. Les Astrologues se vantent de *lire* nos aventures & notre destinée dans les cieux. Je *lis* dans vos yeux, sur votre visage, ce que vous avez dans l'ame. Ceux dont la conduite est le fruit d'une application chagrine & laborieuse, laissent *lire* sur leur visage l'importance de leurs desseins. P. de la Rue. J'ai tort de vouloir *lire* dans votre cœur; je n'y verrois peut-être que de la froideur & de l'indifférence. S. Evr. Mais pourquoi veux-je *lire* dans une ame, où je ne trouverois que de la tiédeur, & peut-être de l'infidélité? Lett. Portug.

Vous qui, tout au contraire, avez dans le courage,
Les mêmes mouvemens qu'on vous lit *au visage,*
Et qui, parfait ami, vos amis épargnez.
Regnier.

Je lis *dans vos regards la fureur qui vous presse.*
Rac.

On dit aussi d'un Joueur, qu'il *lit* dans le jeu de son compagnon, quand il est en place propre pour découvrir les cartes qu'il a à la main.

Lu, ue, part. pass. & adj. *Lectus*. On met dans tous les Arrêts de vérification, *lu*, publié & enregistré au Greffe de la Cour. Ce Monitoire a été *lu* & publié au Prône.

LIRE, s. f. Instrument de Musique. Voyez LYRE.

LIRE, s. f. ou LIRE SUR RILLE. Nom propre d'un bourg de France. *Lira, Lira ad Riselam*. Il est dans la Normandie, sur la Rille, à neuf lieues d'Evreux, vers le couchant. Il y a à *Lire* une Abbaye de Bénédictins. Hadr. Valois, *Not. Gall. p.* 281. Maty.

LIRE, ou LIERE, s. f. Nom propre d'une petite ville forte, capitale du Comté de Cantecroy. *Lira, Lyra, Nivesdum*. Elle est dans le Brabant Espagnol, au confluent de la grande & de la petite Néthe, à deux lieues de Malines, vers le nord. Maty. On la nommoit autrefois en Latin, *Ledi* & *Ledo*. Voyez Hadr. Vales. *Not. Gall. p.* 266 & 267.

LIRIA, ou LIRIAS, s. m. Nom propre d'un bourg d'Espagne, situé sur la rivière de Guadalaviar; dans le Royaume de Valence, à six lieues au-dessus de la ville de ce nom. *Laria*. Quelques Géographes prennent ce bourg pour la petite ville des anciens Contestans, nommée *Lauro, Lauron, Laurona*, où les troupes de César défirent & tuérent Sextus Pompéius; mais d'autres la mettent à Laurigue, bourg sur la même rivière, à cinq lieues au-dessus de *Lirias*. Ils prétendent que *Lirias* est l'ancienne ville des Edétans, nommée *Leria, Edela*, & *Hedela*. Ce qui est assez vrai-semblable. Maty.

LIRIO, s. m. Nom propre d'une ancienne ville de la Cappadoce. *Liria*, anciennement *Themiscyra*. Elle étoit autrefois considérable, & avoit un Evêché suffragant d'Amasie. Elle est maintenant peu de chose. On la trouve dans l'Amasie, en Natolie, à l'embouchure du Lirio, qu'on nomme plus ordinairement le Casalmach. Voyez CASALMACH.

LIRIOPÉ, s. f. Nom propre d'une Nymphe. *Liriope*. Elle étoit Nymphe de la mer, & fille de l'Océan & de Téthys. Elle eut Narcisse du Fleuve Céphise, aujourd'hui Céphisso, dans la Béotie. Voyez Ovide, *Métam. L. III. v.* 341. *Liriopé* est aussi le nom d'une fontaine de Béotie, qui est celle dans laquelle on feint que Narcisse se noya.

LIRIQUE. Voyez LYRIQUE.

LIRON, ou LOIR, s. m. Rat des Alpes. *Glis, mus Alpinus*. Quelques-uns l'appellent *Rat liron* & *lérot*. C'est un animal qui dort tout l'hyver dans les creux des arbres. Il a le museau aigu, la queue grande, & le ventre gros. Plusieurs croient que c'est la même chose que la marmote.

Ménage dit qu'il vient de *lirone*, fait de *glis, gliris*. Voyez LOIR.

L I S.

LIS, s. m. Plante dont il y a plusieurs espéces. *Lilium*. Le *lis* est une plante bulbeuse; il y en a de plusieurs différentes couleurs: il s'en voit de pourprés, de blancs, de couleur de mine; les uns sans odeur, les autres puants; du rouge lavé, du rouge vermeil, d'orangé, de blanc de lait, & de plusieurs autres couleurs. Morin.

Les *lis* veulent médiocrement de soleil, une terre bonne & légère, la profondeur d'un empan, & autant de distance. On les léve, pour ôter la grande abondance de peuple, après qu'ils sont défleuris, & on les replante aussitôt. Morin.

Lis Blanc, que l'on appelle aussi *lis* de notre Dame, ou de S. Antoine de Padoue, parce qu'il fleurit dans le temps que viennent ces fêtes, est connu de tout le monde dans sa couleur & dans sa figure; c'est pourquoi il est inutile d'en parler. Il y en a de doubles, mais il fleurit très-difficilement. Id.

Le *lis* blanc pousse une tige à la hauteur de deux ou trois piés, ronde, droite. Ses feuilles sont longues, assez larges, vertes, pâles, lisses, luisantes, douces au toucher. Ses fleurs naissent à ses sommets, premiérement en têtes longues, qui s'épanouissent les unes après les autres, composées chacune de six belles grandes feuilles blanches comme du lait, d'une odeur suave, fort agréable d'abord; mais qui cause souvent des maux de tête, quand on les sent trop longtemps. Lorsque ces fleurs sont passées, il vient des fruits oblongs, relevés chacun de trois coins, & divisés dans leur longueur en trois loges remplies de semences bordées d'une aile. Sa racine est un oignon gros comme une noix, ou plus gros, charnu, blanc, composé de plusieurs écailles disposées en maniére de tête, garnie de fibres en bas. En Latin, *Lilium album vulgare*. J. Bauh. La racine de *lis* est très-bonne pour amollir, pour digérer, pour résoudre: ses fleurs sont humectantes & adoucissantes. Il y a un *lis* orangé qui est semblable au *lis* blanc, excepté que ses feuilles sont moins larges: sa tige croît à la hauteur d'environ trois piés, marquée de taches; elle soûtient en ses sommets des fleurs de couleur orangée: sa racine est bulbeuse, blanche comme celle du *lis* blanc. En Latin, *Lilium purpuro-*

croceum vulgare. C. Bauh. Le *lis* a été chez tous les peuples estimé pour sa blancheur & sa pureté. Jesus-Christ commande à ses Disciples de considérer les *lis* qui ne travaillent ni ne filent; cependant la Providence en a tant de soin, qu'elle les égale à la pourpre de Salomon. Virgile, parlant de Marcellus, veut qu'on lui présente des *lis* à pleines mains, au sixiéme Livre de l'Enéïde.

Lis, appellé La couleur de Mine, de l'extrémité de sa tige, répand de certaines branches incarnates, desquelles pendent des fleurs de couleur de mine; & parce qu'il a les feuilles frisées & hérissées, il y en a qui l'appellent Riche-Madame. Il s'en trouve aussi de jaunes. Morin.

Lis-Flamme, que quelques-uns ont appellé *Tubero Indiano.* Il pousse du pié quantité de grandes feuilles, pointues par en haut, dont la couleur est blanchâtre par le bas, & d'un verd gai par le haut. Du milieu de ses feuilles, qui sont nerveuses, épaisses, larges & longues presque comme le bras, sort une tige noueuse, au bout de laquelle il vient de grandes fleurs, qui ont chacune six feuilles frisées par le bord. Elles sont comme verdâtres par-dessous, & violettes par-dessus, mais velues, ensorte qu'elles semblent de velours mêlé de quelques petites taches blanches. Ces feuilles sont traversées par le milieu d'un certain trait relevé; & du fond de la fleur il s'éléve un certain brin entouré d'autres petits filets, qui forme à son extrémité un petit bouquet, couronné de trois pierres précieuses. Il fleurit au mois de Mars & d'Avril. Les fleurs n'en durent qu'un jour, & sont fort puantes. Il vient assez facilement par-tout, & en grande quantité. Sa racine séchée a la même odeur que l'Iris.

Lis Orangé, quelques-uns l'appellent Jacinthe des Poëtes. Il porte grande abondance de fleurs orangées, marquées de quelques traits d'une couleur brune. Morin.

Lis Paragoné. Terme de Fleuriste. Nom d'un œillet parfait quant à sa fleur; car il est très-bien piqueté, large, & garni de feuilles: son blanc est fin, mais sa plante est délicate, sujette à la pourriture; & ses marcottes ne prennent racine que dans sa couche, si on ne le marcotte dans le commencement de Juillet: il créve si on ne lui laisse au moins six boutons. Il se trouve à Lille. Morin.

Lis de Pompone. Il est semblable au précédent, mais il a l'odeur puante & désagréable. Morin.

Lis Pourpré, qu'on appelle Martagnon de montagne. Il jette du haut de sa tige de petites branches, où viennent des fleurs d'un pourpre vif, tantôt plus claires, & quelquefois toutes blanches: les feuilles de ces fleurs, en s'ouvrant, se frisent & se renversent, de sorte que du milieu il s'éléve certains petits brins avec leurs petits chapiteaux; celui du milieu s'éléve plus haut que les autres. Morin.

Lis rouge lavé, est de deux sortes, le petit & le grand: le grand est si fécond dans ses fleurs, qu'il en produit quelquefois jusqu'à soixante d'un rouge pâle, qui tire à l'orangé. Le petit ne fleurit pas avec tant d'abondance, mais sa couleur est plus gaie.

Lis rouge vermeil. Il est bien plus fécond en oignons qu'en fleurs: il en produit une si grande quantité, que non seulement ils se forment entre les feuilles de sa tige, mais encore entre les fleurs: il est d'autant plus agréable, que sa couleur est éclatante. Morin.

Il se trouve dans les campagnes du Chili une fleur semblable à cette espèce de *lis*, qu'on appelle en Bretagne Guerméziaizes, & le Pere Feuillée, *Hemerocalis floribus purpurascentibus striatis.* Son nom Indien est *Linto*, & non pas *Lietu*, comme il dit. Il y en a de différentes couleurs, & des six feuilles qui la composent, il y en a toûjours deux de panachées. De la racine de cette fleur séchée au four on fait une farine très-blanche, qui sert à faire des pâtes de confitures. Frézier, p. 71. Hérodote assûre que l'on faisoit du pain du lotus, qui étoit aussi une espéce de *lis*; peut-être que le *Linto* est un lotus.

Lis, en termes de Blâson, se dit des fleurs dont l'Ecu de France est chargé. Son origine & sa nature sont assez controversées chez les Auteurs. On ne voit point avant l'an 1150. d'Auteur qui parle du Blâson; selon les gens qui ont remonté jusqu'aux sources de cet art, il n'y a point eu avant ce temps de véritables armoiries. Ces gens n'en exceptent aucune, pas même celles de France: car de dire que ce fut un Ange qui les apporta à Clovis, ou que ce Prince les choisit au lieu de crapaux, ou de couronnes, que portoient ses Prédécesseurs; ce sont, disent ces Censeurs, de petits contes sans fondement, inconnus aux anciens Auteurs, & inventés par des Modernes, qui ont donné des armoiries à Adam, à Eve, à Noé, & aux douze Tribus d'Israël. Que voit-on sur les sceaux de nos anciens Rois? Leurs portraits, des portes d'Eglise, des Croix, des têtes de Saints. Le Gendre, *Mœurs de France*, p. 150.

On dit que nos Rois portérent d'abord des fleurs de *lis* sans nombre, dans un Ecu d'azur; mais on ne convient pas de celui qui les a réduites à trois. La plus saine opinion est que ce fut Louis VII. dit le Jeune, qui prit le premier des fleurs de *lis*, par allusion à son nom de Loys, & parce qu'on le nommoit *Ludovicus Florus.* Aussi est-ce le premier qui en mit dans son contre-scel. Mais en quel temps Louis le Jeune prit-il les *lis* pour ses armes? Il y a bien de l'apparence que ce fut quand il se croisa avec les grands de son Royaume en 1147. Le Gendre.

Quelques-uns disent que c'est Charles VI. Cependant dans un Manuscrit de la Bibliothéque du Roi, *coté* 8356. & qui contient des Inventaires des Joyaux, &c. de Charles V. dont l'un a été fait par lui à Melun en 1379. le 23, 24, & 25 de Janvier; on trouve ces mots, *dix plats dorés à fruit, & à chacun sur le bord trois fleurs de* lis *fermées en maniére d'écusson*, &c. C'est donc Charles V. ou même quelqu'un de ses Prédécesseurs, qui a réduit les fleurs de *lis* à trois, & non pas Charles VI. Le premier sceau où il paroisse une fleur de *lis*, est de Louis, surnommé le Jeune: si on en voit sur les Tombeaux véritables de Childebert, de Chilpéric, de Frédégonde, de Dagobert, c'est que ces monumens ont été renouvellés, ou faits depuis l'an 1137. Ainsi vrai-semblablement c'est Louis le Jeune qui choisit les *lis* pour ses armoiries. Dans le sceau d'une Chartre du XII^e siécle, ce Monarque est représenté tenant une fleur de *lis*; sa couronne en est ornée: & lorsqu'il fit sacrer son fils, il voulut que la dalmatique & les bottines du jeune Roi fussent de couleur d'azur, & semées de fleurs de *lis* d'or. Ses successeurs n'ont point eu d'autres armoiries, tous ont porté des fleurs de *lis* sans nombre, jusqu'à Charles V. Depuis le regne de ce Prince, on commence à voir des écus qui n'ont que trois fleurs de *lis*. Le Gendre, *Ib.*

La monnoie battue sous Louis VII. est la première sur laquelle on ait vu des fleurs de *lis*. L'écu est semé de fleurs de *lis* sans nombre. Le Blanc. Selon l'opinion commune, ce fut Charles VI. qui réduisit les fleurs de *lis* à trois dans l'Ecu de France; & Charles V. son pere, est le premier dont on trouve des sceaux où l'Ecu est couronné d'une couronne ouverte & fleurdelisée. Cependant cette coutume de réduire les fleurs de *lis* à trois, avoit commencé longtemps auparavant. On ne remarque que trois fleurs de *lis* sur le sceau de Philippe de Valois, & sur celui du Roi Jean attaché à une Chartre de l'an 1355. Id. Avant ce temps-là les Auteurs ont attribué à la France pour armes trois Croissans, ou trois couronnes, ou un navire, la pile & la croix, un lion, un dragon, un aigle, un bœuf, des abeilles, une allouette, des diadêmes, & trois crapaux. Car quant à ce qu'on dit, que les fleurs de *lis* furent apportées par un Ange à Charlemagne, ou à un Hermite après le baptême de Clovis, ou que S. Denis les donna à la Maison de France, comme dit Gerson; c'est une opinion réfutée par tous les Sçavans, aussi bien que celle de la banniére de Dannemarck, de la croix de Toulouse, des Hermites de Bretagne, que quelques-uns ont prétendu aussi être descendues du Ciel.

Quant à leur nature, quelques-uns prétendent que ce sont des figures de *lis* de jardin, les autres des bouts de sceptre; d'autres des pertuisanes Françoises, nommées *Francisques*, ou plutôt le fer de l'angon ou javelot des anciens François; car la Francisque étoit une cognée, comme nous l'avons dit au mot *Francisque*, & non point une pertuisane. La piéce du milieu de l'angon étoit droite, pointue & tranchante, les deux autres qui l'accompagnoient étoient renversées en croissans; une clavette lioit ces piéces, ce qui faisoit, à ce qu'on dit, le pié de la fleur de *lis*; d'autres des iris, flambes, ou paville. La plus probable opinion est que ce sont des fers d'angon, parce

parce qu'elles en ont conservé entiérement la figure. Ceux qui tiennent que ce sont des iris, croient qu'on a dit fleurs de *lis*, par corruption de fleurs de l'iris ; que son nom de *flambe* a été cause qu'on a nommé *oriflambe* la Banniére de S. Denis fleurdelisée, & que les premiers François choisirent l'iris pavillée, ou le *lis* des marais pour marquer leur origine, à cause qu'ils venoient des marais de Frise ; & que celle du cimier des Ducs de Bourgogne, qui est à quatre fleurons, représente une flambe entiére. Les Critiques qui en ont écrit sont, Chiflet, le Pere Tristan de Saint Amand, le Pere Ferrand, de la Roque, de Sainte Marthe, Du Tillet en son Recueil sur l'Oriflambe, Du Cange sur l'histoire de Joinville, le Pere Ménestrier, Cathérinot, & le Pere Rousselet Jésuite, qui a ramassé ce que tous les Auteurs ont dit sur les fleurs de *lis*. On voit une Dissertation dans le troisiéme volume du Pere Henschénius, *de tribus Dagobertis*, où il dit qu'il se trouve une médaille de Dagobert I. où il est représenté tenant trois sceptres, pour signifier les Royaumes d'Austrasie, de Normandie, de Bourgogne : & de-là sont venues les armes des fleurs de *lis*, parce qu'étant liées ensemble par le bas, elles ne ressemblent pas mal à la fleur de la plante nommée iris, ou flambe, que les Allemans appellent *Lisckblum*, c'est-à-dire, *fleur de lis*, dont on leur donna le nom : on les fit d'or, parce que cette fleur est jaune. On les mit en champ d'azur, à cause qu'elles naissent ordinairement dans l'eau, dont la couleur est bleue ; & parce que les Latins ont appellé cette fleur *Lilium cœleste*, quelques-uns ont cru qu'elle venoit du ciel. D'autres croient que Philippe le Bel fit battre une monnoie qu'on appelloit *florin*, à cause que d'un côté il y avoit une croix fleurdelisée, & que les liards prirent aussi leur nom du *lis*, dont ils portoient la marque.

☞ Un Auteur récent qui a prétendu réformer notre orthographe, prétend aussi que *lys* en ce sens doit s'écrire par un *y*, & que ce mot est féminin. Qu'on écrive, dit-il, tous les autres mots par un *i*, à l'exception des *lys* Françoises, où il sera respecté, car elles ne doivent souffrir aucun changement dans leur orthographe, comme elles n'en ont point souffert, & n'en souffriront jamais dans leur gloire. Pour un Auteur qui se donne pour Grammairien & pour réformateur de notre langue, c'est & bien mal décider & bien mal raisonner. L'*y* ne doit raisonnablement avoir que deux usages dans notre langue. L'un dans les mots qui viennent du grec & où il tient lieu de l'Upsilon ; l'autre, dans les mots où il faut un double *ii*, comme *employer*, *essayer*, *tournoyer*, &c. & alors il n'est point *y* grec, il est double *ii* françois, & n'a la forme de l'*y* grec que par l'erreur, ou si l'on veut l'usage des copistes, qui ont écrit le double *ii* en cette maniére *ij* dont on a fait un *y*. Or *lis*, armes de France, ne vient point du Grec, & ne demande pas plus un double *ii* que *lis*, impératif du verbe *lire*. Quant au genre de ce nom, il est certainement masculin, comme dans le propre l'usage constant & général le fait masculin. On dit assurément Les *lis glorieux*, Les *lis victorieux*, & il ne viendra à l'esprit de qui que ce soit de dire *lis glorieuses*, *lis victorieuses*. Je ne dis rien de la raison de cet Auteur ; il suffit de la présenter ; la voici : Les *lis* n'ont souffert aucun changement dans leur gloire, donc ils n'en doivent souffrir aucun dans leur orthographe, fût-elle mauvaise. L'Auteur peut compter qu'on ne suivra ni ses décisions, ni son exemple, ni ses raisons. Tel est le sort de tous ces novateurs en fait de langue, & de quiconque abandonne l'usage qui est en tout la grande & la seule régle dans les langues.

Les Rois d'Ecosse portent une bordure chargée de fleurs de *lis*, depuis la fin du VII^e siécle, que Charlemagne, en mémoire de l'alliance conclue entre la France & l'Ecosse, fit graver le Lion d'Ecosse dans un Ecu, dont la bordure étoit de fleurs de *lis* entrelacées, & l'envoya à Achaius Roi d'Ecosse. *Larrey*.

Les *lis* se blâsonnent diversement. Il y a des *lis au pié nourri*, ou *au pié coupé*, qui sont sans queue. Quelquefois les *lis* sont représentés tels qu'ils sont sur le pié, qu'on blâsonne *lis naturels*, ou *lis de jardin*. Le *lis renversé* est celui qui est tourné sens dessus dessous, qui représente une forme de cloche fendue par le bas. Le *lis* est le symbole de l'espérance, de la beauté, de la pudicité, comme on voit en plusieurs médailles Romaines. L'ancienne Banniére de France étoit semée de fleurs de *lis* sans nombre. Les Chambres des Cours Souveraines, & même celles des Justices Royales, sont tapissées de fleurs de *lis*. Les Chanceliers & les Gardes des Sceaux ont droit d'avoir des tapisseries semées de fleurs de *lis*, & on dit des Juges dans leur tribunal, qu'ils sont assis sur les fleurs de *lis*.

On appelle *lis* une piéce d'or marquée au revers du pavillon de France, qui vaut sept livres. Il y avoit aussi des *lis* d'argent qui valoient vingt sols, qui n'ont pas eû cours longtemps. Cette monnoie ne dura que jusqu'en 1657.

Les *lis* d'or & d'argent ont commencé d'être fabriqués au mois de Décembre 1655. *Lilium aureum.* Par Ordonnance du mois de Décembre 1655. le Roi ordonna qu'au lieu des louis d'or & d'argent, il seroit fabriqué des *lis* d'or, & des *lis* d'argent, du poids & remédes y mentionnés. Ainsi la fabrication des louis d'or & d'argent fut discontinuée dans la Monnoie de Paris pendant l'année 1656. parce qu'on y fabriqua des *lis*, mais elle ne le fut pas dans les autres Monnoies du Royaume, parce que la Cour rendit Arrêt le 29 Janvier de cette année-là, par lequel elle ordonna que les Fermiers des Monnoies continueroient la fabrication des louis d'or, & louis d'argent, jusqu'à ce que celle des *lis* y eût été établie, ou qu'il eût été autrement ordonné. Le Roi depuis décria les *lis* d'or & les *lis* d'argent de tout cours & mise, ceux-ci le 8 Avril 1658, & ceux-là le 28 Mars 1679. Boizard, *Part. I. chap.* 30. Le *lis* d'or pése trois deniers ½ grain. Il y en a 60 & ½ au marc : ils sont au titre de 23 carats & ¾ au remède d'un ¼ de carat. Les *lis* d'or étoient à 24 carats ¼ à la taille de 60 ½ au marc pesant trois deniers, trois grains ½ trébuchant la piéce, ayant cours pour sept livres. Les *lis* d'argent étoient à onze deniers douze grains d'argent fin, de trente piéces & ½ au marc, de six deniers cinq grains trébuchant de poids chacune, ayant cours pour vingt sols, les *demi-lis* pour dix sols, & les *quarts de lis* pour cinq sols. Ces espéces étoient de plus haut titre & de plus haut aloi que toutes nos autres monnoies. Le Blanc.

Fleur de lis, est encore un supplice qu'on fait souffrir aux larrons de ville, & aux coupeurs de bourse. *Lilio ferreo ardenti notare.* On les condamne à être flétris d'une *fleur de lis*, qui s'applique sur l'épaule, avec un fer rouge marqué d'une fleur de *lis*.

Lis, se dit figurément & poëtiquement du Royaume de France, qu'on appelle *l'Empire des lis*, à cause de ses armes, comme on dit aussi *l'Aigle* pour l'Empire, le *lion* pour les Provinces-Unies.

Elle a pris naissance des lis. Voit.

Pour dire, elle descend des Rois de France.

Jamais Prince des lis *ne fut si triomphant.* Main.

Pour dire, jamais Roi de France, &c.

Commençons par le Roi, l'honneur des fleurs de lis.
N. choix de vers.

Un François à ces mots, supportant avec peine
Des traits contre les Lis *indignement poussés ;*
Il est vrai, reprit-il, mais des bords de la Seine,
On ne vous a jamais chassés. Sénecé.

Cette valeur extrême par qui refleurissent nos *lis*, ne sera plus rien. Voit. pour dire, par qui les affaires de France prospérent. Ces sortes d'expressions sont plus de la poësie que de la prose ; du moins il faut s'en servir rarement.

☞ Lis. On dit de ceux qui exercent quelque charge de Judicature Royale, & sur-tout dans une Cour supérieure, qu'ils sont assis sur les fleurs de *lis*, à cause que leurs siéges sont couverts de tapis semés de fleurs de *lis*. Ac. Franç.

☞ Les fleurs de *lis* dans les armoiries signifient souvent qu'on a eu quelque charge chez le Roi.

On se sert encore figurément du mot de *lis*, pour exprimer

mer une grande blancheur. Un teint de *lis* & de rose, pour dire un teint extrémement blanc & vermeil; & poëtiquement on dit, Les *lis* de son teint, de son visage. Le temps flétrira ces *lis* & ces roses.

Hier je rencontrai ma charmante Philis,
Les yeux étincelans & la bouche allumée.
Elle avoit sur son teint cent roses contre un lis,
Et de mille desirs paroissoit enflammée. MONT.

On se sert encore de ce mot pour signifier quelque chose de délicieux: la nature voudroit un chemin semé de roses & de *lis;* mais la grace veut qu'il soit rempli de ronces & d'épines. AB. DE LA TRAPE.

On dit par maniére de Proverbe que les *lis* ne filent point, pour dire que le Royaume de France ne tombe point en quenouille. On applique à cela ce que dit Notre-Seigneur dans l'Evangile. *Considerate lilia agri, quomodo crescunt, non laborant neque nent.*

Un *lis* qui se fait remarquer dans un parterre au milieu des autres fleurs. *Plebeii cedite flores*, est une devise qu'on fit pour feu M. le Duc, lorsqu'il étudioit au Collége des Jésuites.

LIS, étoit autrefois le nom d'une machine de guerre. *Lilium.* Les *lis* étoient des piéces de bois, des pieux de la grosseur du corps d'un homme, qui étoient plus menus par en-haut que par en-bas, & se terminoient en forme de *lis*, qui n'est pas encore épanoui. On les lioit ensemble avec des liens de bois d'olier, & ils servoient à fortifier un camp. C'étoit à peu près ce que nous appellons maintenant palissade.

LIS Ordre de Notre-Dame du *Lis. Ordo Lilii*, ou *à Lilio dictus.* C'est un Ordre militaire qui fut institué par Garcias IV. Roi de Navarre, en 1048. L'Ordre du *lis*, ou de N. D. du *lis*, étoit composé de trente-huit Chevaliers. Le Roi en étoit Grand-Maître. La fin de cet Ordre étoit de défendre la Religion & le Royaume contre les Maures, dont l'Espagne alors étoit pleine. Ce Prince étant guéri d'une maladie en même temps que l'on trouva à Nagéra une Image miraculeuse de la sainte Vierge dans un *lis*, institua cet Ordre en mémoire de ce prodige. Il le composa de trente-huit Chevaliers, qui faisoient vœu de s'opposer aux Maures, & il voulut que lui & ses successeurs en fussent les Grands-Maîtres. Le collier de cet Ordre étoit une chaîne entrelacée de plusieurs M Gothiques, première lettre du nom de la sainte Vierge *Marie;* de cette chaîne pendoit un *lis* d'or, émaillé de blanc, sortant d'une terrasse de synople, & surmonté d'une grande M. Favyn, dans son *Hist. de Navarre, L. III. p.* 147, & dans son théâtre d'honneur, parle de cet Ordre. Cet Auteur dit que ce fut à l'imitation de Robert Roi de France, instituteur des Chevaliers de Notre Dame de l'Etoile, & pour perpétuer dans la Navarre la dévotion à la Mere de Dieu.

☞ Il y a parmi les Officiers de la Chancellerie de Rome trois cents soixante Chevaliers du *Lis.* Le P. Bonanni attribue leur origine à Paul III. qui pour soulager l'Etat Ecclésiastique qui étoit fort obéré, & pour défendre le patrimoine de S. Pierre, où les Turcs faisoient de fréquentes courses, créa en 1598 cinquante Chevaliers, auxquels il donna le nom de Chevaliers du *Lis.* Ces Chevaliers portoient anciennement pour marque de leur Ordre une médaille d'or sur laquelle il y avoit d'un côté l'image de la Vierge, & de l'autre un *Lis*, avec ces paroles: PAULI III. PONT. MAX. MUNUS. P. HÉLYOT, *T. VIII. C.* 58.

☞ LIS, ou LYS. Monnoie de l'Ordre des Chevaliers de S. Jean de Jérusalem. *Lilium.* Les *lys* sont des piéces d'argent marquées d'une fleur de *lis* tirée des armes de France, il en falloit six pour faire un florin de Rhodes. Quelques-uns croient qu'ils tirent leur nom de Robert de July, Maître, qui ordonna que chaque année on donneroit un *lis* à chaque frere, mais ce réglement est peu certain. DE VERTOT.

☞ LIS. Monnoie d'argent frappée en Savoye, d'un vingtiéme moins pesante que l'écu de France de 60 sols, & à peu près au même titre.

☞ LIS de S. Bruno. *Liliastrum.* Plante qui pousse cinq ou six feuilles longues & étroites, creuses, assez fermes, relevées, pointues, vertes. Il s'éléve d'entre elles une tige à la hauteur d'un pié, ronde, dure, verte, soûtenant en sa sommité plusieurs fleurs à six feuilles, blanches, odorantes, semblables à celles du *lis* ordinaire. Il leur succéde des fruits ou coques oblongues, divisées intérieurement en trois loges qui renferment des semences anguleuses. Ses racines sont comme de petits navets, accompagnés de petites fibres. Cette plante croît aux lieux montagneux, sur les Alpes. Sa racine est propre pour atténuer ou inciser les humeurs, pour chasser les vents & exciter l'urine. Ses fleurs sont émollientes & résolutives. M. de Tournefort l'a nommée en Latin *Liliastrum*, parce qu'il approche du *lis.* Ses fleurs & ses semences sont d'usage. Dioscoride dit, que dans du vin, c'est un antidote contre le poison du scorpion & du *phalangium*, espéce d'araignée venéneuse, & qu'elles guérissent les tranchées.

☞ LIS. Terme de Manufactures de toiles. Il signifie à peu près ce qu'on entend par les gardes du rot, ou peigne d'un Tisserand, c'est-à-dire, les grosses dents qui sont aux extrémités du peigne.

LIS, ou LYS, s. m. Nom propre d'une grande riviére des Pays-Bas. *Latia, Legia, Lisa.* Elle naît à Lisbourg dans l'Artois, traverse la Flandre, & se jette dans l'Escaut, à Gand, après avoir baigné Térouenne, Aire, S. Venant, Armentiéres, Menin, Courtray, Deinse, &c. MATY. Les Flamands la nomment *Leye.* Voyez Hadrien Valois, *Not. Gal. p.* 260.

☞ *Et la Meuse, le Rhin, la Moselle & la* Lis,
Par sa gloire attirés, tendoient les bras aux lis.
P. LE MOINE.

☞ *La Lis, l'Escaut, le Rhin vous ont vû de leurs rives,*
Traîner sous vos drapeaux leurs provinces captives.
ID.

LISA, s. f. Terme de Fleuriste. Nom d'une Tulipe qui est rouge, orangé & jaune. MORIN.

☞ LISATZ. Sorte de toiles qui viennent des Indes, de Perse & de la Mecque.

LISBONNE, s. f. Nom propre de la ville capitale du Royaume de Portugal. *Olissipo, Olyssipo, Ulyssipo, Lisbona.* Elle est dans l'Estramadure, sur le Tage, à deux lieues de son embouchure dans l'Océan. Cette ville est grande; elle a deux lieues d'étendue le long de la riviére, d'où elle s'éléve en forme d'amphithéâtre sur une colline voisine. Ses rues sont étroites & mal propres, mais elle ne laisse pas d'avoir plusieurs grandes places, & plusieurs beaux édifices, dont le Palais du Roi, situé sur le bord du Tage, est le plus magnifique. *Lisbonne* est défendue par deux citadelles, dont l'une est sur la colline, qui commande la ville. Elle a un Archevéché & un Patriarchat que le Roi y a fondé depuis deux ans, & dont le Siége est la Chapelle du Roi. Il y a aussi à *Lisbonne* un Parlement, ou Conseil Souverain. C'est une ville des plus marchandes de l'Europe. Son port est excellent; les plus gros navires y peuvent aborder; il en peut contenir un très-grand nombre, ayant une lieue de largeur. Plusieurs Forts garnis de canon, qui sont le long du Tage, jusqu'à son embouchure, les garantissent des attaques des ennemis. Les Portugais estiment si fort cette ville, qu'ils disent en proverbe, que qui n'a pas vû *Lisbonne*, n'a pas vû une chose bonne. La ville de *Lisbonne* est d'une extrême longueur, parce que l'on a bâti un grand nombre de maisons sur le bord du Tage, pour la commodité & la facilité du commerce. Le Port est un des plus fameux de l'Europe. Le flux y monte à la hauteur de trois toises; les vaisseaux y sont dans un bon abri, à cause des montagnes circonvoisines, & peu éloignées de la riviére du Tage. DE LA NEUVILLE, *Hist. de Portugal, T. I. p.* 35. Aussitôt qu'Eugène III. eut sçu qu'Alphonse I. avoit pris *Lisbonne* sur les Infidéles en 1147. il accorda le titre d'Evêché à cette ville. Un étranger, nommé Gilbert, en fut le premier Evêque, en consacra la grande Mosquée, & l'on en fit l'Eglise Cathédrale. Dans la suite Boniface IX. qui tint le S. Siége depuis 1390 jusqu'en 1404, l'érigea en Métropole. *Idem, p.* 35 *&* 91. *Lisbonne* est à 38 d. 40 min. de latitude septentrionale. La différence de son méridien à celui de Paris, est 13 occid. par conséquent elle est à 7 d. de

de longitude. ☞ *Lisbonne* est 12 d. 37′ 45″ plus occidentale que Paris. Sa latitude est 38 d. 45′ 25″. Couplet, *Ac. des Sc.* 1700. *Mém.* p. 175, 176.

Le nom de *Lisbonne*, & celui de *Lisboa*, que les Portugais donnent à cette ville, viennent de son nom Latin *Olysippum*, ou *Olyssippo*, que quelques Auteurs croient être formés de ces deux mots Grecs ὀδυσσεύς, ou ὀδυσσέως πόλις, *ville d'Ulysse*.

LISCA BIANCA, s. f. Nom propre d'une petite Île déserte de la mer de Toscane. *Insula Alba*. Elle est parmi celles de Lipari, à deux lieues de celle qui porte particuliérement ce nom. On la prend pour l'ancienne *Evonymus*. Matt.

☞ LISÉRAGE, s. m. Terme de Brodeur. C'est l'ouvrage qui se fait sur une étoffe, en en contournant les fleurs & le dessein avec un seul fil ou cordonnet d'or, d'argent, de soie, ou de laine.

☞ LISÉRÉ, s. m. On appelle ainsi l'ouvrage de broderie, que l'on fait autour de quelque chose. ☞ *Ora*. J'imite ceux qui ne sçavent ni broder, ni peindre, & qui veulent travailler en s'amusant. J'ai dérobé mes matiéres, j'ai rempli une découpure assez bisarre, & j'ai fourni le *liséré*. Claville.

☞ Liséré. Terme de Blâson. Voyez Ménétrier, au mot Cubleze.

☞ Liséré, ée, part pass. Une fleur *lisérée*.

LISÉRER, v. act. Terme de Broderie. *Simulacris limbum ornare, distinguere*. Broder des fleurs, des figures, ou des ramages sur une étoffe, avec un cordonnet d'or, ou de soie. *Lisérer* une jupe. *Lisérer* des fleurs.

Ce mot vient apparemment de *lisiére*, qui signifie bord, comme on le va voir en son lieu. On aura dit d'abord *lisiérer*, dont ensuite on aura fait *lisérer*, pour dire, faire une lisiére, ou un bord à quelque chose.

LISERON, ou LISET, s. m. Plante dont il y a plusieurs espéces, la plûpart desquelles s'entortillent autour des corps voisins, d'où vient que les Latins lui ont donné le nom de *Convolvulus*, du verbe *convolvi*, qui signifie s'entortiller & se rouler. Le grand *liseron* pousse des tiges longues, grêles, sarmenteuses, qui s'élévent haut en rampant, embrassant les troncs des arbres & des arbrisseaux voisins, & se liant à leurs branches. Ses feuilles ressemblent à celles du lierre, mais elles sont plus grandes, plus molles, plus douces au toucher, pointues, vertes. Sa fleur a la figure d'une cloche, de couleur blanche. Quand elle est tombée, il lui succéde un fruit presque rond, gros comme une petite cerise, membraneux, contenant des semences anguleuses, noirâtres, ou quelquefois rougeâtres. En Latin *convolvulus major albus*. C. Bauh. Pin. 294. Le *liseron* rend du lait; il est détersif, vulnéraire, propre pour l'asthme & pour les ulcéres des oreilles. Il est propre à faire des berceaux dans les jardins pour se mettre à l'ombre.

Le Pellboqui de l'Amérique méridionale est une espéce de *liseron*, ou lierre terrestre. Frezier, p. 73.

LISET, s. m. ou LISETTE, s. f. Ce dernier semble être le plus usité. *Volvox, convolvulus, volucra*. La Quintinie l'appelle *lisette*. C'est un petit insecte verdâtre, qui en Mai & en Juin gâte les jeunes jets des arbres fruitiers, & les bourgeons de la vigne, quand ils sont encore tendres. De-là vient qu'on appelle aussi cet insecte *coupebourgeon*. La *lisette* a gâté tous les jets de nos arbres. La Quint.

LISETTE, s. f. Nom propre de femme, diminutif de Louise, dont on a fait *Louisette* & *Lisette*. *Ludovica*. Dans l'usage ordinaire on ne dit plus *Lisette*, mais *Louisette*, & même plus souvent *Louison* Dans les Comédies, & dans la Poësie Pastorale, ou dans des Epigrammes, ou semblables piéces qui sont dans le genre badin, bas ou familier, on dit encore souvent *Lisette*. Dans l'Ecole des Maris, la Suivante de Léonore s'appelle *Lisette*.

Lisette. En quelques lieux on donne ce nom à un petit couteau qui ne coupe presque point, que l'on donne à des enfans, *cultellus*.

LISEUR, euse, adj. *Lector, lectrix*. Se dit de celui qui lit, & est de peu d'usage, si ce n'est en raillant.

Grand liseur *de Romans*. Boil.

Dans le style grave & sérieux on diroit *Lecteur*. Si elles veulent faire les *liseuses*, il faut que ce soit dans de bons Livres, & non pas dans ceux où l'on apprend la malice. Mademoiselle L'Héritier. Toute cette phrase est du style populaire & bourgeois.

LISIBLE, adj. m. & f. Qui est aisé à lire. *Quod facilè legi potest, lectu facilis*. Les gros caractéres sont plus *lisibles* que la nompareille. Un Livre imprimé est plus *lisible* qu'une écriture de chicane. L'impression Gothique n'est *lisible* qu'avec peine.

LISIBLEMENT, adv. D'une maniére lisible. *Distinctè*. On écrit fort *lisiblement* les Placets, toutes les écritures des Finances.

LISIÉRE, s. f. Le bord d'une étoffe, ce qui borne sa largeur des deux côtés; & se dit tant des étoffes de soie, que de laine, ou de fil. *Limbus, ora*. Les Marchands connoissent par les diverses raies qui sont sur les *lisiéres* du velours, s'il est à trois ou quatre poils. La *lisiére* est l'endroit le plus fort de la toile. Il n'est point nécessaire d'ourler du côté de la *lisiére*.

Lisiére, se dit aussi de certains cordons, de certaines bandes de cuir, ou d'étoffe, qui sont attachées à la robe d'un petit enfant, & dont on se sert pour le promener, ou pour lui apprendre à marcher, ou pour le tenir, quand il commence à marcher, de crainte qu'il ne tombe. *Lorum, fascia, funiculus*. Tenir un enfant par la *lisiére*. Mener un enfant encore à la *lisiére*. C'est un enfant encore à la *lisiére*. Remettre un enfant à la *lisiére*. Les Nourrices appellent cette *lisiére* un *Tata*.

☞ Lisiére. Il y a des gens qu'il faut mener par la *lisiére*, pour ne les point perdre. Mener par la *lisiére*, c'est diriger quelqu'un, le conduire, le mener comme on méne un enfant. L'origine de cette façon de parler vient des *lisiéres* avec lesquelles on soûtient & on aide à marcher un petit enfant.

Ménage dérive ce mot de *lisura*, qui est un terme barbare, dont Vossius fait mention.

Lisiére, se dit aussi des bornes, des extrémités d'un champ, d'une forêt, d'une Province, d'un Royaume. *Finis, limes, termini, ora*. Les champs qui aboutissent au grand chemin, ont souvent leurs *lisiéres* mangées par les moutons qui y passent. Les bêtes fauves endommagent fort les terres qui sont sur les *lisiéres* des forêts. Les ennemis vouloient entrer en cette Province, mais ils n'ont ruiné que ses *lisiéres*.

On appelle dans les forêts *arbres de lisiére*, ceux qui sont sur les extrémités des forêts qui les séparent des chemins, ou des autres héritages. *Arbores extremæ, extimæ*.

Lisiére, en terme de Poësie ancienne, se disoit de la fin des vers; & on appelloit *rimes de lisiére*, celles qui étoient au bout des vers, par opposition à celles que les vers nommés *léonins* avoient au milieu. Fauchet dit que les anciens Romains mettoient vingt ou trente vers tout d'une *lisiére*, ou terminaison

On dit proverbialement, les *lisiéres* sont pires que le drap, quand un homme se défend d'être d'un pays qui a quelque tache, & qu'il ne s'en dit que voisin.

LISIEUX, s. m. Nom propre d'une ville Episcopale de France. *Lexovii, Lexobii, Lexovis, Civitas Lexoviorum, Lexovium*, anciennement *Noemagus*. Elle est en la Haute Normandie, sur la riviére de Lezon, à cinq lieues de la côte, entre Rouen & Caën, à dix lieues de la derniére, & à seize de l'autre, dont son Evêque est suffragant. Matt. Voyez Hadr. Valef. *Not. Gall.* p. 275, 276. *Lisieux* est à 18 degrés de longitude, & à 49 degrés 6 minutes de latitude.

LISLE, ou LILLE, s. f. Nom propre d'une ville des Pays-Bas. *Insula, Insula*. Elle est capitale de la Flandre Walonne, & située sur la riviére de Deule, à six ou sept lieues de Douai, vers le nord. Cette ville fut prise par les François l'an 1665. & elle fut cédée par la Paix d'Aix-la-Chapelle l'an 1668. Les Ennemis la prirent en 1708. & l'ont rendue par la Paix. Elle est bien fortifiée, & défendue par une fort bonne citadelle. Elle est si considérable par sa grandeur, par ses manufactures & par son commerce, qu'on la compare à Lyon. Matt. *Lisle* fut fondée en 1007. par Baudouin le Barbu, Comte de Flandres. Ce nom lui a été donné parce qu'elle est dans un pays rempli de petites riviéres qui l'environnent.

l'environnent. *Lisle* est à 20 d. 45. m. de longitude, & à 50 d. 33 m. de latitude septentrionale.

☞ LISME, f. m. Espéce de tribut que les François du Bastion de France payent aux Algériens & aux Maures du pays, suivant les anciennes Capitulations, pour la liberté de la pêche du corail, & du commerce au Bastion même, à la Calle, au Cap de Rose, à Bonne & à Colle.

LISMORE, f. f. Petite ville de la Momonie, en Irlande. *Lismora*. Elle est sur la riviére de More, ou de Black-Water, entre Corke & Waterford, à onze lieues de la premiére, & à treize de la derniére. *Lismore* a un Evêché uni à celui de Waterford. Maty.

LISOIR, f. m. Terme de Charron. C'est une piéce de bois qui est au-dessus des aissieux d'un carrosse, laquelle porte les moutons qui soûtiennent le corps du carrosse. *Suspensorium*. Les *lisoirs* sont débités dans les forêts de six piés de long, de six à sept pouces de large, & de quatre à cinq d'épaisseur.

LISONZO, ou ISONZO, f. m. Nom propre d'une riviére de la Carniole. *Isontius*, *Sontius*. Elle traverse le Comté de Gorice, où elle baigne la ville de ce nom, & celle de Gradisca, traverse une partie du Frioul, & va se décharger à l'entrée du golfe de Trieste, vis-à-vis de Capo d'Istria. Maty.

LISPOR, f. m. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Décan, en la presqu'île de l'Inde, deçà le Gange. *Lispora*. Elle est dans la Province de Balaguate, près de la riviére de Guenga, entre Doltabat & Béder. *Lispor* est un lieu fortifié, & il y a des foires où il se fait un grand commerce de diamants & d'autres pierres précieuses. Quelques Géographes la prennent pour l'*Hippocura* de Ptolomée, que d'autres mettent à Onor. Maty.

☞ LISSA, f. f. Euripide, dans son Hercule furieux, met la Déesse *Lissa* au nombre des Furies, parce qu'elle inspiroit la fureur & la rage, d'où elle avoit tiré son nom. Junon, dans ce Poëte, ordonne à Iris de conduire cette Furie armée de serpens auprès d'Hercule, pour lui inspirer les fureurs qui lui firent enfin perdre la vie.

LISSA, f. f. Nom propre d'une Île du golfe de Venise. *Lissa*, *Issa*, *Hissa*. Elle est au couchant de celle de Curzola, & au midi occidental de celle de Lessina. *Lissa* peut avoir six lieues de circuit, & elle appartient aux Vénitiens. Maty.

Lissa, f. f. ou. Lesno, f. m. Nom d'une petite ville de la grande Pologne. *Lissa*. Elle est dans le Palatinat de Posna, à quatorze lieues de la ville de ce nom, du côté du midi. Maty.

LISSE, adj. m. & f. Ce qui est poli, uni & luisant. *Lævis*. On le dit particuliérement d'une étoffe qui n'a pas passé sous la calandre pour y faire paroître des ondes. De la moire *lisse* est celle qui sort des mains de l'ouvrier, qui n'est pas tabisée & ondée. Tous les corps *lisses* sont froids au toucher. Cela est *lisse* comme du verre. Une colonne *lisse*, est une colonne dont le fût est uni, sans cannelures & sans ornemens.

Ce mot vient du Grec λισσός, qui signifie la même chose. Huet.

Pêche-lisse. Voyez PÊCHE.

LISSE, f. f. *Licium*. Assemblage de plusieurs longs filets de soie, ou de laine, ou de corde, étendus sur les métiers des Sergiers, Rubanniers, Tapissiers, faiseurs de Brocards, & Cordiers, qui servent de base & de fondement pour faire divers ouvrages, en y appliquant de travers d'autres filets de plusieurs sortes de matiéres ou de couleurs. Ainsi on appelle des tapisseries de haute *lisse*, de basse *lisse*; du Ruban double en *lisse*, celui qui est épais, & plus fort qu'à l'ordinaire. On les appelle dans les étoffes *chaîne*, & ce qui traverse *trême*. En ce sens il faut écrire *lice*. Voyez LICE.

En termes de Marine, on appelle *lisse* du hourdi, le dernier des baux ou poûtres de l'arriére, qui sert à l'affermissement de la poupe. *Tabulati ad puppim trabs extrema*. Sa longueur est environ des deux tiers du maître bau. On appelle *lisses de porte-haubans*, de longues piéces de bois plates qui regnent le long des porte-haubans, pour tenir les chaînes de hauban dans leur place.

On dit *lisses de pont*, c'est la première préceinte qui se trouve au niveau du tillac: *lisses* de gabarit: c'est la baloire, les lattes & les planches, qui sont employées pour les modéles & les façons d'un vaisseau; *lisse* de couronnement, &c.

Lisse, est aussi un assemblage de longues piéces de bois bout à bout, lesquelles forment une espéce de ceinture dans le corps du bordage du vaisseau, & font la liaison des piéces de charpente qui composent le corps du bâtiment. *Præcinctiones*. On les appelle aussi, *ceintes*, *précintes*, *chainte* & *carreaux*.

M. Frézier écrit *lice*, mais mal. Un bon frais de sud-ouest devint un peu après en ire, avec des rafales & des grains épouvantables, de sorte que nous avions la *lice* à l'eau sous les deux basses voiles, les ris dedans. Frézier.

☞ Lisse. C'est un instrument dont les Lingères se servent pour lisser leurs ouvrages, & dont les Corroyeurs usent pareillement pour donner la derniére façon à leurs cuirs de couleur, après qu'ils ont reçu leur dernier lustre.

☞ LISSÉ. On appelle du sucre cuit à *lissé*, lorsqu'en prenant de votre cuisson avec le grand doigt de la main, & le mettant sur le pouce, il ne coule point, mais y demeure rond comme un petit pois. Le sucre à *lissé* est le premier degré de cuisson du sucre; le syrop qu'on fait pour les compotes de pommes de reinette, doit être cuit à *lissé*.

LISSER, v. act. Froter quelque chose avec quelque instrument poli, pour la faire paroître unie & luisante. *Lævigare*, *polire*. Les Maîtres Ecrivains *lissent* leur papier, les Empeseuses leur linge, les Cordonniers leurs talons de cuir. La calandre peut aussi *lisser* en se servant de rouleaux polis.

☞ Lisser la laine, c'est l'ouvrir en la remuant avec les lissoirs, pour lui faire prendre également la couleur.

Lissé, ée, part. pass. & adj. *Lævigatus*. On appelle des amandes *lissées*, celles qui sont tout unies, qui ne sont point raboteuses, & façonnées avec de petits creux.

LISSERON, f. m. C'est la partie du métier des Tissutiers-Rubaniers, qui soûtient les lisses, & qui aide à faire l'ouvrage. *Liciatorium*. ☞ Les *lisserons* sont un nombre de longs filets, bandés vers le bas par un poids, & ayant vers leur milieu des boulettes pour recevoir des ficelles transversales, qu'on appelle Rames.

☞ LISSETTES, f. f. pl. On nomme ainsi dans la fabrique des gazes, des ficelles au même nombre que celles des lisses, qui sont attachées cinq à cinq aux fourches ou arbalêtes, & qui servent à faire lever les fils de la chaîne pour le dessein de la brochure.

LISSOIR, f. m. ou (selon l'Académie) LISSOIRE, f. f. Instrument qui sert à lisser. *Instrumentum lævigatorium*. On en fait de verre, de marbre, de buis bien tourné & bien poli.

☞ Lissoir. C'est une perche qui sert à brasser & remuer la laine.

Du Cange dérive ce mot de *lischa*, ou *lisca*, qu'on a dit dans la basse Latinité en la même signification.

LISSURE, f. f. Polissure faite avec un lissoir. *Politura*. La *lissure* du papier le rend plus propre à écrire.

☞ LISTAOS, f. m. pl. Toiles rayées de blanc & de bleu, qui se fabriquent en divers lieux d'Allemagne. Les Hambourgeois en portent beaucoup en Espagne, où elles sont bonnes pour les Indes Occidentales.

LISTE, f. f. Prononcez l'*s*. Catalogue, ou Mémoire qui contient les noms de plusieurs personnes avec qui on a des affaires, ou quelque relation. *Syllabus*, *album*. Les Plaideurs ont grand soin d'avoir la *liste* de leurs Juges, pour leur faire donner des placets par tous leurs amis. Les porteurs de chaises craignent fort de courir la *liste*, de porter les gens qui vont solliciter. On imprime à Paris tous les ans la *liste* des Prédicateurs d'Avent & de Carême.

Enfin, tu veux prêcher, la liste le publie,
Et fait voir imprimés ton nom & ta folie.
L'Art de Prêcher.

On dit aussi en ce sens, Voilà la *liste* des morts, & des blessés dans une telle bataille. La *liste* des prisonniers de la Conciergerie. La *liste* des créanciers d'un tel. La *liste* de ceux que le Roi veut faire Chevaliers.

Ce

Ce mot, selon Du Cange, vient de *lista*, qui signifie un *bord*, ou une *marge*, ou *lisiére*, que les Anglois appellent *liste*, & les Allemands *leist*, parce qu'on écrivoit ces petits catalogues en de petites laniéres de parchemin, & ainsi on a appellé les orfrois des chapes d'Eglise. *Pluviale cum listis auro textis.*

LISTÉ, ée, adj. Vieux mot, qui signifie bordé, qui a un bord, une bordure.

> *Et pendent à leur col maint fort escu* listé.
> Chron. de Bert. du G.

LISTÉE, ou **LIFFY**. Nom propre d'une petite riviére de la Lagénie. *Liffius*, *Librius*. Elle baigne la ville de Dublin, & se décharge peu après dans la mer d'Irlande. Maty.

LISTEL, ou **LISTEAU**, s. m. Terme d'Architecture. Ceinture, moulure quarrée, petite bande ou régle qu'on met en quelques endroits, pour servir d'ornement dans l'Architecture. *Stria.* C'est aussi l'espace plein qui est entre les cannelures des colonnes. On l'appelle aussi *filet*, ou *quarré*.

Ce mot vient de l'Italien *lista*, bande, & *listella*, ceinture.

LISTENOI. Nom propre d'une Maison illustre en France. On prononce *Listené*, quoiqu'on écrive *Listenoi*: il y en a qui ne sçachant pas la véritable orthographe, écrivent *Listenai*, à cause de la prononciation.

LISTHYELL. Voyez **LESTITHIEL**.

LISTO, & **GNIOSA**. Ce sont deux petites Îles de la mer Méditerranée. *Listus*, & *Gniosa*; autrefois, *Myle Insula*. Elles doivent être vers la côte méridionale de l'île de Candie. Maty.

LISTON, s. m. Terme de Blâson. Petite bande en forme de ruban, que l'on mêle ordinairement avec les ornemens de l'écu, & sur laquelle on écrit quelquefois la devise. *Fascia*.

LISTRE. Voyez **LYSTRE**.

L I T.

LIT, s. m. Couche, meuble meublant préparé pour le repos, ou la commodité de l'homme, soit pour dormir la nuit, soit pour reprendre ses forces dans la maladie. *Lectus*, *cubile*. Un *lit* bien garni est composé de ces piéces, d'un chali, ou bois de *lit*, d'une paillasse, d'un *lit* de plume, d'un matelas, d'un traversin, de deux draps, & d'une couverture, d'un dossier, d'un ciel, ou d'un fond de *lit*, des pentes, rideaux, bonnes-graces à cantoniéres. On appelle un *tour de lit*, ou un *lit en housse*, un *lit* qui est entouré d'une garniture, qui est suspendue, mais qui ne se tire point comme les rideaux. On appelle un *lit d'Ange*, celui qui n'a point de quenouilles, ou piliers, mais qui a de grands rideaux suspendus au plancher en façon de pavillon. On l'appelle encore *lit à la Duchesse*. On appelle *lit de repos*, celui qu'on met dans une salle, qui est sans rideaux, & qui a un simple matelas & traversin posé sur une large forme. Un *lit de sangles*, ou *baudet*, celui qu'on dresse sur un chassis pliant & portatif, qui se soûtient par des sangles attachées d'un côté à l'autre. *Lit de veille*; c'est un *lit* dressé pour veiller quelque malade. *Lit* de grandeur, c'est un grand *lit* de gens mariés. *Lit* nuptial, *Lectus genialis*, ou *Nuptialis*, c'est le *lit* où les nouveaux mariés couchent la premiére nuit de leurs nôces. Bénir le *lit* nuptial. Un *lit de camp*, c'est un *lit* portatif qui se démonte aisément, pour porter à l'Armée, ou en voyage. Les Turcs n'ont point de *lits*, mais seulement des matelats, qu'ils étendent la nuit sur un sopha.

> *Le* lit *est une bonne chose,*
> *Si l'on n'y dort, on y repose.*
>
> *Par faste l'orgueilleux Fabrice*
> *Fonda deux* lits *à l'Hôtel-Dieu:*
> *Depuis qu'il n'a ni feu, ni lieu,*
> *Grace à la Chambre de Justice,*
> *De ces deux* lits *fondés qu'il se serve aujourd'hui,*
> *Ils lui feront besoin pour sa femme & pour lui.*
> Senecé.

Ce mot s'est formé du mot Latin *lectus*, que Festus dérive de *lege*, pris dans la signification d'amasser; parce qu'on ramassoit les choses dont il étoit composé d'abord, c'est-à-dire, des feuilles, de la paille, en un mot de la litiére; car ce furent-là dans le commencement les *lits* que les hommes se firent. D'autres d'*allicio*, parce qu'il attire, il invite au repos. Voyez Vossius, *Etymolog.*

Lit de parade, est un *lit* magnifique dressé dans la principale chambre d'un appartement, où d'ordinaire on ne couche point, & où l'on expose quelque temps les Princes, ou les grands Seigneurs quand ils sont morts, pour les faire voir au peuple. *Solemne lectisternium.*

Lit de Justice. Thrône sur lequel le Roi est assis lorsqu'il va au Parlement. On dit que le Roi tient son *Lit de Justice*, lorsqu'il va en son Parlement de Paris, tenir une séance solennelle sous un haut dais qui est préparé à cet effet. *Tribunal judiciarium.* Le Roi ne tient son *Lit de Justice* que pour des affaires qui concernent l'Etat; alors tous les Officiers du Parlement sont en robes rouges. Sur les hauts bancs, sont les Princes du Sang, & les Pairs du Royaume. Le Grand-Maître, le Grand-Chambellan, & le Prevôt de Paris, sont aux piés du Roi sur les degrés. Dans le Parquet, & sur les siéges d'en-bas sont le Chancelier, les Présidens, & les Conseillers du Parlement. Mais quand le Roi vient au Parlement, pour l'honorer de sa présence, & sans tenir *Lit de Justice*, les Officiers du Parlement sont en robes noires à l'ordinaire. Si c'est à l'audience, le Roi est assis en son haut siége; à main gauche, le Chancelier, les Présidens, les Cardinaux, & les Pairs Ecclésiastiques; à main droite, les Princes du Sang, les Pairs Laïques, ensuite les Maîtres des Requêtes, & les Conseillers du Parlement, selon leur rang d'ancienneté. Le *Lit de Justice* s'appelle autrement Thrône Royal des Rois de France, selon Du Tillet; aujourd'hui on ne dit que *Lit de Justice.* Voyez cet Auteur sur le *Lit de Justice*, *I. P. p. 255 & 256, 416. II. P. p. 67. & suiv.*

Il y a chez la Reine des Dames d'honneur, qu'on appelle Dames du *Lit*.

Un *lit* de chambre, *lectus cubicularis*, ou *cubicularius*; c'étoit celui où l'on passoit la nuit pour dormir: un *lit* de table, ou de salle à manger, *lectus discubitorius*, ou *triclinaris*; car les Anciens mangeoient couchés sur des *lits*. On se mettoit d'ordinaire trois sur chaque *lit*: la place du milieu étoit la plus honorable, aussi-bien que le *lit* du milieu; celui du haut bout de la table après, & celui du bas bout le dernier. Les Juifs prirent des Romains l'usage de manger couchés sur des *lits*, comme il paroît par la derniére Céne de Jesus-Christ, & par d'autres endroits du Nouveau Testament. Les Romains avoient encore un *lit* d'étude. *Lectus lucubratorius.* Ils portoient aussi leurs morts au bucher sur un *lit*, ou dans une litiére. Propert. *L. IV. Eleg. 7. v.* 30. Martial, *Liv. VIII. Epigr. 44. v. 14.* Ce *lit* s'appelloit *Emortualis*, ou *Funebris*, c'est-à-dire, *lit* mortuaire, comme nous disons drap mortuaire.

Lit, se dit aussi quelquefois de quelques-unes de ses parties. On dit qu'une femme se fait faire un *lit* pour ses couches, c'est-à-dire, le tour de la garniture, les pentes, les rideaux du *lit*. Un *lit* de damas, de velours, de brocard, de broderie, ou de petit point. On dit aussi un *lit* de plume, qui est une espéce de matelas fait de plume, enfermée dans du coutil.

On appelle le *chevet du lit*, l'endroit où l'on met le traversin, où l'on pose la tête. *Cervical.* Les *piés du lit*; le côté opposé, où sont les piés; le *devant du lit*, le côté où l'on se met pour recevoir ceux qui rendent visite quand on est au *lit*; la *ruelle du lit*, le côté opposé, par lequel on parle aux domestiques.

On dit qu'un homme se jette sur son *lit*, qu'il est au *lit*, qu'il garde le *lit*, qu'il se tient au *lit*, lorsqu'il est indisposé, ou paresseux; qu'il est au *lit* de la mort, quand il est malade à l'extrémité. Un Empereur disoit, qu'il falloit qu'un Prince, ou Général d'Armée, mourût debout, qu'il ne mourût point dans son *lit*. *Oportet Imperatorem stantem mori.*

Autrefois en Bretagne à la mort des Recteurs, les Archidiacres & les Archiprêtres s'attribuoient le *lit* des Recteurs

teurs morts. Au Concile de Nantes de l'an 1431. ce *lit* fut estimé cinquante sols pour les Recteurs, qui payoient cinquante livres de décimes, & au-dessus jusqu'à cent, & cent sols pour ceux qui payoient plus de cent livres de décimes; & il fut défendu aux Archidiacres & Archiprêtres de prendre davantage.

Lit, se dit aussi de tous les lieux où l'on se repose. *Grabatus*. On fait dans les jardins des siéges, des *lits* de gazon. Les paysans, les soldats n'ont souvent d'autre *lit* que la terre. Ainsi Théophile a dit d'un caporal,

Et mon lit *ne sçauroit branler,*
Que par un tremblement de terre.

Les éléphans femelles se font un *lit* de branches d'arbres avec un chevet pour attendre le mâle; car ils s'accouplent à la maniére des hommes.

En terme de Marine, on appelle *lit de vent*, le chemin que le vent décrit dans l'air, comme on dit, *lit* d'une riviére, le canal dans lequel ses eaux coulent. *Venti via, semita.* Tenir le *lit* du vent. Être au lit du vent. Guillet.

Lit, se dit figurément en choses morales, & signifie le mariage. Dieu a béni le *lit* de ces mariés, il leur a donné lignée.

Une loi moins sévère a mis Claude en mon lit.
Rac.

On appelle des enfans du premier, du second, du troisiéme *lit*, ceux qui sont du premier, du second, ou du troisiéme mariage. On dit aussi qu'une femme a souillé son *lit*, sa couche, quand elle a commis adultère. On tient que Nectanébus, Roi d'Egypte, avoit trompé Olympias, & souillé le *lit* de Philippe son hôte. Du Ryer. On dit qu'une femme couche au grand *lit*, ne fait point *lit* à part, ne fait qu'un *lit* avec son mari, pour dire, qu'ils sont bien unis ensemble. Ce dernier est bas.

Lit brisé, signifie dans quelques Coutumes, *mariage* dissous, séparé, *solutum matrimonium*.

On dit figurément, qu'un homme est mort au *lit* d'honneur, pour dire, qu'il est mort à la guerre en homme d'honneur, pour la Foi, ou pour son Prince; ou en général, de tout homme qui est mort dans les fonctions de sa charge, de son emploi.

Lit, signifie aussi le canal d'une riviére, le fossé creux où l'eau coule continuellement. *Alveus, rivus.* Le Nil tous les ans sort de son *lit* pour inonder l'Egypte, & la rendre fertile. La riviére de Loire change souvent de *lit*. On a creusé le *lit* de la Seine en plusieurs endroits pour la rendre navigable. Fleuve serré dans son *lit*. Vaug.

On appelle *lit de marée*, un endroit de la mer qui se rencontre ordinairement dans un détroit, & où il y a un courant rapide & dangereux. On appelle *lit* de canal, ou de réservoir, le fond qui est de sable, de glaise, de pavé, ou de ciment.

Lit du vent, se dit sur mer des lignes par lesquelles le vent souffle; on dit le *lit* du courant, dans le même sens.

Lit, se dit aussi en matiére de choses minérales & fossiles, de certains étages ou épaisseurs de matiéres qu'on trouve disposées les unes sur les autres dans une certaine étendue de terrein quand on y fouille. *Stratum.* On trouve en cette montagne un *lit* de pierre, un *lit* de marne, un *lit* d'argile, d'ardoise, de terre vitriolée, de plâtre, &c.

☞ Lit en Maçonnerie, se dit 1°. de la situation de la pierre dans la carriére; 2°. de la surface sur laquelle on pose une pierre, soit activement, soit passivement; celle sur laquelle elle s'appuie s'appelle *lit de dessous*, celle sur laquelle une autre pierre s'appuie s'appelle *lit de dessus*. Lorsque ces surfaces sont inclinées à l'horizon, comme dans les voussoirs & clavaux, on les appelle *lit* en joint. Frézier. Dans une carriére, *lit* tendre, c'est celui de dessous: *lit* dur, c'est celui de dessus. *Dict. de Peint. & d'Arch.*

On le dit aussi de ces couches qu'on fait par art. Pour faire une soupe, un Cuisinier met un *lit* de pain, & un *lit* de fromage; pour faire du syrop, un *lit* de tranches de pommes & un *lit* de sucre. Les Chymistes mettent des *lits* de soufre, d'antimoine, de sels, de charbon, &c. pour faire les opérations, & ils appellent cela *Stratification*, ou *stratum super stratum*, qu'ils désignent par S S S.

On dit aussi en Maçonnerie, un lit de pierre, pour dire, une assise, un étage de pierre, & jointe de *lit*, le mortier qui est entre deux pierres posées l'une sur l'autre. On appelle *lit de voussoir*, ou de claveau, le côté caché dans les joints. On appelle *lit* de pont de bois, le plancher composé de poutrelles & de travons, avec son couchis.

☞ Lit. En termes de Chirurgien & d'Accoucheur, l'arriére-faix ou le placenta s'appelle *lit*, parce que l'enfant est couché dessus.

Lit de fumier. C'est, parmi les Jardiniers, un étage de plusieurs fourchées de fumier sur une certaine largeur. *Stratum stercoris, sterquilinium.* Pour faire une couche de cinq piés de large, & de trois piés de haut, il faut mettre quatre *lits* de fumier l'un sur l'autre.

Lit, se dit proverbialement en ces phrases: Comme on fait son lit on se couche; pour dire, on tire du profit des choses, suivant qu'on les a préparées. On dit aussi, que le *lit* est l'écharpe de la jambe; pour dire, que quand on a mal à la jambe, il faut se tenir au *lit*; de même qu'on met le bras en écharpe quand on y est blessé, & qu'on y a du mal. ☞ On dit encore, Il ne faut pas se déshabiller, se dépouiller avant que de se mettre au *lit*.

On dit aussi des débauchés, qu'ils vont du *lit* à la table, & de la table au *lit*. On dit, qu'il faut prendre un homme au saut du *lit*; pour dire, de bon matin, quand il se léve.

On appelle les plaisirs de *lit*, les tours de *lit*, les voluptés défendues.

LITA, s. f. Nom propre d'une petite ville, autrefois Episcopale. *Leta*, *Lete*. Elle est dans la Macédoine, vers le golfe de Salonichi, à sept lieues de la ville de même nom, du côté du couchant.

☞ LITAGE, s. m. Terme de Manufacture de drap, dont les Teinturiers se servent aussi. C'est l'action de liter les étoffes.

LITANIE, s. f. Terme de Liturgie. *Litania.* Dans l'Eglise on appelle *Litanie*, les Processions & les priéres qu'on fait pour appaiser la colère de Dieu, pour détourner quelque calamité dont on est menacé, pour remercier Dieu des bienfaits qu'on reçoit de sa bonté. Siméon de Thessalonique, qui donne dans son opuscule contre les hérésies cette notion de la *Litanie*, ajoûte que la sortie de l'Eglise dans la *Litanie*, marque la chûte & le péché d'Adam, qui fut chassé du Paradis terrestre, figuré par l'Eglise, & que le retour à l'Eglise, marque le retour d'une ame à Dieu par la pénitence. Les Auteurs Ecclésiastiques & l'Ordre Romain appellent *Litanie* les personnes qui composent la Procession, & qui y assistent. Du Cange dit que ce mot signifioit autrefois *Procession*. A l'occasion d'une peste qui ravageoit Rome l'an 590. Saint Grégoire, Pape, indiqua une *Litanie*, ou Procession à sept bandes, qui devoient marcher au point du jour le Mercredi suivant, sortant de diverses Eglises pour se rendre toutes à Sainte Marie Majeure: la première troupe étoit composée du Clergé; la seconde des Abbés, avec leurs Moines; la troisiéme des Abbesses, avec leurs Religieuses; la quatriéme des enfans; la cinquiéme des hommes laïques; la sixiéme des veuves; la septiéme des femmes mariées. Chaque troupe étoit conduite par les Prêtres du quartier. On croit que de cette Procession générale est venue celle de Saint Marc, qu'ils appellent encore la *Grande Litanie*. Fleury. On a appellé autrefois le jour de Saint Marc la grande *Litanie*. Le Concile de Tolède tenu en 948. dit, *Can. 6.* On jeûnera la grande *Litanie*, c'est-à-dire, le jour de Saint Marc, comme les Rogations. Fleury, *Histoire Ecclésiastique*, *Livre 55.*

LITANIES, s. f. pl. Ceux qui disent *Létanies*, parlent mal. Mén. & plus mal encore le peuple ignorant, qui dit quelquefois *les Zétanies*. C'est une formule de priéres qu'on chante dans l'Eglise à l'honneur des Saints, ou

ou de quelques Mystères, soit en général, ou en particulier. *Litania*. Elle contient certains éloges, ou attributs, à la fin de chacun desquels on leur fait une invocation en mêmes termes. Les *Litanies* des Saints se chantent au retour des Processions avec cette réponse, Priez pour nous; & en celles qui regardent les Personnes de la Sainte Trinité, on dit, Ayez pitié de nous.

On donnoit au sixiéme siécle le nom de *Litanie*, à ce que nous appellons aujourd'hui le *Kyrie, eleison*. On accusa S. Grégoire Pape, d'avoir introduit cette Priére, ou *Litanie*; mais soixante & dix auparavant, le Concile de Vaison témoignoit que cette Priére étoit reçue par le Saint Siége. D'ailleurs on ne voit pas quel mal il y avoit à l'introduire.

Les grandes *Litanies* sont celles des Rogations; elles ont été instituées par S. Grégoire le Grand. Le Concile de Mayence, en 813. dit, *Can.* 33. On observera la grande *Litanie* pendant trois jours, & on y marchera nuds piés avec la cendre & le cilice.

On appelle aussi *Litanies*, les trois jours qui précédent la Fête de l'Ascension de Notre-Seigneur, & que nous nommons communément les Rogations. L'abstinence des *Litanies*, ou Rogations, n'est pas si ancienne que le jeûne des Quatre-Temps, & n'a pas été si universellement observée dans l'Eglise. Tout le monde sçait bien que S. Mamert, Evêque de Vienne, fut en 474. l'instituteur des *Litanies* des trois jours qui précédent l'Ascension; & sans y avoir égard, l'Eglise de Tarragone célébroit ces *Litanies* dans la semaine de la Pentecôte, & au mois de Novembre; & l'Eglise d'Espagne les ordonna dans le mois de Décembre. S. Mamert, dans l'institution de ses *Litanies*, y joignit non-seulement l'abstinence, mais encore le jeûne. Grégoire de Tours, *Hist. L. I. c.* 34. *Dissert sur le II. Canon du Concile de Gironne tenu en* 517. *Mém. de Trév.* 1714. p. 1980. On nomme ainsi ces jours, parce que l'on y fait des Processions ausquelles on chante les *Litanies* des Saints.

Ce mot est fait du Grec λιτανεία, *supplication*. Le P. Pezron iroit plus loin: comme il a prétendu que *litare* est pris du *lit* des Celtes, qui veut dire fête, solennité, parce que c'est dans les Fêtes qu'on a coutume de faire des sacrifices; il tireroit aussi apparemment le λιτὴ, ou λίσσω des Grecs, du *lit* des Celtes, parce que c'est aux jours de fête qu'on a coutume de faire des supplications & des priéres aux Dieux.

Les Bollandistes, au II. Tome des mois de Juin de leurs *Acta Sanct.* p. 579. remarquent, après les freres Macri, qu'il y a beaucoup de différence entre *Litanie* & *Latanie*. Car, disent-ils, *Litanie* se prend pour une Procession instituée par le peuple, & ensuite pour une certaine formule d'invocation des Saints, que l'on chante dans ces Processions, & qui commence par *Kyrie, eleison*. Mais *Latanie* signifie un jour de fête & de joie, comme il paroît par les Lettres de S. Grégoire, *L. IV. Ep.* 54. où ce saint Pape fait le dénombrement des *Latanies*, ou jours solennels, ausquels il est permis aux Archevêques de porter le *pallium*. Or le *pallium* ne se portoit jamais hors de l'Eglise, & tant les grandes que les petites *Litanies* se font hors de l'Eglise.

On appelle proverbialement une longue *litanie*, ou kyrielle, c'est-à-dire, une longue suite de personnes, de titres, ou de paroles, qui composent un récit ennuyeux.

Jean m'invite à dîner avec cérémonie,
Et me fait une litanie
De trente conviés que je ne connois pas:
Serviteur à son grand repas;
J'aime à manger en compagnie.
Sénecé.

On dit aussi, Mettez-moi dans vos *litanies*; pour dire, souvenez-vous de moi, priez Dieu pour moi, songez à mon affaire. ☞ On feroit une grande *litanie* des Saints qui furent invoqués. Du Loir, p. 288.

LITAR, s. m. Le Cap LITAR. *Ceneum*, ou *Cœneum Promontorium*. Ce Cap est la pointe la plus occidentale de l'île de Négrepont, & qui regarde la Thessalie. Il y a sur ce Cap une petite ville qui porte son nom. Matt.

LITCHEM, s. m. Terme de Relation & de Calendrier. C'est le nom de la premiére des vingt-quatre parties qui composent l'année des Cathaïens. D'Herbelot.

LITCHI, ou LICHI, s. m. Nom d'un fruit excellent qui croît en diverses Provinces de la Chine. *Lichi*. Les meilleurs *litchis* viennent près de Hinghoa; on les porte de-là en poste à la Cour, pour les y manger frais. Le *litchi* est le fruit d'un arbre fort grand & fort haut. Ses feuilles approchent de celles du laurier. Au bout des branches il produit des espéces de grappes, qui sont composées de ce fruit. Il n'est pas aussi serré, ni en aussi grand nombre que les grains de raisin dans une grappe; il est aussi attaché par une queue plus longue. Il a la figure d'un cœur, & est de la grosseur d'une noix. Il est revêtu d'une écorce, mais cette écorce est mince, & se rompt fort aisément avec les doigts. Il y a dedans un noyau blanc d'une odeur & d'un goût fort agréable, & qui sent la rose. Quand le *litchi* est mûr, il est rouge à l'extérieur, & fait sur l'arbre un fort bel effet. L'os, ou le noyau qui est dedans, est entouré d'une matiére qui ressemble à de la gelée couleur de rose; elle se fond dans la bouche, & elle est délicieuse.

Le *litchi* vient dans la Province de Fokien, & dans tous les lieux qui sont au midi, mais principalement dans le territoire de la ville de Focheu; les Portugais de Macao l'appellent leurs *Lichias*. Voyez l'*Amb. des Holl. à la Chine*, *P. II.* p. 90. Le P. Le Comte dit que le *litchi* se trouve dans la Province de Canton. Il est de la grosseur d'une noix; le noyau long & gros, paroît couvert d'une chair molle, pleine d'eau, & tres-agréable au goût; je ne sçai aucun fruit en Europe qui en approche. Cette chair est renfermée dans une écorce chagrinée en dehors, fort mince & terminée en pointe comme un œuf: quand on en mange beaucoup, on en est ordinairement incommodé, & il est si chaud, qu'il fait sortir des froncles par tout le corps. Les Chinois le laissent sécher dans l'écorce même, où il devient noir & ridé comme nos pruneaux. On en mange ainsi toute l'année, & l'on s'en sert ordinairement dans le thé pour lui donner un petit goût aigre, qu'on aime beaucoup mieux que la douceur du sucre. P. Le Comte. J'ai vû du *litchi* en France, & j'en ai goûté; il étoit desséché comme nos pruneaux, & ne laissoit pas d'avoir encore quelque chose d'agréable; mais cela n'approchoit point du goût exquis qu'on dit qu'il a quand il est frais.

LITCHOU. s. m. Terme de Relation, & de Calendrier. Nom de la troisiéme des vingt-quatre parties que contient l'année chez les Cathaïens. D'Herbelot.

LITE, s. f. Nom de Divinités Payennes. *Lita, Lite*. Les *Lites* sont dans Homère des Divinités qui présentent à Jupiter les vœux & les priéres des hommes. Voyez dans l'Odyssée, *L. XI.*

Ce mot est Grec, λιτὴ signifie, supplication, priére.

LITEAU, s. m. Terme de Chasse. *Cubile lupi*. C'est le lieu où repose le loup durant le jour.

☞ LITEAU, se dit de certaines raies de différentes couleurs, que l'on conserve le long des piéces de drap, entre la lisiére & l'étoffe, pour faire connoître qu'elles sont de bonne teinture.

☞ Liteau, se dit aussi des raies bleues qui traversent les toiles d'une lisiére à l'autre. Il n'y a que les piéces de toiles pleines qui sont destinées à faire des nappes & des serviettes, qui aient des *liteaux*.

☞ LITER du poisson salé. C'est l'arranger par lits dans les gonnes, hambourgs & barils.

☞ Liter un drap. C'est coudre ou attacher avec du gros fil, ou de la menue ficelle, certaines petites cordes de la grosseur du bout du petit doigt, le long de la piéce entre l'étoffe & la lisiére, afin que la partie qui en a été couverte ne puisse prendre la teinture, & qu'elle conserve toûjours son fond ou pié, ce qui est proprement la preuve de la bonne teinture de l'étoffe.

LITHARGE, s. f. Est un plomb empreint des impuretés du cuivre, & réduit en forme de scorie, ou d'écume métallique, par la calcination. *Lithargyrium. Lithargyrus, Argenti plumbo misti spuma*. Cette matiére se fait quand on purifie le cuivre au sortir de la mine, en Pologne,

Pologne, en Suéde, en Danemarck. On fait aussi de la *litharge* en purifiant l'or & l'argent par la coupelle. Il y a deux espéces de *litharge*, une jaune tirant sur le rouge, approchante en couleur de l'or. On l'appelle en Latin *Lithargyrium auri*, ou *chrysitis*, en François *litharge d'or*. L'autre a une couleur qui tire sur celle de l'argent: on l'appelle en Latin *Lithargyrium argenti*, ou *argyritis*, & en François *litharge d'argent*. Je trouve encore dans Monet *Litharge* plombée, sortant de la fonte du plomb, *Molybditis*. La différence des couleurs de ces deux *litharges*, ne procéde que des différens degrés de calcination qui leur ont été donnés: la *litharge d'or* a été plus longtemps calcinée que la *litharge d'argent*. Les *litharges* sont déficcatives, déterfives, rafraichissantes; elles donnent la consistance à plusieurs emplâtres. Les Potiers de terre s'en servent pour donner à leurs pots un beau vernis de couleur de bronze: elles sont aussi employées par les Peintres, par les Teinturiers, par les Pelletiers, par les Vitriers. La *litharge* mêlée dans le vin lui donne une couleur plus vive, plus de feu, & en diminue le verd; mais elle a de très-mauvais effets pour la santé. Aussi la Police a-t-elle défendu ce mélange. Voyez De la Mare, *Traité de Police*, *T. I. p.* 583.

Ce mot est composé de deux mots Grecs, λίθος, *pierre*, & ἄργυρος, *argent*, comme qui diroit *pierre d'argent*.

En termes de monnoie, on appelle glette, ou *litharge*, l'impureté des matiéres qui a coulé de la coupelle d'affinage, & ces termes de glette & de *litharge* sont synonymes. Boizard, *P. I. c.* 20.

LITHÉSIEN, f. ou adj. m. Surnom de l'Apollon de Mélée ou Mélia. *Lithesius*. On l'appelloit ainsi, dit Etienne de Byzance, parce que dans cette ville la statue de ce ce Dieu étoit posée sur une pierre: λίθος, *lithos*, en Grec, signifie *pierre*.

LITHEUVIE. Voyez LITHUANIE.

LITHIASIE, f. f. Terme de Médecine. Formation de la pierre, maniére dont la pierre se forme dans le corps. *Lithiasis*.

☞ Lithiasie, ou Lithiasis, est aussi une maladie des paupiéres, qui consiste dans de petites tumeurs dures & pétrifiées, engendrées sur leurs bords. On les nomme autrement *gravelles*. Elles sont causées par une lymphe épaissie, endurcie & convertie en petites pierres ou sables dans quelques grains glanduleux, ou dans quelques vaisseaux lymphatiques, ce qui les rend enkiltées Col de Villars.

☞ Lithiasis. On retient en Latin & en François le terme de *Lithiasis*, pour signifier le calcul, ou la maladie calculeuse. Λιθίασις, de λίθος, *pierre*. Col de Villars.

Ce mot est Grec, λιθίασις, qui signifie la même chose, est le mot dont nous avons formé celui de *Lithiasie*.

LITHOBOLIES, f. f. Nom d'une fête qui se célébroit autrefois à Troezène. *Lithobolia*. Quelques habitans de Troezène ayant lapidé dans une sédition deux filles de l'Ile de Créte, nommées Limia & Auxésia, on ordonna que pour appaiser leurs manes on célébreroit une fête tous les ans, & cette fête fut appellée *Lithobolies*.

Ce nom vient de λιθοβολία, formé de λίθος, *pierre*; & βάλλω, *je jette*.

LITHOCOLLE, f. f. Ciment avec lequel on attache les pierres précieuses, pour les tailler sous la meule. *Lithocolla*. On le fait de poix résine & de vieille brique. Pour les diamans on use de plomb fondu, où on les enchasse, avant qu'il soit tout-à-fait refroidi. Pour les mortiers, on les fait avec de la poudre de marbre & de la colle-forte. Et pour coller les éclats de pierre on y ajoûte du blanc d'œuf & de la poix.

Ce mot vient du Grec λίθος, *pierre*, & de κόλλα, *colle*.

☞ LITHOGRAPHIE, f. f. Description des pierres. *Lithographia*. C'est un Livre, un Traité, un Ouvrage sur les pierres & leur description. Un Auteur Suédois, nommé Bromelli a donné dans les *Acta Lit. Suecica*, une *Lithographie* Suédoise, dans laquelle il décrit les pierres qui se forment dans les plantes, dans le corps des animaux, dans les différentes parties du corps de l'homme; les pétrifications, ou fossiles pétrifiés qui se trouvent dans la terre, & qu'il regarde avec raison comme des restes du Déluge universel, & des preuves de la vérité de nos saintes Ecritures, aussi-bien que Léibnitz, Woodvard, & beaucoup d'autres.

Ce mot vient de λίθος, *pierre*, & γράφω, *je décris*.

☞ LITHOLABE, f. m. Pincette dont on se sert dans la Lithotomie pour saisir le calcul. Λιθολάβον. De λίθος, un calcul, & λαμβάνω, saisir. Dict. de James.

☞ LITHOLOGIE, f. f. Science des pierres. *Lithologia*, de λίθος, *pierre*, & λόγος, *discours*. La *Lithologie* s'applique non-seulement à connoitre toutes les différentes sortes de pierres, mais encore à expliquer leurs formations, leurs progrès, leurs figures, leurs propriétés, & généralement tout ce qui les concerne. Avant le seiziéme siécle on s'étoit peu appliqué à la *Lithologie*, mais depuis on a fort cultivé cette science en France, en Angleterre, en Allemagne & en Italie. L'étude de la *Lithologie* est aujourd'hui fort à la mode.

☞ LITHOLOGUE, ou LITHOGRAPHE, f. m. C'est le nom qu'on donne aux Naturalistes qui s'appliquent à la Lithologie, c'est-à-dire, à connoitre & distinguer par classes & par genres les diverses sortes de pierres, tant terrestres que maritimes Agricola, Gesner, Aldrovandus, Boccone, Bonanni, Lister, Luyd, Lang, Mercati, Imperati, Assalti, ont été & sont de sçavans *Lithographes*, ou *Lithologues*.

☞ LITHOMANTIE, ou LITHOMANCE, f. f. Divination superstitieuse des Anciens, qui se faisoit par le moyen des pierres. *Lithomantia*.

☞ Ce mot est Grec, composé de λίθος, *pierre*, & μαντεία, *divination*.

LITHONTRIBON, f. m. Sorte de poudre propre à brifer la pierre qui se forme dans les reins & dans la vessie. Elle est composée de sang de bouc préparé, de sang de liévre brûlé, des semences d'alkekenge, de saxifrage, des racines d'onnois, d'éringium, &c. On fait prendre cette poudre avec un peu de vin blanc, ou avec l'eau de pariétaire, ou de rave.

Ce mot vient de λίθος, *pierre*, & de τρίβειν, *broyer*.

LITHONTRIPTIQUE, f. f. Médicament propre à briser la pierre qui se forme dans les reins & dans la vessie, comme sont le lithospermum, le saxifrage, &c. Il y a bien des gens qui prétendent avoir de véritables *lithontriptiques*, mais tout le monde n'en convient pas. Ce n'est pas qu'il soit absolument impossible qu'il y ait de tels remédes, mais il faut avouer que jusqu'à présent ils nous sont inconnus ☞ M. le Cat, Docteur en Médecine, & Chirurgien de l'Hôtel-Dieu à Rouen, dit que les yeux d'écrevisses, qui vers la mi-Juin se durcissent peu à peu, & se fondent de même en Juillet, forment un grand préjugé en faveur de la possibilité du *Lithontriptique*, c'est-à-dire du dissolvant de la pierre. *Observ. sur les Ecrits mod to.* 21. *p.* 141, 142. M. Morand dit qu'il seroit à souhaiter que l'opération de la taille ne fût point nécessaire, & qu'on pût trouver un bon & sûr *Lithontriptique*, c'est-à-dire un dissolvant qui pût briser & résoudre la pierre dans la vessie. La nouvelle & précieuse invention de ce *Lithontriptique* si désiré, fait la gloire de l'Angleterre. Mademoiselle Jeanne Stephens, l'an 1735, est l'Auteur du *Lithontriptique* dont il s'agit..... *to* 27. *p.* 263.

Ce mot vient de λίθος, *pierre*, & de τρίβειν, *broyer*.

LITHOPHAGE, f. m. Petit ver qui se trouve dans la pierre, & qui la ronge. Il est couvert d'une petite coquille fort tendre, de couleur cendrée, & verdâtre. On apperçoit dans les couches de l'ardoise les traces de ce ver, qui se creuse un chemin dans la pierre pendant qu'elle est encore molle.

Ce mot vient de λίθος, *pierre*, & de φαγεῖν, *je mange*.

☞ LITHOPHYTE, f. m. C'est ainsi que les Naturalistes appellent certaines productions qui tiennent de la pierre & de la plante, & qu'à cause de cela ils nommoient encore *Pierres-plantes*. Les *Pierres-plantes*, ou *Lithophytes*, qui est un mot composé de λίθος, *pierre*, & φυτόν, *plante*, ont beaucoup exercé les Philosophes. Les uns ont prétendu que c'étoient des pierres, & les ont rangées sous la classe des minéraux. Les autres qui les regardoient comme des plantes, les mettoient dans la classe des végétaux; & d'autres enfin qui les envisagent comme des espéces d'androgynes ou hermaphrodites, leur ont donné une classe à part, comme participant de l'un

l'un & de l'autre; c'est pourquoi ils leur ont donné un nom composé de tous les deux, en les nommant *Lithophytes* ou Pierres-plantes. *Lithophyton*, *lithophytum*. Il y a différentes espéces de *Lithophyton*. Les espéces de *Lithophyton* qui naissent dans la mer Méditerranée, semblent d'abord n'être que le squélette, ou la partie ligneuse des plantes mortes dans le fond de la mer, revêtue d'une espéce d'écorce tartareuse ou limon endurci, qui les couvre entiérement. C'est-là le sentiment de la plûpart des curieux; mais l'on s'en désabusera facilement, si l'on jette les yeux sur ces belles espéces de *Lithophyton*, qui naissent dans la mer des Indes occidentales. Ces sortes de plantes sont composées de deux parties; l'une est ligneuse & solide, avec un petit trou dans le cœur, qui paroit avoir été destiné pour contenir quelque espéce de moëlle. Cette partie forme la tige & les branches du *Lithophyton*: elle est cassante, mais quand on la met à la chandelle allumée, elle brûle & put comme un morceau de corne, ou comme les plumes des oiseaux, ne laissant pas de cendres comme le bois, mais une espéce de charbon fort spongieux & fragile, de même que font les plumes, ce qui me fait croire que cette partie contient assez de sel volatil. Elle est couverte d'une écorce mollasse, dont la tissure est admirable dans certaines espéces. Dans celle que j'ai appellée *Lithophyton Americanum, maximum, pullum, tuberculis seorsim spectantibus obsitum*, elle est brune, épaisse d'une ligne & demie, doublée en dedans d'une membrane fort mince, qui forme un tuyau dans lequel le corps ligneux de cette plante est comme dans un étui. L'écorce est comme spongieuse, & craque sous la dent, comme si l'on mâchoit un ciment dans lequel il y eût beaucoup de sable, mais elle est constamment divisée dans son épaisseur.

LITHOSTROTOS, f. m. Ce mot, qui se trouve dans l'Evangile de S. Jean, *c. XIX. v.* 13. est Grec, & signifie Pavé de pierre. *Lithostrotos*, *Lapidipavium*. C'étoit le lieu où Pilate rendoit la justice. Pilate les entendant parler de la sorte, amena Jesus dehors, & prit séance dans son tribunal, au lieu qu'on appelle en Grec *Lithostrotos*, & en Hébreu Gabbatha. Bouhours. Le P. Amelote, la Version de Mons, & M. Simon, retiennent aussi ce mot. Les Anciens appelloient ainsi, non pas simplement un pavé de pierre, mais un lieu pavé proprement de marbre, & quelquefois de marbre de différentes couleurs, & à différens compartimens. Voyez Pline, *L. XXXVI. c.* 25. Les Juifs avoient aussi cet usage, & la salle de leur Sanhédrin étoit ainsi pavée. Voyez Selden, *De Syncdr. Hebr. L. II. c.* 15.

On dit aussi *Lithostroton*. M. Spon, dans ses *Recherches Curieuses de l'Antiquité*, *Dissert. II.* prétend que c'étoit des Mosaïques que les Grecs nommoient *Lithostrota*. Ils commencérent à Rome sous Sylla, qui en fit faire un à Prénestte, dans le temple de la Fortune, environ 170 ans avant la venue de N. S. Le mot de *Lithostroton* signifie seulement, dans la force du Grec, un pavé de pierres; mais ils entendoient par-là ces pavés faits de pierres jointes, & comme enchassées dans le ciment, représentant différentes figures par la variété de leurs couleurs & par leur arrangement. Spon.

☞ LITHOTOME, f. m. Espéce de bistouri avec lequel on fait à la vessie une ouverture propre à tirer la pierre. *Lithotomus*. Voyez la description de cet Instrument dans le Dict. de M. Col de Villars. *Lithotome* vient de λίθος, *pierre*, & de τομή, *incision*, du verbe τέμνω, *j'incise, je coupe*. Il seroit plus à propos d'appeller ce bistouri *cystotome*, de κύστις, *vessie*, parce que c'est elle qu'il coupe, & non pas la pierre, mais l'usage l'emporte.

LITHOTOMIE, f. f. Terme de Chirurgie. Opération à la faveur de laquelle on tire la pierre de la vessie. *Lithotomia*. On a recours à la *Lithotomie* pour tirer les corps durs & étrangers qui sont dans la vessie. François Jollet, Chirurgien de Paris, fit imprimer en 1682. un Traité de *Lithotomie*. Il faudroit plutôt dire, *Cystotomie*, ou section de la vessie, parce que l'on ne coupe pas la pierre, mais la vessie.

LITHOTOMISTE, f. m. Terme de Chirurgie. Opérateur pour la pierre, Chirurgien qui fait l'opération de la taille, pour ôter, pour tirer la pierre. *Lithotomus*, *Cystotomus*. Germain Collot, fameux *Lithotomiste*, est le premier des Chirurgiens François qui tenta l'opération de la taille au grand appareil, & en fit, avec succès, l'essai sur un Garde du Roi Louis XI. condamné à mort pour ses crimes, & malade de la pierre, auquel il sauva doublement la vie par cette opération. Journ. des Sçav. 1714. *p.* 665. Severin Pineau, Chartrain, mort en 1619. Chirurgien du Roi, grand *Lithotomiste*, est Auteur de trois Dissertations Françoises, sur l'*opération de la taille*, & d'un Traité Latin sur les *Signes de la Virginité*. Id. *p.* 666. François Thévevin, Parisien, célébre *Lithotomiste* & Oculiste, Auteur de trois Traités; l'un sur *les Opérations de Chirurgie*; l'autre sur les tumeurs contre nature; & le troisiéme sur l'étymologie des termes Grecs, employés par les Médecins & les Chirurgiens, mourut en 1658.

Ces mots de *Lithotomie*, & *Lithotomiste*, viennent de λίθος, *pierre*; & τέμνω, *je coupe*: ce n'est pas que le *Lithotomiste* coupe la pierre dans l'opération de la *Lithotomie*, mais c'est qu'il fait une incision, une coupure, à dessein de tirer la pierre.

LITHQUO. Voyez LINLITHQUO.

LITHUANIE, f. f. Nom propre d'une partie des Etats du Roi de Pologne. *Lithuania*. Elle est bornée au sud par la Volhinie, & par la Russie Rouge; au couchant par la Haute-Pologne, par la Polaquie, par la Prusse Ducale, & par la Samogitie; au nord par la Livonie & par la Moscovie, qui la confine aussi du côté du levant. La *Lithuanie* est d'une grande étendue. Elle peut avoir environ cent quatre-vingt lieues du couchant au levant, & cent dix du Nord au Sud. Elle est baignée par un grand nombre de riviéres, dont les principales sont le Niéper, la Dzwina, le Niémen & le Przipiec. Elle est pleine de vastes campagnes, qui n'étoient autrefois que de grandes forêts, & qui sont maintenant assez peuplées & assez cultivées, à la réserve de quelques endroits qui sont pleins de marais & de lacs, & des frontiéres de la Moscovie, qui sont assez souvent désolées par la guerre. Il n'y croit pas beaucoup de fruit, à cause de la froideur du climat; mais elle abonde en grains, en bestiaux, en cire, & en miel, dont les habitans font de l'hydromel, qui est leur breuvage le plus ordinaire. La *Lithuanie* a eu autrefois son Souverain particulier, qui portoit le nom de Grand-Duc; de-là vient qu'elle est encore aujourd'hui appellée le Grand Duché. Jagellon, Grand-Duc de *Lithuanie*, fut appellé à la Couronne de Pologne, l'an 1386. aux conditions qu'il se feroit Chrétien, qu'il épouseroit la fille du dernier Roi de Pologne, & qu'il incorporeroit la *Lithuanie* à la Pologne. Cette derniére condition ne fut pourtant pleinement exécutée que sous le regne de Sigismond Auguste, l'an 1569. Cependant, quoique la *Lithuanie* ne fasse qu'un même corps de République avec les autres Etats du Roi de Pologne, & qu'il ne se puisse rien conduire dans les Diétes sans sa participation, elle ne laisse pas de conserver ses loix, ses privilèges, ses grands Officiers, civils & militaires, & son armée particuliére, & distinguée de celle de Pologne. Les Gentilshommes y sont de petits Rois, dont les Paysans sont les esclaves. On y suit la Religion Catholique, la Protestante & la Réformée: on y trouve aussi des Grecs Schismatiques, des Unitaires, & des Juifs.

On divise la *Lithuanie* en deux grandes parties. 1. La *Lithuanie* propre, qui comprend les Palatinats de Wilna, de Troki & de Briescie. 2. La Russie Lithuanique, où sont les Palatinats de Novogrodeck, de Minsko, de Poloczko, de Vitepsko, & de Mscislaw, sous lequel on comprend les territoires de Rohasow, de Rziczica. Tous ces Palatinats, ou territoires ont leurs capitales de même nom, outre lesquelles on distingue encore Braslaw & Grodno. La Samogitie est une dépendance de la *Lithuanie*; les Duchés de Smolensko & de Czrnichow l'étoient aussi autrefois; mais maintenant ils sont entre les mains des Moscovites. Maty.

Dans les Auteurs, ou Actes du XIII[e] siécle, la *Lithuanie* est appellée *Lutavie*, & *Litheuvie* dans le pays. C'est vers l'an 1253. que le Pape Innocent IV. y érigea un Evêché.

LITHUANIEN, enne, f. m. & f. Nom de peuple. Habitant de la Lithuanie. *Lithuanus*, *a*. Les *Lithuaniens* ne demeurent unis avec les Polonois que par raison d'Etat. Les humeurs des *Lithuaniens* & des Polonois ne sont pas

pas moins incompatibles, que celles des Hongrois & des Allemans, des Ecossois & des Anglois. Guaguin, dans sa Sarmatie Européenne, dit que les *Lithuaniens* adoroient autrefois les vipères, & les serpens, & les prenoient pour des Dieux.

LITHUANIQUE, adj. m. & f. Qui appartient à la Lithuanie. *Lithuanicus, a.* La Russie *Lithuanique.*

LITIÉRE, s. f. Sorte de voiture, ou corps de carrosse suspendu sur des brancarts, & porté ordinairement par des mulets. *Lectica, straticulum.* La plus douce des voitures est celle de la *litiére.* On ne peut aller dans les montagnes qu'en *litiére.* Pline appelle une *litiére* couverte, une *chambre de voyageur.* Les Romains s'en servoient ordinairement. Les *litiéres* des Romains étoient portées par des hommes; c'étoit des esclaves qu'ils employoient pour cela, comme on fait aujourd'hui en Asie pour porter les palanquins. Les *litiéres* des Romains, qui étoient faites pour être portées par quatre esclaves, s'appelloient *Tétraphore, tetraphorum*: celles qui étoient portées par six, se nommoient *hexaphore, hexaphorum*: & celles qui étoient portées par huit se nommoient *octaphore, octaphorum.* Tous ces différens noms de *litiéres* expriment le nombre de porteurs qu'il y avoit à chacune.

Lucile le premier
Vengea l'humble vertu de la richesse altiére,
Et l'honnête homme à pié, du faquin en litiére. Boil.

L'invention de la *litiére* est venue des Rois de Bithynie, à ce que dit Cicéron, & un vieux Interpréte de Juvénal. On s'en servoit dans les maladies par délicatesse, ainsi qu'il paroît par l'Epître VIII. de Sénéque. L'usage de la *litiére* augmenta beaucoup à Rome sous Tibère. Les esclaves même se firent porter en *litiére*, mais ils n'étoient portés que par deux hommes; au lieu que les autres l'étoient par un plus grand nombre, & avoient quelquefois jusqu'à huit porteurs. C'est ainsi qu'à la Chine on a plus ou moins de porteurs à son palanquin, selon le rang que l'on tient. On portoit aussi quelquefois les morts au bucher dans des *litiéres.* Voyez sur cela Denys d'Halicarnasse, *L. IV.* où il parle de Lucréce, Cornélius Népos, dans la vie d'Atticus, Servius Sulpitius, dans les Epîtres familiéres de Cicéron, *L. IV. Ep.* 12. & Kirchman, *De funeribus Roman. L. I. c.* 4. & *L. II. c.* 9.

Du Cange dérive ce mot de *lecteria*, ou de *literia*, qu'on a dit dans la basse Latinité en la même signification, parce qu'elle sert de lit aux bestiaux. D'autres disent qu'il vient de *lectus*, lit; parce qu'il y avoit dans la *litiére* un coussin, & un matelas, comme à un lit. Cette étymologie est la vraie.

Litiére, est aussi de la paille, ou vieux fourrage, qu'on met sous les chevaux, & autres bestiaux, pour se coucher, quand ils veulent dormir, ou quand ils sont malades. *Stramentum, stramen, substramen.* Les pailles fourragées par les moutons leur servent après de *litiére.* On dit d'un cheval qui est mal nourri; qu'il ronge sa *litiére.*

Litiére, se dit figurément des choses morales; & en parlant des hommes, on dit qu'ils sont sur la *litiére*, quand ils sont alités. *Lectus, cubile.*

Fi du repos,
Quittons la litiére,
Ouvrons la paupiére,
Donnons-nous carriére, &c.

On dit aussi, qu'ils font *litiére* de quelque chose, quand ils en font dégât & profusion, quand ils l'estiment aussi peu que de la *litiére.*

On appelle aussi *litiére*, les crotes de ver à soie.

LITIGANT, ante, adj. Qui plaide, qui conteste en Justice. *Contendens.* Il y a trois parties *litigantes* en cette instance.

LITIGE, s. m. Procès, différend, contestation en Justice. *Lis, dissidium, controversia.* Il n'y a point de sûreté à prêter à ceux dont le bien est en *litige*, qui est embrouillé, contesté, ou saisi.

Ce mot est plus usité dans les matiéres bénéficiales. Un Bénéfice en *litige* est vacant en Régale, parce qu'il n'est pas rempli de droit & de fait; mais pour donner ouverture au droit du Roi, il faut que le *litige* soit formé entre deux Patrons, & non pas entre deux présentés par le même Patron. Par le Droit Civil, une simple interpellation Judiciaire suffit pour mettre une chose en *litige*; mais en matiére bénéficiale, le *litige* ne donne pas ouverture à la Régale, à moins qu'il n'y ait contestation en cause. On examine aussi si le *litige* n'est pas une vexation manifeste, ou si le Régaliste n'en a pas été lui-même l'instigateur. C'est pourquoi, par la Déclaration du Roi de 1673. il faut que la contestation soit formée six mois avant le décès de l'Evêque, pour donner ouverture à la Régale. Fleury. Il faut que le *litige* soit sincère, & qu'il forme un doute raisonnable; car s'il étoit manifestement mal fondé, il ne feroit point vaquer le bénéfice en Régale. De Launai.

Ce mot vient de *litigare*, qui signifie, être en procès.

Droit de litige. Il en est parlé dans la Coutume de Normandie; c'est un droit que le Roi a de nommer aux bénéfices dont le patronage est contentieux entre deux patrons, de crainte qu'ils ne prennent les armes pour terminer leur différend, *ne veniant ad arma.*

LITIGIEUX, euse, adj. Contentieux, qui est contesté en Justice, sujet à discussion. *Litigiosus, contentiosus.* Ceux qui achétent les droits *litigieux*, sont odieux en Justice. Il est défendu aux Procureurs & aux Avocats de stipuler une quotte part dans les biens *litigieux* de leurs cliens.

☞ *La Justice pesant ce droit* litigieux,
Demande l'huitre, l'ouvre, & l'avale à leurs yeux.
Despréaux.

☞ M. de S. Evremont défend la secte des Catholiques avec beaucoup d'esprit & de politesse, & sans entrer dans les subtilités *litigieuses* des Théologiens. Desmaiseaux.

☞ Litigieux, euse. Vente ou achat de droits *litigieux.* *Pactum de quota litis.* C'est une convention par laquelle un créancier d'une somme difficile à recouvrer, gratifie quelqu'un d'une partie de la dette, au cas de recouvrement. Ce pacte est prohibé par rapport aux Juges, Avocats, Procureurs & Solliciteurs, mais non pas quand il est fait avec une personne qui ne fait que l'office d'ami.

☞ Litigieux. Dans les Mathématiques il y a des points *litigieux*, & qui ne sont pas encore démontrés. Journal de Trévoux.

LITISPENDANCE, s. f. Durée d'un différend dont la Justice est saisie, engagement d'une affaire, d'un procès dans une Cour de Justice, dans une Jurisdiction. *Lis intentata. Litis inchoatae prolatio.* Il ne faut rien innover dans les lieux contentieux durant la *litispendance.* Si durant la *litispendance* en un Tribunal, on est assigné en un autre pour le même fait, il y a conflit de Jurisdiction. On adjuge des provisions alimentaires durant la *litispendance.*

Du Cange dérive ces mots de *lis*, qu'il dit avoir signifié autrefois *guerre* & *combat.* On a dit *litigare*, pour dire, *faire la guerre.* Il vient de *lis, litis*, procès, & *pendere*, pendre, n'être point encore terminé. *Adhuc sub judice lis est.*

LITOMIERSC. Voyez LÉTOMÉRITZ.

LITORNE, s. f. Espéce de Grive. *Turdus pilaris.* La *Litorne* est plus petite que la grande Grive, & elle approche de la taille du Merle; elle a le bec jaunâtre, un peu noir à l'extrémité, & jaune par dedans, aussi bien que sa langue, mais d'un jaune plus clair & plus lavé que le Merle; son col est cendré par-devant, ainsi que sa tête; ils sont néanmoins marquetés de taches noires; son dos est roussâtre, un peu obscur, & noirâtre par le milieu des plumes; proche du croupion, on lui voit des plumes cendrées; les pennes de sa queue sont noires; le dessus de son col & sa poitrine sont diversifiés; car sur les plumes qui sont jaunâtres, il y a des taches noires; le dedans des ailes est blanc, & les côtés d'entre les ailes par-dessous sont blanchâtres à l'extrémité des plumes, & distingués & divisés des lignes roussâtres: par le dedans, la noirceur s'étend davantage,

tage; les plumes du ventre sont blanches; les doigts de ses piés & ses ongles sont noirâtres; les six premiéres pennes des ailes sont noires, & les autres sont d'un roux tirant sur le tanné, ainsi que celles du dos, principalement les petites & les courtes: il est difficile de faire la distinction & le discernement du mâle de la femelle des oiseaux de cette espéce. Ce genre de Grive se plaît à manger des fruits & des grappes, particuliérement des grains de geniévre. On dit qu'en Angleterre on n'en voit point en été, mais qu'en hyver il y en a une très-grande quantité.

☞ LITORNE. Il y a une espéce de *Litorne*, appellée par les Italiens *Castriga palombina*. Cet oiseau chante deux mois de l'année, sçavoir en Juillet & Août. Il n'est pas bon à tenir en cage, parce qu'il a plus de rapport & de ressemblance avec les oiseaux de rapine, qu'à ceux de voliére, à cause de son bec qui est crochu, & de ses ongles qui sont aigus. Il ne vit pas néanmoins de carnage, car il ne mange que des sanelles & autres graines semblables. Ceux qui en veulent nourrir en cage, les doivent prendre niais, & les élever avec du cœur comme les rossignols. Il est très-bon à manger, & sa chair est très-délicate. On les prend avec la rejettoire comme les grives, ou avec le trébuchet, ou la petite rets. Faultrier.

LITRE, s. f. Ceinture funébre. C'est un droit honorifique qu'ont les Seigneurs-Patrons Fondateurs, ou les Seigneurs Hauts-Justiciers dans les Eglises qu'ils ont fondées, ou qui sont de leur Seigneurie. *Zona tesseraria funebris*, *Balteus tesserarii anathematis*. Il consiste à faire peindre les Ecussons de leurs armes sur une bande noire, en forme d'un lé de velours, autour de l'Eglise, tant par dedans que par dehors. Le droit de *litre* est des premiers droits honorifiques. Il est difficile de déterminer précisément le temps auquel on commença de souffrir des *litres*, ou ceintures de deuil dans les Eglises. M. de Lauriére croit que l'usage des *litres* n'est pas fort ancien, & qu'il ne s'est établi que depuis que les armoiries ont été héréditaires dans les familles: car lorsqu'elles étoient personnelles, & qu'elles ne servoient qu'à distinguer les Chevaliers dans les tournois, il eût été inutile aux familles de les mettre dans les Eglises pour se faire connoître, & donner une marque de leurs droits à laquelle on n'eût pu les reconnoître.

Ce mot de *litre*, selon Ménage, vient de *lithra*, qui signifie en Grec une *couronne*, qui est imitée par ce lé de velours, ou de peinture, qui environne l'Eglise, ou de *listra*, qui signifie une bande d'étoffe longue & étroite: & il réfute, avec raison, l'opinion de Maréchal, qui, en son Traité des droits honorifiques, le fait venir de *litura*. Papias le dérive aussi de *litura*, *sic dicta quòd liniendo teratur*. D'autres croient que ce mot *litura* marque qu'on ne les met autour des Eglises, ou d'une Chapelle, que pour effacer les larmes, & servir de consolation aux vivans, par le souvenir du mérite du mort, dont on y représente les armes. De Roie en a traité sçavamment. Il fait venir *litre* de *liste*, qui signifie une ligne. Quelquefois on met double *litre* En la Coutume de Tours, le Seigneur Châtelain a droit de *litre*, tant dedans que dehors, dans les Eglises de sa Châtellenie, à moins que son Vassal n'en fût Fondateur; mais si cette Eglise est la principale Paroisse de sa Châtellenie, le Fondateur n'aura droit que de mettre des *litres* en dedans, & le Châtelain en dehors.

On double les *litres* pour les Seigneurs *Titrés*, ou qui ont quelque grande dignité; Duc, Maréchal de France, Prince, Connétable, l'une pour le fief, & l'autre pour la dignité. On en met trois pour les Souverains, pour marquer par la troisiéme leur droit de Souveraineté Ménest. *Decorat. Funeb.*

LITRON, s. m. Petite mesure ronde de choses séches, comme graines, pois, sel, farine, &c. *Modii decima sexta pars*. Il contient la seiziéme partie d'un boisseau de Paris. Un *litron* de sel, de féves. Un *litron* de châtaignes. Par la derniére Ordonnance de 1669. le *litron* de Paris doit être haut de trois pouces & demi, sur trois pouces dix lignes de large.

On dit aussi demi-*litron*. Borel le dérive du Grec ἡμιλίτρα, *demi-livre*. Le demi-*litron*, la plus petite de nos mesures manuelles, ou mesurables, doit avoir deux pouces dix lignes de haut, sur trois pouces une ligne de diamétre; le *litron* trois pouces & demi de haut, sur trois pouces dix lignes de diamétre. De la Mare, *Tr. de Police*, *L. V. T. VIII. c. 3. p. 749.*

LITTÉRAIRE, adj. m. & f. Qui appartient aux Lettres, ou aux Sciences. *Litterarius, a. Ad litteras scientiasque pertinens*. Ce mot est nouveau, mais il est établi: les Mémoires de Trévoux lui ont donné cours. On dit que c'est le P. Bouhours qui fit ce mot, lorsque ces Mémoires commencerent, pour donner un titre au dernier article que l'on projettoit de faire, & que l'on exécute en effet, & qui contient ce qu'il y a de nouveau dans les Lettres, ou les Sciences, & auquel ce Pere donna le titre de Nouvelles *Littéraires*. Le Public l'a autorisé, & les gens de Lettres se demandent souvent, quand ils se voient, N'y a-t-il point de Nouvelles *Littéraires*? Un Journal Latin, qui s'est fait dans le Nord d'Allemagne, depuis 1698. jusqu'en 1708. s'intituloit *Nova Litteraria Maris Baltici*, Nouvelles *Littéraires* de la mer Baltique. Le Journal *Littéraire* commença à la Haye en 1713. Mémoire *Littéraire*. En fait de disputes *Littéraires*, on ne se chagrine guère de ce qui n'offre point de véritables difficultés. P. Soucier. ☞ Le monde *Littéraire*, c'est-à-dire les Sçavans, ceux qui cultivent les Belles-Lettres. Ce paradoxe révolta le monde *Littéraire*. M. Babin, à son entrée dans le monde *littéraire*, étoit fort prévenu contre la Philosophie de Descartes, alors nouvelle. *Anonyme dans les Mém. de Trév.* On dit dans le même sens: Carriére *Littéraire*. On dit aussi: Une remarque purement *Littéraire*. Ne pourroit-on pas faire à l'Auteur un procès, mais de pure critique *littéraire*? *Mémoires de Trév.* La gent *Littéraire* prend aisément feu. La gent *Littéraire* n'est pas toujours des plus traitables.

LITTÉRAL, ale, adj. Qui est suivant la Lettre, qu'on prend au pié de la lettre. *Litteralis*. L'Ecriture a un sens *littéral*, un autre mystique. Cette loi, ce passage, sont précis dans leur sens *littéral* pour cette décision. Les Anthropomorphites gagneront leur cause, si l'on refuse toute composition sur le sens formel & *littéral* de l'Ecriture. La Pl. L'Abbé de la Trappe oppose des observations exactes & *littérales* aux mitigations.

☞ LITTÉRAL. Il se dit aussi en parlant de la langue Grecque, telle qu'elle est dans les Auteurs anciens, par opposition à la langue Grecque, telle qu'on la parle maintenant dans la Gréce & dans les Îles de l'Archipel. Il se dit aussi de la langue Arabe dans le même sens. Le Grec *littéral* est fort différent du Grec vulgaire. Il sçait bien l'Arabe *littéral*, mais il n'entend pas le vulgaire.

☞ On dit dans la conversation, qu'un homme est trop *littéral*, pour dire, qu'il prend trop les choses au pied de la lettre. Ac. Fr.

☞ Littéral, se dit en Arithmétique & en Géométrie, des nombres & des grandeurs que l'on exprime par des lettres. On peut exprimer une grandeur quelconque par une lettre de l'alphabet, par exemple, on peut représenter une ligne droite donnée quelconque par la lettre *a*; on peut exprimer une autre ligne droite différente par *b*. On peut de même exprimer un nombre quelconque donné par la lettre *a*, & un autre nombre par *b*. Il en est de même de toute autre grandeur. Reyneau. Dans les problêmes on représente les grandeurs connues par les premiéres lettres de l'alphabet, *a*, *b*, *c*, *d*, &c. & les grandeurs inconnues que l'on cherche par les derniéres, *z*, *y*, *x*, &c. Id. On nomme les grandeurs ainsi exprimées *littérales* & encore algébriques. Id. Addition *littérale*, soustraction *littérale*, &c. Lagny. Nombres *littéraux*. Nombres complexes *littéraux*. Id. Puissances *littérales*. Id.

LITTÉRALEMENT, adv. Dans le sens littéral. *Secundùm sensum litteralem*. Il faut entendre *littéralement*, autant qu'on peut tous les textes de la Bible, des Loix, des Canons, & autres livres qui font autorité, si on ne voit quelque contradiction, ou autres raisons au contraire.

☞ LITTÉRALITÉ, s. f. Il est une sorte de *littéralité* qu'il seroit injuste d'exiger toujours irrémissiblement d'un

d'un Auteur hors des ouvrages dogmatiques. Le P. Lallemant.

☞ LITTÉRATEUR, s. m. Du Latin *Literator*. Homme de Belles-Lettres, d'érudition, qui explique, qui commente les Auteurs; Critique, Grammairien. *Eruditus.* Les doctes Commentaires de M. Burmann, ci-devant Recteur de l'Académie de Leyde, sur plusieurs anciens Auteurs, l'ont mis sur le pié d'un des plus grands *Littérateurs* qui aient paru; genre de mérite peu commun dans ce siécle-ci, & sur-tout en France, où il n'y a qu'un petit nombre de personnes qui se mettent en peine d'éclaircir dans les endroits obscurs les Auteurs de l'Antiquité.... *Le Pour & Contre.* Tous les *Littérateurs* ne sont pas du mérite de ces deux Sçavans Grævius & Gronovius. Nos *Littérateurs* polis, dit un Anglois, sont en si petit nombre, que si l'on en retranchoit M. Addisson, je ne sçai quel autre nom je pourrois choisir pour faire face. Id. Ces *Littérateurs* qui croient qu'on ne doit pas impunément n'être point de leur avis. Journ. des Sçav. 1716. p. 27. Dans le quatriéme Journal des Sçavans de Janvier 1719. il est dit qu'on a recours à Servius, comme au plus grand des *Littérateurs*; & dès le premier Journal de la même année, il est dit que l'article 130 des *Miscellanea Lipsiensia* n'appartient peut-être pas à l'espèce de *Littérateurs* que raille M. Mosheim. M. Thémiseul de S. Hyacinthe, sous le faux nom de Mathanasius, dit dans son Epitre préliminaire, que le *Littérateur* voit bien loin au-dessous de lui les autres espéces de Sçavans, & dans l'Approbation il est dit que l'Auteur réunit les diverses méthodes dont les plus habiles *Littérateurs* se sont servis.

☞ Dans le Chapitre des Idées, M. Wolff observe judicieusement qu'il seroit superflu, & même souvent impossible, de faire l'analyse des idées claires & distinctes, jusqu'à en venir à des idées, qui à cause de leur simplicité n'admissent plus aucune décomposition. On peut être content, ajoûte-t-il, lorsqu'on a suffisamment analysé une idée pour atteindre le but qu'on s'est proposé. Il seroit à souhaiter que nos prétendus Métaphysiciens *Littérateurs* se conformassent à cette judicieuse maxime: on les voit se morfondre pour développer les choses les plus claires, qui deviennent obscures à force de les discuter, & de leur donner un air subtil & fin. *Obs. sur les Ecrits modernes, tom.* 12. *p.* 88, 89. Que peut-on espérer de la plûpart de ceux qui se sont principalement appliqués à l'Histoire Littéraire? Ils sont étrangers dans le pays des Sciences. Quelques faits personnels, un Catalogue d'Ouvrages, voilà où se terminent les grandes recherches de ces *Littérateurs*. N'avons-nous pas eu depuis peu l'Histoire d'un Philosophe célèbre (Gassendi), où l'on ne trouve ni ses opinions, ni ses découvertes? L'Auteur me parle de ses voyages, de ses disputes, de ses parens, sans me représenter le Philosophe, *p.* 93, 94.

☞ J'ai expliqué le mot de *Littérateur*, selon le sens qu'on lui donne aujourd'hui. Il en avoit un différent chez les Anciens, si nous en croyons M. Rollin, *T. XI. Part.* 2. *p.* 579. de son Histoire ancienne. » On ne confondoit » pas, dit-il, les Grammairiens appellés aussi Philolo» gues, avec les Grammatistes ou *Littérateurs*, dont » l'unique emploi étoit d'enseigner aux enfans les pre» miers Elémens de la Langue Grecque ou Latine. Ces » derniers ne jouissoient pas des immunités & des autres » priviléges accordés par les Empereurs aux Grammai» riens. «

LITTÉRATURE, s. f. Doctrine, connoissance profonde des Lettres. *Doctrina, litteratura, eruditio.* Scaliger, Lipse, & autres Critiques modernes, étoient des gens de grande *littérature*, d'une érudition surprenante. J'ai à défendre le Patrimoine des Sçavans, & la gloire de toute la *littérature*.

On a commencé au milieu de l'an 1702. de faire à Paris des essais de *littérature*. C'est une espéce de Journal des Sçavans, assez différent de tous les autres. Cet Ouvrage tomba peu après avoir commencé.

LITTLEBOBOURG, LITLEBURG, s. m. Nom propre d'un bourg d'Angleterre, situé sur la riviére de Trent, dans le Comté de Nottimgham, aux confins de celui de Lincoln, environ à quatre lieues de la ville de ce nom, vers le couchant. *Litteburgum.* On prend ce bourg pour l'ancienne *Angelocum*, ou *Segelocum*, petite ville des Coritains. Maty.

LITTOMISSEL, LEUTOMYSSEL, s. m. Nom propre d'un bourg de la Bohême. *Littomescum.* Il est aux confins de la Moravie, dans le Cercle de Chrudin, à sept ou huit lieues de la ville de ce nom, vers le levant. Maty.

LITUE. Quelques Auteurs se servent de ce mot pour exprimer ce que les Latins appelloient *lituus*: c'étoit un instrument de guerre dont on jouoit à peu près comme on joue de la trompette aujourd'hui. Voyez ci-dessous LITUUS.

☞ LITURE, s. f. Rature. Montagne, *Liv. I. de ses Essais*, un peu avant la fin du *Chap.* 39. dit qu'il a accoutumé les Grands qui le connoissent, à supporter dans ses Lettres des *litures* & des traçures, c'est-à-dire, des ratures & des effaçures, selon M. Côte, qui observe que *litures* & traçures sont de vieux mots qu'il n'a pû trouver que dans le Dictionnaire de Cotgrave, & que le premier vient du Latin *litura*, dont Horace s'est servi dans le même sens, *L. II. Epist. I. v.* 167. où, parlant du Poëte Romain, il dit qu'il a honte d'effacer. *Sed turpem putat in scriptis, metuitque lituram.*

LITURGIE, s. f. Ce mot signifie en général toutes les cérémonies qui concernent le Service & l'Office divin. Dans une signification plus particuliére, il signifie les cérémonies de la Messe. *Liturgia.* Il y a différentes *Liturgies*; la *Liturgie* Grecque & la Latine. Les anciennes *Liturgies*. Le Cardinal Bona a écrit deux Livres des *Liturgies*. Tous ceux qui ont écrit des *Liturgies*, demeurent d'accord que le Service public se faisoit dans les premiers siécles sans beaucoup de cérémonie, & qu'on n'y récitoit qu'un petit nombre d'Oraisons; mais peu à peu l'on y a ajoûté quelques priéres, & quelques cérémonies extérieures, pour rendre le sacrifice plus vénérable au peuple. Enfin, les Eglises ont réglé & mis par écrit la maniére de le célébrer, & c'est ce qu'on appelle *Liturgie*. Du Pin. Les *Liturgies* ont été différentes, selon les différens pays. On dit la *Liturgie* de Saint Chrysostome; la *Liturgie* de Saint Pierre; la *Liturgie* de Saint Jacques; la *Liturgie* de Saint Basile; la *Liturgie* Arménienne; elle a été imprimée à Rome en Arménien, & en Latin, vers le milieu du siécle passé: la *Liturgie* des Maronites; la *Liturgie* des Coptes. Il y a aussi la *Liturgie* Romaine; la *Liturgie* Gallicane; la *Liturgie* Ambrosienne, ou l'Office Ambrosien, pour l'Eglise de Milan. L'Espagne & l'Afrique avoient aussi leurs *Liturgies* particuliéres. On les nommoit Ordre. L'Ordre Romain nous apprend quelle étoit la *Liturgie* Romaine. La *Liturgie* Gallicane. Voyez au mot GALLICAN. Voyez aussi les preuves de la présence réelle de Jésus-Christ en l'Eucharistie, par les *Liturgies*, dans le *Traité de l'Eucharistie* de M. Pélisson, *Sect. V. n.* 5.

Ce mot vient du Grec λειτουργία, qui signifie, *service, ministére public.*

Liturgie. Ce mot est aussi en usage parmi les Protestans, pour signifier la maniére de célébrer plusieurs choses qui appartiennent au Service public. La *Liturgie* du Baptême, la *Liturgie* du Mariage, &c.

☞ LITURGISTE, s. m. C'est le nom qu'on donne à ceux qui ont recueilli les différentes maniéres de célébrer l'Office divin dans chaque temps, chaque pays & chaque Eglise. Tels que le Cardinal Bona, Guillaume Durand, Pierre le Chantre, Jean Grancolas & autres. Les *Liturgistes* y verront (dans le Traité du Chant Ecclésiastique de M. l'Abbé Lebeuf) ce qu'il dit des anciens Chants de l'Eglise Gallicane pendant la Communion. La Rocque. *Voyez* RUBRICAIRE & RITUALISTE.

LITUUS, s. m. Terme de Médailliste. Il est purement Latin. C'étoit le bâton des Augures fait en forme de crosse. On voit souvent des *Lituus* sur les médailles, avec les autres instrumens Pontificaux. Aulu-Gelle, *L. V. c.* 8. dit que le *Lituus* étoit plus gros à l'endroit où il étoit recourbé, qu'ailleurs.

On prétend que ce mot vient de λιτὸς, mot Grec, qui signifie ce qui fait un son clair & aigu, parce que ce bâton augural avoit ce son. Quelques-uns disent *Litue*, & habillent ce mot à la Françoise.

L I V.

LIVADIA, ou **LIVADIE**. Le Lac de Livadia. *Livadia Lacus*, anciennement *Copaïs*. Ce Lac qui prend aujourd'hui son nom de la ville de *Livadie*, en eit éloigné de deux ou trois lieues, vers le levant. Il est à une lieue du Lac de Stivo, ou de Thébes, qu'il a au levant, & avec lequel on ne doit pas le confondre. Il se forme par la riviére de Céphiso, & par plusieurs moindres, & n'a point de décharge sensible, aussi il s'enfle quelquefois fort considérablement.

LIVADIE, f. f. Nom d'une Province de Gréce, nommée anciennement Achaïe, ou Hellade. *Livadia*, *Hellas*. Elle est bornée au nord par l'Epire, par la Thessalie, & par le Golfe de Négrepont; l'Archipel la baigne au levant; la mer Ionienne au couchant, & les Golfes de Lépante & d'Egime avec l'isthme de Corinthe qui la séparent de la Morée du côté du midi. On divise cette Province en quatre contrées, qui se suivent en cet ordre du couchant au levant : 1°. Le Despotat, ou la petite Gréce. 2°. La *Livadie* propre. 3°. La Stramulipe. 4°. Le Duché d'Athénes Ses villes principales sont Lépante, *Livadie*, qui donne son nom au pays, Thébes, Mégare & Athènes.

Livadie, est aussi le nom de la ville capitale de la *Livadie*, en Gréce. *Levadia*, anciennement *Libadia*, *Lebadea*. Elle est grande, bien peuplée de Chrétiens, de Turcs, & de quelques Juifs, & située dans les terres, à cinq lieues des ruines de Delphes, vers le levant méridional, à trois du Golfe de Salone, & environ autant du Lac de *Livadie*. Cette ville, célébre anciennement par l'Antre de Trophonius, est défendue par une vieille forteresse, & a une fontaine, qui à une portée de fléche de sa source, est assez grande pour faire tourner vingt moulins. Matt.

LIVADOSTA, f. f. Nom propre d'une ville de la Livadie. *Livadosta*. Elle est sur le Golfe de Lépante, dans l'isthme de Corinthe, au nord de la ville de ce nom. Elle est Episcopale, suffragante d'Athènes. Baudrand la prend pour l'ancienne *Paga*, ou *Pega*, ville de la Mégaride; mais Sanson & De Wit, dans leurs Cartes de la Morée, distinguent ces deux villes, & mettent cette derniére à quelques lieues de la premiére, vers le nord. Matt.

☞ **LIVANE**, f. f. C'est un nom que l'on donne au Pélican. Voyez ce mot.

☞ **LIVARDE**, f. f. en termes de Corderie. Corde d'étoupe autour de laquelle on tortille le fil pour lui faire perdre le tortillement & le rendre plus uni.

LIUCHEU, f. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Liucheum*. C'est la cinquiéme des grandes villes de la Province de Suchuen, son territoire abonde en pierres d'azur. *Ambass. des Hollandois à la Chine*, *P. I. p.* 255.

LIVE, f. m. Nom propre d'homme. *Livius*. De tous les Latins qui ont porté le nom de *Livius*, il n'y a que l'Historien Tite-*Live*, qu'il faille appeller *Live* en notre Langue. Tite-*Live* étoit de Padoue. Il a écrit une Histoire Romaine très-estimée. L'Empereur Caligula le trouvoit trop long : Pollion lui reprochoit la *Patavinité*; mais on ne sçait pas trop ce que c'étoit que ce défaut. Les Harangues de Tite-*Live* sont admirables. Quintilien conseille aux jeunes gens qui aspirent à l'éloquence, de les lire comme les discours d'un excellent imitateur de Cicéron. Il y a beaucoup d'endroits perdus, ou de lacunes, dans Tite-*Live*. On dit qu'il est entier dans le Serrail de Constantinople; mais personne n'a jamais pu obtenir à quelque prix que ce fût la permission de vérifier ce fait.

LIVÊCHE, f. f. Plante qui pousse une tige à la hauteur d'un homme. *Ligustum*. Ses feuilles sont grandes, amples, étendues en ailes, divisées en plusieurs parties. Ses sommités sont chargées de grandes ombelles garnies de petites fleurs à cinq feuilles blanches disposées en rose. Ses semences sont plus longues & plus grosses que celles du fenouil, cannelées profondément, bordées d'un filet délié & tranchant par le bout, d'une odeur qui n'est point agréable. Sa racine est longue, ridée, blanche, odorante. La racine & la semence de la *Livêche* fortifient l'estomac; elles résistent au venin; elles excitent l'urine. En Latin *Ligusticum quod seseli officinarum*. C. Bauhin, *Pin*. 162. Il y a plusieurs autres espéces de *Livêche*.

LIVENZA, f. f. C'est une riviére de l'Etat de Venise, en Italie. *Liquentia*. Elle coule dans les confins de la Marche Trévisane, & du Frioul, & après avoir reçu le Célino, elle se décharge dans le Golfe de Venise, entre l'embouchure de la Piava, & la petite ville de Caorli. Matt.

LIVERDUN, f. m. Nom propre d'une petite ville de la Lorraine, située sur une montagne, près de la Moselle, à quatre lieues au-dessous de Toul. *Liberdunum*. Matt.

☞ **LIVERSAI**, ou **S. JEAN DE LIVERSAI**. Bourg de France, au pays d'Aunis, Diocése de la Rochelle.

LIVET, adj. m. Terme de Billard. On appelle *livet*, celui qui joue le dernier. *Postremus*.

☞ Livet, f. m. Bourg de France dans le Maine. Il y en a deux, qui sont l'un & l'autre dans l'Election & au Diocése du Mans. Pour les distinguer, on appelle l'un *Livet* en Charnie, & l'autre *Livet* en Sounois.

LIVIA, f. f. Nom propre de lieu. *Livia*, *Julia*, *Libyca*. C'étoit autrefois une ville considérable, forte, Episcopale, & capitale du Comté de Cerdagne, en Catalogne. Ce n'est maintenant qu'un bourg tout ouvert, situé sur la Ségre, à une lieue au-dessus de Puicerda. Matt.

LIVIADE, f. f. Nom propre d'une ville de la Palestine. *Livias*. Elle fut bâtie par le Tétrarque Philippe en l'honneur de Livie, femme d'Auguste, dont il lui donna le nom. Elle étoit au-delà du Lac Asphaltite.

LIVIDE, adj. m. & f. C'est une épithéte qu'on donne à la peau, lorsqu'elle est offensée par des coups orbes, ou corrompue par quelque cause interne. *Lividus*, *plumbeus*. Un visage *livide*, de couleur plombée, est un signe d'indisposition. Les meurtrissures rendent la peau *livide*. Quand la chair veut se gangrenner, elle paroît toute *livide*.

Il vient du Latin *lividus*.

LIVIDITÉ, f. f. Qualité qui rend une chose livide. *Quod lividum facit*, *lividitas*. Il y avoit inflammation avec *lividité*. Verdier.

LIVIE, ou **LIVIUS**, **LIVIA**, f. m. & f. Nom d'une famille Romaine. *Livius*, *Livia*. Le premier des Poëtes Latins que nous connoissons, est *Livius* Andronicus, dont nous n'avons que quelques fragmens de reste. Il étoit affranchi de *Livius* Salinator, qui lui donna la liberté à cause de son esprit. C'est le premier qui ait fait jouer une Comédie à Rome, sous le Consulat de C. Claudius, & de M. Tuditanus, l'an 513 de Rome. *Livia* Drusilla fut femme d'Auguste, qui l'aima tendrement jusqu'à la mort, & dont il adopta le fils, qui fut Tibére son successeur.

On peut dire *Livie*, tant au masculin qu'au féminin, mais sur-tout au féminin. Voyez encore LIVE. *Livie* fut mise au nombre des Dieux par l'Empereur Claude son petit-fils. Tibére son fils n'avoit point voulu lui décerner les honneurs divins. Vossius, *de Idolol L. I. c.* 12. *Livie*, femme d'Auguste, fut adoptée par son mari, c'est la raison pour laquelle elle prit le nom de Julie. *Id. Ib.*

LIVIE, ou **LIVIA**. Terme de Fleuriste. Nom d'une Tulipe qui a de fort jolis panaches violets, sur du blanc. Morin.

LIVIÉRE, f. f. Nom propre d'une petite contrée voisine de Narbonne, en Languedoc, Province de France. *Liguria*, *Livoria*. Hadr. Valois, *Not. Gall. p.* 278.

LIVONIE, f. f. Nom propre d'une Province du Royaume de Suéde. *Livonia*. Elle est bornée au levant par la Moscovie, & par l'Ingrie; le Golfe de Finlande la baigne au nord, & celui de Riga au couchant; la riviére de Dzwina la sépare au sud du Duché de Curlande. Ce pays peut avoir environ soixante lieues de long, & autant de large; il est fertile en pâturages, & sur-tout en grains, que les Suédois & les Hollandois y vont acheter. On la divise en deux grandes contrées, l'Estonie qui est au nord, & la Lettonie au midi. Ses villes principales sont Riga, Rével, Narva, Derpt, Pernaw, &c. La *Livonie* qui comprenoit autrefois la Curlande, a été habitée par des peuples Barbares & Idolâtres, jusques vers la fin du XII^e siécle. Les Allemans, pour les subjuguer,

juguer, & pour les convertir, formérent l'Ordre des Porte-Glaives, qui furent ensuite appellés les Chevaliers de *Livonie*. Ils s'en rendirent les maîtres, & ayant ensuite embrassé la réformation, chaque Chevalier retint sa Commanderie en propriété; d'où est venu le grand nombre de Nobles, qu'on trouve dans la *Livonie*, & qui ont de fort beaux priviléges, & leur Grand-Maître Gothar de Kéthler eut pour sa part le Duché de Curlande & de Sémigalle, que ses Successeurs possédent encore aujourd'hui en fief de la Pologne. Le reste de la *Livonie* a été un grand sujet de guerre entre les Polonois, les Moscovites & les Suédois; mais enfin il est demeuré aux derniers, à la réserve d'une petite partie de la Lettonie, qui est au pouvoir des Moscovites. Maty. Dans la derniére guerre, les Moscovites se sont emparés de toute la *Livonie*. La *Livonie* fut convertie à la Foi, vers la fin du XII^e^ siécle, par les travaux & la Prédication de Meinard, Chanoine de Sigébert, que l'on ordonna Evêque de ce pays, afin de l'autoriser davantage. Il établit son Siége à Riga, capitale de cette Province, & il y fonda en 1186. une Eglise Cathédrale sous l'Invocation de la Sainte Vierge.

Livonie, Golfe. Voyez RIGA, le Golfe de Riga.

Les Chevaliers de *Livonie* sont un Ordre militaire, qu'on appelle autrement PORTE-GLAIVES. Voyez ce mot. Cet Ordre a été uni à celui des Chevaliers Teutoniques.

LIVOURNE, f. m. Nom propre d'une petite ville du Montferrat Savoyard, en Italie. *Liburnum*. Elle est située dans des Marais, près de la source de la petite riviére de Gardina, à quatre lieues de Trin, du côté du couchant. Maty.

LIVOURNE. Voyez LIGOURNE.

LIVRADE, f. f. Nom propre de femme, & de ville. *Liberata*. Sainte *Livrade* est honorée le 23 de Février, comme Vierge & Martyre, en l'Eglise bâtie sous son nom par Charlemagne, en Agénois, autour de laquelle s'est formée la ville de même nom. *Fanum Sanctæ Liberatæ*. Chastelain, *au 23 Février, p. 726*. Charlemagne ayant fait bâtir une Eglise, près de son château de Casseneuil sur le Lot en Agénois, la fit dédier sous le nom de cette Sainte, morte apparemment vers ce pays, & dont les Reliques furent l'occasion de cette Dédicace, selon la pratique qui étoit fort en vigueur en ce siécle-là. On l'a prise depuis pour en faire une des huit sœurs de Sainte Quitère, dans la Légende apocryphe qui en a été dressée. Il paroît que c'est elle qu'on prétend honorer en Portugal, sous le nom de Vilgeforte, & en Flandre, sous celui d'Ontcommere, mot qui signifie Echappée, comme celui de *Liberata*. Cette Eglise de Sainte *Livrade*, fondée par Charlemagne, est devenue un Prieuré de l'Ordre de Saint Benoît, autour duquel s'est formée la ville de Sainte *Livrade*. Outre le Prieuré, qui est à présent de la Congrégation de Saint Maur, il y a encore en cette ville un Couvent d'Ursulines. Chastelain, *Ib. p. 726, 727.*

Il n'est pas nécessaire d'avertir comment ce mot s'est formé du Latin *Liberata*: on sçait assez que le changement du *b* en *v*, sur-tout en Gascogne, & du *t* en *d*, n'est pas rare.

☞ LIVRADOIS, f. m. Petit pays de France, dans la Basse-Auvergne, aux environs d'Ambert qui en est le chef-lieu.

LIVRAISON, f. f. Action par laquelle on met une chose mobiliaire entre les mains de quelque personne. *Exhibitio, traditio*. On a fait la *livraison* des marchandises au Facteur de ce Marchand. Il avoit loué ce logis, mais on ne lui a pas fait la *livraison* des clefs en temps & lieu. ☞ Dans le *Prospectus* du Livre du Comte Marsigli, sur le Danube, rapporté dans les Mémoires de Trévoux, on lit: Il y aura six Volumes *in-folio*. Nous en promettons deux trois mois après le terme échu de la souscription, deux autres six mois après cette premiére *livraison*, & les deux restans six mois ensuite.

Livraison, se dit aussi des choses qu'on est obligé de donner en certaines occasions. On appelle vin de *livraison*, bougie de *livraison*, le vin & la bougie que les Officiers sont obligés de donner quand ils se font recevoir à quelque Charge.

LIURE, f. f. Cable d'une charrette qui sert à lier les fardeaux, dont on la charge, comme des balots, des gerbes, & autres choses semblables. *Nexus, vinculum, ligamen.*

Liure, en termes de Marine, se dit de plusieurs tours de corde qui assemblent deux choses. *Colligatio. Liure* de beaupré, se dit de plusieurs tours de corde qui tiennent l'aiguille d'éperon avec le mât de beaupré.

Liures. Terme de Charpenterie. Ce sont des piéces de bois courbes par un bout, qui servent à élever les bords d'un bateau foncé avec les clans.

LIVRE, f. m. Travail, ou composition que fait un Sçavant, ou un homme d'esprit, pour faire part au public, ou à la postérité, de ce qu'il a appris, recueilli, inventé, ou expérimenté. *Liber, codex, volumen.* Mais afin que ce travail, cette composition puisse porter le nom de *livre*, il faut qu'elle soit d'assez grande étendue pour en faire un volume. Ce *livre* est excellent. Ce *livre* est plein d'érudition. *Livre* pernicieux. Aimer les *livres* & les Bibliothéques, ne conclud rien à l'avantage de la personne que vous m'adressez; on peut les aimer sans jugement & sans choix. Bal. Comme les *livres* ne parlent pas comme on parle en conversation, il ne faut pas aussi parler en conversation comme les *livres*. M. Scud. On ne va point troubler incivilement un homme dans la bonne opinion qu'il a de son *livre*. Bal. La constance des hommes est une constance de *livre* & de Comédie, qui se lit, & se représente; mais il n'y a rien de vrai, rien de naturel. Bal. Il est aisé de braver la mort dans un *livre*. G. G. Il n'est point de plus courte vie que celle d'un mauvais *livre*. Vaug.

☞ Monsieur *** connoissoit bien les *livres*. En ayant eu plusieurs de la succession d'un de ses oncles, qui étoit Curé; il les vendit à un Prêtre, à qui il demanda le lendemain ce qu'il pensoit de ces *livres*. Monsieur, répondit celui-ci, j'ai passé la moitié de la nuit à les examiner, & l'autre à me repentir de les avoir achetés. Ce Prêtre n'avoit pas lu le passage de Pline l'ancien, qui avoit coûtume de dire, au rapport de son neveu, qu'il n'y a si mauvais *livre* où l'on ne puisse apprendre quelque chose. *Dicere solebat, nullum esse librum tam malum, ut non aliquâ parte prodesset.* Lib. III. Epist. 5.

Cependant, sans soûtien, ceinture, ni cordon,
L'œil farouche & troublé, l'esprit à l'abandon,
Vous viennent accoster comme personnes ivres,
Et disent pour bon jour: Monsieur, je fais des livres;
On les vend au Palais, &c.

Regnier.

Mais nous autres faiseurs de livres *& d'écrits,*
Du Lecteur dédaigneux honorables Esclaves.

Boil.

C'est peu d'être agréable & charmant dans un livre;
Il faut encor sçavoir & converser, & vivre.

Id.

D'ailleurs, à cette Cour où vous m'avez vû vivre,
Je suis plus obligé cent fois qu'au meilleur livre;
Elle m'a dépouillé de ces affections,
Qui causent à l'esprit tant de distractions.

Senecé.

On appelle *Livres* Sacrés & Canoniques, ceux que l'Eglise admet, & reconnoit pour faire partie de l'Ecriture Sainte. *Libri sacri, canonici.* Ce sont les *Livres* qui sont dans le Canon des saintes Ecritures, qui composent le corps des saintes Ecritures, qu'on appelle la Bible. Les *Livres* de l'ancien Testament, les *Livres* du nouveau Testament. Les *Livres* Apocryphes, sont ceux qu'elle rejette.

Ce mot est dérivé du Latin *liber*, qui étoit le nom que les Latins donnoient à la seconde peau des arbres, sur laquelle on écrivoit, & dont on faisoit ensuite les *livres*. Quoique l'on fit des *livres* d'autre matiére que d'écorce d'arbres, on ne laissa pas de leur donner toûjours le nom de *livres*, que l'usage avoit consacré. Ainsi, comme on le voit dans la Vie de l'Empereur Tacite, par Vopiscus, on appella *Livres* éléphantins, des *livres* faits de petites

petites lames d'ivoire, comme l'a cru Turnébe, ou des *livres* faits d'intestins d'éléphant, selon la pensée de Scaliger. Les *livres* des Grecs & des Romains n'étoient que des rouleaux de papier en forme de petite colonne. Les *livres* de figures quarrées n'ont presque point été en usage avant César.

Les *Livres d'Eglise*, sont ceux qui servent à la célébration du Service divin, comme les Antiphoniers, Missels, Graduels, Rituels, Processionnels, &c. On appelle particuliérement *Livre d'Eglise*, celui qui sert aux anciens Marguilliers & Bourgeois assidus à l'Eglise, pour chanter avec les Prêtres tout l'Office qui se chante à l'Eglise.

Il y avoit autrefois, comme aujourd'hui, plusieurs *Livres* Ecclésiastiques: on nommoit Sacramentaire, celui qui contenoit les priéres que le Prêtre devoit dire en l'administration des Sacremens, & principalement en la célébration du saint Sacrifice; tout ce qui se devoit chanter, étoit marqué dans un autre volume, nommé Antiphonier. Les Leçons étoient comprises dans un autre volume, nommé Lectionnaire; & celui qui comprenoit les Evangiles, s'appelloit Evangéliaire, ou Evangélistaire. Les Pseaumes étoient à part dans le Pseautier; & pour montrer les régles que l'on devoit observer dans la pratique, & que nous nommerions Rubriques, il y avoit un autre volume nommé *Ordre*. Les Grecs ont encore ainsi plusieurs *Livres* séparés, pour les différentes parties de l'Office. Nous avons aussi des Pseautiers, des Antiphoniers, des Missels, des Bréviaires, des Pontificaux, des Rituels, des Processionnaux, & des Ordres, ou Directoires, pour réciter l'Office, & pour dire la Messe.

Livre noir. Nom qu'on donne aux livres de Nécromantie, de Magie, de sortiléges. *Liber niger*.

Livre de Paix. Terme de Liturgie. *Liber pacis*. C'est le livre qu'on donne à baiser à la Messe. Dans l'Eglise Grecque il y a un livre qui sert à l'Office divin, on l'appelle *Livre* de Musique, *liber Musicalis*. C'est un livre qui contient des Pseaumes, des Tropaires, & d'autres priéres semblables qu'on a coutume de chanter à l'Office. Ce *livre* est noté selon l'usage des Grecs. *Livre* des Liturgies, *Liturgiarum liber*, autre *livre* d'Eglise: chez les Grecs, il ne contient point toutes les Liturgies, mais quatre seulement qui sont en usage aujourd'hui dans l'Eglise Grecque; sçavoir, la Liturgie de Saint Basile; la Liturgie de Saint Jean Chrysostôme, celle qu'on appelle des *Présanctifiés*, προηγιασμένων; & celle de Saint Jacques, qui n'est en usage que dans l'Eglise de Jérusalem seulement une fois l'an. *Livre* des Leçons, *Lectiones*, est encore un *Livre* d'Eglise chez les Grecs. Voyez LEÇONS.

Livres Spirituels, sont particuliérement ceux qui traitent de la vie spirituelle, ou Chrétienne, & de ses exercices; qui expliquent & apprennent la maniére de les faire, leurs usages, leurs pratiques, ceux qui servent à la contemplation, à la méditation, & généralement tous ceux qui excitent à la dévotion, comme ceux de Saint François de Sales, de Sainte Thérèse, de Grenade, de Rodriguez.

Les *livres prophanes*, sont des *livres* d'Auteurs qui ne parlent point des choses qui regardent la Religion. Les *livres censurés*, sont des *livres* hérétiques, ou contre les bonnes mœurs, qui ont été condamnés & défendus par les Supérieurs Ecclésiastiques. Les *livres* mis à l'indice.

Livre de Bibliothéque, est un *livre* qu'on n'a pas d'ordinaire dans la main pour lire; mais qu'on garde dans une Bibliothéque pour y avoir recours dans le besoin, & s'instruire d'une matiére qu'on veut épuiser. Dans une Bibliothéque, on arrange ordinairement les *livres* suivant l'ordre des matiéres. Les *Livres* d'Ecriture Sainte, les *Livres* des Saints Peres, les *Livres* de Théologie, de Philosophie, de Mathématique, de Grammaire, de Langues, d'Histoire, &c.

Livre de Musique, c'est dans l'usage ordinaire un *livre* où il y a des airs, des Chansons pour apprendre à chanter. On appelle aussi, *Instrumens de livres*, les Dictionnaires, les Commentateurs ou Recueils dont on fait un pareil usage. Les *livres* en blanc, sont ceux qui ne sont point reliés. Les *livres manuscrits*, ceux qui ne sont pas imprimés. Les *livres anonymes*, sont ceux qui n'ont point de nom d'Auteur.

On distingue aussi les *livres* par leur taille, & suivant que leurs feuilles sont pliées & repliées; *in-folio*, *in-4°*, *in-8°*, *in-12*, *in-16*, *in-24*. Les Relieurs se servent de plusieurs façons de parler, où le mot de *livre* entre, & que l'on trouve expliquées en leur place. Ils disent, Etendre un *livre*, assembler un *livre*, plier, battre, coudre un *livre*. Grecquer un *livre*, fouetter un *livre*, ficeler un *livre*, passer un *livre* en carton, en parchemin, en veau. Coler, presser, rogner, jasper un *livre*. Tranchefiler un *livre*, le marbrer, le dorer, le polir, &c. Collationner un *livre*, c'est voir si le *livre* est entier & parfait, & s'il n'y manque point quelques feuillets, ou s'ils ne sont point transposés. Catalogue de *livres*, est l'inventaire d'une Bibliothéque pour trouver facilement ceux dont on a besoin.

☞ Livre relié à la corde. C'est celui qui est cousu avec des ficelles, qu'on appelle Nerfs, mais qui n'est pas ouvert.

☞ Livre. On appelle *Livre blanc*, un *livre* qui est tout de papier blanc, & dans lequel on n'a encore rien écrit.

☞ On appelle *Livre d'or*, le Registre où sont inscrits les noms des Nobles Vénitiens.

On dit qu'un homme connoît bien les *livres*, non seulement quand il en sçait le prix, comme un Libraire qui souvent ne connoît les *livres* que par la couverture, & qui n'apprend que les titres des *livres*; mais encore quand il sçait ce que contiennent les *livres*, lorsqu'il a bien mis le nez dans les *livres*, qu'il a longtemps feuilleté ses *livres*. On dit qu'un homme est toujours sur les *livres*; pour dire, qu'il étudie beaucoup. On dit aussi, qu'il dévore les *livres*; pour dire, qu'il les lit avec beaucoup d'application & de promptitude. On a dit en Latin dans le même sens, *Helluo librorum*, & cette expression est de Cicéron. ☞ On dit, qu'Un homme n'a jamais mis le nez dans un *livre*; pour dire, qu'il n'a jamais lû. Acad. Fr.

On dit qu'un Auteur fait des *livres*; qu'il a mis des *livres* en lumiére: pour dire, qu'il les a fait imprimer; & qu'il vit de ses *livres*, quand il en subsiste: c'est le moyen de faire mauvaise chère. Un Libraire appelle *bons livres*, ceux-là seuls dont le trafic va bien, dont il a bien du débit. Il appelle *livres usés*, ceux dont on a déja fait plusieurs impressions, & qui à cause de cela, ne sont plus rares, & ne se demandent plus guère. Les Curieux appellent *bons livres*, les *livres* rares, quoique les bons *livres* soient en effet les plus communs. On dit parmi les gens de Lettres, approuver un *livre*, censurer un *livre*, mettre un *livre* sous la presse, châtrer un *livre*, dont on retranche certains endroits. Examiner un *livre*. Purger les *livres* des Poëtes anciens, c'est en retrancher les ordures.

Livre, se dit aussi de la premiére division d'un volume, ou d'un corps d'Ouvrage. Le Digeste est compris en cinquante *Livres*, le Code en douze *Livres*. Le *Livre* de la Genèse. Les cinq *Livres* de Moïse. Cela est en tel *Livre*.

Livre, se dit abusivement des Registres des Marchands, Banquiers, Greffiers, & autres gens, où il n'y a aucune mention de littérature. *Codex*. On enseigne aux apprentifs Marchands à tenir des *livres* de compte, des *livres* à partie double, en débet & crédit: c'est ce qu'ils peuvent apprendre dans le *livre* du parfait Négociant de Savari, & dans quelques autres de même nature. Ces *livres* sont des *livres* faits pour y mettre des comptes. *Computorum, rationum liber*.

L'Ordonnance veut que les Marchands, tant en gros, qu'en détail, aient un *livre* qui contienne tout leur négoce. Leurs *livres* doivent être paraphés & numérotés par un des Juges Consuls, à l'égard de ceux qui doivent faire foi en Justice. Les Marchands doivent avoir réguliérement neuf *livres*. Le premier, intitulé *Livre d'achat*, qui doit être paraphé. Le second, est l'extrait du premier, qu'on tient en débet & en crédit. Le troisiéme, est un *livre* journal, où l'on doit écrire toute la marchandise qui se vend par jour à crédit. Le quatriéme, est un extrait de celui-là en débet & crédit. Le cinquiéme, est un *livre* de vente au comptant. Le sixiéme, est un livre

livre d'argent payé, tant aux Marchands, que pour la dépense de la maison. Le septiéme, est un *livre* de caisse, qu'on doit tenir aussi en débet, ou crédit. Le huitiéme, est un *livre* de numero, aussi tenu en débet, ou crédit, pour connoître le compte de toute la marchandise qu'on a achetée & vendue toute l'année. Le neuviéme, est un *livre* de teintures.

☞ Livre de factures, est celui où on écrit le contenu des marchandises qu'on reçoit d'ailleurs, & qui sont envoyées à autrui.

☞ Livre quarnet, est un *livre* dans lequel on rapporte tous les comptes courans qui se terminent aux foires, ou autrement, en peu de temps.

☞ Livre de mémoire, est un *livre* où l'on tient registre des actes qu'on a passés, des Lettres de change qu'on accepte, & de toutes les affaires dont on désire se ressouvenir.

Livre de raison, est un *livre* dans lequel un bon Ménager, ou un Marchand, écrit tout ce qu'il reçoit & dépense, pour se rendre compte & raison à lui-même de toutes ses affaires. *Codex impensi & accepti.* Les Marchands tiennent aussi ce *livre* en débet & crédit, qui n'est en effet qu'un extrait de leurs autres *livres*.

On dit aussi d'un Seigneur fort endetté, qu'il est bien écrit sur les *livres* des Marchands.

☞ Livre de strace, est un *livre* qui se fait après la Compagnie finie, contenant les reliquats d'icelle, qui est proprement le rapurement du négoce fini.

Livre, se dit aussi des registres & papiers publics. *Codices publici.* Il y a un Officier à la Chambre des Comptes, qu'on appelle *Garde des livres*, qui a soin des titres, papiers & registres de la Chambre.

Livre, se dit figurément en choses spirituelles & morales. On appelle le *Livre de vie*, celui où sont écrits les noms des Prédestinés. Ce mot est pris de l'Ecriture. *Philipp. IV.* 3. Qu'il soit effacé du *Livre de vie*, & qu'il ne soit pas écrit avec les justes, dit l'Ecriture. On appelle le *grand livre du monde*, toute la nature, où l'on voit la grandeur des ouvrages de Dieu, les Cieux qui nous racontent sa gloire, sa grandeur & notre bassesse. On appelle aussi le *livre du monde*, la conversation des honnêtes gens, où l'on apprend à vivre, à se conduire dans le monde. C'est le *grand livre du monde*, qui apprend l'usage des autres *livres*, & qui peut faire d'un homme sçavant, un fort honnête homme. S. Evr.

On dit encore en Musique, Chanter sur le *livre*, quand les dessus font des accords sur le champ par habitude, tandis que le Chœur chante le plein-chant.

A Livre ouvert. Terme adverbial, qu'on dit en ces phrases, Chanter *à livre ouvert*, sans avoir étudié ni concerté la note. *Ad aperturam libri.* Expliquer un Auteur *à livre ouvert*, c'est-à-dire, sans glose, sans commentaire. Malherbe se servoit de cette phrase en plaisantant, Lisez-vous *à livre ouvert ?* pour demander à quelqu'un s'il étoit toûjours prêt à servir les Dames à point nommé.

On appelle bassement & populairement un jeu de cartes, le *livre* des Rois. Et un homme qui a joué aux cartes, dit qu'il a feuilleté le *livre* des Rois. C'est ainsi que l'Auteur du Poëme de la Magdeléne a dit,

Les livres *que j'y vois de diverse peinture,*
Sont les livres *des Rois, non pas de l'Ecriture ;*
J'y remarque au-dedans différentes couleurs,
Rouge aux carreaux, aux cœurs ; noir aux piques, aux
fleurs, &c.

En termes de Bassette & de Pharaon, on appelle *Livre*, treize cartes qu'on donne à chaque ponte.

Livre, s'emploie proverbialement en ces phrases. On dit, je viendrai à bout de cette affaire, ou je brûlerai mes *livres*. On dit aussi, qu'un homme parle comme un *livre*, quand il parle bien, ou quand il affecte de paroître sçavant. Naudé a dit dans son Mascurat, par maniére de proverbe, Nous voici dans l'Histoire de M. de Saumaise qui fait un *livre*, ne pensant faire qu'une page. Mascur. M. Comet D. de S. disoit que pour faire des *livres*, il falloit être ou bien fol, ou bien sage. Vign. de Marv.

On dit aussi, qu'il faut fermer le *livre*, quand on a dit tout ce qu'on pouvoit dire sur quelque sujet. On dit aussi, qu'un homme est écrit sur le *livre* rouge, quand il est noté envers un Supérieur auquel il a fait quelque déplaisir, qui n'attend que l'occasion de s'en venger.

Livre, se dit aussi du troisiéme ventricule des animaux ruminans. On l'appelle autrement le millet. Voyez MILLET.

LIVRE, s. f. Est aussi un terme de Compte, & se prend en France pour vingt sols, qui est la valeur d'une monnoie qu'on appelloit autrefois *franc*, & qui est synonyme. *Libra Turonica.* La *livre* de compte numéraire composée de vingt sols, & chaque sol de douze deniers, dont nous nous servons aujourd'hui avec presque toute l'Europe, commença sous Charlemagne. Boizard, *P. I. c.* 2. Car les François se servirent de la *livre* Romaine jusqu'au temps de ce Prince, qui la changea en *livre* Gauloise. Le Blanc. On tailla les sols de telle maniére, qu'il s'en trouvoit vingt à la *livre* de poids: en sorte qu'on fit une *livre* de compte composée de pareil nombre de piéces. Ainsi depuis ce temps-là, quand il est parlé de *livres*, cela se doit entendre de la *livre* de compte, composée de vingt sols, à moins que le mot de poids ou de la matiére n'y soit ajoûté. Le Blanc.

Il n'y a peut-être point de mots François où la bizarrerie de notre Langue paroisse davantage, que dans l'emploi de *francs*, ou de *livres*. Ils sont purement synonymes, & ont cependant un usage très-différent. On dit, j'ai trente mille *livres* de rente ; & ce seroit mal parler que de dire, j'ai trente mille francs de rente : on ne met jamais *francs* avec *mille*, & *rente*. On ne dit point, cela m'a coûté une *livre*, deux *livres*, trois *livres*, cinq *livres* : ni il me doit cent *livres*. Mais quand la somme passe *cent*, il semble qu'on use indifféremment de l'un & de l'autre : il me doit deux cents *livres*, ou deux cents *francs*. Il n'y a que l'usage qui puisse apprendre l'usage capricieux de ces deux termes. Bouh. Voici pourtant quelques régles qu'on doit observer : 1°. En chiffrant, ou en comptant avec des jetons, on peut dire une *livre*, deux *livres*, trois *livres*, &c. Mais dans le discours ordinaire, on dit plutôt vingt sols, quarante sols, un écu, quatre francs, cent sols, six francs, &c. Il en faut excepter quelques nombres rompus ; car on dit plutôt quarante-trois *livres* que quarante-trois francs, deux mille cinquante-six *livres*, que deux mille cinquante-six francs. 2°. Il faut se servir du mot de *livre* toutes les fois qu'on y doit ajoûter un nombre de sols ; ainsi on dit, trois *livres* cinq sols, & non pas trois francs cinq sols. 3°. On se sert du mot de *livres* toutes les fois que le mot de rente suit. Trois *livres*, dix *livres* de rente. L'Acad.

En Angleterre, les *livres* sterlings valent treize à quatorze francs, & dans les livres des Marchands Anglois, dix *livres*. Autrefois la *livre* sterling étoit une livre de vingt deniers : *sterling*, en ces temps-là, vouloit dire *denier*. La *livre* Parisis vaut vingt-cinq sols. Elle augmente du quart en sus les *livres* tournois. La *livre* Bourdelois, ne vaut que demi-*livre* Parisis. La *livre* tournois étoit de vingt sols. La *livre* Bretonne étoit plus forte de cinq sols & plus ; en sorte que dix *livres* tournois ne valoient que huit *livres* six sols huit deniers de Bretagne. Lobineau, *Gloss. de l'Hist. de Bretagne.* Je trouve dans la même Histoire, T. *II. p.* 324. des *livres* Angevines ; mais je ne trouve point ce qu'elles valoient. ☞ Je ne sçais s'il y avoit autrefois deux sortes de *livres tournois*, les grandes & les petites ; ce qui est certain, c'est que dans les Lettres d'érection de l'Ordre des Fous, il est parlé d'une amende de trois grandes *livres tournois*. Voyez ces Lettres dans Schoonebeck, *Hist. des Ordres militaires, T. II. p.* 229. & dans le P. Hélyot, *T. VIII. c.* 40. L'Arithmétique apprend à calculer les *livres*, les sols & les deniers, à réduire les sols en *livres*, & les *livres* en sols. Une tonne d'or est estimée cent mille *livres* en Hollande. Un million de *livres*, c'est le tiers d'un million d'or, ou d'un million d'écus.

Plaise au Roi me donner cent livres,
Pour des livres & pour des vivres :
De livres je me passerois,
Mais de vivres je ne sçaurois. Marot.

On dit au Palais, que les Créanciers seront payés au sol la *livre*, au marc la *livre*, quand ils sont colloqués à proportion

portion de leur dû sur des effets mobiliaires ; ce qu'on appelle *par contribution*, ou lorsqu'en matiére hypothécaire, ils sont en concurrence, ou égalité de privilége, & qu'il y a manque de fonds ; ou encore lorsqu'en matiére de banqueroute, ou de déconfiture, il faut qu'ils souffrent & partagent la perte totale, chacun en particulier, aussi à proportion de son dû.

En termes de Marine, on dit *livre à livre*, au lieu de dire, au sol la *livre* ; c'est-à-dire, que chacun participe au gain, ou à la perte, à proportion de ce qu'il a contribué à la dépense.

Les Romains avoient aussi une espéce de monnoie qu'ils appelloient *libra*, ou *libella*, qui faisoit la dixiéme partie du denier, à cause qu'elle valoit un as, qui au commencement pesoit une *livre* de cuivre ; & Scaliger ajoûte qu'ils se servoient aussi du mot de *livre* pour une monnoie de compte. *Libra non erat nummus, sed collectio nummorum.* Dans le Droit Romain, il y a des Loix qui réglent que la *livre* d'or sera de soixante & douze sols ; & la *livre* d'argent de cinq sols.

L'origine de ce mot vient de ce qu'anciennement chez les François la *livre* étoit un poids sur lequel ils régloient la taille de leur monnoie, & cette taille fut arrêtée de vingt sols à la *livre*. Ensuite elle devint *livre* de compte ; de sorte que tout ce qui valoit 20 sols, étoit nommé *livre*. Dès le temps de Charlemagne, les marchés & les contrats ont été faits sur le pié de cette monnoie imaginaire, quoique les sols aient changé de poids & d'aloi. Depuis on fabriqua des piéces d'or qui valoient 20 sols, & sous Henri III. en 1575. des espéces d'argent de pareille valeur. L'un & l'autre furent nommés *francs*, & ainsi cette monnoie imaginaire devint réelle.

Plusieurs personnes célébres en sçavoir ont cru que les *livres* d'or, dont il est si souvent parlé dans les titres, n'étoient pas des *livres* de poids, mais une monnoie d'or qu'on appelloit une *livre* d'or, parce qu'elle valoit 20 sols ; c'est-à-dire, une livre, comme sous le Roi Jean on appella franc d'or, une monnoie d'or, à cause qu'elle valoit 20 sols, ou une *livre*, que nous appellons aussi un franc, parce que cette façon de compter par *livres* de 20 sols, doit son origine aux François. Deux raisons me font rejetter cette opinion. La premiére, c'est qu'il est souvent parlé de ces *livres* d'or sous la premiére Race ; de sorte qu'on ne sçauroit l'entendre d'une monnoie d'or valant une *livre*, ou 20 sols, puisque la *livre* de compte, composée de 20 sols, n'a été introduite que sous le commencement de la seconde Race. Secondement, la maniére dont les amendes à *livres* d'or sont conçues, fait assez voir que ce sont des *livres* de poids. Le Blanc, *p.* 160. où pour prouver ceci, il rapporte plusieurs titres, où *libra* & *pondo* sont synonymes, & ne peuvent signifier qu'une *livre* de poids. Une Ordonnance de Charles le Chauve pour les monnoies, faite au Parlement de Piste le 7. des Kalendes de Juillet de l'an 854. porte que la *livre* d'or ne vaudra que 12 *livres* d'argent fin.

On dit proverbialement en ce sens, qu'un homme fait de cent sols quatre *livres*, & de quatre *livres* rien, lorsqu'il perd sur les ventes & achats de ses marchandises, ou qu'il se ruine en pensant faire le bon ménager.

Livre de terre. Terme de Coutumes. C'est une *livre* de rente en terre, ou autant de terre qu'il en faut pour faire une *livre* de rente.

Livre, est aussi une mesure du poids des corps graves, qu'on pése, qui est différente selon les lieux. *Libra*. Celle d'Avignon, de Provence & de Languedoc, est de 13 onces. La *livre* de Lyon est de 15 onces. La *livre* de Paris, & la *livre* marchande dans une grande partie de la France, est de 16 onces, celle de Médecine est de 12. Chaque once est divisée en huit dragmes, ou gros ; la dragme en trois scrupules, ou deniers ; le scrupule, ou denier, en 24 grains, & le grain en 24 karats. De sorte que la *livre* de Paris contient 9216 grains. Dans les lieux bien policés, on vend toutes choses à la *livre*, jusques au bois, charbon, au vin, au poisson, comme à Lyon. Les balles de mousquet doivent être de vingt à la *livre*. Les canons de batterie portent depuis 24 jusqu'à 36 *livres de* boulet ; ce canon pése ordinairement six milliers, ou 6000 *livres*, & l'affut autant. On a mis six quintaux de poudre pour faire jouer ce fourneau, c'est-à-dire, 600. *livres*. Les Romains avoient une *livre* pondérale, & une *livre* mensurale pour les longueurs. La *livre* de blé contient, suivant le Pere Mersenne, 13760 grains. Bouteroue a fait de belles Tables de divisions de la *livre* Romaine, & du rapport à nos grains, & de même de l'as & de ses parties.

Ce mot en ce sens vient du Latin *libra*.

Un ancien Auteur écrit que chez les François la *livre* est de 20 sols, le sol de 12 deniers, & que le denier est la vingtiéme partie d'une once. Les Annales de Fulde disent aussi que la *livre* est de 20 sols. La *livre* de poids d'argent étoit de 25 sols chez les Ecossois du temps de Robert III. En Angleterre, après la conquête qu'en fit Guillaume le bâtard Duc de Normandie, la *livre* étoit de 20 sols, & le sol quelquefois de 16 deniers, mais plus ordinairement de 20. Sous la domination des Saxons, la *livre* avoit été de 48 sols d'argent, & le sol de cinq deniers seulement. La *livre prime* en Languedoc, *libra prima*, est de 20 sols.

Ce mot vient de *libra*, qui signifie la même chose. *Libra* a été pris du Celtique *liffr*, selon le P. Pezron.

Le poids de la *livre* fut pris par les Romains des Siciliens, qui le nommoient *litra*. Les Romains ont changé la prononciation du T en B. Ce poids est divisé en douze onces, qui ne pesoient même que dix onces & demie de notre poids. Les parties de l'ancienne *livre* Romaine étoient l'*once*, qui en étoit la douziéme partie ; le *sextans*, qui pesoit deux onces, & en étoit la sixiéme ; le *quadrans* en pesoit trois, & étoit le quart ; le *triens* en pesoit quatre, & étoit le tiers ; le *quincunx* en pesoit cinq ; le *semis*, six, & faisoit une demi-livre ; le *septunx* en pesoit sept ; le *bes*, huit ; le *drodrans*, neuf ; le *dextans*, dix ; le *deunx*, onze ; enfin l'*as* pesoit douze onces, ou une *livre*. Voyez AS. Les onces Romaines n'étoient pas égales à celles de notre poids de marc, elles étoient plus foibles d'un neuviéme ; de sorte que les douze onces dont a été composée la *livre* Romaine, n'en pesoient que 10 & 2 tiers des nôtres. Le Blanc, *p.* 3. La *livre* d'Espagne est environ d'un sixiéme & 1 tiers pour cent plus foible que notre poids de marc. Elle se divise en Castillans, qui en sont la centiéme partie, & le Castillan en huit tomines. On se servit de la *livre* Romaine en France pour la monnoie d'or & d'argent, jusqu'au temps de Charlemagne, ou même jusqu'à Philippe I. en 1093. auquel temps on commença à compter par marc, & non plus par *livres*. Voyez Le Blanc. La dragme, & l'obole sont des noms Grecs. Bouteroue.

Dans la Préface du IV^e siécle des *Acta Sanct. Benedict.* §. *VII. n.* 152. *p. CX.* le Pere Mabillon fait une dissertation sur la *livre* de pain que le Concile d'Aix-la-Chapelle ordonne pour chaque Moine ; & il prétend qu'elle étoit de 18 onces de pâte qui revenoient à 14 ou même à 16, quand le pain étoit cuit. Il montre dans le *n. suiv.* 153. que la *livre* de Théodémare, Abbé du Mont-Cassin, revenoit au même. D. de Rancé, Abbé de la Trape, dit dans son Commentaire sur le 39. Chap. de la Régle de S. Benoît, que dans la Congrégation du Mont-Cassin, on tient que la *livre* de pain étoit de trente-trois onces & demie, & que d'autres disent qu'elle en devoit peser vingt-huit ; mais il rejette ces deux sentimens.

Dans les vieux Titres, on appelle une *livre de témoins*, 72 témoins ; & une *livre d'années*, 72 ans, à cause que la *livre* qu'ils appelloient *Libra occidua*, étoit alors partagée en 72 sols, ou monnoie d'or. Il falloit 72 témoins pour condamner un Evêque, suivant un Concile tenu en l'an 320. à Rome ; ce qu'on appelloit *libra testium*.

Dans les vieux Titres, on a appellé aussi *livre de terre*, un arpent de terre, selon le Pere Sirmon, après Spelman. *Jugerum* ; mais d'autres prétendent que c'est autant de terre qu'il en falloit pour faire le revenu d'une *livre* en argent, suivant la monnoie du pays qui couroit alors. Dans la basse Latinité on l'appelloit *libra* ou *librata terra*.

Livre. Terme de Salines. Espace d'un marais salant contenant vingt aires, nombre de vingt aires d'un marais salant. On compte la valeur d'un marais salant par les *livres*, c'est-à-dire, par les vingtaines d'aires.

En termes de Méchanique, on réduit l'estimation de tou-

tes

tes les forces mouvantes à la *livre*. Une *livre* dans une certaine distance du centre, contrepése cent *livres*.

On dit aussi, des *livres* de légéreté, quand on enferme de l'air dans des vessies, ou des outres, autant qu'il en faut pour contrepeser à un corps qui enfonce dans l'eau, & le tenir en équilibre, ou plus élevé.

Poire de livre. Nom d'une espéce de poire. *Pyrum libra-le*. La poire de *livre*, que quelques-uns nomment gros rateau gris, & d'autres poire d'amour, est fort grosse, témoin le poids qu'on lui donne; elle est peu longue pour sa grosseur; elle a la peau assez rude, & le coloris d'un roux fort obscur; la queue courte, & l'œil fort enfoncé: elle fait une belle & bonne compote, de quelque maniére qu'on la fasse cuire, soit dans la cloche, soit sous la cendre, soit autrement. La Quint. Le Catillac, le Fontarabie, le Parmein, &c. ont une âcreté, qu'aucun sucre ne sauroit vaincre, & peu s'en faut que les *poires de livre* & d'amour, ne soient de ce nombre-là. La Quint.

☞ Livre, terme de Jardinage. La partie intérieure de l'écorce, celle qui touche le bois, & qui est elle-même prête à devenir bois. L'union de la Greffe & du sujet commence à se faire par les fibres de la couche la plus intérieure du *livre*. *Mercure, Octobre* 1733.

LIVRÉE, s. f. Couleur qu'une personne aime, & dont elle se sert pour se distinguer des autres. *Insigne*, *vestiaria tessera*, *vestiarium symbolum*. Les *livrées* se prennent par affection & par fantaisie, ou demeurent par succession dans les familles. Les anciens Chevaliers qui paroissoient dans les tournois, se faisoient distinguer par les *livrées* de leurs Dames, qu'ils portoient. Les Grands-Seigneurs font porter leurs *livrées* à leurs domestiques, pour montrer qu'ils leur appartiennent. Aujourd'hui on ne fait porter les *livrées* qu'aux Pages, Laquais, Suisses, Cochers, Postillons & Palfreniers On les appelle *gens de livrées*. La signification du mélange, & l'union des couleurs dans les *livrées*, sont expliquées en détail par le Pere Ménestrier dans son Traité des Carousels & Tournois. Dion dit qu'Onomaüs fut le premier qui inventa les couleurs vertes & bleues pour les Quadrilles du Cirque, pour représenter les combats de terre, & de la mer.

Cheval *à livrée*, est un cheval entretenu à des Officiers aux dépens de leur maître. Lobineau, *Gloss.* Voyez l'hist. de Bret. *T. II. p.* 912, 914.

Les plus belles *livrées* sont les plus simples, comme celles de la Maison de Lorraine; elles marquent l'ancienneté de la noblesse.

Les *livrées* du Roi sont de bleu; personne n'ose porter cette *livrée*, sans une concession particulière. *Cyaneum*, *vel cæruleum symbolum vestiarium.* On dit à celui à qui on veut reprocher sa basse naissance, qu'il a quitté, qu'il a porté les *livrées*.

Livrée. Ce mot se prend quelquefois collectivement pour tous les gens qui portent une même *livrée*. *Famulitium tesserâ vestiariâ instructum.* Toute la *livrée* d'un tel Prince accourut au bruit. Faites suivre la *livrée*. Dites à la *livrée* qu'elle attende. La *livrée* arrivera-t-elle bientôt?

Livrée, se dit en ce sens des présens que la mariée fait à ses parens & amis pour assister à ses noces, qui sont ordinaire des rubans de la couleur qu'elle aime. Cette cérémonie ne se pratique plus qu'au village, où les paysans ne voudroient pas aller à la noce, si on ne leur avoit envoyé de la *livrée*.

Livrée, se dit figurément en Morale, & signifie, Parti. *Vexillum*, *signum*. Les Chrétiens combattent sous les *livrées*, sous l'étendard de la Croix. Cet homme dit qu'il n'est pas de l'opinion de Calvin, & cependant il combat sous ses *livrées*, avec ses argumens.

Livrée, signifioit autrefois une délivrance qu'on faisoit chaque jour à un Officier d'un Grand Seigneur, ou à un membre d'un Chapitre, des choses qui lui étoient assignées pour sa subsistance, comme pain, vin, bois, chandelle, & autres choses pour vivre chaque jour, & pour s'habiller une fois l'année. *Sporta*. C'est ce qui a donné le nom aux *livrées*. Les *livrées* d'habits se faisoient anciennement deux fois l'année, & on les appelloit, *livrées de Noël*, & *livrées de l'Assomption*. C'étoit la coutume (sous S. Louis) que le Roi aux fêtes de Noël, fit présent aux Seigneurs qui étoient à sa cour, de certaines capes, ou casaques, dont ils se revêtoient sur le champ C'est sans doute ce qui dans des anciens comptes de la Maison du Roi, qu'on voit à la Chambre des Comptes de Paris, est appellé du nom de *livrées*, parce que le Roi donnoit ou livroit lui-même ces habits. P. Daniel, *Hist. de France*, T. II. p. 71. Chaque Cour plénière que tenoit autrefois le Roi, il lui falloit habiller ses Officiers, ceux de la Reine & des Princes. Ces habits s'appelloient *livrées*, parce qu'on les leur livroit aux dépens du Roi. Le Gendre, *Mœurs des Franç. p.* 179, 180.

☞ On appelle encore dans la maison du Roi, grandes & petites *livrées*, des droits qui sont payés à de certains Officiers, comme les Maîtres d'Hôtel du Roi par les Trésoriers de la Chambre aux deniers, & cela outre & par dessus leurs gages.

Ce mot vient de *liberata*, ou *liberatio*, qu'on a dit dans la basse Latinité en la même signification.

Il y en a qui disent qu'en Bretagne on appelle *livrée* un appas avec lequel on prend du poisson. *Esca medicata*.

Livrée de terre. Les Livrées de terre, sont tant de livres de rente. Soixante *livrées* de terre, soixante livres de rente. Lobineau, *Gloss.* C'est-à-dire, une terre rapportant 60 livres de rente. Voyez l'Histoire de Bretagne, *T. II. p.* 440. ☞ La *livrée* de terre étoit un fonds produisant une livre de rente, ce qui se confirme par d'anciens actes de l'Abbaye de Remiremont, où il paroît qu'au commencement du XV^e siécle en 1402. les filles qui entroient dans cette Abbaye renonçoient au profit de leurs autres freres & sœurs, à tous les biens & héritages quelconques, qui pourroient leur écheoir, à la réserve de quinze *livrées* de terre de vingt gros par *livrée* pour chacune d'elles pendant leur vie. Voyez le P. Hélyot, *T. VI. C.* 51. Le gros étoit un sol. Voyez GROS. Voyez ci-dessus Livre de terre.

LIVRER, v. act. Donner, mettre entre les mains de quelqu'un, en sa possession, en son pouvoir. *Tradere*, *dare*, *præbere*. On lui a *livré* les clefs de l'appartement qu'il a loué. *Livrer* une place aux ennemis. Ablanc. Quand un Marchand a *livré* sa marchandise, il ne la reprend point.

Ce mot vient du Latin *liberare*, qui signifioit quelquefois *donner*, comme prouve Du Cange, qui dit aussi que *deliberare* signifioit *in manus tradere* Les Bollandistes ont remarqué la même chose. *April. T. I. p.* 281. Ils ajoûtent que ce mot a passé de France en Angleterre, où l'on dit *déliver*, & dans les Pays-Bas, où l'on dit *leveren* au même sens.

Livrer, se dit aussi des ouvrages, & autres choses qu'on a promis de faire. *Præbere*. Cet Architecte m'a promis de me *livrer* ce bâtiment fait & parfait dans tel temps. Ce Prevôt m'a promis de me *livrer* cet homme prisonnier dans vingt-quatre heures.

Livrer, signifie aussi Abandonner, relâcher. *Dimittere*. Pilate *livra* Jésus-Christ aux Juifs pour le faire mourir. On a tiré ce scélérat d'un asyle, & on l'a *livré* à la Justice. L'Eglise abandonne, *livre* au bras séculier les mauvais Prêtres.

Livrer, en termes de Guerre, signifie Donner. *Livrer* un assaut, *livrer* une bataille. *Prælium committere*.

On dit aussi dans un sens figuré, *Livrer* bataille, *livrer* assaut, *livrer* combat pour quelqu'un, pour dire, soûtenir fortement ses intérêts auprès d'un autre.

Livrer, se dit aussi au jeu de Dez. *Livrer* chance; c'est amener un certain nombre de points, qui devient la chance de celui contre qui on joue.

Livrer, se dit figurément en choses morales, & signifie Abandonner, se laisser aller à quelque chose. *Dimittere*, *committere*, *relinquere*. Ne *livrez* point vos secrets à des imprudens. M. Sc. Il semble que par un sévère jugement de Dieu, les Grands du monde ne soient tirés du néant que pour être *livrés* à l'orgueil. Fléch. Le Roi étoit *livré* à l'avarice & à la volupté. Fén. Nous *livrons* nos cœurs aux vaines douceurs d'une vie molle & oisive. Fléch. La solitude me *livre* toute entière à l'amour. L. Port. Faut-il que vous *livriez* tant de beautés à la merci de la douleur? Malh. Être *livré*, se *livrer* à son malheur, à sa mauvaise fortune, à la fureur de ses ennemis, à l'envie, à toutes les passions, à son imprudence, &c. Les Poëtes

Poëtes font *liviez* diffyllabe. Mén. On l'emploie souvent avec le pronom personnel. Se *livrer* à l'amour. *Dare se, tradere, dedere.*

Livrer. Ce mot se dit souvent dans la conversation familière, pour Garentir, assûrer. *Spondere, asserere.* Je vous *livre* cette femme-là mariée avant qu'il soit un an. Si cet homme continue à vivre comme il fait, je vous le *livre* ruiné dans deux ans. On dit aussi, je vous *livre* un tel chez vous avant midi, à une telle heure, pour dire, je vous assûre, je vous réponds qu'il ira chez vous à l'heure qu'il faudra. Si vous avez besoin de cet homme dans une telle affaire, je vous le *livre*, pour dire, je vous réponds qu'il vous y servira. Vous demandez si je crois ce Banquier riche, *livrez*-le moi mort, pour dire, je n'en puis juger avant sa mort.

On dit proverbialement, Tel vend qui ne *livre* pas, pour dire qu'on ne réussit pas toûjours dans les mesures que l'on prend pour tromper quelqu'un.

LIVRER. Terme de billard. Mettre une bille en état d'être faite. Je suis toûjours *livré*. Je n'ai pas voulu tâcher cette bille, de peur de me *livrer*.

Livré, ée. part. pass. & adj. *Traditus, datus.*

LIVRET, s. m. diminutif. Petit livre. *Libellus.*

Que vous êtes trompés en votre propre erreur!
Car & vous & vos vers, vivez par procureur,
Un livret *tout moisi vit pour vous, & encore*
Comme la mort vous fait, la teigne le dévore. Reg.

Les Maîtres Ecrivains appellent aussi *Livret* ce que les Mathématiciens appellent *la Table de Pythagore. Abacus Pythagoræ.* C'est une Carte où sont contenues les multiplications des nombres simples, l'un par l'autre jusqu'à dix. Elle sert aux multiplications des sommes qui sont plus grosses.

☞ Livret. C'est encore le nom d'un petit livre dont les feuillets sont rouges, où les batteurs d'or mettent leur or en feuille. L'or battu se vend par *livrets*.

LIVRON, s. m. Nom propre d'un bourg du Duché de Valentinois en Dauphiné. *Libero, Libronium.* Il est près de la Drome, environ à quatre lieues au-dessous du Crest, & à une du Rhône. Maty.

LIVRY, s. m. Nom propre d'un village avec Abbaye. *Livriacum, Liberiacum* Il est dans l'Ile de France, environ à deux lieues de Paris, vers le levant. Maty.

Il y a encore *Livry* sur la Vêle, en Champagne, *Liberiacum ad Vidulam*, entre Louvercy & Sept-Saux. Hadr. Valef. *Not Gall. p.* 603.

La Forêt de *Livry*, en Latin *Sylva Liberiacensis*, autrement la Forêt de Bondis, *Bongeiensis.* Hadr. Valois, *Not. Gall. p.* 264.

LIW, s. m. Nom propre d'une petite ville de la Mazovie, en Pologne. *Liva.* Elle est capitale d'une des Châtellenies du Palatinat de Czersko, & située sur la riviére de Liwier, à dix-sept lieues de la ville de Czersko, & à vingt de celle de Warsovie, vers le Levant. Maty.

L I X.

LIXE, s. f. Voyez LARACHE.

☞ LIXIVIATION, s. f. Terme de Chymie. L'action de tirer des sels par la lessive. *Lixiviatio.* Les filtres de *lixiviations* ayant retenu un peu plus ou moins de lessive, feront trouver une petite différence dans les sels fixes. Hombert, *Ac. des Sc.* 1699. *Mém. p.* 71. Le sel fixe se sépare de la terre par la *lixiviation*. Id. *p.* 115.

☞ LIXIVIEL, elle, adj. Terme de Chymie, qui se dit des sels qui se tirent par la lessive, par la lotion; d'autres disent *Lixivieux. Lixiviosus, a, um.* Les sels alkalis *lixiviels*, bien loin de refroidir l'eau dans laquelle on les mêle, ils l'échauffent plus ou moins, selon qu'ils ont été bien calcinés Geoffroy, *Acad. des Sc.* 1700. *Mém. p.* 112. Les sels *lixiviels* purement alkalis, & bien calcinés, comme le sel de tartre, échauffent la liqueur bien loin de la refroidir. Id. *p.* 114.

LIXIVIEUX, euse, adj. m. & f. Terme de Chymie, qui se dit des sels qui se tirent par la lessive, par lavure. *Lixiviosus.* Les sels *lixivieux* sont les sels fixes des plantes, &c. On les tire par la calcination des plantes, ou en réduisant les plantes en cendres, & en faisant ensuite une lessive de ces cendres avec de l'eau, d'où vient le nom qu'on leur a donné. Boile dit que la marque qui fait distinguer les sels *lixivieux* de ceux qui sont urineux, est que les sels *lixivieux* changent la dissolution du sublimé dans de l'eau commune, en couleur jaune. Voyez ses *Expériences sur les couleurs.*

L I Z.

☞ LIZ, s. m. Terme usité parmi les Paysans & preneurs de pluviers, pour signifier une Liziére de terre fendue comme une gouttiére de maison, dans laquelle se cache le filet qui doit couvrir la forme, & qui borne la même forme d'un côté, ce qui lui donne, comme il paroît, ce nom de *liz*, ou liziére de la forme.

LIZAINE, s. f. Nom propre d'une petite riviére de Normandie, en France. *Lirizinus.* La *Lizaine* passe à Penéti, entre Honfleur & Pont-au-de-mer, & se jette ensuite dans la Seine. Valois, *Not. Gall. p.* 482.

☞ LIZARDES, s. f. pl. Toiles qui se fabriquent au Caire.

☞ LIZER, ou ÉLIZER, une piéce de drap. C'est la tirer par les liziéres sur sa largeur, afin de la bien étendre, pour en ôter les ribaudures & auguilles.

LIZIER. Voyez LICAR.

L L A.

LLAMA, s. m. Mouillez les deux *ll*. Nom d'un animal du Pérou. Ce sont de petits chameaux que les Indiens du Pérou appellent *Llamas*, ceux du Chili *Chillehuque*, & les Espagnols *Carneros de la tierra.* Moutons du Pays. *Camelus Peruanus.* Ils ont la tête petite à proportion du corps, semblable en quelque chose à celle du cheval & du mouton: la lévre supérieure, comme celle du liévre, est fendue au milieu, par-là ils crachent à dix pas loin contre ceux qui les inquiétent; & si ce crachat tombe sur le visage, il y fait une tache roussâtre, où se forme souvent une gale. Ils ont le col long, courbé en-bas, comme les chameaux, à la naissance du corps, qui leur ressembleroit assez bien, s'ils avoient une bosse sur le dos. Leur hauteur est d'environ 4 à 5 piés & demi. Frézier, p. 137 & 138. Ils ne portent ordinairement que cent livres pesant; marchent la tête levée, avec une gravité & une majesté admirable, d'un pas si réglé, que les coups ne les peuvent faire changer. La nuit il est impossible de les faire marcher avec leur charge; ils se couchent jusqu'à ce qu'on les débarrasse du fardeau, pour aller chercher à paître. Leur nourriture ordinaire est une herbe qui ressemble assez au petit jonc, excepté qu'elle est un peu plus mince, & qu'elle a une pointe piquante au bout. On l'appelle Ycho. Ils mangent peu, & on ne leur donne jamais à boire; de sorte que cet animal est de peu d'entretien. Quoiqu'il ait le pié fendu comme les moutons, on s'en sert néanmoins dans les miniéres, pour porter le minerai au moulin: dès qu'ils ont leur charge, ils vont sans guide au lieu où l'on a accoutumé de les décharger. Au-dessus du pié ils ont un éperon, qui leur rend le pié sûr dans les rochers, parce qu'ils s'en servent pour s'accrocher. Leur laine rend une odeur forte, & même désagréable; elle est longue, blanche, grise & rousse par taches, & assez belle, quoique beaucoup inférieure à celle des Vigognes.

LLANES, petite ville ou bourg d'Espagne. *Lanæ.* Ce lieu est dans l'Austrie de Santillana, à cinq lieues de S. Vincent, du côté du couchant, & à deux de la mer de Biscaye.

LLAOIN, s. m. Nom d'une montagne du Chili, où l'on trouve beaucoup d'or, & où le minerai est tendre & presque friable, & l'or y est en poudre si fine, qu'on n'y en voit à l'œil aucune marque. Frézier, *p.* 104.

L L I.

LLIRIAS. Voyez LIRIAS.

LLIVIA. Voyez LIVIA.

L L O.

LLOBRÉGAT. Voyez LOBRÉGAT.

LLORA. Voyez LORA.

Les Espagnols mouillent la première syllabe de ces mots ; mais nous ne le faisons point : ainsi il est mieux de les écrire par une *l* seule.

L O.

☞ LO, s. m. Les Chinois nomment ainsi une sorte de gaze qui se fabrique à Canton.

Lo, s. m. Nom propre d'homme. *Lauto*, *Laudus*, *Launus*. Le nom de Saint *Lo* est fameux dans l'Eglise de France, quoiqu'il ait manqué d'Historien. Baillet, *au* 21e *jour de Septembre*. Saint *Lo* fut élevé au Siége Episcopal de Coutances, en Basse-Normandie, après la mort du Possesseur qui avoit succédé à Léontien, & fut sacré vers l'an 528, ou 529. Saint *Lo* assista au IIe Concile d'Orléans en 533. & au IIIe & Ve en 538 & 549. & envoya Senbillon, Prêtre de son Eglise, au IVe tenu en 541. La mort de Saint *Lo* arriva entre 563 & 568. mais on ne sçait pas précisément en quel temps.

☞ Saint Lo. Chanoines de Saint *Lo*. Le Prieuré des Chanoines Réguliers de Saint *Lo* de Rouen avoit été bâti par S. Melon, Archevêque de cette ville. On l'appelloit d'abord l'Eglise de la Trinité ; mais pendant les ravages des Normans, le corps de Saint *Lo* ayant été apporté à Rouen, & déposé dans cette Eglise, elle prit le nom de ce Saint, qu'elle a gardé depuis. Rollon, Duc des Normans, s'étant fait Chrétien, accorda cette Eglise à l'Evêque de Coutances & à ses Chanoines, pour y faire le Service divin, jusqu'à ce qu'ils fussent rétablis dans leur propre ville. Quatre Evêques de Coutances y ont tenu leur Siége pendant 120 ans. En 1144. Algare, Evêque de Coutances, y mit des Chanoines Réguliers, & en 1639. ils furent réunis à la Congrégation de France. P. Hélyot, *T. II. c.* 60.

Saint Lo. Nom propre d'une petite ville de Normandie, en France. *Oppidum*, *Fanum Sancti Laudi*, *Laudonis*, ou *Lantonis*, anciennement *Briovera*. Ce lieu est sur la Vire, à six lieues de Coutances, vers le levant. Hadr. Valois, *Not. Gall. p.* 98. Maty.

LO, LOO, LOHE. Quoique ces mots, qui sont tous la même chose, ne soient point François, ils entrent cependant dans la composition de tant de noms de lieu qui sont dans ce Dictionnaire, & que nous disons en notre Langue, que l'on a cru qu'il étoit à propos de les expliquer une fois ici, pour n'être point obligé d'y revenir si souvent. Les Auteurs ne conviennent pas de ce que signifie *loo*. Dans le Haut Allemand, *lo*, *loo*, ou *lohe*, veut dire la flamme, & l'ardeur des charbons allumés ; & on appelle en Haut Allemand les Comtes d'*Hohenlo*, ou d'*Hohenloo*, ou d'*Hohenlohe*, ceux qu'on nomme en Latin *Comites ab alta flamma* ; ainsi que Lazius & d'autres l'ont remarqué. Dans la Basse Allemagne, comme en Westphalie, & dans les Pays-Bas, il signifie forêt, *Sylva*, ainsi qu'on le voit dans la Vie de Saint Godefroi de Cappenberg, *c. XIII. n.* 61. & dans Divœus, *L. II. Rerum Brabantic.* ou bien il veut dire *un lieu haut*, *élevé*, comme Juste-Lipse l'a cru dans son *Lovanium*, *L. I. c.* 2. & Goropius Becanus, *Orig. L. I.* mais néanmoins un lieu haut, situé près des eaux & des marais. C'est en ce sens qu'on l'a pris dans les mots de *Looveen*, *Veen-Lo*. *Loen*, se prend aussi au même sens, comme en ces mots, *Stadt-loen*, ou *Stadt-loo*, ville de Westphalie. Et dans les Pays-bas, *Loen* a été ainsi nommé, parce que c'est un lieu élevé entre les marais de Donnerstag & de Péel. *Borchloen* de même ; & *Locastre*, *Castrum Loo*. De même encore en Angleterre, Cambden dit que *Stanlaw*, dans le Comté de Cester, signifie *Saxeus collis*. Il y a plusieurs noms dans les Pays-Bas formés de ce nom, comme *Tongerloo*, *Tessenderloo*, *Staneloo*, *Calloo*, *Westerloo*, &c. Kilianus dans son Etymologique, dit qu'outre la signification qu'on vient d'expliquer, *loo* signifioit encore anciennement un lieu bas ; mais il n'allégue sur cela aucun Auteur. Bolland. *Act. Sanct. Jan. T. I. p.* 855. *Not.* d. Le même Auteur, dans son *Index Onomasticus*, dit que ce mot signifie *un lieu ombragé*, ce qui revient à la signification de *forêt*.

L O A.

LOANDA S. PAULO. Nom propre d'une ville bâtie sur une petite Île de même nom, qui est tout auprès de la côte du Congo, en Afrique. *Loandas*. Cette ville, qui appartenoit aux Portugais, & qui est la résidence de l'Evêque d'Angola, a un fort grand & vaste port. Elle est grande & belle pour le pays ; on prétend qu'il y a environ trois mille maisons de Blancs, ou Européens, qui sont bâties de pierre & de chaux, & couvertes de tuiles ; & un plus grand nombre de maisons de Négres, ou Congolans, qui ne sont bâties qu'avec du chaume & de la terre. Il y a un prodigieux nombre d'Esclaves. Les Jésuites y font les fonctions de Curés, & ont soin des Ecoles. Il y a aussi des Carmes, des Observantins & des Capucins. On n'y a point d'eau douce que celle qu'on va querir dans les rivières de la Terre-ferme avec des canots. On y mange du pain de Manioque, comme dans le Brésil, & des moutons, dont la queue est plus pesante qu'aucun des quatre quartiers, mais dont la chair est mal saine. On n'y trafique point avec de l'argent monnoyé : pour petite monnoie, on se sert de Zimbis, qui sont une espéce de coquilles du Congo, des piéces de toiles ; & les Négres tiennent lieu de la grosse monnoie, & servent à faire les échanges.

☞ LOANDA, s. f. Petite Île d'Afrique, dans la mer d'Ethiopie, sur la côte du Royaume d'Angola, & vis-à-vis de la ville de S. Paul de *Loanda*.

LOANGEOIS, oise, subst. masc. & fém. Nom des Habitans de Loango, & du Royaume de Loango. *Loangus*, *Loangensis*.

LOANGO, s. m. Nom propre d'une ville d'Afrique, capitale du Royaume de *Loango*. *Loangum*.

LOANGO, ou LOVANGO. Le Royaume de *Loango* ; ou de *Lovango*, ou le pays des Bramas. *Loangum Regnum*. C'est un Royaume de la basse Ethiopie. Il est borné au sud par celui de Congo, & au nord par celui de Gabon. Il a les peuples Anzicains au levant, & la mer du Congo au couchant. La terre y est si fertile, qu'on y recueille le millet trois fois l'année. Il y a une fort grande quantité de palmiers, dont on tire du vin, que les habitans estiment plus que celui de l'Europe. Le principal commerce du Royaume de *Loango*, consiste en ivoire, en cuivre, en étain, en plomb, en fer, & en esclaves : leurs monnoies sont de petites piéces de toile quarrées de la largeur d'un mouchoir. Les Loangeois, ou Bramas, sont robustes, & de belle taille : ils reconnoissent un Dieu, & ils adorent les Démons ; ils circoncisent leurs enfans sans sçavoir pourquoi : ils n'ont pour toutes armes, que le sabre, l'arc & les fléches. Ils ont deux coutumes remarquables ; l'une que les femmes y font tout le travail de la terre ; l'autre que les enfans ne succédent point à leurs peres, mais les freres, à la charge d'élever les enfans du défunt, & cela s'étend jusqu'à la famille Royale. La ville capitale porte le nom de *Loango*, elle est près des confins du Congo, & de la mer. Les Européens n'y peuvent trafiquer qu'en achetant la permission par des présens qu'ils font au Roi & à ses Officiers.

L O B.

LOB, LOBE, ou LOBES, s. m. Nom propre d'un village avec un Monastère. *Laubia*, *Laubiense Monasterium*. Il est dans l'Evêché de Liége, sur la Sambre, à mille pas de la petite ville de Thuyn. C'est le lieu que l'on nommoit anciennement *Labieni Castra*, & ensuite *Laubium*, ou *Laubacum*. Hadr. Valois, *Not. Gall.* au mot *Laubia*. Maty. Corn.

LOBAO, subst. masc. Nom propre d'un ancien bourg de l'Estramadure d'Espagne, qu'on appelle aussi *Lebon*, anciennement *Lycon*. Il est sur la Guadiane, entre Mérida & Badajox, à cinq lieues de l'une & de l'autre. Maty.

LOBAW, s. m. Nom propre d'une petite ville avec une citadelle. *Lobavia*. Elle est dans la Michovie, contrée de la Prusse Ducale, vers les confins du Palatinat de Plosko, en Pologne, & au midi de la rivière de Dribents. Maty.

LOBE, s. m. Terme de Médecine, qui se dit de chaque partie du poumon, divisée l'une de l'autre. *Pulmonis lobus*, *fibra*, *lacinia*. On dit que cette séparation sert à le dilater, à recevoir plus d'air, & à empêcher que quand on plie le dos, sa chair ne soit foulée. C'est pourquoi

quoi les bêtes qui sont toujours panchées vers la terre, ont plus de *lobes* au poumon que les hommes. Leur foie même est divisé par *lobes*. Celui de l'homme est continu. Ces *lobes* s'appellent quelquefois *ailes*, *ailerons*, *pointes*, ou *fibres*, parce qu'ils se dilatent, s'étendent & se ramassent.

Lobe, se dit aussi du bout de l'oreille qui est plus gras & charnu, pendant au-dessus de l'aileron, qui est la partie supérieure de l'oreille.

Du Laurent dit que ce mot de *lobe* de l'oreille, vient du Grec λοβεῖν, qui signifie *faire honte*, parce que ce bout-là rougit ordinairement quand on a honte.

Lobe, se dit aussi des fruits & des graines. *Ala.* Mariote dit que les deux *lobes* des graines de melon sont blancs d'eux-mêmes. Il appelle aussi *lobe* de la féve, les deux parties qui composent son corps, au milieu desquelles est le germe, & qui sont enveloppées par la peau extérieure. Toutes les autres graines, & même les plus petites, se divisent comme la féve en deux *lobes*, ou parties égales, comme a montré M. Grew, en son Anatomie des Plantes.

Lobe, est aussi un vieux mot François, qui signifie *raillerie*, & qui étoit encore en usage du temps de Ronsard.

LOBNA, s. f. Nom propre d'une ville de la Terre-Sainte. *Lobna.* C'étoit une ville Sacerdotale de la Tribu de Juda. *Josué*, XXI. 13. Lorsque les Iduméens, sous le regne de Joram, se retirérent de la domination de Juda, *Lobna* s'en affranchit aussi. 4ᵉ Livre *des Rois*, VIII. 22. On ne sçait point si en se retirant de la domination de Juda, elle se gouverna elle-même comme une République, ou si elle se soumit à quelque Prince voisin. *Menochius.*

LOBON. Voyez LOBAO.

LOBOS. Île de *Lobos*; c'est-à-dire, *Isle des Loups.* Nom d'une Île de la mer du Sud, sur la côte du Pérou. *Insula Luporum marinorum*, ou *Luciorum marinorum.* Elle est à huit lieues au nord de Ylo, à une lieue & demie au nord-ouest de Morro Quémado. Elle est de moyenne hauteur, d'environ trois quarts de lieue de longueur, dans son plus grand diamétre sud-est & nord-ouest. Frézier, *p.* 162.

LOBREGAT, s. m. Nous prononçons *Lobregat.* Riviére de la Catalogne. *Rubricatus.* Elle naît aux confins de la Cerdagne, traverse toute la Viguérie de Manresa, & une partie de celle de Barcelonne, baigne Berga & Martorel, reçoit le Cardonner, & la Noya, & se décharge dans la mer Méditerranée, environ à trois lieues de la ville de Barcelonne, vers le couchant. Maty.

Lobrégat, est encore une riviére de la Catalogne. *Lobregatus*, anciennement *Clodianus.* Elle coule dans l'Ampurdan, baigne le château d'Empurias, & se décharge dans le Golfe de Lyon, près de Roses. Maty.

LOBULE, s. m. Terme d'Anatomiste. Petit lobe. *Lobulus.* Chaque lobe du poumon est divisé en plusieurs autres lobes, ou *lobules*, attachés de part & d'autre aux plus gros rameaux de la trachée-artére : chaque *lobule* est composé de plusieurs petites vésicules rondes, qui ont toutes communication les unes avec les autres ; c'est dans ces vésicules que l'air entre par la trachée-artére, dans le temps de l'inspiration, & d'où il sort par l'expiration. Dionis. ☞ Chaque petite bronche du poumon, produit un paquet proportionné à son étendue & au nombre de ses ramifications. On donne à ces petits paquets vésiculaires ou cellulaires le nom de *Lobules*; & comme les grosses bronches se divisent en petites bronches, de même les gros *lobules* se divisent en plusieurs petits *lobules*. Winslow.

Lobule est dérivé de *lobe*, dont il est un diminutif.

L O C.

☞ **LOC RENAN**, ou S. RENAN, s. m. Petite ville de France, avec une Abbaye de Filles, en Basse-Bretagne, au Diocése de Léon.

LOCAL, ale, adj. Qui concerne le lieu. *Localis.* Descartes ne reconnoît point d'autre mouvement en la nature que le mouvement *local.* Il y en a plusieurs qui ont fait un art de la mémoire *locale*, pour se souvenir de plusieurs choses difficiles à retenir, en les appliquant à d'autres images, qui sont déja dans leur mémoire, ou devant leurs yeux.

On appelle aussi *Coutume locale*, celle qui est particuliére à un lieu, à une Seigneurie, & qui n'est pas conforme à la Coutume générale de la Province. Gisors, Tournai, Langres, sont des *Coutumes locales.* Lyon, Lagni & autres, ont des usages *locaux.*

☞ Local. Droit *Local*, droit particulier qui se paye à l'entrée de certaines villes, à un territoire, à un passage, à un pont, &c. Il y a beaucoup de droits *Locaux*, sur la riviére de Loire, aussi-bien que dans la Province de Flandre.

☞ Local, se dit aussi substantivement. Le *local*, connoître le *local.* Si l'Assiégeant va par-dessous terre, & s'il procéde par contremines, l'Assiégé qui a les siennes bien faites de longue main, & qui connoît le *local* souterrain, a un avantage infini. M. de S. Remi.

☞ Local. On appelle, Couleur *locale*, la couleur qui convient à une place pour le bon effet du tableau. Les couleurs *locales* de Le Brun sont mauvaises; les Peintres Vénitiens ont excellé dans les couleurs *locales.*

LOCANDE, adj. Chambre qu'on loue. *Locanda, conductitia.* Les pauvres gens, les avares, logent en chambre *locande*, ne louent pas un appartement entier.

LOCARNO, ou LUGGAR, s. m. Nom propre d'une petite ville du Duché de Milan. *Locarnum.* Elle est fort agréable par sa situation dans une petite plaine, qui est entre le pié d'une montagne, & le Lac Majeur, à quatre lieues de Bellizonte, & à cinq de Gévio, vers le midi : les douze premiers Cantons Suisses prirent cette ville, l'an 1512. & l'an 1531. ils en démolirent le château, bâti sur le bord du Lac, qui passoit pour le plus fort de la Lombardie, après celui de Milan. Ils en sont encore les maitres & du Bailliage qui en dépend, & qui renferme les vallées de *Centum-Valli*, d'Ofernon & de Verzasca, pays fort fertile. On l'appelle Bailliage de *Locarno*, en Latin *Locarnensis Præfectura.* Le Bailli, qui est envoyé par chacun des douze Cantons alternativement, fait sa résidence à *Locarno*, dans le Palais des anciens Comtes de Rusque. Maty.

LOCATAIRE, s. m. & f. Celui qui prend une portion de maison, ou une maison entiére à loyer, à bail. *Conductor, locator.* On appelle, Principal *locataire*, celui qui loue toute la maison, & en reloue les appartemens & les chambres à d'autres particuliers. Les principaux *locataires* sont tenus des charges de ville, de faire les deniers bons aux maitres. Il y a plusieurs ménages, plusieurs *locataires* en cette maison. Les grains & les meubles d'un *locataire* répondent pour payer le salaire des moissonneurs, & le loyer de la maison.

On dit, par maniére de proverbe, Un *locataire* doit être tenu clos & couvert; cela signifie qu'on doit lui louer une maison en bon état.

LOCATE. Voyez LEUCATE.

LOCATI, s. m. Terme bas & populaire, pour signifier un carrosse de louage. *Rheda conductitia.* Prenons un *locati.* Quelques-uns prononcent *locatis.* On le dit aussi d'un *cheval.*

LOCATION, s. m. Terme de Jurisprudence. Action par laquelle on donne à ferme. *Locatio.* Le Titre II. du XIXᵉ Livre du Digeste, est de la *location* & conduction. La *location* & conduction sont des termes relatifs, qui se disent tant de l'action de celui qui loue, que de celui qui prend à loyer. La *location* tacite se fait lorsque le locataire demeure après le temps du bail expiré; elle est présumée faite encore pour un an aux mêmes conditions. Ce mot n'est en usage qu'au Palais.

LOCATIVE, adj. f. *Conductitia.* Se dit en cette phrase. Réparations *locatives.* Un propriétaire est tenu par le bail d'entretenir la maison de toutes réparations *locatives*, & nécessaires pour la rendre logeable.

LOCAYE, s. f. Nom propre de femme. *Leocadia.* Le nom de Sainte Léocadie, que nous appellons vulgairement Sainte *Locaye*, est fort célébre par toute l'Espagne, & son culte s'est étendu en beaucoup d'endroits de la France, & en Italie. Baillet, *au* 9 *de Décembre.* Sainte *Locaye* étoit de Tolède; elle souffrit le martyre l'an 304 de Jesus-Christ, par ordre de Dacien, Gouverneur de l'Espagne Tarragonnoise, & sous l'Empire de Dioclétien.

LOC-DIEU, f. m. Nom propre d'une Abbaye de France. *Locus Dei* Elle est en Picardie, enclavée dans le Marquisat de Gamache, & située dans le territoire du village de Beauchamp. Elle est de l'Ordre de Citeaux Elle fut fondée en 1191, par Bernard, Seigneur de S. Valery, avec le consentement de Thomas son fils, & d'Enore sa femme. Cette fondation fut confirmée par Guillaume, Archevêque de Rheims, & Thibauld Evêque d'Amiens, l'an 1193. Quelques Auteurs disent qu'Adémar, Evêque de Rhodès, vers l'an 1135. donna des biens considérables pour la fondation de l'Abbaye de *Loc-Dieu*, qu'elle étoit fille de Dalônes, & qu'elle fut réunie avec elle à l'Ordre de Citeaux. MM. De Sainte Marthe, Davity, & M. Corneille, disent *Lieu-Dieu*.

LOCH, f. m. Terme de Marine. Morceau de bois d'environ huit à dix pouces de long, taillé comme le fond d'une barque, garni de plomb sous son fond pour lui servir de leste. Pour se servir du *loch*, on y attache une ligne menue & fine, marquée par toises, de six en six, par des nœuds; on le jette à la mer par la poupe; on file la ligne jusqu'à ce que le *loch* soit hors du remore du vaisseau; ensuite on commence à compter les toises de la ligne que l'on file pendant une demi-minute; & si on en file six toises, c'est-à-dire un nœud, le navire fait un quart de lieue par heure, & ainsi à proportion. Voyez LOK.

Loch, f. m. Nom d'un ancien droit. *Loch caballis*. Voyez l'*hist. de Bret. T. II. p* 73. Lobineau, *Gloss.*

LOCHABYR. Voyez LOQUABYR.

LOCHE, f. f. Petit poisson de la taille d'un éperlant, qu'on trouve dans les petites rivières, qui se darde avec une grande vivacité, & qui est le plus friand de tous les poissons. *Apua*, *cobites*. Le Roi Henri IV. pour confondre la vanité de l'Espagnol, qui disoit que Paris tourneroit dans son Gand, répondit qu'il avoit une *Loche* si grande, que tout le beurre d'Espagne ne suffiroit pas pour la frire. Il entendoit parler de la tour de *Loches*. Les Anglois appellent ce même poisson *lock*, les Allemans *lock*, les Espagnols *loxa*, & les Italiens *lochia*. Ménage.

LOCHEM, f. m. Nom propre d'une petite ville des Provinces-Unies *Lochemum*. Elle est sur la riviére de Berckel, dans le Comté de Zurphen, en Gueldre, à deux lieues de la ville de Zutphen Nous la primes l'an 1672, & nous l'abandonnâmes en 1674.

LOCHER, v. n. Vieux mot qui signifioit autrefois *branler*. *Vacillare*. ☞ Il s'est dit pour Eslocher, d'*Exlocare*, *loco movere*. De *Locher* on a fait *Hocher*, dans le même sens. M. Huet, *Dissert. rec. par M. l'Abbé de Tilladet*.

Il ne se dit plus qu'en parlant d'un fer à cheval qui branle, & qui est prêt à se détacher tout-à-fait. Regardez aux piés de ce cheval, j'entens un fer qui *loche*. De-là vient cette phrase proverbiale, il y a toûjours en son fait quelque fer qui *loche*, pour dire, quelque chose qui va mal en son corps, ou en sa fortune.

☞ *Une fille toûjours a quelque fer qui* loche.
Regnard, *Com. du Bal.*

On dit encore en quelques Provinces, *locher* un arbre, c'est-à-dire le secouer pour en faire tomber le fruit. Ménage.

Quelques-uns dérivent ce mot de *loche*, à cause du prompt mouvement de ce poisson.

LOCHES, f. f. Nom propre d'une petite ville de la Touraine, Province de France. *Lucca*, *Locia*, *Luca*, *Lachia*, *Locia*, *Castrum Lucacense*. Elle est défendue par une citadelle, & située sur l'Indre, à sept lieues d'Amboise, du côté du midi. Hadr. Val. *Not. Gall. p.* 288. Maty.

☞ LOCHET de Flandre, f. m. Sorte de bêche, dont la partie plate est plus allongée que dans les bêches ordinaires. Cet outil est surtout à l'usage des Mineurs.

LOCHIES, f. f. pl. Evacuation qu'ont les femmes immédiatement après leurs couches. On les appelle autrement *Vuidanges*. Voyez VUIDANGES.

☞ Les Grecs ayant employé ce mot dans leur Paraclétique, on leur a imputé d'avoir voulu dire que la Vierge avoit enfanté avec douleur & les autres infirmités des femmes; parce que ce terme signifie proprement un Accouchement douloureux: mais Léo Allatius, qui d'ailleurs ne leur pardonne rien, fait voir que c'est une chicane qu'on leur fait mal à propos sur un mot, puisque le même Paraclétique marque expressément que la Vierge a enfanté J. C. sans aucune douleur.

Le mot de *lochies* est Grec, λοχεία, *partus*, *puerperium*.

☞ LOCHING, f. m. Il y a deux villes de la Chine de ce nom, l'une dans la Province de Pekuin, l'autre dans la Province de Quangsi.

LOCHTA, f. m. Nom propre d'un bon bourg de la Suéde. *Lochta*. Il est dans la Cajane, en Finlande, sur le bord du golfe de Bothnie, environ à vingt-trois lieues de la petite ville d'Oulo, du côté du midi. Maty.

LOCKIREC, f. m. Nom propre de lieu. *Locus Varcoi*. Ce nom est venu de celui de Saint Guérec: pour *Loc-Guérec* on a dit *Lockirec*, qui est le lieu où Saint Guérec, disciple de Saint Tugal de Tréguier, avoit commencé un Monastère, & où, après sa mort, son corps fut porté de Laudernoc, au Diocèse de Léon, où il étoit mort. Cette Eglise de *Lockirec* est en Bretagne, à l'embouchure du Menou, près le Havre de Toullarkyry, à une lieue de Kerfeuntun. Chastelain, *Martyr.* 17. *Fév. p.* 678.

LOCMAN. Terme de Marine. Voyez LAMANEUR.

LOCOMOTRICE, adj. f. Terme de Philosophie, qui se dit en cette phrase: On attribue à l'ame une faculté *locomotrice*, pour transporter le corps d'un lieu à un autre. *Locomotrix*.

☞ LOCQUETS, f. m. pl. Terme dont on se sert en Normandie, aux environs de Rouen & dans le pays de Caux, pour signifier la laine que l'on coupe de dessus les cuisses des bêtes à laine. Elle est la moins estimée de toutes.

LOCRE, f. m. & f. Nom de peuple. *Locrus*, *a*. Il y avoit anciennement trois peuples de ce nom dans l'Achaïe. Les *Locres* Ozolans étoient auprès du golfe de Patras, & celui de Lépante, entre l'Etolie, la Doride & la Phocide; *Naupactus*, aujourd'hui Lépante, étoit leur ville capitale. Les *Locres* Opuntiens & les Epicnémédiens étoient le long du golfe de Négrepont, entre la Thessalie, la Phocide & la Bœotie. Ils prenoient la différence de leurs noms des villes d'Opus & de Cnémis, dont la premiére ne subsiste plus, à moins que ce ne soit Talandi, comme le croit le Chevalier Whéler; l'autre porte le nom d'Erétia.

Il y avoit aussi une ville de *Locres* en Italie. Voyez GIRACE.

☞ LOCRENAN, f. m. Nom que l'on donne à une sorte de grosse toile de chanvre écru, qui tire son nom du lieu où elle se fabrique en Basse-Bretagne, appellé *Locrenan*.

LOCRIDA. Voyez OCRIDA.

☞ LOCULES, f. m. pl. Mot forgé du Latin *loculi*, *orum*. Bourse, coffre à mettre de l'argent. Il est dans Cotgrave.

Il devint riche, & fit de beaux statuts
Pour gouverner les thrésors de Plutus;
Les divisant en deux portioncules,
Dont la première entroit dans ses locules,
Et le restant s'administroit si bien,
Qu'en fin de compte on ne trouvoit plus rien.

Rousseau, *Allégorie V. intitulée*, Midas, *p.* 102. *du* 2. *Tome de l'édit. d'Amst.* 1726.

LOCUMBA, f. f. Nom propre d'une petite ville du Pérou, à dix ou douze lieues du port d'Ylo. *Locumba*. Le vin de *Locumba* est un des meilleurs du Pérou.

LOCUSTE. Voyez SAUTERELLE.

LOCUTION, f. f. Parole qui fait partie d'un discours. *Locutio*. Un Orateur ne se doit servir que de *locutions* propres, naturelles, significatives, & en usage; il doit s'abstenir des vieilles, des barbares *locutions*, &c. *Locution plébée:* Balzac s'est servi de cette expression pour signifier une façon de parler, qui n'est en usage que parmi le petit peuple. *Locutio plebeïa*, *sermo plebeïus* Il faut s'abstenir des *locutions* trop vieilles, & de celles qui sont trop nouvelles.

LOCUTIUS, s. m. Nom propre d'un dieu du Paganisme. *Locutius.* On le nommoit aussi *Aius.* Les Romains firent le dieu *Locutius*, à l'occasion d'une voix qu'on entendit, disoient-ils, à Rome, quelque temps avant que les Gaulois arrivassent pour s'en rendre maîtres. Cette voix ordonnoit aux Romains d'avertir les Magistrats que l'ennemi approchoit. On ne douta point que ce ne fût la voix d'un dieu, & on le nomma *Aius*, du verbe *aio*, *je dis*, ou *Locutius*, du verbe *loquor*, *je parle.* Arnobe en parle dans son premier Livre, Tite-Live, *L. V. c.* 50. joint les deux noms, & l'appelle *Aius Locutius.* Il dit qu'on lui bâtit un temple dans la rue neuve, après que les Gaulois eurent été repoussés. Un morceau de Varron, rapporté par Aulu-Gelle, *L. XVI. c.* 17. dit qu'on lui érigea un autel au bas de la rue neuve, parce que c'étoit l'endroit où la voix avoit été entendue. Il subsistoit encore de son temps. La voix du prétendu *Locutius* étoit apparemment celle du premier des citoyens qui s'apperçut de l'entrée des ennemis.

L O D.

LOD, s. f. Nom propre d'une ville de la Terre-Sainte. *Lod.* Elle fut bâtie par Samad, qui étoit de la Tribu de Benjamin, d'où Adrichomius conclut qu'elle étoit dans cette Tribu; mais il la place sur le bord du Jourdain: on n'en voit pas la raison. P. Lubin. Voyez *I. Paral.* VIII. 12. selon M. Réland, c'est la ville de Lydde.

LODABAR, ou LODEBAR, s. m. Nom propre d'une ville de la Terre-Sainte. *Lodabar, Lodebar.* Selon le P. Lubin, c'étoit un lieu, ou un village, peut-être une ville. Selon M. Réland, c'étoit une ville. Elle étoit au de-là du Jourdain, comme on l'infère du second Livre *des Rois*, IX. 4. 5. & XVII. 27. Le P. Lubin la met assez vrai-semblablement dans la Tribu de Gad. M. Réland ne dit rien de sa situation, *T. II. p.* 875. mais il croit que ce pourroit être la même que la Vulgate appelle *Dabir*, *Jos.* XIII. 26. & le texte Hébreu *Lidbir.* Il suppose que S Jérôme s'est trompé en prenant ce ל *lamed*, pour une préposition: il le falloit prouver.

LODADID, s. m. Nom de lieu. Ce mot se trouve dans Esdras, *L. I. c.* 2. *v.* 33. La Vulgate en fait deux noms & deux Villes. *Lod*, *Adid.* Les Septante, tels au moins que nous les avons, n'en font qu'un nom, *Lodadi*; & Esdras, *L. II. C. VII. v.* 37. *Lodadid.* Ce lieu étoit dans la Tribu de Benjamin.

☞ LODÉ, ée, adj. Qui a été mouillé, inondé. Du Latin *lotus.* Foin *lodé*, prés *lodés*, c'est-à-dire, gâtés par quelque débordement d'eau qui y a laissé de la fange. C'est un mot de Province.

LODÉGA, Lac. Voyez LADOGA.

LODÉSAN, s. m. Nom propre d'une contrée du Duché de Milan, en Italie. *Laudensis ager.* Elle est entre le Pavésan, le Milanois propre, le Crémasc, le Crémonois & le Plaisantin. Les fromages du *Lodésan* sont fort estimés, & ses lieux principaux sont Lodi, capitale, & Codogno. C'est de Lodi que ce pays prend le nom de *Lodésan.*

LODÈVE, s. f. Nom propre d'une ville de France. *Luteva, Leotera, Leutera, Forum Neronis, Civitas Leoterensium.* Elle est dans le Bas-Languedoc, sur la petite rivière de Lergue, à douze lieues de Montpellier, vers le couchant septentrional. Elle a un Evêché, suffragant de Narbonne. Habitant de *Lodève*, *Foroneroniensis*, *Leuteranus*, *Leoteranus*, *Leoterensis.* On trouve aussi *Lutuba*, *Loteba*, *Loteva*, *Ladeva*, *Lodeve*, & *Lutubensis*, ou *Lotobensis*, *Lotevensis*, *Lutovensis*, *Lodavensis*, qui est de *Lodève.* C'est Jean XXII. qui l'an 1316. érigea *Lodève* en Evêché. Le Diocèse de *Lodève* comprend Clermont de *Lodève*, Montpeyroux, Celles, Les-Ribes, la Vaccarie, Saumont, Loupuech-d'Aubaigne, Saint Martin de Combes, Saint Martin de Castres, & la Garrigue. Hadr. Vales. *Not Gall. p.* 274, 275. Voyez sur cette ville, Catel, *Hist. de Languedoc*, *L. II. c.* 7. *p.* 296. & *suiv.*

LODI, s. m. Nom propre d'une ville capitale du Lodésan, contrée du Duché de Milan. *Laus Pompeia nova* Elle est assez grande, Episcopale, fortifiée, & située sur l'Adda, environ à sept lieues de Milan, dont elle est suffragante. *Lodi* a été bâtie l'an 1158, par l'Empereur Frédéric Barberousse, des ruines de l'ancienne *Laus Pompeia*, que les habitans de Milan avoient ruinée, & qui n'est plus qu'un village que l'on nomme *Lodi-Vechio*, ou *Lodive*, situé à deux lieues de *Lodi*, vers le couchant. Maty. Grégoire IX. supprima l'Evêché de *Lodi* en 1242. pour punir cette ville d'avoir commis de grands excès contre des Ecclésiastiques & des Religieux. Innocent IV. le rétablit en 1252. *Lodi* est ainsi nommé du mot Italien, qui signifie *louange*, qui n'exprime qu'une partie de son véritable nom. Elle s'appelloit Louange de Pompée, *Laus Pompeii*, parce que Pompée Strabon, pere de Pompée le Grand, y avoit amené une Colonie; mais elle doit sa fondation aux Boïens, peuple Gaulois. Il y a en Latin une Histoire de *Lodi*, *Rerum Laudensium*, composée par Othon & Acerbo Moréna. Felix Osio l'a donnée au public, & M. de Leibnitz l'a fait entrer dans son Recueil des Ecrivains de Brunswic. On en a trouvé à Milan un manuscrit fort différent de l'Imprimé.

LODIER, s. m. *Lodix.* Grosse couverture de lit, piquée & garnie de bourre, ou de laine, entre deux toiles. D'autres disent *loudier*; mais *lodier* est bien plus usité. Nous avons laissé l'un & l'autre dans ce Dictionnaire.

☞ LODRINO, s. m. Le golfe de *Lodrino.* Les Cartes marines de Michelot, de Térin & de Berthelot disent *Lodrin.* Du Loir dit *Laudrin.*

LODRONE, LONDRONE, s. m. Nom propre d'un bourg, ou petite ville de l'Evêché de Trente, en Italie. *Lodronium*, *Londronium.* Ce lieu est situé sur le petit lac de l'Idro, à l'endroit où il reçoit la rivière de Chièse, & à la frontière du Bressan, contrée de l'Etat de Venise. Maty.

LODS, s. m. Vieux mot. Approbation, agrément. *Approbatio, consensus, voluntas.* La Chronique de Saint Denys: Ils y entrèrent sans son *lods*, & sans son gré. Lequel mot est encore demeuré pour signifier l'approbation du Seigneur pour la vente des terres de son Vassal, que nous disons plus communément *Lots & Ventes.* Voyez le Traité de Franc-aleu du Sieur Galland, *c.* 6. Du Cange, *Gloss. de Villehard.* Dans les Etats du Dauphin, c'étoit le Baile qui recevoit les *lods*, les amendes, & les autres droits casuels. Voyez M. le Président de Valbon, *Mém pour l'Hist. du Dauphiné*, *c.* 7. & Chorier, *Hist. du Dauphiné*, *c.* 11. *p.* 24. Ce dernier Auteur écrit *Laods.*

Lods, s. m. pl. On écrivoit autrefois *Laods*, & présentement plusieurs écrivent *lots* & ventes. Terme de Jurisprudence féodale. *Laudimia*, *laudes*, *laudationes.* C'est un droit en argent que doit un héritage au Seigneur dont il relève immédiatement, quand on en fait la vente, en considération de la permission qu'il est présumé donner au Vassal pour aliéner son héritage. *Jus rata emptionis.* On doit aussi les ventes, c'est la même chose, En vertu de l'Edit de 1673. & d'un autre de 1674. on doit maintenant des *lods* & ventes pour l'échange d'un fonds contre des rentes constituées à prix d'argent, ou d'échange général, qui ne se payoient autrefois qu'en cas de vente réelle, & en deniers comptans. Le droit de *lods* est de vingt deniers pour livre en la Coutume de Paris, c'est-à-dire, le douzième; en d'autres plus, en d'autres moins. En quelques lieux on ne paye que des *mylods.* Les Fermiers composent ordinairement des *lods* & ventes. A Paris l'acheteur doit les *lods.* En la Coutume de Meaux c'est le vendeur, s'il n'a stipulé ses deniers francs. A Troyes ils se payent par égales portions: l'acheteur paye les *lods*, & le vendeur les ventes. Pithou dit, que la Coutume de Troyes a fixé les droits de *lods* & ventes à trois sols quatre deniers pour livre, qui font quarante deniers, parce que, dit-il, le *solidus Gallicus erat* 40 *denariorum.* Les *lods* & ventes sont dûs par un adjudicataire par decret, quoiqu'il y ait appel interjetté de cette adjudication, sauf à les répéter, si elle est infirmée. Les *lods* & ventes sont dûs doubles dans les Châtellenies de Corbeil & de Tournant. Les *lods* & ventes ne sont point dûs d'un contrat de vente d'un héritage, dans lequel le vendeur est rentré faute de payement. Les *lods* & ventes ne sont point dûs des ventes forcées faites en Justice par decret, dans

le Beaujolois. *Lods* & ventes ne font point dûs fur les fiefs en Bourgogne. *Lods* & ventes ne font point dûs, dans les domaines de la Couronne, par les Chevaliers du Saint-Esprit, les Maîtres des Requêtes, les Maîtres des Comptes, les Secrétaires du Roi, ni leurs veuves.

Ce mot vient du Latin *laudimia*, à cause qu'en payant ce droit, le Seigneur approuvoit le contrat, & l'ensaisinoit. Loyseau dit qu'il vient de *lod*, ou *lodés ventes;* c'est-à-dire, le *lot* & la portion du Seigneur sur le prix de la vente; & que c'est là sa vraie étymologie, sans l'aller chercher chez les Romains, ausquels ce droit étoit inconnu.

L O E.

LOÉE, f. f. Vieux mot, qui signifie lieues. *Leuca, leuga.*

D'une loée *les peut-on bien oïr.* R. de Garin.

*N'est loin d'ilesques que de demi-*loée. Id.

LOÉMIEN, f. f. ou adj. m. Surnom que les Lydiens donnoient à Apollon, parce qu'il guérissoit de la peste. *Loemius.*

Ce nom vient de λοιμὸς, *peste.*

LOER, v. act. Vieux mot, qu'on a écrit & prononcé depuis *louer*, dans la basse Latinité *laudare*. Ce mot autrefois vouloit dire, *conseiller*, approuver, agréer. *Probare, consentire, authorem esse.* Sire, nos vos *loons.* que vos le pregniez, & si le vos prions. Villehard. Et pour ce *louoit*-on qu'on tint le Roi d'Angleterre. Chron. de Flandres.

Et loa *qu'il tenist justice*
Seur bas & haut, & pauvre & rice.
Mouskes.

De-là le mot *lods*, pour agrément. Du Cange. *Gloss. de Villehard.*

LOERRE, f m. Vieux mot, qui se trouve dans les Chartres; il signifie *leurre*, dans la basse Latinité, *lorra*. Ce *leurre* appellé *loerre* dans les Chartres, se prend en particulier pour un appât avec lequel on prend du poisson en l'engourdissant, l'enivrant. *Cibus medicatus.*

LOET, f. m. Le *Loet*. Nom propre d'une petite riviére de France. *Loa*. Elle coule dans la Beauce, & se décharge dans la Juine, à Etampes. Elle n'est remarquable que par la bataille qui s'y donna entre Clotaire & Théodoric, Rois de France. Matt.

LOEUVE, f. f. Nom propre du pays qui est aux environs du Lys, riviére des Pays-Bas. *Loeticus*, ou *Letigus*, ou *Letiensis*, & *Legiensis pagus*. Les Allemans disent *Listraugangius*. Hadr. Val. *Not. Gal. p.* 260.

LOEWENSTEIN, f. m. Qu'on prononce *Louwenstein*, en Latin *Lovenstenium*. Bon fort avec un beau château, qui sert ordinairement de prison aux prisonniers d'Etat. Il est dans l'Île de Bomel, contrée de la Hollande méridionale, au confluent du Wahal & de la Meuse, un peu au-dessus des villes de Gorcum & de Worcum. Quelques Géographes estiment que *Lowenstein* est le lieu où étoit anciennement le village appellé *Leva Fanum*, que d'autres placent à Lewen, village de la Gueldre, situé sur le bord méridional du Wahal, environ à deux lieues au-dessus de Tiel. Maty. Voyez LEVE.

Loewenstein, f. m. Que l'on prononce *Louwenstein*, le Comté de *Loewenstein*, en Latin *Lovenstheniensis Comitatus*. Petit pays du Cercle de la Franconie. Il est enclavé dans celui de la Souabe, à la réserve d'un petit endroit, qui confine vers le nord avec le Comté d'Holach, en Franconie. Ce Comté, long environ de quatre lieues & large de deux, n'a que des bourgs & des villages, avec le château de *Loewenstein* qui lui donne le nom. Ses Comtes sont descendus des Comtes Palatins du Rhin. La Maison de *Loewenstein* est divisée en plusieurs branches, qui possédent outre ce Comté, celui de *Wertheim*, & la Seigneurie de Breuberg, en Franconie; le Comté de Wirneton, entre les Archevêchés de Trêves & de Cologne; celui de Rochefort, avec les Seigneuries de Neuf-Château, d'Herbimont, & de Chasse-Pierre, dans le Duché de Luxembourg. Matt.

L O F.

LOF, f. m. Terme de Marine. C'est proprement la partie du vaisseau qui est depuis le mât, jusqu'à un de ses bords, ou la moitié du vaisseau divisé par une ligne tirée de poupe en proue. *Intercapedo ab navis malo ad latus.* Quand on dit, bouter de *lof*, c'est mettre les voiles en écharpe pour prendre le vent de côté; c'est la même chose qu'*aller à la bouline*. Être au *lof*, signifie, être sur le vent, se maintenir sur le vent, garder le vent. Tenir le *lof*, c'est serrer le vent, prendre le vent de côté. On dit, Au *lof*, lorsqu'on commande d'aller au plus près du vent. Sur la mer de Levant on dit, être au *lof*, quand on parle du côté du vaisseau qui est vers la mer; & être à rive, quand on est à celui qui regarde la terre. *Lof* au *lof*, est un commandement qui se fait sur mer, pour faire mettre le gouvernail de telle sorte qu'il fasse venir le vaisseau vers le *lof*, c'est-à-dire, vers le vent. *Lof* pour *lof*, autre commandement, pour virer vent arriére, en mettant au vent un côté du vaisseau pour l'autre.

Lof, signifie aussi le point d'une basse voile qui est vers le vent. Lever le grand *lof*, c'est lever le *lof* de la grand'voile.

☞ **LOFUNG**, f. m. Ville de la Chine, dans la Province de Junnan, au Département de Junnan, première Métropole de la Province.

L O G.

☞ **LOG.** Voyez LOGE.

LOG, f. m. Nom d'une ancienne mesure; sextier. *Sextarius, Log.* C'étoit, chez les Hébreux, la plus petite mesure des choses liquides. Il en est parlé dans le Lévitique, *XIV.* 12. R. David Kimhhi, l'Auteur du Livre intitulé Jalkuth, & tous les Rabbins qui en parlent, disent que le *log* contenoit autant que six œufs. C'étoit la vingt-quatrième partie de la mesure que le texte Hébreu appelle סאה, *sea*, & l'on traduit *satum*, ou *modius*, un boisseau. Quelques-uns prétendent que le *log* étoit à peu-près notre demi-litron pour la capacité.

☞ **LOGAN**, f. m. Villes & forteresse de la Chine, la première ville dans la Province de Kiangsi, la seconde dans la Province de Xantung, & la forteresse dans la Province de Nankin.

LOGARIASTE, f. m. Nom d'Office dans l'Empire de Constantinople. *Logariastes*. C'étoit ce que nous appellons Commissaire dans nos Armées. Les *Logariastes* faisoient la revûe des Troupes, comptoient les Soldats, & leur payoient leur solde. Voyez Bullengerus, *De Imp. Rom. L. VIII. c.* 52. Le *Logariaste* de la Flotte, *Logariastes classis;* c'est le Trésorier de la Marine.

LOGARITHME, f. m. Terme de Géométrie & d'Arithmétique. *Logarithmus*. Ce sont des nombres proportionnels, qu'on applique à d'autres nombres aussi proportionnels, qui gardent entr'eux une égale différence, soit en croissant, soit en diminuant. Les *Logarithmes* sont des nombres en progression arithmétique, que l'on fait répondre à d'autres nombres en progression géométrique, dont ils sont les *logarithmes*. Bouguer. Par exemple, des nombres 4, 8, & 16. qui sont en proportion double, les *logarithmes* seront 3, 4, & 5. ou 7, 9, & 11. qui croissent également d'une ou de deux unités en montant, ou bien 28, 24, & 20. qui décroissent également de 4. C'est une invention merveilleuse de Jean Néper, Ecossois, Baron de Marchistron. Elle a été ensuite perfectionnée par Henri Briggs, Professeur de Géométrie à Oxford. Par-là, avec le secours de quelques tables, qu'on prépare à cet effet, on fait toutes les multiplications & divisions par le moyen de l'addition, & de la soustraction. Dans les grands calculs, comme sont ceux de l'Astronomie, on avance plus en une heure, qu'on ne faisoit auparavant en un jour, en se servant des *logarithmes*. Il y a plusieurs tables de *logarithmes* d'Adrien Ulacq, de Briggs, de Pitiscus, & de Caramuel, de Clavius, de Jean-Baptiste Morin, &c. Caramuel, dans son deuxième Tome *in-folio* de ses

ses Traités de Mathématique, explique au long les *logarithmes*, depuis la *page* 783, jusqu'à la *page* 920. Il y met les tables des Sinus, & toutes les plus belles régles de la *Logarithmique*, de laquelle il fait une des plus notables parties de ses Traités de Mathématique ancienne & nouvelle, qu'il traite en quarante parties différentes. Les *logarithmes* ont été inventés pour abbréger les multiplications par de simples additions, & les divisions par de simples soustractions; ce qui épargne un travail infini, sur-tout dans les calculs Astronomiques.

Les *logarithmes* sont donc une suite de nombres artificiels, inventée pour faciliter les calculs trop difficiles & trop longs, & qui est en proportion arithmétique, comme les nombres qui leur répondent sont en proportion géométrique. Par exemple, 1, 2, 4, 8, 16, 32, 64, 128, 256, 512. sont des nombres qui procédent depuis l'unité en proportion géométrique continuée. Que si sur ceux-là on place une autre suite de nombres qui commence par 0, & qui soit en proportion arithmétique, on aura,

0, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9,
1, 2, 4, 8, 16, 32, 64, 128, 256, 512,

Et ainsi des autres nombres qui suivent jusqu'à l'infini. Or de ces deux suites de nombres, c'est celle qui commence par 0, qui est en proportion arithmétique, qui s'appelle *Logarithme*.

L'addition & la soustraction des *logarithmes* se fait à la place de la multiplication & de la division des nombres qui leur répondent, & y supplée d'une manière bien plus facile & bien plus courte. Ainsi, si j'ai à sçavoir quel sera le produit de 128, multiplié par 4; au lieu de faire la multiplication, je n'ai qu'à prendre les *logarithmes* de ces deux nombres, & en faire l'addition; je trouverai que le nombre qui répondra au *logarithme* qui sera la somme de cette addition, sera justement le produit de la multiplication des deux premiers nombres. Le *logarithme* de 4, c'est 2. Le *logarithme* de 128 c'est 7; ajoûtez 2 à 7, la somme est 9. Voyez le nombre qui répond au *logarithme* 9, c'est 512; ce même nombre 512 est le produit de 128 multiplié par 4. Tout de même pour la soustraction, le *logarithme* 5 ôté du *logarithme* 9, reste 4. Prenez le nombre qui répond au *logarithme* 4; c'est-à-dire, 16. C'est le quotient de division de 512 par 32.

Ce nom est composé de deux noms Grecs, λόγος, *raison, proportion*, ἀριθμὸς, *nombre*. *Logarithme*, nombre en proportion, proportionnel.

LOGARITHMIQUE, s. f. Science, Art des Logarithmes. *Logarithmice*. La *Logarithmique* est une des plus belles & des plus utiles parties de la Mathématique.

Logarithmique, adj. m. & f. Qui a rapport aux Logarithmes, qui en dépend, qui se fait par les logarithmes. *Logarithmicus*. Les Tables *Logarithmiques* d'Henri Briggius. ☞ La courbe que l'on appelle *Logarithmique* est telle que ses abscisses étant prises en progression arithmétique, les ordonnées correspondantes sont en progression géométrique, & de-là vient son nom. Elle représente par ses abscisses & par ses ordonnées une table de logarithmes, disposés, comme ils le sont d'ordinaire, vis-à-vis des nombres auxquels ils répondent; car chaque abscisse de la courbe est le logarithme de son ordonnée. L'infiniment petit, ou la différentielle d'une abscisse quelconque est une différentielle *logarithmique*, & cette abscisse est le tout, ou l'intégral.

LOGE, s. f. Sorte de hutte, petit lieu serré où l'on se retire en quelques occasions. *Casaturium*. *Gurgustium*. Les bergers qui parquent, ont une petite *loge* roulante. Les hermites se font de petites *loges* dans les bois. Dans les hôtels il y a la *loge* du portier, *Thyroreum*. Dans les basses-cours celle du dogue.

Les Facteurs d'orgue appellent aussi *loge*, le lieu où ils posent leurs soufflets.

Loge, se dit quelquefois sur mer de l'appartement de certains Officiers. *Loge* de l'Aumônier, *loge* du Maître Canonier.

Loge, se dit aussi d'une petite boutique, qu'on loue pour un temps, ou pendant une Foire. *Taberna*. Il y a quatre cents *loges* à la Foire de S. Germain des Prés. Les meilleures *loges* de la Foire sont celles des encognures à pan coupé.

☞ Loge, ou Log. On a employé anciennement ce mot pour signifier une Eglise; & il y a en Bretagne beaucoup de vestiges de cet usage-là: *Log-Christ*, *Log-Mazé*, *Log-Maria*, *Log-Geldas*, &c.

Du Cange dérive ce mot de *logia*, ou de *logea*, ou de *lorgea*, qu'on a dit dans la basse Latinité en la même signification.

Loge, est aussi une petite prison séparée, où l'on resserre les fous, les furieux, les enfans de famille qu'on veut châtier. *Gurgustium*. Les *loges* des Petites-Maisons, de S. Lazare.

Loge, se dit aussi des séparations qui se font dans des galeries autour d'un théâtre, pour y voir plus commodément les spectacles qui se représentent. *Cellula*. La *loge* du Roi est toûjours la première *loge*. Il y a d'ordinaire deux rangs de *loges*. On voit mieux du parterre que des *loges*.

Loge. Les Italiens appellent ainsi une galerie, ou portique formé d'arcades, sans fermeture mobile, comme il y en a de voûtées dans les Palais du Vatican & de Monte Cavallo, & à Sofite, dans celui de la Chancellerie à Rome. Les Italiens donnent encore ce nom à une espéce de donjon, ou belveder, au-dessus du comble d'une maison. C'est ce que Vitruve appelle *Mænianum*. Dav. Voyez ci-dessous l'étymologie que Du Cange donne à *logis*.

Droit de Loges, est un droit qui est dû au Seigneur chaque année, par ses sujets, pour les *loges* qu'ils tiennent au-dedans de son château, pour s'y retirer en temps de guerre. *Vectigal ex hospitio*. Voyez Chassanée, sur la Coutume de Bourgogne, au titre des Mains-mortes, *Art*. 8.

☞ Loge. Dans les Voyages & sur les Cartes Géographiques, on appelle *Loge*, certains établissemens que les Hollandois & les Anglois ont dans les Indes. C'est, à proprement parler, un magasin accompagné de maisons, où demeure le Facteur avec les personnes qui sont sous ses ordres. La plûpart de ces *Loges* sont fortifiées, & suffisamment pourvûes pour résister à un coup de main, & pour se défendre en cas d'attaque. Les Hollandois disent *Lodge*.

☞ Loge. On dit proverbialement: N'est pas Mercier qui ne fait sa *loge*; pour dire, que chacun doit s'établir, se loger, & se mettre à couvert.

LOGEABLE, adj. m. & f. *Commodam habens habitationem*. Ce qui est commode pour loger. Ce logis est bien *logeable*. Cet appartement est fort *logeable*.

LOGEMENT, s. m. Lieu où l'on se retire, où l'on fait sa demeure. *Habitatio, diversorium*. J'ai loué un *logement* à l'année. Cet Officier n'a chez son Maître que la table & le *logement*. De ce lieu abandonné il a fait un *logement*, un appartement fort commode.

☞ Logement. On dit qu'il y a beaucoup de *logement* dans une maison, pour dire, qu'il y a de quoi loger beaucoup de monde. Ac. Fr.

Logement, se dit aussi des gîtes, ou retraites, qu'on prend à la passade, pour un peu de temps, soit dans les hôtelleries pour des voyageurs, soit chez des bourgeois à l'égard des Officiers, ausquels on assigne & on marque des logis. *Diversorium, lectum*. Les *logemens* sont chers à la suite de la Cour. Les Maréchaux des Logis, ou Fourriers, sont ceux qui marquent les *logemens* des Officiers du Roi.

Logement, en termes de Guerre, se dit d'un campement, d'un changement de poste. L'Armée à peine étoit dans ses *logemens*, qu'elle fut attaquée par l'ennemi; elle fut contrainte de faire trois *logemens* en huit jours. Les *logemens* des soldats se font dans des casernes, des barraques, des huttes, & des tentes.

Logement, se dit aussi des *logemens* de soldats, qui sont en garnison, ou en quartier d'Hyver dans une ville, & qui logent chez les habitans. *Acceptio, receptio in hospitium*. Ceux qui ont été Maires, ou Echevins dans les villes, sont exempts de *logemens*. Les *logemens* de gens de guerre sont très-incommodes.

LOGEMENT, se dit encore d'un poste dangereux qu'on met en défense, & qu'on fortifie dans les attaques d'une place, pour le conserver, & pour se mettre à couvert du feu de l'ennemi. *Munitio*, *munimentum*. Quand on a gagné quelque terrein qu'on veut conserver, on fait des *logemens* sur la bréche, sur une demi-lune, sur la contrescarpe, dans le fossé. On fait sauter souvent des *logemens* par des fourneaux. Faire un *logement* sur le chemin couvert, sur la contrescarpe.

LOGER, v. neut. Occuper quelque chambre, maison, ou logement; y faire sa demeure ordinaire, ou sa retraite à la passade. *Habitare*, *diversari*. Ce Bourgeois *loge* sur le sien; il a pignon sur rue, il *loge* au bout du monde, c'est-à-dire, en un lieu fort éloigné. Voilà l'hôtellerie où *loge* le coche. S. Joseph & la Vierge ne purent trouver à *loger* dans Bethléem. Il *loge* en chambre garnie. Toute la Cour *loge* commodément à Fontainebleau.

Ce mot vient de *locare*, ou de *locus*, ou du Bas-Breton *loig*. MÉNAGE.

LOGER, est aussi actif, & signifie, Donner retraite à quelqu'un, lui donner le couvert; le recevoir dans sa maison, dans son logis. *Hospitio excipere*. C'est une femme qui *loge* les étrangers. Il y a des Hôpitaux bâtis pour *loger* les Pélerins & les passans. Où *logerez*-vous tout ce monde-là? Il est bien *logé*; il est *logé* au large. Il n'est rien de tel que d'être *logé* chez soi. Il est magnifiquement, superbement *logé*.

LOGER, se dit aussi figurément, tant au neutre qu'à l'actif. On a dit de Galba, que son esprit étoit mal *logé*, parce que son corps étoit mal fait. BOUH.

Le desir peut loger *chez une Précieuse*. LA FONT.

L'ame qui *loge* la Philosophie doit être contente & paisible. MONT. L'amour *loge* en vos yeux. MÉN. On dit, *loger* ses affections en bon lieu; pour dire, aimer une personne qui le mérite.

LOGER, se dit à l'actif par les Facteurs d'orgues. *Loger* les soufflets de l'orgue, c'est les placer où ils doivent être. *Locare*, *statuere*.

LOGER, en termes de Guerre, se dit de la distribution des quartiers d'une Armée, où l'on assigne à chaque Officier son logement pour lui & sa Compagnie. *Sedem dare*, *assignare*. Les Maréchaux des Logis ont le soin de *loger* les Troupes. L'Armée étoit *logée* à l'étroit entre des montagnes; c'est-à-dire, campée. On dit aussi, qu'on s'est *logé* sur la contrescarpe, sur une demi-lune, sur la bréche, lorsqu'on a gagné ces postes, & qu'on y a fait quelque retranchement pour s'y maintenir. *Invadere*, *occupare*, *munire*.

LOGER, signifie aussi, Bâtir sur un mur mitoyen. *Superædificare*. Le 198^e Article de la Coutume de Paris porte, qu'il est loisible à un voisin de se *loger*, ou édifier au mur commun & mitoyen si haut que bon lui semblera, en payant la moitié dudit mur, &c.

On dit en raillant, qu'on a *logé* quelqu'un; pour dire, qu'on l'a mis prisonnier, ou enfermé dans quelque *loge*. Si vous faites le méchant, je vous ferai *loger*, je vous *logerai*.

On dit bassement, pour marquer ou l'humeur, ou l'opinion de quelqu'un, qu'il est *logé*-là. J'en suis *logé*-là; c'est-à-dire, telle est ma pensée, telle est ma résolution. *Ita sum affectus*, *hoc animo sedeo*. On le dit sur-tout de ceux qui s'opiniâtrent dans quelque sentiment peu raisonnable. En êtes-vous *logé*-là? pour dire, l'avez-vous ainsi résolu?

On dit proverbialement, qu'un homme est *logé* chez Guillot le songeur; pour dire, qu'il a quelque méchante affaire qui le rend pensif. On dit aussi, qu'on est *logé* aux quatre vents, quand on est dans une maison mal fermée; ou à la belle étoile, quand on couche dehors, quand on n'a point de lieu où se retirer.

LOGÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Degens*.

LOGES, s. f. pl. Nom propre de lieu. *Logia*. C'est un bourg de l'Île de France, à quelques lieues au couchant de Paris, près de S. Germain, & dans le pays appellé la Forêt de Laye.

La Forêt aux *Loges*, en Latin, *Logium sylva*; elle étoit proche de Fleuri, ou S. Benoît sur Loire.

LOGETTE, s. f. Diminutif. Petite loge. *Tuguriolum*, *casula*, *mapale*.

LOGH, s. m. Nom propre d'une riviére de la Connacie. *Logha*. Elle naît près de Shroulo, & après avoir coulé quelque temps entre les Comtés de Mayo & de Galloway, elle traverse les lacs de Carrib & d'Horrib, & peu après elle se décharge dans la Baie de ce nom. On prend cette riviére pour l'*Ausoba* de Ptolomée. MATY.

LOGHOR, s. m. Nom propre de lieu. C'étoit anciennement une petite ville des Silures; maintenant ce n'est qu'un village du pays de Galles, en Angleterre. *Longhoricum*, autrefois *Leucarum*. Il est dans le Comté de Glamorghan, sur la petite riviére de *Loghor*, à une lieue & demie de son embouchure, dans le canal de Saint George, & du bourg de Lanelbie, ou Lanelli. MATY.

LOGICIEN, s. m. Qui posséde l'art de raisonner dans les régles. *Logicus*, *dialecticus*. Il faut être bon *Logicien*, pour reconnoître le défaut des argumens sophistiques.

LOGICIEN, se dit aussi, tant de celui qui fait profession de la Logique, que de celui qui l'étudie. *Logicæ professor*, *vel candidatus*.

☞ LOGICIEN. On dit d'un homme qui met tout en contestation, en dispute, & qui veut tout réduire en argumens dans une conversation libre & familiére, que c'est un *Logicien* perpétuel. Ce n'est qu'un *Logicien*. ACAD. FRANÇ.

LOGICIEN. Nom d'une ancienne secte de Médecins. *Logicus*. On les nommoit ainsi parce qu'ils se servoient des régles de Logique pour traiter des maladies & de la Médecine. Les Anciens appelloient *Logiciens*, ou Rationaux, *Logici*, ou *Rationales*, les Médecins qui raisonnoient sur les maladies, en cherchoient les causes & les raisons; par opposition aux Empiriques, qui s'en tenoient à la seule expérience. On nommoit aussi les *Logiciens* Dogmatiques. Voyez ce mot, où nous avons expliqué ce que c'étoit que cette secte de Médecins. Quelques-uns disent que Podalire posa les principes de cette secte, d'autres en font Hippocrate auteur. Ménécrate se rendit célébre dans cette secte, sous Tibère & sous Claude.

LOGIES. Terme de Coutumes. Le droit de *logies* est un droit que le Roi prend tous les ans sur chaque Prevôté de la Sénéchaussée & Comté de Poitou. Ce droit est de huit livres cinq sols au-dessus du prix auquel les Prevôtés ont été mises, & quinze sols pour le droit des gens de Comptes.

LOGIQUE, s. f. Science qui enseigne à perfectionner le raisonnement; qui donne des régles certaines pour définir, diviser & argumenter. *Logica*. La *Logique* n'est point un art de bien disputer, ni d'évader par une subtile distinction, ni d'opposer des objections spécieuses contre toutes sortes de vérités: c'est un art de raisonner juste, & d'expliquer nos idées clairement & distinctement. Zénon d'Elée fut l'inventeur de la *Logique*, & Aristote, ce génie si plein de raison & d'intelligence, y apporta la derniére main. Le P. R. On se figure d'ordinaire, sous le nom de *Logique*, une science composée de termes barbares, & de mots artificiels, plus propres à exercer les esprits à chicaner, qu'à les instruire à bien raisonner. Il est vrai aussi que dans son origine, elle n'étoit autre chose qu'un art de chicaner & de disputer. Les Grecs qui aimoient à parler, se faisoient un honneur de discourir sur le champ, & d'être toûjours prêts à défendre tour-à-tour les opinions opposées. Ainsi les Dialecticiens pour être armés de toutes piéces dans cette sorte d'escrime, inventerent des termes plutôt que des raisons, parce qu'ils s'étudioient moins à chercher la vérité, qu'à contester & à contredire, sans se rendre jamais. La *Logique* n'étoit donc qu'une science de mots, qui fort souvent ne signifioient rien, ou qui n'étoient inventés que pour cacher l'ignorance. Tout ce fatras est si peu utile dans le train de la vie, & si opposé au commun usage, que l'esprit qui ne s'y attache qu'avec peine, & n'a rien qui l'y retienne attaché, s'en décharge bientôt, & perd aisément toutes les idées qu'il en avoit conçues, parce qu'elles ne sont jamais renouvellées par la pratique. Mais la *Logique* dégagée du jargon de l'Ecole, & réduite à une méthode claire & intelligible, est l'art de trouver la

la vérité. Le Clerc. La *Logique* est l'art de bien conduire sa raison dans la connoissance des choses, tant pour s'en instruire soi-même, que pour en instruire les autres. Log. Platon a enseigné une *Logique* plus naturelle & plus utile que celle qui regnoit avant lui. Il ne la traite point en Docteur de l'école, par des syllogismes étudiés : mais en homme du monde, par des exemples, & par des conversations libres. Dac. Il y a eu plusieurs *Logiques* modernes. La *Logique* de Port-Royal, la *Logique* de l'Abbé Mariotte, la *Logique* de Crouzas.

☞ LOGIQUE. Terme de Collége, qui se dit du lieu où l'on enseigne la partie de la Philosophie, nommée *Logique*, ou plutôt où l'on fait les leçons de la premiére année du cours de Philosophie, qui est de deux ans. On la nomme ainsi, parce que les leçons de *Logique* sont les premiéres que l'on y donne. Il y a dans ce Collége une belle & grande *Logique*. La *Logique* de ce Collége est voûtée.

☞ Logique, signifie aussi la premiére des deux classes où l'on enseigne le cours de la Philosophie. Il n'est encore qu'en *Logique*. Aller en *Logique*, pour dire, Etudier dans la classe où l'on enseigne la *Logique*.

☞ On appelle *Logique* naturelle, la disposition naturelle que l'on a à raisonner juste. Ac. Fr.

☞ Logique. Ce mot est quelquefois adjectif. Argument *logique*. Ce livre commence par les notions les plus simples & les plus *logiques*; puisqu'on explique l'objet, la fin, le sujet, l'origine & la division de la Médecine. Mém. *de Trévoux*.

LOGIS, s. m. Lieu où on loge, où l'on habite. *Domicilium, ædes, domus*. Je vous eusse été voir, si j'eusse sçu votre *logis*. Je ferai votre affaire sans bouger, sans sortir du *logis*. Garder le *logis*. Demeurer au *logis*. Changer de *logis*. Meubler un *logis*. Entrer dans un *logis* d'amis, un *logis* d'emprunt. Ceux qui parlent bien, disent, Il est venu au *logis* : il n'y a que le peuple qui dise *à la maison*. Bouh.

Ce mot, selon Du Cange, vient de *logium*, qu'on a dit dans la basse Latinité en la même signification ; mais il ajoûte, qu'il signifioit principalement une *galerie*, & le plus haut étage de la maison, ainsi appellé de λόγος, discours, parce que les Anciens s'en servoient à se promener, & s'y entretenir.

Corps de Logis. C'est la masse, ou la principale partie d'un bâtiment. *Ædes, ædificium*. Il y a un grand corps de *logis* entre deux gros pavillons.

Corps de Logis, se prend aussi pour un logement détaché de la masse du bâtiment principal. Il occupe un petit corps de *logis* sur le devant.

Logis garni, c'est une maison toute meublée, où on loge pour de l'argent. *Domus supellectili instructa*. Cette hôtesse tient un grand *logis* garni, pour loger les étrangers.

Maréchal des *Logis*, est un Officier chez le Roi qui a soin de marquer les *logis* pour la suite de la Cour, quand le Roi fait voyage. *Regii contubernii designator*.

Maréchal des *Logis*, est aussi un Officier d'armée, qui a soin du logement des troupes. *Militaris hospitii metator*. Il y a en l'armée un Maréchal général des *Logis*. En chaque Compagnie de Cavalerie, en chaque Régiment d'Infanterie, il y a un Maréchal des *Logis* ; les Compagnies d'Ordonnance en ont deux, & les Mousquetaires six.

On dit proverbialement, quand quelqu'un d'une compagnie prend le devant, qu'il s'en va marquer les *logis*. On dit aussi d'un fou, qui a de bons intervalles : quand on lui parle d'une telle chose, il n'y a plus personne au *logis* ; c'est-à-dire, sa raison s'égare, il entre en fureur. On dit aussi, il n'y a plus personne au *logis*, d'un homme qui vient de mourir, ou d'un mourant, qui n'a plus de connoissance, qui est à l'agonie. On dit des violons, qu'ils ne trouvent point de pire *logis* que le leur.

LOGISTE, s. m. Nom de Magistrat à Athènes. *Logista*. Les *Logistes* étoient ceux qui étoient préposés pour recevoir les comptes des Magistrats qui sortoient de charge. Nous pourrions les appeller Maîtres des Comptes ; mais la jurisdiction & l'inspection de nos Maîtres des Comptes ne s'étend pas à tous les Magistrats, comme celle des *Logistes* d'Athènes. L'Auteur de l'Etymologique Grec les confond avec ceux qu'on nommoit Εὔθυνοι, mais Aristote les en distingue au dernier chapitre de son Livre VI. des *Politiques*, & il en doit être cru. L'office de ces deux sortes de Magistrats étoit pourtant bien semblable. Les uns & les autres étoient au nombre de dix. Les *Logistes* étoient tirés au sort, & les autres élus. Ceux-ci étoient comme les Assesseurs des *Logistes*, ou bien les *Logistes* étoient comme nos Maîtres des Comptes, & les Euthynes, comme les Auditeurs des Comptes. Ceux-ci faisoient rendre les comptes, & puis en faisoient leur rapport aux *Logistes*, & tous ensemble jugeoient les Comptables. Les *Logistes* ne connoissent que des affaires pécuniaires ; ils renvoient les autres matiéres à d'autres Tribunaux. Voyez Cujas, sur le *Tit. de Excusat. L. XV. ad L. XXX. Decur. & ad L. IV. C. De Tabular. L. X.* Et Bullengerus, *De Imp. Rom. L. III. c.* 22.

LOGISTILLE, s. f. Terme de Musique. C'est une piéce de musique. La *Logistille* de Rolland.

LOGISTIQUE, s. f. Partie de l'Algébre ; espéce d'Arithmétique littérale qu'on appelle *Logistique spécieuse*. *Logistica speciosa*. C'est la pratique des régles de l'Algébre, de l'addition, soustraction, &c. On l'appelle *Logistique*, parce qu'elle apprend à compter ; du mot Grec λογίζομαι, compter ; & *spécieuse*, parce qu'elle ne se sert pas de chiffres pour compter, mais de lettres, qu'on appelle *espéces*, *species*.

LOGITZ, s. m. Nom propre d'un village de la Carniole, situé à sept ou huit lieues de Laubach, du côté du midi, *Logitzium*. On prend ce lieu pour l'ancienne *Longaticum*, ou *Longanicum*, petite ville du Norique. Maty.

LOGNINA STATIONE, ou, il porto di *Lognines*, en Latin *Lognius portus*. C'est un village avec une tour & un port. Il est sur la côte de la vallée de Démona en Sicile, entre le golfe de Catémia, & celui de Sainte Thécle, vis-à-vis des Iles de Faragluni. On prend *Lognina* pour le lieu appellé anciennement *Ulyssis portus*. Maty.

LOGODURO, Capo di *Logoduro*, ou, el Judicado di Sassari. *Promontorium Sassaritanum*, *Logudurium*, ou *Loci aurei* ; *Provincia Turitana*. C'est une des deux Provinces de la Sardaigne. Elle comprend toute la partie septentrionale de l'Ile. Ses villes principales sont Sassari, capitale, Alghéri, Bosa, Castel Aragonese, Terra nova & Sarda, qui a donné le nom à l'Ile.

LOGOGRAPHE, s. m. Nom d'un Officier de l'Empire : *Logographus*. C'étoit celui qui tenoit les comptes, qui faisoit & gardoit les registres publics, comme son nom le signifie. Il est parlé des *Logographes* dans les loix de l'Empereur Arcadius. Voyez le Code Théodosien, *L. VIII.* &c.

Ce nom vient de λόγος, compte, & γράφω, *j'écris*. Un *Logographe* étoit encore la même chose qu'un Notaire, un Tabellion. *Notarius*, *Tabellarius*, *Librarius*. Voyez Cujas, *ad L. I. Cod. Theod. ne conlatio*.

LOGOGRIPHE, s. m. Sorte de symbole en paroles énigmatiques : petite énigme qu'on propose à deviner à des Ecoliers pour leur réveiller l'esprit. *Logogriphus*. Il consiste en quelque allusion équivoque, ou mutilation de mots, qui fait que le sens littéral differe de la chose signifiée ; ensorte qu'il tient le milieu entre le rébus & la vraie énigme, ou l'embléme. Expliquer un *Logogriphe*. Les *Logogriphes*, selon le P. Kirker, sont comme les armes parlantes ; ainsi un homme nommé Léonard, qui mettoit dans ses armes un Lion & du nard, faisoit un *Logogriphe*, dit ce Pere, *Œdip. Ægypt. T. II. P. I. p.* 24. Mais, *p.* 28. il définit le *Logogriphe* une énigme, qui dans un nom, ou quelque autre mot, propose plusieurs significations, en ajoûtant ou retranchant quelque partie. Il en apporte plusieurs exemples, *p.* 35. Les Arabes connoissoient aussi cette sorte d'énigmes, & d'Herbelot dit que Saad Ben Ali al Varrak, surnommé Hadhiri, a fait un traité de *Logogriphes* & d'énigmes, sous le titre de *Aâgiâz fil Ahagiou alalgâz*.

Ce mot vient de λόγος, *discours*, & de γρῖφος, *filet*.

☞ LOGOMACHIE, s. f. Ce terme, qui est Grec, signifie Question de nom, dispute sur les mots. *Logomachia*. Samuel Werenfels donna en 1692 & 1701 une Disser-

tation au public sur les *Logomachies* des Sçavans. où il enseigne non seulement ce que c'est que *logomachie*, & ce qui les produit ; mais il propose encore des préceptes & des préservatifs contre les nouvelles *logomachies*. Mais pour de pures *logomachies*, d'où vient que vous vous emportez si fort ? RIVAL, *Mission*. S'éléve-t-il une *logomachie* entre des collégues, on implore le secours du Magistrat, dont on refuse le bras dans les occasions les plus justes. CROUSAZ. Les Dissertateurs sur les matiéres de Métaphysique & de Bel-Esprit sont fort sujets à la *logomachie*. L'ABBÉ DES FONTAINES. Ludolfe soupçonne qu'il y a eu de la *logomachie* dans les disputes sur l'Incarnation, & il propose des considérations qu'il croiroit pouvoir faciliter la réunion ; mais les Ecrivains Orientaux ne regardent point ces questions comme des questions de nom : ils entrent sur ce sujet dans des discussions fort subtiles, & il n'y a point de prétexte qui puisse justifier les expressions des Monophysites que l'Eglise a condamnées. JOURN. DES SÇAV. Ce mot vient de λόγος, *sermo*, & de μαχὴ, *pugna*.

LOGOTHÉTE, s. m. Maitre des Comptes. *Logotheta*. C'étoit un des principaux Officiers de l'Empire Grec. Le *Logothéte* étoit le Controlleur général des finances, & des dépenses publiques. BAILLET. Le *Logothéte* étoit une charge plus considérable que celle des Maitres des Comptes chez nous. J'aimerois mieux l'appeller Controlleur Général des finances, ou même Surintendant des finances. Il signoit aussi les Edits & les Ordonnances de l'Empereur, comme le Chancelier signe ceux du Roi. On trouve Grand *Logothéte*, *Logothéte Général*. Bullenger. *L. VIII. De Imp. Rom. c.* 2. Il y avoit encore d'autres *Logothétes*, comme le *Logothéte*, ou Surintendant des Postes. *Logotheta Cursûs*. *Bullengerus, de Imper. Rom. L. VIII. c.* 29. Le *Logothéte* des secrets. *Logotheta secretorum*. C'étoit le Chancelier. *Bulleng. L. VIII. De Imp. Rom. c.* 30. *Logothéte* des affaires particuliéres, ou domestiques, *Comes rei privatæ*, *Logotheta privatorum*, ou domesticorum. *Bullengerus, L. VIII. de Imper. Rom. c.* 51. Le *Logothéte* des troupeaux, *Logotheta gregum*. Bullenger croit que c'étoit le Sitocome de la Cour, c'est-à-dire, celui qui avoit soin de l'annone & des vivres. Voyez *De Imp. Rom. L. VIII. c.* 39. Le *Logothéte* du trésor militaire, *Logotheta ærarii militaris* ; c'étoit le Trésorier des Guerres. *Bullengerus, Ib. c.* 57. Voyez encore l'*Onomasticon* de Rosweyd, & le Glossaire de Meursius, outre Codin, *De Officiis*.

Il y avoit aussi un *Logothéte* dans l'Eglise. Le *Logothéte* du Patriarche, outre les fonctions qu'il faisoit d'arrêter les comptes de sa maison, & de les sceller, aussi-bien que ses lettres, tenoit le pain béni dans un bassin, lorsque le Patriarche le distribuoit. Le Grand *Logothéte* étoit au-dessus de tous les autres *Logothétes* ; il étoit proprement le Chancelier de l'Empire ; & un Empereur à son avénement à l'Empire, faisoit entre ses mains le serment accoutumé dans l'Eglise des Blaquernes.

Ce mot vient de λόγος, *compte*, & τιθεναι, *mettre*. Nicétas explique le nom de *Logothéte* par celui de Chancelier ; & Symmachus appelle le *Logothéte* du nom de Controlleur, *Discussor* ; ce qui montre que le *Logothéte*, qui est quelquefois appellé *Rationalis* en Latin, faisoit les fonctions d'un Controlleur & d'un Chancelier.

LOGOWOY, ou Czérémisses. *Logoway*. Nom d'un peuple de la Moscovie, en Europe. *Czeremissus, a*. Ils habitent autour du Volga, & sont bornés au levant par les Royaumes de Casan & de Bolgar ; au midi par celui d'Astracan ; au couchant par les Morduates, & par le Duché de Nisinovogorod ; & au Nord par la Province d'Oustioug, & par le Duché de Viadski. Ces peuples, qui dépendent du Royaume de Casan, sont Tartares, Mahométans, & tributaires des Moscovites. Le Volga se divise en deux parties, dont l'une se nomme les Czérémisses *Logowoy*, & l'autre les Czérémisses Nagornoy. Les Czérémisses *Logowoy* sont au nord du Volga, dans des vallées abondantes en foin, & c'est de-là qu'ils ont pris leur nom. Ils ne cultivent point la terre & ne recueillent point de grains ; mais ils vivent de lait, & de la chair de leurs troupeaux. MATY. Nous parlerons des Czérémisses Nagornoy en leur place.

LOGRE, s. m. Terme de Coutumes. C'est en quelques endroits le gain nuptial.

Ce mot vient du Latin *lucrum*, qui veut dire *gain*. De Lauriére, dans ses additions à Ragueau.

LOGRONO, s. m. Nom propre d'une ville de la Castille vieille en Espagne. *Lucronium*. Elle est dans la contrée de Rioxa, sur l'Ebre, aux confins de la Navarre. *Logrono* s'est aggrandie des ruines de la petite ville des Bérons, nommée anciennement *Varia*, qui n'est plus qu'un petit Village qui porte le nom de Varca, & qui est environ à une lieue de *Logrono*, sur la petite riviére de Madres. MATY.

☞ LOGUDORO, s. m. (La Province de) Contrée de l'Ile de Sardaigne, dans sa partie septentrionale.

☞ LOGUE, s. m. C'étoit chez les Hébreux une mesure pour les choses liquides, qui contenoit environ un septier. Le *logue* contient six œufs, & le hin contient douze *logues*.

LOGUES. Terme de Coutumes. Droit de *logues*, est un droit qui appartient au Sous-Cellérier de l'Abbaye de Déols sur certaines dimes de l'Abbaye.

L O H.

☞ LOHANEC, s. m. Village de Bretagne au Diocèse de Treguier. S. Yves fut Curé de cette paroisse, & y mourut.

☞ LOHARDE, s. f. (La Préfecture de) Petit canton de Danemark, dans le Sud-Jutland, dans la Préfecture d'Haders-Leben.

LOHARRE, s. f. Nom propre de lieu. C'étoit anciennement une petite ville des Nascicains, en Espagne ; ce n'est aujourd'hui qu'un village de l'Arragon, situé sur la riviére de Galégo, entre les villes d'Huesca & de Jacca. *Laborra*, anciennement *Calaguris. Julia Nascica*. MATY.

LOHNE, s. f. Nom propre d'une Principauté. Voyez HESSE, la Haute-Hesse. L'*h* en ce mot & au suivant, ne fait qu'alonger la premiére syllabe.

LOHNE, s. f. Nom propre d'une riviére de la Basse partie du Cercle du Haut Rhin. *Loganus*, *Logana*, *Lanus*. Elle a sa source aux confins de la Haute-Hesse, traverse la Basse, & les Etats de Nassaw, & se décharge dans le Rhin, au-dessus de Coblents, près d'Ober-Laenstein, après avoir baigné Marpourg, Giégen, Weztsiar, Weiburg, Limpurg, Dietz & Nassaw. MATY.

☞ LOHO, s. m. Ville de la Chine, dans la Province de Nanking, au département de Nanking, qui en est la premiére métropole.

LOHOCH, s. f. Terme de Médecine.

LOHR. Voyez LORA.

L O I.

LOI, s. f. Commandement qui vient d'une autorité supérieure, auquel un inférieur est contraint d'obéir. *Lex*. *Loi* naturelle, *naturalis* ; *loi* divine, *divina* ; *loi* humaine, *humana* ; *loi* Ecclésiastique, *Ecclesiastica* ; *loi* civile, *civilis*. La *loi* éternelle, *æterna*, c'est la même que la *loi* naturelle, mais considérée du côté de Dieu, & par rapport à Dieu, qui en est l'auteur. La premiére des *loix* est celle de la nature. Les premiers hommes vivoient selon la *loi* naturelle. La *loi* naturelle est un rayon de lumiére, & un principe de la droite raison, que Dieu a imprimé dans tous les hommes, & qui leur fait appercevoir les régles communes de la justice & de l'équité. Le premier principe de la *Loi naturelle* est, selon Hobbe, la conservation propre, & par conséquent la défiance & la précaution mutuelle. Thomassius veut que ce soit le bonheur propre, ce qui revient au sentiment d'Hobbe ; Puffendorf, la socialité ; Valentin Alberti, la créance que nous sommes l'image de Dieu ; Henri & Samuel Coccéius, la volonté de Dieu ; Grotius, la droite raison ; Velthenius, l'honnêteté, ou la turpitude intrinséque des actions ; Striméfius & Janus, ce principe, il faut aimer Dieu, nous-mêmes, & le prochain. M. Régis dit que les *loix* naturelles sont des préceptes de la droite raison, qui enseignent à chacun comment il doit user du droit naturel : & les *loix des gens*, des préceptes de la droite raison, qui enseignent à chaque état comme il doit agir envers les autres. Il y a des gens qui par un reste d'équité, ne romperont pas les *loix* ; mais ils les emploieront à leurs

leurs intérêts. Flech. Le Sage vivroit bien quand il n'y auroit point de *loix*. Amelot. L'amour-propre nous empêche de violer les *loix*, par la crainte du châtiment. Nic. Quand la *loi* a parlé d'une manière claire & positive, il n'est pas permis de s'en écarter; quelque dure qu'elle soit, il faut s'en tenir à sa décision. C. B. C'est affoiblir les *loix*, que d'en rechercher les motifs avec trop de curiosité; car on s'imagine que du moment que la raison a cessé, l'on est dispensé d'obéir à la *loi*. Id. Dans le moment que Dieu créa l'homme, il lui imposa la *loi* naturelle, & lui donna encore un précepte positif, de ne pas manger du fruit de l'arbre de la science du bien & du mal. Genese, II. Les *loix* humaines ne défendent que les mauvaises actions. Les *loix* divines défendent jusqu'aux mauvaises pensées. Id. Les *loix* humaines font toute la vertu de bien des gens. Bay. En 1254. le Pape Innocent IV. fit une Constitution célébre touchant les études, dans laquelle il défend d'enseigner les *loix* civiles dans les pays coutumiers. Dès l'année 1219. Honorius III avoit défendu d'enseigner le droit civil à Paris, par la fameuse décrétale *Super specula*. Le Concile de Rheims, tenu en 1131. *can.* 6. défend aux Moines & aux Chanoines Réguliers d'étudier les *loix civiles* & la Médecine.

Loi, signifie aussi *Droit*, & dans ce sens, on divise la *loi* comme le droit, en naturelle & positive: la *loi* positive se soudivise en *loi* divine & en *loi* humaine; la *loi* divine est ancienne, ou nouvelle; la *loi* humaine est ecclésiastique, ou civile.

Loi, se dit en ce sens, des Religions. La *loi* de nature, c'est celle dans laquelle les hommes ont vécu avant qu'il y eût aucune *loi* écrite, depuis le commencement du monde jusqu'à Moïse, où les temps de la *loi* écrite commencent. Elle fut donnée à Moïse 930 ans après la vocation d'Abraham, 856 ans après le déluge, & la même année que le peuple sortit d'Égypte. Cette date est remarquable, parce qu'on s'en sert pour désigner tout le temps qui s'écoula depuis Moïse jusqu'à Jesus-Christ. Tout ce temps est appellé le temps de la *loi* écrite, pour le distinguer du temps précédent qu'on appelle le temps de la *loi* de nature, où les hommes n'avoient, pour se gouverner, que la raison naturelle, & les traditions de leurs Ancêtres. Bossuet.

L'ancienne *loi*, ou la *loi* de Moïse, la vieille *loi*, la *loi* des Juifs, est la *loi* que Dieu a donnée à son peuple par la bouche de son Prophéte. La *loi* de Grace, ou la *loi* Chrétienne, la *loi* Evangélique, est celle qui nous a été apportée par Jesus-Christ, c'est la vraie *loi*. Les mondains trouvent les *loix* de l'Evangile dures & insupportables. Le P. Lamy. *Lex vetus, Judaica, Mosaica. Lex Evangelica, Christiana, nova.* Les Turcs suivent la *loi*, ou la Religion de Mahomet, leur faux Prophéte. On dit, les Tables de la *loi*, parlant des dix Commandemens de Dieu; de-là dépend la *loi* & les Prophétes.

Loi, se dit aussi de la différente Police des Etats & des peuples, des maximes dont ils sont convenus, ou qu'ils ont reçues de leurs Magistrats, pour vivre en paix & en société. Ainsi on dit, les *loix* de Solon, de Lycurgue. Les *loix* de Dracon étoient rigoureuses & sanguinaires. Tous les peuples ont chacun leurs *loix* & leurs coutumes, qui sont différentes, suivant le différent génie des Nations. Les *loix* célébres de l'Antiquité, sont celles de Moïse, de Solon, de Lycurgue, &c. Voyez au mot LÉGISLATEUR, les principaux Législateurs. Les *loix* des douze Tables, sont les anciennes *loix* des Romains, qu'ils envoyérent chercher en Gréce par les Décemvirs, & qui ont toûjours servi de fondement à leur Jurisprudence. Dans les temps plus récens, les *loix* célébres sont la *loi* des Angliens, Wérines, ou Thuringiens; la *loi* des Allemans, les *loix* Angloises, la *loi* des Boyens, ou Bavarois, les *loix* Bourguignones, la *loi* des Danois, ou Norvégiens, les *loix* des Francs, celles des Frisons, les *loix* Gothiques, celles des Lombards, la *loi* Martiane, ou Mercienne, des Merciens, la *loi* Molmutine, la *loi* d'Oléron, les *loix* Ripuaires, ou des Ripuaires, la *loi* Salique, la *loi* des Saxons, des Scots, ou Ecossois, des Siciliens, des Visigots, la *loi* Somptuaire, la *loi* Gombette, &c. Voyez RIPUAIRE, SALIQUE, SOMPTUAIRE, GOMBETTE, &c.

Chez les Romains, porter une *loi*, c'étoit l'établir, *legem rogare*: abroger une *loi*, c'étoit l'anéantir, l'annuler, lui ôter sa force, *abrogare*; déroger à une *loi*, c'étoit en annuler, en anéantir une partie, quelque article, *derogare*; subroger une *loi* à une autre, c'étoit par une nouvelle *loi* ajoûter quelque chose à une autre *loi* déja portée, *subrogare*. Voyez Ulpien, *tit.* 1. *Instit.* 5.

Le mot de *loi* chez les premiers Romains signifioit proprement, une Ordonnance du peuple faite à la réquisition d'un Magistrat, d'un Consul, *rogante Consule*. Ces Ordonnances différoient des Plébiscites & des Sénatusconsultes, & même des Ordonnances faites à la réquisition d'un autre Magistrat que le Consul, quoiqu'on leur donne aussi le nom de *loi*: ainsi quoiqu'Aquilius & Falcidius ne fussent que Tribuns, quand ils firent leur réquisition, on ne laisse pas de dire, la *loi* Aquilia, la *loi* Falcidia, ou la quarte Falcidie. Les *loix* des Romains se distinguent & se désignent, 1°. Par le nom de celui qui en a fait la réquisition; la *loi* Cornélia, la *loi* Julia, &c. 2°. Par la matiére, le sujet de la *loi*; de-là les noms de *loix* judiciaires, *loix* testamentaires, &c. 3°. Quelquefois par les crimes contre lesquels elles étoient portées; par exemple, *loix* touchant les empoisonnemens, les parricides, &c. *loix* de concussion, de péculat, &c. Le Code & les Remarques sont les *loix* & Constitutions des Empereurs Romains. Le Digeste est une compilation, faite par l'ordre de Justinien, de plusieurs Sentences & Réponses de Droit des plus célébres Jurisconsultes Romains, ausquels il a donné la force de *loi* par l'Epitre qui est au devant de l'Ouvrage; & c'est ce qui compose le Droit Romain, ou les *loix* Romaines. Le Droit Romain ne fait point de *loi* en Pays coutumier. Il n'est allégué que pour raison.

Loi, se dit plus particuliérement de chaque article de cette compilation. La *loi* 2. ff. *de Rescindendâ venditione*, veut qu'on fasse casser un contrat pour lésion énorme, & d'outre moitié de juste prix. Poser l'espéce d'une *loi*. Un Conseiller récipiendaire est reçu sur la *loi*, a pris sa *loi*, bien souvent *frippe*, *souffle*, ou *foure* sa *loi*. Les gens des Comptes portent l'habit long, quand ils ont été reçus sur la *loi*. On appelle, Gens de *loi*, Docteurs ès *loix*, ceux qui ont appris, ou qui enseignent le Droit.

☞ Loix Civiles, ou Romaines. Il n'y a point de guide plus sûr, pour ce qui regarde les *loix Civiles*, que le célébre feu M. Domat, qui les a rangées dans un très-bel ordre.

Il démontre des Loix *la constante équité,*
Sur leur nuage épais il répand la clarté;
Celles qu'un sens mal pris fait paroître contraires,
Ou qu'on n'entend pas bien malgré les commentaires,
Il les met dans leur jour si naturellement,
Que les Lecteurs en sont frappés d'étonnement.
Merc. d'Avril 1716.

Les *loix* anciennes sont abrogées par les nouvelles.

La *loi* du talion est la plus ancienne, & la plus juste des *loix*. *Lex talionis*. Elle étoit observée chez les Hébreux.

Loi, se dit particuliérement de la volonté absolue d'un Souverain, qu'il fait publier par un acte authentique; comme une Ordonnance, une Constitution, ou un Edit pour le réglement de son Etat. *Ordinatio rationis à Principe promulgata.* Tarquin le Superbe ne sçavoit ni gouverner selon les *loix*, ni regner contre les *loix*. S. Evr. Les Tribunaux sont peuplés d'hommes qui se précipitent dans la Magistrature, & qui se font interprétes des *loix*, sans les entendre. Tour. Tibére crut qu'il y avoit de l'insuffisance, ou de la foiblesse, à garder les *loix*. S. Evr. Les *loix* ne lient point le Législateur: il semble que par reconnoissance pour celui qui les fait observer, elles lui permettent de les enfreindre. Tour. Veut-on que les Rois tremblent devant la *loi*, qui est leur propre ouvrage? Elle s'adoucit, elle plie pour l'intérêt des particuliers, & s'armera-t-elle d'une rigueur inflexible contre les Souverains? Id. La République retourna sous ses propres *loix*. Dac. Rien ne donne une plus haute idée d'un Monarque, que de voir qu'il maintient la vigueur des *loix*, sans les mutiler, ni les étendre;

dre, ou les restreindre, selon les recommandations intéressées d'un favori. Bay. Les *loix* ne foudroient pas toûjours, lorsqu'elles tonnent; elles ont le visage sévère pour faire peur, & retenir, par le frein de la crainte, la licence audacieuse des hommes; mais on en peut tempérer la rigueur. La Mai.

On voit tous les jours l'innocence aux abois,
Errer dans les détours d'un dédale de loix.
Boil.

Du Digeste & du Code ouvre-nous le dédale,
Qui dans ses propres loix *embarrasse Thémis.*
Id.

En France, les *loix* sont des Ordonnances des Rois, & la Coutume des lieux; dans quelques Provinces, on suit le Droit Ecrit, ou le Droit Romain, pourvû que quelque Ordonnance n'y ait pas dérogé. Il faut dans cette matiére, prendre le nom d'Ordonnance dans une signification plus étendue, pour les Ordonnances proprement dites, les Edits & les Déclarations, & tout acte de l'autorité Royale, qui établit quelque chose d'une maniére stable & permanente; ce qui n'est ordonné qu'en passant à une personne, pour peu de temps, est un commandement, & non pas une *loi*. Suivant cette notion exacte du mot de *loi*, les Commandemens de Dieu sont de véritables *loix*. En France, le Roi seul peut faire des *loix*, & les interpréter par des Déclarations. Les *loix* différoient autrefois des Capitulaires, en ce que c'étoit le consentement du peuple seul qui faisoit les *loix*, au lieu que les Capitulaires se faisoient par les Rois & les Princes avec le consentement du peuple. Enfin, on confondit les Capitulaires avec les *loix*.

Loi, se dit aussi de certaines régles & principes fondamentaux, écrits ou non écrits, pour le gouvernement de l'Etat. *Consuetudo moribus recepta.* La *loi* Salique en France veut que le Sceptre ne tombe point en quenouille; que la succession du Royaume aille de mâle en mâle. Du Cange dit qu'il y a eu deux sortes de *Loi* Salique; l'une qui eut lieu avant que le Christianisme fût reçu en France, qui fut faite par les quatre principaux Chefs de la nation, Wisogast, Bosogast, Salogast & Widogast; l'autre qui fut corrigée par les Rois Chrétiens, qui est celle dont parlent Du Tillet, Pithou, Lindembrock, &c. La *loi Salique* a été ainsi appellée, parce qu'elle a été faite pour les François, qui demeuroient le long de la riviére de Sale en Allemagne. Voyez SALIQUE. Les Coutumes & Usages locaux servent de *loi* en Pays coutumier. Les *loix* de la guerre sont des maximes dont les ennemis même conviennent pour faire la guerre.

Loi, en Pays coutumier, signifie la Coutume locale, & les *loix* particuliéres par lesquelles une ville est gouvernée. *Leges patria.* On le dit aussi du Siége de la Jurisdiction & des Officiers de Justice; & ainsi on a dit, qu'Amiens & Calais, sont villes de *loi*. La *loi* d'Amiens; pour dire, les Coutumes. Jugement de *loi*.

On dit aussi, Gens de *loi*, Records de *loi*, Ordonnances de *loi*, Abus de *loi*, en parlant d'Officiers, des réglemens, ou des abus de la Justice.

On a dit aussi, Recourir à la *loi*, droit & *loi*, main de *loi*, prisonnier en *loi*, en parlant des Officiers, & de ceux qui sont en la main & au pouvoir de la Justice. On a appellé Œuvres de *loi*, les actes ou transports faits pardevant le Seigneur, son Bailli, ou ses Officiers de Justice, ou par-devant des Echevins. On appelle en Normandie, *loi outrée*, quand quelque différend est déterminé par enquêtes; & *loi de créance*, quand les témoins déposent qu'ils croient que la chose est ainsi.

Loi outrée, se dit pour enquête & brief; c'est le sentiment de M. de Lauriére, qui rejette l'opinion de ceux qui disent que *loi* outrée, signifie *loi* de bataille, ou de duel, parce que le duel est appellé combat *à outrance*: sa raison est que dans le chapitre de la Coutume de Normandie, où les termes de *loi* outrée sont employés, il est parlé des mineurs qui ne pourroient pas se battre en duel. Ainsi, selon M. de Lauriére, *loi* outrée, en général, n'est autre chose que *loi* apparissant.

Loi villaine, *Lex villana*, c'est le nom qu'on donnoit autrefois à la *loix* des villageois, aux *loix* qui concernoient les gens de la campagne.

Loi apparoissant, ou apparissant, est opposée dans la vieille Coutume de Normandie à *loi* simple, ou à simple serment. *Loi* simple est aussi la Desrene. M. de Lauriére, dans ses notes sur Ragueau, dit qu'il est évident par plusieurs textes de l'ancienne Coutume de Normandie, qu'il y a plusieurs sortes de *loix* apparissants: la premiére est l'enquête de Droit & de Coutume, qui est aussi appellée *loi* de reconnoissant. L'Auteur de la Glose sur la Coutume de Normandie, prétend que cette enquête n'est point une *loi* apparissant. M. de Lauriére le réfute dans l'Ouvrage qui vient d'être cité. La seconde espéce de *loi* apparissant, est le duel, ou la bataille; & on l'appelloit par excellence *loi* apparissant. La troisiéme espéce de *loi* apparissant, est le reconnoissant, ou l'enquête d'établissement. On appelle quelquefois la *loi* apparissant, *loi* aperte, & *loi* apparente. Clameur de *loi* apparente, ou apparissante, dans le style de Normandie, est la demande qu'on fait en Justice pour la propriété d'un héritage qu'un autre retient depuis quarante ans. *Loi* de crédence est la déposition des témoins qui disent ce qu'ils croient, *quod opinantur*, sans assurer la chose, parce qu'ils ne la sçavent pas sûrement.

Loi de bataille, *Lex duelli*, dans la basse Latinité, *Lex patria*, étoit autrefois la *loi* concernant les duels, lorsqu'ils étoient autorisés & permis.

Loi pléniére, c'est la même chose que *loi* apparoissant. *Lex plenaria.* Les *loix* de Guillaume le Bâtard disent, *plénier lei*.

Loi probable & monstrable, *Lex probalis, monstralis*, est celle qui est appuyée du serment d'une ou de plusieurs personnes. Gager la *loi*, *Legem vadiare*, c'est faire ce que la *loi* prescrit, ce qu'elle ordonne.

Le mot de *loi* signifie aussi dans les Coutumes, dans les Chartres, la même chose qu'*amende*, *multia*: de-là sont venues ces expressions, *émende loi; loi & émende; émende en loi*. Emende de *loi*, c'est l'amende réglée & prescrite par la *loi*. *Imposita à lege pœna pecuniaria.* *Loi* de sept sols six deniers, est dans quelques Coutumes une amende de sept sols six deniers, prescrite par la *loi*; c'est l'amende ordinaire de justice. En général, ce mot de *loi*, joint à quelque somme que ce soit, signifie dans les Coutumes la même chose qu'amende.

☞ *Loi Diocésaine*, étoit une taxe que les Evêques imposoient anciennement dans le besoin sur tous les Ecclésiastiques de leur Diocèse.

Gens de *loi*, hommes de *loi*, sont les Juges, les Officiers de Justice. *Judices, Magistratus.* Jours de *loi*, sont les jours qu'on plaide, & qu'on fait les fonctions ordinaires de la Justice. *Dies fastus.* Œuvre de *loi*, c'est œuvre, action, fonction, exercice de Justice. Passer par la *loi*, venir à la *loi*, c'est en venir à un serment, faire un serment en Justice, pour prouver quelque chose. *Sacramento confirmare.* Se traire & recourir à *loi*, c'est avoir recours aux *loix*, à la Justice, aux Magistrats. *Legis opem implorare.* *Loi* de grands six sols, est la somme de quatre francs Bourdelois & au-dessus. *Loi* de petits six sols, est la somme qui est au-dessous de ces quatre francs. Ville de *loi*, est une ville policée, qui a des Magistrats, comme un Maire, des Consuls, des Echevins, &c. Toutes ces expressions sont tirées des Coutumes, ou prises de la Jurisprudence féodale.

Loi mentale. C'est une *loi* de Portugal. Voici ce que M. De la Neuville en dit dans son Histoire de Portugal, *T. I. p.* 402. Jean de Régras, Jurisconsulte, de qui la profonde & subtile capacité étoit généralement reconnue du regne de Jean I. X^e Roi de Portugal, trouva l'expédient de faire revenir au Domaine les biens qui en avoient été aliénés par le Roi Jean, & de sauver de tout reproche l'honneur de ce Prince, & celui d'Edouard I. son successeur. Il lui conseilla de publier ce que le Roi son pere lui avoit déclaré au lit de la mort; & qu'il avoit eu intention, en faisant tant d'aliénations de biens de la Couronne, que ces mêmes biens passassent d'enfans mâles en enfans mâles de ceux à qui les donations en avoient été originairement faites, afin de redoubler en eux leur zéle pour le service & pour la personne du Roi; mais aussi qu'il avoit prétendu que si ces biens, ou en général, ou en particulier, tomboient en

en quenouille par le défaut de la ligne masculine, ils fussent déclarés réversibles à la Couronne, à laquelle ils seroient réunis. Mais pour donner au Royaume une plus pleine connoissance de cette intention, que le Roi Don Jean avoit toûjours tenue fort secrette, & qu'il n'avoit déclarée qu'aux derniers momens de sa vie, Régras estima que le Roi devoit faire une *loi* nouvelle, sous le nom de *Loi mentale*. Cette *loi* est si célébre, & si réguliérement observée en Portugal, que depuis ce temps-là, on a réglé sur ce même pié, la jouissance des donations que les Rois font aux particuliers, pour en jouir seulement durant leur vie; & par ce moyen, ces Princes rentrent insensiblement en possession des fonds aliénés. On voit par-là pourquoi cette *loi* fut appellée *Loi mentale*. C'est que le Roi Jean l'avoit portée seulement en lui-même, & ne l'avoit point publiée, ni même déclarée qu'à l'article de la mort.

Loi, se dit aussi des régles générales de la nature. *Naturæ & rationis præscriptum*. C'est une *loi* générale, que le foible obéit au plus fort; que le léger céde au plus pesant. L'éclipse du Soleil qui parut au temps de la Passion de Jésus-Christ, se fit contre les *loix* ordinaires de la nature. Pour se conduire sagement, l'homme n'a qu'à écouter la *loi* que la Nature a écrite dans son cœur. S. Evr. Rien ne vous exemptera de la *loi* funeste où nous sommes tous assujettis. Id. Dieu agit toûjours d'une maniére simple & uniforme, & selon les *loix* générales qu'il a établies. Bayl.

La mort de ses rigueurs ne dispense personne,
Rien ne met à couvert de ses fatales loix.
Maud.

☞ *Dure* loi *de mourir, la plus dure des* loix,
Tu ne respectes point les Héros, ni les Rois.
P. Le Moyne.

Loi, se dit aussi de la domination qui vient par la conquête, qui donne autorité de commander aux vaincus *Dominatio, dominatus*. Alexandre & les Romains ont voulu mettre tout le monde sous leurs *loix*, étendre leur domination jusqu'aux extrémités de la terre. Le Roi donne des *loix* à toute l'Europe; il donne des *loix* à la Fortune, à la Victoire, &c.

On dit aussi, Voilà un homme hautain, qui veut dominer, faire la *loi* à tout le monde, qui veut maitriser par-tout où il se trouve.

Fier de votre valeur, tout, si je vous en crois,
Doit marcher, doit fléchir, doit tomber sous vos loix.
Racine.

Souvent un petit nombre fait la *loi* à un plus grand. On dit en ce sens, Que les *loix* se taisent pendant la guerre.

Loi, se dit aussi d'un ordre, d'un commandement d'un Maître, ou Supérieur, qu'on exécute. *Mandatum, præscriptum*. Voilà mon pouvoir, je ne puis l'outrepasser, c'est ma *loi*. La volonté d'un pere est la *loi* souveraine dans sa famille. C. Bauh.

Loi, se dit aussi en parlant d'une obéissance volontaire, qui fait qu'on se soumet aux volontés d'autrui. Cet Amant vit sous les cruelles *loix* de sa Maîtresse; il se plaint de ses dures *loix*; il obéit à ses *loix*. Je ne puis m'affranchir des *loix* de l'inhumaine. S. Evr. Les *loix* de l'honneur ne lui permettent pas de faire cette action. Il vit sous les *loix* du mariage. Si la raison souffre que la colére s'éléve, elle se met en danger de recevoir la *loi* de cette passion puissante & impérieuse. M. Esp. *Animum rege, qui nisi paret, imperat*. Hor. Je sens le pouvoir de cette *loi* secrette qui enchaîne les cœurs. S. Evr. Les voluptueux ne suivent d'autre *loi* que celle du plaisir. Le P. Lamy.

Je fus toûjours soumis aux loix *de mon devoir,*
Et fais de mon plaisir une suprême loi.

Un Monarque a souvent des loix *à s'imposer*. Corn.

On dit aussi, quand on veut s'accommoder avec quelque partie puissante, C'est à vous à me donner la *loi*.

Loi, se dit aussi des régles & des maximes des sciences, & même des jeux. *Regula, axiomata*. Les *loix* de l'Optique veulent que les angles d'incidence soient égaux à ceux de réflexion. Les *loix* du Bal veulent que chacun rende sa courante. La *loi* du jeu veut que celui qui quitte la partie la perde.

☞ Ville de *Loi*. Terme de Manufacture. C'est une ville où il y a Communauté, Apprentissage & Maîtrise de quelques fabriques d'étoffes.

Loi, en termes de Monnoies, se dit du vrai titre, ou carat, où elles doivent être fabriquées; on appelle *reméde de loi*, le défaut de deux ou trois grains qu'on y souffre, parce qu'il est difficile de les faire dans une parfaite exactitude. Titre, *loi*, fin, & bonté intérieure, sont des termes synonymes. Boizard, *P. I. c.* 4 On dit Reméde de *loi*, largesse de *loi*. Voyez REMÉDE & LARGESSE.

☞ Loix. Les *Loix* vont où les Rois veulent. C'est un proverbe Espagnol, fait autrefois sur ce qu'Alphonse VI. Roi de Castille, voulut, malgré l'opposition du peuple & du Clergé, qu'on quittât dans la plûpart des Eglises de son Royaume le rit Mozarabique, & qu'on prît le Romain.

Loi, se dit proverbialement en ces phrases. Nécessité n'a point de *loi*. C'est un méchant homme, qui n'a ni *foi*, ni *loi*. On dit aussi en devise, un Roi, une foi, une *loi*. Loysel expliquant ce proverbe, Qui veut le Roi, si veut la *loi*, dit que cela signifie, Que le Roi ne veut rien que ce que veut la *loi*. ☞ On dit proverbialement: Ce que je vous dis, c'est la *Loi* & les Prophétes, pour dire que c'est une vérité incontestable. Ac. Fr.

LOJA, s. f. Nom propre d'une petite ville d'Espagne, située sur le Xénil, dans le Royaume de Grenade, à sept lieues au-dessous de la ville de ce nom. *Loja* fournit des chanvres & des laines estimées. *Loxa*. Maty.

LOJA. Est aussi une petite ville du Pérou, dans l'Amérique méridionale, dans la Province de Quito, & à quatre-vingt cinq lieues de la ville de ce nom, vers le midi. *Loxa*.

LOIAL. LOIALEMENT. LOIAUTÉ.	Voyez	LOYAL. LOYALEMENT. LOYAUTÉ.

☞ LOIDORER, v. act. Vieux mot. Injurier. Il vient du Grec λοιδορεῖν, qui signifie la même chose. On a dit aussi *Loedorer*.

☞ LOIÉ, ée, adj. Vieux mot. Lié.

LOIER. Voyez LOYER.

☞ LOIER. Vieux mot. Loger.

☞ LOIGNIER, vieux v. a. Du Latin *Elongare*, Éloigner.

LOIGNON. Voyez LOUGNON, s. m. Nom propre d'une petite riviére de France. *Ligno*. Il paroît pourtant que son véritable nom est *Loignon*, ou *Lougnon*, mais on a pris *l'* pour un article, comme l'*a* dans l'Anatolie & l'Apouille, & l'on a fait l'*Ougnon Loignon* a sa source à Château Lambert, en Bourgogne: baigne Neufvelle, Gonans, Bellevaux, Olans, la Roche, Balançon, Montrember, Mutigney, &c. & se jette dans la Saone à Pont-Harly. Hadr. Valesf. *Not. Gall p.* 278.

☞ LOIMIER, s. m. Vieux mot. Limier, sorte de chien.

LOIN, adv. de lieu & de temps, qui sert à marquer la distance, & se joint avec diverses particules qui font des phrases propres & figurées, la plûpart proverbiales. *Longe, procul*. Le jour de notre mort n'est pas *loin*, n'est pas si *loin* que nous pensons. Il ne me rend visite que de *loin* à *loin*, c'est-à-dire, rarement. Cette ville n'est pas peuplée, les maisons y sont *loin* à *loin*. Placer les colonnes *loin* à *loin*. Ablanc. c'est-à-dire, dans une distance considérable. *Or*, est une particule dont il ne faut user que de *loin* à *loin*. Vaug. Rem. Les secours qu'on a tiré des Ecclésiastiques pour les besoins du Royaume, ne sont tirés que de *loin* à *loin*, c'est-à-dire, qu'après un espace de temps considérable. Il est allé voyager au haut & au *loin*, c'est-à-dire, dans des pays reculés Les lunettes d'approche font voir de *loin*, & les trompettes d'Angleterre font entendre de *loin*. On dit aussi qu'on voit venir de *loin* un homme, lorsqu'on prévoit ce qu'il veut dire, & qu'il n'ose pas l'expliquer du prime abord. On dit aussi qu'un homme ira bien *loin*, quand il a un beau génie,

génie, un beau commencement, pour pousser bien *loin* sa science, ou sa fortune. ☞ On dit qu'un homme va plus *loin* qu'un autre, pour dire qu'il a plus de pénétration qu'un autre. On dit aussi que la jeunesse revient de bien *loin*, quand on voit un jeune homme dans une extrémité de maladie. On dit aussi, Rejetter, renvoyer quelque chose bien *loin*, pour dire la rebuter. Cette affaire ira *loin*, vous ménera *loin*, pour dire vous coûtera bien du temps & de la dépense, vous engagera plus que vous ne pensez. C'est du plus *loin* qu'il me souvienne d'avoir mangé avec vous, pour dire qu'il y a longtemps. Les tableaux sont plus beaux à voir de *loin* que de près. Nous ne sommes parens que de fort *loin*, en un degré éloigné. Il ne faut pas prévoir les maux de si *loin*. Il ne voit pas plus *loin* que son nez, c'est-à-dire, il est sans prévoyance. Nous sommes bien *loin* de compte; bien *loin* de vous devoir, c'est vous qui me devez. ☞ On dit figurément, qu'un homme est *loin* de son compte, pour dire qu'il s'en faut beaucoup qu'il soit prêt de réussir dans ses prétentions. Ac. Fr. Cet hypocrite dit cela au plus *loin* de sa pensée. On dit d'un Voyageur qui hable, Il a beau mentir qui vient de *loin*. On dit aussi d'un homme fort infirme, qu'il n'ira pas *loin*; pour dire, qu'il mourra bientôt. On dit en menaçant, Il ne le portera pas *loin*. *Non feret diu impunè, inultum id à me nunquam auferet.* Pour dire, je me vengerai bientôt de l'affront qu'il m'a fait. On dit aussi, Porter *loin*, pousser *loin* sa haine, son animosité, sa critique, sa vengeance. On dit aussi, Je ne suis intéressé aucunement dans cette affaire, ni de près, ni de *loin*. On dit quand on s'ennuie en quelque endroit, Je voudrois être à cent lieues *loin* d'ici. On dit aussi, Vous allez chercher bien *loin*, ce qui est bien près. Cette comparaison est tirée de trop *loin*: on va bien *loin* depuis qu'on est las.

On dit dans un sens impératif: *Loin* d'ici, profanes. *Procul este, profani.* *Loin* de nous des projets si funestes; pour dire, Arriére d'ici, arriére de nous. *Apage.* *Loin* d'ici cet art de flatter les Grands. Fléch.

> Loin *de moi, profanes mondains:*
> *Contre l'ordre du ciel tous vos efforts sont vains.*
> L'Ab. Têt.

Loin, est quelquefois préposition, & se dit avec régime. *Procul à.* Vous êtes trop *loin* de moi.

Loin, signifie quelquefois éloigné. *Remotus, distans.* On n'est pas *loin* d'aimer, quand on est persuadé d'être aimé. B. Rab.

> *Hélas! dans cette Cour,*
> *Combien tout ce qu'on dit est* loin *de ce qu'on pense?*
> Racine.

On dit proverbialement, qui est *loin* des yeux, est *loin* du cœur. Près de l'Eglise, *loin* de Dieu, se dit d'un homme qui loge près de l'Eglise, & qui n'est guère dévot. On dit aussi d'un amoureux qui n'est point aimé de sa Maîtresse; Il est auprès de cette Belle, comme le bénitier est dans l'Eglise; près de la porte, & *loin* du cœur. Les honnêtes gens ne se servent plus de ces sortes de comparaisons, & de ces jeux d'esprit fondés sur des allusions basses. ☞ On dit proverbialement: Pas à pas va bien *loin*, pour dire qu'un homme qui va toûjours sans discontinuer, ne laisse pas d'avancer chemin, quoiqu'il aille doucement.

Loin, est aussi quelquefois une conjonction, qui se met au lieu de la conjonction *Bien loin*; mais en ce sens, *loin* est plus en usage en vers qu'en prose. *Non modò, sed etiam; tantùm abest ut.* Il signifie, Tant s'en faut, & se construit, ou à l'infinitif avec la particule *de*, ou au subjonctif avec la particule *que*. *Loin* de se repentir, il m'a fait de nouveaux outrages. *Loin* qu'il se dispose à vous faire satisfaction, il est tout prêt à vous outrager. *Loin* d'espérer, je crains tout.

> *C'est l'effroi de l'Asie, (Pompée) &* loin *de l'y chercher,*
> *C'est à Rome, mes Fils, que je prétens marcher.* Rac.

LOIN, f. m. Autrefois *Loen*, ou *Luen* & *Louain*. Nom propre d'une riviére du Gâtinois en France. *Lupa*, *Luva*. Elle baigne Châtillon sur *Loing*, Montargis, Château-Landon, Nemours, & se décharge dans la Seine, entre Melun & Montereau-Faut-Yonne. Hadr. Valois, *Not. Gall. p.* 308. & 369. *col.* 2. Maty, le P. Daniel, & d'autres, écrivent *Loing*.

LOINTAIN, aine, adj. Qui est fort éloigné. *Longinquus, remotus, dissitus.* Il ne se dit que des pays, terres, régions, peuples, nations, & non pas des hommes ni des autres choses. L'Acad. Il est allé voyager en des pays *lointains*. Les peuples *lointains* ont des mœurs & des croyances bien différentes des nôtres. On dit, les bords *lointains*, & non pas les *lointains* bords.

Lointain, f. m. En termes de peinture, est la partie du tableau qui est en perspective, qui n'est pas sur le devant, mais qui paroît éloignée, & en petit volume. *Recessus.* On a peint dans le *lointain* de ce paysage une ruine en perspective, une montagne. On distingue aussi ces situations par le *loin*, ou le proche du tableau.

LOJOWOGOROD, f. m. Nom propre d'une petite ville de la Basse Volhinie, en Pologne. *Lojovogorodium.* Elle est sur le Boristhène, aux confins de la Lithuanie, environ à vingt-trois lieues de Kiovie, vers le nord. Maty.

LOIR, f. m. Rat des Alpes, animal qu'on croit être endormi tout l'hyver. *Glis.* D'où vient qu'on dit en proverbe d'un homme bien endormi, qu'il dort comme un *loir*. Les *loirs* sont mis au rang des rats: Pline dit que pour cette cause, les Censeurs de Rome défendirent d'en servir à table. Ils rajeunissent en dormant tout l'hyver. Les friands en mangent, & leur graisse rassasie fort. Voyez ci-dessus LIRON.

LOIR, f. m. Nom propre d'une riviére de France. *Lidus, Leda, Ligerus, Lidericus, Legrus.* Elle naît dans le Perche, traverse le Blaisois, le Vendômois & l'Anjou, baigne Château-Dun, Vendôme, la Fléche, & se décharge dans la Sarre à Angers. Maty. Il faut écrire *Loir*, & non pas *Loire*.

LOIRE, f. f. Nom propre de la plus grande riviére de France. *Liger, Ligeris.* La *Loire* a sa source en un lieu qu'on nomme pour cela la fontaine de *Loire*. La *Loire* a près de deux cents lieues de cours; elle est navigable pendant cent soixante lieues, depuis Roanne jusqu'à la mer. Elle prend sa source dans le Vivarais, au pié de la montagne de Gerbier, sur les confins du Vélay. Elle coule quelque peu au couchant, puis tournant au septentrion, elle passe à deux lieues du Puy, partage le Vélay en deux, & baigne Montbrison, Roanne, Nevers, la Charité, Cosne, Celle, Neuvy, Briare, Gien, Sully, Fleury, Jargeau, Orléans, Blois, Amboise, Tours, Saumur, Pont de Cé, Nantes; après quoi elle se jette dans la mer. Depuis le Lyonnois jusqu'à Orléans elle court au nord-ouest, depuis Orléans jusqu'à son embouchure à l'ouest. Elle reçoit de très-grosses riviéres, l'Allier, le Cher, l'Indre, la Vianne, ou Vignane; & beaucoup d'autres moins considérables. On en compte jusqu'à cent douze. La *Loire* divisoit autrefois les Celtes de l'Aquitaine. La *Loire* est un grand torrent qui fait quelquefois de grands désordres par ses débordemens.

On a dit autrefois *Laire* pour *Loire*, au moins en Bretagne. Voyez le Glossaire du P. Lobineau, à la fin de l'Histoire de Bretagne.

Loire, f. f. Nom propre d'un bourg de l'Anjou, en France. *Lauriacum.* Il y a des Capitulaires faits dans le bourg de *Loire* en Anjou. Lauriac, ou *Loire*, en Anjou. Fleury. Le Concile de Meaux de l'an 845, est un recueil des Canons de quelques Conciles précédens, qui étoient demeurés sans exécution; sçavoir, de Thionville, de Lauriac, ou *Loire* en Anjou, &c. Id.

LOIRET, f. m. Nom propre d'une petite riviére de France. *Ligericinus, Ligeritus, Ligerula, Ligeretus.* Elle coule dans l'Orléanois propre, baigne Olivet, ou S. Martin de *Loiret*, & se décharge dans la Loire, du côté du midi, environ à une lieue au-dessous d'Orléans. Cette riviére a cela de remarquable, qu'encore que son cours soit fort court, elle est navigable presque dès sa source. Hadr. Valois, *Not. Gall. p.* 278. dit *Loiret*, ou *Loret*; mais ce dernier est une mauvaise prononciation du peuple. Le *Loiret* est un miracle de nature. En sa source,

source, il jette continuellement la grosseur d'un poinçon d'eau, qui s'étend & rend sa source large d'environ 80 toises, comme si c'étoit un lac capable de porter un des plus grands vaisseaux, de deux mille tonneaux de mer. Son cours est de deux petites lieues; à demi-quart de lieue de l'Abbaye de S. Memin il se jette dans la Loire, au lieu appellé le Rué. Cette riviére donne à sa source un signe des crûes & des débordemens de la Loire, parce que deux ou trois jours avant l'accroissement, le bouillon de la source du *Loiret* s'enfle, & est trouble, ce qui montre que sa source vient de la Loire; car quand la riviére de Loire est basse, la source du *Loiret* est basse, & les fontaines qui sont au-dessous. Ses eaux sont chaudes en hyver, & froides en été. La source du *Loiret*, où il jette son bouillon, n'a point de fond. On a employé en 1583, pour le sonder, trois cents brasses de cordes sans le trouver. Le Maire, *Hist. d'Orléans, c. XVI. p.* 44. 45. Voyez encore Dom du Plessis, dans sa *Descript. de la Ville, & des environs d'Orléans*, page 77.

☞ LOIRRER, v. a. Vieux mot. Dérober.

LOISER. Terme de Marine, qui signifie Eclairer. *Prælucere*. En vieux François on disoit, *éloiser*, pour signifier *éclair*, qui étoit encore en usage du temps de Montagne; car il s'en est servi. Il vient du Latin *elucere*.

LOISIBLE, adj. m. & f. *Licitus*. Ce qui est permis. La Coutume de Paris dit: Il est *loisible* à un voisin de se loger ou édifier au mur mitoyen. Tout m'est *loisible*, mais tout n'est pas expédient; tout m'est *loisible*, mais toute chose n'édifie pas. Lovanistes, *I. aux Corinth. X.* 23. *Omnia mihi licent, sed non omnia expediunt; omnia mihi licent, sed non omnia ædificant.*

Loisible. Quoique ce mot commence à vieillir, on s'en peut servir encore dans le style familier & comique.

> *Hé bien! allez, sortez, il vous est tout* loisible. Mol.

On dit aussi au verbe. Il leur *loist*. *Licet*. A l'article 280 de la même Coutume, il est porté, Homme & femme conjointe par mariage, peuvent & leur *loist* faire donation mutuelle, &c.

LOISIR, s. m. L'état d'une personne qui n'a rien à faire, & qui dispose de son temps comme il lui plait. *Otium, vacatio ab opere*. On aime le *loisir*; mais on fuit l'oisiveté. Ablanc. L'amour est l'enfant du *loisir*. Corn. Salluste dit de Sylla que son *loisir* étoit voluptueux. S. Evr. On vit plus en deux jours de *loisir*, & l'on y sent mieux la vie, qu'en deux ans d'embarras. Ch. de M. Jouissons doucement d'un heureux *loisir*. S. Evr.

> *Non, non, reviens, Amour: chasse par ta présence,*
> *Cet ennuyeux* loisir *qui fait l'indifférence.* Des-H.

Loisir, se dit aussi d'un certain espace de temps suffisant pour faire quelque chose. *Spatium, tempus, mora*. Vous voulez que je fasse cela, & vous ne m'en donnez pas seulement le *loisir*. Cet ouvrage demande beaucoup de *loisir*. Je n'ai pas eu le *loisir* d'y penser. Il faut donner aux chevaux le *loisir* de repaître, si on veut qu'ils travaillent.

On dit d'un homme qui s'amuse à des bagatelles, ou qui s'applique à quelque Ouvrage qui lui donne beaucoup de peine, & dont il ne tire aucune utilité, qu'il est bien de *loisir*, qu'il faut qu'il ait bien du *loisir* de reste. *Cui multum est abs re suâ otii*. Ter.

On dit aussi d'un homme qui fait quelque chose de mal-à-propos, & dont on croit qu'il se repentira, qu'il aura tout le *loisir* de s'en repentir.

Les Auteurs appellent aussi un honnête *loisir*, *Otium cum dignitate*, Une pension ou une subsistence qui les tire de la nécessité, qui leur laisse tout leur temps pour s'appliquer à l'étude. Auguste donna à Virgile un honnête *loisir*, ce qui fit dire à ce Poëte, *Deus nobis hæc otia fecit*.

☞ Loisir. Il s'emploie quelquefois au pluriel dans la Poësie. D'heureux *loisirs*. Ac. Fr.

Ce mot vient de *licere*, suivant Nicod, comme *plaisir*, de *placere*. Cela est vrai, selon M. Huet, quand *loisir* est pris dans le sens d'*être permis*; mais quand il signifie cessation de travail, selon le même Auteur, il vient d'*otium*, d'où l'on a fait d'abord *oisir*, puis *loisir*, en joignant l'article.

À Loisir. Sorte d'adverbe. Tout à son aise. *Otiose, per otium*. Sans se presser. Tous les beaux Ouvrages se doivent faire à *loisir*. On ne fait rien qui vaille, lorsqu'on ne travaille pas à *loisir*.

A Loisir, signifie aussi, en y prenant plaisir. *Otiosè*.

> *Que malgré la pitié dont je me sens saisir,*
> *Dans le sang d'un enfant je me baigne* à loisir.
> Racine.

On dit proverbialement d'un homme fort occupé, qu'il n'a pas le *loisir* de se moucher, d'être malade.

☞ LOIST. Vieux mot. Qui est loisible, permis. On a dit aussi *Lois*.

L O K.

LOK, s. m. Terme de Marine. C'est un morceau de bois de 8 à 9 pouces de long, fait quelquefois comme le fond d'un vaisseau, ou comme dit M. Harris, en figure triangulaire, qu'on charge d'un peu de plomb, afin qu'il demeure sur l'eau dans l'endroit où on le jette. *Lignum oneratum plumbo*. Les Anglois disent *Log*.

Ligne de *lok*, c'est une petite corde attachée au *lok*, par le moyen de laquelle on estime le chemin du vaisseau, en mesurant la longueur de la partie de cette corde qu'on a devidée pendant un certain temps, qui est ordinairement une demi-minute, ou 30 secondes, pendant lequel le vaisseau poussé par le vent est écarté du *lok*, qui est demeuré comme immobile au-dessus de l'eau, dans l'endroit où on l'a jetté. Frézier.

Cette division de la ligne de *lok* est fautive. Nos Navigateurs sont accoutumés de n'y donner que 41 piés 8 pouces par nœuds, ou tiers de lieue, faisant la lieue marine de quinze mille piés François; en quoi ils se trompent lourdement, si un degré est de 57060 toises, & la lieue marine de 2853 de celles du Châtelet de Paris, comme Messieurs de l'Académie l'ont mesuré par ordre du Roi en 1671. Car suivant ce calcul, la lieue étant de 17118 piés, la ligne de *lok* devroit avoir pour chaque nœud, par rapport à l'horloge de 30 secondes, 47 piés, 6 pouces, 7 lignes. Id.

J'ai reconnu l'incertitude du *lok*, qu'il faut que l'expérience & le bon sens corrige sur la maniére de le jetter & sur l'inégalité du vent, qui est rarement d'un même degré de force pendant deux heures d'intervalle qu'on ne le jette pas: la chûte des courans inconnus est encore une nouvelle cause d'incertitude: de sorte qu'il est souvent arrivé que la table de *lok* quadroit avec la hauteur observée. Id. M. Norwood Anglois, a aussi corrigé la ligne de *lok*. Voyez M. Harris au mot *Log*, où il rapporte les corrections de M. Norwood.

Nœud de la ligne de *lok*. Ce sont des nœuds espacés les uns des autres le long de la corde, d'environ 41 piés 8 pouces, suivant certains pilotes, pour le tiers d'une lieue; de sorte que si l'on file l'intervalle de trois nœuds pendant une demi-minute, on estime qu'on fait une lieue de chemin par heure. Id.

Table de *Lok*, c'est un morceau de planche divisé en quatre ou cinq colonnes, pour écrire avec de la craie, l'estime de chaque jour. Dans la premiére colonne, sont marquées les heures de deux en deux; dans la seconde, le rumb de vent, ou la direction du vaisseau, par rapport aux principaux points de l'horizon indiqués par la boussole; dans la troisiéme, la quantité de nœuds qu'on a filé en jettant le *lok*; dans la quatriéme, le vent qui souffle; dans la cinquiéme, les observations qu'on a faites sur la variation de l'aimant. Id. Ce sont des Officiers qui ont soin de régler la table de *lok*.

LOKET. Voyez ELLÉBOGEN.

LOKIREC. Voyez LOCCIREC.

LOKIM. Voyez LÉCUM.

L O L.

LOLARD, ou LOLHARD, ou LOLLARD, arde, s. m. & f. Nom de secte. *Lolhardus, Lollardus, a*. Les *Lollards* sont une secte qui s'éleva en Allemagne au commencement du XIV[e] siécle. Elle prit son nom de son Auteur, nommé Lolhard Walter, qui commença à dogmatiser en 1315. Il ôtoit le sacrifice de la Messe, l'Extrême-

l'Extrême-Onction, & les satisfactions propres pour les péchés, disant que celles de J. C. suffisoient. Il retranchoit encore le Baptême, qu'il soûtenoit n'avoir aucune efficace, & la Pénitence, qu'il disoit n'être point nécessaire. Il enseignoit que les bons Anges méritoient mieux l'Enfer que les mauvais, & que Lucifer même; qu'on n'étoit point obligé d'obéir aux Magistrats, &c. Lolhard Walter fut brûlé vif à Cologne l'an 1322. Les *Lollards* insinuoient à leurs sectateurs que Dieu ne connoissoit & ne punissoit point tout ce qui se faisoit sous terre. C'est pourquoi ils tenoient leurs assemblées dans des lieux souterrains, où ils commettoient des abominations effroyables. Jovet, *T. I. p.* 75.

Il y a eu aussi des *Lollards* en Angleterre depuis le regne d'Edouard III. soit que des *Lollards* d'Allemagne y eussent porté leur doctrine hérétique, & que Wiclef l'eût embrassée: soit que Wiclef fût hérésiarque lui-même; ses dogmes impies avoient tant de ressemblance avec ceux des *Lollards*, qu'on appella *Lollards* les disciples de Wiclef. Le sentiment de Trithémius est qu'ils venoient des *Lollards* d'Allemagne. Pour l'étymologie du Moine de S. Augustin de Cantorbéri, qui dit qu'ils furent ainsi appellés de *lolium*, mot Latin, qui signifie de l'ivraie, parce que c'étoit de l'ivraie semé dans le champ du Seigneur; cette étymologie, dis-je, n'est pas vraie. L'Archevêque de Cantorbéri, Thomas d'Arundel, & le Concile d'Oxfort, condamnerent les *Lollards*. Quelques-uns donnent aujourd'hui en Angleterre le nom de *Lollards* aux Non-Conformistes; c'est-à-dire, à tout ce qui n'est pas de l'Eglise Anglicane. Voyez Spelman, *Gloss. Archaeol.* Abelli, *Hist. des héréf.* Jovet, *T. I. p.* 74. dit que *Lolard* signifie *Louant-Dieu*, apparemment de l'Allemand *loben*, *louer*, & *herr*, *Seigneur*; parce qu'ils faisoient profession d'aller de côté & d'autre en chantant des Pseaumes & des Hymnes; ce qu'ils ne faisoient que par hypocrisie, & pour abuser plus facilement de la simplicité du peuple.

En France, on appella aussi *Lolards* les Pauvres de Lyon, & Mézeray les appelle encore ainsi, *T. I. p.* 500. Voyez PAUVRES, & ci-dessus LEONISTE.

LOLLEN, ou LELLEN, s. m. Nom propre d'une petite ville de la Livadie, en Grèce, située près de la source du Céphiso. *Lollena.* C'est l'ancienne *Lilea*, que quelques-uns mettoient dans la Doride, & d'autres dans la Phocide. Maty.

LOLODA. Le Royaume de LOLODA, *Loloda Regnum* C'est un petit Royaume de l'Asie. Il occupe la plus grande partie de l'Ile de Gilolo; & il prend son nom de la petite ville de *Loloda*, qui en est la capitale. Maty.

L O M.

LOM, s. m. Terme de Relation. Figure de dragon à cinq ongles, que les ouvriers Chinois représentent sur les étoffes. *Lom*, *Lomus*, *Draco unguibus quinque.* Parmi les différentes figures que les Chinois représentent sur les étoffes, celle du Dragon est très-ordinaire. Il y en a de deux sortes; celui auquel on donne cinq ongles, & qui se nomme *Lom*, est uniquement employé sur les étoffes que l'on destine pour l'Empereur: ce sont les armes que Fohi, fondateur de l'Empire, prit le premier pour lui & pour ses successeurs, il y a plus de quatre mille ans. La seconde espéce de dragon n'a que quatre ongles, il s'appelle *Man.* L'Empereur Vouvan qui regnoit il y a deux mille huit cent trente-deux ans, ordonna que tout le monde en pourroit porter, & depuis ce temps-là, l'usage en est devenu commun. P. Le Comte.

LOMADH, ou LOMAD, s. m. Terme de Grammaire, & nom propre d'une lettre Syriaque *Lomadh* C'est la même que le ל Hébreu. Castel dit que dans les nombres elle vaut 30000. Il s'est trompé. Le *lomad* seul ne vaut que 30 comme le ל Hébreu; quand il y a un point dessus, il vaut 300; quand il y a une petite ligne dessous, si elle est posée obliquement de droit à gauche, il vaut 3000. Si elle est horizontale, c'est 300000 S'il a sous soi deux lignes posées en chevron ʌ, il vaut 300000000 Voyez la Grammaire Syriaque de George Michel Amira, *L. I. c.* 6.

LOMAGNE, s. f. Nom propre d'un petit pays de la Gascogne, en France *Leomania; Leomaniensis Vicecomitatus.* Il est entre l'Armagnac, le Comté de Gaure & la Garonne, qui le sépare de l'Agénois. Le bourg de Vic en est le lieu principal. Maty. Autrefois c'étoit Leitoure, qui est capitale de la *Lomagne;* de-là vient que les Vicomtes de *Lomagne* sont appellés dans les titres *Vicecomites Lattorenses*, Vicomtes de *Leitoure.* Hadr. Valois, *Notit Gall. p.* 239. Car la *Lomagne* a titre de Vicomté. Quelques-uns écrivent *Lomaigne.*

LOMAIN, subst. m. Nom propre d'homme. *Lumanus.* A Odrym au Comté de Méath dans la Province de Lagénie en Irlande. Saint *Lomain*, premier Evêque de cette ville. Chastelain, *Martyr*, *T. I. p.* 675. au 17 *Févr.* Jocelain dit que S. *Lomain* étoit neveu de S. Patrice, & qu'il est un des quatre qui écrivirent sa vie. Colgan dit qu'il l'écrivoit lorsque S. Patrice étoit encore vivant, & que S. *Lomain* mourut avant lui. Tout cela paroit fabuleux. Le culte de ce Saint est ancien dans la ville de Port-Loman, au Comté de Méath, qui en a pris le nom. Id. *p.* 679.

LOMBAIRE, adj. m. & f. Terme d'Anatomie. C'est une épithéte qu'on donne à des rameaux de l'artère aorte descendante qui porte le sang aux muscles des lombes. *Lumbaris.* Il y a aussi des veines *lombaires* qui reportent le sang des muscles des lombes, dans le tronc de la veine cave descendante. C'est aussi le nom d'un muscle de la cuisse. Voyez PSOAS. C'est la même chose.

☞ Lombaire. Se dit encore de quelques nerfs. Les cinq paires de nerfs *lombaires* ont cela de commun, qu'elles jettent en arriére des filets pour les muscles vertébraux, qu'elles communiquent ensemble avec le grand nerf sympatique de chaque côté, & qu'elles sont couvertes par les muscles psoas. On suit le dénombrement de ces paires de nerfs, selon le dénombrement des vertébres *lombaires*, sous lesquelles elles passent. Winslow.

☞ LOMBAR, s. m. Terme en usage dans l'Ordre des Chartreux. Ceinture de corde. *Lumbare.* Les Chartreux portent continuellement le cilice & le *lombar*, ou ceinture de corde sur la chair nue. P. Hélyot.

LOMBARD, arde, s. m. & f. Nom de peuple. Anciens peuples d'Allemagne. *Longobardus*, *Langobardus*, *Lancobardus.* Les *Lombards* étoient d'anciens peuples de Germanie, qui habitoient dans le pays, qu'on nomme maintenant la Nouvelle Marche de Brandebourg. Ils prirent leur nom, selon quelques-uns, de leurs longues barbes, & selon d'autres, de leurs longues pertuisanes, ou hallebardes, qu'ils appelloient *Barden.* En effet, Tacite dans ses Annales, *L. II. c.* 45. *L. XI. c.* 17. & *de Morib. German. c.* 40. appelle *Lombards*, les peuples situés sur l'Oder; & Strabon avec Ptolomée, ceux qui sont au-delà de l'Elbe. Mais on a donné sur-tout ce nom à ceux qui s'établirent en Italie, & y formerent une Monarchie puissante dans la Gaule Cisalpine, à laquelle ils firent perdre son nom, pour lui donner celui de Lombardie.

Les *Lombards*, disent quelques-uns, étoient les mêmes que les Vinules Ils sortirent de la Scandinavie. C'étoient des Gépides, qui étoient originairement Goths. Ils battirent les Bourguignons, & vinrent se placer sur le Danube. Prosper d'Aquitaine est le premier qui en parle sous le regne de Théodose. Vers l'an 392. ils se donnerent un Roi, & mirent Agilumude sur le thrône.

Paulus Warnefridus, appellé communément Paul le Diacre, a écrit l'histoire des *Lombards* en VI. Livres. Il dit que ces peuples se rasoient le derriére de la tête; que par devant ils laissoient croître leurs cheveux jusqu'à la bouche, & les rangeoient des deux côtés du visage; qu'ils avoient des habits larges, & ordinairement de laine, ornés de bandes de différentes couleurs. Leurs souliers étoient ouverts presque jusqu'au gros doigt du pié; ils les fermoient, & les lioient avec des courroies dont ils les laçoient. Voyez *L. I. c.* 8. *& suiv.* Spelman écrit que les *Lombards*, que Narsès appella en Italie, étoient une Colonie de Saxons. Grégoire de Tours. *Hist de Franc. Epitom. N.* 65. dit que les *Lombards* ayant passé le Danube avec leurs femmes & leurs enfans,

enfans, les Chunes leur voulurent faire la guerre, & leur envoyerent demander pourquoi ils passoient dans leurs terres; alors les *Lombards* dirent à leurs femmes, de se lier les cheveux le long des joues & du menton, afin que les Chunes les prenant pour des hommes, ils crussent avoir en tête un plus grand nombre de guerriers qu'ils n'en avoient en effet, & qu'ils n'osassent point les attaquer; & c'est de ce stratagême, si l'on en croit Grégoire de Tours, qu'ils furent appellés *Longobardi*, Longues barbes, *Lombards*. Quelques-uns disent qu'ils étoient originaires de Norwége.

Quoi qu'il en soit du lieu de leur première demeure, l'Empereur Justinien les fit venir en Italie, pour s'en servir contre les Goths, & en récompense de leurs services, il leur donna l'an 548. la Norique, & une partie de la Haute-Pannonie; d'où l'an 578. ils passérent en Italie, sollicités par Narsès, ou poussés simplement par le desir de posséder un pays dont ils connoissoient la bonté. Alboin, leur chef, fut déclaré Roi par son armée l'an 570. à Milan. Ce Royaume subsista sous le nom de Royaume de *Lombardie* jusqu'en 772. que Charlemagne prit Désidérius, ou Didier, Roi des *Lombards*, & se rendit maître du Royaume, qui comprenoit, outre la Lombardie d'aujourd'hui, tout l'Etat de Venise, jusqu'à l'Istrie exclusivement, l'Evêché de Trente & une partie du Tirol, le pays des Grisons, la République de Gênes, la Toscane, & même d'autres pays. Maty. Adalgise, fils de Didier, se réfugia à Constantinople: Constantin Copronyme le fit Patricien; mais étant repassé en Italie pour recouvrer ses Etats, il y perdit la vie, après avoir perdu la bataille.

Le dieu des *Lombards* se nommoit Wodan, & selon d'autres exemplaires, Wisodan, qui au rapport du Diacre Paul, dans son histoire des *Lombards*, étoit le Mercure des Romains.

Ce mot vient de *lang*, long, & bardt, *barbe*; ou barden, *lance*. Car, selon la remarque de Paul Walfride, dans la langue de ces peuples, *lang* signifie *long*, & *baert* veut dire *barbe*. C'est aussi le sentiment de Gunther de Rubei, de Trédequaire, & de presque tous les Auteurs. Quelques-uns dérivent ce nom de celui de certains peuples de la Saxe, qu'on appelloit *Bardes*, en Latin *Bardi*.

Outre les VI Livres de Paul le Diacre, *de Gestis Longobardorum*, voyez encore Aimoin, *de Gestis Franc. L. II. c.* 13, 31, 35. *L. III. c.* 17. 36, 37, 79, &c. Adelmus à l'an 755, 773, 776. Cluvier, *L. III.* de l'ancienne Allemagne, & Pasquier, *Rech. L. I. c. 6.* Et sur le Caroccio des *Lombards*, voyez ci-dessus CHARIOT, & Mascurat. *p* 520.

On a appellé *Lombards* en France, les Marchands Italiens, qui venoient y commercer, parce qu'en effet Venise & Gênes faisant tout le commerce du Levant, les Marchands qui nous apportoient des marchandises de ces deux villes, étoient tous *Lombards*, ou de cette partie de l'Italie que l'on nommoit Lombardie, & que les *Lombards* avoient possédée. Ensuite, parce que ces Marchands *Lombards* étoient, ou passoient pour être usuriers, on nomma les usuriers du nom de *Lombards*.

☞ Prêt *Lombard*. On l'appella ainsi, parce qu'autrefois ceux qui faisoient métier en France de prêter à intérêt, étoient la plûpart *Lombards* ou Juifs. Le prêt *Lombard* est un prêt sur gages à tant par mois. Cette sorte de prêt à usure, après bien des disputes, a enfin été approuvée par autorité publique dans les Pays-Bas; jusques-là que les Ecclésiastiques mêmes y font valoir leur argent de cette manière, sans que personne y trouve à redire.

On a donné le nom de *Lombards* aux Gibelins, & à ceux de leur faction, qui s'établirent en France & en Allemagne, où ils faisoient le commerce & le change d'argent. Voyez Froissart. La place du change s'appelle à Amsterdam la place *Lombarde*. Lettres *Lombardes*, voyez LETTRES.

L'Ecole Lombarde, c'est le nom que l'on donne aux Peintres illustres qui ont fleuri dans la Lombardie. Les plus bizarres compositions de l'Ecole *Lombarde* ont-elles quelque chose de plus choquant? Un Peintre qui ignore ce qu'on nomme *il costume*, ne peint rien avec vérité. Les Peintres de l'Ecole *Lombarde*, qui ont d'ailleurs si naïvement représenté la nature, ont manqué de science en ce point. Ils ont peint le Grand-Prêtre des Juifs, comme un Pape. Fénelon.

Tu charges tes riches tentures
De Bruxelles, des Gobelins,
De tout ce qu'ont produit de plus rares peintures
L'Ecole des Lombards, *& celle des Romains*. Senecé.

☞ Lombard. C'est le nom qu'on donne à une des moyennes sortes de papier propre à l'impression.

LOMBARDIE, s. f. Nom propre d'une grande partie de l'Italie, & qui comprend presque toute l'ancienne Gaule Cisalpine. *Longobardia*, *Lombardia*. Elle est vers le nord, & on la divise en haute & basse *Lombardie*, & aussi en *Lombardie* deçà & delà le Pô. Maty.

La Haute-Lombardie, *Longobardia superior*. C'est la partie occidentale de la *Lombardie*. Elle comprend le Piémont, avec ses dépendances, & les Duchés de Montferrat & de Milan. Id.

La Basse-Lombardie, *Longobardia inferior*. C'est la partie orientale de la *Lombardie*. On y renferme les Etats de Parme, & de Modène, le Duché de Mantoue, celui de Ferrare & le Bolonnois, Province de l'Etat de l'Eglise; le Padouan, le Vicentin, le Véronois, le Bressan, le Cremasc & le Bergamasc, Provinces de l'Etat de Venise. Id.

La Lombardie, au-deçà du Pô. *Longobardia Cispadana*. C'est la partie de tous les Etats de la haute & basse *Lombardie*, qui est entre le Pô & le mont Apennin. Id.

La Lombardie au-delà du Pô. *Longobardia Transpadana*. C'est la partie des Etats de la haute & basse *Lombardie*, qui est au nord du Pô, entre cette riviére & les Alpes. Id.

La Congrégation de Lombardie, est une Congrégation de l'Ordre des Hermites de S. Augustin. C'est la plus nombreuse & la plus florissante de celles qui sont gouvernées par des Vicaires Généraux. Elle comprend 86 Couvents, dont Sainte Marie du peuple à Rome est un des plus considérables. Jean Roch Porzii de Pavie, Jean de Navarre & Grégoire de Crémone, furent les Auteurs de cette réforme, qu'ils introduisirent en 1430. selon quelques-uns, & selon quelques autres en 1438. dans les anciens Couvents, & dans d'autres qu'ils érigerent de nouveau. Celui de sainte Agnès de Mantoue dépend de cette Congrégation. Celui de Notre-Dame de Brou, proche de Bourg-en-Bresse, dont l'Eglise servoit autrefois de sépulture aux Princes de Savoye, & qui appartient présentement aux Augustins Déchaussés de France, étoit aussi de cette Congrégation. P. Hélyot, *P. III. c.* 5.

LOMBARDIQUE, adj. m. & f. Qui appartient, qui a rapport à la Lombardie. *Lombardicus*, *Longobardicus*. Les villes *Lombardiques*.

LOMBARDO. Castel-*Lombardo*. Nom propre d'une petite ville autrefois Episcopale. *Castellum Lombardum*, anciennement *Jotape*. Elle est sur la côte méridionale de l'Anatolie, vis-à-vis l'île de Chypre.

LOMBERS, s. m. C'étoit le nom d'une ville du diocèse, & à deux lieues d'Alby en Languedoc. *Lombertium*. Cette ville a été ruinée à cause de la rébellion de ses Habitans, & elle n'a point été rétablie. Voyez Catel, *Hist. de Lang. L. II. p.* 350.

LOMBES, s. m. pl. Terme d'Anatomie. *Lumbi*. C'est la partie inférieure de l'épine du dos, composée de cinq vertébres qui sont plus grosses que celles du dos, parce qu'elles leur servent de base; & dont les articulations ne sont pas si serrées, afin que les mouvemens des *lombes* soient plus libres.

Ce mot s'est formé du Latin *lumbi*, qui selon Isidore, vient de *libido*.

LOMBES. Prononcez toûjours l'*s* finale. s. m. Nom propre d'une petite ville Episcopale. *Lomberia*, *Lumberium*, *Lumberia*, *Lumbertium*. Elle est située dans le Comté de Cominges, en Gascogne, sur la riviére de Save, au couchant de la ville de Toulouse, dont elle est suffragante, & éloignée de huit lieues. Maty. *Lombès* étoit autrefois du diocèse d'Auch, il y avoit une ancienne Abbaye de Notre-Dame de l'Ordre de saint Augustin. *Lombès* fut érigé en Evêché par Jean XXII. avec Montauban, S. Papoul & Rieux, l'an 1317.

L'ancien nom de cette ville est Lombers; & Valois, *Not. Gall. p. 27.* prétend qu'on la doit encore appeller ainsi, & non pas *Lombés*, mais l'usage est contraire.

LOMBIER. Voyez LUMBIER.

LOMBIS, s. m. Terme de Rocailleur. Grosse coquille vermeille. *Cochlea rubicunda.* Voilà un beau *lombis.* On l'appelle aussi *lambis.*

LOMBOYER, v. act. Terme des Salines & Sauneries de Salins, en Franche-Comté. Méliorer, saler, épaissir. *Melius facere, salire.* L'on ne mixtionne le sel par mélange quelconque, sauf que quelquefois pour lui donner un sel plus vif, on y jette des piéces (que l'on appelle *Lomboyer*) qui est à dire, méliorer, saler, épaissir. Gollut, *Mémoires de la Franche-Comté, L. II. c. 26.*

LOMBRICAL, adj. Est une épithéte que les Médecins donnent à quatre muscles qui font mouvoir les doigts de la main. *Vermiformis.* Ils les appellent *lombricaux*, ou *vermiformes*, parce qu'ils ont la figure de vers. Il y en a pareil nombre aux piés.

☞ LOMBRON, s. m. Bourg de France dans le Maine, Election du Mans.

LOMOND. Le Lac Lomond. *Lomondus*, ou *Lamandus Lacus.* Ce Lac est dans le Comté de Lennox, en Ecosse, au nord de la ville de Dunbriton. Il peut avoir six lieues de long, & trois de large. On y voit plusieurs petites Îles, dont les principales sont Mérin, Fadd, Launack, Connaghan & Davannan. Les Habitans de ces Îles vivent dans une grande union les uns avec les autres, & se fournissent réciproquement ce dont ils ont besoin. Leur Lac est fort poissonneux, & il a sa source dans la riviére de Lewin. Maty.

LOMSA. Voyez LUMSA.

L O N.

L'ON. Voyez ON.

LONATO, s. m. Nom propre d'un bourg de l'Etat de Venise, en Italie. *Lonatum.* Il est dans le Bressan, à une lieue du Lac de Garde, du côté du midi.

LONCHITE, ou LONKITE, s. f. Du moins c'est ainsi qu'il faut prononcer. Pour l'Orthographe, *Lonchite* vaut mieux. C'est un genre de plante semblable à la fougére. *Lonchitis.* Elle n'en différe qu'en ce que ses feuilles ont une oreillète à la base de leurs découpures; ce qui leur donne un port particulier. La *lonkite* ne porte point de fleurs. Ses semences viennent sur le dos de ses feuilles; elles sont si petites, qu'on ne peut les distinguer séparément qu'avec le microscope : elles ont la figure d'un fer à cheval. Il y en a de plusieurs espéces.

Ce mot vient du Grec λόγχη, *lance*, parce que les feuilles de cette plante sont pointues, & en forme de lance. C'est aussi pour cela qu'on l'a appellée en François *lancelée.*

Lonchite, s. m. est aussi, en termes d'Astronomie, une espéce de Cométe, ainsi appellée, parce qu'elle ressemble à une lance. *Lonchites.* La tête du *Lonchite* a une forme elliptique; sa queue est comme des rayons très-longs, très-déliés, & qui se terminent en pointe. Harris.

☞ LONCLOATH, s. m. Toiles de coton blanches ou bleues, que l'on tire de la côte de Coromandel.

LONCZ. Voyez LIENZ.

LONDANO, ou LANDANO, s. m. Nom propre d'une petite ville de la Morée. *Landanum, Landanum.* Elle est dans la Zaconie, ou selon d'autres, dans le Belvedère, à huit lieues de Calamata, du côté du nord. Maty.

LONDARIO. Voyez LÉONTARI.

LONDEN, & LONDON. Voyez LONDRES.

☞ LONDINIÉRE, s. f. Bourg & Baronie de France, dans la Normandie, au pays de Caux, sur la droite de l'Eaune.

LONDON-DÉRY, s. m. Nom propre d'une ville de l'Ultonie, en Irlande. *Deria, Derium, Londino-Deria.* Elle est dans l'Île d'Owen, sur la riviére nommée le lac Foyle, environ à une lieue au-dessus de la Baie qui porte le même nom. Cette ville, capitale du Comté de *London-Déry*, est une Colonie de la ville de Londres; elle a un Evêché suffragant d'Armagh; & elle s'est rendue célèbre dans la derniére révolution d'Angleterre, par le siége qu'elle soûtint jusqu'à souffrir les derniéres extrémités de la faim, contre l'armée du Roi Jacques II. qui la commandoit en personne, & qui fut obligé de lever le siége.

Le Comté de London-Déry. *Deriensis*, ou *Londinoderiensis Comitatus.* Contrée de l'Ultonie, en Irlande. Elle est entre les Comtés d'Antrim, du Tyronne, & de Doneghal, ou Tyrconel; l'océan Calcédonien la baigne du côté du nord. Ce Comté peut avoir douze lieues de long, & huit de large. Il est composé de l'ancien Comté de Colraine, & de la partie septentrionale de celui de Tyronne; ses lieux principaux sont Colraine, Lamnevadi, & *London-Déry* capitale. Maty.

LONDRE, s. m. Vaisseau de bas bord en façon de galère; mais d'une construction plus matérielle, & plus pesante à la rame. *Triremis crassior.* Il n'a ni rambade, ni couradoux; mais au lieu de château de proue & de rambade, on y met un parapet pliant. Il y a des *londres* de différente capacité.

☞ LONDRE, s. f. *Londinum.* Ville de la Tucumanie, dans l'Amérique méridionale, bâtie par Jean Gomez Zurita, l'an 1558. Elle étoit près de la vallée de Calchaquin, afin d'arrêter les courses des Calchaquins & des autres Barbares du voisinage. Del Techo, *Hist. Paraq. L. I. c. 20.*

LONDRES, s. f. Nom propre de la capitale d'Angleterre, que les Anglois appellent *London*, les anciens Habitans de l'Île *Lundein*, ou *Caerlud*; les Allemans *Londen*, ou *Lunden*; les Italiens *Londra*; en François nous disons *Londres* : en Latin *Londinum*, *Londinium*, *Longidinium*, *Lundinia*, *Lindonium.* Ville du Comté de Middelsex, en Angleterre, située sur la Tamise, à dix lieues de son embouchure dans la mer d'Allemagne. Cette ville, le siége ordinaire de ses Rois, est ancienne. Les Histoires fabuleuses assûrent qu'elle a été fondée l'an du monde 2945. 1108 ans avant la naissance de J. C. & 356 ans avant la fondation de Rome. Quoi qu'il en soit de son ancienneté, *Londres* est une des plus grandes, des plus magnifiques, des plus peuplées, des plus riches, des plus marchandes villes de l'Europe; les plus grands vaisseaux y pouvant remonter de la mer par la Tamise. Elle est composée de deux villes, Westminster & *Londres*, éloignées autrefois environ d'une lieue, & jointes maintenant par des bâtimens qu'on a faits entre les deux. Il y a encore le grand fauxbourg de Southwarck, séparé de *Londres* par la Tamise, que l'on y passe sur un beau pont de dix-neuf arches, long de huit cents piés, large de soixante, & bordé de maisons des deux côtés. Il y a plusieurs châteaux à *Londres* : le plus considérable est celui qu'on nomme la Tour, qui commande la ville & la riviére. Le premier acte de souveraineté que font les Rois d'Angleterre, après leur avénement à la couronne, est de prendre possession de cette forteresse : on y bat monnoie, on y tient les joyaux de la Couronne, les Archives du Royaume, & les Registres de tous les Tribunaux : on y enferme les Prisonniers d'Etat, & on y voit un bel Arsenal, où il y a de quoi armer soixante mille hommes.

Les Rois d'Angleterre ont trois Palais à *Londres*; celui de Withal, où ils font leur résidence ordinaire; celui de Saint James, & celui de Sommerset. Celui de Westminster où ils résidoient autrefois, ne sert plus que pour l'assemblée du Parlement, & de plusieurs Chambres de Justice, & de Finances. Le Tombeau des Rois, & le lieu de leur couronnement est dans l'Eglise de Westminster, qui est fort grande & fort magnifique; mais celle de S. Paul la surpassera de beaucoup, quand elle sera achevée. *Londres* a un Evêque, qui précéde tous ceux du Royaume; il a la qualité de premier Baron : il est suffragant de l'Archevêque de Cantorbéry. Les Habitans de *Londres* élisent leurs Magistrats à la pluralité des voix. Les Aldermans, qui composent le Sénat de la ville, sont à vie; mais les deux Shérifs, qui sont les Chefs de la Police, & le Maire, qui est celui de la Justice, sont renouvellés tous les ans. Ce dernier a un fort grand pouvoir : il est le premier Milord du Royaume, & en cas de vacance du Trône, il gouverne l'Etat en qualité de premier Ministre. La ville de *Londres*, en qualité de capitale du Royaume, nomme quatre Dé-

putés pour le Parlement d'Angleterre, outre les deux qui sont fournis par la ville de Westminster. Maty.

Londres est bâtie dans une vallée, & sur un côteau qui s'éléve insensiblement. Son terroir, bien qu'un peu sablonneux, ne laisse pas d'être fertile. Elle est couverte de collines du côté du nord & du sud. On dit qu'elle a sept milles & demi de long, depuis Limehouse, du côté de l'orient, jusqu'à Forthill, ou Tuttlestreet, vers l'occident; & deux milles & demi de long, depuis le bout de Blakmantreet, dans le Southwark, jusqu'au bout de S. Léonard Shoreditch. Plus de cinq cents rues, dit-on, traversent cet espace, dont quelques-unes ont un demi-mille de long. Les Histoires fabuleuses prétendent que cette ville fut bâtie par le troisiéme Fondateur de la Monarchie Angloise, nommé Brutus, arriére-petit-fils d'Enée, qui la nomma Troynovaut, ou Nouvelle Troye.

Son ancien nom *Lunden*, se trouve encore sur bien des monnoies. On trouve aussi dans d'anciens Auteurs *Lundi, orum*. Arnoldus, Abbé de Lubec, dans sa Chronique Sclavone, *L. IV. c.* 18. *Dominus Absalon Lundensis Archiepiscopus..... largè sua Ecclesiis & Monasteriis conferens maximè Cathedralem Ecclesiam Beati Laurentii Martyris Lundis ditare & ornare studebat:* Et dans Henri Olaüs, *Hist. Suev. Goth. L. IV. Scanenses contra Alemannos erecti, multos eorum occiderunt in Helsinborg & Lundis.* Et sur d'anciennes monnoies d'Angleterre on trouve *Luntis*, pour marquer qu'elles ont été frappées à *Londres*. *Londres* est à 17 degrés 42 minutes de longitude, & à 51 degrés 30 minutes de latitude septentrionale.

Ce nom *Londres* est féminin, comme il paroît par le Sonnet de M. de Benserade sur l'embrasement de *Londres*, qui commence ainsi,

Ainsi brûla jadis cette fameuse Troye,
Qui n'avoit offensé ni ses Rois, ni ses Dieux.
Londres *d'un bout à l'autre est aux flammes en proie,*
Et souffre un même sort qu'elle mérite mieux.
Le crime qu'elle a fait est un crime odieux,
A qui jamais d'en-haut la grace ne s'octroie, &c.

Londres. Nom propre d'un petit bourg de Languedoc. *Londinum*. Il est dans les Sévénes, à cinq lieues de Montpellier, du côté du nord. Maty.

Londres. La nouvelle *Londres:* c'est Baston, que les Anglois appellent *New-London*. C'est une bonne ville de la Nouvelle Angleterre, dans l'Amérique septentrionale. *Londinum novum, Bostonicum, Fanum Sancti Botholphi*. Cette ville est sur la mer de Canada, où elle a un bon port, entre la ville de Bristol, & la nouvelle Pleymouth.

☞ LONDRINS, s. m pl. Draps de laine qui se fabriquent en France, particuliérement en Languedoc, en Provence & en Dauphiné, dont la destination est pour les Echelles du Levant. Ces draps ont pris leur nom de la ville de Londres en Angleterre.

LONG, gue, adj. Il se dit d'un corps qui est considéré selon sa premiére dimension, dans sa plus grande étendue en ligne droite, sans avoir égard à sa largeur. *Longus*. Un Jeu de mail doit être droit & *long*. Ces allées sont *longues* à perte de vûe. Le chemin de Paris à Rome est bien *long*. Le voyage des Indes est un voyage de *long* cours. Les lieues sont plus *longues* en Allemagne qu'en Italie.

Ce nom s'est formé de *longus*, par le retranchement de la terminaison Latine, *longus, longue, long:* mais, selon le P. Pezron, *longus, long*, vient de *langue* ou *lag*, mots Celtiques, qui signifient la même chose. Pezron.

Long, se dit aussi de ce qui est plus étendu que la chose ne le requiert, qui est au de-là de sa juste proportion. *Prolixus, fusus, productus*. Il a le nez trop *long*. Sa barbe est *longue*, il ne s'est pas fait raser. Il faut rogner vos ongles, ils sont trop *longs*. On appelle par raillerie, *longue-échine*, un homme grand & menu. Je vous demande pardon si ma lettre est si *longue;* je n'ai pas eu le temps de la faire plus courte. Pasc. L'habit *long* est celui des Officiers & des Ecclésiastiques, qui va jusqu'à terre. Un Chirurgien de robe *longue* & de courte science.

On a appellé Philippe le *Long*, le Roi Philippe V. à cause qu'il étoit haut & de belle taille.

Long, se dit aussi à l'égard de l'étendue du temps. *Diuturnus, diutinus*. Une éternité est bien *longue*. Un Dictionnaire est un travail de *longue* haleine. Les chênes sont *long*temps à venir. Il faut attendre que les jours soient plus *longs*, pour travailler à cela. *Longs* regrets. Voit. *Longue* absence. *Longue* après-dînée. Mol.

☞ Long. Quelquefois *long* mis avec les parties du temps, signifie Plusieurs, un grand nombre de ces parties du temps. Après de *longs* siécles, c'est-à-dire, Après un grand nombre de siécles. Ils ont rompu les liens les plus forts, qui depuis de *longues* années les arrêtoient. Bourdaloue, *Exhort. T. I. p.* 125. C'est-à-dire, Depuis plusieurs années.

On dit au Palais, une assignation à *longs* jours, quand on donne un délai plus *long* que celui de l'Ordonnance, ou que l'ordinaire. *Vadimonium prolongatum*. On appelle un bail à *longues* années, un bail emphytéotique, qui est pour plus de neuf ans.

On dit aussi, qu'un homme est *long*, quand il emploie plus de temps à se résoudre, ou à faire les choses, qu'il ne faudroit. *Lentus, piger, tardus*. Sur quoi il faut remarquer que lorsque *long*, pris en ce sens, est suivi d'un verbe, il régit ce verbe à l'infinitif, avec la particule *à*. Les Ouvriers sont ordinairement *longs* à travailler; mais souvent on est aussi plus *long à* les payer. Un valet qui est *long à* faire ses messages, sa besogne, est un mauvais valet. Lorsque *long* est accompagné du verbe *être*, pris imperſonnellement, il veut le verbe qu'il régit à l'infinitif, avec la particule *de*. Il seroit trop *long de* reprendre cela dès le temps d'Apollon. Ablanc. Mais lorsque ce mot *long* est suivi du nom, il veut après soi la préposition *en*, ou *dans*. C'est un homme fort *long en* tout ce qu'il fait. Il a été *long dans* son discours.

A la Guerre, on dit, Faire *long* bois; pour dire, Laisser beaucoup d'ouverture entre les rangs. On a fait une *longue* marche. L'armée est souvent obligée de prendre le plus *long*, pour éviter les défilés.

Au Manége, on appelle un cheval *long* jointé, quand il a le paturon *long*, effilé & pliant.

Long, se dit quelquefois des choses incorporelles. Une *longue* suite d'ayeux. *Longa series avorum*. Un *long* enchaînement de paroles; une *longue* kyrielle de titres. Ces *longs* discours laissent échapper la vérité, & font plutôt le caractère du Sophiste que du Philosophe Dac.

Long, est quelquefois substantif, & signifie, Longueur. *Longitudo, proceritas*. Cette courtine a 60 toises de *long*. Le lit du Roi Og étoit de fer, & avoit 9 coudées de *long*, & 4 de large *Deuter*. III. 11. Cet homme étoit couché tout de son *long*.

Long, en termes d'Anatomie, est le nom de plusieurs muscles. *Longus*. Le second des muscles extenseurs du carpe est le *long*, ainsi nommé par comparaison au troisiéme des extenseurs du carpe, qui s'appelle le court, parce que celui-là est plus *long*, & celui-ci plus court que l'autre. Le *long* prend son origine de la partie la plus basse de l'humérus, & étant couché le *long* du rayon, va passer sous le ligament annulaire, & s'insérer à l'os du carpe, qui soûtient le doigt *index*. Dionis.

Le second muscle des fléchisseurs du col, s'appelle aussi le *long*, ou le droit. C'est celui qui prend son origine de la partie latérale du corps des quatre vertébres supérieures du dos, & va s'insérer au corps des vertébres supérieures du col, & quelquefois à l'occiput; il fléchit le col conjointement avec le scaléne. Id.

Le troisiéme des six muscles du coude, ou du bras, qui est le premier de ses extenseurs, s'appelle de même le *long*, parce qu'il est plus *long* que les quatre autres extenseurs. Il prend son origine de la côte supérieure de l'omoplate proche du col, & en descendant par la partie postérieure du bras, va s'insérer à l'olécrane par une forte aponévrose, qui lui est commune avec le second & le troisiéme des extenseurs du bras.

Le second muscle du pouce, qui est le premier de ses extenseurs, s'appelle encore *long*, parce qu'il l'est plus qu'un autre extenseur du même pouce, nommé le court. Le *long* part de la partie supérieure & externe de l'os du coude, monte par dessus le rayon, & vient s'insérer, par un tendon fourchu, au second os du pouce, qu'il étend.

Un des quatre muscles du rayon, s'appelle aussi le *long*; c'est le premier des deux supinateurs, qui a son origine trois ou quatre doigts au-dessus de l'apophise extérieure de l'humérus, & qui est couché sur le radius, va s'insérer à la partie interne de son apophise inférieure. Il s'appelle *long* par rapport à l'autre supinateur, qui est & qui se nomme court. Ces deux muscles font tourner le rayon; ensorte que la paume de la main regarde en haut, ce qui fait la supination.

Enfin, le premier des abducteurs de la jambe est le *long*, & porte ce nom à plus juste titre que tous les autres, puisqu'il est le plus *long* muscle qui soit au corps. On l'appelle aussi le *Couturier*, parce que c'est lui qui fait plier la jambe en dedans de la maniére que l'ont les Couturiers, quand ils travaillent. Il prend son origine de l'épine supérieure & antérieure de l'os des iles, & va s'insérer obliquement à la partie interne & supérieure du tibia, qu'il tire en dedans. Dionis.

☞ On dit, Prendre le plus *long*; pour dire, Aller en quelque lieu par le plus *long* chemin.

☞ On dit aussi en matiére d'affaires, Prendre le plus *long*; pour dire, Se servir des moyens les moins propres à faire réussir promptement ce qu'on a entrepris.

LONG, s. m. Terme des Salines & Sauneries de Salins C'est une longue auge, où la muire, c'est-à-dire, l'eau salée est distribuée. *Canalis, canalis longus.* Les eaux élevées du fond du puits par une roue, sont reçues dans une auge de bois, depuis laquelle la muire est distribuée à deux autres auges, qu'ils appellent *longs*, soit pour leur longueur, soit par une diction significative, & de l'art, vû que la ville de *Longs*-le-Saunier, en Latin *Ledon*, en est appellée: chacun de ces *longs* contient vingt-quatre muids. Gollut, *Mémoires de la Franche-Comté*, *L. II. c.* 28. Percer les *longs*, c'est les lâcher, pour envoyer la muire dans les barnes qui en ont besoin. Id *c.* 31.

Long, se dit adverbialement en plusieurs phrases, avec l'adjonction de quelques particules, comme *à*, *de*, *du*, &c. Toutes choses s'usent à la *longue*. *Diuturnitate.* A la *longue* on perd patience, on se fâche. Au *long* aller on s'ennuie. Il a traité cette matiére fort au *long*. *Fuse*, *copiosè.* Un Scieur de *long*, est celui qui scie des ais. On les appelle ainsi, parce qu'ils scient les arbres, dont ils font des planches, non pas de travers, mais de *long*. Il faut coucher de *long* cette piéce, de peur qu'elle ne tombe. On dit, Tirer *de longue*, quand on se sauve par la fuite, ou quand on chicane, quand on différe un payement Dans ces deux derniers sens, on dit plutôt, Tirer en longueur, que tirer de *long*, ou de *longue*.

Au Long, du Long, le Long, se mettent aussi comme prépositions de lieux, & signifient en côtoyant. *Ad latus.* L'Acad. *Au long* du bois. Je me suis promené sur les bords de la riviére, & vous y voyez tout du *long* des arbres plantés. On apperçoit des dunes qui regnent le *long* de la côte, & qui représentent dans la perspective, quelque chose de semblable à de vieux Palais ruinés. Bouh. Le Régiment des Gardes-Suisses avoit été placé du *long* de la ligne. De Bussi.

Du Long, & le Long, sont aussi des prépositions de temps, & signifie, durant. *Per.* Il travaille, il étudie tout *du long* de l'année. Il jeûne exactement tout *le long* du Carême. A quoi pense un Iroquois tout *le long* de sa vie? Nic. Tout *le long* de l'hyver. *Quàm longa est hyems.*

A la Longue, adv. Avec le temps. *A la longue*, elle espéroit de tirer de grands avantages. B. Rab. Les amans *à la longue*, deviennent des maris. S. Evr. Peu d'esprit avec de la droiture, ennuie moins *à la longue*, que beaucoup d'esprit avec du travers. La Roch. Il est difficile qu'une haute élévation se soûtienne *à la longue.* Boil.

De Longue, adv. Il ne se dit guère qu'avec le mot *tirer*, ou *aller*, & alors il signifie, avancer, gagner pays. *Abire, discedere.* Il tire *de longue*, il commence à aller *de longue*, c'est-à-dire, à avancer, à faire du chemin. Vaug. Rem. Ces expressions même sont maintenant encore moins en usage que du temps de Vaugelas.

De Longue-main. Phrase adverbiale. Depuis longtemps. *Dudùm, pridem, jam dudùm, jam pridem, à longo tempore; Diù est cùm.* Nous sommes amis *de longue main.* Mascur. On dit que des gens se connoissent *de longue main*, qu'on ménage une affaire *de longue main*; pour dire, depuis longtemps.

Long, se dit proverbialement en plusieurs phrases. Il est de bonne amitié, il a le visage *long*. On dit d'un homme qui a été bien battu, ou maltraité en quelque affaire, qu'il en a eu tout du *long* de l'aune, ou tout du *long* & du large. On dit qu'on sçait le court & le *long* d'une affaire, lorsqu'on en sçait toutes les particularités; qu'on en sçait les bréves & les *longues*, qu'on en est parfaitement instruit. On dit, C'est un pain bien *long*, en parlant d'un travail dont on ne peut pas voir sitôt le profit. Vous m'avez donné le Carême *long*; pour dire, Vous prenez un *long* terme. Cela est *long* comme un jour sans pain. On dit aussi, qu'un homme a les dents bien *longues*, quand il y a longtemps qu'il n'a mangé. On dit, qu'il tire la langue d'un pié de *long*, quand il a quelque grande nécessité. On dit d'une chose *longue* & étroite, c'est le chemin de Ville-Juive, *long* boyau. C'est que le chemin de Juvisy à Ville-Juive s'appelle le *long boyau.* Cela est *long* comme un vielle, comme une flûte. On dit par maniére de souhait, Dieu vous donne bonne vie & *longue.* On dit aussi en débauche, Boire à *longs* traits; pour dire, de grands coups. On dit figurément d'un homme qui a eu de grandes afflictions, qu'il a souffertes dans toute leur étendue, qu'il en a bu toute l'amertume à *longs* traits; & cette expression n'est point basse, ni proverbiale. On dit encore, que les Princes ont les mains, les oreilles bien *longues. An nescis longas Regibus esse manus?* Pour dire, qu'ils atteignent, & qu'ils entendent de loin. On dit aussi, Faire courte Messe, & *long* dîner. On dit aussi, qu'un homme ne la fera pas *longue*; pour dire, qu'il ne vivra pas longtemps.

☞ Il s'est introduit depuis peu une mauvaise façon de parler, qui a commencé par le plus bas peuple, & qui a fait fortune à la Cour. C'est, il en sçait bien *long*; pour dire, que quelqu'un est fin & adroit.... *Suite des Mots à la mode.* C'est un compere, qui, quoique jeune, en sçait *long*. *Lettres Hist. & Gal.*

LONGANICO, s. m. Nom propre de lieu. C'étoit anciennement une ville de l'Elide, contrée du Péloponnèse. *Longanica*, autrefois *Olympia*, *Olympia Pisa.* Elle étoit fameuse par les jeux Olympiques qu'on y célébroit, & par le Temple de Jupiter Olympien, qui n'en étoit éloigné que de demi-lieue. Ce n'est aujourd'hui qu'un petit bourg, situé dans le Belvedere, en Morée, sur la riviére d'Alphée, à trois ou quatre lieues de son embouchure, dans le golfe d'Arcadie. Maty.

LONGANIME, adj. Celui qui supporte longtemps, & sans s'irriter, toutes sortes d'offenses. *Longanimus.* On doute de l'usage de ce mot. Quelques Auteurs l'ont introduit pour rendre plus à la lettre les termes de *longanimis, longanimitas*, dont l'Ecriture se sert pour exprimer la patience avec laquelle Dieu suspend sa juste colère, & attend le pécheur à pénitence. Le mot Grec *μακροθυμία* exprime cela plus heureusement, parce que *θυμὸς* en Grec signifie souvent la *colère*. Le respect qu'on a pour l'Ecriture Sainte; fait qu'on transporte ses expressions d'une Langue à une autre, en y faisant le moins de changement qu'il est possible, & qu'on regarde comme des termes consacrés, des expressions qui, hors de là, seroient barbares; mais il ne faut le faire que dans la nécessité; c'est-à-dire, lorsque la Langue ne peut fournir aucun mot qui ait la même force. *Longanimité* se dit plus que *longanime.*

LONGANIMITÉ, s. f. Patience qui vient de bonté & de grandeur d'ame, & qui consiste à supporter longtemps les plus dures offenses, sans songer à les punir. *Longanimitas.* Ce Prince n'a différé si longtemps la punition de ce rebelle, que par une *longanimité.* Méprises-tu les richesses de la bénignité, de la patience, & de la *longanimité* de Dieu, qui te convie à repentance? dit S. Paul, au *Chap. II. de son Ep aux Rom.* La *longanimité* est un don du Saint-Esprit. Voyez la remarque sur LONGANIME.

LONGAROLA, s. f. Nom propre d'une riviére de la Morée. *Longarola*, autrefois *Neda*, *Nedas.* Elle naît dans la Zaconie, près de la petite ville de Landano, traverse le Belvedere, coulant sur les confins de l'ancienne

cienne Elide & de l'ancienne Messénie, & elle se décharge dans le golfe de Zonchio. Maty.

LONGCHAMP, s. m. L'Abbaye de *Longchamp*, près de Paris, du côté du couchant, fut fondée par la B. Isabelle, sœur unique de S. Louis. Les Religieuses y entrérent en clôture la veille de la S. Jean, 23e Juin 1261. Voyez les *Antiq. de Paris*, par Du Breuil.

LONGE, s. f. Laniére de cuir étroite & longue, qui sert à divers usages. *Lorum, habena.* Elle sert à attacher les oiseaux de proie sur la perche, à mettre au licol, ou aux guides des chevaux, pour les gouverner, ou pour les attacher dans l'écurie. Dans les manéges, on attache quelquefois deux *longes* à la têtiére du cheval, quelquefois on fait des *longes* de corde.

Ce mot vient de *longa; eò quòd in longum extendatur.*

On appelle aussi, en termes de Fauconnerie, *longe*, ou *filiére*, une cordelette qu'on attache aux piés de l'oiseau, quand il n'est pas assûré.

Longe de veau, est la partie du veau qui est depuis les côtés jusqu'à la queue, & où le rognon est attaché. *Lumbus vitulinus.* Au bœuf, c'est toute la partie qui est depuis les alloyaux jusques vers la cuisse, qu'on divise en plusieurs morceaux, où sont le flanchet, la piéce parée, &c. *Longe* de cerf. ☞ Quand on dit seulement, Une *longe*, sans rien ajoûter, on entend toûjours une *longe* de veau. Manger d'une bonne *longe*. Ac. Fr.

☞ Longe. On dit proverbialement des gens dont le voisinage est mauvais, Que la *longe* en vaut mieux que le francorps.

Ce mot vient de *lumbus*, Ménage; ou plutôt de l'Italien *lonza*. On trouve dans la relation des miracles de Saint Simon, Hermite de Saint Augustin, *longia*, pour le dos, les reins. *Et tota dicti curris sic curati ascendit super renes & longiam ipsius pueri.* Sur quoi les Bollandistes font une remarque qui n'est pas vraie. *Longia*, disent-ils, signifie l'épine du dos de l'homme; maintenant il ne se dit que d'une partie de chair de porc. Il n'y a point de raison de prendre la *longia* pour l'épine du dos, & il n'est point vrai qu'on ne dise, au moins en François, *longe*, que du porc; on le dit bien plus du veau.

LONGÉ, ée, adj. Terme de Blâson, qui se dit de l'émail des longes de l'oiseau de proie, ou plutôt de l'oiseau de proie qui a des longes; car *longé* d'azur, c'est-à-dire, qui a des longes de couleur d'azur.

☞ LONGE-CUL, s. m. Terme de Fauconnerie, qui se dit d'une ficelle qu'on attache au pié de l'oiseau, quand il n'est pas assûré.

LONGER, v. act. Terme de chasse, qui se dit des bêtes qui ménent loin la chasse. *Recto tramite fugere.* On dit aussi, qu'une bête *longe* un chemin; pour dire, qu'elle enfile un chemin. Sal. Quand une bête va d'assûrance, ou qu'elle fuit cela s'appelle, elle *longe* le chemin; & quand elle retourne sur ses voies, cela s'appelle ruse & retour. Id.

En termes de Guerre, on dit *longer* la riviére; cela veut dire, aller sur la riviére; monter, ou descendre sur la riviére. C'est dans ce sens que les gens de guerre disent, il faut attaquer ce poste, ce pont, afin de pouvoir *longer* la riviére; parce qu'un poste que les ennemis occupent sur une riviére, empêche qu'on ne puisse aller librement sur cette riviére.

LONGFORD, ou LONGFORT, s. m. Nom propre d'une petite ville de la Lagénie, en Irlande. *Longofordium.* Elle est capitale du Comté qui porte son nom, & située sur la riviére de Camlin, à deux lieues du Shannon, & à huit ou neuf d'Athlone, du côté du nord. Maty.

Le Comté de Longford. *Longofordiensis Comitatus* Contrée de la Lagénie, en Irlande. Elle est entre les Comtés de Cavan, d'East-Méath, de West-Méath, & la riviére de Shannon, qui la sépare de la Connacie. Ses lieux principaux sont *Longford*, qui a voix au Parlement d'Irlande, de même que les bourgs de Jamestown & de Lanesborough. Ardagh, ville Episcopale du même Comté, est privée de ce droit. Maty.

LONGILS, s. m. Nom propre. *Lannogisilus, Leonegisilus, Lemgisilus, Longilus.* Saint *Longils*, qu'au Maine l'on prononce *Longis*, & au Perche *Langis*, & que quelques-uns de nos Écrivains ont appellé *Lourgesil*, étoit originaire d'Allemagne, né de parens nobles, mais engagés dans le Paganisme. Baillet, 2. *Avril.* Il vint en France, y fut instruit & baptisé vers l'an 594. Il se retira à Boisseliére, dans le pays de Sonnois au Maine, en 618. & 625. il y bâtit un Monastère dont il fut Abbé, & qu'il gouverna jusque vers l'an 653. qu'il mourut âgé de 72 ou 73 ans. Moréri l'appelle *Longis* & *Longison.*

LONGIMANUS. Voyez LONGUE-MAIN.

LONGIMÉTRIE, s. f. Art de mesurer les longueurs, tant accessibles, comme un chemin, qu'inaccessibles, comme un bras de mer. *Longimetria.* C'est une partie de la Trigonométrie, & une dépendance de la Géométrie, de même que l'*Altimétrie*, la *Planimétrie*, *Stéréométrie*, &c.

LONGIN. Voyez LONGIS.

LONGIS, s. m. Nom propre d'homme. *Longinus.* Sous le nom de S. *Longin*, l'Église honore la mémoire de deux hommes, qui assistérent à la Passion de notre Sauveur, de laquelle l'un fut le ministre, & l'autre le témoin. Le dernier est S. *Longin* le Centenier, & l'autre S. *Longin* le Soldat, que le vulgaire appelle autrement S. *Longis*. Ce S. *Longis* est le Soldat qui ouvrit d'un coup de lance le côté de J. C. déja mort, & que la tradition dit avoir été martyrisé à Césarée de Cappadoce. Pour l'autre, les Grecs croient qu'il le fut près de Thyanes, en Cappadoce. Voyez les Bollandistes, au 15. de Mars, *T. II. p. 376. & suiv.* Mais on ne corrompt point le nom de celui-ci, & on l'appelle toûjours *Longin*. Il n'y a qu'au Soldat que l'on donne le nom de *Longis*. Voyez encore LONGILS.

On emploie ce mot de *Longis* en style populaire, & il se dit des gens froids & paresseux, qui sont longs à faire tout ce qu'ils entreprennent. Mot assez usité, pour un homme bon à aller querir la mort, ainsi que parle le peuple; c'est-à-dire, homme musart, & qui, envoyé en quelque endroit, met un long temps à revenir, dit Trippault.... Ménage, *Dict. Etym.* C'est un vrai *Longis*, un Saint *Longis*. Cicéron disoit d'Antoine, *Teucrilla, lentum negotium.*

☞ Longin, s'emploie dans la même signification en plusieurs Provinces, & sur-tout en Champagne.

☞ LONGIS, s. m. Fils de carret simplement étendus, ou faisceaux de fil qui ne sont point tortillés.

LONGISARIA, s. f. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Barca, en Barbarie. *Longisaria*, anciennement *Aptuchi Fanum.* Elle est sur la pointe orientale du golfe de Sidra, & au nord de la ville de Tolométa.

LONGISON. Voyez LONGILS.

LONGITUDE, s. m. Terme de Géographie. C'est la distance qu'il y a du méridien d'un certain lieu jusqu'au premier méridien. *Longitudo.* Elle se compte par les degrés de l'Equateur d'occident en orient jusqu'à 360 degrés; & elle est marquée dans les Cartes par les méridiens qui coupent l'Equateur. La *longitude* se compte en France, depuis le premier méridien qui passe en l'Île de Fer, l'une des Canaries. Les Espagnols l'ont mis aux Îles des Açores. Les Pilotes comptent depuis le méridien du Port du partement. Cette ville a tant de degrés de latitude, & tant de *longitude*. On connoît sur mer si on avance vers l'orient, ou vers l'occident, par les degrés de *longitude*. La science des *longitudes* a été cherchée inutilement jusqu'à présent. La France, l'Angleterre & la Hollande, ont promis de grandes récompenses à celui qui trouveroit la vraie science des *longitudes*. Jean-Baptiste Morin, fameux Mathématicien, mais trop entêté de l'Astrologie judiciaire, a prétendu l'avoir trouvée, & en a imprimé les démonstrations dans un Livre qu'il en a fait; mais cette voie astronomique n'a pas pu être pratiquée sur la mer. M. Huygens prétendoit aussi l'avoir trouvée par les pendules, qui sont plus justes que les poudriers, ou horloges de sable, dont on s'est servi jusqu'à présent pour le même effet; mais leur mouvement ne s'est pas encore trouvé assez exact, & le balancement d'un vaisseau en mer apporte de grands inconvéniens, ausquels on n'a pu encore bien remédier. D'autres Astronomes avoient écrit auparavant du moyen de trouver les *longitudes* par la Lune, entr'autres Gemma Frison, Métius, Vernerus, Nonius, Oronce Finée,

née, &c. Deux Anglois ont prétendu les trouver par les coups de canon ; mais c'est une chimère à laquelle on n'a pas même fait attention. J. B. Morin imprima à Paris en 1647. la Science des *Longitudes* réduite en pratique.

Le plus sûr moyen dont se servent aujourd'hui les Astronomes pour trouver les *longitudes*, est par l'observation des éclipses des Satellites de Jupiter, qui sont très-fréquentes & très-nombreuses. On se sert sur-tout des émersions & immersions du premier Satellite, qui arrivent au moins de deux jours l'un, & qu'on peut observer aisément près de cent fois en un an.

Longitude, en termes d'Astronomie, est l'arc du Zodiaque compris entre le premier degré d'Ariès jusqu'au centre de l'étoile fixe, ou de la planète dont on cherche la *longitude ;* & elle se compte jusqu'à 360 degrés dans le Zodiaque, comme les *longitudes* terrestres sur les degrés de l'Equateur. La *longitude* d'un Astre depuis le point équinoxial le plus proche, c'est l'arc, ou le nombre de degrés & de minutes qu'il y a depuis le commencement d'Ariès, ou de Libra, jusqu'à cet Astre, soit devant, ou après. Cet arc ne peut jamais être de 180 degrés. Harris.

☞ La *longitude* d'une étoile est l'arc de l'Ecliptique, compris entre la section faite au signe du Bélier, & l'intersection de l'Ecliptique, & du cercle de latitude qui passe par l'étoile.

☞ La *longitude* d'un lieu sur la terre, est l'arc de l'Equateur compris entre le point de l'intersection commune de l'Equateur & du méridien de ce lieu, & un autre point fixe dont on est convenu.

☞ Longitude. M. Cassini a trouvé une méthode pour déterminer les *longitudes* par les éclipses de soleil, comme on le fait par celles de lune. Voyez l'*Hist. de l'Ac. des Sciences*, 1700. *p.* 103. *& suiv.* M. Samuel Swendenborg donna à Upsal en 1718. la méthode de trouver les *longitudes* par la lune. Voyez les *Acta Litt. Suec.* 1720. *p.* 27. M. Alimari, Mathématicien de Venise, a proposé en Angleterre l'an 1715. deux manières de trouver la *longitude* par la déclinaison du soleil, l'une pour les Sçavans, & l'autre pour ceux qui sont moins habiles. La première dépend de plusieurs figures & de plusieurs propositions, qu'il faut voir dans son Livre imprimé à Londres en 1715. Voici le précis de la seconde. Pour trouver la *longitude* d'un lieu par le moyen du soleil, il faut avoir des Ephémérides du mouvement journalier du soleil avec ses *longitudes* sur le méridien de l'Île de Fer, qu'on suppose le premier ; des tables exactes des ascensions droites d'une étoile des plus remarquables & des plus connues ; d'autres tables des ascensions droites du soleil pour tous les degrés de l'Ecliptique, & une pendule dont l'exactitude soit éprouvée.

☞ Ayant ces quatre choses, 1°. Après avoir observé le moment du passage du soleil par le méridien du lieu de l'observation, on met dans le même moment l'aiguille de la pendule sur son midi. 2°. On observe le temps du passage d'une étoile fixe qu'on a choisie par le même méridien, & on convertit proportionnellement en degrés, minutes & secondes de l'équateur le temps qui s'est écoulé entre le passage du soleil & celui de l'étoile fixe par le méridien du lieu de l'observation. 3°. En retranchant le nombre trouvé par cette conversion de celui que donnoit ce jour-là l'ascension droite de l'étoile sur le premier méridien, ce qui reste après la soustraction fait connoître l'ascension droite du soleil. Ensuite on examine à quel endroit de l'Ecliptique répond cette ascension droite du soleil. 4°. Ce point de l'Ecliptique étant trouvé, on le compare avec la *longitude* que le soleil avoit le jour de l'observation sous le premier méridien, & on marque la différence de cette *longitude* d'avec celle de l'observation. 5°. On prend sur les Ephémérides le mouvement journalier du soleil de ce jour-là. On retranche du mouvement journalier la différence trouvée entre la *longitude* du soleil sur le premier méridien, & sa *longitude* sur le lieu de l'observation, le reste de la soustraction est la véritable *longitude* du lieu de l'observation.

☞ *Exemple.* J'ai observé, dit M. Alimari, le soleil sur le méridien de Venise le 3. Avril 1708. Ayant mis sur le midi l'aiguille de la pendule que j'avois préparée, après 9 h. 4′. 24″. 4‴. j'ai observé le passage de Régulus, ou du cœur de Lion, par le même méridien. L'ascension droite de cette étoile étoit, selon les tables, 148°. 45′. 26″. Par là j'ai connu l'ascension droite du soleil, qui étoit de 12°. 39′. 20″. à laquelle répond dans la table des ascensions droites du soleil le 13°. 45′. 44″. du signe du Bélier. Comparant ce nombre avec la *longitude* que le soleil avoit ce jour-là sur le méridien de l'Île de Fer, qui étoit de 13°. 51′ 28″. j'ai vû que la différence de ces deux *longitudes* du soleil étoit de 5′. 44″. Le mouvement journalier du soleil étoit ce jour-là, suivant les Ephémérides, de 58′. 57″. ou de 3537″. Ainsi 58′. 57″ = 3537 : 360° = 2160′ : : 5′. 44″ = 344 : 2100′ = 35°. *longitude* de Venise.

☞ Quand on n'a point d'Ephémérides dressées sur le premier méridien, on peut se servir de celles qui sont faites pour tout autre lieu, pourvû qu'on sçache de combien ce lieu est éloigné du premier méridien.

☞ Sur mer il faut estimer le chemin qu'a fait le vaisseau depuis la première observation jusqu'à la seconde, & prendre la différence de la *longitude*, & après avoir réduit cette *longitude* en temps, selon que le vaisseau est ou à l'orient ou à l'occident, il faut ajoûter ce temps à celui qui s'est écoulé entre les deux observations, ou l'en retrancher, & continuer ensuite l'opération à l'ordinaire.

☞ Outre que ces opérations sont longues, il y entre toûjours de l'estime. De plus, en mer la pendule se dérange, non-seulement par le mouvement du vaisseau, mais encore par les différens degrés de chaleur des différens parages ou climats où l'on est. Enfin, le passage du soleil ou d'une étoile par le méridien, ne se peut jamais sçavoir bien juste, à cause du roulis & du mouvement du vaisseau. Ainsi cette méthode n'a pas fait plus de fortune que les précédentes. Pour remédier aux dérangemens de la pendule, Sully, Horloger Anglois, établi à Paris, avoit inventé une pendule dont les vibrations se faisoient verticalement.

☞ Il est important à plusieurs Arts de connoître les *longitudes* & les latitudes de tous les lieux de la terre, où les Astronomes & les Navigateurs les ont prises. C'est pour cela qu'on les a recueillies de tous les Auteurs qui les ont observées, ou qui les ont recueillies d'après ceux qui les ont déterminées. On a jugé plus à propos de mettre ici les latitudes avec les *longitudes*, que de les mettre au mot Latitude. On suppose le premier méridien à l'Île de Fer, & cette Île éloignée de celui de l'Observatoire de Paris de 19°. 51′. 30″. C'est sur ce pied-là qu'on les a réduites.

AVIS.

IL est à propos d'avertir le Lecteur que la Table suivante ayant été faite dans une autre Imprimerie que celle où s'imprime la seconde Partie de ce Volume, on a été obligé de recommencer l'ordre des chiffres qui sont au haut des pages de cette Table, parce que l'on ne sçavoit pas quel seroit le chiffre de la dernière colonne qui la précéde.

LONGITUDE

Longitude de mouvement, ou de motion, c'est un terme dont Wallis & quelques autres Mathématiciens se sont servi dans leurs traités de Méchanique, pour signifier la mesure du mouvement estimé selon la ligne de direction; de sorte que c'est la distance, ou la longueur, l'espace que le centre d'un mobile parcourt, comme s'il se mouvoit sur une ligne droite. Harris. Nos Mathématiciens François ne se servent point de ce terme; ils disent l'espace que le mobile parcourt, la ligne qu'il décrit, &c.

LONGITUDINAL, ale, adj. Ce mot, selon l'étymologie, veut dire, qui est étendu en long; mais quoique tous les Arts & toutes les Sciences aient besoin de ce mot-là, il est propre de l'Anatomie & de la Médecine, & signifie, qui s'étend en longueur, ou selon la longueur d'un membre, ou d'une partie. *In longum extensus, secundùm longitudinem situs, positus.* Canal *longitudinal.* Les membranes qui composent les vaisseaux sont tissues de deux plans de fibres, les unes *longitudinales*, & les autres circulaires, qui coupent les *longitudinales* à angles droits. Les *longitudinales* sont tendineuses & élastiques; les circulaires sont musculeuses & motrices. Les *longitudinales* sont au-dessous des circulaires; les circulaires sont *longitudinales*, qu'elles ceignent & embrassent. Celles-ci sont élastiques, les circulaires sont motrices, semblables à des sphincters, qui compriment. L'élasticité des *longitudinales* résiste à la compression. Hecquet.

☞ LONGITUDINALEMENT, adv. En longueur, en forme longitudinale, comme ce qui est longitudinal. Les deux muscles génioglosses peuvent successivement ou tout à la fois, rendre la langue *longitudinalement* creuse en forme de gouttière. Winslow.

☞ LONG-JUMEAU, s. m. Bourg de France, dans l'Île de France, à quatre lieues de Paris, sur la petite rivière d'Iverte.

LONGOBARDO, s. m. Nom propre d'un bourg du Royaume de Naples. *Longobardum.* Il est dans la Calabre Citérieure, près de la mer Ionienne, à deux lieues d'Amantéa, du côté du nord. Maty.

LONGOSARDO, s. m. Nom propre d'une petite ville avec une citadelle. *Longosardum.* Elle est dans la Sardaigne, vers la côte septentrionale de l'Ile. Maty.

LONGOVY. Voyez LONGWIC.

LONG-PAN, s. m. Terme de Charpenterie. Le plus long côté d'un comble, qui a environ le double de sa largeur. *Canterius oblongior.*

LONGRET, s. m. Nom propre de lieu. *Longum rete Longo-retum.* C'est un bourg du Diocèse d'Autun, en Bourgogne. Il est près de la Loire. Il y avoit à *Longret* un ancien Monastère qui a été sécularisé: c'est aujourd'hui une Collégiale.

☞ LONGRINES, s. f. pl. C'est la même chose que *Racinaux.* Voyez ce dernier mot dans le Dictionnaire.

☞ LONGTEMPS, adverbe. Pendant un grand espace ou une grande durée de temps. *Diu.* Vivre *longtemps.* Il y a *longtemps* qu'on ne l'a vû. Cette guerre a duré *longtemps*, trop *longtemps.* Etudier *longtemps.*

LONGUAY, s. m. Nom propre d'un village avec Abbaye. *Longum vadum.* Il est dans la Champagne, Province de France, à six lieues de Langres, du côté du couchant. Maty.

☞ LONGUE, s. f. Terme de Grammaire & de Prosodie, ou Poësie. Les *longues*, c'est-à-dire, les voyelles ou syllabes *longues* se marquent par une petite ligne horizontale tirée sur la voyelle *longue.* Par exemple:

Odi profanum vulgus & arceo.

Et c'est dans ce sens qu'on dit d'un homme extrêmement circonspect, & exact en tout ce qu'il fait, qu'il observe les *longues* & les brèves. Et d'un homme habile & intelligent en quelque affaire, qu'il en sçait les *longues* & les brèves. Ac. Fr.

Longue, s. f. Terme de Musique, est une note blanche figurée par un quarré avec une queue, qui vaut le tiers d'une maxime, ou quatre mesures.

Longue, s. f. Nom d'une Ile. L'Ile Longue. *Insula Longa.* Il y a deux petites Iles de ce nom dans l'Amérique septentrionale; l'une dans le golfe d'Acadie, & l'autre sur la côte méridionale du Nouveau Pays-Bas, vis-à-vis de la nouvelle Amsterdam. Les Hollandois & les Anglois appellent celle-ci *Lange Eyland.* Maty.

LONGUEIL, s. m. Bourg de France, dans la Haute-Normandie, au pays de Caux, à une grande lieue de Dieppe.

LONGUEMAIN, adj. m. Surnom qui fut donné à Artaxerxès Roi de Perse, fils de Xerxès. *Longimanus.* Artaxerxès fut appellé *Longuemain*, parce qu'il avoit une main plus longue que l'autre. Nous retenons aussi souvent le nom Latin *Longimanus.* Et nous disons, C'est la 20[e] année d'Artaxerxès *Longimanus* regnant avec son pere, que commencent les septante semaines de Daniel. M Bossuet ne dit ni l'un ni l'autre, mais Artaxerxès *à la longue main.* Voyez *Hist. Univers. p. 55.* Artaxerxès surnommé *Longuemain*, ne fut pas plus heureux que son pere. Larrey.

LONGUEMENT, adv. Pendant un long temps. *Diù, multo tempore.*

Pere & mere honoreras,
Afin que vives longuement.

Vaugelas & Corneille disent que ce mot est demeuré dans le Décalogue, & qu'on n'oseroit s'en servir dans le beau langage. ☞ Cependant il me semble que l'on peut fort bien dire: Cet homme-là dîne *longuement*, lorsqu'il est longtemps à table.

LONGUET, ette, adj. Diminutif de *long.* *Longiusculus.* Le Sermon a été assez *longuet*, il commençoit à ennuyer. Il est bas, ou familier.

LONGUETTE, s. f. Petit livre couvert de basanne, que les Merciers de Paris vendent, & dont les petits enfans se servent, lorsqu'ils commencent à aller à l'école.

☞ LONGUEVILLE, s. f. Nom propre d'un bourg de France, situé dans le pays de Caux, en Normandie, sur la petite rivière de Sie, *ad Sedam:* à sept lieues de Rouen, du côté du nord. *Longa-Villa.* Il fut érigé en Duché-non-Pairie, au mois de May 1505. C'est ce lieu qui a donné le nom à la maison de *Longueville.* Il a porté anciennement le nom de *Longueville-la-Giffart*; parce qu'il a appartenu à des Seigneurs de ce nom, alliés aux Ducs de Normandie. Dom Duplessis conjecture que ce doit être l'ancien *Pistis* du pays de Caux. *Descr. Géogr. & Histor. de la Haute-Normandie, T. I. p. 121, & 214.*

Il y a d'autres lieux qui portent aussi ce nom. *Longueville* en Champagne, dans le Rémois. *Longueville* en Brie, entre Provins & Bray sur Seine. *Longueville* en Tartenois. Ces lieux ont pris ce nom de leur figure longue. *Longa villa*, est la même chose que *Longus vicus.*

LONGUEUR, s. f. La première dimension des corps considérés par leur plus grande étendue. *Longitudo.* Tout corps naturel a *longueur*, largeur & profondeur. La ligne est une *longueur* sans largeur. On mesure les surfaces en multipliant leur *longueur* par leur largeur. Il n'appréhendoit pas tant les blessures, que la *longueur* du chemin. Ablancourt. On appelle une épée de *longueur*, celle qui est propre à se battre en combat singulier, qui est d'une bonne & juste *longueur.*

Longueur, se dit du temps, aussi-bien que du lieu. *Diuturnitas, longinquitas temporis.* Il a fallu une grande *longueur* de temps à faire ce tableau, il y a bien des figures. A la *longueur* du temps, l'eau cave la pierre. La *longueur* du siége en faisoit attendre une mauvaise issue. Voit. La *longueur* de sa maladie le chagrinoit. Ablanc. La *longueur* des visites, des complimens de cet homme-là m'incommode.

Cependant sa visite assez insupportable,
Traîne en une longueur *encore épouvantable.* Mol.

C'est en ce sens qu'on dit aussi, Tirer en *longueur*; pour dire, longtemps. *Ducere in longum, trahere.* Tirer la guerre en *longueur.* Ablanc.

On dit aussi la *longueur* d'une cadence, la *longueur* d'une période, la *longueur* d'une syllabe, la *longueur* d'un discours.

Longueur, signifie aussi, Distance relative à quelque autre chose : comme, Il n'y a plus que deux *longueurs*, deux travers de champ pour arriver au village. *Distantia, intercapedo.* Il n'y a pas la *longueur* d'un trait d'arbalête. La *longueur* d'une ligne de défense est de 120 toises, parce que c'est la *longueur* de la portée d'un mousquet. *Longueur* d'un cable, c'est en termes de Marine, six vingt brasses de long.

Longueur, se dit aussi de la négligence, de la lenteur avec laquelle on fait quelque chose. *Tarditas, cunctatio.* Les Finances traînent toujours en *longueur* le payement des Officiers. Les *longueurs* des procès sont insupportables par les suites & les chicanes des Procureurs. On ne peut se servir de ce valet, à cause de ses *longueurs*. Il faut tirer en *longueur* les affaires criminelles.

Mais la Justice marche avec tant de langueur,
Que bien souvent le crime échappe à sa longueur. Cor

LONGUI, s. m. Terme de Relation. C'est un morceau de linge dont on se sert au bain en Turquie. De la Boulaye. *Linteum.*

LONGUION, subst. m. Petite ville du Duché de Bar, aux frontiéres du Luxembourg. *Lugio.* Il ne faut point la confondre avec Longwy, comme a fait Maty. *Longuion* est situé sur le Chiers à deux lieues plus bas, & plus au sud que *Longwic*, ou *Lonwy*, entre Thionville & Stenay.

LONGWIC, s. m. Nom propre d'une petite ville fortifiée *Lonvigum, Longus vicus.* Elle est dans le Duché de Bar, aux confins de celui de Luxembourg, sur la petite riviére de Chiers, à six lieues de Thionville, du côté du couchant. Un habitant de *Longwi*, en Latin *Longovicanus*. Valois ne met point de *c* à la fin, non plus que M. Corneille, qui écrit *Longwy*. Il ne faut point confondre ce lieu avec *Longuion*, comme a fait Maty.

LONIGO, s. m. Nom propre d'un bon bourg de l'Etat de Venise, en Italie. *Leonicum.* Il est dans le Vicentin, à quatre lieues de Vicenze, vers les confins du Véronois & du Padouan. Maty.

LONLEY, s. m. Nom propre d'une Abbaye de France. *Lonleyum.* Elle est dans la Normandie, aux confins du Maine, & à deux lieues de Domfront, vers l'occident septentrional. Maty.

LONREY, s. m. Nom propre de lieu. *Longoretum.* Ce lieu, qu'on appelle aujourd'hui Saint Siran en Brenne, *Monasterium sancti Sigirani in Brienna*, est sur les confins du Berri & de la Touraine. Il a pris le nom de S. Siran, parce que ce Saint y a bâti un Monastère.

LONSBAY, s. m. Nom que l'on donne communément en Hollande, à une espéce d'oiseaux. Ils font leurs nids dans les lieux les plus inaccessibles & les plus escarpés des montagnes : il y en a quantité dans l'Ile d'Orange, & parce qu'il y en a plus dans un des ports de cette Ile qu'en aucun autre endroit, il a été nommé le port de *Lonsbay*. Quant à leur figure, ils ont le corps fort grand, & les ailes petites à proportion de la grandeur de leur taille ; tellement que c'est une merveille de ce qu'elles sont capables de soulever des corps si pesans : ces oiseaux ne pondent qu'un œuf, & ne craignent point les hommes, quand même ils les surprendroient couvants dans leurs nids, parce qu'ils se défendent généreusement.

LONVY, s. m. Nom propre d'un bourg de Bourgogne, sur les confins de la Franche-Comté. *Lovigenna.* Il est près de Dole. Hadr. Val. *Not. Gall. p.* 288.

LON-YEN, s. m. Nom d'un petit fruit qui croît à la Chine. *Lon-yen* signifie, œil de Dragon. Les arbres qui le produisent sont grands comme nos noyers. La figure de ce fruit est tout-à-fait ronde, l'écorce extérieure unie & grise, mais sur la fin elle tire sur le jaune. La chair en est blanche, aigre, pleine d'eau, & plus propre à amuser ceux qui n'ont point d'appétit, qu'à rassasier quand on a faim ; il est extrêmement frais, & ne fait point de mal. P. Le Comte. D'autres écrivent LUNGYEN, & disent que son écorce ressemble fort à celle du *Lichi*, mais qu'il n'est pas si gros ; sa peau est un peu plus dure & plus couverte d'écailles. Les Chinois le séchent très-proprement, & en débitent aux étrangers. Le nouveau *Lungyen* est plus estimé que le vieux, à cause que son suc n'est pas si fort évaporé. Ils en expriment aussi une liqueur, dont ils font du vin assez doux, mais rare. *Amb. des Hollandois à la Chine, p.* 90. Il se trouve dans la Province de Fakien, & en d'autres.

☞ LONZAC, s. m. Bourg de France, dans la Saintonge, Diocèse & Election de Xaintes.

L O O.

LOO, s. m. Nom propre de lieu. Il y en a deux de ce nom dans les Pays-Bas ; l'un en Flandre, à deux lieues de Dixmude, du côté du couchant ; l'autre dans la Gueldre Hollandoise, environ à trois lieues de Déventer, vers le couchant. Maty. Il y a une fort belle maison de campagne qui appartenoit au Prince d'Orange. Voyez LO.

LOOCH, s. m. Terme de Pharmacie. C'est une composition d'une consistance entre celle du syrop, & celle des électuaires mols, destinée pour les maladies du poumon. *Linctus, eclegma.* C'est un mot Arabe qui est demeuré en usage chez les Apoticaires. Les Latins l'ont appellé *linctus*, & les Grecs ἔκλειγμα, à cause qu'on le prend en léchant. On fait de plusieurs sortes de *loochs*. Voyez ÉCLEGME.

LOOM, s. m. Sorte d'oiseau de riviére des pays septentrionaux. *Loomus avis.* Il a le bec court & pointu, les piés fort courts, ce qui l'empêche de marcher sur terre : de sorte qu'il est obligé ou de voler, ou de nager toûjours. Scheffer dans sa Lap. C'est une espéce de canard une fois plus gros que les nôtres. Il a aussi le bec plus large. Les Lappons écorchent le *Loom*, & se font des habits de sa peau, à laquelle les plumes sont fortement attachées.

☞ LOOPEN, s. m. Mesure pour les grains, dont on se sert à Riga. Les 46. *loopens* font le last de cette ville ; ils font aussi le last d'Amsterdam.

☞ LOOPER, s. m. Mesure de grains dont on se sert dans quelques lieux de la Province de Frise, particuliérement à Groningue, Leeuwarden & Haarlingen. 36. *loopers* font le last de ces trois villes, qui est de 33. muddes ; ils font aussi 3 hoeds de Roterdam.

☞ LOOSDUYNEN, s. m. Village des Provinces-Unies en Hollande, à une lieue & demie de la Haye.

☞ LOOT, s. m. C'est ainsi qu'on nomme à Amsterdam la 32e partie de la livre poids de marc. Le *loot* se divise en dix engels, & l'engel en 32 as.

LOOTS, BORCHLOEN, s. m. Nom propre d'une petite ville de l'Evêché de Liége. *Los Castrum, Lossensis urbs.* Elle est capitale du Comté de Loots, & située environ à cinq lieues de la ville de Liége, vers le septentrion occidental.

Loots, ou Los, comme écrit Hadrien Valois, *Not. Gall. p.* 282. Le Comté de *Loots*, en Latin *Lomensis*, & *Laumensis, Lummensis pagus*, ou *Lossensis comitatus* C'est une contrée des Etats de l'Evêque de Liége. Elle est entre la Hasbaye au midi, & la Campigne Liégeoise au nord, ayant le Duché de Brabant au couchant, & celui de Limbourg au levant. Ce pays avoit autrefois ses Comtes particuliers. Jean Comte de *Loots* le donna aux Evêques de Liége l'an 1302. au cas que sa postérité masculine vint à s'éteindre ; ce qui arriva l'an 1372. Ses principaux lieux sont *Loots*, capitale, dont le Comté prend le nom, Tongres, S. Tron, Herck, Hasselt & Bilsen. Au reste, on donne quelquefois une plus grande étendue au Comté de *Loots*, & on y comprend toute la Campigne Liégeoise, avec le Comté de Horn. Maty. Les Flamans disent *Loon*, ou *Loen*, pour *Loots*. Valois, *Notit. Gall. p.* 282.

L O P.

LOP, s. m. Le Désert de LOP. *Lopi Desertum.* Ce désert est dans la grande Tartarie. Les cartes ordinaires le confondent avec celui de Xamo, & le placent autour de la Chine, au couchant septentrional, & au nord de cet Empire ; mais M. de Witsen dans sa nouvelle carte, laissant le désert de Xamo au couchant de la Chine, place celui de *Lop* à plus de deux cents lieues de l'autre, vers le couchant, entre les Tartares Munguls, & les Kalmakes, au couchant des montagnes d'Imaüs, & au nord occidental

occidental du Royaume de Thibet, & des sources du Théſel. Maty.

☞ LOPE, ſ. f. Ville de la Chine, dans la Province de Quangſi, au département de Taiping, huitiéme métropole de la Province.

LOPIDOÏDE. Voyez LÉPIDOÏDE.

LOPIN, ſ. m. Terme populaire, qui ſignifie, Morceau de chair, ou de pain, qu'on attrape, dont on ſe ſaiſit à la hâte, ou avec avidité, & le plus ſouvent à la dérobée. *Fruſtum, reſegmen.* De-là vient *Hapelopin*, qui attrape ce qu'il peut dans les cuiſines. J'ai ſi bien fait que j'en ai attrapé un bon *lopin*.

Ce mot vient de *lobinus*, diminutif de *lobus*, *partie*. Nicod.

On le dit quelquefois d'autre choſe dont on attrape quelques parties. Il y a pluſieurs Procureurs oppoſans à ce ſcellé, qui veulent chacun attraper leur *lopin* de cette ſucceſſion. Cette maiſon a été pillée dans une ſédition, chacun en a emporté ſon *lopin*.

☞ LOPING, ſ. m. Nom propre de pluſieurs villes de la Chine, l'une dans la Province de Xangſi; l'autre avec une forteresse du même nom dans la Province de Queicheu, & une autre dans la Province de Kiangſi.

LOPO GONSALVES, Cap de *Lopo* Gonſalves. *Caput Lupi Gundiſalvi.* Ce Cap eſt dans la baſſe Ethiopie, en Afrique, en la côte du Royaume de Gabon; & il ſépare le golfe de S. Thomas, de la mer de Congo. Maty.

☞ LOPOS, ſ. m. pl. Peuples ſauvages de l'Amérique méridionale, au Bréſil. Ils ſont voiſins des Motayes, petits de taille, de couleur brune, de mœurs rudes & farouches.

LOPPE, ſ. m. Ce mot ſe trouve dans Pomey, pour ſignifier craſſe de métal. *Scoria.*

LOPPIE, ſ. f. Nom propre d'un pays que l'on met dans la Tartarie Moſcovite, au levant de l'Oby, & vis-à-vis de l'embouchure de l'Irtis. *Luppia.*

L O Q.

LOQUABYR, LOCHQUABYR, ſ. m. Nom propre d'un Comté d'Ecoſſe. *Abria, Loquabria.* Il eſt entre ceux de Rosh, de Murray, d'Athol, Broad-Albin, d'Argille & de Lorne, & la mer d'Ecoſſe, qui en baigne une bonne partie, vers le couchant. Le *Loquabyr* peut avoir vingt lieues du couchant au levant, & environ dix du nord au ſud. Il a pris ſon nom du lac qu'on nomme Loch, lequel avec la riviére qui en ſort, le partage en deux parties, dont l'occidentale, qui eſt la plus grande, n'eſt preſque que montagnes, forêts & déſerts; l'orientale a pluſieurs villages, & quelques bourgs, dont celui d'Innerloch eſt le principal. Maty.

LOQUE, ſ. f. Terme populaire, qui ſignifie une piéce d'un habit déchiré & découſu, mais qui n'en eſt pas tout-à-fait détachée. *Pannus detritus.* Cet habit eſt ſi vieux, que ce n'eſt plus que des *loques* qui pendent.

LOQUENCE, ſ. f. Vieux mot dont on ſe ſervoit autrefois au lieu d'éloquence; pour dire, une facilité de s'exprimer. *Eloquentia.* Il eſt tout-à-fait hors d'uſage. Il ſignifioit auſſi, Paroles, diſcours, flux de paroles. *Loquacitas.*

LOQUET, ſ. m. Petit morceau de fer plat, ou battant, qui ſert à fermer une porte, lorſqu'il s'abaiſſe par ſon propre poids, dans le cran, ou mentonnet d'une autre piéce poſée en travers ſur l'huiſſerie. *Cadivus peſſulus, poſticus obex, ligulatus.* Le battant s'appelle *clenche*, ou *clinche*, en quelques lieux. La queue du battant eſt attachée contre la porte avec un clou qui lui laiſſe du mouvement. Ce battant ſe léve par le moyen d'une autre piéce de fer qui traverſe la porte, & qui eſt enclavée dans un écuſſon, ou plaque de fer, au-deſſous duquel eſt une poignée: le bout de ce morceau de fer ſur lequel on met le pouce, s'appelle ponçoir, & le reſte qui traverſe la porte, & qui léve le battant, ſe nomme le bout de la queuë du ponçoir. Il y a des *loquets* qui au lieu de poignée, & de ponçoir, s'ouvrent avec des clefs, dont les unes ſe nomment *loquets à veille*, les autres *loquets à cordeliére*.

Les Bollandiſtes dérivent ce mot de la langue Teutonique, dans laquelle *luken* ſignifie fermer; de-là nous avons fait *loquet*; & les Anglo-Saxons *loke*, pour ſignifier un inſtrument qui ſert à fermer. Voyez *Acta Sanct. Maii. T. I. p. 401. E.*

Loquet, en termes de Marine, ſont des barres pour fermer les écoutilles, cabanes, & autres choſes ſemblables. *Peſſulus nauticus.*

Ménage veut que ce mot vienne de *lukettus*, diminutif de *lucus*. Les Anglois diſent *lock*, pour dire, *ſerrure*.

LOQUETEAU, ſ. m. eſt une eſpéce de petit loquet qui ſe met au haut des volets & contrevents, où l'on ne peut atteindre avec la main; qu'on ouvre en tirant un cordon, & qui ſe ferme par un reſſort. *Peſſulus elaterius.*

LOQUETEUX, euse, adject. Pauvre, déchiré, dont les habits pendent en loques. *Pannoſus.* On a préſenté pour caution un fort vêtu, qui n'eſt qu'un pauvre *loqueteux*.

LOQUETTE, ſ. f. Diminutif de loque. Petite piéce, morceau. *Fruſtulum.* Une *loquette* de morue. Il eſt tout-à-fait bas.

☞ LOQUIS, ſ. m. pl. On nomme ainſi ſur les côtes d'Afrique, particuliérement au Sénégal, une des ſortes de verroterie qui entrent dans le commerce que les François y font avec les Négres. Les *loquis* ſont rouges, en forme de petit cylindre ou de canon.

L O R.

☞ LOR, pronom. Leur. *Poëſ. du Roi de Nav.* Ce mot eſt vieux & hors d'uſage.

LORA, ſ. m. Nom propre d'un bourg d'Eſpagne. *Lora.* Il eſt aux confins de l'Andalouſie, à ſix lieues de Malaga, du côté du nord. On prend communément *Lora* pour l'ancienne *Ilurgis*, ou *Ilurgia*: il y a cependant des Géographes qui y mettent l'ancienne *Arcilacis*, petite ville des Turdules, laquelle d'autres mettent à Hardales, bourg de l'Andalouſie, à trois lieues de *Lora*, vers le couchant. Maty.

Lora. Nom d'un autre ancien bourg, ſitué dans l'Andalouſie, en Eſpagne, ſur le Guadalquivir, à dix lieues au-deſſus de Séville. *Lora*, autrefois *Flavium Axalitanum, Axalita.* Maty.

LORA, ou LOHR, ſ. m. Nom propre d'un bourg, chef d'une Seigneurie, qui avoit autrefois titre de Comté. *Lora.* *Lora* eſt dans le Comté d'Hohenſtein, en Turinge, entre la ville de Northauſen & celle de Mulhauſen, à quatre lieues de l'une & de l'autre. Maty.

LORCA, ſ. f. Nom propre d'une ancienne ville des Baſtetans, en Eſpagne. *Ilorci, Eliocrata, Eliocraca.* Elle eſt petite, mal peuplée, & ſituée dans la Murcie, ſur le Guadalentin, à quatorze ou quinze lieues de la ville de Murcie, & celle de Carthagene, vers le couchant. Maty.

LORCADIAN, golfe. Voyez ARCADIE.

LORCH, ſ. m. Nom propre d'un bourg du Duché de Wurtenberg, en Souabe, ſitué ſur la riviére de Remms, à huit lieues d'Eſlinguen, vers le couchant Septentrional. *Lorcha.* Ce bourg avoit autrefois une Abbaye fort riche, dont les revenus ſont employés à l'entretien de l'Univerſité de Tubingue. Maty.

LORCK, ſ. m. Nom propre de lieu. *Lauriacum.* C'étoit anciennement une ville du Norique. Elle fut enſuite Archiépiſcopale. Ce n'eſt plus qu'un village de la Haute-Autriche, ſitué ſur le Danube, vis-à-vis de la ville de Mathauſen. Maty. Le ſiége Archiépiſcopal de *Lorck* a été transféré à Juvare, ou Salſbourg, depuis le X[e] ſiécle.

LORCO. Voyez ORCO.

LORD, ſ. m. Nom Anglois, qui ſe trouve ſouvent dans nos Gazettes, & quelquefois en d'autres Livres. Il ſignifie Seigneur, *Dominus.* Le *Lord* Maire, c'eſt le Maire de Londres. De-là *Milord*, qui veut dire *Monſeigneur.* Les Loix d'Angleterre diſtinguent deux ſortes de *Lords.* Le *Lord* Paramount, & le *Lord* Meſne. Le *Lord* Paramount eſt la même choſe que Seigneur Suzerain; c'eſt celui dont le fief ne dépend point d'un autre Seigneur. Le *Lord* Meſne eſt celui dont le fief reléve d'un autre Seigneur; le Seigneur d'un fief ſervant.

LORDE. Voyez LOURDE.

LORÉDO, ſ. m. Nom propre d'un bon bourg du Duché de Veniſe, en Italie. *Loretum, Lauretanus pagus.* Il eſt ſur l'Adige, à huit lieues de Rovigo, vers le Golfe

de Venise, dont il n'est éloigné qu'environ de deux lieues. Maty.

☞ LORÉE. Vieux mot. Sur le bord, le long. *Gloss. sur Marot.*

☞ LOREINS, s. m. pl. Vieux mot. Rênes.

☞ LORESTAN, ou le pays de LOR, ou LOUR, s. m. Pays de Perse, dans le Khousistan, dont il faisoit partie. Il ne faut pas confondre ce pays avec le Laristan. Il est aujourd'hui compris dans le Curdistan.

☞ LORÉTAN, ou LAURÉTAN PARTICIPANT, s. m. Nom des Chevaliers de l'Ordre de Notre-Dame de Lorette. *Voyez* LORETTE. Un Chevalier *Lorétan*, les Chevaliers *Lorétans*.

LORETTE, ou LAURETTE, s. f. Nom propre d'une ville de l'Etat de l'Eglise, en Italie. *Lauretum.* Elle est dans la Marche d'Ancone, à cinq lieues de la ville de ce nom, & fort près de l'embouchure du Musone, dans le Golfe de Venise. Cette ville, située sur une colline, est bien fortifiée, & a un Evêché; mais ce qui la rend célèbre, c'est la fameuse Chambre dans laquelle on dit que la Bienheureuse Vierge conçut le Sauveur du monde. Cette Chambre, selon l'Histoire, fut transportée par les Anges de Nazareth en Dalmatie; de-là à Venise; de Venise dans le champ d'une Dame du Diocèse de Récanati, nommée *Lorette*, dont elle a pris le nom; & de-là enfin dans le lieu où elle est présentement. On l'a enfermée dans une magnifique Eglise. L'on y va en pélerinage de tous les endroits de l'Europe, & on l'a fort enrichie par les présens qu'on y fait. Le P. Turselin, Jésuite, a écrit élégamment en Latin l'Histoire de la Maison de *Laurette.*

Ordre de Notre-Dame de Lorette. Chevalier de Notre-Dame de *Laurette.* C'est un Ordre de Chevalerie, institué par le Pape Sixte V. l'an 1587. lorsqu'il érigea l'Eglise de Notre-Dame de *Lorette* en Evêché. *Ordo Sanctæ Mariæ Lauretanæ, Equites Lauretani.* Paul III. l'avoit déja établi, mais Grégoire XIII. le supprima. Le nom que la Bulle d'érection leur donna, est celui de *Lauretani Partecipanti.* Ils doivent être deux cents. La fin de cet Ordre est la défense de la Marche d'Ancone, & de la ville de *Laurette.* Voyez l'Abbé Justiniani, *T. II. p.* 560. Les Chevaliers de Notre-Dame de *Lorette*, s'appelloient Chevaliers dorés, comme tous les autres Chevaliers, parce qu'ils avoient droit de porter l'éperon doré. C'étoit le Pape qui faisoit ces Chevaliers, & on mettoit dans cet Ordre des gens de robe, aussi-bien que des gens d'épée. Ils avoient de grands privilèges; entre autres ceux de faire des Docteurs en toutes les Facultés, des Notaires publics, & de légitimer des bâtards. Le Saint Siége leur faisoit à tous une pension. Voyez Favin, Théâtre d'honneur & de Chevalerie, & Herman, *c.* 64.

☞ Notre-Dame de LORETTE, s. f. Ville de l'Amérique méridionale, située au confluent du Pirape & du Parapana. *Urbs Virginis Lauretanæ, Lauretum Americanum.* Elle fut bâtie en 1610. Elle fut peuplée d'abord d'environ deux cents familles d'Indiens, qui demeuroient en cet endroit-là. Il y avoit dans ces contrées vingt-trois villages d'Indiens; d'où plusieurs se rendirent à Notre-Dame de *Lorette*, en si grand nombre, qu'il fallut bâtir à quelque distance de-là une autre ville, qu'on appella la Ville de Saint Ignace. *Hist. Paraq. L. III. c.* 32.

☞ LORETZ, s. m. Rivière de Suisse, au Canton de Zug; elle a sa source dans le lac d'Egéri, & se perd dans la Russ.

LORGHA, ou LORHOE, subst. masc. Nom propre d'un bourg de la Momonie, en Irlande. *Lurra.* Il est dans le Comté de Tipérari, près du Shannon, au-dessus du Lac Berg. Maty.

LORGNER, v. act. Regarder de travers, & du coin de l'œil; ce qui se fait quelquefois par haine, par mépris, par orgueil: ou regarder avec une lorgnette. *Torvis vel transversis oculis intueri.* Quelquefois on *lorgne* par un desir de voir & de posséder quelque chose, sans qu'on en fasse semblant; la regarder à la dérobée.

On s'en va donc au bain à l'ordinaire;
Non sans lorgner *la mare en tapinois:*
Dans un début, c'en étoit assez faire,
On s'en tint-là pour la première fois.
P. Du Cerceau.

Une Chanson sur la prise de Maestricht disoit,

Ne voyez-vous pas ce borgne,
Le vaillant Comte de Montal,
Comme de loin il nous lorgne,
Monté sur son grand cheval? &c.

Lorgné, ée, part. pass. & adj. *Torvis oculis observatus.*

☞ LORGNERIE, s. f. Regard à la dérobée. La parole lui étant retranchée, les *lorgneries* & les petits soins allérent leur train. *Merc. d'Août* 1719. M. de Boissy a mis au nombre des folies du Public,

Son exercice aux Tuileries,
Ses caracols, ses lorgneries.
Mercure *de Mars.*

LORGNETTE, s. f. *Conspicillum.* Loupe dont se servent ceux qui ont la vûe basse, & ceux qui veulent considérer avec exactitude certains objets, comme des médailles, des pierres gravées, &c. Il y a deux sortes de *lorgnettes*; les unes ont deux verres enfermés dans un petit étui, moins long que le doigt; elles ne servent qu'à ceux qui ont la vûe basse; c'est une espéce de lunette d'approche: les autres ne sont qu'une loupe entourée d'un cercle de corne, ou d'écaille, avec un petit manche. Celles-ci s'appellent toujours aujourd'hui Loupes, & jamais *lorgnettes.*

☞ On fait des éventails à Paris, dans le milieu desquels il y a une petite ouverture garnie de verre, ou d'un petit treillis, par le moyen duquel les Dames voient sans être vûes, & ces ouvertures s'appellent des *lorgnettes.* Ménage, *Dict. Etym.* au mot Lorgner.

LORGUES, s. f. Nom propre d'une petite ville avec Viguerie. *Leonica, Lonas, Leonas, Castrum de Leoncis.* Elle est dans la Provence, près de la rivière d'Argents, à deux lieues de Draguignan, du côté du couchant. Maty. Bouche en son Histoire de Provence, *T. I. p.* 11. met *Lorgues* sous la latitude de 43 degrés entre 20 & 30 minutes.

LORIOT, s. m. Oiseau de plumage verd-jaunâtre, & de la grosseur d'un merle. *Galbulus, Galbula, Galgulus, Vireo.* Le *loriot* vit dans les bois, & fréquente le bord des ruisseaux. Belon. Il est fort friand de cerises & de guignes. Le *loriot* est grand comme une grande grive, & son pennage est de deux couleurs, ayant le corps & la tête d'un très-beau jaune. Aristote rapporte que cet oiseau fait une guerre mortelle à la tourterelle, & qu'il la tue; il a le bec à la façon des pics, fort & robuste, mais un peu courbé, & de couleur rougeâtre, lorsqu'il est âgé; & lorsqu'il est jeune, un peu obscur: la couleur de tout le corps du vieil est jaune & dorée, excepté les ailes & les plumes de dessus sa queue; & au jeune, il est verdâtre; le vieil a entre le bec & les yeux une tache noire, & le jeune n'en a point; le vieil a les ailes très-noires, mais les grandes pennes d'icelles sont blanchâtres à leurs extrémités; le jeune a celles de dessus pâles, & celles d'en bas noirâtres; la poitrine & le haut du ventre blanchâtre, & diversifié de quantité de lignes noires; le bas du ventre tire sur le jaune: la queue de tous les deux est également grande; sçavoir, de quatre ou cinq doigts; le vieil a les plumes d'en-haut noires, & celles d'en-bas dorées; c'est ce qui paroît dans le jeune d'un jaune-verdâtre; & c'est la couleur qui domine, & qui paroît d'abord en cet oiseau.

Le chant du *loriot* est extrêmement haut, & extraordinaire pour sa diversité. L'on n'en tient guère en cage, parce qu'il est d'un naturel tout-à-fait sauvage: on en peut nourrir dans les grandes volières à cause de sa beauté; mais il ne s'y plaît pas, à cause qu'il aime les fruits, comme les cerises, les figues, & autres semblables; ce qu'on ne peut lui donner facilement en volière: il cherche aussi des vers, que l'on appelle communément Achées.

Il fait jusqu'à cinq petits, & attache son nid fort adroitement avec trois ou quatre brins de filasse, ou de racines d'herbe, au-dessous d'une branche d'arbre, en telle sorte qu'il demeure suspendu en l'air; il est de passage, & on ne le voit qu'en été: quelques-uns disent qu'il se pend par les piés pour dormir.

On

On a fait un proverbe que rapporte Belon (que nul ne trouva nid de *loriot* qui ne fut pendu) laissant à expliquer le double sens, parce que le *loriot* pend toujours son nid.

Loriot d'Inde. *Chlorio Indicus*. Cet oiseau étranger n'a pas été appellé mal-à-propos *Loriot d'Inde* par Aldrovand : Aristote même n'auroit fait aucune difficulté de le nommer *Loriot*, plutôt que celui duquel nous venons de parler & de faire la description ; puisque cet oiseau a la plus grande partie du corps, ou pour mieux dire, le corps tout entier de couleur jaune, excepté seulement une couronne qu'il a sur la tête, & quelques taches sur les ailes & sur la queue, qui sont bleues, avec le bec & les piés, qui sont d'un rouge éclatant.

Ménage, après Nicod, dit que ce mot vient du Grec χλώριον, ou du Latin *luridottus*, diminutif de *luridus*, & rapporte l'opinion de Belon, qui croit que ce nom lui vient de ce qu'il semble crier, Compere *loriot* ; & celle de Scaliger, qui croit qu'il vient d'*aureolus*.

☞ LORME, f. m. Bourg de France, au Nivernois, aux confins de la Généralité de Moulins & de celle de Paris.

☞ LORMERIE, f. f. Ouvrage de *lormerie*. Sous ce mot sont compris tous les menus ouvrages de fer, comme gourmettes de chevaux, trourots des brides, anneaux de licols, & autres semblables, qu'il est permis aux Maitres Cloutiers-Lormiers de la ville & fauxbourgs de Paris de forger & fabriquer.

LORMIER, f. m. Terme qui est compris dans les Lettres de Maitrise de quelques Artisans, comme dans celles d'un Sellier, on le qualifie Maitre Sellier, *Lormier*, Carrossier. *Minuti operis ferrarii faber.* Il est aussi en celles d'un Eperonnier. On disoit autrefois *Lorimier*, *à faciendis loris*.

LORNE, f. f. Nom propre d'une contrée de l'Ecosse méridionale. *Lorna.* Elle est bornée au levant par l'Argille propre, & au midi par la Knapole ; la mer d'Irlande la baigne au couchant, & un golfe la sépare au nord du Loquabyr. Ce pays peut avoir dix lieues de long, & cinq de large ; il est plein de golfes, de lacs & de riviéres, & il n'a rien de considérable que la petite ville de Dunstafag. Maty.

LOROUX, f. m. Nom propre d'une Abbaye de France. *Lorontia*, ou *Oratorium*. Elle est dans l'Anjou, sur la petite riviére de Latan, à quatre lieues de Beaufort, vers l'orient. Maty.

Il y a aussi le *Loroux* en Touraine. *Leprosus vicus.* Sévère Sulpice en parle dans la Vie de S. Martin. Il est sur l'Eschaudon, entre Mautelan & Dole. Hadr. Valois, *Not. Gall. p.* 272.

De *Leprosus*, en retranchant le *p*, on a fait *Leroux*, & puis *Loroux*. Valois, *Not. Gall.*

LORRAIN, aine, f. m. & f. Qui est de Lorraine, natif, originaire, habitant de Lorraine. *Lotharingus, a.*

LORRAINE, f. f. Nom propre d'un petit Etat souverain, situé entre l'Allemagne & la France. *Lotharingia Ditio*, *Lotharingia* Guibert, Abbé de Nogent, dans la Préface de son Histoire de Jérusalem, dit que la *Lorraine* s'appelloit de son temps *Lotharingia* ; mais qu'auparavant elle se nommoit *Austria.* En effet, c'est l'ancienne Austrasie. L'Empereur Lothaire l'ayant laissée à son fils Lothaire, avec le titre de Royaume, ce Prince lui fit changer l'ancien nom d'Austrasie. Les Allemans disent encore *Lottheringen*, ou *Lothringen.* Othon I. la vainquit, & en fit un fief de l'Empire. Voyez Hadr. Valois, *Not. Gall. p.* 283. *& suiv.*

La *Lorraine* est bornée au nord par le Duché de Luxembourg, & par l'Archevêché de Tréves ; au levant par le Palatinat du Rhin, & par l'Alsace ; au midi par la Franche-Comté, & au couchant par la Champagne. On lui donne soixante lieues du septentrion au midi, & quarante de l'orient à l'occident. L'air y est tempéré & sain, étant sous le 49 & 50ᵉ degrés de latitude. Il est arrosé par plusieurs riviéres, dont la Meuse, la Moselle, le Meurte & la Sare sont les principales. Le terroir y est assez fertile en blé, en vin, en chanvre & en pâturages ; il y a de bonnes salines, quantité de mines de fer, & quelques-unes d'argent & de cuivre. On le divise en deux Duchés, qui sont celui de *Lorraine*, & celui de Bar. Les Evêchés de Metz, de Toul & de Verdun, y sont enclavés ; mais ils sont à la France. Nanci en est la ville capitale. Louis XIV. Roi de France a possédé ce pays pendant plusieurs années ; mais il l'a rendu par la Paix de Ryswich au Duc de *Lorraine*, qui vint en personne à Versailles lui rendre hommage du Duché de Bar, qui est un fief de la Couronne de France.

La *Lorraine* avoit anciennement beaucoup plus d'étendue qu'elle n'en a aujourd'hui. Elle comprenoit la plus grande partie de l'Austrasie, & elle étoit divisée en Haute & Basse *Lorraine.* La Haute *Lorraine*, ou Mosellane, comprenoit outre la *Lorraine* d'aujourd'hui, le Duché de Luxembourg, avec les Diocèses de Strasbourg, de Tréves, de Toul, de Metz & de Verdun. *Lotharingia superior*, *Mosellana*, *Ducatus Mosellanorum*, *Lotharingia Mosana*, *Lotharingia inferior*, *Ripuariorum*, c'est-à-dire, *Ripuariorum Ducatus.*

La Basse *Lorraine* renfermoit le Brabant, avec une partie de l'Evêché de Liége & de la Gueldre.

Le Duché de Lorraine. *Lothatingia Ducatus.* C'est la partie orientale des Etats de *Lorraine.* Ce Duché est incomparablement plus grand que celui de Bar. On le divise en Terres du domaine, & en Terres annexées. Les Terres du domaine comprennent les Bailliages de Nanci, de Mirecourt & de Vaudrevange, où l'on voit entre les villes capitales de chaque Bailliage, celles de Luneville, de Rosiéres, de Chaligny, de Neuchastel, de S. Diey, de Remiremont & de Sar-Louis. Les Terres annexées comprennent le Marquisat de Hatton-Chastel ; les Comtés de Blamond, de Vaudémont, de Sarbourg, de Sar-Albe, de Salm, avec les Seigneuries ou Prévôtés d'Espinal, de Marsal, de Bitich, de Phalsbourg, de Denewre, d'Apremont & de Commercy.

La Maison de Lorraine. C'est une des plus illustres de l'Europe. Elle tire son origine de Gérard d'Alsace, qui étoit petit-fils d'Adelbert, ou Albert Comte Marchis d'Alsace, & à qui l'Empereur Conrad donna la *Lorraine* en 1048. La Maison de *Lorraine* porte coupé de quatre piéces en chef, soûtenues de quatre en pointe au premier de Hongrie, au 2 de Naples - Sicile ; au 3ᵉ de Jérusalem, & au 4ᵉ d'Arragon. Au premier & 5ᵉ de la pointe d'Anjou ancien, au 6ᵉ de Gueldres, au 7ᵉ de Juliers, au 8ᵉ de Bar, & sur le tout d'or à la bande de gueules, chargée de trois alérions d'argent.

La croix de *Lorraine*, en termes de Blâson, c'est une croix double, comme les croix Patriarchales. Voyez au mot CROIX.

Ce nom *Lorraine*, s'est fait par corruption de *Lotharingia*, comme *Lotharingia* s'étoit fait de *Lotharii Regnum*, c'est-à-dire, Royaume de Lothaire. Au reste, ce Lothaire qui a donné son nom à la *Lorraine*, n'est pas l'Empereur Lothaire, fils de Louis le Débonnaire, mais Lothaire fils de l'Empereur Lothaire I. & frere de Louis II. aussi Empereur. Ce Lothaire fut Roi de *Lorraine* au milieu du IXᵉ siécle ; car il mourut en 869. & ce fut pour lui que le pays qui est entre l'Escaut, la Meuse & le Rhin, prit le nom de *Lorraine.*

De *Lotharii Regnum*, nous avons fait *Loherregne*, puis *Lorrene*, & enfin *Lorraine.* Hadr. Valois, *Not. Gall. p.* 286. Charles, frere de Lothaire, se fit vassal de l'Empereur Othon II. qui érigea la *Lorraine* en Duché, & l'en investit.

LORRÉ, adj. Terme de Blâson, qui signifie les nageoires des poissons, suivant les anciens Hérauts. *Pinnatus.* Il porte d'azur au Dauphin couronné d'or, *lorré* de gueules.

☞ LORREY, f. m. Bourg de France, au Gâtinois, au Diocèse de Sens, Election de Nemours.

LORRIS, f. m. Nom propre d'un bourg de France, situé dans le Gâtinois, à six lieues de Montargis, vers le couchant. *Lauriacum.* Ce bourg doit avoir été autrefois le chef-lieu de quelque Seigneurie ; car il donne son nom à un petit pays, que l'on nomme pays de *Lorris*, *Lauriacensis pagus*, *Lauriacense territorium* : & il a une Coutume singuliére, qu'on nomme la Coutume de *Lorris*, & qui s'étend fort loin ; elle fut rédigée en 1531. Elle est observée ès Bailliages de Montargis, de Cepoy, au Duché de Nemours, au Comté de Gien, en celui de Sancerre, quoiqu'il soit de Berri, aux Baronnies de Baugency, de Sully, de Montfaucon, d'Aubigny ; au

au pays & Seigneurie de Gâtinois, jusqu'à la riviére d'Yonne, de Beausse, de Saulogne, de Courtenay, de Puisaye, pays & Duché de Berri, sous le ressort de Concressant. De la Thaumassiére, Avocat à Bourges, a fait un Commentaire sur cette Coutume, imprimé à Bourges, *in-fol.* en 1679. & a recherché tout ce qu'on pouvoit souhaiter sur cette Coutume. Voyez Berroyer & Lauriére, Liste Alphabétique des Coutumes, *p.* 128. *& suiv.* Au reste il faut écrire *Lorris*, comme font MM. De la Thaumassiére, Berroyer & de Lauriére, & non pas *Lori*, comme Hadr. Valois, dans sa Notice des Gaules, *p.* 265.

C'est de cette Coutume que l'on dit proverbialement, c'est comme en la Coutume de *Lorris*, les battus payeront l'amende. Voyez COUTUME.

LORS, adv. de temps, qui signifie, Alors, en ce temps-là. *Tunc, tum.* Il ne se dit guere que suivi d'un génitif. *Lors de* la bataille, *lors de* son élection, *lors de* son mariage, *lors de* son décès. Vaugelas & Corneille le condamnent dans cette construction. Il est supportable dans la conversation, parce qu'il abbrége un grand tour qu'il faudroit prendre sans cela.

Dès-Lors, adv. Dès ce moment-là, dès ce temps-là. *Jam tum, ab eo tempore. Dès-lors* il commença à me prendre en haine. Il prétendit *dès-lors* que je devinsse son esclave. On vit bien *dès-lors* ce qu'il avoit dans le cœur. On dit au Palais, Dès à présent comme *dès-lors*, & *dès-lors* comme dès à présent.

Ce mot vient de *illâ horâ*. Nicod.

Pour-Lors, adv. Alors, en ce temps-là. *Tum, tunc, tunc temporis.* Quand vous serez bien établi, *pour-lors* nous vous irons voir. Il eut recours à moi dans son besoin, mais *pour-lors* je n'avois point d'argent. Son état me parut bien triste, mais *pour-lors* je n'y pus apporter de reméde.

LORSCH. Voyez LAURISHAM.

LORSQUE. Sorte de conjonction, qui signifie, Quand, dans le temps que, & qui régit l'indicatif. *Cùm, dum, quandò. Lorsque* vous êtes devant les méchans, mettez un frein à votre langue. Je m'acquitterai de ce devoir, *lorsque* vous le voudrez. *Lorsque* je sçaurai votre logis, je vous irai voir.

> *Mais* lorsqu'il *me souvint que parmi tant d'alarmes,*
> *Hermione à Pyrrhus prodiguoit tous ses charmes.* Rac.

LOS.

LOS. Voyez LOZ.

Autrefois ce mot de *los* s'est dit pour gré, *volonté*. Payer à quelqu'un son *los* & gré. Voyez LODS.

La conquête de *Los*. Terme de Fleuriste. Nom d'un œillet. La conquête de *Los* est de couleur d'ardoise, & se trouve à Lille. Morin.

LOSANNE. Voyez LAUSANNE.

Ce nom s'est formé de *Lutosa*, qui signifie Boueuse, pleine de boue. *Lutose, Letose, Leose, Lose.*

LOSANGE, s. f. Espéce de parallélogramme, ou figure composée de quatre côtés ou lignes égales & paralléles, dont les angles ne sont point droits, mais dont deux opposés sont aigus, & les deux autres sont obtus. Quelques Géométres ont appellé le *losange Helmuaym*, & le trapése *Helmuaripte*. En Géométrie on l'appelle rhombe, & quand les côtés sont inégaux, *rhomboïde*. ☞ Figure en forme de *losange*, quarré à angles inégaux, dont deux sont aigus & égaux entr'eux, & deux obtus, & aussi égaux & opposés l'un à l'autre. *Rhombus.* Un *losange* fort aigu, & même un peu tranchant d'un côté. De la Hire. La plûpart écrivent *losange*, & non pas *lozange*. Il faut que ces mots soient pris de l'Arabe. Voyez ci-dessous les étymologies.

Losange, se dit aussi des morceaux de verre qui se mettent dans les plombs des panneaux de vitres, parce qu'ordinairement on les faisoit tous de cette figure, quoiqu'on se serve du même mot en parlant des verres taillés de toute autre façon. *Rhombus.*

Losanges de couverture, ce sont des tables de plomb disposées diagonalement, & jointes à couture, pour couvrir la fléche d'un clocher. *Quadra tectoria plumbea.*

Losange, en vieux François, signifioit *tromperie*: *Dolus*

D'où on prétend que les Italiens ont fait *lusingar*, qui signifie *flatterie*, qu'on ne fait point sans tromper; & en ce sens ce mot vient de *los*, parce que la flatterie est une louange fausse. *Losangier & losangiére*, qui se sont dit autrefois pour flatteur, *trompeur & trompeuse*, viennent aussi du mot de *Losange* pris dans le sens qui vient d'être expliqué. *Adulator.* Li faux ami qui servent de *losangerie* en lieu de conseil. L. des Moral. Faux *losangiers* & desleaux. H. Plagon.

> *Par dons aucuns, ne pour* losange. Guiart.

> *Cil appella sept de ses Pautonniers*
> *Ne sont pruedome, ainçois sont* losangers. Garin.

> *Ce niert par bile* lonzangiére
> *Mais fine & voire droituriére.* Guiot.

> *Faux* losangeour *estre estut*
> *Celui qui monde plaira veut.* Gautier de Metz.

Losange, est aussi un terme de Blâson. *Tessella scutaria, symbolica.* Les filles portent leur écu en *losange*; il est appuyé sur la pointe. La *losange* différe de la fusée, qui est plus resserrée par le milieu, & un peu en rond, & non si aiguë par les bouts. Elle différe des macles, & des rustres, en ce que les *losanges* sont pleines; au lieu que les macles sont percées en *losange*, & les rustres en rond. On dit aussi qu'un Ecu est *losangé*, quand il est chargé de figures de *losange*, soit tout plein, soit en quelques-unes de ses parties.

Scaliger croit que ce mot vient du *laurengia*, à cause que cette figure imite en quelque façon celle de la feuille de laurier. Il y a plus d'apparence de dire avec le Pere Ménestrier, qu'il vient de l'Italien *losa*, ou de l'Espagnol *losas*, qui est une espéce de partage de pierres, d'ardoise, ou de carreaux taillés à angles aigus, d'où on a fait *losé* & *losangé*, & insensiblement *losange*, comme de *vuider* on a fait *vuidange*. Il dit aussi que plusieurs ont cru mal-à-propos, que l'Ecu à *losange* que portent les filles, représentoit un carreau à coudre dont elles se servent pour leurs ouvrages, parce qu'il vient d'une coutume du Pays-Bas, où tous les ans au mois de Mai, on attache à la porte des nouveaux Consuls, des Capitaines & des autres Officiers, des vers & des louanges, qu'on appelle en Flamand *loss-ange*, c'est-à-dire, *chant de louange*, lesquels s'écrivent sur des planchettes en *losange*. Les jeunes gens en font de même aux portes de leurs Maîtresses & des nouvelles mariées. Et cette coutume a passé jusqu'aux funérailles: car lorsqu'une personne de qualité est morte, on expose un an durant une grande *losange* sur sa porte avec son nom, ses armoiries, & le jour de sa mort; & comme les armoiries des femmes ne paroissent guere qu'à leurs noces & à leur mort, c'est ce qui a donné occasion de représenter les Ecus de leurs armes en *losange*. D'autres font venir le mot de *losange* du Grec λοξὸς, *oblique*, & γωνία, *angle*; parce que les angles de la *losange* ne sont point droits. Un homme d'esprit qui a voyagé en Orient, & qui nous a envoyé quelques additions pour ce Dictionnaire, croit que *losange* est dérivé de לוז *loz*, mot Arabe qui signifie *amande*. Il dit que l'on fait au Levant une espéce de begnets ou bignets coupés en figure de *losange*, & farcis d'amandes, qu'on appelle *Lauzinag*, לוזינאג.

Il y a aussi des *losanges* curvilignes. Ce sont des figures renfermées en quatre petits arcs-de-cercle; on en voit dans certains compartimens de marbre, qu'on fait pour les pavés des Eglises, &c. Les Marbriers appellent ces sortes de *losanges* à points perdus, parce qu'ils sont effectivement tracés par des points perdus. Voyez Daviler, *planche* 103. & *pag.* 354.

LOSANGE, adj. Terme de Blâson, qui se dit de l'écu quand il a la forme d'une *losange*, & des figures qui sont couvertes de *losanges*.

LOSE, ou LOZE, s. f. Nom propre d'une petite riviére de France du Duché de Bourgogne. *Lutosa.* Elle se jette dans la Brenne au pié de la colline sur laquelle est Alise. Hadr. Valois, *Not. Gall. p.* 12.

LOSÉRE, ou LESÉRE, s. f. Nom propre d'une montagne

tagne des Sévennes en France. *Lesera*, *Lesura*, *Lesora* Elle n'a rien de considérable que la source du Tarn. Maty. C'est une partie des montagnes des Sévennes. Sidonius Apollinaris dit qu'elle est plus haute que le Caucase. Hadr. Val. *Not. Gall. p.* 214.

LOSSA, f. f. Nom propre d'une petite rivière du Comté de Murray, en Ecosse. *Loxa.* Elle baigne Elgin, & peu après elle se décharge dans le golfe de Murray. Maty.

LOT.

LOT, f. m. Portion d'une chose divisée en plusieurs parties, pour la partager entre plusieurs personnes, ou leur en faire la distribution. *Portio, pars, sors.* Quand un aîné fait les *lots* d'une succession, c'est le cadet qui choisit. Quand c'est un étranger, on les tire au sort. Les Marchands font des *lots* de Marchandises dans le bureau de leur communauté, pour se les partager entre eux. Il y a aussi un jeu de hasard où l'on a fait plusieurs *lots* inégaux, qu'on tire au sort. Il faut avoir bien du bonheur pour avoir le gros *lot*.

On trouve dans les coutumes les expressions suivantes. *Lot* & portion, ce sont deux mots synonymes. Droits de *lots* & retenue; ils sont dûs par l'acquéreur d'un héritage au Seigneur censuel: *lots* s'écrit ici pour *lods*. *Lots* & gets de biens, en fait de partage, cela signifie que les *lots*, quand ils sont faits, sont jettés au sort. *Lots* & partages, ces deux termes signifient la même chose.

Ce mot vient du Flamand *lot*, qui signifie *sort*. En haut Allemand on dit *loff*, & en Bas-Breton *loden*. Ménage. Pasquier le dérive de *leud*, vieux mot François, qui signifioit *héritage*; & dit que *lottir* signifioit *partager une chose qui est en censive*, & lot, *part & portion*. Ce mot de *lot* signifie quelquefois dans les Coutumes, un certain cens, ou tribut, qu'on léve sur les personnes, sur les héritages, ou sur la marchandise.

Lot, se prend quelquefois dans un sens burlesque & figuré, pour signifier une portion de quelque chose, comme *gros lot*, pour signifier ce qu'il y a de meilleur & de plus considérable dans cette chose. *Portio.*

Le Bel Esprit au siécle de Marot,
Des dons du Ciel passoit pour le gros lot. Des-H.

☞ LOT, f. m. Ménage se contente de dire dans son Dictionnaire Etymologique, qu'entr'autres significations de ce mot, il se prend pour une mesure de choses liquides, & nous renvoie au Glossaire de Du Cange, qui ne dit rien de plus. Un de mes amis m'a assuré qu'en Flandre, où le mot de *lot* est encore en usage dans ce sens-là, c'est un peu plus de deux pots, mesure de Paris: & c'est ce que dit expressément Cotgrave dans son Dictionnaire François-Anglois. Borel remarque dans son Trésor de Recherches & Antiquités Gauloises, sur le mot *Monnoie*, secondes Additions, qu'en 1351. le *lot* de vin ne valoit que deux deniers. M. Coste, *Note* 9. *sur le* 2. *chapitre du II. L. des Essais de Montagne*, qui rapporte ce fait: J'ai vû un grand Seigneur de mon temps, personnage de hautes entreprises, & fameux succès, qui sans effort, & au train de ses repas communs, ne beuvoit guère moins de cinq *lots* de vin.... (Il falloit que ce fut un ventre de baleine.)

LOT, f. m. Nom propre d'une rivière de France *Ola, Oldus.* Elle prend sa source dans les montagnes des Sévennes, baigne Mende dans le Gévaudan, Entraigue dans le Rouergue, Cahors dans le Quercy; & après avoir traversé l'Agennois, elle se décharge dans la Garonne. Maty.

Lots & ventes. Voyez LODS.

LOTE, ou LOTTE, f. f. Poisson bon & friand qu'on pêche particuliérement dans la Saone & dans l'Isère, & qui ressemble à la lamproie. *Lota, morella.* Il a la queue en forme d'épée, & le corps rond & brun.

LOTERIE, f. f. Jeu de hasard, où l'on met des lots de marchandises, ou des sommes d'argent. *Ludicra sortitio schedularum.* On mêle plusieurs billets noirs & blancs; sur les uns sont inscrits les lots mêmes, ou les numeros qui marquent un bon lot, & sur les autres rien: chacun en achette telle quantité qu'il lui plait, à un certain prix Ces billets sont ensuite distribués au sort; quelques-uns tirent de bons lots, ou les bons billets, & la plupart des autres, rien du tout. Il s'est fait plusieurs *loteries* en Angleterre & en Hollande par permission du Magistrat. On en a fait aussi plusieurs en France par permission du Roi, en faveur des Hôpitaux, &c. Tirer une *loterie*, ouvrir une *loterie*, fermer une *loterie*. M. le Clerc a fait un petit Traité sur ce qu'il peut y avoir de louable ou de blâmable dans les *loteries*. Le L. de Grégorio Léti sur les *loteries*, a fait bien du bruit en Hollande, & a attiré bien des affaires à son Auteur. Nous avons un bon Traité des *loteries* par le Pere Ménestrier, imprimé à Lyon *in*-12. en 1700. Il y a parlé de leur origine, & de leur usage parmi les Romains. Il en a distingué plusieurs espéces, & par occasion il a parlé des sorts, & traité divers cas de conscience touchant ces *loteries*, dont quelques scrupuleux sembloient décrier l'usage comme illicite. Voyez encore sur les *loteries*, de la Mare, *Traité de Police*, *L. III. Tit. IV. c.* 2. *p.* 449. & *suiv.*

☞ Loterie. On donne encore le nom de *Loterie* à un certain jeu de cartes qu'on a inventé en conformité des véritables *loteries*, & qui est des plus amusans. Il se joue avec deux jeux de cartes complets, dont l'un sert à faire les lots de la *loterie*, & l'autre les billets. On y joue jusqu'à dix ou douze, & pas moins de quatre ou cinq. La partie dure jusqu'à ce que le fonds de la *loterie* soit tout tiré, & ce fonds consiste en un nombre d'espéces ou de jetons que chaque Joueur fournit également à la masse que l'on met tout ensemble au milieu de la table. Voyez-en les régles dans l'Académie des Jeux.

LOTHAIRE, f. m. Nom propre d'homme. *Lotharius.* Un des fils de l'Empereur Louis le Débonnaire, est le premier qui ait porté le nom de *Lothaire*, qui ne se trouve que dans le IXe & Xe siécle. Dans ce temps, cinq ou six Princes l'ont porté. *Lothaire* I. Empereur, fils de Louis le Débonnaire; *Lothaire* II. Empereur, Duc de Saxe, fils de Gebhard, Comte d'Arnsberg; *Lothaire*, Roi de Lorraine, qui lui donna son nom, & qui étoit fils de *Lothaire* I. *Lothaire* fils d'Hugues, Comte de Provence, que son pere fit Roi d'Italie en 932. & *Lothaire* XXXe Roi de France, qui succéda à Louis IV. son pere en 956. selon la Chronologie de Du Tillet.

LOTHIANE, f. f. Nom propre d'une province de l'Ecosse méridionale, bornée au sud par la Merche, la Lauderdale & la Tuwedale; au couchant par la Cluydisdale, & le Comté de Sterling; au nord par le golfe d'Edimbourg, & au levant par la mer d'Allemagne. Ce pays peut avoir environ dix-huit lieues du couchant au levant, & cinq ou six du nord au sud. Il est assez fertile, & divisé en trois Bailliages, qui prennent leurs noms de trois de ses villes, qui sont Edimbourg, capitale du Royaume, Linlitquo & Haddington; outre lesquelles on y remarque encore Lytk, Dalkel, Dumbar & Nort-Berwick. Maty.

☞ LOTHIER, f. m. Vieux mot, qui s'est dit autrefois pour ce que nous appellons aujourd'hui Lorraine. *Lotharingia.* Jean, par la grace de Dieu, Duc de *Lothier*, de Braibant & de Lembourc. C'est le commencement d'une publication de paix de l'an 1300, entre le Duc de Lorraine & le Duc de Brabant.

LOTIDE, f. f. Nom propre d'une Nymphe. *Lotis.* Cette Nymphe voulant éviter la violence que le Dieu Priape lui vouloit faire, fut changée en arbre, auquel elle donna le nom *Lotus*. Quelques-uns, & Ovide même, *Métamorphoses*, *L. IV. v.* 348. la nomment *Lotos*, ou *Lotus* Il ne faut point la confondre avec Dryopé, qui fut aussi changée en *Lotus*, comme Ovide le décrit au même endroit, & que nous l'avons dit à sa place.

LOTIER, f. m. Plante qui pousse plusieurs tiges menues, jettant des queues qui soutiennent chacune trois feuilles en leur extrémité, & deux autres feuilles en leur base, semblables à celles du tréfle, d'un goût astringent. *Lotus* Ses fleurs sont ramassées les unes proche des autres comme en ombelle, légumineuses, jaunes, quelquefois verdâtres, semblables à celles du genêt, contenues dans des calices dentelés faits en cornet. Lorsque ces fleurs sont passées, il leur succéde des gousses qui renferment des semences presque rondes, ou ayant la figure d'un petit rein. Sa racine est ligneuse, divisée, longue, noire, garnie de fibres, rampante. Cette plante est détersive, apéritive, vulnéraire. En Latin *Lotus sive Melilotus*

liiotus pentaphyllos minor glabra. C. Bauh. *Pin.* 332. Il y a plusieurs espéces de *lotier*.

☞ LOTING, s. m. Ville de la Chine, dans la Province de Peking, au département de Jungping, huitiéme métropole de cette Province. Il y en a une autre dans la Province de Quantung, qui tient le rang de grande cité.

LOTION, s. f. Terme de Médecine, est une préparation de médicamens, qui se fait en les lavant de quelque liqueur, soit qu'elle se fasse légère, pour en ôter seulement les ordures, soit qu'elle soit pénétrante, pour en emporter quelque sel, ou esprit corrosif, comme la *lotion* de l'antimoine, des précipités, des magistères, &c. soit pour ôter quelque mauvaise qualité du reméde, ou lui en communiquer une bonne. *Lotio.* On fait aussi des *lotions* pour déterger les plaies, fortifier quelque membre, amollir quelque tumeur, &c.

Lotion, est aussi un reméde qui tient le milieu entre la fomentation & le bain. *Lotio fomentitia.* Il y en a de rafraîchissantes & de somniferes pour les fébricitans, faites de plusieurs feuilles, fleurs & racines bouillies, dont on lave les piés & les mains des malades, les enveloppant dans des linges trempés dans la même décoction, jusqu'à ce qu'ils se dessèchent. On fait aussi une *lotion* pour la tête & les cheveux, avec de la cendre de sarment. Il y en a d'autres pour les faire croître, & pour les maladies du cuir.

Lotion des Philosophes. Terme de Chymie. C'est une cohobation que fait la nature de ce qui est élevé, & qui retombe au fond du vaisseau sur le corps noir. Voyez LAVEMENS DES PHILOSOPHES.

LOTIR, v. act. Faire des lots, des portions de succession à partager entre plusieurs personnes. *In partes dividere, sortiri, partiri.* Il se dit aussi de toutes les autres choses qu'on partage entre plusieurs. Mais on le dit particuliérement des Marchands forains, qui, par les ordres de la Police, sont obligés d'apporter leurs marchandises en un Bureau public pour les *lotir*, c'est-à-dire, en faire plusieurs *lots*, afin que chaque Maître du métier en puisse avoir un lot, pour empêcher le monopole des gros Marchands, qui ruineroient les petits, en achetant toute la marchandise qui viendroit de dehors. Les Gantiers, les Chaussetiers, &c. vont acheter au Bureau, où on *lotit* les marchandises de leur métier.

Du mot *alleud* est venu ce que nous appellons *lotir*, pour partager une chose qui est censive, & *lot*, pour part & portion. Pasquier, *Rech. L. II. c.* 15.

Loti, ie, part. pass. & adj. *In partes divisus.*

On dit proverbialement, qu'une personne est bien *lotie*, quand elle a mal rencontré dans le choix qu'elle a fait, ou en quelque chose qui lui est arrivé par hasard. Cette fille a épousé un gueux, la voilà bien *lotie*.

☞ LOTISSAGE, s. m. C'est la division que l'on fait de quelque chose en diverses parts, pour être tirées au sort entre plusieurs personnes.

☞ LOTISSEMENT, s. m. C'est la même chose que Lotissage. Ce terme est très-nouveau, & l'on ne se souvient pas de l'avoir lû dans aucun Réglement, avant celui du 4. Mars 1724 pour les verres à vitres, destinés à la fourniture de Paris, où l'on dit toûjours *Lotissement*, & jamais Lotissage. Dict. de Comm.

LOTISSEUR, s. m. Celui qui fait les lots des marchandises. *Qui dividit in partes. Partitor.* Il y a des *Lotisseurs* de cuirs, créés en titres d'Office par Edit du mois de Juin 1627.

LOTIZÉ, adj. Terme de Coutumes. Parti, partagé, divisé en lots, par lots. *In partes divisus.* Fief *lotizé.*

LOTOPHAGE, s. m. & f. Nom de quelques anciens peuples d'Afrique. *Lotophagus, a.* Les *Lotophages* étoient ainsi appellés, parce qu'ils vivoient du fruit du *lotus*. Les *Lotophages* habitoient sur la côte d'Afrique, vis-à-vis des Syrtes, ou, comme dit Pline, dans le fond du golfe de la grande Syrte; c'est celui que nous appellons golfe de Sidra. Ainsi, les *Lotophages* habitoient la côte de Barbarie, où sont aujourd'hui Casar Sarton, Sabcio, Sautores, Tim, Larcudia, ou, pour le moins, quelques-uns de ces lieux. Il y en avoit aussi plus à l'occident, vers la petite Syrte.

Ce nom vient de λωτὸς, *lotus*, & φάγομαι, *je mange.* Nous ne pouvions pas sçavoir sur quels rivages nous étions; on me rapporta que les *Lotophages* en étoient les Maîtres. Ils ne vivent que de fruits, qui sont d'un goût merveilleux. Ils reçurent fort honnêtement ceux que j'avois envoyés. Ils leur firent part de leurs fruits, dont ceux qui en mangérent furent enchantés; car il est vrai que leur douceur est charmante : en effet, tous ceux qui en mangent, oublient tout ce que leur propre pays a de plus agréable; ils ne se souviennent plus de leurs parens, ni de leurs amis; ils ne peuvent se défendre contre les délices de ce fruit. Je fus obligé d'enlever d'entre ces peuples, ceux qui étoient allés découvrir le pays. Ils s'en trouvoient si bien, qu'il fallut user de violence pour les faire rentrer dans les vaisseaux. De la Valterie, *Trad. d'Homère, Odyss. L. IX.* C'est Ulysse qui parle. Le lotus que les *Lotophages* mangeoient, étoit celui qu'on nomme autrement *Micocoulier.* Voyez LOTUS.

LOTOPHAGITE, s. f. Nom propre d'une Île d'Afrique. *Lotophagites.* Cette Île étoit habitée par des Lotophages. On la nomme aujourd'hui l'Île de Gerbes. Sanson dit l'Île de Gelbes; quelques-uns écrivent Gelves, & disent que c'est le nom que les Espagnols lui donnent. Elle est sur la côte de Barbarie, à l'entrée du golfe de Carpes, du côté de l'orient.

LOTOS, ou LOTUS. Voyez LOTIDE.

LOTTERIE. Voyez LOTERIE.

LOTTIR. Voyez LOTIR.

☞ LOTUNG, s. m. Ville de la Chine, dans la Province de Queicheu, au département de Tucho, huitiéme métropole de la Province.

LOTUS, s. m. Plante qu'on appelle autrement *Lotier*, Voyez LOTIER.

Lotus, se dit aussi d'une autre sorte de plante, dont parle Dioscoride, qui croît en Eygpte, au bord du Nil. Sa tige ressemble à celle de la féve, & il pousse quantité de fleurs blanches comme celles du lis. Ces fleurs se resserrent, & plongent la tête dans l'eau, quand le soleil se couche; & elles se redressent quand il paroît sur l'horizon. Il porte une tête & une graine comme le pavot, semblable au millet, dont les Egyptiens faisoient autrefois du pain, comme témoigne Théophraste. Cette plante a une racine faite comme une pomme de coin, qui est bonne à manger crue & cuite. Quand elle est cuite, elle a la même qualité que le moyeu d'un œuf. C'est une espéce de nénuphar, que quelques-uns appellent *Nymphaa alba major Ægyptiaca, sive lotus Ægyptia.* Personne n'a bien décrit cette plante que Prosper Alpin, dans son second Livre des Plantes exotiques, ou étrangères, *c.* 16. *p.* 241. Pline parle d'un *lotus* qui avoit plus de 450 ans, *L. XVI. c.* 44. Le *lotus* étoit une espéce de lis, dont Hérodote dit que l'on faisoit du pain. *Pietro della Valle.* Le *lotus*, la fleur du safran, & celle du jacinthe composoient les couronnes printaniéres. Athénée, en son *L. III.* dit que le *lotus* produit une fleur propre pour les couronnes. Théophraste dit que la fleur du *lotus* étoit trois fois plus grande que celle du pavot. Voyez Tristan, *T. I. p.* 507. *& suiv.*

Il y a encore un arbre qu'on appelle *Lotus*, qui croît en Afrique. On l'appelle autrement *Micocoulier;* il porte un fruit fort agréable, & qui a donné le nom de *Lotophages* aux peuples qui habitent la contrée où il croît. Voyez MICOCOULIER.

L O U.

LOU, ou LOUR. Voyez LEU.

LOUABLE, adj. m. & f. Ce qui mérite qu'on l'estime, qu'on le vante, ce qui est digne de louange. *Laudabilis, honestus, dignus laude.* Les vertus sont *louables*. Toutes les bonnes qualités, les bonnes actions, les bonnes doctrines, sont *louables*. Il doit être indifférent d'être loué, mais non pas de faire des choses *louables*.

Louable, est le titre d'honneur que les Suisses assemblés en corps, se donnent ordinairement. *Laudabilis.* Les *Louables* Cantons de Zurich, de Berne, &c.

Louable, en termes de Médecine, se dit des bonnes qualités des humeurs du corps. On espère la guérison de ce malade, parce que ses matiéres sont *louables*, bien digérées.

digérées. On fit une incision au nombril, qui étoit extraordinairement enflé; il en sortit huit ou dix livres de pus *louable*. Degori.

LOUABLEMENT, adverbe. D'une maniére louable. *Laudabiliter*. Ce Religieux se comporte fort *louablement* envers ses Supérieurs.

LOUADE, s. f. Terme de Coutumes. Voyez LAUDE & LEUDE.

LOUAGE, s. m. Action par laquelle on loue une chose. *Locatio, conductus*. J'ai fait aujourd'hui le *louage* de ma maison. Il signifie aussi l'acte, le contrat par lequel on loue, l'instrument par lequel une ou plusieurs personnes donnent à *louage* quelque chose, qu'une ou plusieurs autres personnes prennent à *louage*. C'est encore la nature, l'espéce particuliére d'un contrat. Le contrat de *louage* differe du contrat de vente, de la donation, du prêt, &c. On le dit de la chose qu'on loue, pour marquer de quelle maniére on traite de cette chose avec celui qui en est le maitre, le propriétaire. Un carrosse de *louage*. Un pré, une maison de *louage*, qu'on tient à *louage*, qu'on a prise à *louage*. Un cheval de *louage* n'est estimé en Justice que cinquante livres. On le dit aussi du prix qu'on donne de la chose louée. Il m'a tant coûté en *louage* de maison. Je paye trop cher ce *louage*. Le Roi paye le *louage* des Bureaux. Le temps du *louage* étant fini, le locataire a huit jours pour vuider, après lesquels on l'y contraint par exécution, & mise de ses meubles sur le carreau.

Ton malheureux partage
Ce n'est qu'un peu d'esprit, dont tout le griffonage,
Au bout d'un an, de ta pauvre maison
Suffit à peine à payer le louage. Senecé.

☞ On appelle dans un tableau Figures de *louage*, ou figures à louer, certains personnages inutiles, & destinés uniquement à faire nombre. Dict. *de Peint. & d'Arch.*

On dit proverbialement, Vente, mort & mariage, résolvent tout *louage*; ce qui n'est pas néanmoins observé. On dit aussi, Vendue, ou achat, passe *louage*. *Vendue* veut dire ici *vente*. Le proverbe est vrai, puisque le *louage* ne donne que l'usage de la chose, mais la vente ou l'achat transportent le domaine & la propriété du vendeur à l'acquéreur.

LOUAGER, s. m. Vieux mot, qui s'est dit pour *louage*. Il s'est aussi dit pour *locataire*. Voyez ces mots.

LOUAN, s. m. Nom propre d'homme. *Linentius*. Chastelain, *au* 28. *de Janv. p.* 447.

LOUANDIER, s. m. Vieux mot, qui se trouve dans les Coutumes; il signifie *locataire*. *Conductor*.

LOUANGE, s. f. Témoignage d'estime qu'on donne à la vertu, au mérite. *Laus, laudatio*. Les Anges chantent sans cesse les *louanges* de Dieu. Un bon Orateur ne prodigue pas ses *louanges*. Il y a des *louanges* perfides & ironiques, pires que des injures. M. Scud. Les Panégyriques, les Oraisons funébres, sont des discours à la *louange* des Saints, & des grands hommes, où l'on s'étend sur leurs *louanges*. Il y a des *louanges* empoisonnées. La Rochef. Il faut beaucoup d'art & de délicatesse pour bien assaisonner les *louanges*. Bell. On prostitue aujourd'hui les *louanges* sans choix & sans distinction. Id. La *louange* est une flatterie délicate, qui satisfait différemment celui qui la reçoit, & celui qui la donne. L'un la reçoit comme une récompense de son mérite: l'autre la donne pour faire remarquer son esprit & son discernement. La Rochef. On a rendu les *louanges* si communes, & on les donne si indifféremment à tout le monde, qu'on ne sçait plus qu'en conclurre. Cette profusion de *louanges* est si abondante, qu'il est surprenant qu'il y ait des personnes qui en soient si avides, & qui amassent avec tant de soin celles qu'on leur donne. Log. La modestie qui semble refuser des *louanges*, n'est en effet qu'un desir d'en avoir de plus délicates. La Roch. On est si avide de *louanges*, qu'on les a dispensées de la justesse & de la vérité. Font. Pourquoi louer les Dieux? & quel besoin ont-ils de nos *louanges*? Abl. J'aimerois mieux entendre des injures, que les *louanges* triviales que certaines gens prostituent à tous venans, sans discernement & sans choix. Bell. Les *louanges* grossiéres font honte: les *louanges* fines flattent la vanité, sans blesser la modestie. Bouh. On cherche moins la vertu que les *louanges* qui y sont attachées. Disc. d'Ex. Quel relief peuvent vous donner les *louanges* que des sots vous prodiguent! Bell. La *louange* agréable est l'ame des beaux vers. Boil. Il n'y a point de Prédicateur si décrié, qui ne cherche dans les yeux de ses Auditeurs des *louanges* que tout le monde lui refuse. Bell. Les *louanges* tumultueuses, données par bienséance, ou par coutume, m'importunent plus qu'elles ne me plaisent. M. Scud. Les *louanges* ne sont croyables, que quand on a la liberté de blâmer. Qu'est-ce que la plûpart des *louanges* dans le style du monde? Vous le sçavez; des mensonges obligeans, des exagérations officieuses, des témoignages outrés d'une estime apparente, & qui ne vient ni de la raison, ni du cœur; souvent des contre-vérités déguisées, & couvertes du voile de l'honnêteté; des termes spécieux & honorables, mais qui ne signifient rien; en un mot, des impostures, dont les hommes entr'eux se font un commerce, & dont leur vanité se repait. Bourdaloue. Le même Pere Bourdaloue a dit dans son Oraison funébre de Louis de Bourbon, Prince de Condé. C'étoit un Héros ennemi de la *louange*, même la plus sincére; car il étoit difficile qu'on lui en donnât d'autre: mais c'étoit assez qu'elle fut *louange*, pour qu'il ne pût la soûtenir.

La louange *est à prix, le hasard la débite,*
Et le vice souvent vaut mieux que le mérite. Regn.

Pour un cœur qui cherche la gloire
Les louanges *ont mille appas:*
Mais, belle Iris, il m'en faut croire,
Qui les désire trop, ne les mérite pas. M. Scud.

Ce breuvage vanté par le peuple rimeur,
Ce nectar que l'on sert au Maître du tonnerre,
Et dont nous enivrons tous les Dieux de la terre,
C'est la louange. La Font.

☞ Louange. Eloge, discours par lequel on reléve le mérite de quelqu'un, de quelque action, de quelque chose. Ac. Fr.

☞ *L'or se peut partager, mais non pas la* louange.
Le plus grand Orateur, quand ce seroit un Ange,
Ne contenteroit pas, en semblables desseins,
Deux Belles, deux Héros, deux Auteurs, ni deux Saints. La Font.

Ce mot vient de *laus*; & *laus*, selon quelques-uns, vient de λαὸς, peuple; parce que la *louange* est la voix du peuple qui loue.

Louange, signifie quelquefois, Remercîment, bénédiction. Les graces commencent par ces mots: *Louange* à Dieu, paix aux vivans, & repos aux morts. L'Ecriture dit aussi; Je te sacrifierai une hostie de *louange*. *Ps.* 50.

Louange, se dit proverbialement en ces phrases. Vos mépris vous servent de *louanges*: ce qu'on appelle un compliment de la place Maubert, qu'on méprise parce qu'il est trop commun; aussi ne se dit-il plus qu'en badinant. On dit à un homme à qui on montre quelque libelle fait contre lui, ou quelque exploit par lequel on lui demande de l'argent: Voilà des vers à votre *louange*. On dit aussi, la *louange* de soi-même est une couronne de merde; ce qui est un proverbe Italien, *Laude di se stesso corona di merda*, ou bien, *Chi se lauda s'embroglia*.

LOUANGER, v. act. Vieux mot & burlesque, qui signifioit autrefois, Louer. *Laudare, celebrare*. On ne s'en sert plus qu'en raillant. C'est un homme qui veut qu'on le *louange* sur tout ce qu'il fait.

LOUANGEUR, s. m. Donneur de louanges. *Laudator*. Il ne se dit que par mépris. C'est un fade *louangeur*. C'est un *louangeur* à gages. ☞ On appelle, aride *louangeur*, un homme qui ne loue pas les choses autant qu'elles le méritent. Ac. Fr. Je ne suis pas *louangeur*. Buss.

☞ LOVANGIRI, ou LOANGIRI, s. m. Contrée d'Afrique, dans la Basse-Ethiopie, au Royaume de Loango.

LOVANGO. Voyez LOANGO.

LOVANISTE, s. m. Docteur ou Membre de l'Université de Louvain. *Lovaniensis.* Les *Lovanistes* ont donné une Traduction de la Bible en François. L'Edition de S. Augustin par les *Lovanistes*, fut imprimée par Plantin. On cite souvent les Auteurs, ou Professeurs, ou Membres de l'Université de Louvain, par le nom de *Lovanistes:* mais ce mot ne se dit ni des citoyens de Louvain, ni de quelque autre corps, que de cette Université.

LOVANOIS, oise, s. m. & f. Qui est de Louvain. *Lovaniensis.* Marlien dit que les *Lovanois* (car il assûre que ce mot se dit) sont les anciens *Grudii* de César, que Sanson prend pour ceux de Bruges. Hadr. Val. *Not. Gall. p.* 288.

LOUBACÉ. Voyez LIBESSÉ.

☞ LOUCERVE, s. f. Femelle du loup cervier. *Lupa cervaria.*

Il me suffit que mon Troupeau préserves
Des loups, des ours, des lions, des loucerves.
Marot.

LOUCHE, adj. m. & f. Bigle, qui regarde de travers, ou qui semble regarder d'un côté, & regarde de l'autre. *Strabo, luscus.* C'est le plus souvent la faute des nourrices quand les enfans deviennent *louches.* Les *louches*, quand ils ne le sont pas avec excès, ne déplaisent pas. On aimoit dans le Duc de Montmorenci son œil un peu tourné. Cela s'appelloit à la Cour de Louis XIII. avoir l'œil à la Montmorenci. Mel. Hist. Les Médecins appellent *strabismus*, la maladie qui cause la distorsion & l'inégalité de la vûe, ce qui fait les *louches.* Descartes avoit de l'inclination pour les personnes *louches*; & il en rapportoit la cause à ce que sa nourrice l'étoit. De Vign. Marv. Dans le Paganisme, on consacroit les *louches* au service des autels.

Ce mot vient de *luscus*, qui signifioit autrefois *borgne*, & dans la basse Latinité *bigle.* Nic. Les Latins l'ont appellé aussi *strabo*, ou *strabus.*

Louche, se dit aussi de ce qui est trouble, qui n'est pas bien clair, sur-tout du vin, des pierreries, des perles. *Obscurus, opacus.*

Louche, se dit figurément en Grammaire. Cette phrase, cette construction est *louche*, c'est-à-dire, n'est pas bien nette, bien juste. Une expression *louche*, est celle dont le sens littéral est double & ambigu; en sorte qu'elle peut signifier deux choses différentes en même temps: mais une phrase n'est point censée *louche*, quand elle est déterminée nécessairement à une certaine signification par le sens, & par le sujet. Un extrait de la Vie de Dom Pierre Le Nain commence ainsi: *Cette vie est écrite avec éloquence, & d'un style d'éloge. En effet, Dom Pierre Le Nain ayant passé la meilleure partie de la sienne, non-seulement hors du grand jour, mais dans l'ombre d'une solitude enfoncée, ne fournit pas de ces actions d'éclat, & cette variété d'événemens qui font la matière de l'Histoire.* Ce discours est *louche.* Car de ce qu'un homme a passé sa vie dans la solitude, de ce qu'elle ne fournit point d'actions d'éclat, &c. il peut bien s'ensuivre que l'histoire de sa vie sera moins variée, moins intéressante, moins piquante, moins agréable; mais il ne suit pas qu'elle ne puisse, ou ne doive être écrite que d'un style d'éloge, & non historiquement. Cela n'est pas suivi, ni juste; cela s'appelle aussi *louche*, parce que comme un *louche* tourne les yeux d'un autre côté qu'est l'objet qu'il regarde, de même ce sens, au lieu d'aller droit & d'être suivi, va à côté, va de travers.

Jugez par-là de mon étonnement,
Lorsqu'en discours sortis de votre bouche,
A vous forains transmis fidélement,
J'ai trouvé tout énoncé clairement,
Rien de forcé, rien d'obscur, rien de louche.
P. Du Cerceau.

On dit proverbialement, que l'envie est *louche*, parce qu'elle ne juge jamais sainement des actions d'autrui, qu'elle ne les voit que de travers.

LOUCHER, v. n. Avoir la vûe de travers. *Torvis oculis intueri, oculos distorquere.* Voilà un bel enfant, c'est dommage qu'il *louche.* Il signifie aussi, regarder de travers, comme fait une personne *louche.* Vous vous accoutumez à *loucher*, cela vous gâtera la vûe.

Regnier l'a fait actif dans ces vers,

Et, me prenant au nez, loucher *dans un bassin*
Des ragoûts qu'un malade offre à son Médecin.
Regnier.

LOUCHET, s. m. Espéce de hoyau, ou de bêche propre pour fouir la terre, qui est plat & tiré en droite ligne, avec son manche, qui ressemble à une pelle. *Ama, hama.*

☞ LOUCHETTE, s. f. Instrument pour empêcher de loucher, & redresser la vûe.

LOUDAIN, s. m. Nom propre d'homme. *Ludanus.* A North en Alsace, près de Strasbourg, Saint *Loudain*, Confesseur. Chast. *au* 12. *de Février.* Il y a une Eglise du nom de Saint *Loudain* près de Strasbourg. Idem.

LOUDIER. (L'Acad. dit LODIER); Et c'est le plus en usage, s. m. Couverture faite de deux étoffes piquées avec de la bourre, de la laine, ou du coton entre-deux. *Lodix.*

Ce mot vient de *lodix.* Du Cange dit qu'on l'a appellé aussi *lutherium.* Nous avons laissé *lodier* à sa place dans ce Dictionnaire.

LOUDUN, s. m. Nom propre d'une petite ville de France, capitale du Lodunois, en Poitou. *Lodunum, Juliodunum, Lausdunum, Losdunum.* Elle a eu titre de Duché, & elle a aujourd'hui siége de Justice, & un vieux château fort avantageusement situé. Elle est à neuf ou dix lieues de Poitiers, vers le nord. Matt. *Juliodunum* n'est point le nom de cette ville. Les premiers qui lui ont donné ce nom dans leurs vers, sont Salomon Macrin, & Scévole de Sainte-Marthe, qui étoient de *Loudun.* Ils ont voulu donner du relief à leur patrie, en lui donnant le nom de Jules César. Val. *Not. Gal. p.* 265. Les Religieuses de *Loudun*, les Possédées de *Loudun*, sont des Religieuses Ursulines de *Loudun*, que l'on disoit possédées du Démon il y a environ quatre-vingts ans, & qui ont fait beaucoup de bruit dans le monde.

Il y a encore dans le bas Languedoc une petite ville de ce nom. Elle est sur le Tave, à deux lieues de son confluent avec le Rhône.

LOUDUNOIS, oise, s. m. & f. Qui est de Loudun. *Laudunensis, Lodunensis.* MM. de Sainte-Marthe, Salomon Macrin, Poëte célèbre, & Bouilleau, sçavant Astronome, étoient *Loudunois.*

LOUDUNOIS, ou LODUNOIS, s. m. Nom propre d'une contrée de France, qui prend son nom de Loudun, sa capitale. *Laudunensis pagus. Lodunensis ager.* Le *Laudunois* a le haut Poitou au couchant & au midi, la Touraine au levant, l'Anjou au nord. La petite rivière de Dive le sépare de l'Anjou & du Poitou. Le *Loudunois* a sa Coutume particulière, appellée Coutume du pays de *Loudunois.* M. René Chopin, *De Communib. Gall. consuet. Precept. P. II. quæst. 6. num.* 1. observe, que le Parlement n'a point d'égard à cette Coutume, qui n'a pas été enregistrée au Greffe de la Cour, sinon lorsque les Parties donnent un consentement réciproque pour être jugées suivant ses dispositions; & il en rapporte un Arrêt du 17. Avril 1564. qui est aussi remarqué par M. Ant. Mornac, sur la *L.* 9. *ff. de Legib.* Dans une Cause appointée le 2. Décembre 1636. *Tome II. du Recueil* de M. Bardet, *Liv. V. c.* 29. M. l'Avocat Général Talon dit encore que cette Coutume n'étoit point reconnue. Il y a depuis des Arrêts rendus dans la Coutume du *Loudunois*, sans aucune mention du consentement des Parties. Voyez Brodeau sur Louet, *L. D. somm.* 56. & le Journal du Palais, *P. III. p.* 151. & Berroyer & de Laurière, Liste Alphabétique des Coutumes. Le dernier a fait un Commentaire sur la Coutume du *Loudunois*, avec une Histoire abbrégée du pays.

LOUENT, s. m. Nom propre d'homme. *Liventius*. Près de Chinon, S. *Louent*, Moine, du nom duquel il y a une Eglise en ce lieu. CHASTELAIN, *au 25 de Janvier*, p. 401. Le Prieuré de S. *Louent*, près de Chinon en Touraine, dépend de l'Abbaye de S. Florent de Saumur. Il est mal nommé *Livetus*, au Martyrologe imprimé à Cologne en 1490. Les Chartreux de Cologne, en leurs additions à Usuard, ont fait la même faute. Maurolycus l'a nommé fort bien *Liventius*, comme dans le Martyrologe de Pont-le-Roy. Ferrarius se figure que ce Saint pourroit être le même que S. *Vivent*, ne sçachant pas que S. *Vivent* est un Saint de Bourgogne, qui n'a pas le moindre rapport avec celui-ci. Charles De la Saussaye, ou plutôt son Imprimeur, l'a mal nommé *Linentius*, en ses Annales de l'Eglise d'Orléans; & André Du Saussay l'a nommé de même. ID. p. 407, 408.

LOUER, v. act. Donner des témoignages d'estime au mérite, à la vertu. *Laudare, celebrare*. Le Psalmiste invite toutes les Créatures à *louer* le Seigneur. Le genre démonstratif enseigne à *louer*, & à blâmer. L'art de bien *louer* est difficile. S. EVR. C'est le privilége des Poëtes de se *louer* sans scrupule. M. SCUD. Les Philosophes *louent* sobrement. C'est la plus grande foiblesse de l'homme, de vouloir qu'on le *loue* sans cesse, & encore plus celle des femmes. Rien n'est plus agréable que de s'entendre *louer* aux autres, & rien de si importun aux autres, que d'entendre quelqu'un se *louer* soi-même. M. SCUD. Le plaisir qu'on prend à être *loué*, n'est que le plaisir d'être assuré de son propre mérite, & ce desir-là est le premier desir du cœur humain. M. SCUD. On ne *loue* d'ordinaire que pour être *loué*. LA ROCHEF. Il y a des reproches qui *louent*, & des louanges qui médisent. ID. Si c'est un vice de *louer* tout, c'est une injustice de ne pas *louer* ce qui mérite d'être *loué*. BELL. On ne *loue* que bien séchement ce qu'on n'aime pas, quelque bonne opinion qu'on en ait. LE CH. DE M. Il y a une certaine délicatesse à *louer*, qui redouble le prix des louanges. M. SCUD. La vanité de ceux qui se *louent* sans pudeur, rebute tout le monde. BELL. On aime à *louer* Voiture; mais on est forcé de *louer* Balzac. ☞ Ménage dit que c'étoit un esprit juste qui avoit eu cette pensée, & M. Costar dit que ce fut une Dame d'un excellent esprit qui la lui dit une fois. C'est un grand art que de sçavoir bien *louer*, nul genre d'éloquence ne demande des pensées plus fines, ni des tours plus délicats. BOUH. C'est *louer* les gens grossiérement que de les *louer* en face, & d'une maniére qui ne ménage point leur pudeur. ID. Il y a des gens qui ne rejettent les louanges, que pour se faire *louer*. M. SCUD. S'il est permis de se *louer* soi-même, il faut que ce soit d'une bonne action, & jamais des qualités personnelles, & que ce soit dans l'adversité; c'est orgueil que de se *louer* dans la prospérité. M. SCUD.

Et pour louer *un Roi que tout le monde* loue,
Ma langue n'attend pas que l'argent la dénoue.
BOIL.

LOUER, se dit quelquefois des choses inanimées. Les Cieux *louent* le Seigneur, & le Firmament annonce la gloire de ses œuvres.

LOUER, signifie quelquefois, Remercier. *Gratias agere*. Je *loue* Dieu de ce que je ne me suis pas trouvé en cette querelle.

LOUER, avec le pronom personnel, signifie, Être satisfait, être content du procédé de quelqu'un à notre égard. *Sibi gratulari, probare*. Tous ces soldats se *louent* de leur Capitaine. Ce maître se *loue* fort de son *laquais*; il est bien content de lui. Je me *loue* fort de l'accueil, de la civilité, qui m'a été faite dans cette maison.

LOUÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Laudatus*.

On dit proverbialement, Dieu soit *loué*; pour dire, J'en suis bien aise. *Laus Deo*.

LOUER, v. act. Donner à ferme, à louage, des héritages, des maisons, des droits, pour en jouir sous certaines conditions, & pour un certain temps; & se dit tant à l'égard du bailleur que du preneur: ensorte qu'il signifie aussi, prendre à louage de celui à qui appartient la chose qui est à *louer*. *Locare, elocare*. Je lui ai *loué* ma maison un tel prix. Il l'a *louée* pour un tel temps. Il *loue* des appartemens tous garnis, des chambres garnies.

Ce mot vient du Latin *locare*.

LOUER, se dit aussi des meubles, des voitures, des bestiaux. *Conducere*. Les Fripiers *louent* des habits aux masques & à d'autres. Les Tapissiers *louent* des meubles pour les cérémonies. Les Bédeaux *louent* des chaises au Sermon. Les Maquignons *louent* des chevaux. On *loue* des carrosses & des litiéres. Ce troupeau de vaches n'est pas à ce Métayer, il les *loue*, il les tient à loyer de divers Bourgeois.

LOUER, se dit aussi des personnes, & de leur travail. *Conducere*. *Louer* des valets & des servantes, des Tapissiéres, des Couturiéres, des Compagnons de métier, des gens de journée, des Moissonneurs, Vendangeurs, Bucherons. On *loue* des Pleureux en plusieurs lieux pour assister à des funérailles. C'étoit l'ancienne façon des Romains. On *loue* à Rome des gens qui se fouettent, pour aller à des Processions.

LOUER, se dit proverbialement en ces phrases. Cet homme a des chambres à *louer* dans la tête, c'est-à-dire, qu'il manque de cervelle, qu'il a la tête vuide, qu'il est un peu fou. On dit aussi, qu'un homme a *loué* son ventre, son tabourin; pour dire, qu'il s'est engagé d'aller manger avec quelqu'un. On dit aussi à celui qui demande quelque corvée qu'on ne veut pas faire, Je ne suis pas *loué* pour cela. ☞ On dit d'un homme qui est hors d'emploi, qu'il est à *louer*. AC. FR.

LOUÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Locatus, a*. Une maison *louée*. Il faut dire, un cheval de louage, plutôt qu'un cheval *loué*, à moins qu'il ne faille marquer le lieu, ou le temps où il a été *loué*. C'étoit un cheval *loué* à Paris. C'est un cheval *loué* le premier du mois, *loué* pour trois semaines. Il en est de même d'un carrosse. Un carrosse de louage, & un carrosse *loué* devant le Palais Royal, *loué* pour toute la journée.

LOVER, s. m. Terme de Marine. C'est plier un cable en rond en forme de cerceau, pour être prêt à le filer pour le mouillage. *Rudentem orbiculatim colligere*. Les prisonniers n'avoient pour lit qu'un cable *lové*. LA GUIL.

LOUEUR, se dit aussi de celui qui loue, qui vante une chose excessivement, ou mal à propos. *Laudator*. Cet homme est un grand *loueur* de fadaises, un *loueur* perpétuel, un *loueur* à gages. C'est un caractère bien fade que celui de *loueur* perpétuel. BELL. Je voudrois que l'on punît les *loueurs* impertinens, & le zéle ne devroit pas excuser le ridicule de la façon. BOUH. Rien n'est plus tuant que ces *loueurs* de profession, qui sont toujours préparés à débiter leurs sottes flatteries. S. EVR. Moliére a dit en général, que les hommes étoient *loueurs* impertinens, ou censeurs ridicules. Il fait dire cela au Misanthrope.

LOUEUR, EUSE, s. m. & f. Qui donne des meubles, ou des voitures à louage. *Locator*. On ne le dit guère qu'en ces phrases. Un *loueur* de chambres garnies. Une *loueuse* de chaises. Un *loueur* de chevaux. Un *loueur* de carrosses.

LOUGBOROW, LENGBOROW, s. m. Nom propre d'un bourg d'Angleterre, situé dans le Comté de Leicester, à trois lieues de la ville de ce nom, du côté du nord. *Lugenburgus*. Quelques Géographes prennent ce bourg pour la petite ville nommée anciennement *Lactodurum*, que d'autres placent à Steny-Stradfort, dans le Comté de Buckingham. MATY.

LOUGNON, s. m. Nom propre d'une riviére qui a sa source dans les montagnes de Vauge, aux confins de la Lorraine, traverse une partie de la Comté de Bourgogne, baignant Servance, Monboson, Bellevaux, Moncley, Marna, Pesme, & peu après se décharge dans la Saone, vis-à-vis de Talenay, à trois lieues au-dessous de Grey.

LOUI, s. m. Terme de Relation & de Calendrier. Ce nom, qui signifie crocodile, est approprié dans le Calendrier des Cathaïens, & des Iguréens, au cinquiéme de leur giagh, ou cycle d'années, ausquelles ils donnent le nom de douze animaux différens. D'HERBELOT.

LOUIS, s. m. Nom propre d'homme. *Ludovicus, Lodovicus, Lodoix*, & même *Clodovæus*, comme on le verra dans

dans l'étymologie. Quinze Rois de France ont porté le nom de *Louis* ; & il est fort commun en France depuis Saint *Louis*, IX[e] du nom.

Saint Louis *est votre Patron :*
Louis *le Grand en est un autre,*
Au gré de bien des gens, pour le moins aussi bon.
Des-H.

Le Roi qui regne aujourd'hui est le XV[e] du nom. *Louis* le Débonnaire est le premier du nom, qui par conséquent n'a commencé que dans la seconde Race ; car dans la premiére Race on disoit *Clovis*. Charlemagne, pere de *Louis* le Débonnaire, le fit Roi d'Aquitaine, l'an 781. Il fut couronné Empereur au commencement de l'année 814 & il mourut le 20 Juin de l'an 840. Il nous reste deux sols d'or de *Louis* le Débonnaire de différent poids ; le premier est très-bien fait, & porte du côté de la croix cette Légende remarquable, Munus Divinum. La tête de *Louis* le Débonnaire est toûjours couronnée de laurier sur ses monnoies, sur lesquelles il est appellé *Empereur Auguste*, & *Pieux*. *Louis* le Bégue est le second du nom, qui monta sur le Thrône en 879. selon Du Tillet, & mourut en 880. *Louis* III. regna avec Carloman son frere. *Louis* d'Outremer est le IV[e] du nom. Il fut surnommé d'Outremer, parce que Hugues le Grand, Duc de France, dont est issue la Maison qui regne en France depuis plus de sept cents ans, fit revenir ce Prince d'Angleterre. Il fut sacré à Laon, le 20 de Juin de l'an 936. & mourut le 16 d'Octobre 954. *Louis* V. le dernier de la seconde Race, ne regna qu'un an. *Louis* VI. le premier de la troisiéme Race qui ait porté ce nom, fut sacré le 12 Août 1108. & mourut le premier jour du même mois de l'an 1137. après avoir regné 29 ans. C'est lui qu'on nomme *Louis* le Gros. Du Tillet, dans sa Chronique des Rois de France, ne le fait commencer qu'en 1110. *Louis* VII. son fils, qui avoit été sacré à Rheims pendant le regne de son pere, mourut l'an 1180. le 18 Septembre, après un regne d'environ 43 ans. L'Histoire l'appelle *Louis le Jeune*. *Louis* VIII. est le pere de Saint *Louis*, qui est *Louis* IX[e] du nom. Joinville l'appelle *Loys*. Saint *Louis* est le premier depuis Hugues Capet qui ait rétabli les monnoies en France, par les réglemens salutaires qu'il fit. Le Blanc. Il monta sur le Thrône en 1227. & selon Du Tillet en 1228. sous la tutelle de Blanche de Castille sa mere. Il regna environ 47 ans, & mourut le 25 Août 1270. Saint *Louis* fut un prodige de raison & de vertu dans un siécle de fer. Fén.

Louis Hutin, ou *Louis* X. âgé de 23 ans, succéda à son pere Philippe le Bel, le 20 Novembre 1314. & ne regna que trois ans. *Louis* XI. âgé de 39 ans, succéda à Charles VII. son pere, le jour de la Magdeléne de l'an 1461. & finit après 23 ans de regne l'an 1483. *Louis* XII. qui commença son regne le 7 Avril 1497. succédant à Charles VIII. mort sans enfans, fut surnommé le Pere du peuple, & mourut en 1514. *Louis* XIII. ou *Louis* le Juste, le second Roi de la Branche de Bourbon, fut 33 ans entiers sur le Thrône, ayant succédé à Henri le Grand son pere, le 14 Mai 1610. & étant mort le 14 Mai 1643. *Louis* XIV. son fils, surnommé à juste titre par toutes les Nations, *Louis* le Grand, succéda le même jour à *Louis* XIII. sous la tutelle d'Anne d'Autriche sa mere, & mourut le premier de Septembre 1715. âgé de 77 ans, moins 5 jours, étant né le 5 de Septembre 1638. Ainsi il a regné 72 ans, 4 mois, moins 9 jours, & a été, de l'aveu même des Etrangers, un des plus grands & des plus glorieux Princes que la Monarchie Françoise ait eu depuis son établissement.

Son ame est au-dessus de la grandeur suprême,
La vertu brille en lui plus que le diadême :
Et quoiqu'un vaste Etat soit soumis à sa loi,
Le Héros en Louis *est plus grand que le Roi.* Fléch.

Et c'est avec justice que M. Fléchier l'a appellé

Le plus sage des Rois, le plus grand des Monarques.

Pour te représenter après tes grands exploits,
Ce n'étoit pas assez d'un Hercule Gaulois :
Invincible Louis, *sous qui le monde tremble,*
Il falloit avoir peint tous les Héros ensemble.
Idem.

A ce grand Prince a succédé *Louis* XV. son troisiéme arriére-petit-fils, frere de *Louis* Duc de Bretagne, mort jeune, & de *Louis*, qui fut Dauphin cinq ou six jours après la mort de son pere, arrivée le 18 Février 1712. l'un & l'autre ses aînés ; & étant comme eux fils de *Louis* Duc de Bourgogne, & ensuite Dauphin, & petit-fils de *Louis* Dauphin, fils de *Louis* le Grand. Il naquit à Versailles le 15 Février 1710. & regne depuis le premier de Septembre 1715.

Les Fastes de *Louis* le Grand. Voyez FASTES.

☞ Louis. Le nom seul qu'il porte (*Louis* I. Roi d'Espagne), ce nom glorieux consacré à la piété par Saint *Louis*, à la bonté & à la clémence par *Louis* XII. à la justice par *Louis* le Juste, & qui sur la tête de l'immortel *Louis*, est devenu le nom de la grandeur même : ce nom, dis-je, si cher, inspire au jeune *Louis* la noble ambition de représenter tous ces Augustes Rois. Mongin.

Ce nom, *Louis*, est la même chose que Clovis ; on a dit Clovis, & puis *Louis*, comme on a dit Clothaire, & puis Lothaire : ainsi, c'est un nom Franc. De *Chlodoveus*, en changeant la terminaison, s'est fait *Cludovicus*, *Ludovicus*, *Ludovics*, *Ludvics*, *Luics*, *Loys*, & *Louis*, ou *Clodovée*, *Clovis*, *Clouis*, *Louis*. *Cludovicus* se trouve jusques sur les monnoies de *Louis* le Débonnaire avec une H. *Chludovicus*, comme l'a remarqué Cluvier dans ses *Florida*, *c. IX. p.* 51. De-là en ôtant le *C* aspiré, *Ludovicus*, *Ludovics*, *Ludvics*, qu'on prononçoit *Loudvics* ; & en retranchant le *d*, *Louvics*, *Louics*, *Louis*. Mais *Clodovée*, ou plutôt *Clodovicus*, s'est fait, selon la remarque de Du Tillet, de *Luit-Wich*, qui signifie, Homme excellent du peuple. Ainsi, c'est-là proprement la signification de *Louis* dans son origine, formé de *Luit*, ou *Lud*, qui comme a remarqué Chorier, dans son Histoire de Dauphiné, signifioit *Peuple*, & de *Wich*, qui vouloit dire, *Homme excellent*. Voyez Du Tillet au mot Luitwich.

Le *C* qu'on a retranché du nom Clovis, est une lettre étrangère à ce nom, puisque c'est la première lettre du mot Tudesque *Conig*, ou *Konig*, ou du mot Saxon *Cyning*, qui veut dire *Roi*, de sorte que *Clovis*, signifie le *Roi Louis*, ou *Louis Roi*. Quoique, suivant cette étymologie, les Rois qui s'appelloient *Clovis*, aient porté le nom de *Louis*, on ne les met pas dans la suite des Rois du nom de *Louis* : on ne commence à les compter qu'à *Louis* le Débonnaire.

Les Italiens disent *Aloïsius*, pour *Louis*, & nous disons quelquefois *Ludovic* en parlant de quelques étrangers, mais jamais des François. Voyez LUDOVIC.

Ordre de Saint Louis. Nom d'un Ordre militaire qui fut institué par *Louis* le Grand en 1693. Le cordon est couleur de feu passé de gauche à droite. Le Roi en est Grand-Maître. Il y a huit Grands-Croix, & vingt-quatre Commandeurs. Le nombre des Chevaliers n'est point limité. Le Roi assigna en même temps sur ses Domaines un fonds de 300000 livres, pour les pensions des Commandeurs & des Chevaliers.

LOUIS, s. m. Piéce de monnoie de France qu'on a commencé à fabriquer sur la fin du regne de *Louis* XIII. en 1640. & qui a eu grand cours sous celui de *Louis* XIV. *Nummus aureus*. Il y a des *louis* d'or qui ont valu d'abord 10 livres, puis onze, & enfin jusqu'à 12 & 14 livres, tantôt plus, tantôt moins. La tête du Roi est élevée d'un côté avec son nom, & de l'autre une croix composée de huit L, adossées & cantonnées de couronnes. La Légende est, *Christus regnat*, *vincit*, *imperat*. On a souvent changé le revers, qui porte maintenant une main de Justice croisée en sautoir avec un sceptre. Il y a des *louis* blancs, ou *louis* d'argent de 60 sols, de 30, 15, 5, & 4 sols, où d'un côté est la tête du Roi, & de l'autre l'écusson des Armes de France, avec la Légende, *Sit nomen Domini benedictum*. La valeur des écus a été jusqu'à 3 livres 15 sols, & les autres piéces d'argent ont augmenté & diminué à proportion. Les *louis* d'or suivant l'Ordonnance doivent être au titre de 22 karats, à un quart de remède ; & les *louis* d'argent au titre d'onze deniers,

à deux grains de remède. Il faut remarquer que quand, en termes de Monnoie, on parle de *louis* d'or, on entend parler de la piéce de 5 livres 10 sols; celle d'onze livres s'appelle *double-louis*. Celle de 22 livres s'appelle le *quadruple*. Mais dans l'usage ordinaire, quand on parle absolument d'un *louis*, on entend la piéce de 11 livres. La taille des *louis* d'or de 5 livres 10 sols est de 72 & demi au marc, & la taille des *louis* d'argent, est de 9 piéces de 60 sols au marc. La fabrique des *louis* d'or a été établie le 31 Mars 1640. & celle des *louis* d'argent au mois de Septembre 1641. Ce *louis* d'or pése deux deniers 15 grains, & celui d'argent 21 deniers 8 grains.

L'Ordonnance de Louis XIII. du dernier jour de Mars 1640. pour la fabrication des *louis* d'or, porte qu'ils seront fabriqués à la taille & au remède portés par les Ordonnances pour les écus d'or, au titre des pistoles d'Espagne, & qu'ils auront cours; le *louis* d'or de deux deniers 15 grains, trébuchant pour 5 livres; le *double-louis* du poids de trois deniers 6 grains trébuchant pour 10 livres, &c. Boizard, *P. I. c.* 30. Environ l'an 1648. le peuple ayant fait valoir les *louis* d'or jusqu'à 12 livres, le Roi en 1652. ordonna qu'ils auroient cours pour leur ancien prix; sçavoir, de 10 livres. Ils ont ensuite souvent changé de prix, comme on le peut voir dans Boizard, à l'endroit cité, & dans le Blanc, *p.* 390, 391. Sur la fin du dernier regne, on en fit de 20 livres. Ceux de Louis XV. sont de trente, & les *demi-louis* de quinze. Les *louis* d'or fabriqués en 1640. & depuis, étoient de 22 karats, & par conséquent plus foibles d'un karat que les écus d'or. On fit aussi des demi-*louis*, des doubles-*louis*, des quadruples, & des piéces de dix *louis*. Mais ces deux derniéres espéces ne furent que des piéces de plaisir, & n'ont point eu de cours dans le commerce. Le Blanc, *p.* 10, & *p.* 375, 376. Le célébre Varin en avoit fait les coins; jamais les monnoies n'ont été ni si belles, ni si bien monnoyées, que pendant que cet habile homme en a eu l'Intendance. On n'avoit encore jamais fabriqué d'espéce d'argent aussi pesante que les écus blancs; & il est bon de remarquer que par-tout où il est parlé d'écus avant l'an 1641. il faut toûjours l'entendre de l'écu d'or. Le Blanc, *p.* 376.

On trouve chez les Curieux, des demi-*louis* & des quarts de *louis* de cinq sols avec le portrait du Roi (*Louis XIV*) lorsqu'il étoit jeune; mais ces espéces n'ont jamais eu de cours, & ne furent faites que pour piéces de plaisir. Le Blanc, *p.* 389.

Louis XIII. établit aussi la fabrication des *louis* d'argent par Ordonnance du mois de Septembre 1641. qui porte qu'ils seront fabriqués; sçavoir, les uns de 60 sols, & les autres de 30 sols, 15 sols, & 5 sols, tous au titre de 11 deniers de fin, au remède de deux grains. Les *louis* de soixante sols de 21 deniers huit grains trébuchant chacun, à la taille de huit piéces $\frac{11}{12}$ de piéce, au remède d'un douziéme de piéce: & les autres à proportion. Boizard, *P. I. c.* 30. Les *louis* d'argent, c'est ce qu'on appelle communément un écu blanc, ou simplement un écu.

Les *louis* d'or de Louis XV. fabriqués par Edit du mois de Novembre 1716. le représentent d'un côté avec la couronne en tête. De l'autre, ce sont quatre écussons, deux de France, & deux de Navarre: posés en croix, leurs pointes opposées. Ils sont surmontés chacun d'une couronne de France, & cantonnés de quatre fleurs de lis; la lettre de la ville où ils sont fabriqués au centre du champ L'inscription est la même. Ils ont valu jusqu'ici trente livres, & ils étoient à la taille de vingt au marc. L'Edit du mois dernier (Mai 1718) les fait monter à trente-six livres de valeur jusqu'au mois d'Août, après quoi ils seront décriés; & il ordonne la fabrication d'autres *louis* d'or du titre de 22 karats, du poids de sept deniers 16 grains $\frac{8}{25}$ à la taille de 25 au marc, au remède de poids de 12 grains, & d'un quart de karat de fin par marc, qui auront cours pour trente-six livres la piéce: les doubles & demis à proportion.

Les *louis* blancs de Louis XV. ont été jusqu'ici à la taille de huit au marc, & valoient cinq livres. L'Edit cité les fait monter à six livres jusqu'au mois d'Août, après quoi ils seront décriés, & il ordonne la fabrique de nouveaux écus au titre d'onze deniers de fin, au poids de six gros 1 denier $\frac{7}{?}$ chacun à la taille de dix au marc, qui auront cours pour six livres la piéce, les demis, les quarts, dixiémes & vingtiémes; à proportion. L'empreinte sera d'un côté la tête du Roi couronné de laurier, au revers un écu écartelé de France & de Navarre; & surmonté d'une couronne de France.

L'empreinte de ce nouveau *louis d'or*, sera la tête du Roi couronné de laurier, & au revers, une croix du Saint-Esprit, dont les pointes sont terminées par des perles, & un globe chargé de trois fleurs de lis brochant sur la croix.

Afin de faciliter le commerce dans le Canada, le Roi (*Louis XIV*) fit fabriquer pour cent mille livres de *louis* de quinze sols, de cinq sols, & de doubles, de cuivre pur. Ces monnoies étoient de même cours, poids & loi que celles de France. Sur les *louis* d'argent de quinze sols & de cinq sols, au lieu du *Sit nomen Domini benedictum*, il y avoit, *Gloriam Regni tui dicent*; & sur les doubles, *Doubles de l'Amérique Françoise*. Le Blanc, *p.* 388.

Le *louis* d'or, moitié vers & moitié prose, est un petit ouvrage fort ingénieux, composé par un jeune homme de Castres nommé Isarn. Journ. des Sçavans, 1714. *p.* 457.

Louis, signifie de l'argent en général:

Gratis est mort; plus d'amour sans payer:
En beaux louis *se content les fleurettes.* La Font.

J'ai cent mille vertus en louis *bien comptés.* Boil.

On dit ironiquement, qu'un homme a payé ses créanciers en *louis*, quand il a obtenu des Lettres d'Etat, ou des Lettres de répit, parce qu'elles ont au commencement, *Louis* par la grace de Dieu.

Louis Triomphant. Terme de Fleuriste. Nom d'un œillet cramoisi & blanc: sa fleur n'est pas bien large, mais sa plante porte beaucoup de marcotes; il est fin, il porte graine, & ne créve point en lui laissant ses boutons. Morin.

Le Fort Louis. *Arx Ludovicia*. Bonne forteresse qui porte le nom du Roi de France Louis XIV. qui l'a fait construire. Elle est forte par ses ouvrages, & par sa situation dans une petite île du Rhin, au-dessous de Strasbourg, entre la ville de Bade & celle d'Haguenaw. Matt.

Mont-Louis. *Laudiacus vicus*. Ancien village de la Touraine en France. Il est près de la Loire, à deux lieues de Tours, vers le levant. Il y a aussi Mont-*Louis* près de Paris, du côté du Faux-bourg Saint Antoine, & d'autres encore.

Mont-Louis. *Mons Ludovici*, ou *Ludovicaus*. Petite ville de la Cerdaigne, située à deux lieues de Puycerda, vers l'orient. Cette ville bâtie l'an 1680. & défendue par une bonne citadelle, porte le nom de Louis XIV. Roi de France, qui en est le fondateur. Matt.

Le Port-Louis. *Portus Ludovici*, ou *Ludovicaus*. Village & port de la mer Méditerranée. Il est sur la côte du Languedoc, à l'entrée du fameux canal de Sette, au midi du lac de Maguelone. On donne aussi ce nom à la ville de Blavet. Voyez BLAVET.

☞ Le Cap S. Louis. Cap de l'Acadie. *Sancti Ludovici*, ou *Ludovicaum promontorium*. Le cap S. *Louis* est éloigné de plus de 25 lieues du cap de Campseaux.

Saint-Louis, Lac. Voyez ONTARIO.

Voyez encore LUIS.

Louis. Si l'on en croit le Pere Hennepin, Récollet, est le nom que les habitans de la Louisiane, ou du Mississipi donnent au soleil, qu'ils honorent comme une Divinité, ne faisant rien qu'après lui avoir rendu hommage sous ce nom de *Louis*.

LOUISE, s. f. Nom propre de femme. *Ludovica*, *Loïsa*. La mere de François I. fut *Louise* de Savoye, qui épousa Charles, Comte d'Angoulême en 1488. Elle fut Régente du Royaume pendant que François I. fut en Italie, & mourut peu de temps après sa prise en 1531. Voyez le Pere Daniel, *Hist. de France*, *T. III. p.* 9, 110, 123, 181. *& suiv.* Henri III. épousa Mademoiselle *Louise* de Vaudemont, qui fut une très-vertueuse Princesse. *Louise* de Marillac, Religieuse de Poissy, a fait une Paraphrase

phrase sur les Pseaumes Pénitentiaux. On a dit autrefois Eloïse pour *Louise*, & c'est la même chose. On disoit autrefois *Loyse*, comme font du Tillet & d'autres Anciens.

Ce nom vient de celui de *Louis*, en ajoutant un *e* à la fin, comme *grise* vient de *gris*.

Louise-Bonne, s. f. Nom d'une espéce de poires. La *Louise-bonne* est d'une figure assez approchante de celle de la Saint-Germain, & même de la Verte-longue d'Automne, hors qu'elle n'est pas tout-à-fait si pointue; on en voit de beaucoup plus grosses & plus longues les unes que les autres; les plus petites sont les meilleures; la queue en est fort courte, un peu charnue & penchée, l'œil petit & à fleur, la peau fort douce & fort unie, le coloris verdâtre, tiqueté & devenant blanchâtre en mûrissant; ce qui n'arrive point aux grosses. La premiére marque de sa maturité est cette blancheur: mais il faut encore qu'en lui appuyant le pouce auprès de l'œil, on le sente un peu enfoncer. Son mérite consiste en ce qu'elle est merveilleusement féconde, & qu'elle fournit près de deux mois, Novembre & Décembre; que sa chair est extrêmement tendre, pleine d'eau, & cette eau assez douce, & un peu relevée, qu'elle ne devient point molle. Les fonds humides rendent cette poire fort grosse; mais en même temps fort mauvaise, ayant un goût de verd & de sauvage, & une maniére de chair particuliére, qu'on ne sçauroit définir, qu'en disant qu'elle est à peu près comme de l'huile figée: cette chair ne fait point de corps, ses parties ne tenant pas plus l'une avec l'autre que des grains de miel, ou de sable mouillé; mais en revanche le plein air lui est très-favorable, & le seroit bien davantage, si elle tenoit à la queue un peu plus qu'elle ne tient. La Quint. *T. I. p.* 312, 313. Les *Louise-bonnes* sont pour la fin d'Octobre, & une partie de Novembre. La Quint. *T. I. p.* 273. La *Louise-bonne*, comme toutes les poires d'hyver qui sont bonnes à manger crues, est admirable cuite, pourvû qu'on la mette au feu avant qu'elle soit arrivée en maturité, autrement la cuisson les réduit en bouillie. La Quint.

LOUISETTE, subst. f. Nom propre de fille, diminutif de Louise. *Ludovica*. C'est un nom qui ne se dit que dans le peuple, qui appelle quelquefois *Louisette* une petite fille qui aura été nommée Louise au Baptême; *Louison* est plus ordinaire. On dit aussi plus communément *Lisette* pour *Louise*.

LOUISIANE, s. f. Nom d'une grande contrée de l'Amérique. *Ludovisiana*. La *Louisiane* est au sud-ouest de la nouvelle France, & s'étend jusqu'au golfe du Mexique, vers l'embouchure du fleuve Missisipi. On la nomme souvent Missisipi du nom de ce fleuve. Elle a les Apalacites & la Virginie au levant, le nouveau Mexique au couchant. Elle a été nommée *Louisiane*, en l'honneur de Louis le Grand, sous le regne duquel elle fut découverte l'an 1678. par le sieur Robert Cavelier de la Sale, Gouverneur du Fort de Frontenai. Le sieur d'Iberville y a fait depuis un établissement au midi, & bâti un fort vers l'embouchure du Missisipi. C'est depuis ce temps-là sur-tout qu'on l'a nommée Missisipi. La *Louisiane* est un pays fort gras, & abondant en toutes sortes de choses. On travaille à former une Compagnie de la *Louisiane*, ou de Missisipi, pour y faire des établissemens plus considérables que ceux qu'on y a eu jusqu'ici. Le Pere Hennepin, Récollet, donna en 1683. une Description de la *Louisiane*.

☞ LOUISIEN, enne, adj. *Ludovicianus, a, um*. Quelques-uns prétendent que l'on dit le Code *Louisien*, & la Période *Louisienne*. Je n'ai jamais trouvé en aucun Auteur, dont je me souvienne, ces mots; on dit bien le Code Louis, pour signifier le Code des Loix faites par Louis le Grand; mais le Code *Louisien* n'est pas d'usage. Pour la Période *Louisienne*, on ignore ce que c'est. *Louisien* est le nom d'une ancienne monnoie.

LOUISON, s. m. *Ludovicus*. Nom propre, diminutif de Louis. *Ludovicus*. Petit Louis. *Louison* est devenu grand en peu de temps. Il ne se donne qu'aux petits garçons, & parmi les gens du peuple. Ce nom se dit aussi des filles, & alors il est du genre féminin. C'est le diminutif de Louise, qui ne se dit que des filles du peuple. Dans le Malade imaginaire la seconde des filles d'Argon, encore petite & jeune, se nomme *Louison*. Ah! ma pauvre fille, ma pauvre petite *Louison*! Molière.

☞ LOULE, s. f. Petite ville de Portugal, dans la Province d'Algarve, au nord-ouest de Taro, sur la côte méridionale.

LOUMAZE, s. f. Nom propre de femme. Voyez NÉOMAIE.

☞ LOUNG, s. m. Drogue pour peindre en jaune, dont on se sert dans la Chine, à Camboya, & en plusieurs autres lieux des Indes Orientales. Elle se trouve dans les Royaumes de Camboya & de Siam.

☞ LOUNIGUIN, s. m. Terme de Relation. 1°. Portage d'un canot d'une riviére à une autre, ou d'un endroit de la riviére que l'on ne peut passer à un autre endroit au-dessus ou au-dessous. 2°. Chemin d'une riviére à une autre; espace de terre qui fait la distance d'une riviére à une autre, & pendant lequel il faut porter le canot pour passer de l'une sur l'autre. *Cymbulæ gestatio, spatium terræ ab uno flumine ad aliud, quò cymba humeris ferenda est*. De la riviére de S. Jean à d'autres riviéres qui conduisent dans le fleuve S. Laurent, & à d'autres riviéres, il y a à chaque traverse deux ou trois portages de canots, au travers des bois, où l'on trouve des chemins qui vont d'une riviére à l'autre, que les Sauvages appellent *Louniguins;* les autres portages sont des endroits dans les riviéres où la navigation est empêchée par les sauts ou chûtes d'eau, causées par des rochers qui les retiennent & en rétrecissent le passage, ce qui rend le courant si rapide, & fait que l'eau tombe de si haut, que l'on est obligé de porter les canots sur les épaules, ou sur la tête, jusqu'au lieu où le cours de la riviére est uni. Le plus souvent ces portages sont de cinq à six lieues, quelquefois jusqu'à dix, ce qui est rare, dont les Sauvages entreprennent volontiers le trajet, par la facilité qu'ils ont de porter leurs canots, qui sont très-légers. Denys.

LOUP, s. m. Louve, s. f. Animal farouche demeurant dans les bois, l'ennemi le plus dangereux du bétail, parce que c'est le plus goulu, le plus carnacier, & le plus fin des animaux. *Lupus, Lupa*. Il ressemble à un grand chien. Il a un odorat exquis. C'est une espéce de chien sauvage qui a une tête quarrée, & dont les côtes sont posées selon la longueur de son corps, ou paralléles à l'épine du dos. Aller en quête pour le *loup* Saln. Détourner un *loup*. Id. Forer un *loup*. Abl. Lancer un *loup*. Chasser le *loup*. Saln.

> *Le* loup *qui l'apperçoit, se léve de devant,*
> *S'excusant de ne lire, avec cette parole,*
> *Que les* loups *de son temps n'alloient point à l'école.*
> Regnier.

> *Vit-on les* loups *brigands, comme nous inhumains,*
> *Pour détrousser les* loups, *courir les grands chemins?*
> Boileau.

On appelle *cheaux*, les petits de la *louve;* & on dit, ligner la *louve*, pour dire la couvrir. Le *loup* ne porte rien à ses cheaux qu'il ne soit saoul, & même il ôte la prébende à sa *louve* & à ses cheaux. La *louve* fait le contraire. On dit que la saoulée du *loup* dure huit jours. On dit que Rémus & Romulus ont été alaités par une *louve*.

☞ Loup. Les Egyptiens avoient en vénération cet animal, parce qu'ils croyoient qu'Osiris s'étoit souvent déguisé en *loup*. C'est que ce Prince portoit pour habillement de guerre une peau de *loup*. Le *loup* étoit même adoré à Lycopolis, qui signifie la Ville du *loup*. Cet animal étoit consacré à Apollon.

Lactance, *Instit. Christ. L. I. c.* 10. dit, que les Romains rendirent des honneurs divins à la *louve*, parce qu'une *louve* avoit sauvé Rémus & Romulus en les alaitant, quand ils furent exposés. Arnobe, *L. IV. adv. Gentes*, dit que de cette *louve*, ils firent la Déesse *Luperca*. Voyez encore sur cela Properce, *Eleg. IV. L. IV. v.* 55. Ovide, *Fast. L. II. v.* 413, 415. Tite-Live, *L. I. c.* 4. & Plutarque dans la vie de Romulus. C'est que leur nourrice s'appelloit *Lupa*, qui signifioit *louve*.

☞ Loup & Louve, sur les médailles signifient ou l'origine

ne de la ville de Rome, fondée par les deux freres Romulus & Rémus, qu'on disoit avoir été alaités par une *louve*, ou simplement la domination Romaine, à laquelle les peuples étoient soumis. Peut-être désignent-ils le pays où il se trouvoit quantité de *loups*, comme l'exprime la médaille de Mérida. Souvent on voit les deux freres attachés aux têtes de la *louve*. P. Jobert.

Il y a trois sortes de *loups*. Le *loup mâtin*, qui ne vit que de charogne, *Lupus molossus*; le *loup lévrier*, qui vit de rapine qu'il attrape par sa légéreté, *Lupus vertagus*. L'un & l'autre sont grands & rablés, ayant une gueule épouvantable à double rang de dents & de crocs, qui coupent comme de l'acier. Ils vont toûjours deux ensemble. Le *loup cervier* ne vit que de gibier qu'il surprend; il est plus grand que le renard, & habite d'ordinaire les montagnes: *Lupus cervarius*. Quelques-uns croient que c'est la même chose que le lynx, dont les Auteurs ont parlé, que d'autres croient être un animal fabuleux. Nicod dit que le *loup-cervier* est un chat sauvage de la grandeur d'un léopard. Herbert dans sa Relation de Perse dit aussi, que les *loups-cerviers* sont de la race de nos chats, qui changent de nature en changeant de pays, comme les chiens d'Europe ont dégénéré en *loups* dans la nouvelle Espagne. Borel dit que quelques Auteurs le nomment *rhaphius*; & que c'est un *loup* tacheté comme un léopard; & que ce nom, selon Bochart, est dérivé de l'Hébreu *rhabam*, qui signifie *affamé*.

Les Mémoires de l'Académie des Sciences en donnent des connoissances plus certaines. On y a fait la dissection de celui qu'on a nourri longtemps à Versailles. On a cru jusqu'ici qu'il étoit ainsi nommé, parce qu'il avoit la forme de *loup*, & qu'il ressembloit en quelque façon au cerf par la couleur de son poil. Mais la vérité est qu'il ne ressemble aucunement au *loup*, & que le peu qu'il tient du léopard, ou du cerf, lui est commun avec quantité d'autres animaux. Il y a plus d'apparence qu'il a été ainsi nommé, parce qu'il chasse les cerfs, comme le *loup* les moutons. Il ressemble plus au chat qu'à aucun autre animal. Il a les piés divisés comme les lions, les ours, les tigres & les chats. Sa langue est couverte de pointes, comme celle des chats & des lions. Ses oreilles sont toutes semblables à celles d'un chat, & ont au haut une houppe de poil fort noir: ce qu'Élien attribue aussi au lynx. Il a le dos roux marqué de taches noires; le ventre & le dedans des jambes d'un gris cendré, marquetés de mêmes taches, mais plus grandes & plus séparées. Chaque poil dans sa longueur est de trois couleurs, ayant sa racine d'un gris brun, son extrémité blanche, & sa partie du milieu presque rousse. Il y en a de plusieurs espéces, & de poil différent, selon les lieux d'où ils viennent. Le lynx, le thos, le chaos & les panthéres des Anciens, ont été pris par quelques Modernes pour le *loup-cervier*: mais M. Perrault en a bien fait voir la différence. Voyez sur le *loup* Vossius, *de Idolol. L. III. c.* 55, 59, 62, 72, 73, 74, 76, 77.

Les Seigneurs amassent leurs paysans pour aller à la chasse au *loup*, & font un triquetrac, ou des battues. *Lupum conclamant*. Le *loup* se prend avec des hausse-piés, ou chasse-piés, c'est-à-dire, avec des chaussetrapes & creux couverts, ou avec autres piéges & amorces. Il est difficile de forcer un vieux *loup*; car s'il trouve de l'eau, il courra trois jours & trois nuits. Il n'y a point de *loups* en Angleterre, depuis qu'ils furent exterminés par Edgarus, ou selon d'autres, par Etheltan, Rois du pays. Alberto Lazari dit qu'Edouard pere de Henri Roi d'Angleterre, pour exterminer tous les *loups* de son Royaume, offrit cent écus de la tête de chaque *loup* qu'on lui porteroit, & qu'on n'y en a point vû depuis ce temps-là; quoiqu'il y en ait encore beaucoup dans l'Ecosse. D'autres disent qu'Edgard Roi d'Angleterre au X. siécle, après avoir subjugué deux fois les habitans du pays de Galles, leur imposa pour tribut 300 têtes de *loup* tous les ans. Par-là il extermina les *loups* d'Angleterre, ou les fit fuir en Ecosse, depuis cette chasse, & on n'en voit plus dans l'Angleterre. Les anciens Grecs appelloient le soleil λύκος, *loup*; non pas du nom λύκος, *loup*; au contraire, le nom λύκος, *loup*, étoit pris du nom du soleil λύκος, comme on le peut voir aux étymologies: mais de λύκη, lumiére, crépuscule. Voyez Macrobe, *L. I. c.* 17.

Le *loup*, en termes de Blâson, s'appelle tantôt *passant*, tantôt *courant*, tantôt *rampant* & *ravissant*.

Loup, Louve, adj. Un Poëte a fait ce mot adjectif dans une fable, faisant parler les brebis au *loup* qu'elles traitent de votre Majesté *louve*, & de Monarque *loup*.

> *Prenez, Monarque* loup, *dit le bailant troupeau,*
> *Contre le maître coq, prenez notre défense,*
> *Prenez sur nous toute licence,*
> *Et comme il vous plaira, tondez sur notre peau,*
> *Tout est à vous; en vous est notre confiance,*
> *Et votre* louve *Majesté*
> *Peut au gré de sa volonté*
> *Disposer de notre substance.*

Loup-Garou, est dans l'esprit du peuple un esprit dangereux & malin, qui court les champs, ou les rues, la nuit. Mais c'est en effet un fou mélancolique, ou furieux, qui court les nuits sur les routes, & qui bat & outrage ceux qu'il rencontre. *Lupus anthropophagus*. On appelle cette maladie *Lycanthropie*. Quelques-uns croient qu'il y a de vrais *loups-garous*, qui sont des *loups*, qui ne mangent que de la chair humaine depuis qu'ils y sont une fois acharnés, & qui sont fort furieux: de sorte que ce mot vient de ce que c'est un *loup* dont il se faut garer, ou garder. Aussi en quelques lieux on l'appelle *guère loup*. C'est le sentiment des Bollandistes, *Acta Sanct. Mart. T. II p.* 503. Pline se moque de ceux qui croient que quelques hommes étoient transformés en *loups-garous*.

☞ En bien des endroits le peuple croit que les *loups-garous* sont ceux qui n'ont pas fait leurs Pâques, & les excommuniés qui courent la nuit.

Loup-Garou, se dit figurément d'un homme bourru & fantasque, qui vit seul, & éloigné de toute compagnie. *Morosus, difficilis, peracerbus*. Cet homme vit en *loup-garou*, il ne veut voir, ni traiter personne, il ne sort que la nuit en *loup-garou*. Ils nous traitent par-tout comme des *loups-garous*. Voit. Ils veulent que leurs femmes vivent comme des *loups-garous*. Mol.

> *C'étoit, quand on y pense, un spectacle assez doux*
> *De voir des gens vêtus comme des* loups garous,
> *Vous donner dans l'enclos d'une seule charrette*
> *Théâtre, violons, Personnages, Poëte.* R. de vers.

> *Je ne prends point pour vertu*
> *Les noirs accès de tristesse*
> *D'un* loup-garou *revêtu*
> *Des habits de la Sagesse.* R.

> *Si je suis gai, je suis un fou;*
> *Si je suis triste, un* loup-garou:
> *Elle me tourne en ridicule,*
> *Si j'ai par fois bon appétit;*
> *Si j'en manque, ma vieille dit,*
> *Que c'est un reste de crapule.* Séncé.

Loup d'étang de Mer. C'est un poisson gras, & le meilleur de ceux qui entrent aux étangs. *Lucius piscis*. Il peut être grand d'environ trois coudées. Rond.

Loup de mer, ou Loup marin. Poisson qui est semé de taches, qui a le dos blanc & bleu, qui est grand, gras, épais, couvert de moyennes écailles, ayant une grande & longue tête, avec une grande ouverture de gueule. Rond. *Lupus*, ou *lucius marinus*. Les *loups marins* de la mer du Sud, y sont en si grande quantité, qu'on en voit souvent les rochers couverts autour de l'île de la Quiriquine: ils different des *loups* marins du nord, en ce que ceux-là ont des pattes, au lieu que ceux-ci ont deux nageoires allongées à peu près comme des ailes vers les épaules, & deux autres petites qui enferment le croupion. La nature a néanmoins conservé au bout des grandes nageoires quelque conformité avec les pattes; car on y remarque quatre ongles, qui en terminent l'extrémité, peut-être parce que ces animaux s'en servent pour marcher à terre, où ils se plaisent fort, & où ils portent leurs

leurs petits, qu'ils y nourrissent de poisson, & qu'ils caressent, à ce que l'on dit, tendrement. Là ils jettent des cris semblables à ceux des veaux, d'où vient qu'on les appelle dans plusieurs Relations, *Veaux marins ;* mais leur tête ressemble plutôt à celle d'un chien, qu'à tout autre animal ; & c'est avec raison que les Hollandois les appellent *Chiens marins.* Leur peau est couverte d'un poil fort ras & touffu ; leur chair est fort huileuse, de mauvais goût : on n'en peut guère manger que le foie ; néanmoins les Indiens du Chiloé la font sécher, & en font leurs provisions pour se nourrir. Les vaisseaux François en tirent de l'huile pour leurs besoins. La pêche en est fort facile ; on en approche sans peine à terre & en mer, & on les tue d'un seul coup sur le nez. Il y en a de différentes grandeurs ; dans le Sud ils sont gros comme de bons mâtins, & au Pérou on en trouve qui ont plus de 12 piés de long. Leur peau sert à faire des Balsas, ou balons pleins d'air, dont les Américains se servent au lieu de bateau. *Frézier, p. 75.* On voit quantité de *loups marins* au Chili, tant à terre qu'à la mer. Les Hollandois les appellent Lions marins, & quelques-uns Veaux marins, parce qu'ils jettent un cri semblable à celui d'un veau. D'autres les appellent Chiens marins, parce qu'ils ont la tête assez semblable à celle d'un chien Les Espagnols les nomment comme nous, *loups marins.* Ils sont amphibies.

Dent de *loup*, est un outil dont se servent les Graveurs, Orfévres & Doreurs, pour polir leurs ouvrages *Dens levigatorius.* C'est en effet une dent de *loup*, attachée à un manche.

Loup, est aussi un terme de Libraire, qui signifie un instrument de bois, fait en manière de triangle, dont on se sert pour dresser le papier des livres, lorsqu'ils sont cordés. *Triangulus Typographicus.*

☞ Loup des Anciens. C'étoient des ciseaux courbes & dentelés, attachés au bout d'un cordage, avec lesquels on pinçoit le bélier, en le détournant à droite ou à gauche. Cette machine faisoit le même effet que les lacs courans.

Loup, est aussi un petit morceau de latte, au bout duquel les enfans attachent une petite corde, avec laquelle ils font tourner cette latte en l'air ; ce qui fa sant un bruit qui a quelque chose du hurlement d'un *loup*, a été cause que les enfans ont appellé *Loup* ce morceau de latte. *Assiculus rotatilis.*

Vesse de *loup*, est une espèce de Champignon. Voyez au mot VESSE.

☞ Loup. On appelle Saut de *loup*, un fossé assez large pour n'être pas franchi par un *loup*, & qu'on creuse au bout des allées d'un parc, pour les fermer, sans leur ôter la vûe de la campagne. On l'appelle autrement un Haha.

☞ Loup. Terme d'Astronomie. Nom d'une constellation de l'hémisphère austral. *Lupus.* Le *loup* est entre le scorpion, l'autel, & le centaure.

Loup, se dit figurément en Morale d'un Hérétique, d'un hypocrite, ou d'un ennemi de l'Eglise. Jésus-Christ nous avertit de nous garder de ceux qui viennent avec des habits d'agneaux, & qui dans l'intérieur sont des *loups* ravissans. *Qui veniunt ad vos in vestimentis ovium, intrinsecùs autem sunt lupi rapaces.* Le peuple les appelle des *Pattes de loup*, des *pattes pelues.*

Loup, se dit figurément aussi des personnes malignes, médisantes, ou qui déchirent impitoyablement les autres. Les hommes sont des *loups* les uns aux autres. *Homo homini lupus.*

> *Puisqu'entre vous, humains, vous vivez en vrais* loups,
> *On ne me reverra de ma vie avec vous.* Mol.

Loup, est aussi une espéce de maladie qui vient aux jambes, qui est une tumeur, ou ulcère chancreux. *Carcinoma, cancer crurum.*

Loup, est aussi une espéce de masque dont les femmes se sont servi pendant quelque temps. *Paropis.* Il n'étoit point attaché, & elles le tenoient avec un bouton dans la bouche. Il pendoit depuis le front jusques sous le menton, à la différence des masques quarrés qu'elles portoient auparavant. Elles lui ont donné ce nom, parce que d'abord il faisoit peur aux petits enfans.

Loup, ou la Panthère. Constellation méridionale. On l'appelle aussi *bête du centaure*, parce que le centaure la traverse. *Lupus.* Cette constellation est composée de 19 étoiles : deux de la troisiéme grandeur, onze de la quatriéme, & six de la cinquiéme.

Loup, se dit proverbialement en ces phrases. Il est décrié comme le *loup* blanc. On dit que la faim chasse le *loup* hors du bois, pour dire, que la nécessité contraint les gens à travailler, ou à mendier. Villon dit en son Testament, nécessité fait gens méprendre, & fait saillir le *loup* du bois. On dit qu'on met les gens à la gueule du *loup*, pour dire, qu'on les expose à des périls évidens. On dit, qui se fait brebis, le *loup* le mange ; pour dire, que quand on est trop facile, ou patient, on est sujet à être pillé, ou insulté. On dit ironiquement, qu'une chose est sacrée, comme la patte d'un *loup.* On dit d'un homme enrhumé, qu'il a vû le *loup :* ou plutôt on devroit dire, que le *loup* l'a vû le premier, suivant ce mot des Bucoliques de Virgile, *Lupi Marim videre priores.* C'est une erreur populaire fondée sur un passage de Pline ; mais ce passage de Virgile fait voir que l'erreur est plus ancienne que Pline. On le dit aussi de celui qui a vû le monde, qui est aguerri & expérimenté. On dit encore, que des gens vont queue à queue comme les *loups ;* quand ils s'entresuivent, quand ils arrivent l'un après l'autre. Car on dit que quand la *louve* est en chaleur, il y a une grande trainée de *loups* qui la suivent queue à queue, comme dit Phœbus de Foix en son livre de la Chasse. On dit aussi d'un bâtard, qu'il est comme le *loup*, qu'il n'a jamais vû son pere, parce que le même Auteur dit que les *loups* par jalousie, déchirent celui qui a couvert la *louve.* On dit encore, qui parle du *loup* en voit la queue, *lupus in fabula*, quand quelqu'un arrive dans une compagnie en même temps qu'on parloit de lui. On dit aussi, Marcher à pas de *loup ;* pour dire, doucement, & pour attraper quelqu'un. On dit aussi, Entre chien & *loup*, quand il fait obscur, au temps qu'on ne peut discerner si c'est un chien ou un *loup.* Entre chien & *loup ;* cette expression est ancienne en France, elle se trouve dans Marculfe. *Infra horam vespertinam*, dit-il, *inter canem & lupum*, &c. On dit qu'on a couru un homme comme un *loup* gris ; pour dire, qu'il a été vivement poursuivi. On dit qu'on tient le *loup* par les oreilles, quand on est embarrassé dans une affaire douteuse, & où l'on envisage du péril de tous côtés. *Auribus teneo lupum.* Ter. On dit que la lune est à couvert des *loups*, qu'elle est en sûreté. Ce proverbe vient du Latin, *Luna tuta à lupis.* On dit aussi, Donner les brebis à garder au *loup*, comme on dit, Au plus larron la bourse, pour dire, Mettre une chose en une main infidéle. Ce proverbe est encore tiré du Latin, & se trouve dans Térence. On dit aussi, qu'il faut hurler avec les *loups*, pour dire, qu'il faut s'accommoder à l'humeur de ceux avec qui on a à vivre. On dit encore, que la guerre est bien forte, quand les *loups* se mangent l'un l'autre, ou que les *loups* des bois ne s'entremangent pas, pour dire, que les gens d'une même profession s'entresoulagent : ce qui se dit des Auteurs ou des gens de même profession, lorsqu'ils se déchirent, ou qu'ils plaident les uns contre les autres. On dit aussi, Tandis que le *loup* chie, la brebis s'enfuit ; pour dire, qu'il ne faut point perdre l'occasion, quand elle se présente. On dit en Chirurgie, qu'on enferme le *loup* dans la bergerie, quand on laisse refermer une plaie, sans l'avoir bien fait suppurer, pour empêcher qu'il ne s'y forme un sac qui obligeroit à la rouvrir. On dit aussi, le *loup* mourra dans sa peau, pour dire, qu'il arrive rarement qu'un méchant homme s'amende. On dit aussi, A brebis comptées, le *loup* les mange ; pour dire, que quelque soin que l'on ait de garder ce qu'on a, & d'en sçavoir le compte, on ne laisse pas quelquefois d'être volé. On dit aussi, qu'un homme est connu comme le *loup*, pour dire, qu'il est extrémement connu, & cela ne se dit que d'un homme de qui on peut se donner liberté de dire ce qu'on en pense. On dit aussi sçavoir la patenôtre du *loup*, pour dire, sçavoir de certaines paroles magiques pour empêcher que le *loup* n'étrangle les brebis. On appelle une femme débauchée, une *louve*, & sur-tout celle qui se coëffe de gens mal-bâtis. ☞ On dit : Qui sçauroit les coups, on prendroit les *loups*, pour dire, Que si l'on sçavoit deviner, on feroit de belles choses & de beaux profits.

☞ *Quiconque*

☞ *Quiconque est* loup, *agisse en* loup :
C'est le plus certain de beaucoup. La Font.

☞ Danser le branle du *loup*, est un proverbe qui ne se trouve point dans nos Dictionnaires. En voici l'explication. Cosme. Tu parles haut, comme si j'étois sourd Simplicien. Par-là vous pouvez connoître que je ne danse pas le branle du *loup*, la queue entre les jambes, c'est-à-dire, que je n'ai point de peur. Cosme. Il est vrai que le *loup* étant un animal cruel & lâche, porte ordinairement la queue entre les jambes, qui est un signe de sa lâcheté & de sa mauvaise nature, aussi-bien que de celle du chien, duquel un Poëte a dit que les chiens de mauvaise race replient leur queue sous le ventre.

Degeneresque canes caudam sub ventre reflectunt.

Voyez CHIEN.

On disoit anciennement, *leu*, & on le dit encore en Picardie. Il en reste des marques dans un jeu de petits enfans appellé, à la queue *leu*, *leu* ; & dans le nom de Saint *Leu* & Saint Gilles. *Sancti Lupi & Ægidii.*

On disoit aussi autrefois *loin*, pour signifier la même chose. L'Abbaye de *Ville-Loin* est appellée *Villa-Lupa.* La rivière de *Loin*, *ad Lupam.*

Loup gris. Terme de Philosophie hermétique. C'est l'Antimoine.

☞ Iles aux Loups marins. *Voyez* Acadie. Elles sont sur la côte de cette Province de la nouvelle France. Il y a sur la côte de l'Acadie, dans la nouvelle France, des Iles qu'on appelle les Iles des *Loups marins*, parce que les *loups marins* vont là faire leurs petits, qui sont grands & puissans. Ils y viennent pour mettre bas vers le mois de Février, montent sur les rochers, & se mettent autour des Iles, où ils font leurs petits, qui sont en naissant plus gros que le plus gros porc que l'on voie, & plus longs. Ils ne demeurent à terre que peu de temps, après quoi leurs pere & mere les emménent à la mer ; ils reviennent quelquefois à terre ou sur des rochers, où la mere les fait téter. La pêche s'en fait au mois de Février, lorsque les petits y sont : on va tout autour des Iles avec de forts bâtons, les pere & mere fuient à la mer, & on arrête les petits qui tâchent de suivre, en leur donnant un coup de bâton sur le nez, dont ils meurent. L'on va le plus vîte que l'on peut, car les pere & mere étant à la mer, font un grand bruit, qui donnant l'alarme partout, les fait tous fuir ; mais il se sauve peu de petits : on ne leur en donne pas le temps. Il y a des journées que l'on en tue jusqu'à six, sept, & huit cents. Ce sont les petits qui sont les plus gras, car les pere & mere sont maigres. L'hyver il faut bien trois ou quatre petits pour faire une barique d'huile, qui est bonne à manger, étant fraîche, & aussi bonne à brûler que l'huile d'olive, & n'a point d'odeur en brûlant, comme les autres huiles de poisson, qui font toujours pleines de lie épaisse, & de saletés au fond des bariques.

LOUP, s. m. Est aussi un nom propre d'homme. *Lupus.* Saint *Loup*, Evêque de Troyes, fut élevé à cette dignité l'an 426 après la mort de S. Ours, & mourut en 478. le 29ᵉ Juillet, jour auquel l'Église célèbre sa mémoire. Saint *Loup*, Evêque de Lyon, passa les années de sa jeunesse dans la vie solitaire ou monastique. Il succéda à S. Viventiol, vers l'an 523. assista en 538. au IIIᵉ Concile d'Orléans, & mourut avant l'année 542. Voyez Baillet, *au 25 de Septembre.*

Le Loup. Nom d'une petite rivière de France. *Lupus.* Le *loup* est dans la Provence. Il a son embouchure près de celle du Var. Hadr. Val. *Not. Gall. p.* 308.

L'Ile des Loups, s'appelle autrement l'Ile S Roch. Elle est par la latitude 6 degrés 57 minutes, & non pas 6 degrés 24 minutes, comme a dit Dampierre. Elle est à 13 ou 14 lieues de la côte du Pérou.

Il y a encore un peu plus au nord une autre Ile, appellée aussi l'Ile des *Loups.*

Ces Iles sont ainsi nommées à cause des *loups* marins qui s'y retirent.

La seconde est plus grande, plus haute & plus unie que la premiére, sans eau, sans bois, & sans verdure. Elle a deux lieues de long, & est à deux lieues de la terre-ferme.

LOUPÇAVO. La Congrégation de *Loupçavo* proche de Luc. C'est une Congrégation religieuse, l'une de celles qui furent unies par Alexandre IV. pour former l'Ordre des Hermites de S. Augustin. P. Hélyot, *P. III. c.* 2.

Loupe. Terme de monnoie. Les *loupes* ne sont autre chose, que les briques ou carreaux des fourneaux qui ont servi à la fonte de l'or, ou de l'argent. Boizard, *P. I. c.* 23. Pour les lavures on pile les *loupes* & les creusets de terre jusqu'à ce qu'ils soient réduits en poudre. Id. Les *loupes* vitrifiées sont les *loupes* transparentes & dures comme du verre. Id. Car dans les fourneaux les briques & carreaux se vitrifient.

Loupe, s. f. Nom propre d'une petite riviére. *Lupa.* La *Loupe* est en Normandie, & se décharge dans l'Eure. Hadr. Valois, *Not. Gall. p.* 308.

LOUPE, s. f. *Ganglion, panus.* Tumeur contre nature, quelquefois molle, quelquefois dure, toujours ronde, prenant naissance le plus souvent aux lieux durs, secs & nerveux. Elle se forme d'une matière qui est enveloppée dans une petite bourse, ou tunique, qui est tantôt comme du suif, tantôt comme de la bouillie, ou du miel, & tantôt dure comme une pierre, ou un petit os.

Loupe, en termes d'Optique, est un verre taillé omphaloptre, ou convexe des deux côtés, qui grossit les objets. *Vitro convexo convexum.* Il sert aux Graveurs, & aux Ouvriers qui travaillent sur quelque chose délicate, pour en découvrir les moindres parties, aux Médaillistes & Antiquaires, pour déchifrer les anciennes médailles & leurs inscriptions.

Loupe, terme de Jouaillier, se dit des perles ou pierres précieuses que la nature n'a pu achever, qui sont demeurées à mi-chemin de leur perfection, & comme une masse mal cuite & indigeste. *Gemma imperfecta, infecta.* Ainsi on dit des *loupes* de saphirs, des *loupes* de rubis, des *loupes* d'émeraudes, sans y comprendre cette espéce qu'on appelle *Prime d'émeraude.* Les *loupes* de perles sont proprement des nacres de perles qui ont quelque endroit relevé & à demi rond, que les Lapidaires ont l'adresse de scier & de joindre ensemble.

Loupe de Bois, en termes d'Eaux & Forêts, se dit des bosses, ou gros nœuds, qui s'élévent sur l'écorce des arbres. *Nodus.*

☞ Loupes, s. f. pl. Terme de Monnoies. Ce sont les briques & carreaux des vieux fourneaux qui ont servi à la fonte de l'or & de l'argent. Ces *loupes* se broient & se concassent, pour en tirer, par le moyen du moulin aux lavures, les particules de ces métaux qui peuvent s'y être attachées.

☞ LOUPEUX, euse, adj. Qui a des loupes. Il ne se dit guère de l'homme : mais on le dit des arbres qui ont des loupes. Les vieux frênes *loupeux* sont recherchés par les Armuriers & les Ebénistes pour faire de beaux ouvrages, ainsi qu'il est marqué dans ce Dictionnaire au mot Frêne.

☞ LOUPIAC, s. m. Petite ville de France, en Guienne, dans l'Armagnac, à la source de la Gélise.

LOURD, lourde, adj. Le *d* final ne se prononce jamais, pas même devant une voyelle. Pesant, massif, difficile à émouvoir. *Pragravis.* Les léviers, les mouffles, élévent les plus *lourds* fardeaux. Un fardeau trop *lourd* fait succomber un Crocheteur, une bête de somme, sous le faix. L'or est le plus *lourd* de tous les métaux. Le poids le plus *lourd* emporte la balance de son côté.

Lourd, se dit aussi de ce qui n'est pas agile, dispos. *Segnis, gravis.* Les bœufs, les ânes, les éléphans, sont des animaux *lourds* & pesans. On dit d'un homme gras & replet, ou qui est sur l'âge, qu'il est *lourd*, pour dire, qu'il a de la peine à marcher. On dit aussi à celui qui marche sur les piés d'un autre, ou qui s'appuie sur lui, qu'il est bien *lourd.*

Lourd, se dit figurément en choses spirituelles & morales. On appelle un esprit *lourd*, *hebes*, celui qui est stupide, pesant, ou tardif & mal-à-droit. On appelle une *lourde* faute, *gravis*, une grande imprudence, une faute qui ne pourroit être faite par un habile homme. On dit aussi, qu'une affaire est trop *lourde*, lorsqu'il y faut faire trop de dépense, qu'il y faut avoir trop d'application, qu'elle est au-dessus du bien, des forces, de la capacité de celui qui la voudroit entreprendre.

☞ Lourd, se dit des choses spirituelles, de ce qui résiste, de ce qui n'obéit pas, ne suit pas la volonté d'un Supérieur.

☞ *Et l'homme, le chef-d'œuvre & l'image de Dieu,*
L'homme que Dieu nourrit, qu'il soûtient en tout lieu,
Qui vit du pur esprit, & de la pure flamme
Que les lévres de Dieu soufflerent en son ame,
Insensible à sa voix, lourd *à ses mouvemens,*
Et rebelle à toute heure à ses commandemens.
P. La Moine.

On le dit aussi de ce qui est onéreux. C'est une *lourde* charge que six enfans, pour un homme incommodé en ses biens. On dit, une *lourde* taxe, quand elle est grosse, & une *lourde* somme, quand on n'est pas en état de la fournir. On dit qu'un travail est *lourd*, lorsqu'il est pénible, & qu'il doit être de longue durée.

En termes de Jardinage, on dit Terre *lourde*. Les terres trop *lourdes*, trop grasses & trop fortes, font beaucoup de peine. La Quint. Pour les terres sablonneuses, il est difficile, mais non pas impossible de les rendre plus *lourdes* & plus grasses. Le seul expédient consiste dans un grand transport d'autres terres fortes, pour les mêler parmi, ou bien il faut faire couler dans le fond quelque décharge d'eau, qui se répande partout. La Quint.

Lourd, se dit aussi parmi les Libraires, en parlant du débit des livres, & il signifie, Qui se vend lentement, qui est dur à la vente. Ce livre est bon, mais il est *lourd*.

LOURDAUT, aude, s. m. & f. Le *t* final ne se prononce point, même devant une voyelle. Pesant, grossier, sot, mal-à-droit, stupide. *Barrus, bardus, tardus, ineptus, stupidus.* Les Paysans sont *lourdauts* pour la plûpart. Il ne faut donner rien de délicat à manier à ce *lourdaut*, il le brisera. Ce valet est bien *Lourdaut*, il ne sçait pas faire un message. Il y a un conte agréable du *Lourdaut* de Champagne, dans les Nouvelles qu'on attribue au Roi Louis XI.

☞ *Ne forçons point notre talent,*
Nous ne ferions rien avec grace.
Jamais un lourdaut, *quoi qu'il fasse,*
Ne sçauroit passer pour galant. La Font.

Du Cange dérive ce mot de *lurdus*, qu'on a dit dans la basse Latinité en la même signification, ou de l'Italien *lordo*

☞ LOURDE, s. m. Terme d'Argot, qui signifie porte

Je sçavois débrider la lourde *sans tournante.*

C'est-à-dire, je sçavois ouvrir la porte sans clef. *Poëme de Cartouche.*

LOURDE, LORDE, s. f. Nom propre d'un bourg de France, situé dans le Bigore, en Gascogne, sur le Gave de Pau, à sept lieues au-dessus de la ville de ce nom. Il est dans le Lavédan, & c'en est le lieu principal. *Lorda, Lapurdum.* On dit que c'est un nom Gascon, ou Biscaïen, qui a été anciennement donné aux habitans de ce lieu, à cause de leurs vols & de leurs brigandages. D'autres croient que *Lapurdum* est Baïonne, qui fut nommée *Civitas Laotium*, & ses habitans *Laotes*, & ensuite *Lorda, Lapurdum.* Car quelques-uns la prennent pour l'ancien *Lapurdum*.

LOURDEMENT, adv. D'une maniére lourde & grossiére. *Stolidè, stupidè.* Cet homme est tombé fort *lourdement*, il s'est fait bien mal. J'appuyai *lourdement* sur le ciseau. Ablanc. Cet Arithméticien s'est trompé *lourdement* dans son calcul. On s'abuse *lourdement*, quand on se rapporte au jugement de ses sens.

☞ LOURDERIE, s. f. Faute grossiére contre le bon sens, contre la civilité, contre la bienséance. *Stoliditas, ineptia.* Vous avez fait une étrange *lourderie*. Il est du style familier.

Venez, ses Disciples gentils,
Combattre cette lourderie.
Venez, son mignon Borderie. Marot.

☞ LOURDIER, s. m. pour *Lourdaut*, étoit en usage dans le quinziéme siécle : témoin les *lourdiers* de Troyes, dont il est parlé dans la soixante-quinziéme des cent Nouvelles Nouvelles, & les quatre gros *Lourdiers*, Charretiers, Bouviers, de la Nouvelle 98[e].

LOURDISE, s. f. Action de lourdaut. *Stupor, tarditas, vastitas.* Ce mot est peu en usage.

☞ LOURDOIS, oise, adj. Vieux mot. Sot, désagréable.

LOURE, s. f. Vieux mot, qui signifioit autrefois *musette*, qui vient de *lyra*. On appelloit aussi *Loureur*, celui qui en jouoit.

LOURGESIL. Voyez LONGILS.

☞ LOURPIDON, subst. fém.

Ha safraniére ! Ha vieille lourpidon !
De ma franchise est-ce là le guerdon ?
M. Rousseau.

C'est un terme emprunté de Rabelais, *L. I. c.* 49. Le povre Cholérique, racontant ses males fortunes, fut advisé par une vieille *lourpidon*, que son Royaume lui seroit rendu à la venue des Coquecigrues. . . . Ce mot n'est point connu en Bourgogne, quoique M. Ménage assûre qu'on l'y prononce *Orpidon*, & qu'il s'y dit d'une femme mal-propre. *Dict. Etym* au mot Orpidon. M. Le Duchat, ou plutôt M. De la Monnoie, *Note* 3. *sur le chap. cité.*

LOUS, s. m. Terme de Calendrier. Nom d'un mois des Macédoniens, & des Grecs de Pergame, d'Ephése, &c. *Lous.* Philippe Roi de Macédoine en parle dans une Lettre à ceux du Péloponnése. Voyez l'Oraison de Démosthène pour la couronne. Plutarque, dans Alexandre, fait répondre les *Lous* des Macédoniens à l'Ecatombéon des Athéniens ; c'est-à-dire, à peu près à notre mois de Juin. Chez les Tyriens, le mois *Lous* répondoit à une grande partie de notre mois de Septembre ; & chez les Lyciens, & les Sidoniens, il répondoit à peu près à notre mois d'Octobre. Enfin chez les Achéens, il répondoit à notre mois d'Août.

LOUSCHE. Voyez LOUCHE.

LOUSCHER. Voyez LOUCHER.

LOUSCHET. Voyez LOUCHET.

LOUSES, s. f. Nom propre de lieu. *Lutosa.* Il est dans le Diocése de Troyes, en Champagne. C'étoit autrefois une Terre du domaine de nos Rois, dans la premiére Race. L'Abbé Berchaire y bâtit une Eglise sous le nom & l'invocation de Saint Martin. Ce lieu prit ce nom, parce qu'il étoit dans un endroit marécageux, plein de boue, *in loco lutoso.* Et de *Lutosa*, on a fait *Lutoses, Luoses, Louses.* Voyez Hadr. Valois, *Not. Gall. p.* 309.

☞ LOUTARY, s. m. Poisson de l'Île de Madagascar. Il ne se prend dans un lac qui est au pié de la montagne des petits hommes, que d'une sorte de poisson semblable à la truite, & long d'un pié & demi. Comme il ne se nourrit que d'une liqueur grasse qui nage sur l'eau, il porte avec lui sa sauce ; car soit qu'on le mange bouilli, frit, ou rôti ; si-tôt qu'on vient à l'ouvrir, il remplit un grand plat d'un suc délicieux, qui lui sert d'assaisonnement. On appelle ce poisson *Loutary. Furetiriana.*

LOUTH, s. m. Nom propre d'un bourg de la Lagénie, en Irlande. *Loutha, Lutum, Lugum.* Il donne son nom au Comté de *Louth*, dans lequel il est situé, à deux lieues de la petite ville d'Atherde, & à deux de celle de Dundalke. Matt.

Le Comté de Louth. *Lugensis*, ou *Luthensis Comitatus.* Contrée de la Lagénie, en Irlande. Elle est bornée au sud, par le Comté d'East-Meath ; au couchant par ceux de Cavan & de Mongham ; au nord par celui d'Armagh, & par la baie de Carlingfort ; & au levant par la mer d'Irlande. Ce Comté peut avoir dix lieues de côtes, & quatre ou cinq dans sa profondeur moyenne. Ses lieux les plus considérables sont, le bourg de *Louth*, qui lui donne le nom, & les petites villes de Carlingfort, de Dundalke, d'Atherde & de Droghéda. Matt.

LOUTRE, s. m. & f. Animal qui habite dans l'eau & sur la terre, comme le castor, & qui vit de poisson. *Lutra.* Il a les jambes courtes, la queue longue, & est de la grosseur d'un matou. Ses oreilles sont petites comme au castor, avec lequel plusieurs Auteurs les confondent. Pline & Bélon disent qu'ils ne différent qu'en ce que la queue du castor est couverte d'écailles, & que celle de la *loutre* est fort pelue. Son poil n'est pas la moitié si long ; car il n'a que huit lignes, au lieu que le plus long du castor

castor en a jusqu'à dix-huit. Les femelles ont à la matrice des nymphes, & un clitoris comme les femmes. Ses reins approchent de ceux de l'ours; mais au lieu de cinquante-deux petits reins qu'on trouve dans l'ours, la *loutre* en a seulement dix, séparés les uns des autres, ayant chacun leur parenchyme, leur veine & leur artére émulgente à part. Elien l'appelle *chien de riviére*, parce que les dents de l'un & de l'autre se ressemblent tout-à-fait. Aristote attribue à la *loutre*, ce que Pline dit du castor; que quand il mord un homme, il ne quitte jamais prise, qu'il n'en ait senti craquer les os sous les dents. Il y a dans le Canada des *loutres* d'une extraordinaire grandeur. Les Sauvages font des robes de leurs peaux, qui étant portées & engraissées, tant de leur sueur, que des graisses qu'ils manient, servent à faire de meilleurs chapeaux que ceux du seul poil de castor, parce qu'il est difficile de mettre en œuvre le poil, quand il est tout seul, à cause qu'il est trop sec. Ces peaux ainsi maniées par les Sauvages, sont ce qu'on appelle le castor gras On fait de beaux manchons de la peau d'un *loutre*. Les *loutres* font de grands dégâts dans les riviéres, étangs & viviers. Sur les *loutres*, voyez le Traité de Police de M. De la Mare, *T. II. p.* 13, 70. C'est un manger inférieur au castor.

Ce mot vient du Latin *lutra*, ou du Grec λούειν, qui signifie *laver*, parce qu'il ne se plonge jamais que dans l'eau douce propre à faire un bain; au lieu que le castor va dans la mer & dans les riviéres.

Loutre. Quand ce mot se prend pour un chapeau fait de poil de *loutre*, il est masculin. *Pileus lutreus*. Voilà un beau *loutre*. Le *loutre* n'est pas si bon à l'usé que le vigogne.

LOUTRÉE. M. De Lauriére, qui écrit ainsi ce mot dans ses additions à Ragueau, écrit l *outrée* dans l'explication de ce mot. Voyez OUTRÉE.

LOUVAIN, s. m. Nom propre d'une ville des Pays-Bas. *Lovonium*, *Lovannium*, *Lovanium*, *Luanum*, *Luvanum*. Elle est capitale du Quartier de *Louvain*, contrée du Brabant, & située sur la Dyle, à cinq lieues de Bruxelles, & à quatre de Malines, vers le levant. Cette ville a quatre milles de circuit; elle est fortifiée, & considérable par son Université, qui est fort célébre, & qui a vingt Colléges, où l'on enseigne toutes sortes de sciences. Elle a eu autrefois ses Comtes particuliers, qui possédoient une grande partie du Brabant. Les Flamands disent *Loeven* & *Lueven*. Hadr. Valois, *Not. Gall. p.* 288. Maty.

Le Quartier de Louvain. *Lovaniensis Tetrarchia*. C'est une des quatre contrées du Duché de Brabant. Elle a au nord le Quartier d'Anvers; au couchant celui de Bruxelles; au midi le Comté de Namur, & au levant le pays de Liége. Ses villes principales sont Louvain, Arschot, Sichem, Diest, Leuwe, Tilmont, Judoigne & Gemblours.

LOUVAT, s. m. Ce mot est du style burlesque, il signifie la même chose que Louveteau. *Lupa catulus*.

Au bout de quelque temps que messieurs les louvats,
Se virent loups parfaits, & friands de tuerie.
La Font.

Louvat, s. m. Nom propre d'une petite riviére du Comté de Novogrod-Wéliki, en Moscovie. *Luvatum*. Elle se décharge dans le lac d'Ilmen, & elle est prise par quelques Géographes pour l'ancienne *Chersinus*, que d'autres croient être la riviére de Narva, qui baigne la ville de ce nom, & se décharge dans le golfe de Finlande. Maty.

LOUVE, s. f. La femelle d'un loup. *Lupa*. La *louve* ne porte que deux mois, & fait cinq, six & sept petits, qui sont aveugles lorsqu'ils viennent au monde. La *louve* aime si éperdument ses louveteaux, qu'elle ne les quitte point jusqu'à ce qu'ils voient clair. Et pendant ce temps-là, le loup qui a couvert la *louve*, lui apporte à manger. D'autres disent le contraire. Voyez LOUP, pour toutes les autres significations de *louve*, soit propres, soit figurées.

Louve, est aussi une piéce de fer qu'on attache à la corde d'une grue pour élever les pierres de taille. *Lupus tractorius*. C'est une espéce de coin plus large par en-bas que par en-haut, qu'on engage dans le trou qu'on taille exprès dans la pierre, & qui a un anneau par en-haut, avec lequel on l'attache au cable. Comme il reste du vuide dans le trou de la pierre aux côtés de la *louve*, parce qu'elle va en étrécissant par en-haut, on y met une espéce de coin de fer de chaque côté, qu'on appelle *louveteaux*, pour la resserrer. On prétend que c'est ce que Vitruve a appellé *forcipes*. Dans les grands bâtimens, il y a un ouvrier destiné à faire le trou aux pierres pour les *louver*; c'est-à-dire, pour les élever par le moyen de la *louve*. On appelle cet ouvrier *Louveur*.

Louve. Terme de mer. Baril défoncé mis sur l'une des écoutiles dans les navires de Terre-Neuve, par lequel passent & tombent les morues, lorsqu'elles sont habillées. Tourn. *Cadus utrinque exfundatus*.

Louve. Terme de Pêcheur. Sorte de filet rond pour prendre du poisson. *Orbiculare rete*. Ce filet est une maniére de petite rafle, ou plutôt ce n'est que le cofre de la rafle, qui est une espéce de filet avec quoi on prend force poisson. Pêcher avec la *louve*. Ruses innocentes.

La Louve. Nom d'une petite riviére de France. *Lupa*. Elle est dans la Franche-Comté, & va grossir le Dou au-dessous de Dole. Quelques Auteurs du moyen âge la nomment *Loa*. Elle coule entre Salins & la Saone. La Chronique de l'Abbaye de Saint Bénigne de Dijon, dit que la *Louve* est très-rapide. Hadr. Valois, *Not. Gall. p.* 708.

☞ LOUVÉ, ée, adj. Terme dont on se sert à l'Amérique pour signifier un serpent plié & roulé en spirale. Ce serpent étoit *louvé* dans un coin avec la tête levée. Labat.

LOUVENT, s. m. Nom propre d'homme. *Lupentius*. Saint *Louvent* étoit Abbé de S. Privat dans l'ancienne ville de Javouls, au pays de Givaudan dans le VI^e^ siécle. Le Comte Innocent le persécuta, & ne finit les indignités & les maux qu'il lui fit souffrir, qu'en lui coupant la tête. Ce fut vers l'an 584. ou 590. Baillet, *au* 22^e^ *Octobre*, après Grégoire de Tours, *Hist. L. VI. c.* 37.

LOUVER, v. act. Faire un trou dans une pierre, propre pour y faire entrer la louve, afin de l'élever. *Louver* une pierre. Voyez LOUVE.

LOUVERCY, s. m. Nom propre de lieu. *Lupercia-cum*. Ce lieu est sur la Vêle, riviére de Champagne, entre la Neuville & Livry. Hadr. Valois, *Not. Gall. p.* 603.

Ce nom lui vient de quelqu'un nommé *Lupercus*. Valois, *Ib.* ou peut-être parce qu'autrefois les Luperques y faisoient leurs sacrifices, & qu'il étoit dédié à Pan.

LOUVET, s. m. Loup de médiocre taille. *Lupus minor*.

Louvet, adj. Ce mot se dit aussi en parlant du poil de certains chevaux; & ne se dit guère qu'au masculin. Il veut dire une sorte de poil qui tire sur le poil de loup. Poil *louvet*. Soleisel.

LOUVETEAU, s. m. Le petit d'un loup qui est sous sa mere. *Catulus lupæ*. On l'appelle aussi Cheau.

Louveteau, se dit aussi des deux petits coins de fer qu'on met des deux côtés de la louve, pour empêcher qu'elle ne sorte du trou où on la veut engager pour élever une pierre. *Lupi belciarii cuneus*. Voyez LOUVE.

LOUVETER, v. neut. Qui se dit de la louve, quand elle fait des petits. *Catulos lupinos edere*.

LOUVETERIE, s. f. Equipage de la chasse du loup. *Instructus luparius*. Il y a plusieurs Officiers dans la *Louveterie*. En plusieurs Provinces il y a des Lieutenans de *Louveterie*.

LOUVETIER, s. m. Officier qui commande à l'équipage du Roi, entretenu pour la chasse du loup. *Venator luparius*. Autrefois il y avoit en France des *Louvetiers* entretenus dans toutes les Forêts, qu'on nommoit alors *Louetiers*, *Louviers*, & *Chasseleus*.

Le Grand-*Louvetier* de France met deux têtes de loup au-dessous de l'écu de ses armes, pour marquer sa Charge. C'est François I. qui en 1520. créa la Charge de Grand-*Louvetier* de France. Il prêta serment de fidélité entre les mains du Roi, & les autres Officiers de la Louveterie le prêtent entre ses mains.

La raison qui fit créer des Charges de *Louvetiers*, fut que les incursions des Barbares dans les Gaules, ayant fait périr un

un nombre infini de monde, ces bêtes farouches se multipliérent beaucoup. De-là vinrent les loix que l'on fit pour obliger les peuples à les détruire. Celles des Bourguignons, & les Capitulaires de nos Rois, ordonnent qu'on avertisse les Seigneurs du nombre de loups que chacun aura tué; qu'on en présente les peaux au Roi; qu'au mois de Mai on cherche, & on prenne les louveteaux; que les Vicaires ou Lieutenans des Gouverneurs aient chacun deux *Louvetiers* dans leur district. On proposa aussi des prix à ceux qui prendroient des loups. Ensuite on établit des *Louvetiers* dans chaque forêt de France, & un Grand-*Louvetier* auquel les autres étoient tous subordonnés. La Coutume de Haynaut, *chap.* 99. traite de l'Office & des droits des *Louvetiers*.

Les places de *Louvetiers* en chaque Province, n'avoient été ordinairement que de simples Commissions. François I. les créa en titre d'Office, & au-dessus d'eux tous, l'Office de Grand-*Louvetier* de France. Les *Louvetiers* eurent d'abord pour salaire l'attribution de deux deniers pour loup, & trois deniers pour louve, comme il paroît par un Arrêt du Parlement du 29[e] Mai 1537. & cela fut depuis augmenté d'un denier à l'égard des louves, par un autre Arrêt du 27 Avril 1564. Ce droit leur doit être payé par chaque feu de village, à doux lieues à la ronde du lieu de la prise. Les habitans de la Banlieue de Paris en sont exempts. De la Mare, *Traité de Police*, *T. II. p.* 1404.

☞ LOUVETTE, s. f. C'est, selon Nicod, une petite bêtelette qui vit ayant la tête fichée dans le sang des bêtes, & n'ayant pas de trou par où s'en aille la viande, elle se créve.

LOUVEUR, s. m. Celui qui dans les atteliers louve les pierres, qui y fait un trou pour y engager la louve. *Cavator cæmentarius*.

☞ LOUVIÉRE, s. f. Vieux mot. Taniére, ou contrée à loups. Il a aussi signifié une Robe, ou un Manteau fait de peaux de loups.

LOUVIERS, s. m. Nom propre d'une petite ville de France, située en Normandie, sur l'Eure, entre Evreux & Rouen, environ à cinq lieues de l'une & de l'autre, & à deux du Pont-de-l'Arche. Maty.

LOUVOYER, v. neut. Terme de Marine. C'est voguer quelque temps d'un côté, & puis virer le cap, & aller autant de l'autre; afin de se conserver toûjours dans une même hauteur, ou parage, & dériver le moins qu'on pourra de sa route. *Navem variè deflectere, ad loxodromiam navigare.* Courir plusieurs bordées, ou faire plusieurs routes, tantôt à basbord, tantôt à stribord, pour chicaner le vent. On est obligé de *louvoyer*, quand on a le vent contraire. On doit aussi *louvoyer*, quand on arrive le soir vers des côtes inconnues, afin de passer la nuit, & n'y arriver que de jour pour les sonder. On a *louvoyé* sur tant de pointes. *Louvoyer* sur onze pointes, c'est aller à la bouline, & tenir le lit du vent. On dit aussi *bordéger*, ou courir plusieurs *bordées*; & sur la Méditerranée, on dit *carréger*.

LOUVRE, s. m. Palais où demeure le Roi. *Lupara*, *Basilica regia*. Il s'est dit premiérement du Palais magnifique qui est à Paris, qui est appellé dans les vieux Titres *Lupara*. Ce Palais fut commencé par Philippe-Auguste, l'an 1214. Il le bâtit pour y mettre ses Titres & ses Finances, & pour y tenir les prisonniers de considération, comme on les met aujourd'hui à la Bastille. Le Comte de Flandre fut mis en prison au *Louvre*, sous Charles le Bel en 1322. Voyez le P. Daniel, *Hist. de France*, *T. II. p* 421. François I. Henri II. son fils, & Louis XIII. ont fait travailler au *Louvre*. On l'a aggrandi & changé souvent sous Louis XIV. mais on n'a point encore achevé le plan qui en avoit été formé. Entre plusieurs desseins qu'on donna à François I. pour le *Louvre*, deux parurent excellens; l'un étoit d'un Italien nommé Sébastien Serlio, & l'autre d'un Parisien, appellé l'Abbé de Clagni. Serlio faisoit le métier depuis plus de quarante ans; il n'y en avoit que dix que de Clagni s'y appliquoit; son dessein néanmoins fut trouvé si noble & si beau, que ce fut celui qu'on suivit, de l'avis même de Serlio. Le Gendre. Le nouveau *Louvre* est d'un Architecte nommé le Veau; & la façade de ce magnifique édifice est de Perrault. Id.

Il y a le vieux *Louvre*, & le nouveau *Louvre*. Le nouveau a été construit sous le regne de Louis le Grand, qui fit venir tous les plus habiles Architectes de l'Europe pour y travailler. La façade du *Louvre* est un des plus beaux morceaux d'Architecture qui soit au monde. L'Académie Françoise, celle des Sciences, celle des Belles-Lettres, & celle de Peinture & de Sculpture, ont des appartemens au *Louvre*, & y tiennent leurs assemblées.

La France, le Louvre, *le Roi,*
Autant de miracles du monde.
Quoi que vante la terre & l'onde,
Tout l'Univers n'a rien de comparable en soi.
La France en force est sans égale,
Le Louvre *en beauté sans pareil,*
Le Roi par la grandeur de son ame royale
Efface tous les Rois qui sont sous le Soleil.
R. de Vers.

Quelques Auteurs croient que le *Louvre* s'est dit d'abord pour l'*ouvre*, c'est-à-dire, l'*œuvre*, l'*ouvrage*, & que ce Palais fut ainsi appellé par excellence, comme un ouvrage admirable; qu'ensuite on ne fit qu'un mot de l'article & du nom, & qu'on dit *louvre*, comme on a dit *loisir*, pour l'*oisir*. Le sentiment le plus commun est que ce nom vient de *loup*, & qu'il fut donné à ce château, parce que c'étoit une ménagerie, où l'on gardoit des loups. Le mot Latin *Lupara* autorise ce sentiment.

Louvre, se dit aussi des autres maisons Royales, quand le Roi y demeure effectivement, comme à Saint Germain, à Fontainebleau; & quelquefois ce mot se prend pour la Cour même. *Regia basilica.* Les Ducs ont les honneurs du *Louvre*. Cet homme est bien au *Louvre*, à la Cour. Henri IV. qui n'aimoit pas Jean Louis de Nogaret, Marquis de la Valette & Duc d'Epernon, ne laissoit pas de le traiter avec une grande distinction, jusqu'à lui permettre d'entrer au *Louvre* en carrosse, ce qui n'étoit permis qu'aux Princes. D'Epernon est le premier Duc qui ait joui de cet honneur, & le seul qui en ait joui sous Henri IV. Ce ne fut que sous la régence de Marie de Médicis que les autres Ducs & Pairs, & les Grands Officiers obtinrent le même avantage. Le Gendre.

LOUVRES EN PARISIS. Nom d'un bourg de l'Île de France, entre Paris & Senlis, environ à quatre lieues de l'un & de l'autre. Maty.

LOUWENBOURG, s. m. Nom propre d'une ville de la Poméranie Ducale. *Louwenburgum*, *Lauwenburgum*, *Lemburgum*. Elle est dans la Seigneurie de *Louwenbourg*, sur la riviére de Lobo, environ à dix lieues de la ville de Dantzick, vers le couchant. Maty.

La Seigneurie de Louwenbourg. *Louwenburgense Dominium.* Contrée de la Poméranie Ducale. Elle est le long de la mer Baltique, aux confins de la Pomérélie, dont elle dépendoit autrefois. Ce pays a environ onze lieues de côtes, & huit de profondeur dans les terres. Ses villes principales sont Louwenbourg, capitale, Smolsin & Lébe. Id.

LOWICZ, s. m. Nom propre d'une petite ville de la grande Pologne, située sur la riviére de Bsura, dans le Palatinat de Rava, à dix lieues de la ville de ce nom, vers le nord. *Lovitium*. *Lowicz* est la résidence ordinaire de l'Archevêque de Gnesne. Elle est défendue par une bonne citadelle, & a le siége d'une Châtellenie. Maty.

LOWLAND. Voyez ECOSSE, Basse-Ecosse.

L O X.

LOXE. Voyez LOJA.

LOXIAS, s. f. *Loxias.* Qui signifie Ambigu, équivoque. C'est un surnom qui fut donné à Apollon à raison des oracles qu'il rendoit, qui étoient tous ambigus, obscurs, équivoques.

Ce mot, qui est Grec, fut formé de λοξὸς, *tortu*, *oblique*.

LOXODROMIE, s. f. Terme de Marine. Art de naviger obliquement. *Loxodromia.* C'est une invention, une pratique, un calcul, dont on se sert sur mer pour conduire un vaisseau, & faire une plus sûre estime, & un appointage plus certain. Le premier qui les inventa fut Pierre Nonius en l'an 1530. Il les appella *Rumbs*, en

en sa langue, & il en fit la supputation par les triangles sphériques, à quoi s'appliqua aussi Gérard Mercator & Stevin, & en Bretagne Edouard Wricht, puis Robert Hues. Elles ont été portées à la derniére perfection par Willebrordus Snellius, appellé Thiphys Batavus, en son Histiodromie imprimée en 1624. où il a traité cet art d'une maniére géométrique, & en a composé plusieurs Tables copiées par le Pere Fournier, Hérigone & autres; & au devant de son livre, il a mis une curieuse & sçavante Préface qui contient toute l'histoire & le progrès de la navigation. Tous les Pilotes ont de ces tables pour régler leur course, qu'ils appellent tables *loxodromiques*. Ce mot signifie un cours oblique, car on décrit une ligne courbe, ou spirale.

Ce mot vient de λοξὸς, oblique, & de δρόμος, course.

Le chemin que fait le vaisseau, en suivant les rumbs de vent, est toûjours une *loxodromie*, excepté lorsqu'il court nord & sud; car alors il décrit un arc de méridien, & par conséquent de grand cercle de la sphère; ou lorsqu'il court est & ouest, car pour-lors il décrit un arc de paralléle, & par conséquent d'un petit cercle de la sphère, à moins qu'il ne soit sous la ligne. Hors de-là le cours du vaisseau ira toûjours obliquement & en spirale; ensorte que suivant le rumb nord nord-ouest, par exemple, on tourneroit toûjours à l'entour du pole septentrional, sans y arriver jamais. Il semble d'abord qu'on feroit mieux de naviger par le grand cercle, en faisant toûjours décrire au vaisseau des arcs de grand cercle de la sphère, que de suivre la *loxodromie*; mais la navigation par le grand cercle demande une si parfaite connoissance de la Trigonométrie sphérique, & des calculs si longs & si embarrassés, qu'elle est absolument impraticable en mer; & quand les Pilotes pourroient & voudroient s'assujettir à cette méthode, je crois qu'elle ne les avanceroit pas plus que la *loxodromie*, au moins dans les routes ordinaires. Voyez la comparaison de l'une & de l'autre méthode dans Riccioli, le Pere Fournier, le Pere Déchales, &c. Il est certain que l'usage est pour la *loxodromie*, & personne ne s'avise de naviger par le grand cercle. La réduction des cartes marines est très-exacte, & représente parfaitement les mêmes proportions que la sphère.

LOXODROMIQUE, adj. Terme de Marine. Qui concerne la Loxodromie, ce qui y appartient, qui y a rapport. *Loxodromicus*. Tables *loxodromiques*, sont les tables de la Loxodromie, qui servent à résoudre promptement & facilement les problèmes principaux de la navigation. Ligne *loxodromique*, est la ligne que décrit un vaisseau faisant route, en suivant un des trente-deux vents, cette ligne n'est pas droite.

LOXON, f. f. Surnom que l'on donnoit à Diane. *Loxo*. C'est le Scholiaste de Callimaque, qui nous l'apprend dans ses Scholies sur l'hymne de Diane. Voyez Vossius, *de Idolol. L. II. p.* 29.

LOY.

LOY. Voyez LOI.

LOYAL, ALE, adj. Qui vit selon les loix, qui est fidéle, qui est plein d'honneur & de probité. *Fidus, fidelis, probus*. Cœur ferme & *loyal*. VOIT. Elle se moquoit de ma *loyale* amie. ID. Ce marchand est franc & *loyal*.

Ce mot est un peu vieux, & a bien plus de cours dans le burlesque que dans le sérieux. Il vient de *leudes*, qui signifie *vassaux & sujets*, qu'on a appellé aussi *leodes & fideles, leaux, feaux*.

LOYAL, se dit aussi de la bonne qualité des choses; de ce qui a la condition requise par la loi, par l'ordonnance. Ce Receveur doit une rente de trois muids de blé bon, *loyal* & marchand. Ce blé n'est pas *loyal*, il a trop de seigle, de niéle, il est plein de charençons. Le poids de ce Marchand est *loyal*, & bien étalonné.

On dit aussi au Palais en matiére de retrait, qu'il faut rembourser les frais & *loyaux*-coûts, c'est-à-dire, les dépenses légitimes qu'a fait l'acquéreur. On appelle aussi *loyaux*-coûts, *impensa à lege præscripta*, ce qu'il en coûte pour faire expédier & lever des contrats.

Cette expression de *loyaux*-coûts vient de ce que les dépenses qu'on appelle de ce nom, sont conformes à la *loi*; sont réglées, taxées par la *loi*; & lorsqu'on rembourse les *loyaux*-coûts, on ne rembourse que ce que la *loi* régle & prescrit: si quelqu'un a trop payé par sa faute, ou plus qu'il ne faut par libéralité, on ne rembourse que ce qui est dû loyalement.

LOYAL, en termes de Manége, se dit d'un cheval qui emploie toute sa force pour obéir, qui ne se défend point, & qui fait les manéges qu'on lui demande. On dit aussi, qu'il a une bouche *loyale*, quand il a la bouche excellente. *Loyal* dans plusieurs Comédies de Moliére & autres, est le nom d'un Sergent, d'un Notaire, &c.

LOYALEMENT, adv. D'une maniére franche & loyale. *Fideliter, cum fide, fide integrâ, optimâ*. J'avois perdu ma lettre de change; cependant ce Banquier me l'a payée *loyalement* & tout du long.

LOYANG, f. m. Nom propre d'une montagne de la Chine, au sommet de laquelle on ne peut grimper qu'en deux jours entiers. *Loyangus mons*. Elle est près de Lingnan. *Ambass. des Holl. P. I* c. 22.

☞ LOYAUMENT, adv. s'est dit autrefois pour Loyalement.

☞ *Mais quoi! au fort, par* loyaument *servir*,
Je tascheroye à bien le desservir. MAROT.

LOYAUTÉ, f. f. Qualité de ce qui est loyal. *Fidelitas; fides*. Quand on fait hommage d'une terre au Seigneur dominant, on lui promet foi & *loyauté*. On promet en se mariant une foi & *loyauté* réciproque. Hors de-là ce mot vieillit.

☞ LOYE, f. m. & f. Les *Loyes* sont naturels du Royaume de Tsiompa. Il ont essuyé une longue guerre contre les Cochinchinois, & en sont enfin devenus tributaires par un traité de paix qui fut conclu entre ces deux peuples au commencement de ce siècle. *Routier des côtes des Indes Orientales*.

LOYER, f. m. Prix qui est dû pour le louage, la jouissance, l'occupation de quelque maison, ou héritage. *Pretium locationis*; & dans la basse Latinité *logerium, loquerium, locarium*. Le Jardinier a pris à *loyer* un tel marais. Ce Laboureur a pris à *loyer* cent arpens de terre. Ce Bourgeois a donné à son Métayer des vaches à *loyer*. Les Marchands, les Hôtelliers se ruinent par les gros *loyers* qu'ils payent de leurs boutiques, de leurs hôtelleries. Les *loyers* des maisons sont payés sur les meubles qui sont dedans, préférablement à toutes autres dettes.

On dit aussi, Donner, ou prendre des bestiaux à *loyer*; pour dire, en retirer du profit de ceux à qui on les donne à nourrir. Ce marché s'appelle *chepteil*.

Ménage dérive le mot *loyer* de *locarium*, qui s'est dit dans la basse Latinité.

LOYER, signifie aussi Salaire, prix, récompense. *Præmium, merces*. Si nous faisons de bonnes œuvres, nous en recevrons quelque jour le *loyer*. On dit d'un homme condamné en Justice, qu'il a reçu un digne *loyer* de ses crimes. Ce mot n'a point de pluriel en ce sens; il est même un peu vieux, & a bien plus d'usage en Poësie qu'en Prose. Il signifie, Châtiment, aussi-bien que récompense.

Seroit-ce la raison, qu'une même folie
N'eût pas même loyer? MALH.

On dit par maniére de proverbe, Qui sert & ne parsert, son *loyer* perd, c'est-à-dire, que celui qui s'est engagé à servir quelqu'un, & par sa faute ne le sert pas pendant tout le temps de son engagement, perd son *loyer*. ☞ On dit proverbialement dans le style familier: Qui bon Maître sert, bon *loyer* en a. ANON. *Vie de S. Louis*.

☞ LOYER, v. act. Vieux mot. Récompenser. *Poës. du Roi de Nav.*

LOYO, f. m. Les *Loyos*. C'est le nom que le peuple donne en Portugal aux Chanoines Réguliers de la Congrégation de S. Jean l'Evangéliste. P. HÉLYOT, *T. II. c.* 56.

☞ LOYOLA, f. m. Les *Loyola*, les Disciples de *Loyola*, les Enfans de *Loyola*, les Loyalistes, sont des noms

usités dans le style familier, pour signifier les Jésuites. On croit qu'il entre du *Loyola* là-dedans. Mad. Du Noyer.

☞ LOYOLISTES, ou LOYOLITES, s. m. pl. C'est ainsi que Gui Patin appelle les Jésuites, à cause de S. Ignace de Loyola, leur Fondateur. Il a fait aussi l'adjectif *Loyolitique*, Jésuitique, appartenant aux Jésuites, ou venant d'eux.

☞ LOYRE, s. f. Terme de Fleuriste. Sorte d'anémone.

LOYS, s. m. Ancien nom qui s'est dit pour Louis. *Ludovicus*. Voyez LOUIS.

☞ LOYSE, ou LOYSETTE, s. f. Nom propre de femme. *Ludovica*, *Loysa*. Nos Anciens prononçoient & écrivoient ainsi; aujourd'hui nous disons *Louise* & *Louisette*.

> ☞ *Car je faisois chanter à ma musette*
> *La mort helas! la mort de* Loysette. Marot.

LOYTZ, s. m. Nom propre d'une petite ville du Comté de Gutzkow, en la Poméranie Ducale. *Lutitia*, *Leutitia*. Elle est sur le Pène, à trois ou quatre lieues au-dessus de la ville de Gutzkow.

L O Z.

LOZ, s. m. Vieux mot, qui signifioit autrefois *louange*. *Laus*, *laudatio*. Il est abbrégé du Latin *laus*. Marot demandant au Roi de l'argent à emprunter, lui en promet un billet en ces termes:

> *Si vous voulez, à payer ce sera*
> *Quand votre* loz *& renom finira.* Marot.

> *Aussi plus grand qu'Enée, & plus vaillant qu'Achille,*
> *Tu surpasses l'esprit d'Homère & de Virgile,*
> *Qui leurs vers à ton* loz *ne peuvent égaler,*
> *Bien que maîtres passés en l'art de bien parler.* Regn.

On s'en peut encore servir dans le style badin, avec La Fontaine qui a dit;

> *Puissent mes vers & votre nom,*
> *Aller si loin, que notre* loz *franchisse*
> *La nuit des temps.*

Ou comme le P. Mourgues a fait dans un joli virelay sur le rimeur rebuté.

> *Ce maigre* loz *où j'aspire*
> *Remplit-il ma tire-lire?*
> *En ai-je mieux de quoi frire?*
> *S'habille-t-on de vélin*, &c.

René d'Anjou, Comte de Provence, fit un ordre de croissant. C'étoit un croissant, sur lequel étoit gravé ce mot, *Loz*, pour dire en rebus *loz en croissant*.

LOZANGE. Voyez LOSANGE.

L U A.

☞ LU, s. f. Vieux mot. Lumière.

LUA, s. f. Nom propre d'une Divinité payenne. *Lua*. Tite-Live, *L. VIII.* dit qu'après un combat, le Consul qui commandoit l'armée des Romains, consacra & voua à la Déesse *Lua* les armes des morts, qui furent trouvées sur le champ de bataille. Loméier, dans son traité *de Lustrationibus Gentilium*, *c. IV.* dit que c'est qu'il y avoit besoin d'expiations après un combat. Ainsi il suppose que *Lua* étoit la Déesse des expiations; car *Lua* est la même chose que *purgatrix*. Dempster, dans ses *Paralipomena ad Rosini Antiquitates*, *L. II. c.* 8. dit qu'il faut dire *Luna*, au lieu de *Lua*, & il dit que les Généraux d'armée faisoient des dons à la Lune, parce que la Lune & la nuit leur servent à beaucoup d'expéditions; mais Turnébe, *Adv. L. XVI. c.* 20. a montré qu'il faut lire *Lua*, & Vossius, Loméier, & d'autres l'ont suivi. *Lua*. Voyez Loméier cité, & Vossius, *de Idolol. L. II. c.* 63. *L. VIII. c.* 18. *Lua*, selon Vossius, étoit une Divinité militaire.

L U B.

LUBAIS, s. m. Nom propre d'homme. *Leopatius*, *Leupatius*. A Seneviére sur la riviére d'Indre en Touraine S. *Lubais*, Confesseur, Abbé de ce lieu, à présent Paroisse, où est son corps. Chastelain, *au* 25. *de Janv. p.* 400. S. Grégoire de Tours a écrit sa vie, en ses vies des Peres. *Id. p.* 407.

LUBAN, s. m. Nom propre d'une petite île de l'Océan oriental. *Lubana*. C'est une des Philippines, & située sur la côte méridionale de l'île de Manille, & au levant de celle de Mindora. Maty.

Luban est aussi un bourg de la Livonie. *Lubanium*. Il est dans la Lettonie, à trente lieues de la ville de Riga, vers le levant. Maty.

LUBANSKEN-SÉE, ou le lac de Luban. *Lubanius Lacus*. Ce lac est dans la Livonie, vers les confins de la Curlande, & de la Lithuanie, entre la ville de Dunenburg, & le bourg de Luban, dont il emprunte son nom. La riviére de Rositta décharge ses eaux dans ce lac.

LUBECK, s. m. Nom propre d'une ville du Cercle de la basse-Saxe, en Allemagne. *Lubeca*, *Lubecum*. Elle est dans le Duché de Holstein, sur la riviére de Trave, qui y reçoit le Stekenits, & le Wackenits forme un marais autour de ses murailles, & après avoir traversé la ville, va se décharger dans la mer Baltique, à deux lieues au-dessous. *Lubeck* est ville Impériale, la premiére des Anséatiques, & le lieu où elles tiennent leurs archives. Elle est grande, bien bâtie, assez bien peuplée, & assez marchande. Elle l'a été beaucoup davantage, mais une partie de son commerce a été transportée à Wismar & à Hambourg. Elle suit la confession d'Augsbourg depuis l'an 1530. Maty. Le siége de *Lubeck* a été à Aldenbourg, ou Oldembourg, depuis le milieu du X[e] siécle que l'Empereur Otton le Grand le fonda, jusqu'au milieu du XII[e] siécle que Gérold XII[e], Evêque d'Aldenbourg, obtint en 1163. qu'il fût transféré à *Lubeck*. Voyez sur cet Evêché, Imhoff, *L. III. c.* 22.

L'Evêché de Lubeck. *Lubecensis Episcopatus* Petit pays de la Wagrie, contrée du Holstein. Il est divisé en deux parties, dont l'une est le long de la Trave, & l'autre autour du lac d'Eutin. Ses lieux principaux sont Travemunde & Eutin, résidence de l'Evêque. Cet Evêque est de la maison de Holstein-Gottorp depuis l'an 1587. quoique le Chapitre résidant à *Lubeck* en fasse une espéce d'élection; il est de la confession d'Augsbourg, de même que les Chanoines. Maty. L'Evêché de *Lubeck* est le seul qui soit demeuré entre les mains des Luthériens L'Eglise cathédrale est dans la ville de *Lubeck*, mais l'Evêque, qui est un Prince protestant de la Maison de Holstein-Slefwick, fait sa résidence à Eutin, qui est un lieu fort agréable sur un lac à 4 lieues de *Lubeck*. Les Princes de cette maison se sont approprié cet Evêché, y succédant de frere en frere, & d'oncle en cousin, depuis l'an 1547. Heis, *Hist. de l'Emp. L. VI. c.* 6. Et de tous les Princes d'Allemagne qui ont envahi les terres & les domaines de l'Eglise, ce sont les seuls qui s'y soient conservé une espéce de jurisdiction Ecclésiastique.

Le golfe de Lubeck. *Lubecensis sinus*, anciennement, *Lagnus sinus*. Ce golfe est une partie de la mer Baltique. Il est entre l'île de Fémerin, la côte orientale de la Wagrie, en Holstein, & celle du Duché de Mékelbourg. Maty.

LUBEN, s. m. Nom propre d'un bourg, ou petite ville de la Basse-Lusace. *Luba*. Ce lieu a un pont sur la Sprée, à six lieues au-dessous de Cotbus. Maty.

Luben. Autre petite ville de la Principauté de Lignits, en Silésie. *Luba*. Elle est sur la riviére de Kattebach, à trois lieues de la ville de Lignits, vers le nord, elle est défendue par un bon château. Maty.

LUBENCE, ou LUBENTINE, s. f. Nom d'une Déesse honorée par les Romains. *Lubentia*, *Lubentina*. Varron croit que cette Déesse est celle qu'on appelle ordinairement Vénus.

Ce nom, selon Varron, vient du verbe *lubet*. S. Augustin le dérive du mot *libido*. Voyez LIBENTINE.

☞ LUBERNE,

☞ LUBERNE, s. f. C'est le nom qu'on donne à la femelle du léopard. Quelques-uns l'appellent aussi *Panthère.*

LUBIANA. Voyez LAUBACH.

LUBIE, s. f. Caprice, fantaisie qui prend à quelqu'un de faire quelque chose qu'il ne feroit pas en un autre temps. *Vitiosa libido.* On dit dans Virgile travesti, en parlant de la Renommée:

> *Car il lui prit une* lubie
> *D'aller prôner par la Libye, &c.*

Ce terme est populaire & burlesque.

LUBIEUX, euse, adj. A qui il prend quelquefois des lubies. *Malè feriatus.* Ce mot est peu d'usage.

LUBIN, s. m. Nom propre d'homme. *Leobinus, Leovinus, Leubinus, Leovittus, Leubenus.* Saint *Lubin* est un Evêque de Chartres du IV[e] siécle, natif de Poitiers. Saint *Lubin* assista au V[e] Concile d'Orléans, tenu en 549. & au II[e] de Paris vers l'an 555. Il signe dans le premier *Lubenus*, & dans le second *Leubinus*. Il y a dans le pays Chartrain & dans le Perche, des bourgs & villages qui portent le nom de ce Saint. Saint *Lubin.* & Saint *Lubin le Crevant*, sont entre Brésolles & Nonancour dans la Beauce. Saint *Lubin*, & Saint *Lubin le Chassant* sont dans le Perche, le premier entre Bazoches & Nogent, & le second entre Nogent & Illiere. Il y a encore Saint *Lubin de Lésigny*, proche de la Loire, Saint *Lubin de Vignes*, &c.

LUBLIN, s. m. Nom propre d'une ville de la Haute-Pologne. *Lublinum.* Elle est capitale du Palatinat de *Lublin*, & située sur la petite rivière de Vistricza, à seize lieues de la ville de Sandomir, vers l'orient septentrional. *Lublin* est une ville assez bien bâtie, célébre par ses Foires, & défendue par un bon château. Maty.

Le Palatinat de Lublin. *Lublinensis Palatinatus.* Ce Palatinat est une des trois Provinces de la Haute-Pologne. Elle est au couchant de celle de Sandomir, & elle n'a rien de considérable que *Lublin* sa capitale, & les bourgs de Kazimiers & de Piotrowin. Maty.

☞ LUBLINITZ, s. m. Petite ville de Silésie, dans la Principauté d'Opelen, vers les frontiéres de Pologne.

LUBLO, LUBAW, s. m. LUBOULA, s. f. Nom propre d'une petite ville du Palatinat de Cracovie, en la Haute-Pologne. *Luboulia, Lubloa.* Elle est fortifiée, défendue par une bonne citadelle, & située sur le Propuci, à cinq lieues au-dessus de Sandec, & vers les confins de la Hongrie, dont elle dépendoit autrefois. Maty.

☞ LUBOLO, s. m. Pays d'Afrique, dans l'Ethiopie orientale, au Royaume d'Angola.

☞ LUBRICITÉ, s. f. Qualité d'une chose glissante, & qui coule avec facilité. M. Arbuthnot, dans le deuxième chapitre de son Essai sur les effets de l'air, explique sa fluidité, sa *lubricité*, sa gravité, son ressort, sa condensabilité, sa dilatabilité, &c. & en détaille les différens effets. L'Abbé des Fontaines.

Lubricité. Impudicité, lasciveté, incontinence; amour brutal & sensuel. *Salacies, salacitas, impudicitia.* Juvénal invective fort contre la *lubricité* de Messaline. On doit ôter tous les objets qui portent à la *lubricité.* ☞ Ce n'est pas à moi à fournir de quoi entretenir vos *lubricités.* Malherbe. On ne peut la voir sortir des chaînes du pere, pour rentrer dans celles du fils, sans concevoir une espéce d'horreur pour sa *lubricité.* Critique de *Télémaque.* Les hommes (il est question des Esclaves que l'on vend chez les Turcs) se voient destinés aux services les plus vils, & les femmes à l'insatiable *lubricité* de ces démons de luxure. Du Loir, *page* 57.

> *Trop heureux si le Sexe, en sa* lubricité
> *Renfermoit tout l'excès de sa malignité.*

☞ LUBRIFIER, v. a. Terme de Médecine, qui signifie oindre, & rendre glissant. La mucosité des intestins sert à les *lubrifier*, & les défendre contre l'acrimonie des sucs.

LUBRIQUE, adj m. & f. Incontinent, lascif, impudique. *Salax, impudicus.* Il se dit des choses, aussi-bien que des personnes. Mais on prétend qu'il est plus d'usage dans le burlesque & le comique, que dans le sérieux. Les femmes Maures sont fort *lubriques.* Joseph fit sa fortune pour avoir résisté aux desirs *lubriques* de la femme de Putiphar.

> *Rien n'arrête le Sexe en son ardeur* lubrique;
> *Il redoute moins Dieu, qu'il ne craint l'Authentique.*

Ce mot vient du Latin *lubricus, glissant;* pour signifier un homme qui n'a pas la force de se retenir.

LUBRIQUEMENT, adv. D'une maniére lubrique. *Impudicè.*

☞ LUBS, s. m. On appelle Sols-*lubs* à Hambourg & en plusieurs villes d'Allemagne, une monnoie de compte qui vaut un cinquiéme plus que les sols tournois de France; ensorte qu'il ne faut que 48 sols-*lubs* pour faire l'écu de soixante sols. On dit un marc-*lubs*, un sol-*lubs*, un denier-*lubs.*

LUC.

LUC, s. m. Nom propre d'homme. *Lucas.* Saint *Luc*, Evangéliste. L'Evangile de S. *Luc*, ou selon S. *Luc*. Tous les Anciens disent que S. *Luc* étoit d'Antioche. S. Paul, *Coloss. IV.* 14. nous apprend qu'il étoit Médecin. Il n'a point été du nombre des Apôtres, non plus que S. Marc. Ainsi il n'a point écrit dans son Evangile ce qu'il avoit vû lui-même, mais ce qu'il avoit oui de ceux mêmes qui l'avoient vû, selon qu'il le témoigne au commencement de son Evangile. Tertullien dit que l'Evangile de S. *Luc* s'attribuoit d'ordinaire à S. Paul. S. *Luc* a écrit en Grec, & plus purement que S. Marc & S. Jean. Des manuscrits Grecs de son Evangile, & d'anciens Auteurs, disent qu'il l'écrivit quinze ans après l'Ascension de Notre-Seigneur. S. *Luc* est aussi l'auteur du Livre des Actes des Apôtres. Quelques-uns ont cru qu'il étoit un des LXXII. Disciples de J. C. mais le commencement de son Evangile n'est pas favorable à cette opinion. Quelques-uns croient qu'il n'étoit point Juif, parce que S. Paul le sépare des circoncis; la preuve est bien foible. *Luc* de Bruges est un bon Critique de l'Ecriture.

Grotius croit que *Lucas* est la corruption du nom Romain *Lucilius*, qu'il avoit pris, comme tous les Affranchis prenoient ceux de leur Patron; qu'il avoit exercé la Médecine à Rome; qu'étant de retour en Syrie, il embrassa le Christianisme à Antioche, où il entendit S. Paul prêcher.

On appelle, en style bas & populaire, un *bœuf*, l'oiseau de S. *Luc*, parce que des quatre animaux d'Ezéchiel, qui sont les figures des quatre Evangélistes, le bœuf est celui qu'on attribue à S. *Luc*, & qu'on le peint toûjours à ses côtés, comme l'aigle à côté de S. Jean.

☞ On dit familiérement, qu'une chose n'est pas selon S. *Luc*, lorsqu'elle n'est pas dans les régles; qu'Un homme n'est pas selon S. *Luc*, lorsqu'il passe pour infidéle & fripon; qu'Une proposition n'est pas selon S. *Luc*, lorsqu'elle est erronée.

On dit populairement & proverbialement, d'un homme pesant, grossier, stupide, qu'il ressemble à l'oiseau de S. *Luc*, qu'il a de l'esprit comme l'oiseau de S. *Luc.*

Luc, s. m. Nom propre d'un bon bourg de la Provence, situé dans un terroir fort agréable & fort fertile, à sept lieues de Fréjus & d'Hières, & à huit de Toulon. *Lucus.* Quelques Géographes prennent ce bourg pour l'ancien *Forum Voconii*, ou *Vocontii*, que d'autres mettent à Draguignan, ou au Canet. Maty. Hadr. Valois, *Not. Gall. p.* 289. l'appelle *Lucus Vocontiorum.* Il remarque, *p.* 352. que Tacite en parle au premier Livre de ses Histoires comme d'une ville municipale, & que Pline le nomme *Lucus Augusti*, *L. III. c.* 4. Mais certainement Pline distingue fort le *Lucus Augusti*, du *Forum Voconii*, que Bouche, *Hist. de Prov. Liv. III. c. 4. p.* 150. & après lui, le Pere Hardouin dans ses Notes, placent au Canet.

Il y a encore *Luc* en Provence, proche de Brignole, qui donne aujourd'hui son nom à la maison de Ventimiglie. Il est sous la latitude de 34 degrés, entre 20 & 30 minutes. Bouche, *Hist. de Prov p.* 12. *T. I.*

Luc. Autre petit bourg du Dauphiné, situé près de la Drôme, à cinq lieues au-dessus de Die. *Lucus Salyorum*. Il y a un petit lac près de ce lieu, & qui porte son nom. On dit qu'une montagne s'étant éboulée, & ayant fermé le lit de la Drôme, ses eaux ainsi retenues, formérent ce lac, & submergérent l'ancienne *Lucus*, ville des Salyens.

LUCAIN, AINE, s. m. Nom propre d'un ancien peuple d'Italie, habitant de la Lucanie. *Lucanus*, *a*. Les *Lucains* vinrent autrefois des Samnites. VIGENERE, *sur César*. La riviére de Lave sépare les *Lucains* de la Calabre. ID. Les Romains eurent anciennement de grandes guerres contre les *Lucains*, comme gens mal-aisés à conquérir. ID.

LUCAIN, s. m. Nom propre d'un ancien Poëte Latin, qui vivoit sous Néron. *Lucanus*. Il a écrit en vers la guerre civile de César & de Pompée. Ce Poëme s'appelle la Pharsale de *Lucain*. Brébeuf a traduit en vers François la Pharsale de *Lucain*. *Lucain* étoit de Cordoue en Espagne, il étoit fils d'Annæus Méla, & neveu de Sénéque le Philosophe. Voyez la Bibliothéque Latine de Fabricius, *T. I p.* 378 *& suiv.*

☞ LUCALA, s. f. Riviére de l'Ethiopie occidentale, au pays d'Angola.

LUCANIE, s. f. Nom ancien d'une contrée d'Italie. *Lucania*. Selon Ptolomée, la *Lucanie* étoit la troisiéme région d'Italie dans la premiére division d'Auguste. La *Lucanie* étoit dans la grande Gréce, que nous appellons aujourd'hui la Basilicate, & une partie de la Principauté citérieure dans le Royaume de Naples. Au septentrion, elle étoit séparée des Picentins par le Sélo, ou Selle, & de la Panisse par le Brandano; au midi le Léo, ou Lave, la séparoit des Brutiens. Elle avoit le golfe de Tarente au levant, & la mer de Toscane au couchant. Voyez Pomponius Méla, *L. II. c.* 4. Il y a un grand nombre de belles médailles frappées dans les villes de ce petit pays. ΠΟΣΙΔΩΝΕΑΤΑΝ, ΥΕΛΗΤΩΝ, ΒΡΕΤΤΙΩΝ, ΜΑΜΕΡΤΙΝΩΝ, ΤΗΡΙΝΩΝ, ΛΟΚΡΩΝ, ΖΕΦΥΡΙΩΝ, ΚΑΤΑΩΝΙΑΤΑΝ, ΚΡΟΤΩΝΙΑΤΑΝ, ΘΟΥΡΙΩΝ, &c. Voyez Goltzius, Nonnius, & le Chevalier Marsham, *Canon. Chronol. sacul. XVII.*

☞ LUCANISTE, s. m. Partisan du Poëte Lucain. C'est un terme dont s'est servi Balzac en écrivant à Chapelain, *Liv.* 19. *Lett.* 1. Vous avez, dit-il, plaidé la cause de Virgile admirablement, & je ne crois pas qu'après cela il y ait de *Lucaniste* qui ne se cache.... On lit dans le I. Tome des Mélanges de Vigneul-Marville, ce trait remarquable. M. de Brébeuf, dans sa jeunesse, n'avoit d'inclination que pour Horace. Un de ses amis, nommé Gautier, qui est mort Lieutenant Général de Clermont en Beauvoisis, avec la réputation de bel-esprit, n'avoit au contraire d'attachement que pour Lucain, & le préféroit à tous les autres Poëtes. Cette préférence causoit souvent des disputes entr'eux; mais à la fin, fatigués de toûjours disputer & de ne rien terminer, ils convinrent que chacun d'eux liroit le Poëte de son compagnon, l'examineroit, & en jugeroit avec équité. La chose fut faite comme elle avoit été résolue; & il arriva que M. Gautier ayant lu Horace, en fut si charmé, qu'il ne le quitta jamais depuis; & que M. de Brébeuf ayant lu Lucain, s'y abandonna de sorte, qu'enivré de son génie, il devint aussi Lucain que Lucain même, & encore plus, *Lucano Lucanior*, dans la Traduction en vers François qu'il nous en a donnée.

LUCANISTE. Voyez LUCIANISTE.

SAN-LUCAR DE BARRAMÉDA. Nom propre d'une ville de l'Andalousie, en Espagne. *Fanum S. Lucæ de Barrameda*, *Luciferi fanum*. Elle est à l'embouchure du Guadalquivir, & à dix-sept lieues au-dessous de Séville. *San-Lucar* est une assez jolie ville; elle a un bon port, & un château; mais point de murailles. MATY.

SAN-LUCAR LA MAJOR. Nom d'une petite ville, avec titre de Duché. *Fanum S. Lucæ Majoris*. Elle est dans l'Andalousie, en Espagne, à quatre lieues de Séville, vers le couchant. MATY.

Rio SAN-LUCAR. Riviére de l'Amérique, dans la Castille d'or. Elle court à l'ouest, & se décharge dans la mer du Sud.

LUCARIES, & LUCERIES, s. f. pl. M. Blondel dit *Lucariens* & *Lucariennes*. Nom de fête chez les Romains. *Lucaria*. Sextus Pompeïus dit que les *Lucaries* se célébroient dans un bois où les Romains, battus & poursuivis par les Gaulois, se retirérent & se cachérent: ils les célébroient au mois de Juillet, en mémoire de l'asyle qu'ils avoient trouvé dans ce bois, qui étoit entre le Tibre & le chemin appellé *via Salaria*.

Ce nom de *Lucaries* vient du mot *lucus*, qui veut dire *bois*; c'est le sentiment de Sextus Pompeïus & de Festus. Varron le dérive du mot *luce*, qui est l'ablatif du nom *lux*, qui signifie *lumiére* & *liberté*: en le prenant dans le dernier sens, on a formé le nom de *Lucaria*, pour marquer que les Romains avoient presque perdu la liberté, en perdant une bataille contre les Gaulois. Cette étymologie est moins naturelle que la premiére; elle est aussi moins vrai-semblable: car il est visible que les Romains n'auront point établi une fête en mémoire d'un événement triste & fâcheux; il est, au contraire, très-probable qu'ils célébroient une fête dans un lieu qui leur avoit servi à conserver leur liberté.

LUCARNE, s. f. Petite fenêtre qui est au-dessus de l'entablement d'une maison, ou dans les toits, pour éclairer les greniers, ou les chambres en galetas. *Scandularia fenestra*. Il y a des *lucarnes* rondes, qu'on appelle autrement *œil de bœuf*. Il y en a de quarrées, de bombées. Les Latins l'ont appellée aussi *lucerna*. Des *lucarnes* Flamandes qui sont élevées sur l'entablement, & couvertes d'un fronton. La *lucarne* Flamande est évaluée dans un toisé, à une toise, & si elle a un fronton, à toise & demie. Des *lucarnes* damoiselles, sont des *lucarnes* de charpente qui portent sur les chevrons, & qui sont couvertes en triangle; elles sont évaluées à demi-toise. Il y a aussi des *lucarnes* faitiéres, qui sont de simples ouvertures dans le toit, couvertes d'une tuile faitiére.

SAN-LUCAS. Nom d'un cap. *Promontorium S. Lucæ*. Ce cap est à la pointe la plus méridionale de l'île de Californie, en Amérique. Il est sous le Tropique du Cancer, à l'entrée de la mer Vermeille.

LUCAW, s. m. LUCHA, s. f. Nom d'une petite ville ou bourg de la Haute-Saxe. *Lucha*, *Lucca*. Ce lieu est dans le Duché d'Altenbourg, à trois lieues de la ville de ce nom, & de celle de Zeitz. MATY.

LUCAYES, s. f. & pl. Les îles LUCAYES. *Lucaïæ Insulæ*. Ces îles sont de l'Amérique, & elles sont situées dans la mer du Nord, au septentrion de celles d'Hispaniola & de Cuba; & au levant de la Floride, dont elles ne sont séparées que par le canal de Bahama. On les renferme quelquefois sous les Antilles; & parmi un grand nombre de petites, on en distingue vingt qui sont de quelque considération; Lucayonéque, Abacoa, Amaguana, Amana, Bahama, Bimini, Caicos, Ciguateo, Guanahani, Guanima, Manéga, Majaguana, Samana, Triangulo, Inagua, Yuma & Yumeto. MATY.

LUCAYONÉQUE, s. f. Nom de la plus septentrionale des îles Lucayes, la principale, & celle qui a donné à ces îles le nom général qu'elles portent. *Lucaïoneca*. MATY.

LUCCIOLE, s. f. Mouche luisante. Il y en a une prodigieuse quantité près de Samogia, qui est un village à dix milles de Boulogne. *Scincindela*, ou *cicindela musca*. Elles couvrent les haies par millions, & en font comme autant de buissons ardents. Ces petits insectes sont à peu près de la forme des hanetons, mais beaucoup plus petits. L'endroit brillant est sous le ventre. C'est un petit poil velouté de couleur de citron, qui s'épanouit à chaque coup d'aile, & qui jette en même temps un trait de feu fort vif.

LUCE, s. m. Nom propre d'homme. *Lucius*. S. *Luce*, Evêque d'Andrinople, & Martyr, au IV^e siécle. Voyez les *Acta Sanct.* à l'onziéme de Février. Il y a encore un S. *Luce*, Martyr en Afrique, au III^e siécle, & disciple de S. Cyprien. Voyez Baillet, au 24. de Février. S. *Luce*, Pape du même siécle, fut élu en 252 après S. Corneille. S. *Luce*, premier Roi Chrétien des Îles Britanniques au II^e siécle, vers l'an 179. Baillet en parle au 3. de Décembre. L'Empereur *Luce*-Auréle-Vere étoit frere de M. Auréle, surnommé le Philosophe, qui l'associa à l'Empire après la mort d'Antonin Pie. Voyez LUCIUS.

Luce, f. f. Nom propre d'une femme *Lucia.* Sainte *Luce*, Vierge & Martyre, dont la fête se fait le 13. Décembre, étoit de Syracuse. On ne l'appelle point Sainte *Lucie* en François, quoi qu'en dise M. Baillet. Sainte *Luce* fut couronnée du martyre durant la persécution de Dioclétien & de Maximien, l'an 304. ou 305. de J. C.

LUCÉ, f. m. Nom propre d'un bourg, ou village de France. Il est dans le Maine, près d'Ostille, ou de Saint Mars d'Ostille, Election de Château-du-Loir, avec titre de Baronnie. Hadr. Valois dit que l'ancien Lucien, *Lucianum*, est *Luce*, ou Luche, tous deux au Maine.

LUCÉNA. Il y a trois lieux de ce nom en Espagne, un gros bourg dans l'Andalousie, près de l'embouchure de Tinio, dans le golfe de Cadiz; un autre sous le Xénil, au-dessus d'Ecija, près de la Grenade, & un troisiéme dans l'Estramadure, entre Mérida & Alcantara; celui-ci est la *Liciniana* des Anciens.

☞ LUCÉPARA, f. f. Nom d'une Île de l'Océan Indien. *Lucepara.* Elle est à l'entrée du Détroit de Banca, que l'on trouve après celui de la Sonde. La mer est basse aux environs de cette Île; on n'y marche que la sonde à la main, à droite & à gauche du vaisseau, & à une portée de fusil on fait la même manœuvre dans le canot, pour diriger le vaisseau dans sa course. Lett. Édif. Rec. XXV. p. 201.

LUCÉRA delli pagani, Nocéra, *Luceria Paganina*, ou *Paganorum Luceria, Nuceria, Nuceria Saracenorum.* Ville du Royaume de Naples. Elle est dans la Capitanate, à huit lieues de Manfrédonia, du côté du couchant. *Lucéra*, considérable par ses belles laines, est le siége du Gouverneur de la Province, & elle a un Evêché suffragant de Bénévent. Maty. Voyez LUCÉRIE.

LUCÈRES, f. m. & plur. Nom que l'on donna à la troisiéme partie, ou troisiéme Tribu du peuple Romain au commencement de sa fondation. *Luceres.* Romulus divisa les habitans de sa nouvelle ville en trois parties, qu'il appella Tribus. La première se nomma les Tatiens, qui prirent ce nom de Tatius; la seconde les Rhamnes, ou Rhamnenses, ainsi nommés de Romulus, & la troisiéme les *Lucères*, qui prirent leur nom de Lucumon. Ce sont les paroles de Varron, *De L. L. L. IV.*

LUCÉRIE, f. f. Nom propre d'une ancienne ville d'Italie. *Luceria.* La *Lucérie* dont parle César, *L. I. c. 6.* est celle de la Pouille Daunienne, si nous voulons nous arrêter au texte de cet Auteur. Strabon dit, *L. VI* qu'il y avoit autrefois en cette ville un fort beau temple de Minerve. Cette *Lucérie* étoit anciennement une fort belle ville des Dauniens, fondée par Diomède; mais au temps de Strabon elle étoit ruinée. Ses ruines montrent encore sa grandeur. Elle étoit vers la frontière des Samnites, ou de l'Abruzze. Les Romains délibérant environ l'an 434. de Rome, si on la détruiroit, aimérent mieux y envoyer une Colonie de 2500 citoyens. Pline, *L. III c. 3.* parle de cette *Lucérie;* ainsi ceux-là se mécomptent, qui confondent *Lucérie* & Nocère. Ce qui les trompe, c'est qu'il y avoit deux Nocères; l'une en Ombrie, & l'autre en la contrée des Picentins, & non pas du Picène, ou marche d'Ancone; ce qui a trompé quelques Auteurs, à cause de l'affinité des noms. Voyez Ptolomée, *L. III. c. I.* & Pline, *L. III. c. 14. Lucérie* fut rebâtie depuis le siécle de Strabon, & subsista jusqu'à Constantin III. Empereur de Constantinople, qui l'ayant prise sur les Lombards, la ruina environ l'an 665. de Jésus-Christ, sous le Pontificat de Vitalien de Seigni, comme écrit Paul Diacre en son hist. des Lombards, *L. V.* Elle fut encore rétablie depuis, & vers l'an 1260. Frédéric II. la donna aux Sarrazins, comme écrit Blondel au XVI[e] L. de ses histoires, & elle prit alors le nom de *Lucère des Sarrazins.* Huit ou dix ans après, Charles II. fils de Charles, Comte de Provence, Roi de Sicile, les en chassa le jour de l'Assomption de la sainte Vierge, ce qui fit qu'il lui donna le nom de Sainte-Marie. L'usage cependant prévalut, & elle fut toûjours appellée Lucère. Vigénère *sur César.*

LUCÉRIUS, a, ou LUCÉRIEN, enne, f. m. & f. Surnom que l'on donna à Jupiter & à Junon, parce que l'on croyoit dans l'Antiquité payenne que c'étoient eux qui donnoient la lumière au monde. *Lucerius, a.*

Ce mot vient de *lux, lucis*, lumiére. J'aimerois mieux retenir le mot Latin, que de dire *Lucérien*, qui sembleroit être plutôt *Lucerianus.* On appella aussi Jupiter *Lucetius.*

LUCERNAIRE, f. m. Terme de Liturgie. *Lucernarium.* Ce mot a deux significations; 1°. Il veut dire dans le Rit Ambrosien un Répons qu'on chante à Vêpres. 2°. Il signifie aussi quelquefois les Vêpres mêmes. Le *Lucernaire* qui est dans l'Eucologe des Grecs, est beaucoup plus long que les Vêpres de l'Office des Eglises du Rit Latin. C'est un amas de priéres, telles à peu près que sont les Oraisons de la Messe, pour la forme seulement; car elles sont beaucoup plus longues. Entre ces Oraisons on récite, ou on chante des Versets & des Répons, qui forment des priér s semblables à celles qui se disent dans le Rit Latin, à Prime & à Vêpres les jours de férie, & qu'on appelle du nom général & commun de *Priéres*; *preces.* Ce sont des Priéres que l'on disoit à Soleil couchant, lorsqu'on allumoit les Cierges pour Vêpres, & que l'on dit encore à Milan. Chastelain. *Lucernarium:* Dans la Régle de S. Césaire, §. 11 qui contient l'Ordre de l'Office divin, on lit: Au *Lucernaire*, le petit Directanée, & trois Antiennes, &c. Id.

Ce nom de *Lucernaire* vient du Latin *lucerna:* il a été donné aux Vêpres, ou à un Répons des Vêpres, parce que ces Priéres se disoient le soir à la lumiére des lampes, ou des bougies, ou dans le temps qu'on allume les lampes & les bougies.

LUCERNE, f. f. Nom propre d'une petite ville du Piémont, en Italie. *Lucerna.* Elle est capitale du Comté de Lucerne, qu'on nomme autrement les vallées des Vaudois, & située sur la Pélice, à deux lieues de Pignerol, du côté du midi. Maty.

Lucerne, f. m. Nom propre d'un village avec Abbaye. *Lucerna.* Il est dans la Normandie, à quatre lieues d'Avranches, du côté du nord. Maty.

Lucerne, f. m. Nom propre d'une ville capitale du Canton de *Lucerne*, en Suisse. *Lucerna, Luceria.* Elle est à treize ou quatorze lieues de la ville de Berne, du côté du levant, sur le bord occidental du lac de *Lucerne.* On dit qu'elle a pris son nom d'une lanterne, en Latin *Lucerna*, que l'on tenoit autrefois sur le bord de ce lac, pour guider les Pilotes. Elle est partagée en deux par une des branches de la riviére de Russ, qui va se décharger dans le lac, & elle est jointe par trois ponts couverts & embellis de peintures, dont deux ont plus de cinq cents pas de longueur. Cette ville, qui est environnée d'une simple muraille garnie de tours, est médiocrement grande; elle est belle, bien peuplée, & riche par le commerce des marchandises qui se transportent d'Italie en Allemagne. On y voit deux choses curieuses; les orgues de sa grande Eglise, qui sont fort belles, & d'une grosseur extraordinaire, & la représentation d'un squélette de Géant, qu'on dit avoir été trouvé dans un des Bailliages du Canton de *Lucerne. Lucerne* a encore un Arsenal assez bien pourvû, & un beau Collége de Jésuites. *Lucerne* est la résidence ordinaire du Nonce du Pape aux Cantons Catholiques Romains. Maty. Habitant de *Lucerne, Lucernas, atis.*

Le Canton de Lucerne. *Lucernensis pagus.* C'est une des treize Républiques de la Suisse. Elle est bornée au levant par les Cantons d'Underwald, de Swits & Zug; & environnée de tous les autres côtés par le Canton de Berne. Ce Canton entra dans la Confédération des Suisses, l'an 1332. Il est tout Catholique; & on dit qu'il peut mettre sur pié jusqu'à seize mille hommes. Son étendue est de douze lieues, du nord au sud; & de huit, du levant au couchant. Il a son grand & son petit Conseil, comme celui de Berne, & ses Avoyers; deux Cours de Justice, l'une Civile & l'autre Criminelle; & pour ses causes matrimoniales, il dépend de l'Officialité de Constance. La ville de *Lucerne* en est le seul lieu considérable; celle de Surcée, qui y est enclavée, n'étant pas sous l'obéissance, mais seulement sous la protection du Canton. Maty.

Le lac de Lucerne, ou Lucernerzée en langage du pays. *Lucernensis Lacus*, ou *Lacus quatuor urbium sylvaticarum.* Lac de la Suisse, assez étendu du couchant au levant, mais peu large. Il est sur les confins des Cantons de *Lucerne*, d'Onderwald, d'Uri, & de Swits. Il prend son nom ordinaire de la ville de *Lucerne*, & il porte quelquefois celui de lac des quatre villes Forestiéres, à

cause de *Lucerne*, qui est sur ses bords, & de Stants, d'Allorf & de Schwits, qui n'en sont pas beaucoup éloignées.

LUCÉTIEN, ou plutôt LUCÉTIUS, s. m. Surnom que l'on donnoit à Jupiter dans la Langue Osque. *Lucetius*. C'étoit la même chose dans cette Langue que *Diespiter* & *Dijovis*, en Latin. Ce mot venoit de *lux*, lumiére; & on le donnoit à Jupiter, à cause que c'est lui qui donne la lumiére au monde. Voyez Aulu-Gelle, *L. V. c.* 12.

Une Inscription rapportée par Gruter, *p. LVIII. n.* 3. donne aussi cette épithéte à Mars, mais elle écrit *Leucetius*.

MARTI LEUCETIO
PRO SALUTE IMP.
DOMINI N. AUG. PII
Q. VOCONIUS VITU
LUS LEG. XXII. PR.
P. F. CURAVIT.

LUCHA, ou LUCHAW. Voyez LUCCAW.

LUCHE, s. f. Nom propre d'un ancien bourg de France. *Lucceium*. Il est dans le Maine près de Mayet & du Loiret. Hadr. Valois, *Not. Gall. p.* 313.

LUCHEN, LUCHENTE, s. m. Nom propre d'un ancien bourg des Contestans, en Espagne. *Lucentum*, *Lucentia*. Il est dans le Royaume de Valence, entre Xativa & Gandia, à trois lieues de l'une & de l'autre. Maty.

LUCHEU, s. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Lucheum*. Elle est la neuviéme de la Province de Nanking, & elle a sept autres villes sous sa jurisdiction. Maty.

☞ LUCHING, s. m. Ville de la Chine dans la Province de Xangsi, au Département de Lugan, quatriéme métropole de la Province.

LUCHO, s. m. Nom propre de lieu. C'étoit anciennement une ville de la Marmarique, en Afrique: maintenant c'est un petit bourg situé dans le Royaume de Barca, sur le cap de Lucho, nommé par les Anciens, *Catanonium promontorium*. *Lucheum*, anciennement *Acropolis*, *Antipygus*, *Tetrapygia*. Maty.

LUCIANISTE, s. m. & f. Nom de secte, qui prit son nom de Lucianus, ou Lucanus, Hérétique du second siécle. *Lucianista*. Peut-être faudroit-il dire *Lucaniste;* car Tertullien, *L. de Resurrect. Carnis*, *c.* 2. Origene, *L. II.* contre Celse, & l'Auteur de l'Addition au L. des Prescriptions, appellent l'Auteur de cette Secte Lucanus, au lieu de Lucianus, qu'on trouve dans S. Epiphane, *Heres. XXIII.* ou *XLIII.* & après lui dans S. Jean Damascene des Héréf *n.* 43. Cet Hérétique fut Disciple de Marcion, dont il suivit toutes les erreurs, ausquelles il en ajoûta même de nouvelles. C'est ce qu'en dit S. Jean Damascène. S. Epiphane dit qu'il abandonna Marcion, en enseignant qu'il ne falloit point se marier, de crainte d'enrichir le Créateur. Cependant, comme a remarqué le P. Le Quien dans ses Notes sur S. Epiphane, c'étoit-là une erreur de Marcion, & des autres Gnostiques. Il nioit l'immortalité de l'ame, qu'il croyoit matérielle; ainsi l'Auteur de l'Addition a tort de dire qu'il différoit aussi en cela de Marcion: c'est encore une remarque du P. Le Quien.

Il y a eu d'autres *Lucianistes* qui ont paru quelque temps après les Ariens; ils disoient que le Pere avoit toûjours été Pere, & qu'il en avoit pû avoir le nom avant que d'avoir produit son Fils, parce qu'il avoit la vertu de le produire; ce qui suppose l'erreur des Ariens au sujet du Verbe, ou la renferme, ou du moins quelque autre erreur qui en approche.

Le nom de *Lucianiste* vient de celui de Lucien, qui est regardé des Ariens comme un Martyr.

LUCIDE, adj. m. & f. Terme dogmatique. *Lucidus*. Qui jette de la lumiére. Le soleil est le premier des corps *lucides*. Le feu de son naturel est *lucide*. Le ver luisant, le phosphore sont *lucides*, &c.

Lucide, se dit figurément au Palais, des bons intervalles qui arrivent quelquefois aux Furieux. *Lucida intervalla*. On tient qu'ils peuvent faire testament dans les intervalles *lucides*, quand leur folie les quitte, qu'elle leur permet l'usage de leur raison.

☞ Lucide, s. f. Terme d'Astronomie. Nom qui se donne à plusieurs étoiles de différentes constellations. *Lucida*. On les appelle ainsi, parce qu'elles sont plus brillantes que les étoiles voisines. La *lucide* d'Ariès, ou du Bélier La *lucide* de la Couronne. La *lucide* du dos du Lion. La *lucide* du front du Scorpion. La *lucide* du front du Sagittaire. La *lucide* de la cuisse orientale du Verseau. La *lucide* de la Couronne s'appelle aussi le diamant de la Couronne, *Gemma coronæ*.

SAN-LUCIDO, s. m. Nom propre d'un bourg de la Calabre citérieure, Province du Royaume de Naples. *Fanum S. Lucidi*. Il est sur la mer de Toscane, à une lieue de Paula, vers le midi. Quelques Géographes prétendent que l'ancienne *Temesa*, ou *Tempsa*, ville des Brutiens, ruinée par Annibal, étoit au lieu où est maintenant S. *Lucido;* mais d'autres la mettent à Meluito, au couchant de S. Marco, & d'autres encore à Torre-Loppa, bourg situé sur la mer de Toscane, aux confins des deux Calabres. Maty.

LUCIE, s. f. Nom propre de femme. *Lucia*. Voyez LUCE.

L'Île de Sainte Lucie, est une des îles du Cap verd: elle est fort haute.

LUCIEUSE, ou LUCIOSE, s. f. Nom propre de femme. *Luciosa*. Voyez M. Chastelain, au 27^e de Février, *p.* 794. 799.

LUCIFER, subst. masc. C'est ainsi que les Poëtes Payens ont nommé l'étoile de Vénus, lorsqu'elle paroît le matin, quand elle est orientale au Soleil. *Lucifer*. L'Ecriture lui attribue aussi le nom de cet astre, en ces mots: *Numquid producis Luciferum in tempore suo, & Vesperum super filios terræ consurgere facis?* Job, 38, v. 32. *Et tu Lucifer qui manè oriebaris*. Isaïe, 14, v. 12. *Ante Luciferum genui te*. Ps. 109, v. 3. L'étoile de *Lucifer* précède le Soleil le matin, & paroît avec l'aurore. Ce qui a fait dire aux Poëtes qu'il étoit fils de l'Aurore. Le soir il paroît quelque temps encore après le coucher du Soleil, & alors on l'appelle *Hesperus*, ou *Vesperus*, & à la campagne, l'Etoile du Berger. Les Poëtes disent encore pour la même raison, qu'il est le chef & le conducteur des Astres; qu'il a soin des chevaux & du char du Soleil; qu'il attéle, & qu'il détéle avec les Heures, auxquelles seules d'autres ont donné cette charge. Quelques Anciens ont dit que c'étoit Adonis, & d'autres l'ont pris pour Castor. Voyez Barthius, dans ses Notes sur Stace, *L. IV. Sylva VI. v.* 15. Les Poëtes donnent des chevaux blancs à *Lucifer*. Les chevaux de main, *desultorii*, étoient consacrés à *Lucifer*.

Lucifer, est aussi un nom d'homme. *Lucifer* de Cagliari fut célébre au IV^e siécle sous le Pape Libère, par sa légation au Concile de Milan, par quatre exils auxquels il fut condamné pour la Foi; Constantius l'ayant relégué d'abord à Germanicie, en Syrie, puis à Eleuthéropolis en Palestine, ensuite en Thébaïde, & enfin en un autre endroit dont on ne sçait pas le nom. Il fut encore célébre par sa fermeté & ses écrits contre cet Empereur Arien, par les louanges que lui donna S. Athanase, par les persécutions & les maux que lui firent souffrir les Evêques Ariens des lieux où il fut exilé, & par le schisme qu'il fit dans l'Eglise. Voyez LUCIFÉRIEN.

Lucifer, dans le Christianisme, est un nom qu'on donne au Prince des ténébres, au chef des Démons. Cette expression est prise d'Isaïe, *XIV.* 12. où on lit: *Comment es-tu tombé du ciel*, Lucifer, *toi qui paroissois si brillant au point du jour?* & où les Interprétes disent que le Prophéte parle de Satan, ou qu'il fait allusion à sa chute. Il le nomme *Lucifer*, par rapport à la beauté & aux dons dont il étoit orné avant son péché, & qui le faisoient paroître comme une étoile brillante. Cela se doit entendre de la version Latine de S. Jérôme; car dans le Texte il y a trois mots différens en ces trois endroits, dont l'un signifie *les étoiles* en général, & les deux autres quelque Astre en particulier, sans qu'on sçache trop bien lequel.

LUCIFÉRIEN, enne, s. m. & f. Nom de secte. *Luciferianus, a*. On appelle *Lucifériens*, ceux qui adhérérent au schisme de Lucifer de Cagliari, au IV^e siécle. S. Augustin, dans son Livre des Hérésies, *c.* 81. semble indiquer, qu'ils croyoient que l'ame étoit transmise aux enfans par leurs peres. Théodoret dit que Lucifer fut Auteur

teur d'une nouvelle erreur. Les *Lucifériens* se multipliérent beaucoup dans les Gaules, sur-tout à Tréves, à Rome, en Espagne, en Egypte & en Afrique. L'occasion de ce schisme fut que Lucifer ne put souffrir qu'on annulât rien de ce qu'il avoit fait. Il y eut peu d'Evêques *Lucifériens*, mais beaucoup de Prêtres & de Diacres, & cette secte ne dura pas longtemps. Les *Lucifériens* ne vouloient point recevoir dans leur communion les Evêques Catholiques, que la persécution avoit fait trahir la vérité en faveur de l'Arianisme, quoique ces Evêques eussent reconnu & désavoué leur faute, & que l'Eglise les eût reçus dans sa communion.

Ce nom de *Lucifériens* vient de celui de *Lucifer*: c'étoit un Evêque de Cagliari, qui donna le nom & le commencement au schisme dont on vient de parler; ceux qui le suivirent, & qui l'imitérent dans son opiniâtre dureté, furent appellés *Lucifériens*.

LUCINE, s. f. Nom propre de Divinité chez les anciens Romains. *Lucina*. C'étoit la Déesse qui présidoit aux accouchemens des femmes, & à la naissance des enfans. Tantôt c'est Diane, & tantôt Junon, mais plus souvent Junon. On la nomme aussi *Lucétie*, & on l'appelle ainsi, aussi-bien que *Lucine*, du mot *lux*, lumiére, parce que c'est elle qui donne le jour, la lumiére aux enfans; ou bien de *lucus*, un bois, parce que son Temple étoit dans un bois. Ces étymologies sont d'Ovide, *Fast. L. II. v.* 449, & 451. Les femmes invoquoient *Lucine*, dans le travail d'enfant, comme on le voit dans Térence, *Andriâ, Act. III Scen. I. v.* 15. & *Adelph. Act. III. Scen. IV. v.* 41. On la nommoit encore *Ilithye*, *Zygia*, *Opigena*. Térence la nomme *Juno Lucina*. Une ancienne inscription antique dans Gruter, *p. LXI. Diana Lucina invicta*. Le culte de *Lucine* avoit passé des Grecs aux Romains. C'étoit la Lune qu'ils honoroient sous ce nom, parce qu'elle contribue à la génération de tous les Etres d'ici-bas. *Lucine* portoit une couronne de dictamne, parce qu'on étoit persuadé autrefois que cette herbe facilitoit l'enfantement aux femmes, & avoit la vertu de les faire délivrer heureusement de leur fruit. Il y a dans le cabinet du P. Kirker une figure de *Lucine*. Voyez aussi Vossius, *de Idolol. L. II. c.* 26.

☞ LUCINE, s. f. C'est le nom d'une espéce de poire, qu'on nomme autrement citron, ou citron verd. *Voyez* CITRON.

☞ LUCINIENNE, adj. fém. Junon avoit un autel à Rome sous ce nom, qui paroît être le même que Lucine. On dit que les cendres qui y restoient du sacrifice demeuroient immobiles, quelque vent qu'il fît.

LUCIUS, s. m. C'est un prénom Romain qu'il faut retenir en notre Langue dans sa forme Latine. *Lucius*. Pour le féminin, on dit *Lucia*, & *Lucie*. Au masculin, on dit quelquefois *Luce*, comme *Luce* Auréle Vère, mais il n'y a guère qu'en parlant de cet Empereur, que l'on donne à ce nom cette forme Françoise.

LUCKO. Voyez LUSUC.

LUCO, s. m. Nom propre d'un bourg du Royaume de Naples, situé près du bord occidental du lac de Célano, en la Brusse ultérieure. *Lucus*. Quelques Géographes le prennent pour le lieu du Latium, que l'on nommoit anciennement *Capitulum*, ou *Capitolias*. Maty.

LUCOMORIE, ou LOCOMORIE, s. f. Nom propre d'un pays de la Tartarie Moscovite. *Lucomoria*. Sanson dans sa grande Carte de la Moscovie, le place au de-là de l'Oby, au midi oriental de la Sibérie; mais M. de Witsen le met autour de l'Oby, vers son embouchure, & au nord de la Sibérie. Maty. Les montagnes de *Lucomorie* sont au midi de cette Province.

LUCOMORIEN, enne, s. m. & f. Habitant de la Lucomorie. *Lucomorianus, a*. Les *Lucomoriens* habitent sous des tentes de bois, ou des baraques.

LUÇON, s. m. Nom propre d'une petite ville sans murailles; mais Episcopale, & suffragante de Bourdeaux. *Lucio*. Elle est dans le Poitou, en France, à deux lieues de la mer, & à six de Maillezais, & de la Rochelle. Le Pape Jean XXII. divisa en trois le Diocèse de Poitiers, y érigeant en Evêchés les deux Abbayes de Maillezais & de *Luçon*. Celle de *Luçon* étoit ancienne, ayant été ruinée par les Normands, vers l'an 877. Elle fut rétablie avant 1040. mais on ne sçait par qui Jean XXII. érigea ces deux Evêchés par une même Bulle, du 13 d'Août 1317.

Luçon, ou Lusson, s. m. Nom propre d'une ville qu'on trouve dans les Cartes, sur la côte occidentale de *Luçon*, ou de Manille; mais on croit qu'elle est la même que la ville de Manille. Voyez LUSSONIA, ville & île.

LUÇONNOIS, s. m. Territoire de Luçon. *Lucionensis ager*, ou *pagus*. Hadr. Valois écrit *Lussonnois* & *Lusson*.

LUCQUE, s. f. Terme de Fleuriste. Tulipe panachée de gris de lin, sur un beau blanc. Morin.

LUCQUES, ou LUQUES, ou LUQUE, s. f. Nom propre d'une ville d'Italie, capitale de la petite République de *Lucques*, & située sur la riviére de Serchio, environ à cinq lieues de Pise, vers le nord. *Luca*. Cette ville est médiocrement grande, fortifiée réguliérement par onze bastions qui l'environnent, bien peuplée, & riche par la grande quantité d'étoffes de soie que l'on y fabrique, & qui lui ont fait donner le nom de *Lucques* l'industrieuse. Elle a un Evêché, autrefois suffragant de Pise, mais maintenant dépendant immédiatement du Pape. Maty. Sur une monnoie de Charlemagne (rapportée par M. Le Blanc) la ville de *Luques*, où elle a été faite, est surnommée *Flavia*. J'ai vû une monnoie de cuivre de Didier, Roi des Lombards, avec cette inscription, *Luca Flavia*. Autaris, un des Rois des Lombards, ayant pris le surnom de *Flavius*, fut imité par ses successeurs. Ce surnom fut donné aux principales villes de leur Royaume, ainsi qu'autrefois celui d'*Augusta* avoit été donné aux plus considérables villes de l'Empire Romain. Un tiers de sol d'or du même Didier, Roi des Lombards, sur lequel on lit *Flavia Mediolano*, justifie cette pensée. Le Blanc, *p.* 91.

La République de Lucques. *Lucensis Ager*, ou *Respublica*. C'est un petit Etat de l'Italie, borné par ceux de la Toscane, de Modéne, de Masse, & par la mer Méditerranée. Il peut avoir dix lieues de long, & autant de large. Son terroir est peu fertile en blé, mais beaucoup en vin, en huile, en chataignes, en soie & en laines. Ses lieux principaux sont Lucques, Capitale, Viaregio, Camajor, Montignosco, Minutiano & Castiglione. Cette République, feudataire de l'Empire, est gouvernée par un premier Magistrat, que l'on nomme Gonfalonnier, qui a cent soldats pour sa garde, & réside dans le Palais de la République. Il est choisi d'entre les nobles, & il n'est que deux mois en charge, de même que neuf Conseillers qu'on lui adjoint, pour l'administration des affaires; cependant, ni le Gonfalonnier, ni ses Conseillers, ne peuvent rien faire d'important sans le consentement du grand Conseil, composé de six-vingt bourgeois. Maty.

LUCQUOIS, s. m. Le *Lucquois* en Italie. *Il Luchese*. C'est la même chose que la République, l'Etat de Lucques.

Lucquois, oise, s. m. & f. Qui est de Lucques. *Lucensis*. Les *Lucquois* ne permettent point qu'on porte des armes dans leur ville. En entrant on demande aux étrangers leurs pistolets, leurs épées, & leurs autres armes, qu'ils retrouvent à la porte par laquelle ils doivent sortir. Un Cardinal François, que l'Empereur Charles IV. avoit laissé à Lucques pour Gouverneur, donna la liberté aux *Lucquois*. Corn. Une Dame *Lucquoise* nommée *Lucretia Civitatis*, fit imprimer à Lyon l'an 1548. des Scholies Latines sur les trois premiers livres des Distiques de Caton. Mascur.

LUCRATIF, ive, adj. m. & f. Qui apporte du gain, du profit. *Quæstuosus, lucrosus, compendiosus*. Une charge *lucrative*. Les Offices de Greffiers sont fort *lucratifs*. Les emplois sont rarement honorables & *lucratifs* tout ensemble.

LUCRE, s. m. Gain, profit. *Lucrum, quæstus*. Les ames basses ne considérent que le *lucre*, & les généreuses que l'honneur. Il a peu d'usage.

☞ LUCRE CESSANT. Terme de Jurisprudence & de Théologie morale. *Lucrum cessans*. Il y a des cas dans lesquels il peut être permis d'exiger au-delà du principal qu'on a prêté. Les deux premiers de ces cas sont le dommage naissant ou émergent, & le *lucre cessant* dans lesquels on se fait payer non pas des usures, mais des dommages & intérêts, parce que personne n'est obligé de

de procurer le bien d'autrui à son désavantage. Dans le cas du *lucre cessant*, pour pouvoir tirer quelque chose au-delà du principal, il faut que le prêt soit la véritable cause de la privation du gain; que celui qui prête avertisse qu'il ne peut prêter sans se priver d'un gain, que le dédommagement ne soit jamais au-dessus du taux de l'ordonnance, qu'on ne le retienne point, que le prêt ne soit pas fait à un pauvre. Conf. de Paris.

Les Anciens adoroient le *Lucre* sous le nom de Mercure. C'est pour cela qu'on le représentoit une bourse en main.

LUCRÉCE, f. m. Nom propre d'homme. *Lucretius*. Le Poëte *Lucréce* est un Epicurien qui a mis en vers Latins élégans, la Physique d'Empédocle & de Démocrite. Il étoit contemporain de Varron & de Cicéron, un peu plus vieux néanmoins qu'eux.

LUCRÉCE, f. f. est aussi un nom de femme. *Lucretia*. La chaste *Lucréce* étoit fille de *Lucréce* Tricipisin, Préfet de Rome sous Tarquin le Superbe, & femme de Tarquin Collatin. La violence que Sextus Tarquinius fit à *Lucréce*, fut cause que les Rois furent chassés de Rome. Les Poëtes se servent de ce mot quand ils parlent d'une femme chaste, sage & vertueuse.

> *Et si leur sang tout pur avecque leur noblesse,*
> *Est passé jusqu'à vous de* Lucréce *en* Lucréce. Despr.

Lucréce Morelle étoit sçavante en Grec, en Latin, en Italien, & en Espagnol, aussi-bien que ses sœurs Camille & Diane.

LUCRIN. Lac. Voyez LICOLA.

LUCUBI, f. m. C'étoit anciennement une petite ville de l'Espagne Bétique; ce n'est maintenant qu'un village de la Grenade, situé au midi d'Alcala Réal, ville de l'Andalousie. Maty.

☞ LUCULENTEMENT, adv. Vieux mot. Comme il faut.

LUCULLÉES, f. f. plur. Nom d'une fête que les Grecs instituerent à l'honneur de Lucullus *Lucullea*. Les Grecs de l'Asie mineure instituoient des Fêtes en mémoire des Gouverneurs qui les gouvernoient avec une probité & une équité singuliére. C'est pour cela qu'ils en établirent pour Lucullus, dont ils furent extraordinairement contens. Il gouverna cette Province vers le temps de Pompée & de Cicéron. Voyez Plutarque dans sa vie, Appien, dans son *hist. de la Guerre de Mithridate*, & Vossius, *de Idol. L. III. c.* 17.

LUCUMO, f. m. Nom d'un arbre du Pérou, dans l'Amérique méridionale. *Lucumo*. On commence à voir dans ce climat (de Coquimbo) un arbre qui ne croit point dans tout le reste du Chili; & qui est particulier au Pérou. On l'appelle *Lucumo*: sa feuille ressemble un peu à celle de l'oranger & du floripondio. Son fruit ressemble aussi fort à la poire, qui enferme la graine de ce dernier. Quand il est mûr, l'écorce est un peu jaunâtre, & la chair fort jaune, & à peu près du goût & de la consistance du fromage fraîchement fait. Au milieu est un noyau tout-à-fait semblable à une châtaigne pour la couleur, la pelure & la consistance, mais il est amer, & ne sert à rien. Frézier, *p.* 123. Il dit ailleurs *Lucumas* en parlant du fruit Voyez *p.* 209.

☞ LUCUNAGNO, subst. m. Nom propre de lieu, au Royaume de Naples. *Casale Lucunagni*. Il est dans la province d'Otrante, à 13 milles au couchant de Nardo. Les Grecs l'habitoient encore au XIII[e] siécle, & ils y étoient au nombre de 250 ou environ.

L U D.

LUDAY, f. m. Nom propre de lieu. *Ludaya*, autrefois *Alydda*, *Aludda*. C'étoit anciennement une ville de la grande Phrygie, en l'Asie mineure. Elle est maintenant dans le Becsangil, en Natolie; mais elle est réduite à un fort petit nombre d'habitans. Maty.

LUDE, f. m. Nom propre d'un bourg, ou petite ville, avec titre de Duché. *Lusdum*, *Lusdium*, *Leudum*, *Lude*, *Ludium*. Ce lieu est dans l'Anjou, province de France, aux confins du Maine, environ à dix lieues de Saumur, du côté du nord. Hadr. Val. *Not. Gall. p.* 309 Maty.

LUDERSBOURG, f. m. Nom propre d'une petite ville du Cercle de la Basse-Saxe, en Allemagne. *Ludersburgum*. Elle est sur l'Elbe, dans le Duché de Lawenbourg, à deux lieues au-dessus de la ville de ce nom. Maty.

LUDGER. Voyez LÉGER.

LUDIM, f. m. pl. Nom de peuple dans l'Ecriture. *Ludim*. Joseph, Eusthathius d'Antioche, Eusébe, S. Jérôme, Isidore & beaucoup d'autres, disent comme une chose constante, que ce nom *Ludim*, vient de Lud, fils de Misraïm, & pere de ce peuple, qu'on appella de son nom *Ludim*, & que ces *Ludim* sont les Lydiens. Les Grecs disent que les Lydiens s'appellerent d'abord Mæones, ou Méones, ou Méoniens; qu'ils avoient pris ce nom de Méon, ancien Roi de Phrygie & de Lydie, qu'ensuite ils prirent celui de Lydiens, de Lydus fils d'Athis. Bochart croit que tout ceci est faux, & que le nom de Lydien est plus ancien que Lydus; mais il ne veut point que *Ludim* & *Lydim* viennent de Lud; il le dérive de לוז, Luz, qui en Hébreu signifie *declinare*, *obliquare*, *torquere*, biaiser, détourner, être oblique. Il prétend que Moïse avoit pris des Phéniciens la plûpart des noms de Lieu; que les Phéniciens avoient changé le ז en ד, & dit לוד au lieu de לוז; qu'ils avoient donné ce nom à deux peuples fort différens & fort éloignés l'un de l'autre, les Lydiens & les Ethiopiens. Pourquoi? parce que ces peuples étoient situés proche de deux fleuves fort tortueux, qui font beaucoup de tours & de détours, le Méandre & le Nil. En effet, Etienne de Byzance dit que les Lyndiens furent appellés Méoniens, du fleuve Méon, qui est le Méandre. C'est que les anciens Grecs crurent que *Ludim* venoit de ילד, *parere*, & qu'ils interprêterent comme S. Jérôme *natos*, fils, enfans, & que de *μαῖαν* & *μαιεῦσαι*, qui, selon les Septante, *Exod.* I. 15. & *Gen.* XXXV. 17. est la même chose que ילד, ils avoient fait Mæon, Mæonie, & Mæonien. Voyez cet Auteur, Phaleg. *L. II. c.* 12.

☞ LUDIUS, f. m. Peintre Romain, florissoit sous Auguste, & étoit dans une grande estime. Ce fut lui qui commença le premier à peindre en dehors les maisons de Rome. Il représentoit tantôt des paysages, tantôt des fabriques. *Dict. de Peint. & d'Arch.*

LUDLOW, subst. m. Nom propre d'un bourg du Comté de Shrop, en Angleterre. *Ludloa*. Ce bourg a séance & voix dans le Parlement d'Angleterre, & il est situé sur la riviére de Téme, entre les villes de Schrowesbury & d'Héreford, à deux lieues de l'une & de l'autre. Maty.

☞ LUDON, (le) Riviére de France en Gascogne, elle a sa source dans le Marsan, & se jette dans le Midou.

LUDOVIC, f. m. Nom propre d'homme. Louis. *Ludovicus*. Ce nom ne se dit que de quelques étrangers. *Ludovic* de Gonzague, Duc de Nevers & de Rethelois, Pair de France, Prince de Mantoue, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cent hommes d'armes de ses Ordonnances, Gouverneur & Lieutenant Général des Provinces de Champagne & de Brie, fut le premier reçu Chevalier du S. Esprit, après que le Roi eut été reçu, & qu'il eut fait prêter serment aux Officiers de l'Ordre, qui firent leur premiére fonction à la réception de ce Duc. P. Anselme. *Ludovic* Sforce s'étant fait tuteur de Jean Galéasse, Sforce son neveu, Duc de Milan, s'étoit rendu maître de tout cet Etat, & en retenoit toûjours l'administration, quoique Jean Galéasse eût déja vingt ans. P. Daniel, *Hist. de France*, T. *II. p.* 1544. Le Comte *Ludovic* de Ledron étoit sous François I. un Capitaine des troupes Vénitiennes. Voyez Mézeray, *T. II. p* 467. *Ludovic*, frere du Duc de Mantoue, fut fait prisonnier à la journée de S. Quentin. Mezer. *p.* 687.

☞ *LUDOVICUS*, f. m. Sous Louis XII. le Blanc fut appellé *Ludovicus*. *Deunx Gallicus*.

LUDRE, f. m Nom propre d'homme. *Lusor*. S. *Ludre* étoit fils d'un Sénateur fort qualifié de la ville de Bourges, nommé Leucade, & qui descendoit de l'illustre S. Epagathe, l'un des plus célébres Martyrs de Lyon, du temps de l'Empereur Marc-Auréle. Baillet, *au*

4. *Novemb.* S. Ludre mourut aussi-tôt après son baptême, portant encore la robe blanche. Voyez Grégoire de Tours, *hist. L. I. c.* 31.
De *Lusor* on a fait *Lusre*, *Luzre*, *Ludre*.

L U E.

☞ LUENCH, adv. Vieux mot. Loin.

☞ LUES, adv. Vieux mot. Aussi-tôt que, après que. Il peut venir de l'Espagnol *luego*, aussi-tôt, incontinent.

LUET, f. m. Terme de Coutumes. Droit de *luets*, est un droit qui consiste en un boisseau de seigle sur chacune tenue, & chacun ménager tenant feu & fumée, & labourant terres dans une Paroisse.

LUETTE, f. f. Morceau de chair mollasse qui pend du palais en la bouche auprès des conduits des narines *Gurgulio, plectrum, uva, uvula*. Les Médecins l'appellent l'*Uvule*. On tient qu'elle sert à rompre la force & l'impétuosité de l'air trop froid, de peur qu'il n'entre trop soudain dans les poumons. On lui a remis la *luette* qui étoit démise.

LUEUR, subst. f. Clarté sombre, ou passagère, lumiére, splendeur. *Fulgor, splendor*. Les éclairs font une *lueur* momentanée. Je vois quelque *lueur* à travers ces ouvertures. On dit aussi à la *lueur* du feu, de la chandelle & de la lune, qui ont une *lueur* imparfaite. La lune dans son éclipse a encore quelque sombre *lueur*. La *lueur* des armes jettoit comme des éclairs. Vaug. Marcher à la *lueur* des flambeaux. Ablanc.

> *Figure-toi Pyrrhus, les yeux étincelans,*
> *Entrant à la* lueur *de nos Palais brûlans.* Racine.

Lueur, se dit aussi au figuré, & signifie, Rayon, apparence. *Species, radius*. Je vois quelque *lueur* d'espérance. *Effulget spes aliqua*. Il y a des Politiques qui s'évaporant en mille pensées chimériques, préfèrent les plus vaines *lueurs* de leur imagination, aux plus droites lumiéres du sens commun. Val. Le peuple se laisse aisément éblouir par la *lueur* d'un faux mérite. Bell. Cette vertu qui éblouissoit les yeux, n'étoit qu'une fausse *lueur*. G. G. Il y a quelque *lueur* d'esprit dans cet Ouvrage. L'Acad. Il y a de fausses *lueurs* que l'on prend souvent pour de véritables lumiéres. Elles amusent, on s'y arrête, & l'on n'en connoît la vanité qu'après qu'on a eu le malheur de s'y attacher & de les suivre. Ab. de la Trape.

L U F.

☞ LUFAN, f. m. Ville de la Chine, dans la province de Queicheu, au département de Queijang, première métropole de la Province.

L U G.

LUG, f. m. Nom propre d'une riviére d'Angleterre. *Logur*. Elle prend sa source dans le Comté de Radenor, traverse une partie de celui d'Héreford, & se décharge dans la Wye, au-dessous de la ville d'Héreford.

☞ LUG, subst. m. Vieux mot. Corbeau. Bochard le fait venir de l'Arabe *Lukcha*, qui veut dire la même chose.

LUGAN, f. m. Nom propre d'une ville de la Chine *Luganum*. Elle est la quatriéme de la province de Xansi, & elle a sept autres villes sous sa jurisdiction. Elle est située sur la riviére de Chang, dans un terroir fort fertile. *Ambassade des Hollandois à la Chine, P. I p.* 241.

LUGANO, f. m. Nom propre d'une ville du Duché de Milan, en Italie. *Luganum*. Elle est capitale du Bailliage de *Lugano*, & située sur un lac de même nom, à quatre lieues de Bellinzone, vers le midi. Les Suisses se rendirent maitres de cette ville l'an 1512. & ils la possédent encore. Maty.

Le Bailliage de Lugano. *Luganensis Præfectura*. C'est le premier en ordre des Gouvernemens des Suisses, en Italie. Son Bailli porte le titre de Capitaine général de tous ces Gouvernemens, & il commande aux autres Baillis, au cas qu'il arrive quelque guerre inopinée. Il est situé entre ceux de Mendrys & de Locarno, appartient aux douze premiers Cantons, depuis l'an 1512. & il n'a rien de considérable que la ville de *Lugano*. Maty.

Le Lac de Lugano. *Luganus lacus*. Lac du Duché de Milan. Il est entre le territoire de Como, & les Bailliages des Suisses; il a environ cinq lieues du nord au sud; & il décharge ses eaux dans le lac majeur, par la riviére de Tressa. Maty.

LUGDE, f. m. Nom propre d'un bourg de l'Evêché de Paderborn, en Westphalie. *Lugda, Luda*. Il est situé sur la riviére d'Emmer, à sept lieues de la ville de Lemgow, vers le levant. Maty.

LUGDUS, f. m. Ancien nom d'une maladie. *Lugdus*. Je ne sçais si cet incendie arrivé par un feu du ciel, n'auroit point été cause du nom de *Lugdus*, qui fut donné à une maladie, que nous appellons le feu S Antoine, dont Matthieu Paris dit que l'Empereur Frédéric fut frappé l'an 1249. Cette maladie est de celles qu'Hippocrate, & la plûpart des Médecins après lui, ont appellé des maladies divines, parce qu'il est difficile d'en reconnoitre les causes, & plus difficile encore d'y trouver des remédes dans la Médecine; ce qui oblige de recourir aux Saints, pour obtenir de Dieu ce qui est au-dessus des forces de l'art. Cette maladie eut grand cours pendant deux ou trois siécles. Ménétrier, *Hist. de Lyon, p.* 113.

LUGO, f. m. Nom propre d'une ville fort ancienne de la Galice. *Lucus Augusti*. Elle est Episcopale, & située sur le Minho, à vingt-sept lieues de Compostelle, dont elle est suffragante. Il y a dans cette ville des eaux minérales, qui sont chaudes jusqu'à bouillir. Maty.

Lugo, est aussi le nom propre d'un bourg de l'Etat de l'Eglise, en Italie *Lugum*. Il est dans le Ferrarois, entre Ravenne & Boulogne: il donne ce nom à la Sétra, c'est-à-dire, à la forêt de *Lugo*, nommée anciennement *Litania Sylva*, & célébre par la défaite des Romains sous Lucinius Posthumius, auquel les Gaulois tuérent vingt-cinq mille hommes. Maty.

LUGODORI Voyez LOGUDORI.

LUGUBRE, adj. m. & f. Triste, mélancolique, qui fait songer à la mort. *Lugubris, luctuosus*. Il y a des musiques, des chants, des voix, des tons *lugubres*. Les cloches ont quelquefois un son *lugubre*.

> *Objets* lugubres *& funébres,*
> *Dont la nature a tant de peur,*
> *Tombeaux, que j'aime votre horreur,*
> *Que je me plais dans vos ténébres!* L'Ab. Tétu.

Les femmes qui font gloire d'une belle & immortelle douleur, prennent un personnage *lugubre*, pour faire croire que leur déplaisir ne finira qu'avec leur vie. La Roch. Il n'y a rien de plus ennuyeux que de longs récits *lugubres*.

> *Voiles, crêpes, habits,* lugubres *ornemens.* Corn.

L'orfraie, le hibou, la chouette, font des cris *lugubres*. Les logis obscurs, ou tendus de noir, ont je ne sçais quoi de *lugubre*.

Lugubre, se dit aussi dans le style comique, des personnes mêmes. *Tristis, lugubris*. Voilà, pour un jeune homme, des domestiques bien *lugubres*. Mol. On dit aussi, Esprit *lugubre*. Morale *lugubre*.

LUGUBREMENT, adv. D'une maniére lugubre. *Flebiliter, luctuosè, miserabiliter*. Les lamentations de Jérémie se chantent *lugubrement*.

L U I.

LUI. Pronom personnel. Il fait à son féminin, *Elle. Is, ea, id, ille*, &c. C'est *lui* qui me l'a donné. Cela *lui* convient. Dieu se suffit à *lui*-même. Maleb. L'amour est un feu qui s'éteint à la fin de *lui-même*. M. Scud. On prétend qu'il ne faut se servir du relatif *lui*, qu'en parlant des personnes, & rarement en parlant des choses: Par exemple, ce cheval est fougueux, ne vous approchez

chez pas de *lui* : il faut dire, *ne vous en approchez pas*. Bouh.

LUI, s. m. Terme de Calendrier. C'est la même chose chez les Turcs, ou Tartares, ou Turcomans, que *lung* chez les peuples du Catay. Voyez LUNG.

LUICHEU, s. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Luicheum*. Elle est la neuviéme de la Province de Quantung, & elle n'a que deux autres villes sous sa jurisdiction. Maty.

☞ LUINES, ou MAILLÉ. *Malliacum*. Ville de France en Touraine, avec titre de Duché-Pairie.

LUIRE, v. n. Eclairer, jetter, répandre de la lumiére. *Lucere, collucere, fulgere, splendere, micare*. Le soleil *luit*, donc il fait jour. La lune ne *luit* que d'une maniére empruntée. Les Ardens sont des feux qui ne *luisent* que pour nous égarer.

Luire, se dit aussi des choses qui jettent une foible lumiére, qui ne paroissent que dans l'obscurité, comme la pierre de Boulogne, le phosphore, les vers luisans, le poisson corrompu, le bois pourri, les yeux d'un chat, *luisent* & jettent du feu. *Pellucere, translucere*.

Luire, se dit aussi des corps polis qui réfléchissent la lumiére qu'ils reçoivent. *Emicare*. J'ai vû *luire* quelque chose dans le sable ; c'est un diamant, c'est un morceau de crystal, ce n'est qu'un caillou poli. Tout *luit* dans cette maison, tout y est net & poli ; les chenets, les planchers, la batterie de cuisine, *luisent* beaucoup. L'or bruni *luit* davantage que l'or mat. On voyoit *luire* de loin les épées, les cuirasses, les armes de cette Cavalerie.

Luire, se dit figurément en choses spirituelles & morales, & signifie, Paroître, briller, éclater. *Micare, emicare, illucere*. Un bon Prélat est un flambeau qui *luit* dans l'Eglise. Quand la foi *luit* dans un cœur, elle l'éclaire, elle rend toutes choses faciles. Les Martyrs & les Saints, sont autant d'astres qui *luisent* dans le ciel, dans la gloire. Je brûle du feu qui luit dans vos yeux.

Iris feroit l'amour de la terre & de l'onde,
Si vos beautés ne luisoient *point au monde*. Voit.

Et dès qu'un mot plaisant vient luire *à mon esprit,*
Je n'ai point de repos qu'il ne soit en écrit. Boil.

On dit aussi, qu'un Gouverneur ne s'est point rendu, tant qu'il a vû *luire* une espérance de secours. Ce discours est si mauvais, qu'on n'y voit pas *luire* la moindre étincelle d'esprit.

Malherbe a dit aussi, dans sa derniére Ode au Roi :

Et ton front cette fois
Sera ceint de lauriers, qu'on ne vit jamais luire
Sur la tête des Rois.

On dit proverbialement, d'un homme qui a grand'faim, que le soleil *luit* dans son ventre.

SAN-LUIS DE MARAGNAN. Nom d'une petite ville du Bresil, dans l'Amérique méridionale. *Fanum S. Ludovici*. Elle fut fondée par les François dans l'Île de Maragnan, l'an 1612. Elle est maintenant aux Portugais, & elle a un Evêque suffragant de San-Salvador. Maty.

San-Luis de Zacatécas, ou simplement Zacatécas. *Fanum S. Ludovici Zacateca* : ville de l'Audience de Guadalajara, en Amérique. Elle est capitale de la Province de Zacatécas, & considérable par ses mines d'argent. Maty.

LUISANT, ante, adj. Qui jette, ou qui réfléchit quelque lumiére. *Lucidus, collucens, fulgens*. Le Soleil, la Lune, & Vénus, sont les Astres les plus *luisans*. *Lucentemque globum Lunæ, &c.* Des vers *luisans*. Les diamans, les crystaux, sont *luisans*. La queue du paon, la gorge des pigeons, sont *luisantes* au Soleil. Le satin est la plus *luisante* de toutes les étoffes. Un taffetas *luisant* est le plus cher de tous les taffetas. On appelle aussi *luisant*, certaines parties plus éclatantes qu'on laisse sur les galons des gens de livrées.

☞ LUISANTE, s. f. Terme d'Astronomie, qui se dit de quelques étoiles, qu'on appelle autrement *lucides*. Voyez ce mot. *Lucida*. Au commencement de l'année 1740. la position de la *luisante* de l'aigle étoit en ascension droite 294 d. 31'. 20''. en déclinaison 8 d. 12'. 20''. en longitude 28 d. 6'. 25''. du Capricorne, en latitude 29 d. 18' 47''. $\frac{1}{2}$ S. Le Monnier.

☞ LUISSEL, s. m. Vieux mot. Peloton de fil. On a dit aussi *luissau* & *luisseles*.

LUIT, s. m. Nom propre de lieu, dont il est parlé dans *Isaïe*, XV. 5. & dans *Jérémie*, XLVIII. 5. *Luit*, en Hébreu *Luhhith*. C'étoit une ville de la contrée de Moab, ou des Moabites ; elle échut à la Tribu de Ruben, & étoit située près d'Oronaïm. Au temps de Saint Jérôme, elle se nommoit *Luitha*.

LUITES. Terme de Chasse, qui se dit des testicules d'un sanglier. *Aprugni testiculi, testes*.

LUITMEIER, s. m. Nom propre d'homme. Ancien mot Celtique, ou Franc, qui signifie, Préposé au peuple, & qui par corruption, a dégénéré en celui de Clodomire. Du Tillet, *I. Part. p.* 16.

☞ LUITON, s. m. Est la même chose que *Lutin*, esprit folet, qu'on croit qui se plaît à luter avec les hommes, pour leur faire peur ; & une preuve que ce mot vient de là, c'est qu'au lieu de *lute* on disoit anciennement *luite*, dont on a fait *luiton* dans le même sens.... M. le Duchat, *Note* 8. *sur le* 35e *chap. du I. Livre* de Rabelais. Voyez l'Etymologique de Ménage, au mot *Lutin*.

Notre ami, Monsieur le Luiton,
Dit l'homme, vous perdez un peu trop tôt courage.
La Font.

M. Huet dit que *Luiton* est corrompu de *Nuiton*, parce que les Lutins apparoissent plus ordinairement la nuit. *Dissert. recueillies par* M. de Tilladet.

LUIT-WICH, s. m. Nom propre d'homme. Ancien mot, qui signifie, Homme excellent du peuple, & dont par corruption l'on a fait Clodovée, & ensuite Clovis, puis Louis.

☞ LUKI, s. m. Ville de la Chine, dans la Province de Hugnang, au département de Xincheu, douziéme métropole de la Province.

☞ Il y a encore une ville de *Luki* à la Chine, dans la Province de Kiangsi, au département de Kienchang, sixiéme métropole de la Province.

L U L.

LUL, s. m. Nom d'un arbre qui croît en Perse, & qu'on appelle *ber* sur la côte, vers Ormus, & *lul* à Surate. *Lul*. Piétro della Valle dit qu'il y en a un fort grand à Surate, que les idolâtres du pays ont en grande vénération, à cause de sa vaste étendue, & de son antiquité. Ils vont souvent faire leurs cérémonies superstitieuses sous cet arbre, qu'ils croient être chéri d'une de leurs Déesses, à laquelle il est dédié. C'est la Déesse Parvéti, qu'ils tiennent pour la femme de Mahadeu, un de leurs plus grands Dieux. Ils ont gravé sur cette pierre fort grossiérement le visage de la Déesse, qu'ils tiennent toûjours peint d'un incarnat vif, comme les Romains peignoient le visage de Jupiter en vermillon, au rapport de Pline. Ce *lul* est toûjours entouré de fleurs, & de quantité de feuilles de l'arbre qu'on appelle *pan*, & en d'autres endroits de l'Inde *bétel*. De la Boulaye nomme cet arbre *kasta*.

Le *lul* est un grand arbre fort beau, que les Perses appellent *luli dagheli*, comme qui diroit *lul* sarmenteux, parce que de ses branches il tombe beaucoup de sarments qui pendent jusqu'à terre. Cet arbre ne vient qu'aux Indes, & sous la Zone torride, & en Perse, à demi-journée de la mer, parce que c'est un climat peu éloigné de la Zône torride. Il pend des branches du *lul* en bien des endroits de petits rameaux déliés, & comme une espéce de sarment ; ils n'ont point de feuilles, ils sont ronds, longs, & un peu pliables ; ils ressemblent presque à une petite corde, ou ficelle. Au bout ils ont un petit paquet de branches tout semblable à de la racine. Ils s'alongent jusqu'à terre, & quand ils y sont arrivés, ce petit paquet de fibres s'y insinue, s'y attache, & devient une véritable racine ; le petit sarment grossit, & devient un tronc d'arbre, qui, à son tour, en produit d'autres de la même façon ; ensorte qu'un *lul* ressemble à un portique

portique à plusieurs colonnes, comme dit Strabon; ou, comme nous l'avons dit ailleurs, produit seul une forêt.

Le *lul* est le plus bel arbre du monde; ses feuilles sont épaisses, ovales, & presque semblables à celles du cognassier; mais beaucoup plus grandes & plus grosses. Son fruit est petit, sa couleur est entre l'incarnat & le jaune; mais tirant plus sur l'incarnat, & un peu sur le noir, quand il est mûr, ou sur la couleur des prunes. Par dehors il est lisse & rond; en dedans, quand on a rompu l'écorce, qui est un peu grosse & dure, mais qui néanmoins se mange, on le trouve plein tout autour de petits grains semblables à ceux de la figue; au milieu il est vuide. Il a au goût une aigreur qui n'est point désagréable, mais il se corrompt aisément, & les vers s'y mettent bientôt. On y en trouve même quelquefois avant qu'il soit mûr, ce qui fait croire qu'il n'est pas fort sain. Le bois du *lul* est tout poreux, & fait en dedans comme des filamens, ou des fibres différentes unies ensemble. De-là vient qu'il est fort léger. Piétro della Valle, *India*, *Lettre XVII. p. 464. 465*.

L U M.

LUMBIER, f. m. Nom propre d'une ancienne petite ville d'Espagne. *Lumbaria*, *Ilumberis*. Elle est dans la Navarre, sur la riviére de Salazar, environ à deux lieues au-dessus de Sanguessa. Maty.

LUMELLINA, & **LUMELLO**. Voyez LAUMELLINA.

LUMIÉRE, f. f. Corps subtil, prompt & délié, qui cause la clarté, qui éclaire, qui donne la couleur à toutes choses, qui ébranle les yeux, & rend les objets visibles. *Lumen*, *lux*. Les Philosophes distinguent entre *lumiére primitive*, ou *radicale*, & *lumiére seconde*, ou *dérivée*, que M. de la Chambre appelle extérieure, parce qu'elle est hors du corps lumineux. La *lumiére primitive*, ou *radicale*, est celle qui est dans le corps lumineux, & qui consiste dans un certain mouvement de ses parties, qui les rend capables de pousser à la ronde la matiére subtile, qui remplit les pores des corps transparens. Et la *lumiére seconde*, ou *dérivée*, qui est dans le corps éclairé, n'est autre chose que l'inclination à se mouvoir, ou la tendance qu'a cette matiére subtile à s'éloigner en ligne droite du centre du corps lumineux. Rohault. La *lumiére* fut créée le premier jour du monde. Saint Basile, & d'autres Peres, ont cru que la *lumiére* avoit subsisté jusqu'au quatriéme jour sans sujet; & que le quatriéme jour elle fut posée dans le soleil & les autres astres, que S. Basile appelle les véhicules & les réceptacles de la *lumiére*. La *lumiére* consiste dans un écoulement d'une infinité d'atômes, ou de corpuscules ignés, qui sortant du soleil comme d'un grand océan de feu, se répandent de toutes parts avec une vitesse incroyable. C'est le sentiment de Démocrite & d'Epicure, que Lucréce a mis élégamment en vers. Gassendi l'a adopté. Descartes & M. Huygens ont nié qu'il se fit aucun transport de corpuscules du corps lumineux jusqu'à nous. Ils n'ont pu comprendre que les corps lumineux pussent, sans s'épuiser, répandre une si prodigieuse quantité de matiére dans tout l'espace immense qu'ils illuminent; & que si la *lumiére* étoit composée de particules enflammées, elle ne fit pas sentir de chaleur en même temps qu'elle ébranle les fibres du nerf optique. M. Huygens concevoit donc une longue suite de globules, qui forment comme autant de petits balons, dont l'une des extrémités touche le soleil, & l'autre le fond de l'œil. Après quoi il doit s'ensuivre, qu'au même instant que le soleil presse l'extrémité qui lui est contiguë, celle qui appuie sur l'œil est aussi pressée. Ainsi la *lumiére* parvient du corps lumineux jusqu'à nous, par quelque mouvement imprimé à la matiére subtile qui est entre-deux, & ce mouvement s'étend successivement par des surfaces, & des ondes sphériques. M. Huygens a supputé que la *lumiére* emploie onze minutes à venir jusqu'à nous; c'est-à-dire, à parcourir douze mille diamétres de la terre. Les couleurs ne sont qu'une différente réflexion de *lumiére*. Dieu fit la *lumiére* le premier jour de la création, & il fit le soleil le quatriéme, qui est la source, le pere de la *lumiére*; sa trop vive *lumiére* éblouit les yeux. Pendant son éclipse, il n'a qu'une *lumiére* foible & sombre. La Lune, Vénus, &c. empruntent de lui leur *lumiére*. Le soleil est la source de toute cette *lumiére* que les planétes ne font que se renvoyer les unes aux autres, après l'avoir reçue de lui; d'une planéte à l'autre, il s'épand de longues traînées de *lumiére* qui se croisent, & se traversent en mille façons différentes. Font. M. Harris a dit beaucoup de choses curieuses sur la *lumiére*, dans l'un & l'autre de ses Tomes. ☞ Il est démontré par les éclipses des satellites de Jupiter, que c'est en vain que les sectateurs de Descartes ont prétendu que la *lumiére* étoit instantanée. Son mouvement se fait successivement, quoique d'ailleurs il soit très-rapide, la *lumiére* venant à nous avec une vitesse qui doit nous étonner. *Institut. Astronom. p. 295.* ☞ Le mouvement de la *lumiére* n'est pas instantané; elle emploie environ sept minutes à passer du soleil jusqu'à nous. Newton, *trad.*

☞ J'appelle *lumiére* simple, homogène & similaire, celle dont les rayons sont également réfrangibles; & j'appelle *lumiére* composée, hétérogène & dissimilaire, celle qui a des rayons plus réfrangibles les uns que les autres. J'appelle la premiére, *lumiére* homogène, non que je veuille assûrer qu'elle le soit à tous égards, mais parce que les rayons qui conviennent par rapport à leur réfrangibilité, conviennent du moins dans les autres propriétés, que j'examinerai dans cet ouvrage. Id. *Opt. trad.*

☞ Les rayons de *lumiére* qui different en couleurs, différent aussi en degrés de réfrangibilité. La *lumiére* du soleil est composée de rayons différemment réfrangibles. La *lumiére* du soleil est composée de rayons différens en réflexibilité, & les rayons qui sont plus réfrangibles que les autres, sont aussi plus réflexibles. Ce sont les trois premiéres propositions que M Newton prouve dans son Optique, par un grand nombre de belles expériences.

Lumiére, se dit aussi de toutes les autres clartés sublunaires, tant de celles qui viennent du feu, de la flamme, des chandelles, des flambeaux, que de quelques autres corps naturels, ou artificiels, comme le ver luisant, le bois pourri, le poisson gâté, les yeux de chat, &c. *Lumen*, *fax lucida*. La pierre de Boulogne, le phosphore, imbibent la *lumiére* le jour, & la rendent dans l'obscurité. Il y a des sacrifices où l'on éteint toutes les *lumiéres*. La *lumiére* vive & forte des corps lumineux les fait toûjours paroître blancs. C'est une condition nécessaire à la *lumiére* pour paroître bleue, d'être discontinuée. Ainsi la flamme du soufre & celle de l'esprit de vin sont bleues. Le bois pourri, les vers luisans, les écailles de quelques poissons de mer, jettent des *lumiéres* qui tirent sur le bleu, à cause de la subtilité des exhalaisons de quelques sels volatils, ou de quelques matiéres sulfurées qui en sortent; car ce n'est pas une matiére allumée, puisque l'eau ne l'éteint point, qu'elle ne se consume point, & qu'elle n'a aucune chaleur sensible.

Lumiére, se prend quelquefois pour la vie, pour le temps qu'on jouit de la *lumiére* du jour. *Vita*. Et l'on dit poëtiquement, Dès qu'il commence à voir la *lumiére*; pour dire, Dès qu'il est né: & qu'il a perdu la *lumiére*, qu'il est privé de la *lumiére*; pour dire, qu'il est mort Jouissez des avantages de la *lumiére*, tant qu'il vous sera permis. S. Evr. On dit presque en ce sens, Mettre un Ouvrage en *lumiére*; *edere in lucem*, lui faire voir la *lumiére*; pour dire, lui faire voir le jour, le rendre public: en ces derniers temps on ne le dit que des Livres imprimés; autrefois on le disoit de ceux qui couroient en manuscrit.

Sitôt que Chapelain met un Livre en lumiére,
Chaque Lecteur d'abord lui devient un Liniére. Boil.

Lumiére, se dit aussi d'une petite ouverture par où le feu, la *lumiére*, ou l'air, peuvent passer. *Rima*, *fenestra*. La *lumiére* d'un canon, d'un mousquet, ou autre arme à feu, est un trou proche de la culasse, qui répond à leur charge, où l'on met l'amorce pour le tirer. On encloue les canons en fourrant un clou à force dans la *lumiére*. Nettoyer la *lumiére* d'un canon.

La *lumiére* des tuyaux d'orgue, est le trou par où entre le vent. *Or.* Celle des flûtes & hautbois, est le trou qui est près du côté par où on les embouche.

La

La *lumiére* des instrumens astronomiques, est un petit trou, une petite fente qu'on fait dans les anneaux, ou pinnules qui servent aux observations mathématiques, & qui admettent un petit rayon de *lumiére ;* c'est l'endroit par où l'on regarde l'objet. *Oculus, ocellus.*

En termes de Méchanique, *lumiére* est l'ouverture dans laquelle entre le mammelon d'un treuil, ou d'un cylindre, où il est suspendu, & où il tourne. *Foramen.*

☞ Lumiére de pompe. C'est l'ouverture qui est à côté de la pompe, & par laquelle l'eau sort pour entrer dans la manche.

Lumiére, en termes de Marine, se dit des trous, canaux, ou égoûts par où l'eau coule dans la sentine, ou à la pompe, qui regnent à fond de cale, de pouppe en proue, sous les varangues, à côté de la carlingue. On les appelle aussi *bitonniéres*, ou *anguilliers*.

Lumiére, en termes de Peinture, se dit des parties les plus éclairées d'un tableau, qu'on nomme autrement les *jours*, & les *clairs*. *Eminentia.* Voilà un tableau où les *lumiéres* sont bien placées, bien répandues, bien ménagées. Eclairer toutes les parties d'un tableau, selon les différens degrés de *lumiére*.

Lumiére, se dit figurément en choses spirituelles & morales, & signifie, Vûe, connoissance, pénétration. *Cognitio, notitia, perspicacitas.* Les *lumiéres* de la Foi & de l'Evangile ont dissipé les ténébres & l'aveuglement du genre humain. Si la raison est une *lumiére* trompeuse & infidéle, nous nous sommes réduits à agir sans principe certain. Les payens n'ont connu Dieu que par la *lumiére* naturelle ; ils ont abusé de leurs *lumiéres*, des connoissances qu'ils avoient acquises par l'étude. La morale ne fait que retracer dans l'homme tout ce que la *lumiére* naturelle la plus épurée lui pouvoit dicter, avant que les passions y eussent apporté le trouble & la confusion. Le P. Lamy. Il sort du milieu des ténébres & des nuages que forment ses passions, une *lumiére* importune, qui lui découvre jusqu'aux plus sombres replis de son ame. Fl. Plusieurs preuves entassées les unes sur les autres, sont comme plusieurs rayons, qui forment ensemble un corps de *lumiére*, auquel il n'est pas possible de résister. Cl. On peut avoir beaucoup de *lumiéres* dans l'esprit, sans avoir beaucoup de vertu. S. Réal. Dès que la colère est allumée, elle emporte l'ame, & éteint la *lumiére* de la raison. M. Esp. Le je ne sçais quoi de l'amitié a plus de *lumiére* que celui de l'amour, parce qu'il agit avec plus de calme. S. Evr. Les plus grands esprits ont des *lumiéres* fort bornées. Nic. Ne précipitons rien ; aidons-nous des *lumiéres* de notre raison. S. Evr. Il y a des gens qui voient mal, à force de *lumiére*. Mol. Quand on est appellé à enseigner les autres, il faut avoir des *lumiéres* qui aient de l'éclat & de la vivacité. Le P. Mabillon. L'homme doit user des *lumiéres* que lui prête la raison. S. Evr. On dit en ce sens, qu'un homme a peu de *lumiére*, pour dire peu d'ouverture d'esprit ; qu'il a bien manqué de *lumiére*, pour dire, qu'il a fait une grosse faute. Quelques-uns ont douté que *lumiére*, dans le sens d'ouverture, de preuve, de connoissance, d'éclaircissement, se puisse dire au singulier. Messieurs de l'Academie ont décidé qu'il est bon au singulier. On peut dire, si j'ai quelque *lumiére* de l'intrigue, je vous en instruirai. M. L. T. ☞ Suivre la *lumiére* divine. Bouh. C'est-à-dire, les connoissances que l'on reçoit de Dieu. Cette sainte Abbesse laissa en partage à ses filles ses *lumiéres* prophétiques. Bouh.

Les Théologiens appellent *lumiére* de gloire, *lumen gloriæ*, un secours que Dieu donne aux ames des Bienheureux, pour les fortifier, afin qu'elles puissent voir Dieu face à face, comme dit Saint Paul ; ou intuitivement, comme on parle dans l'Ecole ; car sans ce secours, elles ne pourroient soûtenir la présence immédiate de Dieu. On dit communément que la *lumiére* de gloire est un accident absolu ; elle est nécessaire pour former l'Acte de la vision intuitive. Les Théologiens en parlent dans le Traité de Dieu.

Lumiére, se dit donc aussi d'un commencement de preuve, d'un indice de ce qui sert à découvrir quelque chose, à venir à bout d'une affaire. *Indicium, indicatio.* Ce témoin nous a donné des *lumiéres* pour convaincre cet accusé. Les Juges ont des *lumiéres* particuliéres, pour trouver la décision d'un procès ; les Avocats ne leur fournissent souvent que de fausses *lumiéres*.

Lumiére, est aussi un éloge figuré qu'on donne aux grands hommes qui ont éclairé l'Eglise, ou excellé dans les sciences. *Decus, ornamentum, lux.* S. Ambroise est une des grandes *lumiéres* de l'Eglise. S. Thomas est la *lumiére* de l'Ecole. Albert le Grand est une des grandes *lumiéres* de son siécle.

Lumiére, signifie encore au figuré, Éclat, feu, vivacité. Il sort de vos yeux je ne sçais quelle *lumiére* si vive, qui fait qu'on vous reconnoitra toûjours à une clarté si brillante. Bouh. Dieu habite une *lumiére* inaccessible, qui éblouit, au lieu d'éclairer, & qui, en nous faisant entrevoir sa grandeur, nous convainc de notre foiblesse. Fl.

> *Tu me tiens les sens enchantés,*
> *Par tant de rares qualités*
> *Où brille un excès de* lumiére. Malh.

☞ Lumiére. On appelle absolument *lumiére*, de la bougie, de la chandelle allumée. Apportez-nous de la *lumiére*. La salle étoit éclairée d'un grand nombre de *lumiéres*. Ac. Fr.

On dit proverbialement, que celui qui péche fuit la *lumiére ; qui malè agit, odit lucem*, pour dire, qu'il craint qu'on le voie. Il ne faut pas cacher la *lumiére* sous le boisseau : c'est un proverbe sacré, qui veut dire, qu'il faut employer les avantages que Dieu nous a donnés pour le salut & l'édification du prochain.

En termes de Philosophie hermétique, on appelle le mercure des Sages, du nom de *lumiére*, qui éclaire dans les ténébres.

Lumiéres, en termes de Blâson, se dit des yeux d'un animal. *Oculi, lumina.* Un sanglier d'or aux *lumiéres* de gueules. Je n'ai vû ce mot employé que pour le sanglier, & le porc-épic.

LUMIGNON, s. m. Méche de la chandelle, bougie, ou lampe, qui est allumée, & qui se consume, qu'il faut avoir soin de moucher, quand on veut avoir une lumiére claire. *Ellychnii pars extans.* Les lampes à trois ou quatre becs ont autant de *lumignons*. On trouve dans la basse Latinité *licinium*, & *licinum*, pour *ellychnium*. Voyez les *Acta Sanct. April. T. I p.* 321.

LUMINAIRE, s. m. Qui répand de la lumiére. *Luminare, luminaria.* Dieu a créé deux grands *luminaires ;* le soleil pour le jour, & la lune pour la nuit : ce qu'il faut entendre populairement ; car la lune est un des plus petits *luminaires* du ciel. On les appelle *grands luminaires* par rapport à la terre, parce qu'ils l'éclairent plus que les autres planétes. *Luminaire* se dit encore de tout ce qu'on allume dans les Eglises pendant le service divin, pour honorer Dieu & les Saints, cierges, lampes, torches. L'usage des *luminaires* est très-ancien dans l'Eglise. S. Athanase se plaint dans sa Lettre aux Orthodoxes, de ce que les Ariens avoient pris les cierges des Eglises, pour les brûler à l'honneur des idoles. S. Jérôme dit qu'on allumoit des cierges pour lire l'Evangile, même après que le soleil étoit levé. Eusébe rapporte un miracle accordé aux mérites de S. Narcisse, qui prouve l'usage des *luminaires*, & qu'on allumoit des lampes dans les Eglises. En une telle Fête il y avoit un beau *luminaire* dans une telle Eglise. Dans les pompes funébres on fait des herses, des chapelles ardentes, qui consument bien du *luminaire*. Le Crieur demande tant, pour avoir fourni le *luminaire*. En Espagne, les Grands donnent par galanterie un *luminaire* à leurs Dames, ils font la dépense d'un grand *luminaire* dans quelque Eglise. Entre plusieurs Réglemens que fit pour le Service divin S. Aldric, Evêque du Mans, l'an 840. dans un Synode de son Diocèse, celui du *luminaire* m'a paru le plus remarquable. Il ordonne que dans sa Cathédrale il y auroit toutes les nuits quinze lumiéres, dix d'huile, & cinq de cire, pendant Matines ; les Dimanches, trente d'huile, & cinq de cire ; & ainsi à proportion en augmentant, jusques aux Fêtes les plus solennelles, qui en devoient avoir au moins cent quatre-vingt-dix d'huile, & dix de cire. On peut juger par cet exemple, comment les autres Eglises étoient éclairées, & pourquoi dans les fondations & les donations qu'on leur faisoit, il est tant parlé de *luminaire*. Fleury. On

voit

voit aussi par-là que le *luminaire* n'étoit pas pour la seule utilité, & pour pouvoir lire ce qu'on chantoit.

☞ Luminaire. Les Astrologues appellent absolument le soleil & la lune les *luminaires*; & lorsqu'ils disent les *luminaires* du temps, c'est le soleil pour ceux qui sont nés le jour, & la lune pour ceux qui sont nés la nuit. Il est avantageux d'avoir les *luminaires* bien disposés dans son thême généthliaque. Quand les Astrologues trouvent les *luminaires* affligés dans une figure natale, ils en concluent que le sujet deviendra aveugle.

On dit proverbialement, qu'un homme a usé son *luminaire*, qu'il a perdu son *luminaire*, quand il a perdu la vûe, soit par excès d'étude, ou de débauche.

☞ *Un carrosse sexagénaire*
D'abord s'offre à mon luminaire,
Attelé de six chevaux blancs. R.

☞ Il n'y a que les Poëtes qui se servent de ce mot en ce sens.

LUMINEUX, euse, adj. *Lucens, lucidus*. Qui éclaire, ou qui est éclairé. L'air que nous respirons n'est pas la matière par laquelle les corps *lumineux* transmettent leur activité. Il leur faut un véhicule, ou un sujet beaucoup plus fin. Huygens. Le soleil est le plus *lumineux* de tous les astres. Chapelain a dit du Mont Olympe,

Qu'il garde son sommet tranquille & lumineux.

J'appelle proprement un corps *lumineux*, celui dans lequel la lumière est comme dans sa source. Bern. La lune & les autres Planètes, ne sont pas, à proprement parler, des corps *lumineux*. Id. Je mets le feu, & principalement la flamme, au nombre des corps *lumineux*. Id. Pendant que Constantin assiégeoit Maxence dans Rome, une croix *lumineuse* lui parut en l'air devant tout le monde, avec une inscription qui lui promettoit la victoire. Bossuet.

Lumineux, euse, se dit aussi au figuré. Les pensées de M. Pascal ne pouvoient être ni plus solides, ni plus *lumineuses*. Bail. Godeau a dit, *lumineuse* troupe des Anges. Le véritable Orateur n'orne son discours que de vérités *lumineuses*, que de sentimens nobles, que d'expressions fortes, & proportionnées à ce qu'il tâche d'inspirer. Fénelon. ☞ Toutes les vérités deviennent plus *lumineuses* les unes par les autres. Fontenelle.

Colonne *lumineuse*, c'est une colonne faite d'un chassis cylindrique, couvert de papier huilé, ou de gaze rouge, ensorte qu'ayant au-dedans des lumières par étages, elle paroît toute de feu. Cette colonne se fait aussi par divers rangs de bougie en ligne spirale.

LUMINIÉ, f. m. C'est ainsi que dans la Coutume d'Auvergne on appelle ceux qu'on nomme ailleurs *Marguilliers. Luminarius*. On les nommoit *Lumiriers*, parce qu'ils avoient soin du luminaire. Voyez Du Cange, dans son Glossaire. Dans la basse Latinité on a appellé *Luminaria Ecclesiarum*, l'Œuvre ou la Fabrique des Eglises.

LUMSA, LOMSA, f. f. Nom propre d'une petite ville avec Châtellenie. *Lumsa*. Elle est dans le Palatinat de Czersko, en Pologne, sur la rivière de Narew, à vingt-une lieues de la ville de Bielsko, vers le couchant. Maty.

L U N.

L'UN ET L'AUTRE, L'UN SUR L'AUTRE. Voyez UN.

LUNA, f. m. Nom propre d'un bourg d'Espagne. *Luna*. Il est dans le Royaume d'Arragon, à huit lieues de Saragosse, vers le nord. On y met communément l'ancienne ville des Vascons, nommée *Forum Gallorum*; quoique Zurita la mette à Gurréa, bourg du même Royaume, situé sur le Galléco, à cinq lieues de Saragosse, vers le nord. Maty.

Luna Distructa. Nom de lieu, de genre féminin *Luna, Luna destructa*. C'étoit anciennement une ville de la Toscane. On en trouve les ruines dans les terres de Gênes, à l'embouchure de la Magra. Maty.

LUNAIRE, adj. m. & f. *Lunaris*. Qui appartient à la lune. Les mois *lunaires* périodiques ne sont que de 27 jours & quelques heures. Les mois *lunaires* synodiques moyens sont de 29 jours & demi, & de quelques minutes par-delà; les années *lunaires* sont de 354 jours, ou de douze mois synodiques. Dans l'antiquité la plus reculée, l'année de toutes les nations étoit *lunaire*. La variété du cours de cette planète étant plus fréquente, & par conséquent plus perceptible, elle étoit plus connue aux hommes. Les Romains ont réglé en partie leurs années par la lune jusqu'à César. On fait des cadrans *lunaires*, où l'on voit quelle heure il est aux rais de la lune. Chez les Juifs il y avoit des mois *lunaires*. Quelques Rabbins prétendent qu'on ne comptoit le commencement du mois *lunaire*, que du moment que la lune commençoit à paroître, & qu'il y avoit une loi qui obligeoit celui qui l'avoit découverte le premier, à en venir donner avis au Sénat, dont le Président prononçoit que le mois étoit commencé; & on en donnoit avis au peuple par des feux, qu'on envoyoit allumer sur des montagnes par des couriers. Cela est impraticable, & paroît un conte fait à plaisir, n'en déplaise aux Sçavans qui se le sont laissé conter, & qui en paroissent persuadés. Cycle *lunaire*. Voyez CYCLE, & LUNAISON. ☞ On appelle dans le Levant Intérêts *lunaires*, les intérêts usuraires que les nations Chrétiennes payent aux Juifs chaque lune (les Turcs comptent par lunes, & non par mois), pour l'argent qu'elles empruntent d'eux.

LUNAIRE, f. f. C'est un nom qu'on donne à quelques plantes que M. Tournefort met parmi les espèces d'osmonde. La *lunaire*, qu'on appelle *osmunda foliis lunatis*, & C. Bauhin, *lunaria racemosa minor & vulgaris*; est une petite plante, haute environ comme la main: elle pousse une queue grêle, ronde, lisse, soutenant une seule feuille, épaisse, découpée, ou divisée d'un & d'autre côté en quatre, ou cinq, ou six, ou sept parties sur un même côté; chacune de ces parties est arrondie, & formée en croissant, ou en lune. Il sort de cette queue un pédicule tendre, & rempli de suc, qui soûtient en sa sommité des grappes, ou bouquets, dans lesquels les fruits naissent. Chaque grappe est composée d'un amas de coques sphériques & membraneuses, qui s'ouvrent chacune comme une boëte à savonnette en deux parties, & répandent quelques semences oblongues. La *lunaire* n'a point de fleurs. Elle est astringente, & propre pour arrêter les dysenteries, les flux de menstrues & d'hémorrhoïdes, & pour dessécher les ulcères. On l'a ainsi appellée, parce que ses feuilles ont la figure d'un croissant, ou d'une demi-lune.

Lunaire, est aussi une plante, dont M. Tournefort a établi un genre sous le nom de *lunaria*. Ses fleurs sont à quatre feuilles disposées en croix; le calice pousse du fond un pistile, qui, lorsque la fleur est passée, devient un fruit très-applati, semblable à une silique plus ou moins étroite. Ce fruit est composé de trois peaux, dont celle du milieu est un chassis couvert d'une membrane, sur le bord duquel sont appliqués & comme collés parallélement, deux panneaux. On trouve entre ces panneaux & le chassis quelques semences, de la figure d'un petit rein, élevées en lentille, & dont les bords sont déliés. Voyez *Elem Botan*. 187.

En termes d'Anatomie, Lunaire se dit de quelques cartilages. *Lunaris*. L'apophyse de la partie supérieure du tibia, a deux cavités à ses côtés, qui reçoivent les têtes du fémur, & la profondeur de chacune de ces cavités est augmentée par un cartilage *lunaire*, qui, quoiqu'il soit attaché par des ligamens, ne laisse pas d'être mobile, parce qu'il est mol, glissant, & abreuvé d'une humeur gluante; ce cartilage *lunaire* est épais au bord, & délié vers le centre; c'est ce qui lui a fait donner le nom de *lunaire*. Dionis.

La Pierre *Lunaire*. Voyez SÉLÉNITE, c'est la même chose.

LUNAISON, f. f. *Menstruus lunæ cursus*. Révolution de la lune, qui se fait dans un mois. Les Astrologues disent *lunation*. Au bout de 19 ans les mêmes *lunaisons* arrivent, & reviennent au même jour, mais non pas précisément au même point; il s'en faut une heure & 27 minutes, 33 secondes. C'est ce qui a trompé les Anciens, & leur avoit fait croire l'usage du nombre d'or plus sûr & plus infaillible qu'il n'est. On a trouvé depuis

puis qu'au bout de 312 ans & demi, les *lunaisons* avançoient d'un jour vers le commencement du mois, ensorte que lorsqu'on voulut réformer le calendrier, les *lunaisons* arrivoient dans le Ciel quatre ou cinq jours plutôt qu'elles n'étoient marquées par le nombre d'or; pour remédier à cela, on se sert maintenant du cycle perpétuel des Epactes. On prend 19 Epactes, qui répondent au cycle de 19 ans, & lorsqu'au bout de 300 ans la lune a avancé d'un jour, on prend 19 autres Epactes, ce qu'on fait aussi, lorsque par l'omission d'un jour intercalaire qui se fait trois fois en 400 ans, on remet le Calendrier d'accord avec le soleil. On a réglé de ne changer l'indice des Epactes qu'au bout des siécles, lorsqu'il en est besoin, à cause de la métemptose, ou proemptose, c'est-à-dire, de l'équation *lunaire*, ou de l'équation solaire. Quand il y a suppression d'un bissexte ou intercalaire sans équation *lunaire*, on prend l'indice suivant, ou inférieur, comme on a fait en 1700. quand il y a équation *lunaire* sans suppression de bissexte, on prend l'indice précédent ou supérieur, comme on fera en 2400. quand il y a équation & suppression, comme en 1800. ou qu'il n'y a ni l'un ni l'autre, comme en 2000. on retient le même indice. Voyez l'ouvrage de Clavius sur le Calendrier, Gassendi, Blondel, &c.

LUNATIQUE, adj. m. & f. *Lunaticus, lunaticis affectionibus obnoxius*. Qui se gouverne selon la lune. Les gens fantasques sont appellés *lunatiques*, parce que tantôt ils sont de bonne humeur & complaisans, tantôt farouches & de difficile accès: ce qu'on attribue à la lune, qui n'en est aucunement cause. On a donné aussi ce nom aux foux & aux épileptiques.

On appelle aussi un cheval *lunatique*, celui qui est atteint ou frappé de la lune, c'est-à-dire, qui a une débilité de vûe plus ou moins grande, selon le cours de la lune, qui a les yeux troublés & chargés sur le déclin de la lune, & qui s'éclaircissent peu à peu.

☞ Lunatique. Ce mot est aussi subst. & l'on dit d'un homme fantasque & capricieux, que c'est un *lunatique*. Ac. Franç.

LUND, ou LUNDEN, s. m. Nom propre d'une ville sans murailles, située dans la Province de Schonen, en Suéde, à quatre lieues d'Ellebogen, vers le levant. *Lundis, Lundinum Scanorum*. Cette ville étoit autrefois capitale de toute la province, & Archiépiscopale; mais depuis qu'elle est aux Suédois, elle déchoit beaucoup, quoiqu'elle ait un Evêché & une Université érigée l'an 1668. Maty. *Lunden* fut érigée en Archevêché l'an 1103. & non seulement tirée de la dépendance de Hambourg, mais encore donnée pour métropole aux trois Royaumes de Dannemarck, de Suéde, de Norvége. Fleury, *hist. Eccl. L. 64*. L'Archevêque de *Lunden* fut établi Primat de Suéde & de Norvége, l'an 1151. par Nicolas, Evêque d'Albane, Légat du Pape, & depuis étant Pape lui-même, il confirma cette primatie. Adrien IV. jetta les premiers fondemens de la Primatie de *Lunden*, étant Cardinal & Légat en ce Royaume. Il l'érigea depuis étant Pape, & il régla que l'Archevêque de *Lunden* ordonneroit l'Archevêque de Suéde, c'est-à-dire, d'Upsal, & lui donneroit le pallium de la part du Pape. Innocent III. confirma tout cela en 1198.

LUNDEN, ou LUNDER, s. m. Nom propre d'une petite ville du Duché de Holstein. *Lundis, Lunda*. Elle est dans la Ditmarse, près de l'Eyder, à deux lieues de Fridérickstad, vers le midi, & à quatre de Tonningen, vers l'orient. Maty.

LUNDI, s. m. Le second jour de la semaine, & le premier jour ouvrable, que dans le Bréviaire on appelle la *seconde férie*. *Dies lunæ*. On le nomme ainsi, à cause que la lune préside à la première heure du jour, comme veulent ceux qui admettent les heures planétaires. Le *lundi* des Rogations est une Férie majeure qui a des Rubriques particulières. Pierre Damien dit que le *lundi* est dédié aux Anges & aux morts.

On appelle *Lundi gras*, le *Lundi* qui précéde le jour de Carême-prenant; & *Lundi saint*, le *lundi* de la semaine sainte. Ce mot de *lundi* signifie le jour de la lune. Il a été formé du Latin *luna dies*. Les Italiens disent *lunedi*.

☞ Lundi. Ce second jour de la semaine se trouve personnifié dans les monumens, par une figure de Diane Lune, qui porte un Croissant sur la tête, ornement ordinaire de Diane.

LUNE, s. f. L'une des sept planétes, la plus proche de la terre. *Luna*. C'est un corps sphérique, solide & opaque. Elle luit de la lumiére empruntée & réfléchie du soleil. Selon M. Cassini, elle est 52 fois plus petite que la terre, ou 43, selon d'autres Modernes. ☞ M. Auzout & M. Picard n'ont jamais trouvé le diamétre de la *Lune* de plus de 35', & peut-être quelques secondes, ni de moins de 29'. 40''. Du Ham. *Hist. Acad. p. 36*. Dans l'Apogée le diamétre de la *Lune* est de 30'. 35''. quoique Képler & d'autres ne le fassent que de 30'.

M. Newton compte que le moyen diamétre de cette planéte est de 32 m. 12 sec. comme celui du soleil est de 31 m. 27 sec. M. Newton prétend encore que la densité de la *lune* est à celle de la terre, à peu près comme 9 est à 5. & que la masse ou la quantité de la *lune* est à celle que contient la terre, à peu près comme 1 à 26. Comme la *lune* n'est pas fort éloignée de la terre, cela fait que ses irrégularités nous paroissent plus sensibles, & en plus grand nombre, & c'est ce qui rend la théorie de la *lune* plus embarrassée que celle du soleil. La *lune* présente toûjours à la terre un même côté, & une même face, ou le même visage que notre imagination lui compose sur le fondement des taches qu'elle nous montre. Elle ne tourne qu'en un mois autour de la terre, & ne lui montre ainsi que le même côté. De sorte que si la *lune* étoit habitée, la terre ne seroit apperçue que par ceux d'un hémisphère, à qui la terre serviroit de *lune* pour les éclairer. La *lune* semble se mouvoir sous le zodiaque, selon la suite des signes d'Occident en Orient: elle parcourt un cercle excentrique à celui du soleil. Son excentricité est de cinq diamétres de la terre. Cet excentrique porte un épicycle dont le centre est toûjours sur la circonférence de l'excentrique, ou déférent, lequel porte l'épicycle par son centre. Le corps de la *lune* se meut sur la circonférence de son épicycle, au-dessus contre l'ordre des signes, & au-dessous selon l'ordre des signes. Elle parcourt le zodiaque en 27 jours, 7 heures, & 43 minutes. Mais elle ne rattrape le soleil qu'en 29 jours, 12 heures, 44 minutes. Le premier mouvement s'appelle cours, ou mois périodique; & le second, cours ou mois synodique, ou de conjonction. M. Flamesteed fixoit le mouvement périodique de la *lune*, ou le mois lunaire, à 27 jours, 7 heures, 43 minutes, 7 secondes. Harris. Mais il faut observer que ceux qui ont fait la distribution du nombre d'or dans le Calendrier, ont, ou ignoré, ou négligé l'excès de la durée astronomique d'une *lune* au-dessus des 29 jours & demi; & supposant leur calcul très-juste, ils ont disposé les *lunes* dans une suite alternative, en donnant 30 jours à l'une, qu'ils ont appellée pleine, & seulement 29 jours à l'autre, qu'ils ont appellée cave, ou vuide, afin que le demi-jour qui se trouve de trop dans la pleine, fût compensé par ce qui se trouve de moins dans la cave. Il y a des gens qui nomment mois d'illumination, le temps pendant lequel elle nous est visible. Il est de 26 jours 12 heures.

On ne parle de la *lune* habitée que comme d'une folie, & d'une vision. Font. On prétend découvrir des montagnes & des abysmes sur la *lune*, & que cela se reconnoit à des inégalités remarquables. Pour les taches, on soupçonne que ce sont des mers, qui laissant passer au travers d'elles-mêmes une partie de la lumiére, en renvoient moins, & paroissent par conséquent comme des taches obscures: au lieu que les terres, qui par leur solidité renvoient toute la lumiére, sont des endroits plus brillans. Font. Tout cela est très-vrai, il y a dans la *lune* des inégalités, des endroits plus hauts, & d'autres plus bas, qu'on peut appeller des montagnes & des mers; mais cela ne prouve point du tout que la *lune* soit habitée par aucune sorte d'animaux, & bien moins par des hommes.

Riccioli a compté 48 taches dans la *lune*, ausquelles il a donné des noms différens. On conjecture que celle qu'il appelle *Tycho* est une grande ville. Voyez Hartsoeker, dans ses principes de Dioptrique. Il a même prétendu montrer visiblement les chemins qui aboutissent à cette grande ville, & est entré dans le détail de ce qu'on y fait, & de ce qu'on y pense. Voyez aussi le *Cosmotheoros* de M. Huygens. Sa distance de la terre est de 53 demi diamétres de la terre dans son périgée, & de 61 dans son apogée,

apogée, ou dans son plus grand éloignement. Selon M Cassini, la plus grande distance de la *lune* à la terre est de 61 demi-diamétres de la terre, la plus petite de 52, & la moyenne de 56. M. Newton croit qu'elle est d'environ 61 demi-diamétres; qu'ainsi la moyenne distance doit être de 60. Mais si la terre & la *lune* tournent autour du soleil, comme autour de leur centre de gravité, il prétend montrer que la distinction entre le centre de la terre, & celui de la *lune* est de 60 ½ demi-diamétres de la terre. Voyez ses *Principes de Philosophie*, *L. I. Propos.* 60.

La plus grande latitude de la *lune*, à l'égard de l'écliptique, ne surpasse jamais 5 degrés. Selon M. Flamstéed dans les Transactions Philosophiques, *N.* 154. les meilleures Tables du mouvement de la *lune* trompent de 12 minutes & plus, pour le lieu apparent de cette planéte; ce qui cause une erreur d'une demi-heure, ou de 7 degrés & demi de longitude de la place que l'on cherchoit. Quand la *lune* est dans sa conjonction, ou dans son opposition avec le soleil, ce que les Astronomes appellent les Syzygies, elle est alors dans sa plus petite distance de la terre; c'est-à-dire, dans son périgée. Quand elle est dans son premier ou son dernier quartier, ce qu'on appelle les quadratures, elle est dans sa plus grande distance; c'est-à-dire, dans son apogée: du moins les Cartésiens l'ont supposé ainsi, pour rendre raison du flux & reflux, qui est plus grand à la nouvelle & à la pleine *lune*, que dans les quadratures. Ils supposent aussi qu'elle est alors dans le plus petit diamétre de l'ellipse qu'elle décrit. D'autres croient tout cela faux, parce qu'elle est pleine, ou nouvelle, par rapport à son opposition, ou à sa conjonction avec le soleil; & qu'ainsi il arrive aussi souvent qu'elle se trouve, ou dans son apogée, ou dans le plus grand diamétre de l'ellipse qu'elle décrit, au temps de son opposition, ou de sa conjonction, qu'au temps des quadratures.

Les Anciens appelloient la *lune*, la Reine du silence, parce qu'elle sembloit présider sur la nuit. Dac. *Nox & Diana quæ silentium regis, arcana dum fiunt sacra.* Hor. Voiture appelle la *lune*, la blanche couriére de la nuit: Desportes a dit de même,

Et toi, sœur d'Apollon, vagabonde couriére.

On appelle *Phases de la lune*, les différentes apparitions de sa lumiére à l'égard de la terre. *Lunæ phases.* La moitié de la *lune* est toûjours éclairée par le soleil; mais parce qu'elle change continuellement de situation autour de la terre, & qu'elle se met quelquefois entre nous & le soleil, elle ne peut pas toûjours nous montrer toute cette moitié que le soleil éclaire; elle nous en montre tantôt plus, & tantôt moins, selon qu'elle est plus ou moins éloignée du soleil. Il n'y a que quatre aspects différens, & quatre phases de la *lune*: quand elle est conjointe avec le soleil, elle n'a aucune phase, parce que la partie illuminée, étant toûjours tournée vers le soleil, elle ne peut pas alors nous apparoître: quand elle commence à être visible, en nous montrant une petite portion de sa moitié illuminée, on l'appelle *croissant*, ou *nouvelle lune*; c'est-à-dire, quand elle sort des rayons du soleil, ou de sa conjonction: *vieille lune*, quand elle est sur son déclin, ou en décours; *pleine lune*, quand elle est en son opposition, & que nous voyons sa face entiérement éclairée, parce qu'elle est plus éloignée du soleil, & qu'elle lui est entiérement opposée. On appelle premier & dernier quartier, quand elle est dans les quadratures, ou éloignée du soleil, de 90 degrés; c'est-à-dire, que dans ces deux temps elle est également distante du soleil, vers lequel elle retourne après son opposition, & duquel elle s'éloigne après sa conjonction. La *lune* a les mêmes phases en croissant qu'elle a en décroissant; mais c'est en rétrogradant, car ses cornes qui dans le déclin regardent le couchant, regardent le levant dans le croissant. On trouve l'âge de la *lune* par le moyen de l'Épacte. Voyez ÉPACTE.

On appelle la *lune* de Mars celle qui commence au mois de Mars, & dont le 14ᵉ jour, ou la pleine *lune*, tombe après l'Equinoxe; c'est-à-dire, après le 21 de Mars. Car si la pleine *lune* échet avant le 21 de Mars, c'est la *lune* de Février. Cependant les Computistes prennent pour régle certaine, que la *lune* appartient au mois dans lequel elle finit, & non pas à celui dans lequel elle commence. *In quo finitur, mensi lunatio detur.* Ou bien, *illius est mensis, cui dat lunatio finem.* C'est là-dessus qu'on se régle dans l'usage de l'Épacte, & dans la lecture du Martyrologe. C'est aussi par-là qu'on régle les années de douze, & celles de treize *lunes*. La *lune* paschale est celle dans laquelle arrive Pâques. Les bornes des nouvelles *lunes* paschales sont le 8 de Mars & le 5 d'Avril, & les quatorziémes *lunes* paschales sont entre le 21 Mars & le 18 d'Avril. La célébration de la Pâque est entre le 22 Mars & le 25 d'Avril.

Quand la *lune* est entre le soleil & nous, que sa moitié obscure est tournée vers nous qui avons le jour, l'ombre de cette moitié obscure se jette vers nous: ainsi si la *lune* se trouve justement sous le soleil, cette ombre nous le cache, & voilà une éclipse de soleil. Quand la *lune* est pleine, la terre est entre elle & le soleil, & toute la moitié obscure de la terre est tournée vers toute la moitié lumineuse de la *lune*: mais si l'ombre de la terre tombe sur le corps de la *lune*, alors elle noircit cette moitié lumineuse de la *lune* que nous voyons; & c'est ce qui fait une éclipse de *lune*. On appelle *Pleine lune écliptique*, celle en laquelle une éclipse de *lune* doit arriver; & *Nouvelle lune écliptique*, celle où une éclipse de soleil doit arriver. Quand la *lune* passe par le milieu de l'ombre de la terre, elle demeure éclipsée assez longtemps, comme de trois ou quatre heures; ce qui prouve que le diamétre de l'ombre est beaucoup plus grand que celui de la *lune*. Plus aussi la *lune* est proche de la terre, plus l'éclipse dure; parce que le diamétre de l'ombre qui obscurcit la *lune*, est alors plus grand. Deux causes peuvent empêcher une éclipse de *lune*. La premiére, que la *lune* soit tellement éloignée de la terre, que la pointe de son ombre ne la pût atteindre; mais quand même la *lune* seroit à l'apogée de son excentrique, & de son épicycle, elle seroit encore assez proche de la terre pour être dans la pointe de son ombre, ou du moins dans l'ombre de l'athmosphère de la terre, & souffrir une éclipse. L'autre cause est la latitude de la *lune* dans le temps de l'opposition; & c'est la seule qui empêche que la *lune* ne soit éclipsée tous les mois. Ainsi pour être éclipsée, il faut que dans le temps de l'opposition, elle soit dans les nœuds, ou à une certaine distance de l'un des nœuds, hors de laquelle il n'y a point d'éclipse: les Astronomes ont borné cette distance à 12, ou à 15 degrés. Lorsqu'elle est dans cette distance, elle s'enfonce dans l'ombre, selon qu'elle est plus ou moins éloignée des nœuds. Elle y revient environ tous les cinq mois, & c'est ce qui fait qu'il y a ordinairement éclipse de *lune* & de soleil tous les cinq mois. Les Anciens avoient la superstition de faire de grands cris durant l'éclipse de la *lune*, & même les Romains faisoient plusieurs sons lugubres; d'où vient qu'ils appelloient *lunæ labores*, les éclipses de la *lune*. Entre les corps célestes, si quelqu'un peut avoir quelque influence à l'égard de la terre, ce devroit être la *lune*, à cause de sa proximité. Aussi le peuple est-il bien persuadé qu'elle a une grande vertu pour bien des choses. On croit communément qu'elle fait croître & diminuer la moëlle des animaux, qu'elle régle la pluie & le beau temps: si le temps est pluvieux à la nouvelle *lune*, on s'imagine qu'il ne changera qu'à la pleine *lune*; & s'il ne change pas alors, il faudra attendre jusqu'à la nouvelle *lune*. Il semble que c'est aux oppositions, ou aux conjonctions de la *lune* à régler le temps. Cependant ceux qui se sont appliqués à observer tout cela, ont trouvé que ce sont des erreurs populaires. En quelque temps de la *lune* que ce soit, il y a également de la moëlle dans les animaux; & la vicissitude du temps ne dépend nullement des changemens de la *lune*. Bay.

M. Newton prétend que la force de la *lune* sur la mer, par rapport au flux & reflux, est à celle du soleil comme 6 ⅓ est à 1.

On raconte que sous Philippe-Auguste, après le meurtre d'Artur, Duc de Bretagne, par Jean sans Terre, Roi d'Angleterre, il parut cinq *lunes* en même temps; la premiére au nord, la seconde au midi, la troisiéme à l'occident, la quatriéme à l'orient, la cinquiéme au point du Zénith environnée d'étoiles, avec lesquelles elle tourna cinq ou six fois autour des autres, puis le tout disparut.

disparut. Voyez Mézeray, *T. I. de son Histoire*, *p.* 404. Si ce n'est pas une fable, c'étoient quelques exhalaisons enflammées dans la région supérieure de l'air.

Le nom de *Lune* vient du Latin *Luna*, qu'on dérive de *lucere*, qui veut dire, *luire*, *éclairer*, *briller*. Quelques-uns ont dérivé ce mot de *lune*, *à lacunis*, à cause des diverses inégalités qu'on y observe, des taches ausquelles les Astronomes modernes ont donné divers noms.

Ce mot de *Lune*, est pris de *Lun* des Celtes, qui disent *Di lun*, pour marquer le Lundi, ou le jour de la *lune*. Or les Celtes ont formé leur mot de *lun*, sur celui de *llun*, qui veut dire image, ou représentation, parce qu'on croit voir dans la *lune* l'image d'un homme. Ou bien il vient de *leun*, qui signifie *plein* chez les mêmes peuples, qui honoroient beaucoup la *lune*, quand elle étoit pleine. Pezron. Comme si *Dilun* étoit un mot Celtique, & qu'il ne vînt pas manifestement du Latin *Dies Lunæ*.

Lune, est aussi une mesure de temps dont se sont servi plusieurs peuples de l'Antiquité qui avoient des mois & des années lunaires. Les Romanciers se servent de cette supputation. Il y a quelques *lunes*, c'est-à-dire, il y a quelque temps. Quelques-uns appellent *lunes*, ou *lunules*, les satellites de Jupiter, & ceux de Saturne. Ils supposent que ces satellites font la fonction de *lunes* à l'égard de ces deux planètes, de même que notre *lune* à l'égard de la terre, dans le tourbillon de laquelle elle se trouve enfermée.

Depuis trois mois & plus, les lunes *renaissantes*
Ont bigarré les nuits de leurs faces changeantes,
Sans qu'un mot seulement par ta plume tracé
M'annonce un souvenir dont je suis empressé.
Senece.

Les Astrologues disent que la *lune* est une planète froide & humide, bienfaisante, & de couleur d'argent. On la met au rang des *planètes féminines*, à cause de son humidité.

Lune, se dit quelquefois de la figure d'une *lune*, soit pleine, soit en croissant. Saint Amand en parlant d'un fromage :

Pourquoi toûjours s'appétissant,
De lune *devient-il croissant ?*

Les Géomètres cherchent la quadrature d'une *lune*, c'est-à-dire, de la figure d'un croissant formé par l'intersection de deux cercles. Il y en a un problème dans Bettinus, Jésuite, en son *Apiarium*. Les Turcs mettent des *lunes* ou croissans au haut de leurs maisons, comme on fait en France des girouettes. On appelle aussi *demi-lune* une espèce de fortification. Voyez DEMI-LUNE, ou RAVELIN.

On appelle aussi *Lune*, une plaque de métal ronde qui est au-devant, & aux côtés de la tête des mulets, & où sont gravées les armes de la personne de qualité à qui appartiennent les mulets. *Semiluna*, *lunula*.

Lune, en termes de Chymie, signifie l'argent dont on fait diverses préparations. Voyez ARGENT.

En termes du grand Art, on appelle le mercure hermétique *lune* des Philosophes, ou *lune* vive. *Lune* se prend aussi pour blancheur, comme *soleil* pour *rougeur* ; & quand les Sages disent que la *lune* aura l'office du soleil, ils veulent dire que la blancheur paroîtra à son tour. La *lune* est parfaite quant à la qualité lunaire seulement, mais imparfaite selon l'intention de la nature ; ce jargon veut dire que l'argent est parfait dans son espèce, & en qualité d'argent, mais que la nature tend à quelque chose de plus qu'à faire de l'argent ; ce qu'elle prétend faire, c'est l'or qui est plus parfait.

☞ Lune. Poisson de mer qui est tout rond, à la réserve d'un petit bout de queue & du bout du bec : c'est ce qui lui a fait donner le nom de *lune*, ou peut-être à cause de deux longues moustaches qu'il a, l'une sur le dos & l'autre sous le ventre, qui représentent un peu la *lune*, lorsqu'elle est en son croissant. On trouve des *lunes* dans les mers de l'Amérique. Elles ont six ou huit pouces de diamétre, & environ un pouce d'épaisseur. Leur peau est blanche & argentée ; la chair en est aussi blanche, ferme & assez grasse. Les Insulaires les mangent bouillies, rôties, ou frites ; car elles sont également bonnes de toutes ces maniéres, & de très-facile digestion. Labat. Voyez MOLA, c'est la même chose.

☞ Lune, en termes de Maquignon, se dit de la maladie des chevaux lunatiques. Ce cheval a de la *lune*, il est frappé de la *lune*.

Lune, se dit proverbialement en ces phrases. On prendroit aussi-tôt la *lune* avec les dents, c'est-à-dire, la chose est impossible. Faire un trou à la *lune*, c'est-à-dire, s'échapper furtivement, comme si on faisoit un trou la nuit au clair de la *lune*. On dit, Coucher à l'enseigne de la *lune*, ou à la belle étoile ; pour dire, Coucher dehors, n'avoir point de lieu pour se retirer. On dit aussi de celui qui a la face large & grossière, que c'est un visage de pleine *lune*. On dit aussi, qu'un homme a des *lunes*, qu'il est sujet à des *lunes*, quand il est fantasque & inégal, tantôt agréable, tantôt importun. On dit aussi, qu'une personne a la *lune* dans la tête, ou un quartier de la *lune* ; pour dire, qu'elle est un peu folle, ou légère. On dit aussi à ceux qui invectivent contre des gens à qui ils ne peuvent nuire, qu'ils aboient contre la *lune*.

LUNE, s. f. Nom d'une Divinité des Anciens. Quelques-uns l'appellent *Anna*, ou *Jana*, & disent qu'elle étoit sœur du soleil, & fille de Théa, ou de la grande Mere, & d'Hypérion. Les autres disent que c'étoit Diane, sœur d'Apollon, & fille de Jupiter & de Latone. Les Poëtes suivent communément cette opinion. En Syrie, on avoit plus de vénération pour elle que pour le soleil, aussi-bien que chez les Germains, & tous les anciens peuples du nord. Elle étoit honorée en Syrie sous le nom d'Astarte ; & Lucien dit dans son Livre, *de Dea Syria*, qu'il croit qu'Astarte est la *Lune* ; & l'on donnoit le nom d'Uranie à l'une & à l'autre. Apulée, dans son Liv. II. *des Métamorphoses*, dit que sous le nom de la *Lune*, on comprenoit toutes les Divinités femelles, Cérès, la mere des Dieux, Minerve, Vénus, Diane, Proserpine, Junon, Bellone, Hécate, Rhamnusia, Isis ; de même que l'on honoroit toutes les Divinités mâles sous le nom du soleil. Il ne faut donc point s'étonner si l'on confond souvent la *Lune* avec Junon. Macrobe dit, *Saturnal. L. III. c.* 8. que les hommes sacrifioient à la *Lune* déguisés en femmes, & les femmes habillées en hommes. Julius Firmicus dit la même chose de Vénus, & Maimonides, dans son *Moreh Nebuchim*, *P. III. c.* 38. croit que c'est-là la raison de la défense que Dieu fait aux Israëlites, *Deuteron. XXII.* 5. aux hommes de s'habiller en femmes, & aux femmes de prendre des habits d'hommes.

La *Lune* étoit honorée par les Orientaux sous les noms d'Uranie, ou de Céleste, d'Astarte, de Baaltide, de Vénus, de Salambo, de Déesse Syrienne, de Junon Assyrienne, &c. Les Afriquains l'honoroient aussi sous le nom d'Astarté, dont les Grecs par corruption & par ignorance de la Langue Phénicienne, firent Astroarche. En Egypte, c'étoit Osiris & Isis. Voyez Vossius, *de Idol. L. II. c.* 18, 19, 20, 21, 24, 29. & *L. VII. c.* 1, 9, 10. Vossius, *de Idol. L. IX. c.* 10. croit que le Dagon des Philistins étoit la *Lune*.

Ordre de la Lune. L'Abbé Justiniani, après quelques autres, parle d'un Ordre de Chevalerie dans l'Empire Ottoman, qu'il appelle l'Ordre de la *Lune* ; mais on ne sçait ni le temps de l'institution de cet Ordre, ni par qui il a été institué. Ils soupçonnent que c'est après la prise de Constantinople par Mahomet II. en 1453. L'Abbé Justiniani remarque, & cela est vrai, que la *Lune*, ou le Croissant, étoient anciennement le Symbole de la ville de Byzance, & il le prouve fort bien par les anciennes médailles de cette ville. Il veut que les Ottomans s'en étant rendus maîtres, aient conservé ce même Symbole ; cela est très-vraisemblable : mais qu'ils aient institué un Ordre de Chevalerie, appellé l'Ordre de la *Lune*, c'est ce que l'on ne prouve point.

Les montagnes de la Lune, ou de Bed. *Luna montes*. C'est une grande chaîne de montagnes fort hautes. Elles sont sur les confins de l'Abissinie, & du Monoémugi, près des lacs de Zaire & de Zaflan. Les anciens Géographes y mettoient les sources du Nil ; mais le P. Hieronymo Lobo, Jésuite, les a trouvées beaucoup au-deçà de ces montagnes.

Il y a aussi en Portugal une montagne de la *Lune*. C'est celle qui à l'embouchure du Tage fait le cap que Pline appelle *Promontorium magnum;* Villanovanus *Ponta di Luna*, c'est-à-dire, la pointe de la Lune; & d'autres *Cabo de la Rocca*, Cap de la Roque, dans la Carte de M. de Lisle. C'est la pointe du nord à l'embouchure du Tage.

LUNEBOURG, f. m. Nom propre d'une ville de la Basse-Saxe, capitale du Duché de Lunebourg, & située sur la riviére d'Ilmenow, à cinq lieues de Lawenbourg. *Luneburgum, Lunæburgum.* Cette ville fondée l'an 1190 des ruines de Bardewick, est Anséatique; elle a été Impériale, mais elle dépend maintenant des Ducs de *Lunebourg*. Elle est défendue par une bonne citadelle, qui la domine; elle a un de ces Collèges, qu'on appelle en Allemagne des Ecoles illustres, & de bonnes sources d'eau salée.

Le Duché de Lunebourg. *Luneburgensis Ducatus.* C'est la partie septentrionale des Etats de Brunswick, en Basse-Saxe. Il confine au levant avec le Marquisat de Brandebourg, & le Comté de Daneberg; au nord avec le Duché de Lawenbourg, & celui de Holstein; au couchant avec ceux de Brême, & de Ferden; & au midi avec celui de Brunswick. Il peut avoir vingt-trois lieues du nord au sud, & vingt du couchant au levant. Il est chargé en plusieurs endroits de bois & de bruyéres, & arrosé par les riviéres d'Elbe, d'Aller & d'Ilmenow. Ses villes principales sont Lunebourg, Zell, Harbourg, Gyfnorn & Ultzen. Maty.

LUNEGIANA, f. f. Nom propre d'un petit pays de l'Italie, qui a pris son nom de la ville de Lune, qui est maintenant ruinée. *Lunensis Ager.* Il est au levant de la riviére de Magra, le long de la côte, & il est divisé en deux parties: l'Occidentale, dont Sarzana, la capitale, est aux Génois; & l'Orientale est une partie du Duché de Massa. Maty.

LUNEL, f. m. Terme de Blâson, qui se dit de quatre croissans appointés, comme s'ils formoient une rose de quatre feuilles. *Lunula adversa.* Les *lunels* se trouvent particuliérement sur les écus des Espagnols, ou des Portugais.

Lunel, f. m. Nom propre d'une petite ville de France. *Lunate, Lunellum.* Elle est dans le Bas-Languedoc, à mi-chemin de Montpellier à Nismes, & à quatre lieues de l'une & de l'autre. Rabbi Benjamin, qui en parle dans son Itinéraire, *p.* 5. de l'Edition d'Elzévir de l'an 1633. dit qu'il y avoit une Synagogue de Juifs; & l'on prétend que c'est de-là que R. Schelomoh a pris son nom de *Jarhhi*, qui revient à celui de *Lunel.*

De *Lunate* l'on a fait *Lunet*, & de *Lunet*, *Lunel*. Hadr. Valois, *Not. Gall. p.* 351, *&* 365.

LUNÉRA, ALUMÉRA, f. f. Nom d'une montagne de la Terre de Labour. *Lunera*, anciennement *Leucageus Collis.* Elle est entre Naples & Pouzzol. On dit qu'il y a quantité de soufre & d'alun, & qu'il en sort des fontaines dont les eaux sont propres à guérir les blessures. Maty.

☞ **LUNETER**, v. neut. Se servir de lunettes.

> *Contez-nous donc votre festin,*
> *Si du Parnasse astronomin*
> *La Troupe en parut fort émue.*
> *Le grand Hugues* (1), *& le Cassin* (2),
> *Ont-ils sué soir & matin*
> *A* luneter *malgré la nue*
> *Dans tout l'Olympe Crystalin?* Chapelle.

(1) M. Huygens. (2) M. Cassini.

LUNETTE, f. f. Terme d'Optique. *Conspicillum, specularе.* Instrument qui sert à grossir les objets, à conserver, à faciliter l'action de la vûe. Les Auteurs qui ont écrit des *lunettes*, & sur-tout du Télescope, ont été, entre autres, *Képler*, dès l'année 1611. *Joannes Hevelius, Scheinerus, Emmanuel Magnan, Galilée, Descartes, Sirturus, Maurolycus, Antonius de Dominis, Malapertius, Aquilonius, Vitellio, Tardeus, Fontana*, le P. *Scot*, Jésuite, le P. de *Rheita*, Capucin, & *Pierre Borelli*, dans divers Traités d'Optique, de Perspective & d'Astronomie. Les Ouvriers fameux ont été *Toricelli, Fontana, Février, Chorez, Campani Divini*, & maintenant le sieur *Borelli*, Chymiste, qui est de l'Académie Royale des Sciences, qui a fait les verres des *lunettes* de l'Observatoire.

Le Télescope est une *lunette* à longue vûe, qui approche les espéces des corps éloignés, & qui les grossit. On l'appelle aussi *lunette* de Hollande, ou de Galilée, parce qu'on prétend que Galilée en a été l'Inventeur. Il est vrai pourtant qu'il n'en a pas eu la premiére idée, comme il l'avoue lui-même. Ce fut un Hollandois de la ville d'Alcmaer, nommé Jacques Métius, vers l'an 1607 M. Descartes raconte que ce Hollandois s'appliquant à faire des verres brûlans, regarda par hasard au travers d'un verre, & s'apperçut qu'il grossissoit les objets éloignés. Borelli, dans son Traité du télescope, dit que l'invention du télescope est dûe à Zacharias Johannides, Marchand de Middelbourg. Il y a de ces *lunettes* simples à deux verres, qui sont l'objectif & l'oculaire, & d'autres à quatre verres. La *lunette* de l'Observatoire de Paris a 76 piés du tuyau. Messieurs Descartes & Hook, n'ont pas désespéré de pouvoir découvrir quelque jour des animaux dans la lune par le moyen des grandes *lunettes*: mais M. Auzout a prétendu qu'on n'en peut faire de plus longues que de 300 piés; & qu'en ce cas on ne pourroit voir la lune que comme on la verroit de soixante lieues loin sans *lunette*, à laquelle distance on ne pourroit découvrir des animaux sur la terre. Les étoiles fixes nous paroissent plus grandes à la vûe simple qu'à la *lunette*, selon Galilée. Voyez TÉLESCOPE.

On a rendu les observations beaucoup plus faciles & plus exactes, depuis qu'on a mis des *lunettes* aux instrumens d'observation à la place des pinnules. Pour achever la perfection des *lunettes*, on a trouvé le moyen d'appliquer un treillis ou grille de filets très-déliés au foyer du verre oculaire convexe; ce qui rend l'observation plus juste. On en voit la figure dans le Journal des Sçavans de l'année 1667. C'est le Micromètre.

Le Microscope est une autre *lunette* courte, qui sert à découvrir les plus petites parties des objets qu'elle grossit extraordinairement. Il s'en fait aussi à plusieurs verres. Il y a d'autres microscopes si petits, qu'ils sont faits d'un verre qui n'est gros que comme la tête d'une épingle, & ils font des effets merveilleux. Gassendi dit avoir vû émeutir un ciron avec le microscope. Il y en a aussi pour le peuple, qu'on appelle *lunette à puce*, qui ne sont autre chose qu'une petite bouteille dans laquelle on regarde par un fort petit trou. *Microscopium.*

Lunette polyèdre, ou *à facettes*, est ce que le peuple appelle *lunette d'avaricieux*, qui se fait avec un verre taillé, qui multiplie autant de fois l'objet qu'il a de faces. Il se fait de belles perspectives de piéces rapportées avec des *lunettes à facette*, dont l'art est décrit par le P. Nicéron dans sa Perspective, & par le P. Kircher en son Livre de la Magie, de la lumiére & de l'ombre.

Lunettes, au pluriel, *Conspicilla*, sont deux verres enchassés dans de la corne, ou autre matiére, qu'on applique sur le nez & devant les yeux, pour aider aux vieillards, & à ceux qui ont la vûe courte, à lire & à écrire, ou à découvrir mieux les objets. Comment une jeune femme peut-elle s'accoutumer aux austérités d'un vieux mari à *lunettes?* On les appelle aussi *Besicles.* Il y en a qui servent à grossir les objets; les autres à conserver seulement la vûe, qu'on appelle *Conserves*. On a fait aussi des *lunettes* à longue vûe, pour appliquer aux deux yeux, qu'on appelle *Binocles*, dont a écrit le P. Chérubin, Capucin, & avant lui le P. Rheita, du même Ordre, en son Livre intitulé *Oculus Enoch & Eliæ*, lequel avoit trouvé aussi l'invention des *lunettes* à trois ou à quatre verres. Voyez BINOCLE. Les *lunettes* ont certainement été inconnues aux Anciens; mais aussi elles ne sont pas si modernes que le télescope. Francesco Rédi prétend que l'invention en a été faite au XIII^e siécle, depuis l'an 1280. jusqu'en 1311. & qu'Alexandre Despina, de l'Ordre des Freres Prêcheurs de Sainte Catherine de Pise, qui mourut dès l'an 1313. en communiqua l'invention, qu'il trouva de lui-même, après qu'il eut appris qu'un autre en avoit trouvé le secret, lequel il ne vouloit pas communiquer. Cela est écrit dans la Chronique de ce Couvent. Il dit encore, que dans un vieux Manuscrit composé en 1299. qu'il a parmi ses Livres, il est parlé

parlé des *lunettes* comme d'une chose inventée en ce temps-là : qu'un fameux Jacobin, nommé Jourdan de Rivalto, dans un Traité qu'il composa en 1305. dit expressément qu'il n'y avoit pas encore 20 ans que les *lunettes* étoient trouvées. Il cite encore Bernard Gordon, dans son Livre du *Lilium Medicinæ*, composé en la même année, où il parle d'un collyre, qui étoit bon pour faire lire un vieillard sans *lunettes*. Du Cange dit qu'il y a un Poëme Grec, qui se trouve en Manuscrit dans la Bibliothéque du Roi, qui montre que les *lunettes* étoient en usage dès l'an 1150. Et il est fait mention de ces *lunettes* dans le Dictionnaire de la *Crusca*, au mot Occhiale. On cite là un endroit des Prédications du même Frere Jourdan, qui dit qu'il n'y avoit pas 20 ans que les *lunettes* avoient été inventées. Or, Salviati a remarqué que ces Prédications furent faites depuis l'an 1300. jusqu'en 1336. Il en est aussi fait mention dans le Livre de Gui de Chauliac, Professeur de Médecine à Montpellier, intitulé *La Grande Chirurgie*, composé dès l'année 1363. Il y a aussi un Arrêt du 12 Novembre 1416. rapporté par Ménage en son Livre *Amænitates Juris*, qui fait mention de ces *lunettes*; & d'autres témoignages anciens cités par le sieur Comiers en son Traité des *lunettes*. Voyez sur-tout le Traité de M. Rédi, Médecin Italien, qui en a écrit fort doctement.

M. Tinélis, dans le Journal de Médecine du premier Octobre 1681. dit que M. Rohault s'est trompé en écrivant dans sa Physique, après M. Descartes, qu'on doit la découverte de la *lunette* de longue vûe à Jacques Métius, Hollandois, qui la trouva par hasard; il n'y a point d'apparence que cette histoire soit supposée. M. De Monconis, Auteur digne de foi, témoigne dans ses Voyages, qu'il logeoit à Alémaer, en Hollande, chez un Peintre nommé Métius, neveu de celui qui avoit trouvé l'invention des *lunettes* d'approche.

M. Descartes, qui avoit été longtemps en Hollande dans un commerce perpétuel avec les Sçavans & les Curieux de ce pays-là, pouvoit bien s'assurer de la vérité ou de la fausseté de ce fait, rapporté par les Auteurs contemporains. Le Rossi, entre autres, dit que Galilée étant à Venise, on lui rapporta qu'un Hollandois avoit trouvé une espéce de *lunette*, qui approchoit les objets; & qu'ayant conçu, sur le rapport & la description qu'on lui en fit, ce que ce pouvoit être, il donna, le mieux qu'il put, la forme à deux verres, les attacha aux deux bouts d'un tuyau d'orgue; & fit voir à Messieurs de Venise de dessus la Tour de S. Marc, les merveilles de cette nouvelle invention. Cet Auteur ajoûte que depuis cette heure-là, Galilée avoit beaucoup travaillé à perfectionner les *lunettes* d'approche, & mérité par la perfection qu'il leur donna, que l'invention lui en fût attribuée.

Il ne sert de rien de dire que Jean-Baptiste Porta, avant l'an 1609. que l'on prend pour l'époque de cette découverte, avoit parlé dans le dix-septiéme Chapitre de son Traité de la Magie naturelle, des verres concaves, qui approchent les objets éloignés, & des verres convexes, qui grossissent les objets qui sont proches. Ce que cet Auteur dit à ce sujet, est si embrouillé & si obscur, que Képlérus après l'avoir examiné par l'ordre de l'Empereur Rodolphe, déclara à ce Prince qu'il étoit inintelligible.

Il est vrai que le P. Mabillon témoigne, dans son *Voyage d'Italie*, qu'il avoit vû, dans un Monastère de son Ordre, les Œuvres de Commestor écrites à la main par un nommé Curadus au treiziéme siécle, où se trouve à la troisiéme page un portrait de Ptolomée, qui contemple les Astres avec un tube à quatre tuyaux; mais ce P. ne dit point, que ce tube fût garni de verres: & en effet, on ne se servoit de tube en ce temps-là, que pour conserver & diriger la vûe, ou la rendre plus nette, en séparant par cette invention, les objets qu'on regardoit, des autres dont la proximité auroit empêché de voir ceux-là bien distinctement. L'expérience est conforme à ma conjecture; car sans tube même, & en regardant seulement entre nos doigts un peu ouverts, ou par un trou d'épingle dans une feuille de papier, les objets nous en paroissent beaucoup plus nets. Et pour moi, qui ne sçaurois lire sans *lunettes*, je lis assez facilement de la sorte l'écriture qui me fait peine à lire quand je la regarde avec les deux yeux.

Quoi qu'il en soit, il faut avouer que les principes d'Optique, sur lesquels se font les *lunettes* d'approche, se trouvent dans Euclide & dans les anciens Géométres; & c'est faute d'y avoir réfléchi, qu'on a été si longtemps sans découvrir cette merveilleuse invention, comme beaucoup d'autres qui demeurent cachées dans leurs principes, & dans la majesté de la nature, comme dit Pline, jusqu'à ce que la réflexion ou le hasard les développe, & les mette au jour.

C'est par la raison des contenances, que toutes les personnes considérables en Espagne & à Venise portent des *lunettes* sur le nez; folie qui a sa source dans l'orgueil de la Nation, qui se pique d'une profonde sagesse, & de considérer toutes choses de fort près, comme les vieillards, & les personnes qui ont usé leurs yeux à force de regarder. La derniére Reine que la France a donné à l'Espagne, se voyant environnée de tous ces gens à *lunettes*, qui l'épluchoient depuis la tête jusqu'aux piés, dit plaisamment à un Gentilhomme François, qui étoit auprès d'elle, Je pense que ces Messieurs me prennent pour une vieille chronique, dont ils veulent déchifrer jusqu'aux points & aux virgules. De Vign. Marv.

On appelle aussi, en Architecture, des voûtes à *lunettes*, une espéce de voûte qui traverse les reins d'un berceau; c'est lorsque dans les côtés du berceau d'une voûte, on y fait de petites arcades pour y pratiquer quelques jours, ou des vûes. On la nomme *lunette biaise*, quand elle coupe obliquement un berceau; & *rampante*, lorsque son ceintre est rompu. ☞ La *lunette* est une portion de voûte percée dans une autre, dans laquelle elle forme une espéce de figure de croissant de lune, d'où elle tire son nom Frézier. Ainsi *lunette* en ce sens signifie petite lune; c'est un diminutif de lune.

Lunettes, se dit aussi par antiphrase en matiére de bâtiment, d'un mur qui bouche, ou qui ôte la vûe. Cette maison avoit vûe sur plusieurs jardins; mais le voisin a élevé son mur, & il lui a donné les *lunettes*.

Lunettes, est aussi un terme de Capucin, qui se dit d'un morceau de cuir, ou d'étoffe en forme de *lunettes*, qu'on donne aux jeunes Capucins, qui ont égaré la vûe, qui n'ont pas assez baissé les yeux. Porter les *lunettes*.

Lunette, se dit aussi d'une petite ouverture qui se fait dans le toit d'une maison, ou dans la fléche d'un clocher, pour donner du jour à la charpente.

Lunette, en termes de Menuiserie, est une planche de bois percée en rond, pour servir de siége à un privé, ou à une chaise percée. On a commandé à ce Menuisier une *lunette* pour un privé. On appelle aussi *lunette*, cette ouverture qui est au derriére des soufflets, par où entre le vent, & qui se ferme en dedans par la soupape.

Lunettes, en termes de Fortifications, sont des enveloppes qui se font au-devant de la courtine. Elles sont composées de deux faces qui font un angle rentrant, & se construisent ordinairement dans des fossés pleins d'eau, pour y faire l'effet d'une fausse-braie, & en disputer le passage. Elles ont cinq toises de large, dont le parapet en a trois. ☞ Les *lunettes* sont une petite demi-lune, ou un petit ravelin. On s'en sert pour couvrir ou défendre tel ouvrage que l'on veut. Souvent on les place de côté & d'autre d'une demi-lune, en maniére de contregardes. Il y en a de deux sortes, les grandes & les petites *lunettes*. Les petites flanquent simplement les demi-lunes, & les grandes les couvrent entiérement. Elles ont un rempart, un parapet, une banquette, & dans le milieu de chaque côté on pratique un retranchement.

Lunette. Terme de Corroyeur & de Peaucier. C'est un instrument qui est d'acier, grand comme une assiéte, qui a un trou au milieu pour passer la main, qui est bien aiguisé tout autour, & dont le Corroyeur & le Peaucier se servent pour parer les peaux de moutons, de veau, de chévre, &c. Parer à la *lunette*. Ces sortes de *lunettes* se font en Allemagne.

Lunettes, en termes de Manége, sont deux petites piéces de feutre relevées en bosse, qu'on applique sur les yeux d'un cheval vicieux, ou qui ne veut point se laisser ferrer, ni monter. *Oculares offucia prætenta oculis.*

On dit aussi, Ferrer un cheval à *lunettes*, ou à demi-fer, c'est-à-dire, avec un fer dont on a retranché la partie des branches qui est vers le quartier du pié; ce qu'on appelle les *Eponges*.

On

On appelle aussi *lunette*, le cercle de métal qui enferme & soutient le crystal d'une montre. Il se dit aussi de la partie de l'étui qui répond à ce cercle. *Crystalli margo.*

Lunette, chez les Tourneurs, est cette pièce de bois trouée qu'ils appliquent sur leur tour pour faire diverses sortes d'ouvrages qui se tournent en l'air.

☞ Lunette, se dit au jeu de Dames, lorsque l'un des Joueurs joue de telle manière, que l'autre Joueur peut mettre une de ses dames entre deux de celles de son adversaire; ensorte que l'une des deux soit nécessairement en prise.

☞ Au jeu d'Echecs, on appelle aussi *lunette* au même sens, quand on peut placer une pièce entre deux autres, de manière que l'une ou l'autre soit nécessairement en prise. Cette expression vient de ce que ces trois pièces font une espèce de figure de *lunette*, ou de triangle.

Lunette, est la partie d'un chapon, d'un poulet, d'une perdrix, &c. qui est entre le col & l'estomac, qui est soutenue par deux petits os qui forment un angle aigu. On tient que la *lunette* est la partie la plus excellente du chapon.

On dit proverbialement, à celui qui s'est trompé en regardant quelque chose, Prenez vos *lunettes*, chaussez vos *lunettes*. On dit aussi, en se moquant d'un grand nez, Voilà un beau nez à porter *lunettes*.

☞ Dans le temps que je dis adieu aux Muses, je dis à M. De Court: Un vieillard ne doit plus s'occuper à faire des vers. Ni à faire l'amour, répondit-il, principalement lorsqu'il commence à se servir de *lunettes*. C'est le proverbe qui le dit: Bon jour *lunettes*, adieu fillettes, c'en est fait pour l'amour.

LUNETTIER, s. m. Ouvrier qui fait & qui vend des lunettes. *Specularis faber.* Les Miroitiers & les *Lunettiers* ne font qu'un Corps, & une même Maîtrise.

☞ LUNETTIER, ière, adj. Celui ou celle qui met des lunettes.

. . . . . . *Il s'en fallut bien peu*
Que l'on ne vit tomber la Lunettière. La Font.

LUNEVILLE, s. m. Que les Lorrains prononcent *Lunéville*. Nom d'un bourg du Duché de Lorraine. *Lunevilla, Mortana.* Il est sur la petite rivière de Vézouse, près de la Murte, à six lieues de Nancy, vers le couchant. Maty.

LUNGGAN, s. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Lungganum* C'est la septième capitale de la Province de Suchuen. Elle n'est pas éloignée de la source du fleuve de Feu. Elle est défendue de très-solides murailles, parce que c'est la clef de la Province. Elle a au nord le mont de Cungtung, qui s'avance jusqu'aux terres du Royaume de Sifan. *Ambass. des Hollandois à la Chine, P. I. p.* 255.

LUNGH, s. m. Terme de Calendrier. Nom que les Tartares du Catay donnent au cinquième de leurs mois célestes, au cinquième signe du Zodiaque, à la cinquième année de leur cycle duodénaire, à la cinquième des douze heures du jour. Ce mot dans leur Langue signifie *dragon, serpent, crocodile.*

LUNGLI, s. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Lunglium.* C'est la quatrième ville militaire de la Province de Queicheu. Elle est au couchant de celle de Sintien, & commande à deux forteresses dont les territoires sont habités par des montagnards, qui prennent quelques teintures des mœurs & des loix des Chinois, depuis qu'ils trafiquent avec eux. *Ambass. des Hollandois à la Chine, P. I. p.* 278.

LUNGYEN. Voyez LON-YEN.

LUNI-SOLAIRE, adj. Terme d'Astronomie, & de Chronologie, qui se dit de ce qui est composé de la révolution du soleil & de celle de la lune. *Luni-solaris.* Il se dit dans cette phrase, l'année *Luni-solaire* est une période d'années faite par la multiplication du cycle de la lune, qui est 19. par celui du soleil, qui est 28, ce qui donne 532. dans lequel espace de temps ces deux Astres reviennent aux mêmes points. Harris.

☞ LUNISTES, s. m. C'est le nom que l'Auteur de la Lettre sur les prétendues influences de la lune, donne aux gens trop crédules, qui attribuent à cette planète une infinité d'événemens, dont il soutient qu'elle n'est pas la cause. *Merc. d'Août* 1734.

LUNULE, s. f. Terme de Géométrie. Plan terminé par les circonférences de deux cercles qui se touchent en dedans. Voyez Ozanam. La quadrature des *lunules*, ou *lunes* d'Hypérocate de Scio, nous a fait trouver un triangle rectiligne, parfaitement égal à deux *lunules*; par conséquent si le triangle est isocèle, & les *lunules* égales, on sçait que la moitié du triangle est égal à chacune des deux *lunules*; mais si le triangle est scalène, & les *lunules* par conséquent inégales, il est impossible de déterminer la partie du triangle qui est égale à chaque *lunule*; ce problème revient à celui de la quadrature du cercle, & l'un est aussi difficile que l'autre.

On appelle aussi *lunules* en Astronomie, les quatre Satellites de Jupiter, & les cinq Satellites de Saturne. *Lunula.*

☞ LUNULE. Terme d'Antiquité. Ornement que les Patriciens portoient sur leurs souliers, peut-être pour marquer l'ancienneté de leurs races, ainsi que les Peuples d'Arcadie, qui prenoient le titre de προσέληνοι, parce qu'ils prétendoient être plus anciens que la Lune, & l'être autant que Jupiter. Voyez Sénèque le Tragique, (*in Hippolyto*) qui désigne la Lune par cette périphrase:

☞ *Sidus post veteres Arcades editum.*

☞ Le Roi Numa fut l'inventeur de cet ornement. Martial (*lib.* 2. *epist.* 29.) parlant d'une ancienne noblesse, dit:

☞ *Non hesterna sedet lunatâ ligula plantâ.*

☞ On trouve dans Stace (*l.* 5. *Sylv.* 2. *v.* 28.) *Patricia Luna.*

☞ Plutarque, dans ses Questions Romaines, nous apprend que ces petites lunes étoient un symbole qui signifioit que les ames de ceux qui les portoient, devoient un jour être élevées au-dessus de la Lune, ou qu'elles étoient l'emblème de l'inconstance de la Fortune, à cause des différentes phases de la planète dont il s'agit.

☞ Cependant Isidore (*Orig. l.* 19. *c.* 34) prétend que cet ornement n'étoit point la représentation de la Lune en son croissant, mais la figure de la lettre C. pour désigner le nombre de cent, & qu'on vouloit par-là conserver le souvenir de celui des Sénateurs établis par Romulus.

☞ Les Sçavans ne sont pas d'accord sur l'endroit du soulier où l'on plaçoit cette petite lune. L'opinion la plus généralement reçue est que c'étoit une espèce de boucle d'ivoire qu'on attachoit sur la cheville du pied. Albert Rubenius a remarqué que les anciennes statues ont cette boucle sur la partie du pied la plus élevée; Mais Ferrarius (*in Analectis de Re Vest. c.* 35.) assure que cette boucle n'étoit pas la petite Lune des Patriciens, qu'elle ne servoit qu'à serrer le soulier, & que la petite Lune étoit placée aux talons, ἐν τοῖς ἀστραγάλοις. D'où venoit le proverbe: *Nobilitas in Astragalis.* Ceux qui pensent ainsi, croient que, selon Philostrate, dans ses vies des Sophistes, (*l.* 2. *in Herode Attico*,) cette boucle ne se mettoit pas sur la partie antérieure du soulier, mais autour du talon. Il faut s'en tenir au sentiment des premiers. Les autres ne paroissent pas avoir entendu le mot ἐπισφύριον dont se sert Philostrate, & que Didyme, en parlant de la chaussure des Héros d'Homère (*Il.* Δ. *v.* 18) & Hésychius expliquent par *malleorum tegumenta*, σφυρὸν, signifie la cheville du pied, & non pas le talon.

LUNUS, s. m. Nom propre d'une divinité payenne. *Lunus.* Le dieu *Lunus* étoit le dieu de Charan, ou Charres, dans la Mésopotamie. C'est Spartien, dans la vie de Caracalle, qui nous l'apprend. Il ajoute que le dieu *Lunus* n'étoit autre que la Lune, que ceux qui en faisoient une divinité male, l'appelloient *Lunus*, & ceux qui en faisoient une divinité femelle, *Luna*; que les plus habiles disoient que quiconque donnoit le genre féminin à cette divinité, étoit toute sa vie sujet & soumis aux femmes: & qu'au contraire, ceux qui la faisoient mâle, étoient les maîtres dans leur ménage, & avoient

avoient l'empire sur leurs femmes: que c'est dans cette pensée que les habitans de Charres faisoient un dieu de la Lune, & le nommoient *Lunus*; que les Egyptiens & les Grecs en avoient la même idée; & que quoiqu'ils lui donnassent un nom féminin dans leurs mystères, ils la prenoient pour un dieu. Dans plusieurs langues de l'Orient, la Lune a un nom masculin; en d'autres un féminin, en quelques-unes, comme en Hébreu, elle en a deux, un masculin & un féminin. De-là vient que les uns en ont fait un dieu, les autres une déesse, & quelques-uns une divinité Hermaphrodite. Voyez Saumaise sur l'endroit de Spartien, dont nous avons parlé, *Hist. Aug. p.* 164. *C.* sur Trebellius Pollion, *p.* 280. *D.* & sur Vopiscus, *p.* 370. *col.* 1. & 2. Et M. Spon, *Recherch. Cur. d'Antiq. III. Dissert. p.* 62, 63. Tristan a trouvé sur une médaille d'Hadrien une figure qu'il prétend être celle du dieu *Lunus*. C'est un homme debout; qui de la main gauche s'appuie sur une javeline, ou sur un épieu. Il porte un bonnet à l'Arménienne sur sa tête, & a un croissant par derriére qui éléve ses pointes au-dessus de ses épaules. De la main droite il tient une patère. Sur les médailles frappées en Carie, en Phrygie & en Pisidie, le dieu *Lunus* est souvent représenté sous la forme d'un jeune homme, ayant sur la tête un chapeau à la Phrygienne, & un croissant sur le dos, portant de la main droite une bride, & de la gauche un flambeau. ☞ Le Dieu *Lunus* sur les médailles est distingué par le croissant qu'il porte sur les épaules, par le bonnet Arménien qui lui couvre la tête, & par un coq qu'on met auprès de lui, parce que Latone, mere de Diane, avoit fait du coq son oiseau favori, depuis qu'il lui avoit été d'un grand secours à ses couches. P. Jobert. Cela montre que Diane ou la Lune & le Dieu *Lunus* sont la même Divinité.

L U P.

LUPADI, ULUBAT, f. m. Nom propre d'une petite ville de la Natolie propre, en Asie. *Lopadium, Apollonia*. Elle est au midi de la ville de Burse, sur la riviére de *Lupadi*, qui va se décharger dans la mer de Marmara, à Palormi, & qui est la même que les Anciens nommoient *Rhindacus*. Maty.

☞**LUPANNA**, f. f. Île de la mer Adriatique, dans l'Etat de la petite République de Raguse, proche de l'Île de Mezo: elle a un port assez grand & assez sûr.

LUPANTO, subst. m. C'est le nom que les habitans de Pégu donnent au serpent qui séduisit la premiére femme. *Lupanto*. Ces peuples ont une tradition très-marquée de la chute du premier homme. Il n'y a que les noms de changés. Fernand Mendez Pinto la rapporte dans ses Voyages, *pag.* 33. & dit l'avoir apprise d'un Prêtre du pays. P. Fauner l'a copié dans son systême de la Théologie des Gentils, *c. VII.* au dernier §.

LUPERCA, ou LUPERQUE, subst. f. Nom propre d'une Déesse chez les Romains. *Luperca*. Voyez au mot LOUVE.

LUPERCAL, f. m. Nom propre d'un lieu de l'ancienne Rome. *Lupercal*. Ce lieu étoit sous le mont Palatin, quoique Ferrarius le place au pié du mont Aventin. Car il en faut plutôt croire les Anciens, Tite-Live, Servius, &c. Le *Lupercal* étoit consacré au dieu Pan. C'étoit-là que les Luperques ses Prêtres lui faisoient leurs sacrifices.

Servius, sur le VIII^e L. de l'Énéide, *v.* 342. dit, qu'au pié du mont Palatin il y avoit une grotte dans laquelle on faisoit un sacrifice d'un bouc, *de capro luebatur; id est, sacrificabatur*, & que quelques-uns croient que c'étoit de-là que ce lieu fut appellé *Lupercal*. D'autres disoient que c'étoit parce que la louve avoit alaité Romulus & Rémus en ce lieu: mais, ajoûte-t-il, le sentiment le plus vraisemblable est, que ce lieu fut ainsi appellé parce qu'il étoit consacré à Pan, dieu de l'Arcadie, auquel le mont *Lycée* en Arcadie étoit aussi consacré; que cette montagne étoit ainsi nommée, parce que Pan défend les brebis de la fureur des loups: qu'Évandre, qui étoit Arcadien, étant venu en Italie, il dédia de même un lieu au Dieu de sa patrie, & le nomma *Lupercal*, parce que c'est par le secours de ce Dieu, que les bestiaux sont préservés des loups.

LUPERCALES, f. f. pl. Fêtes instituées dans l'ancienne Rome à l'honneur de Pan. *Lupercalia*. Les *Lupercales* se célébroient le 15. des Calendes de Mars, c'est-à-dire, le 15. de Février, ou, comme dit Ovide, *Fast. L. II.* le troisiéme jour après les Ides. On croyoit qu'elles avoient été établies par Évandre. Voyez LUPERCAL, Tite-Live, *L. I. c.* 5. & Martial, *L. IV. Ep.* 28. Dès le matin de cette fête, les Luperques, ou Prêtres de Pan, couroient tous nuds les rues de Rome, frappant d'une peau de chévre les mains & le ventre aux femmes qu'ils rencontroient, & leur promettant la fécondité, & d'heureuses couches. La raison qui faisoit qu'ils célébroient ces fêtes d'une maniére si peu décente, venoit de Romulus & de Rémus; car pendant qu'ils célébroient un jour ces fêtes, des voleurs profiterent de l'occasion, & enleverent leurs troupeaux. Les deux freres & toute la jeunesse qui étoit avec eux, s'en étant apperçus, mirent bas leurs habits, pour courir plus aisément après ces voleurs, & les ayant atteint, leur enleverent leur butin. Comme cela leur avoit réussi, la coutume de célébrer ainsi les *Lupercales* prit de-là naissance, & s'établit. Les *Lupercales* s'abolissoient du temps d'Auguste, il les rétablit. Suét. *c.* 31. Elles durerent jusques sous l'Empereur Anastase, & le Roi Théodoric. Denys d'Halycarnasse, *L. I.* Servius sur l'Énéide, *L. VIII. vers.* 342, & 663. Martial, *Epigr. VIII. du L. IV.* Varron, *L. V. de ling. Lat.* Tite-Live, *L. I. c.* 5. Plutarque, dans la vie de Romulus, & dans celle d'Antoine, parlent des *Lupercales*. Voyez encore J. Rosinus, *Antiq. Rom. L. IV. c.* 6. Valère Maxime, *L. II. c.* 11. *n.* 9. & Plutarque n'en rapporte l'origine qu'à Romulus & à Rémus. Le Pape Gélase en parle aussi dans sa lettre à Andromachus. Baronius dit que le Pape les abolit. Voyez l'an 496. Consultez encore les *Observationes Variorum* sur Valère Maxime, & Vossius, *de Idol. L. IX. c.* 34. Natalis Comes, *L.* 9. *Mythol. c.* 9. appelle aussi *Lupercales* les fêtes appellées Lycées par les Grecs. Voyez LYCÉES.

LUPERQUE, f. m. Nom que l'on donnoit autrefois à Rome aux Prêtres du dieu Pan. *Lupercus*. Les *Luperques* étoient les plus anciens de tous les Prêtres de l'ancienne Rome, ayant été institués longtemps avant la fondation de Rome par Évandre. Ils étoient divisés en deux Colléges ou Compagnies, dont l'une s'appelloit les Fabius, & l'autre les Quintilius. Elles étoient anciennes. Jules César en ajoûta une troisiéme, qu'il nomma les Jules. On les nommoit en Latin *Collegium Fabiorum, Collegium Quintiliorum*, & *Collegium Juliorum*. L'institution de cette derniére Compagnie est apparemment celle dont parle Suétone dans la vie de Jules César, *c.* 76. & qui fut une des choses qui rendit cet Empereur plus odieux. Il paroît même par cet endroit de Suétone, que cette Compagnie de *Luperques* ne fut point instituée par César, ni pour Pan, mais par les amis de César, & en son honneur; car il souffrit, dit-il, qu'on lui décernât des honneurs qui sont au-dessus de l'homme: un siége d'or dans le Sénat & sur le Tribunal; un brancard aux jeux du Cirque, des temples, des autels, des statues auprès de celles des dieux, un carreau, un flamine, des *Luperques*, & qu'il y eût un mois qui portât son nom. Du reste, voyez LUPERCAL, & LUPERCALES. Un honnête homme ne pouvoit être *Luperque*. Cicéron reproche à Antoine de l'avoir été, dans sa seconde Philippique, & dans son oraison pour Cœlius, il traite le Corps des *Luperques* de société agreste, instituée avant l'humanité & les loix, c'est-à-dire, avant que les hommes fussent humanisés & policés.

LUPIFÈRE, f. m. Nom d'Office, Porte-loup. *Lupifer*. Pierre le Diacre, dans sa Chronique du Mont Cassin, *L. IV. c.* 37. met des *Lupiféres* au nombre de ceux qui portent les étendards de l'Église de Rome.

Ce mot vient de *lupus*, loup; & *fero*, je porte. Apparemment qu'il y avoit une figure de loup sur l'étendard qu'ils portoient, ou qu'il s'appelloit Loup, *Lupus*.

LUPIN, f. m. Plante dont il y a plusieurs espéces. *Lupinum, lupinus*. Celle que C. Bauhin appelle *lupinus sativus flore albo*, pousse une tige à la hauteur de deux piés,

piés, médiocrement grosse, ronde, droite, revêtue de feuilles rangées en main ouverte, divisées chacune en sept ou huit parties oblongues, étroites, de couleur de verd-de-mer en-dessus, blanchatres & lanugineuses en-dessous. Ses fleurs naissent aux sommités de la tige & des rameaux; elles sont légumineuses, blanches, soûtenues chacune sur son calice fait en godet dentelé. Lorsque ces fleurs sont passées, il leur succéde des gousses plates, composées de deux cosses qui renferment cinq ou six semences presque rondes, applaties, plus grosses que des pois, dures, blanches en dehors, jaunes en dedans, d'un goût amer. Sa racine est dure & blanche.

Ce mot vient de *lupus*, loup, parce, dit-on, que le *lupin* dévore la terre où il est cultivé; ainsi que le loup dévore les animaux qu'il peut attraper.

Lupin, se dit aussi de la semence du *lupin*, laquelle est en usage en Médecine. On en fait une décoction qui étant bue, chasse les vers du corps; & si on l'applique extérieurement, elle guérit les dartres, la gratelle, les démangeaisons. On en fait aussi de la farine qu'on emploie dans les cataplasmes pour amollir, pour résoudre, pour digérer.

LUPINAIRE, s. m. Marchand de Lupins. *Lupinarius* Lampridius, dans la vie d'Alexandre Sévère, dit que cet Empereur fit des corps de tous les métiers; & il nomme entre autres les *Lupinaires*. Cependant, comme on ne trouve point qu'il soit parlé ailleurs des *Lupinaires*, Casaubon dans ses Notes sur cet endroit, doute s'il ne faut pas lire *Popinariorum*, au lieu de *Lupinariorum*. Cabaretiers, au lieu de *Lupinaires*.

LUPO-GLAVO, s. m. Nom d'une petite ville de l'Istrie. *Lupolianum* Elle est située vers les montagnes della Vena, à six lieues de S. Veit, vers le couchant. Elle appartient à la Maison d'Autriche. Maty.

☞LUQUOISES, s. f. plur. Etoffes de soie imitées en France sur celles qui se fabriquoient à Luques.

L U R.

LURE, s. f. Nom propre d'un bourg avec une Abbaye célébre. *Ludera*, *Lutera*, *Ludra*, *Lutra*, *Lutrense monasterium*. Il est dans la Franche-Comté, près de Lougnon, à huit lieues de la ville de Monbéliart, du côté du couchant. Maty Hadr. Val. *Notitia Gall. p.* 309. L'Abbaye de *Lure*, Ordre de S. Benoît, vers la ville de Manosque, fut fondée par des particuliers; & la fondation en fut confirmée par Guillaume VI Comte de Forcalquier, vers l'an 1180. Bouche, *Hist de Prov T. II.* p. 118. & 167. Nostradamus dit qu'elle fut fondée en 1191. par ce Comte Guillaume, mais il se trompe. Imhoff. *Not. Imperii*, *L. III c. XXVI.* 3. prétend qu'elle a été bâtie par la Reine Berchtilde, & enrichie par le Roi Clotaire.

LURI, s. m. Nom propre d'un ancien bourg de l'île de Corse. *Lurinum*. Il est entre la pointe du Cap Corse, & les villes de Bastia, & de S. Fiorenso. Maty.

LURIA. Voyez LAURIA.

L U S.

LUSACE, s. f. Nom propre d'une Province d'Allemagne, bornée au midi par la Bohème propre, au levant par la Silésie, au nord par le Marquisat de Brandebourg, & au couchant par le Duché de Saxe, & par la Misnie *Lusatia*. Ce pays a environ trente lieues de long, & seize de large. Il est fort fertile en grains, & on le divise en deux parties. La Haute *Lusace* est au midi, vers les sources de la Sprehe. Ses lieux principaux sont Gorlits capitale, Bautzen, Zittaw, & Camens. La Basse *Lusace* est vers le nord: on y voit Soraw capitale, Guben, Luben, Sprehenberg & Cotbus; ce pays a titre de Marquisat; il appartenoit autrefois au Marquis de Misnie: il fut uni au Royaume de Bohème l'an 1355. Enfin, l'Empereur Ferdinand II. le donna l'an 1621 à Jean-George I. Electeur de Saxe, & Marquis de Misnie, en reconnoissance des services qu'il lui avoit rendus en Silésie, comme dit Heis, & en payement de sept millions qu'il avoit dépensé pour son service dans la guerre de Bohème; mais les Ducs de Saxe possédent ce pays en qualité de fief du Royaume de Bohème.

La *Lusace*, que les Allemans nomment *Lausnitz*, étoit autrefois habitée par les Sclavons; mais ils en furent chassés par les Saxons, qui l'occupent encore. Heis; *Hist. de l'Empire*, *L. VI. c.* 8. L'Empereur Henri I. l'érigea en Marquisat, & Henri IV. l'annexa à la Bohème. Id. Les Allemans l'appellent *Die sechs Statte*; qui veut dire *les six villes*, dont la *Lusace* est composée; sçavoir, Gorlitz, qui est la capitale, Bautsen, Sittau, Camits, Luben & Guben. Id.

LUSARCHE, s. m. Nom propre d'un bon bourg de l'Île de France, situé dans la France propre, à six lieues de Paris, du côté du nord. *Lusraca*, *Usarchia*. Maty.

☞LUSEAU, s. m. Lieu où l'on met les morts. Châsse de Saint. Lat. *Feretrum*. De *locellus* pour *loculus*. Voyez M. Du Cange. Ménage, *Dict. Etym.*

LUSERNE, subst. f. Il est mieux d'écrire LUZERNE. Plante que les Latins appellent *Medica*, parce que la semence de la *luserne* ordinaire a été apportée de la Médie. Il y en a plusieurs espéces. Celle que J. Bauhin appelle *Medica major erectior floribus purpurascentibus*; 2. 382. pousse des tiges à la hauteur de deux piés, rondes, droites, assez grosses, rameuses. Ses feuilles sont rangées trois à trois, comme celle du tréfle. Ses fleurs sont légumineuses, de couleur violette purpurine, soûtenues par des calices dentelés. Lorsque ces fleurs sont passées, il paroît des fruits composés chacun de deux lames, qui jointes par les bords, font une bande roulée & couchée sur elle-même comme le pas d'une vis ou d'un tirebourre. On trouve entre ces deux lames des semences menues qui ont la figure d'un petit rein. Sa racine est fort longue, ligneuse, mince. On cultive cette plante en plusieurs endroits; on la fauche jusqu'à six fois l'année; elle sert pour la nourriture des bestiaux, elle les engraisse beaucoup. On la séme ordinairement avec le tréfle. Voyez LUZERNE.

LUSIGNAN, s. m. Nom propre d'un bourg de France, situé dans le Poitou, sur une petite riviére à cinq lieues de Poitiers, vers le couchant *Liciniacum*, *Liziniacum*. On trouve aussi *Licinium*, mais mal, pour *Licineium*. On trouve encore *Lisinio*. Ce lieu a donné le nom à l'ancienne maison de *Lusignan*, dont il y a eu des Rois de Jérusalem, de Chypre & d'Arménie. Voyez Valois, *Not. Gall. p.* 276. Cet Auteur prétend qu'on a dit *Lésignen* & *Lusignan*. La Maison de *Lusignan*. C'est une maison illustre qui remonte jusques dans le X[e] siécle à Hugues I. Seigneur de *Lusignan*, dit le Veneur. Elle a eu des Rois de Chypre & de Jérusalem.

LUSIN, s. m. Voyez LUZIN.

LUSITANIE, s. f. Nom propre d'une partie de l'Espagne, dans les divisions anciennes *Lusitania*. C'est ce que nous nommons aujourd'hui Portugal. Voyez ce mot. C'étoit la troisiéme partie de l'Espagne. Elle étoit séparée de la Bétique par la Guadiane, & de la Galice par le Douro. Strabon & Méla y renferment la Galice, & la bornent au midi par le Tage, au couchant & au septentrion par l'Océan, au levant par les Carpétans, les Vettons, les Vaccéiens, les Callaïques, & quelques autres peuples moins connus. Appien dit *Lisitanie* au lieu de *Lusitanie* Etienne de Byzance dit que les Bélitains, ou les *Lusitains* sont la même chose. Le même Auteur dit que la *Lusitanie* est une partie de la Bétique.

Quant à l'origine de ce mot, quelques-uns disent qu'il vient de *Lusus*, fils, ou selon d'autres, compagnon de Bacchus, que Vossius appelle *Lysis* Voyez cet Auteur, *de Idolol. L. I. c.* 33. Mais selon Bochart, ce sont les Phéniciens qui ont donné ce nom à la *Lusitanie*. Ces grands Navigateurs appelloient souvent les lieux du nom des fruits que la terre y produisoit: ainsi ils appellerent Jéricho ville des Palmes, parce qu'elle étoit située dans un terrein plein de palmes. Or לוז *luz* en Hébreu, & *laus* en Arabe, signifie des amandes, *amygdala*, & il croît en Portugal des amandes excellentes: ne seroit-ce donc point de-là que vient le mot de *Lusitanie*, aussi bien que celui de *Luza* donné à Béthel? *Gen.* XXVIII. 19. XXXV. 6. *Jos* XVI. 2. XVIII. 13. & celui d'un autre *Luza* qui étoit dans la tribu

tribu d'Ephraïm, & dont il est parlé dans les Juges, *L.* 23. Voyez Bochart, Chanaan, *L. I. c.* 35.

☞ LUSO, f. m. Petite rivière d'Italie dans l'Etat de l'Eglise, dans la Romagne; elle n'est remarquable que parce qu'elle est l'ancien *Rubicon*.

☞ LUSSAC, f. m. Petite ville de France dans le Poitou, au Diocése & Election de Poitiers.

LUSSEUL. Voyez LUXEUL.

☞ LUSSO, f. m. Rivière d'Afrique en Barbarie, au Royaume de Fez. C'est le *Lixus* des Anciens.

LUSSON. Voyez LUÇON.

☞ LUSTRAL, ALE, adj. m. & f. Qui se fait de lustre en lustre, c'est-à-dire, tous les cinq ans. *Lustralis, e.* L'Empereur Constantius accorda aux Clercs, par un Edit du mois de Mai 353. l'exemption de la contribution *lustrale*, qui se levoit sur les Marchands. FLEURY, *Hist. Eccl. L. XIII. n. X.* Cette contribution s'appelloit *Aurum lustrale.* Lampride l'appelle dans Alexandre Sévère *Aurum Negotiatorum*.

LUSTRALE, adj. f. Se dit en cette phrase: Eau *lustrale*, qui servoit aux anciennes cérémonies des Payens, pour arroser les peuples. *Lustralis.* Les Chrétiens l'ont imitée & sanctifiée en faisant l'eau bénite des Eglises. Les Payens appelloient *dies lustricus*, jour *lustral*, celui auquel on faisoit des lustrations sur un enfant, & qu'on lui donnoit un nom. C'étoit le neuviéme après la naissance pour les garçons, & le huitiéme pour les filles. *Macrob. L. I. Saturn. c.* 16. D'autres faisoient cette cérémonie le dernier jour de la semaine, & d'autres le cinquiéme jour depuis la naissance. C'étoit un jour de fête auquel la Déesse Nundina présidoit. Les Sages-femmes & les domestiques passoient & repassoient l'enfant autour du feu qui étoit sur les autels des Dieux, puis ils jettoient de l'eau sur lui par aspersion. De vieilles femmes mêloient dans cette eau de la salive & de la poussiére qu'elles prenoient ordinairement dans les bains. Enfin, on faisoit un grand festin. Voyez Joan. Rosin. *Antiq. Rom. L. II. c.* 19. & Bartholin, *de Puerp. Vet.*

LUSTRATION, f. f. Expiation, sacrifices, cérémonies par lesquelles les Payens purifioient ou une ville, ou un champ, ou une armée, ou les personnes souillées par quelque crime, ou par quelque impureté. *Lustratio.* Il y avoit des *lustrations* publiques, & d'autres particuliéres. On faisoit aussi une espéce de *lustration*, sans victime, pour les enfans, le 8^e^ jour pour les filles, & le 9^e^ pour les garçons. *Lustration* est la même chose que purification. Il y en avoit de trois sortes, ou elle se faisoit en trois maniéres; par le feu & le soufre; avec l'eau & par l'air, ou en remuant & agitant l'air autour de la chose que l'on y vouloit purifier. Voyez le Traité de Jean Lomeïer, *de Lustrationibus Gentilium*.

LUSTRE, f. m. Terme de supputation parmi les Romains: c'est un espace de cinq ans. *Lustrum.* C'est une supputation qu'on fait plus communément en Poësie. A peine a-t-il atteint son cinquiéme *lustre*. Mon âge s'en va bientôt frapper à mon neuviéme *lustre*. BOIL.

Varron fait venir ce mot de *luo*, qui signifie payer, parce qu'au commencement de chaque cinquiéme année on payoit le tribut qui avoit été imposé par les Censeurs, dont la charge duroit cinq ans par leur première institution. Depuis elle devint annale. Servius Tullius avoit établi cette coutume environ l'an 180. de la fondation de Rome.

Ce nom venoit de *lustrare*, *lustro*, faire revûe, parce qu'une fois en cinq ans les Censeurs faisoient la revûe de l'armée.

> *Et mille Guerriers illustres*
> *N'avoient pu faire en dix* lustres
> *Ce qu'il a * fait en dix jours.* * (LOUIS XIV.)

LUSTRE, étoit aussi une cérémonie, ou sacrifice que faisoient les Romains, après avoir fait le dénombrement du peuple de cinq ans en cinq ans.

LUSTRE, est un brillant qui résulte des choses polies, ou qui réfléchit agréablement la lumiére. *Fulgor, nitor, splendor.* Le satin a plus de *lustre* que le taffetas. Les étoffes qui sont exposées longtemps à l'air perdent leur *lustre*. Un habit neuf paroît avec son *lustre*. On fait passer les draps sous la calendre pour leur donner du *lustre*. Les tableaux, les vernis perdent leur *lustre* avec le temps.

LUSTRE, est aussi un agrément qu'on donne aux chapeaux ou aux pelleteries, en leur abattant le poil, & en les frottant ou d'eau simple, ou d'eau teinte en noir, qui les fait paroître comme neufs. On *lustre* aussi les bas & autres étoffes de laine.

LUSTRE, se dit aussi d'une certaine composition, faite de noix de galle, de couperose, d'alun de Rome & de moëlle de bœuf, &c. dont les Pelletiers se servent pour lustrer, c'est-à-dire, pour donner une couleur noire & luisante à leurs peaux, & particuliérement à celles dont ils font des manchons de femmes.

LUSTRE, se dit aussi figurément en choses morales, & signifie, Eclat, brillant, splendeur, relief. Dans les grandes charges, la valeur & la vertu paroissent dans tout leur *lustre*, dans tout leur éclat. Cette beauté a paru au bal dans son *lustre*; les défauts des autres femmes lui donnoient du *lustre*. La République Romaine s'est conservée longtemps dans son *lustre*; son plus grand *lustre* étoit du temps de Cicéron. Tout l'éclat des grandeurs n'a point de *lustre* pour les gens qui sont dans les recherches de l'esprit. PASC. C'est dans l'Histoire que les Princes découvrent que le *lustre* qui vient de la flatterie est superficiel, & que les fausses couleurs, quelque industrieusement qu'on les applique, ne tiennent pas. BOSS. Je veux vous faire voir cette vérité dans tout son *lustre*. L'avarice donne du *lustre* à la libéralité. M. ESP.

> *C'est une ombre au tableau qui lui donne du* lustre.
> BOIL.

LUSTRE. Chandelier de crystal qu'on suspend au plancher, ou des plaques de miroir où il y a des branches de chandeliers attachées, qu'on applique contre la muraille pour éclairer un lieu où il y a quelque notable assemblée, ou cérémonie. *Candelabrum multifidum pensile, speculum lychnophorum.*

☞ LUSTRE. Il signifioit autrefois Clarté, illustration. *Gloss. sur Marot.*

LUSTRER, v. act. Donner du lustre. *Fulgorem addere.* Il ne se dit que des étoffes, des manchons, & des chapeaux. *Lustrer* du taffetas, du satin. Ce manchon est parfaitement bien *lustré*; il est bien noir & bien luisant. Le Héros du Roman Bourgeois fit *lustrer* son chapeau, pour se mettre plus proprement devant sa Maitresse.

☞ LUSTRER une glace. C'est la rechercher avec le lustroir, après qu'elle est achevée de polir. On dit aussi *moleter* une glace, parce que les Ouvriers appellent quelquefois le lustroir une molette.

LUSTRÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Fulgens, fulgidus.*

LUSTREUR, f. m. Celui qui lustre, qui donne du lustre. *Sericæ vestis concinnator.* Il ne se dit qu'au propre, & même assez rarement. Un *Lustreur* de fourrures, de chapeaux, d'étoffes.

LUSTREUX, EUSE, adj. Qui a beaucoup de lustre. Le satin est le plus *lustreux* de toutes les étoffes. On doute de l'usage de ce mot.

☞ LUSTRINE, f. f. Sorte d'étoffe de soie à fleurs, qui a beaucoup de brillant. Le Comte d'Eu avoit un habit de *lustrine* gris de perle, avec broderie en or. *Mercure de Septembre* 1739.

☞ LUSTROIR, f. m. C'est dans les Manufactures des glaces une petite régle de bois doublée de chapeau, de trois pouces de long, sur un pouce & demi de large. On s'en sert pour rechercher les glaces quand elles sont polies, & pour en enlever les taches qui ont échappé au polissoir. Cet instrument se nomme aussi une *molette*.

LUSTUCRU, f. m. Terme de mépris. Nom injurieux qu'on dit des personnes: il signifie, vil, méprisable, léger, qui n'est de nulle considération. Ce terme est bas & populaire. C'est un beau *lustucru*. *Lepidum caput, ridiculum caput.* Quel *lustucru*! Vous craignez un tel, c'est un pauvre *lustucru*.

☞ M. Chapelle, ami de M. Despréaux, avoit trouvé un vieux Almanac, à la fin duquel il y avoit une méchante piéce en vers burlesques sur le mariage de *Lustucru*, laquelle finissoit ainsi:

> *Et le pauvre* Lustucru
> *Trouve enfin sa* Lustucrue.

M. Brossette, *sur la dix-neuviéme Epig. de M. Despréaux.*

LUSU,

LUSU, f. m. Nom propre d'une rivière de l'Etat de l'Eglise, en Italie. *Lusus fluvius*. Elle nait aux confins du Duché d'Urbin, & après avoir traversé une partie de la Romagne, elle se décharge dans le golfe de Venise, à quatre lieues de Rimini, du côté du couchant. Quelques Géographes prennent cette rivière pour le Rubicon des Anciens, qui séparoit la Gaule Cisalpine de l'Italie, & ce sentiment est plus probable que celui des autres, qui mettent cette ancienne rivière à celle qu'on nomme aujourd'hui Pisatello; parce que Pisatello se décharge dans le Savignano, au lieu que le Rubicon se déchargeoit dans la mer. Maty.

LUSUC, ou LUCRO, f. m. Nom propre d'une ville du Royaume de Pologne. *Luccoria, Lucceria*. Elle est capitale de la haute Volhinie, nommée anciennement le Palatinat de *Lusuc*, & située sur la rivière de Steir, environ à trente-deux lieues de Lembourg, & à trente-cinq de Kamenieck. *Lusuc* est assez grand. Il a un Evêché suffragant de Gnesne, quoique la plûpart de ses habitans soient Grecs Schismatiques, ou Juifs. Elle a une bonne citadelle, qui est couverte en partie par un petit lac, sur lequel la ville est bâtie. Maty.

LUSUC, Palatinat. Voyez VOLHINIE, la Haute-Volhinie.

L U T.

LUT, f. m. En termes de Chymie, se dit de toute sorte de ciment ou d'enduit, qui sert, tant pour le bâtiment des fourneaux, que pour mettre autour des vaisseaux de verre & de terre qui doivent résister à un feu violent. *Lutum*. On le fait de terre grasse, de sable de rivière, de fiente de cheval, de la poudre des pots de beurre cassés, de la tête morte du vitriol, du machefer, du verre pilé & de la bourre, ou laine courte des Tondeurs, mêlés avec de l'eau salée, ou du sang de bœuf. Il y a aussi un *lut* qui sert à lutter les chappes avec les cucurbites ou récipiens, ou pour réparer les fentes des vaisseaux, qui se fait avec l'amidon cuit, ou de la colle de poisson dissoute dans l'esprit de vin & des fleurs de soufre, du mastic & de la chaux éteinte dans du petit-lait. On appelle aussi *lut de sapience*, *Lutum sapientiæ*, le sceau hermétique qui se fait en fondant le bout d'un matras de verre au feu de lampe, & en le tortillant avec la pincette.

Ce mot vient de *lutum*, qui signifie la même chose en Latin.

LUTACH, f. m. Nom propre de lieu. C'étoit anciennement une petite ville du Norique; ce n'est aujourd'hui qu'un village du Tirol, situé sur la rivière d'Aycha, environ à quatre lieues de Bruneck, du côté du nord. *Lutachum*, autrefois *Littamum*. Maty.

☞ LUTATION, f. f. *Lutatio*. L'action de luter les vaisseaux dont on se sert pour les opérations de Chymie, ou de barbouiller les parties du corps avec du limon, pour en dessécher l'humidité superflue. Cette méthode étoit fort en usage en Egypte, ainsi que nous l'apprenons de Galien. Dict. de James.

LUTAWIE. Voyez LITHUANIE.

LUTÉCE, f. f. Nom ancien de Paris, ville capitale des Parisiens. *Lutetia*. Voyez le Traité de Police du Commissaire de la Mare, *T. I. p. 68. & suiv.*

☞ Ce mot est fait du Latin, & s'emploie en vieux style ou en vers badins.

> ☞ *Près d'un palais dont* Lutéce *est ornée*
> *Par un Prélat à toque enluminée,*
> *Il est un lieu de Mimes habité,*
> *Et de badauds en tout temps fréquenté*. R.

C'est l'Opéra, près du Palais Royal, bâti par le Cardinal de Richelieu.

Cambden prétend que ce mot vient de *Leucotetia*, & que *Lucotetia* signifie *Belle tour*, qui vient de *Lucus*, ou *Jugus*, qui signifie tour. Voyez les étymologies du mot Lyon, *Lugdunum*. Ce mot *Lutetia* a ce sens dans la langue Britannique, qui est la même que la Celtique. Chorier, dans son histoire de Dauphiné, *L. II. p. 96.* tire ce mot de *Lut*, ancien nom Celtique, qui signifie *multitude* qui habite quelque ville, ou en quelque endroit considérable d'un pays. Guillaume le Breton, qui vivoit sous Philippe-Auguste, dit au I. Livre de sa Philippide, que Paris fut appellé *Lutéce à Luto*, de la boue, parce qu'elle étoit dans un terroir gras & marécageux. C'est que d'abord *Lutéce* étoit toute dans l'île de la Seine, que nous nommons l'île du Palais.

LUTENBERG, f. m. Nom propre d'un bourg du Cercle d'Autriche. *Lutembergа*. Il est dans la basse Stirie, sur le Muer, vers la Hongrie, & à six lieues de Kanyse. On croit qu'il pourroit être l'ancienne *Lentudum*, petite ville, ou bourg de la Haute-Pannonie. Maty.

☞ LUTER, v. act. C'est un terme de Chymie, qui signifie enduire de lut, boucher un vaisseau avec du lut.

LUTH, f. m. (On peut écrire aussi *Lut*) Instrument de musique, monté de cordes de boyau, qui n'avoit autrefois que six rangs de cordes; mais avec le temps on y a ajoûté quatre, cinq, ou six autres rangs plus bas. Le *Luth* est composé de quatre parties; de la table de sapin, ou de cédre; du corps, composé de neuf ou dix éclisses, qu'on appelle aussi *le Ventre*, ou *la Doste*; du manche, qui a neuf touches ou divisions marquées avec des cordes de boyau; & de la tête, ou de la crosse, où sont les chevilles qu'on tourne pour monter les cordes aux tons convenables. Il a aussi une rose au milieu de la table par où sort le son; un chevalet où sont attachées les cordes, & un filet, ou morceau d'ivoire qui est entre le manche & la tête, sur lequel les cordes portent par l'autre extrémité. On pince les cordes de la main droite, & de la gauche on appuie sur les touches. Ce maître est le premier qui m'a mis la main sur le *luth*. Jouer du *luth*. Accorder un *luth*. Toucher le *luth*. On appelle le *tempérament du luth*, l'altération convenable que l'on est obligé de faire des intervalles, tant à l'égard des consonances, que des dissonances, pour les rendre plus justes sur l'instrument. *Cithara, lyra, testudo.*

Quelques-uns tiennent que ce mot vient de l'Allemand *laute*, qui signifie la même chose, ou de *lauten*, qui signifie *sonare*. Joseph Scaliger & Bochart le dérivent de l'Arabe, *alaud*. Les *luths* de Boulogne sont les plus estimés par la qualité du bois, qui est cause qu'on en tire un plus beau son. On est plus longtemps à accorder un *luth*, qu'à en jouer. Les concerts se font avec des dessus & des basses de *luths*. On dit qu'un *luth* est bien monté, quand on y a mis de bonnes cordes, qui sont bien d'accord & au ton convenable. Un Auteur digne de foi dit, qu'on a vû à Paris un *luth* d'or qui revenoit à 32000 mille écus.

LUTHÉE, f. f. Est une épithète qu'on donne à la mandore lorsqu'elle a plus de quatre rangs de cordes, & qu'elle approche plus près du luth.

LUTHÉRANISME, f. m. Sentiment du Docteur Luther sur la Religion. *Lutheranismus*. L'Histoire du *Luthéranisme* est curieuse & agréable. M. Maimbourg a fait une Histoire du *Luthéranisme*, & Seckendorf y a répondu. Le *Luthéranisme* eut pour Auteur, dans le XVᵉ siécle, Martin Luther, dont il a pris son nom. Cet Hérésiarque naquit à Eislében, ville du Comté de Mansfeldt, en Thuringe, l'an 1483. Après ses études, il entra chez les Augustins. En 1508. il vint à Vittemberg, & y enseigna la Philosophie, dans l'Université qui avoit été établie quelques années auparavant. En 1512. il prit le bonnet de Docteur en Théologie. Il commença en 1516. à s'élever contre la Théologie Scholastique, qu'il combattit cette année-là dans des thèses. En 1517. Léon X. ayant fait prêcher des indulgences pour ceux qui contribueroient aux dépenses de l'édifice de S. Pierre de Rome, il en donna la commission aux Dominicains. Les Augustins prétendirent qu'elle leur appartenoit préférablement à eux; & Jean Staupitz, leur Commissaire Général en Allemagne, donna ordre à Luther de prêcher contre ces Quêteurs. Luther, homme violent & emporté, & d'ailleurs fort vain & fort plein de lui-même, & de son prétendu mérite, s'acquitta de cette commission d'une autre manière que son Supérieur apparemment n'avoit voulu. Des Prédicateurs des Indulgences, il passa aux Indulgences mêmes; il déclama également contre les uns & contre les autres; il avança d'abord des propositions ambiguës: engagé ensuite par la dispute, il les soûtint dans un mauvais sens, & il en dit tant, qu'il mérita d'être condamné & excommunié par le Pa-

pe,

re, l'an 1520. Il goûta si bien le plaisir flatteur de se voir chef de parti, que ni l'excommunication de Rome, ni la condamnation de plusieurs Universités célébres, ni tout ce que l'on put faire pour le ramener à son devoir, par charité & par douceur, ne fit point d'impression sur lui. Ainsi il fit une secte que l'on a nommée *Luthéranisme*, & dont les Sectateurs sont appellés Luthériens, du nom *Luther*, qui a une forme Grecque, & qu'il prit au lieu de celui de sa famille qui étoit *Lotter*, ou *Lauther*; c'étoit la coutume des gens de lettres dans ce siécle, de se donner des noms Grecs, témoins *Capnion*, *Erasme*, *Melanchthon*, *Bucer*, &c. En 1524. Luther quitta tout-à-fait l'habit religieux, & en 1525. il séduisit une Religieuse, nommée Catherine de Bore, la débaucha, & l'épousa ensuite publiquement. Après avoir perverti l'Allemagne, sous la protection du Duc de Saxe George, il mourut à Eislébe sa patrie, l'an 1546. le 18e de Février, dans la soixante-troisiéme année de son âge.

Le *Luthéranisme* a beaucoup varié pour le dogme, comme on le peut voir dans le Livre de M. Bossuet, si connu sous le titre de *Variations*; & le *Luthéranisme* d'aujourd'hui n'est rien moins que le *Luthéranisme* de Luther. Luther rejettoit l'Epitre de saint Jacques, & quelques autres Livres de l'Ecriture. Les Centuriateurs de Magdebourg en apportent la raison; c'est, disent-ils, que cette Epître est contraire aux sentimens de saint Paul sur la justification. Les anciens Luthériens suivoient le sentiment de Luther, & traitoient cette Epitre, celle de saint Paul aux Romains, & l'Apocalypse, de Livres apocryphes. Les Luthériens aujourd'hui les regardent comme des Livres divins, ainsi que le déclare le Nouveau Rituel de l'Eglise Protestante de Strasbourg. *Ordo Ecclesiæ Argentinensis revisus. C. de Corpore doctrinæ*, *p.* 7. Luther n'admettoit de Sacremens que le Baptême & l'Eucharistie. Il croyoit l'impanation, c'est-à-dire, que la matiére du pain & du vin reste avec le corps de J. C. que ce corps & ce sang sacrés n'y doivent point être adorés, & qu'ils n'y sont que dans l'usage; que la Messe n'est point un Sacrifice. Il rejettoit la pénitence, la confession, toutes les œuvres satisfactoires, les indulgences, le Purgatoire, le culte & l'usage des images. On l'a pourtant mis au commencement de ses Ouvrages imprimés à Wittemberg en cinq volumes, lui d'un côté, le Duc de Wittemberg de l'autre, à genoux devant un Crucifix. Luther combattoit la liberté, & soûtenoit que nous sommes nécessités en toutes nos œuvres; que toutes les actions faites en péché mortel, & les vertus mêmes des Payens, sont des crimes; que nous ne sommes Justes que par l'imputation des mérites & la justice de J. C. que cette imputation ne se fait que par la foi; qu'un fidéle ne peut être damné, & qu'il n'y a de péché que l'infidélité; que les commandemens de Dieu sont impossibles; que dans le Nouveau Testament il n'y a pas un seul précepte, que ce ne sont que des exhortations; que l'Eglise n'est point visible; que son Chef & les Conciles mêmes peuvent errer. Il blâmoit le jeûne, & l'abstinence de viande; les vœux monastiques, contre lesquels il composa un livre dans sa solitude d'Alstat, & le célibat de toutes personnes consacrées à Dieu. Entre les erreurs des *Luthériens*, on compte encore celles-ci; que tous les péchés sont mortels; qu'Adam & Eve ont été *créés* dans l'état de pure nature; que l'homme a perdu la liberté par le péché; que la toute-puissance & l'immensité sont communiquées immédiatement à l'humanité de Jésus-Christ; que le Baptême exempte les Fidéles de la dépendance des Puissances humaines. Il y a des *Luthériens* rigides, & des *Luthériens* mitigés, qui ont adouci en quelques choses les sentimens des Luthériens rigides.

Les premiers qui reçurent le *Luthéranisme*, furent ceux de Mansfeld, & ceux de Saxe. Il fut prêché à Kreichsaw en 1521. Il fut reçu à Goslan, à Rostoch, à Riga en Livonie, à Reutlinge & à Hall en Suabe, à Augsbourg, à Hambourg, à Trept en Poméranie en 1522. en Prusse en 1523. à Einbech, dans le Duché de Luneboug; à Nuremberg, & à Breslau en 1525. dans la Hesse en 1526. à Aldenbourg, à Strasbourg & à Brunswich en 1528. à Gottingen, à Lemgou, à Lunebourg en 1530. à Munster & à Paderborn en Westphalie en 1532. à Eslingen & à Ulm en 1533. dans le Duché de Crubenhagen, à Hanovre, & en Poméranie en 1534. dans le Duché de Wittemberg en 1535. à Cothus, en la basse Lusace en 1537. dans le Comté de Lipe en 1538. dans l'Electorat de Brandebourg, à Brême, à Hall en Saxe, à Leypsik, en Misnie, & à Quetlenbourg en 1539. à Embend dans la Frise orientale, à Hailbron, à Halberstad, à Magdebourg en 1540. au Palatinat, dans le Duché de Neubourg, à Regensburg & à Wismar en 1542. à Buxtende, à Hildesheim & à Osnabruck en 1543. dans le bas Palatinat en 1546. dans le Mekelbourg en 1552. dans le Marquisat de Dourlach & de Hochberg en 1556. dans le Comté de Bentheim en 1564. à Haguenaw, & au bas Marquisat de Bade en 1568 & en 1570. dans le Duché de Magdebourg. Jovet, *T. I p.* 460, 461. Il est sorti du *Luthéranisme* trente-neuf Sectes toutes différentes; sçavoir, les Confessionistes, appellés les Miricains, Antinomiens, les Samosatenses, les Inférains, les Antidiaphoristes, les Antiswenfeldiens, les Antosandrins, les Anticalvinistes, les Imposeurs de mains, les Bissacramentels, les Trisacramentels, les Confessionistes, les Mous Philosophes, les Maionistes, les Adiaphoristes, les Quadrisacramentels, les Lutéro-Calvinistes, les Annétistes, les Médiosandrins, les Confessionistes opiniâtres & Récalcitrants, les Sufeldiens, les Onandrins, les Stanoanriens, les Antisancariens, les Zuingliens simples, les Zuingliens significatifs, les Carlostatiens, les Tropistes Evargiques, les Arrabonaires, les Sucéfeldiens spirituels, les Servétiens, les Davitiques, ou Davidi-Géorgiens, & les Mennonites. Jovet, *T. I. p.* 475.

Il s'est formé différentes Sectes dans le *Luthéranisme*, qui ont retranché de ces erreurs, les ont changées, y ont ajoûté. En général, aujourd'hui ils abandonnent le dogme de Luther & des anciens *Luthériens* touchant la liberté & la prédestination, la grace, & tous ceux qui s'ensuivent, & les combattent même très-fortement. C'est pour cela qu'ils regardent aujourd'hui l'Epître de S. Jacques, l'Epître aux Hébreux, & l'Apocalypse, comme des Livres canoniques.

LUTHÉRIEN, s. m. Celui qui suit, qui professe le Luthéranisme, les sentimens de Luther. *Lutheranus*. Les *Luthériens* prirent autrefois pour devise dans leurs guerres contre les Catholiques, *Plustôt Turc que Papiste*. Les *Luthériens* sont aujourd'hui de tous les Protestans les moins éloignés de l'Eglise Catholique. Les *Luthériens* sont divisés en plusieurs Sectes, dont les principales se trouvent aux Articles suivans, & à leur rang, comme Intérimiste à l'I. Le Grand Soliman haïssoit la Religion des *Luthériens*, disant que ces gens-là n'étoient que des brouillons & des séditieux. Brant.

Un luth peint tout seul dans un tableau, sans y rien ajoûter autre chose, est le rébus de *Luthérien*, *luth & rien*.

Luthérien-Mitigé. Hérétique Luthérien, qui a adouci la doctrine de Luther, ou qui suit la doctrine de Luther adoucie. *Lutheranus mollis*. Mélanchthon est le premier des *Luthériens Mous*.

Luthérien-Relaché. C'est un des noms que l'on donna à ceux qui suivirent l'*Interim*, qui firent trois partis différens; celui de Mélanchthon, celui de Pacius ou de Pfeffinger, & de l'Université de Leypsik, & celui des Théologiens de Franconie. *Voyez* INTÉRIMISTE. Car on leur donne aussi ce nom.

Luthérien-Rigide. Hérétique qui soûtient encore l'ancien Luthéranisme de Luther, & des premiers Luthériens. *Lutheranus Rigidus*. Il n'y a, principalement sur la prédestination & la grace, plus ou presque plus de *Luthériens Rigides*. Le chef des *Luthériens Rigides* fut Flaccius Illyricus, le premier des quatre Auteurs de l'Histoire Ecclésiastique divisée en Centuries, & connue sous le nom de Centuries, ou Centuriateurs de Magdebourg. Il ne pouvoit souffrir que l'on changeât rien à la doctrine de Luther.

Luthero-Calviniste, s. m. & f. *Luthero-Calvinianus*, *a*. Celui ou celle qui soûtient les erreurs de Luther conjointement avec celles de Calvin, autant que cela se peut.

Luthéro-Osiandrien, enne, s. m. & f. *Luthero-Osiandrianus*. Celui ou celle qui fait un mélange de la doctrine de Luther & de Luc Osiander.

Luthéro-Papiste, s. m. & f. *Luthero-Papista*, *Luthero-Pontificius*.

Pontificius. C'est le nom qu'on a donné aux Luthériens, qui se servoient d'excommunication contre les Sacramentaires.

LUTHÉRO-ZUINGLIEN, ENNE. Celui ou celle qui mêle les dogmes de Zuingle à ceux de Luther. *Luthero-Zuinglianus.* Les *Luthéro-Zuingliens* eurent pour chef Martin Bucer, de Schéleſtat en Alſace, où il naquit en 1491. & qui de Dominicain qu'il étoit, ſe fit, par une double apoſtaſie, Luthérien. Les *Luthéro-Zuingliens* firent moins un mélange de la doctrine de Luther & de Zuingle, qu'une ſociété de Luthériens & de Zuingliens, qui ſe toléroient mutuellement, & convinrent enſemble de ſouffrir les dogmes les uns des autres ☞ Les Calviniſtes ſont *Luthéro-Zuingliens.* Maimbourg ſe ſert ſouvent de ce terme dans ſon Hiſtoire du Calviniſme.

☞ Dans les commencemens du Proteſtantiſme, on appelloit *Luthérien* en France, en Eſpagne & ailleurs, toutes les ſectes de cette héréſie en général. Ainſi l'on trouve dans les Auteurs de ce temps-là, comme dans Marot, *Luthérien* & *Luthériſte*, pour Calviniſte.

☞ LUTHÉRISTE, ſ. m. & f. Qui s'eſt dit autrefois pour Luthérien. *Lutherianus, a.*

——— *Point ne ſuis* Luthériſte,
Ne Zuinglien, & moins Anabaptiſte. MAROT.

☞ LUTHÉRO-ZUINGLIANISME, ſ. m. Héréſie des Luthéro-Zuingliens. *Luthero-Zuinglianiſmus.* Calvin n'étoit point auteur, ni inventeur, c'étoit un pur compilateur, qui avoit pillé Luther & Zuingle, de chacun deſquels il avoit pris quelque choſe, dont il compoſa ſon Héréſie, qui n'eſt qu'un pur *Luthéro-Zuinglianiſme.*

LUTIER, ſ. m. Artiſan qui fait & qui vend des inſtrumens de Muſique, comme violons, guittares, &c. On les appelle auſſi *Faiſeurs d'inſtrumens.*

LUTIN, ſ. m. Eſpéce de démon, ou d'eſprit follet, qu'on croit revenir dans les maiſons pour faire des malices, du déſordre, ou de la peine. *Lemures, lamia.* Quand on a perdu quelque choſe qu'on venoit de manier, on dit qu'il faut que ce ſoit quelque *lutin* qui l'ait priſe. On dit d'un enfant acariâtre, qui eſt bien méchant, que c'eſt un petit *lutin*; & d'un vieillard ſcélérat, que c'eſt un vieux *lutin.* On dit auſſi d'un homme agiſſant, & qui donne très-peu de temps au ſommeil, qu'il ne dort pas plus qu'un *lutin.*

Je vais comme un lutin *de-çà de-là courant.*
REGNIER.

LUTINER, v. n. Faire le lutin. Il ne fait que tempêter, que *lutiner* toute la nuit. Il n'a d'uſage que dans le familier.

☞ Il eſt auſſi actif, & ſignifie tourmenter quelqu'un, comme feroit un lutin. Il nous a *lutinés* toute la nuit.

☞ M. Regnard, *Scéne XIII.* du Retour imprévû, fait dire par Merlin, que le diable s'eſt emparé de la maiſon de Géronte, & qu'il y revient des Lutins *lutinans.* Le même Auteur, *Scéne XII. du troiſiéme Acte* du Diſtrait, emploie le même verbe à l'actif, dans la bouche de Carlin, parlant à Léandre ſon Maître :

Dans votre cabinet, Monſieur, j'entens du bruit,
Que veut dire cela ? N'eſt-ce point un eſprit
Qui lutine *Clarice ?*

☞ LUTINÉ, ÉE, part. paſſ.

Tandis que dans la ſolitude
Où le deſtin m'a confiné,
J'endors, par la douce habitude
D'une oiſive & facile étude,
L'ennui dont je ſuis lutiné. R.

LUTKENBOURG, ſ. m. Nom propre d'un bourg, ou petite ville du Duché de Holſtein. *Lutzenburgum.* Ce lieu eſt chef d'un grand Cercle de la Wagrie, & il eſt ſitué près de la mer Baltique, à cinq lieues de la petite ville de Ploen. MATY.

☞ LUTRI, ſ. m. Ville de Suiſſe, au pays de Vaux, au bord du lac de Genève, au Canton de Berne.

☞ LUTRIGOT, ſ. m. Poëme ſatyrique contre M. Deſpréaux. Il fut imprimé à Marſeille ; & Bonnecorſe, qui en eſt l'Auteur, en envoya le premier exemplaire à M. de Vivonne.... Si le lutrin eſt une impertinente imagination, dit M. Deſpréaux, le *Lutrigot* eſt encore plus impertinent, puiſque ce n'eſt que la même choſe plus mal exécutée.... M. Broſſette, *ſur le Vers 64. de la neuviéme Epître de Boileau.* Le *Lutrigot* eſt une ſotte imitation du Lutrin, contre l'Auteur du Lutrin même. *Idem, ſur la quatriéme Epigramme.*

LUTRIN, ſ. m. Pupitre ſur lequel on met les Livres d'Egliſe, auprès duquel les Chantres s'aſſemblent. *Pluteus.* On le dit principalement de celui qui eſt au milieu du chœur ; mais on le dit auſſi de ceux qui ſont placés ſur les hautes chaiſes. On dit d'un Marguillier de Village, dont on veut vanter la capacité, qu'il chante bien au *lutrin*, & ſçait tout ſon Office par cœur. Deſpréaux a fait un Poëme, qu'il a intitulé le *Lutrin.*

Ce mot vient de *letrain*, car c'étoit ainſi qu'on l'appelloit autrefois. On dit auſſi *lectrain* & *lientrain*, *letteri* : & ce mot vient de *lectorium*, ou *lectrum*, qui ſignifient *pupitre.* On a dit auſſi *lectricium*, *lectrinum*, & *letrinum*, *legium* & *leginum* : tous ces mots ſont dérivés de *lego.*

LUTRUDE. Voyez LINDRU.

LUTTE, ſ. f. Combat de deux hommes corps à corps, pour éprouver leur force, & voir qui terraſſera ſon compagnon. La *lutte* étoit un des plus fameux exercices chez les Anciens. Ils ſe frottoient d'huile, pour donner moins de priſe à leur ennemi. Mercure étoit le Dieu de la *lutte.* Il y avoit des combats & des prix de *lutte* aux Jeux Olympiques. Les crocs en jambes ſont des tours de *lutte.* Ils ſont en uſage en Bretagne, où les gens de la campagne s'exercent encore à la *lutte. Lucta, palæſtra.* La *lutte* eſt très-ancienne ; elle étoit en uſage dès les temps héroïques. Hercule lutta avec Antée. Voyez Dempſter, *Paralip. ad Roſin. Antiq. L. II. c.* 20. Paſchalius, *de Coronis*, *L. VI. c.* 24. & *Hieronym. Mercurialis*, *de Arte Gymnaſtica*, *c.* 8.

On doute ſi ce mot vient de *luere*, pris au ſens de *ſolvere*, ſe délivrer ; parce que les lutteurs tâchoient de ſe délivrer de leur adverſaire : ou bien de *luxare*, *démettre*, *déboëter*, parce qu'un lutteur tâchoit de démettre les membres à ſon antagoniſte, de l'abattre, de lui ôter l'uſage de ſes membres. *Lucta*, *luite*, combat, eſt pris du Celtique *luydd*, qui veut dire *lieu de combat*, *armée.* PEZRON.

☞ On dit figurément, Emporter quelque choſe de haute *lutte*, pour dire, venir à bout de quelque choſe par l'autorité, par la force. Et on dit dans le même ſens, Faire quelque choſe de haute *lutte.* AC. FR.

On dit proverbialement, qu'une choſe eſt faite de bonne *lutte* ; quand elle eſt faite naturellement & avec franchiſe, ſans fraude, ni détour, comme au jeu, au fort. Vous avez perdu de bonne *lutte*, vous êtes Roi de la féve de bonne *lutte.*

LUTTE, ſe dit auſſi dans un ſens un peu figuré, lorſque deux hommes ſe battent à coups de poing, ou ſe prennent aux cheveux. Pour arrêter cette *lutte* barbare, on crie. BOIL.

LUTTER, v. n. Combattre corps à corps pour ſe renverſer à terre. *Luctari, luctâ certare.* Les anciens s'exerçoient fort à *lutter.* Jacob *lutta* contre l'Ange. Lycurgue voulut que les filles *luttaſſent* toutes nues, pour paroître plus robuſtes. ABL. Mercurial a écrit un Livre, *de Arte Gymnaſtica.*

LUTTER, ſe dit figurément en Morale de toute ſorte de combat ſpirituel, ou corporel. *Lutter* contre la fortune. *Lutter* contre l'orage, contre les vents. On peut dire que le bon deſtin de la République de Veniſe *lutta* ſeul contre la fortune de toute l'Europe. TALEMAN. Les Dieux ne ſçauroient rien voir de plus grand que Caton *luttant* contre l'adverſité. M. ESP.

Vous ſeul, Seigneur, vous ſeul, après quarante années,
Pouvez encor lutter *contre les deſtinées.* RAC.

LUTTER, v. act. Terme de Chymie, qui ſignifie, Enduire de lut, boucher un vaiſſeau avec du lut. *Lutare, luto illinere.*

Lutter, se dit aussi parmi les Bergers, lorsque le bélier couvre sa femelle. Le bélier *lutte* ses brebis.

Lutté, part. pass. & adj. *Lutatus*, *luto illitus*.

LUTTER, s. m. Nom propre d'un bourg du Duché de Brunswick, en Basse-Saxe. *Lutra*, *Lotharia*. Il est sur les confins de l'Evêché d'Hildesheim, à deux lieues au couchant de Goslar. Ce lieu est connu par la victoire que Tilli, Général des Impériaux, y remporta sur Christian IV. Roi de Danemarck l'an 1626. Maty.

LUTTERBERG, s. m. Le Comté de *Lutterberg*. *Lutterbergensis Comitatus*. Petit pays du Duché de Brunswick, en Basse-Saxe. Il est aux confins du Comté de Hohenstein, dont les Comtes le possédoient autrefois en fief de la Maison de Brunswick; mais leur postérité masculine ayant manqué, il a été incorporé au Duché de Grubenhague. Ses lieux principaux sont *Luttenberg* & Osterode. Maty.

LUTTERWORT, s. m. Nom propre d'un bourg avec un château. *Luttervortium*. Il est dans le Comté de Leicester, en Angleterre, aux confins de Warvick. C'est de *Lutterwort* que Jean Wiclef étoit Curé; étant mort l'an 1384. il fut condamné par le Concile de Constance l'an 1415. à être déterré & brûlé.

LUTTEUR, s. m. Qui combat corps à corps, qui lutte. *Luctator*, *Palæstrita*. Il y avoit des combats de *Lutteurs* aux Jeux Olympiques.

Il faut se reconnoître, il se faut essayer,
Se sonder, s'exercer, avant que s'employer:
Comme fait un Lutteur *entrant dedans l'arène,*
Qui se tordant les bras, tout en soi se démene,
S'alonge, s'accourcit, ses muscles étendant,
Et ferme sur ses piés, s'exerce en attendant, &c.
Regnier.

LUTTIER. Voyez LUTIER.

LUTTIS, s. m. Ce mot se trouve dans Pomey, pour signifier une sorte de petite loge bâtie de terre & de chaume. *Lutea structura*. Il se retira dans son *luttis*.

LUTZELSTEIN, s. m. Qui signifie, petite pierre. *Lutzelsteinum*. *Parva petra*. Bourg avec un château, situé sur une montagne, à trois lieues de la ville de Saverne, en Alsace, du côté du nord. Ce lieu est chef de la Seigneurie ou Principauté de *Lutzelstein*, située dans les montagnes de Vauge, entre la Lorraine & l'Alsace. Cette Seigneurie a eu autrefois ses Seigneurs particuliers: mais l'an 1453. elle entra dans la Maison Palatine. Maty.

LUTZEN, s. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg de la Haute-Saxe. *Lutza*, *Lutzenum*, *Lucena*. Ce lieu est en Misnie, dans le Duché de Mersbourg, entre la ville de ce nom & celle de Leypsik. *Lutzen* est fameuse par la bataille que les Suédois y gagnérent sur les Impériaux l'an 1632. au commencement de laquelle le Roi Gustave-Adolphe fut tué, & à la fin le Comte de Pappenheim, Général des Impériaux. Maty.

L U W.

LUWOU. Voyez LEMBERG.

L U X.

☞ LUXAN, s. m. Ville de la Chine, dans la Province de Honan, au département de Juning, métropole de la même Province.

LUXATION, s. f. Terme de Chirurgie. Relâchement de tendons ou de ligamens, qui est cause que les os se déboëtent, ou ne sont pas fermes dans leur situation naturelle. *Luxatio*, *dislocatio*. La vraie *luxation* se dit, quand l'os est entiérement hors de la cavité où se fait son mouvement. La *luxation* se fait d'ordinaire par un effort violent & externe, comme chute, mémarchure, question, estrapade, &c.

LUXE, s. m. Dépense superflue, somptuosité excessive, soit dans les habits, soit dans les meubles, soit dans la table, &c. *Luxus*, *luxuries*. Parler contre le *luxe* des bains. Abl. Harangue contre le *luxe* des tables. Idem. Pétrone dépensoit son bien, non pas dans la débauche, mais dans un *luxe* poli & curieux. S. Evr. La simplicité des Anciens étoit bien éloignée de notre mollesse & de notre *luxe*. Boil. Le *luxe* a causé la décadence des esprits. S. Evr. Le *luxe* efféminа les Romains, & vengea l'univers vaincu, en corrompant les vainqueurs. Boil. S. Bernard indigné du *luxe*, & des dépenses excessives des Prélats, leur prêcha que la modestie est la vertu qui leur est propre. Fl. La vigueur se relâche, & s'amollit par le *luxe* & la bonne chere. M. Esp. Le *luxe* des habits est une vanité, & même une puérilité. Idem. Saint Louis étoit ennemi du *luxe* pour son particulier; mais pompeux & superbe dans les cérémonies publiques. Mez. Sénéque qui a tant crié contre le *luxe*, étoit superbement logé. M. Esp. Les thrésors de l'Amérique ont amené le *luxe* en Europe. Le *luxe* des meubles, des tables, des équipages en France, a égalé celui de l'ancienne Rome. Les Prédicateurs ne peuvent corriger le *luxe*. Ils déclarent en vain la guerre au *luxe*. M. Esp. Le *luxe* s'est introduit dans le langage, aussi-bien que dans les habits. Art de Parler. Comme les Asiatiques aiment le *luxe*, leur discours exprime leur humeur, & leurs paroles sont accompagnées de vains ornemens. Id. Ceux qui cultivent leur raison, & qui aiment la vertu, peuvent-ils comparer le *luxe* vain & ruineux, qui est en notre temps la perte des mœurs & l'opprobre de la nation, avec l'heureuse & élégante simplicité que les anciens nous mettent devant les yeux? Fenel.

Ce mot, & celui de *luxure*, selon quelques-uns, viennent de ce que le *luxe* & la luxure énervent le corps, & lui ôtent la force & la vigueur. *Luxat membra*.

LUXEMBOURG, s. m. Nom propre d'une ville des Pays-bas, capitale du Duché de *Luxembourg*, & située sur la riviére d'Alsitz, environ à six lieues de Thionville, du côté du nord. *Luxemburgum*, *Luciliburgus*. Les François prirent cette place l'an 1684. Elle étoit déja très-forte, & défendue par un château extrémement fort. Les Coutumes de *Luxembourg*, homologuées par le Roi d'Espagne le 8. Août 1623. ont depuis été confirmées par Lettres-Patentes du Roi du mois de Juillet 1661.

Quelques-uns de nos vieux Auteurs écrivent *Luitzembourg*.

Ce nom s'est formé de *Lucilii burgus*, ou *Luciliburgus*, dont on a fait *Luciliburc*, *Lucelebore*, *Lucelenburg*, *Luzelembourg*, *Lucembourg*, *Luxembourg*. Tous ces noms se trouvent dans des Auteurs anciens. Voyez Hadrien Valois, *Not. Gall. p.* 289.

Il y en a qui dérivent le nom de *Luxembourg* de ceux d'*Elze*, ou *Elzat*, & *bourg*: le premier est le nom d'une petite riviére qui passe devant la ville dont nous parlons; le second, qui s'écrit *burg* en Allemand, signifie *ville*. De ces deux mots, on a fait *Elzembourg*, *Lelzenbourg*, *Luxembourg*; c'est-à-dire, ville de l'Elze, ou qui est proche de l'Elze, qui est sur l'Elze. D'autres trouvent l'origine du nom de *Luxembourg* dans les fables de Mélusine.

Le Duché de Luxembourg. *Luxemburgensis Ducatus*. C'est une des plus grandes Provinces des Pays-Bas. Elle est bornée au levant par l'Archevêché de Tréves; au sud par la Lorraine; au couchant par une partie de la Champagne, & par l'Evêché de Liége, lequel, avec une petite partie du Limbourg, le confine aussi du côté du nord. Ce Duché, dans lequel celui de Bouillon est enclavé, peut avoir dix-sept lieues du nord au sud, & vingt du couchant au levant. Il est dans la forêt d'Ardenne, une des plus fameuses de l'Europe. Son terroir est couvert en plusieurs endroits de montagnes & de bois: il ne laisse pas de passer en général pour fertile en blé & en vin; on y trouve aussi un grand nombre de mines de fer. Il est baigné par plusieurs riviéres, dont la Moselle, la Sour, l'Ourte & le Semoy, sont les principales. On divise ce Duché en deux quartiers. Le quartier Allemand est au levant, & il renferme les villes de Thionville, de Luxembourg, capitale du Duché, de Remich, de Gravenmacheren, de Dieskirk, de Bidburg, de Clervaux, & de S. Veit. Le quartier Wallon est au couchant. On y voit les villes de Montmédi, d'Yvoix, ou de Garignan, d'Orchimont, de Virton, d'Arlon, de Chiny, de Neuchastel, de Bastogne, d'Homsalise, de Roche en Famenne, de Marche en Famenne, de Rochefort, de Durbuy, &c. Les François possédent depuis longtemps Thionville, Montmédi,

midi, & Yvoix, avec leurs territoires, qui leur furent cédés par la paix des Pyrénées, & qu'on appelle pour cette raison, le Luxembourg François. L'an 1684. ils se rendirent maîtres du Luxembourg Espagnol, qu'ils ont possédé en vertu d'un traité fait à Tréves la même année, jusqu'à la paix de Riswick, par laquelle il a été rendu aux Espagnols. Ce Duché s'appelle simplement le *Luxembourg*. Nos Troupes ont pris des quartiers d'hyver dans le *Luxembourg*.

La Maison de Luxembourg. C'est une des plus illustres de l'Europe. Elle a produit cinq Empereurs, dont trois ont été Rois de Bohême. Elle descend de Henri I. Comte de Limbourg, qui vivoit l'an 1071. & dont un des descendans, Valéran II. du nom, épousa Ermanson de Namur, Comtesse de *Luxembourg*, qui porta dans cette Maison le Comté & le nom de *Luxembourg*.

Le Luxembourg, est aussi le nom que l'on donne communément à Paris au Palais d'Orléans, situé au fauxbourg Saint Germain, dans la rue de Vaugirard. Le *Luxembourg*, ou Palais d'Orléans, un des plus parfaits édifices, & des mieux entendus qu'il y ait en Europe, est d'un François nommé La Brosse. Le Gendre. C'est Marie de Médicis qui l'a fait bâtir.

LUXER, v. act. Terme de Médecine & de Chirurgie. Disloquer, faire sortir un os de là où il doit être naturellement. *Luxare.*

Luxé, ée, part. & adjectif. Il a les significations de son verbe.

LUXEUL, ou LUXEU, selon Hadrien Valois. LUXEUIL, selon M. Corneille, s. m. Nom propre d'un gros bourg avec une Abbaye, & une Jurisdiction assez étendue. *Luxovium.* Il est dans la Franche-Comté, à quinze lieues de la ville de Besançon, vers le nord & les confins de la Lorraine. Valois prétend que c'est une faute de dire autrement que *Luxeu*. Cependant M. Corneille, comme on l'a remarqué, veut qu'on prononce *Luxeuil*. De plus, l'*x* se prononce comme un *c*, *Luceuil*. Luceuil, s. m. Nom propre d'un gros bourg. Maty. Hadr. Val. *Not. Gall. p.* 310.

LUXURE, s. f. C'est un des sept péchés capitaux, qui comprend sous lui tout ce qui concerne l'incontinence & l'impudicité. *Impudicitia, impura libidines.* Le bouc est le symbole de la *luxure*. Ce qui damne le plus de monde, est le péché de *luxure*. Ce mot n'a guere d'usage dans le discours ordinaire.

☞ LUXURIANCE, s. f. Excès, superfluité, détail ou explication trop longue. Rien ne fatigue plus que la *luxuriance* dans la narration d'une histoire ou d'un conte que l'on fait en compagnie. Quelle apparence que Virgile eût employé sept vers pour le Nil seul. C'est une *luxuriance* qui ne seroit pas pardonnable. Beauval, après Segrais. Ce mot vient du Latin *luxuria*, ou *luxuries*.

LUXURIEUX, euse, adj. Qui commet un péché de luxure. *Impudicus, libidinosus.*

> Luxurieux *point ne feras*,
> *De fait ni de consentement.*

C'est un des Commandemens du Décalogue. On ne se sert guère de ce mot que dans les discours graves & de piété; encore ne s'en doit-on servir que rarement.

L U Y.

LUY. Voyez LUI.

L U Z.

LUZ, LUZA, ou LUZE. Voyez BÉTHEL.

LUZ, s. m. Nom propre d'un bourg ou village de France. Il est dans le Languedoc à moitié chemin de Toulouse à Carcassone. Hadr. Val. *Not. Gall. p.* 188. croit que c'est l'*Elusa*, ou *Elusio* des Anciens.

S. Jean de Luz. Voyez JEAN.

LUZA, s. f. Est encore une ville de la Terre de Héthim, ou Chettim. *Jug. I.* 26. C'est-à-dire, de l'Île de Chypre. P. Lubin.

LUZARA, s. f. Ancien bourg de la Lombardie. *Lucaria, Nuceria.* Elle est dans le Duché de Mantoue, près du Pô, & de la petite ville de Guastala, entre Mantoue & Reggio, à cinq ou six lieues de l'une & de l'autre. Le Roi d'Espagne y gagna une grande victoire le 15 d'Août 1702. sur les Troupes de l'Empereur, commandées par le Prince Eugène.

LUZERNE, c'est ainsi que l'écrit l'Académie, s. f. Herbe dont on séme les prés, qui est excellente à nourrir les chevaux. *Medica.* On cultive dans la vallée de Ylo un peu de blé & de légumes, mais beaucoup de *luzerne*, dont il se fait une grande consommation, lorsqu'il y a quelques vaisseaux en rade; parce que les Marchands qui viennent de plusieurs endroits fort éloignés, sont obligés d'y amener une grande quantité de mules. Frezier, *p.* 157. Voyez LUSERNE.

☞ LUZERNIÉRE, s. f. Terre où l'on a semé de la luzerne. La graine se vend bien, & il en tombe toûjours assez pour garnir de mieux en mieux la *luzerniére*. *Spectacle de la Nature.* Ce mot se trouve dans Cotgrave.

LUZES, s. m. Nom propre d'un bourg ou village de Languedoc, en France. Il est près de Luz. L'un ou l'autre de ces deux lieux est l'*Elusa*, ou l'*Elusio* des Anciens; mais c'est plutôt *Luz*, que *Luzes*. Hadr. Valois, *Not. Gall. p.* 188.

LUZIN, s. m. Terme de Marine, est une espéce de menus cordages, qui servent à faire des enfléchures. *Funiculus.*

LUZZI, *Gli Luzzi*, s. m. pl. Nom propre de lieu. *Luzzium.* C'est un bourg du Royaume de Naples, situé dans la Calabre citérieure, près de la riviére de Craté, à une lieue de Resigniano, du côté du midi. On croit qu'il est le lieu qu'on nommoit anciennement *Theba Lucana*.

L Y.

☞ LY, s. m. Sorte de mesure itinéraire de la Chine, qui n'a que deux cents quarante pas géométriques. Il faut dix *lys* pour faire le pu, qui en contient deux mille quatre cents. Le P. Noel, Jésuite, dans ses Observations Mathématiques & Physiques, faites aux Indes & à la Chine, depuis l'an 1648. jusqu'à l'an 1708. & imprimées en Latin à Prague l'an 1710. *chap.* 2. § 1. *n.* 2. dit que le *ly* est le stade des Chinois, *stadium Sinicum*, & qu'il faut environ douze *lys* pour faire une lieue d'une heure de chemin. Il s'ensuit de-là qu'en supposant la lieue d'une heure de trois mille pas géométriques, le *ly* contient deux cents cinquante de ces pas.

L Y A.

LYANTE, s. f. Terme de Fleuriste. Nom d'une Tulipe amaranthe, tirant sur le violet & blanc. Morin.

L Y C.

LYCANTHROPE, s. m. Fou, furieux & mélancolique, qui court la nuit, & qui outrage ceux qu'il rencontre. *Lycanthropus.* Le peuple l'appelle *Loup-garou*, & s'imagine qu'il court aux Avents de Noël. Que l'on m'appelle *lycanthrope*, ou misanthrope, c'est de quoi je ne me soucie guère. Ablanc. Voyez Vossius, *de Idolol. L. III. c.* 41, *&* 68.

LYCANTHROPIE, s. f. Fureur, ou maladie, qui fait courir la nuit les rues & les champs. *Lycanthropia, Lupina insania.* ☞ La *lycanthropie* est une espéce de délire mélancolique, dans lequel les malades s'imaginent être changés en loups, hurlent comme eux, courent la nuit les rues & les champs, marchent à quatre pates, outragent ceux qu'ils rencontrent, & fuient de jour la compagnie des hommes.

Regnier dit qu'en se retirant chez lui assez tard, un valet lui demanda, Êtes-vous travaillé de la *lycanthropie?*

> *Il me regarde au nez, & riant me reproche,*
> *Sans flambeau, l'heure indue, & de près me voyant,*
> *Fangeux comme un pourceau, le visage effrayant,*
> *Le manteau sous le bras, la façon assoupie,*
> *Etes-vous travaillé de la* lycanthropie?
> *Dit-il, en me prenant pour me tâter le poulx.*
> Regnier.

Ce

Ce mot vient de λύκος, *lupus*, loup; & d'ἄνθρωπος, *homo*, homme, comme qui diroit homme-loup.

☞ LYCAON, Roi d'Arcadie, qui s'est rendu célébre par sa cruauté.

☞ Lycaon, un des fils de Priam, qui prêta à son frere Pâris sa cuirasse & son épée, pour le combat singulier qu'il avoit à soûtenir contre Ménélas.

LYCAONIE, s. f. Nom propre d'une Province de l'Asie mineure, entre la Cilicie, la Cappadoce, la Pamphylie, la grande Phrygie & l'Arménie. *Lycaonia*. La *Lycaonie* étoit la partie méridionale de la Cappadoce. Elle avoit au couchant l'Isaurie, la Cilicie au midi, & l'Arménie mineure au levant. La capitale de la *Lycaonie* étoit Iconium, qui donne aujourd'hui son nom à ce pays, qu'on appelle *Cogni*. ☞ Ce pays fut habité d'abord par ceux qui bâtirent la Tour de Babel, ou par leurs Descendans, parce qu'il n'est pas éloigné du lieu où ils étoient au temps de la confusion des Langues. Nous ne sçavons point quel fut dans les premiers temps l'état & la forme du gouvernement de ce pays : nous sçavons seulement que le grand Roi, c'est-à-dire, le Roi de Perse, en étoit maître lorsqu'Alexandre porta ses armes en Asie, & en fit la conquête. Le Roi de Perse eut bien de la peine à soumettre les Lycaoniens : ils se tenoient enfermés dans leurs montagnes, & n'en sortoient que pour aller piller ses terres. Le Roi de Perse avoit succédé aux Rois des Médes, à ceux des Assyriens & des Babyloniens, qui étendoient leur domination dans l'Asie, que nous appellons aujourd'hui Natolie, & qui n'étoient maîtres de la *Lycaonie*, que parce qu'elle est entourée de Provinces qui leur étoient soumises. Sous les successeurs d'Alexandre ce pays souffrit différentes révolutions jusqu'à ce que les Romains s'en rendirent maîtres; & dans la division de l'Empire, la *Lycaonie* fit partie de l'Empire d'Orient, & se trouva sous la domination des Empereurs Grecs. Depuis ce temps-là, ce pays fut possédé par différens Souverains grands ou petits, & usurpé par plusieurs Princes, ou Tyrans, qui y firent la guerre pour s'y établir, ou le ravagérent pour l'ôter à leurs Concurrens. Sa situation l'exposoit aux incursions de plusieurs Nations barbares, Arabes, Sarasins, Perses, Turcs, Tartares; tous y ont fait la guerre, & l'ont ravagé, jusqu'à ce qu'il soit demeuré entre les mains des Turcs, qui le possédent depuis plus de trois cents ans. Le pays qu'on appelloit *Lycaonie*, est situé à peu près entre le 38 & le 40e degré de latitude septentrionale, & entre le 49 ou 50, & le 52e degré de longitude. Les villes de *Lycaonie* sont Iconium, aujourd'hui Cogni, Thébase, située dans le Mont Taurus, Hyde, située sur les confins de Galatie & de Cappadoce.

☞ Le pays qu'occupoit la *Lycaonie*, s'appelle aujourd'hui Grande Caramanie, ou pays de Cogni.

LYCAONIEN, enne, s. m. & adj. Qui est de Lycaonie. *Lycaonius*, *a*. Les *Lycaoniens* reçurent la Foi de Saint Paul, qui prêcha à Icone. Le peuple ayant vû ce que S. Paul avoit fait, ils élevérent leurs voix, & dirent en Langue *Lycaonienne*, Ce sont des Dieux qui sont descendus vers nous en forme d'homme. Port-Royal. *Act. XIV*. 10. Jablonski a fait une Dissertation sçavante sur cette Langue *Lycaonienne*, & sur ce passage des Actes. Elle fut imprimée à Berlin en 1714. Il prétend que cette Langue *Lycaonienne* n'avoit nulle ressemblance avec la Grecque, non plus que les Langues Scythique, Persique, Egyptienne; & qu'elle n'étoit point différente de celle de Cappadoce. C'est aussi le sentiment de Grotius. ☞ Le passage des Actes des Apôtres, où il est parlé de cette Langue, a fort exercé les Sçavans & les Interprétes de la Sainte Ecriture. *Ils élevérent la voix parlant Lycaonien*, dit l'Auteur sacré, *Act. XIV*. 10. Voilà une Langue appellée *Lycaonienne*, parce que les peuples de Lycaonie la parloient. Quelle est donc cette Langue différente de celle que parloit S. Paul? Pour entendre ce passage, & l'expliquer comme il faut, on doit se souvenir que quand les Grecs portérent leurs armes & leur Langue en Asie, ils n'abolirent pas les Langues naturelles des peuples qu'ils soumirent. Non-seulement il se forma du mélange de la Langue Grecque, avec ces Langues, différens dialectes Grecs; mais la Langue naturelle se conserva en différens pays, & les peuples continuérent à la parler; cela se prouve par le *II. Chap.* des Actes des Apôtres, *v.* 8. où les Parthes, les Médes, les Elamites, ceux qui habitoient la Mésopotamie, la Judée, la Cappadoce, le Pont, l'Asie, (c'est-à-dire, en cet endroit la Lydie,) la Phrygie, la Pamphylie, l'Egypte, la Libye, ceux qui étoient venus de Rome, les Crétois, les Arabes parurent extrêmement surpris de ce qu'ils entendoient tous les Apôtres parler la Langue de chacun d'eux en particulier. Il faut supposer maintenant que S. Paul parloit Grec, ou Latin. Il parloit Grec, selon la plûpart des Auteurs, parce que cette Langue étoit entendue dans toutes les Terres de l'Empire Romain, qui étoient à l'orient de Rome au-delà de la mer, & où elle pouvoit être entendue des Gentils & des Juifs Hellénistes, qui étoient établis dans ces Provinces, ou qui y voyageoient. Il parloit Latin, selon d'autres, & selon eux pour les mêmes raisons; car on entendoit la Langue Latine dans tout l'Empire Romain, les Troupes & leurs Officiers en établissoient l'usage; les Officiers de Judicature rendoient la Justice en Latin, ceux des Finances le parloient: tout cela en rendoit l'intelligence nécessaire. Les Romains eurent à la vérité la complaisance de ne point abolir l'usage de la Langue Grecque, ils se faisoient un mérite de l'entendre & de la sçavoir, parce qu'ils avoient appris des Grecs les Sciences & les Arts; mais en conservant la Langue Grecque, ils portérent aussi la leur, & ils en établirent tellement l'usage dans l'Afrique, dans l'Espagne, dans les Gaules, que les Langues de ces peuples, que les Romains regardoient comme Barbares, se sont entiérement perdues. Quoi qu'il en soit de ces deux sentimens, sur lesquels il n'est pas nécessaire de prendre ici de parti, & qui ont rapport à une question encore plus importante que celle que nous traitons, on doit regarder S. Paul prêchant à Lystres, comme un Prédicateur François, qui prêcheroit dans quelqu'une de ces Provinces, où l'on parle un langage particulier différent de la Langue Françoise qui se parle dans tout le Royaume. Or c'est cette Langue de *Lycaonie* que parloit le peuple de Lystres, que nous cherchons.

☞ Qu'elle fût différente de la Grecque, cela est hors de doute; car quelle apparence y a-t-il qu'on parlât Grec dans la *Lycaonie*, qui est au milieu des terres, environnée de Provinces où l'on parloit des Langues différentes? Ajoûtez qu'excepté les Ioniens, les Doriens & les Eoliens, qui étoient Grecs d'origine, tous les peuples de l'Asie sont appellés Barbares par les Grecs; ce qui signifie dans la Langue Grecque qu'ils ne suivoient pas les Loix, les coutumes, & les usages des Grecs. Au reste on ne doit pas être surpris que S. Luc n'ait point nommé les Lycaoniens, parmi les différens peuples qui entendirent les Apôtres parler leur Langue, la Lycaonie faisoit alors partie de la Phrygie. Pline nous apprend qu'elle étoit sous la jurisdiction de l'Intendant de cette Province, qui rendoit la justice aux Phrygiens & aux Lycaoniens. Chacun de ces peuples avoit sa Langue particuliére, même depuis que les Grecs eurent fait la conquête de l'Asie, & que les peuples eurent appris la Langue de leurs Vainqueurs.

☞ Le sentiment de Grotius, que M. Jablonski a suivi, paroît le plus raisonnable & le mieux appuyé. Ce sçavant Auteur croit que la Langue des Lycaoniens étoit la même que celle des Cappadociens : des conjectures générales appuient ce sentiment, & des raisons particuliéres le prouvent. Les conjectures sont que la Lycaonie étoit entourée de montagnes, hormis du côté de la Cappadoce, & qu'ainsi ceux qui habitérent les premiers la Cappadoce, passérent en Lycaonie; que dans les anciens Auteurs la Lycaonie est souvent comprise sous le nom de Cappadoce; qu'elle a fait partie du Royaume de Cappadoce; qu'il n'y avoit point de peuples qui ressemblassent plus aux Cappadociens par leurs Loix, leurs usages, leurs coutumes que les Lycaoniens, ce qui marque une même origine, & par conséquent une même Langue. A ces conjectures il faut joindre la preuve qui se tire du passage de Strabon au commencement du *L. XII*. Nous y lisons qu'on parloit une même Langue dans le pays qui est borné à l'orient par l'Arménie & la Colchide; au nord par le Pont-Euxin, jusqu'à l'embouchure du fleuve Halys; au couchant par la Paphlagonie & la Galatie, jusqu'à la Lycaonie & la Cilicie montagneuse; & au midi

midi par le mont Taurus de Cilicie. Voilà donc la Cilicie proprement dite, la Galatie, la Paphlagonie, le Pont-Euxin, la Colchide & l'Arménie, qui font les bornes d'un pays où l'on parloit une même Langue, & ce pays s'étendoit jufqu'en Lycaonie, & en cette partie de la Cilicie, qu'on appelloit la Cilicie montagneufe, *Cilicia afpera*. Et ailleurs le même Auteur dit que la longueur de la Cappadoce, où l'on parle une même Langue, eft depuis l'Euphrate, jufqu'à la Lycaonie & à la Phrygie. Et dans un troifiéme paffage il explique fa penfée, en difant que le mont Taurus s'étend autour de la Lycaonie & de la Cappadoce, & qu'il les fépare du pays des Ciliciens, qu'on appelle Trachiotes, à caufe des montagnes rudes & hautes qu'ils habitent. Voilà donc un pays diftingué en deux contrées qui n'ont rien de différent que le nom. Quand il arrive des changemens parmi les peuples de quelque pays, leur Langue eft la derniére qui les reçoit. Une révolution dans la domination & dans la forme du Gouvernement fe fait fouvent en moins d'une campagne; mais la Langue ne change que peu à peu, & en plufieurs années. Cela eft fans doute arrivé à la Langue *Lycaonienne*, qui ayant été dans fon origine la même que celle de Cappadoce, dans la fuite n'en a plus été qu'un dialecte, jufqu'à ce qu'elles aient été toutes deux dominées & abforbées par la Langue Grecque.

☞ Pour connoitre quelle eft l'origine de la Langue de Cappadoce, il faut remonter jufqu'à l'origine de la Nation qui la parloit. Plufieurs Auteurs anciens & modernes croient que les Cappadociens étoient une colonie d'Affyriens. En effet, le Géographe Etienne les appelle Leucofyriens, ou Syriens blancs, pour les diftinguer des autres Affyriens qui habitoient le long du Tigre, des deux côtés de cette riviére, & qui étoient plus bafanés. On fçait que le climat de Cappadoce eft beaucoup plus tempéré que celui d'Affyrie, foit à caufe de fa fituation par rapport au Ciel, foit à caufe du voifinage de la mer. Le Scholiafte d'Apollonius dit que cet Auteur appelle la Cappadoce du nom d'Affyrie, & qu'autrefois elle s'appelloit Syrie. Hérodote, *L. I. chap.* 72. remarque que les Grecs donnoient aux Cappadociens le nom de Syriens, & que ces Syriens étoient fous la domination des Médes avant l'établiffement de l'Empire des Perfes. Le nom même de Cappadoce, eft le nom que les Perfes donnérent à ces nouveaux Affyriens, apparemment après qu'ils les eurent fubjugués: c'eft encore Hérodote qui nous apprend ce fait. Enfin, l'ancienne capitale de Cappadoce s'appelloit Mazacha, nom dérivé, felon Holfténius & Pinédo, de celui de Mofoch, un des fils de Sem, & petit-fils de Noé. Cette ville étoit Métropole du pays, & Solin remarque que fes habitans l'appelloient la mére des villes; ce qui fignifie la même chofe, comme fi les autres villes voifines n'avoient été fondées que par les colonies qu'elle envoya en différens endroits. Il réfulte de tout ceci, que la Langue *Lycaonienne* étoit dans les premiers temps la même que la Langue Affyrienne, ou Chaldaïque; mais du temps de S. Paul elle n'en étoit plus qu'un dialecte, peut-être plus éloigné de fa Langue originale, que le François, l'Italien, l'Efpagnol ne le font de la Langue Latine. Il ne nous refte aucuns monumens écrits en la première Langue de Cappadoce: à peine les anciens Auteurs nous en ont-ils confervé quelques mots qui donnent quelque marque de fon origine. Ce n'eft qu'à la faveur de l'Hiftoire & de la Géographie, qu'on peut découvrir quelque chofe fur la Langue *Lycaonienne* Par où l'on voit que fi la connoiffance des Langues donne du jour à l'Hiftoire, & fert à faire connoître quels peuples ont fondé les Etats, & habité différens pays, l'Hiftoire à fon tour nous apprend quelle eft l'origine des Langues, comment elles fe font formées, & quels changemens y font arrivés.

LYCE, f. f. Chienne de chaffe. *Canis venatica*.

Ce mot vient de *lycifca*, qui fignifie une chienne engendrée par l'accouplement d'un loup & d'une chienne. Quelques Auteurs l'ont appellée *letiffa*.

On appelle *Lyces portiéres*, des chiennes qu'on nourrit dans la baffe-cour, fans les mener à la chaffe, & qu'on garde feulement pour avoir de leur race. *Canis venatica proletaria*. Les *lyces* font tous les ans deux portées, & on peut garder jufqu'à fix chiens de chaque portée. Voyez LICE.

Lyce, fe dit figurément encore d'une femme effrontée. En ce fens Regnier a dit,

Voyant que cette lyce,
Effrontément ainfi me préfentoit la lice.

Et cela d'autant que les Anciens appelloient *lupa*, ou *louve*, une femme débauchée; d'où ils ont fait le mot de *lupanar*, *bordel*.

LYCÉE, f. m. C'eft le nom de la fameufe Ecole où Ariftote expliquoit fa Philofophie à Athènes *Lycæum*. Ce lieu étoit compofé de portiques, & d'arbres plantés en quinconce. ☞ Le *Lycée* d'Ariftote eft à moitié ruiné, & il n'y en a plus que deux colonnes. Du Loir, p 318. Cicéron fit bâtir à Tufculum, aujourd'hui Frefcati, une efpéce de *Lycée*, fur le modéle de celui d'Athenes *Dict. de Peint & d'Architect.* Bardin, l'un des premiers Académiciens de l'Académie Françoife, a compofé un Livre de Morale, intitulé le *Lycée*.

Nous appellons encore en ftyle élevé le *Lycée*, nos Univerfités, nos Académies, ou en général la Philofophie, l'étude de la Philofophie. On ne penfe point ainfi dans le *Lycée*; c'eft-à-dire, en Philofophie; les Philofophes ne penfent point ainfi. Tout le *Lycée* fut ému d une telle Doctrine; c'eft-à-dire, toute l'Univerfité, toute l'Académie, ou quelque Affemblée réglée de Sçavans que ce foit.

La Philofophie du *Lycée*, c'eft la Philofophie d'Ariftote, la Philofophie Péripatéticienne.

Ce nom, felon Suidas, fut donné à ce lieu, à caufe que c'étoit ou un Temple d'Apollon, ou un portique, une galerie bâtie par Lycus, fils d'Apollon; mais d'autres ont laiffé par écrit qu'il le fut par Pififtrate, ou par Péricles, peut-être par tous les deux.

☞ LYCÉES, f. f. plur. Fête de Jupiter en Arcadie, que l'on y célébroit fur le mont Lycée. Paufanias (8. 38.) dit qu'on y faifoit des facrifices, fuivant un très-ancien ufage qu'il n'ofoit décrire. La raifon en eft qu'on y égorgeoit un homme; ce que les Romains, alors maîtres de la Gréce, n'auroient pas fouffert, s'ils en avoient été informés. C'eft Porphyre qui nous l'apprend, *De Abftin.* 2. 27.

☞ Lycées, autre fête qui fe faifoit en l'honneur d'Apollon, qui donnoit la chaffe aux loups du pays d'Argos.

LYCHE, f. f. Voyez LAODICÉE.

LYCHNIS, f. m. Eft une plante dont il y a un grand nombre d'efpéces. Le *lychnis*, que C. Bauhin appelle *Lychnis coronaria Diofcoridis fativa*, pouffe plufieurs tiges à la hauteur d'un pié & demi, ou de deux piés, droites, rondes. Ses feuilles font longues de trois ou quatre doigts, larges d'un doigt & demi, un peu plus grandes que celles de la fauge, pointues, lanugineufes, blanches, molles. Ses fleurs font belles, compofées chacune de cinq feuilles difpofées en œillet, de couleur variée, quelquefois d'un rouge enflammé, d'autres fois d'un rouge plus clair, d'autres fois blanches. Il leur fuccéde un fruit de figure conique, qui s'ouvre par la pointe, & contient des femences prefque rondes. On cultive cette plante dans les jardins. Elle tire fon nom de *lychnus*, *lampe*, à caufe de la couleur refplendiffante de fa fleur.

☞ LYCHNITE, f. m. C'eft le nom d'une pierre précieufe qui fe forme dans les rochers de Thrace & des lieux circonvoifins. *Lychnites.* Elle eft fort refplendiffante & rayonnante; ce qui lui a fait donner le nom de *Lychnite*, de λύχνος, qui fignifie *lampe*, ou luminaire, parce qu'on prétend que cette pierre lance des rayons de lumiére, comme feroit la flamme d'une lampe.

☞ LYCHNOMANTIE, ou LICHNOMANCE, f. f. Sorte de divination chez les Anciens. *Lychnomantia.* C'étoit l'art de deviner par l'infpection d'une lampe.

☞ Ce mot eft Grec, compofé de λύχνος *lampe*, & μαντεία, *je confidére*.

LYCIARQUE, f. m. Nom d'un ancien Magiftrat, ou Pontife de Lycie. *Lyciarcha*. Strabon, *L. XIV.* dit que le *Lyciarque* étoit créé dans un Confeil compofé de Députés de vingt-trois villes de Lycie, c'eft-à-dire, de toutes les villes de cette Province. Quelques-unes de ces villes avoient trois voix, ou trois Députés, d'autres deux

deux, & les derniéres seulement un. Le Cardinal Noris dit que le *Lyciarque* présidoit aux choses de la Religion. Et en effet, il en étoit du Lysiarque comme du Syriarque & de l'Asiarque. Quoique ces Magistrats fussent les Chefs des Conseils, ou des Etats de ces Provinces, on les établissoit néanmoins principalement pour avoir soin des jeux & des fêtes que l'on faisoit à l'honneur des Dieux, dont ils étoient aussi inaugurés Prêtres, en même temps qu'ils étoient faits *Lysiarques*, Asiarques, ou Syriarques. Ils étoient pourtant aussi Magistrats, & les Chefs des Magistrats. Cette Charge étoit annuelle. Voyez Saumaise sur Solin, *p.* 805. & le Cardinal Noris, dans ses Epoques Syromacédoniennes, *Dissert. III. p.* 220.

LYCIE, f. f. Nom propre d'une Province de l'Asie mineure. *Lycia.* Elle étoit entre la Pamphylie à l'orient, & la Carie à l'occident, la mer au midi, & la Phrygie au nord. La *Lycie* étoit renommée pour avoir d'excellens parfums, dont elle trafiquoit par-tout, & que les Lyciens composoient de narcisses, de safran, & d'autres fleurs de leur pays, & dont l'odeur surpassoit toutes les fleurs des autres Provinces de l'Asie. Pline, *L. XII. c. dern.* Il y avoit une autre *Lycie* proche de la Troade; mais ce n'étoit qu'un même peuple, celui de l'une de ces régions étant originaire de l'autre.

La mer de Lycie. *Lycium mare.* C'étoit autrefois la partie occidentale de ce que nous nommons aujourd'hui mer de Caramanie. Elle avoit à l'orient la mer de Pamphylie, & à l'occident la Carpathienne; & prenoit son nom de la Lycie, Province de l'Asie mineure, sur les côtes de laquelle elle s'étendoit.

LYCIEN, enne, f. m. & f. Qui est de Lycie. *Lycius.* Les *Lyciens* furent très-fidéles aux Romains contre Mithridate.

LYCIUM, f. m. Arbrisseau épineux, ainsi appellé, parce qu'il croissoit autrefois abondamment en Lycie. *Lycium Gallicum.* C. Bauh. Il a plusieurs racines ligneuses, & son écorce est grisâtre. Ses feuilles sont épaisses, assez semblables à celles du buis, nerveuses, faciles à se détacher. Ses fleurs sont petites, attachées plusieurs ensemble. Il leur succéde de petits fruits, gros comme des grains de poivre, noirs, à trois ou quatre angles, & quelquefois faits en forme de cœur, selon le nombre des noyaux, d'un goût astringent & fort amer. On appelle ces fruits, *graine d'Avignon*, ou *grainette*, ou *graine jaune* Les Teinturiers s'en servent pour teindre en jaune. Cet arbrisseau croît dans des lieux rudes & pierreux.

☞ **LYCOGÈNE**, adj. masc. Surnom d'Apollon; de λύκος, *loup*

☞ **LYCOMÈDE**, f. m. Roi de l'Île de Sciros, pere de la belle Déidamie, dont Achille eut Pyrrhus.

☞ **LYCOPOLIS**, f. m. Nom propre d'une ville d'Egypte. *Lycopolis.* Ce nom signifie Ville des loups; de λύκος, *loup*, & πόλις, *ville.* Diodore de Sicile dit dans son II^e Livre, que les Ethiopiens étant entrés en Egypte & ravageant les campagnes, des loups s'assemblérent en une espéce de corps d'armée, chassérent les Ethiopiens, & les poursuivirent jusqu'à Eléphantine; qu'en mémoire de ce fait, les Egyptiens bâtirent une ville dans l'endroit où ces animaux s'étoient assemblés, & la nomment de leur nom *Lycopolis.* Elle étoit près du Nil, & capitale d'un Nôme ou Territoire, auquel elle donnoit son nom. On l'a nommée depuis Munia; c'étoit une ville Episcopale. On usa d'indulgence à l'égard de Méléce; on lui permit de demeurer dans sa ville de *Lycopolis*, mais sans aucun pouvoir ni d'élire, ni d'ordonner. Fleury.

☞ **LYCOPOLITE**, f. m. & f. Habitant de Lycopolis. *Lycopolites*, *Lycopolita.*

LYCOPSIS, f. f. Plante qui pousse une tige à la hauteur d'un pié & demi, droite, rameuse, velue. Ses feuilles sont rangées sans ordre vers le bas de la tige, semblables à celles de la buglose sauvage, dures, couvertes d'un poil rude. Ses fleurs sont petites, tendres, de couleur purpurine, placées aux sommités des branches. Sa racine est rouge. *Lycopsis.* C. Bauh. Elle est déterfive, vulnéraire, consolidante.

Ce mot vient du Grec λύκος, *loup*, & ὄψις, *face*, comme qui diroit, *face de loup*, parce que la tige & les feuilles de cette plante sont couvertes d'un poil rude comme la peau du loup.

☞ **LYCORIAS**, f. f. Une des Nymphes que Virgile donne pour compagne à Cyrène, mere d'Aristée.

LYCURGUE, f. m. Nom propre d'homme. *Lycurgus.* Quelques-uns disent *Lycurge*, comme Thaumaturge; mais la plûpart de nos Ecrivains disent *Lycurgue. Lycurgue*, Roi de Lacédémone, rétablit les jeux Olympiques. Tourreil. C'est le Législateur des Lacédémoniens. Lacédémone, illustre par ses anciens Rois, avoit acquis un éclat sous *Lycurgue*, un de ces hommes nés pour gouverner les autres, & les morigéner. Bon Roi, & du moins aussi bon Législateur, il entreprit la réforme de son Etat, & commença par celle des mœurs, qui seule peut maintenir l'ordre qu'elle établit. Il exécuta son plan, & après avoir fait jurer ses Sujets qu'ils observeroient ses Loix, jusqu'à son retour, il se bannit à perpétuité. Déja pour les autoriser davantage, il avoit employé un autre artifice, & fait accroire au peuple qu'Apollon les lui avoit dictées. On ne conçoit pas qu'un Payen, à la vérité, trop indulgent sur l'adultère & sur le larcin, qu'il pardonne en certains cas, ait pû, dans tout le reste, si fort approcher de la Morale Chrétienne, & quelquefois y atteindre. Tourreil. *Lycurgue* avoit bien compris que l'intelligence parfaite entre le peuple & le Souverain est la base & le fondement de leur félicité réciproque. Id. Harpocration fait le Rhéteur *Lycurgue*, petit-fils du Législateur de ce nom. Le contraire se démontre par Plutarque, qui dit que le grand pere de ce Rhéteur étoit des Etéobutades, autrement d'une ancienne race de vrais Athéniens, & vivoit sous les trente Tyrans, qui le firent mourir. Id. Plutarque dit dans la Vie de *Lycurgue*, que les Lacédémoniens le mirent au nombre des Dieux.

L Y D.

LYDDA, ou **LYDDE**, f. f. Nom propre d'une petite ville de la Terre-Sainte, située dans la Tribu d'Ephraïm, entre Jérusalem & Joppé, à huit de la premiére, & à deux de la derniére. *Lidda*, *Lydda*, *Diospolis.* Maty. La ville de *Lydda*, de la Tribu d'Ephraïm, est encore aujourd'hui appellée des Arabes *Lydde*, c'est-à-dire, édifiée. Les Grecs la nomment ΔΙΟΣΠΟΛΙΣ, c'est-à-dire, Ville de Jupiter. Elle est située dans une grande plaine, distante de Ramatha d'une lieue, vers le septentrion. C'étoit une des onze Toparchies, ou Principautés de la Terre-Sainte. Ce lieu est agréable, tant pour sa situation, que pour le terroir, qui est bon & fécond, où on recueille abondance de coton. C'est à *Lydda* que Saint Pierre guérit le Paralytique dont il est parlé au Ch. IX^e des Actes des Apôtres. Les Grecs y ont une Eglise dédiée à S. George. C'est un lieu de dévotion pour tous les Chrétiens de la Terre-Sainte, parce qu'ils croient que c'est en ce lieu que S. George fut martyrisé. Aujourd'hui *Lydda* n'est plus qu'un bourg. P. Roger, *Voyage de la Terre-Sainte.* Quelques-uns disent qu'on la nomme Ruma. M. Réland dit que les Arabes l'appellent *Loddo*, & il prétend que c'est la même chose que *Lod. Lydde* fut une des trois Toparchies, que Démétrius, Roi de Syrie, démembra de la Samarie, pour les donner aux Juifs. I. *Macch.* XI. 34. *Jos. Antiq.* L. XIV. c. 8. Aëtius, Evêque de *Lydde*, étoit au Concile de Nicée, & y souscrivit.

LYDIE, f. f. Nom propre d'une ancienne Province de l'Asie mineure. *Lydia.* Elle étoit bornée au midi par la Carie, au couchant par l'Asie propre, au septentrion & au levant par la Phrygie. On nomme aujourd'hui ce pays le Sarcan. D'autres mettent la Mœsie à son septentrion, & la Phrygie seulement au levant. On le renfermoit quelquefois dans l'Ionie, qu'elle avoit au midi. Après le sac de Troye, les Phrygiens s'y retirérent, & lui donnérent le nom de Phrygie. C'étoit dans la *Lydie* qu'étoient ces fleuves si vantés par les Poëtes, le Caïstre, l'Herme & le Pactole. Avant Lydus la *Lydie* s'appelloit Mæonie.

LYDIEN, enne, f. m. & f. Qui est de Lydie. *Lydius, a.* Les *Lydiens* avoient pris leur nom de *Lydus*, leur premier Roi, fils d'Athyes, Chef de la premiére des trois Dynasties qui ont regné en Lydie; ou plutôt de *Lud*, comme

comme il paroît par *Isaïe* LXVI. 19. par *Jérém.* XLVI. 10. *Ezéch.* XXVII. 10. & XXX. 5. Les *Lydiens* étoient renommés dans les combats pour l'agilité de leurs chars, & leur vitesse. La Cavalerie *Lydienne* avoit aussi de la réputation. Les *Lydiens* venus en Italie furent ou passérent pour les Inventeurs du jeu, qui prit d'eux le nom de *Ludus*. D'anciens proverbes Grecs montrent qu'ils étoient fort décriés pour leur délicatesse dans la bonne chère, & leurs débauches. Les *Lydiens* portoient des pendans d'oreille. Le Royaume des *Lydiens* étoit un des plus anciens du monde. Il finit à Crœsus, après 675 ans de durée sous les deux derniéres Dynasties seulement; dont, par conséquent, celle des Héraclides commença à regner pendant qu'Aod & Samgar étoient Juges du Peuple de Dieu. On ne sçait point quand commença la premiére qu'on nomme celle des Athyades. Eusébe lui donne dix-neuf Rois. Le Chef de la premiére fut Athyes, ou Lydus; le Chef de la seconde fut Argon, fils d'Hercule; & le Chef de la troisiéme fut Gygès. Les Toscans étoient originairement *Lydiens*; car les *Lydiens* conduisirent des Colonies en Italie, & peuplérent la Toscane. Voyez LUDIM, où nous avons rapporté le sentiment de Bochart.

Les *Lydiens*, en quelques endroits de l'Ecriture, sont un peuple d'Afrique, comme *Ezéch.* XXVII. 10. XXX. 5. *Jérém.* XLVI. 9. Ceux-ci descendoient de *Lud*, fils de Mesraïm. Le P. Lubin conjecture qu'ils habitoient entre la Libye & l'Afrique proprement dite. Sa raison est, que dans le Livre de *Judith* II. 13. les Septante joignent Lud à Phud, qu'il croit être l'Afrique propre.

LYDIEN, enne, adj. Qui appartient à la Lydie, ou aux Lydiens. *Lydius, a.* Un char *Lydien*. Une Colonie *Lydienne*. La pierre *Lydienne* est le nom que l'Antiquité a donné à l'aiman, & à la pierre de touche. Voyez Saumaise, sur Solin, *p.* 1103.

L Y E.

LYE, f. f. *Lye.* Surnom que les Siciliens donnoient à la Lune, parce qu'elle les avoit délivrés d'une maladie contagieuse.

Ce nom vient de λύω, *solvo, libero*, Je délivre.

L Y M.

LYMBACH, f. m. Nider-Lymbach, ou Asolindua *Limbachum*, autrefois *Olimacum*. C'est un ancien bourg de la Haute-Pannonie. Il est près du Muer & de la Stirie, à quatre lieues de Canise, vers le couchant, & à pareille distance d'Ober-Lymbach, vers le midi Maty.

LYMEN. Voyez RAMSEY, & PLYMLIMEN.

LYMFIORD, f. m. Le canal de *Lymfiord*, ou d'Alborg *Lymicus sinus*. C'est un golfe de la mer Baltique. On lui donne communément le nom de canal, parce qu'il n'est pas large, mais fort long, s'étendant depuis le Catégat, où il a son entrée, jusqu'à une lieue de la mer d'Allemagne, & séparant presque entiérement la Presqu'île de Wensussel du reste du Jutland.

LYMNE, f. f. Nom propre de lieu. C'étoit anciennement une petite ville des Cantiens; ce n'est maintenant qu'un village du Comté de Kent, en Angleterre. *Limenus, Lemannis, Lemannus.* Il est sur le Pas de Calais, où il avoit autrefois un Port, que les sables ont gâté. Maty.

LYMPHATIQUE, adj. m. & f. *Vasa lymphatica.* Terme d'Anatomie. C'est un nom que les Modernes ont donné à des vaisseaux contenant une humeur aqueuse, qui se sépare en plusieurs endroits, ou corps, & qui passe dans les veines & dans le cœur par ces petits conduits.

LYMPHE, f. f. Terme d'Anatomie, qui se dit des humeurs aqueuses qui passent par les petits conduits du corps. *Lympha.* Le fétus nage & se remue comme un poisson dans une *lymphe* qui se forme dans l'amnios. Il y a aussi une *lymphe* salivaire, & une *lymphe* pancréatique.

L Y N.

☞ LYNCÉE, f. m. Fils d'Aphanée, Roi de Messénie, fut un des Argonautes. Il fut tué par Pollux. *Lynceus.*

☞ Lyncée, fils d'Egyptus, fut le seul de cinquante freres qui échappa au massacre des Danaïdes. Il succéda à son beau-pere au Thrône d'Argos, & l'occupa quarante ans. Sa statue se voyoit dans le Temple de Delphes, parmi celles de tous les Héros de la Gréce.

LYNCURIUS, subst. masc. Sorte de pierre que les Anciens croyoient être formée de l'urine du lynx coagulée. *Lyncurius.* Quelques-uns veulent que ce soit l'ambre jaune; & d'autres cette espéce de pierre Bélemnite, qui est transparente, ou qui attire la paille comme l'ambre jaune. Boot croit que le *lyncurius* est une espéce de jacinthe, qui est de la couleur de l'ambre jaune, dont on ne peut la distinguer qu'en ce qu'elle est plus dure, & qu'elle ne tire pas la paille. De Laet croit aussi que c'est une espéce de jacinthe. C'est une pierre commune en plusieurs lieux, grosse comme le petit doigt: il y en a beaucoup proche de Caën.

☞ LYNGODE, adj. & f. f. *Lyngodes.* Fiévre singultueuse, accompagnée de hoquets. Voyez FIÉVRE.

LYNNE, ou KINGES-LYNNE, f. m. Nom propre d'une petite ville du Comté de Nortfolck, en Angleterre. *Linum, Linum Regis.* Cette ville, qui a un port à l'embouchure de l'Ouse, appartenoit autrefois à l'Evêque de Nortwick; mais le Roi Henri VIII. se l'appropria, & c'est pour cette raison qu'on la nomme depuis *Kinges-Lynne*; c'est-à-dire, la *Lynne* du Roi. Maty.

☞ LYNX. Terme d'Astronomie. Nom d'une constellation formée par Hévélius. *Lynx.* Le *Lynx* est entre la petite Ourse & le Cocher; mais il ne se trouve point dans les Cartes ordinaires. Il n'est que de l'invention d'Hévélius. Voyez LINX.

L Y O.

LYON, subst. masc. Nom propre d'une des plus grandes villes de France, & la plus considérable après Paris, selon ce proverbe: Paris, sans pair; *Lyon*, sans compagnon. *Lugdunum, Lugdunum Segusianum, Lugdunum Celtarum.* Elle est capitale du Gouvernement du Lyonnois, & située dans le Lyonnois propre, aux confins du Dauphiné, sur le confluent du Rhône & de la Saone, à six lieues au-dessus de Vienne. *Lyon* est une ville fort ancienne; ses amphithéatres, ses aquéducs, & les ruines des Palais de plusieurs Empereurs Romains, qui y ont demeuré, sont des preuves de son antiquité. Elle est partagée en trente-sept Quartiers, que l'on nomme Pennonages, dont chacun a son Capitaine, & ses autres Officiers de Milice. Elle est bien bâtie, & on y voit quantité de somptueux bâtimens, tant saints, que prophanes. La Maison de Ville passe pour un des plus superbes édifices de l'Europe; son Hôpital pour un des plus grands & des plus propres, & son Arsenal pour un des mieux fournis. Elle est fortifiée, & on y voit le Château de Pierre-Encise, qui la domine, & où l'on met souvent les prisonniers de conséquence. Cette grande ville est extrêmement peuplée, à cause de son commerce, qui est très-considérable, & de ses manufactures, dont la Librairie est une des principales. Elle est aussi une des plus riches de France. Il y a un Présidial, une Election, une Cour des Monnoies, une Chambre des Trésoriers de France, un Tribunal de Commerce, un Prévôt des Marchands, comme à Paris. La dignité d'Echevin, ou de Consul de cette ville, ennoblit tous ceux qui y sont élevés. Enfin, il y a dans *Lyon* le Siége d'un Archevêque, qui a pour suffragans les Evêques d'Autun, de Langres, de Châlons & de Mâcon, & qui porte le titre de Primat des Gaules. Maty. En 1079. Grégoire VII. accorda à l'Archevêque de *Lyon* la Primatie sur les Provinces de Rouen, de Tours & de Sens; & par conséquent sur les quatre Provinces Lyonnoises. Dans le premier Tome des *Acta Sanct. Bened. Præf.* le P. Mabillon prétend montrer qu'autrefois il y avoit toujours révélation pour l'élection de l'Archevêque de *Lyon*. *Lyon* est à 21 degrés 35 minutes de longitude, & à 45 degrés 45 minutes de latitude septentrionale.

Il y a trois sentimens différens sur l'origine de *Lyon*. Le premier donne à cette ville pour fondateur Lucius Munatius Plancus, consul Romain, & fixe le temps de sa fondation à l'an 710. de Rome 44 années avant la naissance de J. C. Le second sentiment est que trois cents cinquante ans avant Munatius Plancus, deux freres, Momorus & Atepomarus, Princes Gaulois venus

nus de Languedoc, bâtirent cette ville par l'ordre d'un Oracle. Le troisiéme sentiment, remontant encore à des siécles plus reculés, attribue les commencemens de *Lyon* à Lugdus, quatorziéme Roi des Celtes, que l'on prétend avoir donné son nom à la ville de *Lyon*. Cette derniére opinion est une invention d'Annius de Viterbe. C'est en faire suffisamment connoitre la fausseté. La premiére paroit la plus vraisemblable. M. Brossette la suit dans son *histoire abbrégée de la ville de Lyon*. Et selon cet Auteur, *Lutetia*, la ville de Comminges, qui est appellée *Lugdunus* par les Anciens, *Lugdunus* auprès de Vienne, qui est aujourd'hui Montléans, & *Lugdunum Batavorum*, qui est Leyden, n'ont pas d'autre origine. *Hist. de Dauph. L. II. p* 96. Le P. Hardouin, en ses Notes sur Pline, semble approuver l'opinion de Chorier. Le P. Ménestrier, dans son *histoire de Lyon*, la réfute, *p.* 136, parce qu'il reste plus de trente inscriptions antiques où se trouve le mot *Lugudunum*, & plus de soixante où est celui de *Lugdunum*; que les médailles d'Antoine, & des tables d'airain gravées sous l'Empire de Claude, la nomment *Lugudunum*; que Dion & Plutarque la nomment ainsi; que Tacite, Suétone, Strabon, Séneque, Florus, Pline, Tite-Live, Paterculus, & plus de cent autres Auteurs des premiers siécles, la nomment *Lugdunum*; & qu'il n'en est pas un seul qui la nomme *Lutdunum*, avant Chorier. Cambden, dans sa *Britannia Antiqua*, prétend que *lugus*, ou *lucus*, en ancien Celtique, signifioit une *tour*; en effet, Pomponius Méla appelle *Turrim Augusti*, le lieu que l'Itinéraire d'Antonin nomme *Lugo Augusti*. De-là il croit que *Lucotetia*, d'où l'on a fait *Lutetia*, signifie *Belle tour*, parce qu'il a ce sens dans la langue Britannique, la même que la Celtique; & il veut que *Lugdunum* soit *Turris in colle*, une tour située sur une colline. Et véritablement, c'est ce qui paroit le plus vraisemblable.

Ce mot *Lyon* s'est formé de *Lugdunum*, & *Lugdunum* est composé de deux mots, *Lug*, & *dunum*. Le second en Celtique signifie colline, hauteur, montagne ancienne: mais la difficulté est de sçavoir d'où vient *Lug*, & ce qu'il signifie. Quelques-uns tirent ce nom de Lugdus qui fut, dit-on, Roi des Celtes; d'autres de *Lugdi dunum*, la montagne de Lugdus. Plutarque & Strabon, suivis de quelques autres, disent que ce nom signifie la montagne des corbeaux, & qu'il fut donné à cette ville, parce que Momorus, Prince Gaulois, ayant reçu ordre d'un Oracle de bâtir une ville au confluent de la Saône & du Rhône, il fut déterminé à la mettre à l'endroit où elle est par une troupe de corbeaux qu'il vit voler sur cette colline, & qu'il prit pour un bon augure; car Clitophon, dans Plutarque, remarque que *Loug*, ou *Lug*, signifie un corbeau; mais toutes ces étymologies sentent la fable. Plusieurs croient que *Lugdunum* vient de *Lucii dunum*, colline de Lucius, parce qu'elle fut fondée par Lucius Munatius Plancus. Quelques-uns disent que *Lugdunum* est la même chose que *Lugens dunum*, colline pleurante, ou *Luctus dunum*, colline de deuil, parce que cette ville avoit été ruinée deux ou trois fois par différens accidens. Ils disent qu'auparavant elle s'appelloit *Isle* à cause de sa situation, étant alors placée entre les deux riviéres, à la pointe de terre où elles se joignent; mais *Lyon* s'appelloit *Lugdunum*, avant les incendies qui la ruinerent. On a dit qu'une légion de César nommée *Lugda*, avoit campé en cet endroit, & y avoit laissé son nom. Goropius Bécanus prétend que *Lug* en langue Cimbrique, signifioit *fortune*, & que *Lugdunum* est la même chose que *colline de la fortune*; mais on sçait combien la plûpart des étymologies de cet Auteur sont mal fondées. M. de Sainte-Marthe cite un ancien Itinéraire de Bourdeaux à Jérusalem, qui dit que *Lugdunum* en langue Gauloise, signifie *Mont désiré*. Quelques Auteurs Ecléfiastiques, gens communément peu heureux dans leurs étymologies, prennent ce nom pour *lucis dunum*, colline de la lumiére. Le P. Ménestrier croit qu'il pourroit venir du Grec λόγου δῆμος, qui signifie *Montagne du discours*, & que ce nom lui put être donné à cause de l'autel, dont parle Juvénal, *Sat. I. v.* 44. & devant lequel les Orateurs disputoient pour le prix de l'éloquence. Il conjecture encore que ce nom pourroit s'être formé de *Luci dunum*, qui veut dire la montagne du bois sacré; qu'il y avoit là un bois où les Druides faisoient leurs sacrifices, & où ils coupoient le Gui, comme nous l'avons dit au mot AGUILANNEUF, que le fauxbourg de *Lyon* nommé la Guillotiére n'a pris ce nom que parce que c'étoit-là qu'ils déposoient le Gui sacré. Voyez Hadr. Valois, *Not. Gall. p.* 291. *& suiv.* Dion raconte, *Liv. XLVI.* que le Sénat craignant que *Lyon* ne prît le parti d'Antoine, qui venoit d'être déclaré ennemi de la République, ordonna à L. Munatius Plancus, d'y conduire une Colonie de Viennois, qui avoient été chassés de leur ville par les Allobroges: & en effet, *Lyon* porte le nom de Colonie dans les Inscriptions antiques. C'est ce qui fait dire à tant d'Auteurs, que *Lyon* a été fondé par L. Munatius Plancus.

Chorier tire l'étymologie de ce nom de *Lut*, qui signifie multitude qui habite quelque ville, ou en quelque endroit considérable d'un pays. Il veut qu'on ait dit d'abord *Lutdunum*, c'est-à-dire, le peuple de *dun*, ou de la montagne.

LYONNISTE, s. m. & f. Nom de secte. *Lugdunista, Pauper de Lugduno.* Mézeray donne ce nom aux Pauvres de Lyon. Avant que Valdo, ce Marchand de Lyon, qui pour affecter une pauvreté Evangélique, distribua ses biens aux pauvres, eût donné commencement aux pauvres de Lyon, nommés aussi *Lyonnistes*, Lolards & Turelupins, ce qui ne fut qu'en l'an 1160. cette nouvelle doctrine avoit pris de profondes racines dans le pays de Languedoc. MEZERAY, *T. I. p.* 500.

LYONNOIS, subst. m. Nom propre d'une Province de France, enfermée entre la Bresse, le Beaujolois, le Forès & le Dauphiné. Elle a environ douze lieues du sud au nord, & six ou sept du couchant au levant: le Rhône & la Saône l'arrosent. Ses lieux principaux sont Lyon capitale, S. Chaumont, Condrieu, Bresse & Ance. *Lugdunensis Provincia.*

Le Gouvernement du LYONNOIS. *Lugdunensis Præfectura.* C'est un des douze grands Gouvernemens de la France. Il est borné au nord par le Berry, le Nivernois & la Bourgogne; au levant par la Bresse & le Dauphiné; au midi par les Sevennes & le Rouergue; & au couchant par le Quercy, le Limosin & le Poitou. Ce Gouvernement baigné par le Rhône, la Saône, la Loire & l'Allier, renferme toutes ces Provinces; le *Lyonnois* particulier, le Beaujolois, le Forès, le Bourbonnois, l'Auvergne & la Marche. Lyon en est la Capitale.

LYONNOISE, substantif féminin. Nom que l'on a donné à quatre Provinces de France, qu'on nommoit anciennement dans les divisions des Gaules, & qu'on nomme encore aujourd'hui en parlant de l'Antiquité, & sur-tout en termes d'histoire Ecléfiastique; la Premiére, la Seconde, la Troisiéme, & la Quatriéme *Lyonnoise*.

La Premiére *Lyonnoise*, en Latin *Prima Lugdunensis*, comprenoit tout ce qui dépend de la métropole de Lyon, c'est-à-dire, l'Archevêché de Lyon & les Evêchés d'Autun, de Langres, de Châlons & de Mâcon.

La Seconde *Lyonnoise*, en Latin, *Secunda Lugdunensis*, est la Normandie, ou l'Archevêché de Rouen, & tous ses suffragans, Bayeux, Avranches, Évreux, Séez, Lizieux & Coutances.

La Troisiéme *Lyonnoise*, dans les Auteurs Latins, *Tertia Lugdunensis*, renferme les Diocèses de Tours, métropole, du Mans, de Rennes, d'Angers, de Nantes, de Quimper, de Vannes, de S. Paul de Léon, & de Dol.

La Quatriéme *Lyonnoise*, en Latin, *Quarta Lugdunensis*, comprend les Diocèses de Sens, de Chartres, d'Auxerre, de Troyes, d'Orléans, de Paris & de Meaux. Voyez les Notices anciennes des Provinces de France données par le P. Labbe dans ses *Historiæ Francorum scriptores*, au commencement du I. Tome.

☞ Il n'y eut d'abord qu'une *Lyonnoise*. L'Empereur Auguste qui lui donna ce nom, la composa d'une partie de ce qui composoit du temps de César la Gaule Celtique. Dans la suite, vraisemblablement sous Dioclétien, cette *Lyonnoise* fut partagée en deux. Enfin, sous l'Empire de Gratien, ou au plus tard sous celui d'Honorius, chacune de ces deux *Lyonnoises* fut encore partagée en deux autres

autres : de la premiére, on fit la premiére & la troisiéme ; & de la seconde, on fit la seconde & la quatriéme.

Lyonnoise, s. f. Terme de Fleuriste. Anémone qui a de grandes feuilles, & la fraise ou cordon verte-blanchâtre, à fond colombin : sa peluche colombine, à l'extrémité gris. *Anemone Lugdunensis*. Morin.

L Y P.

LYPÈZE, s. f. ou LIPSCH, s. m. Nom propre d'une petite ville de la Haute-Hongrie. *Liptovia*. Elle est capitale du Comté de Lypeze, & située sur la riviére de Gran, à deux lieues au-dessus de Bistricz. Maty.

Le Comté de Lypeze. *Liptoviensis Comitatus*. Contrée de la Haute-Hongrie, située entre les Comtés d'Arva, de Turcsc, de Bistricz, de Gomer, de Cépus, & du Mont Krapach, qui le sépare de la Pologne. *Lypése* & Saftatt en sont les lieux principaux. Maty.

☞ LYPIRIE. Il faut écrire LIPYRIE. Espéce de fiévre ardente. Voyez ce mot.

☞ LYPO, sub. m. Ville de la Chine dans la province de Quangsi, au Département de Kingyuen, troisiéme Métropole de la Province.

LYPY, s. m. Terme de Fleuriste. Nom d'une tulipe rouge-brûlé, & jaune-terni. Morin.

L Y R.

☞ LYRBÉ, s. f. Ville de l'Asie mineure, au-dessus de Cybire.

LYRE, s. f. Ancien instrument de Musique qu'on peint entre les mains d'Apollon. *Lyra, chelys, testudo*. Il est de figure presque circulaire, & il a un petit nombre de cordes au milieu, tendues comme celles de la harpe, & qu'on pince avec les doigts. On se sert aussi de ce mot en parlant de toute sorte d'harmonie. Quelques-uns croient que la *lyre* des Grecs étoit notre guitarre. D'autres disent que c'étoit un instrument fait d'une coquille de tortue, qu'Hercule vuida & perça, & puis la monta de cordes de boyau, au son desquelles il accorda sa voix, comme le témoigne Horace : aussi l'appelloit-on *testudo*. On en voit plusieurs figures différentes sur les marbres & médailles de l'Antiquité. Il y avoit une *lyre* à quatre cordes, & une à sept. Dac.

☞ Baudelot dit que les anciennes *lyres* n'avoient que trois cordes. Timothée qui y en ajoûta de nouvelles fut accusé dans Lacédémone de corrompre la Musique. Dion Chrys. *p. 411.* Baudelot, *Hist. de Ptol. Aul. P. II. C. VIII. p.* 368. On dit poëtiquement, Je chanterai sur ma *lyre*, c'est-à-dire, de vive voix, accompagné de quelque instrument. Les uns attribuent l'invention de la *lyre* à Orphée, d'autres à Linus, d'autres à Amphion, d'autres enfin à Mercure & à Apollon. L'Ecriture nous apprend que Tubal inventa la *lyre*, pour adoucir les fatigues du travail par ses sons harmonieux. Les Anciens n'employoient la *lyre* que pour louer les Dieux : & la flûte pour les hommes. Dac. Les Grecs se servoient de la *lyre* dans les chœurs de la Tragédie. Id.

Les *lyres* des Bardes, anciens Poëtes des Gaulois, avoient de la ressemblance avec les Mandores, instrument de Musique qui commence à être négligé. Chorier, *Hist. de Dauph. L. II. p.* 104.

La *lyre* moderne est un instrument dont la figure est peu différente de la viole, mais son manche est beaucoup plus large, aussi-bien que ses touches, parce qu'ils sont couverts de quinze cordes, dont les six premiéres ne font que trois rangs. Que si on vouloit doubler chaque rang, comme au luth, on auroit 22 cordes. Son chevalet est aussi plus long, plus bas & plus plat. On n'en use guère en France, quoiqu'elle soit fort propre pour accompagner la voix. Le son de la *lyre* est languissant, & propre à exciter à la dévotion. Mers.

Lyre, s'emploie aussi figurément. Muse, il faut prendre ta *lyre*, Armand nous aime. Mal. Prens la *lyre* de Chapelain & la guitarre de Voiture. Sar. Le Pere Mourgues a fait un Virelay sur le Rimeur rebuté, qui commence par,

> *Adieu vous dis, triste* lyre,
> *C'est trop apprêter à rire.*

Lyre. Constellation septentrionale. Elle est composée de dix étoiles. *Lyra*. Une de la premiére grandeur, deux de la troisiéme, & sept de la quatriéme. Baïer & Harris lui donnent treize étoiles, dont il y en a une de la premiére grandeur, deux de la troisiéme, une de la quatriéme, six de la cinquiéme, & trois de la sixiéme.

LYRIQUE, adj. Ce qui se chantoit sur la lyre. *Lyricus*. On le dit des Odes, & des Stances qui répondent à nos airs, qu'on peut chanter, & mettre sur des instrumens. Les Anciens ont fort estimé les vers *lyriques*. C'est le nom qu'on donne aux vers qui ne se peuvent rapporter aux deux autres genres de vers, c'est-à-dire, Hexamétres & Iambiques. Ils servoient aux Odes, & aux chœurs des Tragédies. Pindare évite avec soin cet ordre méthodique, & ces liaisons exactes, qui ôteroient l'ame à la Poësie *lyrique*. Boileau. On donne aussi cette épithéte aux Poëtes. Horace est le Prince des Poëtes *lyriques* Latins ; Malherbe des François.

L Y S.

L Y S. Voyez L I S.

LYSANDER, ou LYSANDRE, sub. m. Nom propre d'homme. *Lysander*. Pourquoi ne pas dire *Lysandre*, comme *Alexandre*, *Timandre*, *Cassandre*, *Ménandre* ? &c. Cependant, M. Tourreil & d'autres disent *Lysander*. *Lysandre* fut honoré comme un Dieu à Samos. Voss. *de Idolol. L. I. c.* 13.

LYSIMACHIE, s. f. Genre de plante qui tire son nom, selon Pline, du Roi *Lysimachus*, lequel fut le premier qui mit une espéce de ce genre en usage. *Lysimachia*. Voyez CORNEILLE. C'est la même plante.

LYSIMACHUS, ou LYSIMAQUE, s. m. Nom propre d'homme. *Lysimachus*. M. Tourreil & d'autres disent toûjours *Lysimachus*. D'autres *Lysimaque*.

☞ LYSIPPE, s. m. Sculpteur fameux de Sicyone, vivoit du temps d'Alexandre, environ 360 ans avant J. C. Un de ses plus beaux ouvrages étoit la statue d'un homme qui se frotte en sortant du bain. Agrippa l'avoit mise à Rome devant les Thermes qu'il fit construire. Le peuple étoit si enchanté de cette statue, que Tibère l'ayant fait enlever pour la mettre dans son Palais, les Romains la lui redemanderent en plein théâtre, & forcerent leur Empereur de la restituer. *Lysippe* laissa trois fils, dont le plus célébre fut Eutycrate. *Dictionnaire de Peint. & d'Arch.*

☞ LYSPONDT, s. m. Sorte de poids qui pése plus ou moins, suivant les endroits où l'on s'en sert.

LYSTON, s. m. Bourg d'Angleterre, situé dans le Comté de Dévon, près de celui de Cornouaille, & de la riviére de Tamer, à six lieues au-dessus de Plimouth.

LYSTRE, subst. f. Nom d'une ancienne ville de Galatie, dans l'Asie mineure. *Listra*, *Lystra*. Elle étoit dans l'Isaurie, à quatorze lieues d'Icone, vers le couchant. S. Paul ayant guéri miraculeusement un impotent de *Lystre*, les Lystriens voulurent lui offrir des sacrifices comme à une divinité ; mais peu de temps après, étant irrités par les Juifs séditieux, ils le lapiderent, & le traînerent hors de leur ville, comme un cadavre, mais il n'en mourut pourtant pas. L'Evangile s'établit à *Lystre*, qui fut Episcopale, suffragante d'Iconie. Elle est maintenant entiérement ruinée. Maty.

LYSTRIEN, enne, s. m. & f. Qui est de Lystre, habitant de Lystre. *Lystrius*. Les *Lystriens* parloient la langue Lycaonienne, comme il paroît par le XIV[e] Ch. des Actes des Apôtres.

L Y T.

LYTAN, s. m. Terme de Calendrier. *Lytanus*. C'est le nom d'un mois de l'année des Cappadociens. Il y a dans Usserius un fragment qui nous apprend que ce mois répondoit au mois de Janvier des Romains.

LYTH. Voyez LEITH.

☞ LYXIM, subst. masc. Petite ville de la Principauté de Phalzbourg, à quatre lieues de Saverne. *Lyximum*.

FIN DU QUATRIEME TOME.

Longitude & Latitude connues de tous les lieux du monde, avec les noms des Auteurs d'où elles sont tirées.

Noms des lieux & des Auteurs.	Différ. du mérid. de Paris.			Longitude.			Latitude.		
	H.	M.	S.	D.	M.	S.	D.	M.	S.
Abbeville.									
Lieutaud	0h.	1'.	48". oc.	19d.	24'.	30".	50d.	7'.	0".
De la Hire	0	2	12	20	24	30	50	5	0
Des Places . . .	0	1	52	20	19	30	50	7	0
Cassini . . .	0	1	48	20	24	30	50	7	0
Abo en Suéde.									
Lindheim . . .	1	20	30	20 or.	19	53	50		
Acapulco.									
Harris . . .	6	55	49 occ.	27	44	15	15	17	50
Agde.									
Des Places . . .	0	4	33 or.	20	50	45	43	19	0
Cassini . . .	0	4	33	20	59	45	43	19	0
Agra au Mogol.									
Lieutaud . . .	4	57	30 or.	74	22	30	26	43	0
De la Hire . . .	5	24	0	81	0	0	28	30	0
Des Places . . .	4	57	36	74	24	0	26	43	0
Harris . . .	5	23	19	80	49	45	28	30	0
Cassini . . .	4	57	36	94	15	30	26	43	0
P. Gaubil . . .	4	58	0	74	30	0	26	48	0
Aire en Artois.									
Cassini . . .	0	0	14 or.	15	95	0	50	38	20
Aisou.									
Gaubil . . .	5	23	26 or.	80	51	30	41	30	0
Aigues-mortes.									
Cassini . . .	0	7	25 or.	21	42	37	43	34	15
Aix en Provence.									
Lieutaud . . .	0	12	48 or.	23	3	30	43	31	20
De la Hire . . .	0	12	25	22	57	45	43	31	0
Des Places . . .	0	12	48	23	3	30	43	31	0
Stréet . . .	0	13	19	23	11	15	43	33	0
Cassini . . .	0	12	48	23	3	30	43	31	20
Albano.									
Cassini dans Des Places.	0	41	4 or.	30	22	30			
Alby.									
Lieutaud, Des Places.	0	0	48 occ.	19	51	18	43	55	20
Cassini . . .	0	0	48	19	39	30	43	55	20
Alcmaer.									
Cassini . . .							52	38	34
Alençon.									
Lieutaud . . .	0	9	0 occ.	17	36	10	48	25	0
De la Hire, Des Places.	0	9	30	17	36	0	48	29	0
Cassini . . .	0	9	0	17	36	30	48	25	0
Alep en Syrie.									
P. Feuillée . . . }									
Lieutaud . . . }							35	45	23
Des Places . . . }	2	10	0 or.	54	51	30	6	0	0
Cassini . . .	2	20	0	54	51	30	35	45	23
Harris . . .	2	15	19	53	41	15	37	20	0
Stréet . . .	2	25	19	56	11	15	36	25	0
Alexandrete en Syrie.									
Lieutaud . . .	2	16	0 or.	53	51	30	36	35	10
Chazelles . . .	2	16	0	53	51	30	36	35	
Des Places . . .	2	16	0	53	51	30	31	11	20
Cassini . . .	2	16	0	53	51	30	36	35	10
P. Feuillée dans Des Pl.	2	20	0	54	51	30			
Alexandrie en Egypte.									
Lieutaud . . .	1	51	6 or.	47	38	0	31	11	20
De la Hire . . .	1	52	0	47	51	30	31	12	0
Chazelles, Des Places.	1	51	36	57	45	30	51	12	0
Harris . . .	2	2	19	50	26	15	31	7	0
Stréet . . .	1	51	19	47	41	15	30	58	0
Cassini . . .	1	59	49	47	56	45	30	58	0
	1	51	46	47	48	0	31	11	20
Alger.									
Cassini . . .	0	0	29 occ.	19	44	15	36	49	30
Bouche orient. d'Algoucy.									
P. Gaubil . . .	5	44	26 or.	105	58	0	43	30	
Bouche occid.									
P. Gaubil . . .	5	41	26 or.	105	28	0	43	20	
Almérie au Royaume de Grenade.									
P. Feuillée . . .							36	51	18
Fin ou Ouest des Monts Altay.									
P. Jartoux . . .	6	14	6 or.	113	23	0	46	20	0

Noms des lieux & des Auteurs.	Différ. du mérid. de Paris. H.	M.	S.	Longitude. D.	M.	S.	Latitude. D.	M.	S.
Leur fin.									
P. Gaubil . . .	6h.	2'.	14". or.	120°.	23'.	45".	46°.	20'.	0".
Amiens.									
Lieutaud . . .	0	0	8 occ.	19	49	30	49	54	46
De la Hire . . .	0	0	12	19	48	30	49	53	46
Des Places . . .	0	0	8	19	49	30	49	54	0
Harris . . .	0	9	32	19	41	15	49	54	0
Cassini . . .	0	0	8	19	49	37	49	54	46
Amour. Voyez *Onon.*									
Amsterdam.									
Lieutaud . . .	0	10	36 or.	20	3	0	52	22	45
De la Hire . . .	0	10	10	22	28	0	52	21	30
Harris . . .	0	9	19	22	10	15	52	21	0
Streete . . .	0	11	19	22	41	15	47	29	0
Cassini . . .	0	10	36	22	30	30	52	21	45
Hortensius . . .	0	11	32	22	44	30	52	22	45
Ancone.									
De la Hire . . .	0	47	40 or.	31	46	30	43	54	0
Des Places . . .	0	47	40	31	46	30	43	54	0
Angers.									
Lieutaud . . .	0	11	36 occ.	16	57	30	47	29	0
De la Hire . . .	0	12	15	16	47	45	47	27	0
Des Places . . .	0	11	36	16	57	30	47	27	0
Cassini . . .	0	11	36	16	57	30	47	28	10
Antibe.									
Lieutaud . . .	0	19	11 or.	24	39	15	43	34	22
Des Places . . .	0	19	11	24	39	15	43	34	0
De la Hire . . .	0	19	11	24	39	15	43	34	12
Cassini . . .	0	19	11	24	39	15	43	34	12
Antioche.									
Streete. . . .	2	25	19	56	11	15	36	15	0
Anvers.									
Lieutaud . . .	0	8	40 or.	22	1	30	51	13	30
De la Hire . . .	0	8	30	21	59	0	51	10	0
Des Places . . .	0	7	40						
Harris . . .	0	11	0	22	36	30	49	54	0
Vindelinus . . .	0	8	40	22	1	30	51	13	30
Cassini . . .	0	8	40	22	1	30	51	13	10
Aracle.									
De la Hire . . .	2	50	0 or.	62	21	30	36	0	0
Streete . . .	2	35	49	58	48	45	36	0	0
Argentan.									
Cassini . . .	0	2	28 occ.	17	29	30	48	46	40
Arica au Pérou.									
P. Feuillée, Minime. .	4	54	40 occ.	306	11	30	[illegible]	26	38 mér.
Arles.									
Lieutaud . . .	0	9	24 or.	17	22	30	43	34	12
De la Hire . . .	0	8	20	21	56	30	43	34	0
Des Places . . .	0	9	24	22	22	30	43	40	0
Cassini . . .	0	9	24	22	22	30	43	34	12
Arras.									
Lieutaud . . .	0	1	36 or.	20	15	30	50	18	0
Des Places . . .	0	1	40	20	16	30	50	18	25
De la Hire . . .	0	1	40	20	16	30	50	18	25
Cassini . . .	0	1	36	19	53	16	50	18	0
Assise.									
Bianchini . . .							43	1	24
Athènes.									
De la Hire . . .	1	33	0 or.	43	6	30	37	40	0
Ava dans le Royaume d'Ava.									
P. Du Chatz . . .							21	0	0
Avignon.									
Lieutaud . . .	0	9	44 or.	22	47	30	43	57	0
De la Hire . . .	0	9	45	22	47	45	43	51	0
Des Places . . .	0	10	8	22	23	30	43	57	0
Harris . . .	0	8	49	22	3	45	43	51	0
Streete . . .	0	9	19	22	18	45	43	52	0
Cassini . . .	0	10	8	22	23	30	43	57	0
Avranches.									
Cassini . . .	0	14	51 occ.	16	8	45	48	41	15
Aurillac.									
Lieutaud . . .	0	0	29 or.	19	58	45	44	59	10
Des Places . . .	0	0	28	19	58	30	44	55	10
Cassini . . .	0	0	28	19	58	30	44	55	10
Auxerre.									
De la Hire . . .	0	4	20 or.	20	56	30	47	35	0

Noms des lieux & des Auteurs.	Différ. du mérid. de Paris. H.	M.	S.	Longitude. D.	M.	S.	Latitude. D.	M.	S.
Des Places . . .	0h.	4'.	40".	21°.	1'.	30".	47°.	46'.	20".
Cassini . . .	0	4	40	21	1	30	47	46	10
Babylone, ou *Bagdat.*									
Harris . .	3	4	49 or.	66	3	45	34	30	0
Stréet . . .	3	1	0	65	6	30	35	0	0
Bakan au Royaume d'Ava.									
Du Chatz . . .	6	12	0 or.	112	51	30	21	0	0
Bapaume.									
Cassini . . .	0	2	4 or.	20	22	27	50	6	5
Barbade, Isle.									
Harris . . .	4	4	11 occ.	304	5	12	13	30	0
Barcelone.									
Lieutaud . . .	0	0	28 occ.	19	44	30	47	55	0
De la Hire . . .	0	4	0	18	51	30	41	26	0
Des Places . . .	0	0	28	19	44	30	41	26	0
Cassini . . .	0	0	28	19	44	30	41	26	0
Barcelor, capitale du Royaume de Canora.									
P. Thomas . . .							13	49	0
Basle.									
Lieutaud . . .	0	21	0 or.	25	6	30	47	55	0
Des Places . . .	0	22	0	25	61	30	47	40	0
De la Hire . . .	0	22	40	25	31	31	47	40	0
Cassini . . .	0	21	0	25	6	30	47	55	0
Ballon.									
Harris . . .	4	51	41 occ.	306	56	15	42	25	0
Batavia.									
De la Hire . . .	6	56	0 or.	123	51	30	6	15	0
Des Places . . .	6	56	0	123	51	30	6	15	0
Harris . . .	6	33	49	118	16	0	6	15	0
PP. Jésuites, Cassini . .	6	33	38	118	15	56			
Batecala.									
P. Thomas . . .							14	6	0
La Baye de tous les Saints, au Brésil.									
P. Noël . . .							12	54	13
Bayeux.									
Cassini . . .	0	12	10 occ.	16	49	0	49	16	12
Bayone.									
Lieutaud . . .	0	15	25 occ.	16	2	45	43	29	45
De la Hire . . .	0	15	15	16	2	45	43	29	35
Des Places . . .	0	15	15	16	2	45	43	30	0
Harris . . .	0	15	11	16	3	45	43	29	0
Cassini . . .	0	15	15	16	2	45	43	29	45
Beauvais.									
Lieutaud . . .	0	1	0 occ.	19	36	30	49	26	0
Des Places . . .	0	1	0	19	36	30	49	26	0
Cassini . . .	0	1	5	19	35	15	49	26	0
Bellesme.									
Cassini . . .	0	7	8 occ.	18	4	36	48	22	30
Bengale.									
Harris . . .	6	11	39 or.	112	46	15	21	56	0
Bergen en Norvége.									
Harris . . .	1	41	34 or.	25	23	30	61	0	0
Bergues S. Vincent.									
Cassini . . .	1	19	51 or.	19	57	39	49	58	2
Berlin.									
Lieutaud . . .	0	44	29 or.	30	58	45	52	33	0
Des Places . . .	0	49	29	32	13	45	52	33	0
Maraldi . . .	0	43	24	30	42	30			
Kirch . . . De Lisle . . . Hoffman . . . Cassini . . . }	0	44	29	30	58	45	52	33	0
Bermudes, isle.									
Stréet . . .	4	14	19 occ.	318	46	45	32	25	0
Harris . . .	4	23	11	314	3	45	32	25	0
Besançon.									
Lieutaud . . .	0	14	0 or.	23	10	30	47	18	0
Des Places . . .	0	14	48	23	13	30	47	20	0
Cassini . . .	0	14	0	23	10	30	47	18	0
Béthune en Artois.									
Cassini . . .	0	1	12 or.	20	9	36	50	31	36
Beziers.									
Cassini . . .	0	3	32 or.	20	44	30	43	20	25
Blois.									
Cassini . . .	0	4	1 occ.	18	51	10	47	35	10

Noms des lieux & des Auteurs.	Diff. du mér. de Paris. H.	M.	S.	Longitude. D.	M.	S.	Latitude. D.	M.	S.
Bocacbica fort près de Carthagène, en Amérique.									
Harris . . .	5h.	11'.	30". occ.	301°.	53'.	0".	10°.	20'.	25".
Boulogne.									
Manfredi & Stankab .	0	31	8 or.	29	8	30	44	29	35
P. Riccioli . . .							44	29	30
Boulogne en Italie.									
Lieutaud . . .	0	37	8 or.	29	8	30	44	30	0
Des Places . . .	0	37	8	29	8	30	44	30	0
De la Hire . . .	0	38	0	29	21	30	44	30	15
Cassini . . .	0	36	30	28	59	0	44	30	0
Boulogne en Picardie.									
Picard, Lieutaud . . .	0	2	40 occ.	19	11	30	50	42	0
Des Places . . .	0	2	36	19	12	30	50	42	0
Bourdeaux.									
Lieutaud . . .	0	12	20 occ.	16	46	30	44	50	0
Des Places . . .	0	12	20	16	46	30	44	50	20
Harris	0	11	11	17	4	45	40	50	0
De la Hire . . .	0	11	30	16	59	0	44	50	0
Cassini	0	12	20	16	46	30	44	50	30
Bourges.									
Lieutaud	0	0	15 or.	19	55	15	47	4	45
Des Places . . .	0	0	15	19	55	15	47	4	45
De la Hire . . .	0	0	14	19	55	0	47	4	38
Cassini	0	0	15	19	55	16	47	4	45
Brandebourg.									
De la Hire . . .		46	0 or.	31	21	30	52	16	0
Breslau en Silésie.									
Lieutaud	0	59	10 or.	34	49	0	51	3	0
Des Places . . .	0	59	10	34	49	0	51	3	0
Cassini, P. Heinrich . .	0	59	10	34	49	0	51	3	0
Brest.									
Lieutaud	0	27	36 occ.	12	57	30	48 28	23	0
Des Places	0	27	36	12	57	30	48 28	23	0
De la Hire	0	27	36	12	57	30	48	22	50
Harris	1	1	26	12	56	15	48	22	0
	0	8	39	17	41	45		23	0
Cassini	0	27	36	12	57	30	48 28	23	0
Brie Comte Robert.									
Cassini . . .	0	1	5 or.	19 20	35 7	10 45	48	41 45	26
Bristol.									
Streét	1	2	26 occ.	14	56	15	51	28	0
Bruges.									
Des Places, Cassini . . .	0	3	8 or.	20	38	30	51	11	30
Bruxelles									
Lieutaud . . .	0	8	20 or.	21	56	30	50	51	0
Des Places . . .	0	7	40	21	46	30	50	50	50
De la Hire . . .	0	8	30	21	59	0	50	48	0
Streét	0	25	41	26	16	45	50	48	0
Cassini	0	8	20	21	56	30	50	51	0
Buenos Ayres.									
P. Feuillée, Minime . .							34	34	38
Porto Cabello.									
P. Feuillée, Minime . .	4	32	28 occ.	309	59	30	10	30	50
Cadix.									
Lieutaud, Des Places .	0	32	40 occ.	11	45 46	20 30	36	37	0
De la Hire . . .	0	38	50	10	9 19	0	36	16	0
Harris	0	38 39	40 21	10	11 1	30 15	36	16	0
Cassini	0	33	48	1 11	24	30	36	33 36	30
Caen.									
Lieutaud . . .	0	10	56 occ.	17	7	30	49	10	50
De la Hire . . .	0	11	0	17	6	30	49	10	35
Cassini . . .	0	11	0	17	6	30	49	19	50 30
Caifonfou, ou Cai fon fu.									
P. Gaubil, Jésuite . . .	7	30	6 6 or.	112 132	31 23	0	34	51	0
Caifumfu.									
P. Gaubil, Jés. .	7	0	30	124	59	0	34	51	0

Li

Noms des lieux & des Auteurs.	Diff. du mér. de Paris, en temps. H.	M.	S.	Longitude. D.	M.	S.	Latitude. D.	M.	S.
Le Caire, en Egypte.									
Lieutaud . . .	1h.	56'.	25". or.	48°.	57'.	45".	30°.	2'.	30".
Des Places . . .	1	58	20	49	26	30	30	2	0
Harris	2	18	1	54	21	45	30	4	0
		17	0	51	46	15			
Stréet	2	15	41	53	46	45	29	50	0
	1	56	19	49	36	15			
Chazelle, Cassini . .	1	58	20	49	16	30	30	2	30
Calais.									
Lieutaud . . .	0	2	10 occ.	19	44	20	50	57	0
					19	0			
Des Places . . .	0	2	10	19	49	20	50	57	0
					19	0			
Harris	0	3	50	18	44	0	50	57	0
		16	21	15	46	15			
Cassini	0	2	10	19	49	20	50	57	0
					19	0			
De la Hire	0	2	10	19	19	0	50	56	0
Lieu de la défaite de CALDAN, à deux lieues du mont Han.									
P. Jartoux . . .	7	0	46 or.	125	3	0	30	47	42
							47	42	0
Calécut.									
P. Noël							11	17	0
Camboia aux Indes.									
De la Hire . . .	6	59	0 or.	124	36	30	11	20	0
Des Places . . .	6	59	0	124	36	30	11	20	0
Harris	6	4	39	111	1	15	10	20	0
	7	2		125	31				
Cambray.									
Lieutaud, Des Places, Cassini }	0	3	36 or.	20	45	30	50	10	0
Cambridge.									
Stréet	0	7	41 occ.	17	56	15	52	17	0
Camoul.									
P. Gaubil	6	5	18 or.	111	11	0	42	53	20
		13		113					
Cananor, Capitale du Royaume de même nom.									
P. Thomas							11	58	0
Can-cheou.									
P. Gaubil	7	24	8 or.	130	11	30	25	52	0
					53				
Candie, ville.									
Lieutaud	2	31	52 or.	42	48	30	35	18	45
					49				
Des Places . . .	1	31	52	42	48	30	35	18	45
De la Hire . . .	1	46	0	44	21	30	34	40	0
				46					
Harris	1	23	39	40	43	15	35	18	0
		31		42	46				
P. Feuillée, Cassini . .	1	31	52	42	48	30	35	18	45
					49				
La Canée, en l'Isle de Candie.									
Des Places, P. Feuillée	1	27	30 or.	41	44	0	35	28	45
Harris	1	27	49	41	48	45	35	29	0
			9		38				
Cantcheou.									
P. Gaubil . . .	6	1	26 or.	110	3	0			
Cantès, mont.									
P. Gaubil	5	12	3 or.	97	52	15	30	30	30
Cantiano.									
Des Places . . .							43	33	54
Canton, port de la Chine.									
P. Fontenay, Jésuite. Lieutaud . . . }	7	22	53 or.	130	34	45	23	8	0
			43		32	15			
Des Places . . .	7	22	53	130	34	45	27	7	30
							23	8	0
De la Hire	7	22	48	130	33	30	27	7	30
P. Noël	8	43	32	150	44	30	23	10	0
P. Gaubil	7	16	8	128	53	30	23	8	0
Cassini	7	22	48	130	33	30	23	8	0
Canterbery.									
Stréet	0	4	41 occ.	18	41	15	51	17	0

Noms des lieux & des Auteurs.	Diff. du mér. de Paris. H.	M.	S.	Longitude. D.	M.	S.	Latitude. D.	M.	S.
Cap de Bonne Espérance.									
Lieutaud	1h.	10'.	58". or.	37°.	36'.	0".	34°.	15'.	0". mér.
Des Places . . .	1	10	58	37	41 36	0	35	15	0
De la Hire	1	14	0	38	21	30	34	15	0
Harris	1	10	20	37	26	30	34	15	0
PP. Jésuites, Cassini. .	1	2 10	39 58	37	16 36	15 0	34	15	0
Cap de Comorin.									
Harris	5	13	0 or.	89	6	30	8	0	0
Cap de Sete. Voyez *Sete.*									
Cap Verd.									
Lieutaud, Des Places, Varin, Du Gloss, Des Hayes . . .	1	18	0 occ.	0	21	30	14	43	0
De la Hire . . .	1	18	0	0	21	30	14	43	0
Harris	1	17	40	0	11	15	14	43	0
Cassini	1	18	0	0	21	30	14	43	0
Carcassonne.									
Des Places, Cassini. .	0	0	1 or.	19	51	45 31	43	12	20
Carmarthen.									
Streét	0	26	41 occ.	13	11	15	52	2	0
Carocheu.									
P. Noël	2	8	44 or.	157	2	30	25	59	52
Cartagéne en Espagne.									
P. Feuillée . . .	0	0	40 occ.	19	43	30	37	37	8
Carthagéne en Amérique.									
Lieutaud, Des Places. .	5	11	20 occ.	302	1	30	10	30	30
P. Feuillée, Cassini . .	5	11	5 5	302	5 5 6	15 15	10 10	26 26	35 35
Casgar ou *Cathgar.*									
P. Gaubil	5	19	26 or.	99	43 42	0	39	30	0
Cassel.									
Streét	0	26 2	19 or. 41	26	26	15	51	19	0
Landgr. de H. Cassel. Cassini	0	28	0	26	51	30	51	19	20
Castelnaudary.									
Cassini	0	1	33 occ.	19	28	15 8	43	18	35
Castres.									
Cassini	0	0	23 occ.	19	45 51	50 7	43	36	40
Cateau Cambresis.									
P. de Rebeque . . .	0	5	0 or.	21	6	30			
La Cayenne, isle de l'Amérique.									
Richer. . . . . Lieutaud. . . . Des Places . . . Cassini	3	41	0 occ.	324	21	30	4 4	56 56	12 0
De la Hire . . .	3	35	0	326	6	30	4	56	20
Harris	5	6	12	303	18	45	15	30	0
Cete. Voyez *Sete.*									
Ceylan, isle									
Harris	5	23	39 or.	100	46	13	7	50	0
Châlons en Champagne.									
Cassini	0	8	2 or.	21	53	50	48	57	10
Chamcheu.									
P. Noël	9	8	44 or.	147	2	30			
Cham Xo.									
P. Noël	9	12	24 or.	157	57	30			
Chan-cheu.									
P. Noël	8	52	32 or.	152	59	30	25 25 25	52 53 54	30 0 25
Chandernagor aux Indes.									
Des Places . . . . De la Hire	5	43	0 or.	103	36	30	22	54	0
P. Boudier	5	42	16	103	25	30	22	51	30 ou 40
Chandou. Voyez *Claudou.*									
Changton.									
P. Gaubil	au N. NE. de Peking.						42	22	

Noms des lieux & des Auteurs.	Différ. du mérid. de Paris.			Longitude.			Latitude.		
	H.	M.	S.	D.	M.	S.	D.	M.	S.
Chaakim.									
P. Noël	8h.	41'.	28''. or.	150°.	13'.	30''.	23°.	3'.	
Chaotchun.									
P. Gaubil	7	22	48 or.	130	33	30	24	51	
Chartres.									
Lieutaud, Des Places..	0	3	20 occ.	19	1	30	48	27	0''.
Caffini	0	3	24	19	0	30	48	27	10
Chafgar. Voyez *Cafgar.*									
Chatcheou.									
P. Gaubil	6	12	46 or.	113	2	0	40	20	
Chateaudun.									
Caffini	0	4	4 occid.	18	50	30	48	4	5
Cherbourg.									
Lieutaud .... }									
Des Places .... }	0	16	8 occid.	15	49	30	49	38	20
De la Hire	0	16	0	15	51	30	49	38	10
Chefter.									
Des Places ...	0	20	25 oc.	14	45	15	53	33	0
Stréet	0	19	41	14	56	15	53	10	0
Cheufou, à la Chine.									
Harris	8	15	41	138	55	22			
Chicheu.									
P. Noël	8	59	44	147	6	41			
Chinkiam.									
P. Noël	9	7	4	156	37	30			
Chirangaparan, capitale du Royaume de Maffur.									
P. Thomas, par eftime,							13	15	0
Choram, Ifle à 2000 pas environ de Goa.									
P. Noël	4	43	10 or.	90	39	0			
Ciandu, ou *Chandou.* Voyez *Changtou.*									
Cienbien.									
P. Noël	8	55	36 or.	153	45	30			
Cimbo.									
P. Noël	9	5	36 or.	156	20	30			
Cim Ngan.									
P. Noël	8	50	56 or.	142	35	30			
Cim Yuen.									
P. Noël	8	43	56	150	49	30			
Clermont en Auvergne.									
Lieutaud ...	0	3	0 or.	20	36	30	50	55	0
Des Places ...	0	3	0	20	36	30	45	51	15
De la Hire ...	0	3	0	20	36	30	45	51	15
Clermont en Beauvoifis.									
Caffini ...	0	0	20 or.	19	56	24	49	22	46
Cochin aux Indes.									
Harris	4	53	49 or.	93	26	30	9	25	
P. Thomas							9	58	0
Coilan, ou Catcoulan.									
P. Thomas, Jéfuite...							8	48	0
Cologne.									
Lieutand ...	0	19	0 or.	24	36	30	50	55	0
Des Places ...	0	19	0	24	36	30	50	50	0
De la Hire ...	0	20	0	24	51	30	50	50	0
Caffini...	0	19	0	24	36	30	50	55	0
Colioure.									
Caffini ...	0	2	58 or.	20	36	0	42	31	13
Cap Comorin, au haut de la montagne.									
P. Thomas, Jéfuite...	6	22	26 or.	115	28	0	8	5	0
Dans la Baffe-terre, plus au fud que la montagne.									
P. Bouchet, Jéfuite..							7	57	0
Compoftelle.									
De la Hire	0	48	0 occ.	7	51	30	42	58	0
La Conception en Amérique.									
Lieutaud ...	5	2	10 occ.	304	19	0	36	42	53
P. Feuillée .... }									
Des Places .... }	5	2	14	304	18	0	36	44	30
Caffini ...	5	2	10	304	19	0	36	42	53
Conimbre.									
Harris ...	0	48	21 occ.	6	56	15	40	30	0
Conon. Voyez *Poulo Condor.*									
Conftantinople.									
Lieutaud ..... }									
Chazelles .... }	1	46	14 or.	46	25	0	41	6	0
P. Feuillée ... }									
De la Hire ...	1	58	0	49	21	30	41	0	0

Noms des lieux & des Auteurs.	Diff. du mér. de Paris. H.	M.	S.	Longitude. D.	M.	S.	Latitude. D.	M.	S.
Des Places . . .	1h.	46'.	14".	46°.	25'.	0".	41°.	6'.	0".
Harris . . .	1	57	39	49	16	15	41	7	0
Stréet . . .	1	46	19	46	26	15	41	6	0
Cassini . . .	1	46	14	46	25	0	41	0	0
Corck.									
Stréet . . .	0	39	41	9	56	15	51	45	0
Copenhague.									
Lieutaud . . .	0	41	41 oc.	30	16	45	55	40	45
De la Hire . . .	0	41	41	30	16	15	55	40	35
Des Places . . .	0	41	41	30	16	15	55	41	0
Harris . . .	0	31	39	27	46	15	55	40	0
Cassini . . . . . } Picard, Romer . . }	0	41	41	30	16	45	55	40	45
Coquimbo.									
P. Feuillée . . . . } Cassini. . . . . . . }	4	54	23 occ.	306	15	45	29	54	40 mérid.
Coracao.									
P. Feuillée, Minime. .							11	56	0
Cordouan, Tour.									
De la Hire, Des Places.	0	14	17 occ.	16	17	15	45	35	0
Cassini . . .	0	14	27	16	14	45	45	30	10
Cordoue.									
P. Brancas	0	22	57 occ.	14	8	15			
Corvo, Isle.									
Harris	2	15	21 occ.	346	1	15	40	3	0
Coutances.									
Cassini . . .	0	15	20 occ.	16	4	5	49	2	50
Cracovie.									
Lieutaud . . .	1	10	0 or.	37	21	30	50	10	0
De la Hire . . .	1	12	0	37	51	30	50	10	0
Des Places. . .	1	12	0	37	51	30	50	10	0
Harris . . .	1	8	39	37	1	15	50	10	0
Stréet . . .	1	11	19	37	41	15	49	58	0
Cassini . . .	1	10	0	37	21	30	50	10	0
Cul de sac Robert, à la Martinique.									
P. Feuillée, Minime . .							14	42	11
Cumim. Voyez *Tsiumim.*									
Cusco au Pérou.									
De la Hire . . .	5	4	0 occ.	303	51	30	12	25	0 mér.
Des Places. . .	5	4	0	303	51	30	12	25	0
Harris	5	4	21	303	46	15	12	25	0
Damas en Syrie.									
Stréet	2	16	19 or.	46	2	45	33	0	0
Damiéte.									
Chazelles . . .							31	21	0
Dammartin.									
Cassini . . .	0	1	23 or.	20	12	15, ou 18.	49	3	16
Dantzic.									
Lieutaud, Des Places.	1	4	44 or.	36	2	30	54	22	0
De la Hire . . .	1	7	0	36	31	15	49	56	40
Harris	1	6	39	36	26	15	54	22	0
Stréet	1	6	19	36	26	15	54	23	0
Hévélius . . . . } Cassini . . . . . }	1	4	44	36	2	30	54	22	0
Les Dardanelles.									
Chazelles . . .							40	10	0
Isle Dauphine au Mississipi.									
Cassini	6	1	15 occ.	289	32	45	29	40	0
P. Laval, Jésuite. . . .	6	52	40	276	41	30	29	40	0
Delft.									
Cassini dans Des Places.							51	59	40
Dieppe.									
Lieutaud . . .	0	4	44 occ.	18	40	30	49	56	40
De la Hire . . .	0	4	45	18	39	45	49	56	40
Des Places . . .	0	4	44	18	40	30	49	57	0
Harris	0	8	41	17	41	15	49	56	0
Cassini	0	4	44	18	40	30	49	56	40
Digne, en Dauphiné.									
Stréet	0	16	19 or.	23	56	15	44	6	0
Dijon.									
Lieutaud	0	10	0 or.	22	21	30	47	20	0
Des Places . . .	0	10	40	20	3	30	47	20	0
De la Hire . . .	0	11	20	22	41	30	47	20	0
Cassini . . .	0	10	0	22	21	30	50	10	0

Douay.

Noms des lieux & des Auteurs.	Différ. du mérid. de Paris.			Longitude.			Latitude.		
	H.	M.	S.	D.	M.	S.	D.	M.	S.
Douay.									
Cassini . . .	0h.	2'.	[illegible]". or.	20°.	35'.	48".	50°.	23'.	20".
Douvres.									
Des Places . . .	0	4	19 occ.	18	46	45	51	5	58
Dreux.									
Cassini . . .	0	2	55 occ.	18	52	50	48	44	17
Dublin.									
Des Places	0	38	0 occ.	10	31	15	53	11	0
Harris	0	37	41	10	25	15	53	12	0
Stréet	0	35	41	10	56	15	53	2	0
Molineux, Cassini. . .	0	37	21	10	31	15	52	12	0
Duillier proche de Genève.									
Fatio, Duillier. . .	0	13	0	23	6	30	45	35	12
Dunquerque.									
Lieutaud . . .	0	0	3 or.	19	52	25	51	1	30
De la Hire . . .	0	0	3	19	52	25	51	1	0
Des Places . . .	0	0	3	19	52	25	51	1	0
Harris . .	0	0	21	19	56	45	51	1	30
Stréet . . .	0	9	22	17	31	15	51	1	30
Cassini . . .	0	0	10	19	53	52	51	2	30
Durazzo en Dalmatie.									
Harris . . .	1	30	21 or.	42	25	45	41	58	0
Edimbourg.									
Lieutaud . . .	0	21	41 occ.	14	16	15	55	58	0
De la Hire . . .	0	20	20	14	46	30	55	47	0
Des Places . . .	0	20	0	14	51	30	56	10	0
Harris . . .	0	21	21	14	31	15	55	57	0
Stréet . . .	0	21	41	14	26	15	55	57	0
Cassini . . .	0	21	41	14	26	15	55	58	0
Embden.									
Harris . . .	0	39	21 or.	29	48	45	53	5	0
Embrun.									
Lieutaud . . .	0	17	20 or.	24	11	30	44	40	0
Des Places . . .	0	16	0	23	51	30	44	34	0
Cassini . . .	0	17	20	24	11	30	44	40	0
Enchuysen.									
Cassini dans Des Places.							52	42	42
Erfort.									
Kirch . . .	0	35	9 or.	28	37	45	51	6	0
Montagne d'où sort l'Ergot, rivière, ou le Goonleau.									
P. Gaubil . . .	6	9	26 or.	112	13	0	52	30	0
Sources de l'Ertchis.									
P. Jartoux . . .	6	9	26 or.	112	130	0	46	4	0
Erzeran en Arménie.									
P. De Beze . . .	3	6	51 or.	6	34	15	39	56	35
S. Esprit dans l'isle de Cuba.									
Cassini . . .	5	18	38 occ.	296	42	0	21	57	25
Falaise.									
Cassini . . .	0	10	8 occ.	17	19	23	48	53	[illegible]
Isle de Fer.									
De la Hire . . .	1	22	0	0	0	0	28	5	0
Harris . . .	1	22	21	0	0	0	29	5	0
Cassini . . .	1	19	26	0	0	0	27	47	51
Ferrare.									
Lieutaud . . .	0	37	5 or.	29	11	30	44	54	0
De la Hire . . .	0	39	3	29	37	15	44	54	15
Des Places . . .	0	37	44 occ.	29	17	30	44	54	0
Cassini . . .	0	37	5	29	11	30	44	54	0
La Ferté-Bernard.									
Cassini . . .	0	6	46 occ.	18	10	5	48	11	10
Fez en Afrique.									
Harris . . .	0	33	11 occ.	11	34	45	33	10	0
La Flèche.									
Lieutaud, Des Places.	0	9	52 occ.	17	23	30	47	42	0
De la Hire . . .	0	9	52	17	23	30	47	41	40
Cassini . . .	0	9	52	17	23	30	47	42	0
Florence.									
Galilée	0	35	58 or.	28	51	0	43	47	0
Lieutaud . . .	0	35	58	28	51	0	43	46	30
De la Hire . . .	0	38	30	29	29	0	43	41	0
Des Places . . .	0	35	58	[illegible]	42	0	43	47	0
Harris . . .	0	38	39	29	26	15	43	41	0
Stréet. . . .	0	23	19	25	41	15	43	41	0
Cassini . . .	0	35	58	28	51	0	43	46	30
Fontainebleau.									
Cassini . . .	0	1	24 or.	20	22	30	48	24	30

Noms des lieux & des Auteurs.	Différ. du mérid. de Paris.			Longitude.			Latitude.		
	H.	M.	S.	D.	M.	S.	D.	M.	S.
Francfort sur le Mein.									
Lieutaud . . .	0h.	25'.	0". or.	26°.	6'.	30".	49°.	55'.	0".
De la Hire . . .	0	24	40	26	1	50	50	4	0
Des Places . . .	0	24	40	26	1	50	50	4	0
Harris . . .	0	23	19	25	46	15	50	4	0
Stréet . . .	0	22	19	25	26	15	50	10	0
Cassini . . .	0	25	0	26	6	30	49	55	0
Francfort sur l'Oder.									
Stréet . . .	0	50	19 or.	32	26	15	52	22	0
Frascati.									
P. Borgondio . . .	0	42	44 or.	30	17	30	41	45	0
Frescati.									
P. Borgondio . . .	0	42	44 or.	30	32	30	42	45	0
Fumchen.									
P. Noël . . .	8	56	14 or.	153	57	30			
Funchim.									
P. Noël . . .	8	49	28 or.	152	13	30			
Fumsin									
P. Noël . . .	8	51	28 or.	152	43	30			
Funchal, capitale de l'Isle de Madère.									
P. Laval, Jésuite . . .	1	7	45 occ.	2	55	15	32	37	53
Gand.									
Lieutaud . . .	0	6	20 or.	21	26	30	51	3	0
De la Hire . . .	0	6	0	21	21	30	51	1	0
Des Places . . .	0	5	8	20	17	30	51	3	0
Harris . . .	0	5	19	21	10	15	51	1	0
Stréet . . .	0	6	39	21	31	15	50	55	0
Cassini . . .	0	6	20	21	26	30	51	3	0
Genes.									
Lieutaud, Des Places.	0	25	3 or.	26	7	15	44	25	0
De la Hire . . .	0	25	3	26	7	15	44	25	0
Harris . . .	0	29	39	27	16	15	44	27	0
De Salvego . . . Cassini . . . P. Grimaldi . . .	0	25	3	26	7	15	44	25	0
Geneve.									
Lieutaud, Des Places.	0	16	0 or.	23	51	30	46	12	0
Harris . . .	0	16	39	24	1	15	46	22	0
Stréet . . .	0	17	19	24	11	15	46	15	0
Cassini . . .	0	16	0	23	51	30	46	12	0
Violier & Gautier . . .	0	15	50	23	49	0	46	12	0
Gengi. Capitale du Royaume de même nom.									
Des Places . . .	5	10	0 or.	97	21	30	12	10	0
Giti.									
P. Gaubil . . .	5	8	46	97	2	0	30	28	20
Goa.									
Lieutaud, Des Places.	4	45	40 or.	91	16	30	15	31	0
De la Hire . . .	4	46	0	91	16	15	15	30	0
Harris . . .	4	45	32	89	41	15	15	30	0
P. Noël . . .							15	32	30
PP. Jésuites . . . Cassini . . .	4	45	40	91	16	30	15	31	0
Goes en Zelande.									
Des Places . . .	0	6	39	21	31	30	51	30	30
Harris . . .	0	6	19	21	31	15	51	30	0
Golconde à la mine de diamans.									
P. Noël . . .							17	0	0
Goouicou. Voyez, *Ergot.*									
Isle de Gorée, près du Cap Verd.									
Varin . . . Du Glos . . . Deshayes . . . De la Hire . . . Des Places . . . Cassini . . .	1	17	40 occ.	0	26	30	14	39	51
Granville.									
Cassini . . .	0	15	49 occ.	15	54	18	48	50	6
Gratz.									
Stréet . . .	0	54	19 or.	33	26	15	47	0	2
Graveline.									
Cassini . . .	0	0	50 occ.	19	39	5	50	58	40
Greenwich, Observ. royal d'Angleterre.									
Harris . . .	0	9	41 occ.	17	34	0	51	28	30
Des Places . . . Cassini . . .	0	9	10	17	34	0	51	28	30

Noms des lieux & des Auteurs.	Différ. du merid. de Paris. H.	M.	S.	Longitude. D.	M.	S.	Latitude. D.	M.	S.
Grenoble.									
Lieutaud . . .	0h.	12'.	48". or.	20°.	4'.	18".	45°.	11'.	1".
De la Hire . . .	0	15	0	23	36	30	45	16	0
Des Places . . .	0	12	48	20	4	18	45	11	0
Harris . . .	0	14	39	23	31	15	45	16	0
Street . . .	0	17	19	24	11	15	45	12	0
Cassini . . .	0	13	31	23	14	15	45	11	0
Gripswaldat en Poméranie.									
Pytius . . .	0	52	42 or.	33	2	5	54	14	1
Guadaloupe, isle.									
Des Places . . .	4	15	15 occ.	316	2	45	16	20	0
Harris . . .	3	59	59	319	51	55	14	0	0
Varin & Deshayes . . .	4	18	13	315	18	15	14	0	0
Haitou, rivière, sa source.									
Gaubil . . .	6	48	6 or.	121	53	0	43	0	0
Hambourg.									
De la Hire, Des Places.	0	33	0 or.	28	6	30	53	41	0
Harris	0	32	39	28	1	15	53	41	0
Street	0	30	19	27	16	15	56	43	0
Cassini	0	30	56	27	35	30	52	42	0
Hamcheu.									
P. Noël							30	16	5
Hami.									
P. Gaubil	6	13	18 or.	113	11	0	42	53	20
Hangrou.									
P. Jartoux . . . . } P. Gaubil	7	25	25 or.	111	21	15	30	36	0
Camp de Harcas.									
P. Jartoux . . . . } P. Gaubil	5	7	26 or.	96	42	0	46	6	0
Harlem.									
Cassini dans Des Places.							52	23	58
La Havane.									
Cassini . . .	5	36	34 occ.	296	15	0	23	11	50
Le Havre de Grace.									
De la Hire, Des Places.	0	8	40 occid.	17	43	30	49	30	0
Harris	0	8	51	17	38	45	49	30	0
La Haye.									
Des Places . . . }	0	9	16 or.	22	10	30	52	4	0
Cassini . . . . . }	2	48	39 or.	62	1	15	52	4	10
							19	29	mérid.
Héathéot . . .									
Harris . . .	2	56	6	63	13	0	19	29	
Heidelberg.									
Harris	0	26	39 or.	25	31	15	49	20	0
Street	0	30	19	27	36	15	49	36	0
Sainte Hélene, isle.									
Halley, Cassini . . .	0	35	16 oc.	11	32	30	16	0	mérid.
Hu-Kiam.									
P. Noël	8	52	[illegible] or.	152	53	30			
Huan-Xan.									
P. Noël	8	43	56 or.	150	4	0			
Hiu-Y.									
P. Noël	9	3	40 or.	155	46	30			
Hoaingan.									
P. Noël	7	47	0 or.	136	36	30	33	31	15
							33	31	45
							32	32	20
							33	51	20
							33	32	0
							30	36	0
P. Gaubil . . .									
Harris	7	46	39	136	31	15	33	35	0
Holin, au nord du désert de Sables.									
P. Gaubil	6	54	42 or.	123	32	0	44	11	0
Hoorn.									
Cassini dans Des Places.							52	38	45
Hotcheou.									
P. Gaubil	6	54	54 or.	123	34	0	30	10	0
Source de l'Hotomni.									
P. Gaubil . . .	5	19	26 or.	101	12	0	39	50	0
L'Hotomni se perd dans les sables.									
P. Gaubil . . .	5	35	26 or.	103	43	0	39	20	0
Hou hen-tou, lac.									
P. Gaubil	6	5	26 or.	111	10	0	48	4	0
Hu-Keu.									
P. Noël	8	52	32 or.	152	59	30			

Noms des lieux & des Auteurs.	Diff. du mér. de Paris. H.	M.	S.	Longitude. D.	M.	S.	Latitude. D.	M.	S.
Hul.									
Strëet	0h.	10'.	41". occ.	19°.	40'.	49".	53°.	50'.	0".
Jamaïque, Port Royal.									
Harris	5	13	11 occ.	301	33	45	17	40	0
Jaocheu.									
P. Noël	8	56	52 or.	154	14	30			
Jéne en Thuringe.									
Hambergerus . . . } Cassini . . . }	0	36	16 or.	28	55	30	54	25	0
Jénisceia.									
P. Gaubil . . .	6	39	26 or.	10	42	45	53	0	0
Jerusalem.									
Lieutaud . . .	2	12	0 or.	52	51	30	31	50	0
De la Hire . . .	2	34	32	58	29	30	31	38	30
Des Places . . .	2	14	0 or.	53	21	30	31	50	0
Strëet . . .	2	20	19	55	11	30	32	10	0
Cassini	2	12	0	52	51	30	31	50	0
Source de l'Ili.									
P. Gaubil . . .	5	29	26 or.	102	13	0	43	35	0
Imte, ville.									
P. Gaubil	8	35	44 or.	148	47	30	24	8	0
Ingrenat, où est un Temple fameux.									
P. Noël, Jésuite . . .							19	50	0
Insprук.									
Harris	0	37	39 or.	29	16	15	47	15	0
Irghen, ville.									
P. Gaubil . . .	5	25	4 or.	101	7	30	38	20	0
Source de l'Irtis.									
P. Gaubil . . .	6	2	26 or.	112	12	45	46	4	0
Irtitche, rivière.									
P. Gaubil . .	6	7	26 or.	111	43	0	46	4	0
Ispahan.									
Lieutaud . . . . } Cassini . . . } Des Places . . . }	3	22	0 or.	70	21	30	32	25	0
De la Hire	4	14	0	83	21	30	32	40	0
Juo-Chen.									
P. Noël	8	56	52 or.	154	4	30			
Juthia. Voyez *Siam.*									
Kan-Hay. Voyez *Lop-Omo.*									
Kanton. Voyez *Canton.*									
Kao-Yn.									
P. Noël	2	6	32 or.	156	29	30			
Kebeck, en Canada.									
Des Hayes . . . } Lieutaud . . . } Des Places . . . } Cassini . . . }	4	48	52 oc.	307	38	30	46	55	0
De la Hire . . .	4	50	0	307	31	15	46	55	0
Harris . . .	4	49	21	306	38	45	70	0	0
Kem. Voyez *Oby.*									
Source du Kérolen, ou *Kerlon, dans les monts Keutchen.*									
P. Jartoux . . .	7	7	14 or.	126	39	45	48	33	0
Kertouma.									
P. Gaubil . . .	5	8	46 or.	97	3	0	29	25	0
Kia-Hin.									
P. Noël	2	15	8 or.	158	30	30			
Kiam-Pu.									
P. Noël	2	3	56 or.	155	50	30			
Source du grand Kiang.									
P. Gaubil . . .	5	49	26 or.	107	12	45	35	30	0
Kia-Xem.									
P. Noël	2	22	48 or.	158	3	15			
Kia-Yu-Koan.									
P. Gaubil . . .	6	23	42 or.	115	49	0	} 39	49	20
Par observation	6	25	50	116	9	0			
Kiel.									
Cassini, Reyerus	0	35	32 or.	20	44	30	54	25	0
Kien-Cham.									
P. Noël	{ 8	53	20 or.	153	11	30			
	{ 8	57	20	153	20	30			
Kie-ngan.									
P. Noël . . .	8	51	32 or.	141	44	30			
Kien-Kiam.									
P. Noël . . .	8	53	48 or.	153	18	30			

Kien-Tan.

Noms des lieux & des Auteurs.	Diff. du mér. de Paris. H.	M.	S.	Longitude. D.	M.	S.	Latitude. D.	M.	S.
Kien-Tan.									
P. Noël . . .	9h.	7'.	32". or.	175°.	44'.	30".			
Kie-Xui.									
P. Noël . . .	8	57	24 or.	154	12	30			
Kin-Yam.									
P. Noël . . .	9	5	36 or.	156	30	30			
Kirin en Tartarie, à vingt-deux lieues d'Ulac, vers le Sud.									
P. Verbiest . . .							43°.	30'.	0".
Kokotum en Tartarie.									
P. Peréira & Gerbillon.	7	30	8 or.	132	23	30			
Source du Kolon.									
P. Gaubil . . .	7	4	6 or.	108	22	0	48	30	0
Le Kolon se jette dans l'Orgoun.									
P. Gaubil . . .	6	56	6 or.	123	53	0	49	0	0
Kang-ki-Tao, Capitale de la Corée.									
P. Gaubil . . .	7	36	8 or.	133	53	30	37 37	30 27	19
Konigsberg.									
Harris . . .	1	13	39 or.	38	31	15	54	43	0
Cassini . . . . . Linnemannus	1	17	10	39	19	0	54	43	0
Kor-Camp.									
P. Gaubil . . .	5	34	22 or.	103	26	0	45	15	0
Kouke.									
P. Gaubil . . .	5	9	26 or.	97	13	0	29	50	0
Langres.									
Des Places . . .	0	12	6 or.	22	52	0	47	50	50
Lieutaud . . . . Cassini.	0	12	0	22	51	30	47	51	0
Lanka, lac.									
P. Gaubil	5	9	26 or.	103	12	0	39	50	0
Lac au dessus de Lanka.									
P. Gaubil . . .	5	8	6 or.	96	53	0	30	45	0
Source du Lanfan.									
P. Gaubil.	6	8	46 or.	112	3	0	[illegible]	30	0
Lapama, lac.									
P. Gaubil	5	12	6 or.	97	53	0	29	50	0
Larnaca en Cypre.									
Chazelle . . .							40	10	0
Isles des Larrons ou Mariannes?									
P. Moralès, J. C. par estime. Des Places.									
La Iere & la plus méridionale, Guan ou Guahan.				154	41	33	13	25	0 sept.
La 2e Rota, ou Sarpana, ou Ste Anne.							14	0	0
3e *Aguignan ou S. Ange.*							14	43	
4e *Tinian, ou Buena Vista, Marie Anna.*							14	50	0
5e *Saipan, ou S. Joseph.*							15	20	0
6e *Anatahan, ou S. Joachim.*							17	20	
7e *Sarigan, ou S. Charles.*							17	35	
8e *Guguan, ou S. Philippe.*							17	45	
9e *Alamagan, ou la Conception.*							18	20	
10e *Pagon, ou S. Ignace.*							19		
11e *Agrigan, ou S. François Xavier.*							19	40	
12e *Songson, ou l'Assomption.*							20	15	
13e *Tunas, Maug. S. Laurent.*							20	35	
14e *Urac, ou l'Isle aux Oiseaux.*							21		
Chesea Peak.									
Transact. Philosoph.							37	6	0
Cedar Point dans la rivière de Patunon.									
Transact. Philosoph.							38	7	0
Lassa, ville.									
PP. Gerbillon & Dorville.	5	47	18 or.	106	41	0	29	6	0

Noms des lieux & des Auteurs.	Diff. du mér. de Paris.			Longitude.			Latitude.		
	H.	M.	S.	D.	M.	S.	D.	M.	S.
Latac.									
P. Gaubil	4h.	56'.	46''. or.	94°.	5'.	0''.	30°.	45'.	0''.
Legborn.									
Harris	0	41	19 or.	30	16	15	45	18	0
Leipsick.									
Rivinus Junius, Caffini, Lieutaud, Des Places . . .	0	40	0 or.	29	51	30	51	19	14
De la Hire . . .	0	44	0	30	51	30	51	19	15
Harris	0	43	19	30	40	15	51	19	0
Lens.									
Caffini . . .	0	2	0 or.	20	21	37	50	25	58
Lentz ou *Lintz*, *en Westphalie.*									
Harris . . .	0	51	39 or.	32	26	15	46	16	0
Kepler, Caffini . . .	0	50	40	32	46	15	48	16	0
Leyde.									
Stréet	0	2	19 or.	22	8	15	52	10	0
Zumbach	0	2	9 or.	22	8	48	52	12	0
Liampo. Voyez *Ningpo.*									
Liége.									
Lieutaud . . .	0	15	0 or.	23	36	30	50	40	0
Des Places	0	14	45	23	32	45	50	40	0
Harris	0	14	39	23	31	5	50	40	0
De la Hire	0	15	0	23	36	30	50	40	0
Caffini	0	13	0	23	6	30	50	36	0
Lie-yam.									
P. Noël	2	8	8 or.	154	53	30	52	3	0
Lieyman.									
P. Noël	2	1	8 or.	156	53	30			
Likiangfou.									
P. Gaubil	6	31	26 or.	117	43	0			
Lima au Pérou.									
P. Feuillée, Minime.							12	3	16
Lieutaud . . .	5	33	0 occ.	275	53	30	12	36	0
De la Hire . . .	0	53	0	275	53	30	12	40	0
Des Places . . .	5	53	0	275	53	30	12	20	0
	5	28	19	297	55	30	8	48	50
Harris	5	33	21	296	31	15	12	20	0
Caffini	5	16	38	99	1	0	12	1	15
Lincoln.									
Stréet	0	10	41 occ.	19	40	49	53	15	0
Lincoping en Suéde.									
Scharichuch	0	55	24 or.	33	44	20			
Celfius	1	16	11	39	2	45			
ou plûtôt . . .				38	54	5			
Lindaw, dans le lac de Constance.									
Gaupe . . .	0	26	0 or.	26	21	30	51	30	0
Lin-kiam.									
P. Noël	8	48	12 or.	151	54	30			
Lints. Voyez *Lentz.*									
Lipsick. Voyez *Leipsick.*									
Lisbonne.									
Des Places, Lieutaud .	0	43	0 occ.	9	16	30	38	45	0
De la Hire . . .	0	52	0	6	51	30	38	40	0
Harris . . .	0	51	21	7	16	15	38	50	0
Couplet . . .	0	51	51	6	53	45	38	45	25
Caffini . . .	0	43	0	9	6	30	38	43	0
PP. Jésuites . . .	0	45	33	8	43	15	38	45	0
Lisieux.									
Lieutaud	0	8	20 occ.	15	40	30	49	11	0
Lisle.									
Lieutaud	0	3	0 occ.	20	36	30	50	38	0
Des Places . . .	0	2	40	20	31	30	50	40	0
Caffini . . .	0	3	0	20	36	30	50	38	0
Liverpool.									
Stréet	0	19	41 occ.	14	56	15	53	22	0
Livourne.									
Des Places Caffini dans Des Places . . .	0	32	8 or.	27	13	30	43	33	0
Loangtcheou.									
P. Gaubil	6	19	44 or.	119	47	30	37	59	8
Londres.									
Lieutaud . . .	0	9	41 occ.	17	26	15	51	31	0
De la Hire . . .	0	9	10	17	34	0	51	29	30
Des Places . . .	0	9	41	17	26	15	51	31	0

Noms des lieux & des Auteurs.	Différ. du mérid. de Paris. H.	M.	S.	Longitude. D.	M.	S.	Latitude. D.	M.	S.
Harris . . .	0h	9'.	41".	17°.	26'.	15".	51°.	31'.	0".
Strëet . . .	0	10	0	17	21	30	51	52	0
Wrigth, Flamstad, Cassini	0	9	41	17	26	15	51	31	0
Lop-Omo ou lac.									
Gaubil	5	15	26 or.	99	43	0	42	22	0
Lopome, lac.									
P. Gaubil . . .	5	51	26 or.	107	43	0	42	20	0
Fort-Louis, sur le Rhin.									
Cassini . . .	0	22	57 or.	25	35	42	48	48	0
Fort-Louis à S. Domingue, ou *Caye.*									
Cassini . . .	5	3	6 occid.	305	13	57	18	18	40
Port-Louis.									
Cassini	0	22	51 occ.	14	8	50	47	42	10
Louvain.									
Strëet	0	10	19 or.	22	26	15	50	50	0
Louveau.									
PP. Jésuites . . .	6	34	46 or.	118	33	0	14	43	35
Lu-bi.									
P. Noël	6	58	52 or.	124	34	30			
Lumenk.									
P. Noël . . .							28	35	0
Lund, ou *Lunden*, *en Schonen en Suède.*									
Picard . . .	0	44	9 or.	30	53	45	55	42	10
Conrad, Quensel . . .	0	41	39	30	16	15 or.	55	42	0
Act. Lit. Suec. 1724, p. 523.	0	44	2	30	53	45	55	42	0
Lyon.									
Lieutaud . . .	0	10	0 or.	22	21	30	45	45	20
De la Hire . . .	0	10	18	22	26	0	45	45	20
Des Places . . .	0	9	39	22	16	15	45	45	0
Cassini . . .	0	9	40	22	16	30	45	45	20
Harris . . .	0	10	19	20	31	15	45	45	0
Lypen passe.									
PP. Jartoux, Frédéli & Bonjour. .	6	52	0 or.	122	51	10	49	26	47
Macao.									
Lieutaud . . .	7	23	13 or.	130	39	45	22	12	0
De la Hire . . .	7	23	48	130	48	30	22	12	0
Des Places . . .	7	23	13	130	39	45	22	12	0
Harris	7	34	39	133	31	15	22	13	0
P. Noël	7	24	30	130	59	0			
Cassini . . .	7	23	13	130	39	45	22	12	0
PP. Thomas & Noël. .	7	23	48	130	48	30	22	12	0
Madagascar, baie de la terre de Gad.									
Harris . . .	2	48	39 or.	62	1	15	44	0	0
Madrast, ou *Madraspatan.*									
P. Mussaos . . .							13	20	0
Madrid.									
Lieutaud . . .	0	22	0 oc.	14	21	30	40	16	0
De la Hire . . .	0	24	0	13	51	30	40	14	0
Des Places . . . PP. Cassammen & Petreus . . .	0	22	40	14	11	30	40	26	0
Harris . . .	0	22	21	14	16	15	40	10	0
Strëet . . .	0	22	11	14	18	45	40	14	0
Cassini . . .	0	24	23	13	45	45	40	26	0
Maduré.									
P. Bouchet . . .	5	4	0 or.	95	53	30	10	20	0
Majorque.									
Harris . . .	0	0	39 or.	19	52	2	39	35	0
Cassini . . .	0	0	49	20	0	4	39	35	0
Malaca.									
Lieutaud, Des Places.	6	39	0 or.	119	36	30	2	12	0
De la Hire . . .	6	31	20	117	41	30	2	42	0
Harris . . .	6	30	39	117	31	15	2	42	0
P. Noël . . .	6	30	33	117	27	15			
Cassini . . .	6	39	0	119	36	30	2	12	0
PP. De Beze, Camille.	6	30	0	117	20	30	2	12	0
S. Malo.									
Lieutaud . . .							48	38	30
De la Hire . . .							48	38	10
Des Places . . .	0	18	0 oc.	15	21	30	48	38	70
Cassini . . .							48	38	30

Noms des lieux & des Auteurs.	Différ. du mérid. de Paris.			Longitude.			Latitude.		
	H.	M.	S.	D.	M.	S.	D.	M.	S.
Malthe.									
Lieutaud . . .	0h.	48'.	40". or.	32°.	1'.	30".	35°.	54'.	26".
De la Hire . . .	0	48	34	31	59	0	35	54	0
Des Places . . .	0	48	35	32	0	15	35	53	0
Cassini . . .	0	48	40	32	1	30	35	54	26
Chazelles . . . } P. Feuillée . . .	0	48	35 or.	32	0	15	35	53	0
Manapar.									
P. Thomas, Jésuite . .	5	5	0 or.	96	6	30	8	18	0
Manas.									
P. Gaubil	5	38	46 or.	104	33	0	45	0	0
Manchester.									
Street	0	18	41 occ.	15	11	15	53	24	0
Mangalor.									
P. Thomas, Jés. } P. Claya, Jés.							13	6	0
Manille.									
Lieutaud . . .	7	52	0 or.	137	51	30	14	30	0
Un Officier Espagnol.	8	4	33	140	59	45	14	46	0
Le Mans.									
Lieutaud, Cassini . . .	0	9	0 oc.	17	36	30	47	58	0
De la Hire . . .	0	8	50	17	39	0	48	1	30
Des Places . . .	0	8	50	17	39	0	48	3	30
Mantoue.									
De la Hire, Des Places.	0	35	0 or.	28	30	30	45	11	0
Sainte Marie du Port du Prince, en l'Isle de Cuba.									
Des Places . . .	5	22	38 oc.	299	12	0	21	26	23
Sainte Marie dans l'Isle de Cuba.									
Cassini . . .	5	22	38 occ.	298	20	30	21	26	20
Marly à la Tour.									
Cassini . . .	0	0	54 occid.	19	37	54			
Marseille.									
Lieutaud . . .	0	12	28 or.	22	58	30	43	19	30
De la Hire . . .	0	12	30	22	59	0	43	19	45
Des Places . . .	0	12	28	22	58	30	43	19	0
Harris . . .	0	12	9	22	53	45	43	20	0
Street . . .	0	11	19	22	41	15	43	20	0
Sainte Marthe.									
P. Feuillée . . .	5	4	24 oc.	303	45	30	11	20	0
Cassini	5	5	38	302	35	30	11	26	40
Des Places . . .	5	5	38 or.	303	27	0	11	26	40
La Martinique au Fort Royal.									
Lieutaud . . .	4	13	15 oc.	316	32	45	14	43	9
Des Hayes . . . Du Glos . . . De la Hire . . . }	4	14	45	316	18	45	14	44	0
Des Places . . .	4	13	16	316	32	30	14	44	0
Harris	4	22	1	314	21	15	14	44	0
Cassini . . . }	4	13	15	316	32	45	14	43	9
	4	13	28	319	29	30			
P. Laval, Jésuite . . .	4	13	15	316	32	45	14	14	17
La Martinique au Fort S. Pierre.									
P. Feuillée, Minime.							14	43	17
Confluent du Matchcou & du Gange.									
P. Gaubil	4	49	26 or.	92	13	0	29	35	0
Mayence.									
Des Places . . .	0	22	40 or.	25	31	30	50	2	0
Lieutaud, Cassini . . .	0	24	0	25	51	30	49	54	0
Meaux.									
Des Places . . .	0	2	15 or.	19	37	15	48	56	30
Cassini . . .	0	2	11	19	24	45	48	57	36
Méliapor, ou San-Thomé.									
P. Thomas, Jésuite . . .							13	10	0
Menton, près Monaco.									
P. Laval . . .							43	44	43
Messine.									
De la Hire . . . Des Places . . . }	0	55	45 or.	33	47	45	38	21	0
Harris . . .	0	56	19	34	1	15	38	21	0
Metz.									
Des Places . . .	0	17	0	24	6	30	49	14	0
Cassini . . .	0	15	35	23	42	45	49	7	7
Mexique.									
Lieutaud, Cassini . . .	7	4	0 occid.	273	51	30	20	0	0
De la Hire . . .	7	10	0	272	21	30	20	10	0

P. Feuillée, Min.

Noms des lieux & des Auteurs.	Différ. du mérid. de Paris.			Longitude.			Latitude.		
	H.	M.	S.	D.	M.	S.	D.	M.	S.
P. Feuillée, Min. Des Places	7h.	4'.	0".	273°.	51'.	30".	20°.	0'.	0".
Harris . . .	6	58	21	275	16	15			
Stréet	7	0	0	272	26	15			
Mont S. Michel.									
Cassini	0	16	0 occ.	15	51	30	48	38	11
Mila.									
P. Gaubil . . .	4	48	6 or.	91	53	0	28	40	0
Milan.									
Cassini, Lieutaud . . .	0	28	0 or.	26	51	30	45	25	0
De la Hire, Des Places. . . .	0	26	20	26	26	30	45	20	0
Stréet . . .	0	24	19	6	4	45	45	25	0
Milo en l'Isle de Milo.									
P. Feuillée	1	30	40 or.	42	31	30	36	41	0
Modéne.									
Lieutaud . . .	0	15	30 or.	23	44	0	44	34	0
De la Hire . . .	0	36	26	28	57	45	44	38	50
Des Places . . .	0	35	30	28	43	0	44	30	0
P. Riccioli . . . P. Fontana . . . Cassini . . .	0	35	30	28	43	0	44	34	0
Monaco.									
P. Laval							43	43	40
Montagnes d'où vient la Jénisia.									
P. Gaubil . . .	6	39	26 or.	119	42	0	53	0	0
Montargis.									
Cassini	0	1	32 or.	20	14	30	47	59	55
Mont Cassel. Voyez *Cassel.*									
Montdidier.									
Cassini	0	0	56 or.	20	5	23	49	39	0
Monte Video.									
P. Feuillée, Minime. .							34	52	0 mér.
Mont han.									
P. Jartoux, Jésuite . .	7	0	46 or.	125	3	0	47	42	0
Montlhéry.									
Cassini	0	0	16 oc.	19	47	37	48	38	5
Montpellier.									
Cassini, Lieutaud . .	0	6	10 or.	21	24	0	43	36	50
De la Hire . . .	0	6	10	21	24	0	43	36	40
Des Places, . .	0	6	10	21	24	0	43	37	0
Harris . . .	0	5	39	21	16	15	43	36	0
Stréet . . .	0	5	19	21	10	15	43	36	0
Mortagne.									
Cassini . . .	0	7	11 occ.	18	3	41	48	31	17
Moscou.									
Lieutaud, Cassini . .	2	32	0 or.	57	51	30	55	36	20
De la Hire . . .	2	38	0	59	21	30	55	18	0
Des Places . . .	2	28	0	56	51	30	55	39	0
Harris . . .	2	25	39	56	16	15	55	30	0
Stréet. . . .	2	35	19	58	41	15	55	30	0
Celsius				56	13	0			
ou plutôt . . .				56	4	30			
Timmermanns . . .	2	25	19 or.	56	11	15	55	34	0
Munich.									
Lieutaud, Cassini . .	0	37	0 or.	29	6	30	48	2	0
De la Hire . . .	0	38	10	29	24	0	48	58	0
Des Places . . .	0	38	0	29	21	30	48	18	0
Harris	0	37	30	29	16	15	48	56	0
Munster.									
Stréet	0	20	19 or.	20	11	49	52	0	0
Nam Cham.									
P. Gaubil . . .							28	0	0
P. Noël	8	54	4 or.	153	21	30	28	35	0
Nam-Cheu.									
P. Noël							30	19	15
Namur.									
Harris . . .	0	10	39 or.	22	24	15	50	25	0
Nan cham fou.									
P. Gaubil . . .	Un peu à l'Ouest de Péking.						28	0	0
Nancy.									
Cassini, Lieutaud. . .	0	15	0 or.	23	36	30	48	40	0
De la Hire . . .	0	15	30	23	44	0	47	13	0
Des Places. . .	0	15	48	23	48	30	48	42	0
Harris . . .	0	17	39	24	16	15	48	39	0

Noms des lieux & des Auteurs.	Diff. du mér. de Paris. H.	M.	S.	Longitude. D.	M.	S.	Latitude. D.	M.	S.
Nan fum.									
P. Noël	8h.	56'.	48". or.	154°.	3'.	30".	28°.	40'.	50".
Nangayatan.									
P. Noël, Jésuite . . .							11	0	0
Nangasaqui au Japon.									
Harris	8	22	0 or.	145	16	15	23	43	0
P. Spinola, Jés. .	8	25	44	146	17	30			
Nang yong.									
P. Gaubil . . .	7	12	8 or.	127	53	30	23	17	0
Nanhium.									
P. Noël	8	49	52 or.	133	29	30	25	15	3
Nan kam.									
P. Noël . . .	8	51	32 or.	152	49	30	29	23	0
P. Gaubil							29	30	0
Nankim.									
P. Noël	2	4	16 or.	155	55	30	32	7	45
Nankin.									
P. Noël . . .	7	47	22 or.	136	39	30	36	6	0
Nanking à la Chine.									
P. Noël	2	4	16 or.	155	55	30			
Cassini . . .	2	4	16	155	55	30	32	7	45
Nanngan.									
P. Noël	8	50	24 or.	152	27	30	29	14	32
Nantes.									
Lieutaud . . .	0	15	30 occ.	15	59	0	47	13	10
De la Hire . . .	0	15	30	15	59	0	47	13	0
Des Places . . .	0	15	30	15	59	0	47	13	0
Harris . . .	0	15	51	15	53	45	47	13	0
Cassini . . .	0	15	55	15	52	45	47	13	10
Naples.									
Lieutaud, Cassini. . .	0	49	20 or.	32	11	30	40	48	0
De la Hire	0	54	0	33	21	20	41	5	0
Des Places . . .	0	49	20	32	11	30	41	5	0
Harris	0	53	19	33	16	15	41	5	0
Narbone.									
Lieutaud, Cassini . .	0	2	44 or.	20	38	30	43	11	0
De la Hire . . .	0	0	0	19	51	30	43	15	20
Harris . . .	0	0	21	19	56	45	43	15	0
Des Places . . .	0	2	44	20	32	30	43	10	0
Narsinga.									
Harris . . .	5	34	0 or.	103	21	30	18	15	0
Neubourg en Brisgaw.									
PP. Jésuites, Cassini. .	0	14	43 or.	28	22	15	48	19	0
Newcastle.									
Streét	0	1	19 or.	20	11	15	55	3	0
Ngam kim.									
P. Noël	8	58	8 or.	154	23	30			
Ngan Tum.									
P. Noël . . .	2	7	0 or.	156	36	30			
Ngan y.									
P. Noël	8	51	40 or.	152	46	30			
Nice.									
Harris	0	21	59 or.	22	51	14	43	58	0
Des Places . . . } Cassini . . .	0	20	16 or.	23	55	30	43	41	30
Nierita à 70 lieues d'Ula vers l'Est, & sous le même parallèle que Kirin.	7	31	26 or.	132	43	0	43	30	0
Nieuport.									
Cassini . . .	0	1	40 or.	20	16	30	51	7	58
Ningpo, ou Liampo à la Chine.									
Harris	7	51	49 or.	137	48	45	29	58	0
P. Noël	7	51	52	137	49	30	29	57	45
Nipcheu en Tartarie.									
P. Pereira . . } P. Gerbillon.	7	42	0 or.	135	21	30	51	45	0
Nipchou, ville.									
P. Gaubil . .	6	31	26 or.	117	42	45			
Nipchou, rivière, sa source.									
P. Gaubil . .	6	44	46 or.	121	3	0	53	50	0
Nismes									
Cassini, Des Places . . .	0	8	4 or.	21	52	30			
Nocera au Monte acuto.									
Bianchini							43	0	0
Norwich.									
Streét	0	1	41 occ.	19	45	45	52	44	0

Noms des lieux & des Auteurs.	Diff. du mér. de Paris.			Longitude.			Latitude.		
	H.	M.	S.	D.	M.	S.	D.	M.	S.
Source du Noukang.									
P. Gaubil . . .	6h.	9'.	26". or.	112°.	11'.	45".	33°.	30'.	0".
Nuremberg.									
Lieutaud . . .	0	34	59 or.	28	36	15	49	26	0
De la Hire . . .	0	34	15 or.	29	21	30	49	27	20
Harris.	0	39	19	29	41	15	49	29	0
Stréet . . .	0	34	49	28	33	45			
Cassini . . . . . / Wurzelbaug . . . / Eimpiart	0	34	56	28	35	30	49	26	0
Source de l'Oby.									
P. Gaubil . . .	9	21	26 or.	160	12	45	49	50	0
Olinde au Brésil, ou *Pernambouc.*									
Lieutaud, Cassini . . .	2	30	0 occ.	342	21	30	8	13	0
De la Hire . . .	2	30	0	342	21	30	8	12	50
Des Places . . .	2	30	0	342	21	30	8	13	0
Harris	2	29	21	342	31	15	7	48	0
Saint Omer.									
Cassini . . .	0	6	20 occ.	19	46	30	50	44	50
Source de l'Onon, ou *Amour.*									
P. Gaubil	7	8	6 or.	124	52	0	48	25	0
L'Onon se jette dans un lac.									
P. Gaubil . . .	7	38	46 or.	124	33	0	48	50	0
L'Orient, Port.									
Cassini . . .	0	22	52 occ.	14	8	40	47	44	50
Orléans.									
Lieutaud	0	1	43 occ.	19	25	45	47	54	0
De la Hire . . .	0	1	45	19	25	15	47	53	56
Des Places . . .	0	1	43	19	25	45			
Stréet	0	3	41	18	55	17	48	0	0
Cassini . . .	0	1	43	19	25	45	47	54	0
Ormus.									
Des Places . . .	3	58	0 or.	79	21	30	27	30	0
Ornor sur la côte de Malabar.									
P. Thomas par estime.							14	25	0
Ostende.									
Des Places . . .	0	2	4 or.	20	22	30	51	10	40
Cassini dans Des Places.	0	2	4 or.	20	22	33	51	10	36 ou 40
Oula, ou *Ula*, *autrefois siége de l'Emp. des Tartares.*									
P. Verbiest . . .	7	47	2 or.	136	36	0	44	20	0
Outé ou *Outi*, *ville.*									
P. Gaubil . . .	7	14	46 or.	128	32	45	52	25	0
Oute ou *Outi*, *riviére.*									
P. Gaubil . . .	7	14	46 or.	128	33	0	51	10	0
Oxford.									
Harris . . .	0	14	21	16	16	15	51	44	30
Stréet . . .	0	14	41	16	11	15	51	43	0
Des Places . . .	0	14	16	16	17	30	51	35	0
Cassini . . .	0	14	16	16	17	30	51	45	0
Halley	0	14	16 occid.	16	15	30	51	45	0
Ozaca au Japon.									
Harris . . .	8	42	39 or.	150	31	15	35	5	0
Padoue.									
De la Hire, Des Places.	0	36	40 or.	29	1	30	45	31	0
Harris . . .	0	35	39	28	46	15	45	31	0
Stréet	0	36	19	28	26	15	45	6	0
Cassini . . .	0	38	54	29	35	0	45	28	0
Port de la Paix.									
Des Hayes . .	4	5	4 oc.	318	35	30	19	58	0
Paliaport, à l'embouchure de la riviére.									
P. Thomas, Jésuite . . .							10	16	0
Palkasi lac.									
P. Gaubil . . .	5	4	46 or.	96	2	0	46	50	0
Palme isle.									
P. Noël . . .	1	37	0 occid.	358	6	30			
Panama.									
D. Jean de Herrera.							8	58	50
Pao-Ym.									
P. Noël . . .	9	6	24 or.	156	27	30			
Parin.									
P. Gaubil . . .	7	44	22 or.	133	57	0	43	36	0
Paris à l'Observatoire.									
Lieutaud . . .	10	30	42	19	51	30	48	50	10
De la Hire . . .	1	20	0	20	30	0	48	50	0
Des Places . . .	1	30	42	19	51	30	48	50	1
Cassini	1	3	42	19	51	30	48	50	10

Noms des lieux & des Auteurs.	Différ. du mérid. de Paris. H.	M.	S.	Longitude. D.	M.	S.	Latitude. D.	M.	S.
Parme.									
De la Hire, Des Places.	0^h.	33'.	50". or.	28°.	19'.	0".	44°.	44'.	50".
Par-Ym.									
P. Noël . . .	9	6	24 or.	156	27	30			
Pau.									
Lieutaud . .	0	7	36 occ.	17	57	30	43	15	0
Des Places, Cassini. .	0	9	56	17	22	30	43	15	0
S. Paul de trois Châteaux.									
Cassini	0	10	32 or.	22	30	30	44	20	0
Péking.									
De la Hire . . .	7	38	0 or.	134	21	30	39	55	0
PP. Jésuites . . } Cassini. . . . . } Lieutaud . . } Des Places . . }	7	37	6	134	8	0	39	54	0
Harris	7	41	9	133	16	15	39	55	0
P. Noël	7	36	38	134	1	0			
P. Gaubil	7	35	26	133	51	45			
Port Pentagouet.									
Richer							44	22	20
Perinaldo, dans la Comté de Nice, patrie de feu M. Cassini.									
Des Places . . .	0	21	20 or.	25	11	30	43	53	20
Perpignan.									
Lieutaud . . . } Des Places . . . } Cassini . . . . . }	0	2	14 or.	20	24	0	42	41	0
Port Pescatore en la Nouvelle Angleterre.									
Richer							43	7	0
Péterbourg.									
Lieutaud . . .	1	58	0 or.	54	21	30	60	0	0
Cassini	1	52	0	47	51	30	60	0	0
De Lisle	1	53	6	48	1	0	59	57	0
Pic des Acores.									
Lieutaud, Cassini . . .	2	2	0 occ.	349	22	30	38	35	0
Pic de Ténérif.									
Lieutaud, Cassini. . .	1	12	0 oc.	1	51	30	28	30	0
Pichin.									
P. Noël	9	3	12 or.	125	36	42			
Pise.									
Cassini dans Des Places.	0	32	4 or.	27	52	30	43	42	0
Pithiviers.									
Cassini. . .	0	0	20 occ.	19	46	30	48	30	50
Piti.									
P. Gaubil.	4	49	26 or.	91	58	0	28	40	0
Poitiers.									
Lieutaud, Cassini. . .	0	8	20 oc.	17	46	30	46	34	0
De la Hire . . .	0	7	25	18	0	15	46	34	30
Des Places . . .	0	8	40	17	41	30	46	34	30
Pondichéry.									
De la Hire, Des Places.	5	10	0 or.	97	21	30	11	35	0
Harris	5	2	20	95	21	30	11	54	0
Cassini . . .	5	12	0	98	51	30	11	55	0
PP. Jésuites . . .	4	40	32	97	51	30	11	55	0
Pontorson.									
Cassini . . .	0	15	28 oc.	15	59	30	48	33	10
Portobelo.									
Lieutaud . . .	6	37	39 oc.	280	26	45			
Des Places . . . } P. Feuillée . . . . } Cassini. . . . . . }	5	28	40	297	41	30	9	33	0
Poulo condor.									
P. Gaubil, Jésuite.	7	0	0 or.	124	51	30	8	36	0
Pourimo.									
P. Gaubil . . .	5	8	46 or.	104	3	0	28	45	0
Poutala.									
P. Gaubil	5	51	34 or.	107	44	0	29	6	0
Poyan, lac.									
P. Gaubil . . .									
Commencement							28	45	0
Fin.							29	57	0
Prague.									
De la Hire, Des Places.	0	49	30 or.	32	43	0	50	4	30
Harris . .	0	50	39	32	31	15	50	40	0
Street . . .	0	46	19	31	26	15	50	6	0
Tycho, Cassini	0	49	40	32	16	30	50	4	30

Prom,

Noms des lieux & des Auteurs.	Différ. du merid. de Paris. H.	M.	S.	Longitude. D.	M.	S.	Latitude. D.	M.	S.
Prom, au Royaume d'Ava.									
P. Du Chatz, Jésuite..							19d.	20'.	0".
Pum-Ce.									
P. Noël, Jésuite...	8h.	55'.	40". or.	153d.	46'.	30".			
Pumical.									
P. Noël...							8	38	0
Qua-Cheu.									
P. Noël.....	9	6	56 or.	156	35	30			
Quanton. Voyez *Canton.*									
Quanton-Cham.									
P. Noël	8	56	4 or.	154	51	30			
Quebec. Voyez *Kebec.*									
Quen-Xam.									
P. Noël...	2	12	44 or.	158	2	30			
Quimper.									
Cassini ...	0	25	52 oc.	13	23	30	47	59	40
Rachol, aux Indes.									
P. Noël ...	4	49	1 or.	92	6	45	15	18	0
Ratisbonne.									
Harris ...	0	39	39 or.	29	46	15	48	59	0
Strëet ...	0	40	19	28	56	15	49	2	0
Regio, en Italie.									
Harris	0	45	39 or.	31	16	15	42	15	0
Reims.									
Lieutaud ...	0	7	0 or.	21	36	30	49	15	0
Des Places ...	0	7	0	21	36	30	49	18	0
Cassini ...	0	6	52	21	34	30	49	15	0
Rennes.									
Lieutaud ...	0	16	20 oc.	15	45	30	48	3	0
Des Places...	0	17	20	15	31	30	48	3	0
De la Hire ...	0	17	0	15	36	30	48	3	0
Cassini ...	0	16	20	15	46	30	48	3	10
Rhodes.									
Chazelles...							36	26	0
Harris ...	1	2	[illegible]	50	31	15	36	42	0
Strëet	0	44	19	45	56	15	36	46	0
Rimini.									
Des Places...							43	59	[illegible]
L'Isle Rocca,									
P. Feuillée, Minime.							11	58	0
La Rochelle.									
Lieutaud	0	13	33 occ.	16	38	45	46	10	15
Des Places ...	0	13	33	16	38	45	46	10	0
De la Hire ...	0	14	25	16	15	15	46	10	15
Harris	0	14	41	16	9	45	46	10	0
Cassini	0	13	32	16	28	30	46	10	15
Rochester.									
Strëet	0	7	41 occ.	17	56	15	51	26	0
Cassini ...	0	14	10	16	19	0	51	20	0
Rodés.									
Lieutaud ...									
Des Places... }	0	0	56 occ.	19	37	30	44	20	40
Cassini...									
Rome.									
Lieutaud...									
Des Places ... }	0	41	20 or.	30	10	30	41	54	0
Cassini ...									
Bianchini...							41	54	0
De la Hire ...	0	42	0	30	21	30	41	50	0
Harris ...	0	42	19	30	26	15	41	51	0
Strëet ...	0	42	19	30	26	15	41	52	0
La Roquette, au Royaume de Grenade.									
P. Feuillée ...							36	50	29
Rostoch en Saxe.									
Bruccius...	0	41	38 or.	30	16	0	54	10	0
Harris ...	0	41	39 or.	30	16	15	54	10	0
Roterdam.									
Harris ...	0	10	39 or.	22	31	15	51	55	0
De la Hire ...	0	10	0	22	21	30	51	56	0
Cassini ...	0	10	0	22	21	30	51	55	45
Rouen.									
Lieutaud, Cassini...	0	5	0 oc.	18	36	30	49	27	30
De la Hire ...	0	4	50	18	38	35	49	27	30
Des Places ...	0	5	0	18	36	30	49	27	0
Royan.									
Cassini ...	0	13	55 occid.	16	22	45	45	36	50

Noms des lieux & des Auteurs.	Diff. du mér. de Paris.			Longitude.			Latitude.		
	H.	M.	S.	D.	M.	S.	D.	M.	S.
Salamanque.									
Harris	0h.	6'.	39''. oc.	18°.	11'.	45''.	41°.	12'.	0''.
Strëet	0	14	39	18	16	45	41	12	0
Salonique.									
P. Feuillée . . .									
Lieutaud . . .									
Des Places . . .	1	23	12 or.	40	39	30	40	41	10
Cassini . . .									
Sang-Yang.									
P. Gaubil . . .	7	17	28 or.	129	13	0	32	6	
San-Ken-ta-li, lac.									
P. Regis . . .	6	25	26 or.	106	15	0	30	49	0
San-Xui.									
P. Noël	8	42	0 or.	150	31	30			
Saumur.									
Cassini . . .	0	9	38 oc.	17	25	0	47	15	12
Scanderena. Voyez *Alexandrie de Syrie.*									
Schilt, isle du Texel.									
Cassini dans Des Places.							53	23	58
Seès.									
Cassini . . .	0	8	41 oc.	17	41	15	48	36	25
Source du Sélingué.									
P. Gaubil	7	39	26 or.	134	43	0	30	49	20
Lieu où passe le Sélingué.									
PP. Jartoux . . .									
Frédéli . . .	6	44	0 or.	110	51	30	49	6	53
Bonjour . . .									
Embouchure du Sélingué dans le lac Païcal.									
P. Gaubil	7	1	26 or.	125	13	0	54	0	0
Senlis.									
Cassini . . .	0	1	0 or.	19	36	30	49	12	26
Sens.									
Lieutaud . . .	0	3	33 or.	20	44	45	48	11	0
De la Hire, Des Places.	0	3	40	20	46	30	48	4	0
Cassini	0	3	36	20	45	30	48	11	0
Le cap de Sète.									
De la Hire, Des Places.	0	5	3 or.	21	7	15	43	23	30
Sete au fanal du port.									
Cassini	0	5	26	21	13	0	43	24	40
Séville.									
Harris . . .	0	35	21 oc.	11	1	15	37	36	0
Cassini . . .	0	34	0	11	21	30	37	36	0
Sezane en Brie.									
Cassini . . .	0	5	32 or.	21	14	30	48	43	5
Shrewsbury.									
Strëet	0	1	19 occ.	19	50	11	52	48	0
Siam.									
Lieutaud . . .									
Des Places . . .	6	34	0 or.	118	21	10	14	18	0
Cassini . . .							14	18	5
PP. Jésuites . . .	6	32	35	118	0	15	14	22	0
De la Hire . . .									
Harris . . .	6	33	39 or.	118	16	15	14	18	0
P. Noël	6	33	0	118	6	30			
Sienne.									
Cassini dans Des Places.	0	36	0 or.	28	51	30	42	22	0
Sighamfu.									
P. Gaubil	7	0	47 or.	125	3	15	32	6	
Cassini . . .	7	5	35	126	15	15	34	16	30
Source du Sihun.									
P. Gaubil . . .	5	9	26 or.	97	13	0	40	0	0
Sin Chin.									
P. Fontenay . . .	8	59	4 or.	154	37	30			
P. Gaubil . . .									
Sin-Chu.									
P. Noël . . .	8	12	4 or.	152	52	30			
Si-ngan-fu.									
P. Fontenay, Jésuite.	7	5	35 or.	126	15	15	34	16	30
Sin-hoei.									
P. Fontenay, P. Gaubil.	7	16	40 or.	129	1	10	22	26	
Sin-hoi.									
P. Fontenay, P. Gaubil.	7	19	42 or.	129	46	0			
Sining.									
F. Fontenay, P. Gaubil.	6	36	23 or.	88	27	15	36		
Sin Kam.									
P. Noël . . .	8	52	48 or.	153	3	50			

Noms des lieux & des Auteurs.	Différ. du mérid. de Paris. H.	M.	S.	Longitude. D.	M.	S.	Latitude. D.	M.	S.
Source du Sir.									
P. Gaubil . . .	5h.	11'.	26". or.	97°.	42'.	45".	40d.	10'.	
	5	0	26	94	58	0			
Smyrne.									
Lieutaud . . . Cassini . . .	1	39	59 or.	44	51	15	38	28	7
P. Feuillée	1	39	59	44	51	15	38	28	0
Harris . . .	1	39	39	44	46	15	38	28	0
Des Places. . .	1	39	59	44	51	15	38	28	0
So-Civen.									
P. Noël . . .	9	4	12 or.	155	54	30			
Stetin.									
Streét . . .	0	48	19 or.	31	56	15	53	36	
Stockolm.									
Lieutaud, Cassini . . .	1	8	20 or.	36	56	30	59	20	0
De la Hire, Des Places.	1	5	0	36	6	30	59	30	0
Harris . . .	1	0	39	35	1	15	58	50	
Strasbourg.									
Lieutaud . . .	0	21	40 or.	25	16	30	48	35	30
De la Hire, Cassini . . .	0	22	0	25	21	30	48	35	30
Des Places . . .	0	21	40	25	16	30	48	35	0
Su-Cheu.									
P. Noël . . .	9	3	40	155	46	30	17	45	
	9	11	16	157	40	30			
Sum Kiam.									
P. Noël . . .	9	14	12 or.	158	24	30			
Sumatra.									
P. Noël . . .	8	40	40 or.	150	1	30	2	3	42
Idem étant à l'ancre . . .	8	40	0	149	51	30			
Surate.									
Lieutaud . . . Des Places . . . Cassini . . .	4	40	0 or.	89	51	30	21	10	0
PP. Jésuites . . . De la Hire . . .	4	42	0	90	21	30	21	33	0
Surian.									
P. Du Chatz, par estime.	6	16	40 or.	114	1	30	15	55	0
Syracuse.									
Harris	0	51	39 or.	32	46	15	37	4	
Tai-Ho.									
P. Noël . . .	8	51	28 or.	152	43	30			
Tai-Tsam.									
P. Noël . . .	9	13	52 or.	158	19	30			
Tangaor.									
P. Bouchet, Jésuite . . .	5	6	8 or.	96	33	30	11	27	0
Tang-spatan.									
Des Places . . .							8	19	0
Tanger.									
Harris . . .	0	15	49 or.	15	54	15	35	55	
Tanor, capitale de la Principauté de même nom.									
P. Thomas, Jésuite . . .							11	4	0
Tan-Yam.									
P. Noël	9	9	29 or.	157	13	45			
Tao-Yven.									
P. Noël	9	4	28 or.	155	58	30			
Tatsienlou.									
P. Gaubil . . .	6	36	46 or.	119	2	0	30	10	
Tchangkiakeou.									
P. Gaubil . . .	7	31	26 or.	132	42	45	40	54	15
Tchasiuing.									
P. Gaubil . . .	5	2	46 or.	95	33	0	30	35	
Source du Tchonton.									
P. Gaubil . . .	7	3	26 or.	95	43	0	49	0	0
Tegouric, rivière.									
PP. Jartoux . . . Frédéli . . . Bonjour . . .	6	17	2 or.	114	7	0	45	24	
Thionville.									
Cassini	0	15	22 or.	23	42	0	41	29	40
Thury.									
Cassini	0	0	6 or.	19	50	0	49	21	20
Tido, près d'Arosen en Suède.									
Oxienstern . . .	0	55	38 or.	33	45	50			
Tidore.									
Harris . . .	6	27	39 or.	116	46	15	0	36	

Noms des lieux & des Auteurs.	Différ. du mérid. de Paris.			Longitude.			Latitude.		
	H.	M.	S.	D.	M.	S.	D.	M.	S.
Source du Tobacul ou Tobol.									
P. Gaubil	4h.	19'.	26". or.	84°.	41'.	45".	53°.	30'.	
Tolède.									
Lieutaud . . .	0	22	40 occ.	14	11	30	39	50	0".
De la Hire . . .	0	28	0	12	51	30	39	46	0
Harris . .	0	4	39	18	41	45	39	46	0
Stréet . . .	0	6	19	18	16	45	39	54	
Tomourtchen.									
P. Gaubil . . .	4	47	26 or.	91	44	0	31	6	
Tongoi Patchi.									
P. Gaubil . . .	5	0	50 or.	95	4	0	44	30	0
Tongosco. Voyez *Angaræ.*									
Toul.									
Cassini . . .	0	14	16 or.	23	25	30	48	40	27
Source du Toula.									
P. Gaubil	7	3	14 or.	125	40	0			
Embouchure du Toula, dans la mer Orientale.									
P. Gaubil . . .	7	37	6 or.	124	8	0			
Toulon.									
Lieutaud, Cassini . . .	0	14	21 or.	23	27	0	43	6	40
De la Hire	0	14	22	23	27	0	43	6	24
Des Places . .	0	14	22	23	27	0	43	7	0
Harris	0	13	39	20	5	9	43	6	0
Touloupban. Voyez *Tourphan.*									
Toulouse.									
Lieutaud . . . / Des Places . . . / Cassini	0	3	40 oc.	18	56	30	43	37	0
De la Hire . . .	0	6	40	18	11	30	43	30	0
Toumourti.									
P. Gaubil. . . .	4	58	6 or.	49	23	0	29	30	
La Tour de Cordouan. Voyez *Cordouan.*									
Tourphan, Toureuphan, Touloupban.									
P. Gaubil	5	47	54 or.	106	50	0	43	30	
	5	40	46	105	3	0			
	5	49	2	107	7	0			
	5	44	2	106	52	0			
Tours.									
Lieutaud, Des Places.	0	6	36 occ.	18	12	30	47	23	0
De la Hire . . .	0	6	40	18	11	30	47	26	40
Cassini . . .	0	6	36	18	12	30	47	23	40
Trébizonde.									
P. De Beze . .	4	51	51 or.	62	49	15	41	4	0
La ville de la Trinité.									
Des Places . . .							21	47	45
Trinquemale.									
P. Noël . . .	5	23	20 or.	100	41	30	8	50	0
	5	24	29	100	58	45			
Tripoli de Barbarie.									
Lieutaud, Cassini . . .	0	43	1 or.	30	36	45	32	53	40
Harris	0	42	39	30	31	15	32	54	
Des Places . . / P. Feuillée, Minime.	0	47	44	31	2	30	32	54	0
Troyes en Champagne.									
Lieutaud . . / Cassini.	0	6	40 or.	21	31	30	48	15	0
Des Places . . .	0	7	0	21	36	30	48	15	0
Trunquilapali.									
Mémoires de Physique.	5	0	2 or.	94	52	0	12	16	0
Tseproug.									
P. Gaubil . . .	5	1	46 or.	95	33	0	29	40	
Tsin-yuen-hien.									
P. Gaubil . . .	6	56	0 or.	123	51	30	23	45	
Tsum-Mim, Isle entre la Chine & le Japon, à l'embouchure du Kiam.									
P. Noël	9	18	8 or.	159	23	30			
	9	15	4	158	37	30			
Tubinge.									
Harris	0	27	30 or.	26	16	15	48	34	0
Stréet	0	28	19	26	56	15	48	34	
Cassini. . . . . . / Mœsthinus . . . / Scickardus	0	27	40	26	46	30	48	34	0
Tum-lieu.									
P. Noël	8	57	44 or.	154	17	30			

Noms des lieux & des Auteurs.	Diff. du mér. de Paris.			Longitude.			Latitude.		
	H.	M.	S.	D.	M.	S.	D.	M.	S.
Tum-lim.									
P. Noël	9h.	1'.	12". or.	155°.	9'.	30".			
Turin.									
Lieutaud . . .	0	11	20 or.	25	11	30	44°.	40'.	0".
De la Hire . . . } Des Places. . . . }	0	20	40	25	1	30	44	50	0
Stréet . . .	0	22	19	25	26	15	44	50	
Cassini . . .	0	21	20	25	11	30	44	50	0
Tutucurin, côte de la Pêcherie.									
P. Noël							8	49	0
Valence en Espagne.									
Harris.	0	6	21 occ.	18	0	15	39	30	
Cassini . . .	0	12	21	16	46	15	39	30	0
Valparaiso au Chili.									
Lieutaud . .	4	58	37 occ.	305	12	15	34	0	15
P. Feuillee . . . . } Des Places . . . }	4	58	8	305	19	30	33	2	0
Cassini . . .	4	58	37	305	12	15	33	0	0
Vannes.									
Cassini . . .	0	20	26 occ.	14	35	0			
Uan-ngan.									
P. Noël	8	51	32 or.	152	44	30			
Varsovie.									
Lieutaud . . .	1	15	0 or.	38	36	30	52	14	0
Nucedini . . . . } De la Hire . . . } Des Places . . } Cassini . . . . . }	1	17	0 or.	39	6	30	52	14	0
Venise.									
Lieutaud . . . . } Cassini. . . . . }	0	41	20 or.	30	21	30	45	25	0
Manfredi . . .	0	41	25	30	12	45	45	33	0
De la Hire . . .	0	40	40	30	1	30	45	33	0
Des Places . . .	0	40	40	30	1	30	45	35	0
Harris	0	40	39	30	1	15	45	18	0
Verdun.									
Cassini . . .	0	11	19 or.	22	56	15	49	9	0
Verneuil.									
Cassini	0	5	39 occ.	18	35	45	48	44	10
Versailles.									
Lieutaud . . . } Cassini . . . }	0	0	52 oc.	19	50	38	48	48	16
U hu.									
P. Noël	9	4	48 or.	156	3	30	34	14	0
Vienne en Autriche.									
De la Hire . . .	1	0	0 or.	34	51	30	48	22	0
Des Places . . .	0	58	0	34	21	30	48	14	0
Harris . . .	0	50	[illegible]	32	33	30	48	22	0
Stréet	0	54	19	33	26	15	48	20	
Lieutaud . . . } Cassini. . . . . } Mont Royal. . }	0	58	16	33	23	0	48	14	0
Vilne en Pologne.									
Stréet	1	46	19 or.	34	56	15	54	30	0
Vintimille.									
Cassini dans Des Places.	0	21	10 or.	25	9	0			
Vire.									
Cassini	0	8	56 oc.	17	37	30	48	50	15
Visapor, Capitale du Royaume de Decan.									
Des Places . . .							17	30	0
Upsal en Suède.									
Stenius . . .							59	50	
Spole & Dryander . . .							59	49	
Bilberg							59	54	
Jonas Wallerius . . .							59	5	54
Elvius							59	50	
Burman							59	50	20
André Celsius							59	49	17
Hiorter	1	0	12 or.	54	54	20			
				35	30	0			
Harris . . .	1	2	39 or.	35	31	15	59	6	0
Cassini . . .	1	10	14	37	25	0	59	34	0
Uranibourg.									
Tycho, Picard, } De la Hire . . . } Des Places . . . }	0	42	10 or.	30	23	0	55	54	5

Noms des lieux & des Auteurs.	Diff. du mér. de Paris. H.	M.	S.	Longitude. D.	M.	S.	Latitude. D.	M.	S.
Harris . . .	0h.	41'.	39".	30°.	16'.	15".	55°.	54'.	0".
Strééc. . . .	0	42	19	30	26	51	55	54	30
Cassini . . .	0	42	10	30	34	0	55	54	15
Urbin.									
Blanchini, Cassini . . .	0	41	57 or.	30	21	0	43	48	30
Utrecht.									
Harris	0	10	19 or.	22	26	15	52	50	
Vu-Hu.									
P. Noël	9	3	4 or.	155	36	30			
Vu-Sie.									
P. Noël . . .	9	10	20 or.	155	26	30			
Wittemberg, en Saxe.									
Harris	0	42	39 or.	30	31	15	51	53	
Strééc	0	42	19	30	26	15	51	53	
Cassini . . .									
Mœsthlinus . . .	0	42	40	30	31	30	51	48	30
Scickardus . . .									
Wolfenbutel.									
Harris . . .	0	34	39 or.	28	31	15	52	11	
Xam-Hai.									
P. Noël	9	25	28 or.	158	43	30			
Xao-Cheu.									
P. Noël . . .	8	47	28 or.	151	43	30			
Xao-Kin.									
P. Noël . . .							23	3	42
Xe-Muen.									
P. Noël	9	10	36 or.	157	30	30			
Xui-Cheu.									
P. Noël	8	51	20 or.	152	46	30			
Yum Cheu.									
P. Noël . . .	9	7	12 or.	156	39	30			
Yarmouth.									
Strééc	0	3	41 oc.	19	6	30	52	55	
Yehm.									
P. Noël	9	5	44 or.	156	17	30			
Yen Théonfou.									
P. Gaubil . . .	7	40	0 or.	134	51	30	35	41	
Ynoam.									
P. Noël . . .	9	56	32	168	59	30			
Yio, au Pérou.									
Herrera . . .									
Péralta . . .									
Gambou . . .	4	54	12 oc.	306	18	30	17	36	15 mérid.
Lieutaud . . .									
Cassini . . .									
Ym-Te.									
P. Noël	8	46	4 or.	151	22	30			
York.									
Harris	0	13	11 oc.	16	33	45	54	0	
Strééc	0	13	41	16	26	15	54	0	
Cassini . . .	0	12	40	16	41	30	54	0	0
Ypres.									
Cassini . . .	0	2	12 or.	20	24	30	50	51	10
Yum Fum.									
P. Noël . . .	8	54	44 or.	153	32	30			
Zeits en Misnie.									
Jubérus . . .	0	59	30 or.	29	43	45	51	7	0
Cassini . . .									
Zurich.									
Cassini . . .	0	28	0 or.	26	52	30	47	22	0
Scheuchzer.									

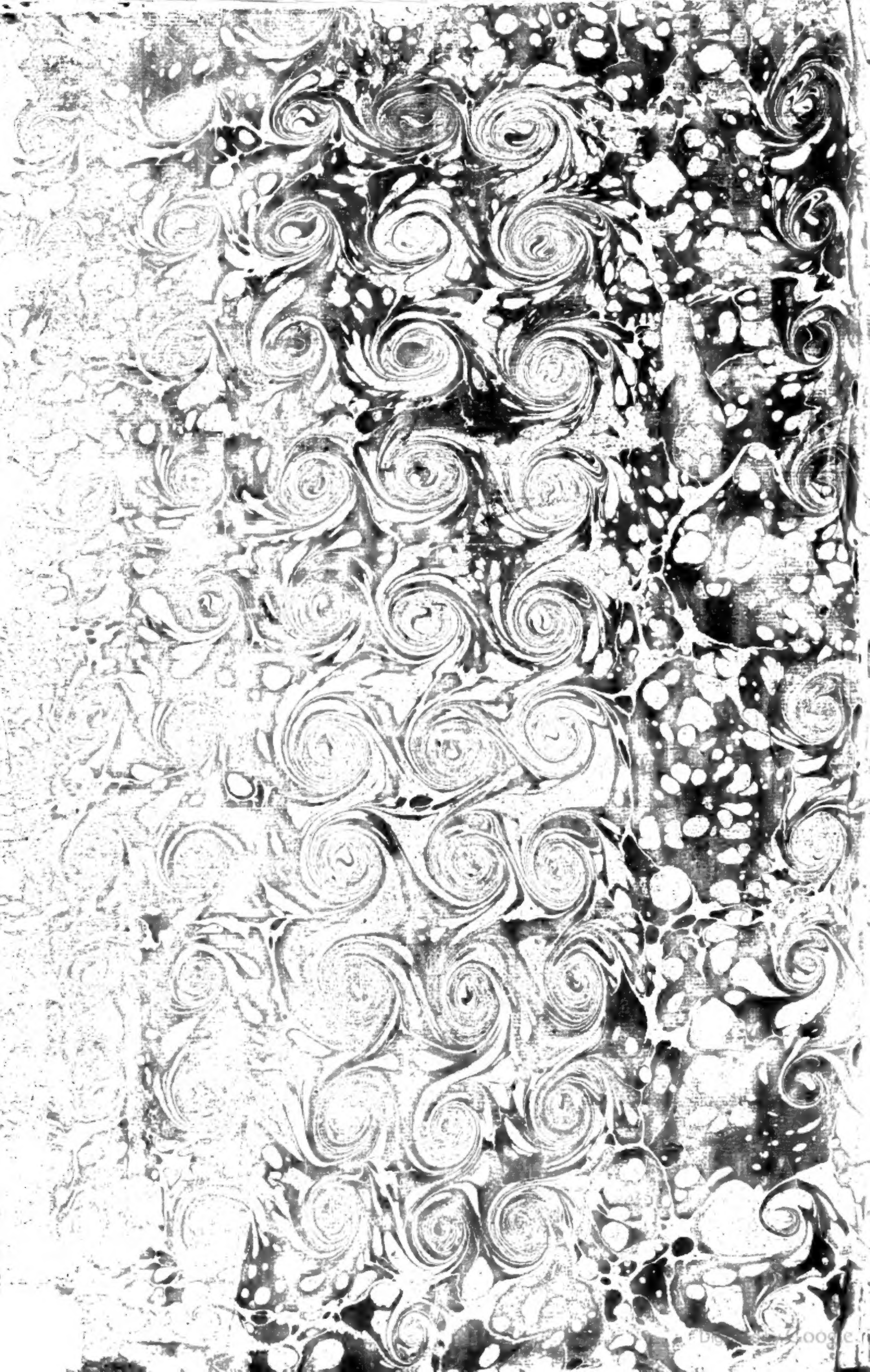

Digitized by Google